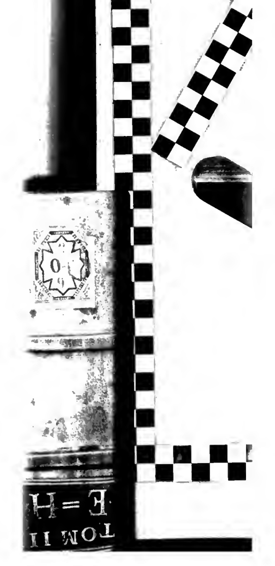
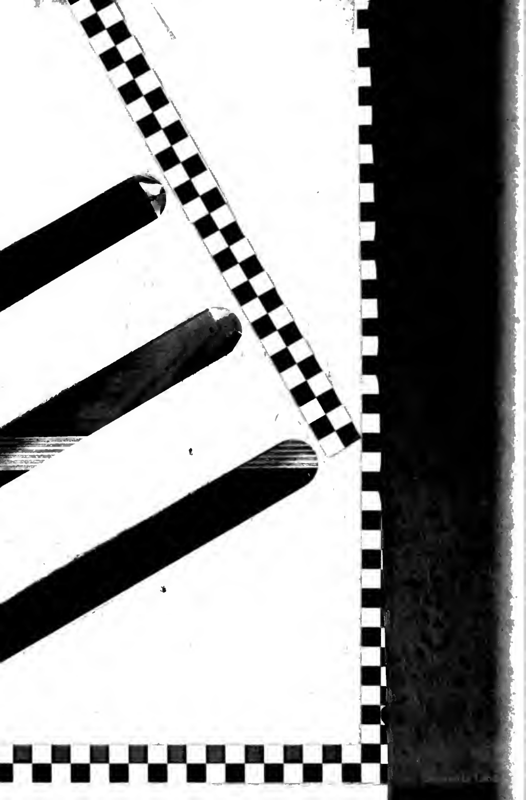
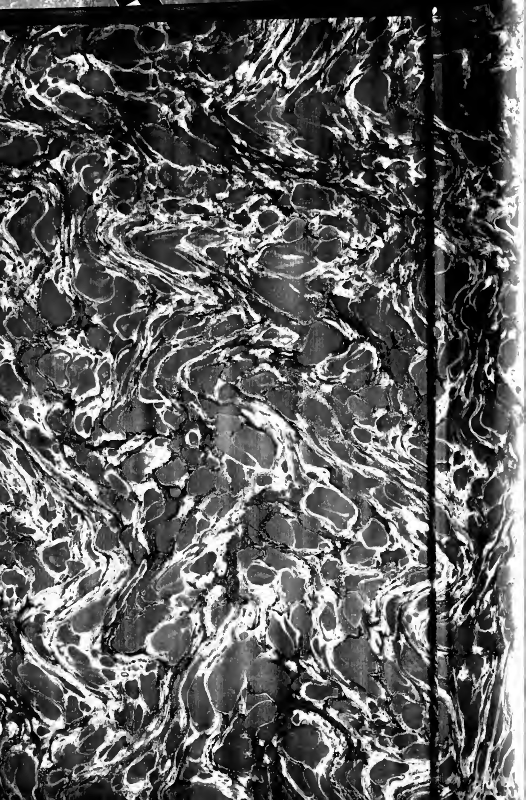

DICTIO
DE
TRE VOU




E=H
TOM II









DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,
VULGAIREMENT APPELLÉ
DICTIONNAIRE
DE TREVOUX.
TOME TROISIEME.
E–H



DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DÉFINITION

Tant des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages, que des termes propres de chaque Etat & de chaque Profession. La Description de toutes les choses naturelles & artificielles ; leurs figures, leurs espéces, leurs usages & leurs propriétez. L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux, soit Mécaniques.

AVEC DES REMARQUES D'ERUDITION ET DE CRITIQUE:

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologistes & Glossaires, qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE;

Dans laquelle on a placé les Additions selon leur rang.

DÉDIÉE AU ROY DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

TOME TROISIEME.

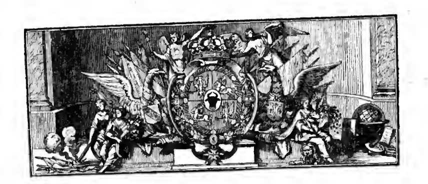


A NANCY,
De l'Imprimerie de PIERRE ANTOINE.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.





DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
CONTENANT TOUS LES MOTS
DE LA
LANGUE FRANÇOISE;
DES SCIENCES ET DES ARTS,
Avec les Tèrmes Latins qui peuvent y convenir.

E

E.



Subst. masc. Cinquiéme Lettre de l'alphabet, la seconde des voyelles. Un é bien formé, un grand *E*, un *é* accentué. La prononciation de cette lettre est fort difficile pour les étrangers. Il faut distinguer au moins six sortes d'*E* en François. Le prémier est celui qu'on prononce comme *a*, enseigner, emporter, Orient, Occident. Prononcez anseigner, amporter, Oriant, Occidant. J'appelle le second *e* François l'*e* muet final; c'est celui qui ne se trouve jamais que dans la dèrnière syllabe, & qui ne se prononce point du tout. Il rend même muettes les consonnes *nt* ou *s*, quand il les précede dans la dèrnière syllabe de nos noms & de nos vèrbes. Ainsi bonne, *bona*: bonnes, *bonæ*: donne, *dat*; donnent, *dant*, se prononcent en François tout comme on prononceroit *bonn* & *donn*. Dans la suite du discours la voix coule pardessus cet *e* impèrceptiblement & sans s'arrêter. Aussi notre vèrsification ne peut souffrir cet *e* dans les endroits qui demandent du repos, comme dans la syllabe qui porte césure en quelque vèrs que ce soit.

J'appelle le troisiéme *e présque muet*. Il se trouve à la fin des monosyllabes, *je*, *de*, *ce*, &c. Et pour lors sa prononciation approche un peu du son de la diphtongue *eu*. Ainsi *je*, *ego*, se prononce présque comme JEU, *ludus*. Lorsque dans les monosyllabes cet *e* se trouve suivi d'une *s*, & que le mot suivant commence par une voyelle, ou ce qui est la même chose, par une *h* double, ou muette, le

bel usage a introduit une régle particulière. C'est que dans la convèrsation on coule sur cet *e*, qui devient tout-à-fait muet, *les* âmes, *les* hommes, *les* honneurs, *les* amours, cela se prononce comme s'il y avoit *lz* âmes, *lz* hommes, *lz* honneurs, *lz* amours: mais dans un discours public on prononce tout, & on appuye sur cet *es*, comme s'il y avoit *ais*, *lais* âmes, *lais* hommes, *lais* honneurs, *lais* amours. Cet *e* se trouve aussi dans notre langue au milieu des mots, soit entre deux consones, soit après une voyelle, ou devant une consone. Lorsqu'il est entre deux consones, il a un son fort obscur, & comme impèrceptible. Il est dans notre langue ce qu'est en Hébreu le point voyelle, que les Grammairiens appellent *scheva*. C'est un *e* très-obscur, qu'on est obligé dans toutes les langues de sousentendre quand on veut prononcer deux consones de suite dans la même syllabe, sur-tout si ces deux consones sont un peu fortes à prononcer. Toute la différence qu'il y a là-dessus entre les autres nations & nous, c'est que nous écrivons cet *e*, que les autres nations n'écrivent point; mais la prononciation est à peu-près la même. Ainsi en écrivant *pelouse*, *éperon*, nous prononçons comme on prononceroit ailleurs *plouz*, *épron*. Enfin cet *e* prèsque muet se trouve quelquefois après une voyelle & devant une consone, & pour lors il ne fait qu'allonger un peu la voyelle, sur-tout dans quelques tems formez des infinitifs en *er*. J'avouerai, je prierois, il faut prononcer prèsque je *prirois*, en faisant l'*i* un peu long, enjouement, il faut allonger l'*ou* qui précéde l'*e*, & ainsi des autres; mais il faut toujours consèrver l'*e* dans l'écriture, & il sèrt pour lors à marquer la racine, l'étymologie, &c. Au reste, cet *e presque muet* est si insensible dans la prononciation, qu'il n'est point compté dans les vèrs. Ainsi *prierons* ne fait que deux syllabes dans ces vèrs de M. Racine.

Et nous le prierons tous de nous sèrvir de père.

Cet *e* aussi-bien que le précédent, s'appelle *e* féminin, tant parce qu'ils sont plus foibles, que parcequ'ils sèrvent à former les féminins des adjectifs. Ainsi du masculin, l'homme *constant*, on forme le feminin, la femme *constance*, voilà l'*e* muet. Et du masculin *aimé*, on forme le feminin *aimée*, voilà l'*e* prèsque muet.

Le quatrième *e* est l'*e fermé*, qu'on appelle aussi l'*e masculin*, parce qu'entre autres usage il sèrt à marquer le masculin des participes passifs dans les vèrbes en *er*, comme aimé, changé. Il est toujours *accentué* quand il tèrmine le mot, comme dans bonté, &c. au pluriel des noms & des vèrbes il est suivi d'une *s*, bontés, facilités, vous aimés. Autrefois au lieu de cette *s* on écrivoit un z, & quelques-uns le font encore aujourd'hui, & pour lors on ne met point d'accent sur l'*e* bontez, facilitez, vous aimez. Au commencement, & au milieu des mots cet *e* fermé devroit toujours être accentué, mais cette éxactitude est difficile à garder, & bien des gens y manquent. L'*é* fermé, ou masculin, rime fort bien avec la diphtongue *ay* du present indefini, & du futur des vèrbes, & par consequent il a parfaitement le même son.

Vaincu, chargé de fèrs, de regrèts consumé,
Brulé de plus de feux que je n'en allumay.
RACINE.

Le cinquième *e* est l'*e ouvert* qui est allongé dans la prononciation Françoise, comme il est en Latin dans les pénultièmes longues, *concedo albedo*. Nous marquons souvent cet *ê* en François par un chevron, ou accent circonflèxe, honnête, tête, ou bien par une *s* qu'on ne prononce point, honne*s*te, te*s*te, fore*s*t. Nous avons dit que l'*e* fermé a le même son que la simple diphtongue *ai*, & l'*e* couvèrt a le même que la diphtongue *ai* allongée & marquée d'un circonflèxe, ou suivie d'une *s* muette. Ainsi FESTE, *festum*, & FAISTE, *fastigium*, ont parfaitement le même son. Cet *e* ouvèrt au lieu d'un circonflèxe ne prend souvent qu'un accent aigu dans la dèrnière syllabe des noms, dont le singulier aussi-bien que le plurier est en *és*, comme accé*s*, decé*s*, procé*s*, &c. dans les prépositions & advèrbes de même tèrminaison, pré*s*, apré*s*, &c. D'autres y mettent un accent grave, & c'est ce que nous avons fait dans ce Dictionnaire-ci, parceque cet *e* est fort différent de l'*e* fèrmé, sur lequel l'usage est de mettre un aigu. Voyez notre Préface. Neanmoins dans chez, *apud*, assés, *satis*, l'*e* est fèrmé, & non pas ouvèrt. C'est pourquoi *assés* rime avec les pluriers des noms dont le singulier est en *e*.

Quelques faux brillans mal placés,
Toute la piéce est admirable:
Un mot leur deplait, c'est assés,
Toute la piéce est detestable.
DES-HOULIERS.

Cet *e* même n'a point du tout d'accent dans la pénultiéme lorsqu'il est suivi de deux *rr*, comme guèrre, tonnèrre, non plus que dans la dèrnière syllabe lorsqu'il est suivi d'une *r* seule, & sur laquelle on appuye; comme mèr, fèr, legèr. Car lorsque cette *r* finale est muette, l'*er* dans le discours ordinaire a le son de l'*é* fèrme ou accentué, Roch*er*, *rupes*, chang*er*, *mutare*, on prononce roché, changé. Mais on marque ici un accent sur ces mots pour faire connoitre comment on doit les prononcer. Nous dirons ailleurs que cette *r* finale doit se prononcer lorsqu'elle est suivie d'un mot qui commence par une voyelle, ou qu'elle se trouve placée à la fin d'un vers, dont la rime demande qu'on fasse sentir l'*r* dans la prononciation.

Le sixiéme *e* est médiocre ou mitoyen entre l'*e* ouvèrt & l'*e* fermé, ayant un son plus plein que l'*e* fèrmé, & moins ouvèrt que l'*e* qu'on nomme proprement ouvèrt. Cet *e* médiocre a un son brèf & coupé, comme dans la dèrnière syllabe de ces mots, cabi*net*, ob*jet*, discr*et*, & dans la prémière de *mettre*, *lettre*, & dans la penultieme, de Pro*phete*, Intèr*prete*. Les regles de la rime qui sont fort sévères dans la vèrsification Françoise, font bien sentir la différence entre cet *e mediocre* & l'*e* ouvèrt. Car, par exemple, METTRE, *ponere*, ne rime point avec MAîTRE, *Magister*, LETTRE, *littera*, avec ETRE, *esse*, & cela prouve que le son en est entièrement different.

On pourroit encore trouver une septieme espèce d'*e*, qui est l'*e* simple; qui n'est point muet, & qui n'est proprement ni ouvèrt, ni fèrmé, ni mediocre, ni long, ni brèf, comme dans les dèrnières syllabes de ces mots, Grammait*ien*, Histor*ien*, &c.

Après toutes ces régles, il faut convenir que l'usage est le plus sûr de tous les Maitres. *L'e muet* final est celui qui coûte le plus aux Etrangers. Il y a même des Provinces de France où les petits enfans disent ma mer*en*, au lieu de dire, *ma mère*. Dans le langage vulgaire de Toulouse, on donne à cet *e* final & muet un son fort approchant de l'*é* accentué. C'est ce qui a trompé quelques pèrsonnes dans le nom de deux illustres Sçavans de ce pays, dont l'un est actuellement Professeur Royal de Philosophie dans l'Univèrsité de Toulouse; l'autre natif du Carlat Diocèse de Rieux, a passé en Hollande, & est très connu par ses Ouvrages. Leur vrai nom est Bayle, & ce n'est que par une mauvaise imitation du langage Toulousain, que cèrtaines gens les ont appellé Baylé.

Quelquefois l'*e* n'a aucun des sons qu'on vient de marquer, ce qui arrive lorsqu'il est dans une même syllabe devant une autre voyelle, & alors quelquefois il forme une dipthtongue, comme dans les mots, *feu*, *malheur*, &c. Quelquefois l'*e* se pèrd entièrement, & on ne le prononce point du tout, comme dans *malheureux*, *heureux*, qu'on prononce malhureux, hureux, dans *feindre*, *peindre*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit *findre*, *pindre*, &c. devant un *a* & un *o* dans *mangea*, *partagea*, *mangeons*, *partageons*, *mangeoient*, *partageoient*, & dans les autres mots semblables, où l'*e* ne sèrt qu'à adoucir le son du *g*, & à le faire prononcer comme un *j* consonne dans *jamais*, *joconde*, &c.

Ceux qui ne distinguent que trois espèces d'*e*, qui sont l'*e* muet, l'*e* ouvèrt & l'*e* fèrmé, avouent qu'il y a plusieurs degrez dans la prononciation de ces *e*, ce qui est la même chose que s'ils distinguoient plusieurs espèces d'*e*.

Les Latins avoient aussi des *e* différens; l'un étoit plus ouvèrt, *e vastius*, tel étoit le dèrnier dans *here*; l'autre étoit plus fèrme: tel que celui de l'adv. *hers*, hier. Ce dèrnier *e* & l'*i* se changeoient souvent l'un & l'autre. Ainsi pour *here*, on dit *heri*; & l'on trouvoit souvent *sibe*, *quase*, &c. pour *sibi* & *quasi*; & Tite-Live se sèrvoit souvent de ces sortes de mots. L'*e* Latin s'éxprimoit aussi quelquefois par *a*. C'est pour cela que quelques Antiquaires ont prétendu que la médaille de Gallien qui a pour inscription GALLIENAE AUGUSTAE, n'est point une médaille satirique, comme d'autres le vouloient, & que ces mots ne sont point un datif feminin, mais le vocatif masculin, *Galliene-Auguste* écrit par un *a*.

Au regard de la forme de cette lettre E, nous l'avons prise des Latins, qui la tenoient des Grècs; ceux-ci l'avoient reçuë des Phéniciens & de Cadmus, qui la leur avoit portée. Car les Phéniciens avoient la même langue & les mêmes caractères que les Hébreux: or la forme du *he* Hébreu, étoit la même que celle de notre E, ainsi qu'on le peut voir sur les médailles Hébraïques & dans la Dissèrtation du P. Souciet Jésuite sur ces médailles & sur les prémières lettres Hebraïques p. 143. Toute la différence qu'il y a, c'est que les Hébreux lisant de droite à gauche, ils tournoient cette lettre en ce sens, Ǝ, au lieu que les Grècs, les Latins & toutes les langues modèrnes, lisant de gauche à droite, l'écrivent dans un sens différent E. Ensuite en écrivant vite, & faisant la travèrse d'enhaut, la pèrpendiculaire & la travèrse d'enbas tout d'un trait & sans lever la main, on l'a arrondie comme un C; puis ajoûtant la travèrse du milieu, de là s'est formée *e*, qui est la petite forme de cette lettre.

Les Imprimeurs appellent *e trema* on ë sur lequel il y a deux petits points; & un é acut, celui qui est accentué.

E, sur les monnoyes, marque celles qui sont fabriquées à Tours.

E, sur les touches d'un clavier d'orgue, ou de clavessin, marque les tons *E mi la*.

E, sur la boussole, ou compas de mèr, Cartes marines, &c. marque le vent d'Orient, qu'on nomme est dans les mèrs du Ponant. E. *Est*. ESE. *Est-Sud-est*. NE. *Nord-est*, &c.

E, dans les lettres, Épitres dédicatoires, Gazettes & livres d'Histoire modèrne, se met par abréviation pour *Excellence*, ou *Eminence*, V. É. *Votre Excellence*, ou *Votre Eminence*. S. É. *Son Excellence*, &c.

E, dans les Calendriers Ecclésiastiques, est la cinquiéme des sept lettres qu'on nomme Dominicales.

On trouve dans bien des Dictionnaires que la lettre E chez les Anciens étoit une lettre numérale, qui signifioit 250. suivant ce vèrs:

E quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

Mais il faut remarquer ici une bonne fois pour toutes, que ce n'est pas chez les Anciens que cet usage des lettres Latines numerales a eu lieu. Isidore de Seville, Auteur du septiéme siècle, le dit en termes éxprés au I. Livre de ses Origines ch. 3. *Latini autem numeros ad litteras non computant.* Cela fut introduit dans un tems de barbarie & d'ignorance. M. Du Cange a pris soin d'éxpliquer cet usage au commencement de chaque lettre de son sçavant Glossaire Latin barbare. Mais les faiseurs de Dictionaires qui l'ont suivi, & qui ne l'ont pas entendu, on dit qu'on trouvoit cette éxplication des lettres numérales dans Valérius Probus. M. du Cange ne dit point cela, mais seulement qu'on trouvoit cette éxplication à la p. 1683. du recueil des anciens Grammairiens, entre lesquels sont Valerius Probua, & Pièrre Diàcre. *Habetur verò illud cum Valerio Probo, Paulo Diacono* (il falloit dire, Petro Diacono) *& aliis qui de numeris scripserunt, editum inter Grammaticos antiquos.* Cette édition est de Wékel in 4° de l'an 1605. par Elie Putschius. On attribuë à Magnon, Archevêque de Sens du tems de Charlemagne, l'éxplication des notes du Droit, qu'on trouve dans le même recueil, & ailleurs.

E A C.

EACIDE, s. m. & f. Descendant d'Æacus, qui est de la race d'Æacus. *Æacides.* J'aime mieux que Thèrsite soit votre père, pourvû que vous soyez un *Eacide* en valeur, que si vous étiez fils d'Achille, & que vous ne fussiez qu'un Thèrsite. *Juvenal, Sat. VIII.* *Eacide* est mis là pour Achille, & souvent on lui donne ce nom, aussi bien qu'à Neoptolemus, ou Pyrrhus son fils, parcequ'ils

descendoient d'Æacus, qui étoit aïeul d'Achille. Pausanias a remarqué que présque tous les *Eacides* furent tuez.

E A D.

ÉADBÈRT. Voyez EDBÈRT.

E A L.

ÉALE, s. f. *Eale*. Bête à quatre piéds, dont on ne sçait que ce qu'en a dit Pline l. 8. sect. 30. & Solin après lui. Pline après avoir parlé des Lynx, des Sphinx & autres animaux d'Ethiopie, que bien des Auteurs Modèrnes traitent d'animaux fabuleux, parcequ'ils ne les ont pas vûs, dit que l'*Eale* est une bête de la grandeur de l'hippopotame, qu'elle a la queuë d'Eléphant, & est de couleur noire ou rousse, qu'elle a les mâchoires de sanglier, & des cornes de plus d'une coudée de longueur; que ses cornes sont mobiles, ensorte qu'elle combat tantôt avec une & tantôt avec l'autre, & les remuë en tous sens, soit pour attaquer, soit pour se défendre & parer les coups qu'on lui porte.

E A N.

ÉANUS, s. m. Nom que l'on donnoit à Janus, & que Cicéron lui donne, comme l'allègue Cornificius au III[e] Livre des étymologies. *Eanus.* On l'appelle ainsi *ab eundo*, parce que le monde, à sçavoir le Ciel, va toujours, tourne toujours. *Vigenère sur Tite-Live p. 1224.*

E A R.

ÉARNE, s. m. Grand lac d'Irlande. *Ernus*, *Erno*, *Derno*, *Erdinus*. Il est dans le Comté de Fèrmonagh en Ultonie. Il a deux lieuës de long. Ce sont comme deux lacs joints par un canal, ce qui fait qu'on la divise en deux parties, ou deux lacs dont l'oriental consèrve le nom d'*Earne*, & celui qui est à l'occident s'appelle *Broad*.

E A S.

ÉAST-ANGLE. Prononcez EST-ANGLE. Nom propre d'un ancien Royaume des Anglo-Saxons dans l'Isle Britannique. *Orientalis Anglia*; *East Anglia.* Il avoit au couchant le Royaume de Mèrcie, au midi celui des Saxons Orientaux, & il étoit baigné au levant, & au nord par la mèr d'Allemagne; il comprenoit les tèrres où sont aujourd'hui les Comtez de Nortfolk, de Suffolk & de Cambige.

East signifie Orient, d'où nous est venu le nom d'*Est*. Ainsi *East-Anglos* signifie Anglois Orientaux.

ÉASTER, s. f. Deesse des anciens Saxons. *Easter*. M. Bochart, qui avoit entrepris de rapporter les anciennes origines à la langue & à la doctrine des Phéniciens, prétendoit que cette *Easter* étoit la même qu'Astarte. Ses sacrifices se faisoient au commencement du printems, & de là vient que les Saxons appelloient *Easter* le mois auquel se célèbre la Pâque. Skinnerus ne s'éloigne pas beaucoup de ce sentiment dans son Etymologie de la langue Angloise. HUET. Bochart pour rapprocher ce mot de celui d'Astarte, dit *Æstar*, ou *Easter*; mais Bede, *L. de Temporibus*, où il a pris ceci, dit *Easter*, & ne dit qu'*Easter*. Il est vrai que la prononciation d'*Easter* & d'*Æster*, diffèrent peù aujourd'hui en Anglois. C'étoit le mois d'Avril, que les Saxons appelloient *Easter Monath*; & les Anglois appellent encore aujourd'hui les Fêtes de Pâque *Eastertime*, le tems d'*Easter*. Voyez le Chanaan de Bochart C. 42.

EAST-MEATH. Prononcez. *Est-mete*. Nom propre d'un Comté de la Lagénie en Irlande. *Media*, ou *Midia Orientalis*. La Boine divise l'*East-Meath* en deux parties. C'étoit autrefois un Royaume, & le pays des Eblaniens, ou Eblanes.

Ce nom est composé d'*East*, Orient, & de *Meath*, Médie. Ce nom lui vient peut-être, dit Cambden, de ce que ce pays est au milieu de l'Isle. Cambden écrit Meth, & l'appelle simplement Comté de Meth. Néanmoins dans la Carte on trouve *East-Meath* & West-Meath.

E A U.

E AU, cette tèrminaison ne fait ordinairement qu'une syllabe en François, *couteau*, *oiseau*, *tableau*, *manteau*, &c. excepté dans *fleau*, que nos bons Poëtes font de deux syllabes, & *pèrdreau*, qu'ils font de trois plus ordinairement. Voyez l'excellent traité de la Poësie Françoise du P. Michel Mourgués, dont on a beaucoup profité dans la revision de ce Livre.

E AU, s. f. *Aqua*. On ne prononce présque pas l'*e*, c'est un *e* présque muet. L'*eau* est le troisiéme des quatre Elémens vulgaires, qui est froid & humide par sa nature. M. Ozanam définit l'*eau*,

un élément liquide & visible qui coule sur la tèrre & qui est souverainement froid & modérément humide. Ce nom se donne à tous les corps clairs & liquides qui coulent sur la tèrre : comme *Eau* de mèr, *marina*; de rivière, *fluviatilis*; de fontaine, *fontana*; d'etangs, de sources, de citèrnes, *cisternina*; de puits, *putealis*. L'*eau* pese 800 fois plus que l'air, & est de 14 à un à l'egard du mèrcure. Toute *eau* contient des particules tèrrestres plus ou moins. Woodwart dans son Traite de Vegétation, & d'autres l'ont démontré.

L'*eau* d'Espagne est excellente; elle ne se corrompt jamais. C'est en partie ce qui fait que le pain de Madrid est si bon. Le pain de Gonnesse n'est si estimé depuis si longtems, que parceque les *eaux* y ont toujours été bonnes. La bonté de l'*eau* consiste dans sa legéreté.

Les meilleures *eaux* pour les usages de la vie, sont celles qui sont pures, légéres, transparentes, simples & sans grand mélange de particules tèrrestres. Morthon. L'*eau* la plus convenable pour la santé, est celle qui est légére, claire, pure, qui n'a ni couleur, ni odeur, ni saveur, qui s'echauffe & se rafraichit trés-vite, & dans laquelle les hèrbes & les légumes se cuisent facilement & promptement. Quelques-uns disent que la marque d'une bonne *eau* est de dissoudre parfaitement le savon. Les meilleures *eaux* sont ordinairement celles des puits, ou des fontaines.

M. Lémery croit que l'*eau* de rivière est la meilleure & la plus saine de toutes, pourvû qu'on la laisse reposer devant que d'en boire, & qu'on la prenne loin au dessus des grandes villes, pour qu'elle ne soit point chargée d'impureté & d'immondices.

L'*eau* de la Seine ayant eté pesée dans un aréomètre trés-éxact, s'est trouvée aussi légère qu'aucune *eau* de fontaine, quelque claire qu'elle fut. Voyez le Traite des alimens de M. Lémery. On ne juge pas de la légéreté des *eaux* par le moindre poids, mais par leur subtilité à descendre promptement dans l'éstomac.

M. de la Mare dans son Traite de la Police L. IV. Tit. III. c. 3 parle de la police des *eaux* de fontaines & de puits, laquelle, dit-il, a toujours fait partie de la Jurisdiction du Prevôt de Paris. Dagobèrt I par un Edit de l'an 560, ordonna que si quelqu'un saliffoit ou corrompoit par des immondices les *eaux* d'une fontaine, il seroit condamné de la nettoyer, & en six sols d'amende, c'est-à-dire, quarante-neuf livres dix sols. Il rapporte la même, p. 550 & 551. divèrs autres Réglemens des années 1369. 1698. & 1703. Le chapitre suivant regarde la police des *eaux* de rivières. Le V[e] est des Porteurs d'*eau* & des endroits où ils doivent puiser les *eaux* qu'ils debitent au public.

Talès soutenoit que l'*eau* étoit le principe de tous les corps; & cette opinion a été renouvellée en nos jours par Robèrt Flud, qui en a fait un Systême compris en plusieurs volumes.

L'*eau* rafraichit & humecte beaucoup, elle aide à la digestion. L'*eau* est un principe passif, selon la plûpart des Chymistes. On dit que dans une Ile de la mèr Atlantique il se trouve un arbre qui fournit de l'*eau* à tous les Insulaires. L'*eau* de la pluye est plus penétrante & plus active que l'*eau* commune, à laquelle les Chymistes la prefèrent en qualité de dissolvant.

Les Chinois disent que dans la Province de Foquien il y a un lac dont l'*eau* est vèrte, & qui change le fèr en cuivre. P. le Comte.

Ce mot est dérivé du Latin *aqua*, d'où on a fait prémièrement *ague*, temoin *aiguière*, ou *éguiere*, *Aiguesmortes*, *Aigueperse*, *Aiguebellette*, *aiguade*, qu'on dit encore en tèrme de Marine; ensuite on a dit *ayve* & *ayau* & *yaue*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux Gaulois *auen*, ou *auon*, qui signifioit autrefois *riviere*, d'où sont venus les noms des villes *Gondavum*, *Genabum* & autres. Du Cange dit qu'on appelle une Isle *Ea*, mot tiré du Saxon *eaze*, d'où nous avons fait *eave*, comme on écrivoit encore du tems de Picot, & depuis *eau*.

On dit en général, Aller par *eau*, pour dire, Naviger, voyager sur la mèr, sur les lacs & sur les rivières. *Navigare*. Passer l'*eau*, au delà l'*eau*; c'est-à-dire, de l'autre côté de la rivière. On dit une *eau* claire, transparente, dormante, obscure, profonde, &c. Les *eaux* sont debordées, sont cruës. Les *eaux* les plus tranquilles ne sont pas les plus divèrtissantes. M. Scud.

Le Danube en trembla caché dans ses roseaux,
Et saisi de frayeur précipita ses eaux. Men.

On dit qu'une chose ne sent que l'*eau* quand elle n'a ni sel ni saveur. Jeûner au pain & à l'*eau*. On a observé que l'*eau* d'une fontaine est d'un autre poids à sa source, qu'à quelque distance de là, & qu'aprés son dégel elle est d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. Une pinte d'*eau* du Gange est plus légère d'une once que quelque autre *eau* que ce soit: le Mogol n'en boit point d'autre en quelque lieu qu'il se trouve.

Eau, en particulier, se dit de la pluie, *aqua pluvia*. Ce nuage épais nous ménace d'*eau*. Il tombe de l'*eau*. Une ondée d'*eau*.

L'Écriture distingue les *eaux* qui sont au dessus du firmament, ou des Cieux, & celles qui sont au dessous, c'est-à-dire, les *eaux* de la mèr, des rivières, &c. qui sont audessous de l'air, & les *eaux* des nuées qui sont au dessus.

Eau pétrifiante, est une *eau* qui a un sel de telle nature qui s'insinuant dans les corps qu'on met dedans, il les rend tout-à-fait pièrres. Ils pétrifient les matières qu'on laisse séjourner dedans, comme du bois, des fruits, des parties d'animaux, &c. Ovide parle de ce phénomène dans le XV[e] Livre des métamorphoses.

Flumen habent Cicones, quod potum saxea reddit.
Viscera, &c.

Les Anciens ont attribué des effets surprenans aux *eaux* qui pétrifient. Les Paysans en Anglетèrre s'en sèrvent comme d'un specifique pour guérir les bestiaux attaquez de la dysenterie. Morthon.

L'*eau* d'Arcueil est remplie de parties pièrreuses, qui se séparent des parties de l'*eau* en coulant, & forment au fond des canaux un sédiment qui se durcit & devient pièrre. On dit que les *eaux* d'un cèrtain fleuve de Thrace, enyvrent de la même manière que le vin; ce qui peut venir des parties sulphureuses, bitumineuses & volatiles que les *eaux* de ce fleuve contiennent, & qui s'étant portées à la tête, empêchent le mouvement reglé des esprits animaux, & les portent avec impétuosité & sans ordre dans toutes les parties du corps.

Il y a encore une autre espéce d'*eau* qu'on pourroit appeller incrustante, parceque si on met quelque corps dans cette *eau*, il se fait tout autour une incrustation de pièrre sans changer le corps qu'on y avoit mis. Cette *eau* est fort commune à Paris & aux environs; & à propos de cela, on doit remarquer qu'il faut bien prendre garde d'où viennent les *eaux* qu'on destine à la boisson. Car si elles passent par des tèrreins qui ayent de mauvaises qualitez, elles en prennent aussi, comme lorsqu'elles passent sur des pièrres de plâtre, &c. Ce qui se connoit en faisant cuire de l'ozeille dans l'*eau* qu'on veut éprouver. Car l'*eau* change de couleur & devient rougeâtre, ce qui n'arrive pas aux autres *eaux*.

Eau, en tèrme de Théologie, se dit prémièrement de celle avec laquelle on baptise. Le pecheur est régénéré par les *eaux* du Baptême, par les *eaux* de la grace, l'ancien usage étoit de dire *eau* simplement, pour dire, les *eaux* du Baptême. Il y a dans le Roman M S. de Jourdain de Blaye :

Cil le leva des saints fonts & de l'aigue.

C'est-à-dire, de l'*eau*. Les Anciens Auteurs Ecclésiastiques se sont sèrvi d'*aqua* en ce même sens.

Eau benite, *aqua benedicta*, *aqua lustralis*, est une *eau* qui se fait dans l'Eglise avec cèrtaines priéres, éxorcismes & ceremonies. On la prend à l'entrée & au sortir de l'Eglise. L'*eau bénite* de Pâques est celle que l'on préparoit autrefois seulement pour baptiser les enfans & les catéchuménes. Celle qu'on fait solemnellement tous les Dimanches dans les Parroisses, sèrt pour la dévotion, pour effacer les péchez veniels, chasser les Demons, présèrver du tonnère, &c. On la peut faire aussi les autres jours, & en quelque Eglise que ce soit, avec les priéres marquées pour cela dans les Missels & Rituels. Par un titre de Marmoutier rapporté dans l'histoire de Bretagne T. II. p. 1625. il paroît que les Moines ne la faisoient pas autrefois, mais la recevoient des Evêques. Un Allemand, nommé Urbain Godefroy Siber, a imprimé une Dissèrtation à Leipsik pour montrer par des preuves tirées de l'histoire Ecclesiastique, que l'on peut faire boire de l'*eau bénite* aux animaux.

L'usage de l'*eau bénite* est trés-ancien dans l'Eglise, comme on le peut voir dans S. Jerôme, dans la vie de S. Hilarion & dans Gretsèr, *De Benedict. C. X.* & suiv. jusqu'au XX[e]. Les Juifs avoient plusieurs aspèrsions semblables que Dieu même avoit instituées. Voyez au L. des Nombres XIX. 17. On attribuë au Pape S. Aléxandre, martyrisé sous Hadrien, l'institution de l'*eau bénite*. Godeau.

L'usage de l'*eau bénite* est une des pratiques de l'Eglise, contre laquelle les Herétiques de ces dèrniers siécles ont crié avec le plus d'ignorance & de passion; la passion leur a fait déguiser la creance & la pratique de l'Eglise, & l'ignorance leur a fait blâmer ce qui est autorisé par des preuves incontestables. Il est vrai que les Païens avoient une *eau* lustrale, tout comme il est vrai qu'ils avoient des Temples, qu'ils faisoient des prières & pratiquoient une infinité de choses, que nous pratiquons aussi bien qu'eux: nous fléchissons les genoux pour adorer le vrai Dieu, comme ils faisoient pour adorer les faux Dieux.

On appelle aussi *eau bénite*, cette cérémonie & ces prières qui se

font

sont les Dimanches avant la grand'Messe pour bénir l'*eau* : comme, Voilà l'*eau bénite* qui sonne.

Eaux ameres de Jalousie. Dans le Livre des Nombres il est fait mention d'une *eau* qui sèrvoit à éprouver si une femme étoit adultère.

Eau Bouillante, Épreuve de l'Eau Bouillante. Chez nos Anciens on faisoit la preuve des crimes par l'immèrsion du corps ou du bras dans l'*eau* chaude, avec plusieurs cérémonies Ecclésiastiques, d'où vient que, comme on dit maintenant, J'en mettrois ma main dans le feu, quand on veut assûrer une chose, & marquer qu'on n'en doute pas; les Anciens disoient, J'en ferois un jugement d'*eau* chaude & de fèr chaud. C'est ce qui est exprimé en vieux langage dans le Roman manuscrit du Renard, cité par Du Cange p. 281. sur le mot *aqua ferventis judicium*,

Si que j'en feroie un juise,
(*C'est-à-dire*, un jugement)
De chaude yaue & de fer chaud.

Dans l'éxamen ou jugement de l'*eau* chaude, celui qui étoit accusé, ou celui qui vouloit bien prendre la place de l'accusé, & subir pour lui cette épreuve, étoit obligé de mettre le bras nud dans une chaudière pleine d'*eau* bouillante, & d'en tirer une pièrre, qui y étoit plus ou moins enfoncée, selon la qualité du crime, ensuite on enveloppoit sa main, le Juge mettoit un scellé sur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit visiter; si elle se trouvoit sans brûlure, l'accusé étoit déclaré innocent. Les Nobles se purgeoient par le fèr chaud; & ceux qui n'étoient pas de libre condition, par l'*eau* froide. Voyez ci-dessous. Le Père Mabillon dit que ce fut le Pape Eugene II. qui inventa cette cérémonie, pour retrancher la coûtume de faire sèrment en mettant la main sur les reliques des Saints, dont on abusoit; & qu'elle fut deffenduë par Innocent III. au Concile de Latran, le R. Père Brun Prêtre de l'Oratoire, vient de donner au public en 1702. une *Histoire Critique des Pratiques supèrstitieuses*, &c. on trouvera dans ce Livre bien des choses curieuses & de sçavantes rechèrches sur ces preuves par l'*eau* chaude, & l'*eau* froide, & sur la vèrtu prétenduë qu'on a attribué à la baguette de trouver des sources d'*eau*, &c. Théotbèrge, femme de Lothaire, ayant été accusée d'avoir commis avant son mariage un inceste avec son frère, le Duc Hubèrt, comme on ne pouvoit la convaincre par aucuns témoins, on consulta quelques Évêques sur la manière dont les Juges pourroient se comporter dans une affaire où le crime étoit très-douteux; mais qui tout douteux qu'il étoit, dèshonnoroit le Roi. Les Évêques furent d'avis qu'on eût recours à la *preuve de l'eau bouillante*, qui consistoit en ce que l'accusé, pour prouver son innocence, enfonçoit sa main dans un bassin plein d'*eau* bouillante, pour en tirer un anneau qu'on y avoit mis; s'il retiroit sa main avec l'anneau sans qu'elle fut brûlée, il demeuroit convaincu. P. Dan. *Hist. de Fr. T. I. p.* 721. Quelquefois on substituoit une autre pèrsonne à sa place pour faire cette cette épreuve. Le rang & la qualité de Theotbèrge la dispensèrent de faire elle même la preuve. Elle choisit un homme pour la faire en son nom, qui ou par zéle, pour la vie ou pour l'honneur de cette Princesse, ou pour de l'argent, consentit à mettre sa main dans l'*eau bouillante*. Il le fit, & la retira sans aucun mal. P. Dan. *ibid.* Voyez encore l'hist. de Bret. par D. Lobin T. II. p. 245. Le P. Daniel dit preuve, mais on dit communément épreuve de l'*eau* bouillante.

Épreuve de l'Eau froide. Après qu'on avoit fait quelques prières, on lioit l'accusé en peloton, & on le jettoit dans une rivière, dans un lac, ou dans une cuve pleine d'eau; s'il s'enfonçoit, il étoit tenu pour coupable; s'il surnageoit il étoit regardé comme innocent. Voyez les Mémoires de Trévoux 1711. p. 1467. & suivantes, Cordemoy T. II. p. 317. Voyez Espreuve, ou Preuve.

En dévotion il y a *Eau de S. Clair*, qui guérit du mal des yeux; *Eau de Sainte Genevieve*, qui guérit de la fiévre.

Dans l'Agriculture & le jardinage rien n'est si nécessaire & si utile que l'*eau*. C'est pour cela que Varron met l'*eau* parmi les Divinitez qu'il invoque au I. Livre *De Re Rusticâ*. *Etiam*, dit-il, *precor lympham, quoniam sine aquâ omnis misera est agricultura.* Il faut dans une maison de campagne tâcher d'avoir de l'*eau* vive & coulante, saine, claire & en abondance.

Eau, en tèrme de Physique, se dit aussi des humiditez qui sortent des corps, comme de l'urine & de la sueur. Il est allé faire de l'*eau*, lâcher de l'*eau*, un filèt d'*eau*; il ne peut retenir son *eau*. Cette course, cet accès de fièvre l'a mis tout en *eau*. On le dit aussi de l'*eau* qui est enfèrmée dans quelque bube ou vessie, ou entre cuir & chair, *aqua intercus*, *aqua inter cutem*, qui forme une espéce d'hydropisie. Il a vuidé quantité d'*eau*. Il lui est tombé des *eaux* sur les jambes : ce qui se dit plus ordinairement des chevaux quand il leur tombe de mauvaises humeurs sur le boulèt & le paturon. On dit, Fondre en *eau*; pour dire, Pleurer abondamment.

Pleurez, pleurez mes yeux, & fondez-vous en eau, &c.

En tèrme de Marine on dit, Faire de l'*eau*, *Aquari*: pour dire, Faire aiguade, faire ses provisions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*, *aquam accipit*, *rimis fatiscit*: c'est-à-dire, que l'*eau* entre dans le navire. Pour y remedier, on prend une civadière piquée d'étoupe, sur laquelle il faut coudre quatre cordages à travèrs, & amarrer des poids aux deux bouts d'enbas, afin de faire caler la voile; & lorsqu'elle est vis-à-vis de la voye d'*eau*, l'on basse sur les cordages qui sont cousus dessus la voile, & la voile étant bien saisie contre le cordage, empêche que le navire ne fasse tant d'*eau*. M. de Tourville. On n'appelle voye d'*eau*, que les ouvèrtures un peu considerables & dangereuses. On met en panne, c'est-à-dire, on fait pancher le vaisseau d'un côté, pour fèrmer une voye d'*eau* qui est de l'autre: quelque soin qu'on ait eu de bien calfater le vaisseau, il y entre toûjours un peu d'*eau*; c'est pour cela qu'on pompe de tems en tems. L'usage est de faire pomper à la fin de chaque quart. Il y a des canaux dans le fond de câle, qui sèrvent à conduire ces *eaux* à la pompe; ces canaux s'appellent bitonnières, anguilliers, ou lumières; le vaisseau coule bas d'*eau*, lorsqu'il y entre plus d'*eau* qu'on n'en peut tirer dehors avec la pompe, lorsque l'*eau* gagne le vaisseau La bastonnée d'*eau* est la quantité d'*eau* que l'on puise à la pompe chaque fois qu'on fait jouer la brimbale, ou bringuebale; c'est-à-dire, le bâton de la pompe, qui a un levrier sèrvant à tirer l'*eau* de la pompe. Ozan. Ce vaisseau tire tant d'*eau*: pour dire, il lui faut tant de piéds d'*eau* pour être à flot, & pour voguer. Pour sçavoir si un vaisseau tire plus ou moins d'*eau*, on a égard à la hauteur du mât, & à la forme ou structure de la quille, ou caréne. Un vaisseau tire plus d'*eau* sur une rivière, que sur la mèr, parceque l'*eau* de mèr a plus de consistence. On appelle la ligne d'*eau*, ou flottaison, la partie du bâtiment qui est à fleur d'*eau*, quand il a sa charge, & parce qu'ordinairement cette ligne doit être dans l'endroit où le vaisseau est le plus gros, cet endroit s'appelle aussi la ligne d'*eau*, autrement la ligne de fort. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*; pour dire, la pleine marée. On dit au contraire, basse *eau*, ou *eau* morte, ou le mort d'*eau*, dans le reflux, lorsque la marée est basse, que la mèr refoule, ou se retire. Les Matelots disent communément que l'*eau* est maigre, quand il y a peu d'*eau*. Les *eaux* vives régnent trois jours devant, & trois jours après la nouvelle ou la pleine lune. Les *eaux* mortes viennent après les six jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce vaisseau alloit à fleur d'*eau*, c'est-à-dire, n'avoit guère de bord hors de l'*eau*. Ce navire étoit pèrcé à l'*eau*, c'est-à-dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit aussi qu'un navire est sur l'*eau*, ou sur les *eaux* d'un autre; pour dire, qu'il suit son cours, son sillage. Un vaisseau se met dans les *eaux* d'un autre, lorsqu'il se met dèrrière lui, pour faire la même route, dans les évolutions navales, pour ranger une flotte en ordre de bataille sur la ligne de près, le vaisseau qui est à la queuë court toûjours au plus près, & les autres vaisseaux se mettent successivement dans ses *eaux*. quand on chasse un vaisseau, il faut le bien manœuvrer, tenir le vent, faire des bordées, qu'on se trouve enfin dans ses *eaux*. L'*eau* du vaisseau s'appelle encore le sillage, la seilleure, hourge & houiacle du vaisseau. Le remoux d'un vaisseau, sont de cèrtains tournans d'*eau* qui se font lorsque le vaisseau passe, & que le vaisseau paroît entraîner après soi. On dit aussi, mettre un navire à l'*eau*, le pousser à l'*eau*, le lancer à l'*eau*, quand du chantier où il étoit pour le bâtir, ou le radouber, on le pousse dans la mèr. Des courans d'*eau*, ce sont des mouvemens d'*eaux* impétueux qui se trouvent le long des côtes, ou détroits & qui naissent de leurs sinuositez. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau*, se dit seulement de l'endroit des rivières où l'*eau* est la plus forte. On appelle aussi *chef d'eau*, la haute marée; & dans la bonasse on dit que l'*eau* est platte & courtoisie.

On appelle l'*eau* de la mèr, *eau* somache, ou salée, pour la distinguer de l'*eau* douce, qui est celle des fontaines, des rivières, des étangs & des puits. On a chèrché bien des moyens pour rendre l'*eau* de la mèr douce & potable. Voyez l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, par M. Duhamel, la 2e édition *in* 4° est de 1701.

Battre l'*eau*. Tèrme de Chasse. Cela se dit quand une bête est dans l'*eau*, & l'on crie aux chiens, *elle bat l'eau*.

En Astronomie le Vèrseur d'*eau*, ou plûtôt Vèrseau, *Aquarius*, ou Amphora, est l'onzième signe du Zodiaque, en commençant

à *Aries*, & le second des signes d'hivèr, sa figure est ♒ Le soleil entre dans ce signe environ le 19. ou 20. Janvier, selon le calendrier Grégorien en 1702. le soleil entre en *Aquarius* le 20. de Janvier à dix heures quatre minutes du matin. Ceux qui s'addonnent à la vanité astrologique, ou à l'Astrologie judiciaire, mettent ce signe parmi les signes de moyenne beauté, & parmi ceux qu'ils appellent humains, raisonnables & de bonne voix, &c. Ils prétendent aussi que ce signe domine sur les cuisses de l'homme, comme les Poissons sur les pieds, & que ceux qui naissent sous ce signe, auront de belles inclinations pour la vèrtu, selon ces vèrs de Manlius liv. 4. v. 569.

At si quem sanctumque velis, castumque probumque.
Hic tibi nascetur, cum primus Aquarius exit.

Ils disent aussi que ce signe donne de grands talens pour la découvèrte des sources, la conduite des *eaux* & pour tous les arts qui en dépendent, & mille autres chimères semblables.

On dit en tèrme d'Hydraulique, Conduire les *eaux*; pour dire, les enfèrmer dans des tuyaux, ou canaux, ou les detourner par un batard d'*eau*. Messieurs de l'Académie Royale des Sciences ont mis en François le livre de Jules Frontin, *de aquæ ductibus*, où il est traité des Aqueducs des anciens Romains, & de leur méthode pour la conduite des *eaux*, pour élever les *eaux* par des machines, comme par les pompes qui l'élévent par aspiration jusqu'à 32 pièds; ou par compression, en pressant l'*eau* pour l'élever si haut qu'on veut, parceque l'*eau* ne se condense jamais. Le troisiéme livre des jardins du Père Rapin est sur les *eaux*; il y décrit en beaux vèrs Latins la manière de découvrir les sources d'*eau*, de les conduire par des aqueducs, de les purifier par le moyen des puisars; *fossæ puteales*; & des regards, *specula*, de les consèrver dans les résèrvoirs, *receptacula*, &c. Il parle aussi des canaux & de leurs soupiraux, *spiramenta canalium*; des tuyaux, *tubi, tubuli*; des bassins, *labra*; des grandes piéces d'*eau*, *grandes aquæ*; des ronds d'*eau*, *aquarum ambitus*; des cascades, des nappes d'*eau*, des jèts d'*eau*, *aquæ salientes*, &c. Il en parle aussi dans le chap. 14. de sa dissèrtation *de disciplina universa hortensis culturæ*. V. JET, FONTAINE HYDROSTATIQUE, &c. Faire un jet d'*eau*, c'est, élever l'*eau*, & la faire jaillir en l'air. Un bouillon d'*eau*, est celui qui ne s'éléve guère au dessus du tuyau. Une chute d'*eau*, ou cascade, *aquarum lapsus*. Une nappe d'*eau*, *aquæ textiles*, se dit quand l'*eau* s'étend comme une nappe sur une pièrre d'où elle tombe. Un soleil d'*eau*, quand les jèts se distribuent en rayons. Une gèrbe d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux près l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* ensemble. Un bèrceau d'*eau*, quand il y a des jèts d'*eau* à droit & à gauche qui se courbent en arc par dessus la tête. Un pouce d'*eau*, est l'ouvèrture d'un tuyau que l'*eau* remplit en coulant, & dont la supèrficie contient un pouce quarré. Bèrnard Pallissi, Jacques Besson, Serlio, Sal. de Caus, & le Théâtre d'Agriculture, ont écrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des sources & des fontaines. Il y a aussi des horloges d'*eau*. Voyez HORLOGE; des moulins à *eau*, Voyez MOULIN; & plusieurs autres machines dans lesquelles on se sèrt de la force de l'*eau*, selon les régles de l'hydrostatique, pour élever des corps pesans, &c.

On dit à Vèrsailles que le Roi a donné les *eaux* à un Prince étranger, à un Ambassadeur, &c. Pour dire que le Roi a fait joüer tous les jèts d'*eau* en sa considération, & pour lui faire plaisir & honneur.

EAU, en tèrme de Médecine, se dit de quelques liqueurs du corps humain. *Eau* phlégmatique; l'*eau* du péricarde, ou contenuë dans le péricarde, c'est une humeur séreuse dans laquelle nage le cœur; elle est semblable à de l'urine, néanmoins elle n'est ni âcre, ni salée; en quelques-uns elle ressemble à de la lavure de chair; on la trouve en toutes sortes d'animaux morts ou vivans; les uns en ont plus & les autres moins. On prétend que les femmes & les vieillards en ont une plus grande quantité que les jeunes, à cause de la foiblesse de la chaleur. Il y a de cette *eau* dans le péricarde du fœtus, ce qui fait voir qu'elle y est dès la prémière conformation, & qu'ainsi elle y est nécessaire dès le moment que le cœur commence à se mouvoir. Lorsqu'elle est en trop grande quantité, elle cause des palpitations de cœur qui le suffoquant, peuvent causer la mort. Si nous en croyons Vestingius cette serosité se peut rengendrer en ceux qui l'ont pèrduë par quelque playe au péricarde, & il en rapporte un exemple. DIONIS. Je crois que cette liqueur est séparée par les glandes qui sont à la base du cœur; qu'elle tombe goute à goute dans la cavité du péricarde à mesure qu'elle est filtrée par ces glandes, & qu'elle y est entretenuë dans une quantité médiocre, parceque ces glandes sont disposées de manière qu'elle n'en peuvent séparer qu'une cèrtaine quantité proportionnée à leur grosseur, & à leur porosité, qui est à-peu-près la quantité qui se consume tous les jours par les mouvemens & par la chaleur du cœur. Cette *eau* que quelques-uns ont appellée phlégmatique, ne sèrt pas seulement à rafraîchir & humecter le cœur, mais elle lui pèrmet encore de faire ses mouvemens avec plus de facilité que s'il étoit touché par quelque partie, de manière qu'elle rend au cœur le même office que l'*eau* dans laquelle nage le fœtus, qui sans son secours n'auroit pas la libèrté de se mouvoir. ID.

En Médecine, en Chymie, en Pharmacie, chez les Distillateurs, les Limonadiers, & en général dans l'usage ordinaire en tèrme d'office, on appelle *eaux* plusieurs sortes de liqueurs qu'on employe à divèrses usages, & qu'on distingue par de différentes épithétes qui sont prises du François, du Latin, du Grèc, quelquefois de l'Arabe, par rapport à la vèrtu spécifique de ces *eaux*, ou aux parties du corps humain, pour la guerison desquelles on les employe, ou aux maladies auxquelles elles sont propres, ou aux choses qui entrent dans leur composition, ou à leur inventeur, ou à leurs différens usages, &c. On dit des *eaux* de fleurs, des *eaux* de fruits, des *eaux* glacées, des *eaux* non glacées.

EAU D'ABRICOTS. Dans une pinte d'eau mettez six ou huits abricots suivant leur grosseur; coupez-les par morceaux: donnez-leur un bouillon pour en tirer le gout, & le tout étant refroidi, on y met un quarteron ou cinq onces de sucre; quand il est fondu, on passe le tout à la chausse. CHOMEL.

EAUX ALEXITERES, *aquæ Alexiteriæ, alexipharmacæ*, sont des *eaux* qui résistent aux venins & à la peste; comme sont celles d'angelique, de scorzonère, de citron, d'orange, de scordium, de ruë, &c.

Ce mot est Grèc, ἀλεξητήριος, qui vient du vèrbe ἀλέξειν, qui signifie, *chasser, empêcher, repousser*.

EAU ALUMINEUSE, *aqua aluminosa*, est une *eau* vulnéraire composée, appellée ainsi à cause de l'alun qu'elle a pour base.

EAU D'ANGE, *aqua Angeli adoraria jucundè olens*, est une *eau* de senteur, composée d'iris de Florence, de Benjoin, de storax, de bois de rose, de santal citrin, &c. On vèrse dessus les *eaux* distillées de rose & de fleur d'orange, & on fait distiller la liqueur au bain marie, dans laquelle on dissout du musc & de l'ambre: c'est pour la vendre mieux que les Parfumeurs lui ont donné le nom d'Ange.

EAU D'ANGÉLIQUE. Elle est différente de la précédente, à laquelle on a donné le nom d'*eau* d'Ange pour marquer son excellence par ce beau nom: l'*eau Angélique* tire son nom de l'*Angélique*, qui entre dans sa composition; elle se fait d'*eau* de vie, de l'*Angélique*, de la canelle, du clou de girofle, de la mastic, de la coriandre, de l'anis vèrd, du bois de cèdre, le tout concassé dans un mortier, & infusé durant une nuit, puis distillé.

EAU D'ANIS, OU EAU DE VIE ANISÉE Prenez un demi setier d'essence d'anis distillée, mettez-la sur trois pintes de la meilleure eau de vie, avec une pinte d'eau boüillie, & mêlez bien le tout ensemble; si vous la voulez sucrée, mettez sur tout une chopine de sucre clarifié; mais bien des gens l'aiment sans sucre; passez le tout à la chausse. CHOMEL. On appelle de l'*eau d'anis forte*, une *eau* composée d'essence d'anis distilée, de bonne *eau* de vie, d'*eau* naturelle & de sucre, si on la veut sucrée. Ces *eaux* s'appellent aussi du nom d'*eau de vie anisée*.

EAU D'ARQUEBUSADE, *aqua vulneraria*, est une *eau* qui est appellée ainsi, parce qu'on s'en sèrt dans les plaies d'arquebusade. Elle est composée de racines & de feuilles de consoude, de feuilles de sauge, de bugle, d'armoises & de plusieurs autres vulnéraires, qu'on fait infuser dans du vin blanc, & qu'on distille ensuite par le bain-marie ou de vapeur. On travaille à dessécher la plaie avec de l'eau vulnéraire, qui est éxcellente à ces sortes de plaies & à laquelle pour cette raison on a donné le nom d'*eau d'arquebusade*. DIONIS.

EAUX ARTHRITIQUES, *aquæ Arthriticæ*, sont des *eaux* qui sont contre la goutte, la paralysie, les tremblemens, les douleurs des jointures, &c. telles sont celles de pivoine, de chamæpitis, de calament, de bétoine, de romarin, &c.

Ἀρθρῖτις en Grèc, est la douleur qu'on sent dans les jointures, ἄρθρον est un article, une jointure. L'*eau arthritique* est une *eau* bonne pour les douleurs des articles.

EAU BATTUË, est celle qu'on a vèrsée plusieurs fois d'un vâse dans un autre pour lui ôter sa crudité.

EAU DE BLANC D'ŒUF, est de l'*eau* qui se fait en fouettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faisant abbreuver par une éponge plusieurs fois, & l'épreignant aussi-tôt, puis la faisant couler par le papier gris. C'est une *eau* jaunâtre, qui est la plus fine de toutes les colles.

EAU DE CANELLE. On la fait avec de l'*eau* naturelle & de la canelle concassée & pilée.

EAUX CARDIAQUES, *aquæ cardiacæ*, sont des *eaux* propres à fortifier

le

le cœur, comme sont celles d'endive, chicorée, de buglosse, de bourrache, d'oiselle, de souci, &c.

Καρδία signifie le cœur, & se prend souvent pour l'estomac, d'où vient que nous appellons maux de cœur, &c. des maux d'estomac.

Eau Céleste. Elle se fait avec de la canelle fine, du girofle, des noix muscades, du gingembre, de l'esedonary, du galanga, du poivre blanc. Prenez une once de chacune de ces drogues, six pelures de bon citron, deux poignées de raisin de Damas, autant de jujubes, une poignée de moëlle d'hièble, quatre poignées de graines de genievre, qui soient bien mûres, une poignée de semence de fenouil vèrd, autant de fleurs de baslic, autant de fleurs de millepèrtuis, autant de fleurs de romarin, autant de fleurs de marjolaine, de pouliot, de stecados, de franc sureau, de roses muscades, de ruë, de scabieuse, de centaurée, de fumetère & d'aigremoine, deux onces de spica nardi, autant de buis d'aloës, autant de graines de paradis, autant de calami aromatici, autant de bon macis, autant d'olibao, autant de sandal sitrum, une dragme d'aloës épatique, ambre fin, rhubarbe deux dragmes. Aprés avoir pilé & pulvérisé celles de ces drogues qui le doivent être, on met le tout bien mêlé dans un alembic de vèrre fort. On vèrse de l'eau de vie sur ces drogues, assez pour que l'eau de vie surnage au moins de trois travèrs de doigts au dessus des drogues; l'alembic étant bien bouché il faut le mettre dans le fumier de cheval bien chaud, en digestion l'espace de quinze jours, puis en distillation au bain-marie toûjours bouillant, & lorsqu'on s'apèrcevra que ce qui tombe dans le récipient change de couleur, on doit aussi changer de récipient, & remettre la prémière eau, qui a distilé dans l'alembic, pour la purifier de son phlegme par une seconde distillation, & cette seconde sera l'*eau céleste*. Chomel.

Eaux Cephaliques, *aquæ cephalicæ*, sont des *eaux* qui fortifient le cèrveau; comme sont celles de romarin, de marjolaine, de sauge, de pivoine, de mélisse, de bétoine, &c. κεφαλὴ signifie la tête.

Eau de Cèrfeuil. Elle se fait comme celle de fenouil.

Eau de Cerises. Dans une pinte d'eau mettez & ecrasez demi-livre ou trois quarterons de cerises, suivant qu'elles sont bonnes, avec un quarteron ou cinq onces de sucre; passez le tout à la chausse jusqu'à ce qu'il soit bien clair. Chomel.

Eau de Cète. Elle se fait avec de l'eau naturelle qui a bouilli, & qu'on a laissé refroidir dans l'essence d'anis distillée, de l'esprit de vin & du sucre clarifié. On peut mettre plus ou moins de chacune de ces choses, ou en ajouter d'autres, suivant l'intention que l'on a de rendre cette *eau de cète* plus ou moins forte, & de lui donner quelque odeur & quelque goût particulier. Elle s'appelle ainsi de Sète, port de mèr dans le Languedoc, où elle a commencé à se faire. On écrit cependant souvent *eau de cète*, au lieu d'*eau* de Sète.

Eau Chalibée, *aqua chalybeata*, est une *eau* dans laquelle on a éteint l'acier rougi au feu. L'acier s'appelle en Latin *chalybs*. Cette *eau* est astringente, & propre pour le cours de ventre, aussi-bien que l'*eau* ferrée. Comme il y a une infinité de choses dont les Chymistes tirent des eaux, ou qu'ils mêlent avec l'eau pour en faire des compositions à l'usage de la Medecine, il n'y a pas moyen d'entrer ici dans tout le detail qu'on trouvera dans les Livres de M. Lémery & autres qui en ont écrit.

Eau de Chaux, *aqua calce imbuta*, est de l'*eau* commune dans laquelle on a fait éteindre de la chaux, & qu'on a ensuite filtrée.

Eau Clairette, *aqua clareta*, est une *eau* composée d'*eau* de vie, de sucre & de canelle, dans laquelle on dissout quelques grains d'ambre gris: elle aide à la digestion & fortifie le cœur. On rend cette *eau* purgative, ou émétique, en y ajoûtant des resines de jalap & de scamonée, ou du saffran des métaux. Quelques-uns font de l'*eau clairette* avec de l'*eau* de vie, du jus de cerises, de framboises & de groseilles ecrasées, du sucre, des cloux de girofle, de poivre blanc, de la mastic & de la coriandre; on passe à la chausse cette liqueur aprés avoir laissé infuser les choses qui y entrent, & fondre le sucre pendant deux ou trois jours. Chomel appelle celle-ci *Eau clairette d'Arménie*, & apprend la manière de la faire.

Eaux Cordiales. Voyez Eaux Cardiaques. C'est la même chose.

Eau de Coriandre. Elle se fait d'eau de vie & de coriandre.

Eaux Cosmétique, *aqua cosmetica*, sont des *eaux* propres pour nettoyer, pour adoucir & pour embellir la peau. Il s'en fait de plusieurs sortes, κοσμεῖν signifie orner, embellir.

Vraie Eau Cristaline vegétale. Tèrme de Philosophie hèrmétique. *Eau* de vie faite de vin & sept fois rectifiée.

Eau de Départ, ou de séparation, n'est autre chose que l'*eau* forte qui est appellée ainsi, parce qu'elle sèrt à séparer l'or d'avec l'argent. Cette expression est prise de la Chymie & de la Philosophie hèrmétique.

Eaux distillées, *aqua distillata, stillatitia*, sont des *eaux* qu'on tire des plantes par le moyen de la distillation. Il y en a de *simples* & de *composées*. Les *simples* sont celles qu'on tire de la plante sans addition, comme l'*eau* de rôse, de chicorée, &c. Les *composées* sont celles où il entre plusieurs espèces d'ingrediens, comme l'*eau* thériacale, l'*eau* impériale, &c.

Eau divine, *aqua divina*.

L'un est rempli d'une liqueur,
Qu'on appelle de l'eau divine,
Et qu'on dit bonne pour le cœur.

Elle est éxtrémement détèrsive, & c'est sa grande vèrtu qui lui a fait donner son nom.

Eau dorée. Tèrme du Grand Art. C'est le nom qu'on donne au mercure quand il est fait.

Eau des Equinoxes. Tèrme de Philosophie hèrmétique. C'est la rôsée qui tombe au tems des equinoxes.

Eau de Fenouil. Il faut prendre une poignée de fenouil, la mettre infuser dans une pinte d'eau à froid, l'espace d'une heure, ou d'une heure & demie, puis y mettre trois onces ou un quarteron de sucre, la passer, la faire rafraîchir & la donner à boire. On y peut mettre du musc, ou de l'ambre preparé, mais très-peu. Chomel.

Eau ferrée, *aqua ferrata, chalybeata*. C'est la même chose que l'*eau* chalybée, c'est une *eau* dans laquelle on a éteint une bille d'acier rougie au feu.

Eau Forte, ou Eau ardente, du caustique, *aqua fortis, separationis*, est un mélange d'esprit de nitre & de vitriol tirez par la violence du feu. On y ajoûte quelquefois de l'alun & de l'arsenic. Elle sèrt à dissoudre tous les métaux à la résèrve de l'or. On tient que l'invention des *eaux* fortes n'est que de l'année 1300. ou environ, comme il est temoigné dans le II. Tome de la Bibliothèque des Philosophes; quoique quelques-uns croyent qu'elle a été connuë du tems de Moïse.

Eau de Genevre. Eau composée, elle se fait avec de l'eau de vie & de la graine de genevre concassée.

Eau de clou de Girofle. Elle se fait avec de l'eau de vie & du clou de girofle.

Eaux Glacées. Les *eaux glacées* se prennent l'été, celles qu'on fait glacer sont celles qu'on appelle rafraîchissantes. Voyez *Eaux rafraîchissantes* & *Eau de fleur d'orange*. Les *eaux glacées* se font ainsi. On met les boëtes, ou les vaisseaux où sont les liqueurs qu'on veut faire glacer, dans un seau, ensorte que ces boëtes ne se touchent point l'une l'autre; on les couvre, on remplit le vuide du seau de glace pilée & salée, de demi heure en demi heure, on fait sortir l'eau qui s'amasse au fond du seau par un trou qui est au bas, on remuë avec un cuiller les liqueurs pour les faire glacer en neige, car si elles étoient en forme de glaçons, ou de morceaux de glaces, n'auroient point de goût: on recouvre les boëtes, & on remplit le seau de glace pilée & salée pour remplacer celle qui avoit fondu, & qu'on avoit fait écouler: si l'on veut faire glacer promtement les eaux, on y met force de sel. Voyez aussi Chomel, *Diction. Oecon III. Partie p.* 4.

Eau Gommée, *aqua gommata*, est celle qui se fait en y laissant tremper de la gomme Arabique enfèrmée dans un morceau de linge. Les femmes en font aussi pour gommer leurs cheveux, en y laissant tremper des pepins de coins.

Eaux Hepatiques, *aqua hepatica*, sont celles dont on se sèrt pour fortifier le foie, qu'on appelle en Latin *hepar*, du Grèc ἧπαρ, comme celles de chicorée, de capillaires, de pourpier, d'aigremoine, de fumetère, &c.

Eaux Hystériques, *aqua histerica*, sont des *eaux* propres à fortifier la matrice, & remédier à ses incommoditez; comme sont celles de matricaire, de mélisse, d'hyssope, de fenouil, d'armoise, d'ache, &c. Les Grècs disent ὑστερικὸς dans le même sens. ὕστερος, signifie proprement le dèrnier, le suivant, & les Médecins appellent la matrice ὑστέρα, comme qui diroit le dèrnier des viscères.

Eau Imperiale, *aqua Imperialis*, est de l'*eau* distillée de canelle, de noix muscade, d'écorce de citron, de clou de girofle, de calamus aromaticus, de santal citrin & de plusieurs autres simples qu'on a fait infuser dans le vin blanc & l'eau de mélisse; elle est bonne pour les maladies du cèrveau, de l'estomac & de la matrice. M. Lémery dit qu'il y a apparence que le nom de cette eau vient de ce qu'elle a été inventée par quelque Empereur. Mais il se pourroit bien faire aussi qu'on ne lui auroit donné ce nom, que pour en donner une grande idée, comme on a dit l'eau d'ange & l'eau divine, ou parcequ'il y entre beaucoup de drogues, dont aucune n'est en assez grande quantité pour lui donner son nom en particulier.

Eau de Mèr Salée. On appelle ainsi l'urine en tèrme de Philosophie hèrmétique.

Eau des Microcosmes. Tèrme du Grand Art. C'est l'esprit de nître.

Eau de Miel. C'est une *eau* qu'on prépare dans les lieux où il se fait beaucoup de miel, en lavant les rayons du miel, & les vaisseaux où il y en a eu dans l'*eau*, ce qui la rend miellée, elle devient ensuite assez claire, & les gens du commun s'en sèrvent dans ces lieux-là pour leur boisson ordinaire.

Eaux Minerales, *aquæ minerales*, sont des *eaux* qui ont contracté quelque vèrtu en passant à travèrs des minéraux, comme sont l'alun, le vitriol, le soufre, &c. Il y en a qui sont actuellement froides, & qui ont un goût plus ou moins aigre; on les appelle *acidales*: elles sont le plus souvent chargées de particules de fèr, de vitriol, de nître, ou d'alun. Il y en a d'autres qui sont actuellement chaudes, & qu'on appelle *thèrmales*: celles-ci sont ou salées, ou nitreuses, ou bitumineuses, ou sulphureuses, ou ferrugineuses. Les *eaux minérales* sont aussi ou *naturelles*, ou *artificielles*. Les *naturelles* sont l'ouvrage de la nature: les *artificielles* dépendent de l'industrie des hommes. Les *eaux* de Bourbon, de Forges, de Spa, de Pougues, de Passy près Paris. On dit absolument, il est allé aux *eaux*. On lui a ordonné les *eaux*. Voyez Mineral.

Eau Mondifiée de la tèrre, ou de l'élixir. Tèrme de Philosophie hèrmétique. On appelle ainsi la matière, lorsque de noir elle est devenuë blanche.

Eau de Naphe, *aqua naphæ*, *seu aurantiorum*, n'est autre chose que l'*eau* de fleur d'orange. M Danet dit que c'est de l'*eau* de citron; Messieurs de l'Académie, dans leur Dictionnaire sur le mot de *naffe*, disent seulement en général que l'*eau* de *naffe* est une cèrtaine *eau* de senteur. Mais il est constant que l'*eau de naffe*, *aqua nanfa*, ou *lanfa*, comme l'appellent les Toscans, n'est chez les Parfumeurs que de l'*eau* de fleur d'orange.

Eaux Nephrétiques, *aquæ nephreticæ*, sont des *eaux* qui fortifient les reins, & qui en font sortir par les urines les impuretez, comme sont celles de chevrefeuille, de parietaire, de râves, de fèves, de mauves, d'ononis, &c. νεφρὸς en Grèc signifie le rein.

Eau de Noyau. Liqueur qui se fait avec de l'eau de vie, des noyaux de cerises pilez, ou des amandes d'abricots pilées avec de l'*eau*, de la canelle, des clous de girofles, de la coriandre, du sucre & de l'*eau* naturelle qui a bouilli; quelquefois on y ajoûte du poivre blanc.

Eaux Ophtalmiques, *aquæ ophtalmicæ*, sont celles qui remédient aux incommoditez des yeux; comme sont les *eaux* d'euphraise, de fenouil, de vèrvene, de plantin, de chelidoine, &c. ὀφθαλμὸς signifie l'œil. On appelle aussi *eaux* de casse-lunette, les *eaux* qui éclaircissent la vuë, & rendent par là les lunettes inutiles. On le dit en particulier de l'*eau* de bleuet, ou de cyanus.

Eau d'Or. Liqueur forte & violente, dont le corps est de l'esprit de vin, on y mêle un peu de sucre & quelques odeurs.

Eau de Fleur d'orange. Elle se fait avec de l'*eau* naturelle, du sucre & de la fleur d'orange, qu'on met infuser dans l'*eau* pendant environ deux heures. On peut faire de la même manière de l'*eau* de différentes fleurs, comme de violette, de jonquille, de jasmin, de tubèreuse, &c. Ces *eaux* sont rafraîchissantes. On fait aussi des *eaux* rafraîchissantes avec differens fruits; celles qui sont le plus en usage, sont l'*eau* de fraises, de framboises, de cerises, de groseilles, d'abricots, de pêches, de poires musquées, de grenade, de vèrjus, de pistaches, de pignon, de noisettes, de canelle, de coriandre, &c. Quelques légumes, comme le cèrfeuil, la pimprenelle, le fenouil vèrd, &c. sèrvent encore à faire des *eaux* rafraîchissantes. Ces *eaux* se font toutes avec de l'*eau* naturelle, du sucre & les choses dont elles portent le nom; qu'on met infuser dans l'*eau*, & dont on prend le sucre après les avoir pilées & écrasées: dans quelques-unes on met un peu de jus de citron.

Eau Panée, est celle où on a mis tremper du pain.

Eau de Pesches. Elle se fait comme de l'eau d'abricots; mais avec des pêches.

Eau Phagedenique, *aqua phagedænica*, est de l'*eau* de chaux, sur une livre de laquelle on ajoûte vingt ou trente grains de sublimé corrosif en poudre, qui la font jaunir d'abord. Elle sèrt pour nettoyer les vieux ulcères, & pour manger les chairs supèrfluës. C'est encore une *eau phagédénique*, que de l'*eau* de vie dans laquelle on a fait dissoudre de la thériaque.

Ce mot vient du Grèc φαγέδαινα, ou φαίνω, qui signifie ulcère, qui mange les chairs voisines, du vèrbe φαγεῖν, manger.

Eau Philosophique, ou des deux champions, *aqua philosophica*, est une *eau* qui se fait avec parties égales de salpêtre & de sel armoniac. C'est une espéce d'*eau* régale qui est propre pour dissoudre l'or.

Eau de Pimprenelle. Elle se fait comme l'*eau* de fenouil.

Eau de Poires musquées. Elle se fait comme celle d'Abricots.

Eau de Poulet. C'est une manière de demi-bouillon fait avec de l'*eau* & de la chair de poulet. L'*eau de poulet* est fort en usage dans la diete des fébricitans qui n'ont besoin que d'un aliment très-leger. Lemery.

Eaux Rafraichissantes, sont celles qui rafraîchissent, & qu'on prend ordinairement en été aux collations, & entre les repas, autant pour le plaisir qu'on y trouve, que pour le besoin qu'on en a. Voyez Eau de Fleurs d'orange. Chomel parle aussi d'*Eaux rafraichissantes* pour faire des émulsions, telles que sont celles de pourpier, chicorées, laituës courtes, melons, concombres.

Eau Régale, *aqua regalis*, est de l'esprit de nître, dans quatre onces duquel on dissout une once de sel armoniac. Elle se fait aussi avec parties egales de salpêtre & de sel gemme, dont on tire les esprits par la distillation. Cette *eau* est nommée *régale*, parce qu'elle dissout l'or, qu'on appelle le Roi des métaux. On la nomme aussi *aqua chrysulca*, ou *stygia*.

Eau de la Reine d'Hongrie, *aqua Reginæ Hongaricæ*, est une distillation qui se fait au bain-marie, des fleurs de romarin, sur lesquelles on a vèrsé de l'esprit de vin bien rectifié. On l'appelle ainsi à cause du mèrveilleux effet qu'en ressentit une Reine de Hongrie à l'âge de septante-deux ans. Elle est bonne dans les foiblesses de cœur, dans la paralysie, dans la léthargie, dans l'apopléxie & dans les maladies hystériques. On en fait de plusieurs sortes.

Eau Repassée. Pour retirer l'argent des *eaux* fortes qui ont sèrvi aux départs, on met l'*eau* forte dans une bosse de tèrre, ou de vèrre lutté de tèrre appellée matras; on fait entrer le cou du matras dans un alambic; on les lutte bien ensemble, & on fait distiller l'*eau* forte dans un récipient. Quand cette distillation est environ au tièrs, on retire l'*eau* qui a été distillée, & on l'appelle *Eau simple*; parce qu'elle ne contient que des phlegmes; mais quoique simple elle peut encore sèrvir de première *eau*, pour commencer à amolir la grenaille en d'autres departs. On remet ensuite le *récipient* pour continuer la distillation; quand elle est achevée, l'*eau* qui a été distillée est appellée *Eau repassée*, & se trouve alors en état de sèrvir de dèrnière *eau* pour pèrfectionner d'autres départs; & même y est plus propre qu'auparavant, parceque les *eaux* fortes qui n'ont pas encore sèrvi, sont chargées de flegmes qui les rendent plus corrosives que dissolvantes. On retire alors l'*eau repassée* du matras, en la vèrsant par inclination, de manière qu'il n'y reste que l'argent. Boizard.

Eau des Sages, ou des Philosophes. Tèrme de Philosophie hèrmétique. C'est le mèrcure hèrmétique, ou philosophal: on lui donne encore les noms suivans, qu'il est inutile de mettre à leurs places, afin de ne pas répéter plusieurs fois la même chose; pour dire que par chacun de ces mots on entend en tèrme de Philosophie hèrmétique le mèrcure des Sages. Ces noms sont, *Eau* de mèr, *Eau* salée des Sages, *Eau* de nuée, *Eau* de vie des Philosophes, *Eau* Pontique, *Eau* céleste & élémentaire, *Eau* de feu ou *Eau* ignée, *Eau* douce des Sages, *Eau* séche des Philosophes, *Eau* seconde, *Eau* antimoniale mèrcuriale, *Eau* mèrcuriale, *Eau* pèrmanente de l'argent vif des Philosophes, *Eau* séche qui ne mouille point les mains, *Eau* de blanchissement, *Eau* bénite, *Eau* venimeuse, *Eau* vicieuse, *Eau* puante, *Eau* minérale, *Eau* de céleste grace, *Eau* précieuse, *Eau* des *eaux*, *Eau* des Philosophes Indiens, Babyloniens & Égyptiens, *Eau* radicale des métaux.

Eau Seconde, *aqua secunda*, est l'*eau* forte qui a déja sèrvi à la dissolution de quelques métaux, & qui par ce moyen a pèrdu une partie de sa force. Elle est propre pour faire escarre aux chancres & pour manger les chairs baveuses.

Eau de Senteur, *aqua odorata*. C'est une *eau* à laquelle on a donné quelque odeur douce, agréable, aromatique, en y mettant infuser ou macérer des fleurs, des hèrbes odoriférantes, ou en y mêlant quelque aromats, ou l'esprit & l'essence de ces choses-là. Chomel donne la composition d'une *eau* de cette espéce qu'il appelle *eau de senteur de la Reine*.

Eau de Separation. Voyez Eau de Départ.

Eau Simple. Voyez Eau Repassée.

Eaux Specifiques, *aquæ specificæ*, sont celles qui ont une vèrtu particulière pour cèrtaines maladies. L'*eau* de pourpier dans laquelle on a fait tremper de l'argent vif, est *spécifique* contre les vèrs des petits enfans, &c. c'est-à-dire, propre pour guerir cette *espéce* de maladie.

Eaux Splenitiques, *aquæ splenitica*, sont celles qui sont destinées aux maladies de la rate, en Latin *splen*, comme les *eaux* de tamaris, de cuscute, de scolopendre, de houblon, &c.

EAUX STOMACHIQUES, *aquæ stomachicæ*, sont celles qui sèrvent à fortifier l'estomac; comme les *eaux* de roses rouges, de menthe, d'anis, &c.

EAU STYPTIQUE, *aqua styptica*, est une dissolution de vitriol rouge, ou colcotar qui reste dans la cornuë après qu'on en a tiré l'esprit, d'alun brûlé & de sucre candi. On prend trente grains de chacune de ces trois drogues, qu'on mêle avec demi-once d'urine d'une jeune personne, autant d'*eau* rose, & deux onces d'*eau* de plantin. Cette *eau* est très-propre pour arrêter le sang, & c'est pour cela qu'on l'appelle styptique, ou astringente, du vèrbe Grèc στύφειν, astreindre, d'où vient l'adjectif στυπτικός astringent.

EAU THERIACALE, *aqua theriacalis*, est une *eau* distillée composée de plusieurs ingrédiens cephaliques & cardiaques, entre lesquels est la thériaque, d'où elle a pris son nom. Elle est bonne pour réveiller les esprits, & pour résister au mauvais air.

EAU VEGETALE, Tèrme du Grand Art. *Eau* de vie faite de vin.

EAU DE VIE, *aqua vitæ*, *vinum igne stillatum*, est une liqueur spiritueuse inflammable, qu'on tire du vin par la distillation. On remplit de vin la moitié d'une cucurbite de cuivre, on la couvre de son chapiteau, on y adapte un récipient, & on distille à petit feu environ la quatriéme partie de l'humidité, ou jusqu'à ce que la liqueur qui distille ne s'enflamme plus quand on la présente au feu. Ce qui se trouve dans le recipient, est ce qu'on appelle *eau de vie*. Elle ne diffère de l'esprit de vin, qu'en ce qu'elle contient une plus grande quantité de parties aqueuses.

On n'appelle communément *eau de vie*, que l'esprit qu'on tire du vin; mais quelquefois on donne le nom d'*eau de vie* aux esprits qu'on tire de différentes choses, en joignant le nom de ces choses-là à celui d'*eau de vie*; par exemple, *eau de vie* de bière, de cidre, de poiré, d'hydromel, de ris, de dactes, de sucre, &c.

EAU VULNERAIRE, *Aqua vulneraria*, C'est une *eau* ainsi appellée, parcequ'elle est bonne pour les plaies, qu'on appelle en Latin, *vulnera*. Les *eaux vulnéraires* sont faites du suc de vulnéraires, c'est-à-dire, de plantes qu'on appelle vulnéraires.

Il y a deux manieres de distiller les eaux; l'une qui est l'ordinaire, se fait par le moyen du feu, & l'autre par le moyen du soleil, en y exposant la cucurbite, & mettant le chapiteau à l'ombre, & le rafraichissant souvent. Les liqueurs distillées de cette dèrnière manière ne doivent point sentir l'empirême.

Des *eaux* dont on vient de parler, les unes sont naturelles, comme les *eaux* minérales de Bourbon, de Forges, &c. les autres sont artificielles; & de celles-ci quelques-unes sèrvent de remédes, comme les *eaux alexitères*, les *néphrétiques*, les *cordiales*, &c. Les Droguistes & les Épiciers en fournissent la matière & les Apoticaires les font: quelques-unes sèrvent dans les arts, & à differens usages de la vie, comme les *eaux fortes*, &c. quelques autres enfin se boivent en différentes saisons de l'année, ce sont celles que les Confiseurs & les Limonadiers font pour chatouiller le goût, comme les *eaux* de cérise, de vèrjus, de groseilles, de frangipane, qui sont des *eaux* sucrées & parfumées, où on a mis des groseilles, des cerises, des parfums: on rafine tous les jours là-dessus, & on trouve le moyen de faire des *eaux* de toutes sortes de fruits, de fleurs & de legumes, les unes pour rafraichir, les autres pour échauffer. C'est de ces dèrnières que M. l'Abbé Régnier a dit dans son Vitelay sur les excés qu'on voit en France.

L'esprit de vin rectifié,
Est desormais qualifié,
De boisson douce & délectable;
Le feu par art liquéfié,
Devient une liqueur potable.

La manière de faire les *eaux* dont on vient de parler n'est pas toûjours la même, sur-tout pour les *eaux* qu'on boit, chacun donne sa methode pour la meilleure; celles que nous avons rapportées sont prises de ceux qui ont le plus de réputation pour ces choses-là, ou tirées de ceux qui en ont le mieux écrit. Il faut seulement ajoûter trois choses à ce qui a été dit des *eaux* qu'on boit. 1°, Que celles où l'on met infuser quelque chose, qu'on fait avec des fruits écrasez, ou des hèrbes pilées, ou des aromates broyez, se passent par la chausse, pour être plus pures & plus nettes. 2°, Que celles qu'on fait avec de l'eau de vie, ou de l'esprit de vin, se distillent pour l'ordinaire, après qu'on y a mêlé les choses qui entrent dans leur composition, ce qui rend ces liqueurs très-fortes & dangereuses pour la santé, & confirme ce provèrbe, ou ce dictou, *Plures occidit gula, quam gladius*. En effet quelques-unes de ces *eaux* sont si violentes qu'elles brûlent la langue lorsqu'on les prend. 3°, Que les *eaux* qui prennent leur nom de quelque chose en particulier, comme de la canelle, &c. reçoivent souvent dans leur composition d'autres choses, selon qu'on veut leur donner differens goûts, ou différentes odeurs.

EAU, se dit aussi du suc de quelque fruit que ce soit. Cette poire est de bonne *eau*.

En tèrme de Jouailliérs, on appelle *eau*, l'éclat des pèrles & des diamans qu'on suppose être faits d'*eau*. Cette pèrle est de belle *eau*. L'*eau* de ce diamant est trouble. Les pèrles que Cléopatre avoit en pendans, etoient d'un prix inestimable, soit pour l'*eau*, ou pour la grosseur. Certi.

Donner l'*eau* à un drap, c'est le lustrer, le calendrer. *Expolire*. On dit aussi des cuirs, quand ils sont à la tannerie, qu'on leur donne plusieurs *eaux* pour les préparer.

Donner une couleur d'*eau* à un morceau de fèr, c'est lui donner une couleur bleuâtre.

Le Grand-Maître des *Eaux* & Forêts prend la qualité d'Enquêteur & Réformateur Général des *Eaux* & Forêts. Les Maîtrises particulières des *Eaux* & Forêts, la Reformation générale des *Eaux* & Forêts, ce sont des Officiers ou des Jurisdictions qui jugent des causes concèrnans les *eaux* & forêts; c'est à dire, de tous les differends qui arrivent pour les bois, forêts, chasses, garennes, ventes, contrats, coupes, mesures, façons, defrichemens, repeuplemens des bois du Roi, ou tenus en gruerie, ou par apanage, ou en usufruit, &c. Ils connoissent aussi de tous les differends qui surviennent à cause des entreprises ou prétentions pour les rivières navigables & flotables, pour la pêche, passages, pontonage; pour la conduite, ou rupture, ou loyer des bacs, bateaux; pour les isles, Islots, accroissemens, alluvions, &c. Voyez le Titre I. de la Nouvelle *Ordonnance des Eaux & Forêts de 1669*. Les appellations des Maitres particuliers des *eaux* & forêts sont relevées au siége de la Table de marbre du Palais, & de là au Parlement. L'Intendant des *Eaux*, est celui qui a soin de faire aller les *eaux* des Maisons Royales.

On appelle *mauvaises eaux* dans un cheval, cèrtaines suppurations d'humeurs malignes & puantes, qui sortent de ses paturons & de ses boulèts. Cela arrive plus ordinairement aux jambes de dèrrière.

L'*Eau*, *Lympha*, est dans Varron l'une des douze principales Divinitez, & il la joint avec le bon Événement, parceque sans l'*eau*, dont la tèrre doit être arrosée, & l'heureux evénement & succés tout le travail de l'Agriculture est de nul effet. *Vigenere sur Tite-Live*, p. 705.

EAU, se dit provèrbialement en ces phrâses, un Médecin d'*eau* douce; c'est-à-dire, un malhabile Medecin, qui n'a pour remede que de l'*eau* douce. On dit qu'un homme a mis de l'*eau* dans son vin; pour dire, qu'il est revenu de son emportement. Ses desseins vont avau l'*eau*; pour dire, ne réussissent pas. On dit d'un yvrogne, qu'il ne hait rien tant que l'*eau*, ou bien qu'après l'*eau*, il ne hait rien tant qu'une telle chose, dont on veut marquer qu'il a beaucoup d'avèrsion. Marot a dit de frère Lubin:

Mais pour boire de belle eau claire,
Faites-la boire à notre chien,
Frère Lubin ne le peut faire.

L'*eau* lui en vient à la bouche; pour dire, Cela lui donne l'envie d'en tâter. Ce provèrbe répond au Latin *salivam movere*, qui signifie *faire venir de l'appétit*. On dit d'un homme qui fait beaucoup de complimens, ou de promesses, sur lesquelles il ne faut pas faire grand fondement, que c'est de l'*eau bénite* de Cour, parce qu'on n'est point chiche de belles promesses à la Cour, non plus que d'*eau bénite* à l'Église. On dit d'un homme dont le mérite n'est point connu, qu'il faut qu'il fasse voir de son *eau*; pour dire, qu'il fasse voir ce qu'il sçait faire. On appelle des gens de delà l'*eau*, des gens grossiers & mal instruits des nouvelles & des affaires du tems. Les *eaux* sont basses; pour dire, qu'on n'a point de fond, point d'argent en bourse. Suer sang & *eau*; pour dire, Faire un effort ou un travail extraordinaire pour parvenir à quelque chose. On appelle un buveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. On dit, Faire venir de l'*eau* au moulin; pour dire, Faire venir de l'argent à la maison. Nager en grande *eau*; pour dire, Être en fortune, dans de grands emplois. Il est heureux comme le poisson dans l'*eau*; pour dire, Il est en son élément, où il se plait, où il est bien. Revenir sur l'*eau*, se dit d'un homme qu'on croyoit abîmé, & qui rétablit ses affaires, & rentre dans le négoce. On dit aussi, Rompre l'*eau* à quelqu'un, pour dire, apporter quelque obstacle à sa fortune, à ses affaires: ce qui se dit au propre des chevaux qu'on oblige à boire à plusieurs reprises. On dit qu'un valèt est allé à la la bonne *eau*; pour dire, qu'il est trop longtems à revenir d'un message. Laisser courir l'*eau*; pour dire, ne se point soucier comment vont les affaires. Battre l'*eau*, pour dire, Travailler inutilement. On dit encore, Tant va la cruche à l'*eau*, qu'enfin elle se brise; pour dire, qu'à la fin on périt dans les dangers où on s'expose trop souvent. Nager entre deux *eaux*; c'est-à-dire, n'oser se déclarer pour aucun parti, par crainte, ou par respect humain, ou bien paroître tantôt

pour

pour l'un & tantôt pour l'autre, sans être déterminé à aucun des deux; parler ou se comporter d'une manière ambiguë, ne vouloir point être connu. Pécher en *eau* trouble; c'est-à-dire, Profiter des désordres du tems, du mauvais état d'une famille. On dit encore d'un homme malheureux, qu'il se noyeroit dans un vèrre d'*eau*; d'un avâre, qu'il ne donneroit pas un vèrre d'*eau*; pour dire, qu'il ne donne rien du tout; d'un mélancolique & méchant, que c'est une *eau* dormante, qu'il n'y a point d'*eau* pire que celle qui dort; d'un homme inutile, qui ne gagne pas l'*eau* qu'il boit. Porter de l'*eau* à la mèr; c'est-à-dire, Donner à quelqu'un des choses dont il n'a déja que trop. C'est une goute d'*eau* dans une mèr, c'est-à-dire, que ce qu'on met dans quelque chose ne la fait pas paroître davantage. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire; pour dire, qu'il ne réüssira pas en une telle affaire. On dit de deux gemeaux, qu'ils se ressemblent comme deux goutes d'*eau*; de deux pèrsonnes qui se haïssent, que c'est le feu & l'*eau*; d'une affaire qui n'a point réüssi, Tout s'en est allé en *eau* de boudin, ou avau l'*eau*; d'un homme niais & innocent, qu'il ne sçait pas troubler l'*eau*. Tenir le béc en l'*eau*; c'est-à-dire, Amuser longtems une pèrsonne, sans lui tenir ce qu'on lui fait espérer. On dit aussi d'un homme officieux, qu'il se mettroit dans l'*eau* jusqu'au cou pour sèrvir ses amis; d'un homme qui se noye, que l'*eau* est entrée dans ses souliers par le collèt de son pourpoint. On dit des enfans, qu'il les faut garder de feu & d'*eau* jusqu'à sept ans. On dit encore, Ce crime est si grand que toute l'*eau* de la mèr ne suffiroit pas pour le laver, & au contraire, il fait aussi peu de scrupule de cela, que de boire un vèrre d'*eau*. On dit aussi, si on l'envoyoit à la rivière, il ne trouveroit point d'*eau*; pour dire, qu'il ne pourroit pas trouver les choses les plus communes. On dit aussi, Il passera bien de l'*eau* sous les ponts entre ci & là; pour dire, cela n'arrivera de longtems. On dit aussi, Gare l'*eau* là-bas, quand on veut jetter par les fenêtres quoi que ce soit.

EAU BENITIER. *Vas aquæ benedictæ.* Tèrme d'Orfèvres. Ils nomment ainsi les vaisseaux d'argent qu'ils préparent pour mettre de l'eau bénite. Ils doivent être contremarquez au corps, au collèt de pied & goupillon. A l'égard de la gorge, creux ou panache; quarré de pied, ou anse, ils sont seulement marquez du poinçon du maître. Ce mot n'est guère en usage, on dit *Bénitier*. On disoit autrefois Benoistier, & eau Benoistier. Nicod le tourne en Latin par *amula*, *aquiminare & aquiminarium*. M. Ménage prétendoit qu'il falloit dire Benestier, mais il reconnoissoit que l'usage de Paris étoit pour Bénitier, & il prévuyoit que cet usage prévaudroit un jour. Cela n'a pas manqué.

EAUC, ou EAUG, s. m. Nom propre d'un lac d'Islande dans l'Ultonie. *Eaugus*. L'*Eaug* est situé entre les Comtez de Tyr-Oen & de Down, d'Armagh & d'Antrim. Les Cartes récentes l'appellent *Neaug*, mais Ortelius, Varée, Mary & d'autres, disent que son vrai nom est *Eaug*.

ÉAULNE, ou ÉAUNE. Petite rivière de France en Normandie, dans le pays de Caux. *Heldona*, *Elna Alna*. L'*Eaune* a sa source au dessus du bourg de Mortemèr & mêle ses eaux avec celles d'Arques, une lieuë au dessus de Dieppe.

ÉAUNES, L'Abbaye d'*Eaunes*, *De Ulnu.* C'est une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocése de Toulouse. STE. MARTHE.

EAU VERSANT, Pente qui porte des eaux & les fait couler. L'*Eauvèrsant* des Pirénées fait juger des pays qui étoient anciennement dans les Gaules & de ceux qui étoient de l'Espagne, les anciens les appelloient *divergia aquarum*. Innocent Arpenteur sous l'Empereur Constance, les appelle *aquivergia*; les Béarnois les nomment *Aiguebes*.

ÉAUZE, ou EAUSE, s. f. Nom propre de Ville. *Eluza*, *Eluzatum civitas.* C'est une ville d'Aquitaine dans la Gascogne, qu'on appelle aussi Euse. *Eause* fut autrefois une grande & florissante ville Episcopale & Métropole de la Novempopulanie. Son Evêché a été joint à celui d'Auch, qui en étoit suffragant. Sous Chilpéric I. les Visigoths & les Sarasins en 750. la ruinèrent; c'est aujourd'hui une petite ville capitale de l'Eusan. *Eause* fut la patrie de Rufin, contre qui Claudien a écrit. Ce Poëte appelle cette ville *Elusa*, *L. I. in Ruff. v.* 137. Voyez Adrien Valois, *Not. Gal. p.* 187. 188.

E B A.

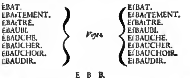
ÉBADI, ou ÉBADIEN, ENNE, s. m. & s. f. Nom d'une race d'Arabes Chretiens ramassez de différentes Tribus, qui s'établirent dans Hirah, ville de l'Iraque Arabique, & aux environs. Ils bâtirent plusieurs cabanes, qui formèrent peu-à-peu des bourgades & des villages, où ils pouvoient éxèrcer avec plus de liberté leur religion. D'HER. Honain Ben Ishak, célébre Médecin & traducteur des livres Grècs en Arabe, étoit *Ebadien*. Il est surnommé *Al Ebadi*. ID. Il y a aussi des Mahométans qui portent ce surnom. ID.

Ce nom signifie sèrviteur, de l'Arabe עבד, *abad*, sèrvir; & il s'est donné à ces Chrétiens comme à des sèrviteurs du véritable Dieu.

ÉBADIEN, est aussi le nom d'une Dynastie d'Arabes en Espagne, qui a duré depuis les Ommiades jusqu'à l'an 484. de l'Hégire de J.C. 1091. selon Novairi. Roderic Ximenès Archevêque de Tolède écrit que le dèrnièr Prince des *Ebadiens*, qu'il nomme Mahomet Abendabeth, fut assiégé dans Séville, pris & mis en prison, où il mourut, par Joseph Roi de Maroc, qu'il avoit appellé à son secours contre Alphonse Roi d'Espagne, qui avoit pris Tolède. D'HERBELOT.

ÉBAHIR.	*Voyez*	ESBAHIR.
ÉBAHISSEMENT.		ESBAHISSEMENT.
EBAL.		HEBAL.
ÉBARBER.		ESBARBER.

ÉBAROUI, adj. m. Tèrme de Marine. On appelle vaisseau *ébaroui*, *navis fatiscens*, *rimas agens*, un vaisseau qui est desséché au soleil, ou au vent, ensorte que les bordages se sont retirez, & que les coutures se soient ouvèrtes.



ÉBAT.	*Voyez*	ESBAT.
EBATTEMENT.		ESBATTEMENT.
ÉBATTRE.		ESBATTRE.
ÉBAUBI.		ESBAUBI.
ÉBAUCHE.		ESBAUCHE.
ÉBAUCHER.		ESBAUCHER.
ÉBAUCHOIR.		ESBAUCHOIR.
ÉBAUDIR.		ESBAUDIR.

E B B.

EBBER, s. m. Nom d'une petite rivière de Pèrse, & d'une ville située sur cette rivière.

ÉBBÈS, s. m. Nom propre d'homme. *Ebbo. Ebbes*, ou Ebbon, que l'on trouve encore nommé *Ebobe*, naquit à Tonnère de parens considerez dans le pays par leur noblesse, par leurs charges & même par leur piété. Il fut élevé sur le siege de Sens vèrs l'an 709. à la place de Géric son oncle. M M. de Ste Marthe ont écrit qu'il mourut en 750. d'autres disent que ce fut en 743. & d'autres en 745.

ÉBBON. Voyez EBBES.

E B E.

EBE, s. f. *Salacia.* Tèrme de Marine, qui se dit dans quelques Provinces. C'est le reflux de la mèr lorsque la marée baisse, ou que la mèr refoule, ou s'en retourne. Il est opposé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *jussant*. On dit, il y a *ebe*; c'est-à-dire, il y a reflux. Du Cange témoigne qu'on a dit *ebba* dans la basse Latinité, & les Anglois disent aussi *ebe*, d'où est venu ce mot.

On dit provèrbialement en Normandie, Tout ce qui vient de *flot*, s'en retourne d'*ebe*, en parlant des biens mal acquis & mal assûrez; son bien est venu de flot, il s'en retournera d'*ebe*. On dit ailleurs; ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour.

EBELSTOT, s. m. Nom propre d'une petite ville de Danemarck. *Ebelstotium.* Elle est dans le Diocése d'Archusem en Jutlande, sur une baye de Catégat, à quatre ou cinq lieuës au nord-est d'Achusen.

ÉBÈNE, s. f. *Ebenus.* C'est le nom d'un bois étranger, dur, pésant, noir, qui prend un beau poli, & qu'on employe en Europe pour les ouvrages de marqueterie. Les François ont tiré une grande quantité de ce bois de l'Isle de Madagascar. Tavèrnier dit que les habitans de cette Isle ont soin de l'entèrrer peu de tems après l'avoir coupé, pour le rendre plus noir. Flacour assûre qu'il y a dans cette même Isle plusieurs arbres ou arbrisseaux, dont le bois est plus ou moins noir; & que l'arbre qui est proprement l'*Ebene*, ou l'Ébénier, s'éléve fort haut, & a ses feüilles semblables à celles de notre Myrte à feüilles larges. Si l'on veut parcourir les differentes relations des Voyageurs anciens & modèrnes, l'on trouvera des descriptions d'arbres & d'arbrisseaux à bois noirs qui conviennent à des palmiers, à des Cytises, ou à d'autres genres différens. La Candie a un petit arbuste que les Botanistes connoissent sous le nom d'*Ebenus Cretica*. Le P. Plumier a découvèrt à S. Domingue une espéce de *spartium* épineux, dont les feuilles sont arrondies, & de la figure de celle de pourpier, & dont le bois est noirâtre. Si l'on en croit Dioscoride la meilleure *Ebéne* vient d'Éthiopie, & la moindre vient des Indes, Pline en pense de même; mais Théophraste estime fort celle des Indes. La connoissance du vèrnis, & les moyens que l'on a aujourd'hui de donner à plusieurs sortes de bois durs une couleur noire, durable, a rendu plus râre l'emploi de l'*Ebéne*, & l'on n'en fait plus tant de petits ouvrages qu'autrefois. On dit noir d'*Ebéne*. L'arbre dont le bois s'appelle *Ebéne* est de la hauteur & grosseur

grosseur des vieux ebênes, qui leur ressemble par le cœur & l'aubier, mais qui est de couleur fort noire, laquelle lui donne son prix, parce qu'elle reçoit un beau poli. Ses feüilles ressemblent à celles d'un laurier, & portent entre deux un fruit comme un gland sur une petite queuë. Son aubier infusé dans l'eau purge la pituite, & guérit les maux vénériens: ce qui a fait croire à Matthiole, que le gayac étoit une espéce d'*ébéne*. On en fait grand trafic à Madagascar. Il y a de trois sortes d'*ébéne*, la noire, ou mauritée, la grise & la vèrte, dite de Portugal, qui est la moindre de toutes. La meilleure *ébéne* est celle qui est noire, sans aucunes veines, qui est massive, astringente, & d'un goût aigu & picquant. Elle rend un parfum agréable quand on la met sur les charbons, sans incommoder par sa fumée. Si on la présente au feu étant fraiche, elle s'allume incontinent à cause de sa graisse; mais quelque séche qu'elle soit, elle va toûjours au fond de l'eau. Si on la frotte contre une pièrre, elle devient rousse. Les Indiens en font les statuës de leurs Dieux, & les sceptres de leurs Rois. Ce fut Pompée qui le prémier apporta l'*ébéne* à Rome, après avoir vaincu Mithridate. Agricola dit qu'il y a une *ébéne* minérale qu'on trouve dans tèrre. On trouve une espéce particulière d'*ébéne* dans l'Isle S. Domingue, ses branches sont couvèrtes de petits picquans, dont la pointe est tournée à rebours, & de quantité de feuilles, charnuës, veloutées, de figure ovale, & grandes à peu près comme l'ongle. Parmi ces feuilles & ces picquans il y a plusieurs petites fleurs jaûnes légumineuses, dont le pistile devient ensuite une petite gousse, large comme la moitié de l'ongle, & de la figure d'une petit rognon applati, & remplie d'une semence qui est de la même figure. Le R. Pére Charles Plumier, Religieux Minime, qui a communiqué plusieurs bons mémoires pour nouvelle édition de ce Dictionnaire, appelle cette espece d'*ébéne*, *spartium portulacæ foliis aculeatum ebeni materie*. M. Vaugelas a remarqué fort judicieusement que ce mot étoit toûjours féminin, mais que ceux qui travaillent en *ébéne* le font indifféremment masculin ou féminin.

Ce mot vient de l'Hébreu *eben*, qui signifie une *pierre*. L'*ébéne* coupée s'endurcit comme une pièrre.

ÉBENER, v. *Ebeni speciem inducere*. C'est, Donner à du bois la couleur de l'ébene. Ces armoires seroient plus belles si on les *ébénoit*.

ÉBEN-ÉZÈR, s. m. *Lapis adjutorii*. C'est le nom d'un rocher dans la Tèrre-Sainte. I. L. des Rois VII. 9. IV. 1. V. 1. Ce rocher étoit entre Masphat & Sen, au septentrion de la Tribu de Dan, aux confins de celles de Juda & de Benjamin.

ÉBENIÈR, s. m. *Ebenus*. Arbre ci-dessus décrit, dont le bois s'appelle ébene.

ÉBÉNISTE, s. m. *Ebeni artifex*. Menuisier qui travaille en ebéne, qui fait des cabinets & des tables d'ébéne, qui plaque l'ébéne. On le dit aussi de ceux qui font des ouvrages de raport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortuë, &c.

ÉBÈRAD, ou EBERHARD. Voyez ÉVERARD ou EVRARD.

ÉBÈRNBÈRG, ou ÉBÈRNBOURG, s. m. Nom propre d'un Château du Palatinat du Rhin en Allemagne. *Ebernberga*, *Eberburgum*. Le Landgrave de Hesse-Cassel assiégea *Ebernbourg* l'an 1692. mais les François qui le deffendoient, l'obligerent à lever le siége. MATY. *Ebèrnbèrg* est situé dans le Comté de Spanheim, au confluent des rivières de Nahe & d'Alsen.

ÉBÈRNSDORF, s. f. Nom propre d'un bourg de l'Archiduché d'Autriche, situé sur le Danube, à deux ou trois lieuës au dessous de Vienne. *Ebersdorfium* On prend *Ebersdorf* pour l'ancienne Ala Nova, ville de la haute Pannonie. MATY. Les Archiducs d'Autriche ont un beau palais à *Ebernsdorf*. ID.

ÉBÈRSBÈRG, s. m. Nom propre d'une ville de la haute Autriche, qui appartient à l'Evêque de Passaw. *Ebersperga*. Elle est située sur l'Inn, environ à une lieuë de son embouchure sur le Danube. MATY.

ÉBÈRSHEIM, ou ÉBERS-MUNSTÈR, s. m. Nom propre d'un bourg d'Alsace. *Aprimonasterium*. L'Abbaye d'*Ebersheim* rend ce bourg considerable. *Ebersheim* est situé sur la rivière d'Ill, entre Schelestat & Benefeld.

ÉBÈRSTEIN, s. m. Nom de lieu, *Eberstrinum*. Le Château d'*Eberstein*, *Castellum Ebersteinum*, est bâti sur un rocher & fortifié. Le Comté d'*Eberstein* est une contrée de Suabe, en Allemagne, entre le Duché de Virtembèrg, l'Ortnaw, & le Marquisat de Bade. MATY. Jean, fils de Bèrnard & d'Agnès de Fenestrange, étoit Comte d'*Ebèrstein* dès l'année 1421. CORN. Le dèrnier Comte d'*Ebèrstein* mourut en 1660. Alors l'Evêque de Spire réunit à son domaine Gèrnsbach, qui relevoit de son Eglise; le Marquis de Bade s'empara de la plus grande partie du Comté d'*Ebèrstein*. Le Duc de Wirtembèrg Neustadt, & les Comtes de Wolkenstein & de Grundsfeldt, sont maîtres du reste.



ÉBÈTS, ou ABÈS, s. m. Ville de la Tèrre-Sainte, dans la partie orientale de la Tribu d'Issachar, & dans la Galilée inférieure. Josué en parle XIX. 20. Elle est aussi appellée *Ames*, & *Resée* par les Septante.

E B I.

ÉBIONITES. Anciens hérétiques qui ont été dans l'Eglise dès les prémiers commencemens. *Ebionitæ*. Origène a crû qu'ils avoient été ainsi appellez du mot Hébreu *Ebion*, qui dans cette langue signifie *pauvre*, parce qu'ils etoient, dit-il, pauvres de sens, & qu'ils manquoient d'esprit. Eusebe, qui a eu égard à la même étymologie, pretend que ce nom leur a été donné, parce qu'ils avoient de pauvres sentimens de JESUS-CHRIST, qu'ils croyoient être un simple homme, mais tout cela, dit M. Simon dans son histoire critique du texte du nouveau Testament, n'est qu'une simple allusion au nom de ces Sectaires, qui signifie *pauvres*, dans la langue Hébraïque. Il y a plus d'apparence que les Juifs les appellèrent ainsi par mépris, parce qu'en ces prémiers tems il n'y avoit prèsque que des pauvres qui embrassassent la Religion Chrétienne. Origène semble confirmer cette opinion dans ses livres contre Celse, où il dit, qu'on appella *Ebionites*, ou pauvres, ceux d'entre les Juifs qui crûrent que Jesus étoit véritablement le Messie qu'ils attendoient. On pourroit aussi dire que ces prémiers Chrétiens prirent eux mêmes ce nom conformement à leur profession. Et en effet S. Epiphane a remarque qu'ils se vantoient d'être pauvres, à l'imitation des Apôtres. Le même S. Epiphane a néanmoins crû qu'il y a eu un homme appellé Ebion, chéf de la secte des *Ebionites*, & qui vivoit en même tems que les Nazaréens & les Cerinthiens. Il decrit au long & avec exactitude l'origine de cette secte, qu'il fait commencer après la destruction de Jérusalem; lorsque les prémiers Chrétiens appellez Nazaréens, en sortirent pour aller demeurer à Pella. Les *Ebionites* ne sont donc qu'un rejetton des Nazaréens: mais ils altererent en plusieurs choses la pureté & la simplicité de la croyance de ces premiers Chrétiens. C'est pourquoi Origene a distingué deux sortes d'*Ebionites*, dans ses livres contre Celse. Les uns croyoient que JESUS-CHRIST étoit né d'une Vièrge, & les autres croyoient que JESUS-CHRIST etoit né à la manière de tous les autres hommes. Ces prémiers n'avoient que des sentimens orthodoxes, si ce n'est qu'ils joignoient à la Religion Chretienne les cérémonies de l'ancienne Loi, avec les Juifs & les Samaritains, aussi bien que les Nazaréens. Ils differoient néanmoins de ceux-ci en plusieurs choses, & principalement dans ce qui regarde l'autorité des livres sacrez; car les Nazaréens recevoient toute l'Ecriture qui est renfèrmée dans le canon des Juifs. Les *Ebionites* au contraire rejettoient tous les Prophètes, ils avoient en horreur les noms de David, de Salomon, d'Isaïe, de Jérémie & Ezéchiel. Ils ne recevoient pour Ecriture sainte que le seul Pentateuque, ce qui semble indiquer, qu'ils étoient plutôt sortis de la secte des Samaritains, que de celle des Juifs. Ils se servoient aussi bien que les Nazaréens de l'Evangile Hebreu de S. Matthieu, autrement de l'Evangile des douze Apôtres: mais ils avoient corrompu leur exemplaire en beaucoup d'endroits: ils en avoient ôté la généalogie de JESUS-CHRIST, qui se trouvoit entière dans celui des Nazaréens, & même dans l'exemplaire qui étoit à l'usage des Cérinthiens. Ces dèrniers, qui etoient dans les mêmes sentimens que les *Ebionites* sur la naissance de JESUS-CHRIST, appuyoient leur erreur sur cette généalogie. Outre l'Evangile Hebreu de S. Matthieu, les *Ebionites* avoient adopté plusieurs autres Livres sous les noms de Jacques, de Jean, & des autres Apôtres. Ils se sèrvoient aussi des *voyages de S. Pierre*, qu'on suppose avoir été écrits par S. Clement; mais ils les avoient tellement alterez, qu'il n'y restoit prèque rien de vrai; ils y faisoient dire à ce Saint Apôtre une infinité de faussetez, pour autoriser d'avantage ce qui se pratiquoit parmi eux. Voyez S. Epiphane, *hær.* 30. où il s'etend fort au long sur l'ancienne hérésie des *Ebionites*.

ÉBISEMETH, s. m. Tèrme du Grand Art. C'est la matière des sages, lorsqu'elle est arrivée au très-noir. On appelle aussi *Ebisemeth*, le leton qu'il faut blanchir par un feu egal.

E B L.

ÉBLANE, ou EBLANIEN, enne. s. m. & f. *Eblanus*, ou *Eblanius*, *a*. Nom propre d'un peuple ancien de l'Irlande, ou de l'Hibèrnie. Les *Eblanes* étoient entre les Ménapiens au sud, & les Veluntiens au nord. *Eblane*, aujourd'hui Dublin. *Eblana*, étoit leur capitale. Les *Eblaniens* occupoient ce que nous appellons aujourd'hui les Comtées de Dublin & de Meath en Irlande; c'est-à-dire, le milieu de l'Isle.

ÉBLOUIR, ÉBLOUISSEMENT. Voyez ESBLOÜIR, ESBLOÜISSEMANT.

E B O.

ÉBOBE. Voyez ÉBBÈS.

ÉBORA. Voyez ÉVORA.

ÉBORGNER, ÉBOUFFER, ÉBOUILLIR, ÉBOULEMENT, ÉBOULER, ÉBOULIS, ÉBOURGEONNEMENT, ÉBOURGEONNER. Voyez Esborgner, Esbouffer, &c.

ÉBOUZINER. Vèrbe act. Tèrme de Maçonnerie. C'est, Oter d'une pièrre ou d'un moilon, le bouzin, ou le tendre du lit depièrre, & l'atteindre avec la pointe du marteau jusqu'au vif.

E B R.

ÉBRAÏQUE. Voyez HÉBRAÏQUE.

ÉBRANCHEMENT, ÉBRANCHER, ÉBRANLEMENT, ÉBRANLER, ÉBRECHER, ÉBRENER. Voyez Esbranchement, Esbrancher, &c.

ÉBRARD. Voyez ÉVRARD.

ÉBRBUHARITE, f. m. Sorte de Religieux Mahometans. *Ebrbuharita.* Ebrbuhard, disciple de Nacschibendi, est le Fondateur de ces Religieux; c'est de lui que leur vient leur nom. Les *Ebrbuharites*, malgré la profession qu'ils font d'une grande saintere, & d'un grand dépouillement de toutes choses, passent pour hérétiques parmi les Mahométans, parce qu'ils ne croyent point être obligez au pelérinage de la Mécque, car pour s'en dispenser ils disent que la pureté de leurs ames, leurs hautes contemplations, leurs extases, leur font voir la Mécque sans sortir de leurs cellules. Voyez Ricaud, de l'Empire Ottoman.

ÉBRE, f. m. Nom propre de fleuve. *Iberus.* Les Espagnols disent *Ebro*. L'*Ebre* a sa source dans la vieille Castille, prés du bourg de Fuentelibre, travèrse une partie de la Biscaye & de la Navarre, tout l'Arragon; & ayant séparé la Catalogne du Royaume de Valence, il se décharge dans la mèr méditèrranée, formant les petites Isles d'Alfacs à son embouchure. Maty.

ÉBREU, euse. Voyez HEBREU.

EBREUILLE, ou **ÉBREULE**, f. m. Nom propre de Ville. *Eborolacum, Evrogilum.* C'étoit autrefois un des quatres principaux châteaux de Loüis le Débonnaire, lorsqu'il étoit Roi d'Aquitaine. *Ebreuille* est aujourd'hui une petite ville de la Basse Auvèrgne, sur la rivière de Siaule, *Sicaula*, ou Sioule, comme écrit Valois. Elle est à trois lieuës de Riom au Septentrion, & à cinq de Clèrmont, vèrs les frontières du Bourbonnois. Voyez les Sainte Matthe T. IV.

ÉBRIDES. Voyez WESTÈRNES.

ÉBRIETÉ, f. f. *Ebrietas.* Tèrme dogmatique, qui signifie, Yvresse. Les desordres que cause l'*ébrieté*, ont donné lieu de deffendre le vin aux Orientaux. L'*ébrieté* est causée par toutes les liqueurs fumeuses & chaudes qui se fèrmentent dans l'estomac. Ce mot ne se dit guère, & encore moins ÉBRIOSITÉ, *ebriositas*, qui est l'habitude de s'enyvrer.

ÉBRILLADE, f. f. Tèrme de Manége. C'est un coup de bride que le Cavalier donne à un cheval qui refuse de tourner, par la secousse d'une rêne. La *saccade* se fait par la secousse des deux rênes ensemble.

ÉBRODUNTIENS, enne, subst. m. & f. Nom de peuple. Anciens habitans de l'Ambrunois. *Ebroduntii.* Les *Ebroduntiens* avoient au nord les Brigantes, au levant les Vagiens, au sud les Soutiens, & au couchant les Caturiges.

ÉBRON. Voyez HÉBRON.

ÉBROUER, v. n. Tèrme de Manége, qui se dit des chevaux pleins de feu qui font une espéce de ronflement, comme s'ils vouloient faire sortir de leurs naseaux quelque humeur qui les empêche de prendre leur haleine. C'est une bonne marque quand un cheval s'*ébroue*, lorsqu'on veut le retenir. Virgile l'a mis parmi les signes d'un bon poulin, Georg. III.

Tum si qua sonum procul arma dedere,
Stare loco nescit, micat auribus & tremit artus,
Collectumque premens, volvit sub naribus ignem.

Collectum ignem volvere sub naribus, ignem efflare naribus, est en tèrmes Latins poëtiques, ce que nous appellons *ébrouer* dans les chevaux. On l'a dit autrefois des hommes qui avoient de la peine à se moucher, ou à étèrnuer.

ÉBRUITER. Voyez Esbruiter.

E B U.

ÉBUDES. Voyez WESTÈRNES.

ÉBULLITION, f. f. *Ebullitio.* C'est une raréfaction des liqueurs faite par le feu, ou par la rencontre des sèls de differente nature; comme quand on mêle de l'huile de tartre avec de l'huile de vitriol. M. Harris définit l'*ébullition*, un grand bouillonnement, agitation, ou éffèrvescence qui s'éléve par le mélange des acides avec les alkalis, duquel naît un mouvement intérieur & violent des parties du fluide causé par l'agitation, & s'il est pèrmis de parler ainsi, le debat des parties de differentes natures. M. Boile a prouvé par des expériences qu'une *ébullition* considérable peut-être produite sans chaleur, qu'elle peut produire un degré de froid plus grand qu'il n'étoit en chacun des corps pris en particulier, & que ce froid ne vient que de leur mélange, quoiqu'accompagné d'une grande agitation, d'un grand tumulte, d'un grand bruit, & d'écume. Car ayant jetté une partie d'huile de vitriol dans douze parties d'eau commune, ce mélange fut d'abord sensiblement chaud. Il plongea dedans la phiole d'un Thèrmomètre jusqu'à ce que l'esprit de vin qu'elle renfèrmoit eût pris le dégré de chaleur de ce mélange. Alors ayant mis dedans une quantité convenable de sèl volatile, de sèl armoniac, pour absorber les acides de ce mélange, l'esprit de vin qui étoit dans le Thèrmometre descendit jusqu'à un pouce. Harris. Quelques Physiciens ne se sèrvent de ce mot que pour signifier un mouvement fait dans une liqueur sans separation des parties comme quand du lait nouvellement tiré, ou une autre liqueur semblable, bout sur le feu, & qu'après l'*ébullition* il demeure comme il étoit auparavant. Quelquefois ce sera un trémoussement causé par une *ébullition* de toute la masse des humeurs, qu'on sentira à peu près comme une cloche qui tremble encore après avoir sonné. P. Le Comte.

Ébullition, se dit aussi des petites élevûres, ou pustules, qui viennent sur la peau. Il a une *ébullition* par tout le corps; une *ébullition* de sang.

Ébullition, se dit aussi par rapport aux animaux, & en particulier par rapport aux chevaux, dans lesquels ces petites elevûres que cause l'*ébullition* du sang, ne sont pas ordinairement fort dangereuses, quoiqu'on les prenne quelquefois pour du farcin. Pour refraîchir les chevaux, & les guérir, il ne faut que leur faire manger du son avec une once de foye d'Antimoine par jour, & ne les point faire saigner, qu'après qu'on aura éprouvé que ce remède ne les aura point soulagez.

ÉBURON, onne, f. m. & f. Nom propre de peuple. *Eburo.* Les *Eburons* étoient un ancien peuple de la Gaule Belgique situez le long de la Meuse dans la contrée où furent ensuite les Tongres; c'est le pays de Liege Cluvier, Hoffman, Maty.

ÉBUROVICE, f. m. & f. Nom de peuple. Ce sont les anciens habitans de la ville & du Tèrritoire d'Evreux. *Eburovix.* Les *Eburovices*, peuples de la Gaule Celtique, avoient les Velocasses au nord, les Lexoviens au couchant, les Aulerces Diablintes au sud, & les Carnutes au levant.

ÉBUSE, f. m. Nom ancien de l'Isle d'Yvica. *Ebusus.* L'isle d'*Ebuse* ne produisoit aucun animal nuisible. Plin. L. III. C. 5. Il y avoit dans cette Isle une ville de même nom, bâtie à ce que l'on croit par les Phéniciens. *Ebusus, Ebusia.* Silius Italicus L. III. v. 363. semble l'insinuer. Pour sa situation voyez Yvica.

E C A.

ÉCACHER, ÉCACHEUR, ÉCAFER. Voyez Escacher, &c.

ÉCAILLE, f. f. *Squama.* M. Ménage dérive *écaille*, de l'Italien *scaglia*, & celui-ci du Latin *squamula*, diminutif de *squama* Coquille, croute dure qui couvre les poissons qu'on nomme *testacées*. Huître à l'*écaille*. Les moules sont enfèrmez dans des *écailles*. On fait des Cabinets, des Tables d'*écaille* de tortuë. Il y a des *écailles* de tortuë larges de deux ou trois pieds. Si on ôte aux tortuës leurs *écailles*, & si on les rejette en mèr, il leur en revient de nouvelles.

Écaille, se dit aussi du poisson enfèrmé dans l'*écaille*. Une *écaille* vive. *Ostreum.* Il y a des goulus qui mangent six douzaines d'*écailles*, pour dire, d'huitres.

Écaille, signifie encore cette couvèrture qu'ont prèsque tous les autres poissons, qui n'est pas continuë, mais qui est separée en plusieurs petites piéces arangées sur leur corps, comme les tuiles ou les ardoises sur les maisons. Les carpes ont de grandes *écailles* dorées. Les soles ont de tres-petites *écailles*. Les crocodiles ont des *écailles* dures & épaisses.

Écaille, se dit de cette croute dure des pommes de pin, en laquelle le pignon est enchassé.

Écaille, se dit aussi des piéces de fèr qui compôsent une armure, des tassettes qui sont au bas des cuirasses, qui sont posées l'une sur l'autre en guise d'*écailles*. Les Latins ont aussi appellé cela *squama*.

Écaille de mèr, est une pièrre dure dont les Peintres se sèrvent pour broyer les couleurs.

Écailles, se dit aussi de cèrtaines croûtes qui par la séchèresse se détachent de quelques corps. Le stuc qui n'est pas bien fait tombe souvent par *écailles*. Le malheur des tableaux à fraisque,

c'est

c'est qu'il en tombe toûjours quelque *écaille*. Les galles séches s'en vont par *écailles*. Les ladres tombent par *écailles*. Les Sculteurs appellent aussi *écailles*, les éclats de marbre qui tombent lorsqu'ils taillent ou degrossissent un bloc.

Écaille, se dit aussi des ouvrages qui sont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme plusieurs ornemens d'architecture, de menuiserie, de broderie, de tapisserie, &c. *Ecaille* de fèr d'acier, de bronze ou d'airain, se dit des parties de ces métaux qui s'en separent lorsqu'on les bat & qu'on les met en œuvre.

L'ordre de l'Écaille. Ordre militaire en Espagne, qui selon quelques Auteurs fut établi en 1316. ou 1318. & selon d'autres en 1420, sous le regne de Jean II. L'opinion la plus commune est que ce fut en 1318; mais on ignore quel en fut l'Instituteur. Les Chevaliers de l'*Ecaille* portoient sur un habit blanc une croix rouge, écaillée, ou formée d'écailles, & faisoient vœu de defendre & d'etendre la Religion Chretienne, de mourir, s'il étoit necessaire pour cela, & de chasser les Maures du Royaume. Justiniani T. II. C. 50. où il donne une liste des Grands-Maîtres depuis 1318. jusqu'en 1667, qui sont tous les Rois d'Espagne. Il y marque aussi les Auteurs qui ont ecrit de cet Ordre.

ÉCAILLER, v. act. *Desquamare*, ôter les écailles à un poisson. A Rouen, on ouvre, on *écaille* les huitres par le dos, & plus proprement qu'à Paris. On n'*écaille* point les carpes qu'on met au court-bouillon. On *écaille* le saumon, la morue.

Écailler, se dit avec le pronom pèrsonnel, des choses qui tombent par croûtes, par morceaux. Les enduits de plâtre sont sujets à s'*écailler*. Les tableaux sur du bois ont cet avantage, qu'ils ne sont point sujèts à s'*écailler*.

Écaillé, ée, adj. *Squamatus*. Qui a la peau couvèrte d'écailles. Les Poëtes appellent les poissons, les peuples *écaillez*, ou la troupe *écaillée*.

Écaillé. Tèrme dont on use dans le Blâson en parlant des poissons qu'on accompagne souvent du mot *ombré*. Il portoit de sable au crocodile d'argent *écaillé* & *ombré* de sinople.

Écaillé, ée, part. Incisé, travaillé en écailles. On dit en Botanique que la racine de la dentaire est *écaillée*; c'est-à-dire, incisée en ecailles.

Écaillé, ée, part. *Desquamatus*. A qui on a ôté les écailles. Carpe *écaillée*.

ÉCAILLEUX, euse, adj. *Squamosus*. Pièrre, ou autre corps dur qui se lève par écailles. L'ardoise de Mezières est peu estimée parcequ'elle est *écailleuse*.

Écailleux. Composé de plusieurs écailles. En Botanique on dit que la racine du lis est *écailleuse*.

En Anatomie la partie supèrieure des os des temples est appellée squammeuse, ou *écailleuse*, parce qu'elle est fort mince. Dionis.

ÉCAILLER, ou **ÉCAILLEUR**. *Ostrearius*. Celui qui vend des écailles, des huitres à écaille. Les *Ecaillers* n'ont de l'emploi qu'au mois où il y a r, c'est à-dire, depuis Septembre jusqu'en Avril, auquel tems seulement on mange des ecailles.

ÉCAILLON, en tèrme de Manége, signifie quelquefois les crocs ou crochèts d'un cheval.

ÉCAIN, s. m. Nom propre d'homme. *Echanus*. A Cloneford au Comté de Meath en Irlande. S. *Ecain* Eveque. Chastellain.

ÉCALE. } Voyez { ESCALE.
ÉCALER. } Voyez { ESCALER.
ÉCARBOUILLER. } Voyez { ESCARBOUILLER.
ÉCARLATE. } Voyez { ESCARLATE.
ÉCARQUILLER. } Voyez { ESCARQUILLER.
ÉCART. } Voyez { ESCART.
ÉCARTELER. } Voyez { ESCARTELLER.
ÉCARTER. } Voyez { ESCARTER.

E C B.

ECBATANE, s. f. Nom de ville. *Ecbatana, orum*. C'étoit la capitale de la Médie. Quelques-uns croyent qu'elle se nommoit aussi Achemete, & que c'est *Ecbatane* qu'Esdras appelle ainsi 1. L. VI. 2. que ce nom vient de l'Hebreu חמת *Hhamat*, ou *Chamat*, qui signifie *Chaleur*, de חמם, être chaud, & qu'il signifie Lieu d'eté, parce que les Rois y faisoient leur résidence en été. Mais beaucoup d'autres Intèrprétes pretendent que ce mot, qui ne se trouve que dans l'endroit que nous venons d'indiquer, est un mot Chaldeen, & non point Hébreu, qu'il signifie buffet, coffre, armoire, archive, lieu où l'on garde les actes & les titres, les chartes, les regîtres publics; en un mot, que c'est ce que les Latins appellent *Tabularium*, & les Grécs Χαρτοφυλάκιον. Quoiqu'il en soit au Livre de Judith I. 1, le Vulgate fait entendre qu'Arphaxad bâtit *Ecbatane*, mais le Gréc semble seulement dire qu'il y fit des augmentations & des embellissemens. C'est dans le même sens que l'Auteur du Livre de Judith, que Pline L. VI. C. 14. disent que c'est Seleucus qui bâtit *Ecbatane*; c'est-à-dire, qu'il l'a rétablit, ou l'embellit & l'orna. *Ecbatane* fut bâtie, ou plutôt ornée, amplifiee par Arphaxad, Judith I. 1. Cela est cèrtain par le Livre de Tobie V. 8 qu'*Ecbatane* etoit avant Arpaxad, dit Mariana. En effet, Herodote L. I. dit qu'elle fut bâtie par Dejoces, le fondateur de la Monarchie des Médes. L'Auteur du Livre de Judith dit encore que ce fut Arphaxad, qui lui donne le nom d'*Ecbatane*, d'où Mariana conclut, qu'apparemment elle avoit auparavant un autre nom; qu'en effet ailleurs elle est appellée Amatha, qu'ainsi dans le livre de Tobie, c'est par anticipation qu'elle est nommée *Ecbatane*. Diodore de Sicile dit que le tour d'*Ecbatane* etoit de 150 stades, c'est-à-dire, 6 lieuës & $\frac{1}{4}$. C'étoit à *Ecbatane* que les Rois de Medie, & ensuite de Perse, avoient leurs trésors. Hérodote dit qu'elle avoit sept enceintes de murailles & que dans la dèrniére enceinte etoit le palais des Rois & leurs trésors; que ces enceintes étoient toutes plus hautes les unes que les autres, de sorte que de la seconde muraille on commandoit toute la prémière enceinte; de la seconde la troisiéme, & ainsi des autres. Toutes ces enceintes etoient de diffèrentes couleurs. *Ecbatane* etoit au midi des montagnes de Médie, qui la couvroient du côté du nord. Quelques Auteurs disent qu'*Ecbatane* est la ville de Teuris, ou qu'elle etoit où est Tauris.

Le Geographe Etienne l'appelle *Agbatane*. De là Scaligèr a prétendu que ce mot est formé de אג, *ag*, ou את, *at*, dont il avoue qu'il ignore la signification, & de ביתא, *bethan*, qui selon lui, signifie *palais* en Chaldaïque. Bochart croit que ce mot vient de אגבתא, *agbatha*, qui se dit encore en Arabe, pour signifier une variété de couleurs, que ce nom fut donné à *Ecbatane* à cause des sept diffèrentes couleurs de ses sept enceintes de murailles.

Ecbatane. Ville de la Palestine. *Ecbatana*. Pline L. V. C. 19, dit qu'il y avoit une *Ecbatane* sur le mont Carmel. Bochart croit qu'*Ecbatane* s'étoit fait de Basan; mais Basan étoit trop loin de là, dit M. Reland. *Palæst. T. II. p.* 745.

E C C.

ECCANTHIS, s. m. Tèrme de Mèdecine. Maladie de l'œil. *Eccanthis*. C'est une excroissance de chair au coin de l'œil. M. Dionis écrit *eccantis*, & *egkantis*.

Ce mot vient du Gréc ἐγκανθίς, qui signifie la même chose.

ECCE HOMO, s. m. Nom que donnent les Peintres à un tableau où J. C est representé avec la robbe de pourpre, la couronne sur la tête, & un roseau à la main, tel qu'il fut presenté aux Juifs par Pilate. Voilà un bel *ecce-homo*.

ÉCCENTRICITÉ. Voyez EXCENTRICITÉ.

ÉCCENTRIQUE. Voyez EXCENTRIQUE. L'un est formé sur le Gréc, & l'autre plutôt sur le Latin. *Eccentrique* seroit peut-être mieux qu'*Excentrique*. Quoiqu'il en soit, on prononce *excentricité*, *excentrique*, & non pas *éccentrique*, *éccentricité*.

ÉCCLESIARQUE, s. m. Tèrme de Liturgie Grécque. C'est le nom d'un Officier des Eglises Grécques. *Ecclesiarcha*. La fonction de l'*Ecclésiarque* etoit en quelques endroits d'assembler le peuple à l'Eglise. Il avoit sous lui pour l'aider un Lecteur, & un Candelapte.

ÉCCLÉSIASTE, s. m. *Ecclesiastes*. C'est un des Livres de l'ancien Testament. Ce mot est Gréc, & signifie *Predicateur*. Quand on trouve dans les livres *Eccle.* cette abbréviation marque que c'est l'*Ecclésiaste* qui est cité, & quand il y a *Eccli.* c'est l'Ecclésiastique.

Ce nom d'*Ecclésiaste* a été donné à ce livre, parceque l'Auteur de ce livre y déclame en Prédicateur contre les vices & les vanitez du monde, c'est le sentiment de Mariana & de St. Grotius croit qu'il est ainsi appellé, parce qu'il y a ramassé plusieurs belles sentences sur la vanité des choses de la tèrre, &c. Car קהל, signifie assembler, συναθροίζειν. Quelques Docteurs Hébreux disent que c'est parce qu'il a ramassé beaucoup de sagesse. D'autres, parceque son but est de rassembler, & d'appeller à soi tous ceux qui veulent prendre soin de leur salut, & éviter les dangers du monde. C'est le sentiment de Gejerus, & comme dit Calovius, parce qu'il veut les rassembler autour de soi comme un prédicateur assemble son auditoire.

Il y a des sentimens differens sur l'Auteur de ce livre, mais le plus commun est qu'il est de Salomon, qu'il l'écrivit sur la fin de sa vie, & pour donner des marques de sa penitence. A la vérité Grotius s'est imaginé de que livre étoit postèrieur à Salomon, qu'il avoit été fait après sa mort par je ne sçai quels Auteurs, au nombre de six; & que pour se concilier de l'autorité, ils y avoient mis le nom de Salomon, & l'avoient reprèsenté comme peni-

tent. Sur quoi fonde-t-on tant de faits si positifs ? C'est qu'on trouve des mots dans ce livre qui ne sont que dans Daniel, dans Esdras, & dans les Paraphrâses Chaldaïques. Voilà toute sa raison. Mais on l'a solidement refuté. En effet, 1°, les Hebreux, les Grècs, les Latins ont toûjours parlé de ce livre, comme d'un ouvrage de Salomon. 2°, Dieu eût-il permis que l'Eglise Juive & la Chrétienne missent dans le Canon un livre supposé ? 3°, Il est vrai que quelques Auteurs ont attribué à Isaïe tous les livres de Salomon; mais ils ont seulement voulu dire que ce Prophète les avoit ramassez. La raison de Grotius est fausse & ridicule. S'il est vrai qu'il y ait des mots Chaldéens dans l'Ecclésiastique, il faut dire que Salomon sçavoit cette langue, plutôt que de nier qu'il soit l'Auteur de ce livre. Si ce livre n'étoit pas de Salomon, parce que Grotius y trouve quatre ou cinq dictions qu'on ne peut expliquer que par le Chaldéen & l'Arabe, on n'est sûr d'aucun des Auteurs des livres de la Bible; Moïse ne sera pas l'Auteur de la Genèse. Dès le prémier vèrset de ce livre il y a deux ou trois mots dont on ne trouve les vraies racines que dans la langue Arabique. Combien de sçavans hommes attribuent à Salomon ou à Moïse, le livre de Job, de tous les livres de l'ancien Testament, celui où l'on trouve plus d'Arabe, de Syriaque ou de Chaldéen ? Enfin, Calovius pretend que la vraie raison pour laquelle Grotius n'a point voulu que Salomon fut l'Auteur de l'*Ecclésiaste*, c'est qu'à son gré il y parle pour son tems trop nettement du jugement univèrsel, de la vie étèrnelle, & des peines de l'enfèr, vèritez cependant clairement établies avant Salomon dans les Pseaumes, dans Moïse & dans Job. Il n'y a donc point de raison d'ôter ce livre à Salomon : il y en a beaucoup au contraire de le lui attribuer. Ces raisons sont 1°, le titre du livre qui dit que son Auteur étoit fils de David, & Roi de Jérusalem. 2°, divèrs endroits du livre qui ne conviennent qu'à ce Prince, comme C. I. v. 12. & C. VII. v. 24. C. XII. 9. &c. La Tradition & le consentement unanime des anciens Hebreux & Chretiens.

Les Thalmudistes & les autres Rabbins disent que le livre de l'*Ecclésiaste* a été du tems sans être mis dans le Canon. Voyez la Gemare sur le Pirke Abhoth f. 5. col. 1. & Massech. Schabbath C. 2. fol. 30. col. 2. le Midras Coheler fol 114. le Midras sur les Provèrbes fol. 87. 1. Aben-Ezra sur l'*Ecclésiaste* VII. 4. Maïemunides Moreth Nebochim L. III. C. 28. Mercérus au commencement de son Commentaire sur l'Ecclésiaste p. 94. édit de Genève de l'an 1573. *in-fol.* Hottinger, *Thesaur. p.* 492. *&* 502. Haespanius *Not. Bibl. P. II. p.* 468. *&c.* Calovius & Gejerus sur ce livre.

ECCLÉSIASTIQUE, adj. m. & f. & subst. *Ecclesiasticus.* Qui appartient, qui est destiné à l'Eglise. Il se dit des pèrsonnes & des choses. C'est un Ministre *Ecclésiastique.* Il y a dans l'Empire trois Electeurs *Ecclésiastiques*, qui sont les Archevêques de Maïence, de Triéves & de Cologne. Il y a en France des Pairies *Ecclésiastiques*, &c. Le compost *Ecclésiastique* a été établi principalement pour la célébration exacte de la fête de Pâques, qui régle toutes les autres fêtes mobiles. Des biens *Ecclésiastiques*, des cérémonies *Ecclesiastiques.* La Discipline *Ecclésiastique.* Tout l'Ordre *Ecclésiastique* s'appelle autrement le *Clergé.* Il faut craindre les censures *Ecclésiastiques.* C'est un dévot *Ecclésiastique.* Un bon *Ecclésiastique.* On dit aussi simplement un *Ecclésiastique*, pour dire, un homme d'Eglise. Les principaux Recueils des Ecrivains *Ecclésiastiques* ont été faits par Sixte de Sienne, Possevin, Bellarmin, Trithême, Aubèrt le Mire, le Père l'Abbe, Gesnèr, Simlèr, Pèrkin, Scultet, Gave, Du Pin.

ECCLÉSIASTIQUE ; Livre canonique de l'ancien Testament. Il a été composé par Jésus fils de Sirach. On écrit par abbréviation *Eccli.*

Isidore *L. VI. Etym. C.* 2. & entre les Modèrnes Grotius & Drusius nient que le nom de l'Auteur de l'*Ecclésiastique* soit Jésus fils de Sirach, petit-fils du Grand-Prêtre Jésus, qui revint de Babylône avec Zorobabel, mais il paroit cèrtain qu'il se trompent. Voyez la Préface de cet Auteur, le Ch. XL. v. 29. & le titre du Chap. LIX, & tout ce chapitre. Génebrard avance que Jésus fils de Sirach, étoit Prêtre de la race de Jésus fils de Josedéc. Cela n'est pas sûr. S. Jérôme témoigne dans la Préface sur les Livres de Salomon, qu'il a vû ce livre en Hébreu, & que les Hébreux l'intituloient Paraboles. De tout cela le Jésuite Mariana juge que le Grand-Prêtre Jesus composa ce livre en Hebreu, comme il paroit par le prologue du livre même ; que son petit-fils le traduisit en Grèc, comme il paroit encore par le prologue ; qu'il fit cette traduction en Egypte, où l'Auteur vint dans sa trente-huitième année ; que ce fut sous le régne de Ptolomée Evèrgétes, successeur de Ptolomée Philadelphe, qui commença de regner l'an de Rome 512, 240 avant J. C. que l'Aïeul l'avoit intitulé Paraboles, & que le petit-fils changea ce titre en celui d'*Ecclésiastique* ; c'est-à-dire, Prédicateur, parce qu'il régle les mœurs, dit Emmanuel Sa. Enfin, qu'on attribuë cependant ce livre au Traducteur, parce qu'il changea, & ajouta plusieurs choses à l'original. Le P. Calmet croit que l'*Ecclésiastique* fut composé sous le Pontificat d'Onias III. fils de Simon, & sous le régne d'Antiochus Epiphanes Roi de Syrie. Il remarque encore qu'on ne sçait ni l'Auteur ni la Traduction Latine, ni le tems auquel elle fut faite ; mais que puisque elle est citée d'une manière assez uniforme par tous les anciens Pères, on ne peut douter qu'elle ne soit très-ancienne. Il lui paroit qu'elle est du Traducteur du Livre de la Sagesse.

Dès le IV[e] siécle le Livre de l'*Ecclésiastique* étoit dans le Canon de l'Eglise, comme il paroit par un Concile d'Hippone, tenu en 393 ; & par le III Concile de Carthage tenu en 397, auquel assista S. Augustin, & dont le C. 47. est un catalogue des Livres Sacrez, tout semblable à celui du Concile de Trente. Ajoûtez que les Evêques de ce Concile disent l'avoir reçu des Pères, & par conséquent il étoit plus ancien. En effet, S. Cyprien, S. Ambroise, &c. l'ont reconnu pour canonique. Depuis Innocent I. S. Augustin, le Concile de Rome sous le Pape Gelase, le Décret d'Eugene IV au Concile de Florence, & le Concile de Trente, l'ont aussi mis au nombre des Livres Sacrez.

ECCLÉSIASTIQUEMENT, adv. D'une manière Ecclésiastique & reglée. Un Prêtre doit toûjours être vêtu *ecclésiastiquement*, c'est-à-dire, porter l'habit long & modeste, comme font les Ecclésiastiques.

ÉCCLÉSIENS, f. m. pl. *Ecclesiani.* Lorsqu'il y avoit quelques démêlez entre les Empereurs & l'Eglise, les Partisans des Empereurs appelloient *Ecclésiens*, ceux qui étoient dans les intérêts de l'Eglise. Hist. de Tréves p. 225. Ce tèrme étoit odieux & injurieux, à peu-près comme celui de Papiste, que les Hérétiques donnent maintenant aux Catholiques, & celui de Papisme, par lequel ils désignent la doctrine, & la foi des Catholiques.

ÉCCOPE, f. f. *Eccope, amputatio.* Tèrme de Chirurgie. C'est une division des parties charnuës, par laquelle on retranche une partie gangrenée ou chancreuse, un sixième doigt, & les excréscences qui surviennent au corps.

ECCOPE, se dit aussi d'une espéce de fracture du crâne par incision simple.

Ce mot vient du Grèc ἐκκόπτειν, couper.

ÉCCOPROTIQUES, f. m. Remédes laxatifs qui purgent doucement le ventre, en ramolissant les humeurs & les éxcrémens. Ce mot est fait de la particule Grècque ἐκ, & de κόπρος, éxcrément fécal de l'homme.

ÉCERVELÉ. Voyez ESCERVELÉ.

E C H.

ÉCHACHE, f. f. Nom d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux dans la basse Auvèrgne. *Ecclesia, Eschalaria* L'Abbaye d'*Echache* est dans le Diocèse de Clèrmont environ à 8 lieuës au couchant de cette capitale de la Province.

ÉCHAFAUDER.	Voyez	ESCHAFAUDER.
ÉCHAFAUT.		ESCHAFAUT.
ÉCHALAS.		ESCHALAS.
ÉCHALASSER.		ESCHALASSER.
ÉCHALOTTE.		ESCHALOTTE.

ÉCHAMPIR, ou RECHAMPIR. Vèrbe actif. Tèrme de Peinture. Contourner une figure, un feüillage, ou autre ornement, en séparant les contours d'avec le fond.

ÉCHANCRER.	Voyez	ESCHANCRER.
ÉCHANGE.		ESCHANGE.
ÉCHANGER.		ESCHANGER.
ÉCHANSON.		ESCHANSON.
ÉCHANSONNERIE.		ESCHANSONNERIE.
ÉCHANTILLON.		ESCHANTILLON.
ÉCHANTILLONNER.		ESCHANTILLONNER.
ÉCHAPATOIRE.		ESCHAPATOIRE.
ÉCHAPER.		ESCHAPER.
ÉCHARDE.		ESCHARDE.
ÉCHARDONNER.		ESCHARDONNER.

ÉCHARGUET, f. m. Vieux mot qui signifie, celui qui fait le guêt. *Custos, vigil.*

ÉCHARNER.	Voyez	ESCHARNER.
ÉCHARPE.		ESCHARPE.
ÉCHARPER.		ESCHARPER.
ÉCHARS.		ESCHARS.
ÉCHASSES.		ESCHASSES.
ÉCHAUBOULÉ.		ESCHAUBOULÉ.
ÉCHAUBOULLURE.		ESCHAUBOULLURE.

ÉCHAUDER.

ÉCHAUDER.	Voyez	ESCHAUDER.
ÉCHAUDOIR.		ESCHAUDOIR.
ÉCHAUFFER.		ESCHAUFFER.

ÉCHAUFOUR, s. m. Nom propre d'un bourg de France en Normandie. *Echaufour* est situé sur un petit ruisseau qui entre dans la Rille, entre l'Aigle & Secz.

ÉCHAUGUETTE.	Voyez	ESCHAUGUETTE.
ÉCHE.		ESCHE.
ÉCHÉANCE.		ESCHÉANCE.
ÉCHECS.		ESCHÈCS.

ÉCHÉDORE, subst. m. Rivière de Macédoine, qui se décharge dans la mèr Egée près de Thessalonique, aujourd'hui Saloniki. *Echedorus*. Hérodote l'appelle Chidore, *Chidorus*, Sophien *Calico*; le Noir *Granea*; & Castoidus *Veterasor*. HOFFMAN. L'armée de Xèrxès but tout l'*Echédore*, & le mit à sec, au rapport d'Herodote L. VII. C. 127.

ÉCHÉLIDES, subst. m. Bourg de l'Antiquité nommé *Echélides*, d'un cèrtain Echelus, qui étoit lui-même son nom d'un lieu nommé ἕλος, c'est-à-dire, *marais*, & dans lequel on faisoit des jeux solemnels & des combats, pendant que les Panathénées tenoient.

ÉCHEILE. Voyez ESCHEILE.

Les ECHELLES. Ville de Savoye, qui a pris son nom d'un grand chemin qui y est taillé dans le roc. *Scala*. Quelques-uns croyent que c'est le lieu qu'Annibal ouvrit avec le feu & le vinaigre.

ÉCHELLIER.	Voyez	ESCHELLIÉR.
ÉCHELON.		ESCHELON.
ÉCHENILLIÉR.		ESCHENILLIÉR.

ÉCHENO, s. m. *Tubus fusorius*. Tèrme de Fondeur. C'est un bassin de tèrre que les Fondeurs font au dessus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'abord le métail pour couler de là dans le moule. Il vient d'un vieux mot François *échenau*, *tuyau*, ou *canal*; & on disoit, Conduire une fontaine par *échenaux*.

ÉCHOIRE. Voyez ESCHEOIRE.

ÉCHETLE, s. f. Nom propre de Ville. *Echetla*. C'étoit une ancienne Ville de Sicile, qui subsistoit dès la prémière guèrre Punique. Le Géographe Etienne & Polybe L. I. en parlent. Bochart croit que ce mot est Hébreu, ou Punique, & qu'il s'est fait par la transposition d'une lettre de מבצר, qui peut signifier une place munie, fortifiée. Voyez aussi Cluvier, *Sicil. Ant.* Liv. II Ch. 10.

ÉCHEVEAU.	Voyez	ESCHEVEAU.
ÉCHEVELÉ.		ESCHEVELÉ.
ÉCHEVIN.		ESCHEVIN.
ÉCHEVINAGE.		ESCHEVINAGE.
ÉCHEU.		ESCHEU.
ÉCHIFE.		ESCHIFE.
ÉCHIFRE.		ESCHIFRE.
ÉCHINGER.		ESCHINGER.

ÉCHIK-AGASI-BACHI, s. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officier de la Cour de Pèrse. L'*Echik-Agasi-Bachi*, est Grand-Maitre des cerémonies en Pèrse. La qualité de Kan est annexée à sa charge, aussi bien que le gouvèrnement de Téhéran vèrs Casbin. L'*Echik-Agasi-Bachi*, pour marque de sa charge, porte un bâton couvèrt de lames d'or, & garni de pièrreries. Il est chèf de tous les Officiers de la garde du Roi; c'est le Seigneur de la Cour le plus magnifiquement habillé, ce qui convient fort bien à sa charge. Quand le Roi monte à cheval, il le précède toujours, & quand il donne audience aux Ambassadeurs & aux Etrangers, ils les tient par le bras. *Magnus ceremoniarum arbiter in Regno Persico*. Voyez Samson, état présent du Royaume de Pèrse.

ÉCHILLON. Voyez ESCHILLON

ÉCHIN, s. m. Medecin du Sèrrail. *Medicus*. Dans le Sèrrail sont entretenus d'ordinaire dix *Echins* ou Medecins, dont trois sont ordinairement Juifs. Les *Echins* ou Médecins, ni les Gèraclers ou Chirurgiens, n'oseroient mettre la main à pèrsonnes pour les panser, sans en avoir eu auparavant congé; non pas même arracher une dent, sous peine qu'on leur en tirât une en échange. *Vigenère, Illus. sur Chalcon. p.* 364.

ÉCHENICHERRIBASSI, s. m. Nom d'un Officiér du Sèrrail. Maitre, ou Surintendant du Fournil. Chéf des Maitres de la Boulangerie & des fours, & de tous ceux qui y travaillent. *Pistorum Praefectus*. L'*Echenicherribassi* a cinquante aspres par jour, & une robbe de brocard d'or tous les ans, avec quelques dons & bienfaits des Bachas, & autres pèrsonnages d'autorité, quand il leur présente des massepains, du métier, du biscuit, & de semblables douceurs à la façon des Turcs, qui n'est pas des plus délicates. *Vigenère, Illustr. sur Chalcond. p.* 238.

ÉCHINADES, s. f. & plur. Ancien nom de cinq petites Isles, situées dans la mèr Ionienne, sur la côte de l'Acarnanie. *Echinades*. Les *Echinades* s'appellent aujourd'hui Curzolari, ou Curzolari. Roscelli & Pinet les nomment Salées. Les Modèrnes n'en comptent que trois : ce ne sont proprement que des rochèrs désèrts. Elles sont situées à la bouche du Golfe de Lepante, ou de Patras; & vis-à-vis du fleuve Achelous, qui divisoit autrefois l'Acarnanie de l'Étolie. Ovide, Metam. L. VIII. v. 193. & suiv. feint que les Naïades furent changées en ces Isles par Neptune & par Achelous. C'est proche de ces Isles que se gagna en 1571. la fameuse bataille de Lepante.

ÉCHINE. Voyez ESCHINE.

ÉCHINÉE Voyez ESCHINÉE.

ÉCHION, s. m. Nom d'une plante que les reptiles venimeux abhorrent. *Echion*. Cette plante croît très-abondamment aux environs de Paris, en Dauphiné près de Grenoble, & d'un reste de tour qu'on y voit, & qu'on appelle la Tour sans venin, parce qu'une longue expérience apprend que les animaux venimeux n'y naissent point, que même ils n'osent l'aborder, & que les araignées y trouvent une mort cèrtaine si on les y porte d'ailleurs. Grégoire de Tours, & Gèrvais de Tilisbery en parlent; & Chorier en son Histoire de Dauphiné L. I. p. 45. & 46. assure que cette vèrtu dure encore, & l'attribuë ou à la violence du vent de nord qui y souffle, ou à la plante *échion* qui naît aux environs très-abondamment.

ÉCHIQUÉ.	Voyez	ESCHIQUÉ.
ÉCHIQUETÉ.		ESCHIQUETÉ.
ÉCHIQUIER.		ESCHIQUIER.

ECHMALOTARQUE, s. m. Chef de la captivité, Prince des captifs. *Aechmalotarcha*. C'est le nom que l'on donne aux Chèfs qu'avoient les Juifs pendant la captivité de Babylone, & qui les gouvèrnoient; car il ne faut pas s'imaginer que ce soit le nom que les Juifs leur donnoient, comme on pourroit se l'imaginer en lisant quelques Auteurs modèrnes; ce nom n'est ni Hebreu, ni Chaldeen, mais Grèc. Les Juifs les appellent ראשי גלות, *Rasche, gheluth*, c'est-à-dire, *Chefs de la captivité*. On a formé sur ce modèle le mot Grèc *Echmalotarche*, de ἀρχή, Chèf, Prince, & αἰχμαλώτος, captif, homme pris en guèrre, & par les armes, de αἰχμὴ, la pointe d'une arme, & ἁλίσκω, *je prends*. Du reste, voyez ÆCMALOTARQUE.

ÉCHO, s. m. *Echo*. Prononcez en François comme en Latin *Echo*. Il est toujours du masculin en François, quoiqu'il soit du feminin en Latin, lorsqu'il signifie le son réflechi & redoublé par quelques corps. Il y a des *échos* qui renvoyent le son, ou les paroles, deux ou plusieurs fois. Les Amans maltraitez vont faire leurs plaintes aux *échos*; il n'y a que l'*écho* qui réponde à leur voix. *Echo* babillard. ABLAN. Ce n'est point ici un *écho*, ou une voix empruntée. PAT. On compare à l'*Écho* les pèrsonnes indiscretes, les pèrsonnes qui vont répèter tout ce qu'elles apprennent. Les femmes sont présque toutes de la nature des *échos*, qui redisent tout ce qu'on leur dit. BOUH.

Le plus sage des Rois veut qu'ici l'on jouisse,
Des douceurs d'une heureuse paix :
*De nos chants, de nos voix que l'*Écho *retentisse !*
Qu'il vive, qu'il triomphe, & qu'il régne à jamais.

DOCHÉ.

Les Échos *écoutoient, & n'osoient répéter.*

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

Nous allions par nos chants reveiller les Échos. ID.

Les échos de nos bois
On cent fois retenti de vos fameux exploits. MIN.

Irai-je en une églogue, assis au piéd des hêtres,
Faire dire aux échos *des sottises champêtres ?* BOIL.

Ce mot vient du Grèc ἦχος, *sonus*, du vèrbe ἠχέω, *sono*.

ÉCHO, signifie aussi le lieu où on entend cette répetition de son. Il prend plaisir d'aller chanter à l'*écho*.

Au sépulcre de Metella, femme de Crassus, il y avoit un *Echo* qui répétoit cinq fois ce qu'on lui disoit. Il y a un bel *Echo* au Mont saint Eloi près d'Arras. On parle d'une tour de Cyzique, où l'*Echo* le redisoit sept fois; mais le plus bel *Echo*, dont on ait fait mention jusqu'ici, est celui dont parle Barthius dans ses Notes sur la Thébaïde de Stace L. VI. v. 30. & qui répétoit jusqu'à dix sept fois les paroles que l'on prononçoit. Il étoit sur le bord du Rhin, entre Coblentz & Bingen; & Barthius assure qu'il a éprouvé ce qu'il dit, & compté dix-sept répétitions. Il est aussi parlé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences d'un *Echo* extraordinaire. Au lieu que les *Echos* ordinaires ne répétent la voix que quelque tems après qu'on a entendu celui qui chante ou qui parle; dans celui-là on entend présque point celui qui

quelque inflammation dans la ligature. Vous le placerez couvèrt dans un lieu à l'écart, de crainte qu'il ne s'achéve de rompre la patte, ou l'aile, en entendant quelque autre oiseau auprès de sa cage; & laissant ainsi la patte cassée, la nature qui est un bon medecin, la lui guerira en peu de tems. Id. Il arrive souvent que des serins deviennent *éclamez*; c'est-à-dire, à avoir une aile rompuë, ou la jambe cassée. Id.

ÉCLANCHE. Voyez EICLANCHE.

ÉCLAT, s. m. *Assula, dissilientis corporis fragmen, fragmentum.* Partie d'un corps dur qui s'en separe avec violence quand il crève, quand on le fend, quand on le brise. Ce brâve fut tué d'un *éclat* de bombe, de grenade, d'un *éclat* de pique. Les Cavaliers dans les tournois faisoient voler leurs lances par *éclats*. On fend les bûches par *éclats*, afin de les faire mieux brûler.

ÉCLAT, *fragor*, se dit aussi du bruit qui s'entend, quand quelque chose se brise, ou crève: ce qui se dit aussi de tout autre grand bruit subit & surprenant. Quand la nuée creva, il se fit un grand *éclat* de tonnèrre. On entendit de loin l'*éclat* de la mine qui jouoit. On dit aussi, qu'on a fait de grands *éclats* d'admiration, de grands *éclats* de rire, de joie, de grands *éclats* de douleur & de plainte, quand la violence de ces choses a causé un grand cri, un grand bruit.

Pasquier dérive ce mot par onomatopée du bruit que font les choses qu'on fend, ou qu'on éclate. Mais il vaut mieux le faire venir du Grèc κλάω, *frango*, κλάσις, *fractio*. Mais j'estime qu'il vient comme l'a fort bien reconnu M. Ménage, d'*eclatum*, participe passif du vèrbe *effero*. D'*eclatum* a été formé l'infinitif barbare *eclatare*, & de là éclater, comme de *relatum*, *relatare*, le vieux Gaulois relater, de *translatum*, *translatare*, translater, dont on usoit encore au commencement du siécle dernier, de *tralatum*, *tralatare*; frelater, anciennement *fralater*, changeant *tra* en *fra*, à l'Italienne. Les autres significations du mot *éclat* ont rapport à cette même origine. Ainsi l'*éclat* signifie tantôt bruit, à cause du bruit que fait cette partie d'un corps dur lors qu'elle s'en détache avec force, & tantôt lumière, à cause de la lueur que produisent quelques-uns de ces corps quand ils sont froissez.

ÉCLAT, *fulgor*, se dit aussi des rayons que jettent les corps lumineux, ou de ceux que reflèchissent les corps polis. Le soleil au sortie de la nuë a plus d'*éclat*, plus de brillant. L'étoile de Vénus, ou du Bèrger, est celle qui a le plus d'*éclat*. Les diamans sont entre les pièrreries celles qui ont le plus d'*éclat*, le plus de feu. L'or bruni a bien plus d'*éclat* que le mat. Les avâres se laissent éblouïr par l'*éclat* de l'or. Le vèrre a aussi son *éclat*.

Toute vôtre félicité,
En un moment tombe par tèrre:
Et comme elle a l'eclat *du verre,*
Elle en a la fragilité. CORN.

ÉCLAT, *splendor*, se dit aussi des choses vives & hautes en couleur; qui ont beaucoup de lustre & de brillant. La renoncule a un rouge vif qui lui donne beaucoup d'*éclat*. Cette femme a dans les yeux, dans le teint, beaucoup d'*éclat*, de vivacité.

ÉCLAT, se dit figurément en choses morales, & signifie, Pompe, splendeur, bruit, fracas. Les triomphes Romains se faisoient avec beaucoup d'*éclat*, & de magnificence. Vous avez enrichi son ambition d'un nouvel *éclat*. S. EVR. L'*éclat* de mes hauts faits fut mon seul partisan. CORN. Ce Seigneur a toûjours paru à la Cour avec un grand *éclat*. Les beautez d'*éclat* en fait de paroles, ne sont pour l'ordinaire que de fausses beautez, qui n'ont que la prémière vûë. LE CH. DE M. Les hommes vains ne chèrchent qu'à faire du bruit par quelque action d'*éclat*. DAC. La pourpre qui réhausse d'ordinaire l'*éclat* des bonnes qualitez, reçoit du lustre de toutes les siennes. B. RAB. Les figures pompeuses & magnifiques de Tèrtullien ne prouvent que par leur *éclat* sensible. MALEB. Virgile ne donne à Enée ni l'*éclat*, ni le brillant de Turnus son rival. LE P. LE B. L'*éclat* d'une rupture a je ne sçai quelle violence opposée à mon humeur. S. EVR. Je me résolu d'envoyer à sa Sainteté une Ambassade d'*éclat*. LOUIS XIV. écrivant à la Reine de Suéde.

L'éclat de mon nom même augmente mon supplice:
Moins connu des mortels je me cacherois mieux. RAC.

*Tout l'*eclat *des grandeurs n'est qu'un* éclat *trompeur.*
AB. TETU.

On aime leur grandeur, sans aimer leur pèrsonne,
Ils n'ont que cet éclat, *qui vient de la couronne,*
Et connus par leur nom, plus que par leurs exploits,
Ils ne seroient plus rien, s'ils cessoient d'être Rois. FLECH.

On dit aussi, qu'une affaire a fait beaucoup d'*éclat*; c'est-à-dire, qu'elle a fait beaucoup de bruit. On le dit encore d'une querelle, d'une rupture entre proches, ou entre amis:

Avec ce Pié-plat;
Il faudra que j'en vienne à quelque grand éclat. MOL.

Il faut plûtôt dénouer l'amitié que de la rompre, parceque cela fait moins d'*éclat*.

ÉCLAT, se dit aussi des choses dont on se vante trop, & que l'on affecte de faire paroître. A quoi bon tous ces *éclats* de vèrtu? c'est que vous chèrchez de la réputation.

Là, votre pruderie, & vos éclats *de zéle,*
Ne fûrent pas citez comme un fort bon modéle. MOL.

Il se dit aussi des choses qui sont sçûës dans le monde, & qui y causent du scandale & du murmure, ou qui fournissent matière aux convèrsations. Vous ne deviez pas pèrmettre que cette avanture fit tant d'*éclat*. Un pareil *éclat* ne peut produire que de la honte. L'avanture de cette fille n'a point fait d'*éclat*, ni de scandale.

ÉCLATANT, ANTE, adj. Qui fait du bruit, qui brille. *Fulgidus, splendidus, clarus.* On le dit de même au propre, & au figuré. Le canon fait un bruit fort *éclatant*. Ce musicien a une voix fort *éclatante*. Il s'est écrié d'un ton *éclatant*. Il a un ris *éclatant*. Les rubis balais ont une couleur fort *éclatante*. La lumière du soleil est si *éclatante* qu'elle éblouït. J'ai vû de mes pareils les malheurs *éclatans*. RAC. De quelque côté qu'on jette les yeux dans la construction du monde, on n'y voit rien que d'*éclatant* & de mèrveilleux.

Dès qu'on ouvre les yeux, on voit dans l'Univèrs,
L'assemblage éclatant *de tant de corps divèrs.* VILL.

On dit aussi un mérite *éclatant*, un éloge *éclatant*. MOL. La gloire *éclatante* d'un Héros, d'un homme illustre. Les sèrvices les plus *éclatans* ne sont pas les plus sensibles pour les Souverains. S. REAL. De tout tems rien n'a été plus dangereux parmi les hommes qu'un mérite *éclatant*. ID. Le mérite a toûjours des charmes *éclatans*. CORN. Le supèrbe ne chèrche pas à faire de bonnes actions; il n'en veut faire que d'*éclatantes*. FL. Je vois des choses en vous plus grandes & plus *éclatantes* que vôtre fortune. VOIT.

Publions en tous lieux,
Du plus grand des Heros la valeur triomphante,
Que la terre & les cieux,
Retentissent du bruit de sa gloire éclatante. QUINAUT.

Des plus riches habits les apprêts éclatans,
Réparent foiblement les ravages du tems. CORN.

ÉCLATER, ou s'*éclater*, v. n. Aller en éclats. *Dissilire, ire in fragmina, assulose frangi.* La chaleur, la sécheresse fait *éclater*, fait fendre le bois. Si on ne le coupe d'un cèrtain sens, il s'*éclate*. Quand on donne un feu trop violent à un matras, il s'*éclate*, il se brise en mille pieces.

ÉCLATER, v. act. & n. Tèrme de Jardinier, se dit d'une branche, ou d'une racine, qu'on detache, soit à dessein, soit par malhabileté, de l'endroit où elle etoit venuë. *Evellere, devellere, develle.* Prenez-garde de trop baisser cette branche, de peur de l'*éclater*, ou qu'elle ne s'*eclate*. LA QUINT. Vous *éclaterez* cette branche en voulant la trop forcer. Voilà une branche que le vent a *éclatée*. LIGER. Il est dangereux que cette branche ne s'*éclate*, à cause de la trop grande quantité de fruits qu'elle porte, si vous n'avez soin de lui donner un appui. ID.

ÉCLATER, signifie aussi, Faire du bruit & de l'eclat, se découvrir, se faire connoitre au public. *Erumpere.* *Eclater* de rire. Il fit *éclater* ses ressentimens. ABL. La haine de ces Princes a enfin *éclaté*, ils ont déclaré la guèrre. On tramoit cette conjuration il y avoit long-tems; mais enfin elle a *éclaté*. Quelque orage sur eux est tout prêt d'*éclater*. RAC. On soupçonnoit un mariage clandestin, il a enfin *éclaté*, on l'a déclaré hautement. Je fus prête à *éclater* cent fois par mes pleurs, & par mes reproches. P. DU CL. Ils en vinrent à une animosité réciproque, qui *éclata* en plusieurs rencontres. L'AB. REGN.

ÉCLATER, construit avec la preposition contre, ou mis absolument, signifie s'emporter, Invectiver; faire des plaintes avec chaleur & avec colère. *Irasci, Stomachari, in querelas & convicia erumpere.* *Eclater* contre l'injustice. RAC. Après cela, Madame, *éclatez* contre un traître.

*Destins, loin d'*éclater *lâchement contre vous,*
Nous devons de l'encens à cet ardent courroux. BRÉBEUF.

ÉCLATER, signifie aussi, Briller, avoir beaucoup de lustre, de splendeur, ou d'éclat; tant au propre, qu'au figuré. *Splendere, splendescere, fulgere.* Les pièrreries mises en oeuvre brillent, *éclatent* davantage. Ce Conseiller a un esprit brillant, & qui *éclate* dans

dans toutes les affaires. La colère *éclatoit* sur son visage qui en étoit tout troublé, & alteré. M. Esp. Faire *éclater* la verité, c'est la faire connoître évidemment d'une manière sensible ; un doit entendre de la même manière à proportion ces expressions, faire *éclater* son zèle, sa colère, &c.

> *Un transport tout de feu* éclate *en son visage*. La Suze.

> *On peut douter d'un cœur qui n'a point combattu,*
> *Ce n'est qu'en ces assauts qu'*éclate *la vertu.* Corn.

Éclaté, ée, part. pass. & adj. Fendu, brisé, crevé. *Discissus, fractus.*

Éclaté, se dit en tèrme de Blâson, des divisions de l'Ecu qui ne se font pas nettement & en ligne droite, mais qui semblent témoigner que cela provient de ce qu'il a été rompu ou brisé avec force, de sorte qu'il paroît en éclats. On le dit aussi des lances rompuës, des chevrons, &c.

ÉCLÉCTIQUE, s. m. & f. Nom que l'on donnoit à quelques Philosophes anciens. *Eclecticus, Electicus.* Diogène Laerce, L. I. & Suidas, disent que les *Eclectiques* étoient ceux des Philosophes qui sans s'attacher à aucune secte particulière, prenoient de chacune ce qu'ils y trouvoient de bon & de solide. De là leur venoit leur nom, qui en Grèc signifie, Qui peut être choisi, & qui choisit, de ἐκλέγω, Je choisis. Laërce dit au même endroit qu'on les nommoit encore pour la même raison Analogétiques, & que pour eux ils s'appelloient Philaléthes, c'est-à-dire, amis ou sectateurs de la verité. Le Chèf des *Eclectiques* fut un cèrtain Potamon d'Aléxandrie qui vivoit sous Auguste & sous Tibère, & qui las de douter de tout avec les Sceptiques & les Pythoniens, forma la secte *Ecléctique*, que Vossius appelle aussi *Elective*, conformément au Latin. Voyez cet Auteur, *hist. Philos. L. III. C. dernier.*

ÉCLECME, s. m. Tèrme de Pharmacie. Médicament péctoral d'une consistence de syrop épais. Ce mot qui signifie, Léchement, succement, est Grèc ; il vient de la particule ἐκ, & de λείχειν lécher. On a nommé ainsi ce remède, parcequ'on le fait succer aux malades avec un bâton de réglisse qu'on trempe dedans par un bout, afin qu'étant pris peu-à-peu il demeure plus de tems au passage, & humecte mieux la poitrine. Il y a un *éclegme* de choux, un de pavot, un de lentilles, un de scille, &c. Les Medecins appellent aussi ce médicament *looch*, qui est le nom que lui donnent les Arabes.

ÉCLIPSE, s. f. *Eclipsis, deliquium, defectus.* Obscurcissement d'une Planéte par l'intèrposition de quelque corps solide opaque, ou obscur. entre elle & notre vuë, ou entre elle & le soleil. L'*éclipse* du soleil devroit être plûtot appellée l'*éclipse de la tèrre*, puisque c'est la privation de la lumière du soleil pour une partie de la surface de la tèrre, que nous appellons *éclipse du soleil* : ce qui arrive lorsqu'il est conjoint avec la lune dans les nœuds de l'Ecliptique, & qu'elle est intèrpôlée entre lui & la tèrre. L'*éclipse* de lune se fait, lorsqu'elle est pleine & opposée au soleil dans les mêmes nœuds, & que l'ombre de la tèrre tombe sur le disque de la lune, & empêche qu'elle ne reçoive sa lumière. Ce qui fait qu'il n'arrive pas des *éclipses* toutes les fois que la lune est entre le soleil, & la tèrre, ou la tèrre entre le soleil, & la lune ; c'est que souvent ces trois corps ne sont pas éxactement rangez en droite ligne, & que par conséquent celui qui en devroit faire l'*éclipse*, jette son ombre un peu à côté de celui qui en devroit être couvèrt. Font. Les satellites de Jupitèr ont aussi leurs *éclipses*, quand cette planete se trouve entre le soleil & les satellites.

Les Anciens se formoient une idée affreuse des *éclipses*, comme des présages des plus funestes afflictions. Bayl. Plutarque rapporte qu'à Rome on n'osoit s'expliquer qu'en secrèt de la cause naturelle des *éclipses* ; parceque c'étoit ôter aux Devins leur emploi. Les hommes ont fait, débité, bien des sottises sur les *éclipses*. Font. L'*éclipse* de soleil dure moins que celle de la lune. La plus longue *éclipse* du soleil n'est que de deux heures. La raison est, que le mouvement propre de la lune se faisant d'Occident en Orient, elle achève son cours, ou mois périodique, en 27 jours & demi, & quelque chose de plus ; c'est-à-dire, qu'elle fait à peu près les 360 degrez en ce tems-là, ainsi il faut qu'elle parcoure 13 degrez en un jour ; & par conséquent elle fait un demi-degré à chaque heure, & ce demi-degré est environ la grandeur du diametre apparent du soleil : ainsi même lorsque l'*éclipse* du soleil est la plus longue, c'est-à-dire, lorsqu'elle est totale, la lune pour le couvrir employe une heure, qui est la moitié de la durée d'une *éclipse* ; & pour se retirer de devant le disque du soleil, il lui faut de même une heure entière. Pour détérminer la durée d'une *éclipse* de soleil, ou de la lune, on divise ordinairement le diamètre du soleil ou de la lune en 12 parties égales, qu'on appelle doigts écliptiques, & chaque doigt en 60 minutes. On appelle *demeure*, le tems que tout le disque du soleil demeure caché à nos yeux par l'intèrposition de la lune ; ou le tems que toute la lune demeure enveloppée dans l'ombre de la tèrre. On appelle *incidence*, ou *immèrsion*, le commencement d'une *éclipse* de lune, ou de soleil ; c'est-à-dire, le moment auquel la lune commence à nous cacher une partie du soleil, ou auquel la lune commence à être obscurcie, & à entrer dans l'ombre de la tèrre ; *émersion*, ou *expurgation*, quand le soleil recommence à paroître, ou que la lune sort de l'ombre de la tèrre. Les Astronomes divisent l'*éclipse* de lune en *partiale*, quand la lune n'est obscurcie qu'en partie : en *totale sans demeure*, quand la lune est entièrement obscurcie, & qu'elle ne demeure pas un tems considérable dans l'ombre ; & *totale avec demeure*, quand tout le corps de la lune est obscurci, & qu'il demeure quelque tems dans l'ombre. On appelle encore *éclipse centrale*, une *éclipse totale*, ensorte que l'axe de l'ombre, ou du cône que fait l'ombre de la tèrre, passe par le centre de la lune. Pour le soleil, il peut y avoir une *éclipse* centrale, qui ne soit point totale, lorsque dans le tems de l'*éclipse* la lune se trouve dans son apogée, & plus éloignée de la tèrre. Car pour lors si le centre de la lune se trouve à notre égard dans la même ligne que le centre du soleil, l'*éclipse* sera centrale ; mais parceque la lune sera plus près du soleil, & que d'ailleurs son disque est beaucoup plus petit que celui du soleil, elle nous en cachera une bien moindre partie, & il se pourra faire qu'à l'entour de la partie du disque du soleil qui sera *éclipsée*, il reste comme un anneau de lumière, que la lune ne couvrira point : c'est pour cela que ces sortes d'*éclipses* s'appellent *annullaires*. Les *éclipses* annullaires sont fort râres : generalement parlant il arrive plus d'*éclipses* de soleil que d'*éclipses* de lune. Mais dans chaque pays en particulier on voit plus d'*éclipses* de lune, que d'*éclipses* de soleil. La raison de cela, c'est que l'*éclipse* de la lune paroît toujours sur tout l'hémisphère de la tèrre sur lequel la lune est pendant l'*éclipse*, au lieu que l'*éclipse* de soleil ne paroît que dans les endroits de la tèrre, à l'égard desquels la lune cache le soleil. La lune ne peut guère éviter l'*éclipse* de cinq en cinq mois. L'*éclipse* du soleil est souvent précédée quinze jours devant, & suivie quinze jours après d'une *éclipse* de lune. La figure d'une *éclipse* est la représentation sur un plan, du commencement, du milieu, & de la fin de cette *éclipse*, soit de lune, soit de soleil. On appelle *éclipse* moyenne, celle qui se fait dans la moyenne conjonction, ou dans la moyenne opposition ; & *éclipse* vraie, celle qui se fait dans la vraie conjonction, ou dans la vraie opposition.

Il y a *éclipse* des Satellites de Jupitèr prèsque tous les jours. On ne sçait point cèrtainement les longitudes que par le moyen des *éclipses*. Les *éclipses* du prémier satellite de Jupitèr sont pour cela bien plus commodes, & bien plus sûres que celles du soleil ou de la lune, & outre cela bien plus fréquentes. L'illustre M. Cassini a fait des tâbles des mouvemens du prémier satellite de Jupitèr ; ces tâbles sèrvent à calculer les *éclipses* de ce satellite, & le tems de ses immèrsions & émèrsions. L'usage en est très-aisé pour la détérmination des différences en longitude. Deux pèrsonnes obsèrvent chacun en differens lieux une même immèrsion ou émèrsion, & après comparent le tems de leurs deux obsèrvations, pour avoir la difference de l'heure, minute & seconde de chacune, laquelle difference étant convèrtie en degrez & minutes, comptant quinze degrez pour une heure, un degré pour quatre minutes, & une minute pour quatre secondes, donne la difference de longitude de ces lieux en degrez & minutes, lorsqu'on a la table des immèrsions & émèrsions, ou qu'on les a calculées par les tâbles de M. Cassini, qui sont d'un usage très-aisé, il ne faut qu'obsèrver une immèrsion ou émèrsion du prémier satellite de Jupitèr, & la difference de tems entre l'obsèrvation & le calcul fait sur les tâbles qui sont pour le méridien de Paris, donnera la difference en longitude entre Paris & le lieu de l'obsèrvation.

Il y a des voies sûres de prédire les *éclipses*, & de sçavoir sur quel horizon elles paroîtront. Romer a trouvé une machine ou espèce de planisphère & de montre, qui par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les *éclipses* des Planétes qui ont été ou qui seront jamais. C'est une invention mèrveilleuse. Cette machine est à l'Obsèrvatoire Royal de Paris avec plusieurs autres machines curieuses. M. De la Hire le père a fait des tâbles Astronomiques pour les *éclipses* du soleil & de la lune. Il n'a attaché ses tâbles à aucune hypothèse.

On dit qu'une *éclipse* est de huit doigts, de dix doigts, quand l'astre est obscurci en autant de parties de son corps, qu'on suppose être divisé en douze doigts ou parties. Et on dit que les *éclipses* de la lune sont de plus de douze doigts, lorsque l'ombre de la tèrre couvre plus que le disque de la lune, ensorte que la lune demeure longtems dans l'ombre & s'y enfonce, & c'est pour

lors

lorsque l'*éclipse* de la lune est totale avec demeure, *totalis cum mora.*

Les Mexiqoains jeûnoient pendant les *éclipses*, & particulièrement les femmes, qui durant ce tems-là se maltraitoient elles-mêmes; & les filles se tiroient du sang des bras. Ils s'imaginoient que la lune avoit été blessée par le soleil pour quelque querelle qu'ils avoient eu ensemble. Les Anciens faisoient grand bruit avec des instrumens d'airain, & poussoient des grands cris pendant l'*éclipse* de la lune, croyant la soulager dans son travail. Juvenal dit d'une femme babillarde, qu'elle fait assez de bruit pour secourir la lune lorsqu'elle travaille. *Una laboranti poterit succurrere lunæ.* D'autres attribuoient l'*éclipse* de la lune à l'art des Magiciens, qui par leurs enchantemens l'arrachoient de son ciel, & la faisoient venir écumer sur l'hèrbe. Les Chinois ont là dessus leurs idées particulières. Voyez les mémoires du R. P. le Cointe.

Ce mot vient du Grèc ἔκλειψις, de ἐκλείπω *deficio*. Et ainsi tous ces mots *éclipse*, *éclipser*, *écliptique*, ne doivent pas s'écrire en François par deux *e*, & encore moins par un *y* Grèc. Il y a des gens qui ne manquent jamais de mettre des *h* & des *y* Grècs dans les mots qui viennent du Grèc, comme s'il n'y avoit pas en Grèc des esprits doux aussi-bien que des esprits âpres, & des *i* simples aussi-bien que des *y* Grècs, ou *υ*. On commence depuis quelques tems à retrancher l'*y* Grèc & l'*h* dans bien des mots, dans lesquels on devroit les consèrver pour marquer leur origine: l'usage est le maître de ces sortes de choses, & quand il sera bien établi il faudra nous y rendre. Mais l'usage de mettre des *h* & des *y* Grècs dans les mots Grècs qui n'ont point en Grèc d'aspiration, ni d'*υ*, doit être toûjours regardé comme un abus, & il n'y a ni prescription ni autorité qui le puisse faire passer.

Éclipse du soleil et de la lune. En tèrme du Grand Art, cela signifie l'état de la matière Philosophale considérée dans le prémier régime, lorsqu'elle est comme de la poix fonduë.

Une Lune qui couvre le Soleil, & lui cause une *éclipse*, avec ce mot, *Ademit quo ingrata refulget*, est la devise d'une âme ingrate dans Picinelli. Et une *éclipse* de lune, avec ce mot Italien, *Epur camina*, est une devise du P. Camillo Autici, pour la constance & la fèrmeté dans l'advèrsité.

Éclipse, se dit figurément de tout ce qui ne paroît pas comme il avoit coûtume de paroître. L'éclat de sa lumière ne souffre ni d'*éclipse*, ni de nuit. La Suze. Cette malheureuse *éclipse* de la Monarchie eut des commencemens bien foibles. Patru. On dit aussi d'une pèrsonne qui a été lung-tems absente, qu'elle a fait une longue *éclipse*. Elisabeth disoit un jour à son Conseil, sçachez que la France ne peut souffrir d'*éclipse* qui ne soit funeste à l'Anglerèrre, & que son dèrnier jour seroit un présage de notre prochaine nuit. *Larrey, Elizab. p.* 504.

Éclipse, se dit aussi figurément des fautes, des torts qu'on fait à sa réputation, des pechez, des foiblesses qui arrivent. Ce Général s'est fait battre bien mal-à-propos, c'est une *éclipse* à sa gloire. Le mauvais livre que cet Auteur a donné, cause une *éclipse* à sa réputation. Il rendit la paix & la tranquillité à cette ville effrayee par l'*éclipse* de l'an 1560. Il leur dit que ces *éclipses* devoient arriver naturellement: il leur fit considérer qu'il y avoit des *éclipses* bien plus dangereuses, & qui devoient donner aux hommes beaucoup plus de frayeur & de confusion; qu'on n'y pèrdoit pas seulement la vûë corporelle de ce soleil par l'opposition d'un autre corps, mais qu'on y pèrdoit par le péché la présence du Soleil de Justice; il vint enfin à leur décrire les effets du péché mortel, qui cause ces *éclipses* tèrribles. P. Verj.

Éclipse, est aussi une figure de Rhétorique ou de Grammaire, qu'on appelle plus ordinairement Ellipse. Voyez Ellipse.

ÉCLIPSER, v. n. *Deficere, eclipsim pati, extingui.* Souffrir éclipse. Le soleil n'est *éclipsé* qu'en apparence: c'est que la lune le dérobe à nos yeux. Il ne se dit guère qu'avec le pronom pèrsonnel. Le soleil s'éclipsa miraculeusement à la mort de Notre Seigneur. En Amerique on étoit pèrsuadé que le soleil & la lune étoient fâchez quand ils *s'éclipsoient*, & Dieu sçait ce qu'on ne faisoit pas pour le raccommoder avec eux. Font.

S'éclipser, se dit figurément de ceux qui s'absentent, qui disparoissent, ou qui se cachent; ou des choses qui se pèrdent, qui s'évanouissent. Ce banqueroutièr s'est *éclipsé*, il ne paroit plus. Il s'est *éclipsé* de la Cour. Tout le bien de ce prodigue s'est *éclipsé* en peu de tems. De vos beaux yeux les rayons *s'éclipsèrent.* Voi. Si l'Eglise Romaine est idolâtre, il faut que l'Eglise de Jèsus-Christ se soit entièrement *éclipsée*, & dérobée à la vuë des hommes. Nic.

Quels nobles esprits oserent
Lui présenter le miroir?

Tous ses défauts s'éclipsèrent,
Sitôt qu'elle put les voir. Roy. Ode à l'Académie.

Éclipser, est aussi quelquefois actif, & signifie, Empêcher de paroître, effacer. *Obscurare, officere.* Ne t'approche jamais de qui peut t'*éclipser*, le plus accompli aura toujours le prémier rôlle. Amelot.

ÉCLIPTIQUE, adj. m. & f. *Eclipticus.* Qui appartient aux éclipses. Toutes les pleines lunes ne sont pas *écliptiques*; c'est-à-dire, qu'il n'arrive pas d'éclipse à toutes les pleines lunes, quoique le soleil soit toujours pour lors opposé directement à la lune, parcequ'il n'est opposé qu'en longitude, & non pas en latitude. Le soleil est toujours dans l'Ecliptique; mais la lune n'y est pas toujours. Elle s'en eloigne jusqu'à cinq dégrez, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre. Mais de cinq en cinq mois ou environ, elle coupe l'écliptique, & ce n'est que vèrs ce tems-là qu'il peut y avoir éclipse, ou de lune ou de soleil. Les endroits dans lesquels la lune coupe l'écliptique, s'appellent les nœuds de la lune, & ainsi il ne peut y avoir d'éclipse que lorsque la lune est vèrs ses nœuds. On appelle *doigts écliptiques*, les 12. parties égales du diamètre de la lune ou du soleil, par lesquels on détèrmine la grandeur ou la durée d'une eclipse. On appelle *tèrmes écliptiques*, la distance de 12. ou de 15. degrez des nœuds de l'écliptique; c'est-à-dire, que si la lune est jointe, ou opposée au soleil dans cette distance des nœuds, il se peut faire une éclipse de soleil ou de lune, quoiqu'elle ne soit pas dans les nœuds de l'écliptique. Mais hora cette distance l'éclipse est naturellement impossible.

Écliptique, s. f. *Ecliptica.* C'est la ligne qui est marquée dans les sphères au milieu du Zodiaque, & qui est dans le ciel le cèrcle que décrit le soleil par son mouvement annuel. L'*Ecliptique* coupe l'Equateur en deux parties égales, & ne s'en éloigne de part & d'autre que de 23. degrez & demi. On l'appelle ainsi, à cause que les éclipses ne se font jamais que les 2. Planètes ne soient aux environs des nœuds ou intèrsections de l'*Ecliptique.* On l'appelle encore l'*orbite du soleil*, parce qu'il la parcourt en une année par son mouvement propre d'Occident en Orient. L'ombre de la tèrre ne quitte jamais le plan de l'*Ecliptique.* Le nœud boréal ou ascendant de l'*Ecliptique*, s'appelle aussi *tête du dragon*, & le nœud austral ou descendant, *queue du dragon.*

ÉCLISSE, s. f. Tèrme de Boissellièr, est un bois de fente, soit de chêne ou autre, qu'on travaille dans les forêts, & qui sèrt à faire des minots, des seaux, des tambours & autres ouvrages. On appelle aussi *Cerches*, de l'Italien *cerchio*; mais ce mot est fort inusité, & même assez inconnu. On appelloit aussi autrefois *éclisses*, des tronçons de lances rompuës.

Éclisse, est aussi un petit ais fort délié, que les Chirurgiens qui pensent quelque membre où il y a eu fracture, y appliquent pour le soutenir. *Ferula.* Son bras n'est pas bien guéri, on ne lui a pas encore ôté les *éclisses.*

Éclisse, se dit aussi d'une cagerotte, ou petit moule dans lequel on fait des fromages, laquelle a un fond d'osièr par où s'écoule le lait clair. *Forma cratis.* Il se dit aussi parmi les Vanièrs d'un osièr fendu & plané pour bander le moule du panier. On le dit aussi de ces ronds d'osièr dont on se sèrt pour soutenir les plats sur les tables, & qu'on appelloit aussi chappelets, *cornula catinaria.* Nicod.

Éclisse, se dit aussi des côtes d'un luth, d'un violon ou autre instrument de cette nature. C'est propiement le bois plat, délié & recourbé, qui borde le corps de l'instrument.

Éclisse, ou Eclissoire, a signifié aussi autrefois une seringue; un vaisseau propre à arroser. *Syrinx, clepsydra.* Voyez Eclisser.

Éclisse, se dit aussi des plis d'un soufflèt, ou des petits ais de bois qui sèrvent à les former. Le soufflèt d'une musette a trois *éclisses*, ou trois plis. On le dit aussi des soufflèts des orgues, des forges, &c.

M. Ménage fait venir *éclisse* du Latin *crates*, & voici par quels degrez, *crates, cratis excratis, excratulus, eclaticius, eclaticia, Eclisse.*

ÉCLISSER. v. act. Il se dit des membres rompus, & signifie, Mettre des éclisses le long d'une fracture. *Ferulis munire.*

Éclisser, signifie aussi, faire réjaillir de la bouë ou de l'eau contre quelqu'un. *Aspergere.* Un cheval qui met le pièd dans un trou, *éclisse* les passans. On *éclisse* souvent de l'eau contre les oiseaux de proye, en leur en jettant quelque goutte avec un doigt qu'on trempe dans l'eau, & qu'on lâche. Ce mot en ce sens se trouve dans Nicod.

ÉCLISSOIRE, s. f. Voyez ÉCLISSE.

ÉCLOGAIRE. Voyez ÉGLOGAIRE.

ÉCLOGUE. Voyez ÉGLOGUE. C'est ainsi que nous prononçons

nonçons. Quelques Auteurs écrivent cependant *Eclogue*, & M. l'Abbé Fraguiér, de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions, écrit ainsi dans l'éxtrait de sa Dissèrtation sur l'*Eclogue* qui se trouve dans les Mém. de Trév. 1709. p. 1110.

ÉCLOPE. Voyez ÉSCLOPE.

ÉCLORE. Voyez ÉSCLORE.

ÉCLOY, ou ESCOLY, est un vieux tèrme Gaulois, dont on se sèrt encore en Picardie pour signifier l'urine. NICOD. Il vient du Latin *lotium*, qui signifie la même chose, & de la préposition ex. MEN.

ÉCLUSE. Voyez ÉSCLUSE.

E C N.

ÉCNOME, s. m. Nom ancien d'une montagne de Sicile, qu'on appelle aujourd'hui *Monte d'Alicata. Ecnomus.* Le mont *Ecnôme* étoit sur la côte de la mèr d'Afrique à l'embouchure du fleuve Himera. Il avoit tout prés le château dans lequel Phalaris avoit mis son taureau d'airain. Fazelle place l'*Ecnôme* sur les confins de la vallée Néétine & de la vallée de Mazara, entre Gela, ou Tèrranova & Agrigente, ou Gèrgenti, où est en effèt le monte d'Alicata, & vis-à-vis l'Isle d'Alicata.

E C O.

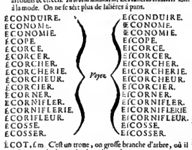
ÉCOBANS, s. m. plur. qu'on appelle aussi écubiérs. *Oculi.* Le P. Fourniér page 6. dit qu'à Marseille on appelle *Oeuils* les écubiérs, qui sont de grands trous de part & d'autre sur l'avant du navire, par lesquels les câbles passent & filent en mèr quand on veut mouiller. C'est ce qui me pèrsuade qu'on peut les appeller *Oculi* en Latin.

ÉCOFRAL
ÉCOINSON.
ÉCOLATRE.
ÉCOLE.
} *Voyez* {
ESCOFRAL.
ESCOINSON.
ESCOLATRE.
ESCOLE.

ÉCOLER, ou ESCOLER. Enseigner, instruire. *Docere, instruere.* C'est un tèrme qui n'est plus d'usage. Cent. nouv. 86.

ÉCOLIER. Voyez ESCOLIER.

ÉCOSLETÉ, ÉE, adj. Tèrme d'Orfévre, qui se dit des ouvrages ou vaisseaux qui ne sont pas taillez à pans, mais échancrez, arondis & étrecis. *In orbem diminutus.* Les salières *écolletées* sont à la mode. On ne se sèrt plus de salières à pans.


ÉCONDUIRE. — ESCONDUIRE.
ECONOME. — ŒCONOME.
ECONOMIE. — ŒCONOMIE.
ÉCOPE. — ESCOPE.
ÉCORCE. — ESCORCE.
ÉCORCER. — ESCORCER.
ÉCORCHER. — ESCORCHER.
ÉCORCHERIE. — ESCORCHERIE.
ÉCORCHEUR. *Voyez* ESCORCHEUR.
ÉCORCIER. — ESCORCIER.
ÉCORNER. — ESCORNER.
ÉCORNIFLER. — ESCORNIFLER.
ÉCORNIFLERIE. — ESCORNIFLERIE.
ÉCORIFLEUR. — ESCORNIFLEUR.
ÉCOSSE. — ESCOSSE.
ÉCOSSER. — ESCOSSER.

ÉCOT, s. m. C'est un tronc, ou grosse branche d'arbre, où il reste encore les bouts des branches qui en ont été coupées, & dont la taille par ce moyen n'est pas droite & unie. *Asper, rudis, non levigatus.* C'est aussi un tèrme de Blâson, d'où vient qu'on appelle les croix *écotées*, celles qui sont composées de ces piéces de bois ainsi raboteuses & inégales, qui montrent quelques restes de branches qu'on en a retranchées. Voyez ESCOT.

ÉCOTARD. Voyez ESCOTARD.

ECOTÉ, adj. m. Tèrme de Blason. Il se dit des troncs, ou branches de bois dont les menuës branches ont été coupées. Lécheraine en Savoye porte d'azur à la bande *écotée* d'or. P. MEN.

ÉCOUAN, s. m. Gros bourg de l'Isle de France, à quatre lieuës de Paris vèrs le Septentrion.

ÉCOUCHAY, s. m. Gros bourg de France en Normandie. *Ecouchay* est situé dans le Diocêse de Séez, sur la riviére d'Orne, une lieuë au dessous d'Argentan.

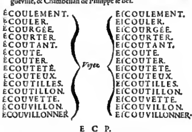
ÉCOUCHI, s. m. Bourg de France en Normandie. *Scoceium.* Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall. p.* 508. *Ecouchi* est sur l'Orne. Ce nom s'est formé du Latin.

ÉCOUER. Voyez ESCOUER.

ÉCOUET, s. m. Tèrme de Marine. Grosse corde qui va en diminuant par un bout, & qui sèrt à amurer la grande voile, & la voile de mizaine. *Funis nauticus, pes veli. Ecouets de revèrs*, sont ceux qui ne sont point amurez, & qui par conséquent sont op-

posez aux *écouets* du vent. Voyez *Couet*, qui est la même chose que ce qu'on appelle ici *écouet*. J'ai ouï-dire *couet*, & non pas *écouet* aux gens de mèr que j'ai pratiquez, & j'en trouve même l'étymologie dans notre langue. Car il me semble que *couet* vient de *coue*, ancien mot, qui signifie, *queuë*. Nous avons appellé la queuë de la voile, ce que les Latins ont appellé le piéd, *pes veli.* Mais d'autres disent *écouet*, pour dire, la corde qui tient la voile amurée. On amure, c'est-à-dire, on attache un des bouts inferieurs de la voile contre le bois du vaisseau, pour la tenir plus roide du côté du vent qui vient obliquement. On dit *écouet* à queuë de rat, pour marquer qu'il est plus gros par le bout d'en haut que par celui d'en bas. Ce qui revient encore à l'étymologie de *coue*. Les dogues d'amure sèrvent à amurer, c'est-à-dire, à bander, & à roidir les *couets* de la grande voile. Nicod écrit *coyts*, & ce mot pourroit éffectivement venir de l'ancien mot François *coy*, pour dire, tranquile, en repos, &c.

ÉCOUIS, s. m. Gros bourg de France dans le Véxin Normand. *Escovinum.* Il est situé sur le grand chemin de Paris à Roüen, à sept lieuës de cette dèrniere ville. *Ecouis* a titre de Baronnie. Il y a une Eglise Collégiale à *Ecouis*, dont le Chapitre fut fondé en 1310 par Enguèrand Ecuyer Sieur de Marigny, Comte de Longueville, & Chambellan de Philippe le Bel.


ÉCOULEMENT. — ESCOULEMENT.
ÉCOULER. — ESCOULER.
ÉCOURGÉE. — ESCOURGÉE.
ÉCOURTER. — ESCOURTER.
ÉCOUTANT. — ESCOUTANT.
ÉCOUTE. — ESCOUTE.
ÉCOUTER. *Voyez* ESCOUTER.
ÉCOUTETÉ. — ESCOUTETE.
ÉCOUTEUX. — ESCOUTEUX.
ÉCOUTILLES. — ESCOUTILLES.
ÉCOUTILLON. — ESCOUTILLON.
ÉCOUVETTE. — ESCOUVETTE.
ÉCOUVILLON. — ESCOUVILLON.
ÉCOUVILLONNER. — ESCOUVILLONNER.

E C P.

ÉCPHRACTIQUES, s. m. Tèrme de Médecine. Médicamens qui ont la vèrtu d'ouvrir & de déboucher les conduits par où les humeurs doivent passer. *Aperientia, ecphractica pharmaca.* On les appelle autrement *apéritifs.* Les *écphractiques* sont la petite centaurée, l'absynthe, l'aigrimoine, l'hyssope, le chamædris, l'écorce de tamaris, les racines de capres, la scolopendre, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐκφράσσειν, delivrer d'obstruction, formé de ἐκ, & de φράσσω, obstruo, sepio.

ÉCPIESMA, s. m. Tèrme de Chirurgie. *Ecpiesma.* Espèce d'embarrure où il y a plusieurs esquilles qui pressent & fatiguent les membranes interieures.

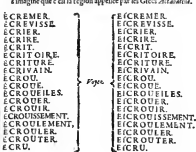
Ce mot est Grèc, & a passé sans aucun changement dans notre langue. ἐκπίεσμα.

E C R.

ÉCRAN. Voyez ESCRAN.

ÉCRASER. Voyez ESCRASER.

ÉCRÉBÈL, s. m. Nom de lieu dans Judith VII. 16. *Ecrebel.* Ce nom n'est que dans le Grèc, & il est suspect à d'habilez gens, & à M. Reland. La Vulgate met Bethat abe au lieu de *Ecrébel.* M. Hiller dans son Onomasticon p. 799. lit Ἐκρεβὴλ, *Ecrebet*, & s'imagine que c'est la region appellée par les Grècs *Acrabatene.*


ÉCREMER. — ESCREMER.
ÉCREVISSE. — ESCREVISSE.
ÉCRIER. — ESCRIER.
ÉCRIRE. — ESCRIRE.
ÉCRIT. — ESCRIT.
ÉCRITOIRE. — ESCRITOIRE.
ÉCRITURE. — ESCRITURE.
ÉCRIVAIN. — ESCRIVAIN.
ÉCROU. *Voyez* ESCROU.
ÉCROUÉ. — ESCROUÉ.
ÉCROUEILES. — ESCROUEILES.
ÉCROUER. — ESCROUER.
ÉCROUIR. — ESCROUIR.
ÉCROUISSEMENT. — ESCROUISSEMENT.
ÉCROULEMENT. — ESCROULEMENT.
ÉCROULER. — ESCROULER.
ÉCROUTER. — ESCROUTER.
ÉCRU. — ESCRU.

ECTHÈSE,

E C T.

ÉCTHÈSE, f. f. *Ecthesis.* Tèrme d'Histoire Ecclésiastique. Nom que l'Empereur Héraclius donna à une Profession de foi qu'il publia en 639.

L'*Ecthèse* favorisoit l'èrreur des Monothélites, & n'établissoit qu'une volonté en J. C. Héraclius l'avoit publiée, trompé par Athanâse Chèf des Jacobites, par Cyrus Patriarche d'Aléxandrie ; & par Sèrgius, Patriarche de Constantinople ; mais ayant sçû que l'Eglise Romaine le regardoit comme hérétique, il désavoua l'*Ecthèse*, & par un autre Edit qu'il eut soin de faire répandre dans tout l'Orient & l'Occident, il déclara que Sèrgius étoit l'Auteur de l'*Ecthèse*.

Ce mot est Grèc, ἔκθεσις, & signifie *exposition*. Godeau se sèrt du mot Latin *Ecthesis*. Aussi-tôt que Jean IV. fut assis sur la Chaire de S. Pièrre, il assembla un Synode d'Evêques, dans lequel l'*Ecthesis* d'Héraclius fut solemnellement condamnée. Godeau. *Ecthèse* est mieux.

ÉCTHLIPSE. *Ecthlipsis.* Figure de Grammaire Latine qui se fait lorsqu'on retranche une *m* finale pour la mesure du vèrs. Il vient du mot Grèc ἔκθλιψις, qui signifie *élision*. Comme *multum ille* en scandant le vèrs on retranche l'*m* finale de *multum*, & on ne compte que trois syllabes dans ces deux mots. Au reste, cela ne doit pas s'appeller une licence poëtique dans la vèrsification Latine. L'*Ecthlipse*, ou l'élision de l'*m* finale, quand le mot suivant dans le même vèrs commence par une voyelle, est d'obligation, & non point de licence. On retranchoit aussi anciennement l'*s*, devant une consone, comme *facundu saóque*, pour *facundus*. L'*s* & l'*m* sur tout à la fin des mots étoient très rudes dans la prononciation, à ce que témoigne Quintilien ; & c'est ce qui fit que les Poëtes Latins, pour donner plus de douceur à la vèrsification Françoise nous faisons l'élision de l'*e* féminin, qui se trouve devant un mot qui commence par une voyelle, & nous évitons avec soin l'*hiatus*, ou le concours de deux voyelles.

ÉCTIQUE, ou ETIQUE, adj. m. & f. Voyez HÉCTIQUE.

ECTROPIUM, f. m. Tèrme de Médecine. *Ectropium.* Maladie des yeux ; c'est un renvèrsement de la paupière inférieure qui fait qu'elle ne couvre pas l'œil avec celle d'en haut.

Ce mot vient du Grèc ἐκτρόπιον, qui signifie la même chose, ou plûtôt n'est prèsque que le même mot écrit avec nos caractères. M. Dionis écrit *ectropion* en François.

ECTYLOTIQUES. Sont des remédes propres à consumer les callus ou durillons qui se forment sur la chair. *Ectylotica.* Ce mot est formé de ἐκ, & de τύλη, *callus*. Lemery.

ÉCTYMOSE, f. f. Tèrme de Médecine. *Ecthymosis.* C'est une agitation & une dilation du sang, comme il en arrive dans un grand mouvement de joie, que l'esprit ressent.

Ce mot est Grèc. & vient de ἐκ, *ex*, & θυμός, *animus*.

ECTYPE, f. f. *Ectypum.* Les Latins en font un adjectif, *ectypus*, *a*, *um*. Tèrme de Medaillisle. C'est une empreinte d'un cachet, ou d'une médaille, ou une copie figurée de quelque inscription, ou autre monument antique. Dans les livres des Voyageurs on trouve plusieurs *Ectypes* de vieilles inscriptions, de la Colomne Trajane, du Chiminira de Pèrse, &c.

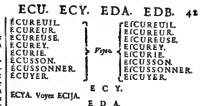
Ce mot est Grèc ἀρχέτυπον, est l'original, le modéle : ἔντυπον, est la copie, l'image moulée, frappée en creux : ἔκτυπον, est l'image relevée, frappée en bosse.

E C U.

ÉCU.		ESCU.
ÉCUAGE.		ESCUAGE.
ÉCUBIERS.	Voyez	ESCUBIERS.
ÉCUEIL.		ESCUEIL.
ÉCUELLE.		ESCUELLE.

ÉCUISSER, v. act. Tèrme des Eaux & Forêts, qui se dit des arbres qu'on eclate en les abattant. *Assulatim frangere, findere.* L'Ordonnance veut qu'on abatte les bois à coups de coignée à fleur de tèrre, sans les *écuisser*, ni éclater. On pourroit se sèrvir dans le stile comique du mot *écuisser*, pour dire, rompre les cuisses, casser les jambes.

ÉCULÉE.		ESCULÉE.
ÉCULER.		ESCULER.
ÉCUME.		ESCUME.
ÉCUMER.	Voyez	ESCUMER.
ÉCUMEUR.		ESCUMEUR.
ÉCUMEUX.		ESCUMEUX.
ÉCUMOIRE.		ESCUMOIRE.
ÉCURER.		ESCURER.



ÉCUREUIL.		ESCUREUIL.
ÉCUREUR.		ESCUREUR.
ÉCUREUSE.		ESCUREUSE.
ÉCUREY.		ESCUREY.
ÉCURIE.	Voyez	ESCURIE.
ÉCUSSON.		ESCUSSON.
ÉCUSSONNER.		ESCUSSONNER.
ÉCUYER.		ESCUYER.

E C Y.

ECYA. Voyez ECIJA.

E D A.

ÉDA, f. f. Rivière de l'Arabie heureuse. *Eda*, *Batim.* Elle coule dans les Etats du Chérif, ou Prince de la Mécque, & se décharge dans la mèr rouge à Zidden. On croit que l'*Eda* est le *Batim* des Anciens.

ÉDAM, f. m. Nom propre de lieu. *Edamum.* Ville des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Edam* est situé dans le Nord-Hollande sur le Zuiderzée, où il a un bon port, à trois ou quatre lieuës d'Amstèrdam, du côté du nord. *Edam* a séance aux Etats de Hollande. Maty. *Edam* est célèbre par ses bons fromages, & par la quantité de vaisseaux qu'on y construit. Id. On raconte qu'en 1430. la mèr dans une grande tempête ayant rompu ses digues, jetta dans les prairies d'*Edam* une femme marine qui fut menée à Harlem, & qui apprit à filèr, & qui se fit à nos alimens. Elle vécut quelques années, ayant toujours un instinct qui la conduisoit vèrs l'eau.

Le pays d'*Edam*, qu'on appelle en Hollandois *Laud-van-Edam Regio Edami*, est une contrée de la Groenlande, située au 76. degré de latitude septentrionale. Les Hollandois le découvrirent l'an 1655. & lui donnèrent ce nom, en mémoire de la ville d'*Edam*.

E D B.

ÉDBÈRT, f. m. Nom propre d'homme. *Eadbertus.* Saint *Edbèrd*, qu'on écrit en Anglois *Edbèrt*, fut élû Evêque de Lindisfarne en Anglerèrre, l'an 688. & fut successeur de Cutbèrt, mort l'année précédente. S. *Edbèrt* mourut lui-même le 6. de Mai de l'an 718. *Henschenius*, *Act. Sanct. Maii*, *T. II. p.* 107. & 108.

E D E.

ÉDEMA, f. f. Nom d'une ville de la Tèrre-sainte. *Edema.* Les Septante la nomment Armaith, & Ziégler *Adamah* Elle étoit dans la Tribu de Nephthali. Voyez le Liv. de Josué XIX. 36.

ÉDÉME, f. m. Nom propre d'homme *Edemus.* C'etoit un citoyen de Cythnos, que ses compatriotes adorèrent comme un Dieu aprés sa mort, ainsi que le témoigne Clément d'Aléaandrie dans son Exhortation aux Nations.

ÉDEN, f. f. Nom de lieu, dont il est fait mention dans l'Ecriture. *Eden* Le pays d'*Eden* est l'endroit où étoit le Paradis tèrrestre; d'ou vient qu'on l'appelle le Jardin d'*Eden*. Les Septante disent aussi *Edem* ; mais il faut dire *Eden* : car ce lieu vient de l'Hebreu עדן *Eden*, qui signifie *délices*. De là vient que les Septante, & S. Jérôme dans la Vulgate, prennent quelquefois ce nom pour un appellatif, & non pas pour un nom propre S. Jérôme, par exemple, traduit, *Paradisus voluptatis*, *Gen. II.* 8 *Locus voluptatis. Ib.* 10. mais ailleurs, S. Jérôme luimême en fait un nom propre, comme *Gen. IV.* 16. où il dit, conformément à l'Hébreu & aux Septante, que Caïn rejetté de Dieu, habita à l'orient d'*Eden* Les Septante en font aussi un nom de lieu. *Gen II.* 8 Lors même que les Septante, ou S. Jérôme, traduisent par un nom appellatif τρυφή, ou *voluptas*, ce n'est pas qu'ils en prennent le nom *Eden* pour un nom propre, mais ils veulent faire sentir en Latin ou en Grèc, ce que signifie ce nom, & ce qu'étoit le lieu auquel on avoit donné, comme le nom Hebreu le faisoit connoître ; car tout le monde connoît que ce lieu fut appellé *Eden*, c'est-à-dire, *délices* ; parceque c'étoit un lieu délicieux, & très-agréable. De plus, tous les Pères de l'Eglise, Grècs & Latins, comme l'a remarqué le sçavant M^r. Huet, tous les Intèrprêtes de l'Ecriture, anciens & modèrnes, & tous les Orientaux, demeurent d'accord qu'*Eden* est un nom local, tiré de la beauté du lieu ; comme *Placentia*, chez les Latins, *Callicorus* & *Callicolona*, chez les Grècs ; *Beauvau*, *Beaumanoir*, *Beauménil*, parmi nous ; *Hypsa*, *Enna*, *Jalysus*, & les champs Elisées, ainsi nommez par les Phéniciens ; *Belvedère*, chez les Italiens, &c. Le Texte Hebreu montre encore qu'*Eden* est un nom de lieu : car il porte, *Gen. II.* 8 que Dieu planta un Jardin בעדן dans *Eden* : la préposition éxprimée par la lettre ב, désigne clairement, suivant son principal & plus naturel usage, la situation du jardin dans *Eden*. Outre cela, *Gen. II.* 10 il est dit *Et un fleuve sortoit* מעדן, d'*Eden* ; & *Gen. IV.* 16. *Cain s'arrêta dans le pays de Nod*, קדמת עדן, *à l'orient d'Eden*. Si *Eden* étoit seulement un nom appellatif, & non pas un nom propre, il

n'eût pû être mis seul, comme il l'est en ces endroits, il eût fallu dire : *Un fleuve sortoit du pays de la volupté ; Caïn s'arrêta à l'orient de la Région de volupté*, & non pas *sortoit de la volupté ; s'arrêta à l'orient de la volupté.* Enfin, *Eden* est le nom de plusieurs autres lieux, comme nous le dirons ci-après.

On convient donc assez de la signification de ce mot, & de sa qualité, mais on ne convient pas de même de la situation du pays d'*Eden*. Sans rapporter ici toutes les opinions qu'on a publiées sur cela, & dont quelques-unes même sont extravagantes, celles qui sont plus raisonnables sont d'accord à le placer en général dans l'Asie. Du reste, il y a trois ou quatre sentimens qui ont eu plus de cours. Le prémier met le Paradis tèrrestre dans la Tèrre-sainte, habitée dans la suite des tems par les Israëlites. Un autre le place à Damas, ou vèrs Damas, dans la Syrie. Ces deux sentimens sont si peu soutenables, que nous ne nous arrêterons point à les expliquer davantage. D'autres croyent qu'*Eden* étoit la partie de la Mésopotamie la plus méridionale, en tirant vèrs le confluent de l'Euphrate & du Tigre. Vantil a éxpliqué & soutenu ce sentiment, dans un ouvrage imprimé il y a douze ou quinze ans en Hollande.

Hopkinson, dans une Dissèrtation sur ce sujèt, place le pays d'*Eden* au-dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate, à l'occident de ces deux fleuves joints ensemble. Voici comment il conçoit la chose. Quand l'Euphrate en coulant du nord au midi, est parvenu aux montagnes de la Chaldée vèrs le 33e degré de latitude, il rebrousse tout-à-coup chemin, & remonte du midi au nord jusqu'au 35e degré de latitude. Là, il tourne à l'orient ; mais à peine a-t-il commencé sa source de ce côté-là, qu'il se sépare en deux branches. L'une prend son cours au midi, va se jetter dans le golfe Pèrsique, c'est-là cet ancien lit de l'Euphrate dont Pline parle, L. VI. c. 26. & que les Chaldéens, dit-il, avoient enfin tari à force d'en détourner les eaux pour arroser leurs campagnes : c'est le Géon selon Hopkinson, car ce nom qui vient de ma, *exire*, *educere*, marque un fleuve que l'on détournoit, & que l'on répandoit en différens endroits par les saignées que l'on y faisoit. L'autre branche de l'Euphrate continuë encore quelque tems son chemin à l'orient, après quoi elle se sépare encore en deux, dont l'une court encore au midi, & va se joindre au Tigre vèrs le 34. degré de latitude ; c'est l'Euphrate : c'est sur cette branche qu'étoit Babylone : l'autre allant toujours à l'orient, rencontre après quelques lieuës le Tigre, auquel elle se mêle, & dont elle prenoit le nom. A quelques lieuës de cette réünion, le Tigre jette une branche qui va se joindre à l'Euphrate, un peu au-dessus de l'endroit où il entre dans le Tigre. Cette branche étoit le Phison. Selon Hopkinson, c'est le pays que renfèrment & qu'arrosent ces quatre fleuves, que l'on appella *Eden*, & c'est dans sa partie orientale, c'est-à-dire, sur le bord du Tigre & dans l'Isle qu'il faisoit avec le Phison, qu'étoit le Paradis tèrrestre.

La dérnière opinion que nous avons à rapporter est celle de Bochart, & de l'illustre M. Huet, qui placent le pays d'*Eden* plus bas que ne fait Hopkinson, sur les bords du fleuve que forment l'Euphrate & le Tigre joints ensemble ; car selon la table qu'en a donné M. Huet dans son traité de la situation du Paradis Tèrrestre, le Tigre & l'Euphrate, après s'être joints ensemble à la hauteur environ du 35. degré de latitude & quelques minutes, ne font plus qu'un seul fleuve, que l'on appelloit autrefois le *Pasitigris*, & qu'on nomme aujourd'hui *Schat-el-Arab* ; c'est-à-dire, le fleuve des Arabes. Ils roulent ainsi réünis dans un même lit jusqu'environ le 32 degré de latitude, où ils se séparent, & vont se dégorger dans le golfe Pèrsique. C'est sur le fleuve des Arabes, entre le 32. & 34. degré de latitude, qu'ils mettent le pays d'*Eden*, au milieu duquel ce fleuve passe, & ce fleuve est celui que l'Ecriture dit qu'il sort du pays d'*Eden*, & que hors de là il se divise en quatre branches : ces quatre branches sont deux au dessus d'*Eden*, & deux au dessous ; deux au dessus, qui sont l'Euphrate & le Tigre avant leur jonction ; deux au dessous, qui sont les deux branches par lesquelles le Schat-el-Arab, ou fleuve des Arabes, se décharge dans le golfe Pèrsique. Celle qui est à l'orient est le Géhon, & celle de l'occident est le Phison. Calvin, Scaligèr, les Docteurs de Louvain, & plusieurs autres après eux, qui ont suivi les prémièrs ce sentiment, confondoient mal-à-propos ces fleuves, prenoient la bouche orientale du Schat-el-Arab pour le Phison, & l'occidentale pour le Géhon. Bochart & M. Huet ont corrigé cette érreur, & expliqué ce sentiment, de sorte qu'il n'en est aucun qui paroisse si probable.

Les preuves qu'il y avoit une *Eden* à l'endroit que ces Auteurs marquent, sont tirées du 4. L. des Rois XIX. 12. d'Is. XXXVII. 12. où il est parlé des enfans d'*Eden* qui étoient en Thalassar ; c'est-à-dire, Talatha, ville de Babylonie, que Ptolomée place sur le canal commun du Tigre & de l'Euphrate : quand le Géographe Etienne a parlé d'une ville d'Adasia située sur l'Euphrate, on ne peut prèsque douter, dit M. Huet, qu'il n'ait entendu quelque réduit des habitans du pays d'*Eden* qui en aura tiré son nom. Quand Ezéchiel XXVII. 23. fait le dénombrement des peuples avec qui la ville de Tyr trafiquoit, il met ensemble Haran, & Chene, & *Eden*. *Huet, Traité du Paradis tèrr. c. 2.* Le pays d'*Eden* s'étendoit au dessous & peut-être même au dessus de la jonction du Tigre & de l'Euphrate, & occupoit une bonne partie de cette grande région qui a été depuis appellée la Babylonie. Huet. Les Nestoriens ont encore donné le nom d'*Eden* à l'Isle nommée *Gezair* ; c'est-à-dire, l'*Isle* par éxcellence. C'est celle qui est immédiatement au dessus de la jonction du Tigre & de l'Euphrate, & ils l'ont ainsi nommée soit à cause de son aménité, soit par la connoissance qu'ils avoient que la province d'*Eden* étoit dans ce pays, & s'étendoit jusqu'à cette Isle. *Huet, Paradis tèrr. c. 17.*

Éden, est encore le nom de plusieurs autres lieux. Tel étoit *celui* dont parle le Prophète Amos, I. 5. bien différent & bien éloigné de celui de Moïse. C'étoit une belle vallée de Syrie, située entre le Liban & l'Antiliban, dont Damas étoit la capitale. Cette vallée mérita le nom d'*Eden*, ou plûtôt de *Beth Eden* ; c'est-à-dire, *Maison de délices*, à cause de sa fèrtilité & de son aménité. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit là qu'il falloit chèrchèr le Paradis tèrrestre. Huet. Telle étoit Adana, ville de Cilicie, ainsi nommée pour la bonté de son tèrroir, & la beauté de sa situation. Io. Voyez ADENA. Tel est encore le village d'*Eden* près de Tripoli de Syrie, sur le chemin du Liban, où quelques-uns ont placé le Paradis tèrrestre ; & tel est enfin ce port célebre, nommé Adana ou Aden, si fréquenté depuis plusieurs siécles, pour avoir été le lieu le plus délicieux d'une région très-délicieuse, je veux dire, de l'Arabie heureuse, renfèrmant en soi toutes les beautez de cette contrée. Huet. Voyez ADEN, *T. I. Col.* 126. Outre cet Adana, il y en avoit encore un autre méditèrranée dans le même pays, portant le même nom que le prémier, & pour la même cause. Il ne faut donc pas s'étonner si les Arabes, habitans de cette Province, ont cru que le Paradis étoit chez eux.

Éden, s. m. Rivière d'Anglèterre septentrionale. *Ituna.* Cambden écrit *Eden* dans ses Cartes, & *Eiden* dans son discours. L'*Eden*, selon cet Auteur, prend sa source dans la Province d'York, aux confins de celle de Westmorland ; selon Maty & d'autres, la source est dans le Westmorland. Quoiqu'il en soit, il parcourt cette Province, entre dans le Cumbèrland à l'endroit où il reçoit l'Eimot ; & après avoir baigné Carlile, va se jetter dans le Golfe de Solway, qui est aux confins d'Ecosse du côté du couchant, & que Cambden voudroit qu'on appellât le Golfe d'*Eden*, comme fait Ptolomée. Voyez dans le *Britannia* de Cambden la Description du Westmorland & du Cumbèrland.

ÉDENTER, v. act. Arracher ou rompre les dents. *Edentare.* Il y a des Tyrans qui ont fait *édenter* des Martyrs, des criminels. Il se dit aussi des animaux, & de tous les instrumens qui ont des dents. *Edenter* une rouë, &c.

Édenté, ée, part. pass. & adj. Celui qui a pèrdu toutes ses dents, ou à qui on les a arrachées. *Edentatus, edentulus* Une vieille *édentée*. Martial a fait une épigramme sur une vieille *édentée*, L. 1. Ep. 76. *Si memini, fuerant*, &c. Marot l'a traduit en François.

S'il m'en souvient, vieille au regard hideux,
De quatre dents je vous ai vû mâcher, &c.

On dit aussi qu'une rouë, une scie est *édentée*, qu'un peigne est *édenté*, quand ils ont pèrdu quelqu'une de leurs dents.

ÉDER, s. m. Nom propre de lieu. *Eder.* Dans Josué XV. 21. *Eder* est une ville de la Tribu de Juda, située dans la partie méridionale aux confins de l'Idumée. Les Septante l'appellent Ara. Le P. Lubin prétend que c'est l'Héred dont il est parlé, Josué XII. 14 & que les Septante appellent Ader. Il soutient encore que c'est la même chose qu'Arad. Il y a des Auteurs qui écrivent Hédér.

Éder, s. m. Nom propre d'une rivière d'Alemagne. *Adrana. Adranus.* Elle a sa source dans le Landgraviat de Hesse, passe à Valdeck & à Friezlar, & se décharge dans le Wesèr, à trois lieuës au-dessus de Cassel. Maty.

ÉDESSE, s. f. Nom ancien d'une ville célèbre d'Orient. *Edessa* Strabon dit *Edese*, comme l'a remarqué Hoffman ; mais c'est en parlant d'*Edesse* de Macédoine, & non point de celle-ci, en quoi Hoffman s'est trompé. Procope nous apprend qu'*Edesse* fut appellée d'abord Antioche des Osrhoëniens. *Antiochia Osrhoenorum*, & Gallirhoë, du nom d'une fontaine qui y étoit. *Edesse* étoit une grande ville Archiépiscopale, située sur le bord oriental de l'Euphrate ; ce qui fait qu'on la met aussi dans la Mésopotamie. Elle n'étoit qu'à 12. milles de Samosathe. Il y a peu de villes aussi anciennes, si l'on en croit Isidore, qui prétend qu'elle fut bâtie par Nemord. *Edesse* fut le siége du Roi Abgare,

&

& la patrie de S. Ephrem. L'an 525 un tremblement de tèrre la renvèrsa prèsque toute entière; l'Empereur Justin la répara, & en mémoire de ce bienfait, elle fut nommée Justinopolis. *Edesse* n'étoit proprement qu'une Toparchie, dont les Princes prenoient la qualité de Rois, & leur nom le plus commun étoit celui d'Abgare.

Aujourd'hui *Edesse* est une ville de Mésopotamie, dans le Diarbeck. Gyllius dit qu'elle s'appelle *Orfa*. Le Noir la nomme *Rhoas*, *Rhoasse* ou *Rhoa*. D'autres disent que les Turcs l'appellent *Ourpha*, les Syriens *Ourhaia*, & les Arabes *Rohai*, *Orrhoaique*. Ces trois dèrniérs noms paroissent une corruption d'*Osrhoene*. Elle n'est point sur l'Euphrate, mais sur le Chabur, assez éloignée même de l'Euphrate, entre Alep au couchant, & Diarbek au levant. C'est encore à présent une jolie ville, & assez grande qui dépend du Turc, mais ce n'est pas l'ancienne *Edesse*, comme il paroît par sa situation. Jacques de Vitry a fait la description de la ville d'*Edesse*, L. I. c. 31.

Quelques-uns doutent si *Edesse* n'est point la Rages du Livre de Tobie. *Edesse* a frappé des médailles pour Auguste, Tibère, Hadrien, Sevère, Caracalle, Macrin, Julia Mammæa & Gordien le fils, surnommé le Pieux; son inscription est ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ. Voyez les medailles Grècques de Vaillant.

Édessa, s. f. Ville de Macédoine. *Edessa*. Strabon l'appelle *Edesse*, mais il paroît que c'est une faute du Copiste, toutes les médailles de cette ville ayant pour inscription ΕΔΕΣΣΕΩΝ, ou ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ. Elle en a frappé pour Marc-Aurèle, Caracalle, Macrin, Diaduménien, Julia Mammæa & Philippe le Père. Voyez Vaillant, *Numism. Impp. à Pop. Græcè loquentib. percussa*, où il attribuë quelquefois dans sa Table la même médaille à *Edesse* de Syrie & à *Edesse* de Macédoine.

ÉDETAN, ane, s. m. & f. Nom propre d'un ancien Peuple. *Edetanus*. Les *Edétans* étoient un peuple de l'Espagne Tarraconoise. Leurs villes principales étoient Sagunte & Ségobrige.

ÉDETANIE, s. f. Pays qu'habitoient les Edétans, *Edetania*, dans Pline, L. V. c. 3. L'*Edétanie* étoit la partie septentrionale de ce qu'on nomme aujourd'hui en Espagne le Royaume de Valence.

E D H.

ÉDHEMITE, s. m. Sorte d'Hèrmites Mahométans, ainsi nommez d'Ibrahim Edhem leur fondateur. *Edhemita*. Ils se nourrissent de pain d'orge, & jeûnent souvent. Ils ont un bonnèt de laine entourré d'un turban, & portent sur le cou un linge blanc marqué de rouge. La plûpart des *Edhémites* vivent dans les desèrts. Leurs Religieux s'appliquent néanmoins à l'étude, pour se rendre capables de prêcher. La plûpart de leurs Monastères sont en Pèrse, & principalement dans la Province de Chorasan. Voyez Ricaut de l'*Empire Ottom.*

ÉDHILINGUE, s. m. Nom ancien des Nobles parmi les Saxons. *Edhilingus*. La nation Saxone, dit Nithard, *hist. L. IV.* est divisée en trois différens Ordres, dont les noms sont les *Edhilingues*, les Frilingues & les Lazzes. Ces noms signifient les nobles, les gens libres & les sèrfs ou esclaves. Au lieu d'*Edhilingue*, on trouve aussi *Adelingue*, & ils prenoient encore ce nom pour le fils du Roi & l'hèritier présomptif de la couronne; dans le même sens que nous avons dit en son lieu que Damoiseau avoit été pris en France, & qu'il se trouve dans Marculfe. Les Anglo-Saxons appelloient encore *Adelingues* les Grands du Royaume, les Seigneurs, & en général toute la Noblesse. Voyez le *Glossar. Archaol.* de Spelman.

E D I.

ÉDIFIANT, ante, adj. Qui inspire de la piété, qui est de bon exemple, qui porte à la vèrtu par sa vie, ou ses discours. *Religiosus, pius ad exemplum.* Il n'y a rien que d'*édifiant* dans toute sa conduite. Il prêche d'une manière très-*édifiante*.

ÉDIFICATEUR, s. m. Celui qui bâtit. *Ædificator*. Il ne se dit guère en raillerie, si ce n'est en cette phrâse. Ce Prince étoit un grand *édificateur*. Il en est de ce tèrme, & de quelques autres, comme de celui de prosateur, qu'avoit fait M. Ménage, & dont tout le monde sçait l'Histoire. Ils sont, selon toute l'analogie, & selon le génie de la langue, ils paroissent même nécessaires pour exprimer cèrtaines choses qu'on ne peut éxprimer autrement sans périphrâse; mais enfin ils ne sont point en usage, & tant qu'ils n'y seront pas, & qu'ils n'auront pas fait fortune, il ne faut point s'en sèrvir serieusement. On peut tout au plus les hazarder dans la convèrsation, où le ton corrige tout, ou dans un livre, en y mettant un corrèctif. Il en est des tèrmes nouveaux comme de la mode. Un honnête homme ne doit point être ni le premier à la prendre, ni le dèrniér à la quitter.

ÉDIFICATION, s. f. Action de bâtir. *Ædificatio*, *constructio*. Il ne se dit guère au propre qu'en cette phrâse. L'*édification* d'une Eglise est une grande dépense. Il lui a tant coûté pour l'*édification* de ce Palais. Il vaudroit mieux choisir un autre mot comme celui de *construction*; & en effet, on dit toûjours *construction* & jamais *édification* en ce sens, au moins dans un discours sérieux: c'est l'usage de tous ceux qui parlent bien.

Édification, se dit au figuré des sentimens de piété qui sont inspirez par le bon éxemple, ou les discours de quelqu'un. *Exemplum dignum laude, imitatione.* Les mœurs de ce Prédicateur causent plus de scandales, que ses beaux Sèrmons n'apportent d'*édification*. Toutes nos actions doivent tendre à la gloire de Dieu, & & à l'*édification* de notre prochain.

Ce mot se prend toûjours en bonne part, lorsqu'il est seul & sans épithètes, *édification* est toûjours bonne *édification*. Quand on veut marquer une action mauvaise & blamâble, on dit mauvaise *édification*, ou quelque épithéte semblable. Cela n'est pas edifiant, cela est de mauvaise *édification*. *Dignum vituperio, pravi exempli.*

On le dit aussi en matière prophâne, de la satisfaction qu'on donne, ou qu'on reçoit. Les parties ont eu une longue conference sur leurs affaires, & ils en sont sortis avec peu d'*édification* l'un de l'autre. Mais cela ne se dit que dans le discours familiér.

ÉDIFICE, s. m. *Ædificium*. Batiment. Le Louvre est le plus bel *édifice* du monde. Quand on bâtit sur le sable, tout l'*édifice* est bien-tôt détruit. Les Ediles de Rome avoient soin des *édifices* publics. M. Ozanam semble prendre *édifice* & maison pour la même chose. Il dit qu'un *édifice* ou maison est un ouvrage d'architèctûre, composé de murailles, de chambres, de portes, de fenêtres, d'un toit, de tout ce qui est nécessaire pour le rendre habitable, & se mettre à couvèrt. Mais il me semble qu'il faut donner au mot *édifice* une signification plus étenduë. Une porte de ville, une tour, une orangerie, un aqueduc & autres ouvrages un peu considérables de l'architèctûre civile sont des *édifices*. Il assigna même une place pour bâtir une Eglise, & promis de fournir tous les frais de l'*édifice*. P. Catrou

On le dit figurément des desseins & des entreprises. Quand on se met dans les affaires, il faut avoir la faveur des Ministres, si non tout l'*édifice* est bien-tôt à bas.

ÉDIFIER, v. act. Bâtir des Temples, Palais, & autres grands bâtimens. *Ædificare*. François I. se plaisoit fort à *édifier*. Il est de peu d'usage au propre, & l'on se sèrt plûtôt du mot de bâtir.

Édifier, se dit figurément en Morale, & signifie, Porter à la piété, par de bons discours, par de bons éxemples. *Exemplo prælucere, ad pietatem allicere, pietatis sensum injicere, ingerere.* La lecture de l'Ecriture-sainte *édifie* beaucoup les Fideles. Ce Prédicateur *édifie* autant par sa bonne vie, que par ses Prédications; mais quelquefois le Sermon *édifie*, & l'exemple détruit. Vill.

On dit aussi dans le discours familiér, qu'un homme est bien *édifié* d'un autre, lorsqu'il est bien content de ses actions, ou de ses discours, qu'il en agit honnêtement avec lui.

ÉDILBURGE. Voyez AUBIERGE.

ÉDILE, s. m. Officiér Romain, dont la fonction répondoit en quelque sorte à nos Maires & Echevins. *Ædilis*. Les *Ediles* avoient l'intendance des édifices publics & particuliers; des bains, des aqueducs; ils avoient le soin des chemins, de l'entretien des ponts & des chaussées. Les poids & les mesures étoient aussi de leur ressort. Ils mettoient le prix aux vivres, & prenoient garde qu'on ne fit des éxactions sur le peuple. La rechèrche & la connoissance des debauches, & des dissolutions qui se passoient dans les maisons publiques, leur appartenoit; ils avoient aussi la charge de recevoir les Comédies, & c'étoit à eux à donner les grands jeux au peuple à leurs dépens. Toutes ces fonctions qui rendoient l'Edilité si considérable, appartenoient d'abord aux *Ediles* du peuple, *Ædiles Plebeii*, ou *Minores*. Il n'y en avoit que deux. Ils furent creez dans la même année que les Tribuns. Les Tribuns accablez par la multitude des affaires, demandèrent au Senat des Officiers sur qui ils pussent se decharger des affaires de moindre importance, & on créa deux *Ediles*. C'est pourquoi on les élisoit tous les ans dans la même Assemblée que les Tribuns. Mais ces *Ediles Plébéiens* ayant refusé dans une occasion célebre de donner les grands jeux, parcequ'ils n'en pouvoient soutenir la dépense, les Patriciens offrirent de les donner, pourvu qu'on leur accordât les honneurs de l'Edilité. On créa donc en l'an 388. de Rome deux nouveaux *Ediles*, pris d'entre les Patriciens. On les appella *Ediles Curules*, ou *Majores*, parcequ'ils avoient le droit de s'asseoir sur une chaise curule, ornée d'ivoire, lorsqu'ils donnoient audience; au lieu que les *Ediles* Plébéiens n'étoit assis que sur des bancs. Outre que ces *Ediles* curules partagèrent toutes les fonctions avec les *Ediles* du peuple, leur principal emploi étoit de faire célébrer les grands Jeux Romains, & de donner des Comédies & des spectacles de gladiateurs au peuple. Pour soulager ces quatre prémiérs *Ediles*, César créa les *Ediles* qu'on appella *Céréales*, parcequ'ils furent commis pour prendre soin des blez, qu'on appelle *dona*

Ceteris ; car les Païens honoroient Cérès comme la Déesse qui préside aux blez, & lui attribuoient l'invention de l'agriculture. Ces *Ediles Céréales* furent aussi tirez de l'ordre des Patriciens. Dans les villes municipales il y avoit aussi des *Ediles* avec la même autorité que ceux de Rome. Voyez Danet, dans son Dictionnaire des Antiquitez, ou plutôt Vigenère sur Tite-Live, T. I. p. 603. 1379. 1396.

Ce mot vient de *ædes*, parcequ'ils avoient soin des Temples, & maisons publiques & particulières.

ÉDILITÉ, s. f. Charge, dignité des Ediles. *Ædilitas.*

ÉDIMBOURG, ou ÉDINBOURG, ou ÉDENBOURG, s. m. Nom propre de la Ville capitale d'Ecosse. *Edenburgus*, *Edimburgum*, *Edinburgum*. Anciennement *Alata castra*, & dans Ptolomée Στρατόπεδον πτερωτόν. Les Ecossois d'Hibèrnie, dit Cambden, l'appellent *Dun-Eaden*, & son nom ordinaire est *Edenborow*. Ce nom, ajoute le même Auteur, est la même chose en langage Saxo-Britannique que l'*Alta castra* des Anciens : car en langage Britannique *Adam* signifie *ala*, une aîle, & en Saxon *burg* veut dire *castrum*, camp, château. *Dun-eaden* est aussi apparemment la même chose ; car *dun* en Celtique & en Britannique, est la même chose que *burg* en Saxon, *castrum* en Latin ; & *Eaden* n'est apparemment autre chose que l'*Adain* Britannique, selon le dialecte Hibèrnois. Ainsi le nom qu'a la ville d'*Edimbourg* n'est qu'une traduction de l'ancien nom que les Romains lui donnérent. Cambden croit que ce nom lui vient des compagnies de Cavalerie que les Romains y avoient, & qu'ils appelloient *Ala Equitum*, ou de ces doubles murs dont parle Vitruve, & qui en s'élevant forment la figure d'une aile, & que les Architèctes Grècs appelloient πτερώματα, *des ailes*. D'autres tirent ce nom d'un Breton nommé *Ebrancus*, & d'autres d'un Picte nommé Hethus. Quelques Auteurs disent que cette ville a aussi été appellée *Agneda* : mais Cambden écrit que c'est le Château que les Anglois appellent *Castle Myned Agned*, & les Ecossois, *Castrum Puellarum*, ou *Castrum Virginum*, le Château des Jeunes filles, parce qu'on y enférma autrefois les filles des Rois Pictes.

Edimbourg est situé dans la Lothiane, sur une petite rivière, à un mille du golfe de Fèrth, ou d'*Edimbourg*, où cette ville a un port. Elle est assez grande : Cambden lui donne un mille de long d'orient en occident, & la moitié de large. Il ajoûte qu'elle est peuplée, & célebre, à cause de la bonté de son port. Elle est bien bâtie, elle est défenduë par une Citadelle qui passoit pour imprenable au tems de Cambden. Elle est située sur la croupe d'un rocher inaccessible d'un côté, & entouré des autres par douze bastions, & par un fossé à fond de cuve, taillé dans le roc. *Edimbourg* étoit le siége des Rois d'Ecosse, avant qu'ils parvinssent à la couronne d'Angletèrre, & le lieu de la résidence du Conseil d'Ecosse & de l'assemblée du Parlement de ce Royaume jusqu'en 1707. qu'il fut réüni à celui d'Anglerèrre. *Edimbourg* a une Univèrsité & un Evêché, érigé par Charles I. & suffragant de S. André. *Edimbourg*, selon Hoffman, est à 17. degrez 22. minutes de longitude, & à 57. degrez 10. minutes de latitude ; mais M^rs^ de l'Académie des Sciences le placent à 15. deg. de longitude & à 55. d. 45. m. de latit. On ne commence à en entendre parler que vèrs le milieu du IXe siécle. Elle avoit dans son enceinte un Château, nommé Maydens, auquel on donna le nom de Château d'*Edimbourg*. Ce fut la dèrnière place où les Pictes tinrent bon. Les Ecossois la consèrvérent pour la sureté du Royaume.

Le Golfe d'*Edimbourg*, ou de Forth, ou Firth, *Forthea æstuarium*, *Edimburgensis sinus*, & anciennement *Bodotria*, selon Tacite, & *Boderia*, dans Ptolomée. D'autres le nomment *Mare Fresicum*, ou *Mare Scoticum*. C'est un golfe de la mèr d'Allemagne sur la côte Orientale de l'Ecosse, lequel s'avance dans la Province de Lothiane & dans celle de Fife, il y a environ 15. lieuës de profondeur, & 4. à 5. dans sa plus grande largeur. La rivière de Forth, qui se décharge dans le fond de ce golfe, lui donne quelquefois son nom ; mais plus souvent il prend celui d'*Edimbourg*, qui n'est qu'à un mille de son bord. MATY.

ÉDIPE. On écrit ainsi plûtôt qu'Oedipe. *Oedipus*. C'est celui qui explique une énigme, tout le monde sçait ce que c'est que l'*Edipe* de la fable. On appelle aussi dans les Colléges des Jésuites *Edipe*, l'écolier qui donne un tableau en énigme, qui l'explique.

ÉDIT, s. m. Lettre de Chancelerie que le Roi signe, & fait sceller pour sèrvir de loi à ses sujets. *Edictum*. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des réglemens, comme l'*Edit* de Melun des secondes nôces, l'*Edit* des duëls, du réglement des monnoies. Quelquefois des créations d'Offices, des établissemens de droits, des créations de rentes, &c. Quelquefois des articles de pacification, comme l'*Edit* de Nantes. Les *Edits* & Déclarations du Roi se vérifient dans les Compagnies Souveraines, & s'exécutent par provision. Les *Edits* se scellent en cire vèrte pour marquer par cette couleur qu'ils sont pèrpétuels & irrévocables de leur nature, au lieu que les autres lettres qui s'éxpédient dans la Chancélerie, des Paréatis, des Priviléges pèrsonnels, des committimus, &c. sont scellées en cire jaune, & tout ce qui s'éxpédie pour le Dauphiné, en cire rouge avec un sceau particulier. Les *Edits* n'ont point de datte du jour, mais seulement du mois où ils ont été donnez. Le Droit Romain fait souvent mention de l'*Edit* du Préteur. *Quod Prætor edixit*. C'étoit le mot consacré pour les ordonnances du Préteur, quoiqu'on s'en sèrvit quelquefois en d'autres significations.

On donne en particulier à quelques *Edits* qui ont été plus célébres, le nom des lieux ou des mois où ils ont été portez. L'*Edit* de Château-Briant, l'*Edit* de Remorentin, sont deux *Edits* faits dans ces villes contre les hérétiques, l'un par Henri II. au mois de Juin 1551. l'autre par François II. au mois de Mai 1560. qui fut appellé par les Huguenots, l'*Inquisition de France*. L'*Edit* de Nantes, est un *Edit* donné à Nantes en 1598. par Henri IV. pour accorder aux Huguenots des Prêches, & le libre exèrcice de leur Religion prétenduë reformée, & l'entrée dans les charges ; & révoqué en 1685. par Louis le Grand. L'*Edit* de Janvièr, est un *Edit* donné à S. Gèrmain en 1562. pendant la minorité de Charles IX. qui ôtoit aux Huguenots l'éxèrcice de Religion prétenduë réformée dans toutes les villes clôses, & dans les fauxbourgs de Paris. *Edit* de Mars ; il y en a deux : l'un de 1563. donné à Amboise par Charles IX. l'autre de 1568. L'*Edit* de Juillet fut fait à S. Gèrmain en 1561. par Charles IX. L'*Edit* du mois d'Août fut donné au même lieu, & par le même Prince, mais en 1570. Tous ces *Edits* ont été faits au sujet des Huguenots.

On appelloit Chambre de l'*Edit*, celle qui avoit été établie en vèrtu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion prétenduë réformée. C'étoit une Chambre mi-partie, où il y avoit des Conseillèrs de l'une & de l'autre Religion, pour juger les causes des Religionaires. Il y en avoit dans plusieurs villes du Royaume. Elles sont maintenant supprimées.

ÉDITEUR, s. m. Auteur, homme d'étude qui a soin de l'édition de l'ouvrage d'un autre, & pour l'ordinaire d'un Auteur ancien ; car *Editeur* ne se dit, ni des ouvrièrs Imprimeurs, ni d'un Auteur qui imprime ses propres ouvrages. *Editor*. Erasme fut un grand *Editeur* d'anciens ouvrages. Les Docteurs de Louvain, Scaligèr, le P. Petau, le P. Fronton Du Duc, le P. Vigier, le P. Sirmond, sont de sçavans *Editeurs*. Pour être bon *Editeur* des ouvrages des Anciens, il faut sçavoir plus que lire de vieux Manuscrits. Ce mot est nouveau, mais il fait fortune. L'impression de Cologne n'avoit pas en tête le nom de *Gerlandus*, ce qui a obligé l'*Editeur* à mettre en échange un long vèrbiage. MENAGE.

ÉDITHE, s. f. Nom propre de femme. *Eadgitha*. *Edithe*, fille d'Edgar Roi d'Anglетèrre & de la Princesse Welfetrude, ou Wilfrith, vint au monde l'an 961. BAILLET, *au* 16. *de Sept.* Elle fut Religieuse de Wilthon en Angletèrre.

ÉDITION, s. f. Impression, publication d'un ouvrage, d'un livre. *Editio*. Il y a eu plusieurs *éditions* de cet Auteur. Ce livre a été chèrré, on en rechèrche la prémière *édition*. Les Critiques ont rétabli les Auteurs par la conférence de plusieurs *éditions*. Ce livre est demeuré long-tems caché en manuscrit ; c'est un tel qui nous en a procuré l'*édition*. On ne devroit considérer les prémières *éditions* des livres, que comme des essais informes, que les Auteurs proposent aux pèrsonnes de lettres, pour en apprendre leurs sentimens. Loc

Ces mots viennent du vèrbe Latin *edere, faire paroître, mettre au jour.*

E D M.

ÉDME & EDM. Voyez ÉME.

ÉDMOND ou EDMONT, s. m. Nom propre d'homme. *Edmundus*. C'est la même chose qu'*Eme*. Dans l'usage on se sèrt du nom d'*Edme*, pour nommer cèrtaines pèrsonnes, & du nom d'*Edmond*, pour nommer certaines autres : il faut le suivre. S. *Edmond* le vieux monta sur le trône en 941. Saint *Edmond* aussi Roi d'Angletèrre & Martyr, regnoit au IX. siécle. *Edmond* Auger, Jésuite, Confesseur d'Henri III. que l'on appelloit le P. *Edmond*, le P. *Edmond* Auger, Maître *Edmond*, comme on le peut voir dans sa vie que l'on vient de donner au public en 1716. *Edmond* Côte de fèr, régna en Angletèrre après Ethelred son pére l'an 1016. & 1017.

Cambden dérive le nom d'*Edmond* de deux mots de la langue Anglo-Saxone, *Ead*, *félicité*, *bonheur*, & *mund*, *paix* : ainsi *Edmond* veut dire, *paix heureuse*, ou qui est *heureux dans la paix* : de sorte que suivant cette étymologie, *Edmond* signifie la même chose dans la langue qu'on parloit en Angletèrre avant que Guillaume le Conquérant en fit la conquête, que *Salomon* en Hébreu, *Soliman*, *Suleiman*, *Selim* en Arabe & en Turc ; *Irénée* en Grèc, *Frideric* en Allemand, *Pacifique* en François.

Quelquefois on prononce le *d*, & quelquefois on ne le prononce point. Ainsi l'on dit Saint *Edmond* Roi d'Angletèrre ; & au contraire

traire, le P. *Edom* Auger, & de même de tous ceux qui portent aujourd'hui ce nom.

SAINT ÉDMONDS-BURIE, f. m. Cambden l'appelle simplement *Burie*, M. de L'Isle dans sa Carte, *Burt*. C'est un Bourg d'Angletèrre, dont le nom signifie sépulchre de S. Edmond, *Sancti Edmundi sepulchrum, tumulus, fanum*. Il est dans le Comté de Suffolk, entre Ely & Ipswiche. On prend ce bourg pour l'ancienne *Villa Faustina* ou *Faustini*, petite ville des Iconiens.

E D O.

ÉDOM, f. m. Nom ou surnom d'homme. *Edom*. C'est le nom ou le surnom qui fut donné à Esaü, frère aîné de Jacob, après qu'il eût vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, ainsi qu'il est dit Gen. XXV. 30. Quelques-uns disent encore que ce nom lui fut donné parcequ'il étoit roux. Il est vrai que l'Ecriture dit qu'il étoit roux, Gen. XXV. 25. mais il ne dit point que ce soit là la cause de ce nom, & en rapporte une toute differente cinq vèrsets plus bas, comme nous disions tout à l'heure.

Ce nom est Hébreu, אדום, & signifie, rouge, roux, ou tèrrestre, étant le même dans l'origine que celui d'אדם; *Adam*. Les Des Marêts prétendent qu'il peut aussi signifier sanglant, parceque S. Augustin dit que dans la langue Punique ou Phénicienne, qui étoit autrefois celle de l'Afrique, le sang s'appelloit *Edom*; mais ils n'ont pas fait attention que l'*Edom* de S. Augustin n'est pas la même chose que l'*Edom* dont nous parlons; que la premiére lettre de l'*Edom* de ce Père n'est pas radicale; que ce n'est que l'article Phénicien en Hébreu ה, & non pas un א; & que *Sang* en Phénicien, comme en Hébreu, le disoit דם, *dam*, & non point אדם, *adam*: il est cependant vrai que ces deux mots viennent de la même source, & que דם, *dam, sang*, s'est fait de אדום, rouge, à cause de la couleur du sang; ou au contraire אדום, *rouge* de דם, *sang*: mais cela ne prouve rien pour les Des Marêts, & il est cèrtain par la Genèse XXV. 30. que *Edom* n'a point la signification de sanglant quand il est dit d'Esaü.

ÉDOM, en second lieu, se prend pour la postérité d'Edom; c'est-à-dire d'Esaü, les Iduméens; car dans l'Ecriture une nation s'appelle très-ordinairement du même nom que celui de qui elle descend. Ainsi les Israëlites s'appellent, Israël & Jacob, comme Jacob. Les Egyptiens Misraïm, comme leur pere; les Ethiopiens Chus, comme le fils de Cham, dont leur race étoit sortie. De même *Edom*, sont les enfans d'*Edom*, les Iduméens; par exemple, *Edom* leur répondit: Vous ne passerez point sur mes tèrres. SACI. Saül ayant affèrmi son régne sur Israël, combattoit de tous côtez contre ses ennemis, contre Moab, contre les enfans d'Ammon, contre *Edom*, contre les Rois de Soba, & contre les Philistins. ID. Ainsi la Tèrre d'*Edom*, le pays d'*Edom*, les chèfs d'*Edom*, les Rois d'*Edom*, c'est la tèrre, le pays, les Chèfs, les Rois des Iduméens. Voyez IDUMEEN.

ÉDOM, en troisiéme lieu, est l'Idumée, le pays qu'habitoient les Iduméens, descendans d'Edom. Voyez Joseph, *Antiq. Jud. L. II c. 1.* Dieu suscita un advèrsaire à Salomon, ce fut l'Iduméen Adad qui étoit dans *Edom*. Le côté du midi (de la Tribu de Juda) commencera au desèrt de Sin, qui est près d'*Edom*, & il aura pour confins vèrs l'orient la mèr salée. SACI. *Nom. XXXIV.* 3. Voyez IDUMEE. Au reste, nous ne disons *Edom* en ce sens, & au précédent, que dans l'Ecriture, ou en stile de l'Ecriture, c'est-à-dire, en traduisant & en citant l'Ecriture, ou en imitant son stile, comme on le fait dans des Sèrmons ou des livres de Religion, ou de piété. Ailleurs il faut dire Idumée & Iduméen. Voyez ces mots.

ÉDOM, en quatriéme lieu, signifie aussi quelquefois en général les ennemis de Dieu, les persécuteurs du peuple de Dieu. Les Des Marêts citent sur cette signification Is. XXXIV. 5. (ajoûtez & 6.) LXIII. 1. Joël I. 19. Les Rabbins appellent aussi les Chrétiens *Edom*: c'est peut-être en ce sens, & comme leurs ennemis. Ce sens n'a lieu que dans l'Ecriture.

ÉDOM, en cinquiéme lieu, est une ville de la Tribu de Roben, sur le bord du Jourdain, il en est parlé Josué III. 16. où la Vulgate la nomme *Adom* au lieu d'*Edom*. C'est proche de cette ville que les eaux du Jourdain s'arrêtèrent & s'accumulérent comme une montagne, pour laisser le passage libre aux Israëlites dans la tèrre promise.

ÉDOMITE, f. m. & f. Iduméen, habitant d'Edom, descendant d'Edom. *Idumeus*. Quelques Auteurs se sèrvent quelquefois de ce mot, mais Iduméen est plus ordinaire. Les Arabes appellent aussi *Edomioun* & *Edomim*, les Edomites ou Iduméens qui sont de la postérité d'Esaü. Ils leur donnent aussi le titre de *Banou*, ou *Beni al Afrar*, les enfans du blond ou du Rousseau, à cause qu'*Edom* en Hébreu a cette signification. D'HERBELOT. Ils appliquent aussi ce nom aux Chrétiens Grécs & Romains, à l'éxemple des Juifs, qui leur ont pèrsuadé que ces peuples descendoient d'Esaü, pour faire tomber par une insigne imposture les malédictions que les Prophétes ont donné aux Iduméens sur les Chrétiens, & même sur la pèrsonne adorable de J. C. ID. Voyez encore le même Auteur au mot AIS, & au mot ASFAR.

ÉDOM, f. m. Nom propre d'une montagne que Sèrvius met dans la Thrace, ou du moins qui étoit dans la Macédoine vèrs les confins de Thrace. *Edon* Pline L. IV. c. 11. & Virgile Enéide L. XII. v. 365. l'appelle *Edonum*. Les Ménades, ou Prêtresses de Bacchus, célébroient les mystères de ce Dieu sur cette montagne, où elles couroient toutes échevelées, & en furieuses; c'est de là qu'elles ont été nommées Edonides. Voyez Sèrvius sur l'endroit de Virgile que nous avons cité, & Barthius sur la Thébaïde de Stace L. V. v. 3.

ÉDONIDE, f. f. Ménade, Prêtresse de Bacchus, ainsi nommée du mont Edon. *Edonis*. Voyez EDON.

ÉDOUARD, f. m. Nom propre d'homme. *Eduardus*. Prononcez *Edouar*. Ce nom est commun en Anglet èrre. Il y a eu en Anglet èrre deux Saints Rois qui ont porté le nom d'*Edouard*. Saint *Edouard* le Martyr, fils du Roi Ethelrede; & Saint *Edouard* le Confesseur, neveu du prémier, qui mourut en 1066. après 23. ans & demi de régne. *Edouard II*. Roi d'Anglet èrre sur gendre de Philippe le Bel Roi de France, ayant épousé Isabelle de France, fille de ce Prince. *Edouard III*. Roi d'Anglet èrre institua en 1344 l'Ordre de la Jarretière en l'honneur de la Comtesse de Salisberi, & il ordonna qu'on célébreroit tous les ans la fête de cet Ordre le jour de S. Georges. Voyez l'Abbé de Choisi, hist. de Philippe de Valois, L. II. ch. 8. Il y a six *Edouards* Rois d'Anglet èrre depuis la conquête, & trois avant Guillaume le Conquérant. Skinnèr dit que le nom d'*Edouard* est composé & formé de deux mots de la langue Anglo-Saxone. *Ead*, *felicitas*, *bonheur*, *félicité*; & *Ward*, *custos*, *gardien*, *dépositaire du bonheur*, ou *défenseur du bonheur*.

E D R.

ÉDRAÏ, ou ÉDREÏ, f. m. Nom propre de lieu dans l'Ecriture. *Edrai*. Ce fut d'abord une ville des Amorrhéens d'au delà du Jourdain, capitale du Royaume d'Og, & la résidence du Roi. Voyez Nombr. XXI. 33. Deut. I. 4. III. 1. Après la défaite de ce Roi & la conquête de son pays, elle fut donnée à la moitié de la Tribu de Manassé, qui s'établit à l'orient du Jourdain; Jos. XII. 4. XIII. 12. 31. S. Jérôme assure qu'elle subsistoit encore de son tems, qu'elle se nommoit Adar ou Adara; qu'elle étoit à 6. milles d'Astaroth, & à 24. de Bosra. Elle étoit dans ce que l'on appelle la Basanitide; quelques-uns la mettent dans l'Arabie, & d'autres dans la Cœlesyrie. Les Septante l'appellent Edraim, ou Edrain, Ἐδραεῖν, Ἐδρεΐμ, Ἐδραΐμ.

Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Nephthali. Les Septante appellent celle-ci Ἀσσαρ, *Assar*. Samson la confond avec *Enhasor*, & n'en fait qu'une même ville, qu'il appelle *Edrai-En-hasor*; mais les Septante & les Géographes, Zieglerus, le P. Lubin, &c. les distinguent. Josué en fait mention, XIX. 37.

ÉDRISSITE, f. m. & f. Descendant d'Edris, qui est de la race d'Edris; nom d'une famille & dynastie qui tire son nom d'Edris, descendant d'Ali, gendre de Mahomet. *Edrissita*. Les *Edrissites* ont regné l'espace de plus de cent ans dans l'Afrique en Barbarie, à Fez, à Ceuta & à Tanger. D'HERB. La race des *Edrissites* fut extèrminée par les Fathimites l'an de l'hegire 296. de J. C. 908. ID.

E D U.

ÉDUCATION, f. f. Soin qu'on prend d'élever & de nourrir les enfans. *Educatio*. Il faut qu'un pére fournisse aux frais de l'*éducation* de ses enfans, même des naturels. Pour marquer en devise les maux d'une *éducation* trop délicate, on a mis un singe, qui à force d'embrasser ses petits, les étouffe. *Complectendo necat*. Octavius Fèrrarius a fait un Traité Latin de la bonne *éducation*, intitulé *Chiron*, nom du Centaure qui fut Gouvèrneur d'Achille.

ÉDUCATION, se dit plus ordinairement du soin qu'on prend de leur cultiver l'esprit, soit pour la science, soit pour les bonnes mœurs. *Institutio*. La principale occupation d'un pére envèrs ses enfans, c'est de leur donner une bonne *éducation*. Donner à ses enfans une belle *éducation*, c'est leur donner une seconde vie: la nature commence, l'*éducation* achève. Le courage & la vèrtu sont des qualitez que l'on hérite de ses ancêtres; mais l'*éducation* doit venir au secours de la naissance, car sans elles les meilleures qualitez demeurent infructueuses. DAC. L'art & l'*éducation* toute seule ne sçauroient faire un homme de mérite: le naturel ne le peut guere plus: & j'aimerois mieux une *éducation* éxcellente, avec un naturel médiocre, que le plus riche naturel du monde avec une *éducation* médiocre. S. REAL. On dit d'une pèrsonne incivile & grossiére, qu'elle n'a nulle *éducation*. Quintilien employe le second chapitre de son prémier livre à éxaminer si l'*éducation* domestique est préférable à celle des Colléges, c'est-à-

dire,

dire, s'il vaut mieux élever les enfans en particuliér & dans la maison patèrnelle, que de les envoyer dans les Colléges & dans les classes publiques. Après avoir dit tout ce qu'on peut dire de raisonnable de part & d'autre, il conclut pour l'*éducation* des Colléges, ou des classes publiques.

ÉDUEN, ENNE, s. m. & f. Nom ancien d'un peuple de Gaule Celtique. *Æduus, Hæduus, a.* Les *Eduens*, peuple célébre parmi les Celtes, occupoient la partie des Gaules qui est entre la Saone & la Loire, que nous appellons aujourd'hui le Châlonnois, le Châsolois, l'Autunois & l'Auxois. Leur capitale étoit *Augustodunum* aujourd'hui Autun. Voyez ce mot. Le Sénat appella les *Eduens*, non seulement Alliez, mais encore frères du peuple Romain.

ÉDULCORATION, s. f. *Dulcoratio.* Ce mot se dit en Pharmacie, de l'adoucissement qu'on donne à plusieurs remédes par le moyen du sucre, ou de quelque syrop. En Chymie il signifie l'adoucissement qu'on donne à divèrses matières par des lotions réitérées, pour les priver des sèls âcres qu'elles contiennent.

ÉDULCORER, v. act. Rendre doux. *Dulcorare.* En tèrme de Pharmacie, c'est, Rendre doux par le moyen du sucre, ou de quelque syrop. En tèrme de Chymie, c'est, Adoucir, en ôtant par plusieurs lotions d'eau froide, les sels qui se trouvent dans divèrses matières; par éxemple, dans les précipitez du mèrcure, & des autres métaux qui ont été dissous par la force de ces mêmes sèls, qu'on a été obligé d'y méler pour en venir à bout.

ÉDULCORÉ, ÉE, part. & adj. Il a les significations de son vèrbe. *Dulcoratus.* On se sèrt de la décoction de râves de Limousin passée & *édulcorée* avec du sucre, pour adoucir les âcretez de la poitrine, & la voix rauque. LEMERY.

ÉDULIE. Voyez ÉDUSE.

ÉDUSE, s. f. Nom d'une fausse divinité des Romains. *Edusa.* Donat sur la fin de son Commentaire sur la prémière scene de l'Acte I. du Phormion de Terence, & Nonnius Marcellus, disent que c'étoit une des Déesses protectrices de l'enfance, & cite sur cela Varron & Caton. Il ajoute que lorsqu'on sevroit les enfans, & qu'on commençoit à leur faire prendre de la nourriture solide, on faisoit de ces mèts-là un sacrifice à *Eduse.* Saint Augustin parle aussi de cette Déesse dans son IVe Liv. de la Cité de Dieu c. 11. & l'appelle *Educa.* D'autres éxemplaires portent *Edulica.* Louis Vivez préfère la prémière leçon, & témoigne que c'est celle des anciens Manuscrits Donat appelle cette Déesse *Edulsa.* Il se pourroit bien faire que la Déesse du manger se soit appellée *Edusa* & *Edulsa*, de même que la Déesse du boire, sa compagne, s'appelle *Potina*, & *Potica.* Arnobe L. III. appelle *Edulie* Victe, *Victa.*

E E.

ÉE. Les rimes féminines en *ée*, ne sont bonnes dans notre vèrsification que lorsque les rimes masculines en *é*, dont les féminines sont formées, sont bonnes. Ainsi parceque frappé & tombé ne riment pas, frappée & tombée ne rimeront pas non plus; quoiqu'on en trouve un éxemple dans un bon Auteur, qu'il ne faut pas suivre en cela. Cette régle vient de ce que cet *e* muet & final est si impèrceptible, qu'il ne faut guère plus de sensation que s'il n'y étoit point. Ainsi les mots qui ne riment point sans cet *e* ne riment pas non plus avec lui. P. MOURGUES.

E E N.

ÉENHAME. s. f. Autrefois petite ville capitale du Brabant *Eenhamum.* Ce n'est maintenant qu'un village où il y a une Abbaye. Il est dans la Flandre sur l'Escaut, à une lieuë d'Oudenarde.

E E R.

ÉERENBREITSTEIN. Voyez HÈRMANSTEIN.

ÉERSEL, s. m. Bourg d'Hollande dans la Campine Brabançonne. Il étoit anciennement fort gros, & avoit neuf villages sous sa jurisdiction: devenu fort petit, il n'en a plus que deux, qui sont Steensel & Duysel. ATLAS & CORN.

E F F.

ÉFFAÇABLE, adj. Qui peut être ôté; éffacé. *Delebilis.* Il n'y a point d'écriture qui ne soit *éffaçable* avec de l'eau forte. Il ne le dit guère, quoiqu'on dise *ineffaçable.*

ÉFFACER, v. act. Rayer, emporter, ôter les marques, les vestiges de ce qui étoit écrit, peint & gravé en quelque endroit; ou les corrompre si bien qu'on ne les puisse reconnoître. *Delere, eluere, induere* On met de la poudre sur l'écriture fraiche de peur qu'elle ne s'*éffdace.* On fait de l'eau pour *éffacer* les tâches du visage. L'encre s'*éfface* avec de l'eau forte, elle disparoit. On a *éffacé* une figure de cette planche gravée. Le tems *éfface* toutes choses. Le tems avoit *éffacé* plusieurs monumens que les Poëtes ont célébrez. VAUG.

Que fera-t-il? Il s'agite, il secoüe
Avec dépit ce baiser de sa joue,
Et de la main il semble s'éfforcer,
*S'il est possible, au moins de l'*effacer. P. DU CERC.

Ce mot est dérivé de *facies*, selon NICOD.

ÉFFACER, se dit figurément en choses spirituelles & morales *Detere-re, abolere.* Les bienfaits sont bientôt *éffacez* de la mémoire des ingrats. Il faut *éffacer* ses péchez par ses larmes, par ses aumônes. Tous les péchez sont *éffacez* par une vraie pénitence. *Éffacer* un affront. L'absence affoiblit peu-à-peu l'idée de l'objet aimé, & l'*éfface* enfin absolument. M. SCUD. L'image de sa grandeur n'étoit pas encore *éffacée* de leurs cœurs. VAUG.

Les Athées ne sçauroient obscurcir, ni *éffacer* entiérement l'impression d'une Divinité que la vûë de ce grand monde forme en eux. NICOD. Le nom, Sire, & si je l'ôse dire, la seule ombre de V. M. a *éffacé* ces injustes préjugez. P. LA COMTE, *Jés.*

L'âge, qui toutes choses éfface,
Confond les titres & les noms. VOIT.

ÉFFACER, signifie aussi, obscurcir, faire pèrdre l'éclat de quelque chose par un plus grand brillant *Obscurare, exsuperare, præcellere, emicare, prægravare.* Le soleil qui monte sur l'horison, *éfface* tous les astres, tous les feux de la nuit. Cette beauté a *éffacé* toutes les autres dès qu'elle a paru dans le bal. Je la faisois si brillante & si belle, qu'elle *éffaçoit* toutes choses. VOIT. Les Philosophes modèrnes ont *éffacé* plusieurs anciens. Il *éfface* tous ceux qui l'ont precédé. ABLANC. Le vrai mérite ne craint point d'être *éffacé* par celui des autres. Naturellement nous avons un secrét dépit contre les pèrsonnes qui nous *éffacent.* BELL. Si vous avez quelques qualitez éminentes qui *éffacent* celles des autres, Il faut les en dédommager par beaucoup de modestie. BELL.

Dauphin, ce long amas d'Ancêtres glorieux
A quoi vous est-il nécessaire?
Regardez seulement, imitez votre père,
Et vous éffacerez *tous les Rois vos ayeux.*

ÉFFACER. Tèrme de Maître d'Armes. C'est se tourner de sorte qu'on ne voye pas la partie du corps qu'on veut mettre à couvèrt. *Tegere, abscondere, celare. Éffacer* l'épaule. *Éffacer* son corps, c'est, Regarder de demi-face celui contre qui on a à faire, mettant la main sur la garde de l'épée pour être prêt à la tirer. LIANCOURT. Les Maitres de Danse disent aussi, *éffacez* ces épaules; pour dire, ne faites point de grosses épaules, ne vous panchez point, tenez-vous droit, portez la tête & les bras en arrière.

ÉFFACÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Deletus.*

ÉFFAÇURE, s. f. Rature. *Litura.* Il y a bien des *éffaçures* dans ce Manuscrit.

ÉFFANER, v. act. Tèrme de Jardinage, c'est la même chose que éffeüiller, comme fane est la même chose que feuille. Voyez ÉFFEUILLER.

ÉFFARER, v. n. Avoir quelque chose de hagard, de farouche dans l'air, dans la mine; paroître trouble, & comme hors de soi-même. *Efferare.* On connoît que la rage saisit un furieux quand ses yeux commencent à s'*éffarer.*

Ménage dérive ce mot de *efferare.*

ÉFFARÉ, ÉE. Est plus en usage au participe. Il est venu tout *éffaré* nous annoncer la pèrte de la bataille. On a arrêté ce meurtriér, sur ce qu'il s'enfuyoit tout intèrdit & *éffaré.* Il avoit l'air si *éffaré* & si constèrné, qu'il étoit aisé de reconnoitre qu'une crainte éxcessive le troubloit. M. SCUD.

ÉFFARÉ, en tèrme de Blâson, se dit d'un cheval levé sur ses piéds. *Arrectus in pedes.*

ÉFFAROUCHER, v. act. Epouvanter, éffrayer; rendre farouche & sauvage. *Efferare, asperare, terrere, alienare.* Les animaux timides s'*éffarouchent* aisement, comme les chats, les oiseaux. Vos ménaces ont *éffarouché* votre partie, elle a pris la fuite.

ÉFFAROUCHER, se dit aussi figurément dans le même sens à l'égard de l'esprit. Les paradoxes *éffarouchent* l'esprit du peuple préoccupé de ses èrreurs. Il faut, si vous m'en croyez, n'*éffaroucher* pèrsonne. MOL. Le seul nom de la pauvreté *éffarouche* ces Dames mondaines accoutumées au luxe & aux vanitez FLECH.

Ce mot est dérivé du Latin *efferociare*, selon Ménage. *Efferociare* est un mot qu'on ne trouve point, ou qu'on ne trouve guère. Il est forgé de *ferox*, d'où nous avons fait *farouche*, & de là *éffaroucher.*

ÉFFAROUCHÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Efferatus, alienatus, &c.* Ce qui augmentoit la douleur, c'étoit de voir ses amis *éffarouchez*, & que pèrsonne n'ôsoit plus l'aborder. VAUG.

Éffarouché, en tèrme de Blâson, se dit d'un chat lorsqu'il est en action rampante. On l'appelle aussi *éffaré*.

ÉFFAUFILER, v. act. Tèrme de Marchand Rubanniér. C'est, Tirer avec la main la soie du bout d'un ruban coupé. *Filamenta decerpere*. On n'*éffaufile* un ruban que pour en voir la bonté.

ÉFFECTIF, ive, adj. Vrai, réel & positif. *Verus, legitimus, sincerus*. Il a consigné le prix de cette tèrre en deniers *éffectifs*. Ceux qui sont les moins éxacts en civilitez, sont souvent ceux qui ont plus de desirs *éffectifs* de nous rendre des sèrvices réels. Nicol.

Une armée de 30 mille hommes sur les rôlles n'est pas de 20 mille *éffectifs* en campagne. On m'a donné une parole *éffective* & positive de faire telle chose.

EFFECTIVEMENT, adv. D'une manière réelle & positive. *Verè*. Il a payé cette somme *éffectivement*, reellement & de fait. Dans les douleurs d'ostentation l'on s'efforce de paroitre touché beaucoup plus qu'on ne l'est *éffectivement*. M. Esp. C'est une chose *éffectivement* mauvaise. Pasc. Les hommes se forment des idées de vèrtu qu'ils ne pratiquent jamais *éffectivement*. Nicol. Le repos est une chose si douce que ceux qui ne le possédent pas *éffectivement*, tâchent de le goûter par l'imagination & par la pensée. Id.

ÉFFECTION, s. f. Tèrme de Géometrie. Manière de faire un problême. *Effectio*. Plusieurs ont demontré la quadrature du cèrcle, & la duplication du cube, mais l'*éffection* n'en étoit pas géométrique, elle n'étoit que méchanique, & faite avec des instrumens.

ÉFFECTUER, v. act. Mettre une promesse à éxécution. *Facere, præstare, exequi*. Les hâbleurs n'*éffectuent* pas la moitié de ce qu'ils promettent.

Éffectué, ée, part. pass. & adj. Qui a eu son éffèt. *Factus, præstitus*.

EFFEMINER, v. act. Amollir, abbaisser, affoiblir le courage, le goût; inspirer, ou prendre les foiblesses d'une femme. *Enervare, debilitare, frangere, emollire, effeminare*. Les Pèrses au tems d'Alexandre s'étoient *éfféminez* par une trop grande oisiveté. Le luxe *éfféminé* les peuples. Les spectacles du theâtre ne sont propres qu'à amollir & à *éfféminer* la jeunesse. S. Evr. L'amour matèrnelle *éfféminé* & attendrit trop les enfans. Mont.

Efféminé, part. pass. & adj. qui se dit d'un homme amolli par les délices; mol, voluptueux; qui est devenu semblable à une femme. *Mollis, effeminatus*. Héliogabale étoit un Prince fort *éfféminé*. La beauté de l'esprit n'a rien de mol, ni d'*efféminé*. Bouh. Que ceux-là pleurent qu'une longue prospérité a rendu lâches & *efféminez*. S. Evr. L'éloquence chrétienne ne doit point affecter de charmer l'oreille par la mollesse d'un langage *éfféminé*. Ab. du Jarry. On dit d'un homme qui a les traits trop delicats, que c'est une beauté *éfféminée*, un visage *efféminé*. On dit encore d'une voix trop fine & trop deliée, que c'est une voix *éfféminée*.

Efféminé, s. m. C'est un *éfféminé*.

EFFERDING, s. m. & nom propre de lieu. *Efferdinga*. C'est une petite ville de la haute Autriche en Allemagne, située à une lieuë du Danube, & à trois de Lintz, du côté du couchant. *Efferding* est défendu par deux châteaux, dont l'un est dans la ville, & l'autre dehors. Ce dérnier s'appelle Schaumbourg.

ÉFFÈRVESCENCE, s. f. Bouillonnement qui se fait par la prémière action de la chaleur sans separation des parties. *Fervor, ebullitio, effervescentia*. La fèrmentation est souvent accompagnée d'*éffervescence*. Il faut faire chauffer cette liqueur jusqu'à une légère *éffervescence*. C'est l'*éffervescence* ou le bouillonnement du sang dans les veines qui est cause des emportemens de la jeunesse. Quel plus prompt remède pour réprimer l'*éffervescence* du sang qui est prêt de rompre ses vaisseaux de toutes parts? Journal de 1695.

En Physique ce tèrme ne se dit point de l'ébullition qui est causée par le feu, mais seulement de celle qui arrive aux corps de différente nature, lesquels étant mêlez ensemble s'altèrent de telle sorte mutuellement, qu'ils produisent une chaleur & une agitation dans leurs parties qui ressemble au bouillonement causé par le feu. Dans les *éffervescences* les vins deviennent quelquefois gras, quelquefois aigres, quelquefois aussi ils pèrdent ou leur odeur, ou leur couleur, ou leur force. Lemery. Les remédes, soit fondans, soit absorbans, qui causent de l'*éffervescence*, font que le levain occupant plus d'espace qu'auparavant produit des douleurs effroyables. Dionis. On suppose que tous les remédes necessaires en pareille occasion, où il s'agit de diminuer l'*éffervescence* du sang, auront été pratiquez. Id. Les acides étant mêlez avec les alkalis font *éffervescence*, comme l'esprit de vitriol avec l'huile de tartre. L'esprit de vitriol mêlé avec l'huile distilée de thérébentine, fait une *éffervescence* violente, accompagnée d'une chaleur extrême, aussi-bien que l'esprit d'urine avec l'huile de vitriol. L'eau simple vèrsée sur la chaux vive fait aussi *éffervescence*, de même que le corail avec le suc de citron ou de limon, le marbre avec l'esprit de sel, la corne de cèrf, la craie, la dent de sangliér, les yeux d'écrevisse, la nacre, & tous les coquillages avec les acides. La plûpart des *éffervescences* produisent de la chaleur dans les corps, à cause que leurs parties se heurtent fortement les unes les autres; il y en a pourtant qu'on appelle *froides*, parce qu'elles n'en causent point, du moins qui soit sensible, quoique d'ailleurs l'*éffervescence* soit fort grande; telle est celle qui arrive par le mélange du corail en poudre avec le vinaigre distillé: ce qui vient de ce que le corail ayant des pòres assez grands, il peut être facilement dissous, sans qu'il se fasse un grand froissement de ce corps par les acides, comme il seroit nécessaire pour exciter une chaleur considerable. L'*éffervescence* se produit quelquefois par le mélange de deux liqueurs froides. Voyez l'Histoire Latine de l'Academie Royale des Sciences par M. Duhamel, 2[e] edition, p. 495.

EFFÈT, s. m. Ce qui est produit, ce qui resulte de l'opération des causes agissantes. *Effectus*. On écrivoit autrefois *effect* avec un c, ce qui marquoit encore mieux son origine, mais cela n'est plus d'usage. Les causes se font connoître par les *effets*. Les couleurs de l'arc-en-ciel sont un bel *effet*. L'art produit de beaux *effets*, aussi-bien que la nature. Cette menace est demeurée sans *effet*. Charlemagne suspendit un peu les tristes *effets* de la barbarie, & des tenebres qui se répandirent dans les siecles suivans Bail. Tout cela fait chez moi sans doute un mèrveilleux *effet*. Mol. Les plus sages voyent toûjours avec plaisir l'*effet* de leur beauté. P. de Cl. Les *effets* extraordinaires des passions ne peuvent être innez par la raison. Ils dépendent des objèts. Nic.

Effet, signifie aussi Pratique, éxécution. *Opus, res*. Voilà une machine bien inventée, mais on ne la peut mettre en *effet*, réduire en pratique. Cet homme promet beaucoup, mais on ne voit point d'*effet*, point d'éxécution. On attend l'*effet* de ses promesses. Ablanc.

On dit au Palais qu'un homme a été mandé à cet *effet*, pour cet *effet*, *eâ causâ*, qu'il a produit telle piece à cet *effet*, pour dire, à cette fin, pour cette cause. On dit aussi en confirmant une Sentence, qu'elle sortira son plein & entier *effet*; pour dire, qu'elle sera executée selon sa forme & teneur. Cela vient de *sortiri effectum*, qu'on a dit dans la basse Latinité; car les bons Auteurs ne se sont point sèrvi de cette phrâse.

En matière beneficiale on dit, Créer une Chanoinie à l'*effet de* posseder une dignité dans une Cathedrale, quand on crée un titre de Chanoine en faveur de l'impetrant d'une dignité, sans lequel il ne la peut posséder. Dans les autres matières de Droit on employe aussi la même expression *à l'effet de*, pour marquer la fin, l'intention, le dessein. Il y a des decrèts qui se font en conséquence d'un contrat de vente, *à l'effet de* purger les hypothéques pour la sureté de l'acheteur.

Effet, en tèrme de Manége, se dit des mouvemens de la main qui sèrvent à conduire un cheval. *Effectio*. On distingue quatre *effets* de la main, en se sèrvant de la bride pour pousser un cheval en avant, le tirer en arrière, ou pour le changer de main à droit ou à gauche.

Effet, & plus ordinairement *effets* au pluriel, se dit des biens des pèrsonnes, & particulièrement des negotians, & de leurs meubles & actions. *Dona, res, pignus*. *Effets* d'un Marchand, *Bona constantia*. Les creanciers viennent à contribution sur les *effets* mobiliaires. Cette obligation est un bon ou mauvais *effet*, c'est-à-dire, est duë par un homme riche, ou par un insolvable. Il faut qu'une caution justifie de ses *effets* & facultez.

En effet, adv. *Reipsâ, ipsâre*. D'une manière veritable & réelle. Les couleurs ne sont rien *en effet*, ce n'est qu'une apparence & une reflexion de lumière.

En effet, est aussi une conjonction avec laquelle on reprend un discours, en rendant raison d'une chose qu'on a avancée. *Et verò*. *En effet* il est cèrtain que, &c. Il y en a qui disent, car *en effet*, & croyent par là donner plus de force à leurs discours, & plus d'emphâse à leur raisonnement. C'est une repetition superfluë, & même ridicule. Car, & *en effet*, signifie à peu-prés la même chose, & *car en effet*, est aussi mal dit, que, *si en cas*, & autres expressions semblables, qui ne sont propres qu'à des gens grossiers & impolis.

On dit provèrbialement, que les *effets* sont les mâles, & les promesses, sont les femelles: qu'un homme est de peu d'*effet*; pour dire, un pauvre homme, incapable de toutes choses. Plus de paroles que d'*effets*, pour dire, qu'il promet beaucoup, & ne tient rien.

EFFEUILLER, v. act. Dépouiller un arbre de ses feüilles en tout ou en partie. *Frondes carpere, stringere, avellere. Frondare arbores*, &c. On dit en Latin *frondator*, celui qui effeuille les arbres; *frondatio*, l'action d'*éffeuiller* les arbres; *frondarius*, qui sèrt à *éffeuiller*, ou qui y a rapport, comme *frondaria fiscina*, paniers

niers ou manequins à mettre les feüilles qu'on a tirées des arbres & qu'on garde pour la nourriture du bétail, &c. Il semble donc qu'on peut dire aussi *frondare, effeuiller*, & il se trouve dans de fort bons Dictionnaires Latins, comme dans celui de Charles Estienne de 1552. & dans son *seminarium p.* 34. Mais on ne cite aucun Auteur ; & comme nous disons *effeuiller*, sans dire éffeuilleur, ni éffeuillement, quoique l'un & l'autre soit dans Nicod, il se pouvoit bien faire aussi que les Latins eussent dit *frondator* & *frondatio* sans dire *frondare*. On trouve pourtant éffeuillement & effeuilleur dans Pomey.

Effeuiller, c'est ôter de dessus les arbres les feüilles qui ombragent trop les fruits, & qui les empêchent de prendre le coloris, & d'acquerir le relief qui leur convient. Ayez soin d'*effeuiller* ces pêchers. Ces fruits n'en vaudroient que mieux, si leurs arbres étoient *effeuillez*. Pour les vignes on dit épamper, *pampinare* ; autrefois on disoit *bailler jour*, *bailler fullage*, ce qui signifioit non seulement retrancher les feüilles, mais aussi les branches qui donnent trop d'ombre, & même couper quelques arbres d'espace en espace, afin que ceux qui restent soient plus au large, & en viennent mieux. C'est en ce sens que Pline a dit *interlucare ramos arborum*, & on trouve ailleurs *lucum collucare*. *Effeuiller* se dit aussi des cartes à jouer, lorsqu'elles se décollent, que les feüilles du carton se détachent. Cette carte s'*effeuille*, on le sent au doigt.

Ce mot vient du Latin *ex*, & *folium*.

EFFICACE, adj. m. & f. Qui produit son effet. *Efficax*. Il se dit des remédes pour les choses corporelles, & de la grace pour les choses spirituelles. On a beaucoup disputé depuis 150 ans sur la grace *efficace*, & sur la nécessité de la grace *efficace*. Il y a deux maniéres de tenir la nécessité de la grace *efficace*, l'une Catholique, & l'autre Heretique. La maniére Catholique de tenir la nécessité d'une grace *efficace*, est de reconnoître que cette grace ne manque jamais du moins aux Justes, que par leur propre faute : qu'ils ont toûjours dans le besoin d'autres graces intérieurs vraiment & proprement suffisantes, dont l'effet est d'attirer la grace *efficace*, & qui l'attirent infailliblement quand on ne les rejette pas, mais qui demeurent souvent sans effet, parce qu'au lieu d'y consentir comme on le pourroit, l'on y resiste. Selon qu'on reçoit ce principe, ou qu'on ne le reçoit pas, on est Catholique, ou Heretique. M. Du Mas. On dit encore, un moyen *efficace* pour parvenir à certaine chose, c'est-à-dire, un moyen sur, immanquable. La Philosophie est un remede *efficace* contre les travèrses de la fortune. Malgré l'union de l'ame & du corps, on demeureroit immobile, si Dieu n'accordoit ses volontez toûjours *efficaces* avec nos efforts toûjours impuissans. Mal.

Les Théologiens Catholiques divisent la grace en suffisante & *efficace*. L'*efficace* éclaire l'esprit, & touche le cœur de telle maniére qu'elle produit toujours son effet, quoiqu'il puisse être empêché par la résistance de la volonté. Les Jansenistes veulent qu'il n'y ait point de grace suffisante qui ne soit aussi *efficace*, c'est-à-dire, qui ne détermine efficacement la volonté à agir.

Quelques Théologiens veulent que la grace *efficace* soit *efficace* par elle-même. La grace *efficace par elle-même*, s'il en est, est celle qui a son effet par elle-même, & nullement du consentement de la volonté. Calvin est le prémier qui se soit servi du tèrme de grace *efficace par elle-même*. Un nouveau Theologien a pretendu que l'efficacité de la grace par elle-même, consistoit en ce que la grace *efficace* est toujours jointe à une nécessité morale de faire le bien auquel elle porte, au lieu que la grace suffisante est toujours jointe, selon lui, à une impuissance morale de faire le bien. Un Theologien Anonyme, dans deux ou trois Denonciations qu'il a fait de cette doctrine aux Evêques, M. l'Abbé du Mas, dans ses Lettres sur les heresies du XVII[e] siécle, & le P. Daniel, dans un Traité de l'Impuissance morale, ont réfuté ce systême, qu'ils ne croyent differer du Jansénisme que par les mots.

EFFICACE, s. f. Force, vèrtu par laquelle une cause produit son effet. On le dit dans les mêmes sens. L'*efficace* d'un remede, d'un discours, de la grace. Il se dit très-ordinairement dans les matiéres de la grace. L'*efficace* de la grace est la vèrtu par laquelle elle produit infailliblement son effet sans blesser le libre arbitre, qui *peut toujours lui refuser son consentement*. On y voit l'*efficace* de la grace de Jesus-Christ, qui amollit un cœur endurci sans lui ôter sa libèrté. God. Votre éxemple aura une *efficace* toute particuliére. Port-R. Le P. Malebranche prétend que le commèrce mutuel entre l'ame & le corps n'a point d'autre lien & d'autre principe que l'*efficace* des decrets ; que le causes secondes n'ont aucune *efficace* propre, &c.

EFFICACEMENT, adv. D'une maniére efficace *Efficaciter*. La grace agit *efficacement* dans nos cœurs quand elle y trouve des dispositions Dieu dispose *efficacement* de notre cœur. On dit aussi, vouloir *efficacement* quelque chose, c'est-à-dire, vouloir de tout son cœur, tout de bon, n'avoir pas de simples desirs, ou velléïtez ; prendre des mesûres sûres pour en venir à bout, &c.

EFFICACITÉ, s. f. Qualité de ce qui est efficace. *Efficacia*. Les Théologiens disputent sur l'*efficacité* de la grace. Ce mot ne vaut rien. Bouh. Il faut dire *efficace* quand on parle de la grace. Quelques-uns croyent neanmoins qu'on s'en peut sèrvir dans les sciences, à l'éxemple de Rohault, qui a dit l'*efficacité* des Planétes. L'usage l'emporte aujourd'hui. Jansénius & ses disciples font consister l'*efficace* de la grace dans la delectation victorieuse. Ce sentiment est insoutenable, & contraire à l'expérience, & à l'éxemple de Jesus-Christ dans le Jardin des Olives, & sur la croix ; à l'éxemple de tous les Saints, à ce que disent en cent endroits David, Saint Paul, &c. On fait le bien souvent avec de très-grandes difficultez, de très-grandes repugnances, & sans cette prétenduë délectation. C'est ce que les Saints appellent les etats d'aridité, de sécheresse, d'epreuve. Il s'ensuivroit, 1°, Qu'alors ces Saints font le bien sans la grace ; qu'ils sont des hypocrites, & que leurs actions sont de vrais péchez. 2°, Si l'on ne sent donc point cette delectation céleste, il est naturel qu'on s'abandonne à la tentation, disant qu'on n'a point de grace. 3°, Si la vuë de l'Enfer étonne, trouble, effraye, on dira que ce n'est point la grace. Ce sont là autant d'absurditez & d'impietez qui montrent la fausseté de ce systême.

EFFICIENT, ente. *Efficiens*. Tèrme de Philosophie Cause qui produit quelque effet. Il y a quatre causes en la nature l'*efficiente*, la finale, la materielle & la formelle.

EFFIGIE, s. f. Portrait, figure, représentation. *Effigies*, *imago*. On voit les Rois en *effigie* dans leurs lits de parade. On voit l'*effigie* du Roi Henri IV. au Trésor de S. Denys.

Effigie, se dit aussi de l'empreinte d'une monnoye, de la représentation de la tête du Prince qui la fait battre. Les Loüis d'argent ont d'un côté l'*effigie* du Roi, & de l'autre les Armes de France. On dit, l'*effigie* d'un lion. Les Sculpteurs en médailles se sèrvent aussi du mot *effigie* pour les figures des médailles.

On appelle, Exécuter par *effigie*, l'éxécution d'un criminel contumax & condamné, dont on n'a pû faire la capture. On pend un tableau à une potence, où est depeint le criminel, la qualité du supplice ; & le jugement de condamnation est écrit au bas Il n'y a que les condamnations à mort qui s'éxecutent par *effigie*. Les condamnations des galères, amende honorable, bannissement pèrpetuel, fletrissure, fouet, sont seulement écrites sur un tableau sans aucune *effigie*

EFFIGIER, v. act. Dans le propre, c'est faire l'effigie de quelqu'un, lui dresser une statuë, *effingere*, tailler, ou tirer au vif, dit Nicod, mais il n'est plus guere en usage dans ce sens. *Effigier* signifie plus ordinairement, éxecuter un criminel en effigie. *Debitum sonti absenti supplicium in tabella proponere*. *sontis absentis effigiem patibulo appendere*. Ce banqueroutier a été *effigié*, & pendu en effigie.

Effigié, ée, part. pass. & adj.

EFFILER, v. act. Oter quelques fils d'un tissu, d'une toile, d'une étoffe. *Fila evellere*, *filatim dissolvere*. Les Tailleurs bougient les bords de plusieurs étoffes, pour empêcher qu'elle ne s'*effilent* avant qu'elles soient cousuës. Il faut *effiler* les manchettes, quand on porte le grand deuil.

EFFILÉ, ée, part. & adj. Il a la signification de son vèrbe. La charpie est faite de linge *effilé*. Dionis.

On dit en tèrme de Chasse, que des chiens sont *effilez*, *Lassi*, *fatigati*, *rupti*, pour avoir couru avec trop d'ardeur.

On dit aussi d'une pèrsonne, qu'elle est *effilée*, *gracilis*, pour dire qu'elle est grande & maigre, ou menuë. Les tailles *effilées* sont plus estimées que celles des femmes grossiéres. On dit aussi un grand cou *effilé*. Ablanc *Effilé* se prend souvent en mauvaise part, pour dire, trop maigre, trop séc, sans embonpoint. On devient souvent *effilé* à force de vouloir avoir la taille deliée & dégagée. Tèrence a dit dans ce sens là .. *Quas matres student demissis humeris esse, vincto pectore ut graciles fiant..... reddunt curaturâ junceas*. Cheval *effilé*, est un cheval qui a l'encolure déliée. Les aîles de l'armée ennemie sont *effilées*. Vaug.

EFFILLER, v. a. Tèrme de Jardinage, qui se dit des artichaux. C'est la même chose que les œilletonner ; c'est-à-dire, ôter leurs œilletons, ou les nouvelles productions qu'ils font, & qui sont comme leurs fils, ou leurs filles. *Pullos cinara disjungere*, *tollere*. J'ai déja cent piéds d'artichaux *effilez*. Liger.

Ce mot en ce sens est composé de fils, filles, *filius*, & de la préposition *e*, qui dans la composition signifie retranchement.

EFFIOLER, v. a. Tèrme d'Agriculture, qui se dit en plusieurs endroits. C'est ôter la fiole des blez, c'est-à-dire, leur feüille, cette production qui sort d'abord de tèrre après que le blé est levé, & qu'en quelques endroits on appelle par corruption fiole, au lieu de feuille. Faire brouter le blé. Il faut *effioler* ces blez. Liger. On *effiole* les blez dans les bonnes tèrres, lorsqu'avant l'hiver ils poussent avec trop de vigueur.

EFFLANQUÉ,

EFFLANQUÉ, ÉE, adj. m. & f. Abbatu, atténué par un trop grand éffort de travail, par une course trop violente, ou par un deffaut de nourriture. *Anhelus.* Il se dit des hommes, & plus particuliérement des chevaux. Cet homme est tout *éfflanqué*, pour avoir jeûné le Carême. Ce cheval est *éfflanqué*, pour avoir fait vingt lieuës en un jour. La rage *éfflanquée*, est un mal dont les vieux chiens sur-tout sont attaquez; dans cette maladie leurs flancs sont resserrez, & leur battent d'une maniére qui leur cause bien de la douleur. Ils ne peuvent resister à la langueur qui les abbat, & qui les mine peu à peu, & les conduit enfin à la mort: on ne sçait point de remède à cette maladie. LIGER.

Bref les vivres nous ont manqué,
Et Pégâse en est tout efflanqué.
DIVERTIS. DES SCEAUX

EFFLEURER, v. act. Oter quelque peu de la peau, de l'écorce, de la supèrficie de quelque chose. *Legere, carpere, lambere, delibare.* Quand on se frotte contre quelque chose de rude, cela *éffleure* la peau. Ce coup de mousquet a été favorable, il n'a fait qu'*éffleurer* la jouë de ce Cavaliér. La fortune en cela ne vous a pas seulement *éffleuré* la peau. COSTARD. C'est-à-dire, ne vous a pas fait le moindre mal. On dit aussi *éffleurer* du lait; pour dire, en ôter le dessus.

Ce mot vient de *flos*, comme si on disoit *efflorare.*

EFFLEURER, v. act. Passer le long de quelque chose, la raser en faisant chemin, ou par eau, ou par tèrre. *Legere, stringere.*

Sur ces plaines azurées
Voguez, galeres dorées,
Coupant l'eau de cent façons;
*Tandis qu'*effleurant *la rive,*
Le Cigne à la voix plaintive,
Fait entendre ses chansons. Mᵉ CHÉRON.

EFFLEURER, se dit figurément des choses spirituelles qu'on touche légèrement & supèrficiellement. *Summatim attingere, strictim percurrere.* Il ne faut point lire tous les faiseurs d'Abregez, ils ne font qu'*éffleurer* les matiéres, & ne les approfondissent pas. Les instructions de pieté ne font la plûpart du tems qu'*éffleurer* l'esprit, sans y laisser aucune trâce. LE P. GAIL.

Je sçai qu'il en est que le Ciel
Forme d'une pâte meilleure;
Des cœurs sans passion, sans fiel,
*Que jamais l'envie n'*effleure. P. DU CERC.

EFFLEURER, est aussi un tèrme de Fleuriste, qui signifie, Oter les fleurs. *Deflorare, præflorare. Effleurer* une anemône, une rôse, une tulippe.

EFFLEURÉ, ÉE, part. *Defloratus, præfloratus.*

EFFLUXION, s. f. Tèrme de Medecine, qui se dit des vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les prémiers jours d'aprés la conception. *Defluxio. Defluvium.* Il faut qu'un fœtus ait trois mois devant qu'on puisse dire qu'il y a eu avortement. S'il sort auparavant, on l'appelle *éffluxion.*

EFFOEL, s. f. *Fœtus, fœtura.* Vieux mot, augmentation que le bétail a fait dans la bèrgerie.

Ce mot a été fait d'*exfolium*, à cause que l'on nourrit les brebis d'hèrbes & de feuilles d'arbres. C'est ce que je trouve dans le Dictionnaire de M. D C. qui l'a pris de Borel mot à mot.

EFFONDREMENT, s. m. Tèrme de Jardinage. L'action d'efondier. *Fossio.* Je crois qu'un *éffondrement* conviendroit assez à cette tèrre. LIGER.

EFFONDRER, v. act. & neut. Quand il est actif, il signifie, accabler par la pesanteur; & quand il est neutre, il signifie, s'affaisser. Vous chargez trop ce plancher, vous l'*éffondrerez*, il *éffondrera.* La tèrre avoit été fouillée en cet endroit, elle s'est *éffondrée*, elle a fondu sous cette charette.

Effondrer, pour *enfoncer*, se trouve dans le Dictionnaire Gaulois de Borel, ce qui me fait conclure qu'*éffrondrer* vient d'*exfundare*, le contraire de *fundare*, comme si d'abord on avoit dit *éffonder*, & depuis en inserant une *r*, *éffondrer.* Ainsi de *bissexte*, bissêtre, de *Londini* Londres, de *charta*, chartre, d'*ordo*, ordre.

EFFONDRER, signifie aussi, Rompre avec violence. *Perfringere.* Ces voleurs s'étoient barricadez dans cette chambre, il a fallu *éffrondrer* la porte pour les prendre. Cet homme heurte si fort, qu'il semble qu'il veuille *éffondrer* la porte. Il est bas en ce sens.

EFFONDRER, se dit aussi des volailles & du poisson qu'on vuide, qu'on prépare pour manger, quand on leur ôte la poche, le gésier, & autres choses qu'elles ont dans le corps. *Exenterare.* On se sert plûtôt de *vuider.*

EFFONDRER, est aussi un tèrme de Jardiniér. Il se dit de la tèrre où l'on veut planter des arbres. C'est la fouiller d'environ trois piéds, pour en ôter celle qui peut être mauvaise, aussi-bien que les piérres & les gravois, s'il y en a. *Scrobes subigere, fodere, foveas facere.* Que n'*éffondrez* vous cette tèrre; Elle en produiroit davantage. LIGER. On *éffondre* ordinairement la tèrre dans les lieux où l'on juge à peu prés que les arbres, ou autres plantes qu'on y mettroit, feroient douter de leur fécondité. ID. En de pareilles occasions, *Fouiller*, ou *Faire des tranchées*, sont plus en usage qu'*éffondrer.*

M. Menage fait venir ce mot du Latin *exfundulare.*

EFFONDRÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Dirutus, effractus.*

On dit aussi d'un homme goulu & fort ventru, que c'est un gros *éffondré.*

EFFONDRILES, s. m. pl. Ordures qui se trouvent au fond du vaisseau où il y a eu de l'eau troublée qui s'est reposée. *Fæces.* Cette eau n'est pas nette, vous m'en avez vèrsé les *éffondriles*

EFFORCER, v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Employer toutes ses forces pour venir à bout de quelque chose. *Eniti, tendere.* Il faut s'*éfforcer* à gagner la vie étèrnelle. Un bon Prédicateur s'*éfforce* à crier contre les vices. On le construit avec *de.* On voit bien que vous vous *éfforcez* d'être plaisant; mais ce n'est pas le moyen de l'être. PORT-R. Plus ils s'*éfforcent de* faire bonne mine dans leur solitude, plus ils meurent d'envie d'en sortir. S. EVR. Il demande plûtôt la préposition *de* que la preposition *à*

EFFORMIER, v. n. Vieux mot. Fourmiller. *Scatere, circumfluere. Du Cange, sur Ville-Hardouin.*

EFFORT, subst. m. Emploi violent de ses forces. *Nisus, Impetus.* Quand on fait de trop grands *éfforts* à lever des fardeaux, on se met en danger de se blesser. Ce cheval a fait un *éffort*, il est ruiné; il a fait un *éffort* de reins, d'épaules. Il se dit aussi d'une rupture de veines, d'un relâchement de muscles, & d'une extension de nèrfs.

Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité se sont sèrvi du mot *efforcium*, pour signifier *éffort*, & une *armée*, ou *forces* militaires.

EFFORT, se dit aussi des tentatives, ou des mouvemens de vigueur, ou d'impetuosité, de plusieurs pèrsonnes assemblées pour un même dessein. *Impressio.* Cette armée va faire ses dèrniers *éfforts* pour emporter cette place. Tout l'*éffort* de la guèrre va tomber sur la Flandre.

EFFORT, se dit aussi de tout ce qu'on fait avec violence. Cette clef est faussée, il faut qu'on ait fait quelque *éffort* dans la sèrrure en voulant l'ouvrir. Il se dit encore de l'inclination, & du penchant de cèrtains corps à un mouvement qui leur est naturel. Les corps pesans tendent naturellement en bas, & font *éffort* pour descendre. L'air comprimé fait *éffort* pour sortir. Le P. Hoste dans sa théorie de la construction des Vaisseaux, examine l'*éffort* que les parties du vaisseau doivent soutenir l'*éffort* de l'eau contre le vaisseau, l'*éffort* que doivent soutenir les vèrgues, les mats, les ancres, les cordages, &c.

EFFORT, se dit figurément en choses spirituelles, d'une forte application, du travail & de l'attention de l'esprit. On ne peut inventer des machines que par un grand *éffort* d'esprit. La statuë de Laocoon est un grand *éffort* d'imagination. C'est un *éffort* de l'art. Réciter toute l'Enéide par cœur c'est un grand *éffort* de mémoire. Ne lui as-tu pas dit qu'il falloit qu'elle s'aidât, qu'elle fit quelque *éffort*, qu'elle se feignât pour une occasion comme celle-ci? MOL. Il faut faire tous ses *éfforts* pour gagner le Ciel. Il est plus sûr de s'arrêter à l'autorité de l'Eglise, que de s'abandonner aux foibles *éfforts* de notre miserable raison NIC. Je vais faire un *éffort* sur mon amour. B. RAB. Notre cœur tient toûjours à la tèrre, & nous ne l'en arrachons qu'avec *éffort.* HERON.

A cet illustre effort *par mon devoir réduite,*
J'ai dompté la nature, & ne l'ai pas détruite. CORN.

Ces mots viennent du primitif *fort* du Latin *fortis.*

EFFOUEIL, s. m. tèrme de Coûtumes. *Fœtus.* C'est la part ou la portée du bétail.

EFFOUIL, s. m. Tèrme de Coûtumes. C'est le profit qui provient du bétail, comme le lait, la laine, &c. *Reditus ex pecore.*

EFFRAYANT, ANTE, adj. Qui fait peur. *Terribilis, horridus.* Sommeil *éffrayant.* BOIL. La mort honteuse est le plus *éffrayant* de tous les objèts. On devroit avoir toûjours présent cet objet (la mort) tout hideux, & tout *éffrayant* qu'il est. MORALE DE P.

EFFRAYE, s. f. Est un vieux mot, qui signifie *Fresaye*, ou *Dame*, *Barbajan*, espèce d'oiseau de nuit de mauvais augure. En Latin *strix.* Voyez FRESAYE.

Ni *Dame*, ni *Barbajan*, ne signifient en François aucun oiseau. En Italien à la vérité *barbagianni* est un *hibou*; mais *donnola*, diminutif de *donna*, dans la même langue, est une belette.

EFFRAYER, v. act. Epouvanter, faire peur, donner de la crainte,

te, de l'effroi. *Terrere, perterrefacere.* Un vrai Philosophe ne s'effraye de rien. Ce font les jugemens de Dieu qui nous doivent *effrayer.* Les visions nocturnes *effrayent* les plus hardis. Pour peu que les hommes se choquent de notre dévotion, nous nous *effrayons* comme s'ils étoient nos souverains Juges. FLECH.

> *Assez d'autres sans moi d'un stile moins rapide,*
> *Iront de ta valeur* effrayer *l'Univers.* BOIL.
>
> *L'homme seul . . . . .*
> *S'*effraye *sottement de ses propres chimères.* ID.

Quelques-uns font venir ce mot du Latin *efferare.* Mais c'est effarer qui vient d'*efferare*, comme il est ci-dessus remarqué; *effrayer* vient plûtôt d'*effrigorare.* On dit de ceux qui ont peur, qu'ils ont la fievre, qu'ils frissonnent. Or le froid des fiévres est appellé en Latin par divers Auteurs *frigor*, d'où est venu le François *frayeur*, qu'on a depuis prononcé frayeur, & de là *effrigorare*, effroyer, effrayer.

ÉFFRAYER, se dit quelquefois en plaisantant. Présentez dix bouteilles de vin à cet yvrogne, cela ne l'*effrayera* point, il les boira. C'est un résolu, qui ne s'*effraye* point pour le bruit. Quand on voit tant de survenans à un repas, cela est capable d'*effrayer.*

ÉFFRAYÉ, ÉE, part. pass. & adj. En térme de Blâson, on appelle un cheval *effrayé*, quand il est peint en action rampante.

Du Cange dérive ce mot de *effractus*, qu'on a dit en ce sens dans la basse Latinité. Mais la citation de Du Cange en cet endroit semble induire qu'*effractus*, dans le passage qu'il produit, est employé pour expliquer en Latin ce que le mot François *effrayé* signifie en térmes de Blâson. Mais que l'on consulte le passage, on ne trouvera rien moins que cela.

ÉFFRENÉ, ÉE, adj. Emporté, déréglé, qui n'est retenu par aucun frein, ni aucune considération. *Effrenus.* Le desir de régner est une passion *effrénée.* Le peuple dans les séditions agit avec une licence *effrénée.* La tempérance est une vértu qui régle les désirs *effrénez* des hommes. Rien n'est si puissant que la Religion pour tenir en bride une populace *effrénée.* VAUG. Une avarice *effrénée.*

> *On vit avec horreur une Muse* effrénée,
> *Dormir chez un Greffier la grasse matinée.* BOIL.

Ce mot vient de *frænum*, bride.

ÉFRIQUE, s. m. Nom propre d'homme. *Africanus.* Saint Afriquain, vulgairement Saint Afrique, plus communément encore Saint *Efrique*, & par corruption Sainte-Frique, & San Fric, étoit Evêque de la ville de Cominges en Gascogne, & non de celle de Lyon, au VIe siecle. BAILLET. Voyez sur ce Saint le P. Papebroch, dans les *Acta Sanct. Maii, T. I. p. 64. & suiv.*

ÉFRITER, s. m. Térme de Jardinier. Rendre stérile, épuiser, user. *Exhaurire, sterilem, effœtum reddere.* Il faut mettre de nouvelles térres à la place de celles que les mauvais arbres auront *effritées.* LA QUINT. Cette térre s'*effrite* trop. Ce champ est tout *effrité*, c'est-à-dire, tout épuisée de sels. LIGER.

Il se dit avec le pronom pérsonnel, *s'effriter*, s'user, s'epuiser, devenir stérile. Il se dit de la térre. *Sterilescere.* Il faut amplement de fumiér pour produire des hérbes potagéres, qui viennent en peu de tems en abondance, & se succédent promptement les unes aux autres dans un petit espace de térrain, qui sans cela se pourroit *effriter.*

ÉFRITÉ, ÉE, part. pass. & adj. Térme de Jardinage. Usé, épuisé. *Effœtus.* La térre d'un jardin n'est jamais si usée, c'est-à-dire, si épuisée, & si *effritée*, qu'elle doive demeurer entiérement inutile. LA QUINT.

ÉFFRONTÉ, ÉE, adj. Impudent, qui n'a point de pudeur; hardi à soutenir un mensonge, que la honte ne retient point dans les choses mauvaises, ou indécentes, *Impudens, procax, protervus.* Cette harangère est bien *effrontée*, & dit bien des injures & de vilaines paroles. Ce parasite est un *effronté* qui se fourre par tout. Il a été assez *effronté* pour soutenir cette impudente menterie.

> *C'est assez que cinq ans ton audace* effrontée,
> *Princes & Rois ait osé deffier.* MALH.

Le front étant le siége de la pudeur, on a dit que les impudens sembloient n'avoir point de front. *Effrons* se trouve dans Vobiscus, & l'on fait ensuite *effrontatus*, d'où viennent l'Italien *Sfrontato*, & le François, *effronté.*

ÉFFRONTÉ, s. m. Nom que quelques-uns ont donné à de cértains Hérétiques qui se disoient Chrétiens, prétendant que d'être râclé le front avec un fér jusqu'à l'effusion du sang, & y avoir ensuite appliqué de l'huile, c'étoit avoir reçu le baptême. Cela les fit nommer *effrontez.* Ils disoient que le Saint-Esprit n'étoit autre chose qu'une inspiration qu'on sentoit dans l'âme, & qu'il y avoit de l'idolatrie à l'adorer. Ils s'élevérent *vérs l'an* 1534. M. D. C.

ÉFFRONTÉ, ÉE. Est aussi quelquefois substantif. *Os durum.* C'est un *effronté*, c'est une *effrontée.*

On dit provérbialement d'une pérsonne qu'on veut taxer d'impudence, qu'elle est *effrontée* comme un Page de Cour.

ÉFFRONTÉMENT, adv. D'une maniere effrontée. *Impudenter.* On a pendu le filou qui venoit *effrontément* dans les maisons se faire donner de l'argent.

ÉFFRONTERIE, s. f. Impudence, mauvaise hardiesse. *Audacia perdita, protervitas.* Des voleurs ont eu l'*effronterie* de voler en plein jour une telle maison. Il faut avoir bien de l'*effronterie* pour vouloir defendre ces paradoxes. La veritable *effronterie* est la suite naturelle de l'ignorance, quoiqu'elle ne s'apperçoive pas de son origine. C'est une sentence du Spectateur Anglois.

> *Non, non, un Orateur n'est point une furie:*
> *Prêchez donc sans fureur & sans* effronterie. SANLEC.

ÉFFROUER, Vieux mot qu'on trouve dans Nicod, pour dire émier. *Friare, suffriare.* On dit encore froisser. M. Menage en donne cette étymologie, *exfricare, exfriare, exfruare, effruare.*

ÉFFROY, s. m. Epouvante; térreur soudaine qui cause une grande émotion à la vuë, ou au récit de quelque événement. *Terror.* On écrivoit autrefois *effray*, & on écrit encore *effrayer.* Un grand *effroy* a fait mourir ou pâmer des hommes, accoucher des femmes, &c. Ce Prince est si puissant, qu'il porte par-tout la térreur & l'*effroy.* Un médisant est l'*effroy* du public. M. SCUD. Il faut porter un salutaire *effroy* parmi les méchans Ecrivains, afin de les tenir dans le respéct & dans le repos. S. EVR.

> *Rien n'appaise un lecteur toûjours tremblant* d'effroy,
> *Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.* BOIL.
>
> *L'*effroy *les fit pâlir, & ces filles honteuses*
> *D'avoir mis en péril le plus vaillant des Rois,*
> *Jurérent désormais d'en être plus soigneuses.*

ÉFFROYABLE, adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'épouvante, de l'horreur. *Horrendus, terrificus.* L'hidre étoit un monstre *effroyable.* Les peines de l'enfér sont *effroyables.* Le parricide est un crime *effroyable*, qui fait horreur. Cette femme est d'une laideur *effroyable.* Je n'ose rapporter cet exemple; car c'est une chose *effroyable.* PASC. Tous les momens de notre vie nous avancent vérs la mort, & toutes nos démarches nous approchent de ce térme si *effroyable.* NIC.

ÉFFROYABLE, se dit aussi de ce qui est prodigieux, qui surprend, qui cause de l'admiration. *Mirus, mirabilis, incredibilis.* L'étenduë des cieux est *effroyable.* Cela est *effroyable*, que rien ne puisse corriger ce jeune homme. Les grains de sable de la mér sont en un nombre *effroyable.* Cet homme a une mémoire *effroyable.* Tout passe avec une vitesse *effroyable.* ABBÉ DE LA TRAPE.

ÉFFROYABLE, se dit aussi de ce qui est excessif, démesuré. *Nimius, non ferendus.* Ce Seigneur fait une dépense *effroyable*, il se ruine. Cette fille est d'une grandeur *effroyable.*

ÉFFROYABLEMENT, adv. D'une maniére effroyable. *Suprà modum, ultrà quàm dici potest.* Beaucoup, éxtraordinairement. Il est *effroyablement* riche. Elle est *effroyablement* laide.

ÉFFUMER, vérbe act. Térme de peinture. C'est, Peindre une chose légèrement. POMEY. *Adumbrare, summas lineas ducere.*

ÉFFUSION, s. f. Epanchement des choses liquides qui se dit fait avec quelque effort. *Effusio, fusio, effluxus, effluvium.* Il se dit particuliérement à la guérre. Cette place a été prise sans *effusion* de sang. Quand les Souverains font quelque Traité de paix, ils disent ordinairement, que c'est pour empêcher l'*effusion* du sang Chrétien. Il faut craindre en cette plaie que la trop grande *effusion* de sang ne cause la mort.

> *Le sang qui coule dans nos veines*
> *Ne nous a pas été donné*
> *Pour être, au moindre mal, par nous abandonné*
> *Aux* effusions *inhumaines*
> *D'un Docteur ignorant, à saigner obstiné.*
>
> NOUVEAU CHOIX DE VERS.

On dit aussi, L'*effusion* de bile cause la jaunisse. L'*effusion* de la lumiére vient des corps lumineux. C'est une riche *effusion* de couleurs que le soleil vérse en se retirant. BALZ. L'*effusion* des esprits se fait quand les esprits se dilatent dans le corps, comme lorsqu'on sent de la joie; & en ce sens on dit figurément une *effusion* de cœur, quand les esprits dilatent le cœur, pour témoigner de la joie, ou de la tendresse.

On laisoit aussi autrefois des *effusions* de vie, ou autres liqueurs dans

dans les sacrifices des Païens. *Libationes.* Je promis de lui faire des *effusions* sous la cheminée. ABLANC.

ÉFFUSION, signifie figurément, Confidence, ouvèrture, épanchement. Il y a peu de gens qui puissent recevoir l'*effusion* du cœur des autres sans participer à leur corruption. NIC. On commence par juger témérairement du prochain, & ensuite par une *effusion* naturelle à l'homme, on en parle témérairement.

ÉFFUSION, se dit aussi en manière de dévotion. La vraie contrition se doit faire avec *effusion* de cœur. *Toto animo, totâ mente.*

ÉFFUSION, de ♒ l'*aquarius*, ou du vèrseau, est en Astronomie la partie de ce signe qui est représentée dans les globes & dans les planisphères celestes par l'eau qui sort de l'urne du Vèrseau. On marque dans les Ephémérides astronomiques le passage des Planètes dans l'*effusion* du ♒.

ÉFFUSION en tèrme de Philosophie Hèrmétique, signifie la purification de la pièrre philosophale. Il y a autant de différentes *effusions*, que de digestions.

EGA.

ÉGA, s. f. Petite rivière d'Espagne. *Ega.* Elle naît dans la Biscaye, & se jette dans l'Ebre, un peu au dessous de Calahoraa, du côté du levant.

ÉGAIL, Voyez AIGAIL.

ÉGAL, ALE, adj. Tèrme relatif. Qui est de même grandeur qu'une autre, pareil en quantité, & quelquefois en qualité. *Par, æqualis.* C'est un axiôme de Géométrie que deux choses *égales* à une troisiéme, sont *égales* entre elles. Combattre à armes *égales*, c'est-à-dire, sans avantage. Un mariage *égal*, est celui qui se fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naissance. Nous sommes tous *égaux*, étant fils d'Appollon. GOD.

On dit aussi, faire *égal*, pour dire, N'avoir pas plus de considération pour l'un que pour l'autre, en donner autant à l'un qu'à l'autre. Dieu n'a point d'*égal*, de compagnon. Je ne vois rien d'*égal* à la temérité du pecheur.

ÉGAL, signifie aussi, Plain, uni, non raboteux. *Æquus, lævis, planus* Cette plaine est bien *égale*; ce planchér n'est pas *égal*: cette balence n'est pas *égale* c'est-à-dire, ils panchent plus d'un côté que d'autre.

ÉGAL, signifie aussi, Indifférent. Qu'on lui donne du bon ou du mauvais vin, tout lui est *égal*, il boit aussi-tôt l'un que l'autre.

ÉGAL, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, qui est dans le même état. *Æquus, constans sibi, idem, æquabilis.* Un esprit est *égal*, qui a toujours une même conduite; qui est toûjours dans la même situation, ou qui ne s'abat point pour la mauvaise fortune, ni ne s'enorgueillit par la bonne. Une humeur *égale*, qui n'est jamais trop triste, ni trop enjouée. Il en est d'une humeur *égale*, ou inégale, comme des eaux; les plus tranquiles ne sont pas toûjours les plus divèrtissantes M. SCUD. Je soutiens que ces pèrsonnes si *égales*, ont les sentimens de l'âme bas & rampans. ID. La complaisance de tempérament & d'inclination est la plus sure & la plus *égale*. M. ESP. Un stile *égal*, qui n'a point de haut ni de bas. Une Monarchie (d'Anglетèrre) aussi sujette au changement, que votre conduite est uniforme, & le cours de vos victoires *égal*. P. D'ORLEANS.

On dit en ce même sens, Marcher d'un pas *égal*, tant au propre qu'au figuré; pour dire, Aller toûjours le même train, soit en marchant, soit dans les affaires.

En Geométrie les cèrcles *égaux*, sont ceux dont les diamétres sont *égaux*. Les angles *égaux*, sont ceux dont les lignes sont semblablement inclinées entre elles, ou dont les mesures sont de semblables parties de leurs cèrcles. Les figures équinales sont celles dont tous les angles sont *égaux* les uns aux autres, & les figures *égales* sont celles dont les aires sont *égales*, soit que les figures soient semblables entre elles, soit qu'elles ne le soient pas, les segmens de sphère & de cèrcle sont d'une convéxité ou d'une concavité *égale*, quand ils ont la même proportion, raison ou rapport aux diamètres des sphères & des cèrcles dont ils ont été retranchez, les solides *égaux* sont ceux qui comprennent autant, qui tiennent autant les uns que les autres, dont les soliditez & les capacitez sont *égales*. Les solides *égaux* & semblables sont ceux qui sont tèrminez par des plans semblables & *égaux*. Les hypèrboles *égales* sont celles dont toutes les ordonnées à leurs axes indétèrminez sont *égales* les unes aux autres, en les prenant en distances *égales*, depuis les points où les hypèrboles se trouvent coupées par leurs axes indétèrminez, c'est-à-dire, depuis leurs sommets, &c. OZ.

On dit encore en Arithmétique, nombre *égal*, nombre également *égal*, &c. Voyez NOMBRE; & en Gnomonique & Astronomie, heures *egales*. Voyez HEURE.

Les raisons Geometriques *égales*, sont celles dont les plus petits tèrmes sont de semblables parties aliquotes ou aliquantes des plus grands. Les raisons Arithmétiques *égales*, sont celles dans lesquelles la difference des deux plus petits tèrmes est *égale* à la différence des deux plus grands. OZAN.

ÉGAL, en tèrme de jeux de cartes, se dit des mains qu'on fait, qu'on prend, qu'on leve. Les cartes sont *égales*, il y a cartes *égales* lorsque les joueurs font autant de mains les uns que les autres; en effet, le nombre des cartes que les joueurs ont levé, & qu'ils ont entre les mains, est alors *égal*.

ÉGAL, est aussi quelquefois subst. *Par.* Il ne se faut battre que contre son *égal*, ou son pareil. Il traite tels & tels d'*égal* à *égal*; c'est-à dire, il vit avec eux de même manière que s'il étoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec ses *égaux*. Mille gens ont la manière d'aimer mieux se faire suporter par les Grands, que de vivre familièrement avec leurs *égaux*. LA BR. Profitons des momens où il prend envie aux Princes de se rendre nos *égaux*, & n'oublions pas qu'ils sont nos Maitres, lorsqu'ils l'oublient. S. EVR.

Bref dans cette fièrté que leur gloire fait naitre,
*L'un ne veut point d'*egal, *& l'autre point de maître.*
BREBEOF.

A l'*égal*. Façon de parler advèrbiale & comparative *Præ.* Philippe n'étoit rien à l'*égal* d'Alexandre, pour dire, etant comparé à Alexandre. Cette vie est peu de chose à l'*égal* de celle que nous attendons après la mort. Il n'aime rien à l'*égal* de son fils. Cette manière de parler n'est pas du beau stile,

ÉGALEMENT, adv. D'une manière égale. *Æqualiter, æquè, æquabiliter.* Il se dit dans un sens physique, & dans un sens moral. Un père doit partager *également* ses enfans. Ces deux phrâses sont *également* bonnes. Il y a biens des gens en qui l'egalité d'humeur ne sèrt qu'à les rendre *également* ennuyeux. M. SCUD. Les caresses & les mépris de la fortune sont *également* à craindre. VOIT. On ne parle point de marier ceux qui s'aiment *également*; mais ceux qui sont *également* aimez de la fortune. S. EVR. Il faut qu'un Prince soit *également* délicat & dans les choses, & dans les manières. NIC. Les ajustemens sont *également* funestes à celles qui les portent, & à ceux qui les regardent. HERON. J'avouë que le caractère d'Achille est assez *également* soutenu. DE LA MOTTE. Homère lui-même, comme disoient les Anciens, n'est pas toûjours *également* attentif à son ouvrage. PALISSON,

Deux chemins différens, & prèsqu'aussi battus,
Au temple de Mémoire également *conduisent.* DES-H.

En Géométrie on dit que deux lignes sont *également* éloignées d'un point, lorsque les pèrpendiculaires tirées de ce point aux deux lignes sont égales.

ÉGALER, v. act. Rendre égal, ôter du plus grand, ou ajoûter au plus petit, pour les rendre semblables. *Æquare.* Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ses cytoyens. La mort nous *égale* tous, & c'est où nous attendons les gens heureux. M. SCUD. Le passé absorbe tout, & *égale* tout. NIC. Ce père a *égalé* ses enfans.

En quelque rang divèrs que deux cœurs soient placez,
Quand l'amour les unit, il les égale *assez.* QUI.

En Algébre on *égale* les grandeurs par les équations, les signes de + & de — &c.

ÉGALER, signifie aussi, Applanir, rendre uni. *Planum facere, sternere, coæquare, complanare. Egaler* une allée, un chemin.

ÉGALER, avec le pronom pèrsonnel, signifie, Se comparer, se mettre en parallèle *Æquare se. S'égaler* aux plus grands Seigneurs.

ÉGALER, signifie aussi, devenir pareil, rendre pareil. Les Philosophes modèrnes ont non seulement *égalé*, mais surpassé les anciens par leurs experiences. Les mauvais Anges furent précipitez du ciel, à cause qu'ils se vouloient *égaler* à Dieu. Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle. LA BRUY. Alexendre s'étoit proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus. VAUG. Nul ne vous *égale* dans mon cœur. M. SCUD. Son orgueil (du pécheur endurci) *égale* sa misére. L'AB. TETU.

ÉGALÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Æquatus.*

ÉGALEUR, s. m. Nom de faction. *Æquator, exequator.* En 1647. pendant les troubles qui régnoient en Anglеtèrre, outre les Indépendans, il se leva cèrtains factieux, qui vouloient égaler toutes les conditions de l'État. Ce dessein fanatique les a fait appeller *Egaleurs.* Fairfax défit les *Egaleurs* l'an 1649. proche de Dumbury dans le Comté d'Oxfort. Voyez Salmonet, *Hist. des troubles de la Grande Bretagne.*

ÉGALISATION, s. f. Supplément de partage. Il est vieux, Nicod dit égalisement. *Exæquatio.*

ÉGALISER, v. act. Vieux mot, qui se dit encore au Palais;

pour dire, Rendre des partages égaux. *Exæquare.* Quelques pèrsonnes l'employent dans l'usage ordinaire, pour dire, rendre égal, en parlant de quelque chose que ce soit.

ÉGALITÉ, s. f. Parité, exacte ressemblance; juste proportion entre les choses, ou les personnes; ce qui rend égal en quantité, en qualité. *Æqualitas.* Il y a entre ces deux lignes de l'*égalité*. Entre ces deux pèrsonnes il y a *égalité* d'âge, de condition. L'amitié a besoin de quelque *égalité*: mais c'est plûtôt d'une *égalité* qu'elle se fait elle-même, que d'une *égalité* qu'elle y trouve. M. Scud. L'*égalité* est de l'essence des foibles amitiez humaines. Flech. Un Juge intègre garde l'*égalité*, & ne fait point de préférence injuste. En Astronomie on appelle cèrcle d'*égalité*, ou Équant, le cèrcle dont on se sèrt dans plusieurs hypothêses pour éxpliquer les excentricitez des Planétes, & les reduire plus aisément au calcul. C'est sur ce cèrcle que l'on régle le mouvement égal; on le suppose égal à l'excentrique, & dans le plan du déferent.

En Géometrie la proportion par *égalité* bien rangée, ou *exæquo* ordonnée, est celle dans laquelle plus de deux tèrmes d'un rang sont proportionnels à autant de tèrmes d'un autre rang, comparez l'un à l'autre dans le même ordre. Le prémiér d'un rang soit au prémiér de l'autre, comme le second tèrme au second, & ainsi de suite. La proportion par *égalité* mal rangée, qu'on appelle encore *exæquo* troublée, est celle dans laquelle plus de deux tèrmes d'un rang sont proportionnels, autant de tèrmes d'un autre rang comparez l'un à l'autre dans un ordre différent & non suivi, ensorte que le prémiér d'un rang soit au second du même rang comme le second de l'autre rang au troisiéme, &c. dans l'une & dans l'autre proportion en rejettant les tèrmes moyens, la proportion reste entre les extrêmes. La raison d'*égalité* est celle qui se trouve entre deux nombres égaux.

En tèrmes d'Algebre, l'*égalité* se marque avec deux petites lignes parallèles. $2 + 2 = 4$. Ou bien par cet autre signe ∞. $2 + 2 \infty 4$. c'est-à-dire, deux plus deux sont *égaux* à quatre. $+ z - y = b + c$ signifie *z* moins *y* est égal à *b* plus *c*. Dans l'Algébre spécieuse l'*égalité* est la comparaison de deux grandeurs égales en effet & en lettres, & l'équation est la comparaison de deux grandeurs inegales en lettres pour les rendre egales. De l'equation on vient à l'*égalité*, en changeant une lettre en une autre qui rende égaux les deux membres de l'équation, c'est-à-dire, les deux grandeurs qu'on compare, & qui sont jointes par le signe d'*égalité*. Ainsi dans cette équation $aax \infty bcd$ supposant $x \infty \frac{bcd}{aa}$ on change x en $\frac{bcd}{aa}$ & par cette substitution on vient à l'égalité $bcd = bcd$. Dans la solution d'un problême en nombres qu'on veut rendre rationnelle, si on n'a qu'une puissance à égaler au quarré, ou quelque autre puissance plus élevée, cela se nomme simple *égalité*; quand on a deux puissances à egaler chacune au quarré, cela se nomme double *égalité*, & quand on a trois puissances à egaler chacune au quarré, cela s'appelle triple *égalité*. Diophante nous a donné une methode pour les doubles *égalitez*, & le Père de Billy nous en a donné une très-belle pour les triples *égalitez* dans son *Diophantus Redivivus.* Or en Arithmetique on appelle regle d'alliage en *égalité*, celle dans laquelle les choses qu'on veut allier sont égales en nombre.

Égalité, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie un état toûjours égal, une même assiéte d'esprit. *Æqualitas.* Un Stoïque a une *égalité* d'âme en toute sorte de fortune. Ce Poëte n'a point d'*égalité* de stile, tantôt il s'éleve jusqu'au ciel, tantôt il rampe sur la tèrre. Il y a des gens en qui l'*égalité* d'humeur est stupidité, ou mediocrité d'esprit. M. Scud. L'*égalité* dans l'humeur vient plus de la raison que du tempérament. Id.

Qu'est-ce que la sagesse? une égalité *d'âme*
Que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflame. Boil.

Mais cette égalité, *dont se forme le Sage,*
Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage? Id.

ÉGALURES. Terme de Fauconnerie, qui se dit des moucheturres blanches qui sont sur le dos de l'oiseau. On appelle aussi oiseau *égalé*. *Maculis albis distinctus*, celui qui porte ces mouchetures.

ÉGARD. } *Voyez* { ESGARD
ÉGAREMENT. } { ESGAREMENT.
ÉGARER. } { ESGARER.

ÉGAROTÉ, adj. m. En tèrme de Manége, on appelle cheval *égaroté*, un cheval qui est blessé au garôt. Ces sortes de blessures se guérissent dificilement.

ÉGAYEMENT, s. m. Gayeté. *Lætitia, festivitas, hilaritas.* Le stile de ce Poëte est fort fleuri, a beaucoup d'*égayemens*. Ce mot n'est point François.

ÉGAYER, v. act. Réjouïr, donner ou recevoir de la joie. *Hilarare, oblectare.* Il ne faut qu'un homme de bonne humeur pour *égayer* toute une compagnie. Un Satirique s'*égaye* aux depens de son prochain.

Ce n'est plus d'un vin petillant,
Aimable au goût, aux yeux brillant,
*Qu'on cherche à s'*égayer *à table.*

Egayer, se dit figurément de plusieurs choses. Messieurs les Médecins s'*égayent* bien sur notre corps. Mol. Il faut pour faire un Ouvrage agréable, qu'il soit un peu *égayé*, que le stile en soit *égayé*, divèrtissant. Il ne faut point se sèrvir d'éxpressions fleuries dans un sujet triste: ce n'est point là qu'il faut *égayer* l'auditeur. S. Evr. Pour nous divèrtir *égayons* un peu notre veine. Sar. Il n'y a rien de si sombre qu'on ne puisse *égayer* par l'adresse de l'esprit. Ch. de Mer. On ne sçauroit trop *égayer* les sciences necessaires qui ont l'air ennuyeux. Tour. Le Predicateur ne doit pas trop *égayer* l'auditeur par une foule de pensées & de traits: cela ressent trop l'eloquence mondaine. Ce.

Ces propos, diras-tu, sont dans la satire,
Pour égayer *d'abord un lecteur qui veut rire.* Boil.

On dit qu'un bâtiment est bien *égayé*, quand il est bien clair, bien pèrcé, & en belle vuë: une taille *égayée*, quand elle est libre & dégagée: un tableau bien *égayé*, qui réjouit, qui est agréable.

Égayer, est aussi un tèrme de Jardiniér, qui signifie, Oter les branches qui rendent un arbre confus & étouffé dans le milieu. *Attondere, interradere, interlegere, interpurgare,* &c. *Egayer* un buisson, & même un arbre de tige, c'est le tailler de manière que d'un coup d'œil on puisse juger de sa beauté. On le dit aussi des espaliérs, & c'est les palisser si proprement que les branches soient également partagées des deux côtez, & qu'il n'y en ait pas plusieurs ensemble, mais que chacune soit attachée séparément & à des intérvalles égaux. *Egayer* un arbre qui est en espaliér. La Quint. Liger veut qu'on dise en Latin *exhilarare arbores*, mais le vrai mot est *purgare, mundare, collinare, intercidere*.

On n'estime point un arbre qui n'est pas *égayé*. Ayez soin de bien *égayer* ce buisson. Liger.

Égayé, ée, part. pass. & adj. *Hilaris festivum.*

E G E.

ÉGÉE, adj. Qui ne se dit qu'en cette phrâse, la mèr *Egée*, en Latin *Egæum mare*. C'est la même chose que l'Archipel. Voyez ce mot. Cette mèr fut appellée *Egée*, du nom d'*Egée*, Roi d'Athênes. Voici l'occasion. Sous le régne de ce Prince, Minos Roi de Crête, declara la guèrre aux Athéniens, & ayant eu l'avantage, ceux-ci ne pûrent obtenir la paix qu'à des conditions trés-dures, dont l'une fut que châque année Athênes envoyeroit sept jeunes hommes des plus considérables familles de la ville pour être livrez au Minotaure. On tiroit au sort les victimes infortunées qui devoient être sacrifiées au monstre, & il y avoit deja trois ans que l'on payoit ce cruel tribut. La quatrieme année, Thésée, fils aîné du Roi *Egée*, fut un de ceux sur lequel le sort tomba. Son père en conçut un chagrin mortel, & sa douleur se declara jusque dans l'attirail du vaisseau qui devoit porter son fils, & qu'il fit faire tout en noir, voile noire, cordages noirs, &c. Il ne pèrdit pourtant pas toute espérance, & ordonna à son fils que s'il revenoit vainqueur, il eût soin de faire changer la voile, & d'en mettre une blanche à son vaisseau au lieu de la noire, pour annoncer de loin sa victoire. Thésée vainquit en effet, en suivant les conseils d'Ariane; mais ses transports de joie lui firent oublier ce que le Roi son père lui avoit recommandé en partant. Ainsi *Egée*, qui appèrcevant du haut d'une tour le vaisseau revenir, comme il étoit parti, avec ses voiles noires, ne douta point que son fils n'eût peri; de douleur il se précipita dans la mèr. Les Athéniens, pour consoler leur libérateur de la pèrte de son père, firent l'apothéôse de celui-ci, l'érigèrent en Dieu de la mèr & en fils de Neptune, & donnèrent son nom à toute la mèr voisine. Voyez les autres étymologies au mot ÆGÉE. Car on écrit l'un & l'autre & dans nos Cartes, & dans nos Livres; témoin M. Tourreil de l'Académie Françoise, qui dans sa Traduction & ses Notes sur les Philippiques, écrit toujours *Ægée*.

ÉGEMOIN, s. m. Nom propre d'homme. *Hegemonius.* Voyez HEGEMOIN, & Chastelain au 8e de Janv. p. 135.

ÉGER. Voyez ÉGRA.

ÉGERIE, s. f. Nom d'une Déesse des Romains. *Egeria.* L'opinion commune est qu'*Egerie* étoit une Nymphe, ou Déesse des fontaines. Denys d'Halicarnasse rapporte ce sentiment, L. I. p. 91. de

de l'édit. de Robert Estienne *in fol.* 1546. S. Augustin le suit dans le 5e Livre de la Cité de Dieu, c. 35, aussi-bien que le Scholiaste de Juvenal sur le 17e vèrs de la IIIe Satire. D'autres, dit Denys d'Halicarnasse au même endroit, pretendent qu'*Egerie* n'étoit point une Nymphe, mais l'une des Muses. Vivès sur l'endroit de S. Augustin que j'ai cité, confirme ce sentiment, parce que le bois où étoit la Deesse *Egerie*, se nommoit le bois des Muses, *Lucus Camenarum*. Voyez aussi Vigenère sur Tite-Live, T. 1. p. 1314. Quoiqu'il en soit, *Egerie* étoit une des Déesses protectrices des femmes enceintes, & qui présidoit aux couches. De là venoit le nom d'*Egérie*, tiré du vèrbe Latin *egero*, & qui marquoit qu'elle aidoit les femmes à se délivrer heureusement de leur fruit. Aussi lui faisoient-elles des sacrifices pendant le tems de leur grossesse, comme Festus nous l'apprend, en rapportant cette étymologie. Numa Pompilius, second Roi des Romains, pour donner plus d'autorité aux réglemens qu'il fit pour la Religion, repandit le bruit qu'*Egérie* lui révéloit la nuit les choses qu'il ordonnoit; de là vient l'opinion qu'il etoit mari d'*Egérie*, ainsi que quelques Auteurs l'appellent. Ovide a feint dans ses Metamorphôses, L. XV. v. 547. qu'*Egérie*, de douleur de la mort de Numa, fut changée en fontaine. *Egérie* fut aussi nommée *Fluonia*, parce qu'elle arrêtoit le flux de sang, dit Vigenère sur Tite-Live, T. I. p. 1066. Voyez là cet Auteur.

Il a plû depuis peu à quelques Auteurs de distinguer deux *Egéries*, l'une Nymphe, qui fut l'amie ou la femme pretenduë de Numa; & l'autre Déesse, qui presidoit à l'enfantement. Leur raison est, que le nom de la Nymphe est écrit par-tout par un Æ, *Ægeria*, & que celui de la Deesse ne peut être écrit qu'avec un E simple, à cause de l'etymologie d'*egerere*. Mais cette raison est fausse; car 1°, La Nymphe est appellée par Denys d'Halicarnasse, L. I. p. 91, par Plutarque dans Numa, & par d'autres Grècs, Ἠγερία. Hoffman dit qu'on trouve aussi Ἐγερία; mais je n'ai vû nulle part Αἰγερία. 2°, Dans les Auteurs Latins on trouve à la vérité tantôt *Egeria*, & tantôt *Ægeria*; mais *Egeria* dans les meilleurs exemplaires. Juvenal, édition de P. Pithou, chez Morel, 1603. *in* 4°, *Egeria*; le vieux Scholiaste de ce Poëte, tiré de la Bibliotheque du même M. Pithou, & imprimé par ce sçavant homme dans l'edition que je viens de citer, *Egeria*; dans Ovide à l'endroit cité, dans Florus, L. I. c. 2. *Egeria*, &c. 3°, Il faut avoir peu de connoissance des manuscrits pour ne sçavoir pas que l'*a* se met souvent par les Copistes pour un *e*; que ceux qui en doutent, consultent ceux qui en ont quelque usage, & qu'ils voyent Passerat, *De Literarum inter se cognatione ac permutatione*. 4°, Enfin on trouve plusieurs mots dont l'etymologie demanderoit un *e*, écrits par un *æ*, & au contraire, écrits par un *e*, quand il faudroit un *æ*. Voyez le même Passerat, p. 6. & 47. édit. de Paris 1606.

Il y avoit proche de Rome la Vallée d'*Egerie*, *Vallis Egeria*, hors de la porte Capéne, & dans cette Vallée le bois d'*Egérie*, *Lucus Egeriæ*, qui comme dit Vivès, s'appelloit aussi le Bois des Muses; de plus, la fontaine d'*Egérie*, *Fons Egeriæ*. C'est en ce lieu que Numa consultoit *Egérie*. P. Tart. *Trad. de Juven.* Nous descendimes dans la Vallée d'*Egérie*, & dans ces autres desquels la beauté naturelle a été bien changée. De Marolles.

E G I.

ÉGIDE, subst. f. Tèrme de Mythologie. Bouclièr de Jupitèr & de Pallas. *Ægis.* La Chévre Amalthée qui avoit nourri Jupitèr, étant morte, ce Dieu couvrit son bouclièr de sa peau. C'est ce bouclièr qui fut appellé l'*Egide* de Jupitèr, du mot Grèc *αἴξ, αἰγὸς, chévre.* Jupitèr ensuite rendit la vie à cet animal, le couvrit d'une nouvelle peau, & le plaça parmi les astres. Pour son bouclièr, il en fit présent à Minerve, d'où vient que le bouclier de Minerve s'appelle aussi *Egide* dans Virgile, Eneide, L. VIII. v. 354. & 435. & dans d'autres Auteurs. Minèrve ayant tué Méduse, enclava sa tête au milieu de l'*Egide*, qui par là eut la force de changer en pierre tous ceux qui la regardoient, comme avoit fait Meduse pendant sa vie. Voyez Homère, Iliade L. V.

D'autres disent que l'*Egide* étoit non pas un bouclièr, mais une cuirasse, ou plutôt un plastron. Cèrtainement l'*Egide* de Pallas que decrit Virgile, Eneide L. VIII. v. 435. étoit une cuirasse, ou un plastron, puisque le Poëte dit que la tête de Meduse étoit sur la poitrine de la Deesse. Mais l'*Egide* de Jupitèr dont il parle plus haut, v. 354. semble être un bouclier. Ce mot

Cum sæpè nigrantem
Egida concuteret dextrâ.

ne convient point à une cuirasse, & convient fort à un bouclièr. On trouve sur les medailles, & autres monumens antiques, des boucliers chargez d'une tête de Méduse. Sèrvius fait la même distinction que nous sur ces deux endroits de Virgile; car au v. 354. il prend l'*Egide* pour le bouclier de Jupitèr, fait, comme nous avons dit, de la peau de la chévre Amalthée, & sur le v. 435. il dit que l'*Egide* est la piéce de l'armure qui couvre la poitrine, qu'on l'appelle cuirasse en parlant des hommes, & *Egide* en parlant des Dieux. Bien des Auteurs n'ont point fait ces distinctions, pour n'avoir point consulté les sources.

Quelques Auteurs surannez, comme Vigenère, disent *Egis*, au lieu d'*Egide*, mais l'analogie & l'usage sont contraires, & veulent qu'on disent *Egide*.

ÉGIDIEN, s. m. plur. *Egidianus.* Monnoye frappée par les Comtes de Toulouse, à Saint-Gilles en Languedoc. On les appelloit ordinairement Comtes de S. Gilles. Delà on a dit, les denièrs *Egidiens*, parce que Gilles s'appelle en Latin *Egidius*.

ÉGINE, s. f. Nom propre d'un Isle. *Egina.* On l'appelle *Egine*, ou Engia. Elle est dans l'Archipel, dans le Golfe d'*Egine*, entre les cotes de la Grèce & celles de la Morée. *Egine* a peut-être douze lieuës de circuit, mais aucun port. *Egine* est fameuse dans l'Antiquité par l'invention de la monnoye. Il est souvent parlé dans l'Antiquité du talent d'*Egine*. Il etoit à celui d'Athenes, comme 10. est à 6. Il ne contenoit cependant que 6000. drachmes, comme celui d'Athénes; mais la drachme d'*Egine* etoit à celle d'Athènes comme 10. est à 6. Le talent d'*Egine* etoit comme celui de Corinthe.

Il y avoit dans cette Isle une ville de même nom, siége d'un Evêque suffragant d'Athènes; ce n'est plus qu'un village. Etienne de Byzance parle encore de deux autres *Egines*.

Le Golfe d'*Egine*, *Eginæ sinus*, anciennement *Sinus Saronicus*, *Salaminius*, *Eleusinus.* C'est une partie de l'Archipel renfèrmée entre les côtes de l'Achaïe au nord, celles de la Morée au midi, & l'Isthme de Corinthe au couchant, de l'autre côté que celui de Lépante.

ÉGINETE, s. m. & f. Qui est d'Egine. *Eginetа.* Si l'on en croit Elien, *Var. Hist. L. XII. C.* 10. les *Eginétes* sont les inventeurs de la monnoye; & les prémiers qui en ayent frappé. Les *Eginétes* passoient pour bons Athletes, & furent pendant quelque tems puissans sur mèr. *Hérod. L. VI.*

EGIPAN. Voyez ÆGIPAN.

EGIRE. Voyez HEGIRE. Aujourd'hui néanmoins on écrit communément *Egire*.

ÉGIS. Voyez ÉGIDE.

EGISTENIA, s. f. Nom propre de ville. *Egistenia.* C'est une ancienne ville de Gréce, reduite aujourd'hui en un village, & située dans la Livadie, entre la ville de Delphes & la rivière de Cephiso.

E G L.

EGLÉ, s. f. Tèrme de Mythologie. *Ægle.* C'est l'une des trois Hesperides, c'est-à-dire, des trois filles d'Hesperus Roi d'Italie. Voyez Hesperides.

EGLE, est aussi le nom d'une Nymphe fille du Soleil & de Néera. Virgile l'appelle la plus belle des Naïades. *Eclog. VI. v.* 20.

Ce nom est Grèc, αἴγλη, & signifie lumière, splendeur.

EGLISAW, ou EGLISOW, s. m. Petite ville de Suisse. *Eglisovia.* Elle est dans le Canton de Zurich, sur le Rhin, à quatre lieuës au dessous de Shaflouse.

EGLISE, s. f. *Ecclesia.* C'est l'assemblée de pèrsonnes unies par la profession de la même Foi chrétienne, & par la participation des mêmes Sacremens, sous la conduite des Pasteurs légitimes, & sur-tout du Pape, le seul Souverain Pontife, Vicaire de Jesus-Christ en tèrre. C'est la définition qu'en donne Bellarmin, *De Eccles. Militante, L. II. C.* 2 & le commun des Théologiens Catholiques avec lui: les autres n'en diffèrent que pour les tèrmes. Ainsi les Herétiques, les Apostats, les Schismatiques, les éxcommuniez ne sont point de l'*Eglise*, comme le même Bellarmin le prouve dans les Chapitres suivans du même Livre. Le P. Amelotte, dans son abregé de Theologie dit que l'*Eglise* est l'assemblée des hommes appellez au salut par la profession de la vraie Foi qu'elle consèrve inviolable, & par l'administration légitime des Sacremens: sous la conduite d'un seul Souverain Pontife, qui est le Vicaire géneral du Sauveur du monde. Il ajoûte que le Chéf visible, qui est le Pape, n'est pas moins nécessaire à l'*Eglise* que le fondement à un édifice, ou la tête à un corps vivant. Comme il n'y a qu'une foi, il n'y a qu'une *Eglise*, épouse de Jesus-Christ, & qu'il a aquise par son sang. C'est de cette *Eglise*, que se doit entendre tout ce qu'on dit de l'*Eglise* dans le sens propre & absolu, comme quand on dit les Conciles de l'*Eglise*, les ceremonies, les commandemens de l'*Eglise*. Le Roi Très-Chrétien est le fils aîné de l'*Eglise*, &c. L'*Eglise* est la colonne & le soutien de la vérité. S. Paul. L'unité de l'*Eglise* renfèrme nécessairement l'unité de communion. Nic. Les portes de l'Enfèr ne prévaudront point contre l'*Eglise*. Hors de l'*Eglise* il n'y a point de salut. L'*Eglise* est un corps unique, dont

dont tous les membres sont liez ensemble, ensorte que tout ce qui n'appartient point à ce corps unique n'est point l'*Eglise*. Nic. L'universalité est l'un des caractères le plus éclatant qui appartient à l'*Eglise*. Id. Les Hérétiques sont des membres gatez, & retranchez de l'*Eglise*. Id. L'*Eglise* est l'Epouse de Jesus-Christ. C'est de l'*Eglise* universelle, mais une, dont parle S. Paul, quand il dit à Timothée, que l'*Eglise* du Dieu vivant est colomne & soutient de la vérité. Sur quoi Diodati, dont nous avons pris cette version, ajoûte dans les notes, Colomne; c'est-à-dire, par le ministère de laquelle l'autorité, la dignité, la connoissance, la vertu & l'usage de la vérité de l'Evangile doit être conservée au monde, & maintenuë contre toutes erreurs, contradictions & corruptions. Qu'est-ce autre chose qu'une *Eglise* infaillible, que ce Ministre nous represente, mais qu'il ne veut pas toutefois nommer ainsi? Pelisson. C'est l'*Eglise* que S. Paul appelle colomne & soutien de la verité; mais dans le sentiment des Protestans, c'est la parole de Dieu qu'il faut appeller colomne, ou plutôt c'est le bon esprit de chaque particulier, dont il faut faire autant de colomnes, c'est-à-dire, de foibles & misérables appuis pour étayer la vérité. Pelisson. L'*Eglise* est infaillible, puisque parmi tant d'Hérésies elle n'a jamais failli, & elle n'a jamais failli parce qu'elle étoit infaillible. On a dit à l'honneur des aphorismes d'Hippocrate, que c'étoit par là que commençoit l'étude de la Medecine; que c'étoit par là qu'elle finissoit. On peut dire avec plus de verité encore, que c'est par la question de l'*Eglise* que commencent & que finissent toutes les conversions véritables. Pelisson. Si la grâce alleguée a lieu, il n'y aura plus d'*Eglise*, ni de lieu commun entre les Chrétiens; nous serons reduits à un peuple de Fanatiques & d'Enthousiastes. Id. Si la grace alleguée a lieu, nous serons réduits à un peuple de Fanatiques & d'Enthousiastes, dont chacun s'assurera qu'il est guidé par l'esprit de Dieu, sans se mettre en peine de ce qui guide les autres. Id.

L'*Eglise* militante, c'est l'Assemblée des Fideles qui sont sur la terre. L'*Eglise* triomphante, est celle des Fideles qui sont deja dans la gloire. L'*Eglise* souffrante, est celle des Fideles qui sont dans le Purgatoire.

On appelle la Primitive *Eglise*, les prémiérs Chrétiens qui vivoient à la naissance de l'*Eglise*.

Il est certain que le mot d'*Eglise* vient originairement du Grèc ἐκκλησία, qui se prend dans les Auteurs profanes, Grècs & Latins, pour toutes sortes d'assemblées publiques, & même pour le lieu où se tiennent les assemblées. Les Ecrivains sacrez & les Auteurs Ecclesiastiques s'en sont quelquefois sérvi dans le même sens, mais plus ordinairement ils ont affecté le terme d'*Eglise* pour les Chrétiens, comme le terme de Synagogue, qui originairement signifie à peu près la même chose que le mot d'*Eglise*, & est demeuré affecté aux Juifs. Ainsi dans le Nouveau Testament le mot Grèc ἐκκλησία signifie prèsque toûjours ou le lieu destiné à la prière, comme 1. *Cor. XI.* 14. ou l'assemblée des Fideles qui sont repandus par toute la terre, & n'ont qu'une même loi, comme *Ephes. V.* ou les Fideles d'une ville, d'une province en particulier, comme 1. *Cor. I.* 2. *Cor VIII. Gal.* 1. & même d'une famille *Rom. XVI.* ou les Pasteurs qui sont les prémiérs administrateurs de l'*Eglise*, qui ont autorité, comme *Matth. XVIII.* 17. En François le mot d'*Eglise* ne se prend jamais que dans quelques-uns de ces sens employez dans le nouveau Testament & dans les Auteurs Ecclésiastiques. *Eglise* ne signifie point en François toutes sortes d'assemblées, mais une assemblée sainte, une assemblée de Fideles, ou quelque chose qui y ait rapport. C'est par cette raison que toutes les assemblées n'ont pas droit de prendre le nom d'*Eglise*, quoique le mot Grèc ne signifie qu'assemblée. Les mots qui passent d'une langue à une autre, n'y passant pas avec toutes leurs significations; cela est encore plus vrai dans les termes consacrez par la religion, que dans les autres. Pour expliquer un peu plus en détail les usages de ce mot.

Eglise, se dit aussi des Assemblées particulières des Fideles en diverses Provinces, ou Diocéses. Le Schisme de l'*Eglise* d'Orient d'avec celle d'Occident a causé de grands désordres. L'*Eglise* Grécque. On comprend sous ce nom toutes les *Eglises* des pays qui avoient été soumis à l'Empire des Grècs, & où ils avoient porté leur langue, c'est-à-dire, tout ce qui s'étend depuis la Gréce jusqu'en Mesopotamie & en Pèrse, & de là jusqu'en Egypte. L'*Eglise* Greque est Schismatique depuis Photius. L'*Eglise* Latine. On comprend sous le nom toutes les l'Eglises d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne, d'Anglerèrre, de tout le Nord, d'Afrique, & de tous les pays où les Romains avoient établi leur langue. L'*Eglise d'Orient*, ou orientale, c'est la même chose que l'*Eglise* Grecque; & l'*Eglise d'Occident*, ou occidentale, la même chose que l'*Eglise* Latine. On ne distingue point ces deux *Eglises*, comme deux societez qui ayent un chef, des dogmes, une croyance différente l'une de l'autre, si ce n'est depuis le Schisme des Grècs: mais seulement comme deux grandes parties de la même *Eglise* Catholique, Apostolique & Romaine. On dit de même l'*Eglise* d'Afrique, l'*Eglise* d'Angletèrre, &c. L'*Eglise* Anglicane ne s'entend que de l'*Eglise* Hérétique & Schismatique d'Angletèrre, depuis Henri VIII. Voyez ANGLICAN. Les privileges de l'*Eglise* Gallicane l'ont garentie de plusieurs entreprises qu'on vouloit faire sur elle. Dès le prémier établissement du Christianisme on designa l'*Eglise* de France par le nom d'*Eglise Gallicane*, pour distinguer le Diocése des Gaules par cette dénomination. L'usage de l'*Eglise* de Paris, Rouen. Guy Coquille a fait un Traité touchant les libèrtez de l'*Eglise* Gallicane.

On dit souvent au pluriel, Les *Eglises* Grècques, ou les *Eglises* d'Orient. Les *Eglises* Latines, les *Eglises* d'Occident. Les *Eglises* des Gaules, les *Eglises* d'Espagne, d'Afrique, &c. dans le même sens que l'*Eglise* Grecque, l'*Eglise* Latine, &c.

Eglise, signifie aussi un Temple bâti & destiné à l'honneur de Dieu, & ordinairement sous l'invocation de quelque Saint. On dit bénir une *Eglise*, consacrer une *Eglise*, fonder une *Eglise*, batir une *Eglise*. Combien voit-on de gens courir à l'*Eglise* moins par devotion, & par devoir, que par coutume & par bienséance? Flech. *Eglise Primatiale*, *Métropolitaine*, ou *Episcopale & Cathédrale*, c'est celle qui est sous la direction d'un Primat, d'un Metropolitain, d'un Evêque: *Eglise Collégiale*, celle qui est deservie par des Chanoines. *Eglise Parroissiale*, qu'on a appellée autrefois *Eglise Cardinale*, est celle où il y a des Prêtres & un Curé qui administrent les Sacremens au peuple. La grande *Eglise*, est l'*Eglise* principale, la plus considérable d'une ville. L'Evêque peut eriger une *Eglise* ou Bénefice simple, en *Eglise* Parroissiale. *Eglise Succursale*, est celle qui sèrt d'aide à une Parroissiale quand elle est trop étenduë: *Eglise* d'Abbaye, de Prieuré, celle où des Religieux font le service: *Eglise* de Notre-Dame, de S. Laurent, *Eglise* dédiée à la Vièrge, à S. Laurent; c'est-à-dire, à Dieu seul, sous l'invocation de la Sainte Vièrge, de Saint Laurent, &c. *Eglise Mere*, ou *Matrice*, à la difference de ses filles qui lui obeïssent. La premiere *Eglise* qui a été bâtie publiquement par les Chrétiens, a été, à ce qu'on prétend, celle de Saint Sauveur à Rome, fondée par Constantin, comme on voit dans les Epitres du Pape Nicolas VII. Quelques Auteurs ont écrit que Saint Pièrre & Saint Jean en bâtirent une à dix-huit milles de Jerusalem, à l'honneur de la Vierge, & de son vivant, où on mit son portrait peint par Saint Luc. D'autres ont cru que plusieurs *Eglises* qui portent le nom de Saint Pièrre le Vif, ont été bâties à l'honneur de cet Apôtre avant sa mort.

On dit en ce sens, Livres d'*Eglises*, ceux où sont contenus les chants ou les prieres de l'*Eglise*. Homme d'*Eglise*, un Ecclesiastique, celui qui est destiné au sèrvice de quelque *Eglise*. Les gens d'*Eglise*. Habit d'*Eglise*.

Grande Eglise, se dit en plusieurs endroits de la principale *Eglise* de quelque lieu. Dans l'Histoire & la Liturgie Grècque on appelle *grande Eglise*, l'*Eglise* de Sainte Sophie, où est le siege du Patriarche de Constantinople: elle a été fondée par Constantin, & consacrée sous l'Empire de Justinien; elle étoit alors si magnifique, par la grandeur & la beauté de ses bâtimens, par la multitude & la richesse de ses ornemens & de ses vases, que Justinien à la cérémonie de sa consécration, s'écria ἐνίκησά σε Σαλομών. *Je t'ai surpassé, Salomon!* L'*Eglise* de Sainte Sophie a merité le nom de *Grande Eglise*, par la grandeur de son dome, un des plus grands & des premiérs qui ayent été bâtis, il a dix-huit toises de diametre. Voyez Procope, Evagrius, Codinus, Gyllius, le P. Goar sur l'Euchologe des Grècs, &c.

On appelle encore improprement & par abus, *Eglises*, des Assemblées qui se sont separées du giron de l'*Eglise* Univèrselle. Les *Eglises* Protestantes d'Allemagne. Les *Eglises* prétenduës Réformées de France. *Eglise* Anglicane. Voyez ANGLICAN. Le Roi d'Angletèrre se dit chef de l'*Eglise* Anglicane.

Eglisa, par rapport à l'Architecture, est un grand vaisseau en longueur, avec nèf, chœur, bas côtez, chapelle, clocher, &c. Mathurin Joussé, dans son art de Charpenterie réimprimé en 1702. avec les additions de Mr de la Hire le fils, a traité de la Charpenterie d'une *Eglise*. La nèf est séparée du chœur, & des côtez qui environnent le chœur. Le peuple se met ordinairement dans la nèf. Les aîles d'une *Eglise* ou les bas côtez, sont les deux voûtes qui sont à côté de la grande voûte. Une *Eglise simple*, est celle qui n'a que la nèf & le chœur. *Eglise à bas côtez*, est celle qui a un rang de portiques en manière de galeries voûtée, avec chapelles en son pourtour. *Eglise à doubles côtez*, est celle qui a en son pourtour deux rangs de galeries avec chapelles. *Eglise en Croix Grècque*, est celle dont la longueur de la croisée est égale à celle de la nèf: elle est ainsi nommée, par-

parcequ'elle a la figure de la Croix des Grècs, que parceque la plûpart de leurs *Eglises* sont bâties de cette manière. *Eglise en croix Latine*, est celle dont la néf est plus longue que la croisée. *Eglise en rotonde*, est celle dont le plan est un cercle parfait. *Eglise souterraine*, est celle qui est au-dessous d'une autre, & beaucoup plus basse que le rez-de-chaussée. M. Fréziér Ingénieur, & le R. P. De Cordemoy Chanoine Réguliér, ont longtems & sçavamment disputé dans les Journaux de Trevoux sur la forme ancienne & modèrne des *Eglises*, & sur la meilleure manière de les bâtir.

Les *Eglises*, chez les Grècs, lorsqu'elles avoient toutes leurs parties, étoient bâties de la manière qui suit. D'abord il y avoit un portique, appellé *Avant nef*, πρόναος; ce portique étoit orné de colonnes du côté extérieur, & du côté intérieure borné par un mur, au milieu duquel étoit la porte par où l'on entroit dans un second portique. Le prémier de ces portiques étoit destiné pour les Enèrguménes, & pour les Pénitens qui étoient au prémiér degré de pénitence. Le second portique suivoit le prémiér en avançant vèrs l'autel; il étoit beaucoup plus grand que le prémiér, & étoit destiné pour les Pénitens du second ordre, & pour les Catéchumênes; c'est pour cela qu'on l'appelloit νάρθηξ, *ferula*, parce que ceux qui y étoient, commençoient à être soumis à la discipline de l'*Eglise*: ces deux portiques occupoient à peu prés le tiérs de l'espace que toute l'*Eglise* comprenoit. Du second portique on entroit dans la néf, ναὸς; elle étoit aussi grande que les deux portiques, & occupoit le tiérs de l'*Eglise*. Au milieu, ou à un des côtez de la néf, étoit l'ambon, où les Diacres & les Prêtres montoient pour lire l'Evangile & pour prêcher. Après la néf étoit le chœur, orné de siéges tout autour: le prémiér siege à droite vèrs le sanctuaire, étoit occupé par celui qui présidoit au chœur. Au milieu il y avoit une place pour les chantres, & dèrrière un analoge, & quelquefois il y en avoit deux, un de châque côté. Du chœur on montoit au sanctuaire par des degrez, & on y pouvoit entrer par trois portes pratiquées dans un mur droit, ou un plancher qui séparoit le sanctuaire du chœur. Le sanctuaire avoit trois absides dans sa longeur, une grande au milieu, sous laquelle étoit l'autel couvèrt d'un baldaquin, ou d'un dais, qui étoit soutenu par quatre colonnes, placées châcune à quelque distance d'un des quatre coins de l'autel. Sous châcune des deux petites absides qui étoient à côté de la grande, il y avoit un Autel, ou une table en forme de crédence; la nef étoit destinée pour le peuple qui y faisoit ses prières, & y assistoit au sacrifice; le baptistère étoit au bas de cette partie de l'*Eglise*, parce que c'est le batême qui nous met au nombre des Fidéles, qui nous donne droit d'entrer dans l'*Eglise*, d'y assister au sacrifice, d'y faire nos prières, & de participer à celles des autres.

Il y a peu d'*Eglises* aujourd'hui chez les Grècs qui ayent toutes les parties qu'on vient de décrire, la plûpart ont été ruinées, ou convèrties en mosquées; on ne laisse pas d'en voir de belles dans quelques Monastères. Voyez les notes du P. Goar sur l'Eucologe, où il a ramassé ce que les Pères & les Auteurs Grècs on dit des *Eglises* & de leurs parties.

Dans l'*Eglise* Latine, quoique les Temples bâtis pour honorer le vrai Dieu ayent plusieurs formes différentes, on peut réduire ces formes à deux principales, qui sont la forme d'un navire, & la forme d'une croix. La forme d'un navire se trouve dans les *Eglises* qui n'ont point de croisée; & celles qui en ont une, ont la forme d'une croix; car la néf & le chœur représentent le montant de la croix, & la croisée en représente la travèrse. Quelquefois la croisée divise l'*Eglise* en deux parties égales, ou présque égales, quelquefois au contraire elle fait une néf beaucoup plus longue que le chœur, mais d'ordinaire la néf est plus longue de quelque chose que le chœur. Il y a quelques *Eglises* dont la forme est particulière, mais elle se rapporte à celle d'une croix; par exemple, l'*Eglise* du Vatican, & celle des Dominicains de Sienne, ont la figure d'un T. & celle de Cluni a deux croisées, dont la plus proche de l'autel est plus petite que l'autre, de même à peu près que dans les croix qui ont deux travèrses, la plus haute est la plus petite que celle d'en bas. Voyez les dissèrtations du P. E. Chamillard Jésuite, Lettre XVIII.

Cour d'*Eglise*, est la Jurisdiction Ecclésiastique de l'Evêque, qui est exèrcée par un Official, un Vicegérent & un Promoteur. Biens d'*Eglise*, ceux qui appartiennent à l'*Eglise* quelle qu'elle soit. Conseiller d'*Eglise*, un Conseiller en Cour Laye qui a des Ordres. Les honneurs de l'*Eglise*, ceux qui sont résèrvez aux Patrons & aux Fondateurs. La Musique d'*Eglise*, c'est-à-dire, qu'on employe dans les *Eglises*, doit être plus grâve, plus sérieuse que la musique séculière, afin d'inspirer de la dévotion au peuple.

On appelle aussi *Eglise*, tout l'Etat du Clèrgé. L'*Eglise* en corps. Quand on assemble les Etats, l'*Eglise* a le prémiér rang. Dénoncer une hérésie à l'*Eglise*, c'est la dénoncer aux Pasteurs de l'*Eglise*, aux Evêques, au Pape; écouter l'*Eglise*, c'est écouter & suivre les avis & les remontrances de ceux qui ont autorité dans l'*Eglise*. Mariage en face d'*Eglise*, c'est celui qui est fait en présence des ministres de l'*Eglise*.

Eglise, se dit provèrbialement en ces phrâses, Il est gueux comme un rat d'*Eglise*: c'est-à-dire, il est si pauvre, qu'il n'a pas dequoi manger. Affamé comme un rat d'*Eglise*. Mascurat. On dit, prés de l'*Eglise*, & loin de Dieu, de celui qui loge près de l'*Eglise*, & qui n'y va guère. On appelle un pilliér d'*Eglise*, un dévot qui ne bouge de l'*Eglise*. On dit aussi Balayer l'*Eglise*, pour dire, en sortir le dèrnier.

L'Etat, ou les Terres de l'Eglise. Tèrme de Géographie. Nom que l'on donne aux tèrres que le Pape possède en Italie, en qualité de Souverain temporel & immédiat. On dit aussi tèrre de l'*Eglise*, *Ecclesia Romana*, ou *Summi Pontificis ditiones*. L'Etat de l'*Eglise* est borné au nord par celui des Vénitiens & par le golfe de Venise; au levant par le Royaume de Naples; au midi par la mèr de Toscane; & il a au couchant la Toscane, & les Duchez de Modéne, de la Mirandole, & de Mantouë. Maty. Rome est la capitale de l'Etat de l'*Eglise*, qui comprend douze petites Provinces, qui sont la Campagne de Rome, la Sabine, le Patrimoine de S. Piérre, le Duché de Castro, l'Orviétan, le Pérugin, le Duché de Spoléte, celui d'Urbin, la Marche d'Ancône, la Romagne, le Boulonnois, & le Fèrrarois. Quelques Géographes ajoutent le Comté de Citta di Castello, les autres le renfèrment dans le Duché d'Urbin. Le Pape est encore maître du Duché de Bénevent dans le Royaume de Naples, d'Avignon & du Comté Vénaissin en Provence, outre plusieurs fiefs en Italie qui relevent de lui; mais tout cela n'est point compris dans l'Etat de l'*Eglise*, ou dans les Tèrres de l'*Eglise*.

EGLISH, subst. m. *Eglisium*. Bourg d'Irlande dans le Comté de Kings en Lagénie. *Eglish* a séance & voix au Parlement d'Irlande.

EGLOGUE, s. f. *Ecloga*. Quelques-uns écrivent en François *Eclogue*; mais il est cèrtain que l'on prononce *Eglogue*. Espece de Poësie Pastorale, où on introduit des Bèrgèrs qui s'entretiennent. L'*Eglogue* n'est qu'une image de la vie des Bèrgèrs. Le P. R. Ainsi je ne sçai quelle finesse Sannazar a entendu à mettre des Pêcheurs au lieu des Bèrgers, qui étoient en possession de l'*Eglogue* Font. L'agrement de l'*Eglogue* n'est pas attaché aux choses rustiques; mais à ce qu'il y a de tranquile dans la vie de la campagne. Parce que des Bèrgés sont des pèrsonnages agréables, on en abuse, & pourvû qu'on ait parlé de fougère & de chalumeaux, on croit avoir fait une *Eglogue*. Les Modèrnes ont eu tort de mettre en *Eglogues* des matières élevées, & de faire chanter aux Bèrgèrs les louanges des Rois. Ronsard s'est rendu ridicule en faisant faire dans sa prémière *Eglogue*, l'éloge de Budée & de Vatable par la Bèrgère Margot: ces Sçavans-là ne doivent point être de la connoissance de Margot. A la vérité il faut que les sentimens dont on fait la matière des *Eglogues* soient plus fins & plus délicats que ceux des vrais Bèrgers; mais il faut leur donner la forme la plus simple, & la plus champêtre qu'il est possible. Cependant cette simplicité, & cette naïveté, n'excluent que les rafinemens excessifs, tels que sont ceux des gens du grand monde. Font. L'emploi de l'*Eglogue* est de

Chanter Flore, les champs, Pomone, les vèrgèrs;
Au combat de la flûte animer deux Bègèrs,
Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce,
Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce. Boil.

L'Eglogue *quelquefois,*
Rend dignes d'un Consul la campagne & les bois. Id.

*De l'*Eglogue *en ses vèrs éclate le mérite,*
Sans qu'il en coûte rien au fameux Théocrite. Perrault.

*Nippes d'*Eglogue, *des houlettes,*
Petits chiens & petits moutons,
Flûtes, flageolets & musettes, N. ch. de vèrs.

Il y a des *Eglogues* de Théocrite d'un caractère élevé; & Virgile en a fait aussi d'un haut stile. Ainsi l'*Eglogue* éléve quelquefois sa voix. Mén. L'établissement de l'Académie ou assemblée des Arcadiens à Rome, dont les prémiérs commencemens ne sont que de l'an 1690. a beaucoup renouvellé en Italie le goût des *Eglogues*. Ces Messieurs, qui sont l'élite de tout ce qu'il y a de beaux esprits en Italie, prennent le nom de Bèrgèrs d'Arcadie, & ne veulent point qu'on traite leur assemblée d'Académie, ils ont châcun comme un nom de guèrre, qui est toûjours un nom de Bèrgér, & s'attachent particuliérement aux *Eglogues*, comme

me à des piéces plus propres à leur profession. Le sçavant M. Crescembini, un des fondateurs de cette assemblée qui en a été long-tems Custode, c'est-à-dire, Président, & qui y porte le nom de Alphésibeo Cario, a écrit les loix & l'établissement des Arcadiens avec les noms de tous ceux qui ont été reçus jusqu'à présent, à la fin de son livre in 4°. intitulé, *La Bellezza de la volgar poësie*, imprimé à Rome en 1700. Les François ne sont pas heureux à réussir en *Eglogues*. Cependant il y a des Connoisseurs qui prétendent que Fontenelle a mieux suivi les véritables régles de l'*Eglogue*, que les Anciens. Les Italiens veulent avoir trop d'esprit, dire les choses trop finement ; le caractere de l'*Eglogue* est d'être simple. Le P. Ra. L'*Eglogue* n'est ni fière, ni violente. Si elle est passionnée, elle n'a que de petits emportemens, & de petits desespoirs, qui n'ont rien de facheux. Dans l'*Eglogue* Françoise il faut ranger les rimes feminines & masculines de suite deux à deux sans les entrelacer. P. Mourgues. M. l'Abbé Fraguier a fait une fort belle Dissertation sur l'*Eglogue*.

Ce mot vient du Grèc ἐκλογὴ, qui signifie *choix*. L'*Eglogue* est une Silve, un petit ouvrage, mais remarquable pour son élegance. Ce n'est, selon son étymologie, qu'une piéce choisie ; mais l'usage l'a déterminée à signifier une piece de Poësie courte, & d'un stile simple & naturel. Idylle & *Eglogue* sont la même chose selon leur prémière signification. Les *Eglogues* de Théocrite portent le titre d'Idylles, εἰδύλλια, mais l'usage a voulu que le nom d'*Eglogue* se donnât aux piéces dans lesquelles on fait parler des Bèrgers ; & le nom d'Idylle, aux autres piéces de vèrs qui sont d'un stile doux & naturel, comme l'*Eglogue* ; mais dans lesquelles on ne fait point parler de Bèrgers.

Quelques uns croyent qu'on a appellé *Eglogue* un poëme imité d'après un autre, telles qu'étoient les *Eglogues* de Virgile, qui n'étoient que des imitations de Théocrite. D'autres s'imaginent que ce nom vient de αἴξ, αἰγὸς, chevres, & de λόγος, discours, comme qui diroit Discours sur les chevres, ou discours des pasteurs de chèvres. Mais le P. de la Ruë, dans son Commentaire sur Virgile, prétend que l'on eut dit αἰγολογία, *Aigologie*, & non pas ἐκλογὴ, *Eclogue*, ce qui est vrai si ce mot eut eu le prémier sens ; mais quelque sens qu'on lui eût donné il eut été écrit par un *ai* en Grèc, & en Latin par un *æ*. Gaspar Barthius prétend qu'on appelloit *Eclogue* toutes les pieces de vèrs d'une grandeur mediocre, mais trop petite pour qu'on leur donnat le nom de livre. C'est ainsi que Stace dans l'épitre qui est à la tête du IIIe Livre de ses *Sylvæ*. & dans la preface du Livre IV, appelle ses pieces *Eclogues*, quoiqu'il ne leur ait point donne ce titre. Ausone dans la préface de son Cupidon crucifié, appelle aussi *Eclogues* les Idylles ; & Crucé, dans son Commentaire sur Horace, témoigne avoir vu des Manuscrits très-anciens, qui donnoient aux Satyres de ce Poëte le nom d'*Eclogues*. Voyez Barthius dans ses Notes sur Stace. *L. IV Sylvarum I.* & Jacque Crucé dans ses Remarques sur le titre des Satires d'Horace, à la tête de son Commentaire.

Eclogue, s'est dit aussi d'autres ouvrages que de pièces de Poësie ; car on a dit les *Eglogues* de Diodore, de Polybe, de Ctesias, de Theophraste, de Strabon ; & en ce sens il ne veut dire autre chose, que des Extraits, des Collections ; d'où vient que l'on appelloit Eclogaire, un Sçavant qui avoit fait beaucoup de collections des Auteurs qu'il avoit lûs.

ÉGLOGAIRE, ou ÉCLOGAIRE, s. m. Faiseur de Collections, Sçavant qui fait des Eclogues ; c'est-à-dire, des choix, des collections, des extraits des Auteurs qu'il lit pour s'en servir dans l'occasion. *Eclogarius*. Juste-Lipse, le P. Petau, Vossius, Selden, Grotius, ont du être de grands *Eclogaires*. Ce mot ne se dit point en notre langue. On pourroit pourtant s'en servir en parlant de l'antiquité, & d'un Auteur à qui elle auroit donné le nom d'*Eclogaire*.

ÉGLON, s. m. Nom propre de lieu. *Eglon*. C'étoit la Capitale d'un Royaume de la Tèrre de Chanaan, & la résidence du Roi. Elle fut prise par Josué, & assignée à la Tribu de Juda. *Jos. X.* 3. 5. 34. 35. *& XV.* 39. Les Septante la nomment Odollan : c'est ce qui a fait qu'Eusebe dans son livre des lieux Hebraïques la confond avec Odolla, & n'en fait qu'une de ces deux villes. Mais le Texte Hébreu les distingue manifestement. De plus, quoique les Septante ayent toujours Odollan dans Josue X. 34. 36. Nobilius remarque dans ses Scholies que dans quelques exemplaires il y a αἰγλὼν, ou ἐγλὼν, c'est-à-dire, *Aiglon*, ou *Eglon*, au même Chapitre de Josué, v. 5. & 23. Au Ch. XII. du même livre v. 12. quelques exemplaires l'appellent αἰλαμ, & d'autres ἐλάμ, mais elle est manifestement distinguée d'Odolla qui suit. Au tems de S. Jérôme c'etoit un grand bourg à 12. stades d'Eleuthéropolis.

ÉGLY, s. m. Rivière de France. *Eglis*, *Thelis*, ou *Telis*. L'*Egly* a sa source dans le haut Languedoc, près de Massac, travèrse une partie du Roussilon, & se décharge dans la Méditèrranée, entre le lac de Leucate & l'embouchure du Tet, ou de la Tet.

E G M.

ÉGMONT, s. m. Bourg des Provinces-Unies. *Egmontium*. Il est dans la Nort-Hollande, environ à une lieuë d'Alkmar, du coté du couchant. *Egmont* est séparé par les dunes en deux parties, dont l'une est sur la mèr, & l'autre dans les tèrres. Il y a dans celle-ci un vieux château. Quelques-uns écrivent *Eghmont* ; cet *h* n'est point nécessaire en François. La Maison d'*Egmont*, *Egmontana familia*, les Comtes d'*Egmont*, *Egmontani Comites*, maison illustre dans les Pays-Bas depuis plusieurs siecles, mais eteinte en 1707. par la mort de François Procope, dernier Comte d'*Egmont*. Les Comtes d'*Egmont*, fideles à leur religion & à leur Prince légitime, ne suivirent point la revolte des Provinces-Unies.

E G N.

EGNATIA, s. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Egnatia gens*. La famille *Egnatia* étoit plebéienne.

EGNATULEIA, s. f. Nom d'une famille Romaine. *Egnatuleia*. On ne connoit la famille *Egnatuleia* que par Cicéron, qui parle d'un Egnatuleius dans sa 3 & la 5 Philippique, & par quelques victoriats, ou médailles qui sont rares.

E G O.

ÉGOBILLE, s. m. Nom propre d'homme. *Scubiculus*, *Scuviculus*, *Scubilus*. Saint Scubicule, ou Scuvicule, que nous appellons Saint *Egobille*, etoit Diacre de l'Evêque S. Nicaise, Apotre du Vèxin François. & il fut martyrisé avec lui, aussi bien que S. Cerin & Sainte Pianche.

De *Scubiculus*, on a fait *Escubicule*, *Escubile*, *Escobiele*, *Escobille*, *Ecobille*, *Egobille*.

ÉGOGER, v. act. Tèrme de Tanneur. C'est, Oter avec le couteau tranchant les extremitez supèrfluës du veau du côté de la chair, comme les oreilles & le bout de la queuë. *Rescindere*, *præscindere*. *Egoger* un veau.

ÉGOHINE, s. f. Tèrme d'Artisan. C'est ce qu'on appelle autrement une *scie à main*. *Serrula manualis*.

ÉGORGER. } *Voyez* { ESGORGER.
ÉGOSILLER. } { ESGOSILLER.

ÉGOSPOTAMOS, ou ÉGOPOTAMOS, s. m. Nom propre de lieu. *Ægopotamos*, *Flumen Aegos*, & non pas *Hegoum promontorium*, comme a dit Maty. *Egospotamos* est un Cap de Macédoine, près de l'embouchure de la rivière de Chabro, & qui s'avance dans le Golfe de Saloniki, entre la ville de ce nom & celle de Cassandria. Maty.

On trouve aussi un *Egospotamos* dans l'antiquité. Æmilius Probus le nomme *Aeges flumen*, dans Lysandre, dans Alcibiade & dans Conon. Mela, qui en parle L. II. c. 2. met ce lieu dans la Thrace, dit qu'il est célebre par le naufrage d'une flotte Athénienne, & l'appelle *Flumen Aegos*. Pline, qui L. II. c. 58. le nomme de même que Probus, le met aussi dans la Thrace, & conte qu'on y voyoit de son tems une pièrre de la grandeur d'un char, & d'une couleur noiratre, comme si elle avoit été au feu, laquelle étoit tombée du Soleil, au tems & au jour que l'avoit prédit Anaxagoras de Clazoméne. Strabon, L. VI. donne à ce lieu un nom pluriel, *Ægopotami*. Plutarque dans Alcibiade le place sur les bords de l'Hellespont. Ainsi l'*Egopotamos* des Anciens étoit bien éloigné de celui de Maty, s'il y en a un à l'endroit qu'il indique. Il paroit par tous ces Auteurs, & sur tout par Æmilius Probus, & par Plutarque dans Alcibiade & dans Lysandre, que c'etoit une ville & un beau port de mèr. Tzetzés dit expressement que c'étoit une ville ; & le P. Chamillard Jesuite a depuis peu une médaille qui le montre. Elle est de petit bronze. D'un côté c'est une belle tête de femme, coëffée d'une manière fort particulière, c'est-à-dire, d'un bonnet, ce semble, en forme de corbeille, & autour duquel il y a une couronne de lauriér. Elle a des pendants d'oreilles à trois pendans. Au revèrs c'est une chèvre, avec ces lettres ΑΙΓΟΠΟ, c'est-à-dire, ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΟΙ, ou ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΩΝ, ou ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΙΩΝ.

Ce nom est composé de αἴξ, αἰγὸς, *Chèvre*, & ποταμὸς, *fleuve*, & signifie, *Le fleuve de la Chèvre*. Ce n'est pourtant pas un fleuve, mais une ville, comme nous venons de le montrer. Peut-être étoit-elle située à l'embouchure d'un fleuve, dont elle avoit pris le nom, comme beaucoup d'autres villes.

ÉGOUSSER. } *Voyez* { ESGOUSSER.
ÉGOUT. } { ESGOUT.
ÉGOUTER. } { ESGOUTER.
ÉGOUTOIR. } { ESGOUTOIR.

ÉGRA,

E G R.

ÉGRA, s. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Egra.* On l'appelle autrement *Eger*, ou *Egra.* L'*Egra* prend sa source dans les montagnes du Marquisat de Culembach, aux extrémitez de la Franconie, du côté de l'Est, entre peu aprés dans la Bohême par la ville d'*Egra*, & se jette dans l'Elbe à quelques lieuës au dessus de Létomeritz.

ÉGRA, Ville de Bohême que l'on appelle aussi *Eger*, ou *Egre*, & *Heb*, ou *Cheb*, en Latin *Egra.*

ÉGRAFIGNER. Voyez ESGRAFIGNER.

ÉGRAPPER, v. a. Tèrme d'Agriculture, qui se dit du raisin. Oter la grappe du raisin, ce qui se fait, ou dans la tine, ou autre vaisseau, à mesure qu'on y apporte le raisin pour être foulé ou quand on le jette dans la cuve. *Racemi grana decutere, excutere; botro caudas extrahere.* Il faut *égrapper* cette vendange, de crainte que le vin ne contracte le goût de la grappe. LIGER.

ÉGRATIGNER. Voyez ESGRATIGNER.

ÉGRATIGNURE. Voyez ESGRATIGNEURE.

ÉGRAVILLONNER, v. a. Tèrme de Jardinage, qui se dit des arbres qu'on léve en motte. Aprés en avoir tout autour & au dessous retranché la motte environ de deux tiers, pour lors avec la pointe de la sèrpette, ou quelque autre morceau de fèr pointu, on retire d'entre les racines un peu de la tèrre qui y étoit, afin que ces racines se trouvant ensuite garnies d'une tèrre nouvelle, puissent profiter des sels qui y sont contenu, & par ce moyen prendre une nouvelle vigueur. Voilà ce qui s'appelle *égravillonner. Radicibus arboris glaream excutere, auferre.* Lorsqu'on rencaisse les orangers, il ne faut pas oublier de les *égravillonner.* LIGER. Cet Auteur dit en Latin *glareare*; mais il a forgé ce mot qui n'est pas Latin.

Egravillonner, est composé de la préposition *e*, qui dans la composition signifie separation, retranchement; & du mot gravier, ou gravillon; c'est-à-dire, petit gravier. *Egravillonner*, c'est ôter le gravièr.

ÉGREMONT, s. m. Bourg ou petite ville du Comté de Cumbèrland en Anglètèrre. *Egremantium.* Il est prés de la mèr d'Irlande, vis-à-vis de l'Isle de Man.

ÉGRENER. } Voyez { ESGRENER.
ÉGRILLARD. } Voyez { ESGRILLARD.
ÉGRILLOIRE. } Voyez { ESGRILLOIRE.

ÉGRISER, v. act. Les Lapidaires appellent *égriser* lorsqu'il frottent deux diamans l'un contre l'autre pour les user & les polir, en ôtant ce qu'il y a de rude & d'imparfait. *Deterere, atterere.* On en use ainsi, parce que le diamant est si dur, que nulle autre chose ne le peut rompre & user, que le diamant même.

ÉGRISOIR, s. m. Boëte qui sèrt lorsqu'on égrise les diamans. *Capsula poliendis ac terendis lapillis.* La poudre qui sort des diamans bruts qu'on égrise, tombe dans l'*égrisoir*; cette poudre sèrt ensuite à tailler & à polir d'autres diamans.

ÉGRUGEOIRE. } Voyez { ESGRUGEOIRE.
ÉGRUGER. } Voyez { ESGRUGER.
ÉGRUGEURES. } Voyez { ESGRUGEURES.

E G U.

ÉGUÈR. } Voyez { ESGUÉER.
ÉGUEULER. } Voyez { ESGUEULER.
ÉGUIÈRE. } Voyez { EIGUIÈRE.

ÉGUILAS, s. m. & plur. Etrennes chez les Pèrcherons; mot qui est abregé d'Au-guy-l'an-neuf, CHASTELAIN. *Martyrol.* Voyez AUGUILLANEUF. Cependant puisqu'il signifie Etrennes au Pèrche. *Xenia, strena*, il y a étendu sa signification.

ÉGUILLE, s. f. *Acus.* Voyez AIGUILLE.

On appelle en Marine fond d'*Eguille*, le sol ou surface de la tèrre sous l'eau, dans lequel on trouve par le moyen de la sonde une infinite de petits coquillages gros comme de petits fèrs d'éguillettes, & terminez en pointe.

ÉGUILLETER, v. act. Tèrme de Marine. *Eguilleter* les canons, c'est les amarrer extraordinairement dans un gros tems. *Fortius alligare, constringere ligulis.*

ÉGUILLETTE. Voyez AIGUILLETTE. Courir l'*éguillette.* Voyez au même mot, & dans la Faille, hist. de Toulouse II. Part. p. 189

ÉGUILLETTE, s. f. *Ligula, funiculorum quoddam genus.* Tèrme de Marine. C'est le nom qu'on donne à de menuës cordes qui sèrvent à divèrs usages; comme éguilleter les canons, les bosses, & à tenir la tête des grandes voiles dans les râteaux.

ÉGUILLETTES DE PONTON. Ce sont des pièces de bois qui sont posées sur le haut des côtez d'un ponton, où l'on amarre les attrapes.

ÉGUILLON. } Voyez { AIGUILLON.
ÉGUILLONNER. } Voyez { AIGUILLONNER.
ÉGUISER. } Voyez { AIGUISER.

E G Y.

EGYPTE, s. f. Nom propre de pays. *Ægyptus.* C'étoit chez les Anciens une partie de l'Asie, dont le Nil faisoit les bornes; depuis plusieurs siecles l'*Egypte* est censée de l'Afrique. L'*Egypte* est bornée au levant par l'Istme de Suez & par la mer rouge qui la separent de l'Arabie heureuse, & de la Petrée. Elle a au nord la mer méditerranée; au couchant le Royaume & le désèrt de Barca, & au midi la Nubie, & la côte d'Abex. Ce pays est renfèrmé entre le 22. & le 31. degré de latitude septentrionale, & entre le 60 & 63. de longitude. L'*Egypte* ne s'etendoit point autrefois au delà du Nil, aujourd'hui elle va jusqu'à une grande chaîne de montagnes qui la sépare du Royaume de Barca. Ptolomée est le prémier, que je sçache, qui l'ait mise en Afrique, mais encore aprés lui long tems on a continué de la placer dans l'Asie.

Dans la distribution qui se fit du monde cent ans aprés le déluge, l'*Egypte* tomba en partage à Cham; de là vient qu'on lui donna le nom de Tèrre de Cham, & de Chamie, ou Chémie, & que ce mot se trouve encore dans plusieurs noms Egyptiens que l'antiquité nous a consèrvez, comme Chemmis, Psochemmis, Psittachemmis. L'Ecriture appelle l'*Egypte* Misraïm, & la Tèrre de Mitsraïm. Voyez ce mot. Les Turcs l'appellent aujourd'hui Elquibet. Chez les Grècs & les Romains elle n'a point eu d'autre nom que celui d'*Egypte*, les Arabes la nomment *Bardamesser.*

Hérodote L. II. c. 5. Aristote *Météor L. I. C.* 14. Diodòre de Sicile L. I p. 25. & L. III. p. 101. & d'autres disent expressément, ou semblent dire, que l'*Egypte* n'est qu'un grand atterrissement produit par le Nil; & les Ethiopiens en étoient si pèrsuadez que dans Diodòre L. III. p. 101. c'est le grand argument qu'ils apportent pour prouver qu'ils sont plus anciens que les Egyptiens. Bochart réfute ce sentiment dans son Phaleg. L. IV. C. 24. On fait monter le nombre des villes de l'ancienne *Egypte* jusqu'à vingt-deux mille.

L'*Egypte* est partagée en deux par une grande chaîne de montagnes qui est entre le Nil & la mèr rouge, & qui s'etend du nord au midi. Le pays qui est entre le Nil & ces montagnes est le pays du monde le plus fèrtile; on est obligé de jetter du sable sur les tèrres pour qu'elles ne portent point trop. Cette fèrtilité vient du Nil qui deborde tous les ans, & se répand réguliérement sur les tèrres. Quand il s'est retiré on seme le froment, qui en deux mois pourrit, gèrme, fleurit, mûrit & se coupe. Les anciens Egyptiens faisoient sur le même fond deux récoltes de bled. Aujourd'hui on se contente d'une. Aprés la moisson du froment on seme l'orge dans un même champ. L'orge est suivi du ris, des melons, de concombres &c. La tèrre ne repose que quand une chaleur excessive vient à la dessecher. De sorte que les Anciens ont eu raison d'appeller l'*Egypte* le grenier de l'Univèrs. L'*Egypte* fournissoit vingt millions de boisseaux de bléd à Rome. DE LA MARE, qui justifie ce calcul dans son Traité de la Police, L. V. Tit. IV. C. 2. contre Contarini.

On dit la haute *Egypte*, la basse *Egypte*; cette division est très ancienne, on la trouve dans le Livre de Tobie VIII 3. dans Æthicus à la description d'Asie & dans Orosius hist L. I. C. 2 Bochart remonte encore plus haut, & la trouve dans le nom Mitsraïm, parce que selon lui c'est un duèl. La haute *Egypte*, ou l'*Egypte* supérieure, comprenoit la Thébaïde & l'Heptanomie, ainsi nommée parce qu'elle étoit composée de sept noms ou petites contrées. L'*Egypte* inférieure, ou la basse *Egypte*, n'étoit autre chose que le Delta, ou les pays que séparoient & qu'arrosoient les sept bras par lesquels le Nil se décharge dans la Méditèrranée. Aujourd'hui on ajoûte la moyenne *Egypte* qui se nomme aussi Béchria, ou Demesor, & qui comprend quatre Casilifs, ceux de Fium & de Gisa au couchant du Nil, celui du Caire au levant du même fleuve, & celui de Suez le long de la mèr rouge. La haute *Egypte*, qu'on nomme aussi Said; est l'ancienne Thebaïde: on y compte six Casilifs, qui sont ceux de Girgio, de Manselouth & de Benisuaif, ou d'Ebensuef, au couchant du Nil; ceux de Minio & de Chèrkesit au levant de ce fleuve; & celui de Cossir le long de la mèr rouge. La Basse *Egypte*, qui porte aussi le nom d'Errif, comprend quatre Casilifs; ceux de Calliubech, de Menousia & de Garbia, qui sont entre les bras du Nil qui forment le Delta; & celui de Mansoura, qui est au levant de ce fleuve. Il y a encore le pays d'Alexandrie qui dépend du Casilif du Caire.

La Capitale d'*Egypte* étoit autrefois Memphis, qu'on a aussi ap-

pellé Babylone, comme nous avons dit sur ce mot. Aujourd'hui c'est le Caire. L'*Egypte* obéit au Turc.

On dit, les Pyramides d'*Egypte*. Voyez PYRAMIDE. Les Hiéroglyphes des *Egyptiens* Voyez HIEROGLYPHE. Le Soudan d'*Egypte*. Voyez SOUDAN. La fuite en *Egypte*, est la retraite de Notre Seigneur en *Egypte*, pour éviter la fureur d'Hérode. *Matth. II* La fuite en *Egypte*, est aussi un tableau, ou une estampe qui représente la sainte Viérge & S. Joseph emmenant JESUS-CHRIST en *Egypte*. J'ai une belle *fuite en Egypte*, d'un tel Peintre. Les Dynasties d'*Egypte*, ce sont les differentes familles qui ont régné en *Egypte*. Eusebe, Syncelle, le P. Riccioli & Usserius, ont donné des suites des Dynasties d'*Egypte*.

ÉGYPTE, s'est dit encore d'une contrée particuliére de l'*Egypte*, & du Nil, fleuve de l'Afrique très-célébre, qu'Homére appelle *Egypte* dans l'Odyssée L. XIV. v. 258. comme le païs où il términe sa course. Enfin, ce mot se dit aussi comme tous les autres noms de pays, pour le peuple qui habitoit L'*Egypte* & la Phénicie eurent l'honneur d'humaniser les Grécs par leurs colonies, les instruisirent & les civilisérent. Celle-ci leur enseigna la navigation le commérce, l'Ecriture; l'autre les poliça. L'une & l'autre par ses loix, les mit dans le goût des Arts & des Sciences, les initia dans les mystéres, & pour tout dire, leur donna des Rois & des Dieux. TOURRKIL.

Goropius Becanus croit que ce mot *Egyptus* Αἴγυπτος, peut-être formé du Grec αἶξ, αἰγὸς, *chévre*, & ὕπτιος, *supinus*, couché; comme qui diroit couche, situé sous le signe de la chévre. D'autres rapportent que les Grécs ont nommé ce pays Αἴγυπτος, *Egypte*, du nom d'un fils de Bel appellé Αἴγυπτος, *Egypte*, & autrement Armaïs, lequel commença à y régner vèrs l'an 2420. du monde, 1880. ans environ avant JESUS-CHRIST. On dit qu'avant ce tems-là ils lui donnoient le nom d'Acrie.

ÉGYPTE, en térme de spiritualité, signifie le monde, le monde corrompu & ennemi de J. C. Sortir de l'*Egypte*, c'est sortir du monde réellement & effectivement, en se faisant religieux, ou seulement rompre ses commérces, vivre dans la retraite, & dans les exercices d'une vie devote. Retourner en *Egypte*, c'est reprendre ses habitudes vicieuses Ah! qu'il y a peu de gens entre ceux qui nous rechérchent qui viennent de Jerusalem; mais qu'il y en a au contraire qui viennent d'*Egypte*. P. VERJ.

ÉGYPTEN, s. m. Petite ville du Duché de Curlande. *Egyptus*. Elle est dans la Semigalle, à 7. lieuës de Bralaw. MATY.

ÉGYPTIAQUE, adj. m. & f. *Egyptien*, qui appartient à l'Egypte, qui y a du rapport *Ægyptiacus* Ce mot est moins en usage qu'Egyptien. On le dit neanmoins. M. Tillemont l'a employé dans son Hist. des Empereurs T. IV. p. 35. & on le trouvera dans ce Dictionnaire-ci au mot BIBLIOTHEQUE.

ÉGYPTIEN, ENNE. s. m. & f. *Ægyptius*, *a* Nom du peuple qui habite l'Egypte, qui est d'Egypte, originaire d'Egypte. Les *Egyptiens* pretendoient être les premiers hommes du monde. Les *Egyptiens* ont passé pour les inventeurs des Sciences & des beaux Arts, c'est d'eux au moins que la Grece en avoit eu connoissance, sur tout de l'Astronomie; mais il est douteux s'ils les inventérent, ou s'ils n'en reçurent point, au moins les premiers principes, des Chaldeens. Les *Egyptiens* ont été autrefois très-supérstitieux. Ils adoroient jusqu'aux animaux les plus vils & aux plantes les plus communes. Les *Egyptiens* reçurent la foi du tems même des Apôtres, & S. Marc Évangeliste fut le prémier Evêque d'Alexandrie. L'Egypte produisit des Saints, & sur tout des Anachoretes ou Solitaires. Le Christianisme y est aujourd'hui bien defiguré. Il y a cependant quelques Latins, tous les autres sont au moins Schismatiques Ce sont les Coptes, ou Cophtes Voyez ce mot. Mais depuis l'invasion des Sarasins, & ensuite celle du Turc, le Mahométisme y est devenu, comme il l'est aujourd'hui, la Religion dominante. Les *Egyptiens* passoient autrefois pour de grands fourbes, & nous avons quelques maniéres de parler fondées là-dessus. On en trouve davantage dans les livres Grécs & Latins. Les Italiens les appellent *Cíani*, & *Cingari*; les Allemands *Zigenner*; on les nomme aussi Gentils & Tartares; quelques-uns les appellent Sarasins; les Anglois Gypties. En Latin on trouve *Ægyptius* & *Ægyptianus*, Munster Geogr. L. III. C. 5. dit qu'ils parurent en Allemagne en 1417. noirs, brûlez du Soleil, & en fort mauvais arroy: que neanmoins ils faisoient les gens de qualité, qu'ils menoient avec eux des chiens de chasse comme des Nobles; qu'ils avoient des passeports du Roi Sigismond & d'autres Princes. Dix ans aprés on les vit en France. Voyez au mot BOHÉMIEN, où vous vérrez pour quoi on les appella *Egyptiens*. Il y a trente ans qu'il paroissoit encore quelques coureurs en France ausquels on donnoit ce nom. Je ne sçai s'il s'en voit encore.

Aujourd'hui les *Egyptiens* sont fort ignorans, & passent pour être larron, traîtres, avares & grands hypocrites. MATY.

Le P. Kirker a tâché d'expliquer dans son *Oedipus Ægyptiacus* la plupart des antiquitez profanes & sacrées des *Egyptiens*. Voyez le *canon Ægyptiacus* de Marsham; le P. Petau, Riccioli, Usserius, &c. Thevenot dans son voyage du Levant, Coppin dans son voyage d'Egypte, Bruyn, dans son voyage de la Térre sainte, Monconis, Pietro della Valle, parlent de l'état présent de l'Egypte, & en rapportent differentes particularitez.

M. Toureil, de l'Académie Françoise, qui dans la Préface de sa Traduction des Philippiques de Démosthéne écrit Egypte, en citant cet endroit là même dans sa Table, il ortographie *Ægyptiens*; ce n'est point l'ordinaire d'écrire ainsi.

ÉGYPTIEN, ENNE. Bohémien, Vagabon, diseur de bonne avanture. Voyez BOHÊME, ou BOHÉMIEN.

En Chronologie l'année *Egyptienne* est de 365. jours réglément, & il n'y en a aucune de 366, ou bissexile, comme dans les années Juliennes. Ainsi de quatre ans en 4 ans le commencement de l'année *Egyptienne* anticipe un jour sur le commencement de l'année Julienne; & par consequent en 1460 années Juliennes, il y a 1461. années *Egyptiennes*, & pendant ce tems là le commencement de l'année *Egyptienne*, ou le prémier jour du mois Thot, qui est le prémier mois de l'année *Egyptienne*, a été successivement dans tous les 365. jours de l'année julienne L'Ere la plus fameuse pour les années *Egyptiennes* est l'ére de Nabonassar Roi des Chaldéens. On s'en est sur tout sérvi pour les obsérvations astronomiques. L'Ère de Nabonassar commence à l'an 3967. de la periode Julienne, le 26. de Févier 747. avant la naissance de J. C. selon le P. Pétau, qui parle plus au long de l'année *Egyptienne* dans son grand ouvrage *de doctrinâ temporum*, *l. 7 c. 13.* &c. Et dans son *Rationarium temporum*, *l. 2. c. 12.* Cinq ans aprés que l'Egypte fut soumise à Auguste, l'année *Egyptienne* devint en quelque sorte année Julienne, c'est-à-dire, que les Egyptiens eurent de quatre ans en quatre ans 366 jours dans leur année. Ils retinrent toujours les noms particuliers de leurs mois, Thot, Paophi, Atyr, Choiac, Tybi, Mechir, Phaménoth, Pharmuthi, Pachon, Payni, Epiphi, Mesori. Voyez l'Anthologie Grécque L. I. C. 91. & le *Menologium* de Fabricius p. 22. Au bout de ces douze mois, qui n'étoit que de 30 jours chacun, ils comptoient cinq ou six jours, ἐπαγομένας ἡμέρας, pour achever le nombre de 365, ou de 366, le commencement de leur année demeura fixé au 29. & au 30. du mois d'Août de l'année Julienne.

E H.

EH, Exclamation. *Heu!*

> Eh, *que fais-je aujourd'hui qu'obéir à mon sort,*
> *Et remplir mon destin qui me doit à la mort?*
> Mlle DESCARTES.

E H E.

ÉHENHEIM, s. m Nom de lieu. *Ehenhemia* Il y en a deux qui portent ce nom. Le prémier s'appelle *Ober-Ehenheim*; c'est-à-dire, *haut-Ehenheim*; c'est une petite ville d'Alsace, sur la riviére d'Ergers, à quatre lieuës de Strasbourg, du côte de l'Occident méridional. *Ehenheimia superior*. L'autre qui se nomme *Nider-Ehenheim*, qui signifie *Bas-Ehenheim*, est un village voisin du haut *Ehenheim*. *Ehenheimia inferior*. *Ehenheim*, ville autrefois libre & Impériale, soumise ensuite aux Electeurs Palatins, puis à la maison d'Autriche, est à la France depuis la paix de Munster en 1648.

ÉHERBER, v. act. *Herbis inutilibus purgare*. Ce mot se dit dans le même sens que *Sarcler*, mais ce dérnier est plus usité. Il faut *éherber* ce champ.

E H I.

ÉHINGEN, s. m. Petite ville de Suabe en Allemagne. *Ehinga* *Ehingen* est situé sur le Danube, à quatre lieuës au dessus d'Ulm. On prend *Ehingen* pour l'ancienne *Dracuina*, ville de la Vindélicie. MATY.

ÉHINGEN, est aussi un bourg de Suabe situé sur le Nécre, à deux lieuës au dessus de la Tubinge. MATY.

E J A.

ÉJACULATEUR, s. m. Térme de Médecine & d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux muscles qui sérvent à l'éjaculation de la semence. *Ejaculator*. Les deux *éjaculateurs* naissent du spincter de l'anus, & s'avancent le long de l'uretre jusqu'à son milieu, où ils s'insérent latéralement. DIONIS. On appelle aussi *éjaculateurs* deux muscles du clitoris, qui sortent du spincter de l'anus, & s'avançant lateralement le long des lévres, s'insérent à côté du clitoris. ID.

ÉJACULAION, s. f. Térme de Médecine, qui s'employe dans

dans les rapports des Matrones, &c. *Ejaculatio, jaculatio.* Quand on ordonnoit le congrès dans les Officialitez, elles rendoient témoignage de l'érection, de l'intromission, de l'*éjaculation*.

Ce mot vient du Latin *ejaculari*, *lancer en haut*.

ÉJACULATOIRE, s. m. Tèrme d'Anatomie. Qui se dit des deux petits conduits, qui sortent des vésicules seminaires. *Ejaculatorius.* Les deux conduits *éjaculatoires* n'ont pas plus d'un pouce de longueur : ils sont larges proche des vesicules, & diminuent à mesure qu'ils approchent de l'urétre qu'ils pèrcent ensemble. DIONIS. On donne aussi ce nom aux vaisseaux déférents, mais mal à propos, dit le même Auteur.

E I C.

EICÈTES, s. m. Hérétiques du VII[e] siécle, qui professoient la vie monastique. Sur ce qu'il est dit dans l'Exode, que Moïse & les enfans d'Israël avoient chanté un cantique à la louange du Seigneur, après qu'ils eurent passé la mèr rouge, où leurs ennemis perirent, les *Eicètes* étoient persuadez qu'il falloit chanter & danser pour bien louer Dieu, & comme Marie la prophétesse sœur de Moïse & d'Aaron avoit pris un tambour en sa main dans la même occasion, & que toutes les femmes avoient fait la même chose, & temoigné leur joie par des danses, les *Eicètes* tâchoient pour mieux imiter cette conduite, d'attirer chez eux des femmes qui faisoient aussi publiquement profession de la vie monastique. M. D. C.

On écrit aussi HÉICÈTE, ou HICÉTE, comme l'on prononce.

EICHFELD, s. m. Petit pays de la Basse-Saxe en Allemagne. *Eischfeldia.* Les Allemands écrivent *Eischfeldt.* Ce pays est borné par la Thuringe, la Hesse, & le Duché de Brunswick, dont il étoit autrefois une partie. Othon de Brunswick le vendit l'an 1365. à l'Archevêque de Mayence, dont les Successeurs le possédent encore aujourd'hui. Les lieux principaux sont Dudèrstat, capitale, & Heylinstat. MATY.

EISCOSAEDRE, s. m. Tèrme de Géométrie. C'est un corps qui a vingt faces égales, composez de vingt triangles équilateraux & égaux entre-eux, & qui est le dèrnier des cinq corps réguliers. *Icosaedrum.*

Ce mot vient de εἴκοσι, vingt, & de ἕδρα, siége, assiette, parce que l'*Eicosaedre*, ou *icosaedre*, a vingt surfaces, sur lesquelles il peut s'arrêter.

E I D.

EIDER, s. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eydera, Eydora.* L'*Eider* a sa source vèrs la mèr Baltique, à deux lieuës de Kiele, coule d'Orient en Occident entre les Duchez d'Holstein & de Sletwick, & se decharge dans la mèr d'Allemagne un peu au dessous de Tonningen.

EIDERSTEDE, s. m. Nom propre d'un petit pays du duché de Sletwick en Dannemarck, *Eiderstadia.* Il s'étend le long du bord septentrional de l'Eider, & Tonningen en est la capitale.

Le Gouvèrnement d'*Eiderstéde*, *Eiderstadiensis Præfectura*, est une presqu'isle formée par l'Eider & la mèr d'Allemagne. Il comprend l'*Eidèrstéde* qui lui donne son nom, le pays d'Evelchop au nord de l'*Eidèrstéde*, & celui d'Utholm, qui est au levant des deux autres. Ce pays s'appelloit autrefois la Frise Mineure, *Frisia Minor*; la Frise Cimbrique. *Frisia Cimbrica*, la Frise Septentrionale, *Frisia Septentrionalis*, la Frise de l'Eider, *Frisia Eiderensis*.

E I F.

EIFEEL, ou EIFLE, s. m. Nom propre d'un petit pays d'Allemagne qui est en partie dans l'Archevêché de Tréves, & en partie dans le Duché Julièrs. *Eiffalia.* MATY. *Eflia, Eiflia.* HADR. VALOIS.

E I G.

EIGUEZ, s. m. Nom propre d'une rivière de France qu'on nomme autrement *Aigue. Icarus, Aigarus, Eigarus.* Elle a sa source dans les montagnes du Dauphiné, vèrs le Gapençois, & après avoir passé à Nions & à S. Tronquet, elle va se décharger dans le Rhône à côté d'Orange. CORN.

E I H.

EIHAM, s. m. Nom propre d'une Abbaye de Flandre proche d'Oudenarde. *Eihamum.* Elle fut bâtie par Baudouin De Lisle Comte de Flandres, & donnée aux Benedictins l'an 1063. *Sainte Marthe Gall. Christ. T. IV. p.* 364.

E I L.

EILE. Voyez HALY.

E I M.

EIMBEK, s. m. Petite ville du Duché de Brunswick dans la Basse Saxe. *Eimbeca.* Elle est dans le quartier de Grubenhagen, près de la Leine, entre les villes de Gottingen & de Hildeshein. *Eimbek*, qui étoit autrefois la ville Impériale & libre, dépend aujourd'hui de la maison de Brunswick. MATY.

EIMOUSTIER. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Antimonasterium.* Elle est sur la vienne, dans le diocése de Limoges, à sept lieuës au levant de cette ville.

E I N.

EINDHOVEN, s. m. Petite ville du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à six lieuës au-dessus de Bolleduc. *Eindhovia.* MATY.

EINE, s. m. *Inguen* Voyez AISNE.

EINS. Vieux mot, qui signifie jamais.

E I P.

EIPAN, s. m. C'est un nom de lieu de la Tèrre sainte, dans Joseph. *Antiq. VIII.* 3. mais M. Reland croit avec beaucoup de raison que c'est un nom corrompu. Toutes les villes que nomme en cet endroit Joseph, sont rapportées de même, & dans le même ordre par l'Auteur du II. Livre des Paralipoménes XI. 6. mais au lieu de *Etwair*, *Espan* il y a *na*, *Gath.* Ainsi cet Auteur croit que de *nna*, Joseph avoit fait ΕΤΤΑΔ, que de là s'est fait par la faute des Copistes ΕΤΓΑΝ, & ensuite ΕΙΠΑΝ.

E I S.

EISACH, ou EISOCH, s. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eisachus, Isachus.* Elle baigne Brixen dans le Tirol, & Bolsano dans le Trent, & se jette peu après dans l'Adige.

EISCHFELDT. Voyez EICHFELD.

EISCHTET, ou AISCHTET, s. m. Nom propre de ville. *Eistatum, Eistadium, Quercopolis, Dryopolis.* Ville d'Allemagne dans le Cèrcle de Franconie. *Eischtet* est dans le Nordgaw, sur les confins du haut Palatinat, de la Baviére & de la Franconie. L'Evêché d'*Eischtet* fut établi en 748. par S. Boniface, & fondé par le Comte Suigger de Hirchsbèrg.

EISENACH, s. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Haute Saxe. *Eisenacum Isenacum.* Elle est située au confluent de la rivière d'Hortel dans celle de Netla, à six lieuës au midi de Mulhausen, *Eisenach* étoit autrefois ville libre & impériale, & faisoit grand commèrce de fèr. Aujourd'hui elle est capitale d'un Duché.

Le Duché d'*Eisenach*, *Eisenacensis*, ou *Isenacensis Ducatus*, est un petit Etat de la Thuringe dans le Cèrcle de la haute Saxe. Il est entre le Duché de Gotha & la Hesse, & appartient à la Maison de Saxe Weimar. Marcksal, château sur la Vetta, est la residence de ses Ducs.

EISENTHORN, s. m. qui signifie Porte de fèr. *Porta ferrea, Pyla ferrea.* C'est le nom d'un passage fort difficile, pour entrer dans la Transylvanie. Il est aux confins de cette Principauté, de la Valaquie, & de la haute Hongrie, & donne son nom à toute une chaîne de montagnes presque inaccessibles qui environnent la Transylvanie du coté du midi. On les appelle aussi Vaskapu.

EISSIR, ou plutôt *Issir*, vieux mot, qui signifie sortir, & dont il nous est demeuré *issu*, qui est un tèrme de généalogie; pour dire, sorti, descendu, & *issue*; pour dire, sortie.

E I X.

EIXSE, s. m. Nom de lieu. *Exisum.* Ce lieu étoit dans la Guyenne à 14. mille de Bourdeaux, & à 15. de Leitoure. *Hadr. Val. Notit. Gall. p.* 376.

E K E.

ÉKELENFORD, s. m. Petite ville du Duché de Sletwick, en Jutland, sur un petit golfe de la mèr Baltique entre Kiel & Sletwick. *Ekelenfordia.* *Ekelenford* est un port. Je le trouve aussi nommé *Ekelemborg* dans Hoffman.

ÉKEREN, s. m. Village des Pays-Bas, dans la Campine à deux lieuës au nord d'Anvèrs. La journée d'*Ekéren*. Les François & les Espagnols battirent les Anglois & les Hollandois à *Ekéren* l'an 1703. le 30[e] de Juin.

ÉKESIO, ou ÉKESIE, s. m. Ville de Suéde dans la Province de Smalande. *Ekesium.* Elle est sur la riviére d'Arby, environ à 18 lieuës de Calmèr vèrs le nord ouest.

E L.

EL, s. m. Nom propre de Dieu. *El Fortis, Deus.* Entre les noms que l'Ecriture donne à Dieu, le nom *El* n'est pas celui qu'il importe le moins de connoître exactement. P. SOUC. Les an-

ciens Intèrprétes le traduisent Dieu,fort,très-fort,Dieu fort.Les Septante substituent quelquefois quelque autre nom au lieu de traduire celui d'*El*, *Ps.CL.* 1. Seigneur ; *Is.XIV.* 13. Ciel ; *Job.* *XX.* 29. Surveillant, Intendant, Ἐπίσκοπος. Reuchlin lui donne aussi la signification d'*auxiliator*. Celui qui secoure ; mais elle est sans fondement. Le sentiment commun est que *El*, אל, vient du vèrbe inusité איל, *Il*, ou אול, *oul*, qui a la signification de force & de puissance. Dans les Dissèrtations du P. Souciet Jésuite qui viennent de paroître (1715.) il y en a une sur le nom de Dieu *El*, où l'on explique tout ce que l'on peut sçavoir de ce nom.

E L A.

ÉLABORATION, s. f. Travail, action par laquelle une chose est achevée, pèrfectionnée. Le suc de la tèrre dans ces tuyaux subit des fèrmentations & des *élaborations* differentes, qui le changent considérablement. Lemery.

ÉLABOURER, v. act. Formé du mot Latin *Elaborare*. Travailler avec soin & application à quelque ouvrage. Il est peu en usage si ce n'est au participe. Tout ce qui sort des mains de cet Artisan, de ce Peintre, est bien *élabouré*, bien fini.

On dit particulièrement en Médecine, que du sang est bien *élabouré*, *sanguis verus*, *factus*, *benè temperatus*, quand il est bien conditionné, quand la nature a eu soin de le bien pèrfectionner. M. Lémery dit toujours *élaboré*, & jamais *élabouré*. Cette portion de la liqueur qui est dans les veines ne diffère du chyle, qu'en ce qu'ayant circulé quelque tems avec la liqueur sanguine elle est un peu plus *élaborée* que lui. Lemery. Si le chyle alloit de son résèrvoir droit aux mammelles, il ne seroit point encore assez pèrfectionné & *élaboré* pour produire un bon lait. Id. Sans eau rien ne pourroit être *élaboré*, dans la nature. Id. M. Dionis retient le nom d'*élabouré*. Il faut que le chyle par la chaleur qu'il trouve dans le cœur, & par la compression qu'il y subit, soit *élabouré*, atrenué & fèrmenté à plusieurs reprises. Dionis. Il paroit par ces autoritez qu'on dit fort bien en Médecine l'un & l'autre mot, *élaboré* & *élabouré*. *Elaboré* est plus nouveau qu'*élabouré*.

ÉLAGABALE, s. m. Surnom que l'on donnoit au Soleil dans la ville d'Emesse, où il étoit honoré. *Elagabalus*, *Alagabalus*. Car on ne peut douter que ce ne soit le soleil à qui l'on donna ce nom, puisque Dion & Hérodien le rendent par ἥλιος, *Soleil*, & que l'on trouve d'anciennes inscriptions qui portent SOLALAGABALUS, & sur les medailles du dèrnier Antonin SACERDOS DEI ELAGABALI. Une autre médaille du même, porte au revèrs SANCT. DEO SOLI ELAGABALO. Hérodien & Capitolin disent que c'est le nom que les Pheniciens donnent au Soleil, mais Lampridius écrit que les uns le prennent pour le Soleil, & les autres pour Jupitèr.

Au reste ce nom se trouve différemment éxprimé dans les Auteurs qui en parlent. Hérodien dit *Heleagabalus* ; Capitolin & Lampridius *Heliogabalus*, Xiphilin *Elegabalus*, & *Heliogabalus*, Photius, *Elagabalus* & *Lagabalus*. Il est clair que ce nom est composé de deux mots, dont il n'y a point à douter que le prémier ne soit אלה. *Eloah*, ou comme les Syriens prononçoient *alaah*, & *allah*, selon la prononciation des Arabes. Le second est plus difficile à trouver. Il semble que ceux qui prétendoient que *Elagabale* fut Jupitèr ayent pris *gabal* pour *bagal*, par métathèse. En ce cas *bagal*, seroit la Baal des Phéniciens qui s'écrit בעל, par un *ain*, lettre qui s'éxprime souvent par un g. Ce second nom pourroit aussi être חבלה, *hhabalah*, qui signifie corruption ; le *hhet* se change quelquefois en *g*, & ce nom convient fort à Apollon, qui passoit chez les Anciens pour un Dieu qui amenoit la corruption & la peste. Bien plus, c'est de חבלה, *hhabalah*, que les Syriens prononçoient חבולה, *hhaboulah* ; que le nom Apollon s'est formé. Mais quelque vraisemblable que cette étymologie puisse paroître, il est encore plus naturel de tirer ce nom de גבל, qui en Syriaque & en Phénicien signifie former, *formare*, *fingere* ; desorte qu'*Elagabalus* soit la même chose que אלהא גבלא, *Alaha gabila* ; c'est-à-dire, *le Dieu formateur*, *créateur*, *Auteur* de toutes choses. Et de vrai Ammien Marcellin L. XVII & Porphyre dans Eusebe, *Prap. Evang. L. III. C.* 4. nous apprennent que le Soleil étoit appellé par les Grècs Κτίστης, *Créateur*. Tel est le sentiment de Fullerus, *Miscell. L. I. C.* 14. Vossius l'approuve aussi, & le suit, *De Idol. L. II. C.* 5. Voyez encore Scaliger sur Eusebe, & Casaubon sur Lampridius.

Le Dieu *Elagabale* étoit représenté sous la figure d'une grande pièrre en forme de cône : c'est Hérodien qui nous l'apprend, & les médailles confirment ce qu'il en dit. Voyez Tristan T. II. p. 220 & cy-dessus au mot BAETYLE, & au mot ABADIR, ce que nous avons dit de ces sortes de pièrres. Le dèrnier Antonin, que nous nommons communément *Elagabal*, fit apporter le Dieu *Héliogabale*, ou *Elagabal*, d'Emése à Rome, où il lui fit bâtir un temple fort magnifique, & il l'honoroit avec des cérémonies inconnuës jusqu'alors à cette ville. Il vouloit qu'on ne reconnut point d'autre divinité dans toute la tèrre, & prétendoit y soumettre la Religion des Juifs & des Samaritains, & la dévotion des Chrétiens, dit Lampridius. Les Païens sentoient une éxtrême douleur, de voir ce nouveau venu préferé à leur Jupitèr. *Elagabale* voulut transporter dans son temple le feu de Vesta, la statuë de Cybéle, les boucliers de Mars, & tout ce que les Romains consèrvoient avec le plus de respect & de vénération. Il profana pour cela tous les lieux qu'ils estimoient les plus sacrez. Il fit apporter de Carthage l'idole de Céleste, que toute l'Afrique révèroit extrêmement. On prétendoit que c'étoit la lune ; c'est pourquoi *Elagabale* disoit qu'il la vouloit marier avec son Dieu, qu'on prétendoit être le soleil. Il en fit célébrer les noces à Rome, & dans toute l'Italie, & il obligea tous les sujèts de l'Empire à lui faire des présens de nôces. Enfin l'Empereur Aléxandre le fit rapporter à Emése, comme tous les autres Dieux qu'*Elagabale* avoit fait apporter à Rome, qu'il renvoya tous dans leur pays & dans leurs temples, ainsi que le rapporte Hérodien L. VI. Voyez Tillemont dans *Elagabale*, qu'il appelle Heliogabale, & dans Alexandre.

Élagabale, est aussi le surnom du dèrnier Empereur Romain de la famille des Antonins, appellé M. Aurèle Antonin Vére, & surnommé *Elagabale*, parce qu'avant que d'être Empereur, il avoit été Prêtre du Dieu *Elagabale*. Le P. Vallechi, Benedictin d'Italie, a fait une Dissèrtation sur le commencement de la puissance Tribunicienne de l'Empereur *Elagabale*. Occo rapporte deux médailles où cet Empereur lui-même est nommé *Elagabale* ; l'une p. 400. Imp. Caes. M. Avr. Anto. Elagab. Pius Aug. *Elagabale* avec une couronne radiée, au revèrs P. M. TR. P. II. COS. II. P. P. Esculape avec un sèrpent, un globe & une étoile. Il y a tout proche une autre figure qui tient de la main gauche une branche d'olivièr. C'est un médaillon qu'il semble avoir vû : car il indique le cabinet où il est par ces lettres *M. sug.* L'autre p. 401. Imp. Caes. M. Avr. Antoninus Aug. Elagab. Pius, & au revèrs Salus Antonini Aug. La Deesse Santé debout. Le Comte Mezzabarba, qui rapporte aussi ces deux médailles d'après Occo, avèrtit néanmoins qu'il n'en a jamais vu où cet Empereur eut ce nom. Voyez p. 312.

ÉLAGUER, v. act. Tèrme de Jardinier. Retrancher les branches supèrfluës d'un arbre qui empêchent qu'il ne profite. Cela se dit proprement des arbres de tige, dans lesquels on retranche les branches supèrfluës, qui pourroient rendre la tige défectueuse, & nuire à tout le corps de l'arbre, en consumant inutilement la substance, dont les branches fécondes ont besoin. Liger. *Elaguer* & emonder sont synonymes dans la Quintinie, & ils se disent des arbres qu'on veut faire monter pour devenir arbres de belle tige, & pour cet effet on leur ôte toutes les grosses branches, qui sortant de l'étenduë de la tige consommeroient une partie de la séve, au lieu qu'elle doit monter à la tête pour allonger & fortifier l'arbre. La Quint.

M. Ménage dérive ce mot ou bien de *collucare*, *elucare*, ou bien de *exlargare*, *elargare*, *élarguer*, *élaguer*. Mais *élaguer* se dit sur tout, lorsqu'on ôte les branches basses, & qu'on en soulage l'arbre qu'on l'allége.

ÉLAH, s. m. C'est le nom de Dieu en Arabe, d'où se forme avec l'article *Al*, *Elah*, & par abbreviation *Allah*, qui signifie le vrai & unique Dieu, createur de l'Univèrs. D'Harbelot. Voyez Allah.

ÉLAHIOUN, s. m. Devins. Nom de secte *Divini*, *qui Deum agnoscunt*. Les Musulmans entendent par ce mot, la seconde secte des Philosophes, qui a admis un prémier moteur de toutes choses & une substance spirituelle détachée de toutes sortes de matiére. D'Herbelot.

ÉLAISER. Voyez ESLAIZER.

ÉLAM, s. m. Nom propre d'homme. *Elam* ; *Ælam*. Les fils de Sem sont *Elam* & Assem, & Arphaxad, & Lud, & Aram. *Gen.* *X.* 22. *Elam* fut le père des Elamites, dont nous allons parler.

Élam, se dit aussi dans l'Ecriture pour les descendans du Patriarche Elam dont nous venons de parler. *Elam*, *Elamita*, *Elymaus*. Marche *Elam* ; Mede assiege la ville. Enfin, Babylone ne fera plus soupirer les autres. Saci, *Is. XXI.* 2. *Elam* prend deja son carquois, il prépare ses chariots pour ses cavaliers, il detache ses boucliers des murailles. Id. *Is. XXII.* 6. Je briserai l'arc d'*Elam*, qui fait leur principale force. *Jer. XLIX.* 35. Je ferai trembler *Elam* à la vûë de ses ennemis. Id. 37. L'Ecriture appelle ailleurs ce peuple les fils d'*Elam*, Elamites. Ce sont les Pèrses. Voyez Elamite.

Élam, se prend encore pour le pays qu'habitoient les Elamites ou descendans d'*Elam*. *Elam*, *Elymais*. Alors le Seigneur étendra encore sa main pour possèder les restes de son peuple, qui seront échapés à la violence des Assyriens, de l'Egypte, de Phétros, de

de l'Ethiopie, d'*Elam*, de Sennaar, d'Emath, & des Isles de la mèr. Saci, *If. XI.* 11. Lorsque j'étois dans Suse, qui est une forteresse de la Province d'*Elam*, je vis dans ma vision. &c. *Daniel VIII.* 2. Cet endroit de Daniel nous montre que la Province d'*Elam* étoit celle dans laquelle étoit Suse, & par conséquent que c'étoit ce qu'on a depuis appellé la Susiane, c'est-à-dire, qu'*Elam* étoit située dans l'Asie à l'orient du fleuve Eulée, qui selon Bertius la séparoit de la Susiane, qui étoit le long de ce fleuve à l'occident. La Susiane, dit Strabon, est jointe à l'Elymaïs, & celle-ci à la Médie; c'est pour cela, remarque Bochart, que l'Ecriture joint ensemble les Elamites & les Médes; par exemple, *If. XXI.* 2. *Jerem. XXV.* 25. *Act. II.* 9. Ainsi il paroit qu'*Elam* & la Susiane s'etendoient toutes deux le long de l'Eulée, celle-ci au midi, & celle-là au nord, & que Suse étoit aux confins de ces deux Provinces. On peut voir Bochart, *Phal. L. II. C.* 2. & au mot Elymaide.

Quoiqu'il fut vrai que la Susiane & *Elam* fussent des Pays différens & habitez par différens peuples, cependant on est obligé de dire qu'outre qu'*Elam*, ou l'Elymaïde, se prend quelquefois pour le pays particulier que nous venons de décrire; elle comprend aussi quelquefois la Susiane. Car Daniel VIII. 2. comme nous l'avons marqué, met Suse dans l'Elymaïde. Benjamin de Tudelle, dans son Itinéraire p. 86. de l'Edit. d'Elzevir 1633. dit que le Chorestan est la province d'*Elam*; & l'Intèrpréte Arabe *Gen. X.* 22. met aussi Chorestan au lieu d'*Elam*. Enfin, Pline L. VI. C. 25. 26. 27. 34. Ptolomée & Marcien, mettent des Elimeens jusques sur la côte du détroit Pèrsique.

ÉLAMITE, s. m. Nom propre de peuple dans l'Ecriture. Les Auteurs profanes disent Elyméen. *Ælamita, Elymæus.* Codorlahomor Roi des *Elamytes* fut defait avec trois autres Rois par Abraham, comme il est rapporté dans la Genèse ch. XIV. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays? Parthes, Médes, *Elamites*, &c. Port-R. *Act. II.* 9. D'Elam sont venus les *Elamites*, dont il est parlé dans la Genèse, en Isaïe, en Jérémie, & aux actes des Apôtres. Ils étoient situez entre les Médes & les Mésopotamiens; & les Prophètes que je viens de nommer, en parlent, comme de gens qui etoient fort cruels, & fort aguèrris. La ville capitale se nommoit Elymaïs, où étoit ce temple celebre de Diane qu'Antiochus voulut piller. Godeau. L'Ecriture appelle plus souvent ce peuple Elam, ou fils d'Elam. Voyez Elam. Les *Elamites* habitoient le pays d'Elam, dont nous venons de parler en sa place. C'étoit la postérité d'Elam, prémier fils de Sem, *Genes. X.* 22. La vèrsion Syriaque *Act. II.* 9. les appelle *Elanites*, mais mal: Les *Elanites* sont fort différens des *Elamites*: les Elanites sont les habitans de la ville d'Elana; & les *Elamites* sont un peuple qui habitoit les bords de l'Eulée. Les *Elamites* étoient farouches, barbâres, belliqueux, comme il paroit par If. XXI. 2. & XXII. 1. par plusieurs endroits de Jérémie, & par Ezechiel XXXII. 24. qui dit qu'ils vivoient par la tèrreur de leur nom; c'est-à-dire, comme s'exprime Strabon L. XI. & Nearque, qu'ils vivoient de brigandage & de rapine. Ils eurent des Rois dès le tems d'Abraham, *Gen. XIV.* 1. & jusqu'à Judith I. 6. Jeremie & Strabon parlent aussi de ces Rois. Les principales armes des *Elamites* étoient le carquois, l'arc, & les fleches. *Jer. XLIX.* 35. Ils se sèrvoient aussi de boucliers, & avoient des chars à la guèrre. *If. XXI.* 2. Voyez encore Elam, & Bochart. *Phal. L. II. C.* 2.

ÉLAN, ou EILAN, s. m. Bourg ou Village de Champagne dans le Retelois. *Ellausium.* Il est sur la Meuse, entre Mezières & Donchery, dans le Diocèse de Rheims. L'Abbaye d'*Elan* est une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fondée dans ce bourg l'an 1148. le 1. d'Août par Hugues Comte de Nevèrs & de Rhétel, qui y est entèrré avec Felicité sa femme, & Hugues son fils ainé. Cette Abbaye est fille de Loc-Roi. *Gallia-Christ. T. IV. p.* 354. M. Corneille écrit *Elan*, ou *Elaon*, & les Sainte-Marthe *Ellan*.

ÉLANA, s. f. *Elana*, ou plûtôt *Ælana.* Ville & port de mèr de l'Arabie Pétrée, sur la mèr rouge. Le Noir l'appelle *Aila*; d'autres *Eylan*. Elle est aujourd'hui de la domination du Turc, à dix lieuës au nord de la ville d'Eltor, avec laquelle quelque-uns la confondent. *Baudran. Boffman.* Quelques-uns la prennent pour l'Elath de l'Ecriture. Le Golfe *Elana*, *Ælaniticus Sinus*, aujourd'hui Golfe d'Eltor. Voyez ELTOR.

ÉLANCEMENT. Voyez ESLANCEMENT.

ÉLANCER. Voyez ESLANCER.

ÉLAPHÉBOLION, s. m. Nom d'un des douze mois des Athéniens. *Elaphébolion*, ou *Elaphebolion*. Le mois *Elaphebolion* répondoit à notre mois de Févriér.

Ce mot vient d'ἔλαφος, un cèrf, & βάλλω, je tire, je chasse, je blesse à coups de flechès, ou bien je jette, je dépose. De ces deux significations naissent deux sentimens sur la cause de ce nom; car Tristan T. I. p. 743. sur sa 22e médaille de Commode, croit avec d'autres, que ce mois fut ainsi appellé parcequ'il étoit consacré à Diane, que l'on surnommoit Elaphibolos, c'est-à-dire, Tireuse de Cèrfs, Chasseresse de cèrfs, Tueuse de cèrfs. Libanius dans sa XXXIIe Oraison, & Eustathius sur le XXVIe Livre de l'Iliade, sont les garans de Tristan. Le dèrnier neanmoins dit seulement que l'on sacrifioit des cèrfs à Diane en ce mois-là. D'autres, comme Fabricius dans son *Menologium*, disent que ce mois fut ainsi nommé parce que c'est en ce tems que les cèrfs mettent bas leur bois.

ÉLAPHOBOLIE, s. f. Fête de Diane. *Elaphobolia*. La fête nommée *Elaphobolie* se célebroit à Athènes, comme on l'apprend d'Athenée, de Strabon & de Pausanias. On y sacrifioit des cèrfs à Diane, & elle se faisoit au mois Élaphobolion. Quelques-uns disent *Elaphebolie*.

ÉLAPHOBOSCUM, s. m. C'est un nom qu'on a donné au panais sauvage à grandes feüilles, parce qu'on dit que les cèrfs se guérissent de la morsure des bêtes venimeuses en mangeant de cette hèrbe. Nicod appelle la falouse *Elaphoboscum pabulum cervi, gratia dei*, selon quelques Botanistes, & selon d'autres *Ophioctonon*, parce que les Cèrfs s'en sèrvent contre les Sèrpens; κτείνειν signifie tuer, & ὄφις est un Sèrpent. Le P. Plumier dit que l'*Elaphoboscum* est la *pastinaca sativa*, & la *pastinaca silvestris* de C. Bauhin *pin.* 155. *& de Tabern. icon.* 77. Cette plante est compartie par nœuds, & semblable à celle du fenouil, ou du romarin. Ses feüilles sont fort longues, déchiquetées à l'entour, un peu rudes & âpres, & de la largeur de deux doigts. Il sort plusieurs branches de sa tige avec des bouquèts chargez de graine, qui ressemble à l'aneth en toutes choses. Sa racine est de la grosseur d'un doigt, & longue de trois. Elle est blanche & douce, & bonne à manger, ainsi que sa tige quand elle est encore tendre: ses fleurs sont roussâtres. Dioscoride dit que sa graine prise en breuvage est un bon remède contre les morsures des sèrpens, dont les biches se guérissent en mangeant de cette hèrbe. C'est ce qui l'a fait appeller *Elaphoboscum*, du Grèc ἔλαφος, cèrf, & βόσκειν, *paistre*. Voyez PANAIS, & PANAIS SAUVAGE.

ÉLARGIR, v. act. Etendre, donner à une chose plus de largeur. *Dilatare, amplificare, distendere.* On a *élargi* depuis peu les ruës de Paris pour la commodité publique: ce qu'on a appellé *les ouvertures de la ville*. Il faut ôter cette cloison pour *élargir* cette chambre. On met des bottes dans l'embouchoir pour les *élargir* quand elles blessent. Les femmes grosses sont obligées de faire *élargir* leurs habits.

Élargir, se dit aussi avec le pronom pèrsonnel. *Diffundi, diffundere se latius.* Au sortir de ce détroit de montagnes le pays s'*élargit* en une grande plaine. Quand les rivières trouvent un tèrrain beau & uni, elles s'*élargissent* dans la campagne.

S'Élargir, en tèrme de Marine, signifie, Donner ou prendre la chasse. *Fugare, persequi, insequi.*

Élargir, signifie aussi Etendre sa domination, sa seigneurie, soit en long, soit en large. Le Roi a bien *élargi* son Royaume, a bien reculé les frontières. Les Communautez s'*élargissent* avec le tems, acquièrent toutes les tèrres des environs.

Élargir, en tèrmes de Manége, se dit lorsqu'on fait embrasser un plus grand tèrrain à un cheval, que celui qu'il occupoit; ou le faire marcher large.

Élargir, se dit en tèrme de Guèrre, quand on occupe plus de tèrrain. On fait commandement d'*élargir* les rangs & les files. Ce Géneral *élargit* les quartiérs pour avoir du fourage, pour subsister plus commodément.

Élargir, signifie encore, Mettre hors de prison. *Emittere, educere ex carcere, ampliare.* Ce qui ne se dit qu'à l'égard des hommes, car pour les femmes, on dit qu'elles auront provision, ou main-levée de leur pèrsonne, pour éviter l'équivoque. Ce prisonniér a été *élargi* à caution, à la garde d'un Huissier, à la charge de se représenter.

Élargir, signifie aussi, Donner quelque ouvèrture. *Elargir* ou sèrrer un compas, c'est en ouvrir ou sèrrer les pointes. On dit en ce même sens, *Elargir* les jambes.

Élargir, signifioit autrefois, Donner largement, du vèrbe Latin *largiri*. Il s'est retiré du monde, & il a *élargi* tout son bien aux pauvres. Il n'est plus guère en usage.

ÉLARGISSEMENT, s. m. Augmentation de largeur. *Dilatatio, amplificatio.* Ce Général a jugé l'*élargissement* des quartiérs nécessaires. L'*élargissement* des lignes, des travaux.

Élargissement, signifie aussi la libèrté qu'on donnoit à un prisonniér qu'on tire hors des prisons. *Dimissio, eductio.* Il a obtenu sentence d'*élargissement*. Les Dames de la Charité ont procuré l'*élargissement* de ce prisonniér.

ÉLARGISSURE, s. f. Augmentation de largeur qu'on donne à des habits, à des meubles. *Supplementum.* Il a tellement grossi depuis un an, qu'il y a une *élargissure* de quatre doigts à son pourpoint, à la ceinture.

ÉLASTICITÉ, s. f. Tèrme de Philosophie. Qualité de ce qui est élastique

élastique, de ce qui a du ressort; Ressort, force, vèrtu, puissance qu'à un corps de se retablir en son état naturel quand il a été comprimé. *Elaterium.* L'*élasticité* des fibres *longitudinales* résiste à la compression des circulaires. HECQUET. L'*élasticité* de l'air, de l'aciér.

ÉLASTIQUE, adj m. & f. Qui fait ressort, qui aprés avoir été condensé, contraint & comprimé, fait un effort en se remettant en libèrté, & en repoussant les corps qui le préssoient, pour reprendre son éxtension naturelle. *Elastinus.* La vèrtu *élastique* d'un arc bandé, viens de la compression de l'air dans ses pôres Les arquebuses à vent prouvent la vèrtu *élastique* de l'air. Le mouvement de la plûpart des machines se fait par une vèrtu *élastique*, par un ressort. On n'a découvèrt que depuis quelques années, par plusieurs expériences, que l'air a une vèrtu *élastique*. La vèrtu *élastique* consiste en ce que la matière subtile fait effort pour passer par des pôres trop étroits. Par exemple, en pliant un corps dur, ses parties s'écartent du côté convèxe, & s'approchent du côté concâve : ainsi les pôres deviennent plus étroits du côté concâve; ensorte que la matière subtile faisant éffort pour sortir par ces pôres ainsi renécis, fait éffort en même tems pour remettre le corps en l'état qu'il étoit avant qu'il eût été courbé, & pour le redresser; & c'est ce qui fait le ressort. ROH. L'air est un amas de petits ressorts, ou de parties *élastiques*, qui par leur mélange intime avec les parties du sang, communiquent à châcune de ces parties un cèrtain ressort, &c. LIMARY.

Les corps qui ont la vèrtu ou force *élastique*, c'est-à-dire, du ressort, sont ou artificièls ou naturèls; les principaux sont parmi les corps artificièls, les arcs d'aciér, les boules d'airain, de bois, d'yvoire, de marbre, &c. Les cuirs, & les peaux, les membranes, les cordes d'airain, d'aciér, de fer, d'argent, de nèrfs, boyaux, de lin & de chanvre; parmi les corps naturels, sont les branches d'arbres vèrtes, l'éponge, la laine, le coton, la plume, l'air. On dispute si l'eau a du ressort ou non, & les sentimens sont partagez. L'opinion la plus commune est qu'elle n'en a point par elle-même, & que si elle en a, c'est-à-raison de l'air qu'elle contient.

Ce mot vient de ἐλατὴρ formé de ἐλαύνειν, qui signifie *pousser, presser, agiter*.

ÉLATERIUM, s. m. Tèrme de Pharmacie. Préparation purgative de concombre sauvage. C'est le nom qu'on donne au suc des concombres sauvages, dont on a fait évaporer l'humidité jusqu'à consistence d'éxtrait, ou de pilules. *Elaterium.* L'*élaterium* purge vigoureusement. On s'en sèrt dans l'apopléxie, dans la léthargie, dans la paralysie & dans la mélancholie hypocondriaque. Voyez M. Lémery, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐλαύνω, *je repousse*.

ÉLATH, ou ÉLOTH, s. f. Ancienne ville de l'Arabie Pétrée, située sur la mèr rouge, un peu à l'orient d'Esiongaber. *Elath.* Saint Jerôme a cru qu'*Elath* étoit le port d'où partoient les flotes de Salomon pour Ophir. Voyez 3. des Rois IX. 26. 4. des Rois XVI 6. 2. des Paral. VIII. 17. 18.

ÉLATINE, s. f. Espèce de linaire, dont les feüilles sont présque rondes, rudes, velues, & quelquefois un peu decoupées. Ses fleurs sont semblables à celles de la linaire, petites, jaûnes, & soutenuës par des pédicules longs & minces Elle est appellée autrement en François, *velvote*, & par C. Bauhin *elatione folio subrotundo*. L'*élatine* est vulnéraire & adoucissante; elle purifie le sang; on l'estime beaucoup pour les tumeurs scophuleuses & pour la lépre. Voyez M de Tournefort, *Institutionum rei herbariæ* 169. Il appelle l'*Elatine*, *linaria segetum*, *nummularia folio villoso*. Cette plante croit dans les tèrres labourées, & parmi les blez; ses feuilles sont semblables à celles d'helxine, éxcépté qu'elles sont plus petites & plus rondes. Elle produit cinq ou six menuës branches, longues d'une palme, qui sortant directement de la racine, sont chargées de feuilles, & ont un goût astringent. Ses feüilles pilées & appliquées avec griottes séches sont bonnes pour les fluxions & inflammations des yeux; & sa décoction prise en bouillon arrête la dysenterie.

Le nom de cette hèrbe est Grèc, ἐλατίνη, peut-être à cause de quelque ressemblance avec le Sapin, qu'on appelle en Grèc ἐλάτη. Pline nomme cette plante *Elatine* en latin. Galien la tient médiocrement réfrigérative & astringente. Voyez LINAIRE.

E L B.

ELBE, s. m. Fleuve qui descend des montagnes de Risenbèrg dans la forêt Hèrcinienne, ou forêt noire. *Albis.* Il étoit la borne de l'Empire Romain de ce côté-là. Il coule du Nord au midi, arrose la Bohême, que cette forêt environne, & faisant un coude qui le rejette vèrs l'Occident, il se tourne tout d'un coup vèrs le Septentrion. Il reçoit dans son cours la Molta, qui passe à Egra, la Sale, le Havel, & vient se decharger dans l'Océan, aprés avoir lavé la ville de Hambourg, dont il fait par la commodité de son port, une des plus belles & des plus riches villes de l'Europe. *Larrey. T. I. p.* 595. L'*Elbe* baigne la Hautte & la Basse Saxe. MATY.

ELBA, s. f. Nom propre de lieu. *Ilva*, anciennement *Æthalia*, *Æthale*. C'est une isle de la mèr de Toscane dans la mediterranée. L'Isle d'*Elbe* dépend de la Principauté de Piombino, dont elle n'est séparée que par un canal de trois ou quatre lieuës : elle en a environ quatorze de circuit. Ses principaux lieux sont Portolongone, & Porto Fèrraro. On trouve dans cette isle de fort bonnes mines de fér.

ELBEUF, s. m. Nom propre de lieu. *Elbovium*, *Elbotum*. Gros Bourg de France dans la Normandie. *Elbeuf* est situé sur la rivière de Seine, quatre lieuës au-dessus de Rouen, au piéd d'une montagne couvèrte d'un bois. *Elbeuf* est riche, trés-peuplé, & fort renommé par les étoffes de drapperie qu'on y fabrique. *Elbeuf* fut érigé en Duché Pairie en 1581. par Henri III. en faveur de Charles de Lorraine. Le Duc d'*Elbeuf* est le chef de la Maison de Lorraine en France. Le Prince d'*Elbeuf* son fils unique, Brigadier des Armées du Roi, jeune Seigneur trés-accompli, fut tué en Italie au siége de Chivas l'an 1705. le 18. Juin, âgé seulement de 20. ans, moins deux mois & demi, étant né le prémiér de Septembre 1685.

ELBEOF-EN BRAY. *Elbovium in Braio*, ou *in luto*. *Elbovium lutosum*. Parroisse de Normandie en France, avec Seigneurie, Château & Chapelle fondée. *Elbeuf-en Bray* est situé une lieuë au dessus de Gournay-en-Bray, entre l'Abbaye de Belosane, le Prieuré de Saint-Aubin & la rivière d'Epte.

ELBEOF SUR ANDELLE. *Elbovium ad Indellam.* Il est situé entre Sigi & l'Abbaye de l'Isle-Dieu, en Normandie.

Ce mot, *Elbeuf*, s'est fait du Latin *Elbotum*, comme Quillebeuf de *Quillebotum*, & Daubeuf de *Dabbuth*, *Dalbotum* ou *Dalbued*. Car d'*Elbotum* on a fait d'abord *Elbeut*, & ensuite *Elbeuf*. Il faudroit même dire *Elbeut*; car c'est une remarque d'Hadrien Valois dans sa notice des Gaules, nous ne changeons point le *d*, ni le *t* en *f*; mais l'usage l'a introduit dans ces mots. *Elbeut*, ou *Elbotum* s'est donné pour nom à ce fleuve, à cause de la hauteur de la Seine, qui depuis *Elbeuf* jusqu'à la source ne reçoit aucune rivière que la Rille. Bod ou Bot, en Gaulois & en ancien Ligurien, signifie hauteur; d'où vient le mot François *bout*. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall.* au mot *Elbotum*.

ELBING, s. m. Ville anséatique de la Prusse Royale. *Elbinga*. Elle est située dans le Palatinat de Mariembourg, à huit lieuës de la ville de ce nom, à quatorze de celle de Dantzick vèrs le levant. *Elbing* est situé sur une rivière de même nom, grand, peuplé, riche par son commèrce, divisé en vieille & en nouvelle ville, toutes deux bien fortifiées. *Elbing* fut bâti l'an 1239. Cette ville devint Impériale & libre : mais l'Ordre Teutonique la soumit l'an 1452 Elle secoua le joug de ces Maitres deux ans aprés, aussi bien que Dantzick & Thorn, & elle se donna aux Polonois. L'Univèrsité d'*Elbing* fut fondée par Albèrt de Brandebourg en 1542. *Elbing* fut pris en 1629. & en 1655, par les Suédois, mais ils le rendirent.

ELBING. Nom d'une rivière. La rivière d'*Elbing* sort du lac de Drausen, & va se décharger dans le golfe de Frisch Haff. Elle prend son nom de la ville dont nous venons de parler.

ELBOURG, s. m. Nom propre de ville. *Elburgum* Petite ville des Provinces-Unies. Elle est dans le Weluve en Gueldre, aux confins de l'Overissel, sur le Zuidèrzée, à deux lieuës de Campen. Les François prirent *Elbourg* en 1672, & en démolirent les fortifications.

E L C.

ELCATIF, s. m. Ville de l'Arabie heureuse sur le Golfe de Balsora, qu'on appelle aussi Golfe d'*Elcatif*. *Catifa. Georha. Elcatif* est la capitale d'une Principauté; il est tributaire du Turc.

ELCESAÏTE, ou ELCESAÏENS, comme les appelle Théodoret, anciens hérétiques qui ont pris leur nom d'un faux Prophète que Saint Epiphane appelle tantôt *Elcesai*, & tantôt Elxai, ensorte qu'Elcésai & Elxai ne sont point deux pèrsonnes distinguées. *Elcesaita.* Cet Elxai, qui vivoit au tems de Trajan, suivoit les sentimens des Ebionites touchant JESUS-CHRIST, il les reforma néanmoins en quelque chose pour être Auteur de secte. Le fond principal de sa doctrine étoit que JESUS-CHRIST, qui étoit né dés le commencement du monde, avoit paru de tems en tems sous divèrs corps, qu'il étoit une vèrtu céleste nommée le Christ, dont le Saint-Esprit étoit la sœur (le nom Hebreu qui signifie *Esprit* est feminin en cette langue) & que l'un & l'autre s'étoit écoulé dans Jesus fils de Marie. Les *Elcesaites*, selon Saint Epiphane, furent aussi nommez Samséens, du mot Hébreu *Sames*, qui signifie *Soleil*. Scaliger s'est manifestement trompé, lorsqu'il a pretendu qu'*Elaxai* n'étoit autre chose qu'*Essai*, ou *Esseen*, ensorte que selon cette supposition les *Elcesaites* ne seroient autre chose que la secte des *Esseens* : ce qui est opposé à toute l'antiquité. Origéne a fait mention des *Elcesaites*

faites dans une de ses homélies, comme d'une hérésie qui s'étoit nouvellement élevée. Elle ne reçoit pas, dit-il, tous les livres qui sont dans le Canon sacré, mais seulement quelques-uns. Elle se sert de quelques passages tirez de l'ancien Testament & des Évangiles; mais elle rejette entièrement les Épitres de S. Paul. Ces sectaires de plus produisoient un certain livre qu'ils disoient être venu du Ciel, & ils assuroient que ceux qui faisoient ce qui étoit marqué dans ce livre obtenoient le pardon de leurs pechez. Voyez Eusebe Hist. liv. 6. ch. 38. qui a remarqué aussi en cet endroit, que cette hérésie fut éteinte dès sa naissance. S. Epiphane parle assez au long de cette secte, *Hær.* 59. où il dit qu'*Elxai* étoit Juif de naissance, & que ne pouvant pas vivre selon la loi de Moïse, il inventa de nouvelles opinions, & se fit des sectateurs. Il étoit grand ennemi de la virginité, obligeant au mariage ceux qui faisoient profession de sa doctrine. Il leur apprit aussi à être de grands hypocrites dans les tems des pèrsécutions; car il prétendoit qu'on pouvoit alors adorer les Idoles, pourvû que le cœur n'y eut point de part, & qu'on ne le fit qu'extérieurement.

ELCESI, s. m. Nom propre de lieu. *Elcesi*. C'étoit un village de la Tèrre-Sainte, que Théodoret place au-delà du Jourdain, & S. Jérôme dans la Galilée. Il subsistoit encore au tems de ce Père. Adrichomius dit que ce lieu étoit de la Tribu de Nephtali. Si cela étoit, il auroit eté en deçà du Jourdain. Quoiqu'il en soit *Elcesi* étoit la patrie du Prophète Nahum. Sacy dit Elkesai; mais mal. S. Jérôme écrit *Elcesi*. Livre des visions divines de Nahum, qui étoit d'*Elkesai*. Sacy.

ELCHE, s. f. Petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence. *Ilice, Ilicias, Elcona.* Elle est située sur la Ségre, entre Alicante & Origuela. *Elche* fut autrefois Episcopale sous la Métropole de Tolède. La ville d'*Elche*, selon l'opinion la plus commune des Géographes, est l'Illice de Mela, ou Illicias de Ptolomée.

ELCHINGEN, s. m. Nom de lieu. *Elchinga.* Bourg du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Elchingen* est situé sur le Danube, à une lieuë au-dessous d'Ulm. L'Abbaye d'*Elchingen* Ordre de Saint Benoit, fut fondée en 1128. par Conrad Duc de Saxe, à la place d'un Château que les vols & les meurtres commis par ceux à qui il appartenoit, rendoient fameux dans tout le pays. Elle fut brûlée quelque tems après, & rebâtie l'an 1182. par Albèrt Comte de Ravestein.

E L D.

ELDAFAGNI, ou ELDASAGNI, s. m. Nom de lieu. *Eldafagnia*, anciennement *Dantha.* Petite ville de Gréce, située dans l'Epire, vèrs la source de la rivière de Polina, & sur les confins de la Macédoine & de la Tessalie.

E L E.

ELEALE, s. f. Nom de ville. *Eleale.* Elle étoit située au-delà du Jourdain, en tirant vèrs la mèr morte. La Tribu de Ruben la demanda, l'obtint & la bâtit. *Nomb. XXXII.* 3. 37. Eusebe dit dans son Onomasticon que c'étoit un grand village à un mille d'Hesébon. *Eléale* étoit située aux confins des Moabites, & fut occupée par ces peuples. *Is. XV.* 4. *XVI.* 9. *Jérém. XLVIII.* 34.

ELECTEUR, s. m. Celui qui a droit d'élire. *Elector.* Les Chevaliers de Malte ont nommé des *Electeurs* pour faire un Grand Maître. Quand on a élû le Doyen de ce Chapitre, ils n'étoient que tant d'*Electeurs.*

Ce mot vient du Latin *eligere*, choisir.

Electeur, en géneral, se dit par prééminence, des Princes d'Allemagne qui ont le droit d'élire l'Empereur, qui sont Princes souverains & les principaux membres de l'Empire. On ne sçait pas bien l'origine des *Electeurs.* Quelques-uns la rapportent à Othon III. l'an 997. d'autres à Frederic II. qui mourut l'an 1250. D'autres enfin au tems de Raoul de Habspurg, chèf de la maison d'Autriche, l'an 1280. Le nombre en a été incèrtain au moins jusqu'à Frederic II. dans le treiziéme siécle. La Bulle d'or publiée par Charles IV. en 1346. a fixé le nombre des *Electeurs* à sept; sçavoir trois Ecclésiastiques, qui sont les Archevêques de Maïence, de Treves & de Cologne, & quatre séculiers, le Roi de Bohème, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe & le Marquis de Brandebourg. Par la Paix de Munster en 1648. cet ordre a été changé: le Duc de Bavière a été mis en la place du Comte Palatin, & on a créé un huitiéme Éléctorat pour le Comte Palatin, qui est présentement le huitiéme.

L'*Electeur* de Maïence est Chancelier de Gèrmanie, convoque les Etats, & porte son suffrage avant les autres. L'*Electeur* de Cologne est Grand Chancelier d'Italie, & sacre l'Empereur: celui de Treves, Grand Chancelier des Gaules, & donne à l'Empereur l'imposition des mains. Le Comte Palatin du Rhin est Grand Maître du Palais Impérial, & présente un Monde à l'Empereur dans son Couronnement: le Marckgrave de Brandebourg est Grand Chambellan, c'est lui qui met l'anneau au doigt de l'Empereur: le Duc de Saxe est Grand Maréchal, & donne l'épée à l'Empereur, & le Roi de Bohême, qui ne portoit autrefois que le titre de Duc, est Grand Echanson de l'Empereur. Il met la Couronne de Charlemagne sur la tête de l'Empereur. L'Empereur Leopold y en ajouta en 1698. un neuviéme, qui est le Duc d'Hanovre, ou l'*Electeur* de Brunswick, sous le titre de Grand Enseigne ou Grand Porte-enseigne de l'Empire. Il y a eu de l'opposition à cette éréction, & les Princes d'Allemagne ne l'ont point reconnu d'abord. Il l'a été depuis, & même de toutes les Puissances étrangères; la France l'ayant fait par la paix de Rastad. Depuis 1647. le Roi de France traite les *Electeurs* de *Frères.*

ÉLECTIF, ive adj. Qui se fait par éléction. *Electivus qui per electionem datr, conferri solet.* L'Empire étoit hereditaire du tems de Charlemagne, & il ne devint *électif* qu'après la mort de Louis III. le dèrnier de la race de Charlemagne dans l'Empire. Il ne devint même tout-à-fait *électif* que du tems de Frèderic II. en 1250. Wicq. Les Doyennez sont la plûpart des Bénéfices *électifs*, collatifs. Il y a des Bénéfices qui sont *électifs*, & non collatifs. Les charges municipales sont *électives* en France, & vénales en Espagne. La Pologne est un Royaume *électif.* Depuis le Concordat il n'y a point de Prélature qui soit *élective* en France.

ÉLECTION, s. f. Choix qu'on fait de quelque chose, ou pèrsonne, par lequel on la préfère à une autre. *Electio.* Il s'employe plus ordinairement dans une signification passive. Par exemple, vous avez travèrsé mon *élection*, c'est-à-dire, vous avez empêché que je ne fusse élû. Il y a cette différence entre choix & *élection*; c'est qu'*élection* a rapport à un corps, ou à une communauté qui choisit: au lieu que *choix* ne se dit guère que d'une pèrsonne qui le fait. Bouh. Du tems de Charles VI. s'introduisirent les *élections* des Conseillers & Présidens, lesquelles appartenoient au Parlement. Le Roi confirmoit seulement l'*élection.* Pasq. En 1403. on procéda à l'*élection* d'un prémier Président, quoique le Roi y eut déja pourvû. Mais on donna bientôt atteinte au privilege du Parlement; car le Parlement fut obligé d'en nommer trois, dont le choix appartenoit au Roi. Par une Ordonnance de Louis XII. en 1499. il est enjoint aux Juges subaltèrnes de faire l'*élection* des Lieutenans, des Baillifs & des Senechaux, chacun dans leur Siege. La vénalité des charges a aboli l'usage des *élections.* Id. Les *élections* se faisoient par le Parlement en presence du Chancelier, pour les charges du Parlement; & celles des Comptes pour la Chambre des Comptes. Cela se pratiqua particulièrement sous Charles VI. & dura jusqu'à l'invasion des Anglois, qui disposèrent absolument des charges, pour y placer ceux dont ils étoient assurez. Après leur expulsion, les Rois voulant continuer la libre collation des Offices, & le Parlement reprendre les *élections*, on trouva un milieu, qui fut de nommer trois pèrsones, entre lesquelles le Roi choisissoit celle qu'il trouvoit à propos. La nomination a duré jusqu'à la venalite des Offices. Loyseau. L'*élection* la plus solemnelle est celle du Pape, qui se fait par les Cardinaux en quatre manières: l'une par la voie du S. Esprit, quand le prémier Cardinal qui parle ayant donné sa voix à quelqu'un, il va à l'adoration en le proclamant Pape comme par une inspiration subite du S. Esprit. Alors il est élû si tous les autres y applaudissent, ou du moins les deux tiers de l'Assemblée: la seconde, par celle du compromis, quand tout le Collége convient de trois Cardinaux, ausquels ils donnent pouvoir de nommer le Pape; & cette puissance cesse à la chandelle éteinte: la troisiéme par la voie du scrutin, & celle-là est la plus ordinaire, quand les Cardinaux portent des billets cachetez, où sont écrits leurs suffrages, dans un calice qui est sur l'Autel. Il faut les deux tiers des voix pour l'*élection* par scrutin. La quatrième est par la voix d'accés, quand les voix étant toujours trop partagées pour élire le Pape, quelques-uns des Cardinaux se desistent de leur prémier suffrage, & *accedunt*, c'est-à-dire, joignent leur voix pour les donner à celui qui en a déja plusieurs par le scrutin. L'accès même est toujours joint au scrutin, parce que les Cardinaux ne manquent jamais de donner leur voix après le dèrnier scrutin, à celui qu'ils voyent avoir déja la pluralité, & par conséquent être reconnu Pape independemment de leurs suffrages. Ainsi les *élections* des Papes se font toujours du consentement unanime de tous les Cardinaux.

L'Election des Evêques, est une vocation canonique qui a été longtems en usage dans toute l'Eglise, & l'est encore en bien des endroits. Dans l'origine elle se faisoit en presence du peuple, dont le Clèrgé étoit bien aise d'avoir le consentement; mais les inconveniens de cette manière d'élire ayant été reconnus, le Concile de Latran en 1215. sous le Pape Innocent III. fit défense aux Laïques d'être présens aux *élections.* Sous la prémière Race

des Rois de France, l'*élection* se faisoit par le Clèrgé, & le Roi la confirmoit : sous la deuxiéme Race les Rois entreprirent davantage sur la libèrté du Clèrgé, & donnoient quelquefois les Evêchez à des Laïques, même de leur propre autorité. Quelquefois aussi ils avoient égard aux *élections*. Voyes Pasquier. Les brigues, les divisions & le tumulte qui arrivèrent dans plusieurs assemblées Ecclésiastiques, furent quelquefois un sujet aux Rois de nommer aux Prélatures. Cependant encore au commencement de la troisiéme Race les Rois rétablirent la libèrté des *élections*, ne se résèrvant que le pouvoir d'accorder la pèrmission d'élire & d'agréer les pèrsonnes élues. S. Loüis en 1248. *ordonna les élections avoir cours dans son Royaume* : & depuis il fit publier son Ordonnance appellée la *Pragmatique Sanction*, pour rétablir plus solemnellement le droit des *élections*, à condition que ceux qui seroient élûs, ne seroient point consacrez sans la pèrmission du Roi. Charles VII. confirma aussi la libèrté des *élections* par la Pragmatique Sanction, qui fut dressées à Bourges en 1438. mais le Concordat supprima les *élections*; & aujourd'hui la nomination aux Evêchez, aux Abbayes & Prieurez électifs, à toutes les Prélatures & Bénéfices Consistoriaux, appartient au Roi. On ne résèrve le droit d'élire qu'aux Chapitres des Eglises Cathédrales & Collégiales & aux Monastères, qui ont un privilége spécial d'élire; comme l'Abbaye de Clugny, Cisteaux, &c. qui sont Chèfs d'Ordre; à qui l'Ordonnance de Louis XIII. en 1629. a confirmé le droit d'*élection*. Il y a deux sortes d'*élections* : l'une simple. & c'est celle qui a besoin de la confirmation du supérieur. L'autre collative, & qui n'est appellée *élection* qu'improprement, parce que ceux qui élisent, confèrent en même tems, sans avoir besoin de recourir au Supérieur.

ÉLECTION, Tribunal où les Elûs rendent leur justice, où on juge les différends sur les tailles & impôts en prémière instance, à l'exception des Gabelles & Domaine du Roi. *Electorum ad tributa describenda jurisdictio, curia, tribunal*. C'est aussi le tèrritoire dans lequel ils exèrcent cette jurisdiction. Le Siége de l'*Election* est en telle ville. La France est divisée en vingt-quatre Généralitez, & chaque Généralité, en plusieurs *Elections*. L'*Election* de Paris contient 440 Parroisses. L'*Election* de Paris est composée d'un Président, d'un Lieutenant, d'un Assesseur & de deux Conseillers ou Elûs. Un pays d'*Election*, où les *Elections* sont établies, est opposé au pays d'*Etats*. L'appel de l'*Election* est relevé à la Cour des Aides.

ÉLECTION, en tèrme d'Ecriture-sainte & de Théologie, Choix que Dieu fait par son bon plaisir, des Anges, des hommes, pour des desseins de grace & de misericorde. *Electio*. L'*Election* du peuple Juif est le choix que Dieu en a fait pour l'attacher particulièrement à son culte & son sèrvice, & pour en faire naître le Messie. *Election* signifie aussi quelquefois prédestination à la grace & à la gloire, quelquefois prédestination à la gloire seulement. Il est de foi que la predestination à la grace est gratuite, purement & simplement en tous sens: *gratia quia gratis data*. Les Théologiens disputent, si l'*Election*, ou prédestination à la gloire est gratuite, ou si elle suppose les mérites, c'est-à-dire, si elle est devant ou après la prévision des mérites. Il y en a qui disent qu'elle est en même tems devant & après : elle est devant la prevision de nos mérites, parce que la gloire nous est destinée avant nos mérites : elle est après, parce que cette gloire que Dieu nous destine, ne nous est destinée que comme récompense, & par conséquent comme une suite de nos bonnes œuvres. L'*Election* de Dieu est gratuite & dépendante de son bon plaisir.

On dit aussi figurément, que Dieu a fait d'un pécheur un vaisseau d'*élection*; pour dire, qu'il en fait un grand Saint. C'est une phrase de l'Ecriture, phrase consacrée. Elle est prise des Actes des Apôtres IX. 15. où Dieu dit à Ananie en parlant de S. Paul. C'est un vâse d'*élection* pour porter mon nom, &c. Pour parler François il faut dire. C'est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom; car כלי, vaisseau en Hébreu, & dans le stile de l'Ecriture, signifie instrument; & dans le même stile instrument d'*élection* est la même chose qu'instrument choisi.

On appelle au Palais *élection de domicile*, le lieu qu'on désigne en passant un contrat, ou en faisant faire un exploit, dans lequel on demeure actuellement, ou tel autre lieu qu'on choisit, dans lequel une partie agrée qu'on fasse les significations que la partie advèrse sera obligée de faire en éxécution de ces actes. Les exploits de saisies ne valent rien, s'il n'y a une *élection de domicile*. Les contractans font souvent *élection de domicile* en la maison de leurs Procureurs.

ÉLECTION, se dit aussi d'une partie de la Pharmacie, qui enseigne la manière de bien choisir les médicamens, & de distinguer les bons d'avec les mauvais. Il y a une *élection* générale qui donne des préceptes de tous les médicamens en général; & une particulière, qui en donne de chaque médicament en particulier.

ÉLECTORAL, ALE, Qui regarde l'Électeur. *Electoralis*. Le Prince *Electoral* est le fils aîné d'un Electeur, & l'héritier présomptif qui doit succéder à sa dignité. On traite l'Electeur d'Altesse *Electorale*. Le Collége *Electoral*, qui est composé de tous les Electeurs d'Allemagne, est le plus illustre & le plus auguste Corps de l'Europe. Bellarmin & Baronius attribuent l'institution du *Collége Electoral* au Pape Grégoire V. & à l'Empereur Othon III. dans le Xe siécle. Presque tous les Historiens, & sur tout les Canonistes, sont de ce sentiment. M. de Wicquefort le conteste, & prétend prouver par l'élection des Empereurs suivans, que le nombre des Electeurs n'étoit point fixe, & que la dignité *Electorale* n'étoit point annéxée à cèrtaines Principautez, à l'exclusion de tous les autres Princes d'Allemagne. Il soutient qu'avant Charles IV. il n'y avoit rien de réglé, & qu'il ne publia la Bulle d'or que pour prevenir les schismes, & assurer le repos de l'Empire par un réglement formel & positif. La Bulle d'or donnée par Charles IV. en 1356. forma le *College Electoral*, & reduisit à sept le nombre des Electeurs. Le Roi de Bohême n'a séance & suffrage dans le *Collége Electoral*, que quand il s'agit de l'élection de l'Empereur.

ÉLECTORAT, s. m. Dignité d'Electeur, & aussi le tèrritoire qu'il posséde annéxé à sa qualité. L'*Electorat* de Saxe, de Bavière. En 1692. L'Empereur a érigé de son autorité un neuvième *Electorat* en faveur de la Maison de Lunebourg. Cette élection est contestée par plusieurs Princes d'Allemagne qu'on appelle les Princes opposans au neuvième *Electorat*. Bien qu'en Allemagne les fils des Princes partagent ordinairement entr'eux les tèrres de leurs pères, celles auxquelles l'*Electorat* est attaché ne se divisent point, & passent toutes uniquement à l'aîné, qui succede à l'*Electorat*.

ÉLECTRE, s. f. Nom de femme. Tèrme de Mythologie & d'Astronomie *Electra*. Plusieurs femmes, ou Déesses ont porté ce nom. *Electre*, fille d'Atlas & de Pléïone, épousa Corithe Roi d'Italie : ensuite elle passa dans la Samothrace, & fut nommée par les habitans de ce pays, Strategis & Electrione. C'est une des Pléïades. Hyginus *Poet. Astronomic.* en parlant du Taureau, & Avienus in *Arateis*, disent que c'est la septième des Pleiades, que depuis la prise de Troye elle ne veut plus paroître, parceque Dardanus le chèf de la nation Troyenne étoit son fils. Ovide rapporte la même fable dans ses Fastes, L. IV. v. 31. & v. 167. & suiv. Quelques Auteurs distinguent *Electre* mère de Dardanus d'*Electre* fille d'Atlas; & disent que celle qui fit Jupitèr père de Dardanus, étoit une Nymphe fille de l'Ocean & de Thetis, & la font femme d'Atlas, & non pas sa fille; mais c'est une faute. La comparaison des deux endroits d'Ovide que j'ai citez, montre que la mère de Dardanus est la Pleïade. Ce Poëte ne la met pas la septième, mais Mérope, il marque aussi qu'il étoit douteux dans la fable si c'étoit Mérope ou *Electre*, qui ne paroissoit plus. *Electre* sœur d'Oreste & fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, est le sujet d'une Tragédie de Sophocle. Œdipe eut aussi une fille nommée *Electre*, & sœur d'Antigone.

ÉLECTRICE, s. f. Epouse d'Electeur. *Electrix*. Madame l'*Electrice* de Brandebourg. Madame l'*Electrice* de Bavière, &c.

ÉLECTRIDES, s. f. & plur. Nom propre de quelques Isles qui étoient à l'embouchure du Pô. *Electrides*. Les Anciens disoient que Phaeton frappé du foudre de Jupiter, tomba dans ces quartiers-là; que c'étoit pour cela qu'un lac qui s'y voyoit avoit ses eaux chaudes & d'une odeur si forte, que nul animal n'en pouvoit boire, & que les oiseaux qui passoient par dessus tomboient morts. Méla L. II. C. VII. met les *Electrides* près de Corfou. Pline Liv. II. C. 26. dit qu'on n'a jamais sçu quelles Isles les Grècs avoient voulu désigner par ce nom.

Ce nom fut donné à ces Isles du mot Grèc ἤλεκτρον, *Electrum*, parce qu'on y trouvoit beaucoup d'ambre, que les Grècs appellent Electre, *Pline L. II. c. 26.*

ÉLECTRIQUE, adj. f. *Electricus*, *electri vim habens*. Qualité attractive que les Physiciens remarquent à l'ambre, au diamant, à la cire d'Espagne, &c. qui attire la paille. Les Péripatéticiens l'attribuent à une vèrtu sympathique. Les Philosophes modèrnes disent, qu'il y a une cèrtaine matière fort subtile, qui se meut pour l'ordinaire dans les plus petits pôres de ces corps, & qui venant du centre vèrs la supèrficie, se réfléchit en dedans à la rencontre de l'air qui lui resiste. Or quand on frote ces corps l'on donne à cette matière qu'ils contiennent assez de force pour vaincre la résistance de l'air, & pour s'étendre un peu à la ronde. Mais comme elle ne sçauroit aller guère loin sans pèrdre une partie de sa force, l'agitation & la circulation de l'air la repousse, & la contraint de retourner en arrière, pour rentrer dans quelques-uns des pôres d'où elle est sortie, & où d'autre matière ne sçauroit si commodément entrer, pour n'être pas comme elle proportionnée à la grosseur & à la figure de ces pôres : ensorte qu'il sort de l'ambre, par éxemple, un grand

grand nombre de petits filets impèrceptibles de cette matière, qui s'élancent dans l'air, où ils pénètrent les pores des petits corps qui s'y rencontrent, & delà rentrent dans l'ambre. Ensuite l'air repoussant continuellement ces filets, & les contraignant de se racourcir de plus en plus, pousse en même tems les corps légers dans lesquels ces petits filets se sont fourrez, qui rapportent ainsi en retournant les pailles dans lesquelles ils s'étoient engagez. Roh.

ÉLECTRICE, f. m. & f. ou *Electrin, ine.* C'est dans Etienne de Byzance le nom des habitans des Isles Electrides. *Electrita, Electrites. Electrinus.* Pline.

ÉLECTUAIRE, f. m. Tèrme de Pharmacie. *Electuarium, electarium, elinctum, linctus.* C'est un médicament composé de poudres & d'autres drogues incorporées avec du miel, ou du sucre. Il est ainsi nommé à cause que les parties qui le composent doivent être bien choisies, du mot Latin *eligere*, choisir, *electum*, choisi. D'autres le font venir de *lac*, & les Grècs l'ont appellé dans le bas Empire ἐκλεικτάριον. Scaliger le fait venir de λείχω, qui signifie, lécher, & le nomme en Latin *Elinctum.* Men.

Tous les remédes, dit Vossius, que l'on prescrivoit aux malades, ou les confitures que l'on prenoit par délices, s'appelloient chez les Grècs ἐκλείγματα, & ἐκλεικτὰ, du vèrbe λείχω, qui signifie *lécher.* Delà, continuë-t'il, s'est fait *electarium* en Latin, & ensuite *electuarium.* Il prouve cette opinion par les Loix de Sicile, où il est dit, que les *electuaires*, syrops & autres remédes, se fassent loyalement. Les Bollandistes rapportent cette étymologie, & semblent l'approuver, *Act. Sanct. Mart. T. II. p.* 131. Il y en a de mols & de solides, & ils sont les uns & les autres, ou altèratifs, ou corroboratifs, ou purgatifs. Les mols sont en consistence de miel, & se font de trois onces de poudre sur une livre de sucre, ou de miel. Les solides sont en forme de tablettes; les purgatifs se font comme les mols de 3 onces de poudre sur une livre de sucre; mais les corroboratifs n'en reçoivent qu'une once & demie, ou deux onces. Sous les *électuaires* mols on met la thériaque, le mithridat, la confèction d'amech. celle d'alkèrmes, le catholicon, le diaprunum, le diaphœnic, &c. qui sont expliquez à leur ordre. L'*hiere picre* de Galien, & la *benedicte* de Nicolas, sont aussi des *électuaires* mols. Sous les solides on met les *électuaires* de carthame, de suc de roses, de suc de violettes, &c. Il y en a un de citron, qu'on nomme de *Guy de Caudiac*, fameux Médecin de Montpellier, qui l'a mis le prémier en vogue. M. Lémery en compte de plus de 120 sortes.

ÉLÉE, f. m. Nom propre d'un fleuve de Bithynie. *Eleus.* C'est aussi le nom d'un port de l'Epire dans Ptolomée, qui le place proche de l'embouchure de l'Achéron. Dans Etienne de Byzance ville de la Doride; & dans Pline Liv. IV. c. 11. Liv. 5. c. 29. une autre ville de l'Epire.

ÉLÉE, ou ÉLÉEN. *Eleus.* Epithète ou surnom que l'Antiquité donna à Jupiter, à cause de la ville d'Elis, ou Elide, située sur le Penée, & qu'on croit être celle qu'on nomme aujourd'hui Belvedère, où ce Dieu avoit un temple très-riche, & rempli des dons qu'on y offroit, & entre autres une statuë d'or massif.

ÉLÉS. Voyez ÉLIOT.

ÉLÉGAMMENT, adv. D'une manière élégante. *Eleganter.* Ce n'est pas assez d'écrire poliment, il faut aussi écrire *élégamment.*

ÉLÉGANCE, f. f. Ce qui rend un discours poli & agréable. *Elegantia.* Un cèrtain choix d'expressions riches & heureuses, fait ce qu'on appelle l'*élégance*. Port-R. Les Gallicismes entèrment quelque *élégance.* Les *élégances* Poëtiques sèrvent aux écoliers à faire des vèrs. Pour vouloir être trop regulier dans la construction Grammaticale, on pèrd de cèrtaines licences qui font l'*élégance* de la langue. L'*élégance* quoi qu'irréguliére, vaut mieux que la régle sans *élégance.* Chap.

> *Soyez riche & pompeux dans vos descriptions;*
> *C'est-là qu'il faut du vers étaler* l'élégance. Boil.

Élégance, se prend aussi pour le bon air, la propreté, les belles maniéres: les Latins ont dit dans le même sens, *Cultus, elegantia vitæ, morum, &c.* L'*élégance* en général, & comme on la considére ici, est une manière de dire ou de faire les choses avec choix, avec politesse, avec agrément: avec choix, en s'élevant audessus des maniéres ordinaires: avec politesse, en donnant à la chose un tour qui frappe les gens d'un esprit délicat: avec agrément, en repandant un assaisonnement qui soit au goût & à la portée de tout le monde. M. L'Abbé Regnier s'est sèrvi du mot d'*élégance* en ce sens dans son Virelay.

> *Voyez leur perruque étalée,*
> *En Magdeleine échevelée.*
> *Voyez audessus de leur front,*
> *La nouvelle espéce d'allée*
> *Que deux rangs de cheveux y font.*
> *Quelle mode! Quelle* élégance!
> *On ne voit plus qu'éxcès en France,*

Élégance, se dit fort bien en Peinture & en Sculpture, dans le sens qui vient d'être expliqué, & en général ce mot se dit de tous les ouvrages de la Nature & des Arts qui ont ce goût, ce bon air qui plait. L'*élégance* n'est pas fondée sur la correction du dessin, comme elle paroit dans l'Antique & dans Raphaël. Elle se fait sentir dans des ouvrages peu chätiez & négligez d'ailleurs, comme dans le Corrége, où malgré les fautes contre la justesse du dessin, l'*élégance* se fait sentir dans le goût du dessin même, dans le tour que ce Peintre donne aux actions; en un mot, le Corrége sort rarement de l'*élégance.* De Piles. L'*élégance* qui est soutenuë de la correction du dessin, remplit toute notre attente, attache toute notre attention & élève notre esprit, aprés l'avoir frappé d'un agreable étonnement. Id. L'*élégance* du dessin est une maniére d'être qui embellit les objets, ou dans la forme, ou dans la couleur, ou tous les deux, sans en détruire le vrai. Id. L'*élégance* qui regarde le dessin se trouve dans l'Antique préférablement à tous les grands Peintres qui l'ont imité. Id.

ÉLÉGANT, ANTE, adj. Tèrme de Rhetorique. Ecrit ou discours fait en térme choisis, agréables & polis. *Elegans.* Un Orateur doit être disèrt & *élégant.* Pour rendre un discours *élégant*, il faut s'exprimer d'une manière facile, naturelle. Port-R.

> *Imitez de Marot* l'élégant *badinage.* Boil.

Élégant. Ce mot se dit aussi en parlant de Peinture & d'Architecture. Des contours *élégans.* C'est un edifice assez grand, bâti de marbre.... La structure en est *élégante.* P. Catrou.

ÉLÉGIAQUE, adj. Tèrme de la Poësie Latine. Qui appartient à l'Elégie. *Elegiacus.* Les vèrs *élégiaques*, *Elegi*, sont alternativement héxamètres & pentamétres. Quintilien estime Tibulle pour le prémier des Poëtes *Elégiaques;* mais le jeune Pline donne l'avantage à Propèrce. Ils ont raison l'un & l'autre en un sens différent, & l'on pourroit trouver encore un troisiéme sentiment qui seroit véritable. *Elégiaque* se met quelquefois seul au pluriel, & on dit des *Elégiaques*, pour des vèrs *élégiaques.*

ÉLÉGIE, f. f. Espéce de Poësie qui s'employe dans les sujets tristes & plaintifs. *Elegia, Elegeia.* Horace avouë qu'il ne sçait point quel est l'inventeur de l'*Elégie.* On dit que ce fut un cèrtain Théocles de Naxi, ou selon d'autres, d'Eretrie, qui dans ses fureurs produisit le prémier cette espece de vèrs. Voyez Scaliger, Poët. L. I. c. 50. Callimaque, Parthenius, Euphorion chez les Grècs, & chez les Latins. Ovide, Catulle, Tibulle & Propèrce, sont les Princes de l'*Elégie.* Les Flamans se sont distingué de nos jours dans ce genre de vèrs Latins, & les *Elégies* de Bidèrmann, de Grotius, mais sur tout de Sedronius & de Vallius, ne seroient point indignes de la meilleure antiquité. Nous avons aussi d'excellentes *Elégies* dans notre langue; la Comtesse de la Suze s'est distinguée entre tous ceux qui ont travaillé dans ce genre de Poësie. Les Amans font des *Elégies* lugubre pour se plaindre de leurs Maîtresses. Pasquier a fait une *Elégie* Françoise en vèrs héxamétres & pentametres. Les *Elégies* Françoises se font en vèrs Aléxandrins, & on n'y souffre point l'entrelacement des rimes, c'est-à-dire, qu'il faut que les rimes masculines & feminines y soient rangées deux à deux sans s'entrelacer les unes avec les autres. L'invention du mot François d'*Elégie* est duë à Lazare de Baïf dans le dernier siecle. Je me suis tellement brouillée avec les Dames, que je ne sçache point d'*Elégie* assez lamentable pour les flechir. Sar. L'amour qui s'explique sans art, touche plus que les traits ingenieux d'une *Elégie*, où l'esprit a souvent plus de part que le cœur. La Font.

> *La plaintive* Elégie, *en longs habits de deuil,*
> *Sçait, les cheveux épars, gemir sur un cèrcueil:*
> *Elle peint des Amans, la joie & la tristesse;*
> *Flatte, ménace, irrite, appaise une Maîtresse.* Boil.

> *Il faut que le cœur seul parle dans* l'Elégie. Id.

ÉLÉGIR. Tèrme de Menuiserie. C'est pousser à la main un panneau, une moulure, un compartiment, &c. dans une piéce de bois. *Dolare, polire.*

ÉLÉLÉEN. Epithete que l'Antiquité a donnée à Bacchus. Ce mot vient du mot ἐλελίζειν, qui signifie crier beaucoup, faire grand bruit, & il a été donné à ce Dieu, parce que c'est un des effets du vin. Le même mot formé du vèrbe Grèc ἐλελίζεσθαι, *tourner*, s'est donné au soleil, parce qu'il tourne continuellement autour de la tèrre.

ÉLÉLÉÏDE, f. f. Bacchante, Prêtresse de Bacchus. *Eleleïs.* Les Bacchantes ont été appellées *Eléléïdes*, parce qu'on nommoit Bacchus Eléléen. Voyez ce mot.

ÉLÉMÉDIN, f. m. Ville du Royaume de Maroc en Afrique. *Elemedinum.* Elle est dans la Province d'Escure, ou d'Hascora, aux

confins de celle de Ducala, ou Duquelle. *Elémédin* a été bâti par les anciens Africains. Les habitans sont Bérebères, d'une des branches de la tribus de Muçamoda, qui sont braves, & se picquent de noblesse. L'an 1516. *Elémédin* se rendit tributaire du Roi de Fez. *Marmol de l'Afriq. L. III. c. 71.*

ÉLÉMENT, s. m. Principe Physique qui entre en la composition de tous les corps naturels. *Elementum.* Les *élémens* sont des parties homogènes, & des êtres très-simples, de l'assemblage & du mélange desquels sont composez tous les êtres que nous voyons. Aristote & les anciens Philosophes, reconnoissoient quatre *élémens*, le feu, l'air, l'eau & la tèrre. Ces quatre *élémens vulgaires* ne sont pas tels que ceux que nous connoissons, qui sont des corps composez; mais des corps simples & sans mélange. Les Cartésiens n'en admettent que trois qui naissent de la prémière division qui a pû arriver à la matière: ensorte qu'il doit y avoir autant d'*élémens*, qu'il peut y avoir de divèrsitez notables dans les parties insensibles de la matière. Roh. La matière subtile est le prémier *élément*. Il consiste dans cette poussière très-subtile qui s'enleve à l'entour des autres parties un peu moins subtiles qui s'arrondissent. Les parties qui ont été arrondies sont le second. Et celles qui sont demeurées après la division sous des figures irrégulières, embarrassantes & peu propres au mouvement, sont le troisième. Roh. Le prémier *élément* des Cartésiens a plus de mouvement que les deux autres. Mais le deuxiéme & le troisiéme pouvant se briser, ils peuvent acquérir la forme du prémier: de même que le troisième pouvant s'arrondir, il peut prendre la forme du second. Idem. Les Epicuriens n'admettent, à proprement parler, qu'un seul *élément*: ce sont les atômes de divèrses figures, qui sont la matière prémière du monde, & de toutes les choses qu'il contient. Les atômes, selon eux, sont les seuls principes de la composition des corps, & tous les corps se peuvent résoudre en atômes, comme à leur prémier principe. Bernier. Les Epicuriens ne posent point le vuide comme un principe des choses; le vuide ne peut être censé un principe & un *élément*, puisque le vuide n'est rien.

Les Chymistes, dont l'art consiste à séparer, par le moyen du feu, les divèrses parties dont les différens êtres sont composez, ont prétendu que cette résolution étoit l'unique moyen de connoitre quels sont les véritables *élémens* dont la nature se sèrt dans la composition des êtres. Ainsi en travaillant sur cèrtains corps, du vin, par éxemple, ils en ont tiré cinq matières differentes; le *mèrcure*, le *flegme*, le *souphre*, le *sel* & la *tête morte*: & parce que tout ce qu'ils peuvent tirer de tout autre sujet, ressemble à quelqu'une de ces choses, ils en concluent que ce sont les seuls & véritables *élémens* de tous les corps mixtes, & que c'est de leur assemblage que vient toute la varieté que nous y remarquons. Les Poëtes appellent la mèr le liquide *élément*.

Le mot *elementum*, *élément*, est tiré du Celtique. *Elfen* Pezr.

Cèrtainement le P. Pezron ne s'est pas laissé prendre ici par la ressemblance du mot. Depuis quand l'*f* se change-t'elle en *m*?

Élément, se dit figurément en Morale, du lieu où on se plait, ou de l'occupation qu'on a conformé à son génie. La campagne est l'*élément* d'un Chasseur. Quand ce Docteur est sans ses livres, il est hors de son *élément*. Un goinfre, de la tavèrne fait son *élément*.

Élément froid. Tèrme du Grand Art, c'est-à-dire, eau, & par ce tèrme les Chymistes entendent le mèrcure, à cause qu'il devient par sa préparation semblable à l'eau.

Élémens, au pluriel, signifie les principes & les fondemens des sciences. Il ne sçait pas les prémiers *élémens* de la Grammaire. Il faut bien sçavoir les *Elémens* d'Euclide, si on veut apprendre la Géomètrie. Il y a déja longtems que les *Elémens* d'Euclide ont été traduits en Chinois. Les nouveaux *élémens* des sections coniques par M. de la Hire ont paru en 1679. Les *élémens* de Botanique de M. Tournefort comprennent la methode de réduire toutes les plantes à cèrtains genres, & à partager les genres en cèrtaines classes; ce livre est excellent & digne des applaudissement qu'il a reçus de tous les connoisseurs.

On dit aussi les peuples Elémentaires, ou des *élémens*, &c. Voyez Elémentaire.

ÉLÉMENTAIRE, adj. m. & f. Qui tient de l'élément. *Elementarius.* Le feu *élémentaire* des Anciens est une pure vision, ou peu s'en faut. Tout l'espace qui est dans le concave de la lune s'appelle la *région élémentaire*, parce qu'elle comprend les quatre élémens, & les corps corruptibles, & composez des quatre élémens. L'Auteur du Comte de Gabalis appelle peuples *élémentaires*, ou peuples des élémens, des créatures très-parfaites qui habitent les élémens, & qui ne sont connuës que de ce qu'il appelle les Philosophes, les sages, les enfans de la sagesse. Selon ces gens-là, qui sont au moins de grands fols, l'élément du feu est habité par les Salamandres; l'eau, c'est-à-dire, la mèr & les fleuves, par les Ondiens, ou Nymphes; la tèrre par les Gnomes & Gnomides; l'air, par les Sylphes & les Sylphides.

ÉLEMES. Voyez ELESME.

ÉLEMI, s. m. Tèrme de Pharmacie. C'est une résine d'une substance prèsque uniforme, d'une couleur & d'une consistence semblable à la cire jaûne, d'un goût qui n'est point desagréable, un peu piquant & amer, & d'une odeur approchante de celle du fenouil. L'*élemi* est appellé fort improprement gomme, puisqu'il s'enflamme sans peine, & qu'il se dissout dans les liqueurs oléagineuses, ce qui est le caractère des résines. Celle-là sort de l'olivier d'Ethiopie. On en trouve aussi dans la Poüille, Province du Royaume de Naples. L'*élemi* est admirable dans les playes de la tête, il est propre pour digerer, pour résoudre & pour faire suppurer. M. Pomet dans son histoire générale des drogues, L. VII. c. 30. p. 261. & M. Lémery pag. 275. de son traité des drogues, disent que l'*élemi* est une résine blanche tirant sur le vèrdâtre, odorante, qu'on apporte d'Ethyopie en pains de deux à trois livres, enveloppez dans des feüilles de canne d'Inde. Elle découle par incision d'une espéce d'olivier sauvage de moyenne hauteur, dont les feüilles sont longues & étroites, de couleur vèrte, blanchâtre, argentée. Sa fleur est rouge, soutenuë par un petit calice de la couleur des feüilles. Son fruit est semblable à l'olive.

ÉLEOCATH, ou ÉLEOCHET, s. m. Nom de lieu. *Eleochetum.* C'est une habitation des Arabes, dans le desèrt de Barca, en Afrique, sur un petit lac qu'on trouve au milieu de ces sablonièrès vèrs les confins d'Egypte. On conjecture que c'est l'*Oasis parva* des Anciens.

ÉLÉONOR, ou ÉLÉONORE, s. f. Nom propre de femme. *Eleonora.* *Eleonore d'Autriche* fut seconde femme de François I. Roi de France.

ÉLEOSACCHARUM. Que d'autres appellent *Oléosaccharum*, est un mélange de quelque essence, ou huile, dans du sucre candi en poudre. Lemery.

ÉLEPH, s. m. Nom de ville. *Eleph.* Elle étoit dans la tribut de Benjamin. *Jos. XVIII.* 28. Adrichomius écrit *Heleph*; le texte Hébreu האלף, *haeleph.*

ÉLEPHANT, s. m. *Elephas.* Le plus gros, le plus fort & le plus spirituel des animaux tèrrestres à quatre pieds. Il a peu de poil, semblable à celui des bufles, aussi-bien que son cuir qui est noir, épais & dur à pèrcér, quoiqu'on le sente doux au toucher. Il a la tête grosse, le col court, les oreilles larges de deux palmes. Son nez qu'on appelle sa trompe, *Proboscis* est long & creux comme une grosse trompette, & il lui sèrt de main. Cicéron l'appelle *manus.* Il est fait d'un gros cartilage qui lui pend entre les dents. Son piéd est rond, large de deux ou trois palmes, tout couvèrt de durillons, & a cinq ongles semblables aux coquilles de S. Michel, & sa queuë est faite comme celle des bufles, de trois palmes de long. De son simple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait trois mille par heure. Il a le piéd si sur, qu'il ne fait jamais un faux pas, & il est bon à passer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce soit, & il se couche & se leve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des Anciens qui ont cru qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaine par le pied de dèrrière, & on l'attache à un arbre, ou à quelque chose qui ne soit pas facile à ébranler. On fait combattre quelquefois les *élephans* qui se heurtent de leurs dents, comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe ils tuent un chameau, ou un cheval. L'*élephant* vit à la campagne de feüilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride, ni arrêt; il ne laisse pas d'obéir à ses gouvèrneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content plusieurs mèrveilles, la plûpart fabuleuses, jusques là qu'on dit que si on lui commande de faire peur à quelqu'un, il court vèrs lui en fureur, comme s'il le vouloit mettre en piéce, & lorsqu'il en est proche, il s'arrête tout court sans lui faire du mal. Cardan dit que les dents d'*élephant* se peuvent amollir & étendre comme les cornes de bœufs; mais ce secret est à present inconnu, supposé que Cardan l'ait jamais sçu. Les Nomades en Asie, les Numides en Afrique & les Egyptiens, mangeoient autrefois des *élephans.* Voyez Agatharchides dans Photius, *Cod.* 250. C. 25. & Bruyerinus Campeg. *De re Cibaria*, *L. XIII. c.* 34.

On prend les *élephans* en les faisant tomber dans des piéges ou creux couvèrts de clayes & d'un peu de tèrre. Mais s'ils en sont échappez une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & sondent le tèrrain, pour voir s'il est fèrme. On les prend aussi avec des barricades faites dans des lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle se couche sur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & se prepare pour cela un chevet de feüilles & de branches d'arbres élevé de quatre ou cinq piéds. Les *élephans* ne couvrent jamais leurs femelles en quelque chaleur qu'ils soient, tant qu'ils voyent quelqu'un.

qu'un. Les femelles portent un an. Quand les *éléphans* sont pris une fois, ils ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils sont si furieux, qu'il ne s'arrêtent point qu'ils n'ayent sacrifié quelqu'un à leur furie, ou si on ne leur présente du feu d'artifice, après quoi ils sont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou six vingts ans, & croissent jusqu'à trente. Leurs défenses sont l'yvoire qu'on voit par deçà. On en a vû de la longueur d'une toise, & grosses comme la cuisse : quoique les *éléphans* soient fort communs dans l'Inde, on ne laisse pas de vendre les beaux quatre ou cinq mille écus. On a vû des *éléphans* hauts de treize ou de quinze piéds. Ceux de Ceylan sont les plus petits, mais les plus estimez, & on prétend que les autres, de quelques pays qu'ils soient, par un instinct de nature, leur font la révérence, & leur portent une espèce de respect. On dit qu'il y en a à la Cochinchine de si gros, qu'on en a trouvé dont le pied avoit dix-huit pouces de diamètre. Cet animal a autant de honte & de ressentiment du châtiment que les hommes. Le Roi d'Achem leur fait faire bien des honneurs, leur fait porter des parasols, que les hommes n'osent porter; il les marie en cérémonie avec leurs femelles; & quand il est en colère contre eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils sont extrémement fâchez. Ceux de Bengala adorent un *éléphant* blanc, qui est si râre, qu'ils l'estiment une chose sainte. Les Rois Indiens ont donné souvent de sanglantes batailles pour les posséder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce pays-là les ont longtems traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voisins qui seroient venus en leur Cour. M. de Choisi dit dans sa Relation, qu'il a vû dans la seconde cour du Palais du Rois de Siam, ce fameux *éléphant* blanc, qui a couté la vie à cinq ou six cens mille hommes pendant les guèrres de ce Roi avec celui de Pégu. Il dit qu'il est assez grand, fort vieux & ridé, & a les yeux plissez; qu'il y a toujours auprès de lui quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraichir, des feuillages pour chasser les mouches & des parasols pour le garentir du soleil quand il se promene; qu'on ne le sèrt qu'en vaisselle d'or, & qu'il a vû devant lui deux vâses d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, la plus vieille étant la plus saine. On dit qu'il y a un petit *éléphant* tout prêt à succeder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit aussi qu'il y a un *éléphant* Prince, qui est le plus grand & le plus spirituel de tous les *éléphans*, qui est celui que le Roi monte. Il est fiér & indomptable à tout autre; & quand le Roi paroit, il se met à genoux. Peyrard dit avoir vû porter à un *éléphant* avec ses dents deux canons de fonte attachez ensemble avec des cables, pesant chacun trois mille livres, l'espace de cinq cens pas. L'*éléphant* sèrt à la guèrre, & il porte une piéce d'artillerie de fèr de six piéds de long avec son affut qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cent livres de ris à chaque *éléphant* par jour pour le nourrir. On fait des pelotes de ce ris avec du beurre & du sucre. Le cri de l'*éléphant* s'appelle *barrit*. En 1681. l'*éléphant* de Versailles étant mort à l'âge de 17 ans M. du Vernay en fit la dissection. Voyez l'histoire de l'Academie par M. Duhamel p. 196. de la seconde édition. Marot raconte qu'un importun fut appellé *éléphant* p. 341.

Bren, laissez-moi, ce disoit une,
A un sot qui lui déplaisoit.
Ce lourdaut toujours l'importune;
Puis j'ouïs qu'elle lui disoit,
La plus grosse bête qui soit,
Monsieur, comment est-ce qu'on l'appelle?
Un Eléphant, *Mademoiselle,*
Me semble qu'on le nomme ainsi.
Pour Dieu, Eléphant, *ce dit-elle,*
Va t'en donc, laisse-moi ici.

Sur les *éléphans*, voyez Vossius *de Idolol. L. III. C.* 50. 51. 60. 68.

Philippe III. Roi d'Espagne étant attaqué par quelque petits Princes, Dom Carlo Bossu lui donna pour dévise un *éléphant*, qui sans se sèrvir de sa trompe, mais seulement en ridant sa peau, tuë dans les rides les mouches qui le piquent avec ce mot Espagnol *Sin pelear me vengo.*

Sur les médailles l'*éléphant* marque l'éternité, parce qu'il est d'une très-longue vie. Plus souvent néanmoins il marque les jeux publics, où l'on prenoit plaisir d'en faire voir au peuple. P. Jobert. En effet, on y faisoit souvent paroitre des *éléphans*, & les médailles ont souvent marqué cette magnificence, comme M. Spanheim a marqué *p. 163. & 164.* On y vit même quelquefois des *éléphans* dressez à danser, ou du moins à marcher sur la corde ou à jouer à la paume. *Ib. p. 169.* Dans les médailles de Jules, du tems de la République, où il n'étoit pas pèrmis de mettre sa tête sur les monnoies, il mit à la place cet animal, parce qu'en langue Punique César signifie un *éléphant*. On le mit ensuite avec un *éléphant* sous ses piéds, pour marquer la victoire qu'il remporta en Afrique sur Juba. P. Jobert. Tristan prend autrement cette médaille, & dit que l'*éléphant* y fut mis, parce que cet animal étoit pris en Italie pour symbole de la puissance royale, ou souveraine, ainsi qu'Artemidore nous l'apprend, L. II. C. 12. *Tristan, T. I. p. 30.* Beger, dans le *Thesaurus Brandeburgicus T. I. p. 241.* prétend que l'*éléphant* étoit aussi le symbole de la piété envèrs Dieu, parce qu'on croyoit qu'il adoroit le soleil, & qu'il étoit particuliérement consacré à Bacchus. *Ib. p. 260.*

On dit provèrbialement, faire d'une mouche un *éléphant*; pour dire, grossir, éxagerer beaucoup quelque chose, soit en bien, soit en mal.

Éléphant, est aussi une sorte de clairon ou trompette dont se sèrvoient nos pères. Ces clairons sont quelquefois appellez *olifants*, ou *élefas*, dans nos vieux Romans. On disoit sonner de l'*élefas*, comme on diroit aujourd'hui, sonner de la trompette. L'Auteur du Roman de Garin le Loherans qui appelle cet instrument *Olephan*, & quelquefois *Olifant*, en fait une petite description.

Cet Olephan *en ma main me baillez,*
Il le regarde, & en greille, & en chief,
De six virolles d'or fin étoit liez,
La guige étoit d'un brun paille entailli.

Il y a aussi un *éléphant* de mèr décrit par Boëtius en ses Relations d'Ecosse, mais d'une manière qui est tout à fait fabuleuse.

L'Ordre de l'Éléphant. *Equestris Ordo*, ou *Militia Elephantis*. C'est un des Ordres Militaires des Rois de Dannemark. On l'appelle ainsi, parce que ses armes sont un *éléphant*. Il y a bien des sentimens sur l'origine de l'institution de cet Ordre. Le prémier est de Mennenius & Hoepingius, qui l'attribuent à Christien IV. qui fut élû Roi en 1584. Le second est de Selden & Imhof, qui pretend que c'est Frideric II. élu en 1542. qui l'institua. 3°, Gregorio Leti remonte à Frideric I. qui régna vèrs 1530. 4°, Bèrnard Rebolledus soutient que Jean I. en est l'Auteur. Ce Prince commença à régner en 1478. 5°, Anshelmius, Rossærus & Lœlcher, disent qu'il commença sous Christien I. père de Frederic I. Enfin, Leonard Voignius, Bechman & Janus Bicherodius, soutiennent que Canut VI. en est le prémier Instituteur, & que c'est aux Croisades qu'il en faut rapporter l'origine. Ce Prince régnoit sur la fin du XII. siécle depuis 1168. jusqu'à 1191. selon la Chronologie de Swaning. Il est cèrtain qu'en 1494. l'Ordre de l'*éléphant* subsistoit. On a un tableau du Comte Reinden, Chevalier de cet Ordre, fait cette année-là. En 1474. le Marquis de Mantouë fut créé Chevalier du même Ordre par Christien I. C'est une erreur neanmoins de croire avec Owenus Bilde, que ce Prince en revenant de Rome établit cet Ordre; un diplome de ce Prince & les Lettres par lesquelles Christien II. accorde à Henri Valckendorph de porter dans les armes un *éléphant* chargé d'une tour, & les Bulles de Pie II. & de Sixte IV. prouvent que longtems avant le Voyage de Christien I. à Rome l'Ordre de l'*éléphant* étoit institué.

Il y a encore d'autres Bulles de Sixte IV. qui confirment les Statuts de cet Ordre, qui autorisent la tenuë de ses assemblées ou chapitre dans la Chapelle de Boelchil & les privilèges des Chevaliers. Cet Ordre s'appella d'abord l'Ordre de S. Marie, *Ordo S. Mariæ*, & Confrerie ou Fratèrnité en Danois *Selskab*; & sous Christien I. c'étoit déja l'Ordre de l'*éléphant*; rien n'est plus commun que les monnoies de ce Prince marquées d'un *éléphant*. Il y a de lui un diplome de 1462 donné à Gottorp, par lequel il confère au Marquis de Mantouë le collier de l'Ordre de l'*éléphant*, & un autre de 1457. à Géminien Trevirau, qui fut créé Chevalier la même année. Tout cela a pèrsuadé les Auteurs dont j'ai parlé qu'il falloit remonter plus haut, & ils vont, comme j'ai dit, jusqu'à Canut VI. pour trouver le commencement de cet Ordre. Ils disent que ce Prince en 1189. envoya une flotte contre les Sarrasins, qui prit Siluma & Ptolémaïde; que dans cette guèrre quelqu'un des Danois croisez ayant tué un *éléphant*, cette action extraordinaire donna occasion à l'institution de cet Ordre; que Bechman, Picoreville & Beruhed Justinien, la rapportent effectivement aux Croisades; que l'on donne 500. ans à l'Ordre de l'*éléphant*; ce qui revient au tems que nous venons de dire; qu'il étoit très-ordinaire de prendre pour ses armes les dépouilles des ennemis qu'on vainquoit, & les marques des belles actions qu'on faisoit; que plusieurs de nos armoiries; par éxemple, le Lion des Provinces des Pays-Bas, sont du tems des Croisades, comme Heuteurus & Hoepingius l'ont montré; que tout cela confirme le sentiment de ceux qui font Canut VIe Instituteur de l'Ordre de l'*éléphant*; que plusieurs habiles gens l'ont suivi, & appuyé de leurs suffrages. Tels sont Cligerus Jacobæus Voigtius, Marc-Gibe, Thomas Bartholin,

Bessarion apporta d'Orient à Rome une monnoie antique & très-rare, sur laquelle on voit l'image de la S^e Vièrge & un *éléphant*. Cassien Du Puis croit que c'étoit la marque des Danois croisez contre les Sarazins, & qu'il faut la rapporter à l'Ordre de l'*éléphant*. Le Chancelier Frusius avoit une monnoie semblable, sur laquelle on voyoit l'image de la Sainte Vièrge, un *éléphant* & un croissant qui se metroit aussi autrefois dans les armes de l'Ordre dont nous parlons. Jean Boisseau rapporte encore une ancienne figure des armes de cet Ordre, qui porte l'image de la Sainte Vièrge avec quatre *éléphans* chargez de tours; & Petra Sancta une autre où sont la Sainte Vièrge avec trois cléfs, & quatre *éléphans* & des epérons. L'Ordre de l'*éléphant* étoit sous la protection de la Sainte Vièrge; & cet Ordre s'appelle encore à présent l'Ordre de Sainte Marie, & au dessous de l'*éléphant* pend une image de la Sainte Vièrge environnée de rayons. Voyez l'Abbé Jullniani, *hist. de tutti gl' Ord. Milit. e Caval. T. II. C. 78.*

Christien I. fonda la Chapelle de Roeschild pour y tenir les Assemblées ou Chapitres de l'Ordre. Elle fut appellée d'abord la Chapelle des trois Rois, *Capella trium Regum*. Ensuite Frideric I. la nomma la Chapelle Royale, *Capella Regia*. Frideric II. rétablit cet Ordre, & créa beaucoup de Chevaliers à la cérémonie de son couronnement. Christien V. l'augmenta & l'orna beaucoup. Il tint en 1694. le 5. Juillet un grand Chapitre à Frideric bourg dans la Chapelle des Chevaliers, dans lequel il reçut dans l'Ordre six Princes d'Allemagne. De tous les Ouvrages que nous avons cité sur l'histoire de cet Ordre, celui de Janus Bircherodius peut tenir lieu de tous les autres: c'est le dérnier, le plus ample & le plus sçavant; il parut à Coppenhague sur la fin de l'année 1705. sous ce titre; *Breviarium Equestre, seu de illustrissimo & inclytissimo ordine Elephantino, &c. in fol.* avec des planches. Les Chevaliers de l'Ordre de l'*éléphant* portent le Collier d'où pend un *éléphant* d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de sable. L'*éléphant* est porté sur une terrasse de synople émaillée de fleurs. Les Rois de Dannemarck ne font des Chevaliers de l'*éléphant* que le jour de leur couronnement.

Éléphant, *Elephantus*, est pris du Celtique Élehpant & Olifant, qui dit la même chose. Pezron. De אלף, *eleph*, un bœuf, s'est formé *elephas*, *éléphant*, soit parce que les noms des espéces ont été confondus, comme il se voit par tout: soit que ce même nom ait été dit de ces deux animaux pour quelque conformité, ou de grosseur, ou d'autre qualité, qui se trouve en eux. Guichard. Ludolph est de même sentiment, & il croit qu'on a donné à cet animal le nom de bœuf à cause de sa grandeur, de même que les Romains pour la même raison les appellèrent *Boves Lucæ* dans la guèrre de Pyrrhus. Peut-être les appella-t'on אלף, sans rapport au bœuf; mais pour la même raison, & parce que l'*éléphant* est le chéf des animaux. Il me paroit même plus probable que c'est l'*éléphant* qui le prémier a été appellé אלף, puis le bœuf ensuite, & comme par participation & par comparaison. Mais au reste quelle que soit la raison qui a fait donner à l'*éléphant* le nom אלף, il ne semble pas douteux que son nom ne vienne delà.

ÉLEPHANTIASIS, s. m. Tèrme de Medecine. *Elephantiasis*. C'est une espéce de lepre, qu'on appelle lepre des Arabes, pour la distinguer de la lèpre des Grècs, qui est une autre maladie; elle est ainsi nommée à cause que ceux qui en sont atteints, ont les bras & les jambes grosses & tubéreuses, & la peau enflée, rude au toucher, ridée & inégale comme les *éléphans*. Ce mot est Grèc ἐλεφαντίασις. Les Grècs appellent aussi cette maladie ἐλέφας & ἐλεφαντιασμός.

ÉLEPHANTIDE, s. m. Nom de lieu *Elephantis*. C'est dans Ptolomée & dans Pline L. V. C. 9. une grande Isle de l'Egypte supérieure, située à une lieuë audessous de la dèrnière cataracte, & à 16 milles, c'est-à-dire, 5 lieuës audessus de Syene. On prétend qu'elle a pris son nom des éléphans qu'on y trouva. Elle est vèrs les confins de la Nubie, vis-à-vis de la ville d'Asna. Les Egyptiens tèrminoient là autrefois leur navigation sur le Nil, comme ils font encore aujourd'hui; les Ethiopiens y viennent commèrcer avec eux. Les Romains y tèrminèrent aussi leur Empire. On dit que cette Isle est un pays très-beau & très-fèrtile.

ÉLEPHANTIN, ine, adj. Qui appartient ou qui a du rapport à l'*éléphant*. *Elephantinus*. Ce mot se dit de cèrtains livres des anciens Romains, où étoient contenus les faits & les actions des Princes & les Actes du Sénat, ainsi que nous l'apprennent Pollion & Vopisque en la vie de l'Empereur Tacite, où il dit qu'en la sixiéme armoire de la Bibliotheque Ulpienne on gardoit un de ces livres *éléphantins*; esquels par un long espace de tems furent écrits les Arrêts & Edits du Sénat. En quelques uns étoient enregistrez les Actes du Sénat & des Magistrats de Rome; en d'autres tout ce qui se passoit dans les Provinces, & à la guèrre, comme en une Ephéméride, ou papier journal. Il y en avoit plus de trente-cinq gros volumes, autant comme de Tribus, où étoient contenus la naissance & le décès des Citoyens, les dénombremens, & tout ce qui dépendoit de la censure, & ceux-ci se renouvelloient de cinq en cinq ans avec les Censeurs. Tous ces Registres se gardoient anciennement dans l'*Ærarium*, ou Trésor public qui étoit dans le Temple de Saturne. *Vigenere sur Tite-Live T. I. p. 670. 671.*

Vigenère & beaucoup d'autres croyent que ces livres étoient appellez *éléphantins*, à cause de leur grandeur démesurée, comme on dit que quelque chose est gros comme un *éléphant*, ou comme un bœuf; pour dire, qu'il est très gros. Loisel sur le C. 17. de l'XIe Liv. d'Aulu-Gelle dit qu'on les nommoit *éléphantins*, parce qu'ils étoient faits de tablettes d'yvoire, & en effet le Jurisconsulte Ulpien *L. 52. ff. de Legat. 3.* fait mention du Livre d'yvoire. Scaliger & Gérard Vossius disent que c'est qu'ils étoient faits des intestins d'*éléphant*. Vossius ne disconvient pas pourtant qu'ils n'ayent pû être faits de tablettes d'yvoire, mais comme on faisoit beaucoup d'autres livres & de tablettes de cette matière, comme il paroit par Martial L. XIV. épigr. 3. par cent autres Anciens, & parce que nous avons dit au mot Diptyqos, on ne voit pas pourquoi l'on eut donné à ceux-là spécialement le nom d'*éléphantins*. Martial ne donne point le nom d'*éléphantin*, mais d'yvoire, *eboreus*, aux tablettes, dont il est parlé à l'endroit cité, *Eboreti pugillares*. Outre les Auteurs citez *Alexander ab Alexandro Genial. dier. L. II. C. 2.* parle de Livres *éléphantins*, & Saumaise sur l'endroit de Vopiscus dont nous avons parlé; où il refute Scaliger, prétend que ces livres étoient d'yvoire, & montre que les Anciens ont dit *éléphant* pour yvoire, temoin Virgile & Servius L. III. de l'Enéide, v. 464. & *éléphantin*, pour qui est d'yvoire; temoins Martianus Capella & Isidore dans ses Gloses; qu'il n'étoit point impossible d'écrire sur de l'yvoire, comme Scaligèr le soutient, qu'ils ne se sèrvoient ni de plume d'oye, comme nous, ni d'une encre semblable à la nôtre, mais de tuyaux de roseaux qu'ils tailloient autrement que nous ne faisons nos plumes, que leur encre pouvoit être plus propre que la notre à prendre sur l'yvoire; en un mot, que le fait est constant par Martial & par Plaute dans le Mostellaria, & que l'on écrivoit autrefois sur l'yvoire.

ÉLEPHANTINE, s. f. Nom de lieu. *Elephantis*. *Elephantina*. C'étoit autrefois une grande ville de l'Egypte distante de Thebes de 820. stades; c'est-à-dire, de 34 lieuës. C'étoit une des plus célebres villes d'Egypte, & la patrie des Rois de la cinquieme dynastie, qu'on nomme pour cela *Elephantins*.

ÉLEPHANTIQUE, adj. Qui appartient à l'*éléphant*, qui y a rapport. *Elephantinus*. Un Poëte a dit langage *éléphantique*. *Nouv. choix de vers T. I p. 182.*

ÉLERENA. Voyez ERESMA; c'est la même chose.

ÉLÉSE. s. f. Linge qu'on met dans le lit sous les malades pour s'en sèrvir dans leurs besoins. Voyez ALÈSE.

ÉLEIME, ou ÉLÉMES, s. m. Nom propre d'homme. *Adelelmus*. *Elémes* est le nom Espagnol; nous disons Aleaume. Son corps est honoré à Burgos dans une Eglise de son nom, qui s'y prononce *Elémes*. Chastel. *au 30 Janvier*. Cet Auteur ne parle point du nom Lesmes. Ce nom (*Elémes*) a donné occasion de diviser ce Saint en deux. Chastel. Voyez encore ALEAUME.

ÉLEU, ue, adj. Choisi. *Electus*. Empereur *élû*. Tuteur *élû*. Evêque *élû*.

ÉLEU, uë, s. m. & f. Un Saint, un prédestiné. Les Apôtres ont donné le nom d'*Elûs* & de Saints aux prémiers Chrétiens. En ce sens, *Elû* est une pèrsonne choisie pour la grace du Christianisme. *Elû* se dit aussi d'une pèrsonne que Dieu a choisie pour la gloire du ciel. Dieu fait quelquefois souffrir ses *Elûs* pour les eprouver. Il faut prier Dieu qu'il nous mette au rang de ses *Elûs*. Dieu qui a prédestiné les *Elûs* à la gloire, les a aussi prédestinez à la sanctification. Morale du P.

ÉLEU du peuple, *Eletto del fidelissimo popolo*, est une très-belle & très-grande dignité de Naples, c'est à-peu près comme le Lord Maire à Londres, ou le Prevôt des Marchands à Paris.

ÉLEU, est aussi un Officier Royal subaltèrne non lettré & sans degrez, qui connoit en prémière instance de l'assiete des tailles, aides, subsides & d'autres impositions; des différends qui surviennent en consequence, & de ce qui concèrne les Aides & les Gabelles. Leurs appellations ressortissent à la Cour des Aides. Anciennement on appelloit *Elûs*, ceux qui dans les Provinces avoient la direction des Aides, ou deniers qu'on levoit sur le peuple pour la solde des gens de guèrre. Ils étoient nommez par les Etats qui ordonnoient la levée des impositions, & ils sont aussi anciens que les Généraux des Aides, qui étoient commis à même fin, & qui en avoient la direction générale dans tout le Royaume. Ils avoient soin d'asseoir & de departir les tailles, *pour distribuer & égaler sur chacun feu selon ses facultez. Mais depuis que les tailles furent mises en ordinaire, le Roi établit & institua en titre d'office formé ces* Elûs, *& demeura le nom d'*Elû, *jaçoit qu'ils*

ne

ne fussent plus élûs *& choisis par le peuple.* C'est ainsi qu'en parle Coquille dans son histoire de Nevers. On peut appelles les *Elûs adlecti, electi, &c.*

ÉLSU, se disoit autrefois des Archevêques & Evêques avant leur sacre, & on disoit tout de même en Latin *Electus.* Ce qui a trompé celui qui a pris *Electus Meldensis* pour un Officier de l'Election de Meaux, au lieu que c'est un Evêque de Meaux *élû*, & non encore sacré. Philippe de Savoye fut cinq ans Archevêque de Lyon sans prendre les Ordres sacrez, & après ce tems-là, il quitta son Archevêché pour épouser la Comtesse de Bourgogne. Il ne prenoit que la qualité d'*Elû* de Lyon, *Electus Lugdunensis.* Voyez l'histoire de Lyon du R. P. Menestrier.

ÉLUE, s. f. Femme d'Elû. Vous irez visiter Madame la Baillive, & Madame l'*Eluë.* Mol.

ÉLEVATION, s. f. Hauteur, disposition d'un lieu qui est élevé, lieu haut. *Culmen, vertex, altum, fastigium.* La voute de S. Eustache a quatre toises d'*élevation* plus qu'il ne faut. Quand un voisin veut faire l'*élevation* d'un mur mitoyen, *attollere*, il faut qu'il en paye les charges de six toises l'une. Une *élevation* de terre sur un rampart, s'appelle un *cavalier.* Cette fontaine ne jaillira pas fort haut, il n'y a pas assez d'*élevation* à sa source. La plus belle machine pour l'*élevation* des eaux, c'est la pompe.

ÉLEVATION. Se dit de la partie de la Messe, où le Prêtre éleve audessus de sa tête la Sainte Hostie, & le Calice, après les avoir consacrez, pour faire adorer J. C. au peuple, après l'avoir adoré lui-même. *Sublatio*, & en Latin de Rubriques *Elevatio.* Ce n'est point entendre la Messe que de n'y venir qu'à l'*élevation.* Celui qui sert la Messe, sonne une clochette à l'*élevation*, pour avertir le peuple d'adorer Notre-Seigneur. Saint Louis avoit ordonné que dans sa chapelle on se prosterneroit à l'*élevation* & à la communion, à l'exemple de certains Religieux qu'il ne nomme point. Les Chartreux & les Religieux de la Trape gardent encore aujourd'hui cette pieuse cérémonie, de se prosterner à l'*élevation* & durant la communion du Prêtre. DE VIGN. MARV.

En Perspective on appelle *élevation* la peinture ou description que l'on fait de la face d'un bâtiment. On l'appelle aussi Orthographie, *ortographia.* Ce n'est pas assez de voir le plan d'un édifice, il en faut faire aussi dessiner l'*élevation.* Le profil est l'*élevation* géométrique & orthographique, qui fait voir le dedans du bâtiment; l'orthgraphie, ou *élevation* géométrale, représente l'*élevation* d'une des faces du bâtiment.

ÉLÉVATION, se dit absolument en Astronomie, de l'*élevation* du Pôle sur l'horison, *latitudo*, & c'est la même chose que *latitude.* La *latitude* proprement est la distance d'un lieu à l'equateur, présumée sur le cercle méridien. Or cette distance est toujours parfaitement la même que l'*élevation* du pôle audessus de l'horison, c'est-à-dire, que l'arc du méridien compris entre le pôle & l'horison, est égal à l'arc du même méridien compris entre l'équateur & le zénith. Ainsi le pôle boréal ou septentrional est élevé de 48 dégrez 50 minutes sur l'horison de Paris. Il y a aussi même distance de Paris à l'Equateur, & par conséquent Paris a 48 dégrez 50 minutes d'*élevation* de latitude boréale. Cela s'entend du milieu de Paris, car à l'Observatoire Royale, qui est à l'extrémité de Paris, l'*élevation* ou la latitude est de 48 dégrez 51 minutes. On connoit l'*élevation* d'un lieu en bien des manières, sur tout par les observations méridiennes du soleil, des étoiles quand elles passent au méridien, quand on fait la déclinaison du soleil & de ces étoiles, & en Gnomonique l'*élevation* du pôle sur le plan d'un cadran solaire, est l'angle de l'axe du cadran avec la soustilaire. En Grammaire, en Musique & en Rhétorique, on dit l'*élevation* de la voix. *Contentio vocis, intentio*, &c On dit à l'Eglise, que la Messe est à l'*élevation*, quand elle est au tems qu'on montre l'hostie consacrée au peuple.

ÉLEVATION, se dit figurement en choses spirituelles & morales. Il signifie quelquefois un transport, un mouvement de l'ame vers Dieu Il faut faire sans cesse une *élevation* à Dieu de son cœur, de son ame Quand il s'agit des pensées, des sentimens, ou des expressions. *Élevation* signifie sublimité, grandeur *Excelsitas, Majestas*, &c. Plus les hommes ont d'*élevation* de cœur & d'esprit, plus il sont touchez de l'amour des louanges & d'un violent désir d'acquerir de la réputation. M. Scud. On ne sçauroit arriver au sublime sans une certaine *élevation* d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. Boil. Il y a une *élevation* d'esprit naturelle, qui lui rend les plus grandes choses tout à fait familières S Evr L'*élevation* d'esprit est une qualité nécessaire à l'Orateur, mais c'est un don du Ciel; on ne peut guère l'acquérir. Boil. Je ne voudrois que ce seul endroit pour faire juger de l'*élevation* du génie du Poëte. M. Dacier

M. Pelisson a dit *élevation* en mauvaise part pour orgueil. Que voit-on dans vos raisonnemens & dans vos pensées, que mépris & avérsion pour les autres, qu'estime & amour pour vous, qu'orgueil, que hauteur, qu'*élevation* audessus de tous le reste du monde? Pelisson.

ÉLÉVATION, signifie encore Dignité, poste élevé, accroissement de fortune. *Fastigium, dignitas.* Le Pontificat est la plus haute *élevation* où un Ecclésiastique puisse arriver Si ceux qui parviennent à une grande fortune s'oublient, c'est que la tête tourne, & que le vertige prend dans cette *élevation.* Bell. Un sage Favori, qui sait combien son *élevation* offense les autres, doit éviter la pompe & le faste pour ne pas irriter l'envie. M. Esp. Concourir à l'*élevation* de quelqu'un.

ÉLEVATOIRE, s. m. Est un instrument de Chirurgie qui sert à élever des os, comme ceux des fractures de la tête, qui ont été enfoncez à coups de masse. *Elevatorium.* Il y a des *élevatoires* dentelez, des *élevatoires* à trois piéds, &c. qu'on appelle *élevatoires triploides.* L'*élevatoire* fait en levier est d'une invention assez nouvelle, son usage est pour les dents. Cet instrument a une extrémité plate pour appuyer sur la gencive au bas de la dent, & l'autre est coudée comme une des branches d'un pélican pour accrocher la dent.

ÉLEUCADE, s. m. Nom propre d'homme. *Eleucbadius. S. Eleucade* Evêque de Ravenne & Confesseur, étoit le second des quatre disciples de S. Apollinaire. On a un Sermon de S. Pierre Damien sur S. *Eleucade* Chast. *au* 14. *de Fev.*

ÉLEVE, s. m. Qui est nourri, instruit & élevé par quelqu'un. *Alumnus, discipulus.* On l'a dit originairement des Peintres. Ce Peintre fut un *éleve* de Raphaël. On l'a transporté aussi hors de la Peinture à ceux qui ont étudié quelque chose que ce soit sous de bons maîtres. On le dit aussi d'un homme qui est formé de la main d'un autre; qui s'attache à lui en prenant ses instructions, & en suivant ses exemples. Bouh. Chaque enfant de Lacédémone étoit proprement un *éleve* de la vertu. La Guill. Dans l'Académie Royale des Sciences, il y a vingt *éleves*; dans celles des Inscriptions il y a dix *éleves.* Les *éleves* doivent travailler de concert avec les Pensionnaires. Nous ne craignons point de comparer à un des plus grands sujets qu'ait eu l'Académie un simple *éleve*, tel qu'étoit M. Amontons; le nom d'*éleve* n'emporte parmi nous aucune différence de mérite, il signifie seulement moins d'ancienneté, & une espéce de survivance. Fontan. Cependant on a supprimé le nom d'*éleve*, & on lui a substitué celui d'*adjoint*, parce que tout le monde ne sçavoit pas la signification que l'Academie des Sciences avoit attachée au nom d'*éleve*, & aujourd'hui (1730) ces Académiciens pénsionnaires n'on pas chacun un *éleve* comme auparavant, mais les *éleves* sont devenus *adjoints* à l'Academie.

> *Vous passerez ici le regne des glaçons:*
> Éleve *de* Louis *moissonnez-vous la gloire,*
> *Quand l'hiver pour tout autre en suspend les moissons?*
> Nouv. choix de vers.

Ce mot vient de l'Italien *allievo*, qui signifie disciple qu'on a instruit, ou *élevé.*

Il y a un œillet que les Fleuristes appellent *Eleve* des Granges, du nom de celui qui l'a élevé à Paris. C'est un rouge brun tirant sur le pourpre, extrêmement enfoncé sur un blanc assez fin. Ses panaches sont fort gros, & de pieces emportées, mais un peu confus & accompagnez de mouchettes. Son montant s'éleve fort haut, ses fanes son fort vertes, & sa fleur hative & médiocrement large. Il est tout semblable à l'œillet qu'on appelle le Soldat. Il ne créve pas en lui laissant 4 à 5 boutons. Morin.

ÉLEVEMENT, s. m. Elévation, action par laquelle on s'éleve; orgueil. *Arrogantia, tumor.* Dieu ne jette ses regards de miséricorde que sur les ames humiliées, & ne souffre point d'*élevement* dans la conversion des pécheurs. Ab. de la Trap. Cet Auteur employe souvent ce mot qui n'est pas ordinaire.

ÉLEVER, v. act. Bâtir en hauteur. *Extruere, efferre.* Nimbrod *éleva* une tour fort haute pour se garentir d'un nouveau déluge, s'il en arrivoit. Cette Eglise n'étoit *élevée* alors qu'à hauteur d'imposte. On dit aussi qu'un terrain s'éleve peu à peu, quand il n'est pas de niveau.

ÉLEVER, signifie simplement, Dresser, ériger. *Statuere, ponere.* Le Pape a fait *élever* un obelisque à Rome. Les Anciens *élevoient* des statuës, des trophées, des autels à leurs Capitaines, à leurs Empereurs.

ÉLEVER, se dit aussi de ce qui monte en l'air, de ce qu'on y tire, qu'on y tient suspendu, *Efferre, sublevare.* J. C. s'*éleva* sur une nuée à la vuë de ses Apôtres, lors de son Ascension. Une aigle s'*éleve* en l'air d'un vol rapide & fort haut. On *éleve* les pierres avec des gruës & des machines. On *éleve* des eaux avec des pompes & autres machines hydrauliques. En la distillation les vapeurs s'*élevent* par le moyen du feu, de la même manière que le soleil *éleve* les nuës, les brouillards. Il faut *élever* ce chaudron

dron d'un cran. Quand la poussière *s'éleve*, c'est une marque d'orage.

ÉLEVER, signifie aussi, Hausser, & se dit de la voix, de la vuë, des mains qu'on leve enhaut. *Tollere*. Moïse *éleva* ses yeux & ses mains au ciel, tandis que son peuple combattoit. Un Orateur *éleve* sa voix, *vocem contendit*, quand il veut faire quelque invective, émouvoir quelque forte passion. Il faut dans ses afflictions *élever* les yeux au ciel. Vaugelas condamne & met au nombre des barbarismes cette dèrnière façon de parler. Il prétend qu'il faut dire *lever* les yeux au ciel, & non pas *élever*.

s'ÉLEVER, signifie aussi, Naître, commencer. *Oriri, exurgere*. Quand un ouragan *s'éleve*, on a de la peine à mettre à l'abri les vaisseaux. Le Sauveur a prédit qu'il *s'éleveroit* de faux Prophêtes qui causeroient des troubles, des scandales dans son Eglise; que les Ninivites *s'éleveroient* au jour du Jugement contre les pécheurs qui n'auroient pas fait pénitence; que leur péché *s'élevera* contre eux. Si la raison souffre que la colère *s'éleve*, elle se met en danger de recevoir la loi de cette passion puissante & impétieuse. M. Esp.

ÉLEVER, signifie aussi cultiver, nourrir, soit plante, soit animal, & en avoir soin. *Alere. colere*. Voilà des œillèts, des tulippes, que ce Jardinier a *élevés* de graine. On a de la peine à *élever* des elephans en Europe. Cette femme ne peut *élever* d'enfans, ils meurent tous jeunes.

On dit en tèrme de Marine, qu'un vaisseau *s'éleve* d'un côté. *Progredi*, lorsqu'il tire à la mèr, qu'il alargue, qu'il court au large, & qu'il s'éloigne d'une rade, ou d'une côte. On dit encore, *élever* en longitude, quand on a couru vèrs l'Orient, ou vèrs l'Occident; & *élever* en latitude, quand on a couru vèrs le Septentrion ou vèrs le Midi.

ÉLEVER, se dit figurément en choses morales. Les talans demeurent dans la bassesse des objets communs, ou *s'élevent* au sublime. De Peliss. Un bon Chrétien doit souvent *élever* son ame à Dieu, *élever* son esprit audessus des choses temporelles, des vanitez du monde.

ÉLEVER, se prend quelquefois pour louer, vanter. On a toujours fort *élevé* la grandeur d'ame des Romains. On nous *éleve* si fort le merite des Anciens, que les Modèrnes ne sçauroient se soutenir auprès d'eux.

ÉLEVER, signifie aussi, Aggrandir, mettre dans une place *élevée*, accroître la fortune. Dans ce sens on dit que la fortune *éleve* ceux qu'il lui plaît, qu'elle les tire, qu'elle les *éleve* de la bouë,

Quales ex humili magna ad fastigia rerum
Extollit, quoties voluit fortuna jocari. Juv.

On dit aussi, qu'il est difficile de *s'élever* par la voie du mérite, qu'on s'est *élevé* dans les charges. Les Princes s'abaissent plus qu'ils ne *s'élevent*, en affèctant une grandeur que pèrsonne ne songe à leur disputer. Le Ch. de M. Le Cardinal de Richelieu étoit une de ces grandes ames dont la Providence se sèrt pour abaisser, ou pour *élever* la fortune des Rois. Disc. d'Ea. Il y a des gens qui ne chèrchent à *s'élever* que pour se rendre considérables par le mal qu'ils peuvent faire. S. Réal. Considerez les talens de celui que vous voulez *élever*, avant que d'en prendre le dessein. S. Evr.

La faveur du Roi
Vous éleve *en un rang qui n'étoit dû qu'à moi*. Corn.

Le P. Bouhours censure ce dèrnier vèrs, par rapport au langage, & dit que le Poëte eut parlé plus corrèctement, s'il eût dit, Vous *éleve* à un rang, &c. Cela est cèrtain, & Corneille en seroit tombé d'acord, mais aussi son vèrs n'auroit rien valu, à cause de la rencontre des deux voyelles *a* & *u*, n'y ayant rien de plus choquant que ces sortes d'*hiatus* dans la Poësie. Les Poëtes promettent aux Princes, qu'ils *éleveront* leur nom, leur gloire, audessus des nuës. Ils *elevent* leur Mécénas jusqu'au neuviéme Ciel. Ils *élevent*, ils enflent leur stile, &c. Il y a des gens si accoutumez aux éxcès des Poëtes modèrnes, qu'ils ne pensent pas qu'un Auteur se soit *élevé*, s'ils ne l'ont entièrement pèrdu de vuë. Boil. Combien d'Auteurs, qui en voulant *s'élever*, se guindent & sortent du bon sens? De peur de ramper par tèrre, ils se pèrdent dans les nuës. Le P. le B. Un esprit bas & médiocre fait moins de fautes, parce que ne *s'élevant* jamais, il ne hasarde rien, & demeure toujours en sureté. Boil. Un Prédicateur ne doit *s'élever*, & devenir plus hardi, qu'insensiblement, & à mesure que l'action l'emporte. Ab. du Jarry. Pour ce qui est d'*élever* & de réjouir l'esprit par des comparaisons, il faut convenir qu'Homère y a réussit assez bien. De la Motte.

ÉLEVER, signifie encore paroître avec éclat, faire connoître sa grandeur, &c. L'Ecriture le dit de Dieu, & employe pour cela le mot *exurgere*. Dieu *s'élevera* enfin, défendra sa cause, & vengera sa gloire offensée. P. de Courb.

ÉLEVER, signifie encore figurément, Cultiver l'esprit, instruire les jeunes gens aux sciences, aux arts, aux bonnes mœurs. *Docere, instituere, erudire*. Ce Prince a été bien *élevé*, bien instruit. Toutes les villes de la Gréce faisoient *élever* leurs enfans à Lacédèmone, pour y prendre les impressions d'une éxacte vèrtu. La Guill. Ce Gentilhomme a été *élevé* Page chez le Roi. Cette fille a été *élevée* en Religion. Cet Abbé a été *élevé* dans un Seminaire dans l'esprit de Clericature.

ÉLEVER, en tèrmes de Physique, signifie la même chose qu'éxalter; c'est-à-dire, attenuer, subtilier, rendre plus pur, plus fin, plus délicat. L'huile que les groseilles contiennent, & qui etoit auparavant retenuë & fixée par des principes passifs, se développe, *s'éleve* & s'unit avec les sels par le secours de la fèrmentation. Lémery. La fèrmentation continuant de plus en plus à attenuer & à *élever* les principes du raisin. Id. A mesure que les nefles mûrissent, leurs sels *s'élevent*, & se dégagent des parties tèrrestres qui les retenoient. Id.

En Astronomie on dit qu'une Planéte *s'éleve*, ou est *élevée* sur une autre, quand elle est plus proche de l'apogée de son déférent que l'autre ne l'est du sien.

s'ÉLEVER, signifie aussi, Se révolter, se déclarer contre quelqu'un. *Insurgere, tumultuari, se commovere, repugnare*, &c. Il ne faut jamais *s'élever* contre son Prince. Le peuple *s'éleve* dans les séditions. C'est une espéce de sédition dans une société, que de *s'élever* contre les sentimens qui y sont établis. Nic. Dès que ce Docteur eut avancé cette proposition scandaleuse, toute l'assemblée *s'éleva* contre lui.

s'ÉLEVER, signifie encore, s'enorgueillir, se faire valoir. *Efferre se, jactare se*. Il commence à passer dans cette signification.

On dit aussi, que la peau *s'éleve*, *extuberat*, par l'attouchement de quelque chose de venimeux & de sale, qui y fait venir quelques petites bubes ou cloches, ou écorchures.

ÉLEVÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Editus, altus, celsus, erectus*. Il a les significations de son vèrbe, au propre & au figuré. Tour fort *élevée* de situation & de structure. Vaug. Une sagesse *élevée* offense une commune raison. S. Evr. Ainsi l'esprit est *élevé* par les sentimens du Héros. De la Motte. Voix *élevée*, ton de voix *élevé*.

ÉLEUSE. s. f. Nom de divèrs lieux. *Eleusa*. Dans l'Idumée *Eleusa* étoit autrefois Episcopale, sous la metropole de Pètra. Elle est aujourd'hui réduite à un petit village. *Eleuse* ville de Cilicie, selon Pline, étoit dans les tèrres. *Eleuse* étoit encore une Isle de la mèr méditerranée, vis-à-vis de Chypre. *Eleuse*, autre Isle de la meditèrranée, dans la mèr de Lycie, entre Rhodes au midi, & les côtes de Lycie au nord. On l'appelloit aussi Syme. *Eleuse*, rocher du détroit Saronique, aujourd'hui golfe d'Engia. Ce rocher étoit autrefois habité, & faisoit partie de la Tribu qu'on appella Hadrianide, l'une de celles qui composoient les peuples de l'Attique. On le nomme aujourd'hui Elise, par corruption de son ancien nom. L'Achonte Philodeme étoit d'*Eleuse*. Voyez le voyage de Spon, P. III.

Il faut prononcer *Eleuse* en quatre syllabes, & non pas *Eleuse* en trois; car en Grèc c'est Ἐλεοῦσα, qui signifie *la Miséricordieuse*, & non pas Ἔλευσα.

ÉLEUSINIES, s. f. & plur. Mystères de la Déesse Cérès. Cérémonies qui se pratiquoient en son honneur. *Eleusinia*. Quelques-uns disent *Eleusiniens* en notre langue, si on les appelloit en Latin & en Grèc *Eleusiniana*, comment diroient-ils. On fait ces sortes de noms féminins, parce que l'on sous-entend fête, ou cérémonies. Les *Eleusinies* étoient chez les Grècs les cèremonies les plus sacrées, d'où vient qu'on leur donna par éxcellence le nom de mystéres. On prétendoit que Cérès elle-même les avoit instituées à *Eleusis*, en mémoire de l'affection avec laquelle les Athéniens la reçurent. C'est ainsi qu'Isocrate en parle dans son Panégyrique; mais Diodore de Sicile dit au contraire L. VI. que ce furent les Athéniens qui instituèrent les *Eleusinies*, par reconnoissance de ce que Cérès leur avoit appris à mener une vie moins rustique & moins barbare. Le même Auteur au I. Livre de sa Bibliothéque, raconte la chose autrement. Il dit qu'une grande sécheresse ayant causé une disette affreuse dans la Gréce, l'Egypte qui avoit fait cette année-là même une recolte très-abondante, fit part de ses richesses aux Athéniens; qu'Erecthée leur apporta du blé, qu'en reconnoissance de ce bienfait, il fut créé Roi d'Athêne, & qu'il apprit aux Atheniens les mystéres & la maniére dont l'Egypte les célébroit. Cela revient assez à ce que disent Hérodote L. I. & Pausanias, que les Grècs avoient pris leurs Dieux & leur religion des Egypriens. Théodoret L. I. *Græcanicar. Affection* écrit que ce fut Orphée, & non pas Erecthée, qui fit cet établissement, & qui institua pour Cérès ce que les Egyptiens

tiens pratiquoient pour Isis. Le Scholiaste d'Euripide sur l'Alceste, fait aussi honneur de cette invention à Orphée. Ces mystères se célébroient à *Eleusis*, & cette ville étoit si jalouse de cette gloire, que reduite aux dernières extrémitez par les Athéniens, elle se rendit à eux à cette seule condition, qu'un ne lui ôteroit point les *Eleusines*, qui passoient même pour n'être point une religion particulière de cette ville, mais commune à tous les Grècs. Ils consistoient à imiter ce que les fables enseignoient de Cérès, ainsi qu'Arnobe, Lactance, & les autres qui en parlent, le témoignent. Il y avoit de grandes & de petites *Eleusines*. Celles dont nous venons de rapporter l'établissement, sont les grandes. Les petites furent instituées en faveur d'Hèrcule, car ce Héros ayant souhaité être initié aux prémières *Eleusines*, & les Athéniens ne pouvant lui faire ce plaisir, parce que la loi défendoit d'y recevoir les Etrangers, & ne voulant pourtant pas lui donner un refus, instituèrent de nouvelles *Eleusinies*, ausquelles ils lui donnèrent part. Et celles-ci furent appellées les petites *Eleusinies*. Les grandes se célébroient dans le mois Boédronchion, qui répondoit à peu-prés à notre mois d'Août; & les petites au mois Anthesterion, qui tomboit au tems du mois de Janvier.

On ne participoit à ces mystères que par degrez. D'abord on se purifioit, ensuite on étoit reçu aux petites *Eleusines*; & enfin l'on étoit admis & initié aux grandes. Ceux qui n'étoient encore que des petites, s'appelloient *Mystes*; & ceux qui avoient part aux grandes, *Epoptes*, ou *Ephores*, c'est-à-dire, *Inspecteurs*. Il y avoit ordinairement cinq ans d'épreuves, pour passer des petits mystères aux grands. Quelquefois on se contentoit d'un an, après quoi on étoit admis à voir ce qu'il y avoit de plus secrèt, & tous les rits & les cérémonies les plus cachées. C'étoit le Roi, quand il y en eût à Athênes qui avoit soin de faire célébrer les *Eleusines*, avec quatre adjoints qu'on lui donnoit. La fête duroit plusieurs jours. On y couroit avec des torches ardentes en main; on y sacrifioit plusieurs victimes, non seulement à Cérès, mais aussi à Jupitèr. On faisoit des libations, & on répandoit deux vases, l'un placé à l'orient, & l'autre du côté de l'occident, on alloit en pompe, & s'il est pèrmis de parler ainsi, en procession à Eleusis, en faisant de tems en tems des paûses, où l'on chantoit des hymnes, & l'on immoloit des victimes: ce qui se pratiquoit tant en allant d'Athênes à Eleusis, qu'en revenant d'Eleusis à Athênes. Au reste, on étoit obligé à un secret inviolable, & la loi condamnoit à mort quiconque auroit osé publier les mystères. Tèrtullien rapporte dans son Livre contre les Valentiniens, la figure que l'on voyoit, & qu'il étoit si expressément défendu de divulguer. Théodoret, Arnobe, & Clement Aléxandrin, en parlent aussi. Ceux-ci disent que c'étoit une figure des parties d'une femme; & celui-là de celles d'un homme. Le lendemain de la fête, le Sénat s'assembloit à Eleusis, apparemment pour examiner si tout s'étoit passé dans l'ordre. Meursius a fait un traité sur les *Eleusines*, où l'on trouvera les preuves de tout ceci. Le Scholiaste de Pindare. *Olymp. Od.* 9. dit que les *Eleusines* se célébroient à l'honneur de Cerès & de Prosèrpine, & que le prix étoit de l'orge.

ÉLEUSIS, s. f. Nom de lieu, qui est de trois syllabes. *Eleusis.* Ville maritime de l'ancienne Grèce, entre Mégare & le Pirée, port d'Athènes sur le golfe Saronique, qui du nom de cette ville s'appelloit aussi le golfe d'*Eleusis*: c'est aujourd'hui le golfe d'Egine, ou d'Eugia. *Eleusis* étoit célèbre par un temple de Cerès, par les mystères que l'on y célébroit tous les ans à l'honneur de cette Déesse, & qu'on nommoit *Eleusines*. *Eleusis* n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, qu'on nomme Leptine, & qu'on trouve sur la côte de la Livadie, vis-à-vis de l'Isle de Colouri, qui est l'ancienne Salamine. M. Spon, dans son voyage P. II. p. 279. & suivantes, donne une description éxacte des restes de cette ville & de son temple, & P. III. il rapporte les inscriptions qu'il y a trouvées.

M. Corneille appelle cette ville *Eleusine*, & non pas *Eleusis*. Harpocration dit qu'elle fut ainsi nommée d'*Eleusinus*, fils de Mércure. Pausanias est de même sentiment dans ses Attiques. D'autres croyent que le nom ἔλευσις, *advénement*, lui fut donné parce que Cérès après avoir bien couru le monde pour chércher sa fille, aboutit enfin là, & y tèrmina ses courses. Diodore de Sicile L. V. dit que ce nom fut donné à cette ville pour être un monument à la postérité, que le blé, & l'art de le cultiver avoient été apportez d'ailleurs dans l'Attique.

ÉLEUTHÈRE, s. m. Qui signifie Libérateur. Surnom, ou Epithete donné par les Grècs à Jupitèr, pour leur avoir fait gagner la victoire sur Mardonius, le Général des Pèrses, & tué 300000 hommes de son armée, & les avoir délivré par là du péril où ils étoient de subir le joug des Pèrses. *Eleutherius.* C'est aussi un nom d'homme. S. *Eleuthere* Pape vivoit dans le deuxiéme siécle.

ELEUTHERA, s. f. Ancienne ville de l'Isle de Créte, située dans les tèrres, & voisine de Gortyne. *Eleuthera.*

ÉLEUTHÈRE, s. f. Ville ou bourg de Boéotie. *Eleuthera.* Ce lieu étoit proche de Platée. Il y avoit encore une ville dans le Pont, sur le Danube; & une dans la Lycie, qui avoit pris ce nom de je ne sçai quelle Nymphe qui le portoit: & une dans la Mysie, appellée *Eleutherium.*

ÉLEUTHERE, s. m. Nom de rivière. *Eleutherus.* Fleuve de Phœnicie en Syrie, qui baignoit au piéd du mont Liban, la ville d'Orthesie, que Postel & Pinel prennent pour celle qu'on nomme aujourd'hui Valania. Il sortoit du mont Liban, & avoit sa source dans l'Iturée, & arrosant le Pays d'Emach Roob & la Galilée septentrionale, il se jettoit dans la méditèrranée près de la ville de Gorma, à trois milles au nord de Tyr, & à deux au midi de Sarepta.

Le fleuve qui baigne les murs de Panorme, aujourd'hui Palèrme en Sicile, s'appelloit aussi *Eleuthere*. Quelques-uns le prennent aujourd'hui pour Ammirasi, Leander pour Ponte rotto, & Cluvier pour Bajaria. Il se jette dans la mèr de Toscane à 8. milles ou deux lieuës & demie de Palèrme, vèrs l'orient.

ÉLEUTHERIDE, s. f. Ville de Boéotie dans le Géographe Etienne. *Eleutheris.*

ÉLEUTHERIES, s. f. & plur. Tèrme de Mythologie. Fêtes à l'honneur de Jupitèr Libérateur, fêtes de la Liberté. *Eleutheria.* Ces fêtes avoient pris leur nom du surnom *Eleutherius*, c'est-à-dire, *Libérateur*, que portoit Jupitèr, & sous lequel il avoit un temple proche de Platée ville de Boéotie. Les *Eleutheries* ne se célébroient que tous les cinq ans par des courses de chars armez. Quelques-uns disent *Eleuthériennes* en notre langue. Le Scholiaste de Pindare Olymp. Od. 7. dit que les *Eleutheries* se célébroient à Platée.

Ce mot vient d'ἐλεύθερος, *libre.*

ÉLEUTHEROPOLIS, s. f. Nom propre de ville. *Eleutheropolis.* Quoiqu'*Eleuthéropolis* soit une ville de la Tèrre-sainte, il n'en est point parlé dans l'Ecriture, ni en aucune façon sous le prémier & le sécond temple, c'est-à-dire, jusqu'à Tite, & l'an de Jesus-Christ 70. Il faut donc qu'elle ne fût point encore bâtie. Ce nom, qui signifie *Ville libre*, lui vient, selon S. Jérôme sur le ch. I. d'Abdias, des peuples qui habitoient auparavant dans le lieu où elle fut bâtie, c'est-à-dire, des Horreens, dont le nom signifie *Libres, francs.* Cependant M. Reland a de la peine à croire que ce ne soient pas les Romains qui lui ayent donné ce nom, comme ce sont eux qui ont donné à d'autres villes ceux de *Nicopolis*, de *Neapolis*, &c. De plus, il remarque qu'*Eleuthéropolis* n'étoit point dans les montagnes de Séir où habitoient les Horréens. Ce qui a trompé Saint Jérôme, c'est que l'Idumée dans Joseph & dans quelques autres, se prend dans un sens fort étendu, ensorte qu'elle comprend une partie de la Judée, & qu'*Eleuthéropolis* a pû en ce sens être placée dans l'Idumée; & en effet Tite & Vespasien après la prise de Jérusalem attribuérent à l'Idumée une partie de la Judée, qui en prit même le nom. Ainsi il croit que les Romains en ayant fait une ville libre, ils lui donnèrent ce nom, & que S. Jérôme a bien pû être trompé par le Juif qui l'instruisoit, parce que ce sentiment est celui des anciens Rabbins, comme il paroit par l'Auteur du Livre Aruch, au mot אלותירופולים, où il cite le Bereschit Rabba sect 42. & rapporte la même chose que Saint Jérôme. Quoiqu'il en soit, *Eleuthéropolis* étoit dans la Judée, à l'Occident de Jérusalem, à peu près à moitié chemin entre cette ville & la mèr méditèrranée. Ce fut le siége d'un Evêque, & à ce que l'on dit la patrie de Saint Epiphane, non pas qu'il fut né dans *Eleuthéropolis* même, mais dans un bourg qui n'en étoit éloigné que de trois milles. Cédrênus hist. Comp. p. 33. & le P. Petau sur Saint Epiphane p. 77. ont avancé qu'*Eleuthéropolis* étoit l'ancienne Hebron; mais il paroit par l'Onomasticon d'Eusébe que ces deux villes étoient fort éloignées, & il marque même les chemins de l'une à l'autre. Voyez la Palestine de Mr. Reland T. II. p. 749. & suiv.

ÉLEUTHO, s. f. Nom de Lucine, Déesse qui présidoit aux accouchemens. *Eleutho, Ilithyia, Lucina.* Ce nom ne se trouve que dans Pindare, Olimp. Od. VI. où le Scholiaste de ce Poëte lui donne pour synonyme Εἰλείθυια, *Ilithyia*; ce qui montre qu'*Eleutho* est la même chose que la Déesse Ilithyie qui est Lucine. Aussi Pindare n'en parle-t-il que pour marquer qu'elle présidoit aux couches. C'est Apollon, selon lui, qui l'envoye à celles d'Evanes avec les Parques. Le Scholiaste remarque que ce ne fut pas seulement pour procurer à la mère un heureux enfantement; mais encore pour donner à l'enfant de nobles inclinations, de belles qualitez.

Ce mot vient d'ἔρχομαι, ou d'ἐλεύθω, vèrbe inusité, qui signifie *venir*, parce que cette Déesse étoit censée venir à propos pour secourir les femmes en couche. C'est apparemment la mesure du vèrs qui a forcé le Poëte à forger ce mot, & à l'employer au lieu d'*Ilithyia*; car je ne sçache point qu'il fut en usage, ni qu'il se

trouve ailleurs. Quoiqu'il en soit, il est heureusement formé, & *Elétio* présida sans doute à sa production.

Au reste, nous avons dit *Eléuthe*, & non pas *Eléuton*, comme les Auteurs du Moréri, parce que nous n'ajoûtons point d'*n* à la fin des noms Grècs féminins en ω; & que nous disons *Clio*, *Sappho*, *Erata*, *Cloto*, *Calipso*, &c. & non pas *Clion*, *Saphon*, *Clothon*, *Calipson*, &c. & si nous l'y ajoûtons quelquefois, c'est qu'alors le mot François n'est pas formé du Grèc, mais d'un mot Latin diférent du Grèc, comme Latone, de *Latona*, & non pas de Λητὼ; Didon, de *Dido*, *Didonis*, & non pas de Διδώ.

ÈLEVURE, s. f. Petite bube ou bouton qui vient sur la peau. *Tuberculum*. Les pèrsonnes sanguines sont sujettes à avoir des *élevures* sur la peau. Pour avoir bû dans un vèrre mal nèt, il lui est venu une petite *élevure* à la bouche.

E L F.

ÉLFELD, ou ELFELT, s. m. Petite ville d'Allemagne. *Elfeldia*. Elle est du Cèrcle Electoral du Rhin, situé sur ce fleuve dans les Etats de Maience, à trois lieuës au dessous de cette ville.

E L G.

ELGÉMUHA, s. f. Petite ville du Royaume de Maroc, dans l'Afrique, située dans la Province d'Escure, sur une montagne du Grand Atlas. Marmol la décrit T. II. L. 3. c. 73.

ELGIEMAHA, s. f. Ville ancienne d'Afrique dans la Province de Maroc propre. Marmol en a parlé T. II. L. III. c. 32. *Elgiemaha* étoit dans sa splendeur sous le règne des Almohades.

ELGIN, s. m. Ville Episcopale de l'Ecosse septentrionale. *Elgis*, *Elgia*, *Elginum*. Elle est capitale du Comté de Murrey, & située sur le golfe auquel il donne son nom. *Elgin* avoit séance au Parlement d'Ecosse, & son Evêque est suffragant de S. André. Elle est sur le bord du Lossi.

E L Y.

ÉLI. Voyez ELY.

ELIANTHEME. Voyez HELIANTHEME.

ELIAS, s. m. Nom propre d'homme. *Elias*. Quoique nous ayions fait *Elie* en notre langue, & qu'*Elias* soit une forme Grècque & Latine, nous disons cependant plus souvent *Elias* qu'*Elie*, en parlant des Rabbins qui ont porté ce nom. *Elias* Levita dans son *Elias Thesbites*, &c. P. SOUCIET, *Dissert.* p. 115. *Elias* Levita parle plus formellement dans un Traité qu'il intitule *Les Chapitres d'Elie*. In p. 507. R. Elias après avoir expliqué, &c. In *Elias* Levita a montré la nouveauté des points des accens Hébreux. Ce mot est Hébreu, אליהו *Elijahou*, & signifie *Mon Dieu est Jehovah*. Voyez la Dissèrt. du P. Souciet Jés. sur le nom de Dieu *Jehovah* p. 261. & suiv.

ÉLICIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de peuple. *Elicus*. Judith, 1. 6. parle du Roi des *Eliciens*; le Grèc met Elyméena au lieu d'*Eliciens*, d'où le P. Lubin conclut que les *Eliciens* étoient voisins ou habitans de l'Elymaïde. Il faudroit qu'il fût sûr qu'il n'y a point de fautes dans l'un ou l'autre texte.

ELIDE, s. f. Nom propre d'une ancienne contrée du Peloponèse. *Elis*. M. Corneille l'appelle *Elée*, & Maty *Elide*, ou *Elée*. *Elide* est mieux. L'*Elide* avoit l'Achaïe propre au nord, l'Arcadie au levant, & la Messénie au midi; la mèr de Gréce la baignoit au couchant. C'est aujourd'hui la partie septentrionale du Belvedère en Morée.

Tel en l'Elide superbe,
Lançant des feux dans les airs,
Le supèrbe Salmonée
Crût imiter les éclairs. DE VALAINCOURT.

ÉLIDE, étoit aussi la capitale du pays dont nous venons de parler. *Elis*. On la nomme aujourd'hui Belvedère.

ÉLIDER, v. act. Tèrme de Grammaire, c'est faire une élision, retrancher une letre, la supprimer dans l'écriture, dans la prononciation, &c. *Elidere*. Nous *élidons* dans la prononciation l'*e* muet quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette; par éxemple, nous prononçons *un âme*, & non pas *une âme*, mais nous n'*élidons* dans l'écriture, c'est-à-dire, nous ne marquons l'apostrophe qu'au bout des monosyllabes, *je*, *me*, *te*, *le*, *ce*, *que*, & de l'article féminin *la*. Nous écrivons, *j'ose*, je *n'ose*, & non pas *je ose*, *je ne ose*, &c. Le P. Mourgues ajoûte, que la même chose s'obsèrve pour l'article féminin *elle*, & qu'il faut écrire, ell'espère. Il me pèrmettra de n'être pas en cela de son sentiment. On n'*élide* point l'*o* ni l'*u*. On n'élide l'*i* que dans la conjonction *si*, placée devant *il* & *ils*, & on n'*élide* l'*a* que dans l'article *la*. Dans la Poësie on ne compte point les syllabes dont la voyelle est *élidée*, & on évite avec soin le concours des voyelles qu'on n'*élide* point: c'est ce qu'on appelle *hiatus*.

S'ÉLIDER. *Elidi*. Tèrme de Grammaire, soufrir élision, être retranché; l'*e* muet s'*élide* devant l'*h* muette, tout comme devant une voyelle. On disoit aussi autrefois *élider*, dans le sens propre, pour écacher, soustraire, faire évanoüir, faire disparoître. On dit en tèrme de Palais *élider* les efforts de la partie. POMEY.

ÉLIE, s. m. Nom propre d'homme. *Elias*. L'histoire d'*Elie* est décrite au 3. Liv. des Rois ch. XVII. & suiv. *Elie* fit descendre le feu du ciel sur ce Capitaine & sur ses gens. ROYAUM. Elisée dit au Jourdain avec assurance, où est donc le Dieu d'*Elie*; & les eaux aussi-tôt se divisèrent de part & d'autre, comme elles avoient fait un peu auparavant au commandement d'*Elie*. ID. Les uns disent que c'est Jean-Baptiste, les autres *Elie*, les autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes. BOUH. Pourquoi donc les Scribes disent-ils, qu'il faut qu'*Elie* vienne auparavant? A la vérité, leur répondit Jésus, *Elie* doit venir, & il rétablira tout; mais je vous dis qu'*Elie* est déja venu. ID. Nous disons *Elias* en quelques rencontres; voyez ce mot, où vous trouverez aussi l'etymologie.

ÉLIGIBILITÉ, s. m. Tèrme de Droit Canonique. *Eligibilitas*, *capacitas ut eligaris*. On appelle une bulle d'*éligibilité*, une bulle que le Pape accorde à quelques pèrsonnes, pour qu'ils puissent être élûs & revêtus de quelque dignitez dont ils sont incapables pour de cèrtaines raisons; par éxemple, l'âge, &c. Dans plusieurs Eglises d'Allemagne, si l'on n'est pas du corps du Chapitre, on ne peut être élû Evêque sans une bulle d'*éligibilité*.

ÉLIM, s. m. Nom de lieu dans l'Arabie désèrte. *Elim*. C'est le nom de la sixiéme station, ou du sixiéme camp des Israëlites dans le desèrt, entre Mara & Sin. Ils trouvèrent à *Elim* douze fontaines & soixante palmes *Exod. XV. 25. Nomb. XXXIII. 9.* Postel croyoit que c'est le lieu que l'on appelle à présent Belba, ou Belbes. Is. XV. 8. fait mention d'un puits, ou d'une fontaine d'*Elim*; il ne paroît pas que ce soit un autre lieu que celui-ci. P. LUBIN.

ÉLIMER. Voyez ESLIMER.

ÉLINGUE, s. f. Tèrme de Marine. C'est une corde avec un nœud coulant à chaque bout, qui sèrt à entourer les fardeaux pour les mettre dedans, & dehors le vaisseau. *Elingue à patte*, est une *élingue*, qui au lieu d'avoir deux nœuds coulans, a deux pattes de fèr pour enlever du fond de câle les futailles pleines.

ÉLINGOA, s. f. Fronde sans bourse. MEN.

ÉLINGUET, s. m. Tèrme de Marine. C'est un bois de moyenne grosseur, & long d'environ deux pieds, qui tourne horisontalement sur le pont du vaisseau, dont l'usage est d'arrêter le cabestan, ou l'empêcher de virer. *Elinguet* se dit encore d'une piéce de bois droite, qui sèrt aux virevaux ce que les prémiers *élinguets* sèrvent aux cabestans. On l'appelle aussi languette.

ÉLIRE, v. act. *J'élis*, *j'élus*, *j'ai élu*, *j'élirai*, *que j'élise*. Préférer, choisir quelqu'un pour lui donner quelque honneur, quelque charge, quelque emploi. *Eligere*. La Noblesse de France *élut* pour Roi, du consentement du Pape Zacharie, en la place de Childeric III. Pepin, qui étoit Maire du Palais. MEZ.

ÉLIRE, se dit en tèrme d'Ecriture-sainte & de Théologie, dans le même sens qu'*élection* & *élu*, à l'égard de Dieu qui choisit des pèrsonnes pour la grâce & pour la gloire. Dieu a *élu* de toute éternité ceux qu'il a prédestinez.

En tèrmes de pratique on dit, *Elire* domicile; pour dire, Marquer ou assigner un lieu connu & cèrtain, où on puisse donner les assignations nécessaires, en éxécution d'un contrat qu'on passe. On dit aussi, qu'une adjudication a été faite à un tel Procureur, ou pour son ami *élu*, ou à *élire*.

ÉLIRE, se dit en particulier des osiérs, lorsqu'on fait choix de ceux qui peuvent sèrvir, chacun selon leur usage. *Elire* des osiérs. LIGER.

ELISABETH, s. f. *Elisabeth*, *Elisabetha*. Sainte *Elisabeth* étoit cousine de la Sainte Vièrge. *Elisabeth* Reine d'Anglètèrre a pèrsécuté les Catholiques de ce Royaume.

Car enfin, je l'avouë, & veux bien vous le dire,
La sage Elisabeth, *la gloire de l'Empire*,
Dont l'esprit surpassa les mèrveilleux attraits
(Les morts ne flattent pas) ne vous valut jamais.

Ce mot est formé de deux mots Hébreux, qui veulent dire, *Dieu du serment*. Nous en avons formé *Isabelle*, *Isabeau*, & *Babée* diminutif. On ne dit pas néanmoins ces noms indiffèremment. *Babée* ne se donne qu'à un enfant. On ne dira point *Isabelle*, ou *Isabeau*, Reine d'Anglètèrre, mais *Elisabeth*. Sainte *Isabelle*, ou Ste *Isabeau*, Reine de Portugal; mais Ste *Elisabeth*, &c. Au contraire, il y a des Princesses qu'il faut appeller *Isabelle*, & d'autres *Isabeau*, & non point *Elisabeth*. C'est l'usage. Voyez ces noms. On écrit aussi *Elisabeth* en François, parce qu'on prononce ainsi. Le Cap d'*Elisabeth*. *Elisabetha Promontorium*. C'est un cap ou promontoire

montoire dans les têrres Arctiques, à l'entrée du détroit d'Hudson, du côté du nord, vis-à-vis de l'Estotilande. C'est les Anglois qui lui ont donné ce nom, à l'honneur de la Reine *Elisabeth.* Maty.

L'Isle d'*Elisabeth*, que les Anglois appellent *Elisabeths*, Eyland, *Elisabethæ insula*, est une Isle du détroit de Magellan, dans l'Amérique meridionale. On la trouve dans la Baye de S. Nicolas, entre l'Isle de S. Barthelemi & la ville de S. Philippe. Elle est à 32. d. de latitude du Sud.

ÉLISÉE, f. & adj. L'*Elisée*, ou plus communément les Champs *Elisées*, ou les champs Elisiens. *Elysium, Elysii, Elysii Campi.* Tèrme de Mythologie. C'étoit dans la Théologie des Anciens un lieu dans les Enfers plein de campagnes, de prairies, de bois agréables, où alloient après leur mort les âmes des gens de bien. Orphée, Hèrcule, Enée, descendirent aux champs *Elisées.* Virgile L. VI. v. 638 & suiv. & Tibulle L. I. Elég. 3. ont fait des descriptions des Champs *Elisées.*

Les pures amitiez, & les chastes souhaits,
Passent dans l'Elisée, & n'y meurent jamais,
Ces chàrmes innocens, où la vèrtu s'élève,
S'ébauchent dans la vie, & la mort les achève. Brébeuf.

Quelques Auteurs croyent que cette fàble vient des Phéniciens, parce qu'ils pretendent que ce nom *Elisée*, vient du Phénicien עלז, *alaz*, ou עלץ, *alats*, ou עלס, *alas*, qui signifie *se réjouir*, *Etre dans la joye*; que l'*a* s'est changé en *e*, comme en beaucoup d'autres noms, ainsi on a dit *Enakim*, pour *Anakim.* Ainsi les Champs *Elisées*, signifient la même chose que lieu de plaisir, *Locos lætos, sedesque beatas*, comme Virgile les appelle. D'autres disent que ce mot vient du Grèc λύω, *solvo*, je délivre, je degage, parceque c'est le lieu où vont les âmes après qu'elles sont delivrées, degagées des liens du corps après la mort. Beroald & Hornius *Hist. Philos. L. III. c.* 2. croyent que ce lieu a pris son nom d'Eliza, qui fut un des prémiers qui vinrent en Grèce après le deluge, & qui fut l'Auteur & le Père des Etoliens Rudbecks soutient que c'etoit la Suède, où étoient les Champs *Elisées.* Voyez Acheron.

Voyez sur les Champs *Elisées* le Traité de Jacques Wiudet, *De Vitâ & functorum statu.*

Il y avoit aussi en Boeotie, Province de l'ancienne Grèce, un lieu, ou une campagne, qu'on appelloit *Champs Elisées*; & il y a proche de Paris, à côté du Cours, des allées d'arbres qui font une promenade fort agréable, qu'on nomme les *Champs Elisiens*, par allusions & par comparaison aux *Champs Elisées* des Anciens.

ÉLISIEN, adj. Qui ne se dit que dans cette phrase, Les *Champs Elisiens. Elisii campi.* Voyez Elisée.

ÉLISION, f. f. Tèrme de Grammaire, qui se dit du retranchement d'une lettre de quelque mot. *Elisio.* En François il se fait des *élisions* de l'*e* feminin, quand il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou une *h* non aspirée, comme *le homme*, *cette esperance*, on prononce *l'homme*, *cett'esperance.* L'*a* ne se retranche que dans l'article; & dans le pronom *la*; comme, *l'ame*, *je l'aime.* L'*i* ne se perd ou ne souffre *élision* que dans la particule *si*, devant *il* & *ils*, *s'il* vient. L'*élision* se marque par une apostrophe. Voyez ci-dessus, ce que nous avons marqué dans l'article *Elider.* Les Poëtes Latins faisoient *élision* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale. Les Italiens font aussi de frequentes *élisions*

On fait aussi *élision* de l'*i* dans la conjonction, *si*, lorsqu'elle est suivie d'un autre *i*, comme du pronom *il* ou *ils.* On dit *s'il*, *s'ils*, & non pas *si il*, *si ils*; mais on ne fait point *élision* de *si* avant les autres voyelles. Cette *élision* se faisoit autrefois. On disoit *s'elle*, pour *si elle*, & *s'on* pour *si on*, lue tout en vèrs.

Dessus un mot une heure je m'arrête
S'on parle à moi, je répons de la tête.

ÉLISSE, f. f. Nom de femme & de Déesse. *Elissa.* C'étoit une Tyrienne, que quelques-uns croyent être la même que Didon, dit Velleius Paterculus dans son I. Liv. Les Phéniciens disoient que cette *Elisse* avoit bâti Carthage, & elle y fut honorée comme une Deesse.

Ce nom, selon Vossius, *De Idolol. L. I. c.* 32. *p.* 224. est Phénicien, אליטלה, & signifie *L'agneau de mon Dieu*; ou est le même que celui du Prophète Elisée, אלישע, qui veut dire, *Salut de Dieu*, ou *Dieu Sauvant.*

ÉLISSO, f. m. Nom d'une petite Isle du détroit d'Egine. *Eleusa.* Voyez Eleuse.

ÉLITE, f. f. Choix. Ce qu'il y a de meilleur en chaque chose. *Delectus, optio, flos, prærogativa.* Je ne veux point de sa marchandise, après qu'un autre en a eu l'*élite.* On dit aussi, l'*élite*

de la jeunesse, l'*élite* de l'armée. Il le vint trouver avec l'*élite* des troupes. Ablanc. Il fit une sortie avec l'*élite* des soldats. Du Ryer. Il n'y avoit que des gens d'*élite* en cette assemblée, des gens de mérite & de considération.

ÉLITROÏDE, f. f. Tèrme d'Anatomie qui se dit de l'une des trois tuniques propres des testicules. *Elitroïdes.* La seconde des tuniques propres des testicules est l'*élitroïde*; elle ressemble à une gaine, ce qui la fait nommer vaginale; elle est formée par la dilatation de la production du peritoine. Elle a sa superficie intèrne égale & polie, & l'extèrne rude & inegale, ce qui la rend fort adhérante à la prémière des propres qui est l'*éritroïde.* Dionis.

Ce mot vient d'ἔλυτρον, *Vagina*, une gaîne; & de εἶδος, *species, forma*; *Elitroïde*, qui a la forme d'une gaîne. Il faudroit écrire *Elytroïde*, mais nous imitons les Anatomistes.

ÉLIUS, ou plûtot ÆLIUS, AELIA. Nom propre d'une famille Romaine. *Ælius*, *Ælia gens.* La famille *Ælia* etoit grande & partagée en sept ou huit branches. Elle etoit Plebéienne; mais fort ancienne, & illustrée par les plus grandes charges. Les Antonins étoient de la famille *Ælia*, d'où vient qu'ils portent le nom d'Ælius sur leurs medailles. T. ΑΙΛΙΟC ΚΑΙCΑΡ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC. Et T. ÆLIUS CÆSAR ANTONINUS. Et IMP. T. ÆL. CAES. HADRIANI AUG. F. HADR. ANTONINUS PONT. TR. P. COS, &c. Voyez Mezzabarba p. 191. Ceux qui disent *Eliens*, & les *Eliens*, confondent *Ælius* & *Ælianus*, & appellent l'historien Elien, les deux tyrans Eliens & Elianus Pomponius, & ceux de la famille *Ælia*, du même nom. Les noms sont néanmoins fort differens. Il faut dire, Un *Ælius*, Les *Ælius*, & non pas les *Eliens.* C'est ainsi que nos Antiquaires & nos Medaillistes en usent, Un L. *Ælius* est râre en or.

ÉLIXATION, f. f. Tèrme de Pharmacie. Coction des médicamens faite dans quelque liqueur. *Elixatio.* On employe ordinairement l'eau de fontaine ou de rivière aux *Elixations*; mais on y employe aussi quelquefois le lait, le petit lait, le vin, la bière, ou quelqu'autre sorte de liqueur: la decoction est une *élixation* L'*élixation* la plus ordinaire se fait pour communiquer à ces liqueurs la vèrtu des médicamens. On la fait aussi pour ôter la crudité des parties des animaux, ou des plantes; & pour les attendrir, ou pour ôter aux médicamens & aux alimens quelque mauvais goût, ou quelque mauvaise qualité, ou pour en separer les sèrositez, & les parties grossières, ou pour quelqu'autre intention.

Ce mot vient du Latin *lixare*, cuire, ou faire boüillir dans l'eau.

ÉLIXIR, f. m. Tèrme de Médecine. C'est une liqueur spiritueuse destinée à des usages intèrnes, contenant la plus pure substance des mixtes choisis, qu'on lui a communiquée par infusion & macération. *Elixyrium*, *Enchyloma.* Les esprits tirez des vegetaux, ou leurs eaux spiritueuses, sont d'ordinaire la base des *élixirs*, & les menstruës dont on se sèrt pour dissoudre & retenir la vraie essence des medicamens qui entrent dans leur composition. L'esprit de vin est l'*élixir*, le menstruë le plus commode de tous. L'*élixir* approche beaucoup de la nature des teintures. Les Charlatans abusent beaucoup de ce nom, & le donnent à plusieurs simples extraits, pour vendre plus chèr leurs drogues. On l'appelle autrement *quinte-essence.*

Ménage tient que ce mot vient de l'Arabe *elexir*, qui signifie proprement *fraction*, à cause que l'*élixir* a la force de rompre les maladies, & les impuretez des metaux, qui en sont comme les maladies. D'autres le derivent avec plus d'apparence de l'Arabe *alecsiro*, qui signifie une éxtraction artificielle de quelque essence. D'autres veulent qu'il vienne du Grèc ἔλαιον, *huile*, & σύγω, *titer*, comme une éxtraction d'huile, qui est la partie essentielle des mixtes. D'autres du vèrbe Grèc ἀλέξειν, *secourir*, à cause du grand secours qu'on reçoit des *élixirs.* D'autres enfin de ἕλκω, *tirer.* Il y en a qui appellent *élixir*, une pretenduë poudre qui convèrtit les métaux en or, qu'on appelle *poudre de projection.*

Elixir de Proprieté. *Elixirium proprietatis*, est un remède inventé par Paracelse, composé d'aloës, de myrrhe & de safran, dont on tire la teinture par le moyen de l'esprit de soufre. Quelques-uns y ajoûtent l'esprit de vin. Crollius veut que cet *élixir* soit le baûme des Anciens, & qu'il contienne toutes les vèrtus du baûme naturel. Il fortifie le cœur & l'estomac, il aide à la digestion, il purifie le sang, & il provoque les sueurs. On prépare plusieurs autres sortes d'*élixirs* M. Harris, de la Société des Medecins de Londres, dans son Traité des maladies aigues des enfans, dit que l'*élixir* doux se fait mieux par une infusion froide, qu'au fourneau.

Élixir, en tèrme de Philosophie hèrmétique, c'est la pièrre philosophale. Quelques sages l'appellent la force forte de toute force; & d'autres *élixir* parfait au rouge, quand l'ouvrage est parfait: ces noms lui ont été donnez, à cause de la force surprenante que lui attribuënt les Sages. *Elixir* parfait au blanc, c'est

l'ouvrage de la pièrre projette, sur un métal imparfait fondu, qu'il convèrtit en argent, lui donnant le poids de l'or.

Elixir, se dit figurément de ce qu'il y a de plus subtil, ou de plus ingénieux, de plus éxcellent dans les Arts, ou les ouvrages d'esprit. *Pars præstantissima, subtilissima, flos, lumen, lux.* L'*élixir* de la Philosophie. Cet homme a beaucoup de collections, qui sont l'*élixir* de tous les bons Auteurs qu'il a lûs fort éxactement. L'éxpérience a fait voir que les Auteurs, dont on a prétendu tirer le pur esprit, comme un *élixir*, ne plaisent point au goût. De Vign. Marv.

E L L.

ELL, ou ELLE, s. m. Ancien bourg de la basse Alsace. *Hellum, Hellelus, Elebus.* Il est sur la rivière d'Ille qui lui a donné son nom, environ à un mille de Benefeldt. Voyez Cluvier & Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 243.

ELLE, s. f. Rivière de France qui arrôse Quimpèrlay, ville de Basse Bretagne en France.

ELLE. Pronom relatif de la troisiéme pèrsonne au féminin, dont le masculin est *lui.* C'est un differend à juger entre lui & *elle.* *Elle* est belle, *elle* a raison. Qui est *elle?* Je ne veux point avoir à faire à *elle.* Puisque ces seules actions font connoître ce que nous sommes, attendez donc au moins à juger de mon cœur par *elles.* Il y a de bons Auteurs qui écrivent toujours *ell'a, ell'est,* &c. avec une apostrophe. Ce n'est pas l'usage de Paris. On écrit *elle a, elle est,* &c.

ELLEBOGEN, s. m. Nom propre de ville. *Elboge, Locta.* Elle est dans la Bohême, capitale d'un cèrcle qui porte son nom, & située sur la rivière d'Egra, cinq lieuës au dessous de la rivière de ce nom. *Ellebogen* est fortifié, & défendu d'une bonne citadelle. Maty. On dit aussi *Elubogen*, & il s'appelle encore Loket, mot corrompu du Latin *Locta.*

ELLÉBORE, s. m. Plante médecinale. *Ellebôre noire, Ellebôre blanc,* difference qui a d'abord été tirée de la couleur des racines; mais à présent ce qui a paru être espéce, forme un genre, & l'on n'a point égard aux racines pour le caractériser. L'un & l'autre de ces genres porte en Latin aujourd'hui deux noms différens, qui sèrvent à les mieux distinguer.

L'*Ellébôre noir, Helleborus, Elleborus, Helleborum,* ou *Melampodium,* a ses racines composées de plusieurs filamens droits, garnis à leurs éxtrémitez de quelques fibres. Elles sont brunes d'abord, & noires lorsqu'elles se déssèchent. De ces racines naissent des feüilles découpées en main ouvèrte, assez amples, teintes d'un vèrd foncé en dessus, plus pâles en dessous, un peu épaisses & charnuës, dentelées sur leurs bords, & portées par des queuës vèrdâtres, charnuës & hautes de quatre à cinq poûces au plus. Ces racines poussent aussi de petites tiges simples & basses, de même que les queuës des feüilles: elles portent à leur éxtrémité une ou deux fleurs qui paroissent au prémier printems: ces fleurs sont composées de quelques cornèts vèrdâtres rangez autour d'un pistile, qui est environné d'un nombre considérable d'étamines courtes, blanchâtres, à sommèts jaûnâtres. Le calice qu'on a pris pour la fleur, est à cinq feüilles, assez grande, de couleur de rôse, ou blanchâtre. Le pistile devient un fruit composé de quelques graines vèrdâtres, tèrminées par une corne, & qui renfèrment plusieurs semences arrondies & noirâtres. Cet *Ellebore* est nommé *Helleborus niger flore roseo, C.B.* Et on le distingue fort aisément d'une autre espéce qui se trouve dans les montagnes, & qu'on cultive dans les jardins: elle a le calice de ses fleurs vèrdâtres, d'ailleurs les tiges qui portent les fleurs sont branchuës, & chargées de feüilles beaucoup plus petites, plus minces, d'un vèrd plus gai que dans la précédente. Celle-ci est connuë sous le nom d'*Helleborus niger, hortensis, flore viridi, C. B.* M. Tournefort a trouvé au piéd du Mont Olympe une troisiéme espéce d'*Ellébôre* qui approche de cette dèrnière; mais les tiges en sont beaucoup plus hautes, & les feüilles bien plus grandes. Pièrre Belon l'y avoit aussi obsèrvé. Ce dèrnier *Ellébôre* a paru à M. Tournefort plus violent que celui que nous employons en France; il a jetté dans le délire ceux à qui il en a fait prendre. Cet effet lui fit croire d'abord que ce pourroit être l'*Ellébôre* de Dioscoride. *Helleborus niger, Orientalis, amplissimo folio, caule prealto, flore purpurascente. Cor. Inst. R. Herb.* L'*Ellebôre* noir purge fortement, il est fébrifuge. On ne le fait présque jamais prendre seul, on le joint ordinairement à d'autres purgatifs, & même à quelques remédes altérans, qu'on lui donne comme des correctifs. On recommande son usage dans la folie, dans la manie, dans les vèrtiges, & contre les maladies de la peau.

Le pied de Griffon, *Helleborus niger, fœtidus, C. B,* est encore une autre espéce d'*Ellébôre noir.* Cette plante est très commune à la campagne dans plusieurs endroits du Royaume. On la reconnoît aisément, parceque sa tige s'éleve à la hauteur d'un piéd & demi, qui est garnie jusques vèrs son milieu de beaucoup de feuilles épaisses, fèrmes, découpées en main ouvèrte, à lobes étroits, teints d'un vèrd foncé, & lavez quelquefois d'un peu de pourpre. Ses queuës sont longues de demi piéd, & partent de la tige, qui se divise ensuite en une infinité de branches d'un vèrd blanchâtre, soutenuës par une feuille ou écaille blanchâtre, & tèrminées ordinairement par une fleur composée de quatre à cinq petits cornèts vèrdâtres. Son calice est à cinq feuilles vèrdâtres, teintes de pourpre sur son bord; & fèrmées en partie tant que les cornèts & les étamines subsistent, étenduës lorsque le pistile grossit, & devient un fruit à trois graines qui contiennent plusieurs semences. Les racines de cet *Ellébôre* sont employées à la campagne pour faire des sétons aux animaux domestiques; ses feuilles sèrvent aussi à résoudre les tumeurs dures qui arrivent à ces animaux, lorsqu'ils ont eu une mauvaise nourriture.

L'*Ellébôre blanc,* autrefois appellé *Helleborus albus, Helleborum album,* est maintenant nommé *Veratrum,* pour le distinguer de l'*Ellébôre noir,* plante avec laquelle il n'a pas un rapport essentiel, à moins qu'on ait égard à la convenance de vèrtu. Ses racines sont longues, filamenteuses, blanchâtres, & sortent d'un tubèrcule charnu. Ses feuilles sont grandes, entières, de la figure de celles du plantin, ou plûtôt de la grande Gentiane, mais plus minces, plus plissées & d'un vèrd plus gai. Ses tiges sont hautes de deux à trois piéds, arrondies, enveloppées par la bâse des feuilles, & branchuës dès leur milieu; chaque branche est accompagnée d'une petite feuille fort étroite, & est chargée aussi bien que la tige d'un nombre considérable de fleurs qui sont disposées en épi, & composées chacune de six petites pétales arrondies, du milieu desqu'elles s'éléve un pistile, composé de trois gaines, qui renfèrment ordinairement quelques semences de la grosseur à peu près & de la figure d'un grain de froment, mais bordées d'un petit feuillet membraneux: la couleur de ces fleurs est vèrte dans l'espéce qu'on nomme *Veratrum flore subviridi Inst. R. Herb.* ou *Helleborus albus, flore subviridi C.B. Pin.* Elle est d'un rouge très-brun dans celle qu'on appelle *Veratrum flore atro rubente Inst. R. Herb.* ou *Helleborus albus, flore atro rubente C. B. Pin.* Cette espéce est la plus rare, la prémière est commune dans les montagnes & dans les Alpes. Ses racines purgent très-violemment, elles font aussi beaucoup étèrnuer. On se sert de ses filamens pour des sétons que l'on veut entretenir longtems, c'est aux animaux qui ont le cuir dur ausquels il convient de les employer. L'*Ellébôre* se tiroit autrefois de l'Isle d'Anticyre; on s'en sèrvoit dans la folie, dans la rage, & dans d'autres maladies semblables, d'où est venu le provèrbe des Anciens, *naviget Anticyras,* contre ceux qui sont accusez de folie. On ne le donne plus à présent par la bouche, parcequ'il purge trop violemment par haut & par bas, qu'il trouble toutes les parties intérieures, & qu'il cause des convulsions, & souvent la mort. Voyez les élémens de Botanique.

Ce mot vient des mots Grécs ἑλεῖν, tuer, & βορὰ, mengeaille, parcequ'on a autrefois pretendu que cette plante étoit un poison, & qu'elle tuoit tous ceux qui en mangeoient. L'*Ellébôre noir* a aussi été appellée *melampodium,* à cause d'un Pasteur nommé *Melampus,* qui le prémier s'en sèrvit pour purger & guérir les filles de Prœtis qui couroient sur lui étant enragées. Vossius *De Idol. L. V. c.* 21. *&* 24. parle de l'*Ellébôre,* & de ses vèrtus, selon les Anciens.

On dit provèrbialement, qu'un homme a besoin de deux grains d'*Ellébôre*; pour dire, qu'il est fou; parcequ'on se sèrvoit autrefois d'*Ellébôre* pour guérir la folie.

ELLEBORINE, s. f. *Helleborine.* Genre de plante, dont la fleur est composée de six pétales inégales, cinq desquelles sont disposées en rond, & la sixiéme, qui est pliée en goutière, occupe à peu près le milieu. La partie postérieure de cette fleur devient un fruit à trois faces qui sont en dedans, & qui ne représente pas mal une lantèrne à trois côtez, dans les renures desquelles sont enchâssez des panneaux, chaque panneau est revêtu en dedans d'une bande veloutée, formée par l'amas de plusieurs semences semblables à de la sciure de bois. Voyez Elem. de Botan. 344. Elles sont quelquefois de couleur d'hèrbe, & quelquefois d'un pourpre foncé. Sa semence est fort petite, & semblable à de la sciure de bois, comme on le vient de dire. En Latin *helleborine latifolia montana.*

On distingue cette plante de l'*Ophis,* par sa fleur, qui n'a point d'éperons, & par sa racine fibrée: ainsi c'est la conformation de la fleur qui fait distinguer cette plante de l'*Ophis*; plusieurs espéces d'*hellébôrine* ont leurs feuilles semblables en quelque manière à celles de l'ellébôre blanc, d'où vient le nom générique d'*Ellébôrine.*

ELLEHOLME, ou ELCHOLM, s. m. Petite ville de Suéde, dans

la Province de Bleking en Sadgothie, près de la côte, à neuf lieuës de Christianstad vèrs le levant. *Elcholmia.* MATY.

ELLENBOGEN. Voyez MALMUYEN.

ELLEND, ou plûtôt ELANT, s. m. *Alce.* Bête sauvage de la taille d'un Cheval, & de la figure de Chèvre, ou de cèrs; mais plus grande & plus pleine, qu'on trouve dans les Forêts de Prusse, mais bien plus communément en Canada. Les Auteurs le décrivent fort divèrsement. Celui dont on a fait l'anatomie à l'Academie des Sciences, avoit les piéds fendus, tout-à-fait semblables à ceux d'un bœuf. Il n'avoit aucune apparence de barbe. Son poil étoit par tout long comme celui des chèvres. Il avoit trois pouces de long, & étoit gros comme de gros crin, allant en diminuant vèrs l'extrémité qui étoit fort pointuë. Il paroissoit avec le microscope spongieux comme le jonc. Ses oreilles étoient de neuf poûces de long sur quatre de large. Sa queuë étoit petite, & de deux poûces seulement. Son col étoit court, gros & large de neuf poûces. Il avoit cinq piéds & demi depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queuë. Sa lévre supérieure étoit grande & détachée des gencives. Sa glande pinéale étoit grande de trois lignes, & de figure conique. Les ligamens de ses jointures étoient très-forts: ce qui a fait dire à quelques Auteurs que les *ellends* de Moscovie ont les jambes sans jointures, qui leur donnent la facilité de glisser sur les glaces, & ainsi se sauver des loups. L'*Ellend* est de couleur fauve, ou d'un jaune obscur, mêlé d'un gris cendré. Il a la jambe haute & grêle, & la corne fort dure aussi bien que la peau. Le mâle a des cornes, comme dit Pausanias; & la femelle n'en a point, comme témoigne César: & en cela il ressemble aux biches. Il vit dans des sapinières, & on le prend à la faveur des neiges où il enfonce. On en envoye la peau en France, dont on fait des buffles. Les plus grandes peaux s'appellent *chappons.* Son naturel est comme celui du cèrf, & son rut de même. Il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvèrt de poil par le bas. On épie l'occasion qu'il tombe du mal caduc pour le prendre; ce qui lui arrive fort souvent: & on s'en saisit avant qu'il puisse reprendre assez de force pour mettre le piéd gauche dans son oreille; ce qui le guérit incontinent. C'est pourquoi on veut que la corne de ce piéd toute seule ait la vèrtu de guérir de l'épilepsie. Les Allemands l'ont appellé *elend*, qui signifie *misére*, à cause de la misère où est réduit cet animal de tomber du mal caduc, quoiqu'il porte toûjours le reméde à ce mal: ce qui fait croire que la vèrtu qu'on lui attribuë d'en guérir, est une fable. Aussi Olaüs dit qu'il faut que ce soit l'ongle du pied droit en dehors que l'*ellend* mette dans son oreille pour guérir de l'épilepsie; ce qui étant impossible, il paroît qu'il n'a parlé de cette vèrtu qu'en riant. Mais il ajoûte que ses coups sont si rudes, que des piéds de dèrrière, il brise les arbres comme des champignons; & de ceux du devant, il pèrce les Chasseurs d'outre en outre.

ELLERENA, s. f. Bourg d'Estramadoure d'Espagne, vèrs les confins de l'Andalousie. à 13. lieuës de Mèrida tirant vèrs Cordouë. MATY. *Ellerena*, *Hellerena*, anciennement *Castra Vetera*

ELLIPSE, s. f. *Ellipsis.* Tèrme de Géométrie. C'est une ligne courbe, continuë & réguliere, qui renferme un espace plus long que large, sur la longueur duquel il y a deux points également eloignez des deux extrémitez de la longueur, desquels tirant à un point pris à la volonté sur l'*ellipse*, deux lignes droites, la somme de ces deux lignes droites est égale à la même longueur en prenant l'*ellipse*, comme les Géometres le font souvent, pour l'espace même contenu & renfèrmé par cette ligne courbe; l'*ellipse* est une figure contenuë sous une seule ligne, qui est oblongue, & qui a deux diamétres inégaux. Le grand axe de l'*ellipse* est la ligne droite, qui représente la longueur de l'espace que l'*ellipse* renfèrme. Le petit axe de l'*ellipse* est une ligne droite qui represente la largeur de l'espace que l'*ellipse* renfèrme: ces deux axes se coupent toûjours à angles droits, & également. Le centre de l'*ellipse* est le point où les deux axes s'entrecoupent. Les deux axes sont les deux plus grands diamétres de l'*ellipse.* Mais elle a une infinité de diamétres differens. Il faut ajoûter que sur le grand axe de l'*ellipse* sont marquez deux points, tous deux également éloignes des deux extrémitez de cet axe; on les appelle *foyers.* Or tirant de ces deux points deux lignes droites à la circonference de l'*ellipse*, ces deux lignes prises ensemble sont égales au grand axe. L'*ellipse* se nomme aussi *ovale mathématique*, qui est différente de l'ovale commune. L'ovale mathématique ne participe aucunement du cèrcle. Elle se decrit par la sèction du cône, lorsqu'on le coupe par un plan incliné sur son axe entre le côté du cone & sa parabole. Ainsi l'*ellipse* est une sèction conique.

Le mot *ellipse* est Grèc, ἔλλειψις, & signifie *retranchement*, *défaillance*, défaut; les prémiers Géométres Grècs l'ont ainsi appellée, parcequ'elle a entre autres cette propriété que les rectangles, que l'on compare en grandeur au quarré des ordonnées etant appliquez au paramêtre, & ayant pour hauteur les parties du diametre faites par les ordonnances, sont tout défaillans d'un rectangle semblable.

Depuis M. Descartes, on a beaucoup travaillé sur les sèctions coniques, la parabole, l'*ellipse*, &c.

Le centre d'une *ellipse* est le point où ses deux axes s'entrecoupent, pour d'écrire une *ellipse* ou ovale sur tèrre, les ouvriers plantent deux clous aux deux endroits qu'ils prennent pour les deux foyers, & y attachent les deux bouts d'une corde de la longueur du plus grand axe de leur *ellipse*; ensuite avec un clou, ou cheville mobile, ils étendent cette corde, & la font mouvoir à l'entour des deux clous qui la tiennent aux deux foyers, ce mouvement décrit l'*ellipse.* On a aussi trouvé d'autres méthodes ou instrumens pour décrire les *ellipses*, tant sur le tèrrein que sur le papier: voyez le livre de Schooten *de organica sectionum conicarum in plano descriptione*, p. 8. &c. les *exercitationes mathematicæ*, &c. Le P. Hoste dans sa théorie de la construction des vaisseaux, a traité des *ellipses*, & de la manière de les réduire. On a besoin d'*ellipses* dans la pratique de la plûpart des arts.

ELLIPSE, s. f. Tèrme de Grammaire. C'est une façon de parler figurée, par laquelle on retranche quelque tèrme du discours, qui est soûtentendu. Ce mot signifie un vuide dans l'expression, ou une omission. Cela arrive lorsqu'une passion violente ne pèrmet pas de dire tout ce que l'on sent. La langue est trop lente pour suivre la rapidité des mouvemens de l'âme. Ainsi on ne profère que des paroles intèrrompuës, qui marquent mieux la violence de la passion, qu'un discours suivi. Lambèrt Bos a fait un Traité des *ellipses* Grècques, qu'il réduit à des régles.

ELLIPTIQUE, adj. Qui tient de l'*ellipse.* *Ellipticus.* Képlèr & quelques autres, ont avancé que l'orbite des Planètes n'est pas circulaire, mais *elliptique.* M. Bouillaud a soûtenu la même hypothêse, & M. Cassini l'a mise dans un nouveau jour, comme on le peut voir dans le Dictionnaire de M. Ozanam p. 436. Le quadrant *elliptique*, est celui dans lequel les cèrcles de latitude sont représentez par des *ellipses.* Le conoïde *elliptique* est la même chose que le sphèroïde.

ELLO, s. f. Dont un Dictionnaire François fait le nom d'une des Harpies; mais elle s'appelloit *Aello*, & il faut dire ainsi en notre langue en trois syllabes, car ce mot vient d'*ἄελλα*, *tempête*, & signifie, Qui va vite comme une tempête. Quand il viendroit d'*αἴρει ἄλλων*, *qui prend ce qui est aux autres*, comme quelques-uns l'ont crû fort mal-à-propos, il n'en seroit pas moins de trois syllabes, & l'*a* & l'*e* ne seroient pas une diphtongue, comme il semble que l'a crû faussement l'Auteur dont nous parlons, comme si *αε* étoient jamais dipthongues en Grèc. Aussi Ovide le fait-il de trois syllabes, Met. Liv. XIII. v. 710. On ajoûte qu'Ovide, Liv. III. donne encore ce nom à un des chiens d'Actéon. C'est une chienne, ce mot est feminin, & ne peut être masculin.

ELLOPIA, s. f. *Ellopia Cerinthus.* Petite ville située sur la côte Septentrionale de Négrepont, environ à douze milles ou à quatre lieuës de la ville de ce nom. *Ellopia* n'est plus qu'un village. MATY.

ELLOTIES, s. f. plur. Fêtes à l'honneur d'Europe fille d'Agenor. *Ellotia.* Les *Elloties* se célébroient en Crète, & s'appelloient ainsi, parceque les habitans de l'Ile de Crète nommoient Europe Ellotis. On portoit en pompe dans cette fête une couronne de myrte, qui avoit vingt coudées de tour, avec les os d'Europe, & cette couronne s'appelloit aussi Ellotis. Voyez Hesychius, Athenée Liv. IX. Liv. XXV. c. 6. & Saumaise sur Solin p. 172.

E L M.

ELM, s. m. Nôm d'un village du Canton de Glaris en Suisse. *Elma.* Le village d'*Elme* est enfèrmé par de hautes montagnes, & tous les ans pendant quatre semaines du printems & de l'automne, on n'y voit le soleil que par un trou, qu'on a fait à une de ces montagnes qui est pèrcée à jour.

ELMACHANI, s. m. Nom propre de lieu, *Elmachama*, anciennement *Palæscepsis.* C'étoit autrefois une Ville Episcopale de la Troade, dont l'Evêque étoit suffragant de Cyzique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Anatolie propre, situé sur le golfe d'Andramitti, entre la ville de ce nom & le bourg d'Asso.

ELMADIA, s. f. Nom propre d'une ville qu'on appelle encore *Mahadia*, & Afrique. *Elmadia*, *Aphrodisium*, *Africa.* D'Ablancourt, dans sa Traduction de Marmol Liv. VI. c. 26. & 28. la nomme *Méhédie.* Elle est du Royaume de Tunis en Barbarie, sur la côte du golfe de Capès, vis-à-vis de l'Isle Chèrcara. *Elmadia* est prêsque toute environnée de la mèr, bien fortifiée, & elle a un port. Voyez AFRIQUE.

ELMADINE, ou ELMÈDINE, s. f. Ville du Royaume de

Maroc en Afrique. *Elmadina.* Elle est dans la Province d'Hascora, ou d'Escure, dont elle est capitale, & sur les confins de celle de Ducala. MATY. Marmol la décrit Liv. III. c. 70. & d'Ablancourt l'appelle *Almédine.* L'Article Arabe se prononce *al*, ou *el.* Médine signifie ville, Cité en Arabe; ainsi *Elmédine* est la même chose que la Ville, la Cité. *Elmédine* est fort ancienne. Voyez Marmol cité, & de la Croix, Relation d'Afrique.

ELMAN ALEK, s. m. Tèrme de Relations. Nom de dignité dans le Royaume de Pèrse. L'*Elman Alek*, est le second Sadre du Royaume, c'est-à-dire, le second Pontife, ou le Coadjuteur du Sadre Cassa, qui est le prémier Pontife. *Secundus in Imperio Persico Pontifex.* L'*Elman Alek* fait dans tout le Royaume, ce que le premier Pontife fait dans la Maison du Roi, & dans le district d'Ispahan. Il est outre cela Assesseur du Divan Béqui, ou Surintendant de la Justice, pour la lui faire rendre suivant les règles de l'Alcoran. Dans les cérémonies, il a place au bas du sofa à côté gauche du Roi. On ajoûte à son nom celui de Sadre, qui est le nom commun des Pontifes, & on l'appelle *Sadre Elman Alek.* Voyez Sanson, Etat présent du Royaume de Pèrse.

ELME, s. m. Nom propre d'homme. *Erasmus.* Saint Erasme est appellé vulgairement Saint *Elme*, ou *Sant-Elmo*, sur-tout en Italie, en Sicile, en Espagne & en Portugal. C'est un nom corrompu de *Sant-Ermo*, ou *Sant-Eramo*, par les Matelots de la Méditerranée, où ce Saint est invoqué contre les tempêtes, & les autres dangers de mèr. On a même communiqué son nom de *Sant-Elmo* à quelques autres Bienheureux, dont on réclame aussi l'assistance pour la navigation. BAILLET. Saint *Elme* est le troisième des quinze protecteurs de l'Occident; c'est-à-dire, des Saints tutelaires que l'on invoquoit dans toutes les grandes & périlleuses occasions: Les autres sont Saint Georges, S. Blaise, S. Pantaleon, S. Vit, S. Christophe, S. Denys, S. Cyriaque, S. Acace, S. Eustache, S. Gilles, S. Magne, Sainte Marguerite, Sainte Catherine, Sainte Barbe; tous noms fameux dans l'Eglise, dont les Amateurs de fables & de prodiges ont souvent abusé dans les siecles du bas âge, pour donner cours à leurs fictions. ID.

ELME. *Feu Saint Elme.* Se dit d'une exhalaison enflammée, qui roule par fait sur la mèr, & s'attache aux mâts & aux antennes des vaisseaux, sur tout après la tempête. Les Anciens l'appelloient *Helena*; & quand ils en appèrcevoient deux à la fois, ils les nommoient *Castor & Pollux, quorum simul alma nautis stella refulsit*, &c.

ELMELECH, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Aser. *Elmelech.* Sanson a cru qu'*Elmelech*, dont parle Josué XIX. 26. étoit l'Helba du Liv. des Juges I. 31. mais il se trompe, Helba est l'Abran de Jos. XIX. 28.

ELMULKI, s. m. Tèrme de Relations. Nom de dignité en Pèrse. C'est le quatriéme Visir des six qui sont subordonnez à l'Etmadaulet ou prémier Visir, & comme ses Substituts, sur tout en ce qui concèrne l'administration des finances. On l'appelle *Visir Elmulki*, il tient le régitre de la Seigneurie d'Ispahan. Voyez Sanson, Etat présent du Royaume de Pèrse.

E L N.

ELNBOGEN. Voyez ELLEBOGEN.

ELNE, s. f. Ville du Comté de Roussillon. *Helena.* Elle est située sur une colline, au pied de laquelle coule la rivière de Tech, à une lieuë de la mèr méditèrranée, entre Pèrpignan & Colioure. *Elne* avoit un Evêque suffragant de Narbonne, qui fut transferé à Pèrpignan par le Pape Clement VIII. l'an 1604. MATY. CORN.

E L O.

ÉLOCHER, v. act. Ebranler une chose qui tient par les racines, comme si on la vouloit arracher. *Commovere, comotere.* *Elocher* un arbre Desmarêts a fait dire au Poëte des Visionnaires en parlant d'une tempête, *Elochera* bientôt la machine du monde. On disoit autrefois *locher* au même sens qu'il est demeuré en ce proverbe. Il y a toujours quelque fèr qui *loche.* Ce mot n'est guère en usage. On ne le trouve pas même dans les autres Dictionnaires. Il vient de *ex*, & *locus*, comme qui diroit *movere à loco.*

ÉLOCUTION, s. f. Stile, manière, paroles avec lesquelles on éxprime la pensée. *Elocutio, verborum copia & delectus.* L'Orateur doit avoir grand soin de l'*élocution*, du choix des paroles. La beauté du stile vient de la beauté de l'*élocution*. Elle consiste dans les figures du discours, dans l'élégance & la netteté du stile, & dans la pureté du langage. L'*élocution* doit être facile & naturelle. Cet Auteur a une *élocution* barbare & embrouillée.

ÉLOGE, s. m. *Laus, Laudatio, testimonium honorificum*, &c. Louange qu'on donne à quelque pèrsonne, ou à quelque chose, en considération de son mérite. Je ne connois point ce Prédicateur; mais on m'en a fait mille *éloges.*

Avaler sans dégoût le plus grossier éloge. BOIL.

Un *éloge* si froid ne me touche point. S. EVR. On lui a doné tous les *éloges* qu'il méritoit. Voilà l'*éloge* d'un homme en peu de mots.

Ce n'est plus un honneur que de se voir loüé:
*D'*éloges *on regorge, à la tête on les jette.* MOL.

Si deux pèrsonnes se trouvent ensemble, elles ne manquent point de parler d'une troisième, & assurément ce n'est point pour faire son *éloge.* ABB. DE LA TR.

Éloges *tous sucrez, & friands madrigaux.*
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Pour l'illustre Duc d'Orléans,
Sous peine d'une éloge, *il donnera cent francs.* ID.

Ce mot vient du Grèc εὐλογία, qui entre autres choses signifie, *discours avantageux, louanges.*

ÉLOGE historique d'une ville, d'une Communauté, &c. Est un panégyrique écrit en forme d'histoire. Le beau discours d'Isocrate intitulé πανήγυρις, est un *éloge* historique de la ville d'Athênes. Le P. Labbe a fait l'*éloge* historique de la ville de Bourges; le P. Ménetrier l'*éloge* historique de la ville de Lyon. Martignac les *éloges* historiques des Evêques & Archevêques de Paris, qui ont gouvèrné cette Eglise depuis environ un siecle, jusqu'au decés de François de Harlay de Chanvalon.

ÉLOGE, se dit aussi d'un petit Panegyrique qu'on fait en l'honneur de quelque pèrsonne illustre, ou d'un mémoire de sa vie. Sainte Marthe a fait les *éloges* des hommes illustres de son tems, un Abrégé de leur vie. Les Oraisons Funébres ne sont que les *éloges* des illustres defunts. Quelques Auteurs ont fait aussi des *éloges* de plusieurs choses mauvaises: comme Isocrate a fait l'*éloge* de Busiris; Cardan, de Neron, & de la goutte; Synesius, de la pauvreté; Favorin, de la laideur, & de la fievre quarte; Erasme, de la folie; Lucien de la gointrerie; Heinsius, de l'âne & de la vèrmine; Passerat, de l'aveuglement & du rien.

ÉLOGE, s. m. En tèrme de Jurisprudence signifie, Mention, éxpression. Si un père fait dans son Testament un *éloge* infamant & injurieux de son fils, pour l'exhereder, le Testament est nul & invalide. C. B.

ÉLOGISTE, s. m. *Elogiorum scriptor*, qui écrit, qui compose des éloges. POMEY. On trouve dans la Bibliothéque des Bibliothéques, faite par le P. Labbe, un Catalogue des *Elogistes* des hommes illustres.

ÉLOI, s. m. Nom propre d'homme. *Eligius.* S. *Eloi* est le patron des Académistes, des Sèrruriers & des Maréchaux. Voyez ELOY.

ÉLOIGNEMENT. Voyez ESLOIGNEMENT.

ÉLOIGNER. Voyez ESLOIGNER.

ÉLOISE, s. f. Vieux mot qui signifie, *éclair.* On s'en sèrt encore en quelques Provinces. Montagne l'a employé dans cette phrase: Notre vie n'est qu'une *éloise* dans le cours d'une nuit éternelle.

ÉLON, s. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Elon.* En Jos. XIX. 33. il y a un lieu nommé *Elon*, qui est aux confins de la Tribu de Nephtali. Le 3. L. des Rois en parle aussi IV. 9. *Elon* est encore une ville de la Tribu de Dan, Jos. XIX. 43.

ÉLONGATION, s. f. Tèrme d'Astronomie. *Elongatio, discessus.* La différence qui se rencontre entre le mouvement de la plus vîte des deux Planétes, & le mouvement de la plus tardive, s'appelle *élongation*, ou *supération.* Le mouvement le plus promt de la lune à l'égard du soleil, s'appelle *élongation* de la lune au soleil. On dit *élongation* diurne, *élongation* horaire de la lune au soleil.

ÉLONGER, en Tèrme de Marine, signifie se mettre à côté de quelque chose de long en long. *Elonger* un vaisseau ennemi qui veut eviter le combat. On le dit aussi d'une escadre entiere. Dans les évolutions Navales, une escadre *s'élonge* sur la colonne, sur la ligne qui lui est marquée. Une escadre se pôse au milieu des deux autres, & les *élonge.*

ÉLOPH, s. m. Nom propre d'homme. *Eliphius.* S. *Eloph*, que l'on nomme en quelques endroits *Aloph*, fut martyrisé en 363. dans les Gaules sous Julien l'Apostat. Voyez ALOPH.

ÉLOQUENCE, s. f. Art de bien dire; science de toucher & de pèrsuader. *Eloquentia.* Demosthêne & Cicéron ont eté les Princes de l'*éloquence*; le prémier chez les Grècs, le second chez les Romains. L'*éloquence* de la Chaire est plus difficile à acquerir que celle du Barreau. On reprochoit à Cicéron que son *éloquence* étoit Asiatique; c'est-à-dire, chargée de paroles & de pensées supèrfluës. NIC. Il faut un miracle de l'*éloquence* pour vaincre la resistance des hommes à faire leur devoir contre leurs inclinations.

tions. Arn. On a appellé Périclès un *torrent d'éloquence*, un *foudre d'éloquence*. Quintilien est un grand maître d'*éloquence*. L'*éloquence* Chrétienne est mâle, & ne se pare point des beautez profanes. Ab. du Jarry. La sage, & si je l'ose dire, la chaste *éloquence*, ne met point de fard, & de mouches sur son visage pour paroitre agréable; c'est par les traits de sa beauté naturelle qu'elle charme & qu'elle pèrsuade. S. Evr. Les larmes sont l'éloquence des femmes. M. Esp. Le peuple appelle *éloquence* la facilité de parler long-tems, jointe à l'éclat de la voix, & à la force des poomons. La Br. Les pédans ne distinguent pas l'*éloquence* de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, & de la rondeur des périodes. Id. L'*éloquence* depend principalement de la vivacité de l'imagination. Font. La vraie *éloquence* ne donne pas de la grâce & de la beauté au discours; mais de la vie & du mouvement: sa mine est d'une Amazone, & non pas d'une coquette. Bal. Un Prédicateur Chrétien ne doit point affecter ces manières brillantes & ingénieuses, qui ressentent l'*éloquence* mondaine. Cl. Jamais Platon ne s'est montré plus éloquent que quand il a parlé contre l'*éloquence*. Le Ch. de M. Les déclamateurs ont corrompu l'*éloquence*, & avili cet art admirable. S. Evr. La vraie *éloquence*, doit être judicieuse, & soutenuë par la grandeur des choses, bien plus que par la pompe des mots. Id. L'*éloquence* ne consiste point à la Chine dans un cèrtain arrangement périodique, tel que nos Orateurs l'affectent, qui pour imposer à l'auditeur, l'embarassent quelquefois de beaucoup de paroles, parce qu'ils n'ont pas beaucoup de choses à dire. Les Chinois sont éloquens par des expressions vives, des metaphores nobles, des comparaisons hardies & peu étenduës, & sur tout par une infinité de sentences, & de passages tirez des Anciens, qui parmi eux sont toujours d'un grand poids. P. le Comte.

> *N'armez pas contre moi toute votre* éloquence. Mol.

L'*éloquence* ne règne que chez un peuple libre. Le P. Rap. L'*éloquence* du geste & du visage, n'est pas moins nécessaire que celle des paroles. Mackenaeus, Avocat Général à la Cour Souveraine d'Ecosse, a donné un Traité de l'*éloquence* du Barreau. *Idea Eloquentiæ forensis, &c. Benbargi*, 1684. in 8°.

Éloquence, se dit aussi des discours particuliers, pour émouvoir & convaincre. Cette femme a une *éloquence* pèrsuasive, à laquelle on ne peut résister. J'ai employé toute mon *éloquence* pour adoucir cet esprit aigri & irrité. Le Mait. M. Pavillon a dit des femmes qui sont les sçavantes:

> *Celles dont la témérité*
> *De ces tèrmes sçavans parent leur* éloquence,
> *Au lieu de montrer leur science,*
> *Ne font voir que leur vanité.*

ÉLOQUEMMENT, adv. Avec éloquence. *Eloquenter*. Les Missionnaires ne se piquent pas de prêcher *éloquemment*.

ÉLOQUENT, ente, adj. Qui possède l'art de bien dire; qui touche, qui émeut, qui a de l'éloquence. *Eloquens*. Ce Député a fait une harangue fort *éloquente*. On a vû beaucoup de gens disèrts; mais peu d'*éloquens*. On remarque que les règles de l'eloquence sont obsèrvées dans les discours des pèrsonnes naturellement *éloquentes*, quoiqu'elles n'y pensent pas en les faisant. Ils pratiquent ces règles, parce qu'ils sont *éloquens*; mais ils ne s'en sèrvent pas pour être *éloquens*. Log. La passion seule donne de l'esprit, & rend *éloquentes* les pèrsonnes les plus simples. Ch. de M. Il faut posseder toutes les sciences pour être veritablement *éloquent*. Le P. Rap.

Éloquent, se dit aussi figurement en choses morales, & des passions. L'amour propre est fort éloquent à nous pèrsuader ce que nous souhaitons. Les passions sont naturellement *éloquentes*: on fait par tout des peintures *éloquentes* de l'amitié. Le langage du cœur est le plus *éloquent*. S. Evr. La vérité, quand elle parle, est toûjours *éloquente*; mais ce qu'on feint ne se pèrsuade pas aisément. Ch. de M. Si je souhaitois d'être *éloquent*, ce seroit du cœur & de l'esprit. On parle toûjours bien quand on a quelque chose à dire. Ch. de M.

> *De mes yeux languissans un* éloquent *silence*,
> *En dépit de moi-même explique ma souffrance.* La Suze.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a rien de plus *éloquent* que l'argent comptant.

ÉLORINE, s. f. Petite ville de Macédoine, appellée autrement Dianore. *Alorus*. Elle est sur la rivière de Vardari, à dix lieuës au dessus de Scutachi, vèrs les confins de l'Albanie.

ÉLOY, s. m. Nom propre d'homme. *Eligius*. Saint *Eloy*, fils d'Eucher & de Terige, nàquit vèrs l'an 588. dans le village de Cadaillac en Limousin, à deux lieuës de Limoges vèrs le septentrion. On lui fit porter le nom d'*Eligius*, pour marquer qu'on le tenoit choisi de Dieu, & qu'on le croyoit appellé à une grande sainteté. Baillet, *au prémier de Décembre*. *Eloy* vint à Paris en 610. & fut considéré à la Cour de Clotaire II. & de son fils Dagobèrt. En 639. il fut choisi pour être Evêque de Noyon & de Tournay, à la place de S. Achaire. Saint *Eloy* mourut le prémier Dimanche de Décembre de l'an 659. après 70. années & quelques mois de vie.

Ce nom s'est formé du Latin *eligius*, qui est dérivé du vèrbe *eligo*, je choisis.

S. Eloy fontaine. Abbaye de Picardie en France. *Abbatia Sancti Eligii fontis*. Elle est de l'Ordre de S. Augustin, & fut autrefois de la Congregation d'Aronaise. Elle est du Diocèse de Noyon. Elle fut d'abord établie dans l'Eglise de Notre Dame de Chauny, aujourd'hui elle est hors de la ville du côté de Ham, au lieu d'où elle a pris son nom, & où elle fut transférée l'an 1588. On ne marque pas les tems précis de la fondation de cette Abbaye, mais il en est parlé dès l'an 1130. Sainte Marthe.

S. Eloy de Noyon. Autre Abbaye de Picardie en France. Elle est de l'Ordre de S. Benoit dans un vieux Monastère de Noyon, appellé d'abord S. Loup, & ensuite S. *Eloy*. Le prémier Abbé est de l'an 1036. mais les Sainte-Marthe avèrtissent que les noms des Abbez de S. *Eloy* de Noyon sont douteux.

Eloy. Le Mont S. *Eloy*, *Mons Sancti Eligii*. Village avec Abbaye du Mont S. *Eloy*; Chanoines Réguliers du Mont S. *Eloy*. Quelques uns disent que S. *Eloy* fit bâtir là une Chapelle, & qu'il s'y retiroit de tems en tems, pour vaquer plus librement à l'oraison. D'autres croyent que ce fut S. Vindicien, Evêque de Cambray, qui fit bâtir cette chapelle, par la devotion qu'il avoit à S. *Eloy*. Gazèt, dans son Histoire Ecclesiastique des Pays-Bas, dit que S. *Eloy* y fit dresser un Oratoire, qu'il y assembla dix ou douze pèrsonnes, qui y vivoient en Hèrmites; que S. Vindicien se retiroit souvent parmi eux; cette Eglise ayant été ravagée & brûlée par les Normands environ l'an 880. elle fut rétablie par Fulbèrt Evêque de Cambray, & par les libéralitez de l'Empereur Othon, & consacrée sous les noms de S. Pièrre & de S. Paul; qu'il y mit au lieu d'Hèrmites des Chanoines Réguliers, l'an 1066. ou environ. S. Lietbert les changea, & y mit des Chanoines qui vivoient en commun. Les Chanoines Réguliers du Mont S. *Eloy* ont des constitutions particulières. Ils sont habillez de violet, & ont un rochet par dessus la soutane; au chœur une aumusse noire sur le bras, & la chappe noire pendant l'hivèr, avec un grand camail. Les Novices portent encore la robe de peaux, qui etoit commune à tous les Chanoines. *P. Hélyot, Hist. des Ordr. Relig. T. II. p. 76.*

E L P.

ELPHEN, ou ELPHIN, s. m. Petite ville de la Connacie en Irlande. *Elfen* dans Cambden, *Elphinum*, dans Hoffman, *Elphina*, *Elfina dans* Maty. Elle est dans le Comté de Roscomen, entre Roscomen & Letrim. *Elphen* a un Evêque suffragant de Tuam. Maty. *Cambden, Ibernia p. 760.*

ELPIDE, s. f. Nom feminin, tiré du Grèc ἐλπὶς, qui signifie, *Espérance*, & qui ne se dit que dans cette phrase provèrbiale & populaire: Un Abbé de Ste *Elpide*; c'est ainsi qu'on appelle ces gens qui se font appeller, ou se laissent appeller Abbez, sans avoir Abbaye, ni Benéfice, ou qui se font tonsurer dans l'espérance d'en avoir.

E L R.

ELRIC, s. m. Nom propre d'homme. *Aldericus*. S. *Elric*. Porcher des Religieuses de Prémontré à Fussenich. Il est aux Litanies de Cologne, écrites en caractères très-anciens dans le livre qu'on nomme à Cologne le Cantuel, & au Calendrier du Commendationel de la même Eglise, & dans le Calendrier du plus ancien Missel de Fussenich. La tradition constante des Religieuses de Fussenich est qu'il étoit porcher de leur Monastère, qu'il y mourut à 20. ans, & qu'il fut inhumé au cimetière. Un Obsèrvantin, Confesseur des Religieuses des Dix vèrtus de la ville de Duren, a écrit sa vie, & sur ce qu'il avoit appris que les plus anciens en racontoient, & réfute ce que quelques-uns lui dirent, que la Tradition vouloit qu'il eût avoué à la mort qu'il étoit fils d'un Roi de France. Cette èrreur venoit de son nom mal lû, dont on a fait Dauphin, comme le raconta un jour un homme d'érudition à l'Obsèrvantin de Duren; & voici comment. Un Auteur qui entendoit prononcer *Saint Elric*, qui se prononce comme si on ecrivoit *Sain-Telric*, mit en Latin *Telricus*; un autre qui trouva ce manuscrit où ce mot étoit mal formé, crut y lire *Telvicus*, & pour adoucir mit *Telvinus*, un troisième prit ce mot pour celui de *Delfinus*,

mis à l'Allemande, & de là en fit un Dauphin de France : ce que les Modernes véritablement ont eu honte de mettre, sçachant bien que la donation du Dauphiné de Viennois n'avoit été faite que plus d'un siécle après la mort de S. *Elric*; mais ils n'ont pas laissé d'en prendre occasion de le faire Prince du sang de France. CHAST. *au 6. de Février.*

E L S.

ELSÉE, s. f. Tèrme de Fleuriste, nom de Tulippe. Elle a du pourpre violet & blanc dès son entrée. MORIN.

ELSENEUR, ou ELSENOR, s. m. Nom propre d'une ville de Danemarck. *Elsenora.* On l'appelle aussi *Helsinger. Elseneur* est situé dans l'Isle de Zélande, sur le détroit du Sund, près de la forteresse de Cronenbourg, à six lieuës de Copenhague, du côté du Nord. MATY.

ELSIMBOURG, ou ELSINBOURG, s. m. Ville de Suéde. *Elsingoburgum.* Elle est dans la Province de Schonen, sur le Sund, vis-à-vis d'Elseneur, à six lieuës au nord de Landskron. Les Suédois disent *Helsingborg*, mais nous adoucissons ces prononciations en notre langue, *Helsingoburgum.*

ELSSE, s. f. Petite Ville de Silésie, qu'on nomme aussi *Olß. Olssna.* Elle est à quatre lieuës au levant de Breslaw. *Elsst*, ou Olss, est capitale de la Principauté d'*Elss*, ou d'*Olss*, qui est à l'Orient de celle de Breslaw.

ELSTER, s. m. Petite ville du cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Elstera.* Elle est à l'embouchure de la rivière d'*Elster* dans l'Elbe, entre Vittembèrg & Torgaw.

ELSTER, s. m. Rivière d'Allemagne, qui a sa source dans le Voitland, & se rend dans l'Elbe à Calb.

E L T.

ELTHÉCE, ou ELTHÉCO, s. f. Ville de la Tribu de Dan. Jos. XIX. 43. XXI. 23. *Elthece.* C'etoit une ville Lévitique. Elle fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, Jos. XV. 59. où elle s'appelle *Elthecon*; mais ensuite elle fut prise avec d'autres sur Juda, pour être donnée à Dan.

ELTHOLAD, s. m. Nom propre de ville. *Eltholad.* C'est une ville de la Tèrre-sainte, qui d'abord fut donnée à la Tribu de Juda, & après qui en fut demembrée avec d'autres, pour faire le partage de la Tribu de Siméon, dans laquelle elle étoit. Jos. XV. 30. XIX. 4. Au 1. Liv. des Paralipomenes IV. 29. elle est nommée simplement THOLAD.

ELTMAN, subst. m. Petite ville d'Allemagne dans l'Evêché de Wirtzbourg en Franconie. *Eltmana.* Elle est sur le Mein, à trois lieuës plus bas que Bamberg.

ELTOR, ou TOR, s. m. Ville de Turquie en Asie. *Eltora*, anciennement *Elana. Ælana.* Elle est dans l'Arabie Pétrée sur la mèr rouge, environ à 20. lieuës de la célèbre montagne de Sinaï, du coté du midi. Voyez ELANA.

Le Golfe d'*Eltor*, *Ælaniticus Sinus*, c'est la partie septentrionale de la mèr rouge, qui prend son nom de la ville d'*Eltor.* C'est le Golfe d'*Eltor*, que les Israëlites passérent à sec sous la conduite de Moïse, la mèr s'étant ouvérte au signal qu'il lui en donna en la frappant de sa vèrge, & étant demeure suspenduë à droit & à gauche jusqu'à ce que toût le peuple eût passé.

ELTZE, s. f. Bourg de la Basse Saxe en Allemagne, *Eltza*, anciennement *Aulica.* Il est au confluent de la Leyne dans l'Evêché d'Hildesheim, entre la ville de ce nom & celle d'Hamelen. Dans les guèrres que Charlemagne eut avec les Saxons il faisoit sa résidence à *Eltze*, il y fonda un Evêché, qui depuis a été transféré à Hildesheim.

E L U.

ÉLU. Voyez ELEU.

ELVAS, s. m. Ville de l'Alentejo, Province de Portugal. *Elva, Alba, Ella.* C'est une ville Episcopale, sous la Métropole de Badajos. *Elvas* est situé à une lieuë de la Guadiane, & à quatre de Badajos. Les Castillans la nomment Yelves. *Elvas* est un Evêché dépendant de la Metropole d'Evora. Les Gaulois Helviens, qui sont les peuples du Vivarais en France, sont regardez comme les prémiers habitans d'*Elvas.* Cette ville en tire son nom, ainsi que son origine. LE QUIEN. DE LA NEUV.

ÉLUDER, v. act. Eviter, rendre vain, & sans effet ; s'échaper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté, en détourner le coup, l'embarras. *Eludere.* La chicane *élude* le plus souvent la force des arrêts. Ce Docteur n'a pas résolu cette difficulté, mais il l'a *éludée. Eluder* une proposition. ABLANC. Qui parle en ces tèrmes, ne nie point ce que nous tenons ; au contraire, il le dit par des conséquences nécessaires, quand de fausses conséquences n'ont point *éludé* & affoibli dans l'esprit du monde la force & la vèrtu que ces tèrmes avoient par eux-mêmes. PELISSON. *Eluder* les intentions de quelqu'un. ROCHEF. *Eluder* la poursuite de quelqu'un. BOIL. Aléxandre coupant le nœud Gordien, *éluda* l'Oracle, où il l'accomplit. VAUG. *Ille nequicquam luctatus cum latentibus nodis, nihil, inquit, interest quomodo solvatur, gladioque ruptis omnibus loris, oraculi sortem vel elusit vel implevit.* Q. Curt. 13.

ELVERVELT, s. m. Petite ville du Cèrcle de Westphalie en Allemagne. *Elverfeldia.* Elle est dans le Duché de Bèrg, sur la rivière de Wupper, environ à deux lieuës de Dusseldorp vèrs l'orient. MATY.

ELVIRE, s. f. Nom d'une ville autrefois considérable en Espagne. *Eliberis, Iliberis.* C'étoit autrefois un Archevéche, dont la situation ne nous est plus connuë. Quelques-uns croyent qu'elle étoit près de la ville de Grenade, qui a été batie des ruines de l'ancienne *Elvire*, & qui lui a succédé dans la dignité de Métropole à l'endroit où est, disent-ils, un bourg nommé *Elvire*, au piéd de la montagne d'Elvira. Ils confirment ce sentiment, parce qu'il y a une porte de Grenade qui a consèrve le nom de porte d'*Elvire*, & qu'elle est de ce côté-là. Mariana croit qu'*Elvire* étoit entre les fleuves de Davre & de Xénil, dans le lieu qu'occupe une partie de la ville de Grenade Ce qui rend ce sentiment assez vraisemblable, c'est qu'on y trouve beaucoup d'inscriptions antiques Latines, qui semblent faites à *Elvire.* On en a trouve aussi en beaucoup d'endroits de l'Alcaçar & de l'Alhambre. Le Concile d'*Elvire* est célèbre dans l'antiquité Ecclésiastique. Il fut tenu l'an 305. 20. ans avant le Concile 1. de Nicée.

ÉLUL, s. m. Nom du sixiéme mois des Hébreux. *Elul.* Il répondoit en partie au mois d'Août, & en partie au mois de Septembre. Machab. XXIV. 27. Ces noms de mois ne sont guère plus anciens chez les Hebreux que Salomon. Avant ce tems-là on disoit le prémiér, le second, le troisiéme mois, &c.

ÉLUSATE, s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Gaule, en Aquitaine. *Elusas.* Les *Elusates* avoient les Vasates au nord, les Ausciens & les Nitiobriges au levant, les Bénéarniens, ou Bearnois au midi, & les Dariens Tarbelliens au couchant. César, *L. III. de Bello Gall.* les met entre les Tarusates & les Garites. Leur capitale étoit Eluse, aujourd'hui Euse, ou Eause. Ils occupoient une bonne partie de ce que nous appellons la Gascogne propre, & la partie occidentale de l'Armagnac. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall.*

ÉLUSION, s. f. Tromperie. *Ludificatio.*

ELWANGEN, s. m. Petite ville de la Souabe en Allemagne. *Elvanga, Elephantiacum.* Elle est capitale d'une Prévôté qui porte son nom. *Elwangen* est situé sur le Jagst, à six ou sept lieuës de Norlingue, du côté du septentrion. Le château d'*Elwangen* est sur une colline qui est auprés de la Ville ; le Prevôt d'*Elwangen* y fait sa résidence, il est Prince de l'Empire. La Prévôté d'*Elwangen* fut érigée par le Pape Pie II. l'an 1460. Le Chapitre d'*Elwangen* est composé de douze Chanoines, qui font preuve de Noblesse. C'étoit auparavant une Abbaye de Benédictins. MATY.

E L Y.

ÉLY, s. m. Petite Ville d'Anglètèrre. *Elya, Helia, Elia.* Elle est sus la rivière d'Ouse, dans le Comté de Cambrige, à trois lieuës de la ville de ce nom. *Ely* a été la résidence des Rois d'East-Angles, & elle a eu une Abbaye que le Pape Paschal II. convèrtit en Evêché, suffragant de Cantorbèry, l'an 1108. MATY. On écrit aussi ELI. Voyez ce mot. *Eli* étoit d'abord une Abbaye. Elle fut érigée en Evêché par Henri I. en 1110.

ÉLYCRISON, s. m. Fleur qui s'appelle autrement fleur immortelle. *Elycrison.* L'*Elycrison* fleurit au mois d'Août. Il craint le froid. *Morin, Traité de la Cult. des fleurs.*

ÉLYMAÏDE, s. f. Nom propre d'une Province d'Asie. *Elymais, idis*, ou *itis.* Cette Province est appellée *Elam* dans l'Ecriture : voyez ce mot c'est la même chose. Voyez aussi Bochart, dans son Phaleg. L. II. c. 2.

ÉLYMAÏS, ou ELYMAÏDE, s. f. Nom propre d'une ancienne Ville. *Elymais.* C'étoit la capitale de l'Elymaïde, & elle étoit différente de Pèrsepolis ; car celle-ci étoit sur l'Araxe, & celle-là sur l'Eulée. Il y avoit à *Elymais* un temple plein de richesses & d'armes, qu'Antiochus voulut piller ; mais il fut chassé par les habitans, comme il est rapporté dans le 1. L. des Machab. VI. 1. & suiv. Joseph Antiq. L. XII. c. 13. & S. Jerôme sur sur Daniel ch. II. où il cite encore Polybe & Diodore, disent que c'étoit un temple de Diane. Appien, *In Syriacis*, écrit qu'il étoit dédié à Vénus. Consultez Bochart, Phaleg. L. II. c. 2. On dit *Elymais* plutôt qu'Elymaïde. La ville capitale (des Elamites) se nommoit *Elymais* GODEAU.

ELYME, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de Macédoine, capitale des Elymiots. *Elyma.* On prétend que c'est celle qui se nomme aujourd'hui Canina en Albanie.

ELYMÉEN,

ÉLYMÉEN, ENNE, s. m. & f. Nom de peuple. *Elymeus*. Voyez ÉLAM. Les *Elyméens* & les Suliens étoient deux differens peuples, qui se faisoient même souvent la guèrre. BOCHART, *Phal. II.* 2. Les Auteurs prophanes, sur tout les Grècs, appellent *Elyméens* ceux que l'Ecriture appelle *Elam* & *Elamites*. Voyez ces mots. M. Corneille distingue les *Elyméens* & les *Elymiens*, & en fait deux articles sans raison; c'est la même chose. *Elyméen* est mieux qu'*Elymien*; car on dit en Grèc ἐλυμαῖος, & en Latin *Elymæi*, & non pas *Elymii*.

ÉLYMIOT, OTE, s. m. & f. ou ÉLYMIOTE, pour les deux genres. Nom d'un peuple ancien de la Macèdoine. *Elymiota*. Les *Elymiots*, ou *Elymiotes*, étoient dans la partie occidentale de la Macedoine, en tirant vèrs la mèr Adriatique, voisins des Taulantiens. Leur pays s'appelle aujourd'hui Placani. Elyme étoit leur capitale.

E M A.

ÉMAIL, ÉMAILLEUR. Voyez ESMAIL, &c.

ÉMANATION, s. f. Dependance d'une cause, d'une puissance supérieure. *Emanatio*, *manatio*. Le pouvoir qui est donné aux Juges est une *émanation* de la puissance Royale. L'âme raisonnable est une *émanation* de la Divinité. *Divinæ particula auræ*.

ÉMANCHES. Voyez EMMANCHES.

ÉMANCIPATION, s. f. Libèrté d'agir en ses affaires, & de gouvèrner son revenu sans l'assistance d'un Tuteur. *Emancipatio*. Tous les parens assemblez ont consenti à l'*émancipation* de ce jeune homme. Il a obtenu en Chancelerie des lettres d'*émancipation*, qui ont été entérinées par l'avis des parens. L'effet de ces lettres d'*émancipation* ainsi entérinées, est, que le mineur emancipé peut disposer de ses meubles, faire les baux de ses immeubles, & en toucher les revenus. Mais il ne peut ni vendre, ni hypothéquer ses immeubles, ni en transiger, si ce n'est du consentement d'un Curateur qu'on lui donne d'ordinaire en l'emancipant. Autrefois l'*émancipation* se faisoit en jugement par les pères, pourvu qu'elle eût été demandée par l'enfant qui devoit être emancipé; mais si l'enfant etoit mineur, le père ne pouvoit l'émanciper sans lettres du Roi; ainsi quand Charles de Valois voulut émanciper Loüis son fils, âgé de sept ans, il obtint des lettres du Roi. Les autres manières d'*émancipation* étoient le mariage, l'âge de vingt ans, & en quelques Provinces, le decès de la mère; la raison est que dans ces Provinces les enfans étoient solidairement sous la puissance du père & de la mère conjointement, & par la mort de la mère ils se trouvoient émancipez. Voyez les Coûtumes de Chartres, de Montargis, de Vitry, de Dreux, &c. Ragueau, & M. de Laurière sur cet Auteur.

Du Cange témoigne qu'on s'est servi aussi du mot d'*émancipation* dans les Monastères, en parlant des Moines promûs à quelque dignité, ou ôtez hors de l'obéïssance de leurs Supérieurs, comme aussi des Monastères qui avoient été exemtez par le Pape de la Jurisdiction de l'Ordinaire.

EMANCIPATION, est aussi en tèrme du Droit Romain, l'acte par lequel un fils est mis hors de la puissance patèrnelle. L'effet de l'*émancipation* est, que les meubles que le fils acquiert lui appartiennent en proprieté, & non point au père, comme avant l'*émancipation*. Il y a deux sortes d'*émancipation*; l'une *tacite*, qui se fait ou par la dignité à laquelle le fils est promû, ou par le mariage ou par la majorité, en tous ces cas le fils devient maître de ses droits: l'autre est une *émancipation expresse*, par laquelle le père déclare devant le Juge de son domicile, qu'il émancipe son fils. En France l'*émancipation* par mariage emporte la libèrté de se remarier sans le consentement du père, quoique celui ou celle qui veut se remarier, n'ait pas atteint l'âge de 25. ans.

EMANCIPER, v. act. Mettre un Mineur hors de la puissance de son Tuteur, pour lui donner pouvoir de joüir du revenu de son bien & agir en Justice, sous la conduite d'un simple Curateur. *Emancipare*. A Rome les pères *émancipoient* leurs enfans pour les mettre hors de la puissance patèrnelle: ensorte que le fils *émancipé*, quoiqu'au dessous de 25 ans, pouvoit se marier sans le consentement de son père. Cujas n'accorde pas la même libèrté à une veuve mineure de 25 ans, quoiqu'*émancipée* par son prémier mariage.

s'EMANCIPER, signifie aussi, S'échapper; prendre un peu trop de libèrte, & de licence en quelque chose. *Audere*, *committere*, *sumere sibi*, *arrogare sibi*, *præsumere*, *solute libereque vivere*. Il ne faut pas s'*émanciper* à juger d'une affaire, qu'on n'en connoisse le fond. N'ayant aucune nouvelle des ennemis, nous nous *émancipâmes* d'aller à Graben. BUSSI RAB. Vous vous *émancipez* beaucoup, de sortir après avoir été si malade. Pèrsonne ne fut si ôsé de s'*émanciper* en la moindre chose. VAUG. S'*émanciper* un peu dans la libèrté de la débauche, *libere vivere*.

EMANCIPÉ, ÉE, part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *ex*, & de *mancipium*, qui signifie un *esclave*, un homme qui a pèrdu sa libèrté.

EMANER, vèrbe neut. Sortir d'une cèrtaine source, en tirer son origine, venir, procéder, découler. *Manare*, *fluere*, *oriri*. Il n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrâses: Le Fils *émane* du Père. Le S. Esprit *émane* du Père & du Fils. La lumière des Planétes *émane* du Soleil. Des influences qui *émanent* des Planètes. Un Edit, un pouvoir, un Privilege qui *émane* de la puissance Royale.

EMANÉ, ÉE, part. adj. *Manans*, *profectus*. Décrèt *émané* d'une telle Jurisdiction. Deffenses *émanées* du Conseil des Cardinaux. MAUCROIX.

EMARGEMENT, Tèrme de Finances. Ce qui est mis à la marge, ou action par laquelle on met quelque chose à la marge. Quelques-uns disent *émergement*.

EMARGER, v. act. Tèrme de Finances. *Margini adscribere*, *in margine*, *consignare*. Arrêter à la marge. Ce tèrme est nouveau, mais il est assez usité. *Emarger* les etats de recouvrement, c'est-à-dire, fixer à la marge les états de recouvrement, ce qui doit revenir à chacun. Quelques-uns écrivent *émerger*.

EMASCULER, v. act. *Evirare*. Oter à un mâle les parties qui font le caractère de son séxe. Cette dèrnière opération par laquelle il *émasculoit* tous ceux à qui il la faisoit. DIONIS.

EMATH, s. f. Nom de lieu. *Emath*. C'etoit une région située au Septentrion de la Tèrre-sainte. L'*Emath* étoit en partie dans la Syrie, & en partie dans l'Arabie. Du moins l'Auteur de la vèrsion Grècque d'Isaïe XI. 11. traduit *Emath*, par l'Arabie. Le P. Lubin distingue deux parties dans *Emath*, l'une appellée *Emath* de Soba, ou Sobal, du nom de sa capitale, 2. Paral. VIII. 3. Judith III. 1. Et l'autre *Emath* de Juda 4. des Rois XIV. 28. mais il se trompe dans *Emath Juda*, il a pris *Juda* pour un génitif; & le sens est Jéroboam restitua à Juda l'*Emath* qui étoit dans le Royaume d'Israël: s'il eût consulté l'original, il n'en eût point douté; ainsi cette partie d'*Emath* s'appelleroit plûtôt l'*Emath* d'Israël.

EMATH, est encore une ville située au piéd du mont Liban, aux confins de la Province de Damas, appellée Syrie de Damas. Il est vraisemblable qu'elle fut bâtie par Emath, ou Amath, ou Amathée, fils de Chanaan, Gen. X. 18. & qu'elle en prit son nom. Ce fut la capitale d'un Royaume des Chananéens. Il fut ensuite attribué à la Tribu de Nephthali. Jos. XIX. 35.

Ce nom, soit qu'il se dise du pays, ou de la ville dont nous venons de parler, s'exprime en plusieurs manières; car on trouve *Emath*, *Hemath*, *Amath*, *Hamath*, *Ammad*, *Ammath*, *Hammath*, *Amathe*, *Amathi*, *Emathim*. En Hebreu c'est non, *Hhamath* qui signifie *chaleur*.

Il est fait mention d'une *Emath* dans Amos VI. 2. à laquelle le Prophète donne le surnom de *grande*. S. Jérôme dit que c'est Antioche de Syrie, le P. Lubin croit que ce pourroit aussi être la ville appellée Epiphanie, située sur le bord oriental de l'Oronte, & que l'on nomme aujourd'hui *Aman*.

E M B.

EMBABOUINER, v. act. Amuser quelqu'un de belles espérances, se rendre maître de son esprit. *Lactare*, *allicere*, *prolectare*, *infatuare*. C'est à faire aux sots à se laisser *embabouiner* par les femmes. Il s'est laissé *embabouiner* par ce hâbleur qui lui promettoit de faire sa fortune. Ce mot est populaire, & vient de *babouin*, comme qui diroit, traiter quelqu'un en sot, en enfant, en petit babouin.

EMBABOUINÉ, ÉE, adj. *Lactatus*, *deceptus*, *illusus*.

EMBALLAGE, s. m. Action d'empaqueter, de mettre en balles. *Compactio*, *structura*, *sarcina*, *consarcinatio*. Il faut compter les frais de l'*emballage* sur les marchandises. L'*emballage* apporte toujours quelque tare ou déchèt. Il faut diminuer sur les marchandises le poids de l'*emballage*. Dans le deüil le bonnèt des Chinois a une figure tout à fait bizarre; il est d'une toile de chanvre rousse, & fort claire, à peu près comme notre toile d'*emballage*. P. LE COMTE.

EMBALLER, v. act. Faire une balle de marchandises, de meubles, les envelopper de toile, & les garnir de paille pour les conserver dans un voyage. *Componere*, *compingere*, *in fascem redigere*, *consarcinare*, *colligere*. On *emballe* les meubles, les livres, & autres choses qu'on veut transporter au loin.

Ces mots viennent de *balle*, qui signifie prémièrement une balle à joüer & qui vient du vèrbe βάλλειν, *jacere*, & ensuite a signifié un gros paquet de marchandises.

EMBALLER, se dit figurément en Morale, & signifie, Entasser plusieurs mensonges ensemble; exagérer quelque chose, en dire plus qu'il n'y en a. Les grands parleurs sont sujets à *emballer*, à en faire accroire aux autres. Il est tout-à fait bas.

EMBALLÉ, ÉE, part. pass. & adj.

EMBALLEUR, s. m. Celui dont le métiér est d'emballer des marchandises. *Compaltor, consarcinator, sarcinarum structor*. Les *Emballeurs* à Paris sont la plûpart Crocheteurs. A Lyon les *Emballeurs* font un corps fort nombreux. Une aiguille d'*Emballeur*.

EMBALLEUR, EUSE, se dit figurément des hâbleurs, qui disent plusieurs choses contre la verité, qui inventent plusieurs histoires à plaisir, & qu'ils debitent aux credules. *Vaniloquus*. Il est bas & populaire.

EMBANQUÉ, adj. m. Se dit sur la mèr d'un vaisseau qui est sur le grand banc.

EMBARDER, v. n. Tèrme de Marine. C'est, *S'éloigner*, ou se jetter d'un côté ou d'autre avec un vaisseau. *Digredi, jactare se*. *Embarde* bas-bord, *embarde* stribord. Cela se dit aussi d'un vaisseau quand il est à l'ancre, & qu'on lui fait sentir son gouvèrnail, pour le faire jetter d'un côté ou d'autre.

EMBARQUEMENT, s. m. Action par laquelle on entre dans un vaisseau pour être transporté ailleurs. *Profectio, ascensus, conscensus in navim*. L'*Embarquement* de S. Loüis pour l'expédition de la Tèrre-sainte se fit à Aiguesmortes, quoique cette ville soit maintenant assez éloignée de la mèr. On a dit figurément en chanson.

> *L'*embarquement *est divin,*
> *Quand on vogue sur le vin.*

EMBARQUEMENT, se dit encore au figuré pour, Engagement. On depeint votre *embarquement* le plus bas ou se soit jamais mis une pèrsonne de votre qualité. B. RAB.

EMBARQUER, v. act. Mettre des marchandises, des munitions &c. dans un vaisseau. *Navi imponere*. Ce Capitaine *a embarqué* deux Régimens. Ce voyageur s'est *embarqué*, *navem conscendit*, à la Rochelle pour aller aux Indes. Ce Marchand a *embarqué* toutes ses marchandises, & est prêt à faire voile : *s'embarquer*, c'est entrer dans un vaisseau.

EMBARQUER, en greniér, C'est, *Embarquer* sans emballer. *Congerere in acervum*. *Embarquer* du sel en greniér. Notre bled étoit *embarqué* en grenier. Ce qui ne veut pas dire qu'on met effectivement les marchandises ou autres choses dans un greniér, *in horreo*, mais qu'on les met en tas, sans être emballées, empaquetées. Ainsi dans un vaisseau le sel, le blé, le biscuit, le poisson séc est *embarqué* en grenier, parce que dans le fond de cale il y a des endroits particuliers, où toutes ces choses se mettent en tas, & sans être enfermées dans des sacs.

EMBARQUER, se dit figurément en Morale, des engagemens où on entre, soit pour quelque entreprise, soit pour quelque affaire, soit même dans le jeu, ou dans quelque compagnie. *Immittere se, implicare se*. Quand on s'est *embarqué* dans quelque méchante affaire, il en faut sortir le mieux qu'on peut. Ne vous *embarquez* à rien que vous n'ayez prévu les obstacles, & consommé votre prudence à penetrer l'évenement. S. EVR. La legèreté qu'elle témoignoit, lui faisoit appréhender de *s'embarquer* avec elle. B RAB. Il s'étoit *embarqué* à aimer, plus par gloire que par amour. ID. Il fit les pas nécessaires pour *embarquer* la dupe. ID. Cet Orateur s'est *embarqué* en un long discours, en une grande question. Il n'a pû quitter le jeu sur sa pèrte, il étoit *embarqué* trop avant.

On dit provèrbialement, que quelqu'un s'est *embarqué* sans biscuit, quand il s'est engagé imprudemment en quelque affaire sans avoir la force de la soutenir.

EMBARQUÉ, ÉE, part. & adj. *Impositus navi*.

EMBARRAS, s. m. Difficulté, obstacle, tracas, tumulte, confusion. *Impedimentum, implicatio*. Il y a de grands *embarras* dans les chemins, à cause que l'armée defile. On vit plus en deux jours de loisir, & l'on y sent mieux la vie, qu'en deux ans d'*embarras*. CH. DE M. Il a quitté l'*embarras* du monde & des affaires pour penser à son salut.

> *Maintenant que le tems a meuri mes desirs,*
> *J'aime mieux mon repos qu'un* embarras *illustre.* BOIL.

EMBARRAS, se dit aussi figurément du désordre de l'esprit, sur tout lorsqu'il en paroit quelque chose au dehors; du trouble qui paroit sur le visage, des chagrins, des inquietudes de l'âme. *Perplexitas, sollicitudo*. Le vice met les hommes dans un grand *embarras* d'esprit. On le tire par une distinction de l'*embarras* d'un argument dans une dispute. L'*embarras* avec lequel je lui parlai, l'obligea de me presser. BUSS. Le déclin de l'amour se reconnoit par l'*embarras* où l'on est de se trouver seuls. LA BRUY.

> *Son ame toûjours flottant entre mille* embarras,
> *Ne sçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.* BOIL.

EMBARRASSANT, ANTE, adj. Qui apporte de l'embarras. *Molestus*. Il se dit des pèrsonnes & des choses. La Dame est un peu *embarrassante*. MOL. Ce procès qu'on lui a suscité est fort *embarrassant*. Cette objection est fort *embarrassante*. Il n'y a que le faux respèct d'*embarrassant*; ce respèct est celui qu'on rend à la fortune : celui qu'on rend au mérite n'a rien d'incommode. CH. DE M. On dit que la majesté, la dignité des Rois est *embarrassante*, parce qu'elle les oblige à avoir cèrtain air, cèrtaines manières convenables à leur rang, qu'on n'a guère sans une attention continuelle qui fatigue & qui embarrasse. La majesté n'étoit point *embarrassante* pour Loüis XIV; elle lui étoit naturelle. La dignité d'Ambassadeur est fort *embarrassante*.

EMBARRASSER, v. act. Apporter des obstacles, des difficultez. *Impedire, implicare*. Il *embarrasse* les ruës de son grand équipage. Il est fort *embarrassé* dans ses habits de ceremonie. Il est fort *embarrassé* de sa pèrsonne, il ne sçait que devenir. Il est *embarrassé*, engagé dans cette accusation.

EMBARRASSER, se dit aussi au figuré, & sur tout avec le pronom pèrsonnel. *Sollicitare*. Il s'*embarrasse* l'esprit de mille chimères. Il est *embarrassé*, irresolu sur cette question. Il fut fort *embarrassé* à choisir. PASC. On n'est pas peu *embarrassé* à inventer dans toute une maison une cache fidelle. MOL. Il s'apperçût que ses regards l'*embarrassoient*, contre l'ordinaire des jeunes pèrsonnes, qui voyent toûjours avec plaisir l'effet de leur beauté. P. DE CL. Le cœur d'une femme peut contenir un amour pèrmis, & un amour défendu, sans que l'un *embarrasse* l'autre. VILL. Les affections médiocres ne rendent pas heureux, & ne font qu'*embarrasser*. CH. DE M. Combien de pensées divèrses offusquent, & *embarrassent* l'esprit d'un homme que la colère transporte ? M. ESP.

EMBARRASSÉ, ÉE, part. pass. *Impeditus*. Avoir un air *embarrassé*. P. DE CLEVES. Il a une contenance *embarrassée*. Vous voila bien *embarrassée* pour peu de chose. Il trouva la Belle toute *embarrassée*. B. RAB.

> *N'attendez pas toûjours que du besoin pressé,*
> *Votre ami vous apporte un air* embarrassé. VILL.

EMBARRER, v. n. *Impedire*. Qui se dit au manége d'un cheval qui s'embarrasse les jambes dans la barre qui le sépare des autres.

EMBARRURE, s. f. Tèrme de Chirurgie. Fracture à quelques os, sur tout au crâne, qui n'est pas une simple fente. Il y a des fractures qui ne paroissent que de petites fentes, & qui sont plus dangereuses que des *embarrures*. DIONIS.

EMBAS, Il y a des Auteurs qui écrivent ainsi ce que les autres écrivent *en bas*, *deorsum*. Les premiérs ne font qu'un mot, & mettent une *m*, au lieu d'une *n*, suivant l'usage & l'analogie de notre langue dans ces compositions de mots. Ce mot en cèrtaines occasions doit être regardé comme substantif, car on lui donne une préposition. Descendre *en embas*, a la même construction que monter *en haut*.

> *Lorsque l'hyvèr répand sa neige, & ses frimats,*
> *Elle quitte la tige, & descend* en embas. PERRAULT.

On trouve la même construction quand on écrit en deux mots *en bas*. Pousser *en en bas*.

EMBASSEMENT, s. m. Tèrme d'Architecture. Espéce de bâse continuë en manière de large retraite au pied d'un édifice. *Basis continua, longior*.

EMBASTER, v. act. Mettre le bât à un mulet, ou à un âne. *Clitellas imponere*. L'Academie, après avoir mis ce mot dans la Table de son Dictionnaire, le fait effacer dans les additions. Cependant on le trouve dans plusieurs Vèrsions de la Bible; & il est cèrtain que beaucoup de gens le disent encore aujourd'hui.

EMBASTONNÉ, ÉE, adj. m. ou part. *Armatus fuste*. Vieux mot, qui signifioit autrefois un homme armé d'un bâton; & on disoit dans une émeute, ou sédition de paysans, qu'ils etoient venus armez & *embâtonnez*. On y comprenoit même les bâtons à feu. Mais il n'est plus en usage qu'en Architecture, où on dit une colonne cannelée & *embatonnée*; pour dire, que ses cannelures sont remplies de figures de bâtons jusqu'à une cèrtaine partie de son fut.

EMBASTONNER, v. act. Vieus mot qui se prenoit autrefois en deux sens differens; pour garnir quelqu'un, l'armer de bâtons, *fustibus atque omni telorum genere instruere*; pour donner des coups de bâton à quelqu'un. *Fustibus cadere*. NICOD.

AMBATAGE, s. m. Tèrme de Marèchal. Application des bandes de fèr sur des rouës. NICOD. *Rotarum confixio*.

EMBATRE, v. act. *Ferreis laminis rotas munire, rotas configere*. Tèrme de Marechal, qui se dit proprement quand il applique des bandes de fer sur les rouës. A la campagne les Laboureurs font des fêtes, quand ils font *embattre* les rouës de leurs harnois. Nicod temoigne que ce mot se prend aussi quelquefois pour

arriver

arriver, fourrer, jetter. Ce mot est passé en cette signification. On dit *abattre*, *combattre*, *débattre*, mais non pas *embattre*. Pomey prend *embattre* en général, pour appliquer & clouer à coups de marteau. *Acri malleorum incussu figere*, *pangere*. &c.

EMBATTES, s. m. On appelloit ainsi autrefois les vents réglez qui soufflent toûjours en cèrtaines mèrs, & en cèrtains tems. *Etesiæ*. Nicod.

EMBAUCHER, v. act. *Conducere*, *collocare operas*, *&c.* Vieux mot qui n'est plus en usage que chez les Artisans, lorsqu'un Compagnon entre au sèrvice d'un Maître. Ce Coutelier a *embauché* ce Fratèr chez un Maître Barbier. *Embaûcher* des Compagnons, c'est leur donner de l'ouvrage, les faire travailler. Il y en a aussi qui disent *embaûcher* un ouvrage, pour dire, le commencer. De là est dérivé son contraire *débaûcher*.

L'un & l'autre peuvent venir de *bôge*, ou *baûge*, vieux mot François qui signifioit *demeure*. Chorier dans son hist. de Dauphiné, T. I. p. 490. tire ce mot de l'ancien Gaulois ou Celte; car selon lui embauche, & *embaûcher*, qu'il écrit par un *a*, ambaûche, l'Allemand *ambacht*, œuvre, travail, & *ambachten*, travailler; & les *Ambactes*, dont parle César, ont la même origine.

Le P. Delbrun traduit *embaûcher* par *incrustare*, *albario opere ornare*, & Pomey explique *embaûcher* par enduire de plâtre ou de mortier, *trulissare*. *Embaûcher* de mortier une muraille, *embaûcher* de tèrre grasse.

Embaûcher, dans le sens propre, c'est mettre sur les murs un enduit qu'on appelle *baûche*, & c'est de là que s'est formé ce mot d'*embaûcher*: par métaphôre on a dit *embaûcher*, pour engager quelqu'un, le revêtir de quelque engagement, lui ajouter un engagement qu'il n'avoit pas.

EMBAUCHEUR, s. m. *Conductor*. Celui qui embaûche les Compagnons artisans, & qui les fait entrer au sèrvice de quelque Maître.

EMBAUMEMENT, s. m. Action d'embaûmer un corps mort. Les *embaumemens* communs se font avec des poudres aromatiques & du baûme du Pérou. Louis Péricher, ancien Garde des Marchands Apotiquaires de Paris, a fait un Traité d'*embaumemens*, selon les Anciens & les Modèrnes.

EMBAUMER, v. act. Ouvrir un corps mort, en tirer les intestins, & le remplir de drogues odorantes & dessicatives, pour empêcher qu'il ne se corrompe. *Condire aromatibus*, *perfundere*. En Egypte on se sèrvoit autrefois pour cela de baume. Le corps de Joseph en Egypte fut 40. jours à *embaûmer*, Genèse 50. 23. Marie Magdelaine, & Marie mère de Jacques, achetérent des parfums pour *embaûmer* Jesus. Jean Roi de France, mourut à Londres en 1364. où l'on *embauma* son corps qu'on apporta en France, & qu'on entèrra à St. Denys. Du Tillet. Voyez au prémier Tome du Recueil de Thèvenot, la manière d'*embaûmer* les morts en Egypte. Au Pérou on consèrvoit aussi les corps des Rois *embaûmez*. Garcilasso de la Vega croit que leur principal secrèt étoit d'ensevelir ces corps dans de la neige pour les y faire sécher, après quoi on y appliquoit un certain bitume dont parle Acosta, qui les consèrvoit aussi entiers que s'ils eussent été en vie. Nehemias Grew, Auteur du *Musæum Regalis Societatis*, croit que les Egyptiens, pour *embaûmer* les corps, les cuisoient dans une chaudière avec une cèrtaine espéce de baûme liquide. Sa raison est que dans la Mumie du Cabinèt de la Societé Royale de Londres, le baûme a tellement penétré non seulement les chairs & les parties molles, mais même les os, qu'ils en sont tout noirs, comme s'ils avoient été brulez. M. Dionis décrit dans son Traité des opérations de Chirurgie, la manière d'*embaûmer* aujourd'hui les corps.

Embaumer, se dit aussi des ôdeurs agréables qui parfument l'air, qui font sentir bon. *Odore grato perfundere*. Au tems que les rôses, la vigne, les orangers sont en fleur, l'air en est tout *embaûmé*.

On le dit quelquefois ironiquement & en contresens, de ce qui est très-puant.

Embaumé, ée, part. pass. & adj. *Conditus*.

Ces mots viennent de *baûme*, qui vient de *balsamum*, qui est un mot Grèc.

EMBDE, ou EMBDEN, s. m. Ville du Cèrcle de Vestphalie en Allemagne. *Embda*, *Emda*, *Amisia*, *Amasia*. Elle est dans le Comté d'*Embden*, à l'embouchure de la rivière d'Ems, *Amisia*, dans le golfe de Dollert, où elle a un port à huit lieuës au levant de la ville de Groningue. *Embe* a un château qui dépendoit aussi-bien que la ville du Comté d'*Embde*. *Embde* n'étoit d'abord qu'un village, elle devint une petite ville, & se trouvant maltraitée, elle se mit sous la protection de la maison de Gret. Ulric, Seigneur de cette maison, obtint en 1454. de l'Empereur Frédéric III. qu'il érigeât pour lui en Comté les côtes qui sont entre l'Ems & le Weser. *Embde* a dependu de ces Comtes jusqu'en 1559, que l'on prétend que le Comte d'*Embde* renonça à ses Droits sur la ville & le château. Depuis ce tems-là *Embde* se gouvèrne en République sous la protection des Hollandois.

EMBDERLAND, s. m. Comté d'Embde, Tèrritoire d'Embde. *Embdanus*, *Comitatus pagus*. Il comprend ce qu'il y a de pays maritime de l'Ems au Wéser, ou ce qu'on appelle l'Oost-Frise ou la Frise Orientale.

EMBEGUACA, s. f. Sorte d'hèrbe du Brésil, qui a quelquefois des racines longues de plus de trente coudées. Comme leur écorce est dure, on en tord des cèrcles de navire extrêmement forts, qui reverdissent sous l'eau. Cette écorce étant pilée & mise sur des charbons ardens, jette une fumée qui arrête le flux de sang, principalement aux femmes.

EMBEGUINER, v. act. Mettre un beguin sur la tête, ou des sèrviettes, ou autre étoffes qui la couvrent, & qui ne laissent voir que le visage. *Calantica*, *calyptra lineâ caput involvere*, *induere*. Cet homme a mal aux dents, il est contraint de paroître *embeguiné*.

Embeguiner, se dit figurément en choses spirituelles, des mauvaises opinions qui nous entêtent, des folles amours qui nous gouvèrnent, qui maîtrisent notre esprit. *Infatuare*, *mentem invadere*. On se laisse *embeguiner* aisement des nouvelles opinions. Un vieillard se laisse coëffer, *embeguiner* par une jeune femme. Il est tout-à-fait bas & populaire.

EMBELLE, s. m. C'est la partie du vaisseau qui est comprise entre la herpe du grand mât, jusqu'à la berbe de l'avant, ou depuis le grand mât jusqu'à la dogue d'amur.

EMBELLIR, v. act. Parer, orner, rendre plus beau & plus agréable. *Exornare*, *illustrare*, *decorare*. L'ajustement *embellit* beaucoup une femme. Ce curieux a *embelli* son cabinet de plusieurs tableaux. La vie des Héros a *embelli* l'Histoire; & l'Histoire a *embelli* les actions des Héros. La Br. La science qui gâte tant d'esprits n'a fait qu'*embellir* le sien. S. Evr. La vanité de l'homme est si grande qu'il ne lui suffit pas de cacher ses vices, il travaille encore à les *embellir*, & à les faire passer pour des vèrtus. M. Esp. Le conte est un peu *embelli*.

Un Roi se rend fameux,
Quand il rend ses sujets heureux,
Il étend le commerce, *il* embellit *les villes*;
Il rend les campagnes fertiles. N. ch. de vers.

Ce mot vient de *beau*, *bel*, *bellus*.

Embellir, est aussi un vèrbe neutre, qui signifie, Devenir plus beau & plus agréable. *Fieri ornatiorem*, *pulchriorem*, *venustiorem fieri*. Elle *embellit* tous les jours.

On dit provèrbialement de toutes les choses qui se pèrfectionnent, Cela ne fait que croître & *embellir*.

Embelli, ie, part. pass. & adj. *Ornatus*, *exornatus*, *decoratus*, *illustratus*. En tèrme de Blâson *embelli* se met quelquefois pour accompagné.

EMBELLISSEMENT, s. m. Ornement qui rend une chose plus belle. *Ornatus*, *decus*, *ornamentum*, *decor*. Les pèrspectives, les jèts d'eau, sont de grands *embellissemens* en une maison de campagne. La figure n'est qu'un ornement, qu'un éclaircissement, & qu'un *embellissement* du discours. Pélisson.

EMBERIZE, ou EMBERISE, s. f. Nom d'un oiseau. *Emberiza*. Il y a trois espéces d'*emberizes*; l'*emberize* blanche, l'*emberise* de pré, & l'*emberise* jaûne.

L'*emberise* blanche, *emberiza alba*, est plus grande que la jaûne. Elle a le béc court & large, avec quelque peu de jaûne. Le champ de son pennage est comme celui de l'alouette, mais pour le reste elle ne lui ressemble point. Son ventre est blanchâtre, & c'est pour ce sujèt qu'elle est appellée blanche; on lui voit quelque chose d'élevé à la partie supérieure du béc; ses doigts sont noirs, ses jambes sont d'une couleur mêlée de noir & de rouge.

L'*emberise* de pré, *emberiza pratensis*, c'est un petit oiseau qui fait ordinairement sa demeure dans les prez. Il est de couleur de pot, ou de tèrre cuitte, par les jambes, la poitrine, le ventre, les aîles & la moitié de la queuë; car ses plumes sont noires de part & d'autre. Le dos est pareillement noirâtre, & par le haut des aîles il y a des taches rondes qui sont noires, & plus bas les bords des plumes en tirant en bas sont noirâtres. Son béc est brun, le sommèt de la tête est noir; un peu plus bas on voit de part & d'autre une tache blanchâtre qui s'étend sur le dèrrière, avec deux autres taches noires qui sont ensuite, & sont suivies de taches blanchâtres par intèrvales égaux. Proche du Lac de Vèrbanne on nomme cet oiseau *Ceppa*. Les oiseaux qui sont appellez *Verbasini* en Italie aux environs de la ville de Boulogne, sont semblables à ceux-ci.

EMBÈRLOQUER, v. act. Coëffer, couvrir sur tout la tête, l'envelopper de quelque chose. *Operire*, *involvere*. Il ne se dit guère qu'avec le pronom pèrsonnel; & c'est la même chose qu'embèrlucoquer qui suit. Ces tèrmes sont populaires. Il s'*embèrloqua* dans son manteau ou de son manteau.

EMBÈRLOQUÉ, ÉE, part. pass. *Opertus, involutus, a.*

Il s'en vont donc nos deux vieillards masquez;
Sans nuls valèts, & bien embèrloquéz,
A l'Opera, &c. N. CH. DE VERS.

s'EMBÈRLUCOQUER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Tèrme populaire. Se coëffer d'une opinion; s'en préoccuper tellement qu'on n'en puisse sainement juger, comme si on avoit la bèrluë. Il est bas.

EMBESAS, s. m. *Duplio, duella.* Le nombre deux du jeu de cartes, de dez, &c. Il vaut peut-être mieux écrire *ambesas*.

EMBESOGNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Occuper à quelque besogne. Il n'est plus en usage qu'au participe. Un homme *embesogné*; pour dire, occupé, affairé. *Occupatus, districtus.*

EMBLAVER, v. act. Semer une tèrre en blé. *Sementem facere, terræ committere, agrum herbida segete conserere.* On oblige les Fèrmiers à *emblaver* les tèrres dans les saisons convenables. Quand ils ont *emblavé* les tèrres, il leur faut payer leurs labours & semences. J'ai *emblavé* tant d'arpens de tèrre cette année. Cette tèrre est *emblavée*. LIGER. *Emblaver* est la même chose qu'ensemencer. ID.

Emblaver est composé de la préposition *en*, l'*n* se change en *m* devant le *b*. Voyez les Essais de Grammaire de M. l'Abbé Dangeau. *En*, dans la composition, signifie être dedans, & mettre dedans, si la signification est active. L'autre partie est *bladum*, blé le *d* s'est changé en *v*; *emblaver* pour *emblader*, mettre du blé dans une tèrre.

EMBLAVÉ, ÉE, part. & adj. Tèrre semée en blé. *Terra consita.* Un Fèrmier est obligé de laisser à la fin de son bail les tèrres *emblavées*, quand on les lui a données en tel état. On disoit autrefois *bleer*. Plusieurs Coûtumes portent, qu'il est pèrmis à un bourgeois de *bleer*, ou *desbleer* ses tèrres toutes les fois qu'il veut. Nicod distingue une tèrre semée, ou ensemencée, d'une tèrre *emblavée*. Il appelle tèrre semée, celle dans laquelle le blé est encore en grain, & tèrre *emblavée*, celle dans laquelle le blé est deja levé.

Ce mot vient du Latin *imbladare*.

EMBLÉE, s. f. Ce mot ne se dit pas seul. Il signifie, d'abord, en fort peu de tems, prèsque d'assaut, dès le premier effort; conquête faite avec promptitude & violence. Ce Capitaine étoit heureux à prendre les Villes d'*emblée*. *Primo impetu, una impressione.* La ville étoit trop bien munie pour l'emporter d'*emblée*. VAUG. Le mot d'*emblée* vient originairement du vèrbe embler, & signifie proprement à la dérobée, en cachette, par surprise; *clam, furtim, clanculùm.*

EMBLÉE, se dit figurément & comiquement. Elle prend les cœurs d'*emblée*. Il déplore le tems qu'on fait pèrdre aux enfans à se remplir la tête d'une multitude de régles grammaticales, au lieu de les appliquer prèsque d'*emblée* à l'explication des Auteurs Latins. JOURN. DES SÇAV.

EMBLÉER, ou ÉMBLAYER, v. act. Il signifioit autrefois au propre la même chose que *emblaver*; mais on ne le dit plus qu'au figuré; pour dire, Être occupé de plusieurs soins difficiles, ensorte qu'on ne puisse pas vaquer à autre chose. *Impedire, intricare.* Le soin de quatre enfans *emblaye* si fort cette femme, qu'elle n'a pas le loisir de faire aucune affaire. Il se dit plus ordinairement au passif. Cette nourrice est assez *emblayée* autour de son nourrisson.

Ce mot vient de la même racine qu'*imbladare*. On doute fort qu'il soit en usage: au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires.

EMBLÉMATIQUE, adj. Qui tient de l'emblême. *Emblematicus.* Figure *emblématique*.

EMBLÊME, s. f. Espéce d'énigme en tableau, qui en représentant quelque histoire connuë avec quelques paroles au bas, nous apprend quelque moralité, ou nous donne quelque autre connoissance. *Emblema.* Les *Emblêmes* d'Alciat ont été en grande réputation.

Ce mot est purement Grèc ἔμβλημα, formé du vèrbe ἐμβάλλειν, jetter dedans, insérer. Suétone rapporte que Tibère le fit rayer d'un décret du Senat, parce qu'il étoit mendié d'une autre langue. Les Grècs donnent le nom de ἐμβλήματα aux ouvrages de marqueterie, & à tous les ornemens des vâses, des meubles, des habits. Les Latins se sont sèrvi d'*emblema* dans le même sens. Quand Cicéron reproche à Vèrrès les larcins des statuës & piéces bien travaillées qu'il avoit volées aux Siciliens, il appelle *emblemata* les ornemens qui y étoient attachez & qu'on en pouvoit séparer. Les Latins ont souvent comparé les figures, les ornemens d'un discours, à ces *emblemata*. Un ancien Poëte Latin, pour loüer un Orateur, disoit que tous ces mots étoient arrangez comme des piéces de marqueterie.

Quàm lepidè λέξεις *composta, ut tesserulæ omnes,*
Endo pavimento atque emblemate *vermiculato.*

Nous ne nous sèrvons point du mot d'*emblême* en ce sens, mais les Jurisconsultes se sont toujours sèrvi du mot Latin *emblema* pour exprimer ces sortes d'ornemens, parce que le Grèc ἔμβλημα signifie tout ce qui est inséré, appliqué, ajoûté à une autre chose pour lui sèrvir d'ornement: nous ne nous sèrvons ordinairement en François du mot d'*emblême* que pour signifier une peinture, un bas relief, ou autre répresentation destinée à quelque instruction morale, politique, ou académique. Le R. P. Menestrier en 1684. fit imprimer à Paris un traité des *Emblêmes*, où l'on trouvera tout ce qui regarde l'*emblême*, sa définition, sa matière, sa forme, ses espéces & ses divèrs usages.

Ce qui distingue l'*emblême* de la dévise, c'est que les paroles de l'*emblême* seules, ont non seulement un sens plein & achevé; mais encore toute la signification qu'elles ont avec la figure. Comme, *agere & pati fortia Romanum est*, sous la figure de Scévola qui met sa main dans le feu. Le mot éxplique tout. Il y a encore cette différence entre l'*emblême* & la dévise, c'est que la dévise est un symbole détèrminé à une pèrsonne, pour exprimer quelque chose qui la touche en particulier: au lieu que l'*emblême* est un symbole fait pour instruire; & qui regarde en général tout le monde. BOUH.

EMBLÊME, en tèrme de Philosophie Hèrmétique, signifie *figure*, représentation.

EMBLER, v. act. Voler, emporter avec violence, ou par surprise. *Furari, diripere.* C'est un vieux mot & hors d'usage, sinon en ce commandement de Dieu, L'avoir d'autrui tu n'*embleras*, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐκβάλλειν, signifiant, *Mettre la main sur quelque chose.* NICOD. Ménage tient qu'il vient de *involare*, qui a été fait, selon Sèrvius, de *vola*, qui signifie la *paume de la main.*

Il y a un ancien provèrbe maritime qui dit, il n'est larron qui larron *emble*, quand on dépoüille un Corsaire.

EMBLER, v. n. Tèrme de Chasse. Ce mot se dit des cèrfs, quand à ses allûres les piéds de dèrrière surpassent ceux de devant de quatre doigts. Ce qui se dit des cèrfs, se dit aussi des chevaux, & de toutes les bêtes à quatre piéds qui vont l'*amble*. Voyez ci-dessus AMBLE.

EMBLE, s. f. *Incessio jumenti tolutim facta.* Mettre un cheval à l'*emble*, ou amble, *ad gradum tolutarium cogere.* Cheval qui va l'*emble*, *tolutarius equus.* Voyez AMBLE.

EMBLEURE, ou EMBLURE, s. f. Tèrme d'Agriculture. Champ emblavé. Tèrre ensemencée de quelque grain que ce soit, de froment, de seigle, d'orge, d'avoine, &c. *Arvum.* Voilà de belles *embleures*. LIGER. Prononcez *emblures*; on peut aussi très-bien l'écrire ainsi.

Ce mot vient d'emblaver.

EMBLIER, Tèrme de Marine. C'est occuper beaucoup de place, cela vient apparemment de *amplus*, grand, vaste. On disoit autrefois *amplier*.

EMBLURE, Voyez EMBLEURE.

EMBODINURE, s. f. Tèrme de Marine. C'est ainsi que l'on appelle plusieurs menus bouts de corde qui environnent l'arganeau de l'ancre. Elle sèrt à empêcher que le câble ne s'use contre le fèr. On l'appelle aussi *Boudinure* ou *emboudinure*.

EMBOÊTEMENT, s. m. L'action d'emboêter. *L'emboêtement* des os. *Ossium commissura.*

EMBOÊTER, ou EMBOITER, v. act. Enchasser, faire entrer une chose dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. *Committere, inserere, immittere.* Il faut que les mortoises d'une charpente soient fort justes, afin que les piéces s'*emboêtent* bien l'une dans l'autre.

On dit aussi en Anatomie des os, quand l'éminence des uns est engagée dans les cavitez des autres. L'os de la cuisse s'*emboête* dans l'os ischion.

On dit en tèrme de Jardinage *emboêter* des cloches de melon l'une dans l'autre.

On dit aux Monnoies *emboêter* des piéces d'or ou d'argent, pour dire, les mettre dans une boëte fèrmante à trois clèfs, dont l'ancien Garde, l'Essayeur & le Maître doivent en avoir chacun une. Par l'Ordonnance de 1554, sur peine de faux aux uns & aux autres, là où ils auroient été de connivence & de mauvaise foi, ces piéces doivent être ainsi *emboêtées* pour sèrvir dans la suite au jugement que la Cour des Monnoies doit faire des espéces qui ont été fabriquées & délivrées au Maître. BOIZARD.

EMBOÊTÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Insertus, commissus.*

EMBOÊTURE, s. f. La cavité d'une chose dans laquelle s'emboête l'éminence de l'autre. *Cavitas.* Il se dit par les Chirurgiens & par les Charrons.

Ces mots viennent de *boête*.

EMBOÊTURE, en Menuiserie; c'est dans l'assemblage d'une porte

porte collée & emboëtée, une espéce de travèrse d'environ cinq pouces, qu'on met à chaque bout pour tenir en mortoise les ais à tenon collez & chevillez.

EMBOIRE, v. act. Tèrme de Peinture, qui se dit des couleurs à huile qui s'étendent sur la toile, ou sur autre matière sur laquelle on peint, ce qui les rend mattes; ensorte que le tableau pèrd son luisant & que les figures ne se discèrnent pas. *Imbibere*, *saturare*. Il faut laisser sécher un tableau après la prémière ébauche, parce que la peinture demeure *emboüe* jusqu'à ce que l'ouvrage soit séc. Quand il y a beaucoup d'huile dans les couleurs elles sont sujettes à *s'emboire*.

Emboire, se dit aussi en parlant d'un moule de plâtre qu'on frotte d'huile ou de cire fonduë, avant que de s'en sèrvir pour y former des figures.

EMBOISER, v. act. Ce mot est du plus petit peuple. Il signifie, Amuser par obligeantes paroles. *Inescare*, *decipere*, *lactare*. Il sera assez sot pour se laisser *emboiser*.

EMBOISEUR, euse, s. m. & f. Celui ou celle qui emboise. *Inescator*. C'est un *emboiseur*; c'est une *emboiseuse*.

EMBOLI, s. m. Ville de Macédoine, appellée autrement Chisopolis, ou Chrisopolis, & en Latin *Amphipolis*, *Christopolis*, *Neapolis*. C'est une petite ville Archiépiscopale, sur la rivière de Stromona, à deux lieuës de son embouchure dans le golfe de Contessa. Maty.

EMBOLISME, s. m. Intèrcalation. *Embolismus*. Comme les Grècs se sèrvoient de l'année lunaire qui est de 354 jours, afin de l'approcher de l'année solaire qui est de 365, sans compter quelques heures de part & d'autre, ils ajoûtoient tous les deux ou tous les trois ans un 13e mois lunaire, qui s'appelloit *embolimaus*: parcequ'il étoit inséré & intèrcalé. *Embolisme* vient du Grèc ἐμβολισμός, formé de ἐμβάλλειν, *inserer*.

EMBOLISMIQUE, adj. m. Intèrcalaire. *Embolimæus*, *intercalaris*. Il se dit particulièrement des mois que les Computistes insérent pour former le cycle lunaire de 19 ans; car les 19 années solaires étant composées de 6939 jours & 18 heures, & les 19 années lunaires ne faisant ensemble que 6726, il a fallu pour égaler le nombre de 19 années lunaires aux solaires, qui font le cycle lunaire de 19 années, intèrcaler & inserer sept mois lunaires de 209 jours, lesquels avec les 4 bissextes font 213; le tout ensemble fait 6939 jours: par le moyen de ces sept mois *embolismiques* ou ajoûtez, les 6939 jours & 18 heures des 19 années solaires sont entièrement employées dans le Calendrier. Il y a 228 lunes communes, & sept *embolismiques*, que l'on distingue dans les 19 années: par exemple, la 3e année & la 6e, sont *embolismiques*: la neuviéme, l'onziéme, la quatorziéme, la dix-septiéme & la dix-neuviéme, sont aussi *embolismiques*, & par conséquent de 384 jours. C'est ainsi à peu près que les Grècs ont réglé leurs années, quand ils se sont sèrvi de l'Ennéadecaétéride, ou cycle de 19 ans; mais ils ont beaucoup varié dans leur hypothêse. Les Juifs paroissent s'y être attachez plus régulièrement. Les mois *embolismiques* sont comme les autres mois lunaires, quelquefois pleins, c'est-à-dire, de 30 jours, quelquefois caves, c'est-à-dire, de 29 jours seulement. Les Epactes *embolismiques* dans le calendrier, sont celles qui sont depuis XIX. jusqu'à XXIX & on les appelle *embolismiques*, parce qu'en ajoûtant l'Epacte qui est XI. elles excédent le nombre XXX, ou bien parce que les années qui ont ces Epactes, sont *embolismiques*, ayant treize lunes, dont la XIIIe est *embolismique*, parce qu'à l'année lunaire de 354 l'on ajoûte un 13e mois de 30 jours dans ces années-là, ou de 383, si le mois *embolismique* n'est que de 29 jours.

EMBONPOINT, s. m. Pleine santé, qui est accompagné d'un peu trop de graisse. *Corpus*, *succus*, *bona corporis habitudo*. Le trop d'*embonpoint* de cette femme lui gâte la taille. Sa fievre lui a bien fait pèrdre de son *embonpoint*. Un étèrnel *embonpoint* & une face resplendissante. N Ch. de vers.

Ce mot s'est formé de trois dictions Françoises, de la préposition *en*, dont l'*n* se change en *m* devant *b*, de l'adjectif *bon*, & du substantif *point*. De sorte qu'*embonpoint* signifie l'état d'un homme qui est *en bon point*, c'est-à-dire, en bon état, en bonne santé.

EMBORDURER, v. act. Mettre à un tableau une bordure. *Tabellam limbo includere*, *cingere*. Un tableau qui est bien *embordurê* paroit beaucoup plus. Les curieux ont grand soin de bien *embordurer* leurs tableaux. Ce mot ne se trouve dans aucun des Dictionnaires que nous ayons pû consulter; aussi n'est-il guère en usage.

Emborduré, ée, part. pass. & adj. *Inclusus*, *cinctus limbo*.

EMBOUSURE, Voyez EMBOUSSURE.

EMBOUCHEMENT, s. m. L'action d'emboucher. *Inflatio*. Danet. Pomey.

EMBOUCHER, v. act. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. *Inflare tubam*. Il y a de l'art à bien *emboucher* un cor pour ménager son haleine. M. Dionis dit *emboucher* le mammelon, pour prendre de la bouche, en parlant des enfans qui tétent. Ce mot vient d'*imbuccare*.

Emboucher, se dit figurément en Morale, & signifie Instruire quelqu'un qu'on envoye de tout ce qu'il doit dire ou ne pas dire. *Præcomponere*, *subornare*, *comparare*. Ce temoin avoit eté bien *embouché* pour la parole, elle lui avoit fait le bèc. Il est du stile bas & familier.

On dit en tèrme de Navigation, que des traits ou bateaux montans sont *embouchez*, *ingressi*, *intromissi*, dans les arches d'un pont, ou d'un pèrtuis, lorsqu'ils sont engagez, & qu'ils commencent à y passer.

Emboucher, avec le pronom pèrsonnel, se dit des fleuves & des rivières quand elles se jettent dans la mèr. *Influere*, *subire*. La Somme prend sa source dans le Vèrmandois, & se vient *emboucher* dans l'Océan, entre le Crotoi & Saint Valeri. Cependant on dit mieux, Se vient jetter.

Emboucher, en tèrme de Manége, signifie, Mettre un mors à un cheval propre pour le bien manier. *Equo lupatum indere*. Un cheval qui est bien *embouché* est plus promt à obeir.

Embouché, ée, part. pass. & adj.

Embouché, en tèrme de Blâson, se dit du bout du cornet, trompe, trompette & huchét, qu'on met en la bouche pour en sonner. *Imbuccatus*. C'est ce que les Ouvriers appellent *bocal*. On le dit, lorsque le bout de ces instrumens est un émail différent de leur corps.

EMBOUCHOIR, s. m. Instrument qui sèrt à élargir des bottes. Il est fait d'un morceau de bois en forme de botte, fendu en deux. On chasse un coin dans la fente qui fait étendre le cuir.

EMBOUCHURE, s. f. L'endroit des rivières par où elles se déchargent dans la mèr. *Ostium*. L'*embouchure* du Danube se fait par cinq larges canaux dans le pont Euxin. Abl. La rivière de S. Laurent en Canada a 80 lieuës en son *embouchure*. Celle de la Plata en Amérique à plus de 30 lieuës d'*embouchure*. Celle d'Orellana au Pérou a 54 lieuës d'*embouchure*. Quelques-uns lui en donnent 70 en comptant des pointes ou des caps entre lesquels elle s'embouche, où elle fait un golfe de plus de cent lieuës, qui s'appelle la *mer Douce*, ou la *mer Morte*, après une course de 1500. lieuës. La marée remonte dans son *embouchure* plus de cent lieuës. On l'appelle autrement la *rivière des Amazones*.

Embouchure, se dit aussi des ports. Il mit ses navires à l'*embouchure* du port. Ablanc.

Embouchure. C'est aussi la partie de l'instrument à vent qu'on embouche lorsqu'on en veut jouer. *Os*, *oris* L'*embouchure* d'une trompette l'*embouchure* d'un cor, d'une flute, d'un flageolet, &c. Une ondulation d'air qui occupe toute la longueur comprise depuis l'*embouchure* par où l'air entre, jusqu'à la prémière ouvèrture par où l'air peut sortir. Sauveur.

Embouchure, est aussi un tèrme de Fondeur. C'est l'ouvèrture du canon par où l'on met la poudre & le boulèt. Quelques-uns appelle cette *embouchure*, *bouche* de canon. On ne le condamne pas; mais ce n'est pas le mot de l'art, selon Richelet. Saint Remy au contraire soutient qu'il faut dire la *bouche* du canon, & l'*embouchure* d'une rivière. Mem. d'Artillerie.

Embouchure, se dit encore par les Chaudronniers & potiérs; & signifie, Entrée. *Ostium*, *Os*. *Embouchure* de marmite, *embouchure* de fourneau.

On dit aussi l'*embouchure* d'un vèrre. Danet.

Embouchure, signifie aussi une partie du mors d'un cheval. *Os*, C'est un fèr forgé en divèrses façons pour tenir sa bouche sujette. Les Ecuyers ont divèrses sortes d'*embouchures*, à canon simple, à canon montant, à escache, à olives, à melon, à bèrgérs; à pas d'âne, &c. avec libèrté ou sans libèrté de langue. Toutes les *embouchures* doivent être proportionnées à la qualité de la bouche d'un cheval.

EMBOUCLER, v. act. Attacher avec une boucle. *Alligare annulo*, Pomey. On dit plus ordinairement *boucler*.

EMBOUCLÉ, ée, adj. *Fibulatus*, *fibulis abstrictus*, *ornatus*. Tèrme de Blâson, qui se dit des piéces garnies d'une boucle, comme le collier des lévriers, &c.

EMBOUER, v. act. *Luto oblinere*. Ce mot se trouve dans Pomey & ailleurs, pour Enduire de bouë. *Embouer* une muraille. *Embouer* quelqu'un, pour le salir de la bouë, l'enfoncer dans la bouë. On doute pourtant qu'il se dise, si ce n'est par le petit peuple.

EMBOUQUER. Tèrme de Mèr, C'est, Entrer au dedans des Isles Antilles.

EMBOURBER, v. act. qui ne se dit guère qu'avec le pronom pèrsonnel. Jetter dans un bourbier, s'engager dans un bourbiér. *Cœno immergere*. Il est dangereux de *s'embourber* dans les terres Bourbonnoises.

Embourber, se dit en Médecine pour se remplir, se charger d'humeurs épaisses ou corrompuës, qui empêchent les fonctions libres des parties, ou des organes, & les embarrassent;

implexio. C'est un assemblage à queuë d'aronde de quatre chevrons chevillez au-dessous du plinthe, & larmier d'une souche de cheminée de plâtre, pour empêcher qu'elle ne s'éclate. On appelle aussi *embrassures*, une barre de fèr plate, coudée & boulonnée, qui sert au même usage. L'arbre de la gruë est posé sur huit *embrassures*, empatemens, ou racinaux, ces *embrassures* sont unies en croix, & assemblées avec des antretoiles, &c.

EMBRASURE, s. f. *Fenestra.* Tèrme de Guèrre. C'est l'ouvèrture par où on tire les canons, soit dans les casemattes, soit dans les batteries qui ne sont couvèrtes que de gabions, soit dans les parapets des murailles. Les *embrasures* doivent être distantes entre elles de douze pieds, ouvèrtes par dehors de six à neuf pieds, & par dedans deux ou trois. On les appelle aussi *canonnières.* Lorsque les ouvèrtures sont assez grandes pour y passer la bouche du canon; & *meurtrières*, lorsqu'elles sont petites, ensorte qu'on n'y passe que le fusil : afin que le Canon puisse tirer, il faut que le parapet ait des *embrasures*, dont les mèrlons soient de bonne tèrre, pour pouvoir resister au canon de l'ennemi. Lorsque le parapet a si peu d'elévation, que le canon peut tirer sans *embrásures*, on dit que le canon tire en barbe, ou à barbette.

En Architecture on appelle aussi l'*embrásure* ou *embrásement* des fenêtres, les ouvèrtures qui sont entre les trumaux des murs fort epais, dans lesquelles on fait les fenêtres. Et particulièrement il se dit de cet elargissement qui se fait en dedans, *obliquatio*, *obliquata latera*, qui donne plus d'ouvèrture aux portes, aux fenêtres, & aux abajours, soit pour y recevoir plus de lumière, soit pour y donner plus de jeu aux battans des portes & aux volets. Quand le mur est fort epais, il se fait quelquefois des *embrasures* au dehors. Vignole dit *ébrásement*, pour *embrasures.*

Embrasure de Fourneau. C'est la partie du fourneau par où passe le cou de la cornuë.

EMBRAU, s. m. Bourg ou Village de France dans la Saintonge. *Hebromagum*, *Ebromagus.* Quelques uns disent aussi que c'est l'*Hebromanus* des Anciens, mais d'autres, comme Baudran, prétendent que l'on ignore aujourd'hui ce que c'étoit que ce lieu. *Embrau* est situé sur la Garonne à deux lieuës au dessous de Blayes.

Apparemment qu'il y avoit là un passage sur la rivière, & que ce lieu en avoit pris son nom; *eber* comme nous l'avons dit souvent, signifie *passage* en Celtique, comme en Hebreu; ce qui montre la conformité de ces deux langues.

EMBRENEMENT, s. m. L'action d'embrener. Pomey.

EMBRENER, v. act. Tèrme bas & sale, Gater, salir de bran. *Concacare*, *conspurcare.* Il a *embrené* sa chemise.

On dit figurément, qu'un homme s'est *embrené*, quand il s'est engagé dans quelque méchante affaire, où il y a du risque à courir, tant pour son bien, que pour sa pèrsonne.

Embrené, ée, part. & adj.

EMBREVEMENT, s. m. Espéce d'entaillure, par laquelle une piéce entre dans l'autre. Pomey. *Immissura.* Les *embrevemens* se font en ôtant du bois de l'arbalestier environ un pouce quarrément par en bas, pour placer la chantignole M. Jousse.

EMBREVER, v. act. C'est, selon Pomey, Faire entrer une piéce de bois dans une autre. *Immittere.* Il faut que les chantignoles soient *embrevées* avec un talon ou renfort sur l'arbalestier, & bien arrêtées avec des chevilles de bois M. Jousse.

EMBRICONNER. Ce mot est tout-à-fait vieux. Il signifie tromper, décevoir, comme dans ces vèrs d'un ancien Poëte nommé Raoul de Fèrrières, qui dit parlant de l'amour,

Amours est male & bonne,
Le plus misérable enjoye,
Et le plus sage embricone.

On dit aussi, *abriconer* & *embriconer*, pour dire, mettre en piéces. Borel. Qui remarque qu'on dit encore dans le Languedoc *embrica*, pour dire émier, *comminuere in partes minutissimas*; ce qui vient de brique, qui signifie brin ou morceau.

EMBRION, s. m. Tèrme de Médecine. Fœtus, Commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de sa mère, avant qu'il ait reçu tous les linéamens, & toutes les dispositions des parties pour devenir animé : ce qu'on croit arriver dans l'homme au 42[e] jour. *Fœtus.* Les modèrnes ont fait quantité de belles découvèrtes sur la formation & l'accroissement des parties de l'*embryon.*

Ce mot vient du Grèc ἔμβρυον qui signifie le même, & qui vient de la préposition, ἐν & de βρύω, qui signifie *scaturio.*

Embrion, se dit aussi Ironiquement, & pour mépriser quelque chose. Ce n'est qu'un petit *embrion*, un avorton, un homme de néant. *Homuncio*, *homunculus*, *homulus.* Qu'est-ce là, petit *embrion*, vous parlez? Voit.

Embrion de Graine, ou simplement Embrion, se dit en Botanique pour exprimer la jeune graine, ou semence, ou le jeune fruit. *Germen.* On lui a donné ce nom, parce qu'il y a apparence que toute la plante est renfèrmée en petit dans les gèrmes de graines, tout de même que les poussins sont enfèrmez dans les gèrmes des œufs.

EMBRO. Voyez LEMBRO.

EMBROCATION, s. f. Tèrme de Pharmacie, se dit des remédes, huiles, décoctions, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir sur les parties malades, qui ne sont que des espéces de lotions. *Embroche*, *embrochatio.* Elle est maintenant de peu d'usage, si ce n'est pour les maux de tête. On appelle aussi *irrigation.* Si la douleur ne cesse point, faites une *embrocation* de lait de vache tiéde sur la tête. Degori. Après avoir employé inutilement les fomentations...... les emplâtres & les *embrocations.* Io. On fera une *embrocation* sur la partie avec *de l'huile* de lis bien chaude, ou avec de l'onguent althæa Dionis. La douche qu'on prend dans les bains naturels est proprement une *embrocation.*

Ce mot vient du Grèc βρέχω, *irrigo*, *madefacio*, *macero.*

EMBROCHEMENT, s. m. *Immissio in vere* Pomey. Action d'embrocher. Ce mot n'est point en usage.

EMBROCHER, v. act. Mettre en broche, passer la broche à travèrs la viande pour la faire rôtir. *Veru transfigere : in veru inducere*, *figere verubus carnes.* Quand la viande tourne à la broche, c'est qu'on l'a mal *embrochée.*

Embrocher, signifie aussi, Passer une vèrge de fèr à travèrs plusieurs choses pour les tenir assemblées. Il se fait des carillons de plusieurs timbres inegaux pèrcez, & *embroché* dans une vèrge de fèr.

On dit aussi de celui qui a passé une épée à travèrs du corps d'un homme, qu'il l'a *embroché*, qu'il l'a lardé. Il est bas.

Embroché, ée, part. pass. & adj. *Transfixus.*

EMBRONCHIER, & *embrocher*, S'est dit autrefois pour ce que nous appellons aujourd'hui broncher. *Offendere*, tomber en manquant le pas.

EMBROUILLEMENT, s. m. Confusion. *Confusio*, *perturbatio.* Cette maison a tant de procès, elle est dans un si grand *embrouillement* d'affaires, qu'elle n'en vèrra la fin de long-tems.

EMBROUILLER, v. act. Embarrasser, mettre dans la confusion, du desordre dans une affaire. *Implicare*, *impedire*, *intricare.* Cet Avocat a tellement *embrouillé* cette cause en plaidant, qu'on a été contraint de l'appointer. Cet Auteur n'est guère clair, il a un stile fort *embrouillé.* Les affaires de la maison sont fort *embrouillées.*

Embrouiller, se dit aussi avec le pronom pèrsonnel & signifie, S'embarrasser, avoir de la peine à se démêler d'une chose. Il *s'embrouille* quelquefois si fort, qu'il ne sçait où il en est.

En tèrme de Marine on dit, *Embrouiller* les voiles; pour dire, les fèrler, les joindre ensemble. *Jungere.*

Embrouillé, ée, part. pass. & adj. *Implicitus*, *impeditus*, *parum promptus*, *minus expeditus.* Un esprit *embrouillé*, est un homme qui n'a pas le don de se bien expliquer.

EMBRUINER, v. act. Ce mot se trouve dans Pomey, pour Gâter, brûler par la bruine. *Uredinem inferre.* Les Vignes sont *embruinées.* *Vites pruina decoxit*, *adussit.*

EMBRUMÉ, adj. m. Tèrme de Marine, qui se dit d'un tems de broüillard, pendant lequel on a de la peine à connoître sa route. *Impeditus*, *caliginosus.* On dit aussi tèrre *embrumée*, pour dire tèrre couvèrte de broüillards; le ciel, ou le tems *embrumé*, lorsque l'horison est couvèrt de nuages, ce qui est opposé à tèrre fine & ciel fin. L'horison etoit *embrumé*, de sorte qu'on n'a pû distinguer la mèr d'avec le ciel.

Ce mot vient de *bruma*, ou de *pruina.*

EMBRUN, EMBRUNOIS. Voyez AMBRUN, AMBRUNOIS.

EMBRUNCHER, v. act. Tèrme de Charpenterie, qui se dit des chevrons, des solives, & autres piéces de bois qu'on engage & qu'on attache les unes sur les autres. *Immittere*, *committere.* Les devis de charpente portent qu'il y aura tant de chevrons chevillez & *embrunchez* sur les faîtes & sur les pannes, tant de solives *embrunchées* sur les poutres. Quelques Architectes disent *embrancher* & *embranchement.*

Ménage dit que c'est un vieux mot François, qui signifie *couvrir*, *s'affubler*, & croit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique.* On a dit autrefois, il s'*embruncha* dans son chapperon; pour dire, Il se couvrit, il s'affubla de son chapperon. On a dit aussi, *embrochier* dans le même sens. *Si rencontra un Chevalier & Dames toutes* embrochiées *en lor chapes, qui lor penitence faisoient.* M.D.C. On a encore écrit *embrunger.*

EMBRUNIR, v. act. Tèrme de Peinture. *Fusco colore inficere.* On dit un tableau *embruni*, un visage trop *embruni.*

EMBRUOTOMIE, s. f. Tèrme de Chirurgie. C'est ainsi que Mr. Dionis écrit, mais il faut dire comme les autres, *embryotomie*,

mie, car quoiqu'en prononçant les mots Grècs il y a bien des gens qui donnent à l'υ le son de nôtre *u*, en écrivant on met dans les mots François dérivez du Grèc un *y*, & non pas un *u*, pour répondre à l'υ des Grècs : ainsi on dit *Ulysse*, *dysenterie*, *embryon*, &c. & non pas *Ulusse*, *dusenterie*, *embruon*, &c. Ce dernier mot suffit seul pour faire voir qu'on doit dire *embryotomie* ; depuis un tems on met quelquefois un *i* au lieu d'un *y* en cèrtains mots dérivez du Grèc, mais on n'y met point d'*u* ; & pour l'ordinaire on consèrve l'*y* dans les tèrmes des Arts & des Sciences. Voyez EMBRYOTOMIE qui suit.

EMBRYOTOMIE, s. f. Tèrme de Chirurgie. *Embryotomia*. C'est une opération qui consiste à faire la section du nombril d'un enfant qui ne vient que de naître, & à lui lier le cordon de l'ombilic.

Ce mot vient de deux mots Grècs, dont il est formé & composé ; ἔμβρυον, *enfant* ; & τέμνω, je coupe. Voyez M. Dionis sur l'opération appellée *embryotomie*.

EMBRYOULKIE, s. f. Tèrme de Chirurgie. *Embriulkia*. Opération de Chirurgie : c'est l'extraction de l'enfant du ventre de la mère. Les Latins ont appellé opération Césarienne, ce que les Grècs appelloient *embryoulkie*. Si le nom d'opération Césarienne est demeuré, c'est qu'il est plus facile à prononcer que celui d'*embryoulkie*. DIONIS.

Ce mot est formé d'ἔμβρυον, *enfant* ; & d'ἕλκειν, *tirer*.

EMBS, s. m. Petite ville d'Allemagne. *Embsa*. *Embs* est situé dans le Tirol sur le Rhin, environ à deux lieuës de son embouchure dans le Lac de Constance. *Embs* est capitale d'un Comté de même nom, qui a ses Comtes particuliers.

EMBS. Voyez EMS.

EMBU, UË, Tèrme de Peinture. *Imbutus*, *satur*. On dit qu'un tableau est *embu*, quand l'huile étant entrée dans la toile, laisse les couleurs mates. Voyez EMBOIRE.

EMBUSCADE, s. f. Troupe de gens caché dans un bois, ou en quelque autre lieu secrèt, pour attaquer un ennemi quand il passera, ou pour l'enfèrmer, & lui donner à dos. *Insidiæ*, *excubiæ*. *Embuscade* se dit aussi de l'endroit où l'on se cache pour surprendre les ennemis au passage. Les ennemis sont tombez dans l'*embuscade* qu'on leur avoit dressée. Se mettre en *embuscade*, faire une *embuscade*. ABL. Sortir de l'*embuscade*. Il a été tué dans une *embuscade*. Voilà un lieu bien propre à mettre une *embuscade*. On decouvrit l'*embuscade*.

EMBUSCADE, se dit au figuré. Cet envieux est toûjours en *embuscade*, pour voir s'il n'échappera point quelque parole à son ennemi dont il puisse prendre avantage. Il est bas en ce sens.

EMBUSCHE, s. f. Embuscade, entreprise secrette, Piége qu'on tend à quelqu'un, conspiration qu'on fait contre lui. *Insidiæ*, *dolus*, *tendicula*. Dresser des *embûches* aux ennemis. ABLANC. Le pécheur a bien du mal de se garentir des *embûches* de Satan. Ce mot vient de l'ancien mot *bosc*, qui signifie forêt, & dont il nous reste encore *bocage* & autres tèrmes, parce qu'on se cache souvent dans les forêts pour dresser les *embûches*.

EMBUSCHER. C'est un tèrme de Vénerie, qui ne s'employe qu'avec le pronom pèrsonnel, & qui est de ces vèrbes qu'on peut appeller neutres passifs. Il se dit des bêtes poursuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans le bois. *Redire in saltum*, *in lucum se condere*. On dit pareillement *rembûcher*, & *se rembûcher*.

EMBUSCHÉ, ÉE, part. & adj. m. & f. Il a les significations de son vèrbe.

Ce funeste serpent dont j'ai senti la rage,
Embuché *sous des fleurs t'attend dans ton village.*
REC. DE VERS.

EMBUSQUER, v. n. pass. Qui s'employe avec le pronom pèrsonnel. Tèrme de guèrre. Se poster, se mettre en embuscade. *In insidiis collocare*. Les ennemis se sont *embusquez* dans un bois.

Ce mot vient de celui d'embûche, comme embuscade.

EMAUT, s. m. On s'en sèrt dans le Languedoc, pour dire un entonnoir. *Infundibulum*.

E M E.

EME, EDME, s. m. Nom propre d'homme. *Edmundus*. On écrit souvent *Edme*, mais on ne prononce point le *d*. Edmond Anglois, que nous appellons vulgairement Saint *Eme*, étoit fils d'Edouard Richet de Mabille. BAILL. *au 16e de Nov.* Saint *Eme* fut élû Archevêque de Cantorbery, & sacré après bien des résistances le 2e jour d'Avril de l'an 1234. & mourut en France le 16 de Nov. 1241. On dit aussi *Emond* ou *Edmond*. Voyez ce mot.

EMEBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Ablebertus*. A Ham, près de Vilvorde en Brabant, S. *Emebèrt* frère de Sainte Gudule, honoré comme Evêque de Cambray à Maubeüge où est son corps. CHAST. *au 15. Janv.* Quoique Baudry de Tournay en sa Chronique, mette S. *Emebèrt* au rang des Evêques de Cambray, Molan ne laisse pas de donner sujet de douter de cet Episcopat. ID.

EMELEY, EMLEY, ou EMMELEY, s. m. Ville Episcopale de la Mononie en Irlande, appellée autrement Awn. *Emelia*, *Imlaca*, *Auna*. Elle est peu éloignée du Glason, dans le Comté de Tipperari, entre Kilmalok & Cashel, dont son Evêque est suffragant. *Emeley* étoit autrefois fort peuplé. CAMDEN.

EMENDE. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *amende*. *Mulcta*, *emenda*. *Emende de sost entrés*, est une *emende* de six sols parisis que doit payer le nouveau Seigneur d'un héritage de franc-aleu, ou roturier, s'il s'est mis dans l'héritage sans en avoir été ensaisiné par la Justice du lieu où est assis l'heritage. *Emende de gage* : elle est de sept sols six deniers, & doit être payée par le vassal pour n'avoir fourni son aveu à son Seigneur féodal. *Emende simple*, elle est de sept sols six deniers. *Grosse émende*, elle est de soixante sols. *Emende coutumière*, ou *accoutumée*, ou *statutaire*, est une *émende* taxée par la loi & la coutume du pays. *Emende arbitraire*, est celle qui est taxée par le Juge.

On dit par manière de sentence, ou de provèrbe, A tout mes-fait n'eschet qu'*émende* au Seigneur. La plus grande *émende* attire à soi & emporte la petite. Toutes les expressions qui se trouvent dans l'article du mot *émende* sont prises de différentes coutumes du Royaume. Voyez AMANDE.

Le mot d'*emende* vient du Latin *emenda*.

EMERAUDE. Voyez ESMERAUDE.

EMÈRE, s. m. *Amerius*, *Emerius*. Faux nom d'homme, que l'on a formé de *Santomere*, ou *Santamere*, Saint Mèr. Voyez Chastelain au 17 Janvier, p. 429.

EMERGENT, adj. *Emergens*. Les Astronomes & Chronologues appelloient l'an *émergent*, l'époque ou la racine dont ils commencent à compter le tems ; ainsi on a compté les années de la creation du monde, & les Juifs les font encore du deluge, de l'exode, ou la sortie d'Egypte, &c. Les Grècs ont compté par Olympiades leur epoque : leur an *émèrgent* étoit l'année de l'etablissement, ou du moins, du rétablissement des jeux Olympiques par Iphitus. Les Romains ont compté depuis la fondation de Rome, AB U. C. C'est-à-dire, AB URBE CONDITA. Les Chrétiens comptent maintenant depuis la naissance de Jésus-Christ. Les Moscovites n'ont conformé leur calcul au reste des Chrétiens, que depuis le commencement de ce siecle en l'an 1701.

EMÈRGENT, est aussi un tèrme de Droit & de commèrce. Le dommage *émergent* empêche qu'il y ait usure, lorsqu'on tire d'un prêt autant qu'on pèrd en le faisant. *Damnum emergens*.

EMERI, EMERY, ou EMERIC, s. m. Nom propre d'homme. *Emericus*. *Emeri* de la Garde, ou de Chalus, Archevêque de Ravenne, & ensuite Evêque de Chartres dans le XIVe siecle, fut fait Cardinal par Clément VI. en 1442. Loüis *Emeric*, Seigneur de Rochefort en Poitou, Sécretaire du Roi d'Arragon & ensuite de Philippe le Long, a fait des vèrs en *Provençal*.

EMERIL, ou EMERI, s. m. *Smiris*. Pièrre métallique qui se trouve dans toutes les mines, particuliérement en celles de cuivre, de fèr & d'or. Elle est rouge & quelquefois grise, fort pesante & très-dure, & sèrt à polir & brunir l'or, & aussi à caver & à couper le vèrre, à tailler le marbre & les pièrreries, à la résèrve du diamant. Quand l'*émeril* est fondu avec le plomb & le fèr, il les endurcit, & il augmente même le poids & la couleur de l'or, & il le fait devenir rouge. On en mêle un peu à l'or de Madagascar qui est pâle, & qui se fond facilement sans y ajoûter du borax, comme on fait à l'autre. L'*Emeril* sèrt à polir le fèr & les miroirs d'acier. Il se réduit en une poudre impèrceptible dans de l'eau de vie ou de l'esprit de vin. Les Geographes orientaux disent que l'on trouve de l'*émeril*, ou comme écrit d'Hèrbelot de l'*émerille*, dans l'Isle de Ceïlan ; & ils appellent *émeril* Sundabeg, ou Sundsbag.

Il est constant que le mot *émery*, *émeri*, ou *émeril*, vient du Latin *smyris*, & le Latin du Grèc, qui est aussi σμύρις, que Mr. Lémeri fait venir de σμάω, qui signifie nettoyer, purger. Mr Léméri dit qu'il y a trois sortes de pièrre d'*émeri*, que la première & la plus estimée, est l'*émeri* d'Espagne, qu'on trouve sur tout dans les mines d'or & d'argent du Pérou, & autres lieux de la nouvelle Espagne. L'*émeri* d'Espagne est rougeâtre, parsemé de venules ou de points d'or & d'argent : Cette espèce d'*émeri* est fort rare, parce qu'à cause de l'or qu'elle contient, les Rois d'Espagne en ont defendu le transport. La seconde espèce d'*émeri* est unie, rouge, elle naît dans les mines de cuivre, & ne contient

ni

ni or ni argent. La troisiéme espéce est l'*émeri* commun; sa couleur est noirâtre, elle naît dans les mines de fér, on la pulvérise en Angletèrre par le moyen de cèrtains moulins fait exprès, ce qu'on ne pourroit pas faire dans des mortiers, à cause de la grande dureté de cette pièrre; car elle pèrceroit ou casseroit plûtôt le mortier que de s'y mettre en poudre. On n'employe point l'*émery* dans la Médecine. La matière qui tombe des meules des Lapidaires en bouë contient de la pièrre d'*émeri* en poudre, on fait sécher cette poudre, & on l'appelle porée d'*émeri*.

ÉMERIL, pris figurément en stile familiér, signifie des choses qui contribuent à la gloire, qui donnent de l'eclat. M. de Salvoison, grand Capitaine, disoit qu'il n'y avoit au monde si bon *émeri* pour bien faire luire les armes, que les lettres: parole digne des Césars. DE VIGN. MARV. *d'après Brantome*. C'est un bon mot de ce Capitaine qu'il ne faut pas prendre pour une expression ordinaire.

ÉMERILLON. Voyez ESMERILLON.

ÉMEROCAILE. Voyez HEMEROCAILE.

ÉMERSION, s. f. Tèrme d'Astronomie. *Emersio* On appelle *émersion*, lorsque le soleil recommence à paroître après avoir été entièrement caché par l'intèrposition de la lune, ou quand la lune est sortie de l'ombre de la tèrre On appelle encore *émèrsion*, lorsqu'une étoile que le soleil cachoit, parce qu'il en étoit trop proche, commence a paroître, en sortant des rayons du soleil qui s'en est éloigné. On trouve les differences en longitude par l'obsèrvation des immèrsions ou des *émèrsions* du premier satellite de Jupitèr. On obsèrve les immèrsions depuis la conjonction de Jupitèr avec le soleil jusqu'à son opposition, & les *émersions* depuis l'opposition jusqu'à la conjonction; ces deux intèrvales sont ordinairement de six mois châcun, & partagent également l'année; mais lorsque Jupitèr est dans sa conjonction, & quinze jours devant & après, on ne peut rien obsèrver, parce que cette planète avec ses satellites est cachée dans les rayons du soleil.

ÉMÈRVEILLÉ. Voyez ESMÈRVEILLÉ.

ÉMÉRUS, s. m. Est un petit arbrisseau qui croît aux lieux montagneux sombres, dans les bois, aux pays chauds. *Emerus* Il y en a de deux espéces, le grand & le petit. Voyez le traité des drogues de Mr. Lemeri, Mr. Tournefort, Ray, &c. Voyez SÉNE & INDIGO.

ÉMETÈRE. Voyez MADIR.

ÉMÉTIQUE, adj. m. & f. Est un remède qui excite le vômissement. *Emeticum.* On en fait de differentes manières. Le vin *émétique* n'est autre chose que du vin blanc dans lequel on a fait infuser du safran, des metaux, ou du vèrre d'antimoine Le vin *émétique* est aujourd'hui fort en usage. La poudre *émétique*, qu'on appelle aussi poudre d'Algaroth, du nom de son Auteur, est un précipité d'antimoine, ou du beurre d'antimoine adouci par plusieurs lotions: elle est appellée improprement mèrcure de vie. Mr. Chirac, célèbre Professeur à Montpellier, croit que les *émétiques* produisent leur effèt plutôt par les Mouvemens violens du diaphragme, & des muscles de l'abdomen, que par la contraction des fibres du ventricule: Mr Tournefort est de son avis. Voyez-en les raisons dans l'Histoire de Mr du Hamel p. 364.

Ce mot vient du Grèc ἐμέω, je vomis.

ÉMEU, s. m Est un grand oiseau des Isles Moluques. *Emeu, eme, casoaris.* Voyez Mr Lémery, dans son traité des drogues.

ÉMEUT, s. m. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit des excremens de l'oiseau *Excrementum, stercus.* L'*émeut* de l'oiseau doit être blanc & clair, & le noir qui est parmi doit être bien noir. Quand les *émeuts* sont blancs & glutineux, c'est signe de bonne digestion, & santé.

ÉMEUTE. Voyez ESMEUTE.

ÉMEUTIR, v. n. Tèrme de Fauconnerie, qui ne se dit proprement que des oiseaux de proie, quand ils se dechargent le ventre. *Exonerare ventrem, alvum, egerere stercus.* On appelle les *emeuts, fimus, excrementum, stercus*, ce que les oiseaux vuident. Le faucon pelerin & le laniér *emeutissent* sous eux: les autres oiseaux de proie déchargent leur ventre en arrière un peu loin. Quelques-uns dérivent ce mot de *smalture*, parce que les ordures des oiseaux approchent du melange de poix, de cire, de plâtre & de graisse, dont on fait un ciment que les Anciens appelloient *malta*.

ÉMEUTIR, se dit burlesquement de l'homme, comme en cette Epigramme de Marot,

Se léve, crache, émeutit *& se mouche.*

EMI.

ÉMIER, ÉMIETTER. Voyez ESMIER, ESMIETTER.

ÉMILE, s. m. Nom propre d'une famille illustre de l'ancienne Rome. *Æmilius.* Paul *Emille* fut surnommé le Macédonique parce qu'il vainquit Persée Roi de Macédoine, qu'il prit captif, & qu'il mena en triomphe, l'an 586 de Rome, qui fut celle de son second Consulat. Les Auteurs du Moréri disent les *Emiles*, ou les *Emiliens*: mais a-t-on jamais dit Paul Emilien? Emilien est un nom tout different d'*Emile*. On consèrve quelquefois le nom Latin *Æmilius*. Pour *Æmilius*, il n'a qu'à dire, quoiqu'il prenne moins de peine que nous à travailler les plaidoyers il aura ce qu'il voudra. P. TARTER. Il faut toujours en user ainsi quand on joint à ce nom le prénom Latin, ou le surnom Latin de la pèrsonne dont on parle. Lucius *Æmilius*, Consul fut tué à la bataille de Cannes T. *Æmilius* Mamercus. M. *Æmilius*, &c. Mais lorsqu'on donne une forme Françoise au prénom & au surnom, il faut dire *Emile* & non pas *Æmilius*. *Paul Emile.* A quoi bon faire parade d'une ancienne noblesse, d'arranger par ordre généalogique autour de son vestibule les portraits de ses ayeux, des *Emilius* élevez sur un char de triomphe, &c. P. TART. Les *Emiles* a, ce semble, quelque chose de plus élégant & de plus beau que les *Emilius*. Le Sang des Emiles, & des Scipions, qui couloit dans ses veines.

Au lieu que ton destin veut te joindre aux Camilles,
T'unir aux Scipions, t'ajouter aux Emiles,
Marius & Cinna, l'exemple des Tyrans,
Ont pour toi plus d'éclat, & des charmes plus grands.
BREBEUF.

Nos Antiquaires disent la Famille *Æmilia.*

ÉMILIE, s. f. Nom propre de Femme. *Emilia.* Sainte *Emilie* est celle que le peuple appelle en quelques endroits Sainte *Meille.*

ÉMILIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Æmilianus.* Saint *Emilien*, & par corruption Saint *Mélion*, ou le château de S. *Emilien*, ou de S. *Mélion*, *Castellum Sancti Æmiliani*, est un chateau situé proche de Bourdeaux dans la Guyenne. Pendant que les Anglois étoient maîtres de la Guyenne, on appelloit les châteaux de S. *Emilien* & de S. Macaire, les filles de la ville de Bourdeaux, & c'étoit le Maire & les Jurats qui en tems de guèrre y mettoient garnison bourgeoise. *Hadr. Vales, Not. Gall. p.* 500.

Saint *Emilien*, Bourg de France, *Sancti Æmiliani fanum.* Il est dans la Guyenne propre, près de la Dordogne, à une lieuë au dessus de Libourne.

ÉMIM, s. m. & plur. Nom de peuple *Emim.* Les *Emims* habitoient loin du Jourdain, dans le pays qu'occuperent depuis les Moabites. M. de Saci, après les Srs Marèts & les Traducteurs de Genève, a traduit les *Emins* Les *Emins* qui ont habité les prémiérs cette tèrre, étoient un peuple grand & puissant, & d'une si haute taille, qu'on les croyoit de la race d'Enac, comme les Géans. SACI. *Deut II.* 10. les Luvanistes disent *Emim.*

Ce nom est Hebreu, & signifie Tèrribles, il leur fut donné par les Moabites, ainsi que Moïse le dit, *Deut. II* 11. On croit que ce fut à cause de leur taille gigantesque, & Moïse semble l'insinuer à l'endroit que l'on vient de citer.

ÉMIMMUT PAGI, s. m. Officie de la Maison du Grand-Seigneur. *Rei Cibariæ*, ou *impensis venalia in aulâ Turcicâ Præfectus.* Il y a quatre Surintendans des cuisines du Grand-Seigneur; le premièr est l'Argibassi; le second l'*Emimmut Pagi*, autrement *Mutpacemin*, qui est presque comme l'Argentiér dans les Maisons de nos Princes, & grands Seigneurs, où il n'y a point de pourvoyeurs & marchands pour fournir les vivres; celui-ci a la charge de la dépense des cuisines, & fournit jour par jour l'argent necessaire pour cela; il a un ducat par jour d'appointement, avec une robe de brocador, & une autre de soye par an à la volonté du grand-Seigneur, & comme il lui plait la donner à leur Bahiram & Kabir ou grande Pâque. L'*Emimmut pagi* est de grande autorité, parce qu'il parle au grand-Seigneur à toute heure, pour sçavoir ce qu'il veut qu'on lui sèrve. *Vigenere, sur Chalcond. p.* 337.

ÉMINCER, v. act. Rendre mince. *Attenuare, minuere.* On *émince* les ongles en les râclant avec du vèrre.

ÉMINE, s. f. Voyez HÉMINE.

ÉMINEMMENT, advèrbe. Parfaitement, au souverain degré. *Eminenter.* La Philosophie contient en soi toutes les autres sciences *éminemment.*

A l'égard des vertus rârement on les voit,
Toutes en un sujet éminemment *placées.* LA FONT.

ÉMINENCE, s. f. Petite tèrre ou colline qui est élevée au dessus de la rase campagne. *Colliculus, tumulus.* Ce palais est bâti sur une *éminence.* Les ennemis se sont saisis de cette *éminence*, de cette hauteur, par où ils nous peuvent battre à revèrs. *Eminence* est encore la cime, la pointe d'un lieu élevé, *cacumen, vertex.*

ÉMINENCE, est aussi un titre de dignité qu'on donne à un Cardinal. *Eminentia*. C'est son *Eminence*. Le décret du Pape par lequel il fut ordonné que les Cardinaux seroient traités d'*Eminence*, est du 10. de Janvier 1630. MEN. Ils quittèrent alors les titres d'*Illustrissimes* & de *Révérendissimes* qu'on leur donnoi. Un Auteur célébre, & d'ailleurs exact & très-poli, faisant parler S. François de Sales à un Cardinal, lui fait dire votre *Eminence*; c'est une faute de Chronologie; car assurément ce tèrme-là n'étoit point en usage du tems de S. François de Sales. On traite d'*Eminence* le Grand-Maître de Malte. Les Papes Jean VIII. & Grégoire VII. ont donné aussi ce titre aux Rois de Franc. Les Empereurs l'ont aussi porté. Voyez le Mèrcure François, Tome 16. pag. 592. &c.

ÉMINENCE, rehaussement de peinture, de sculpture, &c. *Eminentia, projectio, porrectio*.

ÉMINENCE, se dit aussi de tout ce qui est sensible, & paroît avec éclat. *Excellentia, dignitas*. L'Eglise Romaine a cette *éminence* d'autorité qui naît des marques extérieures. NICOL.

ÉMINENCE, Tèrme d'Anatomie, qui se dit d'une partie du cèrveau, qu'on appelle l'*Eminence* annulaire du cèrveau. La cinquième paire de nèrfs commence des côtez de l'*éminence* annulaire du cerveau. DIONIS.

ÉMINENT, ENTE, adj. Haut, élevé au dessus des autres. *Excelsus, eminens*. Cette maison est bâtie en lieu *éminent*. Les vèrtus dans une pèrsonne de qualité sont apèrçuës de tout le monde, comme dans un lieu *éminent*. M. ESP. On dit aussi quoi qu'abusivement, un péril *éminent*, *periculum imminens*, *ingruens*, d'un pressant danger, d'un accident qui nous menace. Ce mur est péril *éminent* menace ruine. Ceux qui condamnent *péril éminent*, disent qu'étant pris du Latin *periculum imminens*, pour signifier un péril qui est sur le point d'accabler une pèrsonne, il faudroit dire, *péril éminent* D'autres soutiennent que cette épithéte a un bon sens, parcequ'*éminent* signifie, *grand, élevé*, & qu'ainsi on peut appeller *péril éminent*, un péril evident, sensible, & que l'on appèrçoit assez pour le prévoir: l'usage est pour *éminent*, & il faut le suivre.

ÉMINENT, se dit aussi au figuré, de ce qui excelle, & surpasse les autres. *Eximius, præstans*. Vèrtu *éminente*. Ce Magistrat est dans un poste *éminent*, il a une charge *éminente*. Ce sont des hommes *éminens* en doctrine & en sagesse. PASC. Sous cèrtains régnes les vèrtus *éminentes* sont sujettes à des jugemens sinistres, & une grande réputation est aussi périlleuse qu'une mauvaise. BOUH. Il faut rendre à une vèrtu si *éminente* les honneurs qu'elle mérite VOIT.

ÉMINENTE, Tèrme d'Anatomie, épithéte que l'on donne à la prémière des vèrtébres du dos. *Eminens*. La prémière des vèrtébres du dos est appelée *éminente*, parce qu'en effet elle l'est plus que les autres.

ÉMINENTISSIME adj. C'est le supèrlatif d'*éminent*, le titre d'honneur qu'on donne depuis quelque temps aux Cardinaux. *Eminentissimus*. L'*éminentissime* Cardinal de Richelieu. Il n'est en usage que dans cette signification.

ÉMINENTISSIME, s. m. Tèrme de Fleuriste. C'est un très-bel œillet. Il est très-bien piqueté sur un beau blanc assez large. Sa plante est vigoureuse; 4. ou 5. boutons lui suffisent. MORIN.

ÉMIONITE, s. f. Nom de plante. Voyez HÉMIONITE.

ÉMIR, s. m. Tèrme de Relations. C'est un nom de dignité chez les Turcs & les Sarrasins, qu'on donne à ceux qui sont parens & descendus de Mahomet; ils sont chez eux en grande vénération, & ont seuls le droit de porter un turban vèrd. Sur les côtes de la Tèrre-Sainte il y a eu des *Emirs*. L'*Emir* de Gaza, l'*Emir* Tèrabée, c'étoient des Princes souverains sur lesquels le Grand-Seigneur n'avoit guère d'autorité. L'*Emir* Hâge, ou Prince conducteur des Pelerins de la Mèque, est Bacha de Jérusalem & de Naplouse.

Ce titre d'abord ne se disoit que des Califes; en Pèrse on les appelloit aussi *Emir Zadeh* fils du Prince, & par abréviation d'*Emir* on fit *Mir*, & d'Emir Zadeh, *Mirza*. Dans la suite les Kalifes ayant pris le titre de Sultans, celui d'*Emir* demeura à leurs enfans, comme celui de César chez les Romains. Ce titre d'*Emir* par succession de tems a été donné à tous ceux qui sont censez descendre de Mahomet par sa fille Fathimath, & qui portent le turban vèrd. Voyez d'Hèrbelot.

ÉMIR, Ce titre, joint à quelqu'autre mot désigne souvent quelque charge, *Emir al Omera*, le Commandant des Commandants. C'étoit du tems des Kalifs le Chèf de leurs conseils & de leurs armées. Ce nom se donne maintenant chez les Turcs à tous les Visirs & Bachas, ou Gouvèrneurs généraux des Provinces. *Emir Akhor*, vulgairement *Imrahor*, Grand-Ecuyer du Sultan des Turcs. Ce mot signifie Prince, ou Chèf des Ecurieurs. *Emir alem*, vulgairement *Miralem*. Porte enseigne de l'Empire, ce que nous dirions Cornette-blanche, ou celui qui portoit autrefois l'Oriflamme. *Emir Bazar*, Le prevôt qui a l'intendance sur les Marchez, qui régle le prix des denrées. *Emir al Moslemin*, ou *Emir al Moumenin*; c'est-à-dire, le Commandant des Fidelles, ou des Croyants, titre qu'ont pris les Almoravides & les Almohades qui ont régne en Afrique & en Espagne. *Emir al Moslemin* est plus précis que *Emir al Moumenin*. Voyez D'Hèrbelot au mot ÉMIR.

ÉMIRALEM, ou IMRALEMAGA, s. m. Tèrme de Relation. Officier des armées Ottomanes. Gonfalonnier géneral des Turcs, Garde de tous les Etendarts. *Vexillorum custos*. L'Office d'*Emiralem* est une fort grande dignité, & de grand profit. Elle se peut mettre entre les prémières, après les Basses, les Beglierbeys, les Cadileschers & l'Aga des Janissaires. Il a la garde de tous les étendarts des Provinces, qu'il met en main de tous ceux qui sont faits de nouveau Sangiacs, & de ceux même de la Maison du Grand-Seigneur. Quand ce Prince va à la guèrre, l'*Emiralem* marche immédiatement devant lui, faisant porter une cornette mi-partie de blanc & de vèrd, pour la marque de son office, après laquelle marchent six bannières ou grands étendarts du Prince. L'*Emiralem* a quatre mille ducats de pension par an, sans ses profits qui sont très-grands, & deux riches habillemens de drap d'or, ainsi que les autres principaux Officiers. Sous sa charge sont encore les trompettes, fifres, tambours, atabales, & autres instrumens semblables au nombre de plus de deux cens, dont le Chèf sous l'*Emiralem* est un Mecherbassi. *Vigenere, sur Chalcon. p. 395*. A l'Armée si le Prince y est en pèrsonne les Muteferegas sont aussi sous la charge de l'*Emiralem*, ou Gonfalonnier géneral pour les Gardes. *Id. p. 379*.

Ce mot vient d'*Emir* Prince, Commandant, & de עלמת, *alamet*, mot Arabe, qui signifie un étendart, une bannière, & qui a au plurier עלם, *ylam*, ou *alem*; d'où se fait *Emiralem*, Commandant, Garde, Chèf des étendarts.

Ce nom *Emir* est Arabe; il vient du vèrbe אמר, *amar*, *amare*, qui est originairement Hebreu, & qui dans ces deux langues signifie *dire*, & *commander*.

ÉMISSAIRE, s. m. & f. Pèrsonne affidée & adroite qu'on envoye sourdement sonder les sentimens d'autrui, lui faire quelque proposition, celui qui fait courir des bruits, qui épie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces choses. *Explorator, emissarius* Les chèfs de parti ont plusieurs *émissaires* qui s'employent pour leurs intérêts, qui leur rapportent tout ce qui se passe dans le monde, pour prendre là-dessus leurs mesures. Les *émissaires* d'Orangzeb avoient soin d'entretenir l'Indoustan dans la fausse créance de sa mort. P. CATROU.

Irois-je là tenter le sort
Pour voir les Aquilons & l'Hivèr en pèrsonne,
Je suis plus que content d'avoir vû tant de fois
Leurs redoutables émissaires,
Des Nochèrs fougueux advèrsaires,
Venir glacer nos champs, & dépouiller nos bois.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

ÉMISSAIRE DE SATAN, se dit figurément de tous les pèrsécuteurs des Fidéles, & de tous ceux, qui de quelque manière que ce soit, s'opposent à leur salut, & les travèrsent dans leur course.

ÉMISSION, s. f. Action qui pousse quelque chose hors de soi, écoulement, mouvement de quelque chose qui est envoyée, poussée au dehors: c'est aussi l'action de celui qui pousse & envoye au dehors. *Missio, emissio, projectio*. Les Anciens croyoient que l'action de la vuë se faisoit par l'*émission* de rayons visuels.

ÉMISSION, se dit figurément en choses spirituelles. Ce novice n'a pas fait encore l'*émission* de ses vœux. *Nondum emisit vota*. La mort civile se compte du jour de l'*émission* solemnelle des vœux.

E M M.

EMMAILLOTER, v. act. Envelopper un enfant dans des couches & des langes, dans son maillot. *Pannis involvere infantem, fasciis obvolvere*.

EMMAILLOTER, se dit aussi de ceux qui s'enveloppent tellement dans leurs draps, dans leur couvèrture, dans leurs robbes de chambre, qu'il n'ont pas le mouvement des bras libre, qu'ils ont de la peine à s'en débarrasser. Il est si frilleux, qu'il s'*emmaillote* en hiver dans sa couvèrture.

EMMAILLOTÉ, ÉE, part. pass. & adj.

EMMANCHEMENT, s. m. ou *emmanchure*. POMEY. L'action d'emmancher, de mettre un manche. *Manubrii inductio, immissio*. L'usage de ce mot est râre.

EMMANCHER,

EMMANCHER, v. act. Mettre un manche. *Addere, aptare, indicere manubrium, instruere manubrio.* *Emmancher* un balai, un couteau. Quand on *emmanche* une faulx à rebours, c'est une arme fort dangereuse. Les cimetèrres s'*emmanchent* de jade, d'agathe & d'yvoire. La Quintinie écrit *émanché*. Binet se dit quand avec un petit outil de fèr *émanché* & ayant deux dents renversées on sèrfouit les pois, les féves, &c. LA QUINT.

Ce mot vient de *manche*, de *manubrium*.

On dit provèrbialement à celui qui se prend mal à éxécuter quelque chose, Cette affaire ne s'*emmanche* pas ainsi.

EMMANCHÉ, se dit en tèrme de Blâson, des haches, marteaux, faulx, & autres choses qui ont un manche. On le dit aussi de l'ecu chargé d'*emmanches*. *Cuspidatim mutuò insertur.* On dit en tèrme de Marine, qu'on est *emmanché*, lorsqu'on commence d'entrer dans cette partie de l'Ocean, qui est entre l'Anglerèrre & la France, & qu'on appelle la Manche Britannique, ou simplement la *Manche*.

EMMANCHES, s. plur. Tèrme de Blâson, qui se dit des pointes qui sont opposées, & qui entrent les unes dans les autres. *Manica, manul a, adversa rumma ampliores.* Elles doivent passer en montant de la pointe de l'Ecu en haut. Quelques-uns confondent l'Ecu *emmanché* avec l'*endenté*, & les Auteurs varient fort sur l'application de ce mot. Ce mot *emmanché* vient des *manches* anciennes, qui etoient fort larges par un côté, & étroites par l'autre. D'autres Auteurs appellent simplement *emmanché*, quand les partitions de l'Ecu sont faites de longs triangles pyramydaux qui s'enclavent l'un dans l'autre. Il y en a qui écrivent *émanches* & *émanché* au lieu de *emmanches* & *emmanché*. Voyez ENDENTE.

EMMANCHEUR, s. m. Celui qui emmanche. *Manubriorum aptator, opifex.* Un *emmancheur* de couteau.

EMMANEQUINER, v. act. Tèrme de Jardinièr. *Arbusculas cistis deponere, credere, committere.* C'est mettre de petits arbres dans des manéquins, & les remettre après en pleine tèrre, jusqu'à ce qu'on les en ôte, pour les mettre ailleurs en place à demeurer. *Emmanequiner* des arbrisseaux. La Coûtume est d'*emmanequiner* les Orangérs avant que de les mettre en pleine tèrre. LIGER.

EMMANNÉ. Vieux mot dont s'est sèrvi Ronsard; pour dire, rempli de manne. NICOD.

EMMANTELE, ÉE, part. & adj. du mot *Emmanteler*, qui n'est point en usage. Enveloppé dans un manteau. *Pallio involutum, palliatus, penulatus, chlamydatus.*

On appelle une corneille *emmantelée*, *bicolor*, celle qui est en partie noire, & en partie grise, qui a le col jusqu'à la moitié du corps différent du reste.

EMMANUEL, ou EMMANUEL, s. m. Nom que le Prophête Isaïe donne au Messie C. VII. v. 14. & qui dans le Christianisme est devenu un nom propre d'homme. *Emmanuel, Immanuel.* Les Grécs ont dit *Manuel* pour *Emmanuel*; ainsi l'Empereur Comnène, fils de Jean Comnène, qui le déclara son successeur l'an 1143. le 1. d'Avril, au préjudice de Jean son aîné, qui étoit d'un naturel farouche & emporté, cet Empereur, dis-je, s'appelle *Manuel*, ou *Emmanuel* Comnène. Ils appellent de même *Manuel* Calecas, ce Religieux Grèc de l'Ordre de S. Dominique qui assista au IIe Concile de Lion avec l'Empereur Michel Paleologue, & Joseph Patriarche de Constantinople. *Emmanuel* Roi de Portugal, qui monta sur le thrône en 1495, & mourut le 13 Décembre 1521. aimoit les lettres & les gens de lettres, & composa même des mémoires pour l'Histoire des Indes.

Ce nom, qui est Hebreu, signifie *Dieu avec nous*, étant composé de la preposition עם, *im*, avéc, נו, *nu*, nous, & אל, *El*, Dieu. En Hebreu il se prononce *Immanuel*.

EMMARINÉ. Se dit d'un homme accoûtumé à la mèr, endurci à la mèr, qui fait plusieurs voyages sur mèr, qui ne ressent plus l'incommodité du vômissement & du degoût, qui prend ordinairement à ceux qui vont en mèr pour la prémière fois.

EMMARINER un vaisseau, *Navem instruere nauticis operis*, c'est mettre du monde sur un vaisseau, engager des matelots, *nauticas operas conducere*, &c.

EMMAUS, s. m. *Emmaus, untis* Nom de lieu. *Emaüs* étoit un château ou bourg distant de Jérusalem de 60 stades, ou de deux à trois lieuës. On le trouve aussi nommé *Ammaum castellum*, & *Emaus*. C'est sur le chemin de Jérusalem à ce château que J C. apparut le soir du jour de sa Resurrection à deux de ses disciples. Luc XXIV. 13. Dès le même jour deux d'entre eux s'en allèrent à un bourg nommé *Emmaus*, éloigné de Jérusalem de soixante stades. BOUH. *Emmaus* etoit au couchant de Jérusalem. S. Jérôme dit que de son tems ce bourg étoit une ville célébre qui se nommoit *Nicopolis*. Adrichomius, le P. Lubin, & plusieurs autres, suivent ce sentiment. Mais M. Reland dans sa Palestine L. II. C. 6. & L. III. p. 758. au mot *Emmaüs*, distingue deux lieux de ce nom très-différens. L'un est le bourg dont parle S. Luc, & l'autre *Emmaus* est celui qui fut depuis appellé *Nicopolis*, & eut un siége Episcopal, suffragant de Jerusalem, selon le P. Lubin, & de Cesarée, au sentiment d'Adrichomius.

EMME, s. f. Petite rivière de Suisse. *Emma* Elle a sa source vèrs les lacs de Thun & de Brians, coule presque toujours dans le Canton de Bèrne, & se décharge dans l'Aar à une lieuë au dessous de Soleurre. MATY.

EMMENER, v. act. Mener une pèrsonne ou une chose en un autre lieu que celui où l'on est. *Ducere, educere, exportare.* *Emmenez* hors d'ici cet enfant qui crie. Ce valet a quitté son maître, l'a volé, & lui a *emmené* son cheval. Je ferai *emmener* mes meubles par les Rouliérs, par les coches d'eau. On a *emmené* prisonnier cet homicide. On a pèrmis à cette garnison d'*emmener* deux piéces de canon.

EMMENÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Eductus.*

EMMENOTER, v. act. Mettre des fèrs ou des menottes aux mains d'un prisonnier, d'un esclave. *Manicis ferreis constringere.* On *emmenote* les criminels qu'on met dans les cachots.

EMMENTELE, ÉE, adj. Tèrme de Fauconnerie. Il y a une corneille qu'on appelle corneille *emmentelée*, *Cornix cinerea, Pamphaga.* La corneille *emmentelée* a la tête, le bas du cou, le béc, les aîles, la queuë & les jambes très-noires, & cette noirceur paroît beaucoup plus obscure au menton, au béc, & à la partie qui est au-dessus de l'estomac, où l'on voit comme des poils. Tout son dos, le dessous de son cou, les côtez des aîles, le dessous du croupion, & presque tout le ventre, sont cendrez. C'est de là qu'en France on lui a donné le nom d'*emmentelée*. Elle se retire en été dans les hautes montagnes, & c'est dans ces lieux qu'elle produit & éleve ses petits. On la tient oiseau de passage, parce que sur la fin de l'automne elle vient dans les campagnes; & fait sa demeure autour des villes & des villages en hivèr. Elle se nourrit de tout ce qu'elle rencontre; c'est de là qu'on l'a nommée *Pamphaga*, Qui mange de tout. C'est apparemment ce qui fait que sa chair n'est point agréable à manger. La corneille *emmentelée* s'en va lorsque les hirondelles viennent; c'est-à-dire, vèrs le 22. d'Avril.

EMMERAN, s. m. Nom propre d'homme. *Heimerammus, Emmeramus.* Saint *Emmeran* naquit à Poitiers, vèrs le commencement du VIIe siécle. BAILLET, *au* 22e *Sept.* S *Emmeran* fut Evêque de Poitiers, puis Missionnaire de Ratisbonne en Bavière, & martyr.

EMMERICK, s. m. Ville du Cèrcle de Westphalie en Allemagne. *Emmericum, Embricum, Embrica.* Elle est dans le Duché de Cléves, sur le Rhin, à une lieuë au-dessous du fort de Schenk. *Emmeric* est fort. Le Prince de Condé le prit pour le Roi en 1672. sur les Hollandois qui s'en étoient emparez l'an 1600, & en 1674. Louis le Grand la fit rendre à l'Electeur de Brandebourg à qui elle appartenoit. M. Corneille fait ce nom feminin, & dit *Emmeric* est assez bien bâtie.

EMMESSÉ, ÉE, adj Qui a ouï la Messe. *Qui sacro interfuit.* On dit aussi *amessé*. L'un & l'autre sont bas. RICHELET.

EMMEINAGEMENT, s. m. Achat des meubles nécessaires pour se mettre en ménage. *Domesticorum instrumentorum comparatio*; arrangement de meubles, quand on les transporte d'une maison à l'autre *Apparatus suppellectilis*, &c.

EMMEINAGER, v. act. Il se dit avec le pronom pèrsonnel. mettre ses meubles en ordre, quand on les a transportez d'un logis à un autre. *Suppellectilem apparare, instruere.* Il faut être deux ou trois jours en désordre avant qu'on soit *emmenagé*.

EMMENAGER, signifie aussi, commencer à se mettre en ménage, acheter les meubles nécessaires pour cela. Il coute beaucoup quand on se marie, à s'*emmenager*.

EMMEUBEMENT, s. m. Il vaut mieux dire *ameublement*, comme on dit *amaigrir* plûtôt qu'*emmaigrir*. *L'ameublement* est un meuble propre pour garnir une chambre. *Suppellex.* Il se dit particuliérement du lit, & des siéges de même parure. Un *emmeublement* de damas, de tapisserie, de brocatel.

EMMEUBLER, v. act. Vendre ou louer du meuble à quelqu'un, l'emménager, tendre & ranger ses meubles. *Instruere suppellectilem, domum.* C'est un tel Tapissier qui m'a *emmeublé*, qui m'a loué tous ces meubles. Je lui ai donné tant pour m'*emmeubler* à mon dèrniér déménagement. Ce propriétaire ne devoit pas attendre que je fusse *emmeublé*, qu'on eût rangé mes meubles pour me faire signifier un congé.

EMMEUBLÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Instructus supellectili.*

EMMI. Voyez EMMY.

EMMIEILER. Vèrbe act. Enduire de miel, mêler avec du miel. *Melle illinere, condire, mel inspergere.* Des appas *emmiellez*.

EMMIELLER, se dit figurément des discours: mais il n'a guère d'usage qu'au participe, *emmielé*. *Mellitus.* On ne parle aux

Princes qu'avec des paroles flateuses & *emmiellées*. Il est bas. On dit en tèrme de Marine *emmieller* un étay, pour remplir avec une menuë corde tout le vuide qu'il y a le long des tourons des cordes qui composent l'étay. M. Desroches remarque que ce tèrme n'est pas usité par tout.

EMMIELLÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Melle conditus, mellitus.* Un discours *emmiellé*. Cela ne se dit aujourd'hui que dans le stile badin ou familier.

EMMIELLURE, s. f. Onguent dont se sèrvent les Ecuyers & les Maréchaux pour guérir les blessures ou écorchures des chevaux. *Unguentum mellitum.* Il est fait d'un mélange de miel, de graisse, de térebentine, & d'autres drogues, & on en frote les parties incommodées, enflées, foulées, &c.

EMMITOUFLER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. S'envelopper & se cacher tout le corps dans ses habits, soit pour n'être point reconnu, soit pour consèrver sa chaleur. *Obnubere, involvere se.* Cette femme s'*emmitoufle* dans ses coëffes & son manchon. Ce Docteur est *emmitouflé* dans les fourrures.

EMMITRER un Evéque. *Mitrare.* NICOD.

EMMONCELER. *Agglomerare, inglomerare.*

EMMORTAISER, ou EMMORTOISER, v. act. Tèrme de Charpenterie, Faire entrer dans une mortoise le bout d'une piece de bois, ou de fèr, diminué quarrément du tiers de son epaisseur. *Induere, committere.* La machine avec laquelle les Chinois taillent les pièrres d'aiman, est composée de deux jambages de trois ou quatre pieds de haut, arboutez par deux liens en contrefiches, & separez par une membrure qui les travèrse, & qui est *emmortaisée* dans leurs femelles. P. LA COMTE. *J. T. I. p.* 477.

EMMOTTÉ, ou plûtôt ENMOTTÉ, ÉE, adj. Tèrme de Jardiniér, qui se dit des arbres que l'on transporte en motte d'un lieu en un autre; c'est-à-dire, la racine entourée d'une motte de tèrre qui la tient & la consèrve. *Terrâ circumdatus, inclusus.* Les Marchands Génois amenent ici dans les mois de Fevrier, Mars, Avril, & May, une grande quantité d'orangèrs & citronniers assez forts, & assez grands, & les donnent a un prix fort raisonnable, tant ceux qui viennent sans motte, que ceux qui viennent bien *enmotez*. LA QUINT. *Enmotté* est plus selon l'analogie.

EMMURER. Vieux mot. *Muro cingere*, entourer, environner de mur. NICOD.

EMMUSELER, v. act. Mettre une muselière à un animal pour l'empécher de manger, ou de mordre. *Capistrare, fiscellam ori appendere.* Les villageois *emmuselent* leurs ânes, leurs chevaux, avec une forme de chapeau, de peur qu'ils ne mangent les choux qu'ils portent. Il étoit deffendu sous la Loi d'*emmuseler* les bœufs, quand ils fouloient le grain. *Non alligabis os bovi triturantis.* On *emmusele* les furets, quand on les fait entrer dans le tèrrier des lapins, de peur qu'ils ne les tuënt.

EMMUSELER, signifioit originairement, Cacher le visage sous le manteau; & alors il etoit dérivé du mot de *museau*, d'où on a fait aussi *cachemuseau*. Depuis on l'a transporté à l'anneau de fèr qu'on met aux cochons, & aux autres bêtes.

EMMUSELÉ, ÉE, part. & adj. *Capistratus, frenatus.*

En tèrme de Blâson on appelle un ours, un chameau, un mulet, ou autre animal *emmuselé*, lorsqu'il a la gueule liée d'une muselière, pour l'empécher de paître, ou de mordre.

EMMY, Vieux mot, qui est maintenant hors d'usage. Cette préposition signifie *entre*, *parmi*: & ceux qui imitent le vieux stile s'en servent en ce sens. *Inter.*

> *Mais las des Grands jusqu'où va la foiblesse!*
> *Grand dommage est qu'en ce rang de Princesse*
> *Soyez toujours* emmy *les flagorneurs*,
> *L'oreille ouverte aux discours suborneurs.* DE VILLIERS.

Le peuple se sèrt encore de ce mot *emmy* en quelques endroits. Le blé s'est répandu *emmy* la place, *emmy* l'aire.

Ce mot vient de *in medio*.

E M O.

ÉMOELLER, v. act. Oter la moële. *Emedullare.*

ÉMOLLIENT, ENTE, adj. Tèrme de Medecine & de Pharmacie. Ce qui amollit les duretez du bas ventre, ou des tumeurs & enflures. *Emolliens.* On le dit non seulement des remedes, mais aussi des autres choses. Un lavement laxatif, anodin & *émollient*. Un emplatre *émollient* fait d'onguens résolutifs. Un cataplasme *émollient*. Les remédes *émolliens* sont chauds, comme les racines de lis, l'althæa & les mauves. Les cerises sèches resserrent au lieu de lâcher, parce qu'elles sont dépourvuës de la quantité du phlegme qui les rendoit *émollientes*. LEMERY. Le raisin mûr, d'astringent qu'il étoit auparavant, devient laxatif & *émollient*. ID. Les poits nourrissent beaucoup, sont *émolliens*, & un peu laxatifs. ID. La graisse du sanglier appliquée extérieurement est resolutive, *émolliente*, fortifiante & adoucissante. ID.

ÉMOLOGUER, *Comprobare.* On dit maintenant & on écrit homologuer, & cela est plus conforme à l'étymologie, car ce mot vient du Grèc ὁμολογεῖν. Voyez HOMOLOGUER.

EMOLUMENT, s. m. Tèrme de Pratique, qui se dit des profits qu'on tire journellement d'une charge. *Lucrum, emolumentum.* Les provisions de son office lui donnent droit de jouïr de tous les droits, honneurs, gages & *émolumens* y attribuez. On a adjugé à ce Sèrgent l'*émolument* de l'exploit. On dit aussi, il ne lui revient aucun *émolument* de cette affaire.

Ce mot vient du Latin *emolumentum*, qui signifie le profit que tirent les Meûniers, de *mola, molere, moudre*.

ÉMONA, s. f. Voyez HÉMONA.

ÉMONCTOIRE, s. m. Terme de médecine, & d'Anatomie, c'est une partie destinée pour la séparation de quelque humeur que l'on regarde comme inutille, ou comme nuisible dans les animaux, après qu'elle a circulé quelque tems avec leur sang. *Emunctorium.* Les reins, la vessie urinaire, les glandes milliaires de la peau, sont des *émonctoires*. Les parotides ne sont pas des *émonctoires*, puisqu'elles sont destinées à separer la salive, qui est une humeur si nécessaire à la digestion des alimens. *Emonctoire* vient du Latin *emungere*.

ÉMONDE. Voyez ESMONDE.

ÉMONDER. Voyez ESMONDER.

ÉMONIE, ou EMONIA, s. f. Nom de lieu. *Emonia* est le nom ancien d'une Isle de l'Ecosse, à l'orient. *Emonia.* Ortelius croit que c'est l'Isle de Maid, ou May. *Emonia revinata* etoit anciennement une ville de l'Istrie *Æmona*. Elle étoit sur la rivière d'Abriga, à deux lieuës de la mèr & de la petite ville de Citta-Nuova, qui a été bâtie de ses ruines.

ÉMONTS. Voyez MONTS.

ÉMORCELER, v. act. Réduire en divèrs morceaux. *In frusta dividere.* Ce bourgeois a *émorcelé* la tèrre, il l'a divisée en plusieurs morceaux, il en a vendu plusieurs parties. Il se dit aussi avec le pronom pèrsonnel. Cette pièrre n'est pas propre pour la sculpture, elle s'*émorcele* trop facilement. On doute de l'usage de ce mot, aussi bien que de quelques autres, comme emmusquer, emoëller.

ÉMOTER.	*Voyez*	ESMOTER.
ÉMOTION.		ESMOTION.
ÉMOUCHER.		ESMOUCHER.
ÉMOUCHETTE.		ESMOUCHETTE.
ÉMOUCHOIR.		ESMOUCHOIR.
ÉMOUDRE.		ESMOUDRE.
ÉMOULEUR.		ESMOULEUR.
ÉMOUSSER.		ESMOUSSER.
ÉMOUVOIR.		ESMOUVOIR.
ÉMU.		ESMU.
ÉMOY.		ESMOY.

E M P.

EMPAILLER, v. act. Garnir une métairie de pailles & de fourrages necessaires pour la faire bien valoir, pour amender les tèrres. *Instruere paleis.* Mon Fèrmier a dissipé les pailles & pailliers de ma métairie, j'avois dépensé 1200 livres à l'*empailler*. On dit aussi. *Empailler* des Meubles, une paillasse, des chaises, quand on y met les pailles nécessaires.

ÉMPAILLER, Tèrme de Jardiniér, qui se dit des cloches de melons, quand on met un peu de paille entre deux en les emboîtant les unes dans les autres, pour les emporter & les sèrrer jusqu'à l'année suivante. LA QUINT.

Il signifie aussi mettre de la paille autour de quelque plante. LIGER. Et l'on dit, *empailler* un piéd de cardons, ou d'artichaux, pour les faire blanchir. LA QUINT. J'ai deja beaucoup de cardons d'Espagne *empaillez*. LIGER.

ÉMPAILLÉ, ÉE, part. & adj. Une métairie bien *empaillée* est affèrmée à plus haut prix qu'une autre qui est sans fourrages.

ÉMPAILLEUR, EUSE, s. m. & f. Celui ou celle qui empaille des meubles, des chaises.

EMPALEMENT, s. m. Supplice qu'on souffre par le moyen d'un pal aigu fiché dans le fondement, & travèrsant tout le corps. *Pali traductio.* L'*empalement* est le plus cruel des supplices.

EMPALER, v. act. Faire passer un pal à travèrs le corps d'un homme. *Palum traducere, inducere.* C'est un supplice qu'on pratiquoit du tems de Néron, dont Juvenal fait mention. Il est maintenant fort en usage en Turquie.

Qu'on

*Qu'on l'*empalle. *A ces mots Fregôse est accroché*
Par quatre impitoyables serres,
Et se voit prêt d'être embroché.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Ce mot vient de l'Italien *empalare.* MEN. Ou plûtôt le François & l'Italien viennent également du Latin *palus*, un pieu, & de la preposition *in*, en, dans.

EMPALÉ, ÉE, part. paff. & adj.

EMPAN, f. m. Distance, ou mesure de longueur qui se fait par l'extension de la main, depuis le pouce étendu d'un côté, jusqu'à l'extrémité du petit doigt opposé. *Palmus major, spithama.* C'est prèsque la même chose que le *palme* Romain. Un *empan* fait trois quarts de pied, & c'est pourquoi on l'appelle aussi *dodrans* en Latin. Deux *empans* font un pied & demi.

Ménage derive ce mot de l'Allemand *ein span*, qui signifie la même chose.

EMPANACHER, v. act. Garnir de panaches, de plumes. *Plumas assuere, plumatilibus cristis ornare.* Il ne se dit guère qu'en raillant, & en parlant des hasards du mariage. Qui aura le soin de vous *empanacher*?

EMPANACHÉ, ÉE, adj. Qui est bien garni de plumes. Tous les Chevaliers de ce Carousel étoient bien dorez & *empanachez.*

De supèrbes plumèts leur tête empanachée,
Sous des coques de noix étoit embarnachée.

C'est l'armure de tête des rats dans la Batrachomyomachie de M. Boivin.

EMPANÉ, ÉE, adj. Aigu. *Acutus.* On a dit autrefois des carreaux *empannez*, pour des arbalêtes aiguës. Les arbalêtriers s'appelloient carreaux, & l'on peut voir dans le Cartulaire manuscrit de Philippe-Auguste fol. 31. le nombre des carreaux (*Quadrelli*) que les Abbayes, villes, & communes du Royaume, étoient obligées de fournir à sa Majesté pour les guèrres.

EMPANON, f. m. Tèrme de Charpenterie. C'est un chevron de croupe, ou de long pan, qui ne va pas jusqu'au haut du faite, mais qui s'assemble à l'arrêtier avec tenons & mortoises, & qui pose par enbas sur les sablières ou platteformes. *Canterius minor.* On le dit des pieces de bois qu'on met en plusieurs autres endroits pour en soutenir ou lier quelque autre.

EMPAQUETER, v. act. Mettre en un paquèt, envelopper. *Colligere, consarcinare.* Il se dit particulierement des marchandises & des meubles. Les Marchands en détail ne sont point chiches d'*empaqueter*, de depaqueter leurs bas, leurs toiles, leurs étoffes. Ils les *empaquetent* avec du papier, des toilettes, &c. Il a *empaqueté* ses hardes, ses habits, pour partir, pour deménager.

Ce mot vient du primitif *paquet*, qui vient du Latin *pactus*, *compactus*, de *pango*, *compingo*.

On dit aussi qu'un homme est *empaqueté* dans sa couvèrture, dans sa robe de chambre; pour dire, qu'il s'en est enveloppé pour se garantir du froid.

EMPAQUETÉ, ÉE, part. & adj. *Compactus.*

EMPARAGÉ, ÉE, adj. Vieux mot qui signifie *joint*, *conjoint* à son pareil. On dit, une fille *emparagée* noblement; c'est-à-dire, mariée à son pareil en noblesse. *Paritate seu paragio dotata*, comme parle Philippe le Bel dans une lettre de 1306, publiée par M. Baluze dans les preuves des vies des Papes d'Avignon.

EMPARER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se saisir par force ou par adresse de quelque chose, s'en rendre maître. *Vi capere, occupare.* Il s'empara d'abord de la forteresse. On peut s'*emparer* de ces detroits avant qu'on s'en apperçoive. S'*emparer* de l'Empire, du Royaume, de l'Etat. Les ennemis se sont *emparez* d'une telle ville. Il s'est *emparé* de mon manteau.

Ce mot vient du Latin *amparare*, qui signifie *occuper*, prendre la défense & la protection de quelque chose pour en disposer comme à lui appartenant. Chez les Espagnols le mot d'*amparar* ne signifie autre chose que *deffendre*, & *desamparer*, *cesser de déffendre.* COVARRUVIAS. Autrefois il a signifié aussi en Espagnol envahir, prendre; *emparare*, *amparare*, *imparare*, se trouvent en ce sens dans les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, imprimées par le P. Papebroch, *Act. SS. Junii T. III.* Voyez p. LI. & LII.

EMPARER, se dit figurément de l'esprit, & de ce qui le maîtrise, le gouvèrne, l'occupe, l'embarrasse. Ce Ministre s'est *emparé* de l'esprit du Roi. L'amour s'est *emparé* de mon cœur. Comme la fortune ne s'étoit point encore *emparée* de son esprit, il la porta modérément dans les commencemens; mais à la fin il n'eut pas la force de la soutenir. PORT-R. La jalousie s'*empara* de toute mon ame. Je connois ce que l'amour prépare aux foibles cœurs dont il s'est *emparé.* FONT. Vous vous êtes *emparé* par avance des suffrages du public. LE P. DAN. Corneille s'est *emparé* du théâtre. LA BR. Il ne faut pas s'*emparer* de la convèrsation. M. SC. De folles passions s'*emparent* de son cœur. L'AB. TETU.

Le jour ne reviendra qu'avec trop de vitesse,
Et mille soins divers
S'empareront *de l'Univèrs.* FONTENEL.

EMPARFUMER des bonnes ôdeurs. Ce mot se trouve dans Ronsard.

EMPARLIER. Vieux mot inusité, qui signifie *Advocat*, & qui se trouve en cette signification dans Hélinand. MEN. On a dit aussi *parlier*, & *aparlier*, & on disoit encore *emparlé*, pour éloquent. BOREL. *Advocatus, causidicus, causarum patronus, dicentarii.* On les a aussi appellé *Conteurs* & *Plaideurs.*

EMPASME, f. m. Tèrme de Pharmacie. C'est une poudre qu'on répand sur le corps pour en corriger la mauvaise ôdeur, & pour empêcher les sueurs inutiles. *Empasma.*

Ce mot vient du Grèc ἐμπάττειν, arrôser.

EMPASTELER, v. act. Tèrme de Teinture. C'est, donner le bleu aux laines & aux etoffes par le moyen du *pastel*, ou de la guède, qui est la même chose. *Glasto medicare, inficere, intingere.* Il faut guèder & *empasteler* les etoffes pour leur donner un pied de bon teint.

EMPAITER, v. act. Mettre les mains dans la pâte; remplir de pâte. *Inquinare, glutinare, gypsare.* Il ne se dit guère qu'au participe. Il a les mains *empatées*, pleines de pates, salies de pate. On le dit aussi de tout ce qui est gluant, comme des confitures. L'ACAD.

EMPAÎTER, signifie aussi, Rendre pâteux; & alors il ne se dit guère que de la bouche & de la langue. Cela m'a tout *empâté* la bouche. Cela *empâte* la langue.

EMPAITER, en terme de Peinture, signifie, Mettre des couleurs grassement & avec libèrté; mettre plusieurs couches de couleurs, ensorte qu'elles en paroissent épaisses. *Densare, saturare, inducere.* Tableau bien *empâté* de couleurs, bien nourri de couleurs. On le dit aussi, quand on met des couleurs chacune à leur place, sans les noyer ensemble. Cette tête n'est point peinte, elle n'est qu'*empâtée.*

Ce mot vient de *paste.*

EMPATEMENT, f. m. Tèrme d'Architecture. Épaisseur de maçonnerie qui sèrt de piéd à un mur; ses fondemens, sa partie la plus basse. *Basis, pes.* L'*empatement*, pour être sûr, doit être le double du mur, selon Palladio: & selon De Lorme si le mur est de deux piéds d'épaisseur, l'*empatement* doit être de trois pieds.

On appelle aussi *empatement* ou *racinaux* d'une gruë, les pieces de bois sur lesquelles elle est construite & elevée. Voyez ci-dessus EMBRASSURE.

EMPATEMENT, en tèrme de fortification, signifie aussi le talus ou piéd d'un rempart, ou d'une muraille, qui la soutient, & empêche qu'elle ne s'eboule. *Pes.*

Ce mot, & le suivant, *empater*, viennent de *pate.*

EMPATER, v. act. Terme de Charon. Faire les pates des rais des rouës. *Pedes addere, fingere.* Empater des rais. L'*a* se prononce bréf.

EMPATRONNER, vieux mot. On a dit autrefois, s'*empatronner*, comme on dit maintenant s'impatroniser, pour dire s'ingerer, se rendre le maître dans une maison, dans une affaire, &c. *S'empatronner* est vieux, & s'impatroniser est du stile familier.

EMPATURE, f. f. Tèrme de Marine. Jonction de deux pieces de bois mises dans un vaisseau, dont elles sont membres l'un à l'autre. *Junctura.* On l'appelle *équerve* dans la Manche.

EMPAUMER, v. act. C'est proprement, Recevoir une balle, ou un éteuf à plein dans le milieu de la paûme de la main, ou du batoir, & la pousser fortement. *Palmâ seu volâ excipere.* Voilà un éteuf, bien *empaûmé.* *Empaumer* une bale.

EMPAUMER, signifie aussi, Sèrrer avec la main. *Comprehendere.* Cet homme est si fort, que quand il a une fois *empaumé* quelque chose, on ne la lui sçauroit arracher. Quand ce Sèrgent a une fois *empaûmé* un prisonnier, il ne lui échappe pas. On dit aussi, *empaumer* la jouë à quelqu'un; pour dire, lui donner un soufflet, *alapam impingere.*

Ce mot vient de *in*, & de *palma*, d'où on feroit *impalmare.* Il est bas.

EMPAÛMER, signifie figurément, Se rendre maitre de l'esprit de quelqu'un. *Occupare, dominari.* Il faut craindre que cette femme artificieuse n'*empaûme* ce jeune homme, & qu'il ne l'epouse. Le traître a *empaûmé* son esprit. MOL. Il est bas en ce sens.

Chez les foux amans cet Adroit introduit,
Les sçut si finement empaûmer, *que, sans bruit,*
Le bon bèrger surpris fut chassé de l'étable. LE NOB.

Empaumer une affaire, se dit encore au figuré, pour la bien prendre, la bien manier. L'Acad.

Empaumer la voie, en térme de Vénerie, signifie, Suivre la piste, être dans la droite voie d'un gibiér.

Empaumé, ée, part. pass. & adj.

EMPAUMURE, s. f. Térme de Vénerie. C'est le haut de la tête d'un vieux cèrf, ou chevreuil, qui est large & renvèrsée, & où il y a plusieurs audouilliers. *Cervinorum cornuum in digitatam palmam designatio.*

Empaûmure, est aussi un térme de Gantiér. C'est la partie du gand qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce, & qui couvre toute la paume de la main. *Palma, vola.* Voilà une *empaumure* bien faite.

EMPEAU, s. m. Ente en écorce. Pomey. *Incorticatio, genus insitionis, insitum librarium.*

EMPEIGNE, s. f. Térme de Cordonniér. C'est le cuir de dessus le soulier, qui s'étend depuis le cou jusqu'au bout du pied. *Superius calcei corium, obstragulum, tegmen.*

EMPELOTÉ, adj. m. Térme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau qui ne peut digérer ce qu'il a avalé, parce qu'il a dans l'estomac un peloton de poils, ou de plumes. *Præfocatus.* On lui tire ce peloton avec un fer qu'on nomme *desempelotoir.* Quand la même chose est arrivée aux chiens, on dit qu'ils sont etoffez, & pour les poules on dit annouées, ou angouées. Nicod, Sur le mot Annoüer.

EMPENELE, s. f. Térme de Marine. Petite ancre que l'on mouille au devant d'une grosse. *Brevior ancora.* Il y a un petit câble qui la tient, & ce câble est frappé à la grosse ancre, afin que le vaisseau soit plus en état de resister au vent. On écrit aussi *empennelle.*

EMPENNE, s. f. Vieux mot. Ailerons de plumes que l'on met aux côtez d'une fleche pour la faire aller droit. *Penna, pinna.* Voyez EMPENNÉ.

EMPENNÉ, ée, adj. *Pennatus, pinnatus.* Vieux mot, qui se disoit autrefois des fleches, des matras, au bout desquels on attachoit quelques plumes pour les conduire en l'air, & les faire aller plus droit. Son composé est encore en usage dans cette phrase provèrbiale, il s'en va comme un trait, ou comme un matras *desempenné.* Ce qui se dit d'un jeune etourdi qui part brusquement, sans sçavoir trop bien où il veut aller, de même qu'un trait qu'on decocheroit sans être garni de plumes. On le dit encore en térme de Blason, d'un dard, trait, ou javelot qui a ses ailerons ou pennes.

Ce mot vient d'*impennare*, de *penna.*

EMPENNELER, *Addere breviorem anchoram.* Térme de Marine. C'est mettre une petite ancre au devant d'une grosse pour empêcher la grosse de chasser. On *empennelle* differemment lorsqu'on est mouillé, & lorsqu'on est à la voile. La manœuvre a été enseignée par M. de Tourville : lorsqu'on est mouillé, il faut que l'orin de l'ancre ait tout au moins le double de brasses de fonds où l'on est: la bouée etant detrappée, il faut etalinguer le bout de l'orin sur une petite ancre à touer, & lorsque la mèr porte en avant de l'ancre, il faut y porter l'ancre à touer, qui etant mouillée soulage & empêche de casser. Mais pour *empenneller* une ancre lorsqu'on est à la voile, il faut étalinguer l'orin qui est sur la pare de la grosse ancre, & une ancre à touer, où il y aura une petite manœuvre en guise d'orin, & tenir hors du bord prêt à mouiller, lorsque toutes les voiles seront carguées, il faut venir au vent du côté que l'on veut mouiller, & border l'artimon, & quand le navire est amorti, il faut laisser l'ancre à touer, & ne mouiller la grosse ancre que lorsque le grelin de l'ancre à touer commence à faire force & à roidir. De cette maniére la grosse ancre sera *empennellée* & ne pourra caller.

EMPERADOR, *La Punta del Emperador*; C'est-à-dire, la pointe ou le Cap de l'Empereur; Cap du Royaume de Valence en Espagne, entre Denia & le Cap Martin. *Caput imperatoris.* C'est le *Dianium Promontorium* des Anciens, Promontoire de Diane.

EMPEREUR, s. m. *Imperator.* Ce mot du tems des anciens Romains signifioit seulement un Général d'armée; mais depuis il a signifie un Monarque absolu, un Chèf qui commande à un Empire; qui tient le premier rang entre les Souverains. Un *Empereur* Romain. Neron entendit raillerie sur ses vèrs, & ne crut pas que l'*Empereur* dut prendre les intérêts du Poëte. Boil. Si le titre d'*Empereur* n'ajoûte rien aux droits de la souveraineté, c'est pourtant une prééminence dans le monde, qui éleve ceux qui en sont revêtus au faite des grandeurs humaines.

Empereur. Titre qu'on donne au Souverains de cèrtains pays. *Empereur* de la Chine. *Empereur* du Japon. En Occident ce nom est particuliérement restreint à celui qui commande en Allemagne. Charlemagne reçut du Pape Léon III. le titre d'*Empereur*, dont il avoit deja toute la puissance. L'autorité de l'*Empereur* sur tous les Etats qui composent l'Allemagne, consiste à présider aux Diètes Impériales comme chéf de l'Empire, sa voix seule peut empêcher toutes les resolutions de la Diete. Tous les Princes & Etats de l'Empire sont obligez de lui faire foi & hommage, & sérment de fidelité; il a le droit de faire commander par ses Généraux les troupes des Souverains d'Allemagne lorsqu'elles sont réünies. Il reçoit de tous les Princes & Etats de l'Empire une espece de tribut nommé le Mois Romain, mais d'ailleurs il n'a ni tèrre, ni Domaine.

Les *Empereurs* prétendent que la dignité Imperiale est plus éminente que celle des Rois, mais on ne convient point de cette prérogative. Les plus absolus Monarques, ceux de Babylone, de Pèrse, d'Assyrie, ont eu le nom de Roi dans toutes les langues anciennes ou modèrnes.

Les *Empereurs* ont quelquefois érigé des Royaumes, comme on dit que ceux de Bohême & de Pologne l'ont été. L'*Empereur* Charles le Chauve donna l'an 877. la Provence à Boson, lui mit le Diadême sur la tête, & le fit appeller Roi, *ut more priscorum Imperatorum Regibus videretur dominari.* L'*Empereur* vient d'ériger la Prusse Ducale en Royaume en faveur de l'Electeur de Brandebourg; mais ce Royaume en cette année 1702. n'est pas encore reconnu de tous les Rois de l'Europe, & il y en a qui ne tombe pas d'accord que les *Empereurs* puissent disposer du titre Royal. Depuis ce titre a été reconnu au traité d'Utrecht.

Les Rois de France se sont dit *Empereurs* dans le tems qu'ils régnoient avec leurs fils, qu'ils avoient associez à leur Couronne. Hugues Capet ayant associé à la Couronne Robert son fils, prit le titre d'*Empereur*, & Robèrt se nommoit Roi. L'Histoire du Concile de Reims de Gèrbèrt lui donne ce titre. Le Roi Robèrt est appellé *Empereur* des François par Helgau de Fleury. Louis le Gros ayant associé son Fils en usa de même. Eude est aussi appellé *Empereur* dans un vieux document rapporté dans l'Histoire de la Marche d'Espagne de M. Marca col. 373. Dans le prémiér régistre des Chartes du Roi, fol. 166. se trouvent des Léttres de Louis le Gros de l'an 1116. en faveur de Raymond Evêque de Maguelonne, dans lesquelles il se qualifie, *Ludovicus Dei ordinante Providentiâ Francorum Imperator Augustus.*

Le Roi de France est appellé Preferablement, sur tout dans les pays étrangers, *Empereur* de France, ou des François, parce qu'il est Souverain independant, & le Prince de tout l'Occident qui a le plus d'autorité, le plus d'empire, & qui est le plus absolument le maitre des biens de ses sujèts.

On appelle aussi dans les Colleges, *Empereur d'Orient*, *Empereur d'Occident*, les ecoliers qui ont les premiéres places de la classe.

Empereur. Poisson fort grand, qui a le museau fait en epée, ou en couteau, qui n'a point de dents, qui a le corps rond, & huit ouïes de chaque côté. Ron. C'est l'Espadon que quelques-uns nomment *Empereur.* Voyez Espadon.

EMPERIERE, vieux mot, qui signifie Empereur, Impératrice. *Imperator, Imperatrix, Regina.* On disoit *Empériere* autrefois, non seulement au propre pour la femme de l'Empereur, mais aussi pour les choses du genre féminin qui avoient quelque autorité, prééminence, excellence. La charité est l'*Empereriere* de toutes les vertus, on a dit aussi *Emperetis.* Nicod se plaint de ce que les François de son tems quittoient le mot d'*Emperiere* qui lui paroissoit avoir une términaison plus Françoise, pour dire Impératrice, qui étoit plus Latin que François, & qui avoit bien moins de rapport au masculin Empereur. Cependant il est vrai que le mot *Emperiere* est maintenant hors d'usage, & on ne dit plus qu'Imperatrice dans le stile sérieux; mais dans le stile plaisant & burlesque on dit encore *Emperiére*, & même *Empérier*, quoique par une licence plus grande ce dèrnier mot n'ayant point été en usage, c'est un de ces mots que les Auteurs forgent & employent quand ils croyent que leur sujèt le demande. Le très-puissant *Empérier* de l'Indoustan. A la plus parfaite Princesse, Ludovise *Empériére* de Sceaux. Divert. de Sceaux.

Rime *Empériere*, dans les anciens Poëtes François étoit une espéce de rime couronnée, dans laquelle la syllabe qui faisoit la rime, étoit précédée immédiatement de deux syllabes semblables & de même términaison. On l'appelloit rime couronnée *Empériere*, à cause qu'elle avoit trois términaisons semblables de suite, qui faisoient une espéce d'echo, & ce qu'on appelloit triple couronne. Il faut avouer à la honte de notre nation, que nos bons anciens Poëtes avoient le front de trouvèr cela très-beau & très-excellent. Le P. Mourgues en rapporte dans son traité de la poësie Françoise, un exemple très-propre à nous faire mépriser le misérable goût de cette antiquité, qui n'auroit pas cru qu'on pût plus merveilleusement exprimer que le monde est impur & sujet au changement qu'en disant,

Qu'es-tu qu'une immonde, monde, onde.

C'étoit là la couronnée *empériére*, dont on voulut marquer le

mérite

mérite avec ces deux mots. M. Ménage rapporte un endroit de l'art poëtique de Charles Fontaine, qu'il est bon de mettre ici. *Rime* Empériére, *dit Fontaine, c'est une espece de couronnée, & est dite* Empériére, *parce qu'elle a la triple couronne. Cette ne se fait que d'une syllable répétée deux fois simple aprés le mot qu'elle couronne; de cette n'a point usé Marot, ni les célébres poëtes de ce temps; pour ce sui-je contraint de t'en donner vieil, & j'ai peur quelourd exemple.*

En grand remord mort mord
Ceux qui parfais fais fais
Ont par effort fort fort,
De clèrs & frais rais rès.

EMPESAGE, s. m. Maniére de blanchir, d'apprêter le linge avec de l'empois. *Amyli dilutio.* L'*empesage* de ce linge est trop fort.

EMPESCHEMENT, s. m. Opposition, obstacle. *Impedimentum, mora.* On a formé un *empêchement* à la reception d'un tel en la charge de Président. Il faut que les Grands surmontent tous les *empêchemens* extérieurs pour connoître la vérité. Nic. Ce Capitaine a passé les Monts, malgré tous les *empêchemens* que les ennemis & la nature y avoient opposez. Il faut mesurer la vèrtu par la grandeur des *empêchemens* qu'il falloit vaincre. Nic. M. Pelisson rapporte une épigramme de M. de Vaugelas qui commence ainsi:

Empêché d'un empêchement
Dont le nom n'est pas fort honnête, &c.

EMPESCHEMENT DIRIMANT, en terme de Droit canonique & de Droit civil, est un *empêchement*, ou une raison non seulement pour empêcher un mariage non fait, mais encore pour le rompre s'il étoit fait, & le faire déclarer nul; comme la minorité, le rapt, &c. On appelle *empêchement seulement empêchant*, les obstacles capables de retarder, ou d'éloigner le mariage, & qui ne sont pas suffisant pour le rompre. L'affinité qui se contracte par l'adoption n'est qu'un *empêchement* de bienseance pour le mariage. G. G.

EMPESCHEMENT DE LUMIÉRE. Tèrme d'Astrologie. *Obstaculum.* Il y a *empêchement* de lumiére, lorsqu'une planéte tardive se trouve entre deux véloces.

EMPESCHER, v. act. S'opposer à quelque chose, y former des difficultez, des obstacles. *Impedire, obstare.* La penultiéme de ce mot est très-longue. Nos plaisirs se choquent, & *empêchent* l'un l'autre. Mont. Si on ne peut pas faire de bien, il ne faut pas *empêcher* que les autres en fassent. Le Procureur Général qui consent l'enterinement d'une requête dit, Je ne l'*empêche* pour le Roi. *Non intercedo, nihil moror.* Une saisie *empêche* qu'on ne soit payé. M'*empêcherez*-vous de maudire les avaricieux? Mol.

Du Cange dérive ce mot de *impedicare*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. D'autres le font venir de *πάγις*, qui veut dire un lacèt, des filèts. Guichart trouve que le mot *empêcher* approche du mot Hébreu פאה, *retenir, arrêter*. La prémiére étymologie est la plus naturelle & la seule vraisemblable.

EMPESCHER, avec le pronom pèrsonnel, signifie, S'abstenir, s'exempter, se déffendre. *Abstinere, continere, recusare.* Il ne pouvoit s'*empêcher* de rire. Les Philosophes ne méprisoient point la mort; ils alloient de bonne grâce où ils ne pouvoient s'*empêcher* d'aller. Rochef.

EMPESCHER, signifie aussi, Embarrasser, occuper. *Distinere, occupare.* C'est un homme qui a de grands emplois, qui l'*empêchent* de vaquer à ses affaires propres. Et au contraire on dit d'un fainéant qui ne sçait où aller, ni à quoi s'occuper, qu'il est fort *empêché* de sa pèrsonne.

EMPESCHER, se dit aussi à l'égard des choses inanimées. Le ressort de cette montre ne va pas, il y a quelque chose qui l'*empêche* d'agir. Le vent contraire nous *empêche* d'entrer dans le port. Les digues, les levées *empêchent* les inondations. Il a une fluxion sur le bras qui l'*empêche* de s'en sèrvir. On appelle une manœuvre *empêchée*, une manœuvre embarrassée, cela approche plus du Latin *impeditus*, qui signifie la même chose.

EMPESCHÉ, ÉE, part. pass. adj.

Jeunes cœurs sont bien empêchez
A tenir leurs désirs cachez. La Font.

On dit d'un homme qui s'intrigue, qui se fait valoir, qui se mêle de bien des choses, qu'il fait bien l'*empêché*.

EMPESER, v. act. Appliquer de l'empois sur du linge pour le rendre plus ferme. *Amyli diluto linere, linire, amylo diluere, indurare linteum.* On doit *empeser* les rabats, les manchettes. On *empese* aussi quelques toiles ou étoffes avec des gommes, telles

que le treillis, le bougran. Le linge *empesé* se séche sur la platine.

On dit en tèrme de Marine *empeser* la voile, ou mouiller la voile, lorsqu'on jette de l'eau dessus afin de lui faire prendre mieux le vent. Car lorsqu'elle est usée, ou qu'il fait une grande chaleur & sécheresse, la toile est si claire par les eueilles du milieu, que le vent passe au travèrs, & ne fait point d'effet contre elle; mais en la mouillant, ou *empesant*, son tissu se resserre, l'eau remplit les pôres, ou les petits trous, & résiste au vent, arrête le vent; ce qui lui fait faire plus d'impression sur la voile.

Ce mot vient de *impiciare*, fait de la particule *in*; & de *pix*, d'où on a fait aussi *empicium*, *empois*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*ampos*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, signifiant *empois*. Men.

EMPESÉ, ÉE, part. pass. & adj. Rabat *empesé*; manchettes *empesées*, *amylo maceratus, dilutus, incrustatus, rigens.*

EMPESÉ, ÉE, se dit aussi figurément & bassement de cèrtaines choses que l'on trouve trop dures & trop roides. *Tardus, durus, impeditus, rigidus, rigescens.* Un esprit *empesé*. Danet. Une contenance *empesée*.

EMPESEMENT, s. m. *Lini rigor ex amylo.*

EMPESEUR, EMPESEUSE, s. m. & f. *Lintearius, subactor.* Il y a des *empeseurs* suivans la Cour. Les Bourgeois ont des *Empeseuses*, des Blanchisseuses de menu linge.

On a appellé un Auteur, en qui l'on prétendoit qu'il y avoit plus d'art & de contrainte que de naturel, l'*empeseur* des Muses.

EMPESTER, v. act. Prononcez l's *Peste inficere.* Apporter la peste en quelque lieu. Un vaisseaux d'Orient est venu *empester* le Royaume. On intèrdit le commèrce avec les villes *empestées*. On le dit par extention des choses puantes & corrompuës. Quand on cure cet égoût, il *empeste* les maisons voisines. Voilà une viande puante qui est capable d'*empester* un corps. Fi, ne m'approchez pas, votre haleine est *empestée*. Mol.

Une nouvelle essence,
Qu'on fait sentir de main en main,
*Et qui m'*empeste *quand j'y pense.* Régn.

EMPESTER, se dit figurément en choses morales, des mauvaises doctrines. Les differentes Sectes du Christianisme s'accusent les unes les autres d'avoir *empesté* le monde de leurs hérésies.

EMPESTRER, vèrbe act. Embarrasser les jambes par quelque chose qui empêche de marcher. *Impedire crura, præpedire, intricare, conjicere in tricas.* On le dit au propre des bestiaux qu'on met dans les pâturages, ausquels on attache deux jambes ensemble, pour empêcher qu'ils ne s'éloignent.

On le dit aussi des chevaux de carosse, ou de charette, qui s'embarrassent les piéds dans leurs traits. On le disoit aussi par extension des hommes qui s'embarrassoient les jambes par de grands canons. Les François se plaisoient autrefois à avoir les Jambes *empêtrées* & embarrassées.

EMPESTRER, se dit figurément en choses morales, de toute sorte d'embarras ou engagemens. Cet homme s'est *empêtré* d'une femme, d'un menage. Il est bas.

EMPESTRÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Impeditus.*

EMPETRUM, s. m. *Empetrum.* Plante qui, selon Dioscoride, croit dans les lieux maritimes, qui a un goût salé, & qui purge les humeurs phlegmatiques & bilieuses; il n'en dit pas autre chose. Quelques-uns croyent que c'est une espéce de *garou*, que C. Bauhin appelle *thimelæa foliis kali lanuginosis falsis.* L'*empetrum* d'aujourd'hui selon M. de Tournefort, élémens de Botan. 450. est une plante qui ressemble par son feuillage à nos bruyéres communes; mais ses fleurs sont des bouquets à étamines qui ne laissent aucun fruit. Les fruits naissent separément sur les mêmes piéds qui portent les fleurs. Ces fruits sont des bayes qui renfèrment deux ou trois osselets, ou quelques graines menuës. Il y en a deux espéces: l'une a les fruits noirs, l'autre les a blancs, & ce dèrniér se trouve sur tout en Portugal dans les lieux sablonneux. M. Tournefort appelle l'un *empetrum montanum fructu nigro*, & l'autre *empetrum Lusitanicum fructu albo.*

L'*empetrum*, pour le décrire éxactement, est une plante que l'on rangeoit autrefois parmi les Bruyéres. Elle en différe cependant par ses fleurs, qui sont des bouquèts d'étamine, & qui ne laissent aprés elle aucun fruit. Ses fruits viennent séparément sur les mêmes piéds, & sont de la figure des bayes de geniévre, elles renfèrment plusieurs graines menuës en deux à trois osselèts. Ses tiges sont ligneuses, ses feüilles menuës. On trouve dans les montagnes d'auvèrgne une espèce de ce genre: elle est couchée par tèrre, & rempante, ses bayes sont noirâtres. *Empetrum montanum fructu nigro, Inst. R. herb.*

Ce mot vient du Grèc ἐν, & πέτρος, piérre, parce que cette plante croît sur tout dans les endroits piérreux.

EMPHASE, s. f. Tèrme de Rhétorique, qui signifie une expression

sion forte, & qui dit beaucoup en peu de mots. *Emphasis, exageratio.* Cet Orateur parle avec beaucoup d'*emphâse*; tous ses mots ont de l'*emphâse*. On le dit aussi de la simple récitation. Quel supplice! que d'entendre prononcer de mediocres vèrs avec toute l'*emphâse* d'un mauvais Poëte. La Br. Ceux qui sont accoutumez aux langues Orientales, ne se laissent point ébloüir à leurs *emphâses*, & à leurs tèrmes pompeux.

Réprimez de vos mots l'ambitieuse emphâse. Boil.

Prêtez-moi votre emphâse *& vos plus vifs crayons:*
Encore pourrai-je à peine entreprendre .... Essayons.
Nou. choix de vèrs.

EMPHATIQUE, adj. Qui a de l'emphâse. *Emphaticus, vehemens, magnificus.* Discours *emphatique.*

Si tout votre discours n'est obscur, emphatique,
On se dira tout bas, c'est là ce bel esprit?
Tout comme une autre elle s'explique,
On entend tout ce qu'elle dit. Des-Houl.

EMPHATIQUEMENT, adv. D'une manière emphatique, *Vehementer, exaggeratè, magnificè.* Cet Orateur parle toujours *emphatiquement*, a un stile élevé.

Ce mot vient du Grèc ἔμφασις.

EMPHRACTIQUE, adj. Tèrme de Pharmacie. *Emphracticus.* Voyez EMPLASTIQUE. C'est la même chose.

Ce mot vient du Grèc ἐμφράττω, je bouche.

EMPHYSÈME, s. m. Tèrme de Médecine. *Emphysema.* M. Dionis écrit *emphyséme*, quoiqu'il écrive *emphême*: aujourd'hui on retranche assez souvent l'*y* des mots qui doivent en avoir un suivant l'étymologie. L'*emphysême* est une boursoufflure semblable à celle des animaux qu'on souffle après les avoir tuez. Dionis.

Ce mot vient du Grèc ἐμφύσημα, qui signifie la même chose.

EMPHYTEOSE, s. f. Tèrme de Palais. Bail d'héritages à pèrpétuité, ou à longues années, à charge de les cultiver, de les améliorer, & d'en faire un cèrtain revenu. *Emphyteusis, fundi sterilis in cultura gratiam perpetua locatio.* L'*emphytéôse* est differente de la vente, en ce qu'elle ne transfère que le Domaine utile, & non pas la propriété. L'*emphytéôse* étoit d'abord temporelle chez les Romains, & ensuite elle fut pèrpétuelle. Voyez Loiseau. Les *Emphytéôses* sont des baux au dessus de dix ans jusqu'à 99. ans. Les *emphytéôses* sont des espéces d'aliénations, & doivent des profits de fief.

Ce mot vient du Grèc ἐμφυτεύειν, qui signifie *ente*, *greffe*, & par metaphore *amélioration*, parce qu'on n'ente les arbres que pour les améliorer. On n'aliéne aussi son bien pendant quelques années par *emphytéôse*, qu'à condition de l'améliorer. Le 20ᵉ. Canon du VIIIᵉ. Concile Général défend aux Evêques d'ôter les *emphytéôses* Ecclésiastiques aux particuliers, si ce n'est qu'ils ayent demeuré trois ans sans payer la rente. God.

EMPHYTAEOTE, ou EMPHYTEUTAIRE, s. m. Tèrme de Jurisprudence. Celui qui a pris une emphytéôse, & qui a pris un héritage, ou à longues années, ou à pèrpétuité. *Emphyteutarius, emphyteuta, emphyteuticus colonus.* Le Droit François deroge au Droit Romain & Canonique, en ce que l'*emphytéote* ne peut être expulsé de l'emphytéose faute de payer la rente pendant deux ou trois ans; à moins que cela ne fût stipulé par le contrat.

EMPHYTÉOTIQUE, ou Emphyteutique, adj. m. & f. Qui appartient à l'emphytéôse. *Emphyteuticus.* Un bail *emphyteutique.* Une redevance *emphytéotique*, est une rente foncière de bail d'héritages. Besoldus dans son Trésor rapporte cent Auteurs qui ont travaillé sur le Droit *emphytéotique.*

Avec la Parque, Dame antique,
Qui de nos jours tient le cordon,
J'ai fait pour vous, sous votre nom,
Bail de vie emphytéotique. P. Du Cerc.

Ces mots viennent du Grèc ἐμφυτεύειν, *inserere.*

EMPIEGÉ, ée, adj. m. & f. Qui est pris dans un piége. Une souris *empiégée*, un renard *empiégé*, &c. L'usage de ce mot n'est pas fort common, & il n'y a pas d'apparence qu'il le devienne.

EMPIÈRRER, v. act. *Petrificare, lapidis formam inducere.* Ce mot se trouve dans Pomey, pour *pétrifier*, & *s'empièrrer*, pour *se pétrifier.*

EMPIETANT, *Apprehendens pedibus*, est tèrme de Blâson, se dit de l'oiseau lorsqu'il est sur sa proie, & qu'il la tient avec ses sèrres.

EMPIÉTE, part. pass. & adj. *Pede instructus, celeripes.* Tèrme de Venerie. Qui est bien conditionné à l'égard des piéds, qui a les piéds bons & beaux. Un chien *bien* oreillé, bien *empiété.*

EMPIETER, v. n. Usurper, prendre quelque chose du bien d'autrui. *Vindicare, tribuere sibi.* Les paysans qui labourent sont sujets à *empiéter* de quelque sillon sur l'héritage de leur voisin. Quand on a rebâti ce mur, on a *empiété* sur mon heritage.

Empieter, Tèrme d'Autourserie, qui se dit des autours, lorsqu'ils enlèvent & *empiétent* la proie. *Prædam unguibus illigare, implicare, irretire, innumare.* A l'égard des faucons, on dit qu'ils l'allomment & la lient.

Empiéter, une colonne, ou autre chose, c'est lui bailler piéd, lui poser sa bâse, ou son piédestal. Pomey. *Basim statuere, supponere, sedem parare cui incumbat.*

Empieter, se dit figurément en choses morales. Les Tuteurs des Princes ont souvent *empiété* sur leur domination, ils les ont détrônez. Présque tous les Juges tâchent d'*empiéter* sur la jurisdiction des autres. Dès qu'un maître souffre que des valèts *empiétent* sur son autorité, ils en abusent.

EMPIFFRER, v. act. S'engraisser démesurément à force de boire & de manger. *Distendi, ingurgitare se.* Il ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Ce goinfre s'est bien *empiffré* depuis quelque tems. Cette femme a gâté sa taille, & s'est *empiffré* par la bonne chère. Les enfans s'*empiffrent* de pain & de beurre.

EMPILEMENT, s. m. Tèrme d'Artillerie. *Cumulus. Empilement* de boulèts, de bombes & de carcasses, c'est la manière de ranger les boulets, &c. les uns sur les autres.

EMPILER, v. act. Mettre plusieurs choses l'une sur l'autre, en faire une pile. *Aggerare, cumulare.* On *empile* du bois dans les chantiers. Les Marchands de bois flotté sont obligez par l'Ordonnance de faire triquer leur bois, & le faire *empiler* dans leur chantiers separément, selon leurs differentes qualitez. Cet homme *empile* ses livres, au lieu de les ranger sur des tablettes. Ce Marchand a des tapisseries, des étoffes *empilées* dans son magasin.

Empiler, se dit aussi par les Jardiniers, du fumiér dont ils font des piles. *Empiler* du fumier.

Empilé, ée, part. pass. & adj. *Aggestus.*

EMPIRANCE, s. f. Tèrme de Monnoyeurs, Défectuosité ou altération qui se trouve dans la monnoie, soit à l'égard du titre ou de l'aloi, soit à l'égard du poids, proportion, taille, cours, valeur de la matière, &c. *Defectus, detrimentum, incertitura, intertrimentum.* Il y a une Ordonnance du Roi Jean de l'an 1355. sur l'*empirance* des monnoies. On fait l'*empirance*, en diminuant les poids, ou la bonté de la matière, en surhaussant le prix, en changeant la proportion des métaux, en chargeant les espéces de traittes excessives, & en faisant fabriquer si grande quantite de bas billon & de cuivre, qu'on le reçoit pour de bonnes espéces d'or & d'argent.

Empirance, en tèrme de Marine, se dit du déchèt, de la corruption ou diminution de valeur des marchandises, causée par leur jèt durant la tempête, si après elles sont sauvées, ou par quelques autres accidens.

EMPIRE, s. m. Monarchie; étenduë de pays où un seul commande. *Imperium.* L'*empire* de Rome, l'*Empire* d'Orient, l'*Empire* d'Occident; L'*Empire* de Trébisonde, l'*Empire* du Mogol. Tandis que la vèrtu des Romains fut solide & inébranlable, leur *Empire* se soutint plus par ses mœurs que par ses victoires, & sa grandeur fut la récompense de sa sagesse. Flech. Tacite a dit de Galba, que tout le monde l'auroit cru digne de l'*Empire*, s'il n'avoit point été Empereur.

*Quiconque pour l'*Empire *eut la gloire de naître,*
Est un lache s'il n'ôse, ou se pèrdre, ou régner. Corn.

De jour, de nuit, faire la sentinelle,
Pour le salut d'autrui toujours veiller,
Pour le public, sans nul gré, travailler,
*C'est en un mot ce qu'*Empire *s'appelle.* Pybrac.

Empire, se prend aussi pour le tems qu'a régné un Prince. Sous l'*Empire* d'Alexandre, d'Auguste. Pérard rapporte une charte dans laquelle, la prémière année du régne de Charles le Chauve, est appellée la prémière année de son *Empire.* Le régne du Roi Lothaire est appellé *Empire*, & l'an 986. le 31. de son *Empire.* De Marca, *hist. de la Marche d'Esp. col.* 373.

On distingue entre les Antiquaires, les médailles du haut & du bas *Empire.* Les curieux n'estiment que celles du haut *Empire*, qui commence à César, ou à Auguste, & finit à l'an 260. de Jesus-Christ. Le *bas Empire* comprend près de 1100. ans, si l'on veut aller jusqu'à la ruine de Constantinople arrivée en 1453. On distingue deux âges du *bas Empire.* Le prémiér depuis Aurelien jusqu'à Anastâse, qui est de 200. ans Le second depuis Anastâse jusqu'aux Paléologues, qui est de 1000. ans.

Empire, Ce nom, se dit absolument, l'*empire*, & sans rien ajouter, signifie l'*Empire* d'Occident ou de l'Allemagne, que l'on appelle en effet l'*Empire* d'Allemagne, & le Saint *Empire* Romain dans les Actes. *Imperium, Imperium Germanicum*, S. R. I. *Sacrum*

Sacrum Imperium Romanum. C'est ce qu'on appelle encore autrement le Corps Germanique. Quelques-uns prennent l'*Empire* pour un Etat Monarchique, à cause de l'obligation où sont tous les membres de l'Empire, de demander à l'Empereur l'investiture de leurs Etats, & de lui prêter serment de fidélité. D'autres pretendent que c'est une République, un Etat Aristocratique, parce que l'Empereur ne peut rien résoudre sans le concours des suffrages des Princes; qu'on ne lui demande l'investiture, & qu'on ne lui prête serment de fidélité, que comme au Chef de la République, & au nom de la République, & nullement au sien; que les Actes se font à Venize au nom du Doge, sans que l'Etat de Venize soit une Monarchie. D'autres veulent que l'*Empire* soit un mêlange de Monarchie & d'Aristocratie, parce que si l'Empereur agit souverainement en certains cas, ses Decrets n'ont point de force si les Etats refusent de les confirmer; mais ce n'est pas là agir souverainement. Il semble qu'on devroit plûtôt dire que c'est un Etat Aristodémocratique; car la Diéte, en laquelle seule réside la souveraineté, est composée des Princes & des Députez des villes, & divisée en trois Corps, qu'on nomme Colleges, qui sont le Collége des Electeurs, le Collége des Princes, & le Collége des villes.

On dit Diéte de l'*Empire*, Cercles de l'*Empire*, Fiefs de l'*Empire*, Princes de l'*Empire*, Etats de l'*Empire*, villes de l'*Empire*, Ban de l'*Empire*, Membres de l'*Empire*, Capitulations de l'*Empire*, Recessus de l'*Empire*. Voyez DIETTE, CERCLE, BAN, CAPITULATION, RECESSUS, &c.

Les Etats de l'*Empire* sont de deux sortes, immédiats & médiats. Les Etats immediats sont ceux qui relevent immédiatement de l'*Empire*, & il y en a encore de deux espéces: les prémiers sont ceux qui ont séance & voix aux Diéttes de l'*Empire*; les autres ceux qui n'ont point ce droit. Les Etats mediats sont ceux qui relevent des Etats immediats, & ne relevent par consequent que mediatement de l'*Empire*.

L'*Empire* a commencé avec le IXe siécle, & l'on prétend que Charlemagne en fut créé le prémier Empereur par Leon III. lorsqu'il reçut la couronne à Rome dans Saint Pierre des mains de ce Souverain Pontife, l'an 800. le jour de Noël. Lymnæus & Imhoff ont donné des Notes de l'*Empire*; Heis en a fait l'histoire.

SAINT EMPIRE, C'est la même chose que l'*Empire* dont nous venons de parler. S. I. R. *Sacrum Imperium Romanum.*

Le Marquisat du Saint-*Empire*, *Sacri Imperii Marchionatus.* Ce nom a eu anciennement une signification différente de celle qu'il a aujourd'hui sur nos Cartes, & dans nos Géographes; car on appelle aujourd'hui Marquisat du Saint-*Empire*, le territoire de la ville d'Anvèrs, & l'on dit qu'Anvèrs est capitale du Marquisat du Saint-*Empire*, & que le Marquisat du Saint-*Empire* est une des dix-sept Provinces des Pays-Bas. Mais autrefois le Marquisat du Saint-*Empire* etoit une grande contrée des Pays-Bas, qui comprenoit non seulement Anvèrs, mais encore Bruxelles Louvain & Nivelle, avec leurs territoires. L'empereur Otton II. l'érigea en Marquisat l'an 973. mais 70 ans après elle fut réünie au Brabant.

Les Etats qui composent aujourd'hui l'*Empire*, sont les Princes de l'*Empire*. les Comtes de l'*Empire*, les libres Barons de l'*Empire*, les Prelats de l'*Empire*, les Princesses & Abbesses de l'*Empire*, les Nobles immédiats de l'*Empire*, & les Villes Impériales. L'*Empire* se divise en sept Cercles. Depuis la Paix on a fait un fossé en Hongrie pour séparer les deux *Empires*. On dit en térmes de Blason porter de l'*Empire*, pour porter les armes de l'*Empire*, l'aigle éployée, &c.

EMPIRE, se dit figurément en Morale de la domination, du pouvoir qu'on a sur quelque chose: de l'autorité qu'on exérce sur soi-même, ou sur les autres. Il a beaucoup d'*empire* sur soi, sur ses passions, sur l'esprit de ce Prince. Il use tyranniquement de son *empire*. Il vit sous son cruel *empire*, Il s'est rangé dans l'*empire* amoureux. S. EVR.

Je suis vos dures loix, & meurs sous votre empire. CORN.

Tous les hommes reconnoissent l'*empire* de la mort. Il ne reconnoit plus l'*empire* de la raison. Cet Auteur est célébre dans l'*empire* des lettres. Usurper l'*empire* de la mèr. Il ne faut pas rendre l'*empire* patèrnel haïssable par trop de sévérité. Pourquoi cet empressement pour s'avancer dans les dignitez, sinon l'envie d'acheter l'*empire* sur les autres, & d'avoir moins de maîtres à qui l'on soit obligé d'obeïr? FLECH. L'*empire* de la beauté est passager; mais celui de la vèrtu subsiste toujours. S. EVR. Il faut à celui qui régne, un air d'*empire* & d'autorité. LABRUY. Les charmes de votre pèrsonne vous ont acquis l'*empire* des cœurs. S. EVR. La coûtume, ou le consentement des hommes, éxèrce un *empire* absolu sur les mots. ART DE PENSER. Se ranger sous l'*empire* de quelque Belle. VOIT. Qu'est-ce en effet, MM. que protéger les Arts & les Sciences? C'est étendre l'*empire* de la raison, embellir à nos yeux le spectacle de la nature. dispenser l'immortalite, se l'assurer à soi-même. MARIOTTE, *Mém. de Tr.*

Votre empire *est trop rude, & ne sçauroit durer.* VOIT.

D'une vèrtu sauvage on craint le dur empire. CORN.

Dans la poësie par le mot d'*empire* on marque l'autorité que l'on attribuë à cèrtaines Divinitez sur cèrtaines choses. Neptune a l'*empire* de la mèr, Pluton celui des Enfèrs, &c. C'est dans ce sens qu'il est dit dans une épitaphe de Rabelais:

Pluton, Prince du noir empire,
Où les tisons ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

EMPIRE, se dit généralement de toutes les choses dans lesquelles la Philosophie, l'experience, ou la fable, montrent ou supposent quelque puissance qui domine. Ainsi l'on dit, l'*empire* des Cieux, l'*empire* de l'air, l'empire de Pluton, l'*empire* sombre, l'*empire* des vents. L'*empire* d'Apollon, l'*empire* des neuf Sœurs, ou des Muses; l'empire de la fable, ou de la Poësie, pour dire toutes les choses, tous les sujèts sur lesquels on a fait des fâbles, où l'on peut éxèrcer la Poësie & la fiction. L'*empire* de la fable, ou de la fiction, ne s'étend point jusqu'aux faits historiques, qui sont trop connus, ou trop prés du tems qu'on écrit. L'*empire* de Neptune, ou de Thetys, c'est l'Océan, &c. Ces expressions sont surtout trés-ordinaires aux Poëtes.

*Pour un sujet que pèrd l'*empire *sombre,*
Tant d'autres qui n'en peuvent mais,
Vont par moi tous les jours en augmenter le nombre,
Et Pluton ne pourra loger tous ses sujèts.
NOUV. CH. DE VERS.

On vèrra nos heureux vaisseaux
Maîtres de l'empire des eaux,
S'enrichir des débris de deux flottes nombreuses.

EMPIRE, a signifié justice. On a dit haut & mixte *Empire*, pour haute & moyenne Justice. Dans les chartes rien n'est plus commun que ces mots; *mixtum & merum imperium.*

EMPIRÉE Voyez EMPYRÉE.

EMPIREMENT, s. m. *Depravatio.* POMEY.

EMPIRER, v. n. & act. Devenir pire, être en plus mauvais état. *In pejus ruere, fieri deterius, corrumpi.* Ce malade *empire* tous les jours, son mal s'augmente. La plupart des marchandises *empirent* quand on les garde, elles se gâtent & se corrompent. Le Vulgaire croit que le monde *empire* à mesure qu'il vieillit, que le siecle *empire*. On dit aussi, *empirer* son marché, quand on rend la condition plus mauvaise. *Conditionem suam facere deteriorem.* Ce contrat qu'il a produit a *empiré* sa cause au lieu de l'avoir abonie. On a dit autrefois *empirer*. BOREL. Pomey remarque que Mézeray a dit *empirer* un mal dans une signification active. *Exacerbare, exulcerare, graviun reddere malum aliquod.* Je ne voudrois pas imiter en cela Mezeray.

EMPIRÉ, ÉE, part. & adj. *Deterior factus.*

EMPIRÈME, s. m. Odeur que prennent les choses qu'on fait distiller lorsqu'elles s'attachent au fond de l'alembic. Sentir l'*empirème*, *vas olere, redolere*, c'est sentir le fond de l'alembic.

EMPIREUME, Tèrme de Medecine. Voyez EMPYREUME.

EMPIRIQUE, s. m. *Empiricus.* Est un nom affecté de tout tems aux Médecins, qui se sont fait des régles de leur profession sur leur usage, leur expérience, & non point sur la connoissance des causes naturelles, ni sur l'étude des livres & des bons Auteurs.

Ce mot est Grèc, ἐμπειρικός, & vient de ἔμπειρος, qui signifie sçavant, habile, mais sur-tout sçavant par experience. La racine est πεῖρα, essai, expérience. Ainsi on a grand tort d'ecrire *empirique* par un *y*, comme s'il venoit de πῦρ, qui signifie le feu, ce qui n'est pas vrai. Pline & Celse ont parlé des *Empiriques* & de leur profession, que les Latins, après les Grècs, ont appelle *Empirice*, parce qu'elle donne tout à l'expérience, & rien à l'autorité des maitres de l'art. Voyez l'histoire de la Medecine de Mr. Le Clerc, sçavant Médecin de Genêve.

Les *Empiriques* ont toûjours des secréts particuliérs, des compositions, des extractions chymiques, & font souvent fortune par là. Le mot d'*Empirique* est maintenant plus odieux que jamais, & se confond avec Charlatan. De tout tems les Medecins qui se sont attachez au train de l'école, aux raisonnemens d'Hippocrate & de Galien, & aux statuts de la Faculté, ont traité tous les *Empiriques* d'ignorants & de charlatans.

Pline dit que la secte des *Empiriques* a commencé en Sicile. Les prémiérs *Empiriques* furent Apollonius & Glaucias. Les *Empiriques* s'opposoient fort aux dissections du corps humain, sur-tout

à celles que faisoient Hérophile & Erasistrate des corps tout vivans des criminels condamnez à mort.

Le mot d'*Empirique* se prend aussi dans un sens figuré pour un charlatan, en quelque matière que ce soit, un hypocrite, un hâbleur.

EMPLACEMENT, s. m. Ce mot se dit dans les greniers des Gabelles quand on y décharge du sel. *Collocatio, congeries, tumulus*. L'Ordonnance veut que les Officiers des Gabelles soient présens à l'*emplacement* & mesurage du sel. On dit aussi *emplacement*, *locus*, *spatium*; pour l'espace de tèrre dans lequel on peut faire bâtir. Il y a bien de l'*emplacement* dans un tel hôtel, dans un tel jardin. L'*emplacement* coute souvent à Paris plus que le bâtiment, c'est-à-dire, qu'il en coûte plus d'argent pour avoir un tèrrain commode & dans un beau quartier, que pour y faire bâtir une maison. Je crois qu'*emplacement* dans ce dèrnier sens, est un mot différent de celui qu'on employe dans les greniers à sel, & que l'un doit s'écrire *emplacement*, comme venant du mot François place, *platea, locus*; l'autre *emplassement*, dont l'origine pourroit bien être Grècque, du vèrbe ἐμπλάσσειν, qui signifie entre autres choses *entasser mettre en tas*.

EMPLACER, v. act. Tèrme de Gabelles. *Collocare, recondere*. *Emplacer* le sel, c'est le mettre dans les greniers.

EMPLAGE. Vieux mot qui a signifié emploi. Nicod prétend qu'il ne vient pas d'*emplir*. Cependant bien des artisans appellent *emplage* ce dont ils se sèrvent pour emplir. Par exemple, les Maçons appellent *emplage*, ou *remplage*, ou *emplissage*, *fartura*, *complementum*, le blocage, les éclats de pièrre, les pièrres brutes, & non taillées, qu'ils jettent au hazard avec du mortier dans la maçonnerie, dont les bords, ou paremens, sont faits de pièrres taillées. Les Grècs ont appellé cette espece de maçonnerie ἔμπλεκτον, & Vitruve s'est aussi sèrvi de ce mot pour signifier la même chose.

EMPLAIDER, v. act. *Agere in jus*. Mettre quelqu'un en procès, qu'on appelloit autrement plaid. Ce mot est vieux, & on dit maintenant plaider quelqu'un.

EMPLASTRATION, s. f. *Emplastratio*. Tèrme de Jardinier, qui signifie ce qu'on appelle plus ordinairement ente en écusson.

EMPLASTIQUE, adj. Tèrme de Pharmacie, qui se dit des médicamens qui enduisent & qui bouchent les pores des parties sur lesquelles ils sont appliquez, comme sont les graisses, les mucilages, la cire, le blanc d'œuf, &c. *Emplasticus*. On les appelle aussi *Emphractiques*. On couvre l'emplâtre d'un onguent fort *emplastique*, afin qu'il s'attache fortement à la peau. Dionis.

Ce mot vient du Grèc ἐμπλάσσειν, qui signifie aussi *boucher*.

EMPLASTRE. Ce mot est selon l'usage ordinaire de féminin, quoique les Medecins le fassent masculin. M. Dionis, qui a bien écrit sur les matières de Chirurgie, le fait féminin, & dit des *emplâtres dessicatives*. Medicament de substance solide & glutineuse, composé de divèrses sortes de simples, & fait pour être appliqué extérieurement. *Emplastrum*, *malagma*, *cataplasma*. On lui a donné cette consistence, afin qu'en demeurant long-tems attaché sur les parties du corps, les remèdes dont il est composé eussent assez de tems pour produire leur effet. Les drogues qui sèrvent à donner corps & consistence aux *emplatres*, sont ordinairement la cire, la résine, les poix, les gommes, les graisses, la litharge, & les autres preparations de plomb.

On fait des *emplâtres* stomachiques, céphaliques, stiptiques, hépatiques, diaphorétiques, résolutifs, détèrsifs, rémollitifs, incarnatifs, astringens, conglutinatifs, &c. L'*emplâtre* le plus commun est celui de *diapalma*. Il y a aussi l'*emplâtre de diachylon*, le *pstirasill*, le *divin*, le *manus Dei*, le *magnétique d'Angelus Sala*, celui de *vigo*, de *Cirapi*, de *safran*, de *ranis*, & une infinité d'autres. Voyez la Pharmacopée de Lémery. On se sèrt aussi d'*emplatres* pour guérir les chevaux, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐμπλάττειν, ou ἐμπλάσσειν, qui signifie, *mettre en masse*, enduire par dessus, parceque l'*emplatre* se fait de divèrses sortes de simples amassez en un corps épais & gluant, ou bien parce qu'il sèrt à enduire le morceau de cuire, ou de toile qu'on applique sur la partie affligée.

EMPLASTRE, se dit aussi d'un morceau de cuir, de toile, ou de taffetas, sur lequel on étend l'*emplâtre* pour l'appliquer ensuite sur quelque partie du corps. Ce mot en ce sens est toûjours féminin; & les Medecins prétendent que c'est pour n'avoir pas pris garde à ces deux différentes significations du mot d'*emplâtre*, que les plus habiles dans la langue ne conviennent pas de son genre.

EMPLASTRE D'ENTE. Tèrme de Jardinier. *Emplastrum insiti*, *insitionis*.

On dit figurément, Mettre une *emplâtre* à une affaire, quand on trouve quelque remède pour couvrir & excuser quelque faute qu'on a faite. *Emplâtre* dans le figuré se prend toûjours en mauvaise part pour ce qui couvre le mal, le cache & ne le guérit pas, ne remédie à rien. *Falsa remedii species*.

EMPLASTRE. Tèrme de Bonneteur. C'est un petit paquet de cartes que le filou tient dans la main, dont il sçait la séance, & qu'il ajoute au jeu de cartes en le coupant. Le tour de l'*emplatre* ne se peut faire qu'au Pharaon.

On dit figurement & provèrbialement d'une pèrsonne qui n'a ni vigueur ni santé, qui est incapable d'agir, que c'est une vraie *emplatre*, une pauvre *emplâtre*. *Caudex*, *stipes*, *plumbeus*, *stupidus*. Elle a un *emplatre* de mari. Mol.

EMPLATRIER, s. m. Tèrme d'Apoticaire. C'est le lieu de la boutique où l'on met les emplâtres. *Emplastrarium*.

EMPLETTE, s. f. Achat de marchandises. *Emptio*, *comparatio*, *coemptio mercium*. Il se dit particulièrement de celles qui concèrnent les habits. Cette femme est allée faire des *emplettes*. Ce Marchand a fait grande *emplette* d'étoffes. Quand il a acheté ce diamant, il croyoit faire une bonne *emplette*, & il s'est trouvé faux.

Ce mot vient de *impleta*, qui a été fait de *implere*, à cause que les Marchands emplissent de marchandises leurs navires & leurs magasins. Men.

EMPLIR, v. act. Rendre plein, faire occuper la capacité d'un vaisseau par quelque chose de liquide, ou non liquide. *Implere*, *opplere*, &c. Une pinte *emplit* cette bouteille. On *emplit* d'air un balon avec une seringue. L'un d'eux courut *emplir* une éponge. La barque s'*emplissoit* d'eau. Ces grosses cerises *emplissent* la bouche. Les goinfres *emplissent* leur estomac de viandes. *Emplir* un mur de menues estailleures de pièrres, c'est-à-dire, de blocage. *Ruderare*. Nicod.

On dit d'une femme, ou d'une fille, que sa gorge s'*emplit*, pour dire, que sa gorge devient plus formée, & plus pleine qu'elle n'étoit.

On dit d'un homme gros & gras, qu'il *emplit* bien son pourpoint. C'est une manière de provèrbe.

EMPLIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il ne faut pas *emplir* l'esprit des enfans de contes vains & de chimères. Ce Partisan a *empli* ses coffres du sang du peuple. On dit *emplir* ou couvrir une aiguille, lorsqu'on y passe du *fil* par son trou, ou son ouvèrture, cela se dit sur-tout des grandes aiguilles dont on se sèrt pour faire les mailles des filets.

EMPLIR. Tèrme de Trictrac, c'est faire un Jean, faire son plein.

EMPLI, IE, part. pass. adj. *Plenus*, *impletus*.

EMPLOY, s. m. Bon, ou mauvais usage qu'on fait de quelque chose. *Usus*, *usura*. Le meilleur *emploi* du tems est de le passer agréablement. Nic. Il n'a pû justifier l'*emploi* des deniers qu'on lui a confiez. On ne prête plus guère d'argent en rente sans *emploi*, c'est-à-dire, sans stipuler une hypothèque particulière & privilegiée.

EMPLOY, signifie aussi le travail, l'occupation qu'on a donné à quelqu'un, ou qu'on prend soi-même, commission, charge, dignité. *Munus*, *officium*, *negotium*. Il est venu à la Cour demander de l'*emploi*.

De régler mes désirs je fais tout mon emploi. Boil.

Il est plus facile de paroître digne des *emplois* qu'on n'a pas, que de ceux que l'on exèrce. Roch. Le Cardinal de Richelieu fut toûjours employé, & toûjours au dessus de ses *emplois*. Disc. d'El. Toutes sortes d'*emplois* ne conviennent pas à toutes sortes de personnes. S. Evr. Votre amour vous a reduit à vous revêtir de l'*emploi* de domestique de mon pére. Mol. J'ai d'*emplois* en *emplois* vieilli sous trois Sultans. Rac. On arrive d'ordinaire aux *emplois* sans vocation, parce qu'on s'y appelle soi-même par une recherche ambitieuse. Nic.

Ce mot vient du Latin *implicare*.

On dit absolument, qu'un homme est dans l'*emploi*; pour dire, qu'il est dans le sèrvice à l'armée. Et on dit au Palais, qu'un Avocat est dans le grand *emploi*, lorsqu'il a bien des affaires, qu'il est en grande reputation. On dit aussi des Magistrats, qu'ils sont dans l'*emploi*, qu'il n'y a point d'*emploi* où ils ne puissent aspirer quand ils sont capables des grandes charges, commissions, ou négociations, &c.

EMPLOY, en tèrme de Palais, est l'induction d'une piéce qu'on a produit ailleurs. La cotte *D* de cet inventaire n'est qu'un *emploi*. On dit en matière de compte, qu'un faux & double *emploi* ne se couvre jamais, quand on a employé deux fois la même partie en rendant ses comptes.

EMPLOYER, v. act. Faire usage; se sèrvir de quelque chose. *Uti*, *insumere*, *impendere*. Il faut *employer* son revenu à des dépenses honnêtes. On a bien *employé* du marbre à ce bâtiment. Il a *employé* ce mot en sa vraie signification. Tenez un compte exact de votre vie, & vous vèrrez que vous n'en avez *employé* pour vous que la moindre partie. Nic. Il a fort bien *employé* son tems. Ce Tuteur a fort bien *employé* l'argent de son pupille.

Ce mot vient de *implicare*.

Employer, signifie aussi, Donner de l'occupation, à soi, ou à autrui. Il s'*employe* aux belles lettres. Il *employe* tant de gens sous lui. Il s'*employe* de toute sa force à servir ses amis.

En tèrme de Palais, *Employer* une piéce, une raison, se dit quand on se sèrt d'un titre, d'une raison, d'un fait, d'où on tire quelques inductions contre sa partie. *Adhibere, agnoscere*, &c. On le dit en ce sens non seulement des piéces qu'on produit alors, mais aussi de celles qu'on a produites en d'autres endroits, & dont on tire des inductions convenables à un fait particulier; & encore des piéces ou raison qu'a alleguées la partie advèrse. On *employe* aussi ce qui est de droit, & que les Juges peuvent suppléer d'eux-mêmes par leur prudence. En ce sens encore on commande aux Avocats d'*employer*, quand ils ont un intérêt presque pareil à celui d'un autre Avocat qui a deja plaidé, afin qu'il ne consomme pas le tems en redites inutiles.

On dit aussi, *employer* une partie dans un compte. *Inducere in rationem*. *Employer* une pèrsonne sur l'etat; pour dire, la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des Etats du Roi.

Employé, ée, part.

On dit provèrbialement, C'est bien *employé*, en parlant de celui à qui il est arrivé par sa faute, ou par son imprudence, quelque malheur ou châtiment qu'il méritoit. On dit aussi qu'un homme a *employé* le vèrd & le sec en une affaire, pour dire, qu'il a fait tous les efforts pour la faire réüssir, *nullum non movit lapidem*.

EMPLUMER, v. act. Garnir de plumes. *Ornare plumis, instruere*, &c. On *emplumoit* autrefois les fléches, les garrots d'arbalêtres. La mode a été d'*emplumer* les chapeaux, de les garnir & charger de plumes. On dit aussi au figuré, qu'un homme s'est bien *emplumé* dans une maison, lorsqu'il y a bien fait ses affaires, qu'il s'y est enrichi, comme on dit au réduplicatif, qu'il s'est bien *remplumé*, quand il a reparé les pèrtes qu'il avoit faites.

Emplumé, ée, adj. & part. Il a les significations de son vèrbe.

Emplumé a une signification particuliére dans la Chirurgie. On appelle une suture *emplumée*, celle où l'on passe des tuyaux de plume dans les anses du fil, à chaque point qu'on fait, afin de tenir les lévres de la playe sèrrées par le moyen de ces plumes. La suture *emplumée* n'est plus en usage.

EMPOCHER, v. act. Mettre dans un sac. *Condere in saccum*. Il n'est guère en usage en ce sens. Ce blé est vendu, il ne reste qu'à l'*empocher*, à le mettre dans les sacs, ou poches, pour l'enlever.

Empocher, se dit particuliérement de l'argent, ou de quelqu'autre chose qu'on serre dans sa poche avec quelque sorte d'empressement & d'avidité. On a joué tout le jour, mais ce n'étoit pas pour *empocher* l'argent, c'étoit pour traiter la compagnie. Ce Medecin ne revient point chez lui qu'il n'ait *empoché* dix ou douze écus. Il est des plus bas, & ne se dit qu'en riant dans ce dèrnier sens.

EMPOIGNER, v. act. Prendre & sèrrer avec le poing, ou avec la main. *Comprehendere, in pugnum capere, arripere*. *Empoigner* une epée, une cognée. Si ce grand corps vous *empoigne*, il vous étranglera. *Empoigner* par les cheveux. Acad. Il *empoigne* un baton, & lui en donne sur la tête. Id.

Empoigné, ée, part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *pugnus*, comme qui diroit *impugnare, impugnatus*.

Empoigné, se dit en tèrmes de Blason, des fléches, javelots, & autres choses semblables, quand il y en a trois, ou plus, au milieu de l'Ecu, assemblées & croisées, l'une en pale, & les autres en sautoir, comme celles des Etats des Provinces-Unies.

EMPOIS, f. m. Colle delicate faite d'amidon delayé & cuit, dont on se sèrt pour affermir le linge, afin qu'il ne se chiffonne pas si-tôt. *Amylum dilutum, macratum*. *Alica liquata*. De l'eau d'*empois*. Collet avec de l'*empois*. *Empois* blanc, *empois* bleu. Lémeri dans son traité des drogues apprend la composition de l'un & de l'autre.

Ce mot vient d'*ampes*, qui en langage Celtique ou bas-Breton signifie la même chose.

EMPOISONNEMENT, f. m. Action par laquelle on tâche de faire mourir quelqu'un, en lui faisant prendre du poison. *Venenum, veneni prabitio, oblatio, veneficium*. C'est une espéce d'homicide clandestin. L'*empoisonnement* est un crime capital, & qu'on punit du feu.

EMPOISONNER, v. act. Tuer par poison; donner du poison; mêler du poison avec quelque chose propre à boire, ou à manger, & le faire prendre à quelque pèrsonne, ou à quelque animal. On *empoisonne* aussi avec des odeurs. *Necare veneno, venenum prabere, venena spargere*. Ainsi on dit *empoisonner* un homme, *empoisonner* un chien. Medée étoit célébre dans l'art d'*empoisonner*. On avoit *empoisonné* les viandes, le vin de ce festin. On *empoisonna* avec des gands parfumez Jeanne d'Albret Reine de Navarre, mère de Henri IV.

Empoisonner, se dit aussi par extension, de tout ce qui altère la santé, ou qui blesse les sens. On nous a donné de la viande puante qui a failli à nous *empoisonner*. Il s'exhâle de ce cloaque une si mauvaise ôdeur, qu'elle est capable de nous *empoisonner*.

> *Je sors de chez un fat, qui pour m'*empoisonner,
> *Je pense, exprès chez lui m'a prié de dîner.* Boil.

> *Qui pourroit exprimer les songes déréglez;*
> *Les phantômes trompeurs, dont leurs sens sont troublez;*
> *Quand le sang allumé d'un feu qui l'*empoisonne,
> *Au retour du printems, dans leurs veines bouillonne.*
> Nouv. ch. de vers.

On le dit encore d'un mauvais Cuisinier qui apprête mal les viandes, qui fait de mauvaises sauces, desagreables, de mauvais ragouts, &c. telle que celui que Boileau appelle un *empoisonneur*.

Empoisonner, se dit figurément en Morale, des fausses doctrines, des mauvaises maximes, des mauvaises intentions, & généralement de tout ce qui corrompt l'esprit & le cœur, qui aneantit le mérite des actions. Jamais heresie n'a tant *empoisonné* de gens, que l'Arianisme. Les libèrtins *empoisonnent* les jeunes esprits de leurs méchantes maximes. Cette negligence qui tuë les âmes, qui *empoisonne* les actions les meilleures. Abb. de la Trap.

On dit aussi, qu'on *empoisonne* un discours, une histoire, quand on donne un mauvais tour aux choses, ou quand on ajoute malignement à un récit quelques circonstances qui rendent criminelle une chose, qui d'elle-même étoit innocente. Les médisans *empoisonnent* tout. Il avoit un fonds de mauvaise humeur capable d'*empoisonner* toutes les joies du monde. S. Evr.

> *Cet ennui que la joye avoit sçû nous couvrir,*
> *Revient* empoisonner *la douceur la plus pure,*
> *Et fait payer avec usure*
> *Le tems qu'il a passé sans nous faire souffrir.* De Valinc.

Empoisonné, ée, part. pass. & adj. *Veneno enectus*. Il mourut *empoisonné* par sa femme. J'ai le cœur *empoisonné* d'une impression de melancolie que ma mauvaise fortune y a faite. M. Scud. Des louanges, des railleries malignes & *empoisonnées*.

EMPOISONNEUR, euse, adj. & f. Qui empoisonne. *Venenati poculi prabitor*. On a fait ces derniers jours une exacte rechèrche & punition des *empoisonneurs*. En Divit une femme adultère est soupçonnée d'être *empoisonneuse*. Je n'ai pas dessein de decrier Aristote, ni de le traiter d'*empoisonneur*. S. Evr.

Empoisonneur, se dit aussi d'un mauvais Cuisinier. On a traité des gens d'*empoisonneurs* pour avoir fait de mauvaises sauces. Boileau dit de Mignot, que

> *Dans le monde entier;*
> *Jamais* empoisonneur *ne sçut mieux son métier.*

On dit aussi, des *empoisonneurs* d'esprits, de récits, &c.

Ces mots viennent du primitif *poison*, qui vient du Latin *potio*, *boisson*.

EMPOISSER, v. act. Enduire de poix. *Pice oblinere, inducere, picare*. Il faut *empoisser* les cordages & les navires pour les consèrver dans l'eau. Poisser est plus en usage. Voyez Poisser.

EMPOISSONNEMENT, f. m. Action par laquelle on met du peuple dans un etang, après qu'il a été pêché. *Stagni reparatio*. Les Fèrmiers sont obligez par leur bail de faire appeller le maître pour voir faire l'*empoissonnement* de ses étangs à la fin du bail.

EMPOISSONNER, v. act. Mettre du peuple dans un étang pêché. *Stagnum reparare piscibus, piscariâ copiâ instruere*. Ce Fèrmier est obligé de mettre un millier ou deux de peuple ou de nourrain, pour *empoissonner* les étangs quand il les quitte. Il y a un étang qui s'*empoissonne* de deux cens milliers. Buss. Rab.

Empoissonné, ée, part. pass. & adj. *Pisculentus, piscosus*. Nicod le dit d'une riviére *empoissonnée*, qui est abondante en poissons, & d'une tâble bien *empoissonnée*, qui est bien sèrvie, bien garnie de poissons. *Mensa piscibus laute instructa*. Il dit la même chose sur le mot *appoissonner*.

EMPOLI, f. m. Petite ville Episcopale de Toscane, en Italie. *Empolia, Emporium*. Elle est dans le Florentin sur l'Arno, entre Pise & Florence, dont l'Evêque d'*Empoli* est suffragant.

Ce mot s'est formé d'*Emporium*, par le changement de l'*r* en *l*.

EMPOLI. Voyez EMBOLI.

EMPORTEMENT, f. m. Transport; mouvement déréglé de l'âme, qui la fait sortir hors des bornes de la raison. *Animi motus, impetus, libido, furor, astus*. Les gens prompts ont de grands *emportemens* de colère. Les jeunes gens ont des *emportemens* de débauche. Les Auteurs qui écrivent les uns contre les autres tombent d'ordinaire dans l'*emportement*. Ainsi *emportement* ne

ne se dit plus que dans le sens figuré, on ne dit plus *emportement*, pour signifier le transport de quelque chose, *exportatio*, *deportatio*. Il y a des gens qui ont l'aigreur & la malignité de la colere, quoiqu'ils n'en ayent pas les *emportemens*. M. Esp. On se sert souvent de ce mot pour exprimer un amour aveugle & outré, qui ne garde nulles mesures : si une femme, oubliant la modestie de son sexe, s'abandonne à sa passion, sans avoir même égard aux bienséances, on dit qu'elle a des *emportemens* mal seans à son sexe. Il se dit des passions agreables, aussi-bien que de celles qui sont acompagnées de trouble & de violence. Il a des *emportemens* de joies ridicules. Auguste étoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration, que ces boutades & ces *emportemens* qui sont si agreables à la jeunesse. Sto. On le dit encore pour caprice, & déreglement d'imagination. Les livres des Italiens modérnes sont pleins de ne je ne sçai quels *emportemens* qui ne nous conviennent pas. Enfin, si le mot n'est pas determiné par une epithéte, ou par la matiére, il retient la premiére signification, & se prend pour un mouvement impétueux de colére. Mais si l'on dit, un noble *emportement*, l'épithete corrige ce que le térme a de vicieux quand il est seul. Bouh. Bien des gens preferent les sages *emportemens* de Malhérbe, aux saillies & aux excès pindariques. Boil. Il repondit avec tout l'*emportement* d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement. S. Real.

Eh! ne voyois-tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur dementoit ma bouche à tous momens? Rac.

EMPORTE PIÉCE, s. m. Térme de Cordonnier, & de quelques autres ouvriers. Fèr aigu & tranchant, dont les Cordonniers se sérvent pour découper & emporter le cuir lorsqu'ils coupent des souliers. Les découpeurs, les faiseurs de mouches & de cartes à joüer, & autres artisans, ont aussi des *emporte-piéces*. On dit quelquefois *emporte-piéces* dans un sens figuré, pour signifier une raison efficace, & contre laquelle on n'a rien à dire, une autorite puissante, une intercession à laquelle on ne peut resister. En ce sens il est bas, & tout au plus du stile familier. Il se dit aussi d'une médisance sanglante, & même de la langue médisante, & des personnes dont les discours sont vehémens, forts, & font leur effet, soit en bien, soit en mal. Ce Prédicateur est un *emporte-piece*. Cela est bas, & ne se dit que par des gens peu polis.

Il y a aussi en térmes de Jardinier une espece de greffe, qu'on appelle la greffe à *emporte-piéce*. Quand on ente à *emporte-piece* sur de gros arbres, on fait les entailles dans le bois & dans l'ecorce. Liger. Greffer à *emporte-piéce*. Id.

EMPORTER, v. act. Porter quelque chose dehors : la transporter d'un lieu dans un autre. *Efferre, exportare*. *Emportez* ce livre chez vous pour le voir à votre loisir. *Emportez* ces meubles au grenier.

Emporter, signifie aussi, Voler, enlever, ravir avec violence. *Auferre*. Les soldats ont *emporté* le plus beau & le meilleur de cette maison. Il fuit comme si le Diable l'*emportoit*. Ce banqueroutier lui a *emporté* dix mille écus. Les Sèrgens ont *emporté* tous ses meubles pour les vendre. Ne m'*emportez*-tu rien? Que vous *emportez*-je? Mol.

Emporter, signifie aussi, Entraîner avec soi. *Rapere, ferre*. Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en son chemin. On dit aussi, que la peste *emporte* les hommes en vingt-quatre heures. Vos sens trop décisifs *emportent* facilement votre raison incértaine & irrésoluë. Boss. Les mouvemens impétueux de Sénéque l'*emportent* souvent dans des pays qui lui sont inconnus. Malle.

Emporter, signifie aussi, Vaincre, avoir le dessus, forcer, avoir l'avantage sur un autre. *Superare, præcellere, vincere, obtinere, præponderare*. Il a encheri cette térre, & l'a *emportée*. Cet homme est haut à la main, il veut tout *emporter* de haute lutte. Il a *emporté* l'avantage en ce combat, en cette dispute, en cette partie. On ne dit point, *emporter* la victoire; mais *remporter*. Bouh. Les Platoniciens l'*emportérent* sur tous les autres Philosophes. Port-R. Il a *emporté* la cause tout d'une voix.

Eh bien! vous l'emportez, *& la fureur du Roi*
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. Corn.

On dit aussi, Cela *emporte* la balance, tant au propre, qu'au figuré, lorsqu'il y a un poids, ou un mérite plus grand que l'autre.

Ne déliberons plus, cette pitié l'emporte. Corn.

Emporter, se dit aussi pour, Prendre de force. *Occupare*. *Emporter* une place d'assaut. Abl. On eût *emporté* la ville si toute l'armée eût donné. Id.

C'est, je crois, dans ce sens que M. Pélisson a dit figurément *emporter* une objection, pour signifier, la résoudre, y répondre pleinement, y satisfaire desorte qu'il n'y ait plus de difficulté. Ainsi cette objection étant *emportée*, il faut laisser à tout cet entretien de N. S avec les Capharnaites & avec ses disciples, le sens naturel qu'il doit avoir. Pelisson.

Emporter. Oter, couper. *Cadere, tollere, abrumpere, abscindere*. En se jouant ils *emportoient* un bras, ou une jambe. Voit.

Emporter. Oter, faire pérdre. Une saignée *emportera* cette fiévre. Se laisser *emporter*; c'est simplement se laisser aller, se laisser entrainer, ne pas resister. Se laisser *emporter* à la statuë. Abl. Là (aux spectacles) mon cœur à mes sens se laissoit *emporter*. L'Ab. Tetu.

Emporter, signifie aussi, Oter, effacer. *Delere*. Le savon, la lescive, *emportent* toute la crasse & l'ordure du linge. Le jus de citron, le vérjus, *emportent* les taches d'encre, les effacent; & généralement tous les acides *emportent* tous les alkalis, parce qu'ils s'en imbibent.

Emporter, se dit figurément en Morale, de ce qui a quelque suite. *Afferre, inducere, trahere, inferre*. La pérte d'une bataille *emporte* la desolation du pays. Voila une piece decisif, qui *emporte* gain de cause. On dit aussi au Palais, Deffaut *emportant* profit. On dit aussi, qu'un mot *emporte* une telle signification. *Hanc vim habet*.

s'Emporter, se dit aussi en parlant des violentes agitations de l'âme; & signifie s'abandonner à la colére; s'échaper, se déchainer, declamer. *Exscandescere, furere*. Les gens promts & colériques s'*emportent* dès qu'on les contredit. Je suis violent, & je me serois *emporté*. Mol. Ah! vous êtes devot, & vous vous *emportez*? Id. Alexandre, qui s'*emportoit* fort aisément, ne put retenir sa colère. Vaug. Il est difficile à un miserable de parler avec moderation, & de ne se pas *emporter*. Id. La chaleur m'aura *emporté*, & je crois que j'ai parlé haut en raisonnant tout seul. Mol. Ce Predicateur s'est bien *emporté* contre les vices. Cet Avocat s'est *emporté* en injures, en invectives contre la partie. Cet homme est fort *emporté* quand il est amoureux. On dit aussi, qu'un bon Orateur *emporte* les esprits, qu'il les entraîne à son opinion. Le génie du Tasse l'*emporte* quelquefois trop loin, & il est trop fleuri en quelques endroits. Bouh. Le sublime & le pathétique, par leur violence & leur impetuosité, entraînent & *emportent* tout. Boil. Les hommes n'ont aucun but cértain dans leur vie, ils se laissent *emporter* par une legérete continuelle. Nic.

s'Emporter. Térme de Jardinier. Il se dit des arbres qui ne poussent que de grosses branches, sans en faire de celles qui doivent fructifier. *Luxuriare, lascivire*. Ces sortes d'arbres s'appellent *furieux*, & quand ils font de ces gros jèts, on dit qu'ils s'*emportent*. Cette branche s'est *emportée*. La Quint. Cet arbre s'*emporte*. Id. On le dit sur-tout des arbres qui par de grands jèts font ou des buissons trop grands, ou des espaliers qui excedent la hauteur des murailles. Id. Si bien que s'*emporter*, à l'égard des arbres, c'est pousser plus fortement qu'il n'est besoin. Liger. C'est une métaphore tirée de la signification precédente, quoique morale; d'où vient qu'on appelle aussi ces arbres *furieux*.

Emporter, se dit provérbialement en ces phrâses. Autant en *emporte* le vent; pour dire, Ces promesses ne sont pas sures. Mlle de la Vigne a dit des ombres :

Il en est à mines discrétes,
Et d'un entretien décevant :
Mais fiez-vous à leurs fleurettes;
Autant en emporte *le vent.*

On dit aussi, qu'un homme *emporte* la piéce; pour dire, qu'il fait des medisances sanglantes & cruelles. On dit aussi, le plus fort l'*emporte*; pour dire, que les puissans ont toujours l'avantage. On dit aussi, *Emporter* une chose à la pointe de l'épée; pour dire, après une longue contestation.

Emporté, ée, part. pass. & adj. *Ablatus, delatus*.

On appelle un *emporté*, un etourdi, un furieux, un violent, un fougueux, un débauché, celui qui est dans un grand déréglement de mœurs. *Furiosus, amens, impotens*. Il y en a qui ne se moquent de la Religion, que parce qu'ils ont ouï-dire, que les belles maniéres du monde consistent à faire ainsi l'*emporté*; c'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug. Pasc. Se voir tuer brutalement par des gens *emportez*. Id. *Emporté* de passion. Abl. Il est *emporté* jusqu'à l'excès dans tous ses plaisirs.

EMPOTER, v. act. Tèrme de Fleuriste. Il se dit des œillets, & signifie, Mettre dans un pot avec du tèrreau pour les y cultiver comme en pleine tèrre. *Seponere in vas*. *Empoter* des marcotes. Il faut *empoter* cet œillet; il est tems d'*empoter* ce pied de giroflée. Lig. Ce tèrme est de tous les Jardiniers, & signifie, mettre une plante avec de la tèrre dans un pot, pour l'y faire vivre comme en pleine tèrre. La Quint.

Empoter, se dit aussi des confitures, des syrops, & choses semblables, qu'on met dans des pots pour les consèrver : ceux qui ont

ont écrit sur ces matières se servent de ce mot. *Vous empotez* vos fruits comme la première fois. INSTRUC. POUR LES CONFIT.

EMPOULÉ, ÉE, adj. Voyez AMPOULÉ. Madame Dacier écrit *empoulé*. Quelle phrase *empoulée* & pathétique ? Ne dit-on pas que le R. P. le Bossu & moi avons voulu relever les autels de ces Dieux, & être plus Païens que les Païens mêmes ?

EMPOULETTE, s. f. *Ampulla, genus clepsydræ.* Tèrme de Marine. Assemblage de deux phioles faites en poires, jointes l'une à l'autre par un cou étroit, par lequel s'écoule un sable fort délié de la phiole de dessus dans celle d'embas ; une cèrtaine quantité de ce sable sèrt à détèrminer un cèrtain espace de tems. *Clepsydra* proprement ne doit se dire que des horloges d'eau ; mais on le dit aussi des autres espéces d'horloges, dans lesquels le sable, le plomb, &c. s'écoulent à peu-prés comme l'eau faisoit autrefois dans les clépsydres proprement dites, & qui sont maintenant moins en usage : c'est ainsi que nous appellons *sable* ces sortes d'horloges, quoiqu'il n'y ait pas toûjours du sable, mais du plomb, de la coque d'œuf pilée, &c. L'*Empoulette* est ordinairement d'une demi-heure.

EMPOUPPER, v. act. *Ferire in puppim.* On disoit autrefois, que le vent empoupe le navire ; & Ronsard s'est sèrvi de cette expression, pour dire que le navire a le vent en poupe.

EMPOURPRER, v. act. *Purpurâ tingere, purpurare.* Colorer de rouge, ou de pourpre. Il ne se dit guère qu'en cette phrase figurée & poëtique. La tèrre fut *empourprée* du sang de cet Amant fortuné ; pour dire, teinte de son sang répandu.

Tout fleuve, tout ruisseau, du sang teignit son onde :
Chaque arbre en empourpra *son écorce & son cœur.* CHAP.

EMPOURPRÉ, ÉE, adj. *Tinctus.* Ce mot est poëtique, & signifie, qui est coloré de rouge tirant sur le noir. Raisin *empourpré*. GOD.

Ce mot vient du Latin *purpurare, imperpurare.*

EMPREINDRE, v. act. Imprimer quelque figure sur quelque chose par le moyen de quelque coin ou cachet. *Imprimere.* Voilà de la monnoye préparée, il ne reste plus qu'à l'*empreindre*. Il n'est guère usité qu'au participe du passif, *empreint*.

Ce mot vient du Latin *imprimere, marquer.*

EMPREINDRE, se dit aussi figurément en Morale, des impressions que la nature ou les habitudes font dans notre esprit. Le sentiment de la vèrtu est *empreint* naturellement dans nos âmes. Nous nous préoccupons aisément des premières opinions qui sont *empreintes* dans notre esprit.

EMPREINT, EINTE, part. pass. & adj. *Impressus.*

EMPREINTE, s. f. *Nota, impressio, signum, character.* Marque, ou impression que fait une chose dure sur une chose plus molle : figure tirée sur une autre : la matière qui a reçu la figure s'appelle *empreinte*. L'*empreinte* d'un cachet sur la cire. On voyoit encore les *empreintes* de ses pieds sur la tèrre qui marquoient sa fuite. On tire des *empreintes* des médailles avec de la pâte, de la cire, & autres choses molles.

EMPREINTE, se dit aussi de la piéce gravée avec laquelle on fait les *empreintes*, tant des cachets que des puinçons, en copiant la figure qui est gravée dessus.

EMPREINTE, se dit figurement des impressions que les objêts font sur les sens, ou sur le milieu qui les porte aux sens. On ne sçait si les espéces ne sont point quelque corps subtil, comme seroit la lumière, qui reçoive toutes ces diffèrentes impressions de tous les corps, & qui soit ainsi envoyé & renvoyé incessamment de l'un à l'autre avec ces *empreintes* differentes qu'il a prises de tous côtez. PELISSON.

EMPRENDRE. Vieux mot, pour dire entreprendre. *Incipere, suscipere.*

EMPRESSEMENT, s. m. Soin, zéle ; témoignage d'ardeur, d'affection, de diligence. *Diligentia, studium, ardor.* Il faut sèrvir ses amis avec *empressement*. On travaille à cet armement avec grand *empressement*. Velleius Patèrculus dit en parlant de Sejan, Agissant sans *empressement*, & dans l'action même semblable à ceux qui sont oisifs ; c'est-à-dire, sans précipitation, & sans se donner trop d'agitation & de mouvement. BOU. Le Roi ébranlé par le moindre revers, s'abaissoit à des *empressemens* qui le faisoient mépriser de ses ennemis. VAR. En vérité le monde & la fortune, à qui les connoit bien, ne valent pas tant d'*empressement*. CH. DE M. Il faut que notre *empressement* à bien user du tems, égale la vitesse avec laquelle il s'écoule. NIC.

L'avenir remplit notre idée,
Il est l'unique but de nos empressemens. DES-H.

EMPRESSER, v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel, & dans le sens figuré. Se remuer ; faire quelque chose avec empressement, avec grande diligence, ou affection. *Studere, connuiti sedulam operam navare, curam ponere, &c.* Quand un homme est en faveur, tout le monde s'*empresse* à lui rendre sèrvice, à lui plaire. Il y a des gens qui s'*empressent* beaucoup, & leur empressement ne se tèrmine à rien. NICOL. C'est un homme qui fait l'*empressé*, le nécessaire, qui s'intrigue, qui s'*empresse*, & qui se fourre partout. *Empresser* dans le sens propre, *comprimere*, est vieux, & ne se dit plus. Peut-être dans quelques arts on peut dire *empresser*, pour mettre en presse.

EMPRESSÉ, ÉE, adj. Qui est ardent, remuant, actif, diligent. On a bien plus souvent à se plaindre des sots *empressez*, que des misérables oisifs qui ne chèrchent que le repos. M. SCUD.

L'air *empressé* est une rechèrche importune, ou une affectation ridicule de marquer de la bienveillance à quelqu'un. Un homme qui fait l'*empressé*, est un homme qui fait le nécessaire, qui s'intrigue, qui se fourre par-tout. Phédre les a décrit dans la fable. *Est ardelionum quædam Romæ natio, &c.*

EMPREUT, ou comme écrit Pontus de Thyard, EMPREUX, vieux mot, qui signifie un, le prémier, lorsqu'on commence à faire un denombrement.

Il est formé du Grèc ἐν πρώτοις, ou plûtôt, ἐν πρώτοις, comme si on disoit ἐμπρώτως.

EMPRIS, part. Pour *entrepris*. Vieux mot.

EMPRISE, s. f. Pour *Entreprise*. Vieux mot. Il se disoit sur-tout des actions héroïques des vaillans & *preux* Chevaliers. Il y avoit des *emprises* d'armes & des *emprises* de lettres. *Emprise* se prenoit aussi pour une danse, emblême, &c. Les Italiens disent encore *imprese*, & les Espagnols *empresas*.

EMPRISONNEMENT, s. m. Action par laquelle on met quelqu'un en prison. *Incarceratio, comprehensio.* Il a tant couté pour la capture, l'*emprisonnement* de ce criminel.

EMPRISONNEMENT, se dit aussi de la détention d'un prisonnier. *Detentio.* Son *emprisonnement* a duré trois ans. Il faut lever l'écrou de son *emprisonnement*. Il a eu décharge & réparation de son *emprisonnement*.

EMPRISONNER, v. act. Mettre quelqu'un en prison. *Conjicere in carcerem, incarcerare, concludere, dare in custodiam.* Les Records, les Poussèculs, aident aux Huissiers à *emprisonner*, à mettre en prison. Cet Officier a été *emprisonné* par ordre du Roi.

EMPROSTHOTONOS, s. m. Tèrme de Médecine. C'est une espece de convulsion tonique, dans laquelle la téte se retire si fort en devant, que le menton va toucher à la poitrine. Il arrive aussi que tout le corps se courbe en devant, & qu'il fait un arc, & même quelquefois une espece de cèrcle ; jusques-là que les genoux se joignent à la téte. Cette maladie vient de la contraction des muscles antérieurs, principalement de ceux de la tête qu'on appelle mastoïdiens.

Emprosthotonos est un mot Grèc, composé de ἔμπροσθεν, devant, & de τόνος, roideur, tension ; du vèrbe τείνω, *étendre*.

EMPRUNT, s. m. L'argent, ou la marchandise qu'on prend d'un ami, ou d'un Marchand, à credit, à la charge de rendre, ou d'en payer la valeur dans cèrtain tems. *Mutuatio, mutuum.* Cet homme va souvent à l'*emprunt*, ne vit que d'*emprunt*. C'est toi qui te veux ruiner par des *emprunts* si condamnables. MOL.

EMPRUNT, se dit aussi des taxes que le Roi fait sur les Villes & Communautez, lorsqu'il leur fait payer quelques deniers, & qu'il leur donne remboursement à prendre sur quelques droits qu'il établit en même tems. Cette Province est éxemte de tous impôts, *emprunts* & contributions.

EMPRUNT, se dit figurement, quand on se pare d'ornemens étrangers. *Alienus.* Elle étoit moins brillante d'*emprunt* ; mais plus brillante d'elle-même. CH. D'H. Une femme qui n'est belle que parce qu'elle est parée, est une fausse belle : elle n'est belle que par *emprunt*. BAL. On ne sçauroit vivre sans entendement. Il faut en avoir ou par nature, ou par *emprunt*. GRACIEN. Peu de femmes ont aujourd'hui des visages naturels, elles n'en ont plus que d'*emprunt*.

EMPRUNTER, v. act. Demander quelque chose à crédit, pour la rendre, ou la payer en un autre tems. *Sumere, petere, mutuum.* *Emprunter* des étoffes. *Emprunter* de l'argent à ses amis. Je fournis des expediens à ceux qui *empruntent* pour ne rendre jamais. P. COM. *Emprunter* d'un usurier.

Ce mot vient d'*imprestare*, mot de la basse Latinité, qu'on a dit dans le même sens. DU CANGE. Le P. Labbe le dérive de *promptum sive in promptu dare vel accipere.* D'autres le font venir de *promptare*, qui se trouve dans la signification de *promere*, *promo, prompsi, promptum, promptare, impromptare, Emprunter.* MENAGE.

EMPRUNTER, se dit figurément en Morale, des choses qui viennent d'ailleurs, & signifie, Prendre, tirer, s'orner, se parer. *Aliunde, interponere, mutuari, rogare, utendum postulare.* Pourquoi

emprunter mon nom ? Les Magiſtrats *empruntent* toute leur autôrité du Roi. La lune *emprunte* ſa lumière du ſoleil. Dieu, ſoit en communiquant ſa puiſſance aux Rois, ſoit en la retirant à lui-même, leur fait voir que leur majeſté eſt *empruntée*, & dépendante de ſon autôrité ſuprême. Boss. Si l'on *emprunte* le maſque de la vèrtu, elle nous l'arrache bien-tôt du viſage. Mont. Les femmes n'ont rien de naturel : tout y eſt *emprunté*. Corn.

Châcun chèrche pour plaire un viſage emprunté. Boil.

Il ne faut point *emprunter* des manières folâtres & enjouées, quand on eſt né triſte & peſant. Bell. L'héréſie prend toûjours ſoin de conſèrver quelques raports avec la vérité, & d'en *emprunter* les apparences. Font.

L'innocente amitié de la tèrre exilée,
Retourna dans le ciel : l'eſpoir l'ambition,
Le plaiſir, l'intérêt, empruntèrent *ſon nom.* S. Evr.

Sa beauté mal ornée,
N'a pas encor de l'art emprunté *ſes appas.* Corn.

L'amour n'a rien de beau, d'attrayant & de doux,
*Point de traits ni de feux, qu'il n'*emprunte *de vous.* Voit.

Les déſirs *empruntent* leur nobleſſe de la nobleſſe de leurs ſujèts. Un debauché, ſe plaignant qu'il n'avoit pas d'argent, Socrate lui conſeilla d'en *emprunter* de lui-même, en retranchant ſa dépenſe.

On dit auſſi, *Emprunter* une penſée d'un Auteur ; pour dire, ſe l'approprier : *Emprunter* le nom de quelqu'un ; pour dire, Mettre quelque affaire, quelque livre ſous ſon nom ; demander quelque grâce ſous le nom d'autrui, ſous ſa faveur. Etoit-il juſte d'*emprunter* mon nom pour abuſer de ma Maîtreſſe ? Abl. On dit auſſi, *Emprunter* ſa main, ſon bras, pour lui demander ſecours de l'un ou de l'autre, pour ſe ſèrvir de ſon écriture, de ſon épée.

On dit en matière d'orgues, qu'un tuyau *emprunte*, lorſque le ſommier n'eſt pas ſi bien fermé, que le vent qui doit aller dans un tuyau n'entre dans l'autre.

Emprunter, ſe dit auſſi en Arithmétique, lorſqu'il faut ſouſtraire un grand nombre d'un plus petit, car en ce cas on *emprunte* une dizaine d'un caractère voiſin, dont la valeur eſt diminuée d'autant.

Emprunté, ée, part. paſſ. & adj. *Alienus, mutuus, translatitius.* Les Rois pèrdent preſque tout le mérite de leurs bienfaits, en les diſtribuant par des mains *empruntées*. Cail. Il tomba dans une imprudence aſſez ordinaire, qui eſt de parler en tèrmes généraux de ſes ſentimens particuliers, & de conter ſes propres avantures ſous des noms *empruntez*. P. ou Cl. Je l'ai ſurpriſe avant qu'elle eût fabriqué ſon teint, & déſarmée de ſes charmes *empruntez*. S. Evr. L'éclat que donnent les richeſſes n'eſt qu'un éclat *emprunté*. Fl. La lumière de la lune & des autres planetes, eſt une lumière *empruntée* du ſoleil. C'eſt pour cela qu'on l'appelle auſſi lumière ſeconde, lumière dérivée.

EMPRUNTEUR, ſ. m. Qui emprunte. *Mutuatarius.* C'eſt un pèrſonnage fort mauvais que celui d'un *emprunteur*. Panurge a fait l'éloge des Detteurs & des *Emprunteurs*. Il faut que l'*emprunteur* ſoit majeur. Mol.

Emprunteur, *Qui mutuum accipit.* L'*emprunteur*, en tèrmes de Palais, s'appelle mutuataire, & même en Latin d'école *mutuatarius* : mais ce mot ne ſe trouve dans aucun bon Auteur Latin.

EMPRUNTEUSE, ſ. f. Celle qui emprunte.

Que faiſiez-vous au tems chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuſe. La Font.

EMPTION, ſ. f. *Emptio.* Ce mot eſt dans Nicod, mais il n'eſt plus en uſage, nous diſons *Achat*.

EMPUANTIR, v. act. Rendre puant, ſe corrompre. *Odore tetro inficere, corrumpere.* Voilà un cloaque qu'on cure qui a *empuanti* tout le voiſinage. Cette femme a lâché un mauvais vent qui a *empuanti* toute la compagnie. On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. En été la viande s'*empuantit* en deux ou trois jours ; pour dire, ſe gâte, ſe corrompt.

Empuanti, ie, part. paſſ. & adj. *Tetrum odorem anhelans.*

EMPUANTISSEMENT, ſ. m. *Fœtor, fœtoris inhalatio.* Il n'eſt guère en uſage, & je ne m'étonne pas que la plûpart des Dictionnaires l'ayent oublié.

EMPURIAS, ſ. f. Ville de Catalogne, en Eſpagne. *Emporiæ, Emporia.* C'eſt la capitale d'un petit pays nommé Ampourdan, ou Lampourdan. C'étoit autrefois une ville des Indigetans. Elle eſt ſur la côte, à ſix lieuës de Gironne, & à vingt de Barcelone. *Empurias* a été ville Epiſcopale ; mais ayant été ſouvent ruinée pendant les guèrres des Maures, ſon ſiege fut transféré à Gironne.

Empories, ſ. f. C'étoit autrefois une ville Epiſcopale de Sardaigne. *Emporia, Ampuriæ.* On trouve encore les ruines d'*Empuries* ſur la rivière de Coquinas, auprès du bourg de Sédini, à deux lieuës de Caſtel Arragoneſe, où ſon Evêché fut transféré l'an 1503.

EMPUTER, v. act. *Falſitate delationis.* Ce mot eſt dans Nicod, mais il ne ſe dit plus, non plus que Emputeur, *Delator*.

EMPYÈME, ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui eſt coulé d'un abſcès crevé. *Empyema.* Il ſuccède quelquefois à la ſquinancie, à la péripneumonie, & le plus ſouvent à la pleuréſie ; ou bien il s'engendre là d'un ſang épandu de quelque veine ouvèrte, rompuë & corrodée, qui vient à ſe pourrir. Il y a auſſi un *empyème* bâtard, qui procéde d'une humeur pituiteuſe & ſéreuſe, qui par quelque conduit ſe rend à la poitrine, s'y pourrit, & dégénère en une matière ſemblable au pus. L'*empyème* par ſucceſſion de tems cauſe la phthiſie. Il y a des Auteurs qui écrivent *empiéme*, & ôtent à ce mot le caractère de ſon origine.

Empyème ſe dit auſſi de l'opération de Chirurgie par laquelle on guérit l'*empyème*. Si la plaie eſt à la partie ſupérieure de la poitrine, & qu'on ſoit cèrtain qu'il y a du ſang épanché, il faut de néceſſité faire une contre-ouvèrture, qui ſera ce qu'on appelle *empyème*. Cette opération ſe fait, ou pardevant, ou à la partie poſtérieure de la poitrine, en l'ouvrant entre les côtes avec un biſtouri pour faire ſortir le ſang & le pus. Voyez M. Dionis ſur cette maladie, & ſur la manière de la guérir, dans ſon traité des opérations.

Ce mot qui dans ſon origine ſignifie changement *en pus*, eſt formé de deux mots Grècs, ἐν, *en* ; & πύον, *pus* : le ν ſe change en μ dans la compoſition, ce qui arrive auſſi dans les autres langues à l'*n*, quand elle ſe trouve dans la compoſition des mots devant les labiales *b*, *p*, en Latin *embamma*, *emblema*, *emporium*, &c. en François embaumer, *emblême*, emporter, &c.

EMPYRÉE, adj. & ſ. m. C'eſt le plus haut des cieux, où les Bienheureux joüiſſent de la viſion de Dieu, qu'on nomme autrement le *Paradis. Empyreum.* Le ciel *empyrée*, ou abſolument l'*Empyrée*. Ils (quelques Pères) veulent que l'*Empyrée* eût été créé avant le ciel que nous voyons. Cet *Empyrée*, la demeure de Dieu, & deſtiné à être celle des Saints, éclatant de la lumière la plus vive & la plus pure, ne pouvoit manquer de la répandre juſqu'aux lieux les plus ſombres & les plus profonds de ce bas monde. Mais qu'arriva-t-il quand Dieu créa le ciel que nous voyons & la tèrre ? Ce ciel fit par rapport à la tèrre & aux eaux, qu'il renfèrma dans ſon enceinte, ce que fait une tente que l'on dreſſe en plein midi dans un lieu découvèrt, par rapport aux choſes qui ſe trouvent renfèrmées deſſous. Elle leur dérobe la lumière du ſoleil, & les met dans l'ombre. Le ciel que nous voyons déroba de même à la tèrre & aux eaux la lumière du ciel ſupérieur, ou de l'*Empirée*, & les mit dans l'ombre qu'il fit, empêchant par l'intèrpoſition de ſon corps que cette lumière ne pénétrât. C'eſt à peu près ainſi que s'en explique Euſtathius d'Antioche & S. Baſile, qui ont parlé plus net ſur cela. P. Souciet, *Differt. p.* 171. 172.

Ce mot eſt dérivé du Grèc πῦρ, qui ſignifie *feu*, à cauſe de ſa ſplendeur & de ſa lumière.

EMPYREUME, ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chymie. Qualité qui demeure aux corps qui ont été préparez avec le feu, qui ſe connoît au goût, à l'odorat. *Empyreuma.* Ou c'eſt la chaleur étrangère que le feu imprime, & qui demeure ſur la partie brûlée. Cette choſe miſe dans l'alembic jette une ôdeur d'*empyreume*, c'eſt-à-dire, de brûlé.

On le dit auſſi de la chaleur qui reſte ſur le déclin de la fièvre.

Ce mot vient du Grèc ἐμπυρεύειν, *allumer*, *enflammer*.

EMS, ou EEMS, ou EMBS, ſ. m. Rivière de Weſtphalie en Allemagne. *Amiſius, Amaſius, Amiſia, Amaſia.* Elle a ſa ſource dans l'Evêché de Paderborn, proche de la ville de ce nom & de la ſource de la Lippe. Elle ſe décharge dans le Dollèrt, à demi-lieuë de la ville d'Embden. Voyez *Monumenta Paderbornenſia*, *p.* 51. 52. 53.

E M U.

ÉMUCHIEZ. Vieux mot de quelques Coûtumes, qui ſignifie *évincé. Evictus.*

ÉMULATEUR, ou ÉMULE, ſ. m. Rival, concurrent, qui donne ou qui reçoit de l'émulation. *Æmulus.* *Emule* ne ſe dit qu'au Collége, & des écoliers. *Emulateur* ſe dit de tous les autres concurrens, ſoit Capitaines, ſoit gens d'étude. On eſt *émulateur* de ceux à qui on voudroit reſſembler.

Ce mot vient du Grèc ἅμιλλα, *diſpute*, *débat*, d'où le mot Latin *æmulus* a été formé.

ÉMULATION, ſ. f. Noble jalouſie entre les gens de ſçavoir, ou de vèrtu, qui diſputent de la gloire. *Æmulatio.* L'*émulation* eſt ſouvent cauſe des grandes actions : elle va ſouvent juſqu'à la haine. L'*émulation* eſt un aiguillon à la vèrtu. Fl. Platon dit que

que l'envie est la fille de l'*émulation*. S. Evr. Il y a de la différence entre l'*émulation* & l'envie ; l'une est une vèrtu, l'autre un vice. L'*émulation* admire les grandes actions, & tâche de les imiter ; mais l'envie leur refuse les loüanges qui leur sont duës. M. de Scud. L'*émulation* est généreuse ; elle ne songe qu'à surpasser son rival : mais l'envie est basse, & ne tend qu'à abaisser un concurrent. S. Evr. L'*émulation* sied mal aux Héros ; ils doivent être bravez par les mouvemens de leur cœur, sans penser aux actions des autres. Le Ch. de M.

ÉMULGENT, ente, adj. C'est une épithéte qu'on donne aux artères qui portent le sang dans les reins, & aux veines qui en reportent ce même sang. *Emulgens*. Les artères *émulgentes* viennent du tronc descendant de l'aorte, & les veines *émulgentes* vont aboutir au tronc montant de la veine câve.

ÉMULSION, s. f. Térme de Médecine, est un remède liquide & agreable dont la couleur & la consistence approchent fort de celle du lait. *Emulsio*, *mulsio*. Il est composé de semences ou de fruits oleagineux pilez dans un mortier, & dissous dans des eaux distillées, ou dans des décoctions légéres qu'on exprime, & qu'on édulcore avec du sucre, ou du syrop. Les *émulsions* ont grande affinité avec les amandes, & ont la même couleur, la même consistence, & la même vertu. Elles sèrvent à adoucir la poitrine, pour eteindre l'ardeur des reins, pour tempérer l'acrimonie de l'urine, & donner repos au malade. La semence de melon est une des quatre grandes semences froides très-employée en Medecine dans les *émulsions*. Lemery. On employe la semence de citrouille dans les *emulsions*, dans les bouillons, & dans les decoctions.

Ce mot vient du Latin *emulgere*, qui signifie, Tirer du lait.

On appelle de l'eau de poulet *émulsionée*, quand on fait cuire un poulet dans lequel on a mis des quatre semences froides. Cette eau sèrt à rafraichir le malade.

E N.

EN, Préposition qui marque le tems, ou le lieu. *In*. On s'en sèrt toujours, & jamais de la préposition *dans* devant les noms qui sont sans article : *en paix*, *en guèrre*, *en* haut, *en* bas, *en* plein midi, *en* été, *en* hiton, *en* tems & lieu. Depuis quelques jours *en* çà. *En* peu d'heures. *En* dedans, *en* dehors. *En* plein Conseil. *En* Grece, *en* Italie. Il est *en* cage. Voyez Dans.

En, Quand cette préposition se trouve devant l'advèrbe *si* accompagnée d'un adjectif, elle ne se met point d'ordinaire en prôse qu'on ne mette le mot *un* ou *une* entre *en* & *si*. On se plait *en un si* beau lieu que celui-ci, *en une si* belle campagne que celle-ci. Vaug. Rem. Nouv.

En, Cette preposition se met sans article devant les noms de Royaume, ou de Province, connus de tems immémorial, Aller *en* Allemagne, *en* Pologne, en France, *en* Champagne, en Picardie, *en* Asie, *en* Afrique. On excepte de cette régle ces mots, le Péloponése, le Pèrche, le Maine ; car on dit aller *au* Peloponése, *au* Pèrche, &c. Tout de même qu'on dit *à* avec les noms de Villes, à Paris, à Rouen, à Amstèrdam, à Rome, à Florence ; & on en excepte le Mans & le Caire. Aller au Mans, aller au Caire, parce que ces deux Villes ont l'article *le* dans leur nominatif. On diroit aussi mieux, Aller *dans* l'Isle de France que *en* l'Isle de France ; car pour à l'Isle de France, quoique ce nom ait l'article au nominatif, il ne le faut jamais dire.

En, ne se met pas devant les noms de Royaume, ou de Province du nouveau Monde ; car on dit aller *au* Japon, *au* Pérou, *à la* Virginie, &c. Il en faut excepter le Canada ; car on dit aller *en* Canada. Et même aller *en* Chine ; car c'est ainsi que parlent les François qui sont dans ces pays-là, & leur usage a semblé à quelques pèrsonnes devoir faire la regle des autres. Cependant aller *en* Chine n'est point établi à Paris, ni aucune part en France, & bien des gens sont etonnez d'entendre parler ainsi. L'usage est de dire aller à la Chine.

En, sèrt aussi à montrer les divèrses circonstances des choses, & les divèrses maniéres d'agir. Cet homme etoit *en* pourpoint, *en* chemise. Ce Prelat a officié *en* mitre & *en* chappe, *en* habits pontificaux. Il a agi *en* brave homme. Je l'ai vu *en* besogne. *En* dépit de vous. *En* contre-échange. Il a vécu *en* paix & *en* joie. *En* quoi que ce soit. *En* quelque façon. Il a éte transporté *en* corps & *en* âme. Cet homme ecrit bien *en* prôse & *en* vèrs. Il a acheve une piece *en* 10 jours.

En, marque aussi l'imitation, la ressemblance. Une femme habillée *en* homme, c'est-à-dire, comme un homme. Un vaisseau mâté *en* galére, est un vaisseau qui n'a que deux mâts sans mât de hune : mâté en frégate, est celui dont les mâts sont pliez ou arquez *en* avant ; mâté *en* chandelier, est celui dont les mâts sont forts droits ; mâté *en* caravelle, est celui qui est mâté de quatre mâts, sans mât de hune ; mâté *en* heu, qui n'a qu'un mât au milieu. La préposition *en* se prend à peu près de même dans tous les arts. Une voûte *en* bèrceau. Un homme peint *en* Hèrcule, habillé en grand Seigneur, &c. Mouiller *en* pate d'oie, c'est mouiller trois ancres à la fois, ce qu'on fait en un gros tems. On dispose les ancres en triangle, une à bas bord, une à stribord, & une au vent, ce qui a paru ressembler à une pate d'oie. Une tèrre *en* friche, est une tèrre qui n'est point labourée. On dit que le Royaume de France ne tombe point *en* quenoüille ; c'est-à-dire, que les femmes n'ont point de droit à la succession de la couronne. On dit encore, ouvrier en soie, tourneur *en* bois, *en* yvoire, &c. Marchand *en* gros & *en* détail. Un homme armé de piéd *en* cap ; c'est-à-dire, depuis les piéds jusqu'à la tête. *Cataphractus*. On dit un vaisseau armé *en* course, armé *en* guèrre, &c. On dit aussi manger son ble *en* vèrd.

En, est aussi une particule qui marque le gèrondif. Tout *en* riant. Il s'est blessé *en* marchant. On est heureux *en* aimant.

En, comme dans cette phrâse, Je m'*en* vais, est l'*inde* des Latins, & le *ne* des Italiens, *io me ne vo*. Cette particule se met souvent avec ce vèrbe *aller*. *Allez vous en*. *Je m'en suis allé*. On la trouve deux fois dans une même phrâse dans un Auteur modèrne, qui dit, je m'*en* serois cent fois *en allez*, sans, &c. La même particule se joint aussi à d'autres vèrbes qu'à ceux qui signifient du mouvement, & elle ne signifie en ces occasions autre chose que le lieu : c'est une particule relative en général, qui signifie la chose dont on a parlé. Il m'*en* a parlé, il m'*en* a écrit, il vous *en* expliquera les raisons, il m'*en* a entretenu, &c. On dit aussi il m'*en* a couté bon, pour dire, il m'*en* a coûté beaucoup d'argent, de peines, de fatigues, &c. Dans ces phrâses *en* se rapporte quelquefois à ce qui precéde, comme dans cette phrâse, Vous avez donc acheté une maison, oüi ; mais il m'*en* a coûté bon. Quelquefois *en* se rapporte à ce qui suit, comme dans cette autre phrâse, il m'*en* a couté bon pour être bien logé.

Ah ! Seigneur, c'en est trop, & ma reconnoissance
Ne peut jamais égaler votre amour. Recueil de vèrs.

Ces bras ouvèrts, ces mains, ces piéds pèrcez,
Qui semblent demander, Pécheur, en est-ce assez ? Id.

En, dans la composition, signifie être dedans, si la signification est neutre, ou passive, *Engouffrer*, *encrasser* : & mettre dedans, si la signification est active ; *Ensemencer*, *enfourner*, *enfiler*, *enserrer*, &c.

En, tèrminaison de plusieurs noms. Nous tèrminons en *en* les noms Latins tèrminez en *anus* quand la vôyelle *i* précéde la lettre *a*, & l'on dit Tèrtullien, Justinien, Vespasien, Cyprien, &c. & cet *e* retient alors le son qui lui est propre, & ne prend point celui de l'*a*, comme quand il y a quelque lettre aprés l'*n* qui suit. Quand l'*e* n'est point précédé d'une voyelle, on tèrmine ces noms en *an*, Trajan, Sejan, &c.

En, sèrt aussi aux advèrbes & aux conjonctions. *En* tout & par tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* aprés. *En* outre. *En* ce que. On s'en sèrt, par exemple, pour expliquer une comparaison. Il *en* est des hommes, comme des animaux. Mr. de Vaugelas veut qu'on retranche ici la particule *en*. Mais cela feroit un double sens, & pour ôter toute équivoque, les Ecrivains exacts la laissent dans cette phrâse. Ce n'est pas même une faute de s'*en* sèrvir lorsqu'elle n'est point nécessaire pour éviter l'ambiguité : Il *en* est des discours de même que des corps, qui doivent leur principale excellence à l'assemblage & à la juste proportion de leurs membres. Boil. Cette particule entre avec grâce dans beaucoup de manières de parler, quoiqu'elle n'y soit pas relative. Il *en* use mal ; ils *en* sont venus aux grosses paroles. Bouh. Corn.

En, se met aprés quelques vèrbes pour signifier la manière. Mais il faut remarquer qu'on ne dit point en François commencer *en* ; il faut dire, commencer par ; mais on dit fort bien finir *en*. Les mots qui commencent par *in* les mots qui finissent en *ment*. Cette faute est d'autant plus à remarquer, que le P. Bouhours lui-même reconnoit qu'il y est tombé.

En, a encore d'autres significations & régimes, qu'il faut apprendre des Grammairiens. Anciennement *en* se disoit pour *on* : l'*en* dit, au lieu de l'*on* dit, & le peuple le dit encore en bien des endroits. Mais avant que rien *en* commence. *En* est aussi un mot employé devant les noms propres d'hommes, comme pour dire, Monsieur, ou Madame. Cela se voit en la dispute de Sordel & Guillem, Poëtes Provençaux, que Vigenère rapporte. Elle commence ainsi :

En *Sordel que vous es semblan,*
De la prat Comtessa prisan ?

C'est-à-dire, Sordel, que vous semble de la vaillante Comtesse tant prisée ? On parle encore ainsi aux villages de Puilaurens, Revel, Sorése, & en l'Aurageois, où on dit *en* Pièrre, *en* Jean, &

& pour les femmes ils mettent *na*, & disent, *na* Jeanne, *na* Catherine. De là vient que lorsque nous ne sçavons pas le nom d'une personne au vrai, nous mettons une *N.* capitale au lieu d'icelui. Tout ceci est pris de Borel.

En, quand il veut dire *dans*, ou *dedans*, il vient d'*in*, ou d'*intrà*, *en* tèrre, *en* cave.

E N A.

ENACIM, s. m. plur. ou ENACIN & ENAKIM, s. m. & sing. Nom de peuple dans l'Ecriture. *Enacim.* Les *Enacim*, ou, comme dit M. de Saci, les *Enacims*, ou les *Enakins*, comme parlent les Des Marêts, & les *Hanakins*, selon la Traduction de Genêve, étoient des Cananéens, qui étoient la postérité d'Enac, qui leur avoit donné son nom. Ils habitoient dans la partie méridionale de la tèrre de Chanaan, dans le tèrritoire de la ville d'Hébron, qui étoit leur capitale. Enac étoit fils d'Araba. Les *Enacim* étoient d'une taille gigantesque, & les Hébreux, que Moïse envoya à la découvèrte de la Tèrre promise, en furent si épouvantez, qu'ils jettèrent la tèrreur parmi tout le peuple, qui ne voulut point marcher contre ces géans. Nombr. XIII. 29. 34. Deut. I. 28. II. 10. 11. 21. IX. 2. Josué cependant & Caleb les défirent & les chassèrent de sorte qu'il n'en resta que peu à Gaze, à Geth & à Azoth. Jos. XI. 21. 22. XV. 13. XXI. 11.

Enac, ענק, à ce que l'on croit, vient de ענק, qui signifie un collièr, un carquant d'honneur, comme si ce nom venoit de ce qu'Enac, & les *Enacim* ses descendans, portoient des collièrs pour ornement, comme on en donne aujourd'hui aux valèts Maures que l'on prend à son sèrvice.

ENAGALLIM. Voyez ENGALLIM.

ENAGDOWNE, s. f. Petite ville Episcopale, réduite en village. *Anagdunum*, *Enacdunum.* Elle est dans la Connacie, en Irlande, entre la ville de Gallouay & celle de Tuam, à l'Archevêché de laquelle son Evêché à été uni, aussi-bien que deux autres.

ENAÏM, s. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Enaim.* Quelques-uns croyent qu'*Enaim* est un nom propre de lieu; Philon *De Profugis*; p. 471. Eusebe *Onom.* au mot Αἰνάν, & Procope de Gaze sur le Ch. XXXVI. de la Genèse, sont de ce sentiment, & pensent que c'étoit un village ainsi nommé d'une fontaine qui étoit là; car עין, *Ain*, signifie *fontaine* en Hebreu. Il seroit mieux de dire, qu'il y avoit deux fontaines, parce qu'*Enaim* est le duel, qui signifie une double fontaine. D'autres, comme S. Jerôme, prétendent que ce nom signifie *bivium*, un endroit où un chemin se sépare en deux, où il fourche. Ce lieu étoit sur le chemin de Thimna. C'est apparemment le bourg qu'Eusebe appelle Bethenin, & qu'il dit être proche de Mambre. Le P. Lubin le confond mal à propos avec Enam, en suivant Zieglerus, qui est tombé dans la même faute.

ENALLAGE, s. f. Tèrme de Grammaire. C'est une figure Grammaticale, par laquelle on change & on renvèrse le discours, contre toutes les régles de la langue. *Enallage.* Ces changemens ne sont pourtant pas tout-à-fait arbitraires ni sans raison.

Ce mot vient du Grèc ἐναλλαγή, formé du vèrbe ἐναλλάττειν, qui signifie *changer*, aussi-bien que le vèrbe simple ἀλλάττειν.

ENAM, s. m. Nom propre de lieu. *Enam.* C'étoit une ville située dans la plaine de la Tribu de Juda. Jos. XV. 34. Quelques-uns croyent qu'elle s'appelle *Harnam*, parce que le texte Hebreu l'écrit העינם, mais d'autres veulent que le ה soit article.

ENAMERÉR, v. act. *Inamarare.* Ce mot est dans Ronsard pour dire rendre une chose amère. Nicod croit que Ronsard a formé ce mot sur l'Italien *maspreir.* Quoi qu'il en soit, *enamérer* n'est point d'usage, quoique nous n'ayons point d'autre mot pour exprimer la même chose. On dit rendre amér, donner de l'amertume.

ENAMOURÉ, ÉE, adj. Vieux mot, qui signifie, Amoureux, & qui se dit encore quelquefois dans le burlesque. Il est *énamouré* d'une donzelle. Il s'est amouraché est mieux.

ENAN, s. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Enan.* C'étoit un village qui étoit aux limites de la tèrre de Chanaan, promise aux Juifs, Nombr. XXXIV. 9. Ezechiel, CXLVIII. 1. dit que c'étoit le tèrme du tèrritoire de Damas, & il l'appelle *Enon*, ou *Hhaser Enon*, que la vulgate traduit *Atrium Enon.* Ce lieu fut donné à la Tribu de Nephthali, & il étoit une de ses bornes du côté du septentrion.

ENARRHEMENT, s. m. Arrhement, action d'enharrer, de donner des arrhes, engagement, retenuë d'une marchandise par des arrhes données; achapt de grains sur piéd & avant la recolte. L'Ordonnance de Police du 31e Août 1699. art. XI. porte, Et quant aux *enharremens* de grains qui peuvent avoir été faits six mois avant la date des Présentes, nous les avons cassez & révoquez. DE LA MARRE, *Traité de Police*, *T. II. p.* 708.

ENARRHER, v. act. Arrher, donner des arrhes pour une marchandise, l'arrêter, la retenir en donnant des arrhes. Acheter des blez, ou d'autres grains sur piéd, avant la recolte. *Arrham*, ou *Arrhabonem dare.* Une Ordonnance de Police du 31e Août 1699. porte à l'art. 11. faisons défenses ausdits Marchands, & à tous autres, de quelque qualité & condition qu'ils soient d'*enharrer* ni acheter les blez & autres grains en vèrd, sur pied, & avant la recolte. DE LA MARRE, *T. II. p.* 708.

Dans une Ordonnance de Police du Châtelet de Paris du 23. Novembre 1546. rapportée dans le même ouvrage, T. II. p. 703. on écrit *enerrer*, au lieu d'*enharrer*. Ou Blayérs, Pâtissièrs, Meusniérs & Boulangérs de ladite ville & fauxbourgs de Paris, tenans ouvroir, n'aillent audevant desdits grains, ni iceux marchandent, barguignent, ou *enèrrent*, ou fassent marchander, barguigner & *enerrer*.

ENARTHROSE, subst. f. Tèrme de Médecine. Voyez DIARTHRÔSE.

ÉNASER, v. act. Otèr le nez, couper le nez. Il est vieux. *Enâser* vient de *enasare*; comme dit Mr Ménage.

ENAVANT, adv. *Ulteriùs ante*, ou *inante.* On ne fait quelquefois qu'un mot de ces deux prépositions *en* & *avant.* On dit aussi tout en un mot *doresenavant*, ou *doresnavant.*

E N B.

ENBUVER, v. act. Vieux mot. Abbreuver, donner à boire à des chevaux, à du bétail. *Adaquare.* L'Auteur du *Flandria illustrata*, rapporte une ancienne lettre où l'on trouve *enbuver* les chevaux.

E N C.

ENÇA, adv. *abhinc.* Depuis mille ans *ença.* BENSERADE. Plusieurs habiles hommes qui ont fleuri depuis cent ans *ença* ont mis la main à la plume. DE MEZIRIAC.

Cette expression *ença* n'est ni du grand stile, ni du bel usage.

ENCABANNEMENT, s. m. On appelle en tèrmes de Marine *encabannement* du vaisseau, la partie de son côté qui rentre, ou qui se retrécit depuis la ligne du fort jusqu'au plat bord.

ENCÆNIES, Voyez ENCENIES. Ce n'est point l'usage de mettre des *æ*, cette diphthongue n'étant point Françoise. On écrivoit autrefois *aer*, comme en Latin maintenant on écrit *aer*, & même dans les mots étrangers, comme *Cæsar*, *Encænia.* On écrit César, Encénies, &c.

ENCAFATRAHE, s. m. Bois plein de veines, d'une couleur vèrte, qui se trouve dans l'Isle de Madagascar. Il a l'odeur des rôses, & est bon aux maux de cœur & aux defaillances, si on l'applique dessus, ou au creux de l'estomac, après l'avoir broyé avec de l'eau sur une pierre.

ENCAGER, v. act. Mettre en cage, enfèrmer dans une cage. *Caveà includere.* Les vieux oiseaux qu'on *encage* ne vivent pas longtems. *Encager* se dit proprement des oiseaux, mais on le dit aussi des arbres. *Encager* les jeunes arbres. *Plantas arborum sepire, circummunire caveà.* C'est les entourer d'épines, ou d'autres choses, pour empêcher les animaux de venir les ronger quand ils sont encore jeunes & tendres.

ENCAGÉ, se dit figurément de ce qui est enfèrmé dans quelque clôture. *Conclusus.* Ainsi on à dit des écoliers du College.

Que ce petit peuple encagé.
Crioit vivat pour un congé.

ENCAISSEMENT, s. m. L'action d'encaisser.

Encaissement d'Orangér. LA QUINT. Il est tems de donner un *encaissement* à cet orangér. Ce grenadiér a besoin d'un *encaissement.* LIGER. Le desordre des orangérs peut venir du côté de l'*encaissement*, qui peut-être aura été renouvellé au besoin. LA QUINT.

ENCAISSER, v. act. Mettre dans une caisse des marchandises. *Capsâ concludere.* Il faut *encaisser* ces figuiers. LIGER.

ENCAISSER, signifie aussi, Mettre de l'argent en caisse, à part, soit pour le garder, soit pour le destiner aux frais & avances de quelque entreprise. *Seponere*, *in arcâ servare.*

ENCAISSER, est aussi un tèrme de Jardiniér, qui signifie, Mettre un petit arbre dans une caisse. *Encaisser* des orangérs.

ENCAISSÉ, ÉE, part. & adj. *Capsâ conclusus.* Quoique les arbres nouveaux *encaissez* soient quelquefois un assez long tems sans rien faire, comme s'ils étoient engourdis; cependant il n'en faut point désespérer tandis qu'on y remarquera quelque apparence de vèrd. LA QUINT.

Ces mots viennent d'*en* & *caisse.* Voyez ces deux mots.

ENCAN, s. m. Vente publique de meubles, qui se fait par autorité de Justice, & par un Sèrgent, qui les adjuge au plus offrant & dèrniér encherisseur. *Auctio publicatio.* Les meubles vendus à l'*encan* ne se peuvent revendiquer.

Ces

Ces ventes s'appelloient autrefois *inquans*; & il y a apparence, à ce que quelques-uns disent, que ce mot vient de *in quantum*, *combien*. Ménage & du Cange tiennent qu'il vient de *incantum*, & de *incantare*, qui signifie *entonner*, crier haut, proclamer. Caseneuve le fait venir d'*inquantum*, qui signifie, *combien*.

On dit figurément & bassement, Mettre sa sagesse à l'*encan*. *Venalem exponere*. Ablanc.

ENCANAILLER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Hanter la canaille, le bas peuple. *Vilescere*, *sordescere*. Ceux qui ont soin de l'éducation des enfans, doivent prendre garde qu'ils ne s'*encanaillent* point, qu'ils ne hantent pas de gens de néant. Molière fait dire à une précieuse, le goût des gens est étrangement gâté, & le siécle s'*encanaille* furieusement.

Encanaillé, ée, part. & adj. *Ignobilis*, *sordidus*.

ENCANTHIS, s. m. Tèrme de Médecine. C'est une tumeur de la caroncule lacrymale située au grand coin de l'œil; il est opposé au *rhyas*, qui est une diminution ou consomption de cette même caroncule. *Encanthis*. L'*encanthis* est causée par une fluxion qui se fait sur cette partie, ou par un ulcère de cette partie, qui n'a pas été desséchée assez tôt.

Ce mot est Grèc; ἐγκανθίς, vient de la préposition ἐν, & de κανθὸς, le coin de l'œil.

ENCAPPÉ, adj. m. Tèrme de Mèr, Être contre les caps. *Inter promontoria positus*. Cela se dit, par éxemple, lorsque revenant de la mèr on se croit entre les caps de Finistèrre & Ouessant.

ENCAPUCHONNÉ, ée, s. m. & f. Nom de secte. *Capuciatus*, *a*. Les *Encapuchonnez* sont des hérétiques qui s'élevèrent en Anglerèrre l'an 1387. Ils suivoient les èrreurs de Wiclef, & soutenoient l'apostasie de Pièrre Pareshul, Moine Augustin, qui quitta son Ordre, & l'accusa de plusieurs crimes. On leur donna le nom d'*Encapuchonnez*, parce qu'ils ne se découvroient point devant le S. Sacrement.

ENCAQUER, v. act. Mettre dans une caque. *Cado includere*, *superingerere*. *Encaquer* des harangs.

ENCASTELURE, ou ENCASTELEMENT, s. m. Maladie ou douleur qui vient aux piéds des chevaux par la sécheresse & étrécissement de la corne, & qui les fait souvent boiter. *Jumentaris talis obductio ex coeunte ungulâ*. L'*encastelure* est causée par la sécheresse & l'étrécissement de la corne des piéds, qui resserre des deux côtez du talon.

ENCASTELÉ, ée, adj. Qui se dit d'un cheval ou jument, dont le talon est trop étroit, & dont la fourchette est trop sèrrée, ensorte que les deux côtez s'approchent de trop près, & quelquefois jusqu'à se joindre. On le dit aussi de toutes les bêtes de piéd rond. Pour remédier à ce mal il faut leur faire ouvrir le talon avec le boutoir jusques au vif.

Nicod dit que le mot *encastelé* vient par métaphore, de ce que la bête *encastelée* a le piéd enfèrmé par le talon comme d'un château, *castellum*.

On appelle figurément un homme *encastelé*, qui a le crâne étroit, & qu'on accuse d'un peu de folie.

ENCASTILLAGE, s. m. C'est la partie du vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois. *Commissura*.

ENCASTILLEMENT, s. m. Mot d'artisan. Enchassement. *Incastratura*.

ENCASTILLER, v. act. *Incastrare*, *aptare*, *committere*. Mot d'Artisan. Enchasser. Pomey. Danet. Il peut se prendre, aussi quelquefois dans le sens figuré, pour mettre quelque chose dans un endroit où elle convient; donner à quelqu'un une place, un emploi dont il est digne, dont il s'aquittera comme il faut. On dit en particulier qu'un vaisseau est *encastillé*, lorsqu'il est fort élevé par ses hauts, c'est-à-dire, par les parties qui sont sur le pont, telles sont les deux gaillards, ou châteaux, & la mâture, & on dit qu'il est *encastillé*, lorsqu'il est accompagné d'un château d'avant & d'un château d'arrière. Oz. Cela me fait croire que le mot d'*encastillé* en ce sens pourroit bien venir de *castellum*.

ENCASTREMENT, *Immissura*, *insitio*, *incastratio*. Faire un *encastrement*, c'est encastrer.

ENCASTRER, v. act. Tèrme de Charpenterie Enchâsser, joindre ensemble. *Inserere*, *insertare*, *committere*, *jungere*, *incastrare*. C'est, enchasser, par entaille, ou par feuillure une pièrre dans une autre, ou un crampon, de son épaisseur, dans deux pièrres pour les joindre.

ENCAVEMENT, s. m. L'action d'encaver. *Demissio in cellam vinariam*.

ENCAVER, v. act. Mettre dans la cave. *Demittere in cellam vinariam*, *in hypogeum devolvere*. Il faut laisser bouillir le vin avant que de l'*encaver*.

Nicod a pris aussi *encaver* pour creuser, *Cavare*, *excavare*. Il ne se dit point en ce sens là.

Encavé, ée, part. *Demissus in cellam vinariam*.

ENCAVEUR, s. m. Celui qui encâve. *Qui devolvit in hypogeum*, *molitor doliarius*.

ENCEINDRE, v. act. Entourer, enfermer, environner une ville, un bois, un champ de murailles, de haies, de fossez, de filèts, d'hommes armez, pour en boucher les avenuës. *Cingere*. Il coûtera beaucoup à *enceindre* cette ville de murailles. L'Ordonnance des Eaux & Forêts oblige ceux qui ont des bois auprès de ceux du Roi de les *enceindre* de fossez. Dans une chasse générale du loup on *enceint* un bois de paysans armez. Ce mot est peu usité, si ce n'est à son participe passif, qui même n'est guère en usage.

Enceint, einte, part. & adj. Ils ont été contraints de se rendre, parce qu'ils étoient *enceints* d'ennemis de tous côtez. On évite de se sèrvir du féminin, qui est comme détèrminé, & consacré à une autre signification, qui va suivre.

ENCEINTE, adj. f. Femme grosse d'enfant. *Gravida*, *prægnans*, *fœta*. On surseoit l'éxecution des femmes condamnées, quand elles se trouvent *enceintes*. On dit quelquefois *enceinte* au figuré, en parlant d'autres choses que des femmes.

Ce fut dès qu'on la couppe (la branche) *aussi-tôt rabbatu*
Aux branches d'alentour partage sa vèrtu;
Répare abondamment leurs forces presque éteintes,
Et grossit tous les fruits dont elles sont enceintes.

Pèrrault.

Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *sans ceinture*, parce que les femmes grosses ne doivent point être génées dans leurs habits, ni porter de ceintures. C'est là l'étymologie ordinaire. On peut aussi faire venir *enceinte* du Latin *inciens*, selon M. Ménage. Je m'étonne que ce sçavant homme dise que nos Anciens appellent ainsi une femme grosse, & qu'il remarque que ce mot est encore en usage en plusieurs provinces de France, & que M. d'Ablancourt & M. Patru s'en soient sèrvi. Il veut faire entendre par là que ce mot n'est plus en usage. Il l'est cependant autant qu'il ait jamais été. On disoit autrefois & on écrivoit *enchainte*.

ENCEINTE, s. f. Clôture qui fèrme une ville, une maison, un champ. *Ambitus*, *circuitus*. L'*enceinte* de la ville de Nanquin, est de vingt milles d'Italie. Il est fait dans l'*enceinte* de la maison. Pat. L'*enceinte* des tranchées pouvoit tenir dix mille hommes. Ablancourt. Il signifie encore, le circuit, l'étenduë. Il se trouva renfèrmé dans l'*enceinte* d'une famille paisible & pieuse. Fraguier.

Enceinte, en tèrmes de fortification, est le contour d'une place composé de bastions & de courtines. C'est aussi le composé des ouvrages qui l'environnent, tels que sont les remparts, les fossez, les bastions, les demi lunes, les ravelins, les ouvrages à corne, les couronnes, &c. La simple *enceinte* renfèrme un rampart, un fossé, une esplanade. La 2[e] comprend le chemin des rondes couvèrt d'un parapèt. La 3[e] *enceinte*, ou basse *enceinte*, est ce qu'on appelle autrement fausse-braye. Ozan.

Enceinte, se dit aussi en terme de chasse, lorsqu'on tend des toiles ou qu'on poste des chiens ou des chasseurs autour d'un bois ou d'un lieu où on veut chasser. On dit aussi, Faire les *enceintes*, *saltus indagine cingere*, prendre ses cèrnes, quand on fait divers ronds autour des plus fraiches voies & allures de la bête, pour s'assurer où elles aboutissent, & de là conclure l'endroit où elle est embuchée.

ENCEINTURER, Vieux mot, qui signifioit, engrossir, rendre enceinte. Mehun, au Codicille.

Vièrge qui du corps Dieu ton fils enceinturas. Borel.

Les Italiens disent dans la même signification *incingere* pour *ingravidare*.

ENCÉNIES, s. f. Mot Grèc, qui signifie Restauration, rénovation. *Encænia*. C'étoit une fête que celébroient les Juifs le 25 du 9[e] mois pour la Dédicace du Temple faite par Judas Machabée, après qu'il eut été pillé, & pollué par Anthiochus Epiphane. On célébroit encore deux autres *Encénies*: la Dedicace faite par Salomon, & celle qui fut faite par Zorobabel au retour de la captivité. Ce mot est dans le Grèc & le Latin du pluriel, & c'est pourquoi je crois qu'il faut aussi le faire pluriel en François, & mettre une s au bout, *encénies*, les *encénies*. Ce mot n'est pas assez usité dans notre langue pour consulter là-dessus l'usage, qui pourroit être contraire à la régle, comme en bien d'autres choses. Mais jusqu'à ce que l'usage le détèrmine, il faut suivre la régle & l'analogie.

Ce mot vient du Grèc ἐγκαίνια, formé de la préposition ἐν, & de καινὸς, qui signifie nouveau. On trouve aussi dans les Pères & dans l'histoire Ecclésiastique *encænia* pour la Dédicace des Eglises Chrétiennes. S. Augustin témoigne que de son tems ce mot là

étoit même passé aux choses profanes, & qu'on disoit *Encaniare*, lorsqu'on prenoit un habit neuf, &c.

Nos derniers Traducteurs de la Bible ne se sont point sérvi du mot *Encénies* en S. Jean X. 22. où il en est parlé. Ceux de Port-Royal ont mis la fête de la Dédicace. M. Simon les a suivis. Le P. Bouhours a dit, *On solemnisoit à Jérusalem le renouvellement du temple.* Il est cèrtain que ce n'étoit point la dédicace du temple, & que le mot *encénie* signifie renouvellement, & non point dédicace. Mais aussi le *renouvellement du temple* peut se prendre pour le rétablissement du temple rebâti ou reparé par les Juifs aprés le retour de la Captivité; & ce n'est point cela: c'est l'expiation, la purification du temple profané, une seconde consécration du temple. *Renouvellement* est cependant mieux encore que dédicace.

ENCENQUETA, s. f. Vieux mot. Aveuglement. Il vient de *cæcitas*, aveuglement, ou de *cæcutire*, avoir les yeux éblouis, ne voir pas bien.

ENCENS, s. m. *Thus*, *incensum*. Résine aromatique & odoriférante. Elle sort d'un arbre qui a les feüilles semblables au poirier, selon Theophraste, qui croit en la région de Saba en l'Arabie Heureuse, surnommée des Anciens, *Thurifére.* On l'incise aux jours caniculaires, pour en faire sortir la résine. L'*encens* mâle, qui est meilleur, est rond, blanc & gras au dedans, qui s'enflamme incontinent étant mis sur le feu. On lui a donné le nom de mâle, pour distinguer les grosses & les belles larmes d'avec les communes: il est aussi appellé *oliban.* L'*encens* femelle est mol, plus résineux & moins bon que le précédent. L'*encens* est d'un grand usage dans la Médecine; il échauffe, il déssèche & il ressérre. On s'en sèrt dans divèrses maladies de la tête & de la poitrine, dans le vômissement, dans la diarrhée & dans la dysenterie. On l'employe aussi extérieurement pour fortifier le cèrveau & dans les playes.

L'écorce d'*encens* est l'écorce de l'arbre d'où l'*encens* découle; elle a les mêmes qualitez que l'*encens.* Il y a une autre écorce qu'on apporte des Indes, & qui est aussi appellée écorce d'*encens*, *thymiama*, ou *encens* des Juifs, parce que les Juifs s'en sèrvent souvent dans leurs parfums.

La manne d'*encens* est la mie ou la farine qu'on ramasse dans les sacs où l'*encens* a été mis & porté, & qui vient des grains qui se froissent les uns contre les autres. Il y a aussi la suie d'*encens*, qui en est une préparation.

On a brûlé de l'*encens* dans les temples de toutes les Religions, pour faire honneur aux Divinitez qui y ont été adorées. Les premiers Chrétiens ont été martyrisez, parce qu'ils n'ont point voulu donner de l'*encens* aux Idôles. On donne aussi de l'*encens* dans les cérémonies Ecclesiastiques aux pèrsonnes qu'on veut honorer. On donne de l'*encens* aux Prélats, aux Officians, au Clèrgé, & même au peuple & aux corps morts. L'*encens* est un droit honorifique dû aux Patrons, Fondateurs & Hauts-Justiciers d'une Eglise. Cet *encens* que vous avez vû fumer sur vos autels, & monter vèrs le ciel, en ôdeur de suavité, est le symbole de vos priéres. Fl.

Ce mot vient de *incensum*, c'est-à-dire, brûlé, en prenant l'effet pour la chose.

Encens, se dit figurément en Morale, des flatteries, & des louanges. Vendre au plus offrant son *encens* & ses loüanges. Boil. Ce Seigneur aime l'*encens*. Un Auteur donne de l'*encens* à son Mécénas tout son saoul. Votre *encens* ne me fera point tourner la tête. B. Rab. Dieu n'a pas établi les Rois seulement pour recevoir, comme des Idôles, l'*encens* & les vœux de leurs sujéts dans une supèrbe oisiveté. Fl. Une mère aprés avoir donné par bienséance à sa fille une légère teinture de Religion, s'applique à lui inspirer l'esprit du monde; envie d'attirer sur une partie d'elle-même, l'*encens* qu'on commence à lui refuser. Fl. Les femmes qui ont du discèrnement, n'ont que du dégoût pour ces insipides adorateurs, qui prodiguent leur *encens* indifféremment à tous les beaux visages. Bell. Les hommes qui aiment la libèrté en toutes choses veulent donner leur *encens* librement. Id. Le sensuel brûle avec plaisir dans son cœur l'*encens* qu'il offre à son idôle. Fl.

Je ne puis en esclave à la suite des Grands,
A des Dieux sans vèrtu prodiguer mon encens. Boil.

Lui-même applaudissant à son maigre génie,
*Se donne par ses mains l'*encens *qu'on lui dénie.* Id.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens,
*Qu'un Auteur qui par tout va gueuser de l'*encens. Mol.

*D'*encens *qui vient de ce peu canton,*
Je prise plus cent fois la moindre dose
Que tout celui que fournit l'Hélicon. P. Du Cerc.

ENCENSEMENT, s. m. Action d'encenser. *Suffimentum*, *thuris suffitus.* On fait ces *encensemens* pendant l'Office divin à l'Autel, au Clèrgé & au peuple. On fait de longs *encensemens* dans les grandes cérémonies des entèrremens solennels.

ENCENSER. Verbe act. Donner de l'encens; offrir de l'encens dans l'Eglise avec cèrtaines cérémonies à l'Autel, aux Saints, au Clèrgé & au peuple. *Incendere thus*, *thurium odorem spargere.* *Encenser* les officiers.

Qui voudra désormais encenser *vos Autels?* Boil.

Encenser, se dit aussi figurément en Morale; pour dire, Loüer quelqu'un, le flater. Les Auteurs s'*encensent* les uns les autres. On ne fait pas maintenant grande fortune à *encenser* les Puissances. Pour être de ses amis, il faut continuellement l'*encenser*. Cost. Pour gagner les hommes il faut donner dans leurs maximes, & *encenser* leurs défauts. Mol.

Autre part que chez-moi cèrchez qui vous encense. Mol.

Muses, en vain je vous implore,
En vain je viens vous encenser,
Vous me traitez de Turc à Maure,
Et ne daignez plus m'éxaucer. P. Du Cerc.

Et parmi les pauvres mortels,
Quelquefois ceux que l'on encense,
Ne sont que de grands criminels,
A qui notre seule ignorance
Au lieu de châtiment decerne des Autels.
Nouv. choix de vèrs.

ENCENSEUR, s. m. Qui donne de l'encens. *Suffitor*, *thurarius.* Les faiseurs de Dédicaces sont de grands *encenseurs* & flateurs.

ENCENSIERE, s. f. *Cunilago.* C'est une herbe dont Pline a parlé.

ENCENSOIR, s. m. Vaisseau dont on se sèrt dans les Eglises pour brûler l'encens, & encenser. *Thuribulum*, *acerra.* Il est fait en forme de petit rechaud couvèrt de son dôme, & suspendu avec des chaines. Joseph dit que Salomon fit faire vingt mille *encensoirs* d'or pour le Temple de Jérusalem, qui sèrvoient à offrir les parfums & cinquante milles autres qui servoient à porter le feu.

Encensoir, se dit figurément de la maniére dont on donne des loüanges.

Mais un Auteur novice à répandre l'encens
Souvent à son Heros dans un bizarre Ouvrage,
*Donne de l'*encensoir *au travers du visage.* Boil.

On dit aussi figurément, Mettre la main à l'*encensoir*; pour dire, Vouloir entreprendre sur la jurisdiction; ou sur le bien des Ecclesiastiques.

Encensoir, est aussi un nom que les Astronomes donnent à la XIII des 15 constellations méridionales. Elle a cinq etoiles de la quatriéme grandeur, & deux de la cinquiéme: on l'appelle aussi l'*autel*.

ENCÉPHALE, adj. m. & f. Qui est dans la tête. Tèrme de Médecine. On nomme vers *encephales*, ceux qui naissent dans la tête. *Encephalus.* Les *encéphales* naissent dans la tête, où ils font sentir de si violentes douleurs, qu'ils causent quelque fois la fureur, ce qui les a fait nommer furieux par quelques Medecins. Il y a quatre sortes d'*encéphales.* Les *encephales* proprement dits, qui viennent dans le cèrveau; les rinaires, qui viennet dans le nez; les auriculaires, qui viennent dans les oreilles, & les dentaires, qui viennent aux dents. Les *encéphales* proprement dits sont râres, mais il y a cèrtaines maladies où ils regnent, & l'on a vû des fievres pestilentielles ne venir que de là. Dans une de ces maladies les Medecins ayant ouvèrt le corps d'un malade qu'elle avoit enlevé, ils lui trouvèrent dans la tête un petit vèr vivant, tout rouge & fort court. Ils essayérent divèrs remedes sur ce vèr pour decouvrir ce qui le pourroit tuer, tout fut inutile, excepté le vin de malvoisie dans quoi on fit bouillir des raiforts. On n'en eut pas plûtôt jetté dessus que le vèr mourut. On éprouva ensuite le même remède sur les malades, & on les sauva présque tous; au lieu qu'auparavant ils mouroient présque tous. On en a tiré de semblables par le trépan, & le malade fut guéri. Voyez sur ces vèrs *encéphales* plusieurs choses très-singulières & très-utiles dans le Traité de la Genération des vèrs dans le corps humain, par M. Andry.

Ce mot est Grèc, composé de ἐν, *en*, *dans*, & de κεφαλή, *tête*.

ENCERNER. Vieux mot, qui est encore dans Delbruo, Pomey, &c. & qui signifie entourer, ceindre d'un cèrcle, environner de tous cotez. *Cingere*, *circumire.* On dit encore cèrner des noix, & en faire des cèrneaux.

ENCHAIR.

ENCHAIR. Vieux mot, qui signifie tomber, se prosterner, & qui est un composé de *chair*, ou *cheoir*. *choir*. Il vient de *in* & de *cado*. Borel rapporte cet exemple de Villehardouin. Que nos nos enchaissions à ses piés, &c.

ENCHAISNEMENT, s. m. Ce mot n'est guère usité qu'au figuré. Il signifie, Suite, liaison & dependance des choses les unes des autres. *Concatenatio, series, mutua connexio*. Il y a certain *enchaînement* des causes secondes que la Providence y a établi de tout tems. Les Philosophes l'appellent la *concaténation des causes secondes*. On dit aussi, un *enchaînement* de malheurs ; pour dire, une suite de malheurs. Par un *enchaînement* de causes inconnuës, mais déterminées de tout tems, chaque chose marche en son rang, & achève le cours de sa destinée. Vaug. Nous appellons *Opéra*, un certain *enchaînement* de danses & de musique, qui n'ont pas un rapport bien juste. S. Evr.

ENCHAISNER, v. act. Lier, attacher avec une chaîne. *Catenâ ligare, constringere*. *Enchaîner* un prisonnier, un galerien, un esclave, un furieux, un dogue. Un Orfèvre Hollandois *enchaîna* une puce en vie avec une chaîne d'or de cinquante chaînons, qui tous ensemble ne pesoient pas trois grains. Cim. Lit.

Enchaisner, se dit aussi des choses qui sont engagées, embarrassées ensemble.

Enchaisner, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Jesus-Christ a *enchaîné* le Démon, & les Puissances infernales. Les pécheurs sont *enchaînez* dans le vice, lorsqu'ils sont engagez dans de mauvaises habitudes. Un amant se plaint d'être *enchaîné* par des liens invisibles. Ce Prince a *enchaîné* la victoire à son char. *Enchaîner* la fortune, la rendre constante. *Enchaîner* la discorde ; pour dire, Rendre tout paisible. Il racontoit (M. Pélisson) avec un tel choix de circonstances, avec une si agréable variété, avec un tour si propre & si nouveau, jusques dans les choses les plus communes, avec tant d'industrie pour *enchaîner* les faits les uns dans les autres, &c. De Fenel. *Arch. de Camb.*

Je ne veux point d'un thrône où je suis enchaînée. Corn.

Moi-même à votre char je me suis Enchaînée. Racine.

Maudit soit le prémier, dont la vèrve insensée,
Voulut avec la rime enchaîner *la raison*. Boil.

L'un des Arsenaux où Neptune
Voit tous les jours forger les fers,
Qui doivent l'enchaîner *avec tout l'Univèrs*.
Nouveau choix de vèrs.

Enchaisné, ée, part. & adj. Il a toutes les significations de son vèrbe. Des vents *enchaînez*. Racine.

Quoi ! toûjours enchaîné *par ma gloire passée ?* Id.

Le suc de l'orange douce contient moins de sèl que le suc de l'orange amère, & ce sèl est lié & *enchaîné* par une plus grande quantité de parties huileuses. Lemery. Le raisin lorsqu'il commence à mûrir est âpre & stiptique, parce que ses principes actifs, & principalement ses sèls, sont engagez, & comme *enchaînez* par des parties terrestres. Id.

Enchaisné, signifie figurément, Dependant d'une autre chose, qui a des liaisons avec elle. La plupart des sciences sont *enchaînées* & dépendantes l'une de l'autre. D'où est venu le mot d'*Encyclopédie*, ou de science univèrselle. La rime *enchaînée*, la rime concatenée, ne sont plus du tout en usage dans la vèrsification Françoise. Les Italiens & les Espagnols employent la rime *enchaînée*. On en a parlé au mot *délié*, parce que les Italiens appellent ces sortes de vers *sciolti*, deliez ; il y a bien plus de raison de les appeller *enchaînez*, puisque les rimes sont tellement *enchaînées*, que chaque vèrs rime avec le milieu du vèrs suivant. Garcillasso a introduit le premier les rimes *enchaînées* dans la poësie Espagnole, à l'exemple de Sannazar, qui s'en etoit sèrvi en Italien.

Pastores que dormis en la majada
En la cerrada noche a sueno suelto. Garcil.

ENCHISNURE, s. m. Liaison, dépendance. Ils s'imaginent qu'il y a une *enchaînure* des causes avec leurs effèts. Ablanc. C'est la même chose qu'*enchaînement*, & il n'est pas tout-à-fait tant en usage.

ENCHANBADER. Vieux mot, qui signifie enjamber. Voyez Borel. Il est tout-à-fait hors d'usage.

ENCHANTELER, v. act. Mettre sur des chantiers. *Canteriis imponere, incanteriare*. Il se dit particulièrement du vin, soit pour l'exposer en vente sur l'étape, soit pour le garder dans une cave.

Enchanteler du bois, c'est le ranger dans les chantiers. *Lignum tegeroin struem, in molem ordinatam construere*.

Ce mot vient du Latin *incanterere* signifiant la même chose.

ENCHANTEMENT, s. m. Charme, effèt mèrveilleux procédant d'une puissance magique, d'un art diabolique. *Incantatio, fascinatio, carmen magicum*. Du tems d'Homère on evoquoit les morts par des *enchantemens*. Dac. Les Poëmes du Tasse, de l'Arioste, sont remplis d'*enchantement*. On dit de Charlemagne, qu'une femme s'en fit aimer par *enchantement*. Quand on mettoit les accusez à l'épreuve de l'eau & du feu, on prioit Dieu que le feu agit sur eux malgré leurs *enchantemens*.

Lui (à la vie éternelle) préférer des biens qui durent un moment,
C'est une espèce de manie,
Qui va jusqu'à l'enchantement. L'Ab. Tetu.

Enchantement, est aussi un effèt surprenant dont on ne connoît point la cause, & qu'on rapporte à quelque chose d'extraordinaire, charme, plaisir, mèrveille. Ce Charlatan fait des choses si admirables qu'on croit qu'il y a de l'*enchantement*. Le propre de l'Opéra, c'est de tenir les esprits, les yeux & les oreilles dans un égal *enchantement*. La Bruy. A la honte de notre raison, & de nos reflexions, nous abandonnons notre cœur à la séduction du monde toujours vainqueur par les *enchantemens*. Le P. Gail. C'est une pèrsonne toute pleine d'*enchantement*. Voit. Cela ne paroit pas si bien dit, un dit bien pèrsonne *enchantée*, mais non pas pleine d'*enchantement* ; cependant le style familier, épistulaire, burlesque, raccommode tout. Gardez-vous des *enchantemens* pèrnicieux de l'amour. Saras.

ENCHANTER, v. act. Ensorceler, user de magie, d'art diabolique pour operer quelque mèrveille qui arrête le cours de la nature. *Fascinare, incantare, magicis artibus sensus avertere*. Les Chevaliers èrrans étoient souvent *enchantez* dans les Romans fabuleux. Les Sirènes *enchantoient* par leurs chants.

*Je fléchirois Charon, j'*enchanterois *Cèrbère,*
Et j'irois des destins forçant la dure loi,
Te rendre à la lumière, ou la perdre pour toi.
Nouveau choix de vèrs.

Ce mot vient de *incantare*, qu'on a dit pour le simple *cantare*, dont les Anciens se sont sèrvi pour parler des charmes des Magiciens. Men.

Enchanter, se dit figurément en Morale ; & signifie, Charmer, ravir par des paroles artificieuses. Cet Orateur nous *enchanta* par les belles choses qu'il nous dit. Cette femme a des beautez qui *enchantent* tout le monde. Cette musique est si belle qu'elle *enchante*. Ces felicitez qui *enchantent* nos sens, ne sont que de faux biens. S. Evr.

La prison la plus charmante
Est toujours une prison,
Et souvent ce qui nous enchante
N'a rien d'aimable que le nom. Valinc.

Tout ce qui s'appelle grandeur & fortune, ne m'*enchante* point, j'en démèle parfaitement les plaisirs & les peines. S. Evr. Le vin est un charme qui *enchante* pour quelques momens, & endort la raison. Petit. Le monde nous *enchante*. Boss. Tout ce qu'elle fait m'*enchante*. Voit. Il y a des solitudes qui donnent un repos delicieux, & qui *enchantent* les maux des misérables. S. Evr. Cromwel avoit tellement *enchanté* la nation, qu'on le regardoit comme un chèf envoyé du Ciel pour la protection de l'independance & de la libèrté.

Enchanté, ée, part. pass. & adj. Des armes *enchantées*. Ce Poëte a fait un Ouvrage *enchanté*. Un palais *enchanté*.

Dans leurs cabinets enchantez,
L'étoffe ne trouve plus place. Regn.

Il faut des coups de surprise à nos cœurs *enchantez* de l'amour du monde pour les en détacher. Boss. Notre imagination *enchantée* des faux biens se repaît de ses chimères avec plaisir. S. Evr. Elle a des manières *enchantées* ; ce sont de ces éxpressions dont il ne faut pas se sèrvir trop souvent, de peur de donner dans l'affectation, & de parler un langage précieux. Bouh.

On appelle en Astronomie la femme *enchantée*, ou *enchaînée*, Andromède, constellation du Ciel, qui est la vingtième des 21 constellations septentrionales.

ENCHANTERIE, s. f. Effèt provenant d'une science magique. *Incantatio, ars magica, præstigiæ*. L'ombre de Samuel apparut à Saül par *enchanterie*, par art magique.

Enchanterie, est aussi un effèt dont on ignore la cause & qu'on admire. Il y a plusieurs inventions d'Optique dans le Père Kirkèr & dans le Père Schotus Jésuites, où il semble qu'il y ait de l'en-

chanterie, cependant ce sont des effèts des causes naturelles. On dit d'une chose qu'on fait facilement, ou en public, qu'il n'y a point d'*enchanterie*.

ENCHANTEUR, ERESSE, f. & adj. Sorcier, Magicien, Magicienne. On le dit des Fées. *Magus*, *incantator*. Circée etoit une grande *Enchanteresse*.

Le fameux Azazel, réputé de son tems
Le Roi des Enchanteurs *& des enchantemens*.
P. LE MOINE.

Il m'a semblé dans cet instant
De voir sur un char éclatant
La docte & sage Enchanteresse
Qui toujours pour nous s'interesse. D. D. S.

ENCHANTEUR, signifie encore, un trompeur, un charlatan. Vous êtes un franc *enchanteur*.

ENCHANTEUR ERESSE, se dit aussi de celui qui fait des choses qu'on admire, qui plaisent, qui trompent. Un discours *enchanteur*. Les attraits de cette beauté sont de doux *enchanteurs*. Il pria toutes les Belles à souper, & il voulut absolument nous faire voir les *enchanteresses* de ce lieu. LA CHAP. Avouez, Mademoiselle, que vous êtes une grande *enchanteresse*. VOIT. L'amour est un grand *enchanteur*. D'un regard *enchanteur* connois-tu le poison? RAC.

On dit dans une Ode sur la Paresse:

Laisse toi gouverner à cette enchanteresse,
Qui seule peut du cœur calmer l'émotion;
Et préfère, crois-moi, les dons de la Paresse
Aux offres d'une vaine & folle ambition.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Enchanteresse *nouvelle*
Par quel art évoque-t-elle
Les prémiers fils d'Apollon?
Ici reparoit Catulle;
Pindare, Horace, Tibulle,
N'ont fait que changer de nom.
ROY, *Ode à l'Académie*.

ENCHAPELER, v. act. Donner un Chapeau, mettre un Chapeau sur la tête. NICOD. Il est vieux. *Galericulum addere*.

ENCHAPERONNER, v. act. Tèrme de Fauconnerie. Mettre un chaperon sur la tête d'un oiseau de proie. *Amicire capitis*, *capitium inducere*.

ENCHAPERONNÉ, ÉE, part. & adj. *Galericulo ornatus*.

ENCHARGER, v. n. Recommander fortement, donner charge, ordre exprés de faire quelque chose. *Mandare*, *dare in mandatis*, *committere*, *jubere*. On lui a bien *enchargé* de traiter cette affaire d'une telle façon, de mettre une telle clause dans ce contrat. Il est tout-à-fait bas. Voyez CHARGER.

ENCHARTÉ, adj. Prisonnier. *Incarceratus*. *Enchartré* à pèrpétuité, c'est-à-dire, prisonnier pour toujours.

Ce mot vient de *chartre*, prison, & ce mot s'est encore consèrvé. S. Denys de la *chartre*. Cent. nouv. 69.

ENCHASSER, v. act. L'*a* de ce mot est long & ouvèrt, & doit être marqué d'un circonflèxe. Mettre dans une chasse. *Thecæ reliquias imponere*, *thecâ condere*. On a *enchâssé* les reliques d'un tel Saint dans une châsse d'argent.

ENCHASSER, signifie aussi Mettre dans un châssis, dans un chaton, dans quelque chose qui retienne la chose *enchassée*. *Includere*, *claudere*. Cette bague est *enchâssée* proprement dans ce chaton. Cette porte joint bien, elle est proprement *enchâssée* dans son chassis. Cela est *enchassé* en or, en argent. Ce tableau est bien *enchâssé* dans sa bordure.

Ce mot vient de *incapsare*, ou *incassare*, *intra capsum includere*. DU CANGE.

ENCHASSER, se dit aussi figurément en choses morales. *Inserere*. Cet Avocat a bien *enchassé* ce passage de la Bible, cette autorité dans son discours. On ne peut voir clairement l'usage d'un mot, à moins qu'on ne sçache ce qui suit & ce qui précéde, & comment le mot est *enchassé* dans le discours. BOUH. La nature *enchâsse* les esprits les plus brillans dans les plus petits corps. VOIT.

s'ENCHASSER dans un fauteuil, se dit burlesquement pour, S'asseoir dans un fauteuil.

ENCHASSURE, f. f. Action par laquelle on enchâsse. L'*enchassure* de cet émail dans ce cèrcle d'or, est faite fort proprement En Latin *interclausura*.

ENCHAUCER. Vieux mot. Il signifie dans Villehardouin, Monstrelet, Fauchet, chasser, donner la chasse, *fugare*, *persequi*.

ENCHAUSSÉ, adj. Tèrme de Blâson, qui se dit de l'Écu, lorsqu'il est taillé depuis le milieu de l'un de ses côtez en tirant vèrs la pointe du côté opposé. *Incisus* Il y a des Ecus *Enchaussez* à dextre, d'autres à senestre, suivant le côté où la taille commence.

ENCHE, f. f. Borel dit que c'est un canal de pressoir, & le fait venir de ἐγχέω, *fundo*. Il signifie aussi la languette dont on se sèrt pour donner du vent aux hautbois, à cèrtains jeux d'orgues, &c. Voyez ANCHE.

ENCHEOIR, v. n. Vieux mot tiré des Coûtumes: il signifie *cheoir*, *tomber*, ou *décheoir*, selon les mots ausquels il est joint. *Cadere*, *incidere*, *dejici*, *deturbari*. *Encheoir* en l'émende, *Encheoir* de son appel, de la demande, de ses defenses, de la requête, &c.

ENCHEPER, v. act. Mettre aux fèrs, aux *ceps*. Il est vieux. *Impingere compedes*. NIC.

ENCHERE, f. f. Mise à prix qu'on fait d'un immeuble saisi en Justice. *Licitatio*, *auctio*, *hasta*. Un poursuivant de criées est obligé de mettre à prix les héritages qu'il fait décreter, & cela s'appelle la *prémiere enchère*, *pretium appositum*, qui est contenuë dans les affiches & publications.

ENCHERE, se dit plus ordinairement de ces augmentations de prix qu'on fait à l'envi, tant sur les meubles que sur les immeubles qui se vendent, ou qui s'affèrment par autorité de Justice. On fixe chaque *enchère* à cèrtaine somme lorsqu'on adjuge les fermes du Roi; & cela s'appelle l'*enchère courante*.

FOLLE ENCHERE, est une mise ou offre qu'on fait en Justice, qui excede la juste valeur de la chose venduë, ou qu'on ne peut pas payer. *Stulta*, *temeraria licitatio*. Cette tèrre a été revenduë à la *folle enchere* d'un tel, il en payera les dommages & interêts.

ENCHERE, se dit figurément des choses dont on tire de l'argent sans droit & sans justice, que l'on donne contre la justice à celui qui offre davantage.

La brigue de l'emploi, la faveur populaire,
*Les suffrages vendus, l'honneur mis à l'*enchère. BREB.

On dit provèrbialement, qu'un homme a payé la *folle enchère* de la faute, quand il en a porté la peine, quand on s'est vangé de lui.

ECHÉRIR, v. act. & n. Faire une enchère sur des biens qui se vendent, ou qui s'affèrment en Justice. *Liceri*, *contrà liceri*. On est obligé d'assigner tous les opposans à une vente, afin qu'ils viennent *enchérir*, si bon leur semble.

ENCHERIR, v. n. signifie devenir plus chèr, *Crescere*, ou *augere*, *carius vendi*, ou *venire*. Toutes les marchandises sont bien *enchéries* à comparaison du tems passé Les Boulangers ont encore *enchéri* le pain ce dèrnier jour de marché.

ENCHERIR, v. act. Se dit pour augmenter le prix d'une chose, la rendre plus chère.

Voulez-vous enchérir *ies chaises & les bancs,*
Et jusques au portail mettre en presse le gens? SANLECQUE.

ENCHERIR, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, Surpasser, aller au dessus. *Superare*. Les Philosophes modernes ont bien rafiné, ont bien *enchéri* sur les anciens.

On le dit aussi des exagérations & augmentations qui se font en chaque chose. Ce dernier courier a bien *enchéri* sur le précedent, & bien grossi le nombre des morts. Quand les nouvelles passent par des bouches differentes, les dèrniers *encherissent* toujours sur les prémiers.

ENCHERI, IE, part. & adj.

ENCHERISSEUR, f. m. Qui fait des enchères en Justice. *Licitator*. Les biens qui se vendent ou s'affèrment judiciairement, ne s'adjugent qu'au plus offrant & dernier *encherisseur*. *Summo licitatori*, *et qui licitatione vicerit*. Les encans se font en place publique & à l'heure du marché, afin qu'il s'y trouve plus d'*enchérissents*.

ENCHEVAUCHURE, f. f. *Commissura*, *insitio*, *junctura*. Tèrme d'Artisan, jonction de quelque partie ou piece de bois, & avec une autre, soit qu'elle se fasse par recouvrement, ou par feuillure. Ainsi on dit l'*enchevauchure d'une plateforme*, ou *d'une dale sur une autre*, & on a coûtume de la faire par feuillure de la demi-épaisseur du bois ou de la pièrre. C'est par *enchevauchure* que les ardoises & les tuiles se couvrent les unes les autres. M. D C.

ENCHEVESTRER, v. act. Mettre le chevêtre, le licol à une bête de somme. *Capistrare*, *inducere capistrum*. Cheval qui s'est *enchevêtré*. SOLEISEL. Il a peu d'usage au propre.

Ce mot vient d'*incapistrare*.

ENCHEVESTRER, se dit figurément en Morale, pour dire S'embarrasser en quelque affaire, se trouver engagé dans cèrtaines choses dont on a de la peine à se tirer. *Impedire se*, *impli-*

care

carcer. Cet homme s'est allé engager dans des procès, dans des cautionnemens, où il est tellement *enchevêtré*, qu'il n'en sortira de sa vie. Il s'est fourré dans des broussailles, dans des épines, où il est demeuré *enchevêtré* plus d'une heure. Elle avoit les jambes *enchevêtrées* dans sa juppe, elle a failli à tomber. Il est bas.

ENCHEVESTRÉ, ÉE, part. & adj. *Capistratus, impeditus.*

ENCHEVESTURE, s. f. Tèrme de Manége, qui se dit d'une excoriation dans le paturon du cheval, qui s'est faite lorsqu'il s'est voulu gratter le cou avec les pieds de dèrriére, & qu'il s'est pris dans la longe. *Excoriatio, incapistratura.*

ENCHEVESTURE. Tèrme de Charpenterie. Assemblage de deux fortes solives, & d'un chevêtre, qui laisse un vuide quarré contre un mur pour porter un âtre, ou pour faire passer un tuyau de souche de cheminée, afin que l'âtre ne pôse point sur le plancher pour éviter le danger du feu. *Tigillorum commissura, nexus caminum vinciens.* La Police enjoint de faire des *enchevêtrures* sous des âtres. Les solives d'*enchevêtrure* sont plus courtes que les autres.

ENCHEVILLÉ, ÉE. Tèrme de Chirurgie. Suture *enchevillée.* La suture *enchevillée* se fait en passant des chevilles dans les anses du fil à chaque point qu'on fait, afin que ces chevilles tiennent les lévres de la plaie approchée l'une contre l'autre. La suture *enchevillée* n'est plus en usage.

ENCHIFRENÉ, ÉE, adj. Qui a le cèrveau engagé, & chargé de pituite, dont il a de la peine à se décharger; un enrhumé qui a de la peine à se moucher. *Tardâ pituitâ impeditus.* Le tabac en poudre est bon pour ceux qui sont *enchifrenez.*

Ce mot vient de *ensafrané*; car en sa premiére signification il ne signifioit autre chose que *barbouillé*, ou plutôt du langage Celtique ou Bas Breton, ou *fiferu* signifie *rhume*; & *fifernet enrhumer.*

ENCHIFRENEMENT, s. m. Rhume qui est au cèrveau. *Cerebri rheuma, epiphora.* J'ai un *enchifrénement* qui m'incommode fort.

ENCHOIS. Voyez ANCHOIS, ou ANCHOYE.

ENCHUSE, ou ENCHUISEN. M. Corneille écrit aussi *Enkuse Enchusa, Enchusia.* C'est une ville des Provinces-Unies, située dans la Nort Hollande, à huit lieuës d'Amstèrdam du côté du nord. *Enchuse* a seance dans les Etats d'Hollande. C'est une ville assez grande, belle, fort propre & fortifiée. Son port est assez bon. C'est la premiére ville qui se révolta contre les Espagnols après la prise de la Brille. Ses habitans s'attachent beaucoup à la pêche du hareng, où ils font de grands profits. MATY.

L'Isle d'*Enchuse*, que les Hollandois appellent en leur langage Enchuiser Eiland, *Enchusia Insula*, est une Isle de l'Ocean septentrional. Elle est à trente lieuës de celle d'Islande, du côté du levant. Les Hollandois, qui l'ont découvèrte, lui ont donné le nom qu'elle porte.

ENCICLOPÉDIE. Voyez ENCYCLOPÉDIE.

ENCIRER, v. act. *Incerare.* Mettre en cire. NICOD. *Encirer* une toile, l'abbreuver de cire fonduë. *Telam cera imbuere, perfundere.* POMEY.

ENCIS, s. m. Vieux tèrme de Coûtumes, qui signifie, Meurtre de la femme enceinte, ou de son fruit quand il est dans son ventre. Voyez Menage.

Ce mot vient de *mulier incoens*; ces mots veulent dire, femme enceinte, *mulier quæ uterum gerit.*

ENCISER, v. act. *Incidere.* S'est dit autrefois pour *inciser*, couper. *Enciser* des arbres. *Circumcidere arbores.* NICOD.

ENCLAVE, s. m. *Res inclusa, inserta.* Chose qui est enfèrmée, ou enclavée dans une autre. On a uni à ce Presidial ou tel Bailliage avec tous ses *enclaves*, c'est-à-dire, toutes les tèrres & Justices qui sont enfèrmées dans son ressort & sa dépendance. L'*enclave* s'est dit originairement des bornes & limites d'un territoire, *Fines, limites*, & il se prend plus ordinairement pour une portion ou dependance de jurisdiction, dont le territoire est entiérement détaché, & enferme dans un autre, *quæ incurrit.* Ainsi Danvilliers est un *enclave* de Luxembourg en Lorraine. L'Allemagne est pleine d'*enclaves.* Les *enclaves* du Cèrcle de Suabe sont du Cèrcle d'Autriche, & M. de Lisle a fort bien distingué ces *enclaves* dans sa carte d'Allemagne. Au reste, il y en a qui font *enclave* feminin.

On dit les *enclaves* de la France. La Ville d'Avignon, le Comtat Venaissin & les Principautez d'Orange & de Dombes, sont des *enclaves* de la France. *Enclaves* sont des tèrres ou pays qui sont enfèrmez dans les autres, sans en dépendre. La Principauté de Benevent est une *enclave*, est *enclavée* dans le Royaume de Naples. La Principauté de Monaco est *enclavée* dans le pays de Genes, ou est une *enclave* de Genes. La Principauté de Masseran est une *enclave* de la principauté du Piémont.

ENCLAVE, en Architecture, se dit d'une portion de place qui forme un angle, ou un pan, & qui anticipe sur une autre par une possession antérieure, ou par un accommodement, ensorte qu'elle en diminuë la superficie, & en ôte la regularité. *Interpositus, cardinatus, procurrens.* On dit qu'un escalier dérobé, qu'un petit cabinet font *enclave* dans une chambre, quand par leur avance ils en diminuent la grandeur.

ENCLAVEMENT, s. m. Se dit des choses qui sont enclavées, & enfèrmées les unes dans les autres. *Interpositura, procursus.* L'*enclavement* de plusieurs grosses poutres les unes dans les autres. L'*enclavement* d'une tèrre dans celle d'autrui.

ENCLAVER, v. act. Tèrme d'Architecture, de Charpenterie & de Menuiserie, qui signifie, Engager, enfèrmer une chose dans une autre, ensorte qu'elle l'environne si bien, qu'elle ne s'en puisse detacher qu'avec fracture. *Inserere.* Cette piece de bois est bien *enclavée* dans le mur. Une voûte se soutient, à cause qu'on *enclave* les pièrres les unes dans les autres. *Enclaver*, c'est, Encastrer les bours des solives d'un plancher dans les entailles d'une poutre: c'est aussi, Arrêter une piéce de bois avec des clefs, ou boulons de fèr. *Enclaver* une pièrre, c'est, la mettre en liaison après coup avec d'autres.

Ce mot vient de *clavus*, clou, ou plûtôt de *in* & de *claude.*

ENCLAVER, se dit figurément en choses morales, d'une Province, d'un tèrritoire, d'un heritage, qui sont entourez des tèrres qui appartiennent à d'autres maîtres. La ville de Strasbourg étoit *enclavée* dans les tèrres de France, elle est maintenant unie au domaine du Royaume. Cette Jurisdiction est *enclavée* dans le ressort de ce Parlement. Ce pré est *enclavé* dans les heritages du Seigneur du lieu. *Enclaver* l'ennemi entre deux rivières. MÉZERAY.

ENCLAVÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Inclusus, in medio positus, interpositus.*

ENCLAVÉ, en tèrme de Blâson, se dit lorsqu'il y a une portion de l'Ecu qui entre & s'enclave dans l'autre en forme quarrée, comme un tenon de menuiserie. Il y a des Ecus coupez, tranchez, partis, taillez, &c. qui sont *enclavez* d'une, de deux, de trois, ou de plusieurs autres pieces.

ENCLIN, INE, adj. Qui a une disposition naturelle à faire quelque chose. *Propensus, proclivus.* C'est un bonheur que de voir des jeunes gens *enclins* à la vèrtu. Les Orientaux sont *enclins* à plusieurs vices inconnus ailleurs. Il y a des gens *enclins* à l'étude, les autres à la guerre, les autres à l'amour, à la faineantise.

ENCLINER, v. n. Pancher d'un cèrtain côté, être volontiers d'un avis. *Propendere.* Il y avoit plusieurs Juges qui *enclinoient* à me faire gagner ma cause, mais la faveur l'a emporté. *Encliner* signifioit autrefois saluer, & étoit verbe actif. Je les *encline* trestoutes.

Ce mot vient du Latin *inclinare.* Il est vieux. Il faut dire & écrire *incliner.* VAUG.

ENCLITIQUE, s. f. Tèrme de la Grammaire Grècque. *Enclitica.* On appelle *enclitiques* cèrtaines particules qui s'enclinent, & s'appuyent si bien sur le mot précedent, qu'elles semblent s'y unir, & ne faire qu'un avec lui. D'où vient que ce mot qui les soutient, porte aussi presque toujours l'accent qui les gouvèrne; & sur tout lorsque l'*enclitique* est monosyllabe.

ENCLOISTRER, v. act. Enfèrmer dans un Cloître. *Claustro coercere.* Cette Dame pour avancer son aînée a *encloîtré* ses deux cadettes. Il se dit proprement de ce qu'on met dans un cloître, & dans le sens figuré de tout ce qu'on enfèrme, d'un homme qu'on met en prison, &c.

ENCLORRE, v. act. J'enclôs, j'ai enclôs. Enfèrmer; faire une enceinte de murs autour d'une espace de tèrre. *Includere, cingere, intercludere.* On a fait *enclôrre* les fauxbourgs dans la ville. Ce lieu n'étoit qu'un village, on l'a fait *enclôrre* de murs, & c'est maintenant un bon bourg. Il a fait *enclôrre* ses vignes dans son jardin.

ENCLÔRRE, se dit aussi des clôtures de haies ou de fossez. Le Roi a ordonné que ceux qui auroient des bois prés des siens, les feroient *enclôrre* de fossez pour les séparer. Tous les heritages du Maine, de Berri, sont *enclôs* de haies, de fossez, d'échaliers.

ENCLÔRRE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Enfèrmer. *Comprehendere, absolvere.* Le dessein de cet Ouvrage est trop grand, vous ne le sçauriez *enclôrre* en si peu d'espace.

ENCLÔS, ÔSE, part. & adj. *Inclusus.*

On dit aussi qu'une chose est *enclôse* dans une autre, de quelque façon qu'elle y soit enfèrmée. Le poussin est *enclôs* dans la coque de l'œuf. L'Iliade d'Homère fut autrefois écrite si menu, qu'elle étoit *enclôse* dans une coque de noix. Toute la plante est *enclôse* dans la semence, quelque petite que soit la semence.

ENCLÔS, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Le sens mystique de la Bible est *enclôs* dans le sens littéral, *Continetur.* Toute la doctrine de cet Auteur est *enclôse* dans cet Abregé.

ENCLÔS, adj. m. se dit en tèrme de Blâson, du Lion d'Ecosse enfèrmé dans un double trécheur.

ENCLOS, s. m. Espace de tèrre enfèrmé. *Sepimentum, conseptum, septum, ambitus, circuitus.* Il a enfèrmé la tèrre de ce paysan dans son *enclôs*. L'*enclos* des Chartreux de Paris est de cent arpens. On le dit aussi d'un assemblage de plusieurs tèrres, ou maisons, dont nous faisons un tout en notre imagination séparé des autres choses, quoiqu'il n'y ait aucune clôture. L'*enclôs* du fauxbourg Saint Gèrmain faisoit avant la dèrnière division un dixseptième quartier de la ville de Paris, & il y avoit plus d'étenduë que quatre des seize autres quartiers joints ensemble. Voyez De la Mare, *Tr. de Police T. I. p.* 81. Depuis la division de Paris faite en 1702 par Loüis le Grand, en 20 quartiers, l'*enclôs* du fauxbourg Saint Gèrmain contient près de trois de ces quartiers, & fait la cinquième partie de la ville.

Ce mot vient du Latin *inclaustrum.*

Enclôs, signifie aussi l'enceinte seule. L'*enclôs* ou la muraille de ce parc lui a tant coûté à bâtir, à réparer. Posons que ce crime se soit fait hors de l'*enclôs* du Couvent. Patru.

ENCLOITURE, s. f. Tèrme de Brodeur. C'est le bord qui est tout autour de la broderie, soit qu'il soit composé de frisons, de cartisanes, d'or trait, de chaînes faites de bouillons, &c. ou autrement ouvragé. *Limbus.*

ENCLOTIR, v. act. Tèrme de Chasse, qui se dit lorsqu'il entre en tèrre du lapin, ou autre gibier. *Fugere in latibulum, penetrare se in cavum, irrepere in cavernam.* Les chiens ont fait *enclotir* ce renard. Ce lapin s'est *enclotí.*

ENCLOUER, v. act. Ficher un clou à force, ou un morceau de fèr dans la lumière d'un Canon. *Clavum figere, clavo obturare, obstruere.* On a pris le canon des ennemis, & on l'a *encloué* afin qu'il leur fut inutil. Dans les sorties que font des assiégez, leur principal but est d'insulter les batteries des Assiégeans & d'*enclouer* leur canon. Les clous dont on se sèrt pour *enclouer* le canon sont triangulaires, ce qui fait qu'en entrant à force dans la lumière d'un canon ils y font trois angles, & l'élargissent de sorte que le canon ne peut plus sèrvir lors même que le clou est retiré.

Enclouer, se dit aussi d'un cheval qui a pris un clou de ruë, ou qui a été piqué d'un clou par un Marechal ignorant qui le vouloit fèrrer. Il y a un mois que ce cheval boite, parce qu'il a été *encloué*, qu'il s'est *encloué*. *Clavo vulneratus est, clavo pedem icdus*, &c.

Ce mot vient du Latin *includere*, selon Du Cange, ou d'*inclavare.*

Encloué, ée, part. & adj. *Clavo confixus, clavatus.* Ce mot a les significations de son vèrbe. Il se dit encore d'un ouvrage intèrrompu, qu'on a quitté, qui est comme oublié. Mes origines de la langue Italienne ont été long-tems *enclouées*. Men.

ENCLOUeURE, s. f. *Obstructio, obturatio, vulnus, clavatio, clavi fixio.* Etat & disposition d'une chose enclouée. Le Canon qui a une fois souffert l'*enclouüre* n'est propre que pour la fonte. L'*enclouüre* de ce cheval vient de ce qu'il a été picqué jusqu'au vif en le ferrant, ou de ce qu'il a pris un clou de ruë qui lui est entré dans la fourchette, ou de ce qu'en charroyant dans des bois nouvellement coupez quelque petit clou de bois lui est entré dans le pied, & lui a pèrcé la sole. L'*enclouüre* oblige quelque fois à dessoler un cheval. Les bœufs sont aussi sujets à l'*enclouüre*; pour y remédier, il faut le plûtôt qu'il est possible, leur tirer hors du pied le clou ou le chicot qui les blesse, & ensuite jetter sur la playe de l'huile toute chaude, sur laquelle on met des étoupes qu'on enveloppe avec un linge, ce remède avec un peu de repos les guerit à la 2 ou 3[e] fois qu'on le réïtère.

Enclouüre, signifie figurément tout obstacle qui empêche la réüssite d'une affaire. *Impedimentum, opus & labor, mora, modus.* Si vous n'avez pas eu prompte expédition de ce Conseiller, c'est que vous n'avez pas bien payé son Sécretaire, voilà l'*enclouüre*. Vous avez une partie secrette qui sollicité, j'ai découvèrt l'*enclouüre*. Ces manières de parler ne sont bonnes que dans le stile familier.

ENCLUME, s. f. Grosse masse de fèr qu'on pose sur un gros billot de bois, & qui sèrt aux Marechaux, aux Sèrruriers, & aux Ouvriers qui travaillent les metaux. *Incus.* Le dessus d'une *enclume* doit être d'acier soudé. Les *enclumes* forgées sont meilleures que les fonduës. Il y a de petites *enclumes* d'établi, des *enclumes* bigornes, qui se tèrminent en pointe. Les petites *enclumes* des Orfèvres s'appellent le *tas*. On appelle aussi *enclume*, un outil dont se sèrvent les couvreurs pour couper l'ardoise. M. D. C.

On appelle *enclume*, en tèrme d'Anatomie, un petit os fait en forme d'*enclume*, qui est dans l'oreille intérieure, qui reçoit les coups & les impressions d'un autre qu'on appelle *marteau*, qui sèrvent au sentiment de l'ouïe.

On dit provèrbialement, il vaut mieux être marteau qu'*enclume*; pour dire, qu'il vaut mieux battre que d'être battu. On dit aussi, Etre entre l'*enclume* & le marteau; pour dire, avoir à souffrir de quelque côté qu'on se tourne, quand on est au milieu de deux Puissances qui ont des intérêts contraires.

ENCOCHEMENT, s. m. L'action d'encocher, de mettre dans une coche. *Encochement* de flèche. *Jaculi in nervum inductio.*

ENCOCHER, v. act. Mettre dans une coche. *Crenæ imponere, inserere.* Il se dit des arbalêtes, des arcs, quand on met la corde d'un arc dans la coche d'une fleche pour la tirer. *Indere nervo sagittam, aptare.* Il signifie aussi, faire des coches, ou hoches, pour faire des marques sur un morceau de bois. *Crenis incidere baculum.* En tèrme de marine on appelle une raque *encochée*, une raque gougée, qui a une coche tout autour, dans laquelle on pose le bitord qui sèrt à l'amarrer. Porter les huniers *encoche*, ou en coche, est les avoir au plus haut du mât. On a appellé autrefois hosche, ou osche, ce qu'on appelle maintenant *coche, crena*, & on disoit oscher, pour faire des osches en une taille, *taleam crenis incidere.* Voyez Nicod, *osche* & *oscher.*

Encoché, en tèrme de Blâson, se dit du trait qui est sur un arc, soit que l'arc soit bandé ou non. *Crenatus.*

ENCOCHURE, s. f. Tèrme de Marine. Endroit au bout de chaque vèrgue, où l'on amarre les bouts des voiles par enhaut.

ENCOFFRER, v. act. Mettre, sèrrer dans un coffre *Arcâ includere.* Il ne se dit ordinairement que des choses que l'on sèrre avec avidité, & même avec quelque sorte d'injustice. Ce Général a *encoffré* une partie de l'argent qu'il devoit distribuer aux soldats qui s'étoient signalez. C'est un avâre qui a *encoffré* l'argent que le Roi lui avoit donné pour paroître en cette Ambassade, pour tenir table.

Encoffrer, se dit aussi figurement & burlesquement, pour Emprisonner. Il est *encoffré*, il est *pris, comprehensus.*

Encoffré, ée, part. & adj. *Arcæ creditus, sub custodiâ positus.*

ENCOGNeURE, s. f. *Angulus, ancon, anfractus, versura, concurrentium, coeuntium laterum articulata commissio.* L'angle saillant, le coin où aboutissent deux ruës, deux surfaces de muraille, ou d'autres corps. Les Voyers sont obligez d'appeller les Officiers de Police, quand ils donnent des alignemens pour les *encognures* des ruës. Il s'est blessé contre l'*encognure* de la cheminée, du buffet, &c.

Encognure se dit aussi d'un retour d'angle dans un partèrre; & de l'angle interieur que forment deux murailles à leur union. La plus belle figure qu'on puisse souhaiter pour un fruitier, ou pour un potager, & même la plus commode pour la culture, c'est sans doute celle qui fait un beau quarré, & sur tout quand elle est si parfaite & si bien proportionnée dans son étenduë, que non seulement les *encognures* sont à angles droits, &c. La Quint. Avant donc planté les arbres des *encognures*, je mets un homme à celle de la rangée que je veux planter, afin qu'il alligne les arbres pour qu'ils se trouvent toujours bien plantez en ligne droite. La Quint.

ENCOLLER, v. act. *Collare, glutinare.* Tèrme de Doreur. On dit *encoller* le bois dont on se veut sèrvir pour dorer; ce qui se fait en y appliquant une ou plusieurs couches de la colle qu'on a preparée pour cet usage. On la prend toute bouillante, à cause qu'elle penetre mieux: si elle est trop forte, on y met un peu d'eau pour l'affoiblir, & avec une brosse de poil de sanglier, on couche la colle en adoucissant si c'est un ouvrage uni. S'il y a de la sculpture, on met la colle en tappant avec la brosse, ce qui s'appelle *encoller*. M. D. C.

ENCOLURE, s. f. Quelques gens disent *encoulure*. Tèrme de Manège. Partie du cheval depuis la tête jusqu'aux épaules *Habitus, cervix, colli species.* On dit qu'un cheval est chargé d'*encolure*, qu'il l'a fausse, qu'il l'a trop épaisse, pour le mépriser, & au contraire; qu'il l'a fine, bien tournée & bien relevée, pour le louer. On appelle *encolure* de jument, celle qui est trop effilée, où il y a peu de chair. On dit aussi, déchargé d'*encolure*. On chèrche sur tout une *encolure* fine dans les chevaux de parade, rien n'étant plus essentiel à un beau cheval qu'une belle *encolure*, mais un cheval de harnois n'en vaut pas moins pour avoir l'*encolure* un peu épaisse & charnuë. Il rend même plus de sèrvice & de profit.

Encolure, se dit figurément des hommes, & signifie, Mine, apparence, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. *Species.* Ce jeune homme à l'*encolure* d'un sot. Cet homme qui étoit près de vous a toute l'*encolure* d'être celui qui vous a pris votre bourse, *ni fallor, ille ipse est qui*, &c.

Je dis qu'il a (d'un sot) l'encolure
Et que son ascendant, Monsieur, l'emportera;
Sur toute la vèrtu que votre fille aura. Mol.

Encolure. Ce mot se trouve aussi dans Pomey pour signifier un détroit de tèrre entre deux mèrs. *Isthmus, angustiæ, chersonesi.*

ENCOMBOMATE, s. m. Tèrme d'Antiquaire. Sorte d'habit de fille dans l'Antiquité. *Encombona* Les Pamandes & *Encombomates* étoient cèrtaine sorte de chamarre pour les jeunes filles. Vigenere.

VIGENÈRE, Sur Tite-Live T. I. p. 957. Julius Pollux, dit que c'étoit un habit blanc. Il semble que c'étoit la même chose que ce que l'on appelloit Étole, *Stola*; est selon quelques Auteurs [illegible], & [illegible] sont synonymes. Pollux semble dire aussi que c'étoit un habit d'esclave.

ENCOMBRE, s. m. Vieux mot, & hors d'usage, opposé à *decombre*; il signifioit, Obstacle, empêchement, embarras, & il se disoit proprement des ruines d'une maison qui empêchoient de la rebâtir. *Rudera*. Voyez ENCOMBRIER.

Dans l'Auteur qui écrivoit les *Gesta Francorum* sous Théodoric, on trouve *combri*, pour signifier *sontadis*, ou comme dit Grégoire de Tours *concidas arborum in sylvis*, des abatis de bois, des abatis d'arbres.

ENCOMBREMENT, s. m. Térme de Marine, qui se dit de l'embarras que cause dans les vaisseaux la cargaison des marchandises, qui les rend plus pesans & moins propres au combat. *Impedimentum*, *offensio*, *calamitas*. Par une Ordonnance de 1669. il est défendu aux Officiers d'embarquer des marchandises, parce que la charge rend les vaisseaux moins propre au combat, & que cet attachement feroit négliger le sérvice aux Officiers. Quand il y a trop d'*encombrement* le vaisseau ne sçauroit consérver l'estive, ni l'arrimage; c'est-à-dire, le contrepoids & le bon arrangement.

ENCOMBRER, v. act. Embarrasser une ruë, un passage, ou quelque autre lieu de gravois, d'arbres coupez, de piérres, ou autres choses. *Impedire ruderibus*, *combros apponere*, *objicere*. Ces fosses, ces puits sont *encombrez*.

Ce mot vient de *incombrare*, & a été fait de *combrus*, qui signifie un *abatis de bois*. Guyet croit que *incombrare* vient de *incumulare*, & *combre*, de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus*. MEN.

Ménage *encombré*, se dit en Normandie lorsque le mari a aliéné quelque chose des héritages de sa femme, & l'en a dessaisie, quoique de son consentement. Et on appelle briéf de mariage *encombré*, l'action ou la plainte qui se fait sur ce sujet. Le bref de mariage *encombré* équipolle à une reintegrande, pour remettre les femmes en possession de leurs biens, moins que dûment aliénez durant leur mariage.

ENCOMBRER, s. m. *Detrimentum*. Ce vieux mot se trouve dans le Roman de Guarin le Loherianes pour dommage.

Par cele choses lor fut grand encombrier.

On disoit aussi, mais rarement, *encombrer*, pour endommager, & les Maçons appellent encore aujourd'hui *décombremens*, les démolitions d'un bâtiment.

ENCOMMENCER, v. act. *Incipere*, *inchoare*. Qui n'a guère d'usage qu'au participe. & qui se dit d'une chose dont on a fait déja quelque partie. Un traité *encommencé*. MEZERAY. On ne peut plus se sérvir de ce mot, si ce n'est au Palais en de cêrtaines procédures. La Cour a ordonné qu'à faute de payement l'exécution *encommencée* sera parachevée, & les meubles vendus. La Cour a levé les défenses, & ordonne que le procés criminel *encommencé* sera fait & parfait.

ENCONTRE, s. m. Mot bas, vieux & burlesque, qui ne s'employe guère seul. Il signifie, ce qui arrive fortuitement, soit en bien, soit en mal. *Fors*, *fortuna*, *casus*. Un cas avantageux s'appelle bonne *encontre*; un desavantageux *malencontre*. Il arriva de bonne *encontre*; c'est-à-dire, par bonheur, son ennemi vint par *malencontre*, c'est-à-dire, par malheur.

A L'ENCONTRE, adv. ou prep. D'une manière contraire, dans un parti contraire. *Contrà*, *adversùs*. Pèrsonne ne va à *l'encontre*, ne contredit cette proposition. Il ne repartit rien *à l'encontre*. MEZ. Les Avocats disent qu'ils plaident pour un tel *à l'encontre* d'un tel; pour dire, contre leur partie advérse. Mais il n'y a plus que les vieux Avocats qui aiment les vieilles phrâses, qui disent, il a son recours *à l'encontre*: les autres disent, il a son recours *contre*. BOUH.

ENCONVENANCER, v. act. Pour dire, promettre, convenir. Il est vieux, & hors d'usage. *Pacisci*.

ENCOPIA, s. f. Voyez ENKOPING.

ENCOQUER, v. act. Térme de Marine. C'est, faire couler une boucle, ou un anneau de fér le long de la vèrgue, pour y attacher un cordage, ou autre chose. *Stringere*. Et on appelle *encocure*, cet enfilement, quand on veut prendre ou attacher à la vèrgue quelques poulies, boutehors, cordages, &c.

ENCORBELLEMENT, s. m. Térme d'Architecture. *Projectura*. Il se dit de toute sorte de saillie portée à faux sur quelque console, ou corbeau, au-delà du nud du mur. Ainsi les piérres qui sont en saillie les unes sur les autres, pour soutenir des avances, des ponts, des entablemens, s'appellent *encorbellement*. Ce mot vient de *corbeau*.

ENCORDELER, v. n. Engager dans une corde, arrêter. *Irretire*. Il est vieux.

ENCORDER un arc, c'est la garnir de corde. NICOD.

ENCORE, ou ENCOR, adv. de tems. Jusqu'à présent. *Adhuc*, *etiam*, *dum*. Je n'en ai encore rien appris. Il vivra *encore* quelque tems. Vous n'êtes pas *encore* où vous pensez. Il signifie aussi, De plus, une autre fois. Cela est *encore* vrai. C'est *encore* pis. *Encore* passe. *Encore* ne sçait-on. Il veut y aller *encore* une fois. Il faut non seulement être homme de bien, mais *encore* il faut éxciter les autres à le devenir. Les Poëtes peuvent choisir *encore*, ou *encor*, selon qu'ils veulent allonger ou accourcir le vèrs. Il est vrai qu'*encore* est bien languissant dans un vers quand il ne fait point d'elision.

Je veux encore *voir si son cœur est sensible.*

Mais *encor* à la fin d'un vèrs est dur, & il a meilleure grace à la cesure d'un grand vèrs. MEN.

Aprés cinq ans d'amour, & d'espoir supérflus,
Je pare fidelle encor, *quand je n'espere plus.* RAC.

En vous offrant mon bras, puis-je espérer encore,
Que vous accepterez un cœur qui vous adore? RAC.

Encor, *si pour rimer, dans sa vèrve indiscréte,*
Ma Muse au moins souffroit une froide épithéte. BOIL.

On dit aussi, *encore* que, pour dire, bien que, quoi que.

Aussi-tôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant,
Encor qu'il *soit sans crime, il n'est pas innocent.* CORN.

On dit en François *encore* que, pour signifier quoique, bien que, mais on ne dit pas *encore* bien que, & cela sent le Provincial. Le P. Bouhours a reconnu qu'il avoit fait une faute lorsqu'il s'est sérvi de cette dérnière expression.

Nicod croit que ce mot vient de *in*, & *coram*, dont s'est sérvi Apulée. Menage dit qu'il vient de *in hanc horam*, *in hac horâ*: & que nous l'avons de *l'ancora* des Italiens.

ENCORNAIL, s. m. Terme de Marine, c'est un trou, ou mortoise, qui se pratique dans le haut des mâts, qui est garni d'une poulie pour y passer l'itacle, qui saisit la vèrgue pour la faire courir le long du mât. La manœuvre qui sért à hausser ou baisser les mats de hune, passe aussi par là. M. Ozanam dit que l'*encornail* est une demie-poulie entaille dans l'epaisseur du sommèt de quelques mâts, dans laquelle passe l'itacle qui saisit le milieu de la vergue pour la faire courir le long du mat. L'*encornail* est garni d'un rouet de poulie. Nicod dit *encornal*.

ENCORNAILLER, v. neut. Térme burlesque, & bas, qui ne se dit qu'en cette phrase, Il s'est *encornaillé*, en parlant d'un homme qui s'est marié, sur tout si c'est à une femme de mediocre chasteté.

ENCORNER, v. act. *Encorner* un arc, c'est le revêtir de corne aux deux bouts, *extremis cuspidibus arcum cornu communire*. NICOD.

ENCORNÉ, adj. m. Térme de Manége, qui ne se dit qu'en cette phrase. Javart *encorné*, qui vient sous la corne du cheval, à la difference de javart nérveux qui vient sur le nérf.

On trouve en poësie *encorné*, en parlant des animaux qui ont des cornes.

Ce n'est pas ainsi qu'on traite
Le belier bien encorné:
Sur son front bien orné
Il a des coups de boulette.

ENCORNETER, v. act. C'est mettre dans un cornet fait de papier, *in cornu papyraceum indere*, *condere*. Ces sortes de cornéts sérvent aux Épiciers, vendeurs de grains, & d'autres choses, *thus & odores*, *& piper*, *& quidquid cartis amicitur ineptis*. Ainsi *encorneter* se diroit fort bien, *amicire carta*; *encorneter* est dans Nicod, & peut-être que les gens de boutique s'en sérvent encore, du moins il n'ont point d'autre vérbe.

ENCOSTE. Térme de Coutumes. On appelloit autrefois en quelques endroits des Jugemens qui viennent par *encoste*: ce que nous appellons aujourd'hui jugemens *interlocutoires*. Voyez de Beaumanoir ch. 67.

ENCOUPER, v. act. Vieux mot, qui se trouve dans Beaumanoir; il signifie rendre coupable. *Reum facere*.

ENCOURAGER, v. act. *Excitare*, *animos addere*, *mentem addere*, *dare*, *facere animos*. Donner du courage; éxciter, animer. L'espérance du gain *encourage* les soldats à la guérre, *encourage* les mèrcenaires au travail. L'honneur est ce qui *encourage* les Nobles. Chacun *encourageoit* les siens à se hâter. ABLANC.

ENCOURAGÉ, ÉE, part. & adj. *Animosus*, *animatus*, *animis sublatus*.

ENCOUREMENT, s. m. Térme de Coûtumes. C'est la peine que nous encourons par notre faute. *Pœna culpa debita*.

ENCOURIR,

ENCOURIR, v. n. *Incurrere, subire, suscipere. J'encours, j'encourus, j'ai encouru, j'encourrai, que j'encoure, que j'encourusse, ou j'encourois.* Subir, mériter, s'attirer, tomber dans la disgrace d'un supérieur, mériter les peines portées par la loi, ou le reproche public. La désobéïssance d'Adam lui fit *encourir* la colère de Dieu. Les Rebelles aux commandemens de l'Eglise *encourent* les censures Ecclésiastiques. Les Magistrats déclarent les peines portées par les lois *encourues*, quand on les a transgressées. On dit que l'éxcommunication est *encourue* de plein droit, *ipso facto*, lorsqu'il n'est point nécessaire que le Juge prononce sur l'action, & que l'on tombe dans la peine en la commettant. *Encourir* la peine d'une Bulle. PASC.

> *Dans une Ode sublime,*
> *J'avois si bien du Grèc le beau stile imité,*
> *Que j'aurois* encouru *l'estime,*
> *Des amis de l'Antiquité.* N. CH. DE VERS.

ENCOURU, UË, part.

ENCOURONNER, ou **ENCORONNER**, v. act. n'est pas un mot François, Ronsard l'a formé de l'Italien *Incoronar*. On dit en François simplement couronner, *coronare*. On dit aussi *cotonner*, & non pas *encotonner*; pour dire, garnir de coton, *gossipio instruere*. NICOD.

ENCOURTINER, v. act. *Fasciis ornare, cingere, instruere velis.* Fermer de rideaux, de courtines. *Encourtiner* un lit.

ENCRAINE. Vieux tèrme de Manége. On a dit autrefois Cheval *encrainé*, pour Cheval égarrotté.

ENCRASSER, v. act. Rendre crasseux, remplir de crasse. *Squalorem inducere, maculare.* La poudre *encrasse* les habits. Il est aussi neutre. Laisser *encrasser* un habit. Il est aussi neut. pass. La peau s'*encrasse*, quand on n'a pas soin de la laver.

ENCRATITES, s. m. *Encratitæ.* Anciens herétiques, qui ont été ainsi appellés, parce qu'ils faisoient profession de continence, rejettans entièrement le mariage; ἐγκρατεῖς en Grèc signifie *les Continens.* Tatien, disciple de Saint Justin, qui a été un des plus sçavans hommes de toute l'antiquité, est l'Auteur de cette secte, s'étant séparé de l'Eglise après la mort de ce S. Martyr. Ces Hérétiques ont aussi pris beaucoup de choses de Saturnin & de Marcion, & ils ont plusieurs èrreurs communes avec les Gnostiques, & les Valentiniens. Ils s'abstenoient de manger de quoi que ce soit qui fut animé, & ils nioient qu'Adam fut sauvé. Ils regardoient ceux qui buvoient du vin, comme de très-grands pécheurs. C'est pourquoi ils ne se servoient que d'eau dans la célébration du mystère de l'Eucharistie, croyant que le vin venoit du Diable, & non pas de Dieu. Pour appuyer leur sentiment ils produisoient les passages de l'Ecriture, où il est parlé de ce qui arriva à Noé & à Loth, après s'être enyvrez. Quoiqu'ils condamnassent absolument le Mariage, ils ne laissoient pas d'avoir commèrce avec des femmes, & ils démentoient leur doctrine par leurs actions. Ils ne recevoient des Livres de l'ancien Testament que ce qui leur plaisoit. Mais ils reconnoissoient pour livres divins & canoniques plusieurs ouvrages faux & supposés; entre autres les actes d'André, de Jean & de Thomas qui étoient des piéces apocryphes. Saint Irenée, Saint Epiphane & Eusebe de Césarée, ont parlé assez au long de ces anciens Heretiques.

ENCRE, s. f. Liqueur noire faite avec du vitriol, de la noix de galle, & de la gomme, qui sèrt à écrire. *Atramentum.* L'*encre* d'Imprimerie, qui sèrt à imprimer, se fait avec l'huile de noix, ou de lin, & de la térébentine, & avec du noir, le tout cuit ensemble. Il y a aussi de l'*encre* rouge, qu'on appelle *rosette*. On ne peut appeller celle-là *atramentum* en Latin, car ce mot ne convient qu'aux liqueurs noires, telle qu'est le noire qui sèrt dans les teintures, *atramentum, tinctorium*, celui des cordonniers, *atramentum sutorium* &c. dont les Anciens ont parlé. Ils appelloient en particulier l'*encre* qui sèrt à écrire, *atramentum scriptorium, librarium, litterarium.* Je creverois plûtôt que d'avouer ce que tu dis, & je soutiendrai mon opinion jusqu'à la dèrnière goutte de mon *encre*. MOL.

Ce mot, selon Ménage, vient de l'Italien *inchiostro*, qui a été fait du Latin *encaustrum*, dont les Polonois ont fait *incost*, les Flamans *inkt*, les Anglois *inke*. Il y a bien des gens qui écrivent *ancre* par un *a*, d'autres prétendent qu'il faut distinguer *ancre, ancora*, & *encre, atramentum*, en écrivant l'un par un *a* & l'autre par un *e*. Petrus Maria Caneparius, originaire de Créme, & Médecin à Vénise, a fait un Traité Latin des *Encres* de toutes les espéces. *De Atramentis cujuscumque generis.* Il fut imprimé in 4° à Londres en 1660.

On dit de l'*encre* double, de l'*encre* luisante.

On dit aussi au figuré, Ecrire de bonne *encre*; pour dire, Faire une forte recommandation.

On dit en provèrbe, Il n'y a plus d'*encre* au cornèt; pour dire, qu'on est épuisé.

L'*encre* de la Chine est admirable, & jusqu'ici on a tâché inutilement de la contrefaire en France: celle de Nankin est la plus estimée, & il s'en fait des bâtons si propres & de si bonne odeur, qu'on auroit la curiosité d'en consèrver, quand ils ne seroient d'aucun autre usage. Je dis des bâtons d'*encre*, car ce n'est pas une liqueur comme la nôtre. Elle est solide, & semblable à nos couleurs minérales, quoique beaucoup plus légère. On en fait de toutes sortes de figures: les plus ordinaires sont quarrées, mais plus longues que larges, épaisses seulement de deux ou trois lignes. Il y en a de dorées avec des figures de dragons, d'oiseaux & de fleurs. On forme pour cela de petits moules de bois si bien travaillez, que nous aurions de la peine de faire rien de plus fini sur le métal. Quand on veut écrire on a sur la table un petit marbre bien poli, creusé à l'éxtrêmité, & propre à contenir de l'eau. On y trempe dedans par un bout le bâton d'*encre*, qu'on frotte doucement sur la partie du marbre qui est unie, & dans un moment, selon qu'on frotte, il se fait une liqueur plus ou moins noire, dans laquelle on trempe la pointe du pinceau qui sèrt à écrire. Cette *encre* est luisante, extrêmement noire, & quoiqu'elle pèrce, quand le papier est trop fin, jamais néanmoins elle ne s'étend plus que le pinceau, de manière que les lettres sont éxactement tèrminées, quelque gros qu'en soient les traits. Elle a encore une autre qualité, qui la rend mèrveilleuse pour le dessein; c'est qu'elle prend toutes les diminutions qu'on lui veut donner, & il y a beaucoup de choses qu'on ne sauroit représenter au naturel sans l'usage de cette couleur. Au reste, elle n'est pas si difficile à faire qu'on s'imagine, quoique les Chinois y employent du noir de fumée tiré de divèrses matières; la meilleure néanmoins se fait avec la fumée de la graisse de cochon qu'on brûle à la lampe. On y mêle une espèce d'huile pour la rendre plus douce, & des odeurs agréables, pour empêcher la mauvaise odeur de l'huile & de la graisse. Après l'avoir mise en consistance, on fait de cette pâte de petites tablettes que l'on jette dans un moule. Elle est au commencement fort pesante; mais dès qu'elle est séche & dure, le poids en diminuë de la moitié, & ce qu'on donne pour une livre ne pêse ordinairement que huit ou dix onces. P. L. COMTE, *Nouv. Mém. sur l'Etat prés. de la Chine T. I. pag. 392. & suiv.*

ENCRE, s. f. Bourg, ou village de Picardie dans l'Amiennois, entre Pérone & Corbie. *Incra. Ancora.* Il est sur une petite rivière du même nom, qui se jette dans la Somme à Corbie. *Encre* appartenoit autrefois à l'Abbaye de S. Riquier, elle est aujourd'hui à celle de Cluny. En 1138. l'Evêque d'Amiens donna S. Gèrvais d'*Encre* au monastère de S. Martin des champs. *Hadr. Vales. Notit. Gall. p.* 252.

ENCRIER, s. m. Petit vaisseau ou cornèt où l'on met de l'encre sur une table pour écrire. *Atramentarium.* *Encrier* de plomb, de cuivre, d'argent.

ENCROUÉ, adj. Tèrme des Eaux & Forêts. C'est un arbre qui en l'abattant est tombé sur un autre, & s'est engagé dans ses branches. *Implexus, immissus per ramos.* Il n'est pas pèrmis d'abattre un arbre sur lequel un autre se trouve *encroué*, sans ordre des Officiers.

ENCROUÉ, ou *encroé*, signifioit aussi autrefois *crucifié*.

ENCROUSTER, v. act. *Incrustare.* Tèrme de Maçon. C'est, Faire une croûte ou un enduit sur une muraille. Voyez INCRUSTER.

ENCRUNQUIER, v. act. Vieux mot Picard dans Nicod.

ENCUBIERTA, s. f. Isle de l'Océan Atlantique. *Aprositos, Insula Sancti Blandani.* On la place à quarante lieuës de celle des palmes, une des Canaries, du côté du couchant. *Encubierta* est un nom Espagnol, participe féminin du vèrbe *encubrir*, couvrir, cacher; qui signifie couvèrte, cachée. On a ainsi nommé cette Isle, parce qu'on ne peut y être porté, dit-on, que par hazard, & qu'on ne la trouve jamais quand on la chèrche. Mary ajoûte qu'elle pourroit bien n'être qu'en imagination. Quoiqu'il en soit, on la nomme aussi l'Isle de S. Borondon, & *la non trovada*, c'est-à-dire, *la non trouvée.*

ENCUIRASSER, v. n. *Callescere, obdurescere.* Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Devenir sale, crasseux, gras, rouillé, difficile à nettoyer. On a bien du mal à écurer la vaisselle, les armes, quand elles sont *encuirassées*. Les taches sur les habits, sur le linge, s'ôtent avec peine, quand on les a laissé *encuirasser*.

Ce mot vient de *incoriatus*, comme qui diroit, *rendu dur comme du cuir*. NICOD.

ENCUIRASSER, se dit figurément en choses morales, des méchantes habitudes que l'ame contracte, & dont elle ne se défait qu'avec peine. La conscience d'un libèrtin ne se nettoye pas facilement, quand elle est trop *encuirassée*.

ENCUIRASSÉ, ÉE, part. & adj. *Loricatus.* Il y a des Saints qui ont porté le nom d'*Encuirassé*, parce que par esprit de pénitence ils

ils portoient une cuirasse sur la chair nuë. Dans le VIe siécle des actes de l'Ordre de S. Benoît, il est parlé de S. Dominique l'*encuirassé*.

ENCUIT, part. pass. *Incoctus*. Ce mot est dans Nicod. Il n'est plus d'usage.

ENCULASSER, v. act. *Dorsum addere, fingere* Tèrme d'Arquebusier. C'est mettre la culasse au canon d'une arme à feu. *Enculasser* un canon.

ENCUSER, v. act. *Incusare*. Il est vieux. Nicod.

ENCUVEMENT, s. m. *Immissio in cupam, in labrum*. Tèrme de Tanneur. C'est l'action d'encuver.

ENCUVER, v. act. *Demittere in labrum, in cupam*. Tèrme de Tanneur & de Blanchisseur. Mettre dans la cuve, ranger dans le cuviet. *Encuver* les veaux. *Encuver* le linge de la lessive.

ENCYCLOPÉDIE, s. f. Science universelle, recueil, ou enchaînement de toutes les sciences ensemble. C'est une témerité à un homme de vouloir possèder l'*Encyclopédie*. Ce mot a vieilli, & n'est plus en usage que dans le burlesque. Il ne vient point de πέδη, chaîne qui arrête par les piéds. Il s'écrit en Grèc par un αι, ἐγκυκλοπαιδεία, & vient de la preposition ἐν, de κύκλος, cèrcle, & de παιδεία, qui signifie science, doctrine, érudition, littérature, sa racine est παῖς, enfant. Les Grècs appelloient ἐγκυκλοπαιδεία, la connoissance des sept Arts liberaux, la possession de toutes les sciences. *Orbis ille doctrinæ, quem Græci* ἐγκυκλοπαιδείαν *vocant*, dit Quintilien, les Grècs ont dit aussi κυκλοπαιδείαν. Ce qui rend ordinairement ridicule le projet de l'*encyclopédie*, c'est que ceux qui l'entreprennent se contentent de sçavoir un peu de tout, & assez supèrficiellement. Il vaut mieux s'en tenir à une seule chose, & tâcher de la bien possèder, suivant ce Quatrain de Pibrac, qu'on nous a appris dans nôtre enfance.

Un art sans plus, en lui seul t'éxèrcite,
Et du metier d'autrui ne t'empêchant,
Va dans le tien le parfait recherchant,
Car exceller n'est pas chose petite.

Mais si avec un bon esprit, beaucoup de santé, bien du loisir & du repos, on avoit de bons maîtres, & un peu de methode, il ne seroit pas peut-être difficile de parvenir à l'*encyclopédie*. L'*Encyclopédie* est ce que Vitruve appelle *Encyclios disciplina*.

E N D.

ENDANTÉ, ou ENDENTÉ, s. f. *Commissura, dens*. Est en tèrmes de Charpentiers, Menuisiers, Constructeurs de navire, &c. la liaison de deux piéces de bois, qui de distance en distance, & par cértains endroits, entrent l'une dans l'autre.

ENDÉCAGONE, s. m. *Hendecagonus*. Tèrme de Géométrie. Figure qui a onze angles, & par consequent onze côtez.

Ce mot est Grèc, ἑνδεκάγωνος, vient de ἕνδεκα, onze. & γωνία, angle

ENDÉCASYLLABE, s. m. *Hendecasyllabus* Vèrs composé d'onze syllabes, dont il y a plusieurs exemples chez les Auteurs Grècs & Latins, & encore plus chez les Italiens. Le vèrs *endécasyllabe* Grèc & Latin est aussi appellé *Phaleuque*, du nom de son inventeur. On trouve cependant dans Catulle des vèrs Phaléuques qui n'ont que deux syllabes. Voyez dans les Mémoires de Trév. 1702. Fevrier p. 155. de l'édition de Trév. Pour les vèrs Italiens de onze syllabes, il y auroit bien des choses à dire qui ne sont pas de ce lieu-ci.

EN DEDANS, adv. *Interiùs, introrsum*. Tournez le poignet *en dedans* Mol. Voyez Dedans.

EN DEHORS, adv. *Exteriùs, extrorsùm*. Tournez la pointe du pied *en dehors*. Voyez Dehors.

ENDEMENÉ, adj *Lascivus, petulans*. Nicod Il est vieux.

ENDEMENTIERS, adv. *Intereà*. Vieux mot qui a été en usage jusqu'au tems de Jean le Maire, & qui signifie *cependant*. On le trouve souvent employé dans les vieux Romans. Se il avient *endementieres* que chaux qui combattent s'entresemble. De Beauman.

Et prit Trèves endementières
Entre dix jours & vint entieres. R. de la Rose.

André du Chesne le dérive de *interea dum*, Ménagez & Borel de *inde* & de *interim*; Pasquier de l'Italien *mentre* On a dit aussi *endrementre*. On dit encore en Languedoc *dementreque*, & *entretan* en Picardie, en Flandres, l'Espagnol dit *Emmentias*.

ENDENCHÉ, *Endenté*. Tèrme de Blason. Voyez Denché & Denté. *Densatus*. Il se dit d'une fasce, d'un pal & autres piéces de triangles, altèrnées de divèrs emaux. Tranché, *endenté* d'or & d'azur. On appelle croix endentée, celle dont les branches sont tèrminées en façon de croix ancrée, & qui a une pointe comme un fer de lance entre les deux crochets. Vautier de Hérinsta Chancelier de France portoit d'argent parti & *endenté* de gueules de quatre piéces. On distingue émanché, *endenté* & dentelé. Emanché se dit des dents plus massives, courtes & claires, coupant les champ en deux moitiez *Endenté* se dit lorsqu'il y a dans l'écu des dents longues & aiguës, & dentelé, lorsqu'elles sont plus minces & plus courtes.

ENDENTE. Voyez ENDANTE.

ENDENTER, v. act *Dentare, dentes figere*. Mettre des dents à une rouë de moulin, ou autre semblable machine.

Endenté. *Per dentes immissus, denticulatum insertum*, se dit de deux pieces de bois qui, de distance en distance, entrent l'une dans l'autre pour plus de liaison.

EN DÉPIT. *Invitus, &c*. Sorte de préposition qui régit le génitif. Voyez Dépit. *En dépit* des pluïes & de l'hivèr. Voit.

De mes yeux languissans un éloquent silence,
En dépit *de moi-même explique ma souffrance.* La Suze.

ENDERO, s. m. Petite ville de la Dalmatie, que M. Corneille appelle aussi *Endara*, en Latin *Enderum*. Elle est dans l'Albanie en Grèce, aux confins de la Sèrvie, à quinze lieuës au nord d'Alessio. *Endero* est très-ancien, mais fort déchu de ce qu'il étoit autrefois.

ENDÊVER, v. n. *Furere, insanire*. Être fort fâché de quelque action, en avoir grand dépit, enrager Cet enfant est si mutin, qu'il fait *endêver* tous les parens. Ce mot est du bas peuple. Les honnêtes gens disent, *j'enrage*, au lieu de *j'endêve*.

Ménage tient qu'il vient du Latin *indevare*, qui signifie à *Deo vel à Dæmone corripi*, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles. Quelques-uns le dérivent de *ind. viare*, c'est-à-dire, *s'égarer de sa voie*. Borel le dérive de *hendeux*, vieux mot qu'on trouve dans le Roman de la Rose, qui signifioit autrefois *enragé*. Du Cange dit que le mot *desver* signifioit autrefois *être en deine*, avoir l'esprit égaré & hors de la voie & de la raison.

Endêvé, s. m. *Furiosus*. Méchant, furieux, qui donne de la péine, qui fait endêver. On ne peut venir à bout de cet homme là, tant il est *endêvé*, furieux & difficile à gouverner Il faut dire, tant il est *enragé*.

ENDETTER, v. act. *Ære alieno obstringere*. Contracter une dette. Il s'employe ordinairement avec le pronom pèrsonnel. Les emprunts continuels qu'il fait l'ont fort *endetté*. Il s'est fort *endetté* à donner des charges à ses enfans, à pourvoir ses filles en mariage. *Æs alienum contraxit, fecit, conflavit*.

Ce mot vient du Latin *debitum*.

Endetté, ée, part. *Ære alieno obstrictus*. Un homme *endetté* trouve difficilement à se marier.

ENDIABLÉ, ée, adj *Furiosus, rapitalis, fanaticus, furiatus*. Furieux, qui semble être possédé du Diable, ou être fait par le Diable. Il faut qu'un homme soit bien *endiablé* pour faire un parricide. Il y a un chemin *endiablé* pour monter au haut de cette montagne. Luthèr, par un stile qui ne donne pas un grand sujet d'estime pour lui, ne craint pas d'appeller tous ceux qui croyent moins que lui (sur l'Eucharistie) *endiablez*, pèrdiablez, transdiablez. Pelisson.

ENDIMANCHER, v. n Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel, des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour les mettre le Dimanche. Il est bas & tient de la raillerie. Les Gascons disent s'*endimenna*.

ENDING, s. m Fort petite ville d'Allemagne dans le Brisgaw, en Souabe. *Endinga*. Elle est prés du Rhin, environ à quatre lieuës au dessous de Brisach *Ending* étoit autrefois ville Imperiale & libre, il est maintenant soumis aux Archiducs d'Autriche.

ENDIVE, s. f. Plante potagère qui est du nombre des chicorées. *Intubus, intubum, endivia, chicorea sativa*. L'*endive* est une espece de chicorée qu'on cultive dans les jardins, dont les racines sont fibrées, & les feüilles longues, larges, semblables à celles de la laituë, & un peu améres. Sa tige est d'une coudée, ou d'une coudée & demie, lisse, creuse, branchuë, tortueuse & laiteuse, de même que les racines. Ses fleurs sont bleuës, semblables aux fleurs de la chicorée sauvage. Ce sont des bouquets à demi-fleurons posez chacun sur un embryon, & soutenus par le calice. Lorsque ces fleurs sont passées, les feüilles du calice se rapprochent, forment une capsule qui renferment plusieurs semences anguleuses, semblables pour l'ordinaire à un petit coin, & garnies dans le haut d'un rebord membraneux. Voyez les elemens de Botan. 301. M. Tournefort l'appelle *Cichorium latifolium*, d'autres *intubus latifolia, sive endivia vulgaris*. Il y a une *endive* sauvage qui ne differe de la precedente qu'en ce qu'elle n'est point cultivée, & que ses feüilles sont plus etroites, & d'un goût plus amèr, & sa tige plus rameuse.

ENDIZELER, v. act. C'est mettre par dizaine. Nicod Ce mot est vieux, & on dit dizaine pour dizeau, &c.

ENDOCTRINER, v. act. Vieux mot, qui signifioit, Instruire,

& rendre sçavant quelqu'un. Il avoit été bien *endoctriné* dans sa jeunesse, mais faute de continuer il a tout oublié. J. C. commanda à ses Disciples d'*endoctriner* les nations, & de les baptiser au nom du Père, du Fils & du S. Esprit.

ENDOMMAGER, v. act. *Detrimentum afferre, nocere.* Porter ou causer du dommage à quelque chose. Ce mur a été fort *endommagé* par l'égoût des eaux du voisin. Le canon a fort *endommagé* cette place. Il avoit apprehendé qu'il ne fut *endommagé* d'en haut. Vaug.

Ce mot vient du Latin *in damnum agere.*

ENDOR, s. m. Nom de lieu. *Endor.* Les Intèrprétes Grècs disent *Aendor*, ce qui revient au même. *Endor* étoit une ville de la Tèrre-sainte, qui tomba à la partie de la Tribu de Manassé qui demeuroit en deçà du Jourdain. *Endor* étoit proche de la montagne d'Ephraïm. *Jos. XVII* 11. C'est à *Endor* que demeuroit la Pythonisse que Saul consulta *L. des Rois XXVIII.* 7. C'est-là aussi que l'armée de Sisara fut défaite. *Ps. LXXXII.* 11.

Ce mot est Hebreux, composé de deux noms, עין, *ain*, qui signifie *œil & fontaine*; & de דור, *dor*, qui signifie *génération*, mais qui semble être le nom propre: de sorte que *En-dor* c'est la fontaine de Dor. Plusieurs noms de lieu de la Palestine sont composez de ce nom עין, *ain*, ou *en*, parce que dans ce pays sec & aride les peuplades, les habitations, se faisoient aux lieux où il y avoit des fontaines, pour la commodité de l'eau.

ENDORMEUR, s. m. *Sopitor.* Qui endort. Il ne se dit guère qu'en cette phrase provèrbiale, Un *endormeur* de mulots, ou de couleuvres, pour dire, un conteur de fariboles, un diseur de paroles flatteuses, à dessein d'endormir & de tromper plus finement.

ENDORMIR, v. act. *Sopire, soporare.* Exciter le sommeil, faire dormir. On *endort* les enfans à force de les bèrcer. Le vin, la longue Musique, le bruit des fontaines, *endorment.* On dit d'un méchant Orateur qui fait des contes ennuyeux, qu'il *endort* tout son auditoire.

Les Grâces prenoient soin de sa prémière enfance,
Un essain voltigeant de miel la nourrissoit,
Des Cignes l'endormoient, *un amour le berçoit.*

Allez de vos Sèrmons endormir *l'auditeur.* Boil.

Il ne faut pas *endormir* le pécheur par de fausses espérances, ni l'effaroucher par des craintes mal fondées. Fl. L'amour propre fait que nous sommes aisément la dupe des fausses loüanges dont on nous *endort.* Bell. Les pèrsonnes habiles *endorment* la prudence de ceux qu'ils n'aiment point, par des avances d'amitié. S. Evr. Tous ceux qui ont fait secte à part pour rompre l'union de l'Eglise, étoient Chrétiens: ils avoient tous tout ce qui *endort* nos frères, l'Oraison Dominicale, le Symbole des Apôtres, &c. Peliss. Il ne faut pas que nos frères s'*endorment* sur ce mot de bonne foi. Ils ne sont point dans cette bonne foi pretenduë, tant qu'ils n'auront pas examiné leur Religion à fond. Id.

Endormir, signifie aussi, Tromper quelqu'un par de grandes espérances, l'amuser par de belles paroles, pendant qu'on fait d'ailleurs ses affaires. *Endormons* avec art nos plus fiers ennemis. S. Evr.

Endormir, signifie enfin, Oter le sentiment d'un membre par le moyen de frictions, ou d'autres façons de l'engourdir, afin que le malade sente moins de douleur quand on le doit coupper, ou y faire quelque violente opération. *Torporem afferre.* On l'*endort* aussi, quand on est longtems appuyé dessus.

s'Endormir, signifie figurément, Negliger le soin de ses affaires, ou son devoir; languir, s'assoupir. *Dormire, indormire, somnum capere, torpescere.*

*Le plus sage s'*endort *sur la foi des Zéphirs.* Vill.

On dit qu'un pécheur est *endormi* dans son péché; pour dire, qu'il ne songe pas à s'en retirer, & à s'en repentir. S'*endormir* dans une lâche & molle oisiveté. Boil. On s'estime & on s'admire soi-même assez justement, & s'*endormant* sur cette estime, on court toujours pour connoître les autres, & l'on ignore profondément ce que l'on est. M. Scud.

s'Endormir, signifie aussi, S'assoupir. *Obdormiscere, connivere.* Cet homme ne me répondoit pas juste, il s'*endormoit*, d'où on a fait le provèrbe, Parlez à lui, il s'*endort*, qu'on dit ironiquement à ceux qui ne prêtent pas grande attention.

*Le mérite en repos s'*endort *dans la paresse.* Boil.

Endormi, ie, part. pass. & adj. Il y a des passions si vives qu'il faut que la raison les retienne; & d'autres si *endormies* qu'il faut que cette même raison les réveille. M. Scud. Les afflictions réveillent les consciences *endormies*, & les appliquent à la pratique des devoirs de la vie Chrétienne. Flech. La varieté des matières & des stiles est toute propre à réveiller & à réjouir les lecteurs les plus endormis. Bouh.

La rage *endormie* est une maladie des chiens, qui les abbat; ensorte qu'ils sont toûjours couchez, & semblent vouloir toûjours dormir. Cet assoupissement vient d'une humeur maligne qui occupe le cèrveaux des chiens, & les engourdit. On les guerit en les purgeant avec du vin blanc, du jus d'absynthe, chacun de la pesanteur de six écus, le poids de deux écus de poudre d'aloës, autant de corne de cèrf brûlée, & deux dragmes d'amaric, le tout mêlé ensemble. Lig. On dit en tèrmes de Marine, qu'un vaisseau est *endormi*, quand aprés avoir été arrêté, il n'a pas encore repris son erre.

ENDORMIE, s. f. *Hyoscyamus.* Il y en a qui appellent ainsi la plante que l'on nomme ordinairement jusquiame, & dont il y a deux espéces. On l'appelle *endormie*, parce qu'elle est narcotique, assoupissante, & souvent même mortelle aux animaux qui en mangent. Le P. Rapin l'appelle *iosciamus.* Voyez Jusquiame.

On dit populairement, qu'un homme a mangé de l'*endormie*, lorsqu'il dort trop longtems, & qu'on a de la peine à le réveiller.

ENDORMISSON, s. m. *Torpor, torpedo, stupor.* C'est un vieux mot, qui signifioit la disposition des membres endormis, engourdis; on ne dit plus *endormisson*, ni même *endormissement*, l'un & l'autre est dans Nicod.

ENDOSSE, s. f. Prononcez la pénultiéme longue, comme dans fosse, grosse. La fatigue, la charge, l'incommodité de quelque affaire. *Onus, labor.* Cette compagnie ne vous a pas trouvé en votre maison de campagne, j'ai eu l'*endosse* de la recevoir. Il est un peu bas.

ENDOSSEMENT, s. m. L'Ecriture qui est au dos d'un acte. *Rescriptio, inscriptio.* Mais il se dit sur tout des lettres de change & des mandemens, en parlant des quittances ou controlles qui y sont écrits au dos.

ENDOSSER, v. act. Mettre sur son dos. *Dorso imponere, induere, circumdare humeris.* Voici la guèrre qui vient, il faut *endôsser* le harnois. On le dit aussi des gens de robbe qui commencent à avoir la robbe du Palais sur le dos; mais il ne se dit que dans le stile burlesque, ou dans la convèrsation.

Y voit-on des Sçavans en Droit, en Médecine,
Endôsser *l'écarlate, & se fourrer d'hermine?* Boil.

Il s'habille en Bèrger, endôsse *un hoqueton.* Font.

Endosser, signifie aussi, Ecrire sur le dos d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une rescription, quelque ordre, ou quittance. *Rescribere, inscribere.* Cette lettre ne subsiste plus que pour mille francs, elle est *endôssée* du surplus. Toute quittance de finance doit être *endôssée* par le Controlleur Général. Ce mot en ce sens vient de *indorsare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, parce qu'on mettoit autrefois les assignations au dos des commissions des Juges. On met encore plusieurs significations au dos des actes & des pièces.

Endossé, ée, part. & adj. *Impositus dorso*, &c.

ENDOSSEUR, s. m. Tèrme de Banquier. C'est celui qui endôsse & écrit son ordre sur le dos d'une lettre de change, pour la faire payable à quelqu'un.

ENDOVELLIQUE, s. m. Nom d'un faux Dieux de l'Antiquité païenne. *Endovellicus, Endovelicus, Endovollicus.* Nous ne connoissons ce Dieu que par douze inscriptions que Gruter a mises dans son Recueil, p. LXXXVII. & LXXXVIII. Ces inscriptions ont toutes été trouvées à Villa-viciosa, ce bourg de l'Alentejo, où les Rois de Portugal ont un château. Ce qui montre que c'étoit un Dieu particulier de ce pays, ce sont des vœux faits à ce Dieu, lequel outre les trois noms que j'ai écrits en Latin, est nommé dans la Xe inscription En obolicus; mais apparemment qu'il manque un o, ou dans Gruter, ou dans l'Inscription. Les épithètes qu'on lui donne sont, Deo Endovellico, Deo santo Endovellico. La prémière le qualifie de Dieu d'une puissance, ou d'une Divinité très-excellente & très-efficace, Deo Endovellico præstantissimi et præsentissimi numinis. C'est tout ce qu'elles nous apprennent.

ENDOUILLE. Voyez Andouille.

ENDOUILLERS. Voyez Endouillers.

ENDRACHENDRACH, s. m. C'est un arbre grand & gros qui croit dans l'Isle de Madagascar. Son bois est pesant, jaune, dur comme le fèr, & qui a l'odeur du santal citrin: il est aussi incorruptible, & ne reçoit pas plus d'altération sous tèrre que le marbre. C'est pour cette raison que les habitans du pays lui ont donné ce nom, qui signifie dans leur langue, *pèrpétuel & sans fin.*

ENDRENOS, s. m. Petite ville autrefois Episcopale. *Adrane.*

Elle est dans l'Anatolie propre, proche de la ville de Bourse. Maty.

ENDROIT, s. m. Le côté le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une étoffe, d'une toile, &c. *Adversa pars, facies extima, exterior superficies, recta frons.* Il est opposé à l'*envèrs*. L'*endroit* d'un velours, d'un satin, d'un brocard. La plupart des étoffes, des tapisseries, ne se travaillent pas par l'*endroit*, mais par l'envèrs. Les couchettes de Bourges sont à deux *endroits*; c'est-à-dire, aussi beaux, aussi travaillez d'un côté que de l'autre. Il y a aussi des étoffes à deux *endroits*, que Budée appelle *Vestes geminæ, versatiles, recta utrinque frontis, æquâ utrinque superficie.*

Endroit, se dit figurément des choses incorporelles, pour signifier le côté, la qualité des choses, ou des pèrsonnes. Un panégyrique fait voir les gens du beau côté, par le bel *endroit*. Il ne faut pas regarder ce livre par le stile, mais par la doctrine; c'est son bel *endroit*. Les plus beaux esprits ont des *endroits* sombres & ténébreux. Nic.

Mais voyons l'homme enfin par ses plus beaux endroits.
Boileau.

Vous le connoissez par ses mauvais *endroits*; pour dire, par ses mauvaises qualitez.

Endroit. Ce mot se dit aussi fort souvent, en parlant des choses que l'on mange & qu'on coupe, & signifie, Partie, côté. *Pars, locus.* Voilà le meilleur *endroit* du lapreau. Vous ne me donnez pas du bon *endroit*.

Endroit, signifie aussi un cèrtain lieu, ou place qu'on désigne. *Locus, spatium.* Voilà un bel *endroit* pour bâtir. Cette nouvelle lui est venuë de plusieurs *endroits*. Il a été blessé en divèrs *endroits* de son corps. En ce sens on le dit figurément des choses incorporelles. Il y avoit de fort beaux *endroits* dans cette harangue. Les comparaisons sont les plus beaux *endroits* de ce Poëme.

Ce mot vient de *indirectum*. Nicod.

Endroit, se met quelquefois advèrbialement, & signifie, *Envèrs*. Je n'ai point de sujet de me plaindre de lui, il en a toujours bien agi en mon *endroit*. Il est toûjours egal à l'*endroit* de ses amis. On dit en tèrme de Palais, Il est enjoint à tous les Juges subaltèrnes de faire exécuter ce réglement chacun *endroit* soi. Mais hors delà ces façons de parler, *en mon endroit*, *à l'endroit* de ses amis, ne sont plus du beau langage, & il vaut mieux dire *envèrs* moi. Vaug. Au lieu de chacun en son *endroit*, ou *endroit* soi, on met depuis quelque tems, chacun à son égard, comme dans la déclaration de guèrre faite le 3. de Juillet 1702.

*Et le peuple inégal à l'*endroit *des Tyrans,*
S'il les déteste morts, les adore vivans. Corn.

ENDROMIT, s. m. Petite ville de la Turquie en Asie, que l'on appelle autrement Andrimitri, Landrimitti & S. Dimitri. *Adramittium*. Elle est dans la partie occidentale de l'Anatolie, sur le Golfe qui porte son nom, où elle a un petit port vis-à-vis de l'Isle de Mételin, un peu cependant plus au nord. Quelques Cartes l'appellent encore Landimetri.

Le Golfe d'*Endromit*, ou de Landimetri, ou d'Andramitti, *Adramyttenus* ou *Adramitinus Sinus*. Golfe de l'Archipel, situé entre l'Isle de Mételin & la côte de la Natolie. Il prend son nom de la ville dont nous venons de parler. Quelquefois on donne moins d'étenduë à ce Golfe, & l'on n'y comprend que ce qui est le long de la côte de la Natolie. Maty.

ENDUIRE, v. act. Couvrir une surface mal unie & raboteuse de quelque matière liquide & solide, qui la rende unie & égale quand elle est séche. *Inducere, illinere.* On le dit prémièrement des murailles qu'on enduit de plâtre, de chaux. Il se dit aussi des vaisseaux quand on les *enduit* de poix, ou quand on leur donne le suif. Enfin, il se dit de plusieurs menuës choses, on *enduit* de beurre, d'huile, de colle, de vèrnis, &c. *Enduire* une muraille avec la truelle. *Trullissare.*

Ce mot vient du Latin *inducere*.

Enduire, se dit aussi en tèrmes de Fauconnerie quand l'oiseau digère bien sa chair. L'oiseau n'*enduit* pas bien, ou parcequ'on lui donne si grosse gorge, qu'il ne la peut *enduire*, ni rendre, ou parcequ'il s'engorge trop fort de sa proie, ou parcequ'il est refroidi; alors donnez-lui past vif baigné en son sang, lequel le remettra sus; au soir donnez-lui quatre ou cinq clous de girofle froissez, & mis en cotton trempé en vin vieil, cela lui échauffera l'estomac & la tête, & facilitera sa digestion. Pour lui faire rendre sa gorge quand il ne la peut *enduire*, prenez un peu de poudre de poivre, & qu'elle soit trempée en bon & fort vinaigre, & le laissez infuser l'espace de quelque tems. Puis de ce vinaigre vous lui laverez la bouche, & lui en mettrez trois ou quatre gouttes dans les narrines, puis s'il jette sa gorge, arrosez-lui les mêmes parties d'un peu de vin, puis mettez vôtre oiseau au soleil, ou au feu, & il jettera sa gorge.

Quand l'oiseau *enduit* sa gorge, & qu'il la rend incontinent après, cela vient par quelque accident, ou par corruption d'estomac, si c'est par accident, ce qu'il aura jetté ne puera point; vous lui donnerez un peu d'aloës cicotin, & ne le paîtrez de six heures, & lui donnez un bon pas & peu. S'il jette sa gorge par corruption d'estomac, ce qu'il jettera sentira mauvais; cela vient de ce qu'il est pu de grosses chairs mal nettes ou puantes. Il faut prendre garde que la chair qu'on lui donne soit nette. Vous le mettrez au soleil, & l'eau devant lui, pour boire s'il veut, & ne le paîtrez qu'au soir, à petit gorge, de pas vif, arrosé de vin; pour faire retenir le past à l'oiseau, donnez-lui de petits oiseaux, des souris ou des rats jusqu'à ce qu'il soit gueri.

ENDUISSON, s. f. L'action d'enduire. *Illitus, inductio.*

ENDUIT, s. m. C'est une legère couche qu'on met sur les choses qu'on enduit. *Litura, tectorum trullissatio.* Composition faite de plâtre, ou de chaux & de ciment pour revêtir les murs. La Peinture à fraisque se fait sur un enduit de plâtre. Voyez là-dessus, & sur les *enduits* qui sèrvent à la Peinture, ce qu'en a dit M. Felibien. Les anciens battoient les *enduits* après les avoir appliquez. Vitru. La chaux faite avec les piérres les plus dures, est la meilleure pour la maçonnerie, & celle qui est faite de piérre spongieuse, est plus propre pour les *enduits*.

ENDURANT, ante, adj. Patient, qui souffre plusieurs choses sans murmurer. *Patiens, obsequens.* Cet homme est altier & peu *endurant*. Les plus ignorans en matière de Religion sont d'ordinaire les plus mal *endurans*. S. Evr. Boursaut qui n'étoit pas né *endurant*, fit la petite comédie intitulée, *La satire des satires*, ou mettant Despreaux sur la scéne, il joüa publiquement celui qui se croyoit seul en droit de joüer les autres. Jour. des Sçav.

ENDURCIR, v. act. Rendre dur. *Durare, indurare, obdurare.* La trempe du jus de raifort *endurcit* le fèr, mais elle le rend cassant. *Durcir* en ce sens vaut mieux qu'*endurcir*. La gelée *endurcit* la viande.

Endurcir, v. n. pass. signifie, Devénir dur. *Durescere.* Le corail s'*endurcit* à l'air. La plante des pieds s'*endurcit* à force de marcher.

Endurcir, signifie aussi, S'accoutumer, résister. *Assuescere, obcallescere, obdurescere, percallere.* Les ecoliers s'*endurcissent* au fouet. Les corps des soldats s'*endurcissent* à la fatigue. Les chevaux de poste s'*endurcissent* à l'éperon. S'*endurcir* au travail. Abl. Ma mauvaise fortune ne doit avoir *endurci* à toutes sortes de déplaisirs. Voit.

Aussi lorsque tes soins sont ailleurs, avant l'âge,
Endurcir *au travail mille jeunes guerriers;*
Sur le sacré vallon sa fureur nous engage
A rechercher d'autres lauriers.

Endurcir, se dit figurément en choses spirituelles. Si j'avois appris son changement avant sa mort, la colere & la passion m'auroient rempli, & m'auroient *endurci* contre la douleur de sa pèrte. P. de Cl. *Obdurare.* Un Ambassadeur s'*endurcit* contre les lenteurs, contre les reproches & contre les difficultez, pour amener les choses au point où il les souhaite. La Bruy. Il a l'esprit *endurci* contre les remontrances. Une ame qui est *endurcie* dans le péché est capable de tous crimes. Le cœur de Pharaon s'étoit *endurci* contre les Juifs, & ne se rendit point aux miracles qu'il voyoit. La pauvreté prepare à mieux écouter les exhortations à la repentance; au lieu que la prosperité *endurcit* les impenitens. Cet homme s'est *endurci* contre les miseres d'autrui. S. Evr.

Endurcis-*toi le cœur, sois Arabe, corsaire,*
Ne vas point sottement faire le généreux. Boil.

Crois que dans son dépit mon cœur est endurci,
Cleone, & s'il se peut, fais-le moi croire aussi. Rac.

Endurci, ie, part. & adj. *Induratus, obduratus, obstinatus.* On dit un cœur *endurci*, qui est sans tendresse, sans pitié, sans charité. En tèrme d'écriture-sainte & de Theologie un pecheur *endurci*, est celui qui par ses infidélitez aux graces de Dieu, & son obstination dans le péché, s'est attiré les plus tèrribles effets de la colère de Dieu, dont les jugemens sont toûjours justes, quoiqu'ils soient souvent impénetrables. Les Univèrsitez Luthériennes d'Allemagne sont fort partagées sur l'etat des *endurcis*; plusieurs de leurs Docteurs ont fait depuis quelques années bien des Livres là-dessus, & ont été souvent à des extremitez toutes opposées & egalement dangereuses, suivant le genie de l'hérésie, qui n'excite guère une erreur que pour tomber dans une autre; pour développer cette matière suivant le principe de S. Au-

gustin & de la plus saine Théologie, il faut sçavoir qu'il n'y a point d'endurci qui ne se soit attiré son malheur par ses péchez, Dieu n'abandonnant jamais que ceux qui l'ont abandonné; qu'on a raison de dire en ce sens que les péchez des endurcis, sont la punition de leurs péchez précedens, qu'il y a des endurcis, ausquels Dieu refuse cértaines grâces spéciales, d'autres ausquels il ne donne point cértaines grâces plus communes; ceux qui disent qu'il y a des endurcis, ausquels Dieu ne donne absolument aucune grace, quelle qu'elle soit, sont obligez de reconnoître, ou que les péchez qu'ils commettent dans la suite ne leur sont plus imputez, ce qui paroît dur & contraire à quelques expressions de l'Ecriture; ou que Dieu leur impute les pechez actuels qu'ils n'ont pû absolument eviter, ce qui est contre la doctrine de S. Augustin, les decisions de l'Eglise; ou que Dieu ne leur impute de nouveaux péchez, que ceux qu'ils ont pû éviter par les seules forces de leur libre arbitre, comme l'a cru Tostat & quelques anciens Théologiens. Voyez Bellarmin, Contr. tom. 4. l. 1. c. 6. Il vaut donc mieux dire que les endurcis même ont toujours les secours suffisans & nécessaires pour eviter le péché, & garder les commandemens.

ENDURCISSEMENT, s. m. Dureté de cœur & de conscience. *Induratio, callum, contracta duritia.* Il ne se dit qu'au figuré, pour marquer une grande accoutumance au vice, & une résistance à toutes les bonnes remontrances. On desespère du salut d'une ame quand elle est tombée dans l'*endurcissement*. La timide innocence n'arrive pas tout d'un coup à l'*endurcissement* tranquile des scélerats. D. G. P. Elle pleure au pied de la croix l'*endurcissement* de ses filles. PATRU. L'*endurcissement* du pecheur est le plus térrible de tous les châtimens de cette vie.

ENDURER, v. act. Supporter, souffrir. *Pati, ferre, durare.* Un Philosophe *endure* constamment les advérsitez. Un Chretien doit *endurer* les injures, les opprobres, les pérsecutions pour l'amour de son Maître. Dans les tourmens où je suis, il me seroit plus aisé d'*endurer* la mort, que de souffrir la vie. VOIT. J'*endure* les rigueurs d'une inhumaine.

ENDURER, signifie aussi, Pérmettre, souffrir qu'on fasse. *Dare veniam, pati.* Il ne faut pas qu'un Magistrat *endure* qu'on blasphéme le nom de Dieu, qu'il *endure* le vice, le scandale.

> Endurez *seulement que je vous trouve belle,*
> *C'est tout ce que je demande de vous.* LA SABL.

ENDURER, *Indulgere, obsequi.* Ce mot s'employe quelquefois absolument. C'est trop *endurer* de ses insolences. Je n'*endurerai* pas davantage de sa mauvaise humeur. J'en ai deja trop *enduré*.

ENDURÉ, ÉE. part. adj. *Toleratus.*

E N E.

ENE ou ENA. Ancien titre que les Dames Aquitaines mettoient à la tête de leurs noms. Il signifioit la même chose que *Dame*, & ne se portoit que par les femmes dont les maris étoient d'un rang distingué. M. de Marca dit qu'en Catalogne les Grands Seigneurs se nommoient *En*.

ÉNEANGILER. Voyez TALISMAN.

ÉNECOPING. Voyez ENKOPING.

ÉNEIDE, s. f. Poëme Heroique de Virgile. Enée en est le Héros. *Æneis.*

On le dit figurément pour un Poëme en général, comme on dit aussi une Iliade.

> *Ne se souvient-il plus qu'à notre grand Alcide*
> *Il s'étoit engagé de faire une* Eneide.

ÉNERGIE, s. f. Force d'un discours, d'une sentence, d'un mot. *Energia, vis major.* Toutes les paroles de l'Ecriture-sainte sont d'une grande *énergie*.

> *Toutefois il est vrai qu'un ton plein d'*énérgie,
> *Doit des cœurs assoupis guérir la létargie.* SANLECQUE.

C'est un mot Grèc, ἐνέργεια, qui signifie force efficace, impression. Il est formé de la préposition ἐν & de ἔργον, œuvre, travail, ouvrage.

ÉNERGIQUE, adj. m. & f. Qui a de l'énérgie. *Vim majorem habens.* Discours, stile *énergique*. Vous pouviez vous sérvir de térmes plus choisis, plus propres & plus *énérgiques*. BOIL.

On a donné le nom d'*Energiques* à quelques Heretiques du seiziéme siecle, parcequ'ils disoient que l'Eucharistie etoit l'*énergie* & la vértu de J. C. & non pas son corps.

ÉNERGUMENE, s. m. & f. Térme dogmatique dont se servent les Ecclésiastiques pour signifier un possedé du Diable & du malin Esprit. *Energumenus.* Papias dit que ce sont des furieux qui contrefont les actions du Diable, & font des choses qu'on croît être surnaturelles. Le Concile d'Orange prive les *Energumenes* des fonctions du Sacérdoce. DU PIN.

Ce mot vient du Grèc ἐνεργεῖσθαι, qui signifie *être remué, être gouvérné, être mis en œuvre*, de ἐν & de ἔργον.

ENEIRER. Voyez ENAIHER.

ÉNERVATION, s. f. Ancien térme d'Anatomie. Nom que l'on donnoit autrefois aux tendons des muscles droits de l'abdomen. *Enervatio.* Les muscles droits de l'abdomen n'ont pas des fibres qui aillent d'une extrémité à l'autre; mais ils sont entrecoupez par des endroits nérveux, que les Anciens ont appellé *énérvations*, quoiqu'ils soient de véritables tendons. Leur nombre n'est pas toujours le même, puisque les uns en ont trois, d'autres quatre & quelquefois plus. DIONIS.

ÉNERVER, v. act. Faire pérdre aux nérfs leur force, leur usage, leur fonction, soit en les coupant, ou en les affoiblissant par les débauches, ou par quelque autre violence. *Enervare.* Quand on veut rendre les chevaux inutiles on les *énérve*, on leur coupe les nérfs. La jeunesse s'*énérve* par la débauche des femmes. Le vin *énérve*, affoiblit les nérfs.

ÉNERVER, se dit figurément en Morale, & signifie Amollir, affoiblir. *Debilitare, emollire.* L'oisiveté & les plaisirs *énervent* le courage. L'affliction, la nécessité, *énérvent* l'esprit, émoussent toute sa vigueur. On *énérve* la Religion quand on la change. FL. Ce n'est pas un petit artifice dans la dispute de sçavoir *énérver* & anéantir les allégations de son advérsaire. PERRONIANA.

ÉNERVER, en térmes de Manege, se dit aussi lorsqu'on coupe à un cheval deux tendons qu'il a au côté de la tête au dessous des yeux, & qui s'assemblent au bout du nez. On *énérve* un cheval pour lui dessécher la tête, & la rendre plus menuë.

ÉNERVÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Enervatus, enervis.* Cet Auteur a un stile mol, *énérvé*, rampant & sans figures. *Sine nervis, altera quidquid composui, pars esse putat*, &c. *Horat.*

E N F.

ENFAITEAU, ou FAISTIÈRE, s. m. Tuile en demi-canal qu'on met sur les faites des logis. *Imbrex.* Ces sortes de tuiles sont creuses, ou en demi-rond.

ENFAITEMENT, s. m. Couvérture de plomb qui se met sur les faites des maisons couvertes d'ardoise. *Tegulum plumbeum.* Il y a des *enfaitemens* de plomb avec bourseaux, bavettes & membrons, & au bas du toit on met des chéneaux de goutteres, ou à godet, pour jetter les eaux, ou bien des chéneaux avec des cuvettes quarrées ou à entonnoir, & des descentes, le tout de plomb. Des crochets de fer soutiennent & arrêtent les *enfaitemens* & les chéneaux, & le nombre des crochets égale toujours celui des chevrons. On appelle *enfaitement à jour*, un *enfaitement* qui a des ornemens de plomb évuidez, dont la continuité sur le faite au comble forme une maniére de balustrade.

ENFAITER, v. act. Couvrir le haut des toits d'une maison de tuile, de plomb, y mettre des faitiéres. *Imbricare, imbricibus tegere.*

ENFANCE, s. f. *Infantia, pueritia.* C'est proprement le bas âge de l'homme, jusqu'à ce qu'il ait l'usage de la raison; mais on étend la signification de ce mot encore plus loin, comme jusqu'à douze & quatorze ans. Montagne parloit Latin dès sa plus tendre *enfance*. Ce vieillard decrepit, rentre en *enfance*; c'est-à-dire, il a la foiblesse & l'innocence des enfans. Il ne faut pas prendre un visage sévére sur toutes les fantaisies de l'*enfance*. L'imbecilité accompagne l'*enfance* & la decrépitude. MONT.

> *La vieillesse, & l'*enfance,
> *En vain sur leur foiblesse appuyoient leur défense.* RAC.

> *D'un fils déja trop vieux on voit l'impatience*
> *Reprocher à son pére une seconde* enfance.

ENFANCE, se dit figurément en Morale. L'*enfance* du monde. *Prima mundi ætas, prima mundi nascentis origo.* C'est-à-dire, le siecle d'or, la naissance du monde. Cette Monarchie étoit encore en son *enfance*; pour dire, n'étoit pas encore bien établie. C'est avec raison que les Historiens ont nommé l'*enfance* de Rome, le régne de ses Rois: car elle n'a eu sous eux qu'un trés foible mouvement. S. EVR. Il ne faut pas s'étonner que cela soit arrivé dans l'*enfance* de la Philosophie. ABLANC.

ENFANÇON, s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un *petit enfant*. *Infantulus, pusio, puerulus.*

ENFANT, s. m. Qui doit sa naissance à quelqu'un. *Infans, puer.* Voilà le pére & voilà les *enfans*. Dans la Guyenne & dans le Languedoc, on n'appelle *enfans*, que les *enfans mâles*. Scaliger se moque d'un Gascon qui disoit d'une femme, elle a trois *enfans*, & deux filles. Les *Enfans* de France sont les fils du Roi regnant. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orleans, ceux qui sont nez en l'une de ces villes. *Enfant* adoptif, *enfant* putatif, *enfant* de famille

mille, un *enfant* sous la tutelle du père ou de la mère. *Enfant* naturel, ou *enfant* bâtard. *Enfant* adultérin, qui est né dans l'adultere. *Enfant* mort né, qui est venu mort au monde. *Enfant* posthume, qui est né après la mort du père. Les *enfans* des deux sœurs sont cousins germains. Une femme qui mourut âgée de 88. ans, avoit pu avoir 288 *enfans* issus d'elle, comme témoigne son epitaphe au cimetière de S. Innocent. Il est dit dans l'Histoire Genealogique de Toscane de Gamurini, qu'un noble de Sienne nommé Pichi a eu de trois de ses femmes 150 *enfans* légitimes & naturels, & qu'il en emmena 48 à sa suite, étant Ambassadeur vers le Pape & l'Empereur. Les *enfans* sont des liens qui retiennent les maris & les femmes dans leur devoir; ce sont les fruits, & les gages de leur tendresse; c'est un interêt commun qui les lie. S. Evr. Il faudra vous assommer, vous dis-je, & vous mettre en tèrre, & vos *enfans*, & les *enfans* de vos *enfans*. Mol. Les *enfans* ne pensent ni à l'avenir ni au passé; mais, ce qui ne nous arrive guere, ils jouissent du present. La Br. Si on abaisse, & si on humilie trop les *enfans*, on etouffe, & on eteint la vivacité de leur esprit. Un *enfant* captif & gêné, devient pésant & stupide. M. Baillet a publié en 1688. un Traité Historique des *enfans* devenus celébres par leurs etudes & par leurs ecrits.

Tout charme en un enfant, *dont la langue sans fard,*
A peine du filet encore débarrassée,
Sçait d'un air innocent bégayer sa pensée. Boil.

Ce mot vient de *infans*, dont les Latins se sont servi en la même signification, comme on voit dans la Loi *Si infanti*, au Code *De jure del.*

M. Harris, Médecin de Londres, a fait un Traité des maladies aiguës des *enfans*, *De morbis acutis Infantium*. Il croit qu'elles viennent toutes de ce que les humeurs, dont ils abondent, s'aigrissent & degénèrent en un acide, qui se manifeste par les rots & les dejections d'une odeur acide. Pour les guerir il ne s'agit que de combattre cet acide, ce qui se fait en deux manières, en le préparant à l'évacuation, & en l'évacuant par la purgation. Pour le preparer à l'evacuation, il ne faut point aux *enfans* de sudorifiques, ni de cordiaux, ces remedes sont trop violens; mais des yeux & des pates d'ecrevisses, des écailles d'huitre, des os de seches, des coques d'œufs, de la craye, du corail, des pèrles, de la nacre de perles, du bezoard, de l'yvoire brulé, de la racine de licorne, du bol d'Armenie; de la tèrre sigillée, de la pièrre hæmatites. Et pour remedes composez de la poudre de pattes d'ecrevisses, de la pièrre de Goa & d'une espèce de confection d'hyacinthe. De tout cela il prefère les vieilles ecailles qui ont été longtems sur le bord de la mèr exposées au soleil, qui vaut mieux que le fourneau des Chymistes.

On appelloit autrefois *enfans* les nouveaux baptisez, de quelqu'âge qu'ils fussent, pour marquer le premier etat de leur renaissance spirituelle. Baronius s'est trompé sur le Martyrologe au 5e de Janvier, quand il a cru que ces mots, *De die Octavarum Infantium*, *De Octava infantium*, regardent la fête des Innocens. Il s'agit là des Nouveaux baptisez, & S. Augustin parle souvent de ces octaves qui se celèbroient en habit blanc.

On appelle figurément les *enfans de Dieu*, les *enfans de l'Eglise*, les bons Chretiens; les *enfans du Diable*, les méchans, & sur tout les menteurs. *Enfans d'adoption*, ce sont les Chrétiens, qui par le batême deviennent comme par adoption *enfans* de Dieu, & acquierent un droit à l'héritage du Pére celeste.

Ceux qui ont la folie de s'attacher à ce qu'ils appellent les sciences secrettes, se disent preferablement à tous les autres hommes *enfans* de la sagesse. On appelle les Alchymistes, les souffleurs qui cherchent la pièrre philosophale; on les appelle, dis-je, les *enfans* du Très-haut. Les Apôtres appellent leurs *enfans* ceux qu'ils ont convèrtis par leurs predications. Les Poëtes ont appellé les Geans, les *enfans de la terre*.

Le joug qu'à ses enfans *(de l'Eglise) tu prétens imposer.*
L'Ab. Tetu.

On appelle aussi figurément *enfant*, ce qui est produit par nos passions, ou les effets de quelques autres causes. Ces *enfans* de l'effroi, ces meurtres, ces pillages, sont les *enfans* de sa colère & de son ambition. L'amour est l'*enfant* du Loisir.

Que ces vers que tu crois enfans *de la paresse,*
Moins beaux, plus négligez, sont souvent une adresse.

Enfant, se dit aussi de celui qui est en bas âge, & qui n'a pas encore l'usage de la raison. Quand on veut parler d'un jeune garçon, ce mot d'*enfant* est masculin, mais quand on veut parler d'une jeune fille, il est feminin. C'est un *enfant* à la mammelle. Il badine comme un *enfant*. Ce n'est pas un jeu d'*enfant*. Un marché d'*enfant*. Une Gouvèrnante d'*enfans*. Voilà une belle *enfant*. C'est une extrême mechanceté de se mocquer d'une pauvre *enfant*, qui, &c. Voit. Bon jour, adieu, ma chère *enfant*. Un *enfant gâté*, est un *enfant* un peu libèrtin, & qu'on n'eleve pas avec assez de sevérité. L'amour est un *enfant gâté*. Bens.

L'Espagnol est tout étonné,
Quand on parle de guerre,
Le Roi est un enfant *gâté,*
On lui laisse tout faire.

Un Poëte a dit figurément de la vengeance,

C'est mets friands, on s'en suce le pouce,
*D'un cœur humain elle est l'*enfant *gâté,*
L'amour est un enfant *sans prudence & sans yeux.* Desportes

Les Poëtes représentent l'amour comme un *enfant*, voyez l'amour fugitif de Moschus, & le prologue de l'Aminte du Tasse, &c. Mademoiselle de la Vigne a dit,

Jusqu'au bord de l'onde infernale,
L'amour etend bien son pouvoir,
Mais passé la rive fatale,
Le pauvre enfant *n'a plus que voir.*

Enfans trouvez, sont des *enfans* exposez, dont les père & mère sont inconnus. *Enfans bleus*, *Enfans gris*, *Enfans rouges*, *Enfans de la Trinité*, sont des orphelins qu'on eleve dans des Hopitaux, diversement habillez pour les faire distinguer.

Après lui marchoit d'ordonnance,
Une douzaine de souris,
Qu'on eut pris à leur contenance
*Pour une bande d'*Enfans gris.
Nouveau choix de vers.

Enfans de Chœur, sont les *enfans* qui sèrvent à l'Eglise pour porter les chandeliers, & à tenir leur partie dans le Chœur de Musique. *Enfans d'honneur*, sont les jeunes Gentilshommes qu'on donne aux Princes pour leur servir de Pages. *Ablanc.* *Enfans de cuisine*, les marmitons ou galopins chez le Roi & les Princes. *Bons enfans*, par antiphrase, se dit des goinfres & des débauchez, qui s'appellent autrement *enfans sans soucy*, qui ne chèrchent qu'à se divertir. *Enfans de la matte*, des fripons qui sont elevez parmi les matois & les filous. *Enfans de la balle*, ceux qui sont elevez dans un jeu de paume. Et generalement tous les hommes sont appellez les *enfans d'Adam*.

En Astronomie on appelle *enfans* de Dercette, ou *enfans* d'Atergatis, la constellation du zodiaque, connuë plus ordinairement sous le nom de Poissons. *Pisces*, c'est la dèrnière des douze en commençant par *Aries*; dans l'Astrologie judiciaire, la cinquième maison s'appelle la maison des *enfans*.

On dit aussi, qu'un jeune homme est bon *enfant*, lorsqu'il est sans malice, qu'il est facile & disposé à croire & à faire tout ce qu'on veut. On le dit aussi à l'egard des filles. C'est une bonne *enfant*, qui est innocente & sans malice. On dit, Tenir un *enfant* sur les fonts; pour dire, lui sèrvir de parrein ou de marreine quand on le baptise; & tenir un *enfant* avec quelqu'un; pour dire, Être le compere, ou la commère de cette personne-là; Être parrein, ou marreine avec elle.

Enfant, est aussi un tèrme d'amitié dont on se sèrt pour saluer ou caresser quelqu'un, ou l'exciter à faire quelque chose. Ainsi quand on dit à quelque pèrsonne d'âge, Adieu ma bonne mère, elle repond, Adieu mon *enfant*; ou elle dit à un Laquais, Mon *enfant*, mon cher *enfant*, allez me querir telle chose. Un maître dira à des ouvriers qu'il met en besogne, Allons, *enfans*, travaillez; un Capitaine à ses soldats, Courage, *enfans*, tenez fèrme.

Enfant, se dit dans un sens moral & figuré, & signifie foible, peu instruit, peu vèrsé, &c. On est toujours *enfant* dans sa langue, quand on ne lit que les Auteurs de son tems. Menage. Cicéron dit que ne pas sçavoir ce qui s'est passé avant qu'on fut au monde, ne pas s'instruire de l'histoire des temps precédens, c'est être toujours *enfant*.

Enfans perdus. Ces mots en tèrmes de Guèrre, signifient des soldats qui marchent à la tête des troupes commandées pour les soutenir. Les *enfans pèrdus* sont tirez de plusieurs Compagnies; & on les employe pour forcer quelque poste, pour faire quelque attaque, ou pour donner quelque assaut. Commander les *enfans perdus*. Autrefois il y avoit d'autres *enfans pèrdus*, à l'egard desquels ce mot n'est plus en usage. Ce sont aujourd'hui communement les Grenadiers qui commencent ces sortes d'attaques.

On appelle *petits Enfans*, non seulement ceux qui sont en bas âge,

mais encore les *enfans* des *enfans* de quelqu'un. Cet ayeul a substitue son bien à les *petits-enfans*. L'Apôtre saint Jean appelle par un effet de sa tendresse, les Fidelles ses *petits enfans*, *filioli mei*.

Mal d'*enfant*, travail d'*enfant*, se dit des douleurs d'une femme qui accouche.

En terme de Philosophie hèrmétique on appelle les quatre élémens, les quatre *enfans* de la nature, & le mèrcure hèrmétique l'*enfant* des Philosophes.

On dit en provèrbe, Je le traiterai en *enfant* de bonne maison; pour dire, je le châtierai bien. C'est un *enfant* gâté, pour dire, qu'on l'a laissé vivre d'une manière libèrtine, sans le corriger. C'est l'*enfant* de sa mère, pour dire, qu'il ressemble à sa mère, qu'il a ses mêmes humeurs. Il n'y a plus d'*enfant*; pour dire, on commence à avoir de la raison & de la malice de bonne heure. Il ne sçait rien de cette affaire, il en est innocent comme l'*enfant* qui vient de naître. On dit aussi, il est heureux comme un *enfant* légitime. *Enfant* de gogo, nourri de lait de poule, pour dire, un *enfant* élevé delicatement. Ce provèrbe est bas. Les Latins ont dit; *Galinæ filius albæ*, l'*enfant* de la poule blanche.

ENFANTEMENT, s. m. C'est la production & la sortie d'un fœtus parfait, & entiérement accompli, hors du ventre de la mère, soit qu'il soit mort ou vif. *Partus, puerperium*. L'*enfantement* naturel, selon les Médecins, doit avoir trois conditions, la prémière, que l'*enfant* & la mère s'efforcent autant l'un que l'autre à sortir, ou à le faire sortir: la seconde, qu'il vienne au monde la tête la prémière, qui est la posture naturelle: la troisième, qu'il soit promt & aisé, & sans accidens. Car quand un *enfant* se présente les piéds devant, ou en travèrs, ou en double, ce n'est plus un *enfantement* naturel, & les Latins appellent ces *enfans*, *agrippa*, comme qui diroit *ægrè partus*. On appelle *enfantement légitime*, celui qui vient justement à son tèrme, c'est-à-dire dans le dixième mois lunaire; & *illégitime*, celui qui vient ou plu-tôt, ou plus tard, comme celui de huit mois. L'*enfantement* des femmes se fait à 7, à 8, à 9, à 10 & à 11 mois, & non plus tard. Il y a cependant des Médecins qui ont prétendu que l'*enfantement* pourroit être legitime, même au 14e mois. On a remarqué que l'*enfantement* étoit plus heureux le septiéme mois que le huitiéme, que les enfans qui viennent au septiéme mois vivent & se consèrvent plus aisément que ceux qui viennent au huitiéme.

ENFANTEMENT, s'employe aussi figurément. C'est le ridicule *enfantement* des montagnes. PATRU.

ENFANTER, v. act. Mettre au monde un ou plusieurs enfans. *Parere, parturire*. Cette femme a *enfanté* deux jumeaux, elle a eu bien de la peine à *enfanter*. Elle *enfantera* un fils qui sera appellé JESUS. PORT R. En 1686. le 21 Juin à Leckerckerck, à 8 ou 10 lieuës de la Haye, la femme d'un nommé Chrestien Claes *enfanta* cinq fils, d'abord elle accoucha d'un fils, qui vécut près de deux mois; dix-sept heures après elle accoucha d'un second fils qui étoit mort, 24 heures après elle mit encore au monde un fils qui vécut près de deux heures. Au bout de 24 heures elle en eut un quatriéme, qui étoit mort. Enfin, elle mourut en accouchant d'un cinquieme, qui mourut en naissant.

ENFANTER, se dit figurément de la partie la plus noble de l'homme, c'est-à-dire, de l'ame & de l'esprit.

> *Le monde, de qui l'âge avance les ruines,*
> *Ne peut plus* enfanter *de ces ames devines.* BOIL.

ENFANTER, se dit figurément des productions d'esprit. Ce Poëte *enfante* ses vèrs avec grand travail, avec grande sueur. Il n'*enfante* pas de génie. VILL.

> *Bienheureux Scuderi, dont la fèrtile plume,*
> *Peut tous les mois sans peine* enfanter *un volume.* BOIL.

On le dit aussi de plusieurs causes qui produisent de bons ou de mauvais effets. *Enfanter* un Procès. PATRU. La doctrine de Luthèr a *enfanté* plusieurs autres hérésies, plusieurs sectes. Je suis éxemt du desir d'amasser ce qu'*enfante* l'avarice. S. EVR. La guèrre civile a *enfanté* tous les maux que la Republique a soufferts depuis.

> *Arracher ce levain des fureurs parricides*
> Qu'enfantent *les esprits de nouveautez avides.* GENEST.

> *C'est pour toi qu'Apollon leur dicta ces Oracles:*
> *On t'a vû dans leurs vèrs* enfanter *les miracles.*

On dit en provèrbe, qu'une montagne a *enfanté* une souris, lorsqu'un grand dessein a échoué, & qu'on a vû peu d'effet d'une chose longtems attenduë.

> *La montagne en travail* enfante *une souris.* BOIL.

ENFANTÉ, ÉE, part. *Editus, natus*.

ENFENTILLAGE, s. f. Discours, conduite digne d'un enfant, une incroyable *enfantillage* des accusateurs, dit Delbrun, *Incredibilis infantia accusatorum*. La phrâse Latine est fort Cicéronienne, mais la Françoise ne se dit plus du tout, & n'a jamais été du bel usage.

ENFANTIN, INE, adj. Qui appartient, qui convient aux enfans, qui a l'air, les manières, le caractère des enfans. *Puerilis, infantilis*. Des jeux *enfantins*, des cris *enfantins*. Mine *enfantine*. BENS. Le plus fragile bijou, le colifichet le plus *enfantin* lui faisoient envie. Mlle L'HERIT. Un Auteur récent appelle des livres *enfantins*, des livres supèrficiels, faits seulement pour les enfans.

ENFANTISE, s. f. Action, conduite digne d'un enfant. *Infantia*. Ce mot n'est pas du bel usage.

ENFARINER, v. act. Qui ne se dit qu'en raillerie & avec le pronom pèrsonnel, de ceux qui mettent beaucoup de poudre sur leur tête pour paroître plus blonds & plus galands. *Farinâ conspergere*. Il y avoit un Amour qui s'*enfarinoit* de la poudre dont Voiture se rajeunissoit. SAR. La mode a été longtems (& est revenuë aujourd'hui) de s'*enfariner*, de poudrer beaucoup ses cheveux, & même son habit; d'où est venu ce Vaudeville,

> *Si vous n'êtes* enfarinez,
> *Adieu l'amour de la coquette.*

ENFARINER, s'est dit aussi des Bouffons & Farçeurs qui se barbouilloient le visage avec de la farine pour faire rire le peuple, tels qu'ont été Judelet & Gille le Niais.

ENFARINER, se dit aussi dans un sens figuré de ceux qui s'entêtent d'une opinion, d'un sentiment particulier, extraordinaire, sur tout s'il est suspect, ou condamné. Un tel est *enfariné* de l'Astrologie judiciaire, de la pièrre philosophale, &c. On dit même absolument, il s'est *enfariné*; pour dire, qu'il a eu commèrce avec des gens suspects, & il est entré dans leurs mauvaises idées. Il y a des gens qui disent dans le stile burlesque, s'*enfariner* d'une science, comme de la Théologie, de la Médecine, de la Jurisprudence, &c. Pour dire, en prendre une légère teinture, une connoissance supèrficielle, autant qu'il en faut pour en discourir dans la convèrsation, pour paroître habile devant les ignorans.

Ce mot est venu de l'Italien qui dit, *Infarinarsi di Scholastica, far un grand fondo di politica*, &c.

ENFARINÉ, adj. & part. C'est dans le sens propre celui qui est poudré de farine, *farinâ conspersus*. Il se dit aussi dans le figuré pour un homme suspect de sentimens particuliers hetérodoxes, dangereux. Nous avons divèrs ouvrages d'un Académicien de la Crusca, lequel a pris le nom d'*Infarinato*.

On dit provèrbialement qu'un homme est venu la gueule *enfarinée*, *orebiants*; pour dire, avec bon appetit, avec grande ardeur, & tout plein d'espérance de profiter de quelque conjonctures dans les affaires.

ENFÈR, s. m. & sing. ou ENFÈRS, s. m. plur. Lieu destiné dans l'autre vie pour la punition étèrnelle des hommes qui meurent coupables d'un ou de plusieurs crimes griéfs. *Infernus, inferna, carcer æternus damnatorum*. C'est le sejour, la demeure des Diables & des damnez. Dieu vèut retirer les hommes de cette témérité brutale avec laquelle ils se précipitent dans les *enfèrs*. NIC. On croit l'*enfer*, & cependant on va brutalement à la mort, comme s'il n'y avoit plus rien aprés elle. ID. La témérité des libèrtins qui traitent de chimères les ménaces de l'*enfèr*, est inconcevable. MORALE DE P.

> Enfèr *que la foi m'ateste,*
> *Sejour où l'ire céleste*
> *Exérce un juste pouvoir:*
> *Ma raison qui te médite,*
> *D'effroi glacée, intèrdite,*
> *Te croit sans te concevoir.* ANONYME. ode *sur l'Enfer.*

> *Pécheur, la fiévre t'annonce*
> *L'instant fatal du trépas;*
> *Ta sentence se prononce,*
> *L'*Enfèr *s'ouvre sous tes pas.* ID.

> *De mille ans le cours s'acheve,*
> *Il n'est point encore de tréve,*
> *Pour ses maux renouvellez,*
> *Et son* Enfèr *recommence*
> *Au bout de l'espace immense,*
> *Des siécles accumulez.* ID.

Un Anglois nommé Swindin, a fait ces dèrnières années une Dissèrtation sur la nature & sur le lieu de l'*enfèr*. Il le place dans le Soleil, parceque le Soleil est un feu qui brûle toûjours, qui se trouve au centre de notre tourbillon, & dans le lieu le plus éloigné

gné du séjour des Bienheureux. Il ajoute que le Diâble qui vouloit se faire adorer dans son trône, a fait adorer le soleil par plusieurs nations. Le Ch. XVI. v. 8. & 9. de l'Apocalypse détermine cet Auteur à ce systême.

On appelle un méchant homme, un tison, un Diâble d'*enfèr*. On appelle les Volcans, des bouches d'*enfèr*, des gouffres de l'*enfèr*. L'*enfer* est au centre de la tèrre, comme le cœur dans le corps de l'animal, dit S. Augustin.

Les Païens avoient aussi leur *enfèr*. Rudbecks prétend que l'*enfer* des Païens étoit en Suéde. Voyez ACHERON.

Les *furies d'enfer*, c'étoient des espéces de Divinitez infèrnales, vangeresses des crimes, qui tourmentoient les coupables. On les appelle autrement Euménides. Voyez ce mot. On dit d'une méchante femme, & même quelquefois d'un méchant homme, c'est une furie d'*enfer*.

On dit que les Caffres admettent 27 Paradis & 13 *enfèrs*, dans lesquels chacun est récompensé, ou puni, suivant le bien & le mal qu'il a fait : tant il est vrai que les peuples même les plus barbares & les plus stupides, ont une idée d'une autre vie, & d'un Dieu rémunérateur du bien, & vangeur du mal.

ENFER, dans le stile de l'Ecriture, se prend quelquefois pour la mort, le sépulchre, parce que le mot Hebreu & le mot Grèc signifient tantôt le lieu des damnez, tantôt le sépulchre. Quand dans le symbole des Apôtres il est dit que J. C. notre Seigneur, a été crucifié, mort & enseveli, & qu'il est descendu aux *enfèrs*, il faut entendre par cette descente aux *enfèrs*, autre chose que la descente dans le tombeau, ou la sépulture. Le Catéchisme du Concile de Trente, dit qu'il y a autant d'ignorance que d'impiété à expliquer la descente aux *enfèrs* par la sépulture, puisque la sépulture étoit déja exprimée dans le symbole d'une manière bien plus claire. L'Eglise nous enseigne que la très-sainte ame de J. C. descendit effectivement dans les lieux soutèrrains de l'*enfer*, qu'il triompha des Démons, qu'il consola les ames du Purgatoire, & qu'il tira de ces ténébres les ames des saints Patriarches & des autres Justes qu'il mena dans le Paris. On appelle les Limbes cette partie de l'*enfèr*, où étoient ceux qui étoient morts dans la grace de Dieu avant la passion de J. C.

ENFER. Ce mot se dit aussi des Démons mêmes, qui ont leur domicile dans l'*enfer*. Les Démons sont vaincus, l'*enfer* est desarmé. ARN. On le dit aussi de l'erreur, de l'hérésie, dont le Diable qui est le pére du mensonge, est regardé comme l'auteur : cette expression est prise de la Sainte Ecriture. Tu es Piérre, & sur cette piérre j'établirai mon Eglise, & les portes de l'*enfèr* ne prévaudront point contre elle.

Les tems ont confirmé son empire absolu,
Et les enfèrs *armez n'ont jamais prévalu.* GENEST.

ENFÈR, se dit figurément de tout lieu où on est gêné, où on souffre, où l'on se déplait. Le Palais est un *enfer* pour les gens pacifiques. Quand on est en mauvais menage avec sa femme, c'est un vrai *enfer*. Un homme qui a des remords porte toujours son *enfer* avec lui. Elle ne peut quitter ce lieu delirable pour entrer dans l'*enfer*, où le ciel a voulu qu'elle ait tant enduré. VOIT. Elle m'a fait voir le Paradis dans cet *enfer* où je suis. ID.

Où Caliste n'est point, c'est-là qu'est mon enfèr. MALH.

Mais lorsque tous les deux jaloux,
D'amèrtume & de fiel se nourrissent sans cesse,
Quel supplice! Quel enfèr *est-ce!*
L'Hymen à ce prix-là merite-il la presse?
NOUV. CH. DE VERS.

ENFÈR, se dit aussi dans le stile burlesque & satirique, pour Bruit, vacarme, tintamare.

Je pense qu'avec eux tout l'enfèr *est chez moi.* BOIL.

ENFER, en tèrme de Chymie, est un vaisseau de vèrre double dont le col est long, & disposé en forme d'entonnoir, & dont la pointe a une ouvèrture fort étroite, qui entre bien avant dans le corps d'un autre vaisseau, dont le fond doit être fort large & fort plat. Il est ainsi nommé, parce que ce qu'on y a fait une fois entrer, n'en sort plus.

En tèrmes du Grand Art le mot d'*Enfèr* signifie la couleur noire qu'on voit au tems de la putréfaction de la matière hèrmétique.

ENFÈRM, ou ENFERME. S'est dit autrefois pour infirme, malade. *Æger*. On a dit aussi *enfèrmerie* & *enfèrmier*, pour infirmerie & infirmier, qui sont des tèrmes dont on se sèrt dans les communautez pour marquer le lieu destiné au logement des malades, & le Médecin qui a soin d'eux. On a dit encore *enfèrmeté* pour *infirmité*, & sur tout pour la ladrerie.

ENFÈRMER, v. act. Mettre dans un lieu d'où on ne puisse sortir. *Includere, claudere*. Ceux qui sont *enfèrmez* dans les prisons ont de la peine d'en sortir. Les Religieux qui sont *enfermez* dans un Cloître n'en sortent point sans congé du Supérieur. Il faut prendre garde que les ennemis ne nous *enfèrment* dans ces montagnes, dans des lieux difficiles. On a fait clorre ce parc, afin d'y *enfermer* des bêtes fauves. La Loi veut que les femmes adultères soient *enfermées* entre quatre murailles. La tèrre *enferme* de grands tresors dans ses entrailles. On dit, *Enfermer* quelqu'un dehors, ou l'*enfèrmer* endans à la clèf.

ENFERMER, signifie aussi, Sèrrer quelque chose dans un lieu qui fèrme. *Seponere, servare*. J'ai *enfèrmé* mon manteau dans mon coffre.

ENFERMER, signifie aussi, Engager, presser. *Comprimere, concludere*. Il ne faut pas laisser *enfermer* les doigts entre le bois & l'ecorce. Ce sont des eaux *enfèrmées* entre cuir & chair qui causent l'hydropisie.

On le dit aussi avec le pronom pèrsonnel. *Abdere se*. Il s'est *enfèrmé* lui-même dans sa chambre, il lui faut aller ouvrir. Il s'est *enfermé* dans ce château, où il tiendra bon quelque tems.

ENFERMER, signifie aussi, Contenir, comprendre. *Habere, continere*. Les paroles de l'Ecriture *enfèrment* plusieurs sens. La charité *enfèrme* une civilité intérieure envèrs tous les hommes. NIC. Cette action *enferme*, attire après elle de grandes conséquences. Cette pensée *enferme* une double èrreur. ID.

ENFERMÉ, ÉE, part. *Inclusus*. L'Hôpital des pauvres *enfèrmez*, est un membre de l'Hôpital général, où on a mis plusieurs pauvres pour les empêcher d'être faineans & vagabonds.

On dit aussi, qu'un homme est *enfermé*; pour dire, qu'il ne veut voir pèrsonne, soit qu'il travail, soit qu'il soit bourru. On dit aussi, qu'une tèrre, qu'une maison est *enfermée*, lorsqu'elle est bornée, qu'on ne s'y peut étendre, soit qu'elle soit entre des rivières & des montagnes, soit que les tèrres voisines soient occupées par de puissans voisins. On dit aussi, Cela sent l'*enfermé*; pour dire, est gâté pour n'avoir pas été à l'air.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas *enfèrmer* le loup dans la bèrgerie; pour dire, qu'il ne faut pas guérir une plaie par dehors, & laisser dedans des semences de corruption.

ENFÈRMETE, s. f. *Infirmitas*. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *infirmité*.

ENFÈRRER, v. act. Pèrcer son ennemi avec une épée, une lance. *Transfigere, transadigere*. Tous les rémissionnaires exposent que leur ennemi s'est venu *enfèrrer* de lui-même dans leur épée. *Induere se, incurrere*.

ENFERRER, signifioit autrefois dans le sens propre, enchaîner, attacher avec des menotes, des liens de fèr. *Ferreis vinculis prepedire*. NICOD. Il n'est plus d'usage en ce sens.

On dit figurément, qu'un homme s'est *enferré* lui-même, lorsque dans un discours, dans un intèrrogatoire, il a dit quelque chose qui fait contre lui, qui ruine sa cause, qui le rend coupable.

ENFEU, s. m. Cave, caveau pour entèrrer les morts. *Infodicum*. Ce mot n'est en usage que dans l'Anjou. Maurice de Craon fit bâtir dans l'Eglise des Cordeliers d'Angers la Chapelle Saint Jean-Baptiste, & un *Enfeu* pour la sépulture de ceux de sa Maison. C'est ainsi que les Angevins appellent une cave pour la sépulture des corps morts; du Latin *Infodicum*. MENAGE, *Inst. de Sablé L. IX. c. 3.*

ENFICELER, v. act. Tèrme de Chapelier. Sèrrer avec une ficelle. *Resticulum aptare, funiculo constringere*. Il faut *enficeler* ces chapeaux.

ENFIELLER, v. act. *Felle tingere, amaricare*. Ce mot est vieux. C'est Ronsard qui s'en est sèrvi, mais notre langue est devenuë plus sévère, & la Poësie ne donne plus droit de faire des mots nouveaux.

s'ENFIÈRIR. Ronsard a dit s'*enfiérir*, pour devenir fièr, *enfleurir* les plaines, pour les remplir de fleurs, s'*enfeuiller*, pour se cacher dans les *feuilles*, s'*englacer*, pour se morfondre, &c. Tout cela est vieux, & n'est plus d'usage.

ENFILADE, s. f. Disposition de plusieurs choses qui vont de suite, ou de droit fil. *Ordo, filum*, comme *enfilade*, de chambres, de portes, de batimens; & figurément, une longue *enfilade* d'histoires, d'exemples, de discours. On a dit quelquefois *enfilure* de discours, & il semble que ce tèrme soit nécessaire pour signifier dans le sens figuré une suite de discours lié & raisonnable. Car *enfilade*, quand il se dit d'un discours, renfèrme quelque chose d'odieux, d'ennuyeux, de hors de propos. Cependant *enfilure* n'est point du tout d'usage, & il faut chèrcher un autre tour, ou dire simplement la suite du discours, la liaison du discours. *Series, continuatio, filum sermonis*.

ENFILADE, se dit aussi en tèrmes de Guèrre, des tranchées & autres lignes qui sont enfilées, dans lesquelles on peut tirer en droite ligne. Le dèrnier boyau des tranchées est sujet à l'*enfilade*. La batterie d'*enfilade* est celle dont les coups rasent une ligne droite.

droite. Commandement d'*enfilade*, est une hauteur d'où on peut nettoyer & battre d'un seul coup toute une ligne droite. Le canon bat le fossé par *enfilade*. Il faut pousser les tranchées hors d'*enfilade*, les conduire en serpentant.

ENFILADE, au jeu de Triquetrac, est l'obstacle qu'on trouve à faire passer les dames d'un côté du tablier à l'autre, qui fait perdre ordinairement la partie.

ENFILER, v. act. Passer quelque chose déliée dans un trou étroit, comme fil, soie, ruban, corde à boyau. *Trajicere, filum immittere, inserere.* Enfiler une aiguille, un chapelet, des perles.

Le Cardinal de Richelieu ne disoit-il pas, que six piéds de tèrre, voulant parler des intrigues du Cabinet, lui donnoient plus de peine que tout le reste de l'Europe? Pourquoi cela, sinon à cause des chapelets que l'on y *enfile* & défile continuellement? MASCUR. C'est-à-dire, des intrigues que l'on y fait, & de celles que l'on y rompt continuellement. C'est une métaphôre, & une espéce d'expression provèrbiale.

ENFILER, se dit aussi en parlant de ce qui est de droit fil & en droite ligne, soit pour y passer, soit pour y tirer. Il faut prendre garde qu'une tranchée, qu'une ruë, que des lignes ne soient *enfilées*; pour dire, que l'ennemi ne puisse tirer tout le long de la ligne, de la ruë, de la tranchée. Il faut au contraire que le chemin couvèrt soit vû & *enfilé* par le flanc, afin qu'on en puisse aisément chasser l'ennemi s'il vient à s'en emparer. Il faut *enfiler* ce chemin-là; pour dire, entrer dans un chemin qui est plus court, & par conséquent le plus droit. *Rectum iter sequi.* Enfiler une porte. SCAR. Le vent *enfile* les ruës. ACT.

ENFILER, Passer son épée au travèrs du corps d'une pèrsonne. *Transfigere, transadigere.* Il l'a *enfilé* dès le second coup d'epée qu'il lui a porté.

ENFILER, Tèrme de Chandelier. C'est passer au travèrs d'un petit bâton qu'on appelle *broche*, la mêche des chandeles. *Enfiler* des chandeles. *Candelas suspendere.*

ENFILER, avec le pronom pèrsonnel est un tèrme de Maître d'armes, qui signifie, Se jetter soi-même dans l'épée de son ennemi. *Induere se, insurrere.* En se battant, ils se sont *enfilez* l'un l'autre. C'est la même chose qu'enferrer.

On dit aussi au jeu de Triquetrac, qu'une pèrsonne est *enfilée*, pour dire, qu'on lui a bouché les passages par où elle pouvoit couler ses dames d'un côté du tablier à l'autre.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme s'est *enfilé*; pour dire, qu'il s'est embarassé dans quelque affaire, dont il aura de la peine à sortir sans pèrte ou desavantage. On dit aussi, *enfiler* un discours; pour dire, commencer, entreprendre un discours, dont on ne se peut tirer sans peine, ou sans longueur. Terence a dit, *fabulam incepit*, il *enfile* une histoire. *Enfiler* se dit encore pour mettre de suite. Amyot *enfile* plusieurs mots qui ont une même signification, & dont un seul suffiroit pour exprimer parfaitement le Grèc. DE MEZIRIAC. Le peuple dit *enfiler* la ruë, pour entrer dans une ruë & y marcher. *Enfiler* un chemin. Il *enfila* à droit, au lieu de prendre à gauche, & s'égara.

On dit provèrbialement, qu'on n'est pas venu pour *enfiler* des pèrles; pour dire, qu'on n'est pas venu pour ne rien faire, ou pour faire peu de chose. On dit aussi qu'un homme a *enfilé* la venelle; pour dire, qu'il s'est enfui, de peur d'être pris pour quelque mauvaise action, ou d'être battu par un plus fort que lui. Ce mot est bas.

ENFILÉ, ÉE, part. & adj. *Trajectus, transfixus.* En tèrmes de Blâson on dit que des couronnes, annelets & autres choses rondes & ouvèrtes sont *enfilées*, *conserta, connexa*, quand elles sont passées dans des peaux, fasces, lances & autres choses semblables. On dit en Geométrie & en Méchanique que deux corps sont *enfilez* par une ligne droite, lorsqu'on peut imaginer une ligne droite qui passe d'un corps à l'autre. Pour trouver le centre commun de pesanteur de deux corps *enfilez* par une ligne droite qui passe par leurs centres de pesanteur, il faut diviser cette ligne en raison réciproque du poids de ces deux corps. Le point de division sera le centre commun de pesanteur. En tèrmes de Chirurgie on appelle suture *enfilée*, une suture, où après avoir passé l'aiguille dans les chairs, ou dans les lévres de la plaie, on entoura le fil autour de l'aiguille, comme font les Tailleurs aux aiguilles qu'ils gardent sur leurs manches.

ENFIN, advèrbe ou conjonction. Tèrme qui sèrt à la conclusion, par lequel on finit son discours, ou du moins une de ses parties; ou un raisonnement. *Denique, tandem, aliquando.* On dit autrement *bref*, ou *pour conclusion*. Je vous dis *enfin*; c'est-à-dire, en dèrnier lieu. On le dit des affaires, aussi-bien que du discours. Voilà une affaire qui est *enfin* tèrminée. *Enfin*, ma patience est à bout. Il y a des endroits où quelques-uns preferent *à la fin* à *enfin*. Mais *enfin* a meilleure grace au commencement d'un Poëme, ou d'une période: *enfin* vous l'emportez. *A la fin* est mieux au milieu d'une période, ou d'un vèrs.

Mon courage à la fin succombe à mes douleurs. GOMB.

Autrefois on disoit *enfin final* pour *enfin*, & ceux qui imitent aujourd'hui le vieux stile, le disent encore dans le même sens:

Enfin final *approuvâtes mon dire,*
Il vous parut sermon, non pas satire. DEVILLIERS.

ENFLAMMER, v. act. Mettre en feu, allumer, embrâser. *Succendere, inflammare.* Un grain de poudre allume *enflamme* toute une mine. On le dit plus ordinairement avec le pronom pèrsonnel. Les matiéres grasses & sulphurées s'*enflamment* aisément, *facile flammam concipiunt.*

ENFLAMMER, signifie aussi, Donner de la chaleur. La bile s'*enflamme* aisément, & cause la fièvre. Il se dit aussi des plaies, des humeurs. Le vin pris par excès *enflamme* les yeux. Le rhume *enflamme* la poitrine.

ENFLAMMER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Exciter, échauffer, émouvoir les passions, & sur tout l'amour & la colère. A cette nouvelle il s'*enflamme* de colère. Considérez l'etat effroyable d'un homme que la colère *enflamme*, & la violence qui le transporte. M. ESP. *Enflammer* le courage des soldats. VAUG. Cet entretien vous charme & vous *enflamme*. VOIT. C'est un amoureux transi qu'on aura peine à *enflammer*.

Non, ce n'est ni par choix, ni par raison d'aimer,
Qu'en voyant ce qui plaît, on se laisse enflammer. CORN.

Une courte absence est à craindre,
Souvent l'amour s'en sert pour nous mieux enflammer.

ENFLAMMER, se dit aussi en matière de piété. Le S. Esprit *enflamme* les cœurs d'un amour céleste.

Après t'avoir été rebelle,
De ton divin amour je me sens enflammer. L'AB. TETU.

ENFLAMMÉ, ÉE, part. *Inflammatus, accensus.* On appelle boulèts *enflammez*, ou boulèts rouges, ceux qu'on fait rougir & *enflammer* dans une forge qui est auprès de la batterie, & où on les prend avec une lanterne; c'est-à-dire, avec une grosse cuillère de fèr, pour charger les canons, & embrâser les toits des maisons & toutes les autres choses combustibles ausquelles ils s'attachent.

ENFLÉCHURES, s. f. Tèrme de Marine. Ce sont des cordes qui travèrsent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes. *Scala nautica.* On les appelle aussi *figures*, ou *figules*, ou *pas de haubans.*

ENFLEMENT, s. m. Enflure, élévation, gonflement, action ou mouvement par lequel une chose s'enfle, & la qualité de la chose enflée, entant qu'enflée. *Tumor, incrementum.* M. Frézier le dit souvent de la mèr, de l'élévation de la mèr causée par les tempêtes, les vents, ou le flux & reflux. Apparemment qu'il est en usage parmi les Marins en ce sens. En toute autre matière on dit enflure, ou quelque mot semblable, & l'on ne croit pas qu'*enflement* soit en usage. On n'y est pas à l'abri (dans la rade d'Arica) des vents de S. & de S. O. mais l'Isle de Guano rompt un peu l'*enflement* de la mèr. FREZ. Et en parlant de la rade du Callao, l'Isle de S. Laurent rompt l'*enflement* qui vient depuis le S. O. au S. E.

ENFLER, v. act. Rendre un corps plus dur & plus gros, lui faire occuper plus de place. *Inflare, distendere, tumefacere.* Enfler une cornemuse avec du vent. Le vent *enfle* les voiles. L'hydropisie *enfle* le ventre. Cette loupe, cette tumeur *enfle* beaucoup.

On dit figurément & bassement qu'une fille s'est fait *enfler* le ventre; pour dire, s'est fait engrosser.

On dit encore, que la rivière s'*enfle*, lorsqu'elle grossit & qu'elle croît par les pluies & les neiges: que la mèr s'*enfle*, quand la tempête commence.

Enfler le cahier, les écritures, signifie, les emplir de quantité de discours inutiles, pour les rendre plus grosses, & les faire mieux payer. On dit aussi en ce sens, Cet Auteur a *enflé* son livre de plusieurs citations & épisodes inutiles.

Tu verras les Auteurs,
De tes titres pompeux enfler *leurs dédicaces.* BOIL.

ENFLER, se dit figurément en Morale, signifie, Enorgueillir, rendre plus vain, plus hardi. *Animos, mentem addere.* La bonne fortune l'a *enflé* d'orgueil. La science *enfle*, dit l'Apôtre. L'applaudissement *enfle* les Auteurs. Le bruit des trompettes *enfle* le courage des soldats. Une si puissante protection lui *enfla* le cœur. HERMAN. Un peu de fièrté siéd bien au vainqueur, pourvû qu'il ne s'*enfle* pas trop de son bonheur. S. EVR. Il faut nourrir notre esprit au grand, & le tenir toujours plein & *enflé*, pour ainsi dire, d'une cèrtaine fièrté noble & généreuse. BOIL.

On

On dit aussi, *Enfler* son stile, lorsqu'on sort de la manière naturelle d'écrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus élevé, & plus pompeux. Marot finit une épitre à François I. par ces beaux vèrs:

Voilà le point principal de ma lettre,
Vous sçavez tout, il n'y faut plus rien mettre:
Rien mettre las ? certes, & si je ferai;
Et ce faisant, mon style j'enflerai.
Disant : ô Roy! amoureux des neuf Muses,
Roy en qui sont leurs sciences infuses,
Roy plus que Mars d'honneur environné,
Roy le plus Roy qui fut onc couronné,
Dieu tout puissant te doint pour t'étrenner,
Les quatre coins du monde à gouvèrner,
Tant pour le bien de la ronde machine,
Que pour autant que sur tout en es digne.

Voilà un stile *enflé*, mais *enflé* comme il faut, & à propos. Le stile *enflé* se prend ordinairement en mauvaise part. Le defaut du stile *enflé*, c'est de vouloir aller au delà du grand. Boil. Il ne faut pas confondre les phrâses *enflées* & extravagantes, avec des phrâses nobles & élevées. Id. Les Orientaux se plaisent à un stile *enflé* & hypèrbolique. Le Cl.

Enfler la depense d'un compte; c'est-à-dire, la rendre plus grosse qu'elle ne doit être par l'emploi de plusieurs fausses parties. On dit aussi, *Enfler* la dôse. *Augere.*

Enflé, ée, part. & adj.

ENFLeURE, s. f. On écrit aussi *enflure*. Maladie causée par du sang, ou de mauvaises humeurs, qui enflent & grossissent quelque partie. *Inflatio, tumor.* L'*enflure* vient souvent après les grandes maladies. Le mal de dents lui a causé une *enflure* de joue.

On dit provèrbialement, qu'une grossesse est une *enflure* de neuf mois.

On a dit autrefois *enflume* pour *enflure*.

Enflure de jambes *enflure* de flanc, *enflure* de col, &c. sont des maladies ausquelles les chevaux sont sujets, aussi-bien que les bœufs, & autres animaux. Voyez l'Œconomie de la campagne de M. Ligèr. L'*enflure* est encore une maladie de brebis, de Chévres, de cochons, &c.

Enfleure, en tèrme de Vénerie, se dit des chevreuil, & signifie ce qu'on appelle dans les cèrfs la meule ou bosse. C'est la prémière poussée du bois d'un chevreuil; on la nomme aussi bosse du chevreuil, comme bosse du cèrf; mais ce n'est qu'en parlant du chevreuil, qu'on l'appelle *enflure*. *Subula.*

Enfleure, se dit figurement du stile, du cœur, &c. L'*enflure* du stile est très-vicieuse. En matière d'éloquence il n'y a rien de si difficile à éviter que l'*enflure*: parce qu'on cherche le grand & le sublime. Boil. L'*enflure* n'est pas moins vicieuse dans le discours, que dans le corps, elle n'a que de faux dehors, & une apparence trompeuse; mais au dedans elle est creuse & vuide. Id. Pindare aime l'*enflure*, & le stile empoulé. S. Evr.

Fuyez dans vos discours l'enflure & la bassesse,
Qu'ainsi qu'en vos habits rien n'y soit affecté;
Qu'une noble simplicité
En fasse l'ornement, la grâce & la richesse. Pavillon.

Évitons l'*enflure* asiatique, ennemie du bon sens & de la vérité. Id. L'orgueil est une *enflure* du cœur qui se grossit lui-même: c'est pourquoi il faut piquer cette *enflure* pour en faire sortir le vent qui la cause. Nic. L'*enflure* des maximes du Portique sied mal dans la Comédie, où il ne s'agit que de représenter le train ordinaire de la vie. Dac. Il faut éviter la grandeur qui vient plus de l'*enflure* des mots que de la noblesse des pensées. Au sentiment du P. Bouhours, dans la manière de bien penser l'*enflure* est vicieuse, & ne sied pas bien dans les pensées: elle ne convient pas même aux sujèts pompeux; enfin, elle est une marque de foiblesse, plus que de force.

ENFONÇAGE, s. m. Tèrme de Marine. Les avaries ordinaires sont les emballages, les *enfonçages*, les charges, &c.

ENFONCEMENT, s. m. Lieu creux & enfoncé. *Recessus.* Dans l'*enfoncement* de cette chambre on a pratiqué une alcôve; une garderobbe. Elle y avoit un *enfoncement* par lequel on pouvoit entrer dans le camp. *Enfoncement* se dit plus ordinairement de ce qui est peint en lointain dans un tableau, dans une pèrspective. Dans l'*enfoncement* de ce grand tableau on avoit peint en petit une telle histoire.

Enfoncement, se dit encore de la profondeur des fondemens d'un bâtiment; *altitudo, depressio, profunditas*, c'est pourquoi on a coûtume de marquer dans un devis, que les fondations auront tant d'*enfoncement*. On le dit aussi de la profondeur des puits, dont la fouille se doit faire jusqu'à plus de deux pieds au dessous de la supèrficie des plus basses eaux.

Enfoncement, signifie aussi l'action d'enfoncer. *Effractio.* Les vols qui se font par bris & *enfoncement* de portes sont punissables de mort. L'*enfoncement* des prémiers escadrons fut cause de la victoire.

ENFONCER, vèrbe act. & neut. Mettre des fonds à des tonneaux, à des cuves. *Fundum munire, tabulare.* On a fait marché avec ce Tonneliér pour *enfoncer* ces tonneaux par les deux bouts.

Enfoncer, se dit en tèrme de Fauconnerie, lorsque l'oiseau fond sur la pèrdrix, la poussant jusqu'à la remise: *Persequi*

Enfoncer, signifie aussi, Couler vèrs le fond. *Immergere.* On a *enfoncé* de vieux navires pour faire des digues. Il se prend aussi dans une signification neutre, *desidere, mergi.* Les bateaux *enfoncent* dans l'eau à proportion du poids dont ils sont chargez. On *enfonce* bien avant dans ce marais, dans la vâse. Il y a un tems, auquel pour s'assurer si les gens suspècts de magie, ou sorcellerie, étoient éffectivement coupables, on leur lioit les mains & les piéds, & on les plongeoit dans l'eau. Ceux qui *enfonçoient*, étoient déclarez innocens, ceux qui n'*enfonçoient* point étoient reconnus coupables, & on les punissoit comme tels. On faisoit la même épreuve pour d'autres crimes, & il arrivoit souvent, à ce qu'assurent plusieurs Auteurs, qu'un homme dans cet état, intèrrogé sur différens articles, *enfonçoit* à cèrtaines intèrrogations, & n'*enfonçoit* point à d'autres. Voyez le Traité du R. P. le Brun sur les pratiques supèrstitieuses, & ci dessous au mot Epreuve.

Enfoncer, signifie aussi, presser vèrs le fond. *Comprimere, cogere.* Il faut bien *enfoncer* ces laines, & tout tiendra dans cette caisse. *Enfoncer* son chapeau dans sa tête. *Enfoncer* en tèrre le soc de la charuë. *Sulcum infodere.* Nicod.

Enfoncer, signifie aussi, Ficher une chose pointuë dans une autre. *Adigere.* *Enfoncer* un clou. Ce fonds n'est pas assez fèrme pour bâtir, il faut *enfoncer* des pilotis jusqu'à refus de mouton. Il lui *enfonça* son épée jusqu'aux gardes.

Enfoncer, signifie encore, Rompre, briser avec violence; mettre en désordre, renvèrser. *Perfringere.* L'effet d'un pétard c'est d'*enfoncer* la porte d'une ville, un pont-levis. *Enfoncer* une prison. Abl. On a *enfoncé* la barrière. Ces voleurs ont *enfoncé* tous les coffres & les cabinèts. Ce Régiment a *enfoncé* les bataillons ennemis. Il *enfonce* les rangs, & taille tout en pieces. Vaug.

Enfoncer, signifie aussi, Entrer bien avant en quelque lieu. *Penetrare.* Ce Capitaine n'ôsa pas *enfoncer* bien avant dans le bois, de peur d'une embuscade. On n'a pas assez *enfoncé* dans cette mine pour trouver la veine du métail.

Enfoncer, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Pèrcer, pénétrer, pousser fort avant, approfondir. Si vous lui annoncez cette nouvelle, vous lui *enfoncerez* un poignard dans le sein. Ce jeune homme est tout-à-fait *enfoncé* dans la debauche. *Immersus.* Il ne faut pas trop s'*enfoncer* dans cette question, dans cette matière, il ne la faut pas approfondir. L'application continuelle à la lecture rend les Sçavans distraits, & les *enfonce* en eux-mêmes. Bell. La solitude & les bois inspirent une cèrtaine tendresse qui ne sèrt qu'a *enfoncer* le trait qu'on voudroit arracher. S. Evr. Mon dessein n'est pas de m'*enfoncer* dans une dispute régulière. Id. On dit bassement. Il est bien engagé dans cette entreprise, il y est *enfoncé* jusqu'aux sangles.

Enfoncer, se dit aussi pour, Pénétrer. Il y a des gens qui ne payent que de mine: ils n'ont pas, si je l'ôse dire, deux pouces de profondeur; si vous les *enfoncez*, vous rencontrerez le tuf. La Bruy. *Si paulò pressiùs tentaveris.*

Enfoncé, ée, part. pass. & adj. *Depressus.* Cette vieille a les yeux rouges & *enfoncez*. Les gens toujours *enfoncez* dans des méditations sérieuses parlent peu, parce qu'ils font trop d'attention à ce que qu'ils pensent. Bell. On n'aborde que par contrainte, & par nécessité, une mine sombre & *enfoncée*. Ch. ox M. Avoir l'esprit *enfoncé* dans la matière, c'est, Avoir l'esprit épais & grossier. Cela ne se dit qu'en riant, & dans le stile burlesque.

ENFONÇURE, s. f. Ce qui sèrt à boucher le fond de quelque chose. *Pars ima, recessus, carina.* Le merrain le plus court est destiné pour les *enfonçures* des tonneaux. En quelques lieux on dit *fonçure* de tonneau, comme foncer un tonneau, & non pas enfoncer un tonneau. Une *enfonçure* de lit, est ce qu'on met pour soutenir les paillasses. *Tabulatum, tabulatio.* Quelques-uns l'appellent *gobèrges*, ou *chalit*.

Lorèt a dit dans ses vèrs burlesques *enfonçure* pour *enfoncement*, c'est apparemment la rime qui l'a détèrminé à faire cette faute.

Un vaste jardin d'espaliérs,
Bien alignez, bien réguliérs,
Où l'on voyoit dans l'enfonçure,
Par un grand art d'architecture.

ENFONÇURE, se dit aussi pour Creux, cavité. *Lacuna, cavum.* L'*enfonçure* de la bouche, l'*enfonçure* du pavé. DANET. On le dit aussi d'une dépression violente, un écachement sans aucune fente à la supérficie de quelque chose, comme des pots d'étain, du crane, &c. *Depressio.* Si on trouve une *enfonçure*, (au crâne) il faut la relever; si c'est une simple fente, il faut la ruginer. DIONIS. Quand le crâne ne se rétabliroit pas, si l'*enfonçure* est petite & sans accidens, il faut la laisser. ID.

ENFONDRER, ou EFONDRER, v. act. Briser, rompre avec éffort & violence. *Perrumpere, effringere.* Un pétard est capable d'*enfondrer* les portes les mieux barricadées. Les soldats *enfondrent* les tonneaux dans les caves. *Enfondrer*, crever un vaisseau. Le mot d'*enfondrer* est vieux, & celui d'*effondrer* a pris sa place.

On dit une grosse *effondrée*, ou *enfondrée*, pour une grosse femme.

ENFORCIR, v. act. Qui se dit souvent avec le pronom pèrsonnel. Rendre ou devenir plus fort. *Corroborare, corroborari.* Ce jeune homme s'est bien *enforci* depuis deux ans. Le ressort de cette horloge est trop foible, il le faut *enforcir*, ou y en mettre un plus fort.

ENFORCIR. Il est aussi neut. Ce cheval *enforcit* tous les jours. Il a *enforci* de moitié, & *enforcira* encore.

ENFORESTE, adj. Vieux mot, qui signifie *enfoncé* dans une forêt. *Abditus in silvam.*

ENFORMER, v. act. Tèrme de Bonnetiér & de Chapeliér. Metre un bas dans la forme, mettre un chapeau sur la forme. *Formæ indere, ad formam aptare. Enformer* un bas, *enformer* un chapeau.

ENFOUÏR, v. act. Enfoncer dans la tèrre. *Infodere, defodere.* Ce Jardiniér n'a pas *enfoui* assez avant ces arbres dans tèrre, ils ne pourront pas profiter.

ENFOUÏR, signifie aussi, Cacher en tèrre. *Terrâ occulere.* Les avâres ont coutume d'*enfouir* leurs trésors dans des lieux inconnus de peur qu'on ne les vôle.

Ce mot vient du Latin *infodere.*

ENFOUÏR, se dit aussi figurément des choses spirituelles. *Abdere, perdere.* Un Prédicateur ne doit pas *enfouir* le talent que Dieu lui a donné, il s'en doit sèrvir.

ENFOUÏ, OUÏE, part. pass. & adj. *Defossus, abditus humo.* Ce talent qui paroit *enfoui* au jugement des hommes, parce qu'il n'est pas employé selon leurs vûës, est placé par un ordre de Dieu tout particuliér, selon ses destinations étèrnelles. AB. DE LA TRAP.

ENFOUÏSSEMENT, s. f. *Defossio.* L'action d'*enfouïr.* Il n'est point en usage.

ENFOURCHEMENT, s. m. Tèrme d'Architecture. Ce sont les prémieres retombées des angles des voûtes d'arrête dont les voussoirs sont à branches.

ENFOURCHER, v. act. Tèrme de Marine. *Enfourcher* un vaisseau, c'est jetter l'ancre d'affourche. On dit aussi affourcher; c'est mouiller une seconde ancre en un lieu éloigné de la prémière, ensorte que leurs câbles fassent une espece de fourche. *Anchoram alteram altero in loco jacere.* On enfourche un Navire pour l'empêcher de s'éloigner, de se tourmenter, de chasser sur son ancre. Voyez AFFOUCHER.

Enfourcher se dit encore de l'ancre, lorsqu'elle s'attache au tèrrein, qu'elle mord le fond. Voyez ci-dessus ANCRE, T. I. pag. 391. à l'antépénultiéme ligne, & ci-dessous au mot ENJAULER.

ENFOURCHURE, s. f. Tèrme de Chasse, qui se dit de la tête d'un cèrf, dont l'extrémité du bois se tèrmine en fourche, ou en deux pointes; & une tête faite ainsi s'appelle *enfourchûe.* *Cornu bifidum.*

ENFOURNER, v. act. Metre le pain ou la pâtisserie dans le four, la cuire. *Inducere in furnum, mittere.* La pelle *à enfourner.* *Infurnibulum, pala furnaria.* Il faut commencer par *enfourner* les plus gros pains, dont on garnit le fond & les rives du four, gardant le milieu pour y placer le petit pain, le plus blanc, le plus délicat qu'on *enfourne* le dèrniér. LIGER.

ENFOURNER, se dit figurément & bassement en Morale, pour dire, Commencer une affaire. *Incipere, auspicari.* Quand on entre en quelque profession, il n'est rien tel que de bien *enfourner.* Ce procès est en danger de se pèrdre, parce qu'on a mal *enfourné* d'abord.

On dit provèrbialement, A mal *enfourner* on fait les pains cornus.

ENFOURNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Conjectus in furnum.*

ENFRAINDRE. Quelques-uns écrivent *Enfreindre*, v. act. Rompre, violer une loi, un traité, une ordonnance, un privilége. *Infringere, imminuere.* On ne peut *enfraindre* un traité solennel, sans être accusé de mauvaise foi, de parjure. Adam se rendit coupable pour avoir *enfraint* la Loi de Dieu. *Enfraindre* les ordres du Ciel. PATRO. *Enfraindre* les priviléges du Royaume. MAUC.

Ce mot vient du Latin *infringere.* Du Cange le dérive du Latin *infractura*, qui signifioit *rupture.*

ENFRAINT, AINTE, part. *Infractus, violatus.*

ENFROQUER, v. act. Faire un Moine. *Scapulari induere, monachum facere, ad monachalem habitum inducere.* Ce jeune homme s'est *enfroqué* sans le conseil de ses parens & de ses amis. C'est un tel Directeur qui l'a *enfroqué*, qui l'a excité à se rendre Moine. Ce beau-père a *enfroqué* trois enfans du prémiér lit malgré eux. Ce mot est bas.

ENFROQUÉ, ÉE, part. & adj. *Scapulari indutus, Monachus.*

ENFUIR, v. neut. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel, & signifie, Se sauver vitement de quelque lieu dangereux. *Fugere, se fugâ proripere, dare in fugam.* Les voleurs ont voulu attaquer ce Cavaliér, mais il s'est *enfui*, il s'est sauvé. On a mal gardé ce prisonniér, il s'en est *enfui.*

ENFUIR, se dit aussi des vaisseaux qui sont trop petits pour contenir une liqueur, ou qui la laissent écouler par quelque ouvèrture, ce qui se dit aussi des liqueurs qui y sont contenuës. Le vin qui bout dans le tonneau s'*enfuit* par le bondon. *Exæstuat, superfluit.* Ce tonneau *s'enfuit* par la canule. Le pot *s'enfuit*, *effunditur.*

ENFUIR, se dit figurément en choses morales. Le tems *s'enfuit.* *Celeri pede labitur*; c'est-à-dire, coule bien vite. L'occasion *s'enfuit*; pour dire, elle s'échappe. On dit poëtiquement, Les vents *s'enfuyent, venti posuere*, & le ciel devient serein.

On dit provèrbialement, Tandis que le loup chie, la brebis *s'enfuit*; pour dire, que pour peu qu'on pèrde de tems, on manque l'occasion. On dit aussi, C'est un chien de Jean de Nivelle, qui s'*enfuit* quand on l'appelle; en se mocquant de ceux qui font le contraire de ce qu'on désire d'eux. Voyez l'origine de ce provèrbe à JEAN.

ENFUMER, v. act. Exposer quelque chose à la fumée, soit pour la noircir, soit pour lui en faire souffrir les autres mauvaises qualitez. *Infumare, fumigare.* Les faussaires *enfument* les parchemins pour les faire paroitre vieux. On *enfume* les renards, les abeilles, pour les faire sortir de leurs tèrriéres, de leurs ruches. On a fait crever plusieurs prisonniérs en les *enfumant.* Aléxandre Sévère *enfuma*, & fit mourir un homme par la fumée, parce que c'étoit un vendeur de fumée.

ENFUMER, se dit aussi pour engraissér de fumiér. *Stercorare.*

ENFUMÉ, ÉE, part. & adj. *Fumosus.* A Rome ceux qui se prétendoient des anciennes familles, montroient les statuës tronquées, & *enfumées* de leurs Ancêtres; parce que c'étoit une marque d'antiquité.

On dit provèrbialement, Nous étions *enfumez* comme des vieux renards, pour dire, Nous étions incommodez de la fumée.

E N G.

EN-GADDI, s. m. Nom de lieu. *Engaddi.* Quelques-uns écrivent Engédi, & d'autres *Henghédi.* Ville de la tèrre-sainte, appartenant à la Tribu de Juda, & assise dans le désèrt ou la solitude de cette Tribu. Joseph la nomme *Engadda.* Elle étoit située, dit Eusébe, sur le bord occidental de la mèr morte. Etienne de Byzance dit qu'elle étoit près de Sodome. M. Réland dit que cela est faux, parce que Sodome étoit voisine de Ségor, ou Tsoar, & que Tsoar étoit à l'extrémité méridionale de la mèr morte; mais il prend lui même les choses trop à la lettre d'un côté, & de l'autre il place *Engaddi* trop au nord en la mettant vèrs le commencement de la mèr morte, peu loin de l'endroit où le Jourdin s'y décharge. S. Jérôme, qui ne pouvoit l'ignorer, dit positivement qu'*Engaddi* est à l'autre extrémité de la mèr morte, & il ne peut y avoir là de faute de Copiste; au lieu que dans Joseph il y a très-vraisemblablement une faute.

La solitude d'*Engaddi*, étoit la partie de la solitude de la Tribu de Juda, qui étoit aux environs d'*Engaddi*, & qui en faisoit le tèrritoire. C'étoit un pays de sable qui ne produisoit présque rien; On assure même qu'il y a des campagnes de sèl dans cette partie méridionale de la Tribu de Juda. Il y avoit cependant des vignes aux environs d'*Engaddi*, comme il parois par le Cantique des Cantiques, I. 14. Pline dit, L. V. c. 17. qu'après Jérusalem *Engaddi* étoit la plus fèrtile, & où il venoit de plus beaux palmiers. Les Thalmudistes dans la Gémare Schabbath, XXVI. 1. & Joseph à l'endroit cité, disent que c'étoit à *Engaddi* que venoit le baume. Eusébe dit qu'il croissoit à *Engaddi* & à Ségor, ce qui montre encore la proximité de ces deux lieux. *Engaddi* n'étoit plus qu'un bourg au tems de S. Jérôme.

Ce nom qui est Hébreu, composé de עין, *ain*, fontaine, & גדי, *gedi*, chevreau, bouc, signifie *La fontaine du bouc.*

ENGADINE, s. f. Contrée du pays des Grisons. *Engadina*, *Oeni Vallis*, autrefois *Vallis venusta.* Elle est dans la Ligne de la Maison de Dieu, & s'étend le long de l'Inn, depuis la source de cette riviére jusqu'au Tirol. On la divise en haute & basse. *Engadine.* La haute *Engadine* est la partie de cette contrée qui est le long de l'Inn du côté de sa source. La basse *Engadine*, est celle qui est le long de l'Inn du côté qu'il descend, & qu'il entre dans le Tirol. Il n'y a aucun lieu considérable ni en l'une ni en l'autre *Engadine*: ç'a été autrefois la demeure des *Vinnones*, ou *Vennones.*

Ce nom est Suisse, & signifie La vallée de l'Ihn, ou de l'Inn, & il a été donné à ce pays, parce que c'est la vallée où la riviére d'Inn a sa source, & dans laquelle elle coule.

ENGAGÉ, s. m. Nom qu'on a donné à celui qui voulant s'aller établir aux Indes, s'*engage* à servir trois ans celui qui le défraye pendant le voyage. *Obligatus*, *oppigneratus*, *mancipatus.* On les appelle les *trente-six mois.* En Hollande on exige sept ans d'engagement.

ENGAGEANT, ANTE, adj. Attrayant; qui flatte, qui attire, qui engage insensiblement. *Inducens*, *alliciens* Il se faut donner de garde des caresses des femmes; elles sont trop *engageantes.* Le moyen qu'une jeune pèrsonne résiste à l'amour, lorsque n'en ayant jamais entendu parler elle commence à le connoitre par ce qu'il a d'*engageant.* SENT. DE CL. Son cœur est insensible à ce qu'il y a de plus tendre, & de plus *engageans* dans les inclinations humaines. VAR. Elle a une douceur pleine d'attraits, une bonté toute *engageante*, une honnêteté adorable. MOL.

ENGAGEANT, s. m. Nœud de ruban de couleur que les jeunes Damoiselles portent sur le sein. *Vitta*, *tænia*, *nodus.* Elle change tous les jours d'*engageant* & de fontange.

ENGAGEANTE, s. f. C'est une sorte de manches de toile, ou de dentelle, qui pendent au bout du bras; elles font partie de l'habillement des femmes.

Un discours ennuyeux des modes,
D'engageantes, & de commodes,
D'habits ou commandés, ou faits,
Ne vous importunent jamais. S. EVR.

ENGAGEMENT, s. m. Aliénation pour un cêrtain tems. *Oppigneratio.* Les biens du domaine ne se possédent point en pleine propriété, ce ne sont que des *engagemens.* Les baux emphyteotiques ne sont que de simples *engagemens.*

ENGAGEMENT, signifie aussi l'action d'engager. Quand on fait l'*engagement* d'un bien d'Église, il faut y obsêrver les mêmes solemnitez que dans une vente. Il a fallu pour subsister qu'il ait eu recours à l'*engagement* de ses meubles.

ENGAGEMENT, signifie encore un contrat, une obligation. *Debitum*, *promissum*, *obligatio.* Il faut éxécuter les conditions de l'*engagement.* Une societé entre divêrs interessez emporte un *engagement* à toutes les dettes de la société.

ENGAGEMENT, se dit aussi de ce qui est mêlé ou embarrassé *Immissio*, *obligatio.* L'*engagement* qu'ont deux chambres l'une dans l'autre rend le logement incommode, il y faudroit un degagement.

Chez les Maîtres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'épée, une attaque du jeu composé, lorsqu'on assujettit avec son épée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'être maitre de la ligne droite, & qu'il ne puisse agir qu'en deux ou plusieurs tems. Tous *engagemens* se doivent commencer du demi-fort de l'épée, au foible de celle de l'ennemi, glissant insensiblement le fort en avant. Il y a quatre *engagemens* principaux qui se peuvent appliquer aux quatre parades générales, à sçavoir, l'une de quarte haute, & l'autre de quarte basse en dedans; & les deux autres de seconde haute & basse en dehors. Il s'en fait aussi par le cêrcle entier, par le demi, & par le quart, contre toutes sortes de gardes, hautes & basses, pour pousser, parer, désarmer, &c.

ENGAGEMENT, signifie figurément, Attachement, liaison, obligation, intérêt. *Munus*, *professio*, *conjunctio*, *ars*, *necessitudo*, *institutum.* Un *engagement* de cœur ne se peut pas rompre si-tôt. Pour être obligé au silence, il suffit de n'avoir pas d'*engagement* à parler. NIC. Le mariage est le plus grand des *engagemens.* Les *engagemens* du monde sont puissans. Les hommes jugent de toutes choses suivant leurs passions & leurs *engagemens.* MALEB. Une femme galante passe successivement d'un *engagement* à un autre; la coquette a plusieurs amusemens tous à la fois. LA BR. Il faut souvent éxaminer l'*engagement*, & la profession des Auteurs pour bien juger de leurs Ouvrages. BAIL. Je ne trouve rien que d'insipide dans les *engagemens* qui forment des nœuds que la mort seule peut rompre. L. D'ELOÏSE A AB.

Un tendre engagement *va plus loin qu'on ne pense.* QUINT

ENGAGEMENT, se dit quelquefois d'un combat, d'une bataille. Le Maréchal de Gassion, si avanturier pour les partis, craignoit un *engagement* entier. S. EVR.

ENGAGER, v. act. Mettre en gage. *Oppignerare*, *obligare*, *dare pignori* Il se dit prémiêrement des meubles. C'est un meilleur ménage de vendre ses meubles, que de les *engager*; car l'usure les consume.

Ménage dérive ce mot de *invadiare*, qui se trouve dans les loix des Lombards.

ENGAGER, en matière d'immeubles, signifie les hypothéquer pour des dettes. On ne peut acheter sûrement des biens qui sont hypothéquez & *engagez* à des créanciers.

ENGAGER, signifie aussi, Vendre par un contrat pignoratif, & à faculté de reméré. Quand le Roi vend & *engage* son domaine, c'est à la charge de rachat pèrpetuel.

ENGAGER, avec le pronom pèrsonnel, signifie aussi, S'endetter, ou s'obliger à faire quelque chose, ou cautionner quelqu'un, s'embarrasser. *Se implicare*, *innectere*, *involvere*, *impedire*, *obligare*, *illigare.* Un prodigue s'*engage* tous les jours de plus en plus. Ce soldat est enrôllé, il s'est *engagé* dans le sèrvice. Ce Marchand s'est *engagé* à me fournir telles marchandises pour tel prix. Il est bon de s'*engager* pour ses amis, de les cautionner; mais il faut prendre garde comment. Il s'est *engagé* d'intérêt avec ces Fèrmiers. S'*engager* dans une affaire. ABLANC. Le Pape s'étoit *engagé* de parole envèrs le Cardinal d'Arragon, & l'Ambassadeur de Venise de satisfaire le Roi sur ce point. L'AB. REGN.

ENGAGER, signifie aussi, Contraindre, ou mettre dans l'embarras. Ce Général attaqua l'escarmouche, & *engagea* le combat que son ennemi vouloit éviter, il le contraignit à donner bataille. Un chèf de guèrre est imprudent qui s'*engage* dans les montagnes, dans un pays ennemi. S'*engager* dans un lieu étroit VAUG. Ce brâve étoit tout *engagé* dans la mêlée, mais sa valeur l'en dégagea. La clèf est *engagée* dans la sèrrure; le navire est *engagé* entre des rochèrs. *Ad saxa adhæresit.*

ENGAGER. Obliger, porter à faire quelque chose. *Inducere*, *compellere.* Nous donnons du secours aux autres pour les *engager* à nous en donner. ROCHEF.

ENGAGER, signifie encore, Enfèrmer, retenir. *Impedire*, *cohibere*, *tenere.* Il s'est laissé *engager* les doigts entre le bois & l'ecorce. On dit présque au même sens, Il a le cèrveau, la poitrine *engagez*; pour dire, chargez de fluxion.

ENGAGER. Tèrme d'escrime. *Engager* l'épée, c'est la croiser contre celle de l'advèrsaire. *Engager* de quarte, c'est la croiser en dedans: *engager* de tièrce, c'est la croiser en dehors.

ENGAGER, se dit figurément en choses morales. Quand on a *engagé* sa parole, il la faut tenir.

*Sur les pas des Tyrans veux-tu que je m'*engage? RAC.

Il s'est *engagé* d'affection avec cette femme. Je ne puis pas aller dîner chez vous, je suis *engagé* ailleurs. On participe aux péchez des autres, quand on les y *engage* par de mauvais éxemples NIC. Sa majesté me plait, & sa douceur m'*engage.* LA SUZE. Nulles pèrsonnes n'*engagent* leur foi avec plus d'ostentation que celles qui la violent davantage. BOSS.

Voilà des miracles, mais avec un ordre, une suite, & une raison qui *engagent* le cœur & l'esprit. PELISSON.

ENGAGER, se dit aussi de ceux qui font des offres, des enchères, des propositions. Quand on négocie des affaires, il faut prendre garde à ne pas trop s'*engager.*

ENGAGÉ, ÉE, part. & adj. Il a les significations de son vèrbe, au propre & au figuré, Parole *engagée.* Ces commèrces criminels *engagez*, soutenus, récompensez, &c. ROY.

ENGAGISTE, s. m. & f. Celui qui tient par engagement quelque domaine, ou droit, soit du Roi, soit des particuliers. *Qui habet pignori.* Les *engagistes* joüissent des droits honorifiques du Patronage. La raison est que l'*Engagiste* est censé propriétaire tant que la vente dure, & qu'il posséde à titre onéreux. Un *Engagiste* des Aides, des Greffes. Tant que dure une faculté de reméré, l'acheteur n'est qu'*Engagiste.* Celui qui a un bail à longues années, n'est qu'un *Engagiste.*

ENGAINER, v. act. Mettre dans une gaine. *Condere in vaginam*, *induere* Cette gaine est trop petite pour y *engainer* ce couteau. Dans cet étui il y a six couteaux *engainez.*

ENGALLER, v. act. Tèrme de Teinturiers. Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle. *Gallâ intingere*, *gallâ perfundere*, *saturare.* On peut aussi *engaller* avec le rodoul & fouic, qui sont aussi compris sous les mots de *galle* & d'*engallage*; parce que

que ce sont trois ingrédiens qui sèrvent à *engaller*. Le noir s'*engalle* avec de la galle d'Alep, ou avec du sumac, du rodoul ou fouic. On éprouve par le débouilli si l'étoffe aura été trop *engallée*.

ENGALLIM, s. m. Nom propre de lieu. *Engallim.* C'est un bourg situé dans la Tribu de Juda, sur le bord du lac Asphaltite, non loin de l'embouchure du Jourdain, au rapport de S. Jérôme sur Ezéch XLVII. 10. où il en est parlé.

ENGANNIM, s. m. Nom propre de lieu. *Engannim.* C'étoit une ville de la Tèrre-sainte dans la portion de la Tribu de Juda, & située dans la plaine. Jos. XV. 34. Le P. Lubin n'a point connu celle-ci, & blâme même Adrichomius d'avoir distingué deux *Engannim*; mais il s'est trompé lui-même.

Il y avoit encore une ville du même nom dans la Tribu d'Issachar. *Josué XIX.* 21. *& XXI.* 29. Le P. Lubin prétend que c'est la même que celle que l'Auteur du 1. L. des Paralip. VI. 73. nomme Anem, & les Intèrprètes Grècs *Ἀνάμ*. Quoiqu'il en soit, ce fut une ville Lévitique & Sacèrdotale. *Jos. XIX.* 21.

Eusébe, *De Locis Hebr.* dit qu'il y avoit encore un bourg de ce nom au-delà du Jourdain près de Gérare.

En-gannim, composé de עין, *ain*, fontaine, & גנים, *gannim*; pluriel de גן, *gan*, un jardin, un clos, signifie la fontaine des jardins, ou des clos, apparemment parce qu'il y avoit là beaucoup de jardins autour d'une fontaine qui les arrôsoit.

ENGANO, Capo d'Engano. *Promontarium fallax, Promontorium fraudis.* Ce nom, qui est Espagnol, qui signifie *Cap de tromperie*, ou *de fraude*, a été donné à trois caps différens. Le prémier est un cap de l'Isle de Luçon, l'une des Philippines; c'est la pointe qui joint la côte septentrionale de cette Isle avec l'orientale. Le second est le cap oriental de l'Isle de S. Domingue, autre Isle des Philippines. Le troisiéme est le cap d'une des Isles Marianes ou des Larrons.

ENGARANT. Térme de marine. On appelle *engarant*, lorsqu'on retient une corde qui est chargée d'un pesant fardeau, & à laquelle on fait faire un ou plusieurs tours à l'entour du mât, ou de quelque autre piéce de bois, pour empêcher la force de la charge.

ENGARDER, v. neut. S'empêcher, se défendre de faire quelque chose. *Cavere, se defendere, prohibere.* Vous voulez que je m'oblige pour cet insolvable, je m'en *engarderai* bien. Il se faut bien *engarder* de faire des choses contre son honneur & sa conscience. Ce mot est vieux: il faut se sèrvir de *garder*. Je me garderai bien. Il faut se garder.

On dit provèrbialement; que, peut-être, *engarde* les gens de mentir.

ENGASTRIMANDRE, s. m. ou *Engastromante*, est celui qui parle du ventre. Les Grècs appelient le ventre, *γαστήρ*. On dit aussi engastrimythe, ou ventriloque. On a vu des gens dont le ventre parle effectivement, lorsque leur bouche est fermée, ou bien la bouche étant ouvèrte, mais sans la remuer en aucune façon. Ce n'est pas toujours une opération du malin esprit. S. Chrysostôme, Œcuménius, font mention de ces hommes divins, que les Grècs nommoient *Engastrimandres*, de qui le venu e prophétique articuloit des oracles si fameux. GABALIS.

ENGASTRIMYTHE, s. m. & f. Qui signifie la même chose qu'Engastromante; qui parle du ventre. *Engastromythus.*

Ce nom est Grèc, composé de ἐν, *dans*, γαστήρ, *le ventre*, & μῦθος, *parole*; *Engastrimythe*, est celui dont la voix, la parole est dans le ventre. Leo Allatius a fait un Traité des *Engastrimythes*, qui a pour titre *De Engastrimytho Syntagma.* Hippocrate en a parlé comme d'une maladie. Ceux qui prétendent que c'est une espéce de divination, en attribuent l'origine & les prémiers enseignemens à un cèrtain Euryclus, qui n'est connu de pèrsonne. VIGN. DE MARV.

M. Schott, Bibliothécaire du Roi de Prusse, dans une Dissèrtation sur l'Apothéôse d'Homère, prétend que les *Engastrimythes* des Anciens, n'étoient autres que des Poëtes, qui, quand la Prêtresse ne pouvoit parler en vèrs, expliquoient à son défaut ce qu'Apollon disoit dans la cavité, ou le ventre du bassin qui étoit sur le sacré trépied.

ENGAZZE, Nom de ville *Engazza.* Voyez DONGO.

ENGEANCE, s. f. Espéce particulière qui vient d'une même race. *Gens, genus.* Voilà une belle *engeance* de pigeons, de poules. On dit qu'un homme a laissé de son *engeance*; pour dire, de sa race.

*De tous les animaux on vit peindre l'*engeance. BENS.

Ce mot vient de *gens*, de *genus.* Il est bas & vieux.

ENGEANCE, se prend souvent en mauvaise part, & se dit de la multiplication trop grande des insectes & choses nuisibles. C'est une maudite *engeance* que les charençons.

ENGEANCE, se dit figurément des hommes méchans. JESUS-CHRIST appelloit les Pharisiens *engeance* de vipères. *Genimina viperarum*, en S. Matthieu. C'est une méchante *engeance* que les Laquais.

Mais tout n'iroit que mieux
*Quand de ces médisans l'*engeance *toute entière*
Iroit la tête en bas rimer dans la rivière. BOIL.

ENGÉDIN, ou ENGÉTIN, s. m. Bourg ou petite ville de la Transylvanie. *Engedinum.* Ce mot est sur le Maros, à cinq lieuës de Vissembourg du côté du nord.

ENGELEURE, s. m. Terme de Médecine. Enflure aux piéds, ou aux mains, accompagnée d'inflammation, de douleur, & quelquefois de solution de continuité. Les *engelures* sont causées par un froid éxcessif, qui arrête le mouvement du sang dans les vaisseaux capillaires.

Les Médecins les appellent en Latin *perniones.*

ENGELHOLM, s. m. Petite ville de Suede, située dans la Province de Schonen, à l'embouchure d'une grande rivière dans le Catégat, à six lieuës au nord d'Elsinborg. *Engelholmia.*

ENGELMER, s. m. Nom propre d'homme. *Engelmarus.* En Baviére. S. *Engelmer*, Laboureur, puis Hérmite, tué par son associé. CHAST. *au* 14. *de Janv.* L'on a sa vie dans le VI[e] Tome de Henri Canisius. L'Auteur d'une autre vie écrite dès le XII[e] siécle, dont on a des fragmens en quelques Bibliotheques de Baviére, appelle le lieu de sa demeure. *La Celle-Saint Engelmèr, Cella Sancti Engelmari.* I O.

ENGEN, subst. m. Petite ville de Souabe en Allemagne. *Engena.* Elle est dans le Comté de Furstembèrg, sur une petite rivière de Schafoule, vèrs le nord *Engen* est la capitale de la Seigneurie d'Heuven, qui appartient à la Maison de Furstembèrg-Blombèrg.

ENGENDRER, v. act. Qui se dit prémièrement en Théologie du mystère ineffable de la Trinité *Generare, gignere.* Le Pére a *engendré* son Vèrbe de toute eternité.

ENGENDRER, humainement parlant, se dit de la production des animaux qui vivent par voie de génération. On ne s'en sert guère au propre qu'en matière de Religion. Ce qu'il y a de spirituel & de divin, efface en quelque façon ce que le mot a de matériel & de grossier. Il y a même trop d'éxactitude à traduire. *Abraham genuit Isaac*, par, Abraham *engendra* Isaac: c'est s'éloigner un peu de l'honnêteté de notre langue, qui evite avec soin tout ce qui salit l'imagination. BOU. Cèrtaines gens se sont fort récriez contre cette remarque du P. Bouhours, mais le public s'est rendu à ses raisons, & on a mieux aimé voir dans une traduction du nouveau Testament, Abraham fut pére d'Isaac, que Abraham *engendra* Isaac.

ENGENDRER, se dit aussi des autres productions de la nature. Les météores s'*engendrent* dans la moyenne region de l'air par les vapeurs & exhalaisons. Les fruits cruds *engendrent* les vèrs. Les insectes s'*engendrent* de la pourriture, à ce que croyent les Anciens. Les métaux & minéraux s'*engendrent* dans les entrailles de la tèrre. Les souliers etroits *engendrent* des cors aux piéds. La débauche *engendre* plusieurs maladies.

ENGENDRER, se dit figurément en choses morales, & signifie, produire, éxciter. Les procès *engendrent* les grandes haines dans les familles. Un procès *engendre* un autre procès. La briéveté *engendre* l'obscurité dans les discours. La contrariété des sentimens *engendre* l'avèrsion. BELL.

Il m'en faut discourir de tort & de travèrs;
Puis souvent la colere engendre *de bons vers.* REGNIER.

C'est le mot de Juvénal: *Facit indignatio versum.*

On dit provèrbialement, que la familiarité *engendre* le mépris. On dit qu'un homme de bonne humeur, ou qui aime la débauche, n'*engendre* point de mélancolie.

ENGENDRÉ, ÉE, part. & adj. *Generatus, genitus.*

ENGEOLER, v. act. Charlataner, tromper, attraper quelqu'un par des paroles ou des promesses flatteuses; l'amuser par de belles espérances. *Inescare, illicere, fraudare, in fraudem inducere, seducere.* Il est aisé d'*engeoller* les enfans, d'*engeoller*, de surprendre les jeunes filles & innocentes.

Ce mot est du bas stile. Il vient de la jaule des Oiseleurs; & la *jaule* de *gabia*, cage. Il y en a qui écrivent *enjauler*, *enjoler*.

ENGEOLEUR, EUSE, adj. Hâbleur, séducteur, trompeur; celui qui attrape les autres par des paroles flatteuses, par de vaines espérances. *Seductor.*

ENGER, v. n. Produire quelque méchante engeance. *Inficere, affligere, onerare.* Ce lit est tout *engé* de punaises. Je ne sçai qui nous a *engé* de ces méchans laquais. Ces vieux meubles nous *engeront* de vèrmine

Ce mot vient du Latin *ingignere*, ou plûtôt du vieux mot François *enger*, qui signifioit *remplir.*

ENGER,

Enger, ſe dit auſſi des pèrſoones. Votre père ſe moque-t-il de vouloir vous *enger* de votre Avocat de Limoges? Mul. C'eſt-à-dire, de vouloir vous marier, &c.

ENGERBER, v. act. Lier le blé, mettre les javelles en gèrbe. *Ligare, ſtruere ſpicarum faſces.* Ce blé a eté aſſez long-tems javellé, il eſt tems d'*engèrber*.

Il ſignifie auſſi mettre des gèrbes ſur le tas, les ranger dans une grange. Voilà one grange dimereſſe qui eſt commune, le Curé *engèrbe* ſes gèrbes d'uo côté, & le Seigneur groa Décimateur *angèrbe* de l'autre.

Engerber, ſe dit auſſi des muida de vin qu'on met les uns ſur les autrea, ſoit ſur l'étappe, ſoit dans les caves des gros Marchands, à la manière des gèrbes. *Congerere.* Ce Marchand a trois raogs de tonneaux *engerbez* les uoa ſur les autres.

ENGERN, ou ENGÈRHEN, f. m. Petite ville do Cèrcle de Weſtphalie en Allemagne. *Angria.* Elle eſt dans le Comté de Ravenſpèrg à trois ou quatre lieuës de Bileſeld du côté du nord. *Engèrn* a conſèrvé le nom des Agrivariens, ſes anciens habitans, & il eſt le lieu de la ſépulture du célèbre Vitiking Duc des Saxons, qui ſoutint fort long-tems la guèrre contre Charlemagne. Maty. M. Corneille écrit auſſi *Engèrnhem.*

ENGIA. Voyez ENGINA.

ENGIEN. Voyez ENGIN.

ENGIGNOUR, f. m. Vieux mot. Engingnier, Ingénieur. *Machinarum bellicarum artifex, moderator.* Philippe Mouskes dit:

Quand li boins Maitres Amauris
Le Sire des Engignours
Commandere des Minours.

Ce Sire des *Engignours*, ou des Ingénieurs, eſt celui que nous appellona aujourd'hui le Grand-Maître de l'Artillerie. Du Fresne. *Gloſſaire ſur Ville-Hardouin.*

Les Auteurs Latins ſe sèrvent pareillement du mot d'*ingenium* en la même ſignificatioo. Voyez les Gloſſaires de Spelman, Watſins & autres. Du Fresne, *Gloſſ. ſur Ville-Hard.*

ENGIN, f. m. Machine pour élever ou ſoutenir de gros fardeaux, comme gruë, guindal, moufles, vèrins, &c. *Organum, machinatio.* On le dit particulièrement de cette machine qui sèrt dana les bâtimena ordinaires à élever les pièrres & les poutres, qui eſt compoſée de ſole, poinçon, rancher, fauconneau, treuil, poolies, &c. Voyez-en la figure & la deſcription particulière de toutes ſes piècea dans le Dictionnaire de M. Ozanam, p. 522. & dans la nouvelle éditioo de la Charpente de Jouſſe par M. de la Hire. p. 3.

Lea Meûniers appellent auſſi *engin* une eſpéce de machine ſur deux rouës pour tirer le moulin au vent. C'eſt auſſi une ſorte de tourniquet au haut du moulin pour tirer les ſacs de blé. M. de la Hire a décrit ces deux *engins* au bout de la Charpente de Jouſſe, p. 205. & 206.

Ce mot vient de *ingenium*, qui ſignifioit ſimplement autrefois *eſprit*; & parce qu'il faut de l'eſprit pour inventer les machinea qui augmentent les forces mouvantes, on les a auſſi appellées *engins*.

Ce mot eſt ancien dans notre langue. Le Romao de Gario, ou des Loherana, dit:

Lièvent engins, *ſont pèrières dreſſées*
A mangonaux le ſeu Gregois l'y guttent,

Et Philippe Mouskes:

Si vallant ki portoit banière,
S'en fu allez droit as engiens
Et faiſoit la douleur maciens.

Voyez Engignier.

Engins de guèrre, ſont toutes les machines pour battre & prendre les placea, comme béliers, baliſtes; & autres qui ſont décrits dans Végèce, Juſte Lipſe, & autres Auteurs.

Le plus fameux *engin*, ou machine de guèrre des François, étoit le Beffroi, ou tour de bois roulante, ſur laquelle on mettoit des hommes pour donner des aſſauts aux places. Il faut entendre nos vieux Romanciers décrire cet *engin*.

Un Engin *ſet, de tel parler n'oï,*
Qui ot de haut cent piés tos enterins.
Pres de la porta fiſt venir tels engins
A ſet étages tot droit da fuſt chenin.
Arbaleſtriers i a mis juſqu'à vins,
Bien fit cloés, convert de cuir boulis.

Les pièrriérs étoient d'autres *engins* à jetter des pièrres. Les mangoneaux, &c.

On appelle auſſi dana les ſucreries *engins*, les moulins & autres choſes qui ſèrvent à faire le ſucre.

Le mot d'*engin* ſe trouve dans les Ordonnances de la Marine. & dans celles qui regardent les eaux & forêts. Dans ces endroits-là, *engin* ſignifie ſimplement *inſtrument. Inſtrumentum.* Les *engins* défendus ſont les inſtrumens pour prendre le gibier & le poiſſon, deſquela il n'eſt pas pèrmis de ſe sèrvir.

Engin, ſignifie en général, les outils qui sèrvent à faire quelque rupture. Ces voleurs en s'enfuyant ont laiſſé leurs pinces & leurs *engins*, avec leſquels ils vouloient voler cette maiſon. On a confiſqué les filèts & *engins* de ces pêcheurs, qui venoient voler la nuit le poiſſon de ce Seigneur.

Ce mot d'*engin* ſe dit particulièrement des filèts à prendre du poiſſon.

On appelle auſſi par raillerie *engin*, les outila qui ne ſont pas propres, ou aſſez forts pour faire quelque choſe. Vous me donnez là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches. Voilà un bel outil, un ſot *engin*. Les Marina, & ſur tout les Officiérs du Roi, qui sèrvent dana les vaiſſeaux du Roi, appellent *engins* les petits vaiſſeaux, qui ne ſont pas vaiſſeaux de ligne, qui ne peuvent tenir rang dans une flote. Un vaiſſeau de vingt, de trente piéces de canon, n'eſt qu'un *engin*.

Engin, ſe dit figurément pour ſignifier, Fineſſe. Autrefoia on juroit ſur les traitez & contrats avec cette formule, qu'il n'y avoit eu dol, fraude, ni mal-*engin*; pour ſignifier, qu'ils n'étoient pas faits par ſurpriſe, ni mauvaia artifice.

On dit provèrbialement, mieux vaut *engin* que force; pour dire, que l'adreſſe & l'eſprit, la douceur, la complaiſance, font réüſſir en dea choſea dont on ne viendroit pas à bout par la violence. M. Voiture les a joint enſemble, *force & engin, en ce cas j'emploirois.*

ENGINGNIER, f. m. Vieux mot. Ingénieur. Celui qui faiſoit & qui sèrvoit autrefois les machines de guèrre. *Machinarum bellicarum artifex, moderator.* On lit dans le Romao de Garin, ou des Loherans:

Li Engingniers *qui ont l'engin bâti.*

C'eſt de là qu'eſt venu le mot d'*Ingénieur*.

ENGISSOMA, f. m. Tèrme de Chirurgie. *Engiſſoma.* Fracture du crâne où la partie rompuë eſt enfoncée, & fait le pont-levis, comme dit M. Dionis. Pour un *engiſſoma*, il faut trépaner ſur la partie voiſine. Dionis.

Ce mot eſt Grèc; ἐγγίσωμα eſt le même mot écrit en caractères Grècs.

ENGLANTÉ, adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un Ecu chargé d'un chêne, dont le gland eſt d'un autre émail que l'arbre & les feüilles. *Glande cruſtus, glandibus opertus.*

ENGLESQUEVILLE f. f. Bourg de Normandie dans le Pays de Caux. Il eſt ſitué ſur la rivière de Sanne, à ſept lieuës de Rouen, entre Pavilly & Balqueville, & immediatement au-deſſous de Varanties, où ſont les ſourcea de la petite rivière de Sanne.

ENGLOUTIR, v. act. Abſorber; avaler tout d'un coup & gloutonnement. *Abſorbere, deglutire.* La baleine *engloutit* Jonas. Un crocodile *engloutit* un homme. Ce goulu *engloutit* un pâté tout d'un coup.

Engloutir, ſe dit auſſi figurément. La tèrre *engloutit* Coré, Dathan & Abiron & leurs complices. Ce débauche a *englouti* & diſſipé tout ſon patrimoine. Les flots ont *englouti* le navire. La chicane a *englouti* toute cette ſucceſſion. La mèr *engloutiſſoit* tous les matériaux. Vaug. Qui n'eût cru que cette tempeſte alloit *engloutir* tout le Roüergue? Patru. Il vient la bouche béante *engloutir* toua mes tréſors. Ablanc. Il faut ſeulement demander à Dieu que ſa volonté ſoit faite; cette demande *engloutit* toutes les autres. Bosa. C'eſt-à-dire, les renfèrme. Le Spectateur Angloia ſe plaint que dans les Operas la Muſique Italienne prédomine à l'Angloiſe juſqu'à l'*engloutir*.

Englouti, ie, part. & adj. *Hauſtus, abſorptus.*

ENGLUER, v. act. Enduire de petites branches de glu pour prendre de petits oiſeaux. *Viſco oblinere, tangere.* Avec le pronom pèrſonnel il ſignifie, Se laiſſer prendre à la glu. Ces petits oiſeaux ſe ſont laiſſez *engluer*.

Ce mot vient de *gluten, glu.*

Engluer, ſe dit figurément de ceux qui ſont engagez ſi bien dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer. Il eſt bas.

Englué, ee, part. paſſ. & adj. *Viſcatus.*

ENGONATE, f. m. Eſt une eſpèce de cadran dont les Anciens ſe ſont sèrvi, & dont Vitruve parle ſans l'expliquer l. 9. c. 9. *engonate*, il peut venir ou de γωνία, qui ſignifie angle, ou de γόνυ, qui ſignifie genou.

ENGONCER, v. act. Qui ne ſe dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille malfaite. *Compingere,*

stringere. Il faut faire retailler votre habit, car il vous *engonce* trop.

Engoncé, ée, adj. Qui a peu de cou, & dont la tête touche presque aux épaules : gené, contraint dans les habits. *Compactus.*

Ce mot *engoncé*, est formé par corruption du mot *esconcé*, qu'on trouve dans de vieux Auteurs François, & qui vient d'*absconsus.* Huet.

ENGORGEMENT, s. m. Ce mot se dit lorsqu'une chose étroite est pleine d'ordure. *Engorgement* du tuyau. *Tubuli interclusio, obstructio.* On le dit des vaisseaux du corps humain. C'est toujours l'*engorgement* des veines qui fait le varicocele, & le circocele. Dionis. J'appréhendai même la mortification par l'*engorgement* qui étoit dans toute la jambe. Id.

ENGORGER, v. act. Fermer un passage destiné à faire écouler des eaux ou les humeurs. *Obstacere, impedire, intercludere, fauces praecludere.* On doit prendre garde que les éguuts ne s'*engorgent.* Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plénitude. On a dit s'*engorger* de viandes. Il est bas.

Ce mot vient du Latin *ingurgitare.*

On dit aussi, qu'un port, qu'un hâvre s'engorge, quand il se remplit de sable ou de galet.

Engorgé, ée, part. & adj. *Obductus, praefocatus.* Des tuyaux *engorgez.* Des veines *engorgées.* Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaises humeurs. On connoit un cancer au sein par la tumeur de la partie, qui paroit inégale à cause du gonflement des glandes qui sont dures & *engorgées.* Dionis.

ENGOUEMENT, subst. masc. État de celui qui est engoué. *Praefocatio.*

ENGOUER, s'ENGOUER, v. act. Boucher le passage du gosiér. *Praefocare.* Ce qui arrive quand on mange goulument quelque morceau de viande trop gros qu'on a de la peine à avaler. On disoit autrefois *ennouer.* Il vient de *inu.dare.*

Engouer, se dit figurément en Morale ; pour dire, se préoccuper, s'entêter en faveur de quelque personne, ou de quelque Ouvrage. Le pauvre homme étoit tout *engoué* de son Ouvrage. Men. Il est du stile familier.

Ce mot *engouer* vient d'*angere.* Huet.

Engoué, ée, part. & adj.

ENGOUFFRER, v. neut. Qui se dit avec le pronom personnel, des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent sortir sans quelque desordre. *Ruere, prruere* Quand les vents s'*engouffrent* entre deux montagnes, ils renversent les maisons. Il fait dangereux de naviger sur le Danube, où l'eau s'*engouffre* en quelques endroits, & y entraine les bateaux. Le vent s'est *engouffré* dans son manteau, & l'a jetté par terre.

Engouffrer, se dit aussi quand on entre en quelque golfe ou lieu serré de la mer. Quand on s'est *engouffré* dans le detroit de Magellan, on a bien de la peine d'en sortir.

Engouffré, ée, part. & adj. *Vortice abreptus.*

ENGOULER, v. act. Avaler tout d'un coup. *Vorare, absorbere.* Ce mot est vieux, & ne se peut plus dire qu'en riant. Il *engoule* tout d'un coup les alloüettes toutes rôties. *Engoulevent*, étoit autrefois un personnage ridicule qu'on promenoit par Paris au Carnaval, qu'on appelloit le *Prince des sots.* Il y a encore une loge à l'Hôtel de Bourgogne qu'on appelle la loge d'*Engoulevent.*

Engoulé, est aussi un vieux mot, qui signifioit une chose dans laquelle on avoit passé la tête. On disoit une robe *engoulée*, une chape *engoulée*, une hermine *engoulée*, un manteau *engoulé.* Quelques-uns ont cru que l'on nommoit ainsi les robes ou manteaux teints en gueules, c'étoit ainsi que le rouge s'appelloit autrefois, & qu'il s'appelle encore aujourd'hui dans le Blâson. Mais il est sûr que c'étoit la partie d'une robe, ou vétement, la plus proche de la tête, de quelque étoffe & de quelque couleur qu'elle fût.

Engoulé, en termes de Blâson, se dit d'une piéce, ou figure, qui est dévorée par quelque animal, lequel alors s'appelle *engoulant.* Les armes de Milan sont un enfant *engoulé*, que la givre tient en sa gueule, à l'issant de gueules. Il y a des Armes où des bandes & des sautoirs sont *engoulez* des têtes des leopards, ou des mufles des lions mouvans des angles. Sautoir *engoulé* de cinq têtes de Léopards. *Decussis, quem quina Pardorum capita ore patule arripiunt.* Pomey.

ENGOULÊME. Voyez ANGOULÊME.

ENGOUMOIS. Voyez ANGOUMOIS.

ENGOUMOISIN. Voyez ANGOUMOISIN.

ENGOURDIR, v. act. Ôter la liberté du mouvement de quelque membre *Stupefacere.* La jambe est *engourdie*, quand on s'est couché dessus quelque tems. La gelée *engourdit* les mains.

Ce mot est composé de *gourd*, dérivé de *gurdus*, qui signifioit un *sat* en vieux Gaulois. Men.

Engourdir, se dit figurément des choses spirituelles. Les peuples qui vivent dans les delices, dans l'oisiveté, s'*engourdissent* l'esprit & le courage. Un esprit paresseux, & qui n'est point cultivé, s'*engourdit* aisément. Les forces du corps & de l'esprit s'*engourdissent*, si elles ne sont exercées, *facile marcescunt.*

Engourdi, ie, part. & adj. *Constrictus, hebes.* L'hivèr *engourdi* de paresse. Bens.

ENGOURDISSEMENT, s. m. Action ou état de ce qui est engourdi *Stupor.* L'*engourdissement* vient de ce que les esprits & le sang n'ont pas un mouvement si libre dans leurs vaisseaux.

Engourdissement, se dit aussi figurément d'une léthargie d'esprit. La grande affliction cause un tel *engourdissement* dans les esprits, qu'ils ne sont pas capables d'agir.

ENGOURI, ou ENGURI, que l'on écrit aussi Augouri, Auguit, Angori. Voyez Ancyre.

ENGRACE, ou ENGRATIE, s. f. Nom propre de femme. *Encratis, Engratia.* Prudence, *Peristephanon*, *hymne* 4. parle de Sainte *Engrace*, ou *Engratie*, Vierge & Martyre à Saragosse.

ENGRAIS, s. m. Pâturages où on met des bœufs & autres animaux pour les engraisser. *Saginarium.* Ce Marchand a 50 bœufs à l'*engrais* : ce qui se dit tant du pâturage, que de la graisse que prend le bétail.

Engrais, signifie aussi la nourriture, & l'action d'engraisser les animaux. Le Commissaire de la Mare traite de la nourriture & de l'*engrais* des bestiaux dans son Traité de la Police. L. V. Tit. XVII. c. 1.

Engrais, signifie encore l'amendement des terres labourables, vignes & prez, comme fumiers, marne, cendres de chaume, &c. *Stercoratio, stercus.* L'*engrais* fait recueillir du vin plus abondamment, mais le vin n'en est pas si bon. Si les *engrais* augmentent la quantité du vin, constamment ils en diminuent le mérite. La Quint. Les plantes que la terre avoit produites, remises au dessous de la superficie de cette terre y pourrissent, & y font un *engrais* de la même quantité & de la même valeur à peu prés que ce qu'il en avoit coûté à cette terre pour la produire. Id. Voyez Fumier.

ENGRAISSEMENT, s. m. Terme de Jardinier & de Laboureur. L'action d'engraisser ; tout ce qui peut rendre un fonds plus gras & plus fertile *Stercoratio.* Mettre de l'*engraissement* aux terres. Cult. de la Ter. Il ne faut que de legèrs *engraissemens.* Quint.

Engraissement, Terme de Charpenterie. Assembler par *engraissement*, c'est joindre si juste des piéces de bois, que pour ne laisser aucun vuide dans les mortoises, les tenons y entrent à force, afin de mieux contreventer, & d'empêcher le hiement.

ENGRAISSER, v. act. Rendre gras. *Opimare, saginare.* On *engraisse* les bœufs pour les vendre quand ils ne sont plus propres au labour. On *engraisse* les chapons avec de la pâte. M. Liger a traité de la maniere d'*engraisser* la volaille, les cailles, les chévres, &c. dans son prémier tome de la nouvelle Maison rustique pag. 64. 98 264. Voyez aussi le Dictionnaire Œconomique de Chomel au mot *engraisser*, &c. Cet homme est bien gras, il s'est *engraissé* en peu de tems.

> *Les Chanoines vèrmeils & brillants de santé,*
> S'engraissoient *d'une molle & sainte oisiveté.* Boil.

On dit absolument, que le dormir *engraisse.*

Engraisser, signifie aussi, Salir avec de la graisse. *Inquinare, inficere adipe.* Un Cuisinier *engraisse* ses habits. Les cheveux *engraissent* un castor.

Engraisser, Se dit aussi des terres. *Stercorare.* La marne, les amendemens *engraissent* les champs. Cette terre a besoin d'être *engraissée.* *Engraisser*, c'est fumer une terre. Liger.

On dit aussi, que le vin s'*engraisse*, *pinguescit* ; pour dire, qu'il s'épaissit, qu'il se corrompt, & de même de quelques autres liqueurs, &c.

Engraisser, signifie figurément, enrichir. *Ditare.* Ce Traitant s'est bien *engraissé* dans la Fèrme des Aides. C'est un fou qui *engraisse* la Justice de ses revenus. Boil. *S'engraisser* du sang des Citoyens, & des misères publiques.

> *Ne vas point sottement faire le généreux,*
> Engraisse-toi, *mon fils, du suc des malheureux?* Boil.

> *N'imite point ces fous, dont la sotte avarice,*
> *Va de ses revenus* engraisser *la Justice.* Id.

Engraisser, est aussi un vèrbe neutre, qui signifie, Devenir gras *Pinguescere, saginari.* Elle *engraisse* tous les jours. On a beau nourrir ce cheval, il n'*engraisse* point.

Les Architectes & Tailleurs de piérre disent qu'une piérre *engraisse*, ou

ou qu'elle est grasse, lorsque d'un côté elle fait un angle bien ouvért; comme ils disent, qu'une piérre est maigre, lorsqu'elle fait un angle bien aigu.

On dit provérbialement, qu'un homme engraisse de malédictions, qu'il *engraisse* de mal voir; pour dire, qu'un homme ne laisse pas de profiter, quoiqu'on le laisse, & qu'il souffre beaucoup de travail. On dit aussi, que l'œil du maître *engraisse* le cheval; pour dire, qu'il faut que le maître prenne garde si on ne frustre point les chevaux de leur avoine; & on transporte ce provérbe à toutes les choses où l'on veut marquer que la vigilance de la pérsonne intéressée est nécessaire, & qu'il ne s'en faut point rapporter aux autres. On dit aussi qu'on ne sçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraisse* les doigts; pour dire, qu'on ne sçauroit manier beaucoup d'argent sans qu'il en demeure un peu dans les mains.

ENGRAISSÉ, ÉE, part. & adj. *Saginatus, pinguefactus, fartus.*

ENGRANGER, v. act. Sérrer les blez dans la grange. *Seponere in horreum.* On laisse sécher les gérbes dans les champs avant que de les *engranger*.

ENGRAVER, v. n. Être arrêté sur le sable, sur le graviér, en navigeant. *Haerere in sabulo, ad arena cumulos adhaerescere.* On dit provérbialement, qu'un homme jure comme un Mariniér qui est *engravé*.

ENGRAVER, signifie aussi, Graver profondément. *Incidere, infigere.* Il faut avoir les commandemens de Dieu *engravez* dans sa mémoire. Il ne se dit guère qu'en cette phrase figurée, ou plûtôt on ne s'en sért plus du tout.

ENGREGER, vérbe actif. Rendre plus grief. Il est vieux. *Exacerbare.*

ENGRENER, v. n. & quelquefois act. Commencer à moudre dans un moulin: ce qui se fait en mettant le grain dans la trémie. *Moletrina infundere.* Les prémiérs venus au moulin ont droit d'*engréner* les prémiérs.

Ce mot vient de *grain, granum.*

ENGRENER, se dit figurément des affaires qu'on a commencées. *Inchoare, auspicari.* On a commencé à mettre mon procès sur le bureau, il est *engrené*.

ENGRENER, se dit aussi des chevaux qu'on nourrit de bon grain pour les rétablir lorsqu'ils sont maigres, ou qu'ils ont été malades. *Opimare.*

ENGRENER, se dit aussi en térme d'Horlogerie & de Machines, quand les dents d'une rouë entrent dans les aîles d'un pignon, ou dans les dents d'une autre rouë. *Inserere, committere.*

ENGRENER LA POMPE, se dit sur mér; pour dire, Attirer dans la pompe ce qui reste d'eau dans le fond du vaisseau, pour l'en chasser par le moyen de la pompe.

ENGRENÉ, ÉE, part. & adj.

On dit provérbialement qu'un homme est bien *engrené* quand il est entré en quelque bonne affaire, où il y a beaucoup à profiter.

ENGRESLER, v. act. Faire de petits ornemens sur les broderies, ou dentelles, qui représentent de petits grains ou picots. *Umonibus distinguere, contextere, variare.* Il avoit fait *engrêler* la broderie de son habit de pérles pour la rendre plus riche. On le dit plus ordinairement en térme de Blâson.

ENGRESLÉ, ÉE, adj. Térme de Blâson, qui se dit des piéces honorables de l'Écu, qui sont bordées de petites pointes minces & delicates. *Striatus, denticulatim incisus.* Il diffère de l'*endenté*, en ce que les pointes de l'*engrêlure* sont plus menuës, & un peu arrondies.

Ce mot vient de *gracilis*, à cause que les engrêlures sont minces & delicates.

ENGRESLURE, s. f. Petits picots, pointes, ou avances, qu'on fait par ornement aux dentelles, tant de fil que de soie. Cependant à parler proprement, l'*engrêlure* dans la dentelle est differente des picots. L'*engrêlure* est la partie d'en haut qui régne tout du long de la dentelle, par l'endroit que l'on joint la dentelle à la toile. Les picots sont la partie d'en bas. L'*engrêlure* est *limbus superior, & internus*; les picots *limbus inferior & externus*. On le dit par extension de semblables ornemens qui se font en plusieurs ouvrages.

ENGRÉSLURE, s. m. En térme de Blâson, est une piéce qui n'a que le quart de la bordure; on l'appelle aussi filure. *Striata reticula.*

ENGRI, s. m. Sorte de Tigre de la basse Éthiopie.

ENGROSSER, v. act. Faire un enfant à une femme. *Gravidare.* Quand on *engrósse* une fille d'honnête famille, on est tenu de l'épouser ou de la doter. Les causes des filles qui sont *engrósseés* sous la promesse de mariage, se plaident à l'Officialité. Ce térme est obscéne & bas; on le trouve pourtant dans le Journal d'Avril 1695. Il est vrai que c'est dans un traité qui concérne l'Anatomie, mais les honnêtes gens ne s'en sérvent guère dans le discours ordinaire, lors même qu'ils veulent parler de la chose qu'il signifie; ils disent plûtôt, faire un enfant à une femme.

ENGRÔSSÉ, ÉE, part. & adj. *Gravidatus.*

ENGROSSIR, v. act. *Crassum reddere facere.* Rendre gros. Il est aussi vérbe neutre, pour devenir gros, *Crassescere.*

ENGUAMBA, s. m. Arbre des Indes Occidentales qui croît dans la Province de Méchoacan en des lieux piérreux. Ses feüilles sont larges & concâves, distinguées par de petits nérfs, en partie jaunes, & en partie rouges. Ses fleurs pendent par bouquèts & sont de couleur vérdâtre. Le fruit en est noir & plein de grains. On en tire une huile jaûne, fort bonne pour résoudre les tumeurs, & utile pour les plaies.

ENGUICHÉ, ÉE. En térme de Blâson, on appelle *enguiché*, le cor, cornèt, trompe, ou huchèt, dont l'embouchure est de différent émail.

ENGUICHURE, s. f. Térme de Chasse. Ce sont les cordons attachez par trois anneaux aux cors de chasse, qui sérvent à les porter, qui s'étrécissent & s'élargissent à proportion de la corpulence du piqueur.

ENGUIEN, s. m. Voyez ANGUIEN. Nous écrivons cependant plus communément *Enguien*. La valeur du Duc d'*Enguien* apporta remede à tous ces maux. P. BOURDALOUË. Pour *Enghuien*, nous le laissons aux Etrangers, & nous n'écrivons point ainsi.

ENGURI, s. m. Riviére de la Géorgie en Asie. *Engurius.* Anciennement *Astelfus.* Elle coule dans la Mingrelie; baigne Anargie, & se décharge dans la mér noire.

ENGYSCOPE, s. m. Térme d'Optique. Instrument qui sért à découvrir les petites choses, & à grossir les objèts quand on les regarde de près. *Engyscopium.*

Ce mot est formé du Grèc *ἐγγὺς*, qu'on prononce *engys*, proche, de près, & *σκοπέω*, je regarde, je considére avec attention.

E N H.

EN-HADDA, ou EN-ADDA, s. f. Ville de la Térre-sainte dans la Tribu d'Issachar. *Jos. XIX. 21.*

ENHARDIR, v. act. L'*h* de ce mot est aspiré. Il signifie, Encourager, rendre hardi; donner de la hardiesse, de l'assurance. *Animos erigere, audaciam facere.* Il *s'enhardit* beaucoup. Les déclamations que font les Ecoliérs dans les Colléges les *enhardissent* à parler en public. Un esprit abbatu, & comme dompté par l'accoutumance au joug, n'oseroit plus s'*enhardir* à rien. BOIL. Autant de témoins, autant de séducteurs pour justifier la présomption, & *enhardir* sa témérité. ROY.

ENHARDI, IE, part. pass. & adj. *Animosus, audacior factus.*

ENHARMONIQUE, adj. m. & f. *Enharmonicus.* C'est le dérniér des trois genres de Musique qui abonde en diéses, qui sont les moindres divisions sensibles du ton. Elles se marquent sur la tablature en forme de croix de S. André, ou de sautoir. La diése *enharmonique* est la difference du demi-ton majeur & du mineur. Le sistême *enharmonique*. Les cordes *enharmoniques*.

ENHARNACHER, vérbe act. *Equum integere.* Voyez *Harnacher*, c'est la même chose. L'*h* de l'un & de l'autre s'aspire.

ENHARNACHER, se dit aussi figurément des hommes, & signifie, Vêtir, habiller. *Ornare, instruere, vestire, impedire vestibus.* Vous mocquez-vous du monde, de vous être fait *enharnacher* de la sorte? MOL. J'étois *enharnaché* en fameux chasseur. ID.

ENHARNACHÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Ornatus, instructus, vestitus.* Un cheval magnifiquement *enharnaché*. La Traduction de la Batrachomyomachie décrit ainsi l'armure de tête qu'avoient les rats.

De supèrbes plumèts leurs têtes empannachées.
Sous des coques de noix étoient enharnachées.

ENHARNACHEMENT, s. m. *Harnois. Stratum, ornatus.* Cet *enharnachement*-là ne siéroit point mal à un homme de sa profession. MASCUR. Ce pourroit être aussi l'action d'enharnacher.

EN-HASOR, ou EN-ASOR, s. m. Nom de ville qui s'appelle aussi Hasor, & Nasor, par corruption & retranchement. *Enhasor.* C'étoit une place forte de la Tribu de Nephthali au nord de la Térre-sainte.

EN-HAUT. Sorte d'advérbe. Dans un lieu haut. *Suprà.* Il est *en-haut*.

D'ENHAUT. Autre sorte d'adv. D'un lieu haut. *Sursùm, desursùm.* Cela vient *d'en-haut*. Cela est tombé *d'en-haut*.

D'ENHAUT. Du Ciel, de Dieu, de la part de Dieu. *Divinitùs, è Cœlo, à Deo.* Les grâces qui nous viennent *d'en-haut*, sont les seules nécessaires.

Mes priéres n'ont pas le mérite qu'il faut,
Pour avoir attiré cette grâce d'en-haut.

ENHAZÉ, ÉE, adj. Embarrassé d'affaires; qui se tourmente & s'empresse à faire quelque chose avec trop d'ardeur ou d'inquiétude; qui se veut rendre officieux en choses de peu d'importance. Faire l'*enhazé*, c'est faire l'homme affairé. Ce mot est bas, & vieux.

ENHENDÉ, ÉE, adj. Tèrme de Blâson, qui a été expliqué à CROIX ANHANDÉE.

ENHERBER, v. act. Vieux mot François, qui signifioit autrefois *empoisonner*, qu'on trouve employé dans le Roman de Pepin. *Miscere herbas & non innoxia verba.*

ENHUDÉ, ÉE, adj. Qui est attaché par des heudes. *Pedicis implicatus.* Ce mot est un vieux tèrme de Coûtumes. Bêtes *enheudées*, sont des bêtes retenuës par des heudes, qui sont des liens qu'elles ont aux pieds de devant.

ENHUILÉ, adj. m. On appelloit autrefois *enhuilé*, celui qui avoit reçu l'Extrême-Onction. *Oleo supremo unctus.*

ENJ.

ENJABLER, v. act. Tèrme de Tonneliér. Mettre les fonds des tonneaux, des cuves & autres vaisseaux ronds dans leurs jables dans les rainures faites aux douves pour les arrêter, pour les retenir. *Indere, compingere.*

ENJACHAM, s. m. Forteresse des Anglois, construite depuis peu sur la côte d'or en Guinée.

ENJALER. Voyez ENJAULER.

ENJAMBÉE, s. f. Espace entre les deux jambes étenduës. C'est à peu près *passus simplex, quantum spatii distenta crura complectuntur.*

ENJAMBEMENT, s. m. Tèrme de Poësie Françoise. C'est lorsqu'un vèrs enjambe sur un autre. C'est un *enjambement* vicieux dans la Poësie Françoise, que de pousser le sens qu'on aura commencé dans un vèrs, jusques dans le vèrs suivant, & de reprendre là quelque sens nouveau avant la fin du vèrs. P. MOURGUES.

ENJAMBER, v. neut. Faire un grand pas, avancer beaucoup une jambe. C'est la même chose qu'*ajamber*. *Crura distendere.*

ENJAMBER, v. act. Avancer sur quelque chose. *Supergredi, proferre se, supervenire.* Ces solives n'*enjambent* pas assez avant sur la poutre.

ENJAMBER, signifie aussi, Usurper, empiéter *Involare in aliena.* Ce mur qu'on a refait, *enjambe* de trois piéds sur mon héritage. Les Princes puissans *enjambent* toûjours sur les tèrres des plus foibles.

ENJAMBER, se dit figurément en Poësie, des vèrs dont le sens n'est point achevé, & ne finit qu'au milieu, ou au commencement d'un autre. Ce n'est point un defaut dans la Poësie Latine; mais c'en est un très-grand dans la Poësie Françoise. Cependant les Poëtes du siécle passé ne faisoient point de scrupule de laisser *enjamber* les vèrs les uns sur les autres. Par exemple, le sens de ce prémiér vèrs demeure imparfait, & ne finit qu'avec le demi vèrs qui suit.

Le feu de ses regards, sa haute Majesté,
Le font bien-tôt connoitre.

Il faut même éviter d'*enjamber* du prémiér hémistiche au second; c'est-à-dire, que si l'on porte un sens au-delà de la moitié du vèrs, il ne faut pas l'intèrrompre avant la fin, parce qu'alors le vèrs paroit avoir deux repos & deux césures, ce qui est desagréable. Il est encore bien moins pèrmis d'*enjamber* d'une Stance à l'autre, comme font les Grècs & les Latins dans leurs strophes. De plus, nos sixains comprennent ou un quatrain suivi de deux vèrs de rime différente en espèce de celle qui a tèrminé le quatrain, ou de deux tèrcets. Mais le quatrain ne doit point *enjamber* sur les deux vèrs, ni le prémiér tèrcet sur le second. Il faut que le sixain ait un repos au troisiéme, ou au quatriéme vèrs. Le Pays prétend que les vèrs d'un sonnèt ne doivent jamais *enjamber* l'un sur l'autre, quand même on ne commenceroit pas un nouveau sens; c'est-à-dire, qu'il ne faut point que d'un vèrs on rejette rien du tout dans l'autre, qu'il faut que chaque vèrs ait en quelque façon un sens parfait. Cela est bien difficile à garder; & il n'en faut pas faire une régle, puisque les maîtres, & même Malhèrbe se pèrmettent de semblables *enjambement* dans leurs sonnèts. P. MOURGUES.

ENJAULER, ou ENJALER, v. act. Tèrme de Marine. *Ancoram instruere tigillis.* *Enjaler une ancre*, c'est y attacher deux pieces de bois semblables, qu'on appelle *jas*, pour contrebalancer la patte de l'ancre dans l'eau, & la faire tomber ensorte que l'une ou l'autre des pattes de l'ancre s'enfourche dans le terrain, & morde le fond pour arrêter le vaisseau. Ces deux piéces de bois s'appellent *jas*, *assien* & *jouen*, & sont étroitement empanées ensemble vèrs l'arganeau de l'ancre pour la soutenir & faciliter le mouillage. On appelle *fur jaulé*, lorsque le câble a fait un tour du *jas* de l'ancre qui est mouillée.

ENJAVELER, v. act. Mettre en *javelles*. *Enjaveler* la moisson. *Desectam segetem componere in manipulos.*

ENJEU, s. m. L'argent que l'on met au jeu pour voir qui le gagnera. *Præmium lusoriu certaminis, deposita pecunia, pignus.* Il a eté bienheureux de retirer son *enjeu*.

ÉNIGMATIQUE, adj. m. & f. Qui est obscur, qui tient de l'énigme. *Ænigmaticus.* Donner à un passage un sens tropologique, & *énigmatique*. Jargon *énigmatique*. MAIT.

ÉNIGMATIQUEMENT, adv. *Ænigmaticè.* D'une manière obscure & énigmatique. Les Prophètes parlent toûjours *énigmatiquement*, & par figures.

ÉNIGME. Ce mot est un substantif masc. & féminin; mais le plus souvent féminin. C'est une proposition qu'on donne à deviner, & qui est cachée sous des tèrmes obscurs, ambigus, & le plus souvent contradictoires en apparence. *Ænigma.* Le P. Menestrier a donné un sçavant Traité des *énigmes* & figures énigmatiques. Les Arabes ont plusieurs livres d'*énigmes*. Voyez d'Herbelot au mot ALGAS.

Ce mot vient du Grèc αἴνιγμα, qui signifie un discours obscur, qui couvre une chose fort connuë d'elle-même; αἰνίττεσθαι, signifie *parler obscurément*.

C'est aussi quelquefois une espéce d'emblême, quand sous les figures d'un tableau il y a quelque sens, ou quelque mystère caché. Le P. Bouhours dans les Memoires de Trévoux des mois de Sept. & Octob 1701. a defini l'*énigme*, un tableau ou un discours, qui renfèrme quelque sens caché qu'on propose à deviner. *L'énigme* peinte, ou en peinture, est une représentation des ouvrages de la nature, ou de l'art, que l'on cache sous des figures humaines, tirées de l'histoire, ou de la fable. Par exemple, JESUS-CHRIST au milieu des Docteurs représente le Livre. L'*énigme* en paroles est une description spirituelle & mysterieuse de quelque chose. P. BOUHOURS. En voici un dont le mot est le vèrre.

Celui qui détruit tout est celui qui m'engendre,
Pourvû qu'on sçache l'art de ménager le vent,
Et que par un souffle sçavant
On tire mon corps de la cendre.

Colletet a fait un livre d'*énigmes* en paroles.

ÉNIGME, se dit aussi d'un discours peu intelligible. Cet homme parle par *énigmes*, ce qu'il dit est une *énigme*. Rien n'est plus beau que d'étudier à developper les *énigmes* de la nature. FONT. La plupart des femmes sont incompréhensibles: leur caractère n'est point net, ni développé: c'est un *énigme*. BALL. Vous aurez de la peine à entendre cet *énigme*. VOIT. C'est un *énigme* pour moi. SCAR. Nous ne nous connoissons point; nous sommes à nous-mêmes une veritable *énigme*. S. EVR.

ÉNIO. Voyez ÉNO.

ENJOINDRE, v. act. *j'enjoins, j'enjoignis, j'ai enjoint, j'enjoindrai, que j'enjoigne, que j'enjoignisse, ou j'enjoindrois.* Ordonner, commander. *Mandare, præcipere.* Dieu nous *enjoint* d'obsèrver ses loix, ses commandemens. Le Roi a *enjoint* à tous les Officiers de retourner à leurs quartiérs. Notre devoir, notre honneur, notre amour nous *enjoignent*, nous obligent de faire bien des choses. On lui *enjoint* de répondre. PAT. Il leur *enjoignit* d'en user avec retenuë. MAUC. Le Ciel a fait ceux dont nous tenons le jour, les maîtres de nos vœux; & il nous est *enjoint* de n'en disposer que par leur conduite. MOL.

On dit au Palais, On a *enjoint* de par le Roi à tous les Officiers de tenir la main à l'éxécution de tel arrêt. Ce tèrme est employé dans les lettres de privilége que le Roi accorde. Du contenu desquelles (lettres) vous mandons & *enjoignons* de faire joüir l'exposant, &c. On dit aussi à l'actif, *Enjoindre* une pénitence, un jeune.

Ce mot vient d'*injungere*

ENJOINT, OINTE, part. pass. adj *Mandatum, injunctus.*

ENJOINTÉ, ÉE, adj. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit des jambes de l'oiseau. *Court-enjointé*; c'est-a-dire, qui a les jambes courtes. L'Eprevier doit être *court-enjointé*. On ne dit point *enjointé* seul.

ENJOLER. Voyez ENGEOLER.

ENJOLIVEMENT, s. m. Ajustement, ornement qui rend une chose plus jolie, plus agréable qu'elle n'étoit. *Ornamentum, elegantia.* On n'est pas obligé de rembourser à un locataire tous les *enjolivemens* qu'il a faits dans une maison. Cet habit est fort simple pour l'etoffe, il n'y a que les *enjolivemens* qui le rendent agréable. Est-il possible que cette philosophique amitié ait toutes les couleurs, toutes les grâces, & tous les *enjolivemens* de la Cour? BAL.

ENJOLIVER, v. act. Orner, ajuster, parer, rendre plus joli. *Ornare, decorare, addere elegantiam.* On se plait à *enjoliver* les maisons dont on est propriétaire. Les choses ne sont belles que par le soin qu'on a de les *enjoliver*.

ENJOLIVEUR, Qui pare, qui enjolive, qui embellit. *Artifex elegantiarum.*

elegantiarum. Le mot d'*Enjoliveur* est commun à plusieurs Artisans. Les Patenotriers & les Boutonniers s'appellent *enjoliveurs.*

ENJOLIVURE, s. f. C'est la même chose qu'*enjolivement*, sinon que celui-ci se dit plus ordinairement des petites choses. *Decor, ornatus.* L'*enjolivure* d'un livre par des fèrmoirs d'argent, par une reliûre en compartimens.

ENJOUEMENT, s. m. Belle humeur, gaieté qui paroît sur le visage ou dans les actions; manière badine & agreable. *Festivitas, hilaritas, blanditia elegantes.* L'*enjoûment* tient souvent lieu de beauté à une fille. L'*enjoûment* subsiste seul, & part d'un tempérament qui le divèrtit de tout. Cet homme avec son *enjoûment* artificiel, est regardé de tout le monde comme un pèrsonnage fort ennuyeux. Bell. Les plus mélancoliques sont capables de joie pour quelque événement heureux; mais peu de pèrsonnes sont capables d'*enjoûment.* M. Scud. Elle étoit denuée de cette libèrté, & de cet *enjoûment* qui ont tant de charmes. Vill. L'air galant panche toujours plus vèrs la douceur & l'*enjoûment*, que vèrs le sérieux. M. Scud. Il faut donner quelques momens à l'*enjoûment*, & le reste au sérieux. Amelot. Quand Cléopatre couroit la ville avec Antoine, & laissoit briller tout son *enjoûment*, soit à soutenir, soit à repousser la raillerie des Bourgeois. Citri. L'*enjoûment* de M. Paschal a plus sèrvi à votre parti, que tout le sérieux de M. Arnaud: mais cet *enjoûment* n'est point du tout votre caractère. Racine, Lettre à Nicole.

> *Nous chèrcherons un nouvel* enjoûment,
> *Un nouveau feu dans le jus de la treille,*
> *C'est un secours contre plus d'un tourment.* Des-Houl.

> *Et malgré la froide vieillesse,*
> *Son esprit léger & charmant*
> *Eût de la brillante jeunesse*
> *Tout l'éclat & tout* l'enjoûment.

Enjouement, se dit aussi des pensées gaies, des déscriptions fleuries qui se rencontrent dans quelque Ouvrage de prôse, ou de vèrs. Cette piece est trop serieuse, il n'y a pas assez d'*enjoûment.* On le dit aussi en Peinture & en Musique des manières de peindre, ou de chanter, qui sont égayées.

ENJOUER, v. act. Réjouir, égayer. *Hilarare.* Nous étions fort sérieux, mais depuis que ce folâtre est arrivé il a *enjoué* toute la compagnie. Il se dit aussi du discours & du stile; mais en l'un & en l'autre il n'est guère en usage qu'au participe.

Enjoué, ée, part. & adj. Qui est agréable, qui a un air gai, & riant. *Festivus, compositus ad hilaritatem.* On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une convèrsation *enjouée.* Ch. de M. Une humeur douce & *enjouée* donne des entrées, que l'air grâve & sérieux ne donne pas. Id. L'étude a je ne sçai quoi de sombre qui gâte l'air *enjoué* qu'il faut avoir en convèrsation. S. Evr. Les gens de cabinet, accoûtumez à rêver profondément, gardent un silence morne dans une convèrsation *enjouée.* Bouh.

On dit aussi qu'un stile est fort *enjoué*, quand il est rempli de plusieurs pensées agréables & plaisantes. Le stile du Roman Comique de Scarron est fort *enjoué.* La Metamorphose des yeux de Philis est une Poësie fort *enjouée.*

ÉNIS, s. m. Le Cap d'*Enis*, *Enisum*, anciennement *Boreum promontorium.* Le Cap d'*Enis* est dans l'Ultonie en Irlande. C'est la pointe la plus occidentale du Comté de Donnegal. Il est à l'entrée septentrionale de la Baye de ce nom. Cambden dit qu'on appelle *S. Helem Head*, ou le Cap de Sainte Heléne, celui que les Anciens appelloient *Boreum*, & il le fait le plus occidental du Comté de Dongall, ou de Tirconel; mais il s'est trompé, & n'avoit pas le vrai plan de l'Irlande. Le Cap *Enis* est plus occidental que celui de Sainte Héléne. M. De Lisle marque sur sa Carte, Cap *Enisou* de Tillin, & Spéed Telin.

ÉNISCORT, ou INISCORTHY, s. m. Bourg d'Irlande. *Eniscortum.* Il est dans le Comté de Wexford en Lagénie, sur la rivière de Slone, à quatre lieuës au dessus de la ville de Vexford. *Eniscort* a séance & voix par ses députez au Parlement d'Irlande. Maty.

ÉNISKILLING, s. m. Petite ville ou forteresse de l'Ultonie en Irlande. *Arx Kellina.* Cambden l'appelle Juis Kellin ou Inis Kellin. Elle est capitale du Comté de Fèrmanach, située sur une petite Isle que forme le lac d'Earne, dans l'endroit où il se retrécit pour se jetter dans celui de Broad. C'est, dit Cambden, la meilleure forteresse qui soit en ces quartiers-là.

ÉNISTOWN, s. m. Bourg de la Mommonie en Irlande. *Enistonsum.* C'est le lieu principal du Comté de Clâve, & le seul qui ait séance au Parlement. Il est à une lieuë au nord de la ville de Clâve.

ÉNIVRER. Voyez Enyvrer.

E N K.

ENKISTÉ, ée, adjectif, Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Qui a un kiste, qui est accompagné d'un kyste. Un ulcère *enkysté.* Les tumeurs *enkystées* sont celles dont la matière est enfèrmée dans une petite vessie, ou membrane qu'on nomme Kyste. Dionis. Suivant l'étymologie il faut écrire *enkysté* avec un *y.*

Ce mot est formé de deux mots Grècs, *ἐν*, *en*; & *κύστις*, *sa vessie.*

ENKOPING, ou ENECOPING, s. m. Petite ville de Suede dans l'Upelande. *Encopia.* Elle est aux confins de la Westmanie, près du lac Méler. Maty.

ENKUSE. Voyez ENCHUSE.

ENMISPHAT. Nom de lieu, qui signifie fontaine du jugement, Gen. XIV. 7. C'est la même chose que Cades. Voyez ce mot.

E N L.

ENLACEMENT, s. m. L'action d'enlacer. *Illigatio, implicatio, implexus.* Pomey écrit *enlassement*, & *enlasser.*

ENLACER, v. act. Faire un lacès, ou lacis, mêler plusieurs cordes de filèts ou rubans, & les passer l'un dans l'autre. *Involvere, illigare, implicare, complecti.* Les Indiens faisoient des ouvrages mèrveilleux avec des plumes d'oiseaux qu'ils *enlaçoient* ensemble, & représentoient toutes sortes de figures. Les piéces du nœud Gordien etoient tellement *enlacées* ensemble, qu'il étoit impossible de les dénouer.

Ce mot vient du Latin *illaqueare.*

Enlacer, se dit aussi des branches d'arbres, de vignes, & d'autres choses pliantes qu'on passe l'une dans l'autre, ou à travèrs des pèrches pour faire des espaliers, des clôtures, & autres choses semblables.

Enlacer, se dit aussi figurément, & signifie Surprendre, embarrasser. Ne vous engagez point dans une dispute, on ne chèrche qu'à vous *enlacer.*

Enlacé, ée, part. pass. & adj. *Implexus, implicatus.*

ENLACURE, s. f. Tèrme de Charpenterie, qui se dit quand on pèrce une mortoise & un tenon pour y faire passer une cheville, & faire tenir fèrme les pieces assemblées. Faire une *enlaceure*, c'est pèrcer avec les lacerets, les mortoises & les tenons.

ENLAIDIR, v. act. & n. Rendre laid. *Deformare, deturpare, deforme facere*, ou *fieri.* L'âge, les maladies, *enlaidissent* bien une pèrsonne. Les blondes *enlaidissent* bien plûtôt que les brunes. Le fard embellit quelque tems, & dans la suite il *enlaidit.* L'Eglise imite l'exemple de Sara, qui en vieillissant n'*enlaidissoit* point. Perr.

ENLAIDISSEMENT, s. m. L'action d'enlaidir. *Deformatio.* Danet.

ENLARMER, v. act. Tèrme d'artisan. *Enlarmer* un filèt, c'est faire de grandes mailles à côté du filèt avec de la ficelle. Pour prendre des oiseaux au filèt, on *enlarme* les filèts qui se doivent mouvoir comme les rèts saillans Voyez les ruses innocentes du Solitaire inventif p. 4. & 15. &c.

ENLÉVEMENT, s. m. Action violente & subite par laquelle on ravit, on enléve quelque chose. *Raptus, asportatio.* L'*enlèvement* d'Élie se fit dans un chariot de feu. Les Païens ont crû aussi des *enlévemens* de Romulus, de Ganymède, de Prosèrpine. L'Ordonnance veut qu'on punisse de mort les *enlévemens* des filles, quand même ils seroient volontaires. Il y a une petite Comédie Françoise qui s'appelle les *Enlévemens*, parce que plusieurs filles enlevées en font le sujèt.

Enlévement, en tèrme de Guèrre, se dit d'un quartier, d'un corps de garde, lorsqu'on surprend quelque corps qui fait mauvaise garde, & qu'on emmene les soldats prisonniers. *Impressio, occupatio subita.* On dit aussi l'*enlévement* d'un bastion par une mine.

En Pratique on dit, s'opposer à l'*enlévement* de ses meubles, lorsqu'on offre de donner un gardien solvable pour en répondre, & qu'on a des moyens pour empêcher la vente qu'un Sèrgent en voudroit faire.

ENLEVER, v. act. Ravir, emporter, arracher. *Asportare, auferre, rapere, avellere.* Les gens de guèrre, les Sèrgens, lui ont *enlevé* tous ses meubles. Pâris *enleva* la belle Héléne femme de Ménélas. Les coureurs de l'armée viennent *enlever* nos Bourgeois jusques dans nos postes. Les Archers ont *enlevé* ce prisonnier tout brandi d'entre les mains de ses parens. On a condamné ce Curé à restituer les gèrbes qu'il avoit *enlevées*, qui ne lui appartenoient pas. Il a *enlevé* l'argent du Trésor public. Il *enlevoit* les filles pour les violer. *Enlever* quelqu'un à la tristesse, à ses plaisirs. *Enlever* un criminel à la sévérité des loix. *Subtrahere.* Ils se plaignoient que celui qui étoit leur Roi, leur fût si cruellement *enlevé.* Vaug.

> *L'Amant est fou qui ne s'avise,*
> *Qu'il n'est rien tel que* d'enlever. Sar.

Enlever, se dit aussi des éfforts qui se font par des choses inanimées. Un ouragan a *enlevé* tous les toits de la Beauce, a enlevé

levé des arbres, des moulins. Un tremblement de terre *enleve* des montagnes, les renverse. La mine a *enlevé* ce ravelin, ce bastion. Le vent lui a *enlevé* son chapeau dans la riviere. Il n'y a point de corps si pesant, qu'on n'*enléve* avec des moufles, avec des machines.

Enlever, se dit aussi des choses qu'on emporte sans violence. Un Marchand de bois est obligé dans un certain tems d'*enlever* tout le bois qu'il a abatu dans une forêt; ce qu'on appelle *vuider les ventes*. Les Munitionaires ont *enlevé* tout le ble qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province. On dit aussi, qu'un Commissaire est venu *enlever* le corps d'un homme trouvé mort; pour dire, que la Justice s'en est saisie.

Enlever, signifie aussi simplement, ôter. *Auferre, abolere.* Cette savonette *enleve* toutes les taches d'un habit, il n'y paroît plus. L'eau forte *enleve* toute l'écriture d'un parchemin. Le verjus, le citron, *enlevent* les taches d'encre qui sont sur le linge.

Enlever, en terme de Guerre, se dit aussi des villes ou des postes qu'on force, qu'on surprend. *Occupare.* Le Roi *enleva* plus de quarante villes en un mois aux Hollandois en 1672. Cette ville a été prise, *enlevée* d'assaut. Cet Officier est bon Partisan, est fort habile à *enlever* des quartiers.

Enlever, se dit aussi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau, soit qu'elles arrivent par cause violente, ou par quelque chaleur ou humeur maligne intérieure. On l'a tant fouetté, on lui a donné tant de coups d'étrivières, qu'on lui a *enlevé* la peau. Les érésipeles font *enlever* tout le cuir. Ceux qui ont le teint délicat sont sujets à avoir souvent le visage *enlevé*. On le dit souvent avec le pronom personnel. Quand on boit après un homme qui a l'haleine forte, la peau s'*enleve*.

Enlever, se dit aussi en choses spirituelles & morales, & signifie, Transporter, soit d'admiration, soit de colère. Ce Prédicateur est éloquent, il dit de si belles choses, qu'il *enleve* ses Auditeurs. *Rapit in admirationem.* Voilà un trait delicat qui *enleve*. Il y a plusieurs Saints qui ont été *enlevez* en esprit jusques dans le ciel, *rapti, sublati, enlevez* en extâse, en contemplation. La colère *enleve* l'ame, & la pousse impétueusement. M. Esp. Les passions à demi touchées ne sçavent ni laisser les ames dans leur assiette, ni les *enlever* hors d'elles-mêmes. S. Evr.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *enlevé* comme un corps saint. Voyez l'origine de ce provèrbe au mot de *Banquer*.

Enlevé, ée, part. pass. & adj. *Sublatus, exportatus.*

Enlevé, se dit en Blâson, de certaines pièces qui paroissent *enlevées*.

ENLEVEURS DE QUARTIERS, s. m. C'est ainsi qu'on appelle des soldats qui forcent, qui prennent & enlévent d'autres soldats qui sont à l'armée logez dans leurs quartiers. Dieu vous garde, lorsque vous dormirez, de tous *Enleveurs de quartiers*. Voit.

ENLEVURE, s. f. Petite tumeur, ou bube, qui enleve la peau. *Pustula, vesicula.* Quand le sang est trop échauffé, on a le visage plein d'*enlevûres*. Cette Dame a mis une mouche pour couvrir une petite *enlevûre*.

Enlevure, se prend aussi pour le relief en sculpture. *Eminentia, pars exstans, eminens, expressa.*

ENLIER, v. act. *Alligare.* Terme de Maçonnerie. Joindre & engager des pierres ensemble en élevant des murs. Pour bien *enlier* des pierres & des briques, on en assied l'une sur sa longueur, & celle de dessus sur largeur, & ainsi en continuant.

Ce mot vient d'*alligare*.

ENLIGNER, v. act. *Ad eandem lineam componere, statuere.* Terme d'Architecture & de Charpenterie. *Enligner* le bois avec une régle ou un cordeau, c'est, Mettre les pièces sur une même ligne.

Enligner, est aussi un terme d'Imprimeur. On appelle *livre bien enligné*, un livre dont les premières lignes de chaque page sont sur une même ligne, & repondent exactement l'une à l'autre.

ENLUMINER, v. act. *Illuminare, illustrare; colorum luminibus exornare.* Rehausser de couleurs un dessin qui est simplement tracé. Ce Peintre n'a fait que dessiner, que tracer les dessins des tableaux de ce cabinet, il a laissé à un autre le soin de les *enluminer*, d'y appliquer des couleurs.

Ce mot vient d'*illuminare*.

Enluminer, se dit particulièrement de ceux qui appliquent des couleurs en détrempe avec de la gomme, & sans huile, sur des images, sur des cartes, sur un éventail, sur un écran. Les présens des Régens à leurs écoliers sont des images *enluminées*.

Enluminer, se dit figurément pour, Rendre rouge & enflammé. *Accendere, inflammare.* Et en ce sens il ne se dit que du teint. La pudeur *enlumine* agréablement un visage. Il avoit le visage *enluminé* de colère. L'ardeur de la fiévre l'avoit mis tout en feu, & son visage en étoit tout *enluminé*. Les femmes ne prendroient pas tant de soin de se farder, & de s'*enluminer*, si elles sçavoient que toute cette peinture les rend affreuses & dégoûtantes. La Br.

Enluminer, se dit aussi figurément & bassement de ceux qui à force de boire se rougissent le visage. *S'enluminer la trogne.*

Je m'enlumine le museau
De ce trait que je bois sans eau. S. Amant.

Enluminé, ée, part. & adj. *Pictus, coloribus illustratus.*

ENLUMINEUR, s. m. Peintre en detrempe, qui applique des couleurs sur des images, des dessins, ou des cartes, pour les rehausser. *Pictor.* Il est deffendu aux *Enlumineurs* de s'ériger en Maîtrise par sentence du 28. Mars 1608.

A vous, Enlumineurs *fantasques*,
Mauvais Peintres de mauvais masques.

On appelle ironiquement un méchant Peintre, un *Enlumineur* de jeu de paume, un Barbouilleur.

ENLUMINURE. Image ou autre pièce enluminée. *Imago picta.* On le dit aussi de l'art de celui qui enlumine. On lui a fait présent d'une belle *enluminure*. Cet Ouvrier entend fort bien l'*enluminûre*.

On le dit aussi au figuré de quelques déscriptions qui se font avec la plume. La condamnation des cinq propositions ayant été representée dans un Almanach, les Jansénistes pour se vanger publièrent le Poëme fameux qui a pour titre. *Les enluminures de l'Almanach.* Vous croyez qu'il est plus honorable de faire des *enluminures*. Rac. a l'Aut. des Her. Imag.

E N M.

ENMANCHÉ. Voyez EMMANCHÉ.
ENMARINE. Voyez EMMARINE.
ENMORTÉ. Voyez EMMORTÉ.

E N N.

ENNA, s. f. Ville ancienne de Sicile. *Enna.* Cette ville fameuse dans l'Antiquité & au milieu de l'Isle, dans la vallée de Noto, près de la rivière de Dataino, & des confins de la vallée de Mazara. Les Anciens croyoient que c'étoit en ce lieu que Proserpine fut enlevée par Pluton. C'est un lieu fort agreable, où demeuroit Cerès. Voyez Ovide. *Fast. L. IV. v.* 419. & Diodore de Sicile L. V. On voit environ à deux lieuës de cette ville, du côté du midi, le Lac d'*Enna* ou de Coridan, que les Anciens nommoient Pèrguse. Vigenère dit *Enne* dans la Traduction de T. Live, & non *Enna*.

Bochart, dans son Chanaan L. I. Chap. 28. croit que cette ville fut nommée d'abord *Ennaam*, & que ce nom lui fut donné par les Pheniciens, à cause qu'il y avoit là plusieurs fontaines; car il pretend que ce nom est composé de עין, *Ain*; & נעם, *brau*, agreable; & qu'il signifie, *fons amœnitatis*, Belle fontaine, comme quelques lieux que nous avons ainsi nommé en France pour la même raison.

ENNEADÉCATÉRIDE, ou ENNÉADÉCAËTÉRIDE, s. f. *Enneadecaeteris.* Est l'espace de dix-neuf ans. Ce mot est Grèc, ἐννεαδεκαετηρίς, ίδος, formé de ἐννέα, neuf, δέκα, dix, & ἔτος, année. On appelle *ennéadécaëtéride*, la période ou révolution de dix-neuf années, telle qu'est celle du nombre d'or, dont Méthon fut l'inventeur, & qu'on appelle aussi cycle lunaire, parcequ'au bout de dix-neuf ans solaires la lune revient à peu-près au même point, d'où vient que les Athéniens, les Juifs & autres peuples, qui ont voulu accommoder les mois lunaires avec l'année solaire, se sont servi de l'*Ennéadécaetéride*, en faisant pendant 19 ans, sept ans de treize mois lunaires, & les autres de douze.

ENNÉAGONE, s. m. *Enneagonum.* Terme de Géométrie. Figure qui a neuf angles & neuf cotez. ἐννέα, signifie *neuf*, γωνία, *angle*.

En matière de Fortification, c'est une place qui a neuf bastions.

ENNEMI, ie, s. m. & f. & quelquefois adj. *Inimicus, hostis, adversarius, infensus.* Qui a de la haine contre quelqu'un: qui tâche à lui nuire, & à le traverser. L'Évangile veut qu'on pardonne à ses *ennemis*. Il faut marcher dans le monde comme en pays ennemi. S. Evr. C'est son *ennemi* mortel, son *ennemi* juré, capital. C'est un dangereux, un redoutable, un puissant *ennemi*. Il faut toûjours se défier d'un *ennemi* reconcilié. N'ayons pas trop d'horreur pour les vicieux, afin de ne nous pas rendre tous les hommes pour *ennemis*. S. Evr. Le moindre mépris est capable de faire d'un ami très-inutil, un *ennemi* très-dangereux. S. Evr. On regarde toûjours un *ennemi* reconcilié d'un autre œil, qu'un ami avec lequel on ne s'est jamais broüillé. Fl. Il faut être bien dupe pour être trompé par ses *ennemis*, parce qu'on doit s'en defier toûjours. Bell. Ce n'est pas assez d'être juste & légitime *ennemi*, il faut être civil & généreux *ennemi*. Bal.

Elle

Elle ignôre à quel point je suis son ennemi. Rac.

Mai qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvû d'utiles ennemis. Boil.

Fuyez d'un froid ami la fausse politique,
Qui donne aux ennemis *avec soins ménagez,*
Les égards qu'il dérobe aux amis négligez. Vill.

La plus sûre louange, & la mieux affermie,
Est celle que nous donne une bouche ennemie.

Ennemi, se dit absolument au singulier, pour signifier une armée entière, un parti contraire qui vient pour combattre. Voilà l'*ennemi* qui est aux portes. L'*ennemi* tient la campagne. Cette ville s'est renduë à l'*ennemi*, ce traître l'a livrée à l'*ennemi*. C'est un nouveau Cavalier qui n'a jamais vû l'*ennemi*. On dit aussi, une ville, une tèrre *ennemie*, de celle qui est dans un parti different. Il se dit aussi au plurieldans le même sens. Tomber entre les mains des *ennemis*. Il fut pris par les *ennemis*. Il repoussa, il chassa les *ennemis*. On y peut joindre aussi le pronom possessif.

Pour conserver l'Etat que Dieu vous a commis,
Combatez justement contre vos ennemis,
Mais fuyez comme un crime une injuste victoire. L'Ab. Tit.

Ennemi, se dit aussi des choses contraires qui se détruisent, qui se nuisent. Le feu & l'eau sont *ennemis*, le chaud & le froid, le sec & l'humide. Le vin est *ennemi* de la fiévre, de la goutte. Les venins, les poisons, sont *ennemis* des corps. La débauche est l'*ennemie* de la santé. En Poësie on dit la fortune *ennemie*, les destins *ennemis*, les vents *ennemis*; pour dire, contraires.

Ennemi, se dit aussi de ce qui a une cèrtaine antipathie contre quelque autre chose, soit qu'elle vienne par nature, soit par caprice. Il y a des gens qui sont *ennemis* des roses, qui ne les peuvent souffrir. Les autres sont *ennemis* des douceurs, des sucreries. On le dit aussi des animaux. Le chat est l'*ennemi* de la souris. Le hibou est *ennemi* de la lumière. Le chou est *ennemi* de la vigne. Le bon goût du siécle est *ennemi* des mauvaises pointes, des turlupinaires.

Ennemi, se dit figurément en choses morales. Il faut être *ennemi* du vice. La Reine ne connoissoit d'autres *ennemis* que ses péchez. Boss. Il est *ennemi* de son corps. Il est *ennemi* de la joie. Il est *ennemi* du bon sens, Il est *ennemi* de nature; c'est-à-dire, il hait ce que les autres aiment, tout ce qui est commode, tout ce qui flatte les sens. Souvent le plus grand *ennemi* que nous ayions, c'est nous-mêmes.

Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis. Boil.

Mars de tout tems ennemi *d'Apollon*
Me force à quitter mon Empire De la Font.

Ennemi, se dit quelquefois en galanterie par antiphrâse. Un Amant appelle sa Maitresse, la douce *ennemie*, & ses yeux, ses doux *ennemis*.

On dit provèrbialement d'un homme qui a fait quelque méchante action, qu'il a bien été tenté de l'*ennemi*, c'est-à-dire, du Diable, qui est l'*ennemi* du genre humain. Le meilleur est l'*ennemi* du bon. On dit aussi amis au prêter, *ennemis* au rendre. On dit aussi, C'est autant de pris sur l'*ennemi*, quand on a attrapé quelque chose à celui contre qui on a différend. On dit aussi, Plus de morts moins d'*ennemis*. Dans l'astrologie judiciaire la douziéme maison céleste est la maison des *ennemis*.

ENNENSOIS, oise, s. m. Habitant, Citoyen de la ville d'Enne ou d'Enna en Sicile. *Ennensis*. Les *Ennensois* enclôs dans le fond du théâtre, étoient massacrez, par les Romains contre qui ils avoient conjuré Vigenère.

ENNION, s. m. Vieux mot, qui se trouve quelquefois écrit avec un *a*, *annion*: il signifie delai d'un an accordé à un débiteur par lettres de Chancellerie. Privilege d'*ennion*, bénefice d'*ennion*,

ENNOBLIR, v. act. Rendre plus noble, plus illustre plus excellent. *Nobilitare, illustrare*. Cette Univèrsité s'est fort *ennoblie* depuis qu'il y a eu tant de grands hommes qui sont entrez dans son Corps. Les sciences, les beaux arts, *ennoblissent* une Langue. *Ennoblir* son stile. Ablanc. Pour *ennoblir* l'art du Poëme dramatique, on lui donne pour objèt, d'instruire aussi bien que de plaire. Corn.

Ennobli, ie, part. pass. & adj. *Nobilitatus*.

Mais enfin, par le tems, le mérite avili,
Vit l'honneur en roture, & le vice ennobli. Boil.

On distingue ordinairement trois degrez de noblesse: l'*Ennobli*, qui acquiert le prémier la noblesse; le Noble, qui nait de l'*ennobli*, l'Ecuyer, ou le Gentilhomme; qui est au troisième degré, & c'est ce qu'on appelle *patre & avo Consulibus*. P. Menestrier.

ENNOBLISSEMENT, s. m. L'action d'ennoblir, de rendre plus illustre. *Nobilitatio, illustratio*.

ENNOM, s. m. Nom de peuple. *Ennom*. C'étoient apparemment des Chananéens. Ce que l'on en sçait; c'est qu'ils avoient habité la vallée qui etoit à l'orient de Jérusalem, qui en avoit pris son nom, & s'appelloit *Gehennom*, c'est-à-dire, Vallée d'Ennom, ou *Ghe ben Ennom*, vallée des enfans d'*Ennom*. De *Gehennom* s'étoit fait *gehenna*, & de là notre mot François *géne*. Voyez *Jos. XV.* 8. *XVIII.* 16. 4 *Reg XXIII.* 10.

ENNON, s. m. *Ennon*. Lieu près de Salim, & peu loin du Jourdain, où S. Jean baptisoit. *Jean III* 23, Jean baptisois aussi de son côté à *Ennon* auprès de Salim, parce qu'il y avoit là quantité d'eaux. Bouh. Ces deux endroits, *Ennon* & Salim, étoient sur les confins de la Samarie & de la Galilée en deçà du Jourdain.

Quelques Auteurs prennent ce nom pour un diminutif de עין, *En*, fontaine, & disent qu'il signifie petite fontaine. mais il y a plus d'apparence que c'est un derivé de ce nom, & qu'il signifie lieu plein de fontaines, abondant en sources, où il y a beaucoup de sources, cela convient mieux à ce que dit S. Jean, qu'il y avoit là quantité d'eaux.

ENNORTEMENT, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans Beaumanoir: il signifie *exhortation*. *Adhortatio*.

ENNOYE. Voyez AMPHISBENE.

ENNUI, s. m. Chagrin, fâcherie, tristesse, déplaisir. *Fastidium, tædium, odium, mæstitia, ægrimonia*. L'*ennui* n'est autre chose qu'une privation de tout plaisir, causée par je ne sçai quoi de dehors qui importune. M. Scud.

Je frémis des ennuis *que vous vous aprêtez.* Des-Hout.

Trouvez Marchand à qui ma Muse agrée,
*Je la lui vends & lui vends de l'*ennui,
Pour ses Lecteurs aussi bien que pour lui.

L'*ennui* est un si grand mal qu'on ne s'y peut accoutumer. Ch. de Meré. L'*ennui* vient de ce que l'âme n'est ni assez agitée, ni assez remuée. Nic. En Amour, *ennui* signifie une tendre douleur. M. Scud. Je vois l'*ennui* peint dans vos yeux. Il se meurt d'*ennui*. Dès qu'on porte l'*ennui* dans son propre cœur, on s'ennuye par tout. Une si longue dispute a aigri & augmenté son *ennui*. Le vin & la bonne compagnie, charment les *ennuis*, dissipent les *ennuis*. Que d'*ennuis* accompagnent la fidélité en amour! S. Evr. Si cette femme se couchoit sans être assurée d'un divèrtissement pour le lendemain, elle mourroit d'*ennui* de la seule peur de s'ennuyer. M Scud. L'homme abandonné à lui-même, à ses propres pensées, ne peut se defendre de l'*ennui* qui l'accable dès qu'il est sans action. Val.

Helas! m'enviez-vous dans l'état où je suis,
La triste liberté de pleurer mes ennuis? Rac.

. . . *Malheureux reconnois ton erreur,*
Cet ennui *que tu suis est au fond de ton cœur.*
De Valincourt.

Ce mot vient de *innoia*, & de *innoiare*, qui a été fait de *noxa*. Men.

ENNUICT. Ancien advèrbe, qui signifioit aujourd'hui. *Hodie*. Favyn, dans son hist. de Navarre L. V[e] p. 268. & 269. croit que ce mot vient de ce que les Gaulois comptoient les jours par les nuits, & *annuict* se disoit encore à Paris au commencement du dèrniér siecle, qu'il écrivoit. A la façon des Hebreux, dit-il, les Allemands & les Gaulois avoient leurs ans & mois lunaires, & comptoient leurs jours par les nuits. Nous en gardons & retenons encore l'antiquité, nous autres Parisiens en parlant notre vulgaire; Je ferai *ennuict cela*, ou j'ai fait *ennuict* cette affaire, au lieu de dire aujourd'hui. Les Allemands parlent de même, *Sant Johans nacht*, *Sant Martins*, La nuit Saint Jean, ou S. Martin; pour dire, le jour; & *Vordrey nechten*, Je ferai cela devant qu'il soit trois nuits, au lieu de dire devant qu'il soit trois jours. Favyn. Il n'y a plus que le paysan dans les Provinces qui dit *ennuict*, qu'il prononce *anui*.

ENNUITER, v. n. Se mettre en danger de voyager la nuit. *Iter facere per noctem*. Quand on a une longue traite à faire, il faut partir de bonne heure, de peur de s'*ennuiter*. Quelques-uns disent *annuiter*. Il vieillit.

ENNUSURE, ou ANNUSURE, s. f. Tèrme d'Architecture. Morceau de plomb en forme de basque sous le bourseau, & au pied des poinçons & amortissemens d'un comble.

ENNUYANT, ante, subst. Qui ennuye les autres. *Molestus, importunus, odiosus*. Le bal est fort *ennuyant*. Quand Diogéne voyoit qu'un discours *ennuyant* étoit vers sa fin, il crioit en se réjouissant: Je vois tèrre. Men.

ENNUYER, v. act. & n. Faire, ou souffrir quelque chose avec

chagrin avec déplaisir ; causer de l'ennui. *Afferre tædium, satietatem*, &c. lorsqu'on n'est touché de rien on s'*ennuie* beaucoup Le Ch. de M. On choisit plûtôt de s'*ennuyer* avec les autres, que de s'*ennuyer* avec soi-même. S. Evr. Je ne sçai quoi de delicat que j'ai dans l'esprit, fait qu'il m'arrive assez souvent de m'*ennuyer*. M. Scud. Il faut apprendre à ne se point *ennuyer* : c'est un grand art. S. Evr. La meilleure musique à la fin *ennuye*. On s'y ennuye. Un fade panégyrique *ennuye* les auditeurs. Je ne puis supporter ces grands parleurs à mine audacieuse & insolente, qui *ennuyent* autant les yeux que les oreilles. M. Scud. Ce qui plait, rend attentif, & ce qui *ennuye* assoupit. Nous pardonnons plus aisément à ceux qui nous *ennuyent*, qu'à ceux que nous *ennuyons*. Roche. Je ne puis supporter ces froids Ecrivains, qui vont *ennuyer* leur Héros du récit de ses propres exploits. S. Evr. On s'*ennuye* présque toujours avec ceux avec qui il n'est pas pérmis de s'*ennuyer*. Roche. Il vaut mieux s'*ennuyer* comme une pérsonne d'esprit, que de se divértir d'une maniére impértinente. Le Ch. de M. On doit bien souhaiter d'être d'agreable convérsation, quand ce ne seroit que pour s'entretenir soi-même, car on est quelquefois seul, & quand on s'*ennuye* de ses pensées, on ne s'en defait pas comme on veut.

Ce qu'ils font vous ennuye, *ô le plaisant détour!*
Ils ont bien ennuye *le Roi, toute la Cour.* Boil.

Il falloit vous répondre, & d'une telle affaire
C'est ainsi que j'ai dû sortir :
Quand on ne sçauroit divértir,
*Il faut au moins n'*ennuyer *guére.* N. Ch. de vèrs.

On dit provèrbialement, qu'il *ennuye* à qui attend ; pour dire, qu'un homme s'impatiente d'attendre ceux qui ne viennent pas à l'heure

s'ENNUYER. *Tædere.*

ENNUYEUX, euse, adj. qui ennuye. *Tædiosus, molestus.* La vie est *ennuyeuse* quand l'amour ne la ranime pas. S. Evr. Les longs discours sont fort *ennuyeux*. Quand on a l'esprit libre, tout ce qui contraint, & tout ce qui est cérémonie est *ennuyeux*. M. Scud. Cette complaisance qui céde tout, & qui applaudit à tout, est une qualité fort *ennuyeuse* en convérsation. Mont. Il ne faut pas que le Prédicateur s'abaisse à une simplicité *ennuyeuse* & qu'il en demeure à une modestie languissante. Ab. du Jarry. Corneille, pleins de grands sentimens, ne s'amuse point à de petits soupirs *ennuyeux*. S. Evr.

ENNUYEUSEMENT, adv. D'une maniére ennuyeuse. *Molestè, fastidiosè, tædiosè.* Il m'a raconte son affaire fort *ennuyeusement*, & avec de longs détails. Combien de malheureux à qui il ne reste d'autre consolation, que de redire *ennuyeusement* leur misére ? Fl. Dans une vieille habitude le tems se consume *ennuyeusement* à aimer moins, ou à n'aimer plus. S. Evr.

E N O.

ÉNO, ou ÉNIO, s. m. Petite ville de la Turquie en Europe. *Ænos, Ænus.* Elle est dans la Romanie, à l'embouchure de la Marisa dans l'Archipel.

Le Golfe d'*Eno*, *Æni sinus, Ænensis sinus.* C'est un golfe de l'Archipel, qui prend son nom de la ville d'*Eno*, c'est la partie occidentale du golfe de Marise.

ÉNOBARBE, s. m. Surnom de plusieurs anciens Romains de la famille Domitia. *Ahenobarbus, Ænobarbus.* Ce mot est composé de *ahenem*, *aneus*, qui est d'airain, & de *barba*, barbe ; & signifie, Qui a une barbe d'airain, Barbe d'airain, c'est-à-dire, Barbe rousse. Il se trouve sur les Medailles de la famille Domitia une tête d'homme nuë & sans barbe. AHE Nobar. Au revèrs une pouppe de navire, sur laquelle est érigé un trophée. Imp.

ÉNOCH, s. m. Nom propre d'homme. *Enoch, Enochus, Henochus, Hhanochus.* C'est le nom du prémiér des enfans de Caïn, dont l'Écriture parle *Gen. IV.* 17. C'est aussi au même endroit le nom d'une ville bâtie par Caïn, que nous appellons aussi *Enoche*.

Henoch, dit Bochart, Phal. Liv. I. C. XV. fut ainsi appelle par Caïn son pere, parce qu'il naquit dans le tems qu'il dédia la ville qu'il avoit bâtie ; car Enoc, ou Hénoch חנך, signifie dédié, ou dédicace, de חנך, *de hhanakh*, dédier. C'est encore le nom d'un Saint Patriarche pére de Mathusalem ; c'est cet *Enoch*, qui, selon l'expression de Moïse, *Gen. V.* 23. 24. marcha devant le Seigneur, & qui disparut, parce que le Seigneur l'enleva. Les Païens l'ont connu, & l'ont appellé *Eanacus* & *Cannachus*, & par corruption *Nannacus*. C'est lui, dit Bochart, qui fut l'inventeur de l'Astrologie C'est lui que les Arabes nomment Idris, & les Carthaginois Atlas. Voyez cet Auteur, Phal. Liv. II. C. 13. C'est encore cet *Enoch* dont Saint Jude rapporte une prophetie dans son Épitre canonique v. 14. soit que ce saint homme l'eût écrit, comme quelques-uns ont cru, ce qui donna occasion de faire ce faux livre d'*Enoch* dont les prémiérs Péres ont tant parlé, soit qu'on sçût seulement cette prophétie par tradition, comme il est plus probale. L'Écriture écrit *Henoch*, dans la Genése, & *Enoch* dans Saint Jude, nous suivons ordinairement cette dèrniére orthographe.

ÉNOCHIE, s. f. Nom propre de Ville. *Enochia, Henochia, Hhanochia.* Caïn aprés avoir couru longtems en divèrs endroits, s'arrêta en un lieu où il bâtit une ville, qu'il nomma du nom de son fils Enoch, *Enochie*. C'a eté la prémiére construite dans le monde. Elle fut peuplée de ses descendans, qui s'étoient fort multipliez. God. la ville d'*Enochie* étoit dans le pays de Nod, à l'orient du pays d'Éden ; car c'est là que Caïn s'arrêta. *Gen. IV.* 16. Ainsi selon ce que nous avons dit au mot Éden, le pays de Nod, où étoit *Enochie*, devoit être une partie de ce que l'on appella depuis la Susiane. Au reste l'Écriture dans tous les textes appelle cette ville Enoch, Hénoch, & non point *Enochie*.

ÉNOISELER, v. a. Térme de Fauconnerie, qui se dit de l'oiseau que l'on fait, que l'on accoutume au gibiér, que l'on instruit. *Instaurere, docere.* Il faut conduire sagement un oiseau, jusqu'à ce qu'il soit bien *énoiselé*, & saupoudrer sa gorge de canelle & de sucre candi, le mettant sur la chair de l'oiseau qu'il a pris ; car cela lui fera aimer son gibiér.

ÉNON. Voyez ÉNAN. C'est la même chose.

ÉNONCER, v. act. S'exprimer ; parler pour faire entendre sa pensée. *Efferre, eloqui, explicare.* Apprenez à vous mieux *énoncer* Mol. Cet homme parle bien, il s'*énonce* en bons tèrmes. Cet Auteur est obscur, il n'a pas le don de s'*énoncer*. On dit au figuré, Les Rois ne s'*énoncent* que par la bouche des canons.

Énoncer, se dit aussi de ce qui est compris dans quelque écrit, & signifie, Déclarer. Toutes les caûses sont *énoncées* éxpressément dans ce contrat. Une clause essentielle qui n'est point *énoncée* ne se supplée point. L'acte contient huit articles où tous ses mensonges sont *énoncez*. Mauc.

Énoncé, ée, part. pass. & adj. *Declaratus.*

Énoncé, s. m. Qui est éxprimé dans quelque acte ou écrit. Cela n'est qu'un simple *énoncé*, qui ne détruit point les clauses stipulées. Un faux *énoncé* rend la demande nulle. Mauc.

ÉNONCIATIF, ive, adj. Qui fait mention de quelque chose. *Enunciativus.* C'est une maxime de droit que les tèrmes *énonciatifs* ne peuvent rien.

ÉNONCIATION, s. f. Expression. *Locutio, enunciatio.* Cette *énonciation* n'est pas heureuse, les tèrmes n'en sont pas assez éxpressifs. Cette piéce ne prouve rien, elle ne contient qu'une simple *énonciation* Une simple *énonciation* dans les choses anciennes, est un titre. Patru.

Énonciation, se dit aussi de la maniére de s'énoncer. Avoir l'*énonciation* belle.

Énonciation, est aussi un tèrme de Logique, qui signifie une proposition qui nie, ou qui affirme. *Enunciatio.* Il y a trois opérations dans l'entendement, la simple appréhension, l'*énonciation*, & le raisonnement.

ENORGUEILLIR, v. neut. qui s'employe souvent avec le pronom pèrsonnel. Devenir glorieux & supèrbe. *Inflare animum.* Je m'*enorgueillirois* des louanges si ceux qui me les donnent osoient me dire le contraire, disoit l'Empereur Julien. Les bons succès *enorgueillissent* les Tyrans. Un Sage ne s'*enorgueillit* jamais, quelque bonne fortune qui lui arrive. La nature n'apprend point à s'*enorgueillir* de la vèrtu de ceux qui ne sont plus. S. Real. Il ne faut point se fixer à une chose si frêle que la fortune, ni s'*enorgueillir* d'un bien qui est souvent le partage des sots. Ablanc.

De quoi s'enorgueillit *un Souverain de Rome,*
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme? Corn.

Pour avoir secoué le joug de quelque vice
Qu'avec peu de raison l'homme s'enorgueillit !
Nouveau choix de vèrs

Énorgueilli, ie, part. & adj. *Superbior factus.*

ENORME, adj. m. & f. Prodigieux, excessif. *Immanis, immensus.* Le colosse de Rhodes étoit d'une grandeur *énorme*.

Par une enorme *machine,*
Forcé de changer de cours,
Le fleuve monte & domine
Sur les plus superbes tours. Boutard.

Ce mot vient de *norma*, comme si on disoit *contra normam*. On a dit dans la basse Latinité *innormis* & *inormis*, pour dire, *immensus*, *énorme*, *sans régle*. Borel témoigne qu'on disoit autrefois, *anorme*, & *anormal*, pour dire, contre la régle commune.

Énorme, se dit figurément en Morale, des vices. *Atrox, immanis.* Il y a des gens dont la vèrtu ne consiste qu'à s'abstenir des crimes les plus *énormes*. L'Ab. Teste. Une avarice, une ambition *énorme*, un crime *énorme*.

La

Là, dans l'amas confus de chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes. Boil.

En Jurisprudence on appelle *lésion énorme*, celle qui excéde le double de la valeur d'une chose venduë. *Enormis.* Elle donne lieu à la récision d'un contrat fait même par un majeur. La *lésion énorme*, & d'outre moitie de juste prix, n'est pas réçuë dans les adjudications par decrèt.

ENORMEMENT, adv. D'une manière énorme. *Enormiter, nimium, incredibiliter.* Il a été lesé *énormément* dans la vente de sa maison.

ENORMITÉ, s. f. Grandeur, excès. *Enormitas, excessus, atrocitas.* L'*énormité* de son crime, de son ambition, de cette lésion, de cette usure, &c. On a horreur de l'*énormité* de son crime. Ablanc. L'*énormité* du fait le confond. Le Mait.

ENOSSE, adj. Se dit de ceux qui ont un os qui leur demeure au milieu de la gorge. *Osse præfocatus.* Le loup *énossé*, qui refusa le salaire de la gruë qui lui avoit tiré l'os de la gorge, est le symbôle de l'ingratitude. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans aucun de ceux que nous ayons pu consulter, excepté celui de Nicod.

E N Q.

ENQUERANT, ANTE, adj. Curieux, qui s'enquièrt des affaires d'autrui. *Inquirens, inquisitor, quæsitor.* Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Cet homme est importun, parce qu'il est trop *enquérant*.

ENQUERIR, v. neut. *Je m'enquièrs, tu t'enquièrs, il s'enquièt; nous enquérons, je m'enquérois, je m'enquis, je me suis enquis, je m'enquerrai, que je m'enquiere, que je m'enquisse, on je m'enquerrois.* Ce vèrbe se dit souvent avec le pronom pèrsonnel S'informer, demander une chose qu'on ne sçait pas à une pèrsonne qu'on croit la sçavoir. *Quærere, investigare.* Quand on doute si un mot est bon François, on s'en va *enquérer* à Messieurs de l'Académie. Je me suis *enquis* de mon Raporteur, on m'a dit que c'étoit un bon Juge. On s'est venu *enquérir* d'un valèt qui m'a sèrvi, j'ai dit qu'il étoit fidèle. On visitoit les chariots, & on *s'enquéroit* curieusement de tout. Vaug.

Enquerir, en tèrme de Palais, signifie, Intèrroger, faire enquête. *Quæstionem exercere.* J'ai fait intèrroger ma partie; il a été enquis sur plusieurs faits.

On dit provèrbialement, Trop *enquérir* n'est pas bon, pour dire, qu'on *s'enquièrt* souvent des choses dont on est fâché d'apprendre la vérité.

Enquis, ise, adj. Tèrme de Palais, dont on se sèrt dans les intèrrogatoires. *Interrogatus.* *Enquis* de son nom, âge, qualité, demeure.

ENQUERRE, v. neut. Tèrme de Blâson. Demander la raison pourquoi il y a quelque chose dans un Ecu qui est contre les règles ordinaires du Blâson. *Inquirere.* Des armes *enquerre*, *Ecstematica symbola, postulatitia tessera*, sont celles qui sont irregulières, & quand on y voit couleur sur couleur, ou métal sur métal. Messieurs de l'Académie dans leurs deliberations mettoient sur les mots douteux, *mots à enquerre.* Men. Ce mot se disoit autrefois pour *enquerir*.

ENQUESTE, s. f. Soin & diligence qu'on prend de s'informer de quelque chose, de faire perquisition d'une pèrsonne. *Inquisitio, perquisitio, interrogatio.* Il a bien fait des *enquêtes* de ce gendre, avant que de lui donner sa fille. Un de ses petits enfans s'est perdu, il a été aux *enquêtes* par tout pour le retrouver.

Enqueste, en tèrme de Palais, est une preuve ordonnée en Justice qui se fait par audition de témoins, dont la deposition est redigée par écrit, & contre lesquels on peut donner des reproches. *Inquisitio judiciaria.* On pèrmet aux parties de faire *enquête*, quand elles sont contraires en faits. On ne pouvoit faire autrefois une *enquête* sans un adjoint. L'*enquête* se fait en matière civile, & l'information en matière criminelle. On ne peut faire *enquête* pour argent prêté, quand la somme excéde 100. liv. On a abregé la formalité de l'ouvèrture & publication des *enquêtes*. Le Code a abrogé les *enquêtes* par turbes: c'étoient des *enquêtes* qui se faisoient sur des points douteux de Coûtume, & sur un usage qui n'étoit pas redigé par écrit. On n'y entendoit que des Praticiens, & dix témoins n'étoient comptez que pour un seul, parceque chaque turbe devoit être composée de dix pèrsonnes non recusées de part ou d'autre. Ces dix pèrsonnes formoient leurs avis ensemble, & l'un deux portoit leur résolution au Commissaire pour toute la turbe. Une *enquête* devoit être composée de deux turbes, tout au moins. Il y avoit aussi *enquête* d'examen à futur. Quand quelqu'un prévoyoit qu'il pouvoit avoir un procès en demandant, ou en déffendant, & qu'il appréhendoit que la preuve des faits ne vint à périr, ou par l'absence ou par la mort des témoins, il obtenoit des lettres de Chancellerie, par lesquelles il étoit mandé au Juge d'ouïr les témoins qui lui seroient présentez. C'étoit une information par precaution: ces sortes d'*enquêtes* ne se pouvoient faire, ni en matière criminelle, ni en matière beneficiale. Elles ont été abrogées par l'Ordonnance de 1667. aussi bien que les *enquêtes* par turbes.

On appelle les Chambres des *Enquêtes*, celles où on juge les procès par écrit, qui ont été appointez en prémière instance, où d'ordinaire il y a des *Enquêtes*. *Inquisitionum disceptatores*, ou *Inquisitores*, *Inquisitorum Collegium.* Au Parlement de Paris il y a cinq Chambres des *Enquêtes*, à Roüen deux; aux autres deux ou trois. A Paris les charges des Presidens aux *Enquêtes* ne sont que de simples commissions. Pasquier a remarque qu'en 1588. fut érigée la cinquième Chambre des *Enquêtes*. Dans l'institution du Parlement il n'y avoit qu'une Chambre des *Enquêtes*, dont les Conseillers étoient appellez *Rapporteurs*, parce qu'ils ne faisoient que rapporter les procès par écrit, comme témoigne Pasquier, lequel ajoute, que la Grand'chambre réforma un Arrêt des *Enquêtes* le 7. Janvier 1409. & qu'elles n'avoient point droit de mettre les appellations au néant; ce qui ne leur fut pèrmis que le 8e Janvier 1422.

ENQUESTER, v. neut. ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. C'est la même chose *que s'enquérir*.

Enquester. Ce vèrbe étant joint avec une négative, sans laquelle il n'a point ici d'usage, signifie; Ne se soucier, ne craindre point, se moquer de tout ce qu'on peut faire & dire. Cet homme ne *s'enquête* de rien. Il ne *s'enquête* point de cela. Mol. Ce sont des enfans sans souci qui ne *s'enquêtent* de rien. Il est bas dans tous ses sens.

ENQUESTEUR, s. m. Officier qui a pouvoir de faire des enquêtes. *Inquisitor, quæsitor.* Les Commissaires du Chastelet se qualifient Commissaires Examinateurs & *Enquêteurs*. Les Lieutenans Généraux ont traité des Offices d'*Enquêteurs*, & les ont unis à leur charge. Ils ont été nommez d'abord *Enquêteurs*; on y ajouta ensuite le nom d'Auditeurs, & on les appella Auditeurs & *Enquêteurs*; & quelques-uns même disoient Auditeurs seulement, estimant que ce nom renfèrmoit dans son énèrgie leur ancien titre d'*Enquêteur*. De la Mare dit *Auditeurs, Enquêteurs*, & traite de ces Officièrs, & de leur antiquité, leurs fonctions, leur nombre, leur érection, &c. dans son Tr. de la Pol. Liv. I. Tit. XI. c. 3. 4. Les anciens actes les appellent *Inquisitores.* Il montre des *Enquêteurs* Conseillers au Parlement, que les Intendants des Provinces, les Commissaires pour les reformes, ou pour affaires extraordinaires, & les Conseillers de la Cour en commission prennent ce titre. Il appelle *Enquêteurs* de la foi, ceux que nous nommons Inquisiteurs. Il dit que le Assessores, ou Conseillers des Magistrats, étoient divisez en deux classes; les uns nommez *Enquêteurs* ou Rapporteurs, & les autres Regardeurs des Enquêtes, ou Jugeurs. Ceux qui étoient autrefois envoyez pour connoitre des Abus qui se commettoient dans l'usage ou l'exploitation des bois, furent nommez *Enquêteurs* des forêts, *Inquisitores forestarum.* Du Tillet appelle le Grand-Maitre des eaux & forêts, Grand-Maitre *Enquêteur*, & Général Réformateur des eaux & forêts Voyez P. I. p. 421. où il traite de cette Charge, qui ne fut créée que vèrs le commencement du XVe siecle.

Enquêteur, est aussi l'Officier qui tient le registre des Enquêtes. *Inquisitorum tabellarium, tabella.* Pomey.

E N R.

ENRACINER, v. n. pass. Prendre racine. *Radices agere.* Les chênes sont *enracinez* plus avant que les ormes. Les tulippes *s'enracinent* tous les ans de plus en plus, s'enfoncent dans tèrre, quand on n'a pas soin de les lever. Il n'a guère d'usage au propre.

Enraciner, se dit plus ordinairement en choses Morales, & signifie, Invétérer, faire une profonde impression; prendre de profondes racines. *Accrescere, augescere, inveterascere, corroborari.* Il ne faut pas laisser *enraciner* ce mal. On n'arrache pas aisément les vieilles opinions qui sont *enracinées* dans l'esprit des peuples. Il faut tous les jours résister à ses amitiez, & à ses avèrsions naturelles; garder son cœur des passions naissantes, & en arracher celles qui y sont *enracinées*. Fl. Tant ce penchant est *enraciné* chez cèrtaines pèrsonnes du sexe Mlle L'Heritier.

Enraciné, ée, part. & adj. *Inveteratus, inradicatus.* Porter une haine enracinée à quelqu'un. Vaug.

Ces mots viennent d'*inradicare*.

ENRAGEANT, ANTE, adj. Qui donne bièn de la peine, du déplaisir. On le met absolument. Cela est *enrageant*. *Adigit ad insaniam.*

ENRAGER, v. n. Être saisi de la rage. *Rabie fucere.* Les chiens son sujets à *enrager* dans la Canicule quand ils manquent d'eau.

La morsure d'une bête *enragée* en fait *enrager* une autre, lui communique son venin.

Ce mot vient de *rabies*, comme qui diroit *rabie agi, agitari, corripi.*

ENRAGER, se dit figurément en choses morales, des transports de colére, & des passions violentes qui vont présque jusqu'à la fureur. Ce fanfaron *enrage* de se battre. Ce méchant Poëte *enrage* de faire des vèrs. Il *enrage* de tout son cœur de ne se pouvoir venger. Il *enrage* de voir favoriser son rival. Cet homme est au désespoir, il est *enragé*. Le mariage assemble souvent des pérsonnes qui se font *enrager* toute leur vie. BELL.

Voyant la splendeur non commune
Dont ce maraut est revêtu,
Diroit-on pas que la fortune
Veut faire enrager *la vertu?* GOM.

ENRAGER, se dit aussi en parlant des grands besoins, des grandes peines & difficultez. Il *enrage* de faim, de soif, de chaud. Voilà un chemin fâcheux qui feroit *enrager* le Diable. Cette affaire est si difficile, qu'elle me fait *enrager*. Ce fils est un fripon, qui fait *enrager* son pére & sa mére. Ce valet vous obéïra à la vérité, mais c'est en *enrageant*.

On dit provèrbialement qu'un homme n'*enrage* pas pour mentir; pour dire, que c'est un grand menteur. On dit qu'il a mangé de la vache *enragée*; pour dire, qu'il a bien souffert de la disette & de la fatigue. On dit aussi, Prendre patience en *enrageant*, pour dire malgré soi. On dit aussi, Il *enrage* comme un Poëte qui entend mal réciter ses vèrs.

ENRAGÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Rabiosus.* L'homme qui a été mordu d'un chien *enragé*, a un visage altéré, des yeux tristes, le regard affreux, il écume quelquefois, & paroit toujours transi de chagrin & de colére, ayant pérdu la raison; il se jette sur tous ceux qu'il rencontre pour les dévorer, & quoique son altération soit extrême, il aimeroit mieux mourir que de boire. MEM. DE TREVOUX.

On appelle une musique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, qui est grand & difficile. On appelle un chien *enragé*, tout méchant homme qui s'attache à nuire aux autres, à faire des cruautez.

ENRAGÉ, se prend aussi quelquefois substantivement; comme lorsqu'on dit d'un homme fougueux & emporté, que c'est un *enragé*. Il se bat comme un *enragé*. Elle crie comme une *enragée*.

ENRAYER, v. act. Quelques-uns disent *arrayer*. Passer une piéce de bois entre deux roues d'un carrosse, ou d'une charrette, ou les enlier avec une corde pour empêcher qu'elles ne roulent, & retarder leur mouvement à la descente d'une montagne. *Rotas constringere, præpedire.*

ENRAYER, signifie aussi, Mettre les rais d'une roue dans les moyeux & les jantes. *Radios canthis aptare.*

ENRAYEURE, s. f. Tèrme de Charpenterie, qui se dit des piéces de bois qui aboutissent à une espéce de centre, & s'éloignent en forme de rayons, soit dans les planchers plats, ou dans les combles & dômes. *Irradiatura.* Les *enrayures* quarrées sèrvent aux croupes des pavillons, & les rondes aux dômes. Les goussets se mettent dans les *enrayures* d'un entrait à l'autre. Les *enrayures* & doubles *enrayures* sont tous les entraits des fermes d'assemblage.

ENREGISTREMENT. Action par laquelle on enregitre, on vérifie quelque patente en Cour Souveraine. *Relatio in acta.* On s'est opposé à l'*enregistrement* & à la verification de telles patentes. Plusieurs prononcent encore l's de ce mot & du suivant.

ENREGISTRER, v. act. décrire dans un regître, y insérer quelque chose pour empêcher qu'elle ne se pérde. *Referre in acta, in acta perscribere.* Les Edits les Lettres patentes & plusieurs Bulles s'*enregistrent* au Parlement. Tous les arrêts & sentences, & les délibérations publiques, s'*enregitrent*, se gardent dans des regîtres. Les Procureurs doivent avoir des regîtres pour *enregitrer* leurs exploits & présentations, pour écrire l'argent qu'ils reçoivent des parties. Les Privilèges s'*enregitrent* par le Sindic des Libraires sur le Livre de la Communauté.

ENREGISTRÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Relatus in acta.*

Le mot d'*enregistrer* se trouve dans l'Auteur de la vie de S. Louis. C'est la prémiére fois qu'il en est fait mention dans nos Archives, ou ailleurs, & il étoit alors très-nouveau. Avant le régne de ce Prince l'on écrivoit les Actes sur des peaux entiéres, & souvent même sur plusieurs de ces peaux cousuës les unes avec les autres. On les rouloit ensuite, comme autrefois les livres, & aujourd'hui les cartes de Géographie; & lorsque pour rendre un acte authentique on étoit obligé de le faire insinuer dans le dépôt public de la Jurisdiction, comme cela arrivoit très-souvent, l'on ne se sèrvoit point du mot d'*enregistrement*, qui n'étoit point encore en usage, mais on disoit que l'acte avoit été mis ou déposé au nombre des actes publics; *depositus inter acta.*

Etienne Boileau, Prévôt de Paris sous Saint Louis, fut le prémier qui fit écrire en cahiers les Actes de sa Jurisdiction: il commença par une compilation de tous les anciens Reglemens de Police. D'autres firent aussi de semblables compilations, ou recueils, lesquels parce que ce n'etoient que des piéces tirées d'ailleurs, donnérent commencement au nom de Registre, du Latin *Regestum, quasi iterum gestum*, d'où vient les mots d'*enregistrer* & d'*enregistrement*; pour dire, mettre dans ces Registres, mettre au nombre des Actes publics, dont les compilations s'appelloient Registres. *De la Mare, Tr. de la Police L. I Titre, XV. c. 2.*

ENRHUMER, v. act. & neut. Qui cause, qui donne le rhume. *Inducere gravedinem.* Le passage du froid au chaud est ce qui *enrhume*. Quand on se dégarnit trop tôt, on est en danger de s'*enrhumer*. Ce Prédicateur s'est *enrhumé* à force de crier contre les vices. Le vent coulis *enrhume* les hommes.

ENRHUMÉ, ÉE, part. On est *enrhumé* tantôt de la gorge, tantôt du cèrveau, tantôt de la poitrine.

On dit aussi en Musique un ton *enrhumé*.

Ces mots viennent du Grèc *ῥεῦμα*, *fluxion*.

ENRICHEMONT, subst. m. Bourg, ou petite ville de France dans le Bèrry. On la nomme autrement Boisbelle; mais ce nom n'est point dans l'usage ordinaire, & ne se dit jamais, quoiqu'il se trouve dans quelques Auteurs. Il est situé à cinq lieuës de Bourges du côté du nord. Ce Bourg a titre & les droits de Principauté, & l'on dit, la Principauté d'*Enrichemont*. Elle appartient à la Maison de Bethune Sully.

ENRICHIR, v. act. Rendre riche. *Ditare, locupletare.* Le trafic des Indes a *enrichi* la Hollande. L'avidité des avâres est ingénieuse à inventer les moyens de s'*enrichir*. Les grandes riviéres *enrichissent* les Provinces qu'elles travèrsent. Les Fèrmiers du Roi s'*enrichissent* en peu de tems. Il est impossible d'*enrichir* ce prodigue.

ENRICHIR, signifie aussi, Rendre de plus grande valeur. *Ornare, insignire.* Il lui a donné son portrait, qu'il a fait *enrichir* de diamans. Ce livre est *enrichi* de figures.

ENRICHIR, se dit figurément en choses morales; & signifie, Embellir, orner, rendre plus abondant. *Amplificare, excolere, decorare.* Il a *enrichi* son esprit de toutes sortes de belles connoissances. Elle n'a travaillé qu'à *enrichir* son âme. PATRU. Cet Ouvrage est *enrichi* de plusieurs nouveaux traitez, passages, histoires, &c. On dit aussi, *enrichir* une langue, qu'une langue s'*enrichit*, quand on met de nouvelles expressions en usage. Horace a dit, *Cum lingua Catonis & Enni sermonem patrium ditaverit, &c.*

ENRICHI, IE, part. *Ditatus.*

ENRICHISSEMENT, s. m. se dit tant au propre qu'au figuré, des embellissemens, des ornemens qu'on ajoute à quelque chose. *Illustratio, ornamentum.* Les dorures, les broderies, sont les *enrichissemens* qu'on met aux meubles, aux habits. Il y a des sujets si bas, si steriles, qu'ils ne peuvent recevoir aucuns *enrichissemens*. Cette piéce peut servir à l'*enrichissement* de notre Histoire. ABL.

EN-RIMMON, s. m. Nom de lieu. *Enrimmon.* C'étoit une Ville de la Tribu de Juda, 2. L. d'Esdr. XI. 29. Josué semble en faire deux villes, *En* & *Rimmon*, Ch. XV. v. 32. mais Jos. XIX. 7. & 1. des Paral. IV. 32. on lit en un mot עין רמון, *Enrimmon*.

Ce nom signifie fontaine de la grenade ou du grenadier עין, *En*, fontaine, רמון, *Rimmon* grenade, ou grenadier: apparemment qu'il y en avoit eu là quelques-uns, auprès de la fontaine qui y étoit.

EN-ROGEL, s. m. Nom de Lieu dans la Tribu de Juda, Jos. XV. 7. La Vulgate traduit *la fontaine Rogel.* La Paraphrase Chaldaïque, *la fontaine du foulon.* Car רגל, Rhogel, vient de רגל, *reghel*, pied. & רגל, *raghal*, foulee aux pieds; & delà, disent les Rabins Schelomoh Jarkhi & David Kimhhi, le participe רגל, *Roghel*, signifie un foulon, parce qu'il foule les draps avec les piéds.

ENROLEMENT, s. m. Action par laquelle on enrôlle. *Conscriptio, adscriptio, relatio in album, in indicem.* Il s'est fait un grand *enrôllement* de soldats en telle Province.

ENROLLER, v. act. Mettre sur un rôlle, sur un état, ou une liste de plusieurs pèrsonnes de même condition, & qui sont dans le même engagement. *Conscribere, referre in indicem.* On le dit particuliérement des soldats qui s'engagent à sèrvir le Roi. Ce Capitaine leve des soldats, il en a *enrôllé* dix aujourd'hui. Il faut qu'un soldat marche quand il est *enrôllé*. Les Romains ne s'*enrôlloient*, & n'entroient dans la milice qu'à l'âge de 17 ans.

ENRÔLLER, se dit aussi figurément des autres engagemens que l'on prend. Vous êtes donc *enrôllé* au sèrvice de cette belle. Souvenez-vous que vous êtes *enrôllé* par le baptême dans la milice de Jesus-Christ, DU PIN.

On dit aussi, qu'un homme s'est *enrôllé* dans une Confrairie, *nomen*

ment dedit; pour dire, qu'il est écrit sur les regitres. Gusman d'Alfarache parle d'un regitre où on *enrôle* les lots qui ont fait quelque chose conforme à l'Edit des lottises qui y est mentionné. Ce mot est composé de *rôlle*, & vient du Latin *enrotulare*. Men.

Enrôlé, ée, part. pass. & adj. *Conscriptus, adscriptus*.

ENROUEMENT, s. m. Difficulté de parler provenant de quelque fluxion. *Raucitas, ravis*. Il n'est pas encore gueri de son *enrouement*.

ENROUER, v. actif. Gâter, altérer sa voix, & la rendre plus rauque & moins nette. *Ravim afferre, vocem raucam facere*. Le brouillard, le serein l'a *enroué*. La contention avec laquelle il a disputé, l'a si fort *enroué*, qu'on ne l'entend plus. Il se dit aussi avec le pronom pèrsonnel. Il s'est *enroué* à force de crier. *Ravim contraxit*.

> *Jamais Docteur armé d'un argument frivole,*
> *Ne s'enroua chez eux sur les bancs de l'Ecole.* Boil.

Enroué, ée, part. Ce mot vient du Latin *raucus*, d'où vient le vèrbe *raucire*.

On dit provèrbialement d'un homme *enroué*, qu'il a vu le loup. *Vox quoque Mœrim jam fugit ipsa: lupi Mœrim videre priores*. Virgile.

On dit aussi, *enroué*, du cri de cèrtains animaux; par éxemple, de celui des grenoüilles, dans la Batracomyomachie, Pallas dit:

> *Un jour, je m'en souviens, sortant d'un grand carnage,*
> *J'eus besoin de repos, mais ce peuple maudit*
> *Par ses cris* enrouez *tellement m'étourdit,*
> *Que lassé que j'étois, pendant la nuit entière*
> *Je ne pus reposer, ni fermer la paupière.* Nouv. ch. de vèrs.

ENROUILLER, S'ENROUILLER, v. act. Faire venir de la rouillure, se charger de rouille. *Rubigine vitiare*, ou *vitiari*. Le fèr & le cuivre *s'enrouillent* à l'eau; *ferruginem, æruginem contrahunt*. L'air humide *enrouille* les armes.

Ce mot vient du Latin *rubigo, rubiginosus*.

Enrouiller, se dit figurément en Morale, du courage, de l'esprit, qui *s'enrouillent* dans la paix & dans la fainéantise, faute de leur donner de l'éxèrcice; c'est-à-dire, se relâchent & s'abatardissent. *Hebescunt, marcescunt*. Je viens d'un pays où mon esprit est fort *enrouillé*. Voit. L'imagination *s'enrouille* faute d'éxèrcice.

Enrouillé, ée, part. pass. *Rubigine infectus, exesus, rubiginosus*.

ENROULEMENT, s. m. Tèrme d'Architecture *Helix, spira, implicatio*. Il se dit de tout ce qui est contourné en ligne spirale; comme l'*enroulement* d'un pilier butant en console.

Enroulemens de partèrre, ce sont des platebandes de buis ou de gazon, contournées en ligne spirale. Les Jardiniers les appellent *rouleaux*.

ENROULER, v. act. *Implicare, involvere*. Rouler une chose dans une autre.

ENRUE, s. f. Tèrme d'Agriculture & de labourage. Une *enruë* est un sillon fort large, & composé de plusieurs rayes de tèrres relevées par la charruë. *Sulcus altior & latior*. On dit, labourer en *enrue*. Cette tèrre est toute en *enruë*. Liger.

E N S.

ENS, s. m. Petite ville de la haute Autriche en Allemagne. *Ensia, Anesus. Anisus*. Elle est sur la rivière d'*Ens*, environ à une lieuë du Danube, & à cinq de la ville de Lintz, du côté de levant. Maty.

Ens, substantif masc. Rivière d'Allemagne. *Anassus, Anisus*. Elle prend sa source près de Saint Weit, dans l'Archevêché de Salzbourg, travèrse une partie de la Stirie, baigne Steis, & *Ens* dans l'Autriche, & peu après se décharge dans le Danube. Maty.

Ens, s. m. Petite Isle du Zuidèrzée. *Ensa*. Quelques Géographes estiment que l'Isle d'*Ens* & celle d'Urk sont l'Isle des anciens Frisons, que l'on appelloit *Flevo* & *Flesio*, & qui étoient des Isles, non pas de la mèr, mais d'un grand lac nommé *Flevus*, qui étoit ou est aujourd'hui le Zuidèrzée.

ENSABATÉ, ée, s. m. & f. Nom de Secte. *Sabatatus, Inzabattatus*, dans le Concile de Tarragône tenu l'an 1242; *Insabbatus* dans Gropper, cité par Du Cange. Les *Ensabattez* étoient une secte d'hérétiques Vaudois qui s'éleva dans le XIII[e] siécle, ou un nom qui fut donné à ceux des Vaudois qui prétendoient être dans une plus grande pèrfection, comme Pratéole l'insinuë en parlant de ces hérétiques. Le Concile de Tarragône, dont nous avons parlé, semble montrer que ce nom, ou cette secte, ont plus de cours en Espagne qu'ailleurs. Nous y apprenons qu'ils enseignoient qu'il n'étoit jamais pèrmis de jurer, qu'on n'étoit point obligé d'obeir aux puissances, ni écclésiastiques, ni séculières; qu'on ne devoit jamais condamner pèrsonne à des peines corporelles, ou inflictives.

Ce nom, selon Pratéole, vient de ce que les plus parfaits des Vaudois portoient une marque sur le haut de leurs souliers, qu'ils appelloient *Sabbates*. C'étoient apparemment ce que nous appellons encore aujourd'hui *Savates*; c'est-à-dire, méchans souliers, vieux & usez; ou bien de l'Espagnol *çapato*, soulier; car ce que dit Du Cange, que ce nom vient de *Sabot*, parce qu'ils ne portoient que des sabots, est moins probable.

ENSABLER, v. act. Faire echouër sur le sable. *Implicare ad sabulera, ad arenæ cumulos, illidere navim arenis*. Comme la rivière étoit basse, le Batelier nous *ensabloit* à tous momens. Notre bateau s'étoit *ensablé*. *Ad arenæ cumulos adhæserat*.

ENSACHER, v. act. Mettre dans un sac, emplir un sac. *Sacco includere, concludere*. Chez les grands Trésoriers on voit des écus en monceaux qui ne sont point *ensachez*. Il faut *ensacher* ce blé, ces pois, pour les porter vendre au marché.

Ensaché, ée, part. pass. & adj. *Conclusus sacco*.

ENSADE, s. m. Arbre qui se trouve en l'Isle de Lovando dans la basse Ethiopie, & qui est une espèce de figuier d'Inde que les Portugais appellent *l'arvore de raix*; c'est-à-dire, l'arbre de racine. Son tronc, qui est fort haut, & ordinairement de trois brasses d'epaisseur, pousse des rameaux de tous côtez, qui étant encore jeunes, se divisent en plusieurs branches. Quelques-unes de ces branches tombant jusqu'à tèrre y prennent racine, & poussent un autre tronc, d'autres branches, d'autres filamens, ceux-ci d'autres, & ainsi de suite; ensorte qu'un de ces arbres occupe quelquefois une étenduë de mille pas de circuit. Les plus hautes branches, de même que les plus basses, tiennent à la tèrre par ces sortes de filamens, & cela fait une touffe de bois & de feuilles que le soleil ne sçauroit pèrcer, & repousse la voix comme un echo. Les feuilles ressemblent à celles du coignassier, & sont vèrtes au dehors, blanches & lanugineuses au dedans. Le fruit paroit lorsque la fleur est tombée, & sort d'entre les feuilles des jeunes rameaux, comme font les figues. Il est gros comme le poûce, & rouge par dedans & par dehors. Les paysans taillent la prémière écorce de cet arbre, & en tirent une espèce de chanvre, dont ils font dès étoffes grossières. L'*ensade* croît aussi fort bien aux environs de Goa, & en d'autres endroits des Indes. On en fait des pavillons pour prendre le frais, en coupant les rejettons, & les petites branches qui embarrassent la tèrre. Quelques-uns appellent cet arbre *euxenda*, ou *ensandra*, & les Siamois *ro-pas*.

ENSAFRANER, v. act. teindre en safran. *Croco inficere, tingere*. Pomey. Il est effacé dans les additions du Dictionnaire de l'Academie. Effectivement on ne s'en sèrt guère, peut-être parce qu'on n'en a pas beaucoup d'occasions.

ENSAISINEMENT, s. m. Forme de nantissemént; notification qu'on fait au Seigneur féodal d'un contrat d'acquisition d'un heritage mouvant de lui. L'*ensaisinement* se met à la marge du contrat. On doit douze deniérs pour cet *ensaisinement*.

ENSAISINER, v. act. Recevoir l'exhibition d'un contrat d'acquisition d'un héritage dépendant de la Seigneurie. Un Seigneur ne peut plus pretendre de droits seigneuriaux du passé, depuis qu'il a *ensaisiné* un contrat. Le Seigneur ne peut pas obliger à faire *ensaisiner* un contrat. Autrefois *ensaisiner* signifioit seulement *mettre en possession*.

ENSANGLANTER, v. act. Rendre sanglant; couvrir de sang. *Cruentare, oblinere sanguine, cruore tingere*. Il lui est venu un saignement de nez qui a *ensanglanté* son linge, ses habits.

Ensanglanter, se dit aussi en parlant des meurtres, des carnages. Herode a *ensanglanté* ses mains du sang des Innocens. Ce Prince fut débonnaire, il ne voulut point *ensanglanter* son régne.

> *Oui, sans frémir j'irai dans son pèrfide cœur,*
> *Moi-même* ensanglanter *l'image de ma sœur.* Corn.

Ensanglanter. Ce mot, quand il est question de Tragédie, veut dire, Faire mourir sur le théâtre le Héros de la pièce. C'est une regle du Poëme Dramatique, qu'il ne faut point *ensanglanter* la scéne. *Nec pueros coram populo Medea trucidet*. Hor.

Ensanglanté, ée, part. pass. & adj. *Cruore tinctus*.

> *Essuyons ce fèr* ensanglanté,
> *De crainte qu'il ne soit gâté.* Opéra de Cad.

Ensanglanté, en tèrme de Blâson, se dit du pélican, & autres animaux sanglans.

ENSEIGNE, s. f. Signe, marque publique & évidente, qu'on met en quelque endroit pour trouver quelque pèrsonne, ou quelque chose. *Signum, insigne*. Les Marchands mettent une *enseigne* à leurs boutiques, afin qu'on les reconnoisse. Ils enveloppent leurs marchandises dans une image de leur *enseigne*. Ils

payent

payent un droit au Voyer pour pôser leur *enseigne*, pour changer d'*enseigne*. Les armoiries des nouvelles maisons sont la plus grande partie les *enseignes* de leurs anciennes boutiques. MENAGE. Quand on vend un logis, pour le designer on dit, où pend pour *enseigne*, &c. Il est dèffendu aux Marchands & aux Artisans de changer ou d'usurper les *enseignes* ou les marques les uns des autres.

Ce mot vient de *insigne*. NICOD.

ENSEIGNE, est aussi un signe militaire sous lequel se rangent les soldats, selon les différens corps dont ils sont, ou les differens partis qu'ils suivent. *Militare signum, vexillum.* Les *enseignes* des Chinois sont des queuës de cheval. Celle des Européans sont des drapeaux de taffetas de divèrses figures, couleurs, armes & dévises. Xénophon dit que les Pèrses portoient pour *enseigne* une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé ou Pégase, dans les leurs; les Athéniens une chouette, les Messèniens la lettre Grècque M; les Lacédémoniens le Λ. Les Romains ont eu divèrses *enseignes*, de la louve, du minotaure, d'un cheval, d'un sanglier, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtèrent à l'aigle, la seconde année du Consulat de Marius. En ce sens on dit qu'un homme combat sous les *enseignes* d'un autre; pour dire, qu'il est de son parti, qu'il marche sous ses *enseignes*. Cette garnison est sortie tambour battant, & *enseignes* deployées. Quand on remarque des *enseignes* militaires sur les médailles des Colonies Romaines, cela marque une Colonie peuplée de vieux soldats. *Enseigne* a signifié autrefois un cri de guèrre qui sèrvoit à rassembler les troupes dans la mêlée, & à leur enseigner le drapeau sous lequel elles doivent se ranger. On disoit crier son *enseigne*, pour dire, faire son cri.

ENSEIGNE, en tèrme de Marine, se dit du pavillon que l'on arbore sur la pouppe. L'*enseigne* de pouppe est un drapeau qu'on met à l'arrière du vaisseau, pour marquer qu'il est d'une telle nation. En France l'*enseigne* de pouppe des vaisseaux de guèrre est blanche, & celle des vaisseaux marchands est bleuë. Le bâton d'*enseigne*.

Enseigne de pièrreries, se dit d'un ornement où plusieurs pièrreries sont enchâssées. *Monile structile ex adamantibus, ex gemmis adamantes umbilicati compactiles.* C'étoit autrefois une espèce d'aigrette qu'on portoit au chapeau.

ENSEIGNES, au pluriel, se dit des preuves, des ôtres de quelque chose, du mérite d'une affaire. *Argumentum, documentum.* Cet homme est noble à bonnes *enseignes*, il a bien des titres pour cela. Si on l'a fait Maréchal de France, c'est à bonnes *enseignes*, il l'a bien mérité, il a bien sèrvi. *Non injuriâ, jure ac merito.*

ENSEIGNES, se dit aussi des marques qu'on se donne réciproquement pour connoitre la vérité d'une chose, pour n'être point trompé. Je vous ai vû en telle occasion, aux *enseignes* que vous y futes blessé; *& quidem, & eo quidem argumento*, &c. Ne donnez point ce dépôt qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enseignes*. Je crains qu'on ne le vienne prendre à fausses *enseignes*. *Falso nomine.* Vous ne m'avez pas donné de bonnes *enseignes*. Un homme inconnu me vient demander à fausses *enseignes*. BUSS. J'ai vû M. qui se portoit fort bien; aux *enseignes* qu'il me demanda un jugement pour un cavalier qu'il répétoit. ID. Avec ces *enseignes* je donnerai assez à entendre qui elle est. VOIT.

ENSEIGNES. Ce mot au pluriel se dit encore pour les armes d'un peuple, d'une nation. Il porta nos *enseignes* au delà de l'Elbe. *Signa, arma.* ABLANC.

ENSEIGNE, s. m. signifie aussi un Officier d'Infanterie qui porte l'enseigne, le drapeau; *signifer, vexillifer*; il doit le garder dans les combats, & s'il est tué le Capitaine porte le drapeau à sa place. Dans les Compagnies Suisses il y a un *Enseigne*, & un *Porte-Enseignes* par Régiment. Un *Enseigne* Colonel. Dans le Regiment des Gardes il y a un *Enseigne* par Compagnie. Il y a aussi des *Enseignes* dans la Cavalerie. Dans les Gardes du Corps il y en a trois par Compagnie; dans les Gendarmes un *Enseigne* & un Guidon; dans les Mousquetaires un *Enseigne* & un Cornette. Il y a aussi des *Enseignes* sur les vaisseaux, en général, & tant sur mèr que sur tèrre. L'*Enseigne* est un Officier major qui obéït au Lieutenant, & qui a par subordination, & en son absence, les mêmes fonctions que lui.

ENSEIGNE, se dit aussi de la charge, aussi-bien que de l'Officier. Il a vendu son *Enseigne*.

ENSEIGNE, s'employe aussi figurément pour marquer la profession ou l'occupation de quelqu'un. On ne passe point dans le monde pour se connoitre en vèrs, si l'on n'a mis l'*enseigne* de Poëte; ni pour habile en Mathématique, si l'on n'a mis l'*enseigne* de Mathématicien. Mais les honnêtes gens n'ont point d'*enseigne*: ils sont de tout. LE CH. DE M.

ENSEIGNE, se dit provèrbialement en ces phrâses. On dit qu'un homme est logé à l'*enseigne* de la lune, qu'il a couché à l'*enseigne* de la belle étoile, pour dire, qu'il n'avoit point de logis, qu'il a couché dehors. *Sub dio.* On dit aussi d'un méchant portrait, d'un méchant tableau, qu'il est bon à faire une *enseigne* à biere, parce que ces sortes d'*enseignes* sont toujours très-mal faites.

ENSEIGNEMENT, s. m. Ce qu'on montre, ce qu'on apprend aux autres, instruction que l'on donne, précepte. *Documentum, institutio.* Cet enfant a bien profité des *enseignemens* de son Maître, il a bien retenu ses *enseignemens*. Il est un peu vieux.

ENSEIGNEMENS, se dit aussi des tîtres, des preuves; des marques qu'on donne de quelque chose. Cette partie a justifié son droit par de bons tîtres & *enseignemens*. On a fait un vol signalé, & on a publié Monitoire pour en avoir quelques preuves ou *enseignemens*.

ENSEIGNER, v. act. Indiquer, apprendre à quelqu'un une chose qu'il ignoroit. *Docere, commonstrare.* Saül alla chercher Samuël, afin qu'il lui *enseignât* où il pourroit trouver les ânesses de son père. L'étoile *enseigna* aux Mages le chemin de Bethléem. Quand ils l'eurent pèrdu de vûë, ils s'adressèrent à Hérode, afin qu'il leur *enseignât* où étoit le Roi des Juifs. Les Anciens nous ont *enseigné* le chemin pour pénétrer dans les sciences.

Ce mot vient, selon Saumaise, de *insinuare*, dont les Latins se sont sèrvi en cette signification. Ménage croit qu'il vient de *insignare*, qu'on a fait de *signum*.

ENSEIGNER, signifie aussi, Instruire; montrer quelque Art ou Science qu'on sçait. Les Maîtres d'Ecôle *enseignent* à lire & à écrire aux enfans. Les Prêtres leur *enseignent* le Catéchisme. Les Régens, les Professeurs, leur *enseignent* les Humanitez, la Philosophie. Il y a des Maîtres qui *enseignent* le Droit, les Mathématiques, les Arts, à danser, à voltiger, à peindre, à chanter, &c. C'est une bonne œuvre d'*enseigner* les ignorans. On dit aussi, les Stoïques *enseignent*, c'est-à-dire, font profession d'une telle doctrine. *Enseigner* la vèrtu sans la pratiquer, c'est une vanité de Philosophe: la pratiquer sans l'*enseigner*, c'est une dévotion louable; mais stérile. FL.

On dit provèrbialement, que les animaux nous *enseignent* à vivre; pour dire, que les Sçavans peuvent apprendre des ignorans. On dit aussi, que la nature nous *enseigne* notre devoir.

ENSEIGNÉ, ÉE, part. pass. & adj.

ENSEL. Tèrme de Chirurgie. On appelle cautère *ensel*, un cautère qui a la pointe faite comme celle d'une épée.

Le nom d'*ensel* vient du Latin *ensis*, *épée*.

ENSELLÉ, ÉE, adj. Tèrme de Manége, qui se dit d'un cheval qui est difficile à bien seller. Les chevaux *ensellez* sont relevés de cou & de tête, & ont les reins bas, c'est pourquoi ils couvrent bien leur homme.

ENSELLÉ, est aussi par métaphore un Tèrme de Marine. On appelle un vaisseau *ensellé*, celui dont le milieu est bas, & les deux extremitez relevées, comme sont les gondoles de Venise, qui sont relevées de l'avant & de l'arrière, ensorte que leurs preceintes paroissent plus arquées ou courbées que celles d'un autre vaisseau. C'est de là qu'un vaisseau *ensellé* s'appelle aussi vaisseau gondolé.

ENSEMBLE, adv. L'un avec l'autre. *Unà, simul, pariter.* Aller tous *ensemble*, c'est-à-dire, Aller de compagnie. On disoit autrefois *ensemblement*. Mêler tout *ensemble*, c'est-à-dire, Mêler l'un avec l'autre. Ce sont des pèrsonnes discretes, & vous pouvez ici vous expliquer *ensemble*. MOL. Ils sont sortis *ensemble*. CORN. Acheter tout *ensemble*, c'est-à-dire, en tâche & en bloc. Cicéron est tout *ensemble* bon Orateur & bon Philosophe, *juxtà, æquè*. Il est difficile d'allier *ensemble* le monde & la vèrtu. NIC. Ces deux pièces vont *ensemble*, c'est-à-dire, ne se séparent pas.

Ce mot vient de *in* & *simul*. MEN.

ENSEMBLE, en tèrme de Manége, se dit d'un cheval qui en marchant approche ses piéds de dèrrière de ceux de devant, ensorte que le devant est légèr, & que les hanches soutiennent en quelque manière ses épaules. On dit, mettre bien *ensemble* un cheval, le mettre bien sous lui, quand on le met sur les hanches.

ENSEMBLE, s. m. Tèrme de quelques Arts. Il se dit d'un ouvrage pris & considéré tout entier, & non pas par parties. On dit en Architecture, l'*ensemble* d'un bâtiment, pour en signifier la masse; & quelquefois aussi pour marquer la proportion relative des parties au tout. Tous ces corps de logis font un très bel *ensemble*.

En Sculpture on dit, Pour juger bien d'un ouvrage, d'une statuë, il faut d'abord examiner si l'*ensemble* en est bon, par une juste proportion des parties.

On dit tout de même en peinture tout *ensemble*. Le tout *ensemble* d'un tableau est l'harmonie qui résulte de la distribution des objèts

jèts qui le composent ; cette peinture, ce tableau est beau partie à partie, mais le tout *ensemble* y est mal entendu. P. Menestrier.

ENSEMENCER, v. act. Jeter de la semence sur des tèrres labourées, & en saison convenable, pour les faire rapporter. *Sementem facere, conserere.* La récolte appartient à ceux qui ont *ensemencé* les tèrres. Quelques Fèrmiers les reçoivent toutes *ensemencées.*

Ensemencé, ée, part. pass. & adj. *Consitus.*

On dit aussi au figuré de l'esprit d'un jeune homme à qui on donne de bonnes instructions, que c'est une tèrre qui a été bien *ensemencée.*

EN-SEMÈS, s. m. Nom propre de lieu. *En-semes*, ou *En-Schemesch.* C'est-à-dire, la Fontaine du Soleil : c'étoient des eaux qui étoient sur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin. *Jos. XV. 7.*

ENSISHEIM, s. m. que nous prononçons *Insem.* Ville de la haute Alsace, dont elle étoit autrefois capitale. *Ensishemum.* Elle est sur la riviere d'Il, à quatre lieuës de Brisach, du côté du midi. Maty. M. Corneille dit *Ensheim* ou *Ensisheim*, mais je ne trouve point Ensheim ailleurs.

ENSÈRRER, v. act. Ce mot vieillit. Il signifie, Enfèrmer, contenir dans quelque enceinte. *Claudere, condere, abdere, recludere.* La mèr *ensèrre* tout le globe tèrrestre. La tèrre *ensèrre* dans ses flancs bien des trésors ; c'est-à-dire, ils y sont enfèrmez. Ce divin esprit, que rien n'*ensèrre*, vôle par tout. Voit. De ce que le ciel *ensèrre* il n'est rien qui soit sans amour. Id.

Autrefois on disoit *ensèrré* pour *empêché*, qui est en peine.

ENSEVELIR, v. act. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un suaire, pour lui donner ensuite la sepulture dans la tèrre. *Sepelire.* C'est un acte d'humanité d'*ensevelir* les morts. Tobie & quelques autres Hebreux ont montré un grand zéle pour *ensevelir* les morts. Laissez aux morts le soin d'*ensevelir* leurs morts. Port-R.

Ensevelir, signifie aussi, entèrrer un mort. *Inhumare, inferre, mandare terræ.* Les Chrétiens *ensevelissent* leurs morts, les entèrrent. Les Romains & les Orientaux les bruloient au lieu de les *ensevelir.* On a dit autrefois en ce sens, *ensépulturer.*

Ensevelir, se dit aussi en parlant des corps abîmez, absorbez ou péris. *Absorbere, haurire.* Tout cet équipage a été *enseveli* dans les ondes avec le vaisseau & les marchandises. Cette ville a *enseveli* tous ses habitans sous ses ruines par un tremblement de tèrre. Un bon citoyen se doit *ensevelir* sous les ruines de sa patrie. L'Infidele tremble à l'approche de vos flottes, & croit se voir *enseveli* sous les ruines de ses Mosquées. Bourdal.

Ensevelir, se dit figurément en Morale, & signifie, abolir, pèrdre, plonger. *Abolere, immergere, opprimere, obruere.* Les plus grandes actions sont avec le tems *ensevelies* dans un profond oubli. Sa gloire a été *ensevelie* avec lui. Il faut *ensevelir* la mémoire des grands crimes. La piété est comme étouffée & *ensevelie* sous la pompe des cerémonies. Cl. Sa raison étoit étouffée & *ensevelie* dans le vin. Combien y a-t-il de véritez qui sont cachées, & comme *ensevelies* dans l'Ecriture ? Nic.

> *Ces trésors dont le Ciel voulut vous embellir,*
> *Les avez-vous reçus pour les* ensevelir ? Rac.

On dit aussi qu'un homme est *enseveli* dans un profond sommeil quand il dort profondément. On le dit aussi dans une grande lethargie. On dit aussi de celui qui s'enfèrme dans un hèrmitage, ou qui se retire du monde, qu'il se va *ensevelir* dans la solitude. Ablanc. Il ne faut pas *ensevelir* un beau secret, le cacher si bien qu'on le laisse pèrdre.

Enseveli, ie, part. pass. & adj. *Sepultus, immersus.*

> *Alors dans le plaisir son cœur* enseveli,
> *Ne prêtoit à ses yeux qu'un regard affoibli.*

ENSEUILLEMENT, s. m. Tèrme d'Architecture. Ce mot se prend pour l'appui d'une fenêtre au dessus de trois piéds : c'est pourquoi on dit qu'une fenêtre est à 5, 7, ou 9 piéds d'*enseuillement.*

ENSOIGNANTES, ancien tèrme, qui signifioit concubines, Chron. de Flandr. chap. 23. Cet Empereur, *Frédéric* II. tint plusieurs femmes *ensoignantes*, au αἰλλχνε, λεχ⊙, [illegible].

ENSORCELEMENT, s. m. Charme, maléfice qu'on a jetté sur quelqu'un par art magique, par sortilege. *Fascinatio, incantatio, veneficium.* Les paysans appellent *ensorcellemens*, les maladies de langueur que les Medecins ne peuvent guerir.

Ce mot se dit aussi figurément pour un entêtement opiniâtre, une èrreur, une séduction d'esprit. *Error, deceptio.* L'on ne peut faire aucun cas de ce qui disparoit avec tant de promptitude, sans un véritable *ensorcellement.* Ab. de la Tr.

ENSORCELLER, v. act. Jetter un sort ou un maléfice sur quelqu'un. *Fascinare, incantare.* Quand il arrive quelque maladie aux paysans, ou à leurs bestiaux, dont on ne peut decouvrir la cause, ils disent qu'ils ont été *ensorcelez.* Je vous prie, Madame, de ne point accabler un miserable de reproches ; assurément je suis *ensorcelé.* B. Rab.

On dit aussi d'un homme qui est fort amoureux d'une femme, qui en est tellement coëffé qu'elle le gouvèrne absolument, qu'elle l'a *ensorcelé* :

> *Un soir que j'attendois la belle,*
> *Qui depuis deux ans m'*ensorcelle. Voit.

Ensorcelé, ée, part. pass. & adj. *Fascinatus.*

> *Aux rubis enchâssez, à l'or* ensorcellé,
> *Un feu prompt & secret par sort étoit mêlé.* P. le Moine.

ENSORCELLEUR, s. m. Qui ensorcelle, qui enchante. *Incantator, magus, veneficus.* Les doux appas *ensorcelleurs.* Voit. Cependant l'Academie efface ce mot dans ses Additions après l'avoir mis dans sa Table.

ENSOUFFRER, v. act. Enduire de souffre quelque vaisseau. *Sulphure illinere.* On *ensouffre* les tonneaux quand on veut transporporter du vin par mèr, & en des lieux éloignez.

Ce mot vient de *sulphur*, *insulphurare.*

ENSOUPLE, s. f. On dit plus communément *ensuble.* Men. D'autres veulent qu'ils ne soient tous deux en usage, que par raport à deux differentes sortes d'Ouvriers : ensorte que les Tissérans disent *ensouple*, & les Fertandiniers *ensuple.* Quoiqu'il en soit, c'est une partie du métier de Tissérand, ou d'autre Artisan qui travaille en tissu. C'est le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filét qui doit sèrvir de chaîne ou de lisse à la toile ou à l'étoffe qu'il travaille. *Lusatorium.* L'Écriture sainte nous dit que la hampe de la halebarde de Goliath étoit grosse comme l'*ensuble* d'un Tissérand. L'*ensoupleau*, est un rouleau opposé, sur lequel il roule l'étoffe à mesure qu'elle se fait. Il faut que l'étoffe demeure quelque tems sur l'*ensuble* pour la rendre plus unie, & empêcher qu'elle ne se grippele.

Ce mot vient du Latin *insubula*, signifiant la même chose, comme dit Ménage, après Cujas.

Ensouple, est aussi un tèrme de Brodeur. On appelle ainsi ces colonnes de bois pèrcées, au travèrs desquelles passent des lattes, & sur quoi travaille le Brodeur.

ENSOYER, v. act. Tèrme de Cordonnier. C'est, attacher la soye au bout du fil pour le passer plus facilement dans le trou qu'on a fait avec l'alêne. *Serico filo munire, armare.* *Ensoyer* le fil. Du fil *ensoyé.*

ENSUIVANT, Ce mot se trouve dans les livres du Palais & dans les procédures de Justice : il est adjectif & participe & veut dire *suivant*, qui suit. *Sequens, subsequens.* Le premier Novembre *ensuivant.* *Primo subsequentis proximè novembris die.* Cela marque le mois de Novembre de l'année dont on parle. Le second de Juin *ensuivant* elle fut couronnée. Mauc. On dit dans les procedures qu'on produit en *ensuivant* l'appointement d'un tel jour. Ce mot est ici un gerondif.

ENSUIVRE, v. neut. Ce vèrbe n'est usité qu'en quelque tems. Il signifie, Être ensuite, venir immédiatement après. *Sequi.* Il a appellé de cette sentence, de ce décrèt, & de tout ce qui s'en est *ensuivi.* Ce Prince a protesté n'être point responsable de tous les malheurs qui s'*ensuivroient* de la rupture. La belle lui fit réponse qui s'*ensuit.* B. Rab. Les accidens qui s'*ensuivoient* fortifioient l'accusation. Vaug. Le compte de tutelle est rendu en vèrtu de la sentence d'un tel jour, dont la teneur s'*ensuit.* Après avoir reconnu nos scellez, nous avons procédé à l'inventaire ainsi qu'il s'*ensuit.* La mort du mari peu de tems après s'en *ensuivit.* Menage.

Ensuivre, se dit aussi dans l'École, des conséquences qu'on pourroit tirer d'une proposition, des effets qui pourroient arriver d'une cause qu'on auroit supposée. Quand on pose une chose absurde, mille absurditez s'en *ensuivent.* De ce principe il s'*ensuivroit* une contradiction.

Ce mot vient du Latin *insequi.*

ENT.

ENTABLEMENT, s. m. Tèrme d'Architecture. C'est le dèrnier rang de pièrres qui est au haut d'un bâtiment sur lequel pose la charpente, ou la couvèrture. *Parietis corona, supercilium, corpido, lorica, suggrunda.*

Ce mot vient de *tabulatum*, *intabulamentum.* Quelques-uns appellent cette sorte d'*entablement* l'échapée de la pluye, & le nomment en Latin *stillicidium.* On dit donc, cet *entablement* n'a pas assez de portée, car l'eau tombe sur le pied de la muraille.

Entablement, se dit aussi à l'égard des colonnes, de la partie qui est au dessus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la frise & la corniche. Le mot d'*entablement* pris en ce sens, s'appelle

le en Latin *trabeatio*, & quelques-uns le nomment en François travaison. L'*entablement* est different selon les divers ordres d'Architecture. On appelle *entablement recoupé*, celui qui fait retour par avant-corps sur une colonne, ou pilastre. Voyez *gueule* ou *doucine*.

ENTABLER, v. neut. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval, lorsque sa crouppe va avant ses épaules, lorsqu'il manie sur les voltes, & qu'il ne manie pas avec justesse.

ENTACHER. v. act. Infecter, gâter de quelque vice, moral ou naturel. *Inquinare, inficere, contaminare.* Il n'est guère en usage qu'au participe. Ils étoient *entachez* de lépre. Cet homme est fort *entaché* d'hérésie, d'avarice. Il étoit *entaché* d'un vilain mal dès le ventre de sa mère. La Vierge n'a point été *entachée* du péché originel. Ce mot ne doit guère sortir de la conversation. CORN.

ENTACHÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Inquinatus, infectus.*

ENTAILLE, s. f. Ouverture qu'on fait en un corps, qu'on taille en un certain endroit, pour y en emboiter, & y en faire entrer un autre qu'on y veut joindre. *Incisio, incisura.* Les *entailles* se font quarrement, & de la demi épaisseur du bois. On place des solives dans les *entailles* des poutres. Les *entailles* à queuë d'aronde sont les plus fortes. Il signifie quelquefois une simple hoche, ou coche, qu'on fait dans le bois pour y faire quelques marques.

ENTAILLE *pour limer les scies*. C'est un billot de bois fendu, dans lequel les Menuisiers font entrer le fer de leur scies quand ils veulent en limer les dents.

ENTAILLER, v. act. Faire une entaille, un trou, une ouverture dans un corps, pour y en faire entrer un autre. *Incidere.* Il faut *entailler* les pierres pour y mettre des incrustations.

ENTAILLÉ, ÉE, part. pass & adj. *Incisus.*

ENTAILLURE, s. f. Incision, entaille. *Incisio, incisura.* POMEY.

ENTALINGUER, v. act. Terme de Marine. C'est, Amarrer un cable à l'organeau de l'ancre. *Rudentem alligare ad ancoram.* On dit aussi *talinguer* & *étalinguer*; amarrer un cable, c'est le lier, l'attacher.

ENTAME, s. f. Proprement le prémier morceau qui se coupe, ou se separe de quelque chose, de même qu'entamure; mais je le trouve en general pour un morceau separé du corps dont il faisoit partie, soit que ce soit le premier separé ou non.

Furieux il saisit une effroyable pierre,
Entame *d'un Rocher, lourd fardeau de la terre.*

ENTAMER, v. act. Commencer à ôter, couper, retrancher, quelque partie d'un tout, entier, pénetrer un peu dans la chose sur laquelle on touche. *Delibare, decidere.* *Entamer* une piéce d'étoffe, *entamer* le pain, *entamer* un batteau de bois, de charbon, *entamer* la peau, *stringere, perstringere.* *Entamer* un bataillon. C'est un coup de hache qui n'a fait qu'*entamer* l'armée. ABLANC.

Ménage dérive ce mot de *entamare*, Latin, qui a été fait du Grec ἐντέμνειν, signifiant la même chose. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *tamer*, qui vient du Grec τέμνειν, ταμεῖν, signifiant *dissequer*.

On dit en terme de Manége, *Entamer* le chemin; pour dire, Commencer à galoper. *Entamer* du pied droit, du pied gauche. *Incipere, inchoare.*

ENTAMER, se dit aussi au figuré. *Auspicari, inchoare, ingredi, aggredi.* *Entamer* un discours, *entamer* une question, *entamer* une négociation. Ce Rapporteur *a entamé* ce matin mon procès, a commencé à poser le fait. Le Duc s'étoit proposé de ne faire qu'écouter, sans rien *entamer* de son coté. L'AB. REGN.

ENTAMER, se dit encore figurement pour, Donner prise, fournir occasion de trouver à redire. Ce n'est pas assez qu'une femme n'ait rien à se reprocher; il faut que le public ne puisse *entamer* sa conduite par aucun endroit. BELL. On dit également, il s'est laissé *entamer*; pour dire, qu'on a découvert ses sentimens, & qu'on en a tiré avantage. Dès qu'un Ambassadeur s'est laissé *entamer*, il est perdu: c'est-à-dire, dès qu'il s'est laissé pénétrer, ou qu'il a souffert qu'on retranche les honneurs qui lui sont dus. BOUH. Un homme qui parle peu, & qui se ménage, ne donne point de prise aux plaisans qui ne sçavent par où l'*entamer*. BELL. Les accidens du monde ne peuvent *entamer* l'ame d'un vrai Philosophe. BAL. L'unique soin des enfans est de trouver l'endroit foible de leurs Maitres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis; dès qu'ils ont pu les *entamer*, ils gagnent le dessus. LA BRUY. C'étoit avec un ridicule appareil de danseurs, de joüeurs de flûte & de courtisanes, que Caligula marchoit à la conquête de l'Isle Britanique, dont toute la valeur de Jules César & de ses Légions, n'avoit pu *entamer* que les bords. LARREY.

ENTAMURE, s. f. Le prémier morceau qu'on coupe de quelque chose. *Primum frustrum, primitiæ.* Donnez-moi l'*entamure* du pain. L'*entamure* d'une piéce d'étoffe n'est jamais bien belle. On dit aussi l'*entamure* de la peau, quand elle est simplement éfleurée. *Entamures* de carriére, ce sont les premières pierres qu'on tire des carrières.

ENTANT-QUE. adv. qui sert à distinguer ou à restreindre quelque proposition. *Quantum, ut.* JESUS-CHRIST est consideré diversement, *entant que* Dieu, & *entant qu'*homme. En Philosophie on considére les substances selon leurs accidens, *entant que* longues, *entant que* chaudes, *entant qu'*animées, &c. En Justice on dit, le Procureur du Roi joint, *entant que* le fait le touche, ou peut toucher.

Il est quelquefois conjonction, & signifie, Parce que. *Siquidem.* Il me doit une rente, *entant qu'*il possede mon heritage. Il a été assigné pour déguerpir, *entant que*, ou parce que cet heritage m'est hypotheque.

EN-TAPPUCH, ou TAPPUAH, s. m. Nom de lieu en Jos. XVII. 7. Il signifie Fontaine de pommier, ou de la pomme. C'étoit une ville sur les confins de la Demi-Tribu de Manassé d'endeçà du Jourdain.

ENTASSEMENT, s. m. Action par laquelle on met plusieurs choses en un tas les unes sur les autres. *Congestio.* Il faut prendre garde à bien faire l'*entassement* des gerbes dans une grange.

ENTASSER. v. act. Mettre plusieurs choses les unes sur les autres. *Congerere, compingere.* Prononcez la pénultiéme longue. La presse étoit si grande en cette cérémonie, qu'on y étoit *entassé* les uns sur les autres. Ce coche étoit si plein, qu'on y étoit *entassé* comme des harangs dans un caque. Voilà un avare qui *entasse*, qui accumule tresors sur tresors; un scélérat qui *entasse* crime sur crime. Les Poëtes disent que les Géans avoient *entassé* montagnes sur montagnes pour détrôner les Dieux. Il faut avertir les hommes que tous ces biens qu'ils *entassent* n'ont pour base qu'une vie périssable. NIC. *Entasser* crime sur crime. *Entasser* pensée sur pensée. Les Ariens *entassérent* un grand nombre d'accusations contre S. Athanase. HERMAN. La plupart des Commentateurs *entassent* une érudition qui ne sert qu'à fatiguer les Lecteurs. DAC. S'il y a quelque défaut dans cet Ouvrage, c'est que les beautez y sont trop *entassées*. ABLANC. Le perfide entassoit sermens sur sermens, & trouvoit l'éternité trop courte pour mesurer sa passion. P. COM. *Entasser* victoire sur victoire. BOUH.

Lui qui de mille Auteurs retenus mot à mot,
Dans sa tête entassez, *n'a souvent fait qu'un sot.* BOIL.

Ce terme est usité parmi les Laboureurs. Ils disent, Nous allons *entasser* nos gerbes. La grange est trop embarrassée, il faut *entasser* ces gerbes; c'est-à-dire, les mettre à un tas. LIGER. *Coacervare.*

Menage dérive ce mot de *intassare*, qui est fait du Grec ἐντάσσειν, signifiant la même chose.

ENTASSÉ, ÉE, part. & adj. *Congestus, ingestus.*

ENTASSÉ, se dit aussi des personnes mal faites de taille, qui ont la tête enfoncée dans les épaules, qui sont engoncées, *compacti, stipati.*

ENTE, s. f. Petite portion d'un arbre qu'on fourre dans une autre par une incision qu'on y fait, afin de corriger le goût de son fruit, ou même pour lui faire porter un fruit différent. *Insitum, insitio.* On appelle aussi cela une *greffe*. La Quintinie remarque qu'en certaines Provinces on se sert plus ordinairement des termes d'*ente*, & d'enter, mais qu'aux environs de Paris on dit plus communément greffe & greffer. Il ajoûte qu'il y a aussi des Provinces où on se sert du terme d'enture, pour dire greffe. Voyez ENTEURE. Ainsi, au sentiment de La Quintinie, *ente* & greffe sont synonymes; mais Ligér, dans son Dictionnaire des Termes propres à l'Agriculture, soutient qu'on se trompe; que greffe signifie toute autre chose; que la raison qu'on apporte pour montrer que ces noms sont synonymes, & qui consiste à dire qu'enter & greffer sont la même chose, n'est pas bonne, qu'il ne s'ensuit pas qu'*ente* & greffe soient aussi la même chose; que le nom *ente* ne s'entend que de la greffe & du sujet mis ensemble; c'est-à-dire, de l'arbre sur lequel on a inseré une branche étrangère, ou du composé qu'ils font ensemble; au lieu que greffe ne doit signifier que les petites branches seulement qu'on a appliquées sur le sujet, sans y comprendre ce sujet: il ne signifie que la petite partie d'un arbre étranger appliquée sur un autre arbre, & non cet arbre sur lequel on l'applique, ni le composé de ces deux choses. Il prouve son sentiment par l'usage. Car, dit-il, on ne dit point couper des *entes* dessus un arbre, ainsi qu'on dit couper des greffes; ni appliquer une *ente*, comme on dit appliquer une greffe. Ainsi *ente* n'est point la même chose que greffe, quoiqu'enter soit la

même

même chose que greffer, & c'est mal parler que de confondre ces deux mots. Ligér a raison, l'usage décide en sa faveur.

Ente en fente, *ente* en écusson, *emplastratio*, *scutulata insitio* : en écorce, en flute, en bouton, ou en œil dormant, *inoculatio*, ἐνοφθαλμισμὸς ; en gèrme, en tronc, en couronne, en morcel, en pied de chevre, en lion ; *ente* en pèrche, &c.

Ce mot vient du Latin *insita*. MEN. Du Cange dit qu'il vient du Flaman ou Alleman *inte*, qu'il dérive du Latin *insitum*. On dit aussi en Latin *calamus*, d'où vient que les Italiens disent encore *incalmare*, ce que nous disons *enter*. Les Anciens n'avoient pas l'art des *entes* si parfait & si étendu que nos Jardiniers l'ont maintenant. Ils en ont cependant parlé assez bien. Voyez les Auteurs des Géoponiques, les Georgiques de Virgile, le 2e vèrs le commencement ; Columelle, L. V. c. 11. Pline le Naturaliste, &c.

On appelle aussi *entes* les jeunes arbres nouvellement entez.

On appelle aussi le manche d'un pinceau, *ente* ; mais il faut écrire *hante*. Voyez HAMPE.

Ente de moulin, se dit de la partie du volant où est entée une autre piece de bois pour lui sèrvir d'allonge.

ENTE, est aussi un tèrme d'Architecture. Pilastre quarré que les Anciens mettoient aux coins des Temples. Et en général le mot d'*ente* signifie les jambes de force qui sortent un peu hors du mur.

BONNE ENTE. Voyez DOYENNÉ.

ENTEILE, s. f. Ancienne ville de Sicile. *Entella*. L'Empereur Frideric II. ruina *Entelle* & sa citadelle, & l'on n'en voit plus que les ruines dans la vallée de Mazara, sur le Belice destro, à demi lieuë au-dessous de Calatrisi. MATY.

ENTEMENT, s. m. Action par laquelle on ente les arbres, ou les vignes. *Insitio*.

ENTENAL, s. m. Tèrme d'Agriculture. Marcote de vigne entée pour transplanter. *Insitum malleolo*.

ENTENDEMENT, s. m. C'est la partie dominante de l'ame, où reside la raison, le jugement & l'intelligence. *Intellectus*. On distingue deux facultez dans l'ame ; entant qu'elle discèrne, on l'appelle *entendement* ; & volontez, entant qu'elle juge, & consent : ainsi la conviction de l'*entendement* dirige & detèrmine la volonté. MALEB. L'*entendement* est une faculté distincte de l'imagination. On ne sçauroit vivre sans *entendement*, il en faut avoir, ou par nature, ou par emprunt. GRACIEN. Il n'y a nulle proportion entre les proprietez des corps & l'excellence des operations de l'*entendement* : les mouvemens dont ils sont capables n'ont nul rapport avec ce que nous appellons penser, mediter, réflechir, raisonner. BERNIER. L'astronomie est le plus grand effort de l'*entendement* humain. C'est un homme d'*entendement* ; c'est-à-dire, qui raisonne bien.

ENTENDEUR, s. m. Qui écoute. *Auditor*, *intelligens*. Il n'est en usage qu'en ces phrases provèrbiales. A bon *entendeur* salut, ce qui se dit quand on reproche couvèrtement à un homme ses défauts. On dit aussi, à un bon *entendeur* il ne lui faut qu'une charetée de paroles. *Intelligenti pauca*. Il est bas.

ENTENDRE, v. act. & neut. *J'entends*, *j'entendis*, *j'ai entendu*. Oüir, écouter. *Audire*, *auscultare*. *Entendre* le Sèrmon. *Entendre* dur. *Entendre* de loin. Hélas ! on n'*entend* rien sur les bords du Cocyte. DES-H. Je n'ai jamais *entendu* cet homme-là ; pour dire, je ne l'ai jamais oüi prêcher, plaider, ni haranguer. Plus nous sommes élevez, plus la vérité a de peine à se faire *entendre* à nous. NIC. Le monde nous parle en mille manières : il nous fait *entendre* sa voix trompeuse par toutes les créatures qui nous sèrvent de piéges. ID.

Hagerup, Médecin Danois, a soutenu que l'on peut *entendre* par les dents, parce que si l'on met dans un clavecin un couteau, que l'on sèrre entre les dents, on *entend* l'harmonie du clavecin, quoiqu'on ait les oreilles bouchées. Il y a en Hollande un Médecin Suisse qui apprend à entendre & à parler aux sourds muëts, seulement en leur faisant remarquer & imiter ensuite les mouvemens de la bouche & des organes de la parole. Ce Médecin s'appelle Jean Conrad Amman. Il a expliqué sa méthode dans un petit *in douze*, imprimé à Amstèrdam l'an 1700 intitulé *De Loquelâ*. Il commence par des remarques sur la nature de toutes lettres, tant voyelles que consonnes. Ces remarques sont très-judicieuses, sçavantes, & très-semblables à celles que M. l'Abbé Dangeau a faites dans ses Essais de Grammaire.

Ce mot vient du Latin *intendere*.

On se sèrt d'*entendre* par tout où l'on se sèrt d'*ouir* : mais on ne se sèrt pas d'*ouir* par tout où l'on se sèrt d'*entendre*. Il semble qu'on ne doit se sèrvir d'*ouir*, que quand il s'agit d'une chose qu'on entend par hasard & sans dessein ; & qu'il faut toujours se sèrvir d'*entendre* quand la chose attire notre curiosité & notre attention. BOUH.

On dit aussi, *entendre* la Messe, *adesse sacro*, *interesse*, pour dire,

Assister à la Messe, encore qu'on n'*entende* pas les paroles du Prêtre.

On dit aussi de celui qui veut bien prendre la patience d'écouter, Ce Juge est sévère, mais du moins il *entend* les parties.

On dit au Palais à un Avocat, Qui vous *entend* ? c'est-à-dire, Qui est l'Avocat qui défend contre vous ?

ENTENDRE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie Concevoir, comprendre, pénétrer dans le sens de celui qui parle, ou qui écrit. *Intelligere*. Cet homme *entend* l'Algebre, *entend* l'Hébreu, *entend* bien la Bible. Cet homme est obscure, il ne sçauroit se faire *entendre*. Il faut faire *entendre* finement à l'esprit ce que l'on ne dit pas. DAC. Il est impossible de bien faire *entendre* aux autres ce que l'on n'*entend* pas bien soi-même. S. EVR.

Que de raisons pour moi si vous pouvez m'entendre.
RACINE.

*Mais comme il m'en dit plus qu'il n'est aisé d'*entendre,
Il m'apprit aussi plus qu'il ne voulut m'apprendre :
Car dès le premier jour j'ai sçû que c'est un sot.

Pour bien juger des lettres d'amour, il faudroit *entendre* cent petites choses que ceux qui s'écrivent *entendent* bien, & que les autres n'*entendent* point. M. SCUD. *Entendre* le Latin, les langues Orientales. Je vous *entends*. Je vois bien ce que vous voulez dire, ou demander par là. Vous m'*entendez* ? Vous comprenez ce que je veux dire ? M'*entendez*-vous ? M'*entendez*-vous bien ? se dit en colere à un homme que l'on menace.

ENTENDRE, se dit aussi de celui qui excelle, qui est habile, qui sçait tout ce qu'on doit sçavoir sur quelque chose. *Intelligentem*, *esse peritum*, &c. Il *entend* bien sa charge, son metier, la guèrre, les affaires, les finances, la Philosophie, la Théologie, le Grèc, le Latin, l'union des couleurs, le dessin, la perspective, &c. S'*entendre* bien en galanterie. Il s'*entend* bien aux armes, au manége. On dit au contraire à un ignorant, Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela ; vous ne l'*entendez* pas. *Nihil vides*. Vous vous y *entendez* ? *Rem calles* ? *Pulchre peritus es*.

On dit aussi, s'*Entendre* à quelque chose ; pour dire, la sçavoir fort bien. Il s'*entend* fort bien aux affaires, à l'agriculture, &c.

ENTENDRE, signifie encore, Prêter l'oreille, consentir à quelque proposition. On lui a offert cet emploi, il y veut bien *entendre*. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement. *Non acquievit*, *conditiones omnes respuit*.

s'*Entendre* avec l'ennemi, c'est-à-dire, Avoir intelligence avec lui. *Consentire*, *colludere*, *convenire*. Ces parties s'*entendent* ; pour dire, colludent ensemble.

Donner à *entendre*, signifie faire croire. *Significare*, *exponere*. Il a obtenu cette faveur sous un faux donné à *entendre*, sous une fausse allégation. S'il a manqué, ce n'est pas faute de lui avoir bien donné à *entendre*. Il m'a donné à *entendre* que son suffrage ne seroit pas pour vous. Ne comptez plus sur lui.

ENTENDRE, signifie aussi, Avoir intention, prétendre. *Jubere*, *velle*. Je vous donne cela, mais j'*entends* que vous fassiez telle chose, quand on veut imposer une condition à quelqu'un. Vous *entendez* cela, & moi je ne l'*entends* pas ; c'est-à-dire. Vous voulez que je fasse une chose, & moi je ne le veux pas. Qu'*entendez*-vous par-là ? Que pretendez-vous ? On dit encore, Je n'y *entends* point de finesse ; pour dire je ne prétends point vous tromper.

ENTENDRE, signifie aussi, S'appliquer avec attention. *Animum intendere*, *applicare*. On ne peut pas *entendre* à deux choses à la fois pour les bien faire. Cet Avocat a tant d'affaires, qu'il ne sçait à laquelle *entendre*. Il ne sçait à qui *entendre*.

On dit encore absolument, cela s'*entend*, quand on suppose une chose qui se fait ordinairement. Quand on envoye querir un Médecin, il le faut payer ; cela s'*entend*, ou est sous-entendu.

s'ENTEND, se dit impèrsonnellement & absolument sans nominatif dans le discours populaire & familier, pour *cela s'entend*, & il signifie, Je veux dire, on doit entendre par là, &c.

J'en ai promis, le fait est tout constant,
De le nier je ferois grand scrupule :
Promis des vèrs ; bons ou mauvais, s'entend,
Tout de nouveau vous les promets d'autant. P. DU CERC.

On dit en provèrbe, Ils s'*entendent* comme larrons en foire ; pour dire, ils sont en grande intelligence, mais toujours en mauvaise part. Il *entend* de corne ; pour dire, Il *entend* autre chose que ce qu'on lui dit. Il n'y a point de pire sourd que celui qui ne veut point *entendre*. Chacun fait comme il l'*entend*, c'est-à-dire, à sa fantaisie.

Entendre le numero, se dit des gens fort intelligens en affaires.

C'est un provèrbe tiré des Marchands, qui ont le prix de leurs marchandises marqué sous cèrtains numeros, qu'il n'y a qu'eux qui *entendent*.

On dit aussi d'un brutal, qu'il n'*entend* ni rime, ni raison, qu'il n'*entend* ni à dia, ni à hurhaut; pour dire, qu'on ne le peut persuader de ce qui est raisonnable. On dit aussi, Qui n'*entend* qu'une partie n'*entend* rien.

ENTENDU, UE, part. & adj. *Peritus, sciens, gnarus, doctus, existimator, artifex.* Une pèrsonne *entendue*; pour dire, intelligente & habile. Il est *entendu* aux finances. En Architecture on dit aussi, Ce logis est bien *entendu*. *Domus eleganter, peritè, summo artificio structa, venustè, ex arte, &c.* Ce tableau est bien *entendu*, & selon les régles de l'art. L'éxactitude bien *entendue* est dans les Ouvrages d'esprit, comme dans les bâtimens, ou dans les tableaux, je ne sçai quoi de propre & de régulier, qui s'accorde bien avec quelque chose de grand & d'auguste. BOUH. Le naturel sauvage des anciens Romains produisit long-tems des vèrtus mal *entenduës*. S. EVR. La vèrtu mal *entendue* n'est guère moins incommode que le vice mal ménagé. CH. DE M. Il faut que la complaisance même soit bien ménagée & bien *entendue*. BELL. Cette garniture, cette broderie sont bien *entendues*; pour dire, elles sont bien faites & de bon goût. Cet habit est bien *entendu* & de bon goût.

On dit aussi, qu'un homme fait l'*entendu*, lorsque mal-à-propos il fait le capable, ou qu'il a une grande vanité. A cause que son père a du bien, il fait fort l'*entendu*.

Bien entendu, se dit advèrbialement quand on ajoûte une condition à quelque chose qu'on avoit proposée ou promise auparavant.

Mal entendu; éxcuser sa faute sur un *mal entendu*, c'est dire, qu'on a entendu les choses autrement, qu'on ne croyoit pas que telle chose fut nécessaire, fut commandée, fut défenduë, &c. *Causari se rem intellexisse secùs, parum percepisse quæ juberentur.* *Mal entendu* se prend aussi pour mauvaise intelligence, espéce de discorde entre pèrsonnes qui devroient s'accorder, & qui ne s'accordent pas, parce qu'ils ne se parlent pas, ne se disent point leurs raisons l'un à l'autre, un petit éclaircissement les raccommoderoit. La plupart des querelles des Sçavans ne viennent que d'un *mal entendu*; ils ne veulent pas s'entendre, ils prennent parti sur le champ, & ne veulent pas être détrompez. Les differens sentimens des Philosophes sont très-souvent un *mal entendu*. S'ils se donnoient la peine de s'entendre les uns les autres, il se trouveroit qu'ils sont à peu près de même avis, mais ils disputent pour disputer, & sans convenir des tèrmes. Ce n'est qu'un *mal entendu*.

ENTENNE, s. f. *Antenna.* Voyez *Antenne.*

ENTENTE, s. f. Intèrprétation, signification. *Interpretatio.* En ce sens il ne se dit guère qu'en ces deux phrâses; l'*entente* est au diseur; & des mots à double *entente*, qui sont équivoques. *Verba dubia, ambigua.*

ENTENTE, s'est aussi pris autrefois pour l'entendement, l'esprit.

> *Vous perdez tems de me dire mal d'elle,*
> *Gens qui voulez divertir mon* entente
> *Plus la blamez, plus je la trouve belle*, &c. MAROT.

ENTENTE, signifie aussi un cèrtain ordre & disposition qui donne de l'agrément aux choses. *Elegans ordo, ordinis virtus, decor, gratia.* On dit l'*entente* de ce tableau est mèrveilleuse; c'est-à-dire, que l'ordonnance en est bien entenduë, qu'il est conduit avec beaucoup d'*entente*, soit pour la disposition du sujèt, soit pour les éxpressions, soit pour les jours & les ombres. L'*entente* d'un bâtiment, d'un habit, d'un balet; c'est-à-dire, la belle disposition, la conduite, l'agrément qui s'y trouvent.

ENTER, v. act. Gréffer, faire des entes. *Inserere.* *Enter* un pommier sur un prunier. *Enter* sur franc, *enter* sur un sauvageon. On *ente* en plusieurs manières. La prémière *en fente* se fait en piéd de biche, lorsqu'on coupe horisontalement & également un sujèt, ou sauvageon, sur lequel on met une ou plusieurs gréffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la scie. On *ente en moelle*, quand on place une greffe au milieu d'un sujèt moëlleux, comme la vigne, ou jasmin d'Espagne. On *ente en couronne* les gros arbres au printems, lorsque la séve est un peu montée. L'on place plusieurs gréffes taillées d'un seul côté, l'écorce en dehors entre la peau & le bois, après avoir un peu incisé son écorce. On *ente en approche*, quand on pèrce un arbre, & que dans le trou on passe une branche d'un autre arbre, comme de vigne dans le noyer; ou bien approchant deux branches de divèrs arbres d'égale grosseur, dont l'une est fenduë par son extrêmité, & que dans cette fente on insère l'autre qui est taillée des deux côtez de figure plate. L'*ente en flute* ou *en fluteau*, ou *en canon*, ou *cornuchet* se fait au mois de Mai, lors de la sève, en enlevant du sujèt qu'on veut *enter* un anneau de la peau, comme une espéce de chalumeau, au lieu de laquelle on en place autant d'un autre d'égale grosseur. Celà se pratique particuliérement sur le chataignier & le noyer. On *ente en scion*, quand on met un scion ou rejetton d'arbre dans l'entamure de l'écorce de l'arbre qui en fait le sujèt, comme s'il y étoit cru de soi-même. Pour *enter en bouton*, ou *en gèrme*, il faut mettre un bouton en la place d'un autre bouton fraichement arraché. *Enter en pèrche*, c'est, Garnir de gréffes tous les tours d'une longue pèrche d'arbre, & entèrrer cette pèrche, la pointe des gréffes en dehors. Pline s'est emporté contre l'adresse de ceux qui se sont avisez d'*enter* les arbres pour en rendre les fruits plus délicieux. Cette nouveauté de marier ensemble des espéces différentes, lui paroissoit un rafinement de la volupté, & il l'appelle un adultère: *arborum quoque*, dit-il, *adulteria excogitata sunt.*

ENTER, se dit encore en tèrme de Charpenterie. *Inserere, immittere.* Il faut *enter* cette piéce de bois dans celle-là; pour dire, les joindre, les assembler l'une avec l'autre, ou par tenon & par mortoise, ou par entailles.

On a dit du Château de Namurt

> *Ce supèrbe Château de tout tems redouté*
> *Et sur d'apres rochers bien moins bâti qu'enté.*

ENTER, se dit aussi figurément dans ces phrâses, & semblables. Une telle maison a été *entée* dans celle-là; pour dire, que le bien & le nom & les Armes d'une maison, a passé dans une autre par quelque alliance. La vèrtu est *entée* sur la nature. Ce ne seroit qu'une comparaison *entée* sur une autre comparaison. PELISSON.

ENTER, en tèrme de Fauconnerie, signifie Rejoindre une penne gardée à celle d'un oiseau qui est rompuë, froissée ou alterée, ou la raccommoder à l'aiguille, ou au tuyau, &c.

ENTÉ, ÉE, adj. Tèrme de Blâson, qui se dit lorsque les deux parties de l'Ecu entrent l'une dans l'autre par des *entures* ondes, qui pourroient être dites *emboetures*. *Insertus, commissus, insitus.* On appelle *enté en pointe*, lorsqu'il y a une pointe ou une entaille qui se fait à la pointe ou au bas de l'Ecu par deux traits arrondis qui aboutissent au point du nombril. La Maison de Maillé porte d'or à trois faces *entées* de gueules. Les cadèts partissent, flanquent, ou *entent* en pointe.

ENTERIN, INE, Adj. m. & f. C'est un vieux mot, qui veut dire *entier*. *Integer, totus, universus.* On trouve *enterine* restitution au ch. 68. des Assises, c'est ce que nous appellons restitution en entier.

> *Car cil qui par regard plaisant,*
> *On par douce chere faisant,*
> *Ou par aucun beau ris serain*
> *Donne son cuer tout* entérin. R. DE LA ROSE.

ENTÉRINEMENT, s. m. Jugement qui reçoit, approuve une requête, des lettres de Chancellerie *Concessio, rati habitio, approbatio.* L'*entérinement* d'une remission, des lettres de restitution

ENTERINEMANT, s'est dit autrefois pour entièrement. Voyez De Beaumanoir ch. 6.

ENTÉRINER, v. act. Tèrme de Palais. Donner sentence, ou quelques lettres de Chancelerie, & en adjuger les conclusions. *Ratum habere, approbare* Sa grace a été *enterinée*. Sa requête a été *entérinée*. Sa requête civile a été a *entérinée*. *Entériner* des lettres de remission. PATRU.

Ce mot, selon Ménage, vient de *entérin*, vieux mot François qu'on a dit pour *entier*, qui vient du Latin *integer* ou de *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, diminutif de *integer*. Ce mot s'est dit apparemment d'abord des lettres de restitution en entier, & depuis s'est étendu à toutes sortes de requêtes.

ENTERINER, autrefois se prenoit pour accomplir, rendre entier, parfait.

ENTÉROCELE, s. f. Tèrme de Médecine. Descente de boyau. C'est une espéce d'hèrnie dans laquelle le boyau tombe dans l'aîne, ou dans le scrotum. *Enterocéle.* La cause prochaine de l'*entérocéle* est la rélaxation, ou l'extension de la partie inférieure du péritoine dans lequel sont contenus les intestins. Les causes éloignées sont les grands efforts, les cris, d'où vient que les enfans y sont fort sujets; les éxèrcices trop rudes, la toux violente, le fréquent vomissement, &c. Il y a deux sortes d'*entérocéle*: l'*entérocéle* compléte, qui arrive lorsque l'intestin tombe dans le scrotum; & l'*entérocéle* incompléte, qui arrive lorsque l'intestin ne tombe que dans l'aine.

Ce mot vient du Grèc ἔντερον, intestin, & de κήλη, qui signifie *humeur* en general & en particulier, *humeur du scrotum*.

ENTÉROEPIPLOCÉLE, s. f. Espéce d'hèrnie dans laquelle les intestins & l'épiploon descendent ensemble dans le scrotum,

tum, d'où vient qu'on lui a donné le nom, d'*Entéroépiplocéle*. Les causes sont les mêmes que celles de l'entérocéle.

ENTÉRO-ÉPIPLOMPHALE, s. f. Tèrme de Médecine. *Entéro-épiplomphalus*. C'est une des espéces d'éxomphales, de celles qui se font de parties, & non pas d'humeurs. L'intestin & l'épiploon concourent ensemble pour former l'*Entéro-épiplomphale*.

Le nom d'*Entéro-épiplomphale* est tiré de la Langue Grècque, & composé de trois mots, *ἔντερον*, *intestin*; *ἐπίπλοον*, *épiploon*, *ὀμφαλὸς*, *ombilic*.

ENTEROHYDROMPHALE, s. f. Tèrme de Médecine. *Entérohydromphalus*. Sortes d'éxomphale de l'espéce de celles qui se forment de parties & d'humeurs. L'intestin qui sort de sa place, & des eaux qui s'amassent, forment l'*entérohydromphale*.

Ce mot est formé & composé de trois mots Grècs, *ἔντερον*, *intestin*, *ὕδωρ*, *eaux*, *ὀμφαλὸς*, *ombilic*.

ENTÉROMPHALE, s. m. Tèrme de Médecine. *Entéromphalus*. C'est un espéce d'éxomphale, de celles qui se font par l'enflure des parties. L'*entéromphale* vient de ce que l'intestin sort de sa place, & cause une tumeur.

Ce mot vient d'*ἔντερον*, *intestin*; & *ὀμφαλὸς*, *ombilic*.

ENTÈRREMENT, s. m. Cérémonie qu'on fait quand on met un Chrétien dans la sépulture. *Humatio*, *funus*, *exequiæ*. On envoye aux parens & amis des billets d'*entèrrement*, qui portent, Vous êtes priez d'assister au convoi, sèrvice & *enterrement*. La pompe des *entèrremens*, regarde plus la vanité des vivans, que l'honneur des morts. Rochef. Du Tillet dans son Recueil P. I. p. 333. & suiv. traite des dèrniers jours, éxéques & *entèrremens* des Rois & Reines de France.

ENTERRER, v. act. Mettre en tèrre, donner la sépulture à quelqu'un. *Humare*, *condere terrâ*. On *enterre* les Rois de France à S. Denis. On n'*entèrre* pas les éxcommuniez en tèrre-sainte. On a fait une trêve pour *entèrrer* les morts. Les Anciens n'*enterroient* pas leurs morts, ils les brûloient, comme font encore les Indiens. La coutume de brûler les corps morts cessa parmi les Romains sous l'empire des Antonins, long-tems avant qu'on pèrmît aux Fidels d'*entèrrer* les corps dans les Églises; car autrefois on ne le souffroit pas même pour les Rois & les Empereurs. Les Abasses au lieu d'*entèrrer* les morts, les enfèrment dans un tronc d'arbre creusé, qui leur sèrt de biére, & qu'ils attachent aux plus hautes branches d'un grand arbre.

On n'a point vû d'homme *s'enterrer* tout vif aprés la mort de sa femme. S. Evr. Je suis mort de votre absence, & il n'y manque plus rien, sinon que je ne suis pas encore *enterré*. Voit. Molière représente son avare disant, aprés avoir perdu son argent, C'en est fait, je n'en puis plus, je me meurs, je suis mort, je suis *enterré*.

Entèrrer, signifie aussi, Enfouir, mettre, cacher sous tèrre. *Terrâ tegere*. On a assassiné cet homme, & on l'a *enterré* dans un bois. Les avares *entèrrent* leurs trésors. Je ne sçai si j'aurai bien fait d'avoir *entèrré* dans mon jardin dix mille écus qu'on me rendit hier. Mol. Pendant la guèrre on *entèrre* ce qu'on a de meilleur pour le dérober à la violence des soldats. Les Vignerons *entèrrent* des sions de vigne pour les faire provigner. Les Jardiniers *entèrrent* la chicorée pour la faire blanchir & la rendre plus tendre. *Entèrrer* les sauvageons dans des fosses, c'est ce que Columelle appelle *deponere semina scrobibus*. Il y a des arbres, comme les saoles & les oliviers, qui viennent fort bien quand on en *entèrre* les tronçons, ce qu'on appelloit autrefois aficher par tronçons. On coupe un tronçon, *Clavolam*, *plantale*, *taleam*, également de part & d'autre, & on le fiche en tèrre. C'est ce que les Latins appellent *inhumare taleas*, *taleis serere*, piquer ou afficher; & Virgile:

Nil radicis egent alia, summumque putator
Haud dubitat terræ referens mandare cacumen, &c.

Entèrrer, se dit figurément en Morale, & signifie, cacher une chose; n'en faire aucun usage. Il ne faut pas *enterrer* les beaux talens que Dieu nous a donnez. Quand on a abusé d'un talent, souvent la volontez de Dieu est qu'on l'*entèrre*, ou du moins qu'on en intèrrompe l'usage, jusqu'à ce qu'on ait fait pénitence des éxcès qu'on y a commis. Ab. de la Trap. Ce dévot s'est mis en retraite, a renoncé au commèrce du monde, il s'est allé *enterrer* tout vif dans un désèrt, dans un Monastère. *Enterrer* son secrèt. Abl. C'est ne le point déclarer.

Dans une molle oisiveté,
L'Ibère & le François entèrreront *leur gloire?*
Ils pourront se résoudre à cette indignité?

Nouv. ch. de vers.

Entèrrer, se dit aussi de ce qui périt, qui est accablé sous quelque ruine. La vile de Raguse a été toute *entèrrée* par un tremblement de tèrre. On fit jouer un fourneau sous ce ravelin, où plusieurs soldats furent *enterrez*. Et figurément on dit qu'un homme s'est voulu *enterrer* sous les ruines de la patrie; pour dire, qu'il l'a défenduë jusqu'à l'extrémité, jusqu'à la mort.

On dit en tèrme de guèrre, une batterie de pieces *enterrées*, quand sa plateforme est au-dessous du rez de chaussée, ensorte qu'il faut couper pour faire les embrasûres du canon. Ces batteries se font pour ruiner les défenses de la place. D'où vient qu'une batterie *entèrrée* s'appelle aussi batterie minante.

On dit provèrbialement d'une maison qui a bien coûté à bâtir, Il y a bien des écus *enterrez* en ce lieu-là.

Entèrré, ée, part. & adj. *Humatus*, *terra creditus*.

ENTÊSTEMENT, s. m. Etourdissement; *Cerebri tentatio*, *dolor*. L'*entêtement* du charbon allumé dans un lieu clos est mortel. Il n'a point ou peu d'usage en ce sens.

Entêtement, figurément signifie, Opiniâtreté; une trop grande attache à une opinion, dont on est préoccupé, à une passion dont on est saisi. *Pertinacia*, *pervicacia*, *importunitas* le plus grand obstacle à la connoissance de la vérité est l'*entêtement*, la préoccupation. Cet homme a un grand *entêtement* pour cette femme, elle le gouvèrne absolument. Rien ne ressemble plus à une vive pèrsuasion que l'*entêtement*. La Bruy. Dès qu'on est médiocrement sage, on ne s'avise guère de faire le décisif dans un siécle où rien ne régne tant que l'*entêtement*. Le P. R. Ce qui me fâche le plus de l'*entêtement* où l'on est pour l'Opera, c'est qu'il va ruiner la Tragédie. S. Evr.

Et les entêtemens *les moins déraisonnables,*
Bien loin d'être approuvez ne sont pas éxcusables.

Mlle De la Vigne.

ENTÊSTER, v. act. Étourdir, blesser, & offenser le cèrveau. *Tentare caput*, *affligere*; *cerebrum turbare*. Le musc qui n'est point falsifié *entête* si fort, qu'on ne le peut souffrir le moins du monde. Le vin pris avec éxcès *entête*. La moële de palmier *entêtoit* les soldats. Abl.

Entêster, se dit figurément en Morale, & signifie, Infatuer, préoccuper, se piquer. *Dementare*, *jactare*. Cet homme est fort *entêté* de la bonne opinion qu'il a de lui-même; il est fort *entêté* de sa grandeur, de la noblesse de sa maison, de son procés, de sa femme, il en parle continuellement. Cette fille s'est *entêtée* d'un sot. Les louanges sont le parfum qui *entête* le plus. Les ignorans s'*entêtent* facilement de leurs opinions. Nous croyons aisément que les louanges les plus outrées qu'on nous donne sont sincéres, parce que nous sommes fort *entêtez* de nous mêmes.

*L'homme a peu de bon sens quand il va s'*entêter,
De la vanité de porter
Sa gloire au-delà de lui-même Des-Houl.

Entêsté, ée, part. pass. & adj.

ENTEURE, prononcez & voyez ENTURE.

ENTHOUSIASME, s. m. Fureur prophétique ou poëtique, qui transporte l'esprit, qui enflamme & éleve l'imagination, & qui lui fait dire des choses surprenantes & extraordinaires. *Afflatus*, *incitatio*, *furor*, *mens divinior*, prononcez l's. L'*enthousiasme* est un transport de l'esprit qui fait penser les choses d'une maniére sublime, surprenante & vraisemblable. De Piles. J'ai fait entrer le sublime dans la définition de l'*enthousiasme*, parce que le sublime est un effet & une production de l'*enthousiasme*. L'*enthousiasme* contient le sublime comme un tronc contient ses branches. L'*enthousiasme* est un soleil, dont la chaleur & les influences font naître les hautes pensées. L'*enthousiasme* & le sublime tendent tous deux à élever notre esprit, mais l'*enthousiasme* porte notre ame encore plus haut que le sublime. L'*enthousiasme* a un effet plus prompt que le sublime. L'*enthousiasme* nous enléve sans que nous le sentions. L'*enthousiasme* nous saisit, & nous saisissons le sublime. Pour disposer l'esprit à l'*enthousiasme*, rien n'est meilleur que la vûë des ouvrages des grands maîtres, & la lecture des bons Auteurs, à cause de l'élevation de leurs pensées, de la noblesse de leurs éxpressions. Id. L'*enthousiasme* se trouve dans la Poësie, la Musique, l'Art Oratoire, la Peinture, la Sculpture, &c. mais l'*enthousiasme* qui convient aux ouvrages des Arts est bien different de celui qu'on attribuë aux Sybilles, & aux Prêtres & aux Prêtresses des faux Dieux; celui-ci tenoit du Fanatisme, & ne consistoit que dans des grimaces & des contorsions semblables à celles que font les Fanatiques. Quand la Sybille, ou la Prêtresse rendoit ses oracles, elle étoit saisie d'un cèrtain *enthousiasme*. Les Poëtes ne font bien des vèrs que lors qu'un *enthousiasme* les transporte. Cet Auteur s'imaginant être épris d'un *enthousiasme*, & d'une fureur divine, n'a que du vent & de l'écorce. Boil. Il ne faut pas prendre une extravagance, ou un emportement déréglé pour un *enthousiasme*, & une fureur

poëtique. S. Evr. La vraie éloquence ne s'échappe jamais jusqu'à ces *enthousiasmes* qui transportent un auditeur, comme par magie, dans des pays pèrdus. S. Evr. Il prend à cet homme des *enthousiasmes* très-agréables en compagnie. Bal. Le don de la Poësie tient quelque chose de l'*enthousiasme*. Bouh. M. Descartes sembloit vouloir reposer, soit qu'il fût fatigué d'un si long *enthousiasme*, ou que ses douleurs l'empêchassent de continuer. Mlle Descartes.

O Lucain! ô Brébeuf! j'invoque ici vos Muses.
Venez enthousiasme, *hypèrbole, grands mots,*
Je ne sçaurois sans vous célébrer mes Héros.
Nouv. ch. de vèrs.

ENTHOUSIASMER, v. act. Mettre en *enthousiasme*. *Afflare spiritu divino, poetico*, &c. prononcez l't. Cela est capable de l'*enthousiasmer*. Je suis *enthousiasmée* de l'air & des paroles. Mol.

ENTHOUSIASMÉ, ée, part. & adj. *Afflatus numine, plenus Deo*, &c.

ENTHOUSIASTE, s. m. *Enthousiastes*. Prononcez l'*e*; nom d'anciens sectaires qui étoient les mêmes que ceux qui ont été appellez *Massaliens*, *Euchites*. On leur avoit donné ce nom à ce que dit Théodoret, parce qu'étant agité du démon ils croyoient avoir de véritables inspirations. Saint Jean Damascéne parle au long de ces hérétiques dans son Traité des hérésies n. 80. & fait une liste fort détaillée de leurs èrreurs, qui ne sont que des rêveries extravagantes, & pleines d'impieté. Voyez ce Père, & les Notes du P. le Quien dans l'Édition qu'il a faite de ses ouvrages. Voyez aussi Massalien.

On donne encore aujourd'hui le nom d'*Enthousiastes* aux Anabaptistes, aux Quakers, ou trembleurs, & à quelques autres Fanatiques. Les *Enthousiastes*, les Quakers ou les Trembleurs, dit Mr Stouppe, qui croyent qu'ils sont touchez d'une inspiration divine, soutiennent que la sainte Ecriture doit être expliquée par les lumières de cette inspiration divine, sans laquelle ce n'est que lettre morte, & que ce n'est point la vraie, unique & parfaite parole de Dieu. Ils soutiennent que leur esprit est plûtôt cette parole qu'il faut écouter & suivre, cet esprit que l'homme a en soi-même, & qui lui sèrt comme de Docteur, pour lui apprendre tout ce qu'il faut croire. Dans leurs assemblées, ils demeurent assis long-tems, sans parler & sans se remuer. L'on entend seulement quelques gémissemens, jusqu'à ce que quelqu'un d'entre eux sentant l'agitation & le mouvement de l'esprit, se lève, & dit les choses que l'esprit lui commande de dire. Les femmes mêmes sentent ces mouvemens de l'esprit, qui les font parler aussi bien que les hommes dans les assemblées. Dans leurs entretiens ils parlent souvent de leurs ravissemens & de leurs révélations. Gaspard Swenke Feldius, Gentilhomme de Silésie, a été un des prémiers chefs des *Enthousiastes* en 1527. Il avoit une grande pieté en apparence, & ceux de sa secte le regardèrent comme un autre Énoch.

Enthousiasme, se dit aussi de ceux qui parlent & qui agissent comme s'ils étoient agitez, possédez du démon, saisis de quelque enthousiasme. Au reste, ce qu'il y a de vif & d'animé dans cette scene, ce sont des impietez d'*Enthousiastes*. P. de Courayville.

Ces mots de *Enthousiasme*, *enthousiasmer*, *enthousiaster*. Nous sont venus du Grèc, & nous n'y avons changé que la tèrminaison. ἔνθεος ou ἔνθους, signifie un homme animé de l'esprit de Dieu d'une mainière extraordinaire, dans lequel Dieu est, que Dieu anime, ἐν ᾧ Θεός. De là on a fait le vèrbe ἐνθουσιάζω, ou ἐνθουσιάω, & le nom ἐνθουσιασμὸς, *enthousiasme*, ἐνθουσιαστὴς, qui est sujèt a l'*enthousiasme*.

ENTHYMÊME, s. m. Argument qui n'a que deux propositions, l'antécédent, & la consequence. *Enthymema*. Aristote le nomme l'*argument de la Rèthorique*, ou l'*argument probable*. En cela il est opposé au *syllogisme*, qui a trois propositions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique* Ou plûtôt c'est un syllogisme parfait dans l'esprit, mais imparfait dans l'éxpression; parce que l'on y supprime l'une des trois propositions, comme trop claire & trop connuë, & comme étant facilement supplée par l'esprit de ceux à qui on parle. Cette manière d'argument est si commune, qu'il est rare qu'on éxprime les trois propositions du syllogisme, parce qu'il y en a d'ordinaire une assez claire pour être supposée. Par éxemple, ce vèrs qui nous est resté d'une tragédie d'Ovide, intitulée la Médée, contient un *enthymême* très-élégant, *Servare potui, perdere an possim rogas? Je t'ai pû conserver, donc je te puis pèrdre.* Toute la grace en seroit ôtée, si l'argument contenoit les trois propositions du syllogisme. Car l'esprit allant plus vite que la langue, sans y faire réfléxion il s'eloigne de ce qui ennuie, & se réduit à ce qui est précisément nécessaire pour se faire entendre. Il arrive même quelquefois que l'on renfèrme les deux propositions de l'*enthymême* dans une seule proposition, qu'Aristote appelle, *sentence enthymêmatique*. Il en apporte cet éxemple: Mortel, ne garde pas une haine immortelle. L'*enthymême* entier seroit, *vous êtes mortel, que votre haine ne soit donc pas immortelle.* Log.

Ce mot est Grèc, ἐνθύμημα, le vèrbe Grèc ἐνθυμεῖσθαι, signifie *penser & concevoir*, θυμὸς signifie la pensée, l'entendement, l'esprit.

ENTICHÉ, ée, adj. Qui commence à se pourrir. Il ne se dit au propre que des fruits. Les fruits *entichez* ne sont pas de garde.

Entiché, se dit figurément & bassement des pèrsonnes, pour marquer quelque défaut qu'on commence d'appèrcevoir en elles. Cet homme est un peu *entiché* d'hérésie, d'avarice, *entiché* de lépre.

Mon frère, ce discours sent le libèrtinage,
Vous en êtes un peu dans votre ame entiché. Mol.

ENTICHITE. Voyez ENTYCHITE.

ENTIENGIE, s. m. Oiseau du Royaume de Congo.

ENTIER, ère, adj. Qui a toutes ses parties; total d'une chose dont on n'a rien retranché. *Integer, totus*. Il a passé une journée *entière* avec moi. Ce livre n'est pas *entier*, il y manque deux cahiers. Cette tèrre est toute *entière*, on n'en a rien demembré. Aléxandre, maitre du monde *entier*, s'y trouvoit trop sèrré. Boil.

Ce mot vient du Latin *integer*.

En ce sens on dit d'un cheval, d'un roussin qui n'est pas châtré, que c'est un cheval *entier*, parce qu'on ne lui a rien retranché, ni coupé. On dit aussi, qu'un cheval est *entier*, lorsqu'il est rétif, qu'il n'obéit pas à la main, qu'il y resiste, & qu'il ne tourne pas aisément. On dit aussi qu'un mords tient de l'*entier*, quand il ne plie point dans le milieu de la libèrté de la langue, tel que celui qu'on donne aux chevaux qui ont les barres rondes & peu sensibles.

Entier, se dit figurément en morale. Il s'est donné tout *entier* à Dieu. On fait bien de se montrer ainsi son ame tout *entière*. Cet emploi demande un homme tout *entier*, pour dire, que cela le doit occuper ablolument, & qu'il y doit donner tous ses soins. Il me semble que ma vengeance seroit plus *entière*, si mes yeux & mes actions vous confirmoient mon innocence. Que pèrsonne n'ait sur un habile homme l'avantage de trouver des bornes à sa capacité, & qu'il se menage si bien que pèrsonne ne le voye tout *entier*. Amelot. On ne vient pas d'abord à une *entiere* corruption d'esprit & de cœur.

Voudrois-je, de la gloire évitant le sentier,
Ne laisser aucun nom, & mourir tout entier? Rac.

Cela est imité d'Horace, *non omnis moriar*. On dit aussi, il a vécu dans une *entière* innocence.

Entier, signifie encore, Opiniâtre, obstiné. *Firmus, rigidus, durus, asper, tenax*. On dit qu'un homme est *entier*; pour dire, qu'il est fèrme dans ses resolutions; qu'il n'en veut jamais démordre. Cet homme est *entier* dans ses opinions; il ne revient jamais. Il faut bien remarquer la difference que nous mettons entre *entier* & *intégre*. L'un se prend toûjours en bonne part, un homme intégre, un Juge intégre; c'est à-dire, desinteressé, qui ne donne rien à la faveur, qui ne fait rien contre la justice, contre la vérité, qu'aucune considération ne fait écarter de son devoir, &c. Un homme *entier*, un Juge *entier*, se prend ordinairement en mauvaise part pour un homme qui ne veut pas entendre raison, qui est entêté, qui ne veut point démordre, &c.

On dit au Palais que les choses ne sont plus *entières*, lorsqu'on a changé la nature & la disposition d'une affaire. On ne peut renoncer à une succession, lorsque les choses ne sont plus *entières* qu'on en a détourné ou vendu une partie.

Entier, se joint souvent avec differens substantifs propres de cèrtains arts; par éxemple, on dit en tèrme de marine, rumb *entier*, la huitième partie ou 45 degrez de la boussole de la rose du compas. Nord, Nordest, Est, Sudest, Sud, Sudouest, Ouest, Nordouest, sont des rumbs *entiers*. Nord-nordest, & les autres divisions semblables, sont des demi-rumbs. Nord-quart Nord-est, & les autres semblables, sont des quart de rumb.

Entier, est aussi subst. & signifie, Un tout considéré à l'egard de ses parties, & sur tout en Arithmétique, où on l'oppose aux fractions. Il faut, quand on a additionné les fractions, les réduire en *entiers*, en éxtraire les *entiers*. L'*entier* est le nombre qui signifie une ou plusieurs choses de même genre sans soudivision d'aucune. Le nombre *entier* est opposé aux nombres rompus, ou fractions.

On dit aussi, Remettre les choses en leur *entier*, pour dire, les remettre en l'état où elles étoient avant qu'elles fussent changées. Ce Mineur a obtenu des lettres de restitution en *entier*, & on l'a remis

remis au même état qu'il étoit auparavant. Les Hérétiques ont ruiné cette ville, mais la grande Eglise est encore dans son *entier*.

ENTIÈRCEMENT, s. m. Vieux mot, Tèrme de Coûtumes. C'est l'action par laquelle on met une chose mobiliaire en main tièrce.

ENTIÈRCER. v. act. Tèrme de Coûtume, C'est mettre une chose mobiliaire en main tièrce. *Interciare.*

ENTIÈRCHER, Vieux mot de la Coutume d'Amiens & de Normandie, qui signifie Mettre en main tièrce, séquestrer. *Sequestrare, deponere apud sequestrum.* On disoit aussi *entièrcheur*; pour dire, *sequestre.*

ENTIÈREMENT, adv. Tout-à-fait: d'une manière entière & complette. *Omninò, prorsus.* Cet homme est entièrement pèrdu de réputation. Les mouvemens des passions ne sont pas *entièrement* volontaires.

ENTITÉ, s. f. Tèrme de Physique. *Entitas.* Être physique, considéré selon ce qu'il est physiquement. Cèrtains êtres à qui ils attribuent une éxistence particulière dans le monde, lequel par ce moyen ils remplissent d'*entitez* scholastiques. ROHAULT. Toutes les *entitez* que les Philosophes admettent ne sont pas de veritables êtres; mais ceux qui les admettent les regardent comme veritables & réels.

ENTOIR, s. m. Tèrme de Jardinier. Couteau d'environ deux pouces de lâme, dont on se sèrt pour enter. *Cutella; securicula insitiva.* L'*entoir* doit avoir le manche d'ivoire, ou d'un bois dur, & fait de sorte que l'extrémité en soit plate, mince & arrondie, pour sèrvir à detacher l'écorce des sauvageons, sur lesquels on doit appliquer les écussons. Les *entoirs* les plus commodes se plient comme des sèrpettes. Le mot d'*entoir* n'est pas si usité que celui de *greffoir.*

ENTOISER. v. act. Tèrme de Jardinier. Il se dit des choses qui s'achètent & se vendent à la toise: si bien qu'on les peut mettre en des tas de figure quarrée, afin qu'on les puisse toiser. *In hexapedas componere, ad hexapedas metiri.* *Entoiser* de la tèrre, *entoiser* du fumier. LA QUINT. *Entoiser* se dit aussi des autres choses dont on mesure le cube avec le pied & la toise.

ENTOISER un arc, ou dedans un arc; *Lunare, addicere, sinuare arcum.*

ENTOISER une èpée, c'est la hausser pour frapper. Ces deux significations du mot *entoiser* sont dans Nicod.

ENTONNEMENT, s. m. Action d'entonner. *Infusio.* L'*Entonnement* du vin ne se fait qu'après qu'il a été cuvé quelque tems. *Entonnement* d'un motet, d'un cantique, *præcentio.*

ENTONNER, v. act. Commencer à chanter. *Incinere, præire tono.* Le Chœur a *entonné* l'Introite, l'Hymne, le Magnificat. La Musique a *entonné* un motèt.

ENTONNER, signifie aussi, Mettre sur un cèrtain ton, sur un cèrtain chant. Ce Musicien *entonne* juste.

Ce mot vient du Latin *intonare.*

On dit figurément, *Entonner* pour chanter. *Entonner* les loüanges de Dieu. BOIL. On dit aussi *entonner* la trompette, pour dire, enfler son stile.

ENTONNER, signifie encore Vèrser une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un baril. *Infundere.* Il a *entonné* son vin au sortir de la cuve, du pressoir.

Ce mot vient de *tonne, tonneau.*

On le dit hypèrboliquement d'un yvrogne qui boit beaucoup & goulument. Ce goinfre en trois coups a *entonné* deux bouteilles de vin.

ENTONNER, se dit aussi du vent lorsqu'il entre avec impétuosité dans un lieu étroit. Le vent s'*entonnoit* dans cette vallée. L'ACAD. Cette expression ne paroit pas d'un trop bon usage, ni bien commune.

ENTONNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Infusus, &c.* Il a les significations de son vèrbe.

> *D'un Benedicamus* entonné *foiblement,*
> *L'inutile Chanoine est payé grassement.* SANLECQUE.

ENTONNOIR, s. m. Vaisseau ayant une pointe pèrcée par le bas, qui sèrt à vèrser les liqueurs dans un muid, dans une bouteille. *Infundibulum.*

On appelle *entonnoir*, dans un sens métaphorique, le gosier de ceux qui aiment à boire. Cette expression n'est que du stile burlesque.

> *Ce bon Seigneur, que la soif piquat,*
> *Dès le matin jusques au soir*
> *De l'organe de sa Musique,*
> *N'a plus rien fait qu'un* entonnoir.
> DE CHAULIEU.

Les Médecins appellent aussi *entonnoir*, un conduit qui est dans le cèrveau au-dessous de son troisiéme ventricule, qui sèrt à le purger de ses supèrfluitez.

ENTORSE, s. f. Action violente par laquelle on fait sortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. *Distorsio.* Un faux pas lui a fait faire une *entorse* qui l'empêche de marcher. Il se dit aussi au manège, d'un effort violent que le cheval s'est fait au boulet, qu'on appelle autrement *mesmarchure.* Quand un cheval s'est donné une *entorse*, il court grand risque d'être estropié dans la suite, à moins qu'on n'y remédie promptement. Les *entorses* aux jambes de dèrrière sont plus difficiles à guérir, que celles qui arrivent aux pieds de devant. Les bœufs & autres animaux sont aussi sujets aux *entorses* quand on les fait marcher par des chemins trop rudes, raboteux, pleins d'ornières.

Ménage derive ce mot du Latin *intortus.* On a dit autrefois entordre, *contorquere, intorquere, distorquere*, il ne se dit plus.

ENTORSE, se dit figurément & dans un sens moral, de quelque violence, obstacle ou empêchement qu'on apporte à la fortune ou aux affaires de quelqu'un. *Impedimentum, nodus.* Cet homme étoit prêt d'obtenir une telle dignité, mais ses ennemis lui ont donné une *entorse* qui l'en a fort éloigné. Cette expression est de la convèrsation familière.

ENTORTILLEMENT, s. m. Action d'entortiller, ou les divèrs tours que fait une chose qui en entortille une autre. *Versatio in spiram, in gyrum inflexio.* L'*entortillement* du lièrre autour d'un arbre. L'*entortillement* des tiges qui sont autour de la colonne.

ENTORTILLEMENT, se dit aussi au figuré *Perplexitas.* Cet homme est obscur, & cet *entortillement* d'esprit me déplaît. M. SCUD.

ENTORTILLER, v. act. S'envelopper dans quelque chose qui peut faire un ou plusieurs tours. *Convolvere, implicare.* Quand on a froid, on s'*entortille* dans son manteau, dans sa robbe de chambre, dans ses draps. Les Marchands *entortillent* dans du papier les marchandises qu'ils livrent à leurs chalans.

ENTORTILLER, se dit aussi des choses qui font plusieurs tours, qui entourent une autre *Amplecti, circumdare.* Le lièrre, la vigne, s'*entortillent* autour des arbres, des colonnes. Laocoon se vit *entortillé* par des sèrpens.

ENTORTILLER, se dit aussi figurément en Morale, de ceux qui embarrassent leurs pensées, leurs discours, en sorte que l'intelligence n'en est pas facile, qu'on n'en peut concevoir ni l'ordre ni la disposition. *Impedire.* Aristote s'*entortille* dans des argumens dont il ne peut se demêler. S. EVR. Menage appelle *expression entortillée*, une expression obscure & transposée.

ENTORTILLÉ, ÉE, part. pass. *Impeditus, implicatus, sinuosus.* Il a les significations de son vèrbe, au propre & au figuré. Serpent *entortillé* autour d'un arbre. Des constructions *entortillées.* MEN. J'ai quelquefois l'esprit *entortillé*, & l'excès de ma mauvaise fortune m'occupe malgré moi. M. SCUD.

En tèrmes de Chirurgie on dit une suture *entortillée*, c'est la même chose que suture *enfilée.* Voyez ce mot.

ENTOUILLIER, ou *Andouiller*, s. m. Tèrmes de Chasse. C'est le prémier cor le plus près des meules de la tête d'un cèrf. *Cervini cornu primarius pollex, unus surculus.* Le second s'appelle *surandouiller*, & les autres plus hauts *chevilleures*, ou cors; mais ceux du faîte s'appellent *épois*, lesquels n'étant qu'au nombre de deux s'appellent *fourché*, mais étant trois ou quatre, ils s'appellent *trochures*, par métaphore d'une trochée de poires, ou de pommes. S'ils sont cinq ou six & plus, ils s'appellent *paumure*, à cause de la ressemblance des doigts sortant de la paûme de la main. Et s'ils sont rangez en cèrne, ils s'appellent *couronnure* parce qu'ils ressemblent à une couronne.

ENTOUR, s. m. *Circuitus, ambitus.* Ce mot est vieux, pour signifier le circuit, l'*entour* des murailles. L'*entour* de la ville, de la maison, on dit encore à l'*entour*, & on l'écrit même sans apostrophe, *alentour.*

ENTOUR, Préposition. Auprès de quelqu'un. *Circà, circum.* Les femmes sont si difficiles à habiller, qu'il y a toûjours à faire *entour* d'elles. Ce mot vieillit, & on se sèrt plus communément de *alentour*, ou *autour.* Les Princes ont toujours beaucoup de Courtisans *alentour* ou *autour* d'eux. Le parapèt règne tout *alentour* de la muraille. Les Princes employent les esprits médiocres à faire les chemins, & à ôter les difficultez qui sont *à l'entour* des choses. BAL.

> *La disette, au teint blême, & la triste famine,*
> *Troublent l'air* d'alentour *de leurs gémissemens.* BOIL.

Le P. Mourgues prétend qu'en prôse il faut dire *autour de*, & que c'est comme une licence poëtique de dire *alentour de.* Ainsi *alentour* est toujours advèrbe en prôse. Au reste dans les vèrs qu'on vient de rapporter, Boileau ne dit point *à l'entour de*, car *de leurs gémissemens*

gémissemens, qui suit, se rapporte à *troublent*, & non pas à d'*alentour*, qu'il fait advèrbe & non pas préposition.

En vieux stile on peut employer *entour*.

A peine fut ma morale finie,
Et de ma main votre Altesse bénie,
Que Sathan vint entour *de vous fâsir.*
DE VILLIERS.

ENTOURER, v. act. *Cingere, circumplecti.* Enceindre. L'Océan *entoure* la tèrre. Cette maison est *entourée* d'eau, de bois, de fossez, de prairies.

Et pour fermer chez vous l'entrée à la douleur,
De vingt vèrres de vin entourez *votre cœur.* MOL.

Ce mot vient de *tornus*, *tornare*.

ENTOURER, signifie aussi, Environner, être alentour. Les gens charitables sont toujours *entourez* de gueux. Les bonnes tables sont *entourées* d'écornifleurs. Cette ville est *entourée* d'ennemis. Les Rois s'*entouroient* autrefois la tête d'un diadême. Il vaudroit mieux dire se ceignoient. *Entourer* les plantes est la même chose que encager. Voyez ENCAGER.

ENTOURÉ, ÉE, part. & adj. *Circumdatus*, *cinctus*.

ENTOURNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit, Mettre autour, être autour. *Gyrare, flectere in spiram, in gyrum.* Il faut *entourner* ce câble autour de ces poulies, de ces moufles, lui faire faire deux ou trois tours.

ENTOURNURE, s. f. Tèrme de Tailleur, qui se dit du jour ou de l'echancrure qu'ils donnent à des manches. *Gyrus.* Cet habit seroit bien sans l'*entournure* des manches qui va mal.

ENTOUSIASME. Voyez ENTHOUSIASME.

ENTR'ACTE, s. m. Tèrme de Poësie. Ballet, musique, ou autre divèrtissement que l'on donne entre les actes d'une Comédie, ou d'une Tragédie, pour réjouïr les spectateurs par la divèrsité, ou donner le loisir aux Acteurs de changer d'habits ou de décorations. *Diludium, intermedium.* Les Anciens mettoient des Chœurs dans les *Entr'actes*.

ENTRAGE, s. m. Tèrme de Coûtumes. Ce mot veut dire entrée, commencement de jouïssance. Dans quelques Provinces celui auquel a été fait un bail doit payer pour son *entrage* quelques deniers au bailleur.

ENTRAGUES, s. m. Petite ville de Guyenne dans le Rouèrgue, en France. *Interaquæ.* M Corneille, & quelques autres écrivent *Entraigues*; peut-être est-ce l'usage d'écrire & de prononcer ainsi en Guyenne & dans les pays voisins, comme l'on dit Aigues-mortes, Aigue-Pèrse, &c. Mais d'autres Auteurs, & d'autres Cartes de Géographie, écrivent *Entragues*, & l'on dit à la Cour & à Paris, la Maison d'*Entragues*, Le Marquis d'*Entragues*. L'Hôtel d'*Entragues*. *Entragues* est sur le Lot, à l'endroit où il reçoit la Trueyre, & c'est de là que cette ville a pris son nom, parce qu'elle est entre ces deux rivières, à la pointe que forme leur confluent. *Entragues* est à cinq lieuës d'Orillac sur les confins de la haute Auvèrgne.

ENTRAILLES, s. f. pluriel. Les boyaux, les intestins. *Viscera, intestina, exta.* Le poison laisse principalement ses marques dans les *entrailles*. Ils vuidèrent les *entrailles*, & embaumèrent le corps. VAUG.

Menage dérive ce mot du Latin *enteralia*, qui a été fait du Grèc ἔντερον, qui signifie le ventre.

ENTRAILLES, se dit aussi plus généralement de toutes les parties enfèrmées dans les corps des animaux. L'Aruspicine des Anciens s'exèrçoit en considérant les *entrailles* des animaux sacrifiez, le cœur, le poumon, le foie. Ils prétendoient deviner l'avenir, ou les choses cachées, par l'inspection des *entrailles* des victimes qu'ils immoloient aux faux Dieux.

ENTRAILLES, se dit encore figurément en parlant de la tendresse qu'on a pour les malheurs d'autrui. Il me semble qu'on m'arrache les *entrailles* quand je vois pèrsécuter les pauvres. Cet homme a de bonnes *entrailles*; pour dire, qu'il est de bon naturel, qu'il a le cœur tendre & sincère. C'est lui pèrcer le cœur, & lui arracher les *entrailles* que de lui demander de l'argent. MOL. Un père a beau menacer ses enfans de fèrmer les yeux sur leur mauvaise conduite, les *entrailles* patèrnelles ne souffrent pas qu'il éxecute cette menace. MAUC. Corneille a dit dans le Cinna.

Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles,
Où Rome par ses mains déchiroit ses entrailles.

ENTRAILLES, se dit aussi pour Enfant. C'est un homme armé contre ses propres *entrailles*. PAT. Un père armé contre ses enfans.

On dit aussi en tèrme de Dévotion, les *entrailles* de la miséricorde de Dieu, par une phrase tirée de l'Écriture, *per viscera misericordiæ Dei nostri*, dans le Cantique de Zacharie, dans l'Épitre aux Philippiens II. 1. & aux Coloss. III. 12. *Entrailles* se dit souvent dans l'Écriture pour charité, amour, bonté, tendresse.

ENTRAILLES, se prend aussi pour les cœurs, pour l'intérieur de l'homme. Seigneur, votre Loi est gravée dans le fond de mes *entrailles*.

ENTRAILLES, se dit aussi figurément de l'intérieur de la tèrre. L'avarice des hommes a fouillé jusqu'au fond des *entrailles* de la tèrre pour en tirer l'or. Ils ont déchiré les *entrailles* de leur mère. La tèrre ouvrit ses *entrailles*. GOD.

ENTRAIN, s. m. Nom de lieu. *Interamna, Interamne, Interamnus, Interamnia, Interamnium.* Robèrt d'Auxèrre dit *Interamnus*, mais c'est une faute. *Entrain* est un Monastère de France situé sur les confins de la Bretagne & du Maine entre Fougère & Pontorson. *Entrain* a pris son nom de sa situation; car *Entrain* s'est formé du Latin *Interamnus*, qui signifie, Qui est entre deux rivières, comme est en effet *Entrain*, qui est entre le Coësnon & un autre ruisseau sans nom.

ENTRAIN, est encore une petite ville du Donziois dans le Nivèrnois, Province de France, à cinq ou six lieuës à l'orient de la rivière de Loir dans le Diocèse d'Auxèrre. On écrit aussi *Antrain*.

ENTRAINER, v. act Emporter avec violence; mener avec force; tirer. *Trahere, rapere.* Les Sèrgens ont *entraîné* ce pauvre homme en prison. Cette innondation a *entraîné* tout ce qu'elle a trouvé dans la campagne. Une forte purgation *entraine* toutes les mauvaises humeurs du corps. La charette *entraîne* quelquefois les chevaux dans les pays de montagnes. On l'*entraina* au supplice. ABLANC. Le Stoïcien se vante que le ciel & la tèrre ne sauroient l'*entrainer* dans leur chûte, & qu'il demeureroit fèrme sur les ruines de l'Univèrs. LA BR.

Ce mot vient de *trahere*.

ENTRAÎNER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La pèrte d'une bataille pouvant *entraîner* la ruine entière de la Flandre, les Espagnols ne jugeoient pas à propos de la hasarder. SAR. Une guèrre civile *entraine* après soi bien des malheurs. Nous sommes *entrainez* vèrs le vice par mille tentations extérieures & intérieures. NIC. Ce principe, cet argument *entrainent* après eux de grandes absurditez. Cicéron *entrainoit* ses auditeurs par la force de son éloquence. Un habile Raporteur *entraine* tous les ignorans dans son opinion. Je me sens *entrainer* par une trop douce violence pour souhaiter que les choses ne fussent pas. MOL. Un ami qui n'agit que par vanité, va seulement au bien à mesure que le soin de sa réputation l'*entraîne*. S. EVR. Les défauts extérieurs frapent les sens & *entrainent* l'imagination. NIC. Le présent nous *entraine*. BOSS. Toutes nos passions nous *entrainent* avec violence: nous sommes ou touchez de pitié, ou enflammez de courroux, selon les divèrs objets qui nous emportent. VAUG. On a comparé à l'harmonie & à la voix mélodieuse des Sirènes, tout ce qui flatte, & tout ce qui *entraine* inévitablement les cœurs. AB NICAISE. Cette pèrsuasion qui étoit un effet de sa raison & de sa vèrtu, n'*entrainoit* pas son cœur. P. DE CL.

De nos propres malheurs auteurs infortunez,
Nous sommes, loin de nous, à toute heure entraînez. BOIL.

Quoi! l'ame est toute esclave? Une loi souveraine
Vers le bien & le mal incessamment l'entraîne. CORN.

ENTRAINÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Tractus*, *raptus*.

ENTRAIT, s. f. Tèrme de Charpenterie, qui se dit des maîtresses piéces de bois qui travèrsent, & qui lient les deux parties opposées dans les couvèrtures des bâtimens. On les appelle aussi *tirans* quand ils tiennent aux jambes de force avec le poinçon au milieu; c'est ce qu'on appelle le *grand entrait*. Le *petit entrait* est celui qui est au-dessus. Outres les *entraits* des maîtresses fèrmes, il y a des *entraits* de crouppe, qu'on appelle *demi-entraits*, des *entraits* de remplage, & on s'en sèrt en plusieurs autres occasions.

ENTRANT, ANTE, adj. Qui entre en quelque lieu. *Ingrediens, intrans.* Tous les vins *entrans* dans la ville doivent payer droit d'entrée.

ENTRANT, signifie encore un intrigant, un homme adroit & hardi qui se fourre dans les compagnies, qui fait facilement connoissance. Les Gascons sont des gens *entrans*, qui s'insinuent aisément parmi le grand monde, & qui font fortune.

ENTRANT, en tèrme de Philosophie hèrmétique, signifie *pénétrant*. On dit que le Magistère est fondant, *entrant*, & tingent.

ENTRAPETÉ, adj. En Architecture on dit un pignon *entrapeté*; pour dire, un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil est à quatre ou cinq pans.

ENTRAVAILLÉ,

ENTRAVAILLÉ, adj. Tèrme de Blâson, qui se dit des oiseaux qui ayant le vol éployé, ont un bâton, ou quelque autre chose passée entre les aîles & les pieds. *Impeditus.*

ENTRAVER. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit lorsqu'on accommode le jèts de l'oiseau de telle sorte qu'il ne se peut ôter le chapperon, ni se découvrir. On dit aussi *entraver* un cheval, pour lui mettre des entraves. *Equo indere compedes.* Il se dit aussi quelquefois dans le sens figuré, *entraver* quelqu'un, c'est l'embarrasser. Telle est la misère de l'homme, quand l'esprit de contradiction & l'humeur de penser autrement que les autres le possede, bien loin de parvenir à ses fins, il s'enveloppe & s'*entrave.* DE VILLARS.

ENTRAVERTISSEMENT, f. m. Tèrme de Coutumes. *Entravertissement* de sang, se dit lorsque l'un des conjoints par mariage est fait Seigneur des biens du prédecedé. *Unius conjugis in alterius defuncti bona successio.*

ENTRAVES, f. f. plurel. *Compedes ferreæ.* Fèrs ou liens qu'on met aux pièds des chevaux pour empêcher qu'il ne s'enfuyent. L'*entrave* est composée d'une petite chaîne de fèr longue de sept poûces, qui tient à deux *entravons*, ou pieces de cuir tournées en rond, & rembourrées, qu'on met aux pieds du cheval. Leurs chevaux repaissent avec des *entraves* aux jambes de crainte qu'ils ne fuyent. ABLANC.

ENTRAVES, se dit figurément des empêchemens qu'on trouve à faire quelque chose, & entre autres à marcher. *Impedimenta vincula compedes.* Dieu nous laisse des *entraves* qui nous retiennent, & qui sont les effets & les suites de nos pechez. AB. DE LA TRAPE.

De ces amples canons, où comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves. MOL.

Mais nous autres faiseurs de livres & d'écrits,
Du lecteur dédaigneux honorables esclaves,
Nous ne sçaurions briser nos fers & nos entraves. BOIL.

Un jour je punis mes esclaves,
J'en fis mettre deux aux entraves. D. D. S.

ENTRAVON, f. m. Piéce de cuir dont on entoure le paturon d'un cheval. Il faut deux *entravons* pour faire une entrave. *Pedica.* Une petite chaîne de fèr les assemble l'un avec l'autre.

ENTRE. Préposition de tems & de lieu, qui marque la distance & la séparation de l'un à l'autre. *Inter.* Il y a bien du chemin *entre* ci & là. *Entre* le ciel & la tèrre il y a un grand espace. Il est *entre* onze heures & midi, *entre* cinq & six. *Entre* le Deluge & l'Incarnation il y a tant d'années.

Il y a des Auteurs qui donnent à la préposition *entre* la signification d'*intra*. *Entre* le septième jour de la Conception. DEODAT. *Intra septimum à Conceptione diem.* Cet usage n'est pas bon, il falloit mettre *dans* les sept jours qui suivent la Conception.

ENTRE, se dit aussi pour marquer un lieu précis. Je lui ai livré cet homme *entre* les mains. Cela soit dit *entre* nous. Regardez-moi *entre* deux yeux, fixément. Cela a été fait *entre* quatre yeux, il n'y avoit que deux pèrsonnes. O! que voila bien là *entre* vos deux yeux un signe de longue vie! MOL.

ENTRE, marque aussi un lieu, une separation. Il est *entre* le blanc & le clairet. Il se plait *entre* deux treteaux. Le verd est la couleur mitoyenne *entre* le jaune & le bleu. La riviére coule *entre* les deux rives. Il a été volé *entre* deux soleils, c'est-à-dire, pendant le jour; *entre* chien & loup, pendant le crépuscule, ou cette lumière obscure où on ne peut bien discèrner un chien d'avec un loup. Un vaisseau bâti *entre* le tièrs & le quart, est celui dont la largeur est entre le tièrs & le quart de la longueur de la quille. Ce detroit est *entre* deux mèrs. Nager *entre* deux eaux. L'hydropisie se forme des eaux qui sont *entre* cuir & chair. Il ne boit point *entre* ses repas. On dit aussi dans les querelles. Il s'est mis *entre* deux, pour dire, Il les a separez. Il y a des gens qui disent, je suis *entre* deux de faire cela; pour dire, Je ne sçai si je le dois faire ou non. Cela n'est pas François.

ENTRE, sert aussi à marquer la difference. *Entre* un bon & un mauvais ami il y a bien de la difference, comme *entre* le jour & la nuit.

ENTRE, signifie quelquefois, Parmi, au nombre. On l'a laissé *entre* les morts. Il est des prémiers *entre* les gens de bien. *Entre* amis tout est commun. *Entre* les petites planetes Venus est celle qui brille le plus.

ENTRE, en tèrmes de Palais, se met à la tête de tous les jugemens contradictoires. *Entre* un tel demandeur & un tel defendeur. Il y a procès *entre* ces parties. Ce partage se doit faire *entre* quatre associez.

En Arithmétique on dit que deux nombres sont égaux *entre* eux, sont prémiers *entre* eux, ou qu'ils n'ont aucune mesure commune *entre* eux. On dit en Géométrie que deux choses égales à une troisiéme, sont egales *entre* elles.

ENTRE, se dit provèrbialement en plusieurs phrâses. *Entre* deux selles le cul à tèrre. Il l'a pris *entre* bon & volée. *Entre* deux vèrtes une mure. *Entre* chien & loup, c'est-à-dire, le soir, lorsque la nuit commence à venir, parce qu'alors on ne sçauroit bien distinguer un chien d'un loup.

ENTRE, se joint avec quantité de vèrbes de Langue, & leur donne une nature de vèrbes reciproques, en y ajoutant le pronom pèrsonnel: comme, *s'entre-accoller, s'entre-accompagner, s'entre-accuser, s'entre-avertir, s'entre-aider, s'entre-aimer, s'entre-appeller, s'entre-approcher, s'entre-appuyer, s'entre-arracher, s'entre-attendre, s'entre-baiser, s'entrebaisser, s'entrebattre, s'entrecaresser, s'entrechercher, s'entrechérir, s'entredéchirer, s'entreconnoitre, s'entredefaire, s'entredire, s'entredonner, s'entre-embrasser, s'entre-entendre, s'entre-égorger, s'entrefaîber, s'entreflatter, s'entrefouetter, s'entrefrapper, s'entregronder, s'entreheurter, s'entrelasser, s'entrelouer, s'entremander, s'entremanger, s'entremeler, s'entremocquer, s'entremordre, s'entrenuire, s'entreparler, s'entreperdre, s'entrepiquer, s'entreplaider, s'entrepousser, s'entrequereller, s'entregarder, s'entreregretter, s'entrerencontrer, s'entrerépondre, s'entreressembler, s'entresaluer, s'entresecourir, s'entresaisir, s'entresuivre, s'entretailler, s'entretoucher, s'entretrouver, s'entretuer, s'entrevoir,* &c. On en forme aussi quelquefois, sur-tout dans le stile familier & burlesque. Un Poëte a dit:

Tandis que fratèrnellement
Les deux pièds s'entredechaussèrent.

ENTRE, se joint aussi à quelques vèrbes pour diminuer leur signification, comme les Grecs se sèrvent de la proposition ὑπὸ, & les Latins de *sub.* Tels sont les vèrbes *entreluire, entre-ouir, entrevoir*, &c. que l'on trouvera chacun à sa place.

ENTRE, se met aussi en composition avec plusieurs noms & vèrbes qui n'ont point de réciprocation, & qui ont divèrs sens. Tels sont, *entracte, entrebataille, entrecolonnement, entrecoupper, entrefaites, entregent, entrelarder, entrelas, entrelasser, entreligne, entremêler, entremets, entremetteur, entremettre, entremise, entremedillon, entreparleur, entrepas, entreprendre, entrepreneur, entreprise, entresol, entreservre, entresuite, entretaille, entretailler, entretaillure, entretems, entreteur,* & autres encore qu'on expliquera en leur rang.

ENTREBAILLÉ, ÉE, adj. On doit écrire ce mot avec un circonflèxe sur la pénultieme, pour faire voir qu'il la faut prononcer longue, l'A demi ouvèrt: il ne se dit que d'une porte, ou fenêtre qui n'est pas fèrmée tout-à-fait. *Hians, hiulcus, hiscens.* On laisse une porte *entrebaillée* dans une chambre qui fume. Il croyoit avoir bien fèrmé sa porte en la tirant, mais elle est demeurée *entrebaillée.* On le dit quelquefois, mais plus rarement, de la bouche qu'on laisse entr'ouvèrte par une mauvaise habitude.

ENTRECHAT, f. m. Faux pas ou marche irrésoluë qui se fait par un homme étourdi qui imite ce que fait un chat dans sa fuite ou dans sa colére. *Vacillatio, titubatio.* Cet homme est entré & sorti brusquement de cette chambre, on ne sçait ce que veut dire cet *Entrechat.* Il est tombé sur la porte, & on a bien ri de ce plaisant *entrechat.*

ENTRECHAT, en tèrme de Danse, se dit d'un saut dans lequel on passe les jambes l'une par dessus l'autre trois fois durant que le corps est en l'air. Ce mot est corrompu de l'Italien *capriola intrecciata*, qui signifie une *capriole croisée.* Il y a un *entrechat* en tournant, un *entrechat* en avant, & un *entrechat* de côté. Le P. Ménétrier pretend qu'il faudroit dire *entrechas* & non pas *entrechat.* Voici ses preuves. L'origine de cette expression est *chas*, piéce de bois un peu longue & quarrée, qui sèrt de chasse à quelques instrumens de fèr, de plomb, ou de quelque autre metal. Ainsi on dit jetter un *chas* aux jambes, & ce n'est que par corruption qu'on dit un chat aux jambes; pour dire faire naître quelque obstacle, comme lorsqu'on jette un bâton entre les jambes d'un homme qui marche ou qui court, pour le faire tomber. C'est de *chas* qu'on a fait *chassis*, & comme on a dit *entrelas* des fils, cordons ou cordes passées les unes dans les autres, on a dit aussi *entrechas* des cloisons de pieces de bois, qu'on appelle en Latin *cancelli*: d'où vient le mot *chancel* pour la cloture du Chœur d'une Eglise; ainsi les *entrechas* en la danse sont des entrelassemens de jambes & de pièds, comme si l'on sautoit entre les vuides d'une cloison.

ENTRECHOQUER, v. n. & réciproque, qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel pour signifier, Se heurter, se choquer l'un l'autre. *Incursare se invicem, se vicissim mutuo impetere.* Ces deux vaisseaux se sont *entrechoquez*, il y en a un qui s'est entr'ouvèrt. C'est ce qu'on appelle abordé en tèrme de Marine.

On le dit aussi figurément en choses morales, pour signifier, Se

ouire les uns aux autres, être de sentimens ou d'intérêts contraires. Ces deux Auteurs s'*entrechoquent* en toutes rencontres. Ces deux ennemis s'*entrechoquent* à tous propos, ne laissent passer aucune occasion de se nuire.

ENTRECOLONNE, s. f. ou ENTRECOLONNEMENT, s. m. Espace qui est entre deux colonnes. Les *entrecolonnes* doivent être proportionnées à la hauteur & grosseur des colonnes. Vitruve l'appelle *intercolumnium*: & selon le même Auteur, l'*entrecolonnement* est de cinq espèces: *pycnostyle*, *sistyle*, *eustyle*, *diastyle* & *araeostyle*. Ces cinq mots sont Grècs, & sont expliquez en leur lieu.

ENTRECOMMUNIQUER, v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Il signifie, Se communiquer mutuellement; se faire part les uns aux autres de ce que l'on a. *Vocare se vicissim in partem omnium.* Les hommes s'*entrecommuniquent* leurs pensées par le moyen du langage. PORT-R.

ENTRECOUPPE. C'est le dégagement qui se fait dans un carrefour étroit par deux pans coupez & opposez, pour faciliter le tournant des chariots.

ENTRECOUPPE DE VOÛTE. C'est le vuide qui reste entre deux voûtes sphériques l'une sur l'autre, depuis l'extrados d'une *coupe* jusqu'à la douelle d'un dôme, qui sont jointes ensemble par des murs de refend au droit des côtes: le tout sans charpente

ENTRECOUPPER, v. act. Intèrrompre. *Interrumpere.* On dit que les soupirs, les sanglots *entrecoupent* la voix, la parole à quelqu'un; pour dire, qu'ils intèrrompent, qu'ils retardent la respiration, & en empêchent le libre usage.

Il se dit souvent avec le pronom pèrsonnel, & signifie, Couper, travèrser; & alors il est réciproque. *Secare se mutuò.* Les Méridiens sont des cèrcles qui s'*entrecoupent* aux Pôles du monde. Les deux diagonales d'un quarré s'*entrecoupent* dans le centre. On dit de même, que des ruës dans une ville, des canaux dans un pays, s'*entrecoupent* quand ils font la même chose que ces lignes.

ENTRECOUPPER, est encore un autre réciproque, qui signifie, se couper l'un l'autre. A quoi bon s'*entrecouper* la gorge? VAUG.

On dit aussi d'un cheval, qu'il s'*entrecoupe*, quand le côté de l'un de ses fèrs choque & entame un de ses boulets. On dit plus volontiérs simplement *couper*.

ENTRECOUPPER, se dit figurément en choses morales. Cet Auteur s'*entrecoupe* souvent; pour dire, se contredit quelquefois. Il a un stile trop *entrecoupé*; c'est-à-dire, qu'il intèrrompt trop souvent le fil de son discours par des digressions inutiles, par des citations trop longues & trop fréquentes.

ENTRECOUPPÉ, ÉE, part. & adj. *Incisus*, *divisus*, *interruptus*. Un pays *entrecoupé* de montagnes, de rivièrés. Une voix *entrecoupée*. Un stile, un discours *entrecoupé*. En tèrmes de Chirurgie on appelle suture *entrecoupée*, une suture où l'on coupe le fil, & on l'arrête par un nœud à chaque point que l'on fait.

ENTRECOURS, s. m. Tèrme de Coutumes. Traité entre deux Seigneurs, en vèrtu duquel les sujèts de chacun d'eux peut aller s'établir sur les tèrres de l'autre. Il y avoit autrefois *entrecours* entre les Comtes de Champagne & les Seigneurs de Bar.

ENTRECROISER. Vèrbe réciproque, qui se met avec le pronom pèrsonnel. Il se dit des choses étenduës en long, & qui passent les unes sur les autres en formant quelque sorte de croix que ce soit. *Intersecare.* On le dit des fils des étoffes & des toiles, des fibres du corps des animaux & des plantes, des chemins, des allées, des ruës, &c. En faisant l'opération de biais on coupe toujours les fibres de l'un des deux obliques, parce qu'elles s'*entrecroisent*. DIONIS.

ENTREDEUX, s. m. Partie qui est au milieu de deux choses, avec lesquelles elle a relation ou contiguité. *Pars media*, *spatium intermedium*, *intergerinum*. Un *entredeux* de moruë. On a ôté l'*entredeux* qui séparoit ces deux chambres, soit mur, soit cloison. L'*entredeux* des épaules. Dans l'*entredeux* de ces pilotis. Voiture a fini un Rondeau avec cette exclamation, Quel *entredeux*! Les médailles depuis Charlemagne jusqu'au quatorzième siécle, forment un vilain *entredeux* de l'antiquité, & du modèrne. Le P. JOBÈRT.

ENTREDEUX MERS. L'*Entredeux mèrs*, le pays d'*Entredeux mèrs*. *Bimaris*, *Bimaris regio*. Petit pays de France dans la Guyenne. Il est entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent jusqu'à Cadillac, qui en est le lieu principal, & parce que ces deux rivières sont très-grandes en ce lieu là, qu'elles y portent de grands vaisseaux, & qu'elles y ont flux & reflux, on lui a donné le nom d'*Etredeux mèrs*. *Du Chesne*, *Antiq. & Rech. des villes de France*, *L. II. c. 7. Mary*, *Corn.*

ENTRE-DOURO ET MINHO, ou ENTRE MINHO ET DOURO, Province de Portugal qui a tiré son nom de sa situation entre la rivière du Minho au nord, & celle du Douro au sud. *Interamnensis Lusitania*, ou *Portugallia*. Elle a l'Océan Atlantique à l'ouest, & la Province de Tralos-montes à l'est. Cette Province est une des plus fèrtiles de Portugal. Elle se divise en quatre tèrritoires, qui prennent le nom de quatre villes, Porto, Viana de Foz de Lima, Ponte de Lima & Guimaranes. La ville de Brague est capitale de toute la Province M. de la Neuville écrit *Entre-Dour & Minio*, & dit que les Places les plus considérables de cette Province sont Viana, Caminha, Villa Nova de Cerveira, Valenes, Moncaon, Melgaeco, Lindoso, Villado Condé & Porto.

ENTREE, s. f. Porte, chemin, ou passage par où l'on entre. *Ingressus*, *aditus*. L'*entrée* de la ville, de la forêt, du port. Les *entrées* & les issuës de ce pays sont libres. L'*entrée* de cette maison est belle & magnifique. Laisser l'*entrée* libre d'une ville ABLANC. Défendre l'*entrée* du port aux ennemis. Io. L'*entrée* d'une maison. *Entrée* est opposée à *issue*.

ENTRÉE, se dit aussi des ouvèrtures qui sont en plusieurs choses. *Ostium*, *os*. Ces bottes sont trop larges d'*entrée*, elles ne sont pas justes. *Entrée* de chapeau. Un balon de Chymiste est fort large par le ventre, mais il est fort petit d'*entrée* de goulèt.

ENTRÉE, est aussi l'action par laquelle on entre. A son *entrée* en la prison il paya sa bienvenuë. A l'*entrée* du jeu on paye tant dans les Academies. Denièrs d'*entrée*, c'est l'argent qu'on paye en entrant en quelque affaire.

ENTRÉE DU CHŒUR, c'est en Architecture la décoration de toute la façade du Chœur d'une Eglise qui le sépare de la Nef, En Sèrrurerie, & en Menuiserie, c'est la décoration de la porte du Chœur, plus exhaussée & plus riche que le reste de la cloture à jour.

ENTRÉE DE SERRURE. C'est une plaque de fèr chantournée selon un profil, ciselée & gravée de divèrs ornemens, qui sèrt de passage au panneton d'une clef

ENTRÉE, est aussi le droit d'entrer en quelque endroit. Il a *entrée* au Conseil. Un brèvet d'affaires donne les *entrées* chez le Roi; c'est-à-dire, il donne le privilége d'entrer à cèrtaines heures dans la chambre du Roi quand les autres n'y entrent pas.

C'est presque dans le même sens qu'il signifie la facilité, la pèrmission qu'on a d'entrer chez quelqu'un. Son sçavoir lui donne *entrée* en toutes les compagnies. C'est un tel qui lui a donné l'*entrée* chez cette Dame, qui lui en a donné la connoissance.

ENTRÉE, est encore une solemnelle reception & cérémonie qu'on fait dans les villes aux Rois, Princes, Légats, ou autres Seigneurs, lorsqu'ils entrent la première fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande expédition *Ingressio*, *invectio solennis cum pompa* Les *entrées* des Ambassadeurs sont des spectacles qui ne sont que pour le vulgaire, & non pas pour les Philosophes. SEVR. C'étoit la coutume jusques sous Charles VII. de donner aux *Entrées* des Rois, d'espace en espace, des spectacles qui ne seroient ni du gout, ni de la politesse de ce tems-ci, mais qui ne marquoient pas moins sensiblement l'affection & la joie du peuple. C'étoient des espèces de mascarades de dévotion, des enfans habillez en Anges comme descendans du Ciel. Voyez celle de Charles VII. decrite par le P. Daniel, hist. de Fr. T. II. p. 1126. 1127.

ENTRÉE, est aussi un impôt qu'on léve sur les marchandises qui entrent dans une ville, dans un Royaume. *Invectitia mercis vectigal.* On a proposé autrefois à Sienne de doubler les portes de la ville, pour doubler ses revenus, qui consistoient aux *entrées*. La traite-foraine est le droit qu'on fait payer aux marchandises à l'*entrée* & à la sortie du Royaume. L'*entrée* du vin se paye aux portes.

ENTRÉE, signifie encore, Commencement. *Primordium*, *initium*, *exordium*. Ce Magistrat, à son *entrée* dans sa charge, a fait de beaux réglemens. Dès l'*entrée* de son discours. Il se faut trouver à l'*entrée* du Conseil, à l'*entrée* de l'Audience.

On appelle *entrées de table*, quelques mèts qui se sèrvent d'abord avec les potages. *Fercula promulsidaria.*

On appelle aussi *entrées de ballet*, chàque Scéne que font les Danseurs dans un bal. *Scena saltatoria.* Le ballèt n'est qu'une suite d'*entrées*, comme une piece de Théâtre est une suite de Scénes.

ENTRÉE, figurément se dit des choses incorporelles qui s'introduisent & paroissent dans le monde. Le mépris des loix a donné l'*entrée* à tous les vices. Un jeune homme doit bien prendre garde aux démarches qu'il fait à son *entrée* dans le monde. Sa naissance l'exclut de l'*entrée* aux charges. L'*entrée* en Religion est une chose à quoi il faut bien penser. Il n'y a que notre volonté qui puisse donner *entrée* dans nos ames aux maladies de l'esprit. NIC.

On appelle en Astronomie l'*entrée* du soleil dans un signe, le tems auquel le soleil commence à parcourir ce signe-là, dans les Ephé-

mérides on marque exactement l'*entrée* du soleil dans les douze signes du Zodiaque. L'Equinoxe du Printems est l'*entrée* du soleil dans *Aries*. L'Equinoxe de l'Automne est l'*entrée* du soleil dans *Libra*.

ENTRÉE, en tèrme de marine, est l'embouchure d'une rivière, l'endroit auquel une rivière sort de son lit pour entrer dans une autre rivière, ou dans un lac, ou dans la mér. Le Havre d'*entrée* est en tèrme de marine, celui dans lequel on peut entrer en tout tems, parce qu'il y a toûjours de l'eau suffisamment pour porter les navires.

On dit en provèrbe qu'un homme a fait une *entrée* de balet dans une compagnie, quand il y est entré ou en est sorti brusquement sans garder les bienséances, & faire les civilitez nécessaires.

ENTREFAITES, s. f. pl. Qui se dit du tems où on fait, où on négocie quelque chose. *Interea, interim.* On étoit prêt de donner bataille, mais sur ces *entrefaites* il vint un courier qui apporta la nouvelle de la paix. On alloit faire ce mariage, mais sur ces *entrefaites* le père mourut, & tout fut rompu.

ENTREGENT, s. m. Manière adroite & civile de vivre dans le monde. *Elegantia, urbanitas, dexteritas.* Cet homme ne fera point de fortune, il n'a ni adresse ni *entregent*. C'est une très-utile science que la science de l'*entregent*. Elle est comme la beauté conciliatrice des prémiers abords de la société. MONT. Voilà un éveillé qui a de l'*entregent*, qui se fourre par-tout. Pour réüssir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue. Il est vieux.

ENTREJOU, s. m. Ce mot se trouve dans quelques Coûtumes, & signifie espace pour donner cours à l'eau. On pèrmet aux particuliers de faire des moulins sur les rivières non navigables, pourvu qu'il y ait sault & *entrejou*.

ENTRELARDER, v. act. Faire des trous dans quelque viande, & y faire entrer du lard pour la rendre plus grasse. *Carnem lardo per intervalla configere.* Le bœuf à la mode n'est bon que quand on l'a *entrelardé* de bon lard.

ENTRELARDER, signifie aussi, Mettre au milieu de quelque chose. *Distinguere, interpungere.* Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres pour donner à ce jardin l'agrément de la variété. Il ne faut pas que tous les hommes soient à table du même côté, il les faut un peu *entrelarder*.

ENTRELARDER, se dit figurément en choses morales. Cet Orateur sçait si bien *entrelarder* son discours de pensées, d'histoires agréables, qu'il n'ennuye jamais. Le sérieux dégoûte à la fin, si on n'y *entrelarde* un peu de comique.

ENTRELARDÉ, ÉE, part. & adj. On dit au propre, qu'une viande est *entrelardée*, lorsqu'il y a naturellemens quelques filèts ou tranches de graisse entre les chairs.

ENTRELAS, s. m. Cordons ou filèts joints, ou mêlez ensemble, pour faire quelques nœuds, ou clôtures. *Nodus, alligatio, implexus, interjectus.* L'*entrelas* du nœud Gordien étoit tel, qu'on ne le pouvoit dénoüer. Un *entrelas* de grosses branches fait une haie, une clôture forte. On le dit aussi des filèts mêlez artistement, qui font le dessin d'une broderie.

ENTRELAS, en Architecture, c'est un ornement de listels & de fleurons liez & croisez les uns avec les autres, qui se taille sur les moulures ou dans les frises. En Latin *implexus*.

ENTRELAS, en Sculpture, c'est un ornement à jour de pièrre ou de marbre, qui sèrt quelquefois au lieu de balustres pour remplir les appuis évidez des tribunes, balcons & rampes d'escalier.

ENTRELAS de Sèrrurerie. Ornemens composez de rouleaux & jones coudez, qui forment divèrs compartimens pour garnir les frises, pilastres, montans & bordures de fèr.

ENTRELAS est aussi un tèrme de Vitrier. Il signifie, les embellissemens & les traits figurez des vitres. Faire des *entrelas*.

ENTRELASSEMENT, s. m. Mélange de plusieurs choses mises & entrelassées les unes dans les autres. *Complicatio, connexio.* Il y a dans l'arrière-faix des femmes un *entrelassement* d'une infinité de vaisseaux. MAURICEAU.

ENTRELASSER, v. act. Mêler ensemble plusieurs arbres, ou brins de cordons, de filèts, ou de lignes. *Intexere, implicare, interserere, interjicere, intercingere, interplicare.* On ne sçauroit pèrcer le fort de ce bois à cause des branches qui sont *entrelassées* l'une dans l'autre. Il y a bien de l'art à faire les chiffres, à *entrelasser* les lettres les unes dans les autres

ENTRELASSER, se dit figurément en choses morales. Un bon Orateur doit *entrelasser* son discours de plusieurs pensées ou d'histoires agréables, qui réveillent l'attention & qui le varient.

ENTRELASSÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Connexus, intertextus.* On le dit en tèrmes de Blâson de trois croissans, de trois anneaux, & autres choses semblables passées les unes dans les autres.

Suppposé qu'on fit un vèrbe de la préposition *entre*, & du vèrbe *lasser*; fatiguer, rendre las, causer de la lassitude, comme on le pourroit, selon la remarque faite ci-dessus à la préposition *Entre*, 1°, Il ne seroit que réciproque, *s'entrelasser*, se lasser mutuellement. 2°, L'*a* de la pénultiéme seroit long, *s'entrelâsser*, au lieu qu'il est bref aux mots dont on vient de parler.

ENTRELIGNE, s. f. Ecriture qui se met entre deux lignes. *Inter lineas.* Il est défendu aux Notaires d'écrire en *entreligne*, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphez aux parties.

ENTRELUIRE, v. n. Luire à demi: ce qui se dit d'une foible lumière qui passe entre quelques ouvèrtures. *Interlucere*, [illegible]. J'ai vu *entreluire* quelque chose entre les fentes de cette [illegible]. Dans l'obscurité de la nuit on vit *entreluire* quelques feux des ennemis.

ENTREMESLER, v. act. Insérer, mêler une chose parmi d'autres. *Intermiscere, immiscere, inserere.* La Comédie parmi ses plaisanteries doit *entremêler* quelques instructions. J'*entremêlerai* dans cette histoire plusieurs choses prises d'ailleurs. ABL. On *entremêle* les lettres pour faire des chiffres, & les fils d'or ou de soie pour faire des broderies. Le méteil est un froment *entremêlé* de seigle. Toutes les societez sont faites de gens *entremêlez* de bons & de mauvais.

ENTREMÈTS, s. m. Plats de ragoût qu'on met sur la table entre les sèrvices, & particulièrement entre le rôt & le fruit. *Media convivii fercula.* Ces Messieurs ne sont encore qu'à l'*entremèts*. Du Cange l'appelle en Latin *intromissum*; les Italiens *tramesso*.

ENTREMETTEUR, EUSE, s. m. & f. Médiateur entre deux pèrsonnes qui ont quelque différend à vuider, quelque marché ou négociation à faire. *Mediator, sequester, arbiter, interpres, administer.* Ce qui facilite les transactions, c'est l'adresse & l'habilité des *entreméteurs*. Il faut faire un présent à l'*entreméteur* qui a moyenné l'achat de cette charge. Voici les articles qu'il a dictez lui-même à notre *entreméteur*, pour vous être montrez avant que de rien faire. MOL. *Entremétteuse* au féminin se prend d'ordinaire en mauvaise part, d'une négociation d'amour. Quelquefois il se prend dans un sens général, pour des femmes qui travaillent à assortir des partis pour le mariage. Par le moyen des *entremetteuses* on fait un mariage comme une emplète; on marchande, on surfait, on mésoffre.

ENTREMETTRE, v. act. & n. Qui ne se dit guères qu'avec le pronom pèrsonnel. *Interponere.* S'*entremettre* du gouvèrnement. TALLEMANT. Il a *entremis*, il a intèrposé plusieurs pèrsonnes de qualité pour tâcher d'obtenir sa grace. Les amis se doivent *entremettre* pour empêcher que leurs amis ne se plaident. Cet homme est un intriguant qui s'*entremet* de tout, qui se veut rendre nécessaire. Ce Courtier *s'entremet*, se mêle de faire prêter de l'argent, de faire vendre des charges. Ce père a laissé son bien à ses enfans, il ne s'*entremet*, il ne se mêle plus de rien. Je viens faire ici ce que je fais par-tout ailleurs; m'*entremettre* d'affaires, me rendre sèrviable aux gens, profiter du mieux qu'il m'est possible des petits talens que je puis avoir. MOL.

ENTREMIS, ISE, part. pass. & adj. *Interpositus, interjectus.*

ENTREMISE, s. f. Médiation, facilité qu'une tièrce pèrsonne apporte à négocier, à tèrminer quelque affaire. *Opera, interpositus.* Le plus facile moyen d'obtenir des graces c'est par l'*entremise* des Ministres. Ce mariage n'auroit jamais été fait sans l'*entremise* de quelques parens. On prit des mesures pour empêcher que le Roi d'Espagne ne voulût offrir son *entremise*. L'AB. REGN. La miséricorde de Dieu s'est sèrvi du ministère des hommes & de l'*entremise* des Saints pour nous déclarer ses volontez. AB. DE LA TR.

> *La sage* entremise,
> *De ce schisme naissant debarrassa l'Eglise.* BOIL.

> *Qui croiroit en effet qu'une telle entreprise*
> *Du fils d'Agamemnon méritât* l'entremise. RAC.

ENTREMISES, se dit aussi de cèrtaines piéces de bois qui sont posées dans un vaisseau entre deux autres pour les tenir sujettes & pour les renforcer, ou entre les taquèts ou fuseaux du cabestan. *Interposita.*

ENTRE-MODILLON, Tèrme d'Architecture. Espace entre deux modillons.

ENTREMONT, dit Chesery, s. m. *Intermontium*, autrefois *Cheseriacum.* Nom de lieu où il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. Il est du Diocèse de Genêve, mais dans le Bugey, assez près de Nantua. *De Sainte Marthe, p. 524. du IV Tome.*

ENTRE-OUIR, v. act. Oüir imparfaitement quelque chose. *Subaudire, subauscultare, inaudire.* J'ai *entre-oüi* une voix qui ressemble fort à celle de mon frère. J'ai *entre-oüi* quelque chose de ce Sèrmon, mais la plûpart m'est échapé.

ENTRE-OUÏR, se dit aussi au spirituel, de la conception, de l'intelligence. *Subintelligere.* Malgré les déguisemens, j'ai *entre-oüi*, j'ai conçu qu'il avoit quelque autre dessein. Il vaut mieux dire j'ai *entre-vu*.

ENTRE-OUVRIR, v. act. *J'entr'ouvre, j'entr'ouvris, j'ai entr'ouvèrt.*

Ouvrir à demi. *Adaperire, semi aperire.* Il faut *entr'ouvrir* la fenétre pour empêcher la fumée. Cet agonisant n'a fait qu'*entr'ouvrir* les yeux, & puis il les a refermez. Les huitres s'*entr'ouvrent* pour recevoir la rosée.

ENTRE-OUVRIR, se dit aussi des chevaux, & des chameaux qui en tombant s'*entr'ouvrent*, ou s'écartelent, & font un effort qui fait disjoindre l'os de l'épaule d'avec le corps. *Diffindere.* Un cheval *entr'ouvèrt* est un cheval boiteux pour avoir l'os de l'épaule disjoint du corps.

ENTRE-OUVRIR, se dit aussi des murs qui se crevassent. Ce mur menace ruine, il est *entr'ouvèrt*. *Hiat, hiscit.* Les gousses des graines s'*entrouvrent* quand elles sont trop mûres.

ENTR'OUVERT, ERTE, part. pass. & adj. A demi-ouvèrt. *Hians, tantisper apertus.* La fenêtre est *entr'ouvèrte*; Je sens beaucoup de vent. Quand il fume dans une chambre on laisse une fenêtre *entr'ouvèrte* pendant quelque tems. Je les apèrçus par la porte qui étoit *entr'ouvèrte*. Il n'y a point de diffèrence entre dire à un homme qu'il ne doit point sortir d'une obsèrvance déréglée, & lui conseiller de demeurer dans un vaisseau *entr'ouvèrt* au milieu de la tempête. AB. DE LA TRAPE.

ENTR'OUVÈRT, adj. m. Tèrme de Manége. Cheval *entr'ouvèrt*, est un cheval qui a fait un effort à l'épaule avec tant de violence que l'os de l'épaule a été disjoint du corps.

ENTREPARLEUR, f. m. Pèrsonnage qui joue dans un Poëme Dramatique. *Persona, actor.* Dans des anciennes Comédies on nommoit toûjours *Entreparleurs* ceux qui composoient la liste des pèrsonnages qui devoient jouer dans la piéce. Aujourd'hui on ne le dit que des pèrsonnes qui parlent dans des Dialogues ou Eglogues de prôse ou de vèrs, soit qu'ils soient deux ou plusieurs. On dit aussi Intèrlocuteur.

ENTREPAS, f. m. Est un train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas ni du trot; c'est le train que vont les chevaux qui ont les jambes ruinées, ou les reins foibles On l'appelle autrement le *traquenard*.

ENTREPOINTÉ, ÉE, adj. m. & f. Tèrme de Chirurgie. On appelle suture *entrepointée*, une suture où l'on coupe le fil, & on l'arrête par un nœud à chaque point qu'on fait.

ENTREPOS & ENTREPOT. M Huet écrit quelquefois *entrepost*, f. m. Lieu de résèrve & mitoyen où on fait magasin de quelques marchandises pour les venir reprendre au besoin. *Statio, mansio.* Il y en a qui écrivent *entrepost, locus interpositus.* L'Ordonnance des Aides deffend aux Marchands de vin d'avoir des *entrepôs*, des magasins ou étapes de vin en deçà de trois lieuës de Paris. Les Marchands qui amenent des bestiaux de lieux éloignez, sont obligez d'avoir des *entrepôs* pour les laisser reposer & reprendre graisse. La ville de Nicomédie, située dans la Bithynie, assez prés de Bosphôre, devint sous Antonin un *entrepôs* fort célebre HUET. Il y a au Callao un magasin pour l'*entrepôt* des marchandises d'Europe, qu'on appelle Administration. FREZIER.

On appelle aussi sur la mèr *entrepôs*, des ports où on établit des magasins de marchandises destinées à transporter au loin.

On appelle aussi des villes d'*entrepôs*, celles où il y a d'ordinaire des Commissionnaires qui reçoivent des marchandises d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre. Lyon & Orléans, Paris & Rouen, sont des villes d'*entrepôs*. Batavia est l'*entrepôs* des Hollandois pour leur commèrce de la Chine & de l'Europe.

ENTREPÛS, se dit aussi pour, Pèrsonne intèrposée. Ecrire par *entrepôs*.

ENTREPÔS, se dit encore pour Cessation de travail. Un indigne *entrepôs*. BENS. Il faudroit dire *entrepôs*, comme les Latins ont dit *interquiescere*.

ENTREPRENANT, ANTE, adj. Qui entreprend de grands desseins, des choses hardies. *Confidens, audax in suscipiendo.* Il se dit particuliérement des gens de guèrre. Aléxandre étoit un Prince fort *entreprenant*. On dit aussi qu'un Juge est *entreprenant* quand il empiéte souvent sur la jurisdiction d'autrui. En amour les plus *entreprenans* réüssissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas les plus aimables. ROCHEF.

Ce mot vient comme d'*interprendere*.

EMTREPRENDRE, v. act. Se charger de la réüssite d'un procès, d'un bâtiment, d'un trafic & d'un ouvrage, quel qu'il soit. *Suscipere, recipere, adoriri, tentare.* Nembrod *entreprit* un ouvrage au dessus de ses forces quand il voulut faire bâtir la tour de Babel. S Loüis *entreprit* la guèrre contre les Infidéles, pour délivrer les Lieux saints de leur tyrannie. Cette Compagnie a *entrepris* la manufacture, le négoce des points, des draps, &c. On n'avoit osé jusqu'ici *entreprendre* la jonction des mers. Le Roi a *entrepris* la défense de ce Prince son allié, il le protége. On ne sçauroit trop bien faire ce qu'on *entreprend* LA CH. DE M. J'*entreprends* d'écrire la guèrre du Péloponèse. ABL. Est-ce à un cœur tout à vous, à *entreprendre* de vous donner des loix? J'*entreprends* d'écrire la vie d'un Saint, qui a renouvellé dans le dèrnier siécle ce qui s'est fait de plus mèrveilleux à la naissance de l'Eglise; & qui a été lui-même une preuve vivante de la vérité du Christianisme. BOUH.

ENTREPRENDRE, signifie encore, faire un marché à forfait. *Redimere* Cet Architecte a *entrepris* ce bâtiment, & moyennant dix mille écus, il doit rendre la clef à la main.

ENTREPRENDRE, en tèrme de Palais, se dit des Juges qui veulent connoître des affaires qui appartiennent à une autre jurisdiction. *Usurpare.* Messieurs des Requêtes du Palais cassent les sentences des Juges qui *entreprennent* sur leur jurisdiction dans les affaires qu'ils ont retenuës. Il est defendu aux Officiers d'*entreprendre* sur les charges les uns des autres. *Entreprendre* sur l'autorité de quelqu'un. *Entreprendre* sur la vie d'une pèrsonne. ABL. On dit aussi, que des compagnons *entreprennent* sur le metier des autres, quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre métier que le leur, ou quand ils ne sont pas reçus dans la Maîtrise. *Falcem in alienam messem injicere.*

ENTREPRENDRE, absolument, signifie, Avoir dessein de ruiner quelqu'un, l'assaillir de tous côtez, lui faire tout le mal qu'il est possible *Persequi, exagitare.* Cet homme a de méchantes affaires, si quelque ennemi l'*entreprend*, il est pèrdu. Quoi qu'il y ait des avèrsions naturelles trés-mal aisées à vaincre, on en peut pourtant venir à bout si on les *entreprend* de bonne heure. VAUG.

ENTREPRIS, ISE, part. & adj. *Susceptus, attentatus.* Voyez aprés *Entrepreneuse*.

ENTREPRENEUR, f. m. Celui qui entreprend, qui se charge de la construction & de la conduite d'un bâtiment, ou de quelque ouvrage. *Redemptor.* Il se dit prémiérement des Architectes qui entreprennent les bâtimens à forfait. L'*Entrepreneur* de la jonction des mèrs s'y est enrichi. On le dit aussi des autres marchez à prix fait. On a traité avec un *Entrepreneur* pour fournir l'armée de vivres, de munitions. L'Etapier, ou *Entrepreneur* des étapes, est commis pour la fourniture des vivres & du fourrage destinez aux gens de guèrre.

ENTREPRENEUSE, f. f. Celle qui entreprend quelque besogne, & qui a plusieurs ouvriéres sous elle *Redemptrix*.

ENTREPRIS, ISE, f. m. & f. Impotent, paralytique, qui ne se peut aider de tous ses membres, ou d'une partie. *Captus, interceptus.* Cette longue maladie l'a rendu tout *entrepris*, tout pèrclus. Il est *entrepris* d'un bras. On dit aussi dans le sens figuré qu'un homme est tout *entrepris*, lorsqu'il paroit inquiet, embarrassé de sa contenance, parce que cet embarras lui ôte en quelque façon l'usage de ses membres, & le rend comme pèrclus. On le dit aussi d'un jeune homme qui n'a point encore vû le monde, & qui ne sçait que dire ni que faire les prémiéres fois qu'il paroit en compagnie.

> *Quelle pitié de voir l'Orateur* entrepris,
> *Relire dans la voute un sermon mal appris?* SANLECQUE.

ENTREPRISE, f. f. Résolution hardie de faire quelque chose. *Consilium, susceptio, molitio.* C'étoit une hardie *entreprise* que celle du bâtiment de S. Piérre de Rome. La traduction de la Bible est une *entreprise* bien difficile. Les *entreprises* d'Aléxandre ont quelque chose de plus étonnant que celles de César; mais la conduite & la capacité ne paroissent pas y avoir la même part. S. EVR. De toutes les *entreprises* des hommes, il n'en est point de si grandes que les conjurations S. RIAL. Un homme prudent mesure les *entreprises* à ses forces. NIC.

ENTREPRISE, se dit aussi au Palais, des attentats que font les Juges sur la jurisdiction les uns des autres, & sur l'autorité de leurs charges. *Violatio, usurpatio.* Il y a tous les jours des procès en réglement pour les *entreprises* des Juges les uns sur les autres.

ENTREPRISE, se dit encore en fait de Police, quand des compagnons d'un métier font des ouvrages qu'il n'appartient qu'aux Maîtres de faire; ou quand des Maîtres d'un Métier en font qui appartiennent à un autre Métier. Il y a tous les jours à la Police des affaires pour les *entreprises* des Artisans.

ENTREPRISE, en tèrmes de Guèrre, se dit d'un dessein qu'on forme, du devoir où on se met de surprendre, de conquérir une Place, une Province, d'enlever un quartier, &c.

ENTREPRISE, se dit aussi des desseins qu'on a sur la vie de quelqu'un. Les méchans font des *entreprises* sur la vie des gens de biens.

On dit en tèrmes de Chasse, qu'un chien ou qu'un oiseau est de grande *entreprise*; pour dire, qu'il attaque hardiment le gibier. On disoit autrefois *emprise*, pour *entreprise*, & *emprendre* pour *entreprendre* Il y avoit des *emprises* de lettres & des *emprises* de Chevalerie. Charles Duc de Bourgogne avoit pour devise. Je l'ai *empris*, bien en aviegne. On trouve encore cette devise sur ses médailles.

ENTREPRISE, se dit fort aujourd'hui en matiére de commèrce, de

de finances, de traitez, de contrats & d'achats, &c. Une grosse *entreprise.* Faire de grosses *entreprises.* Avoir part à une *entreprise.*

ENTRER, v. n. Arriver, parvenir dans un nouveau lieu. *Ingredi, intrare.* *Entrer* dans sa maison. *Entrer* en un pays étranger. On *entre* de plein piéd dans ces appartemens. Il se conjugue avec le verbe auxiliaire *être* : & point avec *avoir* : il faut dire, *il est entré*; & non, *il a entré*. VAUG. Ainsi Pélisson & Scudéry ont fait une faute quand ils ont dit; *J'ai entré dans ce lieu.*

ENTRER, signifie aussi, Commencer à faire quelque chose. *Entrer* dans le monde, dans la Cour; pour dire, Commencer à y paroître. *Entrer* à table; pour dire, commencer à dîner. *Entrer* en Religion; pour dire, y commencer son Noviciat. *Entrer* en possession. *Entrer* en charge. *Entrer* en discours, en matière, en procès, en furie, en chaleur, en soupçon. *Entrer* en sa majorité. *Entrer* en danse, *entrer* en lice. Vous *entrez* maintenant dans la belle saison de l'homme. MOL.

ENTRER, se dit aussi des Compagnies qui s'assemblent. *Concilium, concessum habere, convenire, considere.* Le Parlement *entre* tous les jours à huit heures. On n'*entrera* point aujourd'hui au Conseil.

ENTRER, se dit aussi de toutes les choses qui peuvent se mettre les unes dans les autres. *Interseri, immergi, penetrare, subire.* Ce couteau n'*entre* pas bien dans sa gaine. Ce pied *entre* avec peine dans le soulier. L'épée est *entrée* bien avant dans son corps. Les pilotis *entrent* dans cette tèrre comme dans du beurre.

ENTRER, signifie aussi, Composer une chose en tout, ou en partie. *Constare, consistere.* Il *entre* dix aunes d'étoffe dans ce manteau. Il y a cinq ou six sortes de drogues qui *entrent* dans la composition de cette médecine. Il est bien *entré* de la pierre dans cette masse de bâtiment. Ce sont des médicamens où il *entre* de l'or & des pierreries.

ENTRER dans le Conseil, dans les affaires, dans le secret, dans les plaisirs de quelqu'un; c'est-à-dire, Participer à ses résolutions, à ses plaisirs. Il est *entré* dans cette ferme pour un tiers, pour un quart; c'est-à-dire, il y est engagé pour une telle portion.

ENTRER, est aussi quelquefois v. act. pour dire, faire *entrer*, comme on dit sortir, pour faire sortir. Ainsi on dit en tèrme de Marine, *entrer* & sortir un vaisseau, pour dire le faire *entrer*, le faire sortir. Cela se dit du Pilote qui conduit le vaisseau à l'entrée ou à la sortie d'un port, d'une rade, &c.

On le dit aussi figurement de l'esprit. J'*entre* bien dans votre sens, pour dire, Je suis bien de votre avis. Vous n'*entrez* pas dans ma pensée; pour dire : Vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. Cela n'est jamais *entré* dans l'imagination de pèrsonne. Ce Comédien *entre* bien dans le caractère des pèrsonnes qu'il représente. Il *entre* un peu de vanité dans ses actions. *Entrer* dans la défense de quelqu'un. ABL. *Entrer* dans les intérêts, dans les besoins d'une pèrsonne. SCAR. *Entrer* dans le ridicule des hommes. MOL. *Entrer* dans tous les devoirs de l'amitié. Il *entre* du niais & de l'imbecille dans leur procédé. La dissimulation *entre* subtilement dans l'esprit de l'homme. *Entrer* dans des engagemens téméraires. NIC. La vérité trouve toujours de la résistance dans notre cœur, & n'y *entre* jamais sans violence & sans effort. ID.

On dit encore, Je ne veux point *entrer* en cette discution, en ce detail.

On dit aussi, Je ne veux point *entrer* en parallèle, en comparaison, *entrer* en rang avec lui. Il est *entré* en ordre avec les autres créanciers. *Entrer* plege, signifie dans quelques Coûtumes se rendre caution.

ENTRERÉGNE, s. m. Espace de tems pendant lequel il n'y a point de Roi dans un Etat, espace vuide entre la fin d'un régne & le commencement du régne suivant. *Interregnum.* Le mot *entrerégne* se trouve dans quelques Auteurs du commencement du dèrnier siècle; mais aujourd'hui nous disons *interrégne.* Voyez ce mot.

ENTREROY, s. m. Magistrat, qui a l'autorité ou les marques de l'autorité pendant un interrégne. Régent d'un Etat dans un interrégne. *Interrex.* Le mot *Entreroi* ne se trouve que dans les Auteurs deja vieux, & n'est point d'usage aujourd'hui Le quatorziéme *Entreroi* L. Emilius, créa Consuls C. Petilius & L. Papirius Mugillanus. VIGEN. C'etoit le Magistrat qui commandoit durant le siege vacant, tant du tems de la Royauté, que de celui des Consuls en la République. Ces *Entrerois* étoient crées pour présider aux Commis des élections, ainsi que dit Denys d'Halicarnasse, Liv. IX. & T. Live, Liv. VI. non par la vois & suffrage du peuple, mais par le Senat. ID. sur T. Live, T. I. p. 1050. Cette Magistrature ne duroit que cinq jours. Car si l'on ne convenoit pas de l'élection du souverain Magistrat, c'est-à-dire, du Roi, ou des Consuls, durant ces cinq jours; le Senat choisissoit un autre *Entreroy* à la place du premier, & ensuite un troisiéme au bout de cinq autres jours, & ainsi du reste, jusqu'à ce que l'élection fût faite Tite-Live, *L. VI. & L. IX. Vigenere à l'endroit cité*

ENTRE-SAMBRE ET MEUSE. Contrée des Pays-Bas *Interamnensis Hannoniæ plaga. Tractus inter Sabim & Mosam.* Elle est renfermée entre la Sambre & la Meuse, depuis le confluent de ces rivières, où est Namur, jusques aux confins de Picardie & de Champagne. L'*Entre-Sambre & Meuse* comprend une partie des Comtez de Hainaut & de Namur, & une partie du pays de Liege. Les François possèdent la plus grande partie de ce pays.

ENTRESOLE, s. m. & selon quelques-uns, f. Etage ménagé entre deux planchers un peu elevez, qui sont partagez par un autre plancher. *Intertabulatum, intertignatio* On fait coucher des valèts dans les *entresoles*; on y sèrre plusieurs petites commoditez; on y loge quelquefois.

Puisse-t-elle pour l'en punir,
Passer une semaine entiere
Sans Caffé sans Chocolatière
. . . .
Et passant ainsi tous ses jours,
Afin que rien ne l'en console,
Trouver par-tout une entresole. DE MALEZIEU.

ENTRESOURCIL, s. m. Espace qui est entre les deus sourcils.

ENTRESUIVRE, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Aller de suite l'un après l'autre. *Continenter sequi.* Tous les jours s'*entresuivent*, *traditur dies die*, mais ils ne se ressemblent pas. Voilà un discours mal arrangé, des paroles qui ne s'*entresuivent* pas bien.

ENTRESUITE, s. f. *Series, ordo, nexus.* Disposition des choses qui s'entresuivent Il est un peu vieux. On dit *suite*, la suite des jours, la suite du discours, la suite du livre, la suite du batiment, &c.

ENTRETAILLE, s. f. C'est un mouvement de danse, lorsque le danseur jette & met un de ses pieds en la place de l'autre pied, tandis que cet autre pied est élevé en l'air pardevant; & quand ce même pied est elevé en arrière, ce mouvement s'appelle *ruade*; & quand ce mouvement se fait à côte, on l'appelle *ru de vache.*

ENTRETAILLER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Porter mal ses jambes en marchant, en telle sorte que l'une coupe ou blesse l'autre. *Interterere.* On le dit particulièrement des chevaux qui se coupent; & par extention, des hommes qui marchent mal, qu'ils s'*entretaillent.*

ENTRETAILLEURE, s. f. Blessure que se fait lui-même un cheval qui s'entretaille. *Intertrigo.* Cette *entretailleure* est facheuse. Pomey dit *entretaillement*, *calcium illisus ad calces.*

ENTRE-TEJO ET GUADIANA, autrement ALENTEJO, s. m. Province de Portugal. *Provincia Transtagana, Provincia inter Tagum & Anam.* Elle est prèsque toute renfermée entre le Tage & la Guadiane, & c'est à cette situation qu'elle doit son nom. Elle a au nord l'Estramadure de Portugal, au couchant celle d'Espagne, & une partie de l'Andalousie; le Royaume des Algarves la borne au midi, & l'Océan Atlantique au couchant. Ses villes principales sont Ebora, Béja, Elvas, Portalegre & Estremos. MATY.

ENTRETEMPS, s. m. L'intèrvalle de tems qui s'écoule entre deus actions. *Tempus intercurrens, interpositum.* Je n'ai fait qu'aller & venir, dans cet *entretems* vous êtes venu. Ce filou a pris l'*entretems* qu'on desèrvoit la table pour faire son coup.

ENTRETENEMENT, s. m. Depense qu'on fait pour les choses nécessaires à la vie *Sumptus in victum, vestitum, cultum*, &c. L'*entreténement* d'un ménage, d'un carrosse, coûte beaucoup. L'*entreténement* d'une Courtisane cause du scandale. Cela sèrvoit à l'*entreténement* des soldats. ABL. Il signifie quelquefois, Persévérance qu'on a à l'exécution de quelque chose. La bonne foi oblige à l'*entreténement* des traitez, à l'*entreténement* de sa parole. On doute qu'il soit en usage dans cette dèrnière signification. Il est cèrtain qu'on ne dit plus *entreténement* pour liaison, *connexio*, ni pour entresuite, *series, ordo, continuatio.*

ENTRETENIR, v. act. & réciproque. *J'entretiens, j'entretins, j'ai entretenu; j'entretiendrai, que j'entretienne, que j'entretinsse, ou j'entretiendrois.* Tenir une chose liée, assemblée *Connectere.* Voilà une piéce de bois, un tirant qui *entretient* toute cette charpente. La clef d'une voûte est ce qui *entretient* la voute en état, qui fait que les pièrres se tiennent en l'air. Quand on danse un branle, ou aux chansons, on s'*entretient*, on se donne la main l'un à l'autre. Les chainons d'une chaîne s'*entretiennent*, sont engagés l'un dans l'autre.

ENTRETENIR, signifie encore, consèrver, réparer, maintenir en un bon état. *Sartum, tectumque servare.* Un locataire est obligé d'*entretenir* les lieux de menuës réparations Les péages & bar-

 sages



rages sont établis pour *entretenir* le pavé, les grands chemins.

ENTRETENIR, signifie aussi, Defrayér, fournir à la dépense. *Alere, sustentare.* Le Roi *entretient* de grandes armées, de grosses garnisons. Il *entretient* des Professeurs Royaux, des Académies pour l'avancement des lettres. Ce Prélat *entretient*, fait subsister plusieurs pauvres familles. Cet oncle *entretient* ses neveux au Collége. Il y a bien des gens qui s'*entretiennent*, qui subsistent du jeu. Un Tuteur doit *entretenir* ses pupilles selon leur condition & leur bien. Ce mari *entretient* un carrosse & trois laquais à sa femme. Où pouvez-vous prendre de quoi *entretenir* l'état que vous portez? Mol. Cet enfant est bien, est mal *entretenu*. On y joint aussi les advérbes magnifiquement, proprement, pauvrement, mesquinement, & semblables.

ENTRETENIR, dit absolument, signifie aussi, Faire simplement la dépense des habits. On donne tant de gages à un laquais, sur quoi il faut qu'il s'*entretienne* de tout. Ce mari donne tant à sa femme pour s'*entretenir*.

ENTRETENIR, se dit souvent odieusement en matière de débauche. Il *entretient* une femme en chambre, une concubine. Cette vieille *entretient* ce jeune homme, elle fournit à sa subsistance, ils ont ensemble un commèrce illégitime. Il *entretenoit* la fille & la mére. Mauc.

ENTRETENIR, signifie aussi, Consèrver des habitudes, des liaisons pour négocier. Les Princes *entretiennent* des Ambassadeurs, des Pensionnaires, des espions dans les Cours étrangéres. Les Banquiers *entretiennent* des corespondances par toutes les villes, les places du change, les échelles d'Orient. Les repas qu'on donne, les visites qu'on fait, *entretiennent* l'amitié.

ENTRETENIR, signifie aussi, maintenir en même état. Cette femme ne vieillit point, elle s'*entretient* toûjours belle & fraiche. Il n'y a rien qui *entretienne* mieux les chevaux, qui consèrve leur embonpoint, que le son & la paille. Ce Marchand ne gagne pas beaucoup, mais il s'*entretient* toûjours en même état, il roule tout doucement.

ENTRETENIR, signifie aussi, Discourir avec une ou plusieurs pèrsonnes. *Colloqui, habere sermonem.* Un homme est agréable & divèrtissant, qui sçait bien *entretenir* une compagnie. Les Plaideurs ne s'*entretiennent* que de leurs procés, les bràves que de leurs combats, les femmes que de juppes & de bagatelles. Je pourrois dans ma solitude m'*entretenir* avec les Anciens; mais on ne s'*entretient* avec eux qu'avec les yeux, & mes yeux me manquent. Nic. Cet Avocat a *entretenu* une heure l'Audiance agréablement. J'ai *entretenu* votre Rapporteur de votre affaire, je l'en ai bien instruit. Les Amans, les melancholiques vont dans les bois *entretenir* leurs pensées, s'*entretenir* avec les échos. Les Sçavans s'*entretiennent* par lettres, s'*entretiennent* tous seuls, ou avec les livres, avec les Muses. Allez *entretenir* cet homme, c'est-à-dire, empêchez qu'il ne s'ennuye, jusqu'à tant que je lui aille parler. J'aimerois mieux avoir à *entretenir* ces gens qui ne fournissent rien à la convèrsation, & qui ne disent jamais que oüi & non. M. Scud. Il se mit à l'*entretenir* de choses agréables. Vaug. Je m'*entretenois* en moi-même de la peine qu'il y a aujourd'hui à trouver de l'argent. Mol. C'est de mariage que je veux vous *entretenir*. Id. Je m'*entretiens* de mes propres pensées. Nic. Je le pusse *entretenir* d'affaires de conséquence. Bussi Rab.

ENTRETENIR, signifie aussi, Amuser. *Ducere, producere, lactare.* Les hâbleurs, les Charlatans, *entretiennent* le peuple de belles promesses, de belles espérances. Vous m'*entretenez* ici de fadaises, tandis qu'on m'attend ailleurs. Il lui failoit proposer des établissemens, dont il l'*entretenoit* quelque tems. Roch.

ENTRETENIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales Les offices réciproques *entretiennent* l'amitie. *Alunt.* L'amitié ne s'*entretient* & ne s'augmente que par la communication des secrèts: & ce seroit la détruire que de n'avoir point de confiance en ses amis. Roch. La bonne foi *entretient* la société entre Marchands. Les Juges sont établis pour entretenir les loix, la police, pour faire *entretenir* les contrats, les promesses, les traitez. *Entretenir* les défiances. Abl. Toute cette cabale s'*entretient* fort bien, qui choque l'un, choque l'autre. *Entretenir* un marché, une convention, un traité, c'est l'executer.

On dit provèrbialement, Ce discours s'*entretient* comme crottes de chévre; pour dire, il n'a point de suite. *Nihil cohaeret.*

ENTRETENU, UE, part. pass. & adj. *Sustentatus.* Un Régiment *entretenu* pour le sèrvice de S. Majesté. Une femme *entretenuë*. Une maison bien *entretenuë*, Un enfant *entretenu* proprement, magnifiquement, pauvrement.

ENTRETENU, en tèrme de Blâson, se dit des clèfs, & autres choses semblables, qui se tiennent liées ensemble par leurs anneaux. *Aptus, nexus, cohaerens, colligatus, consequens.*

ENTRETIEN, s. m. Dépense qu'on fait pour réparer une chose, pour la faire subsister. *Sumptus, conservatio.* Les logis exposez au vent sont de grand *entretien*. Il n'y a qu'un Roi qui puisse fournir à l'*entretien* d'une armée, à l'*entretien* des galères. Les gens d'affaires sont obligez de faire dépense pour l'*entretien* de leur crédit.

ENTRETIEN, se dit particuliérement de la dépense qu'on fait pour s'habiller. Ce mari donne tant à sa femme pour son *entretien*. Ce maitre ne donne point de gages à son valèt, il le sèrt pour son *entretien*.

ENTRETIEN, se dit aussi de la convèrsation. *Sermo, colloquium, congressus.* Ces deux Messieurs ont eu ensemble un long *entretien* sur votre chapitre. Une simplicité facile & délicate, rend le tour de vos *entretiens* agréable & insinuant. L. d'Eloise a Ab. Il faut de tout aux *entretiens*. La Font. Les mauvais *entretiens* gâtent les bonnes mœurs. Il faut abréger la longueur du tems par des *entretiens* agréables. M. Esp. C'est moi qui vous ai facilité de si doux *entretiens*. Rac. Dans les *entretiens* on a plus de soin de faire paroître sa science, que de s'instruire. S. Evr. Quand ces deux mélancholiques sont ensemble, l'*entretien*, la convèrsation languit. Il s'est venu mêler à notre *entretien*, à notre convèrsation.

Le pauvre esprit de femme, & le sec entretien. Mol.

Cette avanture vous rendra l'*entretien* de toute la ville; c'est-à-dire, la fâble, *fabula fies.* Venez rendre toute la joie à mon ame par un moment d'*entretien* en libèrté. Nous préférons l'*entretien* d'un flateur ignorant à la convèrsation d'un sçavant, quand il est chagrin & sévère. S. Evr.

Oüi, je deviens tout autre avec son entretien,
Il m'apprend à n'avoir affection pour rien. Mol.

Mais helas! combien d'impostures
A produit le désir d'être après le trépas,
*L'*entretien *des races futures?* Des-H.

J'évite, mais trop tard,
Ces cruels entretiens *où je n'ai point de part.* Rac.

On dit aussi, cet homme-là n'a point d'*entretien*, pour dire, qu'il ne sçait pas parler, ni *entretenir* une compagnie.

ENTRETIEN, se dit figurément en choses morales. L'*entretien* des loix, de la discipline militaire, font l'*entretien* des Etats, des armées. Les contemplatifs ont des *entretiens* spirituels avec Dieu. La fidelité conjugale est l'*entretien* de la paix dans le mariage, &c.

ENTRETOILE, s. m. Ornement qu'on met entre deux toiles aux lieux où on a coûtume de faire des coutures. *Interteleum.* Il est fait de quelque ouvrage de fil ou passement.

ENTRETOISE, s. f. Tèrme de Charpenterie, qui se dit des piéces de bois qui se mettent de travèrs dans un pan de charpente, & qui s'assemblent par des mortoises & tenons avec les poteaux pour les tenir fèrmes. *Entretoise croisée*, est un assemblage en forme de croix de S. André, posé de niveau entre les entraits de l'entayure d'un dôme. On le dit aussi en plusieurs autres occasions: comme l'*entretoise* d'un carrosse est la piéce de travèrs qui assemble & entretient les moutons.

ENTRETOISE, se dit aussi d'une piéce de bois qui est mise entre les flasques d'un affut de canon de marine.

ENTREVAL, s. m. Tèrme de Coûtumes. Espace qui est entre deux maisons.

ENTREVAUX, s. m. Petite ville de France dans la Provence. *Intervalles, Intervallium.* *Entrevaux* est situé sur le Var, aux confins du Comté de Beuil, & à dix lieuës au nord d'Antibe. C'est la résidence ordinaire de l'Evéque de Glandêve, qui est une ville presque ruinée, à un quart de lieuë d'*Entrevaux*.

ENTREVEIGHER, v. n. Ne se dit qu'avec le pronom possessif, & signifie, s'embarrasser les pieds l'un dans l'autre, ou dans ses vêtemens. *Impedire se.*

ENTREVOIR, v. act. *Strictim videre. J'entrevois, j'entrevis, j'ai entrevu; j'entrevèrrai, que j'entrevoye, que j'entrevisse.* Voir un peu, découvrir un peu; voir imparfaitement ou en passant. Le témoin n'a pû reconnoître ce meurtrier, parce qu'il ne l'a fait qu'*entrevoir*. J'*entrevois* quelque chose qui brille à travèrs l'épaisseur de ce bois. Cet homme est présque aveugle; il ne fait qu'*entrevoir*, il ne discèrne pas bien les objèts.

Il se dit aussi des vûës de l'esprit. Nous ne faisons qu'*entrevoir* la vérité à travèrs les nuages épais qui nous la cachent. Mille gens laissent trop *entrevoir* leur distraction & leur inquiétude Bell. Les libèrtins ne disent pas tous leurs doutes; leurs passions les entraînent: mais malgré tout cela, il y a des momens où ils *entrevoient* la vérité. M. Scud. Il est bien douloureux d'*entrevoir* qu'on n'a pas tout le mérite qu'on pense avoir. Bell. *Entrevoir* l'intention de quelqu'un. Pat. Un amour qu'on ne fait qu'*entrevoir*, plait davantage que celui qui se montre sans façon. M. Scud. J'*entrevois* dans vos refus moins de respect pour votre pére, que de haine pour moi. Rac. Une femme attaquée, qui ne prend pas le parti de la sévérité, est à demi vaincuë, & laisse

entrevoir

entrevoir qu'elle songe à capituler. Bell. Homère nous laisse encore *entrevoir* que ses Dieux ne sont pas immortels. De la Motte.

ENTREVOUX, s. m. Tèrme de Maçonnerie. C'est l'intèrvalle qui est entre deux solives dans un plancher. *Intertignium.* Les ais d'*entrevoux* ont dix poûces de large, & un d'épaisseur. Les *entrevoux* de plâtre sont sujets à se détacher & à tomber. On le dit aussi des intèrvalles remplis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVUE, s. f. Visite, rencontre de deux pèrsonnes pour se voir, pour se parler. *Congressus.* J'ai bien du regret de n'avoir pas été présent à votre *entrevue*, de vous & de la mèr, pour voir quelle mine vous fites quand les deux plus fières choses du monde se trouvèrent ensemble. Voit. Il s'est fait une *entrevue* des Rois de France & d'Espagne sur la frontière. Souvenez-vous de ce que vous me promites à notre dèrnière *entrevue*. Demander une *entrevue*. Ablanc. Convenir d'une *entrevue*. Boss. Les Rois de France & de Gèrmanie faisoient leurs *Entrevues* sur des rivières qui sèrvoient de bornes à leurs États, & l'on trouve de ces sortes d'*entrevues* sur le Rhin, sur la Meuse, sur le Chèr, sur la Saône, &c. On attachoit un batteau magnifique au milieu de la rivière, & les deux Princes s'y rendoient pour confèrer. Le P. Bouhours dans ses remarques nouvelles, p. 440. avouë qu'*entrevue* ne se dit proprement que pour la première rencontre, & qu'on ne doit point appeller un lieu d'*entrevue* l'endroit où des gens se trouvent de tems en tems pour se voir, pour convèrser ensemble. Ce n'est plus un lieu d'*entrevue*, c'est un rendez-vous.

ENTRYON, s. m. Tèrmes de Coutumes. Voyez ENTREJOU, c'est la même chose.

ENTURE, s. f. *Insitio*, *insitus.* C'est l'action d'enter, ce qu'on appelle aussi *entement*. Ligèr, & quelquefois La Quintinie, écrivent *enture*, & ils y donnent d'autres sens que celui qu'on vient de marquer. Il y a des Provinces où l'on se sèrt du tèrme d'*enture* pour dire greffe. La Quint. Ligèr prétend que c'est une bevuë de faire *enture* synonyme d'ente. *Enture*, selon lui, ne signifie que l'endroit du sujèt sur lequel on ente, avant que l'ente soit parfaite, & non pas l'ente achevée. C'est pourquoi ceux, continuë-t-il, qui ne confondent point ces tèrmes disent, Prenez garde que votre *enture* soit faite de telle manière qu'il n'arrive aucun inconvénient à l'ente quand elle sera achevée. Lorsqu'on greffe il faut toujours avoir soin que l'*enture* soit proprement faite. Il veut aussi qu'on exprime *enture* en Latin, par *abacus*, parce que l'endroit où l'on ente est une espèce de table prête à recevoir les greffes qu'on lui destine.

ENTYCHITE, s. m. & f. Nom de secte. *Entichita.* Cèrtains sectateurs de Simon le Magicien, dont S. Épiphane parle dans son *Panarium*, hérésie 21. furent nommez *Entichites*, à cause des abominations qu'ils commettoient, comme Clément d'Aléxandrie nous l'apprend dans la VIIe L. de ses Stromates. Spond semble dire que l'on donna ce nom à tous les disciples de Simon; mais Clément marque qu'il n'y en eut que quelques-uns qui le portèrent. S. Épiphane rapporte, qu'ils célebroient leurs prétendus sacrifices avec des abominations affreuses, & leur nom en est une preuve. Voyez Baronius, à l'an 35. de J. C. & les Auteurs citez.

ENV.

ENVAHIR, v. act. Occuper par force, ou injustement, s'amparer du bien d'autrui. *Invadere, per vim occupare.* Ce Prince a *envahi* les tèrres de ses voisins. Un aîné *envahit* souvent toute une succession. *Envahir* l'Empire. Ablanc.

Ce mot vient du Latin *invadere*.

Envahi, ie, part. *Occupatus.*

ENVÉLIOTER, v. act. Tèrme de Faucheur. C'est, Mettre en véliotes; c'est-à-dire, en petits tas. *Congere, aggerere.* *Envélioter* le foin.

ENVELOPPE, s. f. La couvèrture qui sèrt à enveloper. *Involucrum, integumentum.* On lui envoye ses lettres sous une double *envelope*. Papier d'*envelope*, *emporetica charta.* Toiles d'*envelope* pour les marchandises. *Segestria.*

Enveloppe, en tèrme de Botanique & de Jardinage, signifie les peaux, ou les membranes, les tuniques qui couvrent les bulbes d'un oignon. *Tunica, involucrum.* Les *envelopes* de ces oignons sont gâtées, il les faut ôter. Liger.

Enveloppe, en tèrmes de Fortifications, est une espèce de consèrve ou de contregarde qu'on fait dans le fossé d'une Place, & quelquefois au-delà. *Ambitus, munimentum ambiens, septum, vallum.* C'est tantôt un simple parapèt, tantôt un rempart couvèrt d'un parapèt, qui sèrt à couvrir les endroits foibles de la Place, & non à gagner du tèrrain. Il y a de belles *envelopes* à Mastricht, à Douay. La citadelle de Besançon a trois *envelopes* l'une sur l'autre. On les appelle quelquefois *sillons*, quand elles ne sèrvent qu'à fortifier un fossé qui est trop large. On les appelle aussi *lunettes*, quand elles sont dans un fossé au-devant de la courtine.

Enveloppe. Ce mot au figuré signifie des tèrmes qu'on employe adroitement, pour dire ce qu'on n'ôse ou qu'on ne veut pas dire en tèrmes propres & grossièrs. *Circuitio.* Les ordures y sont à visage découvèrt, elles n'ont pas la moindre *envelope*. Mol. Vous m'avez parlé sans *envelope*. *Nulla circuitione usus es.* Terence.

ENVELOPPEMENT, s. m. Action d'enveloper. L'*envelopement* est nécessaire pour la consèrvation de plusieurs marchandises. *Complicatio.*

ENVELOPPER, v. act. Couvrir, enfèrmer quelque chose pour la consèrver, avec du linge, de l'étoffe, du papier, &c. *Implicare, complicare, ambire, obtegere, involvere, vallare.* Envelopez ces habits dans leur toilette.

Envelopper, se dit aussi au figuré dans la même signification. Il ramasse, pour ainsi dire, toutes ses pièces, & s'en *envelope* pour se faire valoir. La Bruy. La vérité n'est point *envelopée* de ténèbres inaccessibles. S. Evr. Dans mes plus cruelles disgrâces je m'*envelope* de ma vèrtu. B. Rab. *Mea virtute me involvo.* Horace.

> *Tel qu'un Poëte morfondu,*
> *Qui dans son chagrin s'*enveloppe,
> *Tandis que son esprit galoppe*
> *Après un vèrs qu'il a pèrdu.*

Envelopper, signifie aussi, Déguiser; ne pas expliquer à découvèrt sa pensée, la laisser deviner. *Enveloper* un conte sale sous des paroles honnêtes. Les Poëtes ont *envelopé* bien des véritez sous leurs fables. Elle reçoit avec joie ce qu'on lui veut dire de sâle, pourvû qu'il soit *envelopé*. Buss.

Envelopper, signifie encore, Entourer, enfèrmer. *Circumvenire, intercludere.* Ce Général a *envelopé* les ennemis, il les a enfèrmez de tous côtez. *Enveloper* les ennemis pardevant & par dèrrière. Vaug.

Envelopper, signifie aussi, Embarrasser, comprendre quelqu'un en une affaire, l'y entraîner. *Impedire, implicare.* Ce Gentilhomme a été *envelopé* dans une accusation fâcheuse. Un Marchand est *envelopé* d'ordinaire dans la banqueroute de son associé.

> *Dans sa ruine même il peut t'*envelopper. Corn.

La colère uniquement attentive à satisfaire sa rage, s'*envelope* souvent elle-même dans la ruine de ceux qu'elle veut pèrdre. M. Esp. Voulant pèrdre Popea, il *envelopa* dans sa ruine Valerius. Ablanc.

Enveloppé, ée, part. *Implicatus, impeditus, vallatus.* Tant qu'un objèt demeure dans notre esprit *envelopé* de nuages, nous ne le représenterons jamais aux autres que d'une manière confuse. S. Evr. Il avoit attendu des douceurs moins *envelopées*. Buss. J'ai bien des choses à vous dire *envelopées* dans ce mot, j'aime. Voit. Il faut flatter d'une manière un peu *envelopée*. Bell.

ENVELOPPEUR, s. m. *Obvolutor.* Celui qui enveloppe. Il ne se dit qu'au figuré, & c'est même une expression hardie. Il y a dans les contes de la Fontaine des endroits un peu trop gaillards, & quelque bon *envelopeur* qu'il soit, ces endroits-là sont trop marquez. B. Rab.

Tous ces mots viennent du Latin *involvere*, *involutus*.

ENVENIMER, v. act. Infecter de venin, ou de quelque qualité nuisible au corps. *Venenare, veneno imbuere.* Le sèrpent *envenime* les corps par sa morsure. Une plaie s'*envenime* quand elle est mal pansée, quand on l'essuye avec du linge sâle. On dit aussi, qu'une maladie s'*envenime* quand elle se rengrége.

Envenimer, se dit figurément en choses morales. *Exulcerare, exacerbare, exasperare.* Les Satiriques ont toujours quelques traits *envenimez* à lancer contre tout le monde. Les mauvais raports *enveniment*, aigrissent l'esprit des gens à qui on les fait. Les plaies de l'âme peuvent devenir mortelles si on les *envenime*. Nic. Plus une querelle dure, plus notre chagrin s'*envenime*, & moins sommes-nous en état de revenir. Bell.

Envenimer, se dit aussi des mauvaises maximes ou doctrine qu'on avance. *Inficere, perdere.* L'hérésie d'Arius avoit *envenimé* présque tout le monde, & particulièrement les Évêques.

Envenimé, ée, part. & adj. *Venenatus, exasperatus, exacerbatus.* On dit une langue *envenimée*, discours *envenimé*, esprit *envenimé*, plaie *envenimée*.

ENVÈRGER, v. act. Tèrme de Vaniér. Garnir de vèrges, de petites branches d'osiér; Enlacer de vèrges. *Virgis*, ou *viminibus implectere*, ou *Virgas, vimina implectere, innectere.* Pour bien *envèrger* les hottes, les vans, &c les Vaniérs se sèrvent d'un instrument de fèr qu'il nomment Bécasse, & dont nous parlerons en son lieu.

ENVÈRGUER, v. act. Tèrme de Marine. C'est, Attacher les voiles

voiles aux vèrgues, ou antennes. *Vela ad antennas aptare, componere.*

ENVERGURE, f. f. *Antennarum situs.* C'est la maniére d'envèrguer les voiles, leur position sur les mats, & l'assortiment des voiles nécessaires: c'est aussi la largeur des voiles. Ainsi l'on dit qu'un navire a trop d'*envèrgure*, lorsque les vèrgues sont trop longues, & les voiles trop larges, & qu'il a trop peu d'*envèrgure*, quand ses vèrgues sont trop courtes

M Frezier, dans son Voyagé à la Mèr du Sud, p. 111. le dit métaphôriquement de l'étenduë des ailes d'un oiseau. C'est en parlant du Condor, oiseau du Perou. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avoient 16. pieds d'*envèrgure*, & que cèrtaine nation d'Indiens les adoroient. Fraz.

ENVÈRMEU, f. m. Gros bourg de Normandie dans le pays de Caux. *Anvermodium. Envermeu* est situé à trois lieuës de Dieppe.

ENVÈRS. Préposition relative à cèrtaines pèrsonnes dont on parle *Erga, in adversus.* Un méchant est ingrat *envers* Dieu & *envers* les hommes. Un riche doit exèrcer l'hospitalité *envers* les pauvres. Seigneur, vous êtes bon & doux, & plein de miséricorde *envèrs* tous ceux qui vous invoquent. Port-R L'amour des autres *envers* nous est la nourriture de l'amour propre. Nic.

On dit en tèrmes de civilité, Je vous sèrvirai & protégerai *envers* tous & contre tous, *envers* & contre tous. C'est un homme affectionné *envers* lui.

Au lieu d'*envèrs*, les Poëtes disent quelquefois *vèrs*. Mais c'est une licence propre des Poëtes, & qu'il ne faut pas imiter en prôse. P. Mourgues.

ENVERS, f. m. Le vilain côté d'une étoffe. *Frons aversa, facies intima, latus intimum.* Les tapissèries de haute lice se travaillent par l'*envèrs*. Les étoffes à deux *envers* sont celles qui sont aussi belles d'un côté que d'autre. Il vaut mieux dire étoffe à deux endroits, qu'étoffe à deux *envers*. On diroit plutôt étoffe sans *envèrs*, qu'étoffe à deux *envers*, pour marquer une étoffe qui est aussi belle, aussi travaillée d'un côté que de l'autre. Vous avez mis vos bas, votre rabat à l'*evers*.

Ce mot vient de *inversus*. Nicod.

Envers, se dit figurément en choses morales. Les desseins, les affaires d'un homme vont à l'*envers* quand elles lui succédent mal, autrement qu'il n'avoit pensé. On dit qu'il a l'esprit à l'*envèrs*, quand il raisonne mal, au rebours de bien: qu'une femme s'est laissé tomber à l'*envers*, quand elle a pèrdu son honneur. Marot a dit d'une maladie dangereuse dont il étoit attaqué:

Me menaçant de me donner le saut,
Et de ce saut m'envoyer à l'envèrs,
Rimer sous terre, & y faire des vèrs.

Tous cela est bas.

ENVI, f. m. *Ludi pignus, pramium.* C'est l'argent qu'on met au jeu pour enchérir sur son compagnon. On fait des *envis* au Bèrland, au Hoca, &c.

A L'envi, adv A qui mieux mieux. *Certatim.* Ils se sont ruinez pour faire de la depense *à l'envi* l'un de l'autre: & non *à l'envie*; c'est un barbarisme. Corn. On s'efforce *à l'envi* de tromper les Grands. Nic On a obsèrvé qu'*à l'envi* n'est guére propre que dans le stile sérieux: & *à qui mieux mieux* dans le stile familier. Ils bûrent à qui mieux.

Et chacun à l'envi *signalant ses fureurs,*
Plus loin que ses Rivaux veut porter ses èrreurs. Genest.

ENVIE, f. f. Mouvement jaloux, chagrin qu'on a de voir les bonnes qualitez, ou la prospérité de quelqu'un. *Invidia, livor.* L'*envie* est une humeur chagrine qui ressemble fort à la haine. Fil. Le sage ne porte *envie* à pèrsonne. L'*envie* est un censeur triste & sevère des bonnes qualitez d'autrui. L'*envie*, cette sombre rivale du mérite, ne chèrche qu'à le rabaisser quand elle ne peut pas s'élever jusqu'à lui. Boil. C'est une régle de sagesse que de n'irriter que le moins qu'on peut l'*envie* & la jalousie des autres. Log. La malignité de l'*envie* s'attache d'ordinaire à la vèrtu. S. Evr. L'*envie* a quelque chose de bas, & ne tend qu'à supplanter son rival, mais l'émulation qui est plus noble & plus généreuse, ne songe qu'à surpasser son concurrent. Bell. La haine & l'*envie* sont deux passions qui se confondent; s'il y a quelque différence, c'est que l'un s'attache à la pèrsonne, & l'autre à l'état & à la condition. La Broy. Il n'y a point de vengeance plus héroïque que celle qui tourmente l'*envie* à force de bien faire. Amelot. Je connois des gens chagrins & désagréables par un principe d'*envie*. Ch de M. Un sage Favori doit éviter la pompe & le faste pour ne pas irriter l'*envie*. M. Esp. L'*envie* regarde avec dédain & avec chagrin, la bonne fortune d'autrui. Fat. L'*envie* accompagne toujours les vivans; il n'y a que la mort qui rende à la vèrtu ce qu'elle merite. La vèrtu est l'écueil de l'*envie*. Un Roi qui tire ses plus grandes louanges de la propre bouche de ses ennemis, & dont l'*envie* elle-même fait tous les jours le panégyrique quand elle l'accuse d'être trop grand, trop puissant, trop redoutable par son application, par sa vigilance, par sa conduite, par son courage, par la bonne volonté de ses sujèts, par ses forces, par ses trésors, par ses grandes vuës, par ses conquetes. Voilà les defauts, & tout ce qu'on lui reproche sans cesse. Pelisson. *parlant de Louis le Grand.*

*Cesse de t'étonner si l'*Envie *animée,*
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main quelquefois te poursuit. Boil.

Contentons notre ardeur, laissons parler l'envie.
La Suze.

Non, non, quelques assauts que me livre l'envie. Malh.

Cette beauté, l'objet de tant de jalousie,
Qu'on ne peut voir sans l'admirer,
Où les yeux même de l'envie
Ne trouvent rien à censurer.
Nouveau choix de vèrs.

L'envie a toujours fait la guèrre
Aux vertus que ses yeux ont vû trop éclater. Id.

Envie. Divinité Poëtique. Les Poëtes la représentent avec des yeux égarez & enfoncez; & un sèrpent qui lui ronge le sein. Voyez Ovide, Métam. L. II. v. 762 & suivans, qui font une belle description de l'*Envie* & de sa demeure. Les Grècs en font un Dieu, parce que le mot ΦΘΟΝΟΣ, qui en leur langue signifie l'*envie*, est masculin. L'anguille, selon quelques-uns, & selon d'autres le sèrpent, étoit chez les Anciens le symbole de l'*envie*. Voyez Gasp. Barthius dans ses *Animadv. in Statium* Hesiode ne parle point du Dieu φθόνος dans sa Théogonie.

Envie, signifie aussi la passion, le désir qu'on a d'avoir ou de faire quelque chose. *Cupiditas, libido, studium, voluntas, animus.* Avoir *envie* de dormir, *envie* d'acheter quelque meuble. Il lui a pris *envie* de se retirer du monde. Il a satisfait son *envie*, sa passion. La colère est une *envie* impatiente de se venger. M. Esp. La science en vous est aimable, & fait *envie* de sçavoir.

On dit provèrbialement, C'est une *envie* de femme grosse; *ua canto*, pour dire, un appetit dérégle pour quelque chose mauvaise, à cause que les femmes en cet état mangent plusieurs choses qui ne valent rien. On appelle aussi les marques qui en viennent sur le corps de l'enfant, des *envies*. On dit aussi, qu'il vaut mieux faire *envie* que pitié.

On appelle aussi *envies*, de petits morceaux de peau qui se détachent vèrs l'extrémité des doigts, à la racine des ongles.

M. Huet dérive ce mot de *redivia*.

ENVIEILLIR, v. act. Faire devenir vieux, ou paroître vieux. *Senescere.* Cette maladie a *envieilli* cet homme de vingt ans. Je l'avois vû toujours frais & gaillard, mais il s'est *envieilli* tout-à-coup. La misère, les chagrins, *envieillissent* toutes sortes de pèrsonnes.

Ce mot est tiré du Latin *inveterascere*.

Envieilli, ie, part. pass. & adj. Invétéré, enraciné. *Inveteratus, a.* C'est une mauvaise habitude tellement enracinée & *envieillie*, qu'on ne sçauroit la corriger que difficilement.

ENVIER, v. act. Porter envie. *Æmulari, invidere.* Il ne se dit proprement que des choses; & *porter envie*, des pèrsonnes. Je n'*envie* point la réputation d'autrui: je *ne porte* point *envie* aux Grands. Voiture a éxactement obsèrvé cette distinction. Moi qui en toute autre occasion me rejouis de vos avantages, & qui ne vous *envie* pas votre esprit, ni votre science, je vous porte *envie* d'avoir été huit jours à Balzac. Bouh.

*Pourquoi m'*enviez*-vous l'air que vous respirez?* Rac.

Non, il n'est point de Roi, qui sur le trône assis
Ne voulût envier *mon illustre naufrage.* Corn.

Ce mot vient du Latin *invidere*.

Envier, signifie aussi en plusieurs sortes de jeux, Faire des envies, enchérir sur quelqu'un, mettre sur une carte une plus grosse somme qu'on n'y avoit mise d'abord, pour la bonne opinion qu'on a de son jeu. *Literi, augere pignus ludi, majori pignore certare.* Il est pèrmis d'*envier* au Bèrlan, au Hocs.

Envié, ée, part. & adj. Il signifie encore Rèchèrché, désiré. *Expetitus multis votis, summo studio petitus.* Ce Benéfice est fort *envié*. Cette charge est fort *enviée*.

ENVIEUX, euse, adj. Jaloux, qui porte envie, qui s'afflige

du

du bonheur d'autrui. *Invidus.* Les hommes sont trop *envieux* pour pardonner un mérite qui les blesse. BELL. La bonne fortune fait bien des *envieux.* Le mérite attire d'ordinaire moins d'amis que d'*envieux.* BOUH. Les *envieux* grossissent les prospéritez des autres pour s'en affliger. LE VAYER. Un *envieux* n'a jamais de momens agréables : la bonne fortune des autres est un poison mortel pour lui. ID. Quand on n'a qu'un mérite ordinaire, on a des *envieux* ; mais quand on est sans comparaison, il n'y a plus d'envie. B. RAB. L'*envieux* est froid & sec sur les vèrtus d'autrui ; il les nie ou leur refuse les louanges qui leur sont duës. LA BRUY. C'est offenser un *envieux* que d'avoir de la prospérité. B. RAB. Les *envieux* au lieu de chercher à devenir plus parfaits, ne songent qu'à ternir les bonnes qualitez des autres. M. SCUD.

Ma Muse peu connuë
Des pâles envieux *ne blesse point la vuë.* BOIL.

Il rit du désespoire de tous ses envieux. CORN.

La fureur des audacieux,
Tôt ou tard de honte est suivie,
Et la même vèrtu qui fait naître l'envie,
Confond enfin les envieux.
NOUV. CH. DE VÈRS.

On dit en provèrbe, que les *envieux* mourront, mais que l'envie ne mourra jamais.

ENVILASSE, s. f. Espéce d'ébéne qu'on trouve dans l'Isle de Madagascar. Elle a peu de nœuds, & est semblable au bois de sandraba.

ENVINÉ, ÉE, adj. m. & f. Il se dit des Marchands de vin, ou Cabaretiers qui sont fournis de bons vins. *Vini copiâ abundans.* Ce Marchand est le mieux *enviné* de toute la ville. Quelques-uns disent *aviné*, mais *enviné* est plus propre en ce sens. On peut dire également *enviné* ou *aviné*, en parlant d'un vaisseau imbu & humecté de vin.

ENVIRON. Préposition qui régit l'accusatif., & qui signifie, Autour, à-peu-près. *Circum, circa, circiter.* Il est *environ* six heures. Il est dû de cette rente *environ* 500. livres d'arrérages. *Environ* cinq ou six cens hommes, est un pléonasme ; car cinq ou six sont un nombre incèrtain qui ne souffre point qu'on mette *environ.* Il faut dire simplement *environ* six cens hommes, ou seulement, cinq ou six cens hommes. CORN.

ENVIRON, adv. Presque, à-peu-près. Il y a 30. lieuës de Paris à Rheims, ou *environ.* Il y demeura sur le champ de bataille deux mille hommes ou *environ.* C'est mal parler que de dire *viron*, comme font cèrtaines gens pour *environ.*

ENVIRONS, s. m. plur. Lieux circonvoisins, qui sont à l'entour. *Fines, ambitus, vicinia, vicina loca.* Cette armée s'est postée dans tous les *environs* d'une telle place pour la bloquer. Il se saisit de montagnes qui étoient aux *environs.* ABL. On prenoit garde que le plus grand nombre fut toujours des *environs.* PAT. Les *environs* de Paris sont fort beaux. SCAR.

ENVIRONNER, v. act. Entourer, enfèrmer tout autour ; être aux environs. *Cingere, claudere, ambire, circumdare.* Cette ville est *environnée* de fossez, de murailles. Ce pays est *environné* de montagnes, de précipices. Ces Isles sont *environnées* de la mèr. Cette maison est *environnée* de quatre ruës. De peur qu'il ne se sauvât ils *environnèrent* la maison. Les Princes marchent *environnez* d'une foule de Courtisans. La tête de l'Image d'un Saint est *environnée* de rayons. Tous ceux qui *environnent* les Princes ne songent présque qu'à les tromper. NIC.

ENVIRONNER, se dit figurément en choses morales. Les Saints sont *environnez* de gloire dans le ciel. Il est difficile que l'homme puisse porter les ténèbres qui l'*environnent.* NIC. l'homme sur la tèrre est *environné* de toutes sortes de misères ; il est *environné* d'ennemis. Cette affaire est *environnée* de mille difficultez. Le moyen d'être *environné* de biens & d'honneur, & de ne s'en rien attribuer ? NIC.

O Dieu que la gloire environne ! RACINE.

La plus belle couronne
N'a que de faux brillans dont l'éclat l'environne. CORN.

ENVIRONNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Cinctus, circumdatus.* Province *environné* d'eau. VAUG.

Tous ces mots viennent du vèrbe *virer*, qui pourroit bien venir du Latin *gyrare.*

ENVISAGER, v. a. & n. Regarder quelqu'un au visage. *Inspicere intueri.* Ce témoin n'a pû reconnoître l'accusé, parce qu'il a dit qu'il ne l'avoit pas bien *envisagé.* Dés qu'il eut *envisagé* cette femme, il en devint amoureux.

ENVISAGER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Considérer, voir attentivement & avec réflexion. J'ai *envisagé* cette affaire de tous les côtez, je doute qu'elle puisse réussir. Les Sages ont toujours *envisagé* la mort avec indifférence. Pouvez-vous *envisager* ma perte sans frayeur ? L'amour propre *envisage* avec chagrin tout ce qui peut relever les autres au-dessus de nous. BELL. On ne peut *envisager* sans trémir toutes les difficultez qui rendent la Religion présque inaccessible. NIC. Nous devrions *envisager* toutes les grandeurs de ce monde comme des chimères. S. EVR. Nous *envisageons* la nature tout autrement que les Anciens. ID. Pour former un systême régulier, il faut une cèrtaine étenduë d'esprit capable d'*envisager* plusieurs choses à la fois. MALEB. Il faut *envisager* la mort sans émotion, & la recevoir sans trouble. BOSS. Homère donne à chacun de ses Heros des qualitez propres & dominantes qui les distinguent ; mais malgré ces différences, il leur laisse encore en commun des qualitez générales ; & c'est par ce côté de ressemblance que je les *envisage* d'abord. DE LA MOTTE.

ENVISAGÉ, ÉE, part. & adj. *Inspectus, aspectus.*

ENVITAILLER, v. act. *Avitailler.* L'un & l'autre se dit sur mèr pour fournir de victuailles un vaisseau. *Munire commeatu, instruere rebus ad victum necessariis.* Plusieurs prétendent que le premiér ne se dit pas ; mais Des Roches sur le mot de victuailles, dit *envitailler* un vaisseau. Pomey le dit aussi, avec *envitaillement.* D'autres disent *envitaille.* Un Navire *envitaillé*, est celui qui a ses vivres à bord, c'est-à-dire, embarquez.

ÉNULE, s. f. *Helenium, inula, enula campagna*, est une plante que d'autres appellent aunée, ou *énule* campane. C'est une espece d'aster. M. Tournefort la nomme *Aster omnium maximus.* Le P. Papin dans le I. Livre de ses jardins, l'appelle *flos Helenæ.* On pretend qu'Helène fut la prémière qui s'en sèrvit contre la morsure des serpens. Quelques Poëtes ont dit que cette plante avoit pris naissance des larmes d'Helène lorsqu'elle fut enlevée d'avec son mari. Voyez le Traité des drogues de M. Lémery, p. 346. Voyez AUNÉE.

ÉNUMERATION, s. f. Compte de plusieurs choses dont on fait mention par le menu. *Enumeratio, calcul, inductio.* Je vous fais cette histoire en gros, car il seroit trop long de faire l'*enumération* en détail de toutes ses particularitez. Dans ce Panégyrique il a fait une longue *énumération* de toutes les vèrtus de son Heros. On prétend qu'*énumération* n'est pas si usité que *dénombrement.*

ENVOILER. Il ne se dit qu'avec le pronom pèrsonel. Gauchir, courber. *Inflectere, curvare.* On dit qu'un morceau d'acier s'*envoile* à la trempe ; pour dire, qu'il se courbe. Les limes s'*envoilent* quelquefois à la trempe.

ENVOISINÉ, ÉE adj. Qui a des voisins. *Vicinis instructus.* Il se dit en bonne, ou en mauvaise part, selon la qualité des voisins. Cet homme est bien, est mal *envoisiné.*

ENVOLER, v. act. Il ne se dit guère qu'avec le pronom pèrsonnel. S'enfuir en l'air à tire d'ailes. Les canards sentent la poudre de loin, & s'*envolent.* *Avolant, aufugiunt.* Les oiseaux ne s'*envolent* que parce qu'ils sont effarouchez. Les oiseaux qu'on trouva d'abord en Amerique ne s'*envoloient* point.

Ce mot vient du Latin *involare*, ou plûtôt de *avolare*, *avoler*, & par euphonie *anvoler*, *envoler.*

ENVOLER, se dit figurément en choses morales. Ce Chymiste avoit du bien, mais il s'est *envolé.* *Periit.* Il avoit de belles espérances, mais tout cela s'est *envolé.*

Avec rapidité le tems fuit & s'envole. DES-HOUL.

La mort assiéga ses prunelles ;
Et son ame étendant les ailes
Fut toute prête à s'envoler. MALH.

Sur les ailes du tems la tristesse s'envole. LA FONT.

On dit provèrbialement, Il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont *envolez*, quand on va chercher des gens qu'on ne trouve plus, & sur tout des banqueroutiers. On dit aussi ironiquement à ceux qui ont manqué une capture, *Ils sont pris s'ils ne s'envolent.*

ENVOLÉ, ÉE part. pass. & adj. *Qui avolavit.*

ENVOUTEMENT, s. m. Action par laquelle on envoûte, maniére d'envoûter, sorte de maléfice par lequel on envoûte. Le Praticien François appelle cela *dévouement.*

ENVOUTER, v. act. Faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire. Voyez Mezeray dans la vie de Louis X. Le Dict. de Rochefort, p. 385. Thièrs, hist. des supèrstitions, & d'Argentre, hist. de Bretagne.

ENVOY, s. m. Mission, action par laquelle on fait transporter une pèrsonne ou une chose d'un lieu à un autre. *Missio.* L'*envoy* des Apôtres par toute la tèrre pour prêcher l'Evangile, a été fait

au propre, quand il boit tout seul & avec excès ; qu'au figuré, quand il a trop bonne opinion de lui même.

ENYVRÉ, ÉE, part. & adj. Quand un homme *enyvré* de sa lecture fait un premier pas dans le monde, c'est presque toujours un faux pas. S. EVR. Un Pédant *enyvré* de sa vaine science. BOIL. Un cœur *enyvré* de la volupté n'a des termes que pour la faire sentir.

E O L.

ÉOLE, s. m. Nom propre d'une fausse Divinité du Paganisme. *Æolus.* C'est chez les Poëtes le Dieu des vents. *Eole* étoit fils d'Hippotas, si l'on en croit Ovide dans l'épitre de Léandre, & Apollonius, *Argonauticorum L. IV.* Pour sa mère, Emhydême d'Athênes, *L. De Salsamentis*, la nomme Ménécle, fille de Hyllus de Lipari. Voyez Virgile, L. I. de l'Enéide v. 52. & suiv. Ovide, Metam. L. XI. fable X. v. 430. Valerius Flaccus, L. I. v. 586. Claudien, *De Raptu Proserpinæ*, L. I. & ci-dessus au mot ÆOLE, T. I. p. 165. On écrit aujourd'hui *Eole*. En quel équipage Xérxes revient-il de Salamine, lui qui faisoit aller les vents à grands coups de fouet.... *Eole* ne les traitoit point si durement dans leur prison. P. TART. *Trad. de Juv.*

EOLIE, ou **ÉOLIDE**, s. f. Voyez ÆOLIE. Néanmoins tant de gens écrivent aujourd'hui *Eolie*, qu'on peut dire que c'est l'usage.

ÉOLIEN, ENNE, subst. masc. & fem. Nom de peuple. Voyez ÆOLIEN.

EOLIEN, adj. m. Tèrme de Grammaire. Dialecte de la langue Grècque. *Æolicus.* Il a été d'abord en usage dans la Béotie, d'où il a passé dans l'Eolie, Province de l'Asie Mineure. Sapho & Alcée en ont usé. On le trouve mêlé dans quelques pièces de Théocrite, & sur tout dans Pindare. Le Dialecte *Eolien* rejette sur tout l'accent rude & âpre. Il convient en tant de choses avec le Dorique, que l'un n'en fait qu'un seul Dialecte.

EOLIEN. Tèrme de Musique. C'est le nom qu'on donne à un des modes de la Musique. Le mode *Eolien* est propre pour les vèrs Lyriques, il a de la douceur & de la gravité : c'est le sol de Gere sol ut. Le mode *sous-Eolien, sub-Æolius, sub-Æolicus, hypo-Æolius*, a les mêmes effets que le mode *Eolien*, c'est le re de D sol re, il commence un diatessaron plus bas que son mode naturel authentique.

ÉOLIENNES. Isles. Voyez ÆOLIENNES.

ÉOLIPILE, s. m. Tèrme des Hydrauliques. *Æolipila.* C'est une petite boule de fèr ou de cuivre, ayant une queuë, où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe, pour raréfier l'air qui est dedans, & puis on la jette dans l'eau ; il y en entre autant qu'il en faut pour remplir le vuide que laisse l'air condensé par la froideur de l'eau ; & quand cette boule est derechef mise au feu, il en sort du vent, avec une impétuosité & une durée qui surprennent. On la nomme autrement *porte à feu*. C'est par la comparaison de ces *éolipiles* que Descartes explique admirablement bien la cause naturelle des vents. Ce nom lui a été donné à cause du Dieu *Æolus*, que les Poëtes ont regardé comme le Dieu des vents. *Æoli pila*, est une boule du Dieu Eole, une boule de vent, qui est pleine de vent, qui sert à expliquer la nature & les effets du vent.

ÉON, s. m. Nom propre d'homme, qui est le même que Eudes, ou Odon. *Eudo, Odo.* Rarement néanmoins on a dit *Eon* pour Eudes, & pour Odon, *Eon* ou Eudes de l'Étoile, Gentilhomme Breton, qui vivoit dans le XII[e] siecle, étoit si ignorant, qu'ayant entendu chanter à l'Eglise ces paroles qui se disent dans les Exorcismes, *Per eum, qui venturus est judicare vivos & mortuos*, s'imagina qu'il étoit cet *Eum*, fit le Prophète, & se mit à dogmatiser. Le Concile de Rheims de l'an 1148. le fit mettre en prison comme un fou, & il mourut peu après. Voyez Baronius & son Abbréviateur, à l'an 1148.

ÉON, ou **ÆONE**, s. m. Nom Grèc, qui signifie siécle, & que Valentin, Hérétique du second siécle, donnoit à son Dieu, & à toutes les productions de son Dieu *Æon.* Valentin, raffinant sur ceux qui l'avoient précédé, deduisoit une longue généalogie de plusieurs *Eonnes*, ou Æones, car il les nommoit ainsi, abusant d'un nom qui se trouve souvent dans l'Écriture, & ne signifie que les siecles ; mais il en faisoit des pérsonnes. FLEURY. Valentin admettoit trente *Eones*. Il nommoit le prémier & le plus parfait Ὀρῶν, *Proon*, c'est-à-dire, *Préexistant.* Il lui donnoit encore plusieurs noms ; mais plus ordinairement celui de *Bythos*, Βύθος, profondeur. Il étoit seul avec Ἔννοια, *Ennoea*, Pensée que Valentin nommoit aussi *Charis*, Χάρις, grâce ou *Sige*, Σιγὴ, *Silence. Bythos* avec *Sige* produisit *Nous* Νοῦς, l'entendement, & *Alethie*, Ἀλήθεια la verité sa sœur. *Nous* engendra deux *Eons* : *Logos* Λόγος, le *Verbe*, & *Zoe*, Ζωὴ, *la Vie* ; & ces deux en produisirent deux autres, *Antropos*, Ἄνθρωπος, *l'homme*, & Ἐκκλησία, *l'Eglise*. Ces huit *Eons* étoient les principaux de tous. Le Verbe Λόγος, & la vie, *Zoé*, avoient produit dix autres *Eons*. L'homme & l'Eglise en avoient produit douze, entre lesquels étoient le Paraclet, la Foi, l'Espérance, la charité, le Parfait Τέλειος, & la Sagesse Σοφία. Voilà les trente *Eons*, qui tous ensemble faisoient le *Pleroma*, Πλήρωμα, ou Plénitude invisible & spirituelle. Ces trente *Eons* étoient figurez, disoient les Valentiniens, par les trente années de la vie cachée du Sauveur. M. l'Abbé Fleury écrit *Eone*, & au pluriel, *Eones*. Nous croyons qu'il faut dire *Eon* & *Eons*.

EORDÉE, s. f. Ancienne ville de Macedoine dans la Migdonie, *Eordæa.* Elle étoit proche du fleuve nommé alors Axius, à présent Vardari ; & elle donnoit son nom à la region qui l'environnoit, qui s'appelloit aussi *Eordée*, *Eordæa*. Il y avoit deux contrées du même nom dans la Migdonie, une troisième en Ioerie, & une quatrième en Thrace, qui avoit pris son nom d'un certain Eordus, dont l'histoire ne nous apprend rien autre chose.

EORTOLOGIE. Voyez HEORTOLOGIE.

EOUS, s. m. Tèrme de Mythologie. *Eous.* C'est le nom qu'Ovide dans le II. L. de ses Métam. v. 153. donne à l'un des chevaux du soleil. Ce nom qui est Grèc, qui vient d'Ἠὼς, Aurore & Orient, signifie oriental.

E P A.

ÉPACTE, s. f. Tèrme de Comput Ecclésiastique. *Epacta.* C'est la difference de l'année commune lunaire, qui n'est que de 354. jours, d'avec l'année commune solaire qui est de 365. jours. Cette différence fait que les nouvelles lunes reculent tous les ans d'unze jours, ce qui fait que l'*épacte* augmente de 11. chaque année, & quand le nombre passe trente, le surplus est l'*Epacte*. On trouve l'âge de la lune, à un & quelquefois à deux jours près, en ajoutant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on est, & au nombre des mois écoulez depuis celui de Mars ; en observant aussi de retrancher 30. jours, quand ces trois sommes ajoutées ensemble vont au-delà. Ainsi au 18. Juillet de cette année 1702. on compte le 23 de la lune, parce que nous avons 1. d'*Epacte*, qui joint aux 18. jours du mois, & aux 4. mois depuis le mois de Mars font 23. jours. L'*Epacte* augmente tous les ans d'onze jours. Par consequent nous aurons 12. d'*Epacte* en 1703. puisque nous avons 1. en 1702. mais si nous avions 19 d'*Epacte*, l'année suivante, on ne compteroit pas 30. en y ajoutant 11. on compteroit seulement 1. d'*Epacte*. Remarquez encore qu'à l'égard des années bissextiles on compte 12. d'*Epacte*, parce qu'en effet les années bissextiles étant de 366 jours, elles surpassent de 12 jours l'année lunaire, qui n'est que de 354 jours pleins. En 1700. on auroit dû compter 11. d'*Epacte*, en joignant 12 à 29 ; mais parce que cette année-là n'a point été bissextile, on n'a compté que 10. d'*Epacte*, 21. en 1701. & 1. en 1702. Le Cycle des *Epactes* est de 19. ans, répondant au nombre d'Or, ou Cycle Lunaire, en la place duquel on les a mises dans le Calendrier Grégorien, & où elles servent à marquer les nouvelles lunes, comme faisoit autrefois le nombre d'Or dans l'ancien Calendrier. Les *Epactes* commencent l'onzième des Calendes d'Avril, ou le 21 de Mars. Denis le Petit, Isidore, Clavius, Scaliger & Gassendi, ont écrit amplement des *Epactes*. Voyez aussi le traité du Calendrier Romain par M. Blondel & M. Ozanam, &c.

Au VIII[e] siécle la coutume s'introduisit de marquer l'*Epacte* dans les dates. D'abord il n'y eut que des particuliers qui le firent pour marquer plus particulièrement & plus scrupuleusement les tems ; ensuite cet usage passa dans les actes publics, & enfin dans les Bulles des Papes. Le prémier exemple que le P. Mabillon en ait cité, est de l'an 853. Le P. Labbe, & après lui le P. Papebroch, en rapportent un de l'an 737. Voyez les *Acta SS* du mois de May, *T. VII. Paral. ad Conat. in Catal. Pontif. Dissert. XXV. p. 60.*

Ce mot vient du Grèc ἐπάγω, *induco*, *intercalo*.

ÉPAGON, s. m. En tèrme de Mechanique, est la troisième mouffle du Polyspaste. Les Grècs l'ont appellé ἐπάγων, & les Latins, *artemon*.

ÉPAGNEUL. Voyez ESPAGNEUL.

ÉPAGRIS, s. f. C'est le nom de l'une des Cyclades qu'Aristote appelle Hydrusse, c'est-à-dire, aqueuse, à cause de l'abondance des eaux qui s'y trouvent. *Epagris, Hydrussa.* *Pline, Liv. IV. C. 12.*

ÉPAIS.	Voyez	ESPAIS.
EPAISSEUR.		ESPAISSEUR.
ÉPAISSIR.		ESPAISSIR.
ÉPAISISSEMENT.		ESPAISSISEMENT.
ÉPAMPRER.		ESPAMPRER.
ÉPANCHEMENT.		ESPANCHEMENT.
ÉPANCHER.		ESPANCHER.
ÉPANDRE.		ESPANDRE.

ÉPANORTHOSE, s. f. *Epanorthosis, correctio, emendatio.* Tèrme de Rhétorique. C'est une figure par laquelle on corrige, ou on révoque ingénieusement ce qu'on avoit auparavant allégué, en condamnant ses expressions comme trop foibles pour en ajouter de plus fortes, & de plus conformes à la passion dont on est agité. Par exemple, on fait dire par Didon à Enée :

Non, cruel, tu n'es pas le fils d'une Déesse,
Tu suças en naissant le lait d'une tigresse, &c.

Ce mot est Grèc ἐπανόρθωσις, & vient de ὀρθὸς, droit, ὀρθόω, *je dresse*, ἀνορθόω, ἐπανορθόω, *je redresse*, je corrige, ἐπανόρθωσις, *correction*.

ÉPANOUIR. Voyez ESPANOUIR.

ÉPANOUISSEMENT. Voyez ESPANOUISSEMENT.

ÉPAPHE, ou ÉPAPHUS, s. m. Nom d'un faux Dieu de la Gentilité. Hérodote L. I. & L. II. dit qu'*Epaphus* est l'Apis des Égyptiens, que c'est le nom que les Grècs donnoient à Apis. Élien dit la même chose, L. XI. des animaux C. 10. mais il ajoute que les Egyptiens s'inscrivoient en faux contre cette opinion, & qu'ils assuroient qu'*Epaphe* n'avoit été que plusieurs siécles après Apis. Vossius, *De Idol. L. I. C.* 29. croit que les Égyptiens avoient raison ; car *Epaphus* étoit aïeul d'Agénor, & bisaïeul de Cadmus : mais les Grècs avoient l'ambition de passer pour avoir donné les Dieux à l'Egypte. *Epaphus* étoit fils de Jupiter & d'Io, & par conséquent petit-fils d'Inachus, qui avoit jetté les fondemens du Royaume d'Argos. Voyez les Métamorphoses d'Ovide, L. I. v 749. Eusébe, dans sa Chronique, Servius sur le 3e L. de l'Énéide, Macrobe L. III. des Saturnales, C. 6. & Vossius, *De Hist. Gr. L. III.* & à l'endroit cité ci-dessus.

ÉPARER, v. n. Tèrme de Manége, qui se dit d'un cheval qui détache des ruades, & qui noüe l'aiguillette. Un cheval doit s'*éparer* de toute sa force à l'air des cabriolles. Il ne s'*épare* qu'à demi aux balotades, & point du tout aux croupades. Un cheval qui s'*épare* est rude.

ÉPARGNER.	Voyez	ESPARGNER.
ÉPARPILLER.		ESPARPILLER
ÉPARS.		ESPARS.
ÉPARVIN.		ESPARVIN.
ÉPATER.		ESPATER.
ÉPAVE.		ESPAVE.

ÉPAUFURE, s. f. Tèrme de Maçon. Eclat du bord du parement d'une pierre emporté par un coup mal donné. *Fragmentum.*

ÉPAULE.	Voyez	ESPAULE.
ÉPAULÉE.		ESPAULÉE.
ÉPAULEMENT.		ESPAULEMENT.
ÉPAULER.		ESPAULER.
ÉPAULETTE.		ESPAULETTE.
ÉPAULIÈRE.		ESPAULIÈRE.

ÉPAUNE, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de France, qui n'est connuë que par un Concile qui y fut tenu en 517. sous Sigismond Roi de Bourgogne. *Epar, Evar, Epaunum, Eparnum, Epauna* On ne sçait où étoit cette ville. Hadrien Valois a cru que c'étoit Évian sur le Lac de Geneve ; mais il abandonna ce sentiment, parce que Evian est un lieu inconnu, & qu'il n'est point ancien. *Notit Gall. p.* 608 609. Le P. Labbe la met à Ienne, village de Savoye, situé sur le Rhône, à deux lieuës de Belley, vèrs le midi ; & d'autres à Paunas, village du Dauphiné, entre Vienne & Lion, à quatre lieuës de l'une & de l'autre de ces villes. MATY. CORN. D'autres croyent que c'est Pau au Pied des Pyrenées dans le Bearn, & d'autres que c'est Pamiers ; mais ces villes n'étoient point du Royaume de Bourgogne, ni de la dependance de Sigismond, qui y fit assembler le Concile en 517. Le P. Sirmond, dans ses Notes sur la LXXXe lettre d'Alcimus Avitus, remarque que l'Auteur de la vie de S. Firmat dit qu'il quitta la Touraine & qu'il vint demeurer en un lieu situé sur le Rhone & nommé *Eona*, & il croit qu'*Eona* a pû se dire pour *Epona* ou *Epauna* On écrit aussi Epone en François. D'autres conjecturent que c'est Mandeure sur le Doux, parce que d'Anciens Geographes la nomment *Epamanduorum*, ou *Epamanduodurum Civitas.* D'autres que c'est Pesme dans le Comté de Bourgogne, d'autres que c'est Beaune, *Belna*, d'autres Beaume, *Balma*, d'autres Tarantaise, d'autres Tonon, S. Maurice, ou Nion. Voyez EPONE, où nous en parlons encore.

Quelques Auteurs s'imaginent que ce nom *Epona* fut donné à ce lieu, parce qu'il étoit consacré à la Déesse Epone, & qu'elle y étoit adorée Voyez sur ce lieu le P. Labbe, *Diss. philol. de Conc. Epaun.* Chifflet, *Differt. De loco legit. Concil. Epaun.* Chorier, *Hist. de Dauphiné. T. I. p.* 582.

E P E.

ÉPÉE. Voyez ESPÉE.

ÉPEICHE, s. f. Nom d'un oiseau. C'est une des espéces de Pics que l'on appelle autrement Cul rouge, ou Pic rouge. *Picus ruber major.* On le nomme Cul rouge, parce que les plumes de dessus & de dessous sa queuë, & celles qui sont entre ses jambes, sont rouges. Sa langue n'est pas si longue que celle des autres pics, mais elle est ronde, fourchuë, rouge, pointuë par le bout, & dure à l'extrémité. Son pennage est diversifié de plusieurs couleurs, dont noirs sont plus remarquables que les autres, il est tout blanc dessous la gorge, le dessus de son cou est noir, & entremêlé de blanc, ces deux couleurs sont disposées comme des lignes ; sçavoir, une noire entre deux blanches & une blanche entre deux noires. Les plumes de dessus sa tête, & celles qu'il a aux deux côtez des tempes, sont rouges, entretenuës de cendrée. Le dessus du dos est brun, ayant une tache blanche large à chaque côté sur les ailes, qui sont mouchetées de blanc & de noir, le dessous desquelles est couvèrt de plumes rousses. Sa queuë n'a que dix plumes, non plus que celle du Pic vèrd jaune. Elle paroitroit toute noire par dessous, s'il n'y avoit deux plumes à chaque côté qui ôtent sur le blanc, & ont des taches noires. Elles sont noires à la racine, roides & dures par le bout. L'*Epeiche* s'en sèrt à s'appuyer. Toutes ses façons de faire sont semblables aux autres espéces de Pics. On dit que l'*Epeiche* mange les œufs du Pic jaune. Ces oiseaux peuvent changer de couleur suivant les differences des pays, mais il faut obsèrver que tous generalement ont le dessous de la queuë rouge, & les ailes madrées & tachées de blanc. Aldrovand dit que cet oiseau a les plumes du sommet de la tête d'un rouge ardent, & très-éclatant, ce qui ne se voit point à la femelle, bien qu'elle soit en tout semblable au mâle. Belon, qui a décrit cet oiseau le plus éxactement, ne parle point de cela, ce qui fait croire qu'il n'a decrit que la femelle.

ÉPELER, v. act. Nommer ses lettres l'une après l'autre pour en composer des syllabes & des mots. *Appellare litteras.* Il ne se dit que des enfans, ou de ceux qui apprennent à lire. C'est pourquoi dans les regles de l'etymologie, il faudroit dire, *appeller*, & aussi l'Auteur de l'art de parler s'en est sèrvi. Il ne fait on qu'*appeller* les lettres sans pouvoir lier leurs sons. *Eppeller* est le plus usité. MEN. Ce mot est corrompu du Latin *appellare litteras.* Bochart le dérive de l'Allemand *spell*, ou du Flaman *spellen*, signifiant la même chose. Les Latins ont dit *syllabizare* dans la basse Latinité.

ÉPERDU. Voyez ESPÈRDU.

ÉPERDUMENT. Voyez ESPÈRDUMENT.

ÉPENTHÈSE, s. f. Tèrme de Grammaire. Interposition, lorsqu'on insere une lettre, soit une voyelle, soit une consone, au milieu d'un mot, comme *Religio* pour *Religio* ; ἐπένθεσις est Grèc, il vient de ἐπὶ, ἐν, & τίθημι ἐπεντίθημι, *insero, immitto.*

ÉPERIES, s. f. Nom propre de lieu. *Eperia.* C'est une ville de la haute Hongrie, située dans le Comté de Saros ou Scharos, à une lieuë de la ville de ce nom, & à sept de Cassovie. *Eperies* est sur la rivière de Tarza, & très-bien fortifiée. MATY. A deux mille d'*Eperies* il y a une mine de sel fort estimée, qui a cent quatrevingt brasses de profondeur. CORN. Les Mecontens prirent *Eperies* en 1682. en 1684. ils faisoient travailler à la fortifier ; le Général Schultz les defit ; mais il forma inutilement le siége d'*Eperies* au mois de Novembre de la même année. Il l'assiégea une seconde fois l'année suivante, & la prit par composition le 11e Septembre.

ÉPÈRLAN, s. m. *Eperlanus, viola marina.* Petit poisson. Il y en a de deux sortes : l'un de mer, & l'autre de riviere. L'*éperlan* de rivière se pêche à la fin de l'eté, & au commencement de l'automne. On le prend à l'embouchure des rivières qui tombent dans l'Ocean. Ce poisson a le corps menu & long, avec une grande ouvèrture de bouche. Il est long comme le doigt, & gros comme le pouce, il vit de mouches, de moucherons & d'insectes, il ressemble beaucoup au goujon par sa figure & par ses qualitez. Sa chair est transparente & sent la violette. Il est fort bon à manger. L'*éperlan* de mèr est un poisson blanc, semblable aux petits mèrlans, & de la grandeur d'un pied ou environ. Regnier a dit, Et qui sans éplucher n'avalât l'*éperlan*

Ah ! dans des maux si violens,
Sans la sobrieté du Seigneur de Bragance,
Je ne jurerois pas qu'un jambon de Mayence
Ne remplaçât nos epèrlans. DIV. DE SCEAUX

Nicod dérive ce mot de *épèrlanus*, à cause de sa blancheur qui imite celle de la pèrle.

ÉPÈRNAY. Voyez ESPÈRNAY.

S. MARTIN D'ÉPERNAY. Voyez MARTIN.

ÉPÈRNON.

ÉPÈRNON. | ÉPERON. | ÉPERONNER. | ÉPÈRONNIER. | ÉPÈRVIER. — *Voyez* — ESPÈRNON. | ESPERON. | ESPERONNER. | ESPÈRONNIER. | ESPÈRVIER.

ÉPÈRVIN, s. m. Mal de cheval, ou éparvin. *Tumor ulcerosus equinæ suffraginis.* Cette maladie vient au bas du jarrêt, lequel est embarrassé de matières crasses & visqueuses, qui s'arrêtent à l'endroit où se fait le mouvement. Voyez encore. ÉSPARVIN.

E P H.

ÉPHA, s. m. *Epha.* C'étoit une mesure ordinaire des Hébreux. On s'en servoit pour mesurer les choses seches; c'est pourquoi l'Ecriture parle si souvent d'une *épha de farine.* Cette mesure étoit la plus commune chez les anciens Juifs, & servoit de régle pour connoitre les autres. C'est pourquoi lorsque Dieu ordonne aux Marchands d'avoir des mesures justes, & de ne frauder point dans le commèrce, il se contente de commander qu'on ait un *épha entier & juste.* On croit ordinairement que cette mesure réduite à celle des Romains, contenoit quatre boisseaux & demi. Chaque boisseau des Romains pesoit vingt livres, ainsi l'*épha* pesoit quatre-vingt dix livres de blé ou de farine. L'hospitalité de Gédeon est louée, parce qu'il fit cuire une *épha* de farine pour un Ange seul. Cela auroit pû suffire à la nourriture de quarante-cinq hommes pendant l'espace d'un jour entier, car la portion de chaque ouvrier n'étoit que de deux livres de pain par jour.

EPHA. Nom Hébreu, qui diffère du précédent, s'écrivant par un ע, *ain*, au lieu que celui-là s'écrit par un א, *aleph*, d'où vient que quelques-uns écrivent le précedent par un *e* simplement, comme nous faisons, & d'autres par un *h* & un *e*, *Hepha.* C'est un nom propre d'homme & de lieu; car, 1°, c'est le nom d'un des petits fils d'Abraham & de Cetura, & fils-aîné de Madian. Gen. XXV. 4. 1. Paral. I. 33. 2°, Et parce que les pays prenoient le nom de ceux qui les habitoient, celui que les habitans d'*Epha* occupérent s'appella *Epha.* Quelques Auteurs disent que c'étoit seulement une ville; mais il faut joindre son tèrritoire. Cette ville & son tèrritoire étoient de la tèrre de Madian, & situez sur le bord oriental de la mèr morte, ou du lac Asphaltites. Il y avoit beaucoup de chameaux & de dromadaires dans l'*Epha*, & dans tout le pays des Madianites, comme il paroit par le Livre des Juges VI. 5. & par Is. LX. 6. Vous serez inondée par une foule de chameaux, par les dromadaires de Madian & d'*Epha.* SACY. Les Arabes appellent encore cette ville Gaipha, d'où les Grècs avoient fait Γαιφα, qui se trouve dans les Septante, & par corruption Γαιφάρ. Voyez Bochart, *Hieroz. P. I. L. II. C.* 3. Cet Auteur croit que parce que l'*Epha*, ou Hipha, étoit pleine de chameaux, c'est de ce mot que les Grècs avoient fait le mot ἵππος, *hippos*, qui en leur langue signifie *cheval.* S. Jérôme met cette ville ou ce pays d'*Epha* dans l'Arabie heureuse, apparemment parce qu'en Is. LX. 6. après *Epha* il est parlé de Saba; mais au même endroit *Epha* est joint à Madian. De plus, *Gen. XXV.* 4. & 1. *Paral. I.* 33. *Epha* est fils aîné de Madian. Enfin, Ptolomée place un bourg nommé Ἵππος, sur le bord oriental du lac Asphaltites, un peu au-dessous de Modian; c'est-à-dire, Madian.

EPHEMERE, adj. Tèrme de Medecine. Ce qui ne dure qu'un jour. *Ephemerus, diarius.* On appelle, Fiévre *éphémère*, *Febris diaria*, un accès de fiévre qui n'a point de suite, qui ne revient plus.

M. l'Abbé Regnier a employé le mot d'*éphémère* en parlant de choses ordinaires, lorsqu'il dit, les parens & les Ministres du Pape eurent recours à l'expédient de cette Légation *éphémère*, pour dire, une Légation qui ne dura que vingt-quatre heures.

Ce mot & le suivant *éphémérides*, viennent de la préposition ἐπὶ, *de super, apud, ob, in, præter*; & en François *sous, de, sur, dans, parmi, pour, en, à, chez, par, auprès*, & de ἡμέρα, *dies, jour*, ἐφήμερος πυρετὸς dans Galien, fievre *éphémère.*

Les Relations d'Arabie parlent de cèrtains arbres *éphémères* qui croissent tous les jours depuis l'aurore jusqu'à midi, & qui alors disparoissent, sans qu'on puisse connoitre s'ils s'évanouissent entiérement, ou s'ils rentrent dans les sablons de l'Arabie, parmi lesquels ils croissent.

EPHEMERE, est aussi un animal qui ne vit que cinq heures, pendant lesquelles il nait, il étend ses membres, il paroit jeune, il change deux fois sa peau, il fait des œufs, jette des semences, vieillit & meurt. Aristote en a fait la description, & l'a ainsi nommé, parce qu'il ne dure qu'un jour. Il paroit vèrs la Saint Jean. C'est un insecte volant qui nait à six heures après midi, & meurt à onze heures. Il est vrai toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a vécu trois ans sous celle d'un vèr au bord de l'eau, dans le vase, ou dans des trous qu'il a creusé lui-même. Il s'en trouve de deux ou trois pouces. Les Pêcheurs s'en sèrvent pour appâter leurs hameçons. On a obsèrvé dans quelques-uns de ces insectes jusqu'à 7000 yeux semez par tout le corps. Ils ne s'accouplent point. La femelle jette ses œufs, & le male les rend féconds en les couvrant de sa semence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il est changé, & il ne change que pour se multiplier. Aldrovandus, Jonston & Cinsius en ont écrit, mais bien plus incèrtainement que Swammèrdam, qui en a fait les dissections & les obsèrvations avec le microscope. Il l'appelle *ephemera*, ou *hemerobius*, & en Latin *diaria.* Il dit qu'il se forme d'abord en vèr, puis en nymphe, & qu'il a des ailes disposées d'une manière particulière, & qu'on distingue aisément le male d'avec la femelle. Il en est aussi parlé dans le Recueil de Thevenot, *in* 8°.

EPHÉMERE, se peut fort bien dire en Botanique de plusieurs fleurs qui s'épanouissent au lever du soleil, & qui se flétrissent entièrement à son coucher. Les fleurs de la Dent de Lion sont *éphémeres.*

EPHEMERIDES, s. m. pl. Tèrme d'Astronomie. *Ephemerides.* Ce sont des tables calculées par des Astronomes, qui marquent l'état du ciel tous les jours à midi; c'est-à-dire, le lieu où à midi se trouvent toutes les Planétes: & ce sont ces tables qui sèrvent à dresser les horoscopes, ou thêmes célestes, à marquer les eclipses, les conjonctions & aspects des planètes, &c. Les *éphémérides* d'Origan, de Kèpler, d'Argoli, de Jean Hèckerus, de Mezaracchis, de M. de la Hire, de Beaulieu, de M. Desplaces, &c. M. Jean Dominique Cassini a fait des *Ephémérides* des astres de Médicis, ou des Satellites de Jupitèr, qui servent à la découvèrte des longitudes.

On donne ordinairement quatre tables, ou *Ephémérides*, pour marquer le lieu du soleil dans l'Ecliptique, l'une pour l'année bissexte, & les trois autres pour les années communes.

Quelques anciens Auteurs font ce nom singulier & féminin. Une *Ephéméride*, ou papier journal, dit Vigenère sur Tite-Live L. I. p. 671.

EPHEMERUM, s. m. *Ephémérum.* Tèrme de Botanique qu'on donne à divèrses plantes. On croit que l'*éphémérum* de Dioscoride est une espece de colchique, qui est un puissant poison croissant au pays de Colchos. Il est si dangereux qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent, ce qui lui a fait donner ce nom. L'*ephemérum* de Mathiole, ainsi appellé, parce qu'il l'a découvèrt le prémier en Italie, est une espece de corneille ou lysimachia. Ses feuilles sont oblongues, larges, semblables à celles du pastel, mais plus petites. Il a plusieurs petites tiges rondes, hautes d'une coudée & demi. Ses fleurs sont blanches, composées de cinq feuilles; sa semence est petite, & sa racine garnie de beaucoup de fibres. Il y a aussi quelques plantes qui croissent dans la Virginie, & qu'on appelle *éphémérum Virginianum*, ou *phalangium Virginianum*, dont la racine est fibreuse & traçante. Aujourd'hui le nom d'*éphémérum* est consacré à un genre de plante qui pousse plusieurs feuilles larges à leur base, longues & étroites, pointuës par leur bout, presque de la même façon que celles du chiendent. Il sort parmi ces feuilles une tige haute environ d'un pied & demi, roide & noueuse. À chaque nœud il y a une feuille semblable aux précédentes. Il y en a aussi quelques-unes à l'extrémité, entre lesquelles on voit un bouquet de plusieurs fleurs, soutenuës de trois pétales, ou trois feuilles pourprées soutenuës par un calice qui est aussi à trois feuilles vèrtes; au milieu de chaque fleur il y a quelques étamines avec leurs sommets jaunes, qui entourent le pistile, & lorsque la fleur est passée, ce pistile devient un fruit oblong, divisé en trois loges remplies de quelque semences qui ont le plus souvent la figure du grain de froment, étant sillonnées de même dans leur longueur. Voyez le P. Plumier.

EPHÈR. Voyez OPHÈR.

EPHÈSE, subst. f. Ville ancienne d'Ionie, dans l'Asie mineure. *Ephesus.* Elle est dans l'Anatolie propre sur l'Archipel, à l'embouchure de la rivière de Chiais, & vis-à-vis l'Isle de Samo. Justin L. II. C. 4. & Pline L. V. C. 29 disent qu'*Ephèse* est un Ouvrage des Amazônes, qui la bâtirent. Comme elle étoit dans un lieu bas, une inondation la détruisit, & Lysimaque la rebâtit dans le lieu où elle étoit encore, & lui donna le nom de sa femme, ou selon Eustathius, de sa fille Arsinoë. Elle reprit après la mort de ce Prince son prémier nom d'*Ephèse*, qu'on lui donna d'abord du mot Grèc ἔφεσις, *pérmission*, si l'on en croit Heraclides, *de Politicis*, parce qu'Hèrcule pèrmit aux Amazônes de jouir de ce tèrritoire. Voyez Callimaque dans l'Hymne de Diane, Strabon, L. XVI. Pausanias, L. IV. Mela, L. I. C. 17. Pline L. XXXVI. C. 14. Solin C. 53. Denys le Géographe, v. 822. & suivans, & Eustathius sur cet endroit, où cet Auteur rapporte encore que d'autres tirent le nom d'*Ephese* d'une femme nommée Ephèse, *Ephése*,

ses, mère d'Amazo, dont les Amazones ont pris le nom ; que d'autres le font venir d'ἄφεσις, pour ἄφεσις, *dimissio*, parce que les Amazones fuyant Hercule qui les poursuivoit, se refugièrent vèrs l'autel de Diane qui étoit là, & qu'Hercule les y laissa. Il dit encore que cette ville s'appella aussi Trachie, *Trachia* ; Ortygie, *Ortygia* ; & Ptelée, *Ptelea*. Pomponius Mela & Denys le Geographe, disent que les Amazones consacrèrent l'autel ou le temple de Diane, & non pas qu'elles bâtirent la ville d'*Ephese*, mais Isaac Vossius, dans ses Notes sur Mela, croit que ces Auteurs n'ont point voulu dire autre chose que les prémiers que nous avons cité. Le Caystre étoit près d'*Ephèse*, d'où vient que Mela le joint à *Ephese*, & que Propèrce l'appelle *Ortygius*.

Le temple d'*Ephese*, la Diane d'*Ephese*, sont célebres dans l'antiquite. Pline appelle le temple d'*Ephese*, le miracle de la magnificence Grècque, & le met au nombre des miracles du monde, L. V. c. 29. L. XXXVI. c. 14. L'an. 385. de la fondation de Rome, le jour qu'Aléxandre le Grand vint au monde, ce temple fut brûlé par un cértain Hérostrate, qui voulut faire parler de lui dans la postérité. Voyez au mot DIANE ce que nous avons dit de ce temple & de la Diane d'*Ephese*. Il nous reste beaucoup de médailles d'*Ephese*, ΕΦΕΣΙΩΝ, sur la plûpart on voit l'image de la Diane d'*Ephese*. *Ephèse* étoit alliée avec Smyrne, avec Sardes, avec Jéropolis, Cizyque, Tralles, Pergame, Milete, Aléxandrie, Laodicée, & toutes ces alliances sont marquées sur les médailles, d'*Ephèse*, ou de ses Alliez. ΕΦΕΣΙΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ dans Antonin Pie ; ΕΦΕΣΙΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΟΜΟΝΟΙΑ, dans Macrin ; ΚΟΙΝΟΝ ΕΦΕСΙΩΝ ΚΑΙ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Antonin Caracalle ; ΕΦΕΣΙΩΝ ΤΥΧΗ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Gordien Pie ; ΕΦΕΣΙΩΝ ΚΑΙ ΙΕΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ ΟΜΟΝ, dans Marc Aurèle ; ΕΦΕСΟС ΚΥΖΙΚΟС ΟΜΟΝΟΙΑ, dans Antonin Pie, &c. Voyez les medailles Grècques des Empereurs par Vaillant, p. 223. 224. 225. 226.

Les Dieux d'*Ephese* sur les médailles sont, ΤΟ ΑΓΑΘΟΝ ΕΦΕСΙΩΝ, dans Salonine ; c'est, selon Vaillant, le Bon Evenement, ou peut-être le Génie d'*Ephèse* : ΑΠΟΛΛΩΝ ΕΜΒΑСΙΟС ΕΦΕСΙΩΝ, dans Antonin Pie ; c'est Appollon présidant aux embarquemens : ΖΕΥС ΕΦΕСΙΟС, Jupitèr Ephesien, dans Sevère ; ΠΕΙΟС ΕΦΕСΙΩΝ dans Antonin Pie ; c'est-à-dire, ΠΕΙΟС ΖΕΥС, comme il est sur une médaille de Trajan frappée à Pergame ; c'est-à-dire, Jupiter le debonnaire ; ΑΡΤΕΜΙС ΕΦΕСΙΑ ou ΕΦΕСΙΩΝ, la Diane, d'*Ephèse*, dans Neron, dans Domitien, dans Trajan, &c. jusqu'à Valerien & Galien.

On a fait dire à Diane.

> *Dans Ephèse, il est vrai, je me donne carrière*
> *Lorsque je vois venir la terre toute entiere,*
> *Sans rime, sans raison, demander mon avis :*
> *Mais je suis toujours la premiere,*
> *Des balivernes que je dis.* PAVIL.

Ephèse n'est pas moins celebre dans l'Antiquité Chrétienne que dans l'antiquité Paienne. S. Paul y porta l'Evangile, & l'y prêcha trois ans. S. Jean y demeura aussi longtems avec la Sainte Vièrge. *Ephèse* eut un Siége Archiepiscopal, & l'on y célebra le III[e] Concile Œcumenique l'an 431. où l'impie Nestorius fut condanné, & la qualité de Mere de Dieu assurée à la sainte Viérge. S. Paul vint à *Ephese* avec Priscille & Aquila, & y prècha J. C. *Act.* XVIII. 18. XIX. 21. mais n'y avant guère sejourné il y revint, comme il avoit promis, *Act.* XIX. 1. & y demeura plus longtems, quelques-uns disent, trois ans, *Act.* XIX. 10. XX. 31. S. Paul dit qu'il combatit à *Ephèse* contre les bêtes, 1. *Cor.* XV. 32. Voyez encore *Act.* XIX. 22. & 1. *Cor.* XVI. Le commencement du Ch. II. de l'Apocalypse est une lettre de S. Jean ecrite par ordre de J. C. à l'Ange d'*Ephèse* ; c'est-à-dire, à l'Evêque de cette ville.

Ephèse est aujourd'hui habitée par les Turcs, qui l'appellent Ajasalouc, mais elle est prèsque ruinée. Elle a pourtant encore un assez bon port, avec une petite citadelle. Ses ruines montrent qu'elle étoit grande & située sur le penchant d'une colline. Voyez Tavèrnier dans ses voyages de Pèrse, T. I. C. 7. & Spon.

Les Isles d'*Ephese*, *Ephesiæ insulæ*, ce sont trois petites Isles qui sont près de la ville d'*Ephese*, & que les Anciens appelloient les Isles de Pisistrate. *Pisistrati insulæ*.

Quelques-uns croyent que ce mot signifie *désirable*, & vient du vèrbe ἐφίεμαι, *je désire*. D'autres veulent qu'elle ait été nommée du mot ἔφεσις, qui signifie *appellation*, parce que c'étoit la capitale de la province d'Ionie, & le siége de la Cour Souveraine, où l'on appelloit des autres villes. LES DESMAR. Etienne de Byzance dit qu'*Ephèse* s'appella auparavant Smyrne, Samorne, Trachie, Ortygie & Ptelée. Aujourd'hui on la nomme *Ephesso*, ou *Fena*.

ÉPHÈSE, Tèrme de Philosophie Hérmétique. C'est la seconde digestion de la pièrre des Sages, faite par un corps humide.

ÉPHÉSIEN, ENNE, s. m. & f. Qui est d'Ephèse, Citoyen d'Ephèse, habitant d'Ephèse. *Ephesius*. Le Philosophe Heraclite, surnommé le Tenèbreux, qui vivoit environ 500 ans avant J. C. & qui pleuroit de tout, & le fameux Parrhasius, excellent Peintre, contemporain de Socrate, etoient *Ephesiens*. Quelques-uns doutent néanmoins si Parrhasius n'étoit pas Athenien. L'Epitre de S. Paul aux *Ephésiens* fut ecrite de Rome, où le S. Apotre etoit dans les fèrs ; vèrs la 62[e] année de J. C. 29. ans après la Passion. PORT-R.

ÉPHÈTE, s. m. Nom d'un Magistrat chez les Athéniens. *Ephèta*, *Ephetes*. Les *Ephètes* furent instituez par le Roi Demophon pour connoitre des meurtres commis par accident. Ils etoient cent ; cinquante Atheniens, & cinquante Argiens. Dracon etendit ensuite leur jurisdiction. Ils n'etoient mis dans ce poste qu'à 50. ans, devoient être d'une réputation bien saine. Voyez Suidas, Pollux, Samuel Petit, *Commen. in Leg. Attic. L. VIII. tit. I.* Franc. Rossæus, *Archeol. Att. L. III. C.* 3. Ubo Emmius, *De Rep. Athen.* où il dit p. 20. que Dracon transporta aux *Ephètes* une partie de l'autorité de l'Aréopage.

ÉPHIALTE. Voyez INCUBE.

ÉPHIALTE, s. m. Nom propre d'un des Géants qui firent la guère aux Dieux. *Ephialtes*. *Ephialte* étoit fils de Neptune, il etoit d'une force & d'une grandeur prodigieuse, & selon les fables, il croissoit chaque mois de neuf doigts. Fièr de sa force & de sa taille, il déclara la guèrre aux Dieux avec son frère Othus, & fut précipité aux enfèrs par Jupiter d'un coup de foudre

ÉPHOD, s. m. Est un habit sacérdotal qui étoit en usage chez les Juifs. *Humerale*, *superhumerale*, *Omophorium*. C'etoit une espece d'aube, ou de surplis de toile, que les Latins ont appellé *superhumerale*. Il est bien difficile de sçavoir au juste ce que c'etoit que l'*Ephod* : au moins est-il cèrtain que les Interprêtes sont fort partagez là-dessus. Ils ne conviennent que d'une chose, c'est que c'etoit une manière d'habillement qui se mettoit sur tous les autres, & immédiatement sous le pectoral. Les uns prétendent qu'il avoit des manches, & les autres prétendent qu'il n'en avoit point. La plûpart disent qu'il étoit fort court ; & quelques-uns ajoutent qu'il venoit jusqu'aux piéds par la partie du dérrière. Il y avoit deux sortes d'*éphod*. L'un etoit commun à tous ceux qui sérvoient au temple, & étoit fait seulement de lin ; & l'autre etoit particulier au Souverain Sacrificateur, & étoit fait d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi & de fin lin retors. Il est parlé du premier au I. Liv. de Samuel, chap. 2. vèrs. 18. & il est parlé du second au 27. de l'Exode vers. 4. & 15. Il est dit encore au 2. L. des Rois VI. 14. que dans la translation de l'Arche d'alliance, de la maison d'Obédedom dans la ville de David, lorsque ce Prince dansoit devant l'Arche, il étoit revêtu d'un *éphod* de toile, d'où quelques Auteurs concluent que l'*éphod* étoit aussi un habillement des Rois dans les cérémonies de Religion.

Ce mot אפוד, *éphod*, vient d'אפד, *aphad*, vèrbe Hébreu, qui signifie *Revêtir*, *habiller*, comme il paroit par l'Ecriture, Exod. XXIX. 5. & Levit. VIII. 7.

ÉPHODDEBUTS, Tèrme du Grand Art. C'est le nom qu'on donne à la pièrre des Sages, lorsqu'elle est parvenuë au rouge parfait.

ÉPHORE, s. m. *Ephorus*. Magistrat qui étoit établi à Sparte pour balancer & réprimer l'autorité des Rois, & pour en être les inspécteurs ; comme les Romains avoient établi à Rome les Tribuns du peuple pour brider & controller la puissance des Consuls. Les *Ephòres* ont quelquefois chassé & fait mourir les Rois. Ils abolissoient la puissance des autres Magistrats, & faisoient rendre compte à qui bon leur sembloit de sa conduite. Lycurgue avoit bien compris, que l'intelligence parfaite entre le peuple & le Souverain est la bâse & le fondement de leur felicité réciproque. Pour maintenir cette intelligence il avoit établi les *Ephòres*, ou Inspécteurs, qui n'obsérvoient pas moins la conduite du Roi que celle du peuple, & tenoient si bien dans l'équilibre l'un & l'autre, que l'autorité Royale ne panchoit jamais vèrs la dureté & la tyrannie, ni la libèrté populaire vèrs la licence & la révolte. TOURREIL. Les *Ephòres*, dans les conjonctures importantes, faisoient agréer au peuple tout ce qu'on avoit resolu. Io. Agésilas, au milieu de ses conquêtes, qui faisoient déja trembler le Grand Roi, s'arrête & retourne sur ses pas. Et cela par déference pour les *Ephòres*, qui le rappellent, tant la modération avoit pour lui de charmes, & lui paroissoit plus glorieuse que les conquêtes. Tous les Auteurs ne conviennent pas qu'ils ayent été établis par Lycurgue.

Ce mot vient du Grec ἐφορᾶν, *intueri*, formé de la préposition ἐπὶ, & du vèrbe ὁρᾶν, *voir* ; ἔφορος est un inspecteur ; les *Ephòres* étoient les Inspécteurs de toute la République.

ÉPHRA, s. f. Nom de lieu que les Intèrprêtes Grècs appellent *Ephrata*. C'est une ville de la Tèrre-sainte. *Ephra*. la ville d'*Ephra* étoit dans la Demi-Tribu de Manassé d'en deçà du Jourdain, & à l'orient de cette Tribu, si l'on en croit le P. Lubin. C'étoit la patrie de Gédéon, dit *Jos. antiq. L. V. C.* 8. L'Auteur du L. des Juges, VIII. 27. dit que c'étoit la ville de Gédéon.

Il y avoit encore une *Ephra* de la Tribu de Benjamin dans la tèrre de Saul, ou dans son voisinage, & aux environs de Machmas. 1. des Rois XIII. 16. 17. Quelquefois elle est appellée Ophera; Jos. XVIII. 23. Le Grèc l'appelle ἀφαρά, γοφερά, & γοφερα. Le P. Lubin l'a confonduë avec la précedente.

ÉPHRAÏM, s. m. Nom propre d'homme. *Ephraim*. Le second fils que Joseph eut en Égypte d'Aléphet fille de Putiphat, Prêtre d'Heliopolis, fut nommé par son pére *Ephraim*, parce que Dieu en lui donnant multiplioit & faisoit croitre ou fructifier sa famille, Gen. XLI. 52. par où il est manifeste, que אפרים, *Ephraim*, vient de פרה, qui signifie, *fructifier*, & qu'il veut dire, *devenu fructueux*, ou fructification, si l'on peut ainsi parler, multiplication. Jacob en mourant, bénissant Manassé & *Ephraim*, préféra le cadet à l'aîné, & transféra à *Ephraim* le droit d'aînesse; mais il les adopta tous deux, afin que dans la distribution de la tèrre que Dieu lui avoit promise, ils fussent censez fils, & non pas seulement petit-fils de Jacob, & qu'ils n'eussent pas une seule portion de cette tèrre à partager entre eux deux, du chef de leur père, mais que de leur propre chéf ils eussent chacun la leur, comme en éffet cela fut exécuté. De là vient que la postérité de chacun de ces deux fils de Joseph, fit chacune une Tribu, Gen XLVIII. 16.

La Tribu d'*Ephraim*, ou simplement *Ephraim*, sont les déscendans de ce fils de Joseph, qui dans le denombrement fait par Moïse se trouvèrent 40500. hommes, en état de porter les armes, qui moururent tous dans le désert, à la résérve de Josué, qui fit la conquête de la tèrre promise: de sorte que dans le dénombrement qui fut fait par Moïse 38. ans après le prémier, & à la veille d'entrer dans la Tèrre de Chanaam, il ne se trouva plus dans la Tribu d'*Ephraim* que 32500. hommes en âge de porter les armes, *Nomb.* XXVI. 37. Les chéfs des familles de cette Tribu sont indiquez au même endroit v. 35. & 36. La Tribu d'*Ephraim* étoit une des plus nombreuses & des plus puissantes, *Gen.* XLVIII. 19. *Deut.* XXXIII. 17. *Pseaum.* LIX. 9. & CVI. 9. comme une des plus vaillantes, des plus belliqueuses. *Ps.* LXXVII. 6. La Tribu d'*Ephraim* est quelquefois appellée du nom de Joseph, comme Apoc. VII. 8.

Parce que Jeroboam, prémier Roi d'Israël, ou des dix Tribus qui se separèrent de Juda après la mort de Salomon, & firent un Royaume à part, parce que Jéroboam, dis-je, étoit de la Tribu d'*Ephraim*, souvent par *Ephraim*, l'Ecriture entend ces dix Tribus, ou le Royaume d'Israël, à la difference de celui de Juda; par exemple, 2. Paral. XXV. 7. 10. Ps. LXXVII. 9. 66. Isaïe VII. 2. 5. &c. Jerém. VII. 15. Os. IV. 17. V. 8. &c.

Quelquefois même toutes les douze Tribus sont comprises sous le nom d'*Ephraim*, parce que *Ephraim* étoit une Tribu des plus peuplées & des plus puissantes, ainsi que nous avons dit. C'est en ce sens qu'*Ephraim* est pris en Jérem. XXXI. 6. 18. 20. & en Zachar. X. 7.

Ephraim, ou la Tribu d'*Ephraim*, est encore le pays qui échut aux descendans du Patriarche *Ephraim* dans la Tèrre promise. C'étoit une des XIII. Provinces ou des XIII. parties de cette Tèrre, située à-peu-près à son milieu. Elle s'étendoit depuis la mèr méditèrranée, qui la baignoit à l'occident, jusqu'au Jourdain qui la bornoit à l'orient, & elle avoit au nord la Demi-Tribu de Manassé d'en deçà du Jourdain, & au midi les Tribus de Dan & de Benjamin. Elle enfèrmoit ce qu'on appella depuis la Samarie.

La Montagne d'*Ephraim*. Quelques Auteurs ont cru que toute la Tribu d'*Ephraim* étoit ainsi appellée, parce qu'elle étoit pleine de montagnes; mais ils se trompent, on n'appelloit ainsi qu'une partie de cette Tribu qui étoit montagneuse, comme on n'appelloit montagne de Juda, que la partie de la Tribu Juda, où passoit la chaine de montagne qui coupe la Tèrre-sainte en deux en montant du midi au septentrion. C'est donc proprement le milieu de la Tribu d'*Ephraim* que l'Ecriture appelle Montagne d'*Ephraim*, parce qu'en éffet ce sont des montagnes, au lieu que vèrs le Jourdain & du côté de la mèr le pays est plus plat. Voyez Josue XVII. 15. 16. 18. XIX. 50. L. des Jug. II. 9. III. 27. XIX. 1. 16. 1. des Rois L. 1. IX. 4. &c.

Il y avoit aussi une forêt dans cette Tribu, appellée la forêt d'*Ephraim*. Elle étoit à l'orient de la montagne d'*Ephraim*, entre le Jourdain & cette montagne. C'est dans cette forêt d'*Ephraim* qu'Absalon fut defait, & que ses cheveux s'étant embarrassez dans les branches d'un Arbre, il fut tué par Joab. 2. *Reg.* XVIII. 6. Le P. Lubin la place, mais mal, dans la Tribu de Gad, car l'armée de David avoit passé le Jourdain le matin du combat.

La Porte d'*Ephraim*, étoit une porte de Jérusalem du côté du nord, ainsi appellée, parce qu'on sortoit par cette porte pour aller de Jérusalem dans la Tribu d'*Ephraim*.

On dit & on écrit quelquefois Ephrem, au lieu d'*Ephraim*. Ainsi l'on dit Saint *Ephrem*, Diâcre de l'Eglise d'Edesse; & la ville d'Éphrem appellée *Ephraim* au 2. Livre des Rois, XIII. 23. Voyez ÉPHREM.

ÉPHRAIMITE, s. m. & f. qui est de la Tribu d'Éphraïm. *Ephraïmita*. S. Jérôme dit *Ephrathaeus*, au Liv. des Juges XII. 5. mais *Ephrataeus* signifie plûtôt qui est d'Éphrata.

ÉPHRATH, ou ÉPHRATA. C'est Bethléem. Voyez ce mot.

ÉPHREM, s. m. Nom propre d'homme, qui est la même chose qu'Éphraïm. *Ephrem*, *Ephraim*. S. *Ephrem*, Diâcre de l'Eglise d'Edesse, florissoit vèrs l'an 370. de J. C. Gérard Vossius a ramassé & traduit les Ouvrages de S. *Ephrem*, qui furent imprimez la prémière fois à Rome en 1593. puis à Cologne en 1603. & après à Anvèrs en 1619 *in fol.* Depuis le commencement de ce siecle on en a fait une belle édition Grècque & Latine à Oxford sur les manuscrits de Bodley. Cave assure qu'il y a beaucoup des Ouvrages de ce Père en Syriaque dans la Bibliothéque de Bodley & dans celle de la Haye: car S. *Ephrem* écrivoit en Syriaque, & le Grèc n'est qu'une traduction ancienne.

S. *Ephrem*, Diâcre d'Edesse & Père de l'Eglise, étoit originaire de cette partie de la Mésopotamie que l'on comprenoit souvent sous le nom de Syrie de là l'Euphrate. Il vint au monde vèrs le commencement du IVe siécle de l'Eglise, & mourut vèrs l'an 381. Voyez Bollandus & Baillet au 2e jour de Févrer; Godeau, Hist. de l'Egl. L. IV p. 610.

Ce nom est Syriaque & Hébreu, & le même qu'Éphraïm, qui signifie *croissance*, *accroissement*.

ÉPHREM Nom de Ville. *Ephrem*. Jésus ne paroissoit plus parmi les Juifs, mais il s'en alla dans le pays voisin du désert, à une ville nommée *Ephrem*. Bouh. *en S. Jean XI* 54. Cette ville est appellée Éphraim au 2 L. des Rois XIII. 23. On la place communément sur les confins d'Éphraïm & de Benjamin. Elle n'étoit pas éloignée de Jéricho.

ÉPHRON, s. m. Nom de lieu. *Ephron*. C'étoit une ville de la Tribu d'Ephraïm, selon le P. Lubin, & de la Tribu de Benjamin, selon M. Reland dans sa Palestine, T. II. p. 765 *Ephron*, dit Eusebe, étoit à 8 milles de Jerusalem du côté du nord.

Il y avoit encore une ville de ce nom à l'orient du Jourdain vis-à-vis de Scythopolis. *Machab. V.* 49. 52. Elle étoit dans la Demi-Tribu de Manassé.

Le mont *Ephron* étoit dans la Tribu de Juda, du côté de l'occident dans la partie septentrionale. *Jos. XV.* 9.

ÉPHYDRIADE, s. f. Tèrme de Mythologie. Nom de fausses Divinitez. *Ephydrias*. Les *Ephydriades*, appellées aussi simplement Hydriades, sont des Nymphes des eaux, qui presidens aux eaux.

Ce nom vient d'ὕδωρ. *aqua*, de l'eau, & ἐπὶ, *super*, sur, & signifie, une Déesse qui est sur les eaux, préposée sur les eaux, qui a l'intendance des eaux. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 78. à la fin. Parthenius dans ses *Erotica C.* 14. fait mention des *Ephydriades*.

ÉPHYRE, s. f. Fille de l'Océan. *Ephyre*. Hérodote en parle sur le témoignage d'Eumelus fils d'Emphylite, qui dans une histoire de Corinthe qu'il avoit écrite, disoit qu'*Ephyre* avoit la premiére habité le tèrritoire de Corinthe.

ÉPHYRE, s. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Nymphe. *Ephyra*, *Ephyre*. La Nymphe *Ephyre* n'est connuë que pour avoir donné son nom à Corinthe. Elle étoit fille de l'Océan & de Thétis. Car *Ephyre* est aussi un nom de cette ville Peloponése, comme on le voit dans Ovide Met. L. II. v. 239. dans la Pharsale de Lucain, L. VI. v. 57. De-là vient que le même Lucain appelle les murs de Durazzo, les murs Ephyréens au même L. v. 17. *Ephyreaque moenia servat*, parce que Durazzo avoit été fondée par un Corinthien nommé Phalius. Et Virgile, Georg II. v 464. dit l'airain Ephiréen, pour de l'airain de Corinthe, & Claudien, *de Bello Get* v. 629. les filles Ephyréennes pour Corinthiennes. Plusieurs autres villes ont encore porté ce nom. Voyez Etienne de Bizance.

ÉPHYRÉEN, ENNE. s. m. & fém. & adj qui est d'Ephyre; c'est-à-dire, de Corinthe; Corinthien. *Ephyraeus*. Voyez ÉPHYRE.

E P I.

EPI. Voyez ESPI.

Épi. Ce mot entre dans la composition de plusieurs mots François qui viennent de la langue Grècque, & qui dans cette langue commencent par la préposition ἐπὶ. Ces mots François ne prennent jamais d's après l'e. Tels sont *Epibatère*, *Epicarpe*, *Epiploön*,

Epiphane

Epiphane, *Epicède*, *Epicène*, *Epicérastique*, *Epichérème*, *Epiphonème*, *Epiderme*, &c.

ÉPIBATÈRE, s. m. Sorte de piéce de vèrs chez les anciens Grècs. *Epibaterium*. Quand quelqu'un aprés une longue absence, ou un long voyage, retournoit dans sa patrie, il assembloit ses concitoyens un cèrtain jour, & leurs faisoit un discours, ou leur recitoit une piéce de vèrs, dans laquelle d'abord il louoit le Prince, ou le Magistrat, ensuite il rendoit grace aux Dieux de son heureux retour, qui finissoit par un compliment à ses compatriotes. C'est cette piéce de poësie que les Grecs appelloient ἐπιβατήριον, *Epibatère*, mot qui vient d'ἐπιβαίνω, *je reviens*. L'Apobatère, *Apobaterium*, etoit la piéce que l'on faisoit en partant. Il n'y avoit que les Notables des villes qui fissent l'Apobatère & l'*Epibatère*.

ÉPIBATÉRIEN, adj. m. Épithéte d'Apollon, comme qui diroit, Apollon de bon retour. *Epibaterius*. Ce Dieu étoit honoré en cette qualité à Trœzene, dans un temple que lui bâtit Diomède, parce que en revenant de Troye il ne souffrit point de la tempête, qui réduisit tous les autres Grècs à l'extrémité. L'étymologie est la même que celle d'épibatère.

ÉPICARE, s. m. Tèrme de Medecine. *Epicarpium*. C'est une espéce de cataplasme composé d'ingrédiens âcres & penétrans, comme d'ail, ou d'oignon, de toile d'araignee, d'ellébore, de camphre, de thériaque, &c. lequel on applique autour du poignet à l'entrée d'un accés de fievre, pour chasser la fievre.

Ce mot est Grèc, il vient d'ἐπὶ & de καρπὸς, carpe, poignet.

ÉPICE. Voyez ESPICE.

ÉPICEDE. s. m. Tèrme de Poësie Grècque & Latine. Piéce de vèrs sur la mort de quelqu'un. *Epicedium*. Il y avoit aux obseques d'un homme de trois sortes de discours. Ce qui se disoit proche du bucher, s'appelloit *Nenia*; ce qui se gravoit au tombeau, *épitaphe*, & ce qui se faisoit dans la cerémonie des funérailles, s'appelloit *épicéde*. Voyez Scaliger, *Poet. L. I c.* 50. Il y a dans Virgile deux exemples d'*épicédes*, deux beaux *épicédes*; celui d'Eurialus, & celui de Pallas.

Ce mot est Grèc & vient d'ἐπὶ, *sur*, & κήδεσθαι, qui signifie, faire les funérailles, rendre à quelqu'un les dèrniers devoirs, de κῆδος, *cura*.

ÉPICÈNE, s. m. Tèrme de Grammaire. *Epicoenus*, *communis*. Il se dit de tous les noms qui sous un même genre & une même tèrminaison, marquent les deux espéces, comme *aigle*, *souris*, &c. On distingue *épicéne* & commun. Commun, est un nom qui peut se joindre à l'article masculin & au féminin; *épicéne* est celui qui est toûjours joint à un seul des deux articles, & cependant signifie les deux genres.

ÉPICER. Voyez ESPICER.

ÉPICERASTIQUE, s. m. Tèrme de Médecine. *Epicerasticum*. Ce sont des remedes qui par leur vèrtu emplastique, ou par leur humidite tempérée, émoussent l'acrimonie de l'humeur & le sentiment irrité de la partie affligée; tels sont les racines d'althea, de mauve & de réglisse, les feuilles de laituë, de mauve, de nénuphar, de pourpier, de semences de lin, de pavot, &c.

ÉPICERIE.		ESPICERIE.
ÉPICERIES.	*Voyez*	ESPICERIES.
ÉPICIER.		ESPICIER.

ÉPICHÉRÈME, s. f. Tèrme de Logique. *Epicherema*. C'est une espece de raisonnement qui comprend la preuve de l'une ou de l'autre proposition, ou de toutes les deux.

ÉPICURIEN, adj. *Epicureus*, *de grege Epicuri*. Celui qui soutient les opinions, ou qui suit les maximes du Philosophe Epicure. Les *Epicuriens* ont eté de tous tems décriez pour leur morale & leur attachement au plaisir sensuel; bien des gens ont voulu les justifier, en prouvant que le plaisir dans lequel Epicure mettoit le souverain bien de cette vie, n'étoit pas le plaisir brutal, mais le contentement de l'esprit, la tranquilité de l'ame exempte du trouble des passions, &c. Il y a bien de l'apparence que cela est vrai; mais sans entrer dans cette qu'estion, que M. Gassendi, M. du Rondel & autres bonnes plumes ont traitée à fonds, il est cèrtain que dans notre langue, selon l'usage le plus reçû, *Epicurien se* prend en mauvaise part pour un homme débauche, ou du moins pour un homme indolent, mol, efféminé, qui ne chèrche qu'à vivre doucement, qui ne songe qu'à son plaisir, & ne s'occupe que peu ou point d'affaires sérieuses, qui n'aime que soi-même, &c. C'est un franc *Epicurien*.

Il y avoit deux sortes d'*Epicuriens*; les rigides & les relâchez. Les *Epicuriens* rigides, attachez aux sentimens d'Epicure, mettoient la felicité dans le plaisir honnête de l'esprit, causé par la pratique de la vèrtu. Les *Epicuriens* relâchez, prenant grossièrement les tèrmes de ce Philosophe, la mettoient dans les plaisirs du corps & dans la debauche. Les prémiers, qui étoient les véritables *Epicuriens*, appelloient les autres les Sophistes de leur doctrine.

Les *Epicuriens* reconnoissent un Dieu, mais ils ne croyoient pas qu'il se mittoit en peine des choses de ce bas monde, ni de son gouvèrnement, & nioient la providence.

Les *Epicuriens* ont eté ainsi nommez du Chef de leur secte Epicure, qu'on accuse pourtant de n'être pas auteur, mais de n'avoir fait que débiter sur la physique la doctrine de Democrite, & sur la Morale, celle d'Aristippe. Quoiqu'il en soit, Epicure etoit Athénien, de la famille des Philaides. Il naquit la troisiéme année de la cent-neuviéme Olympiade, & consequemment 342. ans avant J. C. 20e du mois Gamélion, qui répondoit à peu-prés à notre mois de Décembre. Il commença son école à l'age de 36. ans. Il mourut de la piérre, la seconde année de la cent vingt-septiéme Olympiade, la 72e de son âge, & la 271e avant J. C. Voyez Diogène Laërce dans la vie de ce Philosophe.

ÉPICURISME, s. m. *Epicurismus*. Nom de secte. Doctrine d'Epicure, systême, morale, manière de vivre d'Epicure & des Epicuriens. On a formé ce mot suivant l'analogie des autres noms de sectes, *Mahométisme*, *Arianisme*, *Platonisme*, *Luthéranisme*, &c. Lucrèce a mis l'*Epicurisme* en vèrs. L'*Epicurisme* étoit regardé par les Païens mêmes comme une secte abominable. L'*Epicurisme* embrassoit & la Physique & la Morale. Dans la nature, le prémier principe, selon les Epicuriens, ce sont les atômes. Par rapport aux mœurs, le prémier principe, c'est le Plaisir, qui est la fin & le bonheur de l'homme. Ciceron a pretendu qu'Epicure entendoit parler du plaisir raisonnable & spirituel de l'ame, & non du plaisir des sens & du corps. On peu comparer le Jansenisme à l'*Epicurisme*. FENEL. Combien l'*Epicurisme* étoit-il plus sage, plus mesuré, plus favorable au libre arbitre, plus accommodé à la régle des mœurs, plus propre à reprimer le vice, & à soutenir la vèrtu; en un mot plus digne de l'homme, que votre honteux systême, qui ne laisse rien de réel au libre arbitre, & qui abandonne tout au seul plaisir pour le vice contre la vèrtu? ID.

ÉPICYCLE, s. m. Tèrme d'Astronomie. *Epiciclus*, *orbiculus*. Comme les Astronomes ont inventé un cèrcle excentrique pour expliquer l'irrégularité apparente des Planétes, & leurs divèrses distances à l'egard de la tèrre, ils ont de-même imaginé un petit cèrcle pour expliquer les stations, & les rétrogradations des Planétes. Ce petit cèrcle, qu'ils ont appellé *épicycle*, a pour centre un point pris sur la circonfèrence d'un autre plus grand & excentrique, sur lequel il se meut, emportant avec soi la Planéte dont le centre se meut aussi réguliérement sur la circonfèrence de l'*épicycle*, en dessous selon l'ordre des signes, & en dessus contre la suite des signes. Le plus haut point de l'*épicycle* s'appelle l'*apogée*, & le plus bas *périgée*. Le grand cercle sur la circonférence duquel l'*épicycle* a son centre, s'apppelle le *déferent de l'épicycle*, parce qu'il porte l'*épicycle*, en le travèrsant par le milieu. La Lune se meut sur un *épicycle* dont le centre est sur l'orbite de la tèrre, selon l'hypothése de Copèrnic. Mais dans celle de Ptolomée, qui supposoit les cieux solides, *épicycle*, étoit un globe qui tournoit avec la Lune dans l'épaisseur qu'on donnoit à son ciel, & qui la faisoit voir tantôt plus haute, & tantôt plus basse.

Ce mot vient du Grèc ἐπὶ, & κύκλος, *cèrcle*, *circulus*, comme qui diroit *cèrcle* sur un autre *cèrcle*.

ÉPIDAMNE, s. m. C'est un ancien nom de Dyrrhachium, ou Durazzo. Voyez ces noms. On écrit Epidamme dans le Moréri; mais pourquoi dira-t-on *Epidamme*, & non pas *Epidamne*, comme en Latin *Epidamnus*, Ἐπίδαμνος en Grèc, & comme sont Mary, Corneille & tous les autres?

ÉPIDAURE, s. m. Nom propre de ville. *Epidaurus*. C'étoit anciennement une ville de l'Argie dans le Péloponèse. Il y avoit à *Epidaure* un temple fameux d'Esculape. L'an de Rome 462. dans un tems de peste les Romains, par ordre de l'Oracle, envoyérent à *Epidaure* un vaisseau & les Ambassadeurs pour amener Esculape à Rome. Les Épidauriens ayant de la peine à donner leur Dieu tutelaire, on dit que pendant qu'ils tergivèrsoient il vint un grand sèrpent au navire des Romains; qu'il s'entortilla à la pouppe du navire, qu'ils s'imaginèrent que c'étoit Esculape, ils l'emmenèrent à Rome avec de grands honneurs. Scaliger dans ses Notes sur la Chronique d'Eusèbe, distingue trois *Epidaures*. Raguse a été nommé autrefois *Epidaure*.

ÉPIDAURIEN, ENNE, Qui est d'Epidaure. *Epidaurius*.

ÉPIDAURIES, s. f. Fêtes qui se célebroient à Epidaure & à Athénes en l'honneur d'Esculape, Dieu tutelaire de cette ville. *Epidauria*. Pausanias, L. II. parle des *Epidauries*, & dit qu'ils étoient magnifiques.

ÉPIDEMIE, ou ÉPIDIMIE, s. f. Mal contagieux qui se communique de l'un à l'autre, comme la peste, le scorbut, la vérole. *Epidemia*, *morbus epidemicus*, *popularis*. On appelle proprement *épidémie* la peste, lorsqu'elle vient par la corruption de l'air qui fait mourir bien du peuple en peu de tems. Ce nom vient de

que

que ces maladies sont communes à toutes sortes de personnes, de quelque sexe, âge & qualité qu'elles soient, provenant d'une cause générale. Les Latins les appellent *populaires*. Elles sont opposées à celles que les Médecins appellent *sporadiques*, qui sont éparses çà & là, & qui ont des causes particulières.

ÉPIDEMIE, s. f. Nom d'une fête d'Apollon à Delos & à Miléte, & de Diane à Argos. *Epidemia*.

Ce nom vient d'ἐπὶ, dans, & δῆμος, peuple, & on l'avoit donné à cette fête, parce qu'on s'imaginoit qu'en ces jours ces Dieux étoient parmi le peuple. D'où vient que le dernier jour de l'*Epidémie*, on chantoit des hymnes qu'on nommoit ἀποπεμπτικοὺς, pour leur dire adieu, & les conduire à leur départ. Comme ces Dieux ne pouvoient être par tout, & qu'ils étoient honorez & invoquez en plusieurs endroits différens, ils avoient des tems marquez pour aller en chaque lieu recevoir les vœux de leurs adorateurs. Voyez Scaligèr, *Poët. L. III. c.* 114.

ÉPIDÉMIQUE, adj. Mal contagieux qui court parmi le peuple. *Epidemicus*. Les esprits sont sujèts aux maladies *épidémiques* comme le corps : un seul homme infatuë un païs en peu de tems. BAY.

ÉPIDÉRME, s. m. Térme d'Anatomie. *Cuticula, summa cutis*. C'est cette membrane très-déliée qui est par dessus la peau, & qui y est fortement attachée. On appelle aussi la *cuticule*, la *prémiere peau*, ou la *surpeau*. Quelques-uns croyent qu'elle est née de l'excrément de la peau. Hippocrate croit qu'elle s'engendre par la froidure, comme sur de la bouillie il se fait une petite peau, & sur du sang figé ; mais il est cèrtain qu'elle est produite dans le même tems, & de la même manière que les autres parties, & qu'on la trouve aux enfans qui sont encore dans la matrice, quelque âge qu'ils ayent. L'*épiderme* n'a ni veines, ni artéres, ni nèrfs ; c'est pourquoi il est insensible. Les parties aqueuses qui font les vessies, passent aisément au travèrs de la peau, & s'arrêtent sous l'*épiderme*. Molière a fait *épidèrme* feminin,

La beauté du visage est un frele ornement,
Et qui n'est attaché qu'à la simple épidèrme :
Mais celle de l'esprit est inhérente & ferme.

Ce mot est Grèc, & signifie, *qui couvre la peau*, que les Grècs appellent δέρμα.

ÉPIDIDYME, s. m. Térme d'Anatomie. *Epididymus, parastata*. Petit corps rond qui est couché sur le dos de chaque testicule, & qui est formé de plusieurs plis & replis que font quelques vaisseaux qui en sortent. On l'appelle aussi *parastate*. L'usage des *épididymes* est de pèrfectionner la semence, & de la porter des testicules dans les vaisseaux déférans ausquels ils sont continus.

Ce mot vient d'ἐπὶ, sur, & de δίδυμος, jumeau, testicule.

ÉPIE. / ÉPIER. / ÉPIÉRRER. } Voyez { ESPIE. / ESPIER. / ESPIÉRER.

ÉPIÈS, s. m. Térme de Mythologie Egyptienne. C'étoit chez les Egyptiens le grand Intèrprete des Dieux. *Epies*. Ces peuples lui donnoient une tête d'épèrvier, & en racontoient beaucoup de choses très-superstitieuses.

ÉPIEU. Voyez ESPIEU.

ÉPIGASTRE, s. m. Prononcez l'*e*. *Epigaster*. Tèrme d'Anatomie, qui se dit de la partie moyenne de la region épigastrique, ou selon quelques-uns de la partie antérieure du bas-ventre que les Latins appellent *abdomen*.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de γαστὴρ, ventre.

ÉPIGASTRIQUE, adj. Prononcez l'*s*. *Epigastricus*. Nom qu'on donne à la partie la plus haute du ventre qui va depuis le cartilage xyphoïde présque jusqu'au nombril. On appelle cette partie la *region épigastrique*, & on la divise en trois, deux latérales, qu'on nomme les *hypochondres*, & celle du milieu, qu'on appelle l'*épigastre*. Il y a aussi deux artères & deux veines *épigastriques*. Les artères sont des rameaux des artères iliaques externes, & se répandent dans quelques muscles du bas-ventre : les veines vont se rendre aux veines iliaques extèrnes.

ÉPIGEONNER, v. n. Tèrme de Maçonnerie. C'est, Employer le plâtre un peu sèrré, sans le plaquer, ni le jetter ; mais le lever doucement avec la main, & la truelle, par *pigeons* ; c'est-à-dire, par poignées, comme pour les tuyaux, & languettes de cheminée, qui sont de plâtre pur.

ÉPIGLOTTE, s. f. Tèrme de Médecine. *Epiglottis, lingula*. C'est le couvèrcle du larinx, qui est fait comme une petite langue qui porte sur la fente du larinx, que Galien appelle *glottis*, ou *languette* : & ce mot veut dire une *surlanguette*, ou *petite langue*, du mot Grèc γλῶσσα, ou γλῶττα, langue. Elle est faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de lierre. Sa bâse est un peu large, & elle aboutit peu-à-peu en pointe mousse. Galien croit que c'est le prémier instrument de la voix, qui sèrt à la rendre harmonieuse. Sa bâse est en la partie supérieure du cartilage scutiforme, & sa pointe se tourne vèrs le palais. Elle ne se fèrme que par la pésanteur du morceau qu'on avale, mais ce n'est pas si exactement que quelque goutte de la boisson ne se fourvoye quelquefois, & n'entre dans la tranchée-artère. Les Anatomistes accusent André Vésale d'être tombé dans le même défaut qu'il reproche à Galien ; c'est-à-dire, de nous avoir donné plusieurs descriptions des parties d'animaux pour des parties du corps humain ; par exemple, d'avoir attribué à l'*épiglotte* de l'homme des muscles qui ne se trouvent qu'à l'*épiglotte* des bêtes.

ÉPIGRAMMATIQUE, adj. Qui appartient à l'épigramme, qui est de l'épigramme. *Epigrammaticus*. L'Art *épigrammatique*. Le stile *épigrammatique*. La Poësie *épigrammatique*. M. Le Brun, dans la Preface de ses épigrammes, madrigaux & chansons, traite de l'art *épigrammatique*. Le P. Vavasseur en a traité avant lui, dans son Livre Latin *De Epigrammate*.

ÉPIGRAMMATISTE, s. m. Qui a fait beaucoup d'épigrammes. *Epigrammatarius, scriptor epigrammatum*. Martial est le prémier des *Epigrammatistes* au goût de cèrtaines gens ; André Naugièr, & plusieurs autres, préfèrent la simplicité de Catulle aux pointes de Martial. Les bons *Epigrammatistes* François, sont, Clement Marot, Mainard, Gombaut, le Chevalier d'Acilly, ou de Cailly, Le Brun, &c.

ÉPIGRAMME, s. f. *Epigramma*. Quelques-uns veulent qu'il soit masculin ou féminin, selon la divèrse situation de l'adjectif. Ils disent une *belle épigramme*, & un *épigramme aigu*. Cette distinction est condamnée. M. de Balzac a pourtant dit, pour un *épigramme* de haut goût, combien y en a-t-il d'insipides & de *froids*? Car je vous apprend qu'*épigramme* est mâle & femelle. Il est mieux de préférer le féminin. MEN. CORN. Le P. Mourgues le fait féminin. Marot l'a fait masculin.

Anne, ma sœur, sur ces miens épigrammes,
Jette les yeux doucement regardant.

C'est une espéce de Poësie courte, qui finit par quelque pointe ou pensée subtile. Les *Epigrammes* de Catulle, de Martial, de Marot, de Mainard, de Gumbaut, ont beaucoup de sel. Ménage a fait aussi un livre d'*épigrammes* Latines, plusieurs Grècques, & quelques-unes en François. Le P. Vavasseur a fait un Traité *De Epigrammate*, De l'*Epigramme*, imprimé au commencement de ses trois livres d'*épigrammes*. C'est Lazare Baïf, qui dans le dérnier siecle enrichit la langue du mot d'*épigramme*.

Epigramme, signifie proprement inscription, & tire son origine des inscriptions que les Anciens mettoient aux tombeaux, aux Statuës, aux Temples, aux Palais & aux Arcs de triomphe. Ce n'étoit d'abord que de simples Monogrammes : on fit dans la suite de petites pieces en vèrs pour les rendre plus faciles à retenir. Herodote, & d'autres, nous en ont consèrvé plusieurs. Ces petits poëmes gardèrent le nom d'*épigramme* ; outre l'usage de l'institution l'on s'en servit pour raconter un fait, ou pour caractériser une pèrsonne. Les Grècs les renfèrment dans un espace assez etroit ; car quoique l'Anthologie nous en fournisse quelques-unes assez longues, communement elles ne passent pas six, ou tout au plus huit vers. Les Latins ne furent pas toûjours si scrupuleux, & les Modèrnes le sont encore moins sur ces bornes.

M. Le Brun définit l'*épigramme*, un petit poëme susceptible de toutes sortes de sujèts, qui doit finir par une pensée vive, nette & juste. Ce sont trois qualitez essentielles à l'*épigramme*, & sur tout à la dèrnière pensée, que l'on appelle la pointe, ou la chûte de l'*épigramme*. On nomme Madrigaux les *épigrammes* dont la chûte n'est pas vive & brillante.

Le but de l'*épigramme* doit être de corriger les mœurs & d'instruire en divèrtissant. Il faut qu'un elegant badinage, un ingenieux enjoüement assaisonne les leçons qu'elle renfèrme.

L'Epigramme *en son tour très-borné*,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné. BOIL.
Chaque mot eut toûjours deux visages divèrs. ID.
Des brillans enchassez & naïve épigramme. N. CH. DE VÈRS.

L'*épigramme* est de tous les ouvrages de vèrs que l'antiquité ait produit, le moins considérable : c'est plûtôt un coup de bonheur, qu'un effèt de l'art d'y reüssir. LE P. R. Le sens de l'*épigramme* doit être fin, & laisser quelque chose à deviner ; car rien ne plait tant à l'esprit que de trouver quelque chose de lui-même dans les objèts qu'on lui présente ; & au contraire, rien ne le choque davantage que de lui donner sujèt de croire qu'on se defie de sa capacite & de sa pénétration en lui montrant tout. SEG. L'équivoque est d'ordinaire ce qui brille davantage dans une *épigramme*. BOU. Il faut que la finesse & la subtilité de l'*épigramme*, roule sur les mots, & non pas sur la pensée. BOIL. Cependant M. Despréaux dans le II. Chant de son Art Poëtique dit :

Pourvû que la finesse éclatant à propos,
Roule sur la pensée, & non pas sur les mots.

L'*épigramme* est peu de chose, quand elle n'est pas admirable. LE P. R.

L'un peut tracer en vèrs une amoureuse flamme.
L'autre d'un trait plaisant aiguiser l'epigramme. BOIL.

L'*épigramme*, toute sérieuse, & toute triste qu'elle est dans le fond, a un air plaisant, & je ne sçai quoi de comique, qui souffre le provèrbe & le quolibet. Bouh. Les expressions licentieuses & un peu hardies, sont le vrai langage des *épigrammes*. G. G. Dans notre vèrsification l'*épigramme* & le Madrigal diffèrent entre eux ; prémièrement, par le nombre des vèrs, qui ne va pas au-dessus de huit pour l'*épigramme* modèrne, comme il ne descend point au-dessous de six pour le Madrigal ; secondement, parce que la chûte de l'*épigramme* doit avoir quelque chose de plus piquant & de plus étudié, qui en fasse ce qu'on nomme la pointe. Il est vrai que comme le goût présent de notre nation est extrêmement opposé à tout jeu de paroles, & toute mauvaise plaisanterie, & qu'on a peine à pardonner les pointes à nos plus vieux Auteurs, on ne fait plus d'*épigrammes*, & on n'en a plus goûté depuis celles de l'inimitable Maynard ; ceux qui sçavent faire des vèrs, & qui ne veulent point être Poëtes, ne travaillent qu'en Madrigaux. P. Mourgues.

La plûpart des *épigrammes* de l'Anthologie ont un caractère de naïveté, qui consiste dans je ne sçai quel air simple & ingenu, mais spirituel & raisonnable, tel qu'est celui d'un villageois de bon sens, ou d'un enfant qui a de l'esprit. S'il ne s'y trouve rien qui pique le goût, il s'y trouve pourtant quelque chose qui le chatouille, & on peut dire que sans avoir le sel de Martial, elles ne sont point insipides. Il y en a cependant de bien fades, & quelques-unes que l'on traduisit à Racan lui parûrent si mauvaises, & d'un goût si plat, que dînant à la table d'un Prince, où l'on sèrvit devant lui un potage qui ne sentoit que l'eau : Voilà, dit-il tout bas à un de ses amis, qui avoit vu les *épigrammes* avec lui, un potage à la Grècque, s'il en fut jamais. Bouh. Il n'est pas croyable combien les Auteurs de l'Anthologie, si naïfs & si simples en plusieurs sujèts, ont rafiné sur les Médecins & sur les Avâres, ni jusqu'où va là-dessus leur subtilité. Id.

On a appellé pendant quelque tems *épigramme à la Grècque*, une *épigramme* qui n'est pas bonne, qui n'a point de sel.

Ce mot vient du Grec ἐπίγραμμα, *inscription*, ἐπιγράφειν, *faire une inscription*.

ÉPIGRAPHE, s. f. Inscription qu'on met sur les bâtimens pour en faire connoître l'usage, ou pour marquer le tems & le nom de ceux qui les ont fait construire. *Epigraphe*, *titulus*.

Ce mot est fait du Grec ἐπιγραφὴ, qui signifie *Inscription*.

ÉPIKIE, s. f. *Æquitas*. Temperament qui sans être injuste modère la sévérité de la loi. *Epikie* se dit en François, au lieu de *Epiikie*, qui est un mot Grèc, & a la même signification ; ἐπιείκεια, vient du vèrbe εἴκω, *je ressemble*, dont les composez ont des significations bien differentes. Il faut un peu d'*épikie* dans le gouvèrnement, & rien n'est plus injuste qu'une justice trop exacte & trop sevère. *Summum jus, summa injuria*. Équité a dans notre langue le même sens que *Epikie*. Voyez Équité.

EPILA, s. m. Nom de lieu. *Epila*. C'est un village d'Arragon, situé sur le Xalon, à cinq lieuës de Saragosse vèrs le couchant. Jean I. Roi de Castille naquit à *Epila* l'an 1358. Maty.

ÉPILANCE, s. f. Tèrme de fauconnerie. Haut-mal, Epilepsie des oiseaux *Epilepsia*. On s'apèrçoit de l'*épilance*, ou haut-mal de l'oiseau, quand il choit soudainement du poingt, ou de la pèrche, qu'il demeure quelque espace de tems comme mort, & que cela lui arrive au matin & au soir. Il a les yeux clos, les paupières enflées, l'haleine puante, & s'efforce d'emeutir. L'*épilance* est contagieuse, il ne faut pas mettre un oiseau qui l'a parmi les autres.

ÉPILEPSIE, s. f. Tèrme de Médecine. *Epilepsia, morbus sonticus, comitialis*. C'est proprement une convulsion de tout le corps, ou de quelques-unes de ses parties, avec lésion de l'entendement & des sens, qui vient par accès de tems en tems. Le patient tombe tout à coup, & jette force écume par la bouche, & comme toutes les parties sont dans une violente contraction, il en provient un écoulement involontaire d'urine, de semence & de matière fecale. L'*épilepsie* procede d'une abondance d'humeurs âcres qui se mêlant avec les esprits animaux, leur donnent un mouvement extraordinaire & dereglé, ce qui fait que le malade tombe soudainement ; & en cela il differe de la syncope & de l'apoplexie, qui ôtent le mouvement aussi bien que le sentiment. L'*épilepsie* est idiopathique, ou sympathique. Elle est idiophatique, lorsqu'elle survient par le seul vice du cèrveau ; on la nomme sympathique, lorsqu'elle est précédée de quelque autre maladie. Il y a des gens qui disent que c'est un remède contre l'*épilepsie* que de boire tout chaud le sang qui coule du corps d'un homme décollé. L'a-t-on jamais éprouvé ? Et si on ne l'a pas fait, qu'en peut-on sçavoir ?

Dira-t-on que l'*épilepsie* finit une catalepsie ? Quelle cruelle maladie ! Quel spectacle ! Quelle douleur pour celui qui en est affligé ! *Nec audit, nec videt. omnes externas functiones quasi interceptas habet*. L'*épilepsie* a passé souvent des pères aux enfans. Daniel Sennert, celèbre Medecin d'Allemagne, en decide ainsi. *Quandoque etiam hoc malum hæreditarium est, & à parentibus cum semine, & sanguine, eumdem in liberos diffunditur, atque ep lepticos epilepticos generant.*

Le siége de cette maladie est dans le cèrveau, par un acide vicié, en irritant immédiatement le principe des nèrfs : il produit les secousses du genre nèrveux qui se retire, & se relâche tour à tour, d'où s'ensuit le trouble imprévu de toutes les fonctions animales.

Les enfans qui en sont travaillez, en sont délivrez par le changement de l'âge, des régions, & de la manière de vivre.

Rhodius de Coppenhague, qui vivoit en 1658. Médecin plein d'érudition dans la Médecine & dans les Antiquitez, rapporte plusieurs exemples d'*épilepsies* guéries après la 25[e] année ; mais elles paroissent râres. Il est vrai qu'on en a guéri radicalement, en extirpant un doigt d'une main dans le tems du spasme. L'exemple d'un particulier de Metz, à qui une truye en passant lui emporta le doigt d'une main, en fut guérit.

Les vuës qu'on doit avoir pour la curation de cette maladie, s'il est possible, doivent se borner à ôter la cause eloignée, qui est le mouvement déreglé des esprits, à calmer les fibres irritées, en détruisant l'acidité du levain de l'estomac. Les remédes rempliront les indications ; sçavoir, le cinabre naturel, celui d'antimoine, nommé par Craton l'aiman de l'*épilepsie* ; le soufre d'antimoine, avec le laudanum ; l'elixir de vitriol ; la poudre de guttete ; le castoreum ; la décoction du bois de coudrièr.

On ne dira rien des eaux *anti-épileptiques*, de celle d'hyrondelles, des diaphœretiques, qui incisent & précipitent l'acide visqueux. Comme tous les Bezoars, les végétaux amèrs, les purgatifs avec les Cœphaliques ; les saignées doivent être reïtérées, & les demi-bains domestiques.

Ce mot vient du Grèc ἐπιλαμβάνεσθαι, qui signifie *surprendre & empoigner*, à cause que ce mal saisit & surmonte les sens, de telle sorte que le malade semble mort. Les Latins l'ont appellé *comitialis morbus*, parce que s'il fut avenu dans les assemblées du peuple Romain, qui s'appelloient *Comitia*, que quelqu'un fût surpris de quelque accès d'*épilepsie*, on rompoit l'Assemblée, à cause que cet accident étoit tenu pour un sinistre presage. Quelques-uns l'ont appellée *maladie divine & sacrée*, comme étant envoyée par une punition spéciale de Dieu. On l'appelle aussi *mal caduc*, ou *haut mal*, que le peuple appelle *mal de S. Jean*, ou absolument *mal de Saint*. Il est ainsi nommé, parce que la tête de Saint Jean tomba à tèrre lorsqu'il fut decapité.

ÉPILEPTIQUE, adj. Qui est sujèt à l'épilepsie. *Epilepticus, morbo sontico, comitiali captus, affectus.*

ÉPILOGUE, s. f. Pèroraison, la dèrnière partie d'un discours, d'un Traité, où l'on fait d'ordinaire une courte récapitulation de ce qu'on a dit de plus fort. *Epilogus, peroratio, orationis clausula*. L'Orateur y doit reveiller les mouvemens qu'il a excitez, y ramasser avèc adresse, & y répeter d'une manière animée ce qui est repandu dans tout le discours. Ciceron excelle principalement dans ses *épilogues*. Le grand art des Orateurs paroît dans les *épilogues*.

Ce mot vient du Grec ἐπίλογος, du verbe ἐπιλέγω, *je dis apres*. L'*épilogue* est la fin du discours.

ÉPILOGOE, étoit dans l'ancienne Tragédie, ce que l'on disoit aux spectateurs pour les remercier & les congedier, après que le chœur avoit cessé de chanter pour ne plus reprendre. On l'appelloit aussi *éxode*. *Exodium*, de ἐξ, & ᾠδὴ, *chanson*. On devroit ramener l'ancien usage, & chanter une *epilogue* après la representation finie. S. Evr.

ÉPILOGUER, v. act. & n. Il est bas, & n'a point d'usage dans le propre. Censurer, rechèrcher curieusement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autrui. *Mordere, dente lrvido carpere*. Cet envieux *épilogue* sur toutes les actions de ses voisins. Pourquoi lui donner un Sçavant qui sans cesse *épilogue* ? Mol.

ÉPILOGUEUR, s. m. Qui est accoutumé à épiloguer sur les actions des autres. *Censor, patruus*. Ce mot n'entre guère que dans le comique & le burlesque.

ÉPIMEDIUM, s. m. Plante dont parlent Dioscoride & Pline. Les Botanistes ne conviennent point quelle elle est. Celle à laquelle Dodon donne ce nom, a beaucoup de feuilles grandes, qui sont le plus souvent au nombre de 9, & rârement davantage, attachées à une queuë ronde & menuë, semblables à celles de lièrre, larges, aiguës, assez dures & légèrement dentelées ; leur couleur est un vèrd assez gai. Il sort d'entre ces feuilles des brins branchus ou de petites tiges tendres, rondes, longues de 7 à 8 pouces, qui servent de pedicule à de petites fleurs fort belles, le bord desquelles est rouge, le dedans jaune, & au milieu il y a des filets vèrts. La fleur est aussi rouge par dehors avec de petites lignes blanches & droites : elle est à 4 pétales jaunes, appuiées, taillées en cornèt, & soutenuës d'un calice à 4 feuilles rouges. Sa racine est menuë, traçante, & pousse plusieurs queuës hautes d'un piéd au plus, branchuës, & divisées ordinairement par 3. En Latin *epimedium Dodonæi*. Le P. Plumier a remarqué que ces petites fleurs de l'*Epimédium* sont composées de 4 pièces disposées en croix, chacune de ces pièces est encore composée de 2 autres ; sçavoir, d'un cornèt, & d'une feuille en cueilleron qui soutient le cornèt. Le pistile

qui

qui s'éleva du milieu de la fleur, devient ensuite une gousse qui s'ouvre en deux parties, longues & étroites, & renferme quelques semences presque rondes, un peu applaties & rouges. Cette plante vient dans les hautes montagnes d'Italie, mais on l'éléve aisément dans les jardins, parce qu'elle est vivace & qu'elle ne craint point le froid.

ÉPIMÉTHÉE, s. m. Nom propre d'homme célèbre dans la fable. *Epimetheus.* Les Poëtes disent qu'*Epiméthée* étoit fils de Japhet, & frère de Prométhée, que Jupitér, pour punir Prométhée d'avoir formé l'homme, & de l'avoir animé du feu céleste qu'il avoit dérobé, fit faire Pandore par Vulcain; qu'étant fait il l'envoya non pas à Prométhée, qui étoit trop rusé, mais à *Epiméthée*; que quoique son frère lui eut fort recommandé de ne point recevoir de présent de Jupitér, mais de lui renvoyer, celui-ci néanmoins le reçût, & que de là vinrent tous les maux, dont l'imprudent *Epiméthée* ne s'appèrçut que lorsqu'il les sentit. Voyez Hésiode. *Oper. v. 54. & suiv.* Les Mythologes disent que Prométhée est l'esprit de l'homme éclairé, sage, prévoyant, selon la signification de son nom Προμηθεὺς, & que par *Epiméthée*, Ἐπιμηθεὺς, qui veut dire celui qui ne s'appèrçoit que tard des choses. Les Poëtes ont désigné l'appétit, la partie inférieure de l'âme, qui est aveugle, ignorante, précipitée, téméraire, & souvent rebelle à la raison.

ÉPINAL. Voyez ESPINAL.

EPINCETER, v. act. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit du bèc & des sèrres de l'oiseau. *Epinceter* le bèc & les sèrres de l'oiseau, c'est lui faire le bèc & les sèrres.

ÉPINARD.	*Voyez*	ESPINARD.
ÉPINE.		ESPINE.
ÉPINETTE.		ESPINETTE.
ÉPINEUX.		ESPINEUX.
ÉPINGLE.		ESPINGLE.

ÉPINICE, s. m. Tèrme de Poësie Grécque & Latine. *Epinicion.* Ce mot signifie deux choses dans l'Antiquité. 1°, Une fête, une célébrité, des réjouissances pour une victoire gagnée, & 2°. Une piece de vèrs, un poëme sur le même sujét. Scaligèr en traite dans sa poëtique L. I. c. 44.

ÉPINGLIER.	*Voyez*	ESPINGLIER.
ÉPINIERS.		ESPINIERS.
ÉPINIERE.		ESPINIERE.
ÉPINOCHE.		ESPINOCHE.
ÉPINOCHER.		ESPINOCHER.
ÉPINOY.		ESPINOY.

ÉPIPHANE, s. m. Nom propre d'homme. *Epiphanius. S. Epiphane*, Evêque de Salamine, ou de Constance, a écrit un excellent ouvrage des Herésies. Le P. Pétau a donné une belle édition de S. *Epiphane.*

ÉPIPHANÈS, s. m. Nom propre d'homme, que nous prononçons comme en Grèc & en Latin. *Epiphanès.* C'est un titre, & une épithete que l'on a donné à quelques Princes Grècs, successeurs d'Aléxandre dans l'Orient. Antiochus *Epiphanès.* Présque tous les Antiochus Roi de Syrie ont porté le titre d'*Epiphanes*, excepté les trois prémiers.

Ce nom est Grèc, ἐπιφανὴς, & signifie *Illustre.* On le retient souvent en notre langue, sur tout dans des Ouvrages d'erudition & en parlant des médailles. On écrit aussi Antiochus l'Illustre.

ÉPIPHANIE, s. f. Nom propre de lieu. *Epiphania.* Ville ancienne de Syrie sur l'Oronte. *Epiphanie* étoit entre Antioche, qu'elle avoit au nord, & Damas au midi, à 80 milles de l'une & de l'autre, à 18 de Larisse, & à 70 de Séleucie. Il y avoit encore une autre *Epiphanie* en Cilicie, une troisiéme en Bithynie, & une quatriéme proche du Tigre.

ÉPIPHANIE, s. f. ou Fête des Rois. *Epiphania.* Fête double de la prémière classe, & qu'on célébre avec Octave le 6. de Janvier en l'honneur de l'apparition de J. C. aux trois Rois qui le vinrent adorer, & qui lui apportèrent des présens. La Fête que l'Eglise celebre aujourd'hui en l'honneur de l'Adoration des Mages, en sa prémière institution parmi les Grècs, avoit pour objet la naissance de J. C. qu'ils nommoient Théophanie, & *Epiphanie*; c'est-à-dire, Apparition & manifestation de Dieu, & ils la solemnisoient le 6[e] jour de Janvier, auquel ils croyent que le Fils de Dieu étoit né. God. Le Pape Jule, qui fut sur le thrône de S. Pièrre depuis 337. jusqu'en 352. est le prémier qui ait appris à distinguer les Fêtes de la Nativité & de l'*Epiphanie*, & qui en ait réglé le jour. *Papebroch, Paral. ad Conat. p. 23. Act. SS. Maii T. VII.*

Cette Fête s'appelle aussi chez les Grècs Théophanie, & la Fête des lumières, soit à cause du baptême que l'on nommoit illumination, soit parce que les Chrétiens portoient ce jour-là des cièrges allumez, comme nous faisons aujourd'hui le jour de la Chandeleur. Voyez Gretserus dans ses Notes sur Cedrenus c. 3. & Baronius à l'année 31. de J. C.

Les Ethiopiens & les Coptes célébrent aussi l'*Epiphanie* avec beaucoup de solemnité l'onziéme de Janvier, qui est le 6[e] chez nous, auquel ils croyent par une ancienne Tradition que J. C. fut baptisé. Consultez Ludolf dans son hist. d'Etiopie L. III. c. 6. n. 54. & dans son Commentaire sur cet endroit. Ammien Marcellin parle de cette Fête dans son XXI. L. c. 2. & marque qu'on la célébroit au mois de Janvier. Henri Valois, dans les Notes sur cet endroit d'Ammien, prétend que ce que cet Historien appelle *Epiphanie*, est la Fête de la Nativité. Voyez sur le mot *Epiphanie* Casaubon, *Exercit. II. in Baron Sect. XI.* & le *Thesaurus Ecclesiastic.* de Suicerus au mot ἐπιφάνεια.

Ce mot signifie en Grèc *apparition*; & à cause de l'étoile qui apparut aux Mages, ce nom a été donné à cette Fête. S. Jérôme & S. Chrysostôme disent que ce fut le jour du baptême de J. C. auquel tems il a été connu des hommes par cette voix céleste: *Hic est filius meus dilectus in quo mihi complacui.* C'est aussi le jour que J. C. fit son prémier miracle. Plusieurs Auteurs disent qu'il y a eu divèrses Eglises qui célébroient ce jour là la Fête de Noël, qui étoit nommée *Epiphanie*, ou apparition du Seigneur, parce que c'est le jour auquel Notre-Seigneur a commencé à paroître sur la tèrre. En effet, le mot Grèc *Epiphanie*, ne signifie pas dans les anciens Pères Grècs l'apparition de l'étoile aux Mages, mais l'apparition de Notre-Seigneur dans le monde. C'est en ce sens là que S. Paul s'est sèrvi de ce mot *Epiphania* dans sa II. Epître à Timothée c. 1. v. 10. Les Arméniens célèbrent encore aujourd'hui en un même jour la Fête de la naissance de Notre-Seigneur, & celle de l'*Epiphanie*, selon l'ancien usage de l'Eglise. Quelques Missionnaires Latins, qui n'ont considéré que les coûtumes reçûës dans leurs Eglises, ont fait là-dessus un procès mal fondé aux Arméniens, parce qu'ils n'ont pas sçû que l'*Epiphanie* dans sa prémière origine est proprement la naissance de Notre-Seigneur. Les Ecrivains païens se sont sèrvi de ce mot *Epiphanie*, pour exprimer l'apparition de leurs Dieux en tèrre; & les Chrétiens ont aussi employé cette expression pour marquer en général l'apparition de Dieu.

ÉPIPHI, s. m. Onziéme mois Copte, qui répond à Juillet, en commençant cinq jours plûtôt. Chast. *Ultimus anni Coptici mensis, Mensis Julius Coptorum*, Ἐπηφὶ, Ἐπιφὶ, dans le *Menologium* de Fabricius p. 23. Voyez l'Anthologie Grécque L. I. Ep. 91. Fabricius p. 26. montre que ce n'est qu'une corruption du nom que ce mois avoit chez les Egyptiens, qui l'appelloient Abib, Abib, d'où est venu Ἐπὶπ, & de là Ἐπιφί.

ÉPIPHONÈME, s. f. Tèrme de Rhetorique. *Epiphonema.* C'est une figure & une espece d'exclamation qu'on ajoute souvent à la fin de la narration de quelque chose, à la fin du discours; ou une réflexion vive & pressante sur le sujet dont on parle. C'est une belle *épiphonème* que celle de S. Paul, quand après avoir discouru de la rejection des Juifs, & de la vocation des Gentils, il s'écrie, en disant: O profondeur de la sagesse & de la connoissance de Dieu! Boileau en fait une aussi dans son Poëme, quand il dit, à l'imitation de Virgile:

Tant de fiel entre-t-il en l'âme des dévots!

ÉPIPHORA, s. m. Tèrme de Médecine. *Epiphora.* C'est un continuel écoulement de larmes, accompagné quelquefois d'ardeur, de rougeur & de picotement. Les causes intèrnes de cette maladie sont le relâchement des glandes des yeux, & la trop grande acrimonie de la sérosité qui s'y separe, laquelle en rongeant & en picotant les yeux, y attire une plus grande quantité de sang & de lymphe. Les enfans sont fort sujets à ce mal. L'*épiphora* invétéré dégénère souvent en fistule lacrimale. Les causes extèrnes de l'*épiphora* sont les vapeurs âcres, ou les poudres qui entrent dans les yeux & qui les piquent. L'air trop froid ou trop âpre produit aussi le même effet. M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, a fait autrefois un petit poëme Latin intitulé *Epiphora*, en stile de Lucréce, & d'une grande beauté.

Ce mot est Grèc, il vient de ἐπιφέρομαι, je suis entraîné.

ÉPIPHYSE s. f. Tèrme d'Anatomie. *Epiphysis.* C'est un os adhérant à un autre par une simple contiguité. Sa substance est râre & lâche; elle est aux enfans nouveaux nez ou peu âgez cartilagineuse; mais elle s'endurcit à mesure que l'on avance en âge; & enfin elle devient tout-à-fait osseuse. La connéxion de l'*épiphyse* avec l'os se fait par une réciproque entrée des têtes ou extrémitez de l'un dans les cavitez de l'autre. Il y a des os qui n'ont point d'*épiphyse*, comme la machoire inférieure. Il y en a qui en ont jusqu'à cinq, comme les vèrtèbres. Les *épiphyses* sont ajoûtées aux os, comme pour suppléer à leur defaut, afin de les rendre plus longs & plus gros en leurs extrémitez. En dilatant le troisiéme ventricule du cèrveau, l'on apperçoit quatre éminences, deux supérieures, & plus grandes, qu'on appelle protubérances orbiculaires; & deux autres inférieures, & plus petites, nommées *épiphyses* des protubérances orbiculaires. Dionis. Cet Auteur écrit toujours *épiphise*, ce qui est contraire à l'origine de ce mot.

Ce mot vient de ἐπὶ, dessus, & φύειν, naître, s'attacher.

On appelle *épiphyses vèrmiformes*, deux éminences du cèrvelet en forme de vers, qui tiennent ouvèrt le passage du troisième au quatrième ventricule.

ÉPIPLOÏQUE, adj. Epithète qu'on donne aux artères & aux veines qui se distribuënt dans l'épiploon. *Epiplaicus*. Il y a une artère *épiploïque* qui vient de la branche hepatique de l'artère cœliaque. Il y a aussi deux veines *épiploïques*, la *droite*, & la *postérieure*. L'*épiploïque droite* vient du côté droit de l'épiploon, & va se rendre au rameau splénique de la veine porte. L'*épiploïque postérieure* vient du dèrrière de l'épiploon, & se tèrmine au même rameau splénique.

ÉPIPLOMPHALE, s. f. Tèrme de Médecine. *Epiplomphalus*. C'est une maladie du genre des exomphales. L'*épiplomphale* est de l'espèce des tumeurs qui se font de parties, & non d'humeurs. Celle-ci est causée par l'épiploon.

Le nom d'*épiplomphale* viènt d'ἐπίπλοον, & d'ὀμφαλός.

ÉPIPLOSARCOMPHALE, s. f. Tèrme de Medecine. *Epiplosarcomphalus*. Sorte de tumeur qui se rapporte au genre des exomphales, elle est de l'espèce de celles qui se forment de parties & d'humeurs. L'epiploon & la chair forment l'*épiplosarcomphale*.

Ce mot est formé de trois mots Grècs, ἐπίπλοον, *épiploon*, σάρξ, *chair*, ὀμφαλός, *umbilic*.

ÉPIPLOON, s. m. Tèrme d'Anatomie. *Epiploum, adeps, omentum*. C'est une membrane graisseuse qui nage sur les boyaux, & qui va même dans leurs sinuositez : elle s'etend depuis le fond du ventricule, auquel elle est attachée, jusqu'au nombril, où elle finit pour l'ordinaire. Elle a la figure d'une gibecière, ou d'une poche. Sa substance est membraneuse, tissuë de deux tuniques, de plusieurs veines & artères, de petits nèrfs, & de force graisse. Tous les animaux n'ont qu'un *épiploon*, à la resèrve des marmotes, qui en ont trois ou quatre l'un sur l'autre. On a découvèrt par le moyen du microscope, que l'*épiploon* est comme un grand sac plein de quantité d'autres petits sacs, qui renfèrment des amas de graisse ; & quelques-uns prétendent qu'il y a plusieurs vaisseaux qu'on nomme *adipeux*, qui sortent de cette membrane, & se répandant par tout le corps, y portent de la graisse, de même que les artères y portent du sang.

Ce mot est purement Grèc, & vient du vèrbe ἐπιπλεῖν, qui signifie *surnager*, parce qu'elle semble nager sur les intestins. Et on l'appelle aussi *sagene*, ou *filet*, parce qu'elle est entrelassée d'une millitasse de petites veines, & autres nèrfs, comme un rèts.

ÉPIQUE, adj. Qui appartient à la Poësie heroïque, ou Poëme qui decrit quelque action signalée d'un Héros. *Epicus*. Le Poëme *épique* est un discours inventé avec art pour former les mœurs par des instructions déguisées sous les allegories d'une action importante, racontée d'une manière vraisemblable & mèrveilleuse. La difference qu'il y a entre le Poëme *épique* & la Tragedie, c'est que dans le Poëme *épique* les pèrsonnes n'y sont point introduites aux yeux des spectateurs, agissant par elles-mêmes, comme dans la Tragédie ; mais l'action est racontée par le Poëte. Les comparaisons conviennent beaucoup plus au Poëme *épique* qu'à la Tragédie. S. Evr. L'Eneïde est le plus beau de tous les Poëmes *épiques*. Le Poëme *épique* ne doit point laissèr les Heros malheureux; les fins tristes ne sont bonnes que pour la Tragédie. Le P. le B. La fable, ou la fiction, marche toujours avec la vérité dans le Poëme *épique*. Le Poëme *épique* doit embrasser un cèrtain nombre d'incidens, afin de suspendre l'action, qui sans cela iroit trop vite à sa fin. Men. Il faut obsèrver l'unité d'action dans le Poëme *épique*, ensorte que l'action que le Poëte a prise, fasse un tout achevé. Le P. le B. Le fondement & l'âme du Poëme *épique*, c'est la fable. M. Dacier.

La Poësie épique
Se soutient par la fable, & vit de fictions.

M. De la Motte, qui a fait tant de reflexions judicieuses dans les ouvrages qu'il a composez à l'occasion du differend qu'il a eu avec Me. Dacier au sujet d'Homère, a prétendu que la vie entière d'un Heros pouvoit être le sujet d'un seul Poëme *épique*, & que le Lutrin de Boileau pouvoit passer pour un Poëme *épique* ; mais il a paru dans la suite vouloir revenir au sentiment commun. En effet, il n'est pas question du sens qu'on peut donner aux mots de *poëme épique*, mais de la signification que l'usage leur a attribuée : si l'on n'avoit égard qu'à l'etymologie du mot *épique*, tous les Poëmes où le Poëte parle lui-même, raconte les choses, & ne fait parler les pèrsonnages de son Poëme, qu'en rapportant ce qu'ils ont pu dire dans les occasions où il les suppose, & dans les situations où il les met, seroient des Poëmes *épiques*, & il n'y a point d'épigramme, de sonnet, de madrigal, qu'on ne pût appeller un Poëme *épique*, ce qui est contre l'usage. Ce nom de Poëme *épique* n'a été donné qu'à un Poëme dont le sujet est grand, instructif, grâve, sérieux, qui ne renfèrme qu'un seul evenement principal, auquel tous les autres doivent se rapporter ; & cette action principale doit s'être passée dans un cèrtain espace de tems, qui est à peu près d'une année. Tout cela est arbitraire, il est vrai ; mais la signification des mots est quelque chose d'arbitraire, & dans les langues il faut s'en tenir à l'usage. Si M. De la Motte avoit seulement pretendu qu'on peut faire un Poëme fort beau & fort instructif sur toute la vie d'un Heros, ou un Poëme agréable & divèrtissant sur quelque avanture bizarre & ridicule, tout le monde eut eté de son sentiment ; mais l'usage n'a point voulu qu'on appellât du nom de Poëme *épique*, ni les sujets qui ont trop d'étenduë, ou qui sont chargez de trop d'évenemens que rien ne lie ensemble, ni les Poëmes burlesques, comme la Batrachomyomachie d'Homère, la *Secchia rapita* du Tassoni, la Défaite de Dulut ou des Bouts-rimez, le Lutrin de Boileau. Au reste, il est si vrai qu'il faut s'en tenir à l'usage dans la signification des mots, que l'on doit dire, la ruë de la *Comédie*, aller à la *Comédie*, l'hôtel des *Comédiens*, quoiqu'on représente souvent des Tragédies à l'hôtel des Comédiens, qui est situé dans la ruë de la Comédie. Et dans les Arrêts du Conseil d'Etat, quand on lit ces paroles : *Le Roi en son Conseil*, on doit entendre que le Roi n'y etoit pas, parce que l'usage a établi que pour marquer que le Roi étoit en pèrsonne au Conseil, on ajouteroit ces mots : *Sa Majesté y étant*, ou *Sa Majesté présente*.

Ce mot vient du Grèc ἔπος, qui signifie *vèrs*, *poësie*, de εἴπω, *dico*. Voyez le Traité du P. Le Bossu sur le Poëme *épique*.

ÉPIRE, s. m. Nom de Province. *Epirus*. L'*Epire* est une Province de la Grèce, qui avoit autrefois pour bornes au levant l'Achelous, au couchant les montagnes appellées Acroceraunes, ou Acrocérauniennes, du côté qu'elles touchent la mèr Adriatique; au septentrion la Macédoine ; & la mèr Ionienne au midi. L'*Epire* fut nommé d'abord Molossie, *Molossia*, puis Chaonie, *Chaonia*, de Chaon frère d'Helenus. Les Anciens estimoient fort les chevaux d'*Epire*, comme on le voit dans Virgile, *Georg. L. I. v. 59. L. III. v. 121.* & dans Végece L. III. L'*Epire* produisoit aussi des taureaux & des bœufs vigoureux & fort grands. *Ovid. Métam. L. VIII. v. 281.* Aristote, *Hist. Anim. L. III. c. 21.* Homère témoigne dans l'Odyssée L. I. & L. XIV. qu'il etoit encore très-fertile en blez. L'*Epire* fut autrefois un Royaume puissant ; ensuite il fut soumis aux Rois de Macédoine, & enfin aux Romains. Il eut ensuite ses Princes particuliers, dont Croie etoit la capitale. Les Turcs en dépouillèrent le fils du fameux Scandèrbèrg, & l'ont toujours possédé depuis.

Depuis le jour fatal que la fureur des eaux,
*Presque aux yeux de l'*Epire *écarta nos vaisseaux.* Racine.

Pensez-vous qu'Hèrmione, à Sparte inéxorable,
Vous prépare en Epire *un sort plus favorable ?* Id.

Le P. Briet dit, que les parties ou Provinces de l'*Epire*, étoient la Chaonie, la Thesprotie, l'Acarnanie, la Cassiopee, l'Amphilochie, l'Athamanie, la Dolopie, la Molossie.

Aujourd'hui l'*Epire* à l'Albanie au nord, la Thessalie à l'Est, l'Achaie au Sud, & la mèr de Grèce à l'Ouest. On divise ce pays en deux contrées, celle de Chimera, ou Camina, qui est au nord, & celle de l'Arta, ou de Larta, qui est au midi. Ses villes principales sont Larta, Proveza, Jomnina, ou Janina, capitale de Butrinto, Chimera, Canina & Pèrga. Cette dèrnière appartient aux Vénitiens, les Turcs sont maîtres de tout le reste.

ÉPIROTE, s. m. & f. Qui est de l'Epire. *Epirota*. Les *Epirotes* étoient un peuple très nombreux. Ayant été soumis par les Romains, & s'étant souvent révoltez, leurs vainqueurs desolèrent tellement leurs pays, qu'ils le réduisirent presque en solitude. Pyrrhus fils d'Achille fut Roi des *Epirotes*. Paul Emile synt vaincu Pèrsée, dèrnier Roi de Macédoine, ruina soixante & dix villes des *Epirotes*, & emmena cent cinquante mille esclaves. Aujourd'hui les *Epirotes* epars par les villages & par les villes ruinées, s'occupent à cultiver la tèrre, & à garder le bétail. Les *Epirotes* sont Chrétiens Grècs, & parlent Albanois. Corn.

ÉPISCOPAL, ale, adj. Qui appartient à l'Evêque. *Episcopalis*. Le gouvèrnement *épiscopal* est celui d'un Diocèse où un seul homme legitimement consacré préside sur tout un Clèrgé, & sur toute une Eglise, en qualité de Pasteur, & d'Inspecteur suprême, qui confère les Ordres, & exèrce une cèrtaine juridiction. Les Presbytériens d'Anglètèrre rejettent le gouvèrnement *épiscopal*. Le Siege *épiscopal* est élevé à la droite du chœur. Entre les fonctions *épiscopales*, la principale est de faire souvent des visites dans le Diocèse. Le Roi fut reçu par cet Evêque revêtu de ses ornemens *épiscopaux*. Le Pape ne peut ériger ni transferer les Sièges *épiscopaux*, sans le consentement du Roi. Furet. Les Calvinistes condamnent l'Ordre *épiscopal* comme un établissement humain, que l'ambition a produit. Nic. Et ils sont en cela démentis par les traditions de toutes les Eglises, par les ecrits de Saint Ignace le martyr, &c. La sévérité des réprehensions doit être moderée par la charité, sans affoiblir la vigueur & la puissance *épiscopales*. Herm.

Ce mot vient du Grèc ἐπισκοπεύειν, *inspicere*, d'où est formé ἐπίσκοπος.

ἐπίσκοπος, Inspecteur, Evêque, parce que les Evêques sont les Inspecteurs du troupeau que Dieu leur a confié.

ÉPISCOPAT, s. m. Dignité d'Evêque; souverain dégré du Sacèrdoce. *Episcopatus*, *Episcopale munus*. Sa demeure est désèrte, qu'un autre prenne la place dans l'*Episcopat*. PORT-R. Cet homme est parvenu à l'*Episcopat* par les bonnes voies, par la prédication, par la sainteté de vie. Qui desire l'*Episcopat*, desire une bonne chose, dit S. Paul.

ÉPISCOPAUX. On nomme *Episcopaux*, les Protestans d'Angletèrre qui ont consèrvé la Hierarchie Ecclésiastique, telle qu'elle étoit dans l'Eglise Romaine lorsqu'ils s'en sont séparez. *Religionis Anglicanæ sectatores.* Ils ont des Evêques, des Prêtres, des Chanoines, des Curez, un office qu'ils appellent la Liturgie Anglicane. Ils ont aussi consèrvé la plupart du Droit Canon qui est dans les Decrétales des Papes, ensorte que ces *Anglicans*, qui reprochent aux Catholiques Romains d'être *Papistes*, sont en plusieurs choses, pour ce qui regarde le droit nouveau des Decrétales, plus Papistes, s'il est pèrmis de se sèrvir de ce tèrme, que quelques Etats Catholiques, lesquels ne suivent point ces Decrétales si litéralement que les Evêques d'Angletèrre. Si l'on ne considère que l'extérieur de la Religion des *Episcopaux*, elle ne paroit guère éloignée de la Religion Romaine, dont elle a tous les dehors. La Reine Elisabeth ayant demandé à un Ambassadeur d'Espagne ce qu'il croyoit de la Religion Anglicane, il lui fit réponse, que le cheval étoit sellé & bridé, & qu'il ne restoit plus qu'à faire monter le Pape sur la bête; mais dans le fond, pour ce qui est du dogme, ils ne diffèrent guère des Calvinistes, ennemis de la Hiérarchie Ecclesiastique. Voyez PRÈSBYTERIENS. Ils ont cependant avec eux de grandes controvèrses sur l'institution de l'*Episcopat*; & quelques Docteurs Anglicans, ou *Episcopaux*, sont si attachez à ce point, qu'ils regardent comme capital, qu'on leur a ouï dire, que si l'Episcopat étoit aboli en Angletèrre, comme on le craint depuis quelques années, ils embrasseroient aussi-tôt la Religion Catholique, parce qu'ils sont pèrsuadez qu'il ne peut y avoir de vraie Religion Chretienne Apostolique, que là où est la succession des Evêques. Le principe est vrai, mais il devoit les mener plus loin, & leur faire reconnoitre leur èrreur.

ÉPISCOPIA. Voyez PISCOPIA.

ÉPISCOPISANT, s. m. Qui aspire à l'Episcopat. *Ambiens episcopatum.* La Cour est toujours remplie de plusieurs Abbez *épiscopisans*. Ce tèrme est bas, & bien peu en usage. On pourroit dire de même *Episcopiser*. L'Abbé tel *Episcopise* depuis longtems, mais cela n'est bon que dans un discours bien familier.

ÉPISODE. Ce mot est masculin, ou féminin, mais plus souvent masculin. Messieurs de l'Académie le font masculin. Ce mot n'a point de genre fixe. MEN. CORN. Il signifie, Incident, histoire, ou action détachée, qu'un Poëte, ou un Historien insère & lie à son action principale pour remplir son Ouvrage d'une plus grande divèrsité d'évènemens. *Episodium.* L'Histoire de Didon est un agréable *épisode* dans l'Enéide. Les digressions ne sont pas des *épisodes*. Les *épisodes* ne sont guère bien reçus dans le Dramatique. Il faut que tous les *épisodes* soient liez à l'action principale, ensorte qu'ils en soient comme des dépendances, & des parties necessaires. LE P. LE B. Les *épisodes* doivent être autant de membres du corps auquel ils sont attachez, & autant d'incidens qui n'empêchent point l'unité d'action. ID. Les *épisodes* ne doivent être ni contraints, ni forcez, ni amenez de trop loin pour ne paroitre pas étrangers, ni trop fréquens pour ne point faire de confusion. ID.

Ce mot vient d'ἐπὶ & de ᾠδὴ, *carmen*, *versus*.

ÉPISODE. Seconde pattie de l'ancienne Tragédie. Les *épisodes* n'étoient d'abord que des récits qui se faisoient entre les chants du chœur dans l'ancienne Tragédie, pour délasser le chœur & désennuyer les spectateurs. Ainsi c'étoient des pièces ajoutées à la pièce principale, dont ils ne faisoient point une partie nécessaire. C'est pourquoi on les appella *épisodes*. Ces divèrs *épisodes* pouvoient être tirez d'autant de sujets differens, ou être tous pris d'un même sujet divisé en autant de parties, ou d'incidens, que l'on vouloit mettre d'intèrvalles pour laisser reposer le chœur. Mais ces pieces hors d'œuvre, qui d'ordinaire n'étoient point liées ensemble, & n'avoient aucun rapport entre elles, devinrent enfin le principal de la Tragédie. Les meilleurs Poëtes les tirèrent d'une seule action, ensorte que ces récits partagez par les chants du chœur, étoient des membres dependans les uns des autres. On regarda même comme une irrégularité, & une pluralite vicieuse quand les *épisodes* étoient composez de divèrs incidens. Les pieces les plus simples, & les moins intriguées, étoient les plus sujettes à cette irrégularité, parce qu'ayant moins d'incidens, la matière étoit épuisée dès le prémier récit. Il s'ensuit de là que les *épisodes* devinrent des membres naturels & nécessaires de la Tragédie, & que ce n'étoit plus des pièces étrangères, & insérées, comme le signifie le tèrme d'*épisode*. C'est pourquoi Aristote, en retenant ce tèrme trompeur, confond l'*épisode* avec la Tragedie, & donne des régles pour la Tragédie sous le nom d'*épisode*. Les *épisodes* sont donc, selon la définition d'Aristote, *les parties nécessaires de l'action, étendues avec des circonstances vraisemblables*; c'est-à-dire, que les *épisodes* ne sont point des actions particulières; ce sont des parties d'une action. Ils ne sont point ajoutez à l'action, & à la matière du Poëme. Ils sont eux-mêmes cette action, comme les membres sont la matière du corps. Ils ne sont point tirez d'ailleurs, ils sont pris du fond même de l'action: ils ne sont point joints & unis à l'action; ils sont joints & unis les uns aux autres. Toutes les parties d'une action ne sont pas autant d'*episodes*. Enfin, cette union des uns avec les autres est nécessaire dans le fonds de l'*Episorie*. & vraisemblable dans les circonstances, ainsi ce n'est pas là ce qu'on entend aujourd'hui par *épisode*. La chose a retenu le nom de sa naissance, & de son origine, quoique dans la suite elle en ait pèrdu la nature. Voyez Le P. Le Bossu, la pratique du Theatre de Daubignac, les commentaires de Castelvetro, de M. Dacier, &c. sur la Poëtique d'Aristote 169.

ÉPISODIQUE, adj. m. & f. *Episodicus*. Aristote appelle *fáble épisodique*, une action chargée d'incidens supèrflus, & dont les *épisodes* ne sont point nécessairement, ni vraisemblablement liez les uns avec les autres. Il les condamne comme défectueuses. LE P. LE B. Nos prémiers Poëtes François composoient des pièces *épisodiques*. Pour remplir chaque Acte, ils prenoient des actions différentes d'un Héros, qui n'avoient aucune liaison entre elles. ID. Comment a-t-il pû croire que les Dieux n'étoient que des pèrsonnages *épisodiques* dans le Poëme épique? M. DACIER.

ÉPISPASTIQUE, s. m. Tèrme de Medecine. Médicament qui étant appliqué attire les humeurs. *Remedium epispasticum*, *attrahens*. On appelle aussi ces sortes de remédes du nom d'*attratifs*. Il y en a qui agissent modérément, & d'autres avec beaucoup de violence. Ceux-ci enflent le cuir, le rendent rouge, & y excitent même des vessies. Les *épispastiques* sont le pyrèthre, l'ail, la moutarde, les oignons, le levain, la fiante d'oye, & celle de pigeon; les cantarides, &c.

Ce mot est Grèc, il vient de ἐπὶ, & de σπάω, *traho*, je tire.

ÉPISSER, v. act. Tèrme de Marine. *Episser* une corde, c'est l'entrelasser avec une autre, en mêlant ensemble leurs fils ou cordons, par le moyen d'une broche de fèr ou de bois, ou de corne, qu'on appelle *épissoir*.

ÉPISSOIR, s. m. Tèrme de Marine. Instrument pointu de fèr, ou de bois, qui sèrt à faire l'épissure.

ÉPISSURE, s. f. Tèrme de Marine. C'est l'entrelassement de deux bouts de corde que l'on fait au lieu d'un nœud pour plus grande commodité. *Epissure* courte, c'est lorsque les deux bouts de corde que l'on veut episser, sont coupez d'une même longueur; *épissure* longue, est celle qui se fait avec des bouts de corde inégaux, & mis ensorte qu'ils puissent passer sur une poulie. Voyez le Dictionnaire d'Ozanam p. 304. où vous trouverez la manière d'*épisser* deux câbles ensemble.

ÉPISTATE, s. m. Commandant. Celui qui commande, qui a le gouvèrnement. *Epistates*. Ce mot est en usage quand on parle de l'ancien gouvèrnement d'Athènes. L'*Epistate* étoit le Senateur d'Athènes en jour de présider. TOURREIL. Les dix Tribus d'Athènes élisoient par an, chacune au sort, cinquante Senateurs, qui composoient le Sénat des cinq cens. Chaque Tribu tour-à-tour avoit la préséance, & la cédoit successivement aux autres. Les cinquante Sénateurs en fonction se nommoient Prytanes; le lieu particulier où ils s'assembloient Prytanée, & le tems de leur exèrcice, ou de la Prytanie, duroit trente-cinq jours. Pendant les trente-cinq jours, dix des cinquante Prytanes présidoient par semaine sous le nom de Proëdre. Et celui des Proëdres, qui dans le cours de la semaine étoit en jour de présider, s'appelloit *Epistate*. On ne pouvoit l'être qu'une fois en sa vie, de peur qu'on ne prit trop de goût à commander. Les Senateurs des autres Tribus ne laissoient pas d'opiner, selon leur rang que le sort leur avoit donné; mais les Prytanes convoquoient l'assemblée, les Proëdres en exposoient le sujet, l'*Epistate* demandoit les avis. TOURREIL. Il faut remarquer que des dix Proëdres de chaque semaine, il n'y en avoit que sept qui présidoient chacun son jour, & trois qui ne le faisoient point, & n'étoient point *Epistates*. Les dix Proëdres élisoient les sept *Epistates*. Voyez PRYTANE.

Ce nom qui est Grèc, vient d'ἐπὶ, *super*, & ἵσταμαι, *sto*. Un *Epistate*, étoit celui qui étoit sur les autres, le chef des autres.

ÉPISTÉMONARQUE, ou ÉPISTOMONARQUE; le prémier est mieux; s. m. Nom de dignité dans l'Eglise Grècque. C'étoit celui qui étoit prépolé pour veiller sur la doctrine de l'Eglise. Le Censeur de la doctrine. *Epistemonarcha*, *Epistomonarcha*. L'*Epistémonarque* avoit soin de tout ce qui concèrne la foi. Son office répondoit à peu-près à celui du Maître du sacré Palais à Rome.

Ce nom vient d'ἐπίσταμαι, *scio*, ἐπιστήμη, *science*, ἐπιστήμων, *sçavant*, & ἀρχή, *commandement*, *présidence*, *intendance*.

ÉPISTOLAIRE, adj. Qui ne se dit qu'en cette phrâse, Stile *épistolaire*. On dit encore, les *Epistolaires*, pour les Auteurs qui ont écrit des lettres, comme Sidonius Appolinaris, Seneque, Pline le Jeune, Petrarque, Busbecq, Erasme, Juste Lipse, Muret, le P. Petau, M. Sarau, M. Bussy Rabutin, &c. On trouve dans les *Epistolaires* des faits particuliers qui peuvent sèrvir à éclaircir des points d'Histoire, qui seroient obscurs sans leur secours. P. Menestrier. J'ai toujours été de l'avis du P. Petau, que dans les Nouvelles éditions qu'on fait des Auteurs *Epistolaires*, il ne faut pas changer l'ordre des Epîtres, sous prétexte d'en donner un meilleur. Baluze, *dans les Mem. de Tr. 1714. p. 1547.* Balzac & Voiture ont réüssi dans le genre *épistolaire*. De Vign. Marv. Il faut ajoûter Bussi Rabutin & Me de Sévigné.

ÉPISTOLIER, s. m. Ce mot ne se dit qu'en badinant, de ceux qui sont célèbres par le grand nombre de lettres qu'ils ont composées. On appelle Balzac le *grand Epistolier de France*. Voiture, Costet, &c. sont au nombre des *Epistoliers*. Dans le stile sérieux il vaudroit mieux dire *Epistolaire*.

ÉPISTRE, s. f. Lettre missive. *Epistola*. Il ne se dit maintenant que des petites lettres en vèrs qu'un écrit à ses amis, ou des *Epitres* liminaires ou dédicatoires qu'on met devant des livres. La Sèrre ne vivoit que d'*Epitres* dédicatoires. G. G. Quand il s'agit des lettres des Modèrnes, l'on ne se sèrt point du nom d'*épitres*. On dit les *Lettres* du Cardinal d'Ossat: les Lettres de Voiture: *Epitres* seroit mal placé. Mais quand il s'agit des Lettres Latines des Anciens, on dit *Epitres*. Les *Epîtres* de S. Augustin, de S. Jerôme. Les *Epitres* Catholiques de S. Jean, de S. Pièrre. Les *Epitres* de S. Paul aux Corinthiens, &c. Il faut ajoûter qu'on dit aujourd'hui *lettres* aussi-bien qu'*épitres*, en parlant de celles des Anciens. Lettres de Cicéron à Atticus, lettres de S. Augustin, de S. Bernard, &c. mais on dit toûjours *épitres*, en parlant des parties de la Sainte Ecriture qui sont en forme de lettres. *Epitres* de S. Paul, de S. Jean, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐπιστέλλω, *mitto*.

Épistre, signifie aussi cette partie de la Messe chantée par le Soudiacre un peu avant l'Evangile, & qui est un texte de l'Ecriture-sainte. Cette partie de la sainte Ecriture n'est jamais prise des 4. Evangiles, mais de quelqu'autre endroit de la Bible, & souvent des *épitres* de S. Paul, ou des *épitres* des autres Apôtres, ce qui lui a fait donner le nom d'*Epitre*. Chanter sur le ton de l'*Epitre*. Il y a à l'Autel le côté de l'*Epitre*, qui est le côté droit du celebrant.

On dit en provèrbe, qu'un homme est familier comme les *Epitres* de Ciceron, parce qu'on a appellé les Lettres de Ciceron à ses amis les lettres ou *épitres* familières. Mais c'est un abus, & il y a longtems que les Sçavans ont remarqué que le titre des *épitres* de Ciceron n'étoit pas *Epistolæ familiares*, mais *epistolæ ad familiares*. Il y a dans les *épitres* de Ciceron des choses qui ne sont rien moins que ce que nous appellons *familier* en François. Les *épitres* de Cicéron à Atticus sont en quelques endroits plus familières que les autres, parce qu'il y écrit sans déguisement & en confidence tout ce qu'il lui auroit dit dans un entretien familier.

Épitre Dedicatoire. C'est l'*épitre* qu'un Auteur met à la tête de son livre, & par laquelle il l'offre, il le dedie à la pèrsonne à qui cette *épitre* est adressée. *Epistola dedicatoria, nuncupatoria.* Que dites-vous de ces pèrsonnages qu'on introduit dans les *Epitres dédicatoires*? L'Auteur d'un ouvrage qui traite des conquêtes de César ou des avantures d'Hippolite, ne fait point de difficulté de dire à un Prince, en lui dédiant son Livre: *Voici le Vainqueur des Gaules qui vient vous rendre ses hommages. Hippolite sort du fond des bois dans le dessein de vous faire sa cour.* Il n'y a rien de plus faux que cela, & c'est se mocquer que de confondre le Livre qu'on dédie avec le Héros qui fait le sujèt du livre; à moins que l'Auteur, par une espèce de fiction ne fasse parler son Héros, ou son Heroïne, au lieu de parler lui-même, comme l'a fait spirituellement un de nos Poëtes, en faisant imprimer une pièce de Theâtre. Cependant Voiture confond le Hèros avec le Roman, & prend l'un pour l'autre dans deux de ses lettres.... Si j'osois condamner Voiture, je dirois qu'en ces rencontres il s'oublie un peu, & sort du caractère de veritable Bel-esprit: mais j'aime mieux dire qu'il se joüe agréablement de son sujet, & que des lettres galantes ne demandent pas une vérité si austère que des *Epitres dédicatoires* qui sont d'elles-mêmes grâves & sérieuses. Bouh. Voyez encore DEDICATOIRE.

ÉPISTYLE, s. f. Tèrme d'Architecture. *Epistylium*. C'est ainsi que les Grècs nommoient ce qu'on appelle maintenant *architrâve*, c'est-à-dire, la pièrre ou la pièce de bois qui pose sur le chapiteau des colonnes.

Ce mot vient de ἐπὶ, & de στῦλος, colonne, parce que l'*épistyle*, ou l'architrâve est au-dessus de la colonne.

ÉPITAPHE, s. f. Monument qu'on dresse à l'honneur d'un défunt, pour en consèrver la mémoire; inscription pour marquer le tems de sa mort, & qui contient quelque éloge de ses vèrtus, & de ses bonnes qualitez. *Epitaphium, titulus sepulchri.* Epitaphe de marbre, de cuivre. Le P. Labbe a fait un Recueïl qu'il appelle le *Trésor des Epitaphes*. Ronsard a fait ce mot masculin.

Le dernier honneur qu'on doit à l'homme mort,
*C'est l'*epitaphe *écrit tout à l'entour du bord*
Du tombeau par mémoire.

Il est des deux genres: mais plûtôt feminin. Vaug. Mén. Corn.

Cy gist Olympe, à ce qu'on dit:
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son epitaphe *est toûjours* faite:
On ne sçait qui meurt, ni qui vit.

A Lacédémone l'on n'accordoit des *épitaphes* qu'à ceux qui étoient morts à la guèrre. Abl. Un Poëte présentant à un grand Prince l'*épitaphe* de Molière qu'il avoit faite: Plût à Dieu, dit le Prince en la recevant, que Molière me présentât la vôtre. Bons mots. Boxhornius a fait un Recueïl d'*épitaphes* peu étendu, mais de fort bon goût. De Vign. Marv.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de τάφος, *sepulchrum*.

On dit provèrbialement, Menteur comme une *épitaphe*. Marc. Parce que les éloges qu'on fait des morts dans leurs *épitaphes*, ne sont pas toujours fort vrais.

Épitaphe, se dit aussi de cèrtains éloges en prôses, ou en vèrs, qui demeurent sur le papier sans aucun dessein de les faire graver sur les tombeaux. Dans les Recueïls d'Epigrammes on trouve plusieurs *épitaphes*: il y en a même de satiriques. On dit aussi, Je croi que ce vieillard est résèrvé pour faire l'*épitaphe* du monde; pour dire, il ne meurt point.

Epitaphe, est aussi un morceau d'architecture, ou de sculpture, avec bustes & figures symboliques, qui se met dans un cimetière, ou contre les murs d'une Eglise.

ÉPITASE, s. f. *Epitasis*. Tèrme poëtique, qui se dit de la seconde partie du Poëme Dramatique, où se fait le progrès de l'action qu'on représente, & le nœud de la pièce: ce qui arrive au troisième & quatrième Acte.

Ce mot vient du Grèc ἐπίτασις, ἐπιτείνω, *intendo*.

Epitase, se dit aussi en Médecine, de l'augmentation & du commencement de l'accès de quelque maladie, particulièrement des fievres.

ÉPITE. Tèrme de Mèr. Petit coin, ou cheville de bois quarrée, & pointuë, que l'on met dans le bout d'une autre cheville pour la grossir, ou à quelques autres endroits necessaires. *Subjecus, fibula lignea.*

ÉPITHALAME, s. m. Tèrme de Poësie. Ce sont des vèrs faits à l'occasion d'un mariage de quelques pèrsonnes illustres, un chant de nôces pour feliciter les époux. *Epithalamium, carmen nuptiale.* Les *épithalames* du Cavalier Marin ne sont pas comparables à ceux de Catulle. Les Anciens ont laissé plusieurs *épithalames*. Quelquefois ce mot est écrit sans *h*, *épitalame*. Voyez les fables de M. de Villedieu.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de θάλαμος, *cubiculum nuptiale*.

ÉPITHÈME, s. m. Tèrme de Pharmacie. C'est une espèce de fomentation spiritueuse, un remede extèrne qu'on n'applique que sur les régions du cœur, ou du foie, pour les fortifier, ou pour les corriger de quelque intemperie. *Epithema*. Il y en a de deux sortes, le liquide, & le solide. L'*Epithème liquide*, est une espece de fomentation plus spiritueuse que les autres. L'*Epithème solide*, est un mélange de consèrve de theriaque, de confection, de poudres cordiales, qu'on étend ordinairement sur un morceau d'écarlate, ou sur du cuir.

Ce mot est Grèc: il vient d'ἐπὶ, & de τίθημι, *pono, impono*.

ÉPITHÈTE, s. f. *Epithetum*. Les Anciens l'ont toûjours fait masc. Mais de Vaugelas veut qu'il soit plûtôt fém. que masc. Je crois qu'on le peut faire indifféremment l'un & l'autre. Mén. M. de Balzac a dit *épithètes oisifs*. Messieurs de l'Académie sur le Cid l'ont fait du même genre. C'est un nom adject. qui désigne quelques qualitez d'un nom substantif qui lui est joint. Je voudrois qu'on louât les Héros par les chôses, & point par des *épithètes*. M. Scud. Homère enclâve trop souvent des *épithètes* vagues pour la commodité du Poëte. Perr. Homère équippe chaque Héros d'une *épithète*, non pas selon l'éxigence des cas, mais selon la mesure du vèrs. Id.

Encor, si pour rimer dans sa vèrve indiscrète,
Ma Muse au moins souffroit une froide epithète.

Épithete, est aussi un surnom, ou une seconde appellation. Anciennement les François donnoient des *épithètes* aux pèrsonnes avec assez de libèrté, soit par rapport aux défauts de l'esprit, soit par rapport à ceux du corps. Les Rois eux mêmes n'en étoient pas éxemts. De là viennent ces *épithètes* si fréquentes dans l'Histoire. Charles *le Simple*, Loüis *le Fainéant*, *Ludovicus nihil faciens*, Pepin *le Bref*, Louis *le Begue*. Pasq.

ÉPITHYME,

ÉPITHYME, f. m. Tèrme de Botanique. Ce font des filamens soufsâtres qui viennent fur le Thym, d'où vient qu'on leur a donné ce nom. *Epithymum*. L'*épithyme* n'a point de feuilles. Ses racines font longues, de couleur brune. Ses fleurs font de petits godèts, dans le fond defquels il y a un trou, évafées en haut, & découpées en quatre ou cinq pointes. Leur calice pouffe un piftile qui s'emboëte dans le trou de la fleur, & lorfqu'elle eft paffée, ce piftile devient un fruit membraneux, prêfque rond, élevé de trois ou quatre côtez arrondis. Ce fruit eft pèrcé dans le fond, il s'applique fur une petite capfule qui eft au fond du calice, lequel envelòppe le bas de ce fruit. Il renfèrme quelques femences affez menuës. L'*épithyme* purge doucement les humeurs féreufes & mélancholiques: on s'en sèrt dans la galle, dans les affections hypochondriaques & dans les obftructions. C'eft une efpece de cufcute que C. Bauhin appelle *epithymum, five cufcuta minor* PINAC. 219.

ÉPITIÉ, f. m. Tèrme de Mèr. Petit retranchement de planches fait le long du côte d'un vaiffeau, ou à quelque autre lieu. *Immunitio, deliberatio.*

ÉPITOGE, f. f. C'étoit chez les Romains une efpéce de manteau qu'on portoit fur la robbe. On le dit encore d'une partie du vêtement des Préfidens à Mortier, & de l'habit qu'un Ecléfiaftique met fur fes autres habits. DU CANGE.

ÉPITOIR, f. m. Inftrument de fèr pointu & quarré, pour ouvrir le bout d'une cheville de bois, & y mettre un coin, qui eft une autre cheville quarré de bois, qu'on appelle *épite*, afin de la renfler.

ÉPITOME, f. m. L'abrégé, le précis, le principal d'un livre qui traite amplement d'une matière. *Epitome, compendium.* L'*épitôme* de Baronius a été fait par M. de Spoode. Bèrnièr a fait l'*épitome* ou l'Abrégé de la Philofophie de Gaffendi.

ÉPITOMER, v. act. Reduire un livre en abrégé, ou felon quelques-uns *épitomifer*, *In epitomen, in compendium redigere.* Ceux qui *épitoment* un Auteur, font fouvent caufe qu'on néglige l'original. On doute de l'ufage de ce mot. Il ne s'employe que parmi les Sçavans, qui dans leurs difcours François mêlent beaucoup de Grèc & de Latin. Il vient du Grèc ἐπιτεμεῖν, de ἀποτέμνειν, *refecare, retrancher.*

ÉPITROPE, ou *confentement*, f. f. *Conceffio.* Figure de Rhétorique, par laquelle on accorde ce qu'on pourroit nier, afin d'obtenir ce que l'on demande. Cette figure eft fouvent malicieufe. Par exemple, Qu'on vente fa probité, j'y foufcris, & fuis prêt à me taire: mais qu'on le propofe pour modele des beaux efprits, ma bile alors s'échauffe, &c.

ÉPITROPE, f. m. Juge, Arbitre, que les Chrétiens Grècs, qui font fous la domination du Turc, élifent dans leurs villes pour décider les procès qui furviennent entre les Chrétiens, & pour éviter de plaider devant les Magiftrats Turcs. *Epitropus.* On élit plufieurs *Epitropes* en chaque ville. M. Spon dit dans fes voyages P. II. p. 237. qu'il y en a huit à Athénes pris de differente paroiffes, & qu'on les appelle auffi *Vecchiardi*; c'eft-à-dire, Vieillards. Mais Athénes n'eft pas le feul endroit où il y ait de ces *Epitropes*. L'on en crée dans les Ifles de l'Archipel, comme il paroît par les Lettres édifiantes & curieufes que les Jéfuites impriment fur leurs Miffions. L'on y dit, Recueil X. P. 347. en parlant de Serpho. Les *Epitropes*, ou Primats, & le Vaivode Turc, nous firent beaucoup de careffes.

Des Auteurs Latins du Ve fiécle appellent *Epitropes*, ceux que l'on appelloit plus anciennement *Villici*, & qu'on a appellez dans la fuite Vidames. Dans une antiquité plus reculée les Grècs appelloient *Epitrope*, ce que les Romains ont appellé *Procurator*, c'eft-à-dire, un Commiffaire, un Intendant commis à quelques fonction, un Proveditenr. Ainfi les Commiffaires des vivres dans les armées des Pèrfes, font appellez *Epitropes* par Hérodote & par Xenophon. Et le nouveau Teftament Grèc nomme *Epitrope*, ἐπίτροπος, l'Intendant d'une maifon, l'homme d'affaire, que la Vulgate appelle *Procurator*. Mais il ne faut dire *Epitrope* en notre langue aujourd'hui que pour défigner les Juges ou Arbitres des Grecs modèrnes, dont nous avons parlé d'abord.

E P L.

ÉPLAIGNER, ou **EMPLAIGNER**, vèrb. act. Tèrme de Drapièr. C'eft, Garnir le drap, & y faire venir le poil par le moyen des chardons. *Villum inducere.* Il faut *éplaigner* cette piéce de drap.

ÉPLAIGNEUR, ou **EMPLAIGNEUR**, f. m. Ouvrièr qui avec les inftrumens qu'on nomme croix, & qui font montées fur des chardons, repare le drap; c'eft-à-dire, y fait venir le poil, en faifant aller ces croix depuis le haut jufqu'au bas du drap qui eft étendu fur un pèrche. *Villi inductor.* Il faut trois ans d'apprentiffage pour être reçu *Eplaigneur.*

ÉPLORER.		ESPLORER.
ÉPLOYER.	Voyez	ESPLOYER.
ÉPLUCHER.		ESPLUCHER.
ÉPLUCHEUR.		ESPLUCHEUR.

E P O.

ÉPODE, f. f. *Epode.* Efpéce de Poëfie. Dans la Poëfie Lyrique des Grècs l'*épode* eft la troifiéme partie, ou la fin de l'Ode; c'eft-à-dire, du chant divifé en ftrophe, antiftrophe & *épode*. Ainfi ce mot fignifioit proprement la fin du chant; & comme dans les Odes ce que l'on appelloit *épode* renfèrmoit le chant, & le finiffoit, on appella *épode*, un petit vèrs qui étant mis après un grand, fèrmoit la période, & renfèrmoit tout le fens qui étoit fufpendu dans le prémièr vèrs. C'eft de là que le Ve livre des Odes d'Horace eft intitulé, Livre de vèrs *épodes*, ou livre où chaque grand vèrs eft fuivi d'un petit qui finit le fens. On a étendu encore plus loin la fignification de ce mot; car on appelle en général *épode* toutes fortes de petits vèrs qui font après un, ou plufieurs grands, de quelque nature qu'ils foient. DAC. En ce fens le Pentamétre eft l'*épode* après l'Hexamétre, qui eft le proodique. Les petits vèrs ne finiffent pas toûjours le fens dans les *épodes* d'Horace.

ÉPOINÇONNÉ.		ESPOINÇONNÉ.
ÉPOINDRE.		ESPOINDRE.
ÉPOINTER.	Voyez	ESPOINTER.
ÉPOINTURE.		ESPOINTURE.
ÉPOIS.		ESPOIS.

EPOMIS. f. f. Tèrme d'Anatomie. *Epomis.* Partie fupérieure de l'épaule qui va jufqu'au cou. Quelques-uns appellent *épomis*, une partie de l'os humérus. Les anciens Médecins Grècs ne donnoient ce nom qu'à un mufcle placé où l'on vient de dire.

Ce mot eft Grèc, ἐπωμίς fignifie la même chofe.

ÉPONE, f. f. Nom d'un ancien bourg ou village, où au commencement du VIe fiécle fe tint un Concile convoqué par Avitus Archevêque de Vienne fous le Régne de Sigifmond Roi de Bourgogne. *Epaonenfis Vicus.* On ne convient pas de ce que c'eft que cette *Epône*, ni de fa fituation. Chifflet, dans fon hift. de Befançon, croit qu'il étoit dans l'Evêché de Lauzane, proche de Soleure, parce qu'on y a trouvé une Infcription confacrée à la Deeffe *Epône*, ainfi appellée, dit-il, du nom de la ville ou du lieu d'*Epône*, comme la Deeffe *Aventica* de celui d'*Aventicum*; car il remarque que les peuples ont fouvent donné à leurs divinitez le nom des villes ou elles etoient adorées. D'autres ont cru qu'*Epône* étoient Pamiers, trompez par la conformite des mots *Apamienfe*, & *Epaonenfe*. La même raifon a fait préférer à d'autres Manduvre fur le Doux, parce que cette ville eft appellée dans l'ancienne Geographie. *Epamanduo-Durum*, ou *Epamantadurum civitas*. Quelques-uns ont dit que c'étoit Baune, *Belna*. Plufieurs l'ont placé à S. Maurice dans le Chablais, appellé anciennement *Agaunum*, & veulent qu'au lieu d'*Eponenfe*, on life *Agaunenfe Concilium*. Il s'en trouve même qui la mettent dans la Tarantaife, parce qu'elle étoit fituée au milieu du Royaume de Bourgogne. Chifflet, dans une Differtation pofterieure à fon hiftoire de Befançon, s'eft determiné pour Nions fur le lac de Genève, *Neviodunum*, parce, dit-il, qu'elle étoit la capitale de la Province appellee *Equeftris*, où la Deeffe *Epône* étoit revérée; cette Province ayant depuis été nommée le Chablais, par corruption du mot *Caballica*, au lieu d'*Equeftris*. Chorier réfute tous ces fentimens, & veut que *Epona* foit un petit village ou une Parroiffe fituée entre Lavier & Colombier, nommé à préfent Ponas, à quatre lieuës de Vienne, & à la même diftance de Lyon. On y voit encore quelques mafures, qui font connoitre que ce lieu a été plus confidérable. Cette opinion, qui fembloit avoir quelque fondement, fe trouve abfolument détruite par un acte tiré du Cartulaire de l'Eglife de Vienne, & rapporté dans la Diplomatique du P. Mabillon p. 566. Il y eft fait mention d'un lieu dit Tortilianum; fa fituation y eft marquée aux portes de Vienne, & dans un tèrritoire voifin; & ce lieu eft appellé indifféremment *Tortilianum* & *Epona*. Il ne faut donc point s'écarter des environs de Vienne pour trouver le lieu d'*Epône*. Il eft encore moins néceffaire de recourir à des conformitez de nom ou à des conjectures forcées. Une ordonnance de Louis le Debonnaire qui fe trouve dans fes Capitulaires, rétablit l'Archevêque dans la poffeffion de fes anciens droits, & remet en fon pouvoir le village d'*Epône*, avec deux Eglifes prêfque ruinées, qui étoient dans l'étenduë de fon tèrritoire: l'une étoit dediée à S. Romain le Martyr, & l'autre à S. André. Or un Tèrrier de l'Archevêché marque que ces deux Eglifes étoient du côté de la porte de S. Martin, en tirant vèrs le Pont l'Evêque & le mont Salomon. On trouve encore en effèt quelques mafures qui paroiffent prés de là fur une petite hauteur. Tout ceci eft tiré d'une Differtation de M. le Préfident De Valbonnet, inférée dans les Mémoires de Trévoux 1715. p. 232. & fuiv. On écrit auffi *Epaune*. Voyez ce mot.

ÉPONE, s. f. Nom d'une fausse Divinité du Paganisme, qu'on appelloit autrement Hippone. Voyez ce mot, & le mot précédent.

ÉPONGE. Voyez **ESPONGE**.

ÉPONTILLES, s. f. pl. Tèrme de Marine. *Lignea fustentacula.* Piéces de bois longues de trois piéds, que l'on met le long des côtez d'un vaisseau pour y passer de menuës cordes propres à tenir les pavois. *Epontilles* d'entre les ponts, sont des étances posées sur un des ponts du vaisseau, pour soutenir celui qui est au-dessus. On dit aussi *pontilles*.

ÉPOPÉE, s. f. Tèrme de Poësie. C'est l'histoire, la fable, ou le sujèt qu'on traite dans un Poëme Epique *Epopea, epoi.* Il se prend aussi quelquefois pour la Poësie Héroïque. En ce cas l'*épopee* est un discours inventé avec art, ou une fable agréablement imitée sur une action importante, qui est racontée en vèrs d'une maniére vraisemblable, divèrtissante & mèrveilleuse. Le P. Le B. L'*épopée* est le chéf-d'œuvre de la poësie. L'*épopée* ne doit jamais finir par l'infortune de celui qui a joüé le prémiér rôlle. Le P. Le B. Il y a des fables, des épîtres, des idylles, & autres poëmes, qui ont en petit l'invention & les agrémens de l'*épopée*, sans que la lecture en soit ennuyeuse, comme l'est celle de quelques-uns de nos poëmes épiques. Le P. Bouhours.

Ce mot vient du Grèc ἔπος, *carmen*, & ποιέω, *facio*.

ÉPOQUE, s. f. Tèrme de Chronologie. C'est un tems cèrtain & fixe, d'où on commence à compter les années. *Era, epocha, radix.* L'*époque* des Chrétiens est la Naissance ou l'Incarnation de Jesus-Christ. On suppose ordinairement qu'elle commença à l'an 4714. de la période Julienne; des Olympiades le 776. & de la fondation de Rome le 752. Celle des Turcs est l'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet; celle des Romains la fondation de la ville; celle des Grécs, le commencement ou le rétablissement des Olympiades; celle des anciens Pèrsans & des anciens Astronomes, celle de Nabonassar. Les Chronologistes les appellent *Eres*. Denys le Petit vèrs le commencement du VI[e] siecle pour pacifier les troubles qui divisoient les Eglises d'Orient & d'Occident, proposa une forme commune de Calendriér, laquelle peu d'années aprés fut univèrsellement approuvée par tous les Chrétiens: c'est le vieux Calendriér dont l'Eglise s'est servi jusqu'à la fin du dèrniér siecle, & qui est encore en usage parmi ceux qui n'ont point reçu la correction Grégorienne. Jusqu'à Denys le Petit, la plupart des Chretiens avoient compté leurs années, ou de la fondation de Rome, ou suivant l'ordre des Consuls, ou des Empereurs, & selon la maniére des peuples au milieu desquels ils vivoient. Denys le Petit commença donc à compter par l'Incarnation, & cette *époque* est encore en usage à la Cour de Rome pour les dattes des Bulles & des Brefs: au lieu que nous comptons du prémiér de Janviér, immédiatement aprés la naissance de Jesus-Christ. Bron. Voici les *époques* qui sont sans contredit, rapportées par le P. Petau en son *Rationarium Temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776. devant Jesus-Christ, & dans l'an 3938. de la Période Julienne, sur laquelle comptent tous les Chronologues.

L'année Varonienne, ou de la fondation de Rome, est de 753. ans avant Jesus-Christ, dans la troisiéme année de la sixiéme Olympiade, & l'an 3961. de la Période Julienne.

L'Ére de Nabonassar, Roi de Babylone, dont se sont sèrvi Ptolomée, Censorin, & autres Auteurs, a commencé en l'an 747. devant J. C. & l'an 3967. de la Periode Julienne, le 26. Février.

L'*époque* ou l'Ére des Seleucides, dont se sèrvoient les Macédoniens, & qu'on appelloit en Orient *les années des Grècs*, dont il est parlé dans les Liv. des Macabees, a commencé l'an 312. devant J. C & de la Periode Julienne 4402.

La prémiére année Julienne a commencé 45. ans devant J.C. & l'an 4669. de la Période Julienne.

Les ans de Grace, ou l'Ére Chrétienne commune, a commencé en Janvier de l'an 4714. de la Période Julienne, & la quatrieme année de la cent nonante-quatrieme Olympiade. C'est Denys le Petit qui vivoit en l'an 527. du tems de Justinien, qui a introduit l'usage de compter les années par la Naissance de Jesus-Christ. Mais plusieurs Sçavans prétendent que Bede qui vivoit l'an 720. n'ayant pas suivi exactement son calcul, est cause d'une èrreur de deux ans qu'il y a en cette *époque*, sur le piéd que nous la comptons à présent. Auparavant lui, les Auteurs, & sur tout ceux d'Alexandrie, se sèrvoient de l'*époque* de Dioclétien. Les Grécs ont compté de trois maniéres les ans jusqu'à la naissance de J. C. La prémière supputation qu'on nomme d'*Antioche*, compte 5493. ans. La seconde *Ethiopique* en compte 5501. La troisiéme, qu'on nomme d'*Alexandrie*, & que le Pére Petau appelle *Romaine*, compte 5509. ans.

L'*Epoque* ou l'Ére de Dioclétien, ou des Martyrs, a commencé en l'année 284. de Jesus-Christ; d'autres disent en 301. On l'appella l'Ére des Martyrs, à cause du grand nombre de Chretiens qui souffrirent le martyre sous le régne de Dioclétien.

L'*Epoque* des Arabes, qu'ils appellent l'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grâce 622. le 16. de Juillet.

On met aussi entre les *époques* les plus remarquables, le Déluge de Noé l'an du monde 1656. la naissance d'Abraham l'an 2039 la sortie des Israëlites l'an 2544. la fondation du temple de Jérusalem en 3023. la ruine de Jérusalem l'an de grâce 70. le commencément de l'Empire des François l'an 420. la prise de Constantinople par les Turcs l'an 1453. Il y en a plusieurs autres d'evenemens fameux qu'on trouve dans le livre du P. Pétau. Voyez Du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces *époques* ou périodes, & des cycles solaires & lunaires, des indictions, lettres Dominicales & Fêtes de Pâques, même des *époques* des Arabes & des Pèrses, Catayens, & autres Orientaux, qu'il a réduites à notre supputation commune.

Ce mot d'*époque* vient du Grèc ἐποχὴ, qui signifie *inhibitio, repressio*. L'*époque* definit & détèrmine un cèrtain espace de tems; ἐπέχειν, signifie soûtenir, arrêter.

ÉPORE, ou **ÉPORA**, s. f. Ancienne ville d'Espagne. On croit communément que c'est *Montauro*, à dix lieuës de Cordoue. Quelques-uns néanmoins veulent que ce soit *Ardes-del-Rio*, petite ville de l'Andalousie, à dix lieuës de Cordoue. Hoffman.

ÉPOUDRER.		ESPOUDRER.
ÉPOUFER.		ESPOUFER.
ÉPOUILLER.		ESPOUILLER.
ÉPOUSAILLES.		ESPOUSAILLES.
ÉPOUSER.		ESPOUSER.
ÉPOUSSETER.		ESPOUSSETER.
ÉPOUSSETTE.	*Voyez*	ESPOUSSETTE.
ÉPOUVANTABLE.		ESPOUVANTABLE.
ÉPOUVANTAIL.		ESPOUVANTAIL.
ÉPOUVANTE.		ESPOUVANTE.
ÉPOUVANTEMENT.		ESPOUVANTEMENT.
ÉPOUVANTER.		ESPOUVANTER.
ÉPOUX.		ESPOUX.

EPPIA. Nom d'une ancienne famille de Rome. *Eppia gens.* La famille *Eppia* étoit Plebeïenne, répanduë dans la Tribu Cornelia, & dans la Tribu Fabia, comme il paroît par des inscriptions antiques, & quelques médailles consulaires qui ne sont pas fort communes.

EPPINGEN, s. m. Petite ville du Cèrcle Electoral du Rhin en Allemagne. *Eppinga.* Elle est dans la partie orientale du Palatinat du Rhin sur la riviére d'Elsats, entre Hailbron & Philisbourg. Maty.

ÉPREINDRE.		ESPREINDRE.
ÉPREINTE.		ESPREINTE.
ÉPREUVE.	*Voyez*	ESPREUVE.
ÉPRIS.		ESPRIS.
ÉPROUVER.		ESPROUVER.
ÉPROUVETTE.		ESPROUVETTE.

E P S.

ÈPS, s. m. Tèrmes de Coûtumes. Abeilles, mouches à miel. *Apis.* Si aucun *eps*, ou mouche à miel s'envôlent hors leurs vaisseaux. Coutume d'Amiens, *art.* 192.

Ce mot vient du Latin *Apis*, ou *apes*, au pluriel.

EPISTEN, s. m. Gros bourg, defendu par un château, & situé dans le Comté de Nassaw-Dietz en Wetéravie, parmi les montagnes qu'on nomme Diehole. *Epstenium.* *Epsten* est chéf-lieu d'une Seigneurie qui appartient au Landgrave de Hesse-Darmstat. Maty.

E P T.

EPTAGONE, s. m. Tèrme de Géométrie. C'est une figure qui a sept angles & sept côtez.

Ce mot vient d'ἑπτάγωνος, formé de ἑπτὰ, *sept*, & γωνία, angle. Il faudroit écrire *heptagone* par un *h*, puisque dans le Grec l'e est aspiré.

En matière de Fortification on appelle *éptagône*, une place fortifiée de sept bastions.

En Arithmétique il y a des nombres *heptagônes*, dont une propriété entre autres, est que si on les multiplie par 40. & qu'au produit on ajoûte neuf, la somme sera un nombre quarré.

EPTAMERIDE, s. f. *Eptameris.* Ce mot dans son origine, signifie septiéme partie. Monsieur Sauveur qui l'a mis en usage dans ses principes d'Acoustique, entend par *Eptaméride*, la septiéme partie d'un méride; & dans son systême la 43[e] partie de l'octave. *Eptaméride* est donc dans M. Sauveur un tèrme de Mathematique, & en particulier de Musique. Le genre de ce mot est sans

doute

doute le féminin; cependant on trouve *Eptaméride*, tantôt de genre masculin, & tantôt de féminin dans M. Sauveur. Otez les *eptamérides* proposées pour avoir la différence, &c. Sauveur. Si les *éptamérides* sont plus grande que, &c. Idem.

Le nom d'*éptaméride* vient de deux mots Grècs ἑπτὰ, *sept*, & μερὶς, *partie*, *portion*.

EPTE, s. f. Rivière de France. dans la haute Normandie *Epta* Elle prend sa source au Diocèse de Rouen. dans le pays de Bray, une lieuë environ au-dessus du Bourg de Forgex, & se rend dans la Seine à Givèrny. L'*Epte* sépare aux environs de Gournai le Diocèse de Rouen de celui de Beauvais, & depuis Neufmarché & S. Piètre ès champs, elle divise le Vexin Normand du Véxin François.

E P U.

ÉPUCER, v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Il signifie, Chèrcher & prendre ses puces. *Pulices excutere* Elle passe tous les soirs à s'*épucer* afin de mieux dormir. Ce mot ne se dit guère.

ÉPUISABLE. } Voyez { ESPUISABLE.
ÉPUISEMENT. } Voyez { ESPUISEMENT.
ÉPUISER. } Voyez { ESPUISER.

ÉPUISETTE, s. f. Espéce de petits rèts, ou filét pour prendre les serins dans une volière. *Reticulum*. Lorsqu'on veut prendre un serin dans une volière, on peut se sèrvir d'une *épuisette*; c'est une espèce de petit filét que l'on fait faire exprès pour les prendre. Hervieux. Il dit ensuite qu'un trébuchet vaut mieux qu'une *épuisette*.

EPULIS, s. f. Tèrme de Médecine. *Epulis*. Maladie des gencives; c'est un tubèrcule qui y vient accompagné de douleur, & qui empêche souvent le malade d'ouvrir la bouche. On l'appelle aussi *parulis*. Voyez ce mot.

Ce mot est Grèc, ἐπουλὶς signifie la maladie dont on vient de parler.

EPULON, s. m. Ministre des sacrifices chez les Romains *Epulo*. Les Pontifes ne pouvant vaquer à tous les sacrifices qui se faisoient à Rome pour tant de Dieux qui étoient adorez, instituèrent trois Ministres qu'ils appellèrent *Epulons*, parce qu'ils avoient le soin des festins sacrez dans les jeux solennels. Ils faisoient dresser le sacré banquet qui se donnoit ces jours-là à Jupitèr. Ils portoient la robe brodée de pourpre, comme les Pontifes. Le nombre fut augmenté jusqu'à sept, & ensuite jusques à dix par César. Les *Epulons* étoient exemts de donner leurs filles pour être Vestales, dit Aulu-Gelle, Liv. I. c. 12. Ce fut l'an 558. de la fondation de Rome, sous le Consulat de L. Furius Purpureo, & M. Claudius Marcellus, qu'ils furent établis. Voyez Vigenère sur T. Live, L. I. p. 811.

Les Vièrges de Vesta, les Sçavans Titiens,
Les Epulons joyeux, & les fiers Saliens. Brebeuf.

ÉPULOTIQUE, s. m. Tèrme de Médecine. *Epuloticus*. C'est un remède astringent & sec, qui est propre pour cicatriser les plaies & les ulcères, tels sont les emplâtres de céruse & de diapalme, l'onguent pompholix, &c.

Ce mot est Grèc, il vient d'ἐπὶ, & de οὐλὴ, cicatrice.

ÉPURE, subst. f. Tèrme d'Architecture. Figure qu'on trace, ou dessin fait en grand de la chose qu'on veut construire. Dessin ou Patron aussi grand que la chose même qu'on veut construire. *Vestigium, imago, adumbratio*. Il faut faire une *épure* du profil de la colonne pour la bien construire quand elle est haute. Quand l'ouvrage est fort grand, on fait des *épures* particulières de chaque partie separée. Lorsqu'on veut tracer des *épures*, on a beaucoup de peine à trouver sur les lieux des supèrficies ou des plans assez unis & assez grands pour recevoir ces patrons. Il y a encore beaucoup de difficulté, soit du côté des instrumens, qui le plus souvent sont ou trop petits ou difficiles à manier, ou du trop peu de justesse, comme les cordes qu'on prend pour faire des cèrcles; soit encore du côté de la situation de ces supèrficies, qui est trop haute le plus souvent pour porter la main avec justesse à tous les endroits requis, ce qui oblige à des échafaudages embarrassans, & à beaucoup de précautions. Du Ry.

ÉPURER. Voyez ESPURER.

EPURGE. Voyez ESPURGE.

E Q U.

ÉQUANT, s. m. Tèrme d'Astronomie. Cèrcle que les Astronomes ont imaginé dans le plan du déferent, ou excentrique, pour régler cèrtains mouvemens des planètes. *Circulus æquans*.

ÉQUARRIR, ÉQUARRISSAGE, &c. Voyez ESQUARRIR, &c.

ÉQUATEUR, s. m. *Æquator*. C'est un des grands Cèrcles de la Sphère également éloigné des deux Pôles du monde, qui est ainsi appellé parce qu'il fait les jours égaux aux nuits quand le Soleil est arrivé au point où il coupe l'Eclip̀tique. C'est le tèrme d'où l'on commence à compter la déclinaison des astres. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il est décrit sur les cartes on l'appelle *Ligne équinoctiale*, ou simplement *la ligne*.

EQUATION, s. f. *Æquatio, prosthaphæresis*. Tèrme d'Astronomie qui se dit de la manière de réduire le tems, ou les mouvemens inégaux du Soleil à un tems ou à un mouvement égal & moyen. Les mouvemens des astres sont tellement inégaux à notre égard, que nous les voyons quelquefois s'avancer avec beaucoup de vitesse, & quelquefois marcher avec beaucoup de lenteur; en sorte qu'il est très-difficile, ou même impossible de faire des supputations cèrtaines de ces mouvemens irréguliers. C'est pourquoi il a fallu que les Astronomes en ayent imaginé d'autres pour s'en sèrvir dans leurs calculs; ils ont donc supposé ces mouvemens égaux & uniformes, & moyens entre les plus vites & les plus tardifs; les disposant de telle sorte, que donnant au plus lent ce qu'ils ôtent au precipité, ils achevent par une compensation bien mesurée la période entière de toutes ces inégalitez, au même moment de tems que les astres achevent leur cours dans le ciel par leurs mouvemens réels & veritables. Par exemple, le jour astronomique se compte depuis le départ du Soleil d'un méridien, jusqu'à ce qu'il y retourne le jour suivant; c'est ce qu'on appelle le *jour* ou le *mouvement égal* Mais cependant le Soleil avance dans l'Ecliptique tantôt plus, tantôt moins à notre égard, selon qu'il est apogée ou perigée; & c'est ce qui rend les jours inégaux. Il a donc fallu que les Astronomes qui ont besoin d'un jour égal pour faire leurs supputations, trouvassent ce mouvement ou tems moyen; & c'est ce qu'on appelle *équation*, c'est-à-dire, ce qu'il y a de trop ou de trop peu, ce qu'il faut ôter ou ajoûter pour rendre le mouvement égal. L'addition que l'on fait de trente jours à la troisième année lunaire s'appelle *équation lunaire*, parce que cette addition égale l'année lunaire & l'année solaire. Jean-Baptiste Morin a fait un beau Traité des *Equations* en son livre des Longitudes. M. Huyghens a donné une table exacte des *équations* des jours pour régler les mouvemens des horloges à pendules, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année à cause de l'irregularité du mouvement du Soleil. On a fait depuis d'autres tables d'*équations* pour le même usage, & encore plus exactes, parce qu'elles sont fondées sur un plus grand nombre d'obsèrvations. Dans la table de M. de la Hire, la plus grande *équation* est le 10e de Février de 31 minutes, dix secondes, & va ensuite diminuant jusqu'au 14. de May, qu'elle est d'onze minutes 59. secondes. Ensuite elle augmente tous les jours jusqu'au 27 de Juillet, qu'elle est de 21 minutes 56. secondes. Après elle diminuë jusqu'au prémier Novembre, auquel jour il ne marque point d'*équation* dans la table, parce qu'il suppose que ce jour-là l'horloge fut mise ou réglée sur le Soleil. Il y a aussi des tables d'*équations* pour les planetes. Ces tables sèrvent à reduire le lieu moien de la planete au vrai lieu, la conjonction moyenne à la conjonction vraie, &c. On appelle l'*équation* prostaphérèse, qui est un mot Grèc, composé de πρὸ, ou πρόσθεν, devant, & ἀφαιρέω, j'ôte, je soustrais, parce que l'*équation* est tantôt additive, & tantôt soustractive, c'est-à-dire, que pour avoir le mouvement vrai, il faut quelquefois ajouter l'*équation* au mouvement moyen, & quelquefois la soustraire. Dans les anciennes tables astronomiques on se sèrt plus souvent du mot de prostapherese; dans les nouvelles on se sèrt du mot d'*équation*.

Équation, en tèrme d'Algebre, est la réduction de deux nombres hétérogènes ou de divèrse nature, à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* se dit aussi de la connoissance juste de la partie qu'il faut ajouter à deux nombres differens, pour les mettre dans l'egalité. La science des *Equations* est la principale partie de l'Algebre. L'*Equation* se marque ainsi. $=$, ou ∞. M. de la Hire a fait un Traité de la construction ou effection des *Equations* geometriques.

EQUE, s. m. & f. *Æquus*. Les *Eques* étoient un ancien peuple de l'Italie, dans le Latium, ou païs des Latins. Ils occupoient les montagnes de Tivoli.

ÉQUÈRRE. Voyez ESQUÈRRE.

ÉQUÈRVE, Voyez Empature.

ÉQUESTRE, adj. f. *Equestris*, qui n'est en usage qu'en cette phrâse, Statuë *équestre*, c'est-à-dire, qui represente un homme monté sur un cheval. Fortune *équestre*; c'étoit une statuë de la Fortune à cheval. Ablanc. Dans ce mot la deuxième syllabe se prononce comme la dernière d'*èques*, c'est-à-dire, qu'on prononce l'*s*.

La Reine des citez dans sa vaste étenduë
N'aura rien qui ne céde à ce double ornement.
L'équestre, (statuë) est encore à son commencement.
De la Font.

Le mot *équestre* a quatre syllabes dans ce vèrs, quoiqu'en le prononçant dans les discours en prôse, on ne lui en donne que trois. C'est une dissolution & une licence poëtique qu'il faut rarement imiter.

ÉQUIANGLE, adj. *Æquiangulus.* Tèrme de Géométrie, qui se dit des figures qui ont des angles égaux. Tous les triangles équilatéraux sont *équiangles.* Le quarré est une figure *équiangle.* Quand les trois angles d'un triangle sont égaux aux trois angles d'un autre triangle, ces triangles sont appellez triangles *équiangles.* BOUGUER.

ÉQUIDISTANT, ANTE, adj. Tèrme de Géométrie. Qui est également distant d'une chose à laquelle il a relation. *Æquidistans, æque distans.* Les lignes paralèles sont *équidistantes.* Deux murs parallèles entr'eux sont *équidistans.*

ÉQUILATERAL, ALE, adj. Qui a les côtez égaux. *Æquilaterus.* Triangle *équilateral*, est un triangle dont les côtez sont égaux. Tous les polygones réguliers, & tous les corps réguliers sont *équilatéraux.* On dit aussi *équilatere* en ce sens. Une figure est *équilatere* & équiangle. PORT-R.

ÉQUILIBRE, s. m. Égale pésanteur de deux corps comparez l'un à l'autre. *Æquilibrium.* Paskal a fait un beau Traité de l'*Equilibre* des liqueurs. Quand un corps est posé hors de son centre de gravité, il n'est plus dans l'*équilibre.* Les Peintres doivent avoir grand soin d'obsérver cet *équilibre*, & de bien poser leurs figures sur leur centre de gravité, afin qu'elles ne semblent point tomber, ou porter à faux. L'*équilibre* de la balance. La tèrre est au centre comme en *équilibre.* Est-ce par hasard que le monde s'est trouvé dans cet *équilibre* ? NIC.

ÉQUILIBRE, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, Égalité, même proportion. Mettre des gens dans l'*équilibre*, c'est les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaises qualitez. La paix est plus assurée quand les puissances voisines sont dans l'*équilibre.* Quand la balance panchoit d'un côté, la Reine la chargeoit de l'autre pour la remettre dans l'*équilibre.* MEZ. Les biens & les maux de ce monde sont dans une espece d'*équilibre*, & se balancent tellement qu'on les trouve présque dans une égale proportion. NIC.

De la droite raison je sens mieux l'équilibre. BOIL.

ÉQUILLE, s. f. *Acus, Acicula.* Sorte de poisson qui a pris son nom du Latin.

ÉQUIMULTIPLE, adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. *Æquimultiplus.* Il se dit des grandeurs simples également multipliées. Ainsi en prenant A autant de fois que B, & en les multipliant également, il y aura toujours même raison entre ces grandeurs multipliées, qu'entre ces grandeurs simples. Or ces grandeurs ainsi également multipliées s'appellent *équimultiples* des simples, A & B, & l'on dit que les *équimultiples* sont entr'elles comme les simples. En Arithmetique les *équimultiples* sont des nombres qui contiennent également, & autant de fois les uns que les autres, leurs soumultiples. Ainsi les deux nombres 12 & 6, sont *équimultiples* de leurs soumultiples 4 & 2, parce que chacun contient son soumultiple trois fois.

ÉQUINOCTIAL, ALE, adj. *Æquinoctialis.* Qui a rapport à l'équinoxe. Ainsi le cércle *équinoctial* est celui que le Soleil décrit, ou nous paroit décrire, lorsque l'equinoxe est par toute la tèrre, c'est à dire, lorsque la longueur du jour est par toute égale à la longueur de la nuit, ce qui arrive deux fois l'an au commencement du printems vèrs le 21 de Mars, & au commencement de l'automne vèrs le 23. de Septembre. Ce cércle *équinoctial* s'appelle quelquefois simplement l'*équinoctial*, comme on dit simplement le meridien, l'horison, &c. en sousentendant le mot de *cercle.* L'*Equinoctial* en ce sens est la même chose que l'*Equateur*, *quia æquat diem nocti* : quand il est représenté sur les cartes de Géographie, on l'appelle plûtôt *Equinoctial*, ou la *ligne équinoctiale*, ou simplement *la Ligne*, parce que les grands cercles de sa sphère sont represéntez comme des lignes suivant les régles de la projection. Il coupe en deux également la sphère droite, & les peuples qui habitent dessous ont toujours les jours égaux aux nuits, ou un perpétuel equinoxe ; au lieu que les peuples qui sont sous la sphere oblique, n'ont cette égalité que quand le Soleil est dans cette ligne, à sçavoir, environ le 21. de Mars & le 23. de Septembre. Un quadran *équinoctial*, est celui qui est fait sur un plan incliné qui regarde l'Equateur. La France *équinoctiale*, c'est l'etablissement des François en Guyane dans l'Amérique meridionale. La capitale de la France *Equinoctiale* est la Cayenne. C'est un etablissement des François dans une Isle formée par la mèr, & par une riviere appellée la Cayenne.

ÉQUINOXE, s. m. Le tems où les jours sont égaux aux nuits par tout le monde. *Equinoctium.* C'est quand le Soleil est dans le Cèrcle equinoctial vèrs le 21. de Mars & le 23. de Septembre. Comme le Soleil nous paroit marcher d'un pas inégal, c'est-à-dire, tantôt plus vite, & tantôt plus lentement, à cause de son excentricité, il y a maintenant huit jours de plus depuis l'*équinoxe* du printems, que depuis l'*équinoxe* de l'automne jusqu'à l'*équinoxe* du printems : le Soleil employant plus de tems à parcourir les signes septentrionaux que les méridionaux. Comme l'apogée du Soleil avance tous les ans, quoiqu'insensiblement, cette inegalité des saisons changera, & aura sa vicissitude. Les plus hautes marées sont dans l'*Equinoxe.*

ÉQUIPOLLENCE, s. f. Égalité de valeur. *Æquipollentia.* L'*équipollence* des proportions. DANET.

ÉQUIPOLLENT, ENTE, adj. Ce qui égale en valeur une autre chose à laquelle il est comparé. *Æquipollens, æqualis, par, æquivalens.* Les belles Traductions ne se font pas mot à mot, mais en tèrmes *équipollens.*

ÉQUIPOLLENT, s. m. Autrefois on a appellé *équipollent* un droit qui se levoit sur les choses mobiliaires par ordre de Charles VI. pour les frais de la guèrre, au lieu de douze deniers pour livre qui se levoient ailleurs, & c'est de-là que ce droit a eu les noms d'*équipollent*, ou d'*équivalent.*

A L'ÉQUIPOLLENT, adv. A proportion. *Proportione, pro ratione, pariter.* Un Marchand a mis cent écus pour cette affaire, & les associez *à l'équipollent.* Ce créancier a touché mille francs en cette contribution, & les autres *à l'équipollent* sur le même pied. En ce sens il signifie quelquefois *proportion*, aussi bien qu'egalité.

ÉQUIPOLLER, v. n. Etre de pareil prix qu'un autre chose à quoi on la rapporte. *Æquivalere, par, simile, æquale esse.* Sa dépense *équipolle* son gain. Il faut que dans les échanges une tèrre donnée *équipolle* à celle qu'on reçoit.

ÉQUIPOLLÉ, ÉE, adj. Tèrme de Blâson, qui se dit de plusieurs piéces & parties de l'Ecu mises en même rang. *Alternus, alternatim varius.* Quand un Ecu est rempli de neuf quarrez en forme d'échiquier qu'on appelle *points*, & que ceux des quatre coins & du milieu sont d'un émail, & les autres quatre points d'un autre émail, on blasonne les prémiers par le mot d'*équipollé.* Il portoit cinq points d'azur *équipollez* à quatre d'argent. Les neuf points *équipollez* se distinguent toujours de l'échiquier. P. MEN.

ÉQUIPPAGE, s. m. Provision de tout ce qui est nécessaire pour voyager ou s'entretenir honorablement, soit de valèts, chevaux, carrosses, habits, armes, &c. *Commeatus, ornatus, apparatus, instrumentum.* Cet homme est en bon *équipage.* Il a envoyé tout son *équipage* l'attendre en un tel lieu. Les *équipages* de l'armée, c'est le bagage des Officiers. Ces armes, ces vaisseaux, cet *équipage* de guerre, vont vous desaccoûtumer des plaisirs pacifiques. *Equipages* de chasse, ce sont les chevaux, chiens & valèts qui sérvent à la chasse. Le peuple ne distingue les hommes que par leur train, & ne saluë que les *équipages* & les chevaux. COM. Combien de jeunes gens qui n'ont d'autre mérite que d'être suivis d'un nombreux cortége, & de traîner en tous lieux un *équipage* magnifique ? BELL. Est-il rien de plus scandaleux que ce somptueux *équipage* que vous promenez par la ville ? S. EVR. Tous ces ajustemens & tout cet *équipage* mondain, ne sont propres qu'à irriter la cupidité. NIC.

Quand on dit absolument qu'un homme a *équippage*, c'est-à-dire, qu'il entretient un carrosse & des chevaux.

On dit figurément en Morale, qu'un homme est en pauvre, en triste *équippage*, lorsqu'il est mal vêtu, qu'il n'a pas de quoi vivre, ou qu'il a eté bien battu & maltraité.

Dans l'équipage *d'une belle*
Il faut bien par honneur quelque Amant maltraité.
LA SABL.

ÉQUIPPAGE DE POMPE, Sous ce nom on comprend la rouë, le balancier ou manivelle, le corps de pompe, le piston, & toutes les autres pieces d'une pompe.

ÉQUIPPAGE, se dit dans un attelier, tant des gruës, chévres, vindas, chariots, que des échelles, cordages, & de tout ce qui sért à la construction, ou au transport des matériaux.

ÉQUIPPAGE, en tèrme de Marine est un mot collèctif, qui comprend les soldats, matelots & mousses, ou garçons qui sérvent dans le vaisseau. Il n'a plus que pour quinze jours de vivres pour son *équippage.* L'*équippage* n'est pas la provision des choses qui sérvent à équipper le vaisseau. Il ne faut pas confondre l'*équippage* avec l'equippement, & les Traducteurs de Mons se sont rendu ridicules, lorsqu'en traduisant un passage des Actes, & le mot d'*armamenta*, ils ont dit que les Mariniers jettèrent dans la mèr de leurs propres mains l'*équippage* du vaisseau. Voyez la suite des remarques du P. Bouhours p. 355 Les mâts du vaisseau, ses voiles, les cordages, & tout ce qui a raport à ces trois choses, est compris sous le nom d'agrès. Agréer un vaisseau, c'est le fournir, l'équipper de tout cela. Mais l'*équippage* du vaisseau sont les gens du vaisseau, tous ceux qui ont quelque emploi. La moitié, le quart de l'*équippage*, c'est la moitié, le quart des hommes qui sont nécessaires pour le sérvice d'un vaisseau.

Les

Les Officiers ne sont point compris dans l'*équippage*, ce mot ne les désigne pas. Il s'est bien deffendu, on n'a pu le prendre, quoiqu'il eut perdu cinq Officiers, & cent cinquante hommes de son *équippage*. Le mot d'*équippage* est un écueil contre lequel plusieurs Ecrivains ont échoué.

L'Équippage, sur les galéres, comprend les bas officiers, les soldats, les matelots, les mariniers, les pertuisaniers & les proyers; mais il ne comprend pas la chiourme, elle fait un corps à part composé d'esclaves & de forçats.

ÉQUIPPÉE, s. f. Action téméraire, indiscréte & extravagante ou dessein qui ne peut être exécuté, ni être de durée. *Machinatio, facinus audax & temerarium, protervia.* Cette femme a quitté son mari sans dire mot, elle a fait là une belle *équippée*. Ce petit Noble vouloit aller à l'armée, mais il est revenu dès l'entrée de la campagne, il a fait une plaisante *équippée*.

ÉQUIPPEMENT, s. m. *Instructio, adornatio navis, comparatio armamentorum, commeatus, &c.* Il se dit en térme de Marine de la provision & de l'assortiment qui est necessaire à la subsistance & à la sureté d'un vaisseau qu'on met en mér.

ÉQUIPPER, v. act. Fournir à quelqu'un toutes les choses dont il a besoin, soit en chevaux, habits, armes, &c. *Instruere, adornare, suppeditare* Il est bien *équippé* pour faire son voyage. *Equipper* un soldat.

Ce mot vient d'*esquif*, qui signifie *vaisseau*. Men. Du Cange le dérive d'*eschipare*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

Équipper, se dit aussi d'un navire que l'on met en état de faire de longs voyages, avec ses agreils, ou agrès, apparaux, victuailles & autres provisions necessaires. On *équippe* divérsement les vaisseaux, les uns en guérre, les autres en marchandise *Equipper* un navire d'éperons, de voiles & de cordages Vaug. *Equipper* une flotte. Ablanc. *Equipper* une frégate. Voit.

On dit figurément d'un homme qui a été blessé griévement, ou battu, ou maltraité en quelque rencontre, qu'il a été mal *équippé*.

Équippé, ée, part. *Instructus, ornatus, munitus.*

Équippé, en térme de Blason, se dit d'un vaisseau qui a ses voiles, cordages & autres choses. P. Men.

Les mots d'*équippement* & d'*équipper* se trouvent dans les Ordonnances pour la Marine; les Marchands, les ouvriers, les matelots s'en sérvent: il y a cependant des gens qui veulent qu'on dise *agréer* & *agrès*, & non pas *équipper* & *équippement*, apparemment parce qu'ils croyent qu'*équipper* répond à *équippage*, comme *agréer* à *agrès*, mais leur exactitude est trop grande, & il faut suivre l'usage.

ÉQUIPROQUO, s. m. On dit ordinairement *quiproquo*, cependant on trouve dans quelques ouvrages assez recens *équiproquo*. Ce mot signifie la même chose que *quiproquo*; c'est-à-dire, une méprise qui se fait lorsqu'on prend une personne ou une chose pour une autre.

ÉQUIRIES, s. m. & plur. Nom d'une fête de l'ancienne Rome. *Equiria.* Les *Equiries* étoient la fête des Cavaliers. Elle se célébroit par des courses de chevaux. Varron & Ovide en parlent, celui-ci dans ses Fastes L. II. v. 857. Et celui-là dans son Ve L. *De Ling. Lat.* Il dit qu'ils se célebroient dans le champ de Mars; & Ovide marque que c'étoit le vingt-septiéme jour de Févrièr. Festus ajoûte qu'ils furent instituez par Romulus à l'honneur de Mars. Les *Equiries* s'appelloient autrement Jeux Curules, *Ludi curules.* Ovide dans les Fastes L. III. v. 517. parle encore d'autres *Equiries* qui se célébroient quinze jours plus tard, la veille des ides de Mars, c'est-à-dire, le 14 de ce mois, & sur le bord du Tibre, à l'endroit où est aujourd'hui la place Navone, & non point dans un cirque particulier, comme quelques Auteurs se le sont imaginé. Voyez outre les Auteurs citez le Calendrier Romain qu'a donné Struvius dans son *Antiquitatum Rom. Syntagma*, & sur tout Pitiscus qui cite tous ceux qui ont parlé des *Equiries*, & Vigenère sur Tite-Live T. I. p. 631. 1169. 1603.

ÉQUITABLE, adj. m. & f. Juge modéré & sage, qui sçait tempérer la rigueur des lois par les circonstances particuliéres du fait. *Æquus, verus.* Un Prince *équitable*, un jugement *équitable*.

Équitable, se dit aussi de ce qui est conforme à la raison. Un sentiment *équitable*, un partage *équitable*, une *équitable* distribution de grâces, de faveurs. Rien ne contribuë tant à nous rendre *équitables* envèrs les autres, que la connoissance de nous-mêmes. Nic. Suivre la nature, c'est suivre la raison: il n'y a rien en elle que d'*équitable* & d'égal. S. Evr. J'aime mieux laisser mon nom dans l'obscurité, afin que les jugemens des Lecteurs soient plus libres & plus *équitables*. P. de Cl.

ÉQUITABLEMENT, advérbe. D'une maniére équitable. *Ex æquo & bono.* Cette sentence a été renduë *équitablement*.

ÉQUITÉ, s. f. Justice mitigée, & adoucie par la considération des circonstances particuliéres, tempérament qui modére la sévérité de la loi. *Æquitas.* C'est ce que les Grècs appellent *epikie*. La rigueur du droit est souvent contraire à la justice, il faut que l'*équité* lui sérve de régle. Ce partage a été fait dans l'*équité*. Les arbitres panchent toujours plûtôt vèrs l'*équité*, que vèrs la rigueur. Voyez EPIKIE.

Équité, se prend aussi pour Justice, droiture, *Jus, fas, justitia.* Il a fait cela contre toute *équité*. Cet homme est plein d'*équité*. Violer l'*équité*.

Qu'une sainte équité *régle tous vos projèts.* L'Ab. Tetu.

La timide équité *détruit l'art de régner.* Corn.

*La force tenant lieu de droit & d'*équité,
Le meurtre s'exerçoit avec impunité. Boil.

Équité, s. f. Térme de Mythologie. Nom d'une fausse Divinité. *Æquitas.* Martianus Capella L. II. ne fait qu'une Thémis & de l'*Equité*, Conseillère & Ministre de Jupitèr, & lui donne une balance en main, & des épis de blé en l'autre. Pindare Ode 13. des Olympioniques. dit qu'Eunomie, Dicé & la Paix, sont filles de l'*Equité*. Et Germanicus César sur son Poëme Aratéen, dit qu'Hesiode la fait fille de Jupitèr & de Thémis, qu'elle s'appelloit prémiérement *Justa*, puis *Justitia*, & que Nigidus l'appelle *Virginem Justam, sive Æquitatem*, qui n'est autre, dit-il, que cette Erigone qui est placée dans le Zodiaque entre le Lion & la Balance. Tristan. T. I. p. 273.

ÉQUIVALENT, ente, adj. Qui vaut autant qu'un autre. *Pars æquivalens.* L'autorité d'un Auteur gràve est *équivalente* à une raison. Port-R. Il y a dans la Logique des propositions *équivalentes*. En Grammaire il y a des térmes *équivalens*, qui expriment aussi-bien l'un que l'autre la pensée. Quand on fait des échanges but-à-but, ou sans retour, il faut que les choses soient *équivalentes*.

Équivalent, s. m. Qui est d'égale valeur qu'une autre chose à laquelle on le rapporte. Le Roi a demandé les tèrres de la Flandre qui appartiennent à la Reine, ou du moins l'*équivalent*.

On a appellé autrefois *équivalent*, un droit que le Roi levoit pour les frais de la guèrre. Voyez ÉQUIPOLLENT.

ÉQUIVOQUE, adj. m. & f. Qui est douteux, qui a un double sens. *Æquivocus, ambiguus, dubius.* La vèrtu, quand elle n'est point *équivoque*, ne se dement jamais. Bell. Il y a des louanges *équivoques* qui sont de fines railleries, & des maniéres détournées pour nous rendre ridicules. Id. La finesse est une qualité *équivoque* entre le vice & la vèrtu. Id. C'est un homme dissimulé, & toujours *équivoque*. Com. Les expressions qui échappent à la colère, sont d'ordinaire des signes peu *équivoques* des sentimens du cœur. Mal. Un habile negociateur sçait parler ambiguement, & se sèrvir de tours & de mots *équivoques*, pour les interpréter ensuite selon les occasions. La Bruy.

Équivoque, en tèrme de Medecine, se dit des signes des maladies. Un signe *équivoque* est un signe qui peut convenir à plusieurs maladies, & qui ne marque pas uniquement une seule maladie. *Equivoque* en ce sens est opposé à *univoque*.

Équivoque, s. m. *Vox anceps, dubia.* M. de Vaugelas veut qu'il soit toujours féminin, & je suis en cela de son avis. D'autres le font masculin. Men. Il signifie une chose douteuse, ambiguë; qui peut avoir divèrs sens, l'un vrai & l'autre faux. Si Dieu soutient la nature, j'ai souhaité qu'il le marquât sans *équivoque*. Pasc. Je vous prie de me dire cela, de vous expliquer sans *équivoque*. Les Pères ont protégé les *équivoques* & les restrictions mentales, & ont prétendu qu'en cèrtains cas, il est permis d'user de ces détours & de ces ambiguitez. Le P. Dan. Les *équivoques* sont des tromperies deguisées. Port-R. Les *équivoques* sont des expédiens pour ne point dire la verité, & ne point mentir en même-tems. Id. Quand on fait une proposition douteuse, en prévoyant que la pèrsonne à qui l'on parle la prendra dans un sens différent de celui que nous lui donnons dans notre esprit, c'est une *équivoque* opposée à la bonne foi. On reproche à S. Augustin d'avoir voulu justifier Isaac, qui livra sa femme au crime par une *équivoque*. *Tacuit aliquid veri, & non dixit aliquid falsi.* A parler sincérement, les *équivoques* sont des mensonges palliez, & des subtilitez inventées exprès pour mentir en bonne conscience. Cependant il y a cèrtaines occasions dans la vie humaine, où il seroit à souhaiter que l'usage des *équivoques* fut innocent. Les *équivoques* dans le discours sont des expressions louches, qui le rendent obscur, & embarrassent l'esprit du Lecteur, qui ne sçait de quel côté se détérminer La langue Françoise est ennemie de ces sortes d'ambiguitez. M. Menage a remarqué que celui qui dit autre chose que ce qu'il veut dire, ne dit pas ce qu'il dit, parce qu'il ne le veut pas dire; & il ne dit

pas non plus ce qu'il veut dire, parce qu'il ne se dit pas en effet. On ne peut rien penser de plus juste ni de plus joli sur les *équivoques*. BOUH. Il est vrai que la lecture de toute la periode, fait d'ordinaire entendre le sens, & que l'on n'a pas le loisir de douter. Mais il vaudroit mieux que cela n'arrivât point : car c'est aux paroles à faire entendre le sens, & non pas au sens à faire entendre les paroles. Si l'on vous relit deux fois, que ce soit pour vous admirer, & non pas pour chercher ce que vous avez voulu dire. VAUG. Il est bon d'ajouter qu'il ne faut pas se gêner trop, ni prendre l'ombre d'une *équivoque* pour une *équivoque* réelle. La suite du discours dissipe quelquefois ces petits nuages qu'un mot detaché ou pris à part pourroit faire naître. S. EVR. J'admire que les *équivoques* qui n'ont que l'apparence des bons mots, ayent mis en honneur des gens d'un esprit médiocre. LE CH. DE M. Il n'y a point d'esprit dans l'*équivoque* : rien ne coûte moins. L'ambiguité en quoi consiste son caractére, est moins un ornement qu'un defaut : c'est ce qui la rend insipide. L'apparence mystérieuse que lui donne son double sens, fait qu'on ne va pas au véritable sans peine ; & quand on l'a trouvé on a regret à sa peine. BOUH. Les *équivoques* étoient fort en vogue autrefois. Deux misérables *équivoques* sur quelques passages de l'Ecriture font toute l'érreur de nos frères. PELISSON.

Si vous oyez une équivoque,
Vous jettez d'abord votre toque,
Et prenez son sens malotru
Pour un des bons mots de Bautru. S. AMANT.

L'ÉQUIVOQUE, en térme de Théologie Morale, est à proprement parler, un mot qui a deux significations differentes, dont l'une est commune & ordinaire, l'autre moins ordinaire & moins usitée, de sorte que celui qui parle, se servant de ce mot dans la signification la moins ordinaire, il arrive aisement que ceux à qui il parle prenant ce mot dans la signification la plus usitee, conçoivent quelque chose de different de ce que l'autre a voulu dire. Nous en avons un exemple en S. Jean, c. 11. où il est marqué que JESUS-CHRIST dit à ses Apôtres, que le Lazare dormoit, les Apôtres prenant ce mot de *dormir* dans sa signification la plus commune, crûrent que le Lazare qu'on leur avoit dit être malade commençoit à reposer, & qu'il ne tarderoit point à guérir, & cependant JESUS-CHRIST ayant pris ce mot dans sa signification moins ordinaire, avoit voulu dire que le Lazare étoit mort. Quand l'*équivoque* consiste en plusieurs mots, on l'appelle proprement amphibologie ; nous en avons un exemple en Saint Jean Chapitre 2. Abbatez ce Temple, dit JESUS-CHRIST, en parlant aux Juifs, & je le rétablirai dans trois jours. On a fort dispute dans ces dérniers tems de l'usage des *équivoques*, l'Auteur de la Théologie Morale de Grenoble a prétendu avec quelques Recens, qu'il n'étoit jamais permis de s'en servir dans quelque rencontre que ce fut ; leur raison est que l'*équivoque* ne differe point du mensonge ; d'autres au contraire, comme Caballut Theologien celebre parmi les Péres de l'Oratoire, soutiennent qu'il y a une grande difference entre l'*équivoque* & le mensonge, & qu'il n'est jamais permis de mentir, mais que dans de certaines rencontres on peut quelquefois se servir d'*équivoque*, que c'est le sentiment de Saint Thomas, de Saint Antonin, de Saint Raymond, & sur tout de Saint Augustin, comme Caballut prétend l'avoir demontré *L. 4. Theor. de Prax. Jur. Can. Edit. Lugd.* 1685. *cap.* 4 Le térme d'*équivoque* est délicat sur tout en ce temsci. On ne sçauroit apporter trop de résérve à l'approbation qu'on peut donner aux *équivoques* en cértaines circonstances, parce que malgré toutes les sages précautions, dont un bon Théologien se servira en disant son sentiment sur une matiére si delicate, il se pourra toujours trouver des gens qui abuseront de sa doctrine, faute de la bien entendre ; & d'autres qui la déguiseront pour en faire plus aisément des calomnies, & la rendre odieuse.

ÉQUIVOQUE, est quelquefois une bevuë, une inadvértance qui nous fait prendre une chose pour une autre. *Error.* Plusieurs intrigues des Romains sont fondées sur des *équivoques* de billets rendus à ceux à qui ils ne s'adressoient pas. Une fâcheuse *équivoque*.

En Phisique on appelle genération *équivoque*, celle qui ne se fait pas par les voies ordinaires, par la conjonction du mâle avec la femelle. Les insectes, les animaux imparfaits, se font par une génération *équivoque*, comme les mouches, les araignées, les grenouilles, c'est-à-dire, par la chaleur du Soleil qui échauffe la poussiére, la tèrre corrompuë : au moins les anciens Philosophes l'ont cru ainsi ; les modérnes en doutent.

Nos anciens Poëtes François se sérvoient quelquefois d'une maniére de rime, qu'on appelle rime *équivoque*, dans laquelle la dérniére syllabe de chaque vèrs est reprise en une autre signification au commencement ou à la fin du vèrs qui suit. M. Richelet, dans

sa vèrsification Françoise de l'an 1671. p. 185. en apporte cet exemple tiré de Marot.

En m'ébatant je fais rondeaux en rime,
Et en rimant *bien souvent je* m'enrimes
Bref c'est pitié entre nous rimailleurs,
Car vous trouvez assez de rime ailleurs ;
Et quand vous plaist, mieux que moi rimassez,
Des biens avez, & de la rime assez, &c.

ÉQUIVOQUER, v. neutre. Faire des équivoques. *Ludere in ambiguo.* Cet homme est heureux à *équivoquer*, à trouver des équivoques. Il se dit plus ordinairement avec le pronom pérsonnel, & alors il signifie, se tromper, se méprendre. *Aberrare, hallucinari.* Il s'est *équivoqué* en prenant un sac pour un autre, en parlant à une pérsonne pour une autre. Il est bas. Ceux qui citent de mémoire sont sujets à s'*équivoquer*. MEN.

E R.

ER. Dérniére syllabe de plusieurs mots. On ne la met ici que pour obsérver à l'égard de la Poësie, que tous les mots términez en *er* ne se doivent point employer indifferemment pour la rime. *Vanter* & *Jupiter*, par exemple, ne riment pas ; l'*er* est fermé en *vanter* & il est ouvert en *Jupiter*. On appelle ces rimes vicieuses, *des rimes Normandes*, parce que les Normands prononcent l'*er* ouvért, comme l'*er* fermé. Ils prononcent du *fer*, comme *fé* ou *fai*, au lieu de prononcer du *fair*. On trouve beaucoup de ces rimes dans Malhérbe, qui fait rimer *clair* avec *aveugler*. On ne les excuse que quand on ne peut pas faire autrement sans pérdre une belle pensée. Il faut cependant avouer qu'il y a peu de Poëtes qui s'assujettissent à ces regles ; ce qu'il y a de cértain, c'est que les mots en *er* riment avec ceux en *air*, & que pour les infinitifs en *er* il ne faut appuyer sur l'*r* que lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, ou lorsque l'oreille le demande à cause de la rime ; car on juge de la bonté de la rime plutôt par le son que par l'écriture.

E R A.

ÉRABLE, s. m. Arbre de haute futaye, qui a pris son nom Latin de sa dureté, comme le rapporte Vossius, *quia acris seu durì admodum est ligni.* Il y a plusieurs espéces d'*Erables*, & la plûpart ont leur bois veiné ; c'est pourquoi on l'employe dans les ouvrages de Marqueterie.

Le grand *Erable*, ou le faux Platane. *Acer majus multi folio Platanus*, s'éleve fort haut, son bois est fort uni ; sa partie blanchatre est fort recherchée par les ouvriers. Ses feuilles sont opposées, grandes, à cinq pointes, & ressemblantes en quelque maniére à celle du vrai Platane du Levant. Ses fleurs sont petites, à cinq pétales, verdâtres ; le pistile qui en occupe le centre, est composé de deux capsules ou noyaux gros comme de petits pois, términez par un aileron : chaque noyau renférme une semence arrondie & blanchatre.

Ce qu'on nomme Sicomore à Paris, est une seconde espéce de grand *Erable*, qu'on éleve dans les jardins. Les feuilles de celuici sont d'un verd plus clair que dans les precédentes, elles sont aussi plus tendres, plus aiguës & plus ressemblantes à celles du vrai Platane. Ses fleurs sont par bouquet, au lieu que dans la premiére espéce elles viennent par grappes ou epics. Ces deux arbres croissent naturellement en plusieurs endroits du Royaume, le dernier est très-commun en Canada, où l'on a trouvé le moyen de tirer de sa seve un sucre, qui étant purifié & préparé comme celui des cannes d'Amérique, en a presque toutes les mêmes qualitez. La saison la plus propre pour ce travail, c'est le printems ; il faut obsérver encore que pour que la seve de cet arbre soit sucrée, il est nécessaire qu'il gèle les nuits, qu'il fasse du soleil pendant la journée, & que le pied d'*Erable* auquel on doit faire des incisions pour l'ecoulement de sa séve, soit couvért de neige à son pied, autrement la séve ne sentiroit que le bois. Le reste du travail consiste dans la purification, clarification & coction de cette séve, ce qui n'a rien de particulier. On assure que cet *Erable* fournit une assez grande quantité de séve sans s'altérer, & ordinairement un arbre de deux à trois pieds de circonférence en rendra jusqu'à quatre-vingt livres, qui donneront par la coction quatre livres de bon sucre.

Le petit *Erable*, *Acer campestre minus. C. B.* est assez commun dans les bois, & on le met dans les palissades ; il est ordinairement arbuste, on le trouve quelquefois arbre, & ses feüilles ne sont guère plus grandes que celles du Lièrre ; elles sont à cinq pointes, d'un vérd foncé, leurs nérvures deviennent souvent rougeâtres, aussi-bien que leurs queuës ; ces espéces d'*Erables* donnent un suc laiteux lorsqu'on coupe leurs jeunes branches, ou leurs feüilles.

On

On peut ajoûter à ces trois *Erables* un quatriéme qui vient aux environs de Grenoble & de Montpellier ; ses feüilles sont petites & à trois pointes égales & arrondies. *Acer trifolium. C. B.*

ÉRAC, ou IRAC, ou IRAQUE. Voyez YÉRAC.

ÉRACLÉE. Voyez HERACLÉE.

ÉRADICATIF, ive, Adject. Tèrme de Médecine *Eradicativus, eradicandi vim habens.* On ne trouve point que ce mot soit en usage au masculin ; au féminin on dit guérison *éradicative*, c'est une guérison qui emporte, qui ôte la cause de la maladie : la guerison *éradicative* est opposée à la *palliative*. La guérison *éradicative* est celle qui non seulement remédie au présent, mais qui en ôtant les racines du mal, & allant à la cause, empêche qu'il ne revienne. Dionis.

ÉRAFLER, v. act. Déchirer ou diviser la peau avec quelque chose d'aigu. *Perstringere.* Il s'est joüé avec le chat, qui lui a *érafle* le visage. Une épingle lui a *érafle* la main. C'est un tèrme populaire.

ÉRAFLÉ, ée, part. pass. & adj.

ÉRAFLURE, s. f. Plaie qui se fait sur la peau par quelque chose de pointu, & qui ne pénètre pas. *Cutis perstricta dolor, vulnus.* Les épingles, les griffes d'un chat, font des *érafluress* aux mains, au visage. Ce coup d'épée n'a pas pénétré, il n'a fait qu'une *éraflure* sur la peau.

ÉRAGNAC, s. m. Village de Provence, qui est pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Enarginum*, *Enargina*. Il est situé entre Cavaillon & Arles, sur le chemin de Milan à Arles par les Alpes Cottiennes. Il est entre Cavaillon & Tarascon. Voyez Æthicus, la Table de Peutinger, & Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 189.

ÉRAILLER. ÉRAILLURE. ÉRAIN.	*Voyez.*	ESRAILLER. ESRAILLURE. ESRAIN.

ÉRANARQUE, s. m. Nom d'office chez les Grècs. Celui qui présidoit aux aumônes des pauvres. L'Administrateur des Aumônes des pauvres. *Eranarcha* Quand quelqu'un chez les Grècs étoit reduit à l'indigence, qu'il étoit captif, ou qu'il avoit une fille nubile, à laquelle il ne pouvoit trouver d'établissement faute de bien, il y avoit un Magistrat ou Officiér public qui faisoit une Assemblée d'amis, & les taxoit chacun selon ses facultez pour subvenir à la nécessité de celui qu'on en vouloit tirer.

Cet Officier s'appelloit *Eranarque*, du mot Grèc ἔρανος, *aumône, contribution* ; & ἀρχὴ, *commandement*, *intendance*. C'est Cornelius Népos qui nous apprend ceci dans la vie d'Epaminondas C. 5.

ERASINO, s. m. Rivière de la Morée. *Erasinus.* Hoffman dit qu'on l'appelle aujourd'hui *Rasino*. L'*Erasino* a sa source dans la Zaconie, à la montagne de Stimphale, dont elle porte d'abord le nom. Ensuite entrant dans la Sacanie elle se cache quelque tems sous la tèrre, d'où ressortant sous le nom d'*Erasino*, elle travèrse le Lac de Péttina, ou de Lérna, & se va décharger dans l'ancien Inaque, qu'on nomme maintenant Planiza. Maty. L'*Erasino* est dans ce qu'on appelloit autrefois l'Argie. Voyez sur ce fleuve Pline, L. IV. C. 5. Ovide L. XV. v. 275. Il y a encore dans l'Antiquité d'autres fleuves de ce nom, mais moins connus. Voyez Strabon L. VI. p. 275.

ÉRASTIEN, enne, s. m. & f. Nom de Secte *Erastianus* Les *Erastiens* sont une secte de fictieux & d'heretiques en Anglètérre, disciples d'un cèrtain Thomas Eraste, dont on leur donna le nom, qui nioit que l'Eglise eut le pouvoir d'excommunier. Salmonet parle de ces herétiques dans son histoire des troubles d'Anglètérre. Les *Erastiens* formérent une faction pendant les troubles d'Anglètérre en 1647.

ÉRATÉ, s. f. Nymphe Marine, fille de l'Océan & de Thétys, dit Hoffman. Ne l'auroit-il point confondu avec Erato *Erate*. Ce nom signifie aimable en Grèc.

ERATER, Voyez ESRATER.

ERATO, s. f. Nom propre de l'une des neuf Muses. *Erato.* La Muse *Erato* présidoit aux poësies amoureuses, comme son nom le marque. C'est au moins le sentiment de quelques Auteurs. Elle présidoit encore, selon d'autres, aux chants de ceux qui célebroient les grandes actions des Héros. Cependant cela ne me paroit pas bien sûr. Il est vrai que Virgile L. VIII. v. 37. en commençant à chanter les guèrres d'Enée en Italie, les Rois, les Princes, les peuples qui les soutinrent, les armées, les combats, les meurtres, &c. invoque *Erato* ; mais souvent les Poëtes invoquent une Muse pour l'autre, ou plûtôt une cèrtaine Muse en particulièr pour leur Muse en général. C'est ainsi qu'Horace dans ses Odes invoque comme la Muse qui préside aux vèrs Liriques, tantôt sa Muse en général, L. II. Od. 5. tantôt Eutèrpe & Polyhymnie, *L. I. Od.* 5. tantôt Clio, *L. I. Od.* 12. tantôt Calliope, *L. III. Od.* 4. tantôt Melpoméne, *L. IV. Od.* 3. &c.

ÉRATO, s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Erato.* Hésiode, qui en parle dans sa Theogonie, v. 247. la fait fille de Nerée & de Doris.

Ce nom Grèc vient d'ἐράω, *J'aime*, ἐρατή, *aimable*, d'où l'on a dit ἐρατεινὴ, qui a le même sens.

ÉRATOSTHENES, est le nom d'un ancien Auteur, grand Philosophe, Poëte & Astronome. On a donné son nom à une des taches de la lune, qui est au numero 15. de la Selenographie du P. Riccioli.

ÉRAULT, s. m. Rivière de France dans le Languedoc *Arauris*, *Eraurus* dans les Auteurs récens. Hadrien de Valois écrit *Erhau*, & *Erau* ou *Arrau*. Corneille *Erault*, Maty *Eraud*, ou L'*érraul*, Cette rivière prend sa source du mont Aignal aux Cévennes, & se rend dans la Meditèrranée à Agde On lui a aussi donné le nom Grèc Cyrta, à cause de ses frequens detours. Voyez Hadr. de Valois. *Not. Gall.* au mot *Arauris*.

E R B.

ÉRBICARA, s. f. Cap de l'Isle de Corse. Il est sur la côte orientale vèrs le midi, près de Porto-novo. Quelques Géographes le prennent pour le *Gramacum* ou *Granianum Promontorium* des Anciens.

ÈRBLAND, s. m. Nom propre d'homme. *Hermelandus.* S. Hèrmeland, que nous appellons communément S. *Erbland* étoit de la ville de Noyon, sorti d'une famille très noble. Il fut Religieux au Monastère de Fontenelles, dit de Saint Vandrille, au pays de Caux en 668. Saint Ouen Archevêque de Rouen l'ordonna Prêtre en 673. & en 678. il fut fait premier Abbé d'Antrein en Bretagne, & mourut vèrs l'an 710. ou 715. *Bollandistes, Mars T. III. p.* 574. *& suiv. Baillet*, 25e *Mars.*

E R C.

ÈRCOLE. Voyez PORTO ERCOLE.

ÈRCONWALD, s. m. Et nom propre d'homme. *Erconwaldus* ; *Erkenwaldus*, *Erkenwoldes*, *Earconwaldus* Saint *Erconwald* est un Evêque de Londres de la fin du VIIe siécle. Voyez les Bollandistes, *April. T. III. p.* 780. *& suiv. Baillet*, 30. *d'Avril.*

E R D.

ÈRDEWDI, s. m. Village de Hongrie, dans lequel il y a un monastère *Hertaturris*. Il est dans une Isle du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Drave. On y voit des ruines que quelques Geographes prennent pour celles de l'ancien *Teutoburgum*, ville de la Pannonie, que d'autres placent à Darda, village du voisinage, & d'autres à Cinq Eglises. Maty, Corn.

ÈRDINAGA, s. f. Village du Cérele de Bavière dans l'Archevêché de Saltzbourg, à cinq lieuës de la ville de ce nom du côté du nord. *Erdinga* Il paroit par une ancienne inscription qu'on a trouvée à *Erdinga*, que c'est là qu'étoit la petite ville du Norique nommée anciennement *Ariodunum*.

E R E.

ERE, Cette tèrminaison dans notre poësie rime fort bien avec *aire*, comme singuliere, vulg*aire*, &c. mais les mots en *ere* ne riment point avec ceux en *èrre*.

ÈRE, ou AIRE, s. f. Tèrme de Chronologie. C'est un mot dont les Modèrnes se sont sèrvi pour signifier ce qu'on appelle autrement *Epoque* *Æra*. Cèrtain tems arrêté & detèrminé à volonté, d'où l'on commence à compter les années qui ont suivi. On ne sçait pas trop bien l'origine de ce mot. La plûpart des Auteurs ont pretendu que l'*ere* étoit une façon de compter les années suivant les Espagnols, dont l'*Ere* est de 38. ans plus ancienne que celle de l'*Ere* Chretienne, ou de nos ans de grace. Piérre IV. Roi d'Arragon a été le premier Prince, qui dès l'an 1350. abolit l'*ere* d'Espagne dans ses Etats. On en usa ainsi dans ceux de Valence en 1358. aussi bien qu'en Castille en 1383. Le Roi Jean I. fit de même en Portugal en 1415. Le Quien de la Neuville.

L'*Era* des Mahométans est l'hégire ou la fuite de Mahomet. On dit aussi l'*Ere de Dioclétien*, l'*Ere de Nabonassar*, &c. Voyez Epoque.

Ce mot se trouve aussi employé dans de vieux titres pour signifier *item*. Favyn, dans son histoire de Navarre L. I. pag. 8. pretend qu'*era* se trouve dans Ciceron & dans Lucius, qui le font plurïel, qu'il signifie la même chose que *commentaria*, les feuillèts d'un livre de compte & papier journal d'un Marchand où il ecrit ce qu'il a acheté & debité tous les jours, tant en gros qu'en détail. Selon le même Auteur, d'autres disent qu'il s'est dit pour *héra*, de *herus*, maître, Seigneur, & qu'on l'a pris pour signifier la domination d'un Prince. D'autres, comme Isidore, de *as*, *eris*, à cause de la piéce d'argent que l'Empereur Auguste imposa par tête sur tous les sujèts de l'Empire. D'autres, que ce sont les lettres

tres initiales des trois prémiers mois que l'on mettoit dans les Actes publics. *Annus ERat Augusti*; & il rejette avec raison toutes ces etymologies.

ÉREBE, s. m. Tèrme de Mythologie. *Erebus.* Les Poëtes donnent ce nom aux Enfèrs & à Pluton Dieu des Enfèrs. Selon Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 60. vèrs la fin. D'autres disent seulement que c'est un Dieu des Enfers. Dans Hesiode *Theog. v.* 123. l'*Erébe* est produit par le chaos & est frère de la nuit, qui fut aussi son épouse, & dont il eut l'Æther & le jour. Cicéron suit Hésiode, *L. III. De Nat. Deor. n.* 44. Hygin, *Fabul. Poet. C.* 1. dit que l'*Erébe* est à la vérité fils du chaos & de l'obscurité, mais qu'il est père de la nuit & non pas son frère. Hesiode & Cicéron sont préférables à Hygin.

Les habiles gens conviennent aujourd'hui que ce nom est formé de l'Hebreu ערב, *ereb*, mot repeté plusieurs fois au I. Chap. de la Genèse, & qui signifie l'obscurite, les ténèbres, le soir, la nuit. Ils conviennent encore que ce qu'Hesiode dit, que l'*Erébe* n'est autre chose que l'ancienne tradition de la création du monde obscurcie par le tems, & mêlée de fables, ou travestie en fable. Voyez Stuchus sur le I Ch. de la Genèse, & Grotius, *De Verit. Relig. Christ. L. I Annot.*

ÉRECHTHÉE, s. m. Nom propre d'homme qui fut déifié *Erechtheus*. Il étoit Egyptien d'origine, & fut le sixième des Rois d'Athènes. *Erechthée* fut mis au nombre des Dieux pour avoir immolé une de ses filles en obéïssant à l'Oracle, qui lui prédit que s'il le faisoit, il vaincroit Eumolpus Roi des Thraces.

ÉRECTEUR, s. m. Tèrme d'Anatomie, qui se dit des deux muscles de la vèrge, qui sèrvent à son érection. *Erector*. Ils prennent leur origine de la partie intèrne de la tuberosité de l'ischion, & vont s'insérer lateralement aux corps cavèrneux. Le clitoris dans les femmes a aussi deux muscles *érecteurs*: ils prennent leur origine de l'eminence de l'ischion, & vont s'insérer aux parties latérales du clitoris, lequel ils sèrvent à relever & à roidir.

ÉRECTION, s. f. Elévation d'une chose en ligne droite. *Erectio.* L'*érection* d'une ligne pèrpendiculaire sur une autre est un probléme enseigne dans les Elemens d'Euclide.

ÉRECTION, se dit figurément en Morale. L'*érection* d'une Baronnie en Comté. L'*érection* d'un Presidial. L'*érection* en titre d'Office d'une charge de Mouleur de bois.

ÉRECTION, est aussi un tèrme de Medecine. Le manque d'*érection* est une espèce d'impuissance.

ÉREIE. } *Voyez* { YRIEZ.
ÉRENBREISTEIN. } *Voyez* { HERMANSTEIN.
ÉRENER. } *Voyez* { EIRENER.
ÉRENTER. } *Voyez* { EIRENTER.

ÉRESIPÉLE, subst. f. *Erysipelas.* Maladie qui vient sur la peau, causée par des humeurs picquantes, d'où il naît une inflammation ardente. Quelquefois elle occupe une partie de la chair qui est sous le cuir. Elle provient d'un sang bilieux & bouillant, qui pour sa subtilité ne cause point de tumeur apparente; mais s'epanche en longueur & largeur. Sa couleur est jaune & rouge; & plus la bile y est pure, & plus elle est dangereuse. Sous l'*érésipéle* sont compriles les pustules bilieuses, comme les dartres, les vessies & les oubes, que le Vulgaire appelle *feu sauvage*.

Ce mot vient du Grec ἐρύειν, *trahere*, & de πέλας, *prope*, parcequ'elle se retire proche du cuir; ce qui fait que Galien l'appelle *passion du cuir*. Il y a une *érésipéle simple*, & l'autre avec ulcération.

ERESMA, ou *Elérèma*, s. f. Rivière d'Espagne. *Areva*. Elle a sa source aux montagnes qu'on appelle Sierra Tablada, sur les confins des deux Castilles. Maty, après lui Corneille, disent que de la vieille Castille il entre dans le Royaume de Léon, où il se decharge dans le Douro environ à une lieuë au dessus de Tordesillas; mais dans la Carte de M. de L'Isle de 1701. il n'entre point dans le Royaume de Léon, il se decharge dans le Duraton un peu au dessus de Penafiel, dans la vieille Castille, & à dix lieuës de Tordesillas.

ÉRETIA, s. f. Bourg ou petite ville de Livadie en Gréce. *Eretia.* Elle est près du Golfe de Négrepont, vis-à-vis du cap Litar, qui est la pointe occidentale de l'Isle de Negrepont. Quelques Géographes mettent à *Erétia* l'ancienne *Cnemis*.

ÉRETRIAQUE, ou ÉRETRIQUE, Qui a rapport à Érétrie. *Eretrica. Eretriacus.* Il y avoit à Eretrie une école de Philosophes que Strabon nomme *Erétriarques* & *Erétriques*. Elle avoit été établie par Menedemus l'Eretrien.

ÉRETRIE, s. f. Ancienne ville de l'Eubée, ou du Négrepont. *Eretria.* Elle est sur une côte qui regarde la Grèce, à huit lieuës de la ville de Negrepont, du côté du levant. Quelques Geographes la nomment aujourd'hui *Rocho*. Strabon L. X. nous apprend qu'après Chalcis c'étoit la plus grande des villes de l'Euboé, que l'une & l'autre avoient été bâties par les Athéniens avant la guèrre de Troye, qu'après cette guèrre un Athénien nommé Æclus y avoit conduit une Colonie, que ces villes devenuës puissantes avoient établi des Colonies dans la Macédoine; que quelques-uns disoient qu'*Erétrie* étoit une Colonie de Maciste de Triphylie; qu'*Erétrie* s'appella d'abord *Mélaneïs*, ou *Melaneïde*, c'est-à-dire, La Noire, & ensuite *Arotria*, c'est-à-dire, cultivée, labourée; qu'*Erétrie* commandoit à Andro, à Teno, aux Ceïens & à d'autres Isles; que les Pèrses, comme dit Hérodote, la detruisirent, qu'on en voyoit encore de son tems les ruines en un lieu appellé la vieille *Erétrie*; qu'on avoit rebâti une nouvelle *Erétrie*, qui fut célebre en paix & en guèrre; & au L. IX. il dit que l'ancienne *Erétrie* étoit vis-à-vis Delphinium dans la Bœotie, separée de ce port par un trajet de 60. stades, qui font 7. lieuës & demie. L'*Erétrie* nouvelle étoit plus au midi. Voyez les Tables du P. Lubin & M. Tourreil sur Dem. p. 283. Cet Académicien dans ses Notes sur la harangue de Démosthène touchant la paix, écrit *Eréthrye*, & *Eréthryens*; mais mal. Tous les Anciens, Demosthene, Strabon, Mela, Pline, écrivent *Erétrie*; & puisque ce mot vient d'Arotrie, comme il paroit par Strabon, & qu'Arotrie est manifestement dérivé d'ἀροτρεῖν, *arare*, il faut écrire, comme nous faisons, *Erétrie* sans *h* & sans *y*.

ERETRIEN, ENNE, s. m. & f. & adj. Qui est d'Erétrie. *Eretriens*, *Eretriensis*. Ménedème l'*Erétrien*. Après le depart de Plutarque & de la garnison etrangère, les *Eréthryens*, devenus maîtres de leur ville & de Porthmius, embrassèrent les uns notre parti, les autres celui de Philippe. TOURREIL. Ce n'est pas là le seul sèrvice qu'ait rendu aux *Eréthryens* ce bon ami, & ce fidel allié. ID. Il faut écrire *Erétrien*. Voyez ÉRÉTRIE.

M. Corneille a dit, les Philosophes *Erétriens*; mais il faut dire Érétriques, ou Eretriaques, avec Strabon, qui met de la difference entre le nom de cette école de Philosophes, & celui des Citoyens d'Erétrie, appellant ceux-ci *Erétriens*, & disant qu'on nommoit ceux-là Eretriques & Eretriaques, soit qu'en effet ils portassent ces deux noms, soit qu'il y ait une faute au prémier mot, & que les Copistes y ayent oublie un *a*.

E R F.

ÈRFORT, ou ÈRFURT, s. m. Ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne *Ersordia*, *Erphordia*, *Erfurtum*. C'est la principale ville de Turinge. *Erfort* est situé sur la rivière de Gera, entre Weimar & Gotha. Son Chateau s'appelle *Ciriaxbourg*, ou Château de S. Cyriaque. *Erfort* étoit autrefois ville Impériale. Elle a une Universite. *Erfort* dependoit autrefois des Archevêques de Maïence: elle croyoit s'en être rachetée; mais en 1664. le Prelat fit revivre ses droits, & soutenu de l'Empereur, qui mit *Erfort* au ban de l'Empire, & du Roi de France, qui donna des troupes pour la soumettre, elle fut obligée de reconnoitre l'autorité de l'Archevêque. Le Tèrritoire d'*Erfort* comprenoit autrefois 80. à 90. bourgs ou villages; mais l'an 1665. l'Archevêque de Maïence en céda 17 à l'Electeur de Saxe pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la ville. Meroué, Roi de France, donna autrefois son nom à *Erfort*, & le fit appeller Mervigisbourg. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Bicurgium*, que d'autres placent à Swichaw en Misnie. *Audifret*, *Maty*, *Corn.*

E R G.

ÈRGANE, s. f. Epithéte ou surnom que les anciens Grècs donnoient à Minèrve, comme qui diroit Artisane. *Ergane.* Pallas étoit appellée *Ergane*, parce qu'elle présidoit aux Arts, & que les ouvrages des Arts passoient pour les ouvrages de la Sagesse, qui est Pallas, ou Minèrve. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 66.

Ce mot vient d'ἔργον, *opus*, ouvrage.

ÈRGO, s. m. Donc. Tèrme dogmatique tiré du Latin, qui signifie la conclusion d'un argument. Il est pris souvent pour l'argument même. C'est un homme qui nous importune par ses *ergo*, qui est bien fort sur l'*èrgo*. Le mot *èrgo* sèrvoit ordinairement chez les Latins à commencer les plaintes & les lamentations sur la mort de quelqu'un: *Ergo Quintilium perpetuus sopor urget.* Quintilius est *donc* plongé dans un sommeil etèrnel. DAC.

ERGO, s'employe aussi dans le stile familier pour *donc*, c'est-à-dire, dans la signification propre qu'il a en Latin.

Il croit que sa fille aime: Ergo *les rendez-vous.*
Mlle l'HÉRITIER.

Or ma planète bienfaisante
Promet à ma vie un long cours,
Ergo *j'aurai sur mes vieux jours*
Quinze ou vingt mille écus de rente. PAVILLON.

On dit provèrbialement, *Ergo glu*, à ceux qui font de grands raisonnemens dont on ne conclud rien. On disoit autrefois dans les Univèrsitez, *ergo glue*.

ÈRGOT, ou ARGOT, s. m. C'est un éperon ou pointe dure qui vient au dèrrière de la jambe des coqs. *Unguis posticus*.

On dit figurément, qu'un homme monte sur ses *ergots*; pour dire, qu'il menace, qu'il est en colère, qu'il parle audacieusement aux autres.

ERGOT, se dit aussi en parlant du cheval. C'est une corne molle de la grosseur d'une châtaigne, qui est au dèrrière & au bas du boulet, & cachée souvent par le fanon.

ÈRGOT, se dit aussi de plusieurs autres bêtes qui ont de semblables parties; mais aux sangliers on les nomme les *gardes*, & aux cèrfs, les *os*.

ÈRGOT, se dit aussi en Botanique, pour signifier l'extrémité d'une branche qui a été taillée, & qui est morte dans le bout, comme il arrive souvent aux branches qu'on écossonne. On coupe ce bois mort jusqu'au vif, ou jusqu'à l'écusson, & c'est ce qu'on appelle tailler l'*argot*. Cette coupe donne lieu à l'écorce de couvrir insensiblement ce qui reste du bois taillé.

ÈRGOT. On appelle ainsi les grains de sègle qui deviennent dans cèrtaines années, longs, noirâtres & cornus. La farine de ce grain est blanchâtre & très-pèrnicieuse. Lorsqu'il est arrivé que les épics du sègle étoient chargez de ce mauvais grain, & qu'on n'a pas été soigneux de le rejetter, on a vû regner à la campagne des maladies qu'on appelle Feu S. Antoine. Voyez les Journaux des Sçavans, & les Mémoires de l'Académie. M. Dodart a donné plusieurs obsèrvations sur le mauvais effet de ce blé cornu.

ÈRGOTÉ, ÉE, adj. Qui a des èrgots. Voilà un coq bien *èrgoté*. *Unguibus talariis, calcaribus instructus*.

ÈRGOTER, v. n. Chicaner; disputer opiniâtrement, *argutari, disceptare*. Ils ont long-tems *èrgoté* sur cette proposition en Sorbonne.

ÈRGOTER, se dit aussi des disputes, des critiques qui se font en pointillant, & chicanant avec importunité. Ces deux pèrsonnes ne s'accordent jamais; elles sont toûjours à *èrgoter* l'une contre l'autre.

ÈRGOTEUR, s. m. Celui qui dispute; qui pointille sans cesse, qui conteste tout sans raison. *Ineptus disceptator*. C'est un tèrme de mépris.

ÈRGOULE. Voyez GOULE.

E R I.

ERI, s. m. Petite Rivière de l'ancienne Toscane, & maintenant du Patrimoine de S. Pièrre en Italie. *Cares, caretanus*. Elle coule dans le Duché de Bracciano, & se décharge dans la mèr de Toscane à deux ou trois lieuës au levant de Civita-Vecchia.

ÉRIC. Voyez ERRIC.

ÉRIC, s. m. Bourg & Port de l'État de Gennes en Italie. *Ericis portus*. Il est sur le golfe d'Espezzia, vis-à-vis de Porto Vénere. MATY.

ÉRICHTHON, s. m. Ce fut un Roi d'Athènes, successeur d'Amphictyon, qui fut mis dans les Astres pour avoir trouvé l'usage des quadriges. *Vossius, De Idolol. L. I. C. 13. p.* 54.

ÉRICHTHON, s. m. Tèrme d'Astronomie. C'est le nom de la 12e constellation des 21. septentrionales. On l'appelle aussi le charriès. *Erichthonius, Heniochus*, ce dèrnier nom est Grèc, ἡνίοχος, *auriga*, de ἡνία, *habena*, & ἔχω, *habeo, teneo*.

ÉRIDAN, s. m. Ancien nom du Pô, fleuve d'Italie. *Eridanus*. Voyez Pô. Virgile appelle l'*Eridan*, le Roi des fleuves, *Georg. L. I. v.* 481.

Mais le fièr Ėridan, *dont les vagues mutines*
Entraînent les forêts avec leurs racines,
Qui porte à l'Océan le débris de ses bords,
Sur les fleuves Latins signale ses efforts,
Autrefois de Peupliers ombrageant ses deux rives
Il cachoit la pudeur des Nayades craintives:
Mais enfin dépouillé de tous ses ornemens,
Quand le fils du Soleil brûla ses élémens
Il vit avec effroi ses vagues enflammées,
Ses rivages déserts & ses eaux consumées. BRÉBEUF.

ÉRIDAN, *Eridanus*, est aussi le nom d'un fleuve de Pologne, nommé en Polonnois RODOUN. Voyez ce mot.

ÉRIDAN, s. m. *Eridanus*. Est le nom que les Astronomes ont donné à la troisième constellation des quinze méridionales. Les Poëtes ont donné ce nom-là au Pô, que Virgile appelle le Roi des fleuves, *fluviorum Rex Eridanus*. Il y a aussi d'autres fleuves de ce nom.

Le nom d'*Eridan* pris pour une constellation se dit en prôse, & en vèrs, mais il ne se dit qu'en vèrs quand il est pris pour le fleuve que nous appellons communément Pô.

Le Roi des fleuves lui-même
Orné de son diadème,
*L'*Ėridan *est moins pompeux.*

RECUEIL DE VERS.

ERIE. Le Lac d'*Erie*, ou du Chat *Lacus Erius, Lacus felis*. Lac de la nouvelle France en l'Amérique septentrionale. Il est au midi de celui de Karegnondi, & au couchant de celui d'Ontario ou de Frontenac. Le Baron de la Hontan le nomme Errie, mais mal.

ÉRIEU, s. m. Rivière de France dans le Vivarais. Elle a sa source près de S. Agrève, separe le haut Vivarais d'avec le bas, & va se décharger dans le Rhône à Beauchastel. *Davity, Corn*

ÉRIGER, v. act. Dresser, élever quelque chose. *Erigere*. *Eriger* une ligne pèrpendiculaire sur une autre ligne. On *érigeoit* autrefois des statuës aux grands pèrsonnages, aux Empereurs. Quelqu'un demandoit à Caton le Censeur pourquoi on ne lui avoit point *érigé* de statuë: J'aime beaucoup mieux, dit-il, qu'on fasse cette demande, que si on demandoit pourquoi on m'en a *érigé*. BONS MOTS.

Erigere, ériger, cela est tiré du Celtique *Erg*. PEZRON. Ou le prétendu Celtique l'est du Latin.

ÉRIGER, signifie figurément, Elever quelque chose; attacher quelque titre, dignité, ou degré d'honneur. *Evehere*, *ériger* un Marquisat en Duché. *Eriger* une fonction, ou simple commission en titre d'office. *Eriger* un Bailliage en Présidial, en Cour Souveraine. C'est au Pape à *ériger* les Evêchez; mais il lui faut pour cela le consentement du Roi. Le Pape ne peut *ériger* une Eglise en Cathédrale, ou Metropolitaine, sans le consentement du Prince. FEVRET. On dit en ce même sens avec le pronom pèrsonnel, s'*Eriger* en Auteur, en Bel-esprit, en Censeur public; pour dire, Prendre, s'attribuer ces qualitez.

Quand des Costards & des Ménages
S'érigent en grands pèrsonnages,
On s'en rit. BOIL.

L'oisiveté *érige* bien des gens en mauvais Poëtes. S. EVR. Il est assez ordinaire aux maris de s'*ériger* en tyrans. Je ne puis souffrir que vous vous *érigiez* en dévot de profession pour vous animer d'un esprit de chagrin contre les vices. S. EVR.

ÉRIGÉ, ÉE, part & adj. *Erectus, evectus*.

ÉRIGNE, ou ÉRINE, s. f. Tèrme de Chirurgie. C'est un petit instrument qui sèrt comme un crochet à élever, à soutenir des parties sur lesquelles on veut travailler, qu'on veut disséquer, découper, &c.

ÉRIGONE, s. f. Tèrme de Mythologie & d'Astronomie. *Erigone*. C'est le nom propre d'une femme, & d'un astre. *Erigone* fille d'Icare se pendit dans le desespoir & la douleur qu'elle eût de la mort de son père. Un amour si grand pour celui dont elle avoit reçu la vie, parut digne du ciel, & on feignit qu'elle avoit été métamorphosée dans la constellation de la Vièrge qu'on appelle aussi *érigone*. On dit aussi qu'Athènes étant attaquée de peste, l'Oracle répondit que pour detourner ce fleau il falloit établir des honneurs annuels à Icare & à *Erigone*. C'est à cette occasion qu'elle fut mise dans les Astres, & au rang des Constellations. Celle qu'on lui donna, & qu'on appella de son nom, *Erigone*, comme on l'appelle encore quelquefois, est celle que nous nommons communément la Vièrge. Voyez VIERGE. On croit que c'est en son honneur que les Athéniens instituèrent la fete qu'ils appelloient *Eores*, ou plûtôt *Æores*. Αἰώρα. D'autres disent néanmoins que c'est pour une autre *Erigone*, fille d'Egiste & de Clytemnestre qu'elle fut établie. Voyez Hesychius au mot Αἰώρα, & Hygin, fable 26.

ÉRIMANTE. Voyez ÉRYMANTE.

ÉRYMANTE, s. f. Nom de Tulippe parmi les Fleuristes. L'*Erymante* est rouge, feüille-morte & jaune. MORIN.

ÉRINNYS, s. f. Nom propre des trois furies. *Erynnis*. On ne sçait rien de particulier de cette furie. Les anciens Grècs & Latins disent au pluriel les *Erynnies* pour les furies. Hésiode, dans sa Théogonie v. 185. écrit que les *Erinnyes* étoient nées dans la suite des tems des gouttes de sang qui coulèrent de la playe que Saturne fit à son père Uranus, ou Cœlus; c'est-à-dire, le Ciel, & qui tombèrent sur la tèrre. Il appelle les *Erinnyes* fortes, puissantes; & dans son prémier Poëme *Oper. & Die v.* 80. il dit qu'elles sont les vangeresses du parjure, & que c'est le cinquième jour qu'elles rôdent pour exèrcer leur vengeance.

Pausanias dit qu'il y avoit à Athènes proche de l'Aréopage un Temple des Déesses qu'on appelle Sevéres, & qu'Hesiode a nommées *Erinnyes*. Eschyle leur a donné des Sèrpens pour cheveux, & tous

les Poëtes l'ont suivi. On les arme aussi de fouëts & de flambeaux ardens, témoin Lucain L. VI. v. 747. & Ovide Ep. XI. v. 103. On appelle aussi *Erinnys* une mauvaise femme qui a causé beaucoup de maux. Ainsi Virgile dit qu'Heléne fut l'*Erinnys* de sa patrie, & Lucain que Cléopatre fut l'*Erinnys* de l'Italie.

ÉRISSE, ou RISSO, s. m. Ville ancienne & épiscopale de l'Anatolie. *Rizus*, *Rizaeus*. Elle est située sur la côte de la mèr noire, environ à trente lieuës au levant de Trebizonde, dont son Evêché étoit suffragant.

ÉRISSI, s. m. Ville ancienne de l'Isle de Métélin, qu'on a aussi appellée Cedonia. *Erissus*. Elle est sur la côte méridionale de l'Isle. C'etoit autrefois un Evêché suffragant de Metelin : ce n'est plus qu'un Village. MATY.

ÉRISSO, s. m. Ancienne Ville de la Macédoine en Gréce. *Achanthus*. C'est un Evêché suffragant de Saloniki. *Erisso* est situé au fond du Golfe de Monte-Sancto.

ÉRISSON, s. m. Tèrme de Marine. Ancre à quatre bras dont on se sèrt dans les bâtimens de bas bord, ou dans les Galères *Erinaceus*. On l'appelle autrement *grapin de fer*, ou *risson*. Voyez *hérisson*. Il y a bien de l'apparence que le tèrme de Marine vient de la ressemblance que les grapins de fèr ont avec l'animal qu'on appelle *hérisson*, en ce que le grapin de fèr est pointu & comme armé de quatre côtez, comme un herisson est tout couvèrt de pointes piquantes.

ÉRISTIE, s. f. Tèrme de Fleuriste. Tulippe pourpre & blanc. MORIN.

ÉRITHROÏDE, s. f. Tèrme d'Anatomie. *Erythroïdes* C'est la prémière des membranes propres qui enveloppent les testicules : elle est parsemée de fibres charnuës du muscle crémaster, qui la font paroitre rougeâtre, d'où vient qu'on lui a donné ce nom.

Ce mot est Grèc, il vient d'ἐρυθρὸς, rouge, & εἶδος, figure, ressemblance.

ÉRIVAN, s. m. Ville de Pèrse qu'on appelle aussi *Irrvan*, *Irvan*, & *Révan Erivanum*, *Revanum* Elle est dans la Province d'*Erivan*, sur la rivière de Sanguica. *Erivan* est grand & défendu par une grande forteresse, où est le Palais du Gouvèrneur de la Province, & par un château situé à quelque distance de la ville. A trois lieuës d'*Erivan*, où les Arméniens ont un Evêché, on trouve les ruines de l'ancienne *Artanata*, que les Arméniens appellent *Ardashat*.

ÉRIVAN, s. m. Province de Pèrse. *Erivania*, *Irvania*. C'est une partie de la grande Arménie des Anciens. Ses bornes sont au couchant de la Turcomanie ; au nord la Géorgie ; au levant le Seirvan, & au midi l'Adirbaïtzan. L'*Erivan* est fort froid à cause des montagnes qui s'y trouvent ; dont la plus celébre est le mont Ararat. il est pourtant très-fèrtile, même en vin. Ses principales villes sont Erivan, Kar.sba, Bilrgan, Chiurcar, & Nachschnan. Voyez Tavèrnier, dans ses voyages de Pèrse T. I.

E R K.

ÈRKELENS, s. m. Petite ville de Guèldre. *Castra Herculis*. *De Valois*, *Not. Gall.*

ÈRKELENS, s. m. Ancienne ville des Ubiens, & aujourd'hui de la Guèldre Impériale. *Herculeum*, *Herculis castra* Elle est enclavée dans le Duché de Juliers, & située à une lieuë du Roer, entre la ville de Juliers, & celle du Ruremonde *Erkelens* étoit fortifiée, mais les François en ruinèrent les fortifications en 1674. MATY.

E R L.

ÈRLANG, s. m. Petite ville du Cèrcle de Franconie en Allemagne. *Erlanga*. Elle est sur la rivière de Rednitz, dans le Marquisat de Culembach, aux confins de l'Evêché de Bambèrg & du tèrritoire de Nurembèrg.

ÈRLAPH, s. m. Rivière d'Allemagne. *Arlapa*, *Arlape*. Elle a sa source vèrs les confins de Stirie, travèrse une partie de la basse Autriche, & se décharge dans le Danube, un peu au-dessous de Pechlarn, qu'elle arrose.

E R M.

ÈRMA Voyez GÈRMASTE.

ÈRMELAND, autrement WARMIE, ou WÈRMELANDT, s. m. Contrée de la Prusse Royale. *Varmia*. L'*Ermeland* est enclavée entre le Golfe de Frieh-Haff, de la Prusse Ducale, & depend du Palatinat de Marienbourg. Ses villes sont Heilspèrg, qui en est capitale, Wartembèrg, Gutstat, & Braunsberg. Si l'on écrit *Ermelande* il faudra le faire féminin, suivant ce que nous dirons au mot LAND.

ÈRMENSUL, ÈRMINSUL, ÈRMINSIL. Voyez IRMINSUL, ou IRMENSUL.

ÈRMES. Vieus tèrme de Coûtumes qui se dit des tèrres non labourées, ni cultivées, qui sont vacantes, en friche & en desèrt. On les appelle aussi tèrres *brehaines*. Dans les Coûtumes de la Marche & du Bourbonnois on appelle tèrres *hèrmes*, ou *herems*, des tèrres en friche.

Ce mot vient du Grèc ἔρημος, en Latin *eremus*, *désèrt* : d'où vient qu'on a nommé l'Abbaye de Saint Michel en l'*herm*, *Sancti Michaelis in eremo*.

ÈRMINE. Voyez HERMINE. On écrit cependant aujourd'hui souvent *Ermine*. Voyez la nouvelle hist. de Bretagne.

ÈRMINETTE, s. f. Outil de Charpentier fait en forme de hache recourbée, ou d'aisslette, qui lui sèrt à applânir, à unir le bois. *Ascia incurva*.

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *alermin*, qui signifie *scalprum*.

ERMITA DE LOS PALACIOS Village de l'Andalousie en Espagne. *Palatiorum Eremus*, *solitudo*. Il est sur la rivière d'Almudiel, à sept ou huit lieuës au nord de Baëza. On y voit les ruines de Flavium Viritanum, qui étoit anciennement une petite ville de la Bétique, Province d'Espagne.

Ce mot est Espagnol, & signifie *Ermitage des Palais*.

ÈRMITE. *Eremita*. C'est ainsi qu'on devroit écrire ce mot, puisqu'il vient du Grèc ἐρημος, dont l'esprit est doux. Cependant l'usage est d'écrire *hermite* & *hèrmitage*. Cé nom est devenu le nom propre de quelques pèrsonnes distinguées. Pièrre l'*hèrmite* est fameux dans l'histoire des Croisades Daniel l'*hèrmite* est un homme de lettres qui a vécu dans le seiziéme & le dix-septiéme siécle. On prétend qu'ils étoient tous deux de la même famille. On écrit leur nom par une *h* On devroit la retrancher aussi bien que dans le mot Latin *heremita*, & écrire toujours *eremita*, *eremus*, & en François, *èrmite*, *èrmitage*. Voyez HERMITE.

ÈRMITE DE S. AUGUSTIN. Nom d'un Ordre de Religieux que nous nommons plus communément Augustins. Voyez ce mot. Les *Ermites* de S. Augustin prétendent avoir été établis par ce Père de l'Eglise. Il est cèrtain que vèrs l'an 388 il jetta les fondemens d'un Ordre monastique, & qu'il se retira dans les tèrres de son Père, ou proche de Tagaste, pour y mener la vie religieuse avec quelques Compagnons. Mais il ne s'ensuit pas que cet Ordre ait toujours subsisté jusqu'à ce tems, ni que les *Ermites* de S. Augustin d'aujourd'hui soient venus sans intèrruption de ceuxlà. Ils n'ont commencé que sous Alexandre IV. comme nous l'avons dit au mot AUGUSTIN. Voyez le P. Helyot, hist. des Ord. Relig. T. III. C. I. & suivans.

Cet Ordre a différentes Congrégations & différentes Réformes. Les uns s'appellent Augustins Déchaussez, & à Paris les Petits-Pères, ou Capucins noirs, & quelquefois Capucins d'Ebéne. *Ermites* de S. Augustin de la Communauté de Bourges, qu'on appelle à Paris les petits Augustins, ou les Augustins de la Reine Marguerite, parce que la Reine Marguerite de Valois, 1re femme de Henri IV. les y établit. Les autres s'appellent les Grands Augustins, parce que leur maison est plus grande & plus nombreuse. La Communauté de Bourges est une Réforme qui commença dans cette ville, & introduite par les Pères Etienne Rabache, & Roger Girard. Cette réforme ne fait qu'une Province, & n'a point de Vicaire Général. *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Calabre Cette Congregation commença l'an 1503. & le P. François de Zampana en fut le Promoteur. La Congrégation de Centorbi, ou des Réformez de Sicile, fut fondée par le P. André del Guasto, Sicilien, qui en obtint pèrmission de Pie V. en 1579. Celle de Carbonnière est dans le Royaume de Naples, & a pris son nom du Convent de S. Jean de Carbonnière dans Naples. La Congrégation della Claustra fut commencée en Espagne l'an 1430. par le Père Jean d'Alarcon. Les *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation des Colorites, commença par les soins de Bèrnard de Rogliano, dans la Calabre citérieure, vèrs l'an 1530. & se soumit à l'obeïssance de tout l'Ordre des *Ermites* de S. Augustin l'an 1600. Les *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Dalmatie, qui commença l'an 1511. n'ont que six Couvens. *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Génes, appellée autrement Nôtre-Dame de la Consolation. Jean Poggi lui donna commencement l'an 1470, ou selon le P. Lubin l'an 1475. *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Lécero, ou plûtôt d'Ilicero, c'est la prémière Congregation, ou réforme de cet Ordre, formée par les soins du P. Ptolomée de Venise, sur la fin du XIVe siécle. *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Lombardie, c'est la plus nombreuse & la plus florissante de celles qui sont gouvèrnées par des Vicaires Généraux Cette réforme fut introduite en 1430 ou 1438. La Congrégation des *Ermites* de S. Augustin de Monte-Ortono, commença en 1438. Simon de Camerino la forma de quelques Monastères qu'il avoit fondez. La Congrégation de Pérouse s'établir vèrs l'an 1420, par les soins du P. Augustin de Rome, élû Général en 1419. Celle de la Poüille fut formée dans cette Province d'Italie par le P. Félix de Corsano l'an 1492 ; & l'année suivante parut celle de Saxe, par le zele de Simon Lindmer & André Prolès, qui réünirent les principaux Couvens d'Allemagne. Voyez le P. Helyot à l'endroit cité.

ÈRMITE DE S. JEAN BAPTISTE DE LA PÉNITENCE. Ordre Religieux qui subsistoit dans la Navarre du tems de Maurolic, qui en parle. Grégoire XIII. le confirma, & approuva leurs Constitutions. Ces *Ermites* avoient cinq Ermitages, & huit ou dix Religieux dans chacun. Le prémier & chef de l'Ordre étoit S. Clement le vieux, à sept lieuës de Pampelune. Ces *Ermites* étoient très-austères, vêtus de bure, marchant nuds pieds sans sandales, ne portant point de linge, couchant sur des planches, ayant pour chevet une pièrre, & portant jour & nuit une grande croix de bois sur la poitrine. Ils demeuroient seuls dans des cellules séparées, au milieu d'un bois, & gardoient étroitement le silence, &c. Voyez le P. Helyot, T. IV. c. 40.

Il y a eu aussi en France dans le XIIIe siecle des *Ermites* sous le nom de S. Jean-Baptiste, dont il est fait mention dans le Trésor des Chartres du Roi. Toulouse sac. 4. n. 49. Voyez le P. Hélyot T. IV. c. 40.

ÈRMITE DE S. JERÔME. Voyez JÉRONIMITE.

ÈRMITE DE NÔTRE-DAME DE GONZAGUE, Ordre Religieux institué par Jérôme Raigni de Castelgiuffre, & fondé par François de Gonzague dèrnier Marquis de Mantoue. L'Evêque de Regio prescrivit à ces *Ermites* une manière de vie qu'Alexandre VI confirma. Ils avoient cinq ou six Couvens; mais ils ne subsistent plus. Voyez Morigia, *Histor. dell. orig. di tutti gli Reli. L. I C.* 59. Le P. Hélyot. T. IV. c. 40.

ÈRMITE DE S. PAUL, prémier *Ermite*. *Sancti Pauli Eremita.* Ordre Religieux qui fut établi par le B. Eusebe de Strigonie vèrs l'an 1250 & qui prit le nom de S. Paul *Ermite*, après qu'il eût fait union avec les *Ermites* de Patach, & pris la Régle qui leur avoit été donnée en 1215, par Barthelemi Evêque de cinq Eglises en Hongrie. C'est ce qui a fait dire à ceux qui ont traité des Ordres Religieux que celui-ci avoit été établi l'an 1215; mais le B. Eusébe ne se retira du monde qu'en 1246 Cet Ordre s'est étendu en Hongrie, en Pologne, en Autriche, en Croatie, & dans la Souabe.

Il y a aussi des *Ermites* de S. Paul, prémier *Ermite*, en Portugal, qui ont été quelque tems unis avec ceux de Hongrie, & qui s'en séparèrent ensuite par la difficulté d'entretenir la communication nécessaire. Grégoire XIII. les confirma l'an 1578, & leur donna la Régle de S. Augustin. Barbosa dit que leur Fondateur fut un nommé Benoît, citoyen Romain; mais D. Nicolas de Sainte Marie, Chanoine Régulier de la Congregation de Sainte Croix de Conimbre, dans les Chroniques de la Congregation, écrit que ces *Ermites* fûrent fondés l'an 1186. sous Urbain III. & Sanche I. par Fèrdinand Anez, ou Yanez, qui fut depuis Grand Maître de l'Ordre militaire d'Avis.

Enfin nous avons aussi eû en France des *Ermites* de S. Paul, prémier *Ermite*, qu'on nommoit vulgairement frères de la mort, parce qu'ils portoient la représentation d'une tête de mort sur leurs scapulaires, & qu'ils devoient toujours avoir le souvenir de la mort présent à l'esprit. On ne sçait quand ni par qui cet Ordre fut institué en France; Le P. Helyot conjecture que ce ne fut pas long-tems avant l'an 1620. & que le P. Guillaume Callier, qui en étoit alors Supérieur Genéral, pourroit bien en avoir été le Fondateur. Leur habillement consistoit en une robe de gros drap gris blanc qui descendoit jusqu'aux talons, un manteau de même couleur, qui n'alloit qu'à la moitié des cuisses, un capuce un peu aigu de drap noir, tombant en rond sur les épaules, & fait en pointe sur le milieu, un scapulaire de même d'un piéd & demi de large & de la longueur de la robe, au milieu duquel ils portoient la représentation d'une tête de mort, avec deux os audessous passez en sautoir Ils marchoient nuds piéds avec des sandales de cuir. Ils avoient de deux sortes de frères; des frères Laïcs habillez comme les Prêtres, & des frères qu'ils appelloient Convèrs, qui portoient un chapeau au lieu de capuce. Il y a de l'apparence que cet Ordre fut suprimé par Urbain VIII. un peu avant 1633. Voyez sur ces trois Congrégations d'*Ermites* de S. Paul le P. Heliot. T III. c. 42. 43. 44.

ÈRMITE SERVITE, ou Sèrviteur de la Sainte Vièrge du Mont Senaire. Voyez SÈRVITE.

E R N.

ÈRNÉ. Voyez ÉARNE.

ÈRNÉE, s. f. Nom propre de ville & de rivière. *Ernée* est une petite ville de France dans le Maine, qu'on appelle aussi *Errenée*, *Erneum.* Elle est située sur une petite rivière de même nom, à quatre lieuës de Fougères, & à pareille distance de Vitray. La rivière d'*Ernée* va mêler ses eaux à celle de Maïenne, un peu audessus de Laval.

ÈRNEILE. Voyez RENEILE.

ÈRNEST, s. m. Nom propre d'homme. *Ernestus.*

ÈRNESTINE, adj. f. Qui ne se dit qu'au fém. & en cette phrâse, La branche *Ernestine*, *Stirps Ernestina.* C'est une branche de la Maison de Saxe qui a pris ce nom d'Ernest Electeur de Saxe, duquel elle descend, comme la branche Albèrtine vient d'Albèrt son frère.

E R O.

ÉROMANCHE, ou ÉROMANTIE, s. f. L'une des six manières que les Mages des Pèrses avoient de deviner les choses futures, l'art de les connoître par l'air. *Aeromantia.*

Ce nom vient d'*aer*, ou ἀὴρ l'*air*, & μαντεία, divination, μάντις, *devin.* Il paroit par là que puisque nous disons *air*, & non *er*, il faudroit peut-être écrire *Airomance*, & mieux encore *Aéromance*; car c'est le mot Grèc que nous conservons, en lui donnant seulement une tèrminaison Françoise

ÉROSION, s. f. Tèrme de Medecine, qui se dit de l'action des humeurs âcres, ou acides, qui rongent, mangent ou déchirent les chairs & autres substances. *Erosio.* L'arsenic & les autres poisons caustiques font des *érosions* aux intestins Après la prise de ce poison il sentoit une *érosion* par tout. DEGORI.

ÉROTIDIES, s. f. & pl. Fête de Cupidon, ou de l'Amour *Erotidia.* Les Thespiens avoient institué des jeux & une fête à l'honneur de Cupidon, ils la celebroient avec beaucoup de solemnité, & l'appelloient *Erotidies*, ainsi que nous l'apprenons de Plutarque, de Pausanias & d'Apulée, L. XIII p. 56 Plutarque dit qu'ils faisoient les jeux de Cupidon de cinq ans en cinq ans, & toujours avec beaucoup de splendeur & de magnificence.

ÉROTIQUE, adj. Qui a rapport à l'amour. *Eroticus.* On appelle en tèrme de Medecine *delire érotique*, une espèce de mélancholie qu'un véritable amour, qui va jusqu'à l'excès, fait contracter. Quoi qu'il n'y ait point de pouls amoureux, c'est-à-dire, d'une espece qui soit distinguée des autres, on ne laisse pas de reconnoitre l'amour par le battement du pouls, qui est fort changeant, inégale, turbulent & dereglé. Si on parle au malade de la pèrsonne qu'il aime, son pouls se change d'abord, devenant plus grand, plus vite & plus violent. Si tôt qu'on a cessé d'en parler le pouls se cache, se trouble & se dérégle de nouveau Ce mal se guerit à peu près comme les autres melancholies.

Ce mot est Grèc, il vient de ἔρως, amour, ἐρωτικός, qui vient de l'amour, ou qui y a rapport.

E R P.

ÈRPACH, s. m. Petite ville d'Allemagne dans la Franconie *Erpachium.* C'est la capitale du Comté d'*Erpach.* *Erpach* est situé sur la rivière de Mublin, à six lieuës d'Heidelberg, du côté du nord. MATY.

Le Comté d'*Erpach*, *Erpachensis*, ou plûtôt *Erpachensis Comitatus*, est un petit Etat du Cèrcle de Franconie en Allemagne Il est entre les Etats du Palatinat du Rhin & de Mayence, & presque entre le Rhin, le Necre & le Mein. Il peut avoir environ 7 lieuës de long & 5 de large, & il a son Comte particulier. La Maison d'*Erpach* passe pour une des meilleures de Franconie. Il en est même qui la font descendre d'Eginhard, gendre de Charlemagne. La branche qui possede aujourd'hui cet Etat, vient de George Albèrt Comte d'*Erpach* qui mourut en 1645 Voyez *Phil. Jac. Spener. Theatr. Nobilit. Europ. P. I. p.* 99. & *P. III. p.* 1. & 88.

E R Q.

ÈRQUIVIAS, s. m. Bourg de la Nouvelle Castille, peu éloigné de Tolède. C'est la Patrie de Michel Cervantes, Auteur de Dom Quichote de la Manche, Roman Espagnol très-ingenieux. Quelques-uns le font natif de Séville.

E R R.

ErRAME, quelquefois on trouve *éramme*, & *érame*, s. m. Tèrme de Coutumes. Les sentimens sont partagez sur la signification de ce mot. Bouchel dit que l'*errame* est proprement le défaut que fait le defendeur de comparoir à l'assignation qui lui est donnée pardevant le Juge à la requête du demandeur, ou le congé de Cour que le defendeur ajourné obtient contre le demandeur. Du Cange prétend que l'*érame* est l'action par laquelle quelqu'un revendique sa chose, & affirme avec sèrment qu'elle lui appartient. M. de Laurière veut que l'*éramme* soit le défaut de payement pour lequel le debiteur qui s'est obligé par sèrment envers le créancier, & à jour certain, doit payer l'amende.

Bouchel dérive le mot d'*érame* du Grèc ἔρημος, ou ἐρήμη.

ErRAMENT, adv. Vieux mot. Incontinent, tout à coup.

Errament *se sont adrécies*
La ou li murs i ert depeciez. GUILL. GUIART. *sous l'an* 1205.

Philippes Mousk écrit *esrament*,

Quand il sot que ses frères ert morts
Tot esrament en issi forts.

Le Roman des Loherans dit *erraument*.

Et palès est revenu erraument.

Voyez le Glossaire de Du Frêsne sur Ville-Hardouin.

ÈRRANT, ANTE, adj. Qui n'est point fixe, ni attaché. *Errans, vagus.* Autrefois mon imagination *errante* & vagabonde se portoit à toutes choses: aujourd'hui l'âge me raméne à moi-même. S. EVR.

De nos désirs èrrans *rien n'arrête le cours :*
Ce qui plait aujourd'hui déplait en peu de jours. S. EVR.

En ce sens on dit que les Planétes sont des étoiles *èrrantes*, *inerrantes*, quoiqu'elles ayent une route cèrtaine, par opposition aux étoiles fixes, qui sont toujours dans une même distance entre elles.

ÈRRANT, Vagabond, qui èrre çà & là, sans avoir de route cèrtaine, ni de demeure assurée. Nos vaisseaux sont *èrrans* sur la mèr à la mèrci des eaux, ou des ondes. Les Chevaliers *errans* sont des pèrsonnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde, sans autre dessein que de chèrcher des avantures, & redresser les torts. Dom Quichote s'étoit mis en tête de faire le Chevalier *èrrant*. Les fréquens voyages de Charles-Quint l'ont fait nommer Chevalier *èrrant* par les Espagnols. S. EVR. Vous êtes toujours *èrrant* & vagabond, exposé aux embûches de vos ennemis. ABL. Une vieille impression de Chevalerie *errante*, comme en Espagne, tourne tous les esprits aux avantures bizarres. S. EVR.

Je demeurai long-tems èrrant *en Césarée,*
Lieux charmans, où mon cœur vous avoit adorée. RAC.

Errant signifie aussi qui se proméne négligemment de côté & d'autre.

Tantôt èrrant *dans les prairies,*
J'étudie au bord des ruisseaux,
Dans l'éternel cours de leurs eaux,
Le cours abregé de nos vies. DEVILLIERS.

Le Juif *èrrant* est un Juif que le peuple s'imagine courir incessamment par le monde, depuis la mort de Notre Seigneur. Et figurément on appelle un Juif *errant*, un homme qu'on ne trouve jamais chez lui, & qui court incessamment par le monde.

On appelle aussi les peuples *errans*, les peuples qui n'ont point d'habitation fixe, comme les Tartares, les Arabes, & plusieurs peuples d'Afrique qui habitent sur des chariots, sous des tentes, & qui changent souvent leur camp. *Quorum plaustra vagas rite trahunt domos* HOR.

On appelle aussi les heretiques nos frères *èrrans*.

ÈRRATA, s. m. Table qu'on met au commencement, ou à la fin d'un livre, qui contient les fautes survenuës dans l'impression. Le livre du P. Hardouin sur les Medailles pourroit être intitulé, l'*Errata des Antiquaires*. Les Critiques de l'Histoire de Petronius pourroient être appellez l'*Errata des anciens Historiens*. Dans ce sens, le Dictionnaire de M. Bayle peut être appellé l'*Errata* de Moreri. On a fait l'*Errata* des Congregations *de Auxiliis*. Lindinbèrg a fait une Dissertation sur les fautes d'impression, *De Erroribus typographicis*, dans laquelle il dit qu'il n'y a aucun ouvrage qui en soit exemt, pas même les livres saints; il en chèrche toutes les causes, & propose les moyens de les eviter. Il ne dit rien sur cet article qui ne soit commun, ou qui ne soit faisable. Il faut que les Auteurs, les Compositeurs, & les Correcteurs d'Imprimerie fassent leur devoir; qui ne le sçait? Il faudroit que les Auteurs eussent chacun son Imprimerie chez soi, comme Calixte & Opitius; Qui le peut? D'ailleurs la bonne Police le doit-elle pèrmettre.

ÈRRATIQUE, adj. Tèrme d'Astronomie. *Erraticus.* C'est une epithète qu'on donne aux Planètes, qu'on appelle plus communement *èrrantes*. Il y a aussi une espéce de fiévre qu'on appelle *èrratique*. Voyez FIÈVRE.

ÈRRE, s. f. Cette tèrminaison ne rime point en François avec la tèrminaison *ère*. Ainsi, tèrre, guèrre, Anglètèrre, ne rime point avec Père, Mère, &c.

ÈRRE, s. f. Qui ne se dit qu'en ces phrâses, Aller grande *èrre*, aller belle *èrre* : *celeri, concitato gradu*; pour dire, Aller bon train.

ÈRRE, est aussi un tèrme de Marine, dont on se sèrt quelquefois dans un sens figuré. On dit l'*èrre* d'un vaisseau, pour marquer sa vitesse, ou sa lenteur. Le vaisseau endormi est celui qui n'a pas encore pris son *èrre*, son train, la maniére d'aller.

ÈRRE, s'employe encore dans la vénerie pour signifier les allûres par où une bête va. Il se dit aussi pour arre, *arrhabo*, *arrha*. Voyez ÈRRES, Car en ces deux dèrniers sens il se dit sur tout au pluriel.

ÈRREMENT, s. f. Tèrme du Palais. C'est la dèrnière procédure d'un Procès, le dèrnier état d'une affaire. Les héritiers d'un tel ont repris son Procès pour y procédèr suivant les dèrniers *errements*. Il a donné copie de l'Appointement en droit, comme étant le dèrnier *errement*. Il est moins en usage au singulier qu'au plurier. En Normandie on dit *Err.ment*; pour dire, Proceder en la cause avec la partie advèrse.

Autrefois *errement* signifioit la même chose que *gagi de bataille*, c'est-à-dire, *èrre*, ou *errement*; on disoit *arrhamire bellum*, jetter la gage de bataille.

ÈRREMENT se dit aussi par rapport à *èrre*, *arrha*. *Errement* de blé & de vin. *Frumentariæ ac vinariæ emptioni per arrham factus & affirmatio* POMEY.

ÈRREMENTER, v. n. Tèrme de Coutumes, c'est prendre expédition, procéder en cause avec la partie advèrse. *Jus persequi.*

ÈRRENER, v. act. *Delumbare, renes diffringere, laxare.* Rompre les reins; ce mot vient du Latin *renes*, *errener*, *èrner*, ou *errener*, se dit, *quasi erenare*. On le dit aussi dans le sens figuré, pour dire, surcharger, accabler d'un trop grand poids, parce qu'une charge trop pésante, un fardeau trop lourd incommodent les reins.

ÈRRER, ou plûtôt ÈRRER, v. n. *Errare, vagari.* Voyager sans avoir de route cèrtaine; courir çà & là. La tempête fut si grande, que le Pilote abandonna le timon, & nos vaisseaux *èrroient* au gré des vents. Les neiges avoient couvèrt les chemins, & nous *èrrions* à l'avanture par la campagne. Par tout *èrre* l'image de la mort. LE MAIT.

*Tandis que j'*èrrerai *sur les sombres rivages.* DES-H.

Ce futur *èrreras* est râre, mais il doit se former ainsi suivant l'analogie, *chanter, chanteras*, le second *e* est muet, comme il l'est dans les autres vèrbes à la seconde syllabe; quoique l'*e* de la première syllabe soit suivi de deux *rr*, il n'est point ouvèrt comme dans *guèrre*, *tèrre*, &c. on le prononce comme l'*é* fermé, ou à peu près de même d'un son mitoyen entre celui de l'*é* fermé, & celui de l'*e* ouvèrt.

ÈRRER, se dit au figuré, pour dire, n'être point fixé, ni arrêté sur aucun objet. *Fluere, divagari.* Combien voit-on de Chretiens laisser *èrrer* leurs pensées & leurs desirs vèrs les créatures, au lieu de les réunir en JESUS-CHRIST, qui s'immole sur les autels. FL.

Mais sans èrrer *en vain dans ces vagues propos.* BOIL.

*J'*èrrois *de fleur en fleur, de plaisirs en plaisirs*
Au gré de mes désirs. RECUEIL DE VERS.

ÈRRER, signifie aussi, s'abuser, se tromper, être imbu d'une fausse opinion. *Errare, decipi, falli.* L'Eglise ne peut *errer* dans la foi. Les plus habiles peuvent *errer* lourdement.

ÈRRER. Ce vèrbe se trouve aussi à l'actif dans Balzac, quand il dit, *Errer* les ennemis, pour les dissiper. Mais on doute fort que cela se puisse dire.

ÈRRES, s. f. pl. Traces, vestiges. *Vestigia.* Les Chasseurs suivent les *erres* du gibier.

On dit aussi en tèrme de Chasse, qu'un cèrf est de hautes *èrres*, lorsqu'il va hors de son enceinte, ou qu'il fait de trop longues fuites, après avoir eu le vent du trait en le détournant du matin. On appelle aussi *èrres*, les lieux par où une bête s'enfuit de bon tems, ou de mauvais tems, ou de vieil tems, c'est-à-dire, comme une jeune bête, ou une vieille qui est recruë. On appelle aussi *erres*, les piéds, routes & voies du cèrf; & on dit, Demêler, redresser les *erres*, rompre les *erres*, les effacer en marchant.

On appelle aussi en tèrme de Chasse les *èrres*, les parties de devant de toutes les bêtes à quatre piéds, c'est-à-dire, les piéds & les épaules.

ÈRRES, se dit souvent au figuré. Il marche sur les *èrres* de ses ancêtres, de ses prédécesseurs.

ÈRRES, ou *Erres*, se dit aussi du payement qu'on fait d'une partie du prix d'une chose pour gage & assurance du marché. *Arrha, arrhabo.* Il a donné des *erres* au coche, & cela par corruption du mot d'*arres*. Du Cange témoigne que dans la basse Latinité on a dit *erra* pour *arrha*. Voyez ARRHES.

ÈRREUR, ou ÈRREUR, s. f. Vision; fausse opinion qu'on se met dans l'esprit, soit par ignorance, soit faute d'examen, ou de bon raisonnement. *Error* L. Joubère a fait un Traité des *èrreurs* populaires. La vanité humaine se repaît de l'agréable *erreur* de vivre bien loin dans l'avenir. DES-HOUL. Je ne veux point d'un Critique qui me vient tirer d'une douce *èrreur*. Les Anciens ont fait beaucoup d'*erreurs* dans la Philosophie faute de s'être appliquez aux experiences. Nous retenons nos *èrreurs* parce qu'elles sont autorisées des autres, nous aimons mieux croire que juger. S. EVR. Quelle vérité peut être aussi avantageuse que ces bonnes *èrreurs* qui forment en nous le sentiment des biens que nous n'avons point? ID. Pourquoi vouloir guérir les hommes d'une vieille *erreur* qu'ils aiment? DES-H. L'*erreur* est le partage de la condition humaine. NIC. L'impatience qui

'qui nous porte à nous élever contre tout ce qui nous paroît faux, est souvent un plus grand defaut que l'*èrreur* dont nous voudrions délivrer les autres. In. On donne d'ordinaire à Dieu plus d'indulgence pour les foiblesses du cœur, que pour les *èrreurs* de l'esprit. Le Vulgaire qui respecte des *èrreurs* mystérieuses, mépriseroit des véritez toutes nuës. S. Evr. Combien d'*èrreurs* par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même? Boss. Les libertins disent qu'il importe peu que l'homme se trompe dans ses opinions, pourvû que son *èrreur* soit agréable, & qu'elle le conduise à la fin de la vie par une route semée de fleurs. S. Evr. Cette *èrreur* est encore plus capitale que toutes celles que je viens de réfuter. Mᵉ Dacier.

Laissons-les s'applaudir d'une pieuse èrreur;
Mais, pour nous, bannissons une vaine tèrreur. Boil.

Èrreur, prise absolument, s'entend de l'*èrreur* en la foi, de l'hérésie. L'*èrreur* ne prescrit jamais contre la vérité. On dit qu'Origéne est tombé dans l'*èrreur*. L'*èrreur* deguisée, & travestie en vérité, entre dans tous les droits de la vérité. Bay. Les Théologiens traitent plus favorablement les *èrreurs* sur les dogmes de Morale, que les *èrreurs* sur les dogmes de spéculation. Id. L'humanité mêle aisément ses *èrreurs* dans ce qui regarde la créance. S. Evr. C'est le génie de l'*èrreur*, qu'aussi-tôt qu'elle se sent pressée, elle reprend ce qu'elle avoit abandonné; il faut la vaincre de tous côtez, ou elle se croira toûjours victorieuse. Pélisson. Toutes les grandes *èrreurs* ont leurs martyrs. Misérable aveuglement de l'esprit humain! Il s'ignore lui-même, & enyvré de sa propre gloire, il s'imagine que c'est celle de Dieu. In. Environnez comme nous sommes, de ténébres épaisses qui nous cachent les objèts, & livrez aux doutes & à l'incèrtitude, devrions nous être responsables de nos *erreurs*? Disc. d'El.

Les Poëtes pèrsonifient l'*Erreur*. Dans un sonnet intitulé. Le tombeau du Calvinisme, le P. Commire lui fait dire:

*T'eûs pour Père l'Orgueil, & pour Mère l'*Erreur,

Un autre a dit:

Erreur *qui vois toûjours l'Impie opiniâtre*
Offrir sur tes autels un encens idolâtre;
Par tes mensonges vains, dont son cœur est séduit,
A quel aveuglement a-t-il été réduit?
Nouveau choix de vèrs.

Èrreur, signifie quelquefois, Faute, sur-tout en matière d'Arithmétique. *Erreur* de calcul. Les faux & doubles emplois, ni les *èrreurs* de calcul, ne se couvrent point par les arrêts, ni les transactions. Cet Historien a fait beaucoup d'*erreurs* dans la Chronologie.

On le dit aussi d'une méprise, d'un mal-entendu. J'ai reçu une lettre où je n'entends rien, il faut qu'il y ait en cela de l'*èrreur*, qu'elle s'adresse à un autre. Une *èrreur* de fait est plus éxcusable qu'un *èrreur* de droit.

Mais quelle èrreur *fatale*
M'a fait entre mes bras recevoir ma rivale? Rac.

On dit aussi en général des fautes que l'on commet dans la conduite de la vie, ou dans l'usage du monde; des egaremens où l'on tombe. Il a grand regret de ses *èrreurs* passées.

Je sçai sur leurs avis corriger mes èrreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs Boil.

On appelle en tèrme du Palais proposition d'*èrreur*, une voye de droit de se pourvoir contre un arrêt. La requête civile n'attaque que le fait de la partie; mais la proposition d'*èrreur* accuse celui des Juges. Cette procédure est maintenant abolie.

ÈRRINE, s. f. Tèrme de Pharmacie. *Errhina*. Remédes qu'on prend par le nez pour purger les humiditez du cèrveau. Il y en a en poudre, comme la betoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le laurier rôle, l'ellebore blanc & l'euphorbe. D'autres sont liquides, qui sont faites de suc de Marjolaine, de sauge, de betes, de cyclamen, d'iris, &c. d'autres en liniment incorporées avec de l'onguent rosat; d'autres en pyramide solide pour arrêter le sang des narines, composées de bol de Levant, de tèrre scellee, de mastic, de sang humain, ou de pourceau, desseché, &c. Les *èrrhines* séches, & faites seulement de poudres, sont appellées proprement *stèrnutatoires*. Les Modèrnes les appellent *caput purgia*. Le suc de la poirée blanche aspiré par le nez en *èrrhine* fait étèrnuer, & dissout la pituite crasse. Lemery. Le cresson, & principalement l'alenois, est employé dans les *èrrhines* pour faire étèrnuer.

ÈrRIC, ou ÈRIC, s. m. & nom propre d'homme. *Erricus, Ericus, Henricus*. Saint *Eric*, que d'autres appellent Saint Henri, étoit de la prémiére noblesse de Suede, & d'une famille alliée à la maison des Rois du pays. L'an 1141. il fut choisi par la noblesse & le peuple d'un commun consentement pour être Roi de Suéde au préjudice de Charles fils du Roi Smercher, qui ne régna qu'après lui. Il subjugua la Finlande, & la fit instruire des véritez de la foi. Il fut tué après dix ans de régne par un parti rebelle qui

vouloit mettre sur le trône Magnus fils d'Henri Scatelèr Roi de Dannemarck, qui prétendoit à la couronne de Suede par sa mère, quoique ce fût contre les loix du Royaume, qui n'admettoient pas les étrangers; & Saint *Eric* est honoré comme Martyr. Il y a neuf Rois de Dannemark & quatorze Rois de Suede qui ont porté le nom d'*Eric*.

Eric se dit aussi pour Evaric, nom propre d'un Roi des Goths en Espagne, fils de Théodoric I & frère de Thorismond, & de Théodoric II. auquel il succéda en 466.

Ce mot *Erric*, ou *Eric* est le même qu'Henri, qui en a été fait *Eric* vient de deux mots de la langue Allemande, *ehr*, *honneur*, & *reich*, *riche*, ainsi *Eric* veut dire qui a beaucoup d'honneur.

ÈrRIF, s. m. Partie septentrionale de l'Egypte. *Ægyptus inferior*. *Ægyptus Augustamnica*. On l'appelle autrement Basse Egypte. Voyez Égypte.

Èrrif, est aussi le nom d'une Province du Royaume de Fez en Barbarie. *Errifis*. Elle est bornée au couchant par celle d'Habat; au midi par celle de Fèz & de Chaus, & au levant par celle de Garet. La méditèrranée la baigne au nord. L'*Errif* est rempli de bois & de montagnes, qui sont des branches du mont Atlas. Les Espagnols tiennent dans l'*Errif* la fortèresse de Pennon de Velez.

Ce mot vient du Grec, ἐν, & ῥὶν, ou ῥὶς, *nasus*, le nez.

ÈRRONÉE, adj. *Erroneus, implicatus errore, imbutus*. Les sentimens sont partagez sur ce mot. L'Académie est du même sentiment que Furetière, & dit *èrronée* pour le masculin aussi bien que pour le feminin. Mais Pomey, Danet, Richelet, Tachard, & même Patru dans son 16ᵉ Plaidoyé, disent *èrroné* pour le masculin, & *èrronée* pour le feminin. Il semble qu'il n'y ait point à balancer quand l'Académie a décidé. Cependant si l'on considére que l'autorité des autres est de quelque poids dans le langage, & que d'ailleurs il est mieux, autant que cela se peut, de distinguer le masculin du féminin par la tèrminaison, on en conclura qu'on peut suivre, sans faillir, l'un & l'autre sentiment. Quoiqu'il en soit *èrroné*, ou *èrronée* signifie qui est faux, qui tient de l'èrreur, qui tient de l'herésie. Celui qui opine sur un fondement *èrroné*, ne juge ni n'opine. Pat. Sentiment *èrroné*. Acad. Maxime *erronée*, doctrine *èrronée*, proposition *erronée*. Il ne se dit qu'en matière de foi.

ÈRRONÉMENT, adv. D'une manière *èrronée*. *Erronée*. Il n'y a que l'autorité de Patru qui puisse faire passer ce mot. Sur des fait sèrronés les Souverains Pontifs ont *èrronément* prononcé. Pat.

E R S.

ÈRS, s. m. *Ervum*. Plante légumineuse & annuelle. Sa racine est menuë, & pousse quelques tiges anguleuses, lisses, foibles, hautes d'un piéd environ, branchuës & chargees de petites feuilles arrondies, crenelées par leur extrémité, qui est obtuse, & rangées par paire sur une côte simple qui n'est tèrminee par aucune vrile. Des aisselles de les côtez naissent ses fleurs, qui sont soutenuës par un petit pedicule: elles sont petites, légumineuses, un peu purpurines en dehors, blanchâtres en dedans, & rayees de quelques lignes bleuâtres. A ces fleurs succédent des gousses longues d'un pouce, composées de deux cosses qui semblent être noueuses, ou articulées, à cause de la grosseur des semences qu'elles renfèrment. Ces semences sont rondes d'abord, & de la figure des pois, elles en ont le goût, & deviennent un peu anguleuses en se séchant. On seme l'*Ers* dans plusieurs endroits du Royaume, & sa semence sèrt à nourrir les pigeons. Cette semence s'appelle quelquesfois Orobe, *Orobus*. elle entre dans la composition des trochisques de squille pour ... ériaque. On connoit encore une autre espèce d'*Ers* qui ... gue de celle-ci par ses semences, qui sont beaucoup plu... euses.

Quelques-uns appellent aussi *èrs*, l'épaule de ..., que d'autres nomment *ars*, du mot Latin *armus*, qui ... la même chose.

E R T.

ÈRTE, dans cette éxpression être à l'*èrte*. Voyez Alèrte.

ÈRTZGEBOURG, subst. m. *Ertzgeburgum*; *Territorium montanum, Misnia, Montana*. Contrée de la Misnie dans la haute Saxe. L'*Erzgébourg* est prèsque tout renfèrmé entre les rivières de Mulde & de Multe. Chemnitz en est la capitale. C'est dans l'*Ertzgébourg* que sont les mines célebres de la Saxe, d'où l'on tire du plomb, de l'étain, & même de l'argent.

E R U.

ÈRVAN, Voyez ÈRIVAN; c'est la même chose.

ÈRUDIT, Ce mot se trouve dans quelques ouvrages très-récens; mais il n'a pas encore fait fortune. *Eruditus*.

ÈRUDITION, s. f. Science, doctrine. *Eruditio*. Les Scaligers ont été d'une grande & d'une profonde *érudition*. Les livres du Docteur Launoy sont pleins d'*érudition*. On n'estime point les *érudition*s pédantesques. Il est plus utile de se remplir la tête de réflexions que de remarques d'*érudition*. Locke. Il y a une cèrtaine *érudition* qui ne sèrt à rien, ou qui ne sèrt qu'à fatiguer les

Lecteurs. BOUH. Quand on a l'esprit faux, l'ignorance vaut mieux qu'une vaste *érudition*, qui ne produit que de la confusion & de l'obscurité. S. EVR. Balzac appelloit un amas d'*érudition* mal choisie, le fatras & le bagage de l'antiquité. La connoissance des belles-lettres devient en plusieurs Sçavans une *érudition* fort ennuyeuse. S. EVR. Il y a vingt deux *érudition*s à chaque page, l'une portant l'autre, dans mon Histoire de Sable. MEN. Dans cette phrase, *érudition* signifie une remarque sçavante.

ERUGINEUX, EUSE, adj. Qui tient de la rouille de l'airain, qui ressemble à la rouille d'airain. *Æruginosus, a*. Les Mémoires de Trévoux écrivent ærugineux, comme en Latin. Il y a une bile verte, qu'on peut appeller *ærugineuse* & portacée, MEM DE TR. Cependant comme dans l'orthographe récente nous changeons souvent l'*æ* Latin en *e* simple, & que nous disons Ægée & Egée, Æole & Eole, Æchmalotarque & Echmalotarque; Equateur, équation, équilibre, & non bas Æquateur, æquation. æquilibre, &c. on peut dire *érugineux*, aussi bien du moins qu'*ærugineux*.

E R Y.

ERYCINE, ou ERUCINE, Surnom de Vénus, qu'on lui avoit donné du mont Eryx en Sicile, sur le sommet duquel elle avoit un temple, dont la figure se voit au revèrs de quelques médailles de la famille Considia, avec ces lettres ERUC.

ERYMANTHE, ou ERIMANTE, s. m. Montagne de l'Arcadie couverte de bois & de forêts. *Erymanthus*. La forêt d'*Erymanthe*, ou la montagne d'*Erymanthe*, est célébre dans la Poësie ancienne. Le sanglier d'*Erymanthe* étoit un sanglier énorme qui gissoit dans cette forêt, & qui ravageoit tout le pays d'alentour. La prise du sanglier d'*Erymanthe*, qu'Hèrcule apporta vif à Euristhée, est un des douze travaux de ce Heros, & le 3e, selon plusieurs.

ERYNGIUM, s. m. Plante qu'on appelle aussi *panicaut*, *chardon roland*, ou *chardon à cent têtes*. Voyez PANICAUT. Morin l'appelle *Eryngium planum*. C'est une fleur d'automne; elle fleurit dès le mois de Juillet 10.

ERYSMUM, s. m. Plante qu'on appelle autrement *velar*, ou *tortelle*. Voyez VELAR.

ERYTHREE, s. f. Ancien nom d'une ville d'Ionie dans l'Asie mineure. *Erythræa*. Elle étoit entre Clazoméne & Téon. *Erythrée* a eu un Évêque suffragant d'Ephèse. Quelques Géographes croyent qu'elle étoit où est aujourd'hui le bourg de Celyre, ou Gelmer, & d'autres où est celui de Passagio, qui sont l'un & l'autre dans l'Anatolie propre.

ERYTHREE, adj. m. & f. Ce mot signifie deux choses. 1°, Rouge: dans ce sens il se dit de la mèr rouge, qui est un grand golfe qui s'etend du midi au nord, depuis Ormus jusqu'à Suéz, *Mare Erythræum*.

Ce mot en ce sens vient du Grèc, ἐρυθρὸς, rouge dérivé d'ἔρευθος, rougeur; & il fut donné à cette mèr à cause de sa couleur qui lui vient, selon quelques-uns, de la revèrbération des rayons du Soleil; d'autres disoient qu'elle avoit naturellement cette couleur, & d'autres que ce nom lui venoit de son sable, ou de la tèrre qui fait son fond, & d'autres d'*Erythrée* fils de Persée, & d'Andromede; d'autre enfin d'Esaü, qui se nommoit Edom, c'est-à-dire, rouge, qui se dit en Grèc *Erythrée*, il demeuroit dans ces quartiers-là. Cette mèr s'appelle aujourd'hui mèr rouge, ou mèr de la Mèque. Voyez encore Eustathius sur Denys le Geographe v. 38.

2°, L'adjectif *Erythrée* signifie, qui est de la Ville d'Erythrée, dont nous avons parlé dans l'article précedent; & en ce sens on le dit d'une des Sibylles qui étoit dans cette ville, & que pour cela on appelle la Sibylle *Erythrée*. La Sibylle *Erythrée* est la cinquieme des Sibylles. Voyez SIBYLLE.

E R Z.

ERZEGOWINE Voyez HÈRZEGOWINE.

ÈRZEROM, ÈRGERON, ou ÈRZERUM, & ÈRZERUN, s. m. Ville de Turquie en Asie. *Erzerum, Smyra*. On dit aussi *Arzerum*. Elle est en Turcomanie, capitale d'un Béglierbéghic qui prend son nom, & située sur l'Euphrate, entre la ville de Trebizonde & le lac de Van. *Erzerum* est grand environ comme Marseille. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Arziris, ou Aziris.

Le Bèglierbeglic, ou Gouvèrnement d'*Erzerom*, est dans la Turcomanie, travèrsé par l'Euphrate. C'est un des Gouvèrnemens généraux, qui en renfèrme douze particuliérs appellez Sangiacats; & *Erzerum*, dont il prend le nom, en est la capitale.

E S.

ES. Nous avons bien des mots en François qui commencent par *es* & que bien des gens écrivent simplement par *e*, ou *é*, ou *ê*. L'usage n'est point du tout fixe pour l'orthographe, dans quelques-uns il a presque retranché l'*s*, & ce sont ceux où elle ne se prononce pas; il y a cependant des Ecrivains polis qui la consèrvent toujours: c'est l'usage de l'Académie Françoise, c'est ce qu'on appelle l'orthographe de l'Académie. Dans quelques autres mots l'*s* se retranche quelquefois, & quelquefois elle se consèrve, l'usage est partagé là-dessus, mais on ne la retranche que dans les mots où on ne doit point la prononcer quand elle y est, comme *esbahir*, *esbancher*, &c. Comme il n'y a rien de moins determiné dans notre langue que ce point d'orthographe, je dirai ici, non pas ce qui se pratique, mais ce que je souhaiterois qu'on pratiquât, & ce qui me paroit le plus raisonnable. Tout le monde convient qu'il faut écrire l'*s* par tout où on la prononce. La difficulte est seulement pour les mots où on ne la prononce point. 1°, Je voudrois qu'on ne marquât jamais ni *e* circonflexe ni *s*, dans les mots qui n'ont point d'*s* ni d'*x* dans le Latin. Ainsi émotion, ébullition, doivent s'écrire par un simple *e* & non point par *es*, comme font ceux qui écrivent *esmotion*, *esbullition*. 2°. Quand le Latin a une *s* ou *x*, bien des gens croyent qu'il faut mettre dans le François *es* ou *ê*. Je ne voudrois le mettre que lorsque nous prononçons cet *e* fort long, comme dans le vèrbe auxiliaire *être*, ou *estre*, *esse*. Mais lorsque nous ne le prononçons que comme un *e* simple, fèrmé ou masculin, je ne voudrois point d'*s*, parce que l'*s* fait le même effet que l'accent circonflexe. Ainsi, parce que nous prononçons *écrit* & non pas *êcrit*, je voudrois qu'on écrivît toujours *écrit* & non pas *escrit*. La raison de l'analogie ou de l'étymologie est fort bonne, & je souhaiterois qu'on pût y avoir toujours égard; mais l'usage a deja prescrit contre l'analogie, ou etymologie, en tant d'occasions, qu'il n'y a plus moyen de le régler là-dessus. J'ai fait de plus une remarque particuliére, c'est que lorsque nous prononçons un *ê* circonflexe & très-long dans cèrtains mots où cet *é* est dans la dèrniére, ou dans la pénultiême syllabe; dans leurs dérivez nous ne prononçons plus cet *e* que comme un *é* aigu, & non pas comme un *ê* circonflexe lorsqu'il se trouve dans l'antépénultiéme. Ainsi nous disons extrême, mais nous ne disons pas extrêmement, nous disons extrémement. Par cette raison je voudrois écrire extrême en extresme. Mais j'écrirois extremement, & non pas extresmement. En François comme en Grèc, l'accent circonflexe n'est jamais sur l'antepénultiême.

Plusieurs mots François qui commencent par *es* ont été pris des langues étrangéres, ils commencent dans ces langues par une *s*, & les François pour adoucir la prononciation ont ajouté un *e* au commencement du mot, & dans quelques-uns même on ne prononce point l'*s*; *Esprit*, du Latin *spiritus*; *escadron*, de l'Italien *squadrone*, dans ces deux mots l'*s* se prononce, *Espaules*, de *spalla*, l'*s* ne se prononce pas dans le mot *espaule*, & quelquefois on la retranche, en écrivant, *épaule*.

ES. Ce mot s'est fait par contraction de la proposition *en*, & de l'article pluriel *les*, pour signifier *dans les*. Il n'a plus maintenant d'usage qu'en cette phrase, *Maitre es Arts*, & en quelques autres qui sont purement du stile de Pratique, comme lorsque l'on dit, Il est obligé par un acte passé *és* études des Notaires: ce que l'on ne peut imiter qu'en riant. On dit maintenant *aux*, à la place de *es* qu'on disoit autrefois. Notre Pére qui êtes aux Cieux, dans les Cieux; au lieu de Notre Pére qui êtes *és* Cieux.

E S A.

ÉSAAN, ESAN, ou ESCHAN, s. m. Ville de la Tribu de Juda dans la Tèrre-sainte. *Jos. XV.* 52.

ESARO, s. m. Petite riviére du Royaume de Naples. *Æsar*, *Æsarus*. Elle coule dans la Calabre Ulterieure, & se decharge dans la mer Ionienne prés de Cortone. MATY.

ÉSAURILLER, Voyez ESSORILLER.

E S B.

ÉSBAHIR, v. act. qui ne se dit guère qu'avec le pronom pèrsonnel. *Obstupefacere*. *S'ébahir*, être surpris par quelque chose d'extraordinaire qui cause de l'étonnement, de l'admiration. *Mirari*. *obstupescere*. Il l'a bien *ébahi* quand il lui a appris cette nouvelle. Tous les fleuves en sont *ébahis*. VOIT. On croyoit cet homme mort, on fut tout *ébahi* quand on le vit revenir. Cet avare fut bien *ébahi* de ne trouver plus son tresor.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *schebasch*, qui signifie *attonitum esse*. Il est vieux. Molière a dit, aprés un vieux Auteur:

Prêchez, patrocinés jusqu'à la Pentecôte,
Vous serez ébahi *quand vous serez au bout*,
Que vous ne m'aurés rien persuadé du tout.

ÉSBAHI, IE, adj. Qui s'étonne, qui admire. Les badauts sont *ébahis* si-tôt qu'ils voyent quelque chose de nouveau. S. Amand, en parlant du passage des Israëlites à travèrs de la mèr rouge a dit:

Les poissons ébahis *les regardent passer*.

Cela est imité tant bien que mal de ce que Catulle a dit des Néréïdes, lorsqu'elles virent paroître en mèr le Navire Argo.

Emersere feri candenti è gurgite vultus,
Æquoreæ monstrum Nereïdes admirantes.

ÉSBAHISSEMENT, s. m. *Stupor*, *admiratio*. Admiration subite, étonnement causé par quelque chose d'extraordinaire. La chute de ce favori causa un grand *ébahissement* parmi le peuple. Il est vieux,

ESBARBER, v. act. Râser, couper la barbe. *Tondere, attondere.* Un homme n'a point la mine galante s'il n'est *ébarbé*, rasé de frais. On le dit aussi des plumes, du papiér, des piéces de métal & autres choses qui ont des inégalitez sur les bords, & de la ressemblance avec la barbe. Il faut *ébarber* les plumes quand on les taille pour écrire plus légérement. *Ebarber* un plat : *ébarber* un boulet de canon : *ébarber* du papiér : *ébarber* un Livre, c'est le rogner légérement : *ébarber* de la marjolaine, &c.

ESBARBÉ, ÉE, part. & adj. *Attonsus.*

ESBAT, s. m. Divértissement. *Ludus, delectatio, ludicrum.* Ce jeune homme prend ses *ébats* à sauter, à danser, &c. On dit prendre ses *ébats*; pour dire, se réjouir, & particuliérement en fait d'amourettes.

C'est un vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *jeu.*

ESBATEMENT, s. m. Passetems. *Recreatio animi.* Ce mot n'est plus guère en usage. On ne s'en peut sérvir qu'en riant.

s'ESBATRE, v. act. qui se dit avec le pronom pérsonnel. Se divértir. *Oblectare se, ludere.* Ce Gentilhomme s'est allé *ébatre* à la chasse. Elle étoit descenduë avec ses compagnes pour s'*ébatre* sur le rivage. Abl. S'*ébatre* noblement. Sar. Il vieillit. La Fontaine s'en sért souvent en parlant de l'amour, & des crimes qu'il traite de galanterie.

ESBAUBI, IE, adj. Térme populaire & vieux, qui signifioit la même chose qu'*ébahi*, mais d'un ébahissement accompagné de quelque trouble, ou foiblesse d'esprit.

Je suis toute ébaubie, *& je tombe des nuës.* Mol.

ESBAUCHE, s. f. Les prémiérs traits d'un tableau, les prémiéres pensées sur un ouvrage; le prémiér dessin d'un bâtiment, & autres choses qui se finissent ou se polissent avec le tems, aprés avoir été d'abord grossiérement tracées. *Designatio, prima lineamenta, rude opus, rudimentum, adumbratio.* Une légére *ébauche* d'un grand Peintre vaut souvent mieux que les ouvrages finis d'un autre. On doit faire une *ébauche* d'un Poëme Dramatique, & en distribuer le sujet avant que d'en faire les vérs. Le tempérament ne peut faire que l'*ébauche* des vértus, & il n'appartient qu'à la raison de les achever. M. Scud. Pline en parlant du lyset *convolvulus*, dit que cette fleur ressemble au lis, & que c'est comme une *ébauche* de la nature, qui par là se prépare & apprend à faire des lis. *Et flos non dissimilis lilio, ac veluti natura rudimenta lilia facere condiscentis.* Liv. 2c.

ESBAUCHER, vérbe act. Dans le sens propre c'est mettre sur les murs un enduit qu'on appelle *bauche.* Dans l'usage ordinaire, c'est commencer une chose, tracer grossiérement quelque Ouvrage en attendant qu'on le finisse; jetter ses prémiéres pensées sur le papiér. *Delineare, designare, inchoare.* Cet Ouvrage n'étoit qu'*ébauché* quand la mort a surpris l'Auteur. On dit aussi *ébaucher* une statuë, un tableau, une image, une figure; mais on ne le dit pas des ouvrages d'architecture, & c'est mal parler que de dire, comme fait Larrey. Sévére fit achever le rempart qui n'avoit été qu'*ébauché* sous Adrien.

Nicod tient que ce mot signifioit autrefois *dégrossir*, & vient du mot *bauch* en Languedoc, qui signifie *sot & grossier*, & que par translation, il a été dit des ouvrages qui ne sont pas encore polis.

*Mais pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'*ébauché,
Jamais, s'il veut m'en croire, il ne se fera peindre. La Font.

ESBAUCHER, se dit aussi chez les Menuisiérs quand ils degrossissent le bois à coup de ciseaux & de maillets, ou avec le férmoir, avant que de l'applanir avec la varlope. *Informare.*

ESBAUCHER, est aussi un térme de Cordier, qui signifie, faire passer par l'ébauchoir, par le gros seran; c'est-à-dire, par le gros peigne à pointes droites. *Ebaucher* du chanvre.

ÉBAUCHER, se dit dans un sens moral des impressions qu'on commence, qu'on tâche de donner de quelqu'un. Aprés s'être laissé surprendre aux impressions que lui ont voulu donner de moi mes ennemis, il a été capable d'en *ébaucher* lui-même de mauvaises dans l'esprit du Roi. Bussi Rab.

ESBAUCHÉ, ÉE, part. & adj. *Inchoatus, rudis, impolitus, indigestus.* L'elephant n'est qu'une figure *ébauchée* par la nature. Cos.

ESBAUCHOIR, s. m. *Informator.* Qui se dit des outils qui sérvent à plusieurs Artisans pour ébaucher leur besogne, ou préparer leurs matiéres, comme les ciseaux des Charpentiers & Menuisiers, & autres outils qu'employent les Sculpteurs & ceux qui travaillent aux ouvrages de stuc.

ESBAUCHOIR, C'est aussi un térme de Cordiér. Il signifie le gros seran, le gros peigne à pointes droites, au travérs duquel les Cordiérs font passer le chanvre pour l'ebaucher.

ESBAUDIR, v. act. *Recreare, relaxare, latari.* Térme populaire, qui signifie se réjouir. *Ebaudir* les esprits, les récréer.

Ce mot vient de *bau*, ou *baud* & *bauderie*, qui signifie *joyeux* & *joie.* Men. Si furent si *ébaudis* que sor les murs, & sor les tours ne paroient se gens non. Ville-Hard. n. 127. Et quand cel furent plus creu, si s'*ébaudirent* & chevauchiérent plus seurement. Id. n. 210. Thibaud Roi de Navarre en une chanson dit :

Qui lie prend de faux cœurs
Baudement esbaudis.

Et Guyot de Nanteuil :

Le jour s'est esbaudis, *belle est la matinée,*
La, Solaus est levé, qui abat la rousée.

ESBAUDISSEMENT, s. m. Vieux mot. Joie, réjouissance, ébat. *Lætitia, gaudium.* Ce mot se trouve dans Alain Chartier en Quadrilloque invectif. Dufresne, *Gloss. de Villehard.*

ESBLOUIR, v. act. Frapper les yeux par un trop grand éclat, empêcher l'action de la vuë, soit par une trop vive lumiére qui blesse les yeux, ou plûtôt qui empêche que les espéces ne se peignent au fond de la retine qui doit demeurer dans l'obscurité. *Perstringere oculos, perstringere, obducere tenebras, caliginem suffundere.* Le soleil, les éclairs *éblouissent*, parce que leur lumiére est trop vive. Jamais tant de douceur & tant de majesté n'*éblouirent* nos yeux. Arnaud.

ESBLOUIR, se dit figurément en choses morales, & signifie, Tromper, surprendre l'esprit & les sens par de fausses raisons, par un faux éclat, & par de fausses lumiéres. *Fascinare*, &c. Les honneurs, la fortune, *éblouissent* les ambitieux. Combien de prétendus Beaux-esprits renoncent au bon sens pour une pensée qui brille & qui *éblouit*? G. G. L'eloquence d'un Avocat *éblouit* quelquefois les Juges. Une grande beauté *éblouit* nos sens, les surprend, les seduit. Le peuple se laisse aisément *éblouir* par la lueur d'un faux mérite. Bell. Ce qui m'*éblouit* m'est d'ordinaire suspect de je ne sçai quoi de faux. Le Ch. de M. Il faut s'examiner sur tout, ne se flatter sur rien, & ne s'*éblouir* pas de sa propre vértu. M. Scud. Les objéts du monde nous *éblouissent* & nous font pérdre de vuë l'avenir & l'éternité. Fl. Comme l'œil est blessé par un trop grand éclat de lumiére, l'esprit est de même *ébloui* par un trop grand amas de traits brillans & agréables. Ch. Je ne viens point vous *éblouir* par l'éclat des honneurs de la térre, pour nourrir votre esprit d'un récit specieux de félicité mondaine. Flech. La valeur d'ostentation *éblouit* davantage les spectateurs, qu'un caractére modeste qui tient plus de la solide vértu. Le P. le B. Il y a des esprits *éblouissans* qui imposent, & qu'on n'estime que parce qu'on ne les approfondit pas. La Bruy. Ces grands genies qui ne chérchent que la gloire & la reputation, n'ont pas tant pour but d'instruire que d'*éblouir.* Le Ch. de M. Les esprits trop brillans ne veulent rien qui ne surprenne & n'*éblouisse*, Bouh. Tertulien ne pérsuade qu'en *éblouissant.* Malеb. En vain tu prépares les discours dont tu veux m'*éblouir.* Racine. Les hypocrites ont toujours *ébloui* les simples par leurs specieux dehors. Flm.

Du monde les trompeurs appas
*Ne peuvent m'*éblouir *par leurs fausses lumiéres.* L'Ab. Tetu.

En fait de mêts exquis ne rien céder aux Princes,
Et de leurs trains pompeux éblouir *les Provinces.*

ESBLOUI, IE, part. & adj. *Caligans.*

Ses ennemis étoient de sa gloire éblouïs,
N'osant plus contre lui seulement se deffendre.

ESBLOUÏSSANT, ANTE, part. adj. Qui éblouït. *Perstringens oculos.* Il se dit dans le propre & dans le figure. Eclat *éblouissant.* Lumiére, couleur *éblouissante.*

Plus sensible aux douceurs d'une amitié constante,
Qu'au charme éblouissant *d'une gloire naissante.* Vill.

ESBLOUÏSSEMENT, s. m. Trouble qui se fait dans l'action de la vuë, soit par une trop vive lumiére qui vient du dehors, soit par des vapeurs ou fluxions, qui, par le dedans en empêchent les fonctions. *Caligo, caligatio, tenebrarum offusio.* Les vuës foibles sont plus sujettes aux *éblouissemens.* Les maladies, les longs jeunes, la grande dissipation des esprits, causent des *éblouissemens.* Il m'a pris tout à coup un *éblouissement*, & je me retire d'ici. Mol.

ESBLOUISSEMENT, se dit aussi au figuré pour Surprise. *Fascinatio, deceptio.* Comme la grande estime que nous avons pour les Prédicateurs peut venir de notre *éblouissement* & de notre illusion, elle peut aussi faire partie de notre foi & de notre piété. Bai.

ESBORGNER, v. act. Crever un œil, rendre borgne. *Elusc are; oculum eruere.* Ce coup de balle qu'il a reçu, a failli à l'*éborgner.*

ESBORGNER, se dit des murs élevez qui ôtent les vuës d'une maison. *Privare lumine.* Ce voisin a élevé si haut son bâtiment, qu'il a *éborgné* tout ce corps de logis. Il est bas.

ESBORGNÉ, ÉE, part. & adj. *Altero oculo orbatus.*

ESBOUFFER, v. n. Vieux mot, qui se dit en cette phrâse. Ces fots discours font *ébouffer* de rire; pour dire, font rire à crever. *Disrumpi.* On dit ordinairement étouffer de rire, parce que bien des gens ne sçavent ce que c'est qu'*ébouffer*.

Ce mot vient de *bouffe*, qu'on disoit autrefois, pour dire, *joües enflées:* & on a dit aussi autrefois une *bouffée* de ris; pour dire, un grand éclat de risée.

> *Ne manquez pas de le dire,*
> *Dit Mome* s'ébouffant *de rire.* SCAR.

ESBOUILLIR, v. act. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met sur le feu pour la rendre plus épaisse, ou plus succulente. *Ebullire, concoquere, excoquere.* Quand on fait trop *ébouillir* le pot, le potage est plus succulent, mais il devient plus salé.

ESBOUILLI, IE, part. & adj. *Excoctus, recoctus.*

ESBOULEMENT, s. m. Chute de tèrre & de murailles. *Dijectio, ruina, demolitio.* Quand on creuse bien avant des fondemens, il faut craindre l'*éboulement* des tèrres.

ESBOULER, v. act. Faire tomber. *Labefactare, demoliri.* C'est aussi un vèrbe neutre. Cheoir en bas par son propre poids, & faute de bonne liaison, ou d'appui. Il ne se dit que des tèrres & des murailles, & on le joint pour lors au pronom pèrsonnel *s'ébouler*, *Labare, ruinam agere, labascere.* Les bastions faits de tèrre sabloneuse sont sujèts à *s'ébouler*. Les murs de tèrrasses qui ne sont pas bien liez & cimentez, *s'éboulent* en peu de tems. Il n'étoit pas facile de nous retrancher dans le sâble des dunes, aisé à *s'ébouler* & à s'abattre. SAR. Le tèrrain étoit fèrme & ne *s'ébouloit* point. VAUG.

ESBOULÉ, ÉE, part. & adj. *Labefactus, dirutus.*

> *Il en tomba deux tours, & le dôme* éboulé,
> *Attira le portail de sa chute ébranlé.* P. LE MOINE.

ESBOULIS, s. m. Chose qui est éboulée. *Ingens ruina.* Voilà un grand *éboulis* de bois, de tèrre, de sâble, de pièrres.

ESBOURGEONNEMENT, s. m. Tèrme d'Agriculture & de Jardinage. l'Action d'ébourgeonner, d'ôter des bourgeons; ou de jeunes branches aux arbres. *Pampinatus, Pampinatio.* Cet *ébourgeonnement* n'est autre chose que d'ôter sur un arbre, ou d'un sep de vigne, le bois qui consomme inutilement la sève. LIGER. L'*ébourgeonnement* n'est que pour détruire & arracher entièrement des jeunes branches de l'année, soit grosses, soit menuës, quand il en vient quelques-unes mal à propos, qui peuvent en faire confusion, ou faire tort, soit à tout l'arbre, soit seulement à la branche ou celles-ci sont venuës LA QUINT. *T. II. P. IV. c.* 33. où il traite de l'*ébourgeonnement*. Voilà bien-tôt le tems de l'*ébourgeonnement*. LIGER. Pour l'ordinaire, on ne sçauroit trop tôt faire cet *ébourgeonnement*, afin de ne pas laisser croître des jets inutiles, & ne pas laisser pèrir mal à propos une cèrtaine quantité de sève, qui pourroit être employée à de bons usages. LA QUINT. L'*ébourgeonnement* se fait quelquefois à de jeunes arbres, aussi-bien qu'à des arbres plus anciens. Et cela se fait non seulement par la manière d'*ébourgeonnement*, mais aussi par la veritable manière de tailler; c'est-à-dire, avec la serpette, si l'*ébourgeonnement* simple n'y est pas suffisant. ID. Sur les arbres très-vigoureux, il faut à l'*ébourgeonnement* ôter quelques-unes de leurs plus fortes branches & consèrver toujours de celles qui le sont un peu moins, pourvu qu'elles ayent l'apparence d'être bonnes. ID.

Quoique l'*ébourgeonnement* ne regarde proprement que les bourgeons à ôter, on peut pourtant encore l'entendre pour un éclaircissement, ou un épluchement à faire des fruits, & sur tout des fruits à noyau, quand il y en a trop en quelque endroit, cet épluchement se faisant en même-tems que l'*ébourgeonnement*. LA QUINT. On doute que l'usage ait approuvé cette extension de signification. L'*ébourgeonnement* des arbres fruitièrs se fait vèrs la fin de Mai & au commencement de Juin, & encore dans le mois d'Août. LA QUINT. L'*ébourgeonnement* & le pincement ne contribuënt pas seulement à arrondir, remplir, & étendre la tête d'un oranger, mais ils donnent encore toutes les autres pèrfections dont les orangers ont besoin. ID.

ESBOURGEONNER, v. act. *Pampinare vineam, decutere pampinos.* Oter, couper les bourgeons, les nouveaux jèts des vignes, des arbres, lorsqu'ils sont supèrflus, & qu'ils poussent trop de bois. *Ebourgeonner*, c'est ôter à la vigne & aux arbres les nouvelles branches qui sont inutiles. Ce travail à l'égard de la vigne & des arbres se fait vèrs la fin de Mai, & au commencement de Juin. Les Jardiniers & les Vignerons disent, il est tems d'*ébourgeonner* nos arbres, il ne faut point pèrdre de tems à *ébourgeonner* la vigne. LIGER. *Ebourgeonner* n'a proprement été inventé que pour la vigne; mais comme *pampinare*, qui paroit encore plus propre de la vigne qu'*ébourgeonner*, n'a pas laissé de se dire de quelques autres arbres, comme on le voit dans Columelle. *Ebourgeonner* s'est aussi étendu aux arbres fruitiers, & les Jardiniérs l'ont pris. Si d'un même œil, sur quelque arbre que ce soit, il en sort deux ou trois branches, il en faut *ébourgeonner* quelques-unes pour faire meilleure la condition des autres, & ôter en même-tems la confusion LA QUINT. On peut aussi-bien faire tort à un cèrtain arbre, si on l'*ébourgeonne* trop, qu'à un autre cèrtain si on ne l'*ébourgeonne* pas assez. C'est à la prudence du Jardiniér à bien démêler celui qui, pour être trop vigoureux, a besoin d'être *ébourgeonné* d'une façon, d'avec celui qui, à cause de son peu de vigueur, a besoin de l'être d'une autre manière. LIGER. Assez souvent faute d'avoir sagement *ébourgeonné*, ou d'avoir bien palissé, nous voyons que dans la confusion des branches, il s'en est fait de cèrtaines menuës & élancées, que nous appellons *veules*, il faut soigneusement les ôter à la taille. ID.

ESBOURGEONNÉ, ÉE, part. & adj.

ESBRANCHER, v. act. Couper les branches d'un arbre. *Interlegere, interradere, attondere, interpurgare.* Il faut *ébrancher* ces arbres pour en faire des fagots.

ESBRANCHÉ, ÉE, part. & adj. *Interpurgatus.*

ESBRANCHÉ, se dit en tèrme de Blâson, d'un arbre dont les branches ont été coupées. *Truncata, putata arbor.*

ESBRANLEMENT, s. m. Secousse. *Conquassatio, concussio.* Les coups de canon ont causé un grand *ébranlement* à cette muraille. L'esprit s'affoiblit par le trop grand *ébranlement* des fibres, & la trop violente agitation des esprits. MALEB.

ESBRANLEMENT, se dit aussi au figuré en parlant de la fèrmeté de l'âme & du courage. Ceux qui sont accoûtumez aux grandes occupations, ne se plaisent qu'à ces grands *ébranlemens*. NIC. Pendant le cours d'une guèrre si sanglante, l'Anglètèrre souffrit des secousses & des *ébranlemens* qui la mirent sur le penchant de sa ruine. Corneille a dit dans les Horaces:

> *Si près de voir sur soi fondre de tels orages,*
> L'ébranlement *sied bien aux plus fermes courages.*

ESBRANLER, v. act. Mettre en branle. *Commovere, concutere, quatere.* Il faut dix hommes pour ébranler cette cloche, pour la mettre en branle. Il *ébranla* en peu de tems une partie du mur avec les machines. ABL. Il faut bien des coups de canon pour *ébranler* ce bastion. La voix de l'Etèrnel brise les cédres du Liban, & *ébranle* les désèrts. PORT-R.

> *Ici l'airain bruyant n'*ébranle *point les airs.*
> NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

ESBRANLER, se dit figurément en Morale, & signifie, Etonner, rendre moins fèrme; détruire. Dieu *ébranle* le cœur par la crainte avant que de le toucher par son amour. NIC. Le Juge a été *ébranlé* par les raisons de la partie advèrse. Un Philosophe Stoïque ne se pouvoit *ébranler* par les tourmens, ni par les caresses. L'aîle gauche *s'ébranla* & se mit en fuite. Pour nous faire retourner à Dieu, il faut que la crainte *ébranle* d'abord notre esprit. NIC. La tranquilité de la Pastorale n'admet point ce qui *ébranle* le cœur trop fortement FUNT. Que faut-il faire pour *ébranler* votre tranquilité? L'image de la mort, quand elle est proche, *ébranle* les plus fèrmes. NIC. Toutes vos raisons l'ont plûtôt *ébranlé* que convaincu S. EVR. *Ebranler* les regles les plus saintes de la conduite Chretienne.

> *Mais quand l'honneur y va, les plus cruels trépas*
> *Présentez à mes yeux ne m'*ébranleroient *pas.* CORN.

> *La peine augmente sa constance (du juste,)*
> *Et loin de l'*ébranler, *affermit sa vertu.* L'AB. TETU.

> *Mais à la fin, Destins, il faut subir vos loix,*
> *L'on ne peut m'*ébranler *en quarante ans de guèrre;*
> *Et la Paix de LOUIS me defait en trois mois.* P. COMMIRE,
> *Tombeau du Calvinisme.*

> *Le seul nom de LOUIS* ébranlant *ma constance,*
> *De mon cœur allarmé força la résistance.*

Possidonius, cette colonne du Portique, fut *ébranlé* par la douleur. S. EVR.

ESBRANLÉ, ÉE, part. & adj. *Commotus, conquassatus.* Le Roi *ébranlé* par le moindre revèrs, s'abaissoit à des empressemens qui le rendoient méprisable à ses ennemis.

ESBRECHER, v. act. faire une petite bréche à un couteau, ou à quelque autre instrument trenchant. *Violare, inferre labem, vitium, labefactare.* Les nœuds du bois *ébréchent* les rabots, les ciseaux.

ESBRECHER, se dit aussi des ruptures qui se font aux ouvèrtures des pots de tèrre, de faïance, de porcelaine. Un pot *ébréché* n'est

n'est pas honnête à servir sur table.

Esbreché, ée, part. & adj. *Violatus, imminutus, labefactus.*

ESBRENER, v. act. Torcher un enfant qui n'est pas nèt, qui fait les ordures sous lui. *Tergere.*

On le dit particulièrement de ces femmes chez qui on met des enfans pour les sévrer, & les élever quelque tems. C'est une telle femme qui a ébrené cet enfant.

ESBREULE, f. m. Petite ville de la Basse Auvèrgne, en France, *Ebrolium, Ebroladunum.* Elle est sur la rivière d'Allier, entre Clèrmont & Moulins.

ESBRUITER, v. act. *Propalàre, palam facere.* Rendre une chose publique, la faire connoître à bien des gens, révéler un secrèt. *Ebruiter* est aussi un v. n. avec le pronom pèrsonnel. *S'Ebruiter. Palam fieri, innotescere.* Venir à la connoissance de plusieurs pèrsonnes. Les affaires qui demandent du secrèt ne réüssissent jamais quand elles viennent à s'*ébruiter*, quand on les laisse *ébruiter*. Les Normands disent *ébriter.*

Esbruïté, ée, part. pass. & adj. *Divulgatus.*

E S C.

ESCABEAU, f. m. ou ESCABEILE, f. f. Prononcez l'*s*. Petit siége de bois qui est quarré, dont on se sèrvoit autrefois pour s'asseoir à table, qui n'est ni couvèrt, ni rembourré, & qui n'a ni bras ni dossier. *Scabellum.* C'est de là qu'on appelle les écornifleurs, *piqueurs d'éscabelle*, parce que l'*éscabelle* ne sèrvoit guère qu'à la table.

Sur une éscabelle *commode*
Il place mon bœuf à la mode. De Malezieu.

Escabeau, signifie aussi quelquefois, Marchepiéd, ou un petit siége de bois sur lequel on peut monter pour s'élever plus haut. Ainsi le Prophête Royal a dit, Jusqu'à ce que j'aye rendu tes ennemis l'*éscabeau* de tes piéds, qu'ils te sèrvent de marchepiéd.

ESCABLON, f. m. Tèrme d'Architecture. *Scamillus.* Espèce de piédestal sur lequel on met des bustes dans les galeries & cabinets curieux. Il est haut de trois piéds, & va en diminuant par le bas. Il est d'ordinaire de marbre. On en fait aussi de bois marbré.

ESCACHE, f. f. Tèrme de Manége. *Nucifrangibulum.* Pomey. Est une espèce d'embouchure, ou de mords de cheval, qui est différente du canon, en ce qu'elle est plus en ovale que le canon qui est rond, que l'*éscache* est arrêté à la branche par un chaperon qui entoure le banquèt. Elle tient aussi la bouche plus sujette que le canon ; & les filets se font d'ordinaire à *éscache.*

ESCACHER, v. act. Presser, applatir, froisser, écraser. *Oblidere, obterere.* La presse étoit si grande que j'ai été prèsque *écaché.* On m'a marché sur les piéds, je les ai tout *écachez.* On *écache* du sucre, du sel, des mineraux, lorsqu'on les égruge, qu'on les réduit en poudre, en les pressant par quelque chose de pesant.

Escaché, ée, part. & adj. *Obtritus.* On dit communement, un visage *écaché*, quand il est plat ; un nez *écaché*, quand il est camus, peu elevé, & large par en bas. *Patulus.*

ESCACHEMENT, f. m. Froissure, contusion, brisure de quelque corps dur, enfoncement, ou plûtôt enfonçure faite avec violence. L'enthlasis est une espèce de contusion qui consiste dans l'*écachement* & la brisure de l'os du crâne. Dionis. *Contusio, depressio, confractio, disruptio.*

ESCACHEUR d'or, f. m. Ouvrier qui écache l'or. *Obtritor.*

ESCADRE, f. f. *Pars classis. classis minor.* Partie d'une armée navale, composée d'un nombre de vaisseaux de guèrre commandez par un Officier Genèral qu'on appelle *Chef d'Escâdre.* On le dit aussi bien des galères que des vaisseaux. On le dit aussi des trois divisions qui composent dans un ordre de bataille l'avant-garde, le corps de bataille, & l'arrière-garde. L'*Escadre* blanche l'*Escâdre* bleuë. Un petit nombre de vaisseaux qui fait un corps, & a le même Commandant, peut le nommer *escadre.* S'il y a un grand nombre de vaisseaux, on fait trois *escâdres*, & si les *escâdres* sont bien nombreuses, on divise encore chaque *escâdre* en trois divisions. Pomey prend aussi *escâdre* pour une troupe de soldats, *militum globus, manipulus. Escâdre* ne se dit point en ce sens.

Le P. le Moine a dit *escâdre*, des differens partis, des differentes compagnies, qui combattent dans un tournoi, & qu'on nomme quadrilles.

Déja tous les partis par escâdres *rangez,*
Après le Tournoi fait, & les prix adjugez,
S'apprêtoient à filer le long de la carrière. P. Le Moine.

En prôse il ne faudroit point dire *escâdre* en ce sens.

ESCADRON, f. m. *Agmen equestre, turma equestris.* Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combattre, soit dans une bataille, soit dans une rencontre. Il est composé de trois rangs ; & est d'ordinaire de 120 maîtres, quelquefois de deux cens, ou de 150. On les compte ordinairement à cent Cavaliers effectifs. Il y avoit tant d'*éscadrons* de Cavalerie, & tant de bataillons d'Infanterie pour composer cette armée. On met ensemble plusieurs compagnies pour former un *éscadron.*

Châque hivèr, châque été, voit fuir leurs éscadrons *;*
Chaque jour est pour eux, marqué par des affronts.
Recueil de vers.

Ce mot vient de l'Italien *squadrone*, qui vient du Latin *squadro*, qu'on a dit pour *quadro.* On disoit au siècle passé *squadron* pour *éscadron.* Men. Du Cange le derive de *scara*, qu'on a dit dans la basse Latinite. En vieux François on disoit *esquière* d'où les Italiens ont fait *squerre.* Dans la prémière origine l'*éscadron* etoit toujours quarré, & les Latins l'appellent *agmen quadratum*, qui se disoit de l'Infanterie, aussi bien que de la Cavalerie.

Escadron, se dit figurément en Morale, de plusieurs pèrsonnes unies & liées ensemble pour soutenir un même parti dans les occasions. On dit dans les elections des Papes, que c'est l'*éscadron* volant qui a le plus de pouvoir, c'est-à-dire, un nombre de Cardinaux qui ne suit le parti d'aucun Prince, & qui se jette du côté le plus raisonnable.

Escadron, se dit aussi, dans le stile comique & satirique, pour plusieurs pèrsonnes jointes ensemble. Ainsi Boileau a dit un *éscadron* de plaideurs, & il appelle plaisamment une troupe de femmes, un *éscadron* coëffé.

Il trouve de Pédans un éscadron *fourré.* Id.

Et par tout des plaideurs les éscadrons *épars,*
Faire autour de Thémis voler ses étendarts. Id.

ESCADRONNER, v. n. Prononcez l'*s*. Se ranger en éscadron. *Procedere turmatim, in agmen equestre, in turmam equestrem convenire.* Cette compagnie *éscadronne* avec celle-là. Les deux compagnies de Bridieu *éscadronnoient* avec Bourlemont. Buss. Rab.

Escadronner, signifie au figuré. S'accorder, être d'intelligence. Ces deux Officiers sont brouillez, ils n'*éscadronnent* pas bien ensemble. *Non benè conveniunt, non conveniunt inter ipsos.*

ESCADRONISTE, f. m. Tèrme de faction. Nom qu'on a donné en Italie à des Cardinaux unis, liez ensemble. *Fœderatus Consentiens, Conspirans.* Le peu d'intelligence qu'il y avoit entre lui & les Cardinaux de la creation d'Innocent X. qu'on appelloit alors les *Escadronistes.* L'Ab. Regn.

ESCAETE. Tèrme de Coutumes. Héritage, ou rente non noble qui est de la succession des prédécesseurs.

ESCAFE, f. f. Tèrme de Collége de Paris. Coup de piéd au cul, coup de piéd au balon. *Pedis ictus, impulsus.* Il lui a donné une furieuse *éscafe.* L's se prononce. Voilà une bonne *éscafe.* Ce mot ne se dit pas des coups que donnent au balon ceux qui jouent ; mais des coups que donnent ceux qui ne jouent pas, les spectateurs, quand le balon est sorti du jeu pour le renvoyer aux joueurs.

ESCAFER, v. act. Prononcez l's. Tèrme de College de Paris. C'est donner des coups de pieds au cul à quelqu'un, ou à un balon. *Pede icere, ferire, propellere.* Les grands écoliers *éscafent* les petits. Il a bien *éscafé* le balon. Quand le balon est sorti du jeu, & qu'un des assistans, qui n'est pas du jeu, le prend & en joüe un coup, sur tout du piéd, pour le renvoyer aux joueurs, cela s'appelle *éscafer. Follem lusorium ad lusores remittere, repellere. Escafer* le balon, ou simplement *éscafer.* J'ai bien *éscafé* cet après dîner. Vous n'*éscaferez* point le balon cette fois-ci ; c'est moi qui l'*éscaferai.* Quand les Ecoliers regardent leurs compagnons jouer au balon, c'est à qui *éscafera.*

ESCAFIGNON, f. m. L's ne se prononce point, selon Ménage. L'usage est contre lui. Vieux mot qui signifioit autrefois une chaussure légère, comme escarpin, ou chausson. Maintenant il ne se dit qu'en mauvaise part, de la puanteur qui s'exhâle des pieds de ceux qui ont beaucoup marche. Cela sent l'*éscafignon* ; c'est-à-dire, le piéd de Messager, ou sent mauvais.

Ce mot vient de *scafa*, parce que les souliers de ce tems-là étoient faits en forme de petits vaisseaux, & avoient une pointe qui s'avançoit fort loin au delà du piéd, qu'on appelloit *poulaine*, à l'imitation de la *poulaine* des navires. Voyez Poulaine.

ESCALADE, f. m. Prononcez l's. Assaut qu'on donne brusquement avec des échelles à une ville qu'on veut surprendre. *Admotio scalarum ad muros, applicatio.* Les villes ne se prennent plus guère par *éscalade* depuis qu'elles sont flanquées. Les Géans vouloient prendre le ciel par *éscalade.*

ESCALADER, v. act. L's se prononce. Monter en quelque lieu avec des échelles pour y faire quelque violence, ou quelque vol. *Admovere,*

Admovere, applicare scalas, scalis admotis invadere. Les voleurs ont *escaladé* ce château, sont entrez par les fenêtres. *Escalader* une muraille. Abl. *Escalader* les monts. Desmarais. *Escalader* les cieux. Scar.

Escaladé, ée, part. & adj. *Scala admotis occupatus.*

ESCALE, s. f. Coque ou couvérture d'un œuf. *Testa.* On le dit aussi de la prémiére peau des pois quand ils cuisent, & de la peau vérte des noix. On fait des clepsydres ou poudriers avec des *écales* d'œuf séchées & pulvérisées. Il faut amasser & jetter les *écales* des pois. On fait un beau noir avec les *écales* des noix, lesquelles on appelle en plusieurs endroits des *calots.*

Escale, en térme de Marine, c'est une arrivée ou moüillage dans un port, ou une cote par occasion, pour eviter la tempête, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres, sur tout quand on y a quelques habitudes & communication. *Exscensio, exscensus.* Ce vaisseau marchand a fait *écale* dans l'embouchure de cette riviére pour y faire la traite avec les habitans. Les *écales* pour les navires qui partent de Bourdeaux, ou de Bayonne, pour Térre-Neuve, sont Oleron, Brouage, la Rochelle, pour y charger du sel ou du biscuit. *Ecale*, ou *escale*, est parmi les marins, & sur-tout les marins Provençaux, la même chose que echelle, en Latin *scala.* Voyez Eschelle.

ESCALER, v. act. Oter l'écale, ou l'écorce. *Putamen, testam detrahere, detergere. Ecaler* des pois; *écaler* des noix.

Escalé, ée, part. pass. & adj. *Testâ exutus, spoliatus, nudatus.*

ESCALIER, s. m. *Scala, gradus.* Prononcez l's. Grand dégré, ce qui sért à monter aux divérs étages d'un bâtiment, d'une térrasse de jardin. Le mot d'*escaliér* comprend avec les degrez tout le bâtiment qui les contient. Cail. On fait des *escaliers* à deux à quatre noyaux en limace, & à plusieurs pailliers. Il y a des *escaliérs* ronds & sans noyau, comme la vis Saint Gilles, &c. Il y a un *escalier* dérobé, un *escaliér* dégagé à côte du grand *escaliér.* Les rampes, les pailliers d'un *escalier.* Il faut, pour être beaux, que les *escaliérs* soient bien eclairez. Vitruve. Abr. Voyez Vignole.

Du Cange dérive ce mot de *escalarium*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

On appelle *escaliers à vis*, ceux des maisons moyennes qui participent de la vis & de l'*escalier. Escalier* droit & sans contours. *Escaliér* à repos; *escaliér* hors d'œuvre, &c.

ESCALIN, s. m. *Schelinus.* Petite monnoie d'argent valant environ sept sous monnoie de France, qui a cours aux Pays-Bas & ailleurs.

ESCALONE, ou ESCALONA, comme en Espagnol, s. f. Bourg avec un Chateau dans la Nouvelle Castille en Espagne. *Escalona. Escalône* est située sur la riviere d'Albèrche, à neuf lieuës de Tolede du côté du couchant. *Escalone* a titre de Duché.

ESCAMOTE, s. f. Prononcez l's. C'est un terme de Joueur de Gobelets, qui signifie, une petite bale de liege qu'on prend subtilement entre les doigts. *Subereus globulus.*

ESCAMOTER, v. act. Prononcez l's. Térme de Joueur de Gobeléts. C'est. Prendre subtilement entre les doigts l'escamote pour en faire quelque tour. *Subereo globulo ludere.*

Escamoter, signifie aussi, Voler subtilement, & avec adresse. *Furari, subducere, clepere, suffurari.* Il est entré un filou qui m'a *escamoté* une montre sans que je m'en sois apperçu. Ce Gascon se vante de savoir *escamoter* les filles. Curn. On vous *escamotera* l'honneur de ma convérsion. S. Evr. On a dit autrefois *corbiner*; c'est-à-dire, derober en corbeau, au lieu d'*escamoter*, l'un & l'autre est du stile bas & burlesque.

Escamoter, signifie aussi, Tromper au jeu par quelque habileté de main, comme en derobant & changeant des dez, en supposant des cartes, ou en les mêlant adroitement.

Escamoté, ée. part. pass & adj. *Clam ereptus, subductus.*

ESCAMOTEUR, subst. masc. Filou qui dérobe adroitement, qui trompe subtilement au jeu. *Fur, versutus prado, grassator.* Les Berlans & les Académies publiques ne sont pleines que d'*escamoteurs.*

On dit *escamoter*, & *escamoteur*, en parlant en général de ceux qui trompent adroitement les autres, & leur emportent, leur enlévent quelque chose, soit au jeu, soit ailleurs.

ESCAMPATINOS, adv. L's se prononce. Térme populaire, qu'on employe pour signifier qu'un homme s'enfuit, se dérobe secretement. Ce banqueroutier a fait *escampatinos.*

ESCAMPER, v. n. Prononcez l's. S'enfuir habilement. *Proripere se, aufugere, subducere se fugâ.* Quand cet homme a vû que les Sergens le chérchoient, il a bientôt *escampé.* Ce mot est bas, & vient du Latin *ex* & *campus*, comme qui diroit *sortir du champ.* On dit dans le même sens prendre l'*escampette*, prendre de la poudre d'*escampette.*

ESCANDILLONAGE, s. m. Térme de Coûtumes. Droit du aux Seigneurs pour la visite, l'examen & l'étalonage des mesures.

ESCANDOLA. C'est dans une galére la chambre de l'Argousin. Ce mot vient d'*escandula*, & les marins Levantins appellent *escandola*, ce que nous appellons ordinairement échandola. Voyez Eschandolle.

ESCAP, s. f. Térme de Fauconnerie. Faire *escap* à un oiseau, c'est lui faire connoitre son gibier. *Prædam indicare.*

ESCAPADE, s. f. L's se prononce. Action d'emportement, de libertinage, échappée. Cet écolier a pris de l'argent à son pére, & est allé voyager, il a fait là une jolie *escapade.* Cette femme est sujette à se dérober d'avec son mari, elle a fait déja deux ou trois *escapades.* C'est à peu prés la même chose que equippée, excepté que l'*escapade* semble marquer qu'on s'est enfuir, qu'on s'est échappé; cependant cela n'est pas necessaire, & comme on dit qu'un homme s'est échappé à faire ou à dire quelque chose qui est contre son devoir, on peut dire aussi dans le même sens, qu'il s'a fait une *escapade.* Mais s'échapper est du stile sérieux, & peut se dire par-tout; *escapade* n'est que du burlesque, ou de la convérsation familiére.

Escapade, se dit aussi en térme de Manége, de l'action fougueuse & emportée d'un cheval qui n'obéit point au Cavalier.

ESCAPÉ, s. f. L's se prononce. Térme d'Archirecture. C'est la partie de la colonne qui pôse sur la bâse, & qui fait le commencement du fût. *Scapus.* Quelquefois on le prend généralement pour tout le fût de la colonne. Blondel appelle aussi *escape*, ou *nacelle*, un demi-creux qui est moitié moindre que la *scotie.* On l'appelle aussi *Chamfrain.*

ESCARBILLAT, ate, adj. Prononcez l's. Térme populaire, qui signifie, Gai, enjoüé; & se prend quelquefois en mauvaise part pour un homme un peu éveillé. *Festivus, hilaris.* Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'est un *escarbillat*, il joüe des tours de passepasse. Plusieurs disent *Escarbillar.*

Borel dit qu'il signifie *gentil, mignon*, à qui on a ajouté les cheveux & paré le visage: car il pretend que ce mot vient de *kara*, qui signifioit *visage*, parce qu'on disoit autrefois *escarabillat.*

ESCARBIT, s. m. Térme de Marine. Petit instrument de bois creusé pour tenir de l'etoupe mouillée, & tremper les férremens du calfat lorsqu'il travaille.

ESCARBOT, s. m. Prononcez l's. Espéce d'insecte qu'on nomme en général *scarabæus Cantharus*, & particuliérement celui qu'on appelle *fouillemerde.* L'*escarbot* a les os en dehors & les chairs en dedans, comme a remarqué Swammérdam, aprés Fabricius ab Aquapendente; & ses muscles sont semblables à ceux des grands animaux qui ont du sang. Les differentes espéces d'*escarbots* se jugent par la difference de leurs cornes. Il y en a un qu'on nomme *escarbot-licorne*, à cause qu'il a une corne sur le nez qui se courbe quelquefois en arc vérs les épaules. On le nomme en Latin *nasicornis.* On peut faire voir de petits poux qui s'attachent à son corps; & cet animal se forme de la grosse sorte de ce vér qui s'engendre dans le bois, qu'on nomme *cossus.* Hoefnagel donne les figures de vingt sortes d'*escarbots* ordinaires, & sept d'extraordinaires. Goedard en decrit dix-neuf sortes, & Swammérdam trente-deux sortes. Il y en a de longs, de courts, de ronds, de découpez ou fendus, de colorez, de velus, de farineux comme les papillons. Il y en a dont la surface du corps est inégale & parsemée d'yeux & de petites taches. La plûpart des *escarbots* ne volent que la nuit. Il y a aussi un *escarbot-mouche* qui bat des ailes avec une vitesse incroyable. Il y a des *escarbots* vérds & dorez fort puans, qui sont des espéces de cantharides. Il y a encore des *escarbots sauterelles*, qui aprés avoir resserré ou ramassé ensemble la tête & la poitrine, font un saut en allongeant le corps. Il y en a qui rendent un son si clair, que quelques-uns ont cru la nuit que c'étoit la voix de quelques Lutins, ou esprits folérs. On nomme cette espéce *escarbot bruyant.* Swammérdam l'appelle *sono-cephalus*, à cause qu'il rend ce son par le mouvement de la tête en la frottant contre la queuë ou son ventre, ou les écailles dont ses ailes sont revêtuës. Il y en a un autre qui ressemble à des tortuës qu'on appelle *testudinarius*; & un autre qui a la queuë faite en aiguillon, qu'on appelle *aculeatus*, qui est fort particulier. Il y a une sorte d'*escarbots* qu'on trouve auprés des fours, & dans les ordures des cuisines, que Moufet appelle *blatta.* Il y en a encore six sortes, dont le nez ressemble à celui d'un pourreau, & on les nomme *pourceaux volans.* Il y en a un autre qu'on appelle *staphilinus*, ou *dévorant*, qui se tuë sur les vérs de térre, les tuë & en suce la substance. Il y a un *escarbot* cornu & volant qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *scarabæus taurus*, ou *lucanus.* Le grillon est une espece d'*escarbot*, nommé *scarabæus grillus*, qu'on trouve dans les prez & dans les foyers. Il y en a un autre marqueté de taches blanches, qu'on nomme *scarabo-fullo.*

Ménage dérive ces mots de *scarabuccius*, diminutif de *scarabæus.*

ESCARBOT, s. m. Insecte. *Scarabæus.* Il y en a de plusieurs sortes, entr'autres trois qui sont usitez en Médecine; le cérf-volant, le

fouille-

fouille-mèrde, l'onctueux. Ils ten fèrment beaucoup de fels volatils urineux, qui les rend efficaces dans les paralysies & contractions des oèrfs qui dépendent d'une limphe trop àcre. Ils remédient aux fiévres quartes. Les cornes suspenduës au col des enfans les empêchent de pisser au lit; son huile, comme celle des scorpions, pousse les urines & la grevelle dans la colique néphrétique; elle est bonne dans la surdité.

L'huile dans laquelle on a fait bouillir des fouille-mèrdes, est le reméde spécifique des hémorroïdes aveugles, dont la douleur est vive & insuportable, c'est le secrèt de plusieurs illustres Médecins; Borellus, Rivière, Fonseca en sont du nombre. La cendre des fouille-mèrdes jettée dans le rectum dans la chûte du fondement, empêche qu'il ne retombe lorsqu'il a été remis.

L'onctueux, que les Italiens nomment *Cantharelli*, est de la nature des Cantharides; il fait pisser jusqu'au sang; il remédie cependant à la morsure du chien enragé, & à la goûte vague, au rapport de Vujerus; on le donne en poudre; la liqueur de cet insecte sert à guérir les plaies; elle entre dans les emplâtres contre les bubons pestilentiels & charbons.

ÉSCARBOUCLE, s. f. *Carbunculus.* Il faut prononcer l's, quoique bien des gens ne le fassent pas, & que Pomey & Rochefort l'écrivent sans *s*, *écarboucle*. Le grand usage est maintenant pour *éscarboucle*. C'est une pierre precieuse & fabuleuse, dont Pline & plusieurs autres ont dit beaucoup de merveilles. Ce n'est en effet qu'un gros rubis ou grenat rouge, brun & enfoncé, tirant sur le sang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, sur-tout quand il est en cabochon & chevé. On a voulu faire accroire que l'*éscarboucle* venoit d'un dragon. Vartoman dit que le Roi de Pégu n'usoit point d'autre lumière la nuit pour se faire voir, que de son *éscarboucle*, qui rendoit une lumière aussi vive que celle du soleil. Cela ne s'est pas trouvé véritable. Cette pierre a la dureté de l'émeraude Orientale, & quelques-uns l'estiment le plus après le diamant.

Arracher l'éscarboucle *au dragon qui la porte.* N. CH. DE VERS.

Son nom lui vient du Latin *carbunculus*, comme qui diroit *charbon ardent*, & pour cela les Grècs l'appellent *ἄνθραξ*, qui signifie charbon. Pline parle de l'*éscarboucle*, Liv. XXXVII. c. 7. & en distingue d'onze sortes.

ÉSCARBOUCLE, en tèrme de Blâson, se dit des Ecus chargez d'une piéce qui est divisée en huit rais, dont quatre se dispèrsent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un sautoir. *Carbunculus tesserarius, distinctus radiis.* Ces rais sont appellez par quelques-uns *bâtons*, à cause qu'ils sont ronds & enrichis de boutons ou pommettes pèrlées, comme les bourdons des Pelerins, & sont souvent bornez d'une fleur de lis. Quelques-uns les appellent *sceptres royaux*, pôsez en sautoir, pal & fasce. Les anciennes armes de Navarre étoient de gueules aux rais d'*éscarboucle*, accollez & pommetez d'or.

ÉSCARBOUILLER, v. act. *Contundere.* Tèrme populaire qui ne se dit qu'en ces phrâses. Il lui a *écarbouillé* la cèrvelle; pour dire, Il lui a ecrasé la tête avec une massuë, un marteau. Voilà une pomme toute *écarbouillée*, applatie, écachée.

ÉSCARBOUILLÉ, ÉE, part. & adj. *Contusus.*

ÉSCARCELLE, s. f. On prononce l's. Grande bourse de cuir à l'antique, qui se fermoit à ressort avéc du fer. *Crumena scortea.*

ÉSCARCELLE, se dit dans le stile familier, plaisant, burlesque, de la poche & de la bourse en général. Fouiller dans son *éscarcelle.* LA FONT.

Mais ses doigts font encor sortir
En refouillant cette éscarcelle,
Piéce de cinq sols aussi belle. DIVERT DE SCEAUX.

Ce mot vient de *scarcella*, Italien, qui signifie *bourse*, qui a été dérivé de *scarso*, qui signifie *avare.* C'est une epithete qui fut donnée odieusement aux Banquiérs & Usuriers qui etoient en grande élevation du tems du Pape Jean XXII. qui etoit natif de Cahors en Quèrci, & qui furent en même tems nommez en France *Corsins* & *Caborsins*, dont parle le Poëte Dante dans son Enfèr.

ÉSCARGOT, s. m. Prononcez l's. Gros limaçon à coquille blanche. *Cochlea.* Il y a des gens qui font un grand ragout avec des *éscargots.* Les Anciens avoient des garennes & des viviers pour nourrir & engraisser des *éscargots.* Les *éscargots* fèrment l'entrée de leur coquille par une espece de mur qui paroît être fait de plâtre, pour se deffendre du froid.

On dit provèrbialement d'un homme mal fait, mal bâti, qu'il est fait comme un *éscargot.*

ESCARGOT & Limasse, l'un & l'autre sont produits du limon de la tèrre, ne sont point indigestes, comme on le prétend; il vivent de la rosée & de divèrses plantes odoriférantes; ceux des montagnes sont preférables à ceux des plaines. Les *éscargots* nourris de sucre & de farine pendant plusieurs jours, sont spécifiques dans les maladies de poitrine.

Le héron & la caille s'en nourissent, étant un aliment leger. Le singe & le lesard leur sont ennemis; le prémier est dans un tremblement, & tombe dans des convulsions lorsqu'il voit un *éscargot*, ou une coquille, y ayant une forte antipathie entr'eux.

L'*éscargot* entier est refrigerant, incrassant, glutinatif, doux & propre aux nerfs & aux poulmons. Il convient d'en user dans l'héctisie, la phthisie, le marasme, de même que dans l'intemperie du foye, la colique; leurs chairs bouillies avec le mol de veau, ou le poulèt, est un éxcellent bouillon dans tous les genres de maladie provenant d'inflammation, en ce que l'*éscargot* participe de sel volatil temperé, plus doux que le sel essentiel des plantes rafraîchissantes. Appliquez avec leurs coquilles, étant pilées, à la plante des pieds, attirent une partie de la malignité des fievres épidémiques; ils arrêtent l'hémorragie au nez, appliquez au front; ils appaisent les douleurs de la goute; ils font uriner, pourquoi ils abaissent le ventre des hydropiques.

La graisse qui surnage dessus le bouillon des *éscargots*, est salutaire aux inflammations des yeux.

L'écume qui sort des coquilles des *éscargots*, lorsqu'on les fait cuire sur les cendres chaudes, est profitable aux fistules, ulcères; consolident les plaies.

La couvèrte des coquilles de l'*éscargot*, pilée se donne au poids de 24 grains dans une liqueur appropriée contre la gravelle, suppression d'urine, & guérit l'hydropisie recente. L'eau distilée des coquilles est bonne pour le teint.

La limasse, qui a une pierre dans la tête, mise en poudre, prise dans du thé bouy, enleve la strangurie, la colique nephretique; appliquée vivante à la chûte de l'anus, à la tumeur violente des hémorroides, & enfin sur les vèrruës coupées jusqu'au vif, est un souverain remede. La limasse a les mêmes vèrtus que l'*éscargot.*

ÉSCARLATE, s. f. On croit ordinairement que l'*écarlate* est la graine d'un arbre qui est une espèce de chêne vèrd, & qui produit la plus belle des couleurs & la plus chère, qui est d'un rouge fort vif. Le P. Plumiér a fait là-dessus des découvèrtes trés-particulières. Il a trouvé que l'*écarlate* est une petite excroissence ronde, rouge, & de la grosseur d'un petit pois, qui croit sur les feüilles d'un petit arbrisseau qui est une espece d'yeuse, & qu'on appelle *Ilex aculeata cocci glandifera.* C. Bauh. Pinac. 425. En cèrtaines années on en recueille une grande quantité dans la Provence & dans le Languedoc. La rivière des Gobelins a une eau propre pour teindre en *écarlate.* On fait cas de l'*écarlate* de Venise sur toutes les autres. En Latin *coccus.*

Menage dérive ce mot de l'Allemand *scarlak*, ou du Flamand *scharlaken*, d'où les Italiens ont fait *scarlato.* & l'Anglois *scarlet.* Il vient plutot de *squarlere*, mot Celtique & Bas-Breton signifiant *écarlate.* Dalechamp dit que *scarlatum* a été dit par corruption pour *cusculiatum*, qui étoit un nom barbâre venu d'Espagne. D'autres le derivent de l'Arabe *yxquerlate.* On se sèrt d'étain pour la nouvelle couleur exquise d'*écarlate*, & pour cela on en dissout des barres dans de l'eau forte, laquelle change la couleur de rouge cramoisi en couleur de feu. On l'appelle aussi *cochenille*, & il y a une autre espéce de *cochenille* qui est un petit vèr gris qu'on apporte des Indes: c'est celle dont on fait l'*écarlate* de Hollande. Voyez COCHENILLE & KERMES. Voyez aussi le petit traité Physique *de cochinilla* de Christophle Frid. Richter, imprimé à Leipsik en 1701. & la dissèrtation du P. Plumiér sur la cochenille.

ÉSCARLATE, se dit aussi de l'étoffe teinte d'*écarlate.* *Murex, purpura.* Les Cardinaux, les Présidens, les Conseillérs sont vêtus d'*écarlate.* On tire un beau rouge de la teinture d'*écarlate*, dont on fait un fard pour rendre les lèvres rouges. Les Plumassiers s'en sèrvent aussi à teindre leurs plumes; & on extrait cette couleur, sans qu'elle souffre aucun déchèt sensible. L'*écarlate* rouge doit être teinte en graine d'*écarlate*, & de vèrmillon ou pastel d'*écarlate*, comme étoient les anciennes *écarlates* de France qu'on nommoit des *Gobelins*, sans mélange d'aucuns autres ingrediens. L'*écarlate* incarnate cramoisie doit être teinte avec cochenille, mastic, eau forte, sel armuniac, sublimé & esprit de vin pour donner le bel œil & le lustre. On y peut ajouter la galle à l'épine, la terra mérita & le tartre de Montpellier, & doit demeurer 24 heures dans le bain aprés avoir pris l'évent.

ÉSCARLATE, s. f. Tèrme de Fleuriste; nom d'une fleur qui se nomme autrement Croix de Chevaliér. Cette fleur que quelques-uns appellent Reine des plantes, produit à l'extrémité de sa tige quantité de petits boutons qui forment comme un parasol, lesquels s'étant ouvèrts semblent autant de petites croix d'*écarlate*, & c'est de là que viennent les noms qu'on lui donne. Elle veut beaucoup de soleil, une tèrre à potager; on l'arrôse quand elle en a besoin. MORIN.

ÉSCARLATIN, s. m. Espéce de sidre que l'on fait dans le Cotantin, pays de Normandie en France. *Sicera purpurea*, ou *subrubra è pomis confecta.* Les sidres abondent dans le Cotantin, & y sont excellens, principalement l'*Escarlatin* qui ressemble en couleur au vin paille, & l'égale presque en bonté. DU MOULIN, *Hist. de Norm. Dis. p. 6.*

ÉSCARLINGUE, Tèrme de Marine. Voyez CARLINGUE, c'est la même chose.

ÉSCARMOUCHE, s. f. Prononcez l's. Combat qui se fait en présence de deux armées par des hommes qui s'en détachent, & qui invitent à un combat général. *Velitatio, prolusio pugnæ, procursatio, levе prælium*. On attacha l'*éscarmouche* long-tems avant la bataille. Tout le jour se passa en légères *éscarmouches* de part & d'autre.

Nicod tient que ce mot vient du Grèc χαρμὴ, qui signifie *combat leger*, & la joie, la promptitude, l'ardeur avec laquelle les soldats vont au combat, ce qui se remarque sur-tout dans les *éscarmouches*. Ménage le dérive de l'Allemand *schirmen*, ou *skermen*, qui signifient *éscrimer*. Borel le dérive d'un vieux mot François *escarmir*, qui signifie *éscrime*, & se trouve dans le Roman de la Rôse. Du Cange le dérive de *scaramuccia*, qui signifie un *combat léger*, quasi *scara* & *muscia*, une troupe de soldats cachez ou mussez, parce que la plupart des *éscarmouches* se font par des gens qui sont en embuscade.

Éscarmouche, s'est dit aussi d'autres sortes d'attaques. S. Amand a dit des ortolans.

--- Qu'ils convioient la bouche.
A leur donner des dents une prompte éscarmouche.

ÉSCARMOUCHER, v. n. Se détacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp, pour aller attaquer, déffier l'ennemi, le combattre. *Velitari, preludere ad pugnam, procursare in hostem*. On *éscarmouche* long-tems avant que de livrer bataille. Ils *éscarmouchèrent* quelque tems avec avantage égal. Ablanc. Les Miquelèts d'Espagne m'*éscarmouchèrent* le plus incommodément du monde. Bussi Rab.

ÉSCARMOUCHEUR, s. m. Cavaliér qui va éscarmoucher, qui va faire le coup de pistolèt, attaquer, déffier l'ennemi. *Veles, procursator*. On tua quelques *éscarmoucheurs*.

ÉSCARPE, s. f. L's se prononce. C'est le pied de la muraille du rempart, la partie du fossé qui est oppôsé à la campagne, qui la regarde. *Lorica interior, agger intimus*. On appelle aussi *éscarpe*, un talus ou empatement qui est moindre que la pèrpendiculaire, ou que la hauteur de la muraille, ou du rempart. *Escarpe* est opposé à contrescarpe, qui est l'autre côté du fossé.

ÉSCARPEMENT, s. m. Tèrme de Fortification, qui signifie, Pente. *Clivus, declivitas, trepido*. Faire l'*éscarpement* d'un fossé.

ÉSCARPER, v. act. Elever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb, avec peu de piéd ou d'empatement. *Munire, aggere trepidine*. C'est aussi couper & abbatre les endroits par où l'on peut monter, & les rendre si roides qu'on n'y puisse grimper. *Escarper* un rochér, les bords d'une rivière.

Escarpé, ée, part. & adj. Qui est coupé à plomb, ou avec peu de talus, roide, & de difficile accès. *Præruptus, abruptus*. Une falaise *éscarpée*, une roche *éscarpée*, qu'on appelle *éscore* en tèrmes de Marine. Vous voyez dans ce desèrt des rochers *éscarpez* qui semblent mènacer les spectateurs.

Ménage derive ce mot de l'Allemand *scarff*, ou du Flamand *schap*, ou de l'Anglois *sharpe*, qui signifient *aigu*.

ÉSCARPIN, s. m. Soulier sans talon, & à simple semelle, qui sèrt particulièrement pour la danse, & pour la propreté. *Socculus, calceolus simplarius*. Comme l'*éscarpin* est fort leger, les danseurs de corde s'en sèrvent. On dit de jolis *éscarpins*: chausser l'*éscarpin*.

Et qu'il auroit bien sçu querellant ciel & tèrre,
User en broubahas les poulmons du partèrre,
Si prenant l'écarpin *Simon facétieux,*
Il eut voulu paroître en son air gratieux.

Le mot d'*éscarpin* se prend ici figurément pour la Comédie; c'est un symbole & un caractère qui la désigne, comme le Cothurne desígne la Tragédie.

Ce mot vient de l'Italien *scapino*, qui a été fait du Latin *carpi*, qui signifioit une espece de souliérs découpez, selon Ménage, après Saumaise & Cælius Rodiginus. D'autres le dérivent de *carpinus*, qui est une espéce d'érable dont on fait les sabots, & dont on a transporté le nom à *éscarpin* par antiphrase.

On disoit autrefois *éscharpin* au lieu d'*éscarpin*. Brantôme, dans les éloges des grands Capitaines de son tems, rapporte que Gaston de Foix au siége de Bresse, allant à l'assaut, pour marcher plus fèrme se fit ôter ses souliérs, & se mit en *éscarpins déchaussez*; & que tous les autres en firent de même. Celui qui a eu soin de l'édition des Mémoires de Brantôme, dit qu'il n'entend pas bien ce mot. Il y a un endroit dans la vie de M. d'Epèrnon qui peut servir à son éclaircissement, car il y est remarqué en parlant d'Henri III. qu'il n'entroit pèrsonne dans sa chambre, qui n'eût l'*éscarpin* blanc, & la mule de veluurs noir. D'où l'on peut conjecturer que c'étoit la mode en ce siècle de porter des *éscarpins*, que Brantôme appelle *éscharpins*, ou chaussons de cuir dans les souliérs, à-peu-près comme l'on portoit il y a quarante ans des souliers legers dans des galoches. Da Vign. Mary.

ÉSCARPINER, v. act. Courir vîte & légèrement, comme on fait quand on est chaussé avec des éscarpins, avec une chaussure commode. *Levi pede currere*. Cela ne se peut dire qu'en riant.

ÉSCARPOLETTE, s. m. Jeu, exércice où on se brandille étant assis sur un baton attaché de travèrs à une corde qui est penduë en quelque lieu haut. Les écoliérs & les laquais prennent grand plaisir au jeu de l'*éscarpolette*, à se mettre sur l'*éscarpolette*. On dit aussi *escarpoulette*. On fait quelquefois une *éscarpolette* dans les allées des jardins: c'est une corde attachée à deux arbres, un de chaque côté de l'allée; au milieu de la corde qui est lâche, il y a un siege commode sur lequèl on s'assit, & on s'arrange de sorte qu'on ne peut tomber. Les honnêtes-gens prennent quelquefois plaisir à se faire balancer par leurs domestiques sur ces sortes d'*éscarpolèttes*.

ÉSCARQUILLER, v. act. Faire une ouvèrture ou écart. *Divaricare*. Il ne se dit guère qu'en ces phrâses, *Ecarquiller* les jambes, *écarquiller* les yeux; pour dire, les ouvrir autant qu'on peut. Il est indécent d'*écarquiller* les jambes en compagnie. Il *écarquillоit* les yeux de toute sa force pour voir cette cérémonie. Quelques-uns disent *écartiller* les jambes.

Escarquillé, ée, part. & adj. *Divaricatus*. Ils marchent *écarquillez* ainsi que des volans. Mol.

ESCARRE, s. f. Tèrme de Chirurgie. C'est une croûte qui est faite sur la chair par le moyen d'un fèr ardent, ou d'un médicament caustique, ou par quelque humeur intèrne extrémement âcre. *Crusta ulceris, vulneris*. La pièrre de cautère fait une *éscarre* ronde au lieu qu'elle a brûlé. On applique même le feu avec des fèrs chauds, on y produit des *éscarres*. Journ. de 1695. Ce mot s'écrit aussi comme on le voit avec une *r* seule, & on n'en prononce jamais deux, lors même qu'on les écrit; mais la seconde syllabe est longue, & l'*a* a un son obscur. M. Dionis fait le mot *éscarre* du genre masculin, quand il dit dans son traité des opérations de Chirurgie, on laisse dans la suite tomber les *éscarres* d'eux-mêmes.

Ce mot est Grèc ἐσχάρα, & signifie *croûte*; quelques Auteurs disent qu'il vient de ἐκ & de καίω, je brule. Mais cela est difficile, quand ce ne seroit qu'à cause que καίω s'écrit par un κ, & ἐσχάρα par un χ. Il faudroit pour garder l'etymologie Grécque, écrire en François *éscharre*, & non pas *éscarre*.

Éscarre, se dit figurément d'un grand fracas ou ouvèrture qui se fait dans quelque corps. *Strages*. Une bombe fait une grande *éscarre* quand elle créve, elle tuë bien du monde. Un coup de canon tiré dans un bataillon fait une grande *éscarre*, éclaircit bien les rangs. *Escarre* en ce sens vient du vèrbe *écarter*. Faire grande *éscarre*, c'est obliger les gens de se retirer, de s'écarter, de laisser bien de la place vuide. Les enfans quand ils jouent en courant l'un après l'autre, demandent qu'on leur donne de l'*escarre*; c'est-à-dire, qu'on se retire un peu, qu'on s'écarte, afin qu'ils ayent lieu de s'éloigner de ceux qui doivent courir après eux; *éscarre* & *éscart* est la même chose.

Éscarre, en terme de Blâson, se dit abusivement, au lieu de dire, *Equerre*, quand on en charge les Écus des Armoiries. Bara l'appelle autrement *potence*, quand l'une des branches est plus longue que l'autre, & lui sèrt de piéd pour la soutenir, parce qu'elle représente en effèt une potence.

ESCAROTIQUE, s. m. Médicament qui étant appliqué extérieurement, fait des éscarres, ou croûtes, en brulant la chair, tels sont la pièrre à cautère, la pièrre infèrnale, le précipité rouge. *Medicamenta escharotica, crustas inducentia, incrustativa*. M. Allior veut qu'on consume la tumeur chancreuse avec son *éscarotique* absorbant. Dionis. S'il restoit encore de ces petits filamens qui attachoient le cancèr aux espaces intèrcostaux, il faudroit par des *éscarotiques* les détruire peu à peu. Id.

Ce mot est Grèc, il vient de ἐσχάρα, qui signifie croûte. On les appelle autrement *caustiques*.

ESCART, s. m. Eloignement d'une chose qu'on sépare d'une autre. *Digressio*. Pour peu qu'une ligne soit inclinée sur une autre, & fasse un angle, elle fait un grand *écart*, si elle est prolongée. Des canons chargez à cartouches font un grand *écart* en tirant, les balles s'éloignant l'une de l'autre.

Éscart, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes, & sur-tout au Piquet, des cartes qu'on rebute de son jeu, & qu'on met à part pour en prendre d'autres. *Chartula rejecta, seposita, rejectio*. C'est tricher que de reprendre des cartes dans son *écart*.

Escart, en tèrmes de danse, est un pas qui se fait en avançant un piéd, & en le rapprochant de l'autre, en baissant la pointe du pied, & levant le talon.

Éscart, se dit figurément du discours & de la conduite. *Digressio*. Cet Orateur a fait là un tèrrible *écart*; pour dire, Il s'est tèrriblement éloigné de son sujèt. Horace fait des *écarts* surprenans dans ses Odes. Per. C'est un étrange homme, & qui est sujèt à de grands *écarts*; pour dire, que sa conduite n'est pas bien réglée.

Escart,

ESCART, en tèrmes de Marine, se dit aussi de la jonction, abouttissement de deux bordages, ou de deux précintes entailiées. *Ecart simple*, est celui où les pièces se touchent simplement, sans être endentées. *Ecart double*, est celui où les pièces de bois sont endentées l'une sur l'autre.

En tèrmes de blâson, l'*écart* se dit de châque quartièr de l'Ecu divisé en quatre, & sur-tout de ceux qui sont après le prémier. *Quadrans.* Les Armes principales de la maison se mettent au prémier & au quatrième *écart* ou quartier: & au deux & troisième celles des alliances, ou de la mère. On dit aussi des *contrécarts*, des partier de l'Ecu contrecartelé.

Dans quelques Coûtumes on appelle droits d'*éscarts*, un droit qui est dû sur tous les biens meubles & à feux, quand il passent des mains d'une pèrsonne bourgoise à une autre qui ne l'est pas. Quelquefois on trouve droit d'*éscas*, pour droit d'*éscarts*.

A L'ECART, adv. Qui est à part, séparé. *Seorsim, clam.* Vivre à l'*écart*, & loin de la vuë du monde. S. EVR. Ce filou a trouvé une montre à l'*écart*, il l'a derobée. Ce banqueroutier a mis son bien à l'*écart*, à couvèrt de ses créanciers. Mettez-vous à l'*écart*, c'est-à-dire, Rangez-vous. Il a tiré cet homme à l'*écart* pour lui dire un mot à l'oreille. Je me suis mis à l'*écart*, & n'ai point voulu m'engager dans la dispute. Il chèrche quelque lieu à l'*écart*, & éloigné du bruit, pour s'y retirer. Il a trouvé son ennemi à l'*écart*, & l'a assassiné.

Dans cette grotte sombre un Bèrger amoureux,
*Déploroit à l'*écart *son destin malheureux.* SEG.

ESCARTABLE, adj. m. & f. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui sont les plus vetus & les plus coutumiers de monter en essor quand le chaud les presse.

ESCARTELER, v. act. Mettre en quartiér, tirer à quatre chevaux. *Quadratim dissecare, dilaniare in quadrantes, distendere.* Les criminels de lèze-Majesté au prémier chef sont *écartelez*. Sur mèr on *écartele* un criminel par le trait de plusieurs galéres.

ESCARTELER, en tèrmes de blâson, signifie, Diviser l'Ecu en quatre quartiers: ce qui arrive lorsqu'il est parti & coupé. *Secare quadripartitò, partiri quadrantibus, in quadras dividere.* Monseigneur le Dauphin *écartele* de France & de Dauphiné. Ce Seigneur porte *écartelé* d'argent & de sable. On dit aussi, Contre-*écarteler* un écu, lorsqu'un de ses quartiers est derechef *écartelé*, ou divisé en quatre. Il y a des Ecus contre-*écartelez*, qui ont jusqu'à 20. & 25 écarts.

ESCARTELÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Quadripartitus, divisus quadrifariam.*

ESCARTELEURE, s. f. Tèrme de Blâson. *Partitio in quadras* Division de l'Ecu écartelé. L'*écarteleure* sèrt quelquefois de brisure pour distinguer les cadèts des aînez. Quand l'*écarteleure* se fait par une croix, le prémier & le second quartier sont ceux d'en haut; le trois & le quatrième sont ceux d'enbas, en commençant à compter par le côté droit. Quand l'*écarteleure* se fait par un sautoir, ou par le tranché & taillé, le chef & la pointe sont le prémier & le second écart ou quartier, le flanc droit le trois, le gauche le quatre, & alors on appelle aussi l'Ecu *flanqué*.

ESCARTER, v. act. Eloigner, séparer, dispèrser, mettre à part. *Seponere, rejicere, amovere.* Un favori tâche d'*écarter* tous les gens qui lui sont suspects. Les Courtisans n'oublient rien pour *écarter* ceux qui leur font ombrage. S. REAL. Ne t'énorgueillis point de ton équipage: car on *écarte* tout cet attirail, qui est étranger, pour penetrer jusqu'à toi. LA BRUY. Ce Capitaine a *écarté* ses gens pour mieux enveloper l'ennemi, il les a postez en des lieux séparez. *Ecarter* les ennemis à coups d'épée. ABL.

Laissez-moi de l'autel écarter *une mère.* RAC.

ESCARTER, se dit en ce sens avec le pronom pèrsonel. *Digredi, secedere, declinare.* On s'*écarte* beaucoup en son chemin par cette route. Ils s'étoient *écartez* pour piller. ABLANC. Les rayons qui partent d'un centre s'*écartent* toujours. Vous vous êtes trop *écarté* de l'original. On dit aussi à un homme dont on doit avoir bien-tôt affaire, Ne vous *écartez* pas, ne vous en allez pas loin d'ici. *Ecartez*-vous des mondains, & vous séparez de ceux qui peuvent corrompre vos mœurs. FLECH. Le Commentateur s'est *écarté* à droit & à gauche pour faire une plus abondante recolte. S. EVR.

On dit qu'un homme *écarte* la dragée, quand en parlant il jette quelques menuës parcelles de salive sur ceux qui sont prés de lui.

ESCARTER, signifie aussi au jeu, Faire un ecart, & se defaire des cartes inutiles. J'ai *écarté* mon jeu. J'ai *écarté* une quinte, un quatorze, pour dire, Je me suis déffait d'une carte qui m'auroit fait une quinte, un quatorze.

ESCARTER, signifie aussi, faire ranger. *Dissipare, distrahere.*

Il a fallu que les Suisses soient venus faire *écarter* la foule, faire *écarter* le peuple; pour dire, le faire ranger. Trois ou quatre coups de hallebarde *écartèrent* la canaille.

ESCARTER, se dit figurement en choses morales. Cet Orateur fait trop de digressions, il s'*écarte* trop souvent de son discours. Vous vous *écartez* des régles de la morale Chrétienne. PORT-R. La raison sèrt à *écarter* le souvenir des maux. S. EVR. Un sage ne s'*écarte* jamais du droit chemin de la vèrtu. Il faut *écarter* les mauvaises pensées, les rejetter loin de soi, ce que Lucrèce a dit, *Sed fugitare decet simulacra, & pabula amoris absterrere sibi, atque aliò convertere mentem.* S'*écarter* des sentimens des autres. ABLANC. Les gens timides n'osent s'*écarter* du grand chemin. S. EVR. On s'imagine faire paroître plus de rafinement en s'*écartant* de la route commune. BELL. S'*écarter* de son but, se dit en parlant des ouvrages de l'esprit & des arts, de ceux qui ne sont pas ce qu'ils s'étoient proposé.

ESCARTÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Semotus.* On appelle un chemin, un lieu *écarté*, celui qui est hors le commerce des hommes, qui est peu fréquenté, secrèt, ou caché. Des solitudes *écartées*. ABL. DE LA TR. Un bois *écarté*.

ESCASSABLE, adj. Tèrmes de Coûtumes. Meuble *escassable*, est un meuble sujèt au droit d'*escarts*, ou d'*escas*. Voyez ECART.

ESCAUDE, s. f. Petite barque dont on se sèrt sur les marais & sur les petites rivières.

Ce mot vient d'*excavata*. HUET.

ESCAVESSADE, s. f. Tèrme de Manége. C'est une secousse de cavesson pour faire obéir un cheval.

ESCAUPONT, s. m. Village du Hainaut. *Pons Scaldis, Scaldi pons.* Il est sur l'*Escaut* à une lieuë de Condé, & à deux de Valenciennes. On croit que c'est l'ancien *Scaldis pons* des Nèrviens, que quelques Geographes néanmoins mettent à Condé. Quoi qu'il en soit, les noms sont les mêmes, & signifient Pont de l'*Escaut*, Pont sur l'*Escaut*. Voyez *Hadr. Vales. Notit. Gall. p.* 454.

ESCAUT, s. m. Nom d'une rivière du Pays-Bas. *Scaldis.* Elle a sa source dans la Picardie, où elle baigne le Catelet; ensuite elle travèrse le Cambresis, le Hainaut & la Flandre; & aux confins du Brabant elle se divise en deux branches, dont l'une s'appelle l'*Escaut Occidental*, ou le Hont; & l'autre l'*Escaut oriental*. Celui-ci se jette dans la mèr Océane entre l'Isle de Walcheren & celle de Schowen. L'autre se décharge dans la même mèr entre l'Isle de Cadsant & celle de Walcheren.

ESCERVELÉ, ÉE. Qui est sans jugement, sans prudence, étourdi qui manque de cèrvelle. *Cerebrosus, praeceps, ardelio.* Les soldats François sont sujets à être emportez & *écervelez*. On a du mal à moriginer la jeunesse *écervelée*. C'est un petit *écervelé*. MOL.

Ce mot vient de *cerebrum, cèrvelle*.

ESCHAFAUDAGE, s. m. Construction des échafauts nécessaires pour travailler à un bâtiment. *Contabulatio.* Quand on veut regratter une Eglise, il coûte plus en *échafaudage* qu'en toute autres choses.

ESCHAFAUDER, v. n. Dresser des échafauts, les appliquer à une muraille pour travailler à un bâtiment élevé. *Extruere tabulata.* C'est une maxime chez les Maçons, que qui ne sçait pas *échafauder*, ne sçait pas travailler.

ESCHAFAUDER, se peut dire par métaphôre & en badinant des préparations, des préludes de quelque ouvrage que ce soit, même des ouvrages de l'esprit. Ainsi un ingénieux Auteur de notre tems a dit:

Avant que d'entrer en étude
On cherche encore à marchander;
Il faut toujours quelque prélude
Et du tems pour échafauder. P. DU CERC.

Des Maçons voyant que leur Curé étoit long-tems à arranger son calice & son missel avant que de commencer la Messe, disoient entre eux que leur Curé etoit long-tems à *échafauder*. V. Ménag. T. II. p. 26.

ESCHAFAUDER. C'est aussi un vèrbe act. qui signifie, Mettre par sentence du Juge un criminel sur un échafaut, pour l'exposer avec un habillement ridicule à la risée & à la honte du public. Cette sorte de suplice n'est plus en usage.

ESCHAFAUDER, se prend aussi figurément, pour Décrier, pèrdre de réputation. Mezerai s'en est sèrvi, mais on doute qu'on s'en puisse servir présentement.

ESCHAFAUT, s. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphitéâtre pour y placer des spectateurs, afin de voir commodément quelque grande cérémonie. *Tabulatum.* On fait de grands *échafauts* pour voir le carrousel. Toutes les ruës étoient pleines d'*échafauts* à l'entrée de la Reine.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *schawhausz*, qui signifioit la même chose. Guyet le dérive de l'Italien *catafalco*, Du Can-

ge d'*eschafandus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit avoir signifié *tribunal*, *pulpitum editius*. Il dit aussi qu'il peut venir de *cata*, qui étoit une machine de bois qui servoit à porter de la terre pour remplir les fossez, & à porter des soldats pour attaquer des places, qui sautoient dans la ville après avoir rempli les fossez, d'où les Italiens ont fait *catafalco*, & les vieux François avoient fait *chafaut*, comme qui diroit *chat-faux*. Les François se sont aussi servi de cette machine qu'ils appelloient *chat*. On a dit aussi dans la basse Latinité *escafaldus* dans le même sens.

On le dit aussi des lieux un peu élevez qu'on prépare dans les Eglises pour y placer des chœurs de Musique, de la symphonie. *Theatrum*, *pulpitum*.

Eschafaut, se dit aussi d'un petit théâtre qu'on dresse en une place publique, sur lequel on roüe les criminels, on coupe la tête à un Gentilhomme. *Pegma ferale*. Les méchantes actions conduisent un homme sur l'*échafaut*, elles lui font laisser la tête sur un *échafaut*.

Eschafaut, se dit aussi de ses planches soutenuës par des treteaux, ou par des piéces de bois fichées dans un mur, sur lesquels se mettent des Maçons, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevez; murs, plafonds & autres choses. Il s'en fait aussi d'assemblage de charpente pour le haut des clochers ou fléches. Il y a aussi des *échafauts* volans qui s'appliquent contre le mur, avec des cordes, dont se servent les Couvreurs & Sculpteurs.

ESCHALADER, v. act. Terme d'Agriculture. Mettre des échalas à un vigne, la garnir d'échalas, ficher un échalas au pied de chaque sep. *Palare*, *impedare*. Les Vignerons disent, j'*échaladerai* demain ma vigne. Cette vigne en vaudra mieux lorsqu'elle sera *échaladée*. Liger. On dit aussi *échalasser*. Voyez ce mot.

Eschaladé, ée, part. & adj. *Palatus*, *impedatus*.

ESCHALANS, s. m. Bourg du pays de Vaux en Suisse. *Echalansium*. Le bourg d'*Echalans* est entre la ville de Lausane & celle d'Yverdun. Il appartient en commun aux Cantons de Berne & de Fribourg; il y a un Bailliage. Maty.

ESCHALAS, s. m. Morceau de bois en forme de bâton, qui a environ quatre piéds & demi de longueur, & qui sert à soutenir un sep de vigne, ou des treillages, ou des contre-paliers. *Palus*, *pedamentum*, *hastile*, *ridica*, *statumen*. Les bons *échalas* se font de cœur de chêne. Des *échalas* de quartier. On les appelle en plusieurs endroits du *paisseau*. L'*échalas* se fait depuis quatre jusqu'à quinze piéds de long. Les petits servent aux vignes, les grands aux berceaux & aux espaliers. Les grands *échalas* s'appellent autrement perches. Liger. Et même en plusieurs endroits on ne les appelle point du tout *échalas*, mais toujours perches. En quelques autres on ne dit jamais *échalas*, même des petits: on les appelle paisseau, ou pesseau; du paisseau, des paisseaux.

Cette vigne a besoin d'*échalas*; voilà une belle botte d'*échalas*.

Ce mot vient, selon Nicod, du Grec χάραξ, qui signifie un *pal*, un bâton qui sert à soutenir les seps de vigne qu'on y attache; d'autres de l'Hebreu *schatal*, qui signifie *plantavit*, à cause qu'on les plante au pied des vignes. Du Cange le dérive de *escharra*, mot de la basse Latinité, *quasi scalula*. On l'appelle aussi en Picardie *escarras*.

On dit proverbialement, qu'un homme est droit comme un *échalas*, quand il se tient droit avec une affectation extraordinaire: que c'est un vrai *échalas*, qu'il a avalé un *échalas*, quand il est maigre & délié.

ESCHALASSEMENT, s. m. L'action d'échalasser, de mettre des échalas aux vignes. *Palatio*.

ESCHALASSER, v. act. Garnir une vigne d'échalas, la lier aux échalas. *Palare*, *impedare*. Dans tous les baux on stipule que les Fermiers rendront les vignes fumées & *échalassées*, & en bon état.

Eschalassé, ée, part. & adj. *Pedatus*.

ESCHALIER, s. m. Clôture d'un champ faite de fagots liez ensemble pour empêcher que les bestiaux n'y entrent. *Septum ex ligno desectis atque arido*. Les *échaliers* different des hayes, en ce que celle-ci sont faites d'arbres vifs, & les autres de bois sec. Les *échaliers* sont fort communs en Berri. Ce mot se prend aussi pour une maniére de petite échelle que l'on met en quelques endroits de ces clôtures, afin que l'on puisse entrer plus commodément dans les champs: ainsi on dit, Passer par les *échaliers*.

ESCHALIS, s. m. & nom propre de lieu. *Eschaleium*. Les Sainte-Marthe dans le *Gallia Christ*. T. IV. p. 375. écrivent *Echaalis*. C'est un bourg du Diocèse de Sens en Champagne, dans lequel il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille de Fontenay. Cette Abbaye fut fondée en 1131. le 22. de Juillet, jour de Sainte Magdelaine.

ESCHALOTTE, s. f. Espéce d'oignon qui a plusieurs racines bulbeuses jointes ensemble, & fibrées. Ses feüilles sont fistuleuses, rondes, lisses, d'un goût approchant de celui de l'oignon commun, de même que ses bulles. *Capula*. L'*échalotte* est la racine d'une espece d'oignon: elle est bulbeuse, oblongue; elle a l'odeur & le goût de l'ail, mais moins fort. Les *échalottes* ont moins d'usage dans la Médecine que dans les ragoûts, dans lesquels on en met pour exciter l'appetit, d'où vient qu'on les appelle aussi en François *appetits*. L'*échalotte* fortifie l'estomac, elle aide à la digestion, elle est apéritive, elle chasse la pierre des reins & de la vessie, elle résiste au mauvais air, mais aussi elle échauffe beaucoup, elle excite la soif, & cause des maux de tête, sur-tout quand on en prend trop, ou trop souvent.

Ce mot d'*échalote* vient d'Ascalon, ville de Judée, autour de laquelle il y avoit beaucoup de cette sorte d'oignons. C'est pour la même raison que quelques Botanistes l'appellent *Cepa Ascalonica*. C'est de ce Pays-là qu'on l'a apportée en Europe. On l'a nommée en vieux François *eschalongne*. Voyez Oignon.

Eschalotte, en termes d'Organiste, se dit d'une petite lame de leton, creuse en forme de demi-cylindre, qui sert de languette & de couvercle aux tuyaux d'anche. Elle est mobile & tremblante, & s'ouvre & se ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on appelle *rasette*.

ESCHANCRER, v. act. Couper une étoffe en arc, ou en ligne courbe; la vuider en dedans. *Emarginare*, *introrsum incidere*. Ce colét de manteau ne va pas bien, il n'est pas assez *échancré*.

Eschancré, ée, part. *Incisus*.

ESCHANCRURE, s. f. Coupe faite en croissant. *Incisio*, *incisura*. Tout le secret de faire bien des rabats consiste en l'*échancrure*. Les bassins de Barbiér ont une *échancrure* qu'on nomme leur *gorge*.

ESCHANDOLE, s. f. Petit ais à couvrir les toits. *Scandula*, *tegula tabularis*. Apulée s'est servi aussi de *scandularis*, pour dire, *fait d'échandoles*. La ville de Rome dans les premiers tems n'étoit couverte que d'*échandoles*. *Constat Romam ad bellum usque Pyrrhi scandulis tectam fuisse*. Pomey.

ESCHANGE, s. f. Permutation; convention par laquelle on donne une chose au lieu d'une autre. *Permutatio*, *commutatio*. Il se dit proprement des immeubles, ou des meubles précieux, des marchandises en gros. Le Roi a fait une *échange* de la Bresse contre le Marquisat de Saluces. Autrefois en *échange* d'héritage il n'étoit point dû de droits seigneuriaux. On dit aussi, Faire l'*échange* des prisonniers de guerre. Anciennement le commerce se faisoit en *échange*. Les hommes se fournissoient mutuellement les choses dont ils avoient besoin: mais ces *échanges* devinrent très-difficiles à pratiquer, ou à cause de l'inégalité des denrées; ou parce que chacun n'avoit pas précisément ce qui pouvoit accomoder celui avec lequel il vouloit faire l'*échange*. Pour éviter cette incommodité, on inventa la monnoie, & on fit des contrats de vente.

Ce mot vient d'*excambium*. Men.

Eschange, se dit aussi figurément. Dans l'amour qui est fondée sur l'estime & sur la vertu; il se fait une *échange* de cœurs, & les volontez se confondent. M. Scud. Dans le monde il se fait une *échange* continuelle de civilité & de complimens. Nic. Il m'a donné son cœur en *échange* du mien. Scar.

En *échange*, maniére d'adv. qui signifie, d'autre côté. *Vicissim*, *rursus*. Cet homme a quantité de bonnes qualitez, mais en *échange* il en a bien des mauvaises.

ESCHANGER, v. act. Donner une chose pour une autre. *Commutare*. Il a *échangé* sa terre contre des rentes. On a *échangé* un tel prisonnier contre un autre de même qualité. On *échange* quelquefois but-à-but, quelquefois avec retour. L'Eglise n'entend pas que les Prêtres *échangent* le sacrifice pour de l'argent. Il sembloit *échanger* ces malheureux, & donner le Mécréant pour racheter le Fidéle. Pat. Les Marchandises de la Turquie consistent en blé, en fourures, en beurre, en chevaux, que les Tartares, habitans de la Turquie, *échangent* aujourd'hui avec les Moscovites contre des étoffes. Huet.

Eschanger, est aussi un terme de Blanchisseuse, qui signifie, Mouiller, battre & égayer le linge piéce à piéce dans l'eau. On ne peut faire de bonnes lescives qu'on n'*échange* le linge.

Eschangé, ée, part. & adj. *Commutatus*.

ESCHANSON, s. m. Officier qui présente à boire aux Rois, aux Princes. *Pocillator*, *pincerna*. Ganyméde fut ravi par Jupiter pour être son *Echanson*. La charge de Grand *Echanson* est une charge considerable à la Cour. Il n'est appellé sur l'état que le *prémier Eschanson*: *Eschanson*. Le Grand *Eschanson* n'a pas succédé au Grand Bouteiller. Ils étoient l'un & l'autre un des quatre grands Officiers de la Couronne, qui signoient toutes les patentes de la Cour. Dans les actes depuis Huges Capet jusqu'à S. Louis, l'*Echanson* & le Bouteiller se trouvent nommez.

L'Innocente Sultane, à qui sur un soupçon,
Il fit donner la mort par un traître Échanson;
Venoit toutes les nuits, terrible & menaçante,
Arracher de son front sa couronne sanglante. P. Le Moine.

Ce mot, selon quelques-uns vient de *cantharus.* Ménage le dérive du Latin *scantio*, qui se trouve dans de vieux Glossaires pour *pincerna*, & qu'il dit avoir été fait de l'Allemand, *schenken*, *schinker*, *pocillator*, *qui vèrse à boire*; d'autres de l'Hébreu *schaca*, qui signifie *propinavit.*

Il y a aussi le Grand Echanson de l'Empire. Voyez ARCHIESCHANSON.

ESCHANSONNERIE, s. f. Lieu où se garde la boisson du Roi, où se rendent les Officiers qui ont soin de la boisson. Il y a l'*Echansonnerie* bouche, & celle du commun. Un Chéf d'*Echansonnerie*, ou Chéf de Goblèt. L'*Echansonnerie bouche* fait partie de l'office qu'on appelle *gobelet.* Les Officiérs de l'*Echansonnerie-bouche* ont soin du vin & de l'eau qui sont pour la pérsonne du Roi.

ESCHANTILLER, v. act. Confronter un poids avec le poids original; Etalonner. *Conferre, exigere ad exemplar.* Le Roi a ordonné le 28. Septembre 1689. que le Fermiér du droit de marque sur l'or & sur l'argent, sera tenu de se sérvir dans l'Argue de Lion, de poids *échantillez* sur la matrice du poids de marc étant au Greffe de la Monnoie de Lion. Boizard. Ce térme *échantillez*, signifie la même chose qu'étalonnez, & n'est en usage que dans le Lionnois. Id.

ESCHANTILLON, s. m. Petit morceau d'étoffe qu'on prend pour montrer, & qui est detaché de la piece, à qui le reste est pareil, soit à l'égard de la couleur, soit à l'égard de la qualité. *Specimen, proba, exemplum.* Ce marchand a envoyé à la Cour plusieurs *échantillons* d'étoffes nouvelles qui lui sont venuës.

Ce mot, selon Nicod, vient de *chanteau.* Et Ménage le dérive de *cantillo*, diminutif de *cantus*, qui signifie *morceau.*

On appelle aussi *échantillon* chez les Teinturiérs, douze morceaux de drap de Valogne, ou de Bèrri, longs de demi-aune, qu'on garde dans le Bureau des Maîtres pour éprouver si les autres sont de bon teint; sçavoir, en noir de garance, minime, rouge de garence, couleur de Prince, écarlate rouge, rôse séche, incarnat, colombin, couleur de rôse; vérd-gai, bleu-turquin & violèt; & pour les ratines quatre, sçavoir d'écarlate rouge, noir de garence, rouge cramoisi, & couleur de pensée, qui sont marquez des marques des Drapiérs & Teinturiérs, & qui sont coupez en deux, afin qu'il en demeure un morceau à chaque Bureau.

Eschantillon, se dit aussi figurément des morceaux, ou parties d'autres choses qui sérvent à juger du total. Cet Auteur ne nous a laissé que des fragmens; nous pouvons juger de son genie par l'*échantillon.* *Ex ungue leonem.* Ecoutez un *échantillon* de leur stile. Sar. J'ai fait voir un *échantillon* de sa gloire. Abl. Il ne reste plus que quelques ruines des Cirques, & des bâtimens anciens: mais on peut juger de tout par ces *échantillons.*

Échantillon *sanglant de ma valeur sans bornes.* Scar.

Eschantillon. Térme de Chevaliér de l'Arquebuse. C'est une marque que l'on prend pour preuve de quelque bon coup que l'on fait lorsqu'on tire au jeu de l'Arquebuse. C'est un coup à prendre *échantillon.*

Eschantillon, signifie quelquefois, Modéle, mesure, conforme à l'usage & aux ordonnances, pour le bois à bâtir, la tuile, l'ardoise, le pavé, &c. *Exemplar.* On a ordonné aux Paveurs de Paris de n'employer du pavé que du gros *échantillon*, qui a tant de pouces en tout sens. On le dit aussi des tuiles, des pieces de bois, quand elles sont de même grandeur ou grosseur. Le bois d'*échantillon* est celui qui est de cértaine grosseur & longueur ordinaire, tel qu'on le trouve dans les chantiérs.

Eschantillon, est aussi un térme de Charpenterie & de Menuiserie. C'est un outil qui sèrt comme le trusquin à rendre les pieces d'épaisseur.

ESCHANTILLONNER, v. act. Conférer un poids, une mesure avec sa matrice originale. *Exigere ad exemplar.* Les poids de ce trebuchèt ont été marquez & *échantillonnez* à la Monnoie.

Eschantillonné, ée, part. pass. & adj. *Collatus, exactus ad exemplum.*

ESCHAPPATOIRE. *Effugium.* Furetière fait ce mot masculin; mais l'Académie, Danet & Richelet, le font féminin. Subtérfuge, moyen adroit & subtil pour se sauver d'une raison, d'une demande pressante; excuse, défaite, raison dont on se sèrt pour se tirer d'affaire quand on soutient un mauvais parti, pour éluder un argument convaincant. La plupart des distinctions de Philosophie sont des *échappatoires*, qui n'expliquent pas la difficulté, mais qui l'éludent. Les chicaneurs trouvent toûjours des *échappatoires* pour fuir & dilayer. Trouver une *échappatoire.* Il a ses *échappatoires* toutes prêtes. L'Acad. Ces plaisantes *échappatoires* ne sont pas de saison. Mascur.

ESCHAPPE. Térme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux que l'on a en main, & qu'on met en libérte en pleine campagne, pour avoir le plaisir de les faire voler aux oiseaux de proie qu'on lâche sur eux.

ESCHAPPÉ, s. m. En térmes de Manége, se dit d'un cheval engendré d'un étalon & d'une cavale qui sont de différente race & de différens pays, *Ibrida*, comme un *échappé* de barbe, ou *échappé* de chevaux d'Espagne.

On le dit figurément d'un homme qui tient d'un autre, qui a de la ressemblance avec lui.

Regarde Dorilas, cet échappé *d'Esope,*
Qu'on ne peut discerner qu'avec un microscope,
Dans le corps de travèrs, & l'esprit plus malfait,
D'un Thèrsite à nos yeux retracent le portrait.

ESCHAPPEE, s. f. C'est la même chose que *escapade.* Emportement d'un jeune homme, libèrtinage, ou action imprudente. *Freni impatientia, facinus solute ac nimium liberi adolescentis.* Si quelquefois nous laissons aller notre cœur sur la bonne foi du penchant, que nous le faisons revenir par raison d'une *échappée* capricieuse. S. Ev. Par *échappées*, c'est-à-dire, de tems en tems, à la dérobée, *furtim, clanculum.*

Eschappée, en terme de peinture, est une vûë dans un paysage, ou tableau, une pérspective en lointain qui semble se dérober aux yeux. *Recessus.* On dit aussi une *échappée*, ou des *échappées* de lumière; pour dire, un rayon qui tombe sur un objet par quelque passage étroit & dérobé. La lumière ne donne dans cet antre que par *échappée.*

On appelle aussi *échappée* de l'escaliér, en parlant de l'éspace qu'on ménage pour placer la descente d'une cave sous un escalier. *Echappée* est aussi le passage dans une écurie dèrrière les chevaux.

ESCHAPPER, v. act. & n. Se sauver, s'enfuir, se garantir du danger, de la prison, & de tous les autres accidens nuisibles. *Recedere, fugere, evadere, erumpere.* Ce vèrbe a trois régimes: on dit, *échapper d'un* danger, ou *échapper un* grand péril, ou *échapper aux* ennemis. Vaug. Annibal tu n'a pas sçu user de ta victoire, & Rome que tu tenois *t'échappe.* Bois. Il ne put *échapper* à la cruauté du Tyran. Ablanc. Ce poltron a fui de bonne heure, il est *échappé* à la défaite. Cet Officier étoit prisonniér de guèrre, il s'est *échappé* adroitement de ses gardes.

Le P. Bouhours a remarqué que nos bons Auteurs disent *échapper* d'un danger, d'une bataille, d'un naufrage, mais qu'ils disent *réchaper* d'une maladie. Il a raison, & l'on ne parle point autrement.

Ce mot vient du Latin *scaphare*, qui signifie *s'enfuir* avec un *esquif*, ou plûtôt d'*achap*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, signifiant la même chose.

Eschapper, se dit figurément en Morale, en parlant des emportemens de colère. Quand un valèt est insolent la patience *échappe* aux plus modérez. Il s'employe en divèrses autres phrases, & dans le sens figuré.

On dit qu'un mot est *échappé* par mégarde, *excidit imprudenti*, pour dire, qu'on a eu l'imprudence ou l'indiscrétion de dire quelque chose secrette ou choquante. Rien n'*échappe* à la prévoyance de ce Ministre, il donne ordre à tout. Cela m'est *échappé* de la mémoire, je ne m'en souviens plus. Il a laissé *échapper* son Ouvrage, il l'a abandonné au public. L'amour n'*échappe* point à la vûë de celles qui le causent; elles s'en appèrçoivent les prémières. P. de Cl. Un Plénipotentiaire ne montre ni humeur, ni compléxion de peur que son secrèt ne lui *échappe* par passion ou par foiblesse. La Br. Notre vie nous *échappe* à tous momens, *elabitur, fugit.* Il ne faut pas trop limer le discours: des traits trop fins & trop déliez *échappent* à l'esprit & ne le frappent pas assez. Gom. S'il m'est *échappé* quelque chose contre vous, il faut l'attribuer au chagrin qui accompagne toujours la misère. Vaug. Je recueille les moindres fleurs qui *échappent* de vos mains. Voit. Il y a des pensées si subtiles qu'elles nous *échappent* lorsque nous pensons les retenir. S. Evr.

Combien de fois, sensible à tes ardens désirs,
M'est-il, en ta présence, échapé *des soupirs.* Rac.

Eschapper, avec le pronom pèrsonnel, signifie s'oublier, s'emporter, s'égarer. *Prorumpere, audere.* Il s'est *échappé* à dire des injures à son père. Si vous vous *échappez*, du moins ne vous égarez pas. S. Evr. Cela empêche qu'on ne s'*échappe* à des paroles déshonnêtes. Ablanc.

Eschapper, se dit parmi les Jardiniérs pour, Pousser trop, ou pousser de belles & grandes branches qui ne fructifient pas. *Luxuriari, lascivire.* Cet arbre s'*échappe*, il le faut retenir. La Quint. Cette branche s'est *échappée.* Id. Il faut ôter de ces

branches qui *s'échappent* trop. I d. Cet arbre *s'échappe* terriblement. LIGER. Il faut ravalles toutes les branches *échappées*, & réduite tout l'arbre à commencer une rondeur agréable. LA QUINT.

ESCHAPPER, se dit aussi des étoffes qui sont décousuës, parcequ'on n'avoit pas fiché l'aiguille assez avant pour les retenir.

ESCHAPPER, en tèrmes de Manége, ou Laisser *échapper*, c'est, Pousses un cheval à toute bride, le faire partir ou *échapper* de la main. On faisoit autrefois ce vèrbe actif, & on disoit, *Echappez* votre cheval de la main; mais on a depuis rectifié cette expréssion; & on dit, Faire, ou laisser *échapper*.

ESCHAPPER, se dit provèrbialement en ces phrâses., Il est *échappé* d'un grand naufrage; pour dire, il s'est tiré d'une affaire qui lui devoit être fort ruineuse. On dit aussi, qu'un homme l'a *échappé* belle; pour dire, qu'il s'est sauvé d'un grand péril, que peu s'en est fallut qu'il n'ait été pendu, noyé, qu'il n'ait été pris prisonniér, &c.

*Juste ciel ! que je l'*échappai *belle !* NOUV. CH. DE VERS.

Dom François *échappa* avec peine de leur fureur. P. VERJUS.

On dit qu'un jeune homme fait le cheval *échappé*. *Tandem liber equus, campoque potitus aperto*; pour dire, qu'il est libèrtin, qu'il est emporté quand il est hors de la vuë de ses Maitres. On dit encore, Il n'est pas *échappé* qui traîne son lien.

ESCHAPPÉ, ÉE, part. & adj. *Elapsus*.

ESCHAPPÉ, s. m. Est aussi un tèrme de Manége. Voyez ci-dessus ESCHAPPER.

ESCHARBOT. Espéce de plante appellée autrement *châtaigne d'eau*. Voyez CHATAIGNE D'EAU.

ESCHARCE. Voyez ESCHARSE.

ESCHARCETÉ. Voyez ESCHARSETÉ.

ESCHARDE, s. f. Petite épine pointuë, ou éclat de bois ou de chardon qui entre dans la chair, & qui y fait bien du mal si on ne la retire au plûtôt. *Aculeus*. Les Bucherons sont sujets à se ficher des *échardes* dans les doigts.

Ce mot vient de *esquerde*, qui signifioit autrefois une *bûche* fort petite, comme on voit dans le Roman de Pèrceval.

ESCHARDONNER, v. act. Oter les chardons d'une tèrre. *Carduus purgare*. Les chardons offusquent les blez si on n'a soin d'*échardonner* les tèrres.

ESCHARDONNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Carduis purgatus*.

ESCHARDONNOIR, s. m. Petit crochèt trenchant qu'on attache au bout d'un bâton, qui sèrt à échardonner les tèrres.

ESCHARNER, v. act. Tèrme de Tanneur & de Mégissier. Oter d'un cuir la chair qui y reste, ôter d'une peau de bête écorchée les chairs qui y sont demeurées. *Corium purgare carnibus*, ou *carnium reliquias abradere, excedere*. *Echarner* un cuir. Il est défendu aux Tanneurs & Mégissiérs de portes sur la rivière de Seine leurs bourres pour y être lavées, ni leurs cuirs avant qu'ils ayent été *écharnez*. ORDON. DE POLICE du 7e *de Novembre* 1702. Voyez la Mare, *T. I. p.* 556. On *écharne* les cuirs avec un couteau rond & un couteau trenchant.

ESCHARNÉ, ÉE, part. pass.

ESCHARNURE, s. f. Tèrme de Tanneur & de Mégissiér. Restes de chairs ôtées d'un cuir pour le preparer. *Carnium reliquiæ è corio detracta*. Sur les plaintes faites que les Tanneurs & Mégissiérs lavent dans la rivière de Seine & dans celle des Gobelins, leurs bourres & leurs cuirs pleins de chaux, y jettent leurs *écharnures*, plains & morplains, & toutes les immondices de leur métiér, il y eut une Ordonnance de Police le 7e Novembre 1702. qui leur defend de jetter dans la rivière les *écharnures*, cornichons, ni autres immondices, &c. Voyez la Mare, *Traité de la Police*, *L. IV. Titre III.* C. 4. *T. I.* p. 556.

ESCHARPE, s. f. Grande piéce de taffetas large que portent les gens de guèrre, tantôt en guise de ceinture, tantôt à la manière d'un baudriér. On s'en sèrt souvent pour marquer & distinguer les partis *Fascia*. Les *écharpes* rouges signifient les troupes d'Espagne; les *écharpes* blanches celles de France. Celles des Anglois & des Savoyards sont bleuës, & celles des Hollandois orangées. Les bandes & fasces du Blason représentent les *écharpes* des Cavaliérs.

Dans la guèrre civile des Ducs d'Orléans & de Bourgogne, les gens du Comte d'Armagnac, qui tenoit pour le Duc d'Orleans, portoient une *écharpe* de linge pour enseigne, & quelques Historiens croyent que les *écharpes* blanches dont on a usé depuis sont venuës de là. Voyez Paradin, *Annal. de Bourg. L. III. p* 587.

ORDRE DE L'ESCHARPE, OU DE LA BANDE. Voyez BANDE. Outre l'Ordre de Chevalerie dont nous avons parlé au mot Bande, il y a eu une compagnie de Dames à Palencia en Espagne qui a porté le même nom de l'*Echarpe* ou de la Bande. Dans la guèrre que se firent Jean I. Roi de Castille & Jean I. Roi de Portugal, les Anglois ayant assiégé Palencia, ville du Royaume de Léon, qui se trouvoit dépourvuë d'hommes, toute la Noblesse ayant suivi son Prince en campagne, les Dames non seulement soutintent les assauts des Anglois, mais firent une vigoureuse sortie sur eux, & les obligérent d'abandonner l'entreprise. Pour récompenser ces Héroïnes, le Roi Jean leur pèrmit de porter une *écharpe* d'or sur le manteau, & leur accorda tous les privilèges dont jouïssoient les Chevaliérs de la Bande, ou de l'*Echarpe*, établie par le Roi Alphonse son aïeul. Les Auteurs ne disent point l'année précise de l'établissement de la Compagnie des Dames de l'*Echarpe*; mais ce n'a pu être que depuis 1385. jusqu'en 1390. Voyez l'Abbé Justiniani, T. II. C. 88. François de Luna, hist. de Tortose, L. I. C. 29 Rodrigo Mendez Sylva, Michieli & Andrea Mendo dans leurs histoires des Ordres Militaires.

ESCHARPE, signifie aussi la bande qui sèrt à soutenir le bras quand il est blessé, quand on a été saigné. En ce sens on dit figurément, qu'un homme a l'ésprit en *écharpe*; pour dire, qu'il l'a estropié, qu'il n'a point de jugement, de bon sens.

ESCHARPE, est aussi une piéce de taffetas que les femmes mettent sur leur tête pour se garantir de la pluye, ou pour se couvrir les épaules quand elles sortent en déshabillé, ou en habit de couleur & négligées. *Mitella*. Quelquefois on l'appelle *cappe*, mais c'est quand elle est taillée ou arondie éxprés, ou quand il y a quelque dentelle ou ornemens.

En tèrmes d'Astronomie quelques-uns appellent le Zodiaque l'*écharpe celeste*, parceque c'est un cèrcle large qui est posé obliquement à l'égard de l'Equateur & de l'Horizon.

En tèrme de Guèrre on appelle une batterie en *écharpe*, celle qui bat quelque corps de côté, ou obliquement ou par bricoles, & non pas à angle droit.

En Chirurgie on dit aussi qu'un coup a été donné en *écharpe*, quand la playe n'est pas droite.

ESCHARPE, en tèrmes de Méchanique, est la piéce de bois ou de fér qui soutient la rouë d'une poulie, & qui porte le boulon. On l'apelle aussi *chappe*, & quelquefois *mouffle*.

ESCHARPES, en tèrmes d'Architecture, sont des ceintures ou courroyes qui sont à côté des chapiteaux Ioniques, qui semblent en sèrrer les volutes.

ESCHARPES, en tèrmes de Maçonnerie, sont des cordages avec lesquels on retient & on conduit les fardeaux en les montant. C'est apparemment ce que Vitruve appelle *retinacula*, liv. 10. ch. 3.

ESCHARPER, vèrbe act. Donner un coup d'épée de travèrs. *Fasciatim incidere*. Un duelliste qui a avantage sur un ennemi dont il est mal satisfait, lui *écharpe* le visage, afin qu'il porte de ses marques. *Echarper* les bras.

ESCHARPER, en tèrmes d'Artisan, c'est, Faire plusieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau pour y attacher une écharpe avec sa poulie dans lequel on passe le cable.

ESCHARS, ARSE, adj. Vieux mot qui signifioit autrefois *avâre, mesquin*. *Preparatus, minimum attentus ad rem*.

Ce mot, selon Borel, vient du vieux François *charti*, qui signifioit *maigre*, comme on voit dans le Roman de Pèrceval. D'autres le dérivent du Latin *exparcus*, d'où on a fait ensuite *scarsus*. Du Cange le dérive du Saxon *schearà*, qui signifie *fragment* & *morceau*, à cause que les avâres ne donnent que de petites chôses.

ESCHARS, se dit en tèrmes de Marine. Un vent *échars*, c'est un vent qui n'est point fait, & qui saute d'un rub à l'autre. Et on dit aussi que le vent *écharse*, quand il est foible & inconstant.

ESCHARSE, adj. m. & f. Tèrme de Monnoye, qui signifie la qualité intérieure de la monnoie qui est au dessous du titre ordonné. *Minor, minus parvus quam lex jubet*. Le Remède de loi n'est autre chose qu'une pèrmission accordée par le Roi aux Maîtres de ses Monnoies de tenir la bonté intérieure des espéces d'or & d'argent plus *escharses*, ou moindre que le titre ordonné. BOIZARD, qui comme l'on voit, écrit *écharce*, & non *écharse*.

ESCHARSEMENT, adv. D'une manière avâre. *Avarè, preparcè*. Un Pédant vit fort *écharsement*, d'une manière mesquine & trop épargnante. Il est vieux.

ESCHARSETÉ, s. f. Tèrme de Monnoie. Boizard dans son Traité des Monnoyes, écrit toujours *Echarceté*, & jamais *Echarseté*. C'est la défectuosité d'une piéce de monnoie pour n'être pas de poids, ni du titre requis. *Immunutio*. Il faut pour faire recevoir des éspèces qu'elles soient sans *écharseté* de poids, ni d'aloi. Le Maitre des Monnoies est tenu de payer au Roi l'*écharseté* qui se trouve dans ces monnoies, suivant le jugement qui en est fait par la Cour, comme prouve M. Poulain en son Glossaire. Il y a deux sortes d'*écharseté*: l'une dans les remédes, quand on n'a point excédé les remédes accordez par le Prince, soit dans le titre,

tre, soit dans le poids. L'autre *écharseté* est hors de remédes quand on a été au-delà : ce qui est punissable.

ÉSCHARSETÉ, s'est dit aussi dans le sens propre pour l'avarice, la mesquinerie. *Parsimonia, avaritia, penuria.*

ÉSCHASSES, s. f. *Grallæ; furcula grallatoria.* Ce sont deux maniéres de pérches grosses comme le bras, longues de cinq ou six piéds, qui ont à une cèrtaine hauteur un morceau de bois qui fait une espéce d'étrier, sur quoi on pôse le pied pour être plus élevé en marchant, & qui aident à marcher dans cèrtains lieux difficiles. Les Pastres du Poitou s'en servent pour marcher dans les marais. Les Charlatans amusent le peuple quand ils marchent montez sur des hautes *échâsses.* On dit d'une pèrsonne qui a des patins ou des souliérs trop hauts, qu'elle est montée sur des *échasses.*

Au XIII[e] & XIV[e] siécle *Eschâsses* se prenoit en François pour ce que nous appellons aujourd'hui des potences; c'est-à-dire, de longs bâtons tèrminés en potence par en haut, & sur lesquels un homme impotent ou pèrclus des jambes s'appuye sous les aisselles, & desquelles il s'aide à marcher. *Fulchra subauxiliaria.* Cela paroit par le procés des miracles de Saint Yves, fait vingt-huit ans aprés sa mort en 1330. & imprimé par les Bollandistes dans le IV[e] T. du mois de Mai. Voyez à la p. 571. le Ch. XIV. n. 114.

ÉSCHASSES, se dit en Maçonnerie des grandes pèrches ou piéces de bois dressées à plomb, liées, & entées les unes sur les autres, qui servent à faire des échaffauts. *Furcula, tigilla in rectum posita.* On les appelle aussi *baliveaux* quand ils servent à plusieurs échaffauts l'un sur l'autre.

On dit figurément d'un Auteur qui affecte un stile trop pompeux & trop élevé, qu'il est toujours monté sur des *échasses.* Sophocle & Euripide prenoient quelquefois le cothurne; mais il ne montoient pas sur des *échasses.* S. Evr.

Ses vèrs & sans force & sans grâces,
Montez sur deux grands mots comme sur deux échâsses. Boil.

On dit aussi de ceux qui veulent paroître, qui veulent être remarquez, qui affectent de grands airs, qu'ils sont toûjours montez sur des *échasses.*

ÉSCHASSES. Ce sont encore des régles de bois minces en maniéres de lattes, dont les ouvriérs se servent pour jauger les hauteurs, & les retombées des voussoirs, & les hauteurs de piérres en général.

ÉSCHAUBOULÉ, ÉE, adj. Qui a des échauboûlures. *Pustulis laborans.*

ÉSCHAUBOULURE, s. f. Petite bube, bourgeon, ou élevure sur la peau, qui vient de chaleur du foie. *Pustula.* On se fait saigner pour se guérir des *échauboulures.*

ÉSCHAUDÉ, s. m. Gâteau fait en forme de triangle, ou de cœur, avec de la pâte échaudée, de l'eau, du sel, & quelque fois avec du beurre & des œufs. *Crustulum triquetrum.* On mange le Jeudi-saint des *échaudez* bénits. Du Cange dit qu'on les appelle dans les vieux Titres *eschaudati panes*, & que *échauder* vient de *excaldare.*

On appelle aussi *échaudé*, trois ruës dispôsées en triangles qui font une isle en la forme d'un *échaudé.* *Trigonum.* La fontaine de l'*Echaudé* au Marais du Temple. La ruë de l'*Echaudé* au fauxbourg S. Gèrmain.

ÉSCHAUDER, vèrbe act. Nettoyer avec de l'eau chaûde, tremper dans de l'eau bouillante. *Calidâ irrigare, perfundere, extergere.* Les Cuisiniers *échaudent* leurs vaisseaux, leurs marmites pour les laver, *échaudent* leurs viandes pour les apprêter. On *échaude* des fruits, par exemple, des amandes, pour ôter la peau qui les couvre; on *échaude* des poulets pour les plumer plus facilement.

ÉSCHAUDER, signifie figurément, Faire un faux marché, faire une enchère trop à la chaûde, où il y a à pèrdre. Cette tèrre est trop enviée, prenez garde de vous y *échauder.* Il est bas.

On dit provèrbialement, qu'un chat *échaudé* craint l'eau froide; *expertus calidam, frigidam felis timet*; pour dire, que quand un homme a souffert quelque grand mal, il craint tout ce qui en a quelque apparence. On dit autrement, Chien *échaudé* ne revient plus en cuisine.

ÉSCHAUDÉ, ÉE, part. & adj. *Calidâ aspersus.*

ÉSCHAUDOIR, s. m. Lieu où les Bouchèrs font les abbatis de leurs viandes. Les réglemens de Police ordonnent aux Bouchèrs de tenir leurs *échaudoirs* fort nets, & de n'y point faire couler le sang.

ÉSCHAÛDOIR, se dit aussi des lieux & des vaisseaux où les Teinturiérs & le Megissiérs échaûdent & dégraissent leurs laines.

ÉSCHAUFAISON, s. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'être trop échauffé. *Æstus, fervor.* Ce mal n'est pas virulent, ce n'est qu'une *échaufaison.* Les pleurésies viennent d'*échaufaison.*

ÉSCHAUFAISON, se dit aussi de cèrtains boutons qui viennent au visage & ailleurs par une trop grande chaleur de sang, qu'on appelle autrement *échauboûlures.*

ÉSCHAUFFEMENT, s. m. Action par laquelle on échauffe. *Calefactio, calefactus, fervor.* Il y a plusieurs opérations de Chymie qui se font par un *échauffement* doux & fort lent. L'*échauffement* de sang est cause de plusieurs maladies.

ÉSCHAUFFER, vèrbe act. Rendre chaûd, ou devenir chaûd. *Calefacere, succendere.* Le soleil *échauffe* la tèrre par ses rayons. Le foin qui est sèrré avant que d'être bien sec, se fèrmente, s'*échauffe* & s'aigrit. Quand on n'a pas de quoi faire du feu, il faut s'*échauffer* à travailler. Les Laboureurs disent, il est à propos quelquefois de jetter de l'eau sur le blé à mesure qu'on l'entasse, de crainte qu'il ne s'*échauffe.* Liger.

ÉSCHAÛFFER, se dit figurément pour, Enflammer, animer, exciter, remplir d'ardeur. Il est des âmes choisies que Dieu regarde plus efficacement, & qu'il *échauffe* de son amour d'une façon plus particuliére. Fl. Le feu de l'amour *échauffe* le cœur sans le consumer, & le remuë sans le troubler. Vill. Le vin en *échauffant* les pensées les rend plus vives & plus agreables. Petit. L'imagination, quand elle est *échauffée*, exagére tout ce qu'elle ressent. Fen. A quoi bon *échauffer* la valeur deja trop animée? Boil.

ÉSCHAUFFER, se dit encore en Morale, de l'émotion des passions. Ce Prédicateur s'*échauffe* beaucoup en parlant contre les vices. *Exardescit.* Cet homme est fort colère, il ne faut pas lui *échauffer* la bile, lui *échauffer* les oreilles.

Tu te tais; ton esprit si prompt à s'échauffer,
D'un si foible ennemi n'ose donc triompher.

On dit en ce même sens, que la guèrre, que la sédition, que la dispute s'*échauffe*, *incalescit, ingravescit*, pour dire, augmente: que le jeu s'*échauffe*; pour dire, qu'on s'y pique, qu'on jouë plus gros jeu. Laissons cette matiére qui s'*échauffe* un peu trop. Mol. Les brigues s'*échauffent.* Vaug.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'*échauffe* dans son harnois lorsqu'il se met en colère. On dit aussi, que les Cabartiérs, que le mauvais train *échauffent* les maisons, pour dire, qu'ils y logent les premiers si-tôt qu'elles sont bâties, & avant qu'elles soient séches.

ÉSCHAÛFFÉ, ÉE, part. & adj. *Succensus, incalescens, calidus.* *Echauffez* du vin & de la debauche, ils montent tous armez au haut du rempart. Ablanc. Les François, qui avoient déja la tête *échauffée* du vin, & que le voisinage du Palais de l'Ambassadeur rendoit insolens. L'Ab. Rsgn. Les transports d'une imagination *échauffée.* Fen. On appelle bois *échauffé*, celui qui est sujèt à se pourrir, & qui est plus ordinairement rouge, & rempli de petites taches blanches, rousses & noires. Les Ouvriers l'appellent bois pouilleux. Il n'est pas de bon sèrvice. Ce blé sent l'*échauffé.* Liger.

ÉSCHAUFOUR, ou ÉSCHAUFOU, s. m. *Excalfurnum Lexoviorum.* Lieu dans le diocèse de Lizieux en Normandie. On trouve aussi en Latin *Excalsetum* & *Excalfoum*, d'où s'est fait *Eschaufou.* *De Valois, Notit. Gall.*

ÉSCHAUGUETTE, s. f. Lieu couvèrt & élevé pour placer une sentinelle, & pour découvrir ce qui se passe à la campagne. *Specula; excubiæ.* Il se dit particuliérement des tours & lieux élevez sur les côtes de la mèr.

ÉSCHAULER, v. act. Tèrme d'Agriculture & de Labourage qui se dit des blez. C'est prendre de la chaux amortie, la mettre dans l'eau, puis en arrôser le blé qu'on veut semer. *Calce conspergere, inficere, miscere talum.* J'ai *échaulé* la plus grande partie de mes blez. Ces blez ont été *échaulez* avant que d'être semez. Liger. Les Laboureurs prétendent que cette maniére d'accommoder le blé l'empêche d'être bruiné, & que s'ils ne l'*échauloient*, ce blé naitroit bruiné. Abus. Id.

ÉSCHE, dans les mots François la tèrminaison en *esche* est longue, comme pêche, dépêche, sevêche, tout comme la tèrminaison en *aische*, fraiche, &c. Ces deux tèrminaisons n'ont aucune différence pour la prononciation, aussi l'une rime fort bien avec l'autre. Aujourd'hui on ôte presque toujours l's en écrivant ces syllabes, & pour en marquer le retranchement, on met un accent circonflexe sur l'*e*, *êche.*

ÉSCHE, s. f. Ce mot semble venir d'*esca*, & les Pêcheurs d'autour de Paris s'en sèrvent pour signifier *amorce.*

ÉSCHEANCE, s. f. Jour où on doit payer ou faire quelque chose. *Terminus fatalis, præscriptus, certus dies.* L'*échéance* des rentes, des loyers, se stipule à la fin de trois mois; celui des fèrmes à la S. Jean & à la S. Martin ordinairement.

ESCHEBABA,

ESCHEBABA, f. Petite ville, autrefois Episcopale, *Scopelus*. Elle est dans la Romanie, près de la Bulgarie, & de la source de la riviére Captiza, au nord d'Andrinople, dont elle étoit suffragante. On la nomme aussi Ischéboli.

ESCHECS. *Scacchia*. Mr Sarasin & Mr l'Abbé de Choisi écrivent *Eschèts*. D'autres l'écrivent de même. f. m. plur. Jeu de petites piéces de bois tourné, qui sérvent à jouer sur un tabliér ou damier divisé en 64 carreaux, où l'adresse est tellement requise, que le hasard ne s'en méle point, & on ne pèrd que par sa faute. Il y a de châque côté huit piéces & huit pions, qui ont divèrs mouvemens & régles pour marcher. Autrefois on jouoit avec des *échècs* figurez, comme le sont ceux de l'Empereur Charlemagne, qu'on garde encore dans le trésor de S. Denys. SARASIN. La Cour du Roi des *échècs* s'est aussi bien corrompuë que la Cour des autres Princes, & comme dit Régnier :

Les fous sont aux échècs *les plus proches des Rois*. SARASIN.

Donat écrit, sur l'Eunuque de Térence, que Pyrrhus, le Prince de son siécle le mieux entendu à mettre des gens en bataille, se sérvoit des soldats des *échècs* pour former ses desseins, & pour en montrer le secrèt aux autres. SARASIN.

On a appellé un des Empereurs Romains Auguste, parce qu'il avoit gagné aux *échècs* dix parties de suite. C'est Vopiscus qui l'écrit dans la vie de Proculus. SARASIN. Montagne dit que le jeu des *échècs* n'est pas assez jeu, & qu'il divèrtit trop sérieusement. Toutes les fois que vous rangez vos *échècs* en bataille, souvenez-vous que c'est mettre des soldats en bataille. SAR. En Espagne les villes entiéres se font des défis d'*échècs*. Io. De tous les jeux le plus dangereux, & qui porte plus à la vanité, c'est le jeu des *échècs*. DE CHOISI.

Les *Echecs* sont un jeu trés-ancien & univèrsel. A la Chine on apprend aux filles à jouer aux *échecs* pour les rendre agréables; comme ailleurs à danser & à chanter. Sabadino dit que le Diable étoit un grand sot d'employer tant de moyens pour faire pèrdre patience à Job, il n'avoit qu'à l'engager à une partie d'*échecs*. En 1117. dans une bataille qui se donna entre les François & les Anglois, un Chevaliér Anglois ayant saisi la bride du cheval du Roi Louis le Gros, & criant aux Anglois le Roi est pris, ce Prince le jetta à ses pieds d'un coup d'épée qu'il lui déchargea sur la tête, en lui disant, *Ne sçais-tu pas qu'aux* Echècs *on ne prend pas le Roi?* Jean de Salisbery, *L. I. Polycr.* C. 5. Navarre *Enchirid. C. LIX.* n. 3. Le Card. Cajétan sur la seconde seconde de S. Thomas, q. 158. art. 3. & d'autres gráves Auteurs mettent les *échècs* au nombre des jeux défendus, parce qu'ils appliquent trop. *De la Mare. Tr. de Pol. L. III. T. IV. C.* 3. Tamèrlan a été un fameux joueur d'échècs. Le Calabrois a fait un livre du jeu des *échècs*, & en a montré plusieurs systêmes. Jerôme Vida a composé un agréable poême Latin sur les *Echecs*, Loüis des Mazures l'a traduit en notre langue, Le Chevaliér Marin a aussi traduit tous les vèrs de Vida dans son Adone, quoi qu'il en ait un peu changé l'invention.

M. Sarasin a fait un petit Traité intitulé, Opinions du nom & du jeu des *échecs*.

Menage rapporte aussi divèrses opinions sur l'origine de ce mot. Leunclavius croit qu'il vient de *Uscoques*, fameux brigand de Turquie, Le Pére Sirmond de l'Allemand *scach*, qui signifie *larcin*, & *calculus*. Il croit que c'étoit le jeu que les Romains appelloient le jeu des Larrons. Vossius & Saumaise tiennent que *scacchus* peut venir de *calculus*, qui a été dit pour *latrunculus*, parce qu'ils ont cru, quoi qu'à tort, que notre jeu d'*échècs* étoit la même chose que *ludus latrunculorum* des Latins. Grégorius Tolosanus dit qu'il vient de l'Hébreu *schach*, qui signifie *vallavit*, & de *mat*, qui signifie *mortuus est* : d'où est venu *échèc & mat*. Joannes Fabricius dit qu'un célébre Mathématicien Pèrsan, *Scatrensca*, en a été l'inventeur, & lui a donné son nom, qu'il a encore en Pèrse. Nicod le dérive de *Scheque*, ou *Xeque*, qui est un mot Morisque, signifiant *Seigneur*, *Roi*, ou *Prince*. Bochart dit aussi que ce mot *scach* est originaire Pèrsan : & que *Scach mat* signifie *le Roi est mort*. L'opinion de M. Bochart & de Nicod, qui est aussi celle de Scriverius, sont les plus vraisemblables, & les plus probables, selon Sarasin & Menage. Saumaise prétend que ce mot vient du Grèc *Ζατρίκιον*, d'où il a passé en Pèrse.

Le Roman de la Rôse attribuë l'invention des *échècs* à un nommé *Atalus*. La commune opinion des Anciens est que ce fut Palaméde qui inventa les *échècs* & l'échiquiér pendant le siége de Troye. D'autres l'attribuent à un Diomede qui vivoit sous Aléxandre. Mais la vérité est que ce jeu est si ancien qu'on n'en peut sçavoir l'auteur.

ESCHEC, au singuliér, est un tèrme de jeu, qui signifie une attaque au Roi. On est obligé d'avertir le Roi quand il est en *échèc*, ou en prise. Et on appelle un *échèc & mat*, quand il est tellement sèrré & attaqué, qu'il ne se peut retirer ni se couvrir sans être pris; ce qui tèrmine la partie. On appelle l'*échèc* du Bèrgér, celui qui se donne au troisiéme, ou quatriême coup. L'*échèc* au Roi & à la *Dame*, ou au Roi, & à la Tour, quand ces deux piéces sont également attaquées par un seul Chevaliér.

Donner *échec & mat* à tous les plats. ABLANC. Cette façon de parler est figurée, basse & burlesque.

ESCHEC, se dit figurément en choses morales, d'un malheur ou de quelque pèrte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. *Labes, detrimentum, clades*. Ce favori a reçu un grand *échèc*. L'armée a reçu un *échèc*, on lui a enlevé un quartier Cet *échèc* le fit retirer. ABLANC. Cette accusation donne un grand *échèc* à la réputation de ce dévot.

On dit qu'on tient des troupes en *échèc*, quand on en est si prés qu'on peut être sur elles au prémiér mouvement qu'elles feront: qu'on tient trois ou quatre places en *échèc*, quand on est en état d'assiéger celle qu'on voudra choisir.

En ce sens on dit qu'une citadelle tient une ville en *échèc*, pour dire, qu'elle la tient en bride, ou sujette, qu'elle l'empêche de se revolter : que le Parlement d'Anglètèrre tient en *échec* l'autorité royale ; pour dire, qu'il la retient dans cèrtaines bornes.

On dit provèrbialement qu'aux *échècs* les fous sont les plus prés des Rois, pour marquer que cela est vrai aussi en la Cour de plusieurs Princes.

ESCHEILAGE, f. m. Tèrme de Coutumes. *Scalarium*. C'est un droit de pôser une échelle sur l'héritage d'autrui pour refaire un bâtiment, un mur, &c. Ce qui est droit d'*échellage* d'un côté est sèrvitude de l'autre.

ESCHEILE, f. f. Instrument qui sèrt à monter. *Scala*. En Latin on ne le dit guère qu'au pluriel *Scalæ*. Elle est composée de deux pèrches, ou piéces de bois longues & légères, travèrsées de pied en pied de menus bâtons qui servent de degrez, & qu'on nomme *échelons*, sur lesquels on met les piéds l'un aprés l'autre pour monter. Jacob vit une *échelle* par où les Anges descendoient & montoient du ciel en tèrre Constantin choqué de la sévérité inflexible d'Acéce Evêque de Novatien, lui repondit: Prenez donc une *échelle*, & montez seul au ciel. Les soldats, les voleurs se sèrvent d'*échelles* pour surprendre les villes, pour entrer dans les maisons par les fenêtres, par dessus les murs. Les Maçons se sèrvent d'*échelles* pour monter sur leurs échaffauts. On fait aussi des *échelles* de corde de soye, qui se plient & qui sont portatives. On en fait aussi de brisées. Il y en a de doubles, qui sont étenduës par le piéd, & qui sèrvent aux Peintres. Il y en a d'autres pour la guèrre qu'on transporte sur des roües, & qui sont de divèrses constructions, dont on voit les figures dans la Pyrotechnie de Hanselet. Planter les *échelles* contre les murailles. ABLANC. Les *échelles* étoient déja appliquées

ESCHELLE, se dit aussi d'un méchant éscaliér qui est tout droit. Les éscaliérs de la halle sont des *échelles*, sont droits comme des *échelles*.

ESCHELLE, se prend quelquefois pour le gibèt, à cause qu'on fait monter avec une *échelle* ceux qu'on pend à une potence. Ainsi on dit, Celui-là a été condamné à assister à l'exécution, à avoir le fouet au piéd de l'*échelle*. On coupe souvent les bourses au pied de l'*échelle*. Je sçai me démêler prudemment de toutes les galanteries qui sentent tant soit peu l'*échelle*. MOL. L'*échelle* étoit aussi un signe de haute Justice, comme ailleurs les fourches patibulaires ou les criminels étoient fustigez & expôsez à la risée publique. On voit encore à Paris l'*échelle* du Temple, qui est la marque de la Justice du Temple. Il en est parlé dans plusieurs Coutumes, de Troye, de Nevèrs, de Senlis.

ESCHELLE de Jardin, C'est une *échelle* double, haute environ de douze à quinze échelons, & dont les Jardiniérs se sèrvent, soit pour cueillir les fruits sur les arbres à plein vent, soit pour soigner que les branches de ces arbres ne soient point en confusion. LIGER. Les Tapissiérs ont aussi des *échelles* doubles pour placer un lustre, pour y mettre des bougies, &c. Les *échelles* doubles sont composées de deux *échelles* plus larges par le piéd que par en haut. On les applique par le haut, & on les y joint par une vèrge de fèr, ou de bois, qui les enfile toutes deux comme un dèrniér échelon commun.

ESCHELLE de Couvreur, n'est bien souvent autre chose qu'une corde nouée d'espace en espace, ensorte que chaque nœud est une espece d'échelon, où les Couvreurs s'accrochent par le moyen d'un crochet de fèr qu'ils ont a châque jambe. Les Couvreurs se sèrvent de ces sortes d'*échelles* quand ils veulent monter au haut de quelque tour ou de quelque clocher.

NOTRE-DAME DE L'ESCHELLE, Voyez NOTRE-DAME.

ESCHELLE, se dit aussi d'un rang de nœuds de ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur busque, à cause que cela ressemble à une *échelle*. Cette Dame avoit une *échelle* de rubans de satin bleu.

ESCHELLE, en tèrme d'Architecture & de Géographie, se dit d'une ligne divisée en parties égales, qui sèrt de mesure commune

à

à toutes les parties d'un bâtiment, à la description des cartes topographiques. Pour sçavoir combien cet étage a de haut, il en faut prendre avec un compas la mesure sur l'*échelle*. On en use de même pour sçavoir combien il y a de lieuës entre deux villes marquées sur une carte.

ESCHELLE, ou *Bâton de Jacob*, en tèrme de Marine, est un instrument en croix divisé en semblables parties égales, qui a été decrit ci-devant au mot d'*Arbalête*.

ESCHELLE, est aussi un nom qu'on donne sur la Méditèrranée ou mèr du Levant, aux villes de commèrce. La France a ses Consuls, ses Magasins, ses Bureaux en toutes les *échelles* du Levant, aussi bien que la plûpart des autres nations, à Smirne, à Saïd, à Alep, au Caire, &c. On appelle aussi ces places des *ports & étapes*. M. Frezier se sèrt aussi du mot *échelle*, en parlant des villes & ports de l'Amérique méridionale, où les autres villes du pays viennent faire le commèrce. Ainsi aux pages 158 & 159 de sa Relation, il donne l'idée des villes dont Ylo est l'*échelle* pour le commèrce des marchandises d'Europe; & à la page 164. l'idée de celles dont Pisco est l'*échelle*.

Ce mot vient d'*escale*, vieux tèrme de Marine, qui signifie *port de mèr* qu'on trouve sur sa route, où on entre par occasion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempête, ou les ennemis. C'est ce qu'on appelle *faire escale*. Du Cange dit que *scala* signifioit autrefois un petit port qui donne entrée en un plus grand.

Echelle campanale, (quelques-uns disent *campanaire*) est une régle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & épaisseur d'une cloche à son poids, & pareillement celle de son batail pour lui faire rendre un cèrtain son. Ils ont fait cette *échelle* par une longue expérience, plûtôt que par une voie géométrique. Elle est cependant curieuse, & on la trouve au sixième livre de la Pyrotechnie de Biringuccio & dans le P. Mèrsenne. On l'appelle aussi *brochette*, *bâton*, *régle* & *diapason*.

Les Teinturiers appellent aussi *échelle*, un cèrtain nombre d'étages qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs, particuliérement à celles qui viennent du pastel.

ESCHELLE, est aussi un instrument de Musique assez grossier, composé de douze bâtons enfilez ensemble, & séparé l'un de l'autre par des grains de chapelèt. Ils vont toûjours en diminuant depuis le grand qui a dix poûces, jusqu'au plus petit qui en a trois. Leur figure peut être ronde ou quarrée, ou en forme de prisme ou de parallélipipede. On en jouë avec un petit bâton, dont une des extrémitez est tournée en boule. Quand cet instrument est bien touché, il rend une symphonie assez agréable.

ESCHELLE en Géométrie, est une ligne droite divisée en parties égales, qui représente des piéds, des toises, ou telle autre mésure que l'on voudra. Le compas de proportion fait la fonction d'*échelle* pour toutes sortes de plans, en se sèrvant de la ligne des parties égales. On appelle *échelle libre*, une ligne dont la longueur n'est point détèrminée, & sur laquelle il est libre de faire des divisions de telle grandeur que l'on voudra. Mais quand sa longueur est détèrminée, & que les parties en sont égales, on la nomme *échelle contrainte*.

ESCHELLE DE CORDES. Tèrme de Géométrie. C'est une ligne droite sur laquelle sont marquées les grandeurs de cordes de tous les dégrez d'un demi cèrcle ou d'un quart de cèrcle.

ESCHELLE DE DIXMES, est aussi un tèrme de Géométrie. On entend par ces mots une ligne, quoique petite, divisée par dixaine en un très-grand nombre de parties distinctes.

ESCHELLE DE FRONT, en Pèrspective, est une ligne droite dans le tableau, qui est parallele à la ligne de tèrre, & qui est divisée en parties égales; lesquelles représentent des piéds, des poûces, &c. *Echelle fuyante*, est une ligne droite dans le tableau qui tend au point de vuë, & qui est divisée en parties inégales, lesquelles representent des piéds, des poûces, &c.

On dit provèrbialement, qu'il faut tirer l'*échelle* après quelqu'un; pour dire, qu'il n'y a rien à faire après lui, qu'il a épuisé la matiére, qu'il a appris tout ce qu'on en pouvoit sçavoir. Un des Auteurs qui ont écrit à la louange de Maître Adam, Menuisier de Nevèrs, dit que Calliope:

> *Lui fit concevoir tant d'audace,*
> *Qu'il en monta sur le Parnasse,*
> *Puis tira l'*echelle *après soi.*

On dit aussi, qu'on punit comme voleurs ceux qui tiennent le piéd de l'*échelle*.

ESCHELER, v. act. *Scalis invadere*. Vieux mot, au lieu duquel on dit à présent *escalader*.

ESCHELLER, est aussi un tèrme de Coûtumes, qui signifie éxposer quelqu'un sur une échelle en public pour le punir de quelque crime, pour lui faire faire amende honorable, &c. Il y a à Paris l'echelle de S. Martin & l'échelle du Temple, qui sèrvoient autrefois à cette sorte de supplice: aujourd'hui on éxpose au carcan & au pilori. Coquille décrit en ces tèrmes la maniére d'*écheller*. Au haut de l'échelle sont cinq pèrtuis ronds, pour y enfèrmer la têre, les deux bras & les deux pieds du condamné, & éxposer son infamie & sa pèrsonne à la vûë de tout le monde. Voyez cet Auteur sur l'article 15. du tit. 1. de la Coûtume de Nivèrnois.

ESCHELETTE, s. f. diminutif. Petite échelle. *Scala brevior*. On dit ce mot d'une espéce de petite echelle plus large par le bas que par le haut, dont se sèrvent les Charretiers lorsqu'ils charrient du foin, & cette échelle se met sur le devant d'une charette ridelée. LIGER. Il se trompe. On le dit encore en un autre sens qui va suivre.

ESCHELETTE, s. f. est aussi une espece de petite échelle qu'on attache sur le bât d'une bête de somme pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c. *Minores scala*

ESCHELIER, s. m. Est une piece de bois travèrsée de longues & grosses chevilles, qui sèrt à monter au haut des gruës, des engins & des estrapades. On l'appelle aussi *rancher*.

ESCHELON, s. m. Petite piece de bois qui travèrse l'échelle. *Gradus*, *scandula*, *scalaris*. Cette echelle avoit 30 *échelons*.

ESCHELON, se dit figurément en choses morales. La qualité d'Avocat est un *échelon* pour monter à celle de Conseiller, de Maître des Requêtes. Il est monté d'un *échelon*, d'un dégré; il est avancé d'autant.

ESCHEMER, v. act. Faire essain d'abeilles. *Examinare*, *fœtum educere*, *examen emittere*. POMEY.

ESCHENAL, s. m. En quelques endroits on dit *éschenau*, & dans quelques Coûtumes on trouve *éscheneau*: ces trois mots signifient la même chose, qui est une gouttière de bois pour recevoir l'eau qui découle de dessus les toits, & empêcher qu'il ne tombe au piéd du mur, ou sur le fond des voisins. *Stillicidium ligneum*.

Ces trois mots viennent du nom de *chêne*, parce que ces sortes de goutiéres sont faites de bois de *chêne*.

ESCHENECK, s. m. Bourg de la basse Hongrie. *Echeneccum*. Quelques Geographes le prennent pour l'ancienne Césarée, *Cæsarea*, bourg de la haute Pannonie, que d'autres placent à Thata. *Escheneck* est situé entre Albe Royale & Komore.

ESCHENILLER, v. act. Oter les chenilles d'un arbre. *Erucis purgare*. On appelle aussi du moilon ou du grais *échenillé*, quand il est piqué avec la smille, ou marteau à deux pointes.

ESCHEOIR, v. n. *J'échois*, *j'échus*, *je suis echu*, *j'écherrai*. Arriver par succession ou donation. *Accidere*, *obtingere*. Tout bien qui est *échu* à une femme par succession, ou donation de ses parens, lui est propre.

ESCHEOIR, se dit aussi des choses conditionnelles & qui arrivent par fortune & par hasard. *Sortitò obvenire*. Le gros lot de cette lotterie est *échu* à un tel. Une telle tèrre lui est *échuë* en partage.

ESCHEOIR, se dit aussi absolument. *Contingere*. Il est *échu* que j'avois à faire ce jour-là qu'il m'est venu voir.

Ce mot vient du Latin *excidere*.

ESCHEOIR, signifie aussi, Mériter, soit en bien, soit en mal. *Mereri*. Cette action étoit si éclatante, qu'il y *échet* une bonne recompense. Les Juges doivent punir les malfaiteurs suivant que le cas y *échet*.

ESCHEOIR, se dit des jours cèrtains où une chose doit arriver, ou être duë. Pâques n'*échet* pas toûjours à même jour. Sa majorité *écherra* le 15e jour d'Octobre. Le tèrme de ce payement ne doit *écheoir* que dans un an. La prémiére année de sa rente *écherra* en 1745. PATRU. Il lui a cedé tous les arrérages *échûs*, ou à *écheoir* d'une telle affaire.

ESCHEOIR, signifie aussi, Rencontrer. En ouvrant ce livre je suis *échu* sur un beau passage. Vous êtes mal *échû* de nous venir voir un jour maigre, vous serez mauvaise chère. *Escheoir* se dit plus rârement en cette signification.

ESCHÈRPILLER, v. act. Vieux mot, qui signifie piller, voler sur les grands chemins. *Prædari*, *latrocinari*.

ESCHERPILLERIE, s. f. Vieux mot. Brigandage, vol sur les grands chemins. *Grassatio*, *prædatio*, *latrocinium*.

Les deux mots précédens viennent du mot *serpaut*, qui signifie un *trousseau*, dans plusieurs de nos mots au lieu de l's ou du c qu'on y voit aujourd'hui, il y avoit autrefois un ch; ainsi de *chèrpaut* on a fait *escherpiller*, qui veut dire *détrousser*, & *échärpillerie*.

ESCHET, s. m. Ce mot se trouve au plurìel dans quelques titres, où les *éschets* veulent dire les redevances, ce qui est echu.

ESCHET, s. f. Vieux mot, qui signifioit succession, héritage. Nos vieux Coutumiers & les Diplômes sont pleins de cette expression. Il ne nous est reste que le vèrbe *écheoir*, qui se dit particuliérement, & dans le sens propre, des choses qui arrivent par succession.

ESCHU, UE, part. & adj. *Sortitus*, *sortitò datus*, *præstitutus*.

ESCHEVEAU, s. m. Fil, soie ou laine repliez en plusieurs tours & attachez en un endroit pour empêcher qu'ils ne se mêlent.

Spira fili evoluti. Spira filacea, filaceus orbis. Une poignée de fil contient tant d'*écheveaux*. On devide les *écheveaux* pour en faire des pelotons. Un jour Volsey & Campegge, Légats du Pape, pour examiner le mariage d'Henry VIII & de Marguerite d'Arragon, un jour, dis-je, qu'ils allérent visiter cette Reine pour la persuader de consentir à la séparation, je vois bien, leur dit-elle, que vous venez ici pour me parler d'affaires, qui sont au dessus de ma connoissance; voilà, continua-t-elle, en leur montrant un *écheveau* de fil, qui pendoit à son cou, dequoi je suis capable, & dont je fais aussi toute mon occupation. LARREY.

Il y a aussi une coëfure de femme qu'on appelle en *écheveau*, parce qu'elle imite les *écheveaux* de fil.

ESCHEVELÉ, ée, adj. Qui est décoiffé, qui a les cheveux pendans. *Solutis, sparsis, passis capillis.* Ce mot n'est en usage qu'au feminin, & ne se dit que des femmes dont les cheveux sont en desordre. On peint les Furies & les Bacchantes *échevelées* pour les rendre plus affreuses. Les mères *échevelées* pleuroient la mort de leurs enfans. ABL. Elle accourt l'œil en feu, la tête *échevelée*. BOIL. Les Peintres nous representent souvent Sainte Magdelaine *échevelée*, parce qu'elle se servit de ses cheveux pour essuyer les pieds de Nôtre-Seigneur, & cela est même passé en provèrbe, *échevelée* comme la Magdelaine. Plusieurs femmes se font peindre en Magdelaine *échevelée*. M. Regnier dans son Virelay l'a dit aussi des perruques que portent ceux qu'il appelle les gens du grand air.

Mais passons aux gens du grand air,
Voyez leur perruque étalée
En Magdelaine echevelée, &c.

Près d'elle, d'un grand deuil, les vèrtus sont voilées,
Les Graces sans atour y sont echevelées. P. LE MOINE.

ESCHEVER, v. act. Vieux mot, qui signifie, *échaper, éviter. Vitare, effugere, se subducere. Echever* la prison.

ESCHEVIN, s. m. *Scabinus, Consul, Decurio.* Officier qui est élu par les habitans d'une ville pour avoir soin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la decoration de la ville. A Paris il y a un Prevôt des Marchands & quatre *Echevins*. Ils ont un Bureau & une Jurisdiction qui s'étend sur tous les ports, & sur les Marchands de plusieurs marchandises qui y abordent par eau. Ils sont maîtres de la navigation des rivières qui se rendent à Paris. Ils connoissent aussi des rentes constituées sur l'hotel de ville & des differens qui naissent pour les rentes, ou entre les payeurs. Ils mettent les taux aux marchandises & denrées, &c. Les appellations en ressortissent au Parlement. Aux autres villes il y a un Maire & des *Echevins*. On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouse & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les *Echevins* étoient Assesseurs & Conseillers des Comtes & Juges des villes. C'est pourquoi en quelques villes ils s'appellent Pairs, qui est un nom de Juges, Assesseurs ou Conseillers. Ils jugeoient même seuls les petites causes, & de-là vient aussi qu'en plusieurs villes ils ont usurpé le premier degré de Jurisdiction pour juger les causes legeres, ils ont basse Justice. Voyez Loyseau. Du Cange dit que les Juges & les Assesseurs qui étoient choisis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini*, & *Scabinagium*, *Echevinage*, ou leur Collége. Il dit aussi que quelques Auteurs les ont appellez *Pactarii*, à cause que leurs jurisdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieuë qu'on appelloit *pax villæ*.

Les *Echevins* sont aussi très-souvent ce que les Ediles étoient à Rome, & le Magistrat qu'on appelloit *potestas*, dans les petites villes d'Italie. On dit encore aujourd'hui *podestà*. Les Grécs l'appellent *ἀγορανόμος*, &c. En Hollande la fonction des *Echevins* est de juger les affaires civiles en premiére instance. Ils jugent aussi les affaires criminelles, & si l'accusé confesse son crime, ils peuvent faire exécuter leur jugement, soit de mort, soit de quelque autre peine afflictive, sans appel. Ils peuvent même faire donner la question, & si le criminel la souffient sans confesser, ils jugent le procés selon la forme civile, & sauf l'appel à la Cour de Hollande. Le nombre des *Echevins* n'est point egal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amsterdam; sept à Roterdam, &c.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cause que ce sont ceux qui mettent à *chef* les affaires de la ville. Pour confirmer leur conjecture, ils representent que l'on disoit autrefois Chevetaine pour Capitaine, & eschever pour decouvrir la tête, ou la detourner pour éviter d'y être frapé. MENESTR. *hist. de Lyon p.* 542.

Menage croit qu'il vient de *Scabinus*, ou *Scabicinus*, qui se trouve dans les Capitulaires, & que c'est un mot Allemand. Cujas & Chopin disent que ce mot est derivé de l'Hebreu. Ragueau croit qu'il vient de l'Allemand *schaffer*, ou *schaffen*; & dit qu'on a appellé *Sibal* & *Schabin*, un Juge inquisiteur ou reformateur. Il s'imagine aussi que les *Echevins* anciennement peuvent avoir été les Juges ou Conseillers de l'Echiquier. Quelques-uns les ont appellez burlesquement *Lechevins*, parce qu'autrefois ils devoient tâter les vins pour y mettre le taux & la police. Borel le dérive de *cavere*, dans le sens de Juge & Conservateur des intérêts publics. Pasquier dit que le mot d'*Echevin* vient de *Scabinus*, dont est fait mention fréquente dans les anciennes Loix des François. Lipse dit que ce mot vient de *Schepen* Allemand, qui signifie *Juge, Senateur, Jurat* & *Echevin*. Le P. Menestrier, *hist. de Lyon p.* 542. qui est de même sentiment, ajoute que ce nom se trouve dans les Loix Lombardes & dans les Capitulaires de nos Rois. *Schepenen*, selon Nonnius, en ses Loix municipales, sont les Conseillers de ville, qui ont soin des affaires publiques. Ceux qui veulent des origines plus reculées, le tirent de שבע, *Schaven*, qui signifie en Syriaque des hommes raisonnables, justes & propres à conduire des affaires. MENESTRIER.

ESCHEVINS DU PALAIS, nom d'un ancien Officier de la Maison de nos Rois de la prémière race. Le Comte du Palais avoit pour Conseillers des gens d'epée comme lui, qu'on nommoit *Echevins* du Palais. LE GENDRE.

ESCHEVINAGE, s. m. La qualité d'Echevin, & le tems qu'il est en charge. *Consulatus.* L'*Echevinage* est une chose bien briguée. Ce batiment public a eté fait de l'*Echevinage* de tels & tels; pendant le tems de leur *Echevinage*. Il y a des villes où l'*Echevinage* annoblit.

ESCHEUTE, s. f. Main-morte. *Hæreditas caduca, bona jure caduci ad beneficiarium dynastam delata.* Avoir droit d'*echute*. Il m'est venu une bonne *echute*. POMAY. Voyez MAIN MORTE.

ESCHIF, adj. *Vorax.* Tèrme de Venerie, qui se dit des chiens ardens à manger.

ESCHIFFRE, s. m. Tèrme d'Architecture. C'est un mur qui sèrt de bâse à un escalier, qui en soutient la charpente ou les marches, la balustrade, les appuis, &c. On dit un mur d'*eschiffre*, ou *eschiffre* absolument. On le dit aussi de la charpente d'un escalier. Cet *eschiffre* sera composé de deux patins, de quatre noyaux, de tant de limons & d'appuis, de tant de paisliers, de tant de balustres tournez, de tant de marches moulées.

ESCHIFFRE. Des degrez dans les escaliers. *Scapi scalarum.* Dans Vitruve L. 9 chap. 2. selon l'interprétation de M. Pèrault.

ESCHINER, ÉCHINER, v. act. Tuer, assommer, massacrer, rompre l'echine. *Occidere, mulctare.* Il y a eu dix mille hommes *échignez* en cette defaite. Ce fardeau est trop lourd sur ses épaules, il est capable de l'*échigner*. Se faire *échigner*; c'est se faire bien battre. Ce coquin-là se fera *échigner*.

ESCHILLON, s. m. Tèrme de Marine de Levant. C'est une nuée noire, d'où sort une longue queuë qui va toujours en diminuant & qui s'allongeant dans la mèr, en tire l'eau comme une pompe avec tant de violence qu'on voit bouillonner l'eau tout alentour. *Sipho.* Les Matelots craignent plus que toute autre tempête cet étrange météore. Ils croyent qu'en piquant dans le mât un couteau à manche noir, cela détourne l'orage, tant ils poussent loin la supèrstition. C'est prèsque la même chose que ce que sur l'Océan on appelle *siphon*.

ESCHINE, s. f. L'epine du dos, les vèrtèbres qui sont depuis le col jusqu'aux fesses. *Spina dorsi.* Il est tombé sur cet escalier, il s'est rompu l'*échine*.

Tandis que Colletet croté jusqu'à l'échine;
Va mandier son pain de cuisine en cuisine. BOIL.

Ce mot vient de *spina*, selon Nicod. Menage le dérive de *schiena*, Italien.

ESCHINE, est aussi un tèrme d'Architecture. *Echinus.* C'est un membre ou ornement de figure ovale, qui est au haut du chapiteau de la colonne Ionique, Corinthienne & Composite. Il ressemble à des œufs ou des chataignes ouvèrtes & arrangées les unes auprès des autres.

Ce mot vient du Grèc ἐχῖνος, Qui signifie *châtaigne*. Au reste, le mot Grèc & le Latin *echinus* étant de masculin, il paroit aussi plus raisonnable de le faire en François de masculin.

On le dit aussi des chevaux & d'autres animaux. On appelle maigre *échine*, un grand homme menu, & qui manque de graisse.

ESCHINEE, s. f. Pièce de chair d'un cochon qui se coupe sur le dos. *Imbrex porci.* C'est un bon ragout qu'une *échinee* aux pois.

ÉCHIQUETÉ, ou ÉCHIQUÉ, ée, adj. Tèrme de Blâson, qui se dit de l'Ecu qui est divisé en échiquier. *Tessellatus.* Un Ecu *échiqueté* d'or & d'azur, d'argent & de sable. Il faut qu'il soit du moins composé de six traits, ou de vingt quarreaux. Quand il y en a moins, on dit *points équipollez*; & quand il n'y en a qu'une tire, on l'appelle *componé*.

On le dit aussi non seulement des piéces honorables dont l'Ecu est chargé, mais même des animaux, comme aigles & lions, quand ils sont chargez ou divisez par de semblables quarrez. Il portoit

d'or

d'or au lion de gueules, chargé de trois bandes, *échiqueté* d'argent & d'azur de deux traits.

ÉCHIQUIER, f. m. Tablier divisé en 64 quarreaux de deux couleurs sur lequel on joüe aux Dames, aux Echèts. *Alveolus lusorius. Echiquier* d'yvoire, d'ambre, de bois.

On dit que des arbres sont plantez en *échiquier*, *in quincuncem*, quand ils sont plantez de sorte que leur figure représente plusieurs quarrez, ou un *échiquier*.

On dit en tèrme de Marine que des vaisseaux sont en *échiquier*, lorsqu'ils ne courent pas sur la même ligne, ensorte que les lignes sur lesquelles ils courent, se croisent comme les lignes d'un *échiquier*, ou comme des arbres rangez en *échiquier*.

L'*Echiquier* de Normandie. *Scacarium*, étoit une Justice souveraine, ou séance de Commissaires, ou de Magistrats déleguez pour tenir une espéce de Grand-Jours dans une Province: sous les Ducs de Normandie l'*Echiquier* étoit une assise générale, où se trouvoient les principaux Seigneurs pour juger les affaires les plus importantes en dèrnier ressort. Les Prélats, les Barons & les Baillifs Royaux, y devoient assister. Il fut créé par le Duc Raoul après que la Normandie lui eût été cédée par Charles le Simple, vèrs le commencement du Xe siécle. Il fut établi en la place des Comtes, ou Commissaires, que les Rois envoyoient dans les Provinces avec une pleine autorité. Le Duc Raoul créa aussi un Grand Sénéchal, qui réformoit les jugemens des Juges inférieurs, pendant que l'*Echiquier* n'étoit point assemblé. Comme l'*Echiquier* étoit ambulatoire, & qu'il n'étoit point pèrpétuel, la charge de Grand Sénéchal fut supprimée par la mort du Sénéchal de Normandie; l'*Echiquier* fut fixé à Rouen, comme dans la capitale de Normandie, & rendu pèrpétuel à la requête des Etats de la Province, par le Roi Louis XII. en l'an 1499. Il y a eu aussi un *Echiquier* à Alençon; & l'Archevéque de Rouen prétend avoir un *Echiquier*, & Cour Souveraine pour les causes dépendantes du temporel de son Archevêché. Vèrs le tems de Philippe le Bel on tenoit deux *Echiquiers* à Rouen chaque année, comme deux Parlemens à Paris.

ÉCHIQUIER. Ce mot est encore en usage en Anglètèrre. On appelle *Cour de l'Echiquier*, une Cour où l'on juge les causes touchant le trésor & le revenu du Roi, touchant les comptes, déboursemens, impôts, douanes & amendes. Elle est composée de sept Juges, qui sont le grand Trésorier, le grand Chancélier de l'*Echiquier*, le Lord Chéf-Baron, les trois *Barons de l'Echiquier*, & le Cursitor-Baron. Les deux prémiers s'y trouvent rarement. Le Chéf-Baron est le principal Juge. Cette *Cour de l'Echiquier* est subdivisée en deux. L'une s'appelle *Cour de loi*, & l'autre *Cour d'équité*. Autrefois les Evêques & les Barons du Royaume avoient séance à la Cour de l'*Echiquier*. Aujourd'hui ces deux Cours sont tenuës par des pèrsonnes qui ne sont point Pairs, & qu'on appelle pourtant *Barons*. Il y a un autre *Echiquier*, qu'on appelle le *petit Echiquier*. C'est le Trésor Royal, ou la Trésorerie. On y reçoit & on y debourse le revenu du Roi. Le grand Trésorier en est le prémier Officier.

Nicod croit que ces Cours étoient ainsi appellées à cause qu'elles étoient composées de différentes qualitez, comme les piéces du jeu des échèts; d'autres, parce qu'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme on fait aux échèts.

Ménage & Du Cange, après Pithou & Ragueau, tiennent qu'il vient de l'Allemand *schicken*, qui signifie *envoyer*, parce que cette assemblée succeda à ces Commissaires appellez dans les anciens Titres *Missi Dominici*. D'autres ont cru que le mot *scacarium* Latin est venu de *statarium*, *à stando*. Du Cange croit avec plus d'apparence, qu'il vient du pavé de cette chambre qui étoit fait en forme d'*Echiquier*, ou du Bureau autour duquel étoient les Juges, sur lequel on mettoit un tapis distingué en plusieurs quarreaux. Larrey est aussi de ce sentiment. Cette Cour est ainsi nommée, dit-il, du tapis de cette chambre travaillé en *échiquier*. Spelmannus, Somnerus & Wagius, le dérivent de *schatz*, qui signifie *trésor*: d'où vient que Polidore Virgile a dit qu'il faut écrire *scattarium*, au lieu de *scaccarium*. Somnerus le dérive de *schaen*, qui veut dire *ravir*; ce qu'il dit être le propre du Fisc.

On appelle encore en Anglètèrre *Livre de l'Echiquier*, ou *Livre noir*, un livre composé en 1175. par Gèrvais de Tilburi, neveu d'Henri II. Roi d'Anglètèrre, & divisé en plusieurs Chapitres. On y voit la déscription de la Cour d'Anglètèrre de ce tems-là, ses Officiers, leurs rangs, leurs privilèges, leurs gages, leur pouvoit & leur jurisdiction; les revenus de la Couronne, tant en argent qu'en grains & en bestiaux; on y voit que pour un Chelling on avoit du pain autant qu'il en falloit pour la nourriture de cent hommes pendant un jour; qu'un bœuf gras ne valoit que 12 sols, & un mouton que 4. *Larrey, P. I. p.* 394.

ÉCHIQUIER, se dit aussi en tèrme de Blâson, lorsque l'Ecu est divisé en plusieurs quarrez, dont les uns sont de métal, & les autres de couleur, comme le tablier où on joüe aux échèts. *Tessel-*

la. Le Poëte Lucilius trouve dans le jeu des échèts l'image d'un combat naval, & pense qu'on se peut figurer que l'*Eschiquier* est un canal & les piéces autant de navires. SARASIN.

ÉSCHOITE, f. f. Tèrme de Coûtumes. qui signifie succession collatéralle. De Beaumanoir dit que l'*eschoite* si est quant luretage descent du costé par défaute de che que chil qui muèrt n'a nus enfans, ne nul qui de ses enfans soit issus, si que les hirétages eschoient à son plus prochain parent. *Successio collateralis*.

ÉSCHOLIER. Voyez ÉSCOLIER. Cette orthographe est surannée.

ÉSCHOME. Tèrme de Marine. Voyez ci-dessus ÉCHÔME.

Ce mot vient incontestablement du mot Grèc & Latin, σκαλμὸς, *scalmus*, *eschanlon*, *eschaume*, *eschôme*.

ÉSCHOPPE, f. f. Petite boutique attachée à un mur, & couvèrte en appentis, qui se bâtit en des lieux passans, & où il se fait grand commèrce. *Taberna*. C'est où se logent des Marchands qui n'ont pas à débiter des choses de grande valeur. Aux environs du Palais on a bâti plusieurs *échoppes*. Dans les marchez, dans les parvis des Cathédrales, il y a toujours quelques *échoppes*.

Ce mot nous est commun avec *eshop*, Anglois, qui signifie une petite boutique. M. Huet, dans les Origines de Caen, Ch. XI. fait *Eschope* synonyme de Cage. Ce Contrat, dit il, fait mention d'une cage, ou *échope*.

ÉSCHOPPE. Tème d'Artisans. C'est une espéce de burin ou de pointe plate & tranchante par l'extrémite, dont se sèrvent les Orfèvres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Sèrruriers & autres, qui disent aussi *échopper*. pour dire, Travailler avec l'*échoppe*. *Calum*, *scalprum*. Pomey écrit *échople*, & *échopler*.

ÉSCHOUER, v. act. & n. Donner contre un roches, ou demeurer sur le sable, quand on est dans un vaisseau qui ne trouve pas assez d'eau pour voguer, pour être à flot. On appelle aussi cela, *toucher*, quand la quille touche le fond de la mèr. *Impingere*, *illidere navim ad saxa*, *hærere in vado*. On le dit des pèrsonnes qui sont dans le vaisseau & du vaisseau même. Nous avons *échoué*. Notre vaisseau a *échoué*. Le vaisseau est arrêté quand il porte sur tèrre, parce qu'il n'a plus assez d'eau pour le soutenir, on le dit aussi en signification active, *échouer* son vaisseau pour dire le faire *échouer*. La tempête a fait *échouer* ce vaisseau sur les bancs de la Manche. Ce Capitaine a *échoué* exprès son vaisseau pour se sauver des Corsaires, & pour attendre que les grosses marées le relevent. Il se dit aussi des grands poissons. On trouva une baleine qui avoit *échoué* sur la côte.

Ménage dérive ce mot de *excubare*, comme qui diroit *tomber*, *cheoir*, ou bien de *scopulare*, & de *scopulus*.

ÉSCHOUER, signifie aussi quelquefois, Briser. Trois de nos vaisseaux *échouèrent* contre les rochers. Son navire *échoua* contre les brisans.

ÉSCHOUER, signifie figurèment, Avoir un mauvais succès; ne point réüssir dans une entreprise. On a eventé le secrèt de cette affaire, je la tiens *échouée*. L'amour est un écueil contre lequel la vèrtu des plus grands hommes *échoue* ordinairement. Votre dessein a malheureusement *échoué*. Les traductions en vèrs *échouent* d'ordinaire par les dehors de la vèrsification. MENAGE. Le point de Castre étoit alors le seul qui parut pouvoir faire *échouer* la *négotiation*. L'AB. REGN.

ÉSCHOUÉ, ée, part. & adj. Ayant trouvé sa Galère *échouée* sur le rivage, il la fit remorquer par d'autres.

ESCHRAKITE, f. m. & f. Prononcez *Echerakite*. Nom de Secte parmi les Mahometans. *Esrakita*, *Eschrakita*, *Illuminatus*. Les *Eschrakites*, ou *Esrakites*, sont les Philosophes Mahométans qui suivent les opinions de Platon, les Mahometans Platoniciens. *Mahometani Platonici*. Les *Eschrakites* mettent le souverain bien & la béatitude dans la contemplation de la majesté divine, & méprisent les imaginations grossières de l'Alcoran touchant le Paradis. Il fuyent les vices; consèrvent une humeur égale & toûjours agréable; aiment la Musique, & se plaisent à composer de petites piéces de vèrs & des chansons spirituelles. Les Schies, ou Prêtres & les plus habiles Prédicateurs des Mosquées Impériales, sont *Eschrakites*, & les *Eschrakites* ne sont point éloignez du Christianisme.

Ce nom vient du vèrbe Arabe שרק, *Schâraka*, qui à la IVe conjugaison אשרק, *aschraka*, signifie luire, *éclairer*, *briller*, comme fait le soleil; desorte que *Eschrakite* est la même chose qu'illuminé. *Illuminatus*.

ÉSCHWEGE, f. f. Petite ville de la basse partie du Cèrcle du haut Rhin. *Schuvegia*. Elle est dans le Landgraviat de Hesse, aux confins de la Turingue; sur la Wèrra, à huit lieuës de Cassel du côté du levant.

ÉSCIENT, f. m. Pleine connoissance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire sérieusement, & tout de bon. *Conscientia*. Il n'a pas fait cela par mégarde, mais à bon *escient*; pour dire, il le vouloit faire. Il a péché, il a menti à bon *escient*; c'est-à-dire, il sça-

 vois

voit bien qu'il faisoit mal, qu'il mentoit, mais il a voulu faire ainsi, il l'a fait *sciemment*. On dit aussi, Ils se sont battus à bon *escient*; c'est-à-dire, tout de bon. Ils plaident à bon *escient*; c'est-à-dire, sérieusement & sans collusion. On a fait fouetter cet écolier à bon *escient*; c'est-à-dire, vigoureusement. On dit aussi à son *escient*; pour dire, avec connoissance & advèrtance, le sçachant. *Prudenter, scienter, cum attentione.* Il ne faut jamais mentir à son *escient*, jamais faire de mal à son *escient*.

Ce mot vieillit. Il vient du Latin *sciens*.

EſCLACHE, s. f. Nom d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux dans la *Basse* Auvèrgne. *Escleasia*, autrefois *Eschalarta*. L'Abbaye de l'*Esclache* est dans le Diocèse de Clèrmont, à huit lieuës environ de cette capitale de la province du côté du couchant. De Sainte Marthe.

EſCLAIR, s. m. Éclat subit de lumière, qui annonce & précéde ordinairement le bruit du tonnère. *Fulgur.* *L'éclair*, selon les Cartésiens, consiste en ce que les éxhalaisons qui se trouvent entre deux nuës, étant enflammées, ou par le choc, ou par la chûte des nuës, ou par la rapidité de leur mouvement, elles poussent les petites boules du second élément vèrs les objèts d'alentour, d'où se réfléchissant vèrs nos yeux, nous sommes éxcitez à voir ces objèts, comme s'ils étoient enflammez, ou éclairez du soleil. Rohault. Selon les Gassendistes, l'*éclair* semble n'être qu'une lumière lancée & répanduë dans l'air par la flamme de la foudre: & cette matière inflammable de la foudre n'est autre chose que cèrtaines exhalaisons grasses, sulfureuses, bitumineuses & nitreuses, que la force de la chaleur souteraine, & celle du soleil détachent & élevent en l'air. Benn. La vuë de l'*éclair* précéde assez longtems le bruit du tonnère, quoiqu'ils se fassent ensemble.

Eſclair, se dit aussi des lumières réfléchies qui passent en un moment, comme d'une épée, d'une glace de miroir agitée, qui jettent des rayons dans les yeux.

On dit figurément, il est prompt comme un *éclair*. La gloire de ce monde passe comme un *éclair*; pour dire, qu'elle ne dure guère. Démosthène a effacé les Orateurs de tous les siécles, & les a laissez comme abbatus, & éblouis de ses tonnères, & de ses *éclairs*. Boil.

Nous pèrdons le présent, ce tems si précieux,
Et qui tel qu'un eclair *disparoit à nos yeux.* Des-H.

EſCLAIRCIR, v. act. Rendre un corps plus clair & plus net, le rendre transparent, ou poli. *Illustrare, illuminare, clarare.* Il faut laisser reposer ce vin pour l'*éclaircir*. Les liqueurs épaisses s'*éclaircissent* en y ajoutant de l'eau. On se mire dans de l'argent qui est bien bruni, bien *éclairci*. Un vent de Nord *éclaircit* le ciel, le rend serein, chasse les nuées.

Eſclaircir, se dit aussi des corps qu'on sépare les uns des autres, & dont on diminuë le nombre en laissant plus d'espace & d'intèrvalle. *Vacuare, dispergere.* La foule s'est écoulée; les gens commencent ici à s'*éclaircir*. La tempête a bien *éclairci* cette forêt; elle a abbatu bien des arbres. Le feu de la courtine *éclaircissoit* les rangs des assaillans. La troupe s'*éclaircissoit* peu-à-peu. Vaug. On tira une telle quantité de traits, qu'on *éclaircit* bien-tôt la foule de ceux qui s'étoient trop avancez. Vaug.

Eſclaircir, se dit aussi par les Jardiniers pour, Rendre moins épais. *Interlegere, relaxare, interpurgare, disrarare* dans Columelle. Ce plan est trop épais, trop dru, il en faut arracher pour l'*éclaircir*. On n'*éclaircit* point l'oseille, parce qu'elle ne peut être trop druë.

Eſclaircir, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie, Débrouiller, rendre plus clair & plus intelligible. *Explicare, enucleare, dilucidare.* Les Critiques du dèrnier siécle ont bien *éclairci* les Auteurs anciens. Le tems *éclaircit* la vérité.

*N'*éclaircirez*-vous point ce front chargé d'ennuis.* Rac.

De tous vos sentimens mon cœur est éclairci. Id.

Eſclaircir quelqu'un, c'est l'informer, l'instruire. *Docere, commonefacere.* On dit aussi s'*éclaircir*, pour s'informer, s'instruire. Je serois bien aise d'être *éclairci* de mon doute. Je veux m'*éclaircir* sur cette affaire avec vous; c'est-à-dire, Je veux m'expliquer avec vous. Vous serez *éclairci* de toutes choses par lui-même. Mol. La plûpart des gens sont également faciles à recevoir des impressions, & négligens à s'en *éclaircir*. Nic. On a effacé Epicure du nombre des Philosophes sans l'écouter; on n'a pas voulu s'*éclaircir* de son bon droit. S. Evr.

On dit provèrbialement, que le bien d'un homme est fort *éclairci*, quand il en a mangé une bonne partie: qu'une maison est bien *éclaircie*, quand il y a plusieurs des enfans ou des domestiques qui sont morts, ou qui se sont absentez.

Eſclairci, ie, part. & adj. *Illustratus, dilucidatus.*

EſCLAIRCISSEMENT, s. m. Effet de l'action qui eclaircit. *Illustratio, illuminatio.* La chélidoine, ou éclaire, est bonne pour l'*éclaircissement* de la vuë. On s'en sèrt rarement au propre. Bour.

Chez les Officiers des Eaux & Forêts on dit, Faire des ventes par *éclaircissement*, quand on fait abbattre des baliveaux sur taillis qui sont en si grand nombre qu'ils l'offusquent & l'empêchent de croitre, ensorte qu'il ne profite plus si on ne l'éclaircit, en faisant couper un nombre suffisant de ces baliveaux tant anciens que modèrnes.

On le dit plus ordinairement au figuré, & signifie, Explication d'une obscurité, d'une difficulté. *Enodatio, explicatio.* L'*éclaircissement* des difficultez de la Bible se trouve dans des passages de même nature. Les Commentateurs donnent beaucoup d'*éclaircissemens* aux Auteurs anciens. Dieu nous éléve par des *éclaircissemens* successifs à la connoissance de sa vérité. Fl. Il résulte quelquefois de la dispute des *éclaircissemens* utiles à la verité. S. Evr. La figure n'est jamais assez nécessaire pour s'y attacher, ce n'est qu'un ornement, qu'un *éclaircissement*, & qu'un embelissement du discours. Pelisson.

Eſclaircissement, se dit aussi entre les gens d'épée dans un sens figuré, des explications qu'ils démandent de quelques paroles & actions, pour sçavoir si on les a faites avec intention de leur faire querelle, afin d'en tirer raison sur le champ. On dit, C'est un homme à *éclaircissemens*, en parlant d'un homme querelleux. Bouh. C'est un Amant jaloux qui veut un *éclaircissement* sur un regard, sur un coup d'œil jetté à l'aventure. Mol. Gardez-vous de ces gens pointilleux qui demandent des *éclaircissemens* sur la moindre équivoque. Bell. Les Breteurs disent que deux *éclaircissemens* valent un appel, & deux appels un duel.

Il se dit aussi de toutes sortes de pèrsonnes, & en tout genre de mécontentemens. Je ne sçai pourquoi un tel a changé à mon égard, pourquoi il en use si mal à mon égard. Je veux avoir un *éclaircissement* avec lui.

EſCLAIRE, s. f. Plante que l'on nomme aussi *chélidoine*. Voyez Chelidoine & Renoncule. Il y a la grande & la petite *éclaire*. La grande *éclaire* c'est la chelidoine, & la petite, c'est le *ranunculus rotundifolius*, &c. *Jast. res herb.*

EſCLAIRER, v. act. & neut. Répandre, communiquer de la lumière. *Illuminare, collustrare.* Les astres ont été faits pour *éclairer* le monde. La salle du bal étoit fort bien *éclairée*. Les vèrs luisans *éclairent* la nuit. Les yeux des chats, des gens qui ont une grande fièvre, *éclairent* dans l'obscurité.

Eſclairer, se dit absolument de ces feux passager qui précéde le tonnère. *Fulgurare.* Il faut chèrcher un abri contre l'orage, il commence à *éclairer*.

Eſclairer, signifie aussi, Apporter, approcher de la lumière. *Afferre lucem.* *Éclairez*-moi. Prenez un flambeau & allez *éclairer* Monsieur.

Eſclairer, signifie aussi, Obsèrver les actions de quelqu'un; épier, controller secrettement. *Observare, insidiari.* Les Princes sont trop *éclairez* pour goûter de véritables plaisirs. Mont. Il n'y a pèrsonne qui se plaise à être *éclairé*. On a mis ce valet à la suite de ce jeune homme, c'est pour *éclairer* ses actions. Les Princes sont plus *éclairez* & plus esclaves que les autres hommes.

Eſclairer, se dit figurement en choses spirituelles & morales, & signifie, Instruire, illuminer, rendre plus clair-voyant. *Docere.* Les Saints Pères *éclairent* l'Eglise, instruisent & édifient les Fideles. J. C. est venu pour *éclairer* le monde, & pour l'illuminer, dit Saint Jean. Les Hérétiques sont semblables à ces feux qui n'*éclairent* que pour nous pèrdre. Les sciences *éclairent* l'esprit, lui donnent bien des lumières. Ceux qui ont voulu *éclairer* le Roi sur sa conduite, ont péri dans cette entreprise. P. de Cl. Loin de m'*éclairer*, vous ne pensez qu'à m'égarer par vos discours trompeurs. Ab. Tètu. Ceux qui demandent conseil, le font plus souvent pour être applaudis, que pour être *éclairez*. S. Evr. Quel moyen d'*éclairer* les autres, si on n'est pas *éclairé* soi-même? Le P. Ra. Le sçavoir contribuë à *éclairer* l'esprit; mais il ne forme pas toûjours le jugement. Locke. L'amour propre est d'ordinaire très-*éclairé* sur ses intérêts. Nic. Ils ne connoissent ni cette valeur sage que la raison *éclaire*, ni cette egalité d'ame qu'aucun événement ne déconcèrte. De la Mot.

On dit provèrbialement, la chandelle qui va devant *éclaire* mieux que celle qui va dèrrière; pour dire, qu'il vaut bien mieux faire du bien de son vivant, que d'obliger ses héritiers par son testament à en faire.

Eſclairé, ée, part. & adj. *Illuminatus, clarus.*

On dit qu'un homme est bien *éclairé*, fort entendu, lorsqu'il a un fort bel esprit & une grande capacité, qu'il pénètre la vérité, qu'il sçait bien les choses. *Doctus, eruditus.* Il est bien *éclairé*, tous ses pas sont bien *éclairez*, ses actions sont bien *éclairées*, signifie aussi qu'il est bien obsèrvé, bien éxaminé. Le nombre de ceux

qui

qui sont assez *éclairez* pour démêler la vérité à travèrs le grimace, est bien petit. S. Rial. Les plus *éclairez* n'apperçoivent pas tout : ils se préoccupent souvent. Bell.

On dit aussi, qu'une maison est bien *éclairée*, *lucida*, *luminosa*, lorsqu'elle est bien pèrcée, qu'elle a de grandes fenêtres, qu'elle reçoit bien du jour. On dit en un autre sens, qu'elle est bien *éclairée*, lorsqu'il y a d'autres maisons qui ont des sèrvitudes & des vûës sur elles, & que les voisins voyent ce qui s'y passent.

ESCLAME, adj. Tèrme de Manège, qui se dit d'un cheval qui n'a point de boyau. *Gracilis.* Il est vieux.

Esclame, Tèrme de Vènerie, qui signifie, Grêle, menu. On dit que des cèrfs sont bruns, longs, grands & *ésclames*.

On appelle aussi en Fauconnerie un oiseau *ésclame*, qui est de longueur bienséante & non épaulu. Un oiseau *ésclame* est celui qui a le corsage de bonne longueur. Les *ésclames* sont plus beaux voleurs que les goussauts ; c'est-à-dire, courts & bas assis.

ÉSCLAMÉ. Voyez ÉCLAMÉ.

ESCLAMME. Voyez ESCLAVINE.

ÉSCLANCHE, s. f. Partie charnuë du mouton qui tient au quartier de dèrrière. *Vervecis femur, coxa.* On l'appelle aussi un *gigot*. Les meilleures *éclanches* sont celles qui ont le manche court. Le jus d'*éclanche* est excellent pour faire des bisques, des ragoûts & des sauces. On mange les *éclanches* rôties, à la daube, en pâte, &c.

Borel dérive ce mot de *clanche*, qui est un mot en usage chez les Sèrrurièrs, & signifie la partie du loquet qui s'abat en fèrmant une porte, à cause de la ressemblance de l'emboëture & du mouvement.

> *Heureux qui peut, sans engraisser sa manche,*
> *Commodément attaquer son* éclanche.

ÉSCLANDRE, ou ESCLANDE, s. m. & f. Vieux mot, qui signifioit autrefois un accident fâcheux qui troubloit & intèrrompoit le cours d'une affaire, & qui se dit encore en stile familier. *Scandalum, jactura, damnum, detrimentum, perturbatio, strages, clades.* Il ne faut pas souffrir un *ésclandre* pour une bagatelle. Il seroit venu à bout de ce dessein, sans un *ésclandre* qui lui arriva. Ce qui tourne au grand *ésclandre* de la justice. Cout. d'Anjou. Loret dans ses vèrs burlesques a dit *ésclandre*, pour *déroute*, *défaite*.

> *Car on dit que dans cette* ésclandre,
> *Plusieurs Hollandois firent flandre,*
> *Ou, pour parler plus nettement,*
> *Se retirèrent doucement.*

Ce mot d'*éclandre* est encore en usage dans le stile bas & familier.

Ce mot vient du Latin *clades*. Mais Ménage & Du Cange le dérivent de *sclandalum*, qu'on trouve dans les vieilles Coutumes de Bourges, ou du vèrbe Grèc κλάω, *frango*, *rumpo*. Un triste accident n'arrive jamais sans éclat.

ESCLAT. Voyez ÉCLAT.

ESCLATER. Voyez ÉCLATER, &c.

ESCLAVAGE, s. m. Sèrvitude, prison chez les ennemis, chez les Barbares. *Servitus.* L'*ésclavage* est fort rude chez les Mahométans. Il est tombé dans l'*ésclavage* par une fortune de mèr.

Ésclavage, se dit aussi figurément, pour une trop grande dépendance, pour une trop grande contrainte, telle que celle où l'on est sous la domination d'un Prince trop absolu. Ni les préceptes, ni l'industrie, ne sauroient exciter cette fureur divine que la libèrté inspire, & que l'*ésclavage* étouffe. S. Evr.

Ésclavage, se dit aussi d'une sèrvitude & soumission volontaire. Cet emploi l'occupe tellement, qu'il n'a pas un moment à lui, c'est un honnête, un pompeux *ésclavage*, un véritable *ésclavage*.

Ésclavage, se dit figurément en Morale à l'égard de cet empire que nous laissons prendre sur nous à nos passions. Les Amans se plaignent qu'ils sont chargez de chaînes, qu'ils languissent dans l'*ésclavage*. Les ambitieux qui suivent la Cour, sont dans un vrai *ésclavage*. Quelle est cette fille, chérie du Ciel, qui peut se glorifier de n'avoir jamais été sous l'*ésclavage* du Démon ? P. Cheminais. Gémir sous l'*ésclavage* du péché.

> *Mon cœur devroit sortir d'un si rude* ésclavage,
> *Mais ce foible captif n'en a pas le courage.* La Suze.

Il y a une dévotion ou Confrairie qu'on appelle l'*Esclavage de la Vierge*.

Les femmes ont aussi depuis quelque tems établi la mode de porter une espéce de collier pendant au col en forme de chaîne ; elles appellent cela un *ésclavage*. Les *ésclavages* sont ordinairement de petits grains enfilez.

Ésclavage, en tèrme de Négoce, est un droit qu'une Compagnie de Marchands Anglois a seule d'acheter & de vendre les marchandises à l'égard des étrangers ; ou un impôt qu'elle a établi sur toutes les marchandises qui entrent & sortent par mèr en Anglетèrre. On ne le fait payer qu'aux François.

ÉSCLAVE, s. m. & f. Captif qui est réduit sous la puissance d'un maître, soit par sa naissance, soit par la guèrre. *Servus.* Les *ésclaves* d'Algèr sont des captifs pris par des Corsaires. On fait dans l'Amérique un grand trafic d'*ésclaves* Négres. Dès qu'un *ésclave* peut aborder en France, il est libre. Les paysans en Pologne sont naturellement *ésclaves* des Gentilshommes.

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *includo*, ou du Grèc ἐγκλείω, parce que les *ésclaves* sont enfèrmez en prison. Ménage le dérive de *sclavus*, dont les Italiens ont fait *schiavo*, qui a été fait de l'Allemand *slaef*, ou *slave*, que Vossius croit avoir été dit des peuples *Esclavons*, que Charlemagne condamna à une sèrvitude pèrpétuelle. Ménage dit que les Italiens & les autres peuples de l'Europe avoient coutume d'acheter les *Sclaves*, ou *Slaves* pour en faire leurs sèrfs, ainsi un nom propre de nation est devenu par l'usage un nom d'état & de condition. En François nous disons *Esclavons*, & Sclavons ou *Sclaves* & *Slaves*, pour marquer les peuples appellez en Latin *Slavi* ; & *ésclave*, pour dire *serf*, ou *captif*, *servus*, *captivus*.

Parmi les Romains, lorsqu'on mettoit un *ésclave* en libèrté, il changeoit son nom en surnom, il prenoit le nom & le prénom de son maître, après lesquels il ajoutoit le nom ou sobriquet qu'il avoit eu étant *ésclave*. Par le Droit Civil, le pouvoir de faire des *ésclaves* est du Droit des Gens, comme une suite naturelle de la guèrre. On dit que les Lacédémoniens, ou les Assyriens, selon quelques-uns, en ont les prémiers introduit l'usage. Non seulement les Romains approuvérent la sèrvitude ; mais ils inventèrent de nouveaux moyens de faire des *ésclaves* ; par exemple, un homme né libre, pouvoit vendre sa libèrté & devenir *ésclave*. Cette sèrvitude volontaire fut introduite par un Decrét du Sénat du tems de l'Empereur Claude, & abrogée par Léon le Sage par sa Nov. 44. Les Romains avoient droit de vie & de mort sur leurs *ésclaves*. Présque toutes les autres nations n'en usoient pas ainsi ; cette sévérité fut modérée par les loix des Empereurs, & Adrien décèrna la peine de mort contre ceux qui tuesoient leurs *ésclaves* sans raison. Les *ésclaves* étoient le domaine & le bien propre de leur maître : tout ce qu'ils acquéroient lui appartenoit. Mais si le maître usoit trop cruellement de la corrèction domestique, on l'obligeoit de vendre son *ésclave* à prix raisonnable. Comme l'ésclavage n'a point été aboli par l'Evangile, la coûtume d'avoir des *ésclaves* a duré longtems dans le Christianisme. Du tems de Louis le Gros ils étoient en si grand nombre dans l'Europe, qu'on eût bien de la peine à rompre, & à dissiper ceux qui s'étoient soulevez. Barthole qui vivoit en 1300. dit qu'il n'y en avoit plus de son tems. Voyez Bodin.

Ésclave, se dit aussi de celui qui est attaché à un emploi qui demande beaucoup d'assiduité, qui impose beaucoup de contrainte, qui ne laisse point de libèrté. Un Avocat employé est un *ésclave* dans sa profession. Les Rois sont *ésclaves* sur le trône. S. Evr.

Ésclave, se dit figurément en Morale de celui qui est soumis & assujetti à l'empire de ses passions. Cet homme est *ésclave* de la fortune, de la faveur. C'est une ame vile, une ame d'*ésclave*, qui flatte les vices de son maître. Ceux qui sont réduits à sèrvir, sont moins *ésclaves* de leur maître que de la nécessité. Le Mai. Il est beau qu'il se trouve dans le Christianisme des ames si détachées d'elles-mêmes, qu'elles semblent indépendantes du corps qu'elles traitent en *ésclave*. Nous sommes *ésclaves* de toutes les choses que nous craignons & que nous désirons. Dac. L'intérêt fait du plus fièr & du plus orgueilleux, un adorateur & un vil *ésclave* de tous ceux qui sont en fortune. M. Esp. Celui-là est *ésclave* de sa Maîtresse, *ésclave* de sa passion. Il faut se sèrvir des choses, en être le maître, & non pas l'*ésclave*. S. Evr. La crainte de la mort & des enfèrs ne convient qu'à des *ésclaves*. Fen.

> *L'ame est donc toute* ésclave, *une loi souveraine,*
> *Vers le bien, ou le mal, incessamment l'entraine.* Corn.

> *Vil* ésclave, *toûjours sous le joug du péché.* Boil.

> *Mais nous autres faiseurs de livres & d'écrits,*
> *Du Lecteur dedaigneux honorables* ésclaves. Id.

Ésclaves de la vèrtu. Ordre de Chevalerie pour les Dames, institué en 1662. par l'Impératrice Eléonore Gonzague d'Autriche, qui en fut grande Maîtresse. La dévise de cet Ordre étoit un soleil dans une Couronne de laurier, avec ce mot, *Sol ubique triumphat* ; c'est-à-dire, Seule par tout elle triomphe. Les Dames *Esclaves de la vèrtu* devoient porter cette devise en forme de médaille attachée à une chaine d'or en forme de bracelet au bras gauche. Voyez Justiniani, T. II. c. 90.

ESCLAVINE, Vieux mot. C'étoit une espéce d'habit long & velu. *Penula, chlamis.* Les Pélerins marchoient avec *ésclavine* & bourdon. Pomey écrit aussi *ésclaméne.* Ce mot a aussi signifié une grosse convérture de lit, & il vient d'*ésclavonie.*

ESCLAVON, onne, s. m. & f. Nom propre de peuple, que nous appellons aussi *Sclavon, onne*, & *Sclave*, m. & f. *Sclavus, Slavus.* Procope & Jornandez disent *Sclavinies.* M. de Cordemoy dit toûjours *Sclave* dans son histoire de France; il parle des anciens peuples qui portoient ce nom. Le prémier, dit-il, Tome I. p. 318. qui s'apperçut de la foiblesse de Dagobért, fut Samon, Roi des *Sclaves.* Il étoit natif de Sennegaw, & par conséquent né sujèt des Rois de France. Il avoit toute sa vie fait profession de la Marchandise, & comme il alloit avec une troupe d'autres Marchands trafiquer dans la Bohême & les pays voisins, il trouva toute cette partie de la Gèrmanie en armes, parce que les *Sclaves* qui l'habitoient, vouloient s'affranchir de la tyrannie des Arabes. Il s'offrit avec ses compagnons aux *Sclaves*, comme ils étoient prêts de livrer le combat, & fit tant d'actions de valeur en cette occasion, qu'ayant gagné la bataille, ils le firent leur Roi. *Et p.* 319. Ce Marchand né Chrétien, devenu Roi d'un peuple idolâtre, vécut en homme qui n'avoit jamais eu de religion. Il idolâtra comme les *Sclaves*, & prit douze femmes: dans tout le reste il parut de grand sens, & capable du gouvèrnement, il assura par divèrs combats la libèrté des *Sclaves*, & mit tout le pays en paix, &c. Et de même T. II. p. 7, 55, 23, 35, 47, 48, 143, 149, 159, 168, 174, 261 & 296. Il paroit que l'on parloit autrefois ainsi; car c'est de ce mot que s'est formé le nom *ésclave*, comme on le dira en son lieu; & de *Sclavus*, on a dû naturellement dire *sclave.*

Mézeray dit *Sclavon.* Les Huns recommencèrent bientôt la guèrre, mais les *Sclavons* en causèrent une auparavant. Cette nation, Scytique d'origine, s'étoit épanduë en divèrses contrées. Mezer. *T. I. p.* 180. Les Wilbes ne cessoient de courir sur les tèrres des autres *Sclavons* leurs voisins & sujèts des François, & sur les Abodrites. Io. *ibid.* où il decrit leur defaite par Charlemagne; & de même dans Charles le Chauve. *p.* 260. Mezéry & ses Continuateurs, M. Corneille & plusieurs autres, disent *Esclavons.* D'autres écrivent indifferemment *Sclavon* & *Esclavon.*

Les *Esclavons*, comme on le vient de voir, étoient un peuple de la Scythie Européenne. Bibliander dans son Livre *De ratione comm. linguar. p.* 13. croit qu'ils ne sortirent de leur patrie que vèrs l'an 600. mais il est sûr qu'ils l'abandonnérent sous l'Empereur Justin, qui monta sur le trône en 518. c'est-à-dire, prés d'un siecle plutot que ne dit Bibliander. Sous l'empire de Justinien ils ravagèrent la Gréce, ils établirent le Royaume de Pologne & celui de Moravie, & vinrent se fixer dans l'Illyrie, qui prit de-là le nom d'Esclavonie. Les Mysiens, les Sèrviens, les Bulgares, ceux de Bosnie, les Dalmates, les Croates, les habitans de la Pannonie, ceux de Bohême & de Moravie, de Silesie, les Polonois, tant de la grande que de la petite Pologne, ceux de Masovie, de Pomeraine, de la Cassubie, les Russiens, les Moscovites sont tous ou *Esclavons* ou Vindeliciens, dit Bibliander à l'endroit cité. Les *Esclavons* embrassèrent la foi en 817. à l'éxemple des Bulgares, qui s'étoient faits Chrétiens dix ans auparavant. Ils eurent des Rois jusqu'au XIII[e] siécle; ensuite ils devinrent tributaires des Hongrois. Voyez ESCLAVONIE.

Le nom de *Esclavon*, ou *Sclavon*, *Sclavus*, selon Théodore Polycarpouvitz, Auteur d'un Dictionnaire Grèc, Latin & Esclavon, imprimé à Moskou en 1704. vient du mot *Esclavon*, *Slava*, qui dans cette langue signifie *gloire.*

Il y a une Chronique Latine des *Esclavons* en sept Livres. Helmold, Prêtre de Buzu ou Bouzou, a fait les deux prémiers Livres, & Arnoul Abbé de Lubec l'a continuée, & ajouté un supplément, qui comprend la fin du II. Livre & les 5 dèrniers. Le Baron de Leibnitz l'a corrigée sur un manuscrit, & l'a imprimée dans ses *Scriptores Rerum Brunswicensium*, *T. II. p.* 537. *& suiv.* Cette Chronique nous apprend que les *Esclavons* ont habité les côtes de la Mèr Baltique; que les *Esclavons* étoient divisez en Orientaux & en Occidentaux, que les Occidentaux étoient les Russiens, les Polonois, les Prussiens, les Bohêmes, les Corinthiens, & les Sorabes; que les autres qui habitoient l'Esclavonie propre, étoient les peuples qu'on avoit autrefois appellez Wandales, qu'au tems d'Helmold on nommoit Winithes; qu'il y avoit encore beaucoup d'autres *Esclavons* au midi; que ces différens peuples avoient reçu la foi en différens tems. Helmold va jusqu'à l'an 1170, & Arnoul depuis 1170 jusqu'à 1209.

Il y a une histoire Italienne des *Esclavons* par Dom Maur Orbini Rauser, Abbé de l'Ordre de Malte, intitulé, *Il regno dé gli Slavi*, & imprimé *in fol.* à Pésaro en 1601. Cet auteur prétend que les *Esclavons* sont originaires de Finlande dans la Scandinavie; qu'ils en sortirent pour la prémière fois au tems qu'Othoniel, le prémier des Juges, gouvèrnoit le peuple d'Israël, 1460 ans avant J. C. selon le calcul de cet Auteur, & l'an du monde 3790. & qu'ils en sortirent sous le nom de Goths; qu'ils conquirent toute la Sarmatie, & se divisèrent ensuite en plusieurs peuples, qui sont, dit-il, aprés Dubravius, Hist. de Bohême, L. I. les Venédes, peuples qui habitèrent le tèrritoire de Dantzick. Les Sclaves, les Antes, les Vèrles, ou Erules, les Alains, ou Massagetes, les Hyttes, les Scyres, les Sirbes, les Emenclenes, les Daces, les Suedes ou Suedois, les Finnes ou Filandois, les Prussiens, les Vandales, les Bourguignons, les Goths, les Ostrogoths, les Visigoths, les Getes, les Gépides, les Marcomans, les Quades, les Avares, les Peucins, les Bastarnes, les Russiens ou Moscovites, les Polonois, les Bohêmes, les Silesiens & les Bulgares.

Un Dalmate, nommé Laurent Pribevo, a fait un discours sur l'origine & les conquêtes des *Esclavons*, où il pretend que les Illyriens & les Thraces ne sont qu'une même nation; que les *Esclavons* sont originaires des Thraces, qui sont la postérité de Thiras, septieme fils de Japheth. Voyez ce discours, qui fut imprimé en Italien par Alde Manuce le jeune à Venise en 1595. *in* 4°.

ESCLAVON, s. m. Langue Esclavone. Langage des Esclavons. *Sclavonica*, ou *Illyrica lingua.* L'*Esclavon* est aprés l'Arabe la langue la plus étenduë. Elle se parle depuis la mer Adriatique, jusqu'à l'ocean septentrional, & prèsque depuis la mèr Caspienne jusqu'en Saxe, chez tous les peuples Esclavons dont nous avons parlé dans l'Article precedent. Quelques-uns l'appellent *Wandisch.* L'*Esclavon* est la langue mère du Bohêmien, du Sorabe, du Bulgare, du Polonois, du Lithuanien, du Moscovite & de beaucoup d'autres langues. MEM. DE TR. Sur la fin du IX[e] siecle l'usage de se sèrvir de l'*Esclavon* dans l'Eglise, de dire la Messe, de traduire l'écriture & de la lire en *Esclavon*, s'introduisit dans la Moravie & dans la Bulgarie. Voyez sur cela la Dissert. XVIII. du Pére Papebroch dans le *Propylaeum ad Act. SS. Mai p.* 117. *& suiv.*

ESCLAVON, ONE, adj. qui appartient, qui a rapport aux Esclavons. *Sclavonicus.* M. Leibnitz croit que les Huns etoient une nation *Sclavonne.* MEMOIRS DE TREVOUX. La langue *Esclavonne.* On compte au moins vingt peuples *Esclavons.* Nous avons un Dictionnaire *Esclavon* composé par le Père Jacques Micalia Jésuite, & imprimé à Lauréte en 1649. *in* 8°. Bibliander pag. 15. *de Rat. Com. Ling.* parle aussi d'un ouvrage sur cette langue dont l'Auteur est Jean Maczuisky. Chronique *Esclavonne.* Voyez ci-dessus.

ESCLAVONIE, s. f. Nom du pays que les Esclavons ont habité depuis que sortis du Nord, ils se furent fixez en Europe; mais qu'on ne donne point à celui qu'ils occupoient dans le septentrion avant leur sortie, ni même à toutes les contrées que les différens peuples Esclavons ont possédées, ou possedent encore; mais seulement aux tèrres des Esclavons propres; c'est-à-dire, de ceux qui ont retenu & consèrvé le nom d'Esclavons. *Sclavonia.* Comme ce pays a eu differentes bornes en differens tems, il faut distinguer l'*Esclavonie* ancienne & la nouvelle. L'ancienne *Esclavonie* comprenoit tout ce que nous appellons l'Illyrie. L'*Esclavonie* aujourdhui est une Province du Royaume de Hongrie, renférmée entre le Danube, la Save & la Drave, & qui a au midi la Croatie & la Bosnie, au levant la Sèrvie & la haute Hongrie, au nord la basse Hongrie, & au couchant la Stirie. On la divise en deux parties, l'occidentale, qui retient le nom d'*Esclavonie*, & qui a les villes de Possègs, de Crentz, de Zagabria, de Warasdin, de Cspranitz, & quelques autres. L'orientale qu'on nomme Rascie, & où il y a Walpo, Essek, Walcovar & Sirmisch. On la divise aussi en *Esclavonie* à l'Autriche, & *Esclavonie* au Turc. L'*Esclavonie* est un assez bon pays, mais ruiné par les guèrres.

ESCLOPÉ, ée. adj. Celui qui clopine, qui traîne sa jambe en allant, qui est boiteux pour avoir été blessé, ou avoir eu quelque fluxion sur le piéd. *Claudus, claudicans.* Ne vous mocquez point des pauvres *éclopez.*

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *Jean Clopinel*, dit *de Mehun*, qui a fait le fameux Roman de la Rose, qu'on suppose avoir été boiteux.

On le dit aussi de tous ceux qui sont arrêtez par quelque maladie qui les empêche de marcher, d'agir en leurs affaires. Cet homme a tantôt la goutte, tantôt un rhume, tantôt la fiévre, il est toujours *ésclopé.* C'est un pauvre *ésclopé.*

ESCLOPÉ, en tèrmes de Blason, se dit d'un écu taillé & tranché ou divisé de l'angle senéstre du chèf au côté déstre de la pointe, ensorte néanmoins que la taille en son milieu est tranchée, & n'est pas d'égale largeur par le bas & par le haut. Il portoit taillé & *ésclopé* en cœur d'argent sur sable. Plusieurs tiennent que cette sorte d'Armoirie est propre aux bâtards.

ESCLORRE, v. n. *j'éclos, j'ai éclos.* Ce vèrbe est en partie défectueux;

écueux ; il signifie, Sortir hors, naître, commencer à paroître au monde. *Nasci, oriri, surgere, excludi.* Il ne se dit proprement que des fleurs ou des oiseaux, des insectes qui viennent d'œufs. Voilà des poussins qui pèrcent leur coquille, qui s'en vont *éclorre*. Il y a un art de faire *éclorre* les poussins par la chaleur des fourneaux. Le soleil au printems fait *éclorre* mille fleurs, fait *éclorre* les chenilles, les vèrs à soie. On dit que si l'on trempe des champignons dans de l'eau, & que l'on jette ensuite cette eau sur la tèrre, il y naîtra des champignons. Cela vient ou de ce que cette eau s'est chargée de semences de champignons, lesquelles s'*éclosent* ensuite sur la tèrre, &c. LEMERY.

La tèrre en le voyant fit mille fleurs éclorre. VOIT.

Que Marli
Est rempli
De mèrveilles
Sans pareilles,
Le seul Sceaux
A des charmes
Presqu'égaux.
Sans allarmes
On y vit,
Tout y rit ;
L'heureux Maître
De ces lieux
Fait connoître
Que son être
Vient des Dieux.
Votre Armide
Y préside,
Et ses pas
Font éclorre
Les appas
Dont l'Aurore
Rend nos champs
Si brillans.

Ce mot vient du Latin *excludere*.

On dit, Le jour commence d'*éclorre*, quand l'aurore ou le soleil paroissent. Ma vie à peine a commencé d'*éclorre*. RAC.

ESCLORRE, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Cette ligue a été longtems tenuë secrette, mais enfin elle est venuë à *éclorre*. On a beaucoup attendu ce Poëme, cet Ouvrage, mais enfin le voilà qui commence d'*éclorre*. Il a tenu son amour secret ; mais enfin il l'a fait *éclorre*. Pour remplacer le prix d'une acquisition faite aujourd'hui, demain doit *éclorre* une iniquité. ROY.

Dès que l'impression fait éclorre *un Poëte,*
Il est esclave né de celui qui l'achette. BOIL.

ESCLOS, USE, part. & adj. *Natus, ortus.* Un poussin tout frais *éclos*. Une fleur fraîchement *éclôse*. Mille fleurs nouvellement *écloses* couvroient la neige de son sein. VOIT.

Et nos petites fleurs écloses
N'entêtent pas comme les rôses. Mlle DE SCUD.

ESCLOS, s.m. L's se prononce. Vieux mot, qui signifie des *sabots*. *Calceus lignarius.* Il est encore en usage en quelques Provinces. Rablais a fait une Isle des *Esclos*, où il entend parler des Moines qui portent des sandales que les Italiens appellent *Zoccolanti*.

Ce mot d'*esclos* vient de ce que c'étoit des souliers d'esclaves, ou de gens misérables.

ESCLUSE, s.f. Construction de pièrre ou de charpente, qui sèrt à retenir ou à élever des eaux. *Moles.* Une *écluse* de moulin est une petite digue qui sèrt à amasser l'eau d'une fontaine pour la faire tomber sur la rouë d'un moulin. Les *écluses* de Flandre sèrvent à retenir les eaux pour empêcher qu'elles n'inondent les tèrres qui sont plus basses, si ce n'est quand il est besoin de les noyer. Les *écluses* de Briare sont de grosses constructions de pièrre ou murailles parallèles distantes de 20 à 24 pieds, fèrmées de puissantes portes par les deux extrémitez, au milieu desquelles se forme une chambre beaucoup plus longue que large, ou quand un bateau est enfèrmé, on lâche de l'eau qui l'élève de deux ou trois toises, le fait passer d'un canal plus bas en un autre d'un fond plus élevé ; & ainsi un bateau de la Loire passe dans la Seine, quoique le tèrrain d'entre deux soit élevé de plus de 50 toises au-dessus de ces deux rivière. Le canal de Briare a 42 *écluses*, tant en montant qu'en descendant. Celui de Languedoc pour la communication des mèrs, en a cent & plus. Simon Stevin a écrit la manière de fortifier les places par *écluses*.

Ménage dit que ce mot vient d'*exclosa*, qui est dans la Loi Salique : ce qui se doit entendre de l'*écluse* d'un moulin ; car pour celles qui sèrvent à élever des bateaux, elles ont été inconnuës aux Anciens.

ESCLUSE, ou ECLUSE, s.f. Nom propre de ville, que nous ne disons point en notre langue sans l'article. L'*Ecluse*. Le Gouvèrneur de l'*Ecluse*. *Sclusa, Clausula.* C'est une petite ville très-forte avec un bon port. L'*Ecluse* est dans la Flandre Hollandoise, à trois lieuës de Bruges, sur un petit golfe de la mèr d'Allemagne, qui la sépare de l'Isle de Cadsant. Le Duc de Parme prit l'*Ecluse* en 1587. Le Prince Maurice la reprit en 1604. Cette ville a pris son nom des écluses qui y sont, & par le moyen desquelles on peut inonder toute la campagne d'alentour.

L'*Ecluse* est encore le nom d'une autre ville de Flandre Walone, à trois lieuës de Douay du côté du midi. MATY.

ESCLUSE NOIRE, autrement *Swarte sluys*, ou *Swartsluis*. Petite ville de la Province d'Owerissel, qui est l'une des Provinces-Unies. *Clausula nigra.*

Le Fort de l'*Ecluse* : *Clausula castrum, munimentum*, est un Fort situé au de-là du Rhône sur le chemin de Genève. Voyez au mot FORT.

ESCLUSÉE, s.f. L'eau qui est contenuë & qui coule dans une écluse depuis qu'on l'ouvre jusqu'à ce qu'on la referme. Ce ruisseau peut fournir tant d'*éclusées* par jour.

ESCLUSÉE, est aussi un demi-train de bois propre à passer dans une écluse. On l'appelle autrement *brelle* & *coupon*, qui est de 13 toises & demi de long sur 12 pieds de large & contient d'ordinaire 300 pièces de bois au compte des Charpentiers.

ESCOBILE. Voyez EGOBILE.

ESCOFION, s.m. Tèrme populaire, qui se dit de la coëffure des femmes du peuple, ou des paysannes, des femmes coëffées malproprement. *Calantica rustica.* Les harangères qui se querellent s'arrachent leur *escofion*.

ESCOFRAI, s.m. Grosse table, ou madrier qui sèrt à plusieurs Artisans pour tailler & préparer leur besogne, comme celles des Cordonniers, Selliers, Bourreliers, &c.

ESCOGRIFE, subst. m. Tèrme vieux & populaire, qui se dit néanmoins encore en raillant, ou par injure, à des gens de grande taille, mal-bâtis & de mauvaise mine. C'est un grand *escogrife*.

Ce mot se prend aussi pour une manière d'escroc qui ne chèrche qu'à attraper quelque chose, qui prend hardiment sans demander. C'est un vrai *escogrife*. Il est venu un Sèrgent avec trois ou quatre *escogrifes* de Records.

On dit *escogrife* par corruption pour *hypogryfe*. HUET.

ESCOINSON, s.m. Tèrme d'Architecture. C'est la partie d'une fenêtre qui est la plus ouvèrte en dedans de l'embrasure pour y placer les volets afin qu'ils n'embarrassent point. *Obliquatata pars intima.*

ESCOLAGE, s.m. Vieux mot, qui signifie *école*. *Schola.* Etre en *escolage*, c'est aller à l'école.

ESCOLATRE, s.m. Chanoine qui jouit d'une Prebende en quelques Cathedrales, qui l'oblige d'enseigner gratuitement la Philosophie, & les lettres humaines à ses confrères, & aux pauvres Ecoliers du Diocèse, & d'en tenir Ecole. *Scholasticus.* L'*Ecolatre* de Rheims. Le Concile de Latran tenu sous Alexandre III ordonna que les Evêques auroient un Précepteur à leurs gages, pour enseigner tant la Philosophie que la Theologie. Depuis on a appellé *Ecolatre*, celui qui enseigne la Philosophie, & *Théologal*, celui qui enseigne la Théologie. En Latin on l'appelle *Scholasticus*, mot qui a signifié autrefois *éloquent, lettré* ; *Orateur, Avocat*. M. Chapelain dit dans son Martyrologe, *Ecolatre*. Dignité en cèrtaines Cathédrales : la même à peu près que Chancelier, de *Scholasticus*, & non pas de *Scholaris*, ni même de *Scholaster*.

ESCOLE, s.f. Collége, lieu public où on enseigne les sciences & les langues. *Schola, ludus litterarius.* *Ecole* de Medecine. *Ecole* de Droit Canon. On a transferé les *Ecoles* de Droit à Orleans, & depuis on les a rétablies à Paris. On reçoit au Barreau de jeunes gens encore tous couvèrts de la poussière de l'*Ecole*. Origéne après le martyre de Léonide son père, se trouvant sans bien, ouvrit une *Ecole* de Grammaire dans la capitale de l'Egypte, & il la laissa bientôt pour tenir celle des Ecritures saintes, maison pouvoit bien dire qu'il tenoit plutôt une *Ecole* de martyre que de Theologie. GODEAU.

ESCOLE, se dit en Peinture, pour distinguer les differentes manières des lieux, ou des pèrsonnes : comme l'*Ecole* de Rome, l'*Ecole* de Venise, l'*Ecole* Flamande. On dit encore l'*Ecole* de Raphaël, de Titien, des Carraches, &c. C'est-à-dire, leurs disciples, leurs Elèves.

ESCOLE, se dit quelquefois de toute une Faculté ou Univèrsité, ou d'une Secte. *Schola, familia.* L'*Ecole* de Platon & d'Epicure avoient des sentimens biens differens. L'*Ecole* de Salèrne a intitulé de son nom un beau livre en vèrs, du regime de vivre, composé par un Médecin de Salèrne, appellé *Johannes de Mediolano*. Il est sorti des ames héroïques de l'*Ecole* d'Epicure. S. EVR. On appelle Saint Thomas l'Ange de l'*Ecole*. L'*Ecole* de Tiberiade a été fameuse chez les Juifs, & c'est de-là qu'est venuë la Massore & les Massoretes, parce que les Juifs appelloient *Ecole* leur Synagogue. Du Cange dit que ce mot vient de *scola*, qui signifie *discipline*, ou *correction*, & que généralement ce mot s'est dit des lieux où plusieurs pèrsonnes s'assembloient, soit pour étudier, soit pour confèrer, soit pour faire quelque autre chose.

Ainsi

Ainsi on a appellé *Ecoles Palatines*, les divèrs postes où on mettoit les Gardes de l'Empereur, comme *Schola Scutariorum, Gentilium*. &c Depuis il a passé aux Magistrats civils, comme on voit dans le Code, *Schola Chartulariorum, Agentium*, &c. & a passé aux Ecclesiastiques. *Schola Cantorum, Sacerdotum.*

ESCOLE, se dit aussi par opposition à la science du monde, des manières d'expliquer les sciences dans les Collèges. C'est parler en tèrmes de l'*Ecole*, cela sent l'*Ecole*, la manière pedantesque & scolastique. J'aimai l'antithêse au sortir de l'*Ecole*, dit le Poëte des Visionnaires.

> *Je vèrrois par mes soins la vieille èrreur détruite,*
> *L'*Ecole *avec la Cour heureusement instruite.*
> Mlle DE LA VIGNE.

> *Voyez comme il vous montre en phrâses pathètiques*
> *L'art de reprèsenter les histoires tragiques,*
> *Débitant par ses vèrs avec faste étalez*
> *La crasse de l'*Ecole *en dogmes empoullez.*

ESCOLE, se dit aussi des lieux particuliers où on envoye les enfans apprendre à lire & à ecrire, & les premiers principes de la Grammaire. Les Officiaux reçoivent les Maîtres & Maîtresses des petites *écoles*. Cet enfant ne va pas au Collège, il est encore à l'*école*. Il y a long-tems qu'ils se connoissent, ce sont des camarades d'*école*. Lucien a dit, que ceux que les Dieux haïssoient, ils les faisoient Maîtres d'*école*.

> *En cheveux blancs il me faut donc aller,*
> *Comme un enfant tous les jours à l'*Ecole *?*
> *Que je suis fou d'apprendre à bien parler,*
> *Lorsque la mort vient m'ôter la parole !* MAYNARD.

En quelques Univèrsitez on appelle les *Ecoles* de Droit, les *Grandes Ecoles*.

ESCOLE, se dit aussi de toutes sortes d'instructions. On dit qu'un homme est en bonne *école*; pour dire, qu'il est en un lieu où il peut bien profiter. Il a appris cela dans l'*école* de la pauvreté. VAUG. Il se dit plus ironiquement. Cet homme ira encore longtems en votre *école*, vous lui ferez longtems leçon, vous en sçavez plus que lui. Je crois que vous aliez tous à la même *école*; pour dire, vous dites tous la même chose, vous avez les mêmes manières d'agir. C'est comme Terence a dit *in eodem omnes mihi videntur ludo Docta ad malitiam*, &c. La Cour est une bonne *école* où on apprend à vivre dans le grand monde. La Cour fut pour lui une *école* de sagesse & de vertu. BOUH. Rabelais dit que, Ouir dire est une *école* de Témoignerie. L'armée est une meilleure *école* que les classes, tant la dicipline militaire est exacte en comparaison de celle des Colleges.

Une Cour qui est l'*école* du bon goût, & le régne de la politesse, & où tout, jusqu'aux plaisirs, est assaisonné d'esprit. L'AB. D'ESTREES, *parlant de la Cour des Sceaux.*

ESCOLE, en tèrme de Manege, se dit de la leçon que donne l'Ecuyer tant au Cavalier qu'au cheval en le faisant travailler. *Disciplina, institutio.* Ce Cavalier n'a que trois mois d'*école*, pour dire, il n'a commencé ses éxèrcices que depuis ce tems-là. Voilà un cheval qui a de l'*école*, qu'on a tenu à l'*école*, qui soutient bien à l'*école*, qui est bon cheval d'*école*; c'est-à-dire, qui manie bien. On dit un pas d'*école*, ou un pas avèrti, un pas ecouté. On dit aussi, qu'un homme est hors d'*école*, quand il y a longtems qu'il ne s'est exèrcé en quelque art que ce soit.

ESCOLE, se dit aussi au jeu du Trictrac, quand on oublie à marquer les points qu'on gagne. *Erratum.* On m'a envoyé à l'*école* de quatre points. J'ai fait une *école*. Il a marqué mon *école*. On ne va point à l'*école* de l'*école*.

ESCOLE, se dit provèrbialement en ces phrâses Il a pris le chemin de l'*école*; c'est-à-dire, le plus long. On dit qu'on a fait l'*école* buissonnière, lorsqu'on s'en est absenté sans raison, ou comme on parle en Normandie, lorsqu'on a frippé sa classe, qu'on a été ailleurs. M. Ménage tient que cette locution est née au village, où les enfans vont dans les buissons chèrcher des nids d'oiseaux au lieu d'aller à l'*école*. Dire les nouvelles de l'*école*; c'est-à-dire, Decouvrir le secret d'une cabale, d'une compagnie. On dit aussi à un enfant, Allez à l'*école* fouetter le Maître. Quand un ignorant parle Latin, ou dit quelque chose qui passe sa capacité, on dit en quelques endroits, Les grandes *Ecoles* ont couché ouvèrtes, les ânes parlent Latin. Naudé a dit dans son Mascurat, je vois bien que tu fuis l'*école*; pour dire, que tu veux esquiver, manquer à ta parole, éviter quelque chose.

ESCOLE D'ATHÉNES. Tèrme de Peinture. C'est le nom d'un tableau de Raphaël, qui est d'une grande beauté. Ce tableau, qui est au Vatican, contient quantité de figures qui reprèsentent des Philosophes, des Mathèmaticiens & d'autres pèrsonnes attachées aux Sciences. Plusieurs Auteurs ont parlé de ce tableau, & en l'expliquant ont tous pris des sentimens differens. Vasari dit que c'est l'accord de la Philosophie & de l'Astrologie avec la Theologie. Les Graveurs par l'inscription qu'ils mettent au bas des estampes qu'ils ont gravées de ce tableau, font voir qu'ils l'ont pris pour un tableau de S. Paul qui prêche à Athènes. Augustin Vénitien a pris le Philosophe qui ecrit pour un S. Marc; & celui qui est à genoux pour l'Ange Gabriël. M. de Piles rejette toutes ces éxplications de l'*école d'Athénes*, & sur tout la dèrnière; on pourroit dire pour justifier le Graveur Vénitien, qu'il n'a point pretendu éxpliquer le tableau de l'*école d'Athénes*, mais seulement en copier & en graver quelques figures qu'il a cru propres à reprèsenter l'une, S. Marc, une autre, l'Ange Gabriel, &c. M. de Piles croit que le tableau de l'*école d'Athénes*, n'est rien autre chose que l'image de la Philosophie, que Raphaël a reprèsentée par tous ces Philosophes qu'il a peints. Il y a aux Gobelins à Paris une fort belle tapisserie sur le dessein de l'*école d'Athénes* de Raphaël.

ESCOLES PIEUSES. Clère Régulier, Pauvre de la Mère de Dieu, des *Ecoles pieuses*. Voyez au mot PAUVRE.

ESCOLIER, IERE, s. m. & f. Qui a un Maître de qui il apprend quelque chose. *Scholasticus, auditor.* C'est un *écolier* qui va aux petites écoles. On le dit particulièrement de ceux qui vont au Collège, soit pour les Humanitez, soit pour les Sciences. Il y a un grand nombre d'*écoliers* aux Jesuites. Un *écolier* juré de l'Univèrsité, est celui qui a des lettres d'*écolier*. Il faut qu'un *écolier* ait etudié six mois dans l'Univèrsité pour joüir du privilège de scolarité; & en ce cas il ne peut être distrait, tant en demandant qu'en defendant, des Juges des privileges des *écoliers*: excepté en vèrtu d'actes passez avec des pèrsonnes domiciliées hors la distance de 60 lieuës. Voyez l'Ordonnance de 1669. En faveur des sciences un *écolier* etranger n'est point sujet au droit d'aubaine. LA BRET. On le dit pareillement de ceux qui font leurs éxèrcices. C'est un bon *écolier* dans le Manége, dans l'escrime, dans la danse. Un Maître de luth, de musique, &c. dit aussi J'ai tant d'*écoliers* & d'*écolieres*. Potamienne, qui étoit des *écolières* d'Origène, (car les femmes le venoient entendre) montra qu'elle avoit profité de ses enseignemens. Le feu de son amour pour J. C. fut plus fort, que celui qui brula son corps. GODEAU.

ESCOLIER, se dit aussi de ceux qui sortent du Collége, qui en ont rètenu les manières & le mauvais air. Vous avez dans le monde l'embarras & la contenance d'un *écolier*. Vous récitez d'un ton d'*écolier*.

ESCOLIER, signifie par éxtension un disciple, un apprentif dans toutes les choses du monde où l'on a besoin d'instruction. Je suis maintenant l'*écolier* de la sagesse, je ne consulte plus qu'elle. S. EVR.

> *N'allez pas de l'amour devenir l'*écolière *;*
> *Ce Maître dangereux conduit tout de travers.* LA FONT.

ESCOLIER, se dit aussi de ceux qui sçavent imparfaitement une chose qui y sont novices. *Rudis, tiro.* Cet homme sera toujours *écolier*, il ne sçaura jamais bien cette science. Ce n'est qu'un *écolier* en Géomètrie, qu'un apprentif à l'egard d'un tel.

> *Un Poëme éxcellent où tout marche & se suit,*
> *Jamais d'un* ecolier *ne fut l'apprentissage.* BOIL.

> *Il entreprend d'abord l'éloge de son Roi;*
> *Pour un simple* ecolier *c'est un terrible emploi.*

CONGRÉGATION DES ESCOLIERS. C'est un Ordre Religieux de Chanoines Réguliers établi proche de Boulogne en Italie par quelques Ecoliers de l'Univèrsité de cette ville. Penot & Falconius, qui parlent de cette Congregation, n'ont pû trouver ni le lieu où elle fut établie, ni le Monastère qu'elle occupoit, ni ceux qui en dépendoient, ni le Pape qui l'a approuvée. Le P. Papebroch a cru que c'etoient des Dominicains; mais le Cardinal de Vitry les distingue de cet Ordre; & de plus S Dominique n'obtint une maison à Boulogne que l'an 1218 & selon plusieurs Auteurs la *Congrégation des Ecoliers* étoit déja établie l'an 1200. On ne sçait point non plus ni la fin de cet Institut, ni combien il a subsisté, ni quel étoit l'habillement de ces Chanoines. Le Cardinal de Vitry, *Hist. Occid. C.* 27. Pennot, *Hist. Tripart L. II. C.* 54. *n.* 5. Falconius, Mem. Histor. de la ville de Boulogne p. 201 & le P. Helyot T. II. C. 37. parlent de cet Ordre.

CONGREGATION DU VAL DES ESCOLIERS. Voyez au mot VAL.

LE VAL DES ESCOLIERS. Nom d'une Abbaye, Chef d'Ordre. *Vallis Scholarium*, Le val des *Escoliers* est sur la Marne,

dans

dans le Baſſigny en Champagne, à une lieuë de Chaumont. Voyez VAL.

ESCOMBRARA, ſ. f. Iſle de la mèr Méditèrranée. *Scombraria.* Elle eſt ſur la côte de Murcie, à l'entrée du petit golfe de Cartagéne. Ce nom vient du Latin, qui eſt dérivé de *Scombrus* ou *Scomber*, un maquereau, & il lui a été donné à cauſe de la quantité de maquereaux qui ſe pêchent autour de cette Iſle.

Escompte. Voyez EXCOMPTE.

ESCONDIRE, v. act. Ancien tèrme qui ſignifie, excuſer. *Excuſare.* Leur office à jurer encontre le ſerment de ceaux qui *eſcondirent* ſemonce ne puet rien faire. Des Fontaines. On dit dans le Roman de Thibaud de Mailly:

Tuit i ſommes ſemon,
Nuns ne s'en eſcondie,
Ne je ne voi nului,
Que ja s'en eſchonie.

On a dit auſſi *Eſcaadire*, pour défendre une choſe, nous diſons encore *éconduire* à peu près dans le même ſens.

ESCONDUIRE, v. act. Refuſer ce qu'on demande. *Excludere, denegare, inficiari, repellere.* Il faut *éconduire* doucement les pauvres; *éconduire* avec civilité ceux qui nous font quelque prière quand on ne leur veut rien accorder. Il veut ſe cacher dans le tombeau, ſi nous penſons à l'*éconduire.* Voit. J'ai failli pour n'avoir pu *éconduire* un fils. Abl.

Éconduire *un lion, cârement ſe pratique.* La Font.

ESCONDUIT, uite, adj. Qui eſt refuſé. *Repulſam paſſus.* Se voyant *éconduit* & moqué, il ne garda plus de meſure. B. Rab.

Ce mot vient d'*extra conducere.*

On dit provèrbialement, qu'on n'eſt pas battu & *éconduit* tout enſemble, pour exciter quelqu'un à ſe haſarder de faire quelque demande.

ESCOPE, ſ. f. Tèrme de Batelier. Eſpéce de pêlle creuſe qui sèrt à vuider l'eau des bateaux ſur les rivières.

Ce mot vient de *ſcopa* ou plutôt de *aſcopa*, qui eſt un vaiſſeau portatif où on met de l'eau, dont il eſt parlé dans Judith, Ch. 10 ſelon du Cange.

Escope, eſt auſſi un tèrme de Chirurgie, qui ſignifie, Diviſion de parties charnuës, par laquelle on tranche & coupe une partie cangrenée ou chancreuſe. Deg.

ESCOPERCHE, ſ. f. Tèrme de Méchaniques. C'eſt une machine qui sèrt à élever des fardeaux, qui fait partie d'un gruau ou d'un engin. Il s'en fait de pluſieurs façons.

Escoperches. Ce ſont de grandes pèrches comme des baliveaux qui sèrvent à échaffauder. *Pertica.*

ESCOPETTE, ſ. f. Arme à feu faite en forme de petite arquebuſe qu'on porte avec une bandoulière. *Sclopetta, catapulta adunca.* La Cavalerie Françoiſe s'en sèrvoit ſous le Regne d'Henri IV. & de Louis XIII. & portoit, à ce qu'on dit, cinq cens pas. Gaja écrit que l'*eſcopette* étoit longue de trois pieds & demi, & que c'étoit une manière de carabine que les Carabins portoient à l'arſon de la ſelle. L'*eſcopette* eſt hors d'uſage, & à peine eſt-elle aujourd'hui connuë. Une barbe à l'*eſcopette* ſe dit baſſement d'une barbe relevée, recourbée; parce qu'on prétend que l'*eſcopette* étoit courbée par le bout. Danet.

Ce mot vient de *ſclopetta*, diminutif de *ſcloppus*, qui ſe trouve dans Pèrſe. Men.

ESCOPETERIE, ſ. f. Décharge de pluſieurs coups d'eſcopette, de carabine, de mouſquet, faite toute à la fois. *Sclopettarum fragor, plauſus.* On entendit un grand bruit d'*eſcopèterie* qui annonça l'arrivée du Gouvèrneur. Une ſalve d'*eſcopèterie.*

ESCORCE. ſ. f. La partie extérieure des arbres qui leur sèrt de couvèrture, de peau. *Cortex.* L'*écorce* du chêne battuë sèrt à faire du tan. Les Sauvages de l'Amerique font des canots d'*écorce* de bouleau qui tiennent juſqu'à 24. pèrſonnes. On fait des cordes de puits avec la petite *écorce* du tilleul. Les *écorces* d'aunes sèrvent à la teinture. Les amans marquent leurs noms & leurs chiffres ſur l'*écorce* des arbres. Les Anciens écrivoient ſur des *écorces*, principalement du frêne & du tilleul, non pas ſur l'*écorce* extérieure, mais ſur l'*écorce* intérieure qui eſt deſſous l'autre, plus mince, plus déliée. *Cortex interior, tenuis tunica, tunicula, liber.* Fortunat en parle.

Scribere quo poſſis diſcingat faſcia fagum,
Cortice dictá legi ſit mihi dulce tui.

Ce mot vient du Latin *cortex.*

Escorce, ſe dit auſſi de la peau ou couvèrture de quelques fruits, quand elle eſt épaiſſe. De l'*écorce* de grenade. *Mali corium.* On fait des confitures exquiſes de l'*écorce* de citron, de melon, d'orange, &c. Les Jardiniers entent ou greffent les arbres en *écorce*, *ad corticem, in alburnum.*

Escorce, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier l'apparence, la ſurface extérieure des choſes. *Species.* Le peuple ne regarde les choſes que par l'*écorce*, ne juge que par l'apparence. Les Ignorans ne veulent point pénétrer dans le fonds des ſciences, ils s'arrêtent à l'*écorce.* Le Vulgaire s'arrête à l'*écorce* & aux apparences. Pat. Ceux qui parlent avec tant de facilité, ne s'attachent d'ordinaire qu'à l'*écorce* des choſes. S. Evr. Il eſt des amis agréables qui amuſent; mais ils n'ont que l'*écorce*; pour peu qu'on approfondiſſe on n'y trouve pas ſon compte. M. Scud. Il ne faut pas s'arrêter à la croyance du Vulgaire, ni à l'*écorce* des choſes. Il y a des gens qui paſſent pour polis, & qui n'ont que l'*écorce* de la politeſſe. Bell.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'*écorce*; pour dire, qu'il ne faut pas ſe commettre entre deux autoritez de pèrſonnes puiſſantes; ni ſe mêler des différends qui naiſſent entre gens qui ſont proches, comme entre le mari & la femme, les fréres & les ſœurs.

ESCORCER, v. act. Oter l'écorce du bois. *Delibrare.* Il faut *écorcer* le bois en Mai, parce qu'en ce tems la ſeve fait ſéparation du bois d'avec l'écorce. Il eſt très-difficile en une autre ſaiſon de le faire. Il faut le faire auſſi lorſque l'écorce eſt trop ſeche, ou mangée des vèrs, ou pourrie & gâtée, afin que l'arbre porte mieux.

Escorcer, a ſignifié auſſi râſer. Sous Loüis le jeune les Prêtres qui étoient alors appellez Prévoires, ſe râſoient tout le viſage, ſelon le Roman de Guarin. Les Prévoires *écorcent* tout vif.

ESCORCHER, v. act. Arracher la peau d'un homme, d'un animal ou l'effleurer. *Excoriare, corium detrahere.* S. Barthelémi fut *écorché* tout vif. *Ecorcher* un bœuf, un mouton, un cheval, un âne. Les poſtillons ont ſouvent les feſſes *écorchées.* *Ecorcher* un enfant; c'eſt lui donner le fouet juſqu'à ce qu'il y paroiſſe ſur la peau, enſorte qu'elle en ſoit éffleurée. Les chevaux de bât ſont ſujets à s'*écorcher* ſur le garot. Les éſſieux *écorchent* les arbres, les murailles dans les lieux trop sèrrez. Les livres reliez en veau s'*écorchent* facilement. On ménace un enfant de l'*écorcher*; pour dire, qu'on lui donnera le fouet bien sèrré.

En ce ſens il vient du mot *excoriare* ou de *ſcorzare*, Italien, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

Escorcher, ſignifie auſſi, Faire une trop violente impreſſion ſur les ſens. *Offenſare, offendere.* Voilà une voix aigre qui m'*écorche* les oreilles. Les cormes vèrtes *écorchent* la langue, le goſier. La prêle *écorche* la main pour peu qu'on la manie.

Escorcher, ſignifie encore, Rançonner, exiger d'une pèrſonne plus qu'elle ne doit, vendre trop cher. Les Hôteliers de Hollande rançonnent, *écorchent* les paſſagers. Les Monopoleurs *écorchent* ceux qui ont affaire de leurs marchandiſes. Les Procureurs *écorchent* les parties quand ils leur font payer les dépens. Si je ne vous demande que tant de ce livre, ce n'eſt pas vous *écorcher.*

Escorcher une figure de cire ou de tèrre, qui doit sèrvir de noyau, c'eſt la railler pour la diminuer, & ôter de la groſſeur.

Escorcher, ſe dit figurément en Grammaire lorſqu'on ſait une langue imparfaitement, qu'on la parle mal, & qu'on fait des mots qui tiennent en partie de la langue familière. Cet écolier ne fait encore qu'*écorcher* le Latin. Cet Allemand *écorche* le François.

Escorcher, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt brâve comme un lapin *écorché.* On dit, *Ecorcher* une anguille par la queuë; pour dire, Commencer une choſe par où on la devroit finir. On dit auſſi de celui qui ſe plaint d'un mal avant qu'il ſoit arrivé. Il reſſemble à l'anguille de Melun, il crie devant qu'on l'*écorche*: à quoi Molière faiſant alluſion fait dire à une de ſes Prétieuſes, Votre cœur crie avant qu'on l'*écorche*; c'eſt-à-dire, avant qu'on lui faſſe du mal. On dit auſſi, *Ecorcher* le renard; pour dire, Vômir, rendre gorge. On dit encore, qu'il faut tondre ſes brebis, & non pas les *écorcher*; pour dire, n'exiger de ſes ſujets, de ſes débiteurs, que ce qu'ils peuvent donner. On dit, Autant que celui qui tient, que celui qui *écorche*; pour dire, que le receleur eſt auſſi puniſſable que le voleur. On dit encore, Beau parler n'*écorche* point la langue; pour dire, qu'il ne coûte pas plus à parler civilement qu'arrogamment. On dit auſſi, Traîner à *écorche* cul; pour dire, violemment, en laiſſant traîner le cul à tèrre.

Escorché, ée, part. paſſ. & adj. *Excoriatus.*

En tèrme de Blâſon, *écorché* ſe dit des loups de gueules ou de couleur rouge.

ESCORCHERIE, ſ. f. Lieu où on écorche les bêtes. *Laniena.* Ce cheval n'eſt bon que pour mener à l'*écorcherie.*

Escorcherie, se dit aussi figurément d'une hôtellerie, d'une boutique, & de tout autre lieu où on fait payer les choses trop chérement. N'allez pas chez ce Marchand, chez cet Hôtelier, c'est une *écorcherie*. Le Palais est une vraie *écorcherie*.

ESCORCHEUR, f. m. Celui qui écorche. *Corii detractor, vulsor, lanio, cortarius.* Qui se dit tant au propre qu'au figuré; tant des *écorcheurs* de chevaux, de chiens, que des Hôteliers, Marchands, & gens de chicane.

En 1437. dans la révolte des Pays-Bas contre le Duc de Bourgogne, leur Seigneur, les François étant entrez dans le Hainaut, y firent des maux infinis, & parce qu'ils dépouilloient en chemise tous ceux qui tomboient entre leurs mains, on les nommoit vulgairement les *Ecorcheurs*. PARADIN. *Annal. de Bourg. L. III. p.* 781. La licence des guerres debauchant les troupes, faute qu'elle n'étoient pas payées, avoit engendré deux sortes de brigands: les uns conduits par Rodrigue de Villandras, Antoine Chabanne, & le Bâtard de Bourbon, s'appelloient les *Ecorcheurs*; les autres se faisoient nommer les Retondeurs, qui en effet retondoient, écorchoient, & par manière de dire, éventroient les pauvres gens; n'étant sorte de barbarie & de cruauté qu'ils n'exerçassent pour en tirer de l'argent. MEZER. *T. II. p.* 26. Villandras fut assez insolent pour détrousser les Fourriers du Roi Charles VII. Ce Prince offensé d'un tel attentat, & excité par les cris des peuples, ordonna à tous ses autres Capitaines, & à toutes les villes, de courir sus aux *Ecorcheurs*, & bannit par Arrêt Villandras, Chabanne, & le Bâtard de Bourbon. Villandras, pour mériter son pardon par quelque signalé service, recueillit plusieurs compagnies de ces *Ecorcheurs*, s'en alla en Guyenne, où il détruisit toutes les contrées de Médoc, de Buc, & le pays d'entre les deux mèrs, avec des inhumanitez si diaboliques, que ceux de ce pays-là se souviennent encore du méchant Rodrique. Nonobstant son départ, il resta encore grand nombre de ces compagnies enragées, qui desolérent la campagne, de sorte que les paysans s'étant retirez dedans les villes, & le labourage étant delaissé, s'ensuivit une grande famine, & de là une peste encore plus furieuse, qui fit mourir cinquante mille hommes à Paris en moins de six semaines. MEZERAY. *T. II. p.* 27.

ESCORCHURE, f. f. Excoriation, enlévement de la peau. *Excoriatio, intertrigo.* Il s'est fait une grande *écorchure* au dèrrière pour avoir couru la poste.

Tous ces mots viennent du Latin *excoriare*.

ESCORCIER, f. m. Bâtiment qui doit accompagner les moulins à tan. C'est un grand magasin où on met à couvert les ecorces de chêne, parce que si on les laissoit à la pluie, le sel s'en detacheroit, & c'est en quoi consiste toute sa vèrtu.

ESCORE, f. m. Terme de Marine. Côte, ou rocher escarpé sur le bord de la mèr, ou d'une rivière, ou d'un banc. *Saxum, cos, rupes abrupta, ora erecta.* Il y a presque toujours bon fond aux côtes & rades qui sont en *escore*, qui sont escarpées. Les *escores* sont communément fort saines.

Escores, sont aussi les étayes ou étançons qui soutiennent le navire tandis qu'on le fabrique, ou qu'on le refait. *Tibicen canterius, vara.*

ESCORNE, ou Escorne, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *affront, perte*, ou *dommage* en ses biens, en son honneur. *Labes, detrimentum, clades, contumelia.*

> *Sire Apollon dépité contre moi*
> *De ce qu'avois fait écornu à sa gloire,*
> *En le quittant pour suivre une autre loi,*
> *M'en joua d'une, &c.* P. DU CERC.

Ce mot vient de l'Italien *scorno*, qui a été fait de *sperno*. MEN. Ou plûtôt il vient de l'Allemand *schern* qui signifie *illusio, moquerie*.

ESCORNER, v. act. Rompre une corne à un animal qui a deux cornes. *Mutilare, decidere cornu.* Les Poëtes feignent qu'Hercule *écorna* le fleuve Achelous, qu'il lui arracha une corne.

Ménage dérive ce mot du Latin *excornare*, comme qui diroit *ôter une corne*.

Escorner, se dit aussi de tous les corps qui ont des angles, quand on en émousse quelques-uns. On a *écorné* la corniche de ce buffet en déménageant. Cette pièrre a été *écornée* en la montant. On ne jouë point avec des dez qui sont *écornez*.

Escorner, se dit figurément & bassement en Morale, & signifie, Donner atteinte à quelques droits, ou priviléges, & à toute sorte de biens qu'on retranche. *Infringere, elevare.* Les gens d'affaires *écornent* tant qu'ils peuvent les priviléges & les exemptions du Clèrgé, de la Noblesse. Ce nouvel hôte est cause qu'on a *écorné*, qu'on a retranché notre portion. On dit aussi *écorner* une armée. *Ecorner* la pointe de bataille. DANET.

Escorné, ée, part. & adj. *Decisus, comminutus, mutilatus.*

ESCORNIFLER, v. act. & n. Aller dîner chez les gens sans y être invité, par un esprit de goinfrerie, ou d'épargne; chèrcher à manger aux dépens d'autrui; chèrcher des franches lipées. *Assectare, prosequi mensam, sectari.* Il n'y a rien de plus honteux à des gens qui ont du bien, que d'aller *écornifler* des repas; *écornifler* chez autrui. On pardonne aux gens nécessiteux, quand ils *écorniflent*, quand ils escroquent quelque repas.

Ce mot vient de *excornucularе*. MEN.

ESCORNIFLERIE, f. f. Action d'écornifleur, d'escroqueur de repas. *Alienæ mensæ affectatio.* Cet avare épargne son revenu, & ne vit que d'*écorniflerie*. Jupitèr Philien, φίλιος, étoit tellement estimé être le Génie de l'amitié, que Diodorus Sinopensis voulant donner à entendre que l'*écorniflerie* & la flaterie étoient les sœurs bâtardes de l'Amitié, disoit plaisamment dans Athénée, L. VI. que Jupitèr Philien avoit tout le prémier commencé à écornifler, & à en enseigner le metier. TRISTAN, *T. I. p.* 419.

ESCORNIFLEUR, euse, f. m. & f. Qui ecornifle, qui chèrche des repuës franches, des franches lippées. *Parasitus.* Sur le midi, il dîne bourgeoisement & en famille; mais bien & avec appetit, & s'il survient un ami ou un *écornifleur*, il fait redoubler les plats. DE VIGN. MARV. Les tables des Grands sont toujours pleines d'*écornifleurs*. On les appelle aussi *piqueurs d'escabelles*. Les Anciens les appelloient *parasites*, & ils ont été de tout tems l'objet des satires. Clement Alexandrin appelle joliment les *écornifleurs* ἐγχειρογάστορας; c'est-à-dire, qui ont les bras & les mains dans le ventre. MASCUR. ou plutôt qui ont le ventre dans les mains. Voyez PARASITE.

ESCORTE, f. f. Troupe de gens armez qui accompagnent quelque pèrsonne ou quelque chose dans un voyage pour la défendre d'insulte. *Præsidium, præsidiariorum cohors, manus, agmen.* On a mené un convoi au camp devant Arras avec une *escorte* de 1100. hommes. Les vaisseaux marchands ont d'ordinaire une *escorte* de vaisseaux de guèrre. Quand on voyage en Turquie, on prend des Janissaires pour *escorte*. Ce Maréchal de France est allé visiter les places frontières avec une *escorte* de deux mille hommes. Le General après la victoire renvoya les prisonniers sous bonne *escorte* dans les villes voisines. La Garnison ayant capitulé, & étant sortie de la ville, l'*escorte* qu'on lui avoit promise la conduisit à Bruxelles.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *cohors*.

Escorte, se dit aussi de la suite d'une pèrsonne de qualité, ou d'une troupe de Courtisans, d'amis ou d'autres pèrsonnes qui accompagnent. *Comitatus.*

> *Errant dans le palais, sans suite & sans escorte,*
> *La mère de César veille seule à sa porte.* RAC.

On dit aussi par civilité, Je veux vous faire *escorte* jusques chez vous pour dire, Je veux vous accompagner.

ESCORTER, v. act. Faire escorte. *Custodire, agere, comitari.* On fait *escorter* l'argent du Roi qu'on envoye à l'armée. Pour transferer ce prisonnier, on l'a fait *escorter* par cinquante Archers.

Escorter, signifie aussi simplement, Accompagner, conduire. Quand ce Seigneur est arrivé à la Cour, il étoit *escorté* de cinquante Gentilshommes.

> *D'importuns créanciers une affreuse cohorte*
> *En tout tems, en tous lieux l'importune & l'escorte.*
> RECUEIL DE VERS.

Escorté, ée, part. pass. & adj. *Comitatus.*

ESCOSSE, f. f. Nom propre de lieu. *Scotia*; autrefois *Albion Septentrionalis* ou *inferior. Caledonia, Albania.* Les Hibèrnois l'appellent encore aujourd'hui *Allabany*, les Anglois *Scotland*. C'est la partie de l'Isle de la grande Bretagne qui est au nord. Elle est bornée au midi par la mèr d'Irlande, & l'Anglèterre dont elle est séparée par le Golfe de Solway du côté du couchant, par celui de Twede du côté du levant, & par les montagnes Cheviotes entre ces deux golfes. L'Océan Caledonien ou la mer d'*Ecosse* la baigne de tous les autres côtez. Elle s'étend du septentrion au midi depuis le 55[e] degré de latitude jusqu'au 59[e] ou environ: & du couchant au levant du 14[e] degré de longitude jusqu'au 20[e].

On divise l'*Ecosse* en plusieurs manières differentes; en haute & en basse *Ecosse*, en *Ecosse* méridionale & en *Ecosse* septentrionale, en *Ecosse* de deçà le Tay, & en *Ecosse* d'au-delà le Tay. La haute *Ecosse*, que l'on nomme Higland ou Hoghland, c'est-à-dire, Tèrre ou Pays haut, est vèrs le couchant. Elle est ainsi appellée, parce qu'elle est pleine de montagnes. La basse *Ecosse* ou le Lowland, c'est-à-dire, Basse-tèrre ou Bas-pays, est du côté du levant, & a beaucoup moins de montagnes, est plus peuplée, plus cultivée, plus fertile. L'*Ecosse* méridionale est la partie d'*Ecosse* qui est entre l'Anglerèrre & la rivière du Tay, qui est la plus considérable de tout ce pays. Elle comprend vingt Comtez, & l'Isle d'Arren. L'*Ecosse* septentrionale est la partie

d'*Ecosse*

d'*Ecosse* qui s'étend depuis le Tay jusqu'au détroit de Pentland, qui est au nord entre l'*Ecosse* & les Orcades. Elle comprend quatorze Comtez. L'*Ecosse* d'en deçà le Tay, *Scotia cis-Taana*, est la même chose que l'*Ecosse* méridionale, & l'*Ecosse* d'au delà le Tay, *Trans-Taana*, la même que l'*Ecosse* septentrionale. Les isles Westèrnes, ou Ébudes, celles de Fare, les Orcades, sont des dependances de l'*Ecosse*.

L'*Ecosse* étoit autrefois divisée en deux peuples; les Vetturions & les Caledoniens. Les Pictes succédèrent ensuite aux Vetturions, & les Scots, ou Écossois, peuple de l'Hibèrnie, occupèrent le pays des Caledoniens qu'ils chassèrent. L'*Ecosse* a eu ses Rois particuliers jusqu'au commencement du XVII[e] siécle; car en 1603. Jacques VI[e] Roi d'*Ecosse* succéda à Elisabeth, & réünit les deux Royaumes sous le nom de Jacques I. Malgré cette réünion l'*Ecosse* avoit toujours été un Royaume separé, qui avoit son Parlement distingué de celui d'Anglerèrre jusqu'en 1707 que la Reine Anne fit l'union des deux Royaumes d'Anglerèrre & d'*Ecosse* en un seul, sous le nom de Royaume de la Grande-Bretagne. Cette affaire fut consommée le 17[e] de Mars 1707. dans le Parlement d'Anglerèrre, où elle approuva le Traité d'Union, avec l'Acte de ratification de ce Traité. Depuis ce tems-là il n'y a plus qu'un seul Conseil privé, & un seul Parlement pour les deux Royaumes. Les Ecossois n'ont que seize Lords ou Seigneurs dans la Chambre haute, & 45 membres dans la Chambre basse: ce qui fait la quarantieme partie du Parlement des deux Royaumes, parce que la proportion de l'*Ecosse* avec l'Anglerèrre est comme 1. à 40. Ce Traité d'Union comprend 25. articles qu'onze Commissaires Anglois & onze Ecossois examinèrent, approuvèrent, & signèrent le 3. Août 1706. Le Parlement d'*Ecosse* les approuva le 4[e] Février 1707. celui d'Anglerèrre le 10. Mars de la même année, & le 17. suivant la Reine Anne se rendit au Parlement, où elle approuva le même Traité avec l'Acte de ratification. Cette union avoit été inutilement tentée par Jacques I. comme nous avons dit au mot Bretagne.

La Religion de l'*Ecosse* est la Religion reformée; & la Secte puritaine est la dominante. La Couronne d'*Ecosse* est héréditaire comme celle d'Anglerèrre.

Il est difficile de determiner quand l'*Ecosse* commença à se servir de monnoie. Boethius assure que le Roi Donald I. fit faire de la monnoie d'or & d'argent; mais son autorité n'est pas suffisante. Si l'on en croit Larrey, Reutha, qui régnoit du tems de Ptolomée Philadelphe, fut le premier qui en fit battre. D'abord elle n'étoit que de cuir, celle de fer, de cuivre & d'argent vint ensuite: mais cet Auteur a copié sans jugement & sans critique tout ce qu'il a trouvé dans les Auteurs les plus fabuleux. L'argent monnoié étoit commun en *Ecosse* pendant que les Rois Saxons gouvèrnoient l'Anglerèrre. Donald V. au IX[e] siecle y fit faire de la monnoie Stèrling, si l'on en croit quelques Auteurs, & c'est là l'origine de cette monnoie si commune depuis en Anglerèrre. La monnoie étoit commune sous David I. vèrs l'an 1124. Les Cabinets en sont encore pleins. La monnoie d'or n'a commencé qu'avec les Stuarts. On peut voir sur tout ce qui regarde la monnoie d'*Ecosse*, le sçavant & judicieux Traité de M. Nicolson, intitulé *Of the medals and coin of Scotland* C'est-à-dire, Des Médailles & des monnoies d'*Ecosse*.

Autrefois l'Irlande s'appelloit *Ecosse*; les Scots, ou Écossois, peuples de cette Isle, s'étant venus établir dans la partie septentrionale de l'Isle Britannique, ils donnèrent à ce pays le nom de petite *Ecosse*, pour la distinguer de l'Irlande, qu'ils appellèrent Grande *Ecosse*. Dans la suite le nom d'*Ecosse* s'est aboli pour l'Irlande, & n'est resté qu'à la partie septentrionale de l'Isle Britannique.

Camératius & Dempster ont écrit sur les Historiens & les gens de lettres d'*Ecosse*: le premier est si succint qu'il n'y a prèque rien à apprendre dans son Livre. Les Critiques ont decrié l'ouvrage du second; mais l'on a depuis peu sur cela un fort bon ouvrage en Anglois, intitulé *The Lives, and Caracters of the most eminente Writer of the Scots nation*; c'est-à-dire, Les Vies & les caractères des meilleurs Ecrivains d'*Ecosse*. Il est de M. Georges Mackensie, & fut imprimé *in-fol.* à Edimbourg en 1708. Buchanan a donné une histoire Latine d'*Ecosse* pleine de faussetez insignes & de calomnies.

M. Anderson prétend que dans le Recueil de M. Rymer, parmi les Actes qui concèrnent l'*Ecosse*, il y en a de faux.

Mèr d'Ecosse. *Mare Scoticum. Oceanus Scoticus.* C'est la partie de l'Ocean septentrional qui entoure l'*Ecosse* du côté de l'orient, du nord & de l'occident; car la mèr d'*Ecosse* s'étend jusques vèrs l'Irlande, & comprend même les Isles de l'Ouest de l'*Ecosse* & les Hébrides. La mèr d'*Ecosse* est une partie de l'Océan Caledonien des Anciens.

Les Anglois donnent le nom de *Nouvelle Ecosse* à l'Acadie, découvèrte, à ce qu'ils prétendent, par Cabot; mais les François soutiennent que ce pays fut découvèrt par des Bretons sous Loüis XI. & que François I. y envoya Jean Verrazzon. En 1623. les Anglois envoyèrent une nombreuse Colonie de la Nouvelle Ecosse. Ils l'abandonnèrent en 1667. & la cedèrent aux François. En 1690. ils y renvoyèrent le Chevalier Guillaume Phlips, qui en chassa les François, qui neanmoins s'en rendirent encore depuis les maîtres, & l'ont gardée jusqu'en 1713. qu'ils la cédèrent à l'Anglerèrre par la paix d'Utrecht.

ÉCOSSOIS, oise. s. m. & f. & adj. Qui est d'Ecosse, qui appartient à l'Ecosse. *Scotus*. Les *Ecossois* se prétendent originaires de la Tartarie Asiatique, d'où ils passèrent premièrement en Espagne, & de là en Ecosse plusieurs siecles avant la venuë de Jesus-Christ. *Larrey dans Edouard VI. p. 372* Le même Auteur, qui copie toutes les fables inventées dans les tems d'ignorance, rapporte que quoique ce nom *Ecossois*, *Scotus*, soit peu connu, ou ne le soit point du tout des Auteurs avant Constantius Chlorus, qui vivoit vèrs l'an 300. de Jesus-Christ, il est cependant beaucoup plus ancien, si l'on en croit certaines histoires; car Gathele, fils de Cecrops, ayant épousé la Princesse Scota, fille de Pharaon ou d'Orus VII celui qui bâtit les Pyramides, & qui régnoit en Egypte au tems de la sortie des Israëlites, Gathele, dis-je, s'étant venu établir en Espagne, eut un fils nommé Hebèr, qui passa en Hibèrnie, puis dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, à laquelle il donna le nom de sa mère. D'autres prétendent que les *Ecossois* & les Bretons sont des Colonies de ces Pheniciens que chassa Josué, & qui s'établirent d'abord en Espagne, & puis en Ecosse & dans la Grande Bretagne; d'autres les font venir de la Scandinavie, ou de la Suede; & d'autres de la Sarmatie, c'est-à-dire, des Scythes, d'où s'est formé, disent-ils, le nom *Scot*, ou *Ecossois*.

Dans ces premiers tems-là les *Ecossois* n'étoient pas les seuls habitans de cette partie de l'Isle. Les Pictes la partageoient avec eux: c'étoient deux Colonies anciennes, qui de quelque lieu qu'elles vinssent, s'établirent dans la Grande-Bretagne à peu prés en même tems. On dit que la division se fit sous le régne de Fergus I. dont on place l'installation 305. ans avant J.C. L'Ecosse septentrionale fut assignée aux Scots, & la meridionale aux Pictes. Tout ceci est tiré de Larrey.

S. Jerôme, dans son second livre contre Jovinien, parle des *Ecossois*, & dit que c'étoit une nation Britannique; qu'ils étoient Anthropophages, & qu'il en avoit vu dans les Gaules. Ammien, qui vivoit à peu-prés en même tems que S. Jerôme, & qui a le premier parlé des *Ecossois*, L. XXVI. C. 4. & L. 27. C. 8. les appelle *Scotti*. Hoffman soû fie dit qu'ils étoient originaires de Cantabrie, province de l'Espagne Tarraconoise, qui comprenoit une partie de la Biscaye & des Asturies; que de là ils vinrent s'établir en Hibèrnie, & ensuite dans la partie septentrionale de l'Isle Britannique, qui de leur nom fut appelée Ecosse: mais Ammien ne dit pas un mot de tout cela, ni de l'origine des *Ecossois*, ni des pays qu'ils ont occupez. Buchanan tire aussi les *Ecossois* d'Espagne; mais il ajoute qu'ils descendoient de ces Celtes qui passèrent les Pyrénées & s'établirent en Espagne. Mathieu de Westminster dit qu'ils naquirent des mariages des Pictes avec des femmes Hibèrnoises, & que leur nom leur fut donné parce qu'ils descendoient de deux nations differentes; que *Scot* signifie un amas de choses differentes; mais si ce que dit le Vénerable Bede est vrai, il y avoit des *Scots* en Hibèrnie avant ces mariages des Pictes; puisque, selon lui, c'est aux *Scots* d'Hibèrnie que les Pictes demandèrent des femmes. Cambden & quelques autres croyent que les *Ecossois* sont originairement Scythes, & que le nom Scot n'est qu'une corruption de celui de Scythe. Isidore, mauvais Auteur dans ces sortes de choses, dit que les *Ecossois* sont ainsi appellez du mot Grèc σκότος, qui signifie *obscurité*, *ténèbres*. L'opinion la plus probable est que c'est un peuple d'Hibèrnie, ou d'Irlande, qui se rendit maître d'une partie du nord de l'Isle Britannique. Il est cèrtain par Orosius, S. Prosper, Isidore, Bede, S. Bèrnard, & plusieurs autres, dont quelques-uns se trouvent dans le Spicilege de D. d'Achery, que l'Irlande a eté appellée Ecosse pendant plusieurs siecles, & des peuples d'Irlande *Ecosse*, ou *Ecossois* d'Hibèrnie. Les Montagnards d'Ecosse parlent encore la même langue que les Hibernois.

Quelque antiquité que l'on donne à la Monarchie *Ecossoise*, dont quelques Auteurs placent l'établissement à l'an 420. de Rome, c'est-à-dire, plus de 330 ans avant J. C. sous Fergus I. Lloyd Evêque de saint Asaph, & Stillingfleet Evêque de Worchester, ont montré qu'elle n'a commencé que 700. ans aprés Jesus-Christ. L'an 1371. la couronne d'Ecosse passa à Robèrt II de la famille des Stuards. Les *Ecossois* furent convèrtis à la foi sous le Roi Donald dans l'onzieme siecle, par des Missionnaires que le Pape Victor II. y avoit envoyez. Au seizième siécle ils embrassèrent la Religion Protestante, & ils sont la plupart Presbytériens, ou Puritains.

Les *Ecossois* d'aujourd'hui sont de belle taille, robustes, vaillans, genereux & sobres ; mais on les accuse d'être fiers, envieux & vindicatifs. Il y a comme deux differens peuples en Ecosse. Ceux qui habitent la partie meridionale sont polis, mais les Montagnards & ceux qui demeurent vèrs le nord, sont encore à demi-sauvages.

La Garde *Ecossoise* est la prémière Compagnie des Gardes du Corps de nos Rois. Quoiqu'elle soit depuis longtems toute composée de François, & qu'il n'y ait pas un *Ecossois*, elle ne laisse pas de consèrver son ancien nom, & de retenir encore la phrase *Ecossoise*, *Iam hire*, qui se prononce *Ai am hire*, c'est-à-dire, Je suis ici, me voici. Les Gardes *Ecossois* ont été établis en France par Charles VII. qui retint à sa garde des *Ecossois* tirez de ceux que les Comtes de Boucan & de Duglas, & d'autres Seigneurs *Ecossois* lui avoient amené pour chasser de France les Anglois. Quand un Garde de la Compagnie *Ecossoise* a fermé le soir les portes du logis où est le Roi, il est appellé par un Clérc du Guet, auquel il répond en *Ecossois I am hire*, c'est-à-dire, *me voila*. Voyez l'*Etat de France*.

On dit provèrbialement fier comme un *Ecossois*.

ESCOSSE. f. f. Couvèrture de féves, de pois, de lentilles. *Siliqua Ecosse* dure. *Ecosse* tendre. Il y en a qui disent *cosse*.

ESCOSSER, v. act. *Detrahere siliquam*. Oter les pois, les fèves & autres legumes de leurs gousses, de leurs cosses. Des pois ramez & *écossez*, ce sont de gros pois tirez de leurs gousses, qui ont crû étant attachez à des rames ou branches de bois dans les jardins, à la difference de ceux qui rampent sur la tèrre à la campagne.

ESCOT, f. m. Ce que chacun paye pour sa part d'un repas qu'il fait en commun. *Symbola*. Pour vivre en liberté au cabaret, à l'hotellerie, il faut que chacun paye son *écot*. Il faut compter & payer l'*écot*. L'Espagnol dit que c'est un grand plaisir de manger, & de ne point payer son *écot*.

> *Or est passé ce tems où d'un bon mot,*
> *Stance, ou dizain, on payoit son* écot. DES-HOUL.

Quelques-uns derivent ce mot de *collecta*, ou de *cotisatio*, ou d'un vieux mot *escotage*, qui signifioit le payement d'une pension. Guet le derive de *ex quota*, comme qui diroit *quota pars*. Menage le fait venir de *scot*, mot Saxon signifiant *vectigal*, ou *impôt* ; car on disoit autrefois hommes de servitude, de taille & d'*écot* D'autres le tirent du vieux mot *écot*, qui se dit encore dans le Blâson, & dans les Eaux & Forêts, d'une piece de bois inégale, saboteuse, & où il reste encore les nœuds, & quelques bouts des branches qui ont été retranchées, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ces tailles des Boulangers & Tavèrniers, qui la rendent inégale par les hoches & entailles qu'ils y font, pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande ou des repas qu'ils fournissent à credit ; ensorte que quand on disoit, Payer son *écot*, c'étoit à dire, Payer le contenu en cette taille.

ESCOT, se dit aussi par les Cabaretiers, des tables de ceux qui mangent ensemble. *Contubernium*. Il y a trois *écots* dans cette chambre & tant dans cette autre. Il a fallu renvoyer cet *écot*, car il n'y avoit plus de place à le mettre.

C'est en ce sens que Loret dans ses nouvelles en vèrs burlesques appelle *écot* un repas, ou une collation magnifique que Monsieur donna à Saint Cloud.

> *La Princesse de Monaco*
> *Etoit aussi du bel* éco.
> *Dont je rogne un* T *pour la rime*
> *Qu'ainsi je rends plus légitime.*

On dit provèrbialement à ceux qui viennent intèrrompre l'entretien d'autres gens, Parlez à votre *écot* ; pour dire, Allez entretenir votre compagnie. On dit aussi d'un homme agréable en debauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train, que c'est un homme qui paye bien son *écot*, qu'on est bien-aise de lui donner à manger. On dit aussi, il a beau se taire de l'*écot*, qui rien n'en paye.

ESCOT, se dit en termes de Blason, d'un tronc d'arbre, où il y a quelques restes de branches qui ont été rompuës. De là vient qu'on appelle croix *écotées*, celles qui sont formées par de semblables piéces de bois.

ESCOTARD. f. m. Tèrme de Marine, est une grosse piéce de bois mise en saillie & en rebord sur les côtez du bordage le long des cintres du vaisseau, pour porter & consèrver les haubans, & empêcher qu'ils ne touchent contre les bordages. On les appelle aussi *portehaubans* ; & ceux de l'avant sèrvent à placer l'ancre.

ESCOUADE. f. f. *Manipulus, globus, cohors, manus*. Une partie d'une compagnie d'Infanterie, qui repond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavalerie. Les Compagnies d'Infanterie sont ordinairement divisées en trois *Escouades*. Les *Escouades* se relevent, & montent la garde l'une après l'autre ; & sont commandées par un bas Officier.

ESCOUCHI, f. m. *Scoceium*. Bourg, ou village sur l'Orne, proche de Carouges en Normandie, *Hadr. Vales. Not. Gall.*

ESCOUER, v. act. Couper la queuë à quelque animal. *Detrahere, diminuere caudam, mutilare cauda*. *Ecouer* un chien.

ESCOUÉ, adj. Animal à qui on a coupé la queuë. Chien *écoué*. *Cauda mutilatus, mutilus*.

ESCOUENE, f. f. Quelques-uns disent *Escuene*. Outil de Tablettier, Sèrrurier, ou autres Artisans, qui sèrt à rapper uniment l'yvoire & le bois. C'est une espéce de rappe qui a des cannelures par angles entrans & sortans.

ESCOUFLE, f. f. Oiseau de proie qu'on appelle autrement *Milan*. *Milvus*. L'*escoufle* fait son vol sans bruit, & entrecoupe l'air quasi sans battre l'aile, & ne se branche presque jamais, n'ayant nulle peine à voler entre deux airs. L'*escoufle* s'appelle aussi Huau. Voyez MILAN.

ESCOULEMENT, f. m. Mouvement, action de la chose liquide qui s'écoule. *Fluxio, fluxus*. Noé sortit de l'Arche après que l'*écoulement* des eaux eut laissé la tèrre à sec. La lumiére est un *écoulement* pèrpetuel des rayons du corps du soleil. Il se fait un pèrpetuel *écoulement* & dissipation d'esprits par les actions de notre corps.

ESCOULEMENT, se dit aussi en choses spirituelles. JESUS-CHRIST sentit un *écoulement* de la vèrtu divine, quand la femme qui avoit le flux de sang fut guerie par le seul attouchement de sa robbe, en S. Luc Chap. 8. v. 44.

ESCOULER, v. n. Passer avec fluidité par quelque canal, & le laisser à sec. *Fluere, labi*. Les plus rapides torrens s'*écoulent* le plûtôt, & durent le moins. On a fait *écouler* les eaux de ce fossé en perçant la contrescarpe, en rompant cette chaussée.

On le dit aussi des corps solides qui sont en mouvement vèrs un même endroit. Tout le sable de cette horloge s'est *écoulé*. Il ne faut que demi-heure pour faire *écouler* tous les Carosses du Cours, pour faire *écouler* tout le monde de la Comédie. On le dit aussi pour, S'échapper, se glisser, S'enfuir sans éclat & sans bruit. Les Barbares les voyant venir, s'*écoulerent* des deux côtez des montagnes ABLANC. Voyant cela je m'*écoule*. VOIT.

ESCOULER, se dit fort en prôse & en vèrs, en parlant du tems, des jours, des années, &c. Le tems s'*écoule* bien vîte. Les années s'*écoulent* sans qu'on y pense. Il s'est *écoulé* treize siecles depuis l'établissement de la Monarchie Françoise ; 1740. ans depuis la naissance de JESUS CHRIST, & environ 5784. ans depuis la création du monde. Tout le tems de cette conference s'est *écoulé* en vains discours. La vie s'*écoule* insensiblement. Nos années ne cessent de s'*écouler*. BOSS. Il faut que notre empressement à bien user du tems, égale la vitesse avec laquelle il s'*écoule*. NIC.

ESCOULER, se dit figurement en choses spirituelles & morales. & signifie, s'échapper, se passer insensiblement. Votre bienfait ne s'*écoulera* jamais de ma memoire.

ESCOULÉ, ÉE part. & adj. m. & f. *Elapsus, dilapsus*. Il a les significations de son vèrbe.

> *Ne renaitrez vous point, beaux jours de ma jeunesse?*
> *Mais, ô souhaits trop superflus !*
> *A rappeller ces jours en vain je m'intéresse,*
> *Quand ils sont* ecoulez, *ils ne reviennent plus.*
> RECUEIL DE VERS.

ESCOURGÉE, f. f. Quelques-uns prononcent l's de ce mot, & & d'autres ne la prononcent pas. Messieurs de l'Académie la prononcent. Fouët composé de plusieurs brins de corde, ou de plusieurs laniéres de cuir. Il est un peu vieux & peu en usage. *Scutica, loreum flagellum*.

Borel le derive d'un vieux mot François *courgie*, qu'on trouve dans Pèrceval, qui signifioit une vèrge ou sangle de cuir propre à châtier. Du Cange le tire de *scoriata* Il vient plûtôt du langage Celtique, ou Bas-Breton, ou *scourgez* signifie *fouet*, & *scourgeza*, *fouetter*.

ESCOURGEON, f. m. L'e se prononce. Espéce d'orge qu'on fait manger aux chevaux en vèrd. Voyez ORGE.

ESCOURRE, Tèrme de Marine. Se re *escourre*, est un commandement qu'on fait aux Galères sur la Meditèrranée, lorsqu'on veut que les rameurs voguent à rebours, & reviennent sur leur sillage.

ESCOURTER, Vèrbe act. Rogner, rendre trop court. *Curtare, truncare*. Vous avez trop *écourté* ce manteau, cette juppe de dessous, cette pèrruque.

ESCOURTER, se dit aussi d'un chien à qui on coupe la queuë, d'un cheval à qui on coupe les oreilles. *Mutilare*. On le dit aussi quelquefois d'un homme qu'on a rendu eunuque.

ESCOURTÉ, ÉE. part. & adj. *Curtatus, mutilus*.

ESCOUSSE,

ESCOUSSE, s. f. La prémière *s* se prononcent. Quelques pas qu'on fait en arrière pour se mettre en train de sauter quelque fossé, & s'émouvoir par quelque etendue de course. *Impetus, animus.* Plusieurs blâment ce mot comme populaire & corrompu, & disent *secousse*. Prendre sa *secousse*, au lieu de dire, Prendre son *escousse* comme on fait à Paris.

ESCOUTANT, ANTE, adj. Auditeur, Qui prête l'oreille à ce qu'on dit. *Auditor, auscultator.* Parlons bas de ces affaires, il y a ici des *écoutans* qui nous pourroient ouïr. On appelle aussi au Palais des Avocats *écoutans*, ceux qui n'ont point de pratique, qui ne plaident point, qui ne sont au Barreau que pour écouter.

Ce mot vient du Grèc *ἀκουστὴς*, *auditor*, d'*ἀκούω*, *audio*, comme son primitif *écouter*.

ESCOUTE, s. f. Turbine ou entresole fèrmée par des jalousies, au travèrs desquelles ceux qui ne veulent pas être vûs, peuvent écouter ce qui se dit en une salle qui est plus bas. *Specula, locus unde audiri, auscultari potest.* Il y a des *écoutes* dans les Couvens, dans les Colléges. Quand les Dames assistent aux Thèses dans les Colléges de l'Univèrsité de Paris, on les place dans les *écoutes*. Il y a aussi des éspèces d'*écoutes* pour les Dames dans les Salles où se tiennent les Académies au Louvre.

On dit provèrbiablement, qu'on est aux *écoutes*; pour dire, qu'on chèrche de tous côtez des nouvelles de ce qui arrivera en une affaire où on prend intérêt. On appelle aussi un *écoute-s'il-pleut*, un moulin à qui l'eau manque souvent; & figurément on le dit de celui qui attend patiemment qu'il lui vienne quelque bonne fortune, sans qu'il se mette en peine de se la procurer.

On appelle dans les Couvens de Religieuses, la Sœur *écoute*, *auscultatrix*, celle qui est cachée à côté de la grille pour écouter tout ce qu'on dira à une fille qui est au parloir.

ESCOUTES, en tèrme de Marine, sont des cordages qui font deux branches amarrées aux deux points d'en bas de chaque voile ou bonnetes pour les tenir en état. *Funes velares postici.* Les *grandes écoutes* sont celles qui sèrvent à border la grande voile. Les *écoutes de misaine*, sont celles qui sèrvent à border la voile de misaine. *Ecoute d'artimon*, c'est celle qui borde la voile d'artimon à la poupe du vaisseau. On dit, Larguer ou filer les *écoutes*; pour dire, les lâcher; &, Hâler les *écoutes*; pour dire, les bander. Il y a aussi des *écoutes* de revèrs qu'on appelle *fausses écoutes*. *Ecoutes* de hune, est l'extrémité de la grande vèrgue, à laquelle on attache les éxtrémitez de la voile de hune. On dit, Naviguer l'*écoute à la main*, c'est lorsqu'on navigue dans une chaloupe par un gros tems, & qu'on est obligé de tenir l'*écoute* pour la larguer au besoin. *Aller entre deux écoutes*, c'est, Aller vent en poupe.

ESCOUTER, v. act. Prêter l'oreille pour ouïr. *Audire, auscultare.* On court un tel Prédicateur, on prend plaisir à l'*écouter*. Je vous demande audiance, je vous prie *écoutez*-moi, ne m'intèrrompez pas. Les hâbleurs veulent toujours parler, & jamais *écouter*. C'est un homme cruel & inexorable, il n'*écoute* pèrsonne. C'est une politesse que d'*écouter* ceux qui nous parlent, & de leur répondre à propos. BELL. Il y a une cèrtaine manière d'*écouter* qui pèrsuade aisément que ce n'est pas par stupidité qu'on garde le silence. LA CHET. Ceux qui croyent avoir plus d'esprit que les autres, n'*écoutent* point, & veulent toûjours parler. BELL. On se rend agreable quand on *écoute* volontiers & sans prioritie, & qu'on laisse avoir de l'esprit aux autres. S. EVR.

On disoit autrefois *Accouter*, & le peuple de Paris le dit encore. L'un & l'autre viennent du Grèc *ἀκούειν*, signifiant la même chose. Menage le dérive de *auscultare*.

Au Palais le President dit à un Avocat, Qui vous *écoute*, qui vous oit? pour dire, qui est l'Avocat qui doit défendre contre vous, qui doit répliquer? On dit aussi, qu'un homme s'*écoute* parler, quand il parle froidement & sans s'animer; ou lorsqu'il temoigne de la vanité & une trop bonne opinion de lui-même, en marquant faire trop d'attention à ce qu'il dit.

ESCOUTER, se dit aussi en choses morales; pour dire, Faire refléxion, se laisser pèrsuader, se rendre à quelque raison. *Obaudire, sequi.* Un brutal n'*écoute* point la raison, il n'*écoute* que son sens. Je ne veux point *écouter* les fureurs d'un sot caprice. S. EVR.

> J'écoutai *follement ce penser subarneur.* CORN.
>
> *Grand Dieu! saisi d'horreur, confus en ta présence,*
> *Je ne puis te parler; écoute mon silence.*
>
> RECUEIL DE VÈRS.

Cette femme commence à *écouter* les cajolleries, les douceurs de ses Amans. Eve se trouva mal d'avoir *écouté* le sèrpent. Mon amour ne veut rien *écouter*, & je vous prie de ne me point faire de remontrances. MOL.

> *D'un coupable transport* écouter *la chaleur.* RAC.
>
> *En vain je veux contre elle* écouter *ma colère,*
> *Toute ingrate qu'elle est, je crains de lui déplaire.* CORN.

On dit provèrbialement, Sonnez comme il *écoute*, lorsqu'on veut faire *écouter* un bruit qu'on n'entend pas, ou pour se mocquer d'une pèrsonne qui croit entendre du bruit qu'aucun autre n'entend. C'est apparemment une transposition badine. Sonnez comme il *écoute*, pour, *Ecoutez* comme il sonne. Ce provèrbe est bas, mais il est ancien.

ESCOUTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Auditus.* On appelle au Manége un pas *écouté*, un pas d'école, un pas raccourci d'un cheval, qui est balancé entre les talons, qui les écoute sans se jetter sur l'un ni sur l'autre: ce qui arrive quand le cheval prend finement les aides du talon & de la main.

ESCOUTÉTE, s. m. *Scultetus.*

ESCOUTEUX. Tèrme de Manége, qui se dit d'un cheval retenu, qui ne part pas de la main franchement, qui saute au lieu d'aller en avant, qui ne fournit pas tout ce qu'on lui demande. *Cunctator.* Poussez ce cheval, il est *écouteux*.

ESCOUTILLE, s. f. Tèrme de Marine, ce sont de grandes ouvèrtures des ponts ou tillacs d'un vaisseau pour y descendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandises. *Tabula fororum navalium.* Les portes qui les ferment s'appellent *panneaux*. On les appelle quelquefois *hiloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaisseaux d'ordinaire quatre *écoutilles*; celle de la fosse aux câbles qui est vèrs la prouë; l'*écoutille* des soutes, qui est vèrs la poupe; la grande *écoutille*, qui est entre le grand mât & le mât de misene; l'*écoutille* des vivres qui est entre le grand mât & l'artimon.

ESCOUTILLON, s. m. est une ouvèrture quarrée qui est dans les écoutilles, par laquelle on dévale dans un vaisseau. *Fenestra.*

ESCOUVETTE, ou **ECOUETTE**, s. f. Espéce de balai dont se sèrvent les ouvriers. *Scopa.* Il est vieux. Ce mot vient de *escouve*, diminutif de *scopa*. On a appellé autrefois les Sorciers, Chevaucheurs d'*écouvettes*, c'est-à-dire, de manche à balai; parce qu'on feint que les Sorciers vont au sabat, un manche de balai entre les jambes.

> *Non est, le dût-on vif brûler,*
> *Comme un chevaucheur* d'écouvettes. VILLON.

ESCOUVILLON, s. m. Instrument qui sèrt aux Canoniers à nettoyer le canon, ou à le rafraichir. *Hasta, hastile tormentarium.* C'est un gros baton nommé *hampe*, au bout duquel il y a un gros bouton nommé *boete*, garni d'une peau de mouton avec sa laine. On l'appelle autrement *griffon* & *arrouffement*. On le dit aussi des balais qui sèrvent aux Boulangers & aux Pâtissiers à nettoyer leur four.

ESCOUVILLONNER, v. act. C'est se sèrvir de l'écouvillon, tant pour nettoyer un canon qu'un four. Quelques-uns croyent que ces mots viennent de *quisquiliæ, ordures*, parce qu'on dit encore en Picardie, Les Sèrgens ont tout *équevillé* chez nous; pour dire, nettoyé.

ESCRAIN, Voyez ESCRIN.

ESCRAN, s. m. Petit meuble qui sert à se parer de la trop grande ardeur ou de la lumière du feu. *Umbella.* Il y a des *écrans* à pied qui se tiennent de bout devant le feu; d'autres à main qu'on orne de divèrses histoires & images. C'est un Ignorant, qui n'a jamais appris le Blason que dans les *écrans*; un mauvais Poëte, qui ne fait de vèrs que pour les *écrans*.

Ménage, après Bochart, dérive ce mot du Grèc *σκιάδιον*, qui signifie *umbraculum*.

On dit aussi à celui qui se met devant un autre pour empêcher qu'il ne se chauffe, Otez-vous, je ne veux point d'un *écran* si épais. On dit encore par antiphrase d'une porte ouvèrte, Voilà un vilain *écran*.

ESCRASER, v. act. Détruire, briser un corps par le poids, ou la dureté d'un autre. *Obterere, elidere.* Une meule de moulin *écrase* le grain. Dans ce tremblement de tèrre il y a eu bien du peuple *écrasé* sous les ruines des maisons. Quand on marche sur une chenille, sur un vèr, on l'*écrase*.

Ce mot, selon Ménage, vient du Latin *exrasare*. D'autres le dérivent du Chaldaïque *keras*, qui signifie *conterere, confringere*. C'est-à-dire, *froisser, briser*.

ESCRASER, se dit figurément en Morale, pour dire, Détruire. Il a été prophétisé que la Vièrge *écraseroit* la tête du Sèrpent. Si vous choquez ce Ministre, il vous *écrasera* en un moment. *Ecrase* les impies de ton foudre. ABLANC. Il vaut mieux aider à détruire les impies, que de se laisser *écraser* sous leur chûte. CAIL. M. Pascal traita ses advèrsaires, non comme des gens qu'il com-

battoit, mais comme des gens tèrrassez qu'il accabloit, & qu'il *écrasoit*. Le P. Dan.

Ecraser, signifie aussi, Rendre plat & peu élevé. *Æquare, humile reddere.* Cette femme a le nez *écrasé* & épaté. Cet homme a la taille courte, *écrasée*, enguenée.

Ecrasé, ée, part. pass. & adj. *Planus, humilis, obtritus.*

ECREMER, v. act. Oter la créme, le dessus du lait, ou autre liqueur. *Decerpere cremorem.* On fait du mauvais fromage du lait qu'on a *écremé*.

Ecremer, se dit figurément en choses morales. *Deflorare.* *Ecrémer* une affaire, c'est en tirer les plus clairs deniers, le plus liquide. *Ecremer* un Auteur, c'est en tirer tout ce qu'il y a de meilleur.

Ecremé, ée. part. & adj. *Cremore, flore spoliatus.*

ECRENNES, s. f. plur. Vieux mot qui se disoit autrefois de ces maisons que les paysans creusent sous tèrre, & couvrent de fumier, où les filles vont faire la veillée, qui étoient autrefois en usage chez les Allemans, comme il se recueille d'un passage de Tacite. Ce qui a donné le nom aux *escreennes* Dijonnoises & Champenoises, dont parlent quelques Auteurs.

ECREVISSE. s. f. Poisson testacée, espece de cancre. *Cancer, carcinus.* Baudouin, dans son préambule sur les fables de Phedre, dit qu'il croit que comme l'on dit un grand & une grande aigle, on peut dire un grand & une grande *écrevisse*. Rochef. Baudouin se trompe: l'usage est contraire, & fait toujours *écrevisse* de genre feminin. L'*écrevisse* est un poisson crustacé, fait à peu près comme le scorpion, mais beaucoup plus gros, & qui a comme cet insecte des pièces disposées en manière de scie ou tenailles. Il se nourrit d'herbes, de grenouilles, & de cadâvres, d'excremens de divers animaux.

Il y a des *écrevisses* de rivière & des *écrevisses* de mèr, & chacune de ces deux especes se divise encore en plusieurs autres. On trouve des *écrevisses* dans les petits canaux bourbeux qui sont le long des prairies. On en trouve dans les ruisseaux qui coulent & qui ont des sources, & ces *écrevisses* là sont bien meilleures que les autres. Les *écrevisses* n'ont que trois dents placées au fond de leur ventricule. Les *écrevisses* n'ont point de paupières, non plus que la plupart des poissons. L'*écrevisse* ne nage point avec les pieds, mais elle se sert de la queuë pour frapper & pousser l'eau. Ce mouvement lui sert aussi à marcher sur la tèrre, ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *écrevisses* ont douze pieds. Les *écrevisses* de mer ressemblent aux *écrevisses* de rivière, hormis que celle-là sont beaucoup plus grosses & moins délicates que celles-ci. Les unes & les autres deviennent rouges en cuisant. Toutes les *écrevisses* ont à peu pres les mêmes qualitez.

Les *écrevisses* soit de tèrre, soit de mèr, ont une chair fort nourissante, de bon gout, fortifiante, mais qui se digére lentement, sur tout celle des *écrevisses* de mèr. Le suc en est adoucissant, & convient particulièrement dans les chaleurs de poitrine, dans la toux, & même comme le remarque le sçavant Rivinus, dans le scorbut, dans la mélancolie, dans les douleurs de rate, dans la goutte, & dans toutes les indispositions qui viennent d'une trop grande âcreté d'humeurs. Les *écrevisses* sont un des meilleurs mèts de Carême. On les mange en ragoût, en hachis, en tourtes, en salade; il s'en fait des coulis excellens, & il n'y a point de bonne bisque où elles n'entrent. Les *écrevisses* sont salutaires aux phtisiques & aux asthmatiques. Leur usage est d'un grand secours contre l'excessive maigreur; mais il ne faut pas qu'il soit trop continué; car leur suc renfèrme quelque chose de narcotique, qui à la longue peut faire tort à la santé. Du reste, c'est un fort bon manger que l'*écrevisse*, soit hommar, langouste, chèrcette ou autre; elles purifient le sang, poussent par les urines, & detérgent les ulcères de la gorge. Voyez le Traité des Alimens de M. Andry, celui de M. Lémeri, & Junston *De Piscibus*.

Les *écrevisses* ont dans la tête deux petites pièrres blanches de la grosseur d'un pois, & quelquefois plus grosses, faites comme un œil; on les appelle pour cette raison œil d'*écrevisse*. Ces pièrres sont de grand usage dans la Médecine pour purifier le sang, & pour absorber les acides; on l'employe en poudre. On la trouve seulement au tems qu'elles posent leurs écailles. L'*écrevisse* est propre contre la morsure des chiens enragez. On fait bruler des *écrevisses* dans une poële de cuivre jusqu'à ce qu'elles soient en cendre, & on donne tous les matins pendant quarante jours une petite cuillerée de cette cendre delayée simplement dans de l'eau. Galien vante extrememement ce remede.

On trouve en Amerique des *écrevisses* d'une grosseur prodigieuse; quelques Auteurs disent qu'elles sont dangereuses & cruelles.

Ce mot vient, selon Nicod, de l'Allemand *crebs*, ou du Latin *carabus*. Ménage le dérive de *scarabisca*, qui a été fait de *scarabus*, qu'on a dit pour *carabus*; ou de l'Anglois *crab-fish*, qui signifie *écrevisse*. Rondelet appelle les *écrevisses*, *astaci fluviatiles*.

On dit provèrbialement d'une persònne à qui on reproche quelque chose de honteux, qu'elle est devenuë rouge comme une *écrevisse*. Qu'un homme va comme une *écrevisse*, quand il recule, au lieu d'avancer.

Un Auteur anonyme a écrit depuis peu que peut-être les sauterelles que mangeoit S. Jean, étoient des *écrevisses*, parce qu'il y a cèrtains villages de nier où les pauvres vivent en été d'une espece de langoustes que le peuple appelle sauterelles. Mais ces langoustes s'appellent en Grèc καραβοι, & S. Matthieu III. 4. aussi bien que S. Marc I. 6. se sèrvent du mot ἀκρίδες, qui cèrtainement ne signifie point des *écrevisses*.

En Astronomie on appelle le Signe de l'*Ecrevisse*, ou du Cancer, le quatriéme depuis *Aries*, au commencement duquel se fait le Solstice d'eté. C'est une Constellation formée de 13. étoiles, selon Ptolumée; de 17. selon Kepler; de 35. selon Bayer, qui represente la figure d'une *écrevisse*. D'autres disent qu'on lui a donné ce nom, à cause que quand le Soleil y est arrivé, il semble marcher comme les *écrevisses* à reculons vèrs l'Équateur. Ce Signe est la Maison de la lune, & l'exaltation de Jupitèr, selon les idées des Astrologues.

Le signe de l'*écrevisse* se nomme par les Astronomes par une figure qui semble former le nombre de 69. parce que cette figure est retrograde comme l'*écrevisse*, le 6. & le 9. s'entre-changeant l'un en l'autre quand on les retourne.

Autrefois le mot d'*écrevisse* signifioit aussi une espéce d'armure.

ECRIER, v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel *S'écrier*, Elever sa voix; crier avec surprise, admiration, ou indignation, ou douleur. *Vocem attollere, clamare.* Il s'est *écrié* à la vuë de son ennemi. Ce curieux s'est *écrié* à la vûë de ce tableau. Un Prédicateur s'*écrie* de toute sa force contre la licence du siecle. Faites votre devoir de vous *écrier* comme il faut. Mol. Tout le monde s'*écrie* contre ce mot. Vaug. Seigneur je m'*écrie* vèrs vous du profond abîme où je suis.

> *Ah ! s'écria-t-il, hé devenez dévote!*
> *Ne le devient-on pas à la ville, à la Cour?*
> *Moi dévote, qui moi? m'écriay-je à mon tour.*
>
> Des-Houl.

ESCRIME, s. f. Exèrcice de Noblesse qui apprend l'art de se sèrvir de l'epée pour blesser son ennemi, & pour se garentir de ses attaques. *Gladiatura rudiaria, umbratilis.* Végue l'appelle *armatura*. Les Maîtres d'*escrime* s'appellent aujourd'hui *Maîtres en fait d'armes*. On apprend l'*escrime* avec des fleurets. *rudibus.* François Pyrard dit que cet art est tellement estimé aux Indes Orientales, que ce sont les Princes & les plus grands Seigneurs qui l'enseignent. Ils portent au bras droit la marque de Maîtres en fait d'armes, qu'en leur langue on nomme *escru*, qui leur est donnée avec grandes cérémonies & appareil par les Rois de ces nations. L'art de l'*escrime* se divise en deux parties, le jeu simple & le jeu composé. Voyez Jeu. Il y a des patentes accordées à la Compagnie des Maîtres en fait d'armes de la ville de Paris, des Statuts, & des Maîtres Gardes de cette profession. Les Maîtres ne sont reçus qu'à 25. ans, aprés avoir fait expérience ou assaut contre les six dèrniers reçus en presence du Syndic, des Gardes & des Maîtres, & du Procureur du Roi.

Ce mot vient de *scrima*, selon du Cange, qui étoit une espéce d'épée large & tranchante, d'où est venu aussi *estramaçon*. Guichart le derive de l'Hebreu חרם, *hharam*, *tuer*, *détruire*, *perdre*. Skinner le fait venir du mot Anglo-Saxon *scirmian*, *défendre*.

Escrime, se prend figurément pour toutes sortes de coups d'adresse, pour l'habileté que l'on a à faire de cèrtaines choses, & à s'en sèrvir, sur tout dans les Ouvrages d'esprit. Mais il ne s'employe guère que dans le comique & le burlesque. Vous leur avez fait voir un coup d'*escrime*, qui dans le cœur leur donne un coup d'estoc. Voit. Elle a obtenu le prix de l'*escrime* d'amour. Ric.

> *Dans les combats d'esprit fameux Maître* d'escrime,
> *Enseigne, moi, Moliere, où tu trouves la rime.* Boil.
>
> *Moi donc qui suis peu fait à ce genre d'*escrime,
> *Je le laisse tout seul verser rime sur rime.* Id.

On dit provèrbialement, qu'on est hors d'*escrime*, lorsqu'on est trouble & en désordre, qu'on n'est plus en état de se deffendre.

ESCRIMER, v. act. Faire des armes avec des fleurèts. *Rudibus ludere, certare.* C'est un bretteur qui *escrime*, qui fait assaut tous les jours, qui ne bouge des salles d'*escrime*. Il est un peu vieux dans le propre. En sa place on dit, Faire des armes.

Escrimer, se dit figurément en Morale, des disputes, des débats & des contestations. Il y avoit du plaisir à la dispute de ces jeunes Bacheliers, à voir comme ils s'*escrimoient*. Ces deux

deux joueurs ont *éscrimé* tout le jour l'un contre l'autre, & ne se sont rien fait.

Mais laissons-les entr'eux s'éscrimer en repos. Boil.

Pas, il est vrai, je n'avrois l'assurance
De m'éscrimer en œuvre d'importance. Menage.

Ce mot vient de l'Allemand *schirmen* ou de *shermen*, signifiant la même chose, ou qui signifie défendre, comme dit Coquille.

On dit aussi, qu'un homme sçait *s'éscrimer* de quelque instrument, ou d'un art ou science, quand il sçait s'en servir passablement. Pour moi, tel que vous me voyez, je m'en *éscrime* un peu. Mol.

Tout cela n'est bon que dans le stile bas & comique, ou familier.

ESCRIMEUR, s. m. Maître en fait d'armes, qui sçait fort bien éscrimer, qui en enseigne l'art aux autres. *Lanista, gladiator rudiarius.* S. Michel est le Patron des *éscrimeurs.* En mon enfance la Noblesse fuyoit la réputation de bon *éscrimeur*, comme un métier de subtilité qui déroge à la vraie vertu. Mont.

L'Escrimeur Ormadur, dont la térrible épée,
De quelque mort nouvelle est chaque jour trempée.
P. Le Moine.

Ce mot est vieux. On dit présentement Maître d'armes.

ESCRIN, s. m. Petit coffre où l'on met des piérreries. *Scrinium, cimelium.* Les Orfévres mettent leurs piérreries dans des *écrins.* Les anciens Héros des Romans portoient toujours des *écrins* de piérreries pour s'équipper au besoin. Quelques-uns écrivent Escrain Veux-tu qu'il imite cet Alosio Grisi, qui mourut en Hongrie avec le petit *éscrain* de piérres prétieuses qu'il réservoit pour des necessitez futures, en négligeant les présentes? Mascur.

Ce mot vient de *scrinium.* Men. Il ne se dit plus guère.

ESCRIRE, v. act. *J'écris, tu écris, il écrit; nous écrivons, j'écrivis, j'ai écrit, j'écrirai, que j'écrive, que j'écrivisse.* Peindre avec la plume, former des caractères qui puissent expliquer la pensée. *Scribere.* Ce Commis *écrit*, peint fort bien; sa lettre est nette & lisible. Il *écrit* en lettre Françoise, Italienne, bâtarde, en lettre de compte, de finance, en minute, en chicane. Le Greffier *écrit* sous le Président ce qu'il prononce. Il gagne sa vie à *écrire* des Sèrmons, à copier. On *écrit* aussi sur des tablettes avec l'aiguille, avec le crayon.

L'on s'est servi autrefois de différentes choses pour écrire. 1°, L'on a *écrit* sur des feüilles de palmes. 2°, Sur des feüilles de fleurs. 3°, Sur de l'écorce d'arbres principalement du tilleul, du papier, & du hêtre. 4°, Sur de petites piéces, ou planches, ou tablettes de bois trés-minces, que l'on rabotoit, qu'on polissoit avec soin, on les appelle en Grèc *πυκτίδια*, en Latin *schedæ*; on les enduisoit de cire, & l'on écrivoit sur cet enduit. C'est ce qu'on appelloit *pugillares.* Prudence nous en a donné une description. Les Chinois *écrivent* toujours de haut en bas, & commencent la prémiére ligne ou finit la nôtre; ainsi pour lire leurs livres il faut d'abord aller chèrcher la dèrniére page, qui parmi eux en est le commencement. P. Le Comte. *Ecrire* mal n'a jamais été à la Chine, comme autrefois en France, une marque de noblesse. Tout le monde s'y pique de bien peindre, & avant que de se présenter pour être admis au prémier degré des Lettres, il faut avoir fait preuve de bon Ecrivain. P. Le Comte.

Jouer au piquet à *écrire*; c'est-à-dire, à marquer les points sur une carte avec la plume, ou le crayon.

On dit Faire *écrire* son nom à la porte; pour dire, faire *écrire* son nom au Portier, quand on ne trouve pas la pèrsonne qu'on étoit allé voir. On demande à ceux qui alléguent quelque chose sans preuve, Où cela est-il *écrit*? On a de tout tems proposé des methodes pour *écrire* aussi vîte qu'on parle. Jacque Cassard Bachelier en Théologie, fit imprimer à Paris un petit in 8° de vingt-six pages sur cette matiére en 1651. Ramsa Ecossois a fait aussi une Tachéographie en Latin, qui a été traduite en François, & imprimée à Paris in 12. en 1681; mais ces methodes ont paru plus curieuses que commodes ou utiles, & ne sont guère devenuës à la mode; les François ne s'en accommodent jamais. Les Notes de Tiron que l'on a données dans le IIe Tome de Gruter, sont une ancienne Tachéographie, ou maniére d'*écrire* vîte & couramment. Ceux qui *écrivoient* ainsi s'appelloient *Notarii* en Latin, & Ταχυγράφοι en Grèc. Voyez Tacheographie.

Escrire, signifie aussi, Faire sçavoir par lettres. Je vous ai *écrit* de venir. Il y a long-tems que vous ne m'avez *écrit.* Le Roi lui a *écrit de sa main.* J'oubliois à vous demander pardon d'avoir voulu avoir de l'esprit en vous *écrivant*: il ne falloit que de la tendresse. S. Evr. Comme on n'*écrit* pas d'ordinaire aux gens pour les fâcher, il faut un peu se proportionner au degré d'orgueil de celui à qui on *écrit.* Cail. *Ecrivez*-moi sans soin, afin que vous m'*écriviez* avec plaisir. Voit. On ne doit jamais *écrire* que quand on *écrit* bien. M. Scud. Balzac en *écrivant* ses lettres songeoit plus à la postérité, qu'à ceux à qui il les *écrivoit.* Id. Il y a ces gens qui *écrivent* seulement pour *écrire.* S. Evr.

Escrire, signifie aussi la maniére de choisir, & de disposer ses lettres. Nous *écrivons* de gauche à la droite, & les Orientaux au contraire, de la droite à la gauche. Il y a des peuples qui *écrivent* du haut en bas. Ce mot s'*écrit* en plusieurs façons, en parlant de son orthographe. L'orthographe est la maniére de bien *écrire* un mot. Les Egyptiens *écrivoient* en lettres hiéroglyphiques.

Escrire, signifie aussi, Composer, rédiger par écrit ses pensées ou ses lectures, pour s'en servir, ou les transmettre à la postérité. La gloire de cèrtaines pèrsonnes est d'*écrire*, & celle de quelques autres est de n'*écrire* point. Quelque génie qu'on ait, il est impossible de bien *écrire* pour son siécle, qu'aprés s'être formé l'esprit sur les Anciens & le goût sur les modernes. Cet homme *écrit* bien & poliment; il *écrit* avec netteté & avec jugement; il *écrit* sçavament & avec facilité. Il *écrit* en prose & en vèrs, en Grèc & en Latin, &c. Les Grècs & les Romains ont bien *écrit* de l'Eloquence, les Arabes de la Médecine & de l'Astrologie. Galien, Aristote, S. Augustin, S. Thomas ont beaucoup *écrit*, ont fait beaucoup d'Ouvrages. Il y a des gens qui *écrivent* bien, & qui parlent mal; la raison est qu'ils ont besoin de tout le calme du cabinet pour bien arranger leurs pensées. S. Evr. Ces grands génies qui ne cherchent que la gloire, n'ont pas tant pour but d'instruire, que d'éblouïr. Ils n'*écrivent* que pour eux. Le Ch. de M. Pour bien *écrire*, il faut bien penser. S. Evr. J'ai laissé aux autres le soin de bien *écrire*, & je n'ai pris pour moi que celui d'*écrire* beaucoup. La Serre.

Pour écrire encor bien, j'ai trop long-tems écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit. Corn.

Il se tué à rimer: que n'écrit-il en prose? Boil.

Mille fameux Auteurs à ta gloire ont écrit. De la Motte.

Assez imprudemment je lui promis d'écrire. Des-Houl.

Mr. de Balzac a intitulé un de ses Entretiens. Qu'il n'est pas possible d'*écrire* beaucoup, & de bien *écrire.* Ce n'est pas *écrivant* vîte que l'on apprend à bien *écrire.* Bouh. Le P. Bouhours avoit mis d'abord *à écrire bien.* Il a reconnu depuis qu'il falloit mettre, *à bien écrire.*

Au Palais on appointe les parties en droit à *écrire* & produire, donner contredits & salvations; pour dire, Mettre les demandes & deffenses sur le papier, quand on n'a pû juger l'affaire sur le plaidoyé des Avocats. Cet Avocat ne plaide plus, il ne fait qu'*écrire* & consulter.

On dit provérbialement & ironiquement, Voilà une bonne voix pour *écrire*, & une bonne main pour chanter. On dit aussi, A mal exploiter bien *écrire*; pour dire, que les Sèrgens font des exploits faux pour rectifier les fautes qu'ils ont faites en exploitant. On dit aussi, *Ecrire* de bonne encre; pour dire, avec forte ménace ou récommandation. On dit par maniére de sentence, *écrire* en Italien, se vanter en Espagnol, tromper en Grèc.

Escrire, se dit figurément en choses morales. Sa malignité est peinte & *écrite* sur son visage. On dit poëtiquement, Son nom est *écrit* au Temple de Mémoire. Cet affront est *écrit* & gravé dans sa mémoire, il ne l'oubliera jamais. Une coquette oublie que les rides ont *écrit* son âge sur son visage. La Bruy.

Je vois tous mes malheurs écrits sur son visage. Rac.

Avecque quatorze ans écrits sur le visage,
Il vous feroit beau voir prendre un air sérieux. Des-Houl.

Escrit, ite, part. pass. & adj. *Scriptus.* On trouve la volonté de Dieu *écrite* par tout dans les maux comme dans les biens. Abb. de la Tr. Quand le principe de Nestorius, conforme au vôtre, de ne rien recevoir qui ne soit *écrit*, vous donneroit quelque penchant à ne pas condamner son èrreur, n'est-il pas vrai qu'aprés un examen soumis & modeste, vous forcerez ce penchant? Pelisson. Droit *écrit.* Voyez DROIT.

ESCRIT, s. m. Papier écrit; témoignage ou preuve qu'on donne par la signature de quelqu'un, ou qui est rédigé sur le papier. *Scriptum, scriptura.* Les chicaneurs plaident contre leurs *écrits*, contre leur cédule. Cet Avocat plaide par écrit, il a en main un bon contrat, une preuve *écrite.* L'Ordonnance de Moulins veut qu'on ait preuve par *écrit* d'un prêt excédent cent livres. En ce sens, il est opposé à la preuve testimoniale. On appelle un procès par *écrit*, un appel d'une sentence donnée sur production des parties. Les Coutumes de France ont été long-tems sans être rédigées par *écrit.* Il a publié un *Ecrit*, un Libelle, un Manifeste. On lui a donné son congé par *écrit.*

E*scrits*, au pluriel, se dit des livres imprimez ou non imprimez. *Scripta, volumina, charta, libri, codices.* Nous apprenons des *Ecrits* des Anciens, de leurs livres qu'ils nous ont laissé par écrit. La plupart de leurs *Ecrits* sont perdus faute d'avoir connu l'imprimerie. Les Professeurs publics dictent à leurs écoliers des *Ecrits* de Theologie, de Philosophie, de Droit, de Medecine.

LOUIS, de ses faveurs combla les beaux Esprits;
Jamais Roi ne fournit tant de sujets d'écrire,
Ni ne paya mieux cet Ecrits.

Tous ces mots viennent de *scribo, scripsi, scriptum*, qui signifient *écrire*. Nous ajoutons un *e* au commencement des mots Latins, qui commencent par une *s*, immediatement suivie d'une autre consone, *spiritus*, esprit, *status*, etat; *scutum*, écu; *scopulus*, écueil; *scutella*, écuelle, &c.

ESCRITEAU, s. f. Titre ou inscription en grosse lettre qu'on met sur quelque chose pour en donner connoissance. *Epigraphe, inscriptio.* Les boëtes d'Apoticaire ont des *écriteaux* pour faire connoître les drogues qui sont dedans. On met des *écriteaux* aux gens qu'on fustige, pour marquer la cause de leur supplice. On met des *écriteaux* aux maisons qui sont à vendre, à loüer, aux chambres garnies. Les Maitres Ecrivains ont des *écriteaux* pour leurs enseignes.

ESCRITOIRE, s. f. Espéce d'étui où l'on sèrre les choses nécessaires à écrire, & particuliérement le ganif, les plumes, l'encre & la poudre. *Theca calamaria.* Il y a de grandes *écritoires* de cabinet, de petites *écritoires* pour la poche. Les écoliers se battent à coup d'*écritoire*. Les Nobles appellent par mépris les gens de robe, des gens d'*écritoire*.

On appelle Greffiers de l'*écritoire*, ceux qui assistent aux rapports qui se font en Justice à Paris par les Experts nommez pour les visitations des bâtimens, & qui les rédigent par écrit.

M. Bruneau, dans ses Obsérvations & Maximes sur les matières criminelles, met le nom d'*Escritoires* parmi ceux qu'on donne aux prisons.

ESCRITURE, s. f. *Scriptura.* On le dit par excellence des Livres sacrez, le Vieux & le Nouveau Testament, qu'on appelle l'*Ecriture-sainte*. Les Hébreux appellent aussi les Livres saints [illegible] ou [illegible] *Ecriture*, & c'est d'eux que les Grècs ont pris cette expression, & l'ont donnée aux Latins, qui nous l'ont transmise. Voilà un texte de l'*Ecriture*. L'*Ecriture sainte* elle-même détruit ces deux faux principes (des Protestans) Elle renvoye à la Tradition, & en propres tèrmes à ce qui a été enseigné de vive voix. Elle dit elle même qu'elle a de certains passages difficiles à entendre, dont plusieurs abusent pour leur perte. 2. *Thessal. II.* 1. *Petr. III.* 16. Peliss. Quand je lis l'*Ecriture-sainte*, qui, avec sa simplicité, a tant de sublime, pensez-vous que ce soit l'amour de mon élévation ou la corruption de mon cœur qui me fasse goûter ce que je lis? N'est-ce pas plûtôt le caractère simple & majestueux de la parole divine, qui fait impression sur moi? Bouh. L'*Ecriture-sainte* est un fonds de pensées nobles, grandes & sublimes. Id.

On le dit aussi au pluriel, comme les Latins ont dit *scriptum, scriptura*, & les Grècs γραφή & γραφαί. Enflé de l'orgueil des sciences, & rempli de son propre esprit, il commença à se moquer des expressions humbles & basses des *Ecritures*. Flech.

Escriture, signifie aussi la manière d'écrire, de former des caractères avec la plume sur le papier. *Manus, character.* On assigne les parties pour reconnoître leur *écriture* & signature, pour convenir d'*écritures* de comparaison. En matière de faux, on nomme des Experts pour vérifier les *écriture*. On fait faire par des Experts des reconnoissances & vérifications des *écritures* & signatures, dont Jean Ravenau a fait un Traité intitulé *des Inscriptions en faux*, où il enseigne le moyen de faire revivre des *écritures* anciennes & présqu'effacées, par le moyen d'une eau de noix de galle broyées dans du vin blanc & distillée au feu, dont on frotte le papier. Le Vayer a fait une Dissertation sur la preuve par comparaison d'*écritures*, où il prétend montrer que cette espéce de preuve doit paroître très-suspecte, soit en matière civile, soit & beaucoup plus encore en matière criminelle. Ce Commis a fait voir de son *écriture*; pour dire, de quelle manière il écrit. C'est à Cadmus que la Gréce est redevable de l'invention des lettres ou des caractères, & c'est de lui qu'elle a appris l'art de l'*écriture*. Port-R. M. de Brebeuf l'a exprimé en d'autres tèrmes dans ces 4. vèrs;

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole, & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

E*scriture*, se dit aussi par comparaison à ce qui est moulé ou imprimé. *Manu scriptum, exaratum.* Cet enfant, ce paysan ne sçauroit lire l'*écriture*, il ne lit que le moulé.

E*scritures*, se dit au Palais des écrits que font les Avocats pour instruire les Juges du droit des parties. *Scripta, instrumenta, tabula.* Les *écritures* sont des avèrtissemens, causes d'appel ou griefs, contredits & salvations, débats ou soutenemens de compte, moyens de faux, d'intérvention, d'opposition, &c. On fait des *écritures* par mémoires en matière beneficiale. Les *écritures* se payent par rolle. On appelle une paire d'*écritures*, quoique ce ne soit qu'un seul acte, qu'une seule piéce.

E*scriture*, se prenoit aussi autrefois pour les écrits, les ouvrages des Sçavans; des Gens de lettres. Marot l'a pris dans ce sens, lorsque sur sa retraite auprés de la Duchesse de Ferrare, il écrit au Roi François premier:

En sa Duché de Ferrare venu
M'a retiré de grace & retenu,
Pour ce que bien lui plait mon écriture
Et pour autant que suis sa nourriture.

On ne dit plus *écriture* en ce sens, hors dans les vèrs qu'on fait en stile & en tèrmes antiques. Ainsi Voiture a dit au Comte de Guiche, *Guicheus*:

Vrai parangon de vaillans & cortois,
Qui m'envoyez délectable écriture.

Marot a dit aussi *écriture* au singulier, pour dire un écrit, un sauf-conduit qu'il demandoit au Dauphin pendant son exil.

Conclusion, Royale géniture,
Ce que je quiers, n'est rien qu'une écriture,
Que chaque jour on baille aux ennemis,
On la peut bien octroyer aux amis.

On dit provèrbialement, qu'un homme est bien âne de nature qui ne peut lire son *écriture*. On dit aussi, qu'un homme entend les *écritures*, quand il est fort intelligent, quand il sait bien son métier. On dit aussi, Accordez les *écritures*; pour dire, Accommodez ces passages, sauvez cette contradiction.

ESCRIVAIN, s. m. Qui écrit. *Scriptor, scripturarius, scriba.* Les Sèrgens sont d'ordinaire de mechans *écrivains*, on ne peut lire leur *écriture*.

Escrivain, se dit plus particuliérement de celui qui est reçu Maître en l'art d'écrire. Les Maîtres *Ecrivains* Jurez pour la vérification des écritures & signatures. Il va apprendre à écrire chez un tel Maître *Ecrivain*.

E*scrivain*, se dit aussi de ceux qui ont composé des Livres, des Ouvrages. Tite-Live, Hérodote, sont de fameux *Ecrivains* pour l'Histoire. Nous ne manquons pas de bons *Ecrivains* en notre siècle. Il est bon de porter un salutaire effroi parmi les méchans *Ecrivains*, afin de les tenir dans le respect & dans le repos. S. Evr. Si quelqu'un s'étonne qu'aprés tant d'*Ecrivains* je mette la main à la plume, il cessera de s'étonner, s'il vient à lire cet Ouvrage. Abl.

Soyez plûtôt Maçon, si c'est votre talent,
*Qu'*Ecrivain *du commun, & Poete vulgaire.* Boil.

Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer:
Mais un froid Ecrivain *ne sçait rien qu'ennuyer.* Id.

En tèrme de Marine, l'*Ecrivain* est un Officier ou Commis dans chaque vaisseau, qui tient régitre de toutes les marchandises dont il est chargé, de ce qui y entre, de ce qui en sort, & de ce qui s'y consume. Il y sèrt aussi de Greffier & de Notaire pour y rédiger par écrit tout ce qui s'y passe de notable. Il peut même recevoir des testamens, comme il est porté dans l'Ordonnance de la Marine, l. 2. tit. 3. Il y a un *Ecrivain principal*, qui tient le milieu entre le Commissaire & l'*Ecrivain* du Roi.

ESCROC ou ESCROQUEUR, euse, s. m. & f. Fourbe, fripon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, soit sous prétexte d'emprunt, soit en filoutant au jeu ou par quelque autre voie. *Subdactor, raptor, fraudulentus.* Ne laissez pas entrer cet *escroc* chez vous, dans votre Bibliothéque. Les Courtisans sont de francs *escrocs*. Scar. A femme avare galant *escroc*. La Font. Les gens d'épée sont des *escrocs* qui ne chèrchent qu'à filouter un cœur. P. Com. Une femme qui ne paye pas quand elle a perdu, doit passer pour *escroqueuse*. M. Menage appelle *escrocs* des écornifleurs, des parasites, des gens qui vont chèrcher à dîner chez les autres.

Ce mot vient de *scroccare*, Italien, qui signifie, Obtenir quelque avantage ou quelque plaisir pour rien. Menag.

On dit aussi d'un Auteur qui tâche de se mettre en estime par cabale, que c'est un *escroc* de réputation. On le dit encore figurément en d'autres manières.

Voleur,

Voleur, escroc de pénitences,
Banqueroutier de consciences. N. Ch. vers.

ESCROQUER Quelques-uns disent *excroquer*, mais mal. v. act. Tirer de l'argent par artifice, attrapper le bien d'autrui par surprise, par finesse, en le trompant. *Subducere, surripere, clàm, clanculùm auferre, per fraudem eripere, suffurari.* Brusquet, fameux bouffon, *escroqua* subtilement une chaîne d'or que le Roi avoit donnée à un bouffon de l'Empereur. Peroniana.

Escroquer, se dit aussi figurément. C'est un parasite qui *escroque* tous les jours un dîné. C'est un de ces faux honnêtes-gens qui ont *escroqué* mon aminé. Bal.

Escroqué, ée, part. *Per fraudem raptus, subductus, ablatus clanculùm, ereptus.*

ESCROQUERIE, s. f. Filouterie, mauvais artifice avec lequel l'on attrape le bien d'autrui. *Malæ artes.* Un emprunt qui est suivi d'une banqueroute ne peut passer que pour une pure *escroquerie.*

ESCROU, s. m. ou ESCROUE, s. f. Piéce de bois, de fèr ou d'autre métal, qui a un trou relatif à la grosseur d'une vis, & qui sert à la serrer, ou la retenir quand on la fait entrer dedans. *Cavus striatus, receptaculum cochleæ striatum.* Il faut que les vis de ce lit ayent été changées, elle ne peuvent entrer dans leurs *écrous.* Les faiseurs d'instrumens de Mathématique appellent le clou de l'alidale, *l'écrou*, ou le *chevalet.*

Escrou, ou Escroue, auquel cas il est féminin, est aussi l'acte d'emprisonnement d'une pèrsonne écrit sur le regitre de la geole, pour charger le Concierge du prisonnier. M. Bruneau dans ses Observations & Maximes sur les matiéres criminelles, dit que l'*écrou* n'est pas seulement l'acte d'emprisonnement, mais aussi l'acte d'élargissement, & que ce mot vient du Latin *Scrobs. Instrumentum incarcerationis, conjectionis in carcerem, commentarius carcerarius, acta carceris.* Il faut attacher son *écroue* à la requête d'élargissement. Quand on est recommandé pour plusieurs affaires, ce sont autant d'*écroues.* Quand on declare un emprisonnement injurieux, tortionnaire & déraisonnable, on ordonne que l'*écrou* sera rayée & biffée. Quelques-uns disent *écrou* Gauret, Stile criminel, imprimé en 1681. dit toujours *écroue.* Ménage dit aussi *écroue*, aussi bien que Bruneau dans l'ouvrage qu'on vient de citer. Lever l'*écroue.* Patru

Il y en a qui tirent le mot d'*écroue* de *Scrobs*, comme nous avons dit, d'autres le derivent du mot Grèc ἐκκρούειν, qui signifie *chasser, repousser, renvoyer.*

ESCROUE, s. f. Chez le Roi se dit des rôlles ou états de la dépense de sa maison, qui se mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui sont signez & arrêtez au Bureau par les Maîtres & Controlleurs de la Maison du Roi. *Commentarius, album, series, catalogus, ordo.* Seize Controlleurs Clèrcs d'office qui font les *écroues* ordinaires de la depense de la Maison du Roi. Etat de Fr. Ces *écroues* sont les arrêtez en parchemin qui se font tous les jours dans la Maison du Roi. Id.

On l'a dit aussi des rôlles que les Receveurs des tailles ou des amendes baillent aux Sèrgens pour en faire le recouvrement, qui sont appellez *écroues* dans plusieurs Edits. On voit dans la Chambre des Comptes un *écroue* du Parlement tenu sous Louïs Hutin, qui contient la liste des Conseillers du conseil étroit, des Maîtres des Requêtes & autres Officiérs.

Escroue, en plusieurs Coûtumes, se dit de la déclaration, dénombrement & aveu d'hèritages cottiers, que le sujèt donne à son Seigneur. *Professio.*

En l'Edit de l'etablissement de l'Echiquièr de Normandie, on appelle *écroues*, les écritures qui contiennent les faits & raisons des parties, où il est dit aussi que les Sèrgens ne doivent bailler leurs exploits par *écroues*; c'est-à-dire par écrit.

Borel estime que ce mot vient d'*écrit*, ou *écrire*, parce qu'en effèt on écrit sur un regître, & parce qu'on appelle aussi *écroue*, une quitance en faveur de celui qui a manié les finances, & on a dit, Bailler *écroue* à un Receveur de sa recette; pour dire, Solder son compte.

ESCROUELLES, s. f. pl. Tèrme de Médecine. *Struma.* Ce sont des tumeurs schirreuses qui viennent ordinairement autour du col, & quelquefois aux autres parties glanduleuses, comme aux mammelles, aux aisselles & aux aines. Elles sont presque toûjours enveloppées dans une membrâne propre. Il y en a de deux sortes, de vraies ou légitimes, & de fausses ou bâtardes : les vraies sont toutes blanches, semblables aux autres parties, & sans douleurs : les fausses sont doulourueses, piquantes & livides. Il y en a aussi de bénignes & de malignes : les légitimes sont bénignes : les bâtardes ont beaucoup de malignité, & il est dangereux d'y toucher pour les guérir. La cause Physique des *écrouelles* est une limphe visqueuse, un peu astringente, & empreinte de particules acides, laquelle venant à se ramasser dans les pôres & dans les canaux des petites glandes s'y coagule, s'endurcit peu-à-peu, & produit par ce moyen cette sorte de tumeurs. Si cette limphe devient plus âcre & plus corrosive, elle rend les *écrouelles* chancreuses, & s'il s'en jette sur les os, elle les altère & les carie. Les Latins les appellent *scrophulæ*, du mot *scropha*, qui signifie une *truye.* D'autres disent, Les Latins les appellent *struma à struendo*, parce qu'elles croissent insensiblement, *structim assurgunt.* Rochef. Les Grècs les nomment χοιράδες, *truyes*, du mot Grèc χοῖρος, qui signifie un *pourceau*, parce que les pourceaux sont sujèts à avoir de ces tumeurs sous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont aussi plus de disposition.

Escrouelles. Le Roi de France jouit du privilégr de toucher les *écrouelles.* Le vénérable Guibèrt Abbé de Nogent a dit, il y a 600. ans que le Roi Louis le Gros touchoit les *écrouelles.* Il ajoûte que le Roi Philippe I. son pére usoit de ce privilége, mais que quelque crime le lui fit pèrdre. Il dit aussi que le Roi d'Anglètèrre touchoit aussi de son tems, & aujourd'hui il prétend avoir le même droit, comme il prétend avoir celui de se dire Roi de France. Raoul de Perleles, en parlant au Roi Charles cinquiéme, auquel il dédia sa traduction de la Cité de Dieu, lui dit expressément, *Vos devanciers, & vous, av z celle vèrtu & puissance qui vous est donnée & attribuée de Dieu, qui vous faites miracles en votre vie, telles, si grandes & si appertes, que vous garissés d'une tres-horrible maladie, qui s'appelle les* Escrouelles, *de laquelle nul autre Prince tèrrien ne peut garir hors vous.* Etienne de Conti, Religieux de Corbie, qui vivoit en 1400, & qui a écrit une Histoire de France qui est dans les mss. de la Bibliothéque de S. Gèrmain des prez sous le numero 520. rapporte les cerémonies que le Roi Charles VI. obsèrvoit en touchant les *écrouelles.* Après que le Roi avoit entendu la Messe on apportoit un vâse plein d'eau, & sa Majesté ayant fait ses prières devant l'autel touchoit le mal de la main droite, & le lavoit dans cette eau, & les malades en portoient pendant neuf jours de jeune qu'ils obsèrvoient. Mathieu Paris dit que la benédiction que le Roi fait en cette occasion a été introduite par le Roi S. Louis. Quelques-uns croyent que le Roi Robèrt est le premier des Rois de France à qui Dieu ait accordé le privilége de guérir les *écrouelles* en touchant les malades. Il est cèrtain qu'il n'est fait nulle mention de cette prérogative de nos Rois avant l'onziéme siécle où ce Prince régna. P. Daniel, hist. de Fr. T. I. p. 1032.

On attribuë encore parmi le peuple, mais faussement, le privilége de guérir les *écrouelles* au septiéme fils né de suite, & sans qu'il soit venu de fille entre eux sept, & à l'aîné de la maison d'Aumont en Bourgogne. Voyez Favyn, hist. de Navarre L. XVII. p. 1059. Polydôre Virgile L. VIII de son hist. d'Anglètèrre, s'efforce, mais inutilement, de montrer que ses Rois ont la même puissance. *Favyn p. 1062. de la même hist.* Le Continuateur de Monstrelet remarque que Charles VIII. toucha des malades à Rome, & les guérit, *dont ceux des Italies*, dit-il, *voyant ce mystére, ne furent oncques si émerveillez.*

ESCROUER, v. act. *Mancipare carceri, dare custodiendum cyastulario, referre nomen in album, in commentarium carcerarium.* Charger un Geolièr de la pèrsonne d'un prisonièr en écrivant sur son regître, par l'Officièr qui l'arrête, la cause pour laquelle il est emprisonné, & par quelle autorité ou ordonnance. Il est défendu sévérement aux Geolièrs de detenir qui que ce soit sans être *écroüé*, & de faire des écrous sur des feüilles volantes.

Cujas estime que ce mot vient du Grèc ἐγκρούειν, c'est-à-dire, *injicio*, & Ragueau au contraire de [illegible], qui signifie *extrudere, liberare, missum facere.* Mais il est plus naturel & plus raisonnable de le faire venir de ἐγκρούειν, dont les Grècs se sont sèrvi pour signifier enfoncer, ficher dedans avec bruit & en frappant, comme lorsqu'on fait entrer un clou en cognant, en frappant avec le marteau. Voyez ci-dessus Escroue.

Escroüé, ée, part. pass. & adj. *Relatus in album carcerarium.*

ESCROUIR. v. act. *Indurare* Il se dit des métaux, & c'est, les battre à froid pour les condenser & les rendre plus fèrmes afin qu'ils fassent ressort. C'est aussi un tèrme de Monnoie, qui se dit des piéces qui sortent du moulin, parce qu'alors elles sont *écroüies.*

Escroüi, ie, part. & adj. Tèrme de Monnoie. *Induratus, obduratus, densatus.* Il se dit de l'or, de l'argent, & du cuivre, quand on l'a battu long-tems à froid, ensorte qu'il fasse ressort. On le dit aussi des piéces de Monnoie durcies à la sortie du moulin & qu'il faut faire recuire.

ESCROUISSEMENT, s. m. Tèrme de Monnoie. *Obduratio.* Endurcissement qui arrive aux piéces monnoyées par la forte compression qu'elles ont souffèrte en les marquant. On le dit aussi chez les Artisans de tous les métaux qu'on a battus à froid, comme de toutes les piéces qui entrent dans les Horloges, de celles qu'on employe dans les instrumens de Mathématiques, & sur lesquelles on veut avoir des divisions justes.

ESCROULEMENT, s. m. Eboulement de tèrres, dédifices qui ne sont pas soutenus. *Concussas*, *ruina*.

ESCROULER, v. act. Ebranler pour faire cheoir. *Concutere*, *quassare*, *quatefacere*. Les tremblemens de tèrre *écroulent* les plus solides bâtimens. Aprés une vingtaine de volées de canon, tout le bastion *s'écroula*. Brebeuf en parlant de la fin du monde a dit qu'on vèrra :

> *Les Cieux mal soutenus s'écroulet sur nos têtes*,
> *La tèrre s'entrouvrir, l'air s'armér de tempêtes.*

ESCROUTER, v. act. Oter la croute du pain, le couper malpropement. *Detergere. eximere crustam*. On dégoute les gens quand on *écroute*.

ESCROUTÉ, ÉE, part. & adj. *Crustâ nudatus*.

ESCRU, UË, adj. C'est une épithète qu'on donne aux soies & aux toiles qui n'ont jamais été mouillées. *Crudus*. Il est défendu aux Tapissiérs de doubler les tapisseries de toiles *écrues*, parce qu'elles se retirent. Les belles étoffes se font de soie cuite, & les petites de soie *crues* ou *écruës*. Il est sévèrement défendu de mêler la soie cuite avec la soie *écrue*. On dit aussi du fil *écru*.

ESCU, s. m. Ancienne arme défensive, faite en fôrme de bouclièr légér, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance, portoit autrefois au bras, & sur lequel on peignoit des Armoiries, ou des devises dans les joutes & tournois. *Scutum*.

> Cent *Chevaliérs de tous côtez*
> *Venus à ses solemnitez*,
> *Préparoient de riches livrées*,
> Ecus *dorez*, *lances dorées*. DIV. DE SCEAUX.
>
> *Sur son dos jettant son écu*,
> *Il croyait avoir tout vaincu*. ID.

Ce mot, selon Nicod vient du Latin *Scutum*, & le Latin du Grèc *σκῦτος*, qui signifie *cuir*, parce que les prémiérs bouchers étoient faits de cuir. Le mot *écu*, s'écrit aujourd'hui souvent sans *s*, & on ne la prononce jamais, quelque signification qu'ait ce mot.

ESCU. Tèrme de Blason. Est le champ où on pose les piéces & les meubles des Armoiries. *Tessera gentilitia*. Il est de figure quarrée, à la réserve que le côté d'en bas est un peu arrondi, & a une petite pointe au milieu. L'*écu* des filles est posé en losange.

L'*Ecu* est appellé de divers noms, suivant ses divisions. L'*ecu à dextré*, est quand la ligne pèrpendiculaire qui divise l'*Ecu* est sur la droite, au tiérs de l'*Ecu*; le *senestré*, quand elle est sur la gauche; le *tièrcé* en pal, quand elle est double & divise tout l'*Ecu* en trois parties égales. Elle fait le *palé* & le *vèrgeté*, quand elle est multipliée à distance egale, ou nombre de six, de huit ou de dix piéces. La ligne horisontale fait le chéf, quand elle occupe la tièrce partie d'en haut; la plaine, quand elle est au bas au tièrs de l'*Ecu*. Quand elle est double sur le milieu à distance égale des extrémitez, elle fait la fasce & le *tièrcé* en fasce. Quand on la multiplie, elle fait le *fascé*; & le *burrelé*, quand il y a huit ou dix espaces égaux, ou plus, les *trangles*, quand le nombre en est impair. La ligne diagonale du droit du chéf au gauche de la pointe fait le *tranché*: la contraire fait le *taillé*. Si on les double à distance égale, l'une fait le *bandé* & le *tièrcé* en bande; & l'autre la *barre*, & le *tièrcé* en barre. En multipliant la prémiére, on fait le *bandé* & le *cotticé*; & en multipliant la seconde, on fait le *barré* & le *travèrsé*.

Les autres divisions de l'*Ecu* sont *écartelé*, *contr'écartelé*, *en abîme*, &c. Voyez-les à leur ordre. L'*Ecu* de France, d'Orléans, &c. L'*Ecu* ou le *Pannonceau*, est une marque de la médiocre Noblesse, qui appartient aux Châtelains & aux Ecuyérs, au lieu que la *Banniere* est la marque de la haute Chevalerie. On trouve des marques que les bourgeois ont porté des *Ecus* il y a plus de 400 ans, & les Marchands en sont en possession même en Allemagne. Les anciens *Ecus* étoient ordinairement couchez & inclinez, mais on a commencé à les dresser, quand on a mis au dessus des couronnes. Les *Ecus* de François étoient autrefois triangulaires; & ce n'est que depuis un siècle qu'on les a fait quarrez, avec une petite pointe par le bas. Les Espagnols les ont tout-à-fait arrondis aussi par le bas. Ceux des Italiens sont la plûpart ovales, & ceux des Allemands en cartouches. P. MENESTRIER. Ce sont les *Ecus* des Armoiries, qui ont été transportez sur cèrtaines monnoies, ausquelles elles ont donné leur nom. Voyez ci-dessous.

ESCU de Cartiér. Vieux mot, qui n'est plus d'usage. On appelloit chantel, ou chanteau, les bas d'un sceau. *Escu* de Cartier, ou en Chantel, car c'étoit la même chose; c'étoit un *écu* couché sur le côté, tels qu'on les portoit sur le bras gauche.

ESCU, s. m. Piéce de Monnoie, ainsi appellée parce qu'elle est chargée de l'écu de France, de l'écu des Armoiries de nos Rois. *Scutum*, *nummus*, *numisma*. L'*Ecu* de France d'argent vaut d'ordinaire soixante sols: c'est à ce prix que se réduisent en comptant toutes les autres monnoies d'or & d'argent: c'est ce qu'on appelle *écu blanc*, & qui est, à quelque chose prés, la même chose qu'un *patagon*, une *réale*, ou piece *de huit*, une *risdalle*. En 1641. Le Roi ordonna la fabrication d'une nouvelle monnoie d'argent, sous le nom de *Louis d'argent*, ou de piece de 60. sols C'est ce qu'on nomme communément *écu blanc*. Le celébre Varin en avoit fait les coins: ainsi par tout il est parlé d'*écu* avant 1641. il faut l'entendre de l'*écu d'or*. Voyez les divèrs changemens du poids & de la valeur & de la fabrique des *écus*, dans le Traité Historique des Monnoies de France, par Mr. Le Blanc. On a augmenté de tems en tems le prix de l'*écu*. En 1702. au mois de Juillet, l'*écu blanc* valoit 76. sols. C'est le tems de la prémière édition de ce Dictionnaire; car en 1716. Octobre, & depuis environ 1715. notre *écu blanc* qui étoit du poids d'une once, valoit cent sols. Henri III. ordonna en 1577. que l'on compteroit par *écus*; mais Henri IV. vingt ans aprés, rétablit le compte par livres. LA GENORE.

ESCU D'OR, est une monnoie d'or qui a eu divèrses valeurs selon les tems. Il a valu plus ordinairement 114. sols, & le demi-*écu* d'or 57. sols. On n'en voit plus maintenant. Il doit être du poids de 2. deniers 15. grains. Il y en a 27 & demi au marc. Ils sont au titre de 23 carats, au remede d'un quart de carat. Sous Charles VI. on fit des *écus d'or couronnez*, ou *écu à la couronne*, qui valoient 22 sols six deniers. On les appelloit ainsi, à cause de la couronne qui étoit sur l'*écu*. Nous les appellons communément *écus d'or*. Quelques Auteurs de ces tems-là les nomment simplement *couronnes*, ou *couronnes de France*; & ceux qui écrivent en Latin, *coronatı*. Cette monnoye fut commencée en 1384. au mois de mars Elle étoit d'or fin, & pesoit trois deniers quatre grains. Ils valoient 22. sols la piéce, & ils auroient valu en 1716. 7. livres 7. sols LE BLANC. Charles VI. en fit beaucoup faire: ils etoient d'or fin, & de 60. au marc; ils changérent ensuite souvent de poids; & les moindres qui furent faits pendant ce régne, furent à 23 carats, & de 67. au marc. Et enfin, l'an 1421. la dèrnière année de Charles VI. ils étoient d'or fin, & de 66. au marc. Sous Charles VII. il changérent souvent de poids & de titre, & on en fit qui n'étoient qu'à 16 carats. Mais l'an 1436. il les fit faire d'or fin, & de 70. au marc, valant 25. sols piéce. Depuis ce tems-là, on ne s'écarta guère de ce poids, ni de ce titre: & l'an 1455. ils etoient à 23. carats & $\frac{1}{8}$, & de 71 au marc, valant 27. sols la piéce. En 1473. Louis XI. les fit faire de 72. au marc. LE BLANC.

On fit aussi de *écus heaumes*, ainsi nommez à cause du heaume, ou casque qui est sur l'*écu*. C'est encore Charles VI. qui les fit faire. Cette monnoie étoit plus pesante que les *écus couronnez*: car elle étoit de 48 au marc; mais elle n'étoit qu'à 22. carats. On fit peu de cette monnoie. LE BLANC.

ESCU D'OR au Soleil, est une monnoie que Louis XI. fit faire l'an 1475. Les *écus d'or* au Soleil furent ainsi nommez, parce qu'au dessus de la couronne, il y avoit un petit soleil à huit rais. Ils étoient de même titre que ceux qu'on appelloit simplement à la couronne: mais ils étoient un peu plus pesans, & de 70. au marc. Charles VIII. fit faire des *écus d'or à la couronne*, & au *soleil*, de même titre & de même poids que son pèré; & passé ce régne, on ne fit plus que des *écus d'or au soleil*. François I. affoiblit un peu le poids & le titre des *écus au soleil*, mais ils furent présque toûjours à 23. carats, & de 71. & $\frac{1}{6}$ au marc. Sous Charles IX. Henri III. Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. à 23. carats, & 72 & demi au marc. Ainsi depuis 1455. les *écus d'or* ont trés-peu changé de poids & de titre, mais souvent de prix, puisqu'alors ils ne valoient que 27 sols, & en 1690. prés de 6. livres. LE BLANC.

ESCU-SOL, s. m. Nom de monnoie ancienne. C'étoit le sol, ancienne monnoie d'or, si peu différente de l'ancien poids, & du prémiér prix des *écus* d'or de France, qu'elle en a tiré le nom d'*écu-sol*. Chorier T. I. p. 189. Ainsi ce mot d'*écu-sol* ne vient pas *à sole*, comme croit Bodin avec le vulgaire, mais *à solido*, comme prouve Fréhérus. Le Blanc est cependant encore du sentiment de Bodin, p. 305, dans Louis XI. On faisoit autrefois toutes les constitutions de rente, & les éstimations en *écu d'or sol*. L'*écu-sol* doit peser deux deniérs quinze grains. VIGEN. *sur Tite-Live*, *T. I. p.* 1501.

Sous Louis XII. on a battu de *écus* au porc-épi. Il y en avoit deux qui sèrvoient de supports à l'*écu*. Ils ne différoient que par là des *écus* d'or au soleil: ce qui leur fit donner le nom d'*écus au porc-épi*.

Du tems de François I. on fabriqua des *écus d'or à la salamandre* où il y avoit deux salamandres à côté de l'écu. Le prix des *écus* varioit selon les divèrses conjonctures.

ESCU D'OR, ou *Denier d'or à l'écu*, étoit une monnoie qui eut grand cours sous Philippe de Valois & Jean Premiér. L'*écu* étoit

semé

semé de fleurs de lys sans nombre, que le Roi tient de la main gauche, ce qui fut cause qu'on appella cette monnoie denier, ou florin à l'*écu*. Dans la suite ils furent nommez *écus vieils*, pour les distinguer des *écus d'or* à la couronne, & des *écus d'or* au soleil. On a cru que Philippe de Valois étoit l'Auteur des *écus*; mais Le Blanc a montré dans son Traité des monnoies à Louis VII. que cette monnoie avoit commencé avant Philippe. Sous ce Prince ils commencèrent le 1. Fevrier 1336. Ils étoient au commencement d'or fin, & on les appelloit *écus prémiers* En 1347. ils n'étoient qu'à 23 carats, & on les nomma *écus deuxiémes*. On affoiblit encore le titre de cette monnoie, de sorte que sur la fin du régne de Philippe de Valois, ils n'étoient qu'à 21 carats. En 1339. Le Roi d'Angletèrre fit faire une monnoie semblable. Le Blanc. Voyez encore Bozard, *Tr. des monnoies*, *P. I. c.* 30.

Escu d'or a la croisette. Le peuple nomma ainsi sous François I. les *écus d'or* au Soleil, que ce Prince fit fabriquer, & qui avoient une petite croix quarrée.

On a discontinué de faire des *écus* d'or en France depuis 1655. Le Blanc.

Il y a un *écu* d'or que le Prince de Condé fit frapper pendant les guèrres des Huguenots, sur lesquels il fit mettre cette inscription: Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Christianus. Brantôme, Sponde, & Le Blanc en parlent sous Charles IX. Il est très-rare.

Un million d'or; c'est un million d'*écus*, ou trois millions de livres. Un milliér d'*écus*, c'est mille *écus*, ou trois mille livres. Quand les Médecins ordonnent le poids d'un *écu* de quelque drogue, on entend le poids de notre *écu d'or*, qui est une dragme. En Latin *scutatum*, & *scutatum aureum*.

On appelle *écus sablez*, de faux *écus* jettez en sable; des *écus fourrez*, ceux où on a mêlé au milieu quelque autre matière, ensorte qu'il n'y ait qu'une petite plaque d'argent très-mince qui la couvre.

Quart d'écu, a été une monnoie d'argent ci-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *écu*, ou 15 sols; & comme elle fut depuis haussée à 16 sols, cela introduisit le nom d'*écus quart*, parce qu'un *écu* étant payé en *quarts d'écus* valoit 64 sols, & à cause que les épices des Juges se payoient en *quarts d'écus*, on a consèrvé cette évaluation jusqu'à présent; de sorte qu'en quelque monnoie qu'on les paye, les *écus* d'épices valent 3 livres 4 sols, ou *écus quarts*.

Escu, se prend dans le stile familiér pour *argent*, *richesses*, *monnoies*. Dans ce sens c'est un mot général, qui ne marque point cette espèce de monnoie qu'on appelle proprement *écu*. Ce vieil avàre a bien des *écus*, amasse bien des *écus*.

Et croyant son grand cœur, à pleine main vèrsoit
Et les écus, *& les* pistoles,
Sur ceux de ses sujets que le sort maltraitoit.
Mlle L'Heritier.

C'est en ce sens qu'on employe le mot d'*écu* dans les expressions provèrbiales qui vont suivre.

On dit provèrbialement, Qu'un homme n'a pas vaillant un quart d'*écu*; pour dire, qu'il n'a point de bien. On dit au contraire, qu'un homme est le pére aux *écus*, qu'il a des *écus* moisis; pour dire que c'est un riche avàre, qui a bien de l'argent caché. On dit aussi, qu'il a des *écus* à remuer à la pelle. On dit encore, Vieux amis & vieux *écus*. On dit aussi de ceux qui surviennent en une compagnie, qu'on n'attendoit pas, Voici le reste de notre *écu*. On dit aussi, Cela ne lui fait non plus de peur qu'un *écu* à un Avocat.

EſCUAGE, s. m. Tèrme de Coûtume. C'est un droit ou sèrvice de Chevaliér, que dans les vieux titres on appelle *servitium scuti*. Il signifie aussi le droit que l'on paye pour s'exempter du sèrvice, ou pour faire sèrvir un autre à sa place. *Munus clientelare, equestris opera*.

EſCUBIÉRS, s. m. pl. Tèrme de Marine. Ce sont les trous par où passent les càbles des vaisseaux, & particuliérement ceux qui sont vèrs l'avant à basbord & à stribord, qui sèrvent à mouiller & à filer le càble. A Marseille on les appelle *aüls* *Oculi*.

EſCUEIL, s. m. Rocher qui est dans la mèr, & contre lequel un vaisseau se peut briser. *Scopulus, rupes*. Cet *écueil* est dangereux, il est à fleur d'eau. La mèr des Maldives est difficile à naviger, elle est toute pleine d'*écueils*. On le dit aussi des bancs de sable, qui sont representez dans des cartes avec des points.

Ce mot vient de *scoglio*, Italien, ou de *scolium*, tèrme de la basse Latinité, ou plutôt de *scopulus*, comme œil de *oculus*. Mr Huet dérive le mot François *écueil*, & le mot Italien *scoglio*, du mot Hebreu שכול, *secol*.

Escueil, se dit figurément en Morale des choses dangereuses qui peuvent faire succomber la vèrtu, ou ruiner quelque dessein. Le monde est une mèr pleine d'*écueils*, d'occasions de péche. La haine & la flatterie sont des *écueils* où la vérité fait naufrage. De la Rochef. L'amour & l'ambition sont des *écueils* où la plûpart des femmes se pèrdent. Vasconcelle. Cette place fut un *écueil* où se pèrdit la réputation de ce General. La beauté a souvent été l'*écueil* de la sagesse la plus austère. S. Evr. Les Philosophes ont eux-mêmes quelquefois fait naufrage contre l'*écueil* qu'ils avoient montré aux autres. Io. Les Stoïciens prétendent que l'âme du Sage doit être l'*écueil* de toutes les passions. Vill. Les passions qui nous emportent, sont l'*écueil* ordinaire de la bienséance. Bell. Si le zéle sèrvent soutient les vèrtus, il en est aussi très-souvent l'*écueil* De Vill. Il est difficile de sauver sa vèrtu des *écueils* de la Cour. Boil. La vèrtu est l'*écueil* de l'envie.

Sous un calme trompeur le monde a mille écueils. Theo.

Vous suivrez le parti de l'aveugle fortune;
La foule des Héros qu'elle traine au cercueil,
N'ont pû vous garentir de ce superbe écueil. La Suze.

Docteur, va pâlir sur la Bible,
Et marquer les ecueils *de cette mer terrible.* Boil.

Ces talens dont le Ciel a voulu separer,
Tout cela n'eut servi qu'à te deshonorer,
Si déja ta vertu, tant de fois éprouvée,
Des écueils *de la Cour ne s'étoit pas sauvée.*
Nouveau choix de vers

EſCUEILE, s. f. Utencile de tàble, petit plat sans bord, qui sèrt d'ordinaire à prendre un bouillon, ou à preparer du potage pour quelqu'un en particuliér. *Scutella*. On fait des *écuelles* d'argent, de vèrmeil doré. Une *écuelle* couverte, une *écuelle* d'étain, de fayance, de bois, &c. Une *écuelle* à orillons. Quand on donne de la soupe aux pauvres, ils tendent chacun leur *écuelle*. Ce pauvre homme a été réduit à l'*écuelle*, à l'aumône.

Ce mot vient de *scutella*, parce qu'elle étoit creusée en forme de *bouclier* Nicod. Borel le dérive de *esculus*, qui est une espéce de *chêne*; parce que les prémiéres ont été faites de ce bois, qui est moins sujet à se fendre que les autres. Il vient plutôt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *scudel* signifie *écuelle*, & *scudella*, une *écuelée*.

Escuelle, dans les anciens titres, en Latin *scutella*, se prend pour le droit des pauvres dans les biens du Roi, en forme de denier à Dieu & d'aumône. Hugues Capet accorda l'*escutelle* ou *écuelle* aux pauvres de Poissy & de Gambait. Louis le jeune pèrmit l'an 1173. aux pauvres infirmes de Corbeil de prendre le droit d'*écuelle*. *Scutellam in omnibus appendiciis ipsius castri, & de omni re, quod ad aliorum usum pertinet, & in Dei, & in nostra manu*, &c. Reg. des chartes du Roi 67. act 465. & c'est peut-être de là que les Archers des pauvres sont encore aujourd'hui appellez Archérs de l'*écuelle*.

Escuelle, se dit encore d'une plaque de fèr sur laquelle tourne le pivot du cabestan d'un vaisseau.

Escuelle, se dit provèrbialement en ces phrâses. Quand on s'attend à l'*écuelle* d'autrui, souvent on dîne mal. On dit aussi, que dans une maison il n'y a ni pot-au-feu, ni *écuelles* lavées; pour dire, que tout y est en desordre. On dit aussi, qu'on y a mis tout par *écuelles*; pour dire, qu'on y a fait une grande debauche, qu'on a mangé tout ce qui y étoit. On dit encore d'un homme sale & mal mis, qu'il est propre comme une *écuelle* à chat. On dit, qu'on a rogné son *écuelle*; pour dire, qu'on lui a retranché les gages, ses appointemens, son bien. On dit aussi de celui qui a beaucoup hérité, qu'il a bien plu dans son *écuelles*. A Paris on appelle les Archérs de l'Hopital général, qui arrêtent les pauvres pour les y conduire, Les Archers de l'*Ecuelle*. Voyez-en la raison ci-dessus.

Escuelle d'eau, s. f. C'est la plante qu'on appelle *umbilicus veneris*, ou *cotyledum aquatica*, ou *hydrocotile* Plante umbellifère rampante, & qui vient au bord de l'eau, ou dans des endroits fort humides. Ses feuilles sont de la figure de celles du Corylédon, un peu moins charnuës, amères au goût, & soutenuës par des queuës minces, & un peu veluës. Ses fleurs naissent ramassées en bouquets; elles sont composées de cinq petites pétales pointuës & rougeâtres. Le calice qui les soutient devient un fruit qui se divise en deux semences, comme dans les umbellifères. Marcgrave fait mention d'une espéce d'hydrocotyle qui vient dans le Bresil, & dont les Portugais font cas contre le venin. Ils la nomment *Erva do Capitaou*.

EſCUIAGE, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans des chartes, des Coûtumes, &c. Il signifie état, condition, sèrvice d'Ecuyer,

cuyer. *Scutagium*, *servitium scuti*. Tenir une terre par *escuiage*, c'est la tenir de son Seigneur, à condition de lui rendre le service de Chevalier, & d'aller en guerre avec lui.

ESCUIER. Voyez ECUYER.

ESCULÉE, ou ECULÉE, s. f. Ce qui est contenu, ou qui peut contenir dans une écuelle. *Scutella*, *quantum capit scutella*. On a ordonné à ce convalescent de prendre tous les matins une *éculée* de lait.

ESCUISSER. Voyez ÉCUISSER.

ESCULAN. Voyez AESCULAN. Comme il n'y a point d'usage assez établi sur ces noms, on peut les écrire comme on le jugera plus à propos. L'Analogie sembleroit demander qu'on écrivît *Æsculan*; car de *aer* nous avons fait *air*, de *æs*, *airain*, &c. Il faudroit d'*Æsculanus* faire *Æsculan*; mais l'analogie n'est pas toujours ce que l'usage suit, & c'est à l'usage qu'il s'en faut tenir quand il y en a un assez établi. D'ailleurs d'*Æsculapius* nous faisons Esculape, d'*Æschylus*, Eschyle, &c.

ESCULAPE, s. m. Faux Dieu des Païens, que les Grècs appellent Asclépe, Ἀσκληπιὸς, & les Latins *Æsculapius*, d'où nous avons fait *Esculape*. C'étoit un ancien Médecin Grèc qui vivoit avant la guerre de Troye, & qui fut mis au nombre des Dieux, parce qu'il perfectionna beaucoup la Medecine. Les fables le font fils d'Apollon & de la Nymphe Coronis. Voyez Homère, Hymne XV. v. 1. & 2. & Ovide après lui. *Métam. L. II. p. 599. & suiv.* Il dit que Coronis ayant eu commerce avec le jeune Ischys, Apollon outré de cet affront la perça d'une fleche, qu'il s'en repentit aussi-tôt après, que n'ayant pû lui rendre la vie, comme on brûloit son corps, selon la coutume, il retira le fils qu'elle portoit dans son flanc des flammes & du bûcher, & le donna à Chiron pour l'élever. Plutarque *Conviv. L. IX. q. 14.* Pindare dans la 3[e] Ode des Pythiennes, Pausanias L. II. Lactance Instit. L. I. c. 10. rapportent aussi ces choses d'*Esculape*. D'autres disent que la mère d'*Esculape* se nommoit Arsinoë. C'est le Scoliaste de Pindare qui nous l'apprend. Aristides *de Cnido* concilie ces deux opinions, en disant qu'Arsinoë s'appella Coronis tandis qu'elle fut vièrge. Homère & Pindare, aux endroits que l'on a citez, la font fille de Phlegyas. D'autres disent qu'elle étoit fille de Leucippe, fils d'Amyclas, & petit-fils de Lacedemon.

On dit communément qu'*Esculape* étoit Épidaûrien, quelques-uns néanmoins prétendent qu'il étoit de Messène, aujourd'hui Mocenigo, mais qu'il étoit établi à Épidaûre. Dans un tems de peste les Romains envoyerent à Épidaûre quérir le Dieu *Esculape*. Les Épidauriens feignant donner leur Dieu, un grand sèrpent entra dans leur navire, ils le prirent pour la divinité qu'ils cherchoient, & l'emportèrent à Rome. Quand on y fut arrivé le sèrpent sortant du vaisseau s'en alla dans l'Isle du Tibre, & ne parut point, on lui bâtit un temple dans ce quartier de la ville, & on l'y adoroit sous la figure d'un sèrpent. Les Anciens lui sacrifioient un œuf de poule, & ceux de Cyrene une chévre. On le représente ordinairement avec un sèrpent. J'ai vu depuis peu un fort beau médaillon du P. Licinius Valerianus frappé à Metelin, ΜΥΤΙΛΗΝΑΙΩΝ, au revèrs duquel on voit un *Esculape* assis, tout semblable à un Jupitèr, mais avec un attribut singulier, car de la main droite il présente à l'ordinaire une patere à un sèrpent qui est devant lui, de l'autre il est appuyé sur une massuë comme Hèrcule. *Esculape* étoit honoré dans l'Isle de Cos. Tristan l'infere de ce que sur les médailles de Cos, ΚΩΙΩΝ, on trouve un bâton entouré d'un sèrpent.

Esculape profita beaucoup dans l'art de la Médecine sous la conduite de Chiron, jusques-là qu'à la prière de Diane il ressuscita le jeune Hippolite que ses chevaux avoient tout brisé; plus habile en cela qu'Apollon son père, qui, si l'on en croit Ovide, fit tout ce qu'il put pour ressusciter Coronis par le même art, & n'en put venir à bout. Au reste, cette guérison si singulière fut la cause de sa mort; car Jupitèr qui en fut irrité, le tua d'un coup de foudre.

Cicéron dans le III[e] L. *De Naturâ Deorum*, distingue trois *Esculapes*. Le prémiér fut fils d'Apollon: c'est celui que l'Arcadie honoroit, & qui passoit pour inventeur de la sonde, de la manière de mettre l'appareil à une plaie. Le second *Esculape* étoit frère du second Mercure. Il fut frappé d'un coup de foudre. Le troisiéme étoit fils d'Arsipe & d'Arsinoë, & on lui attribuoit l'invention des purgations, & de l'art d'arracher les dents. Il y a encore un *Esculape* Egyptien nommé Tosorthre. Voyez ce mot.

Esculape eut deux fils, excellens Médecins l'un & l'autre, Machaon & Podalirius; & trois filles ou vraies ou fabuleuses, Hygiée, ou Santé; Eglé, c'est-à-dire, splendeur; & Panacée, c'est-à-dire, Qui guerit tout. Ses deux fils rendirent de grands sèrvices aux Grècs pendant la guèrre de Troye.

Les Mythologes trouvent des raisons à toutes les fables qu'on a fait de ce Dieu. Pausanias *in Achaicis*, croit qu'*Esculape* n'est autre chose que l'air, parce que la bonté de cet élément contribuë beaucoup à la santé. On le fait fils d'Apollon, parce que c'est le Soleil qui purifie l'air & le rend si salutaire. On a dit qu'il ressuscitoit les morts, parce qu'il avoit gueri des malades désespérez, &c.

Bochart, *Hieroz. P. I. L. II. c. 55.* croit que le nom d'*Esculape* vient de l'Hebreu ou du Phenicien [illegible], c'est-à dire, l'homme aux chiens. Au rapport de Festus il y avoit des chiens dans son temple, parce qu'il avoit été nourri de chiens, & que ce pourroit bien être pour cela qu'on lui auroit donné ce nom. Thomas Guidot nous a donné un ouvrage sur *Esculape*. Alex. Rossæus expose aussi fort exactement toute son histoire dans son *Mystagogus Poeticus*. Il y a dans Gruter P. LXXI. une pierre qui se voit à Rome, & fait connoître que jusqu'aux Antonins il y eut un Oracle d'*Esculape* à Rome.

ESCULER, v. act. Corrompre sa chaussure par le dèrrière, ensorte que les quartièrs s'abaissent, débordent sur le talon. Rabelais met entre les plaisirs & les jeux de Pantagruel, d'*éculer* ses souliers. On disoit en ce tems-là *acculer*.

ESCULÉ, ÉE, part. & adj. Souliers *éculez*. Bottes *éculées*.

ESCUME, s. f. Excrément blanc, & leger, bouillon de l'eau, ou de quelque liqueur agitée ou échauffée. *Spuma*. Pendant la tempête on voit beaucoup d'*écume* sur les flots & sur les rivages. La meilleure bière est celle qui fait beaucoup d'*écume*, de mousse. Les Poëtes feignent que Venus est née de l'*écume* de la mèr. Après une grande agitation, la mèr est toute blanchissante d'*écume*. Bouh. Il y avoit de grandes baleines qui faisoient blanchir la mèr d'*écume*. Ablanc. Faire de l'*écume*, s'appelle Mousser. Il faut que le chocolat *mousse* beaucoup, c'est-à-dire, fasse de l'*écume* étant battu & remué.

Le vent avec fureur dans les voiles frémit,
La mer blanchit d'écume, & l'air au loin gémit. Boil.

Ce mot vient du Latin *spuma*. Men.

Escume, se dit aussi des impuretez du corps liquide, bouillant, qui s'élevent sur la surface par le moyen du mouvement que leur donne la chaleur. Il faut ôter l'*écume* du pot quand il commence à bouillir. Le sucre jette beaucoup d'*écume*. On leve l'*écume* des syrops & des confitures.

Escume, se dit aussi de ce qui sort de la bouche de l'homme, ou de la gueule des animaux quand ils sont en colère, ou agitez de fureur; c'est une matière humide, empoulée & blanche. L'*écume* d'un homme enragé est venimeuse & donne la rage. C'est un bon signe à un cheval quand son mord est toujours plein d'*écume*. *Frana ferox spumantia mandit*. On dit que l'aconit est venu de l'*écume* de Cerbère.

L'*Ecume de mèr*, est une concrétion qu'on trouve autour des plantes qui croissent dans la mèr. Il s'en trouve aussi dans les marais salez auprès des roseaux & des autres herbes. On appelle l'*écume de mer*, *alcyonium*, parce que les oiseaux nommez alcyons, font leur nid sur l'amas de cette *écume* qui flotte sur la mèr. Selon Dioscoride il y en a de cinq sortes, une qui est vèrte, puante, ressemblante à une éponge, âpre au gout, & d'odeur de poisson; une autre qui est aussi semblable à une éponge, mais cavèrneuse & légére, tirant à l'odeur de la mousse de mèr dite *alga*; la troisiéme est faite comme de petits vèrs, mais elle est plus rouge que les autres; c'est celle qu'on appelle *Alcyonium Mylesianum*: la quatriéme ressemble à la laine, mais elle est fort légére, elle a plusieurs cavitez; & la cinquiéme est faite en façon de champignons, & n'a aucune ôdeur.

Ceux qui pêchent, ou qui se baignent en la mèr (des Antilles) sont quelquefois accueillis d'une cèrtaine *écume* qui flotte au gré du vent, comme une petite vessie couleur de pourpre, de différentes figures & agréables à voir; mais à quelque partie du corps qu'elle s'attache, elle y cause en un instant une très sensible douleur, qui est brulante & picquante au possible. Le reméde le plus prompt pour l'appaiser, est d'oindre la partie offensée avec de l'huile de noix d'Acajou, mêlée avec un peu de bonne eau de vie. De Poincy. *Hist. Nat. des Ant. C. XXIV. Art. 8.*

L'*écume d'argent*, n'est autre chose que la litharge d'argent. Voyez LITARGE.

L'*écume de plomb*, est une fumée que jette le plomb quand on vèrse de l'eau froide dessus lorsqu'il est fondu & encore chaud. On la recueille sur une plaine de fèr. Dioscoride dit qu'elle est fort massive, jaunâtre, & luisante comme vèrre, mal-aisée à rompre, & qu'elle ressemble souvent à de l'émail varié de différentes lignes & couleurs.

Les Ouvriers appellent aussi *mâchefèr* l'*écume* de fèr. *Ecume* de sel & de nitre. Voyez SEL & NITRE.

Escume, s. f. Tèrme de Bonneteur. Dé dont l'on a abbattu les côtez d'un des plans, & qui par-là ne peut presque plus s'arrêter

ter sur ce côté-là, parce que le milieu est un peu élevé & comme un peu arrondi. *Tessera lusoria ex unâ parte tantisper rotundata.* Ce Bonneteur enleva les bons dez, & substitua adroitement des *écumés.*

ESCUMER, v. act. & neut. Jetter de l'écume. *Spumare.* Le vin, la bière, & toute autre liqueur qui fèrmente, *écume.* Le pot a *écumé* tout seul ; c'est-à-dire, il n'y a personne qui ait eu soin d'en tirer l'*écume.* Le miel *écume* beaucoup. On dit d'un homme fort colère, Il *écume* comme un vèrrat. Un Cuisinier doit avoir soin d'*écumer* le pot : en ce cas il signifie ôter l'écume, *despumare, exspumare, spumam excernere.*

ESCUMER, en tèrme de Fauconnerie, se dit quand l'oiseau passe sur le leurre, ou sur la proie sans s'arrêter. *Ecumer* la remise, c'est quand il passe sur la pèrdrix qu'il a poussée dans le buisson. Il se dit aussi quand l'oiseau épie le gibièr que les chiens levent pour courir dessus.

ESCUMER, signifie aussi, Pirater, voler sur la mèr. *Fallitare, piraticum, latrocinium maritimum exercere.* Les Corsaires d'Algèr vont *écumer* les mèrs du Ponant, du Levant. Les Corsaires ne cessoient d'*écumer* toutes les côtes, & de faire mille ravages. VAUG.

ESCUMER, se trouve en quelques Auteurs dans une significa-tion active ; pour dire, Exhaler, faire éclater. Malhèrbe s'en est sèrvi : Racan a dit, Les flots en *écumant* leur rage. Et Mainard, le Pô *écume* sa fureur. On peut douter si ces éxemples sont à imiter.

ESCUMER, se dit figurément en choses morales ; pour dire, Prendre le meilleur d'une affaire ; éxtraire ce qu'il y a de bon dans les livres, & se l'appliquer ; aller en divèrs réduits pour y attraper quelque secrèt, & en faire son profit. *Ecumer* un héritage ; *écumer* des nouvelles.

ESCOMER. Tèrme de Bonneteur. *Escumer* des dez, c'est abbattre les côtez d'un des plans, ensorte que le milieu reste un peu élevé, & que le dé ne demeure que difficilement sur ce côté-là. *Tessera lusoria faciem unam tantisper rotundare.*

ESCUMÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Expumatus, despumatus.*

ESCUMEUR, s. m. Qui écume. *Parasitus.* Il se dit particulièrement en Morale des écornifleurs qui vont dans les maisons voir ce qu'il y a dans une marmite quand on l'écume, pour aprés en venir manger. M. Ménage appelle *écumeurs* de Mèrcuriales, ceux qui alloient quelquefois chez lui aux assemblées qui s'y tenoient le mèrcredi pour voir ce qui s'y faisoit.

ESCUMEUR DE MER. Pirate, Corsaire. *Pirata, maritimus prædo.* Quand on peut se saisir d'un *Ecumeur de mèr*, il est pendu.

ESCUMEUX, EUSE, adj. Qui jette de l'écume ; qui est plein d'écume. *Spumosus, spumeus, spumâ diffluens.* Le sucre & le miel sont bien plus *écumeux* que le vin ni la bière. Ce mot est plus propre dans la Poësie que dans la Prôse. Du Rhin fend les flots *écumeux.* BOIL.

Jamais du Thèrmodon le rivage écumeux,
Ne vit tant de hauts faits. MEN.

Un ruisseau d'une onde pure,
Sèrpentant au milieu des prez,
Plait plus à nos yeux charmez
Cent fois que l'onde ecumeuse
D'une riviere orgueilleuse. RECUEIL DE VÈRS.

Le Tigre écumeux *& bruyant,*
Se poursuivant toûjours, & toujours se fuyant,
De sa fangeuse course étonne son rivage,
Et porte pour tribut à la mèr un orage.
P. LE MOINE.

Le Sanglier écumeux *que le chasseur attend,*
Contre le tronc d'un arbre éprouve ainsi sa dent. ID.

ESCUMOIRE, s. m. Utencile de cuisine qui sèrt à écumer. *Cochleare eximendæ spumæ.* C'est une espèce de cuillier pèrcée de plusieurs petits trous.

ESCURE. Voyez HASCORE. C'est la même chose.

ESCURE, comme les Sainte-Marthe dans le *Gallia Christ. T. IV. p.* 357. ou ÉCUREY, comme orthographie M. Corneille dans son Dictionnaire Géographique, s. m. Nom propre de lieu. *Escureum.* C'est une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, située dans le Duché de Bar, au Diocèse de Toul, sur la rivière de Saux, à une demi-lieuë de Moustiers, du côté du nord, & à quatre lieuës au midi de Bar-le-Duc. L'Abbaye d'*Ecuré* fut fondée le 28e Septembre de l'an 1144. par Godefroy IIIe, Baron de Joinville.

ESCURER, v. act. *Detergere, mundare.* Nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine, & autres choses de cuivre, d'étain ou de fèr, avec de la lie, du grais, du sablon, des hèrbes, & autres choses convenables. On lave la vaisselle d'argent avec de l'eau de son, mais on l'*écure* avec de la cendre de foin, & non pas avec du grez ou du sablon.

ESCURER, se dit aussi des puits que l'on *écure*, que l'on nettoye avec la drague, & autres outils propres à cela. Il faut *écurer* ce puits.

On dit provèrbialement & bassement, qu'il faut aller à Pâques *écurer* son chauderon ; pour dire, nettoyer sa conscience, aller à confesse.

Ce mot vient d'*excurare.* MÉN. ou de *exscoriare* ; c'est-à-dire, *scorias auferre.*

ESCURÉ, ÉE, part. & adj. *Detersus, purgatus, mundatus.*

ESCUREUIL, s. m. Quelques-uns disent *Ecurieu*, mais le bel usage & le plus commun est pour *Ecureuil.* Petit animal sauvage qui est fort légèr, qui saute sur les arbres de branche en branche, qui a une longue queuë. On tient que c'est une espèce de belette. Quelques-uns le mettent au rang des rats, parce qu'il ressemble tout-à-fait à la souris Pontique. *Sciurus.* L'*Ecureuil* vit de pommes, de chataignes, de noix, de noisettes. Il est d'ordinaire roux ; mais en Pologne il est gris & roux, en Russie de couleur de cendre, & en Podolie il y en a de divèrses couleurs ; ceux de Laponie changent tous les ans de couleur, & de roux qu'ils sont l'été, ils deviennent gris l'hivèr. Il a la martre pour ennemie. En quelques lieux on estime fort la chair d'*Ecureuil* pour manger.

Ce mot vient de *sciuriolus*, diminutif de *sciurus*, qui vient du Grèc σκίουρος, composé de σκιὰ, *umbra*, & de οὐρὰ, *cauda*, parce que ce petit animal se couvre presque tout entier de sa queuë pour se garentir des ardeurs du soleil : & elle luisèrt de voile quand il passe quelque rivière sur une écorce. GUIL. POSTEL. JONSTON.

ESCUREUR de puits, s. m. *Purgator, mundator.* Ouvrièr qui avec un outil, qu'il appelle drague, écure les puits, les citèrnes, & vuide les lieux. Il s'appelle Vuidangeur & Maître des basses œuvres. La plûpart du monde appelle cette sorte d'Ouvrièr *Cureur de puits* ; mais *Ecureur* est le vrai mot.

ESCUREUR, est aussi chez les Esplaigneurs celui qui avec l'écurette ôte la bourre qui est demeurée de la croix quand on a réparé le drap.

ESCUREUSE, s. f. C'est à Paris une pauvre fille, ou une pauvre femme qui gagne sa vie à écurer chez les Bourgeois la vaisselle & la batterie. *Purgatrix.* Une *Ecureuse* doit être forte, & avoir de bons bras

ESCURIAL, s. m. Petit village d'Espagne. *Escuriale, Escoriale, Scoriale.* Les Espagnols disent *Escorial*, comme il paroit par la Description Espagnole qu'a donnée de l'*Escurial* le P. François des Saints, intitulée *Description breve dél Monasterio de S. Lorenzo el real del Escorial, &c.* & imprimée à Madrid en 1657. *in fol.* à l'Imprimerie Royale. Mais en François nous disons toujours *Escurial.* L'Auteur que l'on vient de citer, dit dans son second discours que l'*Escurial* est dans le Royaume de Tolède, à 7 lieuës de Madrid, du côté du couchant, à neuf lieuës de Ségovie, qui est au nord, à neuf aussi d'Avila qui est au couchant de l'*Escurial*, & à quinze de Tolède, qui est du côté du midi ; à côté d'une chaine de montagnes, que quelques-uns nomment les Monts Carpentains, ou Carpetanees, & d'autres Pyrénées ; parce qu'en effet c'est une branche des Pyrénées qui sépare les deux Castilles. Il ajoûte que l'*Escurial* est au 41e dégré de latitude ; mais M. de l'Isle le met sur sa Carte justement au milieu entre le 40. & le 41e degré, ou à 40. d. 50. minutes à peu prés, & prés du 14e de longitude.

Philippe second y fit bâtir un supèrbe Monastère de l'Ordre de S. Jerôme, que les Espagnols appellent une mèrveille du monde. Le P. Francesco de los Santos, dit que ce fut en mémoire de la bataille de S. Quentin, gagnée le jour de Saint Laurent, illustre Martyr Espagnol, & par l'intèrcession de ce Saint. Le Roi & la Reine d'Espagne y ont leurs appartemens, le reste est occupé par les Moines Jéronimites. Il y a une fort belle Eglise, dans laquelle Philippe IV. fit bâtir une chapelle appellée Panthéon, dans laquelle est la sépulture des Rois & des Reines d'Espagne, qui laissent postérité ; les autres sont entèrrez en un autre caveau de la même Eglise, aussi-bien que les corps des Infants & autres Princes. Il y a aussi une belle Bibliothéque, bien fournie de manuscrits Arabes. Voyez la Description dont nous avons parlé, & le Voyage d'Espagne & de Portugal par Jovin de Rochefort. C'est un Parisien, Architecte très-habile, dont Philippe II. se sèrvit pour bâtir ce Monastère.

ESCURIE, s. f. Logement des chevaux ; ou bâtiment en longueur au rez de chaussée, dont l'aire pour la place des chevaux est d'ordinaire séparée par des poteaux, & des barres un peu élevées, & en pente. La mangeoire & le ratelier en occupent la

longueur. *Equile, equinum præsepe, stabulum.* Les lieux où l'on met des animaux ont des noms particuliers : ils s'appellent *écuries* quand ils servent pour chevaux, mulèts, &c. etables, quand ils ne sont que pour des bœufs, vaches, moutons, cochons, &c. Et chenils pour les chiens. LA QUINT. Les plus belles *écuries* sont voutées. Une *écurie simple*, est celle qui n'a qu'un rang de chevaux. Une *écurie double*, est celle qui a deux rangs de chevaux, avec un passage au milieu, ou avec deux passages, les chevaux etant tête à tête, & eclairez en croupe ; comme la petite *écurie* de Versailles.

On comprend quelquefois sous le nom d'*écurie*, les logemens des Ecuyérs, Pages, gens de livrées, &c. Chez le Roi il y a la grande & la petite *Ecurie*. La petite *Ecurie* a ete tirée de la grande : elles ne faisoient autrefois qu'une seule *écurie*. Dans la *grande Ecurie* sont les chevaux de guérre & de manège ; & dans la *petite Ecurie* sont les chevaux de selle & de carosse pour le Roi. Des Pages, des valèts de pied de la grande, de la petite *Ecurie*. L'*écurie* de ce Seigneur est bien garnie de chevaux.

Ce mot vient de *scuria*, qui a signifié autrefois non seulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain. MEN. Ou bien du Latin *equile*, par le changement de l'*e* en *r*.

ESCURIE, signifie aussi l'équipage qui marche avec le Roi. L'*Ecurie* marche en ce voyage. On a fait partir devant l'*Ecurie*. Le Trésorier de l'*Ecurie* paye la dépense des Pages, des gens de livrée, des chevaux, mulets, carosses & charrois.

ESCUSSON, s. m. Tèrme de Blâson. Ecu chargé d'Armoiries. *Laterculus, tessera gentilitia, scutum minus.* Il se dit particulièrement d'un petit Ecu quand on en charge un plus grand. Un *écusson* en abîme, qui est seul au milieu d'un Ecu. Une croix cantonnée de quatre *écussons*, &c. Les *écussons* en Espagne sont ronds par le bas, au lieu qu'en France ils se tèrminent par une petite pointe.

L'un des Capèts pour honorer son nom,
A de trois fleurs de lis doré son écusson. BOIL.

Ecusson se disoit autrefois d'une sorte d'Ecu pointu par en bas, différent de l'Ecu quarré, que les Comtes, les Vicomtes & les Barons pouvoient seuls porter en guérre ; ceux qui etoient d'un rang inferieur parmi la noblesse, portoient l'*écusson*.

Ce mot vient du Latin *scutum*.

Les Ouvriers appellent aussi *écussons*, ces platines de fér ou d'autre metal qui sèrvent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des sèrrures, &c.

ESCUSSON, en tèrme de Jardinage, est une manière d'ente fort commune aux Jardiniers. *Scutula, emplastrum.* On ne fait guère que deux sortes d'entes, en fente & en *écusson*. Voyez ESCUSSONNER. A proprement parler, l'*écusson* n'est point la maniere d'ente, mais c'est un œil levé de dessus une branche de l'année, à l'aide d'un petit couteau qu'on appelle écussonnoir. Cet œil s'élève en formant une espece de triangle, au milieu duquel est l'œil, & dont la pointe est toujours en bas, ou bien cet *écusson* se lève en coupant l'ecorce tout autour de l'œil en forme d'*écusson*, dont la pointe est au dessous de l'œil, & la face au dessus. Ce petit morceau d'écorce que l'on sépare du bois, & au milieu duquel est l'œil, est ce qu'on appelle *écusson*, parce qu'il en a la forme. Greffer en *écusson*. Cet *écusson* est repris. LIGER.

ESCUSSON, en tèrme de Médecine, se dit des sachets picquez où on enférme plusieurs poudres & remédes, mêlez avec du cotton entre deux toiles, ou taffetas, qui representent un *écusson* assez grand pour couvrir l'estomac, sur lequel on les applique. *Emplastrum scutellatum.* Quelquefois on appelle *écussons*, les emplâtres stomachiques étendus sur une peau de chevreau couvèrte d'un taffetas façonné en *écusson*.

ESCUSSONNER, v. act. Enter en écusson. C'est ouvrir l'écorce d'un arbre d'une manière ressemblante à un petit ecu, pour y inférer l'ente ou la greffe fort proprement. *Inserere emplastrum, scutulam.*

ESCUSSONNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Insitio emplastro munitus.*

ESCUSSONNOIR, s. m. Tèrme de Jardiniér. Petit couteau pointu, qui a au bout de son manche une espéce de spatule, dont on se sèrt pour l'opération de la greffe en ecusson. *Cultellus scutulæ inferendæ idoneus.* Prêtez-moi votre *écussonnoir*. Voilà un *écussonnoir* qui est bien fait. LIGER. Il a pris son nom de son usage. Ligés veut qu'on l'appelle en Latin. *Cultellus inoculatorius* ; mais l'ente en écusson n'est pas *inoculatio*. Ainsi il faut dire *Cultellus ad insitionem scutulæ comparatus.*

ESCUYER, s. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui est au dessous du Chevaliér. *Eques, nobilis scutarius, scutifer.* On a fait la rechérche des Nobles, & on a fait des taxes sur ceux qui avoient usurpé la qualite d'*Ecuyér*. On appelloit aussi autrefois *Ecuyérs*, les jeunes Seigneurs qui n'etoient pas encore faits Chevaliers. On pretend qu'anciennement la qualité de Noble n'étoit pas inferieure à celle d'*Ecuyér*, laquelle n'a prevalu que depuis deux siecles. L'Ordonnance de Blois à l'année 1579. est la prémière qui ait fait mention de la qualite d'*Ecuyér* comme un titre de Noblesse.

Pasquier prétend néanmoins dans ses Rechèrches L. II. C. 15. que le titre d'*Ecuyér* est trés-ancien ; que dès le tems de la decadence de l'Empire Romain, il y eut deux sortes de gens de guérre, dont les uns furent appellez Gentils, & les autres *Ecuyers*. Ammien Marcellin L. XIV. c. 7. & L. XVI. c. 4. en parle comme de gens que l'on craignoit, & que l'on regardoit comme invincibles, & Julien l'Apostat faisoit grand cas de ces troupes pendant qu'il fut dans les Gaules. De là vient dans la suite que les Gaulois, ou peut-être seulement les François, ayant vu que les plus bràves des troupes Romaines s'appelloient Gentils & *Ecuyérs*, ils donnèrent aussi ces deux noms aux plus bràves dans leurs armées.

Ce mot vient du Latin *scutum*, ou de *scutarius*, *scutiger*, ou *scutifer*, à cause que les *Ecuyers* portoient l'Ecu des Chevaliers dans les behours & tournois. Quelques-uns disent que ce nom a ete donné aux Gentilshommes, à l'imitation de quelques bràves Compagnies de soldats Romains, qu'on nommoit *Gentiles* & *Scutarii* sur le declin de l'Empire, dont parle Ammien Marcellin.

ESCUYER, est aussi le Gentilhomme sèrvant d'un Chevaliér, qui l'accompagne à l'armée & en toutes ses entreprises. Celui qui porte son bouclier, *scutum*, d'où s'est fait *scutifer*, qui est le nom Latin de cet Officier, d'ou le nom François s'est formé par corruption. On l'appelle aussi *Armiger*, parce qu'il portoit non seulement le Bouclier, mais aussi les autres armes de son Chevaliér. Au reste, on prétend que ce nom vient non seulement de *scutum*, écu, bouclier ; mais encore de *scuria*, Ecurie parce que les *Ecuyérs* avoient aussi soin de l'Ecurie des Chevaliérs. Tous les Heros de Roman étoient toûjours suivis de leur *Ecuyér*. Dom Quichote même avoit Sancho Pança pour son *Ecuyér*.

Ce mot ne vient pas d'*écu scutum*, comme ont cru quelques-uns, mais de *equus* ; & ceux-ci s'appelloient autrefois *Equyérs*, en Latin de *equisones*, & avoient soin des écuries seulement.

ESCUYER, se dit aussi de celui qui tient une Academie, qui sçait fort bien le manege, qui enseigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dresser. *Equorum domituræ curator, magister.* On a mis ce jeune Seigneur chez un fort bon *Ecuyér*.

On dit aussi d'un homme qui se tient bien à cheval & de bonne grâce, qui se connoit bien en chevaux, que c'est un bon *Ecuyér*. *Peritus equitandi.* On dit aussi d'une femme qui monte hardiment à cheval, que c'est une bonne *Ecuyere*.

ESCUYER, se dit aussi de ceux qui ont le soin, le gouvèrnement des chevaux du Roi, d'un Prince. *Stabuli magister.* Chez le Roi le *Grand Ecuyér*, qu'on nomme absolument *Monsieur le Grand*, possède une des prémières charges de la Couronne. Cette charge est un demembrement de celle de Connetable. *Comes stabuli*, qui avoit la Surintendance des Ecuries du Roi : ce qui paroit, en ce qu'il porte comme lui deux epées à côté de l'Ecu de ses Armes, avec cette différence, que celle du Connetable sont nuës, & celles du Grand *Ecuyér* dans un fourreau de velours semé de fleurs de lis avec la ceinture autour. Il n'est point fait mention du *Grand Ecuyér* avant Charles VII. Il y avoit seulement des Grands Maitres de l'Ecurie dés le tems de Philippe le Long en 1320. Il préte sérment de fidélite au Roi, & tous les Officiérs des Ecuries le prêtent entre ses mains. Sa charge lui donne le pouvoir de disposer des charges vacantes de la grande & de la petite Ecurie, & de tous les offices qui en dépendent. Il ordonne des fonds destinez pour la dépense de la grande Ecurie, & de toutes les livrées de la grande & de la petite Ecurie. Les postes & les relais appartenoient autrefois au Grand *Ecuyér*, & n'en ont ete demembrez que du tems de Henri IV. Aux prémières entrées que fait le Roi dans les villes du Royaume, ou les villes conquises, le Grand *Ecuyér* marche immédiatement devant le Roi, portant l'épée Royale dans le fourreau. Il la porte aussi aux pompes funebres des Rois. Après la mort du Roi, les chevaux & les harnois de l'Ecurie lui appartiennent.

Prémiér *Ecuyér* de la grande Ecurie. Il commande à la grande Ecurie en l'absence du Grand *Ecuyér*, entre les mains duquel il prête sèrment de fidelité. Il n'est appellé sur l'Etat qu'*Ecuyér ordinaire* de la grande Ecurie.

Le prémiér *Ecuyér*, qu'on appelle absolument *Monsieur le prémier*, est celui qui commande à la petite Ecurie & aux Pages du

Roi qui y sont. Il prête sérment de fidélité entre les mains du Roi. Cette Charge est présque aussi ancienne que celle de *Grand Ecuyér* de France. Il a sous lui des *Ecuyérs* de quartiers, qui aident au Roi à monter à cheval, & à en descendre, & qui le suivent à cheval. Chez les Princes & Grands Seigneurs, il y a des *Ecuyérs* qui dispofent de toute l'écurie, & commandent à la livrée.

Ecuyér Cavalcadeur, chez le Roi & les Princes, est celui qui commande l'écurie des chevaux sérvant à leur pérsonne.

Ecuyér de main, est celui qui chez les Princesses & Grandes Dames, non seulement commande leur écurie, mais encore celui qui leur aide à marcher. L'*Ecuyér* de la Reine, de Madame, &c. Et on les appelle *Ecuyérs* ou *Chevaliérs d'honneur*.

Ce mot s'est étendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames, soit qu'ils soient leurs domestiques, soit qu'ils soient leurs galans, soit qu'ils le fassent par pure civilité ou rencontre. Cette partie étoit bien assortie ; chaque Dame avoit son *Ecuyér*.

ECUYER, se dit aussi de quelques Officiérs particuliérs. Un *Ecuyér trenchant*, est celui qui est occupé chez les Princes à dépécer, à sérvir les viandes. *Sector mensarius, scindendi obsonii magister*. Cette charge n'est plus guére en usage ; mais on appelle encore *Ecuyer trenchant*, celui d'une compagnie qui dépéce adroitement les viandes qu'il sért. Les Allemands se piquent fort d'être bons *Ecuyérs trenchans* : ils ont des Maîtres exprès qui leur apprennent cet art.

Ce mot se dit peut-être en ce sens par corruption d'*Escuyer*, qu'on appelloit en Latin *scutarii escarii*, ou *mensarii* : ce qui vient de *esca* ; c'est-à-dire, *viande* : la ressemblance des mots les a fait confondre. L'*Ecuyér trenchant* s'est appellé *Dapifer* ; & non seulement les Princes, mais les Particuliers même en avoient. Voyez DAPIFER. Grand *Ecuyer trenchant*, ou *Archiécuyér trenchant* de l'Empire. Voyez *Archidapifer*, dans DAPIFER.

Ecuyér-Bouche. C'est un Officier qui range les plats sur la table de l'office avant que de les sérvir au Roi, & qui présente deux essais au Maître d'Hôtel.

Ecuyer de Cuisine, est celui qui commande à la cuisine du Roi, qui fait faire la délivrance des viandes qu'on sért chez le Roi. Ce nom s'est étendu à présque tous les autres Cuisiniérs des Grands Seigneurs.

ECUYER, en tèrme de Vénerie, signifie un jeune cérf, accompagnant & suivant un vieux cérf. *Cervum assectatur*.

ECUYER, chez les Vignerons, signifie un faux bourgeon qui croît au piéd d'un sep de vigne, *suffrago, palmes succrescens ; Oculus posterior*. Les Vignerons disent, il n'y a que l'Ecuyer qui a donné cette année. LIGER. Ce mot s'est dit par metaphôre du mot *écuyér*, qui signifie un Gentilhomme du plus bas degré ; le bourgeon qu'on nomme *écuyér* venant aprés les autres, & n'étant pas si recommandable. ID.

E S D.

ESDRAS, s. m. Nom propre d'homme, que nous disons en deux maniéres, *Esdras*, ou *Ezra*. Car quand il s'agit d'*Esdras*, dont il est parlé dans l'Ecriture, sur tout dans les Livres qui portent son nom, l'usage est de dire Esdras, comme en Grèc & en Latin : mais quand on parle des Rabins, ou Juifs postérieurs, qui ont porté ce nom, on dit *Ezra*, comme en Hébreu. *Esdras, Ezras, Ezra*. *Esdras* fils du Souverain Pontife Sétaïas, que Nabuchodonosor fit mourir, & frère de Josédech, fut Grand Prêtre pendant la captivité, & le Chèf de ceux qui revinrent dans la Tèrre-promise la septiéme année de l'Empire d'Artaxèrxès, surnommé Longue-main. *Esdras*, en qualité de Souverain Pontife, ramassa les Livres-saints qui se trouvèrent aprés la captivité, les revit & les corrigea, marqua les Variantes, &c. Voyez la Préface de R. David Kimhi sur Josué, celle d'Abarbanel sur Jérémie, & Rabbi Elias Lévita. *Massor, Hammass. præf.* 3.

Les Livres d'*Esdras* sont deux Livres de l'Ecriture, dont l'original est en Hébreu, & dont le second est appellé par les Hébreux, Nehémias, ou Livre de Néhémias. Ces Livres contiennent l'Histoire du retour des Juifs de la captivité de Babylone, & de leur rétablissement dans la Tèrre-sainte : ils sont canoniques, & ont été reconnus pour tels, tant par la Synagogue, que par l'Eglise. Sanctius a fait d'excellens Commentaires sur les Livres d'*Esdras*, imprimés à Anvèrs *in folio*, 1627. Le Canon d'*Esdras* est la Collection de l'Ecriture faite par ce Pontife. La Synagogue a ajoûté encore aprés *Esdras* des Livres à son Canon, témoin le Livre d'*Esdras* lui-même & celui de Néhémias. Voyez encore EZRA.

Ce nom est Hébreu, avec la forme Caldéenne, עזר, *ezer*, en Chaldéen, עזרא, signifie *aide*, *secours*.

ESDRELON, s. m. Nom de lieu dans l'Ecriture-sainte. *Esdrelon*. C'est une grande Campagne qui étoit dans la Tribu de Zabulon. On l'appelloit autrement la Campagne de Mageddo, la plaine de Galilée. Elle étoit dans la Galilée inférieure, & s'étendoit depuis Betsan jusqu'à Mageddo. Mais ce n'étoit pas une ville, comme a dit Corneille, qui la met dans la Tribu d'Issachar.

E S E.

ÈSE, s. f. Village des Etats de Savoye. *Isia*. On croit que ce lieu est l'ancien *Avisio*. MATY. *Ese* est dans le Comté de Nice sur la côte où il a un petit port, à une lieuë à l'ouest de Monaco.

ÈSE, ou ÈSIEN, s. m. Nom de faux Dieux. *Aesus*. Les *Eses*, ou *Esiens*, étoient des Dieux des Tyrrhéniens. HESYCHIUS. On ne sçait pourquoi l'on a dit *Esi* en notre langue dans Moreri, & en Grèc αἶσα, Destin. Il falloit dire αἶσα, qui signifie *Destin. Destinée, Parque*, & de là αἴσιος, *heureux* ; peut-être est-ce de là que le nom de ces Dieux étoit venu, & qu'ils étoient censez présider au bonheur, & le procurer aux hommes.

ÈSEKH. Voyez EZECH.

ÈSENS, s. m. Petite ville d'Allemagne dans le Cèrcle de Westphalie. *Esena*. Elle est dans la Frise Orientale sur la mèr d'Allemagne. MATY.

ÈSÈRO, s. m. Petite ville de Grèce dans la Thessalie. *Ezerus, Boebe, Boebes*. Elle est sur un lac de même nom, entre les montagnes d'Ossa, de Pélisson & d'Olympe. MATY.

ÈSERTER, ou Désèrter, a signifié dégarnir, d'où vient ce vieux provèrbe qui se trouve dans le Roman de Guarin le Lotheranes : Qui son nés cope, il *déserte* son vis, qui coupe son nés, dégarnit son visage. Il y a apparence que ce mot signifioit la même chose qu'éssarter. On dit encore éssarter un bois, le dégarnir, une Vigne éssartée ; *eserter* & éssarter ne sont que le même mot.

E S G.

ESGARD, subst. masc. Proportion, rapport d'une chose avec une autre. *Ratio*. La tèrre n'est qu'un point à l'*égard* du ciel.

ESGARD, signifie aussi, Parti. Cela ne fait rien à mon *égard*. Cela est bien à l'*égard* d'un tièrs. Ces parties ont été condamnées aux dépens chacun à leur *égard*.

ESGARD, signifie aussi, Respéct, considération, déférence. *Observantia*. Dissimulez adroitement quand on n'a pas pour vous tous les *égards* que vous attendiez. BELL. Il faut avoir de grands *égards* pour le caractère des Prelats. L'amour propre veut beaucoup de soins & d'*égards* ; il est fort malaisé à satisfaire. M. Esp. La science des *égards* est l'ame de la société : c'est ce qui fait qu'on rend à chacun ce qui lui appartient. BELL. Un mari pour qui l'on est obligé d'avoir des *égards* se fait beaucoup haïr quand il ne se fait pas aimer. S. EVR. La science des *égards* est la science de la politesse. M. SCUD. Les hommes en s'assemblant en société, se sont en quelque sorte obligez à des *égards* réciproques, pour se rendre plus agréables les uns aux autres. S. EVR. Le grand Théodose ayant détourné les yeux de dessus le Tyran Maxime qu'on traînoit au supplice, son Panégyriste lui disoit : Soyez en sureté, j'aurai *égard* à votre clemence : vous n'entendrez point ce que vous n'avez pas voulu voir. BOUH.

Et pour ses Alliez toûjours rempli d'égards,
Lancer sur notre camp de menaçans regards. DES-HOUL.

Avec assez d'égards la fortune vous traite :
Tout le monde vous fait la cour.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

ESGARD, présque en ce sens, se dit du cas, de l'estime qu'on fait de quelque chose : de l'attention qu'on y fait, du prix, & de la valeur qu'on y donne. *Æstimatio, ratio*. Ainsi on dit au Palais, sans avoir *égard* à sa demande, à sa requête, nous l'en avons débouté. On n'a point d'*égard* aux lettres de grâce qui ne sont point conformes aux informations. On doit avoir *égard* au tems, à l'âge, à la qualité des parties. C'est une raison, une circonstance à laquelle on n'a point eu d'*égard*, dont on n'a point fait d'état. On joint une requête au procès, pour, en jugeant, y avoir tel *égard* que de raison.

Du Cange dérive ce mot de *esgardium*, ou de *sgardium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la sentence d'un Juge renduë en connoissance de cause.

ESGARD, s'est pris aussi pour le prémiér jugement, comme on l'apprend des statuts de l'Ordre de Malte. *Est antiquissimum & primum judicium Hospitalis*. Le Roman du Renard dit de faire *esgard* ne jugement. Les Juges sont appellez *esgardours* dans une charte donné par le P. Vignier Origin. de la maison d'Alsace, pag. 140. Ce style est encore consèrvé dans les Arrêts. La Cour ayant *esgard*, ayant aucunement *esgard*, &c.

ESGARDS. On appelle à Paris *Maîtres égards*, ceux de chaque métiers qui sont choisis de tems en tems pour avoir inspection sur les autres. *Inspectores*. Ce sont gens expèrts & connoissans à faire visitations

cations & rapports. Parmi les Chevaliérs de Jérusalem il y a une compagnie de Commissaires de l'Ordre qui se nomment Juges de l'*égard*. Mén.

EſGAREMENT, ſ. m. Èrreur où on tombe, & l'incèrtitude où on est quand on s pèrdu son chemin. *Error, deviatio*. L'*égarement* est dangereux dans les bois & les montagnes,

Eſgarement, se dit au figuré, de l'éloignement de la raison & de la saine doctrine. Cet Auteur s de grands *égaremens*, de mauvais principes. Cet Hérétique s'est convèrti, il est revenu de ses *égaremens*. Si la maladie de mon frère n'autorisoit mes *égaremens* on croiroit que je suis devenuë insensée. La vuë des *égaremens* des autres nous devroit guérir de la prévention que nous avons pour nous-mêmes. Nic. Les *égaremens* des hommes sont prèsque infinis; le cœur a ses *égaremens*, & l'esprit a les siens. Vill. L'homme ne paroît coupable de ses *égaremens* que quand il les connoit, & qu'entraîné par ses passions, il court au précipice qu'il appèrçoit.

*Pour sauver ma vèrtu de tant d'*égaremens,
Je ne veux point d'amis qui puissent être Amans. Des-H.

Toi dont la fuite injuste & les égaremens,
M'ont coûté tant de pleurs & de gémissemens. Sanlecque.

EſGARER, v. act. Faire pèrdre la route; détourner, écarter du chemin. *Perdere, avertere, à viâ deducere, inducere in errorem*. Le guide nous a *égarez*, il s'est *égaré* lui même dans la forêt. *S'égarer, deviare, divertere, degredi, aberrare*. C'est perdre la route, s'écarter, s'éloigner du chemin. Il signifie aussi, ne sçavoir où l'on va, aller à l'avanture, *vagari, errare*.

Eſgarer, se dit figurément en choses spirituelles & morales; & signifie, Errer, s'éloigner du bon sens, & de la droite raison. Voilà une matière bien delicate, & sur laquelle il est aisé de s'*égarer*. S Evr. Les pèrsonnes vaines, quand elles sont *égarées*, ont honte de se redresser & de rentrer dans le bon chemin. Bell. Cet homme a l'esprit *égaré*, il s'*égare* souvent dans ses discours, dans ses raisonnemens. Ne suivez pas les avis de cet Auteur, il vous pourroit *égarer*. L'âme d'un homme que la fureur transporte est effectivement *égarée* & hors de son assiette naturelle. M. Esp. Les grandes prospéritez nous aveuglent, nous transportent & nous *égarent*. Boss. Montagne est un guide qui *égare*; mais qui méne en des pays plus agréables qu'il n'avoit promis. Bal. La prudence humaine s'*égare* tous les jours dans l'avenir Boss. Où sont les hommes qui sont touchez sérieusement de la crainte de s'égarer, & de prendre une mauvaise route pour arriver à l'étèrnité? Nic. L'imagination ne chicane point, pourvu qu'on ne l'*égare* pas trop sensiblement. De la Motte.

Ce mot, selon Ménage, vient du Latin *varare*, qui signifie *passer, traverser*. D'autres disent qu'il vient d'*aguarer*, vieux mot François, qui s'est dit proprement des bestiaus qui s'éloignent des lieux où ils doivent paitre, & qui vont dans les tèrres labourées qu'on appelle *guérets*, & autrefois *guarets*.

Eſgarer, se dit des yeux & de la vüë, & signifie les porter çà & là sur differens objèts. *Hùc illùc oculos conjicere, Conjicere temerè in omnem partem oculos*. Il ne faut point *égarer* la vüë dans l'Eglise pendant les saints mystères. Vous *égarez* la vüë.

Que dire de ces paysages,
*Où l'œil se plaît à s'*égarer?
Non les Peintres dans leurs ouvrages,
Ne nous représentent point d'images.
Qu'on puisse bien leur comparer.

Eſgarer, se dit aussi en parlant d'une chose qui est comme pèrduë, qu'on ne peut trouver quand on la chèrche. *Amittere*. J'ai *égaré* cette clèf, ce livre.

Eſgaré, ée, part. pass. & adj. *Vagus, deflexus, amissus*. Son air *égaré* marque le déréglement de son esprit. Vill. On dit aussi des yeux *égarez*; pour dire, des yeux dont le regard n'est pas fèrme ni arrêté. Une vüë *égarée*, des yeux *égarez*, signifie souvent un défaut de modestie, peu de retenuë dans les yeux, des yeux qu'on jette indifféremment çà & là sur tout ce qui se présente. Quelquefois il signifie quelque chose de farouche dans les yeux. Je le trouvai fort émû, un visage enflammé, des yeux *égarez*, tel qu'un homme qui vient de faire un mauvais coup.

EſGAROTÉ. Voyez. ÉGAROTÉ

s'EſGAUDIR. Ce vieux mot originairement ne signifioit pas se réjouïr, comme quelques-uns l'ont crû. Il vient de *gaut*, qui signifioit un bois. Les Picards disent encore aujourd'hui s'*égaudir*, pour dire, chasser dans un bois, ou aller dans un bois. Gaut, ou Eſgaudée, signifioient bois & forêt On disoit dedans un gaut plénier; pour dire, en plein bois, au fond d'une forêt. Dans le Roman du Loherancs on lit:

Et tout le bois, & le gaut font tentir.

Pour dire, ils faisoient retentir tout le bois.

La venaison qui est en égaudée,
N'en set esir, quand elle y est entrée.

Mais parce qu'on alloit dans les bois pour se réjouïr, se divèrtir, s'*égaudir*, s'est dit dans la fuite dans cette signification, & on lui a trouvé une étymologie Latine, de *gaudere*, se réjouir, ou se *gaudir*, qu'on s confondu avec l'*égaudir*.

EſGLANTIER, ſ. m. Espéce de rôsier sauvage qui vient le long des chemins & dans les bois. Son fruit s'appelle *grattcu*: on en fait une consèrve qui est assez connuë sous le nom de consèrve de *cynorrhodon*. Les Arabes & les Pèrsiens appellent cet Arbre *Nésrin*, & *Nisrin* Leurs Poëtes en font grand état; car ils en tirent souvent des comparaisons, ce qui peut faire croire que ce buisson a dans l'Orient des qualitez plus exquises que celles de notre *Eglantier* commun Voyez CYNORRHODON, en Latin *rosa silvestris, flore odorato, incarnato*, & ROSIER.

EſGLANTINE, ſ. f. Fleur de l'églantiér On donne une *églantine* d'argent pour le prix de Poësie sus Jeus Floraux.

EſGORGER, v. act. Couper la gorge *Jugulare, mactare. Egorger* des bœufs & des moutons dans un sacrifice. *Egorger* une victime. Ablanc.

De peur de pèrdre un liard, souffrez qu'on vous égorge. Boil.

L'homme seul, l'homme seul en sa fureur extrême,
*Met un brutal bonneur à s'*égorger *soi-même*. Id.

Eſgorger, signifie aussi, Assassiner, tuër des hommes qu'on surprend, de quelque manière qu'on les tuë *Occidere, mactare, trucidare* Aux Vespres Siciliennes tous les François furent *égorgez*. Il faut que je fasse le tour do logis de peur qu'il n'y ait quelqu'un de caché qui me vienne *égorger*. Ablanc.

Eſgorger, signifie figurément, Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. *Opprimere*. On *égorge* les passans dans cette hôtellerie. Un Receveur des tailles peut bien se faire payer, mais il ne faut pas qu'il *égorge* les gens.

Eſgorgé, ée, part. & adj. *Jugulatus, mactatus*.

EſGOSILLER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Crier de toute sa force, jusqu'à se mettre en danger de se rompre le gosiér. *Faucibus contendere, fauces elidere*. Tu m'as fait *égosiller*, carogne. Mol. Je m'*égosille* à force de vous parler, & vous ne répondez pas. Scar.

EſGOUSSER, v. act. *Egousser* des pois & des féves. Dites & voyez EſCOSSER.

EſGOUT, ſ. m. L'écoulement des eaus qui sont tombées d'en haut. *Stillicidium*. L'*égoût* des tèrres est ce qui grossit les sources, les fontaines.

Eſgout, se dit aussi des canaux par où se déchargent les immondices des villes. *Latrina, cloaca*. Les *égoûts* de Paris sont encombrez. En hivèr les eaux de la rivière entrent par les *égoûts*.

Eſgout, se dit par ressemblance des plaies, lorsqu'on laisse un creux, un conduit pour faire écouler la sanie, le pus, le sang éxtravasé, &c. On se sèrt d'une tente à la gastroraphie, & on l'applique à la partie inférieure de la plaie pour y consèrver un *égout*. Dionis.

Ce mot vient du primitif *goutte, gutta*.

Eſgout, signifie aussi une sèrvitude qui est acquise à un héritage, & lui donne droit de faire passer ses eaux pluviales sur un heritage voisin: ce qui s'appelle en Droit, *stillicidium*.

Eſgout, en tèrme de Couvreur, se dit aussi des tuiles & des ardoises qui avancent en saillie au delà de l'entablement, par où s'égoutent les eaux pluviales pour les jetter loin du mur de face: ce qu'en Latin on appelle *subgrundia*.

EſGOUTER, v. n. Faire tomber les humiditez de quelque chose. *Stillare*. Tomber goutte à goutte. Il est aussi v. act. *Exsiccare, exhaurire guttatim*, épuiser goutte à goutte. Les Procureuses ne laissent point *égouter* la moruë pour faire de la sauce à leurs Clèrcs. Il faut mettre les fromages dans des éclisses pour les laisser *égouter*. L'Auteur de l'instruction pour les confitures donne à ce vèrbe *égouter* la signification & le régime d'un vèrbe actif, quand il dit, vous les laissez dans le sucre jusqu'au lendemain que vous les *égoutez*. La Quintinie dit aussi, J'ai mis une partie de mes tèrres en ados pour les *égouter*.

EſGOUTOIR, ſ. m. Tèrme de Cartonnier. Ais assemblez l'un contre l'autre, sur quoi on fait égouter les formes *Stillatoriæ tabulæ*.

Eſgoutoir. Morceau de bois long d'environ trois piéds, gros comme le bras, avec des rangs de chevilles de part & d'autre, sur quoi on met égouter la vaisselle. Les Menuisiérs appellent ceux

cette sorte de machine un *hérisson*; mais la plûpart des gens du monde, qui ne sçavent pas les mots propres des Arts, le nomment un *égouttoir*. On peut dire l'une & l'autre.

EſGRAFIGNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Ecrire mal & peu lisiblement. *Scribillare.*

Ce mot vient de *graphium*, qui etoit un stile de fèr dont les Anciens se sèrvoient à écrire, ou plûtôt de *griffe*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrâse, Les chats lui avoient tout *égrafigné* le visage.

EſGRATIGNER, v. act. Faire une déchirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit fèrrement pointu. *Vellicare, lacerare, discerpere, notare unguibus.* Quand deux harangères se sont battuës, elles ont le visage tout *égratigné*. Une épingle cachée *égratigne* souvent la main.

Ce mot vient de *ingratignare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *déchirer avec les ongles*. Mais il y a plus d'apparence, selon quelques-uns, qu'il vient de *crafinem*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *égratigneure*. M. Huet le dérive de *gratter*.

EſGRATIGNER, se dit figurément & comiquement en amour. C'est, Efleurer tant soit peu le cœur par les charmes de sa beauté. Elle commence à *égratigner* les cœurs.

On appelle *Egratigner*, Faire de petites découppures sur un habit pour lui servir d'ornement. *Incidere, dissecare.*

EſGRATIGNÉ, ÉE, part. *Vellicatus, discerptus, dissectus.*

EſGRATIGNEUR, EUSE, s. m. & f. Celui ou celle qui égratigne. C'est aussi la même chose que Découpeur. *Incisor, dissector.*

EſGRATIGNEURE, s. f. Petite plaie qui se fait sur la peau quand on l'égratigne. *Incisio, vellicatio, evulsio cutis.* Ce coup d'épée n'est pas profond, ce n'est qu'une *égratigneure.*

J'aimerois mieux souffrir la peine la plus dure,
Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratigneure. MOL.

EſGRENER, ou ÉGRAINER, v. act. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un épi, d'une gousse. *Excutere grana.* On le dit des petits fruits qu'on sépare de la queuë. *Egrener* des raisins, des groseilles, des cérises.

EſGRENER, se dit figurément de toutes les choses friables qui s'en vont par menus grains, ou parcelles, en les pressant ou frottant. *Friare.* Ce biscuit s'est tout *égrené* dans ma poche: émié, ou emietté seroit mieux.

EſGRENER, est aussi un tèrme de Coutelier, qui se dit du taillant d'un râsoir, & signifie Ebrecher, casser, raser, *radere, velere.* Ce rasoir est bon, le taillant *égrène* bien.

EſGRENÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Granis exutus, friatus, exfriatus, infriatus.*

EſGRILLARD, ARDE, adj. Eveillé, vif, réjoui, léger, adroit, alèrte. *Latus, alacer, fervidus.* Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'est un *égrillard* qui vous trompera. Œil *égrillard.* SCAR. Tu Dieu! quelle *égrillarde!* MOL.

Il s'embarqua sur le Danube
En bateau plus fèrme qu'un tube,
Où voltigeoient douze étendarts,
Au gré des zephirs egrillards. LORAT.

EſGRILLOIR, s. m. Grille faite de plusieurs pieux fichez & liez ensemble, qu'on met au dessous d'un étang, ou dans les petites rivières, pour en laisser passer les eaux, & empêcher que le poisson n'en sorte.

EſGRISER. Voyez ÉGRISER.

EſGRISOIR. Voyez ÉGRISOIR.

EſGRUGEOIRE, s. f. ou ÉGRUGEOIR, s. m. Utencile de cuisine sèrvant à égruger. *Vas friatorium.* Il est fait de fèr blanc pèrcé de trous fort menus, qui rendent sa surface extérieure rude & raboteuse. L'*égrugeoire* fait tomber des menuës parties du corps qu'on frotte contre.

EſGRUGER, v. act. Pulveriser, mettre en parties menuës quelque chose de dur, soit avec le marteau, la rappe, le couteau, ou autre instrument. *Infriare. Egruger* du sucre, de la muscade, du poivre.

EſGRUGÉ, ÉE, part. & adj. *Friatus.*

EſGRUGEURE, s. f. Partie menuë qui se sépare d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur. *Particula friata.*

EſGUEER, v. act. Tremper du linge en eau claire, en grande eau pour en détacher les sels qui s'y sont attachez, ou à la lescive, ou au savonnage.

Ce mot vient de *gué*, comme si on trempoit le linge dans un gué, où l'eau est d'ordinaire claire & courante; ou bien d'*aigue*, qui a signifié *eau*, comme si on disoit *aiguéer*. Cette étymologie est meilleure que la prémière.

EſGUEULER, v. act. Casser le goulet d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche. *Os frangere.*

On dit qu'un homme s'est *égueulé* à force de crier, quand il a crié si fort qu'il ne peut plus parler.

EſGUEULÉ, ÉE, part. & adj. *Effractus.* Cruche *égueulée.*

EſGUAIL.	Voyez	AIGUAIL.
EſGU.		AIGU.
EſGUIÈRE.		AIGUIÈRE.
EſGUILLE.		AIGUILLE.
EſGUILLER.		AIGUILLER.
EſGUILLETTE.		AIGUILLETTE.
EſGUILLON.		AIGUILLON.
EſGUILLONNER.		AIGUILLONNER.
EſGUISER.		AIGUISER.

E S H.

EſHANCHÉ, s. m. L'*h* s'aspire. Qui ne peut marcher pour avoir les hanches rompuës. *Coxâ luxatus.* Cet homme est tout *éhanché*. Une femme *éhanchée*, celle qui marche mal, qui n'est pas fèrme sur ses jambes. On le dit aussi des chevaux outrez, qui n'ont plus de force aux hanches; ou qui ont fait un si violent effort des hanches, que les ligamens qui tiennent l'os se sont relâchez.

EſHONTÉ, ÉE, subst. Qui a pèrdu toute pudeur. *Impudens, os impurum, quem nihil pudet.* On ne le dit plus. Cependant *effronté* qu'on y a substitué, ne signifie pas tout-à-fait la même chose.

ESHOUPPER, v. act. Tèrme des Eaux & Forêts. Couper les houppes ou cimes des Arbres. *Decacuminare.* L'Ordonnance veut que l'on condamne à l'amende ceux qui auront *eshouppé*, ébranché & deshonoré les arbres.

ÉSIL. Vinaigre. Le feu Gregeois s'éteignoit avec l'*ésil*, comme dit l'Auteur du Roman de Guarin le Loherانes.

Et li vins, & l'ésil,
L'eust éteint, si s'en feust entremis.

Luitprand liv. 5. ch. 6. & Ditmar liv. 3. disent en effet qu'il s'éteignoit avec le vinaigre. On dit que ce mot d'*ésil* est corrompu de celui d'*Acetum*, qui signifie en effet la même chose en Latin.

ESINO, Voyez FIUMESINO.

EſJOUIR, v. act. *Hilarare, gratulari, plaudere.* Ancien mot, qui signifioit la même chose que réjouir, & se joignoit avec le pronom pèrsonnel, *s'éjouir, gaudere, lætari.* Marot s'en est servi.

A celle fin que ton dèrnier vouloir,
Du tout me fasse éjouir *ou douloir.*

E S K.

ESKDALE, s. f. Mr Corneille écrit *Eskdail* à l'Ecossoise. *Eskia, Escia, Eskedalia.* C'est une petite contrée de l'Ecosse meridionale. Elle s'etend le long de la rivière d'Esk, qui lui donne son nom. Elle est bornée au midi par le Comté de Northumberland, au couchant par l'Annadale, au nord par la Tuwedale, & au levant par la Tivedale & par la Liddesdale. MATY. *Eskdale* signifie Vallee d'Esk.

E S L.

ESLA, s. f. Rivière d'Espagne. *Estola.* Elle a sa source aux montagnes des Asturies, baigne la ville de Léon, & va se décharger dans le Douro, à quelques lieuës au dessus de Miranda de Douro. MATY. Et au dessous de Zamora. Mr de l'Isle écrit *Esla.*

EſLAISER, v. act. Tèrme de Monnoie, qui se dit de la septième façon qu'on donne aux monnoies quand on les fabrique au marteau. *Ferire.* C'est présque la même chose que *flattir*, sinon qu'on ne penètre pas tant la piéce, ne faisant que la redresser du chauffage: ce qui se fait sur l'enclume avec le flattoir. L'Ordonnance veut qu'on répète cette façon deux fois.

ESLAM. Voyez ISLAMISME.

EſLAN, ou ELANS, s. m. Action de celui qui s'élance, course prompte & impétueuse qu'on fait pour se dérober à quelque péril. *Impetus, saltus, assultus.* Ce prisonnier s'est sauvé en faisant quelques *élans*. On le dit aussi des bêtes qui se sauvent & attrapent le bois en trois sauts ou *élans*.

EſLANS, est aussi un tèrme de Dévotion. *Anhelitus, suspiria, ex imo corde petiti gemitus.* Les hommes saints font de continuels *élans*, de pieux *élans* vèrs le ciel. Il entrecoupoit son discours de soupirs profonds, qu'il étoit aisé de distinguer des *élans* de dévotion. VILL. *Elans* affectez. MOL. De son amour chacun suit les *élans*. BENS.

EſLAN, s. m. Animal sauvage. Voyez ELLAND.

EſLAN, s. m. Village de France avec une Abbaye. *Elantium.* Il est dans la Champagne sur la Meuse, entre Donchery & Mézières.

l'Abbaye d'*Eslan* est dans le Rételois, du Diocèse de Reims, de l'Ordre de Cîteaux, & fille de Loroy. Elle fut fondée en 1148 par Hugues Comte de Nivèrnois & de Retelois, qui y est inhumé avec Felicité sa femme & Hugues son fils aîné. DE STE. MARTHE.

ESLANCEMENT, s. m. Mouvement du corps, promt & impétueux. *Injectio vehemens, actior contentio.* Les sauteurs font de grands *élancemens* pour faire paroitre leur agilité.

ESLANCEMENT, signifie aussi une douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'on sent quand on a quelque apostume qui cause un battement semblable à celui du pouls, un violent accès de goutte, ou d'une autre maladie aiguë. *Dolor lancinans, compungens.* Il sentoit de grands *élancemens* dans la tête, des *élancemens* redoublez.

ESLANCEMENT, se dit aussi figurément en tèrme de Dévotion, & signifie Transport, mouvement affectueux & subit. *Motus in divina vibratus tractim suspirio.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase, Les *élancemens* de l'ame vèrs son Dieu. Il prononçoit souvent ces paroles avec des *élancemens* admirables de cœur & de voix. P. VERJ.

Il faisoit des soupirs, de grands élancemens,
Et baisoit humblement la terre à tous momens. MOL.

ESLANCER, v. act. & n. qui ne se dit guère qu'avec le pronom pèrsonnel. Jetter son corps avec violence, & impétuosité, *Insilire, involare, irruere, irrumpere.* Ce furieux s'est *élancé* & jetté par la fenêtre. Il s'est *élancé* de furie dans les plus épais escadrons des ennemis. On dit aussi, que les sèrpens & les couleuvres *s'élancent*, se jettent sur les hommes.

On le dit figurément des choses inanimées qui sont violemment poussées.

Quand d'un effort impétueux
Le carreau s'élance & foudroye.
NOUV. CH. DE VERS.

ESLANCER, se dit aussi pour, Darder, pousser. *Vibrare, emittere.* La mort sçait *élancer* ses traits. *Elancer* des cris. Il est là actif. On dit aussi, qu'un mal d'aventure qui est prêt d'aboutir, *élance, lancinat, compungit.* Quand il cause une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on sent dans la partie, & pareillement en quelques autres maladies. Je sens quelque chose qui m'*élance*. Le doigt m'*élance*. Il est là neutre, & n'a d'usage qu'à la troisième pèrsonne.

ESLANCER, se dit d'ordinaire avec le pronom pèrsonnel, & signifie, Faire un effort, piquer, exciter. Quand notre ame est eveillée par le discours, ou par l'exemple, elle *s'élance* au delà de son ordinaire. MONT. Plus les envieux veulent abaisser mon esprit, plus il croit & *s'élance*. BOIL. La dispute me pique; les imaginations de mon ennemi *élancent* les miennes, & me rehaussent au dessus de moi-même. MONT.

ESLANCÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Vibratus, contectus.*

ESLANCÉ, en tèrme de Blason, se dit du cèrf courant. *Insiliens, irruens.*

ESLANCÉ, ÉE, se dit aussi d'une pèrsonne de grande taille menuë, qui paroit avoir peu de vigueur. *Justo gracilior.* On le dit aussi de quelques chevaux maigres, efflanquez & ruinez.

ESLANCÉ, ÉE, Tèrme de Jardinier. *Exilis, longiùs exilescens.* Il se dit des branches qui sont longues & peu grosses à proportion, & degarnies d'autres branches, en manière de gaules. C'est un defaut à un arbre que d'y voir des branches *élancées*. LA QUINT.

ESLE, Les mots François qui se tèrminent en *esle*, ont la penultième longue, comme, mêsle, grêsle, frêsle.

ESLE, Aieul. Saecle. Bisaieul. Il est tout-à-fait vieux, & ne se trouve que dans les anciens titres.

ESLIMER, Tèrme de Fauconnerie, qui signifie, Purger, & mettre un oiseau en etat de voler au sortir de la muë.

ESLIMÉ, ÉE, adj. & part. Le peuple dit linge *élimé*; pour dire, linge usé à demi, qui n'est plus guère de service.

ESLINGEN, s. m. Ville du Cèrcle de Suabe en Allemagne. *Eslinga, Ezelinga.* Elle est dans le Duché de Wirtembèrg sur le Nèkre, à deux lieuës à l'est de Stutgard. *Eslingen* est Protestant, & ville Impériale.

ESLOIGNEMENT, s. m. Distance d'un lieu à un autre. *Distantia, spatium, intervallum.* Paris & Constantinople sont dans un grand *éloignement*. L'apogée d'une Planète est son plus grand *éloignement* de la tèrre.

ESLOIGNEMENT, signifie aussi, Retraite; l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. *Secessio, recessus, digressio.* Didon fut au désespoir de voir l'*éloignement* des vaisseaux d'Enée. L'*éloignement* augmente la vénération qu'on a pour les Princes, & on les estime moins quand on les voit de trop près. BOUH.

ESLOIGNEMENT, Absence. C'est une de ces choses qui me consolent durant cet *éloignement*. VOIT. Je n'ai employé mes yeux à aucun usage qu'à pleurer sans cesse, depuis que j'ai appris que vous étiez resolu à un *éloignement*.

ESLOIGNEMENT, se dit au figuré pour, Distance, retardement, indifférence, froideur, avèrsion. *Profectio, remotio, aversio.* Cet incident a mis la conclusion de ce Traité dans un plus grand *éloignement* que jamais. Les mêmes prétentions causent d'ordinaire l'*éloignement* des pèrsonnes. P. DE CL. Vous vous figurez que pour être homme de bien il suffit d'avoir de l'*éloignement* pour les vices grossiers. CL. La concurrence de la faveur & de la beauté leur donnèrent de l'*éloignement* l'une pour l'autre. M. SCUD. L'homme a un *éloignement* naturel pour la connoissance de soi-même, qu'il ne peut surmonter. NIC. Chacun nourrit dans le fond de son cœur un *éloignement* secret de la vérité. ID. Comment le seul *éloignement* du bruit & des affaires, appaisera-t-il les troubles du cœur si la raison ne s'en mêle point? S. EVR. Les pèrsonnes qui vivent dans la solitude & dans l'*éloignement* du monde, ne laissent pas de trouver de grandes difficultez dans la vie chretienne. NIC.

ESLOIGNEMENT, signifie aussi une espèce de bannissement. *Amandatio, relegatio.* On a été surpris de la disgrace de ce Favori, de son *éloignement* de la Cour. Ce Directeur a obligé son pénitent à l'*éloignement* de sa concubine.

ESLOIGNEMENT, en tèrme de Peinture, est la partie du tableau qui se voit en lointain, qui est en pèrspective. *Longinquus recessus, tabula pars fugiens, prospectus.* On voit dans l'*éloignement* de ce tableau une ville, une bataille, un camp, une ruine.

ESLOIGNEMENT, se dit aussi des objets qui tèrminent la vûë dans une distance fort éloignée. *Prospectus.* La vûë est admirable dans ce lieu-là. On y voit des côteaux, des prairies, la rivière qui sèrpente, & Paris en *éloignement*. L'ACAD.

ESLOIGNEMENT, est aussi un tèrme d'Astronomie. On l'emploie sur tout pour marquer la distance de Vénus au soleil. Dans la connoissance des tems pour l'année 1702. on a remarqué à tous les premiers jours des mois & à quelques autres jours l'*éloignement* de Vénus au Soleil. La plus grande digression ou *éloignement* de Vénus est de 47. degrez ou environ, c'est-à-dire, qu'elle ne s'écarte jamais davantage du Soleil.

ESLOIGNER, v. act. *Removere, submovere, amandare, ablegare.* Mettre de la distance entre deux pèrsonnes, ou deux choses, ecarter une pèrsonne ou une chose loin d'une autre, faire retirer loin, envoyer loin de soi. Voilà une flotte qui va *s'éloigner* du port, qui va partir, elle va dans des tèrres *éloignées* faire un voyage de long cours. Il chèrche une maison de campagne, mais il ne veut pas *s'éloigner* de la ville, de la rivière. La lune commence à paroître quand elle *s'éloigne* du Soleil. Cette ville est *éloignée* du secours.

s'ESLOIGNER, signifie aussi, se retirer de quelque lieu, se cacher. *Recedere, abscedere, discedere.* Il a appris qu'il y avoit un decrèt contre lui, on lui a conseillé de *s'éloigner*. Il s'est *éloigné* & banni volontairement de la Cour pour vivre en retraite.

On trouve dans quelques Auteurs *éloigner* dans ce sens, & employé activement. Le soleil *éloigne* sa barrière. MALH. pour dire, quitte, abandonne. Le Roi ne peut *éloigner* la douce amie, BAIF. pour dire, s'en separer, s'absenter d'elle. Bèrtaud a dit de même:

Je n'ai vû qu'à regrèt la clarté du soleil,
Depuis qu'un soupirant j'eloignai *ce bel œil.*

Cette façon de parler est ancienne; elle a vieilli.

Ce mot vient du Latin *elongitare*. MEN. ou de *elongare*.

ESLOIGNER, se dit à l'égard du tems aussi bien que du lieu. *Protrahere, differre.* Le mauvais tems qu'il a fait a *éloigné*, a retardé la moisson, les vendanges. La mort de mon Raporteur a bien *éloigné* le jugement de mon procès.

ESLOIGNER, se dit figurément en choses morales. Il faut *éloigner* de votre esprit & en chasser toutes les pensées chagrinantes; *éloigner* de notre présence tout ce qui nous cause des tentations. Il ne faut jamais *s'éloigner* du respect qu'on doit à ses supérieurs, ni de son devoir. J'etois fort bien dans l'esprit de ce Prince, mais un faux rapport qu'on lui a fait m'en a *éloigné*. On a *éloigné* ce Ministre des affaires; on lui a ôté son emploi. Ce Prince est bien *éloigné* de remuer, de faire la guèrre, il n'y pense pas. Si cet homme raisonne ainsi, nous sommes bien *éloignez* de compte, bien differens en sentiment. Il est fort *éloigné* de la raison. Cela se dit en un sens fort *éloigné*. Ils sont fort *éloignez* de sçavoir qu'ils pèchent. PASC. La piété nous *éloigne* des plaisirs des sens. NIC.

ESLOIGNÉ, ÉE, part. pass. & adj. On dit provèrbialement des Juges de Province, qu'ils sont *éloignez* du soleil; c'est-à-dire, loin

de

de la Cour & des Parlemens, qui peuvent avoir connoissance de leurs malvérsations, & les punir.

Tous ces mots viennent du Latin *elongare*, comme on l'a déja dit.

E S M.

ESMAIRE, v. n. & act. Vieux mot. S'étonner, Être en émoi. *Mirari, stupere.* Là lor vint nouvelle que mul des Pélerins s'en alvieot par autres chemins à autres porz, & furent mult *ésmayé.* VILLEHARD. n. 27.

Cil dou n'est pas courtois qu'on trop dilaie,
Si s'en ésmaie *& plaint cil qui l'attend.*

LE CHASTELAIN DE COUCY.

Ci moz ésmaia *les Flamens.* PHIL. MOUSKES.

Quand li chiens abaier delaie,
Li leus vers les brebis s'ésmaie,
Prêtre veillez comme chien vrai,
Quand vous dormez l'en a bon mai.
*Tant estes meu que je m'*ésmai
*Car ne crain chien dont leu s'*ésmaie. LE RECLUS DE MOLIENS.

Voyez Du Fresne, *Gloss. de Villehard.*

ESMAIL, s. m. Qui fait au pluriel *Emaux.* Espéce de vèrre coloré *Encaustum.* Sa matière fondamentale est de l'étain & du plomb en parties égales, calcinées au feu de revèrbère, à quoi on ajoute séparément des couleurs métalliques telles qu'on lui veut donner, comme l'*as ustum* pour le vèrd, le *crocus* de Mars pour le jaûne. La chaux d'étain produit un blanc fort exquis; celle d'argent un très beau bleu; avec de la chaux de cuivre, de la limure de fer & de l'orpiment, un très-beau rouge; avec du salpêtre une couleur de pèrles; avec du jay un très-beau noir.

On travail l'*émail* au feu de lampe avec un petit tuyau par lequel on souffle, soit avec la bouche, soit avec un soufflet; & on le tire en des filets si deliez qu'on veut, jusqu'à les tourner sur un devidoir, & en faire des aigrettes. On fait trafic d'*émail* en canon. Toutes les pièrres précieuses contrefaites se font avec de l'*émail*, c'est-à-dire du vèrre & des metaux. Le vèrre est du plus beau cristal, & les métaux sont réduits en chaux lavée & filtrée, ensorte qu'ils se réduisent en sel, & après plusieurs cuissons & lotions se fait l'*émail* blanc, qui est susceptible de toutes les autres couleurs, en y mélant des matières metalliques.

Ce mot vient de l'Italien *smalto* & *smaltare.* Quelques Sçavans remontent encore plus haut, & font descendre le mot *esmail* de l'Hebreu חשמל, *hhasmal*, qui se trouve dans Ezechiel, I. 4. 27. & VIII. 2. & que S. Jerôme traduit par *electrum*, espéce d'*émail*, composé d'or & d'argent; ils disent que de là les Latins ont fait *smaltum*, qui se trouve dans Anastase le Bibliothécaire, dans Guillaume aussi Bibliothécaire, dans Richard de S. Germain, & dans quelques autres Auteurs de la basse Latinité. Le prémier étoit une espéce de ciment dont parle Pline, fait de chaux, de poix & de graisse, & dont le Pontifical Romain fait mention dans la cérémonie de la consécration des Eglises. Et *smaltum* étoit un ouvrage de pièces rapportées, dont ont parlé plusieurs Auteurs, & entre autres Anastase le Bibliothecaire.

ESMAIL, se dit aussi de la peinture & du travail qui se fait avec des couleurs minérales qui se cuisent avec le feu; *Pigmentum metallicum*; ce qu'on appelle, Parfondre l'*émail*, *Encaustum auro agglutinare, inurere.* Un portrait fait en *émail* ne s'efface point. Les borgnes se font faire des yeux d'*émail.* Un tableau d'*émail.* On a fort estimé autrefois les *émaux* de Limoges, qui se faisoient du tems de François I. particulièrement sur du cuivre. Ils ont été fameux dès le tems du XI. XII. XIII' siécles. Il est defendu aux Orphévres de faire des doubles de voirines, qui sont des *émaux* épais qui contiennent plus de vèrre que de matière.

La Peinture en *émail* est très-ancienne, on l'a employée dès les prémiers tems sur les métaux & sur la tèrre, comme on fait encore aujourd'hui. On prétend que les briques, dont les murs de Babylone furent construits, etoient des briques émaillées, dont les *émaux* représentoient differentes figures. Du tems de Porsena, on faisoit dans les Etats des vâses émaillez. La porcelaine, tant celle qui vient de la Chine & du Japon, que celle qui se fait en France, la faïence, les pots vèrnissez de terre, toutes ces choses sont autant d'espéces d'*émaux*.

Mais on appelle proprement Peinture en *émail*, une peinture qui se fait avec des *émaux* broyez & réduits en poudre, employez comme les autres couleurs, & ensuite fondus, recuits & vitrifiez par la force du feu. Cette sorte d'ouvrage fut beaucoup perfectionnée du tems de François I. en France, & en Italie. En France on faisoit à Limoges ces beaux *émaux* qu'on appelle *émaux* de Limoges: en Italie on faisoit de fort beaux vâses à Faïence, & à Castel-Durante du tems de Michel-Ange & de Raphaël, & apparemment sur leurs desseins; car le dessein des figures est ce qu'il y a de plus considérable dans ces vâses.

Il y a deux sortes d'*émaux*, les *émaux* clairs & transparens, & les *émaux* épais & mates. On emploie les *émaux* clairs en les broyant avec de l'eau seulement, les *émaux* épais s'emploient avec de l'huile d'aspic. L'invention des *émaux* épais est assez récente: jusques vèrs 1630, on n'a connu que les *émaux* clairs; mais en 1632. Jean Toutin, Orphévre de Chateaudun, qui travailloit parfaitement bien les *émaux* ordinaires, chercha le secret d'employer des *émaux* mates, il le trouva & le communiqua à d'autres Orphévres qui l'ont répandu par tout.

On emploie ordinairement les *émaux* sur des métaux, or, argent, cuivre: l'or est le meilleur, il n'a point de mauvaise qualité, & les *émaux* paroissent dessus avec tout leur éclat & toute leur beauté; l'argent jaûnit les blancs, le cuivre s'écaille & jette des vapeurs; cependant le cuivre est le fond sur lequel on applique le plus souvent les *émaux*, parce qu'il est le moins précieux, & pour corriger ses mauvaises qualitez on applique dessus & dessous la plaque une couche d'*émail*, quoiqu'on ne doive travailler qu'à d'un côté, afin que le cuivre ne s'enfle pas plus d'un côté que de l'autre, & ne cause point d'inegalité. Voyez M. Felibien dans son traité des principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent.

ESMAIL, est aussi une sorte de minéral qu'on purifie, & auquel on donne dans les pays étrangers, toutes les façons qu'il doit avoir pour en faire un bleu foncé, & le réduire en manière de farine très-déliée. Cette sorte d'*émail* se vend à Paris par les Epiciers. Il sèrt aux Blanchisseurs & aux Blanchisseuses pour donner la couleur bleuë à l'empois, & aux Enlumineurs & aux Peintres pour faire une couleur bleuë qu'ils employent dans leurs ouvrages. Le mot d'*émail* en ce sens n'a point de pluriel. Cet *émail* est très-fin, le plus beau vient de Hollande.

ESMAIL, signifie aussi un ouvrage composé d'une manière de vèrre blanc qu'on travaille à Venise, & qui se vend chez les Faïanciers de Paris. On y vend des tasses, de petits pots, de petites urnes d'*émail*, & plusieurs autres de ces sortes de gentillesses propres à orner les cabinets, les cheminées, les armoires, &c. Il y a aussi une sorte de faïance émaillée, que l'on appelle ordinairement *émail*; mais c'est un faux *émail* que les Faïanciers appellent *turquin*, & qui n'est pas à beaucoup près si beau que l'*émail* de Venise, qu'on fait quelquefois dorer pour en rehausser le prix & la beauté.

ESMAIL, se dit aussi au figuré pour une sorte de bague marquée de quelque devise, pendant au bas d'un Ordre de Chevalier ou de quelque autre collier. *Bulla, monile, phalera.* POMEY.

ESMAIL, se dit aussi d'une grande divèrsité de fleurs & de couleurs. *Florum copia, varius color.* L'*émail* des prairies, des partèrres. Mais il est plus de la Poësie que de la Prose.

*L'*émail *riche & brillant, que nos champs font éclorre*
N'est encore reservé qu'au triomphe de Flore.

NOUV. CH. DE VERS.

Ni les âpres frimats, ni les grandes chaleurs,
N'y tèrnissent jamais le bel émail *des fleurs.* SEG.

Mille agréables fleurs
*Font briller en tout tems l'*émail *de ton partèrre.* MALH.

Et sur le tendre émail *des campagnes fleuries*
Lui-même fait camper ses troupes aguerries. FLECH.

*Avec l'*émail *de nos prairies*
Quand on le sçait bien façonner
On peut aussi bien couronner
Qu'avec l'or & les pierreries. SCARRON.

ESMAIL, & plus souvent au pluriel *émaux*, en tèrmes de Blâson, se dit des couleurs & métaux dont un Ecu est chargé. *Gentilitii scuti colores & metalla.* L'*émail* se dit en général tant du métal que de la couleur, à cause qu'en effet l'*émail* d'Orphévre est un ouvrage fait de metal & de vèrre calciné qu'on teint de differentes couleurs. Le Blâson n'a que sept sortes d'*émaux*, Or, Argent, Gueules, Azur, Sable, Sinople & Pourpre. Les *émaux* du Blâson sont venus des anciens jeux du Cirque, qui ont passé d'abord aux tournois; car les Factions & les Quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu & le vèrd. Suétone dit que Domitien y en ajoûta une cinquième vêtuë d'or, & une sixième vêtuë de pourpre. A l'égard du sable, il est venu des Chevaliers qui portoient le deüil. P. MEN.

ESMAILLER, v. act. Travailler en émail, peindre avec de l'émail, avec des couleurs minérales ou provenuës des minéraux. *Encaustum auro illinere.* Les Orphévres sont bien aises d'*émailler* leurs ouvrages; car ils vendent l'émail autant que l'or.

ESMAILLER, se dit au figuré. *Pingere, distinguere, ornare.* Le printems émaille la tèrre, la peint de divèrses couleurs.

Déja l'or & l'azur du haut de ces montagnes,
Emailloit *à longs traits ces fertiles campagnes.* LA SUZE.

ESMAILLÉ, ÉE, part. & adj. *Ornatus, distinctus, vermiculatus.* Une montre *émaillée.* Ciel *émaillé* d'étoiles. Prez *émaillez* de fleurs. Vous aimez les expressions qui donnent le plus dans la vuë, & je vous avouë que vôtre langage me paroît un peu trop *émaillé.* CH. DE MERE; c'est-à-dire, trop brillant.

Que vos bords enrichis de marbre & de vèrdure,
Soient toûjours emaillez *de fleurs:*
Que Zephire sur vous répande ses faveurs. P. BUFFIER.

ESMAILLEUR, s. m. Artisan qui travaille en émail, qui manie le vèrre au feu de lampe, & qui en fait divèrses figures. *Encaustes.* Marc Antoine étoit un fameux *Emailleur.*

Colin y fit belle dépense,
Il enrichit les Emailleurs,
Les Maquignons & les Tailleurs. DIV. DE S.

ESMAILLURE, s. f. Application d'émail sur quelques ouvrages. *Inductio encausti, pigmenti metallici.* L'*émaillure* de ce portrait est charmante. Il se dit aussi quelquefois pour l'ouvrage même qui est emaillé. *Opus encausticum.* Voilà une belle *emailleure.* POMEY. Ce mot ne se dit guère, ou ne se dit que parmi les Artisans & Ouvriers en *émail.*

ESMAILLURE, est aussi un tèrme de Fauconnerie, qui se dit des mailles ou tâches rousses qui sont sur les pennes de l'oiseau de proie. *Pennarum maculosa varietas.*

ESMANS, s. m. Nom propre de lieu dans le Diocèse de Sens. *Agmantum, Acmantum. Hadr. Valesi. Not. Gall.*

ESME, les mots François qui finissent en *esme* ont la pénultième longue, comme *carême, blême.*

ESME, estimation. Voyez *estimation, esme* est vieux.

ESME ou AIME, s. f. Ville autrefois, aujourd'hui Bourg du Dauphiné dans les Alpes. *Axima. Hadr. Valesi. Not. Gall p.* 142. 143.

ESMERAUDE, s. f. Pièrre précieuse vèrte, la plus dure après le rubis. *Smaragdus.* L'Orientale est la plus estimée, & est d'un vèrd mâle, haute en couleur, tirant sur le brun. L'Occidentale ou du Pérou est d'un vèrd gai, & elle est moins dure & moins polie. On ne connoit plus que celles-ci; car des autres qu'on appelle *de la vieille roche,* la mine en est pèrduë. Elles se perfectionnent, comme le rubis dans la mine, & prennent peu-à-peu leur vèrdeur, comme le fruit sur l'arbre prend sa maturité. Pline fait mention de douze sortes d'*émeraudes* à présent inconnuës. Il se trouve des *émeraudes* aux environs de Bourbon-l'Archambaud. En l'Apocalypse Dieu apparoit sur une iris de la couleur d'*emeraude.* L'opinion commune est que l'*émeraude* nait dans le jaspe. Il y en a de si parfaitement vèrd, que plusieurs Auteurs l'ont pris pour l'*émeraude.* Dans le Livre d'Ester il est dit que les salles où Assuèrus fit son festin, étoient pavées d'*émeraudes* & de marbre. Rodrigue de Tolede dit que quand les Sarrasins prirent Tolède, le Roi Tarik eut pour butin une table de 365 pieds de long d'une seule piece, qu'il fait passer pour *émeraude.* Théophraste dit qu'on en a vû une de quatre coudées de long sur trois de large, qui fut mise par un Roi d'Egypte dans un temple de Jupiter. On a aussi parlé d'un obelisque d'*émeraude* de 40 pieds de haut. A Gennes il y a un plat bien grand qu'ils font passer pour *émeraude.* A Maïance il y en avoit autrefois une penduë à la voute de l'Eglise qui brilloit fort, grosse comme un demi-melon. Fèrnand Cortés apporta cinq *émeraudes* de l'Amérique estimées cent mille écus. En la vallée de Manta au Pérou les peuples adoroient une *émeraude,* qui étoit prèsque aussi grosse qu'un œuf d'autruche. On lui faisoit plusieurs présens & sacrifices, & sur tout des moindres *émeraudes,* que les Prêtres faisoient accroire être ses filles. On feint qu'Hèrmès Trismégiste avoit gravé sur une *émeraude* le remede univèrsel contre toutes les maladies, & qu'il la fit enfermer dans son tombeau avec son corps.

Ce mot vient de *smaragdus,* Latin, qui signifie la même chose. Quelques-uns le dérivent de l'Italien *smeraldo* ou de l'Arabe *zomorrad.*

ESMERAUDE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philosophie hèrmétique. C'est la rosée des mois de Mars & de Septembre.

Presme d'*émeraude.* Voyez PRESME.

ESMERI. Voyez EMERIL.

ESMERILLON, s. m. Le plus petit des oiseaux de Fauconnerie, le plus vif & le plus bigarré de tous, & celui dont le mâle & la femelle se ressemblent. *Falco minimus, accipiter varius, species frugillarius, merillus.* M. de Sainte-Marthe dans ses livres *de re accipitrariâ,* l'appelle *pumilum.*

L'*Emerillon* est de la forme du faucon, auquel il ressemble tout à fait, soit pour la figure du corps, soit pour la couleur du champ de son pennage, excepté qu'il a toutes les parties du corps plus petites, ensorte qu'il semble que ce soit un jeune faucon. C'est pourquoi Albèrt le Grand l'a placé dans le genre des faucons, le disant autrefois de la petite espece, & le faisant égal au Mouchet, qui est le mâle de l'épervier, & au Lanier rouge qui n'ont guère plus de corsage qu'un mèrle. Ils n'ont pas grande difference entre eux pour les façons de faire, ni pour la couleur. Ils ont des goutes à la tête, comme dit Albèrt le Grand, ainsi que les faucons. Il a le vol très-long à proportion du corps, sa queuë est mediocre, ses jambes & ses pieds sont unis & citrins.

Prenez-le le plus goussaut que vous pourrez, large de mahutes, le vol long, bien afilé, la tête ronde, le bec gros & court, la langue noire, le corps court, les piéds & les doigts grands & deliez, son pennage d'une piéce sur le dèrrière, par le devant qu'il soit de grosses mailles en cœurs, & bordées de feu sur les mailles de dèrrière, de gros yeux à fleur de tête, le champ de son pennage tirant sur le roux brun.

Il tient du naturel du faucon. Il est hardi & d'entreprise, plus volant qu'aucun autre oiseau, courageux, de longue haleine, & fort agreable à ses entreprises. Il est quinteux & fantasque comme le Gerfault, & a peine à oublier le deplaisir qu'il a reçu. Il le faut entretenir, leurrer & assurer de même que le faucon, puis lui faire escape de ce que vous lui voulez donner, & le faire voler. Il est le seul de tous les oiseaux de proie dans lequel on ne fasse point de distinction du mâle d'avec la femelle, n'ayant point de tiercelet. Ils sont toujours en action. On peut les accoutumer au poing. Il vole la pèrdrix, les pèrdreaux, la caille, l'allouette, les moineaux, & autres semblables petits oiseaux, qu'il poursuit d'un mèrveilleux courage. Il doit être oiselé en huit jours; car après il ne vaut rien. Il est fort plaisant au vol de la corneille & de l'allouette huppée. On n'en voit que de passagers & point de niais. Mr de Sainte-Marthe a décrit tout cela en fort beaux vèrs Latins, & nous apprend que d'autres ont appellé en Latin l'*émerillon, æsalo, circus & peteum.*

Les François des Antilles appellent l'*Emerillon* de ces Isles, *Gry-gry.* Voyez ce mot.

ESMERILLON, est aussi une espéce de canon médiocre, dont la longueur est de 37 calibres, qui tire dix onces de fer ou quinze onces de plomb, & se charge de quinze onces de poudre fine. Le bâtard a 32 calibres, & tire douze onces. L'extraordinaire a 45 calibres, & tire demi-livre de plomb avec autant de poudre. HANZELET.

ESMERILLON, est aussi un tèrme de Cordier, qui signifie un morceau de bois en forme de fiflet, au bout duquel il y a un crochet de fer sèrvant à cabler de la ficelle & autre cordage.

ESMERILLONNÉ, ÉE, adj. Éveillé, qui a l'œil vif comme un emerillon. *Audaculus, fervens, exultans.* Cette fille est bien gaie & *émerillonnée.* Ce garçon est vif & *émerillonné.* Il est bas.

ESMERVEILLABLE, adj. Digne d'admiration. *Admirabilis, paradoxus.* Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie; mais elle n'en dit rien. On peut assurer qu'il est trop vieux pour être en usage.

ESMÈRVEILLER, v. n. Qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. *S'ésmerveiller,* S'étonner, être en admiration. *Admirari.* Ne vous *émèrveillez* pas s'il est riche, il prend à toutes mains. Ce mot est un peu vieux.

Il est émèrveillé,
Comme en si peu de jours il a tant travaillé. RAMPALE.

ESMÉTIQUE. Voyez ÉMÉTIQUE.

ESMETTRE, v. act. Tèrme de Palais, qui se dit des appels ou appellations. *Emettre* un appel, c'est la même chose qu'intèrjetter un appel. Un Religieux de l'Ordre du Saint-Esprit *ésmet* appel comme d'abus de la provision donnée par l'Ordinaire. FEVRET.

ESMIS, ISE, part. & adj. Il a les significations de son vèrbe. Le Prieur claustral ayant *ésmis* appel comme d'abus de sa destitution, FEVRET. Sur l'appel d'abus qui fut *ésmis,* le Parlement de Paris dit, mal & abusivement jugé. ID. Quant aux appellations *ésmises* des jugemens donnez par les Archidiâcres. ID.

ESMEUTE, s. f. Sédition populaire, alarme. *Seditio, turba.* Ce peuple est mutin, il y a à tout moment quelque *émeute* en ce quartier-là. Il y eut une *émeute,* alarme dans le camp. Appaiser une *émeute.* ABL.

ESMEUTE, se dit aussi des querelles particulières qui font assembler les voisins, & qui causent du trouble dans un quartier. *Tumultus*

multus, *altercatio*, *rixa*. Les petites gens font souvent des *émeutes* qui alarment tout le voisinage.

Ménage dérive ce mot de *exmota*, fait de *exmovere*; & du Cange de *movita*, qu'on a dit au même sens.

ESMEUTIR. Voyez EMEUTIR.

ESMIER, v. act. Réduire du pain en petits morceaux, en petites miettes. *Friare*, *comminuere in micas*.

ESMIER, se dit aussi des corps qui sont friables, qui se réduisent aisément en poudre, en petites parties en les maniant. Tous les corps calcinez qui ont passé par le feu *s'émient* facilement.

ESMIÉ, ÉE, part. & adj. *Friatus*, *comminutus*, *divisus in micas*, *in particulas*. Dans les Monnoies on se sert d'une drogue composée de lie de vin *émiée*, de sel, &c. pour le blanchiment des espéces.

ESMIETTER, v. act. Emier, réduire en miéttes. *Friare*, *in micas*, *in tenues particulas comminuere*. Dans bien des Provinces on ne connoit point le vèrbe *émier*, & l'on dit toujours *émietter*. Cet enfant *émiette* tout son pain, ôtez-le lui; il n'a pas faim. Mon pain s'est *émietté* dans ma poche.

ESMONDE, s. f. Fiente d'oiseau de proie. *Stercus*. Les *émondes* des oiseaux font connoître leur santé ou leurs maladies.

ESMONDES, au pluriel, Branches qu'on retranche du tronc des arbres. *Decerpti rami*. Les *émondes* des ormes, des chênes, des aûnes, de cette tèrre, suffisent pour le chaufage du maître.

ESMONDER, v. act. Couper les menuës branches d'un arbre, soit pour en ôter le bois nuisible & supèrflu, soit pour faire des fagots pour brûler. *Intercidere*, *disparare*, *castrare*, *deputare*. On *émonde* les arbres fruitiers quand ils jettent trop de bois. On *émonde* les arbres pour faire du bois, des fagots.

Ce mot vient de *emundare*. Nicod dit aussi *ésmonder* l'orge & semblables choses, & cela se dit aujourd'hui, *pisere*, *pisare*.

ESMONDÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Deputatus*.

ESMOTTER, v. act. Oter les mottes d'un champ ou les casser, afin de le disposer mieux à recevoir la semence. *Occare*. Il faut *émotter* les tèrres quand il y a trop longtems qu'il n'a plû.

ESMOTION, s. f. Crainte, trouble, effroi, tremblement, agitation, mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'esprit, & qui en trouble le tempérament ou l'assiéte. *Commotio*, *motus*, *sensus*. La fiévre se remarque par l'*émotion* du pouls. Un exèrcice violent cause de l'*émotion*. Un Amant sent de l'*émotion* à la vûë de sa Maitresse; un bràve à la vûë de son ennemi. Cela me donnoit quelque *émotion*. VOIT. Un Juge doit être calme & exemt des *émotions* de la haine & de la colère. M. ESP. Nous regardons tranquillement & sans *émotion* les injustices qui ne nous regardent pas. NIC. Il arrive rârement que l'on dispute sans une secréte *émotion* mal propre à consèrver les amitiez. LA M. LE V. Ce n'est pas la raison qui frape les esprits grossiers & qui les fait agir; c'est l'*émotion* & l'ardeur avec laquelle on parle. LE P. R. L'*émotion* ardente & passagère de la colère est une saillie imprévuë de l'âme, qui ne lui laisse pas le tems de délibérer. LE MAI. La colère ne deshonore pèrsonne, pourvu que ses *émotions* soient proportionnées au sujet qu'on a de s'émouvoir. M. ESP. Vous me donnez une *émotion* que je ne puis ni surmonter, ni definir. VILL. L'*émotion* que l'Orateur a excitée dans les esprits se calme bientôt s'il veut trop faire le pathétique. AB. DU JARRY. Nous ne pouvons exciter en nous les *émotions* violentes que causent les passions: elles dépendent des objets. NIC.

Laisse-toi gouvèrner à cette enchanteresse (la Paresse)
Qui seule peut du tout calmer l'émotion.
NOUV. CHOIX DE VERS.

ESMOTION, se dit aussi d'un commencement de sédition. *Trepidatio*. Il fait dangereux de se trouver au milieu d'une *émotion* populaire.

ESMOUCHER, v. act. Chasser les mouches. *Muscas abigere*. Il y a des chevaux qu'il faut *émoucher* tandis qu'on les fèrre. Les Seigneurs Indiens ont des valets qui les *émouchent* continuellement avec des plumes.

ESMOUCHER, signifie aussi, Battre, fouetter. Cet écolier est souvent *émouché* par son Régent.

ESMOUCHETTE. *Instragulum setarium*. Quelques-uns appellent ainsi des houses faites de roseaux & de cordes pendantes, qu'on met en été sur les chevaux pour empêcher qu'ils ne soient tourmentez des mouches.

ESMOUCHETTE. Espéce d'oiseau de proie. Voyez MOUCHET.

ESMOUCHETTE, est encore dans le fenouil & autres herbes, l'ombelle qui en contient la graine. *Umbella*. NICOD.

ESMOUCHOIR, s. m. C'est un instrument dont on émouche. La queuë des chevaux leur sèrt d'*émouchoir*.

ESMOUDRE, v. act. Aiguiser le taillant des instrumens trenchans sur une meule, sur un grais. *Exacuere*, *procudere*. *Emoudre* des couteaux, sa cognée, sa serpe, ses marteaux, ses ciseaux. Il y a des Couteliers à Paris qui disent *Emeudre*; mais cela n'empêche pas que tous les honnêtes-gens ne disent *émoudre*.

ESMOULU, UË, part. pass. & adj. Qui est aiguisé, pointu, affilé. *Procusus*, *exacutus*. On dit, Combattre à fer *émoulu*; pour dire, tout de bon & à outrance, tant au propre qu'au figuré. On dit aussi, qu'un homme est frais *émoulu* sur une matière; pour dire, qu'il l'a étudiée depuis peu.

ESMOULEUR, s. m. Coutelier, Gagnepetit, Taillandier qui aiguise le trênchant des couteaux & autres ferremens trenchans. *Samiator*, *artifex ferro exacuendo*. Aux Indes un *émouleur* fabrique lui-même sa pièrre avec de la lacque & de l'émeril. LETTR. EDIF. ET COR.

ESMOUSSER, v. act. Rebrousser, gâter, rabattre la pointe, le taillant d'un instrument, d'une arme pointuë, aiguë ou trenchante. *Obtundere*, *hebetare*. Il ne faut rien pour *émousser* une lancette, un bistouri. Quand on frape sur quelque chose de trop dur, les ferremens *s'émoussent*, se rebroussent. L'acier de Damas est si dur qu'il coupe le fer sans *s'émousser*. Les ciseaux ou autres outils des Sculpteurs *s'émoussent* en travaillant le porphire.

On dit en tèrme de guèrre, *Emousser* les angles d'un bataillon lorsqu'on en retranche les quatre encognures, & qu'on change le bataillon quarré en octogone: ce qui donne moyen de presenter les piques ou faire feu de tous côtez. Ces évolutions militaires étoient fort communes chez les Anciens, mais elles ne sont plus guère pratiquées.

ESMOUSSER, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, Affoiblir, amollir; ôter ce qu'il y a de plus piquant & de plus sensible. La nécessité, l'affliction *émousse* l'esprit. L'oisiveté, les délices *émoussent* le courage. Il y a beaucoup d'art à divèrsifier les plaisirs, & à leur rendre cette douce pointe qui les fait sentir, & qui *s'émoussent* si aisément. S. REAL. Vous avez *émoussé* toutes les pointes de mes épigrammes. G. G. Le vin *émousse* la vigueur de l'esprit. BOUH.

Pour moi, j'ai la tête blessée,
Lorsque je lui vois tortiller
En cent façons une pensée:
A force de la repasser
La pointe au bout du tems s'émousse,
Et l'esprit vient à se lasser. P. DU CERC.

ESMOUSSER. Tèrme de Jardinier. C'est, Oter la mousse des arbres. *Emuscare arbores*. Il faut avoir soin d'*émousser* les arbres, & sur tout les poiriers, parce que la mousse y fait un grand désagrément. LA QUINT.

ESMOUSSÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Hebes*, *obtusus*. Ces arbres sont bien taillez, bien *émoussez*. LA QUINT.

ESMOUVOIR, v. act. *J'émeus*, *tu émeus*, *il émeut*; *nous émouvons*, *vous émouvez*, *ils émeuvent*: *j'ai ému*, *que j'émeuve*. Ebranler, mettre en mouvement. *Commovere*, *excitare*. Il faut dis hommes pour *émouvoir* cette cloche, pour l'ebranler, pour la mettre en mouvement. On arrachera bientôt ce pieu, il commence à *s'émouvoir*. Ce bastion commence à *s'émouvoir*, il est ébranlé.

Ce mot vient du Latin *emovere*.

ESMOUVOIR, se dit plus particulièrement de ce qui est plus subtil dans les corps, & qu'on met en mouvement par la chaleur ou un remède. Le soleil de Janvier *émeut* les vapeurs, les brouillards, mais il ne peut les resoudre, ni dissiper. Cette dôse de séne pourra *émouvoir* les humeurs, mais elle n'est pas assez forte pour les eapulser. Les tempéramens secs sont plus difficiles à *émouvoir* que les autres. Les vents *émeuvent* la mèr. Les tempêtes *émeuvent* les sables, la poussière. Le pouls *s'émeut* par la fiévre. En l'état où vous êtes il ne faut rien pour vous *émouvoir*. MOL.

A son bruit merveilleux l'air s'émeut & se fend. ARN.

ESMOUVOIR, se dit figurément en Morale des passions, & signifie, Toucher, exciter, remuer, allumer, échauffer. L'Art de l'Orateur est de bien sçavoir *émouvoir* les passions. La misère *émeut* la pitié. Les injures *émeuvent* la colère. Si les Prédicateurs ne songeoient ni à toucher le cœur, ni à *émouvoir* les passions, ils feroient de médiocres progrès. ARN. La raison ne peut l'*émouvoir*. RAC. C'est un de ces beaux objets indifferens qui réjoüissent la vûë sans *émouvoir* le cœur. VILL. Celui qui ne se trouve *ému* de rien, est aussi peu propre à parler que celui qui ne pense rien. LA CH. DE M.

ESMOUVOIR, se dit aussi en cas de séditions & de querelles. Le peuple commençoit à *s'émouvoir* à la publication de cet Edit. Il est plus difficile à calmer qu'à s'*émouvoir*. C'est un tel qui a *ému* la

la noise, qui a commencé la querelle. De légers sujets ont souvent *émû* de grandes guérres.

Emouvoir, avec le pronom pèrsonnel, signifie, Être émû, être touché: se troubler. Un Stoïcien ne s'*émeut* point aux plus cruels accidens de la fortune. Par les sons t'*émouvoir*? Corn. Il s'est laissé *émouvoir* par les cris & par les larmes de cette femme. On regarde un homme qui ne s'*émeut* de rien, comme un lâche & un insensible. M. Esp. La passion s'*émeut* par la seule image d'une offense vraie ou fausse. Nic. Dieu s'*émeut* plus sensiblement pour ses pécheurs convèrtis qui sont sa nouvelle conquête. Boss.

Flamme subtile & pénétrante,
Tourvillon, nuage fumant:
A son affreux mugissement
*La tèrre s'*émeut*, s'épouvante.*
Nouveau choix de vèrs.

*L'enfer s'*émeut* au bruit de Neptune en furie.* Boil.

Il comprend leur ménace & ne s'en émeut *pas.* Bréb.

Esmouvoir, se dit provèrbialement en ces phrases, L'objet *émeut* la puissance. On dit aussi, qu'il ne faut pas *émouvoir* les frelons; pour dire, qu'il ne faut point se susciter d'ennemis quelques petits qu'ils soient. On dit aussi d'un homme promt & colère, que sa bile est aisée à *émouvoir*.

Esmu, ue, part. pass. & adj. *Commotus, excitatus.* Un homme *émû*, à qui le pouls bat. Une couleur de fille *émûë*.

Esmoy, s. m. Vieux mot qui signifioit la même chose qu'aujourd'hui *émotion. Turba, commotio.* Il étoit tout en *émoy*; c'est-à-dire, fort émû.

Esmoy, signifioit aussi chagrin, inquiétude, souci, tristesse, comme en plusieurs endroits de nos anciens Auteurs.

Or est besoin,
Quand on est loin,
De s'entrécrire,
Cela fait rire,
Et chasse émoy,
Escrivés-moy,
Donc, je vous prie, &c. Marot.

A celles là desquelles sans émoy,
Nous devisions, passans mélancolie,
Sur le chemin des Alpes d'Italie.

On a dit aussi *émoy* ou *s'émoyer*, pour se mettre en *émoy*, en peine, en soucy.

Et de cela plus ne nous émoyons. Marot.

On dit aussi *émay* pour *émoy*. Nicod.

E S N.

ÉSNE. Les mots François tèrminez en *esne* ont tous la pénultième longue, & riment avec ceux qui se tèrminent en *aisne* ou *aine*. *Gêne; chêne, quercus; chaîne, catena,* &c.

Esna, s. f. *Esna.* Ville de la Tribu de Juda. Jos. XV. 43. S. Jérôme l'appelle *Asna* & d'autres *Aschna*. Il y en avoit encore une autre de même nom dans la même Tribu, située dans la plaine. Jos. XV. 33. Il ne faut point confondre ces deux Villes.

ÉSNEDARBASSI, s. m. Officier de la Porte. Chef des Astaoglandari ou Gardes du Trésor. Grand Trésorier de la Cour Ottomane ou du Sèrrail. *Aula Turcica Quæstor, Thesauri Custos.* L'Eunuque *Esnedarbassi* a la clef du trésor. Il ne lui est pourtant pas pèrmis de l'ouvrir sans la pèrmission de deux autres Eunuques ses supérieurs, qui en scellent les portes & les armoires, l'un est le Testedar & l'autre le Nisangi. L'*Esnedarbassi* a trois ducats de gage par jour & trois fois l'an de fort riches vétemens, des fourures, & de plus deux pour cent de tout ce qui se tire du trésor. Il en donne un tiers au Testedar, & un autre tiers au Jacutaga ou prémier Eunuque, & l'autre tiers est pour lui. Il a droit encore de prendre des chevaux à l'écurie du Prince. Le Trésor s'ouvre toutes les fois qu'on tient le Divan. Il a sous sa charge soixante ou quatre-vingt jeunes garçons de ceux qui sont nourris au Sèrrail, & quand il faut tirer quelque chose du chasna ou trésor, un Checagui ou Commis de l'*Esnedarbassi*, s'y en va avec autant de ces garçons qu'il est besoin, pour prendre & porter ce qu'on en veut tirer. *Vigenère sur Chalc. p.* 331.

Ce mot est composé de *chasna*, qui en Turc signifie *thrésor*, & de *bassa* ou *bascha*, Commandant, Chef, &c. Vigenère dit *Esnedarbassi & Chasnatarbassi*, & semble distinguer ces deux Officiers; mais il paroit parce qu'il dit de l'un & de l'autre que ce n'est que le même, comme c'est le même nom différemment prononcé. Car *ch* dans *Chasnatarbassi* n'est que l'aspiration retranchée du mot *Esnedarbassi*, & *d* ou *t* sont souvent mis l'un pour l'autre. Voyez CHASNATARBASSI.

E S O.

ÉSOPE, s. m. Nom d'un Phrygien, contemporain de Solon, & fort connu par ses fables *Æsopus*. Il vivoit en la LI[e] Olympiade, près de 600. ans avant Jesus-Christ; car la LI[e] Olympiade commence 576. ans avant l'ère chrétienne.

Nous disons provèrbialement d'un homme bossu, contrefait, d'une figure ridicule, C'est un *Esope*. Voilà un plaisant *Esope*! Que veut dire ce vilain *Esope*? C'est qu'*Esope* étoit bossu & tout mal fait.

ÉSOPHAGE. Voyez ŒSOPHAGE.

ÉSORILLER. Voyez ESSORILLER.

E S P.

ESPACE, s. m. L'*s* se prononce. Ce mot signifie en général, Étenduë indéfinie de lieu. *Spatium.* L'immensité divine remplit tout *éspace*. Les Théologiens & les Philosophes appellent *éspaces imaginaires*, des *éspaces* qui ne sont remplies d'aucun corps réel; mais qui peuvent recevoir & contenir tous les corps que Dieu voudra créer. Les *éspaces* imaginaires sont au-delà du Monde. *Espace*, en tèrme de l'Ecole, signifie proprement capacité de recevoir & de contenir les corps.

Espace, se dit en particulier d'un lieu détèrminé, étendu depuis un point jusqu'à un autre, soit qu'il soit plein, soit qu'il soit vuide. Lorsqu'on considére par abstraction la distance qui est entre deux corps, sans avoir égard à ceux qui peuvent remplir cet intèrvalle, on le peut nommer proprement *éspace*. Et lorsque l'on considère la distance qui est entre les extrémitez d'un corps solide, on lui peut donner le nom d'étenduë. Locke. L'*éspace* corporel est celui qui est occupé effectivement par un corps. *Espace* purement local, est l'intèrvalle qui est entre les trois dimensions, longueur, largeur & profondeur, quand même le corps que nous concevons qui l'occupe seroit détruit, & qu'il seroit entiérement vuide. Il fait beau bâtir dans cette place, il y a bien de l'*éspace*. Cette ruë est fort étroite, il n'y a que l'*éspace* d'une charette. Il n'y a pas dans cette cour de l'*éspace* pour tourner.

Espace, se dit aussi d'un intèrvalle de tems. *Spatium, intercapedo.* Dans l'*éspace* d'un siècle. Dans tout cet *éspace* de tems il n'a pu faire que cet Ouvrage. Si nous considérons la durée de notre vie dans cet *éspace* infinie, & dans l'éternité qui nous suit, elle ne nous paroîtra que comme un atôme impèrceptible. Nic.

Espace, se dit à la Guèrre des intèrvalles réglez qui doivent être entre les rangs & les files des soldats rangez en bataille. *Intervallum, interstitium.* Les Sèrgens sont établis pour faire garder les *éspaces*, ils marchent à côté pour obsèrver les *éspaces*. On le dit aussi dans l'Ecriture. Il faut qu'il y ait un *éspace* égal entre les lignes. En tèrme d'Imprimerie on appelle *éspaces*, les petits plombs qu'on met entre chaque mot pour le séparer des autres: & il est féminin.

Espace, en tèrme de Géométrie, est l'aire d'une figure, ce qui remplit la distance des lignes qui tèrminent la figure. L'*éspace* parabolique est ce qui est renfermé dans toute la parabole; l'*éspace* d'un triangle est son aire, sa dimension, *area*. L'*éspace* conchoïdal, l'*éspace* cissoïdal, est ce qui est renfermé dans la courbure d'une ligne conchoïde, d'une ligne cissoïde. Par les nouvelles méthodes dont on s'est sèrvi pour appliquer l'algebre ou l'analyse à la Géométrie, on a démontré que l'*éspace* conchoïdal aussi bien que l'*éspace* cissoïdal, quoique infiniment étendu, est cependant d'une grandeur finie.

ESPACEMENT, s. m. Tèrme d'Architecture. L'éspace, l'intèrvalle égal qu'on laisse entre deux choses. *Interstitium.* L'*espacement* des solives, des poteaux d'une cloison. L'*espacement* des pilastres, des colonnes, doit être proportionné à leur hauteur & grosseur. Les Latins ont dit en particulier *intercolumnium*, &c. comme nous disons entrecolonnement.

Espacement. Les Chartreux nomment leurs proménades *espacement* ou *espaciment*, en Italien *spazeggio* & *spazeggiare*. *Spatiari.*

ESPACER, v. act. Garder, obsèrver les éspaces convenables lorsqu'on plante, qu'on dispose quelque chose. *Spatiis distinguere, paribus numeris dimetiri.*

On dit d'un plant d'arbres, des murs, des colonnes d'un bâtiment, des lignes dans l'écriture, qu'ils sont bien ou mal *éspacez*, trop ou trop peu *éspacez*, en parlant des intèrvalles qui les séparent. Les Imprimeurs le disent aussi: Il faut mieux *éspacer* le titre de ce livre. J'*éspacerai* les arbres de la prémière classe de neuf à dix piéds. La Quint. Si le fond est bon, je les *éspace* d'environ six piéds l'un de l'autre. Id.

On dit aussi, qu'il faut *éspacer* des solives, des chevrons, des poteaux; pour dire, les mettre dans un éspace ou une distance

convenable

convenable. Il y a des gens qui prononcent & qui écrivent *espacer.*

ESPACÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Spatiis distinctus.*

ESPADASSIN, un traineur d'épée.

ESPADON, s. m. Grande & large épée, & qu'on tient à deux mains. *Machara prævalida.* Un homme est dangereux qui sçait bien jouer de l'*espadon.*

M. Corneille dans son Dictionnaire Géographique au mot ESTHONIE, parle d'un Ordre militaire qu'il appelle l'Ordre de l'*Espadon.* Je ne trouve point qu'il fait mention ailleurs de cet Ordre. C'est peut-être l'Ordre des épées en Suede, ou l'Ordre des deux épées de J. C. en Livonie & en Pologne, qu'il appelle l'Ordre de l'*Espadon.*

ESPADON, Sorte de poisson monstrueux, qui porte au devant de la tête un grand os noir. Il est ainsi nommé à cause de son long museau fait en façon d'une épée ou *espadon.* Il y en a de deux sortes, l'une se trouve dans les mèrs de Provence, où on l'appelle *pei espaso*, c'est-à-dire, *poisson épée.* Il a la figure d'un thon, & il est même un peu plus gros. La pointe de son museau a quatre ou cinq pieds de long, suivant la grandeur du poisson, & près de trois pouces de larges. Elle est osseuse, & couvérte d'une petite peau, les pécheurs des Madragues craignent fort ce poisson, parce qu'il coupe tous leurs filets avec son museau. L'autre sorte d'*espadon* se trouve particuliérement dans les mèrs des Isles de l'Amerique. Ils ont le corps à peu près de la forme & figure des réquiens ou chiens de mèr. *Canis carcharias*; son épée a quelquefois jusqu'à sept ou huit piéds de longueur, & quatre ou cinq pouces de largeur. Elle est osseuse, & couvérte d'une peau chagrinée. Elle est fort plate, & bordée des deux côtez d'une rangée de dents longues & larges prêsque comme le doigt à la façon des dents d'un peigne. Rondelet appelle la premiére sorte *xiphias*, l. 8. c. 15. & la seconde *pristis* l. 16 c. 15.

Je viens de mesurer une épée d'*espadon*, qui a quatre piéds deux p[...] de long, dix pouces de large vèrs sa racine entre les deux premiéres dents, & bien deux pouces d'épaisseur au milieu du même endroit. Elle a dix-sept dents d'un côté, & dix-huit de l'autre; une plus petite en a dix-huit de chaque côté. Sur les bords elles sont moins épaisses, & vèrs le bout moins larges, allant toujours en diminuant. La prémiére & la plus grande de ces deux-ci a au bout prés de quatre poûces de large, & trois à quatre lignes d'épais. Elles ont toutes deux les dents aiguées & un peu recourbées en dedans, c'est-à-dire, du côté de la tête du poisson.

Quelques-uns appellent ces monstres Poissons à scie, ou Empereurs, à cause qu'ils font la guérre à la baleine, & bien souvent la blessent à mort. DE POINCY, *hist. Nat. des Ant. C. XXII. Art. I.*

ESPAGNE, s. f. Nom d'une grande Région d'Europe. *Hispania, Hispania, Iberia, Celtiberia, Hesperia.* C'est une grande prêsqu'Isle separée de la France du Nord par les pyrénées, & baignée au reste du Nord, au couchant & à la partie occidentale du midi, par l'Océan, ailleurs par le detroit de Gibraltar, & par la mèr Méditérranée. Elle est renfermée, dit Maty, entre le 9e degré de longitude & le 24e; & entre le 36 de latitude & le 44e; mais M. de Lisle la renférme dans sa Carte entre le 8 degré & à peu près 30 minute & le 21e de latitude, & pour la la longitude il ne diffère point, ou prêsque point de ce que dit Maty. L'*Espagne* est un pays plein de montagnes piérreuses & steriles & fort sablonneuses dans les plaines, ce qui joint au petit nombre de rivières, le rend peu fertile. Les principales rivières d'*Espagne* sont, l'Ebre, le Guadalquivir, la Guadiane, le Tage, si fameux chez les Poëtes anciens, qui disent qu'il roule de l'or; le Douro, ou Duero, le Minho, la Ségure & le Xucar. L'*Espagne* produit des chevaux, des laines, des huiles d'olive & des vins excellens. Entre les chevaux d'*Espagne*, les Andalous sont estimez pour la beauté, les Portugais pour la legèreté, & les Asturcons pour la force. Les laines d'*Espagne* sont très-fines. Les draps d'*Espagne* sont très-beaux, très-bons, & durent longtems. Les vins d'*Espagne* sont vins de liqueurs, & ne sont pas si bon pour l'usage ordinaire, que les vins de France.

On dit non seulement l'*Espagne* au singulier, mais aussi les *Espagnes* au pluriel, & dès le tems des Romains on le disoit, parce-qu'ils divisoient cette grande région en plusieurs parties, à chacune desquelles ils donnèrent le nom d'*Espagne*, avec quelque épithéte pour la distinguer; c'est d'eux qu'est venu cet usage. Les Espagnols se servent souvent de ce plurier dans leur langue, & aiment à dire, *las Españas*; nous en usons plus rarement dans la notre, & nous disons ordinairement Philippe V. Roi d'*Espagne* fait le bonheur de ses peuples, & rarement Roi des *Espagnes.* Le Prince d'*Espagne*, & moins souvent le Prince des *Espagnes.* On le trouve néanmoins. Le Prince des *Espagnes* s'étoit depuis long-tems attaché à cette pensée. P. VERJ.

Les Romains divisérent l'*Espagne* en *Espagne* citérieure, ou supérieure, & en *Espagne* ulterieure ou inférieure, & ensuite en *Espagne* Tarragonoise, Berique & Lusitanique. Ces divisions & tous ces mots sont de l'usage de notre langue dans l'histoire de ces tems anciens, tant Ecclésiastique que civile, & nous les expliquerons ci-dessous en leur place: car l'Eglise garde en *Espagne*, comme ailleurs, l'ordre & les divisions établies par le Gouvèrnement politique ou civil. Aujourd'hui l'*Espagne* renférme trois Etats differens: la Couronne de Castille, celle d'Arragon & celle de Portugal. La dèrnière est un Royaume particulier, les deux autres furent unies en un seul Etat par le mariage de Fèrdinand d'Arragon & d'Isabelle de Castille l'an 1474. & font ce qu'on appelle le Royaume d'*Espagne.* Outre cela les differens Royaumes que les Maures y établirent ont fait qu'il y a peu de Provinces dans cette contrée qui n'ait titre de Royaume; car outre le Royaume de Castille & celui d'Arragon, on dit encore le Royaume de Valence, le Royaume de Murcie, le Royaume de Grenade, le Royaume d'Algarve, le Royaume de Leon, &c. Voyez tous ces mots en leur place.

Le Royaume d'*Espagne* comprend toute l'*Espagne* dont nous venons de parler, à la résèrve du Portugal & de l'Algarve. Il a huit Provinces Ecclésiastiques ou Archevêchez, qui sont Tolede, Burgos, Compostelle, Séville, Grenade, Valence, Sarragoce & Tarragone, sous lesquels il y a quarante-cinq Evêques. Le Royaume d'*Espagne* est Etat Monarchique, & absolument hérèditaire, mais féminin, c'est-à-dire, que les femmes y succédent au défaut des hoirs mâles. C'est par là que ce Royaume entra dans la Maison d'Autriche au commencement du XVI. siécle en la pèrsonne de Charles, qui fut ensuite Empereur sous le nom de Charles-Quint. & que 200. ans aprés la premiére année de ce siecle, il a passé à la Maison de France en la pèrsonne de Philippe Duc d'Anjou, fils de Louis Dauphin de France, & petit-fils de Louis le Grand & de Marie Therèse Infante d'Espagne, fille ainée de Philippe IV. Roi d'Espagne, dont les droits passoient à ce Prince qui regne si glorieusement; Louis Dauphin son Père & Louis Duc de Bourgogne son frère ainé, étant héritiers présomptifs de la couronne de France, & le bien de l'Europe demandant que la France & l'Espagne ne fussent point réunis en un seul Etat. Le Roi d'*Espagne* porte le titre de Roi Catholique & de Majesté Catholique, voyez au mot CATHOLIQUE. Le fils ainé du Roi d'*Espagne*, ou l'heritier présomptif de la Couronne, porte le titre de Prince des Asturies, sans doute, dit Maty, parce que cette Province est la première & la plus noble du Royaume, n'ayant jamais été conquise par les Maures, comme les autres. Le Royaume d'*Espagne* se divise aujourd'hui en général en deux couronnes, celle de Castille & celle d'Arragon; voyez ces mots, & en particulier en quatorze Provinces, qui ont prêsque toutes titre de Royaume. Pour la raison que nous avons dit. De ces quatorze provinces trois s'étendent le long de la côte septentrionale; c'est la Galice, les Asturies & la Biscaye: trois, qui sont la Navarre, la Galice & la Catalogne, se trouvent le long des Pyrenées; il y en a quatre sur la côte de la Méditèrranée & le golfe de Cadiz, depuis la Catalogne jusqu'au Portugal; sçavoir, Valence, Murcie, Grenade & Andalousie: trois dans les tèrres, la Nouvelle Castille avec l'Estramadoure, la vieille Castille & le Royaume de Léon la dèrnière comprend les Isles de Majorque, de Minorque & d'Yvica ou Yvique. Minorque est entre les mains des Anglois pour trente ans.

Les Etats d'*Espagne*, ou la Couronne d'*Espagne*, comprend tout ce que nous venons de dire, & outre cela les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, le Duché de Milan, le Marquisat de Final, les villes d'Orbitelle & de Portolongone, & les Pays-Bas. Tout cela est aujourd'hui sous la domination de l'Empereur. Le Roi d'*Espagne* possede encore en Afrique l'Isle Pantalurée, les villes de Ceuta, de Melille & le Penon de Velez; en Amérique les Grandes Antilles avec la meilleure partie de l'Amérique septentrionale, & prêsque toute l'Amérique méridionale; le Mexique, la Castille d'or, la Guiane, le Perou, le Chili, le Paraguay, la Plata, le Tucuman, &c. En Asie les Isles Philippines en partie & quelques-unes des Isles Marianes ou des Larrons; de sorte que c'est avec raison que l'on dit que le Soleil ne se couche jamais sur ses tèrres. Un Espagnol a dit, qu'il avoit le Soleil pour chapeau. Tolede a été la capitale d'*Espagne*, aujourd'hui c'est Madrid. Mariana a écrit l'histoire d'*Espagne* en Latin & en Espagnol, l'une & l'autre très-élégamment. Pacat fait en peu de mots un bel eloge de l'*Espagne* dans son Panégyrique.

Hèrcule triompha du Géryon d'Espagne.
Renversa ses châteaux, désola sa campagne. FLECH.

On dit provèrbialement, Bâtir des châteaux en *Espagne.* Voyez CHATEAU.

Porte

Poëtes sont assez sujets
A bâtir chateaux en Espagne,
Et bâtissent à peu de frais. P. ou Cire.

Espagne Baltique, ou Batique. Voyez Bætique.

Espagne citerieure, *Hispania citerior.* C'est la même chose que l'*Espagne* Tarragonoise, appellée citérieure, du mot Latin *citerior*, signifiant ce qui est en deçà, & venant de *citrà*, en deçà; parce que c'étoit la partie que les Romains rencontroient d'abord en venant de Rome. Elle s'appella aussi extérieure & superieure. Voyez ces mots, ci-dessous, & Tarragonoise.

Espagne exterieure, *Hispania exterior.* C'étoit la partie d'*Espagne* qui se presentoit la premiére en venant de Rome, & la moins enfoncée dans le pays, & que pour cela on appelloit *extérieure*. C'étoit la Tarragonoise Voyez ce mot.

Espagne inferieure, *Hispania inferior.* C'est une partie d'*Espagne* ainsi nommée par les anciens Romains, parce qu'elle est moins montagneuse que celle qu'ils appelloient supérieure, & parce qu'elle paroit être plus basse, puisque tous les principaux fleuves d'*Espagne* coulent de ce côté-là, & y ont leur embouchure. Ils l'appelloient aussi inferieure, parce que c'est la partie d'*Espagne* la plus reculée dans le pays, la plus éloignée de Rome en y entrant par terre, ou par la Gaule Narbonnoise. C'est pour cela qu'ils la nommèrent encore Ulterieure, parce qu'elle étoit la plus avancée dans les tèrres, & au delà de la Tarragonoise. Elle comprenoit tout ce qui n'étoit pas de l'*Espagne* Tarragonoise; & étoit renfermée entre le Douro, ou Duero depuis son embouchure jusqu'à Zamora, & une ligne que l'on tireroit de Zamora à Calatrava sur la Guadiane, la Sierra d'Alcaraz, l'Ocean & la Mediterranée. Elle comprenoit ce que nous appellons aujourd'hui le Royaume de Grenade, l'Andalousie, la Manche & une partie de la nouvelle Castille, l'Estramadoure, la plus grande partie du Royaume de Leon, tout le Portugal, à la réserve de ce qui est au nord du Douro, & les Algarves. Les Romains la divisérent en deux parties ou provinces, la Bætique & la Lusitanique. Voyez ces mots.

Espagne interieure. *Hispania interior.* Voyez Espagne Inferieure, c'est la même chose.

Espagne Lusitanique. Voyez Lusitanique, ou Lusitanie.

Espagne Tarragonnoise. Voyez Tarragonnoise.

Espagne Transfretane, ou d'au delà du detroit. *Hispania Transfretana.* Les Anciens donnoient ce nom à la Mauritanie Tingitane, qui n'étoit séparée de la veritable *Espagne* que par le detroit de Gibraltar. C'est la partie d'Afrique où est aujourd'hui le Royaume de Fèz. On la nomma *Espagne* d'au delà le détroit, comme on a autrefois donné au Royaume de Naples le nom de Sicile deçà le Fare, parce qu'il n'est séparé de la vraie Sicile que par le Fare de Messine. Maty.

Espagne ulterieure, Voyez ci-dessus, Espagne inferieure; c'est la même partie d'*Espagne*.

Les Folies d'Espagne Voyez Folie.

Mer d'Espagne. *Mare Hispanicum*, ou *Iberum mare*, ou *Ibericum*, *Balearicum mare.* C'est la partie de la mèr Mediterranée qui baigne les côtes d'*Espagne* à l'Orient & au Midi.

Nouvelle Espagne. Partie de l'Amérique Septentrionale, Grand pays que l'on nomme autrement Mexique. *Hispania Nova.* Comme on dit plus communément Méxique en François que *Nouvelle Espagne.* Voyez Mexique. Quelques-uns entendent quelquefois par *Nouvelle Espagne*, tout ce que les Espagnols possedent en Amérique. ce n'est pas parler éxactement.

Espagne, se met aussi dans la nomenclature de plusieurs fleurs & plantes qui nous sont venuës d'*Espagne*, & que l'on distingue par là des autres espéces qui ont le même nom générique. Ainsi on dit Jonquille d'*Espagne*, *narcissus*, *Iberes*, *juncifolius*; sauge d'*Espagne*, jasmin d'*Espagne*.

Espagne, subst. f. *Hispania.* Nom propre d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocése d'Amiens, fondée en 1178. par Enguèrrand Des Fontaines, Sénéchal du Ponthieu. L'an 1643. elle fut réformée, & transférée du fauxbourg d'Abbeville dans la ville. De Sainte-Marthe.

ESPAGNEUL, eule, s. m. & f. *Canis Hispanicus cirratus*, *benè auritus.* Petit chien de chasse & de chambre qui a du poil un peu longuet, tantôt blanc varié de noir, tantôt de roux & de tanné, & qui a la queuë épiée & touffuë. Les Chasseurs s'en servent pour la caille & la pèrdrix. La mode est venuë que les Dames nourrissent des *espagneuls*. Dans Fouilloux & Rabelais on trouve ces chiens nommez *Espagnols*, parce qu'ils viennent d'Espagne; comme en revanche les Espagnols ont nommé *Galgo*, un levrier, parce que la race leur en est venuë de France. Men. Nicod l'appelle aussi *Espagnol*.

ESPAGNOL, olle, s. m. & f. Nom de peuple. Naturel, originaire d'Espagne. *Hispanus*, *Iberus.* Les prémiers *Espagnols*, si l'on en croit les Historiens de la nation, descendoient de Tubal fils de Japhet, qui peupla ce pays, & y régna. Voyez Mariana, hist. d'Espag. L. I. c. 10 Les Celtes s'établirent aussi dans la partie d'Espagne voisine de l'Ebre, c'est pour cela que le Anciens appellent les *Espagnols* Celtibères. Les *Espagnols* ont eu plusieurs colonies Phéniciennes. Ils ont été soumis au Carthaginois, ensuite aux Romains, puis aux Goths; aprés cela aux Maures, qui vèrs l'an 1492. furent extèrminez par Fèrdinand & Isabelle. Les *Espagnols* sont graves, circonspècts, secrèts, sobres, lents à délibérer, mais fèrmes dans leurs résolutions, constans dans l'éxecution, patiens dans les travaux & dans les maux. Ils ont le corps sain, l'esprit pénétrant & profond, de la grandeur, & de l'élévation dans les pensées, de la noblesse dans les sentimens; mais on les accuse de rendre prèsqu'inutiles tant d'éxcellentes qualitez par leur paresse; on leur reproche encore de l'orgueil de la fierté. Ils ont pris des Arabes & des Maures l'esprit & les idées de Chevalerie, ils avoient peut-être aussi autrefois quelque chose de leur cruauté. Il faut cependant convenir qu'entre tous les peuples du monde, il n'en est point d'un si bon commèrce avec les étrangers. Les *Espagnolles* sont peu fecondes, ce qui fait que depuis l'expulsion des Maures & des Juifs par Fèrdinand & Isabelle, & les grandes colonies que les *Espagnols* ont envoyées & qu'ils entretiennent aux Indes Orientales & Occidentales, l'Espagne n'a pû se bien repeupler. Les Anciens mettent de la différence entre un naturel d'Espagne & un homme qui est né ailleurs & demeure en Espagne. Ils appellent le prémier *Hispanus*, & le second *Hispaniensis*.

Espagnol, olle, adj. Qui appartient à l'Espagne, Qui est propre de l'Espagne ou des *Espagnols Hispanus.* Un Auteur *Espagnol*, le flegme *Espagnol*, la gravité *Espagnolle*, Une pensée *Espagnolle*, un tour *Espagnol*, c'est une pensée rechèrchée, ornée, qui a de l'enflure & de l'éxagération. Le Lope dit de … nation *Espagnolle*:

Es una fiera gente la de España,
Que quando a pechos una empresa toma,
Los tiembla el mar, la muerte los estraña:
Diga Numantia, que le cuesta à Roma.

Que c'est une fiére nation, que quand les Espagnols se mettent en tête quelque entreprise, la mèr tremble devant eux, la mort les fuit, & que Numance qui coûta si chér à Rome en peut dire des nouvelles. Bouh.

L'Académie Royale *Espagnole* c'est une Académie établie à Madrid par le Roi d'Espagne sur le modele de l'Académie Françoise. C'est le Duc d'Esclavone qui en forma le projet, que le Roi approuva le 23[e] Mai 1714. s'en déclarant le Protecteur. Elle s'étoit assemblée sous le bon plaisir du Roi pour la prémière fois le 6[e] de Juillet 1713 Elle est de vingt-quatre Académiciens, y compris le Directeur & le Secretaire. Elle a pris pour devise un creuset sur le feu, avec ces mots Espagnols, *Limpia, fija, y da splendor.* Voyez *La fondacion y Estatutos de la Real Academia Española*, &c. à Madrid 1715. On disoit autrefois Infanterie *Espagnolr* & Cavalerie Françoise.

ESPAGNOLE, s. f. Isle appellée autrement Hispaniola, & S. Domingue. Voyez Domingue, ou Saint Domingue, c'est le nom ordinaire que nous lui donnons.

EſPAIS, aisse, adj. On écrivoit & on prononçoit autrefois *Epais.* Corps qui a de la solidité, qui est fort, qui résiste aux coups, aux injures du tems. *Crassus*, *spissus*, *densus.* Un rempart doit être *épais* de vingt toises pour résister au canon. Le mur de ces prisons est si *épais*, qu'il n'a pû être pèrcé. Ce drap est fort *épais*, il durera longtems. La glace est *épaisse* de deux piéds, elle résiste, elle porte les charettes.

Ce mot vient du Latin *spissus*.

En ce même sens *épais* se dit de la mesure en largeur ou hauteur qui fait la solidité des corps. Cette poutre est longue de vingt pieds, & *épaisse* de seize pouces. Ces madriers sont *épais* de quatre pouces

On dit hypèrboliquement, qu'une femme a du fard de deux doigts d'*épais*; pour dire, qu'elle est fort fardée.

Eſpais, se dit aussi de ce qui est grossier, mal proportionné dans son extension, & pour s'en sérvir agreablement. Cet homme est de vilaine taille, il est trop gros, trop *épais.* Quand on veut manger un morceau délicat, il ne faut pas qu'on le coupe si *épais*.

Eſpais, se dit aussi des liqueurs qui sont troubles, qui ne sont pas claires & diaphanes, ou des choses dont l'humidité est éxhalée. Voilà du vin trop *épais*, on le couperoit au couteau. Les pays maritimes & marécageux sont sujets à avoir des brouillards *épais*. Ce syrop est trop *épais*, *concretum*; cette bouillie est trop *épaisse*,

épaisse, on l'a trop fait cuire. Dans ce chemin la boue est si *épaisse* qu'on ne s'en sçauroit tirer. Ces bottes ont des crottes d'un pied d'*épais*. Voilà une nuée *épaisse* qui menace d'un orage.

ESPAIS, se dit encore des corps séparez quand ils sont sèrrez & pressez. Les bêtes farouches se retirent dans le plus *épais* des forêts, *densissima silvarum*, dans le lieu le plus touffu. Ces blez sont semez trop *épais*, ils deviendront trop *épais*, auront du mal à venir.

On dit aussi à la Guèrre, qu'on découvre des bataillons *épais*, quand ils sont gros & sèrrez.

ESPAIS, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *épais*, *hebes*, *obtusum*, un esprit grossier, pésant & stupide, qui a de la peine à comprendre. Le monde étoit dans les *épaisses* ténèbres de l'Idolatrie avant l'Incarnation. La seconde préface a du moins cela que le texte en est très-correct. L'obscurité seule arrête, elle est fort *épaisse* sur tout dans les prémières lignes. MENAGE.

ESPAISSEUR, s. f. Ce qui rend une chose épaisse, troisiéme dimension en hauteur. *Crassitudo*, *densitas*. Cette poutre n'a pas assez d'*épaisseur* pour sa longueur. Cet homme a beaucoup d'*épaisseur*. Les Jardiniérs disent couper une branche à l'*épaisseur* d'un écu. LIGER.

ESPAISSEUR, se dit aussi de l'obscurité. L'*épaisseur* des ténèbres étoit grande cette nuit-là. On le dit aussi de ce qui est sèrré, touffu. On a de la peine, à pénétrer dans l'*épaisseur* de ce bois.

ESPAISSIR, v. act. & neut. Rendre épais. *Condensare*, *constringere*, *cogere*. Il faut *épaissir* ce syrop, le laisser cuire davantage. Les sauces s'*épaississent* en se refroidissant

ESPAISSIR, se prend aussi figurément par raport à l'esprit. La nature qui se joue par tout, forme quelquefois des hommes à sa fantaisie; elle les *épaissit* ou les rafine indépendamment du climat.

Il se dit des nuées & du Ciel qui se brouille & se couvre.

Il croit voir à l'instant le Soleil qui se couvre:
Le Ciel qui s'épaissit, la terre qui s'entrouvre.
BREBEUF.

ESPAISSI, IE, part. pass. & adj. *Condensatus*, *Concretus*.

ESPAISSISSEMENT, s. m. Condensation. *Concretio*, *condensatio*, *spissamentum*. Ce mot ne se dit pas des choses fèrmes & solides; mais seulement de celles qui peuvent se sèrrer & se condenser. L'*épaississement* des nuës. ROHR. L'*épaississement* du sang fait redoubler l'effort & les vibrations des artères.

ESPALLE, s. f. Tèrme de Marine. Banc de rameur le plus proche de la poupe dans les Galères. *Primus remigum ordo*, *sedile ad puppim*, *thalamium*. M Ozanam dit que c'est l'espace proche de la poupe qui est depuis l'echelle jusqu'au prémier banc, & qui est séparée en deux parties par le tabernacle, à l'opposite des rambades.

ESPALEMENT, s. m. Tèrme de Mesoreurs. C'est l'étalonnage qui se fait des mesures en les conférant avec l'original & les matrices. *Mensurarum collatio cum archetypo*, *probatio*. On le fait en vèrsant deux fois du grain de millet par la tremie dans la mesure matrice, qu'on met d'abord comble, & qu'on rade sans laisser grain sur bord; & quand la mesure qu'on apporte se trouve de la même moison de l'étalon, on la marque à la lettre courante de l'année. Les droits de bière se payent sur le pied de l'*espalement* des chaudières, tant pour celles où il y aura des gantes, que pour celles où il n'y en aura point; & ne peuvent être les gantes que de quatre poûces de hauteur.

ESPALIER, s. m. Tèrme de Jardinage. C'est un arbre qu'on ne laisse pas croître en plein vent; mais dont on attache les branches à la muraille auprès de laquelle on l'a planté, à mesure qu'elles croissent, afin de l'assujettir à cette figure platte & étenduë, & qui n'est pas naturelle aux arbres. *Arbores palata*, *applicata muro*, *arbustata*. L'usage des *espaliérs* n'est pas fort ancien. LA QUINT. La plus grande beauté des jardins est celle des *espaliers*. On soutient les *espaliérs* avec un treillis de pèrches, & des os de pieds de mouton. La Quintinie traite des *espaliérs* dans son I T. P. II. c. 56. P. III. c. 6. & c. 7.

CONTRESPALIÉR, est un petit treillage à hauteur d'appui à quatre ou six piéds de l'*espaliér*, entretenu par des chevrons debout de six piéds en six pieds, & garni de seps de vigne, ou d'arbres fruitiérs nains. Le P. Rapin appelle les contrespaliérs, *arbores consita ramis*, *consertis in se ramis*. Autour des carrez on plante des arbres en buissons. Autrefois on faisoit des *contrespaliérs*, mais l'usage en est présque aboli, il faloit assez de peine à bien entretenir, & n'étoit que d'un très-mediocre rapport. LA QUINT.

ESPALIÉR, en tèrme de Marine, est le rameur qui tient le bout de la râme, qui donne le mouvement aux autres. *Thalamius*, *thalamitha*. L'*espaliér* est ordinairement un homme fort & robuste, parce qu'il a plus de peine que les autres, étant obligé à chaque mouvement de la râme de se lever dessus son banc, & de se rasseoir.

Ce mot vient de l'Italien *spaliere* MEN.

ESPALMER, v. act. Tèrme de Marine. Enduire le dessous d'un vaisseau avec du suif depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau, pour le faire voguer avec plus de facilité. *Illinere bitumine*, *sebo*, &c. Ce mot se dit particuliérement des galéres. On dit aussi *carener*. On dit aussi *esparmer*, ou *doter*, ou *donner le flore*, ou *florer*. Ce mot est corrompu de *spaltum*, abregé d'*asphaltum*, qui est un bitume qui vient du lac de Sodome en Judée, dont on enduisoit autrefois les vaisseaux.

ESPALMÉ, part. pass. & adj. Un navire *espalmé* de fraîs est beaucoup meilleur voilier, & va beaucoup mieux qu'un autre à proportion.

ESPALOUCO, s. m. Animal qui se trouve au Royaume de Siam. Il a une face assez semblable à celle de l'homme. Il monte aux arbres, & jette de grands cris. Il ne va que de nuit.

ESPAMPRER, v. act. Il se dit de la vigne: c'est l'effeüiller.

ESPAN, s. m. *Palmus*, *quantum expansâ manu metimur*. NICON. On dit maintenant *empan*, c'est la même chose. Voyez EMPAN.

ESPANCHEMENT, s. f. Effusion de quelque liqueur qu'on vèrse à dessein. *Effusio*, *libatio*. Les libations anciennes se faisoient par l'*épanchement* du vin & de l'huile. C'est un *épanchement* de bile par tout son corps. LA CHAMBRE.

ESPANCHEMENT, se dit aussi au figuré. Il n'y a rien de plus opposé à la priére que l'*épanchement* de l'âme dans les sens: c'est la source ordinaire de nos dissipations. NIC. Le plus doux plaisir de l'amitié, c'est l'*épanchement* du cœur. S. EVR.

De doux épanchemens, *de nouvelles tendresses*. S. EVR.

Si les hommes connoissoient le plaisir des *épanchemens* de l'amitié, ils le préféreroient à tous les autres. ID.

ESPANCHER v. act. Vèrser, repandre, ou laisser tomber quelque liqueur. *Effundere*, *spargere*. Tenez vôtre vaisseau droit de peur que le vin s'*épanche*. *Ne diffluat*. On a bien *épanché* de l'eau sur ce planchér, il ne sera de long tems sec. En cette bataille il y eut bien du sang *épanché*. JESUS-CHRIST a *épanché* son sang pour nous. ARN.

ESPANCHER, se dit figurément en Morale. *Profundere*, *dividere*, *largiri*. Dieu *épanche* ses graces sur les justes & sur les pecheurs. Le Roi a *épanché* ses bienfaits d'une main liberale sur cette maison. Souvent une douce convèrsation, en *épanchant* le cœur, en fait échaper le secrèt. BOSS.

C'est ce qui doit rassûrer votre âme effarouchée;
Puisque ma complaisance est sur tout epanchée. MOL.

ESPANCHÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Diffusus*, *effluens*.

ESPANDRE, v. act. *J'épans*, *j'épandis*. *J'ai épandu*, *j'épandrai*, *que j'épande*. Jetter çà & là *Dispergere* Il faut *épandre* le fumiér, aprés qu'on l'a porté sur les tèrres. On *épand* le grain quand on le séme Votre poche est pèrcée; l'argent s'*épand* par le chemin.

ESPANDRE, se dit aussi en parlant de l'etenduë des choses dispèrsées. Le soleil *épand* ses rayons par tout le monde. Aprés le Déluge les peuples se sont *épandus* en divèrses régions. Le Nil s'*épand* par les campagnes d'Egypte quand il s'enfle. Le fleuve s'*épand* dans la plaine. VAUG. Le bruit de cette nouvelle s'est *épandu* en moins de rien, cela n'est pas du bel usage. Le venin s'*épand* par tout le corps.

ESPANDRE, se dit aussi au figuré. Un Prince *épand* ses faveurs sur ceux qu'il lui plaît. Ce Conquérant *épand* la tèrreur par tout l'Univèrs.

J'ai vû, j'ai vû déja les fiéres Euménides,
Espandre *leur poison dans vos âmes pèrfides*. BREBEUF.

ESPANDU, UE, part. pass. & adj *Profusus*, *dispersus*. Il me souvient de tant de pleurs vainement *épanduës*.

De toute la vèrtu sur la tèrre épanduë;
Tout le prix à ces Dieux, toute la gloire est duë:
Ils agissent en nous quand nous pensons agir. CORN.

Tous ces mots viennent du Latin *expandere*, *étendre*. Ils ont vieilli; & *répandre* ne seroit-il pas mieux?

ESPANITÉ, s. f. Tèrme de Coûtumes. Voyez ESPAVITÉ.

ESPANOUIR, v. act. S'élargir, s'étendre, s'ouvrir; fleurir pleinement; ce qui arrive quand le bouton d'une fleur est à sa parfaite croissance. *Explicare*, *aperire*, *pandere* Il se dit avec le pronom pèrsonnel, s'épanouir, *explicare se*, *hiscere*, *hiare*. Les rôses ne sont encore qu'en bouton, dans trois jours elles seront *épanouies*. Les tulippes se fèrment tous les soirs, & s'*épanouissent* tous les matins. C'est une supèrstition de croire que la rôse de Jérico ne s'*épanouisse* que pendant la Messe de minuit: cela lui

arrive toutes les fois que sa queuë trempe dans l'eau, à cause qu'elle est fort spongieuse.

Ce mot vient du Latin *explanescere*; ou *expandere*, ou d'un vieux mot François, *esbanoyer*, qui signifie *s'élargir*, *se dilater*, *se mettre à son aise*.

EſPANOUÏR, se dit aussi du cœur & de la ratte quand une joie violente les fait dilater. Voilà des jeunes gens fort gais, qui se divèrtissent, qui s'*épanouissent* la ratte. Il est bas. On disoit autrefois *épanir* & *épanouir*. NICOD.

EſPANOUÏ, ÏE, part. & adj. *Explicatus, apertus*. On dit en tèrme de Blâson, une fleur de lis *épanouie*, lorsqu'elle est ouvèrte avec ses feüilles, & dont il sort des boutons entre les fleurons; telle, qo'est la fleur de lis qui com... ie les Armes de la ville de Florence, qui porte d'argen... ..e fleur de lis *épanouïe* de gueules, ce qu'on appelle la fleur .e lis de florence.

EſPANOUÏSSEMENT, s.m. Action par laquelle une chose s'épanouït. *Explicatio, evolutio, diffusio*. Il se dit tant des fleurs, que du cœur, de la ratte, &c. Ai-je donc composé un Poëme Épique pour procurer plûtôt des *épanouissemens* de ratte, que des transports d'admiration? G. G.

EſPARGNANT, ANTE, adj. Qui va à l'épargne. *Parcus*. La jeunesse est trop prodigue, & la vieillesse trop *épargnante*.

EſPARGNE, s.f. Parsimonie, œconomie, ménage de son bien. *Parsimonia, parcitas*. Il y a une honnête *épargne* qui fait partie de la prudence, & une *épargne* outrée sordide, qui est une vraie avarice. Il a voulu aller à l'*épargne*, faire une *épargne* de dix mille francs, & il a gaté un bâtiment de cent mille écus. Quelques-uns appellent œconomie ce qui n'est qu'une *épargne* honteuse. BELL. Ah ma sœur! peut-on rien voir de plus cruel, que cette rigoureuse *épargne* qu'on éxèrce sur nous? MOL. C'est une fille nourrie & elevée dans une grande *épargne*. ID. Prendre ma fille sans dot, est pour moi une *épargne* considérable.

On nommoit ci-devant *Epargne*, le Trésor Royal, le lieu où on portoit toutes les finances du Royaume. *Ærarium regium*. Après la mort de Philippe, on ne trouva dans son *épargne* que cinq cens talens d'argent monnoye. Ce Prince avoit épuisé son *épargne* autant par ses libéralitez, que par ses guèrres continuelles. DU RIER. Il y avoit trois Trésoriers de l'*Epargne*; & on disoit, Cela est du fonds de l'*Epargne*, des billets, quittances & rescriptions de l'*Epargne*. Aujourd'hui on dit encore dans tous les comptes particuliers, la prémière partie de l'*Epargne*, la prémière moitié des deniers que les Comptables sont obligez de porter au Trésor Royal. La seconde partie de l'*Epargne*, celle qui porte les charges & les gages des Officiers. Cela est porté en prémière, en seconde partie de l'*Epargne*.

EſPARGNE, se dit aussi du ménagement du tems & autres choses. *Compendium*. C'est une *épargne* nécessaire que celle du tems, on ne le sçauroit trop ménager. L'*épargne* des paroles étoit un caractère de Lacédémonien.

Tailler en *épargne*, est une manière de graver ou entailler le bois, les pièrres, les métaux, &c. qui se dit lorsqu'on taille & qu'on enlève le fond de la matière, & qu'on *épargne*, & qu'on ne laisse en relief que les parties qu'on veut faire paroître à la vuë. *Anaglyphum scalpere, incidere*. Ainsi les gravures des planches en tailles de bois, sont taillées en *épargne*: car au lieu que dans la taille douce les traits ou lignes qui doivent paroître sont gravez & enfoncez, & que les blancs demeurent relevez sur la planche; au contraire, dans les tailles de bois, les blancs sont enfoncez, & les traits qui paroissent sont elevez & *épargnez*.

EſPARGNE, s.f. Nom d'une espéce de poires, qu'on appelle aussi Saint Sanson. L'*Epargne* est une poire rouge assez grosse, & fort longue, & pour ainsi dire un peu voûtée dans sa taille; elle a la chair tendre, & un peu aigrelette; elle mûrit vèrs la fin de Juillet: elle a plus de beauté que de bonté, aussi triomphe-t-elle plus dans les pyramides que dans la bouche LA QUINT. *III. Part. p* 340. La Quintinie ne change point ce nom au pluriel A la fin du mois d'Août on commence d'avoir des Robines, des Bons-chrétiens d'eté musqués, des Cassolettes, des *Epargnes*, des Fondantes, des Brests, des Rousselets. LA QUINTINIE. Il dit encore ailleurs, Deux *Epargnes*.

EſPARGNER, v. act. Menager son bien, en user avec résèrve, avec œconomie. *Parcere sumptibus, parcè facere sumptum, comparcere*. Un prodigue n'*épargne* rien pour ses plaisirs, rien ne lui coûte. Un avâre se couche de bonne heure pour *épargner* sa chandelle. Il ne met cet habit que le Dimanche pour l'*épargner*. Dans les grandes affaires il ne faut point *épargner* l'argent.

Ce mot vient du Latin *parco*. Ménage après Saumaise le dérive du Latin *exparcinare*; d'autres de l'Allemand *sparen*.

EſPARGNER, se dit par extension en Morale de toutes les choses qu'on peut retrancher & ménager. Les machines qu'on a trouvé pour faciliter les arts, *épargnent* bien du tems, de la peine & des pas.

EſPARGNER, signifie aussi, Avoir quelque sorte de ménagement, quelque sorte d'égard pour les pèrsonnes & pour les choses. Il commanda d'*épargner* les troupes. DU RIER. Vous voulez m'*épargner* la douleur de connoître tout votre indifférence, & vous ne dissimulez vos sentimens que par pitié pour ma foiblesse. Un ami doit prévenir son ami, & lui *épargner* la honte de demander. La grâce qu'on a donné à cet homme a *épargné* bien des pleurs à sa famille. Il faut *épargner* ses amis, & ne les mettre pas à tous les jours, ne les pas employer en toutes occasions Je vous *épargnerai* la peine de m'éviter. On dit, Quand vous aurez besoin de moi, ne m'*épargnez* pas. Quand il s'agit de travailler, il ne faut pas s'*épargner*.

EſPARGNER, se dit aussi en matière d'outrages, de violence, de médisance. Dans le sac des villes, les Turcs n'*épargnent* pèrsonne, ils ne pardonnent ni à sexe, ni à âge. Ce criminel n'a pas eu la question fort violente, on l'a un peu *épargné*. Cet Avocat n'a point *épargné* la réputation de sa partie advèrse, il a fait plusieurs invectives contre elle. On mit tout au fil de l'épée sans *épargner* ni âge, ni sexe. ABL. Il n'a pas *épargné* son propre frère. ID. On n'y *épargna* ni les meurtres, ni les violences. VAUG.

On n'en peut trop avoir (de bien) & pour en amasser?
Il ne faut épargner *ni crime, ni parjure.* BOIL.

Les injustices des pèrvèrs
Sèrvent souvent d'excuse aux nôtres;
Telle est la loi de l'Univers;
Si tu veux qu'on t'épargne, épargne *aussi les autres.*

EſPARGNER, se dit aussi avec le pronom pèrsonnel dans tous les sens qu'on vient de marquer. Cet homme est si avare qu'il s'*épargne* tout. L'ambition & l'envie sont des vices dont on se doit défendre avec d'autant plus de soin, que la corruption du grand monde s'en est fait des vèrtus, comme pour s'*épargner* la honte de ses misères & de ses foiblesses. P. VAVJ.

EſPARGNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *comparsus, reliquus*.

EſPARGOUTTE, s.f. Nom qu'on donnoit autrefois à la plante qu'on appelle aujourd'hui matricaire. Voyez MATRICAIRE. *Matricaria*.

ESPARMER. Voyez ESPALMER.

EſPARPILLER, v.act. Jetter ou laisser tomber quelque corps çà & là. *Dissipare, dispergere*. Son chapelet s'est deffilé, tous les grains se sont *éparpillez*. Il signifie aussi, Étendre, séparer. Cette femme étoit décoëffée, & avoit tous les cheveux *éparpillez* sur les épaules *Passis capillis, sparsis, prolixis, circum humeros rejectis negligenter*. Le vent *éparpille* leurs cheveux. S. AMANT. Il faut *éparpiller* la braise pour faire cette grillade. Il faut *éparpiller* le fumièr sur les tèrres qu'on fume, Ces deux espéces de vaisseaux sont unis dans les tiges, & *éparpillez* dans les racines & dans les branches. LEMERY.

EſPARPILLÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Passus, dispersus, dissipatus*.

ESPARRE, s.f. Ville de la Guyenne en France. Au dessous de Bourdeaux, & joignant la côte de la mèr, est la ville de l'*Esparre*, & le Cap Sainte Marie. DU CHESNE, *Antiq. des Vill. de Fr. P. II. C.* 3. *Esparre* a donné son nom à un Seigneur de la Maison de Foix. MORERI.

ESPARS, ARSE, adj. Séparé en plusieurs, dispèrsé, répandu. *Sparsus*. Ce mot ne s'employe pas fort fréquemment, & encore moins au féminin qu'au masculin. Il fait dangereux de voyager, les soldats sont *épars* par la campagne. On voyoit encore des marques de la bataille, des corps & des armes *épars* aux environs. Son bien consiste en plusieurs morceaux d'héritages *épars* çà & là, ils ne sont point en un tenant. Des veines pleines d'un sang noir *éparses* sur toute la supèrficie. DIONIS.

Rassembla les humains dans les forêts épars. BOIL.

La plaintive Elegie
Fait, les cheveux épars, *gémir sur un cèrcueil.* ID.

Ces mots viennent du Latin *spargere*.

EſPARS, s.m. Tèrme de Marine. C'est le bâton qui soutient le pavillon. Le P. Pomey dit aussi *espars*, ou *éparre* de fenêtre, ou de porte. *Epistathmus, ferrea sudes innexa cardini*.

EſPARS, est aussi un terme de Chârron, qui signifie une piéce de bois large de trois doigts, ou environ, qui entre dans les brancards, & dans les ridelles des chariots; ou comme dit Ligèr, ce sont des morceaux de bois plats, larges de quatre bons doigts, & longs d'environ un piéd & demi; ces *épars* sont enclavez dans des mortoises le long des timons d'une chârette. Les Laboureurs disent, il manque un *épars* à ma chârette. Voilà une chârette dont les *épars* sont bons. LIGER.

ESPARTEL, s.m. C'est le cap le plus Septentrional de l'Afrique. *Espartelum caput*. Je trouve aussi *spartel*, *sparta* & *Esparto*. Ce cap est sur la côte du pays d'Habata, province du Royaume de

Fez,

au couchant de la ville de Tangér, vis-à-vis du détroit de Gibraltar. Mela L. I. C. 5. dit que les Grècs l'appelloient Ampelusie, *Ampelusia*, que les Africains lui donnoient un autre nom, mais qui signifioit la même chose; sur quoi Vossius remarque que ce nom Africain étoit *Kurvis*, *Cotes*, que Pline dit *Cota*, que c'est ainsi qu'il faut lire L. XXXII. C. 3. & non pas *Gotta*; & qu'un sçavant s'est trompé en prenant ce promontoire pour le Solois, ou Sylois, dont parle Hérodote, & qui est fort éloigné de là. Pline dit aussi qu'il y avoit en cet endroit une ville nommée *Cotes*, L. V. C. I.

ESPARVIN, f. m. Maladie de cheval. *Suffrago equina.* Il y en a de deux sortes. Un *éparvin de bœuf*, est une grosseur qui vient au bas du jarrèt en dedans, qui fait boiter le cheval. Un *éparvin sec* est un roidissement du jarrèt qui l'empêche de se plier. On nomme aussi *Eparvin* l'endroit où vient cette maladie. SOLEISEL.

ESPATER, v. act. Rompre la patte d'un vèrre, ou autre vaisseau semblable. *Pedem frangere.* Qui est-ce qui a *épaté* ce vèrre?

ESPATER, signifie aussi, Étendre la patte, l'assiéte d'un vèrre, d'un vaisseau. *Pedem distendere.* Les vèrres de fougère ne sont pas si *épatez*, *non tam lato pede sunt*, que les vèrres de cristal; c'est pourquoi ils sont plus sujèts à se renvèrser & à se casser. C'est en ce sens qu'on dit figurément & burlesquement qu'un nez est *épaté*, *patulus*, lorsqu'il est écrâsé, applati, qu'il est trop large par en bas

ESPATULE, f. f. Quelques-uns disent *Spatule*; mais l'usage est pour *Espatule*. Instrument de Chirurgien & d'Apoticaire, qui est plat & un peu large par un bout, & qui va toujours en étrécissant vèrs le manche. *Spatula*, *rudicula*. L'*espatule* de fèr est une piéce de l'étui d'un Chirurgien, qui sert à étendre de l'onguent pour faire des emplâtres. L'*espatule* de bois sert aux Apoticaires à remuer leurs syrops, & autres drogues qu'ils préparent.

ESPAVE, f. f. Droit d'un Seigneur haut Justicier, par lequel les choses égarées, & qui ne sont reclamées de pèrsonne, qui se trouvent dans sa Seigneurie, lui appartiennent. *Caducum, temporarium, caducum jus creditum.*

On appelle aussi *épave*, la chose non reclamée & pèrduë. *Res juris caduci.* On appelle cela en Normandie *choses gayves*. *Epave* s'est dit proprement des bêtes égarées, effrayées & errantes, qui ne sont reclamées de pèrsonne, & ce mot est venu *de metu seu pavore animalium.* On a dit aussi *épave* d'avettes, ou d'abeilles: ce qu'on a étendu à toute autre chose, même à ce que la mèr a rejetté sur les bords. On appelle *épaves* foncières, des fonds présumez vaquans, parce qu'on n'en connoit pas bien le propriétaire. *Prædia juris caduci credita.* POMEY. En quelques Coutumes on a appellé *épaves*, les aubains.

ESPAVE, se dit aussi des pèrsonnes, & signifie ceux qui sont nez si loin hors du Royaume, qu'on ne peut sçavoir le lieu où ils ont pris naissance. *Extranei*, *hospites*. BAQUET. On le dit des animaux qu'on a éffrayez, & qui s'égarent en s'enfuyant. *Animalia expavefacta.*

ESPAVITE, f. f. Tèrme de Coutumes. C'est la même chose qu'*aubaine*. En quelques endroits c'est une maxime de Droit coutumier, qu'*épavité* ne gist en noblesse; c'est-à-dire, que la noblesse n'est point sujette au droit d'*espavité*, ou d'aubaine.

ESPAULE, f. f. Partie double qui est au haut du tronc du corps de l'homme, ou le haut de son dos. *Humerus*. L'os de l'*épaule scapula*, est celui qui couvre le dèrrière des côtes, qu'on nomme aussi le *palleron*, & sur tout aux animaux. La figure du *palleron* est prèsque triangulaire. Sa partie large & platte se nomme par les Médecins *omoplatte*. Le bras est attaché à l'*épaule*. Aux animaux à quatre piéds, c'est le membre où est attachée la jambe de devant. Un homme est robuste quand il est fort travèrsé d'*épaules*. Les Poëtes ont feint qu'Atlas & Hèrcule portoient le ciel sur leurs *épaules*. JESUS-CHRIST porta la croix sur ses *épaules*.

Ce mot vient de *spalla*, qui a été fait de *spatula*, ou *spadula*. MEN.

On dit d'une pèrsonne qui commence à être bossuë, que l'*épaule* lui pousse, qu'elle a une *épaule* plus haute que l'autre, qu'elle a l'*épaule* ronde; & de celle qui est engoncée, qu'elle a la tête entre les deux *épaules*. On lui a fait voler la tête de dessus les *épaules*; pour dire, Il a été décollé.

On dit aussi, qu'on a le manteau sur les *épaules*, quand on est prêt à sortir. On dit d'un cadet, qu'on lui a mis le mousquet sur l'*épaule*; pour dire, qu'on l'a envoyé à la guèrre. On dit de celui qu'on a chassé honteusement, qu'on l'a mis dehors par les *épaules*; & d'un orgueilleux ou d'un malveillant, qu'il regarde les gens par dessus l'*épaule*.

ESPAULE, se dit aussi à la boucherie, des animaux, des bœufs, des moutons, &c. *Armus*. Ce sont les gros os du quartièr de devant, qui est appuyé sur les jambes de devant. L'*épaule* de bœuf contient le palleron, le collièr.

ESPAULE, en tèrme de Manége, se dit de la partie du train de devant d'un cheval, comprise entre le garot, le poitrail & les côtes. Un bon cheval doit être légér d'*épaules*, & sujet des hanches. Le coup de lance est une marque à l'*épaule* qu'ont quelques Barbes & chevaux d'Espagne & de Turquie: c'est un signe de bonté. On dit aussi, qu'un cheval a les *épaules* chevillées, quand elles sont engourdies & sans mouvement. On dit qu'il a fait un effort d'*épaules*, quand il s'est entre-ouvèrt.

ESPAULE, en tèrme de Guèrre, est la partie du bastion où la face se joint au flanc; *latus propugnaculi*; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'épaule*, ou simplement *épaule*. On fait aussi des *épaules* au devant des batteries des assiégeans. On en fait avec des sacs de laine qui ont 17 piéds de long sur 7 d'épaisseur, & on en met jusqu'à trois rangs.

ESPAULE, en tèrmes de Marine, se dit des parties du bordage du vaisseau qui viennent de l'éperon vèrs les haubans du mât de misaine.

ESPAULE, se dit figurément en choses morales, & sur tout du secours qu'on prête à quelqu'un. Ce Traitant auroit succombé, si quelqu'un ne lui eût prêté l'*épaule*, ne lui eût aidé; ce fardeau étoit trop lourd pour ses *épaules*. Un homme foible opprimé par un puissant n'a qu'à plier les *épaules*, hausser les *épaules*, souffrir & se taire. Vous avez un ridicule orgueil qui fait hausser les *épaules* à tout le monde. MOL. c'est-à-dire, qui vous rend insupportable.

ESPAULE, se dit provèrbialement en ces phrâses, Quand on parle d'un avâre, on dit qu'il est bien large, mais que c'est par les *épaules*. On dit d'un prodigue, qu'il jette les *épaules* de mouton toutes rôties par les fenêtres. On dit d'un puant, qu'il sent l'*épaule* de mouton. On dit que quand le Diâble traite ses amis, il leur donne une *épaule* de veau. On dit d'un homme pour qui on compatit, qu'on le porte sur ses *épaules*; & d'un importun, qu'il semble qu'on l'a toujours sur ses *épaules*. On dit ironiquement, Par dessus l'*épaule*, ou comme les Suisses portent la halebarde; pour dire, qu'il n'y a rien de vrai en ce qu'on allégue. Pasquier remarque que ce provèrbe vient d'un joueur de flute, qui s'étant vanté d'avoir en son jeu un as, qui en est la principale carte, montra, la découvrant, qu'il n'avoit qu'un valét; & pour s'excuser il dit que c'étoit un as par dessus l'*épaule*. On dit aussi, Pousser le tems à l'*épaule*; pour dire, Dilayer, différer sa condamnation; vivre petitement en attendant un meilleur tems. Tant y a que ce Grand Prince, tout informé qu'il étoit de la malvèrsation de ses financiers, résolut de dissimuler, de les souffrir encore quelque tems, & de pousser ainsi le tems, comme l'on dit, avec l'*épaule*. MASEUR.

ESPAULÉE, f. f. qui ne se dit guère qu'en cette phrâse, Faire une chose par *épaulées*; c'est-à-dire, à divèrses reprises & négligemment, sans soin d'avancer le travail. *Per intervalla*, *nisu interrupto*, *operâ interruptâ*. On le dit sur tout des murs & des fondemens qu'on n'éleve pas par tout en même tems à même hauteur, ni tout de suite au niveau; mais à divèrses reprises.

On appelle aussi à la boucherie *épaulée*, le quartièr de devant du mouton d'où on a retranché l'*épaule*.

ESPAULEMENT, f. m. Tèrme de Guèrre. C'est une fortification faite à la hâte pour se couvrir de côté, soit qu'on la fasse de tèrres remuées, soit de gabions, fascines, ou de sacs de tèrre pour couvrir le canon, ou pour se mettre à l'abri. *Munitio extemporanea.* On fait des *épaulemens* aux places d'armes qui sont à la queuë de la tranchée. On leur faisoit quelque *épaulement* à l'épreuve du canon, s'il n'y en avoit point de naturel. BUSSI RABOTIN.

ESPAULEMENT, se dit aussi des orillons quarrez qu'on faisoit autrefois aux bastions sur le flanc auprès de l'épaule pour couvrir la casemate.

ESPAULEMENT, est pris quelquefois pour demi-bastion composé d'une face & d'un flanc, qui se met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne. On le dit aussi d'un petit flanc qu'on ajoûte aux côtez d'un ouvrage à corne, pour les défendre quand ils sont trop longs.

ESPAULEMENT, se dit aussi des redens qu'on fait sur une ligne droite pour la fortifier.

ESPAULER, v. act. Démettre, disloquer une épaule. *Humerum frangere.* Voilà un trou dangereux, capable d'*épauler* un cheval.

ESPAULER, signifie aussi à la guèrre, Faire un épaulement, se couvrir de côté. *Munire, tueri.* On dit aussi, *Epauler* son camp d'une colline, d'un rideau, d'un bois, d'un marais; pour dire, s'en couvrir ensorte qu'on ne puisse être attaqué de ce côté-là.

ESPAULER, signifie aussi, appuyer. *Sustentare.* Les espaliérs sont toujours *épaulez* d'un mur. MORIN. *Traité des Fleurs.*

ESPAULER, signifie figurément en morale, Assister, secourir. *Juvare, adesse, auxiliari.* Cet homme n'a pas fait une si hardie entreprise sans être bien *épaulé*, bien soutenu des Puissances. Il est bas en ce sens.

ESPAULÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Munitus, tutus, adjutus.*

On appelle une fille qui a forfait à son honneur, une bête *épaulée*, dont on ne fait plus grand cas.

ESPAULETTE, s. f. La partie d'un corps de juppe qui passe par dessus l'épaule, & ou on attache des manches. *Humerale*. C'est aussi la petite bande de toile qui est sur l'épaule de la chemise. C'est encore le ruban que les Religieuses attachent sur l'épaule, & qui est attaché au scapulaire.

ESPAULIÈRE, s. f. La partie de l'armure d'un Cavaliér qui couvre & deffend l'épaule. Nicod prend aussi *épauliere*, comme ce que les Italiens appellent *spalliera*, pour une espéce de tapisserie d'une ou de deux aunes de haut au plus, qu'on tend en Italie dans les salles & chambres où l'on a coutume de s'asseoir. On l'appelle *épaulière*, parce qu'elle ne va guére que jusqu'à la hauteur des épaules; son usage est d'empêcher que les habits de ceux qui sont assis ne se gâtent contre la muraille. On l'appelle en Latin *Postergale*, mais ce mot n'est pas bon Latin. *Stragulum* aussi est trop général. Nicod l'appelle *stragulum humerale*.

Le coup de l'Etranger à la gorge porté,
Est par le Prince adroit avec art évité:
*Le fer en gauchissant, glisse sur l'*épaulière.

P. LE MOINE.

ESPAURE, s. f. Tèrme de Charpenterie. On appelle *éspaures*, cèrtaines solives qui sèrvent à faire la levée d'un bateau foncèt, & autres.

ESPEAUTRE, ou ESPEAUTE, s. f. Quelques-uns font ce mot masculin. *Arinca, zea*. On nomme *épeautre* dans quelques provinces du Royaume, une espéce d'orge dont l'épi n'a que deux rangs de semences, ce qui l'a fait appeller en Latin *hordeum distichum*. L'*epeautre* est une plante qui est fort semblable au froment, mais qui a son tuyau plus mince, plus fèrme & plus court. Son épi, qui fleurit environ la fête de S. Jean-Baptiste, est applati: il n'est point barbu le plus souvent, & quelquefois il l'est. Ses grains sont disposez seulement de deux côtez, deçà & delà: ils sont joints deux à deux, & enfèrmez dans leur bale, d'où on ne peut les séparer que difficilement. En Latin, *zea dicoccos, vel zea major*. Il y a une autre espéce d'*epeaute* qui a le tuyau & l'epi plus petit, & les grains rangez un à un. En Latin *zea briza dicta seu monococcos Germanica*. M. de Tournefort l'a rangée sous le genre des orges, & il l'appelle *hordeum distichum, spica nitida, seu briza nuncupatum, Instit. rei. Herb.* 513. L'*épeautre* a été autrefois fort estimée en Italie. Les Anciens en faisoient la fromentée, qui étoit une bouillie dont ils faisoient grand etat. Les Allemands en font à présent du pain, qui n'est pas moins blanc que celui du froment, mais il n'est pas si nourrissant, il est difficile à digérer, & n'a pas le goût & les qualitez du pain ordinaire. Theophraste dit que l'*épeautre* étant semée se change en froment, non pas la première année, mais la troisième.

ESPECCE. Voyez SPEZZIA.

ESPÉCE, s. f. *Species*. Idée commune & particulière qui est comprise sous une plus univèrselle division du genre: parties qui le composent. Car la même idée peut être *genre*, étant comparée aux idées ausquelles elle s'étend; & *éspéce* étant comparée à une autre qui est plus générale, comme *corps* est un genre au regard du corps animé, & du corps inanimé; & une *éspéce* au regard de la *substance* qui l'enferme l'un & l'autre. L'animal est une *éspéce* à l'egard du corps. L'homme est une *éspéce* à l'égard de l'animal. Dieu fit périr le genre humain par le Deluge, mais il en voulut consèrver l'*éspéce*; il enfèrma dans l'Arche des animaux de toutes les *éspéces*. L'*éspéce* est une des cinq Voix, noms ou Univèrsaux de Porphire. Le phœnix est unique en son *éspéce*. La dèrnière *éspéce* est celle qui ne se peut plus distinguer qu'en individus, & en choses singulières: c'est ce qu'on appelle *éspéce* dèrnière, *species infima*.

Ce mot vient du Latin *species*; qu'on dit venir d'un ancien vèrbe *specio*, qui signifie *je vois*, & que toutes les choses ont été nommées *especes*, *eò quod earum collectio uno quasi spectu vel aspectu aut unâ quasi visione comprehendatur*.

ESPECE, se dit quelquefois des individus de chaque *éspéce* à part. Voilà un homme singuliér, d'une nouvelle *éspéce*. C'est une pauvre *éspéce*. Un habit d'une nouvelle *éspéce*, d'une nouvelle mode. Je ne sçai quelle *éspéce* de fruit c'est là. Il m'amena une *éspéce* de Gentilhomme qui avoit l'apparence d'un Noble. On ne sçait quelle *éspéce* d'homme c'est-là, s'il est chair ou poisson. Le mot d'*éspéce* en ce sens ne se dit guere que par dérision des pèrsonnes, & même assez souvent des choses.

ESPECE, signifie aussi, Sorte, nature; ce qui se peut rapporter à quelque chose de plus connu, & qui néanmoins en est différent. *Modus, species, genus, ratio, forma*. La civilité, de la manière qu'on la pratique, est une *éspéce* de jargon que les hommes ont établi entr'eux. BELL. Un Hèrmite est une *éspéce* de Religieux, qui habite à part, qui ne fait point de communauté. Voilà une tulippe de la belle *éspéce*. M[r] L'abbé Regnier Desmarais a dit des pèrruques des gens du grand air:

Voyez au dessus de leur front,
La nouvelle espece d'allée,
Que deux rangs de cheveux y font.

ESPECE, en tèrme d'Optique, se dit des rayons de lumière divèrsement réfléchis par l'inegalité de la surface des corps, & qui font des impressions sur la rètine de l'œil, qui sont cause de la vision. *Species*. Les Modèrnes ont trouvé l'invention de faire des yeux artificiels pour ramasser les *éspéces* des objets sur de la toile, ou du papier, de la même façon qu'elles se reçoivent dans l'œil, & ont decidé nettement la question dont les Anciens étoient si fort en peine, touchant la manière dont se faisoit la vision. C'est quelque chose de réel & de très-réel, & même corporel, que nos Philosophes appellent *éspéce*. PELISS. Les Philosophes n'ont pû détèrminer entr'eux si les *espéces* sont une éffusion de la substance des corps, ou une simple impréssion qu'ils font sur tout ce qui les environne, & que tous les autres corps leur renvoyent quand ils se trouvent à cèrtaine distance, & en cèrtaines dispositions; ou enfin, si ce n'est point quelque autre corps plus subtil, comme seroit la lumière, qui reçoive toutes ces differentes impressions de tous les corps, & qui soit ainsi envoyé & renvoyé incessamment de l'un à l'autre avec ces empreintes différentes qu'il a prises de tous côtez. PELISS. M. Le Clerc, dans son systême de la Vision, par une de ces révolutions très-ordinaires aux opinions philosophiques, raméne sur la scéne les *éspéces expresses* des anciens Philosophes. Car ce n'est pas, selon lui, par les images imprimées dans le cèrveau que l'âme connoit les objèts; c'est par des rayons qu'elle dirige vers eux, & dont elle se sèrt comme un aveugle de son baton pour tâter les corps.

Les Philosophes ont inventé le mot d'*éspéces impresses*, pour tâcher d'expliquer comment les objèts agissent sur les sens & sur l'esprit.

ESPECES, signifie aussi Idée, image des choses qui a passé autrefois dans le sens ou dans l'esprit. *Imago, idea, simulacrum, forma*. Avec le tems les *éspéces* se confondent, se pèrdent dans notre âme. J'ai quelque idée de cela, il faut que j'en rappelle les *éspéces*. Les songes ne sont que des *éspéces* confuses qui restent dans notre imagination des objèts que nous avons vus en veillant. C'est ainsi que le Pape s'explique, parlant de l'armement de l'Ambassadeur, d'une manière qui marquoit bien qu'on lui grossissoit les *éspéces*. L'AB. REGN.

ESPECES, en tèrmes de Monnoie, se dit des piéces de divèrses fabriques & matières dont les monnoies sont faites. *Nummus, nummisma*. Il y a des *éspeces* d'or & d'argent. Les francs, les testons sont des *épeces* décriées. Il est deffendu de payer en *éspéces* légéres. Les Notaires sont tenus de faire mention en quelles *espéces* les payemens ont été faits, si c'est en *éspéces* ayant cours.

ESPECES, en tèrmes de Jurisprudence, se dit de la question, de l'hypothese, du cas particulier sur lequel se fait une décision. *Species*. Les Jurisconsultes appellent *éspéces* à peu-près ce que les Logiciens appelloient l'individu d'un fait, &c. Un souffleur de Droit apprend à poser l'*éspéce* de la loi. Ces deux cas sont de même *éspéce*. Poser l'*éspéce* d'un procés, c'est poser le fait.

ESPECE, se dit aussi de toutes sortes de denrées, & n'a point de singuliér en ce sens. Il y a des droits seigneuriaux payables en argent, & d'autres en *éspéces*, en blé, en vin, volaille, &c. On a appellé proprement *éspéce*, les fruits, comme vin, huile, froment, legumes.

ESPECES, en tèrmes de Théologie, se dit des accidens qui demeurent aprés la consécration dans le pain & dans le vin, nonobstant que leur substance soit détruite, qui les rendent encore sensibles. Le Prêtre communie sous les deux *éspéces*. Nous ne voyons que les *éspéces* sacramentelles, l'apparence du pain & du vin, sa quantité, sa blancheur, &c. Selon le sentiment le plus commun des Theologiens, les *éspéces* sacramentelles sont des accidens absolus; le P. Magnan dit que ce ne sont que des apparences, des impressions que Dieu fait sur nos sens; les Cartésiens & autres nouveaux Philosophes, qui ne peuvent souffrir le tèrme d'accidens absolus, expliquent le mot d'*éspéces* le mieux qu'ils peuvent suivant leur systême. Ils n'ont encore rien dit de bien net là dessus, pour accorder la doctrine de l'Eglise avec leurs principes de Philosophie.

ESPÉE, s. f. Arme offensive qu'on porte au côté, qui pèrce, pique & coupe, & qui est en usage chez présque toutes les nations. *Ensis, gladius*. Elle est faite d'une lâme de fèr trenchante & pointuë, avec une garde, une poignée & un pommeau. Les sujèts n'ont point droit de tirer l'*épée* contre le Souverain: ils

ils ne peuvent s'en sérvir que par ordre de celui qui la porte par l'ordre de Dieu. Nic. Les Sauvages du Méxique avoient des *épées* de bois garnies de piérres, qui n'étoient pas moins dangereuses que les nôtres. En Espagne il n'y a des *épées* que d'une cèrtaine longueur : elles sont marquées pour cela. Les Scythes adoroient Mars, mais ils n'avoient point de statuë de ce Dieu ; une *épée* leur en sérvoit.

Ce mot vient du Latin *spata*, selon Nicod, qui est un vieux mot Gaulois, que Bochart dérive de l'Hébreu *shatam*, qui signifie un *bâton*.

Les Maitres en fait d'armes divisent l'*épée* en trois parties, en haute, moyenne & basse ; en fort, mi-fort & en foible. Le fort de l'*épée* est la partie la plus proche de la garde. Le mi-fort git au milieu & aux environs de la lâme. Et le foible est le reste qui va jusqu'à la pointe. Ils divisent de même le corps en trois, dont la partie haute comprend la tête, la gorge & les epaules ; la moyenne est la poitrine, l'estomac & le ventre supérieur ; & la basse est le ventre inférieur, & au dessous jusques vèrs le milieu des cuisses.

Espée, signifie aussi la profession militaire. Un Gentilhomme est naturellement un homme d'*épée*, il est né pour porter l'*épée* : & est opposé en ce sens à la *robbe*.

A la fin j'ai quitté la robbe pour l'épée.

C'est le prémiér vèrs du menteur de Corneille. L'*épée* annoblit lorsqu'on s'en sért bien, qu'on fait fortune par l'*épée*. Pour faire un Chevaliér, on lui ceint l'*épée* au costé. C'est au contraire un vilain mériér d'être un brétteur, un traineur d'*épée*.

On dit, Se battre à l'*épée* blanche ; c'est-à-dire, tout de bon, l'*épée* nuë à la main. Il est déffendu en Anglétèrre de tirer l'*épée*. Les duellistes font des défis de deux coups d'*épée*, de mesurer leurs *épées*. Il lui a donné du trenchant de l'*épée*, des coups de plat d'*épée*, il lui a fait rendre l'*épée*. On dit dans un sac de ville, qu'on a tout passé au fil de l'*épée* ; pour dire, qu'on a fait main-basse, qu'on a tué tous les habitans. On dit, Se faire un passage l'*épée* à la main. Ablanc. *Limitem agit ferro*. Fondre sur l'ennemi l'*épée* à la main. Id. Se voir l'*épée* à la gorge. Patru. On dit indifféremment, Mettre l'*épée* à la main, ou mettre la main à l'*épée* ; pour dire, Tirer l'*épée*. Quelques-uns y trouvent de la différence, & prétendent que mettre l'*épée* à la main, c'est la tirer tout-à-fait hors du fourreau ; & que mettre la main à l'*épée*, c'est seulemens porter la main sur la poignée pour être prêt à la tirer.

Epée à deux mains, ou *Espadon*, est une large *épée* qu'on tient à deux mains, & qu'on tourne si vite & si adroitement qu'on en demeure toujours couvèrt. Il y a des *épées* quarrées, il y en a de plattes, de longues, de courtes. Un Lacedemonien disoit que ceux de son pays portoient des *épées* fort courtes pour en fraper de plus prés leurs ennemis. Les François sont tèrribles dans les combats l'*épée* à la main, rien ne leur resiste, c'est ce que les Italiens appellent l'*arme bianche*, à cause que les *épées* brillent quand on s'en sért. Les parties de l'*épée* sont le pommeau, la poignée, la garde, la lâme.

Les anciens Chevaliérs donnoient des noms à leurs *épées*. *Joyeuse* étoit le nom de celle de Charlemagne. Celle de Roland s'appelloit *Durandal* ; celle d'Oliviér, *Hauteclère* ; celle d'Ogiér, *Courtin* ; celle de Renaut, *Flambèrge*, comme on voit dans le Roman des quatre Fils-Aymond.

En Allemagne les Princes Ecclésiastiques qui ont des Fiefs & des Tèrres de Haute-Justice, accollent à leurs armoiries l'*épée* & la crosse ; leurs Marechaux la portent nuë devant eux. Le Connétable aux entrées de nos Rois, portoit l'*épée* nuë devant eux, le Grand Ecuyer la porte en fourreau avec la ceinture fleurdelisée.

Quand l'Evêque de Wirtsbourg officie solemnellement, on met à l'un des cotez de l'Autel la Crosse, & à l'autre l'*Epée* nuë. L'on dit *Herbipolensis sola ense judicat & stolâ*. Il est Duc de Franconie. Nos Rois en la cerémonie de leur sacre, vont prendre l'*épée* sur l'Autel pour marquer que c'est de Dieu qu'ils tiennent leur souveraineté.

L'Eglise de Lyon a sa Justice du Glaive. On dit Emporter à la pointe de l'*épée*.

Espée, se dit aussi pour la pèrsonne qui la porte ; & c'est en ce sens qu'on dit d'un homme brâve & adroit ; que c'est une bonne *épée*, que c'est une rude *épée*. Il n'y a point de meilleure *épée* que lui.

Au Manége on appelle la main de l'*épée*, ou de la lance, la main droite. On appelle aussi *épée Romaine*, une marque ou suite en forme d'épi qui vient à l'encolure du cheval vèrs la crinière, qui est faite de poils relevez & redressez, reprèsentant une lâme d'*épée*.

Espée, Plais de l'*épée*, étoit autrefois la Haute-Justice, qui a droit de l'*épée*, ou de contraindre par armes à l'exécution de la justice. Philippe Comte de Boulogne dans une charte de l'an 1223. *Habebimus magnam justitiam, quæ vocatur Placitum ensis.* Le Roi Philippe le Bel accorda en 1296. à l'Evêque d'Evreux, toute Haute-Justice appellée (dit-il) en Normandie Plais de l'*épée*. Dans un Registre du Parlement de l'an 1259. le Plais de l'*épée* est appellé Haute-Justice ; cette expression a été fort usitée en Normandie, & elle y est encore en usage en cèrtains endroits.

Espée, est aussi un tèrme de Cordiér ; & c'est un morceau de bouis en forme de coutelas, large d'environ trois doigts, & long d'un bon piéd, dont on se sért pour battre la sangle.

Espée, en tèrmes de Philosophie hèrmetique, se dit du feu qu'on appelle *épée* des Philosophes. On appelle aussi la piérre au blanc parfait, *épée* des Philosophes.

Espée, se dit provèrbialement en plusieurs phrâses. On dit qu'un homme est vaillant comme son *épée*, comme l'*épée* qu'il porte ; pour dire, qu'il est fort brâve. On dit pareillement, A vaillant homme courte *épée*. Il se fait tout blanc de son *épée*, pour dire, Il se fie fort en sa force, en son crédit, pour venir à bout de quelque chose. On dit d'un homme toujours prêt à se battre, que son *épée* ne tient point dans son fourreau. On dit qu'on se bat de l'*épée* qui est chez le Fourbisseur, quand on conteste sur une chose qui n'est pas en notre puissance. On dit qu'un homme n'a que la cappe & l'*épée* ; pour dire, qu'il est fort gueux. On le dit aussi des choses qui sont minces & légères. On dit que des gens en sont aux *épées* & aux couteaux ; pour dire, qu'ils ont rompu ensemble, qu'ils sont prêts à se battre. On dit encore de celui qui a un ami brâve, que c'est son *épée* de chevêt. On le dit aussi des choses dont on se sert continuellement. On dit de celui qui ne s'est point deshabillé la nuit, qu'il a couché comme l'*épée* du Roi, dans son fourreau. On dit aussi de celui qui n'a jamais tiré l'*épée*, qui ne s'est jamais battu, que son *épée* est pucelle. On dit d'une viande fort dure, que c'est Durandal l'*épée* de Roland. On dit d'un homme qui demande les choses avec empressement, qu'il poursuit l'*épée* dans les reins ; & de celui qui veut obtenir les choses de hauteur, qu'il les veut avoir à la pointe de l'*épée* ; & de celui qui ne peut obtenir ce qu'il prétend, que son *épée* est trop courte. On dit aussi, Mettre quelque chose du côté de l'*épée* ; pour dire, S'en saisir, se l'appropriér. Un joueur qui fait un beau coup de partie, dit, Voilà mourir d'une belle *épée*. On dit aussi qu'un homme jouë de l'*épée* à deux talons, quand il s'enfuit. D'un soldat qui a vendu son *épée* pour avoir de quoi boire & manger, on dit qu'il s'est passé son *épée* au travèrs du corps. On peint S. Michel & Elie avec une *épée* flambante. On donne aux Chevaliers l'accolée avec l'*épée* dont on les frappe sur l'épaule. On montre à S. Denys l'*épée* de la Pucelle d'Orléans. On le battoit autrefois à l'*épée* & au poignard.

S. Jacques de l'Espée. Voyez JACQUES.

L'Ordre des deux Espées de Jesus-Christ. Ou les Chevaliérs de Christ des deux *épées* ; car Justiniani nomme cet Ordre de ces deux maniéres. C'est un Ordre militaire en Livonie & en Pologne. Cet Auteur rapporte que Bertold, second Evêque de Riga vèrs l'an 1193. pour avancer la propagation du Christianisme dans la Livonie, pèrsuada à quelques Gentilshommes qui revenoient des Croisades, de passer en Livonie ; mais qu'étant mort il ne put éxécuter ce projèt ; qu'Albèrt, Chanoine de Brême, son successeur, le fit l'an 1203. ou 1204. que ces Gentilshommes formèrent une compagnie, qui fut érigée en ordre militaire, que les Historiens marquent Vinnus pour prémiér Grand-Maitre de cet Ordre en 1203. qu'ils appellèrent Chevaliérs de Jesus-Christ des deux *épées*, parce qu'ils portoient dans leurs banniéres deux *épées* passées en sautoir ; qu'ils s'opposèrent aux entreprises des Idolâtres contre les Chrétiens, & les arrêtèrent. Voyez le Ch. 36ᵉ. de son histoire des Ordres de Chevalerie T. II. p. 566. Il cite p. 570. les Auteurs qui ont écrit de cet Ordre.

Ordre des Espées en Suéde, Autrement Ordre des Séraphins. Voyez SÉRAPHIN.

ESPÉJO, s. m. Village de l'Andalousie. *Aspavia*. Il est situé sur la riviére de Castro, entre Corduë & Ecija. *Espejo* étoit autrefois une ville de la Betique.

ESPÉRANCE, s. f. *Spes*. Vèrtu Theologale par laquelle nous attendons de Dieu avec une fèrme confiance, les biens que sa bonté infinie nous a promis, & que Jesus-Christ nous a meritez. Ces biens sont le salut étèrnel, les grâces & les secours dont nous avons besoin pour y arriver. Dieu aprés avoir ménacé les hommes, les attire à lui par l'*espérance* de sa gloire. Mic. Il faut mettre toute notre *espérance* en Dieu, qui fera misèricorde, & consèrver la crainte de ses jugemens.

Esperance, est aussi une pensée douce & flatteuse que nous nous formons, ou une prétention mondaine qui nous fais at-

tendre un bien que nous désirons. L'*éspérance* est une joie anticipée, & comme le souvenir du passé donne du plaisir, l'*éspérance* de l'avenir en donne aussi. M. Scud. L'*éspérance* de ce qu'on nous promet, céde naturellement à la jouïssance du présent. S. Evr. L'esprit de l'homme flotte toujours entre la crainte & l'*éspérance*; il se repaît de vaines *éspérances*. Ce jeune homme e un beau génie, il donne de grandes *éspérances*; il ne trompera point nos *éspérances*. Ce Prince a bien rempli toutes nos *éspérances*. La douce *éspérance*, plus qu'aucune autre passion, gouvérne l'esprit changeant des Mortels. Dac. Il arrive tant de changemens aux choses humaines, qu'il est mal aisé de juger à quel point nous sommes au bout de notre *éspérance*. Mont. Un ancien Sage, c'est Aristote, a appellé l'*éspérance*, le songe d'un homme éveillé. Bouh. L'*éspérance* est le seul bien qui reste à ceux qui n'en ont plus. B. Rab. En amour la crainte e quelquefois plus de tendresse que d'*éspérance*. M. Scud. L'*éspérance*, toute trompeuse qu'elle est, sert du moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. La Roch. Il faut sur tout éviter les chimères, les illusions de l'*éspérance*. M. Scud. L'*éspérance* devient chagrine & inquiéte quand elle fait trop attendre ses promesses. S. Evr. L'*éspérance* est une étourdie qui croit tout ce qu'on lui dit, pourvû qu'il lui plaise; des chimères la divèrtissent: elle n'a que de l'imagination, & point de jugement. Bouh. Promettez long-tems, l'*éspérance* est plus vive que la reconnoissance. S. Evr. Le désir & l'*éspérance* nous entrainent vèrs l'avenir, & nous dérobent le sentiment du présent. Mont. L'*éspérance*, lorsqu'elle n'est pas trop douteuse, est un plaisir qui ne le céde guère à la jouïssance. Le Ch. de M. L'*éspérance* est appellée *ailée* par Euripide, parce qu'elle est toujours érrante, incértaine & vagabonde; si elle a été utile à plusieurs, elle en a trompé un plus grand nombre. Dac. M^r l'Abbé Régnier Desmarais a dit des joueurs:

Voyez sur leurs visages peintes
Leurs éspérances *& leurs craintes.*

Eſpérance, se dit aussi de la chose sur laquelle elle est fondée. Ce fils unique étoit l'*éspérance* de toute la famille. La mort de Jesus-Christ est notre unique *éspérance*. On dit que l'*éspérance* est la chemise de l'âme, que c'est ce qui meurt en nous le dèrnièr. Un jeune homme de belle *éspérance*. Au commencement de la dèrnière guèrre, des Jésuites Missionnaires revenans de Siam, ayant été arrêtez au Cap de *Bonne-éspérance* par les Hollandois, le Gouvèrneur les fit habiller en séculiérs, & les voyant en cet état leur dit en riant qu'ils étoient des Cavaliérs de *bonne éspérance*. Un Jésuite répondit, de *bonne éspérance* oüi, mais *Cavaliérs* non. Cela est plus joli en Portugais, qui est la langue qu'on parle au Cap de *Bonne-éspérance*.

Les Jardiniers appellent une branche d'*éspérance*, celle qui donne des marques d'une fecondité prochaine. Ligar. On appelle les blez & tous les fruits de la tèrre, pendant qu'ils sont sur pied, l'*éspérance* des laboureurs.

On appelle provèrbialement, un Abbé de Sainte *Eſpérance*, de sainte Elpide, un homme qui s'est fait tonsurer dans la croyance qu'il lui pourra venir quelque bénéfice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé. ἐλπὶς, en Grèc, signifie *éspérance*. C'est à peu-prés ce que Nicéphore Grégoras appelle d'un nom plus général, un Parasite de l'*éspérance*.

Eſpérance, s. f. Déesse de l'Antiquité païenne. *Spes*. Elle étoit honorée à Rome, où elle avoit un temple dans le marché aux herbes. *Tite Live L. XXI*. Ce temple fut brulé avant la guèrre d'Actium par le feu du Ciel. C'étoit Collatinus qui l'avoit fait bâtir. On en construisit plusieurs autres dans la suite. Rien n'est plus commun que les médailles, au revèrs desquelles la Déesse *Eſpérance* est gravée. Elle y marche fort droite, tenant de la main droite une hèrbe naissante, qui n'a que deux feuilles & un gèrme au milieu; & de l'autre main relevant sa robe par dèrriere, avec les inscriptions Spes publica. Spes aug. Spes augusta. Spes p. r. Spes perpetua. Spes reipubl. & dans Philippe Spes felicitatis urbis.

Sur une médaille de Galien frappée l'an 12e de son Empire, l'*Eſpérance* est représentée tenant d'une main un lis, & de l'autre elle tient & léve légérement le bas de sa robbe. Trist. *T. III p.* 514. C'est l'attitude ordinaire qu'on lui donne sur les médailles. Elle est encore représentée de même sur une médaille de Salonin Valérien, rapportée par le même Auteur *Ib. p.* 124. Quelques-uns à ce que l'on dit, ont représenté l'*Eſpérance* vêtuë de vèrd, assise sur un tonneau, ayant auprés d'elle une corneille; mais on ne la voit point ainsi sur les médailles. Fortunatus Licetus, *De Lucernis Antiq. L. III. C.* 13. a donné la forme d'une lampe antique, qui représente une femme debout, fléchissant un peu le genou, & étendant les deux mains, comme si elle vouloit prendre la main de la Fidelité qui y est aussi représentée; & il prétend que c'est là une éffigie de l'*Eſpérance*. Pindare donne à cette Déesse l'épithète de γηροτρόφος; c'est-à-dire, Nourriciére des Vieillards, ou de la Vieillesse.

Nous appellons le vèrd la couleur de l'*Eſpérance*.

EſPÈRDU, uë. adj. Qui est étonné; qui est épouvanté; qui a l'esprit troublé, ou égaré par quelque violente passion, ou surprise. *Perditus, perculsus, exanimatus, stupefactus*. Ce jeune homme est *épèrdu* d'amour. Cette femme a couru dans la ruë toute *épèrduë*, sçachant qu'on assassinoit son mari. Il les étonna tellement par la férmeté de son courage, qu'ils prirent la fuite tous *épèrdus*. Vaug.

Tous ces gens épèrdus *au seul nom de satire,*
Font d'abord le procès à quiconque ose rire. Boil.

Ce mot vient du Latin *perditus*.

EſPÈRDUMENT, adv. D'une manière violente & épèrduë. *Perditè*. Ces deux pèrsonnes s'aiment *éperdument*. Il etoit *éperdument* en colère.

ESPÈRE, C'est un ancien mot qui signifie éspérance. On dit encore en Dauphiné aller à l'*éspere*; pour dire, aller à l'affut.

ESPÉRER, v. act. Prétendre à un bien qu'on prévoit pouvoir obtenir; vivre dans cette attente. *Sperare, confidere*. Il faut *éspérer* une vie meilleure après celle-ci. Il faut toujours *éspérer* qu'un pécheur s'amendera. Les choses du monde sont si incèrtaines, qu'on ne sçait s'il y a plus à craindre qu'à *éspérer*. Celui qui n'*éspere* rien, ne fait rien, ou fait toutes choses négligemment. M. Scud. On peut *éspérer* avec un esprit tranquile ce qu'on désire avec raison. B. Rab. Quand on n'*éspère* plus, on est bien proche du désespoir. Id. La pèrte d'un bien long-tems attendu n'est que la douleur d'un jour; au lieu que la joie de l'avoir *éspéré* a fait le bonheur de plusieurs années. Id. On est trop heureux de pouvoir *éspérer*, pourvû qu'on ne soit pas visionnaire, & de s'amuser par là. M. Scud. Quand on a tout merité, on a droit de tout *éspérer*. Corn. C'est une faute de mettre un *de* après *éspérer* quand c'est un autre vèrbe qui suit. J'*éspère de* revenir: ôtez le *de*. Corn.

Ce mot vient du Latin *sperare*.

Espéré, ée, part. pass. & adj. *Speratus*.

ESPÉRLUCAT, s. m. Tèrme populaire, qui signifie éveillé, fin, adroit, qui est plus propre à tromper qu'à être trompé. *Cautus*. Vous aurez de la peine à surprendre cet homme-là, à lui gagner son argent, car c'est un *éspèrlucat*.

Ce mot vient d'*expers lucis*, par antiphrâse, car il est toujours en action au jour, éveillé; ou bien d'*experrectus ante lucem*, *éveillé même avant le jour*, ou de grand matin. Il ne se dit qu'en raillerie.

ESPÉRNAY, s. m. Ville de France en Champagne dans le Rhemois. *Aſpremacum, Sparnacum*. Il y a à *Eſpèrnay* une célébre Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. *Eſpernay* est situé sur la Marne entre Châlons & Château-Thièrry, à quatre ou cinq lieuës de Rheims. Quand on creuse la tèrre dans cette ville, on y trouve des vestiges d'antiquité qui font voir qu'elle est plus ancienne qu'on ne croit communément; c'est-à-dire, que le VIe. siecle. Voyez les Sainte-Marthe.

EſPÈRNON, s. m. Bourg ou petite ville de France avec titre de Duché, *Sparno, Sparnonum, Sparnonium, Eſperlio*. Voyez Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 330. *Epèrnon* est dans la Beauce, sur la petite rivière de Guesse, environ à deux lieuës de Chartres & de Nogent-le-Roi du côté de l'orient. Louis XIV. a rendu à *Epèrnon* le titre de Duché en faveur de M. le Duc d'Antin.

EſPERON, s. m. Quelques-uns disent *Epron*, & prétendent que c'est ainsi qu'il faut parler dans la convèrsation. Rich. C'est une piece de fèr dont s'arme le talon d'un Cavaliér qui veut monter à cheval. *Calcar*. Il est composé de deux branches qui embrassent le talon du Cavalier, & d'une pointe, rôse, ou mollètte faite en forme d'étoile, qui avance par dèrrière pour piquer le cheval. Il est attaché à la botte par deux pièces de cuir qu'on appelle le dessus & le dessous de l'*éperon*. Il faut donner un coup d'*éperon* jusques-là; pour dire, y aller en diligence. En 816. sous Louis le Debonnaire, une Assemblée des Seigneurs & des Evêques défendit aux Evêques & aux Ecclésiastiques la mode profane de porter des *Eperons*, qui étoit alors celle des gens de la Cour. P. Dan. *Hist. de Franc. T. I. p.* 568. Autrefois la différence entre le Chevaliér & l'Ecuyér, étoit que le Chevaliér portoit les *éperons* dorez, & l'Ecuyér les portoit blancs. Du Tillet. *Calcaria argentata*.

Ce mot vient de *spherula*, selon Nicod, à cause de sa ressemblance avec la mollète. Ménage le dérive de l'Italien *sperone*, qui a été fait de l'Allemand *sporen*, ou *sporn*. Les Anglois disent *aſparle*; & en basse Latinité on a dit *sperones* & *eſperones*. Voyez les *Acta*

ta SS. Junii T. IV. p. 124. ou l'Eloge historique de S. Rodulphe Archevêque de Bourges, fait par D. Mabillon.

On dit au Manége, qu'un cheval n'a point d'*éperon*; pour dire, qu'il n'y est pas fort sensible; & au contraire, qu'il a l'*éperon* délicat & fin quand il le sent bien. On dit qu'il fuit l'*éperon*, pour dire, qu'il y obéit; qu'il connoît l'*éperon*, qu'il s'attache à l'*éperon*, qu'il se manie aisément avec l'*éperon*. C'étoit une des cérémonies en faisant les Chevaliérs de leur chausser les *éperons*. Quand on rend la foi & hommage, il faut quitter les *éperons*.

ORDRE DE L'ÉPERON, ou DE L'ÉPERON D'OR. Ordre de Chevalerie, dont l'Abbé Justiniani parle T. II. C.XXXV. p. 557. mais dont il ne raporte rien de cértain. Quelques Auteurs prétendent qu'ils fûrent instituez par Constantin pour être sa garde, & qu'ils prirent leur nom d'une de leurs principales fonctions, qui étoit de chausser les *éperons* à l'Empereur, qu'ils portoient au cou une croix semblable à celle de Malthe, de laquelle pendoit un petit éperon d'or: mais tout cela se dit sans fondement. Il ajoûte, aprés Menenio, Michieli & d'autres, que Pie IVe réforma cette milice, & leur donna le nom de *Pii Participands*. Voyez PARTICIPANT. D'autres disent que c'est un Ordre de Chevalerie institué à Rome par le Pape Pie IVe en 1560. Les Chevaliérs s'appelloient Pies *Pii*, du nom de ce Pontife. Voyez PIE. Les Chevaliers de l'*Éperon* portent une Croix tissuë de filets d'or.

ÉPERON, parmi les Botanistes, se prend pour la pointe de cértaines fleurs. *Apex, cacumen*. Une fleur eperonnée est celle qui a des *éperons*. La fleur de la linaire est eperonnée, ou términée en dérriére par *éperon*.

ÉPERON, se dit aussi d'une espéce de corne qui vient en pointe aux jambes des coqs & des chiens.

ÉPERON, en térme de Guérre, se dit d'une fortification en angle saillant, qui se fait au milieu des courtines, ou audevant des portes, ou sur le bord des riviéres, pour empêcher qu'on n'entre dans la place par là. *Rostrum, rostratum munimentum*. On le dit aussi de ces pointes de piérre qu'on met au devant des piles des ponts pour les consérver, & pour fendre l'eau, & des piliers buttans, ou contremurs qu'on fait pour fortifier les murailles qui soutiennent des térrasses. C'est apparemment ce que Vitruve appelle *anterides & erisma*, liv. 6. chap 11.

ÉPERON, se dit aussi de la prouë, & de la pointe des vaisseaux & galéres, qui fait une grande saillie, & avance en mér. On l'appelle aussi *cap, avantage & poulaine*. C'est ce que les Latins appelloient, *rostrum*, ou *calcar galeæ*.

ÉPERON, est aussi une marque de vieillesse qui se voit au coin de l'œil, & se fait par quelques rides qui representent une mollette d'*éperon*, tant aux hommes qu'aux chevaux.

On dit provérbialement, Chausser les *éperons* à quelqu'un; pour dire, le mettre en fuite, & le poursuivre: de là vient qu'on dit la *Journée des éperons*. Ce fut une bataille donnée au mois d'Août 1513. prés de Guinegatte, sous Loüis XII. Les François prirent tout-d'un-coup l'epouvante, & ne se sérvirent que de leurs *éperons* pour se sauver. Il y en a eu une autre en la vie de Philippe le Bel de l'an 1314. Ce fut une deffaite signalée qui se fit à Courtrai, où on compta jusqu'à 1200. Chevaliérs morts, en telle sorte que pour la quantité d'*éperons* dorez que les Flamands remportérent, on la nomma la *Journée des éperons*. Couper, ou trancher les *éperons*, étoit autrefois une des cérémonies de la dégradation des Chevaliérs, ou des Ecuyérs, à qui on tranchoit les *éperons* sur un fumiér. Voyez Du Cange sur les Etablissemens de S. Louis pag. 186.

On dit aussi d'un homme stupide & lent, qu'il n'a ni bouche, ni *éperons*, qu'il n'est bon à rien. Cette métaphôre est prise du cheval. On dit d'un homme ambitieux, jaloux de la gloire, qu'il a plus besoin de bride que d'*éperon*. Boileau le dit aussi de l'esprit: Notre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de bride que d'*éperon*. Isocrate, au rapport de Cicéron, disoit de deux de ses disciples, Ephore & Théopompe, qu'il se sérvoit de bride pour l'un, & d'*éperons* pour l'autre.

ÉPERONNER, v. act. Mettre des éperons. *Induere calcaria, addere*. On a botté & *éperonné* ce Cavaliér, il est prêt à monter à cheval. Ce verbe n'est plus usité en ce sens. Il n'y a que son participe qui le soit. Il est botté & *éperonné*: c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas, on l'a botté & *éperonné*. On dit aussi d'un coq & d'un chien, qu'ils sont *éperonnez*.

ÉPERONNER, se dit bassement pour, Donner de l'éperon. *Calcaria admovere, admovere*. *Éperonner* un cheval. Ces Nobles *éperonnent* pour être des prémiers. SAR.

On dit au figure, *Éperonner* quelqu'un; pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque chose. *Excitare, stimulos addere*.

ÉPERONNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Calcaribus instructus*. Des yeux *éperonnez*, ce sont des yeux qui ont à l'angle extérieur, ou au petit angle plusieurs rides qui [illegible] de cet angle comme d'un centre, & représentent quelque chose de semblable à une partie de la mollette d'un éperon. *Rugosi oculi*. Les vieilles gens ont ordinairement les yeux *éperonnez*. Les Tartáres de Crimée ont le visage large & plat, de petits yeux *éperonnez*. MEM. DE TR.

Ce mot étoit en usage dans le 15e siécle: Antoine de la Salle, Sécretaire de Jean d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, s'en sért quand il dit, Il fut jadis un Seigneur qui tout houssé & *éperonné* à toute sa gent va en une Abbaye.

ÉPERONNIER, s. m. Artisan qui forge & qui vend des éperons & des mords de bride, &c. *Calcarium artifex, opifex, propola*.

On appelle aussi en Anatomie *éperonniér*, ou plûtôt *péroniér* quelques muscles de piéd. Voyez PERONIER.

ÉPERVIER. Quelques-uns disent *Eprevier*, mais le bel usage est pour *Epérviér* s. m. *Fringillarius. Accipiter Fringillarius*. L'*Epérviér* s'appelle *fringillarius*, à cause qu'il aime extrémément les pinçons. *Percnos*. Oiseau de proie qui est la femelle du mouchet. Un bon *épérviér* a la tête ronde, le bèc gros, les yeux cavez, avec un cérne entre vérd & blanc au tour de la prunelle de l'œil, le sourcil blanc, le col longuet, les épaules bossuës. Il doit être affilé vérs la queuë avec des pennes pointuës comme le bout d'une épée, qui soient travérsines, ou de travérses, grosses & vérmeilles, ou rousses. Il est bon aussi quand il a la couvérte noire; & la maille ou tache noire & blanche, quand il a les piéds déliez, les ongles noirs & petits, quand il n'est pas trop haut assis, & sur tout quand il est familieux. On lui fait voler les faisans, les pérdrix, les cailles, & en quelques lieux le mérle, l'étourneau, la grive, la pie & le geai. Comme il parloit encore un *épérviér* l'emporte. PH. On voyoit deux *épérviérs* d'or qui sembloient fondre l'un sur l'autre VAUG. Un *épérviér* rend toute une cagée d'oiseaux francs de péage. Les meilleurs viennent d'Esclavonie.

L'*épérviér* n'est différent de l'Autour qu'en grandeur de corsage, l'Autour étant d'une nature plus forte & mieux composée, & n'étant pas si délicat que l'*épérviér*. Il y en a de deux sortes, les uns appellez niais, à cause qu'ils sont pris dans le nid, ou qu'ils en sont nouvellement sortis, & ont eté quelque peu à eux; ceux-là sont faciles à enseigner, comme aussi les branches qui ne sont pas encore muez, & qui n'ont point fait d'aire, ni nourri de petits. Les autres sont nommez Ramages, qui sont muez de bois.

Le tems de la muë des *épérviérs* est à la fin de Février, ou au commencement de Mars; on les met dans des chambres en libérté en leur particuliér, il faut qu'il y ait des cages, l'une au levant, l'autre au couchant, avec un banc baut élevé, ou chose semblable, à laquelle il y ait des attaches de cuir pour y attacher leur viande, qu'il y ait aussi plusieurs pérches, de l'eau fraîche dans un bassin de térre plombé de vérd, & du sable en bas. Leur meilleure nourriture est le mouton & les oiseaux principalement la poule, mais il en faut cacher la tête. Si on leur donne du vieux pigeon, il faut qu'il ait la tête arrachée qu'il ait bien saigné, & qu'il soit bien habillé. Il faut leur donner à manger deux fois le jour, & une fois seulement lorsqu'on les voudra faire voler le lendemain; car l'*épérviér* doit être affamé, afin qu'il suive & prenne mieux sa proie. Il quitte facilement son maître, s'il ne lui a la main douce, & s'il contredit, parce qu'il est dédaigneux, & quelquefois lorsqu'il n'a pû prendre l'oiseau, il vole de colére & d'indignation qu'il a de l'avoir manqué, il s'en va, & se pérche sur un arbre, sans vouloir revenir.

On dit siller l'*épérviér*, assûrer l'*épérviér*, faire l'*épérviér*, faire voler l'*épérviér*. Le plus beau vol & le plus agréable, c'est la volerie des *épérviérs* aux allouettes. Qui sçait faire un *épérviér*, sçait duire un autour.

Quelques-uns estiment que l'*épérviér* pour être bon doit être choisi, grand & large dessus & dessous, bien relevé de mahutes, & qu'elles soient bien deliées, le vol long, la queuë grosse & courte; de grosses mailles barres & courtes, les pieds grands & les doigts déliez, court enjointé, le pennage à grosses mailles par le devant, faites en cœur tirant sur le roux, bordées de feu sur les mailles de dérriére, & de gros yeux à fleur de tête.

L'*Epérviér* né au bois & en lieu sèc, duquel le nid est bas, selon Artelouche de Algoura, est fort hardi, & doit avoir quelques taches noires ou rousses pour son pennage. Ceux qui sont nez en lieux marécageux, fangeux & humides, qui tirent sur la couleur fauve, sont plus forts & plus grands, si c'est en pays froid; si c'est en pays chaud, ils sont plus foibles & plus petits. Bien que de toute condition il se trouve de bons oiseaux, les noirs sont néanmoins de plus forte compléxion que les autres. Les Florentins disoient autrefois que les *épérviérs*, qui ont la croix sur les doigts, particuliérement sur la sérre du milieu, sont les meilleurs, & les plus avantageux. Le faux pérdrieu ou mouchet est le mâle.

Eustè

Eusébe dit L. III. C. 12. que l'*Epèrviér* étoit dédié au soleil. Les Egyptiens l'honoroient avec Ibis : ensorte qu'il y avoit une ville appellée l'ἱεράκων πόλις ; c'est-à-dire, la ville des *Epèrviérs*, où cet oiseau d'Apollon étoit révéré dans un Temple qui lui étoit dedié. Aussi l'*Epèrviér* étoit-il qualifié le prompt & fidéle Messager d'Apollon, comme l'Aigle l'étoit de Jupitér : témoin Aristophane en sa Comédie des oiseaux, & Origéne en son IV' Livre contre Celsus.aprés Homère L.XV. de son Odyssée. Apollon s'en sèrvoit pour les présages & pour les avèrtissemens de ce qui étoit à faire, ou à éviter. TRISTAN, *T. II. p. 643.*

Il y a vèrs les Antilles des *épèrviérs* marins, qui lorsqu'ils son trop éloignez du rivage, passent la nuit sur le dos des tortuës, qui dorment dans la mèr ; s'y épluchent, s'y divèrtissent, & y font toutes les actions naturelles, y en ayant de si grandes, qu'elles ont bien trois piéds de large. Mais ces oiseaux qu'on nomme *épervièrs* marins, ne sont pas proprement des *épèrviérs*. Ils sont à peu-prés de la figure de nos goilands, ils ont le bèc fort long, pointu, un peu crochu & dentelé. Ils ont les piéds fort courts, & des pattes d'oie. Ils sont environ de la grosseur d'un chapon, leur plumage est fauve tanné. On les appelle des fous, parce-qu'ils se laissent prendre aisément pendant la nuit. Le Père Plumier appelle cette espéce d'oiseau *Fiber marinus rostro serrato longiore*, à cause que sa forme approche assez de celle du biévre, ou *Fiber & castor Bellonii*. Voyez Aldrovand. Ornith. l. 19. chap. 62. pag. 284.

Ce mot vient de *sparvarius*, qui se trouve dans la Loi Salique, & de l'Allemand *sparwer*, ou *sperber*. MEN. Il vient plutôt de *sparsel*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, signifiant *épèrviér*. Quelques Auteurs, & entre autres M. de Sainte-Marthe, l'appellent *fringillarius*, parce qu'il mange des friquets, *ab esu fringillarum*.

On appelle un *épèrviér ramage* celui qui a volé par les forêts, & qui a été à soi. Un *épèrviér royal*, qui a été pris au nid, nourri & façonné pour giboyer à plaisir.

On dit provèrbialement, Mariage d'*épèrviér*, où la femelle vaut mieux que le mâle.

EsPERVIÉR, est aussi un filèt de pécheur qui s'étend par enbas en un grand rond, & qui aboutit en cône. Quand on l'a jetté ainsi etendu, on resserre l'ouvèrture par le moyen de ses nèrfs, qui sont des cordes attachées en quelques endroits de la circonference, & tout le poisson qui est dessous se trouve pris. Voilà un beau coup d'*épervièr*. Il y a de l'adresse à bien jetter l'*épèrviér*.

EsPETER. Tèrme de Coutumes. C'est empiéter sur le grand chemin avec la charruë, en la faisant tourner au bout du sillon. *Viam publicam aratro attingere, proscindere.*

EsPI, s. m. C'est un bouquet de fleurs, ou de graines fort grêles, & fort allongé. *Spica.* Les fleurs & les graines de froment, du seigle, de l'orge, &c. Naissent en *épi*. Les fleurs de la lavande, de l'hèrbe aux vèrruës, naissent aussi en *épi*. On dit la tige de l'*épi*, ou le tuyau, ou chaine ; le nœud de l'*épi*, l'artête ou rangée des grains de l'*épi* ; la bourse ou la balle qui enclôt chaque grain de l'*épi* ; la barbe de l'*épi*. Cérés est couronnée d'*épis* mûrs, d'*épis* dorez. On a vû sortir d'une même racine 80 *épis* de froment.

Ce mot vient du Latin *spica*.

EsPI, en tèrme de Manége, est une espéce de frisure naturelle du poil de cheval, qui se reléve sur un poil couché, & qui forme une marque approchante de la figure d'un *épi* de blé. Le cheval doit avoir un *épi* au front. SOLEISEL. On l'appelle autrement *molette*, & se trouve plus souvent entre les yeux.

EsPI, en Architecture, est l'assemblage des chevrons qui se fait dans un comble circulaire avec des liens autour du poinçon. On appelle *épi* de faiste le bout du poinçon qui paroît au dessus du faiste d'un comble. C'est où s'attachent les amortissemens, soit de poterie, soit de plomb. Soudure en *épi*, est une grosse soudure avec barures en forme d'arête de poisson ; briques en *épi* sont des briques posées diagonalement sur le côté en façon de point de Hongrie.

EsPIS, sont encore des crochèts de fèr qu'on met sur les balustrades & autres endroits, pour empêcher qu'on n'y passe.

L'ORDRE DE L'EsPI. Ordre militaire des Ducs de Bretagne. *Equestris Ordo Spicæ.* Il paroît que c'est le même que l'Ordre de l'Hermine, auquel on ajoûte un second colliér composé d'épis de blé, términé par une hèrmine pendante attachée au colliér avec deux chaines. Ce colliér étoit ordinairement d'argent. Ceux qui ont traité des Ordres militaires, rapportent l'institution de celui-ci au Duc François I. qui, disent-ils, l'institua vèrs l'an 1440. selon d'autres 1448. mais le P. Lobineau dit qu'en 1447 le Duc donna cet Ordre à des Anglois, & que c'est la prémiére fois qu'il en est parlé. Ce Père dit que ce colliér fut inventé pour être donné aux Gentilshommes moins distinguez. Sur l'hèrmine étoient ces mots. AMA VIE, *Potius mori*, qui faisoient la devise de cet Ordre. Justiniani en parle *T. II. C. 71*

EsPI d'eau, s. m. Hèrbe. *Fontalis.* POMEY.

EsPICE, s. f. *Aromata.* Toute sorte de drogue Orientale & aromatique, qui a des qualitez chaudes & piquantes, comme sont le poivre, la muscade, le gimgembre, le macis, la canelle, le cloo de girofle, la meniguette, &c. Il n'est pas sain de mettre trop d'*épices* dans les sausses.

EsPICES, s. f. plur. se dit aussi des drogues médécinales qui viennent d'Orient, le séné, la casse, l'encens, &c. C'est un Marchand qui trafique en *épices*.

Pain d'*épice*, est un pain qu'on assaisonne avec des *épices*, qu'on paitrit avec de l'écume de sucre, ou du miel, qu'on donne aux enfans. Le Pain d'*épice* de Rheims se fait avec de la farine de seigle, du miel & un peu de poivre & de canelle.

EsPICES, s'est dit particuliérement autrefois du sucre, des dragées & des confitures qu'on donnoit en présent aux Juges quand ils avoient fait gagner un procès, & cela par pure gratification. Depuis ce présent a été convèrti en taxe pécuniaire. *Operæ judiciariæ pretium, merces, sportulæ judiciariæ.*

Ces sortes de présens qu'on faisoit aux Juges s'appelloient *épices*, parce qu'avant la découvèrte des Indes on confisoit les fruits, & on faisoit les dragées avec des épiceries, & non pas avec du sucre, qui étoit fort rare en ces tems-là. Voyez Pasquier. La libéralité volontaire de dragées, & confitures, fut tournée en nécessité, & changée en argent. On en trouve le commencement dès l'an 1369. On voit sur le Regitre du Parlement, que le Sire de Tournon par licence de la Cour, bailla 20 frans d'or pour les *épices*. On demande encore le vin & les *épices* à la fin des repas qui se font dans les écoles de Théologie & de Médecine de quelques Univèrsitez.

EsPICES, aujourd'hui se dit au Palais des salaires que les Juges se taxent en argent au bas des Jugemens, pour leur peine d'avoir travaillé au rapport & à la visitation des procès par écrit. Au commencement il n'y avoit que les Juges pedanées à qui on donnoit des *épices*, parce qu'ils n'avoient point de gages ; les *épices* n'entroient point en taxe. Celui qui gagne son procès paye les *épices*. On donne maintenant un executoire pour le remboursement des *épices*. On paye les *épices* en écus quarts de trois livres quatre sols. Le feu s'étant mis au Palais de Paris, on fit ce quatrain, qui ne roule que sur une équivoque sur le mot de *palais* & sur celui d'*épice*:

Ce fut cèrtes un triste jeu,
Quand à Paris Dame Justice,
Pour avoir trop mangé d'épices,
Se mit le Palais tout en feu.

On dit provèrbialement d'un homme fort rusé, que c'est une fine *épice*, une fine mouche. On dit qu'un Juge aime bien le pain d'*épice*, quand il se taxe de grosses *épices*.

Le mot d'*épice* vient du Latin *species* : ce mot *species* a été d'abord employé par les Jurisconsultes pour exprimer ce que dans l'usage ordinaire on appelloit *fruges*, Biens de la tèrre. Dans la suite on restreignit le mot de *species* aux aromates, & on leûr donna le nom d'*épices* & d'épiceries.

EsPICER, v. act. Mettre de l'épice dans une sausse, la faire de haut goût. *Condire aromatibus, imbuere.* Les gens du nord *épicent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

On dit en Morale, qu'un Juge *épice* beaucoup, quand il se taxe des épices trop fortes pour ses Jugemens.

EsPICER, on plûtôt *épisser* en tèrme de Marine, signifie, Assembler un bout de corde avec un autre, entrelaçant leurs fils ou cordons l'un dans l'autre : ce qui se fait par une broche de fèr appellée *cornet d'épice*, au lieu de cornet d'*épisse*.

EsPICÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Imbutus, conditus multo aromate.*

EsPICERIE, s. f. Est le corps des Marchands Epicièrs, qui est le second des six Corps de Marchands de Paris. *Mercatura aromataria.* L'*Epicerie* à quatre états différens, qui sont les *Epicièrs*, Ciérgièrs, Apothicaires & Confiseurs.

EsPICERIES, s. f. plur. Toutes sortes de drogues dont trafique un Epiciér, sur tout celles du Levant. *Aromata.* Les Hollandois se sont enrichis au trafic des *épiceries*. Il est des provèrbes comme des *épiceries* : elles rélevent le goût d'une sauce si l'on en met un peu, & elles la gâtent si l'on y en met trop. CAIL.

EsPICHEL, s. m. Le Cap d'*Epichel*. *Barbarium promontorium.* Il est sur la côte de l'Estramadoure Portugaise à quatre ou cinq lieuës au sud de l'embouchûre du Tage.

EsPICIÉR, IÈRE, s. m. & f. Qui fait trafic d'épicerie, droguerie & grosserie. *Aromatarius.* Les Apothicaires font partie du corps des Marchands *Epicièrs* & Droguistes. Les *Epicièrs* prennent pour leur Patron Saint Nicolas, à cause que la plûpart de leurs marchandises viennent par eau, & que Saint Nicolas est, le Patron de ceux qui trafiquent sur l'eau. Les *Epicièrs* ont des

Maitres

Maîtres & Gardes, qui ont droit de visite & de réformation des poids, balances & mesures sur tous les Marchands & métiers de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris, qui vendent leurs marchandises au poids, & ont eu de tout tems la garde de l'étalon des poids & mesures. Les méchans Auteurs sont sujets à aller chez l'*Epicier*. *Deferar in vicum vendentem thus, &c. odores & piper, & quidquid chartis amicitur ineptis.* Ainsi il y a longtems que la coûtume en est établie. Voyez les Réglemens sur les *Epiciers* & les Epiceries dans le Traité de Police du Commissaire De la Mare, *Tom X. T. I. p.* 586. & p. 530. l'Article VI[e] & VII[e] de l'Edit du Roi, donné en Juillet 1682. touchant la vente ou garde des poisons.

ESPIE, s. f. Qui est payé pour obsèrver les actions d'autrui, & sur tout ce qui se passe dans une armée. *Explorator.* Il n'y a point de camp où il n'y ait quelque *épie*. Il est vieux. On se sèrt plutôt aujourd'hui du mot d'*éspion*.

Ce mot vient *à spicis servandis*, comme on disoit *sycophanta* à Athènes à l'egard des figues; d'autres disent de *specula* ou de l'Italien *spia*.

ESPIEGLE, adj. m. & f. Eveillé, subtil, fripon. *Jocosus*, *malignus*. C'est une légére injure qu'on dit aux enfans qui sont un peu malins ou libèrtins. Ce garçon est un petit *éspiégle*, il a fait un tour d'*éspiégle*.

Ce mot vient d'un mot Allemand, qui signifie *miroir*, qui sèrt de titre à un petit Roman où on décrit plusieurs tours de malice & de friponnerie.

ESPIEGLERIE, s. f. Petites malices que fait un enfant vif & éveillé. *Jocus malignus*, *malignitas*. Cet enfant fait tous les jours quelques nouvelles *éspiégleries*.

ESPIER, v. act. Guetter, obsèrver quelqu'un & ses actions. *Speculari*, *explorare*, *agere exploratorem*. Les Sèrgens ont longtems *épié* cet homme pour le prendre, ils ont *épié* l'occasion favorable pour le saisir à leur avantage. Les Grands doivent bien prendre garde à leurs actions, car il y a toujours quelqu'un qui les *épie*. Cet escadron s'est mis en embuscade pour *epier* quand le convoi passeroit. *Epier* la contenance des ennemis. ABL. *Epier* l'occasion, *captare*, *aucupari*.

ESPIEMENT, s. m. *Indagatio*, *aucupatio*, Il est vieux; ce mot se trouve dans Pomey.

ESPIÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Exploratus*.

ESPIER, v. n. Monter en épi. *Spicare*. Voici le tems que le blé commence à *épier*. Les Laboureurs disent, nos blez *épient* deja, les blez sont deja *épiez*; c'est-à-dire, ont formé leur épi. LIGER.

On dit en tèrme de Chasse, que la queuë d'un chien est *epiée*, *spicata*; pour dire, qu'elle est terminée au bout en forme d'epi, qu'elle est éparpillée en barbe d'epi.

ESPIERRER, v. act. Oter les pièrres d'un jardin. *Purgare lapidibus*, *elapidare*. Il faut *épierrer* les carreaux où on veut planter des fleurs. Il y a des tèrtoirs qu'on ne sçauroit *épierrer*, il s'y engendre des pièrres autant qu'on en ôte. On *épièrre* ou avec une claye ou simplement avec un rateau.

ESPIERRÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Elapidatus*.

ESPIEU, s. m. Arme faite en forme de hallebarde, qui est garnie par un bout d'un fer large & pointu. *Pilum*, *bajula*, *spiculum*, *lato venabula ferro*, qui sèrt particulièrement à la chasse du sanglier. On ne se sèrt plus d'*épieu*. C'étoit une arme qui avoit une hampe de quatre ou cinq pied de long, au bout de laquelle il y avoit un fer large & pointu. Mais on se sèrt encore du mot *épieu* en parlant des choses qui se faisoient avec ces armes lorsqu'elles étoient en usage. Theodebèrt attendoit l'*épieu* à la main, un taureau sauvage. MIZERAY. Paradin dit *espieu de guerre*.

Ce mot vient de l'Allemand *spies*, qui signifie la même chose MENAGE.

ESPINAL, s. m. Petite ville de Lorraine dans la Seigneurie & Prévôté de même nom. *Spinal*, *Spinalium*, *Castrum Spinalense*. Elle est placée sur la Moselle, vèrs le mont Vauge. Nos Cartes écrivent aussi *Epinal*.

La Seigneurie & Prévôté d'*Epinal*, ancienne dépendance de l'Evêché de Metz, est enclavée dans le Baillage de Mirecourt. Thièrry Evêque de Metz, fit batir le chateau & le Monastère d'*Epinal* vèrs l'an 900.

ESPINARD, s. m. Hèrbe bonne à manger, dont on use particulièrement en Carême. *Spinacia*, *spinachia*, *spinachium*, *spinarium*. Le plus grand usage de ce mot est au plurier. Les *épinars* sont une legume ou une plante potagère qui se seme en plusieurs tems de l'année. Sa racine est menuë, blanchâtre & garnie de quelques fibres cheveluës; elle pousse une tige haute d'un pied, creuse, branchuë, canelée & chargee de feuilles vèrtes taillées en fer de pique, assez grandes vèrs le bas de la plante, soutenuës par des queuës longues de quelques pouces. Celles qui occupent le haut sont au contraire plus petites, plus étroites, & sont seulement anguleuses à leur base. L'extrémité des tiges & des branches est garnie de petites fleurs lavées de pourpre, & ramassées en épi. Chaque fleur est composée de quatre étamines soutenuës par un calice à quatre quartiers. Cette fleur est stèrile; les pieds qui la portent sont appellez males, à la difference de ceux qui ne donnent que des semences, qu'on nomme femelles. Ces semences sont par petits tas dans les aisselles des feüilles, & sont renfermées dans des capsules anguleuses & piquantes, & c'est apparemment d'où vient l'étymologie de toute la plante, *spinacia quasi olus spinosum*. On mange les feüilles d'*épinards* cuite dans leur propre jus & apprêtées au beurre, à la crême, en paté, en tourte, au jus de viande. Elles tiennent le ventre libre. Le Bon-henri, *Chenopodium folio triangulo*, seroit mis au nombre des *épinards*, si l'on n'avoit égard qu'à la figure de ses feüilles & à ses usages.

En vieux François on les appelloit *espinoches*. Quelques-uns croyent que ce nom leur a été donné parce qu'ils sont venus d'Espagne, & qu'ils les faut nommer plutôt *épinards*. Mais il y a plus d'apparence qu'on les a nommez ainsi, parce que les semences des *épinards* communs sont épineuses. Nicod le fait deriver du Latin *Spinachia*.

ESPINÇOIR, s. m. C'est un gros marteau court & pesant, qui est fendu en angle par les deux côtez comme un têtu, qui sèrt particulièrement à tailler du pavé. *Malleus pavimentarius*.

ESPINE, s. f. Sorte d'arbre, qui outre les feüilles porte des pointes fort aiguës. *Spina*. *Sentis*. L'*épine* est une des neuf espéces du mort-bois contenuës dans l'Ordonnance. Dans les lieux qui ne sont pas cultivez il croît toujours force *épines*. Les hayes vives d'*épines* sont les meilleures pour fermer un champ. Il y a plusieurs arbres & arbrisseaux qui portent des *épines*. Il y a deux sortes d'*épines*; les unes ligneuses, comme celles de l'épine-vinette; les autres corticales, comme celles des framboisiers. Celles-ci ont leurs pointes tournées en bas, & les autres un peu élevées en haut.

Epine Arabique, est une plante dont Dioscoride ne dit autre chose, si ce n'est qu'elle est de même nature que l'*épine* blanche, & que sa racine est astringente, & propre aux flux des femmes, au crachement de sang & aux autres fluxions. Quelques-uns croyent que c'est une espece de chardon que C. Bauhin appelle *carduus tomentosus capitulo majore*.

Epine blanche ou *aubépine*, *oxyacantha*, est un arbrisseau des plus communs qui soient dans les haies & dans les bois. C'est une espece de neflier. Il est armé de piquans roids & aigus. Son tronc est d'une grosseur mediocre, ses feuilles sont larges, profondement incisées par les bords: ses fleurs sont blanches, odoriférantes, semblables aux fleurs de cérisier ou de prunier, après lesquelles vient le fruit qui est rond & rouge. *L'épine blanche* est fort propre pour faire des haies, à cause qu'elle jet e quantité de branches, & que les pointes sont fort aiguës. L'eau distillée de ses fleurs ou l'esprit que l'on en tire en les distillant avec le vin, soulagent beaucoup les pleuretiques & ceux qui ont la colique. En Latin *mespilus apii folio*, *silvestris*, *spinosa*, *sive oxyacantha*. C. BAUHIN. Pinac. 454. Voyez AUBESPIN.

Epine de bouc, est une plante qu'on appelle aussi *Barberenard*. Voyez BARBE-RENARD.

Epine jaune, *Scolymus*. Est une plante qui croît dans les lieux maritimes. Elle est fort épineuse, & a quelque rapport avec le chardon. Sa racine est vivace de la grosseur du pouce, jaunâtre & remplie d'un suc laiteux, & bonne à manger; elle pousse quelques feüilles longues, étroites, épineuses sur leurs bords & ondées. Ses tiges ont la hauteur d'une coudée, elles sont droites, en partie inclinées, ailées, épineuses & garnies de feüilles plus étroites, & plus épineuses vèrs le bas que vèrs le haut; l'extremité de sa tige & de ses branches est garnie de têtes écailleuses, environnées de feüilles très-piquantes, d'un vèrd brun avec des taches blanches; ces têtes renferment des demi fleurons d'un beau jaune doré, & rangez comme dans la fleur de la dent de lion. Ils sont portez par des semences plates qui sont etroitement unies à une petite écaille, & qui sont par ce moyen adhérentes à la couche. On mange les racines de l'*épine jaune*; elle croît communément en Languedoc. La couleur de ses fleurs lui a fait donner le surnom de *Chrysanthemos*. Il y a en Sicile une autre espece d'*épine jaune* dont on mange les jeunes tiges toutes cruës & en salade. Toute cette plante est si pleine d'aiguillons fort durs, qu'il est difficile de la pouvoir manier sans se piquer.

ÉPINE VINETTE. *Berberis*, *oxyacantha*. Arbrisseau qu'on voit rarement s'élever à la hauteur des arbres. Sa racine est jaune, ligneuse, traçante & peu enfoncée en tèrre. Elle pousse plusieurs jets longs, assez droits, branchus d'espace en espace, & armez d'épines affilées, jaunâtres, au nombre de deux à trois, & placées à la naissance des feüilles qui viennent par paquets & altèrnativement le long des tiges & des branches. Les pointes sont presque ovales, dentelées dans leurs contours, & comme épineuses; les queuës qui les soutiennent ont environ demi pouce

de longueur. Ses pointes sont longues, menuës, blanchâtres, aisées à rompre & à plier, elles sortent trois à trois d'un même lieu. L'écorce est blanche, polie, lissée & mince. Son bois est jaune, frêle & spongieux. Il a force racines jaunes & rampantes prêque à fleur de tèrre. Il pousse dès le pied plusieurs scions & surgeons comme le coudrier. Ses feüilles sont prêque semblables au grenadier, si ce n'est qu'elles sont plus déliées & plus larges. Au commencement de Mai il pousse une fleur jaune faite en grappe, aussi bien que son fruit, laquelle sent assez bon. Cette fleur est petite, à six petales jaunâtres, & ramassées en épis courts, & qui sortent des paquets de feüilles à l'extremité des branches. Le pistile de chacune de ces fleurs devient un fruit oblong, vèrdâtre d'abord, rouge dans sa parfaite maturité, aigre au goût, & qui renferme une ou deux semences, oblongues, blanchâtres & acerbes. L'écorce de la racine est aperitive, & teint en jaune. L'*épine-vinette* vient dans les bois & dans des endroits humides; on en forme des haies vives en plusieurs endroits. Il arrive quelquefois à cèrtains pieds de cet arbrisseau que les fruits n'ont point de semence, ce qui n'est qu'accidentel. *Barberis sine nucleo.* Le nom d'*Oxyacantha* qu'on a attribué à cette plante, est tiré du Grèc; & signifie une plante épineuse & acide; à l'égard de *Barberis*, on croit ce mot Arabe.

EPINE-VINETTE, est aussi le fruit de la plante dont on vient de parler. Ce fruit est un petit grain longuet, qui devient rouge quand il est mur; il est assez semblable au pepin de la grenade; mais il est plus long, & enferme un petit noyau: son goût est âpre & aigu. Ce fruit est beaucoup plus en usage dans la Médecine que parmi les alimens, il a un petit goût acide, vif & piquant, qui réjoüit; mais à cause de cela il ne convient point à ceux qui ont l'estomac & la poitrine foibles. On fait avec ce fruit un *syrop* acide & astringent. On met les mêmes fruits dans des ptisanes propres pour tempérer l'ardeur de cèrtaines fievres, & pour arrêter des devoyemens. Les Confiseurs en font des dragées. On fait aussi avec ce fruit du vin, que les Apoticaires appellent improprement *vin de barberis*, qui est beaucoup plus acide que le jus de grenade. On en confit, & on en fait du cotignac.

ESPINE, se dit aussi de chaque petite pointe d'un arbre épineux. *Spina, aculeus.* Il a été piqué d'une *épine.* Sainte Brigide a eu révelation du nombre des *épines* qui étoient en la couronne de Notre-Seigneur. Il y a à Port-Royal une relique qu'on appelle la *Sainte-Epine.*

Guichard derive ce mot de l'Hebreu פרך, *parach*, *piquer.* Il vient de *spina*, en ajoutant un *e* devant l's, comme *escadron* vient de *squadrone*, mot Italien, & *esperer* du Latin *sperare.*

ESPINE. Nom propre d'une espéce de poirier, & des poires que ce poirier produit. Les *Epines*, les Ambrêts, les Leschasseries, les Martins-secs, &c. ont le don de resister mieux à la violence des vents. LA QUINT. Un buisson d'*Epine.* ID. Il se dit du poirier dans ces deux exemples, il se dit de son fruit dans les suivans. Les poires d'*Epines* seront toujours insipides dans un fond froid & humide. LA QUINT. *II P. C.* 25.

La Quintinie l'appelle aussi *Epine d'hiver.* L'*Epine d'hiver* a la chair tendre & déliate, avec une eau douce, sucrée & de bon goût, & un peu de parfum. LA QUINT. *III. P. p.* 253.

L'*Epine d'hiver* est une fort belle poire qui approche un peu plus de la figure pyramidale que de la ronde, car elle finit un peu en pointe grossiére vèrs la queuë; cette queuë est assez courte & assez menuë, excepté l'endroit de la sortie où elle est un peu charnuë; du reste, la poire est grosse par tout, & cela d'environ deux à trois pouces du côté de la tête. Elle a la peau satinée, & le coloris entre vèrd & blanc. Elle meurit quelquefois avant l'Ambrette & la Leschasserie, mais plus communément avec elles, quelquefois aussi après. Elle est tendre & beurrée, ayant d'ordinaire la chair très-tendre & très-déliate, le goût agréable, l'eau douce & assaisonnée d'un petit parfum mèrveilleux. Elle fait de beaux buissons & réüssit, soit sur franc, soit sur coignassier quand le pied en est bon, & le fond bien conditionné; c'est à dire, plutôt sec qu'humide. LA QUINT. *P. III. C.* 2. *p.* 293. Il faut un soin particulier pour le buisson d'*Epine d'hiver* pour le tenir bien ouvèrt, & même dépoüillé de ses feüilles dès la fin du mois d'Août, ensorte que la poire, dont le coloris est naturellement fort vèrd, y reçoive une cuisson extraordinaire, & qu'enfin dans la serre elle vienne à jaunir un peu pour marquer la prémiére apparence de sa maturité. ID. *p.* 301. Cette poire d'*Epine* venuë en pays assez chaud dans un tèrroir sec, en bonne exposition, pendant des années médiocrement pluvieuses, & venuë sur tout en arbre de tige ou demi-tige, bien placée, est si parfaite en toutes ses parties, qu'elle égale la delicatesse de chair des bonnes pêches, & que le nom de Mèrveille lui en a été donné dans les Provinces de Xaintonge, d'Angoumois & de Poitou. ID. *p.* 300.

La Quintinie ne change point ce mot au plurier, & n'y ajoûte point d's à la fin. Il y a des poires qui commencent à meurir au mois de Novembre, & c'est en faveur de ceux qui ont leurs jardins en tèrre seche & chaude, & pour ceux qui ont des espaliers & des arbres de tige; & ces mêmes poires attendent à faire la bonne fortune en Décembre & Janvier, pour ceux dont les jardins sont dans un fond un peu plus gras & plus froid. Ces poires sont les *Epines*, les Leschasseries, &c. LA QUINT. Il y a des poires qui fournissent cinq ou six semaines, comme sont pour la fin d'Octobre & partie de Novembre les Louisebonne, Petit-oin, *Epine*, Martin sec, &c. ID. Une fois pourtant il a dit, Les *Epines* peuvent durer partie de Novembre & tout Decembre.

EPINE, se dit figurément en choses morales, des chagrins & des peines de ce qui est difficile, rude, douloureux ou embarrassant. Les commencemens des études sont pleins d'*épines* & de difficultez. Pourquoi êtes-vous si inaccessible & toujours herissé d'*épines*? BELL. Le Journal du Palais est écrit avec tant de politesse, que les *épines* du Barreau s'y font rarement sentir. S. EVR. Elle est née parmi les *épines* du mariage. LE MAI. Les commencemens des regnes ne sont jamais sans quelques *épines.* PATRU. Le chemin de la vèrtu est travèrsé de ronces & d'*épines.* S. EVR. En ce monde on trouve des *épines* par tout, des embarras; on marche toujours sur des *épines*, on a des douleurs continuelles. Le chemin du Paradis est plein d'*épines.* Les Saints nous ont appris qu'on n'alloit à Dieu qu'au travèrs des *épines* & des ronces. AB. DE LA TR.

Que d'épines, *amour, accompagnent tes rôses!* MALH.

Je sçai que l'Evangile en ses leçons divines
N'offre pour le Salut qu'un chemin plein d'épines?
Et que loin d'approuver les jeux & les plaisirs,
Il nous en intèrdit jusqu'aux moindres désirs.

ESPINE DU DOS. *Spina dorsi*, se dit en tèrmes de Médecine des os ou vèrtébres qui soutiennent le reste du corps, auquel sont attachées les côtes. L'*épine* se divise par les Médecins en quatre parties. Le col a sept vèrtébres, le dos douze, le râble cinq, & l'os sacré quatre. Cette *épine* est ce qui enferme la moëlle, qui est prêque pareille à la substance du cèrveau, elle est la source de la plûpart des nèrfs. Quelques-uns l'ont appellée le *canal*, le *cordon* ou le *tuyau sacré.* On la nomme *épine*, à cause que sa partie postérieure est pointuë ou épineuse. On appelloit anciennement en France le crime de Sodomie, le delit de l'*épine du dos.*

ESPINE DU NEZ. La partie du nez qui est pointuë & plus bas que la partie osseuse, s'appelle aussi l'*épine* du nez. *Nasi spina.*

ESPINE, se dit provèrbialement en ces phrâses, Il n'y a point de rôses sans *épines*; pour dire, des plaisirs sans douleurs. On dit, qu'un homme est gracieux comme un fagot d'*épines*; pour dire, rude, rebarbatif, d'une humeur bourruë. On dit qu'un homme s'est tiré une grande *épine* du piéd, lorsqu'il a surmonté quelque difficulté, qu'il s'est défait d'un ennemi qui lui nuisoit. On dit aussi, qu'un homme est sur les *épines*, qu'il marche sur des *épines*, quand il a impatience de se degager de quelques affaires difficiles ou de quelques lieux incommodes.

ESPINETTE, s. f. Instrument de Musique qui tient le prémier ou le second rang entre les instrumens harmonieux. *Organum fidiculare.* Elle est composée d'un coffre de bois le plus poreux & le plus resineux qu'on peut trouver; d'une table de sapin qui est collée & appuyée sur des tringles qu'on appelle *sommiers*, qui posent sur les côtez qu'on appelle les *parois.* Les Ouvriers appellent le *manche*, une petite prominence qui s'éleve au-dessus de la table & qui semble en continuer le corps, parce qu'on y met autant de chevilles qu'il y a de corder, qui font le même effet que la queuë du manche fait à l'egard du luth & des autres instrumens. L'*épinette* jouë par le moyen d'un clavier composé de 49 touches, qui sont autant de morceaux de bois longs & plats, arrangez selon l'ordre des tons & des demi-tons de Musique, qui tandis qu'on les touche par un bout, font de l'autre élever un sautereau, lequel fait sonner les cordes par le moyen d'une pointe de plume de corbeau dont il est armé. Les trente prémiéres cordes sont de leton. Les autres plus delices sont d'acier ou de fil de fer. Elles sont tenduës sur deux chevalets collez sur la table. La figure de l'*épinette* est d'un quarré long ou parallélogramme large d'un pied & demi. Quelques-uns ont appellé l'*épinette* une *harpe couchée*, & la harpe une *épinette renversée.* L'*épinette* a cela de bon, qu'un seul homme fait toutes les parties d'un concèrt: ce qu'elle a de commun avec l'orgue & le luth.

On ajoute quelquefois au jeu fondamental de l'*épinette*, qu'on appelle son *jeu commun*, un semblable jeu à l'unisson, & un autre à l'octave pour en tirer plus d'harmonie. On les jouë ou séparément, ou tous ensemble: ce qu'on appelle *double* ou *triple épinette.* On y joint un jeu de violes par le moyen d'un archet ou de

de quelques rouës paralléles aux touches, qui préssent les cordes & font durer les sons tant qu'on veut. On les renforce ou on les affoiblit selon qu'on les presse plus ou moins. L'*épinette* a son tempérament aussi bien que le luth & l'orgue, dont le secret consiste à sçavoir quelles consonances on doit tenir, fortes ou foibles, pour les rendre justes, & tempérer tout le systême du clavier. Le clavessin est une espéce d'*épinette* dans une autre disposition de clavier. Ce nom lui a été donné à cause de ces petites pointes de plumes qui tirent le son des cordes, & qui ressemblent à des épines.

ESPINETTE. Tèrme de Fauconnerie. C'est l'épine ou l'échine du dos de l'oiseau. *Spinosa dorsi.*

ESPINEUX, EUSE, adj. Qui est plein d'épines. *Spinosus, spineus, hirsutus aculeis, sentus, senticosus.* Les chardons, les rosiers, les grozeliers, sont des plantes *épineuses.* Il y a des chemins *épineux* où on trouve plusieurs arbres *épineux.* Sur la mèr on appelle endroits *épineux*, un lieu où il y a beaucoup de roches. La branche aînée de la famille des Caraffes, brise les Armes d'un bâton *épineux* de sinople. La rose étale sa pompe incarnate au milieu d'un trône *épineux*. GOD. Ce mot n'est pas fort usité au propre, & il veut être employé avec esprit pour passer.

ESPINEUX, se dit figurément en Morale des affaires délicates, & des pèrsonnes difficiles à manier & à ménager. Les affaires d'Etat sont délicates & *épineuses.* Les hautes spéculations des sciences sont trop *épineuses* pour des esprits si délicats. GOD. Les hommes sont si *épineux* sur leurs moindres intérêts, & si hérissez de difficultez, que je ne sçai comment ils peuvent s'accorder sur quelque chose. LA BR. Il ne faut être ni formaliste, ni *épineux.* BELL. Tel qui est né avec des mœurs faciles, change de compléxion, & il est tout étonné de se trouver dur & *épineux.* LA BR. Les questions de la grace sont fort embrouillées & fort *épineuses*, lorsqu'on ne veut pas s'en tenir avec simplicité aux décisions de l'Eglise. Courir du Bel-esprit la carrière *épineuse.* BOIL. On dit aussi des principes des sciences, qu'ils sont bien *épineux*, remplis de difficultez. Il y a des gens bizarres & *épineux*, qui mettent la patience à des épreuves bien délicates. BELL.

ESPINEUX, se dit en tèrme d'Anatomie d'une des apophises des vèrtebres, & d'un muscle du cou. *Spinosus.* Les vèrtebres ont trois sortes d'apophises; sçavoir, quatre obliques, deux transvèrses & une *épineuse.* Le troisiéme des muscles du cou, qui est le prémier des extenseurs, est l'*épineux*, ainsi nommé, parce qu'il prend son origine des apophises *épineuses* des quatre & cinq vèrtébres superieurs du dos, & qu'il va s'insérer à toutes les apophises *épineuses* des six vèrtébres inferieures du cou qu'il étend. DIONIS.

ESPINGARD, s. m. Petite piéce d'artillerie qui ne porte pas plus d'une livre de balle. *Tormentum minus.*

ESPINGLE, s. f. Petit brin de fèr ou de léton, qui sèrt à attacher des habits, du linge, à coiffer, & à autres usages. *Acicula.* Il y a des *épingles* qui ont deux têtes, & ce sont celles dont les femmes se sèrvent pour passer dans leurs cheveux, afin que les pointes ne leur blessent pas la tête : mais les communes ont une tête & une pointe. Quand on veut parler d'une partie très-petite de quelque chose, on dit, Gros comme une tête d'*épingle.* Les *épingles* se vendent au cent, au milier. On fait grande estime des *épingles* d'Anglетèrre.

Ce mot, selon Nicod, vient de *spinula*, & selon Ménage de *spicula*, qu'on a dit pour *spiculum.* D'autres le derivent de *spilren*, mot Celtique ou Bas-Breton signifiant *épingle.*

ESPINGLES, se dit aussi du present qu'on fait aux filles, ou aux femmes, lorsqu'elles ont rendu quelque sèrvice, ou qu'on achete quelque chose où elles ont part, pour leur tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes *pot de vin.* On donne des *épingles* aux sèrvantes de ceux chez qui on loge. Quand on achete quelque chose du mari, on stipule que la femme aura tant pour ses *épingles.* Le mot d'*épingle* en ce sens n'a point de singulier.

ESPINGLE, se dit proverbialement en ces phrases, Tirer son *épingle* du jeu; pour dire, Retirer les frais & les avances qu'on avoit fait dans une affaire ruineuse où on s'étoit engagé.

> *En ce cas-là, Chêne, vous dis adieu,*
> *En retirant mon* epingle *du jeu.* P. DU CERC.

On dit aussi pour éxprimer une fort petite somme, Je n'en donnerois pas une *épingle* davantage. On dit aussi d'une femme qui est fort ajustée, qu'elle est tirée à quatre *épingles.* On dit aussi d'un chat, qu'il a des *épingles* au bout de ses manches, en parlant de ses griffes. On dit aussi, Mettre une *épingle* sur la manche afin de se faire souvenir de quelque chose.

ESPINGLIER, IERE, s. m. & f. Ouvrier qui fait des *épingles*, ou la Marchande qui les vend. *Acicularius, acicularum opifex, propola.*

ESPINGLIER, est aussi un tèrme de Fileuse au rouët, qui signifie un

instrument de bois, auquel sont attachez de petits crochèts de fil de fèr ou de leton gros comme des *épingles*, à travèrs de l'un desquels passe le fil quand on tourne le rouët.

ESPINIÈRE, adj. f. Tèrme d'Anatomie, qui se dit en cette phrâse. La moëlle *épinière*, c'est la moëlle de l'épine du dos, qui est dans l'épine du dos. *Medulla spinæ dorsi.* L'histoire de l'Académie des Sciences de 1714. marque qu'on y avoit vû un fœtus sans cèrvelle, ni cèrvelet, ni *moëlle épinière*, quoique très bien conformé d'ailleurs. Il étoit venu à tèrme, avoit vécu deux heures & donné quelque signe de sentiment quand on lui vèrsa l'eau du batême sur la tête. Ce n'est pas la prémiére fois que l'on a vû ce fait, dont on tire une tèrrible objection contre les esprits animaux, qui doivent s'engendrer dans le cèrveau, ou tout au moins dans la moëlle de l'épine, & que l'on croit communement si necessaires à toute l'œconomie de l'animal.

Les Médecins appellent aussi *moëlle épinière, medulla spinaria*, celle qui est enfèrmée dans les vèrtébres du dos.

ESPINIERS, s. m. plur. Tèrme de Chasse. Ce sont des bois d'épines où les bêtes noires font leur demeure. *Sentes.* On le dit aussi des lieux faits exprès pour garentir les lapereaux des oiseaux de proie.

ESPINOCHE, s. f. Petit poisson qui a sur le dos des épines ou aiguillons dont il se deffend. En Latin *aculeatus piscis.*

Les epinars en vieux François s'appelloient *épinoches.*

ESPINOCHER, v. n. Tèrme populaire, qui se dit quand on prend des viandes ou du pain en petite quantité & par parcelles, en témoignant du dégout ou de la satieté *Lambere, libare.* Cette femme au lieu de manger, ne fait qu'*épinocher*, il faut qu'elle ait goûté en ville. Ce mot vient d'*épinoche*, comme qui diroit, Prendre garde aux épines de ce poisson.

ESPINOSA, s. f. Bourg de Biscaye en Espagne. *Espinosa. Spinosa.* Il est vèrs les confins des Asturies, à trois lieuës de S. Andero. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Octaviolea*, ou *Ottaviolea*, ville des Cantabres, que d'autres placent à Orduna. HOFFMAN, MATY.

ESPINOSA DE LOS MONTES, ou de los Monteros, comme a mis M. De l'Isle dans sa Carte d'Espagne *Espinosa, Spinosa.* Bourg ou petite ville de la vieille Castille, sur les confins de la Biscaye du côté des Asturies. La plûpart des Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Veluca*, ville Episcopale, que quelques autres placent à Trevino, petite ville de l'Alava. MATY.

ESPINOY, s. m. Bourg de la Flandre Walone, entre Douay & Lille, avec titre de Principauté. *Spinetum.*

ESPION, s. m. Prononcez l's, quoiqu'on ne la prononce pas dans le vèrbe *espier*, ou *épier.* Celui qui fait metier d'obsèrver les actions d'autrui *Speculator, explorator, anceps* Parmi les domestiques des Grands il y en a toujours quelqu'un qui est traître, qui est son *espion*, qui est payé pour prendre garde à ce qu'il fait. Un Ambassadeur est un *espion* honorable, & couvèrt sous le droit des gens. WICQ. Quand on trouve dans un camp un *espion*, il est pendu. Les *espions* doubles sont les plus fins, qui sèrvent les deux partis. Je ne veux point avoir sans cesse un *espion* de mes affaires, dont les yeux maudits assiegent toutes mes actions. MOL.

ESPION, se dit aussi quelquefois au figuré. Soyez *espion* de vous-mêmes, & de vos propres actions.

Ce mot vient d'*espione*, fait de *spia*, qui a été fait de l'Allemand *spie.* MEN.

On dit provèrbialement d'un homme qui ne sçait pas les affaires qui se passent dans le monde, qu'il ne depense guère en *espions.*

ESPIONNE, s. f. Celle qui obsèrve & épie les actions de quelqu'un. *Exploratrix.* Cette femme est une *espionne* que vous avez dans votre maison.

ESPIONNER, v. act. Obsèrver les actions d'autrui pour en rendre compte à quelqu'un. *Observare, explorare.* Ce mari jaloux paye des gens pour *espionner* sa femme, pour la suivre par tout où elle va.

ESPIONNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Observatus, custoditus.*

ESPLANADE, ou *Glacis*, s. f. *Planities.* Tèrme de Fortification. C'est ce qui sèrt de parapet au corridor, une pente de tèrre qui commence du haut de ce parapèt, & qui se pèrd insensiblement jusqu'au niveau de la campagne. Faire une *esplanade.* ABLANC.

ESPLANADE, signifie aussi le tèrrain qu'on a applani depuis le glacis de la contrescarpe jusqu'aux premiéres maisons, l'espace vuide entre la citadelle & les maisons de la ville.

On le dit encore de tout autre tèrrain qu'on a applani, quand il y avoit quelque éminence qui incommodoit une place.

On apelle aussi *esplanade, planches & platteforme*, les planches, ou madriers sur lesquels on fait les batteries de canon. La prémière planche joignant la barbe de la traniére doit être de neuf pieds ;

la seconde de neuf & demi ; & la troisiéme en augmentant à proportion jusqu'à vingt. Elles doivent avoir un pied & demi de large, & quatre doigts d'épaisseur. L'*esplanade* doit être élevée au dèrriére d'un pied & demi, & avoir trente piéds pour le recul.

Esplanades, en tèrmes de Fauconnerie, signifie les routes que tient l'oiseau quand il plane en l'air.

ESPLETTE, s. f. On trouve aussi *esplette* & *explette*. C'est le nom que les ouvriers donnent en quelques endroits à leurs outils. *Instrumenta*.

ESPLORER, v. n. *Ire in lacrymas*. Fondre en pleurs, avoir les larmes aux yeux. Il n'a d'usage qu'au participe. J'ai trouvé cette femme toute *éplorée*, on ne pouvoit la consoler. On dit aussi *épleuré*. Ils furent au Palais tout *épleurez*. Vaug.

ESPLOYER, v. n. Tèrme de Blâson, qui se dit de l'aigle de l'Empire qui est *éployée*, qui a les ailes étenduës, & deux têtes, *Biceps, atque alis explicatis*, ce qui se dit particuliérement à cause de la tête & du col, qui étant ouvèrts & séparez représentent deux cols & deux têtes. On appelle en général *éployez*, tous les oiseaux qui ont les ailes étenduës. P. Men.

Ce mot vient du Latin *explicare*.

ESPLUCHEMENT, s. m. L'action d'éplucher. *Purgatio, diligentior investigatio rerum minimarum*. C'est un tèrme dont les Jardiniers les Rubaniers & autres se sèrvent. Les Jardiniers s'en sèrvent, quand il s'agit d'ôter les petits fruits d'un arbre lorsqu'il y en a trop de nouez : & les Rubaniers, quand ils ôtent les bouts de fil ou de soie inutiles de leur besogne. L'*épluchement* des arbres ne se doit faire que lorsque les fruits commencent à être gros comme des noisettes, ensorte qu'on soit assuré qu'ils tiennent bien, & qu'apparemment ils grossiront jusqu'à parfaite maturité. La Quint. qui écrit *épeluchement*.

ESPLUCHER, v. act. Quelques-uns écrivent *épelucher*. Oter l'ordure, la vèrmine de quelque chose, en retrancher ce qu'il y a de mauvais. *Purgare, mundare, investigare res minimas*. On *épluche* les hèrbes qu'on met au pot, la salade. On *épluche* des pois, & toute autre grain qu'on veut manger. *Eplucher* ses habits pour en ôter la vèrmine.

Ce mot vient de *explicare*, selon Nicod, & selon Ménage, de *expellucare*.

Esplucher, se dit aussi chez plusieurs Artisans de ce qu'on ôte ou retranche de plusieurs ouvrages qu'on a faits ou défaits. Les Ouvriers en soie *épluchent* les rubans, les étoffes où il est demeuré quelques fils ou bouts de soie inutiles. Les Tailleurs qui ont decousu un habit, ont soin d'en *éplucher* les points. Les Vaniers *épluchent* leur besogne, en ôtant, en coupant les brins d'osier qui sont dessus.

Esplucher, se dit aussi des fruits, dont il faut ôter une partie quand il en a trop de noué. *Eplucher*, se dit encore du bois mort ou du menu bois qu'il faut ôter aux arbres fruitiers.

Esplucher, se dit figurément en choses morales ; pour dire, Examiner, rechèrcher curieusement quelque chose. *Scrutari, perscrutari*. Les Critiques ont *épluché* curieusement toute l'Antiquité, & en ont extrait ce qu'il y avoit de plus beau. Il y a peu de personnes, dont, si on *épluchoit* bien la vie, ou la noblesse, il ne s'y trouvât quelque ordure, quelque dérogeance.

Espluché, ée, part. pass. & adj. *Purgatus, investigatus*.

ESPLUCHEUR, s. m. Celui qui épluche, qui considère, qui examine. *Investigator, scrutator*. Il faut parler comme les autres, sans daigner écouter ces *éplucheurs* de phrases. Vaug. Les Latins disoient *aucupes syllabarum, formularum, cantionum*, &c.

Espluchuse, s. f. C'est ainsi que les Chapeliers appellent celle qui ôte la jarre de la vigogne. *Mundatrix, purgatrix*.

ESPLUCHOIR, s. m. Tèrme de Vanier. Sorte de petit couteau pour nettoyer la besogne. *Cultellus mundator*.

ESPLUCHURES, s. f. plur. Parties corrompuës ou sales qu'on retranche de ce qu'on épluche. *Exuvia, quisquilia*.

ESPOINÇONNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois *exciter*, aiguillonner quelqu'un par un desir de gloire. *Excitare, stimulos addere, stimulare*.

ESPOINDRE, v. act. Piquer, élancer. *Stimulare, figere aculeos*. Il est vieux.

ESPOINTER, v. act. Emousser quelque chose, lui ôter sa pointe. *Acumine minuere*. *Epointer* une épée, une aiguille, un ganif, &c.

Espointé, en tèrme de Chasse, se dit des chiens qui sont estropiez par quelque épointure. *Ascaleis vulnerare, affligere*.

Espointé, ée, part. pass. & adj. *Acumine diminutus*. On appelle aussi un cheval *épointé*, *coxâ laxatus*, qui est éhanché, qui a fait un tel effort de hanches, que ses ligamens sont relâchez.

ESPOINTURE, s. f. Est un mal qui arrive aux chiens quand l'os de la hanche qui sort audessus du râble a reçu quelque effort, ou quelque heurt, ensorte qu'il est plus bas que l'autre, & alors le chien ne peut plus sèrvir. *Coxa vulnus*.

ESPOIR, s. m. Espérance. *Spes*. Il se dit particuliérement de l'amour, & est plus propre dans la Poësie que dans la Prose. Ce refus a étouffé dans mon ame toute sorte d'*espoir*. Mol. Alors je revis en moi-même les doux *espoirs*, les bizarres pensées. Voit. On ne peut trouver que des charmes chimériques à soupirer & à être sans cesse agité de mille *espoirs* trompeurs. M. Scud.

Souvent d'un faux éspoir *un Amant est nourri*. Mol.

*Si l'amour vit d'*éspoir, *il meurt avecque lui*. Corn.

Les Amans se flattent d'un doux *espoir* : ils se plaignent d'un *espoir* trompeur. On dit aussi en dévotion, qu'il faut mettre tout son *espoir* en Dieu ; que la fortune ne nous donne qu'un *espoir* decevant. Le pur amour n'a pas besoin d'être excité par l'*espoir* de la récompense. Ab. Reg.

As-tu de ton éspoir *des causes légitimes ?* Ab. Tetu.

*Privé de l'*éspoir *du Chrétien,*
Elle suit un Dieu qui l'appelle :
Vos pleurs ne serviront de rien. Pavillon.

Espoir, en tèrme de Marine, est un fauconneau, ou petite piéce de bronze qui est montée sur le pont, dont on se sèrt pour les descentes. On en a vû quelquefois sur les hunes dans les grands vaisseaux, comme aux carraques de Portugal.

ESPOIS, s. m. Tèrme de Vénerie qui se dit de chaque cor ou sommèt de la tête d'un cèrf. *Surculus, digitus*. Il y a des *épois* de coronure, de paumure, de trochure & enfourchure dans le bois en la tête d'un cèrf.

ESPOISSE, s. f. *Spinsia*, ou *Spissia*. C'étoit autrefois une Maison Royale entre Avalon & Semur en Auxois. *Hadr. Val. Not. Gall. p. 102*.

ESPONCE, subst. Vieux tèrme de Coûtumes, qui signifie *déguèrpissement*. *Decessio, expulsio*. On dit aussi *esponser*, & *exponcion*, pour dire, *quittee* & *quittance*.

ESPONE, s. f. Lieu sur la Maudre, proche de l'endroit où elle se jette dans la Seine. *Spedotenum, Spedona, Espona: Spedona ad Maldram*. Il est sur les confins du Diocése de Paris & de celui de Chartres. *Hadr. Val. Not. Gal. p. 330*.

ESPONGE, s. f. *Spongia*. Plante marine que l'on employe à différens usages. Les Naturalistes ont été de tous tems fort embarrassez pour la ranger dans une des trois familles, plusieurs la faisoient participer du végetal & de l'animal, ce qu'ils appelloient Zoophites. On dit que c'est une concrétion qui se forme du limon de la mèr : c'est n'avoir pas égard à sa structure organique qui lui est propre, & qui convient avec plusieurs espéces de ce même genre ; d'ailleurs sa végétation n'est point ordinaire aux pierres. On dit aussi qu'elle tient de l'animal, parce qu'elle a un mouvement de resserremens, & qu'elle renfèrme dans ses porositez plusieurs coquillages : c'est ne pas connoitre les effets de l'élasticité, c'est donner de l'intelligence à ce qui n'en a pas. En effet il en est du mouvement de l'*éponge* comme d'un paquèt de laine ou de coton, qui aprés avoir été comprimé, revient insensiblement à son prémiér état. L'*éponge* ordinaire est toute criblée de trous plus ou moins grands. Elle est ordinairement jaunâtre, légére, arrondie, d'une odeur de mèr, & d'un tissu si sèrré qu'on peut la comparer aux étoffes de laine. Elle boit l'humidité, & la rend lorsqu'elle est comprimée. L'*éponge* est d'une grande utilité dans les Arts, elle sèrt en Médecine pour fomenter des parties enflammées. Dans l'analyse elle donne beaucoup de sels volatils, âcres, de même que les autres plantes marines. L'*éponge* prise intérieurement étouffe, on la donne coupée menu, fricassée, ou passée dans du miel, aux animaux à quatre piéds, ce qui ne manque guère de les tuer ; car l'*éponge* en se renflant empêche le cours des alimens dans les boyaux. On ne connoît guère l'*éponge* que comme un corps legér, aride & fort poreux, facile à s'imbiber de liqueur, comme une espéce de mousse. On la trouve attachée sur des rochers de la mèr. La comparaison ordinaire d'une chose qui boit, se fait à une *éponge*. Il est légér comme une *éponge*.

Il y a plusieurs espèces d'*éponges*, qui se distinguent par leur figure & par leur tissu plus ou moins sèrré. Elles croissent au bord & au fond de la mèr sur des rochèrs & des coquillages. Les plantes qu'on rapporte aux *éponges*, & qui naissent dans les eaux douces, sont friables lorsqu'elles sont seches. Dioscoride dit qu'il y a des *éponges* mâles & femelles. Les mâles sont épaisses, & ont des trous petits & sèrrez, dont les plus dures sont appellées par les anciens

τραγοι,

σπόγγοι ou *boucs*. Aristote dit qu'il y en a de trois sortes, de claires, d'épaisses, & d'autres qu'il nomme *achilléennes*. Cette troisième espéce est la plus fine, la plus épaisse & la plus forte. Toutes les *éponges* s'engendrent contre les pierres sur le bord de la mèr, & sont nourries du limon. Les meilleures sont celles qui croissent où l'eau est la plus profonde. Les Imprimeurs se sèrvent d'*éponges* pour mouiller leurs formes quand ils font la distribution.

On appelle *éponges pyrotechniques*, celles qui se font avec de grands champignons qui viennent sur les vieux frênes, chênes, ou sapins qu'on fait bouillir après qu'ils ont été séchez & bien battus dans une forte lessive de salpêtre, & derechef séchez au four. Ce sont les mêches noires d'Allemagne propre à battre le fusil.

Eſponge, en tèrme de Manége, se dit de l'extrémité du fèr d'un cheval qui répond à son talon, qui est l'endroit où on fait les crampons.

Eſponges, ce sont les extrémitez du chassis de la table, ou moule qui sèrt aux Plombiers à jetter les tables de plomb.

On dit provèrbialement, qu'on passe l'*éponge* sur une chose; pour dire, qu'on l'éfface; parce que les Peintres s'en sèrvent pour effacer ce qu'ils ne trouvent pas bien: de-là on l'employe au figuré, & cette expression n'est point basse; de bons Auteurs s'en sèrvent. Le parti le plus assuré pour un Chrétien, est de pèrdre toute mémoire des sujèts qu'il pouvoit avoir de se plaindre des hommes. Quand il aura passé l'*éponge* sur les choses dont le souvenir pourroit lui déplaire, il aura plus de libèrté pour recourir aux miséricordes de Dieu. Ab. de la Trap. Les femmes sèrvent d'*éponge* aux jeunes gens: elles en ôtent la crasse. La Br.

Détourne tes regards de ma faute effroyable;
*Passe sur mes forfaits l'*éponge *favorable.* Gnd.

On dit aussi d'un homme qui boit beaucoup, qu'il boit comme une *éponge*. On dit aussi, qu'on presse l'*éponge* quand on fait rendre gorge à celui qui s'est enrichi par des voleries. On dit aussi pour se mocquer d'une entreprise impossible, C'est vouloir sécher la mèr avec des *éponges*.

Ce mot vient du Latin *spongia*, du Grèc *σπόγγος*.

ESPONTILLES, s. m. *Pertica*. Voyez ÉPONTILLES.

ESPONTON, s. m. *Sponto*. Espéce d'arme, demi-pique dont on se sert particulièrement sur les vaisseaux quand on vient à l'abordage. C'est aussi une arme d'Officier d'Infanterie. On donne des *espontons* à quelques Mousquetaires, & autres de la Maison du Roi en cèrtaines occasions. Aller aux ennemis l'*esponton* à la main.

Ce mot vient de *spontone*, Italien, parce que c'est une arme pointuë & aiguë.

ESPORLE, s. f. Tèrme de Coûtume. C'est la reconnoissance des devoirs à l'égard du Seigneur. *Servitutis*, ou *clientela professia*.

Ce mot d'*esporle* vient du Latin *Sporta*, *sportula*, *sporla*, qui signifie ce que le vassal donne ou offre à son Seigneur pour obtenir de lui l'investiture de quelque fief, ou ce qu'il lui offre pour relief, lorsqu'il y a mutation. Voyez Du Cange dans son Glossaire au mot *Sporta*, & M. De Laurière sur Ragueau au mot *esporle*.

ESPORLER. Tèrme de Coûtumes. Reconnoître son Seigneur, lui rendre les devoirs en la manière prescrite. *Clientelam profiteri*.

ESPOUDRER, v. act. Oter la poudre de dessus quelque chose. *Pulverem excutere*. On *époudre* des tableaux avec des balais de plumes. On *époudre* des livres, des habits, en les secouant. On *époudre* des tapis en les battant avec des houssines.

Ce mot vient du Latin *expulverare*.

ESPOUFFER, v. n. Se joint avec le pronom pèrsonnel *s'épouffer*, *evadere*, *fugere*, *aufugere clam*. Tèrme populaire, qui signifie, S'esquiver, s'enfuir secretement sans qu'on s'en appèrçoive. Cet escroc, qui avoit pèrdu la collation, s'est *épouffé* quand il a fallu payer l'ecot. Les Sèrgens avoient happé ce coupeur de bourses, mais il s'est *épouffé* dans un embarras.

Ce mot vient du bas Languedoc, où il signifie *s'en aller subitement*. Il est dérivé de *bouffer*, qui signifioit *chasser*. Borel.

ESPOUILLER, v. act. Oter les pous, la vèrmine. *Pediculos eximere*. Herode mourut parce qu'il fut impossible de l'*épouiller*, il avoit une maladie appellée *phthiriasis*. Les gueux s'*épouillent* au soleil. Les singes se plaisent à *épouiller* les hommes & les animaux.

ESPOURES. Voyez ESPAURE.

ESPOUSAILLES, s. f. plur. Cérémonie qui se fait à l'Eglise pour la célébration d'un mariage. *Sponsalia*, *nuptia*. On invite les parens & amis d'assister aux *épousailles*.

ESPOUSE. Voyez ESPOUX, ouse.

ESPOUSER, v. act. Célebrer un mariage, qui se dit tant du Prêtre qui reçoit le sèrment des parties, *conjungit*, que des conjoints qui se le donnent réciproquement. *Nubunt*. C'est le Curé qui les a *épousez*. Cet homme a *épousé* une belle fille. Cette fille a *épousé* un riche parti. C'est aujourd'hui qu'ils *épousent*. On ne les *épousera* qu'après Pâques. Les Princesses *épousent* les couronnes plutôt que les Rois. Il est pèrmis aux Bramines d'*épouser* autant de femmes qu'ils en veulent. Rel. des Br. On n'*épouse* guère un homme riche pour l'aimer.

Ce mot vient de *sponsare* Latin.

Eſpouser, se dit absolument & sans régime comme un vèrbe neutre; pour dire, se marier, faire la cérémonie des nôces, recevoir le Sacrement du mariage. Il y a des tems auquels l'Eglise defend d'*épouser*, comme l'Avent, le Carême, &c. Mademoiselle Des-Houlieres finit ainsi la lettre à Mademoiselle d'Ussé, fille de Monsieur de Vauban.

De Paris la ville des Rois,
L'an mille six cens quatre-vingt-douze,
Tems, où par de sévères loix,
L'Eglise defend qu'on épouse.

Eſpouser, se dit figurément en choses Morales, pour dire, *S'attacher opiniâtrément à quelque parti, se tenir à quelque choix*. *Addicere se*, *adharescere*, *amplecti*. Il faut être indiffèrent, n'*épouser* aucune opinion douteuse. Un Juge ne doit *épouser* les intérêts de pèrsonnes. Les Historiens *épousent* d'ordinaire les passions de ceux qui les récompensent, & déguisent les événemens comme il leur plaît. M. Scud. *Epouser* le parti de quelqu'un. Abl.

Non, je ne prétends point de vos avèrsions épouser *le caprice.*
Vill.

Mariez-vous, c'est chose honnête:
Mais ne soyez jamais si bête,
Que d'epouser *votre mari.* Motin.

L'Orateur vendant sa colère
Epouse *une haine étrangere.* P. Cleric. P.
V. *Le recueil de vèrs choisis.*

Eſpouser, se dit provèrbialement en ces phrâses, Qui *épouse* la femme, *épouse* les dettes; pour dire, qu'il faut qu'il défende ses intérêts, & qu'il paye les dettes mobiliaires. On dit aussi, que tel fiance qui n'*épouse* pas; pour dire, que souvent les affaires manquent, qu'on tenoit les plus assurées.

Eſpousée, adj. & s. Femme ou fille qui se marie. *Sponsa*, *nova nupta*. Il a mené danser l'*épousée*.

On dit d'une femme ajustée, qui a trop de menus affiquèts, qu'elle est parée comme une *épousée* de village.

ESPOUSEUR, s. m. Qui veut épouser. *Sponsus*. Il ne se dit que dans le stile comique. Ce jeune homme est bon pour galant, mais il n'a pas la mine d'*épouseur*. Il y a des *épouseurs* prêts à épouser toutes celles qui ont de l'argent. Toutes les femmes veulent avoir Théramène pour Galant, & toutes les filles pour *épouseur*. La Bruy. Voyez-vous une grande presse d'*épouseurs* autour de cette fille avec son bel esprit? P. Com.

ESPOUSSETER, v. act. Oter la poudre des meubles & des habits avec des époussettes. *Excutere*, *detergere scopula*. On dit plus communément *èvèrgeter*.

Eſpousseter, signifie aussi en langage populaire, Battre quelque pèrsonne de neant. *Dolare*, *exagitare*. On a bien *épousseté* cet insolent, on lui a donné vingt coups de canne. Il signifie aussi, Fouetter. Le Régent l'a fait *épousseter* en enfant de bonne maison.

Eſpousseté, ée, part. pass. & adj. *Detersus*.

ESPOUSSETTE, s. f. Petite brosse ou vèrgette qui sèrt à nettoyer les habits & les meubles. *Scopula*. Il y a des *époussetes* pour les chevaux: ils sont de grosse sèrge.

Ce mot vient de *poudre*, selon Nicod, qui écrit *époulette*.

ESPOUVANTABLE, adj. m. & f. Terrible, qui surprend, qui fait peur, qui donne de la frayeur & de l'épouvante. *Terribilis*, *terrificus*, *horribilis*. Ce Tyran est un monstre *épouvantable* que l'enfer a vomi. Les Martyrs ont souffert des supplices *épouvantables*. Le blasphème est un crime *épouvantable*. Le péché a une laideur *épouvantable*. Il n'y a rien de plus *épouvantable* que l'avanture qui lui est arrivée. Cela le jette dans une confusion *épouvantable*. Mol. En général, *épouvantable*, se dit de tout ce qui est étonnant, étrange, incroyable, & qui va jusqu'à l'excès, & se prend toûjours en mauvaise part. Il a dissipé tout son bien au jeu; cela est *épouvantable*.

ESPOUVANTABLEMENT, adv. D'une manière épouvantable. *Terribiliter*, *terrificè*, *mirè*, *miris modis*. Les damnez souffriront *épouvantablement*. Cette femme est *épouvantablement* laide.

ESPOUVANTAIL, s. f. Figure d'homme qu'on met dans une chenevière pour faire peur aux oiseaux, & les empêcher d'en approcher. *Terriculum, terriculamentum, spectrum, simulacrum.* Un *épouventail* est aussi une machine composée de trois bâtons fichez en tèrre, à la sommité desquels est une pèrche attachée avec de l'osier ou du chanvre; on lie à cette pèrche des plumes que le vent agite, ce qui épouvante les oiseaux. On en fait encore d'autre façon; & généralement tout ce que l'on met dans un champ ou dans un jardin pour épouvanter les oiseaux, les éloigner, & empêcher qu'ils ne mangent les grains qu'on y a semez, s'appelle *épouvantail*. Les oiseaux me pèrdent tout, il faut que je leur dresse un *épouvantail*. LIGER.

On le dit figurément de ce qui épouvante, de ce qui empêche qu'on ne fasse quelque chose. Voilà la chimère d'un petit nombre d'agresseurs téméraires des Pères de l'Église, & l'*épouventail* de quelques-uns des justes admirateurs de ces grands hommes.

On dit provèrbialement d'une chose qui fait peur, mais qui ne sçauroit faire du mal, que c'est un *épouvantail* de chenevrière. Esope fut acheté pour sèrvir d'*épouvantail* par sa mauvaise mine, & par ses effroyables grimaces. LA FONT. Un vieillard qui se veut faire craindre, est un vrai *épouvantail* de chenevrière. MONT.

ESPOUVANTE, s. f. Tèrreur; peur causée par quelque accident imprévû. *Terror, horror, timor, tremor.* Les tèrreurs paniques sont de soudaines *épouvantes* qui saisissent tout un peuple ou une armée sans sujèt. Il a sçu qu'il y avoit un décret contre lui, il a pris l'*épouvante*, & il s'est sauvé. Mettre l'*épouvante* dans le cœur des révoltez. AB.

Le Rhin
*D'*épouvante *surpris, en arrêta sa course.* MEN.

*Et comme il n'a semé qu'*épouvante *& qu'horreur,*
Il n'en recueille aussi que trouble & que tèrreur. CORN.

ESPOUVANTEMENT, s. m. Épouvante, frayeur, tèrreur, effroi. *Terror, timor, metus.* Le dernier jour où Dieu prononcera un arrêt irrévocable, est un grand sujèt d'*épouvantement*. MORALE DE P. Ce mot n'est plus du bel usage.

ESPOUVANTER, v. act. Étonner, faire peur. *Terrere, terrefacere.* Le peuple est sujèt à s'*épouvanter* pour peu de chose. La raison ne sèrt qu'à augmenter la créance du péril lorsqu'on est *épouvanté*. SAR. Il n'y a pèrsonne de si hardi que le tonnère n'*épouvante*. La menace d'un Prince irrité est capable d'*épouvanter*. Il faut que le Prédicateur *épouvante* les libèrtins, & qu'il fasse gronder le tonnèrre sur leur tête. AB. DU JARRY.

ESPOUVANTÉ, EE, part. pass. & adj. *Perterrefactus, territus.*

Tous ces mots viennent du Latin *expavescere*.

ESPOUX, OUSE, subst. Qui se marie, ou qui est joint par mariage. *Sponsus.* On dit en se mariant qu'on prend une telle pour sa légitime *épouse*, & un tel pour son *époux*.

Tu pouvois t'opposer à ce bouillant courroux,
Et desarmer les mains d'un père & d'un époux,
Attaquer cette humeur insolente & jalouse,
Montrer à l'un son gendre, à l'autre son épouse. BREBEUF.

Exemt des mouvemens, d'un courage vulgaire,
*Il est de sa patrie & l'*époux *& le père.*
ID. *dans le caractère de Caton.*

Indigne, époux, *dit-elle, autant qu'indigne gendre,*
Sont-ce là les devoirs que tu rends à ma cendre?
Mais les Dieux m'ont pèrmis de vanger mes douleurs;
D'aller dans les combats te forcer à reprendre
*Ces titres profanez & d'*époux *& de gendre.* ID.

Je veux, je veux, cruel, jouir de ton courroux,
Et les troubles civils, te seront mon époux. ID.

La pèrte d'un époux *ne va point sans soupirs;*
On fait beaucoup de bruit, & puis on se console. LA FONT.

ESPOUX, au plur. signifie quelquefois le mari & la femme tout ensemble.

Aimables jeux, venez
Combler de vos douceurs nos époux *fortunez.* QUIN.

Chez les Amans tout plaît, tout est parfait;
Chez les époux *tout ennuye, & tout lasse:*
Le devoir nuit, chacun est ainsi fait. LA FONT.

ESPOUX, se dit plus ordinairement en choses spirituelles. L'Église a J.C. pour son *Epoux*. Le S. Esprit est l'*Epoux* des Vièrges. Tous les Chrétiens sont invitez aux noces de l'*Epoux*, à la béatitude étèrnelle. Le Cantique des Cantiques en parlant d'*époux* & d'*épouse* est une allégorie de l'union de J. C. avec l'Église. C'est à proprement parler, mépriser J.C. que de lui donner des *épouses* qu'il ne connoit point, qu'il n'a point appellées, & qui ne sont pas dignes de lui. AB. DE LA TR. On appelle *épouses de J. C.* les ames saintes, véritablement chrétiennes, les pèrsonnes vèrtueuses & les Religieuses, les Vièrges consacrées à Dieu. Nous les avons vû presque toutes (les Dames Calvinistes) se plaindre qu'au mépris des avis de S. Paul, on ait aboli les vœux des Vièrges sacrées que toute l'Antiquité appelle les *Epouses* de Notre-Seigneur, & qui faisoient, au témoignage de Justin Martyr & de tant d'autres, non seulement un des ornemens, mais une des marques les plus éclatantes de la prémière Eglise. PELISSON.

Ce mot vient du Latin *sponsus*.

ESPREILE, s. f. *Asperella*. Nom de Plante. C'est une sorte d'hèrbe dont la tige est fort rude.

Le nom d'*asperelle* vient du Latin *asper*, d'où l'on a fait *asperella*, & en François *esperelle*. Ce nom a été donné à cette hèrbe à cause que sa tige est rude.

ESPREINDRE, v. act. Presser une chose qui a du suc, ou du jus, pour le faire sortir. *Exprimere.* Il faut *épreindre* des citrons dans de l'eau & du sucre pour faire de la limonade. On *épreint* le vèrjus sur le pressoir avec la poire qu'on tourne dessus.

Ce mot vient du Latin *exprimere*. NICOD.

ESPREINT, EINTE, part. part. pass. & adj. *Expressus.*

ESPREINTE, s. f. Maladie du fondement qui fait venir de grandes envies & inutiles d'aller à la selle, qui causent de grandes douleurs. *Dolor intestinorum, tormina.* Ce mot ne se dit d'ordinaire qu'au pluriel. On fait venir des *épreintes* à la femme dont l'enfant est mort dans le ventre. MAURICEAU. Les lavemens forts & âcres picotant les boyaux, excitent des *épreintes* qui peuvent faciliter la sortie de l'enfant. DIONIS. Les *épreintes* causées par la dissentèrie font souvent sortir le rectum. ID.

ESPREINTE, en tèrme de Chasse, signifie aussi, Fiente de loutre, & de quelques autres bêtes. *Stercora, fimus.*

ESPREUVE, s. f. Expérience, tentative, essai qu'on fait de quelque chose. *Probatio, tentamen, experimentum, exemplum specimen, periculum, periclitatio.* Ce remède est infaillible, j'en ai fait plusieurs fois l'*épreuve* sur moi-même. Il m'a donné son cheval à l'*épreuve* avant que de l'acheter. On prend des valèts à l'*épreuve*, on en essaye; des armes à l'*épreuve*, qu'on ne peut pèrcer. Sa constance a été mise à une rude *épreuve*. Voilà un chapeau, un habit à l'*épreuve* de la pluie, qu'on ne se soucie pas de gâter. Quand l'amour résiste à l'absence, il est à l'*épreuve* de tout. LA SUZE. Caton avoit une force d'ame à l'*épreuve* de la mort & de la douleur. S. EVR. Il n'y a guère de vèrtu à l'*épreuve* de la necessité. S. EVR. Ce nouveau Magistrat crut que pour prémière *épreuve* de son intégrité il devoit renoncer à toutes ses amitiez. BAL. J'aime mieux douter de ma vèrtu, que d'avoir la témérité de la mettre à une *épreuve* si délicate. S. EVR. Les grands revèrs sont la seule *épreuve* de la force de l'ame. S. REAL. Il n'y a point de Chevalier armé à l'*épreuve* contre tant de beauté. VOIT. Le P. Daniel dit *Preuve* au lieu d'*Epreuve*. Voyez ci-dessus au mot EAU, la *preuve* de l'eau bouillante; mais l'usage est de dire *Epreuve*. C'est ainsi que parlent Mézeray, Cordemoy, T. I. p. 328. T. II. pag. 12. 316, 317. l'Auteur des dissèrtations *Des* Épreuves *Superstitieuses, appellées le Jugement de Dieu, &c.* dans les Memoires de Trévoux 1711. p. 1025. & suiv. & p. 1407. & suiv. & je crois généralement tout le monde, excepté l'Auteur que nous avons marqué.

ESPREUVE. Anciennement on soumettoit l'accusateur ou l'accusé à divèrses *épreuves*; & ces *épreuves* s'appelloient le Jugement de Dieu. Par exemple, l'*épreuve* du fèr chaud, celle de l'eau bouillante & celle de l'eau froide. Voyez le Livre du P. le Brun, histoire critique des pratiques supèrstitieuses. Il n'y a point d'*épreuve* où je ne pusse me soumettre sans crainte, s'il me plaisoit de vous donner cette satisfaction.

L'*Epreuve* de la Croix consistoit en ce que quand deux pèrsonnes s'y soumettoient pour la décision de quelque différend, l'une & l'autre se tenoient debout, ayant les bras étendus en forme de croix pendant qu'on faisoit l'office divin, & celui qui remuoit le premier les bras ou le corps, pèrdoit sa cause. CORDEM.

Il y avoit un office, c'est-à-dire, des prières & une Messe pour ces sortes d'*épreuves*. On en trouve encore dans les anciens livres d'Église, tels que le *Mandatum* de l'Eglise de Soissons, ou la cérémonie de l'*épreuve* de l'eau froide se trouve. Voyez les Mémoires de Trévoux aux endroits citez, Cordemoy dans Charles le Chauve, p. 316. D. Mabillon *Analecta T. I.* & M. Baluze *Miscel.* Fridèric Heinius, & Christien Ebelingius ont aussi fait des Traitez Latins sur ces *épreuves*.

Epreuve. Les Mystiques appellent *épreuves extrêmes*, les tentations par lesquelles Dieu jaloux veut purifier l'amour, en ne lui faisant voir aucune esperance pour son interêt propre, même eternel. Ces *épreuves* purifiantes sont représentées par les contemplatifs, comme un purgatoire terrible, qui peut exemter du Purgatoire de l'autre vie les ames qui le souffrent avec une entière fidelité. Ces *épreuves* qui purifient l'amour de tout interêt propre, ne ressemblent point aux autres tentations communes de ceux qui commencent. Il ne faut supposer ces *épreuves extrêmes* que dans ces ames très-pures & très-mortifiées, qui ont solidement pratiqué les vèrtus Evangéliques. C'est la dèrnière purification de l'amour interessé. Les Mystiques les nomment aussi, *abandon*, *sécheresse*, *ténèbres divines*. Les faux Mystiques ont abusé de ce mot, comme de tous les tèrmes des saints Auteurs contemplatifs; & c'est une èrreur de croire qu'on puisse renoncer à son salut étèrnel pour aimer Dieu plus purement & plus parfaitement, ou qu'on puisse ne point faire d'actes d'espérance; ne point faire d'actes d'esperance, c'est désobeïr à Dieu qui les commande, & par conséquent, c'est ne le point aimer veritablement.

Epreuve, se dit des prémières feuilles qu'on tire des formes d'imprimerie pour les corriger. *Periculum preli, typici periculi pagina.* Cet Auteur veut toujours avoir deux *épreuves* pour rendre son livre plus correct. On le dit aussi des feuilles des estampes que l'on tire d'une planche, & sur lesquelles on tire aussi des *contr'épreuves*. On dit de même, la premiére *epreuve* d'un portrait.

ESPRINGALE ou ESPRINGARDE. Ancien instrument de guèrre qui sèrvoit à jetter des pièrres, comme les frondes dont Froissart, Fauchet & autres Auteurs font mention. *Genus balista.*

Il vient d'un autre vieux mot *espringaler*, qui signifioit *sauter*.

EPRIS, ise, adj. Saisi, charmé, enflammé, agité d'une violente passion. *Incensus, ardens, commotus, captus.* Il se dit particulièrement de l'amour. Ce jeune homme est furieusement *épris* de cette fille. Les spirituels sont *épris* des beautez celestes, de l'amour divin. Rien n'est indifferent à des cœurs bien *épris*. La Font. Il y a des ames pêtries de bouë & d'ordure, qui ne sont *éprises* que du gain & de l'intérêt, comme les belles ames le sont de la gloire & de la vèrtu. La Bruy.

Tu vis de quel courroux, mon cœur alors épris,
Voulut, en l'oubliant, punir tous ses mépris. Rac.

ESPRIT, f. m. *Spiritus.* Il se dit par excellence de la troisiéme Pèrsonne de la Sainte Trinité. Dieu envoya son S. *Esprit* à ses Apôtres, il tomba sur eux en langues de feu. La nature divine est un pur *esprit*. On baptise au nom du Pére, du Fils & du S. *Esprit*. Macédonius nioit la Divinité du S. *Esprit*. Quelqu'un disant d'un Prédicateur qu'il prêchoit comme les Apôtres, un railleur répondit, c'est comme les Apôtres avant qu'ils eussent reçu le S. *Esprit*. Un Prédicateur s'excusant au Cardinal de Richelieu de ce qu'il n'avoit pas eu le tems de préparer un sermon qu'il avoit fait devant lui, ajoûta qu'il avoit été obligé de s'abandonner au S. *Esprit*; mais qu'une autrefois il se prépareroit, & feroit mieux. Voyez Ménagian, T. II. p. 30.

Ce mot vient du Latin *spiritus*.

Chanoine Regulier du Saint Esprit ou Congrégation du S. *Esprit*, ou Chanoine Regulier de la Congregation du S. *Esprit* à Venise. Cette Congrégation de Chanoines Reguliers fut fondée à Venise par quatre Nobles Vénitiens, D. André Bondimerio, D. Michel Mauroceni, D. Philippe Paruta & D. François Contarini, qui d'abord se firent Ermites de S. Augustin, puis ayant eu le Monastère du S. *Esprit* à trois milles de Venise, ils quitèrent leur premier habit par pèrmission de Martin V. & prirent celui de Chanoines Reguliers, l'an 1484. Aléxandre VII. les supprima en 1656. Penot, *Hist. Tripartita Canonic. Regulari L. II.* Morigia, *Hist. de toutes les Religions L. I.* & le P. Helyot, *T. II. C. 44.* font l'histoire de ces *Chanoines Reguliers du S. Esprit.*

Ordre du S. Esprit de Montpellier. *Ordo Sancti Spiritus à Monte Pessulano dictus.* C'est un Ordre Religieux de Chanoines Reguliers & Hospitaliers, ainsi nommé en France, car en Italie on l'appelle l'Ordre du S. *Esprit in Sassia.* Olivier De la Trau, Sieur de la Tèrrade, qui se qualifie Archi-Hospitalier, & Général & Grand-Maître de l'Ordre, Milice & Religion du S. *Esprit*, c'est dans un discours adressé à Marie de Medicis, l'an 1629. prétend que cet Ordre a été fondé par Sainte Marthe, & qu'il a toujours subsisté depuis ce tems-là. De Blegny, qui prend la qualité de Commandeur & d'Administrateur Général de cet Ordre, est de même sentiment dans un projet d'histoire des Réligions militaires qu'il donna en 1694. Mais ces Chanoines Réguliers n'ont jamais reconnu d'autre Fondateur que Guy de Montpellier, fils de Guillaume Seigneur de Montpellier & de Sybille. C'est lui qui sur la fin du XIIe siecle bâtit à Montpellier une célébre Hôpital pour les pauvres malades, & qui y mit des pèrsonnes pour en avoir soin, d'où sont venus ces Hospitaliers. En 1204. le Pape leur donna l'Hôpital de Sainte Marie *in Sassia*, ou en Saxe, duquel l'Eglise fut fondée par Ina Roi des Saxons Orientaux, sous le titre de Sainte Marie *in Sassia*, & en 718. étant venu à Rome, il y ajoûta un Hôpital pour les pélerins de sa nation. Offa Roi des Merciens l'amplifia. Il fut brûlé en 817 & en 847. & rétabli par Innocent III. en 1198. pour les pauvres de Rome. En 1471. Sixte IV. le fit rebâtir tel qu'il est aujourd'hui. Cet Hôpital est Chef d'Ordre. Le Superieur Général s'appelle Précepteur ou Commandeur.

L'Ordre du S. *Esprit* a été d'abord mixte composé de Religieux, faisant des vœux solemnels, & de Laïques faisant des vœux simples. On regarda dans la suite cet Ordre comme militaire. Les Supérieurs Généraux prirent le nom de Maître, qui fut changé ensuite en celui de Précepteur ou Commandeur, & le tèrme de Responsion qui est propre des Ordres de Chevalerie, fut donné aux Charges que les Commanderies devoient au Grand Maître. Il n'y a cependant aucune preuve que ces Hospitaliers ayent porté les armes. Le nom de Commandeur leur est donné dans une Bulle d'Aléxandre Pape de l'an 1256. & dans une de Nicolas IV. de l'an 1291. par laquelle il soumet l'Hôpital de Montpellier à celui de Rome. Honorius III. sépara l'Hôpital de Montpellier de celui de Rome, & laissa neanmoins au Commandeur ou Grand-Maître de l'*Ordre du S. Esprit* de Montpellier, la Jurisdiction sur tous les Hôpitaux qui étoient hors d'Italie. Grégoire X. la lui ôta, & la donna à celui de Rome; & en 1459. Pie II. supprima entiérement la Milice de cet Ordre. Les Chevaliers de cet Ordre, si veritablement il y en eut jamais, étoient ces Laïques dont nous avons parlé. Après leur suppression l'Ordre fut purement Regulier, & il n'y eut plus de Généraux en France depuis Sixte IV. jusqu'en 1619. que Paul V. rendit cette qualité pour la France, & toutes les autres Provinces de la Chrétienté, excepté l'Italie, la Sicile, la Hongrie & l'Angletèrre, au Commandeur de Montpellier. Les Prêtres de cet Ordre sont qualifiez Chanoines Reguliers dans plusieurs Bulles; ces Religieux portent l'habit Ecclesiastique avec une croix de toile blanche à douze pointes sur le côté gauche de leur soutane & de leur manteau, & au chœur le surplis, l'aumusse, le camail & la chappe, selon les saisons.

Il y a eu encore des Chanoines Réguliers associez de l'*Ordre du Saint Esprit*; mais on ne sçait ni l'année, ni le lieu de leur établissement, ni quand ou comment ils ont fini. Voyez sur cet Ordre l'Abbé Justiniani, T. II. Ch. 35. & le Père Helyot, T. II. Ch. 30. & 31.

Ordre du S. Esprit. *Ordo S. Spiritûs.* Ordre de Chevalerie institué par Henri III. en 1579 Il devoit être composé de cent Chevaliers seulement. Pour y être admis il falloit faire preuve de son extraction noble de trois races. Le Grand-Maître & les Commandeurs aux jours de cérémonie sont vêtus de longs manteaux, faits à la façon de ceux qui se portent le jour de la S. Michel, de velours noirs en broderie tout autour d'or & d'argent, ladite broderie faite de fleurs de lys & nœuds d'or, entre trois divèrs chiffres d'argent; & au-dessus des chiffres, des nœuds & fleurs de lys, il y a des flammes d'or semées. Ce grand manteau est garni d'un mantelet de toile d'argent vèrte, couvèrte de broderie faite de même façon que celle du grand manteau; excepté qu'au lieu de chiffres, il y a des colombes d'argent. Ces manteaux & mantelets sont doublez de satin jaune orangé. Ils se portent retroussez du côté gauche, & l'ouvèrture est du côté droit. Le Grand-Maître & Commandeurs portent aussi alors des chausses & des pourpoints blancs, avec façon à la discrétion du Commandeur; un bonnet noir, & une plume blanche. Sur leurs manteaux ils portent à découvèrt le grand collier de l'Ordre, qui leur est donné à leur réception.

Quant aux Officiers, le Chancelier est vêtu de même que les Commandeurs; il n'a pas le grand collier, mais seulement la croix cousuë au-devant de son manteau, celle d'or pendante au cou. Le Prévôt, le Grand Tresorier & le Greffier, ont aussi des manteaux de velours noir, & le mantelet de toile d'argent vèrte, mais ils sont seulement bordez à l'entour de quelques flammes d'or, & ils portent aussi la croix de l'Ordre cousuë, & celle d'or pendante au cou. Le Herault & Huissier ont des manteaux de satin & le mantelet de velours vèrd bordé de flammes, comme ceux des autres Officiers. Le Hérault porte la croix de l'Ordre avec son émail penduë au cou; & l'Huissier une croix de l'Ordre, mais plus petite que celle des autres Officiers. *Statuts de l'Ordre du S. Esprit. Art. 71.*

Tous les Prélats, Commandeurs & Officiers, portent à jamais la croix cousuë sur le côté gauche de leurs manteaux, robes & autres

gile un *éſprit* ſolide & judicieux. Ce n'eſt pas la raiſon qui frappe les *éſprits* groſſiérs, ils ne l'entendent pas ; c'eſt l'ardeur & l'émotion avec laquelle on parle. La P. Ra. Cet homme a un *éſprit* inégal, diſtrait & diſſipé. S. Evr. Il y a cértains *éſprits* ſupérficiels qui n'approfondiſſent jamais rien. Id. Il faut ouvrir notre *éſprit* au grand, & le tenir toujours plein & enflé, pour ainſi dire, d'une cértaine fiérté noble & généreuſe. Boil. On a plus beſoin de raiſons dans la vie que d'*éſprit*. B. Rab. Quel avantage peut-on tirer de l'*éſprit* quand on ne ſçait pas ſe faire aimer, & que l'on ne s'en ſért que pour ſe faire redouter? Le Ch. de M. Son *éſprit*, malgré le poids des affaires & des années, conſérva ſa force & ſa vigueur dans les ruines même du corps. Fl. Ce qu'il y a de malheureux dans le mérite de l'*éſprit*, c'eſt que peu de gens s'y connoiſſent. S. Evr. C'eſt le propre d'un grand *éſprit*, lorſqu'il commence à vieillir & à décliner, de ſe plaire aux contes & aux fâbles. Boil. Pérſonne n'étoit pérſuadé que l'Empereur Claude eût aſſez d'*éſprit* pour faire ſemblant de n'en avoir point. Till. Les vrais agrémens ne viennent pas d'une ſimple ſupérfice, mais d'un grand fond d'*éſprit* qui ſe répand ſur tout ce qu'on dit. Ch. de M. L'humeur emporte bien ſouvent l'*éſprit*, & le ſéduit ſelon ſon caprice. M. Scud. On dit auſſi une pointe d'*éſprit*, un trait d'*éſprit*; pour dire, une ſubtilité. Il vit d'*éſprit*, d'adreſſe, d'induſtrie. Au contraire, on dit des ſtupides, des Barbares, qu'ils n'ont point d'*éſprit*, de conception; qu'ils n'ont pas l'*éſprit* de dire une parole; qu'ils ont l'*éſprit* dure, bouché & ſtérile. Scarron a dit d'un ſot, qu'il mourra ſans rendre l'*éſprit*: c'eſt une pointe. Bienheureux ſont les pauvres d'*éſprit*: car à eux appartient le Royaume des cieux. S. Matth. On dit auſſi des fous, qu'ils ont l'*éſprit* gâté, altéré, aliéné, pérdu; qu'ils ont l'*éſprit* de travérs. L'*éſprit* va naturellement d'une idée qu'on lui préſente à une autre qui a quelque reſſemblance avec elle. P. de Courbev.

> L'Eſprit *dure un peu davantage*,
> *Mais à la fin il s'affoiblit*;
> *Et s'il ſe forme d'âge en âge*,
> *Il brille moins plus il mûrit.*
>
> Recueil de vérs.

Le cœur eſt plus ingénieux que l'*éſprit*. Il faut avouer que le cœur & l'*éſprit* ſont bien à la mode: on ne parle d'autre choſe dans les belles convérſations; on y met à toute heure l'*éſprit* & le cœur en jeu. Nous avons un Livre qui a pour titre le Démêlé du cœur & de l'*éſprit*; & il n'y a pas juſqu'aux Prédicateurs, qui ne faſſent rouler ſouvent la diviſion de leurs ſérmons ſur le cœur & ſur l'*éſprit*. Voiture eſt peut-être le prémiér qui a oppoſé l'un à l'autre, en écrivant à la Marquiſe de Sablé. L'Auteur des Réflexions Morales renchérit bien ſur Voiture, en diſant que l'*éſprit* eſt toujours la dupe du cœur; que chacun dit du bien de ſon cœur, & que pérſonne n'en ôſe dire de ſon *éſprit*; que l'*éſprit* ne ſçauroit jouer long-tems le pérſonnage du cœur. Bouh.

Esprit, ſe dit auſſi du génie particuliér de chaque pérſonne, de ſon application à quelque choſe, & de la facilité qu'il a d'y réüſſir. Dans le loiſir de la mauvaiſe fortune l'on acquiért un *éſprit* de régle & de reflexion. La Bruy. Cromwel étoit un de ces *éſprit* remuans & audacieux, qui ſemblent être nez pour changer le monde. Flech. Cet homme a l'*éſprit* au jeu, aux procés; pour dire, il les aime, il s'y applique. On dit auſſi, il a l'*éſprit* du jeu des affaires, il a un génie particuliér pour y reüſſir. Et on dit d'un Artiſan qui réüſſit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*éſprit* juſqu'au bout des doigts. On dit auſſi, qu'une pérſonne a l'*éſprit* de Religion, d'humilité; pour dire, qu'il a une vocation, des qualitez propres à la vie réligieuſe. Un *éſprit* double eſt fort dangereux. On appelle auſſi un *éſprit* de contradiction, une homme bourru & peu complaiſant, qui aime à diſputer, à contrarier les autres. Piérre de Boiſſat de l'Academie Françoiſe, etoit appellé Boiſſat l'*Eſprit*, pour le diſtinguer d'André Boiſſat ſon frére qui commandoit la Cavalerie, & que l'on nommoit Boiſſat l'épée.

Bel Esprit, ſe dit & de la choſe & des pérſonnes; & autant en mauvaiſe qu'en bonne part. En bonne part. Le *Bél éſprit* pris pour la choſe eſt, ſelon le P. Bouhours, un *éſprit* qui a du ſolide & du brillant dans un égal degré; c'eſt, à le bien definir, le bon ſens qui brille; c'eſt un juſte temperament de la vivacité & du bon ſens. Le *bel éſprit*, pris pour la pérſonne eſt un homme qui ne dit rien que d'une maniére ingénieuſe & brillante, mais pleine de bon ſens. En mauvaiſe part le *Bel éſprit* pris pour la choſe, eſt un *éſprit* qui a beaucoup de faux brillans, mais peu de vrai & de ſolide; un *éſprit* de pointes qui a de l'afféterie. Et pris pour la pérſonne, c'eſt celui qui a cette ſorte d'*éſprit*, qui en fait parade, avec affectation & vanité; ou qui, ſans l'avoir, veut paroître en être doué. Ce n'eſt guére que des diſeurs & des faiſeurs de jolies choſes dont on a coûtume de dire, il eſt *bel éſprit*. On a uſurpé ce titre dans notre ſiecle avec autant de libérté & d'injuſtice que celui de Gentilhomme & de Marquis, & ſi les uſurpateurs etoient punis dans l'Empire des Lettres, auſſi ſévérement qu'ils le ſont depuis quelques années dans la France, il y auroit bien des gens degradez de *bel éſprit*, comme il y en a beaucoup qui ſont degradez de nobleſſe. Ces Meſſieurs *les beaux éſprits* auroient beau faire valoir leurs madrigaux, leurs bouts-rimez & leurs impromptus, &c. Bouhours. C'eſt un caractére ridicule que celui de *bel éſprit*, & je ne ſçai ſi je n'aimerois point mieux être un peu bête, que de paſſer pour ce qu'on appelle communément *bel éſprit*. Id. Le *bel éſprit* eſt ſi fort décrie depuis la profanation qu'on en a faite en le rendant trop commun, que les plus ſpirituels s'en défendent, & s'en cachent comme d'un crinime. Id. Un vrai *bel éſprit* ſonge plus aux choſes qu'aux mots; cependant il ne mépriſe pas les ornemens du langage, mais il ne les rechérche pas auſſi. Id. Voyez tout l'entretien de cet Auteur ſur le *bel éſprit*; c'eſt le quatriéme des entretiens d'Ariſte & d'Eugéne.

Saint Evremont a fait une piéce de vérs ſur le *bel éſprit*,

> *Le* bel éſprit *eſt un titre fort beau*,
> *Quand on aime à courir de ruelle en ruelle:*
> *Mais ce n'eſt point le fait d'une ſage cervelle*,
> *De chércher à briller ſur un térme nouveau*,
> *Le bon ſens de l'éſprit eſt le guide fidele*,
> *Lui ſeul peut le conduire, & ſçait le ménagér.*
> *Un* bel éſprit, *ſi j'en ſçai bien juger*,
> *Eſt un diſeur de bagatelle.* S. Evr.

Un Auteur qui donna en 1695. un Traité du *bel éſprit*, en diſtingue quatre caractéres. Un homme qui avec un air degagé, & cértains mouvemens libres, émeut agreablement ceux qu'il rencontre, qui ſur le ſujet qui ſe preſente produit des penſées nouvelles, & qui les orne d'un tour animé, eſt preſque par tout le monde un homme de *bel éſprit*. Un autre qui ſe mettant moins en peine de la râreté des penſées, ſe fait valoir par je ne ſçai quel diſcours ſoutenu, qui attire l'attention; qui eſt vif & animé dans ſes récits, & prompt dans ſes reparties, eſt encore un *bel éſprit*. Un troiſiéme qui a moins de ſoin de bien penſer que de bien dire, curieux de beaux térmes, depourvu de bonnes choſes, qui plaît par une prononciation aiſée & par un cértain ton de voix, ſe fait mettre au même rang. Un dérnier, dont le principal but n'eſt pas tant de ſe faire eſtimer que de faire rire, rencontre à propos, raille plaiſamment, & trouve ſur les plus petits ſujets de quoi amuſer. Or dans tout cela, ſelon cet Auteur, point de bon eſprit: tout eſt imagination, ou tout au plus mémoire, tout nait du tempérament.

> *Abbé, le nom de* bel éſprit
> *Ici ne donne point d'idée*
> *De gloire, d'aiſe, de crédit* Des-Houl.

Un véritable *bel éſprit* a un diſcérnement juſte: il a tout enſemble de la force & de la delicateſſe: ſes penſées ſont fines, ſes imaginations ſont nobles & agréables; ſes expreſſions ſont polies & naturelles. Il n'a rien de faux, ni de vain dans ſes diſcours & dans ſes maniéres. Id. Il n'eſt point de l'eſſence du *bel éſprit* de courir toûjours aprés les brillans & aprés les jolies penſées; & de ne rien dire qui ne ſurprenne & qui n'ébloüiſſe. Cette affectation d'être toûjours fleuri, & d'avoir toûjours de l'*éſprit*, eſt ridicule, & peu judicieuſe. Id. Celui qui parle d'un air poli & dégagé; qui penſe vivement & hardiment & qui reléve tout ce qu'il dit par des expreſſions delicates & animées, paſſe d'ordinaire pour *bel éſprit*. Vaz. Il y a de *beaux éſprits* qui n'ont pas le ſens commun. Id. Vous êtes un *bel eſprit*, diſoit un Provincial à Mr. Racine: *Bel éſprit* vous même, repondit bruſquement M. Racine; comme ſi on lui eût dit une injure.

> *O! vous donc qui brûlant d'une ardeur périlleuſe*,
> *Courez du* bel éſprit *la carriere épineuſe.* Boil.

Esprit, ſe dit auſſi des effêts & des inventions que produit cet *éſprit*; des penſées ingénieuſes repanduës dans un livre, ou dans quelque Ouvrage que ce ſoit. Voilà un diſcours plein d'*éſprit* & où l'*eſprit* brille par tout; tout le feu d'*eſprit* qui reluit & qui petille dans cette piéce, n'a rien de ſolide. Pour toucher, il faut faire parler le cœur autant que l'*éſprit*. S. Evr. On ne ſçauroit avoir trop d'*éſprit* dans une convérſation enjoüée. Le Ch. de M. Voici une diſtinction qu'il eſt bon d'obſérver: tout ce que les hommes inventent dans les ſciences, & dans les arts, eſt un *ouvrage de l'éſprit*. Les compoſitions ingenieuſes des gens de lettres ſont des *ouvrages d'éſprit*. On entend par un *ouvrage de l'éſ-*

prit, un ouvrage de la raison & de l'intelligence; & par un *ouvrage d'ésprit*, un ouvrage de la raison polie. L'un est un ouvrage de jugement & de conduite, & l'autre n'a que de la vivacité & du brillant. Ainsi *ouvrage de l'ésprit* n'a pas une signification ni si ample, ni si belle. On entend une composition spirituelle & ingenieuse par un *ouvrage d'ésprit*. BOUH.

ESPRIT, se dit aussi pour, Pérsonne, gens. Les *ésprits* brouillons & violens sont cause des guérres, des séditions. L'impiété pérd les jeunes *ésprits*. ABLANC. Aliéner, aigrir les *ésprits*. Un *ésprit* vain.

Je sçai qu'un noble ésprit *peut sans honte & sans crime,*
Tirer de son travail un tribut légitime. BOIL.

ESPRIT FAMILIÈR. *Dæmon*, *genius*, *Dæmon familiaris*, ou *romes*. C'est un *ésprit* avec lequel on est en commèrce pour connoître par son moyen des choses qu'on ne peut connoitre naturellement, & faire des choses surprenantes, extraordinaires & qui surpassent les forces de la nature humaine. On dit que Socrate avoit un *ésprit familiér*. Mais il ne pût le présérver de la mort violente qu'on lui fit souffrir. Dans le dérniér siecle, (le XVI[e]) on soupçonnoit facilement les grands hommes d'avoir des *ésprits* familiers, à qui l'on attribuoit leur sage conduite & toute leur fortune. DE VIGN. MARV. *d'aprés Brantôme*.

J'ai cèrtain ésprit familiér,
Qui va remettre au Chevaliér
La bourse que vous avez prise. D. D. S.

ESPRIT FORT, est une éspéce d'injure qu'on dit à ces libèrtins & ces incrédules, qui se mettent au-dessus de la créance & des opinions les plus reçûës. La plûpart des beaux *ésprits* sont les *ésprits forts*, qui ne s'étonnent de rien, qu'on ne pérsuade pas aisément.

*Sous le nom d'*ésprits forts *on voit des téméraires*
Aller braver du Ciel les affreux jugemens. CAIL.

La *force* de l'*ésprit* ne doit pas consister à douter de tout, & à se roidir contre les véritez établies. Elle consiste à bien raisonner, & à découvrir les véritez les plus cachées. C'est le propre d'un *ésprit fort* de ne se pas laisser surprendre par les apparences, & d'approfondir les sujets qu'il traite. Les raisons qui contentent les *ésprits* foibles ne sont pas pour lui. BOUH.

ESPRIT PARTICULIÈR. C'est, les vuës, les connoissances, les sentimens que chacun a sur les dogmes de la foi & sur les véritez de la Religion, & la pérsuasion où il est sur cela. *Privatus spiritus*. Ce mot a été souvent repeté depuis l'apostasie de Luther, qui lui a donné vogue. Cet heresiarque & ses successeurs Lutheriens & Calvinistes, ne reconnoissant point de juge des controvérses, ni d'intèrprete infaillible de l'Ecriture, disent qu'elle est claire, & que chacun, par ses propres lumières aidées de la grace, doit se l'intèrpreter, & juger par elle seule des veritez revelées: c'est ce qu'on appelle l'*ésprit particuliér*. Les prémiers Reformateurs n'avoient présque autre chose dans la bouche que l'*ésprit particuliér*: mais on leur fit tant la guérre sur cet *ésprit particuliér*, que leurs successeurs en ont eu honte. Ce n'est plus aujourd'hui qu'à l'extrémité, & quand on n'a plus rien à dire, qu'on y revient. PELISSON. En effet, rien n'est plus insoutenable que cette doctrine; car les véritez révélées étant unes, & toûjours les mêmes pour tous les Croyans, la régle que Dieu nous donne pour en juger, doit nous les expliquer d'une manière uniforme & toûjours la même: mais l'*ésprit particuliér* instruit Luthér d'une façon, Zuingle d'une autre, & Calvin encore d'une autre. Il divise Œcolampade, Bucér, Oriandér, &c. Le dogme, qu'il fait voir évidemment dans l'Ecriture aux Confessionistes, est différent de celui qu'il découvre au même endroit aux Anabaptistes & aux Mennonistes. Il en est de même des Arminiens & des Gomaristes, des Sociniens & des autres Protestans, &c. En un mot, il fait autant de dogmes différens sur le même point, & autant de religions qu'il y a de têtes. Est-ce donc là l'*ésprit* de Dieu, ou peut-il être la régle qu'il nous donne pour nous réünir tous dans une même foi & dans une même Eglise, comme nous le devons, & comme Dieu le veut?

ESPRIT, se dit aussi du sens, du caractère, de l'intelligence d'une chose; du dessein, de l'intention, des sentimens, du motif par lesquels on agit. Il faut regarder plûtôt à l'*ésprit* de la Loi, qu'aux paroles. Voici quel est l'*ésprit* de notre contrat. PAT. La politique d'Espagne a toûjours agi par un *ésprit* de domination universelle. Les transactions se doivent faire par un *ésprit* de paix pour finir le procès. Quand on fait le procès à un homicide, on regarde s'il l'a fait innocemment, ou par un *ésprit* de vengeance. Il faut en traduisant prendre bien l'*ésprit* de son Auteur, son sens, son caractère. Il régne toûjours un *ésprit* de politesse dans la société des honnêtes gens. BELL. Ce que vous appellez du zéle n'est qu'un *ésprit* de faction & de parti; vous agissez dans un *ésprit* de cabale. S. EVR. L'*ésprit* du Christianisme est l'humilité & la patience. Cette Monarchie se gouvèrne toûjours par un même *ésprit* & par les mêmes maximes. On ne se remplit point de l'*ésprit* Ecclésiastique dans le monde. HERMAN.

Les Musiciens employent le mot d'*ésprit* pour marquer le caractère propre des instrumens. Il ne faut pas sortir de l'*ésprit* ou jeu de l'instrument. ROUSSEAU.

ESPRIT, en térme de Médecine, se dit des parties les plus volatiles du corps, qui sérvent à faire toutes les opérations. On distingue deux sortes d'*ésprits*, les *vitaux* & les *animaux*. Les *ésprits vitaux* ne sont autre chose que la partie la plus subtile & la plus agitée du sang, de laquelle dependent son mouvement & sa chaleur. Les *ésprits animaux* sont ces corps très-subtils & trés-mobiles, contenus dans le cèrveau & dans les nérfs: ils ne sont differens des *ésprits vitaux*, qu'en ce que ceux-ci sont confondus avec les parties grossières du sang, au lieu que les *ésprits animaux* en ont été separez dans le cèrveau par le moyen des glandes, dont la substance corticale est composée: ils sont les auteurs du sentiment, & du mouvement animal, d'où vient qu'ils ont été ainsi nommez. Les Anciens établissoient quatre sortes d'*ésprits*, le *naturel*, le *vital*, l'*animal* & le *génital*. Ils mettoient *le naturel* dans l'estomac & dans le foie; le *vital* dans le cœur, l'*animal* dans le cèrveau, & le *génital* dans les testicules. Mais comme cette division est fondée sur une fausse hypothése, il vaut mieux s'en tenir à la prémière. L'étude continuelle fait une grande dissipation d'*ésprits*. La nature a donné le sommeil aux animaux pour réparer les *ésprits* épuisez par le travail: & on dit qu'un homme reprend ses *ésprits*, quand, par quelque surprise ou accident, les *ésprits* qui font agir la raison étoient émus & troublez. A la mort on ramasse tout ce qui reste d'*ésprits* & de forces pour exprimer ce qu'on sent. BOUH. Les animaux venimeux ne tuent que par des *ésprits* irritez qu'ils poussent au dehors, qui coagulent le sang, comme a fort bien prouvé Charras dans son Traité des Vipéres. Villis prétend que les *ésprits* se font par la distillation du plus subtil du sang, qui descend des artéres dans la partie extérieure & corticale du cérveau, & il en égare que le sang qui est renférmé dans les sinus de la duremère, sert à cette distillation, de la même manière que le feu dans les distillations chymiques, qui se font par descente étant mis au-dessus de la matière, sért à en faire descendre ce qu'il y a de plus subtil.

Il n'est pas vrai-semblable que les *ésprits animaux* soient une liqueur composée; on la vérroit couler quand on coupe le nérf travérsalement, les parties voisines en seroient inondées, ainsi qu'il arrive dans les vaisseaux sanguins, & dans ceux qui portent la limphe; les nérfs liez s'enfleroient dans leur partie supérieure; les ebranlemens que les objéts font sur les filamens seroient amortis, & l'âme se trouveroit frustrée des impressions qui viennent du dehors: il n'est pas possible qu'une liqueur ait deux mouvemens opposez en même tems dans un tuyau. La vivacité des sensations & la rapidité des actions de l'homme prouvant que les *ésprits animaux* sont plûtôt de la lumiére qu'une liqueur. MEM DE TR.

Il y a dans les Memoires de Trévoux 1718. p. 2160. une lettre sur les maladies des *ésprits animaux*, dont les principales sont la phrénésie, la manie, la melancholie, la rage, l'epilepsie, les affections convulsives, le vèrtige & le tremblement. Le delire phrénétique est la fiévre continuë des *ésprits*. La manie est, dit-on, une fievre lente des *ésprits*; & ainsi des autres.

ESPRIT, en térme de Chymie, est une substance aérée, subtile & pénetrante, designée sous le nom de *Mercure*, qui s'éléve d'ordinaire aprés que le flegme est monté. Le propre de l'*ésprit* est de pénetrer & d'ouvrir les corps solides. Il carie, ronge, brise, dissout & brûle même cèrtains mixtes, & en coagule d'autres, & fait une infinité d'autres éffèts, & même tout contraires.

En général, les Chymistes appellent *ésprits*, les petites parties non aqueuses qui s'élévent des corps par la chaleur, & se reduisent en liqueur par la distillation, comme l'*ésprit* de vitriol, de salpêtre, de sél, &c. Ils appellent aussi *ésprits*, les liqueurs aqueuses qui se tirent par la liquidation, lorsqu'elles sont remplies & imprégnées de quelques sels, ou de quelques autres principes actifs, qui se sont élevez avec elles par la violence du feu. Ainsi ils les appellent *ésprits âcres*, quand ils excitent sur la langue quelque sentiment de chaleur; & *âcres corrosifs*, quand ils font sur la langue quelque érosion; *ésprits salins*, les liqueurs qui tiennent de la saveur du sél commun; *ésprits sulphurez*, les liqueurs qui ont une saveur ayant quelque raport avec celle des séls sulphurez: quand cette saveur est trop forte, on les appelle *ésprits urineux*. *Ésprits ardens*, sont les liqueurs aqueuses

qui

qui s'enflamment, qui sont une espéce d'*esprits sulphurez*. *Esprits mixtes*, sont les liqueurs où l'acide domine, & qui tiennent du sulphure.

En ce sens on dit que les Chymistes tirent l'*esprit* de soofre, de sèl, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'essence ou le plus subtil par la distillation, ou autrement. On appelle encore *esprits*, les liqueurs distillées qui ne sont ni eau, ni huile. Il fait dangereux de travailler aux mines, parce qu'il s'en exhale toûjours des *esprits* arsenicaux & vitrioliques.

L'*esprit de vin* n'est autre chose que de l'eau de vie plusieurs fois réctifiée, ou distillée. On lui donne en Chymie divers noms, *essence très-subtile & incorruptible*, *soufre céleste*, *soufre bézoardique végétable*, *clef des Philosophes*, *ciel de Raymond Lulle*, *corps éthéré composé d'eau & de feu*, &c.

L'*esprit de vin double* n'est autre chose que de l'eau de vie réctifiée. Voyez DOUBLE.

Esprit fugitif, Tèrme de Philosophie hèrmétique. On appelle le mèrcure *esprit fugitif*, quoique ce soit un corps métallique. On l'appelle aussi *esprit de mèrcure*, & *esprit* de vie.

Esprit des Philosophes. Tèrme de Philosophie hèrmétique. C'est ainsi que les Sages, quand ils parlent le langage de leur art, appellent leur magistère.

Esprit universel, Tèrme du Grand Art. On définit l'*esprit universel*, une substance subtile & râre, distinguée de son total prémier créé, qui divèrsement réüni à son solide qu'on nomme sèl, constituë avec lui toute la varieté spécifique & individuelle de la nature, la régit, & la vivifie, moyennant les accidens qui les font paroître au dehors.

On dit provèrbialement, qu'un homme a l'*esprit* aux talons, lorsqu'il fait quelque lourde faute contre le jugement, qu'il manque de conduite. On dit aussi, qu'il s'alambique l'*esprit* quand il s'applique trop fortement à quelque composition. On dit, Vive les gens d'*esprit*, quelquefois sérieusement, & quelquefois en se moquant des gens qui s'imaginent avoir trouvé un bon expédient.

ESPROUVER, v. act. Expérimenter, essayer la bonté d'une chose. *Probare*, *experiri*. *Eprouver* un cheval. *Eprouver* de l'artillerie. On n'est point sûr de la bonté d'un remède qu'on ne l'ait plusieurs fois *éprouvé*. On pourroit douter de la chasteté de Pénelope, si elle n'avoit point été *éprouvée*. S. Evr. Est-ce pour *éprouver* ma docilité, que vous m'écrivez comme vous faites. Je sentois des élans secrets qui ne peuvent être compris que par ceux qui les ont *éprouvez*. Mon cœur s'est *éprouvé* contre leurs appas, & j'en suis sorti plus assuré de mon indifférence Font.

Va contre un arrogant éprouver *son courage*. Corn.

Dieu commenda à Abraham d'égorger son fils à trois journées de chez lui; afin que sa tendresse & sa foi eussent le tems de se déclarer & de l'*éprouver*. Le Mai. Vous avez assez *éprouvé* ma constance. Vill.

Ce mot vient du Latin *probare*. Nicod.

Esprouver, signifie aussi, Reconnoître, ressentir les éffets. *Agnoscere*. J'*éprouve* bien la vérité des bons avis qu'on m'a donné autrefois. J'ai reconnu & *éprouvé* plusieurs fois la fidélité de ce valèt. On ne connoit point la douleur de la goutte, qu'on ne l'ait *éprouvée*; pour dire, qu'on ne l'ait sentie. Ceux qui ont toujours été heureux sont bien plus sensibles à la mauvaise fortune quand ils viennent à l'*éprouver*. Bouh. Vous auriez *éprouvé* qu'on est beaucoup plus heureux, & qu'on sent quelque chose de bien plus touchant, quand on aime violemment, que lorsqu'on est aimé.

Esprouvé, ee, part. pass. & adj. *Probatus*, *spectatus*. J'ai des amis d'une fidélité *éprouvée*. Il y a des momens délicats où la vèrtu la plus *éprouvée* ne peut tenir. Bell.

ESPROUVETTE, s. f. Sonde de Chirurgien. *Specillum*.

Esprouvette, est aussi une machine pour éprouver la poudre. Il y en a de plusieurs manières. C'est aussi parmi les potiers d'étain une petite cuillère de fer, dans laquelle ils fondent de l'étain fin pour en connoître la qualité.

Esprouvette, est encore une petite vèrge de fèr que l'on met dans un étui de fèr avec les limes, lorsqu'on les chauffe pour leur donner la trempe: on tire cette vèrge pour voir quand les limes sont assez rouges.

Esprouvette, Tèrme des Aides. Petite chaîne dont se sèrvent les Commis aux Aides. Pour connoître la hauteur de la liqueur, ils laissent tomber l'*éprouvette* dans le vaisseau qui la contient.

ESPUISABLE, adj m. & f. Qui se peut épuiser. *Exhaustibilis*, *qui potest exhauriri*. Il n'y a point de trésor qui ne fût *épuisable* par tant de folles dépenses.

ESPUISEMENT, s. m. Action par laquelle on tarit, on épuise, *Exhaustio*. *dissipatio*. L'*épuisement* de ce batardeau a été difficile, à cause des sources qui s'y sont trouvées. Ce mot & les suivans sont derivez du Latin *puteus*. Nicod.

Espuisement, se dit aussi des Finances lorsqu'elles ont été épuisées par des dépenses excessives. L'*épuisement* des finances fut cause qu'il fallut avoir recours à mille voies inouïes pour avoir de l'argent.

Espuisement, se dit plus souvent en Médecine. C'est une maladie dangereuse que l'*épuisement* des esprits. La grande application à l'étude, aux débauches des femmes, causent de grands *épuisemens*.

Espuisement, se dit figurément en Morale. L'*épuisement* de cette matière est difficile, car elle est trop abondante.

ESPUISER, v. act. Oter toute l'eau d'un endroit, tarir une source. *Exhaurire*. On *épuise* les puits, on en vuide l'eau pour les curer. On a bien de la peine à *épuiser* les sources vives.

On dit, *Epuiser* les tems, *épuiser* la bourse, *épuiser* ses forces; pour dire, les vuider, les user, les consumer. On dit aussi, *Epuiser* le trésor public, *épuiser* les finances. *Epuiser* une Province d'hommes, d'argent, &c. Ce prodigieux nombre d'hommes dont vous avez *épuisé* tout l'Orient, pourroit être formidable à vos voisins. Vaug.

Espuiser, se dit figurément en choses morales. Une longue étude *épuise* les esprits. Un Dictionnaire est une matière qu'on ne peut *épuiser*. Après avoir *épuisé* toutes les idées, & tous les sentimens de tristesse. Bouh. *Epuiser* une matière, c'est dire sur une matière tout ce qu'on en peut dire. Le chapitre de vôtre esprit *épuise* toutes les louanges. Sar. Sa mémoire ne s'*épuise* point. Scar. *Epuiser* la patience de quelqu'un. Les esprits les plus fértiles à la fin viennent à s'*épuiser*, & nous font tomber avec eux dans la langueur. S. Evr. Il n'y a si bel esprit en amour qui ne s'*épuise*. Id. L'Orateur ne doit pas *épuiser* toute la sensibilité des auditeurs. Ab. du Jarry. Enfin vous êtes *épuisé* de chicanes & de subtilitez. Ne peut-on pas dire que la nature, aprés avoir fait des efforts pour produire des effets extraordinaires, demeure stérile durant quelques siécles, comme si les dérniéres productions l'avoient *épuisée*? Pen. Un Auteur bien entendu dans les passions n'*épuisera* jamais la douleur d'une affligée: l'épuisement est suivi d'une indolence languissante. S. Evr.

Quoi! vous voulez aller avec cette vitesse,
Et d'un cœur, tout d'un coup, épuiser *la tendresse?* Mol.

On dit, qu'un esprit est *épuisé*, *effœtus*, quand il est usé, qu'il ne peut plus rien produire de nouveau.

Espuisé, ee, part. pass. & adj. *Exhaustus*. *effœtus*.

ESPURER, v. act. Rendre une chose pure & nette, en séparer les ordures, & les corps étrangers. *Purgare*, *expurgare*. Les liqueurs s'*épurent* par la filtration & la distillation. Le mercure s'*épure* en le passant par le chamois, & en le sublimant. Les métaux s'*épurent* par les fusions réitérées. L'or s'*épure* par la coupelle, par l'inquart & la cémentation.

Espurer, se dit figurément en choses morales, sur tout au participe, & signifie Purifier, purger, dégager. Une foi fort *épurée*. Il n'entrera dans le ciel que des âmes nettes & fort *épurées*. Le stile de cet Auteur est fort net & *épuré*, il n'a point de termes obscurs, ni barbares. Le cœur du Juste s'*épure* dans les souffrances comme l'or dans la fournaise. Il s'est *épuré* par la Philosophie. Ablanc. Je suis fâché que vous m'ayez dit que cet Auteur étoit de vos amis: mon jugement eut été plus libre & plus *épuré* de complaisance. Bal. Les malheurs *épurent* nos desirs, & nous font prendre le goût du monde. Boss. La satire

Sçait seule assaisonner le plaisant & l'utile,
Et d'un vèrs qu'elle épure *aux rayons du bon sens;*
Détrompe les esprits des erreurs de leur tems. Boil.

M Pèrrault a dit *épurer*, en parlant de l'homme, dans son épitre à M. de Fontenelle.

*L'homme, sans ce beau feu qui l'éclaire & l'*épure,
N'est que l'ombre de l'homme & sa vaine figure.

Espuré, ee, part. pass. & adj. *Purgatus*, *purus*, *liber*. Il faut avoir l'âme *épurée* de flatterie & d'interêt. S. Evr. La vraie chasteté de l'âme consiste à tenir toujours les sens *épurez* de la corruption du siécle. Boss. On ne trouve plus de véritable ami, ni d'amitié bien *épurée*. Bell. Vous faites profession d'une dévotion trop sublime & trop *épurée*. Buss. Des sentimens *épurez*. Ab. de la Tr. Une vèrtu commune résiste aux calomnies, mais il en faut une bien *épurée* pour résister aux louanges. Id.

Il n'est rien de plus beau,
Que ces vœux épurez *qui ne vont qu'à l'esprit.* Mol.

Quels accords épurez? quels nombres pleins des charmes!
Soit que s'animant aux combats,
Malherbe suive au milieu des allarmes
Un Roi qui soumet tout à l'effort de son bras.
NOUV. CH. DE VERS.

ESPURGE, s.f. Hèrbe médecinale, qui purge avec violence par haut & par bas, d'où elle a tiré son nom. *Lathyris.* C'est une espece de tithymale, qu'on appelle autrement petite *catapuce*, & en Latin *titimalus latifolius cataputia dictus.* Voyez CATAUCE, & TITHYMALE. On disoit autrefois *Espurgir* pour purger.

ESPURGEMENT, s.m. Vieux mot, qui signifie *excuse. Excusatio, purgatio.*

ESQ.

ESQUADRILLE, s.f. Mouillez les deux ll. Quadrille, compagnie de combattans dans un Tournoi. *Turma, Ala.* La cinquiéme *esquadrille* des Avanturiérs, ou assaillans, fut celle d'Egypte, autrement nommée des Chevaliérs de la Déesse Isis. DE LA COLOMB. Ce mot est vieux; on dit quadrille. *Esquadrille*, ou *Escadrille*, est le diminutif d'escadre, dont le P. Le Moine s'est servi au même sens. Ces mots viennent de l'Italien *squadra*, escadron, *squadrilla*, petit escadron. Du reste, voyez l'étymologie d'escadron.

ESQUARRIR, Plusieurs disent aussi ESQUARRER, v. act. Tailler un corps solide à angles droits. *Quadrare, efformare in quadrum. Equarrir* une piérre, une poutre. Il faut *équarrir* le bois à vive arrête, n'y laisser aucun aubiér.

ESQUARRI, IE, part. pass. & adj. *Quadratus, in quadrum efformatus.*

ESQUARRISSAGE, s.f. État d'une chose équarrie. *Quadratura.* Cette solive a six pouces sur neuf d'*équarrissage.* Il se dit aussi de la façon, de la peine & de la dépense d'équarrir. L'*équarrissage* de ces poutres me coute tant.

ESQUARRISSEMENT, s.m. Ce qu'il faut faire pour équarrir un corps, ou réduction d'une piéce de bois en grumes à la forme quarrée. *Quadratio.* Il faut retrancher la moitié du bois de l'arbre pour l'*équarrissement* d'une poutre, d'une solive. C'est aussi un térme d'architecture dans la coupe des piérres.

ESQUARRISSOIR, subst. m. *Quadrator.* Petite vérge quarrée pour augmenter les trous dans le cuivre, ou l'acier. Elle est taillée en dépouille; c'est-à-dire, qu'elle va un peu en augmentant vérs le talon ou le manche. Il y a des *équarrissoirs* de divérses grosseurs. Les Horlogers se sérvent souvent d'*équarrissoirs* & d'arrondissoirs.

ESQUERRE, s.f. *Quadra.* Est un lien de fér plat à angles droits, qu'on cloue sur les angles de la charpenterie pour faire tenir les sablières aux poteaux corniérs, ou dans les escaliérs, ou autres assemblages de piéces de bois. On en met d'étage en étage.

ESQUERRE, est aussi un instrument de Géométrie, qui sért à construire, & à mesurer un angle droit, ou de nonante degrez. *Norma, gnomon.* Il est composé de deux régles, dont l'une est élevée pérpendiculairement au-dessus de l'autre, & est immobile; & quand ces deux régles sont mobilles par une charniére, on dit que c'est une fausse *équerre*, qui sért à mesurer & à construire toutes sortes d'angles aigus & obtus. Aussi quand on dit qu'un bâtiment est bâti à fausse *équerre*; c'est-à-dire, qu'il n'est pas à angles droits.

ESQUIAVINE, s.f. *Penula.* Vétement de paysan, ou d'esclave dont on s'est sérvi autrefois, & qui est encore en usage en Espagne. Ce pourroit bien être la même chose que l'*esclavine.* Les Italiens appellent *schiavo* ce que nous appellons esclave, & changent ainsi notre *l* en *i.*

ESQUIAVINE, en térme de Manége, s'est dit aussi d'un long & sévére châtiment qu'on faisoit souffrir au cheval pour le rendre souple & obeïssant.

ESQUIÉRS, ou ESQUIÉRRE. Térme de Coûtumes, c'est, selon quelques Coûtumes, l'endroit des clochérs, & selon d'autres l'endroit d'un clocher à l'autre. *Interjectum inter parœcias spatium.*

ESQUIF, s.m. Petit vaisseau de mér: chaloupe pour mettre à terre, & qui ne va guére qu'avec les rames. *Scapha, cymba, alluetriolum.* L'*esquif*, ou le canot, se prend ordinairement pour le petit batteau qu'on embarque dans le navire, & qui sért aux officiers de la Marine pour aller d'un vaisseau à l'autre, ou de leur vaisseau à terre.

Pour moi sur cette mér qu'ici bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquifs & d'avirons. BOIL.

Comme il n'y a plus de ces grands vaisseaux, où ceux qui vouloient autrefois sérvir Dieu se retiroient en foule, il faut se jetter dans les *esquifs*, ou dans les barques, quelques petites qu'elles soient; pour sauver sa vie, & assurer sa navigation. AB. DE LA TRAP.

Ce mot vient de l'Allemand *schif*, ou *schip*; qui signifie *navire*, qui a été fait du Grec σκάφη. MENAGE. Vegece dit que les Latins appelloient *picta* ces vaisseaux, d'où peut avoir été fait le nom de *patache.*

ESQUILIES, s.f. pl. *Exquiliæ, esquiliæ.* Quartiér de Rome. Voyez ESQUILIN. Nos Auteurs disent, le Mont Esquilin, & non pas les *Esquilies.*

C'étoit à Rome un lieu où l'on exposoit les cadâvres des criminels: c'étoit aussi le lieu destiné pour les supplices. Voyez Horace, l. 1. sat. VIII.

ESQUILIN, INE, adj. Epithète qui se donne à une des sept collines de la ville de Rome, & ce qui y appartenoit. *Esquilinus.* Le Mont *Esquilin*, *Esquiliæ*, *Mons Esquilinus.* C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la montagne Sainte Marie Majeure. On écrit aussi en Latin *Exquiliæ*, & l'on croit que ce nom s'est formé par corruption d'*excubiæ*, & qu'il fut donné à cette hauteur à cause des sentinelles que Romulus y mit de crainte d'être surpris par Tatius, auquel il ne se fioit pas. D'autres veulent qu'il se soit fait de *quisquiliæ*, parce que c'étoit là que ceux qui prenoient des oiseaux tendoient leurs filets, & qu'ils jettoient des ordures, *quisquilias*, pour les attirer, & leur sérvir d'appas. D'autres enfin pretendent qu'il vient d'*excolo*, & qu'il se donna à cet endroit lorsqu'il fut cultivé, de même que nous avons appellé Coutures, des endroits nouvellement cultivez, & que ce nom leur est ensuite resté, comme nous avons dit au mot COUTURE. Quoiqu'il en soit, c'est Sérvius Tullius qui l'enférma dans Rome, & s'y fit un palais & des jardins. Le Mont *Esquilin* avoit à l'orient les murailles de la ville, au midi la voie Lavicane, à l'orient la vallée qui étoit entre le mont Cœlius & le mont Palatin, & au septentrion le mont Viminal. Il étoit la cinquiéme Region ou quartiér de Rome, à laquelle il donnoit son nom, & qu'on nommoit Région *Esquiline.* Voyez *Onuphrius, Descript. XIV. Region. Urb. Romæ, & Joan. Rosin. Antiq. Rom. L. 1. c.* 8. 9. & 13. Des Etrangers se rendent maîtres ici de tout. L'un vient de Sicyone, l'autre de Samos, celui-ci de Tralles, l'autre d'Amydon; mille autres enfin d'Andros & d'Alabande, viennent d'abord se loger sur le mont *Esquilin*, & sur le mont Viminal, pour s'insinuer ensuite dans les maisons des Grands & les abimer. P. TARTER. *Trad. de Juvén.* He quoi! est-ce là le repas que je vais mandier à si grands frais, franchissant le mont *Esquilin*, &c. Io. La porte *Esquiline*, étoit une porte de Rome qui étoit du côté du mont *Esquilin.* La Tribu *Esquiline*, étoit la seconde des quatre Tribus de la Cité de Rome.

ESQUILLE, s.f. Petite partie qui s'est détachée d'un os quand il s'est rompu. *Schidia, assula.* Il faut prendre garde de ne laisser point d'*esquille* dans la plaie.

Ce mot vient de *squama.*

ESQUILLE, s.f. Riviére de l'Amérique Septentrionale *Esquilla, Squilla.* Elle se décharge à Port-Royal dans l'Acadie.

ESQUIMAN, s.m. Térme de Mér. Quartier-maître. *Adjutor rectoris nautici.* C'est un térme Flamand. Il est comme l'aide du Maître, ou du Commendaire du vaisseau.

ESQUIMAUX, s.m. & pl. Peuples de la Nouvelle France dans l'Amérique Septentrionale. *Esquimaxii.* Les *Esquimaux* sont placez au nord de la riviére de S. Laurent, & au levant de celle de Ste Marguerite vers la baye d'Hudson. Les *Esquimaux* sont trés-cruels, on a peu de commérce avec eux. Quoique dans un pays trés-froid, ils ont le visage basané & aride, la taille belle, le *corps* vigoureux, la peau du corps fort blanche, la jambe trés-bien faite, les dents fort larges & mal propres, les cheveux noirs avec un toupet au-dessus du front, & une barbe de trois doigts. Leur habillement est un juste-au-corps en domino de Chanoine, & un haut de chausse, le tout fait de peaux d'animaux du pays.

ESQUINANCIE, s.f. *Angina.* Térme de Médecine. Maladie qui bouche les passages de la respiration. C'est une inflammation de la gorge, ou du larynx, qui empêche souvent l'air d'entrer & de sortir par la trachée artére, & la viande d'être avalée & conduite dans l'estomac. Il y a deux espéces generales d'*esquinancie*, la fausse, ou bâtarde, & la vraie. La fausse est un dépôt de serositez, ou de pituite, qui abbreuve les glandes de la gorge sans fiévre, sans inflammation, & sans grande difficulté d'avaler & de respirer. La vraie est une inflammation & un gonflement des muscles du larynx avec fiévre, chaleur, & ardeur à la gorge, respiration difficile, suffocation & douleur en cette partie; le Malade ne peut être couché & toutes les matiéres liquides, comme les bouillons, & la boisson qu'il veut avaler, lui reviennent par le nez. La vraie *esquinancie* est toûjours accompagnée de fiévre, la bâtarde en est exempte; elles sont causées par un sang bilieux, qui coule par des rameaux des artéres carotides, & qui y produit

produit un phlegmon simple ou érésipélateux. On divise aussi la vraie *esquinancie* en intèrne & en extèrne. L'*esquinancie* est plus périlleuse, & même mortelle, lorsque la tumeur ne paroit ni dedans, ni dehors; celle ou elle paroit dehors est la plus aisée à guérir.

Le mot d'*esquinancie* vient du Grèc *συνάγχειν*, *suffoquer*.

ESQUINE, s. f. Tèrme de Manége qui se dit des reins du cheval, au lieu d'*eschine*. *Lumbus*, *spina*. On dit un cheval fort d'*esquine*, qui manie sur l'*esquine*, quand il est fort des reins. Cheval foible d'*esquine*, qui est sujèt à broncher.

ESQUIPOT, s. m. Est une espece de petit tronc, ou boëte qui est dans la boutique des Barbiérs, ou les garçons mettent tout l'argent qu'ils reçoivent de la façon des barbes, qu'ils partagent ensuite avec le Maitre. *Pyxis*, *capsula*. On le dit encore en quelques autres professions.

ESQUISSE, s. f. Ce mot est du genre féminin dans l'usage ordinaire, l'Academie lui donne ce genre dans son Dictionnaire. M de Piles lui donne le masculin, Richelet aussi, & cependant ce dèrniér dit *une esquisse*. Ce mot est un tèrme de Peinture. Prémier crayon d'un tableau; griffonnement; prémière pensée de dessin mise sur le papiér ou sur la toile: dessin croqué, ou projèt fait à la hâte de quelque chose qu'on veut peindre, graver, ou tailler. *Adumbratio*, *informatio*. Légère *esquisse*. *esquisse* colorée. Il n'a pas la peine de faire un dessin fini, arrêté, ou terminé, il a travaillé sur l'*esquisse*. Il y en a de deux sortes; *esquisse* au crayon ou à la plume, & *esquisse* au coloris. Le dèrnier est un essai d'un plus grand ouvrage que le Peintre médite.

Ce mot vient de l'Italien *schizzo*, qui dans son sens naturel signifie eclaboussure, & *schizzare*, éclabousser, parce que l'*esquisse* dans la peinture ne represente que comme des taches de couleurs.

ESQUISSE, est en Sculpture un petit modéle de tèrre, ou de cire, heurté d'art avec l'ebauchoir. C'est à peu prés dans ce sens qu'on appelle *esquisses* de petits soutiens de bois qui sèrvent aux dessers des bonnes tables: on met sur ces *esquisses* des porcelaines, ou des soucoupes de fayence propre & fine, sur ces porcelaines on sèrt des gelées, des confitures seches, &c. Ces *esquisses* sèrvent à accompagner les grands & les moyens plats de dessèrt.

Esquisse, dans le dernier sens qui vient d'être expliqué, se trouve de genre feminin dans les Auteurs qui ont ecrit sur les confitures, sur la maniere de sèrvir les tables: mais en Peinture, M. De Piles fait *esquisse* de genre masculin, comme on l'a dit.

ESQUISSER, v. act. C'est, Faire une esquisse, croquer un dessin à la hâte. *Informare*, *adumbrare*. On dit *esquisser* une pensée.

ESQUIVER, v. act. Se sauver avec légéreté & promptitude. *Fugere*, *proripere se*. On n'attrape guére des coupeurs de bourses, ils ont l'addresse de s'*esquiver* dès qu'ils ont fait leur coup. Cet homme auroit été tué par la chute de cette solive, s'il n'eut heureusement *esquivé* le coup. On l'a fait *esquiver*. Mol. Je me suis doucement *esquivé*. Id. Il est bas.

Ce mot vient d'*esquif*, vaisseau propre à s'enfuir; comme *échapper* a été fait de *scapha*. Borel le derive du mot *chevir*; Pasquier du mot Italien *schifar*.

ESQUIVER, se dit figurément & bassement en choses morales, pour, Eviter, éluder, fuir. *Vitare*, *eludere*. Les distinguo qu'on apporte dans l'Ecôle ne levent pas la dificulté d'une question; mais ils l'*esquivent*. Il a vu une quérelle qui lui alloit porter une estocade, il a *esquivé* & paré le coup. *Esquiver* la force de la demande. ABLANC.

> *Pour* esquiver *sa flamme & ses discours*,
> *Elle cherchoit les plus secrets detours.* BENS.

ESQUIVÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Vitatus*.

E S R.

ESRACHER, vèrbe act. Ce mot s'est dit autrefois pour *arracher*. *Evellere*. Se aucuns extirpe ou *esrache* mes arbres. DE BEAUMAN.

ESRAILLER, Voyez ÉRAFLER, v. act. *Perstringere*.

ESRAILLURE. Voyez ÉRAFLURE.

ESRAILLER, ou ERRAILLER, v. act. Tirer avec éffort une toile, ou une etoffe, en telle sorte que les fils s'en séparent, ou se relachent. *Distendere*. Le crêpe, la gâze, la mousseline, sont sujèts à s'*érailler*. On le dit aussi des chairs, lorsque les fibres s'en separent par quelque éffort. Une épingle lui a *éraillé* la peau. *Erailler* les yeux, *divaricare oculos*.

Ce mot vient de *irradiare*, selon Nicod.

ESRAILLÉ, ÉE, part. On appelle un œil *éraillé*, *divaricatus*, un œil rouge, & dont la paupiére est trop ouvèrte par la violence de quelque fluxion.

ESRAILLURE, s. f. Endroit d'une étoffe qui a été éraillée, qui a souffèrt quelque violence, laquelle a separé son tissu en long, ou en large. *Distensio*, *divaricatio*. L'usure d'une étoffe commence par l'*éraillure*.

ESRATER, Vèrbe act. *Lienem adimere*. Oter la rate. On *érate* les chiens, & ils ne laissent pas de vivre.

ESRATER, est aussi un tèrme populaire qui signifie, Éveiller quelqu'un qui est niais, stupide, melancholique, le rendre gai, plus alerte. *Excitare*, *expergefacere*. Les enfans qu'on améne de Province sont bien tôt *ératé*s à Paris.

On dit provèrbialement & bassement, Il est *ératé* comme une potée de souris.

ESRATÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESREINTER, ou ESRENER, vèrbe act. Mais *ésreinter* est plus en usage. *Renes frangere*, *delumbare*, *opprimere*. Rompre les reins. Voila un poids qui est capable d'*éreinter* ce Crocheteur, ce cheval. On a donné tant de coups de baton à ce pauvre homme, qu'on l'a *éreinté*.

Ce mot vient du Latin *fines renibus*. Ménage après Nicod le derive de *erenare*, comme qui diroit *renes luxare*.

ESRENER, se dit figurément d'une plume qu'on gâte en l'appuyant trop fort sur le papiér. *Atterere*, *obterere*. Cette plume est *éreinée*, je n'en sçaurois plus ecrire.

ESRENÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Delumbatus*, *attritus*, *enervatus*.

a

E S S.

ESSAIM, s. m. Prononcez *Esain*, ainsi que plusieurs l'ecrivent. C'est une volée, une multitude de jeunes abeilles qui sortent de leur ruche pour se separer des vieilles, & pour aller ailleurs. *Examen*. L'*essaim* le va poser sur une branche d'arbre, ou l'on le va prendre pour le mettre dans une autre ruche. Quand on a peur qu'un *essaim* ne se pérde, on fait un bruit extrême avec poêles & poëlons dans le tems qu'il sort de sa ruche, afin de l'obliger à s'arrêter & s'attacher en quelqu'endroit. Les bons *essaims* se font au mois de Mai.

Ce mot vient du Latin *examen apum*, ou du Grèc *ἑσμός*, qui signifie la même chose, ou de *ἑσμεῖν*, qui signifie le *Roi des abeilles*. Et si l'on en croit le P. Pezron. *Examen*, *essaim d'abeilles*, est formé sur le Celtique *Essaim*; mais il faudroit prouver d'abord qu'*essaim* est Celtique.

ESSAIM, se dit figurément d'une troupe de jeunes gens de même profession, ou de quelque chose semblable. Les Latins ont dit *examen* dans le même sens. On a vu au siecle passé un *essaim* de Poëtes de même volée. Au Palais on voit un *essaim* d'Avocats qui se font recevoir à la S. Martin.

> *Cent beautez amassées*,
> *Fournissent un* essaim *de diverses pensées.* DESMARAIS.

> *Ciel? quel nombreux* essaim *d'innocentes beautez*,
> *S'offre a mes yeux en foule, & sort de tous costez?* RAC.

Dans ces deux dèrniérs exemples la poësie excuse ce qu'il y a de trop hardi & de moins propre dans cette metaphore.

ESSAIMER, v. act. Ce mot se dit des abeilles; & veut dire, Faire un *essaim*, jetter un *essaim*, *Examinare*. Toutes nos mouches sont *essaimé*.

ESSANGER, v. act. Donner la premiér façon au linge qu'on met à la lessive pour le blanchir, le laver dans l'eau froide, & le décrasser dans la prémiére eau. *Purgare*, *crassitiem abstergere*. La lessive a trois façons: on l'*essange* le prémier jour, on la lave le troisiéme. Pour *essanger* le linge, on le fait tremper dans l'eau afin d'en ôter la plus grosse ordure, & particulièrement le *sang*, qui est ce qui a donné le nom à cette première façon.

ESSARTER, v. act. Defricher une tèrre, en arracher le bois, les racines, le taillis, ou le vieux plant qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y sont venues faute de culture, pour la rendre disposée à y semer ou planter ce qu'on voudra. *Exstirpare*, *purgare vepribus*. Il y a bien de vieilles souches sur cette tèrre, elle sera dificile à *essarter*. On appeloit autrefois *essarts*, des broussailles; d'où vient que plusieurs s'appellent *des essarts*: ce que Du Cange dit venir d'un de ces mots qu'on a dit dans la basse Latinité, *exartus*, *exartum*, *exertes*, *essartum*, *assartum*, *sartum* & *sartus*, qui signifient tous *forêt coupée & défrichée*: ce que Spelmanus derive du Latin *exartitum*, qui signifie *arraché & déraciné*; d'autres du mot *sarrire*, qui veut dire *sarcler*, purger de méchantes hèrbes; d'autres enfin du vèrbe *exaro*, qui signifie *labourer*, d'où on a fait *exaratum*, & par contraction *exartum*. Dans les loix des Bourguignons *exartum facere in silva*, c'est *essarter* un endroit d'une forêt. D'autre enfin, comme M Huet dans ses Orig. de Caën, du vèrbe *exaro*. Charles Estienne appelle *essarter* ce qu'on dit en Latin *collucare*, *interlucare*, retrancher les branches qui offusquent l'arbre, ou même retrancher, couper quel-

ques arbres dans un bois, afin que les autres arbres voisins ayent plus d'air, plus de jour. Il témoigne que de son tems cela s'appelloit *bailler jour*, ou *bailler soleil*, parce que les branches ou les arbres qui étouffent les autres, les empêchent d'avoir du jour, du soleil. On appelle cela *égayer*.

ESSAY, ou ESSAI, s. m. Épreuve, action par laquelle on tâte, on examine, on éprouve une chose pour en connoître la qualité. *Periclitatio, specimen, periculum.* Les Medecins font *essai* des drogues pour connoître leur nature, si elles sont chaudes ou froides, douces ou acides. On fait des *essais* des viandes qu'on sért sur la table du Roi. On fait des *essais* des espéces à la Monnoie avant que de les exposer au public. *Pragustatio.* Pour n'être point trompé en fait de chevaux, il ne les faut prendre qu'à l'*essai*.

E s s a y, se dit aussi des tentatives, des expériences qu'on fait pour voir si une chose réüssira. Il faut faire un *essai* des machines en grand; car ce n'est pas assez que l'*essai* réüssisse en petit. On fait l'*essai* du canon avec charge & double charge. Corneille a dit:

Mes pareils à deux fois ne se font point connoître;
Et pour leur coup d'essai ils font des coups de maître.

On appelle proprement coup d'*essai*, l'ouvrage que font les jeunes apprentifs avant que de passer maîtres. *Essai* se prend aussi pour la première épreuve que l'un fait de la vie Religieuse en habit seculier, avant que de prendre l'habit Religieux. Cet *essai* est d'un, de deux, ou de trois mois, en divérs Monastéres. Et l'on dit, Cette fille est à son prémiér *essai*. L'*essai* n'est pas compté pour noviciat.

Ses yeux mal assurez, & ses regards timides,
Firent sur moi l'essai de leurs traits homicides. Cerisy.

D'un courage naissant sont-ce là les essais? Rac.

Et ce jeune Héros dont tout suivra les loix,
A pour son coup d'essai mis Philisbourg en poudre,
Quel plus noble emploi pour ta voix?
M. Des-Houl.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *examen*.

Essay, se dit figurément en Morale des Ouvrages d'esprit. *Tentamen.* Plusieurs ont fait des *Essais* poëtiques. Montagne a fait un livre qu'il a appellé ses *Essais*. Il est sorti de Port-Royal de beaux *Essais* de Morale. L'*essai* des mérveilles de nature du Pére Binet, sous le nom de René François, a été imprimé vingt-cinq fois. L'*essai* d'un Dictionnaire Universel. C'est un *essai* des louanges du Roi. Mol.

Louis encore jeune & déja plein de cœur,
Faisoit là son essai de chef & de vainqueur.
P. Le Moine.

E s s a y, se dit aussi du pain que l'Écuyer-bouche présente au Maître d'Hôtel du Roi, avant que de sérvir les viandes devant sa Majesté, & que le Maître d'Hôtel mange, aprés en avoir touché les viandes. *Prælibamen.*

Essay, se dit encore des petits morceaux de vêrre qu'on met dans le fourneau, lorsqu'on cuit la peinture sur le vêrre.

E s s a y, se dit aussi du vaisseau qui sért à faire l'*essai*. Il a toûjours dans sa poche un *essai*, une petite tasse. Les Cabaretiérs appellent *essais*, de très-petites bouteilles dans lesquelles ils envoyent du vin pour en tâter, pour en faire l'*essai*. On appelle aussi *essai*, le convércle de la tasse ou de la coupe, dans lequel on fait l'*essai* chez les Princes.

En matiére de monnoies on fait un prémiér *essai* des matiéres qu'on y apporte pour fondre, afin de les affiner, & mettre au titre requis. On en fait un autre *essai* dans la chambre des délivrances par les Juges Gardes qui en font essayer la bonté; & pour cet éfét prennent une piéce de monnoie qu'ils coupent en quatre parties appellées *peuilles*, dont ils laissent une partie au Maître, l'autre au Juge-Garde. Il en retient une pour lui, & il fait *essai* de la quatriéme. Un fourneau d'*essai* est échauffé par un fourneau de revêrbére, où on essaye l'argent dans de petites coupelles; où on met un demi-gros avec une balle de plomb, qui en s'évaporant en emporte l'impureté. Mais l'*essai* d'or se fait sur quatorze grains d'or, auquel on ajoute le même poids d'argent très-fin; & aprés l'avoir battu en lames fort déliées, on les met dans un matras avec l'eau de départ, qui en separe tout l'argent, & on juge de la bonté de l'une & de l'autre de ces matiéres, suivant la différence du poids qu'on trouve avant & aprés l'operation.

ESSAY, s. m. *Exaquium.* Lieu de Normandie, avec un Monastère *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 190.

ESSAYER, v. act. Faire un essai, une tentative, éprouver quelque chose; voir si on pourra réüssir à une chose, ou si elle nous sera propre; goûter. *Probare, periclitari, edere specimen, experiri.* On *essaye* des gands, des bas, des souliérs, pour en choisir qui conviennent. Les femmes se font *essayer* deux ou trois fois un habit avant que de le trouver à leur gré. Il fait *essayer*, éprouver ses armes, pour voir si on peut s'y fier. Il ne sçait ce que c'est que la guérre, il faut un peu qu'il en *essaye*. Je ne sçai si cela est bon ou mauvais, je n'en ai jamais *essayé*. *Essayez* ce vin, tirez-en. On fait une année de probation pour *essayer* les forces, pour voir si on pourra supporter l'austerité de la Régle. On ne peut bien juger d'une chose qu'on en ait *essayé*. *Essayez* sur moi votre main mal assurée. Rac. Je veux *essayer* le goût du public. S. Real.

E s s a y e r, se dit aussi pour, Tâcher, Il faut *essayer* de le gagner. Il vit que ce seroit peine pérduë d'*essayer* de le dissuader. Ablanc. On dit en Latin *experiri* dans le même sens.

Ce mot vient du Latin *examinare*.

E s s a y é, é e, part. *Tentatus, probatus.*

ESSAYERIE, s. f. C'est un lieu particuliér dans les Monnoies, où on en fait l'essai. *Probationis locus.*

ESSAYEUR, s. m. Affineur, Officier des monnoies qui en fait l'essai, qui éprouve si la monnoie est au titre requis par les Ordonnances. *Probator, inquisitor.* On le dit aussi de ceux qui éprouvent la qualité de l'or ou de l'argent qu'on employe en ouvrages. Il y a un *Essayeur* general pour toutes les monnoies de France, creé par François I. en 1539. Il y a aussi un *Essayeur* particuliér en châque Monnoie. Voyez Boizard, *Tr. des Monn. P. II. C.* 8. & 9.

ESSE, s. f. Tèrme de Charretiér, Cheville de fér un peu courbée, qu'on met au bout de l'essieu pour tenir la rouë. *Fibula rotæ carruariæ, mora, retinaculum, suoscus.*

E s s e de fleau, Tèrme de Balanciér. Morceau de fér tortillé en forme d'*e*. Ainsi on dit, *Esse* de fleau de trebuchét. *Esse* de fleau de balances.

ESSEAU de bois à couvrir les toits, subst. m. *Scandula.* Voyez ESCHANDOLE, c'est la même chose. *Esseau* se dit comme petit *ais*.

E s s e a u, est aussi une petite hache recourbée. *Ascia, dolabella.* Pomey.

ESSECK, s. m. Ville de la basse Hongrie. *Essekium.* Quelques-uns écrivent *Eseck*, *Ezekium*; mais en François nous prononçons *Esseck*. Cette ville est sur la Drave, environ à cinq lieuës de son embouchure dans le Danube. Le Pont d'*Esseck* est fameux; il s'étend sur la Drave & sur un marais voisins, depuis la ville d'*Esseck* jusqu'au fort de Darda, & l'on assure qu'il a 8565. pas geometriques de long, sur six de large.

ESSEENS, ou ESSENIENS, Nom d'une Secte chez les Juifs. *Essæi, Esseni.* Joseph parlant des Sectes qui étoient de son tems parmi ceux de sa nation, en marque trois; sçavoir les Pharisiens, les Saducéens & les *Esseniens*. Il prefere ceux-ci aux deux autres pour ce qui étoit du genre de vie. Il assure de plus qu'ils étoient Juifs d'origine; si cela est, S. Épiphane s'est trompé quand il les a mis au nombre des Samaritains. Il paroît que c'étoit de véritables Philosophes Pythagoriciens dans tout ce qui regardoit leur maniére de vivre, aimant la retraite & la solitude, & tout éloignement des femmes, pour s'appliquer entiérement à la vie contemplative. Ils étoient parmi les Juifs ce que les Moines les plus retirez & les plus austéres sont parmi les Chrétiens, & c'est ce qui leur a fait donner le nom de Ἰουδαῖοι ἀσκηταί, Ascétes Juifs; plusieurs écrivains Catholiques ont cru que l'origine des Moines venoit d'eux, & ils s'appuyent principalement sur ce que Philon en a rapporté, qui, selon eux, a distingué deux Sectes d'*Esséniens*. Les uns se marioient, & les autres vivoient dans le Celibat. Il semble que Joseph ait distingué ces deux sortes d'*Esséniens*. Sérarius, qui a écrit fort au long sur cette matiére, fait, aprés Philon, deux classes d'*Esséniens*. La prémiére est de ceux qu'il nomme *Practici*, & qui vivoient en commun; la seconde est de ceux qu'il appelle *Theoretici*, c'est-à-dire qui menoient une vie purement contemplative, vivans dans la solitude, & éloignez de tout commérce du monde. Il ajoûte que Joseph n'a fait mention que des prémiers, & qu'il n'a point parlé des contemplatifs, que Philon a appellez *Thérapeutes*; & qui étoient principalement dans l'Égypte. Ils vivoient d'une maniére très-sainte dans leurs cellules, imitans en toutes choses la vie Religieuse. Lisez là-dessus Philon dans son livre de la vie contemplative, Sérarius Trihæres, liv. 3. Eusebe a prétendu que ces *Esséniens*, nommez Thérapeutes, ont été de véritables Chrétiens, autrement des Juifs convértis par S. Marc, lesquels avoient embrassé ce genre de vie. Scaligér au contraire assure que ces Thérapeutes n'ont point été Chrétiens, mais de purs *Esséniens* qui faisoient profession du Judaïsme. Il reconnoit cependant les deux sortes d'*Esséniens* dont on vient de parler.

Mais

Mais Henri de Valois dans ses remarques sur l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe, rejette absolument cette distinction. Il nie que les Thérapeutes ayent été de véritables *Esséniens*, & il se fonde sur l'autorité même de Philon, qui ne les appelle jamais *Esséniens*, & qui ne place les *Esséniens* que dans la Judée & dans la Palestine, au lieu que les Thérapeutes étoient répandus dans la Gréce, dans l'Egypte & dans d'autres pays. Philon de plus attribuë plusieurs choses aux Therapeutes, qui ne conviennent nullement au genre de vie des *Esséniens*; outre que Philon qui a traité exprès des *Esséniens* en deux endroits de ses ouvrages, ne dit pas un mot des Thérapeutes.

ESSEKÉBE, ou ESSEQUEBE, ou ESQUIB, s. m. Riviére de l'Amérique méridionale. *Essequebia.* Elle a sa source dans la Guiane, & coulant du midi au nord, elle travérse la Caribane, & se décharge dans la mèr du nord, entre l'embouchure de l'Orenoque & celle du Bèrbice.

ESSELIERS, s. m. Tèrme de Charpenterie. Ce sont des piéces de bois qui forment les cintres, ou qui se portent, & soutiennent par les bouts les entraits ou tirans. On les appelle aussi *gousset*. Il y a de petits *esseliers* qui s'assemblent dans les grands.

ESSEMER, v. neut. Tèrme de Pêcheur. Tirer une seme à bord pour en degager le poisson qu'on y a pris. *Sagenam aperire, exanerare, exponere.* Il faut aller *essemer* entre ces deux saules, c'est-à-dire, vuider la seme.

ESSEN, s. m. Petite ville du cèrcle de Westphalie en Allemagne. *Essendia.* Elle est située dans le Comté de Marck, aux confins du Duché de Duisbourg, du côté de l'Orient. *Essen* a été ville Impériale; elle dépend maintenant de l'Abbesse d'*Essen*, dont le Monastère est près des murailles de la ville. L'Abbaye d'*Essen* est libre, & dépend immédiatement de l'Empire. On n'y reçoit que des filles Nobles, qui ne font point de vœux, & qui peuvent se marier quand il leur plait. MATT. Cette Abbaye consiste en cinquante deux Religieuses, ou Chanoinesses, & vingt Chanoines. CORN.

ESSENCE, s. f. Ce qui constituë, ce qui détèrmine la nature d'une chose; ce qui est absolument nécessaire pour la faire être ce qu'elle est. *Essentia, natura.* En Philosophie on appelle *essence*, ce que l'on conçoit de prémier en une chose; & on le distingue de son acte, qu'on appelle son *éxistence*. Selon Descartes, l'étenduë est l'*essence* de la matière; & selon Gassendi, c'est la solidité: car si l'étenduë seule constituë l'*essence* de la matière, rien ne distinguera les corps de l'espace, qui est aussi une étenduë. BERNIER. Que l'*essence* des choses depende du libre arbitre de Dieu, c'est une chimère Cartésienne dont les Peres sont fort éloignez. L'infinité est de l'*Essence* Divine. La raison est de l'*essence* de l'homme. Les choses ne sont différentes que par leurs *essences* & non par leurs accidens. On dit aussi, que les choses ne sont plus en *essence*, pour dire, qu'elles ne sont plus en nature, qu'elles sont détruites, ou qu'elles ne sont plus en notre pouvoir, qu'on ne peut pas les représenter comme on les a reçuës. Quand des meubles ne sont plus en *essence*, il en faut payer la juste valeur & estimation. On dit aussi, que les bois sont de bonne *essence*; pour dire, de bonne nature, de bonne qualité. On dit, l'*essence* du bois, en parlant de son âge. Le bois de chêne est le bois de la meilleure *essence*.

Nous discèrnons les essences prémières,
Rien, en un mot, n'évite nos lumieres.

NOUV. CHOIX DE VERS

ESSENCE, en tèrme de Chymie, est ce qu'il y a de plus pur & de plus subtil dans les corps dont on fait les extraits par le feu. *Flos expressus, tremor elicitus, defecatior substantiæ pars.* Les bouteilles d'*essences* sont tirées des fleurs, ou des fruits. Les *essences* sont agréables pour leur ôdeur, pour leur goût. On se sert des *essences* pour parfumer les cheveux, le linge, les viandes. Avec deux gouttes d'*essence* on fait sur le champ une bouteille d'hypocras. Les *essences* que vendent les Parfumeurs ne sont que de l'huile de béen ou d'amandes amères à quoi l'on a fait prendre l'odeur de cèrtaines fleurs, ou de cèrtains aromâts, comme de violette, de jasmin, de canelle, &c.

Les *essences* que l'on boit, ou qui entrent dans les liqueurs que l'on boit, se font avec de l'esprit de vin le meilleur & le plus fort, & du clou de gerofle, de la canelle, de la massie, du poivre long, de la coriandre. On met le tout dans un vaisseau bien fèrmé, qu'on expose au soleil pendant six semaines ou deux mois durant le jour en été, & qu'on met sur le feu durant la nuit; en hivèr on ne se sert que de feu. Comme cette *essence* est forte & violente, souvent on ne s'en sert que pour donner de la force à quelques autres liqueurs moins fortes. On ne peut de la même manière faire de l'*essence* d'ambre, de musc, & de toute sorte de fleurs odoriférantes pour donner de l'ôdeur aux liqueurs. Quand on fait de l'*essence* de fleurs, on fait dans un vaisseau des couches de sucre en poudre, & de fleurs altèrnativement, on les laisse infuser à la câve, ou au frais, pendant vingt quatre heures, le vaisseau étant bien bouché, & ensuite au soleil pendant autant de tems, puis on passe la liqueur par l'étamine sans presser les fleurs.

ESSENCE, se dit figurément en choses morales. Les paroles sacramentelles sont de l'*essence* des Sacremens. Ce Rapporteur a pénétre jusques dans l'*essence* de cette affaire, dans le plus obscur & le plus difficile; il a tiré la quinte *essence* de cette affaire.

ESSENCIER, v. act. Jetter des essences sur quelque chose. *Expressa liquore perfundere.* Cet homme est si magnifique & si propre, que quand il donne à manger, il *essencie* ses jardins, les liqueurs, le linge. On doute de l'usage de ce mot.

ESSENCIFIÉ, ÉE, adj. Tèrme de Philosophie hèrmétique. Qui est devenu essence, qui a été fait essence. *In florem, in tremorem versus, defecatus.* Si dans cet Art on dit *essencifié*, il semble qu'on peut dire aussi *Essencifier*. v. act.

ESSENIEN, ENNE. Voyez ESSÉENS. On dit cependant toujours *Essénien*; & ceux même qui marquent *Esséen*, ou *Essénien*, se servent toujours du dèrnier en écrivant. Voyez l'Hist. Eccl. de Godeau L. I. p. 15. 89. & suiv.

ESSENS. Voyez ESSÉNS.

ESSENTIEL, ELLE, adj. *Essentialis, nativus, ingenitus.* Ce qui est nécessaire pour constituer un être, qui appartient à son essence. Il est *essentiel* à Dieu d'être bon, d'être juste, &c. Comme il est *essentiel* à la sainteté de Dieu de haïr le peché, il est *essentiel* à sa justice de le punir, & de maintenir le pouvoir de ses loix. Nous ne voulons point qu'on nous avertisse des defauts *essentiels* ausquels nous sommes attachez par passion. NIC. Les bons esprits vont d'abord saisir dans les choses je ne sçai quoi d'*essentiel*, & qui est d'ordinaire independant des circonstances. LA FONT. Le cœur, le cèrveau, sont des parties *essentielles* dans le corps des animaux, sans lesquelles ils ne peuvent vivre.

ESSENTIEL, se dit figurément en choses morales. *Gravissimus, maximus, præcipuus.* Ce contrat est la piece *essentielle* du procés. Il faut mettre cette clause dans ce traité, c'est le point le plus *essentiel*, le plus important. Avoir des obligations *essentielles* à quelqu'un; c'est-à-dire, solides, particulières.

ESSENTIEL, Tèrme de Physique, de Medecine, de Chymie. Ce qui tient de la nature des essences, ce qui est delicat, subtil, volatil, ce qui n'est point grossier, visqueux, gluant. L'aspèrge est composée de beaucoup de sel *essentiel*. LEMERY. L'odeur agréable que les fraises exhalent, denote assez que les sels volatils ou *essentiels* qu'elles contiennent, ont atténué, dissout, & exhalé leur souffre. ID.

ESSENTIEL, s'employe quelquefois substantivement. *Rei caput.* Pour conclure ce mariage, ce marché, il faut avoir de l'argent comptant, c'est l'*essentiel*.

Nous sçavons en vèrtus transformer tous les vices:
De la dévotion, c'est là l'essentiel. DES-HOUL.

ESSENTIELLEMENT, adv. D'une manière nécessaire & essentielle. *Essentialiter, necessariò, intimè.* Il n'y a que Dieu qui soit *essentiellement* bon. Dieu qui est *essentiellement* juste, n'est ni indifferent, ni insensible à nos désordres. MALEB.

ESSETTE, s. f. Outil de Tonnelier, de Charron, & d'autres Artisans travaillans en bois. *Asciola.* C'est une espéce de marteau qui a une tête ronde d'un côte, & un large tranchant de l'autre.

Ce mot vient du Latin *ascia*; & quelques-uns prétendent qu'il faut dire *assette*.

ESSEX, Le Comté d'*Essex*, Province d'Anglètèrre. *Essexia, Essexiæ Comitatus.* Le Comté d'*Essex* est situé entre la mèr d'Allemagne, qui le baigne au levant; la rivière de Sture, qui est au nord, & le sépare du Comté de Suffolk, & la Tamise qui le sépare au midi du Comté de Kent. Il a au couchant ceux de Midlesex & d'Hartford. Le Comté d'*Essex* a trois villes qui ont séance au Parlement; Colchester sa Capitale, Harwick & Maldon. MATY.

ESSEX, Le Royaume d'*Essex*, ou d'*East-Saxon*, comme écrit Cambden dans sa Carte; c'est-à-dire, des Saxons orientaux. *Essexia* ou *Estsexia*, ou *Saxonum orientalium Regnum*. C'est un des Royaumes que les Saxons fondèrent en Anglèterre; & ceux qui le composoient furent appellez Saxons orientaux, parce-qu'ils habitoient à l'orient de l'Isle. Ce Royaume avoit au couchant le Royaume de Mercie; au nord celui des East-Angles, c'est-à-dire, des Anglois orientaux; au midi celui de Kent; & au levant la mèr d'Allemagne. Il renfèrmoit ce qu'on nomme aujourd'hui le Comté d'Essex, qui en a consèrvé le nom; celui de Midlesex, & une grande partie de celui d'Hartfort. Londres en étoit la capitale. MATY.

ESSEY,

ESSEY, s. m. Bourg de France en Normandie, dans le Diocèse de Sèez à deux lieuës de cette Ville. *Exaquum.* Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 190. écrit *Essay.* De quelque manière qu'on écrive, il faut prononcer *Essé.* L'*Essay*, Abbaye située à quatre lieuës au nord de Coutance. L'Abbaye de L'*Essey*, Ordre de S. Benoît, fut fondée en 1064.

ESSIDEUIL, Voyez EXIDEUIL.

ESSIEF, s. m. vieux mot, qui signifie *Patron*, *modèle*, *Exemplum*. & dans les titres *exemplar.*

Du mot Latin *examen* on a fait *essem*, & peut-être ensuite *essay* & *essief.* Voyez Du Cange dans son Gloss. au mot *exagium.*

ESSIEU, s. m. *Axis.* Est un bois qu'on débite en grumme, de six pieds de long, & de sept à huit pouces de diametre par le menu bout. C'est la piece des charettes & carosses qui entre dans le moyeu des roues; il y a aussi des *essieux* de fer.

Menage dérive ce mot de *axiculus*, d'où on a fait prémièrement *aissil*, ensuite *essieuil*, & puis *essieu.*

On appelle *essieu* en Géométrie, la ligne ou broche qui est entre les deux poles d'un globe, ou d'une sphère.

En térme de Marine *essieu* signifie la même chose que *jouet* & *jas.* Voyez JAS.

ESSILLER. Dissiper. Ce vieux mot étoit d'usage dès le douziéme siecle. Il signifioit dès-lors ravager. *Prædari, latrocinari, vastare.* La Chronique de Flandres en use ès Chapitres 47. 58. & 75. En ce déroi, Puis alla vèrs Pérone ardant & *essillant* tout le pays. DU FRESNE, *Gloss. de Ville-Hardouin.*

Le régne avons essillé *& gâté,*
Et maint moustier contre terre jetté.

Les Picards disent encore aujourd'hui *essiller*, pour dissiper son bien.

ESSILLEUR, s. m. Dissipateur, Voleur, Qui gâte, qui détruit, qui ravage. *Prædator*, *Vastator*, *Latro.* On a dit *essilleurs* de biens, pour dire des mauvais menagers. Voyez Philippe de Beaumanoir. Ch. 58. On l'a dit aussi pour *Incendiaires*, *Voleurs. Incendiarii*, *Latrones.*

Ces mots viennent d'*exiler.*

ESSILLES, Voyez EXILLES.

ESSIMER, v. act. Térme de Fauconnerie, qui se dit quand pour ôter la graisse excessive d'un faucon & l'amaigrir, on lui donne diverses cures, comme si on disoit *essuymer*: c'est-à-dire, en ôter le suif. *Emaciare*, *macerare*, *domare.* On dit aussi, *Essimer* l'oiseau, pour dire le mettre en état de voler, lorsqu'on le dresse, ou au sortir de la muë. Après la muë il faut *essimer* les oiseaux.

ESSIMER, est aussi un tèrme d'Agriculture, qui veut dire, Extenuer, consumer, reduire à rien. *Exhaurire*, *absumere*, *conficere*, *perdere.* Il y a des gens qui *essiment* les vignes à force de les faire porter. Si on ne retient la vigne, elle s'*essime* d'elle-même à force de porter du fruit. *Fatiscit*, *In fructum se totam effundit.* POMEY.

ESSIVÉ, ÉE, adj. Térme de Fauconnerie, qui se dit des cures de l'oiseau. Les cures baignées sont laxatives, les *essivées* sont les meilleures.

ESSOGNE. s. f. Térme de Coûtumes. C'est un droit seigneurial qu'on paye en plusieurs lieux au Seigneur, lorsque quelqu'un de ses tenanciers meurt sur sa térre: c'est d'ordinaire le double du cens annuel que doit l'héritage. On écrivoit autrefois *essoyne.*

ESSOINE, **ESSOINÉ**, Voyez EXOINE. EXOINÉ.

ESSOME. *De Essonis.* Nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. DE SAINTE-MARTHE.

ESSONE, s. m. Bourg de France, situé sur la petite rivière d'Étampes, vis-à-vis de Corbeil. *Exona*, *Axona*, *Exona Parisiorum.* Il est à sept lieuës de Paris, & à pareille distance de Fontainebleau. *Essone* est fort ancien, & il en est souvent parlé dans nos Écrivains, dit *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 190.

ESSONIER, s. m. Térme de Blason. C'est un double orle qui couvre l'Écu dans le sens de la bordure. *Cingulum*, *ambitus*, *limbus.* Il vient du Grèc, ζώνιον, qui signifie *ceinture.* En effét, c'étoit autrefois une ceinture ou enceinte où les chevaux des Chevaliers étoient placez, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournoi, & qui étoient separez par des barres & travèrses, comme ils sont à présent dans les écuries. On le appelloit aussi *essognes.* *Essonier* est présque la même chose que *trescheur.*

ESSONNIER, v. act. Vieux mot, qui veut dire *excuser*, *Excusare*, & dans les anciens titres *essoniare*, *exoniare.* V. EXCINER.

ESSONIÈRE, subst. m. Celui qui donne une excuse au nom d'un autre.

ESSOR, s. m. Air découvèrt & libre qui cause de la sécheresse. *Aër patens*, *solutus*, *apertus*, *liber*, Mettre du linge à l'*essor.* Il ne fait point d'*essor*; pour dire, L'air est humide.

ESSOR, signifie aussi l'action de l'oiseau qui s'éleve librement dans l'étenduë de l'air. Il se dit particulièrement des oiseaux de proie qui prennent l'*essor* quand ils volent fort haut.

ESSOR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Prendre, donner l'*essor*, & signifie, s'élever, se guinder, s'échapper. Quand son genie prend l'*essor*, il fait des vèrs assez heureux. *Ubi se in versum conjicit.* Cet Orateur a pris l'*essor*, il est un peu sorti de son sujet. *Digressus est à proposito.* Les jeunes gens sont sujets à prendre l'*essor.* Donner l'*essor* à son imagination. ABL. Quelque *essor* que prenne Voiture, il ne s'éleve jamais si haut qu'on le puisse pèrdre de vûë. BOUH. Il ne faut pas qu'un esprit mediocre prenne un trop grand *essor*, ni qu'il embrasse trop de choses. S. EVR. Dès que le génie de la Poësie est retenu par les precéptes de l'art, & qu'on ne lui laisse pas prendre son *essor*, il pèrd toutes ses graces naturelles. ID. Encore un autre *essor* d'imagination au sujet de la mort d'Œdipe. P. DE COORBEV. Vous n'aurez qu'à suivre votre inclination, & à laisser prendre l'*essor* à votre génie pour repondre à nos espérances. L'ABBÉ D'ESTRÉES.

*Si l'on peut pardonner l'*essor *d'un mauvais livre,*
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.
MOLIERE.

ESSORER, v. neut. Tèrme de Chasse, qui se dit des oiseaux de proie qui sont sujets à voler au loin, qui ont de la peine à revenir sur le poing, qui se perdent. *Avolare*, *digredi longius.* On dit aussi *Essorer* un faucon, lorsqu'on le laisse sécher au feu ou au soleil.

En tèrme de Blâson, on appelle un oiseau *essorant*, *alas expandens*, celui qui est peint étendant les ailes à demi pour s'élever, & en une action où il semble prendre l'*essor*; & on dit *essoré*, *varius*, *varié imbricatus*, de la couvèrture d'une maison, d'une Église, d'une tour, ou d'un château, quand elle est d'un émail different de celui du corps du bâtiment. P. MEN.

ESSORER, se dit aussi parlant du linge qu'on met à l'air pour le sécher. *Arefacere*, *madorem*, *humorem adimere*, *siccandum ponere sub dio.* Dans les tems de brouillards le linge a de la peine à s'*essorer.* Bien loin que le linge soit séc, à peine est-il *essoré.* On le dit aussi des herbes, des feuilles qui sont mouillées par la pluie ou par la rosée, lorsqu'on les cueille. Il y a des simples, des herbes, qu'il faut laisser *essorer* à l'ombre, de peur que le soleil ne leur ôte leur force & leur vèrtu.

ESSORILLER, v. act. La raison voudroit qu'on dit *Essoreiller* mais l'usage veut qu'on dise *Essoriller.* Il signifie, Couper les oreilles. *Aures præcidere*, *auribus decurtare*, *mutilare*, *truncare.* Le supplice des coupeurs de bourse en plusieurs lieux, c'est de les *essoriller.* Au commencement du régne de Charles VIII. on *essorilla* Dujac, qui avoit été l'un des Ministres de Louis XI. MEZERAY. Naudé dans son Mascurat écrit *ésauriller.* L'on m'avoit dit que tel Curé, tel Baillif des villages, tel Paisan avoient été *ésaurillez*, baillonez par les Polaques, lesquels j'ai sçu depuis se porter bien, & n'avoir rien souffert de semblable. MASCUR. *Essoriller* est mieux.

ESSORILLÉ, ÉE, part. & adj. *Auribus truncatus*, *mutilus.*

Ce mot vient de la preposition *es*, ou *ex*, qui dans la composition signifie retranchement, & du nom Latin *auris*, qui signifie, *oreille.*

ESSOUFLER, v. neut. Pèrdre l'haleine par une forte course ou agitation. *Anhelum esse*, *anhelitu quati*, *anhelitum ducere.* Ce courier étoit tout *essouflé* quand il apporta cette nouvelle. Il ne faut pas tant le faire travailler d'une haleine, il ne tarderoit guère à s'*essouffler.*

ESSOUFLÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Anhelus.* Crier comme une pèrsonne *essoufflée.* MOL.

ESSOURDER, v. act. Rendre sourd. *Surditatem inducere.* Il se prend au sens figuré pour ennuyer. POMEY.

ESSOURDÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Auditu hebetatus.*

ESSOURISSER, v. act. Tèrme de Manége. C'est, Couper un cartillage appellé *souris*, qui est au-dedans des naseaux du cheval, & qui est cause qu'il s'ébrouë.

ESSUCQUER, v. act. Tèrme usité dans l'Agriculture, & qui veut dire, exprimer le suc des raisins. *Exprimere.* On se sert de ce mot lorsqu'il est question dans la cuve de tirer le moust, & d'en presser pour cela la vendange. Ainsi on dit, il est tems d'*essucquer* cette vendange. Ce vin prendra trop de couleur si l'on n'*essucque* bien-tôt cette cuve. LIGER. Il y a de l'apparence que c'est un mot de l'Auxèrrois, patrie de Ligér. L'on peut toujours assurer qu'en bien des Provinces on ne connoît point le tèrme d'*essucquer.* Cela s'appelle tirer la goûte d'une cuve, tirer la cuve.

ESSUY, s. m. Vent ou chaleur qui séche. *Æstus, causon.* Il faut laisser long-tems le linge sur la pèrche, car il ne fait point d'*essuy*, il ne séche point. Les chemins sont fort mauvais, car il n'a point fait d'*essuy*, ou de vent qui les ait séchez.

Essuy. Ce mot signifie en général un lieu où l'on met sécher quelque chose : mais en particulier il se dit du lieu où les Tanneurs mettent sécher les cuirs tannez. *Locus madori abstergendo.* Ce Tanneur a un fort bon *essuy*. Tous ses cuirs sont à l'*essuy*.

ESSUY-MAIN, s. m. Linge à essuyer les mains. *Mantile.* Il y a des *essuy-mains* dans les Sacristies de l'Eglise Romaine, où le Prêtre qui doit dire la Messe essuye ses mains après les avoir lavées. Il y en a aussi à côté droit des autels, à quoi les Prêtres essuyent leurs doigts après le *Lavabo*.

ESSUYER, v. act. Passer un linge par dessus un corps mouillé ou suant pour en emporter l'humidité. *Abstergere, detergere.* *Essuyez* cette table, cette assiétte avec un torchon. *Essuyez*-vous la bouche avec votre serviétte. Les joueurs de paume se font suer, frotter & *essuyer*.

Essuyer, se dit figurément en Morale. Les Amans *essuyent* aisément les larmes des veuves, & les consolent.

> *Et de quelque disgrâce enfin que vous pleuriez,*
> *Quels pleurs par un Amant ne sont point* essuyez ! Rac.
> *Heureux qui sit couler vos larmes,*
> *Plus heureux qui les* essuyera. S. Evr.

Essuyer, se dit aussi des périls, & des difficultez où on s'expose, & qu'il faut souffrir ou surmonter. *Perferre, sustinere.* Pour aller à cette attaque il a fallu *essuyer* tout le feu de la courtine. Il a bien *essuyé* en sa vie des canonades & des mousquetades. Il *essuyoit* de 20 pas les salves par rang d'un gros bataillon d'Espagnols. Bussi Rab. La quantité de sottes visites qu'il faut *essuyer*, est cause que je demeure seul. Mol. *Essuyer* la gravité, le ris amèr, & le Laconisme d'un Ministre. La Bruy. Pèrsonne n'a tant *essuyé* de censures, ni reçû tant de louanges que moi. Men. Je ne suis point d'humeur à *essuyer* des refus offençans. Mol. Il faut souvent *essuyer* les réprimendes & les mauvaises humeurs de nos maîtres ; *essuyer* paisiblement un affront, une incartade d'un yvrogne, ou d'un brutal. J'ai été exposé à la fatigue d'*essuyer* une mauvaise harangue. Cail. Je ne sçai point *essuyer* les outrages d'un faquin Boil. La plus brillante fortune ne vaut pas les humiliations, ni les hontes qu'il faut *essuyer* La Br. Il est bien dur d'*essuyer* les fiertez d'un vainqueur insolent. S. Evr. On fuit la conversation d'un Sçavant chagrin & sévère ; on voudroit bien profiter de ses lumières, mais on ne veut pas *essuyer* sa mauvaise humeur. S. Evr. Avec un ami fidèle, quelque bisarerie du destin que j'aye d'ailleurs à *essuyer*, je defie la fortune de me rendre malheureux. Id. *Essuyer* des injustices.

> *Je ne suis point d'humeur ;*
> *A vouloir d'une Belle* essuyer *la froideur.* Mol.

Essuyer, se dit aussi de la tèrre séchée par le vent ou la chaleur. *Siccare, assiccare, arefacere.* En Eté il a beau pleuvoir les chemins sont bien-tôt *essuyez*.

On dit aussi quelquefois que le Ciel *s'essuye* quand les nuages se dissipent, & que de pluvieux qu'il étoit, il devient séc & serein.

> *Avec ces noirs Esprits les ténèbres s'enfuyent,*
> *Le mauvais vent s'abat, les nuages s'*essuyent.
> P. le Moyne.

Essuyé, ée, part. pass. & adj. *Siccatus, abstersus.*

Tous ces mots viennent du Latin *exsudare*, qui signifie en cette occasion *sudorem extergere.*

E S T.

EST, s. m. *Oriens.* Nom qu'on donne à l'Orient. On appelle *vent d'Est*, le vent qui souflle du côté d'Orient. En Italie on l'appelle *Levante*, & par toute la mèr Méditèrranée ; en Grèc *ἀπηλιώτης*, parce qu'il vient du côté du soleil, *ἀπ' ἡλίου*, en Latin *Eurus.* Le mot d'*Est* est pur Allemand. Nous navigeâmes trois jours par un vent d'*Est*. M. l'Abbé de Choisi a donné un pluriel à ce mot dans son Journal du voyage de Siam. Les vents commencent à varier, ils sont présentement *Ests*. Cela nous fait espérer qu'ils feront le tour, &c. On marque souvent ce nom par un E seul. C'est l'usage sur la mèr quand on fait sur un vaisseau le journal du voyage, de marquer les vents par la prémière lettre de leur nom. Après avoir couru huit heures au NE ¼ E nous crûmes voir des brisans. Frezier. Le mouillage ordinaire est à l'E ½ NE de la pointe de la Galére (nom de lieu) Id.

Est, signifie aussi le côté de l'Horison qui regarde l'Orient. Nous avions tourné cap à l'*Est*. Les Isles du Cap Vèrd sont à l'*Est* de l'Amérique. Nous allions de l'*Est* au Sud. Notre route étoit *Est-Ouest* ; c'est-à-dire, en longitude sur le même cèrcle parallele & sans changer de latitude, ou par la même élévation du pôle.

ESTABLAGE, s. m. Le louage d'un étable. *Locatio stabuli, taberna, plutei, abaci, stabulatio.* On dit provèrbialement d'une chose qu'on veut bien mépriser, qu'elle ne vaut pas l'*établage*.

Establage, est aussi un droit que les Seigneurs levent en quelques lieux pour permettre aux Marchands d'expôser leurs marchandises en vente. *Jus excitandæ tabernæ stabulationis.* On l'appelle en d'autres lieux *plassage, ballage & étalage*.

Establage, dans l'Artillerie, est l'entre-deux des limonières d'un avant-train, ou d'une charette.

ESTABLE, s. f. Couvèrt où on loge, où on retire les bestiaux, particulièrement les vaches & les brebis ; & on le disoit autrefois des chevaux. Et la plûpart des paysans le disent encore, au moins en bien des endroits, & ne font point ces distinctions que font les gens qui parlent bien. Voyez au mot écurie. *Stabulum, præsepe, cafeale, clausum.* On dit *étable* pour des bœufs, *bubile* ; pour des brebis, *ovile* ; pour des chévres, *caprile* ; pour des pourceaux, *suile, hara.* Ronsard s'est encore sérvi du mot d'*étable* pour des chevaux. C'est lorsqu'au 2e livre de la Franciade le Géant Phovère dit à Kisse sa cavale ;

> *Je doublerai pour telle récompense,*
> *En tes vieux ans ton soin & ta dépense,*
> *Seule au haut bout je te ferai loger*
> *De mon* étable.

Quand le tems est mauvais il ne faut point faire sortir les bestiaux de l'*étable*. Un valet d'*étable*. On le dit bien peu ; on dit plûtôt valet d'écurie. Jesus-Christ a mieux aimé naître dans une *étable* que dans un Palais. On doute si les Mages adorèrent Jesus-Christ dans l'*Etable* de Bethleem, comme nos Peintres le représentent.

> *Qui l'auroit jamais pû croire,*
> *Qu'une* étable *fût un lieu*
> *Propre à renfermer la gloire,*
> *Et la majesté d'un Dieu?* L'Ab. Têtu.

Ce mot vient de *stabulum*.

Estable, en tèrme de Marine, se dit de l'avant ou de la pointe du vaisseau, de la continuation de la quille du navire, laquelle commence à l'endroit où la quille cesse d'être droite. *Proræ caput.* Et on dit, s'aborder de franc *étable*, lorsque deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enfèrrer par leurs epetons. C'est la même chose qu'*étrave*, ou *étlante*, que les Italiens nomment *rota di prora*, & les Marseillois *capion de proue*

On dit provèrbialement, Férmer l'*étable* quand les chevaux n'y sont plus ; pour dire, Apporter un remede à quelque mal quand il n'est plus tems. On dit aussi des gens hargneux, qu'il leur faut une *etable* à part.

ESTABLER, v. act. Mettre les bestiaux dans une étable. *Inducere in stabulum, stabulare.* Dans les pays de montagnes les bestiaux sont *établez*, *Stabulantur, versantur in stabulis*, huit mois de l'année sous les neiges. On dit aussi *établer* les chevaux ; pour dire, les mettre à couvèrt en quelque lieu que ce soit Il faut que l'écurie où l'on *étable* les chevaux, soit unie. Solleisel.

Establé, ée, part. pass. & adj. *Stabulatus.*

ESTABLERIES, subst. fém. plur. Divérses étables en un même corps de logis. *Pecuaria stabula.* Pomey. Il y a dans cette maison des *étableries* fort commodes.

ÉTABLI, s. m. Felicien en fait un s. f. & dit toûjours *établie*, mais c'est *établi* qu'il faut dire avec tous les artisans. Table qui sért aux ouvriers à travailler à leurs ouvrages *Tabulatum, mensa.* Les Menuisiérs dressent leurs bois sur l'*établi*. Les Tailleurs travaillent les jambes croisées sur l'*établi*.

Ce mot vient de *tabulatum*, selon Nicod.

ESTABLIE, s. f. Ancien tèrme de guèrre. Bataillon. *Agmen, cuneus, phalanx.* Le Registre des Comptes disant que c'est au Connétable à ordonner toutes les *établies*, est assez clair pour enseigner que le mot Connétablies écrit ès Chroniques, ne signifie autre chose que *établies* & bataillons, ainsi appellez, pour ce qu'ils étoient établis en cèrtains lieux & formes, & le commun depuis leur a baillé nom de Connétablies, peut-être pour ce qu'elles étoient établies par le Connétable. Du Tillet. *P. I, p.* 392.

ESTABLIR, v. act. Pôser, rendre une chose stable & assurée. *Statuere, stabilire.* Quand les fondemens d'un édifice sont *établis* & posez sur le roc, ils durent longtems. Ce mur est bien *établi*, bien arcbouté.

ESTABLIR, est plus en usage au figuré, & signifie, Placer ; affermir pôser. *Constituere firmare*. La fortune de ce Ministre est bien appuyée. Pour s'*établir* dans le monde on fait tout ce qu'on peut pour y paroître *établi*. LA ROCH. Chacun consulte son humeur pour *établir* les droits de l'amitié ; l'ami froid, & l'ami ardent en *établissent* de contraires. S. EVR. Les esprits forts s'élèvent contre les verites les mieux *établies*. BOUH. Cet homme est bien *établi* à la Cour, il y a de grands avantages ; il a bien *établi* sa réputation. La confiance s'*établit* bien vite entre les personnes de mérite M. ESP.

ESTABLIR, signifie aussi, Se pourvoir par mariage. *Ducere uxorem*. Il s'est ennuyé de vivre en garçon, en libertin, il s'est enfin *établi*, il s'est marié. Ce pére a bien *établi* ses enfans, il les a bien mariez de son vivant.

ESTABLIR, signifie aussi, Se placer en quelque lieu ; fixer sa demeure. *Domicilium ponere, desigere, sedem ponere*. Plusieurs Étrangers se viennent *établir* en France, s'y font naturaliser. Les Provinciaux se viennent *établir* à Paris, y fixer leur demeure. Il s'est venu *établir* dans notre voisinage une telle Communauté.

ESTABLIR, se dit aussi de choses qui ne doivent pas durer longtems. On a envoyé *établir* garnison chez ce Financier. On a *établi* des étapes sur la route de l'armée. *Etablir* une Chambre de Justice. Menalque va rendre visite à une Dame, & se persuadant que c'est lui qui la reçoit, il s'*établit* dans son fauteuil, & ne songe nullement à l'abandonner. LA BRUY.

ESTABLIR, signifie aussi, fonder, donner commencement à quelque chose. *Fundare, erigere, initium dare, sancire*. C'est Saint Ignace qui a *établi* l'Ordre des Jésuites. C'est la vision de Simon Stuck qui a *établi* la Confrairie du Scapulaire. On dit en ce sens *établir* une Réligion, un Etat, un Empire : pour dire, le fonder, lui donner un commencement ou quelque grand accroissement. JESUS-CHRIST a *établi* son Eglise sur Saint Pierre : il a *établi* la Morale sur l'humilité, la patience & la charité ; c'est lui qui a *établi* & institué les Sacremens. Les Turcs ont *établi* un puissant Empire. Ce Prince a bien *établi* son autorité, il est bien absolu : il a *établi* de bonnes loix. La paix & la concorde sont *établies* par l'observation des loix & de la discipline. Il ne faut point aller contre les usages *établis*. BELL.

On dit aussi, *Etablir* une manufacture, une imposition, un droit : *établir* ou constituer une pension sur un Bénefice. On a *établi* un nouveau Présidial, un nouveau Siége en une telle Ville. Le Roi a *établi* de bons Officiérs dans les charges. On a *établi* des Commis en tous les Bureaux. On dit que des Ouvriers s'*établissent* dans un attelier, lorsqu'ils en prennent possession, & qu'ils y apportent tous les outils nécessaires pour commencer leur travail. On dit aussi *établir des pierres*, lorsqu'on trace dessus quelque marque, ou lettre alphabetique, pour destiner sa place à chacune. Dans les grands atteliérs chaque Ouvrier à sa marque particuliére pour les pierres de son canton.

ESTABLIR, se dit aussi dans les sciences & le raisonnement. *Ponere, confirmare*. Il ne faut pas *établir* pour principe une chose fausse. Il y a bien des erreurs populaires *établies* qu'on croit fermement, qui ne sont fondées que sur l'imagination. On dit au Palais, *Etablir* son droit. Voilà un fait bien *établi*, qui est constans, bien prouvé.

ESTABLIR, se dit aussi des mots. Voilà un mot qui aura de la peine à s'*établir*. VAUG. REM. C'est-à-dire, à être reçu, & à prevaloir par l'usage. *Non facile obtinebit*.

ESTABLI, IE, part. pass. & adj. *Constitutus, positus*. Il a les significations de son verbe, tant au propre qu'au figuré. Il est dangereux d'innover, de toucher aux choses *établies* ; il faut s'arrêter à ce qui est *établi* d'ancienneté. On dit en stile de Notaires, *Etabli* en sa personne un tel, pour dire, Fut présent. &c. Sur les opinions *établies* en matières d'ouvrages d'esprit, les hommes forment d'ordinaire deux sortes de jugemens. LA MOTTE.

ESTABLISSEMENT, s. m. Action par laquelle on fonde, on érige, on établit. *Constitutio, erectio, sanctio*. Les *établissemens* des Corps ou des Communautez ne se font point sans lettres patentes, sans autorité publique. L'*établissement* d'un Parlement, d'un Presidial.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Fortune. Cet homme a un bon *établissement* à la Cour ; une belle charge. Par ce mariage avantageux il s'est fait un bon *établissement*. A la Cour rârement on honore le merite seul & dénué de grands *établissemens*. LA BR. Il ne faut pas chèrcher tout le bonheur de la vie dans ces *établissemens* qu'on met au dessus de tout ; ce sont des grandeurs de théatre. LE CH. DE M.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Demeure stable, retraite fixe. *Domus, domicilium*. Depuis son *établissement* à Paris il y a bien gagné du bien. Il s'est fait à la campagne un *établissement* agréable pour vivre en repos le reste de sa vie.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Fondation, institution. L'*établissement* des Religions, des Sacremens, des cérémonies ; des loix, des Magistrats, des impôts, des régles, des principes dans les sciences. Pourquoi s'offenser si les hommes ne nous rendent pas cértaines déferences qu'ils ne nous doivent que par des *établissemens* humains. NIC.

On dit aussi, Saisir réellement des héritages avec *établissement* de Commissaire.

ESTABLURE, s. f. Tèrme de Marine. C'est la même chose que l'éstrave ou l'éstable. Voyez ci-dessus ESTABLE en tèrme de Marine.

Ces mots viennent du Latin *stabilire*, qui signifie *establir*.

ESTACADE, s. f. Pallissade, pieux fichez en tèrre, & particuliérement dans des eaux pour empêcher le passage, ou fèrmer l'entrée à un port. *Palatio, vallatio*. On fit une *éstacade* sur l'estran du côté de Nieuport. BUSSI RAB.

Ce mot veint de l'Italien *stecchie*, qui est une espéce de pallissade. Du Cange le dérive de *staca*, qui signifie un *pieu* fiché en tèrre. Les Anciens, quand ils faisoient leurs duëls en champ clôs, les appelloient *éstache*.

ESTACHES, s. m. pl. Pieux, poteaux, on dit les *éstaches* d'un pont. Le feu. est aux *éstaches*, pour dire, le feu est aux poutres, Guiart, qui est en Manuscrit à la Bibliothéque du Roi,

A doulsurres & à hasches,
Vont dérompant pieux & éstache.

Et c'est de là que vient *éstacade*.

ESTACLE, Tèrme de Marine. Voyez ITACLE, c'est la même chose. On l'appelle aussi *éstagle*, ou *étagle*.

ESTAFETE, s. f. Tèrme de Poste. C'est un courrier qui court avec deux guides, comme il arrive au grand ordinaire. *Cursor binis ductoribus comitatus*. On s'en sert beaucoup en Italie.

ESTAFIER, s. m. Grand valét de pied qui suit un homme à cheval, qui lui tient l'étriér. *Servus grandior, stapedarius, stipator*. Le train des Italiens consiste en un grand nombre d'*éstafiérs*, qui sont gens mariez, & âgez de plus de trente ans, & qui sont ce que les Laquais sont en France.

Un Chevaliér d'humeur hautaine,
Venu d'une rive lointaine,
Suivi de vingt Géants altiérs,
Qu'il avoit pris pour éstafiers. DIV. DE SCEAUX.

Un de nos Poëtes appelle le Démon dans une piéce badine, l'*éstafier* de S. Martin.

Mais gare, dans cette conduite,
Que l'estafier de S. Martin,
De tout tems cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la suite.

Ce mot vient de *stapes* Latin, ou de *staffa* Italien, qui signifie *étrier*, ou de l'Allemand & Danois *stap*, qui signifie un *bâton* sur lequel on s'appuye, parce que les étriérs en font l'office à l'egard du Cavalier, ou bien de *stæp*, & *stapa*, qui signifient *pas, passus, vestige*, le *marcher*, l'action de *marcher*, *incessus* : c'est le sentiment d'Icquez.

ESTAFILADE, s. f. Marque au visage. *Plaga luculenta*. Coupure faite par un instrument trenchant. Les Barbiérs mal adroits font souvent en rasant de grandes *éstafilades* au visage.

Sais-tu pourquoi, chér camarade,
Le beau séxe n'est point barbu ?
Babillard comme il est, on n'auroit jamais pû
Le rásér sans éstafilade. MANAGE.

ESTAFILADE, se dit aussi des déchirures des habits. *Scissura*. Voilà un clou où je me suis accroché, qui a fait une grande *éstafilade* à mon manteau.

Icquez dérive ce mot d'*éstafilade* du mot *staff*, qui veut dire *coup*, coup de bâton : ce mot *staff* est de la langue des Francs, qu'Icquez appelle *Francotheotisca*, c'est-à-dire, Franco-Tudesque. Cette langue est l'ancienne langue Allemande qu'on appelle Tudesque, ou un dialecte de cette langue que parloient les Francs devant qu'ils se fussent établis dans les Gaules.

ESTAFILADER, v. act. Faire des éstafilades. *Cadere, discerpere* Ce bretteur a *éstafiladé* son ennemi, il lui a tailladé le visage.

ESTAGE, s. m. Appartement, intèrvalle d'un bâtiment compris entre deux planchers, où on peut loger les uns sur les autres. *Contabulatio, contignatio*. Il est deffendu de bâtir des maisons à plus de trois *étages* quarrez. Il est logé au second, au plus haut *étage*. Il a rélèrvé pour lui l'*étage bas*. *Etage* soutèrrein est celui qui est plus bas que le rez-de-chaussée. Le premiér *étage* c'est

n'est pas celui qui est au rez-de-chaussée, mais celui qui est au dessus.

On le dit aussi des tablettes qui ont plusieurs rangs. Ce livre est au plus haut *étage*, sur la dèrnière tablette.

Nicod dérive ce mot du Grèc *στέγη*, qui signifie *tabulatum*, ou *contignatio*. Du Cange de *ſtaca* ou *ſtagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

ESTAGE, signifioit autrefois logement, demeure. *Domus, domicilium, habitatio*. Gautiér de Mets en sa Mappemonde ch. 24. dit,

Après cette vie volage,
Ou chascuns fait petit estage.

Et le Roman de Guillaume au courtnez.

*La gaite étoit sur la porte en l'*estage.

Les Assises de Jérusalem manuscrites Ch. 228. Et se il o'a manoir estable en la ville où il doit son *éstage* tenir, il le doit semondre en l'ostel où il fut devrainement manant. Devoir *éstage* en un lieu à raison de féodalité, être estager, c'est être oblige par l'inféodation de venir demeurer en personne au château du Seigneur en tems de guèrre, pour le garder & defendre contre ses ennemis. Du Fresne. *Gloss. de Villehard.*

ESTAGE, est aussi un tèrme de Jardiniér. *Ordo*. Laisser monter les arbres par *étages*, signifie les laisser monter peu-à-peu. Les Jardiniers disent encore. Il suffit que cet arbre ait un seul *étage* de bonnes racines; pour dire, qu'il y ait des racines sortant tout au tour du piéd, de sorte qu'il n'y en ait point de beaucoup plus basses les unes que les autres. La Quint. Il faut laisser monter ces arbres par *étages*. Cela s'entend de ceux qu'on taille. Liger. On dit aussi *etage* de racine. C'est assez d'un bon *étage* de racines à un arbre pour qu'il fasse bien son devoir. Io.

ESTAGE, se dit aussi au figure de cèrtaines choses qui ont quelque marque de distinction dans leur hauteur. Des freizes à neuf ou dix *étages*. Masc.

Son menton sur son sein descend à double étage. Boil.

ESTAGE, se dit figurément en choses spirituelles, pour en marquer les divèrs degrez d'elevation. *Genus, conditio*. Il y a des esprits de tous *étages*; celui-là est du plus bas *étage*.

On le dit aussi des conditions. C'est une Dame du plus haut *étage*. Scaliger devient une harangere dans ses emportemens, & s'abbaisse jusqu'au dèrniér *étage* du menu peuple, pour dire, des injures à ses ennemis. Bal.

Il outrage, en parlant, ceux du plus haut étage. Mol.

On dit provèrbialement qu'un homme est fou, qu'il est sot à triple *étage*; pour dire, excessivement, au dèrniér point, *ut nihil suprà*.

Lige-Estage, Tèrme de Coûtumes *Stagium*. C'est un devoir des vassaux à l'égard de leur Seigneur. Ce devoir est une obligation qu'ont les vassaux de demeurer, de résider dans la tèrre de leur Seigneur pour garder son château en tems de guèrre, pour déffendre sa pèrsonne, pour lui rendre d'autres devoirs: d'où est venu le *stage* ou résidence des Chanoines pendant la prémière année, entière ou en partie, selon les différentes coutumes des Chapitres.

ESTAGER, s. m. Vieux tèrme de Coûtumes, qui se dit des sujèts qui sont demeurans & domiciliez dans une seigneurie. On les appelle aussi *mansoniers* en Bretagne. *Stagerius*. Etre *éstager*, ou devoir éstage. Voyez ESTAGE. Le Roman de Loherans dit,

Ferez fermer le chastel de Belin
Et faites dire vostre Prévost Oudin,
Les éstages *face ceans venir*
Trestot semongne & les grans & les petits.

Voyez Du Fresne, *Gloss. de Villehard.*

ESTAGIER. Vieux vèrbe neutre, qui n'est plus en usage il y a longtems. *Habitare, commorari, manere*. Une mêlée commença de Griens & des Latins qui érent en Constantinople *éstagier*. Villehard. n. 107.

ESTAIM, ou plutôt ÉTAIN, comme l'écrit l'Académie, pour le distinguer du mot *étaim*, entant qu'il signifie de la laine cardée. *Etain* donc subst. masc. signifie une espéce de métal blanc qui est plus dur que le plomb, & moins que l'argent. *Stannum*. C'est un métal imparfait qui est né de deux semences & matières de plomb & d'argent: aussi s'en trouve-t-il dans les mines de l'un & de l'autre. Il est composé d'une tèrre & d'un souffre impures, d'un sel métallique, & d'un mèrcure un peu plus pur & plus digeré que celui du plomb. L'*étain* est ami de l'or & de l'argent; & quand ils sont une fois mêlez ensemble, on ne les peut séparer.

Ce mot vient du Latin *stannum*.

ESTAIN. Ce mot a plusieurs significations en tèrme de Philosophie hèrmétique. *Etain* des Philosophes, signifie ou bien l'ouvrage de la pièrre, ou le mèrcure des Philosophes, ou l'œuvre au blanc qu'il faut encore cuire.

La céruse d'*étain*, est une poudre blanche dont on fait un émail blanc qui colôre les vaisseaux de Faïence. On en fait aussi du fard qu'on appelle *blanc d'Espagne*. Cette céruse ne se fait pas avec du vinaigre, comme celle de plomb, mais avec de l'urine de jeune homme, parce qu'il faut une plus grande force pour entrer dans ses pôres, qu'en ceux du plomb. La potée avec quoi on polit les miroirs d'acier, est de la chaux d'*étain*, ou de l'*étain* calciné & brulé. Les Chymistes appellent *bezoard jovial*, la chaux d'*étain*, & l'esprit de nitre distille & evapore. On tient que c'est un remède spécifique pour les maux de matrice. On appelle *fleurs d'étain*, ce qu'on tire de l'*étain* par la sublimation, lorsqu'il est mêlé avec quelques sèls, comme l'ammoniac & autres. Les Chymistes appellent ce métal *Jupiter*, croyant qu'il a quelque rapport avec cette Planète.

L'*étain* de Cornouaille qui vient d'Anglètèrre, est meilleur que celui d'Allemagne: car on ne transporte celui-ci qu'après que le plus pur a sèrvi à colorer du fèr blanc. Le plomb & l'*étain* pèrdent leur petillement, leur mollesse & leur noirceur, étant fondus & éteints dans du jus de squille, qui est un oignon marin qui a la forme d'un naveau.

L'*étain fin*, l'*étain sonnant*, c'est le meilleur *étain*, & par les réglemens il doit être marqué par dessous l'ouvrage. L'*étain commun* est celui qui est de moindre prix, qui se doit marquer par dessus l'ouvrage, & qui approche plus du plomb. L'*étain d'antimoine* est celui où on a mêlé une partie d'antimoine pour le blanchir & durcir. L'*étain de glace*, est une sorte d'*étain* luisant, qu'on appelle autrement *bismuth*. Un Potier d'*étain* est celui qui fait & qui vend la vaisselle d'*étain*.

ESTAIM, ou ETAIN, s. m. Laine cardée & propre à filer. *Stamen*. On fait de grands filèts d'*étain* pour faire des étoffes, des tapisseries, des bas, &c. Et on appelle particulièrement *étaim*, les filèts de laine étendus de long pour faire l'étoffe, par opposition à *trame*, qui sont les filèts qui les travèrsent.

Ce mot vient de *stamen*. Jean Braunius, dans son livre des Ornemens Sacèrdotaux des Hébreux, dit que le mot de *stamen* vient *à stantibus filis*, parce qu'on faisoit ces vêtemens au metièr, autour duquel on tournoit pour y travailler débout.

ESTAINS, s. m. Tèrmes de Marine *Stamina*. Les *étains* sont deux piéces de bois d'une même figure, lesquelles etant mises en œuvre sur l'étambot, font portion de cèrcle, & forment le rond de l'arrière, ou l'arcasse du vaisseau.

ESTAIRES, s. m. Petite ville de Flandre. *Stegra*. On la nomme en Flamand. *Stégers*. Elle est sur la Lys, environ au dessus d'Armentières.

ESTAL. Voyez ESTAU, Ce mot est encore demeuré dans son composé *piéd d'éstal*.

ESTAL, s. m. Vieux mot hors d'usage il y a longtems. *Locus, habitatio*; *Stallum*, chez les Auteurs du moyen âge, demeure, place, d'où vient le mot d'installer. Du Fresne. *Gloss. de Villehard*. Et peut-être celui d'*étaler*. Ainsi furent longuement les batailles des Pélérins & des Griens vis-à-vis, que li Griens ne s'oserent venir férir en leur *éstal*. Villehard. n. 93.

ESTALAGE, s. m. Exposition d'une marchandise pour être vuë, & venduë. *Expositio*. Je ne veux point de la marchandise d'*étalage* expôsée sur la boutique, je veux de celle du Magasin. Les Marchandises de l'*étalage* sont les moindres, celles qui sont gâtées, hors de mode; dont on se veut deffaire.

M. De la Mare, dans son Traité de la Police, appelle aussi *étalage* les bans ou tables, &c. sur quoi on étale. C'étoit aux Ediles à faire retirer les *étalages*. Les *étalages* seront retirez à six pouces du gros mur.

Ce mot vient du Latin *stallagium*. Du Cange.

ESTALAGE, signifie aussi le droit qui est dû pour la place où on étale. *Jus expositionis, stabulationis*. Les Marchands dans les Foires payent l'*étalage*; c'est-à-dire, pour la boutique, pour le droit du Seigneur.

ESTALAGE, se dit au figuré de l'ajustement, de la parure, & sur tout des femmes. Elle avoit employé bien du tems à se parer pour le bal, mais elle a pèrdu sa peine & son *étalage*.

Ce chêne creux & toûjours vèrd,
Qu'on voit en supèrbe étalage
Dominer sur votre village,
Semble m'offrir son flanc ouvert. P. Du Cerc.

ESTALAGE, se dit encore figurément de tout ce qu'on prend plaisir à faire voir, à expoler, & dont on fait parade. *Comparatio, apparatus, ostentatio*. A quoi bon ce pompeux *étalage* de

paroles étudiées? L'envie de faire parade de ce que l'on ſçait, & d'éblouir le monde par le pompeux *étalage* d'une érudition faſtueuſe, eſt la marque d'une ſotte vanité. Bald. Ce grand *étalage* de ſcience par où vous chérchez à éblouir les autres, ne sért qu'à vous faire regarder comme un pedant incommode. Id. Elle croyoit jetter de la poudre aux yeux par le dévot *étalage* de ſes haires, & de ſes diſciplines. S. Evr.

ESTALER, v. act. Expôſer de la marchandiſe en vente, la mettre à étalage, à la vuë du public. *Exponere, venales proponere.* Ce Boucher *étale* ſa viande, ce Mércier ſa mércerie. Il eſt deffendu d'*étaler* cèrtains jours & en cèrtains lieux. On a dit autrefois *eſteller* pour *eſtaler*.

Eſtaler, ſe dit auſſi de ce qui eſt déployé, expôſé aux yeux. *Oſtentare, explicare.* Le paon *étale* ſa queuë en parade. Corneille a dit dans le Pompée.

- - - - - pompeuſement étale
Une indigne curée aux vautours de Pharſale.

Eſtaler, ſe dit figurément en choſes morales, de ce dont on fait vanité, parade de ce qu'on met en montre, de ce qu'on expôſe. Ce Docteur a *étalé* tout ce qu'il ſçavoit de bon en cette conference. L'art d'un Orateur eſt de bien ſçavoir *étaler* ſes raiſons, de les bien déduire. Les Princes *étalent* leur magnificence dans les grandes cérémonies. J'ai horreur de leur infamie, car ils *étalent* ici par tout leur molleſſe & leur lâcheté. Abl. *Etaler* ſa folie. Id. *Etaler* ſon zêle. Rac. *Etaler* ſes charmes. Châcun *étala* ſes talens. La Font. On ne regarde la convèrſation que comme un moyen d'*étaler* ce qu'on croit ſçavoir. S. Evr. Dieu ne pardonna pas à Ezechias la ſecrette complaiſance avec laquelle il *étala* ſes thréſors aux Ambaſſadeurs d'Aſſyrie. Roy.

Là ſa plus docte morale
Eſope viens étaler;
Et par les eaux du Dédale
Les bêtes ſemblent parler. Mlle Cheron.

Trop aimable Tirſis, pourquoi mal-à-propos
Étaler *tant d'appas, & troubler mon repos?* La Suze.

Eſtaler, en tèrme de Marine, ſignifie, Mouiller pendant un vent, ou une marée contraire à la route, pour attendre un tems plus favorable; ſans bouger d'une place. C'eſt auſſi ſe sérvir du courant de la mèr pour faire ſa route par un vent contraire, quand la marée eſt favorable. Quand la tempête eſt trop forte, au lieu d'*étaler* les marées, il faut relâcher au prémièr port.

Nicod, avec Poſtel, tient que ce mot vient du Grèc ἱστάλλω, dérivé de στέλλω, qui ſignifie *j'arrange*; je mets en ordre. Ménage le dérive de *ſtellare*, comme *eſtau* de *ſtallum*, qui a été fait de *ſtabulum*.

Eſtalé, ée, part. paſſ. & adj. *Propoſitus, expoſitus.*

On dit qu'un homme eſt bien *étalé*, lorſqu'il eſt en quelque poſture indecente, qu'il étend les bras & les jambes, qu'il ouvre les cuiſſes, & qu'il eſt couché tout de ſon long.

EſTALEUR, ſ. m. *Inſtitor librarius.* Pauvre Libraire qui étale des livres ſur les bords du Pont-neuf. On trouve quelquefois d'aſſez bons livres chez les *Etaleurs*.

EſTALIER, adj. m. *Inſtitor laniarius.* Qui ne ſe dit que des Compagnons Bouchers qui vendent en détail, & qui étalent en public les chairs de boucherie. Il faut être *Etalier* Bouchet avant que d'être Maître.

EſTALINGUER, Tèrme de Marine. Voyez Talinguer, c'eſt la même choſe.

EſTALON, ou EſTELON, ſ. m. On prononce préſentement *Etlon*. Men. *Equus admiſſarius.* Cheval entiér qui sért à couvrir les jumens poulinières, qu'on enférme dans un haras pour en avoir de la race. Il faut laiſſer aller l'*étalon* aux cavales, & ne les point faire couvrir en main; c'eſt-à-dire, en les tenant par le licol. Les meilleurs *étalons* ſont les chevaux d'Eſpagne.

Ce mot vient de *ſtallone*, qui a été fait de *ſtallum*, qu'on a dit pour *ſtabulum*. Men. Du Cange dit qu'il vient de *equus ad ſtallum*.

Eſtalon, ſignifie auſſi la meſure publique & cèrtaine qu'on garde au Greffe de la Haute-Juſtice, ou au Bureau de la ville, ſur laquelle toutes les autres ſont réglées, ce qui ſe dit tant des poids que des vaiſſeaux, & des meſures de longueurs, comme livres, marcs, boiſſeaux, pintes, aunes, minots, &c. *Modulus, modus, exemplar, archetypum.* Et en ce ſens on ne dit qu'*étalon*, & point du tout *etlon*, ni *étlon*. Les Romains & les Juifs gardoient dans leurs temples l'*étalon* des meſures & des poids. Le Roi Henri II. en 1557. ordonna que les *étalons* des gros poids & meſures ſeroient gardez dans l'Hôtel de ville de Paris, qui étoient anciennement gardez dans des lieux publics & des Monaſtères; & par l'Ordonnance de 1540. Il eſt dit que l'*étalon* du poids de l'or & de l'argent ſera gardé à la Cour des Monnoies, lequel étoit anciennement gardé dans le Palais du Roi. Ainſi la Cour des Monnoies prétend qu'elle a ſeule le droit de faire étalonner ces poids, parce qu'elle en a ſeule l'*étalon* général, le principal & l'archétype.

Eſtalon, en ce ſens, ſi l'on en croit Ménage, eſt un compôſé de ces deux mots Latins *Eſt talis*, pour faire entendre, dit-il, que la meſure qui a paſſé par cette epreuve eſt telle qu'elle doit être ſelon les Loix du Royaume, ou qu'elle eſt telle que la meſure originale.

Les Charpentiérs appellent auſſi *étalon* ou *ételon*, des ais qui pôſent à tèrre pour y tracer la maîtreſſe fèrme d'un bâtiment. C'eſt auſſi une cheville qui lie deux bois enchâſſez dans des mortoiſes. *Fibula lignaria.* Pomey.

En tèrme d'Eaux & Forêts on appelle auſſi *étalon*, un chêne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a résèrvé à la dèrnière coupe, qu'on appelle autrement *lais*, ou *baliveau*, *quercus reſes*.

Ce mot en ce ſens vient de *ſtare*, & de *longus*, c'eſt-à-dire, des arbres qu'on laiſſe débout afin qu'ils deviennent longs & hauts.

ÉſTALONAGE, ſ. m. Voyez EſTALONNEMENT, qui ſuit, c'eſt la même choſe. Action d'étalonner les poids & les meſures. *Menſurarum ad archetypum examen, exactio.* M. De la Mare traite de l'*étalonage* des meſures dans ſon Traité de la Police *L. V. Tit. VIII. c. 3. Tom. II. p. 746.*

EſTALONNEMENT, ſ. m. Action d'étalonner. *Probatio ad modulum, archetypum.* Il faut porter ce poids à la monnoie pour en faire l'*étalonnement*.

EſTALONNER, ſ. m. Faire marquer au Bureau public les poids & meſures pour témoigner qu'ils ſont juſtes, & qu'ils ont été confrontez avec la meſure originale. *Metiri, probare ad modulum.* Les poids de ce trébuchet ont été marquez & *étalonnez*. On condamne les Cabaretiérs à l'amende quand ils n'ont pas fait *étalonner* leurs meſures. Pour l'étymologie voyez ci-deſſus EſTALON, meſure publique.

Eſtalonné, ée, part. paſſ. & adj. *Probatus ad exemplum, ad exemplar.*

EſTALONNEUR, ſ. m. Officiér qui eſt commis pour marquer & étalonner les meſures. *Probator, inquiſitor, exactor ad archetypum.*

EſTAMBOT, ou EſTAMBORT, ſ. m. *Caput ad puppim*, qu'on nomme ſur la mèr du Levant. *Rota di poppa, capion de pouppe*, eſt une grande piéce de bois qu'on ente ſur le bout de dèrrière de la quille, ſur laquelle on bâtit le château de pouppe. Elle monte par un angle obtus juſqu'au deſſus du prémiér pont. Cette piéce avec l'étable ſont l'élancement ou la quête du navire. Elle sèrt à ſoutenir le château de pouppe, & le gouvernail qui y eſt attaché. *L'étambot* doit être piété, c'eſt-à-dire, diviſé par des meſures de piéds de Roi, afin qu'on puiſſe ſçavoir combien le navire tire de piéds d'eau.

Le P. le Comte dans ſes Nouveaux Mémoires de la Chine, écrit *Eſtambort*. Le gouvèrnail des vaiſſeaux Chinois, beaucoup plus large que les notres, eſt fortement attaché à l'*eſtambort* par deux câbles qui paſſent ſous toute la longueur du vaiſſeaux juſqu'à l'avant, où ils ſont bandez à l'aide d'un vireveau.

Contra-Eſtambot, C'eſt une piéce de bois courbe qui lie par dedans l'étambot du vaiſſeau avec la quille.

ESTAMBRAYES, ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont des planches ou piéces qui ſe mettent au deſſus des ponts, autour des mâts, pour fortifier ces endroits. *Tibicines, fulcra.* On les appelle auſſi *étambres*, ou *ferres de mâts*. On appelle auſſi *étambraye*, une toile poiſſée qu'on met autour des mâts ſur le plus haut tillac de peur que l'eau ne les pourriſſe.

EſTAME, ſ. f. Laine tricotée avec des aiguilles; ouvrage de fils de laine paſſez, enlacez par mailles les unes dans les autres. On fait des bas d'*eſtame*, des gands, des chemiſettes, des bonnets, &c.

ESTAMÉNÉ, ſ. f. Petite éſtame, ou *étamine*.

Ces deux mots viennent de *ſtamen* Latin, ſignifiant la même choſe.

ESTAMER, v. act. Enduire avec de l'étain fondu, ou en menuës feüilles. *Obducere, incoquere ſtanno.* On *étame* les marmites de cuivre, afin qu'elles ne prennent point le goût de l'airain. On *étame*, on blanchit les sèrrures, le fèr blanc, les mords & les éperons. On *étame* les glaces de miroirs.

Ménage dérive ce mot de *ſtannare*, comme qui diroit *ſtanno inducere*.

Eſtamé, ée, part. paſſ. & adj. *Stanno incoctus, illitus.*

EſTAMINE, ſ. f. Petite étoffe fort mince, travaillée quarrément comme la toile. *Subtile textum. Etamine* de laine, *étamine* de ſoie; *étamine* du Lude buratée. Les *étamines* de laine ſe ſont avec de la laine ſéche dégraiſſée avec du ſavon noir auparavant que d'être filée. Il y a auſſi une eſpece d'*étamine*, qu'on appelle *voile*.

voile, qui est toute de soie cruë, telle qu'elle vient du cocon.

Le Cardinal Jacques de Vitry, dans la vie de la B. Marie d'Oignies C. 14. n. 37. semble marquer que de son tems & au XIII[e] siécle le mot *éstamine* se disoit d'une étoffe grossiére & rude; car il dit de cette Sainte, qu'au lieu d'une chemise de linge elle portoit un sac de cilice rude, qui en langue vulgaire s'appelle *éstamine. Lineâ camisiâ juxtà carnem non utebatur; sed sano cilicino aspero, qui linguâ publicâ nuncupatur* estamine. *Act. Sanct. Junii. T. IV. p. 646.* mais il y a de l'apparence qu'il ne dit cela que par rapport au linge, au regard duquel l'*étamine* est en effet une espece de cilice.

Éstamine, se dit aussi d'un morceau d'étoffe clair, dont les Apothicaires & autres se sérvent pour passer ou filtrer leurs médecines ou autres liqueurs. On a aussi appellé *étamine*, les bluteaux ou sas déliez faits de crin ou d'autre étoffe. *Cilicium, textum cilicinum.* Quelques gens propres portent aussi une *étamine* dans leur poche pour nettoyer leurs habits au besoin.

On dit figurément, qu'un homme a passé par l'*étamine*, quand il a été bien purgé, bien nettoyé, bien éxaminé. Ce Traitant a été taxé à la Chambre de Justice, il a passé par l'*étamine*. Cet homme a été deux mois entre les mains des Chirurgiens, il a bien passé par l'*étamine*.

Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine. Boil.

Les Académiciens de la *Crusca* à Florence, prétendoient être en droit de faire passer par l'*étamine* tous les Ouvrages de quelque réputation qui tomboient entre leurs mains: c'est pour cela qu'ils ont pris le nom de *La Crusca*, qui signifie du son, & pour devise un sas. Ab. de Ch. Sans la correction de cette explication, passer par l'*étamine* est une expression populaire, qui ne s'employe point dans un Ouvrage serieux. Bour.

Éstamine, chez les Fleuristes & les Botanistes, se dit de ces petites parties qui sont dans les tulippes, les lis, & autres fleurs, autour de la graine, suspenduë sur de petits filèts. *Stamen.* Selon la définition d'*étamine* donnée par M. Tournefort, il est essentiel aux *étamines* d'être chargez de sommèts, ainsi les *étamines* sont des filèts placez ordinairement au centre de la fleur, & qui soutiennent des sommèts, *apices.* M. de Reaumur assûre dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1711. p. 290. qu'avec quelque soin qu'il ait éxaminé les filèts du *fucus marinus*, il n'en a pû trouver dont les extrémitez fussent chargées de sommèts: ce qui l'empêche de leur donner le nom d'*étamines*. Mais il ajoûte qu'on peut supposer que les sommets de ces filèts tombent dés lors que ces filets commencent à se déveloper; que peut-être même tombe-t-il plus tard, quoiqu'il n'en ait point aperçu; & qu'une supposition de plus ne coute guère dans un systéme. Les *étamines*, & les sommèts sont differens dans cértains genres de plante. Voyez Sommet. Les tulipes les plus estimées sont celles qui ont le fond bleu, & les *étamines* noires.

Ce mot vient de *stamina*; c'est-à-dire, *petits filèts.* Ligèr croit que ces parties des fleurs ont été appellées *étamines*, par la ressemblance qu'on a vû qu'il y avoit entre la couleur de ces parties, & celle qu'on remarque sur les etoffes qu'on nomme *étamines*.

M. De Tournefort regardoit les *étamines* comme les canaux éxcrétoires, qui déchargeoient l'embryon naissant des sucs inutiles, & il croyoit que ces éxcrémens de la nourriture du fruit, formoient la poussière qu'on remarquoit dans ces *étamines*. M. Geoffroi le cadet, qui explique la génération des plantes d'une manière qui a de l'analogie avec celle des animaux, pretend que cette poussière en tombant sur le pistile, communique par ce canal, ou tuyau, la fécondité à la graine ou au fruit que ce pistile renférme. Sur ce piéd là on peut dire qu'une même fleur auroit les deux séxes, qui concourroient ensemble à la génération; que les *étamines* seroient la partie masculine de la fleur; que la poussiére, qui est toûjours d'une nature huileuse & gluante, répondroit à la liqueur séminale, & que le pistile seroit la partie feminine qui conduiroit aux embryons, ce que cette poussière fourniroit d'utile pour les féconder. Voyez l'Histoire de l'Acad. Royale des Sciences de 1711. p. 210.

ESTAMO, ou ESTEMO. Voyez ESTHAMO.

ESTAMPE, s. f. Impression d'un cachet, ou autre chose dure & gravée, qui marque sa figure sur quelque matière molle. *Ectypum.* Les Graveurs font des *estampes* sur de la cire pour faire voir les empreintes de leurs cachèts.

Ce mot vient de l'Italien *stampa*, signifiant la même chose. Son origine primitive est *stampf*, mot Allemand, qui signifie marteau; & *stampffen*, piler, parce qu'on éstampoit en frapant sur les coins des monnoies.

Éstampe, se dit plus particulièrement d'une image en papiér tirée de quelque planche gravée & passée sous la presse. *Imago sculpta, incisa ari.* C'est une belle curiosité que celle des *éstampes*. Les livres d'*éstampes* de Marc-Antoine, de Lucas, d'Albèrt, sont extrêmement chèrs quand ils sont entièrs & bien conditionnez. Les Peintres nomment *éstampes* toutes les pièces gravées à l'eau forte, au burin, & en bois. Les Marchands & le Vulgaire les appellent *images*, & celles qui sont sur le cuivre, *tailles douces*.

Éstampe, s. f. Nom de Tulipe chez les Fleuristes. L'*éstampe* est colombin blanc & incarnat. Morin.

Éstampes, le sont aussi des outils qui sèrvent aux Sèrruriérs à river les boutons.

ESTAMPER, v. act. Faire une empreinte de quelque matière dure & gravée sur une matière plus molle. *Imprimere, exprimere.* On *estampe* la monnoye avec le balanciér. Voilà une image qui est bien *estampée*, bien nette, bien tirée.

Les Orfévres appellent aussi *estamper*, Former des figures en bas relief de lames de métal: ce qu'ils font sur des moules ou un modéle de bronze.

On le dit aussi des figures que l'on forme sur le cuir pour en faire des tapisseries, des ornemens, &c. Il y a à Guamanga au Pérou une celébre Manufacture de pavillons qui sérvent de rideaux pour les lits, & de plusieurs sortes d'ouvrages de cuirs *estampez* & dorez. Freziar.

Éstampir. Tèrme de Maréchal. Voyez Étamper.

ÉSTAMPES, s. m. Ville de Beauce dans le pays Chartrain, du côté du Gâtinois. *Stampa, Stampa castrum.* Cette ville est sur la riviére d'Yonne ou d'Etampes, sur le chemin de Paris à Orléans. Quelques Geographes croyent que c'est l'ancienne *Salioclita*, que d'autres conjecturent être Saclé. *Etampes* est éloigné de quatorze lieuës de Paris, de dix-huit ou vingt d'Orleans. La riviere qui passe à *Etampes* s'appelle la Juine, ou l'Yonne; & plus communément la riviére d'*Etampes*. *Etampes* est de l'ancien domaine de nos Rois. Le Roi Robèrt jetta les prémiérs fondemens du Château d'*Etampes*, & y fit bâtir l'Eglise de Notre-Dame, qui est une Collegiale. *Du Chesne Antiq. & Recherche des villes de France.* Le Château fut ruiné en 1652. pendant les guérres civiles de France. Charles IV. érigea *Etampes* en Comté l'an 1327. & François I. en Duché. Henri IV. le donna à César Duc de Vendôme, son fils naturel. Il est revenu à la couronne par la mort de M. de Vendôme. Dans ce mot on ne prononce jamais l's finale, pas même quand il suit une voyelle.

ÉSTAMPOIS, s. m. Tèrritoire d'Etampes. *Pagus Stampensis*, dans Grégoire de Tours, Fredegaire & Nitard; *Stampinsis Pagus*, dans les Capitulaires de Charlemagne; *Stampisus*, dans ceux de Charles le Chauve; & *Provincia Stampensis*, dans la Chronique de Maurigny. *Hadr. Vales. Not. Gall. p. 531.*

Si l'on dit l'*Estampois* en ce sens, comme Valois le témoigne, il semble qu'on pourroit dire aussi *Estampois, oise*. Qui est d'Etampes; mais ces mots ne se disent pas communément.

ÉSTAMURE, s. f. Tèrme de Chaudronniér. C'est l'étain dont les Chaudronniérs se sèrvent pour étamer. *Stannus illitus.* Etamer à simple *étamure*, à double *étamure*. C'est aussi l'Action d'étamer. *Stanni inductio.*

ÉSTAN, s. m. Ville de France en Gascogne. *Laterra, Stagnum Linguadocie.* Baudrand, qui écrit *Estang*, ou *Estan*. *Estan* est dans l'Evêché d'Aire, sur une montagne, & proche d'une petite rivière qui porte aussi le nom d'*Estan*. Cette rivière se décharge dans le Midour assez prèr de la ville de Montaigu. Baudr. Corn.

ESTANC, adj. *Clausus, obseratus.* Tèrme de Marine, qui se dit d'un vaisseau bien clos où il n'y a aucune voie d'eau, qui est bien capable de naviger, tel qu'il doit être quand on le frete.

ESTANCES, s. f. Tèrme de Marine, sont des piliérs pôsez tout le long des hiloires pour soutenir les barotins. Ils sont de la longueur d'entre deux ponts.

ÉSTANCHE, On dit, mettre à *étanche* un bâtardeau; c'est-à-dire, le mettre à séc par le moyen des machines qui en tirent l'eau pour pouvoir fonder. *Exsiccare, exhaurire.*

ÉSTANCHEMENT, s. m. Action d'étancher. *Exsiccatio, repressio.* Les plaies dans la veine câve sont mortelles, à cause qu'on ne peut faire l'*étanchement* du sang.

ÉSTANCHER, v. act. Appaiser la soif. *Siccare, reprimere.* Les hydropiques ont beau boire, ils ne peuvent *étancher* leur soif. *Sitim pellere, restinguere.* Dans l'âge d'or le gland étoit la nourriture des hommes, & les rivières *étanchoient* leur soif. S. Evr. On dit aussi au figuré, Un avâre ne peut *étancher* la soif qu'il a des richesses. Tous les fleuves qui roulent l'or avec leur sable, ne sçauroient *étancher* la soif d'un avâre. Cos.

Éstancher, signifie aussi, Arrêter une liqueur, empêcher sa sortie, étouper, boucher les petites ouvèrtures d'un vaisseau qui s'enfuit. *Oblinere.* On ne peut *étancher* ce bâtardeau, en épuiser l'eau, empêcher qu'elle ne coule. Il faut abreuver cette cuve pour l'*étancher*, pour empêcher qu'elle ne coule. Les blessures sont mortelles quand on ne peut *étancher* le sang, empê-

cher qu'il ne coule en abondance.

On dit aussi, que les souflèts d'une orgue sont bien *étanchez*, *obserati*, *clausi*, lorsqu'ils sont si bien boûchez que le vent ne se perd point.

Ménage dérive ce mot de *stancare*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *stagnare*. D'autres le dériveur de *extinguere*.

ESTANCHÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Oblitus*, *siccatus*, *restinctus*, *repressus*.

ESTANÇON, s. m. Étaye, appui qui tient les choses fèrmes & en état, grosse piéce de bois qu'on met pour soutenir une muraille qu'on sappe, ou qu'on reprend par dessous œuvre. *Tibicen*, *fulcrum*, *fulcimentum*.

Ce mot vient de *stanconnon*, mot Celtique, ou Bas-Breton, signifiant la même chose.

ESTANÇONNER, v. act. Mettre des étançons sous un mur qu'on reprend, ou qu'on veut détruire. *Fulcire*, *adminiculare*. Il se dit de la vigne dans le sens propre.

ESTANFORDE, s. f. Bourg des Pays-Bas. *Stenfordia*. Il est dans la Flandre, sur la petite rivière d'Estanforde, environ à deux lieuës de Cassel du côté du levant. MATY.

ESTANG, s. m. Résèrvoir d'eau douce dans un lieu bas, fèrmé par une digue, ou chaussée, pour y nourrir du poisson. *Stagnum*. On pêche les *étangs* tous les trois ans, on les empoissonne avec du nourrain, ou petit poisson. On lâche la bonde d'un *étang* pour le mettre en cours & en vuider l'eau. La queuë de l'*étang* est l'endroit par où l'eau y entre. La grille ou la décharge est le lieu par où elle se décharge quand il y en a trop. Il y a des *étangs* proche de la mèr, dont l'eau est salée, parce que la mèr s'y décharge: on les appelle *étangs salez*.

Du Cange le dérive de *stannum*, *quasi aqua stans*. Mais il vient du Latin *Stagnum*.

ESTANGUES, s. f. C'est une espéce de grande tenaille, dont se sèrvent les ouvriers des monnoïer pour tenir leurs flans & carreaux quand ils les veulent flatir, rehausser & bouer. *Forceps*.

ESTANT, Tèrme des eaux & Forêts, qui se dit du bois qui est en vie, debout, sur pied & sur racine. *Stans*. Il y a dans ce bois tant d'arbres en bois mort, & tant en *étant*. On disoit autrefois qu'un homme étoit en son *étant*, pour dire debout, comme on dit encore en son *séant*, pour dire, qu'il est assis. L'Ordonnance de faire des ventes d'arbres en *étant* avec les chablis.

ESTAOL. Voyez ESTHAOL.

ESTAPE, s. f. Place publique où les Marchands sont obligez d'apporter leurs marchandises pour être achetées par le peuple *Forum*. Les Ptolomées & principalement Philadelphe, ouvrirent une route depuis Alexandrie jusqu'aux Indes, en disposant des *étapes* commodes par les canaux du Nil jusqu'à la mèr rouge. HUET. A Paris l'*étape* est à la Grève devant l'Hôtel de ville. Les Marchands de vin de dehors sont tenus de faire venir leurs vins sur l'*étape*; & les Tavèrniers qui vendent à huis coupez & pots renvèrsez, seront tenus d'y en faire venir un tièrs par l'Ordonnance des Aydes.

Ménage dérive ce mot de *staplus*, qui se trouve dans les Loix Ripuaires, pour dire, le lieu ou on exerce la Justice, qui vient de l'Allemand *stapel*, ou plûtôt de *stapula*, que Boxhornius dérive de l'Allemand *stapelen*, qui signifie *mettre en un monceau*, & signifie aussi le droit de faire venir aux marchez les denrées pour y être venduës au public.

ESTAPE, en tèrme de Marine, signifie, Attache, carcan, pilori; & on le voit en cette signification dans l'Article XXVI. des Jugemens d'Oleron.

ESTAPE, se dit aussi d'une ville de commèrce. *Apotheca*, *florens commercio*, *mercatura*. Le port de Redon en Bretagne est l'*étape* des vins pour Rennes. Calais étoit l'*étape* des laines & draps d'Anglètèrre, qui a été transferée à Bruges. Gand est l'*étape* des blez qui sont amenez en France. Arras étoit autrefois l'*étape* des vins de France, &c.

ESTAPE, en tèrme de Guèrre, est une fourniture & distribution de vivres & de fourage à des troupes qui sont en marche *Annona militaris*. L'*étape* a été établie pour empêcher que les soldats ne foulent le paysan qui les loge. L'*étape* se fournit pour tant de places & de rations pour chaque compagnie. Une partie de la taille étoit ci-devant impôsée sous le nom d'*étape*.

ESTAPIER, s. m. Entrepreneur qui se charge moyennant un cèrtain prix de fournir les étapes ou les vivres aux gens de guèrre qui passent dans une province. *Redemptor annonæ militaris*. Les *Etapiérs* ne doivent point fournir aux soldats l'étape en argent, ils la doivent fournir aux Majors ou aux Sèrgens en espéces.

ESTAPLES, s. m. Ville autrefois de Picardie, maintenant dans le Boulenois *Stapula*, *Stapula*. Elle est sur la rivière de Canches, assez proche de son embouchure, du côté des montagnes de Neufchastel à quatre lieuës de Boulogne. Jacques le Fevre d'*Estaples*, *Stapulensis*, étoit de ce Bourg dont il prit le nom. Il fut célèbre dans le XVIe siécle par ses ouvrages sur l'Ecriture. Il panchoit beaucoup du côté des Calvinistes, s'il n'étoit pas tout-à-fait Calviniste. Dans une Dissèrtation qui parut il y a cinq ou six ans, on prétend que Le Fevre d'*Etaples* est l'Auteur de la Bible d'Anvèrs en 1530, avec privilége de Charles V. Cet ouvrage ne le justifiera pas sur son penchant pour les nouveautez. Hadr. de Valois dans sa Notice des Gaules, p. 249. croit qu'*Etaples* est l'*Iccius portus* de César, de Strabon & de Ptolomée.

ESTAT, s. m. Empire, Royaume, Province, ou étenduë de pays qui sont sous une même domination. *Status*, *ditio*. Une main si habile eût sauvé l'*Etat*, si l'*Etat* eût pû être sauvé. FLECH. Les *Etats* du Turc, du Roi d'Espagne, sont fort étendus: ceux du Roi de France sont fort unis, & peuplez. Il y a quantité de petits *Etats* en Italie, de petites Souverainetez, on peut sortir de ces *Etats* en une heure. Les *Etats* Confédérez de Hollande. Davity a fait de gros Volumes des *Etats* & Empires.

Son mérite plus grands que tout ce qu'on peut croire,
Au Ministère même ajoute de l'éclat:
C'étoit le seul degré qui manquoit à sa gloire,
*Et le seul ornement qui manquoit à l'*Etat. M. DE V.

Vous seul plus dégoûté, sans pouvoir, & sans nom,
*Viendrez régler les droits, & l'*Etat *d'Apolon.* BOIL.

ESTAT DE L'EGLISE, Voyez EGLISE.

ESTAT, se dit aussi de la Politique, ou de la manière dont se gouvèrne une nation. Les Politiques ont fait plusieurs formes d'*Etats*, ou de Gouvèrnement; le Monarchique, comme celui de France; le Démocratique, comme celui de Rome, & d'Athènes; l'Oligarchique, comme celui de Venise; l'Aristocratique, comme celui de Sparte. Boëce étoit un grand homme d'*Etat*. On a tenu un grand Conseil d'*Etat*. Les maximes d'*Etat* sont diffèrentes selon les conjonctures. Ce Prince a fait un grand coup d'*Etat*. L'intérêt particuliér céde à la raison d'*Etat*. En matière d'*Etat*, être malheureux, ou imprudent, c'est présque la même chose. S. EVR. La raison d'*Etat* est une raison mystèrieuse inventée par les Politiques pour autoriser tout ce qu'ils font sans raison. ID.

*Mais la raison d'*Etat *veut souvent qu'on préfère,*
A la vertu nuisible, un crime nécessaire. QUIN.

*La Justice n'est pas une vèrtu d'*Etat. CORN.

*C'est un crime d'*Etat *que d'en pouvoir commettre.* ID.

ESTAT, se dit aussi des Officiérs, tant grands que petits, qui sèrvent à gouvèrner l'*Etat*, & à y entretenir l'ordre & la police. Les prémiers sont les Ministres d'*Etat*, qui sont du Conseil étroit du Roi; les Sécretaires d'*Etat*, ou des commandemens, les Conseillers d'*Etat*.

Lettres d'Etat, sont des lettres qu'on octroye à ceux qui sont employez pour le sèrvice de l'*Etat* à la guèrre, ou dans les Ambassades, afin que pendant ce tems pèrsonne n'entreprenne sur leurs pèrsonnes, ni sur leurs biens.

ESTAT, se dit aussi des différens ordres du Royaume qu'on fait assembler pour réformer les desordres de l'*Etat*, pour appaiser les troubles de l'*Etat*. *Ordo*. Ils sont composez de l'Eglise, de la Noblesse & du Tièrs *Etat*, ou des Bourgeois notables. Quelques-uns prétendent que l'Assemblée des *Etats* est une constitution très-ancienne. Il est vrai qu'avant la conquête de César, il y avoit des Assemblées génerales dans les Gaules: mais le peuple n'y avoit point de part. On trouve encore sous la première & la seconde Race, des convocations solennelles qu'on appelloit *Parlemens*: mais l'on n'y appelloit que les Grands Seigneurs du Royaume. Le peuple, qu'on a depuis honoré du nom de *Tièrs Etat*, *tertius ordo*, n'y entroit point.

Ce changement n'est arrivé que bien avant sous la troisiéme Race. Le besoin que les Rois avoient de faire des levées les obligea à ménager le peuple, qui ne les supportoit point sans murmure. Ainsi on résolut de le consulter, d'ordonner qu'en chaque Sénéchaussée & Bailliage, le peuple députat cèrtaines pèrsonnes à l'Assemblée génerale pour délibérer sur les nécessitez de l'*Etat*. On ne donna donc entrée au peuple dans l'Assemblée générale, contre l'ancien ordre, que parce qu'il devoit porter la plus grande partie du fardeau, & pour le faire consentir à la soutenir avec moins de répugnance, à cause de l'honneur qu'on lui faisoit de le consulter. Le prémiér qui mit cette invention en usage, c'est Philippe le Bel. PASQ. Les villes s'enrichirent & devinrent si puissantes, que pour les faire contribuer avec moins de repugnance, on les appella par députez aux Assemblées générales. Leurs de-

putez

putez y entrèrent en 1304. Ce ne fut, cette première fois, que pour y représenter leurs besoins & leurs facultez. Les honneurs augmentèrent selon le plus ou moins d'argent que les villes fournirent dans les nécessitez publiques, de sorte qu'insensiblement elles formèrent un Tiers-*Etat*, qui eut dans ces Assemblées autant & plus de pouvoir que la Noblesse & le Clergé. Le Gendre, *Mœurs & Cout. de Franc. p.* 163. Le P. Daniel prétend dans son Histoire de France, que ce fut l'an 1355. dans l'Assemblée que le Roi Jean II. assembla à Paris, que la France fut représentée la première fois par les trois corps, qu'on a depuis appellez *Etats*. Jusqu'alors, dit cet Auteur, nos Rois n'avoient guère convoqué pour déliberer sur les nécessitez du Royaume, que la Noblesse & les Prélats: ce qu'on appelle le Tiers-*Etat* n'avoit point encore paru en ces occasions, comme faisant un membre du corps de l'*Etat*, & comme autorisé à donner son suffrage dans les délibérations publiques. On voit bien, continue-t il, par un Registre de la Chambre des Comptes de Paris, que Philippe de Valois, predécesseur de Jean II fit l'an 1332. à Orléans une Ordonnance touchant les monnoies, & quelques autres points de Police, par l'avis des Prélats, Barons & Notables du Royaume: mais il ne paroît pas que cette Assemblée fut générale. M. l'Abbé de Choisi suit aussi ce sentiment dans le VII. Tome de son Histoire de l'Eglise. Ces Assemblées n'ont été appellées *Etats Généraux* que depuis que le Peuple y eût entrée. Elles se nommoient auparavant Parlemens. Le Gendre.

Au point du jour naissant, la clameur des Hérauts
Assemble chez le Roi les Etats *Généraux.*

Nouv. ch. de vers

Les *Etats* ont été assemblez en France à Compiégne sous Pepin environ l'an 752. A Paris par Blanche de Castille mère du Roi & Regente du Royaume, sous Louis IX. Après la mort de Charles le Bel les *Etats* s'assemblèrent en 1328. pour juger à qui devoit appartenir le Royaume de France, à Philippes de Valois son cousin, ou à Édouard Roi d'Angleterre. Le Roi Jean assembla les *Etats* à Paris en 1354. pour avoir des secours d'argent. Il furent encore assemblez pendant sa captivité, pour sa délivrance, & depuis encore pour le réglement des monnoies. Au commencement du régne de Charles VI. on assembla les *Etats* généraux à cause du jeune âge du Roi, & depuis encore durant sa maladie. Sous Louis XI. ils furent assemblez pour les apanages des enfans de France. Sous Charles VIII. à cause de son bas âge, ils furent assemblez à Tours. Sous Charles IX. à Orleans en 1560, ils avoient été déliberez & convoquez dès le régne de François II. Ils ont été tenus à Blois sous Henri III en 1579. & 1588. sous Louis XIII. en 1614. Sous Louis XIV il y a eu une Assemblee de la Noblesse à Paris en 1650. mais cette Assemblée ne représentoit pas les *Etats* Generaux. On n'a point convoqué l'Assemblée des *Etats* depuis l'année 1614 Les Ordonnances d'Orleans & de Blois ont été faites dans les *Etats*, *in conventus*, ou assemblées d'*Etats* tenus en ces villes. Les *Etats* tenus pendant la Ligue ont été tournez en ridicules par le Catholicon d'Espagne.

Estats Généraux, C'est le nom qu'on donne à l'Assemblée composées des Députez des sept Provinces Unies. Les Députez de chaque Province, en quelque nombre qu'ils soient, ne font qu'une voix, on opine par Province. Les Provinces president tour-à-tour à l'Assemblée, selon le rang qu'elles tiennent entre elles. La Gueldre preside la première; ensuite la Hollande, &c. Cette Assemblée est représentative de la Souveraineté d'Union, laquelle reside principalement dans l'Assemblee générale des *Etats* de toutes les Provinces. Mais comme elle étoit composée de sept ou huit cens personnes, il fut résolu après le départ du Comte de Leycester, pour éviter les frais, & les embarras d'une si nombreuse Assemblée, par ces *Etats Généraux*, que les *Etats* Provinciaux seroient desormais représentez par leurs Députez, sous le même nom d'*Etats Généraux*, toujours résidens à la Haye, qui seuls sont presentement appellez *Etats Généraux*. La dernière Assemblée générale des *Etats* de toutes les Provinces se fit à Berg-op Zoom, pour confirmer avec plus de solennité la tréve concluë avec l'Archiduc Albèrt en 1609. Il y en eut encore une autre en 1651.

Estats de Hollande, C'est une Assemblée compôsée des Députez des Conseils de chaque ville, dans laquelle réside la Souveraineté de la Province. Originairement il n'y avoit que la Noblesse, laquelle fait un corps, & six villes principales qui eussent voix & séance aux *Etats*. Aujourd'hui il y entre des Députez de 18 villes. La Noblesse a la première voix. Les autres Provinces de l'Union ont de même des *Etats* qui représentent la Souveraineté.

Estats, *Comitia, conventus, cœtus provinciales*, se dit aussi des Assemblées qui se font en quelques Provinces qui se sont consèrvées en la possession de ce droit, afin d'ordonner elles mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour soutenir les charges de l'*Etat*, & les régler & faire payer; comme sont les Provinces de Bretagne, de Languedoc, de Bourgogne, & de la Franche Comté. En ce sens on oppose les pays d'*Etats* aux pays de *Généralité*, ou d'*Elections*.

En tèrme de Jurisprudence on appelle question d'*état*, le procès où il s'agit de sçavoir si une personne est libre, ou esclave, si elle est legitime, ou bâtarde; si elle est mariée, ou Religieuse; noble ou roturière. Cette fille a manque de bons partis parce qu'on lui dispute son *état*.

Estat, en tèrmes de Palais, se dit en ces phrâses. En matière de Régale on demande l'*état*, ce que dans les autres procès de benefice on appelle *recréance*. On ne refuse point l'*état* au Régaliste. Pour juger de la qualité d'un Benefice, on regarde son dèrniér *état*. On dit qu'un procès est en *état* lorsqu'on le peut juger, qu'il est instruit contradictoirement, ou par forclusion. On dit qu'on l'a mis hors d'*état*, quand on y a fait quelque demande qui a été reçuë & appointée. Un criminel se doit mettre en *état*; c'est-à-dire, se rendre éffectivement prisonnier. On dit qu'il a été intèrrogé en *état* d'ajournement pèrsonnel, c'est-à-dire, après une comparution personnelle au Greffe. Quand on entèrine des lettres de requête civile ou de rescision, on remet les parties en tel & semblable *état* qu'elles étoient auparavant l'arrêt, le contrat. Quand on donne des défenses, on prononce. Toutes choses demeurant cependant en *état*. Voilà l'*état* de la cause, il faut en faire la reprise suivant son dèrniér *état*, ses dèrniers èrremens.

Estat, se dit aussi des rôlles qui s'expédient au Conseil tous les ans, qui contiennent les ordres necessaires pour faire payer les dépenses & les charges de l'*Etat*. On expedie des *états* pour les dépenses de l'artillerie, de la marine, de l'extraordinaire de la guèrre, & il y a un *état* des pensions. Être couché sur l'*état*. Un tel a été couché sur l'*état* pour telle somme. Le Poëte Clement Marot demandoit à être si bien couché sur l'*état*, qu'il ne pût jamais s'en relever. Il a fait bien des jeux de mots semblables sur cet article qui lui tenoit fort au cœur. Il y a aussi une ballade de Marot à Madame d'Alençon pour être couché en son *état*. Le refrain de cette ballade est:

Il n'est que d'être bien couché.

L'*état* de la maison du Roi, c'est-à-dire, des Officiérs de sa maison & des Princes, est envoyé tous les ans à la Cour des Aydes. On ne jouit point des privileges, si on n'est employé sur l'*état*. On fait de tems en tems imprimer des livres de l'*Etat* de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, ou sont compris les noms & les qualitez des Officiers, & des autres particularitez présentes d'un *Etat*.

Estat, se dit aussi d'un compte ou d'un mémoire succinct qui sèrt à compter, à faire quelque recette, à payer quelque dette, à régler quelque chose, &c. *Index, breviarium, perscriptio*. Les Comptables comptent sur un *état* au-vrai, qui est dit par opposition à l'*état* par estimation, qu'on faisoit autrefois au commencement de l'année des revenus & dépenses qu'on prévoyoit s'y devoir faire. On compte au Bureau des Trésoriers de France sur un bref *état*. On appelle *état final*, la cloture & l'appurement d'un compte. On a donné à ce Commis un *état* de recouvrement ou des taxes pour un tel droit. Le Juge a ordonné que les parties compteroient par un bref *état*. Voilà l'*état* des réparations de cette maison, des frais que j'ai faits en ce procès. Une caution est tenuë de donner un *état* de ses biens & facultez. Ce debiteur a donné l'*état*, le mémoire de ses dettes.

O la charmante invention!
Sans avoir du Dieu Mars essuyé les orages;
Sans avoir fatigué la Cour de mes hommages,
*Je serai sur l'*Etat*, & j'aurai pension.* Pavillon.

En tèrme de Guèrre on appelle *Etat major*, *decuria major*, *primus ordo*, un *Etat* particulier qui comprend un nombre de quelques Officiers distinguez du reste du corps, ausquels on assigna une plus grande solde & une plus grande fourniture de l'étape & de l'utencile, comme dans l'Infanterie le Colonel, l'Aide Major, l'Aumônier, le Prevôt, le Chirorgien & le Commissaire; & dans la Cavalerie, le Colonel, Mestre de Camp, Commissaire, & Marechal des Logis, le Prévôt Général; & dans chaque Regiment, le Mestre de Camp, le Major & Aide-Major, &c. Il y a aussi un *Etat major* de toute la Cavalerie prise ensemble, composé de tous les Officiers Généraux, com-

me

me Colonel, Mestre de Camp, Commissaire, Maréchal des Logis & du Prévôt, tous Officiers Géneraux, les Fourriers Majors de quelques Archers & Carabins qui sont compris dans les Ordonnances faites sur ce sujet. Il n'y a pas toûjours un *Etat major* pour tous les Corps & tous les Régimens. Sur la mèr on appelle un Capitaine du *grand Etat*, un Capitaine de vaisseau avec commission du Roi. Les Capitaines *du petit état*, sont les Capitaines de frégates légéres, de galiotes, de brulots, & de flûtes.

ESTAT, signifie en général la qualité, la nature & la constitution presente d'une pèrsonne, d'une chose, d'une affaire, disposition de corps ou d'esprit. *Status, ratio, habitudo.* Ce malade est maintenant en bon *état*, j'ai envoyé sçavoir des nouvelles de l'*état* de sa santé. L'armée a été défaite, & est en un mauvais *état*, cela changera l'*état* des affaires. Ce Capitaine n'est pas en *état* d'entreprendre un siége. Cette citadelle est élevée, & est en *état* de défense. Le célibat est plus propre aux gens de lettres que l'*état* du mariage. Son train, son équipage s'entretiennent en bon *état*. Pour faire valoir cette fèrme il faut mettre les lieux en *état*, les réparer. On change de résolution suivant le diffèrent *état* des choses, les divèrses circonstances ou conjonctures. Un arc bandé est en un *état* violent. Rien n'a dépéri en cette affaire, tout est encore en *état*, en même *état*. Ces ennemis sont en *état* de s'égorger, ces plaideurs en *état* de se ruiner; pour dire, en disposition. La clef d'une voute est ce qui la tient en *état*. Il s'est mis en *état* de bien recevoir cette compagnie. On le voit toûjours en *état* de suppliant; elle ne lui cachoit pas l'*état* de son ésprit. DE LA ROCHEF.

ESTAT, se dit aussi en choses spirituelles & morales. L'homme a été créé en l'*état* d'innocence. On oppose à cet *état* d'innocence dans lequel le prémiér homme fut créé, l'*état* de la nature corrompuë; on dispute fort dans les écoles de Théologie sur les systêmes de ces deux *états*. Pour communier il faut être en bon *état*, en *état* de grâce. L'*état* passif des contemplatifs est un *état* paisible & tranquille. FAN. Ce seroit un sentiment mauvais & condamné que d'entendre par ce mot d'*état passif*, un *état* habituel, où l'ame n'agiroit plus, mais où elle ne feroit que recevoir les impressions que Dieu lui voudroit donner. Quand on est en *état* de peché mortel, on est en état de damnation. Il faut aspirer à l'*état* de pèrfection, mais il est difficile d'y parvenir. La nature humaine ne laisse à notre âme aucun *état* assûré. S. EVR. Il faut toûjours garder la bienseance de son *état*. BALL. Si l'on fait réflexion sur la conduite des hommes dans le choix de l'emploi, & de l'*état* où ils doivent passer la vie, on trouvera que rien n'est plus mal réglé. NIC. Peu de gens sçavent prendre l'esprit, & garder le caractère de leur *état*. BELL.

J'abandonne l'ingrat & le laisse rentrer,
*Dans l'*état *malheureux d'où je l'ai sçu tirer.* RAC.

Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
*Vit dans l'*état *obscur où les Dieux l'ont caché.* ID.

Il n'est rien de plus déplorable,
Que le funeste état *où ta main m'a réduit.*
Hélas! je languis jour & nuit;
Et jamais un pécheur ne fut plus misérable.
L'AB. TITU.

ESTAT, se dit encore des différens degrez ou conditions des pèrsonnes distinguées par leur charge, offices, professions, ou emplois. *Conditio, gradus.* On fait tout ce qu'on peut pour soutenir son *état*, sa dignité, son rang. En France on ne connoit point l'*état* des gens par leur train, par leurs habits. Un Comédien, une Courtisanne portent autant d'*état* que des Seigneurs & des Marquises. Où pouvez-vous prendre de quoi entretenir l'*état* que vous portez? MOL.

On dit aussi un *état* de Président, de Maître des Requêtes, d'Auditeurs des Comptes, de Juges; pour dire une charge & office, *munus, dignitas.*

ESTAT, se dit aussi de la pensée, de l'estime, de l'opinion qu'on a de quelque chose. *Æstimatio, ratio, existimatio.* La Judiciaire, la Chiromance sont des choses vaines, dont il ne faut faire aucun *état*. On ne doit point faire *état* de tout ce que disent les hâbleurs. Je fais *état* de votre amitié, de vos offres de sèrvice, je compte là-dessus. Je faisois *état* que ce bâtiment ne me reviendroit qu'à dix mille écus. *Sic apud me statuebam, mihi persuaseram.* On fait souvent *état* de venir à bout de plusieurs choses qu'on ne peut éxecuter. Les hommes ne doivent faire aucun *état*, *nihil pendere*, de tout ce qui est appuyé sur un fondement aussi branlant & aussi fragile que leur vie. NIC. Je fais plus d'*état* de votre cœur, que de tout ce que la fortune me peut offrir. VOIT. Faites *état* que les Pères n'ont jamais parlé de la sorte. *Sic habe, sic velim existimes.*

ESTAT, se prend aussi pour le dessein qu'on a de faire quelque chose. Je fais *état* d'aller bien-tôt en Italie. *Cogito in Italiam.* Il faisoit *état* d'attaquer les Grècs. ABLANC.

En tèrmes d'Astronomie on appelle *état* du ciel, la disposition des astres les uns à l'egard des autres en un cèrtain moment, qui est ce qu'on marque dans une figure ou thême céleste. Les Ephémérides marquent tous les jours l'*état* du ciel à midi.

Ce mot vient du Latin *status*.

TERRE DES ESTATS, que les Hollandois appellent *Staten Eyland.* Isle des Etats. *Ordinum Terra*, ou *Insula.* Il y a trois Isles très-éloignées les unes des autres qui portent le nom des Etats des Provinces Unies, parce qu'elles ont été découvèrtes par leurs sujèts. L'une est dans la mèr Glaciale, près de Moscovie, dont elle dépend. Une autre est dans l'Océan Oriental, entre la Tèrre de Jesso & l'Yupi en Tartarie. Elle sépare les Canaux de Uriès & de Pieko. Les Hollandois l'appellent Staten Land, *Tèrre des Etats.* La troisiéme est dans la mèr Magellanique, non pas entre le détroit de le Maire & celui de Brouvèrs, comme dit Maty, apparemment sur la foi des Cartes Hollandoises; mais vis-à-vis la pointe la plus orientale de la Tèrre de Feu, ayant sa côte australe par les 55 degrez de latitude méridionale, & sa côte septentrionale par les 54d 45′ environ. Le détroit de Brouvèrs qu'on met à l'orient de la *Tèrre des Etats*, est une pure imagination, selon la remarque de nos dèrniérs navigateurs, & en particuliér de M. Frézier p. 262. de son voyage à la mèr du Sud. *La Tèrre des Etats* à l'orient, la pointe que j'ai dit de la Tèrre de Feu à l'occident forment le détroit de le Maire. La *Terre des Etats* du côté du Sud ne gît pas par E S E & O N O (C'est-à-dire Est Sud Est, & Oüest Nord Oüest) comme les Cartes le marquent. Elle ne court que E & O du monde, & prend même un peu du Nord, auprès du Cap de S. Barthelemi. FREZIER. Cet Auteur dit en parlant des côtes de cette Isle, La côte *des Etats*, & non pas la côte de la *Tèrre des Etats*.

ESTATEUR; qui fait cession de ses biens en Justice à ses créanciérs. Il est ainsi appellé, parce qu'il doit presenter debout ses Lettres de bénéfice de cession. Cela peut venir aussi du mot de *ester*, qui est encore resté parmi les tèrmes du Palais, quoique dans une signification plus generale. Voyez ESTER.

ESTAU, s. m. Quelques-uns disent au singuliér *étal*. Petite boutique, quelquefois fixe, quelquefois portative, où on travaille, où on etale, où on vend differentes sortes de marchandises, de la chair, du poisson, des fruits & autres menuës denrées. *Plutem operarum, venalitium, mensa.* On louë bien chèrement les *étaux* de Boucher. Il n'y a que le Roi qui accorde la pèrmission de construire des *étaux* de Boucher. La Place de la halle a tant d'*étaux* à louër. On appelle aussi *étau*, ces petites boutiques portatives qu'ont les Saveliers & les Revandeuses au coin des ruës.

Menage dérive ce mot de *stallum*, qui a été dit ainsi abrégé de *stabulum*, d'où on a fait aussi les mots d'*étaler* & d'*installer*. Ce mot de *stallum* se trouve en plusieurs Auteurs.

Les Artisans appellent aussi *etau*, *platem*, la machine qui leur sèrt à soutenir & arrêter le fèr, & autres matieres sur lesquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. Il y en a de petits chez les ouvriers qui travaillent à des ouvrages plus delicats, comme sont les horlogers; il y en a de très-gros chez les serruriérs, &c. Le vrai mot étoit *estoc*. Il est fait de deux pieces de fèr qui s'éloignent & s'elargissent par le moyen d'un ressort qui est entre deux, & qui se rapprochent & se sèrrent par le moyen d'une vis qui entre dans des trous, qui s'appellent l'*œil* de l'*étau*. Les têtes ou parties d'en haut qui sèrrent le fèr, s'appellent *mâchoires*; & ses deux piéces principales qu'on appelle *tiges*, sont assemblées ensemble par une espece de charniére qu'on appelle *jumelle*. Ce qui en reste au dessous de la jumelle se nomme *piéd*, la *boete* où entre la vis, la *manivelle* qui sèrt à mouvoir la vis, la *pate* qui attache l'*étau* à l'établi; il y a quelquefois encore une *vis* par dessous pour tenir l'*étau* fèrme contre l'etabli. Il y a des *étaux* dont les mâchoires sont en chamfrain. Il y a une espéce d'*étau* sèrvant à la marqueterie, qu'on appelle *âne*.

ESTAY, s. m. Tèrme de Marine, est une grosse corde qui prend depuis le sommet d'un mât jusqu'au piéd de celui qui est devant lui vèrs la prouë, qui sèrt à l'affèrmir. *Rudens, fulciens, funis nauticus crassior.* Il y a le grand *étay*, l'*étay* du grand hunier, l'*étay* du pèrroquet, l'*étay* de misaine, l'*étay* d'artimon. Ces *étais* sèrvent encore pour y attacher d'autres manœuvres, & il y en a qu'on appelle de *faux étais*. Le colliér de l'*étay* est comme une ganse, par laquelle l'*étay* est accollé au mât au-dessus des barres. Les voiles d'*étay*, ou qu'on attache à l'*étay*, sont coupées

à

a tièrspoint. L'*étay* est la plus grosse corde de toutes les manœuvres.

ESTAYE, s. f. *Fulcrum.* Il est assez difficile de représenter par l'écriture comme on doit prononcer ce mot. Richelet veut qu'on prononce comme s'il y avoit *étée*; mais on croit qu'*étéye* est plus approchant de la véritable prononciation. *Etaye* est une grosse piece de bois ou de charpente pour soutenir les planches d'une maison dont on veut rebâtir un gros mur, ou pour en soutenir seulement quelque partie qui menace ruine. On fait aussi des *étayes* avec de la pièrre par des piliers & des arc-boutans.

Estaye, en tèrme de Blâson, se dit d'un petit chevron dont on se sert pour étayer ou soutenir quelque chose. *Tigillum.* L'*étaye* ne doit avoir que le quart de la largeur du chevron. P. Men.

ESTAYEMENT, s. m. Action d'étayer. *Fulcimentum.* L'*étayement* de ce mur étoit nécessaire, autrement il seroit tombé.

ESTAYER, v. act. Appuyer un bâtiment avec des étayes. *Fulcire.* Ce sont ordinairement les Charpentiers qui *étayent* les maisons. Elles diminuent beaucoup de prix quand on les voit *étayées.* Les maisons contiguës s'*étayent* les unes les autres.

Estayer, se dit figurément en choses morales. Il y a long-tems que la fortune de cet homme-là seroit à bas, s'il n'étoit *étayé* par la protection de ce Ministre, par l'argent & le crédit qu'il trouve dans sa famille.

Dissipe l'ennui qui me presse,
Et viens étayer *ma vieillesse.* Le Duc de Niv.

On dit provèrbialement, qu'un homme voudroit *étayer* le ciel, *ne cœlum ruat*; pour dire, qu'il voudroit prendre des précautions inutiles & supèrfluës contre des accidens qui n'arriveront jamais.

Estayé, ée, part. pass. & adj. *Fultus.*

EST. C'est le nom de la famille souveraine du Duché de Modéne. la maison d'*Est.* *Gens Estensis.*

ESTE, s. m. Maty & Corneille disent qu'on écrit aussi *Est*, & Corneille paroit préférer ce dèrnier à l'autre. Il semble neanmoins que l'usage soit pour *Este.* C'est une ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Ateste.* Elle est dans le Padouan, sur la petite rivière de Bacchilione, entre Rovigo & Vicenze. Maty dit que c'est une bonne petite ville. Corneille citant de Seine *Nouveau Voyage d'Italie*, *L. I. C.* 5. dit que le Tyran Ezzelio la ruïna vèrs l'an 1247. & que ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg qui fait cependant encore dix mille âmes. C'est de cette ville que l'illustre Maison d'*Este* a pris son nom. Le prémier de cette maison, dont on ait quelque chose de sûr, est Azon I. Seigneur d'*Este*, surnommé Le Grand Marquis, qui vivoit dans le X. & XI[e] siecle.

ESTÉ, s. m. La plus chaude des saisons de l'année, celle où on moissonne, celle qui est entre le printems & l'automne. *Æstas.* Le Solstice d'*été* se fait au Signe du Cancèr environ le 22. Juin quand le soleil est monté le plus haut sur notre horison, & fait le plus long jour de l'année.

Des trésors de Cérès l'été *pare les plaines.* M. Scud.

Les cigales chantent tout l'*été*. Les fourmis font leur provision l'*été* pour l'hiver. On a des habits d'*été* & d'hivèr, des logemens d'hivèr & d'*été*. Appartement d'hivèr & appartement d'*été*. Cet homme va passer tout l'*été* à la campagne. En Portugal on met les armées en quartiers d'*été*, car elles ne peuvent tenir la campagne.

L'été n'a point de feux, l'hivèr n'a point de glace,
Qui puissent retenir sa vigilante audace. Boil.

Les Héros de l'Antiquité
N'étoient que des Héros d'été,
Ils suivoient le printems comme les hirondelles.
M[lle] de Scud.

Ce mot vient du Latin *æstas*, qui vient *ab æstu, la chaleur.*

On appelle aussi *été*, les parties de l'automne où il fait encore beau tems, comme l'*été* S. Denys, S. Michel & S. Martin, &c. Ou l'*été* de la Saint Dénys, de la S. Michel, de la S. Martin, &c.

Le pauvre été *Saint Martin,*
Tremble sa robe de chambre. Sar.

Les Poëtes désignent les années par plusieurs *étés*, prenant la partie pour le tout. Un de nos Poëtes se moquant d'un autre Poëte fort gueux, a dit qu'il étoit comme les arbres, nud l'hivèr & vêtu l'*été*.

ESTEIGNOIR, s. m. Petit morceau de fèr blanc tourné en cône, qu'on met au bout d'un bâton pour éteindre des cièrges.

ESTEINDRE, vèrbe act. *J'éteins, tu éteins il éteint, nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent; j'éteignois, j'éteignis, j'ai éteint,*

j'éteindrai, que j'éteigne, que j'éteignisse, ou j'éteindrois. Il se dit du feu qu'on fait mourir, qu'on étouffe, ou dont on modère la chaleur. *Extinguere.* Un grand embrasement est difficile à *éteindre.* Le feu s'*éteint* en vèrsant de l'eau dessus, en lui ôtant l'air & l'aliment. On *éteint* toutes les lumières, les cièrges de l'Eglise quand le Sèrvice est dit. On dit aussi, que la chaleur naturelle est *éteinte* quand un homme se meurt; & on dit alors que c'est une chandelle qui s'*éteint*. On tâche d'*éteindre* l'ardeur de la fièvre avec des tisannes & potions rafraîchissantes. On dit aussi, que des bourgeons sur le visage sont *éteints*, quand ils ne sont plus rouges, quand leur feu est amorti: les fèrmes du Roi s'adjugent à la chandelle *éteinte*.

Ce mot vient du Latin *extinguere.*

Esteindre, se dit figurément en choses morales. *Sedare coërcere, inhibere.* Ce Prince a *éteint* les séditions, les troubles de son Royaume. Les mortifications *éteignent* le feu & les ardeurs de la concupiscence.

J'ai voulû vous quitter pour éteindre *ma flâme.* La Suze.

L'âge *éteint* toutes les passions tumultueuses. Cet amour qu'on croyoit *éteint*, s'est rallumé; c'étoit un feu mal *éteint*, & caché sous la cendre. Considérez ses yeux *éteints*, & ses regards de travèrs. Ablanc. Le désir de la gloire est une soif qu'on ne peut *éteindre*. Ciceron a un feu qui ne s'*éteint* point, & qui à mesure qu'il avance prend de nouvelles forces. S. Evr. La vèrtu s'*éteint* si elle cesse d'agir. Cail. Dès que la colère est allumée, elle emporte l'ame, & *éteint* en elle la lumière de la raison. M. Esp. Comme l'homme ne peut pas *éteindre* ses passions, le public est trop heureux quand on en fait un bon usage, & qu'on les rend utiles. S. Evr.

Cette soif de régner que rien ne peut éteindre. Rac.

Si je n'ai pas assez de force pour *éteindre* la passion que j'ai pour vous j'en aurai du moins assez pour la cacher. Voit. La charité est un feu qui a besoin de matière pour ne s'*éteindre* pas. Nic.

Cette tendre amitié, par tant de fois jurée,
Qui devoit surpasser les siécles en durée,
A la fin s'est éteinte. Voit.

Mais son feu dépourvû de sens & de lecture,
S'éteint *à chaque pas faute de nourriture.* Boil.

La guèrre auroit-elle en un jour
Éteint *dans tous les cœurs la tendresse & l'amour?* Rac.

Esteindre, se dit aussi de ce qui est anéanti, extèrminé, aboli *Abolere, delere.* Il y a bien des maisons illustres qui sont absolument *éteintes*, qui ont péri. Il y a eu plusieurs nations entièrement *éteintes* & extèrminées, dont le nom même est *éteint*. On dit aussi, *Eteindre* une pension, une rante, une dette; pour dire, la racheter, l'amortir, l'aneantir. On dit aussi *éteindre* la mémoire d'une chose. *Eteindre* un procés.

En tèrme de Maçonnerie on dit, *Eteindre* de la chaux, quand on la delaye avec de l'eau pour la consèrver jusqu'à ce qu'on l'employe, sans quoi elle se gâte, & devient fusée & inutile. *Calcem macerare.* On dit aussi, *Eteindre* le fèr, quand on lui donne une trempe qui lui acquièrt de la dureté, ou quand après l'avoir fait rougir dans le feu, on le plonge dans l'eau froide pour lui faire pèrdre sa chaleur. *Temperare.*

Esteint, einte, part. pass. & adj. *Extinctus.* La mémoire des grands hommes est bien-tôt *éteinte* dans ceux même qui les ont aimez davantage. Ab. de la Trap.

ESTEING, s. m. Ancienne Baronnie, qui depuis a été érigée en Comté. *Stagnum.* Le Comté d'*Esteing* est dans le Rouergue. *Esteing* a donné son nom à l'ancienne & noble Maison d'*Esteing*, *De Stagno.* Les d'*Esteings* portent les armes de France, avec un chèf d'or pour brisure; & ils ont les mêmes livrées que nos Rois, par concession de Philippe Auguste, en faveur d'un Seigneur de cette maison, qui le remonta & lui sauva la vie à la bataille de Bovines en 1214.

ESTEINS, ou *Cornieres.* Tèrme de Marine. *Cornua.* Ce sont les pieces qui forment les angles de l'arcasse ou de la poupe d'un vaisseau, étant courbees en deux sens. Elles sont assemblées par les bouts d'enhas à l'estambord, & par les autres à deux allonges nommées *montans* ou *trepots*, qu'on appelle autrement *allonges de cornières*, qui parachevent la hauteur & rondeur de la pouppe.

ESTEINTE DE CHANDELLE, s. f. Tèrme de Coûtumes. *Extinctio candela.* Cette expression se dit de cèrtains baux qui s'appellent baux à *éteinte de chandelle*, parce que l'adjudication

des héritages, & la conclusion du bail, se fait pendant qu'un fort petit bout de chandelle qu'on a allumé se consume. Les fèrmes du Roi s'adjugent à *éteinte* de chandelle ; on dit aussi à la chandelle *éteinte*, & c'est de là qu'est venu à *éteinte* de chandelle. On a fait un nom substantif du participe *éteinte*.

ESTELAIRE, adj. Tèrme de Chasseur, qui signifie apprivoisé, un Cèrf *estelaire*, un Cèrf apprivoisé que l'on envoye dans les bois ensuite pour aider à prendre les autres.

ESTELAIN, s. f. Poids d'Orfèvre qui pese 28. grains & demi. Il est moindre que le demi gros, qui en pese 36. Il est le double de la maille, qui n'en pese que 14. L'*estelin* est la 20e partie d'une once. Le marc contient 160 *estelins*.

Du Cange dit qu'on trouve dans la Chambre des Comptes, qu'il est dit que chaque *sterlin*, ou *estelin*, doit peser trois oboles tournois ; & le sol, douze oboles pesant.

ESTELLA, s. f. Ville de la Navarre Espagnole. *Stella*, *Estella*. Elle est sur la rivière d'Ega, à huit lieuës de Pampelune vèrs l'occident septentrional. *Estella* est capitale d'un Majorat. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Carnonium*, ou *Curnonium*, petite ville des Vascons, ou Gascons anciens, que d'autres placent à Carnobio, village de la Navarre, aux confins de l'Aragon.

ESTÉMENAIRE, s. m. Tèrme de Marine. Les *estéménaires* sont deux piéces de bois ajustées aux extremitez des madriers. Il y a bien de l'apparence que ce mot viene du Latin *extremus*, dèrnier, qui est au bout.

ESTEMOA. Voyez ESTHEMOA.

ESTEN, s. m. Voyez ESTONIE.

ESTENDART, ou ÉTENDARD, s. m. Enseigne qu'on porte à la guèrre, qui sèrt de signal pour réünir ensemble les troupes d'un même corps. *Signum militare*, *vexillum*. Les gens de guèrre au premier coup de tambour se doivent ranger sous l'*étendart*. La plus grande marque de victoire, c'est quand on prend les *étendarts* des ennemis, quand un Prince arbore l'*étendart* sur les remparts d'une ville. L'armée étoit rangée en bon ordre, on voyoit voler ses *étendarts* de tous côtez. Il portera vos *étendarts* jusqu'au bout du monde ; c'est-à-dire, qu'il étendra les bornes de votre empire jusqu'au bout du monde. L'*étendart* des Rois de France n'a pas toujours été le même. Les Rois de la première race se servoient de la Chappe, ou du Manteau de Saint Martin. Ceux de la troisiéme prirent la Bannière de Saint Denys, à laquelle on donnoit le nom d'Oriflamme, parce qu'apparemment elle étoit semée en fleurs d'or. Dans la suite cet usage a cessé.

ESTENDART CELESTE. C'est une enseigne vèrte, que les Turcs disent avoir été l'*étendart* de Mahomet ; ils le respectent comme une chose sainte & sacrée. Ils pretendent qu'il fut apporté par l'ange Gabriel. On le garde dans le tresor avec un respect extraordinaire, & lorsqu'on le deploye tous ceux qui font profession de la Religion de Mahomet sont obligez de prendre les armes & on regarde comme des infideles ceux qui ne viennent pas se ranger sous cette bannière.

Lever l'*étendart*, *belli signum efferre*, c'est déclarer la guèrre ; se mettre en campagne avec des troupes reglées.

ESTENDART, en tèrme de Marine, c'est le pavillon d'une galère. L'*étendart* Real, c'est le pavillon de la Réale, ou de la principale galère. On disoit autrefois *standard*.

Parmi les Tailleurs on nomme *étendard*, ou bannière, une piéce d'étoffe qui reste d'un habit que l'on a fait, & qu'ordinairement les Tailleurs ne rendent pas, on dit que le Tailleur a levé l'*étendard* pour lui.

Du Cange dit que ce mot vient de *standarum*, *stantarum*, *standardum*, ou *standale*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la principale enseigne d'une armée. M. Ménage le fait venir de l'Allemand *stander* ; c'est-à-dire, *stare*, qui est aussi Flamand & Anglois. On a fait une jolie petite piéce de vèrs intitulée l'*étendart*, sur la première campagne de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elle commence ainsi :

Amour voulant lever un régiment,
Battoit la caisse autour de ses domaines,
Soins & soupirs étoient ses Capitaines,
Fleches & dards faisoient son armement ;
Un etendart *lui manquoit seulement ;*

Le Prince l'envoye à Adelaïde lui conter ses prémiers exploits. Le Dieu va la trouver :

En lui parlant, il voit couler soudain
Des pleurs mêlées de tendresse & de joye,
Prix du vainqueur, qu'une soigneuse main
Va recueillir dans un drapeau de soye ;
Amour sourit & le mettant à part,
Bon, bon, dit-il, voilà mon étendart, &c.

ESTENDART, signifie quelquefois, Parti. Les Chrétiens combatent sous les *étendarts* de la Croix ; les renégats sous les *étendarts* des Infideles.

ESTENDART, est aussi un tèrme de Fleuriste. Il se dit en parlant de cèrtaines fleurs qu'on appelle *iris*, & signifie les trois feüilles supérieures qui s'élevent au-dessus des autres. Iris qui a les *étendarts* gris, panaché, &c. Ces Iris ont leurs *étendarts* tout déployez. LIGER.

Etendart est dit ainsi à cause que ces feüilles ressemblent à de petits *étendarts*. LIGER, ou qu'on se l'est imaginé.

Les Fleuristes donnent aussi le nom d'*Etendart* Royal à un œillet. C'est un cramoisi blanc bien tranché de gros panaches détachez, sa fleur est hàtive, son feüillage d'un beau vèrd, & la plante forte. Il ne creve pas en lui laissant cinq boutons. MORIN.

Chez les Botanistes *étendart* se prend pour la pétale superieure large & redressée des fleurs légumineuses. *Vexillum*.

ESTENDEUR, adj. m. Tèrme de Medecine. C'est une épithète qu'on donne aux muscles qui sèrvent à étendre les autres parties du corps, comme les pouces, les bras, les jambes, &c. *Extentor*.

ESTENDOIR, s. m. Tèrme d'Imprimeur. C'est un bâton long de quatre ou cinq piéds, au haut duquel il y a une petite planche sur laquelle on met les estampes & les feuilles des livres qui viennent d'être imprimées, pour les porter sur les cordes, afin qu'elles s'y puissent sécher. *Extentor baculus*.

ESTENDRE, v. act. *J'étens*, *j'étendis*, *j'ai étendu*, *j'étendrai*, *que j'étende*. *Extendere*, *explicare*. Lorsque ce vèrbe est joint avec le pronom pèrsonnel *s'étendre*, il signifie, Occuper un cèrtain espace de lieu. Tout corps dans son état naturel *s'étend* selon trois dimensions, en longueur, largeur & profondeur. Un corps qui est raréfié *s'étend* bien plus loin qu'un corps condensé. Cette campagne *s'étend* en long & en large dix lieuës durant, *patet*. Les espaces imaginaires *s'étendent* à l'infini.

ESTENDRE, signifie aussi, Déployer, mettre une chose à découvèrt & tout de son long. *Explicare*, *evolvere*, *distendere*. Il faut *étendre* la nappe sur la table, ce tapis sur cette estrade. Il faut *étendre* ces étoffes pour les mettre à l'air, pour les faire secher, pour empêcher que les vèrs ne s'y mettent. *Etendre* du linge moüillé, des feüilles d'imprimerie sur des cordes pour les secher. *Etendre* du beurre, des confitures sur du pain.

ESTENDRE, se dit aussi d'une seigneurie, d'une jurisdiction, d'une domination, lorsqu'on a droit de commande dans un cèrtain espace. *Propagare*, *extendere*. La puissance de Dieu *s'étend* par-tout, n'est point bornée. La domination d'Espagne *s'étend* fort dans les Indes. Cette seigneurie *s'étend* en plus de vingt villages. Le ressort du Parlement de Paris *s'étend* en Poitou, en Auvèrgne, en Picardie, Champagne, &c. Les Princes tâchent toujours d'*étendre* leurs limites, de reculer les bornes de leur empire.

ESTENDRE, se dit aussi en parlant de l'action & du mouvement qui fait que les corps ont divèrses extensions. *Expandere*. Il a *étendu* ses quartiers, le front de ce bataillon. La rivière s'est débordée, & s'est *étendue* dans cette plaine. Il s'*étend* sur son lit comme un veau. Ma vuë ne s'*étend* pas jusques-là. Une tâche d'huile s'*étend*, devient fort large. Il lui a donné un coup d'epée qui l'a *étendu* mort sur le carreau. *Prostravit*. La supputation & addition des nombres s'*étend* à l'infini. Je ne veux jouer qu'autant que dix écus se pourront *étendre*. Malhèrbe a dit poëtiquement :

Et son ame étendant *ses ailes,*
Fut toute prête à s'envoler.

ESTENDRE, se dit aussi bien du tems, que du lieu. L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'*étend*. MOL. Il n'avoit qu'un delai de huit jours, mais il l'a *étendu* jusqu'à quinze. L'Empire Romain s'est *étendu*, s'est consèrvé long-tems.

ESTENDRE, se dit figurément en plusieurs sortes de choses. Souvent on *étend* la signification d'un mot propre à plusieurs choses differentes. C'est une maxime de Droit, qu'on peut *étendre* les loix dans des cas favorables. Leur discrette conduite a de la peine à *étendre* à tous leurs besoins le bien qu'elles peuvent avoir. MOL. La durée de notre vie s'*étend* à toute l'étèrnité qui nous suit. NIC. Les hypocrites ou faux devots sçavent l'art de resserrer, ou d'*étendre* les liens de la conscience, selon leurs intérêts. BELL. Ce Prédicateur s'est fort *étendu* sur cette matière, il l'a traitée fort au long. *S'étendre* sur les louanges de quelqu'un. AB. On dit aussi, qu'un Agent a *étendu* son pouvoir, *transgressus*, *Prætergressus est*, pour dire, qu'il a passé au-delà de ce qui lui avoit été prescrit. Le Roi a *étendu* sa gloire par-tout où s'*étend* le genre humain. BOSS. On a dit autrefois, que Ciceron par son éloquence avoit *étendu* & aggrandi l'esprit des Romains, autant que César avoit augmenté leur Empire. S. EVR. On dit aussi d'une voix forte, & qui se fait entendre de loin, qu'elle s'*étend* bien loin. Autant que la voix peut s'*étendre*.

Estendre une ordonnance sur une requête, se dit quand un Juge met un mot au bas d'une requête, comme *viennent*, *soit montré*, &c. lequel est *étendu* par le Secrétaire, ou le Greffier, & mis au long dans le stile ordinaire. On dit qu'un Notaire *étend* la clause d'un contrat, lorsqu'il l'amplifie, en faisant mention de toutes les choses particulières qui y sont sousentenduës, lorsque des *&c.* qui sont dans la minute après ces mots *promettant*, *obligeant*, *renonçant*, il en fait cinq ou six rôlles de grosse.

On dit proverbialement, *Etendre* la courtoise, pour dire, Passer les bornes prescrites. On dit aussi, le cuir sera à bon marché, les veaux s'*étendent*; pour reprocher à quelqu'un qu'il fait des éxtensions du corps indécentes.

ESTENDU, UË, part. & adj. Qui occupe un espace: spaciosus. *Extensus*, *explicatus*, *longè latèque pertinens*, *patens*. Pour concevoir un solide *étendu*, il faudroit avoir une idée de la cohesion des parties. Or il n'est pas aisé de concevoir comment des parties solides demeurent unies & attachées les unes aux autres. Donc il est difficile de concevoir un corps *étendu*. LOCKE. Cette femme a l'esprit *étendu* sans l'avoir vaste. S. EVR. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit plus vif qu'*étendu*. NIC. Ces deux vuës sont belles: mais l'une est trop *étenduë*, & l'autre trop bornée.

ESTENDUË. s. f. Longueur, espace de tems ou de lieu. *Extensio*, *amplitudo*, *porrectio*. Si l'on considère par abstraction la distance qui est entre deux corps, sans avoir égard à ceux qui remplissent cet intérvalle, on la peut nommer proprement *espace*. Et lorsqu'on considére la distance qui est entre les extrémitez d'un corps solide, on lui peut donner le nom d'*étendue*. LOCKE. L'essence de la matière, c'est l'*étendue* dans les principes de Descartes. L'*étendue* juste & réglée fait le grand. La grandeur démesurée fait le vaste. S. EVR. Rien ne redouble plus notre admiration pour le Créateur de l'Univèrs, que cette *étendue* vaste & immense dans laquelle sont suspendus tant de globes qui roulent sur nos têtes. HUYGHENS. Une ligne de défense ne doit avoir que 120 toises d'*étendue*. Les têrres d'Espagne sont d'une grande *étendue*. La voix de ce Chantre est forte, a beaucoup d'*étendue*. Il a jetté cette pièrre de toute l'*étenduë* de sa force. La Période Julienne est d'une grande *étendue*, contient 7680 ans. Notre vie est courte & de petite *étendue*.

On dit aussi d'un esprit, qu'il est d'une grande *étenduë*, c'est-à-dire, qu'il a de la capacité, de la pénétration; qu'il est de petite *étendue*, lorsqu'il est fort borné. Nous ferions moins de fautes si nous comprénions bien toutes l'*étendue* de nos devoirs. NIC. Apprenons à bien connoitre toute l'*étendue* & la grandeur de nos defauts. ID. En disant que Dieu ne peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre, c'est se figurer que notre imagination a autant d'*étendue* que sa puissance. S. EVR. Pour former un systême régulier, il faut une cértaine grandeur, & une cértaine *étendue* d'esprit qui puisse envisager plusieurs choses à la fois. MALEB. Il n'y a rien qui donne plus d'*étendue* à l'esprit, & qui le fortifie davantage, que de l'accoutumer à comprendre, & à penser plusieurs choses différentes. ID. Pour être un éxcellent Poëte, il faut avoir un genie d'une grande *étendue* & d'une grande élévation. S. EVR. Plusieurs se trompent dans l'idée qu'ils ont de la complaisance: ils n'en connoissent ni le degré, ni l'*étendue*. BELL. On dit aussi, qu'on a un pouvoir de grande *étendue*, quand il n'est point limité. Le Roi en étendant les limites du Royaume, donne en même tems plus d'*étendue* à sa gloire. M. SCUD.

Je veux la braver à sa vûë,
Et donnee à ma haine une longue étenduë. RAC.

On dit encore l'*étenduë* du vèrs en têrme de Poësie, & l'*étenduë* de la voix, l'*étendue* du chant, l'*étendue* du mode en têrme de Musique.

ESTENSE, adj. *Estensis*. Ce mot ne se dit point seul. Le mont *Estense*, *Mons Estensis*, est un mont de trois cens mille écus de capital que la maison d'Este avoit fondé sur elle, à en prendre la rente sur les revenus des biens qu'elle possedoit dans l'État Ecclesiastique. Il s'avança de dire que Sa Sainteté se chargeroit de l'éxtinction du Mont *Estense*. L'AB. REG.

ESTEPA, s. f. *Astera*. Petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalousie, à six ou sept lieuës d'Ecija du côté du midi. MATY.

ESTEPONA, s. f. Petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est sur la côte entre Marbella & Gibraltar. Quelques uns y placent l'ancienne *Oslio*, petite ville de la Bétique, que d'autres mettent à *Estesta*. MATY.

ESTER, v. n. *Stare*, *adesse*. Tèrme de Jurisprudence, qui ne se dit qu'en cette phrase, *Ester* à droit; pour dire, comparoître en jugement pèrsonnellement: ce qui se dit particuliérement en matière criminelle. Les decrèts d'ajournement pèrsonnel, de prise de corps, & les cris à son de trompe, ne sont donnez que pour obliger les accusez d'*ester* à droit. Les contumaces ne se jugent que contre ceux qui font refus d'*ester* à droit. On dit aussi, qu'un pupille ou un furieux, une femme non autorisée, ne sont pas capables d'*ester* à droit, de comparoître, d'intenter aucune action en Justice. Si le Pair solemnellement ajourné, manquoit d'*ester à droit*, il falloit avant que de le juger par défaut, le citer de nouveau. DE SACY.

Ce mot vient de *stare in judicio*, ou *sistere*.

ESTER, se prenoit autrefois anciennement pour *hésiter*. C'est en ce sens que Charles VI. fit une dévise en rebus d'une plante de genêt avec le mot *jamais*, pour dire genêste jamais, je n'*este* jamais, c'est-à-dire, je n'hésite point; il en fit un Ordre de Chevalerie, composé de deux gousses de genêt, l'une blanche & l'autre vêrte, dont l'une étoit le symbole de la vieillesse, & l'autre de la jeunesse. P. MEN. ART. DES DEV.

Ce mot vient du Latin *hærere*, & l'on disoit provèrbialement *haret aqua*. Il *este*, ou il *hésite*.

ESTERAC, s. m. Le Comté d'*Estérac*, *Astaracensis Comitatus*. Contrée de Gascogne en France. Elle est entre le Bigorre, le Comté de Comminges & celui d'Armagnac, dont il fait partie. La petite ville de Mirande en est le lieu principal. MATY. On l'appelle plus communement Astarac. CORN.

ESTEREILE, s. f. Nom propre d'une fausse divinité que l'on dit avoir été autrefois adorée en Provence *Esterella*. Bouche, dans son hist. de Prov. Liv. V. sect. 2. p. 748. du I. T. tient pour fable tout ce que l'on en dit dans la vie de Saint Armentaire. Je tiens, dit-il, pour suspect tout ce qui y est ajouté de la Fête *Esterelle*, & de ses Sacrificateurs, qui donnoient à boire quelques breuvages enchantez aux femmes stériles pour avoir des enfans; comme encore de cette pièrre vulgairement dite, *La Lauza de la fada*, ou se faisoient les sacrifices de cette fausse Divinité. Car au tems où vivoit Saint Armentaire (sur la fin du IXe siécle) la Religion Chrétienne & Catholique étoit si fort affèrmie, & si univèrsellement reçuë en Provence, que je ne crois point qu'il y eût en son tems aucun vestige du Paganisme; quoique toutes ces sortes de sortiléges peuvent avoir été faits en cette Province au tems de la gentilité. BOUCHE. Les montagnes dites vulgairement Esterel, du nom d'une Fée nommée *Esterelle*, qui habitoit dans ses bois, comme disent les Actes de la vie de Saint Armentaire de Draguignan. ID. p. 15.

ESTÈRLING, s. m. Sorte de monnoie ancienne d'Anglètèrre. Dans l'Inventaire des biens de Jean II. Duc de Bretagne, rapporté par D. Lob. dans l'hist. de Bret. T. II. p. 453. on lit. Item en un autre grant sac de grosse teille étoient LXXVIII. marcs III. onces VI. *estrelins* au marc de Tours. Sur quoi D. Lobineau remarque que le marc de Tours pesoit douze solides, 11 deniers 1 obole *esterlin*, & renvoye à Pelletier, Traité de la Livre de S. Benoit, où en effet il en parle, p. 56. L'*estrelin*, ou denier *estrelin*, étoit la 20e partie de l'once.

Le Blanc dans son Traité des Monnoies, p. 182. & 183. montre qu'en 1158, 1200, & jusqu'en 1248, le marc d'argent valoit 13 sols quatre deniers *esterlins*. Saint Louis en 1262. à la Toussaints, donna cours aux *esterlins* jusqu'à la mi-Aout pour quatre deniers tournois; après quoi il les decria entiérement. En 1289. & 1290 sous Philippe le Bel, le bon denier *sterlin* n'étoit évalue qu'à quatre deniers tournois. En 1295. le marc de bons & loyaux *sterlins* est du poids de 13 sols 4 deniers. Ainsi les deniers *sterlins* d'Anglètèrre furent de même loi & de même poids pendant 137 ans, & ils valoient de notre monnoie courante environ 3 sols 7 deniers. LE BLANC. On trouve *Esterlin*, *Estrelin*, *Esterling* & *Sterling*, ou *Streling*. Voyez encore STERLIN.

ESTERLIN, s. m. Sorte de poids ancien. Voyez Pelletier, Traité de la Livre de S. Benoit, & au mot STÈRLIN. Car c'est ainsi que nous disons & que nous écrivons aujourd'hui.

ESTÈRNIR, vèrbe act. Donner un coup si violent que la pèrsonne paroisse morte, & tombe sans mouvement sur la place. Il n'est guère en usage qu'au participe; ou plûtôt il est tout-à-fait hors d'usage; au moins ne le trouve-t-on que dans le Dictionnaire de Nicod, qui le fait venir du Latin *sternere*.

ESTÈRNUEMENT, s. m. *Sternutatio*. Mouvement convulsif des muscles de la poitrine qui sèrvent à l'éxpiration. Dans ce mouvement après la suspension de l'inspiration commencée l'air est repoussé par le nez & par la bouche avec une violence subite, ou momentanée. La cause de ce mouvement convulsif, est l'irritation de la membrane supérieure du nez, qui communique avec le nèrf intèrcostal, à cause des rameaux que celui-ci lui fournit dès son principe. Cette irritation se fait ou extérieurement par des ôdeurs fortes, comme par celle de la marjolaine, & des rôses, par des poudres qui volant en l'air, sont reçuës par l'inspiration, ou par des médicamens âcres, comme le cresson, & autres stèrnutatoires, qui picotent la membrane du nez; ou

intérieurement par l'acrimonie de la lymphe qui humecte naturellement la membrane des narines, comme dans le coryza. Cette lymphe devient âcre par sa chaleur & par son acidité, & alors elle irrite la membrane, ce qui fait éternuer. Les matiéres qui sont rejettées en éternuant, viennent premiérement du nez & de la gorge, parce que la membrane pituitaire y éxude continuellement de la lymphe; & en second lieu de la poitrine, de la trachée-artère & des bronchies des poumons. Le Père Strada a fait un joli Traité de l'*éternuement*, où il découvre la raison pourquoi on saluë ceux qui éternuënt : ce qui est une coûtume venuë des Payens. Martin Schookius, qui a écrit de l'*éternuement*, pretend qu'il se fait par l'irritation de la membrane interieure des narines. L'*éternuement* qui vient de la tête étant sans blâme, nous lui faisons un honnête accueil. Ne vous moquez pas de cette subtilité, elle est d'Aristote. MONT.

ESTERNUER, v. neut. Faire un éternuement. *Sternutare*. La betoine, le tabac en poudre, font *éternuer*. Les gens enrhumez sont sujets à *éternuer*. Lever le nez au soleil fait *éternuer*. La coutume de saluer les gens quand ils *éternuent*, si on en croit un Professeur de Kiel, est un reste du paganisme. Le P. Strada l'a montré avant lui. Il avouë cependant qu'elle étoit en usage chez les Juifs, aussi-bien que chez les Grècs & les Romains, & il veut bien même faire grâce aux Chrétiens sur cela, & avouer que cela leur est pèrmis, pourvû qu'ils n'y mêlent point de supèrstition. Sur ce principe on peut s'assurer que la politesse ne souffrira point de la décision de ce Professeur; car je ne sçai qui a jamais pensé à la supèrstition quand il a salué une pèrsonne qui *éternuoit*, ou qu'il lui a fait quelque souhait honnête. Par l'onziéme épigramme du XIIe Chap. du II. Liv. de l'Anthologie, il paroit que chez les Anciens, celui qui *éternuoit* faisoit une courte priére aux Dieux; par éxemple, Ζεῦ σῶζον, *Jupiter, sauvez-moi.*

Ce mot vient du Latin *sternutare*, qui se trouve dans Plaute. MEN.

On dit populairement à ceux qui se plaignent qu'une chose est trop petite, Faites-là *éternuer*, & lui dites, Dieu vous croisse.

ESTÈRP, s. m. Bourg de France avec Abbaye. *Styrpum*. Il est dans le Limousin, à huit lieuës à l'occident de Limoges. L'Abbaye d'*Esterp* de l'Ordre de S. Augustin, fut fondée l'an 1090.

ESTEVANONS, Monnoie de Saint Etienne de Dijon. Il est parlé de ces *Estevanons* dans quelques actes raportez par Perard dans son recueil des Piéces pour l'histoire de Bourgogne.

ESTEVAY, s. m. Petite ville de Suisse. *Estevaa*. Elle est capitale d'un Baillage du canton de Fribourg. *Estevay* est situé sur le bord oriental du lac de Neufchâtel.

ESTEUF, s. m. *Pila lusoria*. Bâle du jeu de longue paume fort petite, fort dure, remplie de son, & couvèrte ordinairement de cuir.

Menage, après Lipse, dérive ce mot du Latin *tufa*, qui signifioit une *boule* qui étoit au haut des enseignes.

On dit provèrbialement, Repousser ou renvoyer l'*éteuf*; pour dire, Repliquer vèrtement, repousser une injure qu'on a soufférte, par une plus forte. On dit aussi, qu'il ne faut pas courir aprés son *éteuf*; pour dire, relâcher, ou quitter les suretez ou nantissemens qu'on a entre ses mains pour n'avoir aprés cela qu'une action incertaine pour se faire payer.

ESTEULE, s. m. *Stipula*. La partie du tuyau de blé qui est comprise entre deux de ses nœuds. *Inter nodos, inter genicula*. L'epi de blé nait au bout de la troisiéme ou quatriéme *éteule*.

Il vient du Latin *stipula*, ou *stibula*, ou bien *à tubis & calamis frugum*.

On appelle aussi *éteule*, le chaume qui reste sur la terre aprés que le blé est coupé. En quelques lieux on dit *éteroubles*.

ESTEVOIR, s. m. Vieux mot, qui se lit dans les Coûtumes & dans quelques-uns de nos vieux Auteurs; on trouve aussi *estouvoir* & *estouvier*. Ces mots signifient tous, *besoin*, *nécessité*, ce qui est nécessaire dans un ménage.

ESTEZ, s. m. Vieux mot, qui s'est dit pour ponts & fossez. *Pontes, fossa.*

ESTHMO, ou ESTHÉMO, s. m. Nom de ville. *Esthame, Estemo*. C'est une ville de la Tèrre-sainte, située dans les montagnes de Juda. *Jos. XV.* 50. Eusébe dit que de son tems c'étoit un grand bourg au midi de la Tribu de Juda, au nord du village nommé Anem; & qu'il étoit dans le tèrritoire d'Eleuthéropolis. C'étoit une ville de refuge & Lévitique. Elle se trouve aussi nommée *Esthemo*, & dans Adrichomius *Estimon*.

ESTHAOL, ou ESTAOL, s. m. Nom de lieu. *Esthaol*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda. *Jos. XV.* 33. Ensuite elle fut donnée à celle de Dan, comme il paroit par *Jos.* XIX. 41. & *Liv. des Jug. XIII.* 25. Eusébe la place entre Azote & Ascalon, à dix milles au nord d'Eleuthéropolis sur le chemin de Nicopolis. Elle étoit située dans la plaine. Elle se nomme aujourd'hui Asto, dit le P. Lubin.

ESTHÉMOA, s. m. Nom propre de ville. *Estemoa, Estemo.* C'est une ville de la Tèrre-sainte, que quelques Géographes confondent avec Esthamo. M. Reland l'en distingue, & la place dans la Tribu de Juda, fondé sur Josué *XXI.* 14. où Josue raporte les villes des Tribus de Juda & de Siméon qu'il donna aux Levites & aux Prêtres. Ainsi l'on en conclut trés-bien qu'elle n'est pas la même que l'*Esthemo*, qui étoit de la Tribu de Dan; mais on n'en peut pas conclure, comme fait M. Reland, qu'elle fût de celle de Juda. Peut-être étoit-elle de celle de Siméon. *Esthemoa* s'ecrit en Hebreu par ע, *ain*, à la fin, אשתמע, au lieu qu'*Esthemon* s'ecrit par un ח, *he*. Ce qui a trompé le P. Lubin, c'est qu'en Latin ces deux noms s'expriment de la même maniére.

ESTHER, s. f. Nom propre de femme. *Ester, Esthera, æ.* C'est une Juifve, captive en Pèrse ou dans la Susiane, & que sa beauté rendit digne du lit d'Assuérus, & du trône de Suze. *Esther* délivra les Juifs, ses compatriotes, de la mort à laquelle Assuérus les avoit condamnez par les conseils d'Aman son favori.

Le Livre d'*Ester* est un Livre Canonique de l'Ecriture-sainte, où l'histoire de cette Reine est racontée. *Liber Esther*. On l'appelle quelquefois simplement *Esther*. Il est dit dans *Esther* IX. 29. qu'*Esther* & Mardochée instituërent la fête appellée *Phurim*, ou des sorts. On ne sçait pas sûrement quel est l'Auteur du Livre d'*Esther*. S. Epiphane, S. Augustin & Isidore, l'attribuent à Esdras. Eusébe le croit plus recent. D'autres croyent qu'il est de Joachim, Grand Prêtre des Juifs, & petit-fils de Josedek. Quelques-uns veulent qu'il ait été fait par l'Assemblée ou la Synagogue des Juifs, à laquelle les Lettres de Mardochée furent renduës. *Esth. IX.* 20. Mais le plus grand nombre des Intèrprêtes Hébreux, Grècs, Latins, &c. le donnent à Mardochée. C'est le sentiment d'Elias Levita, *Massoretum Præf.* 3. qui le donne pour constant. Ces Auteurs croyent que cela est marqué dans le ch. IX. v. 20. où il est dit; *Mardochée écrivit donc tout ceci, & l'envoya aux Juifs aprés l'avoir écrit.* Ils pensent encore qu'*Esther* y eut quelque part, parce qu'au même chapitre v. 29. il est dit que la Reine *Esther* & le Juif Mardochée écrivirent encore une seconde lettre pour ordonner que l'on solemnisât avec beaucoup de soin les jours des sorts, c'est à dire, ausquels on avoit tiré le sort pour condamner les Juifs à mort.

Quelques-uns disent que ce Livre n'est que Deutérocanonique. D'autres croyent qu'il est canonique jusqu'au Xe chap. v. 3. inclusivement, & que le reste n'est que Deutérocanonique. Saint Jérôme, De Lyra, Denys le Chartreux, Hugues de Saint Cher & Cajetan, les ont même regardé comme apocryphes avant le Concile de Trente; depuis ce Concile, Sixte de Sienne est le seul parmi les Catholiques qui ait suivi ce sentiment avec tous les Protestans. Bellarmin les a trés-bien refuté dans ses Controvèrses, *L. I. De Verbo, Dei, c.* 7. Voyez aussi Sanctius au commencement de ses Commentaires sur ce Livre, Serarius, *Proleg. C. VIII. q.* 8. Marius, *Proleg. Q. III. sect. 6. p.* 29.

ESTIENNE, s. m. Nom propre d'homme. *Stephanus*. Saint *Etienne* est un des sept Diâcres choisis par les Apôtres, & le prémier des sept; ce qui a porté S. Irenée, & quelques autres Anciens après lui, à lui donner la qualité d'Archidiacre, c'est-à-dire, Chef ou Prince des Diâcres. Saint *Etienne*, prémier Diâcre, est aussi le prémier Martyr de JESUS-CHRIST. Il fut lapidé la même année que J. C. mourut, &, comme l'on croit, sept mois aprés l'Ascension de ce Dieu homme. L'histoire de ce Saint est décrite aux Actes des Apôtres, c. 6. 7. 8. Ils élûrent *Etienne*, homme plein de foi & du Saint-Esprit. PORT-R. Or *Etienne* étant plein de grâce & de force, faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple. ID.

Une grêle de pièrres volt,
Etienne *s'en voit accablé,*
De l'injuste arrêt qui l'immole,
Son cœur constant n'est point troublé.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Saint *Etienne*, Fondateur de l'Ordre de Grammont, que plusieurs surnomment de Muret, vint au monde l'an 1046. dans le Château de Thièrs, ville de la Limagne en Auvèrgne, appartenant à sa famille en titre de Vicomte. BAILLET. En 1076. il se retira sur la montagne de Muret près de Limoges, pour y vivre dans l'éxèrcice de la pénitence, comme il en avoit obtenu la pèrmission de Grégoire VII. Il y passa 50 années dans une austérité toujours égale, quoi qu'en apparence au dessus des forces naturelles de l'homme.

Ce mot s'est formé du Latin *Stephanus*, qui est un nom Grèc, & signifie couronne. On a dit *Estephane*, *Esphane*, *Esphene*, *Estienne*, *Estienne*, *Etienne*. On écrivoit autrefois *Estienne*, quoiqu'on ne prononçât pas l's, & l'on voit par les éxemples citez ci-dessus que les Auteurs de Port-Royal le faisoient, mais aujourd'hui on ne l'ecrit plus ainsi.

S. ESTIENNE L'Ordre de S. *Etienne*. Les Chevaliers de S. *Etienne* à Florence. *Ordo*, ou *Militia Sancti Stephani*. Cosme de Medicis, Grand Duc de Toscane, pour défendre les côtes des descentes & des incursions des Turcs & des Maures de Barbarie, institua un Ordre de Chevalerie sous la règle de Saint Benoît l'an 1561, & lui donna le nom de S. *Etienne*, en mémoire d'une victoire remportée à Marciano l'an 1556, le 15ᵉ d'Août, jour auquel on fait la fête de S. *Etienne* Pape & Martyr, dit Miræus, *Orig. Ord. Equest. c. 7.* ou plutôt selon l'Abbé Justiniani, l'an 1554. le second jour d'Août, que l'on fait en effet la fête de S. *Etienne* Pape & Martyr. Pie IV. confirma cet Ordre par une Bulle de l'an 1562. le prémier de Février. Cosme de Médicis s'attribua la Grand-Maîtrise de cet Ordre, à lui & à ses successeurs. Consultez Miræus cité, & l'Abbé Justiniani, T. II c. 80.

Saint *Etienne* de Caën est une Abbaye de Benédictins, fondée par Guillaume le Conquérant, & dont le premier Abbé fut Lanfranc. Voyez le P. Dachery dans ses Notes sur la vie de Lanfranc, & les Sainte-Marthe, T. IV. p. 843. & suiv. Saint *Etienne* de Dijon est une autre Abbaye de Benédictins fondée en 1113. à Dijon. SAINTE-MARTHE.

ESTIENNETTE, s. f. Nom propre de femme. *Stephania*. Garcia, Roi de Navarre, le prémier des Rois d'Espagne, du vivant de son père avoit épousé la fille de Rogier Comte de Carcassone & de Beziers, nommée Estevanette, c'est *Estiennette*, de laquelle il eut quatre fils & autant de filles. FAVYN *hist. de Nav. L. III. p.* 147. Geoffroy, ou Leoffroy VIII. Comte d'Arles, commença de régner seul l'an 1054, & il régna environ neuf ans, étant deja decedé l'an 1063, comme il conste par une donation au Monastère de Mont-majour, que font cette année *Estiennette* sa femme & Bèrtrand son fils. BOUCHE, *hist. de Prov. T. I. p* 70. Le même Auteur, p. 91. dit *Estephanie* ou *Estiennette*. Des Auteurs plus anciens disent *Estephanette*, mais il ne seroit plus pèrmis de le dire.

ESTIEZ, s. m. Nom propre d'homme. C'est le même que Saint Anastase de Pèrse, qui avant son baptême s'appelloit Magundat. *Anastasius*. C'est de ce nom que s'est formé *Estiez*. Voyez Chastelain dans ses Notes sur le 22. de Janvier, & dans la Table de son Martyrologe, T. I.

ESTILET, s. m. *Stylus*. C'est la même chose que *stilet*. *Pugio*, *sica minor*. Quelques Auteurs appellent *estilet*, le *stilet* que les Dames Espagnoles portent ordinairement dans leurs busques.

ESTIMABLE, adj. m. & f. Qui est digne d'estime, qui mérite de l'approbation. *Æstimabilis*, *dignus laude*. La vèrtu est *estimable*. Ce livre est *estimable* par la doctrine qu'il renfèrme. Cet homme est *estimable* par sa valeur, & cet autre par sa sincérité. Othon étoit plutôt sans vices qu'*estimable* par ses vèrtus. TIL.

ESTIMATEUR, s. m. Qui donne un juste prix aux choses *Judex*, *arbiter*, *æstimator*, *existimator*. Cet homme se connoit bien en ouvrages, il en est un juste *estimateur*. Un Prince aussi juste *estimateur* des choses. BUSS. RAB. Un juste *estimateur* de la gloire. IO.

Les biens les plus exquis doivent leur caractère
A la capacité d'un juste estimateur. VILL.

Les Sèrgens à vèrge étoient jurez Priseurs, Vendeurs & *Estimateurs* des biens meubles. On nomme des Expèrts en chaque metier pour être *estimateurs* d'une besogne.

ESTIMATION, s. f. Prix; juste valeur d'une chose. *Æstimatio*, *pretium*. Cette sentence ordonne que les meubles saisis seront rendus, s'ils sont en nature; sinon leur juste valeur & *estimation*. On nomme des Expèrts pour faire la visite, prisée & *estimation* des ouvrages, des meubles, &c. On dit aussi, Juger d'une chose par *estimation*; c'est-à-dire, à peu-près, en supposant quelque valeur cèrtaine pour juger d'une somme incèrtaine. *Estimation*, ou *estimative*; en Lyonnois le peuple dit *esme*. & provèrbialement tu n'as point d'*esme*, tu n'as point d'esprit, tu ne sçais pas estimer les choses; *acheter à l'esme*, pour acheter à la main; c'est-à-dire, à l'estimation & non au poids; de là est venu le provèrbe commun en ce pays-là en forme de rebus: Tu n'as point d'*esme*, vas en prendre à Trévoux; parce qu'on y forgeoit des liards marquez à l'M, pour la maison de Montpensier, Souveraine du pays de Dombes. P. MEN.

ESTIMATIVE, s. f. Connoissance ou faculté de l'âme qui nous apprend à juger & estimer des choses. *Æstimandi*, *judicandi facultas*, *peritia*. Il faut qu'un Ingénieur ait l'*estimative* bonne pour connoître de loin la longueur d'une courtine, le nombre des soldats rangez dans un camp ennemi, pour avoir accoûtumé long-tems son imagination à faire cette estimation, ce jugement.

ESTIME, s. f. La bonne opinion qu'on a de la valeur, du mérite d'une pèrsonne, ou d'une chose. *Æstimatio*. Je puis vivre sans votre amour, dès l'instant que cet amour ne fera plus votre felicité; mais je ne puis vivre sans votre *estime*. L'amitié ne subsiste guère lorsque l'*estime* reciproque est détruite. BELL. Une telle action, un tel Ouvrage, ont mis ce Cavalier, cet Auteur dans une haute *estime*. L'homme est naturellement si malin, que s'il a de l'estime pour quelqu'un, c'est présque malgré lui. NIC. Il a l'*estime* & l'approbation générale. Denys le Tyran disoit, qu'il favorisoit les gens de lettres, non pas pour l'*estime* qu'il en faisoit; mais pour l'*estime* qu'on faisoit par là de lui. ABLANC. L'*estime* n'égale pas toujours le respect extérieur; parce que l'un se règle sur la raison, & l'autre sur l'usage. PORT-R. On fait moins par *estime* que par inclination; la raison est, que l'*estime* est comme étrangère chez nous, & que c'est une justice que nous sommes obligez de rendre. S. EVR. En écrivant à une pèrsonne au dessus de nous, il n'est ni assez civil, ni assez respectueux, de l'assurer qu'on a de l'*estime* pour elle: mais ce mot accompagné de quelque autre qui le releve, n'a rien de choquant. Les châtimens que j'ai reçus, m'ont laissé tout le zèle, toute l'*estime*, & toute l'admiration dont Votre Majesté est digne. B. RAB. L'*estime* des gens qui sçavent juger, est la seule dont il faut se réjouir. CH. DE M. L'*estime* mutuelle de deux amis, est toujours le prémier lien qui doit sèrrer leurs nœuds. S. EVR.

Démêlez la vèrtu d'avec ses apparences;
N. hazardez jamais votre estime *trop tôt*. MOL.

*L'*estime *bien souvent va plus loin qu'on ne pense*. CORN.

L'estime & le respect sont de justes tributs,
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vèrtus. IO.

ESTIME, se dit particulièrement en tèrme de Marine, du calcul que fait tous les jours le Pilote du chemin qu'a fait le navire, afin de pointer sa carte, & de juger à peu-près du lieu où il est: ce qui se fait tant par la considération du vent & du sillage, que du nombre des voiles, & de la route qui a été tenuë. *Æstimatio*, *conjectura*, *judicium*, *existimatio*. La plus grande science du Pilote est de sçavoir faire une bonne *estime*. Le lendemain l'*estime* nous précéde un peu; le jour suivant au contraire nous la precedâmes. FREZIER. Nous trouvâmes un jour avoir fait 25 lieuës, lorsque l'*estime* n'en donnoit que 16; ces erreurs venoient des courans. IO. L'*estime* est beaucoup facilitée par les Tables loxodromiques. Le Père Dechales a bien écrit sur l'*estime*, & sur tout ce qui regarde la theorie & la pratique du pilotage.

ESTIMER, v. act. Priser; détèrminer le prix & la valeur de quelque chose. *Æstimare*, d'où le mot François est pris. Le Roi a fait *estimer* ces heritages enfèrmez dans son parc, pour en payer la valeur aux propriétaires. En troc chacun *estime* ses denrées plus qu'elles ne valent. Les Japonois *estiment* plus le corail que les pierres précieuses.

ESTIMER, se dit aussi en choses morales. On ne sçauroit trop *estimer* la vèrtu, la libèrté, les gens sincères, les vrais amis. Cet Officier s'est fait fort *estimer* par son Général, il s'est fait *estimer* à la Cour. On hait naturellement tout ce qu'on *estime* beaucoup, & qu'on ne sçauroit aimer. S. RIAL. Quoique l'*estime* des hommes flate plus notre vanité que leur amour, il vaut mieux en être aimé que d'en être *estimé*. NIC.

Que vous sèrt-il qu'un jour l'avenir vous estime? BOIL.

Il faut plus songer à s'*estimer* soi-même, qu'à se faire *estimer* par les autres. M. SCUD.

Sur quelque préférence une estime se fonde;
*Et c'est n'*estimer *rien, qu'*estimer *tout le monde*. MOL.

ESTIMER, signifie aussi, Avoir quelque opinion, quelque croyance d'une chose bien ou mal fondée; juger, penser, croire, présumer qu'une chose est, ou n'est pas ainsi. *Conjicere*, *judicare*, *opinari*, *persuadere sibi*. Il n'y a pèrsonne qui n'*estime* qu'il a de l'esprit, qui n'ait bonne *estime*, bonne opinion de lui-même. Le peuple *estime* que c'est le soleil qui tourne; & bien des Astronomes supposent que c'est la tèrre. Quand on voyage par eau, l'œil *estime* que c'est le rivage qui se meut, qui s'enfuit. Ils répondirent qu'ils *estimoient* la place imprenable. VAUG.

ESTIMÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Æstimatus*, *creditus*, *positus*.

ESTINCELANT, ANTE, adj. *Scintillans*, *micans*, *fulgens*. Qui brille, qui jette quelque particule de feu, ou de lumière: *éclatant*, petillant. Les cieux sont *étincelans* de mille feux, de mille lumières. De beaux yeux sont d'ordinaire vifs & *étincelans*. La lumière des Planètes, si on en excepte le soleil & la lune, n'est pas si *étincelante* que celle des etoiles. ROH. La dorure rend ces lambris *étincelans*.

ESTINCELANT, se dit en tèrmes de Blâson des charbons d'où sortent des étincelles.

broüillée que résoluë. Ces deux Avocats ont *estocadé* vigoureusement tout le long de l'audience en plaidant une telle cause.

ESTOCADER, se dit aussi en stile burlesque, pour Importuner à force de demander quelque chose. Les Poëtes le vont bien *estocader*. SCAR. On dit aussi dans le même stile, *estocader* la tristesse, le chagrin ; pour dire, les combattre. Ce mot en ce sens ne peut sortir du stile burlesque.

ESTOCAGE, s. m. Tèrme de Coûtumes. C'est un droit de quatre deniers qui est du au Seigneur en vente d'héritages.

ESTOFFE, s. f. Matière des manufactures. *Materies*. Cette cloche est de bonne *étoffe*, de bon cuivre mêlangé bien à propos. Ces bottes, ces souliers sont de bonne *étoffe*, d'un cuir bien conditionné. Il entre diverses *étoffes* dans les chapeaux, le castor, la vigogne, toute sorte de poil. On dit aussi d'une piéce d'or décriée, ou rompuë, que du moins l'*étoffe* en est bonne.

Menage, après Vossius, derive ce mot de l'Allemand *stoffe*

ESTOFFE, se dit plus particuliérement des draps & autres tissus de fil, de soie, de laine, d'or, d'argent, &c. qui servent à faire des habits, à garnir des meubles. *Pannus, textum*. Ce Marchand a toutes sortes de belles *étoffes* chez lui. Cette femme est alle lever des *étoffes* Ce Tailleur a fourni l'*étoffe* & ses façons. L'Ordonnance pour les manufactures des *étoffes* d'or, d'argent & de soie, est du mois de Juillet 1667. & comprend toutes les mesures des longueurs & largeurs que doivent avoir les *étoffes*, leurs qualitez & leurs façons. Toutes les piéces d'*étoffe* doivent être marquées d'un plomb qui porte la marque du Marchand fabriquant La Rochefoucault a dit d'un sot, qu'il n'a pas assez d'*étoffe* pour être bon.

ESTOFFE, se trouve dans quelques Auteurs, pour la matiére de quelque ouvrage que ce soit ; aujourd'hui il seroit bas & populaire en ce sens.

Ainsi de cette armure avec étonnement,
Les Barons admiroient l'étoffe *& l'ornement :*
Et de la vieille Egypte, en or renouvellée,
Lisoient dans ces portraits l'histoire ciselée. P. LE MOINE.

Un Autel roule après ; la forme en est nouvelle,
Et d'une étoffe *aux yeux aussi riche que belle.* ID.

ESTOFFE, chez les Ouvriers qui travaillent en fèr, se dit d'un fèr qui est préparé *ferrum temperatum*, ensorte qu'il est meilleur que le fèr ordinaire, & moindre que l'acier. On en fait les rapes & les scies, qui sont moins cassantes que l'acier, & plus dures que le fèr. On en fait aussi les brayers.

On dit provèrbialement d'un roturier, d'un homme du peuple, C'est un homme de basse *étoffe*, de petite *étoffe*, de petite considération, de peu de merite.

ESTOFFER, v. act. Garnir de bonne étoffe. *Ornare, intertexere*. Ce carosse est bien *étoffé* ; c'est-à-dire, qu'il a de bon cuir, de bon velours & de bon bois, & généralement qu'il a tout ce qu'il lui faut. Cet emmeublement est bien *étoffé*, il a de bonnes sangles, de bon crin, de belles garnitures.

ESTOFFER, se trouve employé dans le figuré. De biens, d'honneurs, l'Etèrnel l'*étoffa*. MAROT.

ESTOFFÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Ornatus, intertextus, distinctus*. Il se dit figurément pour orné, embelli, chargé.

Tel un arbre chargé de supèrbes trophées
D'armes, d'or & d'azur richement étoffées. BRÉBEUF

Dans la Satire contre la Fabrique & les Marguilliers de S.... on dit figurément :

Si vos Bedeaux dans votre Eglise
Ne marchent courbez sous le fais
D'un pain bien large & bien épais,
Bien étoffé *de beurre frais ;*
Une offrande n'est pas de mise.

ESTOI, s. m. Ville de Portugal, dans les Algarves, sur la côte méridionale, à l'orient de Fars. DE L'ISLE, CORN.

ESTOILE, s. f. Globe ou corps lumineux qui brille la nuit dans les cieux. *Stella*. Il n'y avoit pas un nuage qui derobât, ou qui obscurcit les *étoiles* ; elles paroissoient toutes d'un or pur & eclatant, & qui étoit encore relevé par le fond bleu ou elles sont attachées LA FONT. Il semble que les *étoiles* marchent avec plus de silence que le soleil ID. Il se peut que la vuë des *étoiles* semées confusément, & dispèrsées en mille figures différentes, favorise la reverie. ID. On fixe le nombre des *étoiles* qui sont apparentes. Le moyen de compter celles qu'on n'appèrçoit point ? LA BRUY. Les Grècs appellent une *étoile* ἀστὴρ, & attribuent ce nom tant aux Planetes, qu'aux *étoiles* du Firmament. En François il se dit plus particuliérement des *étoiles* qui sont attachées au Firmament, qui ont toûjours une même mouvement & un même distance entre elles ; d'où vient qu'on les appelle *étoiles fixes*, au lieu que les autres s'appellent *étoiles èrrantes*, ou planetes. Les Anciens, dit Bouguer, ont consideré les *étoiles* fixes par troupeaux, & ils les ont appellé constellations : ils ont donné à ces constellations des noms d'animaux, ou de choses que la Fable avoit renduës célébres ; comme la grande Ourse, la petite Ourse, le Dragon, le grand Chien, Andromède, Pèrsée, Pégase, la Balance, &c.

Les *étoiles* semblent être de petits soleils, qui ont une source inepuisable de lumiére. M. Huyghens croit même que ces soleils ont des planètes qui tournent autour d'eux, & dont elles empruntent la clarté : mais que nous en sommes trop éloignez pour les appèrcevoir.

Les Astronomes distinguent deux mouvemens dans les *étoiles* fixes : l'un avec le Firmament auquel elles sont comme clouées & attachées, lequel se fait de l'Orient à l'Occident dans l'espace de vingt-quatre heures à l'entour des pôles du monde : l'autre par lequel elles rètrogradent de l'Occident à l'Orient à l'entour des poles de l'ècliptique avec une lenteur extrême, n'avançant que d'un degré de leur cèrcle dans l'espace de 71 ou de 72 ans. Quelques-uns se sont figuré, je ne sçai sur quel fondement, que lorsqu'elles seront revenuës au même point, la nature aura achevé sa course, & que les astres ayant rempli leur carriére, le ciel demeurera en repos, si l'intelligence qui lui a donné le mouvement ne lui ordonne de recommencer son cours. Par ce calcul-là le monde dureroit environ 30 mille ans selon Ptolomée, 25816. selon Tychobrahé & les tables Rudolphines, 25920. selon le Père Riccioli, & 24800. selon M. Cassini. On ne sçauroit concevoir dans quel éloignement prodigieux les *étoiles* sont à notre égard Pour en donner quelque idée, il suffit de dire, que cet eloignement est tel, que la distance de la tèrre au soleil (laquelle est de 12 mille diamètres de la tèrre, & beaucoup plus même, selon quelques nouveaux Astronomes) n'est rien par rapport à celle qui est entre les *étoiles* & nous. Elle est si peu considerable, que cet espace de plus, ou de moins, n'apporte aucun changement à nos yeux. A quelque point que soit la tèrre sur l'orbe qu'elle décrit autour du soleil, les *étoiles* du Pole paroissent egalement grandes, ou egalement distantes les unes des autres : cet intèrvalle si vaste, & cette difference si grande, lorsqu'elle est au point le plus proche, ou le plus eloigné des *etoiles* polaires, ne les grossit, ni ne les diminuë à notre vuë. HUYGHENS.

On appelle l'*étoile du Bèrger*, la Planète de Venus, qui paroit la plus grande des *étoiles* quand elle est proche de la terre, & assez dégagée des rayons du soleil pour être visible. On l'appelle *Lucifer*, *Phosphore*, ou l'*Etoile du matin* lorsqu'elle le précede ; & *Vesper*, quand elle le suit, & alors on la voit le soir. On appelle la Sainte Vierge, l'*Etoile de la mer* & l'*Etoile du matin*. L'*étoile polaire* autrement l'*étoile du Nord*, c'est celle qui est la plus voisine du Pole, & la derniére de la queuë de la petite Ourse. Cette *étoile* n'a pas toujours eté polaire, & ne le sera pas toujours. C'est-à-dire, qu'elle n'a pas toujours ete l'*étoile* la plus proche du Pole, & qu'elle ne le sera pas toujours. Elle n'en est maintenant eloignée, en 1702. que de deux degrez dix sept minutes. Elle ne sera jamais au Pôle, & s'en ecartera même un jour, ensorte qu'à la fin elle en sera éloignée de plus de 40. degrez. Cela vient de ce que le cèrcle qu'elle decrit par son mouvement propre, est à l'entour du Pôle de l'Ecliptique, ou du Zodiaque, & non pas à l'entour du Pôle du monde. Sur la mèr quand on dit l'*étoile*, cela s'entend de l'*étoile* du Nord.

Les *étoiles* se divisent en six classes, qui sont de la prémière, seconde & troisième grandeur, &c. au-delà desquelles on ajoute les *nébuleuses*, qui ne se voyent que confusement, & qui ne paroissent ensemble que comme des nuages ; elles ont ete appellées de la septieme grandeur : c'est un amas nebuleux d'*étoiles* qui composent la voye de lait, que les Astronomes nomment *Galaxie*. On a depuis quelques années decouvèrt quelques-unes de ces *étoiles nébuleuses*. Les *étoiles* sont effectivement en nombre infini, suivant ce que Dieu dit à Abraham : Compte les *étoiles* du ciel, si tu peux. Cependant les anciens Astronomes avoient pretendu en fixer le nombre. Ils croyoient qu'il ne pouvoit rien paroitre de nouveau dans le ciel, puisqu'il ne s'y fait aucune génération. En effet jusqu'au tems d'Aristote, & plus de 200. ans après, on n'y avoit appèrçu aucun changement. Mais en l'année 125. avant l'Incarnation, Hipparcus y ayant découvèrt une nouvelle *étoile*, il fit un dénombrement de toutes les *étoiles*, avec une description éxacte de leur grandeur, & de leur situation, afin qu'on put reconnoître s'il y arriveroit dans la suite des tems quelque chose de nouveau. Dans le seiziéme siécle en 1572. Tychobrahe obsèrva dans la Constellation de Cassiopée, une nouvelle *étoile* qui parut grosse d'abord, & diminuant peu-à-peu disparut au bout de six mois. David Fa-

bricius

bricius en a découvert une dans le col de la Baleine, qui s'est montrée & cachée plusieurs fois, & a paru en 1648 & 1665. M. Bouilliaud en a décrit le cours & le mouvement. Simon Marius fut le premier qui en découvrit une dans la Ceinture d'Andromede, quoique Bouilliaud dise qu'elle eût paru dès le XVe siecle. Elle s'est montrée en 1612. & 1613. & s'est cachée jusqu'en 1664. Kepler en a observé une autre dans le Serpentaire En l'année 1601. il en a paru une de la troisiéme grandeur dans la Constellation du Cygne auprès du bèc, qui disparut en 1626. & fut observée de nouveau par Hevelius en 1659 jusqu'en 1661. & on a commencé à la revoir en 1666. Elle a été observée au mois de Juillet 1675. par Dom Anthelme Chartreux de Dijon. M. Cassini a le premier remarqué une autre nouvelle *étoile* de la quatriéme grandeur entre la Constellation de l'Eridan & celle du Lievre au premier degré de Gemini, & au 37. degré de latitude Australe. Avant ces dèrniers tems Ptolomée & les anciens Astronomes ont soutenu qu'il n'y en a que 1022 de visibles, selon le catalogue d'Hipparchus, qu'ils ont reduites en 48. Constellations; & que si en hivèr on en voit quelquefois davantage, c'est que la vuë le trompe. De ces 48. Constellations ou Asterismes, il y en a 12. dans le Zodiaque, 21. dans la partie septentrionale, & 15. dans la meridionale. Les Modèrnes en comptent bien davantage, qu'on découvre avec l'aide du telescope. Ils ont decouvèrt douze nouvelles Constellations vèrs le Pôle Antarctique, & deux vèrs le Pôle Arctique, sans compter quelques autres qui ont été formées par quelques Astronomes, & qui ne sont pas encore reçûës de tout le monde, comme la fleur de lys, le chêne, le Charles 2. &c. Kepler compte 1392. *étoiles*. Bayer 1709. Griembèrg 1225. Schickard 1692 Galilée dit en avoir obsèrvé avec le telescope dans les Pléiades plus de 40, & dans l'espace d'un ou de deux degrez d'Orion plus de 500; ce qui le détourna, dit il, d'en donner la figure & le nombre. Le Pére Rheita, Capucin, dit en avoir obsèrvé prés de 2000. en cette seule Constellation, desorte que Riccioli dit dans son nouvel Almageste, que celui qui disoit qu'il y a plus de vingt fois cent mille *étoiles*, ne disoit rien qui ne pût être véritable.

Le Cavalier Marin appelle les *étoiles*, les lambes d'or du firmament, les flambeaux des funerailles du jour, les miroirs du monde & de la nature, les fleurs immortelles des campagnes célestes. Booh.

Estoile, se dit aussi en parlant des influences célestes, comme si elles avoient quelque vèrtu, & nous entraînassent avec une nécessité fatale, ou du moins que par leurs influences elles eussent quelque pouvoir sur nos ames. Cette expression metaphorique est venuë de l'Astrologie, art vain s'il en fut jamais. Mais dans l'usage elle n'a point ce sens qu'on lui donne dans cet art : elle sert seulement à marquer le bonheur ou le malheur, les conjonctures heureuses ou malheureuses, en un mot des causes inconnuës, ou supposées telles. *Fatum, sors, natale astrum.* Cet homme a fait une grande fortune, il est né sous une heureuse *étoile* C'est l'*étoile* de notre nation de se lasser de son bonheur. La Roch. Il semble que nos actions ayent des *étoiles* heureuses, ou malheureuses, à qui elles doivent une partie de la louange, ou du blâme qu'on leur donne. Id L'*étoile* des pères envoye de benignes influences sur les enfans Le P. Gail.

Estoile, se dit aussi figurément d'une pèrsonne dont les lumiéres éclairent les autres; qui ont de l'éclat. S Athanase parut sur le trône d'Alexandrie comme une *étoile* brillante. Herman. Horace a dit, *micat inter omnes Julium sidus, velut inter ignes luna minores*

Estoile, se dit aussi d'une exhalaison grasse & enflammée, ou météore qui paroit souvent en été en forme d'une *étoile* qui tombe. L'*étoile* des Mages étoit un metéore miraculeux, qui à ce qu'on peut croire, n'étoit pas éloigné de la tèrre, autrement elle n'eût pû sèrvir à les conduire.

Estoile, en tèrme de Guèrre, se dit d'un petit fort héxagone, ou octogone, qui a six pointes en angles entrans & saillans, qui se flanquent les uns les autres, & ont des faces de 15 ou 20 toises. On fait des *étoiles* dans les lignes de circonvallation après deux ou trois redoutes.

On appelle aussi *étoile*, plusieurs allées d'un jardin, ou d'un parc, qui viennent aboutir à un même centre, ou à un milieu, duquel on a differens points de vuë

On appelle aussi *étoile*, ces petites marques qu'on met dans les livres imprimez, qui ont des pointes, & qui sèrvent à faire des renvois, ou des annotations, ou à marquer les lacunes. *Asteriscus.* On en met aussi dans les chants d'Eglise.

On dit aussi des fusées à *étoiles* & à serpenteaux. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'avec un Astrolabe on n'y pouvoit trouver une *étoile* de graisse.

Estoile, en tèrme de Manége, est une marque blanche sus le front d'un cheval. Une tête de Barbe avec l'*étoile* nette. Mol.

Estoile, est aussi une petite fleur blanche qui vient en Avril & en Mai.

Estoile terrestre. Autre nom de plante. Elle croît dans les montagnes de Dauphiné qui regardent la Provence. Elle a la forme d'un champignon en naissant, peu-à-peu elle s'ouvre, & à mesure qu'on la voit éclorre, on en voit sortir cinq petites feuilles si délicées & si peu colorées, qu'il semble d'abord que ce n'est que de la toile d'araignée Elles luisent la nuit comme si c'étoient des étoiles, & c'est de là qu'on les a appellées *Etoiles tèrrestres*, Ce n'est pas neanmoins d'une simple lueur : elles ont une vraie lumiére à la faveur de laquelle il est même aisé de lire. Chorier, *Hist. de Dauph. L. I. p.* 62.

Estoile, se dit encore d'une espéce d'insecte de mér qui a la figure d'une *étoile*, avec cinq branches, au milieu desquelles est la bouche qui a cinq dents.

M. Lunvillers de Poincy dans son hist. nat. des Antilles, Ch. XIX. ne les appelle point simplement *Etoiles*, mais *Etoiles de mér*. Elles ont, dit-il, cinq pointes, ou cinq rayons, tirant sur le jaune, & un bon pied de diametre. Leur épaisseur est d'un pouce, leur peau assez dure, & relevée par de petites bosses, qui lui donnent meilleure grace. Ce poisson, ajoute-t-il, se promene pendant le calme, mais si-tôt qu'il prévoit quelque orage, de crainte d'être poussé sur la tèrre, il jette de petites ancres de son corps, avec lesquelles il s'acroche si fortement contre les rochers, que toutes les agitations des ondes irritées ne l'en peuvent détacher. Sa bouche est justement au centre de son corps; mais il ne dit pas qu'il ait des dents. Les Curieux font secher ces *étoiles* & en parent leurs cabinets.

Estoile, s. f. Nom d'un oiseau. *Stella avis.* Cet oiseau est tellement divèrsifié par tout le corps de blanc, de jaune & de noir, à l'exception du ventre, de la queuë, & des grandes pennes des aîles, qu'il seroit bien difficile de dire quelle couleur domine de ces trois. Le ventre & les cuisses sont blanchrs aussi-bien que la queuë, qui a plusieurs taches noires, entre lesquelles il y en a deux qui traversent, qui sont trés-remarquables par leur grandeur. Les aîles sont pareillement blanches à l'endroit où elles approchent du ventre. Les grandes pennes sont noires en dehors, & cendrées en dedans. Ses pieds sont jaunatres. Il a trois doigts fort gros. Ses ongles sont noirs & trés-courts; son bec est assez long, courbé & noirâtre à l'extrêmité; le dessous en est blanchâtre. Peut-être que le nom d'*Estoile* lui a été donné à cause de ces trois couleurs dont il est également divèrsifié.

EsTOILE. Sorte de pomme La pomme qui est faite en étoile, & qui en porte le nom, est jaune, & se garde jusqu'en Avril; elle est aigrette & durette, & ce n'est pas grand chose. La Quint.

Voilà une belle *étoile*, Cette *étoile* de charmille est fort agréable.

Ordre de l'Estoile, ou Notre-Dame de l'Estoile. Ordre de Chevalerie institué par le Roi Jean en 1352. Les Chevaliers portoient une chaîne de cinq chaînons entrelacez, de laquelle pendoit sur l'estomac une *étoile* d'or à 5 rais Ils portoient aussi sur leur habit vèrs l'épaule gauche une *étoile* d'or en broderie. Il n'y avoit d'abord que 30. Chevaliers : mais il fut avili par la multitude de ceux qui y furent admis sans distinction. C'est pourquoi Charles VII. le quitta & le donna au Chevalier du Guèt de Paris, & à ses Archers, qui portoient à gauche une *étoile* sur leur casaque.

D'autres disent que cet Ordre fut institué par le Roi Robèrt l'an 1022. en l'honneur de la Sainte Viérge, qu'il prit pour sa Protectrice, & qu'il regardoit comme l'étoile de la mèr, & sa Guide dans le gouvèrnement de son Royaume. Cet Ordre étoit composé de 30. Chevaliers, en y comprenant le Roi, qui en étoit Grand Maître. Le collier étoit d'or, à trois chaînes entrelacées de roses d'or émaillées altèrnativement de blanc & de rouge, au bout de ce collier penduit une *étoile* d'or à cinq rais. Les Chevaliers portoient le manteau de damas blanc, le mantelet & les doublures de damas incarnat, & la gonelle ou cotte de même, sur le devant de laquelle étoit à côté gauche une étoile brodée d'or. L'ordre de l'*étoile* tomba dans l'oubli pendant les guèrres de Philippe de Valois, & l'on en intèrrompit alors les cérémonies & les pratiques, mais le Roi Jean son fils le rétablit en 1352. & en 1356 il choisit le Palais de S. Ouen, dit autrefois de Clichi, qu'il venoit d'acquerir du Comte d'Alençon, pour en faire le siege principal de l'Ordre dont nous parlons. Voyez Favyn dans son Théâtre d'honneur.

Quant à ce que l'on dit, que cet Ordre s'étant avili, Charles VII. le donna au Chevalier du Guèt, il est des Auteurs qui s'inscrivent en faux contre ce fait, & à juste titre, parce que Loüis de

de France, Duc d'Orléans, fils de Charles V. porta le collier de cet Ordre aux Célestins à Paris; & que Charles VII. le donna en 1458 au Prince de Navarre Gaston de Foix son gendre, & qu'en 1461 que ce Roi mourut, & que fut bâtie la porte de S. Marceau, on y mit une image de la Sᵉ Vièrge sur un piédéstal, chargé d'un écu d'azur à une étoile d'or.

Il y a encore un Ordre de l'*Etoile* à Mèssine en Sicile, dit Justiniani, C. 44. appellé Ordre du Croissant en France & en Italie. Il fut institué l'an 1268. à Mèssine en Sicile par Charles d'Anjou frère de S. Louis Roi des deux Siciles, sous le nom de l'Ordre du Croissant, ou de la Lune croissante, parce que le Collier de cet Ordre étoit composé d'étoiles & de fleurs de lis, d'où pendoit par une triple chaîne un croissant, avec ce mot pour devise, *Donec totum impleat.* D'autres prétendent qu'il ne fut institué qu'en 1464. par René Duc d'Anjou, qui prenoit le titre de Roi de Sicile. On trouve dans des armes de ce Prince qu'il avoit au moins changé en quelque chose le collier de cet Ordre: car au lieu de fleurs de lis & d'étoiles, ce sont simplement deux chaînes, desquelles pend un croissant, sur lequel est le vieux mot François Loz sans autre devise; ce qui fait en stile de rebus *Loz en Croissant.* Cet Ordre s'étant obscurci les habitans de Messine le relevèrent sous le nom de la *Noble Académie des Chevaliers de l'Etoile*, réduisant l'ancien collier à une seule etoile posée sur une croix fourchuë qu'ils portoient dans leur enseigne; & le nombre des Chevaliers à soixante & deux. *Justiniani, Isst. di tutti gl'Ordini Milit. e Caval. C.* 44. Il y donne la suite des Grands-Maîtres, & le nom des Auteurs qui ont parlé de cet Ordre. La devise de cet Ordre étoit *Monstrant Regibus Astra Viam*, qu'on n'exprimoit que par les quatre premières lettres de ces mots, ainsi disposées

M R
A V L'*étoile* au milieu ayant une queuë qui pendoit en bas, comme les comètes. Voyez l'Abbé Justiniani, T. II. C. 55. où il indique tous les Ecrivains qui ont traité de cet Odre.

Estoile, est aussi un tèrme fort usité dans le Blason, comme étant un meuble dont on charge souvent les Ecus, & leurs pieces honorables. Elle diffère de la mollette d'éperon, en ce qu'elle n'est point pèrcée comme la mollette. Elle est ordinairement en France de cinq rais. Quand elle en a six ou huit, comme chez les Allemands & les Italiens, il en faut faire une mention particulière en blasonnant l'Ecu. P. Men.

Sur les médailles les *étoiles* sont la marque de la consèrvation ou de la déification, & elles étoient prises pour symboles de l'éternité. Tristan, *T. I. p.* 348. & 349. Les *étoiles* marquent quelquefois les enfans des Princes régnans, quelquefois au contraire les enfans morts, & mis dans le ciel au rang des Dieux. P. Jobert. Elles étoient aussi des symboles de félicité. Tristan, *T. II. p.* 65.

Estoiles, ou Planétes des Philosophes, se dit en tèrme de Philosophie hèrmétique, des métaux que les Sages considèrent comme les *étoiles* de leur ciel tèrrestre, ou des couleurs qui paroissent durant l'ouvrage de la pièrre.

On dit provèrbialement, qu'un homme est logé à la belle *étoile*, *sub dio, sub jove frigido*; qu'il couche à la belle *étoile*; pour dire, qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors à la campagne.

L'Abbaye de l'Estoile est une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fille de Pontigny, fondée vèrs le commencement du XIIᵉ siécle dans le diocése de Poitiers, par Isambèrt Senebaut de la maison de Lesignac. De Sainte-Marthe.

PORTE-ESTOILE. Voyez Bethléhémite, & à la lettre P. Porte-Etoile.

ESTOILÉ, ée, adj. Brillant d'étoiles, semé d'étoiles. *Stellatus, stellis distinctus.* Lorsqu'il géle bien fort, ou que le ciel est fort serein, il paroit bien *étoilé.*

En Blason on dit qu'un Ecu est *étoilé*, quand il est semé d'étoiles sans nombre.

Estoilée, s. f. Tèrme de Fleuriste, nom de tulippe. L'*Estoilée* a prèsque les couleurs de la Dorilée, qui sont un beau violèt & blanc. Morin.

ESTOILER, se dit en tèrme de Monnoie lorsque les flancs & carreaux s'ouvrent par les carnes quand on les bat à faute d'être recuits. L'Ordonnance veut qu'on recuise les carreaux à toutes les façons qu'on leur donne, de peur qu'ils ne *s'étoilent.*

Ce tèrme vient de ce que les fentes qui se font dans les pièces de Monnoies, ressemblent un peu aux rayons des étoiles.

ESTOIRE, s. f. Vieux mot & inusité depuis longtems. *Navis, Classis, navalis exercitus.* Vos prient por dieux que vos aiez pitié de la tèrre d'oltremèr, & de la honte Jesus-Christ vengier, comment ils puissent avoir navire & *estoire.* Villehard. *n.* 13. Mult fut belle celle *estoire* & riche, & mult y avoit grant fiance li Cuens de Flandre, & li Pelerin, porceque la plus grant plentez de lor bons serians s'en allèrent en cette *estoire.* Id. *n.* 25. En cel tèrmine mut uns *estoires* de Flandres par mèr, con mult grant plenté de bonne gent armée. Id.

Ce mot semble être tiré de *Stolus* & *Stolium*, dont les Auteurs Latins du moyen âge se sèrvent souvent. *Rigord. ad.* 1201. *Gesta Innocentii Papæ. p.* 49. 64. *Tom. III. hist. Francor. p.* 741. Du Fresne, *Gloss. de Villehard. Stolus* & *Stolium* viennent du Grèc στόλος, qui a le même sens, de στέλλω, j'envoye.

ESTOLE, s. f. Ornement sacèrdotal que les Curez mettent par dessus leurs surplis pour marque de la supériorité dans leur Eglise. *Stola.* Les Prêtres en portent aussi sur leur aube pour célébrer la Messe, & alors elle est croisée sur leur éstomac. Les Diâcres la portent en écharpe sur leur épaule gauche. C'est une grande bande d'étoffe chargée de trois croix, qui pend depuis le cou jusqu'aux pieds. On met le bout de l'*étole* sur la tête quand on dit une Evangile pour quelque pèrsonne. Les Evêques ont prétendu que les Curez ne devoient point paroître devant eux avec l'*étole.*

Ce que les anciens Romains appelloient *stola* est bien différent de l'*étole* d'aujourd'hui; c'étoit une robbe plus convenable à des femmes qu'à des hommes. C'étoit pourtant une robbe d'honneur chez toutes les nations. Les Rois même s'en sèrvoient, & la donnoient quelquefois pour le prix de la vèrtu. Celle des Prêtres d'aujourd'hui n'est autre chose que les extrémitez de cette longue robbe que portoit le Grand Prêtre, dont elles font la représentation. L'usage de l'*étole* a commencé dans l'Eglise avec celui de l'aube. Les Prêtres la portoient toujours autrefois, même en prêchant, comme témoigne Alcuin: d'où vient qu'on l'a appellée aussi en Latin *orarium*, de *orare*, parce qu'ils étoient les Orateurs de l'Eglise. Voyez le Traité qu'en a fait le S. Thiers Curé de Champrond. Il y a encore des pays, comme en Flandre, où on ne prêche jamais qu'avec l'*étole*. On le fait aussi en Italie.

L'Ordre de l'Estole. Ordre de Chevalerie des Rois d'Arragon. *Ordo Stolæ, Equites Stolæ.* On ne sçait quel est l'Auteur de cet Ordre militaire, ni en quel tems il fut institué. Il n'en est point parlé avant le régne d'Alphonse V. Roi d'Arragon, qui monta sur le trône l'an 1416. L'Abbé Justiniani conjecture cependant qu'on n'est point obligé de fixer là l'époque de la naissance de cette milice; car en 1387. Sigismond Roi d'Hongrie ayant fait alliance avec le Roi d'Arragon, une des conditions du traité fut que les deux Rois pourroient donner mutuellement leurs Ordres de l'*Etole* & du Dragon. Ainsi il croit que cet Ordre fut institué en Arragon en même tems que celui de la Bande en Espagne, qui le fut vèrs l'an 1332, comme nous l'avons dit en sa place. Voyez Justiniani T. II. C. 56.

Estole d'or. Ordre de Chevalerie à Venise, ainsi nommé d'une étole d'or que les Chevaliers portent sur l'épaule gauche, & qui est large d'une palme & demi, & descend par devant & par dèrrière jusqu'aux genoux. *Ordo Stolæ Aureæ.* On n'éleve à ce rang que les Patrices, ou Nobles Venitiens. Ils portent une robbe rouge de taffetas, ou de damas, selon la saison. Cette robbe s'appelle Ducale. Ils ont l'*étole* dont nous avons parlé. Sous la robbe ils ont un habit de rouge cramoisi. Quand on crée quelqu'un Chevalier il paroit pendant huit jours au palais dans cet équipage. L'hiver ils portent des fourrures d'hèrmine, de loup cèrvier, de marte, ou de zibeline. L'habit ordinaire est un habit commun, & par dessus une robbe de drap noir avec une *étole* de drap noir, ayant une orle d'or. La robbe est differemment fourrée selon les saisons, l'été elle n'est point fourrée; l'hyvèr on la ceint d'une ceinture de velours noir avec des franges d'or. L'ornement de tête est un bonnèt de laine noir avec des franges autour. L'Abbé Justiniani dit qu'on ne sçait quand cet Ordre a commencé. C'est dans son premiér Tome C. XI. p. 119. & suivantes de la seconde édition, qu'il en parle.

ESTOMAC, s. m. Tèrme d'Anatomie. *Stomachus, os ventriculi.* C'est proprement l'orifice supérieur du ventricule, que quelques-uns appellent la bouche du ventricule. Il commence où l'œsophage finit; il est d'un sentiment très-vif, à cause de la quantité de nèrfs qui l'environnent, il donne entrée aux alimens, & afin qu'ils ne remontent pas dans la bouche, il est fèrmé par une infinité de fibres charnuës & circulaires.

M. Lémery écrit selon l'étymologie, *estomach* avec une *h* à la fin après le *c*, comme *stomachale*: mais l'usage est contraire.

Ce mot est Grèc, στόμαχος, & vient de στόμα, qui signifie bouche.

Estomac, se dit aussi du ventricule même. Voyez Ventricule. Pour vivre longtems, il faut avoir bon *éstomac.* Le vômissement est une convulsion de l'*éstomac.* Il ne faut rien donner aux malades qui leur charge l'*éstomac*; c'est-à-dire, qui soit difficile à digérer. On dit aussi de celui qui a la voix forte, qu'il a un bon *éstomac.* L'*éstomac* est formé de trois membranes; l'intèrieure est charnuë, celle du milieu musculeuse, & composée

de fibres, partie étenduës selon sa longueur, & partie circulaires; l'extérieure est nèrveuse. La prémière est ridée, c'est un tissu de veines, d'artères & de nèrfs, semé de glandes qui répandent une liqueur, qui a quelque raport à la salive. Les animaux qui rumiaent ont quatre *éstomacs*. Il parut il y a 3 ou 4 ans on Moine Moscovite à Berlin, qui proposoit un instrument pour nettoyer l'*éstomac*. C'étoit une brosse toute semblable à celle dont on se sèrt pour nettoyer les bouteilles. Elle avoit un manche de fil de fèr couvèrt de soie. Avec cette brosse il prétendoit nettoyer un *éstomac*, comme on nettoye une bouteille. *Mem. de Tr.*

Estomac, se dit abusivement de la partie éxtérieure du corps, qu'on appelle autrement le *sein*, la *poitrine*, & qui est au dessus de la ceinture. *Pectus*. Les pécheurs se frappent l'*éstomac* en signe de pénitence. Quand on se confesse, on se frappe trois fois l'estomac, en disant *meâ culpâ*.

Estomac, à l'égard des volailles, se dit des chairs qu'on tire de dessus leur partie éminente quand on en a levé les ailes & les cuisses. Un *éstomac* de chapon, de pèrdrix.

On dit provèrbialement, qu'un homme a un *éstomac* d'autruche, qu'il digereroit le fèr, quand il mange éxcessivement sans en être incommodé.

On appelle en tèrme de Chymie, *Estomacs d'autruche*, les eaux fortes qui digèrent & dissolvent tout. C'est particulièrement une eau philosophale qui est propre à dissoudre tout. Elle se fait avec de l'huile philosophale, le sublimé & la liqueur gommeuse.

ESTOMAQUER, v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Se scandaliser, s'offenser de ce que quelqu'un dit contre nous. *Succensere, excandescere, irasci*. Il y a des gens qui s'*éstomaquent* d'entendre des propositions nouvelles, de nouvelles doctrines qu'ils ne peuvent comprendre. Ce Noble s'est fort *éstomaqué* de ce que le Curé ne lui a pas accordé les droits honorifiques qui lui sont dus. Ce vèrbe n'a point de participe, & ne se dit que dans le stile familier, & même il ne s'y dit plus guère.

ESTOMBAR, s. m. Village de Portugal. *Estombarum*. Il est dans le petit Royaume des Algarves, à une lieuë de Silves du côté du midi. *Estombar* est un reste de l'ancienne *Ossonoba*, *Exonaba*, & *Ossoba*, ville Episcopale, dont le siege a été transferé à Silves. Maty.

ESTOMBER. Tèrme de Déssinateur. C'est, Déssiner avec des couleurs en poudre qu'on applique avec de petits rouleaux de papier dont le bout sèrt comme de pinceau. Il y en a qui ecrivent & qui prononcent *éstomper*, & qui appellent *éstompe* le papier roulé & barbu par le bout dont on se sert pour *éstomper*.

ESTONIE. s. f. Nom de la partie septentrionale de la Livonie en Suéde. *Estonia*, *Esthlandia*. L'*Estonie*, qu'on nomme autrement *Esten*, a au midi la Lettonie, & la Moscovie au levant. Le Golfe de Finlande la baigne au nord, celui de Riga au couchant. Les principaux lieux de l'*Estonie* sont Nerva, Derpt, Felin, Pernaw, Hapsel & Revel, qui en est la capitale. M. Corneille écrit *Esthonie*. Elle comprend sept petites Provinces, ou Districts, l'*Esthonie* propre, l'Harrie, ou l'Harland, le Wirland, l'Oldempo, le Jèrvenland, le Wikesland, & l'Alentaken. Corn.

ESTONNANT, ANTE, adj. *Mirabilis*, *mirus*. Surprenant; qui étonne, qui donne de l'admiration par sa rareté, ou par sa nouveauté, ou incompréhensibilité. La bonté, la sagesse de Dieu, sont *étonnantes*. Il y a une infinité de secrèts dans la nature qui sont *étonnans*. Les Voyageurs nous racontent des choses *étonnantes* des peuples qu'ils ont visitez. Je me represente à toute heure ce peril *étonnant*, qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre. Mol. Il n'est pas *étonnant* que la Poësie des Idolâtres ne fut pas toujours si réguliére, & qu'ils se pèrmissent pour le Theâtre quelques libèrtez. P. De Courbeville.

ESTONNEMENT, s. m. Accident imprévu qui cause de la surprise, de la tèrreur. *Stupor*, *pavor*. Tous les prodiges causent de l'*étonnement*. L'*étonnement* est mêlé de surprise, de crainte, de douleur & de déséspoir. Ils étoient tous intèrdits de crainte & d'*étonnement*. Donner de l'*étonnement*. Jetter dans l'*étonnement*. Un bel esprit Allemand n'apparoît point sans donner de l'*étonnement*. Bour. Une âme fèrme a beau être menacée, cela ne lui donne point d'*étonnement*. *Impavidum ferient ruinæ*.

Estonnement, se prend aussi pour, Admiration. *Admiratio*. Cette action fera l'*étonnement* des siécles futures. On dit aussi d'une pèrsonne éxtraordinaire, que c'est l'*étonnement* de la nature; qu'on est ravi d'*étonnement*, qu'on a de la peine à revenir de son *étonnement*.

Estonnement, se dit aussi pour, Ébranlement, secousse. *Tremor*, *concussio*. Les chariots ont causé un si grand *étonnement* à ces maisons, qu'elles en dureront moins. Le grand bruit a causé à ce malade un *étonnement* de cèrveau. A ceux dont le crâne a été frappé par une balle, il s'y fait un *étonnement* de cèrveau.

ESTONNER, v. act. Surprendre, épouvanter, causer à l'âme de l'emotion, soit par surprise, soit par admiration, soit par crainte. *Terrere*, *admirationem facere*. On s'*étonne* de tous les accidens éxtraordinaires qui arrivent dans le monde. Un criminel s'*étonne* à la vûë des Juges, des supplices, de la mort. Les Tyrans n'ont point *étonné* les Martyrs, ils n'ont pû vaincre leur constance. Quand on sçait la cause de quelque éffèt, on ne s'en *étonne* plus. Ce Héros au bruit de ses éxploits *étonna* l'Univèrs. Men.

Le P. Bouhors a remarqué qu'avec le vèrbe *étonner* on ne met jamais l'indicatif dans les phrâses où le *que* suit immédiatement le vèrbe. Ainsi on ne dit pas je m'*étonne* qu'il est venu; qu'il va à la campagne par un si mauvais tems. Il faut dire, je m'*étonne* qu'il soit venu, qu'il aille à la campagne. L'indicatif ne se peut mettre qu'en mettant *de ce que* aprés le vèrbe *étonner* au lieu de *que*, comme, je m'*étonne* de ce qu'il est venu, de ce qu'il va à la campagne.

Estonner, se dit aussi des mouvemens de l'ame ordinaires, & peu considérables. Je suis *étonné* de son procédé à mon égard. Je m'*étonne* de ce qu'il est si longtems sans me venir voir, sans m'écrire. *Miror*.

Estonner, se dit aussi des émotions des corps qui sont ébranlez, & attaquez par quelque violence. Les tremblemens de tèrre *étonnent*, *Quassant*, *concutiunt*, les édifices les plus solides. Les prémiérs coups de canon n'abbatent pas une muraille; mais ils l'*étonnent*. Une chûte *étonne* le cèrveau de telle sorte qu'il se fait souvent un abscès par un contrecoup.

> *Le Tigre écumeux & bruyant,*
> *De sa fougueuse course* étonne *son rivage.* P. le Moine.

Estonner, se dit provèrbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est *étonné* comme s'il tomboit des nuës, comme si les cornes lui venoient à la tête; qu'il est *étonné* comme un fondeur de cloches. On dit aussi d'un homme fèrme, ou opiniâtre, qu'il est bon cheval de Trompette, qu'il ne s'*étonne* pas du bruit.

Estonné, ée, part. pass. & adj. *Territus*, *admirans*. Tous ces mots viennent du Latin *attonare*, *attonitus*.

Estonné, Tèrme de Lapidaire, qui se dit d'un morceau de cristal mis au feu par un Lapidaire pour lui donner une couleur.

ESTOQUIAU, s. m. C'est une partie de la sèrrure, une petite cheville qui en tient le ressort. On nomme aussi *éstoquiaux* dans la cloison d'une sèrrure, cèrtaines piéces de fèr qui entretiennent la cloison avec le palastre.

ESTOR. Vieux mot de plus de cinq siécles & demi d'ancienneté. Il signifioit embarras, bruit, desordre; & on peut le lire dans quelques endroits du Romand Guarins le Loherances, entre autres dans celui-ci:

> *El grant* éstor *demein vos en envi.*

Et dans cet autre:

> *Là veissiez un* éstor *commencier,*
> *Tant chevel traire, & tant guernon sachier.*

Ce pourroit bien être la même chose que *éstour*. Voyez Estour.

ESTORE, ou Estora, s. f. Ville ancienne de Numidie. *Stora*, anciennement *Rusicada*. Elle est aujourd'hui dans la Constantine, Province du Royaume d'Algèr. Sanson l'appelle Stora dans sa Carte de la Meditèrranée. *Estore* est un grand & bon port de mèr, à douze lieuës environ au levant de Colle, ou Collo. Le Golfe d'*Estora* est celui que les Anciens nommoient *Laturus*, ou *Olchachites sinus*. Maty.

Estorée, s. f. Vieux mot inusité depuis longtems. Armée navale. *Classis*, *navalis exercitus*. Le Roi d'Angleterre avoit fait appareiller une grande *éstorée* de nefs. Chroniq. de Flandres, *Ch.* 84. On a dit aussi *éstoire*. Voyez ce mot.

ESTORS. s. m. Vieux mot & inusité. Combat, bataille, *conflictus*. Voyez Du Cange au Gloss. de Villehard.

ESTOTILAND, s. m. ESTOTILANDE. s. f. Grand païs de l'Amérique septentrionale, qui est encore appellé la Tèrre de Laborador, ou de Cortereal, ou la Nouvelle Bretagne. *Estotilandia*, *Terra Laboratoris*, ou *Cortereralis*, *Britannia Nova*. Il a au midi le Canada, dans lequel on le comprend quelquefois; le Golfe de Hudson le baigne au couchant, le detroit de Hudson au nord, & la mèr de Canada au levant. On ne connoit que les côtes de ce païs.

ESTOUBLAGE, s. m. Tèrme de Coûtumes. *Estoublagium*, comme

me parlent une charte d'Odon, Archevêque de Roüen, de l'an 1262. C'est un droit qui se leve sur les blez ou esteules.

ESTOUBLE, s. m. Chaume, ce qui reste du tuyau de blé sur la tèrre quand on a fait la moisson. Il y a quelques endroits où l'on dit *éteule*, en Bourgogne on dit *étouble*, mais mal. LIGER. Voyez ESTEULE.

Estouble vient de *Stipula*. Quelques-uns tirent son étymologie de *databy* LIGER.

ESTOUDEAU, s. m. *Pullaster, junior capus*. Un jeune cop. POMEY.

ESTOUFFANT, ANTE, adj. Suffoquant : qui empêche le rafraîchissement des poumons, en leur otant la libèrté de respirer un air frais. *Præfocans, opprimens*. En été il y a des chaleurs *étouffantes*. Voilà un tems vain & *étouffant*.

ESTOUFFEMENT, s. m. Maladie du poumon, qui souffre pour n'être pas rafraichi par un air frais. *Præfocatio, suffocatio*. Cet homme a un asthme qui lui cause un *étouffement* de poitrine, une respiration difficile.

ESTOUFFER, v. act. & n. Oter la respiration d'un air frais : suffoquer. *Præfocare, intercludere spiritum*. Cette chambre est chaude comme un etuve, on y *étouffe*.

On nuit à force de caresse,
Et l'on étouffe *en embrassant*. P. DU CERC.

*J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'*étouffer. RAC.

On *étouffe* entre deux matelas ceux qui ont la rage. Il y avoit si grande presse en cette cérémonie, qu'on a failli à m'*étouffer*. L'apopléxie *étouffe*, parce qu'elle bouche les conduits de la respiration. On dit aussi, que les habits *étouffent*, quand ils sont trop chauds & trop lourds. On dit encore, qu'on a failli à *étouffer* de rire, *risu enecari, disrumpi*, quand un ris violent empêche de parler ou de respirer. La fumée *étouffe*. J'ai pensé être *étouffé* à la porte. MOL. S'*étouffer* de manger. VAUG. *Etouffer* de douleur. BUSS. Que la peste l'*étouffe* avec sa discrétion, le traitre, le bourreau qu'il est. MOL. Si je n'avois rien dit, j'aurois *étouffé* de dépit.

Ce mot vient de *stufare*, qu'on a fait de *stufa*, qui signifie *étuve*. MEN.

ESTOUFFER, se dit figurément en Morale. *Opprimere, extinguere*. Il faut cacher & *étouffer* son ressentiment. La pénitence *étouffe* les mouvemens de l'amour propre. Souvent on est obligé d'*étouffer* ses soupirs, ses plaintes, ses pensées. Ce Prince a *étouffé* l'hydre de la rebellion, comme Hercule *étouffa* des serpens dans le bèrceau. *Etouffer* les semences d'une guèrre civile. ABL. La misère *étouffe* l'esprit. *Obtundit, hebetat, affigit humo divinæ particulam auræ* S. EVR. L'action & la vivacité de l'esprit s'*étouffent* par trop d'étude. MONT. Puissent être oubliez pour jamais & *étouffez* sous les tenebres d'une nuit éternelle tant de funestes exemples. PATISS.

Étouffe *promptement une naissante flâme*. CORN.

Nous *étouffons* les remords de notre conscience en nous persuadant témérairement que nous n'avons point tort. NIC. La contrainte des préceptes *étouffe* & éteint le feu de l'imagination. La modération que le monde affecte n'*étouffe* pas les mouvemens de la vanité : elle ne sèrt qu'à les cacher. BOSS. On *étouffe* les agrémens naturels quand on veut en avoir d'empruntez. BELL. Il vaut mieux *étouffer* un bon mot qui est prêt à nous échapper, que de chagriner qui que ce soit. ID.

ESTOUFFER, se dit metaphoriquement des arbres & plantes en tèrme de Jardinage, & signifie être trop touffu, trop épais, avoir trop de branches & trop confuses ; ou être ombragé, être caché par d'autres plantes qui ôtent la libèrté de l'air. *Densare, opprimere, premere, inumbrare, obumbrare, offuscare*. Cet arbre est *étouffé* dans le milieu ; c'est-à-dire, qu'il y a dans le milieu une telle confusion de branches qu'il est impossible qu'elles puissent avoir de l'air. Ces plans sont tous *étouffez*, il leur faut donner de l'air. LIG. Les pluies ont fait croître tant de méchantes hèrbes dans les champs, qu'elles *étouffent* tous les blez. Cette ente est toute *étouffée* sous ce grand arbre, comment veut-on qu'elle pousse ?

ESTOUFFÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Oppressus, præfocatus*.

Des desseins étouffez *aussi-tôt que naissans*. RAC.

ESTOUFFOIR, s. m. Instrument de métal, haut d'environ trois piéds, creux, rond, ouvèrt par le bas, & couvèrt par le haut, que les boulangers mettent sur la braise pour l'éteindre & pour l'étouffer. *Præfocator, oppressor*. Il y a aussi une autre sorte d'*étouffoir* dont on se sèrt fort en Hollande. Il est aussi de métal ou de tèrre cuite ; mais est ouvèrt par le haut. Il sèrt à eteindre ou à étouffer des tourbes : ce qui se fait en le couvrant aprés qu'on y a mis les tourbes qu'on y vouloit mettre.

ESTOVOIR, s. m. Vieux mot hors d'usage depuis très-longtems. Nécessité. On a dit aussi *Estouvier*. Voyez Du Fresne, Gloss. de Villehard.

ESTOUPPADE, s. f. *Stupa*. C'est une cèrtaine quantité d'étoupe préparée, mise ensemble, & destinée à un cèrtain usage, comme à couvrir une playe. Pour panser le malade on a trois petites compresses, deux plumaceaux, une *estoupade* couvèrte d'astringens, &c. DIONIS.

ESTOUPPE, s. f. La bourre du chanvre, de la filasse, du lin. *Stupa*. On fait des bouchons de bouteille avec de l'*étoupe*. On mêle de l'*étoupe* avec du goudron pour calfater les vaisseaux. On la fait aussi de vieux cables battus.

Ce mot vient du Latin *stupa*. MEN. Isidôre le fait encore venir, *quod ex eâ rima navium stipentur*. Il vient plûtôt de *stoup*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie la même chose.

On dit provèrbialement & figurément, Mettre le feu aux *étoupes* ; pour dire, Exciter quelqu'un à la sédition, à quéreller, à plaider, à faire l'amour, ou à satisfaire quelque passion emportée.

ESTOUPPER, v. act. Boucher, fermer avec de l'étoupe. *Stupâ obturare, stupare*. *Etouper* une bouteille, un tonneau qui s'enfuit, un vaisseau qui fait eau.

Les oreilles il lui couppa,
Et les conduits en etoupa. VOIT.

On dit figurément d'un homme qui ne veut entendre ni plaintes ni remontrances, qu'il s'est *etoupé* les oreilles, qu'il les a fermées à la pitié.

Ce mot vient de *stupare*, qui signifie *boucher* avec de l'*étoupe*, & qui a été fait de *stupa*. Les Allemands disent *stopffen*.

ESTOUPPÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Obturatus*.

ESTOUPPIN, s. m. Tèrme de Marine. C'est un peloton de fil de carret sur le calibre des canons, pour bourrer la poudre quand on les charge. *Obturamentum, epistomium*. Pomey dit *estoupillon*.

ESTOUR, s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit dans les anciens Romans *combat, assaut de ville*. *Discrimen, certamen, conflictus, concursus*. L'*estour* des combatans fut rude & cruel. L'*estour* de la bataille. On disoit aussi, l'*estour* des vents ; pour dire, une rencontre de vents contraires, d'où est venu le mot de *tourbillon*. On a dit autrefois *estourmir* ; pour dire, *combatre*.

Ce mot vient de *stormo* Italien, qui signifie une assemblée de plusieurs persionnes armées pour combattre. *Ad stormum pulsare* ; c'est-à-dire, *sonner l'alarme*.

ESTOURDERIE, s. f. Action d'étourdi. *Temeritas, temerarium, inconsideratum factum, inconsultum, socordia, stoliditas*. Il a fait une *étourderie*. Voilà une de vos *étourderies*. Il y a des gens qui croyent que ce mot ne s'ecrit point encore, & qu'on doit se contenter de le dire ; mais on le juge assez établi par l'usage pour pouvoir l'écrire dans le stile épistolaire & familier.

ESTOURDIMENT, adv. D'une manière inconsidérée & étourdie. *Inconsideratè, inconsultè, stolidè*. Il a entrepris cette affaire fort *étourdiment*, sans prendre conseil, sans l'examiner. Il est surprenant que les hommes portent l'extravagance jusqu'à hasarder *étourdiment* l'éternité, sans songer en quel abîme elle les va précipiter. VILL. On craint l'enfer, & cependant on y court *étourdiment*. MORALE DE P. La discretion est l'ame de la politesse, elle nous empêche de parler *étourdiment*. BELL.

Cloto ne peut vous faire d'autre grace
Que de filer vos jours très-lentement :
Mais Cloto va toujours étourdiment. LA FONT.

ESTOURDIR, v. act. Causer une émotion ou déréglement dans le cèrveau ou dans les sens, qui les empêchent de faire bien leurs fonctions ; importuner, rompre la tête à force de cries & de faire du bruit. *Obtundere, stupefacere*. Le vin pris par excès *étourdit*, fait croire que tout tourne. On donne un coup de massuë sur la tête d'un bœuf pour l'*étourdir*, pour l'abattre. Les marteaux d'une forge, le bruit continuel, les crieries d'une femme, *étourdissent* les gens, ils ne sçavent plus ce qu'ils font. Cicéron *étourdissoit* tout le monde de la gloire de son Consulat. NIC. Les vieillards *étourdissent* les oreilles par leurs remontrances. Vous êtes de plaisantes gens avec vos régles dont vous nous *étourdissez* tous les jours. MOL.

ESTOURDIR, se dit aussi des viandes mal cuites. *Leviter coquere, assare*. On vient de mettre cette éclanche à la broche, ces pois au pot, ils ne sont qu'*étourdis*, à demi-cuits. *Leviter cocti*. Il faut *étourdir* l'eau de ce malade pour en ôter la crudité. On sèrt d'abord les grosses viandes pour *étourdir* la grosse faim.

ESTOURDIR, se dit figurément en choses Morales, des accidens qui troublent, qui surprennent notre raison. Aristote parle

comme les Oracles ; il veut *étourdir* le monde, & *s'étourdir* lui-même par ses raisonnemens. S. Evr. Cette banqueroute a bien *étourdi* des Marchands, ils ne sçavent où ils en sont. Une bataille perduë *étourdit* bien un parti, fait pèrdre courage, rompt ses mesures.

Estourdir, signifie aussi figurément, Importuner, incommoder à force de répéter quelque chose ou de parler. Rompre la tête.

Je n'y verrai qu'orgueil ; s'il est de qualité,
Il ne m'étourdira que de sa parenté. Sanlec.

S'Estourdir, signifie, S'ôter le sentiment d'une chose, & se tromper soi-même. *Obdurare se.* Les esprits déréglez, & qu'on appelle esprits forts, chèrchent à *s'étourdir* sur l'avenir. S. Evr. Regardez ce faux brave (Sénéque) vous vèrrez qu'en faisant de beaux raisonnemens sur l'immortalité de l'ame, il chèrche à *s'étourdir* sur la crainte de la mort. Port-R. Les libèrtins qui ont le cœur plus dereglé que l'esprit, pour jouir plus tranquillement des plaisirs de la vie, tâchent à *s'étourdir* sur l'éternité. Bouh. Les fausses prudes, par leurs maximes de sagesse, tachent de *s'étourdir* sur la privation des plaisirs qu'elles regrettent. Bell. Pourvû qu'on se trompe toujours, & qu'on *s'étourdisse* bien sur tout ce qui fait de la peine, c'est tout ce qu'on peut souhaiter. S. Evr. L'arrogance humaine tache de *s'étourdir* elle-même par de grands noms, pour ne pas appèrcevoir son néant. Bos. Il n'appartient qu'à un homme d'esprit de *s'étourdir* un peu sur les malheurs. Ch. de M. Cette femme est toujours en mouvement ; c'est un artifice pour *s'étourdir* sur la pèrte de son Amant. La Bruy.

Estourdi, ie, part. pass. & adj. *Stupefactus.* Il tomba tout *étourdi* du coup qu'il reçut. Elle parut tout *étourdie* de ce que vous lui dites. La sincérité ne doit être ni indiscrète, ni *étourdie*. Bell.

Estourdi, s. m. Estourdie, s. f. Imprudent, inconsidéré, qui fait les choses avec précipitation, & sans en considérer les suites. *Inconsideratus, levis, inconsultus, stolidus.* Il y a plus de prudence qu'on ne croit à être un peu *étourdi* ; car quand on approfondit tant les choses, on n'a prèsque point de repos. M. Scud. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit, c'est un *étourdi*, qui fait toutes choses en *étourdi*, inconsidérément. On ne vit jamais d'*étourdie* comme cette fille-là. Vous êtes une *étourdie*, je ne me fie pas à vous. Ces gens-là ne sçavent ce qu'ils font, ce sont des *étourdis*. Il y a une Comedie de Molière, qui s'appelle l'*Etourdi*. Un jeune *étourdi* est souvent plus heureux en amour.

Menage dérive ce mot de l'Italien *stordito*, & cite Fauchet, qui croit plus vraisemblablement qu'il vient d'*estour* ; ayant appellé *estourdis*, ceux qui dans les *estours* etoient affoiblis, & comme endormis à force de coups.

Estourdi, se dit provèrbialement en ces phrâses : On dit qu'un homme est *étourdi* comme un hanneton, comme le prémier coup de Matines ; qu'il est *étourdi* du bateau, lorsqu'il a été batu ou fatigué, qu'il n'est plus en état de se défendre. On dit aussi, qu'un homme n'a été ni fou, ni *étourdi*, lorsqu'il a sçu profiter d'un desordre, d'un embarras où il s'est trouvé, qu'il s'en est sauvé ou en a tiré quelque avantage.

On dit aussi advèrbialement, Faire une chose à l'*étourdie* ; pour dire, brusquement & sans reflexion. Menage prétend qu'on dit plus communément à l'*étourdi*. Ablancourt, prétere à l'*étourdie* : Les assiégez les voyant venir à l'*étourdie*, coururent dessus. Je dirois aussi à l'*étourdie* ; notre langue aime des façons de parler advèrbiales au féminin. Corn. Les barbâres coururent sur lui à l'*étourdie*. Vaug.

ÉTOURDISSANT, ante, adj. Qui fait bien du bruit, qui étourdit. *Obtundens.* Le carrosse a cette incommodité, que son bruit est *étourdissant*.

ESTOURDISSEMENT, s. m. Trouble du cèrveau & des nèrfs. *Stupefactio, stupor.* Les vâpeurs causent des vèrtiges & des *étourdissemens*. Il lui a pris un *étourdissement*, il est tombé de son haut.

Estourdissement, se dit aussi au figuré : Dieu a repandu sur cet Imposteur l'esprit d'*étourdissement* & de vèrtige. Patru.

Estourdissement, est aussi une maladie qui arrive aux brebis & à d'autres animaux, sur tout pendant les grandes chaleurs.

ESTOURNEAU, s. m. Oiseau qu'on nourrit en cage, *sturnus*. Il est de la grosseur d'un mèrle, son plumage est noir & tacheté de gris ou de blanc, & quelquefois de jaune & de rouge, ce qui l'a fait appeller par les Poëtes Latins *avis picturata*. Sa queuë est courte & noire, ses pieds sont prèsque de couleur de saffran, son bèc ressemble beaucoup à celui de la pie. Aldrovandus décrit trois espéces d'*étourneaux*. Cet oiseau se trouve prèsque en toutes sortes d'endroits. L'été il habite dans les forêts, dans les lieux aqueux, dans les prez ; & l'hyvèr il se retire sur les tours & les toits des maisons. L'*étourneau* est fort gourmand, il se nourrit des bayes de sureau, de raisins, d'olives, de millet, d'avoine & d'autres semences ; il mange aussi des vèrs, de la ciguë, de la chair des cadavres. Il est docile, on lui apprend aisément à parler & à siffler. Les *étourneaux* vòlent par bandes, ils s'assemblent quelquefois le soir en si grande quantité, & vòlent avec tant de rapidité, que le bruit qu'ils font ressemble à celui d'un tourbillon ou d'un vent violent. Il n'est pas fort bon à manger, s'il n'est jeune & gras, comme il est dans le mois de Septembre pour la raison qu'on dira plus bas. Plusieurs pèrsonnes mangent de l'*étourneau* en lui ôtant la tête avant que de le faire cuire, parce qu'on prétend qu'elle sent la fourmi.

Mais de tous mes airs nouveaux,
Quel fruit ici puis-je en prétendre ?
De étourdir des hiboux ou éveiller des étourneaux. De Valinc.

L'*étourneaux* a beaucoup de rapport avec le mèrle. Il est à peu prés de même grosseur, il se nourrit des mêmes alimens : il est fort docile ; le plumage de l'un & de l'autre de ces oiseaux est noir, ensorte qu'on auroit peine à connoître un jeune *étourneau* d'un jeune mèrle : mais l'*étourneau* qui a plus d'un an, a son plumage marqueté de plusieurs petits points gris-blancs, qui le distingue. Les *étourneaux* ne paroissent prèsque jamais qu'en troupes nombreuses, & ne vòlent qu'en rond ; chaque *étourneau* tâche toujours de garder le milieu de la bande. Ils s'assemblent ainsi pour leur propre consèrvation contre les oiseaux de proie. L'étenduë qu'ils occupent en volant, les fait quelquefois paroître comme une nuée. C'est apparemment pour cela qu'Homère compare une troupe de Troyens envelopez & battu par un petit nombre de Grecs, à une *nuée d'étourneaux*, qui évitent par la fuite la rencontre de l'epèrvier. Les *étourneaux* aiment beaucoup le raisin.

L'*étourneau* vit cinq à six ans. Le mâle a l'œil noir ; la femelle a une petite maille dans le blanc de l'œil. Le mâle a la langue pointuë, la femelle l'a fourchuë.

Pline Liv. X. c. 42. dit que les deux jeunes Princes Drusus & Britannicus, fils de Claude, sous lequel il écrivoit, avoient un *étourneau* qui parloit fort bien Grèc & Latin, qu'il étudioit seul les leçons qu'on lui donnoit, que tous les jours on lui entendoit dire quelque chose de nouveau, & qu'il repètoit quelquefois des discours entiers & suivis. Gesnèr, *De Avibus L. IV. p. 715.* dit avoir vû un *étourneau* nourri avec des rossignols, lequel s'étant demis un pied, prit des œufs de fourmis dont on nourrissoit les rossignols, les écacha avec son bèc, les échauffa sous ses ailes, & ensuite s'en frotta le pied malade, qui peu de jours aprés se trouva gueri.

La chair des *étourneaux* étoit plus estimée des Anciens qu'elle ne l'est aujourd'hui ; ils en sèrvoient souvent sur leurs meilleures tables. Galien, *De sanit. tuend. L. VI. c. 16.* les met au nombre des alimens d'un bon suc, & qui nourrissent beaucoup. Il en conseille l'usage à ceux qui sont incommodez de la gravelle ou de la pièrre. Cela ne se peut néanmoins entendre que des jeunes *étourneaux*, & en automne, lorsqu'ils sont plus gras, plus tendres & d'un meilleur gout, parce qu'ils mangent beaucoup de raisin ; car lorsqu'ils sont vieux ou qu'ils sont maigres, leur chair est dure, d'un gout desagreable, difficile à digérer. De la Mare, *Tr. de Pol. L. V. Tit. XXIII. c. 2. §. 23.*

L'*étourneau* commun est, comme on l'a dit, de la grandeur d'un mèrle, avec cette différence qu'il est divèrsifié de taches blanches & rougeâtres, l'on en voit quelquefois de jaunes. Son pennage ne paroît pas entièrement noir, il a des parties vèrdâtres, principalement aux ailes & proche des yeux, & pareillement au bas du corps sur le dèrrière. Les plumes de ses ailes sont jaunes à leur extremité, ainsi que celles de la queuë, qui est courte & noire. Son bèc est assez robuste, & approche de celui des pies ; il est jaunâtre & brun à l'extremité. Ses pieds sont quasi jaunes & ses ongles noires. Il est assez agréable à la vuë, tant à cause de la divèrsité de ses couleurs, que pour la quantité des taches desquelles son corps est tout semé. C'est peut-être pour cette raison que les Poëtes donnent à l'*étourneau* l'epithète de *pictus*, comme si quelque Peintre avoit mis toute son industrie à l'orner & l'embellir de la divèrsité de ses couleurs. La femelle n'a pas tant de taches, le jeune *étourneau* n'en a aucune ; il est tout brun, excepté le cou, la tête & le ventre qu'il a cendré.

Il y a encore trois autres espèces differentes d'*étourneaux*.

Le premier, qui ne se voit que rarement, est tout blanc, excepté le bèc qui est d'un jaune rougeâtre, & les pieds qui sont d'une couleur de chair pâle.

Le second a la tête, le cou & le bèc blanc, hormis qu'il a au-dessus des yeux & proche du bèc, deux taches contiguës qui sont noires.

noires. Son ventre est blanc, ainsi que les commencemens de ses aîles, avec des taches diversifiées de bleu. Les grandes pennes des aîles & de la queuë sont semblables à celles de l'*étourneau* commun, à cela près que les deux dernières sont blanches. Ses piéds sont jaunes, & ses ongles noirs.

La troisième & dernière espèce est entièrement d'un cendré tirant sur le roux, & pour mieux dire, jaunâtre. Il a quelques points à la poitrine. Ses piéds & son bèc sont noirs. Les Oiseleurs d'Italie le disent de l'espèce des *étourneaux*. Aldrovand est d'un autre sentiment; mais ne sçachant rien de particulier de l'humeur & des façons de faire de cet *étourneau*, il a suivi la coûtume des autres. Il dit que cet *étourneau* est de couleur changeante, comme le cou d'un ramier, & madré de marques tannées par tout le corps, mêlées de gris & de cendré, lesquelles sont seulement sur le bout des plumes, qui sont plus longues & plus étroites que celles des autres oiseaux. Les jeunes ont le bèc de couleur de corne, un peu courbé en faulx comme celui du guespier. Ce bèc devient rouge en vieillissant de même qu'au mèrle. Les pennes de ses aîles sont brunes & bordées de tanné.

Aldrovand parle encore de deux autres espèces. Le prémier est tout blanc, à l'exception du bèc qui est jaune, rougeâtre, & des pieds, qui sont d'une couleur de chair pâle.

Le second a la tête, le cou & le bèc blancs, il a néanmoins au dessus des yeux deux taches contiguës qui sont noires. Son ventre est blanc ainsi que le commencement des côtez, qui sont couverts de taches bleuâtres. Les grandes plumes de la queuë sont comme celles de l'*étourneau* commun, à la réserve des deux dernières qui sont blanches. Ses piéds sont jaunes & ses ongles noirs.

On dit provèrbialement, que les *étourneaux* sont maigres, parce qu'ils vont en troupe. On dit aussi ironiquement à un jeune homme de peu de mérite, qui veut se mêler dans une convèrsation, Vous êtes un bel *étourneau* pour jaser.

Et femme d'un mari, qui peut passer pour beau,
Faut-il qu'un marmouset, qu'un maudit étourneau, &c.
MOL.

Le nom d'*étourneau* vient du Latin *sturnus*, qui signifie la même chose. En quelques endroits on appelle un *étourneau* un *sansonnet*.

ÉTOURNEAU MARIN. Les Oiseleurs d'Italie appellent *Etourneau* marin, *Sturnus marinus*, une espéce de mèrle que les autres appellent mèrle de couleur de rôse, *Merula rosea*. Voyez MERLE.

ESTOURNEAU, s. m. Tèrme de Mechanique. Piéce de bois qui fait le dessus d'un engin, dans laquelle sont deux poulies pour lever un fardeau. On l'appelle autrement *fauconneau*.

ESTOUTEVILLE, s. f. Nom propre d'un village de France en Normandie. *Stetavilla*, *Stotevilla*, *Estotevilla*, *Totevilla*. Ce lieu est dans le pays de Caux près de Fecamp. Hadrien de Vallois, *Not. Gall. p.* 539 croit que le prémier nom de ce lieu a été *Staltavilla*, ou au contraire *Astutavilla*. Sotteville, Fulleville, sont des noms semblables en Normandie.

ESTRAC, adj. Tèrme de Manége, qui se dit d'un cheval qui a peu de corps, peu de ventre, peu de flanc, qui ait sèrré des côtes. *Arctus*. On l'appelle autrement *cheval étroit*.

ESTRADE, s. f. Chemin public ou de la campagne. *Via strata*. On s'en sèrt en cette phrase militaire, Battre l'*estrade*; c'est-à-dire, Envoyer des Cavaliers aux nouvelles, à la découvèrte des ennemis. Leur principale fonction étoit de battre l'*estrade*, ce qui se dit encore, & c'est pour tenir l'armée avértie de ce qui lui peut tomber sur les bras. BUSSI RAB. Les armées ne marchent point qu'on n'envoye de tous côtez des batteurs d'*estrade*.

Il vient de l'Italien *strada*, qui signifie *rue* ou *chemin*, qui est dérivé du Latin *strata*, qui signifie *rue pavée*. Quelques-uns le dérivent d'*Estradiots*, qui étoient des Cavaliers qu'on employoit à battre l'*estrade*.

On dit provèrbialement, *battre l'estrade*, pour dire, aller en divèrs pays, en divèrses provinces: le peuple se sèrt de cette expression en parlant des garçons de boutique qui vont travailler de ville en ville avant que de s'établir. L'insulte faite à Londres en 1661. le 10e d'Octobre au Comte d'Estrades, Ambassadeur de France, par le Baron de Batteville, Ambassadeur d'Espagne, & qui fut si hautement réparée, a mis en vogue cette expression pour un tems; mais ce n'étoit qu'une pointe & une froide équivoque dans le sens qu'on lui donnoit en disant: Que fait Batteville à Londres? Il bat l'*Estrade*.

ESTRADE, est aussi une élévation de plancher qui se fait dans une alcôve ou dans la moitié d'une chambre, avec des ais clouez sur des lambourdes, pour en faire un réduit distingué & plus paré, afin d'y recevoir les gens apparens & que l'on considère. *Tabulatum, contignatio, locus editior*. On couvre les *estrades* de grands tapis de Turquie. Cette Dame reçoit ses visites sur son *estrade*. Les *estrades* des Divans & salles d'Audience chez les Levantins, s'appellent *sofa*.

ESTRADIOT, s. m. Vieux mot François qui signifioit *soldat à cheval*, *cheveau léger d'Albanie*; & on disoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradiota*; pour dire, avec les étrivières longues: ce qui est opposé à la *Ginette* ou à la *Moresque*; c'est-à-dire, avec des étrivières courtes.

Ce mot vient du Grèc στρατιώτης, qui signifie *homme de guèrre*. NIC. Les Venitiens ont eu souvent de ces soldats à leur sèrvice.

ESTRAGALE. *Astragalus*. Tèrme de Tourneur. Petit rond de bois noir qui sèrt d'ornement aux ouvrages tournez.

ESTRAGALE ou plutôt *Astragale*, comme on l'écrit & comme on le prononce plus ordinairement, est aussi un tèrme d'Architecture. C'est une petite moulure ronde qu'on nomme ainsi quand on l'employe dans des ouvrages circulaires & baguettes, quand on l'employe dans des ouvrages droits.

Ce mot est tout Grèc, ἀστράγαλος signifie la même chose & a encore plusieurs autres significations, qui ont quelque rapport à celle-là.

ESTRAGE, s. m. On trouve aussi *estaige* ou *estage*: ces mots qui sont aujourd'hui hors d'usage, signifient *enclos* d'une maison de campagne. *Septum villæ*.

ESTRAGON, s. m. *Dracunculus*. Plante aromatique qu'on met au rang des auronnes. Cette hèrbe a les feüilles entières, étroites, un peu longues & noirâtres, assez semblables à celles de l'hysope ou du lin, d'un goût très piquant, âcre & aromatique. Ses tiges sont rondes, d'environ deux piéds de haut, divisées en plusieurs branches, d'où sortent de petites fleurs jaunes, aussi bien que ses fruits. Ces fleurs sont de la même structure, & disposées de la même manière que dans l'auronne ordinaire & dans l'absinte. Sa racine est longue, grêle & fort fibreuse; elle jette tous les ans de nouvelles tiges. On mange souvent de cette hèrbe dans les salades pour corriger la crudité & la froideur de la laituë, & des autres hèrbes semblables.

Les friands modèrnes ont mis en crédit le vinaigre d'*estragon*, c'est celui où on fait tremper & macérer de jeunes branches d'*estragon*, jusqu'à ce qu'il ait pris l'odeur & le goût de cette plante. L'*estragon* se nomme autrement *dragon* ou *targon*. C. Bauhin l'appelle *dracunculus hortensis*. D'autres le nomment *abrotanum mas lini folio acriori & odorato*. L'*estragon* fortifie le cœur & l'estomac, il aide à la digestion, & est estimé propre pour résister au venin. La plûpart des paysans sont persuadez qu'il peut présèrver de la peste & de toute sorte de corruption; & en plusieurs endroits ils se sèrvent d'*estragon*, comme on se sèrt ordinairement de thériaque & d'orviétan.

On fait du vin d'*estragon* en faisant boüillir des branches de cette plante dans du vin blanc, qu'on passe ensuite. Ce vin est propre à appaiser les douleurs des dents & des gencives, causées par quelques humeurs visqueuses & acides; *il est* encore bon pour raffermir les dents & les gencives des scorbutiques. On s'en sèrt en le prenant dans la bouche, & l'y consèrvant quelque tems. Voyez M. Tournefort, élemens de Botanique 364. M. Lémery traite des alimens, &c.

ESTRAMAÇON, s. m. Coup qu'on donne du tranchant d'une forte épée, d'un coutelas, d'un cimetèrre. *Ictus cæsim illatus*. On le dit aussi de l'arme même, & c'est la partie du sabre qui est environ d'un demi piéd au dessous de la pointe. *Acinacis pars media*. Les Héros des Romans pourfendoient les Geans d'un coup d'*estramaçon*.

Ce mot est vieux Gaulois, comme tient Ménage, citant Grégoire de Tours, qui appelle ces armes *scramasaxos*: ce que Borel dit être dérivé de l'Allemand *scram*, qui signifie *escrime*. Il paroit bien venir de *extrema acies*, le bout de la pointe du tranchant.

ESTRAMAÇON, est aussi la partie d'un bâton à deux bouts qui est un bon piéd au dessous de la pointe. Avec le bâton à deux bouts on peut faire le demi-moulinet pour se mettre en garde, & aux approches se sèrvir de la pointe ou de l'*estramaçon*. GAYA.

ESTRAMAÇONNER, v. n. Se battre à coup d'estramaçon. *Cædere, cæsim ferire*. Ils ont *estramaçonné* un bon quart-d'heure.

ESTRANGE, adj. m. & f. Qui est d'un pays éloigné, qui est né sous une autre domination. Ce Voyageur a couru dans plusieurs pays & nations *étranges*. On peut dire peuples *étranges*, & non pas *étranges* peuples à cause de l'equivoque. MEN. Il vaut mieux dire pays *étrangers*, que pays *étranges*, & ce dèrnier commence à vieillir, & n'est plus bon qu'en vèrs. Voiture a dit à Monsieur le Prince en 1645.

Que votre los se portera,
Dans les tèrres les plus étranges.

L'Académie Françoise remarque dans son Dictionnaire, qu'on ne dit *étrange* pour *étranger* que dans les phrâses suivantes, Tèrres *étranges*, nations *étranges*, il est venu d'un *étrange* pays, vous pouvez entrer, il n'y a pèrsonne d'*étrange*; c'est-à-dire, qui ne soit de votre connoissance: dans cette dernière phrâse la signification d'*etrange* est differente de celle d'*étranger*. Dans la Chirurgie *étrange* se dit fort souvent pour *étranger*.

Ce mot vient de *extraneus*.

Estrange, signifie aussi, Qui n'est pas domestique, connu ou fort familier. Les chiens abboyent quand ils voyent venir quelqu'un d'*étrange* dans la maison. Je vous donnerai à manger familièrement, il n'y aura pèrsonne d'*étrange*, personne que vous ne connoissiez.

Estrange, signifie aussi, ce qui est surprenant, râre, extraordinaire, facheux, impèrtinent; qui n'est pas dans l'ordre & dans l'usage commun. *Mirus, extra ordinem, infrequens, insolens.* Il est arrivé un *étrange* accident à ce pauvre homme. Ne trouvez pas *étrange* si je vous fais ce reproche, cette reprimende. Les relations des Voyageurs nous apprennent des coutumes *étranges* & extravagantes. Ce Poëte a des visions, des pensées *étranges*. L'honneur est une *étrange* affaire. La Font. C'est une humeur *étrange*, un esprit fantasque. Le pecheur a un *étrange* aveuglement. Ces hommes qui ne sçavent que tuer des gens, sont d'*étranges* gens. M. Scud. L'amour fait faire d'*étranges* choses. B. Rab. Nos mœurs plus civilisées nous font trouver fort *étranges* les injures féroces & barbares d'Achille & d'Agamemnon dans Homère. S. Evr. Je trouve *étrange* que tous les grands hommes étans satisfaits de vous, il n'y ait que vous seul qui ne le soyez pas. Voit. Les favoris font joüer d'*étranges* ressorts pour se maintenir dans leur poste. Bell. On se trouve quelquefois entre la friponnerie & l'indigence: *étrange* situation! Un bruit *étrange*, est un grand bruit, un bruit extraordinaire. Tous les avis allèrent unanimement à ne point faire de réponse au Brèf, à témoigner que le Roi trouvoit *étrange* la manière dont on en uloit à Rome. L'Ab. Regn.

> *Les Princes sont d'*étranges *gens?*
> *Heureux qui ne les connoit guere,*
> *Plus heureux qui n'en a que faire.* Voit.

Estrange ou Estranger, se dit par les Médecins & Chirurgiens, quand ils parlent de tout ce qui survient au corps de l'animal contre sa nature, soit qu'il vienne de dehors, soit qu'il s'engendre dedans: on le dit mieux des corps qui viennent de dehors, comme d'une balle de mousquet, d'un éclat de grenade, &c. On ne peut guérir les playes tandis qu'il y a des corps *étranges* dedans, des corps *étrangers*. *Aliena, extranea, corpora.* On met dans les commencemens des tentes dans les playes pour faire sortir les corps *étranges*. Dionis. On tient par leur moyen une playe dilatée, quand il s'agit de faire sortir quelque corps *étranger* ou une esquille. Id.

ESTRANGEL. Tèrme de Grammaire Syriaque. Le caractère. *Estrangel, Estrangelus charaster*, est une espéce, une forme particuliére des lettres Syriaques. Ce sont comme les lettres majuscules de la Langue Syriaque. Abraham Echellensis a crû que le caractère *Estrangel* étoit l'ancien & le vrai caractère Chaldaïque. Les Abyssins qui se disent Chaldéens, se servent quelquefois du caractère *Estrangel*, si l'on en croit Hottinger dans son *Thesaur. Philol p.* 286. Voyez sur ce caractère la *Crit. a sacra* de Pfeiffer. George Amira dans sa Grammaire Syriaque, & Walton dans ses Prolégoménes, ont donné un Alphabeth *Estrangel*.

ESTRANGEMENT, adv. Extraordinairement, excessivement *Mirum in modum, vehementer.* Cet homme est *étrangement* vif, *étrangement* colère, amoureux, bourru. On s'ennuye *étrangement* quand on n'a que de l'indifference. Ch. de M. L'amour propre nous préoccupe *étrangement*. Nic.

ESTRANGER, ère, adj. & s. m. & f. C'est la même chose qu'*étrange* au prémier sens. Qui est né en un autre pays. *Externus, hospes, alienigena, advena, incola.* On connoit bien à l'air de cet homme-là que c'est un *étranger*. Nous voici transportez sur un bord *étranger*. La Font. Les *étrangers* ne peuvent tenir offices, bénéfices, ni fermes en France. Ils peuvent acquérir, & donner entre vifs; mais ils ne peuvent point disposer de leurs biens par testament. Leurs enfans nez dans le royaume leur succédent. Les *étrangers* mourant en France donnent lieu au droit d'aubene. Les lettres de naturalité s'obtiennent par les *étrangers* pour jouir des privilèges des régnicoles. Les Suisses, les Savoyards en France, ne sont point réputez *étrangers*. Ce peuple a passé sous une domination *étrangère*. Cet homme enseigne les langues *étrangères*. Les plantes *étrangères* ne profitent pas en ce climat. Un François né en pays *étranger* n'est point censé *étranger*. Les François traitent fort humainement les *étrangers*. Les jalousies fatales au mérite des *étrangers*, cédèrent à la nécessité présente. S. Evr. Un homme de bien n'est *étranger* nulle part. Bouh. *Omne solum forti patria est.*

> *Rome par une loi qui ne se peut changer,*
> *N'admet avec son sang aucun sang* etrangèr. Rac.

Estranger, se dit aussi de ceux qui ne sont pas de la même maison ou famille. *Alienus.* Il ne faut pas que les *étrangers* mettent le nez dans nos papiers, qu'ils sçachent le secrét de notre famille. Cet homme a deshérité ses parens pour laisser son bien à des *étrangers*. Les Romains par l'adoption, mettoient des *étrangers* dans leur famille.

On dit figurément qu'un homme est *étranger* dans sa famille, en son pays, en une science, quand il ne sçait point les affaires de sa maison, les nouvelles de son pays, les prémiers principes d'une science. *Hospes & peregrinus.* Tout est en desordre dans ce monde: les honnêtes gens y sont comme en pays *étranger*. S. Evr. Dieu veut que nous gémissions comme *étrangers* en ce monde. Nic.

Estranger, se dit encore des choses qui sont hors de nous; qui ne sont pas naturelles. *Adscititius.* Les ornemens sont des beautez *étrangéres*, qui tiennent lieu des naturelles à ceux qui ne les ont pas. S. Evr. Dans la plus belle amitié, l'on a besoin de choses *étrangeres* qui excitent le goût du plaisir, & le sentiment de la joie. Id. Le but des ambitieux n'est que de soutenir leur propre foiblesse par des appuis *étrangers*. Nic. La science n'est point le partage des femmes; c'est se parer de beautez *étrangéres*. Mort. Autrefois mon imagination errante & vagabonde se portoit à toutes les choses *étrangeres*: aujourd'hui mon esprit me raméne à moi-même. S. Evr. Il faut ecarter tout cet attirail *étranger* pour aller jusqu'à la pèrsonne. La Bruy. Séneque se bande, & s'anime à la vèrtu, comme si ce lui étoit une chose *étrangère*. S. Evr.

> *La prudence la plus profonde*
> *Ne sçauroit se passer de ressorts* étrangèrs,
> *La plus grande valeur perit dans les dangers,*
> *Si personne ne la seconde.* Des-Houl.

On dit aussi en Chirurgie, qu'il ne faut pas laisser dans les playes les corps *étrangers* ou *étranges*.

ESTRANGER, v. act. & n. Chasser de quelque lieu, s'en retirer, s'en éloigner. *Depellere, fugare.* Les mauvais traitemens, la mauvaise chere, *étrangent* les honnêtes gens d'une maison. Les écornifleurs sont bien difficiles à *étranger*. La fouine a *étrangé* les pigeons de ce colombier, l'a fait désèrter par les pigeons. Les habiles gens s'*étrangent* d'une assemblée quand ils voyent que les sots s'y mêlent, s'y introduisent. Ce mot est vieux, peu usité: il n'y a plus que le petit peuple qui s'en sèrve.

Quelques-uns le derivent de *strages* ou d'*extraneare*.

Estrangé, ée, part. pass. & adj. *Fugatus.*

ESTRANGLELIEPARD, s. m. *Aconitum pardalianches.* Voyez ACONIT. C'est la même chose. Nicod.

ESTRANGLELOUP. *Lupararia, lycoctonum aconitum.* Nic.

ESTRANGLEMENT, s. m. Ressèrrement de quelque chose. *Contractio* Si on ne fait pas l'operation du bubonocéle dans un *étranglement* de boyau, on meurt infailliblement. Dionis. Dans les exomphales il arrive quelquefois des *étranglemens* qui causent la mort. Id. *Etranglement* ne se dit point dans le sens propre en parlant d'une suffocation qui arrive, parce que les conduits de la respiration sont bouchez: on ne trouve point ce mot dans le sens propre & naturel dans le Dictionnaire de l'Academie, ni dans ceux de Furetière, de Richelet, de Danet, &c.

ESTRANGLER, v. act. Suffoquer; prendre à la gorge & la sèrrer, boucher les conduits de la respiration. *Elidere fauces, suffocare, strangulare, gulam frangere.* On condamne les criminels roturiers à être pendus & *étranglez* tant que mort naturelle s'en ensuive. Je l'*étranglerois* de mes mains si elle avoit forfait à son honneur. Mol. Un Empereur s'*étrangla* d'un pepin. Bens. Le Senateur Fabius fut *étranglé* d'un cheveu en beuvant du lait. Ce goulu s'*étrangle*, il mange des morceaux trop gros, il ne les peut avaler. Un flegme, une apoplexie l'a *étranglé*.

Ce mot vient du Latin *strangulare*, qui signifie le même.

Estrangler, se dit souvent en une signification plus étenduë, pour dire, Quereller violemment. Cet homme a fait un faux marché, sa femme l'a pensé *étrangler*. C'est une acariatre qui s'*étrangle* à force de crier, qui pèrd la respiration. Elle a une mère qui l'*étrangle*. Voit. On dit aussi, qu'on *étrangle* de soif, quand on a le gosier si sec qu'on a de la peine à respirer.

Estrangler, signifie aussi, Sèrrer, presser quelque partie du corps. *Comprimere, opprimere, arctare.* Voilà un col de chemise qui m'*étrangle*, qui me sèrre trop, qui m'empêche de respirer

pirer

spirer à mon aise. On le dit aussi des habits. Ces manches sont trop *étranglées*, sont trop étroites.

On dit aussi, *Etrangler* un sac ; pour dire, Fèrmer son ouvèrture en la liant avec une corde bien sèrrée. *Occludere.* *Etrangler* une fusée, pour dire la sèrrer fortement du côté où l'on met le feu, afin qu'elle s'éleve & monte plus haut. On dit aussi par imprécation : Que la peste vous *étrangle* ; pour dire, vous saisisse, vous fasse mourir.

ESTRANGLER, se dit figurément en choses morales. Ce Satirique a un beau mot qui l'*étrangle*, qu'il ne peut s'empêcher de dire, ou d'écrire. Sur la fin d'un Parlement les Juges *étranglent* les affaires, les jugent à la hâte, ne les examinent qu'à demi.

On dit aussi, qu'un bâtiment est trop *étranglé* quand il a peu de face sur la ruë, quand les ailes en sont trop sèrrées, & généralement de tout ce qui n'a pas une largeur convenable, & proportionnée. En ce sens on le dit des habits : Ces manches sont trop *étranglées*, sont trop etroites. On le dit aussi des discours qui n'ont pas toute l'étenduë convenable. Cet éxorde, ce raisonnement, est trop *étranglé*. Le livre seroit bon si les matiéres y étoient moins *étranglées*.

On dit provèrbialement par imprécation que ce morceau m'*étrangle*, ou me puisse *étrangler* si j'ai fait telle chose. Cette expression vient de ce qu'autrefois quand quelqu'un étoit accusé de vol, s'il n'y avoit pas de preuves contre lui, on lui faisoit avaler un morceau de pain d'orge sans levain, & un morceau de fromage de brebis fait de lait du mois de Mai ; ces morceaux pesoient chacun neuf deniers, & etoient benis pendant la Messe aprés l'oraison qu'on appelle *secréte*. Si l'accusé ne pouvoit avaler ces morceaux, il etoit reputé coupable & convaincu de crime.

ESTRANGLÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Suffocatus, strangulatus, oppressus.*

ESTRANGUILLON, s. m. Maladie qui prend à la gorge, qui l'enfle, & qui empêche la respiration. C'est un mal qui vient particuliérement aux chevaux.

Ce mot vient de *stranguillo*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

On appelle des poires d'*étranguillon*, *Strangulanea pyra*, celles qui ont un gout fort acide & revêche, qui offense extrêmement la gorge, & qui semble etrangler quand on les avale. On y est trompé, parce qu'à leur couleur on les croit mures & en état d'être mangées. La plûpart du poiré se fait avec des poires d'*étranguillon*. *Quæ cum pulcritudine & rubo colore, & intro quasi maturitatis indice prætereuntes invitent ad carpeum, mensa tamen tanta displicent acerbitate, ut devorari nequeant, sed morsa procinus respuantur*, dit Charles Etienne dans son *Seminarium*.

ESTRAPADE, s. f. Supplice militaire par lequel on lie le mains dèrriére le dos à un soldat, & on l'éleve avec une corde au haut d'une longue piéce de bois, & puis on le laisse tomber jusques prés de tèrre, ensorte que le poids de son corps lui fait disloquer les bras. *Trochleatum patibulum.* On donne quelquefois jusqu'à trois *éstrapades*, quelquefois même davantage.

Ce mot vient du vieux mot François *estreper*, qui signifioit autrefois *briser*, *extirper*, *éventrer*.

ESTRAPADE, se dit aussi de ces tours de Bâteleurs qui voltigent sur la corde, qui se donnent la simple ou la double *éstrapade*, qui passent une ou deux fois le corps entre leur bras attachez à une corde, ensorte qu'ils paroissent disloquez comme ceux à qui on donne l'*éstrapade*.

ESTRAPADE, en tèrme de Manége, est une défense du cheval qui ne veut pas obéïr, qui en même tems léve le devant, & détache des ruades avec furie. Ce cheval donne souvent des *éstrapades* à son cavalier, le fatigue fort.

ESTRAPADE, se dit aussi de la machine ou de l'arbre élevé & préparé pour donner l'*estrapade*, l'instrument du supplice, & du lieu où cela se fait. Il demeure à l'*éstrapade*.

On dit figurément, Donner l'*éstrapade*, la torture à son ésprit, quand on lui fait faire une violente application pour inventer quelque chose difficile à trouver. *Tormentum.*

ESTRAPADER, v. act. Donner l'éstrapade, faire souffrir le supplice de l'éstrapade. *Pœnariæ trochleæ addicere.* Ce soldat a été condamné à être *éstrapadé*.

ESTRAPADÉ, ÉE, part. pass. & adjectif. *Tormento trochleato admotus.*

ESTRAPASSER, v. act. Tèrme de Manége. Fatiguer un cheval à force de lui faire faire un trop long manége. On dit *surmener*, quand on lui a fait faire un trop long voyage.

ESTRAPER, v. act. *Culmi reliquias secare.* Scier le chaûme qui reste aprés le sciage des blez. L'instrument dont on se sèrt pour cela se nomme *éstrapoire*, qui est un petit faucillon emmanché d'un bâton d'environ deux piéds de long. *Culmorum reliquiarum resectorium.* NICOD.

ESTRAPONTIN, s. f. Petit siége qu'on met au devant d'un carrosse coupé. *Stratum, sedes antica.* Quand on méne des pèrsonnes que l'on considére, il faut leur donner le fond, & se tenir sur l'*estrapontin*.

ESTRAPONTIN, est aussi une espéce de lit suspendu en l'air à deux arbres, dont usent les Sauvages, & dont on se sèrt aussi dans les vaisseaux. C'est des vaisseaux que ce mot vient originairement. *Stratum nauticum.*

ESTRAVE, *Etante, Etable, Etablure, Capion de proüe.* *Rota, Prorætæ caput.* C'est une courbe de charpente qui s'ente au bout de la quille d'un vaisseau du côté du devant pour faire la proüë. Elle est élevée jusqu'au dessus du 2[e] pont. Elle se fait ordinairement de deux piéces, & celle qui sèrt d'allonge s'appelle *brion*.

CONTRE-ESTRAVE. Piéce de bois courbe qui lie par le dedans du vaisseau l'*étrave* avec la quille.

ESTRAYER, adj. Tèrme de Jurisprudence qui n'est plus en usage. Biens *estrayers*, sont biens étrangers devolus au fisc. Dans la suite on a appellé de ce nom toutes sortes de biens confisquez, toutes sortes de confiscations.

ESTRAYÈRE, s. f. Vieux mot selon un registre de la Chambre des Comptes, ce mot vaut autant à dire comme confiscation au Souverain.

ESTRE, s. m. Qui éxiste réellement. *Ens.* Il se dit par éxcellence de Dieu, qui est un *être* incréé & independant, qui subsiste par lui-même. *Ens à se.* L'Ecriture dit pour le definir, qu'il *est* celui qui *est*. Les plus épurez d'entre les Païens concevoient un *Etre* immateriel qui a animé toute la machine du monde. Les hommes éclairez par la nature, & instruits par le sentiment interieur de leur foiblesse, sont d'accord à se soumettre à quelque *Etre* supérieur, & disconviennent sur l'idée qu'ils s'en forment. Epicure trouvoit que ces Dieux oisifs, ces *êtres* impuissans, dont il n'avoit rien à craindre ni à espérer, ne méritoient pas la peine de son culte. S. EVR.

Comme tu ne veux pas te soumettre à sa loi,
Tu ne peux te résoudre à croire un premier Etre. L'AB. TÊTU.

Quel bonheur accompagne une vieillesse extrême !
Toujours à charge aux siens, & souvent à soi-même,
Comme un être inutile on est mis en oubli.

Ce mot vient du Latin *ens*.

ESTRE, se dit aussi par participation des corps & des esprits créez. L'*Etre* en general est l'objet de la Metaphysique. Les Anges sont des *êtres* purs & incorporels. L'objet de la Physique comprend tous les *êtres* & substances corporelles. Un Chrétien doit toujours considerer son *être*, sa bassesse, ses infirmitez.

Le seul Sceaux	*L'heureux Maître*
A des charmes	*De ces lieux*
Presqu'égaux.	*Fait connoître*
Sans allarmes	*Que son* être
On y vit,	*Vient des Dieux.*
Tout y rit.	

On dit aussi, que la nature a donné l'*être* aux hommes, *esse*, & leurs parens le bien *être*, *bene esse* ; pour dire, la naissance & l'education.

Etre de raison, *ens rationis*, *figmentum mentis*, en tèrme de Logique, est un *être* qui ne subsiste que dans l'imagination qui le forme, qui est opposé à *être réel*. Les Univèrsaux sont des *êtres de raison*. Les Pédans multiplient fort les *êtres de raison*, & forgent mille chimères qui sont de purs *êtres de raison*, qui ne sont point dans l'*être* des choses. Il ne faut point multiplier les *êtres* sans nécessité.

ESTRES, au pluriel, se dit des divèrses parties d'un bâtiment, des détours qui conduisent à tous ses membres, de leur disposition, & de leur situation. *Domus partes, loca.* Le maitre d'une maison y marche à tâtons sans se blesser, parce qu'il en sçait les *êtres*. Il faut enseigner aux nouveaux valèts tous les *êtres* du logis ; ce qui s'entend aussi des lieux où se mettent les utenciles & provisions.

Quelques-uns en ce sens le dérivent de *strada*, comme qui diroit les *rues* & *chemins* de la maison. Mais Du Cange prouve fort bien qu'il vient par corruption du mot d'*aitres*, ou *âtres*, qui signifioit *foyer*, etant dérivé du mot Saxon *astrum*, qui signifioit un *foyer*, une *fournaise*, & toute la maison ; desorte qu'en sçavoir les *aitres*, c'est en connoître les chambres & les foyers.

ESTRE, *Esse, stare.* Vèrbe substantif & auxiliaire, qui sèrt en Grammaire à la conjugaison de tous les vèrbes passifs, qui éxprime ou séparément, ou conjointement avec eux la manière d'éxister & de pâtir, & qui par consequent a une infinité de significations,

significations, & plusieurs inflexions ou manières de se conjuguer, dont on verra les principales dans les phrâses suivantes. Voici comme il se conjugue : *Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étois, je fus, j'ai été, je serai, que je sois, que je fusse, je serois, que j'aye été, j'aurai été.* Il faut remarquer que *je fus* signifie quelquefois *j'allai* : mais l'usage ne l'a admis que dans la convèrsation. Dans les autres langues le vèrbe *être* sèrt de vèrbe auxiliaire à lui-même. Les Italiens disent *sono stato* : il n'y a que les Walons qui disent en François *je suis été*, au lieu de *j'ai été* : c'est une traduction du Flamand. Le vèrbe auxiliaire *être* prend quelquefois la place du vèrbe *avoir* : Ils se *sont* connus : on ne peut point rendre raison de cet usage, car les Allemands, qui ont introduit les vèrbes auxiliaires, ne s'en sèrvent point en cette rencontre. GRAM. RAI. Ceux qui s'attachent à la pureté de la langue ne demeurent point d'accord que ces mots *étant*, ou *ayant*, puissent être quelquefois participes, ensorte qu'ils puissent recevoir une *s* au pluriel : comme, Les soldats *étans* sur le point : il est toujours gérondif, & il faut dire les soldats *étant*. Puisqu'il ne pourroit pas être participe adjectif au féminin, pour dire, je l'ai trouvée *ayante* ; il ne doit pas l'*être* non plus au plusiel du masculin. CORN. Il faut dire, *ce sont* eux qui ont vaincu, & non pas *c'est* eux. MRS. DE L'AC. Mais l'usage paroit contraire, puisque l'on trouve dans de bons Auteurs que ce vèrbe se construit au singulier quand il est précédé du pronom *ce*, quoiqu'il suive un pluriel. *C'est*-là les raisons qu'il apportoit.

Le P. Bouhours a remarqué qu'on dit également bien en François *c'est* à vous à faire cela, & *c'est* à vous *de* faire cela.

C'*étoit* là les motifs dont notre Sainte animoit sa mortification & sa patience. P. VERJ.

ESTRE, se dit prémièrement de ce qui éxiste réellement. *Etre* en vie, en santé. La nature des choses créées est d'*être* corruptibles & passagères. Il y a eu des Philosophes qui ont cru que le monde *étoit* de toute éternité. Je pense, donc je *suis*, est une conclusion bien froide & bien languissante. S. EVR.

> *Le désespoir le dévore ;*
> *Contre lui-même irrité,*
> *Il se maudit, il déplore*
> *Le malheur* d'avoir été.
>
> NOUVEAU CHOIX DE VERS.

> *C'est-là de Montausier l'héroïque visage,*
> *C'est-là son air si grand, & si noble & si sage,*
> *C'est tout ce qu'il nous laisse après* avoir été.
>
> Mlle DE SCUDERY.

ESTRE, se dit aussi de ce qui marque quelque domination, ou propriété. Tout *est* en la main de Dieu. Les plus hautes montagnes *sont* au Seigneur. PORT-R. Tout ce que je possède *est* à moi, & rien à la fortune. S. EVR. Ce Prince *est* un Roi puissant. Un Stoïque doit *être* maitre de ses passions. Cet homme *est* à soi ; pour dire, il n'a point de maitre ni de femme. On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau *est* à soi ; pour dire, qu'il *est* en liberté, qu'il n'a point été pris par des Fauconniers. Cette maison va *être* à moi, j'en aurai la propriété. C'est un malheur d'*être* à autrui, d'*être* obligé à sèrvir. Je *suis* tout à vous. Cela n'*est* pas de votre jurisdiction, de votre compétence.

ESTRE, Embrasser le parti de quelqu'un : le déffendre, le protéger. Si tu la regardes, tu *seras* pour elle. VOIT. Si le Seigneur *est* pour moi, je ne craindrai rien. Si Dieu *est* pour nous, dit S. Paul, qui *sera* contre nous ? On trouvera mieux son compte d'*être* à Dieu. ABB. DE LA TR.

> *Selon les âges & les tems*
> *Leur credit tombe, ou bien augmente,*
> J'étois *pour Ovide à quinze ans,*
> *Mais je suis pour Horace à trente.* P. DU CERCEAU

ESTRE, avec la particule *de*, signifie l'état, le parti, la condition dont l'on est, la part que l'on a à une affaire, à une action, &c. *C'est* un homme du grand monde, un homme de la Cour, un homme d'épée, un homme de robbe. Cette Dame *est* de toutes les compagnies, de toutes les parties de divèrtissemens. Cette jeune pèrsonne *est* fort retirée, elle ne veut *être* de rien ; c'est-à-dire, d'aucun divèrtissement. Ce Marchand *est* de la Compagnie des Indes. Il *est* de cette affaire, de ce traité, de cet embarquement. J'y *suis*, ou J'en *suis* pour mille écus. J'ai avancé ou donné mille écus pour cette affaire. J'y *suis* ou J'en *suis* pour mon argent, pour ma tabatière ; c'est-à-dire, J'y pèrds mon argent, ma tabatière. *Etre* de tout, c'est avoir part à tout ce qui se fait. N'*être* de rien, n'y avoir aucune part. Le mieux qu'on puisse faire dans un tems d'iniquité est de n'*être* de rien, & de faire son principal de se cacher dans le secrèt de la face de Dieu pour y trouver cette paix sainte, & ce sacré repos qui ne se rencontre point dans l'agitation & dans les affaires de ce monde. ABB. DE LA TR.

ESTRE, se dit aussi à l'égard de l'état des choses, de la manière d'éxister. On le dit dans tous les sens, le physique, le moral, le naturel, le figuré, on le dit des dispositions du corps, de celles de l'âme, des évenemens libres, & de ceux qui ne le sont pas, des biens, des charges, de la fortune, des états de la vie, &c. *Etre* content. *Etre* heureux. *Etre* en échèc. *Etre* en faveur, en fortune. *Etre* en chance. *Etre* en pouvoir. *Etre* aux bois. *Etre* bon pour une telle homme. *Etre* couché sur l'état. *Etre* en posture. *Etre* en sentinelle. *Etre* à couvèrt de l'orage. *Etre* en santé, en bon point. *Etre* sur le bon pied. *Etre* en charge. *Etre* endormi. *Etre* debout. Il est si naturel & si ordinaire à . . . . d'*être* dans l'erreur. Mlle DACIER.

> *Vous* êtes *aujourd'hui ce qu'autrefois je* fus. CORN.

Je *suis* ce que je *suis*. Il faut prendre les gens pour ce qu'ils *sont*. Ne regardons pas tant le monde comme il devroit *être*, que comme il *est*. S. EVR. Dis moi qui tu vois, & je te dirai qui tu *es*. S. EVR. L'auteur de la nature n'a pas voulu que nous puissions bien connoitre ce que nous *sommes*. S. EVR. On songe plus à paroitre ce que l'on n'*est* pas, qu'à *être* ce que l'on veut paroitre. ID.

ESTRE, se dit aussi pour, Consister. *Esse, situm esse*. La felicité *est* dans le goût, & non pas dans les choses. ROCHEF.

ESTRE, signifie aussi Arriver, s'ensuivre. *Sequi, contingere, fieri*. Quand il l'auroit maltraité, qu'en *seroit*-il ? Il l'a étendu présque mort sur la place, & il n'en a rien *été*. Il en *sera* tout ce qu'il plaira à Dieu, mais je veux me satisfaire.

ESTRE, s'employe aussi fort souvent pour marquer l'origine d'une chose, le lieu d'où elle part, l'auteur qui l'a faite, de quelle profession on *est*. Ce vin *est* de Bourgogne, de Champagne. Ce livre *est* de la Bibliothèque du Roi. Ce tableau *est* du Poussin, du Titien. Ces vèrs *sont* de Corneille, de Racine, de Molière. Il *est* d'église, il *est* d'épée, il *est* de robbe.

ESTRE, se dit aussi en parlant de la manière, des parties intégrantes d'un tout, ou de sa nature, & des parties differens. Cette statuë *est* d'or, d'argent, de pièrre, de bois. Ce tableau *est* de la main d'un grand Maître. Vous *êtes* des nôtres. Cette tèrre *est* de mon lot. Le corps & l'âme *sont* les parties intégrandes de l'animal. Il *est* des gens de toutes sortes d'humeurs, de génies. Cela *est* de ses manières, de son stile. Cette pèrle *est* Orientale. Il *est* mon ami, mon associé, il *est* en part dans toutes mes affaires. C'*est* un homme qui *est* tout en Dieu, qui *est* tout spirituel. En voulez-vous *être* ? on sousentend de cette affaire. Il pourroit bien *être* complice de ce crime. *Etre* d'un corps, d'une compagnie. Il faut *être* toujours pour la raison. Ils *sont* aux mains, aux prises. Ils ne *sont* ni bien ni mal ensemble.

ESTRE, se dit aussi à l'égard des tems & des lieux. *Etre* en place. *Etre* en passe. Il va bientôt *être* nuit. Cet Officier va *être* de jour. Il ne faut pas *être* tout le jour à s'habiller. On *fut* tout le jour à monter & à descendre. ABLANC. N'*être* ni dehors, ni dedans. *Etre* aux écoutes. Il n'en *est* pas où il croit *être*. Ce courrier ne sçauroit *être* loin. Ce n'*est* plus le tems, cela *étoit* bon autrefois. Ce fruit *sera* mûr au mois d'Août. Il *est* au logis, il *est* en pélerinage. Je *serai* demain à votre lever. En *êtes*-vous logé là, *êtes*-vous de cette opinion ? Vous n'*êtes* pas dans son sentiment, vous en *êtes* à cent piques. Où en *est*-on de la Comedie ? On fait tant de bruit, qu'on ne sçait où l'on en *est*. Après avoir bien chicané, nous en *sommes* à recommencer. Il *est* en demeure de payer. Il *est* en main pour recevoir la balle.

ESTRE, se dit aussi pour, Affirmer, ou nier. Cette majeure *est* vraie, ou *est* fausse. Il *est* impossible qu'une chose *soit*, & ne *soit* pas. L'Evangile en déffendant de jurer, veut qu'on dise seulement, Cela *est*, ou, Cela n'*est* pas ; tout ce qu'on dit au delà *est* vicieux, St. Matthieu 5. 37. Cela n'*est* pas, ne *fut* jamais. Cela ne peut pas *être*. Ce mariage est rompu, il n'en *sera* jamais rien. Il en *sera* ce qu'il pourra.

ESTRE, se prend aussi quelquefois pour, Il faut ; on doit. Il *est* à craindre qu'il n'autorise les maximes du Cardinal. LA ROCHEF. C'*est* à vous à faire cela ; pour dire, vous devez faire cela.

ESTRE, se dit provèrbialement en ces phrâses, Il faut *être* tout un, ou tout autre ; c'est-à-dire, s'attacher fortement à un parti. Il faut *être* Marchand ou larron. On ne peut pas *être*, & avoir *été*, pour dire, *être* vieux & jeune tout ensemble. On dit aussi, Quand on *est* bien, il s'y faut tenir. Il *est* de tous bons accords. Entre amis tout *est* commun. Il faut laisser le monde comme il *est*. Vous *êtes* bon de vous arrêter à ces bagatelles, &c. On dit en commun provèrbe, quand on y *est* on y *est*, & vous n'y *êtes* pas ; à celui qui ne touche pas au point la difficulté.

ESTRECHI,

ESTRECHI, s. m. Nom propre de différens lieux en France, *Stripiniacum*. Il y a *Estrechi* sur la Juine, entre Bonnes & Etampes, sur les confins du Diocèse de Paris & de celui de Sens. Il y a *Estrechi* en Bérry, à cinq ou six lieuës au levant de Bourges.

Estrechi s'est fait du Latin *Stripiniacum* par corruption & abbréviation de ce mot Latin, & en changeant le *p* en *ch*, de même que dans Ache du Latin *Apium*; Gamache de *Gamapium*; Atichi d'*Attipiacum*, échine de *spina*. De plus aux mots Latins qui commencent par une *s*, suivie d'une autre consone, nous avons ajouté un *e* au commencement, *Spiritus*, esprit; *spina*, épine, *Strena*, estrenes; *strofala*, escrouelles; *spatha*, épée, &c. *Hadr. Vales. Notit. Gall. p.* 531.

ESTRÉCIR, v. act. Oter de la largeur, rendre plus étroit. *Coarctare, constringere.* Il est plus aisé d'*étrécir* des habits que de les élargir. La toile s'*étrécit* à la première lescive. Le cuir s'*étrécit*, se racourcit par la secheresse. La ruë en cet endroit va en *étrécissant*.

ESTRÉCIR, en tèrme de Manége, signifie, Sèrrer. Cheval qui s'*étrécit*, qui se sèrre, est celui qui perd de son tèrrain, qui ne va pas assez large, qui s'approche trop près du centre de la volte.

ESTRÉCIR, se dit figurément. Si on ne surmonte cet éloignement, & ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles & scholastiques, on *étrécit* insensiblement son esprit, & on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connoit que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Loc.

ESTRECI, IE, part. pass. & adj. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *estreciatus*, pour dire, *arctatus*, *etréci*.

ESTRÉCISSEMENT, s. m. Action par laquelle on a étréci. *Coarctio, contractio.* L'*étrécissement* du canal de la rivière par les quais fait remonter l'eau pour causer des inondations.

ESTRÉCISSURE, s. f. Action par laquelle on étrécit, ou état de ce qui est étreci. *Coarctatura.* L'*étrécissure* de cet habit étoit nécessaire. *Etrécissure* de tèrre. *Terra fauces, lingua, angustia. Etrécissure* de cœur. POMEY.

ESTRÉE. Nom de famille. Ce nom vient de *strata*, chemin. La Maison d'*Estrée* porte à ses armes fretté de sable; ces frettes sont des armes parlantes représentant des chemins qui se croisent. HUET.

ESTRÉE, s. f. Abbaye de France en Normandie. *Strata.* Elle est située sur le bord de la rivière d'Eure, aux confins des Diocèses d'Evreux & de Chartres, à deux lieuës de Dreux vèrs l'occident. L'Abbaye d'*Estrée* est de l'Ordre, de Cîteaux, fille de Pontigny, & fut fondée en 1144.

ESTRÉHAM, ou ESTREHAN, s. m. Petit Port de mèr dans la basse Normandie. *Estrehamum.* Il est dans le Diocèse de Baïeux à l'embouchure de l'Orne, trois grandes lieuës au dessous de Caën. *Estréham* a titre de Baronie, & c'est l'Abbesse de S. Etienne de Caën qui est Baronne d'*Estréham*.

ESTREIGNOIRS, s. m. *Constringentes.* Ce sont deux morceaux de bois pèrcez de plusieurs trous joints avec des chevilles. Ils sèrvent au même usage que le sèrgent, pour emboëter des portes ou autres choses.

ESTREIN, s. m. *Stramen.* Foare ou paille fouragée qu'on met sous le ventre des chevaux pour leur sèrvir de litière.

Ce mot vient du Latin *stramen*, signifiant la même chose.

ESTREINDRE, v. act. *J'étreins, j'étreignois, j'étreignis, j'ai étreint, j'étreindrai, que j'étreigne, j'étreindrois, que j'étreignisse.* Sèrrer fortement. *Constringere.* Hèrcule tua Antée en l'*étreignant* fortement. On prend plaisir à *étreindre* son enfant, son ami entre ses bras en l'embrassant. On *étreint*, on sèrre les nœuds, les cordes avec un garot.

Ce mot vient de *stringere*. MÉN.

ESTREINDRE, se dit figurément en Morale. *Conjungere, unire.* Cette double alliance a *étreint* l'amitié de ces deux familles. L'intérêt commun *étreint* les nœuds de la société. S. Paul dit que la charité de J. C. nous *étreint*.

ESTREINT, EINTE, participe passif & adjectif. *Strictus, constrictus.*

On dit provèrbialement, qui trop embrasse mal *étreint*; pour dire, qu'il ne faut pas faire plusieurs entreprises à la fois. On dit aussi, Plus il gêle, plus il *étreint*; pour dire, Plus un mal continuë, & plus on en est accablé.

ESTREINTE, s. f. Action par laquelle on sèrre, on étreint. *Constrictio, constrictura.* On s'en sèrt tant au propre qu'au figuré. L'*étreinte* de ce balot étoit trop lâche. L'*étreinte* des Amans est bien plus forte que celle des amis; mais elle dure moins. On lui a donné deux ou trois *étreintes* de corde; pour dire, des coups de fouet; *étreinte* de ceinture, &c. *Affrictoria, fibula.* POMEY.

Il frappe sur la longue & venimeuse bête,
Et sépare d'un coup son corps d'avec sa tête.
Ses cercles écaillez & ses plis tortueux,
Relâchent à la mort l'étreinte de leurs nœuds. P. LE MOINE.

ESTREJURE, s. f. Ce mot est hors d'usage, il ve... ut di... se une chose abandonnée.

ESTRELAGE, s. m. Tèrme de Gabelles. Sorte de droit qui s'est levé sur le sel. Il est deffendu par l'Ordonnance sur les Gabelles de lever aucun droit de péage & *estrelage* en essence sur le sel.

ESTRELIN. Voyez ESTERLIN.

ESTRÉMADURE, ou ESTREMADOURE, s. f. Nom propre d'une contrée d'Espagne, dont une partie est dans les Etats du Roi d'Espagne, & l'autre dans ceux de Portugal, ce qui fait deux Provinces, l'une d'Espagne & l'autre de Portugal. La prémiere s'appelle *Estrémadure* de Léon ou de Castille, & la seconde l'*Estremadure* de Portugal. *Estremadura.* Ce nom, à ce que quelques Auteurs écrivent, s'est formé des deux mots Latins *Extrà Durium*, au-delà du Duero, & il fut donné à ce pays par les peuples qui habitoient au nord de ce fleuve, parce que c'étoit à leur égard le pays qui etoit au-delà du même fleuve. D'autres pretendent que ce nom vient de la dureté du tèrroir, qui est fort sèc & fort stérile.

L'*Estrémadure* de Leon a été ainsi appellée, parce qu'elle étoit autrefois du Royaume de Leon, & parce qu'elle est maintenant annexée à la Castille, on la nomme *Estrémadure* de Castille. *Extremadura Legionensis, Extremadura Castellana*, ou *Hispanica.* Elle a le Royaume de Léon au nord, l'Andalousie au midi, le Portugal au couchant, & la nouvelle Castille au levant. C'est une grande partie de l'ancienne Bétique L'*Estrémadure* Castillane se divise en trois parties; celle qui est au nord du Tage, où l'on trouve Cora & Placenzia; celle qui est entre le Tage & la Guadiane, où sont les villes de Truxillo, de Médelin & de Merida: enfin, celle qui est au midi de la Guadiane, qui renfèrme les villes d'Ellérena, de Badajos & de Zeres de Badajos

L'*Estrémadura* de Portugal, *Extremadura Lusitanica*, est une Province de ce Royaume, bornée au nord par la Province de Beira au levant, & au midi par celle de l'Alentejo, & au couchant par l'Océan Atlantique; Lisbonne, capitale de tout le Royaume, l'est aussi de cette Province, qui se divise en cinq tèrritoires, qui en montant du midi au nord, se trouvent dans l'ordre que voici, Setuval, Aulanguer, Santerrin, Leiria & Tomar, & qui prennent chacun le nom de sa capitale. C'est dans l'*Estrémadure* de Portugal que fut plantée la prémière tige d'oranges douces, qui fut apportée de la Chine, & qui de là ont pris le nom d'oranges de Portugal. Voyez sur cette Province M. de la Neuville au commencement de son Histoire de Portugal.

La nouvelle *Estrémadure*, *Extremadura nova*, est une Province de la nouvelle Espagne dans le Nicaragua, sur la côte de la mèr du nord.

ESTRÉMOS, s. m. Petite ville de Portugal dans l'Alentejo. Quelques-uns écrivent *Extremos. Extrema, Stremonum.* Elle est près de la source de la rivière de Tera, entre les villes d'Evora, d'Elvas & de Portalègre. MATY.

ESTRÊNE, s. f. Présent qui est souvent récipfoque, qu'on se donne le prémier jour de l'an par honneur, ou par amitié. *Xenia, strena.* La coûtume de se donner des *étrénes* est fort vieille. Les Poëtes donnent des *étrénes* en vèrs. Marot a fait un livre d'*étrénes*. Les écoliers donnent des *étrénes* à leurs parens, à leurs Maitres, en du papier d'*etrénes*, qui est une image où il y a un cartouche au milieu. Les enfans & les valèts se réjouissent fort le jour des *étrénes*.

Le jour des *étrénes*, c'est le prémier jour de l'an.

Cy gist dessous ce marbre blanc,
Le plus avâre homme de Rennes,
Qui mourut tout exprès le dernier jour de l'an
De peur de donner les étrénes.

Le mot *étrennes* est écrit ici avec deux *nn* pour rimer aux yeux avec *Rennes*.

Tel qui fait aujourd'hui des présens à mains pleines,
Seroit moins libéral en donnant des étrénes
S'il devoit, comme moi, les donner tous les mois.
NOUV. CHOIX DE VERS.

Après tant de cruelles peines,
Que vos rigueurs m'ont fait souffrir,
S'il faut vous donner des étrénes,
C'est un cœur qui s'en va mourir.

Les Jurisconsultes tirent l'étymologie de ce mot, de ce que ces présens *viris strenuis dabantur*, comme dit Symmaque, lequel ajoute que cette coûtume a été introduite par le Roi Tatius compagnon de Romulus, lorsqu'il alla le prémier cueillir dans le sacré bocage de la Déesse *Strenua*, les heureux rameaux qui étoient le présage de l'an nouveau. D'autres le dérivent du Latin *strena*, *strenarum*, dont on s'est sèrvi dès le tems d'Auguste. On donnoit autrefois en *étrène* aux Empereurs le prémier jour de l'année une livre d'or qui étoit de 72 sols d'or, comme l'éxplique Gronovius. Du Cange dit que le mot de *strina*, ou *strinna*, étoit une espece de tribut que les peuples de Dalmatie & de Croatie ont payé aux Venitiens, ou aux Rois de Hongrie, ausquels ils ont obéi volontairement, *strenarum nomine*.

Estrène, chez les Marchands, se dit de la prémière marchandise qu'ils vendent chaque jour; & chez les gueux, de la prémiére aumône qu'ils reçoivent. *Auspicium*. Un Marchand fait acroire qu'il fait bon marché à cause que c'est son *étrène*. Il prend prétexte de ne point faire crédit, parce que c'est son *étrène*.

Estrène, se dit aussi des choses neuves dont on commence à se sèrvir. Vous aurez l'*étrène* de ces meubles, de cette chambre. Il a bien plû sur cet habit neuf, c'est son *étrène*; il a été tout gâté pour son *étrène*.

On dit provèrbialement, A bon jour, bonne *étrène*, quand il nous arrive quelque chose d'heureux en un bon jour.

ESTRÉNER, v. act. Donner des presens le jour de l'an. *Dare Xenia, largiri aliquid, donare*. J'ai été *étréné* par des aubades. Il m'a coûté tant à *étréner* tous ceux qui me sont venus voir. Un gueux dit, tendant la main, Je vous prie de m'*étréner* d'un pauvre sou.

L'année encore pour nous faire étréner,
Semble à propos s'être renouvellée.
Nouv. choix de vèrs.

On doit des étrénes aux Dieux:
Dès le tems des Romains, à ce que dit l'histoire,
D'être étrénez ils faisoient gloire,
Et par conséquent d'étréner;
Chez les Dieux recevoir ne va point sans donner.
Nouv. choix. de vers.

Estréner, signifie aussi. Être le prémier qui achéte quelque chose d'un Marchand. Si vous voulez me faire bon marché, je vous *étrénerai*. Je ne veux pas vous laisser aller, c'est vous qui m'*étrénerez*.

Estréner, se dit aussi du prémier usage que l'on fait d'une chose. Cette vaisselle n'a point encore sérvi, vous l'*étrénerez*. Ce linge étoit tout neuf, c'est vous qui l'avez *étréné*.

Estréner, est aussi quelquefois neutre, & se dit du prémier argent que reçoit un Marchand de sa marchandise, dans la journée ou dans la semaine, &c. Je n'ai pas encore été *étréné* d'aujourd'hui. Un Marchand est fort chagrin quand il passe des jours entiers sans *étréner*.

Estréné, ée, part. pass. & adj. *Qui strena accepit.*

Bon jour, Princesse & bonne année,
Vous tiendrez-vous bien étreinée,
Si je vous viens ici donner quelques avis. Genest.

Ce mot est ici écrit avec un *ei* au milieu; quelques-uns écrivent de même le mot *étreines*; mais l'autre orthographe est plus naturelle & plus ordinaire.

ESTREPAGNY, s. m. Bourg de France dans le Véxin-François; entre Gisors & les Andelis. Valois dit *Estrepigny*. Voyez ce mot.

ESTREPER, v. act. Ce mot qui est hors d'usage, s'est dit autrefois pour *extirper*.

ESTREPIGNI, s. m. Nom propre de lieu. *Sterpiniacum, Stripiniacum, Stripeniacum*. Il est dans le Vexin-Normand, proche de Gisors & de Gamaches. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 531.

ESTRESILLONNER, v. act. C'est, retenir les tèrres, & les bâtimens avec des dosses & des couches debout, & des étresillons de travèrs. *Substinere, inhibere, fulcire*.

ESTRESILLONS. *Constringentes, inhibentes*, s. m. Ce sont les piéces de bois qu'on met entre des ais, ou dosses, qui sont appliquées contre les tèrres dont on craint l'éboulement quand on creuse les fondemens d'une maison. On le dit aussi des piéces de bois qui se mettent entre deux murs, & qui les étayent réciproquement.

ESTRIBORD, s. m. Tèrme de Marine. C'est le côté droit du vaisseau, eu égard à celui qui est assis à la pouppe. *Pars dextra, dextrum latus*. On dit aussi *dextribord & tiembord*; pour dire la même chose.

ESTRIER, s. m. Appui pour le pied du Cavalier, qui le tient fèrme à cheval, & qui lui aide à monter en selle. *Scandula, scansiles ephippiarius*. Ce sont des bandes de fèr rondes par enhaut, & plattes par embas, qui forment une ouvèrture pour y passer le piéd à l'aise, qui sont suspenduës à la selle par une longe de cuir, & qui sont une partie du harnois du cheval. Il faut peser sur les *étriers* pour arrêter un cheval. La plus grande adresse d'un Cavalier dans un tournoi, étoit de faire pèrdre les *étriers* à son advèrsaire. En combattant on doit avoir l'*étrier* droit plus court d'un demi point que le gauche. On appelle les *étriers* détroussez quand ils sont pendans. Au Manége on appelle *chapelet*, une paire d'*étriers* attachez à des étrivières, que porte chaque Cavalier tout ajustées à son point. Matthiole dit que les Turcs empoisonnent les *étriers* d'un venin si subtil, qu'il pèrce les bottes & fait mourir le Cavalier; & on tient qu'Amurat II. Empereur des Turcs, fut empoisonné en 1480. par un *étrier* d'une largeur extraordinaire. Les Tartares sont à cheval les jambes doublées & les *étriers* extrémement courts. P. La Compe.

Ce mot vient de *stripariam* ou *strivarium*, qu'on a fait de *strepa*, ou plûtôt de *streparia*, dont la basse Latinité s'est sèrvi dans la même signification. *Strepa* a été fait de l'Allemand *stref*, ou du Grèc *ἀστράβη*, qu'on trouve dans Suidas & dans Hesychius, mais il signifie plutôt l'arçon de la selle que l'*étrier*. Men. Les *étriers* ont été appellez autrefois *santoirs*; & la plûpart des Savans tiennent qu'ils sont d'invention modèrne. M. Menage, qui cite Vossius, dit que S. Jérôme est le premier Auteur qui en ait parlé. On ne voit point d'*étrier* dans les anciennes statuës ni sur les médailles. Pomey écrit *étrieu*, & c'est ainsi qu'on l'écrivoit, & qu'on le prononçoit autrefois.

On dit figurément qu'on a fait pèrdre les *étriers* à quelqu'un ou qu'on l'a mis hors d'arçon, pour dire, qu'on l'a mis hors de combat, qu'on l'a obligé à s'accommoder, à venir à jubé. On dit aussi, qu'on lui tient l'*étrier*, quand on lui aide en quelque chose qu'il a entrepris.

On appelle le pied de l'*étrier*, le pied gauche du devant, celui du montoir.

On nomme provèrbialement le vin de l'*étrier*, le dèrnier coup qu'on boit quand on est prêt de monter à cheval, ou à cheval même. On dit qu'un homme a toûjours le piéd à l'*étrier*; pour dire, est toûjours en voyage, en course, ou prêt à se mettre en chemin.

Estrier, en tèrme de Charpenterie, est une piéce de fèr platte qui accolle & embrasse une poutre ou un tirant pour l'attacher plus fèrmement à un poinçon. Il sèrt aussi à arrêter les solives posées en bacole, lorsqu'un pan-de bois est en saillie sur une ruë ou sur une cour. C'est aussi une bande de fèr en forme de crampon, qui sèrt à lier une piéce de bois avec une autre.

ESTRIER. Tèrme de Châron. Les *étriers* d'une charuë sont deux espéces d'épars, ausquels on attache les traits des chevaux, ou des bœufs qui tirent la charruë. Liger.

Estrier, en tèrme d'Anatomie, se dit d'un petit os qui est dans l'oreille intérieure de l'homme, auprès de deux autres qu'on appelle l'*enclume* & le *marteau*; & il a été ainsi nommé à cause de sa figure triangulaire, qui étoit celle des *étriers* à l'antique. Jean Philippe Ingrassias, Sicilien qui florissoit vèrs l'an 1546. s'est acquis quelque réputation pour avoir trouvé le troisiéme osselet de l'oreille appellé l'*estrier*.

Estriers, en tèrme de Marine, ce sont de petites cordes dont on a joint les bouts ensemble par des épissures, & dont on se sèrt pour faire couler quelque chose au haut des mâts, comme une vèrgue ou une voile de pèrroquet. *Funiculi nautici*.

Estrier, est encore un des chaînons des cadénes de hauban, que l'on cheville sur une seconde préceinte pour renforcer les mêmes cadénes.

Estrier, se dit des choses qui ressemblent à un *étrier*, qui en ont la figure. Dans la Chirurgie on dit que bandage rampant, lorsqu'on le pratique à la jambe, commence par un *étrier*, parce qu'on passe le premier chéf par dessous la plante du piéd, & qu'on conduit le bandage en le faisant monter au long de la cuisse. *Etrier*, c'est le nom d'un bandage qui a la forme d'un *étrier* & qu'on fait à la jambe. Avec une bande on fait un bandage qu'on appelle l'*étrier*, parce qu'il en a la figure. Dionis.

ESTRIÈRE, s. f. C'est une petite bande de cuir pour attacher les étriers à la selle quand on ne veut pas qu'ils pendent. Jambe *étrière*. Voyez JAMBE.

ESTRIF, s. m. Querelle ou débat de paroles. *Rixa, jurgium*. Ce mot est vieux. Voyez ESTRIVER.

ESTRILLE, s. f. *Strigilis, strigilium*. Espéce de peigne de fèr qui a

a plusieurs rangs de dents en forme de scie, avec quoi on panse les chevaux, on les gratte, on les décrasse. On dit pour mépriser une chose, qu'elle ne vaut pas un manche d'*étrille*. On dit provèrbialement, Être logé à l'*étrille*; pour dire, en une hotellerie où l'on rançonne, où on fait payer trop chèr.

Ce mot vient du Latin *strigilis*.

ESTRILLER, v. act. Panser un cheval avec l'étrille. *Strigili defricare.* Un cheval qu'on n'*étrille* pas dépérit fort.

ESTRILLER, se dit figurément & bassement de l'homme qui se fait frotter & décrasser quand il est en sueur. Il est allé jouer à la paume pour se faire ensuite bien frotter & *étriller*. On doute pourtant de l'usage de ce mot en ce sens: au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires. Les Anciens se faisoient *étriller* en sortant des bains.

ESTRILLER, signifie aussi, Battre bien quelqu'un, le rôsser comme il faut, le fouetter *Mulctare, male habere, plagis onerare.* On a pris un coupeur de bourse sur le fait, il a été bien *étrillé*, bien battu par le peuple. Les ennemis furent bien *étrillez* au tems de cette bataille.

Qui se trouvera pris, je vous prie qu'on l'étrille. REG.

Je vous *étrillerai* d'un air, &c. MOL. Ha! je t'*étrillerai* sur le ventre & par tout. SCAR. Le Marquis de Grancey entrant au Louvre avec un habit mal-propre, & tout couvèrt de poussière, deux Officiers lui dirent, Comme vous voilà fait, vous êtes fait comme un Palefrénier. Oui, leur répondit-il brusquement, tout prêt à vous bien *étriller*. Ce mot *étriller* peut avoir ici deux sens également piquans. Voyez MENAGE.

ESTRILLER, se dit aussi lorsque l'un a gagné au jeu tout l'argent de quelqu'un. Ces filous l'ont furieusement *étrillé*. Il est bas par tout au figuré.

ESTRILLÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Defricatus strigili.*

ESTRIPER, v. act. Oter les tripes d'un animal qu'on éventre, qu'on habille. *Eviscerare, intestina detrahere, exenterare.* Les Aruspices *étripoient* les victimes pour en considérer les entrailles, pour fonder leurs divinations.

Ce mot vient de *exstirpare*.

On dit advèrbialement, *A étripe cheval*; pour dire, Outrer un cheval, le pousser à toute bride, & le presser tellement qu'il semble qu'on le veuille *étriper* avec les éperons.

ESTRIPER, se dit aussi des pèrsonnes dans un sens bas & satirique. Elle est tèrriblement irritée contre son Amant, si elle le rencontre elle l'*étripera*.

ESTRIPER, est aussi un tèrme de Fleuriste. C'est séparer les feüilles d'une fleur en l'élargissant. *Contaminare, discerpere.* Il ne faut point *étriper* les fleurs.

ESTRIVER, v. n. Quereller, se choquer ou se débattre de paroles. *Jurgari, rixari.* Ces plaideurs aprés avoir longtems *éstrivé*, se sont enfin accommodez.

Estrif & *estriver*, selon Nicod, viennent d'*estrier*, parceque les gens qui se battent à cheval, se tiennent fèrmes sur leurs étriers. Il dit aussi que *estriver* dans le propre est mettre le pied dans l'étrier, *subeciibus ephippiariis pedem indere*; ensorte que l'autre signification d'*estriver*, pour dire, se debattre, se quereller, &c. n'est que métaphorique.

ESTRIVIÈRE, s. f. Courroye de cuir, à laquelle les étriers sont suspendus. *Habena scandularia, lorum ephippiariae scandulae.* Avant que de monter à cheval il faut ajuster les *étrivières*, les allonger, ou les accourcir. A la poste aux ânes de Montereau, il n'y a que des *étrivieres* de corde.

Ménage dérive ce mot de *astrabarium*, diminutif de *astraba*, signifiant *étrier*.

Donner les *étrivières*. C'est châtier des valèts de livrée, les fouetter avec des *étrivières*. On dit aussi qu'un homme s'est laissé donner les *étrivieres* quand il a souffèrt quelque affront, quelque indignité, lorsque par sa lâcheté il se soumet à tout ce qu'on veut. En ce sens le mot d'*étrivières* n'a point de singulier.

On dit provèrbialement, qu'on allonge l'*étrivière* d'un point, lorsqu'au lieu de soudre une difficulté, on ne donne qu'une échappatoire qui fait disputer de nouveau.

ESTROIT, OITE, adj. Qui a peu d'étenduë en sa seconde dimension, ou sa largeur. *Arctus, astrictus, angustus.* Cette ruë est fort longue, mais elle est trop *étroite*. Tantôt on porte du ruban large, & tantôt *étroit*. Les souliers trop *étroits* font venir des cors aux piéds.

ESTROIT, se dit figurément en choses morales. J. C. dit à ses Apôtres, qu'ils tâchent d'entrer par la porte *étroite*. *Per angustam portam.* Le chemin du salut est fort *étroit*: celui de la damnation est fort large. Si jamais la voie du Chrétien est *étroite*, c'est durant la pèrsécution. FL. Combien est *étroit* le chemin qui méne à la vie. ID. Il n'y a que la Religion qui nous puisse consoler des

bornes *étroites* de notre vie. NIC. L'esprit de l'homme est si *étroit* qu'il ne faut présque rien pour le remplir. ID. Il est libre de quitter la prémière vie pour en embrasser une plus *étroite*. PAT. C'est une *étroite* union que celle de l'ame & du corps, du mari avec sa femme, de Dieu avec son Église. La vèrtu lie les amis d'une amitié plus *étroite*. Familiarité *étroite*. ABLANC. La liaison de l'ame & du corps est si *étroite* qu'il est difficile de séparer leurs plaisirs & leurs souffrances. S. EVR.

Ce mot vient de *strictus*, qui signifie la même chôse. NICOD.

ESTROIT, en tèrme de Manége, se dit d'un cheval qui a les côtes plattes, sèrrées ou raccourcies, qui a le flanc retroussé tel que celui d'un lévrier. On l'appelle aussi *estrac* ou *étroit* de boyau. On dit aussi, Conduire un cheval *étroit*; pour dire, lui donner peu de tèrrain, & empêcher qu'il ne marche large: quand il a la bouche forte, il faut le conduire *étroit*. Quand l'Écuyer dit en donnant leçon, *large*, alors l'Écolier approche le talon de dedans pour empêcher que le cheval ne sèrre trop, & ne s'approche trop du centre de la volte; quand il dit *étroit*, alors l'Écolier approche le talon de dehors pour empêcher le cheval de pèrdre son tèrrain.

ESTROIT, en tèrme du Jurisprudence, se dit de ce qui se doit éxécuter à la rigueur, & avec toutes les formalitez. Le Droit distingue entre les actions de droit *étroit*, *juris stricti*, & celles de bonne foi. Les retraits, les devoluts, sont des actions de Droit *étroit* qui ne souffrent point d'extension. Les contrats donnent lieu aux actions de bonne foi, qui peuvent être sujèts à intèrprétation. La Cour fait d'*étroites* inhibitions, *stricte inhibuit*, & deffenses aux parties de se méfaire. On dit aussi le sens *étroit*. Prendre une proposition dans un sens plus *étroit*. Il est opposé à un sens plus étendu, plus general, & veut dire plus ressèrré, plus precis, plus particulier.

ESTROIT, se dit aussi de l'austérité d'une Régle, d'une discipline. Il y a des Cordeliers, des Bernardins, de l'*étroite* Obsèrvance, *stricta observantia*, qui obsèrvent la Régle dans sa prémière rigueur & pureté. On donne dispense à un Religieux de passer d'un Ordre dans un autre, pourvû que la Régle soit plus *étroite*. Un Général pour être maître de ses soldats, les doit faire vivre dans un *étroite* discipline.

ESTROITEMENT, ou *A l'étroit*, adv. D'une manière étroite, peu large. *Strictè, angustè.* Dans les Maisons Royales les Courtisans sont logez fort à l'*étroit*, *étroitement*. Il étoit *étroitement* deffendu de sortir du camp. Ce bon Religieux obsèrve *étroitement* sa Régle, il vit fort réguliérement. Il faut vivre plus à l'*étroit* quand on a peu de bien. Les partis attaquez se réünissent plus *étroitement*. FL.

ESTROITESSE, s. f. *Angustia.* Disposition d'une chose, forme, figure qui fait qu'elle est etroite. Ce mot, tout éxtraordinaire qu'il est, se trouve dans M. Dionis, qui dit en parlant de la formation des pièrres dans le corps de l'homme; La matière de ces tumeurs est un suc crud distribué aux glandes, où il s'embarrasse & séjourne à raison de l'*étroitesse* du passage. Comme ce mot n'est point un tèrme d'Art, mais un mot commun & du discours ordinaire, il faut attendre pour s'en sèrvir que l'usage l'ait établi.

ESTRON, s. m. Tèrme qui est devenu odieux & populaire, à cause qu'il donne une idée de puanteur qui blesse les imaginations delicates. C'est l'excrement solide & lié qui sort par la partie postèrieure des animaux, & particuliérement de l'homme. *Stercus humanum.* Les Écrivains appellent figurément des traits qui aboutissent en pointe, des *étrons de chambrière*.

Nicod dérive ce mot du Latin *stercus*; d'autres du Grèc ἦτρον, ou ἦτρον, dont Hippocrate se sèrt pour signifier le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu. Ménage le dérive de *struntus*, dont les Latins se sont sèrvis en cette même signification. Les Allemands disent aussi *strunt*, & les Flamands *stront*, qui signifie *rond*, parce que ce mot signifie proprement un éxcrement dur & rond.

ESTRONÇONNER, v. act. C'est un tèrme de Jardinier, qui signifie, Couper entièrement la tête à un arbre, ensorte qu'il ne soit plus que comme un tronçon. *Decacuminare.* On *étronçonne* les arbres lorsqu'on veut les enter en poupée.

On use trés-fréquemment de ce tèrme dans le jardinage. On n'*étronçonne* un arbre que dans la vuë de lui faire jetter d'autres branches, on n'en vient à cette opération que quand on veut greffer en poupée ou en couronne, quand la plupart des branches de la tête venant à mourir, on a lieu de juger que l'arbre deviendroit beau s'il étoit un peu baissé, cela se pratique fort à l'egard des ormes, des noyers, des chataigniers & même des pêchers de noyau, des abricotiers, &c. Voyez La Quintinie & Ligèr.

ESTRONÇONNÉ, ÉE, part. & adj. *Decacuminatus, detruncatus.* Si l'arbre *étronçonné* est en plein air, il pourra être disposé à faire un

beau buisson; & s'il est près de quelques murailles, il pourra être disposé à faire un bel éspalier. La Quint. Quand les murailles sont hautes, on y plante des arbres de tiges pour garnir cette hauteur, & on contraint leurs branches tout de même que celles des arbres *étronçonnez*. Id.

Ce mot est dérivé de tronçon, qui vient de *truncus*, tronc; étronçonner, ôter le tronc à un arbre, n'en laisser qu'un petit bout, qu'un tronçon.

ESTROPE. *Erse*, ou *hèrse de poulie*. Tèrme de Marine C'est la corde qui soutient & suspend un mouffle de poulie dans les vaisseaux. Elle sèrt aussi à bander l'arcasse de la poulle pour empêcher qu'elle n'éclate. On l'appelle aussi *gèrseau*. *Estroper*, ou *hèrses*, sont encore des bouts de corde epissez, à l'extrémité desquels on met ordinairement une cosse de fèr pour accrocher quelque chose. On appelle *hèrses*, ou *étroper d'affut*, des hèrses avec des cosses qui sont passées au bout du dèrrière du fond de l'affût du canon, ou l'on accroche les palans.

ESTROPIAT. Soldat qui a perdu quelque membre à la guerre, & qui se sert de ce prétexte pour mandier. *Mutilatus*, *mutilus*, *mancus*, *membro captus*. Donnez l'aumône à ce pauvre *éstropiat*.

Ce mot vient d'*estropia*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *estropier*. Il est bas.

On le dit aussi en discours familier quand on est incommodé de quelque goutte, rhumatisme, ou blessure. Vous voyez un pauvre *estropiat* qui ne peut marcher sans bâton.

ESTROPIER, v. act. Couper, abattre, casser un bras ou une jambe, ensorte qu'on ne s'en puisse plus servir à l'avenir. *Mutilare*. Un coup de canon lui a emporté une jambe, & l'a *estropié*. On dit d'un Chirurgien, qui en saignant a picqué l'artère à quelqu'un, qu'il l'a *estropié*, parce qu'il lui a ôté l'usage du bras.

D'ambition, & toute son escorte,
L'envoye en furieux, au milieu des hasards,
Se faire estropier *sur les pas des Césars.* Boil.

En tèrme de Jardinage. *Estropier* se dit des arbres, & il signifie taillader un arbre, lui ôter les branches qu'il faudroit laisser, & dont il a besoin. Ce pêcher est tout *estropié* Les Jardiniers mal habiles *estropient* tous leurs arbres. Liger.

Estropier, se dit figurément en choses morales & spirituelles On dit d'un éxtravagant qu'il est *estropié* de la cèrvelle. On dit d'une pensée mal exprimée, d'un sens imparfait, qu'il est *estropié*; pour dire, qu'il y manque quelque chose. Les periodes trop coupées, & comme mutilées, *estropient* le sublime. Boil. Les Traducteurs *estropient* les Auteurs quand ils ne peuvent les suivre. G. G. Ce valet *estropie* tous les noms de ceux qui viennent demander son maître; c'est-à-dire, il les altère ensorte qu'on ne peut reconnoître les personnes On dit d'un grand parleur, qu'il n'est pas *estropié* de la langue. On n'est pas tant *estropié* quand on l'est du bras, ou de la jambe, que quand on l'est de la bourse. Abl.

Froids Inventeurs suffiez-vous bien damnez,
D'avoir brouillé du papiér mainte rame,
Estropiant *des noms de gloire ornez,*
Et des lauriérs en tous lieux couronnez.
Divertiss. de Sceaux.

Mais qu'a-t-il prétendu par son Art Poetique,
Estropier *Horace en fos si methodique?*

On dit aussi en Peinture, qu'une figure est *estropiée*, lorsqu'elle n'est pas bien dessinée, qu'elle n'est pas en une belle attitude. Les Chinois peignent assez bien les fleurs sur leur porcelaine; mais les figures humaines y sont *estropiées*. Ils se font tort dans l'esprit des Etrangers, qui ne les connoissent que par cet endroit, & qui s'imaginent qu'ils sont en effet aussi ridicules & aussi monstrueux dans leur taille, qu'ils le paroissent dans ces peintures P. le Comte.

Estropié, ée, part. pass & adj. *Mutilatus*, *mancus*. Un pauvre, ou un malheureux *estropié*. Expressions *estropiées*. Pat. Cervelle *estropiée*.

ESTROUSSE, f. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Justice. *Attributio auctorem conditionem offerenti*. Il se dit particulièrement des fruits, de la recolte d'une année. L'*étrousse* d'un bail judiciaire On dit aussi, l'*étrousse* des réparations, ou des ouvrages qu'on publie au rabais Il est de grand usage dans les Provinces. On le dit moins souvent à Paris.

Il est parlé dans quelques chartres d'un droit nommé *étrousse* & *mal-étrousse*, que ceux qui ont recueilli du foin dans l'année, ou qui ont des bœufs, doivent au Seigneur: il consiste en quinze deniers tournois pour le foin, & douze pour les bœufs.

ESTROUSSER, v. act. Adjuger en Justice. *Attribuere*. Il s'est fait *étrousser* cette maison, ce loyer, ces fruits à prix raisonnable.

ESTRUBLE. Voyez ESTOUBLE.

ESTRUN, f. m. & nom propre de lieu. *Strum*. On l'appelloit autrefois Stroms. Il est dans l'Artois, & il y a une Abbaye de Bénédictins. *Hadr. Vales. Notit. Gall. p.* 534. Elle fut fondée ou rétablie en 1085. par les soins de l'Evêque Gérard. De Sainte Marthe.

On dit que ce nom d'*Estrun* vient du Latin *struma*, écrouelles, parce qu'autrefois il y avoit en ce lieu-là une maison où l'on mettoit ceux qui étoient attaquez des écrouelles.

ESTUDE, f. f. Lecture, méditation, application d'esprit pour apprendre, pour inventer quelque chose. *Studium*. L'*étude* de l'Histoire est nécessaire à ceux qui gouvèrnent, L'*étude* de la Philosophie a besoin d'une grande meditation L'*étude* de la Géométrie doit tendre à l'invention de quelque nouveau problême. L'*étude* de la langue Latine est une *étude* sèche, longue, penible & ennuyeuse. Nic. L'occupation de l'*étude* est un peu trop sombre. Id. L'*étude* est la nourriture la plus solide de l'esprit. S. Evr. Il y a des jeux & des amusemens qui fatiguent autant qu'une *étude* sérieuse. Corn. C'est l'*étude* qui augmente les talens de la nature; c'est la convèrsation qui les met en œuvre & qui les polit. S. Evr. L'*étude* immodérée engendre une crasse dans l'esprit il faut que la convèrsation l'epure, & le redresse. Id.

Estude, se dit aussi pour une forte application à une chose que l'on aime, & à laquelle on s'attache.

Quand on a vieilli dans l'étude,
Et qu'on se trouve pauvre après tant de travaux,
Cet état nous paroit si peu juste, & si rude,
Qu'il nous fait détester le sujet de nos maux.

On dit provèrbialement *Etude* de jeu, *étude* de feu, *étude* de fenêtre, ne firent jamais un sçavant Prêtre; c'est-à-dire, qu'on n'avance ou qu'on n'apprend guère quand on étudie en jouant, ou en compagnie de gens qui jouent, en se chauffant auprès du feu, & regardant par la fenêtre ce qui se passe dehors, parce que dans toutes ces situations on est trop distrait, on ne peut avoir l'application nécessaire à l'*étude*

Estude, se dit aussi de la science, de l'art & de toute autre chose à quoi on applique son esprit. Il a fait son cours, il a fait toutes ses *études*. C'est une belle *étude* que celle de bien vivre. Chaque art demande une *étude* particulière. Il y a bien de l'*étude* bien de l'art dans ce tableau. On dit d'un jeune Avocat, qui en plaidant a cité plusieurs autoritez assez inutiles, qu'il a rendu compte à la Cour de ses *études*. Quand ce mot se prend pour les éxèrcices publics qui se font pour apprendre les lettres, il n'a point de singulier: il est allé faire ses *études* à Paris. Il est sorti de ses *études*. Il a fini ses *études*.

La libre vérité fut mon unique étude. Boil.

Il met à tout blâmer, son étude *& sa gloire.* Id.

La loi de Jesus-Christ fait toute mon étude. L'Ab. Têtu.

On le dit aussi en mauvaise part. Les laquais mettent toute leur *étude* à faire du mal. Un debauché met toute son *étude* à se réjouir; un chicaneur à ruiner ses parties.

Estude, signifie aussi, Artifice, je ne sçai quoi de contraint & de composé. *Ars*, *fucus*, *simulatio*, *compositio*. Je hais l'*étude* des actions, & un extérieur composé est un piége où les ames délicates ne tombent point. M. Scud. Un ami sincére se montre sans *étude* à son ami. Vill. Cet homme est naturellement raisonnable & ridicule par *étude*. S. Evr. Dans la convèrsation ordinaire comme il ne faut rien dire avec *étude*, il ne faut rien dire aussi par hasard. S. Evr. Je crains l'*étude* des actions, beaucoup plus que la froideur du tempérament. La simplicité plait sans *étude* & sans art. Boil.

Estude, se dit aussi du tems & du lieu ou l'on étudie, soit public, soit particulier. On a mis ce jeune homme aux *études*, au Collége. Il est encore aux *études* Il est toujours dans son *étude*, *in museo*, dans son cabinet où il étudie. Pour être Gradué, il faut avoir un bon cèrtificat de son tems d'*étude*, du *quinquennium*. Il a quitté l'*étude*, il est sorti du Collége, il a fait banqueroute aux lettres.

Estude, se dit abusivement de la salle où un Notaire travaille. On l'appelloit ci-devant *boutique*, & on l'appelle encore ainsi en quelques Provinces eloignées. On le dit aussi de celle d'un Procureur. Il y a aussi l'*étude* du Maître, & l'*étude* des Clércs. Ce Procureur a changé la face de cette maison, & de l'écurie il en a fait son *étude*.

Estude, se dit aussi de la pratique des Notaires & des Procureurs, des sacs, des papiers & des minutes qui y sont. Ce Notaire a une bonne

bonne *étude*, il a bien des minutes. A la mort de ce Procureur on a donné dix mille francs de son *étude*, il s'est defait de son *étude*; on a vendu son *étude*; c'est-à-dire, sa pratique.

ESTUDIANT, adj. & s. Qui va au Collége, qui étudie. *Qui dat operam litteris.* Les bourses sont fondées dans les Colleges pour de pauvres garçons *étudians*, pour les entretenir aux études.

ESTUDIER, v. act. Lire, méditer pour apprendre, pour inventer, soit dans les sciences, soit dans les arts. *Studere, addiscere, navare operam litteris, esse in litteris.* Scaligèr, Lipse, Casaubon, ont beaucoup *étudié*, ont bien lû les Auteurs anciens. Epicure, Aristote, Descartes ont bien *étudié* la nature, ont bien médité sur les effets qu'elle produit pour en découvrir les causes. Les Mathématiciens *étudient* continuellement pour trouver de nouveaux problêmes, de nouvelles machines.

ESTUDIER, signifie aussi, Apprendre les élémens, les principes des arts & des sciences. Cet ecolier *étudie* en un tel Collége, il *étudie* les Humanitez, il *étudie* en Droit. Il répete sa leçon, il *étudie*.

ESTUDIER, signifie, Se servir de son bon sens pour faire des reflexions, des observations sur soi-même, & sur autrui. *Observare, attendere.* Cet homme sçait bien vivre, il a bien *étudié* le monde. ABLANC. Pour vivre en bon Chrétien il faut s'*étudier*, observer toutes ses démarches. Quand on négotie, il faut *étudier* l'humeur, l'esprit des gens à qui on a affaire. Pour bien faire sa cour, il faut *étudier* les inclinations du maitre. Un Poëte Dramatique doit *étudier*, observer le genie, les actions des hommes. Il y a d'habiles gens qui n'ont *étudié* que le grand livre de la nature. Ceux qui sçavent le secret des Princes doivent s'observer avec soin, parce qu'ils sont environnez par mille personnes qui les *étudient*, & qui tâchent de les pénétrer. BOUH. J'ai *étudié* le monde, & je me suis *étudié* moi-même avec soin. M. SCUD. On trouve des defauts aux plus honnêtes gens, quand on les *étudie* bien. S. EVR. Les enfans qui ont d'illustres pères ne sçauroient rien faire de mieux que de les bien *étudier*. BOUH.

Je les vois sur mon front étudier *mon cœur.* RAC.

Tibère eut peur que les yeux de la Cour si subtils & si pénétrans *étudiant* son visage, n'apperçussent sa dissimulation & sa feinte douleur. ABL.

Des siécles, des pays étudier *les mœurs.* BOIL.

On n'*étudie* pas assez son naturel, & on le contraint en le forçant à prendre des manières qui ne lui conviennent pas. LE P. RA.

ESTUDIER, se dit aussi en parlant de ce qui se fait avec art & affectation. *Componere, simulare, fingere.* Le geste de ce Prédicateur est trop *étudié*, trop contraint. Voilà un compliment *étudié*, qui n'est ni naturel, ni sincère. Ce conte est *étudié*, il n'est point vraisemblable. Les veuves & les héritiers ont souvent des larmes *étudiées* & affectées. *Jussæ prosiliunt lacrymæ.*

ESTUDIER, avec le pronom personnel, signifie, S'appliquer, s'exèrcer à faire quelque chose. *Incumbere.* Je m'*étudie* à vous plaire. Il s'*étudie* à rendre service à tout le monde. Il se prend quelquefois en mauvaise part. Les méchans ne s'*étudient*, ne se plaisent qu'à faire du mal.

ESTUDIÉ, ÉE, part. pass. & adj. De toutes les significations de son vèrbe, il n'a guère que celle de médité, préparé avec attention, avec dessein. *Meditatus, compositus, simulatus, fictus.* Le soin qu'on prend de plaire donne un air contraint, & je ne sçai quoi d'*étudié* qui rend encore plus désagreable. CH. DE M. Des sentimens *étudiez* ne touchent point : ils marquent un esprit tranquile plûtôt que de la passion. CORN. Une douceur *étudiée*, est une vanité de se faire aimer de tout le monde. M. ESP. Des gestes trop menagez & trop *étudiez* siéent mal à un Orateur Chrétien. AB. DU JARRY. Petrone faisoit profession d'un luxe poli, & n'avoit que des voluptez *étudiées*. S. EVR. *Elegantes.* C'est pour cela qu'on l'appelle *arbiter elegantiarum.* L'œil *étudié* d'une Coquette.

Le cruel! de quel œil il m'a congediée?
Sans pitié, sans douleur, au moins étudiée. RAC.

Il se dit aussi de ce qui regarde les arts méchaniques, & signifie fait éxprès, fait par art. Ces sortes de fruits demandent un tèrroir assez sèc, ou qu'au moins il soit desséché par des pièrres & des pentes *étudiées*, si naturellement il est humide. LA QUINT. Nos jardins utiles doivent avoir une propreté aisée & naturelle, & non pas une propreté contrainte & *étudiée*.

ESTUDIOLE, s. f. *Musæolum, scrinia.* C'est un petit buffet posé sur une table, qui a plusieurs tiroirs, & qui est commode aux gens d'étude, pour y sèrrer leurs papiers, ou mémoires.

ESTURGEON, ou ÉSTURGEON, s. f. Beaucoup de gens qui parlent bien, prononcent *éturgeon*, & l'écrivent ainsi, ce qui fait connoître qu'ils croyent qu'on ne doit point prononcer l's: mais l'Academie veut que l'on prononce *Esturgeon*, en faisant sentir l's. C'est un gros poisson de mèr, qui monte dans les riviéres, qui a le museau pointu, le ventre plat & le dos bleu. *Accipenser.* Le cavial est fait d'œufs d'*eturgeon*. On a vû un *eturgeon* qui etoit une fois aussi gros qu'un buffle. Aldrovandus dit qu'on ne sçauroit prendre l'*éturgeon* qu'avec des filèts, car il ne mord point à l'hameçon, & vit de limon. L'*éturgeon* au lieu d'arêtes a un cartilage tendre & gros d'un doigt, qui s'etend depuis la tête jusqu'au bout de la queuë, & qui soutient tout son corps. On léve ce cartilage, qui s'étend comme un boyau, & qu'on sèche au soleil; & c'est la meilleure chose qu'on puisse manger en Carême. Du ventre de l'*éturgeon* on fait la colle de poisson. La chair du ventre est la partie la plus delicate de ce poisson. L'*éturgeon* étoit si estimé à Rome, qu'on le sèrvoit avec beaucoup de pompe & de cérémonie : non seulement il étoit couronné; mais ceux qui le sèrvoient portoient eux-mêmes des couronnes, & marchoient au son des flutes. DAC. En Latin *accipenser*, suivant Rondelèt; ou *tursio*, selon Pline; ou *silurus*, suivant Ausone, en Italien *porcelletta*.

Ménage le derive de *sturio*. Quelques uns l'appellent *loop de mèr*: & en la basse Latinité on l'a appellé *sturgio*, ou *sturio*. Lucilius, Cicéron, Horace, en ont parlé, à ce qu'on croit, ordinairement, sous le nom d'*accipenser*, d'autres le nomment *sturio*, & en François *éturgeon*. POMEY. En 1669, l'Académie de Caën fit la dissection d'un *éturgeon*, la déscription en fut envoyée à l'Academie Royale des Sciences, & fut mise toute entière dans les registres, d'où M. du Hamel a tiré l'extrait qu'il a donné dans son histoire, p. 67. L'*éturgeon* pése ordinairement environ cent livres, mais il s'en trouve quelquefois qui pésent plus de cent livres. Ce poisson a une très grande force, & d'un coup de sa queuë il renverse l'homme le plus robuste.

ESTUVE, s. f. Poële, lieu fèrmé qu'on échauffe, afin d'y faire suer, ou d'y faire chauffer quelque chose. *Thermæ, calidum balneum.* Les gens propres vont aux bains & aux *étuves* pour se decrasser. Dans les sucreries, chez les Chapeliers, il y a des *étuves* pour y faire secher les pains de sucre, les chapeaux. Il y a aussi chez les Confiseurs & ailleurs des *étuves* pour faire secher les pâtes & les confitures seches. Une *étuve* pour ces usages est un petit cabinèt bien fermé, où il y a par etages des tablettes de fil d'archal sur quoi l'on met des ardoises, des feuilles de fèr blanc, des planches bien unies, des tamis pour soutenir ce qu'on veut faire secher aprés l'avoir fait egoutter; en bas, au-dessous des tablettes de fil d'archal, on met un rechaut dont on augmente ou on diminuë le feu selon le besoin.

ESTUVE DE CORDERIE, c'est dans un Arcenal de Marine, le lieu où sont les fourneaux & chaudière pour goudronner les cordages des vaisseaux.

ESTUVE, se dit hypèrboliquement d'une chambre chaude & bien fèrmée. *Balnearium, balneum.* Vous avez une bonne chambre pour l'hivèr, c'est une *étuve*. On ne sçauroit durer en eté dans la grande salle du Palais, c'est une *étuve*. Les Chinois portent toujours des bottes, & en eté dans un pays où les chaleurs sont extrêmes, il n'y a qu'eux au monde, qui pour consèrver un air de gravité, puissent se resoudre d'être ainsi dans une espéce d'*étuve* depuis le matin jusqu'au soir. P. LE COMTE.

Plusieurs ecrivent aujourd'hui *étuve* sans s, & on ne la fait point sentir dans la prononciation.

Ce mot vient de *stuba*, ou *stuffa*, dont on s'est sèrvi dans la basse Latinité en la même signification; lequel mot est derivé par Lipse de *tubus*, ou *tuyau*, qui porte la chaleur; par Saumaise du Grec τύφω, qui signifie *échauffe*; par Vossius de l'Allemand *stube*, qui signifie *étuve*, du Latin *æstuo*. MEN. Il vient plutôt de *stouffa*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie *boucher*, parce qu'une *étuve* doit être bien bouchée. On les a nommées aussi *vaporarium*, *hypocaustum*, & en François hypocauste.

En Médecine on distingue les *étuves* en *sèches* & *humides*. Les *sèches* sont faites avec une évaporation d'air chaud & sèc, qui en echauffant tout le corps, en ouvre les pôres, & excite les sueurs; ce qui se fait par des grès ou briques fort chauffées. Les *étuves humides* sont faites par une décoction & ebulition d'hèrbes, dont la vapeur est conduite par des canaux de fèr blanc dans une cuve à deux fonds, où on a mis le malade pour lui provoquer la sueur. L'usage d'entretenir la santé par le moyen des *étuves*, a été inventé à Lacedémone.

ÉTUVÉE, s. f. Sorte de cuisson & de préparation de viandes, qui se fait d'ordinaire entre deux plats ensorte que la sausse qui bout y soit comme étouffée. *Caro jure incocta.* Le veau est meilleur à l'*étuvée*, cuit entre deux plats, que quand il est rôti. On mange ordinairement les carpes cuites à l'*étuvée*. Ce mot se dit aussi des

des viandes mêmes assaisonnées & cuites de la sorte. Une *étuvée* de poulets, une *étuvée* de carpes.

Ces mots *étuve* & *étuvée* viennent du mot Gothique & Allemand *stoven*, qui signifie cuire quelque chose dans un plat couvert, ou comme nous disons, entre deux plats; delà vient le mot Allemand *stuve*. *Etuve*, en Italien *stuva*, en Espagnol *estufa*, en François *estuvée*.

ESTUVEMENT, s. m. Action par laquelle on étuve. *Fotus, lotio in balneo*. L'*étuvement* est fort bon pour guérir les meurtrissures & les plaies.

ESTUVER, v. act. Bassiner une plaie avec quelque liqueur préparée comme de l'huile & du vin, ou de l'eau de vie, l'en humecter doucement, & la rafraichir. *Lavare in calido, fovere*. Les remédes aux contusions, c'est de les bien *étuver*. On *étuve* les plaies pour les bien nettoyer. Quelques Auteurs, comme Richelet, pretendent que le mot d'*étuver* ne se doit dire que des plaies des animaux, & que lorsqu'il s'agit des plaies des personnes, il faut dire, *Bassiner*. Quoiqu'on n'observe point cela, il est mieux de le faire.

ESTUVISTE, s. m. Baigneur, qui tient des bains & étuves. *Lotor balnearius*. Les Perruquiers ont des lettres de Baigneur & *Etuvistes*, quoiqu'on les appelle simplement *Baigneurs*.

ESTUY, s. m. Espéce de boëte qui sert à mettre, à porter, à conserver quelque chose. *Theca*. On fait des *étuys* de cuir pour les calices, & pour la vaisselle d'argent, des *étuys* de bois pour des chapeaux, des *étuys* de carte pour des manchons. Un *étuy* à lunettes. Un *étuy* de poche pour des outils de Chirurgien. Un *étuy* de Fauconnier. Un *étuy* de Damasquineur, &c. Quand on parle absolument d'*étuy*, on entend des ciseaux & un poinçon avec leur *étuy* de poche.

Ce mot vient de *theca*, selon Nicod, qui est originairement Grec θήκη.

On dit provèrbialement d'un homme fort laid, que c'est un visage à *étuy*, pour dire, qu'il le faut cacher, le mettre dans un *étuy*. Ce mot seroit mieux écrit avec un *é*, *étui*.

E S V.

ESVANOUÏR, v. n. Qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. Se pâmer, tomber en defaillance; perdre l'usage & les fonctions des sens. *Evanescere*. La peur violente fait souvent *évanouïr*, fait qu'on s'*évanouït*. On lui a tiré tant de sang, qu'il est tombé en foiblesse, qu'il s'est *évanouï*. Votre pauvre Marianne n'en peut plus, elle s'*évanouït* en finissant cette lettre.

ESVANOUÏR, signifie figurément, ne paroître plus, devenir à rien. *Perire*. J'avois mis un livre sur ma table, mais il s'est *évanouï*, je ne le trouve plus. Les plaisirs, les grandeurs de ce monde s'*évanouïssent*, passent bientôt. Les biens du monde ne sont que de faux biens, qu'on sent *évanouïr* lorsqu'on croit les posseder. FLECH. Sa gloire est *évanouïe*. VOIT. Tout ce qui se fait au monde étoit pour vous *évanouï*. ID. La difficulté s'*évanouït* dès qu'on en pénétre le fond. NIC. Crois-tu que mes chagrins doivent s'*évanouïr*? RAC.

L'erreur s'évanouït. La sainte vérité
D'un long aveuglement chasse l'obscurité. GARNIT.

ESVANOUÏSSEMENT, s. m. Espéce de syncope ou de défaillance; perte subite de forces, & de connoissance, qui arrive par quelque accident. *Deliquium, defectio animi*. Cette femme est tombée dans un *évanouïssement*, en apprenant la mort de son mari. A peine etoit-il revenu de son *évanouïssement*, qu'il est tombé dans un autre. L'*évanouïssement* est causé par tout ce qui peut altérer, corrompre & dissiper les esprits vitaux, comme les longues veilles, les grandes douleurs, les grandes & subites évacuations, les vapeurs putrides sortant de quelque abscès qui est dans les parties nobles, &c.

ESVENTRER, v. act. Ouvrir le ventre pour en tirer les boyaux, les tripes. *Exenterare*. On *éventre* les bœufs, les cochons, les poissons, &c. Au Japon & en Anglèterre on *éventre* les criminels.

s'ESVENTRER, signifie, Se rompre quelque partie vèrs le ventre par quelque effort de crier. Un enfant s'*éventre* à force de crier, cela lui cause quelquefois des descentes de boyau. Il se dit aussi pour faire beaucoup d'effort en criant, sans qu'il en arrive d'accident. Je me suis *éventré* à l'appeller; c'est-à-dire, J'ai crié après lui avec beaucoup de force.

ESVERTUER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Prendre courage, s'efforcer de faire quelque chose. *S'évertuer*. *Conniti, contendere, audere*. Un homme entrepris qui a un rhumatisme, guérit quelquefois en s'*évertuant* un peu de marcher. Gombaut a dit dans ses Epigrammes:

En guèrre où le meurtre est pèrmis,
Jean & Jacques s'évèrtuèrent,
Pensant tuer les ennemis,
Mais les ennemis les tuèrent.

ESULE, s. f. *Esula*. Tèrme de Botanique, qui se dit de quelques plantes. Il y en a une qu'on appelle ordinairement *petite ésule*, *esula minor officinarum*. C'est une espéce de tithymale. Sa racine est plus grosse que le doigt, souvent plus petite, fibreuse & ligneuse. Ses feuilles sont semblables à celles de la linaire; & ses fleurs disposées en parasol & jaunes. La *petite ésule* est un bon hydragogue, on la corrige en la faisant tremper dans du vinaigre, & on s'en sert dans l'hydropisie & dans la cachexie. Ses racines entrent aussi dans quelques compositions. C. Bauhin appelle cette plante *tithymalus cyparissias*. Pinac. 291. Voyez TITHYMALE.

ESUS, s. m. Ancien Dieu des Gaulois. *Esus*. Lactance dit que ces peuples offroient des hommes en sacrifice à *Esus* & à Teutates, & les appaisoient, se les rendoient propices par le sang humain.

E S Y.

ESYMNITE, s. m. Cèrtain Magistrat chez les Grècs. *Esymnita*. Nous apprenons de Denys d'Halicarnasse ce que c'étoit qu'*Esymnetes*. Les Grècs appelloient *Esymnites* cèrtains Magistrats elus par le peuple, qui leur donnoit une puissance absoluë, mais seulement pour un cèrtain tems préfix & limité, & dans des occasions & des necessitez préssantes qui se presentoient. Il leur compare les Dictateurs de Rome, & il dit que c'est sur le modele des *Esymnites* que les Romains firent des Dictateurs.

E T.

ET. *Et, atque*. Particule conjonctive, qui lie les mots, les phrâses & les sens d'un discours. Cela est bel & bon. Vous & moi. Remarquez que cette particule & ne se met point en vèrs devant une voyelle, parce que le *t* ne se prononçant point, cela feroit une espéce d'*hiatus* insupportable. On en peut sentir le mauvais effet dans ce vèrs.

Qui sèrt & aime Dieu, possède toutes choses.

ET CETERA, qu'on figure souvent par un *é* tranché *&c.* est une abbréviation, pour dire *& le reste*, qui est sousentendu, ou qui en depend. Les Notaires mettent au bas de leurs minutes, Promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* qu'ils étendent après en quatre ou cinq rôles de grosse. C'est ce qui a donné lieu à ce qu'on dit provèrbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, & d'un *qui pro quo* d'Apoticaire.

E T A.

ETA, ou ITA, s. m. Tèrme de Gramaire Grècque. Nom d'une voyelle de la langue Grècque qui a cette forme H, η; *Eta*. La prononciation de cette lettre a varié. On l'a prononcée comme un *e* & comme un *i*. Térencien marque la premiere; mais les Grècs depuis plusieurs siecles ne lui donnent plus que la seconde. Cette lettre aussi bien que l'ω, fut ajoûtée à l'Alphabet, & n'y etoit point dans le commencement. On en voit encore des preuves sur d'anciens monumens, telles que sont les colonnes des Farnéses apportées à Rome de la voie Appie, où l'on voit l'E, pour l'H, ΔΕΜΕΤΡΟΣ, ΚΟΡΕΣ, pour ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ & ΚΟΡΗΣ. On dit que c'est Simonide qui l'ajoutâ. *Bibliand. de Ratione communi linguarum*, p. 40. Les Latins rendent cette lettre par un *e*. Car pour Δημήτριος, βῆτα, ἡ ἡμέρα, Θησεύς, Θησαυρός, &c. ils ont dit *Demetrius*, *Beta*, *Hemera*, *Theseus*, *Thesaurus*, &c. Voyez la nouvelle Méthode Grècque pag. 5. & 6. Ce sentiment est le plus commun aujourd'hui. Neanmoins de très-habiles gens conviennent que dans l'Antiquité même on prononçoit cette lettre comme un *i*. Louis de Dieu, l'un des plus sçavans Grammairiens de nos tems, l'a remarqué dans ses Animadvèrsions sur la Genèse VI. 14. & que c'est pour cela que les anciens Hébreux, comme le Paraphraste Jonathan, l'éxpriment par un *Hirik*, μίσως, מיסוס. Jean Rodolphe Wetsten, dans ses sçavantes Oraisons sur la véritable prononciation de la langue Grècque, le démontre par une infinité d'exemples. Il cite un Pseautier manuscrit d'Ussérius du commencement du VIII[e] siècle, & par conséquent bien plus ancien que celui qu'on allegue après Mekèrque, & qui n'étoit que du XII[e] siecle. Dans ce Pseautier d'Ussérius tous les H sont exprimez par un *i*. Wetsten prouve que les Latins l'ont éxprimé & rendu par un *i*, qu'en écrivant il se confond avec un *ι*; qu'on l'a rendu par *a* & par *ai*; qu'on le trouve mis pour Υ & pour ΕΙ; que depuis Aléxandre le Grand on le prononça plus légérement qu'on ne faisoit auparavant; que du tems de Platon cette lettre avoit un son mitoyen

mitoyen entre l'ι & l'α ; que plusieurs l'ont prononcé comme un ι, & que c'est ainsi qu'il le faut prononcer. Voyez cet Auteur, dont les Discours ou Oraisons sont pleins d'érudition. Ainsi il y auroit de l'entêtement à prétendre que l'une de ces prononciations est la seule vraie, la seule ancienne, & que l'autre est fausse & nouvelle ; ce qui est d'ailleurs une question assez inutile. Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 16. remarque que l'η, *eta*, s'est quelquefois changé en α, ou en ω.

ÉTABLAGE.		EſTABLAGE.
ETABLE.		EſTABLE.
ETABLER.		EſTABLER.
ETABLERIE.		EſTABLERIE.
ETABLIR.		EſTABLIR.
ETABLISSEMENT.		EſTABLISSEMENT.
ETABLURE.		EſTABLURE.
ETAGE.		EſTAGE.
ETAGER.		EſTAGER.
ETAIN.		EſTAIN.
ETAL.	*Voyez*	EſTAU.
ETALAGE.		EſTALAGE.
ÉTALER.		EſTALER.
ÉTALEUR.		EſTALEUR.
ETALIER.		EſTALIER.
ETALINGUER.		EſTALINGUER.
ETALON.		EſTALON.
ÉTALOnNER.		EſTALOnNER.
ETAMBOT.		EſTAMBOT.
ÉTAMBRAIS.		EſTAMBRAIS.
ÉTAMER.		EſTAMER.
ETAMINE.		EſTAMINE.

ÉTAMPER, v. act. Tèrme de Maréchal. Pèrcer un fèr de cheval. *Fodere, cavare, forare.* On dit *étamper maigre*, quand on fait les trous bien prés du bord du fèr ; & *étamper gras*, quand on pèrce le fèr un peu plus en dedans. Et on dit que le Marechal encloüe les chevaux sur l'enclome quand les clous sont mal *étampez*, soit gras, soit maigre : car il est difficile en brochant les clous de ne pas enclouer le cheval. En Dauphiné on dit *étamper* pour étançonner, & *étampe* pour étançon.

ÉTAMURE.		EſTAMURE.
ÉTANCHE.		EſTANCHE.
ÉTANCHEMENT.	*Voyez*	EſTANCHEMENT.
ÉTANCHER.		EſTANCHER.
ÉTANÇON.		EſTANÇON.
ÉTANÇONNER.		EſTANÇONNER.

ÉTANFICHE. C'est la hauteur de plusieurs bancs de pièrre, qui font masse dans une cattière.

ÉTANG.		EſTANG.
ÉTANGUES.		EſTANGUES.
ÉTANT.		EſTANT.
ETAPE.		EſTAPE.
ÉTAPIER.		EſTAPIER.
ETAT.	*Voyez*	EſTAT.
ETAU.		EſTAU.
ÉTAY.		EſTAY.
ÉTAYE.		ÉſTAYE.
ÉTAYEMENT.		EſTAYEMENT.
ÉTAYER.		EſTAYER.

É T É.

ÉTÉ. Voyez ÉſTÉ.

ÉTÉCHEMIN, INE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Etechemimus, a.* Les *Etechemins* sont un peuple de la Nouvelle France dans l'Amèrique septentrionale, au midi du fleuve de S. Laurent, entre le Canada particulier, l'Acadie & la nouvelle Angletèrre.

ÉTEFLER, v. act. *Decacuminare, metere summum apicem.* On dit, *Etefler* un arbre ; pour dire, en couper la cime.

ÉTEIGNOIR.		EſTEIGNOIR.
ÉTEINDRE.		EſTEINDRE.
ÉTÊINS.		EſTEINS.
ÉTENDARD.	*Voyez*	EſTENDARD.
ETENDEUR.		EſTENDEUR.
ETENDOIR.		EſTENDOIR.
ÉTENDRE.		EſTENDRE.
ÉTENDUË.		EſTENDUË.

ÉTÈRNEL, s. m. Qui n'a ni commencement ni fin. *Æternus.* En ce sens il ne le dit proprement que de Dieu. Prions l'*Etèrnel*. C'est l'*Etèrnel* qui le commande. Il les reçoit comme des hôtes que l'*Etèrnel* lui envoye. PAT. L'*Etèrnel* est-il donc dissemblable à lui-même lorsqu'il parle par l'organe & par la voix de Jesus? P. CATROU. Mes yeux ne vous vèrront pas plus long-tems occuper la place de Dieu, & recevoir un culte qui n'appartient qu'à l'*Etèrnel*. ID. La Vèrsion Françoise de la Bible appellée Vèrsion de Genêve, traduit le nom propre de Dieu יהוה par l'*Etèrnel*. Il signifie proprement *Celui qui est*.

ÉTÈRNEL, ELLE, adj. On le dit aussi de Dieu & de ses attributs. Le Père *étèrnel*, le Vèrbe *étèrnel*, la Sagesse *étèrnelle*, la Providence *étèrnelle*. Les Ariens faisoient Dieu le Père seul *étèrnel*, à l'exclusion de son Fils. HERMAN. Ça été une grande erreur de croire le monde *étèrnel*. Les axiômes de Géometrie sont des propositions d'*étèrnelle* vérité.

ÉTÈRNEL, se dit aussi de ce qui doit durer toûjours. Dieu a promis à ses Saints une gloire *étèrnelle*, une béatitude *étèrnelle* : & a destiné aux réprouvez une peine, une mort *étèrnelle*. La seule idée des biens *étèrnels* rend méprisable la possession de tous les autres. S. EVR. Nous devrions être bien plus prudens & bien plus circonspects que nous ne sommes dans le choix du chemin qui aboutit à une félicité ou à une misère *étèrnelle*. NIC. L'enfèr etoit appellé par les Païens l'*ombre étèrnelle*.

> *Va dans* l'ombre étèrnelle, *ombre pleine d'envie,*
> *Et ne te mêle plus de censurer ma vie.* TRISTAN. L'HÈRM.

ÉTÈRNEL, se dit aussi des choses qui durent longtems, ou plus qu'il ne faut ou toute la vie d'un homme. Cet homme est un parleur, un censeur *étèrnel*. Je vous aurai une *étèrnelle* obligation. Voilà un homme *étèrnel*, il ne meurt point. La chicane rend les procés *étèrnels*. Votre absence rigoureuse & peut-être *étèrnelle*, ne diminuë en rien l'emportement de mon amour. Une *étèrnelle* inquiétude agite mon ame. Il lui avoit donné tout le bien qu'elle pouvoit prétendre de sa mère, pour en disposer comme elle jugeroit à propos, afin de n'être plus fatiguée de ses *étèrnelles* demandes. Mlle L'HÉRITIER. Cent autres l'incommodent par des assiduitez *étèrnelles*. N. Ovide a dit que la tragédie etoit un travail *étèrnel*, un ouvrage dont on ne voit point la fin, au lieu qu'une elégie étoit bien-tôt faite, & ne demandoit pas tant de contention.

> *Tu labor æternus ; quod petis illa breve est.*

ÉTÈRNEL, signifie aussi, Continuel, qui ne change point. Aux Isles Fortunées il y a un *étèrnel* printems. En Espagne il y a une mode *étèrnelle* & constante.

> *Le passé n'a point vû* d'étèrnelles *amours,*
> *Et les siècles futurs n'en doivent point attendre.*

ÉTÈRNELLE, s. f. Sorte de plante qui produit des fleurs jaûnes en forme de bouquèt. Les feüilles & la tige de l'*étèrnelle* sont d'une cèrtaine couleur vèrte blanchâtre. Au haut des tiges il vient de petites fleurs ramassées en bouquèts, qui sont autant de petits bouquèts jaûnes de paille, & d'autant que la fleur, quoique coupée de dessus le piéd, se consèrve fort longtems sans changer de couleur, on la nomme *étèrnelle*. Il ne lui faut que la culture commune & ordinaire. MORIN, *Cult. des fleurs, II. P ch.* 7.

ÉTÈRNELLEMENT, adv. *Æternùm.* D'une manière étèrnelle. Dieu a été & sera *étèrnellement*. Les justes seront *étèrnellement* avec lui dans la gloire.

ÉTÈRNELLEMENT, se dit aussi d'un long-tems.

> *Moi, quand j'aime une fois, j'aime* étèrnellement. MALH.
>
> *Ce que Malhèrbe écrit dure* étèrnellement.

C'est une vanité poëtique que Malhèrbe a imité des anciens Poëtes Grècs & Latins.

ÉTÈRNELLEMENT, signifie aussi, Sans cesse, toûjours. *Perpetuò.* Cet importun me demande *étèrnellement*, il parle *étèrnellement*.

> *Il est cèrtain qu'un jeune Amant,*
> *Croit aimer d'une amour extrême ;*
> *Il jure qu'*étèrnellement
> *Il aimera l'objet qu'il aime.* REC. DE P. G.

ÉTÈRNISER, v. act. Immortaliser, rendre étèrnel, ou d'une fort longue durée. *Æternare, ornare immortali, æterna gloriâ, æternitati commendare.* Les Conquérans n'ont fait tant de carnage que pour *étèrniser* leur nom. Les Pyramides ont *étèrnisé* la grandeur des Rois d'Egypte. Les Auteurs ne font tant de veilles que pour *étèrniser* leur mémoire. Les hommes ne pouvant *étèrniser* leur vie, tâchent à *étèrniser* leur reputation. LA ROCH.

Déja marchoit devant les étendars
Bellone les cheveux épars ;
Et se flattoit d'éternisér les guérres
Que sa fureur souffloit de toutes parts. RACINE.

Quel magnifique spectacle
Frappe les yeux éblouis !
Faut-il encore ce miracle
Pour éternisér *LOUIS* ?

ETÉRNISÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Æternitate donatus.*

En vain par des sérmens leur haine étérnisée,
Se faisoit de la France une conquête aisée. RECUEIL DE VÈRS.

ÉTÉRNITÉ, s. f. Durée que le tems ne peut mesurer, qui n'a ni passé, ni avenir, ni commencement, ni fin; qui éxiste tout ensemble, sans aucun écoulement, & sans aucune succession de parties anterieures & postérieures. *Æternitas, ævum immortale, tempus sempiternum.* Censorinus. *de die Natal.* définit l'*Etérnité* une Durée infinie, qui est, qui a toujours été & qui sera toujours. Cette *étérnité* absoluë ne convient proprement qu'à Dieu. Le tems n'est qu'une partie détérminée de l'*étérnité.* MALEB. Gloire soit à Dieu dans toute l'*étérnité.* Les justes sont prédestinez de toute *étérnité.* On ne sçauroit trop mediter sur l'*étérnité.* Il n'y a point de nécessité qui ne céde au danger de se pèrdre pour l'*étérnité.* NIC. L'esprit en étendant, & en répétant l'idée de la durée, sans jamais arriver au bout, se forme à lui-même l'idée de l'*étérnité.* LOCKE. Les hommes vont étourdiment à la mort & à l'*étérnité.* C'est une étrange condition que celle des hommes, ils marchent sans cesse vèrs une *étérnité* de bonheur ou de malheur. NIC. Je ne sçai pourquoi ce peu de tems qui m'est donné à vivre, m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de l'*étérnité* qui m'a précédé, & de toute celle qui me suit. PASC. La nouveauté des arts désavouë l'*étérnité* du monde. NIC. Les hommes poussent l'éxtravagance jusqu'à aller hazarder étourdiment l'*étérnité* sans songer à l'abime où elle les va précipiter. DE VILL. La négligence des hommes pour l'*étérnité*, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit : elle m'épouvante ; c'est un monstre pour moi. PASC. En comparant l'*étérnité* qui suit la mort avec quelques momens d'une vie fragile, il ne faudroit songer qu'à mourir. MORALE DE P.

ÉTÉRNITÉ, se dit hypèrboliquement d'une longue durée. *Ævum.* Voilà une étoffe de bon user, elle durera une *étérnité.* Les Rois bâtissent pour l'*étérnité* ; c'est-à-dire, ils font des bâtimens bien solides. Nous avons joui de ce privilége de toute *étérnité*, de tems immémorial. L'Empereur Constance s'appelloit lui-même mon *étérnité.* HERMAN.

Dans les ouvrages de piété, en prôse ou en vèrs, *étérnité* se prend pour la durée infinie qui suit la mort des hommes, & pour l'état heureux ou malheureux où ils seront alors. Il faut penser souvent à l'*étérnité.*

Passant qui lis mon avanture,
Reconnois ta fragilité,
Et puisqu'ici bas rien ne dure,
*Pense à l'*éternité. RECUEIL DE VÈRS.

Offrez-vous à notre idée,
Vagues atômes de l'air,
Grains mouvans, dont est bordée
La vaste & profonde mer,
Que l'amas de vos parties
Au calcul assujetties,
Par le tems soit supputé :
Unitez moins innombrables
Que les siécles ineffables ;
Qu'enfante l'étérnité.
NOUV. CHOIX DE VÈRS. *Ode sur l'Enfer.*

ÉTÉRNITÉ, s. f. Nom propre d'une Déesse chez les Anciens. *Æternitas.* Mart. Capella L. I. dit que l'*Etérnité* étoit fille de Jupitèr. Trismegiste & Platon disent que le tems est l'image de l'*Etérnité.* Claudien dans son II. Livre *De Laudib. Stiliconis*, sur la fin, vèrs 424. nous a donné une description de l'*Etérnité*, ou plûtôt de l'antre de l'*Etérnité.* Il dit qu'il est dans un lieu inconnu, où notre esprit même ne peut pénetrer, & où à peine les Dieux ont accès. Il appelle cette cavèrne la mère des années, toute hideuse de vieillesse, une cavèrne d'une durée infinie, qui fait partir de son vaste sein tous les tems, & qui les y rappelle, il dit que cet antre comprend tout ce que signifie un sèrpent recourbé en rond, qui mord sa queuë sans jamais la ronger ni la consumer, & toujours aussi vif & aussi vèrd que jamais. La nature, cette vieille, dont le visage est toujours plein de graces, fait la garde à l'entrée du vestibule. De tous ses membres il pend des ames, qui voltigent tout autour d'elle. Un vieillard vénérable préside dans l'antre, & y donne des loix qui durent étèrnellement : c'est lui qui régle le nombre, le cours & le repos des Astres, par qui tout vit & tout périt selon des loix immuables. C'est lui qui détèrmine ce que la révolution incèrtaine de l'astre de Mars, & la révolution cèrtaine de celui de Jupitèr, doit causer dans le monde, & les effèts de la lune, qui achéve si vîte sa carrière, ou du paresseux Saturne, si lent à fournir la sienne, ceux que produit Venus toujours sereine & Mèrcure, compagnon du Soleil. Dans l'antre sont tous les siécles distinguez chacun par son métal, & tous en differentes places. On y voit des siécles d'airain ramassez ensemble. Les siécles de fèr y paroissent durs & roides. La blancheur de ceux d'argent y jette un éclat mèrveilleux; mais ce qui y brille le plus, c'est le troupeau des siécles d'or placez dans le plus bel endroit & le plus distingué de ce palais, & qui portent un caractère qui les rend d'un commèrce difficile avec la tèrre. Telle est à-peu-près la description que Claudien fait de la demeure de l'*Etérnité.* Elle a dans le Latin des beautez ausquelles, selon le Sçavant Barthius dans ses Notes sur Claudien, Rome toute féconde qu'elle est en génies éloquens, n'a pû rien produire d'égal depuis ce Poëte.

Les Egypriens désignoient l'*Eternité* par le Soleil & la Lune, dit Horus Apollon dans ses Hiéroglyphes. Les Grècs & les Romains en usoient de même, au sentiment de quelques Auteurs. Il y a une médaille d'Antiochus Epiphanes, au revèrs de laquelle, pour marquer, disent-ils, l'*Eternité* & l'apothéôse du Prince, on a mis une figure d'homme, qui tient le soleil de sa main droite, & qui a la Lune sur la tête. De même on voit sur les médailles de Vespasien, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, &c. la Déesse *Eternité* vêtuë d'une robbe longue, qui tient dans ses mains les têtes rayonnantes du Soleil & de la Lune. C'est le type ou l'effigie ordinaire sur les medailles Latines. Voyez Tristan T. I. p. 329. 381. Une inscription rapportée par Grutèr p. 32. joint aussi le Soleil & la Lune avec l'*Eternité.* La voici.

AETERNITATI
SACRUM
SOLI ET LUNAE
P. NOVELLIUS. P. F.
PAL. VERUS DD.
XVIII. KAL. IVL.
SER SCIPIONE ORFITO ET
Q. NONIO PRISCO COSS.

Sur une médaille d'Hadrien, rapportée dans Occo p. 237 & expliquée par Tristan T. I. p 475. l'*Etérnité* est enfèrmée dans un cèrcle, & tient un globe sur lequel il y a un Aigle arrêté, la légende est, PM. TR. PCOS III. SÆC AVR. On la représentoit aussi portant la main vèrs le ciel. On désignoit encore l'*Eternité* par un sèrpent qui mord sa queuë, & fait un cèrcle, & on l'adoroit dans un temple construit en dôme. Une Déesse debout devant un Autel, qui tient en une main l'effigie du Soleil, & en l'autre celle de la Lune, est le type ordinaire de l'*Eternité* sur les médailles. TRISTAN, *T. I. p.* 329. & 381. où il n'y a point d'Autel. Elle est aussi représentée dans un cèrcle tenant un globe. ID. Martianus Capella, Liv. I. dit que l'*Etérnité* est fille de Jupitèr, parce que Dieu n'a ni commencement ni fin. ID. *T. I. p.* 382. Quelquefois elle est représentée comme une jeune Déesse debout tenant un globe, sur lequel il y a un oiseau arrêté, & de l'autre main souléve le pan de sa robbe. ID. *T. III. p.* 228. Au reste, cette Deesse sur les médailles des Empereurs ne désigne souvent que la pèrpétuité de l'Empire, & non en effèt l'*Eternité*, laquelle, à proprement parler, & aussi selon le sens auquel les Empereurs l'usurpèrent en leurs tîtres & qualitez, n'étoit qu'une longue & heureuse suite d'années. ID. *T. III. p.* 228.

ÉTÈRNUER. Voyez ESTÈRNUER.
ÉTÈRNUEMENT. Voyez ESTÈRNUEMENT.

ÉTÉRODOXE, adj. m. & f. Qui est d'une croyance contraire aux opinions les plus communément reçuës, qui a des sentimens particuliers. *Heterodoxus.* Ce mot n'est pas si fort que celui d'Hérétique.

Il faut écrire ce mot par une h ; car il vient du Grèc ἑτερόδοξος, qui a un esprit âpre. Voyez HÉTERODOXE.

ÉTÉROUSIEN. Voyez HÉTÉROUSIEN.

ÉTÉSIES, s. m. plur. Vents annivèrsaires & réguliers, soufflans chaque année en même saison & cèrtain nombre de jours. *Etesiæ.* Ils soufflent non seulement vèrs l'Aquilon, mais aussi vèrs l'Orient, le Midi & le Couchant, selon Pline & Strabon. Ils soufflent en Espagne, en Asie, & vèrs le Royaume de Pont au Levant.

vant. Le Siroc, selon Strabon, est un vent *étésien* soufflant entre l'Espagne & la Sardaigne. Aquilons *Etésiens*, sont des vents soufflans quarante jours de suite vers le lever de la Canicule.

Ce mot est Grec, & vient de ἔτος. Voyez sur les *Etesies* Voss. *D. Idolol. L. III. c.* 4.

ÉTÊTER, v. act. Ôter la tête. *Decapitare, decacuminare.* Il ne se dit que des arbres & des choses artificielles. On *étête* les saules, marsaux, peupliers & autres bois blancs. Il est défendu d'*étêter* les grands arbres des forêts. On a *étêté* ce clou, cette épingle, ils ne peuvent plus servir.

ÉTÊTÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Decapitatus, decacuminatus, capite diminutus.*

ÉTÊTÉ, en termes de Blâson, se dit d'une aigle, d'un poisson, ou autre animal, qui n'a point de tête, soit qu'on l'ait coupée ou arrachée.

ÉTEUF. Voyez ESTEUF.
ÉTEULE. Voyez ESTEULE.

E T H.

ÉTHAM, s. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Etham.* C'est un lieu à l'Orient de l'Egypte sur les confins de l'Arabie desérte, dans l'Isthme que forment la Mediterranée & la mer rouge. Ziégler prétend qu'*Etham* étoit où est aujourd'hui Suès; mais on n'a point de raison de croire qu'il fût sur la mer. Ce fut le troisiéme campement des Israëlites à leur sortie d'Egypte. La partie du désert qui y répondoit s'appelle le désert d'*Etham*, & s'étend au-delà de la mer rouge. Le P. Lubin croit que le désert d'*Etham* & celui de Sur sont la même chose.

ÉTHEB. Terme de Philosophie hermétique, qui veut dire parfait. Convertir en *Etheb*, c'est convertir en metal parfait.

ÉTHELBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Ethelbertus.* Saint *Ethelbert* Roi de Kent en Angleterre avoit pour trisaïeul Hengist, chef des Saxons qui s'étoient établis en 449. en Angleterre avec les Jutes & les Anglois. Il parvint à la couronne vers l'an 560. après la mort de son pere Irminric, & mourut lui-même le 24. de Février de l'an 616. après avoir reçu & fort amplifié la foi dans son Royaume. On dit aussi EDILBERT, selon Baillet au 24. Février.

Le nom d'*Ethelbert* est formé de deux mots de la langue Anglo-Saxone que parloient les Jutes, & qu'ils portérent en Angleterre; *ethel, noble, illustre*; & *beorht, brillant, éclatant*: ou *berith, prudent, avisé.* Voyez Cambden, & Versteg.

ÉTHÉLIA. Terme du grand Art. Ce mot signifie ou léton, ou terre très-noire qu'il faut blanchir.

ÉTHER ou ATHAR, s. m. Est dans l'Ecriture une Ville qui fut ôtée à la Tribu de Juda pour être donnée à celle de Simeon. *Athar, Ether. Jos. XIX.* 7. Eusebe rapporte que de son tems il y avoit un bourg nommé *Ethérra* proche de Malatha dans la terre de Daroma. M. Reland juge que cette situation convient assez à *Ether.*

ÉTHÉRÉ, ÉE, adj. *Æthereus.* Qui est de l'éther, qui a raport à l'éther, qui en a les qualitez, ce qui est pur, subtil, penetrant, &c. Ce mot pendant longtems ne s'est dit qu'au féminin, matiére ou substance *éthérée*, mais on trouve maintenant des exemples du genre masculin. La matiére *éthérée* est cette substance pure qui est au dessus de l'athmosphère, qui remplit tout le ciel où les astres font leur cours. Les couleurs ne sont que des sentimens de la part de l'âme; & de la part du corps, ce ne sont que des vibrations plus ou moins promptes de la matiére *éthérée.* MALEB. Les Poëtes appellent le ciel la voute *éthérée*, la region *éthérée.* On distingue dans l'urine deux principes; l'un est un sel volatil & urineux semblable à l'esprit de nitre, & l'autre un souffre *éthéré* qui tient de la nature de l'esprit de vin. DIONIS.

Ce mot est Grec αἰθήρ, & vient, à ce qu'ont cru quelques Philosophes & Grammairiens, du verbe αἴθειν, brûler, enflammer, & signifie *inflammation, ou splendeur*, telle qu'on attribue à la substance de ces petits corps qu'on croit être enflammez.

ÉTERNAC, s. m. Bourg que l'on nomme aussi Echter. *Epternacum.* Il est dans le Duché de Luxembourg, sur la riviére de Sure, à trois lieuës au couchant de Tréves. L'Abbaye d'*Eternac* est fort célebre. Elle est de l'Ordre de S. Benoit. MM. De Sainte Marthe écrivent *Eternac.* Il faut les suivre, & non Maty qui écrit *Esternach*, ni ceux qui disent *Efsternach.* L'Abbaye d'*Eternac* fut fondée par Pepin le Gros, Maire du Palais en 696. SAINTE-MARTHE.

ÉTH-CATSIN, s. m. Ville de la Tribu de Zabulon, dans la partie septentrionale de la Terre-sainte. *Eth-Casfin.* Cette ville étoit à l'extrémité de cette Tribu du côté de l'Orient. La Vulgate l'appelle *Tacasin*, & l'Hebreu עת קצין, *Eth, Katsin.*

ÉTHICOPROSCOPTE, s. m. & f. Nom de Secte. *Ethicoproscoptes.* Saint Jean Damascéne, dans son Traité des hérésies n. 96. dit qu'on appelloit de ce nom ceux qui erroient dans les choses de morale, & par rapport à ce que l'on doit faire ou éviter: & qui blâment des choses qui sont bonnes, ou qui en louent & en pratiquent qui sont mauvaises. Ce qui montre que ce n'étoit point une secte particuliére.

Ce mot vient de ἦθος, *les mœurs*, προσκόπτω, *offendo*; Qui choque dans les mœurs.

ÉTHIOPIE, s. f. Grande contrée de l'Afrique. *Æthiopia.* Elle est bornée au nord par l'Egypte, & par le désert de Barca; le Zara, la Nigritie, la Guinée, la bornent au nord-ouest, la mer rouge baigne une petite partie de ses côtes au nord-est; tout le reste est entouré de l'Océan Ethiopien. L'*Ethiopie* est présque toute enfermée dans la Zone torride, entre le 23e degré de latitude nord, & le 35e de latitude sud. Sa longitude est du 33e. au 83e degré. L'air y est très-chaud, excepté au Cap de Bonne Espérance. Elle est pourtant par tout habitée, contre le sentiment des Anciens. Les deux plus grandes riviéres de l'Afrique, le Nil & le Niger y ont leurs sources. On la divise en deux grandes parties, qui sont la haute *Ethiopie* & la basse *Ethiopie.*

La haute *Ethiopie*, que les Anciens appelloient l'*Ethiopie* d'au-dessus de l'Egypte, ou l'*Ethiopie* intérieure, *Æthiopia superior*, ou *interior*, ou *sub Ægypto*, est la partie la plus septentrionale, & en même tems la plus orientale de l'*Ethiopie.* Elle renferme la Nubie, l'Abissinie, les Giaques, ou Galles ou les côtes d'Abex, d'Ajan & de Zanguebar. Quelques Geographes mettent néanmoins cette derniére dans la basse *Ethiopie.*

La Basse *Ethiopie*, en Latin, *Æthiopia inferior*, ou *exterior*, est la partie de l'*Ethiopie* la plus meridionale, qui en même tems s'étend le plus vers le couchant. Elle renferme les Royaumes de Monoëmugi & de Monomotapa, dans les terres; & sur les côtes, les grandes régions de Biafara, De Congo & des Cafres. Les Portugais découvrirent il y a deux cens ans environ, la Basse *Ethiopie*, qui étoit présque inconnuë aux Anciens.

L'Abissinie s'appelle encore plus proprement & plus communément *Ethiopie.* Voyez ABISSINIE.

L'*Ethiopie* dans l'Ecriture, & sur tout dans l'Ancien Testament, n'est point la contrée à laquelle on donne ce nom depuis tant de siécles. Elle n'étoit pas même dans l'Afrique; mais dans ce que nous appellons Arabie heureuse, dont elle faisoit partie; de là vient que le Paraphraste Chaldéen Jonathan l'appelle Arabie; le texte Hebreu la nomme Terre de Chus; parce que dans la division de la terre, qui se fit après le deluge, ce fut la portion qui échut à Chus, premier fils de Cham. *Genese X.* 7. Voyez CHUS. Cette region étoit voisine du pays des Madianites; car Moïse appelle Ethiopienne la fille du Prêtre des Madianites, qu'il avoit épousée. Dans le Nouveau Testament il n'y est parlé qu'une fois d'*Ethiopie*; c'est dans les Actes des Apôtres VIII. 27. où l'Eunuque que Saint Philippe baptisa, est appellé Ethiopien, & la Reine de Candace qu'il servoit, Reine des Ethiopiens. Rien n'oblige d'entendre par là un autre peuple, ou une autre contrée, que dans l'Ancien Testament.

Les Anciens n'ont point ignoré cette prémiére demeure des Ethiopiens. Homère au commencement du I. Liv. de l'Odissée v. 22, 23. distingue les Ethiopiens en Orientaux & en Occidentaux. Il est vrai que quelques-uns, au raport du Scholiaste d'Homère, disoient, que ces deux peuples n'étoient séparez que par le Nil, mais Homère fait entendre quelque chose de plus. D'ailleurs, dans le IVe. Liv. de l'Odissée v. 84. il nomme les Ethiopiens parmi les peuples qui habitoient proche des côtes que Ménelas avoit courues; l'Isle de Chypre, la Phenicie, l'Egypte, l'*Ethiopie*, Sidon, les Erembes & la Libye, pays qu'il faut trouver près des côtes, ou sur les côtes de la Mediterranée, d'où Ménélas n'étoit pas sorti. Denys le Geographe v. 177. & Eustathius, placent aussi les Ethiopiens Orientaux proche de l'Arabie & des Erembes, qui, selon Eustathius, sont les Sarasins; & les autres, v. 216. dans le milieu de l'Afrique au-delà l'Egypte, bien avant dans les terres. Enfin, les Anciens mettent la Chaldée & la Susiane dans l'*Ethiopie*, & Memnon, que les Poëtes nomment fils de l'Aurore, parce qu'il étoit des regions les plus orientales que l'on connût alors, & qu'ils font venir de Suse à la guerre de Troye, Memnon, dis-je, est appellé Roi des Ethiopiens dans la Théogonie d'Hesiode v. 984. & dans le seconde des Olympiques de Pindare, l'Ethiopien fils de l'Aurore. Selon Pomponius Mela, l'*Ethiopie* est entre l'Arabie & l'Afrique, Liv. I. c. 2. & au L. II. c. 9. il met encore des Ethiopiens au-delà de l'Egypte vers la source du Nil, & dans le vaste pays que ce fleuve arrose au commencement de sa course. Voyez encore Strabon dans son prémier livre. Il y a donc eu deux *Ethiopies* dans l'Antiquité profane, l'une orientale, qui est une partie de l'Arabie heureuse, & celle-là même dont parle l'Ecriture; & l'autre occidentale, qui étoit ce que nous appellons aujourd'hui *Ethiopie* propre ou Abissinie.

Il pleut cinq mois de l'année en *Ethiopie*. Le P. Kirkèr, dans son *Oedip. Ægypt. Synt. I. c. 7.* en recherche la cause, & l'attribuë aux montagnes de l'*Ethiopie* qui sont entre l'Equateur & le Tropique du Capricorne, & qui font une triple enceinte à l'*Ethiopie*.

ÉTHIOPIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de peuple. *Æthiops*. Les *Ethiopiens* sont descendus de Chus fils de Cham. L'*Ecriture* & les anciens Auteurs profanes qui nous apprennent que les *Ethiopiens* ont demeuré dans l'Arabie heureuse, ne nous disent point en quel tems ils sont passez en Afrique : il est cèrtain qu'ils y sont depuis un tems immémorial, puisque dès le tems d'Homère ils y étoient, ainsi qu'il paroit par ce que nous avons dit au mot ÉTHIOPIE. Mais quoiqu'il en soit du tems qu'ils se sont partagez, on ne peut douter que les *Ethiopiens* orientaux ne soient les premiers & les plus anciens, & que les occidentaux ne soient une colonie, ou peut-être plusieurs colonies de ceux ci qui passérent la mèr rouge, s'établirent en Afrique, & peuplérent ce que nous appellons aujourd'hui *Ethiopie* ou Abissinie.

Quelques Auteurs prétendent que ces peuples reçurent la foi de S. Philippe Apôtre, d'autres disent de S. Matthieu ou de Saint Barthelemi, & d'autres de l'Eunuque de la Reine de Candace, baptisé par Saint Philippe *Act. VIII.* Mais l'Ethiopie de l'Ecriture n'est point celle dont nous parlons. Baronius à l'an de J.C. 543. & Scaligèr, soutiennent qu'ils ne fûrent convèrtis que la 15e année de l'Empire de Justinien. La tradition des Ethiopiens est qu'ils n'ont reçu la foi que du tems de Saint Athanase, environ l'an 320. Et de vrai Socrate *hist. Eccl. L. I. c. 20.* & Théodoret *hist. Eccl. L. I. c. 23* nous apprennent que Frumentius ayant été mené par un Marchand d'*Ethiopie* à la Cour du Roi d'*Ethiopie*, il y annonça JESUS-CHRIST, & que peu après ayant eu pèrmission de retourner à Aléxandrie pour y rendre compte de sa predication, il y arriva peu de tems après l'Ordination de S. Athanase, qui l'ordonna Evêque du pays où il avoit prêché, & l'y renvoya. Voyez au mot ABISSIN ce qui regarde leur Religion. Pline dit Liv. VI. c. 29. que le nom Candace fut long-tems celui des Reines d'Ethiopie.

Les *Ethiopiens* sont noires ou basanes. On dit qu'ils naissent blancs, avec une petite tache noire au nombril, qui s'étend peu de tems après leur naissance par tout leur corps. Quand ils sont transplantez en Europe, ils deviennent blancs comme les autres hommes, à la seconde ou à la troisième génération. On dit noir comme un *Ethiopien*, & on appelle *Ethiopiens* ceux qui ont le teint noir. Les *Ethiopiens* ensevelissoient leurs morts dans du vèrre. Un *Ethiopien* bien noir sous un beau cristal de Venise, seroit un bel email ; & encore quelque chose de plus beau dans une enveloppe d'ambre jaune. DE VIGN. MARV.

ÉTHIOPIEN, ENNE, adj. Qui appartient à l'Éthiopie, qui y a raport. *Æthiopicus*. Ludolfe a donné une Grammaire & un Dictionnaire de la langue *Ethiopienne*. La langue *Ethiopienne* est une espece de Chaldeen ; aussi bien des Auteurs l'appellent-ils langue Chaldéenne ; *Chaldea lingua*. Il y a des Religieux *Ethiopiens*. Voyez le P. Helyot, T. I. c. 11. & 12.

L'Océan *Ethiopien*, ou la Mer *Ethiopienne*, qu'on appelle autrement l'Ocean méridional, *Oceanus Æthiopicus*, est une partie du grand Océan, laquelle a au nord l'Ocean Atlantique, au couchant la mèr du Bresil, au midi les tèrres Australes, s'il en est ; & au levant l'Ocean oriental ou Indien. Quelques Géographes avancent l'Ocean *Ethiopien* jusqu'aux embouchures du Niger ; mais d'autres le tèrminent à la ligne equinoctiale, & n'y comprennent que les mèrs de Congo, des Caffres, & de Zanguebar. MATY.

L'Ocean *Ethiopien* des Anciens différoit du nôtre. C'étoit le même que l'Ocean Indien & en effet on lui donnoit indifferemment ces deux noms. C'est la partie de l'Ocean qui est à l'orient de l'Afrique ; & tout ce qui est à l'occident, ils le nommoient Océan Atlantique, y comprenant tant la mèr à laquelle nous donnons ce nom, que celle que nous appellons Ocean *Ethiopien*, & qui est plus meridionale. Voyez le Commentaire Grèc d'Eustathius sur le 28, 29, 30e. vèrs de Dionysius Periegetes.

Vous à qui des brasiére consument les entrailles,
Noirs Ethiopiens, *vous estes aux batailles,*
Et par un air hideux, & de sombres couleurs,
Vous etonnez les yeux aussi bien que les cœurs. BRÉBEUF.

Ce mot est Grèc, αἰθίοψ, & vient du vèrbe αἴθω, *uro*, parce qu'il sont brûlez par les ardeurs du soleil, ou parce qu'ils sont noirs, comme ce qui a été brûlé.

On disoit autrefois en proverbe, *Lavare Æthiopem*, Laver un *Ethiopien*, pour dire, faire quelque chose d'inutile, ou même d'impossible.

ÉTHIOPIENNE, s. f. *Æthiopis*. Plante ainsi nommée parce qu'elle nous est venuë d'Ethiopie. Pline l'appelle méroïde, parce qu'elle croit en abondance dans l'Isle de Méroé. Elle pousse de grande feüilles larges, molles, blanches, lanugineuses, semblables à celles du bouillon blanc, mais plus blanches & plus chargées de laine, sinueuses & dentelées en leurs bords, couchées la plupart en rond par tèrre. Les feuilles de la tige sont plus petites. Ses fleurs sont assez semblables à celles du lamium, de couleur blanches, &c. Voyez ORVALE.

ÉTHIOPIQUE, adj. m. & f. C'est la même chose qu'Ethiopien, enne, adj. mais il ne se dit pas si communément. *Æthiopicus*. L'Océan *Ethiopique*. La mèr *Ethiopique*, la langue *Ethiopique*, Une nation *Ethiopique*.

ÉTHIQUE, s. f. *Ethica* C'est un nom tiré du Grèc, qu'on donne quelquefois à la Morale, ou à la science des mœurs. L'*Etique*, ou plutôt les *Etiques*, les livres de morale d'Aristote, ἠθικά, qui vient de ἦθος, les mœurs.

ÉTHMOÏDALE, adj & s. f. Tèrme d'Anatomie. Nom d'une des sutures du crâne de l'homme. *Ethmoidalis*. Les sutures communes, sont celles qui séparent les os du crâne d'avec ceux de la face ; elles sont quatre, la transvèrsale, l'*éthmoidale*, la spenoïdale, & la sigomatique. L'*Ethmoidale* prend son nom de ce qu'elle tourne autour de l'os étmoïde, c'est elle qui le sépare des os qui le touchent. DIONIS.

ÉTHMOÏDE, adj. m. Tèrme de Médecine. *Ethmoides*. C'est un os situé au milieu de la base du front, & au haut de la racine du nez, emplissant présque toute la cavité des narines. Ce nom vient de ce qu'il est cribleux & spongieux. Par sa partie cribleuse il est joint à la tête, & par la spongieuse à la cavité des narines, & par celle qui est pleine & large à la fosse des yeux. Sa partie cribleuse a une apophyse qui avance en pointe dans la cavité du crâne, qu'on appelle *crête de coq*, à cause qu'elle en a la figure. L'odeur est portée aux éminences mammillaires, qui sont des nèrfs fort mols, issus des ventricules antérieurs du cèrveau, qui sont les vrais organes de l'odorat. Jean Philippe Ingrassias, Sicilien, qui fleurissoit vèrs l'an 1546. a exposé plus parfaitement qu'aucun autre la structure de l'os *éthmoïde* ou cribleux, situé à la racine du nez.

Ce mot est tiré du Grèc ἠθμός, *cribrum, colum*, & εἶδος, *species, forma* ; *esse*, *cribri instar*.

ÉTHNARQUE, s. m. Qui commande à une nation, Gouvèrneur d'une nation. *Ethnarcha* Il y a trois médailles d'Hérode I. surnommé le Grand, sur lesquelles on lit d'un côté ΗΡΩΔΟΥ, & de l'autre ΕΘΝΑΡΧΟΥ, c'est-à-dire, monnoye d'Hérode *Ethnarque*. Après la bataille de Philippe, Antoine ayant passé en Syrie constitua Tètrarques Hérode & Phasaël son frère, & leur confia le soin des affaires de Judée. *Jos. Ant. L. XIV. C.* 23. Hérode eut donc un gouvèrnement & une administration avant l'entrée des Parthes en Syrie, & l'invasion d'Antigonus, qui n'arriva que six ou sept ans après qu'il eut commencé de commander en Galilée. *Jos. XIV. c.* 24 & 25. Alors Hérode étoit véritablement *Ethnarque*, mais il n'étoit encore qu'*Ethnarque*, & on ne peut l'appeller qu'*Ethnarque*. C'est donc pendant cet espace de tems qu'on dit être frappées les medailles qui ne lui donnent que ce titre, & ces medailles sont la preuve de ce que l'histoire nous apprend du Gouvernement qu'eut ce Prince avant que d'être élevé à la Royauté. P. SOUCIET, *Dissert. sur ses médailles* Josephe donne à Hérode le titre de Tètrarque au lieu de celui d'*Ethnarque* ; mais ces deux termes étoient si peu differens qu'il est aisé qu'on les ait confondus. Herode le Grand ayant laissé par son testament à Archelaus, la Judée, la Samarie & l'Idumée : Josephe dit qu'il ne fut cependant appellé qu'*Ethnarque*.

Ce nom est Grèc, & vient d'ἔθνος, *nation*, & de ἀρχή, *commandement*, gouvèrnement.

ÉTHNOPHRONE, s. m & f. Nom de secte. *Ethnophron*. Les *Ethnophrônes* ou Paganisans, sont des heretiques du VII. siecle qui faisoient profession du Christianisme, & y joignoient les cérémonies du Paganisme, & l'Astrologie judiciaire, les sortileges, les augures & autres divinations, & en un mot toutes les impietez fabuleuses & ridicule du paganisme. C'est ce qui leur fit donner le nom d'*Ethnophrônes*, composé d'ἔθνος, *nation*, & φρήν, pensée, sentiment ; de sorte qu'il signifie un homme qui a les pensées, les sentimens des Païens, ou des Gentils. Ils pratiquoient toutes les expiations des Gentils, célébroient toutes leurs fêtes, obsèrvoient comme eux les jours, les mois, les tems & les années, ainsi que S. Jean Damascène nous l'apprend dans son L. des héresies N. 94

ÉTHOPÉE, s. f. *Ethopea*. Figure de Rhétorique, qui est une description des mœurs & des passions de quelque pèrsonne, qui s'appelle aussi *Ethologie*. Elle differe de la Prosopopee, en ce que dans celle-ci ce sont des pèrsonnes feintes qu'on fait parler ; au lieu que dans l'*éthopée* on decrit les mœurs des pèrsonnes véritables.

Ce mot est Grèc, & signifie *peinture des mœurs*. Il vient du Grèc ἦθος, *mos*,

mos, *consuetudo*, & *ποιέω*, *facio*, *fingo*, *describo*. Quintilien l. 9. c. 2. appelle cette figure *imitatio morum alienorum*, & en Grec *μίμησις*, qui signifie imitation.

E T I.

ÉTIÈNNE. Voyez ESTIÈNNE.

ÉTIER, s. m. Tèrme de Gabelles. C'est le canal ou conduit qui sèrt à recevoir l'eau de la mèr dans les marais salans. *Canalis*, *aquæ ductus*, *alveus*. Les Ordonnances sur le fait des Gabelles ont fait plusieurs réglemens touchant les *étiers* des marais salans.

ÉTINCELANT.
ÉTINCELLE. } *Voyez* { ESTINCELANT.
ÉTINCELLER. ESTINCELLE.
ESTINCELLER.

ÉTIOLER, Tèrme de Jardiniér, qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel, des plantes qui pour être trop sèrrées dans leur planche, montent plus haut qu'elles ne doivent: de sorte qu'au lieu d'être grosses & fortes, elles sont foibles & menuës. Ces plantes *s'étiolent*, ou sont *étiolées*. *Altius surgunt*, *diffunduntur*.

ÉTIOLER, se dit aussi des branches qui sont dans le milieu des arbres trop confus, & trop sèrrez. Ces branches commencent à *s'étioler*. Il faut prendre garde que ces branches *s'étiolent* davantage. LA QUINT.

ÉTIQUE, adj. de tout genre. Quelques-uns écrivent *Etique*, mais on ne doit point prononcer le *c*. Il signifie, qui est atteint d'une maladie qui desséche & consume toute l'habitude du corps. *Ecticus*, *tabidus*. Il est devenu *étique*. Il est mort *étique*. On exprime des amandes douces pilées & delayées dans de l'eau, un lait d'amande que l'on fait boire aux gens maigres, aux *étiques*, &c. LEMERY.

ÉTIQUE, Ce mot se dit aussi d'une fiévre qui rend les pèrsonnes *étiques*, en les desséchant & en les consumant. Et de là vient qu'*étique* se prend pour maigre, atténué, qui n'a que les os & la peau. *Vix ossibus hæret*. Corps *étique*. Visage *étique*. Il se dit aussi des animaux, cheval *étique*; chapon *étique*.

> *Sur un liévre flanqué de six poulets* étiques,
> *S'élevoient deux lapins, animaux domestiques.* BOIL.
>
> *On voit six mois aprés tout ce train magnifique,*
> *Réduit à la moitié, revenir foible*, etique,
> *On voit sur les chemins l'équipage en lambeaux,*
> *Des mulets déchaînez, des ombres de chevaux.*

Ce mot est Grec, ἑκτικός, & parce qu'il a un esprit âpre, il faudroit suivant les régles de l'étymologie écrire en notre langue hèctique ou hétique par une *h*. Voyez Hectique. Cependant bien des gens écrivent *étique*, & il y a même long-tems que cet usage s'est introduit, & est devenu si général, qu'il est passé en régle; ainsi je ne voudrois écrire ni *ectique* ni *hectique*, malgré l'analogie, & je suivrois le torrent en écrivant *étique*.

ÉTIQUETTE, s. f. Petit morceau de papier ou de parchemin, qu'on met sur quelque chose pour faire souvenir de son prix, ou de la qualité. *Inscriptio*. C'est un sac de mille francs, le poids & la somme sont marquez sur son *étiquette*. Mettez des *étiquettes* sur chacun de ces paquèts, afin qu'on les reconnoisse. Les Apoticaires appellent aussi *étiquettes* les petits billets qu'ils mettent sur les fioles.

ÉTIQUETTE, se dit plus particulièrement de ces parchemins qu'on met sur les sacs des procès où l'on écrit le nom des parties, des Rapporteurs, des Procureurs, & la qualité d'une affaire, comme si c'est une cause ou une production sur un procès par écrit.

Il y en a qui croyent que ce mot vient de ce qu'autrefois on écrivoit les procédures en Latin, & qu'on mettoit pour inscription sur le sac. *Est hic quæstio inter* N. & N & que les Clèrcs par ignorance & mauvaise prononciation du mot en ont formé, *étiquet*, ou *étiquette*.

ÉTIQUETTE, signifie quelquefois un bulletin. *Schedula*, *syngrapha*. L'Ordonnance de Blois deffend aux Maréchaux de Logis & Fourriers de bailler des *étiquètes* pour loger des Capitaines & soldats dans les habitations des Ecclesiastiques.

ÉTIQUETTE, se dit au Grand-Conseil des placèts ou mémoires qu'on donne au prémiér Huissier pour appeller les causes à l'Audience. Dans plusieurs Coûtumes, comme en celle de Troyes, on appelle *étiquètte*, le billet par écrit que le Sèrgent qui fait des criées met à la porte de l'auditoire & de la maison saisie: ce qu'on appelle ailleurs *affiche*. On a dit aussi autrefois en Pratique, *Etiquetter* les témoins, quand on mettoit entre les mains du Commissaire Enquêteur un brévèt ou mémoire qui contenoit leurs noms, & les articles sur lesquels ils devoient être enquis.

ÉTIQUETTE, est aussi un filèt quarré qu'on attache au bout d'une pèrche pour prendre du poisson.

On dit provèrbialement, Juger un procès ou une affaire sur l'*étiquètte*, pour dire, Juger une affaire sans l'approfondir, sans voir les moyens & les pieces qui sont dans le sac. Et généralement il se dit de tout jugement téméraire qu'on fait sans les circonstances nécessaires.

> *On n'écoute ni les si ni les mais,*
> *Sur l'*étiquètte *on me fit mon procès.* P. DU CERC.

ÉTIQUETTER, v. act. Mettre des étiquèttes sur des sacs d'argent, de procès, sur des pacquèts, sur des marchandises. *Signare*, *inscribere*. Les Apothicaires se sèrvent aussi de ce mot, & disent *étiquetter* une fiole. *Etiquetter* des témoins, c'est dans le vieux stile du Palais donner à un Juge une liste des témoins.

ÉTIQUETTÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Signatus*, *inscriptus*.

ÉTIRE. Voyez ESTIRE.

ÉTIRER. Voyez ESTIRER.

E T L.

ÉTLINGEN, ou OTLINGEN, s. m. Petite ville de Souabe. *Etlinga*, *Otlinga*. Elle est dans le Marquisat de Bade-Dourlac à une lieuë de la ville de Dourlac vèrs le midi. La situation d'*Etlingen* au confluent du Wirm & de l'Entz, est fort agreable. MATY.

E T M.

ETMADAULET, s. m. Nom du premiér officiér du Royaume de Pèrse. C'est la même chose qu'*Athamadaulet*. La différence des deux mots n'est que dans les points, c'est-à-dire, dans les voyelles. Voyez ATHAMADAULET.

E T N.

ÉTNA, s. m. Voyez ÆTNA. On écrit cependant communément *Etna*, comme nous l'avons remarqué au même endroit. C'est l'ancien nom d'une montagne de Sicile, dont le nom modèrne est Gibel; mais en François nous disons plus communement le mont *Etna* que le mont *Gibel*. Voyez neanmoins ce mot.

Le mont *Etna* couvèrt de neige, avec ce mot d'Ovide, *Æstuat intus*, est la devise d'une haine ou de quelque autre passion cachée. Il y a un Poëme sur le mont *Etna* que l'on attribuë à Virgile, & que Scaligèr croit être de Cornelius Sévérus.

E T O.

ÉTOFFE.
ÉTOFFER.
ÉTOILE. } *Voyez* { ESTOFFE.
ÉTOILER. ESTOFFER.
ÉTOLE. ESTOILE.
ESTOILER.
ESTOLE.

ÉTOLIE, s. f. Ancien pays de l'Achaïe en Grèce. *Ætolia*. Il étoit séparé à l'Orient de l'Acarnanie par le fleuve Achelous, à l'occident des Locres Ozolans par l'Evenus; il avoit la Doride au nord & le Golfe de Patras, qui étoit la mèr des Echinades. Le Geographe Etienne dit que son prémiér nom fut l'Hyantide. *Hyantis*. L'*Etolie* étoit fort petite & ne laissoit pas d'avoir plusieurs villes considèrables, comme Chalcis, Aracte, Olenes, Calydon, Pleuron, &c. Voyez Pline L. IV. C. 2. Strabon L. VIII & IX.

L'*Etolie* s'appelle aujourd'hui le Despotat. Quelques-uns la nomment aussi la petite Grèce, & le Tèrritoire de Lepante; mais Lepante est au delà des bornes de l'ancienne *Etolie*, & plus à l'orient. Nicetas lui donne le nom d'Artinie, *Artinia*. C'est maintenant une partie de la Livadie, renfèrmée entre les rivières d'Aspri & de Sidari. Peschiera, Petala, Neocastro, &c. en sont les lieux principaux. MATY.

ÉTOLIEN, ENNE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de Grèce, qui habitoit l'Etolie, à laquelle il donna son nom. *Ætoli*. Les *Etoliens* tiroient leur origine & leur nom d'Ætolus fils d'Endymion, ou de Mars, selon quelques-uns, qui se retira de l'Elée dans l'Etolie à cause d'un meurtre qu'il avoit commis sans y penser sous le régne de Salmonée. Les *Etoliens* étoient divisez en plusieurs peuples que Pline nomme L. IV. C. 2.

ÉTON. Voyez EATON, comme on écrit en Anglois, & prononcez *Eton*.

ÉTONNANT.
ÉTONNEMENT.
ÉTONNER.
ÉTOUFFANT. } *Voyez* { ESTONNANT.
ÉTOUFFEMENT. ESTONNEMENT.
ÉTOUFFER. ESTONNER.
ÉTOUFFOIR. ESTOUFFANT.
ESTOUFFEMENT.
ESTOUFFER.
ESTOUFFOIR.

ÉTOUPPE.		EſTOUPPE.
ÉTOURDERIE.		EſTOURDERIE.
ÉTOURDIMENT.		EſTOURDIMENT.
ÉTOURDIR.	Voyez	EſTOURDIR.
ÉDOURDISSEMENT.		EſTOURDISSEMENT.
ÉTOURNEAU.		EſTOURNEAU.

E T R.

ÉTRAIN, ſ. m. En Picardie & dans les pays conquis on appelle *étrain* la côte de la mèr qui eſt platte & ſablonneuſe. *Ora maris plana & arenoſa.*

ÉTRANGE.		EſTRANGE.
ÉTRANGEMENT.		EſTRANGEMENT.
ÉTRANGER.	Voyez	EſTRANGER.
ÉTRANGLER.		EſTRANGLER.
ÉTRANGUILLON.		EſTRANGUILLON.

ÉTRAPE, ſ. f. Eſt un petit inſtrument de fèr qui sèrt à couper & ſcier le chaûme, qu'on appelle autrement *faucillon. Secula.* On dit auſſi *étraper* le chaûme, pour dire, le ſcier. *Agrum ſicilire.* POMEY.

ÉTRAQUE, ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la largeur du Bordage.

ÉTRAVE.		EſTRAVE.
ÉTRE.		EſTRE.
ÉTRECIR.		EſTRECIR.
ÉTRECISSEMENT.		EſTRECISSEMENT.
ÉTRECISSURE.		EſTRECISSURRE.
ÉTREINDRE.		EſTREINDRE.
ÉTREINTE.		EſTREINTE.
ÉTRENE.	Voyez	EſTRENE.
ÉTRENER.		EſTRENER.
ETRESISILLOnNER		EſTRESILLOnNER.
ÉTRESILLONS.		EſTRESILLONS.
ETRIER.		EſTRIER.
ÉTRIFRE.		EſTRIERE.
ÉTRILLE.		EſTRILLE.
ÉTRILLER.		EſTRILLER.

ÉTRISTÉ, adj. Tèrme de Vènerie ou de Chaſſe, qui ſe dit d'un levrier qui a les jarrèts bien faits. *Vertagus egregiis cruribus.* Ce mot ſe trouve dans le Dictionnaire des arts de l'Académie Françoiſe.

ÉTRIPPER.		EſTRIPPER.
ÉTRIVIERE.		EſTRIVIERE.
ÉTROIT.		EſTROIT.
ÉTROITEMENT.		EſTROITEMENT.
ETRON.	Voyez	EſTRON.
ÉTRONÇOnNER.		EſTRONÇOnNER.
ÉTROPE.		EſTROPE.
ÉTROUSSE.		EſTROUSSE.
ÉTROUSSER.		EſTROUSSER.

ÉTRUſFER, v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit d'un chien boiteux, qui a une cuiſſe qui ne prend plus de nourriture. *Mutilare.* Ce chien eſt *étruſſé*, eſt inutile.

ÉTRUſſÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Mancus, mutilus, inutilis.*

ÉTRUIſURE, ſ. f. *Siccitas, impotentia, debilitas.* Eſt un mal qui vient aux cuiſſes des chiens lorſque l'une ſe ſéche & ne prend plus de nourriture: ce qui arrive lorſque le nèrf a été foule par quelque éffort, ou pour avoir été trop sèré en quelque paſſage.

ÉTRURIE. Voyez HÉTRURIE.

E T S.

ÉTSCHLAND, ſ. m. Petit pays d'Allemagne. *Athefinus ager.* Il eſt dans le Tirol; on l'appelle autrement pays de l'Etſch ou de l'Adige, parce qu'il s'étend le long de l'Adige. L'*Etſchland* a bien dix lieuës environ de long depuis la ſource de l'Adige juſqu'à Bolzano, & une lieuë de large. La petite ville de Méran en eſt le lieu principal. DAVITY, MATY, CORN.

ÉTSEM, ſ. m. Ville de la Tribu de Simeon dans la Paléſtine. *Etſem.* Le P. Lubin & M. Reland croyent que c'eſt la même choſe qu'Aſem. Voyez Joſ. XV. 29. XIX. 3. 1. Par. IV. 29.

E T T.

ÉTTINC. Voyez OTTINC.

ÉTTRICK, ſ. m. Petite rivière d'Ecoſſe. *Ettricus.* Elle coule dans la Tuwedale, baigne Selkirk, & peu après ſe décharge dans la Tuwede. MATY.

E T U.

ÉTUDE.		EſTUDE.
ÉTUDIANT.		EſTUDIANT.
ÉTUDIER.		EſTUDIER.
ÉTUDIOLE.		EſTUDIOLE.
ÉTURGEON.	Voyez	EſTURGEON.
ÉTUVE.		EſTUVE.
ÉTUVÉE.		EſTUVÉE.
ÉTUVER.		EſTUVER.
ÉTUVISTE.		EſTUVISTE.
ÉTUY.		EſTUY.

E T Y.

ÉTYMOLOGIE, ſ. f. Origine & ſource des mots, d'où ils ſont venus, & dérivez. *Etymologia, verus ſermo, etymon, verborum origo.* De tout tems on a été curieux d'*étymologies*. Varron a écrit de l'*étymologie* des mots Latins; Ménage des mots François & Italiens, ce qu'il appelle *Origine*. Henri Eſtienne, Tripot, Borel, &c. ont travaillé ſur les *étymologies* Françoiſes. M. Guichard & le Pére Thomaſſin ont pretendu faire remonter les *étymologies* de la langue Françoiſe, l'origine de pluſieurs de nos mots juſqu'à l'Hebreu; Poſtel avoit eu cette penſée avant eux. Il y a un *Etymologicon* Grèc imprimé *in folio*, dont l'Auteur s'appelloit Nicas. Il y en a auſſi un Latin de Gerard Voſſius, un autre de Martinus, &c. le Pére Labbe a fait un Traité des *étymologies* Françoiſes; il y a un Recueil des mots dérivez du Grèc, que Dom Lancelot a mis à la fin de ſon Jardin des Racines Grécques. Octave Ferrari en a fait un de la langue Italienne. Bèrnard d'Aldrete en a fait un de la langue Caſtillane. L'attachement à rechèrcher les *étymologies* n'eſt point un deſſein frivole, ni une entrepriſe ſans utilité. Au contraire, les peuples qui ſe font honneur de leur antiquité, ont cru qu'il n'y a pas de meilleur titre que l'ancienneté de leur langue: car l'*étymologie* qui va chércher dans les noms la raiſon veritable & originaire des notions & des idées attachées à chaque terme & à chaque expreſſion, peut fournir une preuve d'antiquité par les veſtiges qui s'y conſèrvent, & par les indices qui ſubſiſtent encore dans l'uſage préſent, en le comparant avec l'uſage des ſiécles paſſez. D'ailleurs les *étymologies* ſont néceſſaires pour bien entendre la langue: car pour expliquer les tèrmes plus préciſément, il faut retourner à la prémière impoſition afin de parler juſte, & de bien entendre ce que l'on dit. On comprend mieux la force & la ſignification des mots, quand on en ſçait l'origine & l'*étymologie*. Quelques-uns prétendent que cette ſcience eſt arbitraire, & qu'elle ſe réduit à des conjectures & à des reſſemblances aſſez incèrtaines. On fait deſcendre les mots d'où l'on veut. Mais cette ſcience eſt réelle, & auſſi réguliére que les autres: & elle a ſes principes & ſa méthode. A la vérité, il eſt difficile de retourner dans les ſiécles Gaulois, pour ſuivre enſuite comme à la piſte les altérations impèrceptibles qu'a ſouffèrtes notre langue de ſiécle en ſiécle. Un habile Etymologiſte a beſoin d'appeller à ſon ſecours toutes les lumiéres qui lui peuvent sèrvir de guides pour conduire ſûrement les mots qui ſe ſont déguiſez ſur leur route, & pour remarquer les changemens qui y ſont arrivez. Comme ces altérations ſont quelquefois arrivées par caprice, ou par haſard, il eſt aiſé de prendre une conjecture biſarre & imaginaire pour une analogie réguliére. Ainſi il faut moins s'étonner de la preoccupation du monde contre une ſcience, qui n'a que des régles qui paroiſſent ſi chancelantes & ſi indétèrminées. On a beau profiter des exemples qui ſont hors de doute, & de controvèrſe, & où les changemens ſont ſi ſenſibles qu'on les appèrçoit d'abord, l'on ne s'accoûtume point au concours de divèrs changemens dans un même mot. Quoique chaque principe pris ſéparément ſoit aſſez évident, il arrive pourtant ſouvent que tous ces principes étant réünis, ils s'ôtent leur évidence l'un à l'autre, & l'on eſt tout prêt à nier ce que l'on avoit accordé ſans peine, & ſans en craindre les conſéquences. LE P. BESNIER. M. Ménage ſembloit inſpiré pour les *étymologies*. BAL. Il faut avouer que les anciens Auteurs Grécs & Latins n'ont pas été fort heureux pour les *étymologies*. Il y en a de très-miſérables dans quelques écrivains, d'ailleurs fort ſçavans & fort polis. Cicéron appelle l'*étymologie, notatio, & veriloquium.* Quintilien ſemble mieux aimer qu'on l'appelle *originatio*. l. 1. c. 6. c'eſt là qu'il fait auſſi quelques réflexions très-ſenſées ſur les *étymologies*.

ETYMOLOGIQUE, adj. Qui appartient à l'étymologie. *Etymologicus, pertinens ad originem vocum.* Un Dictionnaire *Etymologique*. le Grand *Etymologique*, ἐτυμολογικὸν μέγα.

ÉTYMOLOGISTE, ſ. m. Auteur qui écrit des étymologies. *Qui de vocum origine ſcribit, diſputat, aſſerit.* Ménage, Du Cange, Saumaiſe, Voſſius, Fèrrari, M. de Caſeneuve, ont été de grands *Etymolo-*

Etymologistes. Il n'est pas vrai que le mérite des *Etymologistes* soit bien mince & bien supérficiel. Le P. Besnier.

Le R. Père Dom Paul Pezron, ancien Abbé de la Charmoye, Docteur de Sorbonne, a traité des *Etymologies* de plusieurs mots Grècs, Allemands & Latins, qui sont tirez de la langue Celtique, dont Platon même, Servius, Donat, & autres Auteurs Latins n'ont pas vû la véritable *Etymologie* ni l'origine, faute de sçavoir les Racines de la langue Celtique, dont le Grèc, le Latin, l'Allemand & le François ont tiré un grand nombre de leurs mots. Voyez son Livre de l'origine & de la langue des Celtes, imprimé à Paris chez Boudot l'an 1703. *in* 12°. Il faut cependant convenir que cet *Etymologiste* a souvent été trop loin, & que plusieurs de ses *étymologies* n'ont pas la moindre apparence. Nous en donnons souvent des exemples dans ce Dictionnaire, où l'on trouvera en leur place toutes les étymologies Françoises du Pére Pezron.

Ces mots viennent d'ἔτυμος, *verus*, & de λέγω, *dico*, d'où on a formé λόγος, discours, traité, &c.

E U.

EU. Cette diphtongue se prononce différemment en François. Car quelquefois on lui donne le vrai son d'une diphtongue, qui doit avoir un son composé de celui de ses deux voyelles, & quelquefois elle n'a le son que de l'*u*, & dans ce dérniér cas souvent on met l'*e*, & on écrit comme l'on prononce *u* au lieu d'*eu*: si on le faisoit toujours ainsi, les Etrangérs ne seroient point embarrassez pour cette prononciation; mais parceque bien des gens y manquent, & qu'il y a même souvent de bonnes raisons pour consérver les deux voyelles *eu* dans l'écriture, quoiqu'on ne prononce que l'*u*, il seroit bon de donner quelques régles là dessus. Voici le precis de celles que donne le Père Mourgues dans son excellant traité de la Poësie Françoise. 1. La diphtongue *eu* se prononce en vraie diphtongue, c'est-à-dire, on lui donne un son moyen entre l'*e* & l'*u*, & mêle des deux lorsque l'*eu* vient de l'*o* Latin; comme *odeur*, *fleur*, *couleur*, *feu*, &c. qui viennent de *odor*, *flos*, *color*, *focus*. On prononce cependant meure, *moram*, comme s'il y avoit mure, &c. Sarrasin fait rimer meure avec brusl*ure*. 2. Dans les substantifs en *eure* formez des participes en *é*, l'*eu* se prononce comme *u*, ainsi graveure, pareure, &c. se prononcent & commencent même à s'écrire gravure, & parure, &c. 3. Lorsque l'*eu* vient de deux syllabes Latines, on ne le prononce que comme *u*. Ainsi *seur*, *meur*, de *securus*, *maturus*, se prononce comme sur, mur, &c. Remarquez cependant qu'il ne faut ni prononcer, ni écrire, júne, júner, de *jejunus*, *jejunare*. On dit jeûne, jeûner, & point autrement. 4. *Eu* dans le participe passé & dans le prétérit indéfini des vérbes en *oir*, se prononce simplement comme *u*; *veu*, *eu*, *peu*, *émeu*, tout comme vû, û, pû, émû. *Eu* se prononce encore comme un *U* au commencement des noms propres. Ainsi l'on dit *Usebe*, *Usebiens*. *Utichès*, *Utichiens*. *Utérpé*, *Urope*, &c quoiqu'on écrive *Eusebe*, *Eusebiens*, *Eutychès*, *Eutychiens*. *Eutérpé*, *Europe*, &c. Ajoûtez encore à ce *1* une autre remarque du Père Mourgues, c'est que comme notre langue a beaucoup de mots términez en *eu*, on ne souffre point dans notre vérsification la rime de *seu*, avec *eu*, par exemple, *feu* & *Dieu*, ne riment point dans une poësie exacte & serieuse.

EU, s. m. Petite ville de France dans la Normandie. *Aucia*, *Auga*, *Aucum*, *Alga castrum*, on dit maintenant *Augum*. Hadrien De Valois croit que le prémiér nom de cette ville est *Aucia*, & qu'elle fut ainsi nommée de la petite riviere sur laquelle elle est située. *Eu* est situé aux confins de Picardie, sur la Bresle, à une lieuë de la mér, & à cinq de Dieppe du côté du levant. Elle a titre de Comté Pairie, un beau château, une Abbaye célèbre de Chanoines Réguliers de S. Augustin du titre de S. Laurent, & un Collége de Jésuites. Le Comté d'*Eu* appartient à M. le Duc du Maine, à qui Mademoiselle d'Orleans, fille de Gaston Duc d'Orleans, l'a laissé par Testament, & le second fils de ce Prince porte le titre de Comte d'*Eu*.

La briéveté de ce nom monosyllabe fait qu'on le dit rârement seul, & que communément on y ajoute le nom de ville. Ainsi au lieu de il est d'*Eu*, il demeure à *Eu*, &c. on dit, Il est de la ville d'*Eu*, il demeure à la ville d'*Eu*, Vous passerez par la ville d'*Eu*. Sur quoi l'Auteur d'une Géographie Latine en vérs, a dit:

Urbs est, si nescis, atque urbi amat illa vocari.

Mais on n'ajoûte rien, quand on dit le Comte d'*Eu* & le Comté d'*Eu*.

Hadrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, remarque que les Auteurs Anglois appellent cette ville *Ou*, & *Ow*; d'où il juge que c'est là son prémiér nom en langue vulgaire, & que de là s'est fait *Eu*, de même que de *auca*, qui se trouve dans la basse Latinité, on a fait *oye*, & oue. M. Huet Orig. de Caën Ch. 21.

dit que Au, Aw, Avre, & Ou en Allemand, signifie un Pré, de l'Hebreu אוו, comme il croit; que la ville d'*Eu* situé dans des prairies a pris de là son nom.

Les habitans d'*Eu* s'appellent les Eusiois; & le Comté d'*Eu* l'Eusiois, mais ces noms qui se trouvent dans quelques Auteurs, comme on le peut voir en leur place, ne s'employent jamais, ou présque jamais.

Eu est aussi le nom d'une petite rivière de France en Normandie, *Aucia*. Dans Hadr. de Valois. Elle separe la Normandie de la Picardie, & après avoir arrosé Aumale, Blangy & la ville d'*Eu*, elle tombe dans la mér. Davity. Corn. Son véritable nom propre est Brésle; mais parce qu'elle passe à la ville d'*Eu* on la nomme Rivière d'*Eu*, comme quelques-uns donnent à la Stye le nom d'Arques, parce qu'elle passe à Arques prés de Dieppe.

Eu, rivière d'Espagne, qu'on nomme autrement *Miranda*. *Nabius*. Elle coule sur les confins de la Galice & des Asturies, baigne Ribadeo, & se decharge un peu au dessous dans la mér de Biscaye.

E V A.

EVACUATIFS, s. m. *Evacuantia remedia*. Térme de Médecine. Ce sont des médicamens qui sont propres à faire sortir les mauvaises humeurs du corps par les voies convenables. Il y en a qui agissent par les selles, d'autres par les urines, & d'autres par la transpiration.

EVACUATION, s. f. Terme de Médecine. Décharge d'humeurs, d'excrémens supérflus. *Egestio*. Les petites *évacuations* sont des bénefices de ventre. Dans l'apoplexie il faut faire de grandes *évacuations* par la saignée. Les degorgemens de bile sont des *évacuations* dangereuses. Pourquoi les femmes ont elles leurs *évacuations* periodiques par l'uterus? C'est, dit M Pitcarne, 1°. Parce que cet uterus est situé en bas. 2°. Parce que les vaisseaux qui arrosent cette partie sont paralleles à l'horizon, & que leurs parois tendent en bas, & ne sont appuyez sur rien. Journ. des Sçav.

En térme de Guérre, Faire l'*évacuation* d'une place, c'est en faire sortir la garnison envoyée par une puissance ennemie ou étrangère, pour laisser la place libre à un autre. *Eductio ex arce.*

Evacuation, est aussi un térme de l'art de Raymond Lulle, lequel ne consiste qu'en l'*évacuation* des cellules, dans lesquelles on distribuë toutes les qualitez qu'on peut attribuer à quelque être que ce soit.

EVACUER, v. act. Chasser, vuider les mauvaises humeurs d'un corps; soit par les voies naturelles, soit par les remedes. *Expellere*, *egerere*, *vacuefacere*. *Evacuer* la bile. Mol.

Evacuer, se dit aussi des places dont on fait sortir la garnison, soit pour les laisser libres, soit pour les livrer à une autre puissance. *Deducere*, *educere præsidia*, *milites ex arce*.

Evacué, ée, part. pass & adj. *Egestus*, *exinanitus*, *vacuus*.

EVADER, v. n. Fuir, s'échaper secretement; se tirer d'un péril en trouvant moyen de se sauver. *Evadere*, *aufugere*. Il nous prit envie de nous *évader*. Ablanc. Durant qu'on amusoit les Sérgens on a fait *évader* celui qu'ils chérchoient. On a fait une ouvérture secréte aux murs de la prison, tous les prisonniérs se sont *évadez*. Ce banqueroutiér s'est *évadé* avant que l'on allât saisir chez lui.

Evader, se prend aussi dans un sens figuré, pour dire, Se tirer d'embarras. La Logique de cértaines gens n'est qu'un art d'*évader* par un sophisme, quand ils se sentent trop préssez.

EVAGATION, s. f. *Evagatio*. Pomey. Il ne se dit guère qu'en térme de dévotion & de spiritualité, pour marquer une suite de distractions qui empêchent l'esprit de s'appliquer à l'oraison.

Ce mot est tout Latin. Il vient de *vagari*, qui signifie, s'écarter, aller ça & là, à l'avanture, sans dessein, sans regle.

EVAGRE, ou EVAGRIUS, s. m. Nom propre d'homme *Evagrius*. On dit également bien l'un & l'autre. *Evagre*, ou *Evagrius*, Patriarche de Constantinople, fut élû l'an 370 par les Orthodoxes, & chassé ensuite par Valens. Voyez Baillet au 6e de Mars. M. de Tillemont & d'autres disent toujours *Evagre*.

EVALUATION, s. f. Prix qu'on met à quelque chose selon sa valeur. *Æstimatio*, *pretium*, *merces*. On a nommé des Expérts pour faire l'*évaluation* des héritages dont on demande la licitation. On fait à la Monnoie l'*évaluation* des éspéces à proportion de leur poids & de leur titre. Les *évaluations* de monnoie se doivent faire de fin contre fin avec la traite; car cela est fondé en raison de monnoie; c'est pourquoi les monnoies qui doivent être renduës ne peuvent être évaluées avec traite contre celles qui n'en ont guére. Cela tourneroit au dommage du débiteur & payeur, qui payeroit plus qu'il n'auroit reçû; mais quand les *évaluations* se font d'espéces qui n'ont été chargées de traite

excessive contre d'autres espéces courantes, qui ne sont semblablement guére chargées, il n'y a aucun doute qu'elles ne se doivent faire de fin contre fin avec leur traite. Le Blanc. Boizard traite de l'*évaluation* des Monnoies dans sa 1. P. C. 8.

Il y a dans le Roman Bourgeois un tarif ou *évaluation* des partis sortables.

On appelle en Arithmétique l'*évaluation* d'une fraction, la reduction d'une fraction Arithmétique à sa veritable valeur, comme en livres, sols & deniers, s'il s'agit d'argent: en pieds, pouces, & lignes, s'il s'agit d'une mesure, &c. Par exemple. l'*évaluation* de ¾. d'écu de soixante sols, est 45 sols, ou deux livres cinq sols; l'*évaluation* de ⅔ de toise est quatre pieds. &c.

EVALUER, v. act. Estimer une chose son juste prix. *Æstimare.* Tous les meubles de cette succession ont été pris & *évaluez* à tant. On *évalue* les arrerages des rentes en blé sur les extraits qu'on met au Greffe du prix du blé à chaque jour de marché.

Evalué, ée, part. pass. & adj. *Æstimatus.*

EVAN, s. m. L'un des surnoms de Bacchus. *Evan.* On dit que ce surnom fut donné à Bacchus du cri que faisoient les Prêtresses en celebrant ses fêtes & ses sacrifices, c'est-à-dire, les Orgies. Clement Alexandrin dans son Exhortation aux Grecs, trouve dans ce nom une antiquité plus respectable & plus grande. Il dit que ces prêtresses couroient couronnées de serpents hurlants, & criant *Evan*, qui est le nom d'Eve, qui se laissa séduire par le serpent, ainsi il trouve dans cette ceremonie des vestiges & une tradition du peché de la premiére femme.

EVANDRE, s. m. Nom propre d'homme. *Evander.* C'est *Evandre* qui fut le chef des Arcadiens qui passérent en Italie, & qui s'y vinrent établir. *Evandre* apporta les Lettres & l'Agriculture en Italie. On en fit dans la suite honneur à Saturne. Vossius croit que c'est parce qu'on honora *Evandre* dans Saturne, & que c'est ce qui donna occasion à la fable de la venuë de Saturne dans l'Italie. Au reste, le même Auteur ne croit pas qu'*Evandre*, mot Grec qui signifie Courageux, brave, fut le nom propre de ce chef des Arcadiens, mais un surnom qu'ils lui donnérent pour honorer sa valeur. Voyez *De Idol. L. I. C. 12. pag.* 48

EVANGELIAIRE, ou EVANGELISTAIRE, s.m. Terme de Liturgie. On appelloit ainsi autrefois non seulement dans l'Eglise Grecque, mais aussi dans la Latine, un Livre qui comprenoit toutes les Evangiles de l'année, c'est-à-dire, toutes les Evangiles qui se disent à la Messe chaque jour. *Evangeliarium, Evangelistarium.* Honorius d'Autun dit que l'*Evangeliaire* fut composé par S. Jerôme. J'ai vû un bel *Evangelistaire* de l'Abbaye de Chelles.

EVANGELIDE, L'Oracle des *Evangélides. Evangelidarum Oraculum.* Il y avoit à Milete, aujourd'hui Maleto, un Oracle qui passoit pour le meilleur de toute la Grece aprés celui de Delphes. Le Chef & le President du lieu où étoit cet Oracle ayant été un certain Branchus, on appella cet Oracle, l'Oracle des Branchides; Evangele, ou Evangelus ayant succedé à Branchus, il prit son nom & fut nommé l'Oracle des *Evangélides.* Voyez Photius *Biblioth. Cod.* 186. & Vossius *De Idolol. Lib. II. Cap.* 18. *pag.* 187.

EVANGELIQUE, adj. m. & f. Qui est selon la doctrine de Jesus-Christ. *Evangelicus.* La pauvreté *évangélique*, les conseils *évangéliques.* La simplicité *évangélique* ne souffre point que l'Eglise soit soutenuë par le luxe & par l'éclat. Port-R. Les Ouvriers *Evangéliques.* Cette constance avec laquelle le Saint souffroit les injures & les mauvais traitemens des hommes, & cette maniére si *évangélique* de se venger de ses ennemis, parut merveilleuse. P. Verj.

Les Protestans se donnent pour la plûpart le titre d'*Evangéliques.* Parcequ'ils font tous profession de ne s'attacher qu'à l'Evangile, sans avoir égard à la tradition des Péres de l'Eglise, ni à l'autorité même de leurs pasteurs; ils disent qu'ils ne sçavent que l'Evangile, mais l'Evangile que chacun d'eux entend, interpréte, explique à sa maniére; ainsi chacun d'eux a sa foi & sa religion particuliére, ou n'en a point du tout. En Suisse on distingue les Cantons qu'on appelle Reformez, ou *Evangéliques*, d'avec les Cantons Catholiques.

EVANGELIQUEMENT, adv. D'une maniére évangélique. *Evangelico more; juxta Evangelii regulas, dogmata, ut dignum est sancto Evangelio.* Ce Missionnaire préche fort *évangéliquement*; c'est-à-dire, l'Evangile tout pur, sans pompe & sans ostentation, sans affectation de toutes pensées, d'expressions; sans art, sans étude.

EVANGELISER, v. act. & neut. Annoncer, prêcher l'Evangile. *Nuntiare, Evangelii præconium facere, præconem agere.* Dieu a donné mission à ses Apôtres pour aller *évangéliser* par toute la terre.

On dit aussi en Pratique, *Evangéliser* un sac; pour dire, Vérifier s'il est complet suivant son inventaire de production. Le mot *évangéliser* est pris ici abusivement, comme les mots de *baptiser* & de baptême le sont en plusieurs occasions.

EVANGELISME, s. m. Ancien nom d'une fête de l'Eglise-Chrétienne. *Evangelismus.* Dominique Macri dit que l'*Evangelisme* étoit la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge. La signification du nom, qui veut dire *Bonne nouvelle*, y convient fort. Mais Balsamon écrit que c'étoit le Dimanche des Rameaux qu'on appelloit ainsi. Cependant Nicon, dans son Ouvrage *De Religione Armenorum*, temoigne que les Armeniens célebrent la fête de l'*Evangelisme* le 5ᵉ de Janvier. Apparemment ces deux fêtes ont eu le même nom en differens lieux.

EVANGELISTE, s. m. Auteur Sacré qui a écrit l'Evangile, la vie, les miracles, la doctrine de Jesus-Christ. *Evangelista, sacri Evangelii scriptor.* S. Matthieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean, sont les quatre *Evangelistes.* On a traduit la passion selon les quatre *Evangélistes.* Pourquoi Dieu a-t-il permis une contradiction apparente entre les *Evangélistes?* Nic.

On nommoit aussi *Evangélistes* ceux qui alloient prêcher l'Evangile de côtes & d'autres, sans être attachez à aucune Eglise particuliére. C'est en ce sens, à ce que prétendent quelques interprétes, que Philippe, qui étoit un des sept Diacres, est appellé l'*Evangéliste* au chap. 21. des Actes des Apôtres v. 8. S. Paul dit à Timothée au IVᵉ. Ch. de la 2. Ep. qu'il lui écrivit, Faites l'ouvrage d'un *Evangéliste.* Le même Apôtre Ep. IV. 11. met les *Evangélistes* aprés les Apôtres & les Prophétes. M. Tillemont prend ce mot en ce sens. La plûpart de ceux qui embrassoient alors la foi, étant remplis de l'amour d'une sainte philosophie, commençoient par distribuer leurs biens aux pauvres, & aprés cela ils alloient en divers pays faire la fonction d'*Evangélistes*, annoncer Jesus-Christ à ceux qui n'en avoient point encore oüi parler, & leur donner les Livres sacrez de l'Evangile. *T. II. p.* 326. *&* 327.

On nomme aussi *Evangélistes* les Prêtres qui récitent de certaines Evangiles en mettant un bout de l'étole sur la tête des personnes qui font dire ces Evangiles: un tel est l'*Evangéliste* de Notre-Dame.

Evangeliste, en terme de Palais, se dit de celui qu'on donne pour assistant à un Rapporteur, pour vérifier s'il dit vrai. Quand on raporte un procés dans l'ordre, il y a deux Conseillers assistans au côtez du Rapporteur, qu'on lui donne pour *Evangélistes*, dont l'un tient l'inventaire, & l'autre les piéces; & aprés que le Rapporteur a mis le fait & les moyens du procés, l'un lit les clauses des pieces produites, l'autre les inductions qui en sont tirées. On le dit aussi à la Chambre des Comptes de celui qui tient les acquits du Comptable, & les vérifie, tandis que l'Auditeur rapporte au Bureau. On nomme par abus dans Paris *Evangélistes*, les revendeurs qui se tiennent au coin des ruës, auxquels on demande les adresses des Personnes que l'on cherche dans leurs quartiers & dont on ignore la demeure, qu'ils alignent à la premiére, seconde, ou troisiéme porte Cochere.

EVANGILE, s. m. & f. Livre qui contient la vie & la doctrine de Jesus-Christ, écrit par les quatre Evangelistes *Evangelium.* En ce sens les bons Auteurs le font toûjours masc. & il n'est fem. que lorsque l'on parle de l'*Evangile* du jour, l'*Evangile* de la Messe, &c. Les peuples ont été enfin éclairez des lumiéres de l'*Evangile.*

Il y a aussi de faux *Evangiles* composez par des Imposteurs & des Heretiques dés les premiers siecles de l'Eglise. Les plus célébres sont l'*Evangile* selon les Hebreux, l'*Evangile* selon les Egyptiens, le Protevangile de S. Jacques, l'*Evangile* des douze, ou des Nazaréens, qui étoit le même que l'*Evangile* selon les Hebreux; ces premiers Schismatiques du Christianisme avoient même inventé trois nouveaux *Evangiles*, l'un qu'ils appelloient *Evangile de perfection*, écrit en vers, l'autre qu'ils appelloient *Evangile d'Eve*, & le troisiéme qu'ils attribuoient à S. Matthieu écrit en langue Hebraïque, dont parle S. Jérôme, & que l'on appelloit l'*Evangile* des Nazaréens, ou l'*Evangile* des douze, ou l'*Evangile* selon les Hebreux. L'*Evangile* de Nicodéme; l'*Evangile* de S. Pierre, l'*Evangile* de S. Thomas, celui de S. Matthias, celui de S. Barthelemi, celui des douze Apôtres: l'*Evangile* de S. Philippe fait par les Gnostiques au rapport de S. Epiphane, dont les Ebionites, Basilides & Appelles se servoient; l'*Evangile* de Judas, supposé par les Caïnites; l'*Evangile* de S. Thadée, celui de S. Barnabé & celui de S. André.

Quelqu'un a appellé les Offices de Ciceron, l'*Evangile de la loi naturelle.* Les sermens les plus solennels se font sur l'*Evangile.* On dit Jurer sur les saintes *Evangiles*, & sur les saints *Evangiles*, parce qu'on jure sur le Missel, qui ne contient pas l'*Evangile* tout de suite, mais des extraits de l'*Evangile*; & en ce cas

il

il est féminin. Les Ministres Protestans se disent Ministres du S. *Evangile.*

Ce mot vient du Grèc, & signifie *bonne nouvelle*, εὐαγγέλιον, de l'adverbe εὖ, *bene*, & ἄγγελος, *nuntius.*

ÉVANGILE, se prend aussi pour la loi de JESUS-CHRIST, & la doctrine contenuë dans l'*Evangile.* La prédication de l'*Evangile.* L'*Evangile* n'annonce que l'humilité & la repentance, & ne prêche que le renoncement aux plus chèrs attachemens du monde. DE VILL. Il y a des Prédicateurs dans l'exterieur desquels l'*Evangile* est prêché : c'est-à-dire, la simplicité, l'austérité & la mortification. AB. DU JARRY.

> *L'*Evangile *à l'esprit n'offre de tous côtez,*
> *Que penitence à faire, & tourmens méritez.* BOIL.
>
> *Parle, sans te flatter, sçais-tu bien de quel stile,*
> *Aux coupables mortels s'annonce l'*Evangile *?* VILL.

ÉVANGILE, signifie de plus chez les Grècs le livre qui contient les *Evangiles* qu'on lit pendant tout le cours de l'année dans la célébration de la liturgie. Il est divisé en plusieurs sections ou leçons, qui ont été accommodées aux usages des jours & des Fêtes. Ils le portent en procession avec beaucoup de solennité. Le Prêtre avant que de celebrer la liturgie, sortant par la petite entrée, qui est celle de la table ou autel de la *prothese*, porte le livre des *Evangiles*, & tous se prosternent devant ce livre qu'il tient élevé : c'est JESUS-CHRIST qu'ils adorent, & non pas le livre, comme il paroit par ces paroles que le Chœur chante alors : *Venez, adorons & nous prosternons devant Jésus-Christ, sauvez-nous, ô fils de Dieu.*

Petits Evangiles, nom que les Grècs donnoient à de cèrtains extraits des *Evangiles*, que l'on portoit comme des presèrvatifs contre les maladies. S. Jérôme, qui en a parlé dans son Commentaire sur S. Matth. se sèrt aussi du mot de *petits Evangiles*, *parvula Evangelia.*

ÉVANGILE, s. f. est un extrait tiré de ce livre, qui est inséré dans la Messe, pendant laquelle tout le monde se tient debout par respèct. La prémière *Evangile* est l'*Evangile* du jour. La deuxième *Evangile* est le commencement du Livre de S. Jean qui parle de l'Incarnation. On se léve à l'*Evangile*, c'est-à-dire, à la lecture de l'*Evangile* de la Messe. Les Chevaliers de Malte & autres, tirent l'epée aux Messes solennels, & la tiennent nuë & droite pendant qu'on récite ou qu'on chante l'*Evangile.*

ÉVANGILE, se dit aussi de cèrtains extraits des *Evangiles* qu'un Prêtre récite en mettant sur la tête d'une pèrsonne le bout de son étolle : dites-moi une *Evangile* de la Vierge, une *Evangile* de S. Jean, &c. Il y a de l'apparence, dit Jérôme à Costa *hist. des revenus Ecclesiast. p.* 22. que ces *Evangiles* qu'on lit aujourd'hui dans plusieurs lieux, sur tout dans ceux où il y a une grande dévotion à la Sainte Viérge, sont des restes de ces Messes qu'on appelloit Messes séches. C'est une coûtume fort generale à la campagne, & même à la ville, de se faire dire des *Evangiles.*

ÉVANGILE, se prend quelquefois pour une vérité, pour une chose fort cèrtaine : Ce que je vous dis-là, c'est l'*Evangile*, cela est fort cèrtain : Ou bien, c'est mot d'*Evangile.* Et l'on dit d'une pèrsonne dont l'on ne croit pas les paroles toûjours vraies, ni bien sûres, que ce qu'elle dit, ou tout ce qu'elle dit, n'est pas mot d'*Evangile.*

On dit figurément & provèrbialement d'une chose nouvelle, & dont tout le monde s'entretient, que c'est l'*Evangile* du jour; d'un homme qui est sujèt à mentir, que tout ce qu'il dit n'est pas mot d'*Evangile*, & de celui qui croit fermement une chose, qu'il croit cela comme l'*Evangile.*

ÉVANOUIR. Voyez ESVANOUIR.

EVANOUISSEMENT. Voyez ESVANOUISSEMENT.

EVANTAIRE. Voyez ESVANTAIRE.

EVANTE, s. f. Bacchante, Prêtresse de Bacchus. *Evan.* Les *Evantes* furent ainsi nommées, parce qu'en célébrant les Orgies, & courant comme des furieuses, elles crioient *Evan*, *Evan.* Voyez BACCHANTE.

ÉVAPORATION, s. f. Action par laquelle on fait exhaler l'humidité de quelque corps. *Evaporatio*, *exhalatio vaporum.* Le sel se forme par l'*évaporation* de l'humidité, soit par l'ardeur du soleil, comme dans les marais salans; soit par le moyen du feu, comme aux lieux où il y a des puits salez. L'*évaporation* se fait en Chymie pour faire la dissipation de l'humidité supèrfluë, & diffère de l'*exhalaison*, en ce que celle-ci ne se pratique que sur des matières seches.

ÉVAPORATION, se dit figurément en Morale. *Vanitas*, *levitas animi*, *inconsiderantia.* Cette extravagance vient d'une grande *évaporation* d'esprit. Dieu se sèrt des plus tèrribles objèts pour retirer les âmes d'une cèrtaine *évaporation* que leur insensibilité produit, & pour les faire rentrer en elles-mêmes. PORT R. Le P. Bouhours met en question si ce tèrme peut être tiré de la Physique & de la Chymie, pour lui donner un sens moral, & si l'on peut dire l'*évaporation* de l'esprit, comme on dit un esprit *évaporé.*

ÉVAPORER, v. n. Dissiper, exhaler en vapeurs ce qu'il y a d'humide dans les corps. *Vapores*, *exhalare*, *evanescere in fumum.* Lorsqu'on fait le sel des eaux des fontaines, on en fait *évaporer* tout l'humide, & le sel demeure au fond. Pour cuire le salpêtre, il en faut faire *évaporer* toute la lessive qui s'est empreignée du sel de la tèrre.

ÉVAPORER, se dit aussi figurément en Morale & avec le pronom personnel : il signifie, Se dissiper, se pèrdre, s'emporter, s'échaper. *Perire*, *evanescere*, *dissipari.* Son esprit s'*évapore.* Sa raison, son bon sens s'*évaporent*; pour dire, se pèrdent, il extravague. N'appréhendez point ceux qui menacent : leur passion s'*évapore* par là, & ils consument leur vengeance en paroles. ABL. Les esprits trop rafinez s'*évaporent* en des imaginations vaines & chimériques. BOUH. Il ne faut point subtiliser en matiere de reconnoissance : elle s'*évapore* en subtilisant. NIC. Au milieu des objets de vanité l'âme se dissipe & s'*évapore* FL. Les Grècs de l'armée d'Alexandre animez de son esprit s'*évaporoient* en fictions. HULT.

ÉVAPORÉ, ÉE, part. pass. *Dissipatus*, *vanus*, *levis.* Ce n'est plus le tems de s'abandonner à des joies *évaporées*, quand on est vieux. BELL. Il est aussi subst. & signifie, Etourdi, extravagant. C'est un *évaporé*, qui ne sçait ce qu'il dit, qui ne fait rien par raison. Il vaut mieux essuyer les railleries d'un jeune *évaporé* que de s'exposer à la censure des gens sages. M. SCUD. Remarquez le ridicule de cet *évaporé*, qui affecte une gravité étudiée. BELL.

ÉVASER, v. act. Etendre l'ouvèrture de quelque chose, lui faire une ouvèrture un peu large. *Os dilatare*, *aperire*, *laxare*, *deducere.* Il ne faut pas *évaser* les matras comme on fait les cruches & les autres vaisseaux. *Evaser* un arbre, c'est l'ouvrir de peur qu'il ne se resserre & se rapproche trop. On *évase* aussi les arbres dont le milieu est trop sèrré, c'est quelquefois un defaut à un arbre d'être *évasé*, de n'être pas assez serré. *Latus*, *ore latiori.* Les Poiriers de Beurré s'*évasent* trop, il faut prendre soin de les resserrer ou rapprocher. Les Poiriers de Bourdon se sèrrent trop, il les faut ouvrir & *évaser.* LA QUINT. Vous *évasez* trop ce buisson. Prenez garde en taillant de ne point tant *évaser* vos arbres. LIGER.

ÉVASSÉ, ÉE, adj. Vaisseau dont l'ouvèrture est trop large. *Patulus*, *laxus.*

ÉVASSÉ, se dit du nez, lorsqu'il est trop plat, ou qu'il a de trop grandes narines; des habits qui ont de trop grandes ouvèrtures, comme des manches, &c.

ÉVASION, s. f. Fuite secrette; action par laquelle on s'évade. *Evasio*, *fuga.* L'*évasion* d'un prisonnier donne une grande présomption qu'il est coupable. Il fut irrité de son *évasion.* MAUC.

ÉVASURE, s. f. Ouvèrture d'un vaisseau qui est trop evasé. *Dilatatio*, *latitudo*, *amplitudo*, *vastitas oris.*

ÉVATE, s. m. Sorte de bois noir qui ressemble à notre ébene, & qui se trouve dans l'Abyssinie où il est fort estimé. On en fait des plats, & on dit que par une proprieté particuliére à ce bois, ces plats se rompent en pièce si-tôt que l'on met du poison dedans.

E U B.

EUBAGE, s. m. Prêtres ou Docteurs des anciens Celtes ou Gaulois. *Eubages.* Chorier dans son hist. de Dauphiné L. II. n. 3. suppose que les *Eubages* sont les mêmes que les Druides & que les Saronides de Diodore. Quelques-uns croyent que les *Eubages* sont ceux que Strabon L. IV. p. 197. de l'edit. de Paris 1620. appelle οὐάτεις, *Vates.* Peut-être même s'est-on pèrsuadé qu'il falloit lire οὐάτεις; et ont aisé de prendre un Γ pour un T. Quoiqu'il en soit, il paroit qu'*Eubage* est different des Druides. Voyez ce que nous avons dit sur cela au mot DRUIDE. Ammien Marcelin parle des *Eubages* dans son XVe L. C. 9. & parce qu'il ne s'agit là que de l'Isle Britannique, quelques Auteurs ont cru que les *Eubages* n'etoient que dans cette Isle, & qu'ils y étoient ce qu'etoient les Druides en Gaule. Mais encore un coup les Anciens, & sur tout Strabon & Ammien lui-même à cet endroit, ne laissent aucun lieu de douter que les *Eubages* ne fussent différens des Druides, & au moins une espece particuliére de Druide, & qu'il n'y en eut dans les Gaules. Ammien fait entendre que c'étoient les Philosophes de ces nations, & que leur occupation principale etoit l'etude de la nature. Bouche dans son hist. de Provence L. II. C. II. T. I. p. 68. distingue les Vates de Strabon des *Eubages* d'Ammien. Les Vates, dit-il, étoient ceux qui avoient soin de faire des sacrifices; *Eubages*,

ceux

ceux qui s'occupoient des raisons des plus hauts secrèts de la nature.

EUBOÉE, ou EUBÉE, s. f. Et nom propre de la plus grande des Isles de la mèr Égée. *Eubœa*. Elle s'étendoit le long des côtes de la Boeotie depuis le Golfe Pélagisque jusques vers l'Isle d'Andros. *Euboé*, Isle de la mèr Ægée, que l'Euripe séparoit de la Boéotie. Cette Isle s'appella *Euboée* à cause de ses grands & beaux pâturages, & se nomme aujourd'hui Negrepont. TOURREIL. Quelques-uns ont dit qu'elle avoit été séparée de la Boéotie par un coup de mèr. Voyez Lucain. Elle s'appella d'abord Macride, c'est-à-dire, La longue, parce qu'elle est fort longue en comparaison de sa largeur; Abantide, Chalcide & Alapide, & fut nommée *Euboée* du nom d'une Dame, ou d'une Heroïne qui s'appelloit *Euboée*. Voyez Pline L. IV. C. 12. Strabon L. II. & L. X. dit qu'elle fut encore nommée Oche & Ellopie. Les Athéniens eurent l'*Euboée* sous leur domination, & ils avoient établi des colonies dans ses deux principales villes, Erethrye & Chalcide. Thucydide dit que dans la mèr du Péloponése, la révolte de l'*Euboée* consterna les Atheniens, parce qu'ils en retiroient plus que de l'Attique. Après quoi l'*Euboée* fut en proie aux factions. TOURREIL. Philippe n'oublioit rien pour s'emparer de l'*Euboée*, qu'il appelloit les entraves de la Grece. ID. Un pont peut joindre cette Isle au continent de l'Attique. ID. Ce fut la troisiéme année de la cent cinquiéme Olympiade que l'*Euboée* se divisa en deux factions, dont l'une réclama le secours de Thébes, & l'autre celui d'Athénes. ID. Messieurs Tourreil & Corneille, tous deux de l'Académie Françoise; écrivent *Euboée*, & non pas *Eubée*.

EUBOÉEN, ENNE, subst. masc. & fém. Qui est de l'Euboée. *Euboeus*, *a*.

EUBOIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Euboée. *Euboicus*, *a*. La mèr *Euboïque*, *Euboicum mare*, étoit la partie de la mèr Égée qui baignoit l'Euboée.

E U C.

EUCADE. s. m. Nom propre d'homme. *Euchadius*. On le trouve aussi nommé *Eubolius*, & *Eochodius*, ce que Ferrarius & autres modernes ont lu *Eoglodius*. CHAST. au 25. Janv. p. 410. Dans la Province de Gallouay en Ecosse, S. *Eucade*, Moine sous S. Colmkil. ID. p. 401.

EUCAIRE. Voyez EUCHAIR.

EUCHAIR, s. m. Nom propre d'homme. *Eucharius*. Saint *Euchair*, ou Eucaire, prémier Evêque de Tréves, vivoit au IIIe siécle. Béde en parle au 9e Decembre. Grégoire de Tours dans les Vies des Péres C. 17. & Pierre de Cluny L. I. Ep. 2. en font aussi mention.

EUCINA. Nom d'un Ordre de Chevalerie qui, selon quelques Auteurs, fut établi l'an 722. par Garcias Ximenès Roi de Navarre. On dit que sa devise étoit une croix rouge sur une chaine; mais on Ordre de Chevalerie du VIIIe siécle est un Ordre supposé.

EUCHARISTIE, s. f. *Eucharistia*. Quelques-uns ôtent l'*h* en François, & écrivent *Eucaristie*, comme on prononce. M. De Tillemont en use toûjours ainsi. Le très-saint Sacrement de l'Autel, qui contient reellement le corps & le sang de JESUS-CHRIST sous les espéces du pain & du vin: le mystère de l'*Eucharistie* est incompréhensible, comme les autres mystères, il humilie l'esprit du Chrétien, & exèrce sa foi. L'*Eucharistie* est le gage le plus précieux de l'amour de JESUS-CHRIST pour son Eglise, & une source abondante de graces & de bénedictions: h on est en état de péché mortel on ne doit point recevoir le Sacrement de l'*Eucharistie* qu'après le Sacrement de Penitence. Calvin n'a pû s'empêcher de dire que, sur l'*Eucharistie*, l'érreur des Luthesiens est encore plus grossières que celle de l'Eglise Romaine. Luthèr de son côté avouë de bonne foi, qu'il a fait ce qu'il a pû pour nier la présence réelle, voyant, dit-il, combien cela eut incommode le Pape; mais qu'il n'a pû s'y résoudre contre les paroles precises de J. C. PELISSON.

Le Conciliabule de Sardique tenu en 347. accuse Paul de Constantinople d'avoir fait tirer des Prêtres par force dans la place publique, & que le corps consacré de N. S. qu'ils portoient pendu à leur cou, avoit été découvèrt aux yeux du peuple & profané. Cette accusation fait voir qu'il y avoit une consécration de l'*Eucharistie* dans l'Eglise ancienne, & qu'elle se gardoit après l'usage des Fidelles, & qu'elle étoit considérée comme une chose très-sainte, qu'on ne pouvoit montrer en public sans profanation, digne en un Evêque de la déposition de son siége. GODEAU.

EUCHÈR, s. m. & nom propre d'homme. *Eucherius*. S. *Euchèr* Evêque d'Orléans au VIIIe siécle, naquit en 687. se fit Moine à Jumége en 714. fut fait Evêque d'Orleans par Charles Martel après Suavaric son oncle maternel, an 721, & mourut en 743. d'autres disent dès 738. Il y a deux Saints *Euchèrs* Evêques de Lyon, le second s'appelle *Euchèr* le jeune. Le nom de Saint *Euchèr* d'Orléans a été ajoûté dans l'Autographe de l'Usuard de S. Germain des Prez, le 27e Mars, & il paroît Evêque de Tours, sur ce qu'on y a mis *Turonensis* pour *Trudonensis*. La même faute est au martyrologe de Citeaux. Sur cela Bollandus & Henschenius, sans s'aviser de *Trudonensis*, ont mis au *Prætermissi* de ce jour là les noms d'Eustochius, & Euphronius, n'en trouvant point parmi ceux des Evêques de Tours qui approchassent plus de celui d'Eucherius. CHASTEL. *Martyrol. au* 20 *Fevr. p.* 698.

EUCHITE, ou EUCHETE. Prononcez *Uquite*, *Uquète*. Anciens Hérétiques qui ont été ainsi appellez parce qu'ils prioient sans cesse, & qu'ils croyoient que la seule prière suffisoit pour être sauvé. *Euchitæ*. Εὐχὴ, en Grèc signifie prière, d'où les Grecs ont formé le mot εὐχῖται, qui est la même chose que *precatores* en Latin. Ils s'appuyoient sur ces paroles de S. Paul Epist. 1 aux Thess. cap. 5. v. 17. Priez sans cesse. Saint Cyrille d'Alexandrie dans une de ses lettres de cértains Moines d'Egypte qui sous prétexte de ne vaquer qu'à la prière, menoient une vie oisive. Theodoret parle des *Euchites* dans son livre 4. des hérésies. Voyez Massaliens. On les appelloit aussi Enthousiastes. Voyez Saint Jean Damascéne L. des hérésies n. 30. Les Orientaux disent que les *Euchites*, ou Messaliens, étoient dans les mêmes sentimens que Célestе & Pélage. TILLEMONT.

EUCHOLOGUE, ou EUCOLOGE, Prononcez *Eukologe*. *Euchologe* est mieux qu'*Euchologue*, qui n'est point en usage. Ce mot est purement Grèc, & signifie littéralement *discours de prières*, de εὐχὴ, prieres, & λόγος, discours; c'est le Rituel des Grècs, où l'on trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies, soit dans leurs liturgies, soit dans l'administration des Sacremens, soit dans la collation des Ordres. Le P. Goar Dominicain a fait imprimer l'*Euchologue* en Grèc & en Latin à Paris, avec des notes.

E U D.

EUDES, s. m. Nom propre d'homme. *Odo*, *Eudo*.

EUDIQUE. Térme du grand Art. Les Sages appellent ainsi les féces du vèrre.

EUDISTE, s. m. *Eudista*. C'est le nom qu'on donne à une Congrégation de Prêtres séculiers, instituée par le P. Eudes, qui étoit frère de Mézeray, Historiographe de France. Le P. Eudes avoit été Prêtre de l'Oratoire, & il en sortit pour établir sa Congrégation. Le P. Eudes l'établit d'abord à Caën, & c'est de là qu'elle s'est répanduë dans la France, sur tout en Normandie, comme à Rouen, à Evreux, à Coûtances. Ces Messieurs ont aussi des maisons en Bretagne. Leur institut est de former à l'Eglise de saints Prêtres & bons Ecclésiastiques, dans les Seminaires dont les Evêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la Congrégation de Jésus & de Marie. Le P. Eudes faisoit une profession particulière de la dévotion à la Sainte Viérge. Mr Bloët est aujourd'hui le Supérieur général des *Eudistes*. Ils n'ont point d'habit distingué des Ecclesiastiques Seculiers.

EUDORE, s. f. Nom d'une Nymphe marine. *Eudora*. La Nymphe *Eudóre* étoit fille de Nérée & de Doris; *Hésiode Theog. v.* 244. & non pas de l'Océan & de Tethys, comme a dit Hofman. Le même Auteur dit encore que l'une des sept Atlantides s'appelloit *Eudóre*.

Ce nom vient de εὖ, bien, & δῶρον, présent, & signifient *Beau présent*.

EUDOXE, s. m. Nom propre d'homme. *Eudoxius*, *Eudoxus*. Les Entretiens de Cleandre & d'*Eudoxe* sont une réfutation des Lettres Provinciales faites par le P. Daniel Jés. Nous ne mettons point de différence en notre langue entre les noms de ceux que les Grècs & les Latins appellent *Eudoxius*, & *Eudoxus*, & nous disons toujours *Eudoxe*. *Eudoxe* fils d'Eschine est un ancien Grèc de Cnido, Astronome, Médecin, Legislateur & Geometre très-celebre. *Eudoxus*. *Eudoxe* herétique Arien usurpa le siege d'Antioche l'an 356. *Eudoxius*. Et ainsi des autres. Apparemment l'on a voulu éviter l'équivoque d'un nom feminin Eudoxie. M. Godeau dit quelquefois *Eudoxius*. Par exemple, L. IV. p. 475.

Quelques-uns disent aussi *Eudoxe* féminin, pour *Eudoxie*. Voyez ce nom.

Ce nom, aussi bien que celui d'Eudoxie, est Grèc, composé & formé de εὖ, *bien*, *beaucoup*, *tres*, & δόξα, *gloire*; & signifie *glorieux*, & Eudoxie, *glorieuse*.

EUDOXIA. Térme de Fleuriste. C'est un œillet piqueté très-fin, le blanc en est beau, il fleurit facilement, sa fleur est mediocrement large, & sa plante fort délicate, & sujette à la pourriture. Il porte graine, quatre boutons lui suffisent. MORIN.

EUDOXIE, ou EUDOXIA, s. f. Nom propre de femme. *Eudoxia*. L'Imperatrice *Eudoxie*, femme d'Arcadius, favorisa Théophile

phile d'Aléxandrie contre S. Jean Chrysostôme qu'elle fit exiler deux fois, & auquel par là elle causa la mort. *Eudoxie*, femme du jeune Théodôse, étoit fille de Léontius, Sophiste d'Athénes, qui la rendit habile dans les belles Lettres, la Philosophie & les Mathématiques. *Eudoxie*, qui s'appelle aussi Eudocie, *Eudoxia*, fille de Théodôse le jeune, épousa Valentinien II. Quelques Auteurs disent *Eudoxe* féminin, au lieu d'*Eudoxie*. *Eudoxe*, femme d'Arcadius, ne pouvant plier comme les autres sous le joug de ce favori (Eutrope;) il fut si hardi que de la menacer que dans peu de tems il la feroit repudier. GODEAU. Maxime monte sur le thrône par ces degrez, & contraint l'Impératrice *Eudoxe*, fille de Théodôse le jeune, à l'épouser. BOS. Et de même *Eudoxe* femme de Théodôse le jeune. Godeau appelle *Eudoxe* femme de Valentinien, *Eudoxe* la jeune. Mais il seroit mieux de dire *Eudoxie* d'*Eudoxia*, & de réserver *Eudoxe* pour le masculin *Eudoxus*. C'est ainsi que d'*Eugenius* nous faisons *Eugene*, & non pas *Eugenie*, qui est toujours le féminin *Eugenia*, &c.

EUDOXIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de secte. *Eudoxianus*, *a*. Ce sont des hérétiques du IV[e] siécle, dont S. Epiphane parle *heres. 76*. Les *Eudoxiens* prirent leur nom d'*Eudoxius*, Patriarche d'Aléxandrie & de Constantinople, grand défenseur du dogme Arien, dit Nicephore, & qui fut leur chef. Les *Eudoxiens* suivoient les erreurs des sectes Aëtiennes & Eunomienes, soutenant que le Fils avoit une volonté différente du Pére, & qu'il avoit été fait de rien. Voyez S. Epiphane, *Heres. 76*.

EUDOXIOPLE ou EUDOXIOPOLIS, s. f. Ville de Thrace, dont le nom est aujourd'hui Selymbrie. *Eudoxiopolis*, *Selymbria*. La ville de Selymbrie en Thrace, voulut porter à cause d'elle (d'Eudoxie femme d'Arcade) le nom d'*Eudoxiople* que l'histoire lui donne quelquefois; & l'on rapporte à cela la loi du 14. Juillet de l'an 404. de J. C. donnée en faveur de la ville d'*Eudoxiople*. TILL. *T. V. p.* 472. Souvent nos Auteurs consèrvent le nom Latin des villes dont le nom se tèrmine en *polis*; il semble qu'il seroit mieux, à l'exemple de M. de Tillemont, de suivre l'analogie, & de leur donner une tèrminaison Françoise en *ople*, comme l'usage le fait dans Constantinople, Andrinople, &c.

EUDOXUS. Est le nom d'un ancien Mathématicien, qu'on a donné à une des taches de la lune. C'est le nombre 22. dans la Sélénographie du P. Riccioli.

È V E.

ÈVE ou AIVE, s. f. *Aqua*. Vieux mot François qui signifioit l'eau. Les plus anciens Romans, celui de Guèrin le Lorain entre autre, qui est en manuscrit à la Bibliothéque du Roi, écrivent *Eve*, & non pas *Ayve*. Mais dans la suite on a mis *Arve*. C'est de là qu'est venu le mot d'aivier ou évier, & d'éguière ou aiguière. Du Bouchet croit que la forêt *Eveline*, appellée aujourd'hui des Yvelines, est ainsi nommée à cause des eaux dont elle est pleine. Dans le Roman de Guèrin je trouve:

Del bruit de l'èvet tornent un moulinel.

ÈVE, s. f. Nom propre de la prémière femme. *Eva*. Dieu forma *Eve* d'une côte d'Adam le sixiéme jour du monde. Les Rabbins disent que le mot Hébreu ne signifie pas en cet endroit (Gen. II. 21.) côte, mais côté; que Dieu forma *Eve* d'un des côtez d'Adam; que ce prémier homme étoit androgyne, comme parle Abravanel, empruntant un mot Grèc pour s'expliquer; c'est-à-dire, que le corps du prémier homme tel qu'il fut formé de Dieu tout d'abord, étoit composé de deux corps; l'un d'homme & l'autre de femme; que ces deux corps étoient joints, & se tenoient par le côté, & que quand Dieu voulut former *Eve*, il ne fit que séparer le corps de femme du corps mâle. Voilà les imaginations des Rabbins. Leur grande preuve est qu'il est dit Gen. v. 2. que quand Dieu créa l'homme, il le fit homme & femme; comme si cette expression dans l'Ecriture signifioit autre chose, sinon que Dieu créa les deux séxes, un individu de chaque séxe; & que lorsque Dieu commande à Noé de faire entrer dans l'arche des animaux, mâle & femelle, se sèrvant précisément des mêmes tèrmes qu'en parlant d'Adam, il eût voulu que ces animaux eussent été un composé de deux corps, l'un mâle & l'autre femelle.

Eve en Hébreu, חוה, *hhavh*, fut ainsi appellée par Adam du vèrbe חיה, *hhajah* ou חוה, *hhavah*, vivre, parce qu'elle étoit la mère de tous les *vivans*. *Gen. III.* 20. C'est Adam qui lui donna ce nom, parce qu'elle donna la vie, qu'elle devoit être la mère de tous les hommes. *Gen. II.* 18. *III.* 20.

ÈVE, a signifié aussi une femme adultère, pécheresse, à cause d'*Eve* la prémière femme & la prémière pécheresse du monde.

ÈVE, a encore signifié une jument, une cavalle. *Equa*. Voyez M. Ménage.

ÉVEILLER, v. act. Interrompre le sommeil de quelqu'un. *Suscitare*, *excitare*, *expergefacere*. La Tragédie de Mariane commence par un songe qui *éveilla* Hérode en sursaut. *Eveillez*-moi demain de bon matin. Il s'*éveille* tous les jours au chant du coq. On faisoit un bruit capable d'*éveiller* un mort.

Ce mot vient de *evigilare*, qui signifie s'*éveiller*.

ÉVEILLER, figurément signifie aussi, Rendre plus gai, plus vif, plus ardent. *Hilarare*. Cet esprit est pésant, il le faut mettre au Collége pour l'*éveiller*. Le stile de cet Auteur est trop triste, trop sérieux, il faudroit y mêler quelques pensées gayes pour l'*éveiller* un peu. La colère *éveille* le courage, & l'excite à entreprendre des choses grandes & magnanimes. M. ESP. Le zéle trop emporté ne ruine pas moins l'amitié que la froideur qu'on n'*éveille* point. S. EVR. La chair du pauvre accablée de travaux, seroit-elle *éveillée* par les délices qui viennent en foule accabler l'homme fortuné? ROY.

On dit en provèrbe, Il ne faut pas *éveiller* le chat qui dort.

ÉVEILLÉ, ÉE, part. & adj. Il a les significations de son vèrbe au propre & au figuré. *Excitatus*, *hilaris*, *jocosus*. L'ame *éveillée* par l'exemple ou par le discours, s'élance au de là de l'ordinaire. MONT. Voilà une morale bien *éveillée*. P. COM. C'est-à-dire, en stile badin, une morale un peu relâchée.

ÉVEILLÉ, est aussi s. m. *Ardens*, *attentus*, *alacer*. C'est un *éveillé* qui déjeûne dès le matin. C'est un *éveillé* dont il se faut garder. Il est bien *éveillé* quand il s'agit du gain. Ils sont gaillards, *éveillez* & gentils. VOIT. *Eveillechien*, surnom que l'on donnoit à Hèrbèrt le vieux, du Mans, parce qu'il faisoit souvent des courses de nuit sur les Angevins. *Nocturnas expeditiones crebrò agebat & Andegavenses, homines & canes in ipsâ urbe, vel in munitioribus oppidis terrebat, & horrendis assaltibus vigilare cogebat.* Orderic Vital. L. 4. p. 532. Trincant mémoires des Comtes du Maine. Voyez Ménage.

Eveille-fou. On appelloit ainsi chez les Moines libèrtins, la cloche qui sonnoit les Matines. Ils traitoient de fous ceux qui se levoient de bon matin pour aller chanter à l'Eglise. Dans une Charte de l'Hôtel-Dieu d'Angers de l'an 1183. on trouve *tintinnabulum, quod evigilans stultum dicitur*. Au contraire à l'entour du timbre ou de la cloche qu'on sonnoit pour aller au Réfectoire, quelques-uns avoient mis ces vèrs, en ces tèrmes ou à peu près:

Vox mea vox grata est, quia prandia dico parata.

Il y a encore de ces timbres dans quelques Monastères de Bénédictins, qui sont maintenant très-réglez & très-réformez.

ÉVÉNEMENT, s. m. Issuë, succès, bon ou mauvais, de quelque chose. *Eventus*, *exitus*. Pèrsonne ne peut répondre des *événemens*, Ils sont en la main de Dieu. La fortune se consèrve un empire plus absolu sur les *événemens* que la prudence. CAIL. Les Historiens, épousant les passions de ceux qui les récompensent, deguisent les *événemens* comme il leur plaît. M. SCUD. Le peuple prend les *événemens* pour les intèrprétes de la volonté du Ciel. FL. C'est la Fortune, cette aveugle Divinité qui préside aux *événement*. BOUH. Le Cardinal de Richelieu étoit également capable d'assurer les bons *événemens*, & de réparer les mauvais. DISC. D'EL. Les plus sages conseils sont souvent suivis de mauvais *événemens*. Un vendeur est garent de l'*événement* du procès d'éviction qu'on fait à l'acheteur. On dit aussi, En tout *Evénement*; pour dire, En tout cas ou au pis aller.

ÉVÉNEMENT, se dit aussi des choses grandes, surprenantes & singulières qui arrivent dans le monde. *Casus singularis*. M. le Camus, Evêque de Bellay, a fait plusieurs volumes d'*événemens* singuliers; d'histoires rémarquables & extraordinaires. On voit dans la Tragédie Angloise un amas d'*événemens* confus. S. EVR.

BON ÉVÉNEMENT. Faux Dieu. Voyez au mot BON. Euphranor avoit fait la statuë du *Bon événement*. Il tenoit de la main droite une patère, de la gauche un épi & un pavot. *Pline L. XXXIV. c.* 8. On trouve sur les médailles une figure debout tenant de la main droite une patère audessus d'un autel, & de la main gauche des épis de blé avec ces mots: BON. EVEN. AUG. ou BONUS EVENTUS AUG. Le P. Chamillart en a décrit & fait graver deux dans ses Dissèrt. p. 58.

EVENT, s. m. Impression ou action de l'air qui change la qualité de la plûpart des choses. *Aeris*, *venti motus*, *aura*. Ainsi on dit, Mettre à l'*évent*; pour dire, Mettre à l'air & sécher. Les Teinturiers mettent à l'*évent* leurs soies & étoffes sur des pèrches qu'il leur est pèrmis de mettre sur les ruës. Le vin prend mauvais goût quand on le laisse à l'air, à l'*évent*. Cette bouteille n'a pas été bien bouchée, le vin sent l'*évent*.

ÉVENT, se dit d'un lieu en grand air, où l'on parfume les choses qui viennent de pays attaquez de peste. Dans le tems de contagion il doit y avoir des *évents* ou des lieux en grand air pour parfumer tout ce qui vient des pays infectez. DE LA MARE, *Tr. de Police*.

ÉVENT, se dit aussi d'un trou ou ouvèrture qu'on laisse en quelques vaisseaux pour donner passage à l'air, pour y entrer ou en sortir.

sortir. On ne sçauroit tirer du vin d'un tonneau, si on ne lui donne de l'*évent* par dessus. Les Fontainiers laissent quelques tuyaux ouvèrts pour donner de l'*évent* à l'air enfèrmé dans les conduits de leurs fontaines.

ÉVENT ou le *vent* en tèrme d'Artillerie, est l'aisance qu'on donne au boulet pour rouler dans le calibre d'un canon. Ce boulet a trois pouces de diamètre, & le calibre est de deux lignes plus grand pour l'*évent*.

ÉVENT, est encore une ouvèrture ronde ou longue, qui se trouve dans une piéce de canon ou autres armes à feu, ensorte que la fumée sort par cet *évent*. *Rima*. On rebute ces sortes de piéces.

ÉVENT, se dit aussi des petits tuyaux que les Fondeurs mettent dans les moules des figures qu'ils veulent jetter en métal, afin que l'air puisse sortir à mesure que le moule s'emplit. *Spiramentum*.

On appelle aussi *évent*, cet endroit du poisson par où il respire. On l'appelle aussi *ouie*. On appelle aussi *évent*, les ouvèrtures que les baleines ont sur la tête, par où elles jettent une si grande quantité d'eau, qu'elle ressemble à la chûte d'une rivière.

ÉVENT, se dit aussi dans l'aunage de ce qui est au delà de la mesure. L'Ordonnance enjoint aux Auneurs de mesurer les étoffes bords à bois & sans *évent*.

On appelle provèrbialement une tête à l'*évent*, un esprit léger, indiscret, eventé. *Ingenium leve, praeceps*.

ÉVENTAIL. Il y a de bons Auteurs qui font ce mot m. & f. mais l'Academie ne le fait que masculin. C'est un instrument qui sèrt à éventer. *Flabellum*. On disoit autrefois *ésventaire*. Voyez ce mot. Les Dames en France portent quelquefois de petits *éventails* de peau pour se rafraichir l'éte. Depuis quelque tems la coutume s'introduit parmi les Dames de porter des *éventails* en hiver aussi bien qu'en été; mais c'est seulement pour leur servir de contenance. En Orient on a des *éventails* de plumes pour se garentir du chaud & des mouches. En Italie il y en a qui lassent les bras de quatre valets, comme dit Balzac. Du Bartas a appelle les vents frais, *éventaux* de l'air. On dit maintenant *éventails* au pluriel, & on ne dit point *éventaux*. On a remarque que l'agitation de l'air par un *éventail*, ne fait aucun effet sur le thèrmometre, & qu'elle n'est pas capable de le refroidir.

Chez les Grecs on donne un *éventail* aux Diâcres dans la cérémonie de leur ordination, parceque dans l'Eglise Grècque c'est une fonction des Diacres que de chasser avec un *éventail* les mouches qui incommodent le Prêtre durant la Messe. Voyez sur cela le P. Rosweide dans l'Onomasticon de son *Vita Patrum*, au mot *Flabellum*.

Wicqfort, dans sa traduction de l'Ambassade de Garcias de Figueroa, appelle *éventails* cèrtaines cheminées que les Pèrsans pratiquent pour donner de l'air & du vent dans leurs appartemens, sans quoi les chaleurs ne seroient pas suportables. Voyez-en la description dans cette Auteur p. 38.

En tèrme de Jardinage on use de ce mot pour marquer la figure que doit avoir un espalier. Cet espalier pour être bien formé doit avoir la forme d'un *éventail*. LIGER. Les Jardiniers disent encore des arbres en *éventail*, pour dire, des arbres dont on ne laisse point venir les branches en rond, mais que l'on conduit de bonne heure à prendre une figure plate, comme celle d'un arbre en espalier. J'ai une allée de tilleuls en *éventail*. *Arbor flabelli figuram referens, in flabelli morem disposita*.

ÉVANTAILLISTE, f. m. C'est un Peintre qui ne peint que des éventails, un marchand qui les vend. *Flabellorum pictor, propola*.

ÉVENTAIRE ou INVENTAIRE, f. f. Tèrme de Vanier. Le plus usité de ces deux mots, c'est *éventaire*. LA QUINT. C'est un panier sans anses long d'environ trois piéds, large de deux, & fait assez grossièrement d'osier vèrd. *Vannus*. Les femmes qui vendent du fruit, des hèrbes, du poisson, se sèrvent d'*éventaires* pour porter leurs marchandises par la ville. Elles les portent en les attachant avec deux cordes qu'elles se passent par le cou ou sous les aisselles. ID. Ou plûtôt avec une sangle attachée par un bout au côté droit de l'*éventaire*, & par l'autre bout à son côté gauche, & qu'elles se passent dèrrière le dos sur les reins.

ÉVENTALIER, f. m. Marchand qui fait ou qui vend des éventails. *Flabellorum propola*. Ces Marchands s'appellent entre-eux des *Eventaillistes*, & ils font un Corps dont la confrairie est établie à Sainte Marine.

ÉVENTE, f. f. Les Chandeliers appellent ainsi une espéce de cassette basse, plate & sans couvèrcle, divisée en trois ou quatre petits quartez, où l'on met de la chandelle défilée. *Capsa candelaria*.

ÉVENTEMENT. *Ventilatio*. Éventement de vin. *Vapidi vini vitium*. POMEY.

EVENTER, v. act. Faire du vent sur quelque chose. *Ventilare, ventulum facere, refrigerare, auram commovere*. Les Indiens ont des gens gagez pour les *éventer* pèrpétuellement avec des plumes. Les Dames s'*éventent* ici en été. Il faut *éventer* le poisson qui est sur le gril.

ÉVENTER, se dit aussi de ce qu'on purge, de ce qu'on rafraichit en le remuant, en le mettant à l'air. Si on n'*évente* le blé avec la pelle, si on ne le crible, il se gâte bien-tôt. Dans les tems de contagion on *évente* souvent tous les meubles, on les met à l'évent.

ÉVENTER, signifie aussi, Donner de l'ouvèrture, de l'air à quelque chose qui la corrompt ou qui la détruit. Vous avez laissé *éventer* ce vin. Les ennemis ont *éventé* la mine, lui ont donné de l'air, ont empêché son effet. Le fil, la soie, la laine s'*éventent* à l'air, se corrompent. Les parfums qu'on a laissé *éventer* ne valent rien. Si on laisse *éventer* l'esprit de vin, il s'éxhale entièrement en peu d'heures.

Ils portent des chapeaux,
Qui laissent éventer *leurs débiles cèrveaux*. MOL.

On dit aussi, *Eventer* la veine; pour dire, faire une légère saignée pour donner de l'air aux humeurs, & éviter la réplétion. *Aperire, secare venam*.

ÉVENTER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Découvrir un secret, mettre au jour une chose qu'on vouloit tenir cachée. *Explorare, exprimere, patefacere, proferre*. Cet Ambassadeur a *éventé* adroitement le dessein des ennemis, il l'a découvèrt. Cette conspiration ne réüssira pas, on a *éventé* la mine.

ÉVENTER LES VOILES, en tèrme de Marine, c'est, Mettre les voiles au vent pour faire route. *Vela dare vento*. Ce que les marins appellent mettre le vent dans les voiles.

ÉVENTER, en tèrme de Charpenterie & de Maçonnerie. *Sustinere*. *Eventer* une piéce de bois ou une pièrre que l'on monte, c'est la tirer avec le cordage pour empêcher qu'elle ne heurte contre la muraille, & qu'elle ne s'écorne.

On dit dans le Jardinage, les racines d'un arbre sont sujettes à s'*éventer*, lorsqu'on néglige de les bien garnir de tèrre en les plantant. LIGER. *Eventer* s'entend alors d'une altération qui arrive aux racines quand elles ne sont pas bien couvèrtes de tèrre; & s'*éventer* en ce sens, c'est en Latin *vitiari, corrumpi*.

EVENTÉ, ÉE, part. & adj. *Ventilatus, prolatus*. Du vin *éventé*. *Vinum vapidum, evanidum, vappa*.

ÉVANTÉ, ÉE, f. m. & f. Qui a la tête légère, qui est emporté; évaporé, imprudent, étourdi. *Praeceps, levis, vanus, stolidè gloriosus*. On accuse les François d'être bien *éventez*, sur tout dans leur jeunesse. C'est à eux d'y prendre garde. Cependant avec ses airs *éventez*, son amour pour le jeu & les folles dépenses. Mlle L'HIR.

Eventé dans cet exemple est écrit avec un *a* contre l'étymologie & selon la prononciation.

ÉVENTILLER. Tèrme de Fauconnerie qui se dit de l'oiseau lorsqu'il se secoue en se soutenant en l'air, comme s'il faisoit une cabriole. Cela vient de *ventilare*.

ÉVENTOIR, f. m. Gros éventail d'osier dont on se sèrt pour éventer les charbons quand on fait griller ou rotir quelque chose. *Flabellarium carbonarium*. Il n'y a que soixante ou soixante-dix ans qu'on le disoit aussi de ce que nous appellons maintenant éventail. Je trouve que les Dames Romaines se sèrvoient d'*éventoirs* faits des ailes de paon pour se rafraichir. TRISTAN, *T. I. p.* 603.

ÉVENTRER. Voyez ESVENTRER.

ÉVERARD, f. m. Nom propre d'homme. *Ebèrhardus, Ebrardus, Everardus*. Un disciple de Saint Harwich Evêque de Saltzbourg, a composé la vie de ce Saint, qui a été imprimée par Canisius. Ce nom ne se donne point ou peu en France; mais plus en Allemagne. Il y a un *Everard* Duc de Vittemberg fils de Jean Frédéric, qui nacquit en 1614. & mourut en 1635. On prononce *Evrard*.

ÉVÈRDUMER, v. act. Tirer une sauce, une liqueur vèrte, *évèrdumer* de la poirée, des épinards, des porreaux. *Viride jus betae exprimere, decoctum pororum exprimere*. NIC.

ÉVÈRDUMER, est aussi un tèrme de Confiseur, qui se dit de cèrtains fruits, comme des amandes vèrtes que l'on confit. *Evèrdumer*, c'est ôter le duvet qui couvre les amandes & leur donner une couleur vèrte. *Floccos decutere, virorem excitare*. Pour *évèrdumer*, on fait une lessive avec des cendres neuves & de l'eau, on la met sur le feu, & quand elle est échauffée jusqu'à bouillir, on y met les amandes, & on empêche en les remuant qu'elles ne boüillent, & lorsque le foin ou la bourre se détache bien on les retire, on les met dans un linge où étant enveloppée on les agite un peu, puis on les jette dans l'eau froide.

Pour

Pour les faire revêdir on les met dans de la nouvelle eau fraîche, & on les fait bouillir à grands bouillons sur le feu. Voyez la nouvelle instruction pour les confitures.

ÉVERGETÈS, ou ÉVERGÈTE, s. m. Ce nom est purement Grèc, & signifie Bienfacteur; étant formé de *εὖ*, *benè*, *ἔργον*, *factum*, *opus*. Nous retenons ce nom dans notre langue pour quelques Princes ou Rois de Syrie & d'Égypte, successeurs d'Alexandre, ausquels on le donna. Car nous disons Ptolomée *Evergètès* Roi d'Égypte. Antiochus *Evèrgètès* Roi de Syrie, monta sur le trône 139. ans avant Jesus-Christ. Aléxandre *Evèrgètès*.

ÉVERRER, v. act. Térme de Chasse. C'est ôter un nèrf de dessous la langue d'un chien: ce qui fait qu'il ne mord point. *Enervare*, *nervum praeidere*. *Everrer* un chien.

ÉVÈRSION, s. f. Ruine, renversement d'une ville, d'un État. *Eversio*, *clades*, *ruina*. Le ravissement d'Héléne fut cause de l'*éversion* de Troye On voit de tems en tems des *éversions* des grands Empires & Republiques. Ce mot ne se trouve plus que dans Nicod. Ainsi il y a lieu de doutes qu'il soit en usage aujourd'hui

ÉVERTUER. Voyez ÉSVERTUER.

ÉVÊSCHÉ, s. m. Diocèse, petite contrée qui est soumise à la jurisdiction spirituelle d'un Prelat, d'un Évêque. *Episcopatus*. Cette Abbaye est dans un tel *Évêché*. Il y a cent onze *Évêchez* en France, en comptant celui de Bethléem, & outre cela Kébec en Canada. Ces *Évêchez* sont érigez dans les villes suivantes: Agde, Agen, Aire, Alet, Alais, Amiens, Angers, Angoulême, Apt, Arras, Auxèrre, Avranche, Autun, Bayeux, Bayonne, Bazas, Beauvais, Bellai, Bethleem, Besiers, Blois, Boulogne, Saint Brieux, Cahors, Carcassonne, Castres, Cisteron, Châlons, Chalon, Chartres, Clérmont, Cominges, Condom, Cornouaille ou Quimper-Corentin, Conserans, Coutance, Dax, Die, Digne, Dol, Évreux, Saint Flour, Frejus, Gap, Glandève, Grace, Grenoble, Laitoure, Langres, Laon, Lavaur, Leon, Lescar, Limoge, Lisieux, Lodève, Lombez, Luçon, Mâcon, Saint Malo, Mende, Le Mans, Marseille, Meaux, Metz, Mirepoix, Montauban, Monpellier, Nantes, Nevèrs, Nismes, Noyon, Oleron, Saint Omer, Orange, Orleans, Pamiérs, Saint Papoul, Saint Paul-trois-Chateaux, Perigueux, Pèrpignan, Poitiers, Saint Pol de Leon, Saint Pons de Tomiers, Le Puy, Rennes, Rieux, Riez, La Rochelle, Rodez, Saintes, Seez, Sarlat, Senez, Senlis, Soissons, Strasbourg, Tarbes, Toul, Toulon, Treguier, Troyes, Tulles, Vabres, Valence, Vannes, Vence, Vèrdun, Viviers, Usèz.

Ronsard a fait ce mot d'*Evêché* feminin, quand il a dit, qu'il

Voudroit avoir le dos, & le chef empêché,
Dessous la pesanteur d'une bonne Evêché.

Le Concile de Sardique en 347. condamna le changement des *Evêchez*, afin de borner l'inquiétude & la cupidité des Evêques. Herm. Ce Prelat est allé à son *Evêché*.

Evêsché, signifie aussi la Prelature, la dignité d'Evêque. *Munus Episcopale*, *dignitas*. Ce Prédicateur va droit à l'*Evêché*, aspire à l'*Evêché*.

Avec moins de talens vingt Abbez ont prêché,
*Que la crarre a portez jusques à l'*Evêche. Vill.

Evêsché, c'est par rapport à l'Architecture, le Palais d'un Evêque, ordinairement joint à une Eglise Cathedrale, consistant en appartemens de ceremonie & de commodité. *Domus Episcopalis*, *Episcopi palatium*, *Episcopium*. L'Official loge à l'*Evêché*.

Evêsché, signifie encore le Bénéfice, le revenu de l'Evêque. Cet Evêque a quitté son *Evêché* pour un meilleur, qui avoit plus de revenu.

EVESHAM, s. m. Bourg d'Angletérre dans le Comté de Worcester, vers les Comtez de Glocester & de Warwich. *Eveshamum*. Il a séance au Parlement. Il y avoit autrefois une riche Abbaye fondée dans le VII[e] siecle par Egwin III. Evêque de Worcestre. Maty.

EVÊQUE, s. m. Prélat sacré qui a la conduite spirituelle d'un Diocèse, d'un Evêché. *Episcopus*, *praesul*, *antistes*. Les *Evêques* se préconisent dans le Consistoire pour avoir des Bulles. Quand un *Evêque* fait l'office, il a la mitre & la crosse. Les *Evêques* ayant négligé d'exércer eux-mêmes la Justice contentieuse, elle a été commise à leurs Officiaux. En France il y a trois Ducs & trois Comtes Pairs Ecclesiastiques. L'Archevêque de Reims est le premier Duc & Pair. L'*Evêque* de Langres le 2. & l'*Evêque* de Laon le 3. L'*Evêque* de Beauvais est le premiér Comte & Pair. L'*Evêque* de Noyon le 2. & l'*Evêque* de Châlons sur Marne le 3. Tous les *Evêques* de France prennent la qualité de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, quoiqu'ils n'y ayent point de séance, à moins qu'ils n'y soient appellez par une commission expresse. Ils prêtent sérment entre les mains du Roi.

Un *Evêque in partibus Infidelium*, est celui qui a un titre d'Evêché, dont le Diocèse est occupé par les Infideles, ce qui lui sert pour être Coadjuteur d'un autre. On a commencé à nommer les *Evêques in partibus Infidelium*, lorsque tous les *Evêques* furent chassez par les Sarrasins de Jerusalem, & des autres térres d'Orient; desorte qu'ils furent obligez de se retirer en Italie, où pour les faire subsister on leur attribua des Coadjutoreries.

De tous tems on a distingué dans l'Eglise les Prêtres & les *Evêques*. Les *Evêques* sont au-dessus des Prêtres par le droit divin, non seulement par le droit Ecclesiastique, mais par l'institution de Dieu, & non pas seulement par l'institution des hommes. Ce qui fait cependant quelque difficulté dans cette matiére, c'est que les noms de Prêtre & d'*Evêque* sont souvent confondus dans le nouveau Testament; mais la tradition de l'Eglise est trop formelle là-dessus pour laisser aucun doute à ceux qui lisent les livres sacrez comme il les faut lire; c'est-à-dire, avec simplicité & soumission à l'Eglise. Les Presbytériens, qui sont des Hérétiques opposez au gouvèrnement Episcopal, sont obligez de reconnoître qu'ils ne trouvent dans les saints livres aucune trace du gouvèrnement presbyterien, que par la tradition: ce gouvernement presbytérien sans subordination aux *Evêques*, n'est présque point connu des Anciens, qui ne parlent que de l'Episcopat. L'égalité des Prêtres dans le gouvèrnement de l'Eglise, a peu d'exemples qui ne soient contestez; & pour l'Episcopat, les Pères le supposent présque tous d'une voix d'institution divine. Le Privilège d'enseigner & de prêcher étoit résérvé à l'*Evêque*. L'ordination étoit la principale prérogative des *Evêques*, & ils se résérvent cette fonction comme une marque de souveraineté dans leur Diocèse. Cette formule, *Evêque*, par la grace de Dieu & du Saint Siége Apostolique, commence à s'abolir en cèrtains endroits. Il y a quelque tems qu'elle étoit bien plus commune. Les *Evêques* jouissans tous d'un même honneur, leur dignité ne se doit pas mesurer par la grandeur des villes. Hermant. L'*Evêque* doit faire des répréhensions en père qui corrige, & non en ennemi qui se venge. Id. Anciennement on qualifioit les *Evêques* de *très-saints* & *bien heureux*. Il n'y a que 50 ou 60 ans qu'on a cessé d'appeller un *Evêque*, Reverend père en Dieu, Messire N.

Les *Evêques* sont sacrez avec beaucoup de cérémonies dans l'Eglise Grècque & dans l'Eglise Latine: suivant le rit de chacune de ces Eglises il faut trois *Evêques* pour en sacrer un autre; un de ces trois *Evêques* est le Consécrateur, les deux autres sont assistans. Le Pape dispense de cette régle dans les pays infidelles, où il est difficile d'assembler trois *Evêques*.

On trouve dans l'Euchologe des Grécs les cérémonies qui se pratiquent au sacre des *Evêques* du rit Grèc. Après qu'on a chanté le *Trisagion*, l'*Evêque* elu, ou nommé, est présenté à l'*Evêque* Consécrateur par les *Evêques* Assistans, & le Garde des Chartres ou des Archives (Χαρτοφύλαξ) met entre les mains du Consécrateur l'instrument de l'election de celui qui est présenté, après quoi le Consécrateur & les Assistans récitent quelques prieres, la prémière s'appelle *Diaconique*: puis l'*Evêque* élû fait profession de foi après avoir demandé au Consécrateur qu'il le fasse *Evêque*. Dans la profession de foi, d'abord l'*Evêque* élû récite le symbole de Nicée, & à la fin il reçoit la benédiction du Consécrateur, qui lui dit: *La grace du Saint Esprit soit avec vous.* Aussi-tôt l'*Evêque* est intérrogé par le Consécrateur sur ce qu'il pense de la sainte Trinité, à quoi il répond par une longue profession de foi, après laquelle il reçoit encore la benédiction du Consécrateur, qui l'intérroge ensuite sur ce qu'il pense de l'Incarnation, l'*Evêque* élû répond en faisant une troisiéme profession de foi, qui est suivie de la bénédiction, que lui donne encore le Consécrateur. Alors le Consécrateur donne à l'*Evêque* élû le bâton pastoral, en récitant des priéres qui ont rapport à cette cerémonie: on fait avancer l'*Evêque* élû vèrs l'autel, le Consécrateur prend l'Evangile, (c'est-à-dire, la Bible, ou le Missel) il ouvre ce livre, le met sur la tête de l'*Evêque* élû, & tandis que les deux *Evêques* Assistans le soutiennent, il prononce ce qui suit: *Par les suffrages & l'approbation des Prêtres très chéris de Dieu de la ville de N. La grace divine, qui guérit ce qui est infirme, qui donne ce qui manque, vous établit vous N. Prêtre très-chéri de Dieu élû Evêque & préposé de la part de Dieu sur la ville de N. Prions donc pour lui, afin que la grace de Dieu vienne en lui.* Les *Evêques* Assistans disent alors trois fois, Κύριε ἐλέησον, *Seigneur ayez pitié*; puis l'*Evêque* Consécrateur fait trois croix sur la tête de celui qu'on sacre, & dit: *Au nom du Père, & du Fils, & du Saint Esprit: maintenant, & toujours, dans les siécles des siécles*: il ajoûte une priere qu'il récite en tenant la main etenduë sur la tête du nouvel *Evêque*, auquel il donne ensuite le pallium, si c'est un Patriarche, ou un Archevêque. Le nouvel *Evêque* reçoit le bai-

ser de paix de son Consécrateur & des deux Assistans, puis il s'assit le prémier, & les autres après lui; il lit quelque chose de la sainte Ecriture, fait une priére; puis il communie, & donne la communion à son Consécrateur & aux autres. Voyez Allatius & le Pére Goar, & les Notes de ce dérnier sur l'Euchologe des Grécs.

Dans l'Eglise Latine on fait à peu prês les mêmes chôses, mais les cerémonies sont un peu différentes. 1°. Le plus ancien des deux Evêques Assistans presente à l'*Evêque* Consécrateur celui qui est élû, ou nommé, auquel le Consécrateur fait prêter le serment. 2°. On vient ensuite à l'éxamen, c'est ainsi qu'on appelle la profession de foi, divisée en différentes questions & différentes réponses qu'on fait faire à celui qui est élu. 3°. Aprés quelques priéres, on met sur sa tête, en tirant vèrs les épaules le livre des Evangiles ouvèrt. 4°. On lui fait avec le saint crême l'onction à sa tête. 5°. On lui donne le bâton pastoral, l'anneau, le livre des Evangiles, & après la communion on lui met la mitre sur la tête; chacune de ces cérémonies est accompagnée de priéres ou de paroles convenables. 6°. Vèrs la fin de la Messe, un peu devant que de dire la dérniére Evangile, on chante le *Te Deum*. Voyez le Pontifical Romain, & les Rituels rapportez ou citez par le P. Martene, Bénédictin, dans son ouvrage des anciens rits de l'Eglise.

Ce mot d'*Evêque* vient du Grêc ἐπίσκοπος, & signifie *surveillant*, ou *inspecteur*. Les Athéniens appelloient ainsi ceux qu'ils envoyoient dans les Provinces qui leur étoient sujettes, pour voir si tout se passoit dans l'ordre. Les Latins ont aussi donné ce nom à ceux qui étoit inspecteurs & visiteurs du pain & des vivres. Il paroît par un épitre de Cicéron qu'il avoit eû lui-même cette charge, *episcopus ora Campania*. On appelloit aussi *Diocése*, l'étenduë d'un gouvernement, & Cicéron s'en est sérvi en ce sens, διοίκησις. Ces mots ont été pris des Paiens, & depuis consacrez par les Chretiens, comme une infinité d'autres. Jesus-Christ en établissant la sainte Religion, n'a pas pretendu établir une nouvelle langue. Les prémiers Chrétiens ont pris dans le Grêc & dans le Latin les mots qui avoient quelque rapport aux choses qu'ils vouloient signifier.

Il y a à Paris le Fort l'*Evêque*, qui est une Prison qui appartenoit anciennement à l'*Evêque* de Paris; on voit la figure élevée de l'un de ces *Evêques* sur la porte avec ses armoiries. On dérive ce nom de *Forum Episcopi*, d'autres de *Furnus Episcopi*, four l'*Evêque*, comme s'il y avoit été un four bannal.

Arrien donne le nom d'ἐπίσκοποι, *Episcopus*, *Evêque*, à des gens qui parmi les Indiens étoient chargez de parcourir les villes & les campagnes, & de rapporter au Roi dans les Monarchies, & aux Magistrats dans les Republiques, tout ce qui se passoit. C'étoit un crime pour eux de ne pas dire la vérité; & cet Auteur assure qu'il ne s'en étoit jamais trouvé aucun qui la trahit.

Il y a un Poisson *Evêque* que l'on dit avoir la figure humaine, avec une tête mitrée. La grande Chronique des Pays-Bas rapporte que vèrs l'an 1433. de J. C. on pêcha au-delà de la Pologne un poisson qui avoit la forme d'un homme, une mitre en tête, une crosse en main, & tous les autres ornemens Pontificaux d'un Evêque qui officie; qu'il marchoit sur ses piéds, qu'il se laissoit volontiers toucher, sur tout par les Evêques, ausquels il marquoit beaucoup de respect; qu'il entendoit, mais ne parloit pas; que le Roi de Pologne l'ayant voulu enfèrmer dans une tour, il marqua beaucoup de chagrin, ce qui fit que les Evêques demandérent sa liberté; que deux d'entre eux le conduisirent à la mèr, lui au milieu s'appuyant sur leurs épaules, il salua les Evêques, & tout le peuple qui étoit présent à ce spectacle; se plongea, & ne reparut plus. Tout cela a bien l'air d'une fable. Les historiens de Pologne n'en disent pas un mot, comme a remarqué Spond. *Ann. Eccles. ad an.* 1433. *N. XXXIII.*

Il y a des *Evêques* immédiatement sujets au Saint Siége, sans reconnoitre d'autre Métropolitain. On les appelle Acéphales, *Evêques* Acephales. Voyez ACÉPHALE. Quelques *Evêques* ont le Pallium par privilege, comme les Archevêques. On distingue entre *Evêque* nommé, *Evêque* élu, & *Evêque* consacré.

Le Roi en France nomme les *Evêques*, ils sont nommez élûs dans leurs Bulles, avant leur consécration.

On nomme *Evêques* deputez de leurs Provinces, ceux qui assistent aux assemblées du Clèrgé ordinaires ou extraordinaires.

Il y a à Rome des *Evêques* qu'on nomme assistans, qui entrent en divérses congrégations du Saint Office, &c.

Evêque, se dit provèrbialement en ces phrâses. On dit qu'on se débat de la chappe à l'*Evêque*, quand deux parties contestent sur quelque chose qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre. On dit Devenir d'*Evêque* Meûnier, quand on quitte une bonne condition pour en prendre une mauvaise. Cotgrave & Catherinot disent que ce provèrbe vient par corruption d'*Evêque Aumônier*; car il se peut faire qu'un *Evêque* ravalant sa dignité, sérve d'Aumônier à un Prélat plus grand Seigneur que lui; mais il n'y a point d'apparence qu'il puisse jamais devenir Meûnier. Quelques-uns pourtant disent qu'il y a eû un nommé Spifame *Evêque* de Nevèrs, qui étant devenu Huguenot, & réfugié à Genève, fut réduit à la nécessité de se faire *Meunier* pour subsister, & que c'est de là qu'est venu le provèrbe. On dit aussi à ceux qui se fâchent qu'on les regarde, qu'un chien regarde bien un *Evêque*. On appelle *Evêque des Champs*, un pendu qui donne la benédiction avec les piéds. Ce provèrbe est fort ancien. Dans le Roman des quatre Fils Aymon, Ogier dit qu'il avoit fait Ripus *Archevêque des Champs*; pour dire, qu'il l'avoit pendu.

Le Cap de l'*Evêque*, *Promontorium Episcopi*, est un cap de l'Amérique septentrionale, qui se trouve dans le Canada propre, à l'embouchure de la rivière de S. Laurent, vis-à-vis l'Isle d'Anticosti.

E U F.

EUFRAISE, f. f. *Euphrasia*. Petite plante annuelle qui ne paroît qu'en été & dans l'automne. On en fait cas pour les maladies des yeux, & sur tout pour les foiblesses de vûë. Son eau distilée est bonne pour les inflammations & rougeurs des yeux; toute la plante, ou en poudre ou infusée dans du vin, ou prise en guise de Thé, soulage ceux à qui la vuë commence à diminuer, & qui sont fatigues à la moindre lecture. Cette plante, qui ne s'éleve tout au plus qu'à la hauteur de six à sept pouces, a ses racines menuës, blanchatres, tortueuses, & rarement branchuës. Sa tige & ses branches sont brunes, garnies de petites feuilles opposées deux à deux, semblables en quelque maniére à celles de la Germandrée, plus courtes cependant; plus pointues, d'un vèrd très-foncé & très-brun, & un peu luisant en dessus. Ses fleurs naissent des aisselles des feüilles, & sont d'une seule piéce, pèrcées par les deux bouts, découpées ordinairement en deux lévres, qui quelquefois sont si peu distinctes, qu'on diroit que cette fleur est coupée en cinq quartiers. Elles sont blanches, marquées d'une tâche jaûne au milieu, & rayées par quelques lignes purpurines: les étamines se trouvent cachées sous la lévre supérieure. Le calice qui soutient la fleur est à quatre pointes, il renferme un fruit qui a sérvi de pistile à la fleur. Ce fruit n'a que quelques lignes de longueur, & est divisé en deux loges qui contiennent de la semence menuë & de couleur de cendre.

L'*Eufraise* est estimée propre à éclaircir, fortifier, & même à rétablir la vûë. On l'ordonne en poudre depuis un gros jusqu'à trois dans un vèrre d'eau de fenouil, ou de vèrveine; il faut en continuer l'usage pendant quelques mois. On en tire l'eau par la distillation qu'on donne, comme les autres, à 5 ou 6 onces intérieurement. Le vin doux dans lequel on fait infuser l'*eufraise*, & qu'on fait boire lorsqu'il est bien éclairci, est un remede vanté par Arnaud De Villeneuve; mais que Pena & Lobel n'estiment pas tant que la poudre d'*euphraise*. Cette plante est un fondant propre à déboucher les viscéres, & rétablir la fluidité des liqueurs. On la fume comme le tabac pour les fluxions des yeux, cela ne réüssit pas si bien que la poudre.

EUFRASQUE, f. f. Les Fleuristes donnent ce nom à une tulipe rouge & blanc de satin. Morin.

EUFRATE, f. m. Voyez EUPHRATE.

E U G.

EUGÉNE, f. m. Nom propre d'homme. *Eugenius*. Le Diâcre *Eugéne* fut un des Presidens du Concile d'Arles tenu en 314. contre les Donatistes. Arbogaste ayant fait mourir Valentinien, éleva *Eugéne* Maitre de Grammaire à l'Empire. Il y a quatre *Eugenes* Papes, & huit *Eugénes* Rois d'Ecosse. Les entretiens d'Ariste & d'*Eugéne* ont eu grand cours. Les sentimens de Cleante sont une critique des Entretiens d'Ariste & d'*Eugéne*.

EUGÉNE. Térme de Fleuriste. Tulipe rouge brun & blanc. Morin.

EUGENIE, f. f. Nom propre de femme. *Eugenia*. Sainte *Eugénie* par inspiration divine laissa les habits de son séxe, & prit ceux du nôtre, sous lesquels elle vécut long-tems parmi de Saints Moines. Godeau. *Eugénie* fille de Philippe Prefet Augustal de l'Egypte, souffrit le martyre l'an 261.

EUGENIEN, f. m. Nom propre d'homme qui s'est dit pour Hégémoin. Voyez ce mot.

EUGERIE, f. f. N'est point le nom d'une Déesse qui préside aux accouchemens, comme a dit Hoffman; c'est Egerie. Festus, & les autres qu'il cite, disent Egerie. Voyez ce mot.

EUGUBIO. Voyez GUBIO.

E V I.

ÉVIAN, f. m. Petite ville du Duché de Chablais, en Savoye. *Aquianum*. Elle est sur le lac de Genève à dix lieuës au levant de la ville de ce nom.

ÉVICE

ÉVICE, s. f. Nom d'Isle. *Evice* & *Yvica* sont la même chose. Voyez Yvica. Les Isles *Evices*, quelques-uns écrivent *Evisses* ou *Evicas*, sont deux petites Isles de la Méditèrranée, Yvica, & Formentera, ausquelles la premiére donne ce nom. Les *Evices* sont entre l'Isle de Majorque & la cote du Royaume de Valence.

ÉVICTION, s. f. Tèrme de Palais. Action par laquelle on dépossède quelqu'un d'un heritage qu'il avoit acquis. *Evictio, vindicatio.* Un vendeur qui est garent de la vente, doit des dommages & intérêts à l'acheteur, en cas d'*éviction*.

ÉVIDEMMENT, adv. Manifestement & avec évidence. *Evidenter, manifeste.* Il a été trompé *évidemment*. Cette piece est *évidemment* fausse, la fausseté saute aux yeux.

ÉVIDENCE, s. f. Cèrtitude manifeste, qualité des choses qui les fait voir & connoître clairement, tant aux yeux du corps, que de l'esprit. *Evidentia, claritas, perspicuitas.* Le consentement qui naît de l'*évidence* de la chose, est inébranlable. S. Paul dit qu'au jour du jugement univèrsel, Dieu mettra une *évidence* jusqu'aux choses les plus cachées. Il faut se rendre à l'*évidence* d'une demonstration. Il y a une sorte d'*évidence* attachée à la vérité, à laquelle nulle prévention ne peut résister. S. Real. Il faut se rendre à l'*évidence*. Nic. Pour être légitimement assuré qu'on est parvenu à l'*évidence*, il faut avoir éxaminé une chose par tous ses différens cotez, & avoir reconnu qu'elle ne peut être autrement. Descartes. Dieu n'a point voulu que les veritez de la foi fussent proposées avec tant d'*évidence*, qu'il n'y restât des nuages propres à aveugler les esprits supèrbes. Nic. L'*évidence* est la marque essentielle & infaillible de la vérité, & si une proposition évidemment vraie, étoit fausse dans le fond, Dieu seroit lui-même la cause de notre érreur. Si l'*évidence* peut nous tromper, il n'y a plus aucun caractère qui distingue la vérité de la fausseté. On dit, cet homme n'a point de bien en *évidence*, ou qui paroisse, comme héritages, offices, &c. On dit aussi, que le tems met toutes choses en *évidence*, découvre tout. Ce crime est venu en *évidence*, *palàm factum est, innotuit*, a été découvèrt par un grand hasard.

ÉVIDENT, ente, adj. Qui est clair & manifeste. *Evidens, manifestum.* Les démonstrations de la Géomètrie sont claires, *évidentes* & certaines. La preuve qui est au procès est *évidente* & concluante. Le danger est *évident*. Une vérité *évidente*: un grief *évident*: une collusion *évidente*. Si l'on ne se déterminoit dans le monde que par des raisons *évidentes*, on seroit souvent flottant & dans une irrésolution pèrpétuelle.

ÉVIDER, v. act. C'est, Tailler à jour quelque ouvrage de piérre, ou de marbre; comme des entrelas: ou de menuiserie, comme des panneaux de clôture de chœur, de tribune, &c. autant pour rendre ces panneaux plus legèrs, que pour voir au travèrs sans être vû. *Perforare.*

Évider, se dit aussi par les Tailleurs d'habit, pour Couper en arrondissant. *Evider* une manche. *In orbem incidere.* Il se dit aussi en plusieurs autres arts pour ôter ce qu'il y a de supèrflu.

ÉVIER, s. m. Canal par où s'écoulent les eaux sales d'une maison, d'une cuisine, d'une écurie. *Emissarium, aquarium.* Un *évier* bouché, encombré.

Ce mot vient du Latin *aqua*, ou de l'Italien *aquaio*. On devroit écrire *aivier*, comme *aiguiere*.

ÉVILIN, s. m. Nom propre d'homme. *Aquilinus.* C'est le même qu'*Aquilin*. Chastelain. Ainsi d'*Aquilinus* on a fait *Aquilin*, *Aiguilin*, comme aigle d'*aquila*: *Equilin*, *Evilin*, comme *Villelmus* & *Guilelmus*.

ÉVINCER, v. act. Tèrme de Palais. Déposséder quelqu'un d'un heritage: le priver d'un droit qu'il prétendoit. *Evincere, vindicare, rem repetere, deturbare, dejicere judicio.* Il a été *évincé* de cette tèrre par un retrait lignager, ou par des demandes en déclaration d'ypothéque.

Paris est en procès avec sa Majesté,
Touchant les vieux fossez, dit le Monsieur le Prince,
Le Peuple craint qu'on ne l'évince
De sa longue propriété, &c.

Évincé, ée, part. & adj. *Evictus, deturbatus.*

ÉVIRÉ, ée, adj. *Eviratus.* Est un tèrme de Blâson qui se dit du lion, ou d'un animal qui n'a point la marque du sexe.

ÉVITABLE, adj. m. & f. Ce qu'on peut fuir, ne trouver pas à sa rencontre. *Vitandus, qui vitari potest.* Il y a des maux *évitables*, d'autres inévitables. Ce mot ne s'est point établi. Bouh. L'Academie l'a mis dans son Dictionnaire; mais en avèrtissant qu'il n'est guère en usage.

ÉVITÉE, s. f. Tèrme de Marine. C'est la largeur que doit avoir une rivière, ou un canal, pour le libre passage des vaisseaux. *Alveum navium capax.* Cette rivière en son embouchure n'est navigable que pour des batteaux, parce qu'elle n'a pas assez d'*évitée* pour les grands bâtimens.

ÉVITER, v. act. Échaper, fuir la rencontre de quelque chose, s'en détourner, la fuir avec adresse, comme une chose qui peut nuire. *Vitare, fugere.* On doit éviter les gens durs & epineux, sans qu'ils s'appèrçoivent qu'on les fuit. Bell. Il faut *éviter* le peché, la colere de Dieu. Il faut *éviter* dans un discours les pointes, les allusions, les cacophonies. Il faut *éviter* un méchant homme, & le fuir. Les Commentateurs *évitent* les plus grandes difficultez, au lieu de les résoudre. On ne peut *éviter* la mort, ni la mauvaise destinée. Il regit toujours l'accusatif. On dit seulement en parlant de procédures, pour *éviter* aux frais: mais hors de là, il ne se met jamais au datif. On trouve dans la Déclaration du Roi du 17. Mars 1716. *éviter* avec un datif dans cette phrâse. & pour *éviter* aux longueurs; voulons, &c. Cette construction n'est pas de l'usage ordinaire, c'est une phrase du stile de la Chancellerie du Palais. Vaug. Men. Quoique la mort s'approche à pas lents, pèrsonne ne peut l'*éviter*. Il faut *éviter* tout ce qui ressent la bassesse & la legèreté. Nic. Ne parlons plus de querelles, je vous prie, ou si nous en parlons, que ce soit pour les *éviter*. Le desir de s'*éviter* soi-même est la source de toutes les occupations tumultuaires des hommes. Pasc. Sous pretexte d'*éviter* la presomption, il ne faut pas tomber dans le découragement. Nic. Loin qu'Homère ait observé cet art, on diroit qu'il l'a *évité* à dessein. De la Motte.

Possédé d'un ennui qu'il ne sçauroit dompter,
Il craint d'être à soi-même, & cherche à s'éviter. Boil.

De combien de soupirs interrompant le cours,
Ai-je évité vos yeux que je cherchois toujours? Rac.

Éviter, pour faire éviter, epargner,

Qu'un fier sanglier dans sa rage,
Des chiens, des filets se dégage;
L'acier tonne; il sçait l'arrêter.
Tendre Cypris! O que de larmes,
Autrefois de si rares armes,
A vos yeux pouvoient éviter!

Éviter est mis là pour *épargner*, faire éviter. Cela est extraordinaire, & ne doit pas être aisément imité.

Eviter un vent, en tèrme de Mèr, se dit d'un vaisseau qui presente l'avant au lieu d'où vient le vent.

Eviter à marée, se dit d'un vaisseau qui à la longueur de son câble, presente l'avant au courant de l'eau.

Évité, ée, part. pass. & adj. *Vitatus.*

ÉVITÈRNE. Ce n'est point un substantif, ni le nom d'une Divinité; mais un adjectif, & une épithete qui se donnoit aux Grands Dieux, & qui signifie Etèrnel, dont la durée n'a point de fin. *Æviternus.* Ennius avoit donné cette epithete à Jupitèr. Sèrvius semble dire néanmoins qu'Ennius se servoit non pas du mot d'*Evitèrne*, mais du mot d'*Evintègre*, ou plutôt il avoit employé l'un & l'autre. Les Dieux *évitèrnes* étoient au sentiment d'Apulée, & selon les Platoniciens, ceux qui n'avoient rien de materiel ni d'humain, qui étoient placez au plus haut du ciel, qui avoient toujours été, & doivent toujours être Dieux. Pline dit que l'on sacrifioit des bœufs roux aux Dieux *évitèrnes*, c'est-à-dire, aux Dieux considerez & honorez comme *évitèrnes* & sous cette qualité. Voyez *Lilius Greg. Gyrald. in hist. Deor. Synt. I. p. 19.* de l'edit. de Basle de l'an 1580. Il y a une ancienne inscription qui n'est point dans Gruter, & qui porte D. Pot. et Gen. Aevit. n. que Cininius & Cœlius lisent ainsi: *Diis potentibus & Genio æviterno dicatum*: mais *Diis potentibus* seroit peut-être mieux.

Cet Auteur écrit au même endroit que les Dieux fûrent appellez *Evitèrnes*, *quod ævo sempiterno permaneant*, par où il sembloit vouloir insinuer que ce mot d'*évitèrne* vient d'*ævum*, & de *sempiternum*, durée étèrnelle; car s'il est vrai, comme d'autres le disent, qu'*æternus* s'est fait d'*æviternus*, on ne peut le tirer d'*ævum æternum*, qui paroîtroit y mieux quadrer.

ÉVITERNITÉ, s. f. Tèrme dogmatique. *Ævum, æviternitas.* C'est une durée qui a un commencement, & qui n'a point de fin.

EULALE, EULALIE, ou **EULALIUS**, s. m. Nom propre d'homme. *Eulalius.* Entre les Prelats qui defendirent la cause de Symmaque dans le Synode de Rome l'an 501. Laurent de Milan, Piérre de Ravenne, & *Eulalie* de Syracuse, fûrent particulièrement remarquables. Godeau. *Eulalie*, Comte d'Auvérgne, que l'on accusoit d'avoir fait etrangler sa mère, étoit si debauché, que méprisant Tetradie, qu'il avoit épousée, il entretenoit un commèrce déshonnête avec toutes ses esclaves. Id. Le même dit souvent, *Eulalius*, *Eulalius* Antipape au commencement du cinquiéme siecle. *Eulalius* Evêque de Bourges, &c. Au contraire M. Tillemont dit *Eulale*. *Eulale* successeur de Piérre, Evêque d'Icone, assista au Concile de Nicée. Tillem. Philo-

ftorge compte entre les fauteurs d'Arius, *Eulale* de Cappadoce, qu'on ne connoît point. 1o. Pour *Eulalie*, comme nous le disons au féminin; il est mieux de ne le point dire au masculin, pour éviter la confusion, & de se servir plutôt d'*Eulale*, ou d'*Eulalius*. *Eulalius*, qui fut élevé sur la chaire Patriarchale d'Antioche en 331. après la deposition d'Eustate faite en 330. par les Eusebiens, etoit un Arien. *Eulalius* Antipape fut opposé à Boniface I. l'an 418. chassé ensuite par l'Empereur Honorius, malgré la protection que lui donnoit le Prefet Symmaque. Il y a eu dans le VI[e] siecle un Comte d'Auvergne nommé *Eulalius*.

Ce mot est originairement Grèc, composé de εὖ, *bien*, & λαλέω, Je parle, εὔλαλος, & signifie, Qui *parle bien*, *Beau parleur*, *disert*, *élégant*.

EULALIE, s. f. & nom propre de femme. *Eulalia*. Sainte *Eulalie* de Barcelone, appellée parmi le vulgaire Sainte Ouille, Sainte Olate, Sainte Aulaire, & Sainte Aulage, vécut au III. & IV[e] siécle & Prudence en parle dans son *Peristephanon hymne* 3. Voyez les Bollandistes au 12. de Fevr. p. 176. Chatelain *Hagiol* Ruinart *Act. Sanct. Mart. p.* 495. Baillet 12[e] Fevr. Voyez encore AULAIRE, ou OLAILLE.

EULOGE, s. m. Nom propre d'homme. *Eulogius*. En 598. *Euloge* fut elu Patriarche d'Alexandrie, il bannit les hérétiques de son Eglise. M. de Tillemont dit toûjours *Euloge*. Voyez son Hist. Eccl. T. VI p. 575. & suiv. 586. & suiv. 679. 680. On peut aussi dire *Eulogius*, mais il ne faut point dire *Eulogue*, quoique nous disions Paléologue. Saint *Euloge* de Cordoue Martyr du IX[e] siécle dans la persecution des Sarasins, a écrit les vies de Saints Georges, Aurele, Felix, &c. rapportées par Surius le 27[e] Aout.

Ce nom est Grec, & vient de εὖ, *bien*, & λέγω, *je dis*.

EULOGIE, s. f. Nom propre de femme. *Eulogia*. La sœur aînée de l'Empereur Michel Paleologue s'appelloit *Eulogie*. Voyez sur cette Princesse Pachymére L. VI. c. 2. & Maimbourg, hist. du schisme des Grècs. L. IV.

EULOGIE. s. f. Tèrme de Liturgie. Bénédiction. Chose bénite. Pain bénit. *Eulogia*. On ne le dit qu'au pluriel. Les *Eulogies* etoient des mèts, des viandes qu'on envoyoit pour être benites. Donner ou envoyer à quelqu'un des *eulogies* aprés la Messe, c'etoit un signe de communion. *Rosweyd. Onomast.* Aprés que les Grècs ont coupé d'un pain un morceau pour le consacrer, ils mettent le reste en petits morceaux, & le distribuënt aux assistans qui n'avoient pas communié, ou l'envoyent à des pèrsonnes absentes: ces morceaux du reste de ce pain sont ce qu'on appelle *eulogies*. L'Eglise Latine a eu quelque chose de semblable dès les premiers tems, & c'est de-là que vient l'usage du pain benit. On donnoit encore le nom d'*eulogies* aux pains que les Fideles apportoient à l'Eglise pour les faire bénir. On l'a donné aussi aux simples presens qu'on faisoit & qui n'étoient point benis. Voyez le P. Gretser Jesuite dans son Traité *De benedictionibus & maledictionibus L. II. c.* 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, où il traite à fond des *eulogies* Bollandus au 6[e] de Janv. sur la vie de Saint Melanie c. 4. D. Mabillon en dit aussi quelque chose. *Act. Sanctor. Benedict. Sec. III P. I. Præf. p. XLI. n.* 61. Au reste, il paroit par l'endroit de Bollandus que nous avons cité, & par la vie de S. Sore Ermite. C. I n. 6. dans les *Acta SS Febr. T. I. p.* 200. que les *eulogies* se faisoient non seulement de pain, mais aussi de toute autre sortes de viandes ou de mèts que l'on benissoit.

Tout le monde benissoit & donnoit les *eulogies*. Les Evêques, les Prêtres, les Ermites, tout laïques qu'ils etoient, le faisoient; & l'on en voit des exemples dans les Auteurs que nous avons citez. Les femmes en envoyoient aussi, comme il paroit par la vie de S. Waultry C. III. n. 14. dans les Bollandistes *Acta Sanct. April. T. I. p.* 20.

Le vin que l'on envoyoit en présent étoit aussi une *eulogie*, comme on le voit dans la vie de S. Waultry Ch. III. n. 14. dans les Bollandistes *Act. Sanct. April. T. I. p.* 20.

Bollandus *Act. Sanct. Jan. T II. p.* 199. *col.* 2. remarque que l'Eucharistie s'est aussi appellée *Eulogie*.

ÉVODE, s. m. Nom propre d'homme. Il y a des *Evodius* & des *Evodus* en Latin, que nous ne sçaurions appeller qu'*Evode* en notre langue.

ÉVODIE, s. f. Nom propre de femme. *Evodia*. Saint Paul conjure *Evodie* & Syntyche de s'unir dans les mêmes sentimens en J. C. *Philipp. IV.* 2.

ÉVODE. Voyez YVED.

E U M.

EUMÉNE, ou EUMÈNÈS, s. m. & nom propre d'homme. *Eumenes*. Ce mot est Grèc εὐ, signifie *bien*, & μένειν, qui signifie, *soutenir*, *souffrir*, *Eumènes*, *bien constant*, *bien patient*.

EUMENIDES, Nom que les Grècs ont donné aux Furies d'Enfèr. Les Sçavans ne conviennent pas sur l'origine de ce mot, Eustathe & Servius ont crû qu'elles ont été ainsi nommées par un sens contraire, & par antiphrase, comme parlent les Grammairiens. Car εὐμενὴς, *eumenes* en Grèc signifie *doux* & *benin*, qui sont des qualitez contraires a celles des Furies. Mais plusieurs Ecrivains modernes rejettent cette etymologie, ou origine. Ils pretendent que le nom d'*Euménides* a été imposé aux Furies en son vrai sens, & qu'elles furent ainsi appellées lorsqu'Oreste fut absous du meurtre qu'il avoit commis en la pèrsonne de sa mère, Minerve appaisa les Furies & les adoucit, ensorte qu'elles cessèrent de poursuivre & de tourmenter Oreste. Cette opinion est fondée sur la Tragedie d'Æschile, intitulée les *Euménides*. Ce Poëte raconte que Minèrve s'employa fortement auprès des Furies pour les adoucir, & qu'elle en vint à bout. Les Athéniens prirent de là occasion de les appeller *Euménides*. Harpocration a rapporté cette même origine aprés *Æschile*. Le Scholiaste de Sophocle fait mention de la même chose; mais il ne cite point Æschile. Quoique ce sentiment paroisse bien appuyé, il n'est cependant point vrai; car avant le jugement d'Oreste, les Athéniens appelloient *Euménides* les Furies, comme on le peut prouver par l'autorité de Sophocle dans sa Tragedie d'Œdipe, où il dit, que lorsqu'Œdipe se retira au tèrritoire d'Attique, les Athéniens appelloient dès ce tems-là les Furies *Euménides*. Or le jugement d'Oreste arriva long-tems aprés la mort d'Œdipe. Il y avoit dans Athenes auprès de l'Aréopage un Temple dédié aux *Euménides* ou Furies, ausquelles les Athéniens avoient donné la qualité de vénerables Deesses. Aristide & le Scholiaste de Thucydide parlent de ce Temple, qui fut erigé en mémoire du jugement d'Oreste.

On peignoit les *Euménides* armées de fouët, de sèrpens, & de torches ardentes.

> *J'ai vû, j'ai vû déja les fières* Euménides,
> *Epancher leur poison sur vos armes perfides,*
> *Et de leurs noirs brandons distiler dans les cœurs*
> *Des troubles effrayans, & de sombres terreurs.* BREBEUF.

EUMOLPIDE, s. m. Nom des Prêtres de Cérès dans la ville d'Eleusine. *Eumolpides*. Les *Eumolpides* furent ainsi appellez d'Eumolpus, ou Eumolpe, fils du Poëte Musée, qui vivoit avant Homère, ou selon d'autres, d'un Eumolpe fils d'un Roi de Thrace, qui ayant été établi Pontife, & proposé aux mystères de Cerès, laissa son nom à ceux qui eurent part aprés lui aux mêmes fonctions.

E U N.

EUNAPE, ou plûtôt *Eunapius*. Nom propre d'homme. *Eunapius*. *Eunapius* de Sardes en Lydie, vivoit au IV[e] siécle.

EUNE, s. m. & surnom que l'on donna à un Saint nommé Chronion, Martyr au 3[e] siecle. Saint Chronion, surnommé *Eune*, étoit sèrviteur de S. Julien, & souffrit le martyre avec lui dans la persecution de Dece. Baillet s'est sèrvi de ce mot. Il semble qu'il eut été de le rendre par un mot François qui l'exprimât, car *Eune* est Grèc, Εὔνους, composé de εὖ, νοῦς, & signifie *Bonne ame*, *doux*, *humain*.

EUNICE, s. f. Nom propre d'une Nymphe de la mèr. *Eunice*. Hesiode dans sa Theogonie vèrs 247. dit qu'*Eunice* aux bras vèrmeils (c'est l'epithete qu'il lui donne, ῥοδόπηχυς) étoit fille de Neree & de Doride, ou Doris.

EUNICE, est encore une Nymphe du fleuve Ascanius, qui est aujourd'hui l'Ascu dans l'Asie mineure. *Eunice*, *Eunica*. Celle-ci au rapport de Theocrite, Idylle 13[e], est une des trois Nymphes qui ravirent Hylas, favori d'Hèrcule, qui l'avoit envoyé puiser de l'eau au fleuve Ascanius. Ce qui a donné occasion à cette fable, c'est qu'Hèrcule en allant à l'expédition de la toison d'or, ayant rompu sa râme, mit piéd à tèrre sur les côtes de l'Asie aux environs du fleuve Ascanius, pour en couper une autre dans les bois. Pressé de la soif & de la chaleur, il envoya Hylas puiser de l'eau à la riviére voisine, dans laquelle le jeune homme tomba, & se noya; ou comme le conte Théocrite, les Argonautes s'étant arrêtez dans la Propontide sur la côte d'Asie au port de Cyane, & s'étant mis dans des prairies agreables pour y faire un repas, Hylas prit un vase d'airain, & alla querir de l'eau pour Hèrcule & pour Telamon, mais le poids du vase l'emporta, & il se noya.

Au reste, il ne faut point confondre ces deux Nymphes; car sans parler du reste, leurs noms tous semblables en notre langue, sont fort differens en Grèc. La premiere s'appelle Εὐνείκη, qui est composé de εὖ, bien, & νεῖκος, querelle, dispute, differend, débat; desorte que ce nom signifie querelleuse, opiniatre; & pour me sèrvir d'un mot populaire qui l'exprime fort bien, *hargneuse*. La seconde se nomme Εὐνίκη, ou comme parle Théocrite dans son

son dialecte Dorique, *εὐνίκα*, mot composé de *εὖ*, *bien*, & *νίκη* ou *νίκα*, *Victoire*.

EUNOME ou EUNOMIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Eunomius*. Nous disons présque toujours *Eunomius*, quoiqu'on trouve *Eunome* dans quelques Auteurs, & que M. de Tillemont l'ait toujours dit. *Eunomius* est un Arien du IVe siécle, qui fit une secte à part. Voyez EUNOMIEN.

EUNOMIE, s. f. Nom d'une Concubine de Jupitér, qui le fit pére des Grâces. *Eunomie*. Bégér, T. I. p. 46. D'autres appellent la mére des Grâces *Eurynome*.

EUNOMIEN, ENNE, s. m & f. Nom de secte. *Eunomianus*. Eunomius, Evêque de Cyzique, defendit les érreurs d'Arius touchant J. C. & y en ajouta d'autres. Il soutenoit qu'il connoissoit Dieu aussi bien que Dieu se connoissoit lui-même. Il rebaptisoit ceux qui avoient été baptisez au nom de la très-Sainte Trinité. C'étoit un homme d'une vie très-débauchée. Il dissimula quelque tems ses érreurs; mais s'étant fait connoître, il fut chassé de son siége. Les Ariens tachérent de le placer sur celui de Samosate; ils n'en pûrent venir à bout. L'Empereur Valens le rétablit à Cyzique; mais le peuple l'en ayant chassé une seconde fois, il vint à Constantinople trouver Eudoxe, dont il se separa bientôt aprés. Ses disciples s'appellérent *Eunomiens*, & furent une branche de l'hérésie Arienne. L'histoire Tripartite, L. V. c. 13. & C. 35. L. VII. c. 18. S. Epiphane hérés. 75. Théodoret *haret. fab. L. IV. c.* 5. Baronius à l'an 356. traitent de cet hérétique & de ses érreurs. S. Basile & S. Grégoire de Nazianze ont écrit contre Eunomius.

EUNOMIOEUPSYCHIEN, ENNE, s. m. & f. Nom d'une Secte du IVe siecle. *Eunomioeupsychianus*. Les *Eunomioeupsychiens* sont dans Nicéphore L. XII. c. 30. les mêmes que ceux que Sozoméne L. VII. c. 17. appelle *Eutychiens*, & ausquels il donne pour chéf un *Eunomien* nommé *Eutychius*, & non pas *Eupsychius*, comme dit Nicéphôre. Cet Auteur néanmoins ne fait présque que copier Sozoméne en cet endroit, de sorte qu'on ne peut douter qu'il ne parle de la même secte. Mais de sçavoir dans lequel des deux est l'érreur, & d'où elle vient, c'est ce qui n'est pas aisé de décider. Henri de Valois ne l'a osé, & s'est contenté de marquer la différence dans ses Notes sur Sozoméne, comme le P. Fronton Du Duc l'avoit fait sur Nicéphôre.

EUNOSTE, s. m. Nom d'un faux Dieu. *Eunostus*. C'étoit le Dieu des Habitans de Tanagra, aujourd'hui Anatoria dans l'Achaïe sur la riviére d'Asopo. *Eunoste* y avoit un temple, dont l'entrée étoit si expressément defenduë aux femmes, que s'il arrivoit quelque malheur à la ville, on faisoit aussi-tôt des rechérches très-exactes pour découvrir s'il ne seroit point entré dans le temple quelque femme, ou exprès, ou même par mégarde & sans attention, sans dessein. *Alexand. Dut. Genial. L. VI. c.* 2. Ce Dieu se nommoit aussi Noste, *Nostus*. Hésychius dit que l'on nommoit ainsi une statuë que l'on mettoit dans les moulins, & que l'on croyoit veiller sur la mesure de farine appellé *Νόστος*, *Nostus*, d'où venoit le nom de la Divinité.

EUNUQUE, s. m. *Eunuchus*. Ce mot se dit en général de ceux qui n'ont point la faculté d'engendrer, par la foiblesse ou par la froideur de la nature: & spécialement de ceux à qui on a retranché les parties propres à la génération. En France on ne fait des *eunuques*, que pour cause de maladie, qui rend cette operation necessaire. En Italie on fait des *eunuques* pour consérver la voix. En Orient on a des *eunuques* pour garder les femmes. Tavérnier dit qu'au Royaume de Boutan on fait tous les ans vingt mille *eunuques*, qu'on envoye vendre en divérs Royaumes. En Pérse & dans quelques autres pays, les *eunuques* riches & puissans ne laissent pas d'avoir un sérrail. Cet usage est fort ancien. Il y a aussi dans ces pays des maniéres de faire ou couper les *eunuques*, différentes de celles dont on se sért en Europe. Il a été jugé par arrêt de la Grand'Chambre du 8. Janvier. 1665. qu'un *eunuque* ne pouvoit pas se marier du consentement même des parties. Claudien a fait une satire piquante contre l'*eunuque* Eutropius, qui avoit été désigné Consul de Rome. Il le represente comme une vieille, qu'on avoit revétuë des honneurs du Consulat. Dans le Concile de Nicée on condamna ceux qui se faisoient *eunuques* eux-mêmes, par un zéle inconsidéré, & pour se delivrer des désirs sensuels. HERM. Origéne en interprétant d'une maniére trop littérale le ch. 9. de S. Matthieu, où il est parlé de ceux qui se font *eunuques* pour le Royaume des cieux, avoit armé ses propres mains contre lui-même. ID. Ceux qui s'étoient ainsi mutilez ne pouvoient être admis aux Ordres sacrez. Léonce d'Antioche fut déposé pour avoir exércé cette cruauté sur lui; & l'Evêque d'Alésandrie excommunia deux Moines qui avoient imité cet exemple, sous prétexte de se garentir des mouvemens impétueux de la concupiscence. Les Empereurs ont souvent fait des défenses très-rigoureuses de faire des *eunuques* ou de se couper soi-même. Voyez le Traité du P. Théoph. Raynaud.

Ce mot vient du Grec *εὐνοῦχος*, qui se forme de *εὐνὴν ἔχειν*, *lecti curam gerit*. C'étoit les *eunuques* qui gardoient les femmes, & qui avoient soin du lit.

Il y eut dans le troisiéme siécle une secte d'hérétiques nommez *Eunuques*, parce qu'ils avoient la cruauté ou la manie de faire *Eunuques*, non seulement tous ceux de leur secte, mais tous ceux qu'ils rencontroient. Ils imitoient Origéne, qui prenant mal les paroles de J. C. en S. Matth. XIX. 12. s'étoit fait *Eunuque*, à ce que l'on dit, ou par le fér, ou par des ingrédiens qu'il prit, selon S. Epiphane hérés. 58. On nomma aussi ces hérétiques Valésiens, à cause de Valésius Arabe, qui fut leur chéf. Voyez S. Epiphane cité & Baronius, an. 249. n. 9. & 260. n. 69. &c.

E V O.

ÉVOCABLE, adj. m. & f. Qui se peut évoquer. *A quo potest provocari*. Les décrêts de la Province de Normandie ne sont pas *évocables*.

ÉVOCATION, s. f. Récusation d'un tribunal pour faire renvoyer le jugement d'un procès dans un autre Parlement ou une autre Juridiction. *Evocatio, provocatio; translatio ad alios judices*. On fait des *évocations* d'un Parlement à un autre à cause des parentez & alliances. Au Parlement de Paris il faut dix parens au troisiéme degré: & huit seulement si l'une des parties est membre du Parlement. A l'égard des Parlemens de Toulouse, Bourdeaux & Rouen, il en faut six; & cinq si l'une des parties est du Corps du Parlement. Pour les autres Parlemens il en faut quatre & trois seulement, si l'une des parties est du Parlement. L'*évocation* se fait aussi d'une Chambre à l'autre dans un même Parlement, lorsque l'une des parties est Président ou Conseiller dans la Chambre où le procès est pendant. On le peut encore lorsque l'une des parties à son pére, ou son fils, ou son gendre, ou son beau-frére, ou son oncle, ou son neveu, ou son cousin-gérmain dans une Chambre. Alors on peut demander le renvoi dans une autre Chambre. Voyez l'Ordonnancé de 1669. Les Juges des Requêtes du Palais & de l'Hôtel font des *évocations* des causes pendantes devant d'autres juges, quand elles ont de la dépendance avec celles qui sont retenuës pardevant eux: en ce cas les *évocations* sont des jugemens, & non pas des récusations. Les Parlemens ne font plus d'*évocations* du principal en jugeant l'appel, si ce n'est du consentement des parties. Il y a requête pour l'*évocation* du principal. PAT.

ÉVOCATION, se dit aussi en parlant des Démons, des spéctres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes.

ÉVOCATOIRE, adj. m. & f. Qui sért de fondement à l'évocation. *Avocatorius, translationis causa, avocamentum, obnuntiatio*. On fait signifier à la partie une cédule *évocatoire*, pour voir si elle veut demeurer d'accord des parentez & alliances qu'elle a dans un Parlement, & convenir d'un autre pour y aller plaider. Les parentez au degré sont des causes *évocatoires*.

ÉVOHÉ. Cri d'acclamation que faisoient les Bacchantes aux fêtes de Bacchus, aussi bien que les Satyres, les Silénes, compagnons de Bacchus, *qui tùm alacres passim lymphatâ mente furebant*, évohé *Baccantes*, évohé *capita inflectentes*. CATULL.

ÉVOLA ou LÉVOLA. Petite riviére de la Campagne de Rome. *Lagula, Amasenus*. Elle travérse les marais Pontins, & se décharge dans la mér de Toscane à la Torre de l'*Evola*, à deux lieuës au levant du Cap Circelle. MATY.

ÉVOLAGE, s. m. Dans quelques Provinces ce mot se dit pour un étang plein d'eau & empoissonné. *Stagnum aquâ & piscibus refertum*.

ÉVOLI, s. m. Bourg de la Principauté citérieure dans le Royaume de Naples. *Evulum, Ebolum, Eburi*. C'étoit autrefois une ville des Picentins. *Evoli* a titre de Duché.

ÉVOLUTION, s. f. Térme militaire, qui se dit des figures & des mouvemens qui se font lorsqu'on range des soldats en bataille, qu'on leur fait faire l'exércice ou qu'ils combattent actuellement. *Explicatio, evolutio*. C'est par les *évolutions* qu'on change la forme & la disposition d'un bataillon & d'un escadron selon la disposition du térrain, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Les *évolutions* se font par convérsions, contremarches, doublemens de rangs ou de file, &c. Le P. Hoste Jesuite a publié en 1697. un Traité des *évolutions* navales, *in-folio*. Il appelle *évolutions* navales les mouvemens que font les armées navales pour le mettre dans l'arrangement & dans la situation qui convient, afin d'attaquer l'ennemi ou de se défendre avec plus d'avantage. En général la science ou l'art des *évolutions*, est l'art de conduire & de faire agir plusieurs vaisseaux ensemble, ce qui est la troisiéme partie de la science de la Marine.

ÉVONIMO. Voyez USTEGA ou USTICA.

ÉVOQUER, v. act. Attirer à soi la connoissance d'une affaire. *Causam transferre, evocare, avocare*. Le Roi *évoque* à soi & à

suo

son Conseil toutes les affaires de finance. Le Roi a *évoqué* cette affaire d'un tel Parlement, & l'a renvoyé en un autre. Cet homme a *évoqué* du chef d'un tel pour parentez & alliances. Il faut dix parens au degré pour *évoquer* du Parlement de Paris. La Cour a *évoqué* le principal, & y a fait droit.

Ce mot vient de *evocare*. Nic.

Évoquer, se dit aussi des spectres que font paroître les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce sont des ames ou des Démons qu'ils font revenir de l'autre monde. *Elicere animas*. La Pythonisse *évoqua* l'ame de Samuel pour la faire voir à Saül. *Evoquer*, signifie en général, Appeller à soi. Les Romains n'auroient osé forcer une ville assiégée, avant que d'avoir *évoqué* les Dieux que l'on y adoroit. Le formulaire de l'évocation est raporté par Tit-Liv.

Évoqué, ée, part. pass. & adj. *Translatus*, *evocatus*.

ÉVORA, s. f. Nom propre de lieu. *Ebora*. Un bourg de l'Andalousie situé à l'embouchure du Guadalquivir porte ce nom. Il y a beaucoup d'apparence que c'est l'ancienne *Ebora*, ville des Turdules, que quelques Geographes mettent néanmoins à Rota, bourg situé sur la côte entre l'embouchure du Guadalquivir & la Baye de Cadix. Maty. La Capitale de l'Alentejo, province de Portugal, porta aussi ce nom. *Ebora*, *Eburia*, *Liberta Julia*. C'est une ville Archiépiscopale, & la principale du Royaume après Lisbonne, & il y a une Univèrsité. *Evora* de Alcobaca, qu'on nomme aussi simplement Alcobaca, & en Latin *Alcobacia*, *Eberobritum*, est un bourg de l'Estramadoure de Portugal, dans lequel il y a un Monastère célèbre, fondé par Alfonse I. *Evora alta*, Bourg de l'Alentejo en Portugal avec un Château. Il est entre les villes d'*Ebora* & d'Estremos.

E U P.

EUPATOIRE, s. f. *Eupatoria*, *eupatorium*. Plusieurs plantes de differens genres portoient autrefois ce nom, par rapport à leur usage pour les maladies du foie. On croit que l'*Eupatoire* des Grécs est la plante que nous conoissons aujourd'hui sous le nom d'Aigremoine. *Aigrimonia*; que le Coq des Jardins, *Costus hortensis*, espèce de Tanaisie, est l'*Eupatoire* de Mésué, & que l'*Eupatoire* d'Avicene, est la plante que nous nommons avec *C. B. Eupatorium Cannabinum*. Cette dèrnière vient au bord des eaux. sa racine est vivace, chargée de beaucoup de fibres blanchâtres; sa tige est droite, haute de trois à quatre pieds, branchuë, arrondie, veluë & remplie d'une moëlle blanche; ses feüilles sont longues comme celles du chanvre, étroites, dentelées sur leurs bords, opposées, & ordinairement au nombre de trois sur une même queuë. Ses fleurs sont ramassées en bouquets. Elles sont composées de fleurons lavez d'un peu de pourpre, soutenus par des semences chargées d'une aigrette, & renfermez dans un calice allongé, grêle & écailleux. On dit que sa racine est purgative, qu'elle fait vômir; toute la plante est bonne dans la Cachexie; extérieurement appliquée elle est volnéraire. Si l'on en croit Pline, elle a pris son nom d'un Roi qui s'appelloit Eupator. Les Anciens appelloient *Eupatoire* femelle notre *Bidens* ou *Canabina aquatica*.

Il y en a qui nomment l'*Eupatoire*, *hepatorium* en Latin, *quod hepati maximè conveniat & medeatur*. Morin, de la Culture des fleurs, retient en François le mot Latin *Eupatorium*. L'*Eupatorium* de Canada est en fleur au mois de Septembre.

EUPHÉMIE, s. f. Nom propre de femme. *Euphemia*. Sainte *Euphemie*, Vièrge de Calcédoine, souffrit le martyre sous Dioclétien l'an 307. de J. C. L'Impèratrice *Euphémie*, femme de Justin I. fut très-zélée pour la défense de la foi orthodoxe. Moreri.

EUPHÉMIE, s. f. Tèrme usité en Sorbonne. C'est une distribution assez considérable qui se fait aux Docteurs à cèrtain jour, dans une assemblée qu'ils tiennent, & qu'on ne fait qu'à ceux qui sont présens. *Euphemia*. Il semble qu'on ne le dise qu'au pluriel. La Sorbonne s'assemble pour avoir droit aux *Euphémies*.

Ce mot vient du Grèc εὖ, *benè* & φημί, *dico*; desorte qu'*Euphémie* dans son origine & grammaticalement, est la même chose que benediction & qu'eulogie, qui signifie la même chose, & qui s'est dit aussi des présens qu'on faisoit ou qu'on envoyoit, comme on le peut voir ci-dessus à ce mot.

EUPHEMIUS, & non pas *Euphéme*, qui est féminin ou Euphéme, qui n'est point en usage, s. m. & nom propre d'homme. *Euphemius*. *Euphemius* Patriarche de Constantinople succéda à Flavitas l'an 489.

EUPHONIE, s. f. *Euphonia*. Facilité, aisance, agrément, élégance de la prononciation.

Ce mot est entiérement Grèc, il vient de εὖ, *benè* & de, φωνή, *vox*. On ne se sert de ce terme que dans la grammaire. L'*euphonie* fait quelquefois supprimer une lettre trop rude, la fait changer en une autre plus douce, même contre les régles ordinaires. Il y en a des exemples dans toutes les langues. Nous disons en François *mon amitié*, il faudroit dire régulièrement *ma amitié*, l'*euphonie* fait dire *mon amitié*. L'*euphonie* fait qu'on n'a pas toujours égard à l'étymologie Latine ou Grécque, &c. Quintilien appelle l'*euphonie*, *vocalitas*, Scaliger l'appelle *facilis pronunciatio*.

EUPHORBE, s. m. *Euphorbia*, *euphorbium*. Est un arbre semblable au férula. Cette plante croît dans la Mauritanie. M. Paul Hèrmans, excellent Professeur en Botanique dans le Jardin de Leyde, l'appelle *tithymalus Mauritanus aphyllos angulosus & spinosus. Hort. Acad. Lugd. Batav.* 598. La tige de l'*euphorbe* est quarrée, & chaque coin s'avance tant soit peu en façon d'une aile ondée; sur le dos de chaque onde il y a un petit écusson garni de deux petites pointes courbées en bas. Cette tige ne pousse point de feüilles, mais seulement quelques branches de même nature & sans aucune feüille. La couleur de toute la plante est d'un vèrd brun tirant sur le rouge. Sa surface est unie, & sa consistance est charnuë. Quand on y fait des incisions, elle jette un lait ou gomme jaunâtre, très-âcre, & c'est ce que les droguistes appellent *Euphorbium officinarum*, dont on se sèrt en Medecine, & qui a une très-grande vèrtu cathartique. Les fleurs de cette plante, selon ce qui est rapporté dans *Hortus medicus Amstelod.* c. 12. p. 23. sont composées de cinq feuilles taillées en croissant, vèrd-jaunes. Elles naissent sur les mêmes écussons, d'où sortent les epines, & produisent ensuite un fruit à peu près comme celui de nos tithymales; c'est-à-dire, relevé de trois coins, & divisé en trois cellules remplies chacune d'une semence ronde.

Les figues de Tuna du Pérou sont le fruit d'une espèce de Raquette ou d'*Euphorbe*. gros comme une noix vèrte, couvèrte de piquans presque aussi rudes que celui de la calase de châtaigne, on le trouve bon & bienfaisant. Frezier.

Euphorbe, s. f. *Euphorbium* ou *Euphorbia*. Espéce de gomme résine, qui est en petits morceaux arrondis, blanchâtre lorsqu'elle est nouvelle; jaunâtre lorsqu'elle est vieille, très-âcre au gout & de nulle odeur. Son principal usage est extérieur; il entre dans quelques amplâtres resolutifs, dans des teintures & des poudres propres pour résister à la gangrène, & pour consommer la carie des os. Intérieurement elle purge très violemment à la dôse de quelques grains; sa poudre est un des plus puissans stèrnutatoires.

La gomme que nous appellons *Euphorbe*, se forme du suc de l'arbre dont on vient de parler, & qui a le même nom: ce suc est un jus fort subtil & fort pénétrant, jusques-là qu'il le faut tirer en le perçant de loin avec une pique ou une lance. Le jus qui en sort en abondance se recueille dans une peau de mouton dont on environne l'arbre; & c'est celui qu'on appelle *euphorbe vitré*. Les Apothicaires ne veulent pas le battre eux-mêmes, mais le font battre par des Crocheteurs, parceque quelque précaution qu'on prenne, il monte au cèrveau, où il fait de dangereuses inflammations. Pline dit que l'invention de l'*euphorbe* est attribuée à Juba Roi de Libie, qui lui donna le nom d'*Euphorbius* son Medecin, frère d'un Musa, Medecin d'Auguste. L'*Euphorbe* est un médicament purgatif qui est fort dangereux; car c'est le plus ardent & le plus violent de tous les remèdes, quand même il seroit pris en petite quantité. Les Botanistes modèrnes ont découvèrt plusieurs plantes grasses etrangères, qui donnent un suc laiteux très-âcre, & qui ont leurs fleurs & leurs fruits semblables à ceux de nos Tithymales: la plûpart de ces especes de plantes sont anguleuses & épineuses. Et si l'on a égard à la description de Pline, la plante appellée *Schadida-Calu* dans l'*hortus Malabaricus*, sera la véritable *Euphorbe* des Anciens. M. Jean Commelin, Professeur en Botanique, & Bourguemestre d'Amstèrdam, est le prémier qui ait fait cette découvèrte, v. 5. Amst. p. 1.

EUPHRADE, s. m. Nom propre d'un Génie ou Dieu domestique, dont les Anciens mettoient la statuë sur leurs tàbles. *Euphrades*. Il étoit ainsi appellé d'εὐφραίνομαι, Je me réjouis, d'où se faisoit εὐφροσύνη, *un festin*, *un repas*, εὐφραίνομαι vient de εὖ, *bien*, & φρήν, *ame*, *esprit*, εὐφραίνεσθαι est la même chose en Grèc que *genio indulgere* en Latin. *Euphrade* étoit donc le Dieu de la joie & des plaisirs; mais des plaisirs de la tàble.

EUPHRAISE. *Euphrasia*. Quelques-uns disent EUPHRAGE. Nicod dit *Euphrosyne*, s. f. Plante medecinale. Voyez EUFRAISE.

EUPHRAISE, s. m. Nom propre d'homme. *Euphrasius*. Une ancienne Tradition, marquée dans un hymne qui se voit dans un ancien Bréviaire de Burgos, & que les Bollandistes on fait imprimer. *Acta Sanct. Mai T. III. p.* 442. dit que Saint *Euphraise* fut envoyé de Rome en Espagne par les Apôtres avec six autres Evêques. Grégoire de Tours dit aussi que le XII[e] Evêque de la ville d'Auvèrgne, qui n'est néanmoins que le XIII[e] dans Savaron, se nommoit *Euphraise*; qu'il fut successeur de S. Aprunculé, successeur du célèbre Sidoine Apollinaire; qu'il vécu quatre ans après Clovis I. & qu'il mourut en la 25[e] année de son Episcopat. Ainsi nous jugeons qu'il fut élû l'an 490. & qu'il mourut en 515. Baillet. D'autres disent *Euphrase*, ou retienne le nom

nom Latin *Euphrasius*. Saint Quintien s'étant retiré en Auvèrgne, *Euphrase* Evêque de ce pays le reçut fort humainement, & pourvut liberalement à son entretien. GODEAU. Paul Patriarche d'Antioche, s'étant deposé lui-même en 521. on élut le Prêtre *Euphrasius* à sa place. ID.

EUPHRASE, ou EUPHRASIUS, subst. masc. Nom propre d'homme. Voyez EUPHRAISE. Ces mots viennent de εὖ, *bien* & φράζω, *je parle*.

EUPHRASIE, s. f. Nom propre de femme, qui signifie la même chose, & a la même origine que le masculin Euphraise. *Euphrasia*. Sainte *Euphrasie*, Vièrge est morte martyre à Nicomédie. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. X. p.* 51. Sainte *Euphrasie*, ou plutôt Eupraxie, que l'on confond quelquefois avec Sainte Euphrosine, a vêcu depuis environ l'an 334, ou un peu plutôt qu'elle nâquit, jusqu'en 364. environ qu'elle mourut, âgée de 30. ans. ID. *Ib. p.* 50.

EUPHRATE, s. m. Nom propre de fleuve. *Euphrates*. C'est une rivière d'Asie, qui a sa source dans les montagnes de la grande Armenie, assez prés des sources du Tigre, si bien que les Anciens ont cru qu'ils avoient la même source. L'*Euphrate* coule d'abord d'orient en occident; puis quand il est arrivé aux confins de la petite Armenie, il tourne au midi, séparant l'Anatolie de la Turcomanie, & la Mesopotamie ou le Diarbek de la Syrie & de l'Arabie désérte; il va se joindre au Tigre à Gorno, n'a plus avec lui qu'un même lit qu'on nomme *Sibat el Arab*, c'est-à-dire, la rivière des Arabes, & va se decharger dans le Golfe de Balsora, autrefois appellé le Golfe Pèrsique. Il est difficile de détérminer quels étoient autrefois le lit, le cours & les différens bras de l'*Euphrate*, depuis les confins de la Mesopotamie & de la Chaldée jusqu'à la mér. Ceux qui ont le mieux debrouillé cela, sont les Auteurs qui ont écrit de la situation du Paradis-tèrrestre; car l'*Euphrate* étoit un des quatre fleuves de ce lieu de delices. Voyez Bochart, Hopkinson, M. Huet & Vantil, dans leurs Dissèrtations sur le Paradis-tèrrestre. La violence du Golfe Pèrsique cause un reflux à l'*Euphrate* jusqu'à plus de 30 lieuës au-dessus de son embouchure. Les Arabes sont pèrsuadez que les eaux de l'*Euphrate* sont très-salutaires, & qu'elles ont la vèrtu de guérir toutes sortes de maux. Saumaise traite au long de ce fleuve dans ses Notes sur Solin p. 620. & suivantes.

On voit abandonner ces campagnes fécondes,
*Que le Tigre & l'*Euphrate *arrosent de leurs ondes,*
Nez de la même source, après de longs détours,
Ils n'ont qu'un même lit en achevant leurs cours.
Au point que l'un & l'autre en une large couche,
Confondent le tribut de leurs vagues farouches,
On doute en ce moment de leur confusion,
Qui des deux va garder ou va perdre son nom.
*Tant que de son rival l'*Euphrate *se sépare*
Il fait ce que le Nil fait aux plaines du Phare.

BREBEUF.

C'est-à-dire, qu'il a comme le Nil des inondations réglées, qui fèrtilisent les campagnes.

*Et les bords où l'*Euphrate, *hôte de Babylone,*
De Chateaux sourcilleux en passant se couronne.

P. LE MOYNE.

C'est une èrreur de croire que le nom de l'*Euphrate* est composé de son nom Hebreu פרת, *pherath*, & du pronom הוא, *hu*, qui se trouvent joints. *Gen. II* 14. ce que plusieurs habiles gens ont pourtant cru. Les Grécs ont changé *Perath* en *Euphrates*, en ajustant ce mot, ainsi que tous les mots étrangers, au génie de leur langue, comme s'il etoit derivé du mot [illegible], qui signifie *réjouir*, à cause de l'agrément que porte l'*Euphrate* dans tous les lieux de son passage. Cette étymologie a été reçuë de plusieurs, comme S. Ambroise l'a remarqué. Peut-être aussi qu'ayant lu que ce fleuve étoit ainsi nommé à cause de sa fecondité, ils ont raporté son origine au mot [illegible], qui signifie *fécond*, fèrtile, & y ont accommodé son nom. Peut-être sans avoir en vuë ces étymologies de *Perath*, ils ont fait *Euphrate*; comme de *Thabor* ils ont fait *Atabyrius*, & de *Derceto*, *Atergatis*. Ainsi la langue Françoise, aussi-bien que le dialecte Eolien, aime à commencer plusieurs mots par des *e*, qui ne se trouvent point dans leur racine. De *spiritus* nous faisons *esprit*. Les Hébreux ont mis un *u* à la tête du mot de *Paz*, qui est le nom du pays d'Ophir & l'ont nommé *Uphaz*. HUET. Sans avoir rien ajouté il est plus vraisemblable que les Grécs entendant nommer ce fleuve הפרת, avec le ה, ou article, *haphpherat*, par un *patahh*, c'est-à-dire, un *a* clair, approchant fort d'un *e*, & changeant, comme il est très-naturel de le faire, & qu'il s'est souvent fait en plusieurs langues, le prémier *ph*, ou *f* en U, de *haphpherat*, ou *hephphrat*, ils ont fait [illegible], & avec la tèrminaison Grècque [illegible], *Euprate*.

Quoiqu'il en soit; le mot Hebreu פרת, *pherat*, ou *pirat*, comme l'a remarque M. Huet dans sa Diss. sur le Paradis tèrrestre C. 16. & présque tous ceux qui ont chèrché l'origine, vient du vèrbe Hebreu פרה, *pharah*, qui signifie *augmenter*, *croitre*: & dans la conjugaison *hiphil*, *Rendre fécond*, *fertiliser*, parce que ce fleuve en s'augmentant porte par ses innondations la fèrtilité dans tous les lieux qu'il arrose. C'est le sentiment de S. Jérôme, de la plupart des Peres, des Intèrprètes de l'Ecriture & des Rabbins. Joseph ecrit le nom Hebreu [illegible], le prononçant à la manière des Arabes, & il l'éxplique [illegible], *Dissipation*, ou *fleur*; le dérivant du vèrbe פרר, *pur*, qui signifie entre autre chose *dissiper*, à cause de l'ecoulement, & pour ainsi dire, de la dissipation des eaux de l'*Euphrate*, ou du vèrbe פרח, *parach*, *fleurir*, *germer*; parce que ces eaux font fleurir, gèrmer les tèrres qu'elles baignent. On s'étonneroit qu'un Juif allat chèrcher des origines si éloignées, & si forcées, ayant celle de פרה si proche & si naturelle, si on ne sçavoit d'ailleurs qu'il ne rafinoit pas sur la langue Hébraïque. HUET.

EUPHRATÉSIE, s. f. Province ancienne ainsi nommée parce qu'elle étoit située le long de l'Euphrate. *Euphratesia*. Voyez COMMAGENE, c'est la même chose. On dit aussi *Euphratésienne*, & *Augusteuphratésienne*.

EUPHRATÉSIENNE, s. f. Nom de Province, c'est la Commagéne. *Euphratesiana*, *Augusta Euphratesiana*. Il est cèrtain que la Commagéne fut réduite en Province par Vespasien, les Romains l'appellèrent *Augusteuphratésienne*, ou *Euphratésienne*, parce qu'elle étoit le long de l'Euphrate. TILLEM. *T. II p.* 30. Voyez COMMAGENE. On trouve aussi *Euphratése*, en Latin *Euphratesia*.

EUPHRONE, s. m. Nom propre d'homme. *Euphronius*. Les soldats de Clothaire ayant brulé l'Eglise de S. Martin, *Euphrone*, Evêque de Tours, la rebâtit plus magnifique qu'elle n'étoit auparavant par la liberalité du Roi. GODEAU.

Ce mot est Grèc, composé de εὖ, bien, & φρονέω, je pense, de φρήν, pensée.

EUPHRONE, s. f. C'est un nom que les Poëtes donnent à la Nuit, dont ils font une Divinité. *Euphrone*. Ils la nomment ainsi, parce que la nuit rend sage, fait penser mûrement aux choses, & fait prendre de bons conseils, selon le provèrbe qui dit, que la Nuit porte conseil. *Nox dabit consilium*.

Euphrone est un mot Grec, qui vient de εὖ, bien, & φρὴν, esprit, pensée, conseil, & qui signifie bonne pensée, bon conseil, ou qui a de bonnes pensées.

EUPHROSYNE, s. f. Tèrme de Mythologie. Nom propre de l'une des trois Graces. *Euphrosyne*. Les deux autres sont Aglaé & Thalie. On disoit qu'*Euphrosyne* & Aglaé se regardoient mutuellement pour marquer que la gaieté & la bonne grace, ou l'agrément se produisent mutuellement: car *Euphrosyne* est un mot Grèc εὐφροσύνη, qui signifie *hilaritas*, gaieté. Voyez Vaillant, *Numm. Colon. pr. p.* 170. *Beger. T. I. p.* 47.

EUPSYCHIEN, ENNE, s. m. & f. Hoffman, & les Auteurs du Moreri qui le copient, disent que les *Eupsychiens* sont des herétiques du IV[e] siécle, ainsi nommez d'Eupsychius, qui étoit Eunomien il est vrai qu'il y eut au IV[e] siécle un Eonomien que Nicéphore nomme Eupsychius, & Sozomene Eutychius, qui fit une secte; mais ses Sectateurs ne s'appellerent point *Eupsychiens*, selon Sozoméne ils s'appellerent *Eutychiens*, & selon Nicéphore même ils ne s'appellerent point *Eupsychiens*, mais *Eunomeupsychiens*. Hoffman & le Moreri citent Sozomene L. VII C. 17. A la verité il y parle de cette secte, mais il en nomme toujours l'Auteur Eutychius, & il dit qu'il laissa une secte qui porte son nom. Elle s'appella donc les *Eutychiens*, & non pas les *Eupsychiens*. Voyez EUNOMEUPSYCHIEN, & EUTYCHIEN.

E V R.

ÉVRARD, s. m. Nom propre d'homme. *Eberhardus*, *Eberardus*, *Eberhard*, ou plûtôt, comme nous disons en François, *Evrard*, sorti de l'une des prémières noblesses de Bavière, nâquit vers l'an 1085. de parens qui se distinguoient beaucoup plus par leur pieté que par le rang qu'ils tenoient dans le monde. Il fut d'abord Chanoine de Bambèrg, puis il prit l'habit religieux dans le monastère de S. Michel. Le Chapitre de Bambèrg l'en ayant fait sortir, il y rentra vèrs l'an 1125. âgé de quarante ans. Vèrs l'an 1132. il fut fait Abbé d'un nouveau monastère qu'on établit à Dibourg. Il le gouvèrna quatorze ans, & en 1146. il fut élevé à l'Evêché de Saltzbourg. Il mourut la nuit du Dimanche au Lundi, 22[e] jour de Juin de l'an 1164. après 79. ans de vie & 19. d'Episcopat. *Acta Sanct. Jun. T. IV. p.* 260. & *suiv.* & *Baillet*.

ÉVRAU. Voyez EVROU.

EURE, ou EURUS, s. m. & nom propre d'un vent qui souffle entre l'orient & le midi, & que nous appellons vent de Sud-est. *Eurus*. Pline dit L. II. C. 47. que ce nom est celui que les Grecs lui donnoient, que les Latins l'appelloient Vulturne, *Vulturnus*, & qu'il vient de l'orient d'hyvèr. Andronique de Cyrre avoit bâti à Athènes une tour octogône où les huit vents que l'on distinguoit alors étoient marquez; elle subsiste encore à ce que l'on dit, & l'*Eurus* s'y voit representé sous la forme d'un jeune homme. Sur l'Océan nos Pilotes appellent ce vent sud-est; & siroco sur la Meditèrranée; l'usage des premiers a prévalu.

Adressant sa parole aux vents Eure *&* *Zéphire*,
Il réprime à l'instant leur audace & leur ire.

AB. DE MAR.

EURE, s. f. Rivière de France. *Ebura*, *Autura*, *Audura*, *Adura*, *Audara*. Elle a sa source dans le Pèrche entre Nulli & la Lende. Elle passe à Bellomer, à Chartres, à Jony, à Maintenon, à Nogent-le Roi, ensuite elle se rencontre avec l'Aure, vient à Chésnebrun, à Vèrneuil, à Tilliers, à Nonancourt, coule par Anet, Pacy, Louviers, où elle reçoit l'Iton, & par le Vaudreuil d'où elle va se rendre dans la Seine, à une lieuë au-dessus du Pont de l'Arche. L'*Eure* est fort poissonneuse, on y pêche beaucoup de truites saumonées. La vallée d'*Eure* est une Vallée dans laquelle coule cette rivière, & qui s'étend depuis Maintenon jusqu'au Pont de l'Arche. Voyez *Hadriani Valesii Notit. Gall. p.* 71.

EURE, Autre rivière de France qui arrose le Bèrry. *Avera*, *Avara*, *Aura*, *Evra*. Elle sort des étangs de Poligni & de Baugy, descend à Savigny & à Omoy, où elle se jette dans les marais larges d'environ une lieuë & long de trois, d'où elle sort pour se diviser en trois branches, dont l'une entre dans Bourges, & travèrse une partie de la ville pour s'aller rendre dans l'Auron, entre la porte de S. Sulpice & celle d'Auron. Celle-ci s'appelle l'Aurette, ou l'Eurette, & par corruption du peuple la Levrette. L'autre branche suit les fossez de la ville; & la troisiéme, nommée la Grande *Eure*, passe au dessous du fauxbourg de S. Privé, & après s'être encore divisée, toutes ces branches vont se rejoindre proche la porte de S. Ambroise, & se jetter peu de tems après dans l'Auron à côté de l'Abbaye de S. Sulpice. De Valois *Not. Gall. p.* 86. dit *Eure*, ou *Yèvre*.

ÉVRE, s. m. Nom propre d'homme. *Aper*. Apèr, vulgairement appellé saint *Evre*. Evêque de Toul, que nous ne croyons pas devoir distinguer d'Apèr ami de S. Paulin de Nole, s'étoit rendu considerable dans le monde dès sa jeunesse. BAILLET, *au* 15. *de Sept.* Il fut élevé à l'Evêché au commencement du V. siécle. Catherinot dans ses Doublèts de la langue, écrit que l'on dit Apre & *Evre*; mais non point Apèr.

ÉVREMOND, s. m. Nom propre d'homme. *Evermundus*, *Ebremundus*. Saint *Evremond*, que quelques-uns ont fait sans raison frère de S. Evroul, Abbé d'Ouche au pays d'Hiesmes en Normandie, étoit né à Bayeux, d'une famille considerée par sa noblesse & par ses grands biens. BAILLET. Ses parens le firent venir tout jeune à la Cour, il fut dans la faveur du Roi Thierry III. Il se maria avantageusement, mais dégouté par la grace des choses du monde, il en dégoûta son épouse, elle entra dans un monastère. *Evremond* distribua ses biens aux pauvres, se retira dans une solitude du Beslin, bâtit plusieurs monastères, fut Abbé du principal que l'on prend pour Fontenay sur Orne, & mourut l'an 720. du tems du Roi Chilperic III. *Baillet* 10*e* *Juin*.

ÉVREULE, ou EBREULE, s. m. Château sur la Sioule en Auvèrgne. *Eborolacum* dans Sidonius Apollinaris, *Evrogilum* dans la vie de Louis le Débonnaire. *Vales. Not. Gall. p.* 184.

ÉVREUX, s. m. Nom propre d'une ville de France. *Eburu*, *Eburovnes*, *Aulerci*, *Mediolanum Eburovicum*, ou *Aulercorum Ebroicum*, *Ebroicæ*. Elle est dans la haute Normandie, & a un Evêché suffragant de Rouen. *Evreux* est ancien. S. Taurin premier Evêque d'*Evreux* vivoit, à ce que l'on prétend, l'an 260 de JESUS-CHRIST. *Evreux* est sur la petite rivière d'Iton à sept ou huit lieuës au midi de Rouen. *Evreux* a titre de Comté, & a eu longtems des Comtes particuliers de la Maison des Ducs de Normandie. Le Comté d'*Evreux* est aujourd'hui à la Maison de Bouillon, à qui Louis XIV. le donna en 1651. en échange du Duché de Bouillon & de la Principauté de Sedan. Voyez Du Chesne Antiq. des Vill. de Fr. P. II. C. 4. *Hadrian. Vales. Not. Gall. p.* 63. les Sainte-Marthe T. II. p. 571.

EURIPE, s. m. Détroit de mèr entre la Béotie & l'Isle d'Eubée, ou Négrepont, où les courans sont si violens, qu'on dit que la mèr y fluë & refluë sept fois par jour. *Euripus*. On a voulu faire croire qu'Aristote s'étoit noyé volontairement dans l'*Euripe*, parcequ'il ne pouvoit comprendre la cause de son mouvement. Voyez sur l'*Euripe* & son flux & reflux, Spon dans ses voyages P. II. p. 328. & suivantes, & une Lettre du P. Jacques Paul Babin Jésuite, qui avoit demeuré deux ans à Négrepont, & que Spon raporte.

On a depuis attribué ce nom à tous les endroits où l'eau étoit dans un grand mouvement ou une agitation irreguliére. Les Cirques anciens avoient leurs *Euripes*, qui étoient des fossez sur les deux côtez, dans lesquels il étoit dangereux de tomber en conduisant les chars, sur lesquels se faisoient les courses. Les Romains donnoient en particulier ce nom à trois canaux ou fossez qui ceignoient le cirque de trois côtez, & que l'on remplissoit d'eau quand on vouloit y représenter un combat naval.

EURIPE, s'est dit quelquefois figurément des violentes agitations d'esprit. Ainsi le Poëte des Visionaires a dit:

*Tantôt dans l'*Euripe *amoureux*,
Je me sens le plus malheureux,
Des individus sublunaires.

Les Poëtes Latins ont dit par une semblable métaphore, *magnis curarum fluctuat undis. Catul. in Epith. Thet.*

Ce mot vient du Grèc εὖ, *facile*, & ῥιπτεῖσθαι, *præcipitari*.

EURIPES. Les Romains appelloient *Euripes*, leurs moindres jèts d'eau, ou les canaux de leurs jardins; & Nils leurs plus grands, comme les gèrbes & cascades où il y avoit une plus grande abondance d'eau.

EURISTÉE, s. m. Tèrme de Fleuriste. Tulipe colombin mêlé de blanc & de fin panaché. MORIN.

ÉVROLS, s. m. Nom propre d'homme. *Eberulfus*, *Ebrulfus*. Saint *Evrols*, que l'on prononce S. Evrou & S. Evrau, tiroit son origine de la ville de Beauvais. BAILLET, 26. *Juillet* Saint *Evrol* fut reclus & Abbé près de la même ville dans le VII. siécle. M. Baillet dit aussi *Ebrulf*; mais ce n'est pas l'usage.

Ces noms se sont formez du Latin *Eberulfus*, *Ebrulfus*, *Ebrulfs*, *Ebrolfs*, *Ebrols*, *Ebrou*, ou *Ebraü*, changeant la lettre *l* en *u*, selon l'ordinaire. Il est mieux d'écrire *Evrou*, ou *Evroul*. Voyez EVROUL.

ÉVRON, s. m. Bourg de France avec une Abbaye. *Ebronium*. Il est dans le Maine sur la petite rivière d'Erve, à 9. lieuës du Mans au couchant. L'Abbaye d'*Evron* de l'Ordre de S. Benoit a été fondée au VII. siécle par Hardouin Evêque du Mans. Voyez les Sainte Marthe.

EUROPE, s. f. Nom propre de femme. *Europa*. L'Antiquité a fait ou connu plusieurs *Europes*. Il y en a trois remarquables. La prémière fut fille d'Agénor Roi de Phénicie. C'est celle qui pendant qu'elle se divèrtissoit sur le rivage de la mèr, fut enlevée disent les fables, par Jupiter changé en taureau. Horace décrit cet événement dans son III. L. Ode 27. qui est très-belle.

Dès qu'on voit la mèr tranquille,
On brûle de s'embarquer,
Telle, Europe *trop facile*,
On croit n'avoir rien à risquer.

PELLEGRIN.

Lycophron appelle ce ravisseur Asterus, & Diodore L. V. Asterius, S. Augustin L. XVIII. de la Cité de Dieu Ch. 12. Xanthus, ou comme on le prononce encore, Xuthus, pour consoler Agenor de la pèrte d'*Europe*, on mit Astarte sa fille au nombre des Divinitez. Quelques-uns doutent si Astarte n'est pas *Europe* elle-même. L'histoire, qui a donné occasion à cette fable, se rapporte differemment. Quelques-uns disent qu'un Jupitèr Roi de Crête ayant fait descente en Phénicie, enleva plusieurs pèrsonnes, & entre autres la fille du Roi du pays nommée *Europe*, & qu'il la transporta en Crête sur un vaisseau nommé le Taureau. D'autres disent que c'est Minos qui la ravit. Palæphate de Paros écrit qu'elle fut enlevée par un Gnossien nommé Taureau, dans une guerre qu'il eut avec les Phéniciens. Eusébe dans sa Chronique raporte ce rapt au tems de Josué; & plus bas en suivant d'autres Auteurs, il le place à la 15e. année du Juge Othoniel. Quelque sentiment que l'on suive, si c'est un Jupiter qui fut le ravisseur, ce ne peut être le premier & le plus ancien qui étoit Crétois, & qui donna le nom à son Isle, car il étoit contemporain de Jacob, ou même d'Isaac; mais ce fut Jupiter II. dont le Sépulcre étoit en Créte, comme témoignent Evhemerus & Cicéron dans Lactance, *De falsa Religione L. I. C.* 11. Les noms différens que les Anciens donnent à ce ravisseur, ne sont point une raison d'en distinguer plusieurs; c'est le même homme appellé diffèremment par différens Auteurs. Jupiter eut d'*Europe* plusieurs enfans que l'on raporte differemment. Voyez Louis Vivès sur le XII. Chap. du L. XVIIIe de la Cité de Dieu; Tristan T. III. p. 226. & 227. & Vossius *De Idolol. L. I. C.* 14. *&* 22. C'est, dit-on, cette *Europe* qui a donné son nom à la partie du monde que nous habitons.

Europe

Europe fut honorée par les Phéniciens avec Astarte, ou Astharoth, c'est-à-dire, avec la Lune, & sous son nom. Lucien dans son Traité de la Déesse Syrienne, dit qu'Astarte étoit la Lune, & il ajoûte que les Prêtres Phéniciens croyoient qu'Astarte étoit *Europe*, & que lui-même il le leur avoit oui dire; c'est-à-dire, reprend Vossius *De Idolol. L. VII. C.* 10. qu'Astarte physiquement parlant & de fait, étoit la Lune, que c'étoit à elle que ce culte se rendoit dans son origine; & que depuis, d'Astarte, on en avoit fait *Europe*.

Les Sidoniens mirent *Europe* au revers des medailles qu'ils frapèrent pour Elagabale, pour Annia Faustina, & pour Alexandre Severe. Les os d'Europe étoient chez les Thespiens, & ils les portoient en cerémonie aux Ellotiès. Voyez ELLOTIES.

On trouve sur les médailles une *Europe* sur un Taureau, & pour inscription ΘΕΑΣΣΙΑ ΩΝΟΣ. Consultez Tristan T. III. p. 226. & 227.

Une autre *Europe* est une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys, comme on le peut voir dans la Theogonie d'Hesiode v. 357. Lambert Barlée, qui prétend que les noms des filles de l'Ocean qu'Hesiode rapporte en cet endroit, ne sont que des qualitez ou des proprietez de l'eau, ou de la mèr, écrit que Ευρώπη, *Europe*, est dit pour Ευρυώπη, *Qui voit fort loin*, parce que la vuë s'étend fort loin sur les eaux.

Enfin *Europe* est le nom de la XI[e] des Sybilles.

EUROPE, s. f. Tèrme de Geographie. Nom propre de l'une des parties du monde. *Europa.* Les Limites de l'*Europe* ont toujours été les mêmes du côté du septentrion, du couchant & du midi; car c'est la mèr. L'*Europe*, dit Mela L. I. C. 3. a au midi une partie de la Mediterranée, à l'occident l'Océan Athlantique, & au septentrion l'Ocean Britannique. Pline dit la même chose *L. III. Proœm. & C.* 1. où il decrit l'*Europe*. Du côté de l'Orient, Mela & Pline disent qu'elle a le Pont, le Palus Mœotide, & le Tanaïs, que nous nommons le Don. Ils ne connoissoient point les pays plus septentrionaux. Voici les bornes que l'on donne aujourd'hui à cette partie du monde. Elle est baignée au nord par l'Ocean septentrional, au couchant par l'occidental, au midi par la mèr Mediterranée, qui la separe de l'Afrique. Elle est separée de l'Asie au levant par l'Archipel, le detroit de Gallipoli, la mèr de Marmara, le detroit de Constantinople, la mer Noire, le detroit de Caffa, la mèr de Zabache, rivière du Don jusqu'à sa courbure la plus orientale, où est la ville de Faya, d'où cette borne passe au Volga, qu'elle remonte tant que ce fleuve coule du nord au sud, de là elle va à l'Oby qu'elle suit jusqu'à son embouchure dans l'Ocean Scytique & septentrional, Ainsi l'*Europe* est une grande presqu'isle située entre le 9[e] & le 93[e] degré de longitude, & entre le 34[e] & le 73[e] de latitude septentrionale. MATY. CORN. Voyez aussi Cluvier, *Introd. in Geogr. L. II. C.* 1. & les Anciens que j'ai cité, mais principalement Strabon *L.* III. & L. VII.

L'*Europe*, dit-on, s'appella Celtique dans les tems les plus anciens, ensuite elle prit le nom d'*Europe*, sur l'origine duquel on varie. Les Poëtes anciens ont dit que Jupitèr pour faire honneur à Europe fille d'Agenor, qu'il enleva, donna son nom à une des parties du Monde. *tua sectus orbis nomina ducet*, lui dit Venus dans Horace *L. III. Od.* 27. Hérodote dans son IV[e] Livre appelle Melpomène, avouë qu'on ne sçait ni d'où vient ce nom, ni qui l'a donné à la partie du Monde qui le porte. Bochart, *Phaleg. L. IV. C.* 33. croit que ce sont les Phéniciens qui l'on appellée אורפא, *Ur-appa*, c'est-à-dire, Blanc de visage, ou Visage blanc; parce que les Européens sont beaucoup plus blancs que les Africains. D'autres croyent que l'*Europe* a été ainsi nommée d'une Province qui étoit autrefois dans sa partie orientale, proche de l'Asie, où est aujourd'huy Constantinople, & que l'on rencontroit la prémiere en venant d'Asie. Ce sentiment paroit bien probable. Nous avons deja remarqué ailleurs que, soit dans l'Antiquité, soit dans des siecles posterieurs & jusques à nos jours, on a souvent donné à tout un grand & vaste pays le nom de la premiére contrée que l'on rencontroit en y abordant. Les deux autres parties du Monde connuës dans l'Antiquite, l'Asie & l'Afrique, doivent leur nom à cet usage. Il en est de même du Canada, de l'Allemagne, & de beaucoup d'autres régions. Voyez tous ces noms à leur place. Les peuples d'Asie appellent l'*Europe* Frankistan. Voyez EUROPÉEN.

L'*Europe* est la plus petite des quatre parties du Monde; mais elle a sur les autres beaucoup d'autres avantages: le principal est la veritable Religion, qu'elle a mieux conservée, & qu'elle repand principalement depuis deux siecles dans les autres parties de l'Univèrs. L'*Europe* est très-fertile, & parlant en general, plus peuplée & mieux cultivée que les autres. Les parties generales de l'*Europe* sont l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, Haute & Basse, & les Etats adjacents, & qui en dépendent, la Turquie en *Europe*, la Moscovie, la Pologne, la Suéde, le Danemarck, & les Isles Britanniques. Il n'y eut d'abord qu'une seule langue en *Europe*, la Celtique ou la Gomarique; ensuite il y en eut deux, la Celtique & la Grécque qui vint de Phénicie, & qui produisit la Latine. Aujourd'hui il y en a trois. La Latine, dont l'Italienne, la Françoise & l'Espagnole sont des dialectes, mêlées neanmoins, sur tout l'Espagnole, de l'ancien Celtique, & des autres langues des Barbares qui ont inondé l'*Europe* en differens tems; la Tudesque, rejetton ou fille de la Celtique, & qu'on parle dans l'Allemagne, dans les Isles Britanniques, en Suéde & en Dannemark; & l'Esclavonne, qui est la langue de la Pologne Moscovie, d'une grande partie de la Turquie, de l'Esclavonie, & de presque toute l'Illyrie. Il y a encore quelques langues moins étenduës, qui sont le Grèc, l'Albannois, l'Hongrois, le Tartare, le Basque, le Bas Breton, l'Irlandois & le Laponois.

La Capitale de l'*Europe* est Rome. Ses plus grandes villes sont Paris, Londres, Constantinople, Rome, Moscou, Amstèrdam. Strabon dit que l'Europe a la figure d'un dragon; il y a des Modérnes qui lui donnent celle d'une femme assise. L'Espagne en est la tête, le cou est la partie de la France qui touche aux Pyrenées, le reste de la France est la poitrine, l'Italie & l'Isle de la grande Bretagne sont les bras, l'Allemagne est le ventre; & le reste de l'*Europe*, le reste du Corps depuis la ceinture jusqu'en bas & les juppes qui l'environnent. Voyez Cluvier à l'endroit cité.

EUROPE, s. f. Nom propre d'une ancienne Province de l'Illyrie. *Europa.* Elle faisoit la partie orientale de la Thrace, & s'étendoit tout le long de la côte qui regarde l'Asie Mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Ses villes principales étoient Byzance ou Constantinople, Sélivrée, Rodisto, Apri, & Gallipoli, qui subsistent encore aujourd'hui. Il y a bien de l'apparence que c'est de cette contrée que la partie du monde appellée l'*Europe*, a pris son nom. MATY. Voyez l'Article qui suit. Festus & Vopiscus font mention de cette Province de Thrace, & une ancienne inscription porte:

PRAESIDI PROVINCIAE BYZACENAE
CONSULARI PROVINCIAE EUROPAE ET
THRACIAE.

Voyez les Notes de Saumaise sur l'Aurelien de Vopiscus p. 359. col. 1. de l'*Historia Augusta*.

EUROPEAN, ANNE, ou bien EUROPÉEN, ENNE. Car l'usage est partage, & on écrit l'un & l'autre; mais on prononce toujours. *Européan.* s. m. & f. Qui est de l'Europe. *Europæus, a.* Les *Européans* sont fils de Japhet; car l'Europe fut peuplée après le deluge par les enfans de ce fils de Noé, & les payens même ne l'ont pas ignoré. Ils le nomment Japet. Bochart prétend que des sept fils de ce Patriarche il n'y en eut que deux qui passérent en Europe, Tiras & Javan; d'où sont venus les noms de Thraces & d'Ioniens; que le premier eut la Thrace, la Mysie, & tout le Nord de l'Europe; & le second les parties meridionales & voisines de la Mediterranée, la Grece, l'Italie, la Gaule, l'Espagne; que les cinq autres restérent en Asie. Le Grand nombre des Auteurs qui ont écrit sur ces Antiquitez, veulent que tous les Enfans de Japhet ayent passez en Europe, & entre autres Gomèr, que plusieurs disent avoir peuplé la Gaule; c'est le sentiment de Postel, & de beaucoup d'autres, qui l'ont pris des Anciens. Joseph L. I. Antiq. C. Eusebe, Zonara, Isidore, &c.

Les *Européans* sont les peuples de la tèrre les plus policez, les plus civilisez & les mieux faits. Ils surpassent tous ceux des autres parties du Monde dans les Sciences & les Arts, & principalement dans ceux qu'on nomme libéraux, dans le commèrce, dans la navigation, dans la guèrre, dans les vèrtus militaires & civiles. Ils sont plus vaillans, plus prudens, plus génereux, plus doux, plus sociables, & plus humains. Les peuples d'Asie appellent tous les *Européans* Frankis, parce que les François sont les peuples qu'ils ont le plus connus, à cause des grandes expéditions de ceux-ci en Asie, & des Empires qu'ils y ont conquis. Le plus grand de ses plaisirs étoit d'entretenir les Etrangèrs, de s'informer des mœurs, des coûtumes, & de la Religion des *Européans* P. CATROU. Mirzimula, qu'on envoyoit en qualité de Général pour faire la guèrre au Roi de Golconde, fut dépoüillé par Dara de ses meilleurs Canoniérs *Européans*. Id.

EUROTAS, s. m. Nom propre d'un fleuve de la Laconie, qui passoit à Sparte ou Lacédémone. *Eurotas* Ce Fleuve avoit été fait de main d'homme. *Eurotas* fils de Myles, petit fils de Lelex & pére de Sparte, qui épousa Lacédémon, *Eurotas*, dis-je, rassembla dans un canal des eaux qui croupissoient dans la Laconie, & les conduisit à la mèr, ce canal ou cette rivière prit son nom, c'est l'*Eurotas* dont nous parlons. Il commençoit dans l'Arcadie proche de l'Alphée, dans un bourg appellé Asque,

proche de Mégalopolis. On l'appella Hymerus, Marathon, Neris & *Eurotas*. *Baudrand. Lloyd, Hoffman.*

Il y avoit aussi un *Eurotas* dans la Thessalie. Il tomboit dans le Pénée, auquel il ne se mêloit point ; mais, si l'on en croit Pline, L. IV. C. 8. ses eaux surnageoient comme de l'huile à celle de ce fleuve.

Les habitans du pays le nomment aujourd'hui Iris, à ce que l'on dit. D'autres l'appellent Basilico-potamo, c'est-à-dire, fleuve royal. Voyez les Tables Geogr. du P. Lubin, & la Guilletière, Athènes ancienne & nouvelle, L. I.

EUROU. Voyez EVROLS.

EVROUL, s. m. Nom propre d'homme. *Ebrulfus, Eberulfus.* Saint *Evroul* naquit à Bayeux l'an 517, de parens nobles & qualifiez. Il fut premier Abbé d'Ouche en Hiesmois, *Uticensis in pago Oximensi*. *S. Evroul* mourut le 29. de Décembre de l'an 596. la 80e année de sa vie. Baill. On ne fait point sentir l'*l* final. Baillet en parlant d'un autre Saint Abbé du VIIIe siécle, écrit *Evrols*, quoique ce soit le même nom, & que de son aveu on prononce toujours *Evrou*. Voyez encore EVROLS.

EVROUL. Saint *Evroul*. Nom d'une Abbaye de France, qui donna aussi son nom au lieu où elle est située. *Sancti Ebrulfi fanum*, ou *monasterium*. Ce lieu est dans le diocèse de Lisieux en Normandie, dans la forêt d'Ouche, proche d'Hiesmes. *Hadr. Vales. Notit. Gall.* p. 625. L'Abbaye de S. *Evroul*, *Abbatia Sancti Ebrulfi*, est de l'Ordre de S. Benoît, dans le Tèrritoire d'Hiesmes en Normandie, du diocèse de Lisieux, fondée au VIe siécle par S. *Evroul*, qui en fut prémier Abbé. Ce lieu se nommoit autrefois *Uticum*. De Sainte-Marthe.

EURYALE, s. f. Nom propre de femme, qu'il faut prononcer avec un *é* aigu à la fin, & non pas avec un *e* muet, *Euryale*, qui est nom d'homme. *Euryale*. La fille de Minos, qui de Neptune eut Orion, & l'une des Gorgones, s'appelle *Eurialé*. Hesiode parle de la dèrniere Theog. vers. 276. & dit qu'elle étoit immortelle.

EURYALIQUE. adj. Tèrme de Poësie. *Euryalicus*. Les vèrs *Euryaliques* sont la même chose que les vèrs *Rophaliques*, c'est-à-dire, vèrs, dont les mots vont en augmentant en nombre de syllabes. Voyez RHOPHALIQUE.

Scaligèr prétend que les vèrs *Eurialyques* ont été ainsi nommez, parce que quelques-uns ont lû *Euryalius* pour *Raphalicus* : Vinet a lû *Eurypalicus*, & Despautère *Euryphallicus*. M. Ménage croit qu'on peut retenir cette dèrnière leçon, & qu'elle a un fort bon sens. εὐρὺς, & φάλ☉ voulant dire large, èxtrémité, le mot d'*Euryphallique*, ou plutôt *Euryphalique*, à la meme signification que celui de *Raphalique*.

EURYMEDON, s. m. Rivière de l'ancienne Pemphilie. *Eurymedon*. Ce fleuve avoit sa source dans le mont Taurus, & se dechargeoit dans la mèr de Pamphilie ; il coule maintenant dans la Caramanie, & porte, dit-on, le nom de Zacuth. Hoffman, Maty.

EURYMEDUSE, s. f. Nom de la mère des Grâces. *Eurymédusa*. Voyez EURYNOME.

EURYNOME, s. m. Nom d'un faux Dieu. *Eurynomus*. C'étoit un Dieu des Enfèrs. Pausanias dans la déscription qu'il fait du temple de Delphes dans son Xe Livre intitulé φωκικά, dit que ce Dieu étoit nommé *Eurynome* par les Prêtres de Delphes, qui disoient qu'il rongeoit les chairs des morts ne laissant que les os ; qu'au surplus ni Oreste, ni une Poësie nommée Minyas, ni aucun autre monument semblable, ne faisoit menèon de ce Dieu ; qu'il y avoit une éffigie d'*Eurynome* dans le temple de Delphes, qui le représentoit d'une couleur entre le bleu & le noir, telles que sont les mouches qui s'attachent à la chaire ; qu'il montroit les dents, qu'il étoit assis, & que son siége étoit couvèrt d'une peau de vautour.

EULYNOME, s. f. Nom propre de Déesse. *Eurynome*. Hésiode dit dans sa Théogonie, vers. 907. qu'*Eurinomé* est fille de l'Océan, qu'elle étoit d'une grande beauté, qu'elle fut la 3e femme de Jupitèr, & qu'elle le fit père de trois Grâces. Pausanias dans son VIIIe Livre qui traite de l'Arcadie, dit qu'environ à XII. stades de Phigalie au confluent du Limax & du Neda, il y avoit un temple d'*Eurynomé* ; que le peuple de Phigalie croyoit qu'*Eurynomé* n'étoit qu'un surnom de Diane, mais que ceux qui avoient étudié les monumens de l'Antiquité, sçavent qu'elle étoit fille de l'Océan, qu'Homère en parle dans l'Iliade ; Pausanias ajoûte qu'on n'ouvroit ce temple qu'une fois l'an à un cèrtain jour, que ce jour là on y faisoit des sacrifices publics & particuliers. Comme il ne se trouva point à Phigalie en ce tems, il ne put voir la statuë de cette Déesse ; mais il sçut des Phigaliens qu'elle étoit liée de chaînes d'or, qu'elle avoit la figure de femme jusqu'au bas-ventre, que depuis le haut des cuisses jusqu'en bas elle ressembloit à un poisson : ce qui, dit-il, ne convient point à Diane.

On parle aussi d'une *Eurynomé* fille de l'Océan & de Tethys & mère de Leucothoé ; c'est apparamment la même. Il y en a une autre fille d'Apollon, & mère d'Adraste Roi d'Argos, & d'Eryphile femme d'Amphiaraüs.

EURYTE, s. m. Nom propre d'homme. *Eurytus*. On honoroit *Euryte* dans Oéchalie de la Méssènie, aujourd'huy le Belvédère dans la Morée, & ce fut un nommé Sybotas qui institua la fête que l'on y faisoit à sa mémoire. *Voss. De Idol. L. I. C.* 12. p. 53.

EURYTHMIE, s. f. Tèrme de Seulpture, d'Architecture, de Peinture, &c. *Eurythmia, elegantia*. C'est une apparence majestueuse, & je ne sçai quoi d'aise & de commode qui paroit dans la composition de tous les membres d'un corps, d'un bâtiment, d'un Tableau, & qui resulte de leur belle proportion. Ce mot est Grèc, & signifie une bonne consonance, un bel accord, & pour ainsi dire, l'harmonie de toutes les parties. Il vient de εὖ, bien, & de ῥυθμὸς, qui signifie la cadence, l'accord des sons, des nombres, & d'autres choses semblables. Vitruve met l'*Eurythmie* parmi les especes ou parties essentielles de l'Architecture. Il dit que l'*Eurythmie* est la beauté de l'assemblage de toutes les parties de l'œuvre, qui en rend l'aspect agréable, lorsque la hauteur répond à la largeur, & la largeur à la longueur, le tout ayant sa juste mesure.

E U S.

EUSAN, ou EUZAN, s. m. Nom propre de pays. *Elusates, Pagus Elusanus, Elusensis, Territorium Helisanum, Helasanum*. Pays d'Eause, partie de l'Aquitaine. L'Ancien *Eusan* etoit le paya qu'occupoient les *Elusates*. Voyez ce mot. Aujourd'hui l'*Eusan* est une petite contrée de Gascogne dans le Comté d'Armagnac, qui prend son nom du bourg d'Euse, ou d'Eause, sur la Gelise Les villes & Baronies de la Bastide, de Casaubon, Maucret & Bretagne, sont de l'*Eusan*. L'*Eusan* a son Gouverneur particulier.

EUSE, ou EAUSE, s. f. Nom propre d'un bourg de Gascogne en France. *Elusa*. Il est sur la Gelise, entre Bazas & Tarbe, & ce sont les restes de l'ancienne Eluse, siége de l'Archevèché, que l'on a transferé à Auch.

EUSEBE, s. m. Nom propre d'homme. *Eusebius*. Saint *Eusèbe* Pape succéda à Saint Marcelle. *Eusébe* de Césarée tomba dans l'Arianisme. *Eusébe* de Nicomédie donna dans la même erreur. *Eusébe* de Voisel, *Eusébe* de Samosate, &c.

Ce nom vient du Grec εὐσεβὴς, pieux, de εὖ, *bené*, & σέβομαι, *Veneror*.

Saint Eusébe, Abbaye de Benédictins fondée dans l'onzième siécle par S. Marcien, qui en fut premier Abbé. *Sancti Eusebii Monasterium*. Voyez les Sainte-Marthe.

Eusebe, Tèrme de Fleuriste, nom de Tulipe colombin, rouge & chamois. Morin.

EUSEBIE, s. f. Nom propre de femme. *Eusebia*. L'Impératrice *Eusebie*, femme de l'Empereur Constance, étoit Arienne. Son érudition èxtraordinaire en toutes sortes de sciences, & les autres qualitez de son ésprit, la rendoient digne de l'Empire si elle ne les eût pas souillées par l'Arianisme.

EUSEBIE. Voyez YSOTE.

EUSEBIEN, enne s. m. & f. nom de secte. Ce sont les Ariens qui furent ainsi nommez. *Eusebianus*. La faveur qu'Eusébe de Césarée inspira aux Ariens dans les commencemens de leur erreur, les fit nommer *Eusébiens*.

EUSICE. Voyez YSIS.

EUSIOIS, oise. s. m. & f. Qui est de la Ville d'Eu, ou du Comté d'Eu. *Aucensis, Augensis*. Voyez Hadrien de Valois, *Not. Gall.* p. 56. Ce mot ne s'employe jamais ou présque jamais.

Eusiois. s. m. Le Comté d'Eu s'appelle aussi *Eusiois*, *Pagus & Comitatus Aucensis*, dans *Hadr. Vales. Not. Gall.* p. 56.

EUSOIE. Voyez YSOIE.

EUSSI, s. m. Bourg de France sur la Marne près de Meaux. La plûpart de nos Auteurs le prennent pour l'ancien *Vulsiacus*, ou *Vulciacus*. *Hadr. Vales. Not. Gall.* p. 632.

EUST. Voyez VUST.

EUSTACHE, s. m. Nom propre d'homme. *Eustachius*. Le culte de Saint *Eustache* est très-ancien dans l'Église, & très-repandu. Les Latins, les Grècs, les Moscovites, tous l'honorent depuis très-long-tems. Saint *Eustache*, si l'on en croit les Actes de son Martyre, étoit un grand Capitaine. Baronius à l'an 120. de J. C. dit qu'il se nommoit Placide avant son baptême : que c'est lui qui dans la charge de Colonel Général de la Cavalerie, rendit à Vespasien & à Tite des sèrvices importans dans la guèrre contre les Juifs, & dont Josephe parle, *L. III. De Bello. C.* 4. *L. IV. C.* 2. & *L. V. C.* 3. Il commanda l'armée en chèf sous Trajan dans la guèrre contre les Daces. Ses Actes disent qu'il fut jetté sous Hadrien dans un taureau d'airain ardent, pour la foi, avec Théo-

, piste

piste son épouse & ses enfans. On révoque en doute aujourd'hui ces Actes de Saint *Eustache*.

M. Baillet au 20ᵉ de Sept. croit que ce nom se dit pour Eustathe.

EUSTACHE. Voyez EUSTASE.

EUSTAISE. Voyez EUSTASE.

EUSTASE, s. m. & nom propre d'homme. *Eustasius*. Saint *Eustase*, Abbé de Luxeu en Franche-Comté, nommé autrefois Saint *Eustache* par les Parisiens, & Saint *Eustaise* par les Lorrains, vint au monde sous le régne de Clotaire I, de l'une des plus nobles familles de Bourgogne, & mourut l'an 725. Voyez les Bollandistes, Mars T. III. p. 768. & Baillet au 29ᵉ de Mars. Les Actes de Saint Donat d'Arezzo lui font ressusciter la femme d'*Eustase* Receveur des Tailles en Toscane, pour trouver l'argent du fisc qu'elle avoit caché. TILLEMONT.

EUSTATHE, ou EUSTATHIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Eustathius*. Saint *Eustathe* étoit de la ville de Side en Pamphilie. Il fut d'abord Evêque de Bérée en Syrie vèrs l'an 317. En 323. il succéda à Saint Philogone dans le Siége d'Antioche. Saint *Eustathe* d'Antioche fut grand ennemi des Ariens, qui le condamnèrent, & le déposèrent de son siége pour un crime qu'ils lui avoient supposé. Mais le parti Catholique ne reconnut point les Evêques que ces hérétiques mirent à sa place, & tinrent toûjours *Eustathe* pour leur Prélat, ce qui les fit nommer Eustathiens. Blondel a raison de croire que Socrate & Sozomène confondent le grand *Eustathe*, ou avec *Eustathe* Prêtre de Constantinople, qui, selon la Chronique de S. Jerôme, eut soin sous Constantin du bâtiment de l'Eglise de Jérusalem, ou avec quelqu'autre pèrsonne de même nom. TILLEMONT. Outre ce S. *Eustathe* Patriarche d'Antioche, déposé par les Ariens, il y a un *Eustathe*, Prêtre de Constantinople, célebre pour sa pieté, que Valens rélégua parce qu'il défendoit la divinité de J. C. *Eustathe* Evêque de Sebaste en Arménie, & *Eustathe* Moine hérésiarque & chef des hérétiques Eustathiens. Voyez ce mot.

EUSTATHIEN, ENNE, s. m. & f. Nom que l'on donna dans le IVᵉ siécle aux Catholiques d'Antioche, qui ne voulurent point reconnoître d'autre Evêque que S. Eustathe déposé par les Ariens. *Eustathianus*, *a*. Ce nom leur fut donné au tems de l'instruction de Paulin, que les Ariens substituèrent à S. Eustathe vèrs l'an 330. lorsqu'ils commencèrent à tenir les assemblées à part. Ce fûrent les Ariens qui les nommèrent ainsi d'abord. Vèrs l'an 350. Léonce de Phrygie, dit l'Eunuque, qui étoit Arien, & qui fut mis sur le siége d'Antioche, pria les *Eustathiens* de faire leur sèrvice dans l'Eglise, & l'ayant accepté, l'Eglise d'Antioche sèrvit également aux Catholiques & Ariens: ce qui donna occasion, à ce que l'on prétend, à deux institutions qui depuis ont toujours subsisté dans l'Eglise. La prémière fut, dit-on, la psalmodie à deux chœurs; mais comme a remarqué Baillet, s'ils instituèrent alors la psalmodie altèrnative à deux chœurs, ce fut plûtôt entre deux chœurs Catholiques, que pour répondre à un chœur Arien. La seconde fut la doxologie, *Gloire au Père & au Fils, & au Saint Esprit*.

Cette conduite, qui sembloit renfèrmer une sorte de communion avec les Ariens, déplut fort à plusieurs Catholiques. Ils tinrent leurs assemblées à part, & commencèrent à former le schisme d'Antioche. Les autres Catholiques qui continuèrent de s'assembler dans l'Eglise, cessèrent de s'appeller *Eustathiens*, & ce nom resta à l'autre parti. Voyez Baillet dans la vie de Saint Eustathe au 16ᵉ Juillet, & Tillemont, *Mem. pour l'Hist. Eccl. T. VII. p.* 28. *&* 29 *T. VIII. p.* 343, 344, 350, 355. Saint Flavien élu Evêque d'Antioche en 381. mais reconnu seulement de l'Orient d'abord, se voyant enfin réüni au bout de 17. ans à la communion de tous les Evêques, appliqua tous ses soins à réünir aussi les *Eustathiens* au corps de l'Eglise d'Antioche; & il y réüssit à l'égard de la plûpart. Mais cela ne se fit que peu à peu, & ne fut entièrement achevé que sous Alexandre, l'un de ses successeurs, qui fit cette réünion avec la solemnité que décrit Théodoret hist. Eccl. L. III. c. 2. 85. ans depuis l'an 331. auquel les *Eustathiens* s'étoient séparez des autres Chretiens d'Antioche, c'est-à-dire, vèrs l'an 415. Il en resta même encore quelques-uns, qui pèrpétuèrent cette division jusqu'à l'an 482. auquel ils se réünirent lorsque les reliques de S. Eustathe fûrent rapportées à Antioche. TILLEM. *Hist. Eccl. Tom. X. p.* 540. Alexandre Evêque d'Antioche pacifia les troubles des Méletiens, des *Eustathiens*, & des Paulinistes, en 413. environ. *Godeau VIᵉ siécle, n. XXI.*

EUSTATHIEN, est aussi le nom d'une secte hérétique du IVᵉ siécle, qui a pris son nom d'*Eustathe* son Auteur. C'étoit un Moine si follement amoureux de sa profession, qu'il condamnoit toutes les autres conditions. Il excluoit les pèrsonnes mariées du salut, il defendoit à ses sectateurs de prier dans les maisons; il les obligeoit à quitter leurs biens comme incompatibles avec l'espérance du Paradis. Il les retiroit des assemblées des autres fidéles pour en tenir de secretes avec eux, & leur faisoit porter un habillement particuliér. Il vouloit qu'on jeûnât les Dimanches, & disoit que les jeûnes ordinaires de l'Eglise étoient inutiles, après qu'on avoit atteint un cèrtain degré de pureté qu'il imaginoit. Il s'approprioit les oblations des Fidéles à raison de sa sainteté. Il avoit en horreur les chapelles bâties en l'honneur des Martyrs, & les assemblées qui s'y faisoient. Plusieurs femmes séduites par ses discours quittèrent leurs maris, & beaucoup d'esclaves s'enfuirent de la maison de leurs maîtres. Baronius croit que cet hérésiarque est un Eutactus, dont S. Epiphane parle comme d'un imposteur, qui étoit Moine d'Arménie. Il fut condamné l'an 342. au Concile de Gangres en Paphlagonie. Saint Epiphane *hær.* 40. Socrate, L. II. C. 23. Sozomène L. III. C. 3. S. Basile ép. 74. & 82. Nicéphore, L. IX. C. 16. Baronius à l'an 319, parlent de cette hérésie. Les *Eustathiens* sont Massaliens, ou Messaliens. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. VIII. p.* 528.

EUSTOCHIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Eustochius*. L'an 584. *Eustochius* Patriarche de Jérusalem, fut mis à la place de Macaire soupçonné d'Origénisme.

EUSTOQUIE, ou EUSTOCHIE, & EUSTOCHIUM, s. f. Nom propre de femme. *Eustochium*. Sainte *Eustochie*, que d'autres appellent *Eustoche*, étoit fille de Toxoce, l'un des plus illustres Romains de son tems, dont la famille faisoit une branche de l'ancienne maison des Jules, & de la celebre Sainte Paule, qui venoit des Scipions & des Paul-Émiles. On dit aussi Sainte *Eustochium* en notre langue. Voyez ce que S. Jerôme a écrit de cette Sainte dans son Ep. XXVIIᵉ & Baillet au 28ᵉ de Sept. Tillemont, hist. Eccl. T. XII. p. 63. 71. 85. 94. & suiv. Les femmes mêmes ne pûrent s'exempter, par la foiblesse de leur sexe, de la cruauté de Julien, s'il est vrai qu'étant à Tarse il y ait fait souffrir un cruel martyre à la Sainte Vièrge *Eustoquie*. TILLEM. *T. VI. p.* 380.

EUSTORGE, s. m. Nom propre d'homme. *Eustorgius*. Théodoric donna un rescrit en faveur d'*Eustorge* Evêque de Milan pour les biens qui lui appartenoient dans la Sicile. GODEAU.

Ce mot, qui est Grèc, vient de εὖ, *bien*, & στέργω, J'aime.

EUSTRACE, s. m. Nom propre d'homme *Eustratius*. Baronius parle de Saint *Eustrace* en ses Annales à l'an 821. mais il l'y nomme *Eustrasius*, quoique dans la vie de S. Joanice qu'il cite, & qu'il juge très-authentique, il soit nommé *Eustratius*, & dans un MS. de la Bibliothéque du Roi Εὐστράτιος. *Chastel. 9ᵉ Jan. p.* 154.

EUSTYLE, s. m. *Eustylus*. Se dit d'un édifice où les colonnes sont bien placées, & avec une telle proportion, que chaque entrecolonnement est de quatre modules & un quart. Ce mot est Grèc, & vient de εὖ, Bien, & de στῦλος, colonne. Vitruv. l. 3. chap. 2. dit que l'Ordonnance de l'*eustyle* est la plus approuvée, & qu'elle surpasse les autres en commodité, beauté & fermeté, elle est moyenne entre les excès du picnostyle & de l'aræostyle.

E U T.

EUTÈRPE, s. f. Nom propre de l'une des neuf Muses *Eutèrpe*. C'est à *Eutèrpe* que l'on attribuë l'invention des Mathématiques. Ausone l'a fait inventrice de la flûte, Idill. 2. v. 4. C'est le sentiment le plus commun, c'est pourquoi on la peint tenant une flûte travèrsière dont elle jouë, avec des hautbois à ses pieds & autour d'elle.

EUTHÈRE, s. m. Nom propre d'homme. *Eutherius*. *Euthère* de Procia, ou de Prochyla, & *Euthère* de Pannonie, assistèrent au Concile de Sardique. TILLEMONT, *hist. Eccl. T. VIII p.* 684. Parmi les Ouvrages de S. Athanase il y a dix-huit petits Traitez que le P. Labbe veut qui soient de Theodoret; & il semble qu'il n'y a pas lieu d'en douter, puisque Photius y est formel. Cependant d'autres croyent qu'ils sont d'*Euthère* Evêque de Tyanea, grand deffenseur de Nestorius. ID. *p* 728.

EUTHYME, ou EUTHYMIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Euthymius*.

EUTROPE, s. m. Nom propre d'homme. *Eutropius*. L'Historien de ce nom l'appelle toûjours *Eutrope*, & jamais *Eutropius* en François. *Eutrope*, dont nous avons un abregé de l'histoire Romaine, vivoit au IVᵉ siécle. On dit de même S. *Eutrope*, prémier Evêque de Xaintes & martyr, & non Saint Eutropius. Pour les autres qui portent le même nom, mais qui sont moins connus, on peut dire *Eutrope*, & *Eutropius* même en François.

EUTROPIE, s. f. Nom propre de femme. *Eutropia*. La mère de Népotien se nommoit *Eutropie*, & étoit sœur de Constantin.

EUTYCHE, ou EUTYCHÈS. Ce dèrnier se prononce *Eutychès*, ou *Eutykès*, s. m. Nom propre d'homme. *Eutyches*. *Eutyches* Archimandrite, ou Abbé d'un Monastère de Constantinople, en voulant combattre Nestorius, ou s'en éloigner, tomba dans l'hérésie opposée, & fut auteur de l'Eutychianisme.

Ce nom signifie heureux, formé, & vient d'εὖ *bien*, & τύχη, *fortune*.

EUTYCHIANISME, s. m. Doctrine, Hérésie, secte d'Eutychès & des Eutychiens. *Euthychianismus.* Prononcez *Eutychianisme*, ou *Eutykianisme*. Et voyez le mot qui suit EUTYCHIEN, où les érreurs qui font l'*Eutychianisme*, sont expliquées.

EUTYCHIEN, ENNE, s. m. & f. *Eutychianus*, *a*. Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom d'Eutyche Archimandrite, ou Abbé d'un Monastère de Constantinople. La haine qu'Eutyche avoit contre l'Hérésie de Nestorius le jetta dans un autre excès, qui n'étoit pas moins dangereux que celui qu'il prétendoit combattre, il crut aussi être appuyé sur quelques endroits de S. Cyrille, qui relevoient l'unité de la pèrsonne de JESUS-CHRIST. D'abord il s'imagina que le Vèrbe avoit apporté son corps du Ciel; ce qui approchoit de l'hérésie d'Apollinaire; & quoi qu'il eut témoigné le contraire dans un synode de Constantinople, où il fut condamné, il ne voulut point cependant reconnoitre que le corps de J. C. fut consubstantiel au nôtre. Il ne parut pas même être tout-à-fait constant dans ses sentimens; car il sembloit mettre deux natures avant l'union: ce qui venoit apparemment des principes de Philosophie, supposant la préexistence des ames; & ainsi il croyoit que l'ame de J. C. avoit été unie à la divinité avant l'incarnation; mais alors il ne reconnoissoit point de distinction de nature dans J. C. depuis son incarnation. Voyez la Dissèrtation du P. Hardouin *De Sacramento Altaris* au sujet de la Lettre de S. Jean Chrysostome à Césaire, où ce Jesuite tâche de déveloper tous les sentimens d'Eutychès & des *Eutychiens*. C. VI.

Cette hérésie, qui fut d'abord condamnée dans un Synode tenu à Constantinople par Flavien en 448, fut examinée de nouveau, & foudroyée dans le Concile général de Calcédoine l'an 451. Les Légats du Pape Leon qui y assistérent, prétendirent que ce n'étoit pas assez de définir qu'il y avoit deux natures en J. C. ils insistoient fort pour ôter toute équivoque, qu'il falloit ajouter ces autres termes *sans être changées, ni confuses, ni divisées*. Mais cette définition du Concile de Calcédoine où assistérent 630. Prélats, n'arrêta point le cours de l'Hérésie *Eutychienne*. Quelques Evêques d'Egypte qui y avoient assisté publiérent par tout que S. Cyrille y avoit été condamné, & Nestorius absous; ce qui causa de grands désordres: car plusieurs, sous prétexte de combattre pour les sentimens de S. Cyrile, s'efforcèrent d'affoiblir l'autorité du Concile de Calcédoine.

L'Hérésie des *Eutychiens*, qui fit de grands progrès dans l'Orient, se divisa en différentes branches. Nicephore fait mention de douze. Les uns furent appellez *Schématiques*, ou *Apparens*, qui n'attribuoient à J. C. qu'une image de chair, & non une veritable; quelques-uns de ceux-ci furent appellez *Théodosiens*, de Théodose Evêque d'Alexandrie; les autres furent nommez *Jacobites*, d'un cértain Jacques de Syrie, dont la réputation s'établit principalement dans l'Arménie, qui garde aujourd'hui ses érreurs. Il y en eut qu'on appella *Acephales*, c'est-à-dire, *sans chèf*, & *Séveriens*, d'un Moine nommé Sévère, qui occupa par force le siége de l'Eglise d'Antioche en 513. Voyez ACEPHALES & SEVERIENS. Ces derniers se partagèrent en cinq factions. d'*Agnoëtes*, qui attribuoient quelque ignorance à J. C. de sectateurs de Paul Μέλανος, c'est-à-dire, *noir*; d'*Angelites*, qui furent ainsi nommez du lieu où ils s'assembloient; d'*Adrites*; de *Conovites*. On trouve dans les Écrivains Grècs divèrs autres noms des branches de la secte des *Eutychiens*; & quoique toutes ces branches differassent en quelques articles, elles s'accordoient toutes entre elles dans l'hérésie d'Eutyche, qui établissoit l'unité des deux natures.

EUTYCHIEN, ENNE, est aussi le nom d'une secte Arienne & Eunomienne qui s'éleva à Constantinople au IVe siécle. *Eutychianus.* Comme on agitoit à Constantinople entre les Eunomiens la question, sçavoir, si le Fils de Dieu connoissoit la dérnière heure du monde, & l'endroit de l'Evangile de Matth. XXIV. 36. ou plutôt Marc. XIII. 31. où J. C. semble que le Fils ne l'a point, que cette connoissance est résèrvée au seul Père; Eutychius soutint même par écrit, dit Nicéphore, que le Fils l'avoit aussi; comme son sentiment déplut aux chèfs du parti Eunomien, il s'en separa, & alla trouver Eunomius, qui étoit alors en éxil. Cet hérétique approuva le sentiment d'Eutychius, qui disoit que le Fils n'ignoroit rien de ce que le Pere sçavoit, & le reçût à sa communion. Eunomius étant mort peu aprés, le chef des Eunomiens à Constantinople ne voulut point recevoir Eutychius, qui depuis ce tems-là fit une secte particulière avec ceux qui suivirent son sentiment. Cet Eutychius, & un cértain Theophronius, à ce que l'on disoit au tems de Sozoméne, furent les Auteurs des changemens que les Eunomiens avoient fait dans l'administration du Saint Baptême, & qui consistoient, au raport de Nicéphore, en ce que l'on ne faisoit qu'une immèrsion, & qu'on ne la faisoit point au nom de la Sainte Trinité, mais en la mort de JESUS-CHRIST. Sozom. L. VII. C. 17. Nicéphore, L. XII. C. 30. Nicéphore appelle le chèf de cette secte, Eupsychius, & ses sectateurs EUNOMIOEUPSYCHIENS. Voyez ce mot.

EUTYCHIEN, ENNE, Est aussi adjectif. *Eutychianus*, *a*. La secte *Eutychienne*, une proposition *Eutychienne*. Le systême *Eutychien* est éxtravagant en bonne Philosophie.

DEMI-EUTYCHIEN, ENNE, s. m. & f. Eutychien relâché, qui a adouci la doctrine d'Eutychès pour tâcher de paroitre Catholique. *Semi-Eutychianus.* Pendant que les *Demi-Eutychiens* s'opposoient au Concile de Calcedoine, l'Empereur Zénon publia contre le Concile son Henotique. BOSSUET.

EUTYN, ou OUTIN, s. nom propre d'une petite ville de la Wagrie dans l'Holstein. *Otinum*. *Otinum*. Elle est entre Lubeck & Kiel. *Eutyn* est capitale du domaine de l'Évêché de Lubek, MATY.

EUTYQUE, ou EUTYCHE, s. m. Nom propre d'homme. *Eutychius.* Saint *Eutique*, Soudiacre d'Alexandrie, fut martyrisé avec plusieurs autres par les Ariens en 356. Saint *Eutyque*, ou *Eutyche*, Patriarche de Constantinople au VI. siécle. Voyez les Bollandistes, Avril. T. I. p. 548. & suiv. Lorsque Lucifér de Caglari fut banni à Eleuthérople, *Eutyque* en étoit Evêque. TILLEM. *T VI. p. 515. de l'Hist. Eccles.* *Eutyche* & Victorin frères de S. Placide, & Flavie sa sœur, souffrirent le martire en Sicile vèrs l'an 541. *Godeau VI. siécle L. I. n. CXXVII.* M. Chastelain dit *Eutyche*. A Rome S. *Eutyche* illustre Martyr, &c. Voyez *au 4e de Février*.,

E U V.

EUVÈRTE, s. m. Nom propre d'homme. *Evertius*. *Evurtius*, *Eortius*. Saint *Euvèrte* est un Evêque d'Orleans qui fut chargé de la conduite de ce siége aprés Delignan, vèrs l'an 361. qui assista au Concile de Valence en 374. & mourut aprés 30 ans d'Épiscopat. *Baillet au 7e de Sept.* *Euvortius*, ou *Euvertius*, & *Euverte* en vulgaire, commença le bâtiment de l'Eglise de Ste Croix, qui fut accrue & mise en sa pèrfection par ses successeurs. GODEAU. Sainte *Euvèrte* est une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin à Orleans, fondée en 1163. DE SAINTE MARTHE.

EVUIDER, v. act. Oter ce qu'il y a de trop en quelque chose, ou ce qu'il faut retranchér. Les Tailleurs *évuident* une entournure de manches, un colet de manteau, quand ils ne sont pas assez échancrez. Une Blanchisseuse appelle *évider* son linge, quand elle le purge du trop d'empois qu'elle y a mis. On *évuide* une lame d'epé, quand on la creuse. Il y en a qui écrivent *Evider*, ainsi qu'on le prononce; mais il faut écrire *évuider*, & cette écriture est plus conforme à son étymologie, car *évuider* vient de *vacuus*, vuide. Voyez ÉVIDER.

ÉVY, s. m. Nom propre d'homme. C'est le même que S. Ignace Martys. CHAST. en son Martyrologe.

E U X.

EUX. *Illi*. Pronom relatif pluriel de la troisiéme pèrsonne. C'est à faire à *eux*. Ils ont partagé cette succession entre *eux*. A *eux* le differend. Cela est à *eux* seuls.

EUXIN, adj. m. Qui ne se dit qu'avec le mot Pont. Le Pont *Euxin*. Voyez à la lettre *P*. Je le trouve néanmoins tout seul dans une Ode sur le Quinquina.

*Et du Héros si fièr, qui fit trembler l'*Euxin,
On vèrra les armes fameuses
Se cacher devant le Dauphin.

EUZAN. Voyez EUSAN.

E X.

EX. Nous avons en François plusieurs mots qui commencent par *ex*, & on en forme tous les jours. Ils viennent du Latin ou ont été formez par analogie sur le Latin, *ex* en Latin signifie, *de*, *dehors*, *hors*; nous disons, *éxrecteur* pour signifier un homme qui a été Recteur, *éxsindic*, *éxconsul*, &c. Dans plusieurs communautez religieuses on dit *éxprovincial*, *éxdéfiniteur*. On en forme quelquefois par raillerie & dans le stile badin & burlesque, *éxcommis*, *éxlaquais*, &c. qui a été commis, qui a été laquais, &c. Quoique ces mots-là soient François, on ne doit pas s'en sèrvir dans toute sorte de stile, *éxcommis* & *éxlaquais* ne sont que du stile familier: mais il y a d'autres mots composez de la même manière qui sont d'un usage univèrsel dans tous les stiles, comme *éxcentrique*, *éxcentricité*, *éxcommunier*, *éxclure*, *éxhumer*, & leurs dérivez, &c.

EX, s. m. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Isaca*, *Isca*. Elle a sa source dans le Comté de Sommerset prés du Canal de Bristol, travèrse le Comté de Dévon, & se décharge dans la mèr de Bretagne à Exmouth. MATY. C'est du nom de cette

riviere

riviére qu'ont formé le leur plusieurs lieux situez sur cette riviè-se, comme *Exforde*, *Exton*, *Exbridge*, *Excester*, *Exmouth*.

E X A.

EXACHORDE, s. m. Tèrme de Musique. C'est la même chose que *sexte*. Les anciens Auteurs, & ceux qui ont écrit de la Théorie de la Musique, se sèrvent du mot d'*exachorde*. L'*exachorde* est une consonance simple; on la divise en *exachorde* majeur, & en *exachorde* mineur: l'*exachorde* majeur est composé de deux tons majeurs, deux mineurs, & d'un semi-ton majeur; c'est-à-dire, d'un diatessaron avec un diton: sa proportion est de 5. à 3. L'*exachorde* mineur comprend deux tons majeurs, un mineur, & deux semi-tons majeurs; c'est-à-dire, un diatessaron, & un semi diton. Sa proportion est de 8. à 5.

ÉXACIONITE, s. m. & f. Voyez ÉXOCIONITE.

EXACT, ACTE, adj. Celui qui est ponctuel, qui obsèrve toutes les précisions requises pour bien faire, ou pour examiner quelque chose. *Diligens*, *exactus*, *assiduus*, *impiger*, *accuratus*. Il se construit toujours avec la particule *à*, quand il est suivi d'un vèrbe. Il faut être *exact* à tenir ce qu'on a promis. Chacun rendra à Dieu un compte *exact* de toutes ses actions. Les Rois sont plus *exacts* à punir ce qui blesse leur caractère, que faciles à pardonner par le mouvement de la nature. S. EVR. Nous ne sommes d'ordinaire *exacts* envèrs les autres, qu'à proportion de ce que nous le sommes envèrs nous-mêmes. BELL. Les gens qui sont *exacts*, le sont sans embarras, sans contrainte, & sans cérémonie. M. SCUD. Les pèrsonnes *exactes* veulent qu'on ne manque à rien à leur égard. M. ESP. Il faut prononcer *exact*, & non pas *exac*, ni *exat*, comme font quelques-uns: ainsi *exact* ne peut pas rimer avec délicat, quoiqu'on trouve cette rime dans un poëme qui a eû succès. Ce que j'estime le plus en vous, c'est cette probité *exacte*, cette bonne foi, cette grandeur qui paroit dans votre conduite. BOUH.

EXACT, se dit aussi des choses qui se font avec soin, avec éxactitude. Le stile pour être *exact*, ne doit pas être sec, ni forcé: autrement il ressemble à ces pèrsonnes propres & trop arrangées, qui ne plaisent point, parce qu'elles sont droites & contraintes. BOUH. Si les hommes nous traitoient avec une *exacte* justice, ils nous seroient infiniment moins favorables. NIC. La civilité est une connoissance *exacte* des bienséances. BELL. Les libèrtez, pour plaire, doivent être preferées à des regles *exactes*, dont un Auteur stérile se fait un art d'ennuyer. S. EVR. On dit aussi, qu'un instrument de Géométrie ou d'Astronomie, est fort *exact*, quand il est fort juste, bien travaillé, bien divisé.

ÉXACTEMENT, adv. Avec soin; d'une manière éxacte. *Diligenter*, *exacte*, *accurate*. J'exécuterai vos ordres fort *exactement*. Ecrire *exactement*; c'est écrire, composer avec justesse ou avec politesse. C'est aussi orthographier bien les mots, en prenant écrire dans cet autre sens.

ÉXACTEUR, s. m. Celui qui éxige. *Exactor*, *coactor*. Les Commis & *Exacteurs* des impôts, des droits du Roi. En ce sens il vieillit. Chorier s'en est sèrvi dans son Hist. de Dauphiné L. XI. p. 860. où il dit que le Vice-Chastelain a aussi la qualité d'*Exacteur* des cens, des usages & autres droits Seigneuriaux & qu'aux XIV. siécle ces deux charges etoient toujours inséparables, ce qui se doit entendre des Etats des Dauphins.

ÉXACTEUR, se dit plus ordinairement en mauvaise part de celui qui se fait payer des droits injustes, ou au delà de ceux qui sont dus. On doit faire le procés à un tel Greffier, comme à un *Exacteur* qui se fait payer au delà de sa taxe. Il a de même un sens odieux en Latin.

ÉXACTION, s. f. Vol que fait un Officier à une partie quand il lui fait payer des droits qui ne lui sont pas dûs, ou qui sont au delà des légitimes: action d'éxiger d'une maniere injuste & violente. *Exactio*. Accuser d'*éxaction*. PAT. Les Grands Jours, les Chambres de Justice sont établies pour faire la rechèrche des *éxactions* des Officiers.

ÉXACTITUDE, s. f. Ponctualité à faire ce qu'on doit; obsèrvation ponctuelle des moindres circonstances. *Diligentia*, *assiduitas*, *sedulitas*, *accuratio*. L'*éxactitude* est la marque d'un esprit bien réglé. LA CHET. Il est étrange combien c'est une qualité rare que l'*éxactitude* de raisonnement. LOG. Il y a des négligences qui valent mieux qu'une seche & ennuyeuse *éxactitude*. PERR. Ce Juge voit ses procés avec une grande *éxactitude*. On a appellé l'Académie Françoise, l'Académie de l'*éxactitude*. Comme l'*éxactitude* du stile ne tend qu'à embellir le discours, elle s'accorde bien avec une cèrtaine négligence qui en est un des plus grands ornemens. Une *éxactitude* outrée, & un soin scrupuleux des paroles, qui rend les Ouvrages sécs & si peu naturels qu'ils ne sont point agréables avec tout ce qu'ils ont de correct & d'élegant. BOUH. C'est dans ce sens que Térence disoit qu'il aimoit mieux imiter la négligence des bons Auteurs, que l'*éxactitude* seche, scrupuleuse, rampante de cèrtains Ecrivains. *Quorum æmulari exoptat negligentiam, potius quam istorum obscuram diligentiam*. L'*éxactitude* des paroles rend à la verité le discours plus séc & moins pompeux; mais elle la rend plus fort, plus sérieux, & plus digne d'un honnête homme. LOG. L'*éxactitude* fait une partie de la politesse, elle est nécessaire à la société, & sans elle on n'ose se promettre rien de pèrsonne. M. SCUD. Les pèrsonnes qui n'ont pas besoin des autres manquent d'ordinaire d'*éxactitude* & de ponctualité. M. ESP. Il ne faut pas que l'*éxactitude* de la raison soit trop austère. S. EVR. Un excès de prévention vous ôte toute *éxactitude*. FEN.

ÉXAEDRE, s. m. Tèrme de Geométrie. Cube qui a tous ses côtez égaux, & qui est borné par six côtez. C'est un parallèle pipede rectangle. *Hexaedrum*. Il faudroit écrire *héxaedre*, tout de même que *héxagône*, &c. Car l'un & l'autre vient de ἕξ, qui signifie six, & dont l'esprit est âpre. *Héxaedre*, ἑξάεδρον, vient de ἕξ, *sex*, & ἕδρα, *sedes*, *situs*.

ÉXAGGERATIF, IVE, adject. Qui éxagère, qui amplifie. *Amplificans*, *exaggerator*, *amplificator*, *emphaticus*. *Moi-même* est un tèrme *éxaggératif*. Les hâbleurs sont des gens fort *éxaggératifs*.

ÉXAGGERATION, s. f. Figure de Rhéthorique par laquelle on augmente, on amplifie les choses, on dit plus qu'il n'y en a, soit en bien, soit en mal. *Exaggeratio*, *amplificatio*. Il faut prendre les *éxaggerations* poëtiques à leur juste rabais. S. EVR. Les *éxaggérations* doivent être plaisantes pour l'enjouement. BELL. Qui voudroit ôter à l'amour les *éxaggérations*, lui ôteroit une partie de ses agrémens. RECUEIL DE P. G. Trêve d'hypèrboles & d'*éxaggérations*. LE P. DAN.

ÉXAGGERATION. Tèrme de Peinture. Manière de représenter les choses en les marquant trop, ou en les chargeant beaucoup. Il y a des contours chargez qui plaisent, parce qu'ils sont éloignez de la bassesse du naturel ordinaire, & qu'ils portent avec un air de libèrté, & une cèrtaine idée de grand goût, qui impose à la plupart des Peintres, lesquels appellent du nom de grand goût ces sortes d'*éxaggérations*. DE PILES. Le Peintre est obligé de sçavoir l'Anatomie, & les *éxaggérations* piquantes qui en dérivent. ID. L'Anatomie est le fondement du dessein, & les *éxaggérations* peuvent conduire à la perfection ceux qui sçavent en prendre, & en laisser autant, &c. ID. Ces *éxaggérations* sont supportables, & souvent agréables dans les desseins qui ne sont que les pensées des tableaux. ID. L'*éxaggération* des couleurs à laquelle le Peintre est obligé d'avoir recours à cause de la supèrficie de son fond, de la distance de son ouvrage, & du tems qui diminuë toutes choses, doit être menagée de manière qu'elle ne fasse point sortir l'objèt de son caractère. ID.

ÉXAGGÉRER, v. act. User d'hypèrbole, augmenter, aggrandir par des paroles; amplifier, representer les choses plus grandes ou plus mauvaises, plus louables, ou plus blamables qu'elles ne sont. *Amplificare*, *exaggerare*. Les Poëtes & les Orateurs sont obligez d'*éxaggérer* les choses pour orner leurs discours. Quand nous *éxaggérons* la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est pour faire juger que nous avons du mérite. ROCH. L'imagination quand elle est échauffée *éxagére* tout ce qu'elle ressent. FEN.

ÉXAGGÉRER, se dit en Peinture des choses qui sont trop marquées, ou beaucoup marquées, soit à cause du dessin, soit à cause du coloris. Il est bon d'éxaminer si les Peintres qui ont *éxaggéré* les contours de leurs figures pour paroitre sçavans, n'ont point abandonné le vrai. DE PILES. Quant aux couleurs artificielles, le Peintre en doit connoître la valeur, la force & la douceur séparement, & par comparaison, afin d'*éxaggerer* par les unes, & d'affoiblir par les autres quand la composition du sujet le demande. ID.

ÉXAGGÉRÉ, ÉE, part. & adj. *Amplificatus*, *auctus*, *exaggeratus*.

Ces mots viennent du Latin *exaggero*, qui vient d'*agger*, *levée de tèrre*.

ÉXAGITATION, s. f. *Exagitatio*. Ce mot est tout Latin, & n'est guère en usage dans notre langue, nous disons bien *agitation*, mais non pas *éxagitation*.

ÉXAGONE. Voyez HEXAGÔNE.

ÉXALTATION, s. f. Elevation. *Exaltatio*, *evectio*, *provectio*. Il est vieux au propre. On dit pourtant quelquefois, Ce bâtiment, ce plancher, ont trop, ou trop peu d'*éxaltation*.

ÉXALTATION au figuré, se dit de l'élevation d'une pèrsonne en quelque dignité Ecclésiastique, & sur tout à la Papauté; le tèrme d'*éxaltation* est devenu propre pour le souverain Pontife, & est en quelque façon consacré à signifier le couronnement

ment du Pape, sa prise de possession, le commencement de son Pontificat. Après l'*exaltation* de ce Pape au Pontificat, l'Eglise reçut une nouvelle splendeur. Les jours de son *exaltation* furent les jours de votre gloire. PAT. La faveur n'a point eu de part à son *exaltation*; il est lui-même l'ouvrier de sa fortune. Le P. GAILLARD. On fait aussi des prières pour l'*exaltation* de la Foi, de notre Mère Sainte Eglise.

Exaltation Sainte Croix, est une Fête qui se célèbre dans l'Eglise le 14. Septembre, en mémoire de ce qu'Héraclius Empereur d'Orient rapporta la vraye Croix de JESUS-CHRIST sur ses epaules au lieu du Calvaire, d'où elle avoit été enlevée quatorze ans auparavant par Cosroës Roi de Pèrse, quand il prit Jérusalem du tems de Phocas. Elle fut renduë par un traité de paix fait avec Siroës fils de Cosroës. Cette Fête fut marquée par un grand miracle: car Héraclius ne put sortir de Jérusalem tant qu'il porta la Croix sur ses habits royaux chargez d'or & de pièrreries; mais il marcha facilement, dès qu'il eut pris un habit ordinaire.

Long-tems avant Héraclius l'Eglise Grecque & Latine célébroient une fête de l'*Exaltation* de la sainte Croix; à cause de ce que JESUS-CHRIST dit en S. Jean XII. 32. *Lorsque j'aurai été exalté j'attirerai toutes choses à moi.* Et Ch. VIII. 28. *Quand vous aurez exalté le Fils de l'homme, vous connoîtrez alors que c'est moi.* Le P. Du Solier nous assure dans ses Notes sur le Martirologe d'usuard que feu M. Chastelain prétendoit que cette fête avoit été instituée, au moins à Jerusalem, plus de deux cens quarante ans avant Héraclius. Voyez les Notes de Baronius, celles de Florentinius sur le Martirologe Romain, & celles du P. Du Solier Jésuite sur celui d'Usuard au 14e de Septembre, & de Tillemont Mém. pour l'Hist. Eccl. T. VII. p. 8. & p. 13. Adon rapporte ce qui arriva sous Héraclius plus au long que les autres Martyrologistes.

La fête de la Dédicace de l'Eglise de Jérusalem, bâtie par Constantin, se celebroit tous les ans le 14. de Septembre, dit Nicephore, jour auquel ce temple avoit eté consacré, l'an 335, & cette fête s'appelloit l'*Exaltation* de la Croix, à cause qu'en ce tems-là l'Evêque de Jérusalem montoit sur un lieu élevé que Constantin avoit fait bâtir exprès en forme d'une chaire, & qui s'appelloit en Grèc, les sacrez Mystères de Dieu ou la Sainteté de Dieu, & que là il élevoit la Croix, afin de la faire voir au Peuple. GONEAU. On voit la même origine de ce nom dans la vie de sainte Marie Egyptienne dans Bollandus au 2. Avril p. 57. § 22. Sophronius Evêque de Jérusalem, André de Créte dans leurs Homelies pour cette solemnité, & le formulaire Grèc de S. Sabas, en decrivent les cérémonies. Il paroit par là que ce nom & cette fête sont plus anciens qu'Héraclius. La vie de S. Paulin dit Ep. 31. qu'on montroit la Croix tous les ans, mais que de son tems c'étoit à Pâques, au lieu du jour de l'*Exaltation* de la Sainte Croix, & que l'Evêque la donnoit à adorer au peuple après l'avoir vénerée le premier. TILLEM. *cite ci-dessus*.

L'Ancienne Eglise appelloit *exaltation*, la mort des Martyrs; c'est-à-dire, leur élévation au ciel.

EXALTATION, en tèrmes d'Astrologie, est une cèrtaine dignité qu'acquiert une planete en cèrtains degrez ou signes du Zodiaque, & cette dignité, comme parlent les Astrologues, lui donne plus de vèrtu, d'efficace & d'influence. Le signe opposé se nomme *detriment*, ou chute de la Planète. Comme le quinzième degré du Cancèr est l'*exaltation* de Jupitèr, selon Albumazar, parce qu'il croit que c'étoit l'ascendant de cette planete lors de la création du monde; celle du soleil est au dix-neuvième d'Ariès, & sa dejection au signe de la Balance. Celle de la Lune au signe du Taureau, &c. Ptolomée en rend la raison au son premier livre *de Quadrip.*

EXALTATION. Tèrme de Physique. C'est l'action, l'opération qui exalte, éleve, purifie, subtilise quelque corps naturel, ou ses principes & ses parties: c'est aussi la qualité & la disposition que les corps naturels acquièrent par cette opération. C'est encore cette *exaltation* des parties sulphureuses des fraises, qui les rend d'un goût vineux & agréable. LEMERY.

EXALTATION, a encore un autre sens dans la Médecine, qui est d'autant plus singulier qu'étant simple & naturel, il est peu usité. *Exaltation* en ce sens signifie élevation, mouvement qui porte en haut. Les coins sont estimez propres pour empêcher l'yvresse, en précipitant par leurs parties grossières les vapeurs du vin, ou des autres liqueurs spiritueuses, en s'opposant à leur *exaltation* au cèrveau. LEMERY.

EXALTATION, en tèrmes de Chymie, est une élevation & purification des métaux à un cèrtain degré. Il se dit aussi de la spiritualisation, ou volatilisation de quelques autres corps, comme quand on rectifie l'esprit de vin, ou quand on separe les sels volatiles des mixtes. *Exaltation d'eau*, est un nom que les Sages donnent à leur pièrre.

EXALTER, vèrbe act. Louer avec excès. *Efferre laudibus.* Quand il parle de son maître, il l'*exalte* jusqu'au troisième ciel. Il est tems d'entendre cet incomparable Avocat (Cicéron) soutenir l'honneur des Muses, *exalter* la gloire de la Poësie, & défendre en la cause d'Archias son Precepteur, la cause commune de tous les gens de Lettres. PAT. Que sert aux Grands d'avoir été *exaltez* sur la tête des autres; puisqu'ils sont la proie des vèrs comme le pauvre dans sa fosse? Le P. GAILLARD. M. Pèrrault trouve que les amodiateurs d'Homère *exaltent* trop l'elégance de sa diction.

Je pourrois dans quelque Ode insipide,
T'exalter aux depens & de Mars & d'Alcide. BOIL.

EXALTER. Tèrme de Physique. *Perficere, attenuare.* Purifier, elever, pèrfectionner, attenuer, rendre plus subtil, plus délicat, plus pur. Le mot d'*exalter* se dit fort bien en parlant des parties des corps naturels, & des principes chymiques qu'ils contiennent. Ce mot est fort en usage aujourd'hui dans la Physiologie; les Physiciens & les Médecins l'ont pris des Chymistes, qui se sont fait un langage particulier, & qui employent de grands & de beaux mots pour exprimer même les choses les plus simples & les plus communes. Cette chaleur douce & temperée *exalte* & degage insensiblement les communes. Cette chaleur douce & temperée *exalte* & degage insensiblement les parties les plus volatiles des alimens. LEMERY.

EXALTER, en tèrmes de Chymie, c'est, élever les métaux & les autres corps naturels à un degré de pèrfection & de pureté, tel qu'ils sont capables de le souffrir, en telle sorte qu'ils font un plus grand effèt sur les corps sur lesquels on les fait agir. Les Chymistes & les Fols, qui se disent amateurs des sciences secretes, aiment fort le tèrme d'*exalter* parcequ'il a plus d'emphrase, & ils s'en sèrvent à tout propos. Celui qui a imité leur langage dans la pensée de les rendre ridicules, leur fait dire, si l'on veut recouvrer l'empire sur les Salamandres il faut purifier & *exalter* l'element du feu qui est en nous, &c. Vous n'aviez qu'à *exalter* votre imagination & votre foi, &c. En Médecine, les sèls du sang sont dits s'*exalter*, lorsqu'ils se séparent des autres principes, & sur tout des soufres.

EXALTÉ, EE, part. pass. & adj. Il a les significations de son vèrbe dans l'usage ordinaire, & dans les Sciences & les Arts. *Attenuatus, perfectus, elatus, evectus, exaltatus.* Les alimens mous & humides, qui ne sont point visqueux, & qui contiennent une suffisante quantité de parties volatiles & *exaltées*, se digèrent aisément. LEMERY. On remarque en Chymie que la plupart des matières sulphureuses fort *exaltées* ont cette couleur rouge. ID. Les fraises contiennent beaucoup de phlegme, & de sel essentiel, & une médiocre quantité d'huile *exaltée*. ID. Le suc des viandes se distribuë plus ou moins facilement, suivant qu'il est plus ou moins chargé de particules, ou phlegmatiques, ou volatiles & *exaltées*. Dans les fruits mûrs les parties huileuses étant plus *exaltées* se séparent & se degagent plus aisément du reste de la masse. Le chyle, aprés avoir été confondu avec le sang reçoit une nouvelle atténuation par les parties volatiles & *exaltées* de cette liqueur. Dans les plantes le suc le plus pur & le plus *exalté* sert à nourrir les fleurs & les fruits. Les coins sont composez de quelques principes assez volatiles & *exaltez*. Le tèrroir des lieux d'où nous viennent les oranges, est chargé de beaucoup de soufres *exaltez* & de sèls volatils. LEMERY.

EXAMEN, s. m. Perquisition, discussion, recherche exacte & soigneuse pour tâcher de decouvrir la verité d'une chose. *Examen, inquisitio.* Cet homme a été volé, il a fait un sevère *examen* de tous les domestiques pour decouvrir le coupable. Si les hommes ne se hâtoient point tant de decider aprés un *examen* supèrficiel, ils ne se tromperoient pas si souvent. S. EVR. Il y a de la témerité à soumettre la Religion à l'*examen* de la raison. NIC. La voie de l'autorité est sans comparaison plus facile, & plus proportionnée à la portée des simples & des ignorans, que la voie de discussion & d'*examen*. ID. Les regles de conduite que suivent la plûpart des hommes, n'ont d'autre principe qu'une coûtume qu'ils ont embrassée sans *examen*. NIC.

Examen de conscience, est le compte qu'un bon Chrétien doit se rendre à soi-même de toutes les actions de la journée, comme aussi la préparation qu'il doit faire avant que de se préparer au Sacrement de Pénitence, pour confesser les péchez qu'il a faits depuis sa dèrnière confession. Saint Ignace appelle cela l'*examen* général, qu'il réduit à cinq points. Dans le 1er, on remercie Dieu de ses bienfaits. Dans le 2e, on demande la grace & la lumière pour connoître ses péchez. Dans le 3e, on parcourt ses occupations, ses actions, ses pensées & les paroles, pour y decouvrir ce qui a pû déplaire à Dieu. Dans le 4e, on en demande pardon à la divine Majesté, & on tâche de concevoir

un

un véritable regrèt de l'avoir offensée. Dans le 5°, on prend la résolution férme de ne plus offenser Dieu, & d'éviter sur tout les pechez qui sont les plus griefs, ou ausquels on est le plus sujèt. Saint Ignace a encore établi l'*éxamen* particulièr de la conscience, & il en a donné la méthode dans ses éxèrcices. Cet *éxamen* particulièr consiste à faire la guèrre au vice qui nous domine davantage, en l'attaquant seul, & le combattant sans relâche par une attention continuelle sur soi-même pour n'y pas tomber; par un retour douloureux vèrs Dieu toutes les fois qu'on y tombe; par une supputation éxacte de ses chutes, comme Saint Ignace l'enseigne en détail.

ÉXAMEN, se dit aussi de l'épreuve, de la capacité de celui qu'il faut promouvoir aux Ordres, ou recevoir en quelque charge, qui aspire à quelques dégrez dans les Ecoles; ce qui se fait par des disputes, des argumens, des intèrrogations, des thêmes, ou compositions, &c. Il faut subir un rude *éxamen* quand on veut être reçû Docteur. L'*éxamen* des Conseillers du Grand-Conseil se fait sur le Droit Civil & Canon. Les écoliers composent pour l'*éxamen* qui se fait au bout de l'année, pour juger s'ils sont capables de monter dans une plus haute classe.

ÉXAMEN, signifie aussi quelquefois, Censure, critique. En ce sens il a sèrvi de titre à plusieurs livres. L'*Examen* des ésprits, & l'*Examen* de l'*Examen* des ésprits.

En tèrme de Palais on appelloit autrefois *éxamen à futur*, une enquête qui se faisoit en vèrtu de lettres royaux pour avoir preuve de la vérité d'un fait par la déposition des témoins qu'on avoit en main, de peur qu'elle ne dépérit par leur mort ou par leur absence; & cela avant qu'on eût intenté le procès dans lequel cette enquête devoit être produite. L'usage de cette preuve par *éxamen à futur* a été abrogé par la dèrnière Ordonnance de l'an 1667. C'est en ce sens qu'on dit, l'*éxamen* des témoins, pour dire, leurs dépositions. L'*éxamen* d'un compte, est la discussion de tous les articles l'un aprés l'autre.

ÉXAMEN, se dit aussi chez les Ouvriers de la *languette* d'une balance. Ou plûtôt *éxamen* est en Latin, ce que nous appellons en François la *languette* d'une balance; mais je ne sçache pas qu'aucun bon Auteur se sèrve en François du mot d'*éxamen* en cette signification.

ÉXAMILION, s. m. Muraille célébre que l'Empereur Emmanuel fit élever sur l'Isthme de Corinthe, l'an 1413. & qui fut ainsi nommée de ἑξ, six, & μίλιον, qui en Grèc vulgaire signifie un mille, du Latin *mille*. Cette muraille avoit six mille; c'est-à-dire, deux lieuës de long. *Examilion*. L'*Examilion* fut bâti pour garantir le Peloponése de l'incursion des Barbâres. Il commençoit au port Lechée à 16 stades de Corinthe, & finissoit au port Cenchrée vèrs le Golfe Saronique. Amurat II. ayant levé le siége de Constantinople en 1414 fit démolir l'*Examilion*, quoiqu'il eût conclu la paix avec l'Empereur Grèc. Les Venitiens le firent rétablir l'an 1463. En quinze jours de tems l'ouvrage fut achevé par trente mille ouvriers, couvèrts par l'armée commandée par Bèrtoldo d'Est, Général des troupes de tèrre, & Louis Lorédano Général de la mèr. Les Infidelles firent des efforts pour détruire ce rempart, mais ils furent repoussez, & contraints de se retrancher aux environs; mais Bèrtoldo ayant été tué au siége de Corinthe qu'on fit ensuite, & Bèrtino de Calcinato ayant pris le commandement de l'armée, abandonna à l'approche du Beglèrbey le siége & la défense de la muraille, pour laquelle on avoit fait tant de dépense. Voyez le P. Coronelli dans sa Déscription de la Morée.

ÉXAMINATEUR, s. m. Celui qui éxamine. *Inquisitor, explorator, judex*. Il y a quatre *Examinateurs* en l'Univèrsité pour éprouver la capacité des aspirans à être graduez. On a des spectateurs, & des *éxaminateurs* à proportion que l'on est élevé. S. Evr.

On appelle les Commissaires du Châtelet de Paris, Commissaires *Examinateurs*, parce qu'une des principales fonctions de leurs charges, c'est d'ouïr la déposition des témoins, & de faire des informations, & qu'ils éxaminent les comptes. *Examinateur* des Evêques, est un office en Cour de Rome où l'on fait l'éxamen des Evêques. Les Evêques ont aussi des *Examinateurs* des Ordinans; ce sont des Prêtres vèrtueux & habiles, choisis du Clèrgé séculièr, ou réguliér, & préposez par l'Evêque pour éxaminer ceux qui se présentent pour être promûs aux Ordres.

L'*Examinateur* étoit autrefois un titre d'Office & de Charge à la Cour des Lombards, comme on le peut voir dans du Cange. C'en est encore un dans la Chancelerie de Rome, où les *Examinateurs* sont chargez du soin de confèrer les Bulles. Voyez les Macri au mot *Abbreviator*.

ÉXAMINATION, s. f. *Examen*. Ce mot se trouve dans Ablancourt, mais on ne croit pas qu'on s'en puisse sèrvir. Ainsi au lieu de dire avec cet Auteur l'*éxamination* d'un procès, on doit

dire l'*éxamen* d'un procès. Il semble qu'*éxamination* ait quelque chose d'extraordinaire & de choquant.

ÉXAMINER, v. act. Faire une éxacte pèrquisition ou rechèrche de quelque chose. *Examinare, inquirere, discutere*. Il est du devoir d'un Juge de bien *éxaminer* les témoins, de les tourner de tous côtez pour sçavoir bien la vérité d'un fait; pour informer à charge & à décharge. J'ai bien *éxaminé* ma conscience, je me trouve nèt de tout crime; je ne crains que la calomnie.

Lorsque je m'éxamine,
Je crois de ce désordre entrevoir l'origine. RAC.

ÉXAMINER, signifie aussi, Eprouver la science & la capacité de quelqu'un. Ce Conseiller a été *éxaminé* sur la loi. On doit désormais *éxaminer* sur le Droit françois.

ÉXAMINER, signifie aussi, Regarder attentivement. *Inspicere*. Il y a long-tems que j'*éxamine* cette pèrsonne, il me semble que je connois ce visage.

ÉXAMINER, se dit figurément en choses morales, Eplucher une question; rechèrcher toutes les beautez, les érreurs d'un livre: considerer attentivement, peser mûrement. On a envoyé ce livre en Sorbonne pour l'*éxaminer*, on y a trouvé bien des érreurs. Mille gens aiment mieux supposer les choses véritables, que d'avoir la peine de les *éxaminer*. Loc. On doit, non à la fausseté de cèrtaines opinions, mais au mérite de ceux qui les soutiennent, la justice de les *éxaminer*; & il est raisonnable d'acheter par la peine de les apprendre, le droit de les mépriser. ID. On n'*éxamine* d'ordinaire les opinions des autres qu'avec une secrette envie de trouver qu'on a raison soi-même. BAY. C'est un mauvais caractère que d'*éxaminer* avec une curiosité maligne tout ce que font les autres pour les censurer. BEL. Quand le cœur résiste à une vérité, l'esprit l'*éxamine*, ou négligemment, ou malignement. JAQ. Rien n'est plus ordinaire que la paresse d'*éxaminer* le fond des affaires, & une hâte indiscrete d'en juger. S. REAL. La passion de tout *éxaminer* conduit enfin à l'incredulité. LE P. THOM. Il y a plus d'orgueil que de sagesse dans la prétention d'*éxaminer* avant que de croire. ID. Si nous nous *éxaminions* nous-même avec le même soin que nous *éxaminons* les autres, nous n'aurions pas la sotte vanité de nous croire si accomplis. BEL.

ÉXAMINER, v. n. signifie, User; & se dit des étoffes. *Atterere, deterere, excutere*. Cet habit est fort *éxaminé*, il y va faire des trous en beaucoup d'endroits. On dit aussi, Mon argent est bien *éxaminé*, il ne m'en reste plus guère.

ÉXAMINÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Examinatus, discussus*.

EXAPLES, s. m. plur. Ou plûtôt héxaples. *Hexapla*. Tèrme de l'Histoire Ecclesiastique. C'étoit une Bible disposée en six colonnes par Origene, sur la premiére colonne étoit le texte Hébreu écrit en caractères Hebreux, sur la 2[e] colonne le texte Hébreu écrit en caractères Grècs; sur la 3[e] colonne la vèrsion d'Aquila; sur la 4[e] la vèrsion de Symmaque; sur la 5[e] la vèrsion des Septante, & sur la 6[e] la vèrsion de Theodotion. Voyez l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe, & les Prolegomenes de Walton. Voyez aussi HEXAPLES.

ÉXARQUAT. L'Academie écrit ÉXARCHAT; d'autres écrivent EXARCAT, s. m. Charge & Gouvèrnement de l'Exarque. *Exarchatus*. L'*Exarquat* contenoit les villes de Ravenne, de Cezenne, Créme, Imole, Boulogne, Modéne, &c. Depuis le Roi Pepin donna au Pape toutes les tèrres de l'*Exarquat* en 756.

ÉXARQUE, s. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Préfet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne pour la défendre contre les Lombards qui avoient conquis toute l'Italie, à la resèrve de Rome & de Ravenne. *Exarchus*. Le premièr *Exarque* fut le Patrice Longin, envoyé par Justin le jeune en 568. Les *Exarques* subsistèrent environ 185. ans, jusqu'à ce qu'Aistulphe Roi des Lombards prit Ravenne par force l'an 755. Eutychius étoit pour lors *Exarque* de Ravenne, & ce fut le dèrniér.

Le P. Papebroch dans le *Propylaeum ad Acta Sanct. Maii*, a fait une Dissèrtation sur le pouvoir & les fonctions de l'*Exarque* d'Italie dans l'élection & l'Ordination du Pape. C'est la 16[e] dissèrtation de cet ouvrage, p. 516. & suiv. En 752. Astolse Roi des Lombards, Prince plein d'ambition & de courage, voyant que l'Empereur Constantin Copronyme occupé des affaires d'Orient, abandonnoit présque entierement celles d'Italie, il vint avec une grande armée assieger dans Ravenne l'*Exarque* Eutychius, qui après une assez vigoureuse defense, fut obligé de se rendre faute de secours; & en lui finit cette espéce de gouvèrnement, qu'on appelloit l'*Exarcat*, environ 185. ans après qu'il eut été établi. P. DAN. *Hist. de Fr. T. I. p. 397.*

L'Empèreur Frédèric créa Héraclius Archevêque de Lyon, de l'Illustre Maison de Montboissier; il le créa, dis-je, *Exarque* dans

tout le Royaume de Bourgogne. Cette dignité n'avoit été connuë jusqu'alors qu'en Italie dans la ville de Ravenne. P. MENESTR. *Hist. de Lyon, p.* 277.

EXARQUE, étoit aussi une dignité militaire. Voyez Du Cange.

L'EXARQUE d'un Diocèse étoit la même chose que le Primat : cette dignité Ecclésiastique étoit moindre que la Patriarchale, & plus grande que la Métropolitaine, comme prouvent Justel, & le P. Sirmond. L'*Exarque* présidoit sur plusieurs Provinces. Il étoit au-dessus du Métropolitain.

L'*Exarque* aujourd'hui chez les Grècs, est une espèce de Légat à *latere* du Patriarche, qui fait la visite des Provinces qui lui sont soumises, qui s'informe des mœurs des Clércs, des causes Ecclésiastiques, de la manière dont le sèrvice divin se fait, des mariages & des divorces, des différends entre les Prélats & le peuple, de l'obsèrvance des Canons, de l'administration des Sacremens, sur tout de la Confession, de la manière dont la discipline Monastique se garde dans les Monastères, des loix des Eglises éxemptes de la jurisdiction de l'Ordinaire, &c. & qui pendant le tems de sa visite fait des Réglemens sur tout cela ; mais sur tout qui se fait rendre compte de tous les revenus que le Patriarche tire de chaque Eglise, & de tout ce qui les concèrne, qui les léve, & qui souvent après s'être fort enrichi dans cette charge, parvient lui-même au Patriarchat. Voyez le P. Gretser Jés. dans ses Obsèrvations sur Codin C. XII. n. 4. & le P. Goar. dans les Notes sur Codin, p. 15. not. 53.

EXARQUE, est aussi dans l'Antiquité Ecclésiastique d'Orient un Supérieur général de plusieurs Monastères. *Exarchus.* Celui qui étoit préposé sur plusieurs Monastères, & qu'on appelloit *Archimandrite*, lesquels les Patriarches de Constantinople avoient affranchis de la jurisdiction de l'Evêque, comme le sont aujourd'hui les Généraux d'Ordres. En 493. Sebas fut établi *Exarque*, ou Chef de tous les Anachorètes du tèrritoire de Jérusalem. DU BOIS.

EXARQUE, dans Codin L. IV. de l'édition du Louvre, est encore un des dèrniers Officiérs de l'Eglise, puisque de 46. qu'il nomme, il n'est que le 41e.

Ce mot vient du Grèc ἔξαρχος, qui signifioit *Chef*, ou *Commandant*, & sur tout dans les factions d'Italie. Homère, Philon, & d'autres Auteurs donnent le nom d'*Exarque* au Maître des Chantres d'un chœur, ou à celui qui chante le prémiér. Car le vèrbe Grèc ἄρχω, ou ἄρχομαι, signifie également commencer & commander.

EXARQUE, est le nom que les Grècs donnent aujourd'hui aux Députez ou Deleguez de leur Patriarche pour la visite des Eglises & des Monastères. Voyez M. Simon.

EXASTYLE, f. m. Tèrme d'Architècture. Portique qui a six colonnes de front. *Hexastylus.*

Ce mot vient de στύλος, colonne, & de ἕξ, six. Il faudroit écrire *hexastyle.*

EXAUCEMENT, f. m. Action d'éxaucer. *Exauditio.* Les méchans n'obtiennent pas souvent l'*éxaucement* de leurs prières. Ce mot n'est au plus en usage qu'en cette phrâse, quoique bien des gens prennent *éxaucement* pour l'élévation, la hauteur, *evectio, altitudo* ; mais il ne faut pas confondre l'un & l'autre, *éxaucement* & éxhaussement. Voyez ci-dessus EXAUSSEMENT.

EXAUCER, v. act. Accorder les demandes de celui qui prie avec fèrveur. *Exaudire.* Il ne se dit guère qu'en matière de Religion. Dieu *éxauce* les prières de ceux qui les font avec une vive foi. Si mes vœux pouvoient être *éxaucez*, vous reviendriez bien-tôt en santé. Dieu *éxaucera* les prières des gens de bien. *Exauce-moi*, mon Dieu, lorsque je vous invoque. PORT. R.

> *Que le Seigneur t'éxauce au jour de la tempête,*
> *Que l'ombre de son nom mette à couvèrt ta tête.* GOD.

EXC.

EXCALCÉATION, f. f. Action de déchausser le Souliér. *Excalceatio.* Parmi les Hebreux il y avoit une loi par laquelle une veuve, que le frère de son mari refusoit d'épouser, avoit droit de l'appeller en Justice, & sur son refus elle lui déchaussoit un de ses souliérs, & lui crachoit au visage. On appelloit la maison de celui qui avoit refusé, la maison du déchaussé. Cette loi de l'*excalcéation* avoit quelque chose d'ignominieux. COURTIN, *sur Grotius*

EXCAVATION, f. f. L'action de creuser, ou le creux qui a été fait dans quelque tèrrein. *Excavatio, cavatio.* L'*Excavation* des fondemens de ce batiment a coûté tant. On a fait de profondes *éxcavations* dans les mines de Hongrie pour en tirer le metal.

EXCÉDANT, ANTE, adj. & subst. Ce qui reste après qu'on a levé une petite ou une moindre quantité d'une plus grande, *Excedens, excessus.* En la soustraction il faut qu'il y ait une somme *éxcédante* & plus grande que l'autre. Payez une telle somme sur l'argent que vous avez à moi, & m'envoyez l'*éxcédant*. Il a traité à forfait de ce droit jusqu'à cinq cens mille livres, à la charge de compter de l'*éxcédant*.

EXCÉDER, v. act. Etre plus grand, aller au-delà d'une cèrtaine chose qui doit être réglée. *Excedere, superare.* Il n'*éxcéde* pas le plus haut prix des étoffes de cette sorte. PASC. La mesure d'avoine *éxcéde* celle de blé. La pinte de S. Denis *éxcéde* celle de Paris, est plus grande. La taille de Saül *éxcédoit* celle des autres hommes de toute la tête. Un vendeur ne doit pas *éxcéder* le prix taxé des denrées.

Excéder se met avec les Pronoms pèrsonnèls, comme les vèrbes qu'on appelle réciproques. Un jour il *s'éxcéda* de fatigue pour des pauvres qu'il traitoit. FONTEN. *Excéder* dans ces occasions signifie aller au-delà de ses forces, faire quelque excès de travail.

EXCÉDER, se dit figurément en Morale ; pour dire, Aller au delà, outrepasser. *Pratergredi, exire.* Un Procureur qui *éxcéde* son pouvoir est sujet à désaveu. Les précéptes de la Loi n'*éxcédent* point nos forces, on les peut aisément accomplir. A Rome les maîtres pèrdoient le droit qu'ils avoient sur leurs ésclaves, quand ils *éxcédoient* la modération avec laquelle ils les devoient corriger. DU BOIS.

EXCÉDER, en tèrme de Palais, signifie, Batre, outrager. *Mulctare, indignis modis afficere.* Il a fait informer de ce qu'on l'avoit batu & *éxcédé.*

EXCÉDÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Superatus, mulctatus, &c.*

EXCELLEMMENT, adv. D'une manière achevée & éxcèllente. *Eximiè.* S. Thomas a traité *éxcellemment* la Théologie Scholastique. S. Paul dit que la gloire que Dieu destine à ses enfans, est *éxcellemment* éxcèllente.

EXCÈLLENCE, f. f. Qualité extraordinaire que peut avoir une chose, qui lui donne de l'avantage sur toutes celles de même genre. *Excellentia, præstantia.* L'*éxcèllence* de ce reméde, c'est qu'il purge doucement, & sans qu'on s'en appèrçoive. La bonté, la sagesse, se disent de Dieu par *éxcèllence*. Ce qui fait désirer aux hommes l'approbation des autres avec tant de passion, c'est qu'elle les affèrmit, & les fortifie dans l'idée qu'ils ont de leur *éxcèllence* propre. NIC. J'admire l'*éxcellence* de son esprit. AM. L'amour de notre propre *éxcellence* doit être subordonnée à notre fin principale, qui est Dieu. FEN.

Ce mot s'employe aussi absolument. Ce n'est pas tout que de vouloir choisir une profession, l'*éxcellence* est d'y reüssir.

EXCELLENCE, est aussi un titre d'honneur qu'on donnoit particuliérement aux Ambassadeurs, & autres pèrsonnes qu'on ne peut pas traiter d'Altesse, parce qu'ils ne sont pas Princes, & qu'on veut pourtant élever au dessus des autres grandeurs. On le marque en abregé par un simple *E. S. E.* Son *éxcellence*, *V. E.* votre *éxcellence*, &c. On ne le donne en France qu'aux Ambassadeurs ; mais il est fort commun en Allemagne. Ceux à qui le titre d'*éxcellence* a été d'abord affecté, sont les Princes du sang de France, & des autres Maisons Souveraines. Ils le quittèrent pour prendre celui d'Altesse, parce que plusieurs Grands Seigneurs qui n'étoient pas Princes, prirent celui d'*éxcellence*. Les Ambassadeurs de France à Rome, donnoient autrefois de l'*Excellence* aux parens du Pape régnant, au Connétable Colonne, au Duc de Bracciano, à tous les fils aînez de ces Seigneurs, au Prince de Carbognano, aux Ducs Savelli & Césarini, & aux Princes des Maisons Papales : ils ont été plus résèrvez depuis ; mais ils le donnent à toutes les Princesses Romaines. Les Vice-Rois de Naples ne traitent point d'*Excellence* les Seigneurs Romains qui ont des fiefs dans ce Royaume. On donna l'*Excellence* aux niéces du Pape Clément IX. pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'Illustrissimes. Après sa mort on continua de donner l'*Excellence* à son neveu, quoiqu'il n'eût ni Duché, ni Principauté. Les Ducs & Pairs de France ont eu à Rome le titre d'*Excellence*. L'Evêque de Laon ayant prétendu le même titre, il l'eut des Seigneurs Romains, mais peu de Cardinaux le lui donnérent. On prétend par-là que ce titre est séculiér.

Les Ambassadeurs ne l'ont eu que depuis 1593. qu'Henry IV. envoya au Pape le Duc de Nevèrs, à qui on le donna à cause de sa qualité. Depuis il a passé à tous les Ambassadeurs qui s'y sont maintenus. Ceux de Venise ne l'ont que depuis 1636. que l'Empereur & le Roi d'Espagne y consentirent. Les Ambassadeurs des Têtes couronnées disputent ce titre aux Ambassadeurs des Princes d'Italie, parce que cet usage n'y est pas établi. La Cour de Rome ne veut pas non plus traiter d'*Excellence* les Ambassadeurs Ecclésiastiques, pour la raison qu'on a dit ci-dessus. Les Cardinaux & les Princes Romains donnent le titre d'*Excellence* au Chanceliér, aux Ministres & Secrétaires d'Etat, aux Prémiérs Présidens des Cours Souveraines de France ; aux Présidens des

Conseils d'Espagne, au Chancelier de Pologne, & à ceux qui sont revêtus des premières dignitez des Etats, s'il ne sont point Ecclesiastiques. Les Ambassadeurs se traitent reciproquement d'*Excellence* : ceux de l'Empereur ne donnent pas cette qualité indifferemment; ils la donnent aux Ambassadeurs des Electeurs. Ceux de France l'ont refusée aux Ambassadeurs des Provinces-Unies. Wicq.

Ce mot d'*Excellence* étoit autrefois un titre des Princes & des Empereurs; & Anastase le Bibliothécaire, p. 106. a appellé Charlemagne, Son *Excellence*. L'Archevêque de Rheims, en qualité de premier Duc & Pair Ecclesiastique, se fait donner le titre d'*excellence*. On le donne aussi au Sénat de Venise, où aprés avoir salué le Doge sous le titre de Sérinissime Prince, on dit aux Senateurs *vos Excellences*. Le *Liber Diurnus Pontificum Rom.* donne le titre d'*Excellence* aux Patrices & aux Exarques, *C. I. Tit.* 3. *&* 4.

EXCELLENT, ENTE, adj. Exquis; qui est de plus grande valeur que les autres choses de même espece; qui a avantage sur elles. *Eximius, prastans, excellens, exquisitus, luculentus.* Ce remede est *excellent* contre la goutte. Aristote est le plus *excellent* Philosophe des Anciens, Descartes le plus *excellent* des Modernes. Chacun doit s'eforcer d'être *excellent* en son genre. La malice des hommes n'est jamais plus haïssable que lorsqu'elle abuse des choses les plus *excellentes*. S. Real. Le bon sens est la faculté la plus *excellente* de l'homme, & par consequent on la doit principalement cultiver Locke.

EXCELLENTE BURY Tèrme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un pourpre noir sur un fin blanc, qui n'est point fort detache : la plante est dificile à élever, étant sujette à la pourriture. Quatre boutons lui sufisent. Morin.

EXCELLENTISSIME, adj. m. & f. Tèrme supèrlatif d'*excellent*, qui sert à exagerer toutes les choses. *Supereminens, excellentissimus.* Ce pâté est *excellentissime*, il est un peu burlesque, ou du moins du stile familièr dans le sens propre.

C'est aussi un titre d'honneur qu'on donne à des pèrsonnes de très-grande qualité. *Excellentissime* Seigneur. On donnoit le titre d'*Excellentissime* à nos Rois de la première & de la seconde race. Charlemagne & Alain l'ont aussi donné au Pape Hadrien; Kenulphe, Rois des Mèrciens, à Léon III. & Yves de Chartres à Paschal II. Fulbèrt de Chartres le donne à Lutheric, Archevêque de Sens, & S. Bernard à Ricuin évêque de Toul, le *Liber Diurnus Pontificum C. I. Tit.* 3. le donne à un Patrice & à l'Exarque, *C. II. T.* 1 Ce qui montre que ce n'étoit point un titre afecté à aucune dignité, mais une epithete que l'on donnoit à son gré à qui l'on vouloit

EXCELLER, v. n. Surpasser les autres; être le prémier ou des plus habiles en quelque art, ou profession; sçavoir parfaitement quelque chose. *Excellere, exsuperare, præstare, eminere, supereminere.* Celui qui *excelle* en vers, n'*excelle* pas ordinairement en prôse. Cet Ouvrier *excelle* à faire des marons; ce Prédicateur à faire des Sèrmons. Cet Orateur a *excellé* en son tems. Il ne faut pas afecter de parler des choses où l'on *excelle*; il semble qu'on chèrche à se faire louer. Le Ch. de M. Sans le secours des passions l'on ne peut *exceller* en rien; & s'il est vrai qu'on puisse vivre sans peine, on vit aussi sans gloire & sans plaisir. M. Scud. Pour *exceller* en quelque chose, il ne faut pas imiter. Le Ch. de M. Les Modernes ont *excellé* dans les Ouvrages de Theatre. S. Evr. Il vaut mieux *exceller* en un art, en une science, en une profession, quelle qu'elle soit, lorsqu'on en est capable, que chèrcher à contenter sa curiosité en sçachant un peu de tout, ne faisant jamais rien de parfait, & ne sçachant jamais rien à fond. C'est pour cela que Pibrac vouloit qu'on ne s'attachât qu'à une chose, afin de pouvoir plus aisément y reussir, & y *exceller*.

Car excèller *n'est pas chose petite.*

On le dit aussi des choses inanimées. Le diamant *excèlle* sur toutes les pièrres. La Geométrie *excèlle* sur toutes les autres sciences par ses démonstrations.

EXCENTRICITÉ, s. f. La distance qu'il y a entre les deux centres des cèrcles, ou des globes qui n'ont point le même centre. *Excentricitas.* Ce qui fait qu'une Planete n'est pas toujours également eloignée de la tèrre, c'est que son mouvement propre le fait dans un cèrcle, qu'on appelle deferent, & qui n'est pas concentrique à la tèrre. Or la distance du centre de ce cèrcle au centre de la tèrre, est ce qu'on appelle *excentricité*. Un des plus admirables problêmes de l'Astronomie, est de trouver justement l'*excentricité* du soleil par la Trigonometrie.

Excentricité simple; c'est dans la nouvelle Astronomie, ou dans le systême des ellipses, la distance qu'il y a entre le centre de l'ellipse & le *focus*, ou foyer; ou bien entre le soleil & le centre de l'excentrique. *Excentricité double*, c'est la distance qu'il y a entre les foyérs dans l'éllipse, distance qui est égale au double de l'*excentricité* simple.

M. Cassini a donné la méthode de trouver l'*excentricité* des planétes, & elle a eté insérée dans les Transactions Philosophiques *N.* 57. Dans le même Ouvrage *N.* 128. il y a une autre methode geometrique de trouver les aphelies, les *excentricitez* & les proportions des orbites des principales planetes. Elle est de M. Halley, Anglois.

EXCENTRIQUE, adj. m. & f. *Excentricus.* Tèrme relatif, qui se dit de deux cèrcles, ou corps ronds qui n'ont pas le même centre. Au lieu de cèrcle *excentrique*, les Modèrnes ont inventé un cèrcle ovale, ou élliptique, pour expliquer l'irrégularité apparente des Planétes, & leurs divèrses distances à l'egard de la tèrre. Le cèrcle *excentrique* de l'hypothèse de Ptolomée, s'appelle aussi *déferent*, parce qu'il semble deferer; c'est-à-dire, porter charier la planéte dans sa circonfèrence. L'orbite du soleil est *excentrique* à l'égard du globe de la tèrre. Mars est fort *excentrique* à l'egard du soleil; c'est-à-dire, son mouvement ne se fait pas autour du même centre. L'oposé d'*excentrique* est concentrique.

Équation *excentrique*, c'est dans l'ancienne Astronomie, l'angle que font deux ligne tirées, l'une du centre de la tèrre & l'autre du centre de l'*excentrique*, & aboutissant toutes deux au corps ou à la place d'une planéte. C'est la même chose que la prostaphereze; & cet angle est égal à la difference qu'il y a dans un arc de l'*excentrique* entre le lieu veritable de la planete & son lieu apparent. Harris.

Le lieu *excentrique* d'une planéte, c'est le vrai point de l'orbite, sur lequel le cèrcle d'inclination passant du lieu de la planete dans son orbite, tombe à angle droit. Id.

EXCEPTER, v. act. Tirer, mettre hors de la regle ordinaire. *Excipere.* Les cas privilegiez sont *éxceptez* de la loi. Les vèrbes anomaux sont *éxceptez* de la régle generale de la Grammaire.

Excepter, signifie aussi, Résèrver. *Demere, servare, seponere, eximere.* Il lui a donné tout son bien; mais il en a *éxcépté* une telle tèrre; il en a *éxcépté* l'usufruit, qu'il s'est réserve.

On dit provèrbialement, Qui dit tout n'*éxcépte* rien.

Excepté, ée, part. pass. & adj. *Exceptus, demptus.*

Excepté, adv. Hormis à la résèrve. *Præterquam.* Il faut être prêt à servir ses amis en toutes choses, *excepté* contre sa conscience. Il est aussi prépositiion. *Præter.* J'ai tout pèrdu *éxcépté* un fils.

EXCEPTION, s. f. Résèrve; ce qui est mis à part, & tiré hors de la régle. *Exceptio.* Ce cas tombe dans l'*exception* de la loi. L'*éxcéption* est une preuve & une confirmation de la regle. Comme il y a du danger à suivre l'*éxcéption* preferablement à la régle, il faut être severe, & contraire à l'*éxception*; cependant parce qu'il est certain qu'il y a des *éxcéptions* de la régle, il en faut juger sévérement, mais justement. Quand il y a le moindre doute dans les actions morales, il faut toujours suivre la régle, & non pas l'*exception*. Nic. Il est rare que la loi du secret reçoive des *exceptions*.

Exception, se dit des pèrsonnes, pour signifier qu'elles sont éxcéptées de ce qu'on a dit, indiqué, marqué auparavant. Racine est une *éxcéption* de ce que j'ai avancé touchant le Théâtre François. P. de Courbev.

Exception. Tèrme de Palais. Ce mot comprend généralement toutes sortes de deffentes, que celui qui est appellé en Justice peut oposer à l'action qui est intentée contre lui, pour en empêcher ou pour en retarder l'effet. Il y en a de trois sortes : les *éxcéptions* declinatoires, les dilatoires & les peremptoires. Les *éxceptions déclinatoires*, sont celles par lesquelles le demandeur decline la Jurisdiction du Juge devant lequel il a été appellé, & demande son renvoi devant son Juge naturel, ou devant un Juge de privilége. Les *éxcéptions dilatoires*, sont celles qui ne tendent qu'à éloigner pour quelque tems le jugement de l'instance; comme lorsqu'un Procureur, au lieu de défendre, y fournit seulement des *éxcéptions*, par lesquelles il demande communication des pièces. Ce plaideur a toujours quelque *exception* dilatoire pour fuir, pour chicaner. Les *excéptions péremptoires*, sont des défenses pèrtinentes fondées sur des fins de non recevoir, comme sur la préscription qu'on oppose; sur le defaut de qualité en la pèrsonne qui agit; pour dol & fraude; ce qui peut faire juger l'affaire sans entrer dans la discussion du droit au fond. Être reçu dans ses *éxcéptions*. Être debouté de ses *éxcéptions*.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de régle si générale qui n'ait son *éxcéption*; pour dire, qu'on ne peut comprendre tous les cas particuliérs sous une même maxime.

EXCÈS, s. m. La partie par laquelle une quantité est plus grande qu'une autre *Excessus.* Cette ligne est plus grande que celle-là; mais l'*excès* n'en est pas considérable.

EXCÈS, se dit en Morale, & signifie, Déréglement, désordre: ce qui passe au-delà des justes bornes, & des mesures préscrites à chaque chose. *Intemperantia, intemperantia.* On le met quelquefois avec un régime. Les *excès* de vin, de femmes, de travail, sont nuisibles à la santé. L'*excès* des désirs fait manquer les plaisirs. S. EVR. Quelquefois *excès* se met sans régime.

On ne voit plus qu'excès en France,
Tout jusqu'à l'excès est monté. L'AB. REGN.

L'ambition qui n'a point de bornes emporte les hommes à des *excès* dangereux. NIC. Nos *excès* ne viennent pas de la nature: elle ne les conseille point. S. EVR. On aime les louanges par *excès*. BELL. On meurt par un *excès* de joie aussi bien que par un *excès* de douleur. Pourquoi faire parade de vos *excès* & de vos debauches? BOSS. Il ne faut pas pousser la bravoure dans l'*excès*. Un *excès* de severité. Il y a de l'*excès* dans cette condamnation. L'*excès* de la passion fait qu'il s'ôte la déclarer. B. RAB. M. de Vaugelas etoit civil & respectueux jusqu'à l'*excès*. PEL. Il y a des malheurs ausquels les hommes approuvent qu'on soit sensible jusqu'à l'*excès*. DISC. D'EL. Quand il s'agit de faire du bien, le procedé héroïque aime l'*excès*, & ne cherche ni regle ni mesure. CH. DE M. Clovis se jetta dans les *excès* où l'ambition & la bonne fortune precipitent les Conquerans. LE P. DAN. Cette femme se rendoit illustre par l'*excès* de son affliction. S. EVR. Les hyperboles sont d'ordinaire fausses, ou trop hardies, à moins qu'on n'y mette quelque adoucissement qui en tempére l'*excès*. BOUH. Le milieu entre l'*excès* de contrainte & de liberté, est difficile à trouver. BELL. Sarasin a dit, un *excès* de beauté.

Fuyez en toute chose un ridicule excès. BOIL.

Néron, tant détesté,
N'a point à cet éxcès *poussé sa cruauté.*

EXCÈS, en térmes de Théologie, signifie un relâchement de Morale. Plusieurs gens de bien se sont ecriez contre les *excès* de quelques nouveaux Casuistes.

EXCÈS, en terme de Palais signifie, Blessures, outrages. *Contumelia.* Il a eu de grandes reparations pour les *excès* commis en sa pérsonne.

Ce mot vient de *excessus*, c'est-à-dire, *outre mesure*; comme par la même raison on a dit outrage dans le même sens.

ÉXCESSIF, IVE, adj. Qui est porté dans l'excès. *Immoderatus.* C'est une dépense *excessive*. Il ne faut point m'imputer des sentimens *excessifs*. FEN. L'esprit humain n'est jamais plus *excessif* dans la flatterie que quand il est preocupé par la terreur. BEN. Il fait un froid *excessif*. Ce prologue fait des presens *excessifs*. Il n'y eut que l'*excessive* grandeur de Rome qui fut cause de sa ruine. BOUH. La nation, accoutumée à une liberté *excessive*, étoit toujours prête à se revolter. AB. DE V. Alexandre le Grand étoit *excessif* en tout, soit pour le bien, soit pour le mal. ABL. Tout ce qui est *excessif* est vicieux, jusqu'à la vértu, qui cesse d'etre vertu dès qu'elle va aux extremitez. BOUH. La dépense des repas d'Antoine & de Cleopatre etoit *excessive*. CITRI. L'expression est forte; mais je ne crois pas qu'elle soit *excessive*. AB. DE LA TRAP.

ÉXCESSIVEMENT, adv. D'une maniére éxcéssive. *Intemperanter, immoderatè.* Cet homme a été battu *excessivement*. Les flateurs louent *excessivement*. Cet homme est si *excessivement* complaisant, qu'il a fait un defaut d'une bonne qualité. M. SCUD.

ÉXCESTÈR, s. m. Nom propre d'une ville d'Angletérre, qu'on appelle autrement *Fron Exonia, Isaca*, ou *Isca Damnoniorum*. Elle est sur la riviére d'Ex, à trois ou quatre lieuës de son embouchure. *Excester* est capitale du Comte de Devon, & il y a un Evêché suffragant de Cantorbery. MATY.

EXCIPER, v. n. Terme de Palais. Fournir des éxceptions. *Excipere.* Ce Procureur a *excipé* contre ma demande par un declinatoire, par une dénégation de ma qualité d'heritier, par la demande d'un delai pour deliberer. On n'est pas reçu à *exciper* du droit d'autrui.

Ce mot vient du Latin *excipere*. Le déffenseur est celui qui *excipe* & qui fournit des defenses.

ÉXCITATIF, IVE, adj. Qui éxcite. *Excitans, excitativus.* Ce remede est trop violent, trop *excitatif* des humeurs.

ÉXCITATION. s. f. Action de ce qui excite. *Excitatio.* L'*excitation* des humeurs est dangereuse quand on est enrhumé. Cet homme agira assez en cet affaire par son propre interêt, il n'a besoin point d'autre *excitation*. Les plus parfaits se font de continuelles *excitations* à eux-mêmes pour animer leur pieté. BOSS.

ÉXCITER, v. act. Provoquer, causer quelque effet. *Incitare, creare, facere.* Le tabac, la bêtoine, *excitent* l'étérnuëment. Les acides *excitent* la toux. Les vents *excitent* les orages. Un peu d'eau sur un grand feu l'*excitent* davantage, le rend plus vif. Les salines *excitent* la soif, l'appetit.

EXCITER, se dit figurément en Morale, & signifie, inciter, allumer, encourager, animer. *Accendere, animos addere, commovere.* L'éloquence *excite* les passions. Les seditieux *excitent* le peuple à la revolte. L'emulation *excite* à l'etude, au combat. Cet homme est lent & paresseux, il n'agit point si on ne l'*excite*. Il faut s'*exciter* à la vuë de la perfection, & avoir du moins la ferveur des desirs, si l'on ne peut avoir la grandeur des œuvres. FLECH. Qu'on voye tomber des larmes de nos yeux lorsque l'excès de notre douleur nous les fait répandre; mais ne nous *excitons* jamais à pleurer. M. ESP. Rien n'attire tant l'aversion que l'amour propre: il ne sçauroit se montrer sans l'*exciter*. NIC. Les passions à demi touchées n'*excitent* en nos ames que des mouvemens imparfaits. S. EVR. Les merits interessez dans l'amour de Dieu, servent à *exciter* la paresse des hommes. FEN. Dieu a répandu des tenebres dans l'Ecriture pour *exciter* notre diligence. NIC. Le criminel, tout indigne qu'il etoit de la clemence du Roi, *excitoit* encore sa tendresse & sa compassion.

ÉXCITÉ, ÉE, part. & adj. *Excitatus, ardens, concitatus.*

EXCLAMATION, s. f. Elevation de la voix, qu'on fait pour temoigner quelque surprise violente, soit d'admiration, soit d'indignation, soit de douleur, de peur, de desir, &c. *Exclamatio.* Les *exclamations* sont des figures qui conviennent bien à un Orateur. A l'arrivée de son ami il fit de grandes *exclamations* de joie. Cette femme crut voir un phantôme, elle fit une grande *exclamation*. Il ne faut point aller jusqu'aux *exclamations*, quand on ne fait qu'approuver. S. EVR. La flatterie a un langage qui lui est propre: elle ne louë jamais que par des *exclamations*. M. SCUD. Les *exclamations* concertées des flateurs paroissent fades aux gens de bon goût. BELL. Ces mauvais declamateurs font de lugubres *exclamations* aux moindres reflexions douloureuses. S. EVR.

ÉXCLAMER, v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois s'écrier, pousser des cris causez par quelque émotion extraordinaire de l'ame. *Exclamare.*

ÉXCLURRE, v. act. *J'exclus, j'ai exclus, j'exclurrai.* S'oppose aux prétentions de quelqu'un; l'en faire dechoir & debouter. *Excludere.* Ses ennemis l'ont fait *exclurre* de cette dignité où il croyoit être élu. *Exclurre* quelqu'un d'un emploi par de certains biais. BOUH. On l'a *exclus* du gouvérnement. ABL. *Exclurre* un Prêtre de l'autel. *Exclurre* des Sacremens.

Ce mot vient du Latin *excludere*.

On le dit aussi des obstacles naturels, ou légitimes. La loi *exclut* les batards des successions, des Benefices. L'heritier pur & simple *exclut* le beneficiaire.

EXCLURRE, signifie aussi, Excépter. Le Roi a accordé un pardon aux rebelles d'un tel lieu, mais les Chefs en sont *exclus* & exceptez.

EXCLURRE, signifie aussi, Refuser l'entrée, chasser d'une maison. Les mauvais Anges ont eté *exclus* du Paradis. Les pecheurs en seront *exclus* pour jamais.

On dit qu'un homme a eté *éxclus* d'une succéssion; pour dire, qu'il a eté desherité.

ÉXCLUS, USE, part. & adj. *Exclusus.*

EXCLUSIF, IVE, adj. Qui a la force d'éxclurre. *Excludens, exclusivus.* Cette loi porte une défense *exclusive*. Les Souverains ont des voix *exclusives* dans l'élection des Papes. Ce testament a une clause *exclusive*. Hormis est un mot *exclusif*.

ÈXCLUSIVEMENT, adv. D'une maniere qui éxclud, qui éxcepte. *Exclusive.* Cette loi prononce *exclusivement*. Les noces sont pérmises jusqu'au prémiér jour de Carême *exclusivement*; c'est-à-dire, que le jour des cendres n'est pas compris dans la pérmission. La Cour a renvoyé un tel prisonnier pardevant le Juge ordinaire pour lui faire son procès jusqu'à sentence definitive *exclusivement*; pour dire, qu'elle n'a renvoyé que l'instruction, qu'elle s'est reservé le jugement.

ÈXCLUSION, s. f. Ce qui fait qu'on est éxclus de quelque chose. *Exclusio.* La loi lui donne l'*exclusion*. Cette couronne a donné l'*exclusion* de la Papauté à un tel sujet. Il a institué un tel son heritier à l'*exclusion* de ses autres parens.

EXCLUSION, signifie aussi, Exception. On peut disposer de son bien à l'*exclusion* des quatre quints de ses propres.

ÉXCOMMUNICATION, s. f. Anathême, peine, ou censure Ecclesiastique, par laquelle on retranche les heretiques de la societé des Fideles, ou les pécheurs obstinez de la communion de l'Eglise, & l'usage des Sacremens. *Excommunicatio, anathema.* L'*excommunication* doit être precédée de trois monitions publiées au moins à deux jours d'intérvalle l'une de l'autre. Celui qui la prononce doit avoir jurisdiction contentieuse. Celi s'entend

sement des *excommunications* imposées par le Juge. Mais celles qui sont portées par la loi sont encouruës de plein droit, dès que l'action est commise. On les appelle *excommunications* du canon, ou *latæ sententiæ*. Elles sont en si grand nombre qu'il seroit difficile, même aux plus sçavans Canonistes, d'en faire un dénombrement exact. Il y en a 50. dans les Clémentines, 20. dans la Bulle *in cœna Domini*, &c. Rebuffe sur le concordat rapporte soixante peines qui suivent l'*excommunication*.

Quand on parle absolument de l'*excommunication*, cela s'entend, selon quelques-uns, de la *majeure*, qui sépare de la communion des Fidelles, *cap. 54. de sentent. excommun.* au lieu que la *mineure* est une simple interdiction des Sacremens. L'*excommunication majeure*, que l'on appelle *ab homine*, est quand le Prelat excommunie personnellement quelqu'un, & le sépare de la communion des Fidèles & de la participation des Sacremens; & l'*excommunication mineure* est encouruë de plein droit, quand quelqu'un communique avec des excommuniez d'*excommunication majeure*, ce qui emporte aussi privation des Sacremens; mais non pas l'interdiction de l'entrée de l'Eglise, ni du commerce des Fidelles. Elle n'est point reçuë en France. Autrefois les excommuniez étoient obligez d'impétrer dans l'année leur absolution des Evêques, & de satisfaire à l'Eglise, autrement ils y étoient contraints par les Juges séculiers, par saisie de leurs biens & emprisonnement de leurs personnes, suivant un Edit de S. Louis de l'an 1228. En Angleterre ils n'avoient que quarante jours. Les sujets étoient dispensez du serment de fidelité qu'ils doivent à leurs Seigneurs dominans, qui étoient mis en possession de leurs fiefs, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. En Espagne celui qui ne se fait pas absoudre de l'*excommunication* dans l'an, est tenu pour Heretique.

Il y a eu un tems où on étoit entêté de cette opinion, que le corps des excommuniez, s'ils n'étoient absous, ne pouvoit pourrir, mais demeuroit entier pendant plusieurs siecles pour servir d'un horrible spectacle à la postérité, comme témoignent Matthieu Paris, & d'autres Auteurs. Les Grecs sont encore dans cette opinion, & disent qu'ils en ont une infinité d'experiences, comme prouve du Cange par le témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs.

Dans l'ancienne Eglise l'*excommunication* avoit divers dégrez; ce n'étoit pas toujours un retranchement des Sacremens; mais une séparation, & une espece de schisme entre les Eglises, ou de suspense de commerce spirituel entre les Evêques. Depuis les causes d'*excommunication* sont devenuës plus frequentes, & on en a usé avec moins de circonspection. Dans le neuvième siecle les Ecclésiastiques employèrent souvent ces armes spirituelles pour repousser les violences qu'on leur faisoit. La dureté croissant toujours, on passa à des rigueurs peu connuës à l'antiquité: comme d'excommunier des familles entières, ou des Provinces, ou d'y interdire l'exercice de la Religion, & d'accompagner les *excommunications* de cérémonies terribles.

Présentement on n'a ni les mêmes frayeurs, ni les mêmes respects pour l'*excommunication*, & on en appelle comme d'abus, lorsqu'on la pratique mal-à-propos. Par exemple, l'Official de Toulouse ayant excommunié les Officiers de la Sénéchaussée de Toulouse, sur leur refus de lui rendre un prisonnier, l'Official fut contraint à lever l'*excommunication*, & à la révoquer. Il y auroit de même abus si l'*excommunication* étoit fulminée contre le Roi, ou le Royaume, ou contre les Officiers royaux dans les choses qui concernent l'exercice de leur charge. Tout ceci est de Fevret. On n'en doit venir que rarement & sobrement au remede extrême de l'*excommunication*. La forme de l'*excommunication*, c'est d'avoir des cierges allumez, de les jetter avec des malédictions & des anathêmes, de les éteindre, & les fouler aux pieds au son des cloches. Aux *excommunications* décernées en conséquence des monitoires publiez pour avoir revelation de quelque chose, on n'observe pas les cerémonies extraordinaires.

On craignoit autrefois autant l'*excommunication* de S. Martin, que celle du Pape, comme on voit dans Sulpice Sévère. Pierre de Blois témoigne qu'autrefois en Angleterre on se contentoit d'excommunier ceux qui avoient tué un Ecclesiastique, au lieu qu'on punissoit de mort ceux qui avoient tué un Laïque. C'est qu'on croyoit alors que la peine d'*excommunication* étoit plus grande que celle de la mort. Il y a eu des Evêques qui ont prononcé des *excommunications* contre des chenilles & autres insectes, après une procedure juridique, & avoit donné à ces animaux un Avocat & un Procureur pour le défendre. Fevret rapporte divers exemples de pareilles *excommunications*, ou contre des rats qui infectoient le pays, ou contre d'autres animaux. Voyez la forme de ces *excommunications* dans cet Auteur. L'*excommunication* est fondée sur un droit naturel qu'ont toutes les sociétez de bannir de leur corps ceux qui en violent les loix.

Dans l'ancienne Eglise on distinguoit deux sortes d'*excommunications*: l'une par laquelle ceux qui, convaincus de leur crime par leur propre confession, s'éloignoient de la communion, & on l'appelloit *médecinale*: l'autre se lançoit contre les rebelles qui persistoient opiniâtrement dans leurs erreurs, & on l'appelloit *mortelle*. Le pouvoir d'excommunier appartenoit à toute l'Eglise en general; c'est-à-dire, que les Evêques & les Prêtres en avoient le droit du consentement du peuple. Cela se pratiquoit encore du tems de S. Cyprien. Depuis on ne consulta plus le peuple. L'Evêque & le Clérge s'en attribuèrent le pouvoir. Cette *excommunication* consistoit à être banni de la société, & de l'assemblée des Fidelles. On pouvoit avoir recours au Synode de la Province, qui jugeoit de la validité de l'*excommunication*. Il est souvent arrivé que des Eglises s'excommunioient mutuellement; c'est-à-dire, qu'elles rompoient la communion qui étoit entr'elles. Il y a divers exemples de ces sortes d'*excommunications*. Alors on pouvoit douter lequel des deux partis étoit excommunié & séparé de l'Eglise. Du Pin. Les Papes en usant de l'*excommunication* trop legérement & sans discretion, l'ont renduë indifferente, ou moins redoutable. Pasq. La régle de S. Benoit nomme *excommunication*, l'exclusion de l'Oratoire, ou de la table commune. C'étoit la peine des Moines qui venoient trop tard. Fleury.

L'*excommunication* étoit en usage chez les Juifs, & ils chassoient de la Synagogue ceux qui avoient commis de grands crimes. Voyez l'Evangile de S. Jean IX. 22. XII. 42. XVI. 2. & Josephe. *Antiq. Jud.* L. IX. C. 22. L. XVI. C. 2. Les Esséniens, quand ils étoient excommuniez n'osoient même recevoir à manger de personne, pour ne pas violer leur serment, & se contentoient de vivre d'hèrbes; ensorte que quelquefois on les laissoit mourir misérablement. Voyez Josephe, *De Bello* L. II. C. 12. Thomas Godwin dans son *Moses and Aaron* L. V. C. 2. en distingue trois degrez, ou trois espèces d'*excommunication* chez les Juifs. Il trouve la prémière dans S. Jean IX. 22. la seconde dans S. Paul 1. Cor. V. 5. & la troisième dans la 1. aux Cor. XVI. 22.

Excommunication, Ou le retranchement de la participation aux mystéres, étoit aussi en usage dans le Paganisme. On deffendoit à ceux que l'on excommunioit d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples, & ensuite on les livroit aux Demons & aux furies des Enfers avec de cèrtaines imprécations: c'est ce qu'on appelloit *diris devovere*. Les Druides des anciens Gaulois usoient aussi de l'*excommunication* contre les rebelles, & interdisoient la communion de leur mystères à ceux qui refusoient d'acquiescer à leurs jugemens.

EXCOMMUNIEMENT, s. m. Tèrme populaire, qui se dit des menaces d'excommunications qui se font au prône, tant en vertu de lettres monitoires contre ceux qui ne viendroient pas à révélation, que de celles qui sont contenuës dans le Rituel contre les Usuriers, Devins, &c. On a jetté des *excommuniemens* pour avoir preuve de ce recele.

EXCOMMUNIER, Verbe act. Retrancher quelqu'un de la communion des Fidelles. *Excommunicare, sacrare anathemate.* Il y a des grandes censures dans le Droit contre ceux qui communiquent avec les gens qui sont *excommuniez*, qui sont toutefois limitées par le Concordat. Le Roi ne peut être *excommunié*. L'Ordre de Citeaux, & quelques autres Ordres Religieux, ne peuvent être *excommuniez* par les Evêques, à cause d'une exemtion speciale émanée du Saint Siege. Fevret. S. Athanase *excommunia* un Gouvèrneur ou General d'armée dans la Libye, qui y commettoit beaucoup de crimes par ses cruautez & par ses débauches, & en écrivit à S. Basile, ou plutôt à toute l'Eglise, pour déplorer le malheur de cet Officier & demander qu'on n'eût communion avec lui, ni de feu, ni d'eau, ni de couvért, comme parle S. Basile. Car ce Saint ayant reçu la lettre de S. Athanase, lui écrivit, & lui promit que lui & tout son peuple, à qui il avoit montré cette lettre, le traiteroient de la sorte, pour voir si cette condamnation univérselle le pourroit faire rentrer en lui-même. Tillemont, *Hist. Eccl. T. VIII. p. 246.*

Excommunié, part. pass. & adj. & s. Anciennement il étoit défendu de boire & de manger avec un *excommunié*, & de le saluer. Pasq. En fuyant tout commèrce avec l'*excommunié*, l'on n'a d'autre but que de le couvrir d'une salutaire confusion. Fleury. Dans le Xe & XIe siécle on poussa bien loin la sévérité contre les *excommuniez*. Pèrsonne ne devoit approcher d'eux, non pas même leurs domestiques, leurs femmes, ni leurs enfans. Ils ne pouvoient ester en jugement, ni user de leurs droits, & ils étoient exclus de toutes sortes d'emplois; par-là un Roi *excommunié* se voyoit réduit à l'état d'un simple particulier. Ainsi à force d'étendre la puissance de l'Eglise, on la rendit méprisable. Grégoire VII. apporta ce tempérament;

c'est qu'il exempta de l'excommunication les femmes, & les enfans des *excommuniez*, & leur permit d'avoir commerce avec eux. Jo. Pour rendre les *excommuniez* plus odieux, le Prêtre étoit obligé de cesser, d'interrompre le Service, si un *excommunié* entroit dans l'Eglise. On ne marque point cette aversion excessive dans la primitive Eglise. Du Bois. On dit un visage d'*excommunié*, aussi bien qu'on dit un visage d'*appellant*; pour dire un visage pâle & deffait. On appelloit autrefois un scélerat un *excommunié*.

On dit provérbialement, qu'un fagot est *excommunié*, quand on ne le peut faire brûler.

ÉXCOMPTE, f. f. Prononcé *Escompte*. Tèrme de Négoce. C'est la remise que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'échéance, ou quand la dette est douteuse & difficile à exiger. *Pecuniæ remissio*. L'*excompte* est souvent un pretexte pour colorer l'usure. L'*excompte* est encore en usage dans le negoce, & se dit lorsqu'un Marchand prend de la marchandise à crédit pour trois, six, neuf, douze ou quinze mois, à la charge d'en faire l'*excompte* à chaque payement; c'est-à-dire, rabatre sur le billet deux & demi pour cent, qui tiennent lieu d'intérêt à proportion qu'il paye. L'*excompte* differe du *change*, en ce que le *change* se paye par avance, & l'*excompte* à mesure qu'on s'acquitte. Voyez Savary, Irson, Barreme, Gobain, & semblables Auteurs.

ÉXCOMPTER, v. n. Tèrme de Négoce. Déduire, rabattre une somme d'un compte. Payer une dette, ou lettre de change, à la reserve & déduction de ce qui a été stipulé pour l'excompte ou la remise. *Pro anticipata solutione*.

Plusieurs écrivent *escompte*, *escompter*, pour *éxcompte*, & *éxcompter*.

ÉXCORIATION, f. f. Ecorchure. *Excoriatio*. Ce Chirurgien a fait son raport que les blessures étoient legéres, qu'il n'y avoit que de simples *excoriations*.

ÉXCRÉMENT, f. m. Ce qui sort des corps des animaux lorsqu'ils ont fait leur digestion, ou ce qui leur est d'ailleurs superflu & nuisible. *Excrementum*, *excretio*. L'urine & les matières fecales sont les gros *excrémens* qui sortent de la vessie, ou du ventre.

Les Medecins appellent aussi *excrémens* divèrses humeurs qui se séparent du sang par le moyen de differens couloirs, & qui servent à plusieurs usages, telles sont la salive, la bile, le suc pancreatique, la lymphe, la semence, &c. Quelques-uns tiennent que l'ambre gris est un *excrement* de baleine, ou un *excrement* de la mèr.

On appelle figurément *excrément* de la tèrre, *fungus*, *terræ filius*, une personne vile, ou meschante, qu'on veut mepriser ou injurier. Balzac blâme Malherbe, qui avoit employé cette expression, *excrément de la terre*, en parlant d'un Favori, lequel avoit abusé de sa faveur, & de son credit. Ce mot, dit-il, me semble bas pour un scelérat illustre, plus haï que meprisé. Le mot *excrement* est d'ailleurs trop sale, & d'assez mauvaise odeur. Dans sa plus honnête signification, il ne s'entend que des vèrmisseaux, & autres creatures imparfaites qui se forment de la corruption de la tèrre.

En terme de Philosophie hérmétique, on appelle la tartre *excrément* du suc du plan de Vignes.

ÉXCRÉMENTEUX, euse, adj. Qui tient de l'éxcrément. *Excretus*, *excrementitius*. Ainsi on appelle quelquefois du sang *excrémenteux*, quand la nature se décharge d'un sang superflu. Toutes les humeurs ont deux parties, l'une alimenteuse, l'autre *excrémenteuse*.

ÉXCRÉMENTICIEL, elle. Adj. m. & f. C'est la même chose qu'excrémenteux. *Excrementitius*. Ils veulent que ces principes étant mêlez avec un autre esprit qu'ils trouvent dans ce liquide *excrémenticiel*. Dionis. Les fèrmens se trouvant mal conditionnez, la separation de la serosité *excrémentitielle* du sang en est interceptée. Jo.

ÉXCRÉMENTIEL, elle, Adj. m. & f. C'est la même chose qu'*excrémenteux*. *Excrementitius*. *Excrementiel* se trouve dans des Auteurs de nos jours qui écrivent bien. Quand cet oiseau (l'oye) est trop jeune, la chair est visqueuse, & propre à produire des humeurs grossières & *excrémentielles*. Lémery.

Ce mot, & les deux qui précédent, sont derivez du mot *excrément*.

ÉXCRESCENCE, f. f. Tèrme de Chirurgie. C'est une chair superfluë qui naît en quelques endroits du corps des animaux contre l'ordinaire disposition de la nature, comme les loupes, les gros porreaux, &c. *Caruncula adnascens*, *excrescens*. Les Medecins appellent *apophyses*, les *excrescences* naturelles, comme celles des os, &c.

ÉXCRÉTION, f. f. Tèrme de Médecine, qui se dit de l'action par laquelle la nature pousse en dehors les mauvaises humeurs qui lui nuisent. *Excretio*. La plûpart des crises se font par *excrétion*, comme flux de sang, d'urine, de ventre, de sueurs & vomissemens.

On dit *excrétion* en chirurgie, en parlant des plaies, pour exprimer les écoulemens de pus & autres matières qui se font par les plaies. Les *excrétions* sont des marques cèrtaines de la nature de la partie blessée. Dionis.

ÉXCRETOIRE, adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. *Excretorius*. On le dit des glandes, des vaisseaux qui servent à filtrer, à separer les sucs, les liqueurs, les humeurs dans le corps des animaux. Quand les muscles de ces deux os viennent à s'accourcir, ils pressent le sac, & forcent la liqueur à en sortir par deux canaux *excrétoires* qui aboutissent dans les deux gencives des grandes dents de la vipère. Lémery. Ces glandes separoient & filtroient une partie des impuretez du sang, lesquelles étoient versées par les vaisseaux *excrétoires* de ces filtres dans le rectum. Dionis.

Ce mot vient du Latin *excernere*, séparer. *Excrétion* en vient aussi.

ÉXCROC, ÉXCROQUER. Voyez ESCROC, ESCROQUER.

ÉXCURSION, f. f. Course, irruption, incursion, sortie sur le pays ennemi. *Excursus*, *incursio*.

ÉXCUSABLE, adj. m. & f. Celui ou celle qui sont dignes d'excuse, qui peuvent être excusez, qui ont des raisons suffisantes pour se justifier de quelque crime, ou de quelque faute commise. *Tolerabilis*, *dignus excusatione*, *veniâ*. Il a tué ce voleur en son corps deffendant, il est *excusable* par toutes les loix. Sa faute n'est pas *excusable*. Ablanc. Celui qui pardonne contre la justice, est plus *excusable* que celui qui condamne injustement. Courtin.

ÉXCUSATION, f. f. Tèrme de Jurisprudence, qui se dit des raisons que quelqu'un allegue pour n'être pas chargé d'une tutelle, ou d'une autre charge. *Excusatio*, *causa*, *exceptio*. Il y a des titres dans le Droit de l'*excusation* des Tuteurs.

ÉXCUSE, f. f. Raison par laquelle on tâche de se justifier, prétexte spécieux pour pallier quelque crime, ou quelque faute commise. *Excusatio*, *purgatio*. Les *excuses* de ce criminel ne sont point valables. La plupart des debiteurs donnent des *excuses* en payement. N'alléguez point pour vous dispenser de vos devoirs ces vaines *excuses* dont l'amour propre se fait un fragile appui. Port-R. Vos *excuses* partent plutôt de votre paresse, que de la defiance que vous avez de votre ésprit. Ablanc.

Quand l'amour est ardent, aisément il s'abuse;
Il croit ce qu'il souhaite, & prend tout pour excuse. Corn.

Vainquons par valeur ou par ruse:
Le succès sera notre excuse. Scar.

On a mis en usage une façon de parler impèrtinente, je vous demande *excuse*; on n'a plus qu'à y ajouter, je vous fais pardon au lieu qu'on doit dire, je vous demande pardon, je vous fais mes *excuses*, &c. Demander *excuse*, est un vrai galimathias qui choque également l'usage & la raison: il n'y a que les bourgeois & la populace qui le disent. Bouh. Il est vrai que ce ne seroit pas manquer absolument de politesse que de dire, *je vous demande excuse*, dans le sens de cette phrase, *je vous demande pardon*: mais l'autorité du P. Bouhours jointe à celle de M. Menage, suffit pour s'en abstenir, ou pour s'en servir rarement. *Je vous prie de m'excuser*, est aussi commode. Au reste, soit que l'on condamne, ou que l'on approuve, *demander excuse*, il faut remarquer qu'il a des occasions où cette façon de parler ne peut être confonduë avec *demander pardon*. La prémière n'est pas assez respectueuse pour la mettre dans la bouche d'un inférieur à l'égard de son supérieur: & la seconde dit un peu trop pour la mettre dans la bouche d'un superieur parlant à son inferieur. Un enfant ne peut pas dire à son pére, *je vous demande excuse*, ni un pére à son enfant, *je vous demande pardon*.

Le mot *excusare*, *excuser*, est tiré du Celtique *Escuzo*, qui veut dire la même chose. Pezron. Ou plutôt le pretendu Celtique *escuzo* vient du Latin *excusare*.

ÉXCUSER, v. act. Pallier, amoindrir le crime, ou la faute de quelqu'un; le justifier en quelque sorte; chèrcher des raisons pour rendre une faute pardonnable. *Excusare*, *probare*, *purgare*. On ne peut pas *excuser* les crimes capitaux. Il faut *excuser* cette petite incivilité, on doit *excuser* la jeunesse. La droiture de l'intention n'*excuse* point le crime. Port-Royal. Par le dogme de la probabilité on *excuseront* bien des pechez. Pasc. On doit pardonner aux premiers mouvemens de la douleur, quelque violens qu'ils soient; mais on ne sçauroit les *excuser* lorsqu'ils continuent. S. Evr. Quelles excuses ne trouveriez-vous point en vous, si le crime pouvoit s'*excuser*? Elles envoyèrent des Deputez pour s'*excuser* de ce qu'elles avoient prété l'oreille à la révolte. Ablanc. Vous chèrchez à *excuser* ce que vous n'oseriez approuver. Boss.

On dit communement, quand on est d'un avis contraire à quelqu'un

qu'un à qui on doit de la civilité, *excusez-moi*, si je vous dis que, &c.

On dit, *s'excuser* sur quelqu'un; *rejicere culpam*; pour dire, Remettre la faute sur lui. Ce Capitaine s'est *excusé* sur son Lieutenant, qui a mal gardé le poste avancé où il l'avoit mis.

S'EXCUSER, signifie aussi, Refuser honnêtement; prendre quelque prétexte pour se disculper. *Deprecari*. On m'a prié de solliciter contre vous, je m'en suis *excusé*. On l'a prié de cette nôce, mais il s'est *excusé* d'y aller. Il s'*excusa* sur sa pauvreté. ABLANC. Elle s'*excusa* sur ce qu'elle n'avoit jamais vû le Roi. VAUG.

EXCUSÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Excusatus*. Je vous prie de me tenir pour *excusé*.

EXCUSEUR, s. m. Qui excuse. *Excusator*. Voiture s'en est sèrvi en badinant dans une lettre à Chapelain: Quand je pense que cette lettre s'adresse au plus indulgent de tous les hommes, à l'*excuseur* de toutes les fautes, au loueur de tous les Ouvrages. Je ne sçai si on le trouve autre part.

E X E.

EXÉAT, s. m. Tèrme de la Discipline Ecclésiastique, qui est purement Latin, & qui se dit de la pérmission que donne un Evêque à un Prêtre pour sortir de son Diocèse; un Abbé à un Religieux pour sortir de son Monastere: ce qu'on appelle autrement une *obédience*. Ce tèrme s'employe aussi dans les Colleges de Paris, quand on donne à un écolier la libèrté de sortir. Son Précepteur lui a donné un *exéat*.

EXÉCRABLE, adj. m. & f. Qui est à detester, qu'on doit avoir en horreur. *Detestabilis, execrandus*. C'est un blasphemateur *exécrable* & abominable, qui a des mœurs & des sentimens *exécrables*.

> *Contraint (Néron) de s'arracher une* éxécrable *vie,*
> *Sa lache main cherchoit une main plus hardie.* VILL.

EXÉCRABLEMENT, adv. D'une manière éxécrable. *Horribilem, detestabilem, execrandum in modum*. Ces joueurs jurent & renient Dieu *éxécrablement*.

EXÉCRATION, s. f. Horreur, détestation de ce qui est méchant, abominable. *Execratio*. Les sentimens de ces Heretiques sont dignes d'une perpetuelle *éxécration*. Ton nom est en *éxécration* à ta patrie. ABLANC.

EXÉCRATION, se dit aussi d'un sèrment violent & horrible, qu'on n'oseroit violer. Il a prouvé son innocence avec tous les sèrmens & *éxécrations* possibles. Il m'a donné sa foi avec tant de sèrmens & d'*éxécrations*, qu'il faut bien qu'il me la garde.

EXÉCUTER. Vèrbe act. Accomplir les ordres, les commandemens de quelqu'un. *Exequi*. Les ordres du Roi seront ponctuellement *éxécutez*.

EXÉCUTER, signifie aussi, Réduire en pratique la théorie d'une science; effectuer les desseins, les entreprises qu'on a imaginées. *Perficere, implere*. Ce n'est pas le tout que d'avoir conçu un grand dessein, il le faut *éxécuter*, le reduire en pratique. Henri VIII. entreprit & *éxécuta* de grandes choses. DE LARREY. Quand on donne une fois sa parole, il la faut *éxécuter*, il la faut tenir. *Exécuter* un Traité. ABLANC. Ils veulent qu'on *éxécute* le testament. LA MAT. Cette machine a été *éxécutée* en grand, & a reussi. Quand on confirme une sentence, on dit qu'elle sera *éxécutée* selon sa forme & teneur. Les provisions s'*éxécutent* nonobstant l'appel.

EXÉCUTER, se dit aussi des actes que font les Sèrgens quand en vèrtu de quelque contrainte ils font saisir & enlever les meubles d'un débiteur, à moins qu'il ne donne un gardien solvable. *Auferre pignora*. On ne peut *éxécuter* des meubles que pour des sommes liquides en vèrtu d'obligations, ou de jugemens, ou de contraintes decérnées par ceux qui ont autorité pour le faire.

On dit en ce sens, qu'un homme s'*éxécute* lui-même, quand il vend une partie de son bien pour satisfaire ses creanciers, & éviter les frais de Justice.

EXÉCUTER un canon, c'est en tèrme d'Artillerie, le sèrvir.

EXÉCUTER, se dit aussi des supplices qu'on fait souffrir par ordre de Justice. *Plectere, afficere extremo supplicio, animadvertere pœnâ capitis*. Il y a eu trois hommes qui ont été *éxécutez* aujourd'hui, deux pendus, & un brulé.

EXÉCUTÉ, ÉE. part. & adj. *Perfectus*, &c.

EXÉCUTEUR, s. m. Commissaire qui a ordre d'éxécuter les ordres d'un Prince. *Executor, administer, rei faciendæ præfectus, rei exequendæ curator*. Le Chancelier de l'Univèrsité est *éxécuteur* des Réscrits & Bulles Apostoliques. Le Pape nomme dans les Bulles trois *éxécuteurs* pour les fulminer. Les Commissaires députés dans les Provinces, sont les *éxécuteurs* des ordres de la Cour. Néron trainoit aprés lui ceux qui lui conseilloient ses crimes, & qui en étoient les *éxécuteurs*. S. EVR. Ce n'est point aux enfans à être les *éxécuteurs* de la vengeance du Ciel contre leur pére. DAC.

EXÉCUTEUR, se dit aussi d'un moindre Officièr ou Sèrgent qui éxécute un ordre de Justice. *Accensus, lictor, pignerator*. Le Sèrgent porteur & *éxécuteur* de cette contrainte, a fait une déscription des meubles.

EXÉCUTEUR, se dit absolument de celui qui éxécute les sentences criminelles, qu'on appelle autrement *le Maître des hautes œuvres*, & en son vrai nom *le Bourreau*, celui qui pend, rouë, decolle les criminels condamnez. *Lictor, Carnifex*. Le P. Vèrjus a dit aussi *Executrice* en ce sens, mais figurément. Il remèrcioit Dieu de ce que ces créatures (les ardeurs du soleil, les gelées, les neiges, les pluies) qu'il regardoit comme d'aimables *éxécutrices* de ta justice, l'aidoient ainsi à louer sa miséricorde, en lui donnant moyen d'expier ses fautes en cette vie. P. VERJ.

EXÉCUTEUR, EXÉCUTRICE, se dit aussi au masculin & au féminin, de celui ou celle qui sont nommés par un testateur pour avoir soin de faire éxécuter son testament. *Curator exequendi testamenti*. Un *éxécuteur* testamentaire doit être saisi de tous les meubles d'un deffunt pendant un an, au bout duquel il est tenu d'en rendre compte. Pour la validité d'un testament il n'est point nécessaire qu'il y ait un *éxécuteur* testamentaire. Des testamens faits en Latin au XIV[e] siécle, appellent les *Exécuteurs Testamentaires, Provisores*.

EXÉCUTION, s. f. Action par laquelle on éxécute; achevement, accomplissement d'une chose qu'on doit faire. *Executio*. Il a été commis pour l'*éxécution* des ordres de Sa Majesté. Il a été chargé par le testateur de l'*éxécution* de ce Testament. Le Roi se montra fort sévère à maintenir l'*éxécution* des loix. Ils demandoient l'*éxécution* du Traité. ABL. L'Architecture pratique, est la connoissance qu'on a acquise par l'*éxécution* & la conduite des bâtimens.

EXÉCUTION, signifie aussi une saisie & enlevement de meubles faits par un Sèrgent, & par autorité de Justice. *Pignorum ablatio, pigneratio*. Il a été ordonné que l'*éxécution* encommencée sera parachevée, & les meubles saisis vendus. Les *éxécutions* militaires sont celles qui se font promptement & sans formalitez; où l'on vend les meubles, au même tems qu'on les saisit, au son du tambour.

Exécution militaire, en tèrme de guèrre, se dit du pillage d'un pays fait par les ennemis. On a demandé aux bourgs & villages de cette Châtellenie la contribution, sous peine d'*éxécution militaire*.

On appelle, au Palais, frais & mises d'*éxécution*, les dépens qu'on fait en executant des contrats, ou des jugemens.

Le P. Vèrjus, dans la vie de Saint François de Borgia, L. II. p. 274. le dit d'un Testament. Le P. François ne se chargea pas aussi volontiers de l'*éxécution* du Testament de Charles-Quint, qu'il s'étoit chargé de son oraison funebre.

EXÉCUTION, se dit aussi en parlant des supplices qui sont soufferts par des condamnez en Justice. *Animadversio*. Il y a eu une *éxécution* de deux voleurs rouez à la Grève, & de deux désérteurs passez par les armes.

EXÉCUTION, se dit aussi de l'action par laquelle on éxécute une entreprise hardie. Ce General est de bon conseil, & il a un tel Brigadier, qui est un homme d'*éxécution*. Les périls & les fatigues sont d'ordinaire inséparables de l'*éxécution* des grands desseins. BOUH. Cromwel étoit prudent & sage dans le conseil, & brave dans l'*éxécution*. AB. RAG. Il faut se deffier de ces déterminez, qui sont gens de main, gens d'*éxécution*.

EXÉCUTION, signifie quelquefois, Carnage. *Strages*. Si ces deux Chefs animez se rencontrent, il se fera une sanglante *éxécution*, un grand carnage.

EXÉCUTION. Ce mot se dit en parlant de Musique & de chant, C'est sa manière de chanter. Pour la manière de chanter, qu'on appelle en France *execution*, aucune nation ne sçauroit raisonnablement la disputer aux François. S. EVR. Les François trouvent dans le secrèt de l'*éxécution*, comme un charme pour nôtre ame, & je ne sçai quoi de touchant qu'ils sçavent porter jusqu'au cœur. ID. Nous avons profité du commerce des Italiens pour une plus grande & plus hardie composition, comme ils ont tiré avantage du nôtre pour la propreté d'une *éxécution* polie. ID.

EXÉCUTOIRE, s. m. Tèrme de Palais. Qui a droit, ou autorité suffisante pour être executé. *Validus, authoritate præditus*. Le sel du Chatelet de Paris est *éxécutoire* par tout le Royaume de France. Un contrat n'est *éxécutoire* que quand il est en forme & scellé.

EXÉCUTOIRE, se dit aussi d'une contrainte en vèrtu de laquelle on éxecute. *Litteræ pigneratitiâ autoritate*. C'est un mandement de Justice délivré en forme pour faire payer une somme liquidée. Un *éxécutoire* de dépens, est la contrainte qu'on donne pour

payer

payer la somme à quoi se montent des dépens taxés. On délivre des *éxécutoires* de cèrtaines sommes contre des témoins qui ne comparoissent pas. On en délivre contre les Procureurs qui ne veulent pas rendre les sacs qu'on leur a donné en communication. Les Traitans délivrent des contraintes & *éxécutoires* contre les redevables de droits du Roi.

EXEDRES. C'étoient chez les Anciens des lieux où disputoient les Philosophes, les Rhétoriciens, &c. *Exedra*, comme aujourd'hui les classes & les Collèges. M. Pèrrault dit que c'étoient de petites Académies ou les gens de lettres conféroient ensemble.

Ce mot est tout Grèc, ἐξέδρα. Budée croit que ce que les Anciens appelloient *éxédree*, convient assez avec ce que nous appellons chapitres dans les Cloîtres de Moines ou de Chanoines. Voyez Vitruve liv. 5. chap. 11. & ailleurs.

Il se sèrt de ce mot en plusieurs significations.

EXÉGÈSE, s. f. Explication. *Explicatio, Exegesis*. Les Sçavans se sèrvent quelquefois de ce mot. M. Chastelain l'employe dans son Martyrologe. Plusieurs Intèrprétes de l'Ecriture prétendent que dans les trois endroits de l'Ecriture où il y a *Abba*, *pater*, deux mots, le premièr Syriaque, & le second Grèc, ou Latin, qui signifie la même chose, le second est un *éxégese* du prémiér. On appelle aussi *éxégèse* un discours entier, fait pour expliquer quelque chose, un Commentaire.

EXÉGETE, s. m. *Exegetes*. Ce mot signifie proprement. Qui éxplique, du Grèc ἐξηγητής, qui vient d'ἐξηγοῦμαι, J'éxplique. On appelloit *Exégétes* à Athénes des Gens habiles dans les Loix des Jurisconsultes, que les Juges avoient coûtume de consulter dans les causes capitales, comme on le peut voir dans Rossæus, *Archæol. Attic. L. III. C. 3. S. 2.* Samuel Petit *Comm. in Leg. Attic. L. VII. tit. 1. de Sicariis.*

Les *Exégétes* étoient encore chez les Athéniens des Prêtres sous l'Hiérophante, aussi bien que ceux qu'ils appelloient Prophètes.

EXÉGETIQUE, adj. m. & f. *Exegeticus*. Ce tèrme est dogmatique, & purement Grèc, formé du vèrbe ἐξηγεῖσθαι, qui entre autres choses, signifie raconter, éxpliquer, interprèter. *Exégétique* est donc ce qui sèrt à éxpliquer, ou à raconter, ce qui y a rapport. Ainsi on dit en tèrmes dogmatiques, des notes *éxégétiques*, un commentaire *éxégétique*. Viéte, qui est l'auteur de ce qu'on appelle la nouvelle Algebre, a introduit dans sa méthode bien des mots Grècs, la Thetique, la Zététique, l'*éxégétique*, &c. Et en ce sens l'*éxégétique* est un substantif féminin, ou un adjectif, en sousentendant partie, la partie *éxégétique* de l'Algèbre. L'*éxégétique* en Algebre est la manière de trouver, en nombre ou en lignes, les racines de l'Equation du problême, selon qu'il est d'Arithmétique ou de Géometrie.

EXEMPLAIRE, adj. m. & f. Qui donne éxemple. *In exemplum constitutus*. On défend à tous ceux qui sont notez en Justice de récidiver, à peine de punition corporelle & *éxemplaire*. Les Saints ont mené une vie *éxemplaire*. Dieu avoit élevé la Reine au plus haut faîte des grandeurs, pour rendre la régularité de sa vie plus éclatante & plus *éxemplaire*. Boss.

EXEMPLAIRE, s. m. Modéle, original à imiter. *Exemplar, exemplum, specimen*. Cette femme est un *éxemplaire* de vèrtu.

EXEMPLAIRE, signifie aussi une copie d'un livre, ou écrit. Les privileges des livres contiennent la clause de mettre deux *éxemplaires* des livres qu'on imprime en la Bibliothéque du Roi. Les Critiques ont retabli les Auteurs anciens, en les conferant avec plusieurs *éxemplaires* manuscrits.

EXEMPLAIREMENT, adv. D'une manière éxemplaire. *Ad exemplum*. Les crimes scandaleux doivent être punis *éxemplairement*.

EXEMPLE, s. m. Modéle de conduite; action vicieuse, ou vèrtueuse, qui est proposée à imiter ou à eviter. *Exemplum*. L'*éxemple* ne doit jamais sèrvir de loi, ni de raison. Les hommes sont trop sujèts à faillir. S. Evr. Les pèrsonnes du monde sur qui on ne prend point *éxemple*, ne sont coupables que de leurs propres pechez. Nic. Les Poëtes ont fait les Dieux vicieux pour faillir avec *éxemple*. S. Evr. Quand un homme fait fortune par son assiduité, par sa soumission, c'est un *éxemple* à suivre. Le supplice des malfaiteurs en public est un *éxemple* pour le peuple afin qu'il ne fasse pas de même. Cette action est sans *éxemple*. Combien de Chrétiens qui ne le sont que par la seule impression de l'*éxemple*? Nic. L'*éxemple* d'une bonne vie est une instruction pour le genre humain. Boss. Le meilleur moyen d'élever les enfans à avoir de l'horreur pour le vice, c'est de leur rendre le vice sensible par des *éxemples*. Dac. Les vices ont coûtume de s'autoriser par l'*éxemple*. Il n'y a rien de si éloquent que le bon *éxemple*. Le plus puissant moyen d'introduire la vèrtu dans un Empire, c'est le bon *éxemple* du Prince. Les hommes croyent plus leurs yeux que leurs oreilles, & par conséquent le chemin des preceptes est plus long que celui des *éxemples*. Port-R. Il est difficile de diminuer l'impression que fait la force de l'*éxemple*. Boss. Quoique les *éxemples* ne soient pas des raisons, les hommes croyent pourtant pouvoir faire avec justice ce qui n'est pas sans *éxemple*. Les bons *éxemples* font voir tout ensemble, & que la vèrtu est possible, & qu'elle est approuvée. S. Real. L'*éxemple* nous conduit, au lieu que la raison nous devroit conduire: nous faisons ce qu'on fait, & non pas ce que nous devons faire. M. Esp. Je veux vous obliger à regarder la vèrtu comme dans un miroir dans la vie des autres, & à apprendre par leur *éxemple* à faire le bien & à fuir le mal. Dac. L'*éxemple* des bons écrivains est plus contagieux que celui des autres, & on ne sçauroit trop se précautionner contre cèrtaines locutions, qui toutes méchantes qu'elles sont passent pour bonnes, parce qu'elles se trouvent dans d'excellens livres. Bouh.

> L'éxemple *bien souvent n'est qu'un miroir trompeur,*
> *Et l'ordre du destin qui gêne nos pensées,*
> *N'est pas toujours écrit dans les choses passées.* Corn.
>
> *Ma jeunesse nourrie à la Cour de Néron,*
> *S'égaroit, chèr Paulin, par l'*éxemple *abusée,*
> *Et suivoit du plaisir la pente trop aisée.* Rac.
>
> *Les* éxemples *vivans ont bien plus de pouvoir.* Corn.

EXEMPLE. Comparaison qui aide à concevoir, à imaginer. Quand on veut instruire par des paroles, le chemin est long; il est bien plus court par les *éxemples*. Cela se dit aussi des *éxemples* pris dans le prémiér sens. *Longum iter per præcepta, breve per exempla.*

On dit, Faire un *éxemple* sur des gens de néant; *Exemplum edere in anima vili*; pour dire, en punir quelques-uns des moins considérables pour donner *éxemple* aux autres.

EXEMPLE, en tèrme d'Ecriture, est une ligne ou deux qu'écrit un Maître Ecrivain au haut d'une page pour donner à imiter à ses écoliérs. Il est féminin en ce sens.

EXEMPLE, est aussi le travail que font les écoliérs en remplissant la page où on leur a donné l'*éxemple*. Les Maîtres donnent congé à leurs écoliérs quand ils ont bien fait leur *éxemple*. Il est encore là féminin.

Par éxemple, façon de parler advèrbiale, dont on se sèrt pour faire une comparaison. *Verbi gratiâ.*

EXEMPT, AMPTE, adj. & même beaucoup d'Auteurs écrivent *éxent*. Qui n'est point astreint, obligé, sujet à quelque chose. *Exemptus, immunis*. Le Procureur d'un Monastère est *éxempt* d'assister au Sèrvice. Les Chartreux ne sont jamais *éxempts*, ni par vieillesse, ni par maladie, d'obsèrver leur Régle. On délivre souvent des mandemens qui comprennent les *éxempts* & non *éxempts*. Chez les Anciens pas un n'étoit *éxempt* d'aller à la guèrre. Les Académiciens sont *éxempts* de guet & de garde.

EXEMPT, se dit aussi de ceux qui sont délivrez de quelques peines, ou douleurs. Les corps glorieux, les Anges, sont *éxempts* de nos infirmitez, de la mort. Celui qui vit dans le célibat est *éxempt* de beaucoup de soucis & d'importunitez. Un septuagénaire est *éxempt* de la prison. On condamne avec plus de chaleur les défauts dont on se croit *éxempt*, que ceux qu'on reconnoit en soi. S. Evr. La tranquilité de la vie consiste à être *éxempt* des soins, & des prévoyances inquiètes de la prudence humaine. Fen. L'âme du Sage est *éxempt* du tumulte, & de l'agitation des passions. Bay. En censurant les défauts d'autrui l'on veut faire comprendre qu'on est *éxempt* soi-même. S. Evr. On est *éxempt* de péché quand on ne fait point d'attention expresse à la malignité de l'action. Port-R.

EXEMPT, s. m. est aussi un Officiér établi dans les Compagnies des Gardes du Corps, dans celles des Prévôts & autres Officiérs. *Prætorianus immunis*. Ils commandent en l'absence des Capitaines & Lieutenans, & ils sont ordinairement employez à faire des captures, ou autres exécutions à la tête de quelques Gardes ou Archers. Il y a 48. *Exempts* dans les 4. Compagnies des Gardes du Corps: c'est-à-dire, 12. dans chaque Compagnie.

On dit provèrbialement & en raillerie, d'un homme qui se rend inutile, tandis que ses compagnons travaillent, qu'il est *éxempt* de bien faire.

EXEMPTER, v. act. Donner privilége; dispenser quelqu'un de faire, ou de payer, ou de souffrir quelque chose, à quoi sont sujèts ceux de sa même condition. *Eximere, absolvere, liberare, levare*. Cet Officiér a été *éxempté* de sèrvir cette année à cause de sa blessure. On a *éxempté* les Officiérs commensaux du payement de la taille. Ce reméde l'a *éxempté* des douleurs de sa goutte, quoiqu'il ne l'ait pas guéri. Je vous *éxempterai* de la peine d'aller-là, j'irai pour vous.

EXEMPTION, s. f. Privilége, dispense qui éxempte, qui éxcépte de la régle générale. *Exemptio, immunitas*. Les Elûs ne jouissent

jouïssent plus de l'*exemption* des tailles. On a revoqué toutes les *exemptions*. La tranquilité d'Épicure n'étoit qu'une *exemption* de trouble. S. Evr. Ne nous flattons jamais de l'entiere *exemption* d'aucun vice, ni de l'amortissement total d'aucune passion. Nic.

Exemption, se dit aussi des Églises & Monastères qui ont un privilege du Pape qui les exempte de la juridiction de leur Evêque diocésain. Dans le Diocèse de Rouen il y a bien des *exemptions*. L'*exemption* de Fescamp a un grand tèrritoire. S. Bèrnard disoit que par ces *exemptions* les Papes prouvent bien qu'ils ont la plénitude de puissance; mais que peut-être ne montrent-ils pas qu'ils ayent la plénitude de la justice. Le Concile de Constance revoqua toutes les *exemptions*, pour redonner à la loi génerale affoiblie, & diminuée par le relâchement des siècles, la force & son ancienne vigueur, & la faire valoir en tous lieux dans toute son étenduë. G. G. Les *exemptions* diminuënt le respect que les inférieurs doivent à leurs supérieurs, & renvèrsent l'ordre de la Hiérarchie Ecclésiastique. Les prémières *exemptions* qui ont été accordées aux Moines, n'étoient que pour la liberté d'élire leurs Abbés indépendamment de l'Evêque, & non pas pour les exempter de la Juridiction des Evêques.

Le prétexte de ces *exemptions* a été que les Evêques abusoient de leur autorité, & éxigeoient cèrtains droits des Monastères qui étoient dans leur dépendance. Il est peut-être plus vrai de dire, que les Monastères s'étant relâchez de la vigueur de leur régle, ils ne voulurent point d'inspecteurs si proches, & ils sollicitèrent ces *exemptions* pour n'être soumis qu'au Saint Siége. Comme c'étoit déroger au droit commun, les Papes étoient fort retenus, & fort resèrvez à accorder ces privilèges. Ils ne le faisoient même d'ordinaire que du consentement des Evêques. Mais peu-à-peu les Papes se sont attribuez le pouvoir d'accorder ces *exemptions*, & ont profité de l'indulgence des Evêques qui n'en considéroient pas toutes les conséquences. Ainsi ils ont favorisé du privilege d'*exemption* des Ordres entiers, comme Citeaux, Cluni, les Dominicains, les Chartreux, les Jésuites, &c. Les choses étoient venuës à un point que l'on fut obligé de restreindre ces *exemptions*: & le Concile de Trente les a prohibées & declarées nulles pour l'avenir: confirmant celles qui sont fondées en juste titre, & en vèrtu d'une concession en forme du Saint Siége. Aujourd'hui telles concessions, sans le consentement du Roi & de l'Évêque Diocésain, qui est le supérieur nâturel, seroient nulles & abusives. Fevret.

Avant le Pontificat de Saint Grégoire le Grand, les Moines étoient soumis à la jurisdiction des Evêques en toutes choses. Mais ce Saint Pape, qui avoit fondé plusieurs Monastères, & qui en avoit gouvèrné en qualité d'abbé, ayant connu par sa propre expérience les mauvais traitemens que les Moines recevoient des Evêques Diocésains, & voulant y apporter un remède efficace pour l'avenir, assembla un Concile à Rome en 601. En ce Concile Saint Grégoire fit une constitution en faveur des Moines, qui n'est presque qu'une extension du Privilège accordé trois ans auparavant au Monastère de Classe, qui avoit souffèrt beaucoup de vèxation des Evêques Diocésains. Saint Gregoire dans son Concile dit d'abord, qu'ayant lui-même gouvèrné des Monastères, il sçait combien il est necessaire de pourvoir à leur repos; & parce que, dit-il, nous sçavons que dans plusieurs Monastères les Evêques ont commis beaucoup d'injustice & de vèxations contre les Moines, il faut y mettre ordre pour l'avenir par un réglement salutaire: C'est pourquoi, ajoûte-t-il, nous défendons au nom de notre-Seigneur Jesus-Christ, & par l'autorité du bienheureux Pierre Prince des Apôtres, à aucun Evêque de rien diminuer des biens, tèrres, revenus ou titres des Monastères. S'ils ont quelque differend, pour des tèrres qu'ils prétendent appartenir à leurs Eglises, qu'ils choisissent des Abbez ou d'autres arbitres craignans Dieu, pour le tèrminer promptement en présence des saints Evangiles. On ne pourra ôter à l'Abbé aucun de ses Moines malgré lui, pour gouvèrner d'autres Monastères, pour l'elever aux Ordres sacrez, ou pour entrer dans le Clèrgé. Nous défendons aussi à l'Evêque de célébrer des Messes publiques dans le Monastère. Que l'Evêque ne prétende pas y mettre sa chaire, ou y faire le moindre réglement. Nous voulons que ce Decret soit inviolablement observé par tous les Evêques dans tous les siecles avenir. Tous les Evêques du Concile repondirent, nous nous conjouïssons de la libèrté des Moines, & nous confirmons ce que votre Sainteté vient d'en ordonner. M. l'Abbé Fleuri, dans son Histoire Ecclésiastique, dit, que ce Concile peut être regardé comme le modéle des prémiers Privilèges accordez aux Monastères. Les Papes dans la suite ont étendu & augmenté ces sortes d'*exemptions*, selon qu'ils l'ont jugé àpropos pour la gloire de Dieu, & le bien de l'Église. On ne peut point opposer à ces *exemptions* le 4e Canon du Concile de Calcédoine, parce que la discipline de ce Concile dans ce point,

aussi bien que dans quelques autres, n'a pas été reçûë en Occident. Le Concile de Trente n'est point contraire aux *exemptions* des Reguliers, il est vrai qu'il y apporte quelque modification dans de cèrtains points, mais il ne les détruit point, & les Réguliers sont demeurez dans leur possession.

Exemptions, En quelques Coûtumes, on appelle *exemptions* les tèrres qui étant enclavées dans un Bailliage, ou sénéchaussées sont pourtant exemptes de la Justice, & n'en relévent point pour la Jurisdiction. La Coutume de Nivèrnois est intitulée, *Coutume du Comté de Nivèrnois enclaves, & exemptions d'icelui.*

EXERCER, v. act. Faire prendre à quelqu'un une habitude pour le faire bien reussir à quelque chose. *Exercitare, assuefacere Aucere.* On *exerce* les chevaux à la course; les hommes à l'escrime, à la lutte, à la danse, &c. Il s'*exèrce* au travail, à souffrir le froid & le chaud, il s'y endurcit. S'*exercer* à la chasse. Ablanc.

Le mot *exercere*, *exercer*, est pris du Celtique *Esferci* Pezron. Mais *esferci* est-il Celtique? N'est-il point plutôt pris du Latin par les Gaulois depuis qu'ils furent sujets aux Romains.

Exercer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il a *exercé* son esprit sur un beau sujèt. Dieu pèrmet que nous soyons tentez, pour éprouver & pour *exèrcer* notre vèrtu. La Br. On n'étudie la Theologie que pour s'*exèrcer* à la dispute. S. Evr. La mémoire se pèrd, si on ne l'*exèrce* souvent. La vèrtu la plus difficile à *exercer*, c'est la patience. On propose des enigmes aux écoliers pour *exercer* leur esprit, & le subtiliser.

Exèrcer, signifie encore Donner de l'emploi, obliger à quelque travail, causer quelque peine. Ce maître donne à ses compagnons assez de besogne pour *exèrcer* leurs bras. Ce messager a beau sujet d'*exercer* ses jambes. Sa partie lui a suscité tant d'affaires qu'elle a bien *exercé* sa patience. *Exercer* une armée par des travaux, par des marches. Dieu souffre les méchans pour *exèrcer* les bons.

Exercer, en tèrmes de Palais, se dit des actions & des procédures qu'on fait au nom d'autrui, lorsqu'on a cession de ses droits, ou qu'on les a saisis, & quand on est en sa place. *Fungi vice alicujus, munere. locum obtinere.* Il agit en cet affaire comme *exèrçant* les noms & actions de son débiteur. Il *exèrce* ce Greffe par commission, au nom du propriétaire.

Exèrcer, signifie encore, S'appliquer à un cèrtain genre de vie, à une profession, à un métier. Ce Magistrat *exerce* fort noblement sa charge. Cet Artisan *exèrce* fort honorablement son métier. Ce dévot s'*exerce* à la pieté, ce curieux à l'étude, ils s'y occupent continuellement. L'amour de Dieu pur & desintéressé, *exerce* les vèrtus sans aucun motif de propre intérêt. Fen.

Exercer, Pratiquer, mettre quelque chose en éxécution, en usage, en pratique. *Exequi, facere, uti.* Les femmes *exercent* sur nous un pouvoir un peu tyrannique. S. Evr. Le Roi prêta son autorité à ses Ministres pour *exercer* des concussions violentes. De Larrey. Henri VIII. *exerça* le pouvoir arbitraire dans toute son étenduë. Id. Ce sévère censeur *exèrce* une impitoyable critique sur tout le genre humain. Bay.

> *La force tenant lieu de droit & d'équité,*
> *Le meurtre s'exèrçoit avec impunité.* Boil.

Exèrcer, se dit aussi absolument avec le pronom pèrsonnel, pour S'appliquer à quelque chose, s'en occuper. *Occupari, versari, esse in aliquâ re.*

> *Mais que vos yeux sur moi se sont bien exèrcez,*
> *Et qu'ils m'ont vendu cher les pleurs que vous vèrsez.*

Exèrcé, ée, part. pass. & adj.

EXERCICE, s. m. Occupation, travail ordinaire. *Exercitium, labor, munus.* Le seul *exercice* d'un Officier est de bien vaquer aux fonctions de sa charge. Le principal *exercice* d'un Officier est l'étude. Les gens du monde sont dans un *exercice* continuel de civilité. Nic. La poësie a fait votre amusement, & votre *exercice* le plus agréable dès vos prémières années. Bouh.

En ce sens, on dit qu'un Officier est en son année d'*exèrcice*, dans le tems qu'il exèrce effectivement sa charge, qu'on a commis un tel à l'*exercice* d'un Greffe, ou d'une autre charge, pour dire qu'on lui en fait faire les fonctions.

Exercice, signifie encore l'agitation du corps qui sèrt à dissiper les humeurs. *Exercitatio.* Il faut prendre un peu d'*exercice* après le repas, agir, se promener. Il surmontoit les incommoditez par la tempérance & par l'*exèrcice*. Sar. L'*exèrcice* du corps réveille l'esprit. Bouh. Cet homme est sédentaire, & ne fait point d'*exèrcice*, c'est ce qui le rend sujèt aux fluxions. La paume, la chasse, sont des *exèrcices* biens violens. On défend les jeux de hazard, & on pèrmet les jeux d'*exèrcice*.

Exèrcice, signifie aussi, Peine, travail, affliction. *Labor, ægritudo, cura.* Un bon chicaneur donne bien de l'*exèrcice* à ses parties, il les fait bien courir. Cet homme a des enfans débauchez

qui lui donnent bien de l'*exercice*, de l'affliction. De tant d'heureux jours passez, il ne me reste plus que le penible *exercice* d'en effacer de mon esprit la trace profonde.

Exercice, se dit aussi en matière de dévotion, & signifie, Pratique. *Exercitium, praxis, vitæ quotidianæ institutum.* L'*exercice* du Chrétien, c'est ce que doit faire un Chrétien tous les jours. Il vacque à tous les *exercices* de pieté. L'*exercice* des vertus. Le Roi a éteint l'*exercice* de la Religion Protestante. La contemplation passive n'est que l'*exercice* paisible de l'amour pur & désinteressé. Fen. Quelque charme qu'on trouve dans l'*exercice* de la vertu, l'ambition envisage toujours la recompense qui la suit. S. Evr.

Exercice, se dit aussi des études, des conferences qu'on fait pour se perfectionner dans les lettres. Ces jeunes gens font tous les Jeudis des *exercices* académiques où ils profitent beaucoup.

Exercices, au pluriel, se dit plus particulierement de ce qui s'apprend dans les académies d'Ecuyers aux Gentilhommes à monter à cheval, à danser, à faire des armes, à voltiger, tracer des fortifications, &c. Ce Seigneur a fort bien appris tous ses *exercices*. On dit aussi dans les Colleges, qu'il n'y a point d'*exercices*, quand il n'y a point de Maitres qui enseignent.

Exercices, en matière de pieté, sont certains jours de retraite que l'on prend pour méditer & faire des revûës sur sa conduite. On dit, faire les *exercices* spirituels de huit, de dix jours. On dit simplement faire les *exercices*, être aux *exercices*. Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, a introduit l'usage de ces *exercices*. Il a fait un ouvrage [illegible] Méditations pour un mois que l'on nomme *exercices* spirituels, ce livre a été imprimé en Latin de l'impression du Louvre.

On a fait depuis plusieurs Livres sur l'idée de celui-là, que l'on a intitulez les *exercices* spirituels de S. Ignace; Retraite de huit jours, &c. Le P. Bartoli, en Italien, & le P. Bouhours en François, ont donné dans la vie de S. Ignace le plan admirable de ses *Exercices* spirituels. Les *Exercices* spirituels de S. Ignace ne sont pas un simple recueil de méditations ou de considerations Chrétiennes; c'est une suite, un enchainement de méditations, une méthode sûre pour la réformation des mœurs S. Ignace y a réduit comme en art la convèrsion d'un pécheur; il y a établi une voie par laquelle l'homme, avec le secours de la grace, sort de son péché, & monte jusqu'au plus haut point de la perfection. Bouh. Cet Ouvrage n'est autre chose qu'un Recueil d'enseignemens ou d'*exercices* tirez de l'Ecriture, & des experiences de la vie spirituelle, & reduits en un ordre qui les rend très-propres à exciter les cœurs des fidelles à la pieté. P. Ver. Le P. Bouhours a donné le plan & l'ordre des *Exercices* de S. Ignace dans la vie de ce Saint L. I. & il montre qu'ils sont differens d'un Livre de D. Garcie de Cisneros, Religieux de S. Benoit & Abbé de Montserrat.

Exercice, en terme de Guerre, est une assemblée d'un corps de soldats qu'on range en bataille pour leur faire faire les mouvemens & les evolutions militaires, & les divers maniemens de leurs armes, pour sçavoir exécuter les commandemens qui leur seront faits dans les occasions. C'est ce que P. Végece & les Auteurs Latins appellent *meditatio*. Le Regiment des Gardes fait toutes les Fêtes l'*exercice*. On appelle de même sur mer l'*exercice de la manœuvre*, la demonstration, ou la représentation de tous les mouvemens necessaires pour appareiller un vaisseau, & de tout ce que chacun doit faire dans l'occasion.

EXERCITATION, s. f. Dissertation, Traité fait sur quelque matiere pour exercer son genie, sa critique. *Exercitatio*. Les Auteurs ont intitulé plusieurs de leurs Ouvrages, des *Exercitations*, comme celles de Scaliger contre Cardan. On dit aussi *exerciter* pour *exercer*, parce qu'on dit en Latin *exercitare*, & *exercere*. On disoit aussi autrefois *exercite* pour armée, du Latin *exercitus*. Tout cela est vieux, & ne se dit plus du tout.

EXERESE, s. f. Terme de Chirurgie *Exæresis* L'*exérèse* est une opération qui ôte du corps humain ce qui est étranger, nuisible, inutile. L'*exérèse* se fait en deux manieres; par extraction, en ôtant du corps ce qui s'y est formé; & par détraction, en ôtant du corps ce qui y a été introduit du dehors.

Le nom d'*exérèse* vient du Grec ἐξαίρεσις.

EXERGUE, s. f. *Exergum, subscriptio*. Terme de Médailliste, qui signifie un petit espace hors d'œuvre qui se pratique dans la médaille pour y mettre quelque inscription, chifre, devise ou datte.

Ce mot vient de ἐξ & de ἔργον, & signifie hors d'œuvre.

E X F.

EXFOLIATIF, ive, adj. Terme de Chirurgie. Qui exfolie, qui est propre à exfolier. Trepan *exfoliatif*, est un trepan qui perce l'os en le ratissant, & en enlevant plusieurs feüilles les unes après les autres L'usage du trepan *exfoliatif* est dangereux, parce que cet instrument peut beaucoup ebranler la tête.

EXFOLIATION, s. f. Terme de Chirurgie. *Exfoliatio*. Séparation des parties d'un os qui se détachent par feuilles. L'usage des poudres céphaliques est inutile pour avancer l'*exfoliation*. Dionis. Ce qui a été découvert de la surface du crane. souffre l'*exfoliation*. Id.

EXFOLIER, v. neut. Terme de Chirurgie, qui se dit seulement des os qui se levent ou qui tombent par feüilles. *Exfoliare*. On le dit avec un pronom personnel comme un verbe réciproque. Il ne faut point trop tamponner la playe, laissant à l'os la liberté de se recouvrir, ce qu'il fait quelquefois sans s'*exfolier*, sur tout aux enfans. Dionis.

EXFUMER, ou ESFUMER, verbe act. Terme de Peinture C'est, Eteindre une partie de quelque portrait, ou d'autre ouvrage qui paroit trop. *Colores eluere*. Il faut *exfumer* cette partie-là, parce qu'elle paroit trop forte en couleur.

E X H.

EXHALAISON, s. f. Air subtil, & spiritueux, qui s'exhale des corps. *Exhalatio, vapor*. En entrant chez un Parfumeur, on sent une douce *exhalaison* qui frappe l'odorat. On respire dans les mines des *exhalaisons* vitrioliques & arsenicales qui sont dangereuses.

Exhalaison, en terme dogmatiques, se dit particulierement de ces corps secs ou atômes que la terre pousse continuellement en l'air, ou que les astres attirent: ou de ces particules sulphureuses qui ont été separées des corps terrestres par la chaleur du soleil, ou par l'agitation de la matiere subtile. Les vapeurs s'élévent des eaux & les *exhalaisons* de la terre; ce sont des parties grasses, oléagineuses & sulphurées, qui servent de matiere aux foudres & à quelques autres méteores.

EXHALATION, s. f. Terme de Chymie, est une opération qui ne se pratique que sur les matières seches, par laquelle on fait elever & dissiper les parties les plus volatiles des substances par le moyen de la chaleur. *Expiratio*.

EXHALER, v. act. Pousser en l'air quelque vapeur, haleine ou corps subtil. *Exhalare, spirare*. Ce cloaque *exhale* une mauvaise ôdeur Notre poumon *exhale* l'air après qu'il est rafraichi Il s'*exhale* des vapeurs des liqueurs échauffées. Le Vesuve *exhale* des flammes.

s'Exhaler, signifie aussi, s'evaporer, s'elever en l'air, se dissiper, sortir hors de soi *Dispergi in auras, diffundi*. L'esprit de vin, l'esprit de nitre, s'*exhalent* bientôt, si les vaisseaux ne sont bien bouchez. L'esprit d'urine a un sel fort volatil qui s'*exhale* facilement. Sa grande âme s'*exhale*. Benserade.

Exhaler, se dit figurément en choses morales. La tristesse, la douleur s'*exhalent* par les soupirs. La colere s'*exhale* en injures, en invectives, en menaces.

Du sein d'un Prêtre, émû d'une divine horreur,
Apollon par des vers exhala *sa fureur.* Boil.

Cette belle affligée
En sanglots mal formez exhala *sa douleur.* Corn.

Exhaler sa bile, se dit pour passer sa mauvaise humeur, son chagrin à quelque chose, en faire son occupation pour satisfaire sa colère.

L'Espagnol triste & foible, en chicane inutile,
En frivoles procès exhalesa sa bile. Recueil de vers.

Horace après Lucile
Exhaloit *en bons mots les vapeurs de sa bile.* Boil.

Exhalé, ée, part pass. & adj. *Diffusus, exhalatus*.

EXHAUSSEMENT, adv. Elévation d'un plancher, d'une voûte. *Altitudo*. Les planchers qui ont trop d'*exhaussement* rendent les chambres trop froides en hivèr.

Exhaussement, est aussi une hauteur ou elévation ajoûtée sur le dernier plinthe d'un mur de face, pour rendre l'étage en galetas plus logeable. *Superstructio*.

EXHAUSSER, v act. Elever bien haut une Eglise, une maison, un plancher. *Efferre, excitare*. Le defaut de l'Eglise de Saint Eustache, c'est que la voûte est trop *exhaussée*, elle est de vingt-deux toises Ce pavillon n'est pas assez *exhaussé* à proportion du reste du bâtiment.

Exhaussé, ée, part. & adj. *Elatus, altus, excitatus*.

EXHEREDATION, s. f. Exclusion qu'un pere donne à son fils de sa succession. *Exheredatio* Il y a quatorze causes d'*exhérédation* portées dans la Novelle 115. de Justinien. Il a voulu que l'*exhérédation* fût nulle, à moins que l'une des causes fixées dans cette Novelle ne fut directement exprimée. Une *exhérédation* sans cause est nulle, on fait casser le testament comme inofficieux, *Testamentum inofficiosum*, c'est ainsi que parlent les Jurisconsultes, anciens & modernes. L'*exhérédation* est le foudre

dre de la puissance paternelle pour contenir les enfans dans le devoir ou pour châtier leur désobeïssance & leur ingratitude. De Laun. La cause de l'*exhérédation* doit être véritable, autrement l'*exhérédation* est nulle. C. B. Par l'ancien droit Romain les pères avoient le pouvoir de prononcer l'*exhérédation* sans cause. Leur volonté étoit une loi souveraine qu'il falloit respecter toute rigoureuse qu'elle étoit. Mais la rigueur de cet ancien droit a été corrigée par Justinien, qui a voulu que les enfans fussent ou compris dans l'institution, ou exhéredez avec cause, à peine de nullité.

EXHEREDER, v. act. Déshériter un fils; le priver de sa succession pour cause légitime. *Exhaeredare.* Il a été *exhérédé* pour s'être marié malgré son père. Un fils doit être *exhérédé* nommément & formellement. Avant la Novelle 115 de Justinien, le père pouvoit *exhéréder* son fils par jugement férme & résolu, sans en rendre d'autre raison que sa volonté. Si les enfans ne sont ni institués, ni *exhérédez* expressément, le testament est nul; la prétérition des enfans le rend invalide, de même que la prétérition des petits-enfans, lorsque le fils *exhérédé* meurt avant le Testateur.

Exhérédé, ée, part. pass. & adj. *Haereditate dejectus, exclusus.*

EXHIBER, v. act. Terme de Palais. Montrer les pièces, les preuves dont on se veut servir dans un procès; représenter des regîtres, des minutes. *Exhibere, ostendere, praebere, proferre, producere.* Les parties sont souvent condamnées à *exhiber* leurs titres. Les Notaires sont obligez en vértu de compulsoires d'*exhiber* leurs regîtres pour en tirer des copies collationnées. Il y a un titre au Digeste *de exhibendo.* Dieu nous donne, nous *exhibe* (c'est ainsi que Calvin parle) réellement sa chair & son sang; mais sa chair & son sang ne sont pas ce que ce qu'il nous donne, cela ne se peut imaginer, ni comprendre, &c. Pelisson.

EXHIBITION, s. f. Montre des pièces. *Exhibitio, productio, editio.* Ce Greffier a fait l'*exhibition* de son regître sur le Bureau. Les parties ont fait *exhibition* devant les arbitres de leurs titres & capacitez. On a dit autrefois *exhibition* d'une tragédie, d'une comédie & de tout autre semblable spectacle. On disoit aussi *exhiber* des jeux, *ludos edere*; mais cela ne se dit plus. Ces expressions sont encore dans les anciens Dictionnaires de Nicod, de Pomey. *Exhibition* d'une pièce est plus supportable qu'*exhiber* une pièce. Je n'en puis trouver d'autre raison que l'usage qui est le maître des langues.

EXHORTATION, s. f. Discours qui tend à persuader quelqu'un de faire quelque chose qui est honnête, avantageuse. *Adhortatio, cohortatio.* Je reçois de tout mon cœur les *exhortations* que vous me faites là-dessus. Voit. Un homme sage doit faire son devoir sans autre *exhortation*. Dès que les peuples sont persecutez, de simples *exhortations* à la patience ne suffisent plus pour les contenir. Buch.

Exhortation, signifie aussi un petit Sérmon qui se fait avec plus de familiarité, & plus en particulier que ceux qui se font dans les chaires; & qui excite à pratiquer les vértus chrétiennes, les éxercices de piété.

Exhortation, est aussi une figure de Rhétorique qui consiste à presser l'Auditeur, & à exciter par des figures & des pensées pathetiques, les mouvemens & les affections qu'on lui veut inspirer.

EXHORTER. v. act. Pousser, exciter à faire, à entreprendre quelque chose. *Hortari, impellere, excitare.* Demosthène & les autres Orateurs haranguoient le peuple pour l'*exhorter* tantôt à la guérre, tantôt à la paix. Les Prédicateurs *exhortent* les Chrétiens à bien vivre, à être fidèles dans la Foi, à faire des aumônes, à bien mourir. Il n'y a rien qui *exhorte* tant à bien mourir, que de n'avoir point de plaisir à vivre. Voit. Il m'*exhorta* à me faire violence. Pasc. De bons Auteurs construisent aussi ce mot avec la particule *de.* Oxartes voyant le Satrape étonné, l'*exhorta* d'éprouver plûtôt la foi des Macédoniens que leurs armes. Vaug. Il l'*exhortoit* d'entreprendre quelque chose digne de sa naissance. Idem. Quand ce mot est joint à quelque substantif, alors il ne se construit jamais qu'avec la particule *à.* *Exhorter* à l'union, à la patience, à la mort. Le P. Bouhours a remarqué qu'on dit également bien en François *exhorter* à faire quelque chose, & *exhorter* de faire quelque chose. *Exhorter* à est plus commun, on trouve cependant *exhorter* de dans Vaugelas & dans plusieurs bons Ecrivains.

Exhorté, ée, part. & adj. *Excitatus, impulsus.*

EXHUMATION, s. f. Action par laquelle on déterre un corps enterré en lieu saint par Ordonnance de Justice. *Exhumatio.* On ordonne l'*exhumation* d'un corps enterré quand on prouve qu'il a été tué en duel. Un Curé a droit de demander l'*exhumation* du corps d'un de ses paroissiens enterré hors de sa Paroisse & sans sa permission.

EXHUMER, v. act. Déterrer un corps enterré en terre sainte par l'autorité de Justice. *Exhumare.* On a ordonné que ce corps seroit *exhumé* pour le visiter, & voir s'il n'est point mort de poison.

Exhumé, ée, part. pass. & adj. *Exhumatus.*

EXI.

ÉXIDEUIL, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Perigord. *Exidolium.* *Éxideuil* est situé sur la rivière de Loulour, à huit lieuës de la ville de Périgueux vérs les frontières du Limousin. Quelques Geographes écrivent *Éjdeuil*, c'est que dans la prononciation de ce nom on adoucit le son de l'*x*.

EX-JESUITE, s. m. Celui qui est sorti de chez les Jesuites. C'est un *Ex-Jesuite.* Ce mot n'est guère en usage & sent bien le pays Latin. On dit, il a été Jesuite.

ÉXIGENCE, s. f. Térme de Palais. Ce qu'une chose demande, ce qui lui est convenable. *Exigentia.* On a renvoyé ces criminels devant leurs Juges pour être punis suivant l'*exigence* des cas.

ÉXIGER, v. act. Demander son payement, obliger, contraindre à payer. *Exigere, flagitare, repetere.* Il est tems d'*exiger* le payement de cette dette, de cette lettre de change, le térme est échu. Cet homme n'*exige* que ce qui lui est dû.

Éxiger, se prend aussi en mauvaise part quand on fait payer des sommes qui ne sont pas duës, ou des droits & salaires illegitimes. Il est défendu d'*exiger* des interêts, des obligations, des purs prêts. Les Procureurs *éxigent* bien des droits au delà de ceux qui leur sont taxez.

Éxiger, se dit aussi figurément en choses morales. *Postulare.* L'honnêteté éxige qu'il fasse les avances. Son devoir *éxige* qu'il fasse une telle satisfaction. La civilité est une espèce de dette que nous ne devons jamais *éxiger*. Nic. Les loix de la societé *éxigent* qu'on se ménage obligeamment les uns les autres. Bell. Nous ne pouvons *éxiger* des autres qu'ils se rendent à nos sentimens. Nic. Il ne faut pas s'aviser d'*exiger* une probité scrupuleuse des gens de Cour. S. Evr.

Éxigé, ée, part. & adj. *Exactus, postulatus, repetitus.*

ÉXIGIBLE, adj. m. & f. Qu'on peut exiger, faire payer. *Qui potest exigi.* Ce Marchand a montré pour cinquante mille écus d'effets tous bons & *exigibles.* La dette est créée, mais elle n'est pas encore *éxigible.* Pat.

ÉXIGU, UË, adj. Térme dogmatique ou burlesque, qui se dit des choses qui sont en petite quantité. Ce Pedant avoit des auditeurs en nombre *éxigu.* Il est entierement Latin, *Exiguus*, & on ne s'en sért guère en François.

ÉXIGUER, v. act. Térme de Coûtumes, qui signifie, Faire le partage de bêtes baillées à moitié, ou à cheptel, ou en résoudre le traité.

Ce mot vient du Latin *Exigere*, qui signifie *faire sortir de l'étable.*

EXIL, s. m. Bannissement. *Exilium, fuga.* Les Atheniens ont envoyé souvent en éxil leurs Capitaines par l'envie qu'ils leur portoient. Un *éxil* pèrpetuel est une mort civile, il emporte confiscation. On dit aussi, qu'on envoye quelqu'un en *éxil* quand on le relègue en quelque place, lorsqu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on lui assigne: celui-ci ne porte point note d'infamie. Il faut remarquer aussi qu'il y a de la difference entre *éxil* & *bannissement.* *Bannissement* ne se dit que des condamnations faites en Justice; & *éxil* n'est qu'un éloignement causé par quelque disgrace de la Cour. L'Academ. Un homme relégué a pour domicile necessaire pendant son *éxil* le lieu où il est relégué: cependant le lieu de son *éxil* n'est point réputé son domicile pour les effets civils de sa succession, parce que pour cela il faut du chois & de la destination, & qu'au contraire celui qui est en *éxil* est toujours censé avoir l'esprit de retour. C. B. *Animum revertendi*, comme parle le Droit, même des bêtes qui sortent de l'étable, de la maison & qui reviennent ensuite.

> *Ovide, c'est à tort que tu veux mettre Auguste*
> *Au rang des Immortels:*
> *Ton éxil nous apprend, qu'il étoit trop injuste*
> *Pour avoir des autels.* De Lingendes.

Ce mot vient du Latin *Exilium*, d'*éxil*, qu'on a écrit *exul*, d'*extra solum*, hors du pays natal, de la térre.

On appelle figurément un *éxil* honorable, un emploi qu'on donne à quelqu'un qui l'oblige à residence dans des lieux éloignez ou peu agréables. Sous le règne de Tibère les emplois éloignez étoient des *éxils* mystérieux. S. Evr. Un petit Evêché dans les montagnes est un honnête *éxil.* Une residence, une Ambassade chez les peuples barbares, est une espece d'*éxil.* L'*éxil* de la Cour est l'enfer des Courtisans.

En térme de dévotion on appelle la térre, le lieu de notre *éxil*, & le tems de notre *éxil* ou notre *exil*, le tems que nous vivons sur la térre, tout le tems de notre vie.

Seigneur,

Seigneur, dans cet éxil je soupire après vous.

Recueil de vers

On a donné pour dévise à une personne devenuë célèbre par son *éxil*, une Lune au plein dans son opposition au Soleil, avec ce mot, *Clara, potensque recessu* ou *Clarius elucet longe*, ou ce mot Italien, *Quanto piu s'allontana, piu risplende.*

ÉXILER, v. act. Envoyer quelqu'un en éxil ou le reléguer en cèrtain lieu où on l'oblige de demeurer. *Mittere in exilium, patriâ pellere.* On a *éxilé* un tel Magistrat pour s'être opposé aux ordres du Roi.

Ce mot vient de *exiliare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour dire, *envoyer en éxil.*

On dit aussi, que les mauvais Anges ont été *éxilez* du ciel; pour dire, qu'on les en a chassez; que nous avons été *éxilez* de notre patrie par le péché originel. On dit encore, qu'un homme s'est *éxilé* volontairement du monde; pour dire, qu'il est allé vivre en retraite, qu'il s'est mis dans un Monastère. Sa Maitresse l'a *éxilé*; pour dire, lui a defendu de la venir voir.

Éxilé, ée, adj. *Exul, actus in exilium.*

Autrefois Scipion retrouva dans Lélie,
Loin de Rome éxilé, *sa gloire & sa patrie.* Vill.

Ma raison loin de moi se tenoit éxilée. Voit.

Éxilé, ée, est aussi subst. On fit rappeller les *éxilez*. Abl.

EXILLES, s. m. Bourg de Daophiné en France *Ocelum*. César l'appelle la dèrniére ville de la Province citerieure. *Exilles* est sur la Doire dans le Briançonnois, à deux lieuës au dessus de la ville de Suze vèrs les confins du Piémont, & il a un château trés-bien fortifié: Vigenère, Hadrien de Valois & Audiffret, le prennent pour l'ancien *Ocelum*, ὄκελον, & le second traite de ridicule l'opinion de Marlien, qui met *Ocelum* à Novalése, *Novalicium* ou comme il l'appelle, *Novalesium*. Quelques-uns écrivent *Essilles* & d'autres *Eyssilles.*

ÉXISTANT, ante Qui est dans l'être des choses. *Existens.* On a fait un inventaire éxact de tous les meubles *éxistans* qui se sont trouvez en nature dans cette maison. On le dit aussi de ce qui n'est plus en la possession de quelqu'un. Vous ne sçauriez rien saisir sur lui, il n'a aucuns meubles *éxistans*, il les a tous vendus.

ÉXISTÉE, s. f. Tèrme de Fleuriste. C'est le nom d'une anemone à pelnche. L'*Existée* est une Pèrsiquine nouvelle & trés-belle. Morin *Cult. des fleurs c. 7.*

ÉXISTENCE, s. f. Ce qui fait qu'une chose éxiste. *Existentia.* L'*éxistence* de Dieu est de son essence, il ne sçauroit être qu'il n'éxiste. L'*éxistence* des créatures n'est qu'accidentelle & passagère. Ces meubles ne sont plus en *éxistence*, on ne les peut plus représenter. Une ode sur l'immortalité de l'ame aprés le témoignage de tous les Sages, dit:

Osez-vous mettre dans la balance
Des témoignages si constans.
Douterez-vous d'une existence
Qui n'a d'ennemis que vos sens?

ÉXISTER, v. n. Être en la nature. *Existere.* Dieu *éxiste* par lui-même, par son infinité. Il y a eu plusieurs villes autrefois qui n'*éxistent* plus à present.

ÉXISTIMATEUR, s. m. *Existimator.* Le P. Pomey dit que ce mot se trouve dans M. Le Maitre. Injustes *éxistimateurs.* Il arrive souvent que ceux qui sont accoutumez à la lecture des bons Auteurs Latins, hazardent ainsi quelques térmes qui sont purement Latins, & que cèrtaines circonstances rendent plus tolérables. Quoiqu'il en soit, celui-ci n'a pas fait fortune.

ÉXITIRIES, s. f. & pl. Nom d'une fête chez les anciens Grécs, à laquelle on offroit aux Dieux les prémices des fruits de la tèrre. *Exiteria.*

E X L.

EXLAQUAIS, s. m. Qui a été Laquais. *Nuper servus.* On attribuë l'invention de ce mot à M. de Mézeray. Il ne se dit qu'en badinant.

Penses-tu que mon cœur soit si fort au rabais,
Que de borner son vol aux vœux d'un exlaquais. P. Com.

E X O.

ÉXOCATACŒLE ou ÉXOCATACELE, s. m. Nom générique que l'on donnoit autrefois à Constantinople au Grand Œconome, au Grand Sacellaire ou Grand Maître de la Chapelle, au Grand Scévophylac ou Garde des Vases, dont néanmoins Codin ne parle point C. I. p. 8. au Grand Cartophylax, au Maitre de la petite Chapelle, & au Protecdique ou Prémier Défenseur de l'Eglise. *Exocatacœlus.* Les *Exocatacœles* étoient d'une grande autorité. Dans les assemblées publiques ils avoient le pas sur les Evêques, & dans le Patriarchat de Constantinople ils faisoient les fonctions de Diacres. Ils sont nommez Cardinaux de Constantinople dans la lettre de Jean IX. à l'Empereur Basile Leon. Il en est parlé dans les actes du Concile de Florence. Les *Exocatacœles* avoient été Prêtres d'abord; mais je ne sçai quel Patriarche de Constantinople que Codin ne nomme point, voulut qu'à l'avenir il ne fussent que Diacres. La raison fut qu'étant Prêtres ils avoient tous chacun leurs Eglises où ils officioient dans toutes les grandes fêtes, de sorte qu'injustement aux jours les plus celébres, le Patriarche se trouvoit sans les principaux Ministres ou Officiers, & qu'il ne paroissoit jamais avec moins de suite à l'Autel. Au reste, bien qu'il ne fussent que Diacres il leur pèrmettoit en les ordonnant de porter la chasuble, que les Grécs appellent *phelone*, mais non pas l'etolle, qu'ils nomment *Epitrachele*, ἐπιτραχήλιον.

On ne convient point de la raison qui leur fit donner ce nom, & de son étymologie. Junius dans son édition de Codin p. 131. & 133. sépare ce mot en deux, & lit, ἓξ κατακοιλ..., six *Catacœles*, mais cette leçon est fautive, quoiqu'elle se trouve dans les manuscrits de la Bibliotheque du Roi & de celle du Duc de Baviére, tous les autres manuscrits n'en font qu'un mot, & ces Officiers sont nommez *Exocatacœles*, lors même qu'ils n'étoient que cinq, & par Codin qui n'en compte que quatre C. I. p. 8. de l'édition du Louvre. Le même Junius prétend que le mot *Catacele* vient de ce que ces Officiers demeuroient dans les vallées, κατὰ τὰς κοιλάδας, comme si les Cures de Constantinople avoient toutes été dans les vallées: & de plus on ne doit point séparer ce mot comme nous avons dit. *Petrus Gregorius Tholosanus L. XV. c. 9. Syntagm. Universi juris*, croit que ce mot vient de καταχηλέω, *permulceo, suavitate animum delinio*; & en effet on trouve ce mot écrit ἐξωκατακήλ..., mais Gretsèr repond que cette leçon est vitieuse, & cette étymologie sans fondement. Il propose ensuite une conjecture, qu'il n'avance que timidement; il lit ἐξωκατακοιτίας au lieu d'ἐξωκατακοίλους, comme s'ils étoient appellez ainsi parce qu'ils couchoient ou demeuroient hors du Palais Patriarchal. Il avouë cependant qu'on ne trouve point ἐξωκατακοιτεῖν en ce sens, mais ἐξωκοιτεῖν.

Le P. Goar rejette un peu durement cette opinion pour cette raison; mais, dira-t-on, avant Léon l'Arménien, les Clèrcs ne demeuroient point dans le Palais. Il est vrai; mais depuis lui ils y demeurérent; il n'y auroit donc plus eu d'*Exocatacœles* ou *Exocatacites*, cependant on en trouve encore aprés lui. De plus, il ne s'agit pas du Palais de l'Empereur, mais de celui du Patriarche. Cet Auteur aimeroit mieux que l'on dit qu'il faut lire ἐξωκατακοίλους, & qu'ils sont ainsi nommez par opposition au Syncelle qui couchoit dans l'appartement du Patriarche, au lieu qu'eux n'y couchoient point; mais il ne croit pas que des Officiers si distinguez ayent pris leur nom d'une chose qui marque le defaut d'un privilége qu'ils n'avoient pas. Ainsi il aimeroit encore mieux dire que tous les Clèrcs inférieurs s'appelloient *Catacèles* Κατακοίλους, c'est-à-dire, Gens qui sont dans un rang bas; & que ceux-ci qui leur étoient superieurs le nommoient *Exocatacèles*; c'est-à-dire, des gens qui sont hors de *Catacèles*, qui sont au dessus d'eux, qui ne sont point de leur nombre, mais dans un rang plus elevé. Enfin, il conclut à s'en tenir au sentiment de George Coresius, qui dit que le Palais Patriarchal & les appartemens du Syncelle & de tous les Moines qui étoient au sérvice du Patriarche, occupoient un endroit de la ville fort bas, & qui au regard du reste paroissoit une vallée & comme un gouffre, que les Grands Officiers dont nous parlons, avoient leurs Hôtels ou Palais particuliers ἔξω hors de cette vallée & en d'autres quartiers; & que ce fut la raison pourquoi on les nomma *Exocatacèles*. C'est en effet ce qui paroit de plus raisonnable.

M. Du Cange croit que ce nom vient de ce que dans les Assemblées ils étoient hors de pair, hors du rang des autres Clercs; mais assis en des places plus élevées & plus honorables aux côtez du Patriarche. Ces deux dérniéres etymologies sont les plus vraisemblables. Voyez sur les *Exocatacœles* Codin c. 1. les Notes de Grétsèr sur cet Auteur L. I. c. 2. celles du P. Goar; le P. Morin *De Sacris Ordinat. P. III. Exercit. III. c. 4. n. 5.* Habèrt. Archierat. p. 32. le Glossaire Grèc de Du Cange, &c.

ÉXOCIONITE, s. m. & f. *Exocionita.* Il y avoit à Constantinople un lieu nommé *Exocionium*. C'étoit un Monastère, dit Meursius dans son Glossaire; & les prémiers qui fûrent appellez *Exocionites*, fûrent les Moines de ce Monastère. Mais il s'est trompé, comme on le vèrra dans l'éthymologie de ce mot. Ce sont les Ariens qui fûrent appellez *Exocionites*, parce que chassez par Theodôse le Grand, ils se retirérent dans le lieu appellé *Exocionium*, & qu'ils y tenoient leurs assemblées. C'est Theodoret qui nous l'apprend, *Haret. Fab. L. IV.* La Chronique d'Aléxandrie dit

du la même chose à la prémière année de Théodôse. Elle appelle encore les Ariens *Exocionites* à l'an X. de Léon le Grand, & à l'an onzième de Zénon. Justinien donna aux Orthodoxes toutes les Eglises des hérétiques, excepté celles des *Exocionites*. Theophane, Cedrenus. Voyez le Glossaire Grèc de Du Cange, & la Constantinople Chrétienne, Meursius, Suicerus.

M. Tillemont, hist. Eccl. T. VI p. 520. dit *Exacionites* ou *Exocionites*. Il faut peut-être distinguer les Exoucontiens de secte aussi bien que de nom, de ceux qu'on a appellez Exacionites ou *Exocionites*, & qui étoient selon Théodoret les mêmes que les Eudoxiens; c'est-à-dire, l'ancienne secte des Ariens dont tous les autres s'étoient séparez. Tillem. La Chronique d'Alexandrie parle divèrs fois des Ariens *Exocionites*, & Théophane les marque en quelques endroits. Id.

Ce mot vient de ἐξακιόνιον ou ἐξωκιόνιον, nom du lieu dont nous avons parlé. Codin dans ses Origines de Constantinople p. 26. de l'édition du Louvre, dit que l'*Exocionium* étoit un endroit entouré de murailles, bati & doté par Constantin; qu'en dehors de cette enceinte de muraille il y avoit une colomne avec une statuë de cet Empereur; & que c'est delà que vint à ce lieu le nom d'*Exocionium* de ἔξω, dehors & κίων, colomne. Ce n'étoit donc point un Monastère. Au reste, l'*Exocionium* ne dura que cent trente-deux ans; c'est-à-dire, jusqu'à Théodôse le jeune. Il y avoit un grand nombre de colomnes, & dessus des statuës apportées de Cyzique. M. Tillemont dit que ce lieu étoit ainsi nommé parce qu'il étoit peut être orné de six colomnes. Mais que seroit dans ἐξακιόνιον ou ἐξωκιόνιον, cet ω ou cet α, entre ἕξ, six & κίων, colomne; De plus, s'il venoit de ἕξ, six, il seroit aspiré. Godefroy prétend que Théodoret se trompe, lorsqu'il dit que les Ariens appellez Exacionites ou *Exocionites*, avoient tiré ce nom du lieu où ils s'assembloient; & il veut que ce nom soit le même que celui d'Exoucontiens donné aussi aux Ariens, parce qu'ils disoient que le fils étoit tiré du néant, ἐξ οὐκ ὄντων. Godefroy fonde cette censure sur son autorité, qui ne nous paroît pas assez grande pour condamner d'erreur un homme aussi habile que Théodoret. Tillem. *T. VI. p.* 788.

ÉXODE, s. m. Le second des cinq Livres de Moïse. *Exodus.* Ce mot signifie, Sortie ou voyage; parce que ce Livre contient la sortie des Israëlites hors d'Egypte. L'*Exode* contient outre cela l'histoire de ce qui se passa en Egypte depuis la mort de Joseph jusqu'à la sortie des Israëlites; & dans le desert, sur tout au mont Sinaï, jusqu'à la construction & l'érection du Tabèrnacle. Les Hebreux l'appellent *Veelle semoth*, parce que ce livre commence en Hebreu par ces mots *Veelle semoth*, qui signifient *Et hæc nomina*. C'est par la même raison que les Hébreux appellent la Genèse *Beresith*, ce qui signifie *In principio*, parce que la Genèse commence par ces mots.

Exode, s. m. C'étoit l'une des quatre parties de l'ancienne Tragédie. *Exodium.* Aristote dit, que l'*Exode* est ce qu'on disoit après que le chœur avoit cessé de chanter pour ne plus reprendre. Ainsi l'*exode* dans la Tragedie Grècque, & selon le sentiment d'Aristote, ne peut être pris pour l'epilogue comme bien des gens l'ont crû. L'*exode* est tout ce qui renferme le dénouëment & la catastrophe de la pièce: le denouëment dans les piéces bien composées, commence toujours après le dèrnier chant du chœur, & cela repond exactement à notre dèrnier & cinquieme acte. Voyez Mr Dacier pag. 166. de son commentaire sur la poëtique d'Aristote. Parmi les Latins *exode* a été pris dans un autre sens. C'etoit parmi eux à peu près ce que la Farce est parmi nous. Après qu'on avoit joüe la Tragédie on faisoit venir le Farceur, qu'on appelloit *Exodiaire*, qui par ses grimaces, ses plaisanteries, ses bons mots, divèrtissoit le peuple, essuyoit les larmes que le spectacle tragique avoit fait verser. C'est ce que dit le Scholiaste de Juvénal, *ut quid quid lacrymarum ac tristitiæ cepissent, ex tragicis affectibus hujus spectaculi risus detergeret.*

Exode, c'etoient cèrtains vèrs plaisans que la jeunesse récitoit à la fin des Comedies Atellanes, & qui répondoient à nos Farces. Vigenere, *sur T. Liv. p.* 297. Le même Auteur dit ailleurs p. 1695. Les *Exodes* etoient les entremets qui se représentoient ès poses d'entre les Actes, partie de fables & plaisanteries, partie de musique, partie de feintes, comme pour faire reprendre haleine aux spectateurs. Suetone dans la vie de Domitien C. 10. Juvenal Sat. VI. v. 71. & Festus, font mention de ces *Exodes*.

Le mot d'*exode* est Grèc, ἔξοδος signifie *sortie* ou bien *digression, écart du chemin*, d'ἐξ & ὁδὸς, *chemin*.

Exode, *Exodium*, dans les Septante signifie la fin, la conclusion d'une fête, *Théodoret in Levit. q.* 32 *& Nonnus.* C'etoit le 8e jour de la Fête des Tabèrnacles que l'on célébroit, dit-on, en mémoire de l'*Exode*, ou de la sortie d'Égypte; cela néanmoins n'est pas marqué dans l'Ecriture. Le texte Hebreux appelle ce jour עצרת, que les Septante ont traduit ἐξόδιον.

Exode, *Exodium*, étoit aussi le nom d'une chanson ou d'un mot, qui se chantoit à la fin d'un repas.

ÉXODIAIRE, s. m. Tèrme de l'ancienne Tragédie Latine. Farceur, Acteur, qui paroissoit après la Tragédie finie, & faisoit ce que l'on appelloit l'Exode ou la conclusion du spectacle, en divèrtissant le spectateur. *Exodiarius.* Voyez EXODE.

ÉXOINE, s. f. Tèrme de Palais. Excuse qu'on présente en Justice quand on est obligé d'y comparoir en pèrsonne, & quand on a une raison légitime qui en empêche. *Excusatio vadimonii, excusatio causaria.* Il faut envoyer un homme exprès fondé de procuration speciale pour présenter son *exoine* en Justice, avec la preuve en main de l'empêchement qui est cause qu'on n'y peut comparoit en pèrsonne; comme un cèrtificat de Médecins, si l'empêchement est causé par maladie.

Éxoine, se dit aussi en d'autres cas, comme lorsque le Seigneur mande son vassal pour le venir accompagner à la guèrre, pour lui rendre la foi & hommage ou autres devoirs ausquels il est obligé. Ce mot se dit differemment dans les coutumes où on trouve *ensoigne*, *ensongne*, *ensonne*, *ensoing* ou *ensongnie* ou *essoine*, & dans les derivez, *exonier*, *essonier*, *exonieur* & *exoniateur*.

Ce mot vient selon Budée, Périonius & Nicod, de ἐξόμνυσθαι, jurer à cause du serment qu'on etoit obligé de faire pour l'*exoine*, & ce mot étoit aussi en usage chez les Grècs dans le même sens comme le prouve Nicod. Cujas le dérive de *exidoneare* ou *exonerare*, parceque c'est en effet decharger d'une assignation; Saumaise de *sonnia*, qu'on a dit par corruption *à sonte*, qui se dit en Latin pour *empêchement* ou *excuse*. Vossius dit qu'il vient de l'Allemand *sunnis*, qui signifie *empêchement né essaire*. D'autres le dérivent *a sontico morbo*, qui excusoit de comparoitre en Justice. Men. On disoit autrefois *essoine*, pour signifier *absence*. Du Cange condamne toutes ces etymologies, & dit qu'il vient de *essonia*, *exonia* & *exonium*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

ÉXOINER, v. act. Excuser quelqu'un de ce qu'il ne comparoit pas en pèrsonne, être porteur de son exoine. *Jurejurando aliquem excusare qui vocatus judicio non adest, vadimonium ejurare.* On a dit aussi *essoiner*, & on le trouve même ainsi ecrit. Voyez ci-dessus *ésoindre*.

Éxoiner ou Éxonier, signifie aussi selon Nicod, dédommager.

ÉXOINEUR, s. m. Celui qui excuse. *Excusator.* C'est un tèrme qui se trouve dans les Coutumes. On trouve aussi dans le même sens *éxomateur*, & *éxonier*.

EXOMOLOGÉSE, s. f. Ce mot est peu usité, mais on le dit quelquefois en parlant des rits anciens de la Penitence, dont l'*Exomologese* est une partie. Il signifie Confession. *Exomologesis*, du mot Grèc ἐξομολόγησις, qui vient d'ἐξομολογέω, *je confesse*. S. Cyprien le prend en ce sens L. III. ép. 14. & L. I. ep. 3. D'autres, comme Tertullien dans son Traité de la Penitence C. 9. y donnent un sens plus etendu, comme nous faisons aussi souvent au mot confession, & le prennent en general pour Penitence. L'*Exomologese* publique n'a jamais été commandée, ou ordonnée par l'Eglise pour des pechez cachez, comme on le peut voir dans les Capitulaires de Charlemagne, dans plusieurs Conciles, & dans celui de Trente, Sess. XIV. C. 5.

EXOMPHALE, s. f. Tèrme de Médecine. *Exomphalus.* C'est un mot générique de maladie, il signifie toutes sortes de tumeurs, qui arivent contre nature à l'ombilic. On peut distinguer trois sortes d'*exomphales*; la prémière est des tumeurs qui se forment de parties; il y en a trois especes, l'enteromphale, l'epiplomphale & l'entéro-épiplomphale: la seconde sorte d'*exomphale* est des tumeurs qui se forment par des amas d'humeurs: il y en a quatre especes, qui sont l'hydromphale, la pneumatomphale, la sarcomphale & la varicomphale; la troisieme sorte d'*exomphale*, est de celles qui renferment les deux autres sortes, qui sont l'entero-hydromphale & l'epiplosarcomphale. Voyez M. Dionis sur toutes ces maladies, & la maniére de les guérir.

Cet Auteur, dans son excellent ouvrage des opérations de Chirurgie, fait le mot *exomphale* & tous les composez du genre feminin; quoique suivant l'etymologie ils duissent être du genre masculin.

EXORABLE, adj. m. & f. *Exorabilis.* Qui se laisse vaincre & pèrsuader par les raisons, les priéres ou la compassion. Ce Prince étoit fort irrité, mais enfin il s'est rendu *exorable*, il s'est rendu aux remontrances & aux prières, & il a fait grace à son peuple. Il est moins en usage que son contraire *inéxorable*.

ÉXORATORIEN, s. m. Celui qui a quitté la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, qui en est sorti ou qui en a été congedié. *Dimissus* ou *Egressus ex Oratorii Congregatione.* M. Du Gue, Auteur du Traité de la Priére publique, est *Exoratorien*. Ce mot est un de ceux qu'on nous envoye pour ajouter à ce Dictionnaire, & nous le mettons sur la foi de celui qui l'envoye, en avèrtissant neanmoins

néanmoins qu'il nous paroit sentir bien le Collége, & que nous doutons qu'il soit beaucoup en usage ou du moins dans le bel usage.

ÉXORBITAMMENT, adv. D'une manière éxorbitante. *Ultrà modum, ultra vires, fortem.* Cet homme a été taxé *exhorbitamment* à des sommes plus fortes qu'il ne peut payer.

ÉXORBITANT, ANTE, adj. Excessif, qui est au delà de la regle, de la portée, de la croyance ordinaire. *Exsuperans, immanis, immensus, enormis, abhorrens.* Il a laissé des biens *éxorbitans.* On donne à Xerxès une armée si nombreuse que cela est *exhorbitant*, & passe toute croyance.

Ce mot vient du Latin *exorbitare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour dire, *recedere ab eo quod rectum est, quod est extrà orbitam*, être hors du droit chemin, du sentier commun.

ÉXORCISER, v. act. Faire des conjurations au nom de Dieu contre le Demon, pour le faire sortir du corps d'un possédé ou pour purifier des creatures immondes. *Exorcismos, sacras obtestationes adhibere.* Les Prélats sont ceux qui *éxorcisent* les demoniaques. Le Curé *exorcise* l'eau plusieurs fois quand il la bénit.

Ce mot vient du Grec ἐξορκίζειν, *adjurare.*

Éxorciser, se dit aussi figurément & en riant, pour, Exhorter fortement; conjurer quelqu'un de faire ou de ne pas faire de certaines choses. *Adhortari etiam atque etiam.* Il y a quelques heures au jour où le bon Pere m'*exorcise.* Voit.

ÉXORCISME, s. m. Oraisons, prières ou conjurations qu'on fait en exorcisant, ou pour chasser le Demon, ou pour préserver de quelque danger. *Exorcismus, obtestatio sacra, rité concepta.* Le Demon a resisté longtems aux *éxorcismes* avant que de quitter ce possédé. On fait les *éxorcismes* en jettant de l'eau bénite & autres consecrations. On a fait aussi autrefois des *éxorcismes* pour tirer la preuve ou la verité des accusez. C'étoit une espece de pain conjuré & éxorcisé; car on croyoit alors qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de semblable pain. Cela se pratiquoit du tems d'Edouard III. Roi d'Angleterre: & c'est ce qu'en Anglois on appelloit *corsned.* Lindenbrock rapporte un éxemple de l'*éxorcisme* d'un pain d'orge, ou d'un fromage, pour avoir preuve de la verité: & il se peut faire que de là soit venuë cette façon de parler. Que ce morceau de pain m'etrangle si je ne dis vrai.

On ne peut disconvenir que l'usage des *éxorcismes* ne soit aussi ancien que l'Eglise. On s'en servoit pour chasser les maladies des hommes & des bêtes, & pour chasser les animaux qui nuisent aux biens de la terre. M. Thiers, *Traité des superstitions*, rapporte diverses formules de ces *éxorcismes*; & il cite l'exemple de S. Grat, qui avoit obtenu de Dieu la grace qu'il n'y auroit point de taupes dans le pays d'Aost, ni trois mille pas à l'entour. On peut selon lui, user encore aujourd'hui très-utilement de ces *éxorcismes* & conjurer les rats, les sauterelles, les chenilles & les tempêtes, &c. Mais pour cela il faut avoir un caractere & être approuvé de l'Eglise; & de plus il faut se servir des oraisons & des paroles autorisées par l'Eglise: autrement les *éxorcismes* sont des superstitions très-condamnables.

Dans le Dictionnaire de Moreri on a mis *Exorcismes* ou Conjurations comme deux synonimes: mais proprement la Conjuration n'est qu'une partie de l'*Exorcisme*; & l'*Exorcisme* la ceremonie toute entiere. Je ne trouve pas même que nos Rituels François se servent jamais du mot de *Conjuration*; la partie même à laquelle on pourroit particuliérement donner ce nom; c'est-à-dire, la formule par laquelle on conjure le Demon, on lui commande de sortir; ils l'appellent toujours *Exorcisme* & non point Conjuration.

ÉXORCISTE, s. m. C'est un Clérc tonsuré à qui on a conféré les quatres Ordres mineurs, l'un desquels est celui d'*Exorciste. Exorcista.* On le dit aussi du Prélat qui exorcise effectivement un possédé.

Quelques Auteurs ont cru que l'Eglise Grécque n'a point eu d'*Exorcistes*; mais les anciens Auteurs Grecs en parlent d'une manière qui ne laisse aucun doute là dessus. S. Denys ch. 3. de la Hiérarchie Ecclesiastique, S. Ignace Martyr dans son Epitre à ceux d'Antioche. Voyez les Notes du P. Goar sur l'Euchologe.

L'Ordination des *Exorcistes* se fait pendant la Messe comme les autres, on trouve les mêmes ceremonies marquées dans presque tous les Pontificaux & les Rituels; s'il y a quelque difference, elle n'est qu'accidentelle. Comme les *Exorcistes* sont destinez à chasser les Démons, le IV. Concile de Carthage can 7. a réglé que dans l'Ordination des *Exorcistes*, l'Evêque en leur mettant entre les mains le livre des Exorcismes, diroit ces paroles, *Recevez & conservez dans votre mémoire, & ayez le pouvoir d'imposer les mains aux Energumenes, soit baptisez, soit Catéchumenes.* Et c'est ainsi qu'on ordonne aujourd'hui les *Exorcistes.*

Dans le Pontifical imprimé sous Léon X. il est marqué qu'on présente le Pontifical à ceux qu'on fait *Exorcistes.* Et dans le Pontifical revû par ordre de Clement VIII. il est marqué que ce sera le Pontifical ou le Missel; ce qui est indifferent, parce que c'est un symbole qui signifie le pouvoir qu'on donne aux *Exorcistes*: & d'ailleurs dans l'Evangile on voit que JESUS-CHRIST a donné à son Eglise & à ses Ministres le pouvoir de chasser les Demons. Voyez l'ouvrage du P. Marteue des anciens rits de l'Eglise, T. II. & le Pontifical Romain.

Il y avoit autrefois parmi les Juifs des gens qui couroient le monde, faisant profession de chasser les Demons par des invocations qu'ils prétendoient avoir eté enseignées par Salomon: on les nommoit *Exorcistes.* FLEURY. Voyez Joseph, *Antiq. Jud. L. VIII. C.* 2. Origéne *Tract. XXXV. in Matth XXVII.* 63.

ÉXORDE, s. m. Entrée, preambule, commencement d'un discours, d'une harangue pour préparer les auditeurs à ce qu'on va dire. *Exordium, prologus, præludium, proœmium.* C'est le preambule des Orateurs qui doit servir comme d'introduction à la matiére qu'ils entreprennent de traiter. C'est un defaut où les Anciens sont très-souvent tombez de faire des *éxordes* qui n'avoient rien de commun avec leur sujet, & qui se pouvoient appliquer par tout. Parmi les Ouvrages de Demosthène nous avons un Recueil d'*éxordes*, dont quelques-uns lui ont servi dans les harangues qui nous restent de lui. Cicéron nous a appris qu'il en avoit un volume de réserve: ensorte qu'ayant envoyé un Traité de la Gloire à Atticus où il avoit mis le même *éxorde* & la même préface qu'il avoit deja employée à la tête du troisieme livre de ses questions Academiques, il le prie assez plaisamment de la couper & d'y en coller une autre qu'il lui envoye. Les Grécs étoient encore plus licentieux dans leurs *éxordes* que les Latins: au lieu de descendre doucement & comme par degrez dans leur matière ils s'y précipitoient, & laissant tout d'un coup le raisonnement général qui leur servoit d'*éxorde*, ils entamoient brusquement leur sujet au lieu d'y conduire insensiblement le lecteur. Si l'on ôtoit à Platon les longues préfaces & les importunes digressions, on l'accourciroit de la moitié.

Un Orateur dans son *éxorde* doit gagner la bienveillance & l'attention de son auditeur, sans promettre plus qu'il ne peut tenir. La memoire lui a manqué, il est demeuré court dès son *éxorde.* Il faut que l'*éxorde* soit simple, & que l'on en bannisse les figures & les metaphores trop hardies. On n'y doit pas employer un stile trop elevé, ni qui aille jusqu'à l'enflure, parceque l'esprit de l'Auditeur étant encore froid & dans son assiette naturelle, ne peut pas s'échauffer d'abord. Il étoit defendu de faire des *éxordes* dans l'Areopage, parceque c'est une manière indirecte & imperceptible de surprendre l'Auditeur. L'*éxorde* est necessaire pour ne point entrer brusquement en matière sans aucune preparation.

Souvent, pris de trop loin, un éxorde bizarre,
Jette hors du sujet l'Orateur qui s'égare;
Et souvent, trop pompeux, il derobe l'éclat,
Au reste du Sermon, qu'il fait paroitre plat. VILL.

ÉXOTIQUE, adj. m. & f. Il ne se dit guère que dans le dogmatique, & signifie, Etranger. *Extraneus, exoticus, adventitius.* Il ne se faut pas servir de termes *éxotiques* & barbares. Il se dit aussi en Botanique, une plante *éxotique* est une plante étrangère, telles que celles qu'on apporte de l'Amerique, des Indes Orientales, & qui ne croissent point en Europe.

Ce mot vient du Grec, ἔξω, ἔξωθεν, *extrà.* Les Grécs ont dit aussi ἐξωτικός.

ÉXOUCONTIEN, ENNE, s. m. & f. Nom d'une secte Arienne. *Exoucontius.* Les *Exoucontiens* étoient une secte Arienne, qui vouloit que l'on dit que le fils de Dieu avoit eté fait ἐξ οὐκ ὄντων, de nulle substance, de rien qui éxistât; & c'est de ces trois mots Grécs que leur nom fut formé.

E X P.

EXPANSIF, IVE, adj. Qui a la force de s'étendre ou de faire étendre un autre corps. C'est un térme de Chymie. *Expandendi vim habens, Expansivus.* L'evaporation qu'on fait des eaux de Bourbon au feu de sable, ne laisse au fond du vase que quelques grains d'un sel fixe, mêlé d'un peu de térre blanche & légère. Il faut donc que l'autre principe qui est comme l'ame de cette eau qui la rend si animée, si pénétrante, si *expansive*, soit une crême de souffre, une fleur de bitume épurée, une quintessence de baume extrémement éxaltée, qui cachée dans les pores de ce sel alkali, cause en se férmentant avec lui cette chaleur & ces ébullitions qu'on remarque dans les puits MEM. DE TR.

EXPANSION, s. f. *Expansio, Productio.* Ce mot se trouve dans le Journal de 1695. & dans quelques autres Auteurs; il se prend pour *allongement, continuation*, chose étenduë. Cette moële (le

cerveau)

cérveau (qui corrompt insensiblement la spinale, qui n'en est qu'une *expansion*. Les vaisseaux gonflez qu'on y apperçoit (au cances) ressemblent à des *expansions* de pattes d'ecrevisse. Dionis.

EXPATRIATION, s. f. Vieux mot, qui signifie absence, éloignement de son pays, soit par bannissement, soit par emprisonnement, soit pour le bien public, par ordre du Prince, &c. *Extra patriam commoratio*

EXPATRIÉ, ée, adj. Qui est hors de son pays pour quelque cause que ce soit. Voyez ci-dessus *expatriation*. Ces deux mots se trouvent en la Somme rurale, & dans quelques Coutumes.

EXPECTANT, s. m. Qui attend l'accomplissement d'une grâce, d'une collation qui lui est duë ou promise. *Expectans*. Il y a deux *expectans* sur la nomination de ce Chapitre, l'un pour l'indult, l'autre pour le sérment de fidelité.

EXPECTATIF, ive, adj. Il n'est en usage qu'au féminin, & même il ne l'est guére qu'en cette phrâse, *grâces expectatives*. Voyez Expectative.

EXPECTATION, s. f. Attente. *Expectatio, spes*. Ce mot ne se dit que de grands événemens, des choses extraordinaires. Le Messie étoit l'*expectation* des Juifs. Les peuples sont dans une grande *expectation* de cet événement. Ceux qui parlent bien ne se servent jamais de ce térme.

Expectation, s. f. Attente. *Expectatio*. La fête de l'*Expectation* de la Sacrée Vièrge, est une fête que l'on célebre en Espagne avec beaucoup de devotion le 18. jour de Décembre, sept jours avant Noël. Godeau hist. Eccl. VII[e] siécle L. I. n. CIII. remarque que cette Fête pourroit bien s'être établie & consérvée en consequence du decret du X[e] Concile de Tolède tenu l'an 657, par lequel il fut ordonné que l'on célébreroit la Fête de l'Annonciation de la Sainte Vièrge huit jours avant celle de la Nativité de N. S. parce que le tems auquel ce mystère avoit été effectivement accompli, tomboit dans le mois de Mars, qui est celui de Carême ou de la Pâque, destiné par l'Eglise aux exércices de la pénitence, ou à la solemnité de la Resurrection de N. S. ce qui ne fut pas observé longtems; mais qui s'est peut-être consérvé en Espagne dans cette Fête de l'*Expectation* de la Sainte Vièrge. *Expectation* ne se dit point en aucune autre phrase; encore en celle-ci est-ce un mot Espagnol ou Latin, plutôt que François. On fait, je crois, cette fête en quelques maisons religieuses en France, peut-être de celles qui sont venuës d'Espagne, & on l'appelle l'Attente des Couches de la Sainte Vierge. Il seroit mieux de parler ainsi que de dire en François *Expectation*.

EXPECTATIVE, adj. & s. f. Attente, grâce promise, dont on attend l'accomplissement. *Spes, sive jus obtinenda rei quæ prima vacaverit*. Les grâces *expectatives* se donnoient anciennement par les Papes, pour obtenir les Benéfices qui viendroient à vaquer. Ainsi c'est l'espérance & le droit au prémier Benefice vacant. Les grâces *expectatives* déplaisoient fort aux Evêques, parce qu'elles entreprenoient sur leurs droits. Fu. Elles sont odieuses, parce qu'elles induisent à souhaiter la mort d'autrui. On ne reçoit point en France les resérves, mandats & autres grâces *expectatives* de Cour de Rome. L'usage des *expectatives* est fort ancien, quoiqu'il ne fut pas si fréquent dans les premiers tems qu'il l'est aujourd'hui. Ce ne furent d'abord que de simples priéres de la part des Rois, que les Evêques acceptoient avec d'autant plus de soumission, que les Rois ne leur présentoient que des sujets capables de bien sérvir l'Eglise: de là vient qu'on nomme encore aujourd'hui le droit de l'*expectative*, du sérment de fidélité ou de joyeux avenement à la couronne, *jus primarum precum*. Mais l'exércice frequent de ce droit l'ayant fait passer en coutume, on le regarda insensiblement comme un droit d'obligation & de nécessité. En 1599. quelques uns ayant osé révoquer en doute une coutume si ancienne, le Roi Henri IV. fit expedier ses patentes pour les confirmer, & elles furent verifiées au Conseil sans restriction, ni modification. Depuis ce tems-là elles ont toujours été obsérvées inviolablement. C'est un privilege que l'Eglise accorde au Roi à son avenement à la couronne, ou lorsqu'il reçoit le sérment de fidélité des Evêques, de pouvoir nommer à deux Canonicats de chaque Eglise Cathédrale. C. B. On prétend que quand la nomination aux prébendes appartient au Chapitre conjointement avec l'Evêque, elles ne sont point sujettes à l'*expectative* Royale du sérment de fidelité, parce que cette *expectative* est une dette pérsonnelle de l'Evêque, à laquelle le Chapitre ne doit pas contribuer. Id.

On doit mettre au nombre des grâces *expectatives* les Indults accordez au Chancelier de France, aux Maîtres des Requêtes, aux Presidens & aux Conseillers du Parlement de Paris & à quelques autres Officiers de ce même Parlement. On n'a point reçu en France là-dessus le Concile de Trente, qui a aboli toutes sortes d'*expectatives*; au contraire le Pape Clément IX. a augmenté les Privilèges des Indultaires. Il y a une autre sorte de grâce *expectative* en France, sçavoir, les Privilèges accordez à ceux qui ont étudié un cértain nombre d'années dans quelque Univérsité fameuse du Royaume, & qu'on nomme Graduez. Voyez GRADUEZ.

Expectative, est quelquefois un droit acquis, & non pas une grâce. Droit d'*expectative* ou d'Attente. La République de Pologne a un Droit d'*expectative* sur la souveraineté de la Prusse Ducale.

EXPEDIENT, s. m. Moyen, voie qu'on trouve pour sortir d'une affaire difficile. *Ratio, modus explicandæ rei, conficiendæ, expediendæ*. Donner des *expédiens*. Les habiles négociateurs trouvent toujours quelque *expédient* pour accommoder les choses pour términer une affaire. On prit l'*expédient* de négocier par les Députez. De la Rochef.

Expedient, adj. Signifie quelquefois, Utile. Il est *expédient* pour la République de bannir ce seditieux. *Expedit Reipublicæ*.

Expedient, en térme de Palais signifie un arbitrage sommaire auquel on renvoye les causes de légère discussion, suivant l'Ordonnance; c'est-à-dire, qu'on oblige les Avocats à en passer par l'avis d'un ancien. Les desértions, péremptions d'instance, &c. sont des causes qui doivent être jugées à l'*expédient*.

EXPÉDIER, v. act. Faire beaucoup d'affaires en peu de tems. *Conficere, expedire, absolvere*. Ce Conseiller *expédie* bien des procès. Cet ouvrier *expédie* bien de la besogne. On dit aussi, il faut *expédier* matière; pour dire, finir promptement quelque chose.

Expedier un Courier, c'est-à-dire, le dépêcher promptement, l'envoyer à quelqu'un avec les lettres & instructions suffisantes. *Absolvere, dimittere tabellarium*. Il *expédia* aussi-tôt à Rome le même Courier. L'Ab. Regn.

Expedier, signifie aussi, Exécuter à mort. *Conficere, perimere, morte mulctare*. Il y a eu aujourd'hui quatre hommes *expédiez* à la Greve. Il se dit sur tout pour faire mourir vite. Ce patient n'eut pas à languir longtems, il fut promptement *expédié*.

Redoutable aux filoux, térrible aux assassins,
Il expédioit *plus de monde*
Que n'auroient fait quatre bons Médecins.

Expédier, signifie aussi Tuer, faire mourir, sans ordre de Justice. On le dit des Medecins, des duellistes, des assassins, des empoisonneurs, des maladies même. Il n'en faut pas davantage pour *expedier* un homme. Ces maladies sont très-violentes, & elles *expédient* leurs malades en peu de tems. Dionis.

Expedier, signifie encore, Manger goulument. On eut beau sérvir à ces goinfres un grand repas, ils l'eurent bientôt *expédié*.

Expedier, signifie aussi, Delivrer des actes tirez d'un depot public. *Apographum conficere, exemplar describere*. Il est allé faire *expédier* son brevèt chez le Sécretaire d'Etat; *expédier* son arrêt par le Greffier; *expédier* une seconde grosse de son contrat par le Notaire.

On dit provèrbialement & en raillerie parmi les joueurs, *expédier* un homme en forme commune; pour dire, lui gagner tout son argent.

EXPEDITIF, ive, adj. Qui expédie, qui fait beaucoup d'affaire en peu de tems. *Industrius, solers, celer in agendo, minimè cunctator*. Ce Rapporteur est fort *expéditif*, il ne fait point languir ses parties. Il n'est pas de ces Médecins qui marchandent les malades, c'est un homme *expéditif*, qui aime à dépêcher les malades; & quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vite du monde. Mol. D'autres péignent seulement de pratique par une habitude *expéditive* qu'ils ont contractée. De Piles.

EXPÉDITION, s. f. Entreprise militaire. *Expeditio militaris*. On peut se sérvir de ce térme sans y ajoûter l'epithete *militaire*, comme le recommande Vaugelas, pourvû que la matière detérmine le lecteur à une entreprise de guérre. Il ne s'est jamais vû d'*expéditions* plus hardies, ni plus heureuses que celles d'Aléxandre. Bouh. L'*expédition* de Cyrus contre Xéraès. Ablanc. L'*expédition* de Xéraès contre la Gréce fut malheureuse. S. Loüis alla en pérsonne à l'*expédition* de la Tèrre-Sainte. Cet Officier est un homme d'*expédition*, courageux & entreprenant. César lui-même, au milieu de ses *expéditions* dans les Gaules, composa deux livres de l'Analogie des mots. L'Ab. Regn.

Expédition, signifie aussi, Diligence à éxpédier, à términer les affaires. *Agendi celeritas*. Ce Ministre est un homme d'*expédition*. En faisant mes livres je n'ai chérché que l'*expédition*. La Serre.

Expédition, se dit aussi de la diligence qu'on apporte à faire plusieurs autres choses, & sur tout à manger. Les domestiques à une seconde table ont fait bientôt *expédition* de ce qu'on leur a sérvi. Chargez ce Courier de votre lettre, si vous en voulez avoir *expédition*.

Expedition, se dit aussi des lettres & actes qu'on délivre en Justice, soit en original ou en copie. *Apographum, exemplar descriptum.* Ce Secretaire m'a rendu toutes mes *expéditions*, m'a fait payer pour le sceau & l'*expédition* de mes lettres. Je ne veux point ce contrat en forme, je n'en veux qu'une simple *expédition* en papier.

On dit aussi au Palais, qu'un Procureur signe ses *expéditions*, quand il signe les copies des actes qu'il donne à signifier.

EXPÉDITIONNAIRE, s. m. Qui fait expédier des lettres & des actes en Cour de Rome, soit en Chancelerie, soit en Pénitencerie. *Expeditionarius.* On a créé en titre d'office des Banquiers *Expéditionnaires* en Cour de Rome, & en Legation d'Avignon.

EXPÉRIENCE, s. f. Essai, épreuve réïtérée de quelque effèt qui sèrt à notre raisonnement, pour venir à la connoissance de la cause. *Usus, experientia.* La vie de l'homme est courte, & l'*expérience* longue, dit Hippocrate. La Physique modèrne est préférable à celle des Anciens, en ce que celle-ci commençoit à raisonner sur les causes, & celle-là ne raisonne que sur les *expériences*. Descartes disoit qu'il faisoit plus de cas des *expériences* des Artisans, que des spéculations de tous les Doctes. Il y a un curieux Recueil fait par Sturmius des découvèrtes & *expériences* qui ont été faites en ce siècle, intitulé, *Collegium experimentale.* Les *expériences* sont devenuës si célébres & si communes depuis 50 ou 60 ans que le mot d'*expérience* est devenu comme un tèrme d'art en Physique & en plusieurs parties des Mathématiques. On dit d'un raisonnement qui paroit démonstratif, mais qui ne s'accorde pas à ce que l'on a vû, ce raisonnement est bon, mais il est contraire à l'*expérience*. Il y a depuis quelque tems des gens curieux & oisifs qui prennent le nom de Philosophes, & dont toute la Philosophie consiste à faire des *expériences* sur la gravité de l'air, sur l'equilibre des liqueurs, sur l'aiman. Mr. Dacier au commencement de son discours sur Platon, qui est comme la préface de la traduction de Platon, est indigné de voir que ces faiseurs d'*expériences* s'attribuent le beau nom de Philosophes.

Experience, est aussi une connoissance acquise par un long usage. L'*expérience* n'est autre chose que les idées qu'on a de tout ce qu'on a vû ou lû, sur lesquelles le jugement réflèchi pour en faire un bon usage. Sans le jugement & sans la réflexion, l'*expérience* ne sèrt de rien. M. Scud. Il n'est rien de plus utile à l'instruction des hommes, que de joindre aux exemples des siècles passez les *expériences* qu'ils font tous les jours. Bouh. La Physique & la Medecine ont besoin d'être aidées par les *expériences* que le hasard seul fait naitre, & qu'il n'améne pas à point nommé. Font. La plus grande partie de la capacité des hommes n'est fondée que sur leur *expérience*, & ils raisonnent rarement juste sur la prémière affaire qui leur passe par les mains. S. Real. L'*expérience* n'est nécessaire qu'aux âmes ordinaires, & la vèrtu des Heros ne monte point par degrez. Voit. Il faut beaucoup de jugement pour appliquer l'*expérience* du passé au présent; les faits varient beaucoup. Mont. Malheureusement l'*expérience* ne vient qu'avec l'âge. S. Evr. La sagesse est communément le fruit de l'*expérience*. Id.

On appelle un homme d'*expérience*, celui qui a vécu & raisonné long tems; qui a vû & lû beaucoup de choses; qui connoit le monde par sa propre *expérience*. Il est dangereux d'avoir à soutenir les obsèrvations d'un Ministre supérieur par l'avantage du poste, & par celui de l'*expérience*. S. Evr.

Experience, parmi les Artisans & les Corps de métier, signifie un demi chéf-d'œuvre. *Experimentum, tentamen.* Les compagnons aspirans à la Maitrise sont obligez de faire un chéf-d'œuvre: les fils de Maitre ne font qu'une simple *expérience*, une légère *expérience*.

EXPERIMENTAL, ale, adj. *Experimentalis.* Qui est fondé sur des expériences. La Médecine est une science conjecturale & *expérimentale*.

EXPERIMENTER, v. act. Essayer, éprouver quelque chose; faire plusieurs remarques & obsèrvations de divèrs effèts de la nature. *Experiri, tentare, facere periculum.* On *expérimente* les remédes sur des pèrsonnes de peu d'importance.

Experimenté, ée, part. & adj. *Expertus, edoctus usu, probatus.* Il se dit tant des pèrsonnes que des choses. Les remédes les plus communs sont les plus surs, parce qu'ils sont les plus *expérimentez*. Il ne faut pas se flatter, les plus *expérimentez* dans les affaires font des fautes capitales. S. Evr. Ils étoient *expérimentez* au fait de la Guèrre. Vaug.

EXPERT, erte, adj. Qui est habile en son art. *Expertus, industrium.* Le Maréchal *expèrt*. Ce Chirurgien est fort *expèrt* en son Art.

Expert, est quelquefois substantif, & signifie un homme habile & connoissant en quelque chose, qu'on nomme pour la visiter & en faire le rapport. *Æstimator.* Il faudra des *Expèrts* pour sçavoir si le fondement est ruïné. Patrusson. Les réparations seront visitées par *Experts* & gens à ce connoissans. On paya les fruits du rachat d'un relief au dire des *Expèrts*. Il faut deux *Expèrts* pour la validité d'un rapport. Si l'une des parties refuse de convenir d'un *Expèrt*, le Juge le nomme d'office. Par arrêt du Conseil en 1690. le Roi a créé un cèrtain nombre d'*Expèrts-jurez* pour chaque ville du Royaume, & 50. pour celle de Paris: c'est-à-dire, 25. Architectes, & 25. Entrepreneurs, Maçons & Charpentiers, qui seuls peuvent être nommez d'office pour être arbitres des contestations entre les Bourgeois. Ces *Expèrts* dans leurs descentes & visites doivent être accompagnez d'un Greffier des bâtimens, dit de l'Ecritoire, pour écrire la minute de leur rapport, & lorsqu'ils ne conviennent pas, on nomme un tiers pour décider la contestation.

EXPIATION, s. f. Action par laquelle on souffre la peine de ses crimes. *Expiatio, piaculum.* Les âmes passent par le Purgatoire pour l'*expiation* de la peine dûë à leurs péchez. Il a été condamné à la mort pour l'*expiation* de ses crimes.

Expiation, se dit aussi des sacrifices qui se font à Dieu pour implorer sa misèricorde, & la rémission des péchez. *Sacrificia, piacularia.*

La Fête de l'*Expiation* chez les Juifs se célébroit le dixiéme jour du septiéme mois de l'année Juive, qui commançoit à l'équinoxe du printems; ce mois s'appelloit Tisri, & répondoit à peu-près à notre mois de Septembre. Dieu ordonne cette Fête dans le Levitique CXXIII. v. 27ᵉ jusqu'au 33ᵉ. En ce jour, le Grand-Prêtre, figure de Jesus-Christ, confessoit ses péchez; & après plusieurs cerémonies, il faisoit l'*expiation* pour tout le peuple, pour les laver de tous leurs péchez. Les Israëlites, selon l'expression de l'Ecriture, Levit. XXIII. 27. affligeoient leurs âmes ce jour là; c'est-à-dire, entroient dans des sentimens de componction & de pénitence, & en faisoient des actes. C'est par la même raison que Jérémie XXXVI. 6. l'appelle un jour de jeûne, aussi bien que S. Paul, Act. XXVII. 9. selon l'intèrprétation de quelques Auteurs. On offroit un holocauste ce jour-là, & l'on ne faisoit aucune œuvre sèrvile. C'étoit le seul jour que le Grand-Prêtre entroit dans le *Sancta Sanctorum*; c'est-à-dire, dans l'intérieur du Sanctuaire, le lieu le plus saint du temple. Après s'être lavé, il se revêtoit de sa tunique de lin, de son habillement intérieur de lin aussi, d'un ceinturon & d'un ornement de tête de fin lin. Ensuite il prenoit un jeune taureau roux pour l'offrir en *expiation* du péché, & un belier en holocauste. L'assemblée du peuple lui presentoit deux boucs pour le peché, & un bélier pour l'offrir en holocauste. Il conduisoit les deux boucs à la porte du tabèrnacle, & jettoit le sort sur ces deux victimes, dont l'une étoit pour Dieu, & l'autre étoit pour le bouc émissaire. Il sacrifioit alors le premiér. Pour l'autre il le presentoit tout vivant au Seigneur: il sacrifioit le jeune taureau pour soi & pour sa famille; & ces deux sacrifices étant achevez, mettant ses mains sur la tête de l'autre bouc, il confessoit toutes les iniquitez d'Israël, puis il faisoit abandonner ce bouc, & le faisoit chasser dans le désèrt. Telle étoit la Fête de l'*Expiation* dans l'Ancien Testament, & telles les principales cérémonies qui s'y pratiquoient, rapportées dans le Lévitique XVI. 29. XXIII. 26. Nombre XXIX. 7. Voyez aussi les Notes de Fagius, sur le Chap. XVI. du Lévitique.

Les Juifs aujourd'ui n'obsèrvent plus ces cérémonies; mais pour victimes, ils offrent un coq. Ils jeûnent depuis le premier jour du mois jusqu'au dixiéme; ils prient beaucoup, ils recitent souvent la formule de la Confession de leurs péchez, & ne mangent point pendant tout ce tems-là de pain fait par les Chrétiens: ce qui est pour eux une obsèrvance d'une grande pureté. Le 9ᵉ jour, ils vont de grand matin à leurs Écoles, y chantent & y prient beaucoup. Ensuite ils reviennent dans leurs maisons. Tous les males prennent un coq entre leurs mains, les femmes une poule, & celles qui sont grosses un coq & une poule. Le pére de famille, en disant quelques mots de priéres, frappe trois fois la tête de la tête de son coq, une fois pour soi, une autre pour ses enfans, & le troisiéme pour les abiens. Ensuite mettant les mains sur le coq, comme le Prêtre le faisoit sur la tête du bouc, il le sacrifie, le rôtit, & jette ses intestins sur le toit de la maison, afin que les corbeaux les emportent dans le désèrt, comme on y chassoit autrefois le bouc émissaire. La raison pourquoi ils prennent un coq, c'est qu'en Chaldéen il s'appelle *gheber*, comme un homme en Latin; ainsi ils le substituent à leur place. L'*expiation* faite, ils vont prier à leur cimetiére; & donnent le prix du coq aux pauvres; & l'ayant ainsi rachetê de Dieu, à qui il étoit offèrt, ils le font cuire, bouilli ou rôti, & le mangent. Voyez Buxtorf *Synag. Jud. C. 25. & 26.*

Expiation, chez les Païens, étoit une purification pour effacer & abolir un crime. L'*expiation* se faisoit avec divèrses cérémonies. La plus ordinaire étoit l'ablution. On faisoit des *expiations*

tions pour les villes aussi-bien que pour les pèrsonnes coupables. Aprés que le jeune Horace eut été absous par le peuple du meurtre de sa sœur, il fut encore purifié par toutes les *expiations* que les loix des Pontifes avoient prescrites pour les meurtres involontaires. On peut voir la cérémonie de cette *expiation* dans Denys d'Halicarnasse.

EXPIATOIRE, adj. m. & f. Sacrifice, offrande qui sert à rendre pur & net de péché. *Piaculare.* Le grand sacrifice *expiatoire* a été fait sur l'arbre de la Croix, & se renouvelle tous les jours sur nos Autels.

EXPIER, v. act. Effacer les péchez, ou souffrir la peine qu'ils ont meritée. *Expiare, piare.* La mort a *expié* tous ses crimes. Le Sauveur en mourant a *expié* tous les péchez des hommes. Ma repentance doit *expier* ma faute. La Reine faisant un rigoureux examen de ses péchez, les *expioit* par la penitence & par les aumônes. Boss. J'ai fait le crime, & je vais l'*expier*. Rac. Il a *expié* son crime par sa mort. Abl.

EXPILATION, s. f. Térme de Jurisprudence. Action de celui qui divértit, & qui soustrait les biens d'une succession avant qu'aucun se soit declaré héritier. *Expilatio, subtractio.* C'etoit une espéce particulière de larcin, parce qu'il ne peut y avoir de larcin d'une chose héréditaire qui n'étoit possédée de pèrsonne, avant l'acceptation d'hérédité. Ainsi le droit Romain a introduit l'action d'*expilation* d'heredité, pour punir cette espéce particulière de crime.

EXPIRANT, s. m. Nom d'une espéce de raisin. Des Gennesins, de Chasselats, des *Expirans*, des raisins Grècs, des Malvoisies, des Corinthes. La Quint.

EXPIRATION, s. f. Fin du tèrme accordé, jugé, ou convenu. *Exitus, finis, terminus.* Il n'y a plus que huit jours jusqu'à l'*expiration* du tèrme de son bannissement, jusqu'à l'*expiration* de son bail.

Expiration, signifie aussi la mort, quand on y joint le mot de *dernier*. *Vitæ terminus.* Ce saint homme a eu toujours le nom de Jesus en la bouche jusqu'à sa dèrnière *expiration*.

Expiration, tèrme de Physique. *Expiratio.* Mouvement par lequel l'animal fait sortir l'air qui étoit entré dans ses poumons par l'inspiration. *Expiratio.* L'*expiration* est la moitié de la respiration qui a deux parties, sçavoir, l'*inspiration*, celle par laquelle l'air est attiré; & l'*expiration*, celle par laquelle il est rejetté. Dans le mouvement altèrnatif d'inspiration & d'*expiration*, l'air sèrt à entretenir la circulation du sang dans les poumons. Lemery. Le poumon dans ses deux mouvemens altèrnatifs d'inspiration & d'*expiration*, reçoit l'air au dedans, & le rejette ensuite au dehors, à peu prés de la même manière qu'un soufflèt. Id.

En Chymie, *expiration* signifie toute sorte d'évaporation, & séparation qui se fait de ce qui est le plus subtil dans tous les corps, & qui se mêle dans l'air.

EXPIRER, v. n. Finir, être à la fin, au bout d'un tems. *Expirare.* Le tèrme de cette obligation *expire* dans deux jours, n'*expirera* de long-tems. La tyrannie *expire*, la fin de nos maux arrive. On veut que la substitution soit *expirée* au premier degré Pat. Dés qu'elle a paru, j'ai oublié tout mon courroux, & mes reproches ont *expiré* dans ma bouche. S. Evr.

EXPIRER, signifie aussi, Mourir, rendre l'esprit. *Obire, animam expirare, edere spiritum.* Jesus-Christ a *expiré* sur l'arbre de la croix. Cet homme est venu *expirer* dans sa patrie entre les bras de ses parens. *Expirer* de douleur & d'amour. Sar.

Dés que ma flâme éxpire, *un mot la fait renaître.* Corn.

Qu'il n'ait en éxpirant *que mes cris pour adieux.* Rac.

EXPLICABLE, adj. m. & f. Qui se peut éxpliquer. *Explicatu facilis, qui potest explicari.* L'Apocalypse est *explicable* en plusieurs sens. Il n'est pas si usité que son contraire *inexplicable*. Il est même moins en usage dans l'affirmative que dans la negative. Ce passage n'est pas *explicable*.

EXPLICATIF, ive, adj. Qui s'éxplique, qui est sujet à éxplication. *Aptus ad explicandum.* Ce sont des indults plutôt *explicatifs*, qu'ampliatifs. Patro.

EXPLICATION, s. f. Intèrprétation d'une chose qui a quelque obscurité, ambiguité, ou divèrsité de langage. *Explicatio, interpretatio.* Les Dictionnaires sèrvent à l'*explication* des mots. Les Prophetes, les Oracles ont parlé obscurément, il a fallu que l'evénement ait fait l'*explication* de leurs paroles. On propose des prix à ceux qui feront l'*explication* des énigmes qu'on éxpose en public.

Explication, se dit aussi des discours que font les Professeurs après leurs dictées pour en faciliter l'intelligence à leurs *Ecoliers*.

On le dit aussi des glôses & commentaires qu'on fait sur des Auteurs d'importance, pour en pénétrer le sens. Les Peres ont donné plusieurs sens & *explications* aux passages de l'Ecriture, des *explications* morales, allégoriques, &c. Parmi les Calvinistes chaque Fidele est devenu l'intèrprête de l'Ecriture, & croit que le S. Esprit lui en dicte l'*explication*. Fl. On appelle aussi en tèrmes de vèrsification Françoise, *explication* de l'allégorie, les cinq ou sept vèrs qui tèrminent la Balade & le Chant Royal. C'est ce qu'on appelloit autrefois *envoy*. On met cette *explication* après les trois couplets de la Balade, & les cinq couplèts du Chant Royal. On l'appelle *explication* de l'allégorie, parce que le sujet de la Balade, & sur tout du Chant Royal, est pris ordinairement de la fable, des métamorphoses, ou de quelque trait éclatant de l'histoire des heros, d'où l'on tire à la fin quelque moralité. P. Mourgues.

Explication, parmi les braves, se dit des éclaircissemens qu'ils demandent à ceux qu'ils croyent les avoir voulu choquer. Ce Cavalier est allé demander l'*explication* des paroles qu'un autre avoit dites contre lui.

Explication, en tèrme de Phisique, se dit dans le sens propre & naturel de son étymologie, & se prend pour étenduë, développement de quelque chose. Les generations des plantes qui arrivent dans la suite des temps, ne sont que des *explications* de la production des premiers gèrmes. Lemery.

EXPLICITE, adj. m. & f. Tèrme de l'Ecole. Clair, formel, distinct, développé. *Explicitus.* Il y a une volonté *explicite* qui est claire & bien éxpliquée par les paroles; & une *implicite*, qui ne se connoît que par les suites & les conséquences. Il faut préferer Dieu à toutes choses: mais il n'est pas necessaire que cette préference de Dieu à nous & à nos interets, soit toujours *explicite*. Fen. Tous les Juifs n'avoient point une connoissance *explicite* de Jesus-Christ: mais ils en avoient du moins une connoissance implicite.

EXPLICITEMENT, adv. D'une manière éxplicite; en tèrmes clairs, formels & precis. *Explicite.* Ce Testateur a declaré sa volonté *explicitement*, en tèrmes formels, il ne faut point recourir aux explications.

EXPLIQUER, v. act. Intèrpreter, donner l'intelligence de sa pensée ou de quelque écrit: faire comprendre, s'énoncer, parler. *Explicare, declarare, interpretari.* Cet Ecolier *explique* le Latin à livre ouvèrt; il *explique* Homère tout courant. Cet homme n'a pas le don de *s'expliquer*. On dit souvent dans le discours ordinaire, Je ne sçai si je m'*explique*. Pèrmettez à mon cœur de s'*expliquer* de toute sa tendresse. Voi. Souvent les Commentateurs n'*expliquent* pas les plus grandes difficultez. Elle s'*expliqua* mieux par ses larmes & par ses gémissemens, que par ses paroles. Le Mai. Tes Ouvrages ont besoin d'un devin qui les *explique*. Main.

Son malheureux Amant éxpliquoit *ses desirs,*
Moitié par ses discours, moitié par ses soupirs. La Font.

Expliquer, se dit aussi en parlant des divèrs sens qu'on donne à quelques paroles. Il n'y a guère de chutes qu'on ne puisse *expliquer* en bien & en mal. La haine fait mal *expliquer* tout ce qui vient des gens dont on croit avoir sujet de se plaindre. Le Ch. de M. On *explique* divèrsement les songes, les enigmes, les prophéties. Un brave oblige sa partie à s'*expliquer* quand il lui demande un éclaircissement. Les mots équivoques sont ceux qui s'*expliquent* en plusieurs façons.

Expliquer, signifie aussi, Eclaircir, déclarer nettement sa volonté. Le Roi a donné une declaration pour *expliquer* son Édit précedent.

On le dit aussi d'un abouchement, d'une conférence qu'on fait pour consommer une affaire. Ces Ministres se sont vûs, & se sont *expliquez* de leurs difficultez.

Il se dit aussi des déclarations que l'on fait de ses sentimens, de ses pensées. Ils ne s'en *expliquent* pas à nous, à peine s'en *expliquent*-ils à eux-mêmes. Paliss.

Expliqué, ée, part. pass. & adj.

EXPLOIT, s. m. Action grande, signalée, mémorable, éclatante. *Facinus magnum & memorabile, res præclara, præclare gesta.* Il se dit principalement des actions que fait un Capitaine, un Génèral d'armée. Alexandre & Cesar ont fait de grands *exploits* de guèrre. Les Historiens ont écrit les grands *exploits* militaires des Capitaines de l'Antiquité.

Grand Roi, qui par toi-même illustre,
De ton mérite seul empruntes tout ton lustre,
Et parois encore plus grand
Par tes éxploits *que par ton rang.*

On s'ennuye aux éxploits *d'un Conquérant vulgaire.* Boil.

Bien souvent il m'éveille au bruit de ses éxploits. Id.

Pourquoi nous vanter la sagesse
Des Héros de l'Antiquité ?
C'est à leur folle vanité
Qu'on doit tous les exploits *de Rome & de la Gréce.*
L'Ab. Tétu

Exploit, se dit aussi des actes & expéditions que font les Sérgens. *Denunciatio.* Un *exploit* d'assignation. Un *exploit* de demande doit être libellé. Un *exploit* de saisie & d'exécution ; *exploit* d'emprisonnement, d'offres, de sommation. Les *exploits* doivent être signez du Sérgent & de deux Records, & controllez. On dit au Palais, qu'un Avocat viendra au prémiér jour à l'Audiance, à peine de l'*exploit*, dont le profit sera jugé sur le champ.

EXPLOITABLE, adj. m. & f. Qui peut être saisi, exécuté & vendu. *Vendibilis.* On oblige par les baux le locataire d'une maison de la garnir de meubles *exploitables* pour la sureté des loyers.

Exploitable, se dit aussi des férmes qui sont en bon état, qu'on peut faire valoir. Tous les bâtimens de cette Seigneurie sont en ruine. La férme n'en est pas *exploitable* si on n'y fait beaucoup de réparations.

EXPLOITANT, adj. m. Qui fait des exploits. *Capax obeundi muneris, denunciandi, conficiendi acta*, &c. C'est la qualité qu'on donne ordinairemens aux Sérgens. Les Huissiers du Conseil, les Huissiers du Châtelet de Paris, sont *exploitans* par tout le Royaume de France.

C'est un des Sérgens de la Mort
Exploitant *par tout ce bas monde,*
Qui faisant dans Paris la ronde,
En passant est venu m'avértir de mon sort.
Pavillon.

EXPLOITATION, f. f. Tèrme de Palais. L'action d'exploiter des térres, des bois, des biens. *Procuratio, administratio.* Ceux qui autrefois étoient envoyez pour connoître des abus qui se commettoient dans l'usage, ou l'*exploitation* des bois, furent nommez *Inquisitores forestarum.* De la Marre.

EXPLOITER, v. act. Donner des exploits, des assignations. *Denunciare.* Les Sérgens des Justices ordinaires ne peuvent *exploiter* que dans leur ressort. Ce Sérgent *exploite*, exécute, verbalise bien.

Exploiter, se dit aussi des férmes & biens de campagne qu'on fait valoir. *Procurare.* Ce Férmier n'a pas la force d'*exploiter* par ses mains, qu'une térre à deux charruës, il doit donner les autres à férme. Ce Marchand de bois n'a que cinq ans pour *exploiter* toute cette forêt, pour l'abattre.

On dit en Jurisprudence feodale, qu'un Seigneur *exploite* le fief de son vassal, quand il saisit feodalement faute de foi & hommage, parce qu'alors il fait les fruits siens.

On appelloit en vieux François *explets*, ou *exploits*, les fruits & revenus d'une térre, d'où est venu le mot d'*exploiter* en ce sens : & les Auteurs de la basse Latinité ont dit *expletum, expletum*, & *expletare*, en la même signification.

On dit aussi de ceux qui mangent de bon apétit, vîtement & goulument, qu'ils *exploitent*, qu'ils officient bien. *Conficere.* On le dit aussi en d'autres affaires. Vous avez vraiment bien *exploité*, vous avez fait une belle besogne. Il ne se dit en ce sens que par raillerie.

Exploité, ée, part. pass. & adj. *Confectus, denunciatus*, &c.

On dit proverbialement en ce sens. A mal *exploiter* bien écrire, pour dire, que quand les Sergens ont fait des fautes dans leurs exécutions, il les couvrent en faisant de faux exploits ausquels on ajoute foi.

EXPLOITEUR, f. m. Celui qui exploite. *Denunciator.* Ce mot d'*exploiteur* se trouve dans quelques Coûtumes.

EXPLOSION, f. f. Térme de Physique. Action d'une chose qui en chasse une autre de la place qu'elle occupoit. *Explosio.*

EXPOLITION, f. f. Figure de Rhétorique ; qui explique une même chose par différentes phrâses & expressions pour la faire mieux connoître. *Expolitio, exornatio.* L'*expolition* étoit la figure favorite de Balzac. Pour peu qu'on soit au stile de l'Ecriture, on sçait que ce n'est là qu'une *expolition*, pour parler avec les Maîtres de l'art, c'est-à-dire, une figure par laquelle l'Auteur sacré explique la même chose en differens térmes synonymes ; l'Ecriture est pleine de ces sortes de figures, & je ne pense pas qu'elle en ait de plus ordinaires. P. Souciet, *Dissert.* p. 408

EXPORLE. Ancien térme, déclaration de cens. Droit d'*exporle*, droit de déclaration dû à un Seigneur par un censitaire. *Professio.*

EXPOSANT, ante. adj. Térme de Chancelerie, qui se dit de celui qui impétre des lettres, ou qui forme quelque demande *Orator, reus, cujus res est.* Le Roi veut qu'on remette l'*exposant* en l'état où il étoit, si ce qu'il expose est véritable.

Exposant, Térme d'Arithmétique. C'est le nombre qui exprime le degré de la puissance. Ainsi l'*exposant* d'un nombre quarré est 2. & l'*exposant* d'un nombre cubique est 3. parce que le quarré est puissance du second degré, & le cube est puissance du troisiéme degré.

EXPOSER, v. act. Méttre une chose à la vuë du public ; faire voir, découvrir, montrer. *Exponere, proponere.* On *expose* les malfaiteurs ou banqueroutiers au carcan, au pilori, à la risée publique. les meubles qu'on vend à l'encan par autorité de Justice doivent être *exposez* en place publique & à l'heure du marché. On dit aussi, que les Marchands, que les bourgeois *exposent* en vente leurs marchandises, lorsqu'ils les étalent dans leurs boutiques, ou qu'ils les envoyent vendre dans les maisons. Il est défendu d'*exposer* de la monnoye fausse, ou rognée. On dit aussi qu'on *expose* le S. Sacrement, quand on le fait voir en public & à découvért aux jours de Fêtes, & pendant les indulgences plenières. On dit aussi qu'on *expose* un Prince défunt à la vuë du peuple dans son lit de parade. *Exposer* l'état de sa conscience à son Confesseur. *Exposer* le fait de la cause. Le Mait. *Exposer* un livre, c'est le faire imprimer, le rendre public.

Exposer, se dit aussi des enfans que les mères abandonnent & laissent dans les ruës à dessein de les pérdre, ou de se décharger de leur nourriture. Moïse étant enfant fut *exposé* sur le Nil, & sauvé par la fille de Pharaon. On fait le procés aux marâtres qui *exposent* leurs enfans.

Exposer, se dit encore de la situation d'une chose, & du côté vérs lequel elle est tournée. *Opponere.* Cette chambre est *exposée* au nord.

Exposer, se dit aussi de ce qui est sans défense. *Objicere.* Cette maison est fort élevée, & en belle vuë ; mais elle est *exposée* aux quatre vents, ou aux grandes chaleurs du soleil. Cette ville est frontière & démantelée, elle est *exposée* aux insultes de tous les gens de guérre qui passent.

s'Exposer, signifie aussi, Courir le danger, se mettre au hazard d'une chose. *Adire periculum, offerre discrimini.* Ce Prince s'*expose* trop, il va au feu comme un soldat. Les braves font vanité de s'*exposer*. Un Auteur s'*expose* beaucoup quand il donne quelque chose au public. Ceux qui sont dans les grands emplois sont *exposez* à la haine & à l'envie. Le monde est aujourd'hui si rafiné qu'on y est souvent *exposé* à être pris pour dupe. Bell. Les perils à quoi les braves sont *exposez*, meritent bien qu'on leur céde le pas. S. Evr. Les pérsonnes sages se sçavent bon gré de n'être point *exposées* au dégout, & au repentir qui suivent d'ordinaire les plaisirs. Io. La vértu est trop *exposée* à la vanité sur le theatre du monde. Io. Il est bien dangereux d'être *exposée* à l'importunité d'un soupirant qui est aimable. Bell. Ceux qui sont dans une place elevée ne sçauroient guère se cacher : leurs actions sont plus *exposées* à la censure Io. Il y a de la folie à croire que Dieu nous délivre d'un danger où nous nous *exposons* volontairement. Nic.

Exposer, signifie aussi, Intèrpréter. *Explicare, interpretari.* Ce Commentateur *expose* fort bien son texte, il a *exposé* clairement la difficulté de ce passage.

Exposer, signifie encore, Narrer, réciter, déduire un fait. Voilà comme il nous a *exposé* que l'histoire s'étoit passée. Dans les lettres de grace il faut *exposer* le fait conformément aux informations. Quand on *expose* faux au Pape, l'impétration est nulle & subréptice.

Exposé, ée, part. pass. & adj. *Expositus, projectus.* *Prosateur* n'est pas un de ces enfans *exposez*, dont on ne connoît ni le pere ni la mere. Bouh.

On dit en térme de Jardinier, un mur bien *exposé*, un mur mal *exposé*, un mur *exposé* au midi, au levant, &c. Voyez EXPOSITION.

Exposé, f. m. se dit aussi au Palais, du narré d'un fait contenu dans une Requête, dans des lettres de Chancelerie. *Narratio, oratio.* Quand l'*exposé* d'une partie ne se trouve pas conforme à ses titres, aux informations, on la déboute de ses demandes. Ceux qui obtiennent des dispenses sur des *exposez* qui ne sont pas sincères, n'obtiennent rien qui les mette à couvért, ni qui les délie au jugement de Dieu, quoiqu'ils paroissent libres au jugement des hommes. Abbé de la Trape.

EXPOSITEUR, f. m. Expositrice, f. f. Celui ou celle qui distribuë la fausse monnoie, & qui est d'intelligence avec les faux monnoyeurs. *Propositor.*

EXPOSITION, f. f. Action d'exposer, de faire voir en public. *Expositio.* Il faut trois *expositions* à l'encan par trois jours de marché, avant que d'adjuger des chevaux ou des piérreries. L'*exposition*, le débit de la fausse monnoie, est un crime capital

L'*exposition*

L'*exposition* du S. Sacrement ne se doit point faire sans permission de l'Evêque.

EXPOSITION, se dit aussi des enfans abandonnez. *Projectio.* Un Commissaire fait son procès vèrbal de l'*exposition* d'un enfant, & puis il le fait porter aux couches ordinaires de la Ville; c'est-à-dire, aux Enfans trouvez. Les *expositions* des enfans sont cruelles & ordinaires parmi les Chrétiens. LE MAIT.

EXPOSITION, se dit aussi en tèrme de guèrre de ce qui est exposé & découvèrt. Ce Général a été obligé de changer son camp à cause de son *exposition* à la batterie des ennemis. On doute de l'usage de ce mot en ce sens.

EXPOSITION, signifie aussi, Intèrprétation. *Explicatio.* Les Saints Pères ont fait plusieurs *expositions* de ce passage de la Bible, des intèrprétations differentes.

EXPOSITION, se dit aussi d'un narré, d'un récit. *Narratio.* Ce Rapporteur ne s'est pas contenté d'une simple *exposition* & déduction du fait de ce procès, il en a relevé jusqu'aux moindres circonstances. Ce Voyageur nous a fait une *exposition* naïve & sincère de ses avantures. Quelle grandeur & quelle élévation ne faut-il point dans le stile? quelle netteté dans l'*exposition*? quelle précision & quelle briéveté dans la narration? LE P. DAN.

EXPOSITION, en tèrme de Jardinage, est la situation d'un endroit où le soleil donne. *Objectio, oppositio.* L'*exposition* au levant est la muraille qui est vuë du soleil depuis le matin jusqu'à midi. On le dit dans le même sens d'un bâtiment, par rapport à la manière dont il est exposé au soleil ou aux vents.

Il y a régulierement quatre sortes d'*expositions*; sçavoir, le levant, le couchant, le midi & le nord; mais chez les Jardiniers ces tèrmes signifient tout le contraire de ce qu'ils signifient chez les Astrologues & chez les Geographes; car les Jardiniers ne donnent pas ces noms de levant, de couchant, &c. aux endroits où est le soleil, mais à ceux sur lesquels il donne, & ils regardent de quelle manière il y donne, soit à l'egard de tout le Jardin, soit à l'égard de quelqu'un de ses côtez. Si les Jardiniers voyent que le soleil à son lever & pendant toute la première moitié du jour, continuë de luire sur un côté, ils appellent ce côté le côté du levant, & c'est en effet en matière de jardins le véritable levant, ensorte que si le soleil y commence plus tard ou s'il finit plutôt, cela ne se doit point appeller levant; & par la même raison ils appellent couchant le côté sur lequel le soleil luit pendant toute la seconde moitié du jour, c'est-à-dire, depuis midi jusqu'au soir; & selon le même usage de parler ils appellent midi l'endroit où le soleil donne, depuis environ neuf heures du matin jusqu'au soir ou même l'endroit où il donne le plus longtems de toute la journée à quelque heure qu'il commence ou qu'il cesse d'y donner. Enfin, ils appellent le côté du nord celui qui est le moins favorisé des rayons du soleil; car il n'en jouit qu'environ une ou deux heures le matin & autant le soir. Voilà au vrai ce que c'est qu'*exposition* en fait de Jardinage, & particulièrement en fait de murailles de jardins, & par là on entend ce que veut dire cette manière de parler si ordinaire parmi les Jardiniers; Mes fruits du levant sont meilleurs que ceux du couchant; mes espaliers du levant sont moins souvent arrosez des pluyes que ceux du couchant, &c. LA QUINT. *II. Part. Ch.* 6. où il traite des *Expositions* de jardin. L'*exposition* du midi & celle du levant sont, du consentement de tous les Jardiniers, les deux principales, & l'emportent sur les deux autres. ID. L'*exposition* du couchant n'est pas mauvaise; au moins elle est plus considérable que celle du nord, qui est la moins bonne de toutes. ID. au même endroit où il décrit tous les avantages & toutes les incommoditez de chacune de ces *expositions*.

De plus, ces noms d'*expositions* marquent encore quels sont les vents qui peuvent le plus ou le moins donner sur les jardins, & par conséquent leur faire plus ou moins de préjudice. LA QUINT. *au même Chap.* L'*exposition* du midi, généralement parlant, est sujette à de grands vents depuis la my-Août jusqu'à la my-Octobre. ID. L'*exposition* du couchant craint non-seulement & au printems le vent de galèrne, vent si pèrnicieux pour les arbres en fleur, & en automne les vents de la saison, ces grands abateurs de fruits; mais aussi, & cela particulièrement dans les tèrres froides & humides, elle craint les grandes pluyes. ID. L'*exposition* du levant, quelque mèrveilleuse qu'elle soit, ne laisse pas d'avoir ses affections. Au printems elle est sujette à des vents de nord-est, &c. ID. L'*exposition* du nord en fait d'espaliers, si d'un côté elle est tolérable pour tous les fruits d'été & pour quelques-uns d'automne, que n'a-t-elle point à craindre pour la beauté & le bon goût de ceux d'hyver? Mais aussi quels avantages n'a-t-elle point pendant les grandes chaleurs pour les légumes & pour les fruits rouges qu'on veut faire durer longtems; sçavoir, les fraises, framboises, groseilles, &c.

EXPRÈS, ESSE, adj. Qui est précis, en tèrmes formels pour une cause ou un dessein particulier. *Expressus, certus, disertus, nominatus.* Je lui ai dit cela en tèrmes *exprès*. Je lui ai donné une commission *expresse*. Il a eu un ordre *exprès* de faire telle chose. On a dépêché un courier *exprès*. Il faut faire mention *expresse* & de mot-à-mot dans un testament d'une clause derogatoire. Cicéron, par une lettre *expresse*, écrivit des nouvelles à Brutus. SOR. On dit aussi au subst. Envoyer un *exprès*; pour dire, un courier.

EXPRÈS, se dit aussi advèrbialement. Expressément, à dessein. *De industriâ, datâ operâ, nominatim.* Il est allé *exprès* en un tel endroit pour un tel dessein. J'ai dit cela tout *exprès* pour voir ce qu'il diroit. Les paysans d'Athénes disoient qu'il ne falloit point se fier à la mort de Philippe, Roi de Macédoine, & qu'il s'étoit fait tuer tout *exprès* pour attraper les Athéniens. BAL. C'est une de mes connoissances que j'ai voulu renouveller *exprès*. Un systême de Religion si commode, semble fait *exprès* pour applanir le chemin du ciel. LA BR.

EXPRESSÉMENT, adv. Formellement, positivement. *Nominatim.* C'est la même chose qu'*exprès*. Je lui ai recommandé cela *expressément*; pour dire, sur tout & en tèrmes précis. Il a dit cela *expressément* pour faire parler les autres. Les hommes n'envisagent jamais *expressément* les bornes de leur vie: ils sont bien-aises de les oublier & de n'y penser jamais. NIC.

EXPRESSIF, IVE, adj. Qui explique bien la pensée. *Aptus ad significandum.* Ces tèrmes sont fort *expressifs*, ont bien de la force pour faire comprendre la chose. La force d'un discours consiste en un stile sèrré & *expressif*.

EXPRESSION, s. f. Manière de faire entendre sa pensée. *Expressio, declaratio, enunciatio.* Cet Ingénieur a de belles pensées, mais il a de la peine à en faire l'*expression*. La délicatesse d'un Roman consiste dans la tendre & amoureuse *expression* des sentimens. S. EVR. La simplicité de l'*expression* fait souvent sentir la grandeur des choses. BOUH. Souvent le tour & l'*expression* fera toute la beauté d'une pensée, qui sera toute renfèrmée dans un mot. LE P. LE B. La force de l'*expression* contribuë quelquefois à la hauteur de la pensée. BOUH.

EXPRESSION, se dit aussi de l'élocution, de la diction, du choix des paroles, qui est requis pour faire un discours eloquent. *Elocutio, dictio, verborum elegantia, delectus.* Ce n'est pas assez à un Orateur ou à un Poëte d'avoir de belles pensées, il faut encore qu'il ait une heureuse *expression*. L'*expression* doit être accommodée aux matières que l'on traite. LE P. LE B. La Noblesse de l'*expression* a deux parties; le choix des mots, & la diction élégante & figurée. BOIL. Les defauts de l'*expression* viennent bien souvent des défauts de l'imagination. LE P. R. Il y a une simplicité d'*expression* qui n'ôte rien à la grandeur des pensées. S. EVR. L'*expression* doit être noble & elevée dans le poëme épique. LE P. LE B. La plûpart des beautez des Anciens sont attachées, ou à une *expression* particulière à leur langue, ou à des rapports qui ne nous étant pas familiers comme à eux, ne nous sçauroient faire le même plaisir. DE LA MOTTE.

EXPRESSION, se prend aussi pour un seul mot, un tèrme, une parole. Cette *expression* est barbare. On le dit aussi au pluriel. Je ne m'accommode point de vos *expressions* brutales. MOL. Il en est des *expressions* à l'égard des pensées, comme des habits à l'égard des pèrsonnes: ces ornemens extérieurs attirent du respect. Les grandes *expressions*, sans de grands sentimens, sont comme ces vaisseaux trop peu chargez qui ne voguent pas surement. LE P. R. Les *expressions* guindées & contraintes ennuyent & fatiguent l'esprit. BELL. Pour un discours public il faut des pensées brillantes & des *expressions* hardies. S. EVR. Les *expressions* de Montagne sont irrégulières, mais hardies & agreables. MALEB. Dans les livres qu'on ne lit que pour s'amuser, on ne s'accommode point d'*expressions* embarrassées, qui demandent pour être entenduës une attention particulière. S. EVR.

*Tout ce pompeux amas d'*expressions *frivoles,*
Sont d'un déclamateur amoureux de paroles. BOIL.

EXPRESSION, en Peinture, est la représentation naturelle de ce que l'on veut faire voir. Elle s'étend à representer un corps avec toutes ses parties dans l'action qui lui est convenable; à faire voir sur le visage les passions nécessaires aux figures que l'on peint, & à bien obsèrver les mouvemens qu'elles impriment au dehors. FEL. L'*expression* vive des passions est comme l'ame de la Peinture, & cette connoissance suffit à ceux qui ne veulent apprendre que la théorie de cet art. ID. Raphaël a excellé dans l'*expression*, & les autres Peintres n'ont fait que le copier. ID. Les gens d'esprit, non contens de la seule imitation des objets, veulent que le choix en soit juste pour l'*expression* du sujet. DE PILES. Le mot d'*expression* se confond ordinairement en par-

lant de Peinture avec celui de passion. Ils different néanmoins, en ce qu'*expression* est un tèrme général, qui signifie la representation d'un objet selon le caractère de sa nature, & selon le tour que le Peintre a dessein de lui donner pour la contenance de son ouvrage : & la passion en Peinture, est un mouvement du corps accompagné de cèrtains traits sur le visage qui marquent une agitation de l'ame. Ainsi toute passion est une *expression*, mais toute *expression* n'est pas une passion. Id.

Expression, en tèrme de Médecine & de Chymie, & même dans l'usage ordinaire, signifie l'action par laquelle on tire le suc des fruits & des plantes en les pressant. *Expressio*. Après avoir laissé infuser ces hèrbes, il en faut tirer le suc par *expression* avec un linge ou par la presse. Quand les raisins ont acquis une parfaite maturité, on les cueille, & ensuite l'on en tire par *expression* un suc doux & agreable au goût, qui n'a rien que de spiritueux. Lam.

EXPRIMABLE, adj. Qui se peut exprimer; dire, declarer. *Qui potest enuntiari, exprimi.*

Une douce surprise, un désordre agréable,
Par une émotion qui n'est point exprimable,
Allume un feu secret dans le fond de mon cœur. La Suze.

Ce mot n'est guère en usage, & notre langue n'aime point la plûpart de ces adjectifs en *able* formez des vèrbes, il n'est guère permis d'en former de nouveaux.

EXPRIMER, v. act. Exposer, expliquer, représenter ses pensées, decrire bien quelque action. *Exprimere, enuntiare.* Il faut supposer que quand on nous avèrtit de nos defauts, on ne s'*exprime* qu'à demi. Ni. Les Orateurs doivent s'*exprimer* en beaux tèrmes clairs, nets & choisis. Un Peintre *exprime* avec des couleurs les passions que le Poëte *exprime* avec des paroles. Il y a des choses que l'éloquence même la plus forte ne peut *exprimer* d'une maniere assez forte. Bouh. Nous pensons plus fortement que nous ne nous *exprimons* : il y a toujours une partie de notre pensée qui nous demeure. S. Evr. Quand un homme s'*exprime* avec peine, on travaille avec lui, & on ressent une partie de sa peine; mais s'il s'*exprime* d'une manière si naturelle & si facile qu'il semble que chaque mot soit venu prendre sa place, cette facilité plait infiniment. Port-R. Quand on n'a que de bons & excellens modeles, il faut comme par necessité qu'on s'*exprime* d'une maniére noble & elevée. Nic. Il y a une cèrtaine manière de s'*exprimer* facile & naturelle qui va droit au cœur, parce qu'il semble que la nature parle elle-même. Bell.

Et ce je ne sçai quoi qu'on ne peut exprimer. La Suze.

Ce mot vient du Latin *exprimere*.

Exprimer, en tèrme de Physique, signifie, Tirer le jus de quelque substance. *Exprimere, elicere.* On *exprime* tout le suc du raisin avec le pressoir; tout le jus des hèrbes infusées ou bouillies dans une serviette.

Exprimé, ée, part. pass. & adj. *Expressus, enunciatus, elicitus.*

EXPROVINCIAL, s. m. Qui a fait son tems de Supérieur de la Province dans un Monastere ou Communauté Religieuse. *Exprovincialis.* Ce Révérend Père a passé par les charges il est *Exprovincial* de Guyenne. Il se dit dans tous les Ordres Religieux qui ont plusieurs Couvens ou Maisons dans une même Province, qui sont sous la direction d'un même Supérieur.

EXPULSER, v. act. Chasser avec violence, contraindre à sortir. *Expellere, exturbare, extrudere.* Les seditieux ont *expulsé* de la ville les meilleurs Magistrats. Ce Chanoine a eté *expulsé* du Chapitre de l'Eglise pour quelque indignité qu'il y a commise. Les creanciers de ce Gentilhomme l'ont *expulsé* de son bien par arrêt. Ce mot n'est guère en usage que dans la Medecine & dans la Pratique.

EXPULSIF, ive, adj. Tèrme dogmatique. Qui pousse dehors, qui fait sortir. *Expellens.* Remede *expulsif*.

EXPULSION, s. f. Action d'expulser, par laquelle on chasse avec violence un homme d'une ville, d'une compagnie, de son heritage. *Expulsio, extrusio.*

Expulsion, est aussi un tèrme de Médecine. C'est l'action par laquelle une chose est poussée avec effort du lieu où elle est. La matrice fait l'*expulsion* de l'enfant. Mauric. Si l'*expulsion* du fœtus arrive entre le septième jour de la conception, on la nomme pèrte de sang ou faux gèrme. Degori.

EXPULTRICE, adj. Qui ne se dit qu'au fémin. C'est un tèrme de Medecine, qui veut dire, qui a la force d'expulser. *Expultrix.* Vèrtu *expultrice*. Faculté *expultrice*. La faculté *expultrice* de la matrice se trouve souvent alors incommodée & irritée. Dagori.

EXPURGATION, s. f. *Expurgatio, emersio.* Il y a des gens qui regardent ce tèrme comme un tèrme d'Astronomie, & qui appellent *expurgation*, lorsque le soleil après avoir été éclipsé & entièrement caché par l'intèrposition de la lune, recommence à paroitre, ou quand la lune commence à sortir de l'ombre de la tèrre. Les bons Astronomes appellent cela *émersion* & non pas *expurgation*. On dit aussi récuperation, recouvrement de lumiére, &c. Cependant Mr. Ozanam dans son Dictionaire, appelle minutes d'*expurgation* dans une eclipse partiale de lune, le chemin que la lune fait depuis sa vraie conjonction avec le nadir du soleil, jusqu'à ce qu'elle soit tout à fait hors de l'ombre de la tèrre & dans une éclipse de soleil, le chemin que la lune fait depuis la conjonction apparente, jusqu'à ce que le soleil paroisse tout entier.

E X Q.

EXQUILIES. Voyez ESQUILIES.

EXQUIS, ise, adj. Excellent, rare, précieux, fin, choisi. *Exquisitus, eximius.* Il a un cabinet garni de tableaux *exquis*. Il a dans sa maison des meubles *exquis*. Sa table est sèrvie de mets *exquis*. C'est une fille à laquelle il ne faudra ni table bien sèrvie, ni consommez *exquis*, ni orges mondez pèrpétuels. Mol.

Exquis, se dit aussi des choses spirituelles & morales. *Elegans, delicatus.* Tout ce livre est plein de pensées *exquises*, de sentimens *exquis*, d'obsèrvations, d'expériences *exquises* & curieuses. Ovide a quelquefois une delicatesse de sentiment très-*exquise*. Bouh. On goûte un plaisir *exquis* & delicat dans le commèrce des pèrsonnes polies. Bell. La politesse demande une connoissance *exquise* de ses devoirs. Id. Son action fut applaudie par un auditoire composé de ce qu'il y a de plus *exquis* dans le monde spirituel. Char. Ce livre contient une érudition fort *exquise*. Bay.

EXQUISEMENT, adv. D'une manière exquise. *Exquisitè, eximiè.* Cet ami nous a traité *exquisement*, de mets exquis. On doute de l'usage de ce mot. On ne l'employe que parce qu'il est dans Pomey & dans d'autres Auteurs, qui s'attachent au Latin plus qu'à l'usage present du François.

E X S.

EXSÉQUIA, s. & nom propre d'un lac que Sanson dans ses petites cartes place sur les confins de la Turcomanie & de la Georgie, entre la ville de Cars & celle de Dèrbent. *Exsechia lacus*, anciennement *Lychnitis* ou *Lychnites palus*. Sanson met aussi sur le bord oriental de ce lac une ville de même nom. Il semble à Maty que ce lac est le même que celui que Vischès dans sa carte de la Turquie, appelle Gigaguni.

EXSICCATION. On se sèrt de ce mot en Chymie, pour dire, *dessèchement*. *Exsiccatio.* Le mot Latin a fait former le mot François.

E X T.

EXTANT, ante, adj. Qui est en nature. *Extans, existens.* On ne le dit guère qu'au Palais. On a saisi tous les meubles *extans* de cette succession, sauf à se pourvoir pour ceux qu'on a dissipez & detournez. Ce mot est tout Latin.

EXTASE, s. f. Ravissement d'esprit hors de son assiette naturelle; transport hors de soi-même qui suspend la fonction des sens. *Extasis, raptus animi extra sensus.* Plusieurs Saints ont été ravis en *extase* pendant plusieurs jours. Les *extases* contemplatives des Mistiques. La contemplation passive est une espece d'*extase* continuelle, & une ligature miraculeuse des puissances qui les met dans une impuissance réelle d'operer librement. Fen. L'action intèrne du S. Esprit n'est point un *extase*, ni un enthousiasme prophetique. Boss. Tostat traite de differentes espéces de révelation & de l'*extase*, sur le III. Liv. des Rois C. IX. q. 2. & Vossius d'après lui, *De Idolol. L. I. c.* 10. à la fin.

On le dit aussi des choses qui causent une si grande joie qu'il semble que l'on en soit hors de soi-même. *Vehemens animi motus.* Un beau concèrt ravit en *extase* ceux qui aiment la musique. Il est dans une *extase* pèrpétuelle auprès de ce qu'il aime : toujours également ravi & enchanté. Le Ch. d'H. Il y a des *extases* causées par la véhémence des passions, qui sèrvent à distraire l'ame & à la rendre moins sensible à la douleur. M. Esp.

Ainsi mourant, ne mourant pas,
Je me sens ravir en extase,
Entre la vie & le trépas. Desm. Vis.

Extase. Tèrme de Médecine. *Extasis.* C'est une maladie semblable à la catalepsie, & qui n'en differe qu'en ce que les veritables cataleptiques n'ont aucun sentiment extèrieur, & ne se souviennent point de ce qui s'est passé lors du paroxisme; au lieu que les Extatiques sont toujours occupez d'une idée très-vive, dont ils se ressouviennent hors de l'accident. Dans l'*extase* il doit nécessairement y avoir une trop grande tension des fibres de l'emporium,

porium, comme dans toutes les fortes contensions d'esprit & la plûpart des délires.

EXTASIER, v. n. Être ravi en extase par la considération de quelque objet extraordinaire. *Rapi extra sensus, alienari, abripi à sensibus.* On dit aussi être *extasié* & *s'extasier*. Cet homme est *extasié* quand il contemple cêt objet. Ce sot *s'extasie* sur un galimathias dès qu'on parle. LE CH. D'HER. Ce curieux *s'extasie* devant les tableaux de Raphaël. Un flatteur grossier se récrie sur les moindres bagatelles, & les pensées les plus communes le font *extasier*. BELL.

Chaque vèrs qu'il entend le fait extasier. BOIL.

EXTATIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'extase. *Extaticus.* Transport *extatique*. Les transports d'une ame qui se sent élevée à la plus sublime oraison par un amour *extatique*, ne peuvent être compris que par l'expérience. BOSS. La contemplation passive n'est point une suspension *extatique* ou une ligature miraculeuse de l'ame qui la constituë dans une impuissance actuelle de rien opérer. FEN. Desmarêts a dit dans les Visionnaires :

Favori d'Apollon, dont la vèrve extatique.

EXTENSEUR, s. m. Tèrme d'Anatomie. *Extensor.* On le dit des nèrfs & des tendons qui sèrvent à étendre les parties auxquelles ils sont attachez. Une playe transvèrsale sur le dos de la main qui aura coupé le tendon *extenseur* du doigt du milieu. DIONIS. Le troisième des vingt-trois muscles des doigts est le grand *extenseur* commun, ainsi nommé, parce qu'il est le plus grand, & qu'il étend les quatre doigts ; il prend son origine de la partie postérieure du condile externe & inférieur de l'humerus, il se divise avant que d'arriver au poignet, en quatre tendons plats & comme membraneux, qui passant sous le ligament annulaire, vont à la deuxiéme & troisième phalange des doigts qu'ils redressent & étendent. DION. Les tendons de ce muscle sont plats, afin qu'ils paroissent moins sur le dos de la main par où ils passent ; ce qui auroit été difforme, s'ils eussent été ronds. ID. Il n'y a qu'un *extenseur*, parce que la force de la main consiste dans la flexion. ID. Le petit doigt a encore un *extenseur* propre ; il prend son origine de la partie inférieure du condile extèrne de l'humerus, & couche entre les os du coude & du rayon, il passe par dessous le ligament annulaire, & s'insère par un tendon double à la seconde articulation du petit doigt. ID.

Les orteils ou les doigts du pied, ont aussi leurs *extenseurs*. Ils ont deux *extenseurs*, dont le prémier est appelé *extenseur* commun, parce qu'il étend les quatre doigts. Il prend son origine de la partie supérieure & antérieure du tibia, à l'endroit où il se joint au péroné ; puis descendant le long du pérone, se divisant en quatre tendons, & passant sous le ligament annulaire, va s'inserer aux quatre articulations des quatre orteils qu'il étend. ID. Le second *extenseur* des orteils est le pédieux. Voyez ce nom. Le gros orteil a encore son *extenseur* propre. Il prend son origine de la partie antérieure & supérieure du peroné, entre le tibia & le perone, & se traînant par dessus le pied, va s'insèrer à la partie superieure du prémier os du pouce pour l'étendre.

EXTENSIBLE, adj. Qui est capable d'extension, qui peut être étendu. *Extendi capax* ou *potens.* Une embrocation d'huile d'amandes douces aidera la reduction en rendant les fibres de cet organe plus molasses & plus *extensibles*. DION. L'usage de ce mot est rare, & on ne doit s'en sèrvir que dans les matières de Physique.

EXTENSION, s. f. Etenduë, qualité de la chose étenduë qui occupe un lieu. *Extensio.* L'essence de la qualité ne consiste que dans l'*extension*. Un corps ne sçauroit être sans *extension* naturellement. Il y a trois *extensions*, longueur, largeur & profondeur. L'*extension* d'une toise est de six pieds. La sphère d'activité ne va que jusqu'à une cèrtaine *extension*.

EXTENSION, signifie aussi l'action d'un corps qui s'allonge. Pour bien escrimer, il faut avoir l'*extension* du corps libre. On allonge une botte par l'*extension* du bras. Un nèrf retiré empêche l'*extension* de la jambe.

EXTENSION, se dit figurément en choses Morales. Le droit souffre l'*extension* dans les cas favorables. Le Roi a fait de tems en tems des *extensions* de privileges. On ne sçauroit appliquer cette loi à notre espèce, sans une trop violente *extension*. C'est une chose qui ne peut recevoir d'*extension*. PAT. Il n'y avoit point d'*extension* à faire. MAUC.

EXTENUATION, s. f. Diminution de force, de vigueur, d'embonpoint. *Extenuatio, diminutio.* L'âge apporte de l'*exténuation* dans la vigueur, dans la chaleur naturelle. Cette fiévre lente lui a causé une grande *exténuation* ou maigreur.

EXTENUATION, est aussi une figure de Rhétorique opposée à l'hypèrbole, par laquelle on diminuë, on amoindrit les choses, les Grècs l'appellent Λιτότης.

EXTENUER, v. act. Oter, diminuer les forces. *Extenuare, elevare, attenuare, deprimere.* La fievre quarte a fort *exténué* ce malade, l'a fort affoibli, amaigri. Elle étoit toute *exténuée* par une longue abstinence. S. EVR.

EXTENUER, se dit aussi figurément pour, Amoindrir, diminuer. *Elevare, attenuare, deprimere.* On *exténue* les choses quand on se sèrt de la figure de Rhétorique appellée exténuation. Il *exténué* la force de mes argumens. La mauvaise conduite des Chrétiens vient des doutes qui travèrsent & qui *exténuent* leur foi. VILL. Un Historien adroit peut *exténuer* les défauts sans les dissimuler absolument. S. EVR.

EXTENUÉ, ÉE, part. & adj. *Extenuatus.* Visage *exténué*. LA CHAMB. *Facies macilenta, macie deformis.*

EXTERIEUR, EURE, adj. & s. Tèrme relatif. La partie ou surface du corps qui paroît au dehors à nos yeux, & qui est opposée à l'intérieure qui est cachée. *Exterior, externus.* La face *extérieure* de ce bâtiment est belle, mais l'intérieure n'y répond pas. S'il y a un abcès dans ce corps, il n'en paroît rien à l'*extérieur*. La plupart des hommes ne se détèrminent point à un sentiment par des raisons solides & essentielles ; mais par cèrtaines marques *extérieures* & étrangères, qu'ils jugent plus convenables à la vérité. La raison est que la vérité intérieure des choses est souvent assez cachee ; au lieu que ces marques *extérieures* sont claires & sensibles : de sorte que les hommes se portent à ce qui leur est plus facile, & se rangent presque toujours du côté où ils voyent les marques *extérieures* qu'ils discèrnent facilement. LOG. L'homme *extérieur*, selon le langage de l'Ecriture, se prend pour le corps & pour les sens : Quoique dans nous l'homme *extérieur* se détruise, neanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Un homme *extérieur* peut signifier encore, un homme qui n'est pas solide, qui est superficiel, ou un homme un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuse. BOUH.

On dit aussi, dans le for intérieur ou dans le for *extérieur* ; pour dire, en conscience ou devant la Justice des hommes.

En tèrme de spiritualité on appelle *Choses extérieures*, les affaires, les embarras, les objets du monde & tout ce qui empêche le recueillement, l'attention à Dieu, à l'oraison. Quand Dieu voit une ame dégagée des choses *extérieures*, qui ne sont propres qu'à la remplir d'embarras & de nuages, il se communique à elle. AB. DE LA TR.

EXTERIEUR, signifie encore, Dehors, apparence, air, mine. *Facies, vultus, os & totius corporis compositio, comparatio, species.* Un *extérieur* poli impose beaucoup. BOUH. L'air & l'*extérieur* doivent être une expression naturelle de ce qui se passe au dedans. S. EVR. La douceur fait que l'*extérieur* demeure toujours paisible. M. ESP. Quoique l'*extérieur* ne fasse que la moindre partie du merite d'un honnête-homme, cependant on ne peut negliger de cèrtains dehors sans s'avilir & se degrader soi-même. BELL. Il ne suffit pas à une femme d'avoir un *extérieur* modeste & composé quand elle nourrit dans le cœur de véritables attachemens. ID. L'affectation d'un grave *extérieur* est un soupçon d'hypocrisie. S. EVR. Un *extérieur* trop sévère est inutile à la vèrtu ; il ne sert qu'à en rebuter. M. SCUD. Il y a des gens qui ont de bonnes qualitez sous des dehors mal composez, & avec un *extérieur* négligé & rebutant. BELL. L'*extérieur* des hypocrites est un piége grossier où les gens un peu pénétrans ne se laissent plus surprendre. S. EVR. On fait dire aux hypocrites :

De la dévotion ayez moins de frayeur ;
Elle est rude pour le vulgaire :
*Mais pour nous, il ne faut qu'un peu d'*extérieur. DES-H.

EXTÉRIEUREMENT, adv. Au dehors. *Extrà, exterius.* Toutes les manières des Courtisans sont belles *extérieurement* ; mais il ne faut pas trop se fier à leurs promesses. L'honnêteté humaine imite *extérieurement* la conduite de la charité. NIC.

EXTERMINATEUR, s. m. Qui ruine, qui detruit pleinement. *Destructor, eversor, deletor.* L'Ange *exterminateur* qui defit l'armée de Sennacherib. Le glaive *exterminateur*.

Un chat exterminateur,
Est redouté des rats une lieuë à la ronde. LA FONT.

EXTERMINATION, s. f. Action de l'exterminateur. *Eversio, destructio.* L'*extermination* des Herétiques sera impossible si Dieu n'envoyez encore son Ange exterminateur.

EXTERMINER, v. act. Detruire absolument une nation, une race, une engeance. *Delere funditus, exterminare.* On a chassé, *exterminé* les Juifs de Portugal ; les Maures d'Espagne ; les Albigeois en France. On a *exterminé* la race de ces rebelles. Il *exter-*

mina toute la nation. Abl. Philippe le Bel, Roi de France, pour ſe venger des Templiers, prit en 1307 la réſolution de les *extérminer* dans ſon Royaume à la faveur du Pape Clément. Il en *extermina* la plupart & les fit cruellement brûler. Mezeray. On ne ſçauroit *exterminer* la vermine, les charençons d'un grenier à blé, les fourmis d'un jardin.

On le dit figurément des choſes morales. Ce Prince a *exterminé* les juremens, les débauches & les autres vices de ſon Etat, de ſa Cour. La politeſſe du ſiecle préſent a *exterminé* la barbarie de celui de nos peres.

Exterminé, ée, part. & adj. *Exterminatus, deletus, abolitus.*

EXTERNE, adj. m. & f. Térme relatif. Qui paroit au dehors; & eſt oppoſé à *interne*, qui eſt caché au dedans. *Externus, exteranens.* La maladie de cet homme n'eſt pas *externe*, il n'en paroit rien aux yeux.

Externe, ſignifie auſſi ce qui vient du dehors. La ſource de ce mal vient d'une cauſe *externe*.

Externe, en térme de Collége & d'Académie, ſe dit au ſubſt. des écoliers qui ne demeurent pas dans le Collége, qui ne ſont pas penſionnaires dans l'Academie, mais qui y viennent prendre leurs leçons, & y faire leurs exércices de dehors.

EXTINCTION, ſ. f. Action par laquelle on eteint une choſe. *Extinctio.* Le P. Bouhours a remarqué fort judicieuſement que ce térme ne s'employe guère dans le propre & qu'on ne dit point, l'*extinction* d'un grand incendie ſe fait difficilement, il faut dire, un grand incendie s'éteint difficilement. Les férmes du Roi s'adjugent à l'*extinction* de la chandelle; & on dit *au premier feu, au ſecond feu*, quand on allume de petites bougies pendant la durée deſquelles on reçoit les enchères. On fulmine auſſi les excommunications à l'*extinction* de la chandelle. C'eſt en ce ſens un mot d'art: car on ne dit point, J'ai lû juſqu'à l'*extinction* de ma chandelle, ni l'*extinction* d'un flambeau. Bouh. La mort d'un vieillard vient de l'*extinction* de la chaleur naturelle. *Extinction* de voix.

On dit auſſi en Morale & dans le figuré, l'*extinction* d'une penſion, d'une rente, lorſqu'elles ſont amorties ou rachetées ou qu'elles ceſſent. L'*extinction* d'une charge, d'un droit, d'une impoſition, lorſqu'on les révoque, qu'on les ſupprime, qu'on les éteint. L'*extinction* d'une famille, l'*extinction* de l'héréſie. Le Pére Bouhours approuve toutes ces phraſes; mais il ne croyoit pas qu'on put mettre *extinction* à tout indifferemment dans le figuré, quoique de trés-bons Auteurs n'en ayent point fait de ſcrupule. C'eſt une *extinction* entiére de raiſon que de ne ſe point mettre en peine de ce qui arrivera à la fin de cette vie. S. Evr. Les gens du monde ſe trouvent dans la diſſipation, dans la ſechereſſe, & par des ſuites néceſſaires dans l'endurciſſement, dans l'inſenſibilité du cœur, & dans l'*extinction* de toute piété. Fl. La ſainte indifférence des dévots contemplatifs n'eſt point une excluſion de tous déſirs, ni une *extinction* de toute volonté. Fen. Une indifférence ſi inſenſée tend plûtôt à l'*extinction* du Chriſtianiſme, qu'à la perfection Evangélique. Id. La ſageſſe des vieillards n'eſt qu'une *extinction* des ſentimens & une incapacité de ſentir. S. Evr. Une telle *extinction* de la nature épouvante. Ils ſeroient plus à leur aiſe dans le monaſtère qu'ils n'etoient dans le ſiecle; ce qui eſt préciſement la ruine du deſſein de leur retraite & l'*extinction* de l'eſprit de pénitence.

Extinction, ſe dit auſſi en Chymie & en Pharmacie, lorſqu'on éteint dans quelque liqueur des minéraux ou choſes ſemblables, rougis au feu, ſoit pour adoucir leur acrimonie, comme la tutie qui eſt éteinte de perles; ſoit pour communiquer leur vértu à la liqueur comme celle de l'acier à l'eau, celles des briques à l'huile; ſoit pour leur donner quelque trempe, comme à l'acier qui ſe fait par l'*extinction* d'un fer chaud dans de l'eau ou dans quelque préparation convenable.

Extinction, ſe dit encore quand on mêle ſi bien du vif argent dans la térébenthine ou dans de la graiſſe qu'il eſt rendu impércéptible.

EXTIRPATEUR, ſ. m. Qui détruit, qui déracine. Les Rois Trés-Chrétiens ont été les plus grands *extirpateurs* des heréſies; ceux qui ont fait le plus la guérre aux Hérétiques.

EXTIRPATION, ſ. f. Deſtruction juſqu'à la racine. *Extirpatio.* Dans les priéres du Jubilé, on en met une pour l'*extirpation* des heréſies. Prier Dieu pour l'*extirpation* des héréſies. Arn. Ces exemples font voir que les térmes *extirpateur* & *extirpation* ne s'employent que dans le figuré, & ſur tout lorſqu'il s'agit des héréſies. On peut cependant s'en ſervir en d'autres matiéres.

EXTIRPER, v. act. Défricher un champ, en arracher les mauvaiſes plantes, le mauvais bois. *Extirpare, evellere.* Le chiendent eſt une racine difficile à *extirper*.

Ce mot n'eſt pas ſi uſité dans le propre que dans le figuré, il vient du Latin *extirpare*.

Extirper, ſe dit plus ſouvent en Morale, & ſignifie, Détruire, ruiner les heréſies, les ſectes; bannir, éteindre les vices, les paſſions.

On a *extirpé* autrefois les Albigeois, on les a détruits abſolument. Sous prétexte d'*extirper* tous les déſirs, & de dépoüiller l'homme de toute volonté, il eſt dangereux de le conſtituer dans l'indolence & dans l'inaction. Boss. On n'*extirpe* guère tout-à-fait les vices originels: on les cache & on les couvre ſeulement. Mont.

Extirper, eſt auſſi un térme de Chirurgie. *Extirper* un cancer, une louppe; c'eſt les déraciner, les arracher entiérement.

Extirpé, ée, part. paſſ. & adj. *Stirpatus, evulſus, extirpatus.*

EXTISPICE, ſ. m. Celui qui conſidére les entrailles des animaux pour en tirer des preſages de l'avenir. *Extiſpex.* Cette ſorte de divination fut fort en vogue dans la Gréce où il y avoit deux familles, celle des Jamides & celle des Clytides, qui y étoient conſacrées. En Italie les prémiers *Extiſpices* furent les Etruriens; où cet art eut auſſi grand cours. Lucain donne une image d'une de ces opérations dans ſon premier Livre. Voici comment Brebeuf l'a renduë; elle fera comprendre en quoi conſiſtoit cet art & combien il étoit vain.

La victime s'approche & le couteau tout prêt,
On ſent qu'elle réſiſte à ce cruel arrêt,
Par de rudes efforts trouble ſon ſacrifice,
Et refuſe ſon ſang à ce funeſte office.
Qu'elle ne peut ſouffrir les yeux des immortels,
Et qu'un ſecret inſtinct l'arrache des Autels.
Elle tombe pourtant ſous le coup des Miniſtres;
Mais, ô prodige affreux! ſpectacles trop ſiniſtres!
On voit en même tems, de ſon goſier ouvert,
Couler à gros bouillons un poiſon noir & vert;
Le Prophète arrachant les entrailles vivantes,
Examine le foye & ſes fibres mouvantes;
Il chèrche dans le cœur & dans les inteſtins
La colere des Dieux & l'arrêt des Deſtins;
D'un ſang noir & pourri leurs membranes tachées,
Les poulmons alterez & leurs fibres cachées,
Le cœur ſans mouvement, les veines ſans couleur,
Portent dans ſon eſprit le trouble & la douleur.
Au côté qu'il aſſigne à la force ennemie,
La couleur eſt vérmeille & la chair affermie;
L'autre eſt tout languiſſant & tout deſfiguré,
Et ce qui lui pronoce un malheur aſſuré,
A la tête du foye un autre eſt attachée,
L'une à demi pourrie & preſque deſſéchée,
L'autre dans ſa vigueur & dans ſon mouvement,
Explique les progrés d'un cruel changement.

Ce mot vient du Latin *exta*, qui ſignifie entrailles; & *ſpicere*, *ſpicio*, regarder, conſiderer.

EXTORQUER, v. act. Arracher avec violence, tirer par force. *Extorquere, auferre per vim, eripere.* On *extorque* la verité de la bouche des criminels par les tourmens de la queſtion. On a *extorqué* le conſentement de cette fille par ménaces & par importunité. Quand on prouve qu'on a *extorqué* ou ſuggeré un teſtament, on le declare nul. Ce ſont des graces que les preſſantes néceſſitez de l'Etat ont *extorquées*. Pat.

Extorqué, ée, part. & adj. *Ereptus, extortus.*

EXTORSION, ſ. f. Action par laquelle un extorque par force, par menace, par autorité. *Extorſio, rapina, uſurpatio, ablatio violenta.* Les ſoldats font pluſieurs pillages & *extorſions* ſur le payſan. Les Sérgens font des *extorſions* quand ils éxécutent. Ce Juge n'eſt riche que des *extorſions* qu'il a faites ſur le tiers & le quart. Les Grands-Jours ſont établis pour faire juſtice des *extorſions* qu'on a faites ſur le peuple.

EXTRA, ſ. m. Térme de Palais. Jour extraordinaire auquel on tient l'audience. Les audiences qui ſe tiennent pendant les vacations, s'appellent *extra*, & dans les ſentences on dit, les Parties ont été renvoyées au prochain *extra*.

Ce mot vient ou du mot *extraordinaire*, dont il eſt un abregé, parceque les audiences appellées *extra*, ſont extraordinaires, ou de la prépoſition Latine *extrà*, qui veut dire *hors*, parceque ces audiences ſe tiennent hors du tems ordinaire.

EXTRACTION, ſ. f. Operation de Chymie par laquelle on extrait les éſſences, les teintures & les autres qualitez des corps naturels. *Extractio.* C'eſt en effet une ſéparation des parties les plus pures & les plus éſſentielles du médicament d'avec les groſſiéres & térreſtres, par le moyen de quelque menſtruë propre. C'eſt par ſon moyen que ſe font les extraits de rhubarbe, de ſené, d'éllébore, &c.

En térme du Grand Art, *extraction* ſe dit de l'état où eſt l'ouvrage lorſque la couleur noire paroit & que la putrefaction de la matiére ſe fait.

On

On dit en Chirurgie l'*extraction* d'une pierre de la vessie.

En Chirurgie l'*extraction* est une opération par laquelle on ôte du corps ce qui s'y est formé, & qui cependant est étranger au corps, comme une pierre qui se forme dans la vessie, dans les reins. L'*extraction* appartient à l'exerèse, comme l'espéce au genre.

On le dit aussi des métaux & des mineraux. Quand une mine n'est pas riche, l'*extraction* du métal coûte plus qu'il ne vaut.

EXTRACTION, se dit figurément en Généalogie, de la souche, de la branche de la famille dont on est sorti. *Stirps*, *origo*, *genus*. Il faut prouver la noblesse de son *extraction* quand on veut entrer dans les Ordres de Chevalerie, ou dans certains Chapitres.

EXTRACTION. En térme d'Arithmétique & d'Algébre, est la maniére de trouver les racines d'un nombre donné. L'*extraction* de la racine quarrée, de la racine cubique, &c. On forme le quarré, le cube, & les autres puissances, en multipliant continuellement le nombre donné par lui-même. Cette multiplication compose les puissances, l'*extraction* de racine les décompose. L'*extraction* de racine est à la multiplication de puissances, ce que l'analyse est à la synthèse. Ainsi, 4 par 4, fait 16, qui est le quarré de 4. ou le produit de 4, par lui-même; & 16, par 4, fait 64, qui est le cube de 4, ou le produit de 4 par son quarré. Voilà la composition des puissances. La racine quarrée de 16, est 4, parce que 4 est le quotient de 16, divisé par 4; & la racine cubique de 64, est aussi 4, parce que 4 est quotient de 64, divisé par le quarré de 4. Voilà l'*extraction* de racine.

EXTRADOS, s. m. Curvité extérieure d'une voûte, au côté du voussoir qui fait le dessus, & qui forme le cintre de la voûte. *Facies*, *exterior fornicis*. On l'appelle aussi douelle extérieure.

EXTRADOSSÉ, ÉE, adj. On ne trouve ce mot qu'au feminin, *Voûte extradossée*, est une voûte dont le dehors n'est pas brut; c'est-à-dire, que les queuës des piérres sont coupées également, ensorte que le parement exterieur est aussi uni que celui de la douelle. *Fornix utraque ex parte laboratus*, *politus*.

EXTRAIRE, v. act. Tirer artistement le jus, la vértu, les qualitez d'un corps naturel. *Extrahere*, *exprimere*. Il y a plusieurs moyens d'*extraire* la vértu des vegetaux & des mineraux, soit par la pression, infusion, lotion, calcination, distillation, cohobation, ou autres opérations qu'enseignent la Pharmacie, ou la Chimie.

EXTRAIRE, se dit figurément en Morale, de la substance, de l'abregé qu'on tire de tout ce qu'il y a de bon dans un livre. *Redigere in epitomen*, *in compendium*, *describere*, *excribere*. Cet homme a fait *extraire* plusieurs titres du Trésor des Chartres, des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi. Il a *extrait* des sentences de l'Ecriture, des Peres, des Auteurs profanes, des Poëtes, des Historiens, des Philosophes: ce qu'on appelle autrement des *lieux communs*. Cela a été *extrait* des Régitres du Parlement.

EXTRAIT, AITE, part. pass. & adj. *Natus*, *ortus*, *satus*, *oriundus*. On dit qu'un homme est *extrait* de noble race, d'une illustre famille; pour dire, qu'il est né Gentilhomme, issu de parens illustres.

EXTRAIT, s. m. En térme de Pharmacie, c'est la partie la plus pure des végétaux, qu'on a séparée des grossiéres & dissoute dans quelque menstruë propre par le moyen de la digestion, & réduite en une consistence epaisse & humide par la distillation, ou évaporation de l'humidité du menstruë. *Extractum*. La Pharmacie donne l'art de preparer une infinité d'*extraits*, tant des végétaux, que des autres corps naturels. On a trouvé depuis quelque tems la maniére de faire des *extraits* de viande bouillie, ces *extraits* sont en tablettes, & un peut les porter commodément sur térre & sur mér. Ils se consérvent assez longtems; & par le moyen de ces *extraits* on a quand on veut de bons bouillons, des consommez; & cette invention est duë à M. Du Buisson. Il la montra à l'Academie Royale des Sciences en 1675. Voyez l'histoire de M. Duhamel pag. 145. Les *extraits* different des principes chymiques, en ce que les *extraits* sont encore joints fort intimément à d'autres principes, & que chacun des principes chimiques est séparé des autres principes, ou n'en contient pas tant quand on a fait l'analyse entiére d'un corps naturel.

EXTRAIT, se dit aussi de ce qui est tiré d'un livre, d'un régitre. *Sententia*, *compendium*, *epitome*. Ce Docteur a fait un *extrait* des passages des Peres qui confirment son opinion. Cet écolier a fait un *extrait*, un précis de tout ce qu'il y a de beau dans Ciceron, dans Tite-Live; il a fait un *extrait*, un abregé de son cours. J'ai fait un *extrait* des coûtumes des Lacédémoniens. Abl. La Cour est pour ainsi dire un *extrait* de tout le Royaume: tout ce qu'il y a de plus fin & de plus pure s'y rencontre. S. Evr.

EXTRAIT, se dit aussi au Palais des copies entiéres des arrêts, ou des titres enregîtrez qu'on tire des dépôts & actes publics. *Descriptum*, *apographum*. Voilà un *extrait* d'un tel Arrêt, d'un tel Edit, qui a été verifié & enregîtré. Un *extrait* baptistaire, ou un *extrait* des regîtres mortuaires d'une telle Parroisse. Tu portes sur ton front ton *extrait* baptistaire. S. Evr. Un Arrêt par *extrait* est celui qui n'est pas exécutoire sans une commission qui y doit être attachée, & qui est intitulé, *Extrait* des Regîtres du Parlement, du Conseil, à la différence de ceux qui sont en forme, qui portent leur commission & qui commencent ainsi, *Louis*, *par la grace de Dieu*, &c.

EXTRAIT, se dit aussi de l'abrégé d'un procès que doit faire un Rapporteur, qui contient la datte & la substance des piéces pour soulager la mémoire lorsqu'il le rapporte sur le Bureau. *Summa capita*. Les bons Rapporteurs devroient faire eux-mêmes leurs *extraits*. On voit dans le Stile des Cours, des Lettres Patentes du Roi pour dispenser un Conseiller de faire lui-même ses *extraits*, à cause qu'il avoit la vûë basse. Elles ne sont que de l'année 1621. Quand une production a été perduë, on ordonne que foi sera ajoutée à l'*extrait*.

EXTRAIT, dans quelques coûtumes, signifie le droit que les Seigneurs ont de partager les biens d'un batard décédé sans enfans, & sans testament.

EXTRAORDINAIRE, adj. m. & f. & s. Richelet prétend qu'il faut prononcer & même écrire *extrordinaire*; bien des gens prononcent ainsi, & sur tout en vérs ne font *extraordinaire* que de cinq syllabes; mais l'Académie dit positivement qu'il faut prononcer *extraordinaire*; & par conséquent, c'est ainsi que les gens qui parlent bien prononceront toujours, au moins dans les discours graves. *Extraordinaire* donc, signifie, Rare, surprenant; qui n'est pas commun, qui n'arrive pas tous les jours, ce qui se voit rarement. *Insolitus*, *extraordinarius*, *insignis*. Il nâit de tems en tems de grands génies, des hommes *extraordinaires* en toutes sciences & professions. Il arrive bien des cas, des accidens *extraordinaires*, que les loix ne peuvent prévoir. On a vû en tous les siécles des fortunes *extraordinaires*. Les Cometes n'ont rien d'*extraordinaire*, de prodigieux qu'à l'egard du peuple. Rien n'est si commun, rien ne paroît si aise à un Philosophe, que de faire un systême sur tout ce qui paroît d'*extraordinaire*. Le peuple souffriroit plûtôt un vice commun, qu'une vértu *extraordinaire*. Voit. On ne s'accommode des hommes *extraordinaires* qu'autant qu'on leur ressemble. S. Real. L'impossible ne paroissoit qu'*extraordinaire* à Catilina, & l'*extraordinaire* lui sembloit commun & facile. S. Evr. Il y a je ne sçai quelle malignité dans le cœur qui fait qu'on ne peut souffrir dans les autres un mérite *extraordinaire*. Bell. On appelle aussi un Ambassadeur *extraordinaire*, celui qu'on envoye ou qu'on reçoit pour traiter de quelque affaire particuliére & importante, ou pour quelque cérémonie, pour un mariage de Prince, ou pour des complimens de condoléance. On appelle aussi Couriers *extraordinaires*, ceux qu'on envoye exprés & en diligence, pour quelque affaire pressée.

En térme de Palais, on appelle une procédure *extraordinaire*, une procédure irréguliére, nouvelle, defectueuse; mais plus souvent procédure *extraordinaire* s'entend au Palais de la procédure criminelle, Procéder à l'*extraordinaire*. Et quand on a civilisé une affaire, & que les parties sont reçuës en procés ordinaire; on ajoute toujours, Sauf à reprendre l'*extraordinaire*, s'il y a lieu; c'est-à-dire, s'il survient quelque nouvelle preuve.

On dit aussi, quand on rend des jugemens à la charge de l'appel, qu'on juge à l'*ordinaire*; mais quand c'est au souverain, qu'on juge à l'*extraordinaire*, comme on fait aux Requêtes de l'Hôtel.

On appelle Juges *extraordinaires*, ceux qui jugent en vértu d'une commission *extraordinaire* qui leur en a donné le pouvoir, comme les Commissaires du Conseil, les Chambres Royales des Francfiefs, du Domaine de la Marine, les Requêtes du Palais; à la difference des Juges ordinaires du domicile des parties.

On appelle frais *extraordinaires* des criées, ceux qui sont faits pour vuider les oppositions, ou pour faire l'Ordre & les collocations des créanciers. On appelle les requêtes civiles, les propositions d'erreur, de remédes *extraordinaires* de droit.

On qualifioit autrefois d'*extraordinaire* toutes les appellations qui se jugeoient au Parlement; & les Procureurs cottent encore les dossiers qu'ils ont de ces causes par ce mot *extraordinaire*.

Trésorier de l'*extraordinaire* de la guérre, les Commissaires *extraordinaires* de guérre, sont des Officiers destinez à sérvir dans les occasions de la guérre, & pour la depense *extraordinaire* qu'il y faut faire, des soins *extraordinaires* qu'il en faut avoir.

EXTRAORDINAIRE, signifie quelquefois, Casuel. *Caducus*, *fortuitus*, *adventitius*. Les quints & requints, lots & ventes, amendes, confiscations, sont des revenus casuels *extraordinaires* d'une Seigneurie.

EXTRAORDINAIRE, se dit aussi de ce qui se dépense dans une maison hors de l'ordinaire. Il faut mettre mille écus tous les ans pour ce qui se dépense d'*extraordinaire* dans cette maison pour les survenans. J'irai bien dîner chez vous, mais je veux que vous ne mettiez rien d'*extraordinaire*.

On dit aussi absolument, C'est un *extraordinaire* pour lui de se lever matin, de faire quatre repas, de boire du vin pur. C'est un *extraordinaire* de vous voir de si bel humeur.

EXTRAORDINAIRE, se dit aussi d'une certaine feüille volante qui contient des nouvelles, & qu'on donne à lire comme la gazette. On fait un *extraordinaire* après les grands évènemens, pour en sçavoir le détail qu'on ne trouve pas dans les gazettes ordinaires. Mr. de Bautru avoit l'inspection sur les gazettes, & sur les *extraordinaires* de France. MENAGE. Lire l'*Extraordinaire*. On dit aussi nouvelle *extraordinaire*, gazette *extraordinaire*, le mercure galant *extraordinaire*, le Journal des Sçavans *extraordinaire*, &c.

XTRAORDINAIREMENT, adv. D'une manière râre & extraordinaire. *Extraordinariè, mirum in modum.* Il est *extraordinairement* sçavant, *extraordinairement* chicaneur, affamé, vilain, *extraordinairement* malade. Ceux qui occupent les prémières places de la Cour ne sont pas toujours d'un mérite à ne point craindre ceux qui en ont *extraordinairement*. S. REAL. Il y a une espece delicate de colere qui vient d'une humeur *extraordinairement* difficile. M. ESP. Les dévots sont susceptibles d'un certain orgueil subtil qui tend à se flatter qu'ils sont des âmes *extraordinairement* conduites. FEN.

Il signifie en terme de palais, Criminellement. On a ordonné qu'il seroit procédé contre lui *extraordinairement*.

EXTRATEMPORA, s. m. Terme de Chancelerie Romaine. C'est un indult ou grâce du Pape accordée par une simple signature, par laquelle il permet de prendre la tonsure ou les Ordres sacrez hors les tems portez par les loix canoniques, & par quelque Evêque que ce soit, pourvû qu'il soit de la communion de l'Eglise Romaine.

EXTRAVAGAMMENT, adv. Follement, d'une manière extravagante. *Stultè, insanè, ineptè.* C'est le propre des fous de parler *extravagamment*. Il est *extravagamment* jaloux. PAT.

EXTRAVAGANCE, s. f. Folie, impertinence, sottises, discours hors du bon sens; chose dite, ou faite mal-à-propos. *Stultitia, insania, ineptia.* Les emportemens des jeunes-gens leur font faire beaucoup d'*extravagances*. Il ne faut pas prendre pour des saillies d'esprit les *extravagances* d'une imagination dereglée. G. G. On ne sçauroit trop souvent présenter le miroir aux hommes pour les faire appercevoir de leurs *extravagances*. BELL. Si nous n'avons pas le courage de détromper nos amis, n'applaudissons pas du moins à leurs *extravagances*. ID. Les égaremens de ce Poëte ne vont pas loin de l'*extravagance*. G. G. La Poësie doit parler le langage des Dieux sans s'egarer, & sans dire des *extravagances*. S. EVR. La Comédie etant faite pour nous divertir, pourvû que le vrai semblable soit gardé, & que l'*extravagance* soit évitée, c'est assez. ID.

EXTRAVAGANT, ANTE, adj. & subst. Fou, impertinent, qui dit & fait ce qu'il ne faudroit pas qu'il dit, ni qu'il fit. *Stultus, insanus, ineptus, vecors, insulsus.* Il faut un assez grand amas d'impertinences pour faire un *extravagant*. M. SCUD. Rien n'est plus *extravagant*, ni plus insensé, qu'un vain son de paroles, qui n'est point soutenu par le bon sens. BOUH. L'amour est moins *extravagant* en France que parmi les Espagnols, qui s'y abandonnent davantage. S. EVR. On ne met plus guere de difference entre un Poëte & un *extravagant*. G. G.

Parbleu, s'il faut parler des gens extravagans,
Je viens d'en essuyer un des plus fatigans. MOL.

EXTRAVAGANTE, s. f. Terme de Fleuriste. C'est une anémone à peluche, ainsi nommée à cause que sa peluche est d'une figure toute extraordinaire, sa couleur étant blanche, rouge & verte. MORIN, *Cult. des fleurs. Ch. 7.*

EXTRAVAGANTES Partie du Droit Canonique, qui contient plusieurs Constitutions des Papes qui sont hors du Corps du Droit. *Extravagantes: Quasi extra corpus juris vagantes:* ce qui les a fait appeller ainsi. Elles sont compilées dans le *Sexte* qui est le troisième volume du Droit Canonique. Elles sont divisées en deux parties. La première contient vingt Constitutions de Jean XXII. Et la seconde d'autres Constitutions du même Jean XXII. & des Papes qui lui ont succédé. Ces *Extravagantes* tiennent lieu de loix dans la Jurisprudence canonique & dans le for extérieur.

EXTRAVAGUER, v. neut. Dire ou faire quelque chose mal-à-propos, indiscrétement & contre le bon sens, ou la suite du discours ou la bienséance. *Insanire, ineptire, abhorrere.* Il y a des fous qui discourent bien quelque tems, à la fin on connoit qu'ils *extravaguent*.

*On n'*extravague *plus en vers impunément.* P. MOURGUES.

EXTRAVASATION, s. f. *Eruptio.* Terme de Médecine & de Chirurgie. Action, mouvement par lequel le sang s'extravase, sort de ses vaisseaux ordinaires. L'*Extravasation* pouvant être arrêtée par le simple affaissement des vaisseaux desemplis. JOURN. *de* 1695.

EXTRAVASER, v. n. pass. Terme de Jardinier, qui signifie, S'étendre, se répendre. *Effundi, diffundi.* La gomme s'*extravase* à la partie de la branche rompuë & écorchée. LA QUINT.

EXTRAVASER, se dit aussi en Médecine avec le pronom personnel. Il faut saigner afin d'empêcher que le sang trop abondant ne s'*extravase*. L'action qu'il aura faite, aura obligé le sang de s'échapper de la veine, qui n'ayant pu sortir au dehors à cause du bandage, se sera *extravasé* entre la veine & la peau. DIONIS.

EXTRAVASÉ, ÉE. adj. Terme de Medecine, qui ne se dit que du sang qui est sorti de ses vaisseaux ordinaires, c'est-à-dire, des artéres & des veines, & qui demeure dans le corps: car le sang qui coule hors du corps, ou qu'on en tire par la saignée ne s'appelle point *extravasé*. *Sanguis effusus extrà venas.* Tout sang *extravasé* se corrompt & se tourne en apostume. Il faut saigner pour empêcher que le sang qui est trop abondant ne s'*extravase*. Le sang *extravasé* aura pourri les fibres delicates de cette moële. JOURN. *de* 1695.

EXTRAVASION, s. f. Terme de Médecine. *Eruptio.* C'est la même chose qu'*extravasation*. Il faut (dans les playes à la tête) beaucoup saigner pour empêcher l'*extravasation* du sang dans le cerveau. DIONIS.

EXTREMADOURE. Voyez ESTREMADOURE.

EXTRÊME, adj. m. & f. Ce qui est le dernier en quelque chose, ce qui la finit, qui la términe, au-delà duquel on ne peut aller. *Extremus.* On ne sçauroit aller d'un *extrême* à l'autre sans passer par le milieu. On ne doit avoir recours à des remédes *extrêmes*, que quand le mal est *extrême*. Les *extrêmes* bienfaits font des ennemis. MERE.

EXTRÊME, signifie aussi, Violent au dernier point, excessif, grand, sensible. *Immensus, vehemens, ingens, summus, extremus.* Sa douleur est *extrême*. Cette avarice est extrême. Son amour, sa passion est *extrême*. Souffrir des peines *extrêmes*. Il s'est jetté dans les plus *extrêmes* périls. Une *extrême* chaleur, un froid *extrême*. Saluste dit que Catilina ne se portoit qu'à des choses *extrêmes*, & au dessus de l'ambition & de la fortune d'un particulier. BOUH. Quand l'amour est *extrême*, il méprise les bienséances, & l'on n'aime que foiblement quand les persécutions sont encore les maîtresses du transport. VILL. Henri VIII. Roi d'Angletèrre étoit *extrême* en tout. DE LARREY. Balzac dit d'un ton grave des choses *extrêmes*, & où il n'y a nulle apparence de verité. BOUH.

EXTRÊMES, s. m. pl. Ce qui est opposé, contraire à quelque chose. Ce mot a été mis en usage au masculin, comme beaucoup d'autres qui se disent fort aujourd'hui, le *grand*, le *sublime*, le *sérieux*, le *vrai*, l'*agréable*, le *ridicule*, &c. Tous ces mots, quand ils sont substantifs, ne se disent qu'au singulier, mais *extrêmes* ne se dit bien qu'au pluriel, & il faut dire un des deux *extrêmes*, & non pas un *extrême*. L'Auteur des amusemens sérieux & comiques parle dans son ouvrage d'unir les deux *extrêmes*, le serieux & le comique.

EXTRÊMEMENT, adv. D'une manière extrême. *Vehementer, maximè.* Il est *extrêmement* robuste. Il a plu *extrêmement*, c'est-à-dire, beaucoup. Cela est *extrêmement* subtil. M. de Vaugelas s'est trompé en décidant qu'il faut dire *extrémément*. Il est sans doute qu'il faut dire *extrêmement*. MEN. Il a *extrêmement* de l'esprit, ou il a *extrêmement* d'esprit. Il y a de si grands suffrages des deux côtez, que je n'ose condamner ni l'un ni l'autre. BOUH.

EXTRÊME-ONCTION, ou EXTRÊMONCTION. subst. fém. *Extrema unctio.* Est un Sacrement de l'Eglise, le cinquiéme en ordre, qu'on donne à ceux qui sont dangereusement malades, avec des huiles sacrées, & en faisant pour eux plusieurs priéres.

Ciucus, Archevêque de Corfou, a prétendu que les Grécs ne connoissent point le Sacrement d'*extrême-onction*, en quoi il s'est trompé: car toute l'Eglise Orientale met au nombre des Sacremens cette onction, mais elle ne lui donne point le nom d'*extrême-onction*. Aussi les Orientaux n'attendent-ils pas que leurs malades soient à l'extrémité pour les oindre; les malades vont recevoir ce Sacrement à l'Eglise quand ils peuvent y aller commodément, & on le leur administre toutes les fois qu'ils sont malades, parce qu'ils croyent que S. Jacques parle des malades en géneral dans son Epître. Il est vrai que le P. Jérôme Dandini ch. 28. de son voyage du mont Liban, distingue deux sortes d'onctions des malades chez les Maronites, dont l'une s'appelle onction de l'huile de la lampe. Ils font, dit-il, un petit gâteau un peu plus grand qu'une hostie, où ils dressent sept méches entortillées à de petites pailles, & metient tout cela dans un bassin avec de l'huile, puis récitant une épître de S. Paul, une Evangile & quelques priéres, ils allument toutes ces méches

ches, ce qui étant fini ils oignent de cette huile au front, à la poitrine & aux bras, tous ceux qui s'y trouvent présens, & celui qui est malade, disant *que Dieu par cette onction te pardonne tes péchez, qu'il t'affermisse & fortifie les membres, comme il affermit & fortifia ceux du paralytique.* Après cela, continuë le P. Jérôme Dandini, on laisse brûler la lampe tant qu'il y a de l'huile. Il est bien vrai que cette huile n'est benite que par un simple Prêtre. Mais aussi cette onction n'est-elle pas l'onction du Sacrement qu'on donne ordinairement à ceux qui sont à l'extrémité, puisqu'on la donne à tous ceux qui sont présens & qui se portent fort bien, & au Prêtre même qui donne la benédiction? Il y a une autre onction qui n'est que pour les malades, & celle-là est un Sacrement; elle se fait avec de l'huile consacrée le Jeudi-saint par le seul Evêque.

Cette onction de l'huile de lampe n'est pas seulement en usage chez les Maronites, mais les Grècs, & tous les autres Chrétiens d'Orient l'obsèrvent religieusement. Il semble même qu'ils n'ayent point d'autre Sacrement d'*extrême-onction* que celui-là; quoiqu'elle ne soit qu'une cérémonie à l'égard de ceux qui se portent bien, elle est un véritable Sacrement à l'égard du malade. Consultez l'Euchologe Grèc du P. Goar, où vous trouverez le rit de cette onction de la manière qu'il s'obsérve parmi les Grècs. Ils ont dans leurs grandes Eglises une lampe où l'on conserve cette huile des malades, & on appelle cette lampe Κανδήλα τοῦ εὐχελαίου, c'est à dire, *la lampe de l'huile jointe à la prière*; car ce que nous appellons *extrême-onction*, les Grècs le nomment εὐχέλαιον ἅγιον ἔλαιον, c'est-à-dire, *l'huile avec la prière, la sainte huile.* L'Auteur des notes sur le Voyage du mont Liban, corrige sur cet endroit le P. Dandini; il remarque que dans les commencemens il n'y a eu qu'une sorte d'huile, qui a été étenduë dans la suite à plusieurs usages; la forme même dont on se sert, ajoute-t-il, dans l'onction de l'huile de lampe, est une preuve convaincante que c'est sans fondement qu'on distingue ces deux huiles, comme si l'une n'étoit qu'une simple Cérémonie, & l'autre un véritable Sacrement.

Il est d'une grande importance de faire cette réfléxion, parcequ'autrement toute l'Eglise Orientale n'auroit point le Sacrement d'*extrême-onction*. Or il est constant que leurs rituels & leurs meilleurs écrivains reconnoissent ce Sacrement. Arcudius n'a pas rendu justice aux Grècs, lorsqu'il a rejetté avec beaucoup d'aigreur cette onction de l'huile de la lampe. Au reste, la benédiction de cette huile n'est point résérvée à l'Evêque parmi les Orientaux; & le Pape Clement VIII. a ordonné dans une de ses Bulles, qu'on n'obligeroit point les Grècs à prendre de la main des Evêques d'autres huiles que celle de la Confirmation; & il se fonde sur ce que c'est une ancienne coûtume parmi eux que les Prêtres benissent les autres huiles; d'où l'on conclura que le P. Dandini auroit pû ne pas obliger les Maronites dans un Synode, à ne se servir d'autre huile pour l'*extrême-onction*, que de celle qui auroit été benite le Jeudi-saint par l'Evêque.

Le Sacrement de l'*extrême-onction* est marqué bien clairement dans l'Epître de S. Jacques, v. 14.

Nous avons vu une Dame parmi eux (les Calvinistes) se faire donner à la mort par son Ministre & ses Anciens, une *extrême-onction* à sa manière, ne pouvant désobéïr, disoit-elle, au précepte si formel de S. Jacques. PELISSON.

On le nomme *extrême-onction*, parceque c'est le dèrnier des Sacremens que l'on donne communément aux malades. Au XIII[e] siècle on l'appelloit encore l'*onction des malades*, & non point *extrême-onction.* Car dans les premiers tems on la donnoit avant le saint Viatique. Ce n'est que dans le XIII[e] siècle que cet usage a changé, dit le P. Mabillon, & voici ses conjectures sur cela. Il se répandit en ce siecle-là des opinions que nous trouvons marquées & condamnées dans les Conciles d'Angletèrre. On se pèrsuada que ceux qui avoient reçu ce Sacrement, s'ils revenoient en santé, ne pouvoient plus user du mariage, ni manger de viande, ni aller nuds pieds. De là vint qu'on ne voulut plus le recevoir que dans la dèrnière extrêmité, & cet usage l'emporta. Voyez les Conciles de Worchester, d'Excester de l'an 1287. de Wincester de l'an 1308. & le P. Mabillon, *Acta Sanct. Bened. Sec. III. P. I Praef. § IX n. 97. p. 47. & suiv.*

S. Jean Chrysostome parle de ce Sacrement au L. III. du Sacèrdoce, aussi-bien que le Pape Innocent I. *Ep. 1. ad Decentium Eugubinum*, & S. Augustin *in speculo.* S. Gregoire dans son Sacramentaire prescrit la manière de benir la matière de ce Sacrement, comme on le fait encore à présent. Théodore de Cantorberi dans son Livre Penitenciel. Crudegand de Metz dans sa Régle pour les Chanoines, C. 61. dans les Capitulaires de Charlemagne, C. 75. & 76. dans les Conciles de Châlons en 813. Can. 48 d'Aix-la-Chapelle en 836. Can. 5. de Maïence en 847. Cap. 26. &c. Il y en a des éxemples dans Bollandus au 2[e] de Fevrier, vie de S Tresan Prêtre, dans la vie de sainte Hunegonde rapportée par Surius, C. 14. dans celle de S. Oswald, &c. De Sainte Beuve, Docteur de Sorbonne, a fait un Traité Latin de l'*Extrême-Onction*, imprimé à Paris en 1686. *in* 4°. Voyez aussi Bellarmin dans ses Controvèrses.

La matière éloignée de l'*extrême-onction* est l'huile bénite. La matière prochaine sont les onctions; une seule suffit pour l'effet du Sacrement. La forme de l'*extrême-onction* est aujourd'hui déprecative dans l'Eglise Latine & dans l'Eglise Grècque. Autrefois elle étoit absoluë, & comme parlent les Théologiens, indicative dans l'Eglise Latine, comme il paroît par la forme Ambrosienne en usage au IV[e] siecle dans l'Eglise de Milan, par les anciens Rituels d'Allemagne, & le *Sacramentale* de Venise approuvé par Leon X. Voyez Arcudius, *L. V. C. 5.* Le P. Mabillon dans ses Annales des Benedictins à l'an 1044. parle d'un Pontifical manuscrit qui a plus de 700 ans, où la forme de ce Sacrement est absoluë & indicative. Elle fut ensuite deprécative & indicative tout ensemble. Elle est telle 1°. dans un ancien manuscrit fait sous Louis le Debonnaire, & cité par Serarius; 2°. dans le Sacramentaire de S. Grégoire. Depuis plusieurs siècles elle n'est que déprécative en Occident.

EXTREMITÉ, s. f. Le bout, la fin, le lieu le plus éloigné; ce qui tèrmine une chose. *Terminus, finis, extremum.* Il a voyagé jusqu'aux *extrémitez* de la tèrre. Les deux *extrémitez* d'une ligne, d'un bâton. Les deux *extrémitez* d'une piece d'étoffe ne sont jamais si bonnes que le reste. Comme il est impossible à l'esprit humain de marquer où sont les *extrémitez* du monde, il est impossible aussi de sçavoir si la tèrre est dans le centre. BAY. S. Xavier a étendu l'Empire de JESUS-CHRIST jusqu'aux *extrémitez* de la tèrre. BOUH.

On le dit aussi figurément en choses morales, de l'excès, de ce qui est outré & poussé trop loin. La vèrtu tient le milieu, les vices sont aux *extrémitez*. *Virtus est medium vitiorum, & utrinque reductum.* Il ne faut jamais pousser les choses dans l'*extrémité* & dans la dèrnière rigueur. Il faut fuïr toutes les *extrémitez*. Comment, pendart, c'est toi qui t'abandonne à ces coupables *extrémitez*. MOL. Je n'approuve point la dévotion précipitée de ces pèrsonnes qui se jettent sans prudence dans des *extrémitez* de dévotion & de piété, que leur propre violence ralentit bien-tôt. FL. Les *extrémitez* sont tellement vicieuses en toutes choses, qu'il y a même de l'injustice à vouloir être trop juste. S. EVR. L'*extrémité* de la Philosophie est dangereuse, & celui qui passe le but, le manque aussi-bien que celui qui n'y arrive pas. MONT.

La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobrieté. MOL.

EXTRÉMITÉ, signifie encore, Violence, emportement. La jalousie les a portez à en venir à de grandes *extrémitez*.

On dit aussi, qu'un homme est à l'*extrémité*, *in extremis positus*; pour dire, qu'il est à l'agonie; qu'il a été à l'*extrémité*, pour dire, qu'il a été bien près de la mort. Cette ville est reduite à l'*extrémité*, est prête à se rendre. On sçait à quelles *extrémitez* le bon sens, dans les lettres fut reduit par le debordement des Barbares. LE P. RAP.

On dit provèrbialement, A toute *extrémité*, à la dèrnière *extrémité*, pour dire, Au pis aller, au plus haut point que la chose puisse aller. A toute *extrémité* j'en serai quitte pour une telle somme. Ils répondirent qu'à toute *extremité* ils étoient resolus de mourir. VAUG.

EXTREMITÉ, se dit aussi en Anatomie des bras & des jambes. *Extremitates, extrema.* On appelle les bras, *les extrémitez* supérieures; & les jambes, les *extrémitez* inferieures.

Les *extrémitez* superieures sont composées de soixante & deux os, dont il y en a trente-un à chacune, qui sont l'omoplate, l'humerus, le cubitus, le radius, huit au carpe, quatre au metacarpe, & quinze aux doigts. Les *extrémitez* inférieures en ont soixante; c'est-à-dire, qu'il y en a trente à chacune; sçavoir, le femur, la rotule, le tibia, le péroné, sept au tarse, cinq au métatarse, & quatorze aux doigts. DIONIS.

EXTRÉMOS. Voyez ESTRÉMOS.

EXTRINSÉQUE, adj. m. & f. Qui vient de dehors. *Extrinsecus, extraneus, externus.* Il y a des maladies intrinséques ou cachées, & d'autres *extrinséques*, qui paroissent au dehors, qui viennent de causes *extrinséques*, & non de la corruption du dedans.

EXTUCA, s. & nom propre d'une contrée du Biledulgerid en Afrique. *Extuca.* Elle est dans le Royaume de Sus, qui fait partie du Tessét. L'*Extuca* est sur l'Océan Atlantique, entre la contrée de Nun au midi, & celle d'Idauquerit au nord, c'est un pays de pâturages. MATY.

E X U.

EXUBA. Voyez ESTOMBAR.

EXUBÉRANCE, s. f. Tèrme de Palais. Surabondance. *Abundantia*

dantia. Cet Avocat ne s'est servi d'un tel moyen, n'a produit une telle piéce, que par *éxubérance* de droit, il pouvoit bien gagner sa cause sans cela.

ÉXULCÉRATIF, adj. m. ÉXULCÉRATIVE, fém. *Exulcerans*, *exulceratorius*. POMEY.

EXULCERATION, s. f. Tèrme de Médecine. Ce qui cause des ulcéres. *Exulceratio*. Les *éxulcérations* qui se trouvent dans les entrailles, sont des marques de poison.

EXULCERER, v. act. Causer des ulcères. *Exulcerare*, *exacerbare*, *exasperare*. L'arsénic *éxulcère* les intestins. Les humeurs âcres *éxulcèrent* la peau.

EXULTATION, s. f. Grande joie. *Exultatio*. Il ne se dit que dans le dogmatique, & en parlant de dévotion. L'*éxultation* de la Vièrge, de Saint Jean-Baptiste, au tems de la Visitation. Il vaut encore mieux ne se point sèrvir de ce mot, & je ne crois pas qu'un Auteur qui parleroit bien voulût l'employer aujourd'hui, même dans le dogmatique, & en parlant de dévotion.

EXULTER, v. n. Tressaillir de joie, ressentir une grande joie. *Exultare*, *laetitia incedere*, *triumphare gaudio*. Ce tèrme n'est bon qu'en matière de dévotion, & dans une traduction trop simple & trop littérale des Livres Saints. Il est encore moins François qu'*éxultation*.

EXUPÈRE, s. m. Nom propre d'homme. *Exuperius*. Il y a Saint *Exupère* Martyr. *Exupère* Evêque de Cahors, & S. *Exupère* Evêque de Toulouse. S. *Exupere* Martyr étoit enseigne de la Legion des Thébains.

EXUPERIE, s. m. Nom propre de femme. *Exuperia*. Sainte *Exupérie* souffrit le martyre sous Gallien & Valérien.

E Y C.

EYCHELSTEIN, s. f. Reste de Pyramide qui se voit dans la Citadelle de Maïence, & qu'on dit être le tombeau de Drusus, fondateur de cette ville. *Eychelsteinum*, *Drusi monumentum*. MATY.

EYCHSTAT ou AECHSTAT, s. m. Petit Etat du Cèrcle de Franconie en Allemagne. *Aistadiensis ditio*, *Quercopolitanus Episcopatus*. Cet Etat s'étend d'Orient en Occident le long de la rivière d'Altmoul, l'espace de dix-huit lieuës. Sa largeur n'est pas grande; il a environ cinq lieuës vèrs l'Orient, & trois du côté de l'Occident. Il est environné du côté du Levant par le Marquisat d'Anspach, & vèrs le Couchant par le Duché de Neubourg & le Palatinat de Bavière. Ses villes principales sont Gutzenhausen, Dolustein & Aichstat ou *Eychstat* qui en est capitale & lui donne son nom. Weissembourg y est enclavé, mais n'en dépend pas. L'Evêché d'*Eychstat* est suffragant de Maïence. Il fut fondé par un Archevêque de ce siége en 748. Son Evêque est Prince de l'Empire. MATY.

E Y D.

EYDER, s. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eydera*, *Eydora*. Elle a sa source vèrs la mèr Baltique à deux lieuës de Kiel, coule d'Orient en Occident, entre les Duchez d'Holstein & de Sleswick, baigne Readsbourg, Fridericstat & Tonningen, & se décharge dans la mèr d'Allemagne. MATY.

EYDÈRSTEDE, s. & nom propre d'un petit pays du Duché de Sleswick en Dannemarc. *Eyderstadia*, *Eyderanus ager*. Il s'étend le long du bord Septentrional de l'Eyder, qui lui donne son nom, & Tonningen en est la capitale.

Le Gouvèrnement d'*Eydèrstéde* est une prèsqu'isle formée par l'Eyder & par la mèr d'Allemagne. Il comprend l'*Eydersléde* qui lui donne son nom, le pays d'Evèrshop au nord de l'*Eydèrstéde*, & celui d'Utholm qui est au Levant des deux autres. Ce pays s'appelloit autrefois Petite-Frise, *Frisia minor*; Cymbrique Septentrionale, *Cymbrica Septentrionalis*, & Cymbrique de l'Eyder, *Cimbrica Eyderensis*.

E Y G.

EYGUÈS ou EIGUÈS ou AIGUÈS, s. m. Nom propre d'une rivière de France. *Icarus*, *Eigarus*, *Aigarus*. Elle a sa source dans le Dauphiné, elle travèrse une petite partie du Comté Venaissin & de la Principauté d'Orange, & se décharge dans le Rhône par deux embouchures, dont l'une passe à Orange.

E Y L.

EYLE. Voyez HALY.

E Y M.

EYMBECK, s. m. & nom propre d'une petite ville du Duché de Brunswick en Basse-Saxe. *Embeca*. Elle est dans le Quartier de Grubenagen près de la Leyne, entre Gottingen & Hildeshein. *Eymbeck* dépend de la maison de Brunswick, & n'est plus ville impériale & libre comme autrefois. MATY.

EYMOTIÈRS, s. m. *Antimonasterium*. Bourg de France dans le Limousin sur la Vienne, à sept lieuës au Levant de Limoges. Il y a un Monastère ou Abbaye, d'où son nom lui est venu.

E Y R.

EYRIEU ou plutôt EIRIEU, comme d'autres écrivent, s. m. Nom propre d'une petite ville de France qui est dans le Dauphiné. *Erierum*. Elle est à quelques lieuës de Lion sur le chemin de Grenoble.

E Y S.

EYSACH ou EYSOCH, s. m. & nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eisachus*, *Isochus*. Elle passe à Brixen dans le Tirol, & à Bolsano dans l'Evêché de Trente, après quoi elle va se décharger dans l'Adige. MATY.

EYSENACH, s. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Haute Saxe en Allemagne. *Eisenacum*, *Isenacum*. C'est la capitale du Duché d'*Eysenach* en Thuringe. *Eysenach* est situé à l'embouchure de l'Horsel dans la Nessa.

Le Duché d'*Eysenach*, *Eysenacensis* ou *Isenacensis Ducatus*, est un petit Etat de la Thuringe dans le Cèrcle de la Haute Saxe. Il appartient à la Maison de Saxe-Weimar, & est situé entre le Duché de Gotha & la Hesse. *Eysenach* en est la capitale; Marcksul, château sur la Vèrra, est la résidence des Ducs.

EYSILLES. Voyez ÉXILLES.

E Z A.

ÉZAN, s. m. Tèrme de Relation. Proclamation de la prière chez les Turcs, Avèrtissement de prier que les Muezzins donnent de dessus les minarèts ou tours des Mosquées. Voyez Ricaud, de l'Empire Ottoman.

Ce mot est Arabe, אזן, *azana*, qui vient de l'Hébreu אזן, *oreille*, signifie *Entendre*, *écouter*, &c. & à la seconde conjugaison *appeller*, *publier* ou *proclamer à haute voix*, *appeller à la prière*, *Avertir d'y venir*, & de là le mot אזאן, & avec l'article אלאזאן, *azan* ou *ezan* & *alézan*, le cri qui se fait, l'avèrtissement qui se donne pour faire venir à la prière, ou pour exciter à la faire.

É Z E.

ÉZECH, s. m. Nom propre de ville. *Essechium*, *Ezechium*, anciennement *Mursa* ou *Mursia*. Quelques Auteurs écrivent en François *Essech* ou *Ezech*; mais pendant les dèrnières guèrres que l'on a beaucoup parlé de cette ville, j'ai toujours ouï dire *Essech*. Voyez ce mot.

ÉZÉCHIEL, s. m. Nom propre d'homme. Prononcez chi comme dans chien, Chine, chicane, &c. *Ezechiel*. *Ezéchiel* est le troisiéme des grands Prophêtes. Il prophétisa à Babylone pendant sa captivité. *Ezéchiel* se dit aussi du Livre d'*Ezéchiel*, de sa Prophétie. *Ezéchiel* est un Livre canonique. *Ezéchiel* est dans tous les Canons, dans celui des Juifs & dans ceux des Chrétiens. Villalpandus Jésuite, a fait de sçavans Commentaires sur *Ezéchiel*, dans lesquels on trouve quantité de rechèrches sur les Antiquitez Hébraïques, principalement sur le temple, sur les poids, les mesures, les monnoies des Israëlites.

ÉZERO, s. m. Nom propre d'une petite ville de Thessalie en Gréce. *Ezerus*, *Boebe*. C'étoit autrefois une ville Episcopale. Elle est sur un petit lac qui porte son nom, entre le golfe d'Atmiro & la ville de Larisse, qui étoit sa Métropole.

E Z L.

EZLA. Voyez ESLA.

E Z R.

EZRA, s. m. Nom propre d'homme, que nous disons des Rabins qui portent le même nom que le Pontife de l'Ecriture que nous appellons Esdras. Voyez ce nom. *Ezra*. Ainsi quoiqu'on dise toûjours Esdras en parlant du Pontife qui ramena les Juifs de la captivité de Babylone, parceque les vèrsions Grècques & Latines expriment ainsi ce nom, ont dit toûjours *Ezra*, comme en Hébreu, en parlant des Juifs postérieurs. Aben *Ezra* mourut l'an du monde 5934. selon la Chronologie de R. David Gans, ou l'an 1174. de l'ère de J. C. P. SOUCIET. *Dissert. Crit. p.* 376.

E Z T.

EZTERI, s. m. Pièrre qui semble être une espéce de jaspe vèrd, avec cèrtains points de couleur de sang. On la trouve dans la Nouvelle Espagne, & les Méxicains assûrent qu'en la portant liée au bras ou au cou, elle arrête toute sorte de flux de sang. Cela est cause que quand ils saignent extraordinairement, ils se mettent dans les narrines de la poudre de cette pièrre.

F

F

F.

F Subst. f. Sixiéme lettre de l'Alphabet, & la quatriéme des consonnes. On prononce *effe*. Une grande *F*, une petite *f*, une *F* capitale, une *F* finale.

> *Encore pour F, patience,*
> *C'est par elle que se commence,*
> *France, climat heureux & doux.*
> Voit.

> *Depuis dix ans dessus l'F on travaille,*
> *Et le destin m'auroit fort obligé,*
> *S'il m'avoit dit tu vivras jusqu'au G.*
> Bois-Robert.

On peut considérer cette lettre, ou absolument & sans rapport à aucune langue en particulier, ou par rapport aux langues qui l'ont dans leur alphabet. Parlant en general, quelques-uns mettent cette lettre parmi les muettes, comme le Φ dans les Grammairiens Grécs; & d'autres lui donnent la qualité de semi-voyelle. Jean Conrad Aman, dans sa Dissértation *De Loquelâ*, distingue les consones en simples & en doubles; les simples en sifflantes & en explosives, & parmi celles qu'il appelle sifflantes, il en est qui se prononcent par l'application des dents d'enhaut à la lévre d'enbas; c'est l'*f* & le *ph*. Quelques Auteurs disent que chez les Anciens le son du *ph* étoit different de celui de l'*f*. La raison qui fait que quelques Auteurs font de l'*f* une demi-voyelle, & qu'Aman la place avec les sifflantes, c'est que sans autre mouvement des organes que celui qui est necessaire à la prononciation de l'*f*, on peut proferer un petit son, & qu'on le profére en effet; de même que du mouvement seul qui forme l'*s*, ou l'*r*, il s'en forme un qui les fait appeller l'une semi-voyelle; & l'autre sifflante & semi-voyelle.

Cette lettre nous vient des Romains, qui l'avoient prise des Eoliens, comme beaucoup d'autres choses; car l'*F* n'est point différente du digamma des Eoliens, c'est-à-dire, d'un double gamma, ou d'un gamma enté l'un sur l'autre; & le digamma des Eoliens n'étoit, à mon sens, que le Φ des Grécs, qui se faisant à trois differentes reprises, avoit dégénéré dans la figure *F*, qu'on appelle digamma, ou double gamma, parcequ'en effet elle ressemble à un gamma pôsé sur un autre gamma. Et de vrai la lettre Φ étant composée d'un *O micron*, traversée d'une ligne pèrpendiculaire, si l'on fait d'abord cette ligne droite, puis qu'on forme l'O à deux fois, la partie supérieure d'abord, ensuite l'inférieure, ces deux parties ne se joindront plus, & ne feront plus un O, ou cèrcle exactement formé, & au lieu de cela le Φ n'aura plus eû que deux lignes travèrsales courbées, l'une en haut, l'autre au milieu de la pèrpendiculaire. En écrivant vite & couramment, rien n'est plus ordinaire que de faire droites les lignes courbes, cela se fait plus naturellement, parceque cela se fait plus aisément & plus vîte, & que la nature tend toujours à la plus grande commodité, comme l'a remarqué, en matière toute semblable, l'Auteur d'un Recueil de Dissèrtations, imprimé à Paris en 1715. *in* 4° p. 116. dans une Dissèrtation sur les premières lettres Hébraïques. C'est ainsi que la travèrsale du Ψ Grèc est souvent toute droite, ensorte que cette lettre a la forme d'une croix +. Mais ce qui confirme encore mieux ce que je dis du passage du Φ en *F*, c'est que j'ai souvent remarqué que sur les médailles de Philippe, & sur celles des Rois de Syrie dans ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ & ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ le phi, Φ, a souvent la forme que je dis: il n'a point un cèrcle, ou un *O micron*; mais sa pèrpendiculaire est travèrsée par le milieu par une ligne droite, formée souvent seulement de deux points, l'un à droite & l'autre à gaûche, & pour travèrsale d'enhaut, il n'a qu'un gros point qui tèrmine la pèrpendiculaire. Ce qui fait la figure d'une croix †. Telle est, à mon sens, l'origine de la lettre F, qui par conséquent n'est autre que le Φ des Grècs ainsi formé par corruption. Aussi sur les médailles des Falisques l'F est mise au lieu du Φ des Grécs. Au reste, quoique ce fut la même lettre, elle avoit chez les Latins un son plus doux, comme l'obsèrve Térentien.

Les Romains pendant quelque tems mîrent une F renvèrsée, Ⅎ, à la place d'un V consone, qui n'avoit point de figure propre dans leur Alphabet. Juste Lipse dans son Commentaire sur le L. XI. des Annales de Corneille Tacite, Covarruvias, Dausquius en son Traité de l'Ortographe, disent que ce fut l'Empereur Claude qui inventa cette lettre. En effet, Tacite dans ce Livre, C. 14. selon l'édition de Blaeu *in* 12. l'an 1649. & C. 4. selon d'autres éditions plus anciennes; & Suétone dans la vie de Claude, C. 41. disent que ce Prince inventa trois lettres. Sur quoi Juste Lipse cherchant quelles sont ces trois lettres, montre que d'abord on ne peut douter que le digamma Eolique n'en soit une, 1° Parceque Quintilien le dit positivement en deux endroits. 2° Parcequ'on trouve dans des Inscriptions de Claude, le digamma renvèrsé, ou l'F renvèrsée employée à cet usage, dans les mots TERMINAⅎIT, AMPLIAⅎIT, DIⅎI. Auparavant Claude, Varron avoit voulu introduire cet usage, comme Lipse le remarque sur le témoignage d'Annæus Cornutus; mais il n'en put venir à bout. Il fallut toute l'autorité d'un Empereur pour le faire recevoir, encore ne dura-t-il guère. Après la mort de Claude, il s'abolit: Tacite nous l'assure; & Quintilien témoigne qu'il avoit été rejetté, & que de son tems il ne subsistoit plus, tant il est vrai que l'usage ne s'assujettit pas même aux Maîtres du Monde. Au reste, tout ceci ne doit s'entendre que de Ⅎ, ou de l'F renvèrsée pour l'V consone; car si l'on prétendoit que l'F étoit inconnuë aux Romains avant Claude, ce seroit une èrreur, que des milliers de médailles & d'inscriptions plus anciennes que Claude réfuteroient.

Néanmoins dans la suite on a souvent confondu en Latin l'F avec le *ph*, qui répondoit au φ Grèc, & l'on trouve dans les anciennes Glôses *Falanx*, *Filosophia*, &c.

Quelques-uns parmi nous les confondent aussi; sur-tout les femmes, & ceux qui n'ont point étudié; ils écrivent Filosofie, Filippe, Falange, Fare, Epifane, Faraon, Faramond, &c. Ce n'est pourtant pas l'ordinaire. D'autres veulent que dans les noms qui viennent du Grèc, comme *Philippe*, *Philadelphe*, *Epiphane*, *phare*, *phalange*, &c. on consèrve le *ph*, & qu'aux autres qui sont en Latin, ou dérivez du Latin, on mette une *f*. Ce sentiment est le plus exact, & le plus ordinairement suivi; ainsi c'est encore l'usage, au moins pour le grand nombre; car quelques-uns venant du Grèc, s'écrivent constamment de tout le monde par une *f*, comme frenesie, fantaisie, fiole, flûte, &c. Voyez la Grammaire de M. l'Abbe Régnier.

La lettre F se prononce en approchant les lévres l'une de l'autre, & en faisant toucher la levre d'en bas aux dents d'en-haut. La prononciation de l'*f* est prèsque la même que celle de l'*v* consone, mais il faut un peu plus d'effort pour prononcer l'*f* que pour prononcer l'*v*; on peut s'en convaincre en faisant attention à la manière dont on prononce les mots suivans *Faveur*; *vanité*, *félicité*, *vérité*; *fidélité*, *vice*; *fomenter*, *voguer*, *futur*; *vulnéraire*.

Il y a plusieurs mots François tirez des Langues étrangéres, & qui ont une *f* à la fin: dans ces mots l'*f* se met à la place d'un *v* consone qui étoit dans la dèrnière syllabe de ces mots étrangers; en voici des exemples. Chetif, *captivus*; neuf, *novus*; *novem*; neuf; nef, *navis*; nominatif, genitif, &c. *nominativus*, *genitivus*; clef, *clavis*, &c.

Cette lettre se trouvant à la fin des mots, se fait sentir devant ceux qui commencent par une consone, aussi-bien que devant ceux qui commencent par une voyelle. *Juif*, *neuf*, *esquif*, *chéf*, *fiéf*, *nef*, *canif*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, *&c.* *Indicatif*, *impératif*, *&c.* avec quelques adjectifs dont l'*f* se prononce dans le masculin, & se pèrd dans le féminin, comme *lucratif*, ive, *oisif*, ive; *naif*, ive; *vif*, ive. Il en faut pourtant excepter *apprentif*; *clef*, *Baillif*, qui se prononcent, *apprenti*, *clé*, *Bailli*. & peut-être encore quelques autres. Dans le mot *clef*, non seulement l'*f* se pèrd entièrement dans la prononciation, mais l'*e* qui dans les autres mots est ouvèrt, comme dans *nerf*, *cèrf*, est fèrmé dans celui-ci, & on prononce *clé*; il y en a même qui l'écrivent aujourd'hui. Dans le mot *neuf*, *novem*, l'*f* se prononce, si ce mot n'est suivi d'aucun autre dans la même phrâse sans aucune intèrruption; par exemple, Ils étoient *neuf*; elle se prononce aussi, lorsque ce mot est suivi de son substantif, & que ce substantif commence par une voyelle, ou par un *h* qui n'est point aspirée, mais alors l'*f* prend le son de l'*u* consone, ou un son qui est prèsque le même, *neuf* Etrangers, *neuf* escadrons, *neuf* hommes, prononcez *neu-v'étrangers*; *neu-v'escadrons*, &c. Si le substantif qui suit commence par une consone, le son de l'*f* se pèrd entièrement: *neuf* bataillons, *neuf* François, &c. Dans le mot de *Chef-d'œuvre*, l'*f* ne se prononce point du tout, & l'*e* qui la précéde, a le son de l'*e* fèrmé, *ché-d'œuvre*. Et dans le mot *chef*

l'*s* se fait sentir, & elle donne à l'*e* qui la précéde un son mitoyen entre l'*e* fort ouvèrt & l'*e* tout-à-fait fèrmé.

En Jurisprudence, deux *ff* joints ensemble signifient *Digèste*. Voyez-en la raison à *Digèste*.

F, *ut*, *fa*, en Musique, est la troisiéme des cléfs qu'on met sur la Tablature.

Cette letre chez ceux qui nous ont donné la valeur numérale des lettres, signifioit 40, suivant ce vèrs :

Sexta quaterdenos gerit quæ distat ab alpha.

Et quand on mettoit un titre au dessus, elle signifioit 40. mille.

Les deux ouvèrtures qui sont sur la table d'un violon, ou d'une viole, ont la figure d'une *f*. Les ouvrièrs les appellent *Ouïes* quand il s'agit de viole; car quand il s'agit de poche, de violon, de basse de violon, on appelle ordinairement leurs ouvèrtures, des *effes*.

F, est la marque d'Angèrs pour les piéces de monnoies; & dans le Calendrier Ecclesiastique, c'est la sixiéme lettre Dominicale.

F A.

FA, Note de Musique. C'est le quatriéme ton en montant dans la table de la gamme, ut, re, mi, *fa*.

F A B.

FABA, f. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de Judée, qu'on nommoit autrefois *Aphéca*. *Faba* est à sept ou huit lieuës à l'orient d'Acre.

Cambo de Faba; c'est-à-dire, Campagne de *faba*. C'est une grande plaine dans la Galilée, située entre la Samarie & la mér de Galilée, les montagnes du Liban & le mont Carmel. Les Anciens l'appelloient Esdrelon ou Grande Campagne, *Campus magnus*.

FABEL, Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *fable*, *Roman*.

Huesprancelles qui trouva
Cil fabel par raison prouva. HUESPIANC.

Il s'étoit fait de *fabella*, ou de *fabula*. Car souvent l'*a* se change en *e*.

FABIA, f. f. Nom d'une famille Romaine. *Gens Fabia*. Voyez FABIUS.

FABIA, f. f. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Fabia*. Celui-ci a beaucoup de crédit dans la Tribu *Fabia*, & celui-là dans la Tribu Velina. Horace, L. I. épit. 6. à la fin; Suetone dans Auguste, C. 96. appelle Fabiens, *Fabiani*, ceux qui étoient de cette Tribu. Elle avoit pris son nom de l'illustre famille des Fabius, qui en étoit, & qui apparemment y tenoit le premier rang.

FABIEN, f. m. *Fabianus*. Nom propre d'homme. S. *Fabien* Pape, qui succéda à Anthère l'an 236 de J. C. tint le Pontificat 15. ans cinq jours selon quelques-uns. Eusebe ne lui donne que 13 ans, les Catalogues de Bucherius & du P. Mabillon, 14 ans un mois & dix jours Saint *Fabien* mourut au commencement de la persécution de Déce; c'est-à-dire, l'an 250 le 20 Janvier. Eusebe, hist. Eccl. L. VI. C. 22. Anastase, Orose, L. VII. Baronius à l'an 238. Du Pin. Bibl. des Aut. Eccle.

On appella aussi *Fabiens* à Rome ceux de la Tribu Fabia. Voyez Suetone dans Auguste, C. 40. mais non pas ceux de la famille Fabia. Voyez FABIUS.

Une partie des Lupèrques porta encore ce nom; car ils fûrent divisez en deux parties, dont l'une fut appellée les *Fabiens*, de Fabius leur chef; comme l'autre les Quintiliens, de leur chéf Quintilius. Les *Fabiens* étoient pour Romulus, & les Quintiliens pour Remus. Voyez LUPÈRQUE.

FABIUS, f. m. Nom propre de ceux qui étoient de la famille Fabia. *Fabius*. Il ne faut point nommer Fabiens les Romains qui ont porté le nom *Fabius*. Nous sommes obligez de faire souvent une pareille remarque, parceque quelques-uns de nos Livres y manquent. *Fabius* & *Fabianus* sont deux noms fort différens, & si l'on traduit le premier *Fabien*, comment les distinguera-t-on? Qui jamais a dit en notre langue que Fabien Maxime, surnommé le Temporiseur, désespera Annibal par sa conduite & sa prudence, & rétablit les affaires des Romains? On dit Fabius Maximus; & au pluriel les *Fabius*. Nos Antiquaires & les habiles gens parlent toûjours ainsi.

Les *Fabius* tiroient leur nom du mot *faba*, qui signifie une fève, parce que le premier de cette famille s'entendoit à cultiver & à élever des feves: car dans ces premiers tems les Romains s'adonnoient tous à l'Agriculture. D'autres dérivent ce nom de *Fabius* fils d'Hércule qui fut le chéf de cette famille; & quelques-uns disent qu'il fut appellé *Favius*, d'où l'on fit *Fabius*, & que *Favius* venoit de *fovea* fosse, parceque ce fut dans une fosse qu'il fut conçu; & quelques autres, parcequ'il trouva & enseigna l'art de prendre les ours & les loups dans des fosses. Les *Fabius* étoient si puissans à Rome, que seuls avec leurs amis, ou leurs cliens, ils entreprirent la guèrre contre les Véientes. Ils remportèrent d'abord quelques avantages; mais ayant donné bataille sur les bords du Cremera, aujourd'hui Baccano, l'an 277. de Rome, 475. avant J. C. de trois cens sept *Fabius* qu'ils étoient, tous périrent, à la résèrve d'un, qui rétablit cette famille, qui fut encore dans la suite très-nombreuse & très-puissante. Denys d'Halicarnasse, L. IX. T. Live, L. I & II. Florus, L. I C. 12. Aurel. Victor, C. 14 Orosius, L. II. Pline, L. XVIII. C. 3. Ovide *Fast. L. II v.* 235. Macrobe, L. I. C. 6. rapportent ce fait. On ne trouve plus de *Fabius* après Tibère. La famille Fabia étoit Patricienne, & même des prémières Patriciennes, qu'on appelle *majorum gentium*. Elle se divisoit en cinq branches, dont on ne trouve guère sur les médailles. Les Maximes, les Labeons & les Pictores. Voyez Patin, Fam. Rom. p. 107. & Vaillant dans ses Familles Rom & *Numism. Imp. p.* 26. Les *Fabius* prétendoient descendre d'Hércule & d'une fille d'Évandre. Plutarque dans la Vie de *Fabius* Maximus, rapporte que quelques-uns disoient que les *Fabius* avoient été appellez d'abord *Fodius*, de ce qu'ils travailloient à la tèrre & au labourage, & que de *Fodius* s'étoit fait *Fabius*. *Fodere*, *Fodio*, bècher, remuer la tèrre.

FABLE, f. f. Conte, narration fabuleuse; chose feinte & inventée pour instruire, ou pour divèrtir; fiction d'un entretien entre des animaux ou des choses inanimées, d'où on tire quelque moralité ou plaisanterie. *Fabula*. Il y a de belles moralitez dans les *Fables* d'Ésope, de Phèdre. La Fontaine les a traduites en François d'une manière fort enjoüée, & fort ingénieuse. Les sçavans doutent que les *Fables* qui passent sous le nom d'Ésope, soient de lui; la matière & l'invention sont d'Ésope; mais ni le stile, ni le tour n'en sont pas. Le Grèc est de Planude, & c'est de fort mauvais Grèc, au jugement du P. Vavasseur, *de ludicra dict.* Voyez sur les *Fables* d'Ésope, & sur leur Auteur, la Preface des *Fables* de la Fontaine, & la vie d'Ésope par le même Auteur, qui la tirée de Planude. Après Phèdre, Aviénus a traité le même sujet, & mis en vèrs élégiaques les *fables* d'Ésope. Locman, Auteur Arabe, que quelques-uns croyent n'être point different d'Ésope, a aussi écrit des *fables*, dont plusieurs sont les mêmes que celles d'Ésope. Le Prophete Nathan se sèrvit d'une *fable* pour amener David à se condamner lui-même sur la mort d'Urie. On n'ose parler aux Princes d'Orient de leurs defauts que sous le voile des *Fables*, comme on l'apprend par celles de Pilpay Indien. On prétend que les *Fables* doivent leur origine aux Pheniciens, qui décrivoient des choses ordinaires d'une manière toute figurée, & toute hypèrbolique. Les *Fables* répandent insensiblement la vèrtu dans une ame, & lui apprennent à se connoitre sans qu'elle s'appèrçoive de cette étude, & tandis qu'elle croit seulement se divèrtir. LA FONT.

Les Fâbles *ne sont pas tout ce qu'elles semblent être :*
Le plus simple animal nous y tient lieu de maitre. LA FONT.

Les *Fâbles* ont été inventées pour aider la foiblesse des enfans, qui ne pouvant pas encore soutenir la gravite des préceptes, ni s'embarrasser d'une longue suite des regles de Morale, reçoivent les prémières impressions de la vèrtu, lors même qu'ils s'imaginent qu'on ne songe qu'à les amuser. S. EVR. Les *Fables* sèrvent d'envelope à d'importantes véritez, & l'utile y est déguisé sous l'appas du plaisir. FONT. La *Fâble* est un detour pour ménager la délicatesse du cœur humain, qui ne se révolte point contre la censure indirecte de la *Fâble*. S. EVR.

Le mot de *fâble* vient du Latin *fabula*. Dans les mots qui ont en Latin à la penultième syllabe un *u* devant la consone *l* qui commence la dèrnière syllabe, nous retranchons cet *u*, & nous leur donnons la tèrminaison propre de notre langue: c'est ainsi qu'ont été formez les mots de *table*, *cèrcle*, *régle*, *angle*, *tabèrnacle*, &c. des noms Latins *tabula*, *circulus*, *regula*, *angula*, *tabernaculum*, &c. D'abord cet *u* s'est changé en *e* muet, puis on l'a retranché. *fabula*, *fabule*, *fabele*, *fâble*.

FABLE, se dit aussi de l'action qui sèrt de sujèt aux Poëmes Épiques & Dramatiques, & aux Romans. La belle disposition de la *Fâble* est aussi nécessaire dans un Poëme, que celle des figures dans un tableau. La *Fâble* est un discours inventé pour former les mœurs par des instructions déguisées sous les allégories d'une action. LE P. LE B. Pour bien construire la *Fâble*, il faut bien choisir l'instruction, & le point de Morale qui lui doit sèrvir de fond. ID. Pour faire ce déguisement avec adresse, & sous l'idée de la vérité, il faut chèrcher dans l'Histoire les noms de quelques pèrsonnes à qui la chose soit vraisemblablement arrivée, & la raconter sous ces noms connus avec des circonstances qui ne changent rien au but principal de la *Fâble* & de la Morale. ID. Aristote ordonne même d'inventer avant toutes choses, & de faire le projèt de la *Fâble* avant que d'imposer les noms; & alors si les pèrsonnes que le Poëte introduit, ont fait des actions qui

le

se rapportent à son dessein, il doit s'en servir & les accommoder à son plan. Id. La *Fable* est l'ame de la Poësie: c'est une fiction qui sert de personnes agissantes pour conduire une intrigue qui enveloppe l'action. Elle développe cette action pour servir d'instruction morale, ou pour proposer un modéle de vertu à imiter, ou quelque vice à fuir & à éviter. La *Fable* ne doit guère sortir des bornes du vrai-semblable, si ce n'est quand, pour donner dans le merveilleux, on y introduit des Dieux de l'ancienne *Fable*, ou quand on fait des personnages vivans & agissans des êtres abstraits, comme sont les vertus, les passions, les opérations de l'ame, les vices, &c. Les anciens Comédiens se servent de ces sortes de personnages. On en trouve encore dans Aristophane. Il y en avoit aussi dans les autres Auteurs de l'ancienne Comédie, Cratin, Eupolis, &c. cela n'est plus d'usage. La *fable* dans l'Eneïde n'a pas cette simplicité qu'Aristote a trouvé si divine dans Homère. Mlle Dacier.

Fable, se prend aussi dans un sens collectif, pour signifier toutes les *Fables* de l'Antiquité Payenne, ou l'Histoire fabuleuse, l'Histoire Poëtique, auquel sens il n'a point de pluriel; c'est la Théologie des Paiens. Il est sçavant dans la *Fable*, il possede bien la *Fable*. Sans la *Fable* on ne peut entendre les Poëtes. Ronsard en se servant trop fréquemment de la *Fable*, au lieu d'acquerir la réputation de Poëte, a acquis celle de Pédant. Men.

La Fâble *offre à l'esprit mille agrémens divers.* Boil.

Il faut choisir dans un Poëme entre le Christianisme & la *Fable*. Dès qu'on s'est engagé avec Apollon & avec les muses, il ne faut plus retourner aux idées Chrétiennes. On n'approuve point ce mélange dans quelques Poëtes Latins modernes, qui sont d'ailleurs assez bons. Plusieurs Auteurs ont tâché de découvrir l'origine des *fables*. Les uns la cherchent dans l'Ecriture, d'autres dans l'Histoire; quelques-uns dans l'Astrologie, d'autres dans la Physique, d'autres dans la Politique, ou la Morale, d'autres dans tout cela. C'est le meilleur parti. Voyez sur ce sujet le traité de Grotius *De veritate Religionis*, la Démonstration Evangelique de M. Huet, les Notes de Barlæus sur la Théogonie d'Hesiode, Seldenus *De Diis Syris Proleg. III*. l'Explication historique des *fables* par M. l'Abbé Bannières, imprimée à Paris en 2. vol. *in* 12. &c.

Fable, signifie aussi absolument, Conte, fausseté. Tout ce que les Paiens ont dit de leurs Dieux sont des *fables*. Je me repais ici de *fables* & de chimères. Port-R. L'histoire du lion baptisé par S. Paul, que quelques-uns attribuoient à S. Luc, est une *fable*, dit S. Jérôme *de Script. Eccles.* Cela sent extrêmement la *fable*. Voit.

On dit qu'un homme est la *fable* du peuple; pour dire, qu'il est le jouet de toutes les compagnies où on parle de lui, qu'il y est tourné en ridicule, qu'il y est méprisé. Nous allons servir de *fable* & de risée à tout le monde. Mol.

Suis-je, sans le sçavoir, la fâble *de l'armée?* Rac.

Les Latins ont dit tout de même, *Fabula fies*.

Ce mot vient du Latin *fabula*, qui a signifié aussi Entretien, comme on voit dans ce Provèrbe, *Lupus in fabula*, qui répond au nôtre, *Qui parle du loup en voit la queue*, d'où on a fait *confabulari* & *confabulatio*, & les Italiens *favella*, pour dire, Paroles, langage ordinaire. Les Espagnols disent, *Morir sin fabla* ou *fabula*; pour dire, Mourir intestat.

FABLIAU, s. m. On dit au pluriel *fabliaux*. Vieux mot, qui s'est dit autrefois des propositions & contes faits à plaisir que faisoient les anciens Poëtes Provençaux, appellez *Troubadours* ou *Trouveres*; c'est-à-dire, trouveurs ou inventifs. Les Chantres ou Ménétriers, alloient chanter les *fabliaux* dans les maisons des Princes & grands Seigneurs.

Flabiaux *sont or, moult en cors*
Maint deniers en ont en borse. Garin.

Voyez Fauchet des Poëtes François: il en rapporte plusieurs. Voyez aussi le Traité de Mr. Daniel Huet sur l'origine des Romans.

FABRIANO, s. m. Nom propre d'un bourg d'Italie. *Fabrianum*. Il est de l'Etat de l'Eglise dans la Marche d'Ancone, & du diocèse de Camérino. *Fabriano* est situé proche des sources du Fiumesino, à cinq lieuës au couchant de Sanséverino, & à six de Marélica. Nicolas V. repara & agrandit *Fabriano*; Aléxandre VI. l'embellit de plusieurs bâtimens; & ce bourg vaut mieux que plusieurs lieux qui ont titre de ville. On fabrique du papier à *Fabriano*. Le corps de S. Romuald repose à *Fabriano* dans l'Eglise de son Ordre. C'est là aussi qu'est l'Abbaye chef de la Congrégation de Silvestrine, Ordre de S. Benoît. C'est la partie de Gentil de *Fabriano*, Peintre qui a de la reputation. Maty, Corn.

FABRICATEUR, s. m. Qui fabrique. *Fabricator, opifex, artifex, faber*. Les *Fabricateurs* des monnoies sont responsables de la bonté des espèces. On le dit plus souvent de ceux qui fabriquent de la fausse monnoie, ou qui font de faux actes en Justice, des calomnies & generalement de toutes sortes de faussetez.

Fabricateur Souverain. Tèrme dont on se sert pour désigner Dieu. Le Créateur de toutes choses. Le *Fabricateur Souverain* nous créa tous de même manière. La Font. Cette expression étant trop recherchée, n'est bonne tout au plus qu'en vers: la langue Françoise ne souffre pas qu'on dise par une periphrase guindée ce qu'on peut dire simplement.

FABRICATION, s. f. Action de fabriquer. *Fabricatio*. Il ne se dit guère que des monnoies. La *fabrication* de la monnoie au moulin est bien plus prompte que celle du marteau.

On le dit aussi en mauvaise part en matière de faussetez. La *fabrication* d'un acte faux, d'une calomnie, d'une nouvelle.

Fabrication, se dit encore pour signifier la peine, le tems qu'on a employé à fabriquer. Payer les frais de la *fabrication* de la monnoie. Boutérouë.

FABRICE, s. m. & nom propre d'homme. *Fabricius*. Quelques-uns de nos Auteurs récens appellent *Fabrices*; les Modernes qui portent le nom de *Fabricius*, & ils disent que *Fabrice* ou *Fabricius*, est la même chose que Fabri ou le Fevre. *Faber* & *Fabricius* sont néanmoins differens. D'autres, & c'est le plus ordinaire, disent Fabricius. M. Fabricius, Professeur de Theologie à Hambourg, a donné plusieurs ouvrages depuis quinze ou vingt ans. L'art Poëtique de George Fabricius. Henri Fabricius, Medecin Allemand de Bergzabern. La Bibliothéque Latine de Fabricius, est une Notice des Auteurs Latins; la Bibliothéque Grècque du même Jean-Albert Fabricius, est une Notice des Auteurs Grècs, en 7 volumes *in* 4°. Ces ouvrages sont utiles. Tous les Journaux, qui tout récemment ont parlé de ces ouvrages, disent toujours *Fabricius* & jamais *Fabrice*. Le mieux est de les imiter; mais surtout il ne faut jamais dire *Fabrice* quand on parle des anciens Romains qui ont porté le nom de *Fabricius*. Ceux même qui se servent de *Fabrice* dans les occasions que nous avons marquées, ne le disent jamais quand il s'agit de l'Antiquité.

FABRICE, s. f. Voyez FABRIQUE. Temporel.

FABRICIEN, s. m. On nomme ainsi dans les Chapitres, Eglises, Parroisses & Confrairies, ceux qui ont soin des revenus de l'Œuvre, ceux qui ont l'Intendance des édifices. C'est à peu près ce que les anciens appelloient *æditui*. A Paris on dit Marguillier. Voyez ci-dessous FABRIQUE.

FABRICIER, s. m. Ce mot se trouve dans quelques Auteurs; c'est la même chose que *Fabricien*. *Fabricier* d'honneur, *Fabricier* comptable. L'Auteur des définitions du Droit Canon se sert de ce mot. Févret dit toujours *Fabricien*.

FABRICIUS, FABRICIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Fabricius*, *Fabricia Gens*. La famille *Fabricia* étoit Consulaire. Vaillant. C. *Fabricius* Luscus ou Luscinus; si renommé pour sa frugalité, fut Consul l'an 471. & 475. de Rome & Censeur l'an 478. C'est ce *Fabricius*, qui commandant l'Armée contre Pyrrus lui renvoya son Medecin, qui promettoit de l'empoisonner si on lui vouloit promettre quelque recompense. Voyez encore FABRICE.

FABRINIUS, FABRINIA. Nom propre d'une Famille Romaine, dont le nom ne se trouve nulle part que sur deux médailles rapportées par Patin, page 109 avec cette inscription M. FABRINI. Encore cet Auteur croit que ce peut être une faute du Monétaire, mais cela n'est pas probable.

FABRIQUE, s. f. Manière de construire quelque ouvrage. *Fabrica*, *apus*. La *fabrique* des draps d'Espagne est meilleure que celle de Hollande. On invente tous les jours de nouvelles *fabriques* d'étoffes. Il n'y a que des Officiers qui ont serment à Justice qui osent travailler à la *fabrique* des monnoies.

Ce mot vient du Latin *fabrica*, qui proprement signifie *forge*: & de là vient sans doute que le mot de *fabrique* se prend quelquefois pour le lieu où l'on *fabrique* la monnoie, qu'on appelle Monnoie, ou Hôtel de la Monnoie, *Cudendæ monetæ officina*. Les Anciens érigeoient des autels au milieu des *fabriques* de la monnoie. Boutérouë.

Fabrique, se dit aussi pour Construction d'un édifice; mais il ne se dit guère qu'en parlant des Eglises. Ce fonds est destiné pour la *fabrique* d'une Eglise Parroissiale. L'Ac. Ce mot se dit en Italie de tout bâtiment considérable. Il signifie aussi en François la manière de construire. Cet édifice est d'une belle *fabrique*. Toute la structure de la *fabrique* paroît riche.

Fabrique, en tèrme de Peinture, se dit des bâtimens en général, mais plus particulièrement de ceux qui ont quelque regularité d'Architecture, ou du moins qui sont plus apparens. Les *fabriques* sont d'un grand ornement dans le paysage. De Piles. Le Poussin a peint dans ses ouvrages de *fabriques* Romaines

d'une grande élégance, & Bourdon des *fabriques* Gothiques, qui toutes Gothiques qu'elles sont, ne laissent pas de jetter un air sublime dans les paysages. I D.

FABRIQUE, signifie aussi, le temporel, le revenu affecté à l'entretien d'une Eglise Parroissiale, tant pour les réperations, que pour la célébration du Sèrvice. Il est gouvèrné par des laïques qu'on nomme *Marguilliers* à Paris, Fabriciens dans quelques Provinces ou Procureurs Fabriciens, & à la campagne *Gagers*. On met des troncs & des bassins pour recevoir les aumônes qu'on fait à la *fabrique*. On quête pour l'œuvre & *fabrique* de la Parroisse.

Les *fabriques* des Eglises Parroissiales étoient autrefois gouvèrnées par les Evêques, ensuite on en dona le soin aux Archidiâcres, puis aux Curez; enfin l'administration de ces revenus a passé à des pèrsonnes notables; qu'on appelle Marguilliers, ils doivent rendre compte des deniers de la *fabrique* tous les ans pardevant l'Evêque ou son Archidiâcre. Voyez le Canon *Quoniam* 17. *qu.* 7. le Concile de Trente *sess.* 22. *de reform. c.* 9. les Edits & Déclarations de nos Rois du 3. Octob. 1571. Février 1580. Mars 1609. Septembre 1619.

Dans les Provinces on dit *fabrice* pour *fabrique*, c'est un mauvais usage.

Je te veux, cher ami, faire avoir la pratique
Des Pains bénits de la Fabrique:
Ils sont payez fort grassement;
Et je ne veux pour ce service
Qu'une brioche, c'est justice,
Fête & Dimanche seulement. N. CH. DE VÈRE.

On dit figurément & provèrbialement, & en mauvaise part, de deux vauriens, qu'ils sont de même *fabrique*; pour dire, qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUER, v. act. Travailler à faire cèrtaines sortes d'ouvrages. *Fabricare, facere, fabrefacere.* Il ne se dit guère que de l'emploi des métaux pour les monnoies, médailles & quelques vases, ou de celui des laines, soies, &c. pour faire des étoffes, des chapeaux, des tapisseries, &c. Les belles étoffes se *fabriquent* à Venise, à Lyon, à Tours. Les belles tapisseries se *fabriquent* aux Gobelins. Le pouvoir de *fabriquer* monnoie appartient de droit aux Princes souverains & aux Republiques. BOUTEROUE.

FABRIQUER, se prend aussi pour faire; mais dans un sens figuré & souvent comique.

Le Ciel, dont nous voyons que l'ordre est tout puissant,
Pour différens emplois nous fabrique *en naissant.* MOL.

FABRIQUER, se dit figurément en Morale; pour dire, Inventer une calomnie, une histoire, une medisance. *Comminisci, fingere.* C'est une histoire *fabriquée* à plaisir que celle de l'Asne d'or d'Apulée. Il y a des gens qui citent des loix, des autoritez qu'ils ont eux-mêmes *fabriquées*.

On dit en tèrme de Palais, *Fabriquer* un contrat, un testament; pour dire, Faire un faux contrat, un faux testament, un faux acte. *Confingere.* On ne le dit point en parlant d'une piéce véritable.

FABRIQUÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Fabricatus.*

FABRIQUEUR, s. m. Fabricien, Procureur Fabricien ou de la Fabrique; celui qui est chargé du soin de la Fabrique; c'est-à-dire, du temporel, des biens d'une Eglise. *Procurator Ecclesiæ.* Dans un titre de la Chambre des Comptes de Nantes fait en 1419. le Duc de Bretagne charge ses Receveurs présens & à venir de Vannes & de Kimpercelé de payer pendant la vie de son fils Piérre de Bretagne C. S. chaque année aux *Fabriqueurs* de Monsieur S. Julien de la tèrre de Kaer près Vannes, *Hist. de Bret. T. II. p.* 917. *Fabricateur* est ce qu'on appelle aujourd'hui en quelques lieux Fabricien, Procureur Fabricien, Procureur de la Fabrique, & à Paris Marguilliers.

FABULATEUR, s. m. Conteur de fâbles. *Fabularum artifex, blatero, consarcinator.* M. Chastelain s'en est servi dans son Martyrologe, comme bien d'autres mots, qui ne sont pas plus en usage que celui-ci.

FABULEUSEMENT, adv. D'une manière fabuleuse, qui sent la fâble. *Fabulosè.* L'usage de ce mot est râre. Cette histoire est écrite *fabuleusement*. On diroit que c'est une fâble. Pour vouloir mettre du mèrveilleux dans vos narrations, vous racontez tout *fabuleusement*.

FABULEUX, EUSE, adj. Qui est faux, inventé à plaisir: qui concèrne la fâble. *Fabulosus, fictus, commentitius.* L'antiquité *fabuleuse* a bien abusé de la crédulité des peuples. Les mystères des Dieux *fabuleux* des Païens ne laissoient pas de contenir quelques véritez morales. Le stile *fabuleux* est plus égayé, & plus figuré que le stile Chrétien. S. EVR. L'apologue est un exemple *fabuleux*, pour faire comprendre aux hommes leur devoir par ce détour. S. EVR.

Là tout est mis en œuvre, & provèrbes des hâles,
Et récits fabuleux, *& pointes triviales.* VILL.

FABULEUX, se dit aussi pour rempli de fâbles. Varron a divisé la durée du monde en trois périodes, la première est celle du tems obscur & incèrtain, ἄδηλον, qui comprend tout ce qui s'est passé jusqu'au deluge. Car les Païens avoient quelque idée du déluge, & une espece de tradition là-dessus, mais ils ne sçavoient rien du tout de ce qui s'etoit passé avant ce tems-là. La seconde période est celle qu'il appelle le tems *fabuleux*, μυθικόν, & cela comprend tout le tems qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'à la première Olympiade; c'est-à-dire, 1552. ans selon le P. Petau. Cette époque de la ruine de Troye, arrivée environ l'an 308 après la sortie d'Egypte, & 1164 ans après le déluge, est considérable, tant à cause de l'importance d'un si grand evénement célebré par les deux plus grands Poëtes de la Gréce & de l'Italie, qu'à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appellez *fabuleux* ou heroïques; *fabuleux* à cause des fables dont les histoires de ce tems sont envelopées; heroïques, à cause de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des Dieux & les heros. Leur vie n'est pas eloignée de cette prise. BOSSUET.

FABULEUX, est aussi quelquefois un substantif m. Nous outrons le *fabuleux* par un assemblage confus de Dieux, de Bèrgers, de Héros, d'Enchanteurs, de Furies, de Démons. S. EVR.

FABULIN ou FABULINUS, s. m. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'un Dieu qui étoit honoré chez les Romains; Dieu de la parole. *Fabulinus.* Varron dit qu'on faisoit des sacrifices à *Fabulin* quand les enfans avoient commencé à parler. C'étoit un des Dieux qui présidoient à l'éducation des enfans. Celui-ci leur aidoit à parler & à apprendre à parler. Ainsi lorsqu'un enfant commençoit à bégayer quelques mots, on faisoit des sacrifices au Dieu *Fabulin*. Nonius Marcellus, C. XII. n. 36. d'après Caton & Varon, L. II Lil. Gyral. *Hist. Deorum Synt. I. p.* 47.

Ce nom vient de *fabula*, dérivé de *fari*, parler, caûser.

FABULISTE, s. m. Auteur qui écrit des fâbles, en prenant ce nom dans le sens d'apologue. *Fabularum scriptor.* La Fontaine a fait ce mot, ou du moins s'en est sèrvi dans la Préface de ses Fâbles. Aristote, dit-il, n'admet dans la fâble que des animaux, il en exclut les hommes & les plantes. Cette régle est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Ésope, ni Phèdre, ni aucun des *Fabulistes* ne l'a gardée.

F A C.

FAÇADE, s. f. La partie extérieure d'un grand bâtiment, le côté par où on y entre. *Frons, facies ædificii.* La *façâde* du devant du Louvre est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit dans le monde. On l'appelle quelquefois *ordonnance, compositio, ou colonnaison, columnarum series.* Il y a des *façâdes* simples, c'est-à-dire, avec peu de moulures ou d'ornemens: & des *façâdes* riches, qui sont enrichies de bas reliéfs, de trophées, &c. Il y a des bâtimens qui ont des *façâdes* à portiques, les Latins les appellent *prostylos*, il y en a qui n'en ont point, *in antis* en Latin. il y en a qui ont des *façâdes* à colonnes devant & dèrrière ou de différens côtez, *amphiprostylos.* Voyez Vitruve, L. 3. ch. 2. Palladio, L. 4. ch. 3 &c. *Façâde*, est ce qu'on nomme aussi frontispice, du Latin *frontispicium*. Et l'on dit le frontispice d'un livre, pour le titre ou première feuille, principalement quand elle a une estampe ou quelque figure gravée.

Ce mot vient de l'Italien *facciata*, qui signifie la même chose, & ce mot Italien est formé de *facies, face.*

FACALHAD, Nom d'une montagne & d'un cap de l'Arabie heureuse. *Facalhadum promontorium*, anciennement *Siagros extrema.* Le cap de *Facalhad* est sur la côte méridionale de l'Arabie heureuse dans la contrée de Jamau, à l'embouchure du Prim, du côté du midi, entre le cap Fartach & celui de Dos puntos ou des deux pointes. Il est formé par la montagne *Falcalhad* ou *Sachalad*, nommée par les Anciens *Prionotus*. MATY.

FACE, s. f. Supèrficie, la prémière chose que les corps présentent à nos yeux. *Facies, superficies, species.* La *face* du monde, de la tèrre, des eaux. Les corps qu'on appelle *polyédres* sont à plusieurs *faces*. Un dé a six *faces*.

FACE, se dit aussi du devant d'un bâtiment, & relativement à ce qui lui est opposé. La *face* de ce Palais est fort magnifique. Ce Château a en *face* une belle avenuë, c'est-à-dire, vis-à-vis. On dit aussi *face* d'une partie considérable du bâtiment qui est en vuë.

En tèrme d'Architecture il se dit encore d'un membre plat qui a beaucoup de largeur & peu de saillie. HARRIS.

FACE, signifie aussi le visage, comme étant la seule partie du corps de l'homme qui paroît découvèrte à nos yeux. *Facies, vultus, os.* Aux autres animaux on dit *bèc* ou *museau* ou *hure*. On l'appelle *l'image de l'ame*, à cause que c'est le siége des princi-
paux

paux organes des sens. Car la fièrté paroît aux sourcils, la pudeur aux jouës, la majesté au front, &c. Elle fait juger du séxe de l'âge, de la beauté, du tempérament, de la santé, ou de la maladie. Les Médecins la divisent en deux parties. Ils appellent la supérieure, le *front*. Ils comprennent dans la partie inférieure les yeux, le nez, les oreilles, les lévres, la bouche & le menton. Le mot de *face* dans la signification de *visage* a un peu vieilli. On ne s'en sért guère que dans les vèrs sérieux, & lorsqu'on parle d'un visage majestueux. On dit la *face* toute défigurée: voir Dieu *face à face*. Mais il semble que ce n'est qu'en ces phrâses consacrées. Malhèrbe l'a employé dans le sens figuré: La *face* desérte des champs. Vaug. Corn. On s'en sérvoit autrefois dans les discours ordinaires, mais cela n'est plus d'usage. On dit, Résister, soutenir en *face*, regarder en *face*; mais toujours sans la particule *la*. Hors ces phrâses, on ne s'en sért guère qu'en raillant & en parlant d'un visage gros & large: cet homme a une *face* resplendissante. Ce mot ne se doit point employer pour signifier un visage, sur-tout dans les vèrs d'amour & en parlant du visage d'une Maitresse. C'est en raillant & dans le stile comique & bouffon, que Molière fait dire dans l'Amphytrion:

Il nous seroit beau voir attaché face à face,
A pousser de beaux sentimens.

On ne peut s'en sérvir que dans le sérieux, en parlant d'un Dieu, ou d'un Heros. Malhèrbe a dit de Dieu, les rayons de grandeur qui sortent de sa *face*:

Il n'est plus de Ciel pour lui,
Loin de la face adorable,
Dont le regard favorable,
Remplit le cœur des Elus;
Dans la plus cruelle peine
Il est l'objet de la haine
D'un Dieu qu'il ne vèrra plus.
Nouv. ch. de Vers. *Ode sur l'Enfèr.*

Les Rois, à l'éxemple de Moïse, mettent quelquefois un voile sur leur *face*, afin que leur majesté n'éblouïsse pas trop ceux qui en approchent. Ces phrâses sont imitées de celles de l'Ecriture, dont les expressions nous deviennent familières & trés-connuës, parceque nous les lisons & les entendons souvent, cela rend plus supportable l'usage de cèrtains tèrmes.

On dit pourtant en ce sens, Regarder en *face* quelqu'un; pour dire, soutenir ses regards. Un criminel n'oseroit regarder la *face* de son Juge.

On appelle *face* d'Hippocrate, un homme qui a le nez affilé, les yeux enfoncez, les temples creusez, la peau du front dure & séche, le tein pâle & livide, de couleur de plomb ou noir, &c. *Blanchard & Harris d'aprés lui.*

Face, se dit figurément en Morale, prémièrement de la présence de Dieu. Les bienheureux vèrront Dieu en *face* ou *face à face*, ou la *face* de Dieu. Les Chérubins se voilent devant sa *face*, se couvrent de leurs aîles.

Face, se dit aussi de toute autre présence. *Conspectus, præsentia.* Les Tyrans commettoient leurs crimes à la *face* de tout un peuple, de tout l'Empire. *Coram.* Il y a de la grossiereté à louer les gens en *face*. Les mariages sont clandestins quand ils ne sont pas célébrez en *face* d'Eglise. Il a soutenu cette fausseté à la *face* de la Justice. Il est difficile de déffendre un ouvrage de ténébres à la *face* de tant de Juges éclairez. Pat. Ils ont éxércé leurs violences sacriléges à la *face* de toute la ville. Id.

Face, se dit aussi figurément des affaires, & prémièrement du côté par où on les regarde. Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux *faces*, qu'on ne puisse tourner en deux façons. Il faut envisager un dogme par toutes les *faces* pour en juger avec plus de cèrtitude.

On le dit aussi de l'état où se trouvent les affaires publiques. Sous le gouvèrnement de ce Ministre l'Etat a changé de *face*, les affaires ont pris toute une autre *face*. César changea la face du gouvèrnement de Rome. Armand Cardinal de Richelieu changeoit alors la *face* de l'Europe. De Fenelon.

Oui, puisque je trouve un ami si fidele,
Ma fortune va prendre une face *nouvelle.* Rac.

En tèrme de guèrre, on dit qu'un bataillon fait *face*, *frontem*, quand il se présente pour résister à l'ennemi; qu'on l'a attaqué en *face* & en flanc, quand on l'a attaqué de front & de côte. La *face* du bataillon s'appelle aussi front du bataillon ou chef de files.

Face, en tèrme de Fortification, est le côté du polygone de la place qui se présente à la vûë. La *face* de la place comprend la courtine, les deux flancs & les deux pans de bastion qui le regardent & qui forment l'angle de tenaille. Ainsi l'on dit que les assiégeans firent deux attaques sur une même *face* de la ville.

Face prolongée. Tèrme de Fortification. C'est la partie de la ligne d'une défense razante, qui est entre l'angle de l'épaule d'un bastion & la courtine: ou bien c'est la ligne d'une défense razante coupée par la longueur de la *face*.

On appelle aussi plus ordinairement *face* ou pan de bastion, de ravelin ou des demi-bastions, des ouvrages à corne & à couronne, la partie de ces ouvrages qui est terminée par l'angle de l'épaule & par l'angle flanqué, ou qui est entre la pointe du bastion & le flanc. Et la *face* prolongée est la ligne de la défense razante diminuée de la *face*, c'est-à-dire, entre l'angle de l'épaule & la courtine.

Face, en tèrme des Eaux & Forêts, se dit du côté de l'arbre piédcornier où on a appliqué le miroir ou la marque du marteau; pour en tirer un alignement jusqu'à un autre semblable.

Face, en tèrme de Manege, se prend quelquefois pour Chamfrein. Cheval belle *face*, c'est celui qui a un chamfrein blanc.

Face, en tèrme d'Astrologie, signifie la troisiéme partie d'une planète. *Facies.* Les Astrologues ont divisé chaque planète en trois *faces*: les dix prémiers degrez composent la prémière *face*; les dix suivans composent la seconde & les dix dérniérs composent la troisiéme. Venus est dans la troisiéme *face* du Taureau; c'est-à-dire, est dans les dix dérniers degrez du Taureau.

En Face, adv. En présence. *Coram.* Resister *en face*, reprocher *en face*, soutenir *en face* de quelqu'un; pour dire, lui résister, lui reprocher, lui soutenir quelque chose hardiment en sa présence. Saint Paul dit qu'il résista *en face* à S. Piérre, parcequ'il étoit digne de repréhension.

Ce mot vient du Latin *facies*.

On dit provèrbialement, *Face* d'homme fait vèrtu; pour dire, que les ouvriers travaillent mieux en présence du maitre qu'en son absence.

On appelle aussi *Volte-face*, en tèrme d'evolution militaire, un quart de convèrsion ou un demi-tour à gauche ou à droit.

De prime *face*, adv. Dés l'entrée, d'abord. *Primâ facie, primo aspectu, prima inspectione.* On voit dans ce Palais de prime *face* un corps de logis flanqué de deux pavillons.

FACÉ, ée, adj. C'est une expression nouvèlle & de pure convèrsation pour exprimer la physionomie. Il ne se dit qu'avec bien ou mal. C'est un homme bien *facé*, pour dire, un homme qui a un air de probité, qui se présente bien, qui ne paroit pas trompeur. *Vultu moris* ou *animum* ou *probitatem vel nequitiam preferens.*

Face, Facée, en tèrmes de Blâson & d'Architecture. Voyez Fasce, Fascé.

FACETIE, sub. fém. Plaisanterie qui divèrtit & qui fait rire, soit qu'elle consiste en paroles ou en actions. *Jocus, facetia.* Les Comédiens ont souvent appellé leurs farces, de petites *facéties*. Les Contes de Poge Florentin, de Bonaventure des Periers, d'Ouville, sont des livres pleins d'agréables *facéties*. La *facétie* est basse & même trop comique pour un infortuné. Sear. Un esprit élégant trouve des sujèts de *facétie* dans les matières même qui en sont les plus éloignées. Du Perron.

Les *facéties* du Domenichi sont un ouvrage Italien rempli de contes & de choses semblables.

Ce mot vient du Latin *Facetia*, qui signifie la même chose.

FACETIEUX, euse, adj. Plaisant, bouffon, qui fait ou qui dit des choses pour faire rire. *Facetus.* Homme *facétieux*. Esprit *facétieux*. Conte *facétieux*. Histoire *facétieuse*. Saint Jérôme dit que les paroles folles, ridicules & extravagantes, aussi-bien que celles qu'on appelle agréables & *facétieuses*, sont intèrdites aux pèrsonnes qui font profession de piété. Ar. de la Tr.

FACETIEUSEMENT, adv. D'une manière facétieuse. *Facetè.*

FACETTE, s. fém. Petite face ou supèrficie d'un corps taillé à plusieurs angles. *Latus, angulus.* Les lunettes qui multiplient les objèts sont faites de vèrres taillez à *facéttes*. Les diamans se taillent à *facéttes* ou en tàbles.

FACETTER, v. act. Tèrme de Diamantaire, qui signifie, Tailler à facèttes. *Scalpere in varia latera.* Si vous *facèttez* bien cette piérre, elle fera un bel éffèt.

Facher. Voyez Fascher.

FACHS, s. m. Nom propre d'une ancienne ville du Royaume de Tunis. *Fascha.* Elle est sur le Golfe de Capès, au midi d'Elmadia, & c'est peut-être la même que celle qui est appellée Affaeusa dans les Cartes de Sanson. Maty. On croit que c'est l'ancienne Taphra ou Taphruta. Corn.

FALCIALCAÇAR, s. m. & nom propre de lieu. *Facialcasara, Salpesa: Flavium Salpesanum.* Ce sont les ruïnes de l'ancienne Alpesa, petite ville de la Betique, Province d'Espagne. On la trouve dans l'Andalousie, entre les bourgs d'Utrera & de Coronil, à sept ou huit lieuës de Seville du côté du midi. Maty.

FACIENDAIRE, f. m. Quelques Religieux nomment *Faciendaire*, celui qu'ils chargent des Commissions pour les Maisons etrangères de leur Ordre. *Procurator*.

FACIENDE, f. m. Qui ne se dit qu'en mauvaise part d'une cabale, d'une société de gens méchans & fripons, qui s'associent pour tromper ou pour faire quelque méchante action. Il ne se faut pas fier à ces gens-là, ils sont tous de même *faciende*. Il est bas. On dit aussi, Cet homme-là n'a point de *faciende*, pour dire, qu'il n'a point d'intrigue, qu'il ne se donne point de mouvement pour tèrminer une affaire, qu'il n'est point propre au commèrce du monde, &c.

FACILE, adj. m. & f. Aisé, qui ne donne point de peine à faire, à entendre, à gouvèrner. *Facilis*. Il est *facile* d'ajoûter aux inventions des autres. *Facile est inventis addere*. Cicéron & Virgile sont des Auteurs *faciles* à entendre. C'est un homme *facile*, avec qui il est aisé de traiter.

FACILE, se dit au figuré des choses spirituelles. C'est un Poëte qui a un esprit, un génie *facile*, un stile *facile*; c'est-à-dire, naturel, doux & coulant; qui n'est aucunement forcé ni contraint.

FACILE, se prend quelquefois pour doux, indulgent, condescendant

Ah! quittez d'un censeur la triste diligence,
D'une mere facile *affectez l'indulgence.* RAC.

Que les Dieux sont cruels quand ils sont trop faciles,
Hélas! que leurs refus sont quelquefois utiles. QUIN.

FACILE, signifie quelquefois, Foible, mol, imbécille. Ils ont eu à faire à un homme *facile*, ils lui ont fait faire tout ce qu'ils ont voulu. On s'est fait aujourd'hui une vèrtu *facile*. Quelquefois les Princes dans la crainte d'être trop *faciles*, se rendent inflexibles à la raison. BOSS. Le stupide Empereur (Claudius) déshérita son fils Britannicus, & adopta Neron fils d'Agrippine. En recompense elle empoisonna ce trop *facile mari*. ID. Les Latins ont dit *facilis* dans tous ces sens-là.

FACILEMENT, adv. D'une manière facile, aisée. *Facilè*. Le sage vit *facilement* avec peu de bien. Les sens emportent trop *facilement* la raison. BOSS.

FACILITE, f. f. Disposition qu'on trouve dans les choses pour les faire, pour les entendre, pour les faire agir sans peine. *Facilitas*. Il faut apporter des *facilitez* dans les affaires si on les veut conclurre. Un Commentaire apporte beaucoup de *facilité* pour entendre un Auteur. On a blamé simplement la *facilité* qu'ont la plupart des Religieux pour entrer dans les affaires. L'AB. DE LA TRAP.

On dit aussi au figuré, une *facilité* d'esprit, de génie, de mœurs, de stile. Ne vous piquez point d'une malheureuse *facilité* d'écrire, ces Ouvrages faits à la hâte ne durent guère. DAC. Une *facilité* affectée ne peut être qu'un faux naturel. S. EVR. Ceux qui ont la *facilité* de parler, entrainent la multitude, parcequ'elle ne manque jamais de donner la raison à celui qui a l'avantage de la parole. NIC. Les esprits durs & farouches n'entrent point dans le charme & la *facilité* des fables de la Fontaine. M DE SCUD. Les agremens qui viennent de la *facilité* du génie ne vous touchent point. S. EVR. Pour rendre un discours élégant il faut parler avec *facilité*. Cette *facilité* se fait sentir lorsqu'on se sert d'expressions naturelles; que l'on évite celles qui semblent rechèrchées, & qui portent les marques sensibles d'un esprit qui fait les choses avec peine. PORT-R. Pour parler avec *facilité*, il faut avoir une grande abondance de mots. On dit encore, Abuser de la *facilité* de quelqu'un; pour dire, Tirer avantage de la foiblesse, de la simplicité, de la mollesse de quelqu'un, & le surprendre. C'est une pèrsonne simple & crédule, dont la sotte *facilité* est étèrnellement abusée. S. EVR.

Le P. Buffier appelle *facilité* de stile, une qualité du stile qui suppose la clarté, & qui consiste à arranger les mots les uns après les autres, de la manière la plus propre pour se présenter naturellement à l'imagination. La *facilité* du stile est plus essentielle au François qu'à quelque autre langue; que ce soit, parcequ'il arrange communément les mots dans le discours, comme nos idées s'arrangent par elles-mêmes dans notre esprit. Voyez la Grammaire Françoise de ce Père, où il traite ce qui regarde la *facilité* du stile.

FACILITER, v. act. Rendre facile, lever l'obstacle, la peine qu'il y auroit à faire quelque chose. *Facilè aliquid reddere*. La vie retirée du monde *facilite* le chemin du Ciel. Les richesses *facilitent* le passage aux grands emplois, aux grandes dignitez. Il vous *facilitera* les moyens de vous sauver. SEAR.

FACILITÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Complanatus, facilis redditus*.

FACINE. FACINER. Voyez FASCINE, FASCINER.

FAÇON, f. f. Manière d'agir. *Modus, agendi ratio*. Il ne faut pas agir de la même *façon* avec toute sorte de pèrsonnes. Nos *façons* de faire sont bien différentes de celles des Orientaux. Il faut tourner une affaire de toutes les *façons* pour la faire réüssir.

FAÇON, se dit aussi de divèrs ornemens, de divèrses figures ou enrichissement qu'on donne à un ouvrage, de la manière de le faire.

FAÇON A LA REINE. Tèrme de Vitrier. Manière de tailler les piéces de vèrre & les arranger pour former une vitre, de sorte que chaque losange ait les deux pointes coupées horizontalement, qu'elle soit entourée de quatre carreaux longs, taillez en pointe à chaque bout, & qu'entre les losanges il y ait des quarrez longs de vèrre accompagnez de deux autres moins longs & aussi larges, l'un au-dessus & l'autre au-dessous. *Opera, labor, ornatus, ornamentum*. Il y a bien des *façons* en cette broderie, en cette dentelle, en cet habit, en cette vaisselle ciselée.

FAÇON, signifie aussi, le travail de l'artisan qui a fait l'ouvrage. *Opera*. J'ai payé tant pour la *façon* de mon habit. Il faut payer le poids de l'argent, & la *façon* à part.

FAÇON, se dit aussi de la manière dont une chose est faite. Vous voilà vetu d'une étrange *façon*.

Un papier grifonné d'une telle façon,
Qu'il faudroit, pour le lire, être pu qu'un Démon. MOL.

FAÇON, signifie encore, Composition, invention. Ces vèrs sont de la *façon* de Racine. Cette histoire est de votre *façon*; c'est-à-dire, vous l'avez inventée. Ce Poëte nous a lu un sonnet de sa *façon*; c'est-à-dire, dont il est Auteur.

FAÇON, en tèrme de Grammaire, se dit d'une manière de parler; du tour d'une expression; d'une phrase qui n'est pas tout-à-fait ordinaire. Cette *façon* de parler est un gallicisme. On dit aussi, Faire son thême en plusieurs *façons*; pour dire, en plusieurs manières différentes.

En tèrme du Palais on dit, la *façon* d'un décrèt, d'un arrêt, d'une sentence. pour dire, le salaire du Greffier qui les a dressez ou mis en peau, sans y comprendre la signature. *Merces, pretium, scriptura*.

En tèrme d'Agriculture on dit, qu'une tèrre est labourée de ses trois *façons*; pour dire, qu'elle est prête à y recevoir du blé. On donne aussi trois *façons* à la vigne pour la bien cultiver.

En tèrmes d'Architecture on dit, Bâtir à la *façon* des Romains, *Romano more*, fortifier une place à la *façon* d'Hollande; pour dire, Bâtir, fortifier à la manière de ces nations-là.

FAÇONS d'un vaisseau, ce sont les diminutions que l'on voit à l'avant & à l'arrière du dessous d'un vaisseau, les endroits où le vaisseau commence à diminuer plus sensiblement.

FAÇON, signifie aussi, la mine, l'air, la taille, le port, la contenance d'une pèrsonne, ses manièrs d'agir, de marcher, de parler. *Compositio, forma, species*. Il m'est venu voir un homme de bonne *façon*. J'ai jugé à sa *façon* qu'il étoit de qualité. C'est un tèrme de convèrsation seulement.

Je n'ai d'un vieux Docteur ni l'air ni les façons,
Et ne me sens point propre à donner des leçons. M[lle] DE LA VIG.

FAÇON, signifie encore, Cérémonie, compliment, formalité. Les honnêtes gens ont abregé les *façons* & les complimens pour la commodité de la société. BELL. Ne venez pas plus loin, ce sont toutes *façons* dont je n'ai pas besoin. MOL. Auguste ayant été reçu & traité par un de ses Ministres sans beaucoup de *façon*, lui dit en sortant, Je ne pensois pas que nous fussions si bons amis. MEN. Une pèrsonne modeste agit uniment & sans *façon*. BELL.

Voulez-vous dans votre maison
Faire à vos amis bonne chère;
Vivez avec eux sans façon,
Donnez libèrté toute entière:
Loin de les suivre pas à pas,
Souvent ne les voyez pas.

FAÇON, se dit aussi des grimaces; des manières d'agir composées affectées pour imposer; Affetterie. Croyez-moi, celles qui font tant de *façons* ne sont pas estimées les plus femmes de bien. MOL. Les coquèttes font mille *façons* & minauderies.

Point de façons, *je vous conjure,*
Entrez vite dans la maison. MOL.

FAÇON, se prend quelquefois pour manière agréable, sur-tout quand on y joint le mot de *petite*. Elle a mille petites *façons* qui lui gagnent le cœur de tout le monde. SCAR. Il y a des femmes qui veulent tout devoir à leur beauté, & qui négligent les petites *façons* & les simagrées. Tout ce qu'on appelle des *façons*, doit avoir un sens fin, & même un but: autrement c'est

comme

comme si on parloit sans rien dire. La Ch. de M.

Façon, se dit aussi en general pour, Conduite, procédé, comportement.

Madame, voulez-vous que je vous parle net?
De vos façons d'agir je suis mal satisfait. Mol.

FAÇON DE FAIRE a le même sens. *Agendi ratio.* Il se dit même des animaux, & l'on en trouvera plusieurs exemples dans les articles de fauconnerie que nous avons ajoutez à cette edition. Cet oiseau a toutes les *façons de faire* du tiercelet.

On dit aussi absolument, Je ne sçaurois souffrir cette femme en aucune *façon*, je veux rompre avec elle de *façon* ou d'autre, je la traiterai de *façon* qu'elle me laissera en repos. Cela n'est pas soutenable en *façon* quelconque.

De *façon* que, *ita ut*, Conjonction qui sert à tirer une conclusion, qui signifie, De manière que, &c. Ces gens ont fait cent difficultez en ce pourparler, de *façon* que l'affaire est absolument rompuë. Cette locution n'est pas tres elegante. Il y a pourtant de bons auteurs qui l'employent. Bouh. Il vaut mieux dire, de sorte que. Vaug.

On dit proverbialement, Je lui en ai donné d'une *façon*; pour dire, Je l'ai maltraité. Cette expression est basse. M. Menage fait venir *façon* de *factio*, comme *leçon* de *lectio*, cuisson de *coctio*, maudisson & benisson de *maledictio* & *benedictio*.

Mal-Façon, Terme des Arts. Mauvaise *façon*, méchante *façon*, méchante construction, la mauvaise manière dont un ouvrage est fait. Maçonnerie peu solide par la *mal-façon*. Frézier.

FAÇONNER, v. act. Donner à un ouvrage la façon, la figure, ses ornemens. *Operi formam addere.* Cet habit, ce bassin, sont bien *façonnez*, il y a bien de la façon, du travail. Du ruban *façonné*.

Tous les ans je dois lui donner
Une guirlande nouvelle.
Qu'avec plaisir j'irai la façonner!
Nouveau choix de vers.

Façonner, se dit figurément de l'esprit & des mœurs, des manières, de l'air & des talens de l'esprit, des qualitez du corps, & signifie, former, polir. *Mollire, erudire, instituere, formare, polire.* La conversation des Dames *façonne* bien un jeune homme. C'est à la Cour qu'on le *façonne*.

J'ai le plaisir de satisfaire
A l'hommage que je lui dois;
Si j'ai quelque talent pour ce que j'ose faire,
Ce Maître a façonné *ma voix.* Rec. de vers.

M. Huet dit *façonner* l'esprit, les mœurs.

Façonner, se dit aussi pour, Faire quelqu'un aux façons d'un autre, l'y accoutumer.

Au joug depuis longtems ils se sont façonnez. Rac.

Façonner, se dit aussi de ceux qui font des cérémonies & des complimens incommodes. Il faut trop *façonner* avec les etrangers. On ne *façonne* point avec ses amis. On ne *façonne* pas davantage. Ben

Façonner, se dit aussi de ceux qui dans les affaires cachent leurs sentimens, & avec qui il est difficile de traiter, ou qui se deffendent le plus qu'ils peuvent de faire une chose. *Dissimulare, moras trahere.* Ce mariage eût été conclu, si ce père n'eût point tant *façonné*, tant barguigné.

C'est en vain qu'on façonne,
Tout fléchit sous l'amour, il n'exempte personne. Bens.

Façonné, ée, adj. & part. Il a les significations de son vèrbe. Les ouvrages les plus hardis & les plus *façonnez* du Gothique ne sont pas les meilleurs. De Fenelon.

Sur une table longue & façonnée exprès
D'un tournoi de bassette ordonner les aprêts. Des-Pr.

FAÇONNIÉR, s. m. Artisan ou compagnon qui travaille aux façons de Manufactures de toutes sortes d'etoffes, soit or, argent, soie ou laine. *Artifex, pannitextor.* Il y a des reglemens qui concèrnent les *façonniers* dans l'Ordonnance des Manufactures, & ils sont tenus au sortir du foulon à l'égard des etoffes, d'apporter leurs marchandises aux bureaux des Jurez Drapiérs pour être visitées & marquées.

Façonnier, iere, adj. Cerémonieux, grimacier. *Nimius officiorum affectator, urbanitatum.* Que vous êtes *façonniér*. Les personnes du vieux tems sont plus formalistes & plus *façonnières* que les modèrnes, qui ne sçauroient s'assujettir à ces grimaces concertées. Bell.

De tous vos façonniers *je ne suis point l'esclave.* Mol.

Peu façonniér, *aimant le badinage.*
Nouv. ch. de vers.

Les précieuses sont ridicules parcequ'elles sont trop *façonnières*.

FACQUE, s. f. Vieux mot, qui signifie *poche* ou quelque chose de semblable. *Pera.*

Ce mot & le suivant viennent, selon quelques-uns, de l'Allemand *fach*, qu'ils expliquent par les mots d'*étui* & de *boëte*; *facher* est plutôt que *fach* la racine du mot de *facque*; car *facher* signifie en Allemand, *tiroirs*, *cassettes*, *petites armoires*, & *fach* signifie du moins aujourd'hui l'espace qui est entre deux colonnes.

FACTEUR, s. m. Dans le Droit ce mot signifie celui qui est chargé d'une procuration qui lui donne pouvoir d'agir au nom d'un autre: dans l'usage il signifie, Commissionnaire de Marchand; celui qui achete pour d'autres Marchands des marchandises ou qui les vend en leur nom. *Institor.* Quelques-uns maintenant par honneur les appellent *Commis.* Le *facteur* n'est point reçu à faire cession contre son commettant. C.B. Celui qui établit un *facteur*, est tenu du fait du *facteur* dans l'étenduë de sa fonction. La minorité n'excuse pas le *facteur* & ne le dispense pas de payer. Les *facteurs* des Marchands forains de vivres sont défendus par la Police de Paris. De la Mare, *Traité de Police L. V. Tit. I. c. 2. p. 657.* Ces *facteurs* sont Porteurs, Gagnedeniers & autres gens attitrez. Id. Le même Auteur au même Livre, T. XXIII. c. 9. traite des Reglemens qui concèrnent les Courtiérs & *Facteurs* de marchandises, de volailles, de gibier, d'agneaux, de chevreaux & de cochons de lait & de celle d'œufs, de beurre & de fromage, &c.

Facteur, se dit aussi de celui qui tient le bureau & les régîtres des Messagers & qui distribuë les lettres.

Facteur d'orgues, est l'ouvriér qui fait toute la machine des orgues, à la reserve du buffet.

Autrefois *facteur* s'est dit pour *criminel.* Forjurer les *facteurs.* Voyez FORJURER.

Les Arithméticiens Anglois appellent *facteurs*, le multiplicand & le multiplicateur, parceque c'est par eux que se fait le produit. Harris, au mot *factor.*

FACTICE, adj. masc. & f. Qui est fait par art, par machine, qui n'est point naturel. *Factitius.* Un mot *factice*, c'est un mot qui n'est pas de la langue ordinaire, mais qu'on fait exprès, & sur le champ, pour bien exprimer sa pensée. Rabelais a fait un chapitre des chevaux *factices* de Gargantua. En Chymie on appelle cinnabre *factice*, celui qui est fait par les Chymistes, & qu'on distingue du cinnabre naturel. Les eaux distillées, &c. sont des eaux de liqueurs *factices*. Une boisson *factice* est opposée à une boisson naturelle. Le vin est une boisson *factice*, aussi bien que le cidre, la biére, le poiré, &c.

Factice, se prend aussi, ou plutôt se prenoit du tems de Nicod, en bonne part; pour dire, beau, propre, bien fait. Nicod l'écrit *faictis*, & voici les exemples qu'il apporte. Un corps beau & faictis, c'est-à-dire, bien fait.

Faictissement, adv. Proprement, *concinnè*, une chose ouvrée bien *faictissement*; c'est-à-dire, bien proprement. Damoiselles bien & *faictissement* parées.

On dit aussi *faitis* & *faitisser* dans le même sens.

M. Menage dit que *faitisser* a encore un autre sens, comme quand on dit serge *faitissiere*, à la difference des etoffes etrangéres. Je crois qu'on pourroit dire *factice* dans le même sens; pour dire ce qui est fait dans le lieu, qui ne vient point d'ailleurs.

FACTIEUX, euse, adj. Seditieux, remuant, celui qui forme des cabales & des factions, ou qui adhere à leur parti. *Factiosus.* Les Etats seroient toujours en repos sans les esprits *factieux*.

Factieux, euse, s. m. & f. Ce mot est aussi quelquefois substantif ou plutôt un adj. dont on n'exprime point le substantif. C'est un *factieux*. On a banni tous les *factieux*. Patru dans son 16[e] Plaidoyé, appelle *factieuse*, une Religieuse qui s'étoit revoltée contre la superieure.

FACTION, s. f. Sèrvice de simple soldat à l'armée pour faire sentinelle, les rondes, la patroüille. *Munus, opera.* Être en *faction*, signifie, Être en sentinelle.

Faction, signifie aussi, une cabale; un parti qu'on forme dans un Etat pour troubler le repos public. *Factio, seditio.* Toute *faction* est passionnée. Saint Evr. Les *factions* des Guelphes & des Gibelins ont troublé toute l'Italie pendant plusieurs siècles.

M. Fléchier a pris ce mot de *faction* dans une signification plus générale & plus étenduë, pour guérre, parti, division entre differens États, quand il a dit:

Au milieu de la paix je vois naitre la guèrre,
Je vois des factions *qui partagent la terre.*

Faction, se dit aussi des cabales & brigues particulières qui se font pour les élections des chéfs des compagnies. Ces Moines etoient divisez en deux *factions* pour l'élection d'un Abbé. L'Académie est partagée en trois *factions* pour donner un successeur à un Académicien.

Factions, C'etoient autrefois à Rome les différentes troupes des combattans aux jeux du Cirque. Il y en avoit quatre: *la Faction verte*, la *Faction bleue*, la *Faction rouge* & la *Faction blanche*. Voyez ci-dessus au mot CIRQUE, *T. I. p.* 830. On abolit depuis ces *factions*, parceque l'émulation qui étoit d'abord entre elles se convèrtit en haine; elles en vintent aux mains du tems de Justinien.

Faction de l'Œuvre divin, en tèrmes de Philosophie hèrmétique, signifie accomplissement, perfection, achevement. *Perfectio.*

FACTIONNAIRE, s. m. Simple soldat qui est obligé à tous les sèrvices de la guèrre, ou qui est actuellement en faction.

Factionnaire, Dans l'Histoire Romaine, est le nom qu'on donne à ceux qui composent les factions. *Factionarius.* Il y avoit aussi des chéfs des *factionnaires*, ou chéfs des factions, qu'on appelloit *Domini factionum*. Nous dirions chéfs de quadrilles.

FACTISTE, s. m. *Comicus poeta.* Nic. Voyez ci-aprés FATISTE; car c'étoit la même chose.

FACTORERIE, s. f. *Officina.* Bureau de Marchands ou leurs Facteurs font pour eux le commèrce. Les François, les Hollandois, les Anglois, ont chacun leurs *Factoreries* à Surate. On appelle aussi ces bureaux, *comptoires.*

FACTOTUM, subst. m. Il faut prononcer Factoton. Homme qui se méle de tout dans une maison, qui est un sèrviteur à tout faire. *Omnium officiorum administer.* Ce mot n'est bon que dans le comique & le burlesque. Les valèts haissent fort les *factotums*. Je connois de plus en plus par tes discours que tu es non seulement Mouchard mais encore Conseiller, Emissaire, Advocat, *Factotum*, Secretaire du C. M. Masc. *p.* 379. Par ma foi, Monsieur l'Intendant, vous nous obligerez de vous faire voir ce secret & de prendre mon office de Cuisinier; aussi bien vous mêlez-vous ceans d'être le *factotum* Mol.

Vous qui du Roi Crésus êtes le factoton,
Je vous prie en payant de me rendre un service.
Boursault.

FACTUM, s. m. Prononcez Facton. Mémoire imprimé qu'on donne aux Juges, qui contient le fait du Procès raconté sommairement, ou on ajoute quelquefois les moyens de droit. *Factum, expositio facti, apologeticus liber.* On l'a appellé *factum*, parce qu'originairement il ne contenoit que le fait. Loysel a remarqué que la Vergne est le premier qui a fait imprimer un *factum* contre M. le Maitre, premier President son beau-père.

M. Menage dans ses obsèrvations dit qu'on écrit au pluriel *factons*, on trouve *factums* dans quelques Auteurs plus récens, il n'y a point sur cela d'usage bien detèrminé, mais la prononciation est toujours la même, c'est-à-dire, que la dèrnière syllabe doit être alongée, & que l'u s'y prononce comme un *o*.

Thirsis je suis ravi que, par votre moyen,
Mon factum, *quelque tems, ait servi d'entretien.* De Linier.

FACTURE, s. f. Etat des marchandises, qu'un Facteur envoye à son maitre, ou un Marchand à un autre Marchand *Index mercium.*

Facture, est aussi une liasse de lettres d'avis, d'envoi, de demande, &c. que l'on attache ensemble à un lacet. *Fasciculus epistolarum.* Un Marchand recevant une lettre dit. Mettez-là aux *factures*.

Facture, Tèrme d'Orgues. *Modus, modulus, ratio.* C'est la qualite, l'etenduë, la largeur, la grosseur des tuyaux. Les jeux de la petite *facture* sont ceux dont les tuyaux sont etroits; les jeux de la grosse *facture* sont ceux dont les tuyaux sont larges.

Autrefois *facture* s'est dit de toutes sortes de choses, & ce mot dans l'usage ordinaire signifioit la *façon*, la *manière* dont les choses sont faites.

FACULE, s. f. *Facula.* Tèrme d'Astronomie, est un nom que Scheiner & les autres, après lui, ont donné aux taches qui paroissent sur le soleil, à cause qu'elles paroissent & se dissipent de tems en tems Le mot de *facules* ne se doit pas entendre des taches, mais des parties du disque solaire plus claires que le reste du corps, & qui paroissent après que les taches ont disparu & au même lieu. Les *facules* paroissent sur la surface ou autour de la surface du soleil. Harris. Les *facules* se voyent rarement. Idem.

Ce mot vient du Latin *facula*, qui est un diminutif de *fax*, flambeau, lumiere. Il nous reste l'épigramme d'un ancien Poëte: *Quid praefers faculam pinlerus, quâ nil opus nobis*, &c.

FACULTATIF, ive, adj. Qui donne la faculté. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase: *Bref facultatif*, qui se dit d'un Bréf par lequel le Pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'auroit pas sans cette dispense.

FACULTÉ, s. f. *Facultas.* Tèrme dont les anciens Philosophes se sèrvoient pour expliquer les actions des corps naturels. Ainsi ils s'étoit imaginé dans l'estomac une *faculté* digestive, dans les nèrfs une *faculté* motrice, &c.

Faculté, se dit encore à présent de toutes les vèrtus secrétes des plantes, des minéraux & autres corps dont la Philosophie n'a pû encore trouver les véritables causes. Ainsi on dit que le sene, la rhubarbe, ont la *faculté* de purger. L'epine-vinette a une *faculté* astringente. Ceux qui ne font point profession de science, & à qui l'ignorance n'est pas honteuse, avouent franchement qu'ils ne sçavent pas la cause de cèrtains effèts qu'ils voyent arriver. Mais ceux qui rougiroient d'en dire autant, ont inventé un mot général de *vèrtu* ou *faculté*, par lequel ils pretendent avoir expliqué ce qu'ils ne comprennent pas. Loc.

Faculté, signifie aussi, Facilité, suivant le mot Latin *facilis* d'où il est dérivé. Un paralytique n'a pas la *faculté* d'agir, de se mouvoir; pour dire, la facilité de faire ces choses. *Facultas, facultas.*

Faculté, en tèrme du Palais, signifie puissance morale, droit qu'on a de faire ou de retenir quelque chose. *Jus.* Une femme en puissance de mari n'a pas la *faculté* de contracter, d'agir en Justice si elle n'est autorisée pour cela. Une veuve a par son contrat la *faculté* de renoncer à la communauté de son mari; elle a la *faculté* de prendre des meubles pour son préciput suivant la prisée & sans cruë. Le Domaine du Roi ne s'aliéne qu'à *faculté* de rachat pèrpétuel. Un contrat à *faculté* de reméré. La *faculté* de racheter une rente constituée ne se peut prescrire. De Lange. En ce sens on dit, que quand un Légat vient en France, il faut qu'il fasse vérifier au Parlement son pouvoir & ses *facultez* avant que de faire aucune fonction de sa Légation.

Facultez, au pluriel, se dit encore au Palais des biens d'une pèrsonne. *Res bona.* Quand on présente une caution en Justice, on est obligé de donner un état de ses biens & *facultez*. On ne doit porter des charges publiques qu'à proportion de ses *facultez*.

Faculté, en tèrme d'école, se dit des membres d'une Univèrsité, divisez selon les divèrs arts ou sciences qu'on y enseigne. Il y a quatre *Facultez* à Paris; la *Faculté* des Arts qui comprend les Humanitez & la Philosophie, & qui est la plus ancienne, la plus étenduë, & proprement l'Univèrsité. Elle est divisée en quatre nations: la nation de France; la nation de Picardie; la nation de Normandie; la nation d'Allemagne, qui comprend toutes les nations etrangères, les Anglois, Hibernois, &c. Le Recteur est toujours pris de cette *Faculté*, à l'exclusion des trois autres. Les trois autres *Facultez* sont celle de Medecine, de Jurisprudence & de Théologie. C'est de cette dèrnière que parle Mr Pascal quand il dit dans sa première Provinciale, que les assemblées d'une Compagnie aussi celebre que la *Faculté* de Paris, en font concevoir une haute idee. C'est en parlant de la *Faculté* de Medecine que Molière represente un Médecin menaçant un homme d'encourir la disgrace de la *Faculté*; & qu'il fait dire à un Apothicaire, qu'un malade qui a refusé un remède, est criminel de *leze-Faculté*. Châque *Faculté* a ses Officiers qu'on appelle Sindics, Doyens, Bedeaux. Il y a six Régens qui font tous les jours leçon de Theologie au Collége de Sorbonne & quatre au College de Navarre. Il y a de même six Regens faisans leçon dans la *Faculté* de Droit Dans la *Faculté* de Médecine, il y a des Professeurs en Medecine, Chirurgie, Pharmacie, Botanique, &c. Originairement il n'y avoit que deux *Facultez* dans l'Univèrsité de Paris, celle de Théologie & celle des Arts. Pasq. *Faculté* de Montpellier. Un Docteur en Theologie de la *Faculté* de Paris, soit de Sorbonne, de Navarre, des Cholèts, &c. En ce sens, il a signifié d'abord Licence, ou pèrmission d'enseigner.

Les anneaux ont-ils des Univèrsitez?
Vont-on fleurir chez-eux les quatre Facultez? Boil.

F A D.

FADÂISE, s. f. Chose fade; folie, sottise, bagatelle. *Ineptiae, insulsitas, fatuitas.* C'est une grande *fadaise* d'ajouter foi à tous les conteurs de nouvelles. Cet Auteur a rempli son livre de mille *fadaises*. C'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hazarder quelquefois de grandes *fadaises*. La Bruy. Un fat se fait honneur de leurs *fadaises* impèrtinentes. Costard.

Oüi, ma bile s'échauffe à toutes ses fadaises. Mol.

FADE, adj. m. & f. Insipide; qui est sans sel, sans poivre, ou assez

tres acides qui piquent & qui irritent le goût. *Ineptus, insulsus; fatuus*. La viande sans sel est *fade*. Liqueur *fade*.

A côté de ce plat paroissent deux salades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'hèrbes fades. Desp.

Fade, se dit figurément en choses spirituelles & signifie, Ennuyeux, languissant, dégoûtant. La convèrsation d'un sot & d'un ignorant est fort *fade*. Il n'y a rien de si *fade* que des vèrs prosaïques. La comparaison est *fade*. Ces Épigrammes sont *fades*, il n'y a point de sel, point de pointe. La raillerie est un sel qui rend la convèrsation moins *fade* & plus piquante. S. Evr. C'est une douceur bien *fade* que ce calme qui vous plaît tant. La beauté de la mèr en cet état ressemble tout au plus à celle de ces pèrsonnes qui n'ont ni esprit ni vivacité. Bouh. Il y a des flateurs de tempéramment qui ne pensent à rien en particulier, & qui par un dessein général de plaire à tout le monde, ont une cèrtaine complaisance *fade* qui déplaît. M. Scud. L'amitié est *fade* quand on a senti de l'amour. Roch. Une complaisance trop générale est *fade* & ennuyeuse en convèrsation. S.Evr. Les mauvais Auteurs gâtent le goût du public en l'accoutumant à des choses *fades* & insipides. La Bruy. Une idolence *fade* régnoit dans toutes ses actions. Mlle l'Heritier. Rien n'est plus capable d'affoiblir la piété que les convèrsations vaines & *fades*. Ab. de la Tr.

Tel tu dois, méprisant mille fades *rimeurs,*
Ouïr, sans t'émouvoir, leurs frivoles clameurs.

Jamais mieux de son tems Horace, après Lucile,
Sur les fades *Auteurs ne déchargea sa bile.*

Ce mot *fade*, se prend depuis long-tems dans un sens moral; & Pathelin en parlant de l'air d'une pèrsonne, dit:

En faisant une mine fade.

Ce mot vient de *fatuus*. Nicod. Ménage le dérive de *fatuicia*, qu'on a dit pour *fadaise*. Voyez encore ci-dessous Faërie.

On dit aussi, une beauté *fade*, qui n'a rien d'éveillé ni de piquant: un blond *fade*, un blond de filasse: couleur *fade*, qui n'a point d'éclat ni de vivacité.

FADEUR, s. f. Qualité de ce qui est fade, de ce qui est insipide. *Suavitas fatua*. Il faut à cette viande une sauce de haut goût pour en corriger la *fadeur*.

Fadeur, se dit aussi figurément de plusieurs choses différentes. La *fadeur* de sa mine, de ses manières, de sa convèrsation, est insupportable. Il y a de la *fadeur* dans ses loüanges, dans ses complaisances, dans ses railleries.

Fadeur, s. f. Insipidité. Une cèrtaine manière basse de plaisanter a passé du peuple à la Cour, qu'elle a déja infectée: il est vrai qu'il y entre trop de *fadeur* pour craindre qu'elle s'étende plus loin. La Bruy.

FADIUS, Fadia, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Gens Fadia*. La famille *Fadia* étoit plébeïenne, car il y eût un T. *Fadius* Gallus Tribun du peuple l'an 699. de Rome. Vaillant.

FADRIN, s. m. Vieux mot qui est encore en usage à Barcelonne, où M. Ménage témoigne qu'on dit: c'est un bon *fadrin*, pour dire, un bon garçon. Cela me fait croire que *fadrin* est la même chose que *frère*, & qu'on dit bon *fadrin*, comme on dit quelquefois bon *frère*.

F A E.

FAECES, s. f. & plur. Mot purement Latin, du singulier *fax, fœcis*, la lie. Il se dit en Médecine des excrémens, & en Chymie, des grosses matières qui se fixent après la fèrmentation, ou qui restent après la distillation. Harris. On le dit en François parce que nous n'avons point de tèrme pour exprimer commodément ces choses.

FAENZA s. f. Voyez FAÏENCE.

FAËRIE ou FÉERIE, s. f. Se disoit autrefois des prodiges qu'on attribuoit aux *Fées*. Le don de *faërie*. Gèrvais de Tilbury qui écrivit ses Récréations Impériales pour délasser l'esprit de l'Empereur Othon IV. dit que de son tems il y avoit des amateurs de ces contes de *Fées*. *Quosdam hujusmodi larvarum, quas fadas nominant, amatores audivimus*. Le mot de *Fée* est aujourd'hui tout féminin, mais autrefois il y avoit des *Fées* ou hommes extraordinaires, comme on l'apprend du même Gèrvais de Tilbury. Peut-être que le mot de fadaise tire son nom des *Fées*, en Latin *fada*, & on peut sans leur faire tort les mettre au rang des fadaises: des contes des *Fées* & des fadaises, sont bien à-peu-près la même chose.

Plusieurs parlent de Guenart,
De loup, de l'âsne, de renard,
De faëries & de songes,
De fantosmes & de mensonges. Guyart.

Par *fèrie* & destinée. *Fataliter*. Nicod.

F A G.

FAGE, s. m. Nom propre d'homme. *Fagius*. Les Auteurs du Moréri appellent ainsi un Ministre Protestant du XVIe siécle, que tous nos Écrivains nomment en François comme en Latin *Fagius*. Paul *Fagius* n'a pas fait des remarques sur toute la Bible, comme Munster; mais seulement sur les cinq livres de Moïse, & même ces marques sont sur la Paraphrase Chaldaïque d'Onkelos, qu'il a traduite en Latin, & non pas sur le texte Hebreu. Sa méthode est selon les loix de la Critique... Il ne cite d'ordinaire que des Rabbins, dont il a fait un choix assez judicieux pour n'expliquer que ce qui regarde le sens littéral. Simon. La vèrsion d'Onkelos par *Fagius* avec ses Notes, furent imprimées *in fol.* en 1546. à Strasbourg. On a mis les Notes, dans les *Critici Sacri* imprimez en Anglètèrre. On ne parle jamais autrement, jamais on ne dit *Fage*, mais *Fagius*. *Fagius* avoit plus de connoissance des langues Hébraïque & Chaldaïque que Munster. Il faut suivre l'usage. *Fagius*, originaire de Rheinzabèrn ou Savèr sur le Rhin, s'appelloit Buchlin: à l'éxemple des Sçavans de son tems il changea son nom en Latin. Buch en Allemand est la même chose que *fagus* en Latin, fau ou fouteau en François; & Buchlin la même chose que *fagus*, qui appartient au fau ou fouteau. D'ailleurs *Fage* seroit plutôt *Fagus* que *Fagius*. Enfin, si l'on vouloit mettre son nom en François, il faudroit dire De Fau ou De Fouteau ou de Hêtre & non pas Fage, qui n'est point François.

FAGGIANO, s. m. Bourg ou village de la Calabre citérieure dans le Royaume de Naples. Plusieurs le prennent pour l'ancien *Ufagum*, ville des Brutiens.

FAGNAUX, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Languedoc. *Faniolum*. *Fagnaux* est dans le diocèse de Mirepoix, à trois lieuës au sud de Castelnaudari. Corn.

FAGNE, s. f. Nom propre d'une petite contrée du pays de Liége. *Fania*. Elle est dans la Forêt des Ardennes aux confins de la Champagne, entre la Meuse & les villes de Philippeville & de Mariembourg. La *Fagne* a été venduë aux Évêques de Liége par les anciens Comtes de Hainault. Maty.

Fagne ou Faigne, s. f. Ancien nom propre d'une forêt & d'un bourg de France. Petite contrée de France, voisine de Tierache; & où il y avoit une forêt & un village de ce nom. *Fania*. Elle étoit dans le Hainaut & du Diocèse de Cambrai, non loin de Maubeuge. Il y a encore Le Moustier en *Faigne*, *Monasterium in Fania*, qui est le Monastère de Lobes, d'où dépend une maison où l'on a transféré les restes d'un ancien Monastère appellé *Wasler*, qui étoit autrefois dans la forêt de *Faigne* & qui est détruit depuis long-tems. *Hadr. Vales. Not. Gall.* p. 192.

FAGONA, Le Cap de *Fagona*, *Fagonium*, anciennement *Posidonium promontorium*. Ce Cap est dans l'Anatolie; il s'avance dans la mèr de Marmara, à l'entrée du Golfe de Nicomédie du côté du midi.

FAGONE, s. f. Tèrme d'Anatomie. Nom que l'on donne à une glande, *fagona* ou *fagonus*. La *fagone* est une glande conglomerée, un peu plus molle que le pancréas, située à la partie supérieure du thorax sous les clavicules, à l'endroit où la grosse artère se divise en rameaux souclaviers, on la nomme thymus, parcequ'elle ressemble à la feüille du thim. Dionis.

FAGOT, s. m. Faisceau, assemblage de plusieurs choses menuës liées ensemble par quelque hare ou lien ou enveloppe. *Manipulus, fascis lignorum*, &c. Des *fagots* de bois. Des *fagots* d'hèrbes. Des *fagots* de linge. Des *fagots* de hardes. Il est bas dans les trois dèrniers éxemples.

Fagots, Menus bois ou broutilles liez ensemble dont on fait du feu clair. Les *fagots* destinez pour Paris doivent avoir trois piéds & demi de long, & 17 à 18 poûces de grosseur vèrs la hart, & doivent être garnis de paremens raisonnables. On appelle l'âme d'un *fagot*, le milieu, le menu bois d'un *fagot*. Balzac a appellé un *fagot*, un soleil de la nuit.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *facottus*, qui a été formé du Grec φακὸς. Nicod le dérive de *fasciculus*, parcequ'on disoit autrefois *fascot*. D'autres le dérivent de *fagus*, parceque le fau ou le hêtre, est le bois qui brûle le mieux & qui fait du feu clair. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *fagarum* & *fagotum*. Les Anglois disent aussi *fagot*. Guichart dit que *fagot* vient peut-être du mot עגד, *agad*, qui veut dire, *ramasser*, *rassembler*.

On dit aussi dans le stile bas & familièr, qu'un homme est tout en un *fagot*, lorsqu'il est accroupi, ramassé en rond & qu'il tient peu de place, comme s'il étoit lié à la manière d'un *fagot*. On le dit aussi d'une femme.

En tèrme de Marine on dit, porter une barque, une chalouppe, ou même une maison en *fagot*, quand on a désassemblé toute la charpente qui les compose, pour la transporter plus facilement dans un navire, afin de la rassembler quand on en aura besoin, ou quand on voudra faire quelque habitation.

Fagot, se dit aussi d'un basson ou basse de haut-bois, quand il est demonté, brisé ou porté en *fagot*.

On dit proverbialement qu'un homme nous conte des *fagots*, quand il nous dit des choses fabuleuses ou dont nous ne faisons point d'état: qu'un homme sent le *fagot*; pour dire, qu'il a des sentimens d'hérétique. Ce provèrbe s'introduisit en France du tems de François premier, parcequ'en ce tems-là on brûloit les hérétiques. Marot se plaignoit qu'on ne prêchoit que des *fagots contre ces pauvres hérétiques*. On dit qu'il y a bien de la difference entre une femme & un *fagot*, en parlant de deux choses fort dissemblables. Mais la plus grande difference que l'on y trouve, c'est qu'une femme toûjours parle & un *fagot* ne dit mot. On dit aussi, Prendre l'air d'un *fagot*; pour dire, Se chauffer légérement & en passant. On dit aussi qu'il y a *fagots* & *fagots*. On dit de deux personnes qui sont parens dans un degré fort éloigné, qu'ils sont cousins de si loin, qu'il s'en faut un cent de *fagots* qu'ils ne soient de la même branche.

FAGOTAGE, s. m. L'action, le travail du fagoteur. *Compactio*. Il faut donner tant pour le *fagotage* d'un millier de fagots.

FAGOTAILLE, s. f. *Septum fasciculorum lignearum*. On appelle ainsi dans quelques endroits la garniture de la chaussée d'un étang, parcequ'elle se fait avec des fagots.

FAGOTTER, v. act. Mettre du bois en fagots. *Alligare in manipulos, in fasciculos, in fasces astringere*. Le millier de fagots coute tant à *fagotter*.

Fagotter, se dit aussi figurément & bassement pour, Mettre en mauvais ordre, mal arranger, habiller d'une façon plaisante & ridicule. *Inconcinne, inepte componere, struere*. Qui a *fagotté* cela de la sorte? Voilà qui est bien mal *fagoté*. Qui vous a *fagotté* comme cela? Mol. On dit qu'un homme est *fagotté* d'une étrange sorte, quand il est mal fait, mal bâti.

Se *fagoter* de quelqu'un. Mot très bas; pour dire, Se moquer de quelqu'un. *Illudere*. Vous vous *fagotez* de moi.

Fagotté, ée, part. pass. & adj. …

FAGOTTEUR, s. m. … Bucheron, homme de peine qui travail dans les forêts à faire des fagots. *Fasciculorum structor, lignator*.

Fagotteur, se dit aussi de celui qui fait mal quelque chose, qui s'en acquitte mal.

> *Cy gît la pauvre carcasse*
> *D'un petit* fagotteur *de vers*,
> *Qui tout son esprit à l'envers*,
> *Voulant grimper sur le Parnasse*.

FAGOTIN, s. f. Valet d'Opérateur qui monte sur le théâtre dans quelque place publique pour amuser les sots. *Mimus, histrio, ludio, ludius*.

> *Là dans le Carnaval vous pourrez espérer*,
> *Le bal, & la grand'bande, à sçavoir deux musettes*,
> *Et par fois* fagotin, *& les marionettes*. Mol.

On le dit aussi par mepris de tout homme qui fait le mimique, le plaisant. Quel petit *fagotin*! Ce petit *fagotin* m'indigne, je ne le puis souffrir.

FAGOUÉ, s. f. Glande qui est sous la gorge des animaux. Aux veaux on l'appelle le *ris de veau*. Aux hommes les Medecins l'appellent *thymum* & les Grecs ῥύμμα. Voyez FAGONE.

FAGUENAS, Quelques-uns disent *Faguenat*. s. m. Odeur fade, pourrie, corrompuë, comme la senteur fort d'un corps malpropre & mal disposé, d'un pied de messager, d'un hopital, &c. *Fœtor*. Sentir le *faguenas*. Bussi.

M. Menage avouë que l'origine de ce mot lui est tout-à-fait inconnuë.

F A I.

FAICTIS ou *faictiz* ou *faitis*. Voyez FACTICE.

FAÏENCE. Voyez FAYENCE, FAYANCE.

FAILLE, Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *faute, manquement*. Sans *faille*, c'est-à-dire sans faute.

FAILLIR, *Deficere, errare, labi, aberrare, peccare*. Ce vèrbe est ordinairement neutre & quelquefois actif. Richelet prétend qu'il n'est usité au présent de l'indicatif qu'au pluriel; & il a raison. Car à la réserve d'un ou deux provèrbes & de cette phrase, Le cœur lui *faut*, & peut-être encore de celle-ci, Le jour me *faut*, desquelles même on ne se sert presque plus, même dans le stile familier, & au lieu desquelles on dit, Le cœur lui manque, le jour me manque; tous les autres éxemples par lesquels on prétend prouver que ce vèrbe est en usage au singulier, du moins à la troisième personne *faut*, ne sont point du vèrbe faillir, mais du verbe falloir, comme on le verra par les remarques que nous allons faire tout à l'heure. Ce vèrbe se doit conjuguer ainsi; *Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent; j'ai failli, je faillis, je faillirai, que je faille, que je faillisse, je faillirois*; au participe du passé, on dit *failli*.

Quelques Auteurs donnent encore à ce vèrbe d'autres tems, qu'il prend, disent-ils, du vèrbe *falloir*, confondant ainsi ces deux vèrbes. Ces tems sont le futur de l'indicatif, Je *faudrai*, & les tems composez du vèrbe auxiliaire & substantif *etre*, & du participe *fallu*. Les éxemples qu'ils en donnent sont, Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin. Il s'en *faudra* peu. Peu s'en est *fallu*. Mais il ne faut point confondre ces deux vèrbes, qui ont à la vérité du rapport & pour la signification & pour la conjugaison, mais qui sont pourtant differens. Quant à la signification, *falloir* répond au Latin *opus est, necessarium est, deest, abest*; & veut dire, avoir besoin, être necessaire, être requis pour quelque chose; & parce qu'on n'a pas ce qu'on requiert, il se dit pour manquer, n'être pas présent, n'être pas dans la puissance ni à la disposition de quelqu'un. Pour *faillir*, il répond au *peccare* ou au *deficere* des Latins, & à l'ἁμαρτάνειν des Grecs. Et parceque manquer, *deesse*, n'être pas prêt & présent au besoin, est une espece de faute, que c'est une chose toute semblable à ce que seroit l'action d'un agent libre, qui manqueroit au besoin à quelqu'un & qui par là *failliroit*, pécheroit à son égard: on a dit aussi *faillir* des autres choses quand elles manquent, qu'on ne les a pas ou qu'on ne les a plus. L'eau nous *faillit* en tel endroit. Le pain nous a *failli* après trois jours de marche. Les vivres commençoient à nous *faillir*. Le jour *faillit*; c'est-à-dire, nous manqua, nous a manqué, commençoit à nous manquer, à cesser d'être pour nous. Tous ces tems ou modes, *faillit*, a *failli*, *faillir*, ne sont pas assurément des tems ni des modes du vèrbe *falloir*, ils appartiennent au vèrbe *faillir*; mais ils ont le même sens qu'ont souvent ceux du vèrbe *falloir*, comme dans cette phrase. Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin, &c. Quoiqu'ils soient donc très-differens, ils ont néanmoins du rapport dans leur signification secondaire; ou pour parler plus net, quoique très-differens, ils signifient cependant quelquefois la même chose, comme bien d'autres.

Ils ont aussi comme beaucoup d'autres dans toutes les langues, quelque rapport dans leur conjugaison ou quelques tems semblables, quoique ce soient deux differens vèrbes. Car le singulier du présent de l'indicatif est le même dans tous les deux. Je *faux*, tu *faux*, il *faut*. Cela se prouve parceque ces personnes ont les significations dans lesquelles ces vèrbes ne conviennent point, comme il *faut* beaucoup de complaisance dans le commerce du monde: & il *faut* en cela, c'est-à-dire, il peche. Le cœur lui *faut*. Mais il ne s'ensuit pas que le futur *faudrai*, qui ne se dit communement qu'à la troisiéme personne du singulier *faudra*, & le participe *fallu*, avec les tems qui en sont composez, sont des tems & des modes du vèrbe *falloir* seul, & il ne faut point les communiquer au vèrbe *faillir*. Les éxemples qu'on rapporte ne le demandent point. Cet ami ne lui *faudra* point au besoin; c'est le futur de *falloir* & non pas de *faillir*, & il veut dire, qu'il ne le requèrera pas, parcequ'il l'aura à sa disposition & prêt à le servir, qu'il ne lui manquera pas. Peu s'en *faudra* a le même sens Peu de choses manqueront, seront à desirer, ne seront point présentes, ni en la puissance de celui dont il s'agit, & qui en aura besoin, & de même, peu s'en est *fallu*; car pour le dire en un mot, dans ces trois phrases & les semblables, *faudra* & *fallu*, sont le même vèrbe & ont la même signification que *faut*, *faudroit*, *faudra* dans celle-ci, Il me *faut* ou il me *faudra* peu de choses pour ce voyage. Que vous *faut*-il encore? Je vous le fournirai. Il ne me *faut* plus que deux ou trois cens écus, &c. Il me *faudroit* un ami auprès de ce Seigneur pour obtenir cette grace. Il lui *auroit* fallu quelque recommandation. Or on ne dira pas, je crois que dans ces dernières phrases, *faut, faudra, faudroit, auroit fallu*, soient des tems du verbe *faillir*, & l'on conviendra aisément qu'ils appartiennent au vèrbe *falloir*. Il n'y a pas plus de difficulté à dire qu'ils en sont dans ces autres; cet ami ne lui *faudra* pas au besoin, Peu s'en *faudra*, peu s'en est *fallu*. Et par consequent nulle necessité de confondre ces deux vèrbes.

Celui-ci, c'est-à-dire, *faillir*, signifie, Faire quelque chose contre les loix, contre son devoir; pecher, manquer, commettre des fautes. S'il a *failli*, il faut qu'il soit châtié. C'est une chose humaine que de *faillir*. La repentance est le remède du pécheur qui a *failli*. Abl. Les Poëtes ont fait les Dieux mechans, afin de *faillir* avec éxemples. S Evr. Il briguoit l'amitié des Grands pour pouvoir *faillir* plus impunément. Abl. Annibal qui avoit fait faire des fautes aux autres, se ressentit de la foiblesse humaine & ne put s'empêcher de *faillir* lui-même. S Evr. Les Epicuriens avoient perdu jusqu'à la honte de *faillir*. Id. Les hommes ont cru que l'éminence de leur sexe consiste en la liberté de *faillir*. Le Mait. J'ai *failli*, Madame, je l'avouë. Bussi Rab.

> *Aucuns monstres pour moi domptez jusqu'aujourd'hui*,
> *Ne m'ont acquis le droit de* faillir *comme lui*. Rac.

Ménage dérive ce mot de *faillir*, qui se trouve en la Loi Salique: qui vient de l'Allemand *falen* ou *falleren*, signifiant la même chose

chose. On lit dans la Loi salique tit. 19. *De vulneribus* §. 1. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit, vel cum sagitta toxicatâ eum percutere voluerit, & ei ictus* fallierit, &c. Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, on trouve *falliare* pour *faillir*, *manquer* à son devoir ; & *fallia*, une faillite, une faute, un défaut, un manquement. Au commencement du IIIe T. des *Act. Sanct. Junii*, les Bollandistes ont imprimé ces Loix. Voyez la IVe Partie n. 258. M. Huet le dérive de *fallere*, d'où s'est fait *fallir*. Ajoûtez & le *fallire* de la basse Latinité.

Faillir, a aussi toutes les autres significations de *manquer*. Le cœur lui *faut*, lui a *failli*, lui a manqué ; c'est-à-dire, il n'a pas eu assez de force ni de courage. Sa mémoire lui a *failli*, lui a manqué au besoin. Il n'a pas *failli* d'un mot. Ce mur a *failli* par le fondement, par le bas. Il a *failli* ce marché ; c'est-à-dire, il a manqué à le conclure. Cet Auteur a *failli* en beaucoup d'endroits ; pour dire il a manqué, il s'est trompé souvent. L'Eglise est infaillible, puisque parmi tant d'herésies elle n'a jamais *failli*, & elle n'a jamais *failli*, parcequ'elle est infaillible. Pelisson. Cet homme a *failli* son coup ; pour dire, il a manqué à le faire. On dit aussi, Montereau *Faut*-Yonne ; pour dire, que cette ville est proche de l'embouchure d'Yonne, de l'endroit où elle *faut* ; c'est-à-dire, où elle manque.

On dit aussi qu'une chose a *failli* d'arriver. *Penè accidit, nihil fuit propius quam ut : propè abfuit*, &c. pour dire, qu'elle a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât. Il a *failli* à arriver un grand malheur. On dit dans le même sens, il a *failli* à être tué. il a *failli* à mourir, il a *failli* à se rompre le cou. Il a *failli* à être lapidé. Ablanc. La nouvelle de sa mort *failli* à le faire mourir. Buss. Le Cardinal Impérial avoit *failli* à périr par la tempête. L'Ab. Regn.

Faillir, parmi les Marchands signifie, manquer à payer des léttres de change, les laisser venir à protêt : ce qui est une espéce de banqueroute, mais qui n'est pas si odieuse quand elle arrive par impuissance. Ce Marchand a *failli*, a manqué. *Æs alienum non dissolvit, decoxit.*

On dit en pruvèrbe, Au bout de l'aûne *faut* le drap ; pour dire, qu'il faut aller jusqu'à la fin d'une affaire. C'est une affaire *faillie*, pour dire, c'est une affaire manquée. Il ne s'en *faut* pas le quart d'un, pour dire, il n'y manque rien, le nombre est complet. Celui-ci peut être du vèrbe falloir.

On dit ironiquement, Je ne manquerai pas d'y *faillir* ; pour dire, Je ne ferai rien de ce que vous desirez.

Tant s'en *faut*. *Tantum abest*. Phrâse advèrbiale. Bien loin. Elle est opposée à *au contraire*. Tant s'en *faut* qu'un Chrétien doive haïr son ennemi, qu'au contraire il est obligé de le secourir.

Peu s'en *faut*. Autre phrâse advèrbiale. Il ne s'en manque guère. Peu s'en *faut* que cet ouvrage ne soit achevé. Peu s'en est *fallu* qu'un tel Cardinal n'ait été Pape.

Failli, ie, part. & adj. *Deficiens*. Il est arrivé à jour *failli* ; pour dire, à l'entrée de la nuit. C'est une affaire *faillie*.

FAILLI, s. m. Est un Marchand qui a fait faillite. *Decoctor*. A Lyon il y a un réglement que les *faillis* ou banqueroutiers ou qui demandent du tems, ne peuvent entrer dans la loge du Change. Le *failli* doit donner un état de ses biens à ses créanciers, & en dresser le bilan en debit & crédit.

Outre les significations du verbe, il vouloit dire encore autrefois *méchant*. Ce *failli* glouton d'Arnaldus. Voiture. M. Menage dit que les quatre vèrs dont celui-ci est le premier, sont de M. le Comte de saint Agnan, qui a été depuis Duc. Ce mot de *failli* signifie encore la même chose dans quelques provinces. On dit en Bretagne, un *failli* gars ; pour dire, un mauvais garçon. On dit aussi, il est tout *failli* ; pour dire tout malade, *cui vires sunt exhaustæ, deficerunt*. On trouve encore dans Nicod *cœur-failli*, s. m. & cœur *failli* en adjectif.

Failli, en tèrme de Blâson, se dit des chevrons rompus en leurs montans.

FAILLITE, s. f. Tèrme de Marchand. C'est une espéce de banqueroute. *Inopia, penuria dissolvendi æris alieni*. La *faillite* est pourtant bien distinguée de la banqueroute, même par l'Ordonnance de 1673. Il n'y a que ceux qui font perdre frauduleusement le dû de leurs créanciers, ou qui leur font une cession générale de bien en Justice, qui soient réputez avoir fait banqueroute : & l'on dit qu'un Marchand a fait *faillite*, lorsque sans fraude & par impuissance arrivée par incendie, guèrre, pérte de vaisseau ou par la faute de ses débiteurs, il ne se trouve pas solvable pour payer tous ses créanciers.

FAILLOISE. Tèrme de Marine, qui se dit de l'endroit où le soleil se couche. *Regio solis occidui*. Ce tèrme est vieux.

FAIM, s. f. Ce mot n'est en usage qu'au singulier. Appétit, besoin de manger ; desir naturel de l'animal qui le porte à rechèrcher les alimens nécessaires pour se nourrir. *Fames, esuritio*. Appaiser la *faim*. Gon. Mourir de *faim*. Abl. Reveiller la *faim*. Id. L'austérité de ces Religieux va jusqu'à ne manger uniquement que pour la *faim* ; ils s'arrêtent à la necessité, sans aller jusqu'au plaisir. Fl. Monsieur le Duc d'Orléans disoit de deux personnes pauvres qui s'étoient mariées ensemble, Que la *faim* avoit epousé la soif.

Et la fiévre bientôt tèrminant son destin ;
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la faim. Boil.

La *faim* se fait sentir lorsque les particules âcres & salines picotent les membranes de l'estomac, ce qui arrive lorsqu'il y a quelque tems qu'on n'a mangé, & cela arrive pour les raisons suivantes ; 1° Toute la masse du sang est alors plus âcre, parceque les parties huileuses & balsamiques ont été portées dans toutes les parties du corps pour servir à leur nutrition, c'est-à-dire, à la réparation de celles qui s'étoient détachées & dissipées. 2° Le sang étant plus en mouvement lorsqu'il y a long-tems qu'on n'a mangé, que lorsque la digestion se faisoit, les sels dont il est chargé, aussi bien que la salive, qui vient immédiatement du sang, agissent bien plus violemment qu'auparavant. Il suit de là, 1° Que ceux qui sont d'un tempérament bilieux, les jeunes gens & ceux qui travaillent beaucoup, doivent ressentir plutôt la *faim* que les autres. 2° Que la *faim*, si elle dure longtems, doit causer une grande chaleur & même la fiévre. 3° Que ceux dont les humeurs sont lentes & visqueuses, doivent être moins incommodez de la *faim* que les autres, on remarque en effet que certains animaux dont les humeurs sont telles qu'on vient de dire, vivent très-longtems sans prendre de nourriture. A l'égard de l'homme on croit communément qu'il ne peut pas vivre plus de six ou sept jours sans prendre d'aliment solide, au bout desquels il meurt de *faim*.

La *faim*, selon M. Hécquet, partisan de la digestion par trituration, est une affection *spasmodique* des fibres de l'estomac ou de ce qu'elles sont trop abreuvées de serosités & tenduës inhabiles à leur fonction. Mais il arrive rarement que les organes destinez aux mouvemens naturèls sont atteints de paralysie ; & les spasmes accidentèls, comme dans l'epilepsie, sont de peu de durée ; l'abondance de serosité ne peut entièrement arrêter le mouvement des fibres, non plus qu'une corde ne sçauroit être si fortement tenduë qu'elle ne se courbe.

Ce mot est tiré du Latin *fames*, qui vient du vèrbe Grèc φαγεῖν, *manducare*, manger.

Il y a une *faim naturelle*, qui est le picotement des parois du ventricule par l'esprit acide volatile ; & une *faim animale*, qui est la sensation ou perception de ce picotement, & le desir des alimens qui en dépend. La *faim* est une mauvaise conseillère. Les Indiens trompent leur *faim* par le moyen de pilules composées de feuilles de tabac & de coquillages calcinez. Ces pilules détruisent l'appetit, parceque d'un côté les feuilles de tabac ôtent le sentiment à l'estomac, & que de l'autre les coquillages calcinez absorbent & émoussent la pointe saline-acide du levain de l'estomac ; ce qui suspend l'appétit pour quelques jours. De même les soldats fument du tabac pour tromper leur *faim* & non pour la rassasier, car le tabac ne nourrit point ; mais comme il fait beaucoup cracher, sur-tout quand on le prend en fumée ou qu'on le mâche, il décharge le corps de ces humeurs âcres & salines qui causent la *faim*. Voyez sur la *faim* la préface du traité des alimens par M. Lemery.

Faim canine, est une *faim* insatiable causée par l'acide de l'éstomac devenu corrosif. Elle est ainsi appellée, parceque ceux qui y sont sujets rejettent souvent les alimens comme les chiens : en quoi elle différe de la boulimie qui n'est pas accompagnée de vomissement, mais de deffaillance.

Faim. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déesse chez les Anciens. Ils la plaçoient aux portes de l'Enfèr avec la vieillesse, les Soins, les Chagrins, les Pleurs, les Maladies, la Crainte, la Pauvreté & autres semblables Divinitez. *Vossius de Idol. L. VIII C. 5 à la fin.* Les Lacédemoniens avoient un tableau de la *faim* à Chalcioe dans le Temple de Minèrve. Elle y étoit représentée sous la figure d'une femme hâve & pâle, d'une maigreur affreuse & qui avoit les mains liées derrière le dos, dit Polyœnus L. II. dans Hippodamas. Si les Anciens n'en faisoient pas une Deesse, les Poëtes au moins la pèrsonnifioient. Ovide Metam. L. VI. la represente sous la figure d'une femme seche, qui a le visage pâle & hâve, les yeux enfoncez, le corps maigre & décharné. Virgile l'appelle une mauvaise conseillère, *malesuada fames*, & la place à l'entrée des Enfèrs, comme on l'a dit.

Faim-vale, s. f. Sorte de maladie incurable qui vient aux chevaux. Solpisel.

Faim, se dit figurément en Morale de la passion pour les richesses, les honneurs, pour dire, le desir passionné de les obtenir. *Cupiditas, libido, fames & sitis*, se disent en Latin dans le même sens. En tèrmes de devotion & de spiritualité, on dit fort bien,

 une

une sainte *faim* de la vèrtu, de la justice, de la pèrfection. Cette éxpression vient de ce qui est dans l'Évangile, Bienheureux sont ceux qui ont *faim* & soif de la justice, parcequ'ils seront rassasiez. On ne le dit guère même que dans ce sens, & *faim* est devenu comme un tèrme consacré dans le figuré. On dit encore, Avoir une grande *faim* de la parole de Dieu.

En tèrme de Chymie on appelle *faim* des philosophes, le grand désir qu'ils ont d'apprendre.

On dit aussi par hypèrbole, Mourir de *faim*; pour dire, être pauvre, être dans la nécessité. Ce Prince meurt de *faim*; c'est-à-dire, n'est pas riche à proportion de sa condition. C'est un meurt de *faim*, d'un homme qui n'a pas de quoi vivre. On dit, aussi, Crier à la *faim*; pour dire, être pressé de la nécessité.

On dit provèrbialement, que la *faim* chasse le loup hors du bois, pour dire, oblige les plus fainéans à travailler pour vivre. Ce provèrbe vient de ce que les loups & autres bêtes carnacières sortent des bois pour venir chèrcher leur proie. On dit, Mourir de *faim* auprès de son bien; pour dire, Être avâre & n'oser toucher à son bien pour vivre. On le dit aussi de ceux qui ont du bien embroüillé & hypotéqué, qui n'en peuvent rien tirer pour vivre. Quand deux pèrsonnes fort pauvres se sont mariées ensemble, on dit que la *faim* a épousé la soif.

FAIN, f. m, a signifié autrefois un hêtre ou le fruit de cet arbre. *Fagus*.

Fain est formé du Latin *Fagus*, *faginus*, *fagina*.

FAIN, s'est aussi dit autrefois pour *foin*, alors il vient de *fœnum*, & a une prononciation moins pleine que *foin*, comme on le prononce aujourd'hui.

FAINAM, f. f. C'est un Cap de Macédoine qui est près de l'embouchure du Cabro, & qui s'avance dans le golfe de Salouiki, entre la ville de ce nom & celle de Cassandria. C'est-là qu'étoit autrefois *Egospotamos*. Voyez ce nom.

FAINDRE, v. act. *Fingere*. Il faut écrire *feindre*. Voyez FEINDRE.

FAINE, f. f. Nom propre de femme. *Fanchea*. On célèbre la mémoire de Sainte *Fane* de tems immémorial en l'Église paroissiale de Rosaitthir au Diocèse de Clogre en Ultonie & à Kilhaine, près le mont de Bregs aux confins du Comté de Meath, où l'on consèrve son corps & où l'on croit qu'elle a été Abbesse. Bollandus n'a pas connu cette Sainte, ni même Vareus en ses Antiquitez Hibèrniques. CHASTELAIN, T. I. p. 27. 28.

FAINE, f. f. *Glans fagia*. Le fruit que porte le hêtre, qui est une espéce de gland & dont on engraisse les pourceaux aussi bien qu'avec du gland. On écrit aussi *faine* & c'est un tèrme de coutume, un des usages des bois. *Les usances des bois sont les pâtis, la faine & les glandées*. Il est parlé des *faines* dans la coutume d'Auvèrgne chap. 31. Article 38.

Ce mot vient du Latin *fagina*. On l'a appellé autrefois *fain* & *faye*. Le mot de *faye* signifie encore à présent un lieu planté de hêtres, *silva ex fagis*. Il y a plusieurs pèrsonnes qui ont pris leur nom de là.

FAINÉANT, ANTE, adj. Paresseux, qui ne fait rien ou qui ne veut rien faire. En une République bien policée on doit punir les *fainéans*. *Piger*, *deses*, *desidiosus*. Il y a des Ordonnances contre les *fainéans* & vagabons. Il y a eu des Rois de la prèmière Race qu'on a appellez *Fainéans*. Ce Conseiller a vendu sa charge, il veut vivre *fainéant*. Un *fainéant* est proprement un homme, ou sans vèrtu ou sans cœur, ou sans esprit, ou sans adresse. M. SCUD. L'inutilité fait regarder un homme comme un *fainéant* méprisable. S. EVR. Ce mot est composé de *faire* & de *néant*, qui signifie rien. Voyez Fauchet liv. 10. de ses Antiquitez Franc. ch. 16. On trouve dans les Anciens ôtres & dans les chroniques, *Ludovicus nihil faciens*, Louis le *fainéant*; on écrivoit même autrefois *fainéans*. Aimoin, Moine de Fleuri, dans le second livre des miracles de S. Benoît, *Augusto Karolo rebus humanis exempto, filius ejus Ludovicus successit, qui nihil fecisse prænomen sortitus est, sive quod vix duobus annis regno potitus nil strenuè gessit, sive quod sanctimonialem quandam, sicut à majoribus accepimus, Kale monasterio puellarum abstractam, conjugio copulans sue, peccatum quod nihil esse noscitur, perpetravit.* Boileau appelle les Chanoines, de pieux *fainéans*.

Ce n'est pas que mon cœur du travail le ennemi,
Approuve un fainéant sur le trône endormi. BOIL.

FAINÉANTER, v. n. Être fainéant. *Otio indulgere*, *torpere*. Ce mot n'est pas du bel usage.

FAINÉANTISE, f. f. Oisiveté, paresse. *Desidia*. La *fainéantise* accoûtume les gens à la débauche. Sans les passions on seroit toûjours dans une langueur d'esprit & dans une agréable *fainéantise* qui auroit quelque chose de charmant. M. SCUD. C'est l'amour du luxe qui est cause de cette *fainéantise* où les esprits croupissent aujourd'hui. BOIL. Je ne vois rien de plus ennuyeux qu'une *fainéantise* éternelle. M. SCUD.

FAINTIS, f. m. Ce mot s'est dit autrefois pour *trompeur*. *Fallax*. C'étoit un dérivé de *faindre*, que nous écrivons *feindre*.

FAIRE, v. act. *Je fais* ou *je fai*, *tu fais*, *il fait*; *nous faisons*, *vous faites*, *ils font*. *Je faisois*. *J'ai fait*, *je fis*. *Je ferai*. *Que je fasse*, *que je fisse*, *je ferois*, à la seconde pèrsonne de l'imperatif *fai*, *fac*, il prend une *s* devant une voyelle, *faites*, *facite*, & à la troisième qu'il *fasse*, *faciat*, qu'ils *fassent*, *faciant*. Créer, produire, *Facere*. Dieu a *fait* de rien toutes choses: c'est lui qui *fait* naître, qui produit tout ce qu'il y a au ciel & en la tèrre. La parole *a été fait* chair. PÉLISSON. On dit communément, Le vèrbe s'est *fait* chair, comme a traduit le P. Bouhours.

La prèmière syllabe du participe *faisant* & de toutes les pèrsonnes de l'imparfait *faisois*, &c. se prononcent comme si elles étoient écrites avec un *e* muet, *fesans*, *fesois*, &c. & quelques-uns même l'écrivent ainsi, mais ce n'est pas l'usage le plus univèrsel. A l'impératif on dit & on écrit *fais* ou *fai* sans *s*, *fai* donc ce qu'on te dit, comme *vien* ça, vien donc, *croi* moi, &c.

Va cours & tâche d'apprendre
Ce qui se passe d'Aléxandre
Les combats victorieux;
Et fai que l'on te raconte
Une gloire qui fait honte
A celle des Demi-Dieux. TETU.

FAIRE, se dit aussi des caûses secondes qui produisent, qui en engendrent quelque chose. Chaque espéce d'animaux & de plantes *fait*, produit & engendre son semblable. Cet homme a *fait* un enfant à sa femme, il l'a renduë enceinte. Cette femme a *fait* un enfant à son mari; c'est-à-dire, elle est accouchée.

FAIRE, signifie aussi, Agir, travailler, tant à l'égard des hommes que des animaux. Monsieur Vaugelas trouve ces deux maniéres également bonnes: *ont-ils* pas *fait* ou *n'ont-ils* pas *fait*? avec ou sans la négative *ne*. M^rs de l'Académie préfèrent la négative *n'ont-ils* pas *fait*?

Cy gist l'homme heureux tout-à-fait
Qui laisse dire, & toujours fait.

Ce Grand Capitaine a *fait* mille belles actions. Ce Philibèrt de Lorme qui a *fait* le Palais des Tuilleries, qui l'a bâti. *Faire* un portrait, une horloge. *Faire* un chèf-d'œuvre. C'est un homme qui ne sçait rien *faire*. Un valet à tout *faire*. Il ne sçait ce qu'il *fait* ni ce qu'il dit. Ce cheval *fait* bien le manége. Je n'y sçaurois que *faire*; pour dire, je n'en suis pas cause. Que vous ai-je *fait* pour me haïr?

Et toûjours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, & ne sçauroit se plaire. DESPR.

Mon cœur, que le Ciel fit délicat & sincère,
N'aimeroit que trop bien, si je le laissois taire. DES-H.

On a dit au Médecin de feu Monseigneur, fils du Roi Louis le Grand:

En consèrvant une tête si chère,
Point ne sera trop fatigante affaire,
Voulez-vous plaire à la Cour, à l'Etat,
Faites *si bien que n'ayez rien à* faire.

FAIRE, se dit aussi des choses inanimées. Ce moulin *fait* un septier de farine par heure. La quinte & la quarte *font* une octave. Deux & deux *font* quatre. Les parties *font* ou composent le tout. Deux lignes inclinées *font* un angle. Ce mur *fait* un coude. Ce bâtiment *fait* face sur la rivière. Ces deux figures ont une belle symetrie. Le fèr trempé *fait* ressort.

FAIRE, se dit aussi en parlant des choses spirituelles. *Faire* son oraison à Dieu, lui *faire* un présent de son cœur. *Faire* un Poëme, un livre, un sèrmon. *Faire* une énigme. *Faire* son thême. *Faire* un raisonnement, une réfléxion. Faire un édit, une loi, une ordonnance. *Faire* un compromis, un acte. *Faire* bien un compte. *Faire* des histoires, des contes jaûnes, bleus, violèts, à pèrte de vûë, c'est les inventer à plaisir. Cette raison *fait* pour moi, c'est-à-dire, me favorise. *Faire* sèrment en Justice. *Faire* reprimende. *Faire* réparation d'honneur.

Il se dit aussi de la plûpart des ouvrages des Arts méchaniques, *faire* une porte, *faire* un coffre; *faire* une sèrrure, *faire* un pont. Néanmoins pour les grands ouvrages d'Architecture on dit plûtôt construire ou bâtir, élever, ériger que *faire*. Bâtir une ville, ou une maison, construire une Église, ériger des temples & des autels, élever des arcs de triomphe, des monumens à la gloire des Héros, est mieux que *faire* une maison, une ville, &c.

FAIRE, signifie encore, Caûser, être caûse. L'antimoine *fait* vômir. La malpropreté *fait* mal au cœur. Il a *fait* ensorte que son affaire

affaire a réussi. La gélée *fait* fendre les piérres. La vie *fait* le plus petit de mes soins. Voit.

Faire, signifie aussi, Contribuer à l'action de quelque agent. La qualité de la têrre *fait* beaucoup pour rendre les fruits meilleurs. Dans les operations chymiques le menagement du feu *fait* tout. Cette piére, cette recommandation, a *fait* beaucoup au jugement de ce procès. La joie *fait* beaucoup pour la santé. On dit aussi, *faire* pour un autre; pour dire, agir pour lui. On fait souvent par autrui ce qu'on ne peut faire par soi-même. Cela ne fait rien à l'affaire; pour dire, n'y sért de rien.

Faire, se dit aussi négativement d'une cessation d'agir ou de quelque manquement. *Faire* la meridienne. *Faire* l'école buissonniére; pour dire, s'absenter de la classe, ou, comme disent les écoliers dans quelques Provinces, tripper sa leçon. *Faire* des fautes, un solécisme. *Faire* un pas de Clêrc, un faux pas. Cet homme passe les jours entiérs à ne rien *faire*, ou à rien *faire*; il y a des occasions où *à rien faire* sans negation vaut mieux & a plus de grâce qu'*à ne rien faire* avec une négation, c'est le sentiment de l'Academie Françoise, qui l'a ainsi décidé à l'occasion de ce vèrs: *Passer*

Les nuits à bien dormir, & les jours à rien faire.
Les nuits à bien dormir, les jours à ne rien faire.

Le prémiér vèrs fut préféré au second.

Faire, se dit aussi de la maniére d'agir dans les choses, soit en bien ou en mal. Ainsi on dit, voilà bien des façons de *faire*. *Faire* le pied de veau, la revérence. *Faire* des cérémonies. *Faire* du bien ou du mal. *Faire* plaisir. *Faire* de la peine. *Faire* la grâce, la courtoisie. *Faire* un présent. *Faire* bonne mesure. *Faire* des avances. *Faire* des démarches. Au contraire, *faire* affront. *Faire* incartade. *Faire* la grimace. *Faire* la mouë, la morgue. *Faire* les cornes. *Faire* la mine. *Faire* la nique. *Faire* la figue à quelqu'un. Voyez Figue. *Faire* le pied de gruë. On dit aussi, Envoyer *faire* panser, envoyer *faire faire*, quand on chasse quelqu'un indignement. Cette dérniére façon de parler a quelque chose d'obscene. On dit encore, Cet homme *fait* plus qu'il ne peut; pour dire, qu'il fait des efforts extraordinaires, soit de travail, soit de dépense. Il a *fait* tous les cinq cens de nature. Il *fera* pour vous l'impossible; c'est-à-dire, il tentera tout.

Faire, signifie aussi, Contrefaire, vouloir paroître; prétendre paroître autre qu'on n'est. *Faire* le bon. *Faire* le bon Apôtre. *Faire* le chien-couchant, la sainte Nitouche. *Faire* l'homme de bien, l'habile-homme, le brave, le fanfaron. *Faire* le niais. *Faire* le beau. *Faire* le mort. *Faire* le sot. *Faire* la bête, c'est faire quelque action imprudente. *Faire* le mauvais; c'est-à-dire, menacer, paroître plus méchant qu'on n'est. Ne *faire* semblant de rien.

Faire, se dit en parlant du choix d'un genre de vie & même de la bonne ou mauvaise maniére d'y réussir. Il a *fait* profession dans un Monastere. Il *fait* profession d'honneur. Il *fait* la Medecine, la banque, la marchandise. Il *fait* le metier d'Avocat. Ce Magistrat *fait* bien sa charge. Il a *fait* son année, son quartier, son semestre. On le *fait* bien à la Cour. Les affaires font les hommes. Ce valêt *fait* bien son devoir. Ce Prédicateur *fait* mérveilles.

Faire, signifie encore, Employer un cértain espace de tems à venir à bout de quelque chose. Le soleil *fait* son cours en un an. Cet écolier a *fait* ses études. Ce Courier a bien *fait* du chemin en peu d'heures, il a *fait* grande diligence. Cet homme *fait* bien sa cour, est assidu auprès du Prince. Son tems est *fait*; pour dire, il a achevé le tems qu'il devoit sérvir; ou pour dire, il est vieux, il n'est plus à la mode.

Faire, se met avec les noms de chemin. J'ai *fait* bien du chemin en peu de tems. J'ai *fait* aujourd'hui quatre lieuës, je n'en *ferai* demain que dix. Un Courier ne peut *faire* plus de quarante lieuës par jour. *Faire* une longue traite.

La Mort en faisant *sa tournée*,
Chemin faisant *passa chez-moi*.
Elle y trouva la fiévre accompagnée
De tous les maux qu'elle entraine après soi.
Nouv. ch. de vers.

Faire, se dit souvent de la chose sur laquelle tombe une action, sans exprimer le nom de l'action. Ainsi l'on dit, Pour gagner le jubilé dans l'année-sainte, il faut *faire* les sept Eglises de Rome; c'est-à-dire, *faire* la visite des sept Eglises. Cet Evêque n'est pas avancé dans sa visite, il n'a encore *fait* que cent Paroisses; c'est-à-dire, *fait* la visite que de cent Paroisses. Vos invitations sont-elles achevées? A peine ai-je commencé. Je n'ai *fait* que vingt maisons; c'est-à-dire, Je n'ai fait des invitations qu'en vingt maisons. Les éxamens finiront bien-tôt, nous avons *fait* aujourd'hui dix écoliers; *fait* l'éxamen de dix écoliers. Le Commissaire n'a *fait* que deux Régimens, n'a fait la revuë que de deux Regimens. Aurez-vous bien-tôt *fait* ce livre? *fait* la lecture de ce livre. Je ne puis vous rendre sitôt compte de cet ouvrage, je n'ai *fait* que trois livres; c'est-à-dire, je n'ai *fait* la critique, l'éxamen que de trois livres, je n'ai lû que trois livres.

Faire, signifie aussi, Disposer absolument d'une chose. Cet homme est facile à gouvèrner, on en *fait* tout ce qu'on veut. Il l'a livré à son ennemi pour en *faire* à son plaisir. Il en *fait* comme des choux de son jardin, veut dire, il en dispose absolument. Cette expression est basse. Vous *ferez* de moi tout ce qu'il vous plaira. Voit. On ne sçauroit rien *faire* d'une armée sans discipline. Un Musicien se vantant de *faire* de sa voix tout ce qu'il vouloit, une pèrsonne qui le vit fort mal habillé, lui dit de s'en *faire* une culotte. Abl. Il delibera ce qu'il devoit *faire* de moi. Id. Il *fait* le maître. Il *fait* la loi aux autres. Il *fait* la part au plus jeune. Il lui *fera* encore long-tems leçon.

Faire, s'employe aussi pour signifier, Cultiver, recueillir. *Faire* les blez, les mars, c'est labourer & semer en automne & au printems, c'est aussi recueillir. *Faire* ses foins, son aout, sa recolte, ses vendanges.

Faire, signifie aussi, Avoir soin de quelque affaire particuliére & la mettre en ordre, la ranger, la disposer; comme l'usage qu'on en veut *faire*, la necessité, la bienséance, la coutume le demandent. *Faire* la dépense. *Faire* son ménage. *Faire* la cuisine.

Faire le fruit, signifie preparer le dessèrt dans les repas, l'arranger, en régler l'ordonnance, la disposition. *Faire* des liqueurs, se dit de celles qu'on boit, & signifie les préparer; on dit aussi *faire* toutes sortes d'eaux.

Faire, signifie aussi, Finir, tèrminer, rompre. Cet homme a *fait* avec moi, je veux rompre tout commérce avec lui. Cela vaut *fait*. C'est *fait* de lui, pour dire, la vie ou la fortune sont desespérées.

Ma foi c'est fait *de moi, car Isabeau*
M'a conjuré de lui faire un rondeau. Voit.

On n'a jamais *fait* avec lui; pour dire, il ne finit rien ou il demande toujours. Aussi-tôt dit, aussi-tôt *fait*. Je *ferai* tant que j'en viendrai à bout. Il ne *fait* que d'arriver; pour dire, il vient d'arriver. On dit, Ce qui est *fait* n'est pas à *faire*; pour dire, qu'il faut toujours gagner tems, & avancer sa besogne: &, Ce qui est *fait* est *fait*; pour dire, il n'y a point de remede.

Faire, se prend pour estimer, juger. On le *fait* riche de cent mille écus; c'est-à-dire, on estime qu'il a cent mille écus de bien: cela est du stile familier. Dans un stile plus élevé, en parlant de voyage, de route, de navigation, on se sért du mot de *faire* dans le même sens. Je me *faisois* alors à 50 lieuës du Cap blanc. Frezier; c'est-à-dire, j'estimois que j'étois à 50 lieuës du Cap blanc.

Faire, se dit aussi en plusieurs solennitez. *Faire* les Rois, la Saint Martin. *Faire* grand chère. *Faire* carrousse. *Faire* beau bie. *Faire* noces. *Faire* des feux de joie.

Faire, supposer. *Facere, fingere, supponere*. *Faites* que cela soit: quel mal y a-t-il? *faisons* aujourd'hui qu'un Zuinglien ait à nous dire les mêmes choses, comment le soutiendront-elles? Pelisson.

Faire, se dit absolument en plusieurs phrâses. Il *fait* chaud. Il *fait* beau. Il *fait* mauvais marcher. Il y *fait* bon, donnous, &c. Il *fait* nuit.

En tèrme de guèrre on dit qu'un Capitaine *fait* des soldats, *fait* des troupes, *fait* une compagnie, un régiment; pour dire, qu'il léve des soldats, qu'il les enrolle pour sérvir: qu'un General *fait* son train, *fait* son equipage: qu'on a *fait* tant de chevaux d'artillerie, &c. On dit aussi, *Faire* des armes, escrimer. *Faire* assaut. *Faire* un coup d'epée, un coup de pistolet. *Faire* feu de la courtine, du flanc. *Faire* sentinelle. *Faire* le guêt.

En tèrme de Marine, on dit qu'on va *faire* voile, quand on se met en mèr pour voyager ou continuer son voyage. *Faire* voile, c'est aller sur mèr, voyager sur mèr, avancer sur mèr en se sèrvant des voiles. *Faire* voile de l'artimont, c'est avancer sa route, son chemin, en se sèrvant de la voile de l'artimont. *Faire* force de voiles & de rames; pour dire, employer toutes ses forces pour avancer chemin. Nous vimes l'avant-garde des Ennemis, qui se séparant du corps de bataille, *faisoit* force de voiles pour tomber sur la tête de notre avant-garde. M. le Comte de Toulouse. *Faire* signal, c'est donner un signal dont on est convenu, comme de tirer cèrtain nombre de coups de canon, mettre des fanaux, &c. *Faire* signal d'incommodité, c'est avértir par quelque signal qu'on est incommodé, qu'on a besoin de secours, ce qui se fait par éxemple, lorsque le vaisseau *fait* eau, lorsqu'on a pèrdu quelque mât, des voiles, des varangues, &c. par un coup de vent, par la tempête. *Faire* des vivres, c'est dans le cours d'un voyage, d'une navigation, aller chèr-

chér

cher des vivres dont on manque, ou dont on doit manquer bientôt.

On dit aussi, *faire* le nord, *faire* le sud; pour dire, Courir, naviger ou gouvérner suivant un certain rumb de vent. *Faire* vent arrière. *Faire* son quart, se dit des matelots qui doivent travailler de suite quatre heures, soit pour la garde du vaisseau, soit pour les manœuvres. *Faire* eau, se dit d'un vaisseau mal joint, & où il entre de l'eau. *Faire* de l'eau en tèrme de Marine, veut dire, aller chércher de l'eau douce, faire provision d'eau douce pour le vaisseau. Nous crûmes aller *faire* de l'eau à un ruisseau qui coule dans une petite anse. FREZIER. Outre cette signification, cette expression de *faire* de l'eau, en a une autre dans l'usage ordinaire. Voyez plus bas.

Faire du bois, en tèrme de Marine, signifie *faire* provision de bois pour brûler sur un vaisseau pendant le cours de la navigation. Pendant qu'on *faisoit* l'eau, on *fit* aussi du bois. FREZIER. On dit aussi, comme il paroit, *faire* l'eau, *faire* le bois. *Faire* du vin, de la farine, &c. se dit dans le même sens. *Faire* du biscuit, se dit quand on descend en tèrre pour prendre du biscuit quand on en a besoin. On dit aussi, *faire* canal, quand les galères prennent le largue sur la mèr. *Faire* filler un cable, ne point *faire* travèrser le vaisseau afin que le cable venant d'être abossé, ne *fasse* pas trop de force sur l'ecubier, &c. Le navire *fait* chappe, lorsqu'au lieu de virer vent dèrrière, il fait tout le tour, & se trouve dans le même situation qu'il étoit; ce qui n'arrive guère que par une mauvaise manœuvre. On dit encore *faire* sèrvir, en parlant des vaisseaux, qui après s'être arrêtez quelque tems en pane, se remettent en route. On dit *faire* abordage, lorsqu'un vaisseau donne contre un autre par accident, aller à l'abordage se dit dans un autre sens, lorsqu'on fait insulte à un vaisseau ennemi. On dit simplement aborder dans l'un & dans l'autre sens. Vent *fait*. Voyez FAIT.

En tèrme de Peinture, *faire*, signifie travailler, s'appliquer à quelque chose. Ce Peintre *fait* l'histoire, cet autre *fait* des animaux. DEPILES. On le dit de même dans tous les Arts, lorsqu'un ouvrier s'applique à une sorte d'ouvrage en particulier.

Au jeu on dit *faire* un doublet, *faire* rafle, quand on améne deux ou trois points semblables au jeu de dez. Au picquet on dit *faire* pic & repic, *faire* capot. *Faire* les cartes, c'est lever le plus de mains. *Faire* la bête, c'est *faire* jouër & entreprendre de gagner, & pèrdre ensuite. *Faire* le talon, c'est lever la dèrnière main. Et on dit absolument, C'est à vous à *faire*; pour dire, à battre les cartes. *Faire* la vole, la devôle ou virevôle.

FAIRE, en tèrme de jeu de Billard, signifie mettre une bille dans la belouse. *In cavum trudere.* On le dit de la bille, & de la pèrsonne même qu'on prend pour la bille. J'ai été fait vingt fois en un quart d'heure. Il m'a *fait*, il a *fait* ma bille. M'allez-vous encore *faire*?

Faire tenême. Tèrme de la science héraldique, qui se dit d'une cérémonie des anciens tournois, lorsque les Chevaliers pendoient leurs Écus aux fenêtres des maisons les plus proches de la lice pendant quelques jours, afin qu'on connût les principaux tenans ou assaillans.

On dit aussi en tèrme de Marchands, Vous me *faites* cela trop chèr, je n'en veux rien offrir; pour dire, Vous le prisez excessivement. Je n'en *fais* point à moins de tant; pour dire, Le moins que je le puisse vendre, j'en veux avoir tant. On dit aussi, qu'un Marchand *fait* pour un autre; pour dire, qu'il vend en son nom, qu'il est son commissionnaire; qu'il fait les deniers bons, la maille bonne; pour dire, qu'il en rend bon compte, & paye le dechet. *Faire* faillite, *faire* banqueroute, *faire* cession de biens. Il a fait un trou à la nuit, un trou à la lune, il s'est evadé.

FAIRE, en tèrme de Bonneteur, c'est la même chose que filouter. *Decipere, circumvenire, fraudare.* Quand les Bonneteurs voyent des Provinciaux, ils disent qu'ils sont bons à *faire*. *Ad fraudem idoneos, opportunos esse.* Cet homme a déja été *fait* plus de cent fois, sans en être plus sage, ni plus expérimenté.

On dit en terme de Palais, qu'on *fait* à sçavoir dans toutes les publications qui se font en justice. Sçavoir *faisons*, est la formule par où commencent les sentences. Ce *faisant*, & vous *ferez* bien, c'est la fin de toutes les Requêtes; & on dit, Soit *fait* ainsi qu'il est requis, quand on les entérine. On dit aussi, *Faire* & parfaire le procès à quelqu'un; pour dire, Instruire quelque accusation contre lui & donner sentence. On dit aussi, *Faire* défaut, *faire* sa comparution pèrsonnelle, *faire* sa plainte, son enquête, son information, *faire* intèrroger la partie. On l'a fait mourir par Justice, il a été executé à mort.

En tèrme de Charpenterie, *faire* tirer les tenons, c'est pèrcer le trou de biais vèrs l'épaulement pour mieux *faire* joindre les bois.

FAIRE ENSORTE QUE, dit plus que *faire* simplement, c'est donner ses soins à une chose, avoir attention particulière pour la faire réüssir, prendre des moyens pour l'éxecuter. On le dit des choses morales & des choses physiques. *Faites ensorte que* ma maison soit achevée dans six mois, *faites ensorte que* j'obtienne la grâce que je demande. Quelquefois *faire* se met pour *faire ensorte*. *Faites* que je sois content.

FAIRE, signifie quelquefois *attribuer*. Il m'a *fait* dire des choses à quoi je n'ai jamais pensé.

FAIRE, précédé d'un *que* & d'une négation, marque le besoin, signifie besoin. Je *n'ai que faire* de votre argent, &c.

FAIRE, mis avec le pronom pérsonnel, & suivi d'un datif, signifie se former, s'accoutumer. *Assuescere.* Se *faire* à la fatigue, aux affaires, &c. J'ai bien eu de la peine à me *faire* aux manières de cet homme-là. Enfin je m'y suis *fait*. On dit d'un homme qui est accoutumé à quelque chose, qu'il est *fait* au badinage.

FAIRE, se met pour le vèrbe qui a déja été énoncé. Je lui ai ecrit & je le *ferai* encore. On n'ecrit point mieux que *fait* Ciceron.

Ce vèrbe est le plus étendu de la langue & a encore une infinité d'autres sens, suivant les divèrses applications qu'il a avec prèsque tous les noms & les vèrbes. Voici des éxemples des principaux.

Faire affaire, c'est conclure un marché. *Faire* ses affaires, c'est s'enrichir, c'est aussi aller à la garderobe. On dit aussi, qu'un homme s'est *fait* des affaires avec quelqu'un; pour dire, qu'il s'est broüillé avec lui, qu'il s'est embarassé en de méchantes affaires envèrs lui.

Faire agir, c'est employer quelqu'un, remuer quelques ressorts pour venir à bout de quelque chose.

Faire amitié, c'est donner des démonstrations d'amitié. *Faites*-moi cette amitié a un sens tout différent, & signifie, *faites*-moi ce plaisir, rendez-moi ce sèrvice. Toutes ces expressions sont des tèrmes de familiarité, & ne sont en usage qu'entre des amis, entre des pèrsonnes égales ou à peu près égales.

Faire l'amour, c'est tâcher de plaire à quelque Dame & de s'en *faire* aimer. Plus ordinairement *faire* l'amour à une fille ou à une femme, c'est la rechèrcher en mariage. *Faire* des amitiez, c'est caresser quelqu'un pour l'engager à nous aimer. *Faire* les doux yeux, c'est regarder amoureusement une femme.

Faire de l'argent, c'est recueillir de l'argent ou vendre quelques hardes pour en avoir. Cet homme *fait* argent de tout.

Faire des armes, c'est escrimer, apprendre à *faire* des armes, c'est joindre l'art à la vèrtu.

Faire la barbe à quelqu'un, c'est le râser, lui couper, lui tondre la barbe. *Barbam tondere, radere.* On dit aussi *faire* le poil, *faire* les cheveux. Les Chirurgiens & Pèrruquiers mettent à leurs enseignes: Ici on *fait* le poil & les cheveux proprement. *Faire* la barbe à quelqu'un, est une expression metaphorique & provèrbiale, qui semble fort ancienne & être venuë de ce qu'autrefois, comme il est marqué dans les loix d'Allemagne, Tit. 66. il étoit défendu de tondre un homme libre; car *faire* bien la barbe à quelqu'un, c'est le braver, le dompter, le réduire. On dit tondre au même sens. Voyez Pasquier, *Rech. L. VIII. Chap.* 10.

On a beau *faire*; pour dire, quelque éffort qu'on *fasse*. Il *fait* beau voir; pour dire, c'est une chose agreable à voir. En ce sens il est souvent ironique.

Il nous feroit beau voir attachez face à face,
A pousser de beaux sentimens. MOL.

Faire le bèc; c'est-à-dire, instruire quelqu'un de ce qu'il doit dire. On dit quelquefois emboucher. Voyez EMBOUCHER.

Faire branche, en tèrme de Jardinage & d'Agriculture, se dit des arbres qui commencent à pousser, à jetter des branches, *frondere, frondescere, ramescere.* Quand ils ont trop de branches il faut en couper une partie, *luxuriem ramorum compescere, depascere.*

Faire du bruit, c'est non-seulement offenser l'oreille, mais encore *faire* quelque plainte qui *fasse* de l'eclat.

Faire bon, c'est être caütion de quelqu'un ou promettre de payer lui-même.

Faire à son badinage, c'est accoûtumer quelqu'un à être complaisant à toutes ses humeurs & volontez. *Faire* des complimens de quelqu'un à une autre pèrsonne, est la saluer de sa part, lui faire honnêteté. Je vous prie de faire mes complimens à un tel, de l'assurer de mes respects, de le saluer de ma part. Un tel vous *fait* ses complimens, ou bien m'a chargé de vous *faire* ses complimens. L'une & l'autre phrase s'employent également & signifient la même chose. On dit aussi *faire* des remèrcimens,

Se

Sa belle & son aimable mère,
M'a donné charge de vous faire
Mille & mille remercimens,
Cent & cent mille complimens;
Ce sont en tout deux cens deux mille.
Mais c'est que la Dame est civile. Voit.

Faire la Comédie, c'est être Comédien, *faire* un tel pèrsonnage, *faire* le plaisant, le bouffon. *Faire* Achille, Aléxandre, c'est-à-dire, les representer. Les Comédiens disent qu'ils ont *fait* un four, quand ils n'ont pû representer faute d'auditeurs.

Faire corps neuf, c'est se rétablir en santé après une grande maladie, & avoir purgé toutes les mauvaises humeurs qu'on avoit auparavant.

Faire la cour ou *faire* sa cour à quelqu'un, n'est pas seulement être assidu auprès de lui, y être souvent, y employer beaucoup de tems, comme on l'a dit dans un des articles précédens, c'est encore avoir, prendre des manières, faire & dire des choses qui lui soient agréables, qui lui rendent agréable la pèrsonne qui a ces manières, qui fait ou dit des choses. *Faire* sa cour, c'est par ses assiduitez, ses déférences, ses complaisances, ses paroles, ses actions, ses services & toutes ses manières, par ses présens même, se rendre agréable à une pèrsonne, la disposer bien en sa faveur, meriter & gagner son amitié, ses bonnes graces, sa protection. Il se dit premièrement par rapport au Roi, puis aux Grands Seigneurs, aux Supérieurs quels qu'ils soient, & quelquefois par une plus grande politesse, ou par un élégant badinage, on l'employe en parlant des égaux. Ce Courtisan est un esprit agréable & délicat; pèrsonne ne *fait* mieux, ne *fait* si bien sa cour au Prince que lui. Cet homme apparemment attend quelque chose d'un tel Seigneur; car il lui *fait* très-régulièrement la cour. Ce Gentilhomme est adroit, il sçait *faire* la cour de tout à son maître: aussi pèrsonne n'est-il si bien auprès de lui. Je lui en ai *fait* ma cour. Je lui ai *fait* ma cour de cela; c'est-à-dire, Je lui ai *fait* compliment sur cela. J'ai eu sur cela des menagemens de complaisance pour lui; ou bien, je lui ai donné, je lui ai fait présent de telle chose dont il avoit envie, qui devoit ou qui pouvoit lui faire plaisir. Je lui *fais* ma cour regulièrement deux fois la semaine; c'est-à-dire, Je me rends auprès de sa pèrsonne.

On dit au contraire des choses qui ne peuvent ou ne doivent pas être agréables, que les dire ou les *faire*, ce n'est pas faire la cour aux gens, que ce n'est point entendre à *faire* la cour; que c'est mal *faire* la cour. Ce n'étoit guère bien *faire* votre cour que de lui repondre comme vous avez fait. Vous lui avez bien mal *fait* votre cour de lui refuser cela, ou en lui refusant cela.

Faire le Diable, *faire* l'enragé, c'est vouloir tout pèrdre, ruïner, saccager. Il se dit aussi en bonne part de ceux qui *font* quelque chose d'extraordinaire, & qui paroît au-delà de la force humaine.

Faire difficulté, c'est balancer à *faire* quelque chose. *Faire* une difficulté, c'est y proposer un obstacle.

Faire de l'eau, outre la signification que cette phrâse a dans la marine, elle signifie à l'ordinaire, Uriner, lâcher son eau. Et on dit de celui qui entreprend une affaire au-delà de ses forces, qu'il n'y fera que de l'eau toute claire. On dit aussi, *Faire* du vin de Nazareth, quand on rend du vin par le nez.

Faire les exércices, c'est apprendre à monter à cheval, à faire des armes, à danser & autres choses qu'on apprend aux Académies.

Faire les exércices, en tèrmes de dévotion, c'est *faire* la retraite, les *exercices* de S. Ignace. Voyez EXERCICE.

Faire etat, signifie la résolution qu'on a prise de faire quelque chose. *Je fais état* de partir demain: pour dire, j'ai résolu de, &c. *Faire* état, signifie aussi estimer, croire, être pèrsuadé, poser pour chose cèrtaine. *Existimare, pro certo habere.* Je *fais* etat que mes vignes me produiront cette année cent piéces de vin. *Faites* état qu'ils sont plus animez contre vous que jamais. *Faites* etat qu'on n'estime même dans le monde que la vèrtu, & qu'on n'a que du mepris pour le vice.

Faire faire, c'est commander de *faire* quelque chose. Il a *fait faire* des souliers, des habits.

Faire fête, c'est *faire* caresse à quelqu'un. Se *faire* de fête, c'est se mêler de *faire* quelque chose sans y être invité de pèrsonne.

Faire figure dans le monde, à la Cour, c'est y tenir un rang considerable.

Faire florès, c'est paroître avec éclat & *faire* plus de dépense qu'on ne peut.

Faire fonds sur quelqu'un, c'est s'assurer sur sa parole, sur sa bonne foi. *Faire* un fonds, c'est amasser de l'argent & le destiner à quelque emploi. On a *fait* un fonds de telle somme pour l'artillerie.

Il y aura fort à *faire*; pour dire, que le travail sera fort difficile.

Se *faire* fort de quelqu'un, c'est répondre de lui, être assûré qu'il agreera ce qu'on *fera* en son nom, qu'on lui *fera* trouver bon.

Faire fortune, c'est s'avancer en biens & en honneurs.

Faire de la tèrre le fossé; c'est-à-dire, Trouver le moyen de *faire* une dépense qu'on prend sur la chose même. C'est une expression provérbiale.

Faire foi & hommage, c'est, Jurer fidélité à son Seigneur en entrant en possession d'un fief.

Faire gras, c'est manger de la chair aux jours deffendus; *faire* maigre, c'est s'en abstenir; & *faire* carême, c'est jeûner exactement les quarante jours.

Faire le gros Monsieur, *faire* le gros dôs, le rominagrobis, c'est vouloir paroître riche.

Faire la guèrre, *faire* la paix, *faire* un procès, un accord, c'est attaquer quelqu'un ou s'accommoder avec lui. On dit aussi, *faire* la guèrre à l'œil, pour dire, Obsérver les conjonctures favorables.

Se *faire* honneur de quelque chose, c'est *faire* paroître qu'on l'a *faite*, en tirer vanité.

Faire jouër une mine, un feu d'artifice, *Faire* jouër des Comédies, des machines.

Faire jour, il *fait* jour; c'est-à-dire, que le soleil est levé, & se *faire* jour, c'est se *faire* passage par force en quelque lieu.

Faire justice, c'est exécuter quelqu'un à mort en public. On le dit aussi des Juges qui rendent à chacun ce qui lui appartient.

Faire une chambre, c'est la balayer, l'approprier, en nettoyer & en arranger les meubles. Ma chambre est-elle *faite*? Allez *faire* ma chambre.

Faire un lit, ce n'est pas seulement ce que fait l'ouvrier qui bâtit quand il construit un lit, mais ce que font les valêts ou les sérvantes lorsqu'ils en remuent la plume, les matelats, la paillasse, l'oreiller, qu'ils en accommodent les draps, les couvèrtures, la courtepointe, qu'ils le mettent en etat qu'on puisse y coucher. *Lectum* ou *cubile sternere.* L'Hôpital des incurables fut le partage de Xavier: non content de s'occuper tout le jour à panser les plaies des malades, à *faire* leurs lits & à leur rendre d'autres services plus bas, il passoit les nuits entières auprès d'eux. Bouhours. Ce sont les valêts de chambre ou les filles de chambre, qui *font* les lits dans les maisons de qualite.

Faire la main, c'est voler, profiter indûement de quelque maniement qui nous a été confié. *Faire* main-basse, c'est ne donner point de quartier à ses ennemis, les tuer.

Faire sa maison, c'est établir, enrichir sa famille, la rendre puissante. On le dit chez les Princes, quand on *fait* un etat des Officiers qui les doivent sérvir. *Faire* maison nette, c'est chasser tous ses valêts pour en prendre d'autres. On dit aussi, quand on a tout pris ou enlevé les meubles d'une maison, qu'on y a *fait* maison nette.

Faire mal, c'est faire une méchante action; c'est aussi causer de la douleur à quelque partie du corps. L'épaule me fait grand mal. On dit au contraire, Cela me *fait* grand bien.

Faire metier & marchandise de quelque chose, c'est s'y occuper beaucoup, y mettre tout ou présque tout son tems, la faire souvent.

Qu'un honnête-homme une fois en sa vie
Fasse un Sonnet, une Ode, une Elegie,
Je le crois bien:
Mais que l'on ait la tête bien rassise
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en crois rien. L'Ab. Regn.

On l'a *fait* mort; pour dire, qu'on a fait courir un bruit qu'il étoit mort.

Il ne *fait* œuvre de ses dix doigts; c'est-à-dire, Il ne *fait* rien du tout. Cela n'y *fait* pas œuvre; c'est-à-dire, n'est rien en comparaison.

Faire l'Office, c'est célébrer le Sèrvice divin; & on le dit plus particulierement du Prêtre ou Curé qui officie, qui préside à l'Office & du Semainier.

Faire les Ordres, c'est conférer les Ordres en public & en cérémonie à divèrses pèrsonnes.

Faire ses Pâques, c'est se confesser & communier à Pâques; & *faire* son bon jour, c'est exércer la même dévotion les autres jours de l'année. On disoit autrefois, *faire* ses Pâques tous les jours qu'on communioit. Cela n'est plus d'usage en François. Les Italiens & sur tout les Espagnols le disent encore, & chez eux toutes les bonnes fêtes s'appellent les Pâques. *Faire* ses dévotions, c'est se confesser & communier.

Faire son pacquet, ses adieux, c'est se préparer à s'en aller; & *Faire* gilles; c'est-à-dire, s'enfuïr brusquement & secretement. On dit aussi, *Faire* du pis qu'on peut, jouër à pis *faire*; pour dire, chèrcher l'occasion de nuire.

Faire place, c'est écarter la foule pour *faire* passer quelqu'un ou plutôt se retirer. *Cedere.*

Faire la planche, c'est montrer le chemin, entrer le premier dans une affaire douteuse. *Faire* son profit. *Faire* d'une chose à son plaisir, en disposer.

Faire le poil, les cheveux, c'est les couper proprement avec des ciseaux. Voyez ci-dessus, *faire la barbe.*

Faire le procès à quelqu'un, c'est approfondir & vérifier une accusation faite contre lui. On le dit aussi de ceux qui dans les accusations condamnent les actions de quelqu'un.

Faire quarantaine, c'est demeurer quarante jours pour s'airer en tems de peste, hors d'un pays ou d'une ville où on veut entrer.

On dit qu'une Quêteuse a *fait* tant à sa quête, pour dire, qu'elle a recueilli une telle somme d'argent.

Faire queuë, c'est-à-dire, demeurer en reste de payer, de dire ou de *faire* quelque chose.

Faire raison, c'est donner satisfaction. *Faire faire* raison, c'est *faire* ensorte qu'un donne satisfaction.

Faire reflexion, est la même chose que réfléchir. Le P. Bouhours avoit cru quelque tems que réfléchir n'étoit pas un trop bon mot pour signifier *faire* reflexion. Il s'est depuis retracté, & on peut se servir indifferemment de l'on ou de l'autre.

Faire la roquette, c'est jetter des fusées pendant la nuit pour donner signal de quelque chose à ceux qui sont éloignez. Chardin dans son voyage de Perse dit que les Vénitiens *faisoient* la roquette, lorsqu'ils étoient dans les ports de l'Archipel, pour avertir les Corsaires Chrétiens de se retirer. *Roquetta* en Italien signifie *fusée.*

Faire route. Cette expression est fort en usage dans la Marine, pour dire; *aller, voguer, naviger. Cursum tenere, navigare. Faire* route à l'est, au nord, pour l'Anglètèrre, &c.

Faire le saut; c'est-à-dire, Hasarder son coup. Il se dit aussi de ceux qui *font* banqueroute.

Faire des siennes, c'est *faire* quelque action sotte, mauvaise ou violente, en suivant son inclination ordinaire.

Faire tort, c'est derober ou apporter quelque pèrte ou dommage à quelqu'un. Les hétitiers présomptifs disent qu'on leur *fait* tort, quand on dispose de son bien au profit des pèrsonnes étrangères.

On dit qu'un malade *fait* tout sous lui; pour dire, qu'il ne peut retenir ses excremens; qu'il a bien fait de la bile. Mol. pour dire, qu'il en a beaucoup jetté par le fondement.

Faire la vie, c'est se réjouir, *faire* la debauche. Il faut *faire* vie qui dure. Il se fait vieux; pour dire, Il commence à vieillir. Il *fait* bon vivre en un tel lieu; pour dire, on y vit à bon marché.

Faire tout uni, c'est n'avantager pèrsonne.

On dit aussi absolument à celui qu'on rencontre en quelque lieu, Que *faites*-vous ici? pour dire, Qu'elle occasion vous y amene? Que *faites*-vous cette aprés-dinée, à quoi voulez-vous que nous nous divèrtissions?

Faire, se prend quelquefois dans un sens libre & obscène, & pour lors on sous-entend ce qu'on n'ose exprimer. Nous devons sçavoir bon gré à notre langue d'être, pour ainsi dire, la plus chaste de toutes les langues. Il est de l'honneur de nos Écrivains de la maintenir dans cet avantage.

Faire, est aussi un tèrme de Boucher, qui signifie, Travailler sur quelque bête, la tuer & l'accommoder comme il faut. *Faire* le breuf.

Faire. Les Lunetiers se sèrvent de ce tèrme pour, *Faire* voir, *faire* paroitre. Ces lunettes *font* trop gros; & celles-ci *font* trop petit. Car cela se dit par figure, & veut dire, *font voir*, *font paroitre* les objèts trop gros, trop petits.

Faire le faut, s. m. Phrase qui se prend substantivement, & signifie nécessité. *Necesse, necessitas.* C'est un *faire le faut*; c'est une necessite, il faut en passer par là; c'est une chose qu'il faut faire, dont on ne peut se dispenser.

Bongré, malgré, c'est un faire le faut. P. du Cène.

Sçavoir faire, s. m. Autre phrâse qui se prend substantivement. Adresse, industrie, intelligence dans les affaires, prudence, active prudente. *Industria, dexteritas.* Cet homme a du *sçavoir faire*, il a beaucoup de *sçavoir faire.* Fiez-vous à lui de cette commission, il vous en rendra bon compte. C'est son *sçavoir faire* qui l'a enrichi, pour dire, son adresse, son industrie.

Faire, se joint aussi avec la plupart des vèrbes de la langue, tant actifs que passifs; & sur tout il est propre aux vèrbes neutres & absolus. *Faire* aimer. *Faire* boire. *Faire* mourir. *Faire* souffrir. On en *fait* bien accroire au peuple. On *fait* parler souvent les gens contre leur pensee. On leur *fait faire* bien des choses malgré-eux. *Faire* revivre une dette.

Faire, se joint encore très-souvent avec *voir*, & signifie, Montrer. Avec *paroitre*, & signifie, Produire, mettre en lumiere. Avec *aller*, & signifie, Porter, entrainer, pousser. Avec *paitre*, & on s'en sèrt pour marquer qu'on n'est pas content.

Allez, brebis, vous faire paitre,
Je ne suis plus votre Bergér.

Avec *Faire*, & signifie, Commander, ordonner, contraindre, obliger. Je me suis *fait faire* un habit, des souliers, des bottes. La pauvreté *fait faire* bien des choses. C'est la colère qui lui a *fait faire* cela.

On le joint souvent avec la particule à. C'est à *faire* à être battu, je m'y resous. Il aura à *faire* à moi. Il aura à *faire* à forte partie. Il a à *faire* à la veuve & aux heritiers. C'est bien à vous à *faire* de telles entreprises. Il a fort à *faire*. Abl. L'Empereur Tacite ayant été refusé d'une grace qu'il demandoit au Sénat, c'est, dit-il, que le Sénat sçait bien qu'il a à *faire* à un Prince capable de le soufrir. Id. Tu auras à *faire* à un Juge qui ne t'epargnera guére. Id. C'est à *faire* à lui à produire ses titres. Masc.

Avoir *à faire.* C'est aussi, Avoir besoin. Ne vous éloignez pas, j'ai à *faire* de vous. Sa Majesté n'a que *faire* de toutes nos dedicaces. Mol. Voyez Affaire. Car bien des gens confondent avoir à *faire*, & avoir affaire. On devroit les distinguer en disant, j'ai *affaire* à vous, & j'ai à *faire* de vous. Qu'avez-vous à *faire*-là. *Quid tibi istic est negotii?* Je n'ai point à *faire* de cette adresse. *Nihil mihi ista opus est arte.*

Faire, se dit provèrbialement en ces phrâses éxpliquées la plûpart ailleurs *Faire* de la tèste le folle. Voyez ci-dessus. Qui bien *fera* bien trouvera. Qui se *fait* brebis, le loup le mange. On dit que Paris ne fut pas *fait* tout en un jour; pour dire, Il faut donner du tems pour *faire* les grandes affaires. On dit aussi, *faire* bonne mine en mauvais jeu; pour dire, Dissimuler son mécontentement, cacher sa mauvaise fortune. On dit aussi, Quand chacun *fait* son métier, les vaches sont bien gardées; pour dire, qu'il faut que chacun se mêle seulement de ce qui est de sa profession. On dit aussi, que les riches *font* leur paradis en ce monde. Quand les mots sont dits, l'eau benite est *faite*; pour dire, qu'il faut convenir de toutes les clauses d'un marche avant que de le conclure. On dit aussi, Maison *faite*, & femme à *faire*; pour dire, qu'il faut instruire soi-même sa femme, & qu'elle ait de bien acquis. On dit aussi, que le bon oiseau se *fait* de lui-même, pour dire, qu'on n'a pas besoin de le dresser. On dit aussi, *Faire* & dire sont deux choses. *Faire* bien, & laisser dire, laissons les dire, pourvû qu'ils nous laissent *faire*. C'est à moi à *faire*, & à vous à vous taire. Il faut beaucoup *faire*, & peu parler. Il en *fait* métier & marchandise. Il faut *faire* le bien pour le mal; ne *faire* à autrui que ce que nous voudrions qu'il nous *fit*. *Faire* de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien. *Faire* d'une pièrre deux coups, c'est arriver à deux fins, les obtenir par un seul moyen. A bien *faire* sort y a.

Il est aisé de me reprendre,
Difficile de faire *mieux.*

disoit le bon homme Ronsard. N'a pas *fait* qui commence. Mascurat p. 485. dit, Ce n'est pas *fait* qui commence. On dit aussi en parlant de choses égales, Qui a *fait* l'un a *fait* l'autre, ou qui *fit* l'un, *fit* l'autre. Qui *fait* le plus, *fait* le moins. Qui *fait* un pot, *fait* bien une poèle. On dit d'un opiniâtre, Il est comme le bonnetier, il n'en *fait* qu'à sa tête, à sa fantaisie. Il ne fait plaisir qu'à qui il veut. *Faire* de nécessité vèrtu, quand on est dans la necessité de *faire* quelque chose qui est bonne, & qu'on ne peut s'en dispenser. On fait du cuir d'autrui large courroie. Il a *fait* comme Robin *fit* à la danse, du mieux qu'il pût. On dit aussi, *Faire* la sauce à quelqu'un; pour dire, lui *faire* une forte réprimande. Quand on *fait* ce qu'on peut, on n'est pas oblige à davantage. *Faire* d'une mouche un éléphant, c'est grossir les choses par ses paroles, ses éxpressions. Il ne *fait* que croitre & embellir. *Faire* du feu violèt. L'occasion *fait* le larron. On se *fait* pendre par compagnie. Tout se *fait* avec le tems. On ne peut *faire* qu'en *faisant*. Comme il te *fera*, *fais*-lui. Il est *fait* comme quatre œufs; c'est-à-dire, il est mal habillé, mal peigne, ses habits sont mal en ordre. *Faire* des châteaux en Espagne. Voyez CHASTEAU, où se trouve l'origine de ce provèrbe. On dit bâtir des châteaux en Espagne plutôt que *faire*. *Faire* son orge, être en une occasion où on peut s'enrichir. Et une infinité d'autres.

FAIRE, s. f. autrement FORELAND, s. m. Nom d'un Cap d'Irlande. *Fara promontorium.* Les Anciens l'appelloient *Robogdium Promontorium* Le Cap de *Faire* est dans l'Ultonie, sur la côte du Comté d'Antrim, vis-à-vis la pointe de la prèsqu'isle de Cantys en Écosse. Maty. Corn.

FAIREILE, s. f. Nom propre d'une Isle de l'Océan Septentrional.

trionale. *Fara Calanesius*, anciennement *Dumna*. On l'appelle aussi *Fayerhil*. Elle est dans l'Océan Calédonien au nord de l'Écosse, entre les Orcades & les Schétlandques ou de Schétland, & n'a pour tout lieu considérable que le Château de Dumo.

Faire-ile & *Fayerhil* sont la même chose qu'à Belle-Isle. De-là vient qu'un Géographe recent l'appelle en François *Belle-isle*, mais mal.

FAIS. Vieux mot qui est hors d'usage ; il signifie, *façon*, *artifice*. *Modus*, *ratio*, *ars*, *artificium*.

FAISABLE, adj. m. & f. Qui est facile, dont on se peut promettre la réüssite. *Facilis*, *patrabilis*, *factu facilis*. Ce mot regarde seulement l'action & non pas le devoir ; on entend par-là que la chose se peut faire ; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas impossible, impraticable, & point du tout qu'il ne soit permis de la faire. VAU. La jonction des mers qu'on avoit crüë impossible, s'est trouvée *faisable*. La réduction des Coûtumes en une seule est un dessein utile, mais peu *faisable*.

FAISAN, ANDE ou ANNE, f. m. & f. Il y en a qui écrivent *Phaisan*. Oiseau ou coq sauvage, forêtier & montagnard, de la grosseur de nos poules, dont la chair est fort delicate. *Phasianus*, *avis phasiana*. Il a les plumes du col vèrtes, le bèc long d'un travèrs de poûce & recourbé en son extrêmité. Il paroît noir, mais au soleil il semble noir, bleu, vèrd & de couleur de feu. Il a aussi une queuë longue & de divèrses couleurs. Le mâle a de petites cornes de plumes, il est plus gros, plus beau & plus agréable au goût que la femelle.

On l'a appellé en Latin, *gallus silvestris* & *phasianus*, parcequ'il y avoit beaucoup de ces oiseaux vèrs l'embouchure du Phasis, fleuve de la Colchide, d'où l'on dit que les Argonautes l'apportèrent en Grece, ce que Martial exprime ainsi :

Argivâ primum sum transportata carinâ :
Ante mihi notum, nil nisi Phasis erat.

D'autres dérivent le nom de *faisan* de *fasanus*, c'est le nom qu'ils lui donnent en Latin, & *fasanus*, disent-ils, vient de *faciens sanum*, parcequ'il n'y a point d'animal qui ait la chair plus saine que le *faisan*. La prémière étymologie est la plus reçuë & la plus vraie. Voyez le Traité des alimens de M. Lémery.

La femelle du *faisan* est sans crête. Au feminin on dit *faisanne* & *faisande*. Les *faisans* se nourrissent principalement d'œufs de fourmis. *Faisan* georil, *faisan* bruyant.

Aristote dit que le *faisan* meurt s'il ne s'époudre, à cause qu'il est très-sujet à la vèrmine.

Cet oiseau n'a pas moins de beauté que le Paon, son bèc est d'une couleur approchant celle de la corne, d'une moyenne grosseur ; Il a une membrane charnuë, élevée par l'endroit auquel il est joint à la tête, sous laquelle les narines sont cachées, le dessous du bèc est plus court que le dessus, le sommet de la tête est d'une belle couleur cendrée ; sçavoir, au-dessus de cette belle couleur d'écarlatte, de laquelle nous parlerons ci-après ; proche du bèc est une couleur vèrte, de laquelle le col est couvèrt, qui est changeante suivant les mouvemens divèrs & les différens jours qui donnent dessus ; il a des deux côtez de la tête approchant les ouïes des plumes élevées comme des oreilles ou des cornes, ainsi que Pline les appelle, au dessous desquelles se voit une petite peau qui n'est autre chose qu'un muscle qui sèrt à donner du mouvement à ses cornes, il a des oreilles longues, profondes & rondes ; elles sont couvèrtes de quelques plumes plus longues que les autres. Ses yeux sont présque au milieu de cette couleur rouge, ils ont pourtant une tache vèrte dessous, comme est le dessus du cou ; ils sont bleuâtres & très-profonds. Les plumes de son cou par le dessous sont composées de trois couleurs ; sçavoir, de brun près de la racine, dorées ensuite & puis vèrtes. Plus elles approchent du dos, plus elles sont grandes. Elles ont une tache blanche ovale, les tuyeux des plumes du cou & du dos sont dorez, ce qui donne encore de l'ornement à cet oiseau ; celles qui suivent en descendant sur le dèrrière sont différentes en figures, en couleur & en grandeur ; car elles sont présque toute de couleur de roüille tirant sur le roux, & n'ont pas de taches blanches, elles sont plus longues & finissent par de petits filamens & ont cela de commun avec les autres qu'elles consèrvent cette couleur vèrte. & leurs tuyeux sont d'un jaune très-doré & sont tout-à-fait obscures à leurs racines ; sa queuë est longue & les plumes en sont faites en tuyaux d'orgue, à cause de leurs longueurs différentes, les plus grandes étant au milieu & allant en diminuant par les côtez, elles sont de couleur cendrée, & par les bords de couleur de roüille avec des taches noires proche des tuyaux, qui paroissent de part & d'autre dans les grandes. Aux petites elles ne sont que d'un côté. Les ailes à l'endroit où elles sont attachées au corps, sont de même couleur que le commencement du dôs ; celles qui suivent sont comme celles du bas du dôs ; celles des côtez sont comme les plumes de la pèrdrix, les grandes pennes sont aussi de la même couleur ; sçavoir d'un cendré un peu obscur, avec des taches blanches semées en plusieurs endroits : ce qui est à remarquer aux plumes du bas du cou, c'est que celles qui sont d'une couleur de feu, sont beaucoup plus courtes, la poitrine & le ventre & les parties couvèrtes des ailes sont de semblable couleur que le cou, mais beaucoup plus brunes & les plumes en sont plus grandes ; les cuisses & le cou sont d'une couleur de roüille brune, les jambes, les piéds, les doigts, les ongles, sont de couleur de corne, qui est plus obscure aux doigts & aux ongles, & la membrane qui tient les doigts plus grande qu'à aucun oiseau qui s'époudre. Il a des éperons aux jambes plus petits que ceux du coq, qui sont noirs & très-aigus, bien qu'Aristote & Albèrt ayent dit qu'il n'en a point.

La *faisande* est plus petite que le *faisan*, & son pennage est comme celui de la pèrdrix grise.

Les *faisans* se pèrchent la nuit dans les hautes futayes, & le jour ils frequentent les taillis, les buissons & les lieux remplis de broussailles. Ils font toujours un cèrtain bruit avec leurs femelles qui s'entend d'assez loin en battant leurs ailes, & l'on reconnoît de cèrtaines petites fentes qu'ils font pour leurs passages : quand les Chasseurs ont la connoissance de ces lieux, ils y mettent des lacs de crin de cheval composez de même façon que ceux qui sèrvent à prendre des grives ; on doit seulement bien obsèrver la grandeur & la hauteur de ces fentes ; les mêmes lacs sèrvent à prendre toutes sortes d'oiseaux dans le nid, les ajustans au-dessus du nid & les sèrrant de manière qu'il y ait une ouvèrture d'environ deux doigts. Le *faisan* aime extrêmement les landes & les bruyères, & quand il est pris jeune il se rend aussi domestique que les poules. Quand on en veut avoir de la race on les met dans de petits parcs, & l'on donne pour l'ordinaire cinq poules à un coq, parceque cet oiseau est fort chaud. Ils ne manquent pas de faire des faisandeaux, qui sont très-difficiles à élever d'abord. Ils leur faut donner des œufs de fourmis & de la composition, & les élever comme l'on fait les pèrdreaux. Lorsqu'ils sont grands ils ne font plus de peine & se nourrissent de tout indifferemment ; ils aiment extrêmement toutes sortes de grappes, & chèrchent l'avoine bien plus que tout autre semence. Le *faisan* est du même naturel que la pèrdrix & n'est pas plus rusé qu'elle.

L'on connoît facilement quand le *faisan* est en amour, parceque sa tête devient extrêmement rouge, aussi bien que ses yeux qui sont étincelans comme du feu.

FAISAN BRUAN, autrement COQ DE BOIS OU DE BRUYERE, *Urogallus*, *Urogallina*. Le *faisan bruant* fait sa demeure pour l'ordinaire dans les montagnes élevées & dans les grands pays de bois. L'on tient qu'ils se plaisent fort en Allemagne & dans les pays Septentrionaux, & en France dans les montagnes de Forêt & celles du Dauphiné, & en quelques autres Provinces.

Quant à la figure, il a les plumes fort noires, mais néanmoins d'une couleur changeante, ses sourcils sont rouges comme de l'écarlate, il est plus gros & plus rempli de chair que le *faisan*, il a le dessus des yeux rouges & non le dessous, comme le *faisan* & la pèrdrix rouge ; ses plumes sont doubles & il en sort deux d'un tuyau ; son bèc est gros & tranchant & d'une couleur plombée pale ; les plumes de son cou & de son dos sont mouchetées de cendré, mais le fond en est brun, ses jambes sont entièrement couvèrtes de plumes brunes ; quelques Auteurs rapportent qu'il a de trois sortes de goûts differens ; sçavoir, le premier de bœuf, l'autre de pèrdrix & l'autre de *faisan* ; le coq de cette espéce jette & vomit le spèrme par le bèc lorsqu'il est en amour & appelle ses femelles avec grand cri, ainsi que fait le coq domestique, lorsqu'il trouve du grain, & lorsqu'elles sont arrivées, elles levent de tèrre avec leur bèc le spèrme que le coq a jetté & l'avalent ; & c'est de cette manière qu'elles conçoivent, le coq ne laisse pas ensuite de les couvrir & cocher les unes après les autres en se jouant & les caressant, comme pour donner de la force à la semence qu'elles ont avalée, sans avoir d'autre conjonction avec elles. Il y en a d'une autre espéce plus petite que celui-ci, nous allons en parler à l'article suivant.

FAISANT BRUANT ou Coq de bois de la petite espéce. *Urogallus minor*. Cette espéce de *faisan* a les sourcils beaucoup plus grands que le precédent, ils sont d'une pellicule rougeâtre, qui parois quelquefois bleuë, il a le sommet de la tête couvèrt de plumes noires, son bèc est noir long, du travèrs du poûce, son cou est long de cinq ou six doigts & revêtu de plumes bleuâtres ; au bas du cou jusqu'au milieu du dos & sur les ailes, ses plumes sont bleuâtres, la moitié de ses ailes a des plumes blanches, aussi bien que le dedans ; son ventre est couvèrt de plumes noires ; après le milieu du dos que nous avons dit être noirâtre, l'on voit des plumes bleuës, ainsi que celles du cou, non pas par tout, mais le long de leurs bords & à leur extrémité seulement,

ainsi que sont celles des paons ; sa queuë est noire & composée de quantité de plumes courtes par le milieu qui se peuvent étendre. Il y en a trois plus longues qui se courbent de part & d'autre, & s'étendent davantage que les autres & forment la figure d'un lis ; il a quantité de plumes autour du croupion & des cuisses le long des genoux qui descendent jusques sur les doigts des pieds & les garantissent du froid ; ses doigts & ses jambes sont couvèrts d'une espéce d'écailles comme la queuë des Cancres & des Ecrevisses ; les plumes de ses piéds sont noirâtres, & couvèrtes de petites taches blanches.

La *faisane*, ou femelle de cette espéce, *Urogallina minor*, est semblable au mâle, mais elle est plus brune, & ne tire pas tant neanmoins sur le noir. Olaus Magnus rapporte qu'au septentrion & aux extremitez de la Norvége il se rencontre de ces sortes d'oiseaux qui vivent des trois mois entiers sous les neiges ; on les prend, à la manière des *faisans*, avec le lacet.

Le Francolin est encore une espéce de *faisan*. Voyez FRANCOLIN.

Outre ces différentes espéces, il y a un oiseau approchant du *faisan*, qu'on appelle en Latin *Grigallus major*, & il est de deux espéces. L'un est grand & l'autre est petit. Quant au grand, un Poëte nommé Namesien a décrit la figure de cet oiseau en vèrs, & il le nomme *Tetrax* ; il est très-beau, & approche de la grandeur de l'oïe, son pennage est fort semblable à celui de l'épèrvier, son béc est un peu courbé, élevé & noirâtre ; sa tête est plate par les côtez depuis le béc jusqu'aux ouvèrtures des oreilles, elle est d'un gris cendré couvèrte de taches noires, le cou, la poitrine, le ventre & les cuisses sont de couleur rousse, avec des taches noires & blanches mises altèrnativement ; au bas du cou pardevant il n'y a aucune taches ; son dos & ses ailes sont cendrées, avec des taches de pareilles couleurs, qui sont très-grandes, quelques plumes des aîles sont blanchâtres à leurs extrémitez ; les grandes pennes sont noires & cendrées de part & d'autres ; sa queuë est rousse, mais elle tire davantage au chatain que le reste du corps, & est couvèrte de grandes taches noires ; ses jambes sont ornées de plumes cendrées & de tablettes noires ; ses doigts sont cendrez & dénuez. Les sourcils de ses yeux sont environnez d'une couleur de pourpre. Ces oiseau ressembleroit entiérement à un oiseau de proie, s'il avoit le béc & les ongles crochus.

Pour la petite espéce, l'Auteur Allemand qu'Aldrovand cite souvent dans le traité qu'il a fait des oiseaux, l'appelle *Grigallus minor*, à cause de la grande ressemblance qu'il a avec celui duquel nous venons de parler, dont il n'est different qu'en grosseur. On en trouve abondamment dans les montagnes de Suisse. Il a plus de rousseur que la perdrix. Aux environs de Cologne on lui donne le nom de *Poule de Bételer* ; mais ce sont autant de differentes espéces de *faisans* parcequ'ils ont les mêmes façons de faire, s'epoudrent comme eux & fréquentent les mêmes pays de bois & de montages.

Les *faisans* (de la Cafrerie en Afrique) sont un peu plus gros que les hirondelles & ont le plumage blanc, moucheté de gris. DAPPER, *p.* 385. Ces faisans, dit le même Auteur, sont de ceux qui ne s'éloignent guère de la côte, ce qui fait qu'il les appelle *faisans* aquatiques ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne sont point de l'espéce des *faisans*, & que Dapper n'a pas dû les y mettre.

Tous les *faisans* sont un très-bon manger, leur chair a un goût exquis & delicieux, elle est entre & séche, elle abonde en sel volatile, en partie huileuses & balsamiques, ce qui la rend très-nourrissante & très-aisée à digérer. La graisse de *faisan* appliquée extérieurement fortifie les nèrfs, resout les tumeurs & dissipe les humeurs du rumatisme. On estime la chair de *faisan* plus délicate que celle de la pèrdrix. Nous en avons en plusieurs endroits de la France ; mais la plûpart de ceux que l'on mange viennent de *faisans* nourris.

L'ISLE DES FAISANS. *Phasianorum insula.* Petite isle formée par la rivière de Bidasse ou d'Andaye, à une lieuë de Fontarabie & de la mèr de Biscaye. Cette Isle est très-petite. Elle est entre les Royaumes de France & d'Espagne, & c'est dans cette Isle qu'en 1659. les Plenipotentiaires des deux couronnes tinrent les Confèrences pour la paix des Pyrénées, & que les Rois de France & d'Espagne eurent une entrevuë. On construisit pour cela deux ponts, l'un du côté de France, & l'autre du côté d'Espagne, & un Palais de bois dans l'Isle.

FAISAN D'HERMES. Tèrme de Philosophie hèrmétique. *Phasianus Hermeticus.* C'est le Mèrcure des Philosophes ; il est ainsi appellé, disent les Sages, parceque comme l'oiseau appellé *faisan*, a communément son plumage doré, de même le *faisan d'hèrmès* contient en soi l'or ou la pierre philosophale.

FAISANCE, s. f. Est un tèrme dont on se sèrt dans la plûpart des baux des tèrres & biens de la campagne, qui se dit des charges & obligations à quoi un Fèrmier s'oblige au de-là du prix de son bail, comme de faire quelques réparations, de faire dire des Messe, acquiter des rentes, donner quelques poulèts, beurre, chanvre ou autre menuës denrées, sans deduction du prix de sa fèrme. Ce mot dans les vieux titres signifioit *corvée*. RAGUEAU. *Faisance* & rèquit de rentes signifie dans la Coûtume de Normandie, *payement* & continuation de rentes. *Solutio censûs annui.*

FAISANCE, signifioit autrefois Datte ou facture, la marque du lieu, du jour & du tems auquel un Acte a eté fait, & qui se met à la fin de l'acte. *Locus ac temporis nota.* La *faisance* de ces Lettres. LOBINEAU. *Gloss.* Dans l'Acte qu'il cite & qu'il rapporte, hist. de Bretagne, T. II. p. 794. qui est de l'an 1397. il y a dou commencement dou monde jusqu'à *faisance* d'icelles (Lettres.) On écrit aussi *fesance*. Après la *fesance* des articles avant dites, dans le Traité entre Richard II. Roi d'Angletèrre & le Duc Jean de Bretagne en 1378. ID. p. 591. mais dans le même Traité rapporté par Rymer dans ses *Acta publica T. VIII. p.* 190. & suiv. il est écrit *faisance*, p. 192.

FAISANDE, s. f. Voyez FAISAN.

FAISANDEAU, s. m. Jeune faisan. *Avis phasiana junior, pullus phasianus.* Les *faisandeaux* sont très-difficiles à élever d'abord ; il faut leur donner des œufs de fourmis & les élever de la même manière que les pèrdreaux.

FAISANDER, v. n. Mortifier, corrompre à demi. *Macerare, corrumpere.* Il ne se dit que des viandes qu'on garde jusqu'à ce qu'elles soient attendries, & qui commencent à sentir quelque chose du gout du faisan. Cette éclanche est un peu trop *faisandée.*

FAISANDERIE, s. f. Lieu fèrmé où on nourrit des faisans domestiques. *Aviarium phasianorum.*

FAISANDIER, s. m. Celui qui chasse, qui vend, qui nourrit & éleve des faisans. *Phasianorum propola, phasianarius.* On trouve toûjours quelques *Faisandiers* à la Vallée de misère à Paris.

FAISANNE, s. f. Voyez FAISAN.

FAISCEAU, s. m. Paquet ou fagot de plusieurs choses qui tiennent ensemble par le moyen de quelque lien ou de quelque envelope : trousseau de cèrtaines choses liées ensemble. *Fascis, fasciculus*, d'où le mot François est formé. Un *faisceau* d'herbes pour les vaches. Un *faisceau* de linge qu'on porte à blanchir. Un *faisceau* de hardes. Un *faisceau* de fléches. Le lion tenant un *faisceau* de sept fléches, qui sèrt de sceau aux États Generaux des Provinces Unies, & le symbole de leur alliance & de leur union.

Colonne en *faisceau*, en Architecture, est un gros pillier Gothique entouré de plusieurs petites colomnes isolées, qui reçoivent les retombées de nèrvures des voutes.

On appelloit *faisceaux* Romains, *fasces*, des haches liées avec quelques vèrges ou baguettes qui étoient des marques de Magistrature. L'usage des *faisceaux* fut introduit par le vieux Tarquin, le cinquiéme Roi de Rome. FLORUS, *L. I. c.* 5. Ils étoient alors la marque de la souveraine dignité. DAC. Les Préteurs & les Consuls faisoient porter devant eux des *faisceaux* de vèrges & de haches par des Licteurs. ID. Il y en avoit douze portez par autant d'Huissiers ou de Licteurs. *Denys d'Halic. L. III. c.* 84. *Silius Ital. L. VIII. v.* 486. Quelques-uns disent que Romulus fut l'Auteur de cette institution ; qu'il la prit des Etrusiens & que le nombre de douze répondoit au nombre des oiseaux qui lui pronostiquèrent son régne & son élévation ; ou des douze peuples d'Eturie qui en le créant Roi, lui donnèrent chacun un Officier pour lui sèrvir de Licteur ou Porte-faisceau. Silius Italicus à l'endroit cité, en attribuë l'invention à une ville d'Etrurie nommée *Vételonie.* Ces *faisceaux* étoient composez de branches d'orme, au milieu desquelles étoit une hache, dont le fèr sortoit par en haut. Plutarque rapporte des raisons de cette disposition dans ses Problêmes. Après les Rois, les Consuls les prirent. Publicola en fit ôter les haches, dit Plutarque, pour ôter au Peuple tout sujet de tèrreur, & les Préteurs n'en avoient que deux selon Censorin, *De Die Natali* Polybe & Plutarque leur en donnent six. Dans le Gouvèrnement des Decemvirs, d'abord il n'y en avoit qu'un devant qui l'on portoit les *faisceaux*. Ensuite ils en prirent chacun douze comme les Rois. Voyez Freinshemius sur Florus, L. I. c. 5. Rosin, Antiq. Rom. L. VII. c. 3. & 19. Rhodigin. L. XII. c. 7. Godwin. *Anthol. Rom. L. III. c. 2. f. 2. Cas. Paschal. De Corona.* Prendre les *faisceaux*, c'étoit, Être élevé à la dignité de Consul. Rendre les *faisceaux*, c'étoit se démettre du Consulat, du souverain pouvoir.

FAISEUR, s. m. SEUSE, s. f. Celui ou celle qui fait quelque ouvrage, qui ne donne point de nom particulier à sa vocation. *Factor, autor, effector.* Un *faiseur* de clavessins, d'instrumens de Géométrie. Des collèts de la bonne *faiseuse* ; des *faiseurs* d'affaires. Cette coquette achete le rouge de son visage chez la bonne *faiseuse*.

BELL.

Bell. Un *faiseur* de liqueurs, est un homme qui fait toutes sortes d'eaux, tant fortes que rafraichissantes, des ratafiats, des eaux glacées, &c. Nous aurons aussi une harangue de bon *faiseur*, disoit la femme d'un Magistrat à celle d'un autre Magistrat qui avoit fait une belle harangue. Voyez Mén. T. 3.

Faiseur, se dit par mépris de ceux qui font mal quelque chose ou qui n'est point estimée. Un *faiseur de vèrs*. *Poetaster*. Je ne pensois pas que la jurisdiction d'un *faiseur* de livres s'étendit si loin. G. G. Un *faiseur* d'Almanachs, un *faiseur* de contes. Le P. Bouhours s'est quelquefois sèrvi sérieusement du mot *faiseur*, pour marquer les pèrsonnes les plus habiles & les plus intelligentes; mais il a lui-même reconnu dans ses remarques nouvelles, pag. 446. que ce tèrme n'est bon selon le génie de notre langue, que pour se moquer des ignorans qui font les habiles; & qu'ainsi on ne diroit pas bien un *faiseur* de tableaux; pour dire, un excellent Peintre; ni un *faiseur* de discours; pour dire, un grand Orateur; mais qu'on diroit bien un *faiseur* d'obsèrvations, un *faiseur* de reflexions, en parlant d'un Grammairien que l'on n'estimeroit guère. Bouh.

Faiseurs de vèrs, le monde nous accuse,
D'avoir un peu mauvais bruit sur ce point:
J'ose pourtant en excepter ma muse:
Elle vaut peu, mais elle ne ment point. P. du Cerc.

Dans les mots *faiseur* & *faiseuse* l'*ai* de la première syllabe ne se prononce pas ouvèrt comme dans *faire*, mais muet comme dans les mots *faisons*, *faisois*, &c.

FAINE ou FOINE, s. m. Vieux mot qui se trouve dans les Coûtumes; c'est ce qu'on appelle autrement *fau* ou *fouteau*. *Fagus*. Quelques-uns l'expliquent *gland de fouteau* ou *fruit de hêtre*. Voyez Hetre.

FAISSELLE, s. f. Vaisseau à faire des fromages. *Casei formella*. Les *faisselles* sont des vaisseaux de tèrre ouvèrts par dessus, ronds dans leur tour, plats par dessous & pèrcez de petits trous pour faire écouler le petit lait ou la sérosité du lait. On écrit quelquefois *fesselle*.

FAITTAGE ou FAITAGE, s. m. *Fastigium*, *culmen*, en tèrmes d'Architecture, se dit du toit, de la couvèrture du bâtiment & de toute la charpente assemblée. Le *faitage* s'étend de tèrme en tèrme. On a appellé aussi *faitage*, un droit ou tribut qu'on payoit pour chaque maison ou pignon. Dans les vieux titres on appelle ce droit *festagium*.

Faitage, est aussi parmi les Charpentiers, une pièce de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment où les chevrons sont arrêtez par en haut.

Faitage, est aussi un tèrme de Couvreur, qui signifie une pièce de plomb creuse que l'on met sur le faite des maisons.

FAITE, s. m. Sommèt, le comble, le plus haut d'une maison, d'une montagne ou autre grandeur élevée, & généralement de quelque chose que ce soit, sur-tout des bâtimens.

Ce mot est très-long en François. On prononce ce mot de *faiste* comme le mot de *Feste*, *Festum*, sans faire sentir l'*s*, mais il faut toûjours garder la difference dans l'écriture. Quand on est parvenu au *faite* de la montagne. Il faut rebâtir cette maison depuis les fondemens jusqu'au *faite*. Les Poëtes disent que Jupitèr en colère fit trembler le Ciel jusqu'au *faite*. Les Grecs appelloient *acrotère* ce que nous appellons *faite*.

Ce mot vient de *fastigium*. Nic.

Faite ou Faitage, se dit en particulier de la plus haute pièce de charpente qui forme le toit & qui s'étend depuis une tèrme jusqu'à une autre, & qui est assemblée dans le poinçon où les chevrons s'arrêtent par enhaut, & qu'on fortifie par une autre pièce de bois qui est posée au même sens, mais plus bas, qu'on appelle *sous-faite*. Les *faites* doivent être de six ou sept poûces en quarré. Savot.

Faite, se dit en particulier de la partie la plus haute des arbres, *cima*, *summitas*, *fastigium*. Le menu bois de *faite* de l'arbre & ce qui est plus exposé au vent, est ce que Virgile appelle *summa flagella*.

Faite, se dit figurément des choses spirituelles & morales, pour le point, le degré le plus haut d'une chose. Il est monté au *faite* des honneurs, des grandeurs. Il est parvenu au *faite*, au comble de la gloire. Ce tyran étoit monté au *faite* de la souveraine puissance. Monter au *faite* de la grandeur. Abl. Déchoir du *faite* de la gloire. Vaug. Précipiter quelqu'un du *faite* de la gloire dans l'abîme du néant. Abl.

Au faite des grandeurs un Héros indomptable,
Peut voir tous ses lauriers se flétrir dans ses mains.
La mort, la seule mort, met le sceau véritable
Aux grandeurs des humains. R.

Faite, en Latin *culmen*, est aussi un nom, un titre porté anciennement par les Empereurs & les Rois de France. Ce titre est de la nature de ceux de Grandeur, de Celsitude, d'Altesse & de Hautesse, & ne se donnoit qu'à ceux qui avoient la dignité de Rois, qui étoit le *faite* ou le comble des honneurs. Ils disoient notre *Faite* en Latin, *culmen nostrum*, comme on diroit aujourd'hui notre Majesté. On trouve ce titre fort commun sous la seconde race, mais il est très-rare sous la troisiéme. On a quelques titres François où il est exprimé. Les Constitutions Impériales donnent le titre de *faite* aux prémiers Magistrats, comme ayant le *faite* ou comble des honneurs de la robe.

FAITIÈRE, s. f. Tuile courbée en rond, qui sèrt à couvrir le faite des maisons, & qui reçoit l'eau pour la faire écouler des deux côtez du toit. *Imbrex*. On dit aussi quelquefois une tuile *faitière*, & en ce sens il est adjectif. Les *faitières* se mettent au haut du toit pour couvrir le faite.

Faitiere, est aussi une sorte de colonne qui pose sur le mât d'une tente. *Columna testudinata*.

FAIT, faite, part. & adj. *Factus*. Il a les significations de son vèrbe. Dieu ne fit que dire, que la lumière soit *faite*, & incontinent elle fut créée. Cette affaire n'est ni *faite* ni faillie; elle s'en va *faite*; je la tiens *faite*. Il doit rendre cet ouvrage *fait* & parfait dans tel tems.

On dit aussi, C'est un homme *fait*; pour dire, c'est un homme qui n'est plus écolier, qui sçait vivre dans le monde, qui sçait se conduire.

Bien *fait*, mal *fait*, se dit de celui qui a bonne ou mauvaise mine, qui est de belle ou de vilaine taille. *Benè, malè confirmatus, compositus, constitutus*. On dit d'un homme parfaitement bien *fait*, qu'il est *fait* à plaisir, qu'il est *fait* à peindre. Et d'un homme mal vetu & de mauvais air, qu'il est *fait* comme il plaît à Dieu. Et en parlant d'une chose dont un homme tire vanité, on dit par ironie, que cela lui rend la jambe bien *faite*.

On dit qu'une femme est bien *faite*, quand elle est belle & de grande taille; mal *faite*, quand elle est laide & petite, ou bossuë; & on appelle *contrefait* ou *contrefaite*, un homme ou une femme qui a quelque difformité considérable, comme un boiteux, un bossu, &c.

On dit qu'un homme est tout mal *fait*; pour dire, qu'il est indisposé, qu'il ne se porte pas bien, sans qu'il connoisse sa maladie, cela est du stile familier; qu'il a la tête mal *faite*; pour dire, qu'il est un peu fou, qu'il n'a point de jugement. On dit aussi d'un enfant, C'est le père tout *fait*, tout craché; pour dire, qu'il ressemble parfaitement à son père. Ces expressions sont basses. On dit d'un homme singulier dans sa conduite, dans ses façons d'agir, que c'est un homme *fait* à sa manière & à sa mode; qu'il est *fait* aux manières d'un autre; pour dire, qu'il s'y accoûtume, qu'il s'en accommode; & qu'il est fait au badinage; pour dire, qu'il a pris d'un autre cèrtaine façon d'agir, ou qu'il est de concèrt & d'intelligence avec lui.

Les hommes, la plûpart, sont étrangement faits,
Dans la juste nature on ne les voit jamais. Mol.

Vent *fait* en tèrme de Marine, est un vent constant qui ne varie point, qui ne change point, qui demeure toûjours au même rumb. Si ces deux armées nombreuses se battent d'un vent *fait* & maniable; celle qui est au vent, a un très grand avantage sur l'autre. P. Hoste. Quand le vent a changé, il retombe quelquefois au même rumb un moment aprés. C'est pourquoi l'armée se tiendra durant quelque tems dans le même ordre, en faisant autant qu'on pourra sa route, jusqu'à ce qu'on ait éxaminé si le vent est *fait*. Id.

Prix *fait*, est une taxe *faite* par la Police d'une marchandise à un prix cèrtain & raisonnable, ou par les Marchands mêmes. On ne surfait point cette marchandise, c'est un prix *fait*.

Il se dit aussi d'un marché qu'on fait de quelque chose à cèrtaines conditions & moyennant un cèrtain prix. Je n'ai point voulu faire faire mon bâtiment à la journée, j'ai un prix *fait* avec un Maçon. Ce Traitant a pris ce recouvrement à forfait pour un cèrtain prix *fait* & convenu.

Vin *fait*, qui est dans le tems qu'on le peut boire, qui ne travaille plus, qui a la qualité qu'il pouvoit acquerir avec le tems. Un melon *fait*, est un melon qui a le degré de maturité qu'il doit avoir pour être bon à manger. *Maturus*, *probè maturus*. En général on dit le mot *fait*, en parlant de plusieurs choses, pour marquer l'état où elles doivent être, les qualitez & la pèrfection qu'elles doivent avoir pour être employées à l'usage auquel elles sont destinées.

FAIT, s. m. Action particulière de quelqu'un. *Factum*. On nous a assuré cela comme un *fait* positif & constant. Une fille est mal fondée à vouloir qu'un homme l'épouse, sous ce seul prétexte qu'elle est grosse de son *fait*. Quand il y a eu rapt ou séduction,

c'est un autre *fait*, c'est un *fait* à part. La bonne volonté est réputée pour le *fait*. On dit aussi, que personne ne répond que de son *fait*, qu'on n'est point garant du *fait* d'autrui, ni du *fait* du Prince; mais chacun est garant de ses *faits* & promesses. Il y a quelque chose dans mon *fait* qui ne va pas bien. B. Rab. Ce chagrin, & cette humeur critique, qui ne vous abandonne jamais, ne sont guère le *fait* d'une Dame. Boil. On dit, Prendre le *fait* & cause d'une personne. Abl. C'est agir pour une personne, entrer en cause pour une personne, pour ses interêts. On dit encore, Prendre sur le *fait*, en flagrant delit. Voyez plus bas.

On dit encore, qu'il faut distinguer le *fait* d'avec le droit; c'est une question de *fait*. Il faut examiner & établir le *fait*, avant que de juger sur le droit, *ex facto jus oritur*. Dans l'affaire du Jansénisme le *fait* est inséparable du droit. M. L'Abbé Du Mas a ajouté à son histoire des cinq Propositions, un éclaircissement sur le *fait* des Jansénistes; il prouve ce *fait*, sçavoir, qu'avant la condamnation des cinq Propositions, les Jansénistes convenoient avec leurs advèrsaires du sens de Jansénius, & que toute la contestation n'étoit que de sçavoir si ce sens étoit hérétique ou orthodoxe. Qu'un bénéfice vacque en Régale, quand il n'est pas rempli de droit & de *fait*; pour dire, quand il est litigieux; Que les voies de *fait* sont défenduës; pour dire, qu'il ne faut pas se faire justice à soi-même, ni par violence & de son autorité privée. Mettre en *fait*, poser en *fait*, c'est avancer, soutenir un *fait*. Je mèts en *fait* qu'une honnête femme ne sçauroit ouïr cette Comédie. Mol. On accuse le *fait* du Juge quand il y a eu quelque prévarication de sa part. Les Consuls ne jugent que du *fait* de marchandise. Il est bien sûr de son *fait*, de ce qu'il dit, de ce qu'il a entrepris.

Prendre sur le *fait*, c'est-à-dire, surprendre quelqu'un lorsqu'il fait quelque chose qu'il ne vouloit pas qui fut découvèrte. On a pris ce voleur sur le *fait*, cela veut dire, lorsqu'il voloit actuellement. *Aflagranti delicto deprehensus*, en flagrant delit.

Il ne peut se lasser, on le prend sur le fait.
Voilà la mèche découvèrte.
Ce spectacle nouveau rend tout le monde alèrte. Rec. de Vers.

Fait, signifie aussi la narration d'un Orateur ou d'un Avocat. Il est encore dans le *fait*, il viendra bientôt aux moyens. Il ne sort point de son *fait*, de son espéce. Venons au *fait*. Voici le *fait*. Il ne faut pas disputer sur le *fait*. Au *fait*, au *fait* Avocat, au *fait*. Rac.

Je suois sang & eau pour voir si du Japon
Il viendroit à bon port au fait *de son chapon.* Id.

Quand d'un stile si nèt,
D'une cause embrouillée il expose le fait,
Et ramasse en deux mots ce qu'on a dit en mille. Vill.

Fait, se dit aussi d'une part de quelque chose qu'on a partagée ensemble. *Pars, portio.* Les deux frères ont partagé la succession de leur père, ils ont eu chacun leur *fait*. Le cadèt entend bien son *fait*. L'aîné a déja mangé son *fait*.

Fait, se dit aussi de ce qui est propre, convenable. Voilà votre vrai *fait*, ce qu'il vous faut. Cette fille n'est pas votre *fait* pour l'épouser.

On appelle un Maître en *fait* d'armes, un Maître d'escrime. On dit aussi, En *fait* de guèrre, En *fait* de finances; pour dire, En parlant de guèrre & de finances.

Fait-Fort. Tèrme de Monnoie, c'est le prix de la fèrme des Monnoies, que le Maître doit donner au Roi, soit qu'il ait ouvré ou non. Voyez Gelee, Maître des Comptes, dans ses Annotations. Le tèrme de *Fait-fort* etoit en usage avant l'année 1647. parcequ'alors le Maître de la Monnoie se faisoit fort de fabriquer cèrtaine quantité de marcs, l'or portant l'argent, par exemple 3000. marcs, pour lesquels il se chargeoit de payer au Roi dix sous par marc pour le Seigneuriage qu'il étoit tenu de payer, quand même il n'auroit pas fabriqué les 3000. marcs, & même l'excédant des 3000. marcs, à quelque quantité qu'il put monter: ensemble les foiblages & échareetez sur le piéd du nombre des marcs mentionnez aux Régistres des délivrances. Et c'est ce qu'on appelloit *Fait-fort*.

Mais depuis ce tems-là les adjudications ont été faites à fort-fait; c'est-à-dire, pour cèrtaine quantité de marcs, l'or portant l'argent, sur le même piéd de dix sols par marc pour le Seigneuriage; mais il ne doit rien de l'excedent, à quelque somme qu'il puisse monter, parcequ'il est adjudicataire sur ce piéd. Ainsi il n'est redevable que de dix sols per marc: ensemble des foiblages & écharcetez mentionnez aux Régistres des délivrances. Boizard. *P. I. s.* 14.

On dit provérbialement, Donner ou dire le *fait* à quelqu'un; pour dire, Se vanger de quelque injure, soit par la voie de raillerie, soit par des coups de mains. Il me donna un soufflet; mais je lui dis bien son *fait*. Mol.

FAITS, au plur. & parlant sérieusement, signifie des actions héroïques. *Gesta, res praeclare gesta.* Les *Faits* & gestes de Charlemagne. Les hauts *Faits* d'armes de neuf Preux. Ces trois *faits* d'armes triomphans. Voit. *Faits* d'armes glorieux. Ils Tachantes hautement les *Faits* de nos guèrriers. Sar. On a appellé aussi *Faits* d'armes, les combats qui se faisoient dans les joûtes & tournois. On le dit pourtant en stile commun. J'ai ouï parler de vos *faits*; pour dire, de vos galanteries, de vos fredaines. Les *faits* & dits, sont les actions, les paroles remarquables d'un Roi, d'un Philosophe. M. l'Abbé Régnier fit autrefois les Dits & *Faits* du Prince d'Orange. On l'a pris quelquefois en raillant, pour marquer que les promesses, les paroles d'un hommes, ne s'accordoient pas avec ses actions. Ce fanfaron nous a étourdis de ses beaux *faits*; c'est-à-dire, de ses prouesses amoureuses, &c.

En tèrme de Palais on dit, des *faits* & intendits: ce sont des ecritures où l'on traite une question de *fait*, & où on pose les *faits* qu'on a intention de prouver quand on est appointé en *faits* contraires. Donner des *faits* pour faire intèrroger sa partie. Faute de venir répondre, les *faits* demeurent pour confessez & avèrez. On a abrogé les Lettres de Chancelerie pour articuler *faits* nouveaux. Il est pèrmis aux Parties de se faire intèrroger en tout état de cause, sur *faits* & articles pèrtinents. Ordon. *de* 1667.

Faits Justificatifs. Ce sont en tèrmes de Palais, les preuves qu'une pèrsonne accusée apporte de son innocence. Être reçu à ses *faits* justificatifs. Le Juge a ordonné le preuve des *faits* justificatifs.

Fait-a-Fait, adv. A mesure, à proportion. *Æquâ proportione.* J'ai promis de payer mon Maçon *fait-à-fait* que mon bâtiment s'avencera.

De Fait, adv. En effet, cèrtainement. *Et verò, enim-verò.* Je crois ce que vous me dites, & *de fait* je m'appèrçois bien que .... Ce mot sèrt aussi quelquefois de transition au commencement d'une période. C'est une liaison très-commode dans le discours & nos meilleurs Écrivains s'en sèrvent. Bouh.

En Fait, adv. En matière. *In, quod attinet, spectat.* *En fait* de procès. *En fait* de littérature. *En fait* de Religion.

Si Fait, adv. Qui a cours dans le bas stile, & qui signifie, Excusez-moi, pardonnez-moi. *Imò, quinimò.* Vous ne me connoissez pas, *si fait*, je vous connois. Mol.

Tout-a-Fait, adv. Entièrement. *Prorsùs, penitùs.* Il est dans un état *tout-à-fait* déplorable, il est *tout-à-fait* ruiné. Cela est *tout-à-fait* achevé.

FAITARDISE, s. f. Vieux mot, qui signifie, Fainéantise, lâcheté, paresse. *Desidia.* Ce Gentilhomme a vecu trente ans enfèrmé dans son chateau dans une honteuse *faitardise*. On a dit aussi *Faitard*, pour paresseux.

De bien boire ne fut onques,
Car de lire je fus faitard. Villon.

M. Ménage fait venir ce mot de *factens tardè*, *faitard*. Id.

FAITEMENT. Vieil advèrbe qui est hors d'usage; il signifie *parfaitement*.

FAITIS ou FAITISSIER, adj. Ces tèrmes sont vieux, & signifient la même chose que *faitice*. Quelquefois *faitis* paroît être advèrbe, & signifie *exprès*.

Je l'ai fait faire tout faitis. Pathelin.

Faitis pourroit être encore un nom dans cet exemple, où tout *faitis* signifieroit tout *joli*, tout *agréable*. Ménage dit que *faitissier* est un mot fort usité dans la Province d'Anjou. Voyez Factice.

FAITNEANT. Voyez Faineant.

FAITURE, s. f. Ce mot est hors d'usage. Il signifie la *façon* d'une chose, l'artifice. *Ars, modus, ratio.*

FAITURIER, s. m. On appelle ainsi en Normandie le Syndic d'une confrairie, de *facturarius*. Huet.

FAIX, s. m. Charge, corps pesant qui porte sur quelque chose, & qui la charge. *Onus, pondus.* Les colonnes du péristile du Louvre portent un *faix* prodigieux. Ce Crocheteur, ce Porte-faix, succombe sous le *faix* dont ses épaules sont chargées.

Ce mot vient de *fascis*. Nicod.

Faix, se dit figurement en choses spirituelles. Ce Ministre est chargé de tout le *faix* des affaires. Cette Province succombe sous le *faix* des impôts. Ce vieillard gémit sous le *faix* des années. On approuve tout ce que disent les Grands par un abaissement de l'esprit qui plie sous le *faix* de leur grandeur. Port-R. Il ne peut porter seul le *faix* de tant de grandes affaires. Patru. Après avoir longtems porté le *faix* de l'Etat, il n'est pas même courbé sous sa chute. Buss.

Tu fais honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui sont accablez du faix de leur couronne. Boil.

Vous ne sçauriez avec constance,
Porter le faix de mon absence. Voit.

Ecoutez mes ennuis, soulagez-en le faix. La Suze.

On dit aussi qu'une maison, qu'un bâtiment a pris son *faix*; pour dire, qu'elle s'est affaissée. *Moles sedimentum fecit, sedimentum molo factum est.*

F A K.

FAKIR, s. m. Espéce de Dèrvis ou Religieux Mahométan, qui court le pays & vit d'aumônes. *Faker, Fakirus.* Ou plutôt *Faker* & Dèrviche est la même chose, comme d'Hèrbelot l'a remarqué dans la Bibliothéque Orientale. Les Pèrsans & les Turcs appellent Dèrviche, un pauvre en général, tant celui qui l'est par nécessité que celui qui l'est par choix & par profession: & les Arabes disent *Fakir* dans le même sens. C'est pourquoi il y a des pays dans le Mulsulmanisme où les Religieux sont nommez Dèrviches; & d'autres où on les nomme *Fakirs*, comme l'on fait particuliérement dans les États du Mogol. D'Herb. Les *Fakirs* vont quelquefois seuls & quelquefois en troupe. Quand ils vont en troupe ils ont un chéf ou supérieur. Les simples *Fakirs* n'ont pour habit qu'un morceau de toile qui leur pend depuis la ceinture où il est attaché par une corde jusqu'aux genoux. Le Supérieur & les principaux *Fakirs* ont quelques aunes de toile couleur d'orange dont ils s'entourent & se font comme des ceintures ou des écharpes; ils ont encore une peau de tigre sur les épaules qu'ils attachent sous le menton. Chaque *Fakir* porte un cor dont il sonne quand il arrive en quelque lieu & quand il en sort: ils ont aussi une espéce de racloir ou truelle, pour racler la tèrre de l'endroit où ils s'asseyent & où ils se couchent. Quand ils sont en bande, ils distribuent les aumônes également entr'eux, donnent tous les soirs le reste aux pauvres & ne résèrvent rien pour le lendemain.

Il y a aussi aux Indes des *Fakirs* idolâtres. Ils vont prêsque tous nuds, n'ont aucune retraite assurée & s'abandonnent sans pudeur à toutes sortes d'impuretez, prêchant même que c'est-là un de leurs priviléges & qu'ils ne pêchent point en le faisant. Il y en a d'autres qui sont vétus de robes de plusieurs pieces qui leur vont jusqu'à mi-jambes, & qui couvrent des haillons qu'ils portent dessous ces robes. Leur Chéf se distingue par un plus grand nombre de pieces à sa robe & par une chaîne de fèr de plus de deux aunes qu'il traîne attachée à sa jambe. Assis sur des tapis qu'il fait étendre dans les lieux où il arrive, il écoute ceux qui viennent le consulter, tandis que ses disciples courent dans tous les lieux circonvoisins annoncer l'arrivée de leur maître, ses vèrtus & les faveurs extraordinaires qu'il reçoit du Ciel. Tel *Fakir* a plus de deux cens disciples, qu'il assemble au son du tambour & du cor, & qui marchent armez de lances & autres armes & portant son étendart. Il y a, dit-on, dans les Indes huit cens mille *Fakirs* Mahométans & douze cens mille Idolâtres.

Un autre espéce de *Fakirs* dans les Indes sont des jeunes gens pauvres, qui pour devenir Moulas ou Docteurs & avoir de quoi subsister, se retirent dans les Mosquées où ils vivent d'aumônes & passent le tems à l'étude de leur Loi, à lire l'Alcoran, à l'apprendre par cœur & à acquérir quelque connoissance des choses naturelles. Ceux-ci sont plus réglez & doivent même avoir la réputation de gens de bien à la Mahometane, pour parvenir à la dignité de Moulas & de Juges de la Loi.

Il y a encore des *Fakirs* pènitens, dont la penitence & la mortification consiste à se tenir jour & nuit dans des postures très-gênantes. D'autres *Fakirs* qui les accompagnent pour les assister & les sèrvir au besoin.

Les gens de qualité se font aussi quelquefois *Fakirs*, mais ils sçavent adoucir la vie de *Fakir*. Cinq Seigneurs de la Cour de Cha-Jaham grand pére du Mogol aujourd'hui regnant (en 1716.) se firent *Fakirs* pour éviter la cruauté de cet Empereur. Ils avoient trois chevaux richement enharnachez; & ceux qui les sèrvoient étoient armez d'arcs, de fleches, de mousquets & de demi piques. Le fameux Orangzeb lui-même avant que de monter sur le thrône, faisoit courir le bruit qu'il se vouloit faire *Fakir*.

Quelques Auteurs écrivent *Faquir*, aussi disoit-on qu'il (Orangzeb) s'étoit fait inscrire au nombre des *Faquirs*, & qu'aussi-tôt qu'il pourroit se délivrer des soins du siecle, il iroit passer ses jours dans la penitence, près du tombeau de Mahomet. P. Catrou. Les *Faquirs*, disoit-on, parmi lesquels Orangzeb se mèloit souvent, étoient les Confidens & les Ministres de ses débauches. Id. Un jour il rassembla tous les *Faquirs* du pays pour leur faire une grosse aumône, & pour avoir la consolation de manger du ris & du sel avec eux. C'étoit ainsi qu'il s'éxprimoit. Quand on eut mangé il leur déclara qu'il vouloit leur donner à tous un habit neuf, & leur faire changer les haillons dont ils étoient mal-proprement couvèrts. Orangzeb n'ignoroit pas que la plûpart de ces gueux cachent d'ordinaire dans leurs vêtemens des roupies d'or, qui sont la recolte de leur mendicité. En éffet, plusieurs se défendirent de quitter leurs vieilles hardes, & prétextèrent l'ésprit de pauvreté, qui fait l'essentiel de leur profession. On n'écouta point leurs représentations. Le Prince s'obstina à faire la bonne œuvre toute entière. On dépoüilla les *Faquirs* de leurs vieux habits, & on les obligea de vêtir des nouveaux, qu'on leur distribua. Alors on fit un monceau de toute la dépoüille des *Faquirs*, on y mit le feu, & l'on trouva dans les cendres une somme si considérable, que si l'on en croit quelques Ecrivains du pays, ce fut un des principaux secours qu'eut Orangzeb pour faire la guèrre à ses frères. Id.

Le mot *Faker* en Arabe, signifie *un pauvre*, & vient du vèrbe פקר, *Fakara*, qui veut dire être pauvre, être dans l'indigence. Dans une lettre écrite par le P. Carlinus de Grimaldis sur la mort de trois Péres Cordeliers martyrisez à Argenga en Arménie par les Sarazins, & rapportée par Wading dans ses Annales, on trouve *Tunc Cadi vocatis Senioribus Saracenorum & Falquerus, id est Religiosis.* N'y a-t-il point une faute? *Faquerus* au lieu de *Falquerus* ne seroit-il pas mieux? Car on dit *Fakir* & non pas *Falkir*.

F A L.

FALACRE, s. m. Nom propre d'une divinité des Anciens. *Falacer.* On ne sçait quel étoit le Dieu *Falacre.* Turnèbe *Advers. L. VI. C. 6.* croit que c'étoit le Dieu qui présidoit à un lieu nommé Falacer ou Falacrin, dont Antonin fait mention dans son Itinéraire & qui n'étoit pas éloigné de Rome, nommé Falacrine. Voyez ce mot.

FALACRALE, adj. Qui appartient au Dieu Falacre. Ce nom se dit du Prêtre de ce Dieu. *Falacralis.* Varron, *L. IV. de Ling. Lat.* parle du *Flamine Falacrale.*

FALACRINE, s. f. Nom propre d'un village de l'État de l'Eglise en Italie. *Phalacrina. Falacrine* étoit autrefois du pays des Sabins, elle est maintenant dans le Duché de Spolete vèrs l'Abruzze & la petite ville de *Civita Regale. Falacrine* a donné naissance à l'Empereur Vespasien & à Tite son fils.

La vallée de *Falacrine*, petite vallée qui prend son nom de la ville dont on vient de parler.

FALAISE, s. f. Bord de la mèr fort haut & éscarpé, taillé en précipice, soit qu'il consiste en des tèrres, soit qu'il consiste en des rochers. *Littus prominens, abruptum.* Une *falaise* escarpée. On a élevé si haut le clocher de l'Eglise de Dunquerque, que l'éminence des *falaises* n'empêche pas qu'on ne le voye de la mèr. Sar. Du mot de *falaise* vient cette expression, affaler à la côte.

Falaise, s. f. Ville de France dans la basse Normandie. *Falesia.* Guillaume le Breton dans le VIII[e] L. de la Philippide l'appelle *Faleja*, apparemment à cause de la mesure du vers. *Falaise* est située sur la petite rivière d'Ante, entre Caën & Seez & dépend de la premiére de ces villes pour la jurisdiction, & de la seconde pour le spirituel. C'est à ce que l'on prétend, l'une des plus anciennes villes de la province. Elle est construite en forme de nèf ou de navire, dont son château, forte place autrefois, où les anciens Ducs de Normandie faisoient souvent leur résidence, représente la pouppe. On dit que ce château & un donjon fossoyé qui subsiste encore, ont été bâtis par Jules César. C'est dans le fauxbourg de Guibray, l'un des trois qu'a cette ville, que se tient la fameuse foire de Guibray. *Falaise* a une Election qui comprend deux cens trente-six Parroisses. Le château de *Falaise* fut un des dèrniers que les Anglois conquirent & le dèrnier qu'ils rendirent à Charles VII. C'étoit Tailbot qui le défendoit. *Du Chesne, Antiq. des villes de France P. II. L. VII. C. 13. Hadr. Val. Not. Gall. p. 191.* Corn.

Ce mot vient de *fales* ou *fels*, Allemand, qui signifie une *roche*, & qui s'est dit premiérement sur les côtes de Normandie comme croit Scaliger & Du Cange après lui; ou bien de *phalæ* ou *falæ*, qui sont des tours fort élevées. On a dit aussi dans la basse Latinité, *falesia*, & ce mot est demeuré à la ville de *Falaise* en Normandie. On disoit autrefois *faloise* & *falise*, & on a aussi appliqué ce mot à des roches couvèrtes de mousse ou à des coteaux maritimes. On appelle aussi en Normandie *falaises* ces monceaux de neige que le vent forme, & en Touraine, particuliérement à Amboise, on appelle de la *falaise*, du sable menu. Men.

FALAISER, v. n. Tèrme de mèr, qui se dit lorsque la mèr se vient rompre contre une falaise ou côte escarpée, & lorsqu'il n'y a point de sable ou de grève sur les bords, *mare præruptum.*

FALANGE. Voyez PHALANGE.

FALARE. Voyez FALÈRE.

FALARIQUE, s. f. Nom d'une ancienne arme. *Falarica.* Grégoire de Tours en parle, *hist. Francor. L. IX. C.* 35. & il semble que ce soit une espece de lance, de hallebarde, ou de pèrtuisane. Au moins Grégoire de Tours en cet endroit fait *Falarica* synonyme de *Lancea*, lance. Il paroit encore par cet Auteur que c'etoit une arme assez longue pour percer un homme d'outre en outre. Nonius & Isidore disent en effet que c'etoit une arme trés-grande; & Isidore qu'elle se faisoit au tour, que le fèr dont elle etoit armée étoit d'une coudée de lung, qu'elle avoit à l'autre bout une boulle de plomb. Sulpitius dans ses Notes sur Lucain, dit qu'elle ressembloit à une lance, ou pique, *hasta*, armée d'un puissant fer, que l'on enduisoit son bois de souffre, de résine, de bitume, & qu'on entouroit d'étoupes sur lesquels on vèrsoit de l'huile qu'on appelloit incendiaire, *infuso oleo, quod incendiarium vocant*, & qu'on le decochoit avec une baliste. D'un autre côté il semble que c'étoit plutôt une flêche que l'on lançoit contre les tours de bois, qu'une arme dont on les defendoit; car Tite-Live L. XXXIV. C. 14. dit que le trait appellé *falarique*, étoit tèrrible, quand même il ne seroit entré que dans le bouclier sans toucher l'homme. La raison qu'il en apporte, est qu'on le lançoit demi enflammé, & que le feu s'augmentant en l'air par le mouvement, on étoit obligé de jetter ses armes pour n'être pas brulé, & de demeurer ainsi sans armes & à decouvèrt, esposé aux coups, suivant que l'ennemi voudroit porter. Et Vegece dit L. IV. C. 18. que souvent on mettoit le feu aux machines faites en forme de tours par le moyen des *falariques*. Tite-Live à l'endroit que j'ai cité, parle de la *falarique* des Saguntains: ainsi de cet Auteur & de Grégoire de Tours on peut inférer que c'étoit une arme propre des Celtes, ou Gaulois & des Espagnols; & peut-être ceux-ci l'avoient-ils reçuë des Celtes, qui s'etablirent le long de l'Ebre.

On écrit aussi *phalarique*, *phalarica*, & quelques-uns disent que c'étoit une arme luisante, & que ce nom venoit de φαλὸς ou φαλὸν, qui vient de φάω, *luceo*, *splendeo*. Si cela est, il seroit plus vraisemblable de dire qu'on lui donna ce nom, parceque c'etoit une arme enflammée. Festus va encore plus loin, il écrit que les tours s'appelloient *fala*, à raison de leur hauteur, & du mot *falandum*, qui en Etrurien signifioit le ciel. Le P. Ruinart dans sa Note sur Grégoire de Tours, dit que la *falarique* étoit proprement une flêche qui se lançoit, & dont se servoient ceux qui deffendoient des tours; que ce mot vient de *phala*, qui signifie une tour. Il a pris cette note de Dadin de Hauteserre dans les Obsèrvations sur Gregoire de Tours. En effet, Sèrvius sur le IXe Liv. de l'Eneïde v. 705 dit que c'étoit une arme dont l'on combattoit de dessus les tours, qui, comme on le sçait, sont appellées fales, *fale*. Festus, Nonius & Isidore, conviennent de cette étymologie: Festus & Isidore disent comme Sèrvius, que l'on en combattoit de dessus les tours. Festus ajoûte même que c'étoit un trait à lancer, *telum missile*. Les vèrs de Virgile, & un d'Ennius rapporté par Nonnius, montrent qu'on lançoit en effet la *falarique*, & Isidore infere aussi du vèrs de Virgile, qu'on la lançoit de la main. Un vèrs de Lucain L. VI. v. 198. montre que c'etoit aussi une arme fort grande & fort grosse, que l'on lançoit par le moyen des balistes, & il l'oppose aux flêches qui se lançoient avec la main. De tout ceci il resulte que *falarique* étoit un mot generique qui convenoit à plusieurs sortes d'armes, ou qu'il y avoit des *falariques* de plusieurs espéces.

FALBALA, s. m. Bande d'étoffe plissée & froncée, que les femmes ont mis d'abord pour ornement au bas de leurs juppes, & qu'elles mettent présentement presque tout au haut. Elles en portent aussi sur leurs petits tabliers. Des pèrsonnes sçavantes se sont donné bien de la peine pour trouver l'étymologie de ce tèrme, qui n'en a aucune; c'est un tèrme de pur caprice.

M. De la Mare dans son Traité de la Police, T. I. p. 383. trouve que les Romains ont eu aussi des *falbalas*, que les guèrres que Valerien eut à soutenir en Orient apportérent à Rome; & qui attirérent dans la suite toute la severité des loix pour en corriger l'abus. Cette nouvelle mode venuë de Syrie, ou selon quelques autres, des Parthes ou des Pèrses, ajoûtoit sur le fond de l'habit, quelque beau qu'il fut, une autre étoffe de differentes couleurs, ou plus riche, coupée par bandes, goudronnée & appliquée en forme de cèrcles de distance en distance. On lui conserva le nom de *paragauda*, qu'elle avoit dans l'Orient. Les plus modestes ne mettoient sur leurs habits qu'une de ses bandes; d'autres en mettoient deux, trois, quatre & jusqu'à sept, d'où les habits avoient tiré les noms de *monolores*, *dilores*, *trilores*, *tetralores*, *pentalores*, *hexlores*, *heptalores*, pour exprimer le nombre des bandes dont ils étoient ornez. On ne peut donner, dit-il, une plus juste idée de cette mode, qu'en la comparant à celle que nous avons vu naitre sur la fin du dèrnier siécle & au commencement de celui-ci, sous les noms bizarres de *falbala* & de pretintailles. Ceci est pris de Vopiscus dans la vie d'Aurelien, sur quoi il faut remarquer; 1°. Que *paragauda*, *paragaudes*, comme il est dans Pollion, ou *paragaudes*, ne signifie pas le *falbala*, ou la bande d'étoffe, mais tout l'habit: le *falbala*, c'est proprement *lorum*. 2°. Que ces noms monolores, dilores, &c. ne sont point pris des Langues orientales, comme pretend M. de la Mare, mais formez partie du Grec & partie du Latin, c'est-à-dire, de μόνος, un, δὶς, deux, τρεῖς, trois, τέτταρες, quatre, πέντε, cinq, ἓξ, six, ἑπτὰ, sept, & de *lorum*, bande. Nous pouvons donc appeller *falbala*, *lorum*, *lorum crispatum*; & l'habit qui a un *falbala*, *monolorus*; celui qui en a deux, *diloris*; celui qui en a trois, *triloris*, quatre, *tetraloris*; cinq, *penteloris*; six *hexaloris*; sept, *heptaloris*. On peut encore appeller le *falbala* en Latin *pannus*, ou *pannus crispatus*. Car Horace appelle ainsi une bande d'etoffe que l'on met sur un habit.

Purpureus latè qui splendeat unus & alter
Assuitur pannus.

Ce qui montre que cette mode étoit plus ancienne qu'Aurélien & que Valerien. Bien plus, si l'on en croit Virgile, c'etoit la mode du tems d'Enée. Enéide Liv. V. v. 250. Ce heros donne pour prix de la course navale une robe.

Quam plurima circum
Purpura Mæandro duplici Melibæa cucurrit.

Quoique le *meandro duplici* signifie apparemment une bande disposée ou découpée en zigzag, il peut aussi assez bien exprimer le *falbala*. Au reste, quoiqu'il en soit de l'antiquité de ces modes, celle de nos *falbalas* n'en est pas plus sage.

FALBOURG. Voyez VAUBOURG.

FALCADE, s. f. Tèrme de Manége. Action des hanches & des jambes du cheval, qui se plient fort bas en coulant lorsqu'on l'arrête.

FALCAIRE, s. m. Tèrme d'Histoire. *Falcarius.* Les Anciens appelloient *Falcaires* ceux qui avoient des épées courbes comme les cimetèrres.

Ce mot vient de *falx*, *falcis*, une faux, parceque ces épées avoient la forme d'une faulx.

FALCES, s. Nom propre d'un bourg de Navarre en Espagne sur la rivière d'Aragon.

FALCIDIE, s. f. Tèrme de Jurisprudence. Portion que l'héritier institué pouvoit retenir sur les legs faits par le Testateur; c'étoit le quart *Falcidia*. La *falcidie* est la même chose que la quarte Trebellianique. Comme il etoit libre à Rome de disposer de tous les biens sans restriction, la loi *Furia* & la loi *Voconia*, avoient apporte quelque restriction à cette libèrté. Enfin le Tribun Falcidius du tems d'Auguste, en abrogeant ces deux loix, ordonna que l'heritier auroit la faculté de retenir la quatriéme partie de tous les legs, lorsque le Testateur avoit épuisé sa succession par des legs, ou légué au-delà des trois quarts; & cela afin que la qualité d'heritier ne fut pas vaine & infructueuse. C'est ce qu'on appelle la quarte *Falcidie*, du nom de Falcidius, qui porta la loi appellée *Falcidie*.

FALCKENBERG. Voyez FAUQUEMONT & FALKENBÈRG.

FALCKLAND, s. m. Nom d'un bourg de l'Ecosse méridionale. *Flacklandia.* Il est dans le Comté de Fefe, prés de la rivière d'Eden, à cinq lieuës à l'oüest de la ville de S. André.

FALCO. Voyez MONTE-FALCO.

FALCONARA, s. f. Nom propre d'une rivière & d'un bourg de Sicile. La rivière s'appelle aussi Noto. *Falconarius* ou *Notus fluvius*, anciennement *Asinarus*. Elle coule dans la vallée de Noto, baigne la ville de Noto, & se decharge dans la mèr de Sicile au bourg de *Falconara*. Quelques Auteurs conjecturent que la *Falconara* est l'Achetas de Silius Italicus.

FALCONARA. Nom propre d'une Isle de l'Archipel, située au Septentrion de celle de Scandia. *Falconara.* Elle est petite & deserte. Les Anciens la nommoient *Polygagos*; à cause de la quantité de chevreüils qu'on y trouvoit.

FALCONNER. On donne le genre féminin à ce mot, qui est le nom d'un ragoût. Des œufs à la *falconner*, sont des œufs frais dont on prend le jaune que l'on delaye dans un plat, & on y mêle du sucre, à la proportion d'une once pour deux œufs, un peu d'eau de fleurs d'orange & d'ambre preparé, le tout etant bien mêlé ensemble, on le met sur un petit feu, pour former de petites boules de la grosseur d'un jaune d'œuf, puis on vèrse du sucre au caramel sur chacune de ces boules.

FALCORDE. Oiseau d'eau. *Gavia.* Pomey. C'est le même oiseau que l'on appelle mouette, & plus communément, poule d'eau.

FALDSTRANDT, s. m. Bon bourg de Dannemarck, avec un hâvre & un petit fort qui le defend. *Faldstrandia.* Il est sur la côte orientale

orientale du Jutland septentrional, entre le cap de Schagen & l'entrée du golfe d'Alborg.

FALE, f. m. Nom propre d'homme. *Fidolus.* Saint *Fale*, que l'on nommoit Fidole en sa langue, étoit né à Clèrmont, de l'une des bonnes maisons de l'Auvèrgne, vèrs le commencement du VI[e] siécle. Il fut Prieur, ensuite Abbé d'un Monastère, qui est à deux lieuës de Troyes, dépendant de l'Abbaye de Moûtiers. Le P. Henschenius, dans les *Acta Sanct. Maii T. III. p. 588.* dit qu'il y a dans le Diocése de Langres une parroisse qui se nomme S. Fidol d'Estinets, d'où il suit que l'on dit aussi *Fidol* en François, & non pas seulement *Fala*, comme a mis Baillet.

FALE, f. f. Mot Normand, pour dire, *Jabot. Ingluvies.* L'origine de ce mot n'est pas connuë. MEN.

FALEMPIN, f. m. Village avec Abbaye. *Falempinum.* Il est dans la Flandre Walone, à trois lieuës au midi de Lille.

FALERE, ou FALARE, f. f. Ville de l'État Ecclésiastique en Italie. On l'appelle autrement Civita Castellana. *Civitas Castellana, Falaris, Faleris, Falisca, Faleria.* Elle est dans la Province du Patrimonie de S. Pierre, près du Tibre, à sept lieuës au-dessus de Rome. Maty écrit que c'est une petite ville, mais bonne, & épiscopale; & M. Corneille dit qu'aujourd'hui *Falere* est ruinée, que son Evêché a été transferé à Civita Castellana, distinguant deux villes où Maty n'en fait qu'une, & cite les Tables Géographiques du P. Lubin.

FALERNE, f. m. Ancien nom propre d'une montagne & d'une campagne de la Tèrre de Labour en Italie. *Falernus, Massicus mons.* Elle étoit près de l'ancienne ville de Sinnesse, & remarquable par ses vins delicieux. On l'appelle aujourd'hui Rocca di Mondragone. CORN. On la nomme aussi Monte Massico. MATY. Elle est près de la côte marinme entre les embouchures du Guarigliano & du Saone. CORN. Quelques-uns la placent maintenant près de Pouzzol, & d'autres vèrs la petite ville de Carinola. Voyez les Tables Géographiques du P. Lubin; Maty, Corn. *Falerne* étoit entre Sinnesse & Calène. Il y avoit de trois sortes de vins de *Falèrne*; de dur, de doux & de délicat. Quelques-uns n'appelloient vin de *Falèrne* que celui qui croissoit dans la partie la plus basse de ces collines. Ils appelloient vin de Gaure celui qui venoit au haut de ces mêmes collines, & vin de Faustianum celui des vignes du milieu. Le vin de *Falèrne* étoit le second des bons vins d'Italie; & parmi celui de *Falerne* le plus estimé etoit celui de Faustianum. Voyez Pline L. XIV. C. 6.

FALISQUE, f. m. & f. Nom propre de peuple. *Faliscus, a.* Les *Falisques* étoient un peuple de l'ancienne Etrurie en Italie. Ils habitoient près du Tibre, & autour de la petite rivière de Tercia, entre Rome & Otricoli, dans le pays qu'on appelle aujourd'hui le Patrimonie de S. Pièrre. Selon quelques Géographes *Faleria, Hortanum & Fescennia*, étoient leurs villes: mais d'autres, comme le P. Lubin, prétendent que *Faleria* n'étoit point de la dépendance ni du tèrritoire des *Falisques*, & que la ville des *Falisques* étoit différente de *Falerium*, ou *Faleria*. Ils se fondent sur Strabon, qui dans son V[e] Livre a remarqué que quelques Auteurs ne mettent pas les Falériens dans l'Etrurie, & que les *Falisques* étoient une nation particulière. Ils s'avançoient jusques vèrs Galése & S. Oreste où étoit la montagne qu'on appelloit *Faliscorum mons*, montagne des *Falisques*. D'autres dont le sentiment est rejetté par Holstenius, les placent à Monte Fiascone. *P. Lubin, Maty, Corn.* Les *Falisques* que Camille assiégeoit l'an de Rome 360, se donnèrent à lui, touchez de ce qu'il leur avoit renvoyé leurs enfans, qu'un Maître d'École lui avoit livrez. BOSSUET.

FALKENBERG, f. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Falkenberga.* Elle est sur la Manche de Dannemarck, à l'embouchure d'une grande rivière, entre Wardsbourg & Halmstadt. MATY.

FALKENBERG, f. m. Nom propre d'une petite ville de Silésie, qui a un château, & titre de Duché. *Falkemberga.* Elle est dans la principauté d'Oppélen, à cinq lieuës au couchant d'Oppélen. MATY.

FAKENBOURG, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Falkenburgum.* Elle est dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur la rivière de Trega, aux confins de la Cassubie, à cinq lieuës au nord de Kalis. MATY. M. Corneille écrit *Falkembourg*, & *Falkemburgum*, quoiqu'il écrive *Falkemberg*. Le Château de *Falkembourg* est bon & fort. Cluvier & Simler dans ses scholies sur l'Itineraire d'Æthicus, croyent que *Falkenbourg* est l'ancien *Coriovallum*, ou *Carsovallum*; que Godefroy Wandelin dans son Commentaire sur les Loix Saliques, met à Drelenbourg, & Mirée à Aix la Chapelle, & d'autres à Moylandt. *Hadr. de Val. Not. Gall. p. 160.*

FALKENSTEIN, f. m. & nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Falconis petra.* Le bourg de *Falkenstein* est le lieu principal du Comté de *Falkenstein*. Il a un château placé sur une hauteur.

Le Comté de *Falkenstein* est enclavé dans le Palatinat du Rhin, vèrs le mont Donèrsbèrg, entre la petite ville de Rockenhausen & celle de Gelheim. Les Comtes de *Falkenstein* relevent de la Souveraineté de la Basse Alsace. Ils tiroient leur origine de Wirich de Daun, Seigneur d'Oberstein, qui épousa Irmgarde, fille de Philippe, Seigneur de *Falkenstein*, laquelle lui porta en dot la moitie de cette Seigneurie, qui étoit un Fief immédiat de l'Empire, & qui en 1456, devint Arrière-Fief du Duché de Lorraine, par la concession que l'Empereur Frèderic III. en fit au Duc de Lorraine, & que Maximilien I. confirma en 1498. Wirich II. fut le premier qui en fut investi par le Duc de Lorraine. Imhof traite du Comte & de la famille de *Falkenstein* dans la Notice de l'Empire L. V. C. 3. L. VI. C. 3. & 4. L. IX. C. IV. n. 17. Le dèrnier Comte de *Falkenstein* mourut en 1682. & en lui la famille s'est éteinte.

FALKENSTEIN, est aussi un Bourg de Suisse dans le Canton de Soleure.

FALLACE. f. f. Tèrme de Philosophie. Vice d'un argument captieux & sophistique. *Fallacia, sophisma.* La Logique enseigne à découvrir la *fallace* des argumens. On le disoit autrefois de toute sorte de fraude, de tromperie.

> *Qui s'étudie à user de* fallace,
> *En ma maison point ne trouvera place.* MAROT.

FALLACIEUSEMENT, adv. D'une manière fallacieuse. *Fallaciter.*

FALLACIEUX, euse, adj. *Fallax sophisticus.* Argument sophistique. Des discours, des propos *fallacieux*. Ces trois mots, *fallace, fallacieusement* & *fallacieux* commencent à vieillir, & ne sont presque plus d'usage, au moins dans le stile ordinaire; mais on pourroit encore l'employer en Poësie dans le stile élevé, comme a fait Corneille dans Rodogune.

> *Sermens* fallacieux, *salutaire contrainte.* CORN.

En prôse il ne faudroit pas s'en sèrvir.

FALLEKOPING, f. m. & nom propre d'une petite ville de Suède dans la Westro-Gothie *Falcopinga*. Elle est entre les lacs de Weter & de Wener, au midi de la ville de Scara, & au couchant de celle d'Hio. Prononcez *Falcoping*; on peut aussi l'écrire ainsi en François.

FALLERE, adj. Ce mot se trouve dans quelques-uns de nos vieux Auteurs, & signifie *enharnaché. Phaleratus.*

Ce mot vient du Latin *phaleratus*, qui signifie la même chose.

FALLOIR, v. n. & impèrsonel, qui ne se dit plus à l'infinitif, mais dans quelques autres tems. Voici comme il se conjugue: *Il faut; il falloit, il fallut, il a fallu, il eût fallu, il faudra, qu'il faille, qu'il fallût, il faudroit.* Il se dit des choses qu'on est obligé de faire; ou par necessité, ou par devoir. *Oportere.* Il faut aimer Dieu sur toutes choses, & son prochain comme soi-même. Il nous *faudra* tous mourir quelque jour. Quand nous eumes dîné, il fallut payer. Il *falloit* plutôt mourir que de faire cette action. Il a *fallu* ceder à la necessité.

> *Je vois bien que mon cœur aspire à l'impossible,*
> *Et que tous ses desseins osent plus qu'il ne* faut. GOM.

Il se dit aussi des besoins que l'on a pour quelque chose. Il *faut* peu de chose pour vivre à un homme sobre. Combien *faut*-il à cet artisan pour sa journée? Cet homme se plaint toûjours; on ne sçait ce qu'il lui *faut*.

> *Mais sans cesse ignorans de nos propres besoins,*
> *Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.* BOIL.

Guichart dérive le mot de *falloir* du Chaldaïque ולי, *vale*, en changeant le v ou l'v consone en *f*, & en donnant une tèrminaison Françoise, de *vale* on a fait *falloir*.

FALLOIR. Ce mot signifie quelquefois, Manquer. Peu s'en *fallu*. *Parum abfuit.* Peu s'en *faudra*. VAUG. REM. On dit de la même manière & avec la même construction. Il s'en *faut* beaucoup que &c. il s'en *faut* peu que &c. Il y en a qui metient dans ces phrâses une négation avec le vèrbe qui est après *que*, & d'autres n'en mettent Point. Quoiqu'il s'en *faille* beaucoup *que* je ne sois de son avis. MENAGE, & l'Editeur du livre intitulé *Menagiana*, qui est de l'Académie Françoise, dans une de ses additions au *Ménagiana*; dit en parlant de Bèrni, Poëte Italien, il s'en *faut* beaucoup *que* son poëme de Roland l'amoureux ait été aussi estimé. Voyez FAILLIR.

SI FAUT-IL. Façon de parler familière, dont on se sèrt pour dire; Quoiqu'il en soit, il faut, il est nécessaire. *Si faut-il* que je sçache pourquoi il a fait cela. *Si faut-il* qu'il me rende raison de sa conduite.

On dit en provèrbe, C'est un faire le *faut*; pour dire, C'est une nécessité absoluë de faire telle chose. On dit ironiquement, C'est

pour son nez, il lui en faut; pour dire, qu'il ne mérite pas d'avoir ce qu'il demande.

FALMOUTH, f. m. & nom propre d'un port renommé d'Anglețerre dans le Comté de Cornouaille. *Falmutum*, *Volmutum*, & selon quelques-uns *Voluba portus*. Ce port gît entre le Cap du Lezard au levant, & celui de Cornouaille. *Falmouth* est un bourg qui a un bon & grand port, dont l'entrée est défenduë par deux châteaux, celui de Pendenis & celui de Mause, qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. C'est Henri VIII. qui les fit bâtir.

FALOISE, f. f. Vieux mot. Voyez FALAISE. C'est la même chose.

FALOT, f. m. Espéce de grande lantérne que l'on porte ordinairement au bout d'un bâton, ou d'un manche de bois. *Laterna*. On appelle aussi *falots*, des lumièrer qu'on allume pour éclairer dans les cours & lieux spacieux, qui sont dans des vases pleins de suif, ou autres matières combustibles. On appelle aussi *falot*, ou *fanal*, le feu de l'Amiral. Voyez Fanal.

Ce mot vient de *phanotus*, Latin tiré du Grèc φανὸς *phanus*, *phanuteus*, *phanoteus*, *fanot*, comme on a dit autrefois, *falot*. Ménage. D'autres le dérivent du Grèc φαλλὸς. On peut aussi le dériver de φαλὸς, qui signifie luisant, aussi bien que φανὸς. Du Cange dit que ce mot signifioit autrefois des lantérnes de camp, que les Anciens appelloient *phares*, dont l'invention est attribuée à Manuel, Empereur, selon Cinnamus; & qu'on appelloit *Cercophalum*, un *Falot de cire*. Icquez dérive le mot de *falot* de l'ancien mot Saxon *bal* ou *bel*, d'où les Francs formèrent *balo* dans leur langue : ces mots veulent dire *bucher*, *grande flamme*, on y a changé le *b* en *v*, & ensuite l'*v* en *f*, & l'on a formé ainsi le mot de *falot*. Guichart prend une autre route qu'Icquez, & il amene le mot de *falot* de Chaldée en France par le chemin que voici. De לפיד, *lappid*, on fait פלד, *peled*, par la transposition de quelques lettres; c'est le moins qu'on puisse accorder, & il ne falloit pas habiller tout d'un coup ce mot à la Françoise, en le faisant passer par tant de pays differens; de *peled* on a fait *falot*, en prononçant le *p* comme *ph*, & en changeant le *d* en *t*, ce changement est ordinaire dans les langues, & c'étoit là le seul changement qu'il fallût faire pour faire passer le mot de *falot* dans la langue Françoise, on pourroit donner cette étymologie pour vraie, לפיד, ou לפד, signifient en Chaldaïque *lampas*, *teda*, *torche*, *flambeau*.

Falot, fat; homme ridicule, & qui sért de jouet aux autres, mauvais plaisant. *Insulsus*, *ineptus*, *ridiculus*, On dit par injure, Vous êtes un plaisant *falot*, à celui qui est fort méprisable.

> *Et quoi! plaisant* falot,
> *Vous jaserez toujours & je ne dirai mot.*
> Th. Corn. dans le Jodelet Prince.

Falot, ote, adj. Grotesque, impèrtinent, capable de faire rire. Visage *falot*. Sar. Esprit *falot*. Conte *falot*. Il est bas & populaire.

> *Par quelque chanson* falote,
> *Nous célébrons la vértu*
> *Qu'on tire de ce bois tortu.* S. Amant.

FALOTIER, f. m. Officier qui met les falots, ou les lumières en différens endroits du Louvre sur les éscaliers. *Laternarum curator*.

FALOUQUE, f. f. Petit vaisseau de bas bord à aller sur la mèr. *Phaselus*, *actuariolum*. On prononce ordinairement *felouque*. Voyez FELOUQUE.

FALOUR. Vieux mot, qui veut dire *fot*, il est hors d'usage. *Ineptus*.

FALOURDE, f. f. Gros fagot lié par les deux bouts, fait de pèrches coupées, ou de quelques rondins joints ensemble. *Virgultorum fascis*. On s'en sérvoit autrefois pour combler les fossez des ennemis, comme témoigne Froissard. Nicod dit que ce mot vient de *faix lourd*.

> *Et le gay Bucheron embrassant sa* falourde,
> *Pour retourner chez lui sur son dos la jetta,*
> *Cette charge jamais ne lui parut moins lourde.* Perrault.

FALOUSE, f. f. C'est le nom d'une plante qu'on appelle en Latin *elaphobosrum* ou *pabulum*, *cervi*. Voyez Elaphoboscum.

FALQUER, v. n. Térme de Manége C'est, Donner un mouvement au cheval quand on est prêt de l'arrêter, en le faisant couler sur les hanches en deux ou trois tems, & en formant un arrêt ou demi-arrêt. On appelle *falcade* cette action des hanches & des jambes qui se plient fort bas lors qu'on arrête un cheval, en faisant de petites courbettes.

FALQUET, f. m. C'est un nom que quelques-uns donnent au hobereau. Voyez HOBEREAU.

FALSIFICATEUR. f. m. Celui qui falsifie, qui contrefait ou altère, soit des écritures, soit des drogues, &c. *Adulterator*.

FALSIFICATION, f. f. Chose qui est falsifiée, action de falsifier. *Adulteratio* Il se dit des écritures & des drogues. Il y a de la *falsification* dans cette datte, dans ces épiceries. Voilà une *falsification*. *Falsification* du vin. De la Mare. Les Réglemens de Police pour empêcher la *falsification* des vins, se trouvent dans cet Auteur, *Tr. de Police L. IV. Tit. IX T. I. p.* 580. *& suiv.*

FALSIFIER, v. act. faire un faux acte, une fausse piéce en imitant la véritable. *Adulterare*, *corrumpere*, *falsare*. *Falsifier* un testament, supposer un faux testament. *Falsifier* un passage de l'Ecriture.

Falsifier, se dit aussi de la simple altération d'un acte. Il a *falsifié* cette obligation à l'égard de la datte; il en a *falsifié* une clause. Il se dit même en ce sens plus souvent que dans l'autre. Un acte *falsifié* se prend ordinairement, non pas pour un acte fabriqué à plaisir & entièrement supposé; mais pour un acte auquel on a ajouté, ou dont on retranche quelque chose. C'est ainsi à proportion qu'on se sért du mot de *falsifier* avec ses autres régimes. On ne dit pas proprement qu'un cabarêtier *falsifie* du vin d'Espagne, lorsqu'il le vend pour du vin d'Espagne, & qu'il ne l'est point du tout; mais lorsqu'il mêle du vin d'Espage avec d'autres drogues & liqueurs, ensorte que de deux bouteilles de véritable vin d'Espagne il en fait trois de vin d'Espagne *falsifié*.

Falsifier, signifie aussi, Déguiser des drogues qu'on fait passer pour autres qu'elles ne sont, ou qui sont mêlées de quelque autre chose de moindre prix. Le sang de dragon, la tèrre sigillée, le musc, le bezoard, le beaume, & présque toutes les drogues d'Orient, sont déja *falsifiées* sur les lieux. Les Cabarêtiers *falsifient* le vin d'Espagne, & en font avec du miel.

Falsifier, se dit aussi de la monnoie quand on l'altère par un mauvais mélange, ou quand on la frape sans autorité du Souverain, & qu'on se sert pour cela de coins faux.

FALSO. Capo-falso. Voyez FAUX.

FALSTER, f. m. & nom propre d'une Isle de Dannemark. *Falstria*. Elle est dans la mèr Baltique, entre les Isles de Zeelande, de Lalande & de Mône. *Falster* peut avoir sept lieuës de long sur trois de large; & est abondant en grains. Le lieu principal de l'Isle est Mykoping.

FALVATERA, f. f. Petit bourg de l'Etat de l'Eglise dans la Campagne. *Fabraterra*. Il est près du Guariglan & de la tèrre de Labour, à quatre lieuës au couchant d'Aquino. Ce fut autrefois une colonie de Volsques.

FAM.

FAMAGOUSTE, f. f. Nom propre d'une ville Episcopale de l'Isle de Chypre. *Fama Augusta*, *Hamacostos*, anciennement *Arsinoe*. Elle est située sur la côte orientale de l'Isle, à douze lieuës de Nicosie, dont son Evêché est suffragant. *Fagamouste* est quarrée, fortifiée à l'antique par de bonnes murailles flanquées de 13 tours, & environnées d'un bon fossé fort profond. C'est le meilleur port de Chypre. Les Génois prirent *Famagouste* vèrs l'an 1372. & la consérverent près de cent ans. Les Veniriens en furent ensuite les maîtres jusqu'en 1571, que Selim l'emporta malgré la résistance extraordinaire des assiegez. Voyez M. De Thou hist. L. XLIX. Tavèrnier, Voyage de Pèrse L. II. Les Italiens l'appellent *Famacgosta*.

D'Ablancourt dans sa Traduction de Marmol L. II. p. 505. & suiv. dit *Famagoste*; Le Pelletier dans sa traduction de la Guèrre de Chypre, dit *Famagousti*, & il parois que c'est aujourd'hui le plus ordinaire. Voyez cet Auteur L. III. p. 215. *Famagouste* est située sur la côte qui regarde la Syrie; & la mèr lave le pied de ses murailles. Des rochers qui s'étendent depuis un petit promontoire qui est à la droite de la ville, y forment un port fort sûr & d'une assez grande étenduë. Deux bancs s'élèvent dèrrière ces rochers, l'un desquels avance assez loin dans la mèr; l'autre qui joint la citadelle & qui touche le rivage, sért de digue, & sèrre tellement l'entrée du port, qu'à peine les vaisseaux y trouvent un passage. Ce canal est défendu par un château bâti de l'autre côté qui répond à la citadelle. La ville peut avoir deux milles de circuit. Elle est enférmée d'un profond fossé, & de murs de pièrre de taille fortifiez de plusieurs tours bâties à l'antique, de plus de parade que de défense, & dont les matériaux sont aisément brisez par le Canon. Le Pelletier.

FAMASTRO. Voyez SAMASTRO.

FAME, f. f. Vieux tèrme du Palais, qui signifie, Réputation *Fama*. Il n'est en usage qu'en cette phrâse: Il a été rétabli en sa bonne *fame* & renommée. On le trouve dans nos vieux Auteurs.

> *Comme maint homme, & mainte femme,*
> *Qui ont bon los & bonne* fame. Font. des Am.

De ce mot est venu l'adj. *famé*, *ée*, qui ne se dit qu'avec l'advèrbe

bien

bien ou *mal*. Il est vieux aussi. Les hôtes de cette maison sont mal *famez*, ou bien *famez* & renommez. C'est un mot d'où sont derivez *infame*, *infamie*, *diffamer*, &c.

FAMÉLIQUE, adj. m. & f. Affamé, qui a grand faim. *Famelicus, esuritor*. Ventre *famélique*, estomac *famélique*, mine *famélique*, table *famélique*. Gon. c'est-à-dire, Table où il n'y a pas de quoi manger.

FAMEUX, EUSE, adj. Illustre, qui est en vogue, qui est connu, qui est renommé, qui est en réputation, bonne, ou mauvaise. *Illustris, nobilis, celebratus, clarus*. C'est un *fameux* Auteur, un *fameux* Capitaine; un voleur *fameux*. Si vous devenez *fameuse*. Gon. Un vin *fameux*. La *fameuse* Laïs. Men.

> *Au creux de ce vallon est un temple* fameux. Ces.
>
> Le cabaret le plus *fameux* de la ville. Patr.
>
> *La* fameuse *Macette à la Cour si connue*. Ren.
>
> *En mille écrits* fameux *la sagesse tracée,*
> *Fut à l'aide des vers aux mortels annoncée*. Boil.
>
> *Nous laissons donc aux plus* fameux *esprits,*
> *A vous* (Mr. le Dauphin) *louer dans leurs doctes écrits,*
> *Puisse l'ouvrage égaler la matiere*. P. Languedoc. J.

Ces rochers ne sont *fameux* que par des naufrages. *Infames scopuli*. Cette forêt n'est *fameuse* que par les meurtres qui y ont eté commis. Il y a plusieurs lieux qui ne sont devenus *fameux* que par les batailles qui y ont eté livrées.

Fameux. Terme de collége. Les écoliers appellent *fameux* ceux d'entre-eux qui ont les maniéres des Petits-Maîtres, c'est-à-dire, qui affectent de faire paroître dans leurs maniéres quelque chose de fat, d'étourdi, & de fanfaron tout ensemble. *Ardelio, traso*.

Famil, adj. m. Terme de Fauconnerie, familier, domestique. *Domesticus, cicur*. Un Oiseau *famil*, c'est-à-dire, un Oiseau domestique.

FAMILIARISER, v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se rendre familier. *Vivere familiariter*. Les Princes ne veulent pas qu'on se *familiarise* avec eux. Celui qui se *familiarise* perd la superiorité que lui donnoit son air serieux. Ch. de M.

On dit figurément; Se *familiariser* avec un Auteur; pour dire, Se le rendre familier, & le posséder parfaitement. Se *familiariser* avec la goutte; pour dire: S'accoutumer à la souffrir. Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de l'autorité, & qui se *familiarisent* avec leur propre grandeur. La Bruy. L'âme se *familiarise* insensiblement avec le danger, à force de le considérer. S. Réal.

FAMILIARITÉ, s. f. Privauté, maniére, accès libre qu'on a chez quelqu'un, & avec lequel on vit sans façon. *Familiaritas, consuetudo*. Il ne faut pas abuser de la *familiarité* dont les Grands nous honorent. Etre fort avant dans la *familiarité* de quelqu'un. Il faut avoir une certaine *familiarité* hardie, qui sans rien tenir de l'audace ait quelque chose qui plaise. M. Scud. Un impertinent confond un air libre avec la *familiarité* excessive. Id. L'usage fréquent, & pour ainsi dire cette *familiarité* des Mystéres sacrez, bien loin de diminuer sa ferveur, la rendoit plus respectueuse & plus circonspecte. Flech. Dieu s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce *familiarité* aux Justes. Id.

On dit provèrbialement, *familiarité* engendre mépris.

FAMILIER, IERE, adj. Celui qui vit avec un autre en grande privauté, en grande union, sans cérémonie, sans compliment. *Familiaris, necessarius, domesticus*. On ne doit dire les affaires qu'à ses plus *familiers* amis. On dit en ce sens du discours *familier*, des Epîtres *familiéres*: un stile *familier*, c'est-à-dire, de la convèrsation ordinaire, aisé, & sans affectation d'ornemens, ou d'expressions. Il y a une cèrtaine dignité même dans le langage ordinaire & *familier*, que les honnêtes-gens sont obligez de garder. Vaug. La prononciation aisée & *familière* supprime quelques syllabes qu'il faut respecter quand on récite des vèrs, de peur qu'ils ne paroissent tronquez & défectueux. On ne penseroit pas que c'en fût un, si quelqu'un prononçoit:

> *Les foibles & les forts meur' également*
>
> Au lieu de dire,
>
> *Les foibles & les forts meurent également*. P. Mourgues.

On appelloit autrefois *familiers* du Roi, les gens de sa suite, ses domestiques, ses Courtisans ordinaires qui composoient sa famille. Voyez du Cange. *Familiares, qui erant ex familiâ*.

Familier, se dit aussi des choses qui nous sont très-connuës, ou que nous possedons si bien qu'elles sont toûjours présentes à notre esprit. Il s'est rendu la langue Latine si *familière*, qu'il semble que ce soit sa langue naturelle. Il faut se rendre la mort *familière* par une fréquente méditation: cela en ôte la peur. Bal. Plutarque insinuë doucement la sagesse, & veut rendre la vèrtu *familière* dans les plaisirs même. S. Evr.

FAMILIER, s. m. est le nom qu'on donne aux Sèrgens, ou autres moindres Officiers de l'inquisition. *Familiaris*. Ces Offices sont exèrcez par la Noblesse, qui pour cela a de grands priviléges, & qui ne peut être poursuivie en un autre tribunal.

On dit en provèrbe, qu'un homme est *familier* comme une Epître de Ciceron, pour dire, qu'il a une familiarité incommode, ou incivile. Voyez la remarque sur ce provèrbe, au mot Epitre.

FAMILIEREMENT, adv. D'une maniére familiere. *Familiariter*. Parler, agir, s'entretenir *familièrement*, en libèrté, sans cérémonies. Il y a des occasions où les Rois eux-mêmes se plaisent à se communiquer *familièrement*. Wicq.

FAMILLE, s. f. Maison noble, ancienne race. *Gens, domus*. La *famille* des Scipions, des Fabiens. On a fait un beau recueil des médailles des *familles* Romaines. On se sèrt du mot *familles*, à l'égard des anciens Romains, plutôt que de celui de *maison*. La *famille* des Cesars. Ursin a dispose les medailles consulaires par l'ordre alphabetique des *familles* Romaines. Le P. Jobert.

En France il ne se dit guère que des Maisons de robbe, ou bourgeoises. Il y a eu plusieurs Conseillers & Presidens dans cette *famille*. C'est une des plus riches *familles* de Paris. Ce seroit parler improprement que de dire d'un grand Seigneur, Il est de la *famille* de ... pour marquer sa race. M. le Maître a pourtant dit, Les grandes *familles* sont les colonnes de l'Etat.

Famille, se prend plus particulièrement pour un ménage composé d'un chef & de ses domestiques, soit femmes, enfans ou sèrviteurs. Et les Latins disoient aussi *familia* dans ce sens plutôt que dans un autre. Un père de *famille*, un fils de *famille*. Abraham s'en alla avec toute sa *famille* &c. Les grandes *familles* sont de petits Etats, comme les Etats sont de grandes *familles*. Le Mai. Chez les pèrsonnes de qualité on comprend sous le nom de *famille* tous les domestiques, tous les Officiers, grands & petits. Les pretendus excès commis par la nation (Françoise) & par la *famille* de M. l'Ambassadeur. L'Ab. Regn. Le bon ordre qu'il (M. l'Ambassadeur) avoit donné pour contenir dans le devoir une aussi nombreuse *famille* que la sienne. Id. Divèrses querelles survenuës à peu-près dans le même-tems; entre les François de la basse *famille* de l'Ambassadeur, & les soldats Corses. &c. Id.

Famille, se prend encore plus étroitement pour les plus proches parens. En ce sens il se dit des pèrsonnes de qualité, aussi bien que des Bourgeois & du peuple. Cet homme étoit à table avec sa *famille*, dînoit ce jour-là en *famille*. C'est une affaire de *famille*. Il a assemblé la *famille* pour conclurre ce mariage. La *famille* Royale. On comprend sous ce nom les enfans & les petits enfans des Rois. *Famille* dans ce sens a moins d'étenduë que *maison*, car ce mot de *maison* comprend tous les Princes & toutes les Princesses qui sont du même sang, de la même branche; ainsi on dit la *famille* royale, *familia regia*: & la maison de Bourbon, la maison de Valois, &c. *Gens Borbonia, gens Valesia*, &c.

Dans l'Antiquité Ecclesiastique *famille* se dit pour une cèrtaine quantité de Moines d'un monastère, qui avoient sous l'Abbé, ou Supèrieur géneral, leurs Chefs, ou Superieurs particuliers; & qui demeuroient dans un même corps de logis. *Familia Monachorum*. Les Monastères (de Saint Pachôme) étoient divisez chacun en plusieurs maisons, classes, ou *familles*, & trois ou quatre *familles* unies ensemble faisoient ce qu'on appelloit une tribu. Chaque *famille* avoit son Chef, ou Prevôt, avec un second pour l'aider. Tillemont, *hist. Eccl. T. VII p.* 179. Il paroît que chaque *famille* avoit sa maison, ou son corps de logis à part. Id. Ceux qui faisoient le même métier étoient tous dans la même *famille*, & ils alloient tous ensemble à leur ouvrage. Les *familles* se succédoient les unes aux autres par semaine dans les sèrvices & les ouvrages communs. Id. La prémière *famille* étoit de ceux qui avoient soin de la table & de la cuisine; la seconde des Infirmiers; la troisiéme des Portiers. Id. Il y avoit d'autres *familles* pour faire les nattes, & les autres métiers nécessaires. Id. On prétend que dans chaque monastère il y avoit trente ou quarante *familles*. Id.

La Sainte *famille*. C'est, en tèrmes de Peinture, un tableau qui représente notre Seigneur, la Viérge, Saint Joseph & Saint Jean. Une sainte *famille* de Raphaël, du Poussin.

Famille, se dit aussi figurément des choses qui ont quelque alliance entre-elles, ou quelque dépendance, comme en Grammaire d'un mot & de ses derivez, ou composez. Dans les Dictionnaires qui se font par racines, on met premièrement le mot, & puis toute sa *famille*.

En matière d'ordre on dit Saint François & toute sa *famille*; pour dire, les Religieux de son Ordre. Saint Benoît a une grande *famille*. La societé Religieuse est une *famille* mystique. Cl. Les

Latins disoient tout de même *familia*, pour les sectes des Philosophes. *Platonis familia*, les Platoniciens.

Les Chymistes divisent la nature en trois *familles* ou régnes, les minéraux, les végétaux & les animaux. Cette expression a passé de la Chymie dans la Médecine & la Botanique, & elle est aujourd'hui fort en usage.

FAMILLEUX, euse, adj. Tèrme de fauconnerie, qui se dit du faucon qui veut toujours manger. *Esuriens, famelicus.* Les faucons *familleux* sont les meilleurs.

FAMINE, s. f. Disette générale de fruits, de blez, ou d'autres alimens. *Fames.* La *famine* fut générale sept ans durant en Égypte. On a pris cette ville par *famine*. Abl.

> *On vèrra par quels soins ta sage prévoyance,*
> *Au fort de la* famine *entretient l'abondance.* Boil.

On dit provèrbialement, Criet *famine* sur un tas de blé, en parlant des avâres qui se plaignent de la nécessité du tems, quoiqu'ils ayent assez chez eux de quoi vivre.

Les Anciens ont fait une pèrsonne de la *Famine*, comme de l'honneur, de la Victoire; & un de nos Poëtes a dit dans ce système poëtique:

> *La* Famine *au corps sec, aux pas mal assurez.* Rec. de vers.

Voyez FAIM.

FAMINE, ou FAMÉNE, s. f. Petite contrée des Pays-Bas dans le Duché de Luxembourg. *Falemania, Palmania, Falmennia, Falemannensis Ager,* ou *Tractus Famnensis.* On n'en sçait pas les limites, seulement les petites villes de Marche en *Famine*, & de la Roche en *Famine*, qui en consèrvent le nom, montrent qu'elles étoient dans ce district. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 191. Il écrit *Faménne*, ou *Famnne*.

On appelle Port *famine* un lieu de la tèrre Magellanique où les Espagnols établirent une Colonie l'an 1585, & dans lequel ils bâtirent *Ciudad del Rez Felipe*, autrement S. Philippe. Voyez ce mot.

FAMIS, adj. *Famelicus, fama rabidus.* Est un vieux mot, qui signifie la même chose que famelique, affamé.

> *Par nos grands loups ravissans &* famis,
> *Qui aiment plus cent sols que cent amis.* Mar.

FAMMARS. Voyez FAN & FANMARS.

F A N.

FAN, s. m. Le petit d'une biche. On le dit aussi du petit d'un chevreuil. *Hinnulus, catulus, pullus cervæ.* On écrivoit autrefois *faon*, & plusieurs l'écrivent encore avec l'Académie, comme *paon*, *laon*, qu'on prononce *pan*, *lan*, comme laye, ourse, lionne, éléphante. On appelle aussi *fan*, le petit d'un éléphant. Cependant Nicod dit que le mot de *fan* ne convient point aux bêtes mordantes.

> *Une Lionne fort qui gronde & fait du bruit.....;*
> *Le sujet de sa plainte & du deuil qu'elle sent,*
> *Est le* faon *qui lui vient de mourir en naissant.*
> *Elle le tient des dents, & semble avec murmure*
> *D'une si prompte mort accuser la nature.* P. le Moine.

Ce mot vient du Latin *infans*. Voyez Ménage. Il semble, dit Guichard, que des radicales בהם, *vaham, faon, fan*, pourroit avoir dégénéré en François. De בהם les Hebreux ont fait בהמה, *behema*, qui signifie une bête, ce qui doit s'entendre des bêtes à quatre piéds, en tant qu'on les distingue des reptiles.

Fan, selon Borel, s'est dit autrefois pour *temple*, du Latin *fanum*.

Fan, s. m. Nom propre d'un village des Pays-Bas dans le Hainaut, que quelques-uns appellent aussi Fammars. Cluvier & Valois croyent que c'est l'ancien *fanum Martis*, ainsi nommé parce qu'il y avoit un temple de Mars. On appelle aussi *Pagus fanomartensis*, un petit pays aux environs de *Fan*. L'Abbé Fulcuin, qui a écrit les Vies des Abbez de Lobes, dit que dans la suite on l'a appellé Haynou, du nom de la rivière de Haynau, ou Haynou. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 192.

FANAGE, s. m. Tèrme de Fleuriste. C'est proprement tout le feuillage de la plante. Le *fanage* de cette plante est beau & agréable. Ce mot vient de *fane*, qui se dit aussi de la feuille. Voyez FANE.

Fanage, s. m. Action de faner l'hèrbe d'un pré fauché, & le salaire de ceux qui sont employez à cette besogne. *Fœnisecium.* Il faut trois jours de beau tems pour faire le *fanage* de ce pré. On a payé deux écus aux faneurs pour leur *fanage*, pour leur travail. Le *Fœnisecium* est marqué dans l'ancien Calendrier Romain au mois de Juillet. Et c'est encore à présent le tems du *fanage*, ou plûtôt de la *fanaison*, car on dit fanaison en François, ce qui est aussi *fœnisecium*, pour dire la saison propre à faner, comme on dit la harengaison pour le tems, la saison propre à pêcher les harengs. On écrivoit autrefois *fener, feneur, fenage, & fenaison*; mais on a toûjours prononcé *faner, faneur, fanage, & fanaison*. Voyes Nicod. Ainsi il est plus dans l'analogie de notre langue d'écrire par un *a*, *faner, faneur, fanage*; pour *fenaison*, il me paroit un peu plus rude, & j'aimerois mieux dire & écrire *fenaison*. Il est plus aisé de dire que c'est là mon goût, & que l'usage me paroît tel, que d'en donner une bonne raison, qu'il ne seroit pas cependant difficile de trouver dans le génie de notre langue. Quoiqu'il en soit, voyez Fenaison.

Fanage, s. m. Ancien droit. *Fenagium.* Lobin *Hist. de Bret. T. II, p.* 197. *& Gloss.* L'un des droits des Forestiers étoit le *fanage*. *Id. T. I. p.* 203.

FANAL, s. m. Feu allumé sur de hautes tours, ou à des ports de mèr, pour sèrvir de guide aux vaisseaux. *Fax, lucerna, pharus.* La tour de Cordouan sur la rivière de Bourdeaux, est un *fanal* fort utile à ceux qui navigent en ces quartiers-là. Dans les échelles du Levant on appelle ces sortes de tours *Phâres*, du nom de celle que Ptolomée Philadelphe fit bâtir à l'embouchure du Nil.

Fanal, il est aussi un falot (ou un feu allumé dans une grosse lantèrne, que les vaisseaux portent au plus haut de la pouppe pour se guider la nuit. Quand on dit généralement le *fanal*, c'est le *fanal* de pouppe. Le *fanal de hune*, est celui de la grande hune du Commandant pour faire des signaux. L'Amiral porte trois *fanaux*, afin de se faire suivre des autres vaisseaux de la flote; le Vice-Amiral deux; les autres navires de guèrre un. La galere Réale en porte trois.

Ménage le dérive de *phanalium*, qu'on a dit du Grèc φανάριον, qui signifie une petite lampe, une lumière; φανὸς signifie aussi une torche, une lampe.

Faire *fanal*; c'est, en tèrme de Marine, Allumer le *fanal*, ou marcher devant avec le *fanal*, afin de guider.

FANALE, s. m. Cap de l'Isle de Scio dans l'Archipel. *Phana.* C'est le coin de cette Isle, qui joint sa côte méridionale avec l'occidentale. Maty.

FANAR, s. m. & nom propre d'un lac & d'une rivière. Le lac *Fanar*, chez les Anciens, *Palus Acherusia*, est dans l'Épire en Gréce. Il en sort une rivière qu'on nomme aussi *fanar*, & dans l'Antiquité *Acheron*. Le *Fanar* se décharge dans un petit golfe de la mèr Ionienne entre la ville de Pèrga & celle de Prevela. On appelle encore & la rivière & le lac d'où elle sort, Jalona.

FANATIQUE, adj. m. & f. Fou, extravagant, aliéné d'esprit; visionnaire, qui s'imagine avoir des révélations & des inspirations, qui se croit transporté d'une fureur divine. *Fanaticus, delirus, insanus.* Les *fanatiques* qui n'ont ni convulsions ni extâses prophétiques, sont les plus suspects de fourberie. Bay. Les *fanatiques* en se guidant dans la Région des méditatifs & des spéculatifs, ont-ils le privilége de fouler aux piéds la puissance Ecclésiastique? Boss. Les Décies qui se dévouèrent pour l'intérêt d'une société dont ils alloient n'être plus, me semblent de vrais *fanatiques*. S. Evr. Ces *fanatiques* qui contrefont les inspirez, sont des séditieux capables de tout entreprendre pour éxécuter les prétenduës révélations. S. Evr. C'est ainsi qu'on en voit en France parmi ceux qui sont restes attachez à l'hérésie de Calvin depuis la révocation de l'édit de Nantes. Tels ont été les *Fanatiques* des Cévennes, éxcitez par les prétenduës prophéties de Jurieu.

Ce mot vient de *fanum*, Latin, qui signifioit un temple des Païens. Les prémiers Chrétiens appelloient par cette raison tous les Gentils *fanatiques*. Les vieilles Chroniques de France ont appellé Clovis, *fanatique* & Païen. M. Pelisson écrit *Phanatique*, T. II. p. 208. 209. Les *Phanatiques*, les Sociniens, les Photiniens d'aujourd'hui, n'ont point encore d'assemblées réglées, ni de police, ni d'union ensemble. Pelisson. Ce n'est pas l'usage.

Fanatique, est aussi un nom de secte. Il y a beaucoup de *fanatiques* en Anglètèrre, en Hollande & en Allemagne. Wigelius & Jacques Bohun, sont les principaux chéfs des *fanatiques* d'Allemagne. Celui-ci de savetier qu'il étoit étant devenu prophéte, a publié quelques livres en sa langue. Il en a publié un qui a pour tître *Le grand mystère*. Il prend la qualité de *Philosophe Teutonique*, ou Allemand. Quand on parle de ses livres en France, on les appelle *la Philosophie du Savetièr*: ces deux fameux chéfs de la secte des *Fanatiques* sont sortis de l'école de Paracelse. Wigélius est le père de ceux qu'on nomme les frères de la Rose-croix. Voyez Spanheim dans son abregé des controvèrses de la Religion.

On appelloit *fanatiques* chez les Anciens des espéces de Devins, ou prétendus Prophétes, de qui le nom a passé ensuite à toutes les autres significations qu'on lui a données. Ils étoient ainsi nommez du mot Latin *fanum*, temple, parce qu'ils demeuroient toûjours dans les temples. *Struvius Antiq. Roman. Syn. C.* 6. *p.* 312. C'étoient sur tous les Prêtres d'Isis, de la Mère des Dieux, de Bellone, & quelques autres qu'on nommoit *fanatiques*. Il y a dans

Gruter,

Grutèr, p. CCCXII. n. 7. une inscription dans laquelle un L. Cornelius Januarius est appellé *fanaticus* ABISIS, SERAPIS. ABAEDEM BELLONE. On trouve p. DCLIV. n. 7. *fanaticus ex Vico Bellonæ*, & p. CCCXIII. n. 1. *fanaticus de Æde Bellonæ*. On les nommoit *Fanatiques*, parce qu'ils faisoient leurs sacrifices d'une manière fanatique, comme il paroit par Lampridius dans Commode C. 9. *Strowius lib. C. 12. p. 637. & 638.* ou plûtôt on les nomma d'abord *fanatiques*, parce qu'ils étoient dans les temples. Ensuite parce qu'ils paroissoient furieux & extravagans dans leurs sacrifices, on nomma *fanatiques* tous les furieux & les extravagans.

FANATISME, s. m. Vision, inspiration imaginare, entousiasme. *Fanatismus*. Le *fanatisme* de ces gens à illuminations & à prophéties, est pèrnicieux & à la Religion & à la société. BAY. On a écrit l'Histoire du *Fanatisme* de France, c'est un reste du Calvinisme. Outre l'histoire des *Fanatiques* des Cévennes par M. De Brueys, il y en a deux imprimées à Paris en 1712. & 1713. Avant tout cela il y en a eu une intitulée *Fanatisme renouvellé*.

FANCHON, s. m. diminutif de François. Nom propre que l'on donne à un petit Garçon qui s'appelle François, Petit François. *Franciscus*. *Fanchon* est fort joli.

FANCHON, s. f. diminutif de Françoise. Nom que l'on donne à une petite fille qui se nomme Françoise. *Francisca*. Écoute ma petite *Fanchon*. *Fanchon* devient grande. C'est un tèrme populaire dont l'usage est très-ordinaire pour nommer des filles, sur tout si elles sont jeunes.

FANDESTEUF, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans la Chronique de Flandres, il signifie siége du Roi, ou royal, trône. *Thronus*, *sedes regia*, *faldistorium*.

De *faldistorium* on a fait *fandesteuf*, ensuite *fandesteuil*, & enfin *fauteuil*. Skinner dérive le mot de *faldistorium* de deux mots de la langue Anglo-Saxonne, *falde*, *septum*, & *stoy*, *locus*, lieu fèrmé, parce que le *fandesteuf* étoit un siege à bras enfèrmé d'un balustre, ou de quelque chose de semblable.

FANE, s. f. On s'en sèrt indifferemment en Jardinage pour *feuille*. La *fane* ou la feuille de cette plante, est large, la *fane*, ou la feuille de cette plante est differente de celle de cette autre. LA QUINT. Je n'ai point lu ce mot ailleurs. MEN. Il pouvoit bien venir de *fœnum*, d'où nous avons fait venir *faner*, *faneur*, &c. *fanage* signifie & les feuillages de la plante & l'action de faner le foin. Il se dit aussi des fleurs. Voyez ci-dessus.

FANE, s. f. Tèrme de Mythologie. *Fana*. Martianus Capella joint les *Fanes* aux Pans, aux Faünes, aux Satyres, aux Sylvains, aux Nymphes, & aux autres éspéces de Divinitez ou de Genies qui vivoient dans les bois & les forêts.

FANÉGA, ou FANÉGUE. Tèrme de Commèrce. C'est le nom d'une mesure d'Espagne pour les choses séches, comme blé avoine, noix, pois, &c. dit Covarruvias. Ce mot se trouve dans nos gazettes depuis quelques années; il est toujours joint à des noms de nombre, sans qu'il y ait aucun adjectif qui fasse connoître le genre qu'on lui donne en François; en Espagnol il est de genre feminin. Selon Ricard, dans son traité du commèrce, cinquante *fanegas* valent dix-neuf setiers de Paris; ainsi une *fanéga* vaut neuf boisseaux de Paris, & un tiers, ou un peu plus: M. Frézier, dans sa Relation du voyage de la mèr du Sud, a donné une tèrminaison Françoise à ce mot, & il dit *fanégue*, & non pas *fanéga*: il ajoute que six mille *fanégues* font trois mille charges de mule; & qu'elles suffisent pour nourrir environ si milles homme par an; c'est-à-dire, que deux *fanégues* sont la charge d'une mule, & qu'une *fanégue* qui pése cent cinquante livres suffit par année à un homme pour sa nourriture.

FANER, v. act. & n. Etendre l'hèrbe d'un pré fauché, & la remuer pour la faire sécher, & en faire des veillotes & des meulons. *Herbam fœnisecio sectam furcillis insolandam versare*, *Demetere fœnum*, *fœnum versare furcillis. Insolare*. On a été huit jours à *faner* cette prairie. Il a fait beau *faner* cette anné, le tems a été sec.

FANER, avec le pronom pèrsonnel, se dit aussi des fleurs & des fruits qui se séchent, ou se flétrissent. *Marcescere*, *deflorescere*, *flaccescere*. Une rôse cueillie se *fane* bien-tôt. Le grand hâle *fane* les fleurs. Les Fleuristes étendent des toiles sur leurs beaux carreaux de tulipes, pour empêcher qu'elles ne se *fanent*. Il y a des fruits qui se *fanent* en mûrissant.

FANER, se dit figurément de la beauté, du teint, & même de toute la pèrsonne, de sa vigueur, de son embonpoint, & de la fleur de son âge, qui se passe & se flétrit. Quand une femme passe 40. ans, son teint se *fane*, sa beauté est *fanée*, est passée. Les debauchez passent en un moment de l'enfance à la vieillesse, & se *fanent* en leur fleur. ABLANC.

Tout ce que prête l'art à des beautez fanées,
Ne te raméne point tes prémiéres années. CORN.

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *vanescere*, en le prononçant *fanescere*. D'autres on cru qu'on avoit dit *faner*, au lieu de *fenner*, faire du *foin*. Ou bien *faner* se dit dans le sens propre du foin, *fœnum*; & parce que le foin, quand on le *fanne*, se seche, pèrd sa couleur, devient pale & blafâtre, comme parle Nicod, on a dit aussi dans le sens figuré *faner* de tout ce qui pèrdoit sa prémère couleur, sa beaute, son air vif. Voyez NICOD.

FANÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Marcidus*, *flaccidus*, *tabefactus*.

Ce froid, cette langueur, & ce teint tout fané.
NOUV. CH. DE VÈRS.

FANÈROMINI. Voyez FARÈNOMINI.

FANESTRIA, s. f. Village d'Italie, dans la Romagne. *Fanestria*. C'étoit autrefois une ville Episcopale.

FANEUR, EUSE, s. m. & f. Gens de journée qu'on louë pour faner. *Herba secta insolator*, *versator fœnisex*. On donne tant aux *faneurs*, & tant aux *faneuses* pour faner. Les *faneurs* doivent avoir une fourche & un râteau.

FANFAN, s. m. & f. Tèrme populaire dont les pères & les maris se sèrvent pour caresser leurs femmes & leurs enfans. Les femmes & les méres s'en sèrvent aussi à l'egard de leurs enfans & de leurs maris. On a vu des vieilles se rendre ridicules pour appeller encore leurs maris *fanfan*.

Mais le moyen qu'on s'en defende!
C'est le Papa, c'est la Maman,
C'est le pauvre petit fanfan,
Qui par ses cris me le demande.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Ce mot est formé de *fan*, & de son réduplicatif, & *fan* est l'abrégé ou la dèrnière syllabe d'enfant; la répétition de cette dèrnière syllabe est une éspéce de mignardise, comme dans papa, mammam, tata, joujou, & autres tèrmes dont on se sèrt avec les enfans qui commencent à parler. Je crois que ce sont les enfans eux-mêmes en quelque sorte qui ont formé, ou qui ont donné occasion de former ces mots, parce que quand ils commencent à parler ils ne disent que quelques syllabes des mots qu'on leur suggère, la prémière, ou la dèrnière, & la répétent assez souvent deux fois, sur tout, quand ils s'animent.

FANFARE, s. f. Bruit ou concèrt d'instrumens militaires, comme trompettes, fifres, tambours, timbales, ou hautbois. *Tubarum*, *lituorum*, &c. *concentus*, *clangor*. La réception de cet Officier Genéral se fit avec plusieurs *fanfares*. Il se dit plus particuliérement du son des clairons.

Vous avez beau faire fanfâre, fanfâre, fanfâre,
Trompettes, trompettes & tambours,
J'abhorre votre tentâmare, tintin, tentamâre:
Il ne parle que d'abreger le cours de nos pauvres jours.
Vous avez beau faire fanfâre, &c.

Le P. Ménétrier dérive *fanfâre* du mot de faire. Voyez FAR. Nicod dit que *fanfâre* proprement est quand ceux qui veulent joûter se montrent en la lice avec trompettes & clairons.

FANFARE, signifie figurément, une vaine ostentation, ou grande réjoüissance. *Ostentatio*, *pompa*. Cette noce s'est faite avec grande *fanfare*, avec grande réjoüissance. Un Espagnol fait de grandes *fanfares* pour peu de chose.

FANFARER, v. n. se trouve dans Nicod pour faire fanfâre, aussi bien que dans Pomey. *Tubis clangere*, *clangorem edere*. Au regard de *fanfarer* & faire les petits popismes, &c. RABEL.

FANFARON, s. m. Homme vain, qui prône sa bravoure, sa naissance, ses richesses, ses prouesses, ses bonnes qualitez. *Gloriosus*, *vaniloquus*, *jactator*, *ostentator*. *Thraso*. Sénéque est un *fanfaron*, qui tremble de peur à la vûë de la mort. S. EVR. Un *fanfaron* ne court au péril que pour faire dire qu'il a bien fait. BOUH. Le monde est tout plein de *fanfarons* & d'hypocrites en amitié. S. EVR. *Fanfaron* de doctrine & d'érudition. BAY. Les menaces d'un *fanfaron* ne sont pas dangereuses.

Vous me parlez d'un air, s'il faut que je le nomme,
Qui sent le fanfaron, *plus que le Gentilhomme*. BOURS.

Les vrais dévots de cœur sont aisez à connoître;
Ce ne sont point du tout fanfarons *de vertu.*

Ce mot est pur Espagnol, & il est originairement Arabe, où il signifie un homme légér & hâbleur qui promet plus qu'il ne peut tenir. MENAGE.

On le dit figurément en choses spirituelles. Cet Auteur a un stile *fanfaron*, ampoulé, rempli de grands mots qui ne disent rien.

FANFARON, ONE, adj. On ne disconvient pas qu'il ne soit brâve; mais il est un peu trop *fanfaron*. Toutes ses manières sont

fanfaronnes. La valeur d'Enée n'est ni *fanfaronne*, ni téméraire. Le P. B. La langue Castillane abonde en expressions hautaines & *fanfaronnes.* Bouh.

FANFARONNADE, s. f. Action de fanfaron ; vanité mal fondée ; rodomontade, vanterie en paroles. *Jactantia, ostentatio putida, superbiloquium.* Les François ne s'étonnent point des *fanfaronnades* des Espagnols. Dans le combat des Dieux, un des combatans dit à son adversaire les mêmes *fanfaronnades* que quelque Grec a dit à un Troyen. De la Motte.

FANFARONNERIE, s. f. C'est la même chose que *fanfaronnade.* Ce n'est que *fanfaronnerie.* L'Acad. Les succès ordinaires de la *fanfaronnerie.* Bussi. Rab.

> *C'est pure* fanfaronnerie,
> *De vouloir profiter de la poltronnerie*
> *De ceux qu'attaquent notre bras.* Mol.

FANFELUS. Dans nos vieux Auteurs ce mot signifie *moqueries,* il est tout-à-fait hors d'usage. *Irrisiones.*

FANFRELUCHE, s. f. Il s'est dit originairement des flammêches qui s'élévent en l'air quand on brûle des feuilles, comme temoigne le Dictionnaire de *la Crusca* sur ce mot *fanfaluga*, qui signifie la même chose en Italien. On l'a étendu par ressemblance aux choses mondaines qui n'ont que de la vanité, & un faux éclat. En ce sens il est bas & burlesque.

Ménage dérive ce mot de *fralatere* par réduplication. Tripault le dérive du Grèc πομφόλυξ, qui signifie *flammêche.* Du Cange témoigne qu'on a dit dans la basse Latinité *fanfaluga* & *fanfoluca* ; & que ces mots sont tirez du Saxon, où ils signifient une chose de rien, une ordure ; & qu'on a fait *fanfreluche.* Le second chapitre de Rabelais est intitulé les *fanfreluches* antidotées, trouvées en un monument antique.

Aujourd'hui le mot de *fanfreluches*, ou de *freluches* se dit seulement dans une éspéce de sens propre ou sérieux, de cêrtains boutons à queuë qui aboutissent à une petite houppe de soie, ou plutôt de cette houppe de soie, & non pas des boutons. On appelloit autrefois *freluque*, un floquet de cheveux. *Fanfreluches* se prend en général pour des bagatelles, des babioles.

FANGE, s. f. Bouë de campagne qu'on trouve dans les têrres grasses, & lieux humides & marécageux ; bourbe. *Cœnum, lutum, limus.* Les pluies ont rompu les chemins, tout est plein de *fange* à la campagne, on ne se peut tirer des *fanges.* Il nâquit de la *fange* un sêrpent nommé Pithon. Bens.

> *Tout est, dans mon désert, ou marais, ou montagne,*
> *Un seul chemin de* fange *est toute ma campagne.* Sanlec.

> *Ils* (les canards) *vont tous de concèrt au plus prochain marais.*
> *Se plonger à l'envie dans un limon epais,*
> *Puis la troupe pleine de* fange
> *Doucement & sans bruit près du Cygne se range.*
> Recueil de vers.

Ce mot vient du Latin *phanum*, qu'on a dit dans la basse Latinité, comme témoigne Du Cange ; ou de *fangue*, qui est un vieux mot François qui signifioit *lac & marécage* ; ce qu'on appelloit encore en Flandres *faignes* ; ou plûtôt de *fancq*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *fange.*

Fange, au figuré & dans les discours de piété, signifie quelquefois les ordures du péché. Il m'a tiré d'un abîme de *fange* & de bouë. Port-R. Je me roulois dans la *fange* des voluptez du monde. Id. La *fange* des vices.

Fange, se dit encore au figuré en parlant de la naissance des gens, & signifie la lie du peuple, la plus basse naissance. Il est né dans la *fange.* Il a été tiré de la *fange.*

Fange, se dit aussi pour, Bassesse d'ésprit, de stile, de langage, &c.

> *Et, qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,*
> *On rampe dans la* fange *avec l'Abbé de Pure.* Boil.

FANGEUX. adj. Plein de fange. *Limosus. cœnosus, lutosus.* Il roule sur un têrrain *fangeux.* Boil. Des chemins bourbeux & *fangeux.* Des alimens bourbeux & *fangeux*, sont des alimens qui ont l'odeur, le goût, les qualitez de la fange. M. Lémery emploie cette éxpression dans son traité des alimens.

S. FANGON, ou San Fangon, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Léon en Espagne. *Sancti Facundi fanum.* Elle est sur la Crea, entre Léon & Palentia.

Ce mot est corrompu de *facundus*, *facund*, *facon*, *fagon*, *fangon.*

FANJOUX, s. m. Nom propre d'une ville de France en Languedoc. *Fanum jovis.* *Fanjoux* est près de Toulouse. Il est du Comté de Lauragais. *Davity, Maty, Corneille.* Il est dans le diocése de Mirepoix, & il a pris son nom d'un temple célébre que Jupitèr y avoit. C'est ainsi que dans le Hainaut l'ancien *fanum Martis* s'appelle encore *Fan.* Hadrien De Valois écrit Fan-Jaux. Voyez sa *Notit. Gall. p.* 192. Tous les autres écrivent *Fanjaux.* *Fanjaux* est appellé *fanum Jovis*, tant par Pierre Moine de Valcernay, que par Guillaume de Puylaurens, & dans un ancien titre *fanum Jovis Idas.* Catel. *Mém. de l'hist. de Lang. L. II. p.* 547.

FANION, s. m. Têrme de Guèrre. C'est un étendart qu'un valet de chaque brigade de cavalerie ou d'infanterie porte à la tête des menus bagages de la brigade, lorsqu'on fait marcher les bagages de l'armée pour leur faire obsèrver leur ordre, & éviter l'embarras de la marche des équipages. Il est de sêrge, & de la couleur des livrées du Brigadier ou du Commandant.

Ce mot vient apparement de *gonfanone*, Italien, qui signifie *bannière.* *Fane* en Allemand signifie *étendart*, & on a dit dans la basse Latinité *fano, fanonis*, dans le même sens. Mén.

FANMARS, s. m. Bourg ou Village du Hainaut, dans les Pays-Bas. *Fanum Martis.* On le trouve à une lieuë de Valencienne du côté du midi. *Fanmars* étoit autrefois une ville des Nérviens. On écrit aussi Fammars. Voyez ce mot ci-dessus.

FANNA, s. f. Bourg d'Italien dans le Frioul, Province de l'État de Venise. *Fanna.* Il est environ à deux lieuës de Monte Regale, & de la frontière du Bellunois. Maty, *Fanna* peut être l'ancienne *Vanna*, capitale des Vanniens.

FANNIA, s. f. Nom d'une famille Romaine. *Fannia gens.* La famille *Fannia* étoit plébéienne, & ses médailles ne sont pas communes, Patin n'en avoit trouvé que deux. Voyez ces familles Rom. p. 109. & celles de Vaillant.

FANO, s. m. Petite ville d'Italie dans l'État Ecclésiastique. *Fanum, Fanum fortunæ, Colonia Fanestris, Julia Fanestris.* C'est une ville Episcopale. *Fano* est sur le golfe de Venise, entre Pesaro & Sinigalia. Cette ville a pris son nom d'un temple de la fortune que les Romains y firent batir en mémoire d'une victoire signalée qu'ils remportèrent sur Asdrubal, frère d'Annibal, dans la seconde guèrre Punique, l'an de Rome 547. On y voit encore un arc de triomphe, haut de trente coudées, tout de marbre, & l'un des plus magnifiques & des plus entiers d'Italie, quoiqu'il ait été un peu endommagé par le canon dans la guèrre que le Pape Paul V. fit aux habitans de cette ville. *Fano* est capitale d'un petit Tèrritoire enclavé dans le Duché d'Urbain, & qui porte le nom de Parte d'ella Chiesa ; parce qu'il appartenoit au Pape avant qu'il fut maître du Duché d'Urbain. Marcel II. & Clément VIII. étoient de *Fano.*

Fano, ou Montefano. *Fanum montanum*, est un bourg de l'État de l'Eglise situé sur une montagne, entre Osimo & Macerata. On prétend que ce lieu, ou celui de Monte-Granario, qui est dans son voisinage, a été la ville capitale des peuples nommez anciennement *Veragrani*, ou *Veregrani.* Maty.

FANON, s. m. Le devant d'un bœuf, d'un taureau.

> *La peau d'un gras* fanon *lui bat sur les genoux.*
> Ramp. *dans ses Idyl.*

Les Latins l'appellent *paleare*, ou *palearium.*

Fanon, en tèrme de Manége, se dit d'un gros toupet de poil, ou de crin, qui vient au dèrrière du boulet de plusieurs chevaux. Les chevaux de carrosse ont souvent de gros *fanons.*

Fanon, se dit aussi des barbes de baleine, qui pendent des deux côtez de la gueule de ce monstre. Le cent pesant de *fanons* de baleine a été reglé par Arrêt du Conseil à 67 liv. 10 sols. C'est ce qui sêrt à mettre dans les corps de juppe des femmes : & dans plusieurs sortes d'ouvrages où on a besoin d'une matière pliante & qui fasse ressort.

Fanon, en tèrme de Marine, est un racourcissement du point d'une voile, & particuliérement de celle d'artimon, lorsqu'on la trousse & ramasse avec des garcettes pour prendre moins de vent. Ces *fanons* sont des bouts de corde divisez en plusieurs articles ou marticles attachez aux grandes voiles, qui les embrassent & sèrrent quand il est de besoin.

Fanon, en tèrme d'Eglise, signifie un manipule ou ornement sacérdotal, que les Prêtres, les Diâcres, & Sous-Diâcres, mettent au bras gauche en officiant. Il est fait en forme de petite étole. Voyez MANIPULE, où on a fait voir que c'étoit autrefois une espece de mouchoir blanc, comme témoigne Durandus. Son primitif est *pannus*, dont les Allemands ont fait *fannus*, parce qu'ils changent ordinairement le *p* en *f.* On ne dit plus que *manipule*, hors dans le blâson, où le mot de *fanon* est demeuré.

Fanon, se dit aussi des deux pendans qui sont au dèrrière de la mitre d'un Evêque, & aussi du bonnet ou de la couronne de l'Empereur.

Fanon, en tèrme de Blâson, est un large brasselet fait à la manière du *fanon* de Prêtre, pendant du bras droit, au lieu que

celui

celui du Prêtre pend du bras gauche. C'étoit autrefois une manche pendante qu'on portoit près du poignet, sur tout en Allemagne, d'où ce nom nous est venu, parce que les Allemands appellent *fanon*, une piéce de linge, ou d'étoffe, & quelquefois une bannière. On l'appelloit autrement *dextrochère*.

FANON, se prend aussi quelquefois pour *gonfanon*. Voyez GONFANON. Et en ce sens Borel le dérive du Grèc *φαίνω*, *appareo*, parce qu'on le voit de loin étant au bout d'une picque.

FANON. Monnoie des Indes qui vaut environ cinq sous de notre monnoie. *Lettres édifiant. & curieus. T. XII. p. 66. Nummus assium quinque.*

FANSHAA, s. m. Arbre grand & haut qui croît dans l'Isle de Madagascar, & qui rend une liqueur rougeâtre long-tems après qu'on l'a abatu. Il a ses feuilles semblables à la fougère, & son bois est plein de veines & fort dur, excepté vèrs le milieu où il est tendre.

FANSHÈRE, s. m. Nom propre d'une rivière & d'un Bourg ou village de l'Isle de Madagascar. *Fanshera*, ou *Fansera*. Il est situé sur la côte orientale de l'Isle, un peu au nord du fort Dauphin, & à l'embouchure de la rivière de *Fanshère*. MATY.

FANTAISIE, s. f. L'imagination, la seconde des puissances qu'on attribuë à l'ame sensitive, ou raisonnable. *Phantasia, mentis facultas formatrix imaginum.* Les espèces, ou images des corps, font leur dèrniere impression dans la *fantaisie*.

Ce mot vient du Grèc *φαντασία*, qui signifie *imagination*. NICOD.

FANTAISIE, signifie encore, la détèrmination de l'esprit à croire, ou à vouloir les choses selon les impressions des sens. *Arbitrium, arbitratus, consilium, ratio, voluntas, animus, mens.* Chacun juge des ouvrages, selon son sens, selon sa *fantaisie* Quand un malade est desespéré, on le laisse vivre à sa *fantaisie*. Il lui faut laisser passer cette *fantaisie*. Je veux me laisser aller à ma *fantaisie*, pourvu que ma *fantaisie* n'aille pas jusqu'à l'éxtravagance. S.EVR. Les Épicuriens tenoient que les Dieux ne se mêlent point des choses d'ici-bas, & ne se mettent point en peine que chacun vive à sa *fantaisie*. PORT-R.

Il trouve votre Poësie,
Tout-à fait à sa fantaisie. VOIT.

C'est-à-dire qu'elle lui plaît, lui est agréable.

FANTAISIE, est aussi quelquefois ce qui est opposé à la raison, & signifie, Caprice, bizarrerie, boutade, folie, *Vitiosa libido, cupido.* Il y a bien des gens qui ne consultent jamais la raison, mais qui se laissent emporter à leurs *fantaisies*. Les hommes suivent téméràirement leurs passions & leurs *fantaisies*. NIC.

FANTAISIE, est aussi une piéce de Musique qui est composée d'accords agréables; mais qui ne peut être réduit sous aucun genre des piéces réglées. On le dit aussi, mais plus rarement, de quelques piéces de Poësie, ou de Peinture. Horace a dit de Pindare.

Numerisque fertur lege solutis.

On appelle provèrbialement des *fantaisies* musquées, les bizarreries des pèrsonnes de condition qu'on n'ose condamner.

FANTASIEUX. Autrefois ce mot s'est dit pour *fantasque*.

FANTASQUE, adj. m. & f. Capricieux, bourru, qui a des manières ou des humeurs éxtraordinaires. *Cerebrosus, difficilis, morosus, exlex.* On a de la peine à gouvèrner un *fantasque*. Les masques affectent d'avoir des habits *fantasques*. Les Cabalistes ont des opinions *fantasques* & éxtravagantes. Esprit *fantasque*. ABL. Décision *fantasque*. PASC.

On dit provèrbialement qu'un homme est *fantasque* comme une mule, parce que cet animal est sujet à plusieurs caprices. On dit aussi, qu'il y a de quoi contenter les *fantasques*, quand on donne à choisir de plusieurs choses differentes.

Ce mot vient du Latin *phantasticus*.

FANTASQUEMEMT, adv. D'une manière fantasque. *Ex libidine, nulla lege, nullo more certo ac modo.* Tous les danseurs de ce ballèt étoient *fantasquement* vêtus.

FANTASSIN, s. m. Soldat qui marche & combat à piéd. *Pedes.* C'est de *fantassins* qu'est composée toute l'infanterie.

Ce mot vient de *fante*, Italien, qui signifie la même chose, & originairement *jeune-homme*, le diminutif de *fante* est *fantassin*. Lequez remonte plus haut, & dit que *fante* vient de *fantur*; ce mot des anciennes langues du nord signifie *garde, archer, satellites*. De *fantur* on a aussi formé *infanterie*.

FANTASTIQUE, adj. masc. & fém. Imaginaire, qui n'a que l'apparence. *Commentitius, fictus, falsus*. Les esprits foibles sont sujèts à avoir plusieurs visions *fantastiques*; il leur apparoit des Esprits qui n'ont que des corps *fantastiques*.

FANTASTIQUER, v. act. *Imaginari, fingere, comminisci.* Suivre sa fantaisie dans un dessein, dans un ouvrage, s'abandonner à son imagination sans suivre les régles de l'art, sans s'arrêter aux usages reçus, aux coûtumes les mieux autorisées, au sentiment, au goût des plus habiles connoisseurs. Je ne crois pas que *fantastiquer* se puisse dire dans le discours ordinaire. Ce tèrme paroît factice, & ne se peut dire qu'en badinant. Il peut aussi être un tèrme de cèrtains arts, & de ceux principalement qui demandent beaucoup de fantaisie & d'imagination, comme sont la peinture & l'architecture. *Fantastiquer* se dit en mauvaise part. Ainsi M. Freart dans l'avant-propos de son parallele de l'architecture, se mocquant des architectes qui dédaignant suivre les meilleurs éxemples de l'antiquité, disent qu'ils veulent tout composer à leur fantaisie, & pensent que l'imitation est un travail d'apprentif; que pour être maître il faut nécessairement produire quelque nouveauté, pauvre gens qu'ils sont de croire qu'en *fantastiquant* une espèce de corniche particulière, ou telle autre chose, ils ayent fait un ordre nouveau, & qu'en cela seulement consiste ce qu'on appelle inventer.

FANTESQUE, s. f. Vieux mot, qui, selon Nicod, se prend pour femme d'intrigue. *Lena.*

FANTI, s. m. Tèrme d'Histoire & de Commèrce. Les *Fanti* sont à Venise les serviteurs du College du Commèrce: ils sont comme les facteurs de ce Collége. Les protestations ou protêts des lettres de change se font à Venise par les *Fanti*.

FANTIN, s. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume dont elle est capitale. *Fantinum. Fantin* est une ville, ou plutôt un village de la côte d'or en Guinée Il est un peu au nord du fort Nassaw, & situé à 6 lieuës de la côte, au milieu de plusieurs autres. C'est à *Fantin* que le Roi fait sa demeure ordinaire.

Le Royaume de *Fantin* est sur la côte d'or. Il a Sabou au couchant; Aty, Aqua & Fonqua au nord, la mèr au midi, & Agwana au levant. C'est un pays fort peuplé, qui prend son nom de la ville *Fantin* sa capitale. La principale habitation n'est pourtant pas *Fantin*, c'est Cormantin. On y trouve aussi le fort Nassaw, S. George de la Mine, & le village d'Anemabô, un mille au couchant de Cormantin. Il y a dans ce Royaume deux quartiers; l'un habité par des Pêcheurs de la Mine; l'autre par des Negres de *Fantin*, qui s'adonnent aussi à la Pêche. Le fort Nassaw est aux Hollandois; il a un bon port. Le village où il est s'appelle Adja. Entre Adja & Anemabo il y a un autre village nommé Janasia où les Anglois ont aussi un fort. Le Gouvèrnement de *Fantin* est présque aristocratique, & dépend de plusieurs Chefs, dont il y en a un au dessus de tous les autres, qui est le Roi. Sa domination ne s'étend que quinze ou seize lieuës à la ronde. Il peut mettre au plus huit ou dix mille hommes sur piéd. Ses revenus consistent en cèrtains droits que lui payent les habitans, & dans les impôts des marchandises, dont le negoce se fait à Mouré, à Adémabo & à Cormantin. De la Croix parle de ce Royaume dans sa Relation de l'Afrique. Tom. III.

FANTOSME, ou PHANTOME, s. m. Tèrme de Philosophie. L'image qui se forme en notre esprit par l'impression que font les objèts sur nos sens. *Phantasma, simulacrum, imago vana, spectrum.* L'ame ne connoît rien que par les *fantômes*.

Ce mot vient du *phantasma*, mot dérivé de vèrbe *φαίνω*, *je parois*.

FANTÔSME, est aussi un spectre, une vision, une apparition, qui nous trouble & nous épouvante, quoique ce ne soit rien en effèt. Un *fantôme* troubla Cassius à la bataille de Philippes. Orphée croyoit emmener son Euridice, & ce n'étoit qu'un vain *fantôme*.

Fantôme *injurieux qui trouble mon répos.* TRISTAN.

On dit figurément d'une pèrsonne maigre & décharnée, que ce n'est plus qu'un *fantôme*, comme si elle n'avoit plus de corps.

FANTÔSME, signifie encore, une vaine image, une representation; un pèrsonnage supposé, une chimère, une fantaisie. Ecartez ces *fantômes* ridicules qui travèrsent vos plaisirs. Ce *fantôme* qu'on met aujourd'hui sur la scéne est un ouvrage de fraude & d'artifice. PAT. Le Dôge de Venise est un image, & un véritable *fantôme* de la Majesté du Prince, dont la République a retenu toute l'autorité. S. DIDIER. Toutes les grandeurs du monde ne sont que de vains *fantômes* NIC. Quel *fantôme* de devoir opposez-vous à mon bonheur? P. DE CL. Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir ces vains *fantômes* de gloire composez de faux jugemens des hommes, donner le branle aux plus grandes entreprises, & sèrvir de principal objèt à toute la conduite de la vie des hommes. LOG. L'esprit de ceux qui n'aiment que le monde, n'a pour objèt que de vains *fantômes* qui l'amusent & l'occupent misérablement, en ne le repaissant que d'illusions & de songes. ID. Il a plû aux Stoïciens d'appeller Sage, le *fantôme* de vèrtu & de constance qu'ils avoient imaginé. LA BR.

Souvent

Souvent sur des fantômes vains
Notre raison séduite avec plaisir s'égare,
Et cette illusion pour quelque tems répare,
Le défaut des vrais biens que la nature avâre,
N'a pas accordez aux humains. FONT.

. . . . . . *Pourquoi m'alleguez-vous*
Ces fantômes d'honneur, & ces vaines chimères? CORN.

On dit aussi d'une chose qui a dégénéré, qui n'a plus ni le lustre, ni l'eclat qu'elle avoit autrefois, ou d'une pérsonne qui soutient mal son rang & sa dignité, que ce n'est plus qu'un *fantôme*. L'empire d'Occident n'est plus qu'un *fantôme*. Les Ministres d'État sous un Roi foible font toutes les affaires, le Roi n'est qu'un *fantôme*.

FANTÔME, est aussi un homme d'osier, ou de paille, dont on se sért dans lès éxécutions pour la représentation de ceux qui sont condamnez à être brulez, ou écartelez, quand on ne les a pû attraper.

FANU, ou MERLÈRE FANU. Nom propre d'une petite Isle de la mèr Ionienne. *Thoronus, Othronus, Fana.* Elle est à dix lieuës de l'Isle de Corfou, en tirant vèrs Otrante. MATY.

FANUS, s. m. Nom d'un Dieu des Paiens. *Fanus.* Ce Dieu présidoit à l'année & aux voyages : les Phéniciens le représentoient sous la figure d'un sérpent qui mord sa queuë. Voyez Macrobe.

FANZARA, s. f. Bourg ou petite Ville de la Province de Fez en Barbarie. *Fanzara.* Elle est environ à 6 lieuës de Salé, du côté du sud-est. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Banasa, ou Banassa, ville de la Mauritanie Tingitane, que d'autres placent à Tefelfelta. MATY.

F A O.

FAON. Voyez FAN.

FAONNER, v. n. Qui se dit des biches, des fémelles des chevreuils qui mettent bas leur fruit, ou leur fan, ou faon. *Catulum, hinnulum, partum edere. Faonner* se prononce comme il est écrit. Cependant M. Menage dit qu'aujourd'hui à Paris on prononce *fanner*. Je ne sçai où il a pris cela. Il est mieux de retenir l'autre prononciation pour éviter toute équivoque.

F A Q.

FAQUIN, subst. masc. Crocheteur, homme de la lie du peuple, vil & méprisable. *Bajulus, vilis homo.* Il y a beaucoup de Grands Seigneurs qui ont des ames de *faquins*.

Ce mot vient de l'Italien *facchino*, qui signifie *porte-faix*, qui a été formé de *fasciculino*, diminutif de *fasciculus*. Selon M. Huet ce mot vient de l'Arabe *fakira*, *gueux*, *mendiant*.

FAQUIN, se dit aussi en quelque sorte au figuré, pour un homme sans mérite, sans honneur, sans cœur, digne de toute sorte de mépris. C'est un *faquin* à nazardes. MOL. Traiter quelqu'un comme un *faquin*.

Il croyoit ce temt favorable
Pour trouver à la Cour moins de faquins *d'esprits.*
Mlle L'HERITIER.

Je ne sçai point en lâche essuyer les outrages
D'un faquin *orgueilleux qui me tient à ses gages.* BOIL.

Qu'on fasse d'un faquin *un Conseiller du Roi,*
Il se ressent toujours de son prémier emploi. ID.

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Lors qu'au prémier faquin *il court en faire autant?* MOL.

Petit faquin *qui t'imagines*
Etre un esprit supérieur,
Sot grimacier, fade rieur,
De grâce fais trève à tes mines.
NOUV. CH. DE VÈRS.

FAQUIN, est aussi un fantôme, ou un homme de bois qui tourne sur un pivot, & qui sért à faire les éxércices de manége, contre lequel on court pour passer sa lance dans un trou qui y est fait éxprès. *Pugil duraceus.* On appelle cette figure *faquin*, parceque l'on se sérvoit autrefois de quelque gros *faquin*, armé de toutes piéces, contre lequel on couroit. Courre le *faquin*. MONET. Il y a des courses de *faquins* où le coup dans l'œil en vaut trois, de l'œil au bout du nez deux, du nez au menton un. Voyez QUINTAINE. On dit que les Filoux, pour éxércer leurs jeunes apprentifs, ont un *faquin* de paille, pendu par une ficelle au plancher, & qu'ils les éxércent à tirer au *faquin* ce qu'il a dans ses poches sans le faire remuer, faute de quoi ils les fouettent d'importance. Voyez *Antiquitez de Paris* par *Sauval*.

FAQUIRS. Tèrme de Relations. Ce sont cèrtains dévots èrrans dans les Indes, qui souffrent des mortifications, & font des pénitences outrées & incroyables. Ils vont en troupes avec des étendarts & des armes; & tel est suivi de plus de 200. disciples. Ils campent aux lieux où leur maître se veut reposer. Voyez FAKIR.

Il y a aux Indes huit cens mille *Faquirs* Mahométans, & douze cens mille Idolâtres. Ils vont tous nuds l'hivèr & l'été couchent sur la tèrre, sur laquelle ils étendent un peu de cendre. Il y en a qui passent plusieurs années sans se coucher ni jour ni nuit, mais qui s'appuyent seulement sur une corde qui est suspenduë; d'autres qui s'enférment dans une fosse neuf ou dix jours, sans boire ni manger; d'autres tiennent les bras levez au ciel si long-tems qu'ils ne les peuvent plus abaisser quand ils veulent; d'autres qui se mettent du feu sur la tête, & se laissent bruler jusqu'à l'os. Ils ne brulent pas même du bois, de peur qu'il ne s'y trouve quelque petit animal enférmé. Il y en a qui se roulent tout nuds sur des epines. Ils se vantent d'avoir l'esprit prophétique, & d'enseigner aux femmes l'art de se faire aimer, & d'avoir des enfans. Ils deviennent fous ou bêtes, & hébétez. Tavèrnier, & présque tous les autres Voyageurs, en racontent des choses très-singulières. Voyez FAKIR.

F A R.

FARABO, s. m. & nom propre d'une Ville & d'une Province du Zagathay dans la grande Tartarie. *Faraba.* La ville de *Farabo* est située sur le bord septentrional du Chesel, environ à quinze lieuës de la mèr Caspienne. MATY. *Farabo* est capitale de la Province à laquelle elle donne son nom.

FARAGLIONI, s. m. & pl. Nom de trois petits écueils de la mèr de Sicile. *Cyclopum Scopuli*, Rochers des Cyclopes. C'est le nom que l'Antiquité leur donnoit. On les trouve sur la côte orientale de la vallée de Démona, à quatre lieuës des ruines de Catania. MATY.

FARAÏLDE, s. f. Nom propre de femme. *Faraildis.* Sainte *Faraïlde*, Vièrge & veuve, fille de Thiérry Duc de Lorraine, & de Sainte Amelbèrge, & Sœur de Saint Emebèrt de Cambray, de Sainte Reinelde & de Sainte Gudule, mourut dans une extrême vieillesse au commencement du VIII siécle. CHASTELAIN, *au 4 de Janv.* Le petit peuple de Gand, l'appelle Sainte Verilde. ID. *Notes p.* 72. Il dit encore qu'on l'appelle Freande. On représente Sainte *Faraïlde* avec un oiseau que Molan dit s'appeller en Flamand *oer trap-gans*, qui signifie une vieille Outarde. ID.

FARAILLON, subst. masc. *Pharus, specula.* Est un Fâre, ou une Tour élevée sur le bord de la mèr, dans laquelle on allume du feu ou un fanal la nuit, pour avertir les Pilotes que la côte est dangereuse, afin qu'ils l'évitent. En la ville des sables d'Olonne, qui est un Port de Mèr de Poitou appartenant à M^r^ le Duc de Châtillon, il y a une semblable Tour ou fâre que l'on nomme la Tour du *Faraillon*, on y met toute les nuits un fanal.

De Fâre ou Phâre, on a fait *Pharillon*, qui veut dire un petit Fâre, & dans la suite par corruption on a dit *Faraillon*. Le mot de *fâre*, ou *phâre*, vient de l'Isle de Phâros, près de la ville d'Aléxandrie en Égypte. Il y avoit dans cette Isle une tour d'une grande hauteur, que Ptolomée Philadelphe avoit fait élever; on allumoit toutes les nuits au haut de cette Tour des lumieres & des fanaux, qu'on voyoit de loin en mèr, & qui assûroient la navigation. Cette Tour s'appelloit aussi Phâros, ou Phâre, de même que l'Isle; & c'est de là qu'on a donné le nom de *phâre*, ou *fâre*, à quelques Tours & hauteurs qui sont sur le bord de la mèr, & qui sérvent à la même fin que la Tour de l'Isle de Phâros. Le *fâre*, ou *far* de Messine.

FARAISON, s. f. Tèrme de Vèrrerie. C'est la prémière figure que l'on donne par le moyen du souffle à la matière que l'on tire au bout de la canne.

FARAÏXA, s. f. Nom propre d'une ville d'Afrique dans la Province du Sus. *Faraixa.* Elle fut bâtie par le Schérif Mahomet, avant qu'il eût été élevé à la dignité de Roi de Maroc. DE LA CROIX. CORN.

FARAMAN, ANE, s. m. Nom que l'on donna dans le VIe siécle à une partie des anciens habitans de la Province Viennoise dans les Gaules, après que les Bourguignons en fûrent les maîtres. *Faramanus.* Les Bourguignons s'étant rendus maîtres de la Province Viennoise, firent environ l'an 425. un Traité avec Constance, qui avoit succédé à Stilicon, & commandoit dans les Gaules pour les Empereurs Romains. Par ce Traité les Bourguignons devoient avoir les deux tiers de toutes les tèrres de cette Province, & le tiers des sérfs. Mais ce Traité qui desoloit tant de familles, ne fut pas exécuté rigoureusement, ni en tous lieux; en quelques-uns on introduisit un nouveau droit, qu

fu

fut appellé l'hospitalité. Là les prémiers habitans demeurèrent propriétaires de leurs possessions, & de là ils furent appellez *Faramans* ou *Arimans*. Mais ils furent chargez de l'entretien de cèrtains nombre de Bourguignons qui leur furent envoyez, & le nom d'hostes leur fut affecté. Chorier, *Hist. de Dauph. T. I. p.* 557.

Fara signifie Génération; *Man*, hommes; & ces deux mots joints signifient les habitans originaires naturels de condition libre. C'est ce qu'apprennent les loix des Lombards, où en divèrs endroits il est parlé des Arimans, qui sont la même chose que *Faramans*. Une Parroisse de Dauphiné, non loin du bourg de la Côte S. André, à six lieuës de Vienne, est appellée *Faraman*, sans doute parceque sous la domination des premiers Bourguignons, les habitans ne furent point troublez dans la possession de leurs fonds. Chorier, *Hist. de Daup. T. I p.* 460.

FARAMINA, f. f. Nom propre de lieu. *Faramina*, anciennement *Rhinocorura, Rhinocolura*. C'est une petite ville ou un bourg fort ancien dans la basse Egypte, sur la mèr méditèrranée, entre Damiette & Gaze.

FARAMOND, f. m. Nom propre d'homme. *Faramundus*. *Faramond* est le prémier Roi de France, il régnoit sur les François en 418. de Jésus-Christ.

Ce nom de *Faramond* est composé de deux mots des langues du nord; *fara* en Anglois signifie *beau*, & *mund* en Allemagne signifie bouche; ainsi *Faramond* veut dire Prince, ou homme *à la belle bouche*. Voyez Skinnèr.

FARAN. Voyez PHARAN.

FARATS, f. m. Ce mot se trouve dans Rabelais, qui dit un *farats* de patenostres, un gros *farats* de clefs. Ce mot dans cet Auteur signifie *amas* de plusieurs choses.

FARBO. Voyez FARIBO.

FARCE, f. f. Tèrme de cuisine. C'est un assaisonnement de viandes hachées menu avec des hèrbes, des œufs, des épicês. *Fartum, farcimen*. On met des poulèts, des cochons, des carpes à la *farce*. On fait des œufs à la *farce*, qu'on appelle *farcis*.

Farce, se dit aussi de ces petites facéties que donnent des Charlatans en place publique pour y amasser le monde, parcequ'elles sont remplies de plusieurs pointes & de mots de gueule. *Mum*, *ludus mimicus*, *fabula*. Les Comediens en ont fait de plus regulières qui ont garde le même nom chez le peuple, & qu'ils appellent plus honnêtement de petites Pieces Comiques. Ce sont des pieces dramatiques qui représentent une action plaisante, dont le but est de divèrtir. Les *farces* de Tabarin, de Martoquin, de Turlupin, &c. la *farce* du Baron de la Crasse, du souper mal apprêté, &c. Les vieux Poëtes ont fait grand cas de la *farce* de Patelin. Pasquier en ses Rechèrches, L. VIII. C. 59. égale, ou pour parler comme lui, oppose la *farce* de Maitre Piètre Patelin à toutes les Comedies Grècques.

Ce mot vient de *faterna*, selon quelques Auteurs, ou plutôt il vient de *farco*, qui en langue Celtique ou Bas Breton, signifie *moquerie*, où on appelle aussi un bouffon, *farnel*. Cela est plus probable que de le tirer, comme le P. Lobineau, du Latin *farcire*.

Farce, se dit aussi au figuré de toutes les contestations ridicules. Ces deux Auteurs se sont dit mille injures, c'étoit une *farce* de les voir disputer. Il y a des causes à l'Officialité si plaisantes, que ce sont de vrayes *farces*. Ce Poëte avec sa figure grotesque, donne des *farces* au peuple toutes les fois qu'il s'expose en public. G. G. Tout est *farce* dans ce monde, chacun va en masque. Mauc.

On dit en provèrbe, Tirez le rideau, la *farce* est jouée; pour dire, que la Comédie est achevée, que l'affaire est terminée.

FARCER, v. neut. Vieux mot, qui signifie se *mocquer*, faire des farces, des bouffonneries.

FARCEUR, f. m. Bouffon qui jouë la farce, qui donne la farce, qui dit des plaisanteries outrées ou indécentes. *Mimus*, *histrio*, *bufo*. La trop grande facilité de Nerva lui fit accorder aux instances de tout le peuple le rétablissement des spectacles de *Farceurs*, que Domitien avoit ôtez. Pline qui ne veut pas le blâmer, ne l'excuse qu'en disant qu'une chose aussi utile qu'étoit l'abolissement des *Farceurs* étoit odieuse, parceque c'étoit Domitien qui l'avoit faite, & en forçant les inclinations du peuple. Aussi ceux mêmes qui avoient pressé Nèrva avec chaleur de rétablir les *Farceurs*, reconnurent aussi-tôt combien ces divèrtissemens qui efféminent les hommes, étoient & dangereux & honteux, ils pressèrent Trajan avec la même ardeur de les abolir de nouveau. Tillem *Emp. T. II p.* 144. Ce qu'il appelle *Farceurs* en notre langue, sont les Pantomimes, comme il l'explique lui-même à la marge. Voyez encore p. 169.

FARCI. Voyez ci-aprés FARCIR.

FARCIN, f. m. Maladie des chevaux ou des bœufs. *Scabies elephantia*, *farcimen*. Vegéce l'appelle *morbus farciminosus*. C'est un venin ou corruption du sang qui paroît en forme de boutons, ou de cordes, le long des veines, & par des ulcères qu'on guérit à peine en y faisant entrer un fèr ardent. Il y a *farcin* volant qui se repand par tout le corps du cheval, *farcin* intèrieur, *farcin* cordé, *farcin* de poule. Le *farcin* se gagne aisement, & est une vraie peste pour les chevaux.

Un Poëte dans une piéce sur la galle, dit figurément & métaphoriquement de l'Amour:

C'est la gangrène de notre ame,
C'est le farcin de la raison.
Nouv. ch. de vèrs.

J'estime, dit Guichart, que de [illegible], *heres*, *harsin*, changeant l'aspiration en un digamma (c'est-à-dire, en une *f*) *farcin* pourroit être formé en François: il ajoute que Gesner dérive ce mot de *farcin*, d'une maladie du cheval qui est appellée *varcus*.

FARCINEUX, eus. Qui a le farcin. *Scabiosus*, *elephantiacus*. Un cheval *farcineux* communique bien-tôt son mal aux autres.

FARCIR, v. act. Assaisonner, accommoder quelques mèts avec de la farce. *Farcire*, *indere farcimen*. *Farcir* un oison, des œufs, &c.

On dit aussi, *farcir* son estomac de viandes; pour dire, l'emplir de viandes, comme si on le vouloit soi-même mettre à la farce. *Opplere*, *infarcire*.

Farcir, se dit encore de plusieurs choses dont le monde est plein, qui sont éparses çà & là. Toute la tèrre est *farcie* de Juifs. Toute cette ville est *farcie* de méchans faiseurs de vèrs.

Farcir, se dit figurement en choses morales. Un livre, un discours, est *farci* de Grèc & de Latin, d'autoritez, de mechantes pointes; pour dire, qu'il en est plein, ou qu'il y en a plusieurs semées çà & là. Ce qui a décrié Rabelais, c'est qu'il est *farci* d'impietez & d'impuretez. Je suis *farci* de sentences & de maximes, & il ne tient qu'à moi d'en être gâté. B. Rab. Ces deux dèrnières significations se prennent toujours en mauvaise part.

Farcir, en tèrme de Pharmacie, signifie, Remplir quelque cavité vuide de choses de senteur ou d'autres, selon l'intention du Medecin; comme, par exemple, lorsqu'on ôte le cœur de cèrtaines racines, & qu'on met à la place quelques aromates, comme des girofles & de la canelle qu'on a fait tremper auparavant. On *farcit* aussi les animaux: on prend, par exemple, une oie, & on lui tire les entrailles, au lieu desquelles on la *farcit* de la chair d'un vieux chat & d'hèrbes nervales, ce qui donne bien de la vèrtu à la graisse qui en decoule. On *farcit* de même des sachèts de coton en forme de petits bonnèts que l'on applique sur la tête pour la fortifier ou pour la réchauffer, ce que l'on appelle *coiffe*, en Latin *cucupha*.

Farci, ie, part. & adj. Il a les significations de son vèrbe au propre & au figuré. *Fartus*, *refertus*, *oppletus*. Oison *farci*. Livre *farci* de Grèc, Province *farcie* d'Heretiques. Homme *farci* d'écus. Carpe *farcie*, &c.

Tous ces mots viennent par corruption de *farcimen*. Ménage, après Scaliger; ou plutôt de *farcire*.

FARCISSEUR, f. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier celui qui farcit. *Fartor*, & Farcisseuse, f. f. *Fartura*.

FARD, f. m. Composition qu'on met sur le visage pour l'embellir. Les vieilles se servent de *fards* & de pommades pour paroître jeunes. *Fucus*, *pigmentum*, *cerussa*. Le *fard* fait avec la céruse est corrosif. Les Chymistes trompent les femmes en leur vendant de l'huile de talk comme un *fard* excellent. Pline dit que le *fard* des Dames Romaines étoit une tèrre blanche ou une espéce de craye de Chio ou de Samos, qui se dissoud facilement dans l'eau.

Elle lava tout le *fard* qu'elle avoit sur le visage, & elle quitta tous ses ornemens. Tillemont. Le visage tout couvèrt de *fard*. Id.

D'où peut venir votre tristesse?
On voit encore sur votre teint
Le même fard, dont la jeunesse
Dans vos plus beaux jours l'avoit peint.
Nouv. ch. de vèrs.

Guichart croit qu'on peut trouver l'étymologie du mot de *fard* dans le mot Hébreu פרד, *farad* (en changeant le *b* ou l'*v* consone en *f*) en attendant qu'il se trouve quelque meilleure origine de ce mot, comme *farb* en Allemand.

Fard de Soliman. Espéce de *fard*, qui est une composition de sublimé preparé. *Solimani fucus*. Les Espagnols du Pérou font grand usage du *fard de Soliman*.

FARD, signifie figurément, toutes sortes d'artifices dont on se sert pour déguiser une chose, & la faire paroître autre & plus belle qu'elle n'est en effet, *Fucus* signifie la même chose en Latin. L'éloquence est un certain *fard* qui embellit & qui agrandit les choses. C'est un homme adroit & dissimulé, qui ne parle jamais sans *fard*. Je hais encore plus le *fard* dans l'ame que sur le visage. S. Evr. La sage & la chaste éloquence ne met point de *fard* & de mouches sur son visage pour paroître agréable. Idem. Le portrait que Senéque fait de Caton, n'est que du *fard* qui donne dans la vuë.

Un esprit né sans fard, *sans basse complaisance,*
Fuit ce ton radouci que prend la médisance. Boil.

Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard. Id.

Que j'aimerois à faire une fidelle image
Du fond de leurs perfides cœurs,
Moi qui hais le fard *dans les mœurs*
Encor plus que sur le visage. Des-Houl.

Dans le sein d'une paix profonde,
Ici se ranime ma foi,
Et sans fard *se présente à moi*
La vaine image de ce monde. De Villiers.

FARDEAU, s. m. Grand poids, charge qu'on supporte. *Sarcina, onus, pondus.* Ces colonnes ne sont pas assez fortes pour soutenir un si pesant *fardeau*. Ce crocheteur porte de gros *fardeaux* sur ses épaules. La méchanique a trouvé les moyens de lever toutes sortes de *fardeaux* par le moyen des moufles, des vèrins, des tours & des leviers.

Fardeau, se dit figurément en Morale de toutes les choses qui nous sont onéreuses, qui fâchent, qui chagrinent, qui son trop difficiles à faire, à gouvèrner, à soutenir, & qui demandent beaucoup de soin, de travail d'esprit & de corps pour s'en bien acquiter. Cet homme est veuf d'une méchante femme, il est déchargé d'un pesant *fardeau*. Les Evêchez, les Magistratures, sont de pesans *fardeaux* qu'on met sur sa tête. Quand on a fait une bonne confession, on a la conscience déchargée d'un grand *fardeau*. Me voilà delivré d'un grand *fardeau*. Mol. Le *fardeau* étoit trop pesant pour une seule tête. Vaug. Un secret confié à une femme est un *fardeau* qui lui pèse : elle ne tarde guère à s'en soulager. Bell.

L'ambitieux courbé sous le fardeau *des ans,*
De la fortune encore écoute les promesses. Des-Houl.

Voudrois-je de la tèrre inutile fardeau,
Attendre chez mon pere une obscure vieillesse? Rac.

Mais je sçai peu louer, & ma muse tremblante,
Fuit d'un si grand fardeau *la charge trop pesante.* Boil.

FARDELIER, s. m. Vieux mot, qui signifie ce qu'on appelle aujourd'hui *Crocheteur* ou *Porte-faix*. *Bajulus.*
Ce mot *Fardelier* vient de *fardeau*.

FARDER, v. act. Appliquer du fard. *Fucare, illinere fuco.* Les jeunes femmes qui se *fardent* deviennent ridées avant le tems.

Farder, signifie aussi, Employer de l'artifice pour faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est. Cet Orateur dans ce Panegyrique a bien *fardé* son Héros, son discours étoit bien *fardé*. Les Poëtes Italiens ne sont guère naturels, ils *fardent* tout. Bouh. Tu n'éblouis pas tes Lecteurs avec la ceruse & le plâtre, dont la plûpart des Auteurs *fardent* leurs pièces. Mai. En *fardant* ainsi cette pensée, il l'a rendu basse & fleurie de tèrrible qu'elle étoit. Bouh. Ciceron a dit *Inurere calamistris* dans le même sens. Des tèrmes rechèrchez, des tours étudiez, trop de pensées jettées dans la narration, *fardent* un ouvrage, sur-tout un ouvrage historique, & lui ôtent plus de beauté qu'ils ne lui en donnent.

Affreuse image du trépas,
Qu'un triste honneur m'avoit fardée,
Surprenantes horreurs, épouvantables idées, &c. Corn.

On dit aussi, *Farder* des marchandises, en leur donnant quelque faux lustre qui en cachent les defauts. *Mangonisare.*

Farder, se dit aussi en tèrme de Maçonnerie, d'une masse qui s'appésantit, & qui se détruit & s'abaisse par son propre poids & par la pésanteur. Ce mur *farde*, c'est-à-dire, il créve en differens endroits. Les Latins appelloient cela, *fatiscere, labare*, &c.

Fardé, ée, part. & adj. Les femmes *fardées* ne sont naturelles que dans le tems des ténébres : elles laissent leurs appas sur leur toilette en se couchant. Le Ch. d'H. Les femmes ont l'ame aussi *fardée* que leur visage. S. Evr. La plûpart des hommes n'ont que des vices *fardez*. Id. *Fardé* se dit encore en tèrme de Droit. Acte *fardé*, piéce mise à néant ou annullée, ou acte de nulle valeur. Exécution *fardée*, exécution qui devient nulle.

On dit en provèrbe, tems pommelé, pomme ridée, & femme *fardée*, ne sont pas de longue durée.

FARDET, s. m. Vieux mot, qui signifie *fard*. *Fucus.*

Au matin la va voir, ains qu'elle soit levée
Neque de son farder, *soit ointe ne fardée.* Goiart.

FARDEUR, adj. Qui farde & deguise quelque marchandise. *Fucator, mango, fuci illinendi artifex.* Les Maquignons, les Frippiers, sont de grands *fardeurs* de ce qu'ils vendent. Ce mot est de peu d'usage.

FARDEMENT, s. m. L'action de farder. *Fuci inductio; Pigmentorum illitus.* Il est encore moins usité que *fardeur*. Il se trouve dans Pomey.

FARE. Voyez Phare & Ferro.

FARE. Tèrme de pêche. C'est une fête de Pêcheurs qui se faisoit vèrs le mois de Mai, où les Pêcheurs s'assembloient, & quelquefois les Officiers des Eaux & Forêts, pour faire une pêche solennelle & de rejoüissance. Il est défendu par la dèrnière Ordonnance de 1679 d'aller à la *fare*, à cause que cela dépeuploit les rivières. Au reste ce tèrme de *fare* est l'occasion du mot de *fanfare*, parceque l'on faisoit ces *fares* ou fêtes de pêches avec grand bruit de trompettes, de tambours, de haut-bois, de flutes & autres instrumens, & le peuple disoit *fanfare*, pour dire, ils font *fare*. P. Menest.

LA FARE, s. f. Espéce de poire. *La fare* est un fruit d'hivèr. La Quint. *T. I. p.* 337.

FARHEAD, C'est-à-dire, Le Cap de Fare. *Fara promontorium* anciennement *Virvedrum promontorium*. C'est un Cap de l'Ecosse Septentrionale, sur la côte du Comté de Stratenhaven. Quelques Géographes le prennent pour le Trevadrum, ou l'*Orcas promontorium* des Anciens, que d'autres mettent plus vraisemblablement au Cap de Dungisby, qui est vis-à-vis des Isles Orcades, dans le Comté des Cathnes.

FAREMOUSTIER ou FARMOUSTIER ou FREMOUSTIER, s. m. Bourg ou village de France, avec une Abbaye. *Fara Monasterium*. Il est en Champagne, sur une rivière nommée le petit Morin à 5. lieuës au midi de Meaux. On prend communément ce lieu pour celui qu'on appelloit anciennement *Ebroicus*. L'Abbaye de *Farmoustier* est un monastère de filles Benédictines fondé par Ste Fare, qui mourut vèrs l'an 670. Et c'est de cette Ste Fondatrice que lui vient son nom de *Faremoustier*, qui signifie Monastère de Fare. C'est Hadrien de Valois qui assure qu'on dit aussi *Fre-Moutier*. Bede l'appelle *Brige*, & *Monasterium Brigense*, parcequ'il est en Brie. Avant Ste Fare ce lieu s'appelloit *Evoriaca Meldorum, Ebroiacum*. Il est entre le Grand Morin & l'Aubetin ou l'Aubete, ainsi que du tems du Moine Jonas qui l'a decrit. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 989 & 190. *Farmoustier* en Brie à 12 lieuës de Paris. De la Mare. *Farmoustier* a la même mesure que Colomiers, c'est-à-dire, que les huit boisseaux font le septier du pays, qui pese deux cens livres : il en faut dix pour le septier de Paris. On y rade la mesure grains sur bord. De la Mare. *Tr. de Police, T. II. p.* 745. & *p.* 180. où il dit qu'il ne faut que 9 boisseaux de *Farmoustier* pour faire le septier de Paris. Il y a erreur de part ou d'autre.

FARENOMINI ou FANEROMINI, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Messenie dans le Peloponèse, ou comme nous parlons aujourd'hui dans la Morée. *Farenomina*, anciennement *Asine*. Cette ville est ruïnée, il n'y reste plus qu'un petit village nommé Anchora ou *Farénomini*, qui est sur le golfe de Coron, à deux lieuës au sud de la ville de ce nom.

FARFA, s. m. & nom propre d'une petite rivière & d'un bourg de la Sabine dans l'Etat de l'Eglise. *Farfarus, fabaris*. Elle a sa source à un lieu nommé Capo de *Farfa*, & se decharge dans le Tibre vis-à-vis de Torreta après avoir baigné le bourg de *Farfa*, situé à 7 lieuës au septentrion de Rome, & dans lequel il y a une celebre Abbaye.

FARFADET, s. m. Petit Démon ou Esprit folet qui fait peur aux pèrsonnes simples, qui croyent le voir ou entendre la nuit. *Lemur.* Beaucoup de Voyageurs pretendent que les Indes sont pleines de ces *Farfadets*, & qu'ils ont un commèrce familier avec les hommes. Ils disent qu'il y en a de bons & de méchans.

M. Ménage fait venir *farfadet* de *fadus*, qu'on trouve à peu près dans la même signification. Voyez le Glossaire de Du Cange au mot *fadus*. *Fada* ou *Fata*, a aussi signifie une Fée, & les Espagnols l'appellent encore *Hada*.

Farfadet, se dit figurément d'un homme frivole, d'un esprit de bagatelle. L'Acad. *Frivolus, vanus, levis.*

FARFAIR, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville d'Ecosse, qui avoit séance au Parlement du Royaume avant la réunion. *Forfarium.*

Forfarium. Il est situé à trois lieuës de Brechin, vèrs l'occident. On y voit plusieurs marques d'antiquité, & on le prend pour l'ancienne *Orrhea*, ou *Orrea*, ville des Vèrnicons. MATY. Davity, & Corneille après lui, écrivent aussi *Farfar*, & M. De l'Isle *Forfar* dans la Carte, d'autres *Forfar*.

FARFAR, s. m. & nom propre d'une rivière de Syrie, nommée autrefois Oronte, nom dont nous nous sèrvons encore le plus souvent, & toujours en parlant de l'Antiquité, *Farfarus Orontes.* Le *Farfar* a sa source dans le Beglèrbèglic de Tripoli, où il arrose Hems & Hama; ensuite il passe à Antioche, & se décharge peu après dans la Méditèrranée. MATY. On peut aussi écrire *Pharphar.* Du reste voyez ORONTE.

FARFOUILLER, v. act. Fouiller en quelque endroit confusément & en y causant du désordre; chiffonner, manier, patiner. *Miscere, subagitare, subigere, confundere, rimari, pervestigare, quaeritare.* Tous les papiers de ce cabinet sont en confusion quelqu'un y est venu *farfouiller.* Il est bas.

Nicod écrit *fatrouiller*, & le fait venir de *fatras.* Il vaut mieux le faire venir de feuille. *Farfouiller* c'est comme *parfouiller*, ou fouiller par-tout. M. Menage le fait venir du Latin *perfodiculare*, qui est le diminutif de *perfodere.*

FARGANA, ou FÈRGANA, s. f. & nom propre d'une ville du Zagathay dans la grande Tartarie. *Fargana, Fergana.* Elle est capitale d'une Province qui porte son nom, & située au nord du Chéser, vèrs sa source. Cette ville porte aussi le nom d'Achsikes. MATY.

FARGEAU, s. m. Nom propre d'homme. *Farreolus.* Saint *Fargeau* fut disciple de Saint Irénée, Evêque de Lyon & prémier Docteur de l'Eglise des Gaules, & ce Saint l'ordonna Prêtre, & l'envoya avec Saint Fèrgeun prêcher l'Evangile à Besançon. Ils y furent martyrisez l'an 211. de J. C. qui fut la première de Caracalle. BOLLAND. *Act. Sanct. Jun. T. III p. 5.* BAILLET, 16e *Juin.* Le Dictionnaire de Morèri dit Saint *Forget*, ou Saint *Fargeu*; mais ce n'est point l'usage, on dit toujours *Fargeau.*

FARGEU. Voyez FARGEAU & FORGET.

FARGIER, v. act. Vieux mot, il a la même signification que *forger. Cudere, fabricare.*

FARGUES, s. f. pl. Tèrme de Marine. Ce sont des planches, ou des bordages que l'on met sur le bord du vaisseau à dessein de le hausser.

FARIBO, ou FARBO, s. m. Nom propre d'une rivière de Macédoine, *Pharibus.* Elle se décharge à Siadra, ou Diu, dans le golfe de Saloniki. Cette rivière autrefois s'appelloit Helicon vèrs sa source, & après s'être cachée en tèrre à trois lieuës au dessous de l'endroit où elle naissoit, elle en ressortoit une lieuë plus bas sous le nom de *Pharybus*, ou *Baphyros*, ou *Bephyrus.*

FARIBOLES, s. f. Contes; choses vaines qui ne méritent aucune considération. *Nugae, quisquiliae.* Au lieu de bonnes raisons, cet Auteur ne dit que des *fariboles.* Il est homme à donner dans toutes les *fariboles* qu'on s'avisera de lui dire. MOL.

Là jamais on n'entend de piteuses paroles;
Ce sont propos oisifs, chansons & fariboles. ID.

Ce mot est bas. Henri Estienne croit qu'il vient par corruption du Grèc παραβολή. Tripault donne la même étymologie. De Valois le dérive de choses frivoles, telles que les discours des Charlatans. Ce qui peut confirmer cette étymologie, c'est qu'autrefois *frivole*, nom substantif, se disoit dans le même sens que *faribole* se dit aujourd'hui. Du Cange & M. Caseneuve le dérivent de *faria*, mot de la basse Latinité qui dans les Glôses d'Isidore & de Papias, signifie une grande confusion de paroles. M. Ménage fait venir *fariboles* de *frivola*, par l'insértion de l'*a. Frivola, ferivola, farivola, faribola, fariboles.*

Autrefois *falibole* avoit le même sens qu'a aujourd'hui le mot de *parabole.*

FARIMA, s. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Farima.* Elle est dans l'Isle de Niphon, à vingt lieuës au couchant de Meaco. *Farima* donne son nom à un Royaume dont elle est capitale, & qui a eu son Roi particulier. MATY.

FARINA, s. f. Porto-*Farina.* Nom d'un bourg d'Afrique, où il y a un bon port. *Farinae portus.* Il est dans le Royaume de Tunis en Barbarie, sur la pointe d'un petit Cap qui est à l'embouchure du Magrada du côté du couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne Utique, que d'autres mettent à Bisèrte. MATY.

FARINE, s. f. Blé moulu, légume réduite en poudre. *Farina*; *Farine* de froment. *Similago*, *farine* d'orge; *polenta*, *farine* de ségle. Le gruau se fait de *farine* d'avoine. La poudre à dessécher les cheveux se fait de *farine* de féves, qu'on appelle en Latin *lomentum.* Le blutoir sépare le son d'avec la *farine.* Athénée dit qu'on éleva autrefois des statuës dans la ville de Scolon en Béotie à l'honneur de Mégalarte & de Mogalomase, pour avoir été les inventeurs du pain & de la *farine.*

On dit des *farines* bonnes, loyales & marchandes. DE LA MARE. *Farine* blutée. Tout ce qui concèrne la police des *farines* est traité par M. de la Mare dans son T. de la Police, L. V. Tit. IX. tout entier.

Ce mot vient du Latin *farina*, dérivé de *far*, froment, bléd; & *far*, selon Étienne Guichard, de l'Hebreu בר, *bar*, qui signifie du bléd, du froment, de ברר, être pur. Ce sentiment est très-vraisemblable, le *b* se change aisément en *v*, & l'*v* en *f. bar, var, far.*

Folle *farine*, est la *farine* la plus menuë que le vent enleve, & qui s'attache aux parois du moulin. *Pollen.*

On dit provèrbialement, qu'une femme a donné sa *farine*, & qu'elle vend son son; pour dire, qu'elle fait plus la rencherie en vieillesse que quand elle étoit jeune. On dit aussi, Ce sont des gens de même *farine*; pour dire, que ce sont des vauriens, des pèrsonnes également prêtes à mal-faire. On dit aussi par un tèrme de mepris, Je ne veux point avoir affaire à des gens de cette *farine.* On dit de même en Latin, *ejus farinae homines.*

FARINER, v. act. Tèrme de Cuisinier. Jetter de la farine sur le poisson avant que de le frire.

FARINET, Espece de dé à jouer qui n'a qu'une de ses faces marquée de points. Jouer aux *farinets*: on en prend ordinairement six.

FARINEUX, EUSE, adj. Qui est blanc de farine. *Farinosus.* Ce pain est tout *farineux* par dessous. L'habit d'un Meûnier est ordinairement *farineux.*

FARINEUX, EUSE. Ce mot se dit aussi de cèrtains fruits, qui ayant passé leur maturité, ou étant venus sur un mauvais fonds, n'ont plus la quantité d'eau & la finesse de la chair qu'ils devroient avoir. *Exsuccus.* Ces poires sont *farineuses.* On appelle aussi des châtaignes *farineuses*, celles qui s'en vont présque tout en farine quand elles sont bouillies.

FARINEUX, EUSE, se dit encore de cèrtaines choses dont il sort une espéce de poussiere blanche semblable à de la farine. Ainsi on dit, Avoir la peau *farineuse.* On dit aussi, Dartre *farineuse*, en parlant de celle qui en se séchant laisse une crasse blanche qui ressemble à la farine.

FARINEUX, EUSE, se dit aussi en Sculpture d'une figure de cire, lorsque quelques particules du plâtre du moule s'y sont attachées. La figure devient ordinairement *farineuse*, parce que la cire aspire toujours quelque partie du plâtre, ou le plâtre une partie de la cire. Pour y remedier il faut emboire le moule de cire. FEL.

Enfin, on dit *farineux* de tout ce qui a la nature & les qualitez de la farine, ou qui fournit de matière à la farine des fruits, des semences, &c. La leve qui est un mélange de l'humeur de la tèrre avec les humeurs & avec les parties *farineuses* de la semence, en étend, &c. LEMERY.

FARINIER, s. m. Marchand de blé moulu. *Farinarius.* Ce Meûnier a la chalandise des *Fariniérs* qui font moudre du blé pour venir vendre de la farine à la halle. Il y a un Edit de Charles VII. de 1440. portant réglement pour les Boulangers, Meûniers, *Fariniers*, &c. Voyez le Recueil des Ordonnances de la ville de Paris.

FARINIÈRE, s. f. *Cella farinaria.* POMEY. L'endroit où on sèrre la farine.

FARION. Voyez PHARION.

FARLISTAN. Voyez FARS.

FARLOUSE, s. f. *Alauda pratensis.* C'est une alouette sans crête. On l'appelle aussi alouette de prez, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans l'hèrbe des prez; on l'appelle encore *falloppe.* Cette alouette des prez est differente en grandeur & en couleur de l'alouette commune, car elle est un peu jaunâtre, & il semble qu'elle soit de différente espéce, elle est couvèrte de taches roussâtres, de jaunâtres & de noires; il est très-difficile d'en nourrir. Elle chante toutefois fort agréablement. Elle a l'éperon de même que les autres alouettes; les plumes de la queuë sont blanchâtres à leurs extrémitez; son bec est menu & longuet comme aux alouettes, toutes ses plumes sont noires à la racine. Elle ne se branche jamais, si ce n'est lorsqu'elle apperçoit l'Epèrviér; car alors elle se cache dans les arbres les plus proches qu'elle rencontre. Elle est appellée des Oiseliers alouette de pré, à cause qu'elle fait son nid dans les prés. C'est la plus petite de toutes les espéces d'alouettes.

FARMACO. Voyez FÈRMACO.

FARNASIE, ou Farnasia, s. f. Petite isle de la mèr noire. *Farnasie*, anciennement *Thynias*, ou *Bithynida.* C'étoit autrefois une isle du Pont-Euxin, que Ptolomée place à 57^d 40 de longitude, & à 43^d 30 de latitude. C'est la plus orientale de cette mèr. On voit près de cette isle au levant quelques écueils que les Anciens nommoient *Ericlum*, & qui s'appellent aujourd'hui *Farnasi.*

FARNE, s. f. Petite isle de la mèr d'Allemagne. *Farna.* Elle est sur la

la côte du Comté de Northumbèrland en Anglétèrre près de Bambourg, à trois lieuës au midi de l'Isle d'Holy. Elle est entourée de rochers. Bede dans la vie de Saint Curbèrt rapporte que c'est le saint Evêque d'Holy Iland qui commença à s'établir dans l'Isle de *Farne*, & qui s'y fit un oratoire & une maison. Voyez Cambden, *De Insulis Angliæ*, p. 851.

FARNÈSE, f. m. Nom propre d'un bourg & d'une Maison illustre d'Italie. Le bourg s'appelle *Castel Farnese*, Château *Farnèse*. Il est situé sur une colline, où il y a un château, & dont le pied est baigné par la rivière d'Olpita. Il est dans le Duché de Castro, à 2 lieuës au nord de la Ville de ce nom; & il a pris le nom de *Farnese* des Ducs de Parme, à qui le Duché de Castro a long-tems appartenu. D'autres au contraire croyent que les *Farneses* ont pris leur nom de celui de *Farneto*, nom ancien de ce château, qui a depuis été changé en celui de *Farnese*. Ce sentiment, qu'ils croyent le plus probable, montre aussi que la Maison *Farnese* n'est point originaire d'Allemagne, comme quelques-uns l'ont cru, mais de Toscane. Elle a fourni des Consuls d'Orviette au XII[e] siècle, des Généraux de la République de Florence & de Sienne dans le XIV[e] & le XV[e] siécle, des Cardinaux, & un Pape, à qui elle doit sa principale grandeur. C'est Alexandre *Farnèse*, qui prit le nom de Paul. III.

FARNÉSIENNE, Nom de fleur. Voyez GIGANTINE, ou Morin, p. 40.

FARNHAM, f. m. Bourg du Comté de Surrey, en Anglétèrre, situé entre Londres & Winchestre. *Fernhama*.

FARNUS. Voyez PHARNUS.

FARO, f. m. Nom propre d'une ville de Portugal. *Pharus*. Elle est sur la côte méridionale du Royaume des Algarbes, entre Tavira & Lagos. *Faro* a un Evêché, dont le Royaume renfèrme tout le Royaume des Algarbes, & qui est suffragant d'Évora. On prend communément *Faro* pour l'ancienne Ossonoba, qu'André Resendius place néanmoins à Xerés de Guadiane.

FARO. Capo di *Faro*. Cap de la vallée de Démona en Sicile. *Phari promontorium*, anciennement *Pelorum Promontorium*. Il est au septentrion de Messine, à l'entrée du détroit de ce nom, vis-à-vis du Cap de Seiglio en Calabre. Ce Cap prend son nom d'un bourg qui y est situé, & dans lequel on a élevé un Phare pour éclairer les Pilotes pendant la nuit. C'est entre le Cap de *Faro* & Messine qu'est le fameux écueil de Caribde dont nous avons parlé à sa place.

FAROUCHE, adj. m. & f. Qualité des animaux sauvages, & cruels, des bêtes feroces qui se retirent dans les forêts, les déserts les cavèrnes. *Ferox*, *agrestis*, *ferus*. Les lions, les tigres & les ours, sont des animaux *farouches* & cruels. Plusieurs Martyrs ont été expôsez aux bêtes *farouches*.

Ce mot vient de *ferox*. NICOD.

FAROUCHE, se dit aussi des animaux timides & sauvages qu'on a de la peine à aprivoiser, ou qui n'étant pas encore aprivoisez s'épouvantent & s'enfuyent quand on les approche. Parmi les oiseaux & les animaux domestiques, il y en a de *farouches* qu'on ne peut aprivoiser. On appelle un cheval *farouche*, *indomitus*, lorsqu'il n'a pas encore été dompté. Les bœufs & les chiens qu'on a laissez dans les Isles de l'Amérique, sont devenus *farouches*. Il n'y a rien de si *farouche* qu'un moineau qui n'est point privé.

FAROUCHE, se dit aussi des hommes qui ont quelque chose de féroce. Les Tyrans ont été d'un naturel *farouche* & cruel. Il avoit un regard furieux, & un air ménaçant & *farouche*. M. ESPRIT.

FAROUCHE, se dit des hommes bourrus, fantasques, & ennemis de la societé civile. *Durus*, *asper*, *horridus*. Il n'emporte ni cruauté ni ferocité: il marque seulement une humeur sombre & retirée. La plûpart des Philosophes pedans, sont des gens *farouches*, qui fuyent le monde. Un extérieur en desordre, est la marque infaillible d'un merite *farouche*, & d'un sçavoir capricieux. ST. EVR. Il y a des gens timides qui ont un ésprit *farouche* qui s'éfarouchent de tout. Il n'y a point d'animaux si *farouches* que certaines gens qui font profession de mépris, & d'avèrsion pour tout le genre humain. S. EVR. Vous n'êtes pas de ces Sçavans *farouches* qui ne daignent s'humaniser pour personne. P. COM.

FAROUCHE, se dit quelquefois en bonne part. *Severus*, *atrox*. Les Catons avoient une vèrtu *farouche*, sévère & inflexible. Horace a dit en ce sens:

> *Et cuncta terrarum subacta,*
> *Præter* atrocem *animum Catonis.*

Cette Dame est *farouche*, elle ne souffre aucune galanterie. La vérité est trop incivile & trop *farouche* pour se presenter aux hommes: si elle veut être reçuë, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flatterie. GOD. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air *farouche*. S. EVR. Il y a cèrtaines prudes qui s'éstiment beaucoup, seulement parce qu'elles sont *farouches*. CH. DE M. Il n'est pas nécessaire d'être triste & *farouche* pour être sage. S. EVR. Ces femmes si *farouches* ne sont pas toujours les plus sages. BELL. Le monde nous représente la Religion comme *farouche*, & ennemie des commoditez de la vie, que pour la rendre moins aimable. FL.

> *En même tems que sa bouche*
> *Me disoit, je ne veux pas;*
> *Ses yeux me disoient tout bas,*
> *Je ne suis pas si* farouche. LA SABL.

On dit aussi quelquefois, un œil *farouche*, ou un regard *farouche*. Il y a quelque chose de *farouche* dans la mine, dans les paroles de cet homme-là.

> *Entre les deux parties Calchas s'est avancé,*
> *L'œil* farouche, *l'air sombre, & le poil hérissé.* RAC.

FAROUCHE, signifie encore Difficile, peu accessible, épineux. Il y a des gens si délicats & si *farouches* sur leurs défauts, qu'ils viennent à haïr ceux qui hasardent des conseils auprès d'eux. S. EVR.

FARRE, ou FOARRE, f. m. *Stramen*, *stramentum*. C'est la longue paille du blé & des autres grains. Nicod croit qu'il faudroit écrire *far*, & que ce mot *farre* ou *foarre*, vient du Latin *far*, qui signifie une éspéce de froment.

Autrefois *farre* s'est dit aussi pour *farine*.

FARRE. Voyez FERO.

FARRÉAGE, f. m. On appelle en Bresse *farréage* quatre ou cinq mesures de blé que les Metayers retiennent pour payer le Maréchal qui forgera & raccommodera pendant l'année les socs & les fers de la charuë.

FARRÉATION. Voyez CONFARRÉATION, c'est la même chose, & outre Vigenère cité en cet endroit, voyez Lilio Gyraldi, *Hist. Deor. Synt. XVII.* p. 487.

FARS, ou FARSISTAN, f. m. C'est la Pèrse propre, Province du Royaume de Pèrse en Asie. *Persis propria*. Le *Fars* est borné au levant par le Khèrman, au nord par le Yerak Agemi, au couchant par le Chusistan; le golfe de Balsora le baigne au midi. MATY. Le *Farsistan* est une des plus fèrtiles Provinces de Pèrse. Il est renommé principalement pour ses bons vins. On y trouve du Bezoar, & un excellent contrepoison, que Sanson, qui l'appelle Momie précieuse, dit être toute résèrvée pour le Roi de Pèrse. La rivière de Bendinis travèrse toute cette Province du septentrion au midi. ID. Le *Fars* s'étend au sud-ouest jusqu'au sein Persique, & commence à quatre journées d'Ispahan à un vallon large de mille pas & long de 15 ou 20. lieuës. Avant que Cha-Abas eût conquis le Royaume de Lar, le *Farsistan* ne s'étendoit pas si loin, & se tèrminoit à Rénarou à deux journées de Lar. Les principales villes de *Fars* sont Schiras, capitale, Caleron, Bénarou, Firusabat, Duraguier, Astackar & Lar. Voyez le voyage de Pèrse de Tavèrnier, L. IV.

FARSA. Voyez PHARSALES.

FARSANGUE, f. f. Tèrme de Relations. *Parasanga*. C'est une mesure des chemins & des tèrres. Une *farsangue*, disent les Auteurs, est de trente stades, & par conséquent de trois mille six cens pas, ou environ, chaque stade ayant cent vingt ou cent vingt-cinq pas.

FARSANNE, f. m. Chevaliér, Cavaliér. *Eques*. Les Maures appellent les Chevaliérs Chrétiens *Farsannes*. GOLLUT, *Mem. des Bourg. L. IX. C.* 32. Il y a *Farsannes* dans cet Auteur, mais apparemment qu'il a voulu dire *Farsannes*; car פרס, *pharas*, en Arabe signifie un cheval, & פרש, *pharis*, un Cavalier, & au pluriel פרשים, *pharisin*, ou *pharsonna*.

FARSISTAN. Voyez FARS.

FARSULEIA, f. f. Nom. propre d'une famille Romaine. *Farsuleia*. Une médaille dans Patin, p. III. & une ancienne inscription trouvée à Sutri, & la báse d'une statuë de Vespasien, font mention des *Farsuleius*. Ce sont les seuls monumens où l'on trouve cette famille, d'ailleurs inconnuës.

FARTACH, comme écrit Maty, & selon Monsieur Corneille, FARTAQUE, f. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuse. *Fartachum*. Elle est dans les tèrres environ à 20. lieuës d'un cap auquel elle a donné son nom, & à cent de la ville d'Aden, du côté du levant. Elle est capitale d'un pays qui porte son nom, & auquel quelques Géographes donnent le titre de Royaume, & les autres de Principauté. On écrit aussi *Fèrtach*.

Le Pays, le Royaume ou la Principauté de *Fartaque*, est situé depuis le 15[e] degré de latitude nord jusqu'au 18, le long de la côte de l'Arabie. Du côté du nord il s'étend vèrs les montagnes. Ce Royaume ne paye point de tribut au Grand Seigneur, il lui fournit seulement 5000 hommes quand il les demande; mais sans les payer, ni les entretenir: c'est le Grand Seigneur qui le fait. Voyez les Mem. de Thom. Rhoe, Ambass. d'Anglet. au Mogol. Outre *Fartaque* il comprend encore les villes de Xeléqui, de Diuphar ou Diulphar, qui sont sur la côte.

Le

Le Cap de *Fartaque* est une pointe de tèrre qui s'avance dans la mèr vèrs le 14e degré de latitude nord, entre Aden à l'ouest & le cap Fartalhad à l'est.

FARTAQUIN, INE, f. m. & f. Qui est du pays où est la ville de Fartaque. *Fartaquinus, a.* Les *Fartaquins* sont vaillans, ils ont de bonnes armes & de bons chevaux, & sçavent très-bien s'en servir. CORN.

FARWEL, f. m. Le Cap *Farwel*; c'est-à-dire, le Cap d'Adieu. *Farwelium promontorium.* C'est le cap le plus meridional des Tèrres arctiques. Il s'avance dans la mèr de Canada, vis-à-vis la pointe la plus orientale de l'Estotilande.

FAS.

FAS. f. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Fas.* C'étoit un nom qu'ils donnoient à la justice ou à Themis, parce qu'elle apprenoit aux hommes à demander ce qui est licite & permis. *Fas* en Latin, comme en Grèc *Θέμις*, signifie ce qui est pèrmis. Voyez Festus au mot *Thémis*, & Ausone *Technopægn. Eidyll. XII. de Diis*, & Struvius *Synt. Antiq. Rom. C. I. p.* 139. Le vieux Glossaire Grèc & Latin traduit *Θέμις*, *Fas, justitia.*

FASCE, f. f. Tèrme d'Architecture, qui se dit des listes, & des trois bandes, ou parties, qui composent l'architrave. *Fascia.* Vitruve n'admet point de *fasces* dans l'ordre Toscan; Palladio & quelques autres ne l'ont pas imité en cela.

Ce mot de *fasce* vient du Latin *fascia*, qui signifie *bande*, ou *bandelette* parce que les *fasces* ressemblent à des bandes. Voyez plus bas.

FASCE, en tèrme de Blâson, est une des pièces principales & honorables de l'Écu, qui le coupe horisontalement par le milieu, & separe le chèf de la pointe. Quand il n'y a aucune autre pièce sur l'Écu, elle en doit contenir le tiers. Que si elle est plus étroite, elle sera prise pour devise. *Taniola transversa.* Les anciens Blasonneurs l'appellent aussi *faisse*, ou *fesse*. On dit aussi *face* par corruption pour *fasce*. D'Aubigny porte d'argent à une *fesse*, ou *faisse*, ou *fasce* de gueules. Rubenpré porte d'argent à trois *fesses* jumelles de gueules. On ne dit plus *fesse* en ce sens-là, on dit *fasce*. Bien des gens l'écrivent *face*. C'est un abus. Sainte Maure & Béthune portent d'or à la *fasce* de gueules.

Ce mot Latin *fascia* signifie une *bandelette de toile*, qui est la *fasce* en Blâson. D'autres, comme Scohier, disent que la *fasce* est ce que les Latins nomment *fasciam seu trabem transversalem*, parce qu'elle ressemble à une poutre mise au travèrs de l'Écu. Cette dernière étymologie convient à la *fasce* d'Architecture.

FASCÉ, ou FASCIÉ, adj. Tèrme de Blâson, qui se dit d'un Ecu chargé également de plusieurs fasces de different émail. *Fasciatus.* On en met au nombre de quatre, de six & de huit. S'il y en a dix ou douze, on dit *burellé*.

On dit, *Fascé contrefascé*, lorsque l'Ecu *fascé* est parti par un trait par lequel l'émail des fasces est changé, de sorte que le metal est opposé à la couleur, & la couleur au metal. Tanneguy du Chatel portoit d'or à trois fasces de gueules, à la bordure contréfascée de même.

Fascé denché, se dit lorsque toutes les fasces sont dentées, & de telle façon, que l'Ecu en est autant plein que vuide. Il y a aussi des fasces *denchées* au haut & au bas; d'autres seulement d'un coté, qu'on appelle *feuilles de scie*. Il y en a aussi de bretessées, crénelées, engrêlées, échiquetées, ondées, fretées, maçonnées, losangées, & autres. En mèr on a besoin d'avoir plusieurs sortes de pavillons pour multiplier les signaux. On ne les met que de trois couleurs, blanc, rouge & bleu, parce qu'on ne peut distinguer que ces trois couleurs à la mèr. Pour les varier, on mélange ces couleurs, & on a des pavillons ecartelez, bordez, pèrcez, *fasciez*, croisez, rayez, selon la combinaison de ces trois couleurs, ce qui fournit un très-grand nombre de signaux. Voyez le projet du P. Hoté à la fin de son traité des évolutions, p. 418. & les suiv.

FASCES, est aussi un tèrme de Bassette & de Pharaon, *fascer* se dit aussi dans ces jeux.

FASCHER, v. act. *Lædere, commovere animos, afferre molestiam.* Choquer, offenser quelqu'un, lui donner un sujet de chagrin, ou de colère. Il est dangereux de *fâcher* ceux de qui on depend. Il me *fache* bien de payer cette taxe. Il faut quitter le monde quand il vous rit, & non pas quand il vous *fache*. M. SCUD.

Fâche-t-on un dévot, c'est Dieu qu'on fâche en lui? DES-H.

On met fort bien un *que* après ce vèrbe. Je suis bien *fâché* que je n'aye rien à vous dire de bon. BUSSI RAB. Je suis *fachée* qu'un Poëte, comme .... ait defiguré les trois plus beaux discours qu'on ait jamais lus. Mlle DACIER. On dit provèrbialement, S'il se *fache*, il aura deux peines. S'il se *fâche*, qu'il prenne des cartes, qu'il se couche auprès.

Ménage avoit cru que ce mot venoit de *fatigare*, dont les Latins ont usé, pour dire, Offenser & piquer par brocards & railleries. D'autres le font venir de *fastidire*, ou de *fascinare*. Ménage aime mieux le faire venir de *fastus*, apres Henri Estienne & M. Caseneuve. L'etymologie de *fatigare* est de M. de Valois le jeune, & de quelques autres. Guichart, qui donne souvent des étymologies fondées sur les plus foibles conjectures, dit que *fâcher* pourroit bien venir de פח, *pac*, mot Chaldaïque, en donnant à la lettre פ le son des lettres *ph*, & au mot entier la signification de *contristavit*. Quoique פח signifie en quelque endroit de l'Ecriture, *faire de la peine, contrister*, ce n'est pas à dire que le mot de *facher* en vienne.

FASCHÉ, ÉE, part. & adj. *Iratus, infensus.*

FASCHERIE, f. f. Colére, chagrin, deplaisir. *Molestia, ægritudo, mœstitia.* L'affront sanglant qu'on lui a fait lui a bien donné de la *fâcherie*. La douleur l'a tellement saisi, qu'il est mort de *fâcherie*.

FASCHEUX, EUSE, adj. Qui donne de la fâcherie; qui cause de l'ennui, de la peine & de la difficulté. *Molestus.* Il se dit des pèrsonnes. C'est un homme *fâcheux*, un esprit *fâcheux*, qui est fantasque, bourru; avec qui on ne peut vivre.

Censeur un peu fâcheux, *mais souvent nécessaire.* BOIL.

Il se dit aussi des choses. Les Alpes sont *fâcheuses* à travèrser. Les chevaux sont *facheux* à dompter, les rossignols à nourrir. L'obsèrvation de la loi Mosaïque étoit un joug *facheux* & insupportable. CL.

Ah! qu'un cœur combatu, qui veut & ne veut pas,
Eprouve de fâcheux *& funestes combats.* L'AB. TITU.

FASCHEUX, substantif. Un importun, un homme odieux & qui déplait. Les pèrsonnes publiques sont souvent expôsées à la persecution des *fâcheux*. BOUH.

Vous en serez, ô quêteurs & quêteuses,
Du nombre affreux des fâcheux *&* fâcheuses. SCAR.

Molière a fait une Commédie qui a pour titre *les Fâcheux*, dans laquelle il jouë un grand nombre de *fâcheux*: c'est-à-dire, de cèrtaines gens qui semblent n'être au monde que pour fatiguer & importuner les autres. Cette Comédie commence par ces deux vèrs.

Sous quel astre, bon Dieu! faut-il que je sois né,
Pour être de fâcheux *toujours environné?*

On dit aussi absolument, il est *fâcheux* de pèrdre son bien. Cela est *fâcheux* de passer toute sa vie à plaider.

FASCIALATA. Tèrme d'Anatomie, qui sont deux mots Latins qui signifient *Bande large*. C'est le nom qu'on donne à un des onze muscles de la jambe. *Fascia lata.* Le premier des adducteurs de la jambe est le membraneux, ou *fascia lata*, ainsi appellé, parce qu'il est fait comme une bande large qui enveloppe les muscles de la cuisse; il prend son origine de la partie externe & latérale de la lèvre de l'os des iles, & va s'insérer par une membrane fort large à la partie superieure & extèrne du pèroné, & il descend quelquefois jusques sur le piéd. DIONIS.

FASCICULE, f. m. Tèrme de Medecine. C'est une mesure d'hèrbes par laquelle on entend ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche. *Fasciculus.* Les Médecins le designent dans leurs ordonnances par *fasc.*

FASCIÉ. Voyez FASCE.

FASCIN, ou FASCINUS, f. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Romains. *Fascinus.* C'étoit le Dieu que l'on croyoit defendre les gens des fascinations. On le pendoit sur tout au cou des enfans. On en attachoit aussi une figure au char de ceux qui triomphoient, sur la tête desquels elle pendoit, à ce que dit Pline, L. XXVIII. c. 4. C'étoient des Vestales qui lui sacrifioient aux fetes Romaines. La figure de ce Dieu etoit tout-à-fait sale. Ils lui attribuoient le pouvoir de troubler & d'empêcher les plus grandes choses. Voyez Héliodore. *Æthiop. L. III.* Varron, *L. VI.* Barthol. *De Puerperio Vete.* Turneb. *Advers. L. IX. C.* 28. Dempster, *Paralip. in Joan. Rosini Antiq. Roman. L. X.* Heraldus sur Martial, *L. VI. Epigr.* 29.

FASCINAGE, f. m. C'est l'action & la façon de faire des fascines. *Colligatio virgultorum.* Preparer le *fascinage*. L'ARCH. MIL.

FASCINATION, f. f. Charme qui empêche qu'on ne voye les choses comme elles sont en effet. *Fascinatio.* Les mèrveilles qu'on dit que les Sorciers font voir, n'ont point de réalité, c'est une simple *fascination*. Linder, Medecin Suedois, traite des *Fascinations* au VIIIe Chapitre de son petit Ouvrage. *De Venenis.*

Ce mot prend son origine du Grèc, étant tiré immédiatement du Latin *fascino*, du vèrbe *fascinare*; originairement du Grèc *βασκαίνειν*, qui signifie la même chose.

FASCINATION, se dit figurément en Morale du trouble des sens causé par une violente passion qui nous fait appercevoir les choses autrement qu'elles ne sont. On ne peut pas avoir tant d'amour pour cette laide sans *fascination*.

FASCINE, s. f. Fagot de menu branchage, dont on se sert à l'armée pour se couvrir, ou pour brûler des logemens, combler des fossez &c. *Virgultorum fasciculus*. Une *fascine* goudronnée est d'un pied & demie de tour. Une *fascine* d'épaulement est de deux ou trois pieds. On commande des soldats pour aller à la *fascine*. En la basse Latinité on a dit *fascenina*, *fascennia* & *fascinata*, pour signifier ces pals de bois & *fascines* qui servoient de clôtures aux anciens châteaux ou métairies.

FASCINER, v. act. Faire certains charmes qui font paroître les choses autrement qu'elles ne sont à nos yeux, à nôtre imagination *Fascinare fascino lædere*. Les sorciers *fascinent* les yeux pour faire apparoître des Demons.

On le dit aussi au figuré, il signifie, Éblouir, préoccuper, tromper. Les passions nous *fascinent* l'esprit. Il faut que cette femme avec tout son fard vous ait *fasciné* les yeux. S. Evr.

FASCINÉ, ÉE, part. & adj. *Fascinatus*. Yeux *fascinez*.

FASEOL D'INDE NACARAT. Espéce de fleur. Morin, *Cult. des fleurs p.* 19. *Phaseolus Indicus*. Morin, comme on voit, ne met point d'e à la fin.

FASEOLE, s. f. Espéce de légume qui est de la nature des féves. En Latin *phaselus*, *phaseolus*. Il croît aux Antilles de plusieurs espéces de féves & de *faséoles* qu'on ne voit point en France. Lonv. de Poincy. *p.* 213. Voyez FEVE.

FASIER, v. n. Terme de Marine. *Vacillare*, *hærere*. On dit que les voiles *fasient*, lorsque le vent ne donne pas dans les voiles, & que la ralingue vacile incessamment.

FASLOT, ou VASLOT. *vaslote* de Brabant *faslot* du Duc, c'est un ancien titre de noblesse qui tire apparemment son étymologie du mot de *vassalis*. Il y en a qui croyent que le mot de *fallot* vient de là; *vassalis*, *vaslot*, *faslot*, *fallot*, & qu'ensuite la signification de *faslot* a changé. On a des exemples de plusieurs changemens semblables.

FASQUIER, s. m. Terme de Marine. Instrument qui a la figure d'une carde de cardeur de laine. Il est à jour, étant formé de trois petites bandes dans sa hauteur, & de cinq dans sa largeur. Le *fasquier* sert à breusquet.

FASSARY, s. f. Nom que l'on donnoit à une femme qui travailloit aux salines de Bourgogne. *Factrix*. Quand la cuite du sel est faite on le tire dehors avec des rateaux, puis avec des escoulees qu'on appelle hastines, on le porte à l'ouvroir prochain destiné à la batne, on le renverse en un lieu triangulaire suffisamment large & long, appellé la süle, & on le remuë deux ou trois fois de crainte qu'il ne se conglutine, & ne se mette en boulons & diminutions. Quatre femmes le travaillent dans la süle; elles se relevent & travaillent deux à deux. L'une est appellée Metairy (comme *metarix*) C'est celle qui prend le sel dans sa meluré, & forme de salé ou salignon, le faisant moindre d'un quatriéme à un cinquiéme de celui du puits à muire, & plus petit d'un tiers que celui du gros sel chaudrette, comme j'ai vû dans un titre de Philippe Roi de Castille de l'an 1505. L'autre femme est appellée *fassare* (comme *factrix*;) c'est celle qui façonne & donne le tour au salignon. Gollut, *Annal. de Bourg. L. II. C* 27. *p.* 107.

FASSIO, s. m. Nom propre d'un Golfe de l'Archipel, qu'on nomme aussi le Golfe de Monte Santo. *Sinus Montis Sancti*, *Sinus Singiticus*. Petit golfe de l'Archipel, sur les côtes de la Macedoine, entre la presqu'isle de Monte Sancto, ou du mont Athos, au nord, & celle de Castel Rampano au sud. On l'appelle aussi Gulfe de Doari.

Fassio, s. m. Place de Macédoine, qui donne son nom à un Golfe dont on vient de parler, & qui en est proche.

FASSO. Voyez PHASE.

FASTE, s. m. Orgueil; magnificence apparente & extérieure; affectation de vanité d'un éclat qui paroit aux yeux des hommes. *Fastus*, *superbia*, *tumor*. Il n'a point de pluriel. Les hypocrites donnent l'aumône avec *faste*, comme faisoient les Pharisiens. L'indolence de Stoïciens n'étoit que *faste* & vanité. Toutes les nations haïssent le *faste* des Espagnols. Je réponds que vous n'aurez point à souffrir le *faste* & les fiers regards des Macedoniéos. Vau. Dans les hommes delicatement ambitieux, la modestie est un *faste* fin & delié qui leur fait mépriser le *faste* des autres. M. Esp.

Toujours un peu de faste *entre parmi les pleurs*. La Fon.

Ce mot vient du Latin *fastus*, qui se tire, selon Martinus, du verbe *fari*. Le mot de *fastus* s'est pris d'abord *pro mana jactantia*, pour vaine & ridicule vanterie.

Faste, quelquefois se prend en bonne part, & signifie simplement, Magnificence. *Pompa*, *magnificentia*. Il faut qu'un Ambassadeur paroisse avec *faste*, pour faire honneur à son Maître. Le *faste* de la Cour de France montre la puissance de son Roi. Les Rois gênez par les regards curieux de la foule qui les environne, n'osent guere descendre de la gravité attachée au *faste* de la Majesté Royale. S. Evr.

Faste, se dit aussi du discours & du stile qui est haut & ampoullé. *Ampulla*. Cet Orateur a commencé son discours avec beaucoup de *faste* & de grands mots. Le stile de Lucain a trop de *faste* pour être naturel. Il y a bien de la difference entre la Majesté & le *faste*, entre la fausse & la veritable grandeur. Bouh.

FASTES, s. m. pl. Calendrier des Romains où étoient marquez jour par jour leurs Fêtes, leurs Jeux & leurs Cerémonies. *Fasti*. C'étoient aussi des tablettes où on y marquoit les années par les Consuls, & on y rapportoit tout ce qui s'étoit passé pendant l'année de leur consulat. C'est dommage que nous ayons perdu les six derniers livres des *Fastes* d'Ovide, supposé qu'il les ait fait.

Il y avoit à Rome de grands & de petits *fastes*. Les grands *fastes* s'appelloient aussi *fastes* des Magistrats, & les petits *fastes*, *fastes* Calendaires, *fasti Kalendares*. Les *fastes* Calendaires, qui étoient proprement ce qu'on appelloit les *fastes*, étoient selon la definition de Festus Pompeïus, des livres où l'on marquoit la description de toute l'année. Numa en étoit l'Auteur, & il en donna le soin au Souverain Pontife. Voyez T. Live, L. I. C. 19. & 20. & le peuple l'alloit consulter sur tout ce qu'il avoit à faire. Cela dura jusqu'à l'an 550. de Rome, que C. Flavius, Ecrivain des Pontifes, exposa dans la place publique une liste des jours où il étoit permis d'agir; ce qui fut si agréable au peuple, qu'il le fit Edile Curule. T. Live, IX. C. 46.

Ces *fastes* s'appelloient les *fastes* de la ville, *Fasti urbani*, parce qu'ils étoient publiquement exposez dans la ville; & par les endroits differens où l'on en a trouvé gravez sur des piérres antiques, on juge qu'ils étoient exposez non seulement en differens lieux publics de Rome, mais même chez des particuliers. C'étoit sur ces *fastes* de ville qu'avoit travaillé Ovide, dont il nous reste six livres, L. Cincius Alimentarius, cité par Macrobe Saturn. L. I. C. 16. Fulvius Nobilior, cité par le même au même endroit; Masurius Sabinus, cité encore par Macrobe Saturn. L. I. C. 4. Cornelius Labéon, C. Licinius, dont il parle. Saturn. L. I. C. 16. Nilus. L. I. C. 12. & d'autres encore, dont il a conservé quelques fragmens, aussi-bien que Bœbius Marcus, dont Fulgence *De Prisco sermone*. *N.* 6. cite un ouvrage intitulé *De fastis diebus*. On marquoit sur ceux-ci tous les noms des Fêtes, & ce qui regardoit les Dieux & la Religion, les Magistrats; ce qui leur fit donner le nom de *fastes* des Magistrats. On y mit aussi les Empereurs, le jour de leur naissance, leurs Charges, les jours qui leur étoient consacrez, les fêtes & les sacrifices etablis à leur honneur, ou pour leur prosperité, &c, & la flatterie chargea & corrompit les *fastes* de tout cela. Ainsi parce qu'ils contenoient beaucoup plus de choses que les autres, on les nomma Grands *fastes*, à la distinction des *fastes*, purement Calendaires qu'on appelloit petits *Fastes*. *Minores fasti*.

Fastes rustiques, ou *fastes* de la Campagne, *Fasti rustici*. C'étoient des *fastes* où l'on ne marquoit que les fêtes des gens de la campagne; car occupez au travail des champs, ils étoient obligez à moins de sacrifices, de fêtes & de cérémonies que les habitans des villes, & ils en avoient quelques-unes de propres, & qu'on ne faisoit point à Rome. Ainsi les *fastes* rustiques ne contenoient guère que les cérémonies des Calendes, des Nones, des Ides; Les Foires, les signes du Zodiaque, l'accroissement ou le décroissement des jours, les Dieux tutelaires de châque mois, & cèrtaines choses à faire châque mois dans le ménage de la campagne. C'est ainsi que nous appellons Almanach du Bèrger, un petit Almanach qui se fait à l'usage de nos paysans.

Plusieurs Sçavans ont travaillé sur les *fastes* des Romains, ou nous en ont donné. Entr'autres Sibrandus, Tetardus, Siccama, Frison en 1599 Rosinus dans son IV[e] Liv. des Antiq. Rom. Thomas, Dempster, le P. Pétau, Gassendi, *Joannes Georgius Herwarus ab Hoskembourg*, que le P. Pétau a fait imprimer dans son Uranologie; *Ægidius Bucherius*, à Anvèrs 1633. *Petrus Lambecius* dans sa Bibliothéque Impériale; *Petrus Viola*, dont le Traité imprimé à Venise en 1546. est très-râre; *Hadrianus Junius* à Bâle 1556. *Joannes Lalamantius*, *Jacobus Christmannus*. Scaliger *De Veteri anno Romanor* que le P. Pétau a refuté *De Doctr. Temp. L. II. L. IX. & suiv.* Samuel Petit, Longius, Puteanus, *Lilius Gregorius Giraldi*, *Struvius*, *Antiq. Rom. Synt. C.* 8. &c. Onuphrius Panvinius, Pighius & Janson d'Almeloven, Jurisconsulte Hollandois, nous ont donné des *fastes* Consulaires, les deux prémiers avec de longs & sçavans Commentaires. Ils y marquent non seulement les Consuls, mais encore les Dictateurs, les Colonels Généraux de la Cavalerie, les

Triomphes

Triomphes & les Ovations. Pighius y joint même les autres Magistrats qu'il a pû trouver, Préteurs, Tribuns, &c. Janson s'est plus borné, il ne met que les Consuls avec de petites notes courtes, mais fort bonnes.

Ce mot Latin, *fasti*, *fastorum*, vient du vèrbe *fari*, *parler*. Les jours *fastes* étoient parmi les Romains ceux durant lesquels il étoit pèrmis de poursuivre quelque affaire en Justice, & ausquels le Preteur pouvoit dire ces trois paroles: *Do*, *dico*, *addico*.

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur,
Fastus erit per quem Lege licebit agi. Ovid.

Ces jours *fastes* étoient marquez par un *F.* sur le Calendrier de Jules Cesar, ou par *F. P.* c'est-à-dire, *Fastus primò*, quand on ne pouvoit rendre ou demander justice que pendant la prémière partie du jour.

On appelle aussi le Catalogue ou l'Histoire Chronologique de la suite des Consuls, les *Fastes* Consulaires.

On appelle encore *Fastes*, les Archives & les Régîtres publics où sont consèrvez les Mémoires historiques des choses les plus mémorables arrivées en chaque nation. Dans ce même sens on appelle le Martyrologe, les *Fastes* sacrez de l'Eglise. Le P. Du Londel Jésuite, a fait les *Fastes* de Louis le Grand, & les *Fastes* de nos dérniers Rois de la maison d'Orléans & de celle de Bourbon.

FASTIDIEUX, euse, adj. Importun, ennuyeux, fatigant par ses discours & par ses actions. *Fastidiosus*, *molestus*, *fastidium creans & satietatem.* Cet ouvrage est aussi *fastidieux* que son Auteur. Il se dit principalement d'un homme désagreable, qui a méchant air, qui veut faire le plaisant mal-à-propos, & qui s'applaudit de ses sottises. Cela va plus à l'esprit qu'au corps. Bouh. Ce mot est beau, & a quelque chose de pompeux: mais l'usage n'a point encore adouci ce qu'il a d'étranger. Rich. Ce qui rend les entretiens ordinaires si *fastidieux*, c'est l'applaudissement qu'on donne à des sottises. Bell. Rien n'est moins selon Dieu & selon le monde, que d'appuyer tout ce que l'on dit par de longs & de *fastidieux* sèrmens. La Br. Le chagrin de la vieillesse se répand sur la pèrsonne des vieillards, & rend *fastidieux* tout ce qu'ils disent. Bell.

Fastidieux. *Fastidiosus*, est aussi le nom propre d'un Evêque Arrien du VI[e] siécle. Voyez Tillemont, *Hist. Eccl. T. IV. pag.* 192.

FASTUEUX, euse, adj. Qui a beaucoup de faste; qui est plein de faste. *Ambitiosus*, *superbus*, *fastu tumidus*, *turgens*. Il ne se dit que des pèrsonnes, & toujours en mauvaise part. Eloge *fastueux*. Boil. *Fastueuse* prééminence. Pat. Defiez-vous de cette vaine & *fastueuse* Religion, qui se répand toute au dehors, & qui n'a que la supèrficie des bonnes œuvres. Fl. Les Stoïciens se paroient d'une patience *fastueuse*. Disc. d'El. Dieu ne demande aux pèrsonnes de votre [illegible], ni une sublime raison, ni une science *fastueuse*: mais une dévotion tendre, & une foi simple. Flech.

Mes amoureux soupirs
Ne troubleront jamais vos fastueux *plaisirs.* Vill.

Loin touz à qui du ma. l'apparence domeuse,
Donne pour leur prochain une horreur fastueuse. Id.

Cessez, Stoïque Paganisme,
De nous vanter votre vertu;
Votre fastueux *héroïsme,*
D'un vain éclat est revêtu. N. ch. de vèrs.

Madame Des-Houlières dit dans son Epitre au R. P. de la Chaize:

Vous dont la piété solide,
Loin d'étaler aux yeux de fastueux *dehors,*
Et d'avoir d'indiscrets transports,
Est, pour juger d'autrui, toujours lente & timide, &c.

FASTUEUSEMENT, adv. D'une manière fastueuse. *Tumidè*, *superbè*, *fastuosè*.

F A T.

FAT, adj & subst. Prononcez le *t* final. Sot, sans esprit, qui ne dit que des fadaises. *Fatuus*, *bardus*, *stolidus*. Un *fat* est celui que les sots croyent un homme de mérite. La Bruy. Le *fat* est entre l'impèrtinent & le sot: il est composé de l'un & de l'autre. Id. Il n'a d'usage qu'au masculin. Cet homme s'est marié à une gueuse, c'est un *fat*, il a fait le *fat*. Il nous est venu faire un discours qui sent bien le *fat*. Tout *fat* me déplaît & me choque. Boil. Qui voudra faire le *fat*, le fasse; il est pèrmis. Bens. Quelle horrible peine à un homme de mérite de se faire jour à travèrs l'obscurité où il se trouve, & de venir au niveau d'un *fat* qui est en crédit? La Bruy.

La satire ne sèrt qu'à rendre un fat *illustre.* Boil.

Ecoutez tout le monde, assidu consultant,
Un fat *quelquefois ouvre un avis important.* Id.

Toi seul sçais, Despreaux, à l'aide d'un bon vèrs,
Rendre un fat *ridicule aux yeux de l'Univèrs.*

J'imite l'importunité
Des fats *que je viens de décrire,*
Vous êtes en droit de me dire, &c. De Malez.

Là je vis de ce fat *qu'on voit à tous propos*
Caresser sa pensée, & rire à tous ses mots. Sanlec.

Dans la bouche d'un fat *Bourdaloue n'est qu'un fat.* Vill.

Ce mot se dit aussi des choses.

Pour finir un poëme il forge une bataille,
Et prenant chez Barbin les armes du combat,
Achève en Arlequin un ouvrage si fat.

Ce mot vient du Latin *fatuus*.

FATAGAR ou FATIGAR, s. m. Nom d'un Royaume ou contrée de l'Abyssinie. *Fatigara*. Le Royaume de *Fatigar* est entre le pays de Dobas au nord, le Royaume d'Angote au couchant, celui de Xoa au midi, & la côte d'Ajan au levant. D'autres disent qu'il a la rivière d'Aoane au nord, le Royaume d'Ogge à l'ouest, au sud la Province de Gamat. Voyez la Relation d'Afrique par De la Croix, Tom. III.

FATAL, ale, adj. Ce qui doit arriver nécessairement par un arrêt de la Destinée, qu'on ne peut éviter. Ainsi dans la véritable Religion, où l'on reconnoit que Dieu ne necessite point les volontez, *Fatal* ne sçauroit être pris en ce sens. Mais les anciens Payens l'y prenoient souvent. *Fatalis*. C'est par un décrét *fatal* des Dieux que cette ville a été ruïnée. Le cheveu *fatal* de Nisus. Le dard *fatal* de Cèphale. Le tison *fatal* de Meléagre. Le nom des Scipions étoit *fatal* à l'Afrique. Sort *fatal*. Destin *fatal*. Loi *fatale*. Décrét *fatal*. Arrêt *fatal*. Son instant *fatal*. Le jour *fatal*. Academie.

Remarquez que l'on ne dit point *fataux* au plur. On trouve portant parmi les Œuvres de Jean d'Espagne un Traité qui a pour titre, Exemples des jours qui ont eté *fataux*. Cela n'est point à imiter. Lorsqu'il n'a point un sens fâcheux, il signifie seulement que la chose a été ordonnée par une Puissance superieure, à laquelle l'homme est assujetti: par exemple, C'etoit une chose *fatale* à la race de Brutus de delivrer la Republique.

Caron dans la fatale *barque*
Passe le Berger comme le Monarque. Boil.

Il tenoit pour cèrtain que la couronne sainte,
Devoit être à la sienne une fatale *enceinte;*
Qui pourroit la munir contre tous les dangers, &c.
P. le Moine.

Fatal, signifie aussi, Fâcheux, malheureux, funeste. *Funestus*, *fatalis*. Ce jour-là a eté *fatal* à la Republique. La bataille d'Arbelles fut *fatale* aux Pèrses. On ne sçauroit trop déplorer les *fatales* divisions du Christianisme partagé en tant de sectes, qui se sont malheureusement separées de la vraie Eglise. Je ne puis me delivrer de cette *fatale* passion qui me pèrsécute. Vill.

Sans ce métier fatal *au repos de ma vie*
Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie. Désp.

Fatal, signifie encore, qui met fin, qui cause la mort. On a beau appeller le Medecin, quand l'heure *fatale* est venuë, il faut mourir.

Et que devant son jour fatal,
Cent révolutions solaires
Eclairent sur son vèrtical.

Ce sont des vèrs des Visionnaires.

Ton rival a des armes fatales
Teintes dans les eaux infernales. De Fonten.

FATALEMENT, adv. D'une manière fatale. *Fataliter*. Être conduit *fatalement* chez une pèrsonne. Mol. C'est-à-dire, malheureusement.

FATALISER, v. act. *Fato destinare*. Ronsard s'est sèrvi de ce mot pour dire destiner. C'est aussi ce qu'on appelloit autrement *féer*. Car fatal & fée est la même chose.

FATALITÉ, s. f. Necessité d'un événement dont on ne sçait point la cause, & que les Anciens attribuoient à la Destinée. *Fatum*, *fati necessitas*. Je ne sçai par quelle *fatalité* mes desseins échouent toûjours. Les Anciens donnoient tout à la *fatalité*. Les Stoïciens qui

qui admettoient une Providence, l'assujettissoient pourtant à la *fatalité* du Destin. S. EVR. L'opinion qu'avoient les Stoïciens, que toutes choses étoient gouvernées par une *fatalité* immuable, faisoit qu'ils s'y soumettoient comme des Esclaves attachez à leur chaîne. DISC. D'EL. Jamais les Stoïciens n'ont fait leur *fatalité* plus roide ni plus inflexible que la predestination des Calvinistes. BOSS. Quand l'inévitable arrêt de ma *fatalité* m'aura porté dans les champs Elisées. MAIN.

FATHIMITE ou FATHEMITE, s. m. & f. Tèrme de Relation. Qui est descendu de Mahomet par *Fathima* ou *Fathemah*. *Fathimita*. La dynastie des *Fathimites*, c'est-à-dire, des Princes qui prétendoient descendre en ligne directe d'Ali & de Fathima, fille de Mahomet son épouse, commença en Afrique l'an de l'hégire 296. de JESUS-CHRIST 908 par Abou Mohammed Obeidallah. Les *Fathimites* conquirent ensuite l'Egypte, & s'y établirent en qualité de Kalifes. D'HERB. *au mot Fathemiah*. Les Califes *Fathimites* d'Egypte finirent en Abed l'an 567. de l'hegire, de JÉSUS-CHRIST 1171. aprés avoir regné 208. ans depuis la conquête de Moëz. FLEURY. Et 268. ans depuis leur établissement en Afrique, suivant ce qu'on vient de rapporter de d'Herbelot.

FATIDIQUE, adj. Qui prophétise ou annonce les arrêts des destinées. *Fatidicus*. Il ne se dit que des divinations profanes des Anciens, qui se faisoient par le vol des oiseaux, des trépieds & autres choses qui servoient de fondement à leurs prédictions, à leurs vains oracles.

FATIGANT ou FATIGUANT, ANTE, adj. Importun, ennuyeux, qui nous est à charge. *Molestus*. Les sots Panégyristes sont bien *fatiguans*. C'est une chose bien *fatiguante* que les longues visites. Les femmes pleurent leurs maris par ostentation: c'est une triste & *fatiguante* vanité. S. EVR. La vie *fatiguante* des Courtisans, & les rebuts qu'ils souffrent, ne les dégoûtent point de la Cour. M. ESP. Une vèrtu *fatiguante*. MOL.

Il est d'autres maris volages, & infidéles,
Fatiguans *damerets, tirans nez des ruelles*. R.

FATIGUE, s. f. Peine, travail de corps qui lasse & qui travaille. *Molestia, labor, lassitudo, defatigatio*. On ne doit point aller à la guèrre qu'on n'ait le corps fait à la *fatigue*. Les chevaux de manége ne sont pas propres pour la *fatigue*. Une longue contention d'esprit est d'une grande *fatigue*. J'ai été exposé à la *fatigue* d'essuyer une mauvaise harangue. CAIL. La vie des chefs de parti est une *fatigue* honorable. M. ESP. Que celui donc qui voudra voir s'il est pauvre d'esprit, regarde s'il aime les suites & les effets ordinaires de la pauvreté, qui sont la faim, la soif, le froid, la *fatigue*, & le dénuëment de toutes choses. M. L'AB REGN. C'est une *fatigue* que d'avoir à se venger, & à soutenir le rôlle d'un ennemi declaré. BELL. Pomey dit aussi *fatigation*; ce mot n'est plus en usage, & je ne sçai s'il y a jamais été.

FATIGUE, se dit aussi en parlant des hardes & habits qui résistent au mauvais tems, ou qu'on ne se soucie pas de salir & de gâter. C'est un gros habit de *fatigue* qui ne sèrt que pour la pluie, ou quand on ravaude dans le ménage.

FATIGUER, v. act. Harceler, lasser. *Fatigare, lassare*. Ce Partisan *fatigua* les ennemis par ses courses continuelles. Le meilleur cheval se *fatigue*. Il est aussi quelquefois neutre, & signifie, travailler, supporter la fatigue, *laborem tolerare*. Les filles & les femmes *fatiguoient* comme les simples ouvriers. BOUH. Cet homme ne durera pas au travail, il *fatigue* trop.

Ce mot vient du Latin *fatigare*. On a appellé aussi *fatigia*, les travaux, peines & *fatigues*. DU CANGE.

FATIGUER, se dit aussi figurément des choses spirituelles. L'esprit se *fatigue* aussi-bien que le corps. Tous ces discours inutiles ont bien *fatigué* les Auditeurs. Les grandes assemblées *fatiguent*: on n'y sçauroit parler que des choses générales qui ennuyent présque toujours. BELL. Vous croyez que quand vous serez *fatigué* de vos passions, quelques soupirs poussez du fond d'une conscience effrayée, fléchiront à-propos la justice de Dieu. FLECH. Il y a communément dans nos Historiens un cèrtain embarras qui *fatigue* l'esprit & qui le dégoûte. LE P. DAN. Ce Marquis avec son air empressé vous *fatigue* de ses embrassades & de ses baisers. BELL.

De vilitimes, d'encens, j'ai fatigué *les Dieux*. DES-H.

Il fatigue *les gens du récit de ses vèrs*. SCAR.

FATIGUÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Fatigatus, lassus*.

FATISTE, s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *Poëte*, & surtout de celui qui faisoit des vèrs pour disputer le prix des Jeux Floraux & autres. Il y en a qui disent que ce mot signifie *Farceur, Bateleur*, ce qui revient au premier sens, parcequ'autrefois nos Poëtes alloient dans les compagnies, & se trouvoient aux réjoüissances & aux fêtes, où ils récitoient leurs vèrs en faisant des grimaces & des gestes plaisans & extraordinaires.

Ce mot se trouve souvent dans Pasquier & autres Auteurs. Il étoit fait à l'imitation du *ποιητής* des Grécs, qui signifie, *faiseur*. Nicod écrit *factiste*, & l'explique en Latin par *comicus poeta*. Voyez Ménage sur le mot FATISTE. Pasquier se sèrt de ce mot dans ses Rechèrches, L. V. C. 5. M. Le Gendre dans ses Mœurs & Cout. des François, p. 263 prétend que ce mot ne signifie pas en général un Poëte, mais une espéce particulière de Poëtes. D'autres Poëtes nommez *Fatistes* faisoient, dit-il, de petites piéces qui étoient chantées par les chœurs. Ces petits ouvrages, ajoûte-t-il, étoient d'autant plus estimez que le Poëte y méloit souvent des traits picquans contre le vice, & des éloges de la vèrtu.

FATRAS, s. m. Ce mot s'est dit originairement d'une sorte de vèrs anciens, où un vèrs étoit souvent repété, comme aux Chants Royaux, selon Borel. En voici un exemple:

Le prisonnier
Qui n'a argent,
Est en danger
Le prisonnier;
Pendre ou noyer
Le fait l'argent,
Le prisonnier
Qui n'a argent.

Borel ajoûte au même endroit qu'on disoit *fatriser*, pour faire ces sortes de vèrs, rime *fatrisée*, est ce que Richelet & d'autres ont appellé rime fratèrnisée, apparemment parcequ'ils ont cru que ce mot venoit du Latin *frater*, & non pas de *fatras*, il faut même dire *fâtrisée*, & non pas *fatrisée*, ni *fratèrnisée*. Les piéces de rimes fatrisées étoient de vrais *fatras*, *fatra*, *fatarum carmen*. Pierre Le Févre, Curé de Mérai, dans son Art de pleine Rhetorique, parle de ces sortes de piéces de vèrs qu'on appelloit *fatras*.

Ménage fait venir *fatras* de *farcio*, *Farcio*, *farsi*, *fartum*, *farta*, *fartatum*, *fartas*, *fatras*.

FATRAS, maintenant signifie seulement, bagatelles, choses vaines, inutiles & supérfluës, qui ne sont d'aucune valeur. *Nugæ, vanitas indigesta, gerra*. Il n'a rempli son cabinet que d'un *fatras* de tableaux & d'antiquitez. Tout ce Livre est plein de *fatras*, de citations, de rapsodies qui ne sont d'aucune considération.

Pourquoi d'un travail inutile,
S... fatiguer ton esprit,
Pour faire chaque jour courir de maint écrit
Le nouveau fatras *par la ville*. TRAD. du P. COMM.

De grace évitons ce fatras,
De si fades raisons ne m'accommodent pas. BOURS.

Comment donc vous répondre? Oh je ne le sçai pas.
Au plus je ne sçai que quelques vieux fatras.
Et contes de ma mere l'oye. D. D. S.

...Ne replique point, je connois ton fatras,
Combats sur ma parole, & tu l'emporteras. BOIL.

FATRASSER, v. n. Ce mot se trouve dans Pomey pour, S'occuper à des bagatelles. *Nugis destinere*. Cet homme ne fait que *fatrasser*.

FATRASSEUR, s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, & se dit en effet familiérement d'un diseur de bagatelles, d'un homme qui s'occupe à des bagatelles, à des riens. *Gerro, Ardelio*. C'est un *fatrasseur*; je ne veux point avoir affaire à lui.

FATRISER, Vieux mot. Faire des piéces de vèrs appellées FATRAS. Voyez ce mot.

FATROULER. Vieux mot, qui est hors d'usage, il signifie manier des bagatelles, s'occuper de bagatelles.

FATUA, s. f. Nom d'une fausse divinité des anciens Romains. *Fatua*. C'étoit la même que la Bonne-Déesse ou Faune, & la Tèrre, & l'ancienne Vesta, Opis, Prosérpine. Voyez ces mots. on l'appelloit *Fatua à Fatu*, parcequ'elle parloit & rendoit des oracles, *Fari*, parler. *Vossius de Idolol. L. I. C. XII. p.* 50. Struvius syntagm. Antiq Rom. C. I p. 122. Arnobe, *L. I. & L. V.* Macrobe *Saturn. L. I. C.* 12 S. Augustin *De Civitate Dei, L. VI. C.* 24. rapportent ces noms divèrs.

FATUAIRE, s. m. Tèrme d'Histoire. *Fatuarius*. Les *Fatuaires* étoient chez les Anciens ceux qui paroissant inspirez annonçoient les choses futures.

Ce nom de *Fatuaire* vient de *Fatua*, femme du Dieu Faune, laquelle predisoit aux femmes l'avenir, comme Faune le predisoit aux hommes.

FATUEL, s. m. Nom d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Fatuellus*
C'est

C'est Faune que les Romains nommèrent ainsi, & Fauna sa femme Fatua, parce qu'ils predisoient l'avenir ; de *Fari*, qui est la même chose que *vaticinari*, prophétiser, predire. *Servius, sur le 47e vèrs du L. VII. de l'Enéide.*

FATUITÉ, s. f. Sottise, impèrtinence. *Fatuitas, ineptia, stoliditas.* On ne peut trop blamer la *fatuité* de ceux qui parlent toujours, & qui ne sçavent rien. L'entêtement aveugle & ridicule que nous avons pour nous-mêmes, est une espéce de *fatuité*. Bell. Un voluptueux étant à la chasse demandoit à ses gens, ai-je du plaisir? Ce sont des *fatuitez* des Grands, qu'il est bon de remarquer. Nic. Le Pere Bouhours a douté si *fatuité* est François. L'usage l'a confirmé. Nous n'avons point d'autre tèrme qui exprime si bien ce que l'on entend par-là. La *fatuité* de cèrtaines femmes est pire que la grossiéreté ou la rusticité des villageoises, elle a l'affectation de plus. La Br. Il faut avoir bien du mérite pour ne pas tomber dans des *fatuitez* bizârres, quand on est tout d'un coup élevé à une grande fortune. Bell.

F A U.

FAU, s. m. Arbre de haute futaye. *Fagus, esculus.* C'est la même chose que *fouteau*, ou *hètre*. Voyez HESTRE. M. Ménage regarde *fau* comme un mot ancien & hors d'usage ; car au mot *fouteau* il dit que nos Anciens disoient *fau* & *fou*. On a dit aussi *fau*. Voyez M. Menage au mot *faune*. Nicod dit *fayard*.

FAVAGNONA, ou FAVAGNANA, s. f. & nom propre d'une Isle. *Favaniana*, anciennement *Ægusa*. Elle est dans la mèr de Sardaigne, sur la côte occidentale de Sicile, vis-à-vis de Capo Coco.

FAVARA, s. f. Nom propre d'une source, d'où sort une petite riviére de même nom. *Favara*, anciennement, *Fons Dianæ*. Elle coule dans la vallée de Noto en Sicile, & se decharge dans la mèr d'Afrique, entre l'embouchûre du Maulu, & celle du Frascolar. Maty.

FAVATERIA. Voyez FALVATERA.

FAUBÈRT, s. m. Tèrme de Marine. C'est une espéce de balai dont on nettoye le vaisseau. *Scopula nautica.* Il est fait de vieux cordages defilez, qu'on appelle autrement *estouppes*, ou *vadrouilles*. De-là on a dit *fauberter*, c'est-à-dire, balayer, nettoyer avec un *faubère*.

FAUBLOYER. Ce mot qui étoit autrefois en usage, signifie, *dire*, *réciter*, *parler*.

Il vient de *Fabulari*, qui signifie la même chose en Latin.

FAUCHAGE, s. m. Action de faucher. *Fœni messis, fœnisecium, fœni sectura.* Un tems pluvieux n'est pas propre pour le *fauchage* des prez. Il a tant payé pour le *fauchage* de ses avoines.

FAUCHE, s. f. Se dit aussi de l'action de faucher, ou de ce qu'on homme peut faûcher en un jour. La plupart des prez de France se mesurent par tant d'hommes de *fauche*.

Ce mot est dérivé du Latin *falx*.

FAUCHER, v. act. Couper l'hèrbe des prez, ou les avoines avec la faûx. *Demetere, secare, falce desecare.* Il y a des prez qu'on *fauche* deux ou trois fois l'annee, comme ceux de Luzerne.

On dit figurement, que la mort, que le tems *fauchent* toutes choses.

Faucher, en tèrme de Manége, se dit d'un cheval qui traine en demi-rond une de ses jambes de devant, & qui boite en marchant pour avoir été entr'ouvèrt, ou avoir fait quelque effort.

Fauché, ée. part. *Messus, sectus.*

On dit quelquefois ironiquement, que les prez sont *fauchez*, que les avoines sont *fauchez*; pour dire, qu'ils sont pèrdus, ruinez, qu'il n'y en aura point cette année.

FAUCHÈT, s. m. Espéce de râteau avec des dents de bois, qui sert aux faneurs à amasser l'hèrbe fauchée & fanée pour la mettre en meulons. *Rastellum.* Les batteurs en grange ont aussi besoin d'un *fauchet* pour séparer la paille battuë d'avec le blé. Le célébre Fauchet, qui a recueilli nos antiquitez Gauloises, avoit pris pour dévise, par rapport à son nom, un de ces fauchets, avec ces mots, *dispersa & neglecta coegi*. P. Menest.

FAUCHEUR, s. m. Celui qui fauche les prez & les avoines. *Falcarius, messor, desecator.*

FAUCHEUX, est une espéce d'araignée à longues pattes.

FAUCHON, s. m. Espéce d'épée courbe, dont on se sèrvoit autrefois. *Falcula.* On l'appelloit *fauchon*, parce qu'elle étoit faite en faucille, ou parce qu'elle fauchoit la vie des hommes. Le Président Faûchet rapporte ces vèrs de l'Auteur du pelerinage de l'ame.

Ou le faûchon *je te ceindrai,*
Ou ta vie je faucherai.

On trouve dans les gloses d'Isidore, *Falcarius, gladiator falcem gerens.* Men.

FAUCIA, s. f. Nom de l'une des Tribus Romaines. *Tribus Faucia.*

La Tribu *Faucia* est célébre par de grands malheurs. Voyez *Alexand. ab Alexand. Dier. Gen. L. I. c. 7.*

FAUCILLE, s. f. Instrument qu'on manie d'une main, & avec lequel on scie les blez. *Falcula, secula.* Il est fait en demi-cèrcle, & emmanché d'un petit manche de bois. Il a de petites dents plus delicates que celles des scies. En Provence la *faucille* n'a point de dents. Elle coupe comme un couteau bien affilé. C'étoit la saison où les epis tomboient sous les *faucilles*. Les Moissonneurs ont deja la *faucille* à la main. Il est tems de mettre la *faucille* dans la moisson.

La même grain que les glaçons,
Sembloient dérober aux moissons,
Tombe enfin dessous la faucille,
Et le diligent Laboureur,
Se sert des mains de sa famille,
Pour recueillir tout son bonheur.

Ce mot vient de *facula*, ou de *falcilla*, diminutif de *falx*. Nicod.

En Anatomie on appelle *Faucille*, cette portion de la dure mère qui fait la séparation des parties de devant du cèrveau, à cause qu'elle a la figure d'une *faucille*.

On dit figurément, Mettre la *faucille* dans la moisson d'autrui ; pour dire, Entreprendre sur le métier, sur les fonctions d'autrui. *Mittere falcem in messem alienam.*

On dit provèrbialement & ironiquement, quand quelqu'un fait une action mauvaise, qu'il ira droit en Paradis comme une *faucille*; ou d'une chose tortuë, qu'elle est droite comme une *faucille*.

Le Mont Faucilles, est une partie des montagnes de Vauge. Voyez Vauga

FAUCILLON, s. m. Instrument fait en forme de faucille. *Falcula.* On appelle du bois à *faucillon*, un menu bois taillis aisé à couper avec cet instrument.

FAUCON, s. m. *Falco.* Oiseau tant de leurre que de poing, qui a le plus beau vol, & qui est le plus noble & le plus estimé entre les oiseaux de proie. Il surpasse tous les autres en bonté, en grandeur de courage, & en ce qu'il est le plus familier & le plus domestique de tous ; c'est pourquoi il donne le nom à la *Fauconnerie*. Il a les pieds jaunes, la tète noire, & est semé sur le dos de plusieurs taches. Le bon *Faucon* a la tête ronde, le bèc court & gros, le cou long, les épaules larges, les pennes des ailes subtiles & déliees, les cuisses longues, les jambes courtes, les pieds ou mains longs, larges & grands. Le *Faucon* vole pour les champs, pour riviére, pour milan, pour corneille, pour heron, pour pie. *Faucon* ne se dit que de la femelle ; car pour le mâle on l'appelle Tiercelet de *Faucon*, *tertiarius Falconum*, *tertiarius Falco*, comme moindre, & plus foible que la femelle. Pomey. Il y a des *Faucons* rivièreux, d'autres champêtres, propres à voler sur les rivières ou les campagnes, en Latin *Falco*, *triorches*, *buteo*, & en général *accipiter*, qui est le nom de la meilleure espece, qui a donné le nom aux autres. Le mot de *Faucon*, se peut aussi attribuer particuliérement à chaque espéce, & l'on dit *Faucon* gentil, *Faucon* pélerin, *Faucon* de Tartarie, *Faucon* de Barbarie, *Faucon* Gèrfault, *Faucon* sacre, *Faucon* lanier, *Faucon* tunitien, & ainsi des autres.

Il n'appartient qu'aux Rois & aux Princes de tenir des *Faucons* pour leurs divèrtissemens, soit au vol pour champs, soit pour riviéres. Cet oiseau, qui est de la plus grande entreprise, qui se soutient le mieux, & qui fond avec le plus d'impétuosité sur tout ce qu'il appèrçoit, est aussi pour cela le plus noble de tous les oiseaux qui sont à l'usage de la fauconnerie.

Jean de Janua & plusieurs autres disent que ce nom vient de ce que cet oiseau a les ongles recourbez qui ressemblent à une faux. Giraldus le dérive à *falcando*, parce qu'il vole en tournant comme une faux. L'Empereur Fridéric Barberousse a bien écrit des *Faucons* en son Art de la Chasse ; Albèrt le Grand, Jacques Auguste de Thou dans sa *Fauconnerie*, &c.

Bellon divise les *Faucons* en trois espéces; il appelle les uns passagers, d'autres champêtres & les derniers *Faucons* de marais. Nous en avons en France que nous appellons *Faucons* de repaire, ainsi appellez à cause qu'ils se plaisent d'habiter un lieu particulier, pour la facilité qu'ils y rencontrent à prendre leur proie, & ce qui est commode à leur nourriture. Nous mettons parmi les passagers, qui sont du premier genre, les *Faucons* hautains, que nous appellons héroniers & gruyers, parce qu'ils sont propres au vol du héron & de la Gruë.

Albèrt le Grand les divise pareillement en trois genres ; sçavoir les nobles, desquels il établit dix especes, ceux qui sont sans cœur & couards, & les dèrniers sont entre les deux especes, parce qu'ils sont engendrez des nobles & des couards, & participent au naturel des uns & des autres.

il met dans la prémiére de ces trois classes le *Faucon* facre, le Gèrfault, le *Faucon* de montagne, le Pelérin ou passager, le bossu, le blanc, le rouge, le *Faucon* aux piéds bleus, le *Faucon* d'arbre, & le *Faucon* de roche.

Entre les couards il met les oiseaux nocturnes, les pies griéches & les quèrcetelles, mettant ainsi & confondant les *Faucons* avec des espéces d'épèrviers.

Pour les troisiémes, qui sont engendrez d'un oiseau noble & d'un couard, il n'en nomme aucune espéce distincte, à cause qu'ils changent tous les jours, suivant les espéces differentes desquelles ils sont engendrez; ce qui fait qu'il est impossible d'en établir quelque chose de cèrtain.

Tous ces *Faucons* differens, ainsi que les autres oiseaux de proie, ont une triple difference prise de leur âge. Les uns s'appellent *Faucons* fors; les autres *Faucons* niais, & les autres *Faucon* muez.

L'on peut apporter encore une autre différence entre les *Faucons*; car quelques-uns peuvent être appellez Grands, ainsi que les Gèrfaults, les Pelerins, & ceux de pareille espéce: les autres médiocres, les autres petits, les autres longs, les autres de grand corsage, les autres ronds. Il se rencontre enfin une grande divérsité & difference de couleurs dans leurs pennager, dans toutes les especes: car des Pelerins, aussi-bien que d'autres, il s'en rencontre de rouges, d'autres obscurs, d'autres tachetez.

Le *Faucon* qui est pris petit avant la muë est le meilleur. La bonne forme du *Faucon* est d'avoir la tête ronde & pleine sur le haut, le bèc gros & court, le col fort long & la poitrine bien large, grosse, charnuë & nèrveuse, dure & forte d'ossemens, en sorte que se confiant à sa poitrine, il en frappe sa proie. Il doit avoir la hanche pleine, les ailes longues & qui croisent sur la queuë, qui doit être courte & fort mobile, la cuisse grosse, la jambe courte, la plante large, molle & vèrte, la plume legère. Un tel *Faucon* prendra les gruës & les grands oiseaux.

Il y a dix espéces de *Faucon*, qui sont l'Oubiet, l'Esmérillon, le Lanier, le Tunisien, le Genil, le Pelerin, le *Faucon* de passage, le *Faucon* de montagne, le Sacre, le Gèrfault, proprement *Butel*, selon M. de Sainte Marthe.

Le *Faucon* qui a la plume blanche est hardi & bon; & quand il est for, il ne le faut pas faire voler qu'il n'ait mué, car il est bon aprés la muë.

La couleur qui convient le plus aux *Faucons* est d'avoir des taches noires auprés du bèc, ou comme dit Albèrt le Grand, des gouttes noires dans la face, & des marques blanches autour des yeux, & de part & d'autre du bèc, & la peau qui couvre les yeux noire, & d'un cendré tirant sur le noir sur le crâne, le dos & la partie exterieure des ailes & de la queuë, & aux autres parties du corps il est diversifié, & a comme de petites vèrges ou lignes interrompuës, mais la couleur dominante est toujours le noire.

Les *Faucons* noires sont tenus pour les plus vaillans oiseaux qui soient, & les plus blanchâtres sont les plus paisibles, & qui moins vont à l'arbre; quant à la beauté des oiseaux, les Epèrviérs, Autours, Tièrcelets & *Faucons*, doivent être blancs tannez, tirant à la couleur des volailles, & doivent être grands & longs, & de gros plumage bien marqué & bien formé; la queuë grosse & courte, gros bèc, larges narilles, petites tête & plate; les yeux enfoncez, le cou long, subtil; gros estomac, larges épaules, & les reins larges, courtes jambes, & longue serre bien fenduë, les ongles deliez & aigus, & si vous trouvez oiseau brun qui soit de cette forme, achetez-le autant que le blanc, bien que de tout passage, il s'en trouve de bons, pourvû qu'on les sçache bien gouvèrner & leur donner bon past.

La prémiére année le *Faucon* est d'un roux qui n'est pas fort rouge, & qui tire plûtôt sur le pâle, il blanchit insensiblement à mesure qu'il avance en âge, & plus il a de muës. La couleur des yeux est fort jaunâtre, & approchant du saffran; en telle sorte qu'ils en paroissent rouges, la paupiérie en est noirâtre, les pieds sont d'un jaune pâle & blanchâtre. Il est à remarquer que moins le *Faucon* a les pieds blanchâtres & moins il est hardi. S'il tire pareillement sur la couleur bleuë, il est aussi moins courageux, bien que quelques-uns soit d'une autre opinion.

Tous les *Faucons* généralement doivent avoir la tête grosse & le cou court, le bèc semblablement gros & court, la poitrine large, & l'os de la poitrine aigu, parce que c'est le naturel du *Faucon* de frapper & heurter de la poitrine. La nature lui a donné & l'a muni d'un os large & fort, de figure triangulaire, dont le haut & l'angle droit est dans la partie supérieure du corps, qui est très-dure & très-fèrme. Il a encore ceci de particulier, que les ailes sont fort longues & sa queuë très-courte, ses jambes courtes & renfoncées à proportion de son corps, ce qui n'est pas ainsi aux autres oiseaux de proie; la main bien ouvèrte, forte & bien nerveuse aux articles, ses ongles fèrmes, & un peu plus courbez à la partie interieure de la main, qu'il regarde souvent.

Les *Faucons* sont meilleurs selon les pays & régions desquelles ils viennent, ainsi que nous avons ci-devant dit des éperviers. Les marques du bon, sont quand il est de moyenne taille, large dessous & dessus, bien relevé de mahuttes & deliée, court enjointé la main grande, séche & déliée, la tête petite & ronde, de gros yeux de Connil, le bèc gros & court, les naseaux grands, le tesson gros, la couronne grosse & large, le corps court, l'epinette grande, le vol long, bien affilé, qu'il ne croise guère; son pennage d'une piéce, sur le dèrriére les mailles, de gros coeurs par-devant, le champ de son pennage tirant sur le brun; qu'il soit bien couvèrt de manteaux, & les auvans larges. Auguste de Thou dans sa Fauconnerie *in Hieracosophio Libro*, décrit ainsi la bonne espece de *Faucons*.

Depressus capitis vertex, oblongaque toto
Corpore pennarum series, pallentia crura,
Et graciles digiti ac sparsi, naresque rotundæ.

On apporte les *Faucons* de Barbarie, de Tartarie, d'Allemagne, de Savoye & autres pays éloignez; il s'en rencontre dans les montagnes du Dauphiné.

Le *Faucon* a son Tièrcelet qui est le mâle, aussi-bien que les autres oiseaux de proie, à l'exception de l'Esmerillon. Il doit être choisi le plus grand, & approchant le plus du pennage de la figure du *Faucon* que l'on pourra. Les Latins les appellent *Pumiliones*; c'est-à-dire, petits oiseaux; ils n'ont rien de different que la grandeur & quelque chose dans le pennage.

Le Tièrcelet, ou mâle du *Faucon*, a les pennes bien madrées, la tête noire, les yeux noirs, cendré par le dos & dessus la queuë, laquelle est toutefois madrée. Il est de leurre ainsi que le *Faucon*, ses jambes & ses mains sont jaunes, & il a communément la poitrine pâle, il porte deux taches noires à côté des yeux.

Pour rendre le *Faucon*, & généralement tous les oiseaux de proie domestiques, il est necessaire de les tenir fréquemment sur le poing, leur avoir la main douce, & ne les point contredire.

Il y a quelques *Faucons*, suivant l'opinion de Martino, qui naturellement veulent voler haut & gras, & les autres plus maigre, ce qui fait qu'il les faut bien connoitre, parce que tous les *Faucons* sont propres à prendre toutes sortes d'oiseaux, car les *Faucons* noirs sont d'une nature, les livez d'une autre. Il assure que les plus merveilleux & les plus hautains sont blanc. Ils veulent être tenus plus haut & plus gras au voler que les autres, & vous trouverez le *Faucon* blanc, past pour past, plus gras & plus haut que nul autre oiseau, de quelque complexion qu'il soit; la raison est que le *Faucon* blanc est plus doux & plus paisible, plus agréable en toutes ses actions envèrs son Maître qu'aucun des autres, ce qui fait qu'il s'entretienne en meilleur état & plus haut naturellement.

On dit *Faucon* qui va au change, qui ne va pas au gibier. *Qui prædam dimittit, non sequitur*. On dit jetter le *Faucon*, & lâcher l'Autour; Main de *Faucon* & piéd d'Autour; Lier le *Faucon* & empiéter l'Autour. Il ne faut pas donner gorge de grosse chair aux *Faucons*, car ils ne l'enduisent pas bien.

Le Iavéita pour marquer que, selon le mot de Tacite, il nuit presqu'autant d'avoir beaucoup de réputation que d'en avoir une mauvaise, a fait la devise d'un *Faucon* qui tâche de se détacher les sonnettes des pieds, avec ces mots, *Fama nocet*.

Le *Faucon* étoit chez les Anciens un oiseau de très-bonne augure.

FAUCON DU ALPHANET. Voyez FAUCON TUNISIEN.

Faucon antanaire ou *antenaire*, qui est pris au printems avant la muë.

FAUCON D'ARBRE, *Falco arborarum*. Il est ainsi nommé parce qu'il frequente & fait sa demeure dans les arbres, & y construit son aire. Il est d'une taille & d'une vigueur moyenne entre le Hagar & l'Esmerillon. C'est ce qu'Albert le Grand en dit.

FAUCON DE BARBARIE. Voyez FAUCON TARTAROT.

FAUCON BATARD, *Falco nothus*, *Falco hybris*, ou *promiscuo coitu genitus*. Les *Faucons* bâtards sont ceux qui sont issus de parens de differentes espéces; quelques-uns les appellent mixtes; les Latins les nomment hybrides; les Italiens & quelques-uns de leurs Auteurs, comme Carcan, les nomment *Faucons* de travèrt, parce qu'ils sont engendrez d'un pélerin & d'un montain, encore que, comme dit Albèrt, les animaux changent de moeurs & de pennage, suivant les pays ausquels ils naissent, toutefois la principale cause de toutes ces espéces différentes est le melange des accouplemens, comme il se reconnoit facilement dans les autres animaux; & ce melange se fait quand des *Faucons* de differentes espéces s'accouplent au tems qu'ils sont en amour, & qu'ils ne rencontrent pas le sexe qui est de leur espéce pour s'y joindre; & il n'est pas seulement probable que cela se fasse du melange des *Faucons* entre ceux de leur genre, mais encore par l'accouplement des *Faucons* avec les autours, les milans & les aigles; & pour cette cause nous conjecturons que l'on voit tant d'espéces differentes d'oiseaux de rapine, & des *Faucons* de tant de sortes

dans les pays & les régions diverses, principalement des *Faucons* pélerins, parce qu'ils sont chassez de leurs parens si-tôt qu'ils peuvent chercher leur vie ; & comme ils ne rencontrent pas ceux de leur espèce, ils se joignoient facilement à un autre la plus approchante de la leur qu'ils peuvent rencontrer, que si un pelerin s'accouple avec un *Faucon* à main bleuë, ils engendreront un oiseau presque semblable au pelerin ; si c'est avec un Lanier noir, il en naîtra un *Faucon* noir, ou semblable au Lanier noir, de peu de courage ; si c'est avec un Lanier blanc, il sera semblable au *Faucon* blanc ; si enfin avec un Lanier rouge, ce sera un oiseau semblable au *Faucon* rouge, & ces *Faucons* mistes sont enseignez plus facilement que les oiseaux qui procédent de part & d'autre de parens sans cœur, & principalement si le male est noble, parce qu'ils tiennent pour la plupart de leurs pères.

FAUCON BLANC. *Falco albus.* Aldrovand dit en avoir eu un qui avoit tout le pennage blanc comme du lait, avec des taches rousses, lesquelles neanmoins n'étant point regardées de près, paroissoient blanches ; les manteaux étoient semblables aux ailes des plus beaux épérviers, mais ils étoient très-blancs & sans taches ; il avoit douze pennes à la queuë semblablement blanches & semées de taches jaunes, lesquelles étoient cachées d'une très-grande qui étoit blanche, qui leur servoit comme de couvèrture, & qui les enfermoit comme si elles eussent été dans une gaine ; il avoit le bèc plutôt blanchatre que bleuatre, les ongles & les mains étoient jaunes & noirs, & le panne paroissoit plus foncé & plus couvert qu'à un épérvier qui n'a point mué que nous appellons communément sor : ensorte que ce ne fut pas la pensée d'Aldrovand qu'il fut sor ; il étoit de taille esclame, grand & supèrbe, & ne mangeoit que chaperoné, comme c'est la coutume ; il tuoit les poules avec grande avidité ; si on le consideroit d'un peu loin son pennage paroissoit plus blanc qu'un cigne, d'où vient que quelques-uns ont estimé (& non pas trop mal à propos) que ce pouvoit être un épervier de Tartarie, d'autant que l'on assure qu'en ce pays-là les oiseaux y sont blancs, forts & de grande taille ; il étoit plus grand que le pélerin, & le surpassoit en force, en hardiesse & en grandeur de courage. Ces espèces de *Faucons* viennent des parties septentrionales, comme de la Norvége, de la Suède, de l'Estonie & des bois & forêts les plus reculées, & des montagnes les plus inaccessibles ; il n'avoit pas le vol si roide, mais il étoit de longue haleine. Ces espèces de *Faucons* ne sont pas dans leur bonté qu'ils n'ayent passé un an ou deux. Bajazet aimoit la volerie, la fauconnerie & la grosse chasse, & sur tout les *Faucons* blancs, qu'on nomme Gerfaux. PARAOIN.

FAUCON BOSSU. Voyez FAUCON HAGAR.

FAUCON BRANCHIER, ou BRANCHER, ou BRANCHE. Voyez FAUCON RAMAGE.

FAUCON FAMILIEUX, *Famelicus.* C'est un *Faucon* famelic, ou sujet à la faim.

FAUCON GENTIL. *Elegans.* Il est de passage, vient des pays circonvoisins, est le plus aisé à dresser, & qui est pris en Août, ou en Septembre.

Quelques-uns disent en Latin *Falco Gentilis.* Le *Faucon* Gentil a de la valeur & de la noblesse ; il a tant de raport avec le pelerin, que les meilleurs fauconniers s'y trompent le plus souvent, & n'en peuvent faire la distinction. Carcan Vincentin, qui a passé pour très-expèrt en l'art de Fauconnerie, dit que les *Faucons* d'Allemagne pour la plupart sont de grande taille, & sont présque tous esclames & très-semblables aux pelerins quant à la figure, aussi-bien que par la tête, le bèc & les mains ; les cuisses sont revêtuës en dedans de pennes blanches ; ils ont le vol long, la queuë longue, la plus grande partie de leurs pennes sont d'une couleur obscure ; & excepté la tête & les mahuttes qu'ils ont plus obscures que les *Faucons* pélerins, ils leur ressemblent présque entiérement ; ils ont une petite couronne blanchâtre entre la tête & le cou, les gouttes & les taches qu'ils ont à la poitrine sont brunes & grandes à plusieurs, quelques-uns les ont de couleur de rouille. Ceux qui ont mué ont la tête, le cou & les mahutres obscures, le dos bleuâtre avec des marques brunes qui travèrsent leur pennage, leur gosier est blanchâtre, marqué de grosses lignes, la poitrine semblable au pelerin, hormis qu'il est plus obscur ; mais leurs mains sont comme celles du pelerin. Les mâles ou Tiercelets de ces *Faucons*-ci, ne peuvent en aucune façon être discèrnez des pelerins, tant ils ont de rapport & de ressemblance entr'eux. Voilà ce que Carcan en dit.

Il y en a qui sont divèrsifiez de taches rouges, d'autres qui ont des gouttes ou des marques pâles. Il y en a qui ont le champ du pennage simplement roux, ou d'un roux tirant sur le noir. Il y en a qui sont tout-à-fait fauves, ou d'un fauve rougeâtre, & sont tachetez sur le dos, les ailes & la queuë, quelques-uns ne le sont point ; de ceux qui sont tachetez quelques-uns ont leurs taches rougeâtres, les autres pales, les uns les ont rondes, les autres longues, les uns en ont peu, les autres beaucoup, les uns petites, les autres grandes. Quelques-uns de ceux qui sont bruns ont les plumes du dos, des manteaux & de la queuë marquetées de taches blanchatres, ou rougeâtres, & quelques-uns les ont grandes, les autres petites, mais assez remarquables, principalement à leurs extremitez.

Le *Faucon* gentil aime naturellement à voler le héron, & est bon à heronner, & a d'autres oiseaux plus grands que les herons ; ils ont les jambes & la main rouge, le bèc comme celui du Papegay ; le ventre de plumage blanc, un peu couvèrt de rouge & le dos comme une Cigogne ; il est bon particuliérement à vol pour riviére. Le *Faucon* gentil niais se peut mettre à la gruë ; car s'il n'étoit niais, il n'auroit pas tant de hardiesse, à cause qu'il n'a jamais rien connu : quand vous l'enoiselez sur une gruë il pense que ce soit un autre gibier, c'est ce qui le rend plus vaillant & meilleur Gruyer.

Il y a de cèrtains *Faucons* gentils appellez, montagnérs, qui sont de grand courage, mais ils sont d'une nature très-mauvaise, ils sont appellez autrement *Faucons* gentils d'etrange pays, & Martino rapporte que cette espèce de *Faucons* est très-difficile à garder, & qu'à peine ils se gardent sains comme les autres, mais ils veulent être tenus maigres & haut, & doivent être tenus sur le poing & voler souvent ; car ils en vaudroient mieux, & s'il arrive qu'ils soient attaquez des maladies qui viennent aux autres, ne leur faites aucun remede, mais prenez quelque pigeon, & leur en faites boire le sang, & après cela prenez un pot neuf plein d'eau & la faites bouillir au feu sans fumée, puis la mettez dans quelque vaisseau ou bassin bien net devant l'oiseau, & la laissez refroidir jusqu'à ce qu'elle soit tiede ; si l'oiseau en boit, vous le pouvez curer, & donner les medecines des autres oiseaux ; toutefois quand l'oiseau malade boit, quelquefois c'est signe de mort ; sçavoir si l'oiseau est fort malade, & que la bouche lui devienne blanche & pale, & si le *Faucon* se peut tenir sain, vous vèrrez qu'il sera des meilleurs, & pour le bien tenir oignez le gant de Maschaco, & ne le laissez jamais dehors de nuit. & quand vous le voudrez faire voler qu'il soit peu de volaille avec eure de plume ; & s'il est en état de voler, laissez-le aller avec les autres oiseaux lui aile çà & là à sa volonté, & s'il ne fait bien son devoir & ne prend rien, ne vous en étonnez pas d'abord, car à la fin il sera très-bon, si vous le continuez bien en son vol.

Le *Faucon* gentil est ainsi appellé à cause qu'il est plus petit que le pèlerin, & qu'il ne laisse pas d'avoir le cœur noble.

FAUCON GERFAUT. Voyez GERFAUT.

FAUCON HAGARD, c'est-à-dire, *fier* & *bisarre*. *Ferus.* Celui qui n'est plus sor quand on le prend, qui a mué ou changé de plumes. On l'appelle aussi *Faucon de repaire.* On l'appelle encore *Faucon bossu. Falco gibbosus.* Ce genre de *Faucon* est de petite taille, & n'a guére plus de chair qu'un épérvier. Il a des gouttes à la face, ainsi que le pelerin & les autres espèces de *Faucon* ; il a la tête grosse à proportion du reste du corps ; il a le bèc fort court & rond ; il a le vol long & bien affilé, les plumes du vol sortent beaucoup en dehors ; sa queuë est courte, ses cuisses sont fortes & ses jambes longues, eu egard aux autres membres, & sont en quelque façon pleines d'écailles, comme celles des sèrpens & des lesards, par les côtes de leur ventre ; il a les mains noueuses, principalement aux articles des doigts & par le dessous ; il a les yeux ardens & flamboyans, le champ de son pennage est de la couleur de celui des *Faucons* pelerins, il a le dessus du crâne & le dèrriére de la tête uni & plane, sans aucune elevation ; il est tout d'une piéce avec le cou : c'est ainsi qu'Albèrt en parle.

FAUCON LANIER. Voyez LANIER.

FAUCON MARIN, *haliaeetus marinus.* Il ressemble fort au lanier, & on ne les distingue que parce que le lanier ne mange point de poissons, qui sont la nourriture du *Faucon* marin.

FAUCON MONTAIN, ou Montagnard, ou Montagnier, ou Montagnet. *Falco Montanus.* Quoique je trouve *montain* & *montaguer* dans des Fauconniers, je crois que *montagnard* & *montanier* valent mieux. Celui-ci a la tête grosse, le sommet de la tête rond & long, un peu courbé & élevé insensiblement en haut, ce que Carcan lui attribuë semblablement. Il a le bèc gros, court, noir & robuste, environ de la grosseur du pouce, duquel la partie courbée n'est point trop aiguë, mais forte ; en telle sorte qu'il est douteux si aucun autre *Faucon* a le bèc plus fort, gros, & mieux ramassé que celui-ci : ses nazeaux sont fort ouverts, & environnez d'une membrane jaune ; l'iris de l'œil très-noir ; les ciles ou les petites membranes qui couvrent ses yeux sont de couleur jaune ; le corps, pour en parler univèrsellement, & le champ de son pennage d'une seule couleur ; sçavoir, d'un gris blanc ou cendré tirant un peu sur le brun, plus lavé, ou plus obscur, selon qu'il reçoit la lumière ; son gosier, sa poitrine, son ventre & son dos, ou pour mieux dire, tout son corps, est fort gros, & selon que dit Albèrt, il est plus rassemblé & massif,

rond & dispos, sa poitrine est fort longue & grande, les mahuttes sont elevées & larges, un peu moins aiguës que les autres; il a le vol long & bien affilé, & qui descend jusques au milieu de sa queuë, ou un peu davantage, sa queuë est mediocre, ses mains à proportion du corps sont grêles, déliées, jaunes, & couvèrtes de tablettes; pour ce qui est des ongles, ils sont très-noirs.

Le *faucon* montagner est d'une couleur brune, & s'il est sain, il est excellent; il est grand & hardi, ne s'attachant qu'aux grands oiseaux; mais il est difficile à gouvèrner & à garder, il les faut faire porter & veiller, & il doit être entretenu entre gras & maigre.

FAUCON MUÉ, Ce sont ceux qui ont déja changé de pennage quand on les prend. La plupart des passagers sont ainsi, & non les niais, c'est pourquoi ils sont beaucoup plus vites, mais d'ailleurs plus hagars. On l'appelle *Faucon mué* en main d'homme, simplement *faucon mué*: quand il est mué des champs, & puis pris au passage, il se dit *ardoisé*, *madré* ou *fleurs*, *hors de connoissance*, & *vieux faucon*.

FAUCON NIBLIE. Voyez FAUCON DU PÉROU.

FAUCON NIAIS, *nidularius*, *nidarius*, qui n'a jamais été à soi, qui est pris au nid, ou dans le roc quand il est fort petit. On l'appelle aussi *Faucon Royal*, parce qu'on l'éleve facilement. Ils sont appellez *niais*, parce qu'ils sont pris dans le nid, & sont aprivoisez & rendus domestiques d'abord. Les *faucons* niais doivent être mis à la muë à la fin de Mars, & muënt plus facilement que les *faucons* hagars & passagers. Les *faucons* niais sont très-excellens & de grande entreprise, ils sont fort bons au vol pour pie.

FAUCON de nuit, ou Calcis, appellé par quelques-uns Cybindis. Aristote, qu'a suivi Bellon, rapporte dans ses remarques que cet oiseau ne vôle que de nuit, parcequ'il a la vuë trop foible de jour. Il a guèrre perpetuelle avec l'aigle, & on les trouve quelquefois attachez par leurs sèrres. Il fait son nid dans les lieux remplis de rochers où il y a des cavèrnes, & ne fait que deux œufs. Il n'apparoît guère aux hommes, parce qu'il se retire dans les hautes montagnes & dans les lieux déserts & inhabitez, & ne paroit outre cela que de nuit. Il a le champ de son plumage noir, & est de la taille d'un *faucon*. Les Ioniens l'appellent *Cymendys* ou *Cybendis*; il est aussi appellé *Phinx*. Homère en fait mention dans son Iliade, il porte un colier de plume dessous la gorge de même façon que le hibou.

Dans les hautes montagnes du Dauphiné il se rencontre un oiseau de nuit que les habitans du pays appellent *Arpens*, qui fait son nid dans des pays de montagnes escarpées, dans les ouvèrtures des rochers qui pourroit bien être de cette espece.

FAUCON PASSAGER, *fugitivus*, qui vient du Pélerin & du montanier. Il est d'autant meilleur qu'il approche plus du montanier.

FAUCON PÉLERIN, *falco peregrinus*. Le *Faucon* pélerin est naturellement vaillant, hardi & de grande entreprise. Il est très-courtois à son maitre; il est appellé pélerin à cause qu'il est pris de passage. Quelques-uns tiennent que personne n'a jamais vû l'aire de ce *faucon*. On en prend tous les ans en la saison qu'ils font leur passage, qui est au mois de Septembre; il vôle pour rivière & pour champs, & est franc à tour, bien gracieux & bien doux. Le *faucon* pélerin se prend en Candie, à Rhodes, & dans les autres Isles de l'Archipel. Il est plus petit que tous les autres *Faucons*, ayant les aîles & les cuisses longuenes, les jambes & la queuë petites, la tête fort grosse. Les meilleurs on le bèc de couleur bleuë. Ceux de Chypre, qui sont petits, & qui ont le pennage roux, sont plus hardis que les autres.

Le *faucon* pelerin emeutit sur le poing, & le gentil fait le contraire. Le pélerin se connoit à la muë, car il muë en Aoûr, & le gentil commence dès Mars ou plutôt. Le pelerin est plus plein sur les épaules que les autres *faucons* de petites plumes bordées de rousseur ou de jaune, ou d'autre couleur, selon sa couvèrture, & a grands yeux & grands pieds fort fendus & bien onglez. Le pélerin a les yeux enfoncez & le bèc de couleur vèrte plombée.

Albèrt le Grand le décrit ainsi en peu de mots. Il est ordinairement plus petit que celui de Montagne; il a la queuë courte, le vol long, la tête grosse, les cuisses longues, les jambes courtes, & les mains blanchâtres. L'on fait plus de cas de celui qui a les jambes noueuses.

Bellon & les autres Fauconniers François veulent qu'il soit large dessous & dessus, bien relevé de mahuttes, le vol long, tout d'une piece sur le dèrrière, & couché sur les extrémitez de la queuë, laquelle doit être garnie de grosses pennes assez longues, finissant insensiblement en pointe, ainsi que celle de l'Épèrvier, & composée de pennes très-larges, desquelles l'extrémité ne soit pas entièrement blanche, & dont le tuyau soit au milieu d'une couleur rouge, qu'il ait les mains de la même couleur que les piéds du Butor, & teintes d'une couleur entre le jaûne & le plombé, ou pour mieux dire, d'un vèrd passé, de telle sorte toutefois qu'il tire en quelque façon à la couleur bleuë, & quoiqu'elles soient blanchâtres de paleur, elles n'en sont pas à blâmer. Que les doigts des mains soient grêles, les ongles grands, noirs & bien aigus, que le bèc & les ongles soient de semblable couleur, les cuisses longues, les jambes grêles; que l'ouvèrture du bèc soit grande & le bèc gros, les naseaux grands & ouvèrts, les sourcils un peu élevez & grands, les yeux pareillement grands & profonds; que le sommet de la tête soit rond, & un peu élevé en voûte. Si-tôt qu'il sera en âge capable de voler vous lui vèrrez de cèrtaines petites plumes en forme de barbes vèrs la partie supérieure du bèc. Qu'il ait le cou long, la poitrine large, & d'une rondeur longue vèrs les omoplates à l'endroit où elles se joignent avec le cou, qu'il soit un peu panché en arrière, étant sur le poing, qu'il soit alaigre, mordant, & toûjours affamé; que les sourcils & les machoires soient blanchâtres, mêlées d'un peu de rougeur; qu'il ait les yeux noirâtres avec le cèrcle qui les environne bleu, la tête d'un gris cendré, ainsi qu'au *faucon* sacre, le dos de même d'une couleur un peu livide, à la manière des plumes du dèrrière de l'oie, & qu'il soit vêtu de pennes rondes & larges. Le *Faucon* pelerin ou passager a beaucoup plus de peine à la muë que les *Faucons*, d'autant que quand ils jettent une penne l'autre ne tombe point que la prémiere ne soit revenuë.

La difference du pélerin & du gentil consiste en ce que le pélerin est plus grand & plus gros, plus long en jambes; il a d'assez grandes mains & plus longs doigts, long cou, la tête longue, & subtile, le bèc plus long; il n'a pas les longues pennes des ailes ni le vol si long que le gentil, mais il a la queuë un peu plus grande, & son vol que n'a le gentil. Le pennage du pélerin grand & petit est tout bordé, & davantage que celui du gentil sor & muë, & se tient en sor plus qu'en muë; le gentil a la cuisse plate, le pelerin l'a ronde; regardez-lui tout le long du plat de la cuisse, & si vous trouvez tout le duvet entièrement blanc sans tache & sans divèrsitez aucune, assurez qu'il est pelerin. Ces differences suffisent pour discèrner le pélerin du gentil.

Le pelerin tient plus longtems sur son aile & remuë plus à loisir les mahutes que le gentil. Le gentil est plutôt sur l'aile que le pelerin.

Le pelerin & le *Faucon* de passage peuvent voler tout le mois de Mai & de Juin, pour ce qu'ils sont tardifs à leurs muës, & quand ils commencent à muer, ils se depouillent présentement.

FAUCON DU PEROU. Il y a des *Faucons* qu'on appelle *du Pérou*, *Peruviani*, & autrement *niblies*, qui volent plus haut que les autres, qui ont des sèrres fortes, & une couleur tirant sur le noir.

FAUCON A PIÉDS BLEUS, *Falco Cyanopos*, *Cyanopus*. Sur ce que l'on rapporte de son naturel & de ses mœurs, il est facile de conjecturer qu'il est plutôt du genre des laniers que de celui des *Faucons*, d'autant qu'il est mol au vent, & dégenère en courage & en façons de faire ordinaires aux *Faucons*.

Albèrt dit que cette espèce de *Faucons* a les mains bleuës, & de pareille taille que le pelerin; que la figure est de même, toutefois qu'il lui est différent en ce qu'il a moins de noirceur au dos & au-dessus des manteaux, & qu'il a la poitrine plus blanchâtre & le vol plus court; quant à la queuë, elle est de quelque peu plus longue, les mains sont azurées ainsi que j'ai dit.

Il y en a un autre fort different de celui dont nous venons de parler, & duquel Albèrt fait mention. Stumphius rapporte qu'il s'en rencontre en plusieurs endroits de la Suisse. Ils prennent non seulement des pèrdrix, des colombes, des corneilles & des oies, mais aussi des faisans, ce qui donne à connoître qu'ils sont de bonne race & d'excellente origine; ils ont leurs aires dans des roches élevées proche des eaux & des vallées profondes; lorsqu'ils sont pris niais, ils se rendent très-familiers & domestiques, & s'assurent facilement.

FAUCON RAMAGE, ou branchie, ou branchet. *Falco ramalis*. Ce sont ceux, qui étant encore tout jeunes, ont été pris voltigeans de branches en branches autour de leur nid. Ils sont plus vites que les niais.

FAUCON DE ROCHE, *Falco lapidarius*. Le *Faucon* de pièrre ou de roche, a été ainsi appellé à cause qu'il fait sa demeure ordinaire dans les rochers inaccessibles. Le *Faucon* de roche est d'une taille moyenne entre l'épèrvier & le hagar.

FAUCON ROUGE, *Falco ruber*, *rubeus*. Ce *Faucon* a été appellé rouge, à cause des taches dont le champ de son pennage est parsemé, & parce qu'il a le vol assez roide, & qu'il a beaucoup de force & de courage; on peut le mettre au nombre des grands *Faucons*; Albèrt rapporte qu'il n'est pas de grande taille, qu'il est plus petit que le pelerin. Il est, dit-il, appellé *Faucon* rouge par les Anciens; ce n'est pas pour cela qu'il soit entièrement rouge, mais parce que les gouttes qui sont blanches aux autres, sont à ceux de cette espèce, rouges & noires, & ne sont pas disposées

de

de la même manière des autres sur le dos, ni sur les manteaux; car en ce tems ils paroissent d'un rouge obscur. Encore que ce *Faucon* ne soit pas de grande taille, & qu'il soit plus petit que le pélerin, il ne laisse pas d'avoir le bèc, les mains & les ongles bien forts, il a le vol assez léger, mais il n'est pas de longue haleine, & ne persevère pas longtems. Le *Faucon rouge* frequente les plaines & les marais, il est hardi, mais difficile à gouvèrner. Il le faut purger & mettre en lieu obscur quelque tems avant que de le faire voler.

Aldrovand fait mention de deux autres *Faucons* rouges qu'il dit être venus des Indes. Le prémier duquel je vais parler, etoit une femelle, ainsi qu'il le peut reconnoitre par toutes ses parties. Elle avoit la tête grande, le sommet large, & présque plat sans aucune éminence au dèrriere, ainsi qu'il se rencontre en quelques uns, la couleur de son pennage etoit d'un cendré tirant sur le brun, aussi-bien que son cou, tout son dos & le dessus de ses manteaux; son bèc étoit fort gros, proche de la tête, le dessus & le dessous du bèc étoient entierement fauves, sa pointe etoit mediocrement courbée & de couleur cendrée par le devant. Il n'étoit revêtu d'aucune membrane, la prunelle de l'œil etoit très noire, l'iris ou le tour étoit brun & mêlé de tanné, la tunique qui couvre les yeux étoit jaune, tout autour aux deux cours du dedans & du dehors des yeux il y avoit deux taches longues de la même couleur qu'etoit sa poitrine, laquelle avec le haut du dedans des manteaux, le ventre, le croupion, les cuisses & les jambes étoient d'une couleur fort rougeatre, tirant sur le cinabre, un peu pâle néanmoins; le dessous de sa gorge etoit marqué d'une tache cendrée assez longue, qui paroissoit dans ce rouge, & qui finissoit en bas; la poitrine étoit pareillement marquée de quelques taches de pareille couleur cendrée, comme aussi les côtez qui etoient couvèrts de la moitie des manteaux, qui étoient très-longs & bien affilez, & leurs extrémitez palloient le milieu de la queuë, & se croisoient en forme d'X, à l'extrémité du dos; la queuë étoit longue, chacune de ses pennes étoit divèrsifiée de taches noires & étroites en forme de demi cèrcle, & altèrnativement de taches cendrées plus grandes, ses jambes & ses mains étoient jaunes, assez grosses & fortes; ses ungles etoient noirs & très-aigus.

L'autre qu'Aldrovand estimoit être un mâle, étoit plus petit environ de la troisiéme partie que celui duquel nous venons de parler, le champ de son pennage étoit orné à-peu-près des mêmes couleurs aux mêmes parties, si ce n'est que celui ci avoit un rouge plus éclatant & plus vif; les endroits qui paroissoient en l'autre de cendré obscur, étoient en celui-ci entiérement noirs, ainsi qu'étoient les mahuttes, la tête, le dos & la queuë; il avoit néanmoins quelques marques particuliéres qui le rendoient different de l'autre. Il avoit en prémier lieu le bèc entiérement bleu, excepté une petite membrane jaune qui environnoit les narilles. Il avoit le commencement du bèc dentelé comme une scie, & le dessus du gosier etoit d'un rouge plus lavé & tirant un peu sur le cendre, mais n'avoit point de marques comme le prémier. Le dedans des grandes pennes étoit blanchâtre, & divèrsifié de taches brunes, qui paroissoient en travèrs par intèrvalles égaux, le reste du haut du vol ou les aîles étoient d'un fauve obscur, ou de couleur de brique; la partie de la queuë qui panchoit en devant étoit embellie de deux sortes de taches qui étoient blanches & cendrées, qui tiroient un peu sur le bleu; & etoient placées altèrnativement; celui-ci avoit les mains & les jambes d'un jaune plus lavé que l'autre.

Ces deux *Faucons* avoient été apportez des Indes, & avoient été donnez à Fèrdinand, Grand Duc de Toscane, qui les envoya peints au naturel à Ulysse Aldrovand, qui faisoit la rechèrche en ce tems-là de toutes sortes d'oiseaux.

FAUCON ROYAL. Voyez FAUCON NIAIS.

FAUCON SACRE. Voyez SACRE.

FAUCON SAFIR. Selon quelques Fauconniers, le *Faucon* saffir se connoit à ce qu'il a les coulteaux plus longs que la queuë, & a les signes semblables au pelerin, sinon qu'il est plus petit, & de la taille du gentil, & est meilleur que le pélerin.

FAUCON SAHIN. Voyez FAUCON TARTAROT.

FAUCON Sor ou neuf. C'est un *Faucon* qui a encore son prémier plumage, les pennes du prémier an. En Latin *annotinus*, *annulus*. On dit aussi *sorus*, à cause de leur couleur enfumée ils sont appellez *sors*, qui sont d'une année; & domestiques avant que de muer: si ils sont pris quelque tems après avoir quitté leur nid, ils sont excellens à dresser.

FAUCON TAGAROT. C'est un oiseau fort long & fluet d'une espéce particuliére. On l'apporte du côté d'Egypte.

FAUCON TARTAROT, ou de Barbarie. *Falco Barbaricus*, *Scythicus*. C'est un grand oiseau dit de haute maille, appellé des Turcs *Faucon Sahin*. M. de Sainte-Marthe l'appelle *Tartaret*.

Le *Faucon Tartarot* n'est pas fort commun, il est de passage comme le pélerin, mais il est plus grand & plus gros, roux dessous les aîles, il est fort empiete & bien garni de longs doigts; il peut voler à tout, ainsi que le pelerin, il est vaillant & hardi; le pélerin & le *Tartarot* peuvent voler les mois de Mai & de Juin, à cause qu'ils sont tardifs à muer; & quand ils muent, ils se dépouillent promptement. Un de ses noms lui vient de ce qu'il fait son passage communement en Barbarie & dans le Royaume de Thunis; & l'autre de ce qu'il vient de Tartarie. On le prend le plus communément ainsi qu'ès Isles de Candie, de Rhodes & de Chypre. L'on se sèrt volontiers du *Tartarot* & du pelerin à cause qu'ils sont bons Gruyers, & que la Noblesse de ces pays s'adonne à voler les gruës, & ne se sèrvent point des *Faucons* niais. Candie est le lieu où se prennent les meilleurs *Faucons* de passage.

FAUCON TUNISIEN, ou THUNISIEN, *Falco Tunetanus*. Le *Faucon* Tunisien est approchant de la nature du Lanier de France, il est d'une taille plus petite, mais il a le pennage & la main de semblable couleur. Il a le vol plus long & mieux croisé, il a la tête grosse & ronde; il est appellé ainsi, parce qu'il est de Barbarie, dont la ville capitale est appellée Thunis. Les Seigneurs du pays se sèrvent plus volontiers de ce *Faucon* que d'aucun autre. Ils sont bons pour riviére, & bien montans sur aîles; ils servent aussi pour champs, & se plaisent à chasser le liévre & tout autre gibier de campagne. Ils ne sont pas si communs en tous les pays que les autres oiseaux, si ce n'est en Barbarie. On le nomme aussi *alphanet*, & d'*alpha*, premiére lettre des Grecs, parce que les Grecs le mettent au premier rang des *Faucons*

FAUCON VILAIN, *Synobilis*.

FAUCON ZAPHAR. Voyez ZAPHAR.

FAUCON, s. m. Térme d'Artillerie. Espéce de canon qui a trois pouces de diamétre, & qui porte une livre & deux de balles. *Falco bellicus*, *tormentum falconium*.

FAUCONNEAU, s. m. *Falconculus*, ou selon Nicod, *falcontellus*. Piéce d'artillerie qui tient le sixiéme rang entre les canons, qui a six à sept pieds de long, & de deux pouces de diamétre, dont la balle pese environ une livre & demie; mais selon Haozelet; c'est une huitiéme de coulevrine qui a 35 calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre; & le Batard à 30 calibres, tire trois livres de fèr avec autant de poudre.

FAUCONNEAU, chez les Maçons, est la piéce de bois posée en travèrs sur le haut d'un engin à elever des fardeaux. *Arrectaria ergatæ*. Elle porte les deux poulies par où passent les câbles.

FAUCONNERIE, s. f. L'art de dresser, d'affaiter, de gouvèrner, d'apprivoiser, d'assurer les oiseaux de proie, & de les employer à propos à la volerie du gibier. *Accipitraria*, *aucupraria*. Despaxun a bien écrit de la *Fauconnerie*. Jean Franchiére, Guillaume Tardif, Artelouche, Dalagona, en ont traité aussi avec reputation. M. de Sainte Marthe a mis en beaux vèrs Latins les principes de cet art. Il intitule son livre, *Hieracosophion, sive de re accipitraria libri tres*. On trouve à la fin du Dictionnaire Royal de Pomey un espéce de Traité sur la *Fauconnerie*, où il enseigne en peu de mots tout ce qu'il y a de plus essentiel dans cet art. La *Fauconnerie* a été inconnuë aux Grécs & aux Latins de la maniére dont elle se pratique parmi nous. Tous leurs livres ne peuvent pas seulement fournir un mot propre pour la nommer, bien loin de nous en apprendre tous les termes. La langue Françoise seule a des mots singuliers pour exprimer tout ce qui regarde la Venerie & la *Fauconnerie*. Bouh.

FAUCONNERIE, se dit aussi de la chasse qui se fait avec les oiseaux de proie, & de tout ce qui appartient à l'equipage de cette chasse. La *Fauconnerie* & la Venerie sont de grande depense. Ce Prince aime la *Fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiers de *Fauconnerie*. La *Fauconnerie* du Roi est en tel endroit. La *Fauconnerie* est aussi le bâtiment où l'on nourrit les Faucons, & où logent les Officiers de la *Fauconnerie*.

FAUCONNIER, s. m. Affaiteur, ou apprivoiseur d'oiseaux, celui qui dresse & qui gouvèrne, ou qui a le soin des oiseaux de proie. *Auceps falconius*, *accipitrarius venator*. Des gens de *Fauconnier*. Le Grand Seigneur entretient ordinairement six mille *Fauconniers*, & le moins qu'il en ait eu, c'est trois mille.

On appelle chez le Roi, le Grand-*Fauconnier*, l'Officier qui a soin de toute sa Fauconnerie. Cette charge a été démembrée de celle de Grand-Veneur. Le Grand-*Fauconnier* prête sèrment de fidelité entre les mains du Roi. Il nomme à toutes les charges de chefs de vol vacantes par mort. Tous les Marchands *Fauconniers* sont obligez, sous peine de confiscation de leurs oiseaux, de les présenter au Grand-*Fauconnier*, qui les peut retenir s'il le trouve à propos. Les droits & prérogatives du Grand-*Fauconnier* sont tirez d'une Histoire manuscrite de Robèrt de la Mark Grand-*Fauconnier* sous Loüis XII, & François prémier. Cette charge est

 très-

très-ancienne. On trouve dans le Roman de Guérin le Lorrain, *Fauconnier* mestre, ou maistre, pour dire, Grand-*Fauconnier*.

> *Brancoonnier mestre en fit li Rois Pepin,*
> *Les chiens li baille, cil volontiers les prist,*
> *Li Dus Gilbèrs richement en servi,*
> *Ce lui mestier, lis Rois retolt,*
> Fauconnier *mestre de sor oisiax en fit.*

Le P. Anselme, dans son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, compte XXXV Grands *Fauconniers* de France depuis Jean de Beaune, qui fut pourvû de cette charge en 1350. jusqu'à François Dauvet Comte des Marèts en 1688.

On dit en tèrme de Manége, Monter à cheval en *Fauconnier*; pour dire, Monter du pied droit.

FAUCONNIÈRE, s. f. Poche ou bourse de Fauconnier. *Pera, sacculus, vidulus*

On appelle aussi *Fauconnière*, une espèce de bissac de cuir ou double gibecière qu'on porte à cheval, & qu'on met des deux côtez de l'arçon de la selle, où on sèrre les menuës hardes nécessaire pour un voyage.

FAUCRE, s. m. Vieux mot qui signifie, *arrèt* de la lance. *Fulcrum.*

> *Et met la lance el* faucre, *& point.* PERCEV.

> *Escu au col, lance sor* faucre. ID.

Ce mot vient de *fulcrum*, qui veut dire en Latin *appui*.

FAUDE, s. f. Est un ancien mot, qui signifie *giron*. *Gremium.* Voici ce que M. Menage rapporte du Dictionnaire du P. Monet, & qui mérite d'être mis ici tout au long. FAUDE, giron; *faudiere*, garde-chausse; *Faude*, siege creux de chair à guise de giron enfoncé. *Faudar* en Savoye, *faudeau* en Provence, Dauphiné, Languedoc, est un devantier, tablier àgirant la *faude*, le giron de la robbe & les environs. *Fauder*, façonner en guise de giron enfoncé. *Fauder* une chaire, lui façonner le siege en *faude*. *Faudesteuil*, chaire, dossière, ayant siege de sangles entrelassées, couvért de riche etoffe & à *faude* enfoncée. Voyez le Dictionnaire du P. Monet & Borel sur ce mot *faude*.

FAUDESTEUIL, ou FAUDESTEUIL, s. m. *Faldistorium*, ou *faldisterium*. Monet l'appelle *sella regia*, *sella pratoria*, *cathedra honoraria*, *honorarium folium*, *bisellium basilicum*. C'est un vieux mot d'où le mot de *fauteuil* a été formé. D'autre part étoit assise sur un *faudesteuil* une noble Dame. R. DE MERLIN.

FAUDOAS, s. m. Nom propre d'un bourg & Château du pays de Lomagne en France dans le Quércy.

Le Chateau de *Faudoas* est la première Baronie du pays de Lomagne, dans le Diocèse de Montauban, & donne le nom à la noble & ancienne Maison de *Faudoas*, dont les Seigneurs sont connus depuis Raymond Arnauld, Baron de *Faudoas*, qui vivoit sur la fin de l'unzieme siecle.

FAVELE, s. f. Vieux mot, qui signifie *fáble*, *mensonge*.

Il est formé de *fabula*, qui signifie *fáble*.

FAVERISÉ, EE, adj. C'est un nom que Philippe de Comines donne aux Ecossois que Charles VII. retint pour sa garde; il les nomme ainsi, parce que leurs hoquetons étoient couvérts de paillettes d'or & d'argent. *Auro argentoque distincta, illusa chlamys.*

FAVERNACH, s. m. Nom propre d'un village près de Fribourg. *Favernacum*, ou *Fabernacum*. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 193.

FAVÈRNAY, s. m. Bourg ou village de Bourgogne entre Dijon & Auxône. *Favernacum*, ou *Fabernacum*. Il est entre l'Ouche & la Saône. Il ne faut point le confondre avec Favérney.

FAVERNEY, s. m. Nom propre d'un ancien bourg ou village célebre par une Abbaye. *Fauriniacum*, *Favernacum*, *Fabernacum*. Ce lieu est sur la petite rivière de Lantaine près de Conflans & de Luxeuil, dans le Comté de Bourgogne, & du Diocèse de Besançon. Il y a une lettre de S. Bérnard à l'Abbesse de *Favèrney*; qui montre que l'Abbaye fut d'abord une maison de filles. Vèrs l'an 1132 on y introduisit des Moines Benédictins. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 193.

FAVEUR, s. f. Grace qu'on fait à quelqu'un; bon office qu'on lui rend; bienfait; marque d'amitie, de bienveillance. *Munus*, *beneficium*, *venia*, *gratia*. Il faut demander au Ciel qu'il nous fasse largesse de ses *faveurs*. Les Princes font des *faveurs* à qui il leur plait. On se trompe fort, si on compte les *faveurs* de la Fortune pour de vrais biens. VOIT.

> *Le Ciel qui mieux que nous connoit ce que nous sommes,*
> *Mesure ses* faveurs *au mérite des hommes.* CORN.

FAVEUR, se dit quelquefois d'une simple courtoisie. Faites-moi la *faveur* de croire que je suis tout à vous.

FAVEUR, se dit aussi de l'équité, de l'adoucissement des loix, par opposition à la rigueur, & sur tout en matiere de Justice. *Æquitas.* On dit sur le fait des Graduez, *Mois de faveur*, ceux dans lesquels un Collateur peut choisir quelqu'un entre les Graduez pour lui conferer un Benefice, qui sont Avril & Octobre; & *Mois de rigueur*, ceux où il est obligé de le conférer au plus ancien; sçavoir, Janvier & Juillet. On appelle aussi, *Jours de faveur*, les dix jours que l'Ordonnance accorde aux Marchands & Banquiers après l'echeance de leurs lettres de change, pour les faire protester. Il y a des questions problèmatiques où on peut faire *faveur* à son ami. Il a eu des lettres de *faveur* pour tous ses Juges, c'est-à-dire, des lettres de recommandation. Il s'agissoit de l'état d'un enfant, la *faveur* de la cause l'a emporté.

FAVEUR, signifie aussi, Approbation, affection, estime. *Benevolentia*, *studium*. Les Grands briguent souvent la *faveur* du peuple. Un bon Orateur menage la *faveur* de son auditoire.

FAVEUR, signifie aussi la bienveillance d'un puissant, d'un supérieur, le crédit qu'on a sur son esprit. *Gratia.* Un tel Officier est maintenant en *faveur* auprès de son Maître.

FAVEUR, se dit plus particulièrement du crédit, de l'accès, du pouvoir qu'on a à la Cour ou auprès du Roi. Cet homme est bien en Cour, il est de la *faveur*; il est en *faveur* auprès du Roi. Il faut regarder la *faveur* avec le même respect qui n'est dû qu'au merite. S. REAL. La *faveur* inspire naturellement l'orgueil & la fiérté. BELL. La haine des favoris n'est autre chose que l'amour de la *faveur*, le depit de ne la posseder pas se console par le mépris que l'on témoigne pour ceux qui la possèdent. ROCH. La *faveur* des Princes n'exclud pas le merite, & ne le suppose pas aussi. LA BRUY. On voit des hommes que le vent de la *faveur* pousse d'abord à pleines voiles, & à qui elle fait pérdre la tèrre de vuë en un moment. ID. A mesure que la *faveur* croit, on devient plus méprisant & plus hautain. BELL.

FAVEUR, se dit ordinairement en amour de tout ce qu'une Maîtresse accorde à celui qu'elle aime. Combien de femmes ont payé par de grandes *faveurs* quelques fausses louanges & quelques paroles obligeantes. BELL. En ce sens on dit les dernières *faveurs*, pour dire, les plus grandes marques qu'une femme puisse donner de sa passion à un homme. ACADEM. Il a eu les dernières *faveurs* de cette Dame; c'est-à-dire, qu'il a eu les dernières privautez.

> *Combien en voyons-nous se laisser pas-à-pas,*
> *Ravir jusqu'aux* faveurs *dernieres,*
> *Qui dans l'abord ne croyoient pas*
> *Pouvoir accorder les prémieres.* LA FONT.

On appelle aussi en mauvaise part *faveurs* de Vénus, les mauvais maux qui se prennent par la fréquentation des femmes.

On appelle encore *faveurs*, cèrtains petits présens que font les Dames. Ils portoient tous des *faveurs* de leurs Dames. ACADEM. Ce portrait, ce ruban est une *faveur* de cette Dame.

On appelle même *faveurs*, cèrtains rubans fort étroits qu'on nomme autrement *nompareille*.

EN FAVEUR, adv. En considération, à l'avantage. *Causâ, gratiâ, in favorem, propter.* Il a donné dix mille ecus à sa fille en *faveur* de mariage. Les résignations d'un Benéfice en *faveur* de quelqu'un ne se peuvent admettre que par le Pape. Pour moi *je suis* passe de bon cœur cette négligence, ou cette licence, *en faveur* des beautez de toute la piece. BOUH.

A LA FAVEUR, adv. A l'aide, par le secours de quelque chose. *Præsidio.* Il a lui pris cette place *à la faveur* de la nuit; c'est-à-dire, par l'avantage que lui a donné l'obscurite. La fable a été inventée pour insinuer un précepte de morale *à la faveur* d'un conte. FONT.

FAVEUR, s. m. Fausse Divinité des Anciens. *Favor.* C'étoit un Dieu & non pas une Deesse, comme quelques-uns de nos Auteurs de Dictionnaire le font entendre. *Favor* en Latin n'est pas feminin, comme en François *faveur*, mais masculin. Lilio Giraldi, *hist. Deor. Syntag. I. p.* 52. dit qu'il a lu quelque part qu'Appelles avoit peint ce Dieu; & il en rapporte une description en vèrs Latins, où le Poëte dit qu'on ne sçait pas bien quelle est l'origine de ce Dieu; que les uns le font fils de la beauté, & d'autres de la fortune; que les uns disent qu'il nait par hazard, & les autres que c'est une production des qualitez de l'esprit; qu'il a à ses côtez la flatterie; qu'il est suivi de l'envie & entouré de l'opulence, du faste, des honneurs, des loix & de la volupte mère des crimes; qu'il a des ailes, parce qu'il se tient toûjours haut, élevé en l'air, & ne sçauroit s'abaisser, qu'il est aveugle, & meconnoit ses amis quand il s'élève; qu'à l'exemple de la fortune il est appuyé sur une rouë, & qu'il suit cette Déesse par tout où elle va. Enfin, il craint toujours, quoiqu'à l'extérieur il affecte une contenance assûrée & de grands airs.

FAUFEL, subst. m. Espèce de noisette qui vient aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement *areca*. L'arbre qui porte le

faufel

fausel est droit, d'une substance spongieuse, ayant les feüilles semblables à celles de la palme, le fruit comme la noix muscade, mais un peu plus petit; dor au dedans, & parsemé de veines blanches & rougeâtres: il n'est pas entièrement rond, mais plat d'un côté: il est enveloppé d'une couvèrture fort veluë, jaûnâtre au dehors, & fort semblable aux dattes quand il est mûr, & avant qu'il soit sèc. Les Indiens font beaucoup de cas de ce fruit: ils en mâchent continuellement avec des feuilles de bétel, & ils disent que par ce moyen ils se fortifient le cèrveau & l'estomac, & qu'ils s'affèrmissent les gencives. Les plus riches se font faire des pilules ou trochisques, avec du *fausel*, du lycium, du camphre, du bois d'aloës & quelque peu d'ambre qu'ils mâchent. Le *fausel* n'étant pas encore mûr, étourdit & enyvre.

FAUFELURE, f. f. Vieux mot, qui signifie *fanfreluche*, *fortise* *Nugæ*, *Res nihil*.

FAUFILER. Voyez FAUX FILER.

FAVIANE, f. f. Nom propre d'une ancienne ville de Gèrmanie. *Fabiana*. *Faviane* étoit une ville sur le Danube environ à 20 lieuës au-dessus de Vienne en Autriche, & peut-être à huit de Hollenbourg. TILLEMONT.

FAVIEN, f. m. Nom que l'on donnoit à quelques jeunes gens de l'ancienne Rome, qui dans les sacrifices que l'on faisoit au Dieu Faune, couroient d'une manière peu decente présque nuds, & couvèrts seulement de peaux. *Faviani*. Les *Faviens* étoient d'une institution aussi ancienne que Rome même. Romolus & Remus en étoient les Auteurs. Voyez *Alex. ab Alex. Gen. Dier. Liv. IV.* C. 52.

FAVISSE, f. f. Tèrme d'Antiquaire. *Favissa*. *Thesaurus*; *Orchivus Thesaurus*, *fossa*, *crypta hypogea*. Fosse, ou plutôt Chambre, voûte soutèrraine, dans laquelle on garde quelque chose de précieux. C'étoit à-peu-près ce que nous appellons le trésor dans nos Eglises, & ce que les anciens Payens, Grécs & Romains, appelloient aussi Θησαυρὸς, *Thesaurus*, Tresor. Il y avoit des *Favisses* au Capitole. C'étoient des lieux soutèrrains, murez & voûtez, qui n'avoient d'entrée & de jour que par un trou qui étoit au haut, & que l'on bouchoit d'une grande pièrre. Elles étoient ainsi pratiquées pour y consèrver les vieilles statuës usées qui tomboient, & les autres vieux meubles & utensiles consacrez, qui avoient sèrvi à l'usage de ce temple, tant les Romains respectoient & consèrvoient religieusement ce qu'ils croyoient sacré. Catulus voulut abaisser le rez de chaussée du Capitole, mais les *Favisses* l'en empêchèrent. Festus en donne une autre idée, & dit que c'étoit un lieu proche des temples, dans lequel il y avoit de l'eau. Il rapporte aussi ce que nous en avons dit avec Varron & Aulu-Gelle. Il y avoit quelque chose de semblable à un des côtez de celui de Delphe. Voyez Varron. *De Ling. Lat. L. VI* Les Grécs l'appelloient ὀμφαλὸς, Nombril, parce que c'étoit un trou rond, & Varron dit que ce lieu ressembloit à un Trésor. Aulu-Gelle, L. II. c. 10. décrit ces *Favisses*. Il les appelle Citernes comme Festus; mais apparemment parce qu'elles en avoient la figure. Le trésor dans les temples des anciens Grécs étoit aussi une espece de citèrne, de resèrvoir d'eau, de bain, ou de lale proche du temple, dans laquelle il y avoit un résèrvoir d'eau, où ceux qui entroient au temple se purifioient.

Quelques-uns croyent que *Favissa* s'est dit pour *flavissa*, parce qu'on y sèrroit dans les *Favisses* l'argent monnoyé. *flata*, *signataque pecunia*. Mais *flatus* à *flavissa* est un mauvais rapport, une mauvaise convenance, & l'usage des *Favisses* n'étoit point tel, comme il paroit par Aulu-Gelle. Ainsi il y a plus d'apparence que *flavissa* s'est dit pour *fovissa*, petite fosse, de *fovea*, fosse. Les Auteurs qui parlent des *Favisses*, sont ceux que nous avons citez, *Nardin. Rom. Vet. V.* 15 *Bianchini Antiq. Urb. fac. C. X.* §. 8 *Marlian Topogr. Urb. Rom. II. 7. Lilius Gyrarl. hist. Deor. Synt. XVII. pag.* 475. *Salmas.* sur Solin *pag.* 852. *A. B. Faunus Antiq. Urb. Rom. II. 7. Laurent. Var. Sacra. Gent. c. 5. &* 50. *Hoffman*, *Pitiscus*.

FAUIDES, f. f. pl. *Fossa carbonaria*, *scrobes*. Tèrmes des eaux & Forêts. C'est un nom qu'on donne aux fosses charbonnières où on fait le charbon.

Faulde, signifie encore un parc, un lieu fèrmé où l'on retient le bétail à la campagne. *Septum*.

Faulde, ou faude, se prend encore pour un *garde-chausse*; un mantelèt, ou plûtôt un devantier qui prenoit depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dont on se sèrvoit autrefois pour garantir les chausses, & rejetter la pluie quand on alloit à cheval. *Gremium*, *Equestre subligaculum*, *Campestre*. Le P. Monet écrit *faude*.

On a écrit aussi FAULDE pour *faulx*. Voyez FAUDS.

FAUITRAGE, f. m. Tèrme de Coûtumes. Espece de droit. Voyez PRÉAGE.

FAUIX, ou FAUX, f. f. Instrument de fèr avec lequel on couppe l'hèrbe des prez & les avoines, &c. *Falx*. C'est un fèr tranchant fort mince & acéré, large d'environ trois doigts, un peu arqué par le bout, & qui est emmanché d'un long bâton. Il faut éguiser la *faux* à tous momens. Un chariot armé de *faux* étoit une machine de guèrre des Anciens. Cette machine étoit fort ancienne. Dans Josué XVII. 16. au L. des Juges I. 19. IV. 3. 13 il est parlé des chariots de fèr qu'avoient les Chananeens, & à cause desquels les Israëlites ne les pouvoient chasser de cèrtains lieux. Par ces chariots de fèr רכב ברזל, *Rechev barzel*, on ne peut entendre que des chariots armez d'instrumens de fèr tranchant & coupant, ou ce qui revient au même, de *faux*, comme l'ont entendu S. Jérôme, Bonfrerius, Cornelius à Lapide, Tirin, Mariana, Sa, Menochius, &c. Tite-Live, L. XXXVII. c. 41 Quinte-Curce, L. IV. c. 9. Diodôre de Sicile, L. XVII. c. 58. Xenophon L. VI. de la Cyropédie. Végéce. L. III. c. 24. & d'autres ont décrit ces machines. Voyez aussi Bonfrerius sur Josué XVII. 16. où non seulement il les décrit, mais il apprend ce que l'on avoit inventé pour se garentir de cette tèrrible machine. Une *faux* emmanchée à rebours est une arme dangereuse.

L'on tourne en fèrs sanglans la faux *du moissonneur*,
Et les champs delaissez languissent sans honneur.

REC. DE VERS.

La *faux* qui sèrt à couper les foins est quelquefois représentée dans les Ecus emmanchée; & alors il faut exprimer la couleur du manche en blâsonnant, quand il est d'un autre email; & quand elle n'a point de manche, on l'appelle *rancher*.

FAULX, se dit figurément en choses morales. On peint la mort, le tems & Saturne, avec une *faulx*, parce qu'ils semblent faucher les hommes, & genèralement detruire toutes choses.

Nicod vouloit qu'on écrivît ce mot *faulx*, & non pas *faulx*, en gardant l'*x*, quoiqu'on ne la prononce que comme une *s*, afin de distinguer *faulx*, *falx*, de *faux*, *falsus*. Il dit aussi qu'on devroit écrire *faux*, & non pas *fauix*, *falx*. Maintenant nous ne distinguons point *faux*, *falx* & *faux falsus*. Car nous avons retranché l'*l*, & mis l'*x* de part & d'autre.

FAULX. Tèrme d'Anatomie. C'est une partie de la dure-mère. La dure-mère ne separe pas seulement le cèrveau d'avec le cèrvelet, mais elle se replie au sommèt de la tête, & le separe encore en partie droite & en partie gauche: c'est en cet endroit qu'elle ressemble à une *faux*, parce que ce redoublement est large du côté de l'occiput, & s'étrecit peu-à-peu en allant vèrs le devant de la tête, où il s'attache par la pointe à une apophyse qu'on appelle *crista galli*: c'est ce redoublement qu'on appelle la *faulx*. DIONIS.

FAULX, f. f. Nom d'un oiseau. *Avis falcata*. Les Oiseleurs Italiens appellent la petite *Faux* en Italien *Faucinello*. Cet oiseau est de la grandeur ou approchant de la taille du heron, il a toutes les mêmes façons de faire que lui, son béc ne lui est pas semblable, sa tête, son cou, son dos, sa poitrine, son ventre & les cuisses sont d'un beau rouge un peu foncé & tirant sur le brun; mais son cou & la poitrine sont couvèrts de taches brunes, qui sont longues, au milieu de son dos il y a une cèrtaine tache d'un vèrd obscur. Cette couleur se voit pareillement en quelques endroits de ses ailes & de sa queuë, son béc est noirâtre & fort long, & fait en manière de faux par le devant; c'est de-là que le nom de *Faux* lui a été donné; ses jambes & les doigts de ses pieds sont dessemblable couleur & d'une étenduë assez grande.

FAUNALES, f. f. plur. Fêtes que les Romains célébroient le 5 de Decembre en l'honneur du Dieu Faune. *Faunalia*. Les *Faunales*, selon quelques Auteurs se célébroient le jour des Nones de Decembre; c'est-à-dire, le 5[e] de ce mois. On y sacrifioit un chevreuil au Dieu *Faune*; on y faisoit des libations de vin, & on y brûloit de l'encens. C'étoit une fête de la campagne qui se célébroit dans les prez, & tous les villages étoient dans la joie. Horace en fait une description toute riante dans la XVIII[e] Ode de son III[e] Liv. Voyez sur cette pièce le Grammairien Acron, le Commentateur d'Horace, Cruquius & Lambin; *Alexand. ab Alexand. Dier. Genial. L. III. C.* 18 *Struvius Antiq. Rom. Synt. C. VIII. p.* 354. marque dans son Calendrier Romain une fête de *Faune* le jour des Ides de Février, ou le 13[e] de ce mois, & les *Faunales*, le 5[e] des Ides de Decembre, ou le 9[e] de ce mois, & non pas le 5[e], qui sont les Nones, comme Hoffman & d'autres. Et dans son C. IX. il montre qu'il y avoit en effet deux *Faunales*, l'une au mois de Fevrier, dont Ovide parle, Fast. L. VI. v. 246. le 13[e] jour de ce mois, auquel on sacrifioit à *Faune* une jeune brebis ou un bouc: l'autre le 9[e] de Novembre, dont parle Horace, *Carm. L. III. Od* 18.

FAUNE, f. m. Nom propre d'homme & de Dieu. *Faunus*. *Faune* fils de Picus, & petit-fils de Saturne, & arrière petit-fils de Janus, est un ancien Roi des Aborigènes, peuple d'Italie, qui régnoit environ 60 ans avant la prise de Troye, & environ 1387 ans

avant

avant J.C. & par conséquent vèrs le tems du Juge Othoniel. *Faune* avoit coûtume de dire cèrtains vèrs ausquels il mêloit des prophéties, ce qui lui fit donner le nom de *Faune*, de *Fari*, parler. Il étoit fort retiré & fort solitaire, & d'ailleurs il inventa & établit beaucoup de cérémonies de Religion : de-là vint qu'on le confondit avec le Dieu *Pan*, Dieu des *Faunes*, dont nous allons parler. Manethon, Denys d'Halicarnasse & d'autres parlent encore d'une autre *Faune* Roi des Aborigénes, postérieur à celui-ci. Ce premier *Faune* étoit un homme sage, qui par le moyen des vèrs & du chant instruisit & civilisa les Italiens encore barbares & féroces. Sous son régne Evandre vint avec quelques Arcadiens s'établir en Italie. Aprés sa mort les peuples, & dans la suite les Romains, l'honorèrent par des vèrs & des sacrifices comme un Dieu du pays, & ceux-ci le regardèrent comme l'Auteur des tèrreurs qu'ils appellèrent paniques, de son nom Grèc *Pan*. Quelque tems aprés Romulus, on lui érigea un temple sur le mont Cœlius. Il étoit rond, & entouré d'une colonnade. Domitius Ahenobarbus & Scribonius pendant leur édilité lui en bâtirent un second dans l'Isle du Tibre, de l'argent des Amandes. Voyez Denys d'Halic. L. I. Aurel. Victor. Lactance, *De F. R. L. I. c.* 22. Rosin Antiq. Rom L. II. C. 17. *Natal. Com. Mythol. L. V. c.* 9. Saumaise sur Solin p. 415. *Lilio Giraldi hist. Deor. Synt. XV. p.* 487.

Faune, & chez les Grècs *Pan*, passoit pour le Dieu de la Chasse des oiseaux & de celle du lièvre. Probus dit que c'est lui qui le prémier consacra des édifices & des bois aux Dieux, & que c'est de son nom qu'on les appelle *Fana*, temples. Il mit au nombre des Dieux Picus son pére & *Faune* sa sœur & sa femme. Servius dit qu'on le nommoit aussi *Fatuellus*. Voyez FATUEL.

Virgile, Enéïde L. VII. v. 47. donne pour femme à *Faune*, non pas Fauna, mais Marica, que Sèrvius dit être une Deésse de la Côte de Minturne ; mais que le Poëte a mis Marica pour éviter les mots *Fauna* & *Fatua*, qui sont trop durs ; qu'au reste on ne peut dire que Marica fut femme de *Faune*, parce que les Dieux topiques ou locaux, ne passent point d'un lieu à un autre, mais que ce peut être une licence poëtique ; qu'enfin d'autres disent que Marica est Vénus, qui avoit un temple proche de Marique. Le Dieu *Faune* ne fut jamais Roi des Aborigénes, selon Vossius, mais c'est le même Dieu que *Pan*, qui n'est autre chose que la nature entant qu'elle a une vèrtu active, comme Fauna est la même Divinité & la Nature entant qu'elle a une vèrtu passive. L'un est le Dieu *Tellumo*, & l'autre *Tellus*, ou la Tèrre. Voyez Vossius, *De Idol. L. I. C XII.* C'est Evandre qui introduisit le culte du Dieu *Faune*. ID.

Dans Cicèron, *De Nat. Deor. L. III. n.* 15. Cotta l'Épicurien, ou qui en fait le pèrsonnage, pour refuter ce qu'avoit dit le Stoïcien Balbus, en prouvant qu'il y avoit des Dieux, qu'on avoit entendu les voix des *Faunes*, répond qu'il ne sçait ce que c'est que *Faune*, & nie qu'on ait entendu leur voix. Cependant les hommes sauvages peuvent avoir donné occasion à ce qu'on a dit des *Faunes* & des Satyres. Voyez HOMME, SAUVAGE & SATIRE.

FAUNE, s. m. Sorte de Satyre. *Faunus*. Un vieux *Faune*. VOIT.

Les *Faunes*, ou Sylvains, étoient des Demi-Dieux qui habitoient dans les forêts. Ils n'étoient point connus des Grècs. Les Latins les representent comme demi-hommes & demi-chèvres, c'est-à-dire, qu'ils leurs donnoient des cornes & des oreilles, des pieds & une queuë de chèvre, un nez fort camard & du poil. *Faune* chez les Romains étoit la même chose que *Pan* chez les Grècs. De Meziriac, qui étoit de ce sentiment, a mis pour cette raison dans la vèrsion Françoise des Épitres d'Ovide, *Pan* au lieu du mot de *Faunus* ; mon opinion, dit ce sçavant homme, est fondée sur de bonnes autoritez ; car Probus sur le 1.er des Georgiques de Virgile, dit que *quelques-uns tiennent pour un même Dieu Pan, Inuus & Faunus*. Ce qui se confirme aussi par le témoignage de Servius sur le 6.e de l'Enéïde. Ovide a donné une couronne de pin à *Faunus*. Or le pin étoit un arbre consacré particuliérement à *Pan*. Le pin & l'olivier sauvage étoient consacrez aux *Faunes*. *Voss. De Idol. L. V. C.* 48. Les Poëtes parlent souvent au pluriel des *Faunes* & des *Pans*, parce qu'il y a eu en effet plusieurs *Faunes* ou *Pans*, qui sont descendus tous du prémier & principal. Ovide dit au pluriel dans son Épitre de Phedre.

Aut quas semidea Dryades Faunique bicornes
Numine contactas attonuere suo.

On appelloit les *Faunes* en Latin *Fauni*, *Ficarii*, *Fauni Ficarii* ; & on les appelloit *Ficarii*, non pas du mot Latin *ficus ficûs*, une figue, un fruit du figuier, comme quelques-uns l'ont pensé, mais de *ficus fici*, que Galien définit une tumeur charnuë, une excrescence de chair qui vient aux paupières. Elle vient aussi, selon d'autres en d'autres endroits du corps. Les *Faunes* avoient de ces excrescences, ou on leur en donnoit dans les figures qu'on faisoit d'eux, & c'est de-là que ce nom leur vint. Les *Faunes* étoient compagnons de *Pan*. Quoique les *Faunes* passassent pour des Demi-Dieux, on croyoit cependant qu'ils mourroient après une longue vie. Arnobe a montré que leur père n'avoit vécu que 120 ans. Consultez Gaspar Barthius sur la Thébaïde de Stace, L. VI. v. 96. Bochart *Hieroz. P. II. L. VI. C.* 6. Voyez sur les *Faunes Lilium Gregorium Giraldus hist. Deor. Syntagm. XV. Natalis Comes Mythol. L. V. C.* 9. La Philosophie des Jesuites de Conimbre, *Phys. L. II. C. IX. q. V. art.* 3. où ils éxaminent s'il se peut faire qu'il y ait des hommes dont le corps ait en partie la figure d'homme & en partie celle de bête, *Delrio Disquisit. Magic. T. I. L. II. Q. XXVII. Sect.* 2. Struvius *Synt. Ant. Rom. C. I. p.* 146. 147. 161. 162.

FAUNE, ou FAUNA, s. f. Nom propre d'une Deésse de l'Antiquité Païenne. *Fauna*. Les Romains adoroient la Déésse *Faune*. C'étoient les Dames Romaines qui lui faisoient des sacrifices, la nuit seulement, & dans un lieu fermé. C'étoit un crime capital à un homme non seulement de se trouver à ces fêtes, mais même de regarder dans le temple de cette Deésse. Macrobe en rapporte la raison. Saturn. L. I. C. 12. *Faune*, dit-il, fut femme de *Faune*, ou *Faunus*. Lactance dit qu'elle étoit aussi sa sœur. Elle fut d'une chasteté si grande, qu'elle resta toujours dans son appartement avec ses femmes, sans jamais voir aucun homme que son mari. Varron croit que *Faune* n'étoit point différente de la Tèrre, que les Romains l'adoroient sous ce nom. On l'appelloit aussi *Fatua*, de *fari*, parler, parce que les enfans ne commencent à parler que lorsqu'ils commencent à se tenir sur la tèrre ; ou selon C. Bassus, *quod mulieribus fata canere consuevisset, ut Faunus viris*, ou du vèrbe *fari*, parler, parce qu'elle parloit & rendoit des Oracles, & selon Vossius pour la même raison *Fauna*, de *φαύω*, qui s'est dit pour *φάω*, & qui signifie la même chose, *fari*, parler ; & Bonne Deésse, parce qu'elle fournit toutes les choses nécessaire à la vie. Voyez BONNE DEESSE au mot BON. *T. I. p.* 1107. Ce fut *Faune* son mari qui la fit honorer comme Deésse. Son temple étoit sur le mont Aventin. Lil. Gyr. *hist. Deor. Synt. XV. p.* 487. *Faune* étoit aussi, selon Vossius, la même chose que *Pan* ; c'est-à-dire, la Nature, mais considérée selon la vèrtu passive. Voyez cet Auteur *De Idol. L. I. C. XII.*

FAVONE. Porto *Favone*, ou Navone. Port de l'Isle de Corse. *Favonius*, ou *Philonius portus*. Il est sur la côte orientale de l'Isle, entre Porto Vecchio, & Aleria distructa.

FAVORABLE, adj. m. & f. Qui fait faveur ; qui est propice, qui nous fournit des avantages. *Propitius, facilis, aequus, favens, prosens, secundus*. Dieu est *favorable* à ceux qui le reclament. Il y a du plaisir à naviger par un vent *favorable*. Les causes *favorables* reçoivent de l'extension, les odieuses de la restriction. Ce President lui a donné une *favorable* audience. Ce Rapporteur lui a été *favorable*. Les Dieux nous doivent être *favorables* contre les parjures. ABL. Le plus sûr moyen de se rendre les gens *favorables*, c'est de temoigner qu'on les aime & qu'on les estime. S. EVR. Pour s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur les jugemens peu *favorables* qu'on forme de nous. NIC.

Je chante tes bienfaits, favorable *Paresse*,
Toi seule dans mon cœur as rétabli la paix ;
C'est par toi que j'espere une heureuse vieillesse,
Tu vas me devenir plus chère que jamais. N. CH. DE VÈRS.

Favorable *autrefois aux chansons de ma Muse*,
Grand Roi tu daignas l'écouter,
Et ce doux souvenir dont mon ame est confuse
L'enhardit encore à chanter. DE. R.

On appelle un coup *favorable*, celui dont la blessure n'est point dangereuse. Un coup d'arme offensive qui ne blesse point, ou qui ne blesse que fort légéremeot. ACAD. Une blessure *favorable*, une blessure qui n'est point dangereuse. ID.

FAVORABLEMENT, adv. D'une manière favorable. *In bonam partem*. Il faut toujours juger en bonne part & *favorablement* ses amis, intèrprêter les choses douteuses *favorablement*.

FAVORI, ITE. Ce mot est tantôt subst. & tantôt adj. ce que l'on démèlera assez par les éxemples qu'on en va rapporter. Il signifie celui ou celle qui a la preference ; qui a les bonnes graces d'un Prince, d'une pèrsonne puissante, d'une Maitresse, & generalement d'un supérieur à qui plusieurs s'efforcent de plaire, & qui ne plaisent pas egalement. *Gratiosus*. Les Grands Seigneurs ont toujours de la jalousie contre les *favoris*. C'est une triste chûte que celle d'un *favori* disgracié. Cette Dame a toujours quelque *favori*. On appelle aussi un Poëte un *favori* d'Apollon, ou *favori* des Muses. Un *favori* est sans engagement, sans liaison ; il ne tient à pèrsonne, il est detaché de tout, & comme isolé. LA BRUY. Un *favori* qui a de l'élévation, se trouve souvent confus des bassesses & de la flatterie de ceux qui s'attachent à lui. ID. C'est la destinée des *favoris* de ne pas conservèr leurs faveurs jusqu'à la fin, soit que les Princes se lassent d'eux ;
quand

quand ils leur ont tout donné, soit que les *favoris* eux-mêmes se lassent des Princes, quand ils n'ont plus rien à en espérer. Bouh. Les *Favoris* n'ont aucune rélation directe avec le public : toutes leurs fonctions ne regardent que la pèrsonne, & la vie privée du Prince. S. Réal. Un sage *favori* doit éviter la pompe & le faste, pour ne pas irriter l'envie. M. Esp. Un *Favori* sans mérite, est un homme qui ne paroît pas digne des graces, des bienfaits qu'il reçoit, du bonheur qu'il a. Cette expression est une espéce de provèrbe. On le dit aussi des choses qu'on chéri le plus. Les passions *favorites* des Anciens, & qu'ils aimoient à exciter sur les théâtres, c'étoient la tèrreur & la pitié. La Bruy. L'hypèrbole est la *favorite* des jeunes gens qui aiment les éxagérations. Chev. Vous êtes les brebis *favorites* à qui le souverain Pasteur a résèrvé ses plus fèrtiles pâturages. Fl. Tous les hommes ont une passion cherie & *favorite*. S. Evr. L'ironie étoit la figure *favorite* de Socrate. Cos. L'hypèrbole & l'Antithêse ont été les figures *favorites* de Balsac. On dit aussi, c'est son livre *Favori*, celui dont la lecture lui plait le plus ; & généralement de toutes les choses pour lesquelles on a de la prédilection.

Jaune d'une attente importune,
Le favori *de la fortune,*
Ne connoit point les vrais plaisirs. Nouv. ch. de vers.

De quelle sorte de mérite
N'est-il pas revêtu ? (Louis XIV.)
Sa principale favorite
Plus que jamais est la vèrtu. De la Font.

Louis sera toujours l'amour de l'Univèrs,
Et sur sa ville favorite
Sans cesse aura les yeux ouvèrts. Rec. de vers.

La Favorite, est aussi le nom d'un des Palais de l'Empereur dans un fauxbourg de Vienne.

FAVORISER, v. act. *Favere.* Faire grace, plaisir, faveur à quelqu'un ; lui aider ; l'appuyer de son crédit. Il se dit des pèrsonnes & des choses. Un bon Juge ne doit *Favoriser* pèrsonne. Venus *favorise* sur tout les buveurs d'eau. Voit. La fortune qui est aveugle ne *favorise* pas toujours les gens de merite. On est au desespoir de voir *favoriser* son rival. On dit aussi, *Favoriser* un parti ; pour dire, l'approuver, l'appuyer, le proteger, s'y ranger. *Favoriser* une opinion. Pasc.

Favorisé, ée, part. pass. & adj. *Adjutus, sustentatus, auctus beneficio.* Le Prince de Condé dans un petit corps peu *favorisé* de la nature, avoit une ame grande & hautaine. P. de Cl.

FAU-PÈRDRIEU, s. m. *Falco perdicarius.* C'est une espéce d'oiseau de rapine. M. Ménage croit qu'il a été ainsi nommé de *falco perditiolus*, comme qui diroit faucon de pèrdrix, à cause qu'il prend les pèrdrix.

FAUQUEMONT, s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas, qu'on appelle aussi Valckenbourg ou Falkenbèrg. *Falcamontium, Falcaburgum, Falconis mons*, anciennement *Cortovallium.* Elle est dans le Limbourg Hollandois, dont elle est capitale. *Fauquemont* est situé sur la riviére de Geul, entre Aix-la-Chapelle & Maestricht. *Fauquemont* avoit un château qui fut pris & détruit par les François en 1672. Maty.

FAUS. Voyez FAUX.

FAUSSAIRE, s. m. Qui fait des actes faux ou qui les altère. *Falsarius.* Un Notaire qui est *faussaire*, est pendu sans rémission.

Là vous vous instruirez dans l'art d'être faussaire ;
D'avoir un esprit double, une ame téméraire. Vill.

FAUSSEMENT, adv. D'une maniére fausse. *Falsò.* Ceux qui ont été *faussement* accusez, doivent obtenir une réparation d'honneur.

FAUSSEMENT, s. m. Tèrme de Charpenterie. Le *faussement* est dans la Charpenterie, ce que le décolement est dans la Menuiserie. Faire un *faussement* à un tenon, c'est en couper une partie, afin qu'étant moins large on ne voye pas la mortoise qui demeure cachée par l'endroit de la piéce où le *faussement* a été fait.

FAUSSER, v. act. Manquer de foi, de fidélité envèrs quelqu'un. *Fallere, violare, infringere, deserere.* Un homme qui a *faussé* sa promesse ne mérite plus qu'on se fie à lui. *Fausser* sa foi. Abl. *Fausser* son sèrment. *Fausser* la fidelité du mariage.

Fausser compagnie ; c'est-à-dire, Quitter une pèrsonne à qui on avoit promis de l'accompagner. *Deserere, Relinquere.* Est-ce ainsi que vous *faussez* compagnie à vos amis ?

Dès que mon muid vient à la lie,
Amis, parens, mes propres fils,
Chacun me fausse *compagnie.*

Cette expression est du stile familier.

Fausser, se dit aussi des armes qu'on plie, qu'on pèrce, qu'on enfonce ou qu'on gâte. *Inflectere, corrumpere, trajicere.* De ce coup de lance sa cuirasse a été *faussée.* Ce coup de pistolet n'a pas pèrcé sa cuirasse, elle n'a été que *faussée.* Il *faussa* son épée en voulant pèrcer ce buffle, elle est encore toute tortuë. Les coups d'epées *faussèrent* ses armes en divèrs endroits. Bouh. La fleche *faussant* sa cuirasse, lui entra bien avant dans le corps. Vaug. Pasquier Rech. L. VIII. c. 62. prétend qu'il se dit en ce sens par corruption pour forcer, comme on a dit saisir un homme par le faux du corps ; pour dire, par le fort du corps.

On le dit encore, mais improprement, d'une clef ou d'une sèrrure que l'on gâte. Il vaut mieux dire *forcer.* On ecrivoit autrefois *faulser*, & c'est ainsi que Nicod l'écrit.

Nicod dit aussi que *faulser* est proprement faire un acte fauls, que c'est ainsi qu'on dit *faulser* des letres, *litteras corrumpere, adulterare, falsare.* On ne dit plus *faulser* en ce sens, on dit falsifier un acte, & non pas *faulser.*

Autrefois *fausser* se disoit pour taxer, accuser de faux. *Fausser* la Cour ou le jugement, c'est soutenir que le jugement est mal rendu, n'est pas equitable.

FAUSSET, s. m. Tèrme de Musicien. Voix aiguë qui contrefait le dessus en un concèrt, & qui d'ordinaire est desagréable & discordante ; parce qu'elle n'est pas naturelle. *Vox acutam vocem ementiens, amulans falsa vocula.*

Quelques-uns derivent ce mot à *faucibus*, par où sort la voix la plus aigre.

L'un traine en longs fredons une voix glapissante ;
Et l'autre l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet. Boil.

Où sa façon de rire & son ton de fausset,
Ont-ils, de vous toucher, sçu trouver le secret ? Mol.

Fausset, se dit aussi de celui qui fait le *fausset.* Monsieur tel est un agréable *fausset.*

Fausset, signifie aussi, une petite cheville pointuë qui sèrt à boucher le petit trou d'un muid qu'on a fait avec un foret. *Fala, veruculum doliare.* On tire du vin au *fausset*, avant que d'y mettre la fontaine.

FAUSSETÉ, s. f. Déguisement de la verité, mensonge ; altération d'une chose vraie. *Falsitas.* Toutes ces écritures sont remplies d'impostures & de *faussetez.* La *fausseté* de ces titres a été suffisamment verifiée. Il y a des *faussetez* si bien déguisées, que ce seroit mal juger que de ne s'y laisser pas tromper. Roch. Il y a bien de la difference entre la *fausseté* & la fiction ; l'une imite la nature, & l'autre la gâte & la defigure entiérement. Bouh.

Ah ! traître, oses-tu bien, par cette fausseté,
Vouloir de sa vèrtu tèrnir la pureté ? Mol.

FAUSSIGNY, s. m. Nom propre d'un Château & d'une Province de Savoye, qui a titre de Baronie. *Faucimiacus* ou *Fossiniacus pagus, ager* ou *tractus ; Focunatium, Faucignium.* Le *Faussigni* ou *Foucigny*, selon M. Corneille, est borné au nord par le Chablais ; au couchant par le Genevois ; au midi par le Comte de Tarentaise ; & au levant par le pays de Valais, dont il est séparé par de grandes montagnes qu'on nomme les Glaciéres, parce qu'en tout tems elles sont couvèrtes de neiges. La riviére d'Arve travèrse tout le *Faussigny*, dont les lieux principaux sont Cluse, Bonneville & le Château de *Faussigny*, qui lui donne son nom, & qui est à une ou deux lieuës de Bonneville, du côté du nord. Maty.

FAUSSURE, s. m. Tèrme de fonderie, qui se dit des traits ou courbures des cloches aux endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUSTE, s. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Faustus, Fausta.* S. Augustin a écrit contre *Fauste* Evêque des Manichéens en Afrique. C'est cet ouvrage de ce Pére, que l'on appelle les Liv. contre *Fauste.* Constantin eut Crispus de Minèrvine qu'il ne tenoit pas comme sa femme. *Fauste* fille de Maximien Hèrcule lui donna Constantin, Constance & Constans pour fils ; & Constantine & Héléne pour filles. God. Les médailles de *Fauste* sont communes en bronze, & rares en or & en argent. Nos Antiquaires disent aussi *Fausta*, & nos Historiens *Faustus*, au lieu de *Fauste.*

FAUSTIN, ine, s. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Faustinus, Faustina.* Adrien entrant dans les Gaules fit mourir au pays des Grisons *Faustin* Prêtre, & Jovite Diacre. Godeau. Il y a plusieurs *Faustines* Impératrices ou Augustes. *Faustine* troisiéme femme, ou selon d'autres, sœur d'Elagabale, appellée Annia Aurelia Faustina, dont le P. Chamillart a un beau médaillon Grec, qui a fait tant de bruit parmi les Antiquaires depuis quelques années. Les deux autres sont femmes, l'une d'Antonin Pie ; & l'autre de Marc Aurèle. Nos Médaillistes appellent la premiére *Faustine* la mère, & l'autre *Faustine* la jeune. C'est celle qui a

pour revêrs d'une de ses médailles MATRI CASTRORUM. Toutes les autres médailles sont communes, aussi-bien que laplûpart de celles de *Faustine* la mère. Les médailles de *Faustine*, seconde femme de Constantius, & mère d'une autre *Faustine*, qui épousa Gratien, ne se trouvent prèsque point.

FAUSTINE s. f. Tèrme de Fleuriste. Tulippe d'un colombin rougeâtre & blanc satiné sur un fond de bleu. Elle est fort bien panachée. MORIN.

FAUSTINOPLE, s. f. Nom propre d'une ville ancienne, bâtie à la mémoire de faustine la jeune. *Faustinopolis.* L'an de JESUS-CHRIST 175. Marc Aurèle mena avec lui en Orient son fils Commode & Faustine sa femme, qui fut emportée par une mort subite au piéd du mont Taurus dans un bourg nommé Halale, dont Marc Aurèle fit depuis une Colonie, & une ville nommée *Faustinople.* Les uns la mettent dans la Cilicie ou plûtôt dans l'Isaurie; & les autres dans la Cappadoce près de Tyanes. TILL. *Emp. T. II. p.* 422.

FAUT, s. m. Tèrme de Coutumes. C'est la même chose que défaut. Saisir le fief par *faut* ou défaut d'hommes, se dit lorsque le Seigneur saisit le fief de son homme; c'est-à-dire, de son Vassal qui a manqué de lui rendre foi & hommage. *Culpa negati obsequii*, ou *clientela negata.*

FAUTE, s. f. Péché, crime, action faite contre la Loi divine ou humaine. *Peccatum, culpa.* Nous devons prier Dieu sans cesse qu'il nous pardonne nos *Fautes.* Combien d'indiscrets se font un second plaisir de raconter leurs *Fautes*, loin de s'en accuser avec humilité?

> *Sçachez,*
> *Que qui donne à sa fille un mari qu'elle hait,*
> *Est responsable au Ciel des* fautes *qu'elle fait.* MOL.

> *A ces mots, mais trop tard reconnoissant ma* faute;
> *Je le suis en tremblant dans une chambre haute.* DESPR.

FAUTE, se dit dans le droit d'un manquement, d'une offense qui se fait imprudemment, mais qu'on auroit pû éviter. *Faute* en ce sens est quelque chose de different de crime, & de cas fortuit. Les Interprètes du Droit distinguent trois sortes de *Fautes*, qu'ils appellent *culpa lata, levis, levissima.*

FAUTE, se dit aussi de toutes sortes de manquemens, de bévuës, de défectuosité & d'impèrfections. Nous oublions aisément nos *Fautes*, lorsqu'elles ne sont sçûës que de nous. GRAC. Les mauvais amis sont les prémiers à faire mention de nos *Fautes.* Le P. Bouhours dans sa Préface du recueil des vèrs choisis, a dit qu'il faut respecter en quelque façon les hardiesses & même les *Fautes* des grands maîtres, s'ils sont capables d'en faire, mais qu'il ne faut pas les imiter. Il dit encore, la *faute* qui s'y rencontre n'est point échapée à l'Auteur, manque de sçavoir les régles de la vèrsification. Ce livre est rempli de *Fautes.* La science pour bien gouvèrner ne s'acquiert que par une longue expérience, & par une infinité de *Fautes* dont les peuples ont tèrriblement à souffrir. VAL. Comme les *Fautes* des grands hommes font plus d'impression sur l'esprit, elles instruisent davantage. DAC. Il vaut mieux punir une *Faute* par raison, que de la punir par caprice. CAIL. L'esprit fait moins de *Fautes* que le cœur. BELL. Le secret dépit que nous avons qu'on s'appèrçoive de nos *Fautes*, fait que nous aimons toujours un peu moins ceux qui nous les font remarquer. VOIT. Il n'y a rien de si ordinaire que de faire des récits de *Fautes* ingénieuses que l'on a faites, afin de faire conclure de là que l'on a de l'esprit. NIC. On juge de la conduite par le succès; & si l'événement n'est pas heureux, la mauvaise fortune tient lieu de *Faute.* S. EVR. Rien n'est plus honnête que de faire des *Fautes* de bonté. AMELOT. Tout le monde fait des *Fautes*; mais on ne s'appèrçoit que des plus grossières. LE CH. DE M. Les plus sages sont ceux qui profitent de leurs propres *Fautes*, pour se mieux conduire à l'avenir. AB. DE S. R. Les *Fautes* des grands hommes sont les plus dangereuses. DAC. On dit Table des *Fautes* d'impression, *Fautes* à corriger. Le mot Latin *errata* est introduit dans notre langue comme un tèrme d'art. Voilà une *Faute* contre les régles de l'art. Cet écolier est congru, il fait son thême sans *Faute.* On ne l'a jamais trouvé en *Faute.* Une *Faute* de jugement.

FAUTE, se dit aussi des manquemens & besoins. *Inopia, penuria.* Cette place a été prise, parce qu'elle a eu *Faute* de vivres, de secours. Aléxandre n'eût pas *Faute* de soldats. VAUG.

FAUTE, est aussi une sorte d'advèrbe, après lequel on met *de* suivi d'un nom ou d'un vèrbe. Plusieurs en particulier *Faute* d'etudier assez les régles & la pratique du stile, écrivent peu intelligiblement. P. BUFFIER.

> Faute *d'argent, on n'est qu'un sot,*
> *Dans ce maudit siécle de Fèr.* SCAR.

> *Et* faute *d'admirer les Grècs & les Romains,*
> *On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.* LA FONT.

Ils trouvèrent tout le monde à table avec des guirlandes sur leurs têtes, faites d'hèrbes séches *Faute* de fleurs. ABL. Il n'a pas achevé ce dessein *Faute* d'argent. Si cet homme est ignorant, ce n'est pas *Faute* de maîtres & de bonnes instructions. Une *Faute*, un manquement de mémoire. Il a pèrdu la partie *Faute* d'un point, d'une carte. Il est mort *Faute* de secours.

On dit en provèrbe, *Faute* d'un point Martin pèrdit son âne.

FAUTE, se dit aussi des manquemens qui arrivent par la fin ou la foiblesse de quelque chose. Ce mur est appuyé, il n'en viendra pas *Faute.* Ce seroit dommage s'il venoit *Faute* de ce Prince.

Faute de quoi, se dit d'une chose dont on a parlé, qu'on a nommée, désignée; par exemple, Il faut bien panser & étriller un cheval, *Faute de quoi* il dépérit; c'est-à-dire, *Faute* de le panser, si on manque à le panser, &c. Et en cette phrâse *Faute* est pris advèrbialement, comme on l'a dit ci-dessus.

On dit aussi, n'en faites *Fautes*, Ne vous en faites pas *Faute*; pour dire, ne l'épargnez pas. J'ai de l'argent à votre sèrvice, ne vous en faites pas *Faute*; c'est-à-dire, n'en manquez pas. Je lui ai donné tout ce que j'avois, je m'en suis fait *Faute*; c'est-à-dire, j'en ai manqué.

> *En bon pays de fine Normandie,*
> *J'ai fait mon cours, dont j'ai de bons témoins,*
> *Là, de promettre, & même sur la vie,*
> *Quand de tenir on n'auroit nulle envie,*
> *On ne fait* faute *en ses petits besoins.*
>
> P. DU CERC.

A FAUTE, Tèrme de Palais advèrbial & comminatoire, qui signifie, En cas qu'on y manque. *A faute* d'accepter les offres dans huitaine, l'option sera referée. *A faute* de donner caution par un dévolutaire, il est débouté de sa demande, de son droit. On donne défaut *à faute* de comparoir, de défendre, de conclure, &c. *A faute* de s'opposer à un decrèt, de veiller à ses hypothéques, on pèrd sa dette. La prescription s'acquiert *à faute* de poursuites. *A faute* de faire la foi & hommage, on peut saisir féodalement un fief.

PAR FAUTE. Autre sorte d'advèrbe. C'est la même chose que *faute*; mais on ne dit guère *par faute* de payer; on dit simplement *faute* de payer. VAUG. REM.

C'est encore une formule de Lettres de cachet & des ordres qu'on donne, Si n'y ferez *faute.* Dans l'assurance que vous n'y ferez *Faute*; pour dire, que vous n'y manquerez pas. On dit aussi, sans *faute*; pour dire, Assurément, précisément, sans manquer.

On dit provèrbialement, que toutes les *fautes* sont pèrsonnelles; pour dire, qu'on ne doit répondre que de son fait. On dit, que les *fautes* sont faites pour le jeu; pour dire, qu'on n'y pardonne rien. On dit, Marquez quinze, c'est une *faute*, par une métaphore tirée du jeu de paume, où on prend quinze à toutes les *fautes.* La tèrre couvre les *fautes* des Médecins; pour dire, qu'on entèrre tous ceux qu'ils tuent, & que les morts ne s'en plaignent point. On dit aussi, que les Pêcheurs, les Chasseurs & les preneurs de taupes, feroient de beaux coups sans les *fautes.* Qui fait la *faute* la boit, cela signifie que celui qui fait une *faute* souffre les peines, les dommages, les pèrtes qui sont attachées à sa *faute*, qui en suivent.

FAUTEAU, s. m. Piéce de bois suspenduë en l'air, & qui étant agitée & poussée avec violence, sèrt à abattre les murailles ou des portes, comme l'on faisoit autrefois avec le belier. *Aries.*

FAUTEUIL, s. m. Chaise à bras avec un dossier. *Sella, cathedra commodior, honoraria.* Un meuble de chambre doit consister en *fauteuils*, chaises & siéges plians. On présente le *fauteuil* aux pèrsonnes de qualité comme le siége le plus honorable. Plusieurs femmes se sont querellées pour le rang, pour le *fauteuil.* Cet incivil s'établit par tout familièrement dans un *fauteuil*, & ne l'abandonne jamais à pèrsonne. LA BR. On disoit autrefois, *faudesteuil* & *faudesteuf*, d'où par contraction on a fait *fauteuil.* Nicod écrit *fauldteuil.* Voyez ces anciens mots ci-dessus en leur place.

Ce mot vient de *faldisterium*, *fatisterium* ou *faldistorium*, qui est une chaise Episcopale ou de l'Officier celebrant, posée à côté de l'Autel. Il est dérivé de l'Allemand *fald*, qui signifie *clos*, *enceinte* & tout lieu fèrmé, à cause que les chaires des Evêques étoient fèrmées de balustres. MENAGE, après le Père Sirmond & SPELMANUS. Du Cange le dérive de l'Allemand *faldan*, qui signifioit un *siége pliant*; que Covarruvias dérive de l'Espagnol *falda*, qui signifie une robbe de femme ayant plusieurs plis. Dans la basse Latinité on l'appelloit *faudestola.*

Voyez

Voyez Nicod & Ménage, & ci-dessus. FAUNE. Dans l'ancienne langue Provinciale on disoit *fadestol*. Voyez Monsieur de Caseneuve.

FAUTEUR, s. m. Celui qui appuye & favorise une mauvaise opinion, un mauvais parti. *Fautor*. S'il n'est Herétique, il est du moins *fauteur* d'Hérétiques. On a condamné ces rebelles, & tous leurs *fauteurs* & adhérans. Si Rufin n'eût été puni, on alloit appeller les Dieux en Justice, comme *fauteurs* & complices de Rufin. BAL. Les *fauteurs* de l'impudicité du Roi étoient comblez de biens. MAUCROIX.

Ce mot de *fauteurs* ne se dit guère qu'en mauvaise part.

FAUTIF, IVE, adj. Sujet à faire des fautes. *Obnoxius culpæ, fallax*. Il se dit des pèrsonnes & des choses. Il n'y a rien de si *fautif* que l'homme.

> *L'homme est* fautif: *nul vivant ne peut dire*
> *N'avoir failli: ès hommes plus parfaits,*
> *Examinant & leurs dits & leurs faits,*
> *Tu trouveras, si tu veux, à redire.* PYBRAC.

La docilité bien reglée est l'unique voie qui reste à l'homme naturellement *fautif*, pour arriver à la pèrfection. Cette horloge est *fautive*. D'ordinaire les pêches sont plus *fautives* que les poires. LA QUINT. *L. I. p.* 306. c'est-à-dire, manquent plus souvent de porter du fruit. Il est un peu bas en ce sens.

FAUTIF, IVE, signifie aussi, qui est plein de fautes; auquel sens il ne se dit que des choses. *Scatens erroribus*. Impression *fautive*. Le table de ce livre est *fautive*.

FAUTIF, ou *fauteux*, ou *flache*, est aussi un tèrme de Charpenterie, qui se dit d'une piéce de bois défectueuse, qui n'est pas à vive arrête, qui a de l'aubier. FELIB.

FAUTRAGE, s. m. Tèrme de coûtume. C'est le droit qu'ont les Seigneurs de mettre des bêtes chevalines & vaches aux prez de leurs sujèts, & même avant que les prez soient fauchez. Voyez Ménage, qui fait venir *fautrage* de *falcutragium*.

FAUTRICE, s. f. *Fautrix*. Celle qui favorise, qui appuye quelque parti. Ce mot, qui est mis au rang des mots nouveaux par Danet, quoiqu'il soit dans Pomey, ne se dit guère qu'en mauvaise part, non plus que *Fauteur*. Nous la declarons *fautrice* d'Hérétiques. MAUCROIX.

FAUVE, adj. m. & f. Couleur qui tire sur le roux. *Fulvus*. Un lion *fauve*. Un livre relié en veau *fauve*, c'est-à-dire, non coloré, tel qu'il vient de chez le Marchand. Les Teinturiers font le *fauve*, la couleur de racine, ou de noisette, avec la racine, l'écorce & les feuilles de noyers, ou coques de noix. On en fait aussi avec de la suye de cheminée. Il ne se tire point de nuance de la couleur *fauve*. Du rouge & du *fauve* se compose la couleur de canelle, couleur de chataigne, couleur de muse & poil d'ours.

FAUVE, se dit particulièrement en tèrme de Venerie. Chasser aux bêtes *fauves*; c'est-à-dire, aux cèrfs, biches, daims, chevreuils, &c. Les bêtes *fauves* ravagent tous les blez d'autour de la forêt.

Ce mot vient du Latin *flavus*, ou de *fulvus*.

FAUVE, est aussi un subst. collectif, dont on se sèrt pour signifier, Bêtes *fauves*. Il n'y a pas beaucoup de *fauves* dans cette forêt. On parle de la sorte à la difference des autres bêtes noires, comme les sangliers ou rousse, comme les renards. Ce mot n'a point de pluriel. Bête *fauve*, c'est cèrf, daim & chevreuil, y compris les fémelles. SALNOVE. Cet Auteur le dit au pluriel comme au singulier, & c'est l'usage. On dit simplement *fauves* pour bêtes *fauves*. Fientes de *fauves*. SALNOVE, où l'on voit *fauves*, & au pluriel, & dit absolument.

FAUVE s. m. Oiseau des Isles Antilles, ainsi appellé à cause de son plumage. Il est gros comme une poule d'eau. Il a le ventre blanc. Les *fauves* sont naturellement si maigres qu'il n'y a que leurs plumes qui les fassent valoir. Ils ont les piéds comme les cannes, & le bèc pointu comme les bécasses. Ce sont les plus stupides de tous les oiseaux des Antilles; car soit qu'il se lassent facilement de volér, ou qu'ils prennent les navires pour les rochers flotans, aussi-tôt qu'ils en apperçoivent quelqu'un, sur tout si la nuit approche, ils viennent incontinent se poser dessus. Et ils sont si étourdis qu'ils se laissent prendre sans peine. LONV. DE POINCY, *Hist. Nat. des Antilles L. I. c. XV. art* 2.

FAUVET, s. m. Mâle de la fauvette. *Mas Curruca*. Ce mot de *fauvet* a été introduit dans la langue Françoise par le Chevalier de la Rivière, & a été fort bien reçu des honnêtes-gens. Le *fauvet* est un petit oiseau éveillé, qui est beau, & qui a le chant doux & charmant. Il a une particulière connoissance pour la pèrsonne qui le gouvèrne. Il vit ordinairement cinq ou six ans. Olina, dans son Traité des Oiseaux, appelle celui-ci, *il masstro de la capinera*, & d'autres le nomment *capinera*.

> *On sçait fort bien que les* fauvets,
> *Sont de très-illustre famille;*
> *Et que celle des roitelets,*
> *Est la dernière en volatille.* CHEV. DE LA RIV.

FAUVETTE, s. f. Petit oiseau de couleur fauve, qui chante agréablement. *Curruca*.

> *Plus vîte qu'une hirondelle,*
> *Je viens avec les beaux jours;*
> *Comme* fauvette *fidelle,*
> *Avant le mois des amours.* M. SCUD.

La *fauvette* de Sappho, c'est-à-dire, de l'incomparable Mad. Scudery, a fait bien du bruit, a exèrcé longtems les beaux esprits. On a fait des vèrs & de galanteries de toutes les façons sur cette *fauvette*.

> *Pourriez-vous supçonner la constante* fauvette,
> *De n'avoir plus de goût pour l'aimable retraite?*
> DE MALEZIEU.

> *Voici quel est mon compliment;*
> *Pour la plus belle des* fauvette;
> *Quand elle revient où vous êtes.*
> *Ah! m'écriai-je avec étonnement,*
> *N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement.*
> Mlle. DESCARTES

On dit que, les béquefigues, & les oiseaux qu'on appelle meuriers en Gascogne, sont des espéces de *fauvettes*.

FAUVETTE A TÊTE NOIRE. *Melancoryphos. Atri-Capillaria, ficedula*. Les Italiens l'appellent *Caponero*, Tête noire. La *Fauvette* à la tête noire est un des plus jolis oiseaux que l'on tienne en cage, son chant est très-agréable, elle est belle & très-divèrtissante à voir; elle fait son nid deux fois l'an, sçavoir vèrs le mois de Mai & à la fin d'Août. Elle le construit dans des arbrisseaux, ou dans des touffes de lièrres, ou de lauriers, selon le pays & la saison; elles le font les unes plûtôt les autres plus tard; elles le composent de racines d'hèrbes très-délicates, ou bien avec de l'écorce de vigne; suivant la commodité des lieux ausquels elles se nichent. Elles font jusques à cinq petits, ou moins; elles parcourent volontiers leur ailler ou buisson, étant toûjours autour pendant le printems. Celles qui sont prises jeunes avec le rèts sont les meilleurs: aussitôt qu'elles sont prises, il leur faut lier le bout des aîles, afin qu'elles ne se tourmente point. Pour le vivre, on leur donnera de la même pâte qu'au Rossignol, avec du cœur, & il les faut élever tout de même. Quand elles sont en volière elles mangent de toutes sortes de graines comme les autres oiseaux, & sont très-friandes de chenevy; elles prendront le chant du boccage, & feront toute sorte de ramage. Celles qui sont prises niaises apprennent tout ce qu'on leur enseigne. On appelle cette *Fauvette* tête noire à cause d'une grande tache noire qu'elle a sur la tête, son dos, sa quauë & les grandes pennes de ses aîles, son noires, le haut en est tout vèrdâtre, son ventre est jaunâtre, & son cul blanchâtre, son bec est noir, & médiocrement recourbé, ses jambes, ses piéds & ses oncles sont noirs.

Pour distinguer le mâle de la *fauvette* d'un autre oiseau appellé des Italiens *occhio cotto*, qui a la tête noire de même, & lui ressemble, il faut sçavoir que la *fauvette* aura le dedans du bec de couleur rouge bien vive, & l'*occhio cotto* aura le dedans du bec de couleur jaûne. Plusieurs pèrsonnes s'y trompent. Elle vit jusqu'à cinq & six ans, quand elle est bien gouvèrnée.

FAUVETTE ROUSSE. *Cannevarola*. Elle chante tout le jour fort agréablement dans les chenevières, & vôle de côté & d'autre par les buissons & les petits arbrisseaux, rhèrchant des vèrs; elle est si semblable en toutes les actions au Rossignol, que si elle n'étoit pas plus petite que lui, & n'étoit pas si roussâtre, il sembleroit que ce seroit le Rossignol; toutes les parties de devant, sçavoir, sa gorge, sa poitrine & son ventre, sont d'un blanc jaunâtre; tout le dessus, sçavoir, sa tête, son col, son dos & ses aîles, sont d'un jaûne brun; son bec est jaunâtre & longuet; sa tête est platte, sa queuë est courte & jaunâtre par le dessous, & par le dessus elle est de couleur de rouille; elle est noiratre proche des côtez des cuisses; ses piéds sont longuets, déliez, & d'un jaûne pale, ainsi que ses doigts qui sont longuets, & prèsque d'egale grandeur; ses ongles sont noirs.

La *Fauvette rousse* est un des plus petit oiseaux, le mâle de cette espéce est plus rougeâtre que la fémelle. Il tire sa nouriture de petits vèrmisseaux. La fémelle fait quantité d'œufs, qui sont cendrez, & marquetez de noir. Elle fait son nid dans les buissons des jardins, ou dans des masures, ou dèrrière des murailles des villes

villes & des villages. Elle le compose avec beaucoup d'artifice de crin de cheval ; à peine a-t-elle plus de chair que la grosseur de l'extrémité du doigt. Le champ de son plumage est tout d'une couleur, comme est la queuë du Rossignol ; on ne la voit point l'hivèr non plus que le Rossignol & la *Fauvette.*

Bellon appelle cette *Fauvette* passereau troglodite, & dit qu'elle fait son nid avec tant d'industrie qu'il est pèrcé à claire voie comme un sas ; tellement que quand les petits vuident leurs excrémens ils passent à travèrs, & de cette façon demeurent toujours propres.

FAUVETTE A TESTE DE CHASTAIN. *Ficedula castaneo vertice.* Celle-ci est tout-à-fait semblable à la precédente, hormis qu'elle a le sommet de la tête de couleur de châtain, ce qui me fait croire que ce pourroit être une jeune *Fauvette*, ou bien une fémelle. Car outre que plusieurs Auteurs rapportent que les fémelles ont la tête rougeâtre, lorsqu'elles sont jeunes, j'en ai vû qui l'avoient aussi de châtain, & elle leur demeure toujours de cette couleur ; ce que je trouve de remarquable ; c'est que quand ces oiseaux couvent, la fémele couve un jour entier, & le mâle le jour suivant ; mais pour donner la mangeaille à leurs petits, ils la donnent l'un & l'autre sans distinction.

On parle d'une *Fauvette* qui avoit le sommet de la tête noir, mais elle avoit une tache blanche fort remarquable au dessus du bèc, à la partie que l'on pourroit appeller le front ; sa poitrine & son ventre étoient blanchâtres, elle avoit le col environné comme d'un collier blanc. Il y avoit pareillement quelque chose de blanc dans les ailes & à la queuë, le reste étoit noir.

Aldrovand fait mention d'un mâle & d'une fémelle qui avoient tout le dessus du corps ; sçavoir, la tête, le dos, les & aîles la queuë d'un brun tirant sur le châtain. La femelle etoit entierement blanchâtre par le devant ; le mâle étoit d'un blanc tirant sur le cendré, & avoit les grandes pennes des aîles noires, avec quelques taches blanches, semées en plusieurs endroits, qui tirent sur le châtain à la femelle, aussi bien que sa queuë, laquelle est noire au mâle, tout au contraire des pièds, qui sont châtains au male, & noires à la fémelle.

L'on pourroit appeller celle-ci *Fauvette* divèrsifiée, parce que tout le champ de son pennage est entièrement composé de blanc & de noir, qui font un mélange tout-à-fait agréable. Pour ce qui est de sa taille & de ses façons de faire, elle est semblable aux autres *Fauvettes.*

On appelle provèrbialement, un dénicheur de *Fauvette*, un homme adroit & d'intrigue, qui fait des decouvèrtes, & sur tout en matière de galanterie.

FAUX, ou FAUSSE. adj. Contraire à la verité. *Falsus.* On écrivoit autrefois *Faals* ou *Faulx.* Voyez Nicod. Une grande partie des citations qu'on trouve dans les Auteurs, sont *fausses.* Un maitre ne doit point croire à tous les *faux* rapports que lui font ses gens. Il y a bien des Nobles à *faux* titre. La pèrte des *fausses* joies nous assure bien mieux la possession des véritables.

Faux aveu, en tèrme de Jurisprudence féodale, se dit de l'aveu que fait un vassal en avouant un autre Seigneur que celui dont il tient fief.

FAUX, se dit aussi de tout ce qui a été alteré, falsifié, contrefait & qui diminuë le prix de quelque chose. Un *faux* poids. *Fausse* mesure, *Faux* or, *Faux* argent. Un œil *faux.* *Fausse* monnoie. *Nummus adulterinus.*

En tèrmes de jeux de cartes *faux* & *fausse* se disent dans les phrâses suivantes. *Fausses* quinte, est une quinte à la quelle il manque un point pour être véritable. *Fausse* impériale, se dit lorsqu'il s'en faut une carte qu'elle ne soit véritable. *Faux* trente, *faux* quarante, *faux* soixante, se dit lorsqu'on n'a que trente-neuf, quarante-neuf, cinquante-neuf de point. *Mutilus, mancus, deficiens.*

En tèrmes de musique un *faux* ton, est un ton different de celui qu'il faut prendre, & lorsqu'on entend quelqu'un qui prend un *faux* ton, on dit cela est *faux*, ah que cela est *faux* !

FAUX, se dit aussi au figuré de l'esprit, des pensées, des vèrtus, & autres choses de cette nature, quand elles ne sont pas telles qu'elles devoient être. Une *fausse* pointe. Une *fausse* éloquence. Une *fausse* galanterie. Une *fausse* raillerie. On dit aussi, qu'une pensée est *fausse*, quand elle n'est pas juste : qu'un argument est *faux*, lorsqu'il conclud mal, ou qu'il péche dans la forme. Dès qu'on sort de la nature, tout devient *faux* dans l'eloquence : la chaleur des mouvemens les plus passionnez, n'est qu'une *fausse* chaleur : l'éclat le plus brillant de ses figures, n'est qu'un *faux* éclat. LE P. RA. On rencontre par tout ces esprits *faux*, qui n'ont présque aucun discèrnement de la vérité, qui prennent les choses d'un mauvais biais, qui se laissent emporter par les moindres apparences, & qui sont toujours dans l'excès & dans les extremitez. LOC. Il a suivi de *fausses* lumières, qui n'ont sèrvi qu'à l'égarer. PORT-R. La vérite vient quelquefois incommoder l'orgueil, troubler le *faux* repos qu'il s'efforce de se procurer. NIC. La possession des *faux* biens du monde ne peut procurer aux hommes qu'une *fausse* & trompeuse felicité. ID. La jalousie n'a jamais eu assez de force sur mon esprit pour me donner de *fausses* allarmes. G. G. Une *fausse* modestie n'est guère moins rebutante qu'une sotte vanité. BELL.

FAUX, se dit encore figurément des simples apparences des choses lorsqu'elles sont feintes & contrefaites. *Fausse* devotion. *Faux* dévot, ou hypocrite. La *fausse* humilité ne met plus en crédit Un *faux* zéle, qui est indiscret, trop ardent Ce scelerat a ébloui tout le monde par l'éclat de ses *fausses* vèrtus. On a dit d'un grand menteur, qui étoit né d'une *fausse* couche, qu'il avoit été batisé avec de *faux* sel, qu'il ne logeoit jamais que dans un *faux*-bourg, qu'il passoit toujours par de *fausses* portes, qu'il chèrchoit toujours les *faux*-fuyans, qu'il ne se plaisoit qu'avec des *faussaires* & des *Faux*-sauniers, & qu'il ne chantoit jamais qu'en *faux*-bourdon. Ceux qui ont tant fait de turlupinades sur un menteur, pouvoient en faire bien d'autres, & dire qu'il ne vendoit jamais qu'à *faux* poids & mesure, qu'il n'etoit malade que de *fausses* pleuresies, & qu'il devoit être tué un jour à la guerre à quelque *fausse* attaque, ou en défendant une *fausse* braye.

FAUX, se prend aussi simplement pour un hypocrite, un menteur, un homme fièr sur lequel on ne peut compter, dont les actions ne s'accordent point avec les paroles, dont les apparences sont trompeuses. Je ne veux point avoir d'affaire avec lui ; c'est un homme *faux.* Madame Des-Houlières s'est sèrvi fort élégamment de cette éxpression, en parlant des hypocrites qui se jouent de la Religion.

Ils ont un air pieux répandu sur le front,
Que leurs actions désavouent ;
Ils sont faux *en tout ce qu'ils font.*

On appelle en fait de jugemens & de pensées, Un esprit *faux*, un homme qui pense *faux* sur tout, ou sur plusieurs choses, qui donne souvent dans le *faux.*

FAUX, se dit quelquefois par antiphrâse pour augmenter la vérité de quelque chose ; mais toujours en mauvaise part ; & signifie Fin, ruse, mechant : comme un *faux* pendart, se dit d'un homme qui mérite en effet la corde : une *fausse* lame, une *fausse* piéce, un *faux* mèrle, une *fausse* bête, une *fausse* peste ; un *faux* glouton, un *faux* borgne, *Faux* Normand. SCAR.

Et vous voyant, beau Comte, en maints endroits,
De faux *gloutons faire déconfiture.* VOIT.

FAUX, est aussi quelquefois substantif, & est particulièrement en usage au Palais. Le crime de *faux*, *crimen falsi*, est une supposition frauduleuse pour obscurcir la vérité, & faire paroître les choses autrement qu'elles ne sont. Le crime de *faux* se commet en trois manières ; par paroles, par écritures, ou par actions. Par paroles, quand les témoins déposent contre la vérité. Par écriture, quand on fabrique, ou qu'on altère, ou qu'on antidate un contrat, ou quelque autre piéce. Par fait, quand on vend à *faux* poids, ou à *fausse* mesure, ou qu'on altère la monoie. Le crime de *faux* se prescrit par 20 ans, après lesquels l'accusé ne peut plus être puni, ni poursuivi criminellement. Par le droit Romain on pouvoit instruire le crime de *faux* civilement : mais en France, & sur tout depuis l'Ordonnance de 1670. l'accusation de *faux* se fait dans la même forme que les autres crimes. Instruire & approfondir l'inscription, en bailler des moyens de *faux.* On peut poursuivre la rejection d'une piéce par inscription en *faux*, & criminellement ; c'est pourquoi le demandeur doit consigner une amande de 100 liv. aux Cours souveraines, & 60 liv. aux Jurisdictions inférieures suivant l'art. 5. t. 9 de l'Ordonnance de 1670. Les Juges ont souvent de la peine à discerner le vrai d'avec le *faux.* Le *faux* est revêtu de couleurs si semblables à celle du vrai, que l'on s'y trompe souvent. NIC. *S'inscrire en faux*, en tèrme de Palais, est prétendre qu'un titre, un contrat, une signature, une piéce est *fausse* & supposée. On dit dans la convèrsation, Je m'inscris en *faux* contre cela ; pour dire simplement, Je soutiens que cela n'est pas vrai.

FAUX, se dit aussi substantivement en matière de pensées, d'ouvrages d'esprit, de raisonnemens, de compositions. Que de *faux* dans ce raisonnement ! Il y a bien du *faux* dans cet ouvrage, il est plein de *faux.* Cet Auteur a bien du *faux* dans l'esprit.

Non, mais un esprit d'équité,
A combattre le faux *incessamment m'attache,*
Et fait qu'à tout hazard j'écris ce que m'arrache
La force de la vérité. DES-HOUL.

On dit aussi le *faux* du corps, l'endroit où les côtes manquent,

M.dun,

Medium corporis ab ossium tutelâ imbecille. Il l'a pris par le *faux* du corps. Pasquier croit qu'on a dit ce mot par corruption pour le fort du corps. Voyez ses Rechèrches L. VIII. c. 62. Mais il se trompe, car c'est l'endroit qui est au-dessous des fausses côtes, & où les côtes manquent, c'est la partie du corps la plus désarmée. Ménage soutient qu'on dit à Paris *fors du corps* Il ne blâme pourtant pas *faux* du corps. On ne dit plus *fois* du corps.

Faux, se prend aussi advèrbialement. Raisonner *faux*. Jurer *faux*. Datter *faux*. Penser *faux*.

A Faux, adv. On dit qu'une chose porte *à faux*, *pravo tibicine fulta*, *male suspensa*, *inani nec satis firmo fulcro nitens*, quand elle n'est pas soutenuë par un appui convenable. Cette poutre, cette colonne porte *à faux*, & menace ruine.

On dit figurément, qu'un raisonnement porte *à faux*, *argumentum ficulneum*, quand il n'est pas appuyé sur de bons principes.

On dit aussi accuser *à faux*; *calumniari*, pour dire calomnier.

Faux côté dans un Vaisseau, est le côté qui est plus foible que l'autre.

On dit aussi en tèrme de Manége, Galoper *faux*; pour dire, Galoper sur le mauvais pied, changer de piéd, trainer des hanches, & se désunir.

On dit en tèrme de Chasse, qu'un chien appelle en *faux*, quand il abboye en un lieu ou les pèrdrix ont été, & ne sont plus.

Ce mot entre en plusieurs compositions de mots, où il a divèrses significations, qui aboutissent la plûpart à n'être pas conformes à la vérité, & au vrai naturel état des choses. En voici des exemples.

Faux Accord, *Faux ton*, *Fausse corde*. Dissonance. En ce même sens on dit, Chanter *faux*; pour dire, ne chanter pas juste, & précisément comme il est marqué dans la note.

Fausse-Allarme, est une épouvante qui prend à une armée, à une ville, lorsqu'elle croit qu'on la va attaquer, & cependant il n'en est rien.

On le dit aussi figurément de toutes les autres peurs qu'on a des accidens qui peuvent arriver. Cette femme pensoit accoucher cette nuit; mais ce n'a été qu'une *fausse-allarme*.

On appelle en tèrme de Blâson, *Fausses armes*, celles où les principales régles de l'art ne sont point obsèrvées, ce qui les fait appeller *Armes à enquèrre*, *Erotematicum symbolum*, *tessera postulatitia*: ce qui n'appartient qu'aux Princes, commes celles où on met métal sur métal, ou couleur sur couleur. On pourroit cependant distinguer les *fausses* armes des armes à enquèrre. Car 1°, Toutes les armes à enquèrre ne sont pas *fausses*, & toutes les *fausses* ne sont pas enquèrre; ce qui n'est point Blâson principal, ni vraies armoiries, peut être indifféremment couleur sur couleur, & métal sur métal, ou couleur sur métal, & métal sur couleur, parce qu'on ne s'en met point en peine, & que de telles armoiries ne tirent pas à conséquence: telles sont les espéces d'Armoiries que les particuliers prennent sans l'autorité du Prince. 2°, Le pourpre, du moins en France, est couleur ou métal, c'est-à-dire, couleur quand il est sur métal, & métal quand il est sur couleur. Ainsi pourpre de quelque manière qu'il soit, n'est jamais contre les régles. 3°, Les vraies armoiries ne sont proprement, selon la définition du P. Menestrier, que des marques de vraie noblesse accordées par les Souverains, pour récompense d'une valleur guèrrière, ou d'une vèrtu notable, & continuée de père en fils pour la distinction des familles. Il est cèrtain qu'une des loix du Blâson est de ne point mettre couleur sur couleur, ni métal sur métal; ainsi lorsqu'il se présente un Blâson qui péche contre cette régle, on a droit de dire qu'il est *faux*, ou qu'il est à enquèrre. Il est *faux*, s'il n'a point été fait par les Hérauts, & par des gens ayant autorité, parce qu'on doit présumer que les Hérauts sçavent leur métier, & qu'ils n'auront pas violé cette régle; mais si ce Blâson est constamment fait par les Hérauts, donné par les Souverains, dans une occasion remarquable, à des gens de valeur, dans une famille de distinction, les armes ne sont pas *fausses*, mais elles sont à enquèrre; c'est-à-dire, on doit présumer que cette faute, contre les loix ordinaires du Blâson, a été faite exprès, & qu'on a donnée ces armoiries irrégolières à dessein, & pour obliger les gens de s'enquèrir, de demander pourquoi, & à qu'elle occasion de telles armoiries ont été données: ainsi les armes *fausses* ne valent rien, & sont supposées: les armes à enquèrre sont, pour ainsi dire, meilleures & plus vraies que les autres, parce qu'elles perpétuent plus efficacement le souvenir des belles actions qui en ont été l'occasion.

Fausse attaque, s. f. Est une attaque feinte pour attirer toutes les forces d'un ennemi d'un côté, tandis qu'on l'attaque en effet par un autre endroit.

Faux bois, s. m. Tèrme de Jardinier. Branche d'arbre qui est venuë dans un endroit où elle ne devoit pas venir, & qui d'ordinaire devient beaucoup plus grosse & plus longue que toutes les autres branches de l'arbre, à qui elle volle une partie de leur nourriture. Faites la guèrre aux branches de *faux-bois*, à moins que vous n'ayez dessein de rajeunir l'arbre & d'ôter toutes les vieilles branches pour ne consèrver que la fausse. La Quint. Les mauvaises branches sont celles qui viennent contre l'ordre de la nature; elles ont les yeux plats & fort éloignez, ce qui fait qu'on les nomme branches de *faux-bois*. Pour entendre cet ordre de la nature, il faut sçavoir, 1°, Que les branches ne doivent venir que sur celles qui ont été racourcies à la dèrnière taille; ainsi toutes celles qui viennent en d'autres endroits sont branches de *faux-bois*. 2°, L'ordre naturel des branches est que s'il y en a plus d'une, celle de l'extrémité soit plus grosse & plus longue que celle qui est immediatement au dessous, & celle-ci plus que la troisiéme, &c. Celle qui ne suit pas cet ordre, est branche de *faux-bois*. Voyez *La Quintinie*, *P. I. c. III art. 9.*

Faux-Bond, s. m. *Saltus fallax*, *ineptus*, est un bond que fait une balle dans un jeu de paume, soit par l'inegalité du tèrrain, soit par la manière dont elle est poussée, elle ne se reflechit pas comme elle devroit à angles égaux, & trompe le jugement qu'en avoit fait le joueur.

Faux-Bond, se dit aussi d'une faute qu'un homme fait dans sa condition: mais en ce sens il n'entre que dans le stile simple & comique. Une fille fait *faux-bond* à son honneur. Un ami fait *faux-bond* à son ami, quand il le trompe. Un Marchand fait *faux-bond* à ses créanciers, quand il fait banqueroute.

Faux-Bourdon, s. m. Tèrme de Musique. C'est une musique qu'on appelle autrement, *Simple contrepoint*, quand les differentes parties chantent note contre note de même que le dessus, & n'ont ni syncopes, ni divisions de crochuës, ou doubles crochuës.

Fauxbourg, s. m. La partie d'une ville qui est au delà de ses portes, & de son enceinte, ou les bâtimens qui sont sur les avenuës de la ville. *Suburbium.* On a deja entèrmé plusieurs fois les *faux-bourgs* de Paris dans la ville. Les places de guèrre ne doivent point avoir de *faux-bourgs*.

On disoit autrefois *forsbourg*, comme qui diroit *hors le bourg*, ou hors de la ville, d'où est venu ce mot par corruption. Pasq. On trouve *forsbourg* dans quelques anciens livres. M. de Valois le jeune croyoit que les *faux-bourgs*, ont ete ainsi nommez, non pas parce qu'ils étoient hors du bourg, ou de la ville, mais parce que c'étoit des bourgs bâtis hors de l'enceinte des villes. Men. Julien Tabouet écrit *fauxbourg*, c'est-à-dire, *Fictus*, *vicus & burgus*, au rapport de M. de Casenuve.

Fauxbourg, se dit figurément & bassement de ce qui est proché ou qui environne quelque chose. Ce livre a tant d'eloges & de prefaces, que les *fauxbourgs* sont plus grands que la ville. Il y a longtems qu'il chèrche cette invention, s'il n'y est arrivé, il est du moins aux *fauxbourgs*.

Fausse-branche, s. f. Voyez Faux bois.

Fausse-braye, s. f. Tèrme de Fortification. C'est une seconde muraille, ou rempart, au dessous de la prémière, qui fait le tour de la place, pour defendre le fossé, & qui ne s'eleve que jusqu'au rez de chaussée du côté de la campagne. *Propugnaculum muro prætentum.* C'est un espace qu'on laisse au piéd du rempart, ou de la muraille, on le couvre d'un parapèt. Cet ouvrage est fait pour empêcher l'approche de la contrescarpe qu'il deffend par un feu rasant, & pour empêcher que les ruines des courtines & autres ouvrages ne remplissent le fossé. On l'appelle autrement *Basse enceinte*. Une *fausse-braye* est large ordinairement de trois ou quatre toises. On ne fait plus guère de *fausses-brayes* devant la face des bastions. *Fausse-braye*, en Architecture civile, est une tèrrasse continuë entre le fossé & le piéd d'un chateau pour s'y promener.

Faux-brillant, s. m. C'est une pensée subtile, qui surprend agréablement l'esprit, qui n'a point de solidité.

Le Cap Faux, ou Capo falso, est sur la côte méridionale du pays des Cafres en Afrique. *Promontorium falsum* Le Cap *faux* est à l'orient de celui de Bonne-Esperance; & on le nomme ainsi parce qu'il trompe souvent les Notonniers qui le prennent pour celui de Bonne-Espérance.

Fausse coste, s. f. Est une des cinq côtes inférieures, ainsi appellées parce qu'elles sont plus petites, plus molles & plus courtes que les autres, & qu'elles ne vont pas jusqu'au sternum; ce qui fait qu'elles n'ont qu'une articulation fort lâche. Elles sont attachées postérieurement aux vèrtebres, & en devant elles se tèrminent en des cartilages longs & mous, qui se recourbent en haut, & s'unissent aux côtes supérieures, comme s'ils y étoient collez, excepté la dèrnière, qui étant la plus petite de toutes, n'est point adhérante par devant à aucune autre.

Fausse couche, s. f. Accouchement d'une femme avant tèrme par quelque accident, ou d'un enfant qui n'est pas encore bien formé. *Abortus*, *partus immaturus*.

FAUSSE COUPPE. Tèrme de Menuiserie. Espace d'assemblage qui n'est ni à l'equèrre, ni à onglet. Les *fausses-coupes* se tracent avec la sautrelle.

COUP FAUX, est un coup qui n'a pas rëüssi, qui n'a pas porté. Quand au piquèt le prémier a fait peu de points, on dit qu'il a fait un coup *faux*.

FAUSSE COTE, s. f. Vieux mot, qui se trouve dans quelques Coutumes, il signifie ce qu'on appelle *fosse d'aisance*, *chambre aisée*. *Latrina*.

FAUX DIAMANT, s. m. Diamant contrefait, qui n'a pas les vraies qualitez d'un diamant. On le dit aussi des autres pièrres précieuses.

FAUS-DRAGAN, s. m. Tèrme de Marine.

FAUS & DOUBLE EMPLOY. Tèrme de Finances, est une partie employée deux fois dans un compte sous divèrs noms, ou une fois sous un nom supposé.

FAUSSES ENSEIGNES, Marques supposées. C'est la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en allant lui dire ou faire faire quelque chose de la part d'une autre pèrsonne, à son insçu & sans qu'elle en ait donné charge. Il l'alla trouver, & l'obligea de venir à *fausses enseignes*.

FAUX DONNE A ENTENDRE, C'est la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en lui faisant entendre les choses autrement qu'elles ne sont.

FAUSSE EQUÈRRE. C'est un équèrre dont les deux bras sont mobiles dans une charnière, comme un compas, & qui sèrt à faire des angles aigus ou obtus. La *fausse équèrre* des Menuisiers est de bois: elle a son mouvement par le moyen d'un clou qui joint les deux parties, de sorte qu'elles puissent tourner. La *fausse équèrre* s'appelle aussi *sautrelle* chez les Tailleurs de pièrre.

FAUX ETAY, en tèrme de marine, est un étay qu'on ajoûte au grand étay pour le renforcer, & pour supléer à son défaut. C'est aussi une manœuvre qu'on met le long des grands étays pour placer les voiles d'etay.

FAUSSE FENÈSTRE, est une fenêtre bouchée à qui il n'en reste que la figure par dehors pour garder la symétrie.

FAUFILER, v. act. ou *faufiler* Faire une fausse couture à longs points, & en attendant qu'on en fasse une autre tout à bon. On ne fait que *fauxfiler*, les habits de femmes, afin de les essayer, pour voir si la coupe en est bonne.

On dit figurément que deux pèrsonnes sont *fauxfilées* ensemble; pour dire, qu'elles sont toujours ensemble, & liées d'amitié ou d'intérêt. *Pulchrè ambobus convenit*.

SE FAUXFILER, se mêler, s'insinuer parmi d'autres, dans une foule, une troupe de gens, une compagnie. Je me suis *fauxfilé* parmi eux, & je suis entré comme un d'eux, & à leur faveur, à cette cérémonie. Il se *fauxfila* dans la foule & on le pèrdit de vuë.

Je vous les livre tous ici;
Leurs femmes, & le diable aussi,
Qui s'est fauxfilé *dans la bande.*
NOUVEAU. CHOIX DE VÈRS.

Ces rimeurs faufilez *l'un l'autre se chatouillent.*

FAUSSE FLEUR. C'est une fleur qui ne tient à aucun embrion, comme sont les fleurs des melons & des concombres qui ne sont pas nouées. Ou bien c'est une fleur qui n'est point fleur d'un fruit, comme la fleur du mûrier, la fleur du noyer, &c.

FAUX-FOURREAU de pistolet, d'épée. Ce sont des couvèrtures de cuir, ou de laine, qu'on met pour consèrver des pistolets, des épées, &c.

FAUX-FRAIS, sont de menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe, ou qu'on n'allouë point dans les comptes.

FAUX-FRÈRE. Qui trahit quelqu'un de sa compagnie, de sa société, qui jouë à la *fausse* compagnie, qui abandonne ceux de son parti.

FAUX-FUYANT, en tèrmes de chasse, c'est, selon Salnove, une sente à piéd dans les bois. *Semita, divèrticulum*. Mais en général il se dit de tout chemin écarté, ou lieu secret par où on se dérobe pour accourcir son chemin, ou éviter la rencontre de quelqu'un. *Subterfugium, secretus callis*.

Faux-Fuyant, se dit aussi au figuré des adresses, des échapatoires, des ruses, des chicanes, pour se tirer d'une dispute, ou de quelque mauvaise affaire. Il est bon de s'abstenir ordinairement de cèrtaines expressions, pour ne pas donner sujet aux équivoques & aux *faux-fuyans* de l'hérésie. PELIS.

Ah! cèrtes le détour est d'esprit, je l'avouë,
Ce subtil faux-fuyant *mérite qu'on le louë.* MOL.

FAUX GÈRME. Conception imparfaite d'un enfant; matière informe provenant d'une conception défectueuse.

FAUSSE JOYE, s. f. Est une joie véritable qu'on a de quelque chose à l'occasion d'une nouvelle qui ensuite se trouve *fausse*.

FAUX JOUR, s. m. Lumière, clarte sombre & oblique, qui donne une autre couleur, un autre lustre aux choses, que celui qu'elles ont naturellement.

On dit aussi un *faux jour* à l'égard des tableaux, quand ils ne sont pas placez, ensorte que le jour, ou la lumière naturelle, éclaire le tableau de la même manière qu'il éclaireroit les objets peints, s'ils étoient naturellement à la place du tableau. Un tableau est toujours dans son jour, quand la lumière qui vient, par exemple, de la fenêtre, donne sur le tableau, comme le jour ou la lumière du tableau. On connoît la lumière du tableau par les couleurs vives qui sont sur cèrtains endroits, & les ombres qui sont sur d'autres. Toute autre disposition du tableau est un *faux jour*.

FAUX JOUR, se dit figurément pour fausse raison, fausse apparence de vérité, ou de bonté.

Mélédin de son cœur digère le poison,
Donne à sa cruauté le tour de la raison;
Et met par les faux jours *de ses fausses maximes*
De l'ordre en sa malice & de l'art en ses crimes.
P. LE MOINE.

FAUSSES LANCES. En tèrmes de mèr ce sont des canons de bois fait autour, bronzez, & ressemblans aux canons de fonte vèrte, ou de fèr cercle, qui servent seulement à faire peur.

FAUSSES MANCHES. Ce sont des manches que les femmes mettent par dessus les autres pour avoir les bras plus chaudement. On le dit aussi des manches de toile qui ne sont point attachées à la chemise, & des manches qu'on met par dessus les autres pour les consèrver.

FAUSSE MARCHE, est une marche feinte qu'on fait pour tromper l'ennemi.

FAUXMANTEAU, s. m. Tèrme d'Architecture, est la hotte de la cheminée qui est en dehors, & couvèrte du *manteau*.

FAUX-MARQUÉ, signifie mal marqué, ou marqué contre les regles, contre la coûtume. C'est en particulier un tèrme de Vénerie. On dit qu'un cèrf est *faux-marqué*, lorsqu'il a plus de cors d'un côté que d'autre, comme s'il y en a six d'un côté & sept de l'autre

FAUX-MONNOYEUR Celui qui fait de la fausse monnoye. *Adulterator moneta*. On ne pardonne pas aux *Faux-monnoyeurs*.

FAUSSE MONNOIE, Est celle qui n'est pas au titre porté par l'Ordonnance du Prince, ou qui est faite par autres que par les Officiers commis à cet effèt.

FAUX-PAS, est un pas mal assûré qui fait qu'on tombe, ou qu'on est en danger de tumber On dit aussi au figuré, faire un *faux-pas*, ou une *fausse démarche*; pour dire, Faire quelque chose en une affaire qui la gâte, qui la ruine.

On dit aussi, *Fausse pèrruque*, d'une pèrruque véritable, c'est-à-dire, des cheveux *faux* qui ne tiennent point à la tête. On dit la même chose d'une *fausse* barbe.

FAUSSE PLEURESIE, s. f. C'est une maladie qui vient de quelque sang extravasé ou des vents qui se fourent dans les muscles, qui n'entrent point dans la pleure qui entoure la poitrine, ce qui fait qu'elle n'a pas de dangereuses suites.

FAUX PLI, s. m. est un pli d'une étoffe qui n'est pas où il doit être, & qui en défigure la beauté. On dit aussi au figuré, qu'un jeune homme a pris un *faux pli*; *Se consuetudine devinxit malâ*, lorsqu'il est libèrtin & débauché, qu'il a eu une mauvaise éducation pour les mœurs.

FAUX-PONT. C'est un pont qui est au haut de la montée d'un moulin à vent au devant du moulin.

FAUSSE PORTE, s. f. Première porte d'une ville qui est à l'extrémité des fauxbourgs. La *fausse porte* du fauxbourg de S. Jacques. On appelle aussi *fausse porte*, *posticum*, *caeca fores*, une secrette issuë d'une maison, d'un, chateau, d'une place forte, d'une citadelle, & de quelque lieu que ce soit. On a fait sauver cet homme par une *fausse porte*, tandis que les archers le guèttoient à la grande porte du logis. On appelle aussi *fausse porte*, une double porte faite de drap pour empêcher le vent.

FAUSSE POSITION, est une régle d'Arithmétique qui enseigne par la supposition de deux nombres faux & pris à fantaisie, à trouver le véritable nombre inconnu qu'on chèrchoit. Cette méthode fait la meilleure partie de l'Algébre, ou plûtôt elle en est le fondement, & a donné occasion de la pèrfectionner. Il y a la *fausse position* simple, & la *fausse position* double. Voyez l'Arithmétique pratiquée de Clavius, & des autres bons Arithméticiens

plus Arithméticiens. La voie de la nouvelle Algébre est bien courte.

Faux Prophète, f. m. Celui qui annonce quelques mystères d'une nouvelle Religion sans avoir la mission divine ou contre la volonté de Dieu. Judas & Théodas étoient des *faux Prophètes*, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. Mahomet a été le plus dangereux des *faux Prophètes*. Le Seigneur recommande qu'on se donne garde des *faux prophètes*. On le dit aussi de celui qui devine mal. Je voudrois bien avoir été *faux Prophète*, quand je lui ai prédit que ce malheur lui arriveroit.

Faux Rembuchement. Tèrme de Venerie. C'est lorsqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court sur elle pour se rembucher dans un autre lieu. Salnove.

Faux Sceao, est un sceau contrefait, aussi bien que le *faux seing*.

Faux Sel, est du sel qui n'est point gabellé, qui n'est point entré dans les greniers du Roi, & dont on veut frauder les impôts. On appelle *Faux-saunier*, celui qui vend en cachette ce *faux-sel*; & *Faux-saunage*, le commèrce qui s'en fait. Du Cange dit qu'on les appelle *Falsonarii*.

Faus-Semblant, est une apparence trompeuse d'un homme qui veut paroître vèrtueux ou ami, & qui cependant est méchant & traitre.

On appelle *Teintures fausses*, les mauvaises teintures qui se font avec des drogues défenduës, soit dans le grand, soit dans le petit teint, comme sont les bois de Bresil, rocourt, le safran batard, tournesol, orcanette, limaille de fèr & de cuivre, moulée de Taillandiers, vieux rodoul & vieux sumach, qui ont sèrvi à passer les maroquins ou autres cuirs, parce qu'elles falsifient les couleurs, durcissent les laines ou dégradent les étoffes.

Faux Temoin. Celui qui dépose en Justice des choses qu'il dit avoir vûës, quoiqu'elles ne soient pas vraies, qui rend un *faux* témoignage.

Faux Visage, f. m. Visage contrefait, défiguré, soit par un masque ou autrement.

FAUX, f. f. *Falx*. Voyez FAULX, ci-devant.

F A Y.

FAYAL, f. m. & nom propre d'une ville & d'une isle de l'Océan Atlantique. *Fayalis*. C'est une des Açores ou Tèrcères, & la plus grande après Tèrcère & S. Michel, son étenduë n'est pas grande; mais son tèrroir est fèrtile. Il y a un Yolcan. Ses lieux principaux sont Cruz, *Fayal* & la Trinidad. L'isle de *Fayal* est vèrs l'ouest-sud-ouest de celle de S. George. Le commèrce de pastel y est assez bon. Elle fut d'abord découvèrte & habitée par des Flamans, & il y en reste encore des familles, telles que celles qui portent les noms de Bruan, d'Utrecht, &c. Voyez Mandeslo, voyage des Indes L. III. & Linschot c. 97.

FAYANT, f. m. *Fagus*. C'est la même chose que fouteau ou hêtre. Nic. Voyez FAU & HESTRE.

FAYART, f. m. On appelle ainsi le hêtre dans le Lionnois. Voyez HESTRE.

FAYD, f. m. Ville de Syrie en Asie. *Palmyra*, *Hadrianopolis*. C'est l'ancienne Palmyre. Elle est dans le Beglièrbéglic de Tripoli, vèrs les confins de l'Arabie Pètrée, & de la desèrte à quarante lieuës à l'orient de Damas, dont son Evêché étoit autrefois suffragant.

FAYE, f. f. *Esculetum*. Vieux mot, qui signifioit un lieu forestier. *Esculis*, *Fugatal*, *fagis consitum*. Il y a plusieurs lieux en France qui se nomment encore aujourd'hui *Faye*, *belle Faye*, *Faye* la vineuse. *Faye* signifioit aussi simplement une forêt, *silva*, comme on l'apprend d'une Chartre du Cartulaire de Cahors, par laquelle on accorde dans la *Faye* la nourriture de quarante porcs par an.

Il y avoit à Rome sur le mont Esquilin une *Faye*, ou lieu planté de fouteau ou de hêtres, qu'on nommoit *Fagutal*, *Lucus Fagutalis*, dans lequel il y avoit un petit temple de Jupitèr, auquel on donnoit à cause de cela le titre de *Jupiter Fagutalis*, comme qui diroit, Jupitèr de la *Faye*. Il sera mieux en notre langue de retenir le mot Latin, & de dire, on ne sçai quand ni par qui fut bâti le temple de Jupitèr Fagutalis. Pline en parle L. II. c. 5. L. XVI. c. 10. Solin c. 2. & Rosinus. *Antiq. Roman. L. I. c. 9.*

FAYENCE, f. f. Nom propre d'une petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, que les Italiens appellent *Faenza*, nom formé par corruption de son nom Latin *Faventia*. Elle est dans la Romagne, sur la rivière d'Amone, entre Forli & Imola. *Fayence* est renommée pour les beaux lins que produit son tèrritoire, & par la belle vaisselle de tèrre qui s'y fait, & qui en a pris son nom. Maty écrit *Fayence*, c'est une faute, il faut *Fayence* par un *y* Grèc ou encore mieux *Faience*, comme M. Corneille, & ne point faire l'*y* consone dans la prononciation, mais voyelle, & ne le point joindre à l'*a* comme si c'étoit une diphtongue que *faire*, *taire*. On peut aussi dire en François *Faenza*.

FAYANCE ou FAÏANCE, f. f. Espéce de poterie fine faite de tèrre vèrnissée, dont l'invention est venuë de *Fayence*, ville d'Italie auprès de Boulogne. *Fictilia vasa Faventina*. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On fait de fort belles *fayances* à Nevèrs & en Hollande, qu'on appelle de fausses porcelaines, & qu'on a quelquefois de la peine à distinguer des vraies. On a établi en France beaucoup de manufactures de *fayence*. Celle de S. Cloud a fort bien réüssi. On y fait aussi des porcelaines, que bien des gens préfèrent même aux porcelaines de la Chine. La propreté va jusqu'au point de paver des cabinets de *fayance*, de faire des quaisses de *fayance*. Ecrivez *Faience* avec un *trema*.

FAYENCIER, f. m. Ouvrier qui fait de la faience, ou le Marchand qui vend de la faïance & des vaisseaux de vèrre. *Figulinae faventinae artifex*, *propola*.

FAYERHIL. Voyez FAIRE-ILE.

FAYFENA, f. f. Espéce de flibot ou de petite galère Japonoise. *Triremis Japonica*. Les flibots que le Japonois appellent *fayfena* sont ordinairement de 20 rames de chaque côté. La prouë est faite en forme d'éléphant, & ils ont à la poupe un miroir assez grand. Il y a une chambre & un gouvèrnail à la manière des Portugais. Quelques-uns de ces *fayfenas* ont jusqu'à trente rames par banc & davantage, & vont d'une vitesse qui n'est pas croyable, faisant en douze jours le voyage d'Osaca à Nangasa, qui est de deux cens vingt lieuës. *Ambass. de Holl. au Japon L. I. p. 61.*

FAYMIDROIT, f. m. Tèrme de Coutume & de Jurisprudence feodale; Nom de jurisdiction. C'est la basse justice foncière qui appartient aux Seigneurs de fief sur leurs sujets qui leur doivent cens, rentes ou autre devoir. *Jus infimi dominii*. On l'appelle autrement *sémi-droit*.

FAYNE. Tèrme de Coutume. Voyez FAINE.

FAYOL ou FAYOLE, f. f. Espéce de légume, de fève.

FAZE. Voyez PHASE.

F E.

FÉ, f. f. Vieux mot qui signifie *foi*, *fides*. On s'en sèrvoit autrefois dans les juremens. Par la *fé* Dieu. On le dit encore dans quelques Provinces de France où on prononce ma *fé*, pour ma *foi*.

On trouve aussi *fé* pour *fief*. Jouan de Cogles, donne quittance de 20 livres à lui deuës pour un *fé* tenu du Duc (de Bretagne) *hist. de Bret. T. II. p. 458*. En ce sens il est masculin, comme on le voit par cet exemple, en l'autre il est féminin.

FÈ ou FO, f. m. Nom propre d'un Dieu des Chinois Idolâtres. *Fè* ou *Fò*. C'est le prémier des Dieux, & comme le Jupitèr des Chinois. Ils le dépeignent avec un air auguste & plein de majesté, & entouré d'un grand oombre de Dieux & de Deesses, qu'ils prennent pour des Heros des premiers siécles, & qu'ils disent être de race divine & fils des Dieux. Les Dieux inferieurs obeïssent à *Fè*, & exécutent ses ordres. Ils le représentent les mains posées sur sa poitrine & couvèrtes sous son grand manteau, pour exprimer sa force invisible dans toute la nature. Ils lui mettent aussi en tête une couronne enrichie de pièrres prétieuses. *Kyrker China illustrata P. III. c. 2. p. 136, 137.* Il y a dans la Province de Fokien proche de la ville de Tunchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui représente le Dieu *Fò*, mais nud, une couronne en tête, de longs cheveux qui lui pendent sur les épaules, les mains croisées sur la poitrine, assis sur ses piéds mis en croix. Le P. Martinius le rapporte dans son *Atlas Sinicus*. Le P. Kirkèr ne croit point que cela ait été fait de main d'homme, mais que c'est une montagne qui de loio paroît avoir cette figure, comme beaucoup d'autres ailleurs, ausquelles on donne les noms des choses qu'elles semblent représenter. *Kirkèr cit. L. IV. c. 4. p. 172, 173.*

Ce nom *Fè* ou *Fò*, signifie Sauveur en Chinois. *Kirkèr cité p. 136.*

F E A.

FÉATÈRD. Voyez FÉTHARD.

FÉAGE, f. m. Tèrme de Coutumes. C'est l'héritage qui se tient en fief. Ainsi on dit, lieu & *féage* noble, pour *féage* ou noble fief: bailler à *féage* ou *afféager*. *Praedium feudale*. Ce mot de *féage* signifie aussi, *contrat d'inféodation*. *Instrumentum* ou *contractus infeodationis*.

FÉAL, adj. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un tèrme de Chancelerie dont se sèrt le Roi en adressant ses Lettres à ses Officiers. Ce mot signifie celui qui doit foi & obeïssance. *Fidelis*, *fide obligatus*, *feodalis*. Autrefois on a dit aussi *féable*, mais il n'est plus en usage nulle part, pas même dans le stile de la Chancelerie. A

non

nos amez & *feaux* les gens tenans notre Cour de Parlement. Quelquefois des Lettres de cachet portent, Notre amé & *féal*. On l'a dit autrefois des vassaux qui avoient prêté la foi à un Seigneur, & on les appelloit aussi *féaux* ou *loyaux*, comme qui diroit, *gens vivans selon les loix*. Les *féaux* ou vassaux étoient obligez de suivre leur Seigneur à la guèrre. Loy.

Féal, ale, adj. Ce mot s'employe aussi quelquefois dans le burlesque. Mon chèr & *féal* ami. Scar.

FÉATARD, f. m. Bourg de la Lagénie en Irlande. *Featardum.* Il est dans le Comté de Vexford, sur une petite présqu'isle située entre la baye de Bennne & celle de Vexford. *Féatard* a droit d'élire des députez pour le Parlement d'Irlande. Maty.

FEAUMENT, Vieux adv. Fidèlement. *Fideliter.* Lob. *Gloss. & hist. de Bret. T. II. p.* 402.

FÉAUTE ou FEAULTÉ, f. f. *Fides, fidelitas.* Ancien tèrme. Le sérment de *féauté*, est le sérment que le vassal doit à son Seigneur féodal de lui être féal; c'est-à-dire, fidèle: recevoir les *féautez*, c'est recevoir les hommages.

F E B.

FÉBRICITANT, adj. *Febricitans.* Qui a la fiévre ou qui attend un accés de fiévre. Il se dit particulièrement de ceux qui ont des fiévres lentes ou des fiévres intèrmittentes qui laissent au malade quelques bons intèrvales. Les groseilles sont propres aux *Fébricitans*, en les mêlans dans leurs bouillons. Lemery. Le suc de citron rafraichit, desaltère, & convient aux *Fébricitans.* Io.

FÉBRIFUGE, adj. & f. m. Glaser écrit *febrisugue*; mais l'usage est pour *fébrifuge*. Tèrme de médecine qui se dit d'un remède spécifique contre la fiévre & qui la chasse. *Febrifugium.* Le quinquina est le plus sûr de tous les remèdes *fébrifuges*, c'est un souverain *fébrifuge*. La petite centaurée est appellee aussi par les Médecins *fébrifuge*. La petite centaurée (du Chily) m'a paru plus amère que celle de France, par conséquent plus abondante en sel, estimé un excellent *fébrifuge*. Friz. Le Ginseng est encore un excellent *Fébrifuge*.

FEBRILE, adj. Tèrme de Médecine. On n'a trouvé ce mot que pour signifier ce qui cause la fievre, c'est dans l'article VI. du Journal de 1695. p. 139. Cet article est bien écrit, on y lit ces mots, Lorsque l'humeur *Fébrile* n'est pas extrêmement piquante, la fievre cesse au bout de quelques heures, &c. *Febrilis, Febrilem inducens.*

FÉBRUA ou FÉBRUË, f. f. Nom propre d'une fausse Divinité des Romains. *Februa, æ.* C'etoit la Déesse des purifications; & l'on croyoit qu'elle avoit soin en particulier de delivrer les mères de l'arrière-faix après l'enfantement. Soit que cette Déesse fût Junon, soit qu'ils les confondissent, ou qu'ils donnassent le même emploi à deux Divinitez différentes, les Latins donnent souvent à cette Déesse le nom de Junon, ou à Junon le surnom de *Februë*. *Februa*: ou de Februle, *Februla* & *Februlis* ou de *Februale*, *Februalis* ou de Februëe; c'est-à-dire, Purifiée, *Februata*. Voyez Cedrénus *L. I. p.* 168. *Alex. ab Alex. Dier. Gen. L. IV. c.* 11.

FÉBRUA ou FEBRUÈS, f. f. & pl. C'est-à-dire, Purifications, *Februa, orum*, est le nom d'une fête que les Romains célébroient au mois de Fevrier, pour les manes des mort. On y faisoit des sacrifices, & on rendoit les dèrniers devoirs aux ames des défunts, dit Macrobe. *Satur. L. I. c.* 13. & c'est de cette fête que le mois de Février avoit pris son nom. On peut croire que ces sacrifices se faisoient pour rendre les Dieux infèrnaux propices aux morts, comme Pline l'écrit, plûtôt que pour appaiser les morts, comme quelques Modèrnes semblent le dire, & qu'ils s'offroient à ces Dieux; car on donne à Pluton le surnom de *Februus*. Ces fêtes ou sacrifices duroient douze jours. Ovide les décrit *Fast. L. II. v.* 1. & suiv. Voyez encore sur ces fêtes le Lexicon de Fabricius au mot *Februus*.

Ce mot est fort ancien dans la langue Latine, où dès l'origine de Rome on disoit *Februa*, purification, & *Februare*, purifier. Varron nous apprend, *De ling. lat. L. V.* qu'il venoit des Sabins. Vossius & plusieurs autres croyent qu'il s'étoit formé de *Ferveo*, je suis chaud, par le changement de l'*v* en *b* & la transposition de cette lettre; *Ferveo*, *Ferbeo*, d'où *Ferbuum* & ensuite *Februum*; & que l'on s'est sérvi de ce mot pour signifier purification, parce que les purifications se faisoient par le feu ou avec l'eau chaude. Rien n'est plus vraisemblable; mais on peut remonter encore plus haut; & ces mots pourroient bien descendre de פור, *phur* ou *phavar*, qui en Syriaque & en Arabe signifient la même chose que *Ferbuit*, *efferbuit*; & peut-être a-t-il eu dans ces langues le sens de purifier; car ce verbe *phavar* signifie en Arabe préparer un cèrtain mets particulier à une femme en couche, & peut être que du sens de *purifier*, les Arabes en ont tiré celui-ci, parce que ce mets aide les femmes à se delivrer de l'arrière-faix, & des autres impuretez qui peuvent rester dans la matrice après l'enfantement; de même que les Romains ont donné le nom de *Februa* à la Divinité, qui selon leur opinion délivroit les femmes de ces mêmes impuretez. Ovide, *Fast. L. II. v.* 4. dit qu'anciennement *Februa* signifioit de la laine, & que ce nom fut donné aux purifications, parce qu'on s'y sérvoit de laine.

FÉBRUUS, f. m. Nom propre & surnom d'un faux Dieu. *Februus.* C'étoit le Dieu des Purifications. *Februus, Deus qui purificationum potens creditur*, dit Macrobe. *Saturn. L. I. c.* 13. Mais étoit-ce la même divinité que Fébrua, que les uns faisoient Dieu, & les autres Déesse, ou tantôt d'un sexe & tantôt de l'autre? ou bien étoient-ce deux Divinitez différentes pour le même emploi? C'est ce qu'il est difficile de décider. La prémière opinion paroît assez vraisemblable, parceque cela étoit ordinaire. Quoiqu'il en soit, on donnoit aussi à Pluton le surnom de *Februus*, ou parce qu'il avoit aussi intendance sur les Purifications; ou parce que le Dieu *Fébruus* étoit Pluton; ou parce que les Fébrua ou sacrifices dont nous avons parlé, s'offroient à Pluton. Sèrvius reconnoit aussi un Dieu *Fébruus*, qu'il dit être Dis ou Pluton, auquel on offroit des sacrifices au mois de Février. C'est sur le 93e vèrs du I. Liv. des Géorgiques.

Cédrénus dit, d'après Anisius, que *Fébruus* en langue Etrurienne signifie, qui est dans les enfèrs; que dans ce mois on faisoit une fête pour les morts. Que La… on croit que le mois de Février est ainsi nommé du nom *Fébruus*, qui en langage Romain signifioit douleur.

FÉBVE. FÉBVRIER. Voyez FÉVE. FÉVRIER.

F E C.

FÉCALE, adj. Ce mot ne se dit jamais qu'en y joignant celui de *matiere*, & ne se dit guère que par les Medecins & les Apothicaires, pour signifier les gros excrémens de l'homme. *Feces, fæcalis materia, stercora.* Il y a des gens si affamez de dons, qu'ils ont obtenu le don de toutes les matières *fécales* de Paris par Lettres Patentes vérifiées & signifiées aux Officiers de Police, sous le nom de Jacques Toulmoy Juré Vuidangeur du Roi.

FÈCES, f. f. pl. Tèrme de Chymie & de Medecine. Ce sont les matières grossières & impures qui se trouvent au fond des compositions de l'une & de l'autre Pharmacie. C'est aussi le marc, la lie, la crasse, les impuretez, le limon, les ordures, l'excrément, les parties étrangères qui restent dans l'alembic après la distillation. *Feces.* Opium chargé de *féces*. Jetter les *féces* qui sont dans l'alembic. On presse les olives plus fortement qu'auparavant & il découle une huile chargée de *féces*, & moins bonne qu'aucune. Lemery.

FÉCIALE ou FÉCIALIEN, f. m. Amyot, qui dans sa traduction de Plutarque dit *Fécialiens*, écrit *Fecsales* & *Fécialiens*, dans sa table.

FÉCIALIEN, f. m. Nom d'un Officier publique chez les anciens Romains. *Fetialis, Fætialis, Fecialis.* Les *Fécialiens* ou Hérauts, étoient chez les Romains des gens sacrez & inviolables, comme de l'ordre de leurs Ecclésiastiques & Prêtres. *Vigenère Annot. sur César. p.* 125. *col.* 1. C'étoient des Hérauts d'armes ou Rois d'armes, lesquels, comme dit Varron, lorsque les Romains avoient quelque différend avec leurs voisins, alloient d'abord redemander la chose que l'on prétendoit avoir été usurpée, ou demander justice du tort qu'on croyoit avoir reçu; si l'on ne satisfaisoit pas le Sénat & le peuple, ils alloient par leur ordre déclarer la guèrre; & de même quand on faisoit la paix, c'étoit eux qui faisoient le traité. Plutarque dans la vie de Numa & Denis d'Halicarnasse L. II. disent que ce fut ce Prince qui les institua. Celui-ci ajoute qu'on les choisissoit des meilleures familles, que leur charge qu'il nomme Sacèrdoce, ne finissoit qu'avec la vie; qu'ils devoient avoir soin que la République ne déclarât point de guèrre injuste; que c'étoit à eux à recevoir les plaintes des peuples qui prétendoient avoir reçu quelque injure des Romains, & qui devoient, si les plaintes étoient justes, se saisir des coupables, & les livrer à ceux qui avoient été lésez; qu'ils connoissoient encore du droit des Ambassadeurs & des Envoyez, qu'ils faisoient les Traitez de Paix & d'alliance, qu'ils avoient soin qu'on les obsérvât, qu'enfin ils les cassoient s'ils n'étoient pas équitables. Varron dit que de son tems ces fonctions des *Fécialiens* étoient abolies, comme celles des Hérauts d'armes le sont chez nous. Plutarque dit néanmoins qu'ils avoient encore quelque autorité de son tems. Ils se couronnoient de vèrveine quand ils alloient déclarer la guèrre, *Virg. Enéide XII. v.* 120. & se couvroient la tête d'un voile, la couronne par dessus. En cet équipage ils s'avançoient sur la frontière, & lançoient un dart ensanglanté sur les tèrres de ceux ausquels ils dénonçoient la guèrre. On trouve dans les anciens Auteurs, sur-tout dans Tite-Live & dans les nouveaux Critiques & Grammairiens, les formules dont on se sèrvoit pour ces sortes de déclarations.

Voyez

Voyez Diodore de Sicile L. VII. c. 2. Amm. Marcellin L. XIX. c. 1. Rosinus *Antiq. Rom. L. III. c. 21.* avec les *Paralipomenes* de Dempster Struvius *Antiq. Rom Synt. c. 12. p. 635.*

Festus tire ce nom de *Ferio*, parce que *ferire, fœdus* signifie, faire un Traité ; desorte qu'il faut, selon lui, qu'on ait dit *Fetiales* pour *Ferales*. D'autres le dérivent de *fœdus*, qui s'écrivoit anciennement *fidus*, ou de *fides*, foi, d'où l'on aura fait *fetialis*, en changeant le *d* en *t*. C'est l'opinion de Varron. D'autres veulent qu'il vienne de *facio*, *feci*, faire, d'où s'est fait *fecialis*, parce qu'ils faisoient la guérre & la paix. Vossius aime mieux le faire descendre de *fatu*, du vèrbe *fari*, parler, ensorte que *Fetiales* soit la même chose qu'*Oratores* ; ce qu'il confirme par l'autorité de Varron, qui dit qu'on les appelloit également *Feciales* & *Oratores* : *De Vitâ populi Rom. L. II.*

FÉCOND, onde, adj. Fértile, abondant. *Fœcundus*, *fertilis*. Il se dit des pérsonnes & des choses. Sara devint *féconde* à cent ans. Ce champ est *fécond* en blé. La tèrre *féconde* nous donne de grosses moissons. Source *féconde* & qui donne de l'eau abondamment. On dit aussi, la chaleur *féconde* du soleil, pour marquer que la chaleur du soleil contribuë extrémement à toutes les productions de la tèrre. On dit aussi par la même raison, des pluies *fécondes*.

Ce mot vient du Latin *fœcundus*, de *fœtus*, de *fero*, selon Ovide, quand il dit :

Forda ferens bos est, fœcundaque dicta ferendo.

Fécond, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Archimede étoit un esprit *fécond* en belles inventions. Les vèrs d'Ovide couloient d'une source *féconde*, *venâ facili*, d'un génie *fécond*. La vie du Roi est une matiére *féconde* en mérveilles. Les esprits les plus *féconds* ne sont pas toujours les plus raisonnables ni les plus fins. Il y a des tems *féconds* en crimes. Un homme de condition de l'Académie Françoise, dit souvent qu'un principe vrai est un principe *fécond* ; c'est-à-dire, d'où il s'ensuit beaucoup de choses, qui découvre, qui fait trouver beaucoup de vérités, d'où l'on tire beaucoup de connoissances.

Je chante cette guérre en cruautez féconde,
Où Pharsale jugea de l'Empire du monde. Brib.

Ne sçait-tu pas que la vèrtu,
Des plaisirs & des biens est la source féconde ? L'Ab. Tètu.

Quoi ! chaque étoile est-elle un Monde,
Ainsi que ce Monde habité ?
Car, qui, Seigneur, a limité
De ton bras la vertu féconde ? De Villiérs.

FÉCONDITÉ, s. f. Abondance, fértilité, qualité d'une chose féconde. *Fœcunditas*, *fertilitas*. C'est une étrange *fécondité* que celle des truyes, des lapins & des insectes. La trop grande *fécondité* de la terre de l'Amerique, empêche que les blez ne mûrissent.

On dit aussi, la *fécondité* d'un esprit, d'un sujét, d'un Peintre, d'un Auteur. Il y a une cèrtaine *fécondité* de paroles & de bagatelles, qui arrête & qui eblouit ceux qui jugent plus par l'impression sensible que par une réfléxion judicieuse. Val. J'admire plus dans un long discours la patience de l'audîteur, que la *fécondité* de l'Orateur. S. Evr. Cette grande *fécondité* dégénère le plus souvent en une abondance vicieuse, & en une profusion de fausses pensées. Bouh. Il y a dans la lune une tache que les Astronomes appellent la mèr de *fécondité*. Voyez la Selenographie de Riccioli.

On dit en Géométrie & dans la plûpart des sciences spéculatives, qu'un principe, une méthode, est une grande *fécondité*, lorsqu'on en tire plusieurs conclusions, plusieurs veritez. Le calcul intégral, & le calcul différentiel, sont d'une grande *fécondité*.

La *Fécondité* a passé pour une Déesse chez les Romains, & Tacite rapporte que la flaterie alla si loin à l'egard de Néron, que l'on érigea un temple à la *Fécondité* de Poppée. Il y a des médailles de Julia Donna, où la *Fécondité* est représentée avec tous ses attributs. C'est une Déesse représentée nuë jusqu'au-dessous de la ceinture, & à demi couchée par tèrre. Elle s'appuye du bras gauche sur un paniér plein d'épies & autres fruits, auprès d'un arbre ou sep de vigne qui l'ombrage ; & de son bras droit elle embrasse un globe, ceint du Zodiaque, illustré & orné de quelques etoiles ; autour duquel sont quatre petits enfans. M. Tristan qui les décrit & les explique, T. II. p. 126. & suiv. dit que cette Déesse appellée *Fécondité*, est la Déesse *Tellus* ; c'est-à-dire, la Tèrre, que l'on appelle avec raison la *Fécondité* même, ou le Génie de la *fécondité*, puisqu'elle la conçoit & enférme dans ses entrailles, & la produit par saisons ; & que Cerés encore & la Tèrre ne sont qu'une même Déité.

FECULA, s. f. Nom propre d'une Déesse du Japon. *Fecula*. L'histoire de *Fécula* rapportée dans l'Ambassade des Hollandois au Japon, P. II. p. 82. semble avoir du rapport à celle d'Éve.

FECULENT, ente, adj. Tèrme de Medecine, qui se dit seulement du sang, & des humeurs qui ont des féces ou de la lie, qui n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir. *Fœculentus*.

FÉCULES, s. f. plur. Tèrme de Pharmacie. *Fecula*. C'est une substance blanche & farineuse descenduë & entassée au fond du suc, ou de la liqueur de plusieurs racines, comme sont celles de brionia, d'aron, d'iris, &c. On desséche cette substance au soleil, après en avoir separé la liqueur par inclination, & on en fait des remédes. *Fécules* est le diminutif de féces.

F E D.

FÉDÉRIC. Voyez FRIDÉRIC.

FÉDÈRZEE, s. m. Petit lac de Suabe en Allemagne. *Federzea*, *Plumarius lacus*. Il est près de la ville de Buchaw, entre Ulm & Constance.

F E E.

FÉE, se trouve dans les anciens livres pour dire la foi, la fidélité. On prétend que c'est de là que vient le mot de fief, & même *fée* a quelquefois signifié *fief*.

FÉE, s. f. *Fœmina fatidica*, *divina*, *fada*, *fatifera*. Tèrme qu'on trouve dans les vieux Romans, qui s'est dit de cèrtaines femmes ayant le secrét de faire des choses surprenantes. Le peuple croyoit qu'elles tenoient cette vèrtu par quelque communication avec des Divinitez imaginaires. C'étoit en effet un nom honnête de Sorciéres, ou Enchanteresses. La *Fee* Alcine. La *Fee* Morgane. Les bonnes gens de Basse-Normandie croyent que le château de Pirou a été bâti par les *Fees*, bien des années avant que les Normands vinssent habiter la Neustrie. Ils disent que ces *Fées* etoient filles d'un grand Seigneur du pays, celebre Magicien, & qu'elles se metamorphosérent en oies sauvages quand les Normands descendirent à Pirou. De Vign. Marv. Les enfans aiment les contes qu'on leur fait des *Fées*. Depuis quelque tems on a renouvellé en France, & on a mis en prose & en vers des histoires de *Fées*, des contes de *Fées* de toutes les façons. Il y en a qui ont fort bien reüssi. Les Auteurs ont voulu par-là faire leur cour à de jeunes Princes & Princesses qui prenoient plaisir à cela. Les contes des *Fées* par Madame la Baronne d'Aunoy. Les *Fées* ne sont pas moins en droit de faire des prodiges, que les Dieux de la fable. Mlle L'Heritier. Les conseils d'une sage *Fee* font naître mille incidens où il y a du mérveilleux. Mlle L'Heritier.

Il n'est pas besoin qu'on vous die,
Ce qu'étoit une Fée en ces bien-heureux tems,
Car je suis sûr que votre Mie,
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans. M. Perrault.

Pourquoi faut-il s'émèrveiller,
Que la raison la mieux sensée,
Lasse souvent de trop veiller,
Par des contes d'Ogre & de Fée,
Ingénieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller ? Id.

Les Arabes débitent beaucoup de contes touchant les *Fées* & les dragons. Saint Jean Damascene en a fait une réfutation. Voyez aussi dans d'Herbelot Biblioth. Orient. ce que les Pérses en disent au mot Peri. Cependant au mot Scherta il distingue les *Fées* des Peri. Parmi les Ouvrages de S. Jean Damascene de la dérniére edition, le P. Le Quien a imprimé cette refutation des contes que les Arabes debitoient de son tems sur les dragons & les *Fées*.

La Philosophie me defend de croire qu'il y ait jamais eu de tels monstres en nature ; mais comme les supèrstitions & folles creances des Anciens n'etoient pas si tetriques & si fâcheuses que les nôtres, ni leur Enfér & furies si terribles & mal aisantes que nos Diables ; aussi au lieu de nos Sorciéres, qui ne font rien que du mal, rien que des saletez & ordures, ils avoient ces belles Déesses, que quelques Auteurs Latins appellent *Albas Dominas*, qui ne faisoient ordinairement que du bien, & des choses belles & honnêtes, telles qu'etoient cette Lamia & la Nymphe Egerie, sur lesquelles on a depuis moulé & patroné la *Fée* Morgue, Alcine Dame du lac Avalon, la Fata Manto, dont parle Arioste, & toutes ces autres *Fées* que les Romans, tant François qu'Anglois feignent se trouver ordinairement à la nativité des jeunes Princes & Cavaliers, pour les instruire de leur bonne ou mauvaise fortune, ou plutôt de leur destinée, comme faisoient anciennement les trois Parques, temoin Hyginus C. 171. & 174. Ce qui montre bien que la fable de nos *Fées* d'aujourd'hui a succédé

cédé à celle des Parques des Anciens ; & qu'elles sont aussi bien les unes que les autres ambassadrices & interprétes des volontez célestes envèrs les hommes. MASCUR, *p.* 54. 55. N'en déplaise à Naudé, les Anciens ne manquoient point de Sorcières aussi mauvaises & aussi impudiques que les nôtres, témoin la Canidie d'Horace *Epod. L. Od. V. & Satir. L. I. Sat.* 10. & Ovide *Heroid. VI. v.* 91. & d'autres encore. Voyez Saumaise sur le *Didius Julianus* de Spartien, c. 7. & sur Solin p. 1088. Les *Fées* n'ont point succédé aux Sorcières, mais aux Nymphes des Anciens ; Lamia, Egérie etoient des Nymphes. Il est pourtant vrai que dans nos Romans les *Fées* sont d'honêtes Sorcières. Si par *Fée* on n'entend qu'un Monstre moitié femme & moitié poisson, l'on a découvèrt qu'il y en a. Voyez HOMME MARIN.

Ménage derive ce mot de *fata*, qui a été fait de *fateor*, qui vient du Grec φατὶς, *fatis*. M. Gaumin dit qu'il vient de *fatuus*, à cause que les prophéties des *Fées* étoient fort fades, ou *fates* ; ou *à fando*. Nicod dit qu'il vient de *fatum*, comme qui diroit *fato submissus*. Et il est cèrtain que fatal & *Fée* sont la même chose dans notre ancien langage. Du Cange dit qu'il peut venir de *Nympha*. On a dit dans la basse Latinité *fadus* & *fada*. Les Espagnols disent encore *hada* une *fée*. *Hada* est manifestement derivée du Latin *fada*. Car les Espagnols mettent souvent dans leur langue une *h* au lieu de l'*f* du Latin. Les Italiens disent *fata*, mettant le *t* au lieu du *d*. Voyez Caseneuve.

FÉE, adj. Chose enchantée par quelque puissance supérieure. *Fatalis, fato destinatus, obstrictus, fatifer*. Des armes *fées* qui ne pouvoient être pèrcées. Les vieux Romans disent que Fèrragut etoit *fée*, que les armes de Mambrun étoient *fées*. Le bruit couroit que le Duc d'Epèrnon etoit *fée*, & qu'il avoit un demon en poche qu'il consultoit. DE VIGN. MARV. On fait un conte du liévre *fée* qui ne pouvoit être pris ; & du chien *fée* qui devoit prendre tous les liévres, qui furent lâchez l'un devant l'autre, & qui courent encore. Il est dans Rabelais. On parle aussi des hommes *fés*. Voyez FAERIE.

Les Poëtes ont appellé quelquefois les Muses, les neuf belles *Fées*, ou les doctes *Fées*. Ils s'en sèrvent aussi dans la signification de Nymphes.

> *Le Dieu des vèrs sourit. C'est aux sçavantes* Fées
> *D'en être seules les Orphées.*
> *Non aux hommes, dit-il, je t'apprends que ton Roi*
> *Fera plus pour son nom, que tes pareils, ni toi.*
> NOUVEAU CHOIX DE VERS.

> *Ce Bèrgèr qui guidoit une charmante* Fée,
> *Descendit aux Enfers sur les traces d'Orphée :*
> *Heureux ! s'il m'apprenoit par quels sçavans accords,*
> *Sa voix se fit entendre aux rivages des morts.* IBIDEM.

FÉEL. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *ami*, *fidel ami*. Un de nos vieux Poëtes a dit :

> *Les Commandemens de la Loy*
> *Quel transmet au peuple Israel*
> *Par Moyse son grand* féel.

FÉER, v. act. *Fata destinare, obstringere*. Vieux mot qui se disoit autrefois en parlant de cèrtains enchantemens qu'on attribuoit aux *Fées*. Il n'a d'usage que dans cette phrâse prise des vieux contes des *Fées* : Je vous *fée & refée*.

FÉERIE, f. f. Art, science des Fees, leur profession, leur état. Cela, Madame, me semble n'avoir pû se faire que par *féerie*, & vous aimer comme je fais, & être content sans vous voir, n'est pas une chose qui puisse arriver naturellement. VOIT. Je crains que ceux qui connoissent vos beaux talens, n'aillent s'imaginer que c'est par art de *féerie* que vous parlez avec tant d'agrément & de justesse. Mlle L'HERITIER. Pour être d'une famille fort sçavante dans l'art de *féerie*, il n'étoit pas pour cela plus habile dans cet art. ID.

On a dit aussi autrefois, & on écrit encore ordinairement *faërie*, & cette écriture approche davantage de l'étymologie de *fatalis*. Voyez FAÉRIE.

FÉEZ. Tèrme de Coûtumes. Charges féodales & foncières, & généralement toutes charges réelles. *Féez* & charges d'héritages. *Feudorum, prædiorum onera*.

F E F.

FÉFÉ, f. m. Espéce de satyre, qui se trouve, dit-on, dans la Chine. *Satyrus*. Le Royaume de Gannan produit un animal nommé *féfé* par les habitans, qui a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu. Il marche legèrement & fort vite, & dévore les hommes tout en riant. *Ambass. des Holl. à la Chine P. II. C. XIV. p.* 97.

F E G.

FÉGADE, f. m. Nom propre d'homme. *Fegadius*, *Phebadius*. On peut présumer que *Fegadius*, qui est nommé le prémièr dans l'inscription des Lettres du Concile, est Saint *Phébade*, ou *Fégade* d'Agen, à qui le respect de son âge, de sa pieté & de sa science, aura acquis un rang entre ses confrères, que la dignité de son Siége ne lui eût pas pû donner. TILLEMONT, *Mem. pour l'hist. Eccl. T. VIII. p.* 554.

F E I.

FEINDRE, v. act. & neut. *Fingere, dissimulare, imitari, mentiri*. *Je feins, tu feins, il feint ; nous feignons, vous feignez, ils feignent. Je feignois. Je feignis. J'ai feint. Je feindrai. Que je feigne. Que je feignisse. Je feindrois.* Il a à l'imperatif *fein* ou *feins*, le dèrnier est le meilleur. VAUG. CORN. Il signifie, Prendre les apparences, contrefaire, faire semblant, dissimuler. Ce fourbe *feint* d'être mon ami pour me tromper avec plus de sûreté. Ce n'est pas sçavoir régner que de ne sçavoir pas *feindre*, disoit le Roi Louis XI. Il est pèrmis de *feindre* galamment auprès des Dames. S. EVR. Le sage qui ne sçait ni *feindre*, ni flatter, demeure dans l'obscurité & dans l'indigence. ID. Celui qui *feint* d'aimer est la dupe de celui qui aime en effèt : outre la contrainte de *feindre*, qui est un rôle peu honnête, il ne goute aucun vrai plaisir. LE CH. DE M.

> *Mais qui peut long-tems* feindre *aux yeux de son Amante ?*
> CER.

> *Si cette mort,* (de J. C.) *pécheur, ne régle tes désirs,*
> *Ou demeure d'accord que tu* feins *de la croire,*
> *Ou pour prouver ta souvenance à tes plaisirs.* L'AB. TETU.

> *Je ne sçai ni tromper, ni* feindre, *ni mentir,*
> *Et quand je le sçaurois, je n'y puis consentir.* DESPR.

> *Les vices n'ont plus de censeurs,*
> *Le monde n'est rempli que de lâches flateurs ;*
> *Sçavoir vivre, c'est sçavoir* feindre,
> *Rousseau, ce n'est plus que chez vous,*
> *Qu'on trouve encore de la franchise.* DES-HOUL.

FEINDRE, signifie aussi, Imaginer, inventer des choses fausses. Il faut *feindre* ingenieusement & vraisemblablement. Le principal point de la Poësie est de sçavoir bien *feindre*, bien inventer un sujèt. C'est un esprit foible qui se *feint* mille chimères. Les Païens ont feint des Dieux à leur fantaisie.

FEINDRE, signifie aussi, Craindre. *Timere, dubitare*. Un brâve homme ne *feint* point d'aller à l'assaut. C'est un homme franc, qui ne feint point de dire ce qu'il pense. Dans ce sens, il est plus souvent du stile familièr. On peut cependant l'employer dans le discours sérieux, je ne *feindrai* point de dire, &c.

FEINDRE, signifie aussi, Boiter. *Claudicare*. Il n'est pas bien guéri de sa blessure, il *feint* encore du piéd droit. Il se dit aussi des chevaux.

FEINT, FEINTE, adj. Déguisé, contrefait, apparent, dissimulé. *Fictus, mentitus*. J'ai été l'objèt infortuné de vos *feintes* tendresses. VIL. Les hommes par leurs artifices & leurs *feintes* passions, sont cause du malheur de celles qui se laissent tromper. M. SCUD. La *feinte* douceur de cette âme hypocrite. MOL.

> *Eprouve avec quel art une rupture* feinte,
> *Sçait ranimer l'ardeur par le tems presqu'éteinte.* VIL.

On appelle *colonne feinte*, en manière de Pèrspective & de Décoration, une colonne qui par la peinture platte, ou de reliéf, sur un chassis cylindrique, imite le marbre, & dont la basse, & le chapiteau sont dorez, ou en couleur de bronze. Change *feint*. *Cambium fictum*. C'est la même chose que change sec. Voyes CHANGE.

FEINTE, f. f. Déguisement, apparence, dissimulation. *Fictio, dissimulatio, simulatio*. Les *feintes* troublent fort la société civile. Sa probité apparente n'est qu'artifices & que *feinte*. Vous ne sçauriez vous déguiser avec tant d'art qu'on ne s'appèrçoive de vos *feintes*. S. EVR. On ne peut concevoir tant d'ardeur dans une même pèrsonne, avec tant de *feinte* & de dissimulation. S. EVR. La *feinte* qui employe des moyens réels & véritables, est difficile à découvrir. LE CH. DE M. La *feinte* en matière de Religion n'est point excusable. G. G. Il n'y a que la *feinte* qui fasse priser la pèrspective.

FEINTE, en tèrme de Musique, est un demi-ton, & la même chose que le *diese*. *Diesis*. Les Facteurs d'orgues appellent aussi *feinte*, les demi-touches qui sont sur les grandes touches d'un clavier d'orgues ou d'épinette, qui marquent en effèt les *feintes*, ou dièses. Lancelot distingue neuf *feintes* dans la Musique.

En

En tèrme d'Imprimerie, on dit que l'ouvrier a fait une *feinte*, lorsqu'il n'a pas touché également les formes.

FEINTE, est aussi une figure de Rhétorique, qui se fait lorsqu'on feint de passer sous silence une chose qu'on ne laisse pas de dire. *Pratermissio.* La *feinte* veut être faite d'une maniere fine & délicate, autrement elle sent le collége.

FEINTE, en tèrme d'escrime, est une fausse attaque, dessein apparent de porter une botte en un endroit pour faire découvrir son ennemi, afin de porter le coup en un autre. *Simulatio.* Attirer son ennemi par des *feintes*. Parer une *feinte*. LIANCOURT. Il y a des *feintes* simples, les autres doubles, tant hautes que basses, & dehors, dessus & dessous; des *feintes* en prime, en tièrce, en quarte; qui se font tantôt par le quart, tantôt par le demi & par le cèrcle entier, en un, deux ou trois tems. La *feinte* simple se fait par un seul mouvement du poignet, sans bouger le piéd, contre celui qui s'attache trop à l'épée, soit en l'abattant pour pousser, soit en l'engageant pour passer. La *feinte* double se fait par un double mouvement du poignet à la pointe de l'épée, ne battant le piéd qu'au second tems, & une autrefois en donnant le coup. La *feinte* de deux tems se fait en battant une fois du piéd, & la huitième du poignet & de l'épée, & encore une autre fois en donnant le coup. La *feinte* en trois tems se fait par un double mouvement du piéd contre ceux qui reculent, & d'un autre en donnant le coup ayant atteint la mesure.

FEINTISE, s. f. Vieux mot qui signifie la même chose que *feinte*, *simulatio*, *fictio*, qui ne se dit guère qu'en cette phrase, Parlons sans *feintise*, sans déguisement; encore est-il bien mieux de dire, Parlons sans feinte.

FEISIN, s. m. Nom propre d'un village qui étoit situé sur le Rhone entre Lyon & Vienne, mais plus près de Lyon. *Fasiana*, ou *Phasiana*, Ville. S. Didier Evêque de Vienne donna *Feisin* à son Eglise, par testament, il y a huit cens ans & plus. Peut-être fut-il ainsi appellé, selon la conjecture d'Hadrien de Valois *Notit. Gall.* p. 192 à cause de la multitude de Faisans qui s'y trouvoient, ou plutôt peut-être, parce que ce fut la Faisanderie de quelque Seigneur du pays.

FEITURE, s. f. Forme, figure d'une chose, la façon dont elle est faite. *Forma, ratio.* Ce mot n'est plus en usage.

> *Et veit-on sans couvèrtures,*
> *Leurs semblances, & leurs* faitures. R. DE LA R.

FEKYÈRKÉRÉS. Voyez KÉRÈS.

F E L.

FELELLE, adj. m. & f. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *felons*, *cruel*, *colere*.

> *Car s'ils sont* fel *& orgueilleux,*
> *Depiteux & mal semilleux.* R. DE LA RÔSE.
>
> *Vilain est* fel *& sans pitié.* ID.

FELBERTAURN, s. m. Nom de Montagnes d'Allemagne. *Filbertaurus.* Elles sont entre la Carinthie & l'Archevêché de Saltzbourg. On croit qu'anciennement elles étoient habitées par les Noriques, que l'on surnommoit Tauriques. *Norici, Taurisci.*

FELDKIRCH, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, *Feldkircha.* Elle est dans le Tirol, aux confins de la Suisse, & à l'Orient de la ville d'Appenzel. MATY. *Feldkirch* est capitale d'un Comté de même nom. ID. *Feldkirch* est situé sur l'Ill, *Illus*, qui peu après se décharge dans le Rhin.

Le Comté de *Feldkirch* est situé en Nebligow au pays des anciens Eshons, dans la vallée qu'on nommoit autrefois Drusienne, où Drusus combattit les Rhetes, sur la fin du pays de Valgow, au nord-ouest de Pludentz & de Sonnenberg. Ce Comté est de la Maison d'Autriche, & uni au Tirol depuis 1375. que Léopold Duc d'Autriche l'acheta pour seize mille florins des Comtes de Montfort. *Corn. Maty.* M. Corneille écrit *Feldkirk*.

FÉLENIE, s. f. Ce mot s'est dit autrefois pour *felonnie*, c'est la même chose.

FÉLER, v. act. Voyez FESLER.

FÉLICITATION, s. f. Compliment de joie qu'on fait à une pèrsonne sur le bonheur qui lui est arrivé. *Gratulatio, applausus.* Furetière dit dans son art Epistolaire, J'ai cru pouvoir faire *felicitation* de mon autorité, depuis que *féliciter* a été autorisé par l'usage. Ce terme est fort commode, & souvent même nécessaire; c'est pourquoi il s'établit tous les jours, mais il est vrai qu'il n'est pas encore tout-à-fait établi; & ainsi il est bon de ne l'employer qu'avec quelque adoucissement.

FÉLICITÉ, s. f. Jouissance des biens qui peuvent satisfaire le corps & l'esprit. *Felicitas, sors, fortuna bona.* Les Anciens en ont fait une Divinité. On ne trouve point de parfaite *félicité* en ce monde. Il n'y a que la *félicité* éternelle dont on se doive mettre en peine. On confond souvent le souverain bien avec la *félicité*. On regarde la possession de ce qu'on aime, comme la suprême *félicité*. Ne manger que des hèrbes, dans la vuë d'acquerir par là une eternelle *félicité*. S. EVR. La *félicité* consiste à être libre. ABL. La *félicité* est dans le goût, & non pas dans les choses, *non in caro nidoro voluptas summa, sed in te ipso est.* HOR. Nous faisons consister nôtre *félicité* dans l'opinion que les autres ont de nous. S. EVR. Quelques-uns ont bravé les horreurs de la mort, pour aller jouïr plutôt des *félicitez* de l'autre vie qu'on leur promettoit. S. EVR. Il n'y a point de *félicité* humaine qui puisse soutenir la vuë de soi même. NIC. Ignorer ses defauts lorsque pèrsonne ne les ignore, c'est ce qui fait la *félicité* des gens du monde. NIC. Il n'y a point de proportion entre la prospérité de cette vie & la *félicité* que promet la Religion; & cependant on fait tout pour l'une, & presque rien pour l'autre. MOR. DE P.

> *O Dieux! comment sortir d'une captivité,*
> *Dont ma propre raison fait sa* felicité? VILL.
>
> *Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guèrre,*
> *Toute vôtre* felicité,
> *Sujette à l'instabilité,*
> *En un moment tombe par tèrre.* CORN.

FÉLICITÉ. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'une Deesse. La *Félicité* publique fut mise parmi les Dieux chez les Romains. Vossius *De Idol. L. VIII. c.* 18 ne la croit pas differente de la Deesse *Salus*, ou Salut public. S. Augustin de la Cité de Dieu L. IV. c. 18. dit que la *Félicité* eut des temples, des autels & des sacrifices convenables. Il ajoute au ch. 23 que son temple fut bâti par L. Licinius Lucullus, qui étoit Consul, selon la remarque de Vivès, l'an 680. de Rome, ou selon d'autres 679. & non pas l'an 666. Pline rapporte L. XXXV. c. 12. qu'il fit marché avec Arcésilaüs d'une Statuë de la *Félicité* pour la somme de soixante mille sestèrces, qui reviennent à 6000 livres de notre monnoye. Dion raconte L. XLIV. que Jules César avoit dessein de bâtir un temple à la *Felicité* dans la place du Palais nommé Curia Hostilia, & qu'après sa mort M. Lépidus l'executa lorsqu'il étoit General de la Cavalerie. Pline écrit L. XXXIV. c. 8. que sous l'Empire de Claude il y eut un temple de la *Félicité* qui fut brulé. *Voss. de Idol. L. VIII. c.* 18. vèrs la fin. Struvius, *Ch. I. p.* 141. *Antiq. Rom. Synt.* Un Sacrificateur de Cerès promettant une *félicité* sans pareille après la mort à ceux qui se laissoient initier dans les mystères de la Deesse *Felicité*, on lui repondit: que ne te laisses-tu donc mourir pour aller jouïr de la felicité que tu promets aux autres.

FÉLICITÉ, chez les Fleuristes, est une tulippe rouge mort, & jaûne, bordé d'un filet rouge. MORIN.

FÉLICITER, v. act. Témoigner à quelqu'un qu'on est bien aise d'une bonne fortune qui lui est nouvellement arrivée. *Gratulari.* Les Princes s'envoyent des Ambassadeurs pour se *féliciter* sur leurs mariages, sur leur avénement à la Couronne. Si le mot *féliciter* n'est pas encore François, il le sera l'année qui vient. M. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous solliciterons sa reception. BAL. En effet on croit que c'est Balzac qui a introduit ce mot, *féliciter*, dans notre langue, où il est presentement tout-à-fait établi. C'étoit pour le *feliciter* de ses victoires, qu'ils vinrent trouver César. ABLANC. Je vous *félicite* de la nouvelle charge qu'on vous a donnée. L'ACADEM.

FÉLICUR. Voyez OÉMICUSA.

FÉLIN, s. m. Poids de sept grains & un cinquiéme de grain, ou demi-obole Françoise. *Semi-obolum Gallicum.* Ce mot est en usage chez les Orfévres & à la Monnoye. Il en faut deux pour faire une maille, deux mailles pour faire un estelin, & vingt estelins pour faire une once. Nicod dit que le *félin* est la quatriéme partie de l'estelin, & contient deux Karas selon le poids de pierrerie; & que selon une autre division, il contient sept grains & un quart de grain.

FELIN, ou VELLIN, s. m. Nom propre de ville & de riviére. *Felinum. Vellinum.* La ville de *Félin* est dans l'Estonie en Livonie, sur la rivère de *Félin*, en Latin *Fela*. *Félin* est situé entre Pèrnaw & Dèrpt.

FÉLIX, s. m. Nom propre d'homme, purement Latin *Felix*. Il signifie *heureux*. Nous le conservons dans notre langue. *S. Felix* De Valois & S. Jean de Matha, instituèrent l'Ordre de la Sainte Trinité.

Il est aussi substantif féminin, & nom propre de femme. La Duchesse de Montmorenci Marie-*Felix* des Ursins, fille de Virginio des Ursins, Duc de Bracciano, après la mort tragique de son mari, se retira dans le Monastère de la Visitation de Moulins, où il fut cotèrré; & 25 ans après elle s'y fit religieuse, & y mourut Superieure

périeure en réputation de Sainteté le cinquiéme Juin 1666. *G. Hélyot, L. IV. p. 322.*

SAINT FELIX, ou *San-Félice*. Nom propre d'un bourg de la Campagne de Rome. *Castrum Sancti Felicis.* Il est dans la Palu-Pontine, sur le Cap de Monte-Circello, au couchant de Tèrracine. *Saint Félix*, ou San-Felice, est bâti sur les ruines d'une ancienne ville des Volsques, nommée *Circei*, *Circeii*, *Circaeum*, *Circeium*. MATY.

FELOGNE, s. f. Plante qu'on appelle autrement éclaire ou chélidoine. Voyez CHELIDOINE.

FÉLON, adj. masc. Vieux mot. Vassal qui ne veut pas reconnoitre son Seigneur, ou qui viole le sérment de fidélité qu'il lui a juré. *In fide capitalis.* Je suis ravi quand je puis faire avec ma plume, ce que les Chevaliers érrans faisoient avec leur épée, venger les torts contre les *félons*. MACE.

Quelques-uns le dérivent de l'Hebreu *nofel* par métathêse, qui signifie *traitre*, qui abandonne son Seigneur. D'autres le dérivent de *fel*, qui est le siege de la bile & de la colére, qui est la source de la cruauté. Skinner le fait venir de l'Allemand *fehlen*, ou de l'Anglo Saxon *falen*: ces deux mots signifient dans ces langues *manquer*, *faire une faute*.

FÉLON, signifioit aussi autrefois, Cruel & inhumain. *Trux, truculentus, saevus, atrox.* Les anciens Romans parlent souvent de Géans *félons*, qui avoient un cœur *félon*. Il vieillit aussi en ce sens. On lit dans un manuscrit qui est en Anglétèrre, qui sont vèrs lui (le Roi Richard) si *félons* & creueux...... ne consentez ne que je pèrde mon pays, ne ma vie par ces *félons* trailtres.

On trouve dans quelques vieux Auteurs *félonesse* au féminin, pour dire *cruelle*; on le trouve aussi joint au mot de *terre*, tèrre *félonnesse*, c'est-à-dire, sterile, comme si une tèrre sterile étoit infidelle à son maitre, & qu'en ne rappottant pas, elle manquât à ce qu'elle lui doit.

FÉLONIE, s. f. Action violente & injurieuse du vassal envèrs son Seigneur. *Scelus clientis capitale, fides in accipiendo beneficio jurejurando praestitae fractio, noxa commissoria. Felonie*, petite trahison, crime au dessous de celui de *lèze-majesté*, ou de *haute trahison*. Le crime de *félonnie* emporte la confiscation du fief sérvant au profit du Seigneur dominant. Il faut que l'injure soit atroce pour empotter la commise. C'est *felonnie* si le vassal attente à la pèrsonne de son Seigneur. Qui a sciemment fait faux adveu commet *félonnie*. INSTIT. COUT.

FELONNIE, se dit aussi du forfait, & de l'injure du Seigneur envèrs son vassal. *Atrox injuria.* En ce cas le Seigneur pèrd son hommage; car ce droit retourne au Souverain du Seigneur qui a commis la *félonnie*. Fidelité & *félonie* sont réciproques entre le Seigneur & le vassal, & comme le fief se confisque par le vassal, ainsi la tenure feodale par le Seigneur. INSTIT. COUT.

Ménage dérive ce mot *felonia*, qui vient de *filo*, ou *fello*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve; & croit qu'il a été fait de *feelen* Allemand, qui signifie, Faillir. Quelques-uns le dérivent du Latin *violantia*. D'autres le font venir du Grèc. Nicod le fait venir de *fel*, mot Latin, signifiant fiel & colère, d'où est venu l'ancien mot François *felle*, qui signifie cruel, dédaigneux, & depit. Nicod écrit aussi *fellon* & *fellonnie*, & remarque que les Italiens disent *fello*, *fellone*, comme nos Anciens ont dit *felle* & *fellon*.

Quelques-uns tirent ce nom du Grèc: il vient, disent-ils, de φηλοῦν, tromper, se mocquer de quelqu'un, & φηλοῦν vient de φηλὸς, qui est le nom d'une espéce de figue, qui trompe en ce qu'elle paroit mûre, lorsqu'elle n'est rien moins que cela.

Félonie a un sens different dans les Loix d'Anglétèrre, c'est le crime qui suit celui de petite trahison, & elle comprend le meurtre, le vol, l'homicide de soi-même, la sodomie, le rapt, l'incendie prémedité d'une maison, & autres crimes semblables. HARRIS.

FELONIE, se dit aussi pour cruauté, férocité. *Atrocitas, saevitia, feritas, ferocia.* L'air d'Afrique m'a inspiré quelque *félonie*. VOIT.

FELOUQUE, subst. f. Quelques-uns disent *falouque*, c'est un petit vaisseau à six rames, qui est sans couvèrture, dont on se sert sur la mèr Mediterranée. *Faselus, actuariolum.* Ce vaisseau peut potter son gouvèrnail de deux côtez, parce que son étrave & son étambord, sont également garnis de panture pour le soutenir, & on le porte de l'arrière à l'avant selon le besoin. C'est le moindre de tous les vaisseaux à rames. Il est de la grandeur d'une chaloupe. On compte ainsi les vaisseaux à rames par rapport à leur grandeur, galeasse, galère, galiote, fuste, brigantin, fregate & *felouque*. Il y a d'autres espéces de vaisseaux à rames, qui se rapportent à ceux-là.

Ce mot de *felouque* vient de l'Arabe *felkon*, *navire*. HUET.

FELSTEIN, s. m. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felsteinum. Felstein* est dans le Palatinat de Lembourg en la Russie rouge, sur une petite rivière à neuf lieuës de Premissie. MATY.

FELSTIR, s. m. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felstira.* Elle est dans la Podolie, en la Russie rouge, sur la rivière de Smotraicz à seize lieuës au dessus de Kaminiekz. ID.

FELTRE, s. m. Tèrme de Guèrre & d'Histoire. *Feltrum.* Le *Feltre* étoit une arme defensive. Rigaut croit que c'étoit une cuirasse faite de laine foulée, qu'on rendoit impenétrable aux armes trenchantes avec du vinaigre, comme dit Pline. Voyez Lipse L. III. de la milice des Romains.

FELTRI, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie. *Feltria.* Cette ville qui a un Evêche suffragant d'Aquilée, est capitale du *Feltrin*. *Feltri* est sur la petite rivière d'Alon, en Latin *Aso*, au piéd des Alpes, à six lieuës au nord de Trevigni.

FELTRIN, s. m. Nom propre d'une petite contrée d'Italie. *Feltrinus ager, tractus, pagus.* Le *Feltrin* fait partie de la Marche Trévisane, & se trouve entre le Trévisan propre, le Bellunois, & le Tridentin. Le *Feltrin* a peu d'étenduë, beaucoup de montagnes, quelques mines de fèr, & aprés Feltrissa capitale de laquelle il prend son nom. Vedana est le lieu le plus considerable qu'on y voye.

FELTRO. Monte *Feltro*. Petit pays de l'Etat de l'Église en Italie. *Mons Feretranus.* Il est dans le Duché d'Urbin aux confins de la Romagne. Il n'y a de considérable que la ville de Saint Leon. MATY. Le Monte *Feltro* est aux environs de la Marecchia, près de l'Appennin, au nord de cette montagne. M. Corneille a dit sur l'autorité de Maty, édition de 1701. que l'Evêque du pays, suffragant d'Urbin, faisoit autrefois sa résidence à Saint Leon; mais que depuis plus d'un siécle il l'a établi à la Penna de Billi. Cependant des cartes fort récentes marquent encore Saint Leon Evêché, & Maty ne dit point dans l'édition de 1712. ce qu'on cite de l'édition de 1701.

FÉLUGA, s. f. Nom propre d'une petite Isle de la mèr méditèrranée. *Feluga*, anciennement *Diabate*, ou *Diabete*, dans Etienne de Bizance, qui dit qu'elle est plus occidentale que la Sardaigne & que Corse. En effet elle est près de la côté occidentale de la prémière, & du cap della Cacca.

F E M.

FÉMEIN, s. f. Vieux mot. Femme. *Mulier, Uxor, Femina.* L'hist. de Bret. T. II. p. 587. rapporte un acte de l'an 1372. où on lit ces mots: Le Roi lui baillant obligation que lez subgetz lui soient obéïssants, & rendront franchement & quittement à lui ou à ses heres de soun corps procréez ou à sa *Fémeın*, lesditz Chastiaux, Fortetesses, &c.

FÉMELLE, s. f. Ce mot ne se dit proprement que des animaux. Il signifie le sexe qui conçoit & qui porte son fruit. *Femina.* L'animal qui engendre en soi s'appelle *Fémelle*, & celui qui engendre en autrui s'appelle le mâle. Quand Dieu créa l'homme, il le créa mâle & *Femelle*. Les pigeons, les perdrix, s'apparient mâle & *Femelle*. La brebis est la *Femelle* du belier, & la vache la *Fémelle* du taureau. La *Fémelle* est ordinairement plus foible que le mâle. La *Fémelle* des oiseaux de proie est plus grande, plus forte, plus hardie & plus adroite que son mâle; mais la *Fémelle* des oiseaux qui ne vivent point de rapine, est plus petite, & moins belle que son mâle. TAROIF. FAUC.

FEMELLE. Ce mot se dit en tèrmes burlesques, d'une fille ou d'une femme. Une gentille *Fémelle*. VOIT. Il aime les *Fémelles*. SCAR. C'est une etrange *Fémelle*. ABL. Une fine *Fémelle*. Une faulle *Femelle*. On s'en sert en ce sens par raillerie, & point autrement.

FEMELLE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philosophie hèrmétique, qui ne signifie autre chose que le mèrcure, lequel avec le souphre donne le mèrcure philosophale. *Mercurius, hydrargyrum.*

FÉMELLE, est aussi quelquefois adjectif de tout genre. Un serin male, un serin *Femelle*. Une pèrdrix mâle, une pèrdrix *Femelle*. Il se dit aussi improprement de quelques plantes & de quelques mineraux. De l'encens male, de l'encens *Femelle*. Le palmier ne porte point, s'il n'y en a un male & une *Fémelle* l'une auprès de l'autre. Il y a de l'antimoine male, & de l'antimoine *Femelle*.

FÉMELLES, en tèrme de Marine, se dit des anneaux qui portent le gouvèrnail: les fèrs qui entrent dedans s'appellant des *mâles*.

On dit provèrbialement, que les effèts sont des mâles, & que les promesses sont des *femelles*; C'est-à-dire, que les promesses sont foibles & peu éfficaces, si elles ne sont suivies des effèts. Le provèrbe est fondé sur ce que dans notre langue *effèt* est de masculin, & *promesse* de feminin.

On dit en Fauconnerie, Mariage d'épèrvier, la *Fémelle* vaut mieux que le mâle.

FÉMELOT, s. m. Tèrme de Marine. C'est un diminutif de *Fémelle*, tèrme de Marine: les *Fémelots* ne sont rien autre chose que de petites *Fémelles*.

FEMERN,

FÉMÈRN, que l'on écrit aussi FÉMEREN, s.m. & nom propre d'une petite Isle de la mèr Baltique. *Famaria, Fimeria, Fimere, Fimbria.* C'est une Isle du Duché d'Holstein, dont elle n'est séparée que par un canal de deux milles. Mary lui donne quatre ou cinq lieuës de long, sur deux de large, mais M. Deshayes dans son voyage de Dannemark, dit qu'elle n'en a qu'une & demie de long, & une de large ; & qu'elle est assez fértile en grains, même en froment : l'Isle de *Fémern* appartient au Duc d'Holstein-Gottorp ; son principal lieu est Borg. On y voit encore les ruines du Chateau de Glabek, bonne citadelle qu'on y avoit autrefois bâtie. Le Roi de Dannemark tient garnison dans l'Isle de *Fémern*, ainsi que dans tous les lieux qui dépendent de l'Evéché de Lubec, comme cette Isle ; il laisse les revenus à l'Evêque. Quelques Geographes ont cru que cette Isle étoit la Burchana de Pline, Isle des Cimbres, que les Romains appelloient *Fabaria*, à cause qu'il y croissoit une espece de légume semblable à des feves. Voyez *Deshayes cité, Audifret Tom. III. Mary, Corn Pline L. IV. c.* 7. D'autres croyent que le nom *Fémern* s'est formé de *Fimbria*, son nom Latin est celui de *Cimbria*, ancien nom qu'elle a porté, & dont ensuite on a fait *Fimbria*, par le changement d'une lettre. Voyez Pontanus dans sa Geographie de Dannemarc.

FÉMERSUND, s. m. Detroit de la mer Baltique. *Fimbria Fretum.* Le *Fémersund* est le Canal qui sépare l'Isle de *Fémern* du Hollstein, & qui n'a que deux milles dans l'endroit le plus étroit.

Ce nom est composé du nom de l'Isle *Fémérn*, & de *Sund* ou *Sunnd*, qui en Danois signifie detroit ; *Fémersund*, Détroit de *Fémern*.

FÉMINAUX, s. pl. m. *Mulieribus dediti, mulierosi.* Vieux mot usité chez nos pères, en forme d'injure, pour ceux qui étoient addonnez aux femmes.

FÉMININ, INE, adj. m. & f. Ce qui appartient à la femme. *Muliebris, femininus.* La crainte est une foiblesse du sexe *féminin*. On ne voyoit aux entèremens des Lacedemoniens ni deuil, ni lamentations *féminines*. ABLANC.

Las ! je crois que les Dieux ardamment courroucez,
Pour punir des humains l'insolence & l'audace,
Firent naître ici bas la féminine race. DESPORTES.

Dans le sens propre on ne se sért plus guère de ce mot. On ne diroit plus si élégamment le sexe *féminin*, des lamentations *féminines*. *Féminin* ne se prend plus guère, que pour ce qui ressemble à la femme, & pour un terme d'art, de grammaire & de vérsification Françoise, comme on le va voir. On disoit autrefois *fémelin*, qui se trouve dans Nicod, &c.

FÉMININ, se dit aussi de ce qui ressemble à la femme. Cet homme a le visage *féminin*. Les chatrez ont la voix *féminine*.

En Grammaire on dit, le genre *féminin*, de plusieurs mots qui ont la tèrminaison *féminine*, qui est l'*e* muet, ou qui signifie des choses d'espéce *féminine*, de sexe *féminin*, comme brebis, chevre, cavalle, barriere, tulippe : ce qui souffre pourtant beaucoup d'exceptions. La regle la plus sûre pour connoître le genre *féminin*, est de voir si on joint à ces mots l'article *la*, qui est la marque du *féminin* genre. Mais c'est cela même qu'on demande quand on veut sçavoir si un mot est de masculin ou de *féminin*. Nous n'avons point en françois de genre neutre, comme il y a en Gréc & en Latin, tout est masculin ou *féminin* en François.

En Poësie on appelle vèrs *féminins*, ceux qui sont terminez par une rime *féminine* ; c'est-à-dire, par des mots qui finissent par un *E* muet & obscur, dont la prononciation est sourde, imparfaite, qui souffre l'elision devant une voyelle : on l'appelle pour cela un vèrs *féminin* Les vers *féminins* ont toujours une syllabe de plus que les vèrs masculins. Dans la rime *féminine* la dèrnière syllabe ne suffit pas pour la rime avec un autre mot. Il faut encore la convenance de la syllabe qui précéde la dèrnière. *Langage* ne rime point avec *transfuge*, quoique la dèrnière syllabe *ge* soit la même. Voyez le traité du Pére Mourgues de la Poësie Françoise.

FÉMINISER, v. act. *Ad femininum genus transferre, adscribere generi feminino.* Térme factice dont on se sèrt en parlant de l'affectation de ceux qui veulent rendre féminins des mots qui originairement sont masculins. M. Furetière prétend que le genie de notre langue est de *féminiser* les mots autant que l'on peut. Je n'ai point remarqué cela, & les exemples qu'il rapporte ne le prouvent point ; *affaire* est en Latin de *féminin*, *res*, ou de neutre, *negotium*. Ainsi il n'y a point d'affectation à faire *affaire* de *féminin*, & ce mot n'a point d'autre genre aujourd'hui. *Navire* n'est point du tout *féminin*, *foudre* est de neutre en Latin, & en François nous le faisons masculin & *féminin*, selon les régles que nous vèrrons au mot de FOUDRE. Pour *comete* & *planéte*, il est vrai que nous les faisons féminins, quoiqu'en Latin & en Gréc ils soient masculins ; la raison est que la terminaison est *féminine* tant en François qu'en Latin, outre que le mot Grèc qui signifie étoile étant masculin, il n'est pas étonnant que les Grècs ayent fait ces mots masculins, parce qu'ils sousentendoient en quelque sorte le mot ἀστήρ, au lieu que le mot d'étoile est *féminin* en François.

Le mot de *féminiser* n'est point un mot de l'usage ordinaire, c'est un terme burlesque qui a bien l'air d'avoir été inventé par M. Menage, lorsqu'il a dit dans sa requête des Dictionnaires ;

Et le délicat Serizay,
Eut chaque mot feminisé ;
Sans respect, ni d'analogie,
Ni d'aucune étymologie

FEMME, subst. f. Prononcez *Fame*. On l'écrivoit autrefois ainsi. Voyez Ménage, qui cite Carondas La fémelle de l'homme. *Femina, mulier.* Creature raisonnable faite de la main de Dieu pour tenir compagnie à l'homme, & pour engendrer des enfans par sa conjonction avec lui ; celle qui conçoit & qui porte les enfans dans son ventre. Dieu tira la *Femme* de la côte d'Adam. S. Augustin appelle les *Femmes*, le sexe dévot, c'est l'opinion du peuple ; mais il y a plus d'apparence que dans cette priére, qu'on attribuë à S. Augustin, & que l'Eglise recite à la Sainte Viérge, on entend par ces mots : *intercede pro devoto femineo sexu*, des femmes consacrées à Dieu, & qui n'étoient pas assez bien designées par les mots de *peuple*, & de *Clergé*, *ora pro populo, interveni pro Clero*. En Orient on n'entre point dans l'appartement des *Femmes*.

Il n'est pas bien honnête, & pour beaucoup de causes,
Qu'une Femme *étudie, & sçache plusieurs choses.*
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfans
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens ;
Et regler sa dépense avec œconomie,
Doit être son étude & sa philosophie.

Une tradition vulgaire des Mahométans, laquelle a grand crédit parmi eux, est que les *Femmes* n'entreront point en Paradis. D'HERB. Les Marcionites pèrmettoient aux *Femmes* de baptiser, dit S Epiphane *hær.* 42. *c.* 4. Les Montanistes admettoient les *Femmes* à la Prêtrise & à l'Episcopat. TILLEM. *S. Epiph. hær.* 49. *c.* 2. Le P. Louis Jacob a fait un Livre intitulé la Bibliothéque des *Femmes*. Carpzovius, Hahnius, Strychius & Georges Melchior Ludolf, ont fait des Traitez de Droit & de Politique sur les *Femmes* de qualité. Menage a donné un Traité des *Femmes* Philosophes C'est un petit Livre très-maigre, & qui se sent fort de la vieillesse de l'Auteur. DE VIGN. MARV. Mademoiselle Schurman, fille sçavante, a fait un petit Traité sur ce problême : *Num Fœminæ Christianæ conveniat studium litterarum ?* Si l'étude convient à une *Femme* Chretienne ? Erasme a traité ce sujet dans une de ses lettres à Budée. Louis Vivès, dans son institution de la *Femme* Chretienne, a fait un Chapitre exprés où il traite la même question. Plusieurs *Femmes* sçavantes ont été d'une mauvaise conduite. C'est que les prémiéres études se faisant dans des livres tachez d'impuretez, il est présque impossible que l'esprit humain ne se sente de cette corruption.

Rien ne pése tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux Dames :
Et je sçai même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

FEMME, se dit quelquefois de tout le sexe féminin, sans distinction de femmes & de filles. La chasteté est la gloire & le partage des *Femmes*. LE MAI. Un homme ne sçait jamais bien vivre, à moins que les *Femmes* ne s'en soient mêlées. LE CH. DE M. La convèrsation avec les *Femmes* doit être un peu flateuse, & avoir je ne sçai quoi de retenu. ID. Je vais entrer dans un âge où je ne serai plus guere *Femme*, & auquel je pourrai faire des amitiez sans qu'on en puisse medire. M. SCUD. La Fortune est *Femme* ; elle se plait à être importunée, pour ne pas dire forcée. S. REAL. C'est principalement auprès des *Femmes* qu'on apprend à être agréable. S. EVR.

Ci gist qui de femme *n'eut rien,*
Que d'avoir donné la lumiere
A quelques enfans gens de bien.

Sçais-tu bien ce que peut une femme *en fureur ?*

Furens quid fœmina possit. Salomon dit que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les *Femmes* pas une. Prudemment il ne faut point declamer contre les *Femmes* avant 60 ans : nous sommes trop éxposez à leur vengeance. Pourquoi faire profession de ne point estimer les *Femmes*, quand on sent qu'on les peut aimer ? CH. D'H. La vraie science d'une *Femme* c'est d'être belle ; l'étude & les livres ne sèrvent qu'à la rendre insuppor-

table. P. Com. En ce sens on dit, Il y avoit trente pèrsonnes, tant hommes que *Femmes*. Il y a cent mille habitans dans cette ville, sans les *Femmes* & les petits enfans. Un Tailleur pour *Femme*, est celui qui habille les *Femmes* : en ce cas les filles y sont comprises. Il y a aussi des Cordonniers pour *Femmes*, &c.

Un Auteur Anonyme, mais Protestant fit sur la fin du XVIe siécle une petite dissèrtation, dans laquelle il pretend prouver que les *Femmes* ne sont pas hommes ; c'est-à-dire, animaux raisonnables. *Dissertatio perjucunda quâ Anonymus probare nititur, Mulieres homines non esse*. Il tâche de prouver aussi ce qui s'ensuit naturellement de son principe, qu'elles ne seront point sauvées, qu'il n'y a point de bonheur étèrnel ni d'autre vie pour elles. Toutes ses prétenduës preuves sont tirées de l'Ecriture, ou fondées sur l'Ecriture. Le but de cet Auteur n'est pas tant après tout de dégrader les *Femmes* à la condition des bêtes, que de montrer le ridicule & le faux du principe & de la methode des Protestans, & principalement, dit il, des Anabatistes, dans les matières dogmatiques, qui est de s'en tenir à l'Ecriture seule, & de l'expliquer chacun à sa manière, sans vouloir reconnoître de Juge de Controvèrses. Ce dessein est sensible, sur tout dans la conclusion de l'ouvrage, que voicy. *Probavi, opinor, invictissimè S S. litterarum testimonio, mulierem non esse hominem, nec eam salvari: Quod si non effeci, ostendi tamen universo mundo, quomodo hujus temporis hæretici, & præsertim Anabaptistæ, sacram soleant explicare scripturam, & quâ utantur methodo ad stabilienda sua execranda dogmata*. Simon Gediceus, Lutherien, refuta très-sérieusement cet Auteur en 1595. sur ce qui regarde les *Femmes* ; mais il ne dit pas un mot qui puisse justifier le principe & la methode des Protestans. Dans la suite le Livre de l'Anonyme fut traduit en Italien, & condamné par l'Inquisition.

Femme, se dit plus particulièrement de celles qui sont ou ont été mariées. *Uxor*. Le mari & la *Femme* sont deux pèrsonnes en une chair. Les *Femmes* en France sont en la tutelle pèrpétuelle de leurs maris. Il n'y a souvent que la prudence & la discretion des maris, qui mettent de la difference entre les *Femmes*. Vill. On n'a point vu d'homme s'entèrrer tout vif après la mort de sa *Femme*. S. Evr. On dit que Caton prêta sa *Femme* à Hortensius Bay. Quelque rude que soit la loi d'Anglètèrre à l'égard des *Femmes*, cependant Edouard Chambèrlayne prétend que la condition des *Femmes* d'Anglètèrre est la plus heureuse du monde, jusques-là, que s'il y avoit un pont sur la mèr, il y a de l'apparence que toutes les *Femmes* de l'Europe iroient se rendre en Anglètèrre, qu'il appelle le Paradis des *Femmes*. Tèrtulien a fait deux Livres des ornemens des *Femmes*. Dans le second il dit, qu'une *Femme* Chretienne ne peut en conscience désirer de plaire par la beauté, qu'elle sçait être naturellement propre à exciter les mauvais desirs ; qu'elle doit non seulement rejetter la parure affectée, mais cacher & obscurcir la beauté naturelle en la negligeant. Fleury. Voyez sur les *Femmes* Indiennes les Lettres Edifiant. & Cur. T. XII. p. 74. & suiv.

Femme, au figuré. On dit d'un homme mol, efféminé, sans force & sans courage, que c'est une *Femme*. *Mulier, mollis*. On le dit principalement par rapport à la foiblesse du sexe. Il faut qu'une *Femme* soit plus que *Femme*, pour entendre louer, sans envie, une beauté naissante. Bell. On a dit des François, qu'ils sont plus qu'homme dans la première ardeur & dans la prospérité ; & moins que *Femmes* dans la disgrace & dans les revèrs. Msz.

On dit, prendre à *femme*, ou prendre *femme* ; pour dire, se marier. *Uxorem ducere*.

> *Prendre* Femme *est étrange chose,*
> *Il faut y penser meurement ;*
> *Sages gens, en qui je me fie,*
> *M'ont dit, que c'est faire prudemment*
> *Que d'y penser toute sa vie.* Mauc r.

On dit aussi, Être addonné aux *Femmes* ; pour dire, Enclin à la débauche ; une *Femme* abandonnée ; pour dire, prostituée.

On appelle *Femme* de chambre, ou absolument *Femme*, une *Femme* ou une fille qui sèrt une Dame à la chambre : c'est elle qui l'habille, la coëffe, lui met ses parures, ses ajustemens ; elle est chargée du menu linge, des habits, des hardes, des pièrreries, des colliers, &c. & généralement de tout ce qui sèrt à la toilette. La Reine, qui vit qu'elle étoit si long tems à revenir à elle, la laissa entre les mains de ses *Femmes*. Mlle l'Heritier. On appelle *Femme* de charge, celle qui a soin du linge de table, du gros linge, de la vaisselle ; elle est chargée de nettoyer les appartemens & de les tenir propres ; elle aide à la *Femme* de chambre à faire le lit & la chambre de sa maitresse ; elle fait aussi dans la maison l'office de Sommelier.

Femme enchaînée, en Astronomie, est la même chose qu'Andromede, qui est la 20e des 21 Constellations septentrionales.

Sage-Femme s. f. Matrone. Celle qui aide les *Femmes* à accoucher. *Obstetrix*. Il faut envoyer quèrir une *Sage Femme*. Ce mot a au plurièl *Sage-femmes*, & non pas *Sages-femmes*. M. Menage disoit au Père Ayrault Jesuite & son parent, qui l'assistoit à la mort, qu'on avoit besoin d'une *Sage-femme* pour entrer au monde, & d'un homme sage pour en sortir.

Ces deux mots de *Sage* & de *Femme*, pris dans le sens qui vient d'être expliqué, n'en sont qu'un en François, & on ne peut les transposer sans en changer tout-à-fait le sens ; car *Femme sage*, signifie une *Femme* dont la conduite est régulière ; mais cette expression de *Femme sage* n'est pas du bel usage. Au reste, jamais le mot de *sage* ne se met devant celui de *Femme* pour signifier une *Femme* dont la conduite est régulière.

Femme, se dit provèrbialement en ces phrâses. C'est un appétit de *Femme* grosse ; pour dire un appétit déréglé. On dit lorsqu'il pleut, & qu'il fait soleil, que le Diable bat sa *Femme*. Tems pommelé, & *Femme* fardée, ne sont pas de longue durée. On dit aussi, qu'un homme fait la *Femme*, lorsqu'il est lâche, oisif & efféminé, qu'il se délicate trop.

Femme blanche, En tèrme de Philosophie Hèrmétique, ces mots signifient le mèrcure. *Mercurius*.

Femme de corps. Tèrme de Coutume. Femme qui est de condition sèrve, en quoi elle diffère de celle qui est sèrve à cause de ses hèritages. *Mulier servilis conditionis, originis*.

Femme franche. Tèrme de Coûtume. *Femme* qui possède un fief, qu'elle a acquis avant son mariage, ou qu'elle a eu par succession hereditaire depuis qu'elle est mariée.

FEMMELETTE. Tèrme de mépris. Femme simple, pauvre d'esprit, de petit sens. *Muliercula*. La moindre *Femmelette* sçait cela. Vous gouvèrnez-vous par les avis d'une *Femmelette*? Il s'employe aussi quelquefois simplement pour marquer le peu de capacité & d'experience d'une femme, sans avoir aucun dessein de la mépriser. Une simple *Femmelette* est quelquefois plus éclairée des lumières du ciel, que les hommes les plus sçavans.

FÉMORALES, s. f. plur. Tèrme de Feuillant & de quelques autres Religieux qui ne portent point ordinairement de linge, & vont nuds pieds. Ils appellent *Fémorales* le haut de chausse qu'ils mettent lorsqu'ils vont en campagne. Il faut preparer mes *Femorales*. Il vient du Latin *femoralia*. M. Fleuri dit *Fémoraux*, en parlant de l'habillement des Moines.

FÉMUR, s. m. Tèrme d'Anatomie. *Femur*. Os de la cuisse, qui s'appelle en Latin *fémur*; ce nom sans aucun changement a été donné en François à l'os de la cuisse. Le *femur* est le plus grand & le plus fort de tous les os du corps de l'homme. Le *femur* a des articulations proportionnées à sa grandeur & à sa grosseur. Il en a de deux sortes par ses deux extrémitez. La première est par celle d'enhaut, & s'appelle enarthrôse : elle se fait par le moyen d'une très-grosse tête, qui est reçuë dans une grande cavité ; la tête est au bout du *femur*, & la cavité est dans la partie latérale des os des iles : cette cavité a un bord cartilagineux pour mieux embrasser cette tête, pour empêcher qu'elle ne sorte de sa place. Il y a de plus un fort ligament qui attache cette tête au fond de la cavité. La seconde connexion du *femur* se fait à son extrémité inferieure par ginglime, ayant deux têtes, qui sont reçuës dans deux cavitez qui sont à la partie superieure & extrême du tibia. Entre ces deux têtes il y a une cavité qui reçoit une éminence du même tibia, & qui fait le ginglime. Dionis.

Le *femur* se divise en trois parties ; la supérieure, la moyenne & l'inferieure. A la superieure il a une tête, un col & une apophyse. La tête est grosse & ronde, elle se forme de l'appendice qui s'insère dans la boëte de la hanche ; la petite fosse qui est dans son milieu est l'endroit d'où sort le ligament qui la lie avec l'os des iles. Elle a la figure d'une tête, & plus grosse que le col qui la soutient, quoiqu'il soit fort gros & fort long. Il se jette en dehors, & il est oblique, parce que la cavité de l'ischion n'étant pas en ligne droite, la tête du *fémur* n'auroit pu y entrer : d'ailleurs le col se portant ainsi en dehors, il écarte les deux os les uns des autres, & fait que tout le reste du corps descendant en ligne droite, le corps est porté commodement & surement. Les deux apophyses qui sont dèrrière le col du *fémur*, sont nommées trocanters. Voyez ce mot. Il y a à la partie intèrne du *fémur* une ligne arguë, qui sèrt à l'insèrtion des muscles.

La partie moyenne du *femur* est ronde, polie, unie dans sa partie antérieure, & inégale dans sa postérieure, où l'on remarque une ligne tout le long de l'os, comme nous l'avons déja dit. Cet os a une grande cavité dans toute sa longueur, qui contient de la moëlle, comme tous les autres. Il est convexe en dehors, & un peu courbe en dedans ; de sorte qu'il sèrt d'arcboutant à nôtre corps pour empêcher qu'il ne tombe & ne se porte trop en devant. Il faut que les Chirurgiens remarquent que dans les fractures qui s'y font, ils ne doivent pas s'efforcer à lui donner une figure droite, puisqu'il ne l'a pas naturellement.

A la partie inférieur du *fémur*, il y a deux apophises, qu'on appelle condiles; elles font le ginglime dont nous avons parlé. Il y a entre ces deux condiles une cavité qui reçoit l'éminence du tibia. L'on trouve aussi à la partie posterieure du *fémur*, une éspace qui donne passage aux vaisseaux qui vont à la jambe. DIONIS.

Fémur, selon Dionis vient de *fero*, je porte, parce que cet os porte tout le poids du corps. On dit au pluriel les *fémurs*, c'est-à-dire, les deux os qui portent le nom de *femurs*, l'un à la cuisse droite, & l'autre à la gauche.

FÉMY, s. m. Nom propre d'un village de Picardie, diocése de Cambray. *Fidemum*. Il est près de la source de la Sambre aux confins du Haynaut, à deux lieuës de Landrecy au sud. MATY. *Fémy* est remarquable par une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. CORN. Il est parlé aussi de la forêt de *Fémy*, *Silva Fidemensis*, ou plutôt *Fidemiensis*. Voyez *Hadr Vales. Not. Gall. p.* 193.

F E N.

FÉNABRÉGUE, s. m. On appelle ainsi dans quelques endroits du Languedoc l'arbre qu'on appelle communement *alisier*.

FENAGE. Voyez FANAGE.

FENAISON, s. f. Le tems où l'on féne ou on fane les foins, & l'action de fener. *Fœnisecium*. L'été est fort sec: voilà un beau tems pour la *fenaison*. J'ai dit ci-dessus qu'il faut dire *faner*, *faneur*, *fanage*, mais que *fenaison* me paroît mieux. Voyez FANAGE.

FENDANT, s. m. Fanfaron, homme qui menace. *Thraso*. Les faux braves font bien les *fendans* quand ils n'ont pèrsonne en tête capable de leur résister. Depuis le plus chetif jusqu'au plus *fendant*. REGN. Ce mot est vieux, bas, & n'a guère d'usage qu'en cette phrase burlesque, Faire le *fendant*.

Les *fendants*, en Anglois Krakéts, C'étoit une troupe d'Avanturiers Anglois de la garnison de Calais en 1524. Ils etoient si detèrminez que rien ne pouvoit leur resister. Ils furent envelopez par le Comte de Danmartin à la tête de 800 chevaux & 1500 hommes de pied. Ils n'etoient que 175 hommes de pied & vingt chevaux. Cette inegalite ne les empêcha pas de se defendre, & de rendre la Victoire douteuse. Ils ne voulurent point de quartiér, & il fallut tout tuer jusqu'aux dèrnier. LARREY.

FENDANT, se dit aussi d'un coup donne du tranchant d'une épée de haut en bas, c'est ce que Vegéce appelle *cæsa*. Il fut blessé dangereusement du *fendant* qu'il reçut dans le combat. L'ACAD.

FENDERIE, s. f. Lieu qui est dans les forges, où l'on fend les gros fers qu'on y a transportés, pour les mettre en barres, en vèrges, ou en autres ouvrages. *Fissura*. Ce mot signifie aussi l'art & l'action de fendre le fèr, & de le séparer en vèrges, après qu'il a été mis en barre. Un Ouvriér qui entend bien la *fenderie*. Mettre du fèr à la *fenderie*.

FENDEUR, s. m. Qui fend. *Scissor*, *fissor*. Un *fendeur* de bois, bucheron. On appelle ironiquement *fendeur* de nazeaux, un faux brave, un fanfaron qui menace.

FENDRE, v. act. & neut. *Je fends. Je fendis. J'ai fendu. Je fendrai. Que je fende*. Couper, diviser en deux ou plusieurs pieces, soit en long, soit en large. *Scindere*, *findere*. *Fendre* avec les coins, avec la hache. Il y a des moulins à plusieurs scies qui *fendent* les poutres pour en faire des ais. Il faut attendre que le feu ait *fendu* cette buche, & nous aurons des tisons. *Fendre* du fèr dans une forge. *Fendre* la tête d'un coup de cimetèrre. *Fendre* un pourpoint, l'ouvrir par le dos & par les manches.

FENDRE, se dit aussi des choses qui s'entr'ouvrent d'elles-mêmes. La trop grande sécheresse fait *fendre* la tèrre. Il a gélé à pièrre *fendre*. Les tèrrasses se *fendent* quand elles ne sont pas assez fortes. *Hiant*, *dehiscunt*. C'est la force du bois qui a fait *fendre* cette poutre.

Se FENDRE, ou s'ouvrir, se dit, des Pêches, des Prunes, &c. quand elles quittent bien le noyau. *Aperire*, *relinquere nucleum*. La pêche se *fend*; la pavie ne se fend point. La prune de pèrdrigon bien mûre ne se *fend* pas bien net; la prune de diaprée, la rochecourbon ne se *fendent* point du tout. Les damas, les prune d'abrico, &c. se *fendent* net. LA QUINT, *T. I p.* 96.

FENDRE, se dit aussi des choses liquides qu'on ne fait que travèrser, & qui se remettent aussi-tôt en même état. *Tranare*, *dividere*, *scindere*, *secare*. Ce navire *fendoit* les mèrs. L'aigle *fend* les airs d'un vol rapide. J'ai *fendu* la presse pour arriver jusqu'à l'autel. C'est en ce sens qu'on demande en méchanique d'où vient la peine que les corps ont à *fendre* le milieu; & en hydrostatique, pourquoi les corps *fendent* plus aisément l'air que l'eau? Pourquoi certaines figures sont plus propres à *fendre* l'eau que d'autres?

FENDRE, se dit aussi, mais figurément, en parlant des douleurs qui se ressentent en plusieurs parties, comme si on les fendoit. La tête me *fend* d'une violente migraine. Le cœur me *fend* de pitie quand je vois ces misérables qui souffrent. Le cœur *fend* de tendresse à un amant auprès de sa Maîtresse. Il est neutre dans toutes ses phrâses.

Qu'en affreux Sèrruriér, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bien-tôt l'ardente soif du gain;
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête. DESP.

On dit provèrbialement, *Fendre* un cheveu en deux; pour dire, Faire des divisions trop subtiles. On dit aussi, qu'un homme a la gueule *fendue* jusqu'aux oreilles; pour dire, qu'il a la bouche trop grande. On dit aussi d'un banqueroutier, ou fugitif, qu'il a *fendu* le vent.

FENDU, UË, part. & adj. *Scissus*. On appelle au triquetrac, Margot la *fendue*, une case vuide au milieu de deux autres remplies.

FÉNEK, ou FENK, s. m. Tèrme de Relation. Dix milliême partie d'un jour. *Decies millesima diei pars*. Les Astronomes du Cathaï & de l'Igur partagent les 24 heures du jour d'un minuit à l'autre en dix mille parties, dont chacune est nommée *fenk*, D'HERBELOT. C'est une de leurs divisions.

FÉNEO, s. m. Nom d'une petite ville & d'un lac de la Zaconie en Moree. *Pheneus*. La ville de *Feneo* est dans l'ancienne Arcadie sur le lac de *Féneo*, à l'endroit d'où la rivière de Ladon en sort. MATY.

FENER Voyez FANER.

FENESIA, s. f. Rivière de l'Anatolie propre dans l'Asie mineure. *Fensia*, & anciennement *Psyllis*. Elle se decharge dans la mèr noire à dix ou douze lieuës du Canal de Constantinople. MATY.

FENESTRAGE, s. m. Tèrme collectif dont on se sèrt pour parler de toutes les fenêtres d'un batiment. *Universa ædium fenestra*. Le *fenêtrage* de la Sainte Chapelle est éxtraordinaire.

FENESTRAGE, se dit aussi de l'ordre, de la disposition pour les jours, pour les fenêtres d'une maison. *Fenestrarum situs*, *positura*. Le *fenêtrage* de ce bâtiment est mal entendu, mal ordonne.

FENESTRAGE, en tèrme de Coutumes, signifie droit de faire ou d'avoir des fenêtres, ce qui s'entend en deux manieres, ou des fenêtres, c'est-à-dire, des ouvertures qu'on fait dans les bois, afin d'y tendre des filèts pour prendre des becasses qui passent le matin & le soir dans ces fenêtres; ou des ouvèrtures, fenêtres ou boutiques qu'on fait sur la ruë pour y exposer des marchandises en vente. Le mot de *fenêtrage* se trouve en ce dernier sens dans les livres des Cens & Coutumes de la ville de Chartres qui est à la Chambre des Comptes.

FÉNESTRANGE, s. m. Bourg de Lorraine, qu'on appelle aussi Vistingen *Fenstinga*, *Vistinga*, *Vistringa*. Il est sur la Sare à sept lieuës de Marsal du cote du levant, & autant des Deuxponts du côte du midi. MATY.

La Seigneurie de *Fenestrange* est un ancien fief de l'Evêché de Metz, qui s'étend le long de la Sâre, entre les Comtez de Savèrden & de Sarbourg, & qui a eu longtems des Seigneurs particuliers. Voyez Audifret, Geogr. T. II.

FENESTRE. s. f. Ouvèrture qui se fait dans les bâtimens pour leur donner du jour. *Fenestra*. Cette maison est bien percée, il y a des fenêtres sur la cour & sur le jardin. *Fenêtre* de vèrre. *Speculare*. *Fenêtre* de fil d'archal. *Fenestra reticulata*. Une *fenêtre* cintrée, est une *fenêtre* en anse de panier, ou en plein cintre. Une *fenêtre* bombée, est une *fenetre* un peu courbe, & qui n'a qu'une portion d'arc. *Fenetre quarrée*, est celle dont la largeur & la hauteur sont egales. *Fenêtre ronde*, est celle dont l'ouvèrture est un cércle parfait. *Fenêtre ovale*, est celle dont la baye est une ellipse ou ovale. *Fenêtre embrasée*, est celle dont les tableaux n'etant pas paralléls, sont en embrasure par dehors. *Fenetre biaise*, est celle dont les tableaux, quoique paralleles, ne sont pas d'equèrre avec le mur de face pour faciliter le jour. *Fenetre rampante*, est celle dont l'appui & la fèrmeture sont en pente par quelque sujettion. *Fenêtre rustique* celle qui a pour chambranle des bossages, ou pièrres de refend. *Fenetre avec ordre*, celle qui outre son chambranle est enrichie de petits pilastres, ou colonnes, avec entablement, selon quelque ordre d'Architecture. *Fenêtre à Balcon*, celle dont l'appui en dehors est terme de balustres. *Fenêtre en tribune*, celle qui sans appui au milieu d'une façade, a un balcon en saillie au devant. *Fenetre en abajour*, celle dont l'appui est à cinq pieds du plancher, à cause d'une sèrvitude, & qui est en glacis par dedans pour donner plus de jour. Les Anciens ouvroient quelquefois leurs *fenêtres* jusqu'en bas, comme les portes; c'est-à-dire, qu'elles étoient sans appui: ce qui se pratique encore souvent.

FENETRE Flamande, est une espéce de *fenêtre* faite de charpenterie en façon de lucarne, issant en forme pentagone de la couvèrture d'une maison, d'une etable, ou d'un grenier, enfaistée de tuile, assise bord à bord de la muraille, sur laquelle l'egout de ladite couvèrture est portée. On voit par tout dans les villages de ces sortes de *fenêtres* Flamandes. NICOD.

On dit des *fenêtres* à meneaux, des *fenêtres* grillées, à jalousie, à paniers, ou filets de fil d'archal, à vèrre dormant. Les *fenêtres* doivent

doivent avoir quatre piéds d'ouvèrture entre les deux tableaux, ou pieds droits.

On le dit aussi des vîtres & volèts qui fèrment ces ouvèrtures. Cette maison est bien délabrée, il n'y a ni portes ni *fenêtres.*

Ce nom vient du Grèc *φαινέστρα*, qui vient du vèrbe *φαίνω*. Les Anciens disoient *fenestra & festra*; en Grèc *φαίστρα*, qui vient de *φαιστρός*, qui signifie *perlucidus*, diaphane, un corps au travèrs duquel la lumiere passe.

On dit figurement, que les yeux sont les *fenêtres* de l'âme.

On appelle *fenêtres*, des endroits voides qu'on laisse dans les écrits pour y mettre ce qu'on n'a pas eu le loisir d'y ecrire. Il y a bien des *fenêtres* dans mes Cayers. Ce mot est ancien en ce sens dans la langue. Voyez FENESTRÉ.

En tèrme d'Anatomie on appelle *fenêtres*, deux troux ou ouvèrtures qui se trouvent dans l'oreille intèrieure, & qui pèrcent l'os des temples. Elles ont toujours une figure régulière, l'une étant ronde, l'autre ovale.

Faire *fenêtre*, se disoit du tems des anciens tournois quand on éxposoit les jours des courses sur les *fenêtres* des maisons les plus proches de la lice, les Écus & les Bannières des principaux tenans ou assaillans. On faisoit *fenêtres* le Lundi pour tournoyer le Mardi. On disoit aussi, *fenêtrer* les Bannières.

On dit provèrbialement d'un importun, que si on le chasse par la porte, il entre par la *fenêtre.* On dit aussi d'un homme indigne qui se fait recevoir dans un corps illustre par brigues & artifices, qu'il y est entré par les *fenêtres.* On dit aussi pour expliquer la necessité qu'il y a de faire une chose, qu'il faut passer par là ou par la *fenêtre.* On dit en se mocquant d'un fanfaron, que si on n'y prend garde il jettera la maison par les *fenêtres.* On dit d'un bon ménager, qu'il ne jettera pas son bien par les *fenêtres.* On dit populairement, il est demain fête, les marmousets sont aux *fenêtres*, quand on voit bien des gens qui regardent par la *fenêtre.* Étude de feu, étude de jeu, etude de *fenêtre*, ne firent jamais un sçavant Prêtre. Voyez ESTUDE.

FAUSSE FENETRE. C'est une *fenêtre* bouchée, à qui il n'en reste que la figure par dehors pour garder la symmètrie. Ce logis est plein de *fausses-fenêtres.* Ceux qui font de fausses antithèses, en forçant les mots, imitent ceux qui font de *fausses-fenêtres* pour la symmètrie. PASC.

FÉNESTRÉ, ÉE, adj. *Fenestratus.* Pèrcé, ouvèrt. NICOD. Ce tèrme est en usage aujourd'hui dans la Chirurgie. On appelle emplâtre *fenestré*, un emplâtre qui est pèrcé au milieu: on s'en sèrt aux fractures avec plaie; cette ouvèrture fait qu'on peut panser la plaie sans lever l'emplâtre qui couvre les parties voisines. Compresse *fenestrée*, est une compresse qui a une ouvèrture dans son milieu: on l'employe aprés l'operation de la bronrotomie, pour laisser à l'air la liberté d'entrer dans la trachée artère & d'en sortir. Bandage *fenestré*, est un bandage qui est pèrcé au milieu.

FENESTRÉ, ÉE, adj. Qui a des fenêtres, c'est-à-dire, des endroits vuides, des papiers où on laissoit des fenêtres, ou des blancs, pour les remplir de ce qu'on voudroit. *Intercisus, intralbicans, intervacans.* L'information faite en 1463. contre Chovin Chancelier du Duc de Bretagne, porte qu'il a bien ôse envoyer des saufconduits en Angleterre contre la forme requise, & qui pis est, les a baillez *fenestrez* pour y mettre tels hommes que les aucuns voudront eslire & adviser, &c.

FÉNÊSTREILE, f. f. *Fenestrella.* NICOD. C'est-à-dire, une petite fenêtre.

FÉNESTREILES, f. m. Nom propre d'un petit bourg de France dans le Dauphiné. *Fenestrella.* Il est situé dans la vallée & sur la riviere de Cluson, environ à six lieuës de Pignerol. MATY. Louis le Grand a fait bâtir une Citadelle à *Fénéstrelles.*

FENICUSA, f. f. Nom propre d'une petite Isle de la mèr de Toscane, qu'on nomme aussi Félicur. *Fœnicusa, Fenicusa, Felicur* dans Fazelle, & *Phœnicodes* dans Ptolomée. *Fenicuse* est une des Isles d'Éole, ou Éoliennes, aujourd'hui Isle de Lipara ou Lipari, située vèrs le midi de la Sicile. *Fenicuse* est abondante en pâturages, & Pline dit qu'elle nourrissoit autrefois les cinq ou six Isles Eoliennes ses voisines. Strabon la place entre Éricuse & Didyme; & Pline semble la mettre entre Éricuse & Lipara. Elle est en effet entre l'une & l'autre, parce que Didyme & Lipari sont fort voisines. Samson, dans sa Carte de la Méditèrranée, écrit *Féniçosa.* Pline L. III. c. 9. Strabon L. VI.

Ce nom pourroit faire croire que cette Isle a été habitée ou possédée par les Phéniciens: car *Fénicuse*, *Φοινίκουσα*, signifie qui phénicize, si l'on peut ainsi parler. Mais Strabon L. VI. p. 276. dit qu'elle fut ainsi nommée des palmiers qui y croissent, & qui s'appellent en Grèc *φοίνιξ.*

FÉNIL, f. m. Galerie, grenier, ou autre lieu où on sèrre les foins.

Ce mot vient du Latin *fœnile*, qui signifie la même chose.

FENIN, f. m. Monnoie d'Allemagne. *Denarius.* Le *Fenin* de Vienne en Autriche vaut un deniér.

FENISON, f. m. Tèrme de Coûtumes. C'est le tems où il est deffendu de mener les bêtes dans les prez, le tems où les prez sont deffensables à l'égard de toutes sortes de bêtes. *Tempus pabulationis interdicta, vetita.* La *fenison* dure toute l'année pour les porcs, parce qu'ils gâtent le fonds en fouillant, mais pour les autres bêtes, elle commence à la Notre Dame de Mars, & dure jusques à ce que les prez soient fauchez, ou que le regain soit coupé & enlevé, durant ce tems-là, on dit que les prez sont en *fenison.*

FÉNIUS, FENIA. Nom propre d'une famille Romaine peu connuë. *Gens Fenia.* Tacite L. XIII. & L. XV. parle d'un *Fenius* Rufus Préfet de l'Annone, & puis du Prétoire sous Néron. Une médaille de Colonie d'Auguste cité par Vaillant dans ses Colonies p. 36. porte C. VALERI. C. FENI II. VIR.

FÉNOMÈNE. Voyez PHÉNOMENE.

FENOUIL, f. m *Fœniculum*, f. n. Plante umbellifere, dont les racines sont vivaces, longues, branchuës, aromatiques. Leurs tiges sont hautes de quatre à cinq piéds, branchuës par intèrvalles, vèrtes, moëlleuses, garnies de feuilles assez larges, d'un vèrd foncé, découpées en une infinite de lanières longues & très-étroites. L'extrémité des branches & des tiges porte des umbelles de fleurs jaunâtres à cinq petites pétales, soutenuës par un fruit composé de deux semences longuettes, étroites, canelées, & arrondies sur leurs dos, & applaties par l'endroit qu'elles se joignent. On vend à Paris les umbelles du *Fenouil* ordinaire, garnis de leurs semences pour celles de l'Apis. Le *Fenouil* doux se distingue du *Fenouil* ordinaire par le goût des semences, qui est acre dans celui-ci, & doux dans celui-là; d'ailleurs les tiges du *Fenouil* doux sont plus hautes, les feuilles plus amples & en plus grand nombre. On mange en Italie les jeunes pousses blanchies de ce *Fenouil.* Les racines du *Fenouil* sont aperitives, les feuilles aussi bien que les semences sont carminatives. On a regarde la semence de *Fenouil* comme le correctif du sené & de la plûpart des purgatifs végétaux: elle a à peu prés les mêmes effèts que l'anis; on l'employe dans les remédes & dans les ragoûts.

Ce mot vient de *fœnum*, ou plutôt de *fœniculum*, qui est le nom Latin de cette plante.

Le *Fenouil* paroit du foin sèc. On peut faire avec de la semence de *Fenouil* une boisson fortifiante; elle se prépare comme le thé, se prend avec du sucre, ou sans sucre.

FENOUIL MARIN, est un autre genre de plante, qu'on appelle autrement *bacille*, en Latin *crithmum.* Voyez BACILLE. *Fenouil* sauvage, *hippomarathrum.*

FENOUILLEDES, f. & nom propre d'une petite contrée de France dans le Languedoc. *Fenoliadensis pagus.* Elle est au pied des monts dans le Diocèse d'Alet, vèrs les frontières de Roussillon. S. Paul de *Fenouilledes* en est le seul lieu un peu remarquable. Hadr. de Valois *Notit. Gall.* p. 339. au mot MINERVÆ CASTRUM, écrit *Fenolhèdes. Fenoliadensis pagus*, & p. 371. *Fenoller, Fenollerensis Archidiaconus.* C'étoit un Archidiacone du Diocèse de Narbonne. Je ne sçai où M. Corneille a trouvé que les Latins appellent cette contrée *Feniculetum.* Apparemment c'est lui qui a forgé ce mot.

FENOUILLET, f. m. Sorte de pomme venuë d'Anjou, ainsi appellée à cause de son goût. *Pomum fœniculatum.* Le *fenouillet* gris est une bonne pomme. Elle sent l'anis, & on l'appelle quelquefois pomme d'anis. Il y a du *fenouillet* blanc, il y en a aussi de jaûne, & de gris roussâtre. Le *fenouillet* se mange durant l'hivor, il est sujet à se faner. Le *fenouillet*, ou pomme d'anis, est d'une couleur qu'on ne sçauroit bien expliquer; il est gris, roussâtre par tout, tirant à la couleur du ventre de biche, ne prennant guére jamais de couleur vive; il ne vient pas fort gros, & paroit un peu longuet. La chair en est très-fine, & l'eau fort sucrée, avec un petit parfum de ces plantes dont il porte le nom. La pomme commence d'être bonne depuis le commencement de Decembre; elle se garde jusqu'en Févriet; c'est une jolie pomme, elle le seroit davantage si elle ne se fannoit pas si aisement qu'elle fait. *La Quint. T. I. p.* 390.

API-FENOUILLET. Espéce de pomme que La Quintinie T. I. p. 369. met parmi les bonnes.

FENOUILETTE, f. f Nom d'une liqueur forte où il entre du fenouil. *Liquor fœniculo conditus.* Pour faire la *fenouillette* on prend une livre de fenouil de Florence, nouveau & vèrd, une once de réglisse, trois pintes de bonne eau de vie, deux pintes de vin blanc; on distile le tout dans l'alembic pour en tirer deux pintes d'essence; puis on mêle une pinte de cette essence avec six pintes de bonne eau de vie, une pinte d'esprit de vin, & une pinte d'eau bouillie, dans laquelle, quand elle est refroidie, on met une pinte de sucre clarifié, & ayant mêlé & brouillé une demi livre d'amandes douces avec cinq ou six pintes d'eau cruë, on passe ce mêlange par la chausse, & sur la fin on y passe aussi

aussi la *fenouillette*. On peut augmenter ou diminuer la dôse des choses qui sont marquées, selon qu'on veut que la *fenouillette* ait plus au moins de force.

Le nom de *fenouillette* vient du mot de *fenouil*, quoi que la *fenouillette* qu'on apporte de l'Isle de Ré sente plus l'anis que le fenouil.

FENTE, s. f. Crevasse, ouvèrture en long, intèrvale qui est entre deux choses mal jointes. *Fissura*. Ces portes ne valent rien, il y a de grandes *fentes*. L'eau s'écoule des montagnes par la *fente* des rochers. On fait une *fente* aux arbres gras pour en tirer la résine.

On dit aussi la *fente* d'une chemise, d'un pourpoint, d'un haut de chausses, en parlant des ouvèrtures qu'on y fait. On dit aussi, Bois de *fente*. *Lignum fissile*. Enter ou greffer en *fente*. *In fissum, in fissuram inserere*.

La *fente* irrégulière du sphénoïde, c'est en Anatomie un trou qui est à la tête de l'homme au-dessous du nèrf optique. Les moteurs des yeux passent par la *fente* irrégulière du sphénoïde.

FENTON, s. m. Tèrme de Maçonnerie qui se dit des morceaux de fèr, ou de bois, que les Maçons mettent dans le corps des murs pour soutenir le plâtre des corniches qu'ils y veulent appliquer. Il y a des *fentons* potencez.

FENTON. Les Sèrruriérs appellent ainsi un morceau de fèr disposé pour faire des cléfs & autres ouvrages. Chez les Charpentiers les *fentons* sont des morceaux de bois coupez de longueur avant qu'ils soient arrondis pour faire des chevilles.

FÉNUGRÈC, s. m. *Fœnum Græcum*, *f. n.* Plante médecinale à fleurs légumineuses. Sa racine est fibreuse, & perit tous les ans. Elle pousse une tige haute d'un piéd, ordinairement branchuë dès son milieu, chargée par intèrvales de feuilles qui sont au nombre de trois portées sur une queuë. Elles sont vèrd-pâle, & ont demi-pouce de longueur sur trois à quatre lignes de largeur. Ses fleurs sont petites, pâles, blanchâtres, & de peu d'odeur. A ces fleurs succèdent des gousses longues, applaties, tèrminées par une pointe en manière de corne, & composées de deux cosses vèrtes qui renfèrment plusieurs semences rhomboïdes, jaunâtres. La farine de ces semences, lesquelles on nomme fenegré dans quelques endroits du Royaume, est employée en Medecine dans les cataplasmes maturatifs, & résolutifs, pour amollir, pour digerer, pour mûrir: on en met dans les cataplasmes, & dans les clistères ramollissans. On en tire aussi un mucilage dont on se sèrt dans l'inflammation des yeux, & en plusieurs autres occasions. Il y a d'autres éspéces de *fenugrèc*. On l'appelle aussi fenegré.

Le *Fenugrèc* est ainsi appellé, comme qui diroit foin de Grece, à cause que la sémence de cette plante a été apportée de Gréce. La farine de la semence de *fenugrèc* est en usage en Medecine; elle est bonne.

F E O.

FÉODAL, ALE, adj. Qui appartient au fief. *Clientelaris, fiduciarius.* Un Seigneur *féodal*, faute de foi & hommage de son vassal, fait les fruits siens pendant la saisie *féodale*. Un retrait *féodal*, c'est l'action qu'a le Seigneur de retirer le fief mouvant de lui par puissance de fief, quand il est aliené par vassal, en payant le même prix. Matière *féodale*. Jurisprudence *féodale*. Un Docteur Napolitain, nommé Catavita, a fait ces dèrnières années un Traité Latin du Droit *féodal*, qu'il appelle *Prælectiones feodales*.

FÉODALEMENT, adv. D'une manière féodale. *Fiduciariè.* Il ne se dit guère qu'en cette phrâse, Saisir *féodalement*, *ex jure fiduciario*.

F E R.

FÈR, s. m. Ce mot n'a point de pluriel, lorsqu'il signifie ce métal dur qui se fond & qui se forge, & dont on fait présque tous les outils des artisans pour couper & pour battre. *Ferrum.* Le *fèr* est composé d'une tèrre, d'un sel & d'un soufre impurs, mal digérez & mal unis, ce qui le rend sujèt à la rouille. Il est le plus dur, le plus sèc & le plus difficile à fondre de tous les métaux. Le *fèr* s'amollit & devient doux étant mis plusieurs fois au feu, & battu, & en le laissant refroidir après. Il se durcit en l'éteignant dans l'eau. Il se blanchit, si on l'étend dans de la poudre de sel armoniac, & de la chaux vive. On fait des canons de *fèr*. Les boulets sont de *fèr* fondu. La lime ne mord point sur les piéces de *fèr* de fonte. La plus forte trempe du *fèr* se fait dans le jus de réfort, ou du suc de vèrs pilez. Le *fèr* ardent appliqué à un magdalon de soufre, se distille & tombe en grenaille. Il y a du *fèr* doux, & du *fèr* aigre, & des Officiers Royaux ou prud'hommes établis pour le marquer. Le *fèr* a grande sympathie avec le cuivre, & on a de la peine à les séparer quand ils sont soudez ensemble: de là vient la grande amitié que les Poëtes ont feint que Mars avoit pour Venus. Le *fèr* attire l'aiman, ou l'aiman attire le *fèr*. Le *fèr* frotté d'aiman attire un autre *fèr*. Roh. Le *fèr* est même un aiman imparfait, & ces deux corps ont beaucoup de ressemblance. Id. Le *fèr* exposé long-tems dans une cèrtaine situation devient aiman, témoins le *fer* du Clocher de notre Dame de Chartres.

Il y a du *fèr* en plusieurs endroits de France, celui de Suéde & d'Allemagne est meilleur. Le *fer* dont on se sèrt ordinairement pour les ouvrages est en bàrre, ou en botte: ces bàrres sont de différentes longueurs. Le *fer* plat a 9 à 10 piéds de long, quelquefois plus, sur deux pouces & demi de large, & environ quatre lignes d'épaisseurs. Le *fèr* quarré est en bàrre de divèrses longueurs, il a environ deux pouces en quarré. Le *fèr* quarré bâtard a neuf piéds de long, & seize à dix-huit lignes en quarre. Le *fer* cornette a huit ou neuf pieds de long, trois pouces de large, & quatre à cinq lignes d'épaisseur. Le *fer* rond a six à sept pieds de long, & neuf lignes de diametre. Le *fèr* de carillon est un petit *fèr* qui n'a que huit à neuf lignes. Le *fèr* de courçon est par gros morceaux de deux, trois, & quatre piéds de long, & de deux pouces & demi en quarre. Le *fer* tôle est en feuilles, & de differentes largeurs & hauteur. Le *fer* en botte sèrt pour faire des vèrges de vitres, & autres ouvrages.

Les qualitez du *fer* en géneral sont exprimées par les mots suivans. *Fer* bon & ployant; *fer* rouverain; c'est-à-dire, qui a des gerfures, il est cassant à chaud, & difficile à forger; *fer* maniable à froid, & à la lime; *fèr* cendreux, est celui qui ne devient pas clair quand il est poli; *fer* cassant, dur, ruiné; *fer* à gros grain, à petit grain; *fer* ployant à froid, cassant à froid, tendre au feu, aisé à se rouiller, à se manger; *fer* cassant à chaud; *fer* pailleux, le *fèr* d'Espagne est sujet à etre de cette qualité, & à avoir de gros grains difficiles à limer.

Le *fer* de France a les qualitez suivantes, selon les differentes mines dont il est tiré. Le *fer* de Senonches est fort doux & ployant, celui de Vibray est plus fèrme & de bonne qualite; le *fer* de Saint Dizier est plus cassant, & a le grain plus gros; celui qui vient du Nivernois est doux, & tient beaucoup de l'acier, il est propre à faire des epees, & des canons de mousquet; le *fer* de Bourgogne est mediocrement doux; celui de Champagne est plus cassant; le *fer* de Roche est doux & fin; celui de Normandie est ordinairement fort cassant.

Le *fer* de Suède, & celui d'Allemagne, est meilleur & plus ployant que celui de France; le *fer* d'Espagne est le même, mais il est assez souvent rouverain, cassant à chaud, & plein de grains d'acier difficiles à limer.

Par raport aux ouvrages qu'on fait de *fèr*, il est bon de remarquer ce qui suit: le *fèr* cendreux ne sçauroit se polir; le *fer* qui paroit à la casse gris, noir, & tirant sur le blanc, est bon pour les Maréchaux, les Taillandiers, & ceux qui travaillent de grosses œuvres noires; le *fèr* qui paroit mêlé a la casse, dont une partie est grise, l'autre noire, & l'autre blanche, & qui a les grains un peu gros, est souvent le meilleur pour la forge, pour la lime, & pour se bien polir; le *fer* qui a le grain petit, qui est ployant à froid, & qui gresille lorsqu'il commence à être chaud, est difficile à employer à la forge & à la lime, il ne se soude pas facilement, mais il est bon pour ceux qui font de gros ouvrages pour travailler à la tèrre; le *fer* dont le grain est gros, & qui est clair à la casse, ne vaut guere pour quelque ouvrage que ce soit, parce qu'il est cassant a froid, tendre au feu, sujet à se rouiller, & à se manger, il ne sçauroit souffrir une grande chaleur sans se brûler.

Une gueuse de *fèr*, est le gros lingot qui sort du fourneau. *Porca.* La rouille de *fèr*, ou *machefer*, *ferrugo*; les grains de *fèr* qui se détachent quand on le bat, ou étincelles de *fer*, *strictura*. La soudure de *fer*, *ferrumen*, *ferruminatio*. *Fer* chaud ou bouton de feu, *cauterium*.

Comme il y a des pètrifications, il y a aussi des *ferrifications*, si l'on ôse parler ainsi; mais elles sont plus rares. Dans le Cabinet de la Societé Royale de Londres il y a deux os de pied d'homme changez en *fèr*.

Le *fèr* dans l'Antiquité païenne, étoit consacré à Mars. Voyez ce qu'en dit Vossius *De Idolol. L. VI. C. 5. 31. 32. 40.*

Diodore de Sicile dit, L. V. p. 230. que ce sont les Cabires qui apprirent la manière de fabriquer le *fer*; mais nous apprenons de la Genèse C. IV. v. 22. que Tubalcaïn l'avoit inventée avant le déluge, & par consequent long-tems avant les Cabires.

L'Arésio a fait une dévise d'un *fer* tout rouge sur l'enclume, prêt à recevoir les coups de marteaux, avec ce vèrs Italien.

Foco al' sembiante, e cera a i colpi sembra.

A l'apparence c'est du feu, sous les coups il semble de la cire; pour marquer un homme ardent & hautain dans ses querelles, mais qui revient aisément. Les idées de feu & de cîre son trop dispa-rates pour une bonne dévise. Les Uniformi de Rome ont pris

pour dévise un *fer* sur l'enclume, frappé à coups de marteaux, *Et dant vulnera formam*, pour signifier que les peines, les infirmitez, les travaux, perfectionnent une âme chrétienne.

En terme du Grand Art *fer* des Philosophes signifie l'ouvrage de la pierre des Sages.

FER BLANC, est du *fer* doux, battu & réduit en lames déliées, & trempées dans de l'etain fondu. On le trempe auparavant un peu dans l'eau forte, parce que s'il étoit trop poli, la teinture ne s'y arrêteroit pas.

Il y a aussi du *fer* battu en lames, qui diffère de l'autre *fer*, qu'on met en gros ouvrages. On l'appelle autrement *Tole*.

FIL DE FER, est du *fer* delié qu'on a passé par la filière, comme le fil d'archal.

FER D'AIGUILLETTE. C'est une petite piéce mince de *fer* blanc, ou de cuivre, ou d'argent, dont on garnit les aiguillettes par le bout. On dit le *fer* d'une pique, le *fer* d'une lance, le *fer* d'une flèche; pour dire, la pointe de *fer* qui est au bout d'une pique, d'une lance, d'un flèche. *Cuspis, mucro, spiculum.*

On appelle aussi *fer* absolument, plusieurs piéces de *fer* particulières qui servent à divers usages. Un *fer* à repasser le linge. Un *fer* à friser les cheveux, *calamistrum*: un *fer* à relever la moustache, & de même des outils d'artisans. *Fers* à souder, *fers* à retondre pour les Tailleurs de pierre. Des *fers* à roues de Serruriers. *Fers* ronds, quarrez, en triangle, crochus, &c. Des *fers* de Patissier, qui servent à marquer le pain-à-chanter & les gauffres. Des *fers* de Découpeur, de Doreur, qui servent à tailler, à dorer, à racler le parchemin, &c.

On dit, qu'une piéce de monnoie est entre deux *fers*; pour dire, en équilibre, entre les deux *fers* de la balance. Les Jardiniers disent un *fer* de bêche, pour dire l'espace, la longueur du *fer* de la bêche. On appelle en terme de jardinage *rigole*, une tranchée plus ou moins profonde, large seulement d'un *fer* de bêche, & destinée à recevoir quelque plant.

On appelle aussi absolument *fers*; les chaînes, carcans, entraves & menottes, qui servent à retenir les prisonniers & les esclaves. *Vincula, compedes, catena.* Auquel sens il n'a point de singulier. On a mis à ce criminel les *fer* aux piéds & aux mains. Il languit dans les *fers* parmi les Turcs. On le dit aussi dans un sens figuré de ce qui gêne, qui dompte, qui contraint les sentimens, les inclinations, les passions.

Ah! quand briserez-vous nos fers. QUIN.

En ce sens il signifie figurément toute sorte d'*esclavage*, & se dit particulièrement en matière d'amour. Cet Amant bénit ses *fers*, aime ses *fers*. Il a brisé les *fers*.

L'amour me retient dans vos fers. VOIT.

Romps tes fers *bien qu'ils soient dorez.* MAI.

Ma triste raison....
N'a pû sauver des fers *ma douce liberté.* VILL.

Non, Prince, ce n'est point au bout de l'Univers,
Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers. RAC.

Il s'employe aussi fort particulièrement en matière de piété, pour signifier l'esclavage où le Diâble, le monde, le péché retiennent les hommes. Je jure de rompre mes *fers*, mais mes passions qui m'emportent me font bientôt oublier ce que j'ai promis à Dieu. AB. TETU.

Et préfère de voir ses passions aux fers,
A la fausse grandeur de dompter l'Univers.

FER, se dit absolument des *fers* qu'on met aux piéds des chevaux pour leur conserver la corne. *Solea ferrea.* On les forge convenablement à la forme du piéd qu'ils doivent couvrir. Un *fer* est arrondi du côté de la pince, & ouvert du côté du talon. Un *fer* à tous piéds, est un *fer* composé de deux piéces mobiles sur un clou rivé du côté de la pince, qui se peut accommoder à toutes sortes de piéds. Cette espéce de *fer* s'appelle *fer* d'argent, quand la matière en est d'argent. Les chevaux de cet Ambassadeur avoient des *fers* d'argent.

Un *fer* de cheval que l'on applique tout rouge sur un bois, afin qu'il y imprime sa figure, & pour ame, *Formas ignitum*, est une devise d'Alcibiade Lucarini, qui signifie que pour toucher les autres il faut être touché soi-même; *si vis me flere*, dit Horace, *dolendum est.*

FER A CHEVAL, en terme de Fortifications, est un ouvrage de figure ronde, ou ovale, bordé d'un parapet servant à couvrir une porte, à y loger un corps de garde, ou à déffendre un fossé. On appelle aussi *fer à cheval*, une terrasse circulaire à deux rampes en pente douce, & les autres espaces qui ont la figure d'un *fer à cheval*, comme dans un parterre, un bois, &c. *Fer* à cheval ne se dit point des *fers* qu'on met aux piéds des chevaux, il faut dire un *fer* de cheval.

FER A CHEVAL. Terme de Chasse. C'est un plumage rouge, en forme de fer à cheval, qui vient sur le ventre du perdreau. *Semicirculus, Hemicylus.* Les perdreaux commencent à être bons, ils ont le *fer à cheval* tout formé.

FER DE CHEVAL, s. m. Plante à fleurs légumineuses. *Ferrum Equinum.* L'espéce de ce genre la plus connuë sous ce nom, & qui représente mieux un *fer* de cheval, est annuelle; sa racine est fibreuse, elle pousse quelques petites tiges couchées par terre, branchuës, garnies de feuilles pareilles à celles de la lentille, plus charnuës, d'un verd plus gai; ses fleurs sont petites, jaûnes, & à ses fleurs sucrédent des gousses comme articulées, dont chaque piéce est taillée en fer de cheval, composées de deux cosses qui renferment une semence qui a la figure d'un rein. C. Bauhin l'appelle *ferrum equinum siliquâ singulari.* Il y a d'autres espéces de *fer de cheval.*

FER, se dit aussi quelquefois absolument d'une épée, & des armes. Ce pays a été ravagé par le *fer* & par le feu. Prens ce *fer*, dit Trajan au Gouverneur de Rome, & t'en sers pour moi si je fais bien, & contre moi si je fais mal. ABL. Cet hypocrite veut nous assassiner avec un *fer* sacré. MOL.

Prens ce fer *que mon bras ne peut plus soutenir.* CORN.

On se menace, on court, l'air gémit, le fer *brille.* TAC.

Grenade & l'Aragon tremblent quand ce fer *brille.* CORN.

On dit encore, Manier le *fer*; pour dire, Suivre la profession des armes; Battre le *fer*; pour dire, S'exercer aux armes. Et en ce sens on le dit aussi au figuré de tous les autres exercices où on s'est appliqué. Il a bien batu le *fer* dans les écôles, avant que de soutenir cette thése.

On dit aussi se battre à *fer* émoulu; pour dire se battre tout de bon; & cela tant au propre qu'au figuré; soit avec la lance, comme on faisoit autrefois; soit dans toute autre sorte de combats & disputes. On appelloit autrefois *fer* de guerre le *fer* émoulu de la lance dont on se servoit dans les guerres, & dans les combats à outrance, pour le distinguer du *fer* dont on se servoit dans les lices & les tournois, & qu'on appelloit *fer* non émoulu, *fer* sans émoulure, *fer* rebouché, *fer* de rochet, ou de roquet. *Mucro retusus.* C'est encore ce qu'on appelloit *courtois roquets*, ou *lances courtoises*, dont les pointes & *fers* sont rabbatus, mousses & non émoulus, desquels un combat soit en lice ou en behourd pour plaisir, & déduire soy & les Dames. On voit bien que ceci est tiré d'Auteurs d'ancien langage. Enguerrand de Monstrelet, liv. 1. chap. 38. dit que le Duc de Bourgogne fit peindre sur l'huis de son logis par dehors deux lances, dont l'une si avoit *fer de guerre*, & l'autre si avoit *fer de rochet*, en signifiance que qui voudroit avoir à lui paix ou guerre, si la prenist. NICOD. sur le mot courtois.

On dit en terme de Marine, Demeurer sur le *fer*, pour dire à l'ancre.

FER, en terme de Blâson, se dit de plusieurs sortes de *fer*, comme de cheval, de flèche, de javelot, de lance & de pique, dont on charge les Ecus. *Le fer* de cheval se représente ordinairement la pince en haut; & lorsque les places des clous sont d'autre couleur ou métal, on le blasonne *cloué.*

FER DE MOULIN, ou *croix de moulin*, est ce *fer* qui se pose au milieu de la meule, comme deux ancres adossées qui se sont jointes aux deux petites branches, en telle distance qu'il se fait une ouverture quarrée au milieu, qui est cause que plusieurs l'appellent *croix anille.* Il s'en trouve sur plusieurs Ecus.

FER MAILLÉ. Grille de *fer* faite en mailles, ou rezeau, qu'on met à la fenêtre, laquelle est une servitude, ou souffrance pour un voisin. C'est un treillis de *fer* dont les trous ne peuvent être que de 4. pouces en tout sens avec un verre dormant scéllé en plâtre, permis par la coutume de Paris, art. 201.

FER, en terme de Chimie, a le nom de Mars, & souffre plusieurs préparations. Le sel de Mars, ou de *fer*, est composé du sel de l'esprit de vinaigre & des particules d'acier, que le même esprit a dissoutes. Il est propre à ouvrir les obstructions. Le safran de Mars, ou *crocus Martis*, est la rouille de l'acier sur lequel on a versé de l'eau: c'est aussi celui qu'on ramasse sur les barres de *fer* qui ont été long-tems exposées au feu, comme celles qui ont porté les vaisseaux dans les fourneaux de reverbère. On en fait aussi avec la limaille d'acier, qu'on fait demeurer long-tems dans un fourneau de verrerie.

FER, se dit figurément en Morale, de ce qui a une grande dureté. Ainsi les Anciens ont appellé le siécle de *fer*, celui où les hommes étoient durs & cruels. On dit qu'un homme a le corps de *fer*; pour dire, qu'il est capable de résister aux plus grandes fatigues, qu'il a la tête de *fer* quand il résiste aux fatigues de tête que cau-

se la multitude des affaires. Il useroit du *fer*; pour dire, Il use beaucoup.

On nomme aussi en quelques endroits, Bestiaux de *fer*, ceux qu'on a donnez à des Fermiers, à la charge que le croît servira à remplacer ceux qui périront. Ainsi il y a plusieurs metairies en Berry, où il y a des bestiaux qui se conservent toujours.

Fer ardent ou Fer chaud. L'epreuve ou la preuve du *fer ardent*, ou du *fer chaud*. C'etoit anciennement une épreuve qu'on faisoit en Justice pour prouver son innocence par le moyen d'un *fer* chaud: ce qu'on faisoit en plusieurs façons: quelquefois on marchoit sur douze socs de charruë ardens: quelquefois on prenoit une barre de *fer* ardente en main, & on la jettoit par deux ou trois fois dans l'espace de neuf pas: quelquefois ce *fer* chaud avoit la forme d'un gand, dans lequel on fourroit la main & le bras. C'etoit une coutume fort ancienne: car l'un des articles de la Loi Salique porte, *De manu ab aneo redimenda*, parce qu'on rachetoit quelquefois la rigueur du *fer* chaud ou airain chaud, moyennant certaine somme de deniers. Les Auteurs rapportent une infinite de ces jugemens, comme on voit dans Pasquier, Du Cange, & autres, qui les ont appellez, *Judicium ferri calidi*, *ferri candentis*, *chalybis examen*, *ferrum ignitum*, *judicium ignitum*, *ignisferum judicium*, *ferreum judicium*, *ferrum judiciale*, &c. Ce sèrment regardoit particulièrement ceux qui ne pouvoient plus se battre en duel, soit à cause de leur âge ou de quelque maladie, ou de quelque impèrfection du corps; & sur tout ceux qui etoient de condition libre, & même les Moines & les Ecclésiastiques. Car pour les paysans, on leur faisoit faire l'epreuve de l'eau froide. On le faisoit aussi bien pour les procès civils que pour les criminels; & cela avec plusieurs cerémonies Ecclesiastiques ordonnées par les loix & coutumes de plusieurs Nations, & même par les Conciles.

On ne faisoit point ce jugement dans des semaines où il y avoit des Fêtes. On faisoit plus ou moins rougir selon l'enormité du crime, ou selon les présomptions qu'il y avoit, contre l'accusé. Ce *fer* étoit beni, & gardé fort soigneusement par des Ecclesiastiques qui avoient droit d'en avoir un. Tous n'avoient pas ce droit: c'etoit une distinction aussi utile qu'honorable; car avant que de toucher ce *fer* on payoit une somme à l'Eglise à laquelle il appartenoit. La preuve par le *fer* étoit la preuve des Nobles, des Prêtres & autres gens libres, que l'on dispensoit du combat. Trois jours avant que de la faire on jeunoit au pain & à l'eau. Le jour qu'elle se faisoit l'accusé entendoit la Messe, & avant que d'y communier, il protestoit à haute voix qu'il etoit innocent du crime dont on l'accusoit. La Messe finie les Prêtres chantant d'un ton lugubre le conduisoient fort lentement à l'endroit de l'Eglise destiné à faire ces preuves. L'Accusé en y arrivant baisoit le livre des Evangiles; il y beuvoit de l'eau benite, on lui en jettoit sur le visage, sur la tête, sur ses habits, & plus encore sur la main dont il devoit toucher le *fer*. Ce *fer* étoit un gantelet dans lequel on fourroit la main, ou une barre plus ou moins grosse. L'Accusé soulevoit cette barre, une, deux ou trois fois, selon que portoit l'arrêt, puis mettoit la main dans un sac, que l'on sèrmoit exactement. Le Juge & la partie apposoient leurs sceaux sur le sac, & les ôtoient trois jours après: si sur la main de l'Accusé il ne paroissoit point de brulure, il étoit renvoyé absous; s'il y en paroissoit, il etoit déclaré coupable. Le Gendre. *Mœurs & Cout. de Franc. p. 46. & suiv.*

Ces jugemens ont été defendus par les Papes, les Conciles & les Princes, comme par les Papes Etienne, Alexandre III. Innocent III. Honoré III. le Concile de Latran, & celui de Bâieux en 1300. par Frederic I. Empereur, Jacques I. Roi d'Arragon, Alexandre II. Roi d'Ecosse: le tout un peu auparavant le regne de S. Loüis. Voyez l'Histoire Critique des pratiques supèrstitieuses, par le P. Brun; & ci-dessus au mot Epreuve.

Fer, se dit provèrbialement en ces phrases. Mettre les *fers* au feu, quand on commence sérieusement à vouloir faire reussir quelque affaire. On dit, qu'un homme a toujours quelque *fer* qui loche; pour dire, qu'il est infirme, qu'il se plaint toujours de quelque mal. On dit d'un cheval qui est tombé, qu'il a eté renvèrsé les quatre *fers* en l'air; & figurément il se dit aussi d'un homme. On dit aussi, qu'il faut battre le *fer* tandis qu'il est chaud; pour dire, qu'il ne faut pas pèrdre une bonne occasion, une conjoncture favorable. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'on n'en donneroit pas un *fer* d'aiguillette. On dit aussi, qu'il faut employer le *fer* & le feu à quelque mal; pour dire, qu'il y faut appliquer les remedes les plus violens. On dit aussi, Quand on quitte un Marèchal, il faut payer les vieux *fers*; pour dire, qu'il faut payer les parties d'un ouvrier quand on le change. On dit qu'une pèrsonne n'est pas de *fer*; pour dire, qu'elle n'est pas infatigable.

On disoit autrefois les six deniers aux *fèrs* le Roi, pour exprimer un droit, ou une redevance de six deniers que les Ouvriers compris sous le nom de *Fevres*, payoient au Roi à la Pentecôte, dans la suite le Maître Marèchal profita de cette redevance. Voyez FEVRE.

Fer de Galere. C'est la même chose qu'ancre de Galère. *Anchora*. *Fer d'andrivaux*, est une petite ancre de Galère.

Fer-a-bras ou bras-de-*fer*, est un surnom pris par quelques grands Seigneurs qui avoient signalé leur courage, & fait sentir la force de leur bras dans les batailles. Baudouin Bras-de-*fer* est regardé comme le prémier Comte de Flandres. Quelques Auteurs l'appellent *Fer-à-bras*. Huës Chapel n'étoit pas seulement tort-à-tête, mais grand *fer-à-bras*. Histoire de France mss. Guillaume, frère de Robèrt Guiscard porta le surnom de *Fer-a-bras* à cause de sa valeur, comme le rapporte Guillaume de la Pouille au premier livre des Gestes des Normans. C'est peut-être là l'origine du mot de *fer-à-bras*, que l'on donne aux fanfarons. On a dit d'abord *fer-à-bras*.

Le Cap de Fer ou Capo-fèrrato. *Promonterium candidum* ou *ferratum*, anciennement *Tretum* ou *Tritum*, Cap du Royaume de Constantine. Province de celui d'Algèr en Barbarie. Le *Cap de fer* est à l'entrée orientale du petit golfe de Stora, & au septentrion de la ville de ce nom. Maty. Voyez aussi Pasqui.. Rech. L. IV. C. 2.

L'Isle de Fer, *Plumalia*, dans Ptolomée. *Pluvialia* dans Pline, *L. IV. C. 32.* C'est une Isle de l'ocean atlantique, la plus occidentale, & la plus meridionale des Canaries; autrefois l'une des Isles-fortunees. Son principal lieu porte le même nom qu'elle. Nos Geographes font passer par cett. Isle le prémier meridien, où commence le prémier dégre de longitude. Lanzerotta l'appelle en Latin *Nigro*.

Poire de fer. Nom d'une espéce de poire qu'on mange cuite pendant l'hiver.

FÈRAH, s. f. Ville de Pèrse que les Géographes du pays mettent à 80. degrez 15. minutes de longitude, & à 39. degrez 15. minutes de latitude. *Tavernier*, *Voyage de Perse L. III.* On peut l'appeller en Latin *Fera*.

FÈRACHIO, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Isle de Rhodes. *Ferachia*. Quelques Geographes prennent *Ferachio* pour l'ancienne *Camirus*, l'une des trois principales villes de l'Isle de Rhodes, qui prit son nom de Camirus fils d'Hercule, & d'Iole fille d'Eurytus. D'autres pretendent qu'elle fut ainsi nommee par les Pheniciens de חמר, *chomer* ou *chomer*, qui veut dire, *argile*, parce qu'elle etoit située dans un terrotoire argileux; que c'est pour cela qu'Homère dont les epithetes sont toujours propres, Iliad. B. v. 647. l'appelle *ἀργινόεντα Κάμειρον*, Camire l'argilleux, que le chet des Pheniciens s'est changé en *c*, comme en Tapsacus & Malaca. *Bochart Chan. L. I C. 7.* Mais *ἀργινόεις*, qui vient d'*ἀργὸς*, *blanc*, & signifie la même chose, n'est jamais pris pour argilleux dans Homère, où il se trouve encore quelquefois. Du reste, *Ferachio* est situé sur la côte occidentale de l'Isle de Rhodes.

FÈR-AGUT, s. m. Tèrme usité dans quelques Provinces, où l'on appelle de ce nom un Bretteur de profession. *Thraso*, *gladiator*.

Ce nom de *Fer-agut* vient de deux mots Latins, *ferrum acutum*, qui veulent dire, *fer-agu*.

FÈRAIN. Mot inusite, qui signifioit autrefois une bête sauvage. Philippe Mouskes, Evêque de Tournai, dans l'Histoire de France, qu'il a ecrite en vieux vèrs François, & qui est consèrvée à la Bibliotheque du Roi, dit en parlant de Guillaume le Roux Roi d'Anglerèrre:

Cers i mist, & bisses, & daims,
Pius connins, lièvres & férains,
Et manière de sauvaigne.

Il est clair que *ferain* vient de *fera*, *ferinum genus*. *Secla ferarum*. On a dit aussi *férain* pour *cruel*. Borel ecrit *forrin*.

FÈRALES, s. f. & pl. Nom d'une Fête que les anciens Romains celebroient le 21. Fèvrier à l'honneur des morts *Feralia*. Macrobe *Saturn. L. I. C.* 13. en rapporte l'origine à Numa Pompilius. Ovide dans ses Fastes, L. II. v. 233. & suivans, remonte jusqu'à Enée pour en trouver l'origine, & les decrit. Il dit encore au même endroit qu'en ce jour on faisoit aussi un sacrifice à la Déesse *Muta* ou Muette, & que c'etoit une vieille femme accompagnee de jeunes filles, qui faisoit ce sacrifice. Voyez *Rosin. Antq. Rom. L. IV. C. 6. Strav. Synt. Ant. Rom. C. IX. p.* 417.

Varron dérive ce mot de *inferi* ou de *fero*, parce qu'on portoit un repas au sépulcre de ceux ausquels on rendoit ce jour-là les derniers devoirs. Festus le dérive de *fero* pour la même raison ou de *ferio*, parce qu'on immoloit des victimes. Vossius dit que les Romains appelloient la mort *fera*, cruelle, & que de là peut venir *feralia*.

FÈRAN & AUFÈRAN, subst. m. *Afer*, *Africanus equus*. Ce

mot se trouve dans nos vieux Romanciers, il signifie un cheval d'Afrique, nous disons aujourd'hui un *barbe*. Les beaux *ferans* etoient pommelez.

Les mots de *férau* & d'*auféran* sont dérivez d'*Afcranus*, pris dans le sens d'*Africanus* ou d'*Afer*, dont il a été formé.

FÈRANDINE, s. f. Etoffe légère dont toute la chaine est de soie, mais qui est trêmée de laine, qui diffère en cela du pout de soie, dont la chaine & la trême sont tout de soie.

FÈRANDINIER, s. m. Ouvrier qui travaille en fèrandine, qui fait de la ferandine.

FÈR-ARMÉ, s. m. Vieux mot qui signifie, dit Borel, un homme armé à crud.

Ainçois en y morront dix mills fèr-armé. R. de Doon.

FÈRAULT. Liais *férault*, est une espéce de pièrre dont le banc a un pied de haut, & qui se trouve sous le liais. Elle est un peu pôreuse & rougeâtre.

FÈRBLANTIER, s. m. Ouvrier qui fait toutes sortes d'ouvrages avec du fèr blanc. Ouvrier en fèr blanc. Taillandier en fèr blanc. *Ferri stanno illiti opifex, propola.* Le people de Paris dit *Ferblantier*; mais les gens du metier disent Taillandier en fèr blanc. C'est un ouvrier qui travail en fèr blanc, qui fait & vend des lantèrnes, des entonnoirs, des plats, des couvre-plats, des rapes, &c.

FÈRDEN ou Vèrden, s. m. Nom propre d'une ville du cèrcle de la Basse Saxe en Allemagne. *Verda*. Elle est sur l'Aller, entre Brême & Zell. *Ferden* est assez grand, & divisé en deux : le vieux & le nouveau *Ferden*. Ç'a été une ville libre & Impériale ; mais soumise autrefois par ses Evêques : elle a passé aux Rois de Suede, dont elle dépend aujourd'hui. Les Ducs de Lunebourg la prirent en 1676. mais ils la rendirent en 1679. *Ferden* est capitale du Duché, dont l'on va parler.

Le Duché ou la Principauté de *Fèrden*, *Ducatus* ou *Principatus Verdensis*, est un petit pays du Cèrcle de la Basse Saxe en Allemagne, borné au midi par le Comté d'Hoye, au couchant par le Duché de Brême, & ailleurs par celui de Lunebourg. *Ferden* sa capitale & Rodembourg, en sont les lieux principaux. La confession d'Ausbourg ayant été reçuë dans ce pays, l'Evêché de *Ferden*, fondé par Charlemagne dans le VIII. siecle, fut secularisé & ensuite cedé aux Suedois par la paix de Westphalie. Voyez *Audifret*, *Geogr. T. III. Maty*, *Corn.*

FÈRDINAND, s. m. Nom propre d'homme. *Ferdinandus*. Ce nom, si l'on en croit les Marti dans leur *Herolexicon* est Arabe. Il vient de *ferh din-handu*, qui signifie *Gaudium fidei habet ipse*, de l'Arabe פרח, *farah*, *gaudium*, דין, Religion, *fides*, הוא, *ille* & יד, *habet*, *praditus est*; ou bien disent encore ces Auteurs, *Gaudium fidei apud eum*; c'est-à-dire, que *Ferdinand* veut dire, *Il a la joie de la foi*, ou *La joie de la foi est en lui*. Le premier, ajoutent-ils, qui porta ce nom, est *Ferdinand* I. Roi de Castille & de Leon, second fils de Sanche III. Roi de Navarre, & de Nunna Princesse de Castille, qui le fit heritier de ces Royaumes. Il vivoit au milieu de l'onzième siecle, & on lui donna le nom de *Ferdinand*, parce qu'il prit Conimbre sur les Maures, & qu'il poussa ses conquêtes sur eux jusqu'au Mondego, rivière de Portugal. Il y fut aidé par Ebles, Comte de Roncy, & d'autres François venus à son secours. Si ce mot est Arabe j'aimerois mieux le tirer plus simplement de פרח, *ferh*, joie, דין, *din*, religion, foi, & הו, du pronom demonstratif ; de sorte que *Ferdinand* signifie, *Gaudium religionis ipse*. Il est la joie de la religion. Cela est plus dans le goût de la langue Arabe. Mais Covarruvias pretend que ce mot est Goth. Skinner le dérive de deux mots Alemands, *pferd*, cheval, & *dienen*, servir.

Il y a cinq *Ferdinands* Rois d'Espagne, tous grands Princes : quatre Empereurs, trois Rois de Naples & de Sicile, & beaucoup d'autres Princes du même nom.

De *Ferdinand*, qui est un nom très-commun en Espagne, les Espagnols ont fait *Fernandez*, *Fernando*, *Fernan*, & nous *Fernand* & *Ferrand*. Car nous disons *Ferdinand*, *Ferran* ou *Ferrand* I. Roi de Naples & de Sicile, fils naturel d'Alphonse V. Roi d'Arragon. Charles *Ferdinand* ou *Ferrand*, Benedictin natif de Bruges, qui vivoit dans le XV. siecle, & dont nous avons quelques ouvrages, & entre autres deux livres de l'Immaculée Conception. Ainsi le P. Daniel, en parlant du Comte de Flandre pris par Philippe Auguste à la bataille de Bovines, l'appelle tantôt *Ferdinand*, & tantot *Ferrand*. Mezeray l'appelle aussi *Ferrand* de Portugal, Comte de Flandre, fils de Sanche Roi de Portugal *T. I. p.* 513. C'est de là qu'ont pris leur nom tant de familles en France qui se nomment *Ferrand*.

FÈRDON, s. m. Nom d'une ancienne monnoie. *Ferdonus*. Le *Fèrdon* étoit le quart d'un marc ; c'est-à-dire, de deux onces. Guntherius en parle dans son Histoire de Constantinople, que Canisius a imprimée dans le V. tome de ses *Antiquæ Lectiones*.

FÈRE, s. f. *Fara*. Ce mot est originairement Allemand ou Franc, & signifie l'habitation de plusieurs pèrsonnes d'un même pays, d'une même famille. Voyez Mr de Valois, dans sa Notice des Gaules, au mot *fara*. C'est de là que le mot de *fere* nous est resté dans beaucoup de noms de villes & de bourgs. La *Fere* Champenoise ; la *Fere* en Tartenois ; la *Fere* Briange ; la *Fere* en Picardie, &c. Paul Diâcre dit que les François, les Lombards & autres peuples Gèrmains appelloient toute une famille *fara*.

FÈRE, s. f. La *Fere*. Nom propre d'une ville de France située dans le Comté de Thiérache en Picardie. *Fara*, *Vara*, *Wara*. Elle est entre Noyon & S. Quentin sur l'Oise. La *Fere* est une place forte par sa situation dans des marais fèrmez par l'Oise, & une autre petite rivière qu'elle reçoit, & par de bons bastions dont elle est revetuë. Le Roi Eudes mourut à la *Fere* en 898. Ce nom s'est fait du Latin *fara*. Il y a plus de 600. ans qu'on a changé l'*a* en *e*, & qu'on dit *Fere* pour *Fare*. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 192.

La Fere Champenoise. Petite ville de France dans la Champagne. *Fara Campanensis* ou *Campana*, ou *Campania*. Elle est entre la Marne & la Seine, à sept lieuës de Chaalons au sud-ouest, au midi d'Epèrnay, & au couchant de St. Dizier. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 192.

La Fere en Tartenois ou Tardenois. *Fara in Tardeniaco*, est une petite ville de Champagne, avec un beau château, entre Meaux & Rheims. *Vales. ibid.*

La Fere Briange. *Fara Briengia*. Elle est entre la *Fère* en Tartenois & la *Fère* Champenoise, & plus proche de la seconde. On l'a appellée *Fere Briange*, parce qu'elle est aux confins de la Brie, *in finibus Briegii pagi*. Voyez De Valois cité aux mots précédens.

FÈRE SAGE. Vieux tèrme de Coutumes, qui signifie *instruire*, il est suivi de la particule *de*, comme *instruire*. *Fere sage* de l'état des querelles, c'est instruire de l'état, &c.

FÉRENDAIRE, s. m. Tèrme d'Histoire. *Ferendarius*. Jean Lydius dit que les *Férendaires* étoient ceux qui étoient chargez par quelqu'un de quelque affaire, comme de porter la nouvelle de quelque victoire.

FÉRENTAIN, aine, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie. *Ferentanus*. Ils étoient situez le long de la mèr Adriatique, ayant les Marucins au couchant, la Pouille Daunie au levant, & le Samnium au midi. Leurs villes étoient *Anxanum*, *Lavinium*, *Ortona* & *Histonium*. Leur pays répondoit à l'Abruse Citérieure, & à la partie de la Capitanate qui s'etend jusqu'au Fortore. Maty. Au reste, il faut dire *Férentain*. Les *Ferentains*, & non pas *Frentan*. Les *Frentans* : car en Latin l'on disoit *Frentanus*, & quoique Silius Italicus, L. VIII. v. 521. ait dit *Frentanus*, il ne la fait que forcé par la mesure du vèrs, & c'est une licence poëtique, de laquelle on ne doit point conclure que *Frentanus* fut le nom de ce peuple, ni consequemment on doive dire *Frentan* en François, comme font Maty & les Auteurs du Moréri.

FÉRENTAIRE, s. m. Tèrme d'Histoire. *Ferentarius*. Les *Férentaires* étoient chez les Romains des troupes auxiliaires armées à la légère. Leurs armes étoient l'epée, les flèches, la fronde, qui sont des armes plus legères & moins embarrassantes que le bouclier, la hache, la pique, &c.

Le nom de *Férentaires* vient de ce que ces soldats étoient troupes auxiliaires, *à ferendo auxilio*. Varron dit que ce nom leur fut donné, parce que la fronde & les pièrres se portent, & ne s'empoignent pas, *feruntur non tenentur*. Il y avoit une autre espéce de *Férentaires*, dont l'emploi étoit de porter des armes à la suite des armées, afin d'en fournir aux soldats dans les combats. Jean Lydius appelle *Férentaires* des Cavaliers armez de piéd en cape, armez pésamment. *Cataphracti equites.*

FÉRENTIN, ine, s. m. & f. Qui est de Férento. *Ferentinus*, *a*.

FÉRENTINO, s. m. Nom propre d'une petite ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Ferentinum*. Elle est dans la Campagne de Rome sur une colline, à deux lieuës au levant d'Agnanie. L'Evêque de *Férentino* est suffragant du Pape.

FÉRENTO, s. m. Nom propre d'une ville autrefois Episcopale, dont il ne reste plus que quelques maisons. *Ferentia* & *Ferentum* dans Pline L. III. C. 5. & dans Strabon L. V. *Ferentinum* dans Tacite, *L. II. Annal.* & dans Ptolomée : c'est apparemment une faute de Copiste. Strabon la place sur la voye Appie. Elle est dans le Patrimoine de S. Pièrre près de Vitèrbe où son Evêché a été transféré. *Férento* fut détruit en 1074. par ceux de Vitèrbe, parce que les Férentins étoient accusez d'hérésie.

FÈRENZUOLA ou FIÈRENZUELA, s. f. Petite ville, avec Abbaye & Evêché. *Ferenzuola*. Elle est du Royaome de Naples dans la Capitanate, au couchant de Manfrédonia.

FÈRER, v. act. & n. C'est un vieux mot, qui signifie *frapper*, *piquer*. *Ferire*.

S'en vient fèrant *des esperons*. Percival.

Peu-

Peut-être que Borel s'est trompé en disant *férer*, car *férant* peut venir de *férer*, comme *sentant* vient de *sentir*.

FERET, s. m. Térme de Vérrerie. C'est une vèrge de fèr qui n'est point pèrcée comme les cannes, & du quel on se sèrt pour lever de la matiere du vèrre, & ajoûter des ornemens aux ouvrages que l'on veut faire. *Virgula ferrea.*

FÈRGANA. Voyez FARGANA.

FÈRGENT, s. m. & nom propre d'homme, qui comme le marque M. le Chastelain dans son Martyrologe, est le même que Fulgence. *Fulgentius.*

Le P. Lobineau, Hist. de Bret. T. II. Gloss. dit que *Fèrgent* est un sobriquet, expliqué par quelques Auteurs par le tèrme de *moindre* ou *plus jeune*. Alain *Fèrgent* ou *Fergant*, Duc de Bretagne. *Ib. p.* 124. & 284. Ne seroit-ce point plutôt deux noms propres & la même chose qu'*Alan Falgent*?

FÈRGEON, s. m. Nom propre d'homme. *Ferrutio*, *Ferrutius*. S. *Fergeon*, disciple & diacre de S. Irenée Evêque de Lion, alla par son ordre avec S. Fargeau prêcher l'Evangile à Besançon, où ils furent martyrisez la prémière année de Caracalla, qui fut l'an 211. de J. C.

FÉRIA, s. & nom propre. Bourg d'Espagne, qui a titre de Duché. *Feria.* Il est dans l'Estramadoure, à cinq lieuës au nord de Badajoz. Quelques Géographes prennent *Feria* pour la ville nommée anciennement *Seria* & *Julia Fama*, que d'autres placent à Xerès de Guadiana.

FÈRIABLE. Vieux mot adj. m. & f. Chomable. Lobin. *Gloss.* Que l'on doit chomer. *Festus.*

> *Car nous devons bien aviser*
> *Comment le Dimanche est* fèriable Guill. de S. André.
> *dans l'hist. de Jean IV. D. de Bret.*

FÈRIAGE, s. m. Vieux tèrme dont on ne sçait pas bien la signification, il y a apparence que c'est la même chose que *ferage*. Voyez ce mot. On trouve dans quelques actes ou pieces, *fèriage* royale.

FÈRIAL, ale, adj. Qui regarde la férie; qui est de férie. *Ferialis.* Tèrme de Bréviaire & de Chant. Un jour *fèrial*, est un jour de simple férie; les prières *fèriales*, sont les prières qu'on dit à genoux les jours de férie, d'avent, de carême, des quatre-tems & des vigiles jeûnées. L'office *fèrial* est l'office de la férie. Ton *fèrial*, est le ton sur lequel on chante cèrtaines choses les jours de férie. Terminaison *fèriale*. Quand le saint (Benoît) dit qu'on ne dira point d'*Alleluia* aux Repons, si ce n'est depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, il l'entend sans doute non seulement des jours *fériaux*; mais encore des solemnitez des Dimanches & des Fêtes. Ab. de la Tr.

FÉRIE, s. f. Tèrme de Bréviaire. C'est ainsi qu'on nomme les jours de la semaine qui suivent le Dimanche. *Feria.* Le Lundy est la seconde *Férie*, le Mardy la troisième, &c. On dit, Faire de la *Férie*, quand on fait l'Office simplement de la *Férie*, sans aucune célébration de Fête, ni d'Octave.

Les *Féries majeures*, sont les trois dèrniers jours de la Semaine Sainte, les deux jours d'après Pâques & la Pentecôte qui sont fêtez, & la seconde *Férie* des Rogations, qui a son Office particulier.

Feries. C'étoient chez les Romains des jours où l'on s'abstenoit de travailler. *Feriæ.* Ces jours-là étoient principalement marquez par le repos. Au lieu que les jours de fêtes étoient celebrez par des sacrifices ou des jeux, aussi bien que par la cessation du travail. Ainsi il y avoit des jours de *Feries* qui n'étoient pourtant pas jours de fête. Dac.

Il y avoit aussi plusieurs sortes de *Féries* chez les Romains. Voici leurs noms, au moins des principales. *Æstivales*. Les *Féries* d'Eté. *Anniversariæ*; Les *Feries* annivèrsaires. *Compitalitiæ*; Les compitalices, ou Fetes & *Féries* des ruës, ou des carrefours. *Conceptivæ.* Les *Féries* votives que les Magistrats promettoient chaque année; *Denicales*, pour l'expiation des familles polluées par un mort; *Imperativæ* ou *Indictivæ*, celles que le Magistrat ordonnoit. *Latinæ*; Les *Féries* Latines instituées par Tarquin le Supèrbe pour tous les Latins, qui montoient à plus de 50 peuples, elles se celebroient sur le mont d'Albe, en memoire du Traité de paix fait par Tarquin le Supèrbe entre les Romains & les peuples du Latium. Ces *Féries* duroient quatre jours. Io. *Messis feriæ*: Les *Féries* de la Moisson. Les Paganales, *Paganales feriæ* ou *Paganalia*, dont nous parlerons en leur lieu. *Præcidaneæ*, qui étoient proprement ce que nous appellons la vigile d'une fête. Voyez Aulu Gelle, L. IV. C. 6. Les *Féries* particulières ou propres, *Privatæ*, *propriæ*, celles que chaque famille avoit en particulier; les Publiques, *Publicæ*, que tout le monde gardoit, ou que l'on obsèrvoit pour le bien & le salut public: celles que l'on celébroit pour les Semailles le 25. de Janvier; & qu'on nommoit *Sementivæ*. Les fixes, & qui se celebroient toujours au même jour, *statvæ*. Les *Féries* des etudes ou les vacances, *studiorum feriæ*. Les Saturnales dont nous pourrons parler, *Saturnales*. Les *Feries* des fous ou des sots, qui se celebroient le 17 de Février, & qu'on nommoit aussi Quirinales, *stultorum feriæ*; *Quirinalia*. Celles de la Victoire au mois d'Août, *Victoriæ feriæ*. Celles des Vandanges, *Vindemiales*, depuis le 20ᵉ d'Août jusqu'au 15. d'Octobre. Les *Féries* de Vulcain, *Vulcani feriæ*, qui tomboient le 22. de Mai.

Férie s'est dit chez les Romains pour un jour de foire, parce qu'on tenoit les foires les jours de *férie*, comme on fait encore souvent. Voyez Hofman au mot *feria*, Struvius *Synt. Antiqq. Romann. C. IX. p.* 425. 443. 444.

Une loi de Theodose du 7ᵉ d'Août 389. diminuë le nombre des *Féries*; c'est-à-dire, des jours où l'on ne plaidoit point. On ne dit point combien il y en avoit alors; mais on voit que M. Aurèle, qui avoit eu le même dessein que Theodose, avoit cru faire beaucoup de les réduire à 135. Theodose n'en mit que 125 partie de solennitez profanes, partie de Chrétiennes. Les profanes étoient un mois de vacations durant les chaleurs de l'eté; & un autre en automne pour recueillir les fruits; & ces mois étoient differens selon les differens pays. Il y ajoûta les jours de la naissance des Empereurs & de leur avénement à l'Empire, le 21ᵉ d'Avril & le 11ᵉ de Mai, à cause de la fondation de Rome & de Constantinople; & le premier jour de l'an, qui à ce qu'on prétend, emportoit aussi la veille avec le 3. de Janvier. Pour les solennitez Chrétiennes, il marque seulement Pâques, avec les sept jours qui le précèdent & qui le suivent, & tous les Dimanches de l'annee. Tillem. *Emp. T. V. p.* 307.

Le mot de *Féries* revient au mot de Sabbath, dont les Israëlites se sèrvoient, non seulement pour signifier le dèrnier jour de la semaine qu'ils chomoient; mais encore pour toute la semaine.

Ce mot vient, selon Du Cange, de *Feria*, qui signifioit autrefois *Fête* ou Solemnité, où on etoit obligé à la cessation de tout travail, d'où vient que le Dimanche est la prémière *Férie*. Car autrefois toute la semaine de Pâques etoit fêtée par une Ordonnance de l'Empereur Constantin; ainsi on appella ces sept jours *Féries*. Le Dimanche étoit la prémière, le Lundi la seconde, &c. Et comme cette semaine etoit alors la première de l'annee Ecclésiastique, on s'accoutuma à appeller les jours des autres semaines 2. 3. & 4 *Féries*. D'autres disent que les jours de la semaine n'ont point été appellez *Feries* de ce qu'on les fêtoit ou qu'on les chomoit; c'est-à-dire, non pas qu'il y eut obligation de s'abstenir d'œuvres sèrviles, & qu'on s'en abstint tous les jours; mais pour avèrtir les Fidelles qu'ils doivent s'abstenir de pecher. Voyez Durand *De Off Div. L. VIII. C.* 1. Isidore croit que ce nom vient de *Fari*, parler, parce que ce sont des jours où il faut dire, celebrer les louanges de Dieu. C'est une étymologie d'Isidore, c'est tout dire. Les jours en général, & quoiqu'ils ne fussent point jours de fête, ont été appellez anciennement *Festa*, ou comme Vossius veut qu'un lise, *Fesia*. C'est de là, selon cet Auteur, que s'est fait *Feria*.

Ce mot nous est resté de l'usage des anciens Romains, qui ont dit *feriæ*, *à feriendis victimis*. Martinius dit que *feriæ dictæ sunt velut*, *festæ integri dies sacri*.

En quelques pays les vacations s'appellent *féries*. *Ferie*, *feria*, selon le P. Lobineau dans son Glossaire, vient de l'ancien mot Breton *ffair*, qui signifie la même chose. Mais *ffair* ne seroit-il point pris du Latin *feriæ*?

FÈRIE, adj. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *fêté*. *Feriatus*, *festus*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase. On donne pèrmission aux artisans qui travaillent pour la guèrre, de travailler, tant aux jours *fériez* que non *fériez*. Et encore on dit plus ordinairement, tant aux jours *fêtez* que non *fêtez*.

FÈRIMACO ou FÈRMACO, s. m. & nom propre d'une petite isle de l'Archipel. *Fermaca*. Elle est sur la côte de la Natolie, près de Melazzo. On croit assez vraisemblablement qu'elle est l'ancienne *Lade* ou l'ancienne *Pharmacusa*, proche de laquelle Jules César fut pris par des Pirates. Maty.

FÉRIR, v. act. Vieux mot, qui signifioit *Frapper*. *Ferire*, *percutere*. Il n'est en usage qu'en cette phrase. Il a remporté la place sans coup *férir*; pour dire, sans combattre. Saint Amant l'a pourtant amployé en raillerie.

> — *& pais mourut*,
> *D'une broche qui le férut.*

On trouve les tems suivans de ce vèrbe, l'infinitif *férir*. Et pour les *férir* droit aux yeux. Marot. Le préterit defini *féry*, *percussi*.

Assez y féry & heurtay. R. de la Rôze. La troisiéme pèrsonne singuliere du present *fiert*, *ferit*. Le Dragon le *fiert* de sa coue. Roм. des Am. La premiére du même-tems, je *fiere*, *ferio*. Qui me tient que je ne *fiere*. Villon.

FÉRU, ou É, part. pass. Blessé. *Percussus*, *ictus*. Il ne se dit qu'en cette phrase badine : Il est bien *féru* de cette femme ; pour dire, Il en est bien amoureux : &, Son cœur est *féru* ; pour dire, Il est blessé par l'amour. Je suis *féru*, j'en ai dans l'aîle. S. Amant.

On dit *féru* pour choqué contre quelqu'un, ou sur quelque chose. Quand un homme est *féru* sur quelque chose, ou bien contre quelqu'un, il n'y a pas moyen de le faire revenir. En ce sens on a dit de Juvénal :

> *On sçait que c'est un vieux bourru,*
> *Dont l'âpre & bouillante colère,*
> *Quand une fois il est* féru,
> *Ne feroit pas grâces à son pere.* P. Du Cire.

FÈRJUS, s. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus*. S. *Fèrjus* Evêque de Grenoble a succédé à Clarus, qui souscrivit au Concile de Châlon sur Saone tenu en 650. Chast. *Martyrol.* p. 810. Son véritable nom est *Ferreolus*, comme on le lit dans l'ancien Catalogue des Evêques de Grenoble publié par D. Mabillon au 1. T. de ses Analectes ; & non *Fergeolus*, mot barbare employé au nouveau Propre de Grenoble, forgé sur le nom François vulgaire *Ferjus*, qui a été formé ainsi en consonifiant l'i de *Ferreolus*, qu'on a dit pour *Ferreolus*, comme on a dit *Calciata* pour *Calceata*, *Catechuminus* pour *Catechumenus*, & tant d'autres ; & comme les Grècs disent depuis plusieurs siécles *Paraclitos* pour *Paracletos*, *ita* pour *eta*, *alpha vita* pour *alpha beta*. Id. Feriol, nom de famille, est une preuve que l'on a dit *Ferriolus* pour *Ferreolus*.

FÈRLA ou FÈRULA, s. f. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de Sicile dans la Valée de Noto. *Ferula*. Ce lieu est sur l'Anapo, à six lieuës au couchant de Syracuse.

FÈRLER, v. act. Tèrme de Marine. C'est, Plier les voiles sous l'antenne, les mettre en fagot. On dit aussi frêler. Car quand on ne fait que les trousser, cela s'appelle *carguer*. On le dit aussi des Ponts de corde quand on les plie. L'Ordonnance de la Marine se sèrt du mot de *frêler*. Le contraire est *d'éfrêler* ou *d'éferler*.

Skinnar dit que ce mot vient peut-être des mots Latins *pressus*, *pressulus*. Quoique dans toutes les langues le changement du *p* en *f* soit ordinaire, cette etymologie paroit forcée. Le même Auteur dit que les Anglois ont formé de *ferler*, leur vèrbe *furl*, qui signifie *plier*, *ramasser*, *assembler* : mais il faut rendre aux Anglois un bien qui leur appartient ; on a dit ailleurs que plusieurs tèrmes François de Marine sont venus des langues du nord, & il est plus naturel de deriver *ferler* de *furl*, que *furl* de *ferler*.

FÈRLIN. Vieille monnoie qui valoit le quart d'un denier, mais qui n'a plus cours aujourd'hui. Elle est mal appellée *frélin* dans la Chronique de Bèrtrand du Guesclin. On disoit aussi un *ferlin* de tèrre ; comme on disoit une livrée & une soudée, des mots de livre & de sou. Le *ferlin* de tèrre contenoit trente-deux arres.

FÈRMACO. Voyez FÉRIMACO.

FERMAGE, s. m. Le prix qu'on a promis de payer pour un droit, ou un heritage appartenant à autrui qu'on s'est chargé de recüeillir ou de faire valoir. *Redemptio*, *conductio*, *locatio*. Il est pèrmis de stipuler une contrainte par corps pour raison des *fermages* par l'Ordonnance.

FÈRMAIL, s. m. Tèrme qui est resté dans le Blâson, & qui se dit des fèrmoirs, agraffes ou boucles garnies de leurs ardillons qui se mettent aux manteaux, aux chappes, aux baudriers ou ceintures pour les attacher. *Fibula*. Elles sont ordinairement représentées rondes, & quelquefois en losange : ce qu'alors il faut spécifier en blasonnant. Le *fèrmail* étoit anciennement une marque de dignité, & on s'en sèrvoit pour faire de riches présens aux pèrsonnes considerables. On trouve aussi *fèrmal* & *fèrmail*.

Quelques-uns appellent un Ecu *fèrmaillé*, quand il est chargé de plusieurs *fermaux*. Nicod le fait de feminin, *fermaille*, & en forme le vèrbe *fermailler*, qui signifie, garni d'une ou de plusieurs *fèrmailles*, ou boucles d'or ou d'argent. On dit encore *fermaillé*, & on le trouve dans les anciens Blasonneurs. Stuard, Comte de Buchnan, portoit de France à la bordure de gueules, *fèrmaillée* d'or, qui est de Durgel ; on dit maintenant semée de boucles d'or. Nic. *Fèrmail* ou *fermaille* & *fèrmailler* ; c'est à-dire, *garnir de fèrmailles*, *infibulare*, *fibula instruere*, se trouve aussi dans Pomey.

FÈRMAILLÉ, s. m. Treillis de fèr dont les trous selon la Coutume de Paris art. 201. ne peuvent être que de quatre pouces en tous sens. *Cancelli ferrei*.

Ce mot vient de *fèr* & de *maillé*, qui veut dire, qui est à mailles, qui a des mailles ; on a joint ces deux mots ensemble, & on a formé le mot de *fermaillé*.

FÈRMAILLET. Voyez FÈRMEILLET.

FERMANAGH, s. m. & nom propre. M. De L'Isle écrit *Farmanagh* dans la Carte d'Irlande, Cambden *Fermanagh*. Le Comté de *Fermanagh* est une contrée de l'Ultonie en Irlande. Il est borné au levant par celui de Monaghan, au nord par celui de Tyrone, au couchant par celui de Tirconel, & il a au midi celui de Letrin & de Cavan. Il est prèsque tout occupé par des lacs, principalement par celui d'Earne. On n'y remarque que la petite ville d'Enniskiling, qui en est la capitale. Maty.

FÈRMANCE, s. m. Tèrme de Coutumes. Nom de cèrtains Officiers qui ordonnoient ou faisoient des ajournemens. On disoit *Fermance* vesaliere.

FÈRMANT, ante, adj. & part. Il a les significations du vèrbe *fermer*. A nuit *fermante*, *Instante*, *imminente nocte*, est une expression qui marque le tems où la nuit approche, & où elle n'est pas encore venuë ; c'est la fin du crépuscule, quand il est fini on dit qu'il est nuit fèrmée. Le mot de *fermante* se prend dans un sens metaphorique dans ces phrases, Il est nuit *fermante*, à nuit *fermante*.

FÈRME, adj. m. & f. Qui est fort, qui tient bien, qui est difficile à ébranler. *Firmus*. Ce Cavalier a la main *ferme*, les reins *fermes*, est *ferme* sur les étriers. On ne sçauroit faire un fondement *ferme* en bâtissant sur le sable. On dit aussi, une voix *ferme*, un ton *ferme*, une action *ferme* & assurée. Avoir le regard *ferme*, la contenance *fèrme*.

Fèrme, se dit aussi de ce qui a quelque dureté. On peut passer par ce chemin, la tèrre y est *ferme*, on n'y enfonce point. La glace est *fèrme* ; c'est-à-dire, elle porte. On dit d'une personne grasse & qui se porte bien, qu'elle a la chair *fèrme* ; que du poisson doit être *fèrme* ; pour dire, qu'il ne doit point être mollasse. On dit aussi d'une viande qui est mal cuite ou dure, qu'elle est *fèrme*.

Fèrme, se dit figurément en Morale, & signifie, Constant, inébranlable. *Impavidus*, *constans*, *imperterritus*, *stabilis*. Un Philosophe doit avoir l'ame *fèrme*, l'esprit *ferme*. Il est des esprits rudes qui pensent être *fermes*. S. Evr. La vèrtu est une disposition *fèrme* & constante d'éxécuter ce que la raison ordonne. M. Esp. On regarde les gens *fermes*, comme des ames héroïques, dont les résolutions sont immuables. Id. Les hommes n'admirent les pèrsonnes *fermes*, que parce qu'ils se sentent eux-mêmes foibles & inconstans. Id. La conduite du Cardinal de Richelieu fut *ferme* & intrépide. Le Cl. Un pénitent doit faire une *ferme* résolution, un *ferme* propos de ne plus pécher, de se tenir *ferme* dans la foi. On dit aussi, On ne sçauroit faire un *ferme* fondement, un *fèrme* jugement sur ses paroles ; pour dire, On n'est jamais assuré de ce qu'il dit. On dit qu'un homme est *fèrme* & entier, quand il ne démord jamais de ce qu'il a résolu. Il est important que vous soyez *fèrme* sur une pratique, qui est un des principaux fondemens de votre état. Ab. de la Tr.

En tèrme de Guèrre on dit, Faire *fèrme*, attendre son ennemi de piéd *ferme*, combattre de piéd *ferme* ; pour dire, avec résolution & sans reculer. On dit aussi tenir *ferme*, en parlant de combats & d'actions qui se font avec effort. Francisque & Bandini, qui agissoient par des motifs plus puissans que tous les autres, leur dirent de tenir *fèrme*. Le Noble.

En tèrme de Manége on dit, qu'un cheval saute, cabriole & manie de *fèrme* à *fèrme* ; pour dire, sur le même tèrrain, sans partir d'une place.

En tèrme de Géographie, la tèrre-*fèrme* signifie le *continent*, ce qui n'est point environné entièrement de la mèr. Les Espagnols ont commencé la conquête de l'Amèrique par les Isles, & puis sont passez en tèrre-*fèrme*.

FÈRME, adv. D'une manière *fèrme*, assurée. *Firmiter*. Ce pieu tient *ferme* dans la tèrre. Ces ennemis se sont battus fort & *fèrme*. Poussez *fèrme*. Courage, tenez *ferme*. *Maltè*. Il a fait *fèrme* en ce passage. Il a nié cela fort & *ferme*. Ce Cavalier se tient *fèrme* à cheval. Mille gens *tiennent ferme* pour la vérité, plus parce que c'est le hazard qui les y attache, qu'une solide lumière. Loc.

> *Allons* fèrme, *mon cœur, point de foiblesse humaine.* Mol.

> *Je du cent ans ; si devant* tèrme
> *Par avanture vous mourez,*
> *Prenez-y-garde, & tenez* fèrme
> *A vieillir tant que vous pourrez.*
> Nouv. choix. de vèrs.

Fèrme, pris dans les sens qui viennent d'être expliquez, vient du Latin *firmus*, qui signifie la même chose.

FÈRME, s. f. Petit Domaine de campagne, métairie ou héritage consistant en tèrres, prez, vignes, bois. *Colonia*, *villa*. Il y a plusieurs *fermes*, ou métairies, qui dépendent de cette maison, ou château.

Ce mot vient originairement de *firmus*. *Firma* a signifié dans la basse Latinité, un lieu clôs & fèrmé. On appelle encore en cèrtaines Provinces *clôserie*, ce qu'on appelle ailleurs une *fèrme*, c'est le sentiment de Ménage. Spelman & Skinner dérivent ce mot des langues du Nord. *Feorm*, & *feorme*, signifient *nourriture* dans la langue des Anglo-Saxons; & dans la même langue, *fearman*, & *feorman* veut dire fournir ce qui est nécessaire à la vie, & comme autrefois les gens de la campagne payoient leurs Maitres en denrées, & non pas en argent, on a appellé *ferme* le lieu qui fournit les denrées à son Maitre, ou à son Seigneur. *Ferme*, selon le P. Lobineau, vient de l'ancien mot Breton *ferm*, maison à la campagne.

Fèrme, est aussi un bail ou louage qu'on fait d'héritage, ou de toutes sortes de droits, moyennant cèrtains prix ou redevances qu'on paye tous les ans au propriétaire. *Prædii redemptio*, *merces*, *præstatio*, *locatio*. La *fèrme* d'une telle Seigneurie, d'un tel champart, d'une telle forge.

Fèrme a signifié non seulement le domaine qu'on louë, mais la somme qu'on en retire par an, le prix qu'en donne le locataire. En Anglètèrre c'étoit aussi le nom d'une somme d'argent. Voyez Du Cange au mot *firma*, & les Bollandistes, *Jun. T. IV. p.* 531. *A.* où ils disent que la somme appellée autrefois *ferme* étoit de 40. sols. On le dit aussi des droits du Roi. La *fèrme* du Domaine, la *fèrme* des Aides, des Gabelles, &c. *Redemptura regia*. Selon Spelmanus, ce mot est originaire Saxon, & signifie toutes sortes de vivres: disant que les tèrres des Seigneurs étoient autrefois affèrmées, non pas à l'argent, mais à condition de fournir des vivres en éspéce. Les Normans donnent encore le nom de blanche *fèrme* à celle qui se paye en argent, & non en grains. Ménage tient qu'il vient du mauvais Latin *firma*, signifiant un lieu fèrmé, en parlant de choses roturiéres, ou d'une clôterie, comme on a dit *emphytéôse*, en parlant de l'engagement des Seigneuries & tèrres nobles: de même on a dit *firmitas*, pour un bourg ou village fèrmé de murailles: d'où est venu le mot de la *Fèrté*. On a dit aussi *firmare*; pour dire, Clôrre, d'où sont venus les mots de *fèrmer* & *fèrmoir*. Ou peut-être l'a-t-on nommé ainsi, à cause de l'assurance que donnoit le propriétaire de ne point expulser le fèrmier pendant le tems du bail. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *ferma*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *louage*; & *fèrmi*, *louer*. Nicod dit que *fèrme* en ce sens est purement François. Voyez sur le mot *firma*, & sur la phrâse *ad firmam dare*, le Glossaire de Spelman, où il montre que *firma* a signifie non seulement ce que nous appellons une *fèrme*, mais encore un festin que le fèrmier donnoit au propriétaire cèrtain nombre de jours & à cèrtain prix.

En tèrme de Charpenterie, une *fèrme* est un assemblage en triangle des piéces de bois qui sont au dessus de châque travée. C'est sur elle que pôsent les autres pieces qui portent la convèrture. Il y en a de deux sortes: l'une composée de deux jambes de force, posée sur les poutres, l'autre posée sur les plattes formes: & alors il y en a autant que de chevrons. Celles-ci ne sont en usage que pour les galeries & les Dômes. Une maitresse *fèrme* ordinaire est composée de deux jambes de force, & d'un entrait ou tirant châcun de dix à douze pouces de gros, deux liens & un poinçon de huit à neuf pouces, deux chevrons de *fèrme* de cinq à sept pouces, deux contrefiches & deux forces de dessus de même grosseur, deux jambettes de huit à neuf pouces; deux tasseaux & deux chantignolles. Il y a aussi des *fèrmes* rondes, dont on se sèrt dans les bâtimens de charpente. Elles avancent de deux piéds & demi en saillie au delà du pan de bois, & pôsent sur un blochet, trois racinales & trois consoles. Entre les maitresses *fèrmes*, il y a des *fèrmes* de remplage, qui sont espacées entr'elles de deux en deux piéds, & sont garnies de pareilles piéces, hormis que les poinçons, les entraits & les chevrons ne sont pas si gros. On fait aussi des demi-*fèrmes* dans les croupes des bâtimens.

Fèrme. Tèrme de coûtumes. Affirmation faite, témoignage rendu par le deffendeur en touchant la main du Juge, pour assurer qu'il a bon droit. Quand c'est le demandeur qui donne ce témoignage, on l'appelle *contre-fèrme*. *Asseveratio juridica*. On trouve dans l'ancien for de Bearn, *firma*.

FÈRMEILLET, s. m. ou FÈRMAILLET. *Diadema gemmatum muliebre*. Chaîne, ou carcan d'or enrichi de pèrles, de piérres précieuses, ou d'émail, que les Dames mettoient autour de la tête sur leur coëffure pour la tenir fèrme & arrêtée. Le *fermeillet* a été depuis appellé sèrre-tête; on le nommoit *fèrmaillet*, parce qu'il se fèrmoit par le moyen d'une petite boucle qu'on appelloit *fèrmeille* ou *fèrmaille*. Nicod. Voyez ci-dessus Fermail.

FÈRMEMENT, adv. D'une manière fèrme, constante & cèrtaine. *Firmiter*, *certò*. Cela est attaché *fèrmement* au gros mur. Il lui a répondu *fèrmement*. Vous diriez *fèrmement* que c'est lui, tant ce portrait lui ressemble. Il a soutenu *fèrmement* la calomnie. On disoit autrefois *fèrment*, & Voiture s'en est sèrvi dans ses vèrs en vieux langage.

Je croy fèrment *que je m'y mêleroit.*

FÈRMENT, s. m. *Fermentum*. Tèrme de Physique, qui se dit proprement de tout ce qui peut faire qu'un corps se gonfle par le moyen de quelques-unes de ses parties les plus mobiles & les plus pénétrantes, lesquelles étant agitées & divisées, agitent aussi & divisent les plus grossiéres. L'acide qui est dans la pâte est le *fèrment* qui la fait lever. L'humidité qui est dans le foin est le *fèrment* qui l'échauffe & le fait fumer. Quelques obstructions formées dans le bas ventre, altèrent notablement toutes les liqueurs du corps, & en particulier *le fèrment* de l'estomac. Lemery.

La vèrtu du *fèrment* vient de ce qu'il donne occasion aux principes qui sont dans le corps de se mouvoir autrement qu'ils ne faisoient, & de prendre un autre arrangement. Il fait comme celui qui ouvre les portes d'une ville aux ennemis qui y causent des desordres. Ainsi la morsure d'un chien enragé excite dans le sang une fèrmentation lente, par laquelle les divèrses liqueurs dont il est composé, pèrdent l'union necessaire pour la santé, & causent un déréglement dans les esprits, d'où viennent les craintes & les fureurs, & autres passions qui agitent le malade. Le peuple l'appelle *levain*, parce qu'il fait lever la pâte.

Il est aussi en usage au figuré. Notre Seigneur s'en est sèrvi dans l'Evangile, lorsqu'il dit à ses Apôtres, *cavete à fermento Pharisæorum*. On ne se sèrt cependant guère en François de ce mot dans le sens figuré, & on diroit plutôt le *levain*, que le *fèrment* d'une haine, d'une colère, &c.

En tèrme du Grand Art *fèrment* a plusieurs significations, & se dit en plusieurs phrâses. On appelle *fèrment* la partie fine de la piérre; on le dit aussi des inhibitions de la piérre parfaite, de l'âme du compôt, du soleil, & de la lune, quoi qu'à proprement parler il n'y ait que le soleil qui soit *fèrment*, la lune n'est que la racine du *fèrment*. Le nom de *fèrment* se donne encore à la rougeur cachée sous l'élixir blanc. *Fèrment* des Philosophes, signifie toute chose exaltée; cette expression signifie aussi l'élixir parfait.

FÈRMENTAIRE, s. m. Nom que les Latins ont quelquefois donné aux Grècs, à cause qu'ils consacrent du pain fèrmenté. *Fermentarius*, *Fermentaceus*. Comme les Grècs appellent les Latins Azymites, les Latins ont appellé les Grècs *Fermentaires*, ou *Fermentaces*. Ce mot se trouve dans Rigord, Moine de S. Denys, à l'an 1201.

FÈRMENTATION, s. f. Tèrme de Physique. C'est un mouvement des parties insensibles & hétérogénes des corps qui se fèrmentent, lequel leur survient sans aucune cause sensible, & y produit une altération considérable. *Fermentatio*. Il est nécessaire pour une *fèrmentation* que la liqueur ait de l'acide, & des ésprits ardens, que son mouvement soit tumultueux, qu'elle se fasse dans un lieu spatieux, & à l'aide de l'air, qu'elle sèrve à dépurer la liqueur, qu'elle produise des esprits ardents, ou vineux, &c. Ce sont là des proprietéz & des conditions des *fèrmentations* particulières; mais précisément & en général pour une *fèrmentation* il ne faut qu'un corps, ou une liqueur, qui ne soit pas homogéne; c'est-à-dire, qui soit composée de différens principes; que leur arrangement soit tel, qu'ils ne donnent entrée qu'à la seule matière du prémier élément, ou comme parlent d'autres Philosophes, à la matière subtile; que ses parties se meuvent d'un mouvement troublé & irrégulier; & enfin que ce mouvement produise quelque altération ou changement dans le mixte.

Selon M. Harris il n'y a jamais de *fèrmentation* violente. Quand le mouvement est violent c'est ébullition, ou effèrvescence, & non plus *fèrmentation* seulement. La *fèrmentation*, dit-il, est un mouvement aisé, lent, doux des parties intérieures d'un mixte, causé ordinairement par l'opération de quelque acide actif, lequel raréfie, exalte & subtilise les parties molles & sulphureuse de ce corps; comme quand le levain ou la levure raréfiée, rendent légére, & font fèrmenter la pâte, ou la biére. Et ce mouvement, continuë-t-il, diffère beaucoup de celui qu'on nomme communément ébullition, ou effèrvescence, qui est un violent boüillonnement, un violent combat entre les acides & les alkalis mêlez ensemble. C'est de là qu'on appelle *fèrmentation* un mouvement lent des parties du sang, ou des sucs d'un corps, causé par quelque chose qui aide à les clarifier, les exalter, les subtiliser,

subtiliser, & les réduire à un état salutaire & naturel ; & ce mot se dit non seulement du sang, mais aussi du suc des fruits, &c. Il conclut en remarquant que M. Lémery confond l'effèrvescence & la *fermentation*, & il prétend que c'est une èrreur.

Il y a de plusieurs sortes de *fermentations* : il y en a une *cachée*, qui ne se fait connoître que par les éffèts, & une *sensible* : une *véhemente* & une *médiocre* : une *chaude* & une *froide* : une *naturelle* & une *artificielle*. La *fermentation* des végétaux se fait quand leur suc s'échauffe par l'action de leurs sels de différente nature. Ainsi le foin qu'on sèrre étant vèrd, s'échauffe & se pourrit ; le fumier se met en chaleur ; le suc des raisins bout dans le tonneau. L'huile de vitriol & le sel de tartre mêlez ensemble se fèrmentent & s'échauffent extraordinairement. Dans les pèrsonnes maigres le chyle se tourne très-vîte en sang, à cause de la *fèrmentation* considérable qu'il y subit. Lemery. Willis a fait un beau Traité de la *fèrmentation*. On a fait depuis peu de belles expériences sur les *fermentations* froides.

En tèrme de Chymie *fèrmentation* signifie quelquefois l'action par laquelle on fèrmente quelque chose : & en tèrme du Grand Art, c'est-à-dire, de la Chymie la plus mystérieuse, ce mot signifie l'union intèrne & spiritueuse de divèrses substances en un seul corps.

FERMENTER, v. act. Tèrme de Physique, Médecine & Chymie, soit qu'il soit actif, soit qu'il soit neutre. Causer la fèrmentation ; donner le mouvement de fèrmentation à quelque corps. *Fermentare, laxare, solvere.* Le levain *fermente* la pâte. Le levain de l'éstomac *fermente* les alimens.

Fermenter, est aussi v. neut. & signifie, Avoir le mouvement de fèrmentation ; c'est selon Glaser, réduire les parties volatiles & spiritueuses des mixtes de puissance en acte, & les developper des parties tèrrestres & grossières. *Fermentari, solvi, laxari.* Les viandes *fermentent*, ou *se fermentent* dans l'estomac & dans les intestins. Le moust & plusieurs autres sucs s'échauffent & se *fermentent* d'eux-mêmes. Le sang *fermente* extraordinairement dans la fiévre. Les acides *fermentent* avec les alkalis. Le sang venal à *fermenter*, & irritant par son acrimonie les muscles. Journ. de 1695. La masse du sang manquant d'esprits & de sucs nourriciers, ne *fermente* plus que foiblement. Lémery. Dans les pèrsonnes grâsses le sang ne *fermente* que modérément. Id. Les amandes amères contenant plus de sel que les douces, leur huile en est aussi plus chargée & moins sujette à se *fermenter* & à se corrompre. Id. Quand le moust a *fermenté*, & qu'il est devenu vin ; . . . la liqueur est piquante, claire & spiritueuse. Id.

Fermenté, ée, part. pass. & adj. *Fermentatus, laxatus, solutus.* Un Chymiste modèrne a beaucoup fait valoir les analyses *fermentées* par l'addition du miel, & il apprend quelques préparations assez utiles, sur tout celle de l'opium. Toute utilité de ces sortes d'analyses *fermentées* avec le miel, paroît à un Médecin modèrne consister en ce qu'elles procurent les principes salins & sulphureux des végétaux dégagez de la tèrreuse qui les enveloppe ordinairement.

FÈRMER, v. act. Clôrre, boûcher, entourer, mettre un obstacle à l'entrée, ou à la sortie de quelque pèrsonne, ou de quelque chose. *Obstruere, obdere, claudere, obturare.*

Fermer une chambre, c'est clôrre la porte : & on dit qu'une chambre est bien *fermée*, quand il n'y entre point de vent, quand les portes & les fenêtres joignent bien. *Fermer* une ville, un parc, c'est les entourer de murailles. *Fermer* un coffre, c'est joindre le coffre avec son couvèrcle par une sèrrure ou cadenat, pour empêcher qu'on n'y fouille. *Fermer* un passage, c'est en boûcher les avenuës. *Obsepire iter, intercludere.* *Fermer* les rideaux, c'est tirer les rideaux dont un lit est entouré. *Fermer* sa bourse, c'est en sèrrer l'ouvèrture par des cordons. *Fermer* une parenthêse, c'est finir, clôrre une parenthêse avec la marque ordinaire.

Fermer, signifie aussi, Joindre. *Obserare.* *Fermer* les levres, la bouche, les paupières, une plaie. *Fermer* un livre qui étoit ouvèrt. *Fermer* une lettre, c'est la plier & la cacheter. *Fermer* la main, c'est joindre les doigts contre la paume de la main. *Fermer* les ports, c'est empêcher l'entrée & la sortie des vaisseaux, intèrdire le commèrce.

Fermer, a signifié autrefois fortifier, comme *fermté*, ou *fermeté*, signifioit forteresse. Voyez FÈRMETÉ.

Fermer, se dit aussi figurément en la plûpart des phrâses ci-dessus. *Fermer* la porte aux abus & aux malvèrsations, c'est faire de bons réglemens qui empêchent qu'on ne commette quelques abus. Élie, Élisée, & plusieurs autres Prophétes ouvroient & *fermoient* le Ciel à leur parole, pour en faire descendre tantôt la pluie tantôt le feu. Peliss. *Fermer* la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils, aux tentations, c'est les rejetter. Le mot d'*homoousios* ; c'est-à-dire, consubstantiel au Pére, fèrmoit la porte aux équivoques des Ariens. Pèlisson. *Fermer* la porte à quelqu'un, pour dire, lui déffendre l'entrée d'une maison. *Fermer* les oreilles, c'est n'écouter aucunes prières, sollicitations, ni remontrances. *Fermer* la bouche à quelqu'un, c'est lui imposer silence, ou, dans la dispute, lui repliquer si fortement qu'il soit convaincu, & n'ait plus le mot à dire. *Fermer* les yeux, c'est faire semblant qu'on ne voit pas quelque chose, ou qu'elle est de si peu d'importance, qu'elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. On dit que les bourses sont *fermées*, quand on ne trouve plus d'argent à emprunter, à négotier.

On dit aussi, qu'un Marchand a *fermé* sa boutique, quand il a quitté le trafic, ou qu'il a fait banqueroute. *Fermer* le Palais, *fermer* les classes ; pour dire, Cesser les plaidoiries, les études, soit en tems de vacations, soit en tems de peste, &c. *Fermer* les atteliers, pour dire, faire deffense de bâtir.

On dit, *Fermer* le chemin, le passage à quelqu'un, pour dire, venir à la travèrse, mettre un obstacle à son dessein, à ses entreprises.

On s'en sèrt aussi en ces phrâses, Je n'ai pû *fermer* l'œil de toute la nuit, *somnum oculis non vidi* ; pour dire, Je n'ai pû dormir. *Fermer* la porte au nez de quelqu'un ; pour dire, lui faire l'affront de l'empêcher d'entrer en quelque part.

Fermer la porte sur soi, c'est se sèrvir de la deffense d'une porte, lorsqu'on se sauve de la poursuite d'un ennemi, ou qu'on empêche qu'il ne surprenne.

On dit aussi, Se *fermer* ; pour dire, S'arrêter, se fixer à quelque chose. Il ne veut donner que dix mille écus de cette charge, il s'est *fermé* là. Il a dit son avis, il s'est *fermé* là, il n'en démordera point. Cette expression n'est pas fort ordinaire, elle est venuë des Italiens, chez lesquels *fermar* signifie arrêter, *fatto fermato*, un fait arrêté.

On se sèrt encore de ce mot en quelques occasions. *Fermer* les yeux à quelqu'un, c'est lui rendre les dernières assistances jusqu'à l'agonie, & jusqu'à ce qu'on lui *ferme* les yeux en éffèt.

Fermer la bouche à un Cardinal, se dit des Cardinaux nouvellement nommez, qui n'ont point de voix dans les affaires jusqu'à ce que le Pape ait fait la céremonie de leur ouvrir la bouche. *Fermer* la marche, *agmen claudere* ; c'est-à-dire, Être au dèrnier rang dans quelque cavalcade, ou autre marche de cérémonie, ou d'armée.

On dit aussi au manége, *Fermer* une passade ; pour dire, la tèrminer avec justesse, avec une demi-volte, &c.

Fermer, se dit quelquefois neutralement. C'est une maison qui *ferme* bien. Ce flacon *ferme* à vis. Cette sèrrure *ferme* à double tour.

Fermer. Tèrme de Coûtumes, aussi bien que *contre-fermer*. C'est rendre les témoignages appellez *ferme* & *contre-ferme*. Voyez ces mots. *Apud judicem asseverare, juridicè affirmare.*

On dit provèrbialement & ironiquement. Il est tems de *fermer* l'étable quand les chevaux s'en sont enfuis ; pour dire, qu'un remède vient trop tard quand l'accident est arrivé.

Fermé, ée, part. & adj. *Clausus, occlusus.* Il ne faut pas tenir les yeux de l'esprit *fermez* à la vérité. Port-R.

Je pensois qu'à l'amour son cœur toujours fermé,
Fut contre tout mon séxe également armé. Rac.

On appelle un *e fermé*, celui qui est accentué. Voyez ce que nous avons remarqué sur la lettre E. Dans notre vèrsification toutes les rimes qui appuyent sur l'*é fermé*, doivent être riches, parce que si cet *é* n'est appuyé de quelques consonnes qui le précedent, il ne sçauroit suffire pour la rime, l'*é fermé* est la même chose que l'*é* masculin. On l'appelle masculin, parce qu'il marque le genre masculin dans plusieurs participes & adjectifs, *armé*, *charmé*, *aisé*, *rusé*. P. Mourgues.

Nuit *fermée*. Expression métaphorique, qui signifie qu'il est entièrement nuit, tout-à-fait nuit, qu'il n'y a plus de jour. La nuit *fermée* commence lorsque le crépuscule du soir finit. A nuit *fermée*. Le tems que dure le crépuscule du soir, ou du moins la fin de ce tems, est ce qu'on appelle nuit *fermante* ; & le tems qu'il y a depuis la fin du crépuscule du soir, jusqu'au commencement du crépuscule du matin, est ce qu'on appelle nuit *fermée*.

FÈRMETÉ, s. f. Solidité, dureté. *Firmitas.* On ne peut bâtir en cette place, c'est un sable mouvant qui n'a point de *fermeté*. Le poisson cuit dans le vin acquièrt de la *fermeté*. Ce mot dans le vieux langage signifioit *forteresse*. On écrivoit aussi Fermte.

Riches est li Sires qui a tel fermeté.
Roman de Guerin le Lorain,

Et ailleurs,

Donjon, ne marche, recet ne fermeté.

Ce mot vient de *Firmitas*, Forteresse ; *firmare*, fortifier. *Ubicumque major & jurati villam* (de Roya) firmare *voluerint, in cujuscumque sit terrâ*, *firmabitur*. Cartul. de Phil. Aug. fol. 48. verso.

Il

Il se dit figurément des choses immatérielles, & signifie, Assurance, courage, constance, résolution. La *fermeté* est une résolution invariable de suivre la raison, de ne l'abandonner jamais, & de se rendre à elle dès qu'on la vèrra paroitre. M. Esp. La *fermeté* raisonnable, bien loin d'être une inflexibilité, n'est pas opposée au changement, & tout changement n'est pas inconstance, comme le Vulgaire se l'imagine. Id. Il a de la *fèrmeté* dans l'esprit, de la *fermeté* dans ses résolutions. Il les étonna par la *fermeté* de son courage & de ses regards. Vaug. La véritable *fermeté* doit être sans audace & sans orgueil. S. Evr. La *fermeté* est souvent ou présomption, ou opiniâtreté naturelle. M. Esp. On prend quelquefois de la dureté pour de la *fèrmeté*, & de la violence pour de la vigueur; ne confondez pas des choses si différentes. Bal. Il faut bien prendre garde si la *fermeté* qu'on a dans le malheur est tranquile, & si ce n'est point plutôt un orgueil déguisé, qu'une veritable constance. M. Scud. La *fermeté* se convertit quelquefois en opiniâtreté. S. Evr. Pétrone ne se piqua point d'une *fermeté* affectée à la vuë de la mort; c'étoit une indifférence molle & nonchalante. Id. La protection, l'assistance de la grâce, (de Dieu) la grandeur de leur sainteté, & la *fermeté* de leur foi. Ab. de la Tr.

Ton cœur te promet-il assez de fèrmeté? Rac.

L'amour dans un cœur veut de la *fèrmeté*. Mol. Quoique j'aye de la *fermeté* de reste, je serai bien aise qu'on ne me donne pas de nouveaux sujèts de l'exèrcer. Bussi.

Ceux qui écrivent bien ont un stile également sèrré & poli; ils joignent ensemble la pureté de Cesar, & la *fermeté* de Tacite. Le mot de *fermeté* est impropre en cet endroit; car il regarde plutôt l'humeur que le stile. Il signifie plutôt résolution & constance, que force d'expression & de pensée. On dit bien, un stile *ferme*; mais je doute que *fermeté* de stile soit bon. Bouh.

FÈRMETTE, s. f. Terme de Charpenterie. C'est une petite fèrme qui sèrt aux lucarnes, ou à un faux comble.

FÈRMETURE, s. f. Clôture qui fèrme quelque ouvèrture ou passage. *Clausura, claustrum.* La *fermeture* des Chapelles de cette Église est de fer doré & ouvragé. La *fermeture* de cette boutique est d'une belle menuiserie. Jean Errard dans ses Fortifications enseigne le moyen de faire une belle *fermeture* de camp par le moyen des Chevaux-de-frise, dont s'est sèrvi le Prince d'Orange.

Fermeture, s'entend en particulier, de la manière dont la baye d'une porte ou d'une croisée, est fèrmée sur les piedroits. La *fermeture* de menuiserie, est l'assemblage du dormant, du chassis, & des ventaux d'une porte ou d'une croisée. *Fermeture* d'une cheminée, c'est une dale de pière pèrcée, qui sèrt à fèrmer & à couronner la souche d'une cheminée.

Fermeture, se dit aussi en terme de Marine. Il faut tant de bordage pour faire la *fermeture* des sabords.

Fèrmeture, enfin est un tèrme de differens Arts, & signifie en général ce qui fèrme, sèrre, retient quelque chose, de sorte que piece de *fermeture*, en ce sens, signifie la même chose que *clef*; car ce mot a un sens qui s'etend à beaucoup de choses dans les Arts. Voyez Clef. *Fibula.*

FERMEUR, s. m. Tèrme d'Anatomie. C'est un des muscles de la paupière superieure, qui la tire en bas & contre l'œil. *Clausor.* On l'appelle autrement *l'abaisseur*. On fera une incision en croissant, selon la direction des fibres du muscle *fermeur*. Dionis.

FÈRMIER, ière, subst. Celui ou celle qui prend à fèrme ou quelques droits ou des tèrres, & qui en jouit en payant le prix convenu. *Redemptor, villicus, colonus.* On trouve *Firmarius* dans la basse Latinite. Voyez l'hist. de Bret. T. II. p. 144. & 213. Les *Fermiers* géneraux des Aides sont gens riches. La *fermiere* d'une métairie. Un *fermier judiciaire*, est celui à qui l'on a ajugé la jouïssance des biens saisis en Justice, & qui a un bail judiciaire. Un avàre qui se prive de l'usage de ses biens est comme le *fermier* de ses héritiers. Bell.

Pour moi je lis la Bible autant que l'Alcoran;
Je sçai ce qu'un fèrmier *me doit rendre par an.* Despr.

Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain,
La maison te fournit, la fèrmière *l'ordonne.* Id.

FÈRMO, s. m. & nom propre d'une ville Archiépiscopale de l'État de l'Église en Italie. *Firmum*, ou plutôt *Firmium*. Elle est dans la Marche d'Ancône, à six lieuës de Lorette, vèrs le sud-est, & à une lieuë du Golfe de Venise. Les ruines de l'ancienne *Fèrmo* sont un peu au delà de la ville de *Fermo* d'aujourd'hui. Voyez *Leander Albert. Descript. Ital. p.* 279. *& suiv. de l'édition de Venise de* 1581. Ceux de *Fèrmo*, *Firmani* dans Plin. L. III. C. 13. & *Firmiani* dans T. Live. *Porto-Fèrmo* est un bourg de la Marche d'Ancône à une lieuë de *Fermo* sur la côte. *Firmanorum castellum.* Quelques Géographes prennent *Porto Fermo* pour l'ancien *Fermo*.

FÈRMOIR, s. m. Agraffe, courroye ou bouton, qui sèrvent à fèrmer des livres, des tablettes, des lutrins, &c. *Fibula.*

Fermoir, est aussi un outil de Menuisier ou de Sculpteur, qui est un ciseau fort trenchant. Il y en a de plusieurs figures.

Le P. Plumier dans son traité de l'Art de tourner &c. dit *fermoir* & *fermoir*, c'est aux Ouvriers à décider.

FÈRMOSELLO. Voyez HÈRMOSELLO.

FÈRNAMBOUC. Voyez PERNANBOUC. *Fernabucum.* On appelle du *Fernambouc*, du tabac de *Fernambucum*, & du bois de *Fernambouc*.

FÈRNAN. / FÈRNAND. / FERNANDEZ. } *Voyez* FÈRDINAND.

FERNANDINE. Voyez FÈRANDINE.

FERNANDO NOROGNE. L'Isle de *Fernando Norogne*, ou Noronha. C'est une isle de la mèr du Brésil. *Insula Ferdinandi Noronha.* Elle est à soixante & dix lieuës de la côte de Rio Grande. Maty.

Fernando pao. L'Isle de *Fèrnando Pao*. Isle d'Afrique. *Insula Ferdinandi Pao.* Elle est dans la mèr de Guinée, vèrs l'embouchure de la mèr de Camèrones, à douze lieuës des côtes de Benin. Maty. Les Portugais en sont les maîtres.

FÈRNE, s. f. Nom propre d'une petite rivière de Syrie. *Ferna*, anciennement *Pharphar*, & *Chrysorroas*. La *Ferne* a sa source dans le mont Liban, & se divise en plusieurs branches, dont l'une baigne les murailles de Damas, l'autre travèrse cette ville, & une troisieme arrôse les campagnes du côté du nord. Ses eaux se pèrdent en partie dans un petit lac, qui est à l'orient de Damas, en partie dans la campagne qu'elles rendent très-fèrtile. Maty.

FÈRNES, subst. Nom propre d'une petite ville Episcopale de la Lagenie en Irlande. *Ferna*, *Ferne*. Quelques Auteurs écrivent *Ferues* ou *Fearnès*; mais sur toutes les cartes que j'ai consultées, même celles de Cambden, j'ai trouvé *Fernes*. Cette ville est dans le Comté de Wexford, à six ou sept lieuës au nord de la ville du même nom. L'Evêché de *Fernès*, suffragant de Dublin, est uni à celui de Laghlin depuis 1600. Maty.

FÈRO, ou FARRE. Maty écrit Ferro. Les Isles *Fèrro*, de *Fèro*, ou de *Farre*. *Farenses insulæ*, anciennement *Glessariæ insulæ*, sont dans l'Océan Caledonien, entre l'Ecosse ou les Orcades, & l'Islande. On en compte jusqu'à douze, dont les principales sont Stromo, Sando, Sudro, Bordo & Fulo. Maty. L'air y est si bon, que beaucoup de gens y vieillissent jusqu'à une extrême vieillesse. Elles sont fèrtiles en orge & en avoine. Les Isles de *Fero* dépendent de la couronne de Norvege, & appartiennent au Roi de Dannemarck.

FÈROCE, adj. masc. & fém. Cruel, qui ne se dit au propre que des bêtes. *Ferox, ferus.* Les lions, les tigres, les léopards, sont des bêtes *féroces*. Les ours sont d'un naturel *féroce*. Il vient du Latin *férox*.

Feroce, se dit figurément des hommes cruels, inaccessibles ou peu traitables, ou d'un mauvais naturel. C'est un esprit *féroce*. La solitude rend un esprit *féroce*. Les Tartares sont cruels, & d'un naturel *féroce*. Humeur *féroce*. Ablanc. Achille étoit vaillant & *feroce*. S. Evr. Les jeunes gens ont aujourd'hui je ne sçai quoi de dur & de *féroce*: l'air guèrrier ne les quitte point. Bell. Les bêtes *féroces* ne sont pas plus ennemies entre elles que les hommes entre eux. S. Evr.

FÈROCITE, s. f. Naturel féroce, qui se dit tant au propre des bêtes farouches, qu'au figuré des hommes cruels & intraitables. *Ferocitas, feritas.* Cette nation méprise les perils que sa *férocité* lui fait souvent ignorer. Sar. Toute la libèrté que j'ai prise, a été d'adoucir un peu la *férocité* de Pyrrhus. Rac. Il y a des gens qu'une espece de *ferocité* rend intraitables: on ne sçait comment les aborder. Bell.

FÈROCOSSE, s. m. Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, qui porte cèrtaines petites goulles rondes, bonnes à manger.

LAC DE FÈRONE, *Feroniæ lacus.* Petit lac de la Campagne de Rome en Italie. Il est à une lieuë de Tèrraine, & a pris son nom de l'ancienne *Feronia*, qui ne subsiste plus.

FÉRONIA, ou FÈRONIE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Feronia.* Sèrvius dit sur le 564e vèrs du VIIIe L. de l'Eneide, que c'étoit une Nymphe de Campanie. On la nommoit aussi *Junon Feronie*. Une ancienne Inscription rapportée par Spon sect. III. n. 23. porte.

JUNONI FERON.
BARBIA L. F. SECUNDA.
AEDEM. SIGNUM. PORTICUS.
D. P. S. P.

Elle avoit un temple sur le mont Soracte. Strabon dit que ceux que *Féronie* remplissoit de sa divinité, marchoient nuds piéds sur des charbons ardens sans se brûler. *Féronie* étoit Déesse des forêts, & elle se nommoit, dit-on, *Feronie*, *à ferendis arboribus*. Elle étoit aussi la Déesse des Affranchis. Elle avoit des femmes pour Prêtresses. Voyez Gruter p. CCCVIII. Inscript. 3. Tout cela marque que quoiqu'on la nommât Junon, elle étoit differente de Junon femme de Jupiter. *Struvius Ant. Roman. Synt. C. I. p.* 162. 163. Denys d'Halicarnasse en parlant du Roi Tullus Hostilius, & de la guérre qu'il eut contre les Sabins, dit que les Grècs appelloient la Déesse *Féronie* Anthephore, Ἀνθηφόρος, Porte-fleurs, & Φιλοστέφανος, Qui aime les couronnes.

Le nom de *Feronia* vient du Latin *ferre*, *porter*, *transporter*: les Poëtes disent qu'un bois où cette Déesse étoit honorée d'un culte particuliér, ayant eté consumé par le feu, on voulut transporter ailleurs la statuë de la Déesse; mais le bois ayant paru aussitôt couvért de feüilles, on changea de dessin, & on laissa la statuë où elle étoit. Virgile dit que *Feronia* prend plaisir à demeurer dans des bois agreables.

. . . . *Et viridi gaudens* Feronia *luco.*

FÈRRAGE, s. m. Tèrme de Monnoie. Droit établi pour les Tailleurs particuliers qui sont obligez de fournir les fèrs pour monnoyer les espéces. Ce droit est de 16 deniers pour marc d'or, & de 8. deniers pour marc d'argent.

FÈRRAILLE, s. f. Vieux fèrs inutiles & rouillez; de quelque figure ou usage qu'ils soient, qu'il faut renvoyer aux forges. *Ferramenta vetera, scruta.*

FÈRRAILLER, v. n. S'exèrcer continuellement à l'escrime. *Digladiari, armaturam exercere.* Il se dit quelquefois des querelleurs, qui ont souvent occasion de se battre. Ces gens ne font que *ferrailler*; mais en ce sens il signifie seulement, Donner sur les lâmes des épées pour faire beaucoup de bruit.

FÈRRAILLEUR, s. m. Celui qui fèrraille, qui se veut battre continuellement. *Digladiator.* Bèrgerac étoit un grand *ferrailleur.* MEN.

FÈRRAND. Voyez FERDINAND.

FÈRRANDINE. Voyez FÈRANDINE.

FÈRRANDINE, s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Naples, qu'on nomme aussi *Fernandine. Ferandina, Ferdinanda.* Ce lieu est dans la Basilicate, prés de la riviére de Basiento. MATY. Il a pris son nom de Fernandin, ou Ferdinand, Duc de Calabre, & fils d'Alphonse II. Roi de Naples, qui la bâtit, aussi bien que son château.

FÈRRANT, s. m. Qui fèrre les chevaux. *Solearium ferrearum aptator, equorum calceator.* Maréchal *ferrant.* En Espagne il y a deux sortes de Maréchaux pour les chevaux: les uns qui ne font que fèrrer, qu'ils appellent *Herradores*, ou *ferrans*: les autres qui les pansent de leurs maladies, qu'ils appellent *Albeytars.*

FERRANT, a aussi autrefois signifié un cheval de guérre, comme le croit M. Besly, ou une cèrtaine couleur de poil de cheval. M. du Cange croit que c'est le poil pommelé. M. Ménage croit que c'est le *color ferrugineus* des Latins, couleur de gris de fer. Quoi qu'il en soit, *ferrant* a signifié un cheval, soit d'une cèrtaine espéce, soit d'une cèrtaine couleur, & c'est sur l'équivoque de ce terme que roule l'insulte que les Parisiens firent à Fèrrand Comte de Flandres, qui fut pris à la bataille de Bovines par Philippe Auguste. Ce Comte étant trainé dans une litière par deux chevaux *ferrans*, le peuple disoit que deux *ferrans* emportoient le tiers *ferrand*, & que le *ferrand* étoit enfèrré. Voyez du Cange & Ménage. Les vieux Romanciérs appellent chevaux *ferrans* les chevaux d'Arabie, qui étoient fort estimez autrefois, & qui le sont encore. Voyez FERAN.

FÈRRARE, s. f. Nom propre de ville. *Ferraria*, autrefois *Ferrariola*, & *Forum Alieni*, selon Bocace & d'autres. *Ferrâre* est située sur la plus petite branche du Pô, appellée *Po morte*, à neuf ou dix lieuës au nord de Boulogne. *Fèrrâre* est bien bâtie & bien fortifiée. Elle a une Univèrsite fondée l'an 1390. un Evêché dont l'Evêque est Acéphale, & dépend immédiatement du Pape, & une citadelle construite par Clément VIII. *Ferrâre* est capitale d'un Duché, dont nous parlerons au mot FÈRRAROIS. On prononce *Férâre* ou *Ferrâre*. Le dèrnier est mieux. Voyez sur cette Ville Leander Albèrti, *Descript. Italia p.* 345. Les Manuscrits de l'Acad. des Sciences placent *Ferrâre* à 29. d. 45. min. de longitude, & 44. d. 54. min. de latitude nord. Le siége épiscopal de Vicovenza a été transféré à *Ferrâre* sous le Pape Vitalien l'an 657. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. XV. p.* 191.

FÈRRARI, ou FÈRRATO, Capo *Ferrari* Capo *Ferrate*, ou le Cap de Carbonara, est un Cap de l'isle de Sardaigne avec un port. *Carbonara*, ou *Ferraria Promontorium*, anciennement *Herculis portus.* Le Cap *Ferrari*, ou *Ferrato*, est à l'entrée du golfe de Cagliari, du côté du Septentrion. Il prend ses noms de Carbonera, ou Carbonara, petit lieu sur ce cap, & de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir eté. MATY.

FÈRRAROIS, s. m. Nom propre de pays. Duché de Fèrrare. *Ducatus Ferrariensis.* C'est une Province de l'État de l'Église en Italie. Le *Ferrarois* est borné au nord par l'État de Venise; au couchant par les Duchez de Mantouë & de la Mirandole; au midi par le Boulenois & par la Romagne, dont il faisoit autrefois partie; au levant par le Golfe de Venise. Le *Ferrarois* est présque tout renfèrmé entre les branches du Pô qui forment le lac de Comachio, & qui y rendent l'air fort mal-sain; aussi ce Duché est-il mal peuplé & peu cultivé, quoiqu'il soit très-fèrtile en grains, en legumes & en chanvres. Fèrrâre en est la capitale. Le Duché de Fèrrâre appartenoit autrefois à la maison d'Est, qui l'a possédé pendant plus de deux siécles depuis 1336. Les Vénitiens s'emparérent de la Polésine l'an 1500; & en 1598. aprés Alphonse II. Duc de Fèrrâre, mort sans enfans l'année précédente; le Pape réünit à l'État de l'Église le *Ferrarois* qui en étoit un fief, quelque chose qu'Alfonse eut fait pour tacher de faire passer ses tèrres à César d'Est Duc de Modène, comme son père n'étoit que fils naturel d'Alphonse I. Duc de Fèrrâre, le Pape ne jugea pas César capable de succéder à ce Duché.

FÈRRAROIS, OISE, s. m. & f. Qui est de Fèrrâre, ou du *Fèrrarois*, originaire de Fèrrâre, ou du *Ferrarois*; Qui est habitué dans ce pays ou dans cette ville. *Ferrariensis.* Les Boulenois & les *Ferrarois* ont souvent des quérelles au sujet des eaux qui inondent le pays. Le Cardinal Gui Bentivoglio, dont nous avons une histoire Italienne des guérres civiles de Flandre, des lettres pleines d'esprit, & quelques autres ouvrages tous élégans & très-bien écrits, étoit *Ferrarois.* L'Arioste & le Guarini, Poëtes célébres, étoient aussi *Fèrrarois.*

FÈRREMENT, s. m. Qui se dit de toutes sortes d'outils de fèr qui sèrvent à forcer ou à crocheter des portes. *Ferrum, ferramentum.* Les voleurs de nuit qu'on saisit avec des *ferremens*, meritent la corde.

FERREMENS, se dit aussi de tous les fèrs dont se sèrvent les Chirurgiens pour trépaner, scier les membres, sonder les playes, attacher les dents, &c. & même de la plupart des outils des artisans.

Dans la dernière édition de Rabelais il est dit que les paysans de Poitou par une métaphore grossière, appellent *fèrremens* de la Messe, ce que l'on appelle ordinairement *ornemens.*

FÈRREMENTE, s. f. Tèrme de Marine. La *ferremente* comprend tout ce qui est de fèr, bronze, airain, cuivre, sur un bâtiment. *Ferramenta, Æramenta navis.*

FÈRRÉOL, s. f. Nom propre d'homme. *Ferreolus. S. Ferréol*, Évêque d'Uzès sur la fin du VI[e] siécle, que des calomniateurs firent exiler à Paris. CHASTELAIN, *Martyrol. p.* 808. Voyez encore FERJUS, & FORGET.

FÈRRER, verbe act. Garnir de fèr; mettre les fèrs nécessaires à quelque chose. *Ferro munire, armare, instruere. Ferrer* une porte, y mettre la sèrrure, les gonds, les clous, les vèrroux, les barres. *Ferrer* un train de carrosse. *Ferrer* des rouës. *Ferrer* des aiguillètes; c'est en garnir les extrémitez de quelque métal, soit de fer blanc, soit de cuivre, soit d'argent.

On dit absolument *Ferrer*, pour dire Mettre des fèrs aux piéds des chevaux. On a dit *ferrare* dans la basse Latinité avec la même signification. *Ferrer* à glace, c'est leur mettre des fèrs avec des crampons. *Ferrer* à lunette, en pantoufle, à fèr voûté, à pan, à bèc de corbin; ce sont divèrses maniéres de *ferrer* qu'ont inventé les Ecuyers. Autrefois on ne *ferroit* point les chevaux avec des clous, on se contentoit d'attacher les fèrs avec des liens, à peu prés, comme les souliérs. Voyez Ménage, qui rapporte un endroit de Scaliger là-dessus. Charles IX. *ferroit* fort bien son cheval. MASCUR.

La coûtume de *ferrer* les chevaux ne paroit introduite qu'environ l'empire de Sevére. M. Fabrotti assure qu'il n'en a découvèrt aucun vestige sur la colonne de Trajan. Les Grècs ne *ferroient* pas non plus les chevaux. Xenophon dans le Livre qu'il a composé de la maniére de les élever, recommande de jetter devant la porte de l'écurie quatre ou cinq charrées de petites piérres, pour endurcir la corne des poulins en passant dessus. Il est vrai qu'il avèrtit de les arrêter d'un bord de fèr, ce que Vossius entend de la corne des chevaux, qui devoit être defenduë tout autour d'un tour de fèr, lisant περικυκλώσας σιδήρῳ, au lieu de περικυκλώσας; mais il s'agit des piérres, & non de la corne des chevaux, ce qui ne convient point à l'endroit de Xenophon, & ne feroit aucun sens.

On dit aussi quelquefois, *Ferrer* d'argent, en parlant d'une canne, d'un livre, d'une cassette, & même des chevaux; pour dire, les garnir d'argent aux endroits où les autres se contentent de mettre du fèr. Par la même raison on dit aussi *ferrer* d'or. L'ACADEM.

On dit provèrbialement. *Ferrer* la mule, quand les valèts ou les commissionnaires trompent sur le prix des marchandises, & les comptent

comptent plus qu'ils ne les ont achetées. Ce provèrbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Vespasien, au raport de Suétone, qui sous pretexte qu'une des mules étoit déferrée, arrêta long-tems la litière de cet Empereur, & par là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promise moyennant quelque somme d'argent; dont l'Empereur ayant connoissance, il voulut partager avec lui le gain qu'il avoit fait à *fèrrer* la mulle.

On dit qu'un homme est bien *fèrré*, est *fèrré* à glace; pour dire, qu'il est extrémement fort sur la matière sur laquelle on l'attaque. Voiture passoit pour un railleur des mieux *ferrez*. Men. M. de Racan, qui d'ailleurs n'étoit pas trop *fèrré* parleur, fut si étonné. Io On dit qu'un homme est difficile à *ferrer*; pour dire, qu'il ne se laisse pas gouvèrner aisément.

FÈRRÉ, ÉE, part. *Ferratus*.

On appelle un chemin *ferré*, celui qui est pavé, ou dont le fond est dur, ou de roche, où pièrreux, où les chevaux n'enfoncent point. On dit en ce sens, un gué *fèrré*.

Ainsi on a appellé chemins *ferrez*, les grands chemins de l'Empire bâtis par les Romains dans les Provinces, tant à cause de leur dureté, que parce qu'ils étoient construits de pièrre noire qui avoit la couleur de fèr.

On appelle figurément un stile *fèrré*, un stile dur & trop fèrme. *Stylus præfractior*. Plusieurs on dit que Tèrtulien avoit une stile *ferré*.

On appelle de l'eau *fèrrée*, celle où on a trempé une bille d'aciér rougie au feu. *Aqua chalybeata, aqua ferraria*; elle est fort astringente.

On appelle en provèrbe, un avaleur de charrettes *fèrrées*, un grand mangeur, & aussi un grand fanfaron qui menace.

On appelle aussi, Gueule *fèrrée*, Celui qui mange son potage trop chaud, ou qui est avantageux en paroles, qui parle toujours, ou qui rompt en visière à ceux qui lui contredisent.

FÈRRET, s. m. Fèr qu'on met au bout des lacets & des aiguillettes pour les passer dans des œillets. *Ferramentum*.

FÈRRET, est aussi dans l'Architecture une éspéce de durillon, qui se trouve dans des pièrres, qui est plus dur que le reste de la pièrre, à peu prés comme un nœud dans le bois des arbres. Les Tailleurs de pierres se plaignent des *fèrrets*, jurent contre les *fèrrets* parce que les *fèrrets* gâtent leurs instrumens.

FÈRRET, est aussi un tèrme de vèrrerie. Voyez FERET.

FÈRRETE, ou FÈRRETTE, subst. f. Vieux mot, qui veut dire *épée*. On a appellé autrefois une épée du nom de *ferrette*, à cause que les épées sont de fèr, ou d'aciér, qui est une éspéce de fèr comme on dit en Latin *ferrum* pour signifier une épee.

FÈRRÉTE, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Alsace, province de France. *Fierritum, Ferretum* Les Allemans la nomment Pfirt. *Ferréte* est situé à la source de la rivière d'Ill, à trois lieuës au couchant de Bale. Elle est capitale d'un Comté, qu'on appelle du nom de cette ville, Comté de *Ferréte*, mais plus connu aujourd'hui sous celui de Suntgaw, ou Sondgaw, que quelques Auteurs distinguent cependant du Comté de *Ferréte*. Le Comté de *Fèrréte*, *Fierritensis Comitatus*, a eu ses Comtes particuliers jusqu'à Ulric, qui mourut sans enfans mâles. Sa fille Johanne porta ce Comte avec le Suntgaw à Albert d'Autriche son mari. Sigismond Archiduc d'Autriche, frére de Fridéric III[e] le vendit cent mille écus d'or à Charles le Hardi Duc de Bourgogne. Par la paix de Munster il a été cédé à la France, malgré les oppositions de l'Evêque de Bâle, à qui le domaine direct appartenoit. Voyez Pfant et *De Præcip. German. Principum Gentibus* 6. t. & le mot SUNTGAW, & Hadr. de Valois Not. Gall. p. 365. au mot *Mura*, p. 538. au mot *Sagentensis pagus*. Hoffman & Maty l'appellent en Latin *Ferreta*, mais le mot Allemand Pfirt montre que *Fierretum* est son véritable nom Latin.

FÈRRETIER, s. m. Marteau de Maréchal qui lui sèrt à ajuster ses fèrs sur l'enclume à chaud, & à froid. *Malleus fèrrarius*.

FÈRREUR, EUSE, subst. Qui fèrre. *Fèrreur* d'aiguillettes. *Fèrreuse* de mule.

FÈRRI, s. m. Nom propre d'homme. C'est la même chose que *Fédéric*, ou *Frédéric*. *Fridericus*. Guyot dans sa Bible dit l'Empereur *Fèrri*. Dans la Maison des Comtes de Vaudemont, branche de celle de Lorraine, il y a deux ou trois Princes nommez Fréderic, ou *Ferry*. Frédéric ou *Ferri* de Loraine, premiér de ce nom, Comte de Vaudemont, Seigneur de Guise &c. surnommé le Courageux, fils puiné de Jean Duc de Lorraine & de Sophie de Vittembèrg, qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25. Octobre de l'an 1415. *Ferri* de Lorraine, Seigneur de Rumigny, second fils de celui-ci, & de Marguerite Joinville Comtesse de Vaudemont sa femme. Frédéric ou *Ferri* de Lorraine II[e] du nom, Comte de Vaudemont &c. petit fils de *Ferri I.* & de Marie d'Harcourt, qui épousa en 1454. Ioland d'Anjou, Duchesse de Lorraine, fille de René le Bon Roi de Naples, de Sicile & d'Arragon.

De *Fredericus* on a fait *Fridéric*, *Frédéric*, *Fédéric*, *Fédric*, *Fèrric* & *Ferri*.

FÈRRIER, s. m. Nom de famille qui s'est formé de *Ferrarius*. Ouvrier en fèr, Sèrrurier, comme Fèrriéres est venu de *Ferraria*.

FÈRRIÈRE, s. f. Sac de cuir, que ceux qui ont équipage portent à la campagne, pour refèrrer les chevaux qui ont pèrdu leurs fèrs, quand cela arrive en des lieux eloignez de Maréchaux. *Saccus ferrarius*. On y met un brochoir, des tricoises, des clous à pointes, & des fèrs à tous piéds, dont on se sèrt au besoin.

FÈRRIÈRE, est aussi une grosse bouteille de métal, & ordinairement d'argent, dans laquelle on porte du vin chez le Roi. Elle est quarrée, ou demi-ronde d'un côté & platte de l'autre. On en orne les buffèts, & les Dames en mettent de petites sur leurs toilettes; elles sont remplies de fleur d'orange. La *ferriére* n'est différente du flacon que par la figure. Dans Rabelais la *fèrriere* est un flacon de cuir. Panurge appelle sa *fèrrière*, *vade mecum*.

FÈRRIÈRES, s. m. Nom propre de différent lieux de France, ainsi nommez apparemment parce qu'autrefois il y avoit des mines ou des manufactures de fèr. *Ferraria*. Un bourg, ou petite ville du Gâtinois, à deux lieuës au nord de Montargis, se nomme *Fèrrières*. C'est là qu'est l'Abbaye de *Fèrrières*, Ordre de S. Benoît, qui se nomma d'abord Bethleém. *Ferrieres*, est aussi un bourg de Provence, & l'un de ceux qui composent la ville de Martigues. *Ferrière* est encore un village du Laudunois avec une Abbaye de Bénédictins. Il est situé sur la rivière d'Argenton, *Ferrières* est un lieu du Dauphiné dans le Diocése de Grenoble, célebre par ses mines de fèr, il donne aussi son nom à un village voisin qu'on appelle La *Ferriere*, & qui est aux confins de la Savoye dans les Alpes, au delà de l'Isere. Voyez Hadrien de Valois dans sa Notice des Gaules au mot *Ferraria* p. 193.

FÈRRILANT, s. m. Si l'on dit *Ferrilande* il le faut faire féminin, suivant la remarque que nous ferons au mot LAND. Maty écrit *Ferryland*, mais mal. C'est une contrée de l'Isle de Tèrre-neuve dans l'Amérique septentrionale. *Ferrilandia*. *Ferra*, ou *Ferrea terra*. Les Anglois ont quelques colonies dans le *Fèrrland*, & ce sont eux qui ont donné ce nom à ce canton, ou parce qu'ils y trouvèrent du fèr, ou parce que la tèrre est couleur de fèr.

FÈRRO, Fiume del *ferro*, ou de Saleso. Rivière de fèr. C'est une rivière de l'Anatolie en Asie. *Fluvius Ferreus*, anciennement *Calycadnus*. Elle coule dans la petite Caramanie, & se decharge dans la mèr de Cypre environ à 14. lieuës au levant de Scalemute MATY. Voyez encore FERO.

FÈRROL, s. m. Petite ville ou bourg d'Espagne, avec un assez bon port. *Ferrolium, Fornels*. Elle est dans la Galice, sur le même Golfe que la Corogne, mais au septentrion, à l'embouchure de la Juvia.

FÈRRONNERIE, s. f. Lieu où on vend, ou celui où se fabriquent les ouvrages de fèr. *Officina ferraria*. Il y a à Paris la rue de la *fèrronnerie*.

FÈRRONNIÉR, IÈRE, s. m. & f. Marchand qui vend les gros ouvrages de fèr & de cuivre. *Ferrarius mercator*. On dit aussi *ferron*. POMEY.

FÈRRUGINEUX, EUSE, adj. Qui tient en quelque chose de la nature du fèr. Qui est mêlé de parties de fèr, *Ferrugineus*. On le dit de cèrtaines fontaines minérales, dont les eaux passant dans la tèrre par des mines de fèr, entrainent des parties de ce métal, & s'imprégnent de ses principes. Les eaux de Forges, celles de la fontaine de fèr à Bourges, celles de Tunbridge-Wels en Anglettère, sont *fèrrugineuses*.

FÈRRURE, s. f. Garniture de fèr; tout le fèr qui s'employe à quelque chose. *Ferramentum*. Toute la *fèrrure* de ce bâtiment coutera tant. La *fèrrure* d'une porte, d'une cassette. On dit aussi une *fèrrure* de cuivre, d'argent, &c. pour dire, une garniture de cuivre, d'argent, &c.

FÈRRURE, signifie quelquefois, la manière d'employer le fèr, & sur tout celle de fèrrer les chevaux. Une *fèrrure* à la Turque.

FÈRRURE, signifie aussi, le travail de l'ouvrier qui fèrre. Il coute vingt écus par an pour la *fèrrure* de deux chevaux de carrosse.

FÈRSE, *de toile*, s. f. Tèrme de Marine. C'est un lé de toile. Cette voile a tant de *fèrses*, & châque *fèrse* tant de cannes; pour dire, tant de largeur, & tant de hauteur.

FÈRT, Dévise des Ducs de Savoye. Quelques uns l'attribuënt au Comte Amé le Grand, en mémoire de la prise de Rhodes, & disent que ce sont des lettres initiales de ces quatre mots *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. D'autres disent qu'elle est de l'invention du Comte Vèrd, à cause du colliér honteux qu'il fit porter au Marquis de Saluces, lorsqu'il reçut son hommage, comme s'il eût voulut dire *fert*, il le porte. Favin en attribuant l'Ordre du colliér de Savoye à une amourette, explique la dévise par ces quatre mots, *frapez*, *entrez*, *rompez tout*, Mais ce sont là tous contes faits à plaisir, & on la trouve dans des monoies du

Comte Thomas, de Louis de Savoye Baron de Vaud, & de Thomas II. Comte de Morienne, pére d'Amé le Grand, dès le 13. siécle. Voyez Guichenon. *Fers* est un vieux mot, qui signifioit un assez bon augure, comme on l'apprend de Michel Scot, lequel vivoit sous l'Empereur Frédéric II. Selon le mss. 516. de la Bibliotheque de S. Germain des prez. *Medium inter utrumque, ut fert.* C'étoit là la situation que les Comtes de Savoye avoient alors. Ils tenoient un milieu entre les Princes de leurs tems. Ils n'étoient ni Rois; ni petits Seigneurs, & *fert* étoit le milieu entre la grandeur & la petitesse.

FÈRTACH. Voyez FARTACH.

FÈRTE, subst. f. Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malte à une aumône que l'on quête à l'Offértoire de la Messe. *Ferta.* Ce mot s'est fait par abbréviation & par corruption d'*offerta*, offérte, offértoire.

FÈRTÉ, s. f. *Firmitas.* S'est dit autrefois pour *férmeté*, & reste encore dans plusieurs noms de lieux & de familles de France. La *Ferté* Bèrnard, *Bernardi firmitas*: on a dit aussi quelquefois *feritas Bernardi, Milonis*, &c. Originairement c'est *firmitas*. La *Ferté* Alais; la *Ferté* Sennectère; la *Fèrté* sur Aube; la *Fèrté* Gaucher; la *Ferté* Saint Aubin; la *Fèrté* sous Jouarre; la *Fèrté* Milon. *Fèrmeté* dans l'ancien langage signifioit *forteresse*, comme nous l'avons déja dit. On lit dans l'histoire de Bèrtrand du Guesclin, Bèrtrand alloit autour de la *férmeté*: & dans Froissard, villes, *férmetez*, ou forteresses.

FÈRTÉ, est donc vieux mot, qui signifioit forteresses. On distinguoit anciennement de cinq sortes de forteresses. La *Ferté*, la marche, le sollat, le recet, & le Donjon. Les meilleures & les plus fortes places s'appelloient *Fertez*.

Le siége a mis environ la *Ferté*, Roman de Garin le Loherenes. Quelques lieux de France retiennent encore aujourd'hui le nom de *Ferté*. Le Seigneur de la *Ferté*. Mace est appellé *Dominus de feritate Matthei*. Dans le Cartulaire de Philippe Auguste fol. 23. on y joint ordinairement dans l'usage le nom de celui qui a fait bâtir la forteresse, comme la *Ferté* Anjou, la *Ferté* Milon, la *Ferté* Baudouin, la *Ferte* Gaucher &c. De *Firmitas* on a dit *Fèrmeté*, *férmté*, & ensuite *férté*. Voyez FERMETE. Et pasquier Rech. Liv. VIII. c. 37. On donnoit ce nom, comme aujourd'hui celui de *château*, & celui de *fort*, aux lieux que l'on fortifioit, que l'on mettoit hors d'insulte, & où l'on tenoit garnison pour arrêter les ennemis, ou les brigands de la campagne. De là vient que tant de lieux le portent encore à présent. *Hadr. Vales. Not. Gall.* p. 194. Quelques Auteurs les appellent *Feritas*, au lieu de *firmitas*. C'est une faute. Io.

La *Ferté Alais*, ou *Alest*, par corruption pour le Fort, ou la *Ferté* d'Adelaïde, ou d'Alix. *Firmitas Adelaidis.* Maty écrit aussi la *Fèrté Aleps*, & l'appelle en Latin *Firmitas Aleppia*, sans rapporter & sans qu'on voye l'origine & la raison de ce nom.

Hadrien de Valois, dans sa Notice de France dit, que ce lieu fut appellé Alais de la Comtesse Adelaïde femme de Gui le Rouge de Rochefort. mère d'Odon Comte de Corbeil, ou de la Reine Adelaïde épouse de Louis VII. & mère de Philippe Auguste. *Hadr. De Valois Not. Gall.* p. 194. Il dit qu'elle fut encore appellée la *Ferté* Baudouin.

La *Ferté Aurain*, bourg de France dans le Blaisois. *Firmitas Aureni.* Il est à sept lieuës au midi d'Orléans. De Valois p. 195 dit La *Ferté* Aurain, & la place dans l'Archidiaconé de Sully.

La *Ferté* Baudouin, selon Hadr. de Valois *Not. Gall.* p. 195. C'est la même chose que la *Ferté* Alais.

La *Ferté Bernard*, que lon prononce quelquefois Bénard, est une petite ville de France dans le Maine. *Firmitas Bernardi.* Elle est sur la riviére d'Huisne, aux confins du Pèrche, & on l'appelle aussi La *Ferté* sur Huisne; c'est une Baronie érigée en Pairie. Il y a un siege Royal dont les appellations vont directement au Parlement de Paris. Robèrt Garniér, qui fleurissoit sur la fin du XVI[e] siecle, & qui a passé pour le premiér Poëte Tragique de son tems, étoit de la *Ferté Bernard*. Le Tèrritoire de la *Fèrté* Bèrnard s'appelle Le Fertois. *Hadr. de Valois Not. Gall.* p. 194.

La *Ferté en Bray.* Bourg de Normandie dans le Diocése de Rouen, *Firmitas in Brato*, c'est-à-dire, *in luto, in paludibus*. Il est entre Gournay & Neuchâtel, à une lieuë de Forges, & à demi lieuë de Rouvray & de Sigy. La *Ferté* en Bray a titre de Vicomté, Châtellenie & haute-justice. Le Vicomté de la *Ferté* en Bray comprend cinquante deux parroisses. CORN.

La *Ferté Fresnay*, Bourg de France dans la haute Normande, *Firmitas Fraxineti*, ou *Fraxinata*, ou *Fraxinosa*. Il est du Diocése d'Évreux, à une grande lieuë de Saint Évroul, & à quatre de Lyre. Il y a un ancien château entouré d'eau. CORN.

La *Fèrté* Gaucher. Bourg de la Brie Champenoise en France. *Feritas*, ou *Firmitas Galiheri.* Il est sur la riviére de Morin, à cinq lieuës au midi de Château Thiérry, & à quatre au dessus de Colomiérs. MATY, CORN.

La *Fèrté* Hubèrt est dans la Sologne. *Hadr. De Val. Not. Gall.* p. 195.

La *Ferté Imbault*, ou comme on prononce La *Fert'-Imbaut*. Bourg de France dans le Blaisois à quatre ou cinq lieuës de Remorentin vèrs le levant. *Firmitas Imbaldi.* MATY. On y voit un beau Château. CORN.

La *Fèrté Milon*, Ville de l'Isle de France. *Firmitas Milonis*, ou *Milonis*. Elle a un bon Château, & est située sur la petite riviére d'Ourche, entre Soisson & Meaux. MATY. L'Ourche divise la *Ferté Milon* en haute & basse ville. On dit qu'elle fut bâtie sous le régne de Louis VI. surnommé le Gros, par un Comte Milon, dont elle retient le nom. Elle a appartenu au XII[e] siecle à Hugues, ou Huës Le Blanc, qui y fonda le Prieuré de Valgis en 1110. Racine étoit de la *Ferté Milon*.

La *Fèrté Nabert*, *Firmitas Naberti*, étoit autrefois un lieu du Diocèse d'Orléans, & dans le pays Chartrain. Voyez la Notice des Gaules d'Hadrien de Valois p. 195.

La *Fèrté S. Aubin*, Bourg d'Orléans en France. *Firmitas Sancti Albini.* Il est entre Orléans & la *Ferté Aurain*.

La *Fèrté* sous Jouârre, ville de France dans la Brie inférieure. *Firmitas sub Jotro, Firmitas subter Jotrum.* Maty l'appelle aussi La *Ferté Aucoul*, ou comme on le voit dans le Traité de Police T. II p. 980. *Ferté au col*, à 14. lieuës de Paris. Voyez ci-dessus. La *Ferté sous Jouarre* est sur la Marne, à l'endroit où elle reçoit le petit Morin. Il y a à la *Ferté* sous Jouârre, ville, cité & univèrsité. La cité est une Isle, présque toute occupée par un fort beau château bâti à la modèrne. De Valois écrit La *Fèrté sous Jouerre*. On mesure à la *Fèrté sous Jouârre* par boisseau, & par bichet; le bichèt tient deux boisseaux; quatre bichèts font le septier du pays, & il en faut six pour le septier de Paris. DE LA MARE, *à l'endroit cité.*

La *Fèrté* sur Aube. Petite ville ou bourg de France en Champagne. *Firmitas ad Albulam.* Elle est ainsi nommée, parce qu'elle est sise sur la riviére d'Aube, vèrs les frontiéres de Bourgogne, à quelques lieuës au-dessus de Bar-sur-Aube.

La *Fèrté* sur Grosne. Bourg avec Abbaye. *Firmitas ad Gronam.* Il est dans le Duché de Bourgogne, à deux lieuës de Chalons du côté du Sud, sur la petite riviére de Grosne.

La *Fèrté* Aucoul, *Firmitas Aucalphi.* Maty la confond avec La *Fèrté* sous Jouarre; Hadr. De Valois semble les distinguer, sans dire où celle-ci est située.

La *Ferté* au Vidame. *Firmitas Vicedomini.* Lieu ainsi appellé parce qu'il appartenoit au Vidame de l'Eglise de Chartres. *Hadr. Vales. Not. Gall.* p. 194.

FÈRTELLE, mesure plus connuë dans le Brabant que par tout ailleurs. C'est un quart de boisseau.

FÈRTEU, s. m. Nom propre d'un lac de Hongrie, que l'on nomme sur nos Cartes Neusidlersée. Voyez ce mot. *Ferteu* vient de *Ferto*, l'un des noms Latins qu'a eu ce lac.

FÈRTILE, adj. m. & f. Fécond, abondant; qui rapporte beaucoup, qui fait bien profiter la semence qu'on y met. *Fertilis, ferax.* La culture, les amendemens, rendent les tèrres plus *fertiles*. Contrée *fertile* en toutes sortes de choses. ABL. Il y a des arbres qui sont plus *fertiles* les uns que les autres. On distingue dans le Jardinage les plantes *fertiles* & les Sauvages. Ce que Virgile appelle *feraces figere humo plantas.* Charles Estienne l'appelle en François *affier, affieber*, piquer des plantes *fertiles*. Arbre *fertile*, se prend pour arbre fruitier, ou pour arbre qui porte beaucoup, qui est bien chargé de fruits. On dit aussi une année *fertile*, celle où les fruits de la tèrre ont bien donné, où on a bien recueilli des vins, des blez, &c.

FÈRTILE, se dit figurément des choses spirituelles. Il a un ésprit *fèrtile* en belles pensées; c'est-à-dire, abondant, & capable de produire facilement. Les ésprits les plus *fèrtiles* viennent à s'épuiser à la fin, & nous font tomber avec eux dans la langueur. S. EVR. Le panégyrique de ce Prince est un sujèt bien *fertile*, une matiére abondante & *fertile*.

Trop heureux Scuderi! dont la fèrtile *plume,*
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume. BOIL.

Notre siecle est fèrtile *en sots admirateurs.* ID.

FÈRTILEMENT, adv. Abondamment, avec fèrtilité. *Fertiliter.*

FÈRTILISER, v. act. Rendre fèrtile. *Fœcundare.* La marne jettée bien-à-propos engraisse & *fertilise* les tèrres. On compare la charité à un grand fleuve qui roulant ses eaux sans bruit, *fèrtilise* les campagnes, & porte l'abondance dans les villes. BOUH. On demande à Dieu la pluie, ou le beau tems, pour *fertiliser* son champ, avec plus de véhémence que les vèrtus Chrétiennes. DE VILL.

FERTILISER, se dit aussi figurément de l'ésprit. Les préceptes

de

de la Rhétorique sont propres à former, & à *fertiliser* l'esprit : elle ouvre des sources d'invention. Cl.

FERTILITÉ, s. f. Abondance. *Fertilitas, feracitas.* La bonne culture est cause de la *fertilité* des terres. La *fertilité* de l'année sera grande. Le Perou a tant de *fertilité*, qu'en quelques endroits une quine de blé qu'on y a semé, en a rapporté 300. & même jusqu'à 500. dans les premières années qu'il ont été défrichez. Thalès avoit prevû qu'il y auroit une grande *fertilité* d'olives. Les peintres se servent de la corne d'Amalthée pour figurer la *fertilité*. Cent volumes que j'ai mis au jour ne prouvent que trop la *fertilité* de ma plume. G.G.

FERTILITÉ, se dit figurément des choses spirituelles. La *fertilité* d'un esprit, d'une matière.

FÈRTOIS. subst. m. Le *Fertois*, c'est le tèrritoire de la Fèrté Bèrnard, *Ager Firmitatensis*, dans Hadr. de Valois, *Not. Gall. p. 194.*

FÉRU, UE. Voyez FERIR.

FÈRVAQUES, s. m. Bourg de Normandie. *Fervaquia.* Il est situé sur la riviere de Touques, entre Lisieux & Vimoustier.

FERVAQUES, *Fervaquia.* Abbaye de filles de l'Ordre de Cîtaux en Picardie, dans le Diocèse de Noyon ; elle étoit autrefois à deux lieuës de S. Quentin, en un lieu où il ne reste plus qu'une fèrme, dont la cour a au milieu une fort belle fontaine, qui est la source de la Somme. L'Abbaye a été transferée à S. Quentin.

FÈRVEMMENT, adv. D'une manière fèrvente. *Ferventer, fervide.* Ce bon Religieux prie *fèrvemment* & avec assiduité.

FÈRVENT, ENTE, adj. Qui a de l'ardeur, de l'empressement à faire quelque chose. On le dit particulièrement en matière de dévotion. *Fervens.* Une *fervente* prière obtient la grâce qu'on demande. C'est un zèle *fervent* qui anime les Missionnaires à aller prêcher l'Évangile. Une charité *fervente*, est celle qui donne un prompt secours. L'amour de Dieu nous rend plus *fervens* à remplir nos devoirs. Port-R.

FÈRVEUR, s. f. Ardeur, zèle, sentiment vif & affectueux, avec lequel on se porte aux choses qui regardent la piété, la charité, &c. action empressée qu'on a pour faire quelque bonne œuvre. *Fervor, æstus, studium.* La véritable *ferveur* est temperée par la prudence ; elle n'est point bruyante, & ne s'empresse point à faire de l'éclat ; mais les hypocrites ont des *ferveurs* indiscretes, pour se faire une réputation de zèle par leurs emportemens. De Vill. Il est difficile que les occupations du dehors ne rallentissent la *ferveur* du dedans, & que le cœur ne se ressente de la divèrsité de tant d'objets qu'on lui présente Fl. Il ne faut pas confondre la *fèrveur* d'une piété raisonnable, avec les excès d'un zele indiscret. Boss. L'usage frequent des Sacremens bien loin de diminuer la *ferveur*, la rendoit plus circonspecte, & plus respectueuse. Fl. Il faut apporter un tempérament judicieux à votre *ferveur*. C'est un chaud ami qui fait plaisir avec *ferveur*. Cet écolier étudie avec trop de *ferveur* ; cela ne durera pas. On dit quelquefois la *ferveur* de l'âge ; pour dire, la chaleur, de la jeunesse. Cela est pris du Latin, *fervor ætatis.*

FERVEUR. Se prend assez ordinairement, & par abus, pour un excès de zèle qui n'est point réglé par la sagesse & par la prudence, pour une pieté indiscrete, pour une vèrtu peu solide. C'est ce qui a fait dire au P. d'Orleans dans la vie du B. Stanislas Koska, On se trompe quand on lit que la *ferveur* est la vèrtu des Novices : on la devroit plutôt appeller la vèrtu des parfaits, puisqu'elle n'est rien autre chose que la charité, à laquelle on donne le nom de *ferveur* quand elle est parfaite, & qu'elle est devenuë maîtresse de tous les mouvemens du cœur. Cette èrreur vient de ce que l'on confond assez souvent la *ferveur* avec une cèrtaine impétuosité naturelle, par laquelle les commençans se sentent portez à entreprendre beaucoup de choses, bien moins pour plaire à Dieu que pour contenter leur amour propre, qui leur inspire un desir secret de se contenter par des actions que les autres ne font pas, & dans lesquelles la nouveauté leur fait trouver quelque sorte de plaisir.

FÉRULA. Voyez FERLA.

FÉRULE, s. f. Petite palette de bois assez épaisse ; sceptre de pédant, dont il se sèrt pour frapper dans la main des écoliers qui ont manqué à leur devoir. *Ferula.* On le dit aussi du coup qui fait la correction. Tu vas passer pour ridicule chez les Rois du pays Latin, dont le sceptre est une *férule.* Mat. M. Perrault appelle les Pedagogues, la gente porte-*ferule*. Le mot Latin *ferula* a sèrvi aussi pour signifier la crosse & le baton des Prelats.

On dit provèrbialement & figurément, qu'un homme est sous la *férule* de quelqu'un, pour dire, qu'il est sous sa discipline, sous sa correction ; qu'il depend de lui.

FÈRULE, s. f. *Ferula.* Plante umbellifère, dont la plûpart des espèces connuës sont fort hautes. La plus ordinaire, *Ferula fœmina Plinii C. B.* a ses racines longues, un peu branchuës, vivaces ; elles poussent des tiges moëlleuses, légéres, hautes de sept à huit pieds, garnies dès leur bas de feuilles fort grandes, branchuës, découpées en une infinité de lanières larges d'une ligne : ces feuilles embrassent la tige par leur queuë, qui est creusée en manière de goutière. Elles sont d'un vèrd foncé & plombé. L'extrêmité de la tige est garnie de branches qui sont soutenuës par de petites feuilles coupées en quelques lanières ; ces branches portent des umbelles de fleurs composées chacune de cinq petites pétales jaunâtres, soutenuës par un fruit composé de deux semences applaties, longues d'un demi pouce sur quatre lignes de largeur.

Il y a d'autres espèces de *férule*. En quelques endroits les *férules* deviennent aussi grandes que des arbres ; & ceux de la Pouille les brulent en guise d'autre bois. Pline dit que les ânes aiment fort les *férules*, mais que c'est un poison à toute autre bête de charge : & que pour cette raison les ânes furent consacrez à Bacchus, à qui les *férules* sont dédiées. Comme le bois de la *férule* est très-légèr, & néanmoins fèrme, Pline dit L. XIII. C. 22. que les vieillards s'en sèrvoient ordinairement pour bâton. On l'attribuoit à Pluton, apparemment, dit Tristan, pour conduire les morts, ou parce qu'il étoit toujours représenté sous la figure d'un vieillard. Voyez cet Auteur T. I. p. 46. & 47. où il y a plusieurs remarques sur la *ferule*.

Ce mot *ferula* vient, à ce que l'on prétend, de *ferire, fraper* : car anciennement on chatioit les enfans avec les tiges de ces sortes de plantes, & c'est de là que le mot de *férule* est demeuré à l'instrument soit de bois, soit de cuir, dont on se sèrt pour chatier les enfans.

La *férule* dans le bas Empire étoit le sceptre des Empereurs ; comme on peut le remarquer sur les médailles. C'est une tige assez longue, dont le haut est plat & quarrée. L'usage en est fort ancien parmi les Grècs, qui appelloient leurs Princes ναρθηκοφόροι, c'est-à-dire, *porte-férules.*

En tèrme de Liturgies *férule* signifie dans l'Église orientale un lieu separé de l'Église où s'assembloient les Fidelles. Les Pénitens du second ordre appellez *Ecoutans, auscultantes,* ἀκροώμενοι se tenoient dans la *férule*, & n'avoient pas pèrmission d'entrer dans l'Église. Voyez le Triode, & l'Eucologe des Grècs.

Le nom de *férule* fut donné à ce lieu parce que ceux qui s'y tenoient étoient en penitence par ordre de l'Église, *sub ferula erant Ecclesiæ.*

FÈRZE, s. f. Tèrme de Marine usité sur la mèr Méditèrranée. On dit *ferze de Catonine*, c'est une largeur de toile pour faire des voiles. *Tela velis idonea, apta.*

F E S.

FÉSANCE. Voyez FAISANCE.

FESCAMP, s. m. Nom propre d'une petite ville de France, qui à un château, une Abbaye, un port de mer & titre de Baronie. *Fisci campus, Fiscamnum.* Prononcez *Fécan.* Il est sur la côte de Normandie, entre le havre de Grâce & Dieppe, sur une petite rivière, qui a la source un peu au dessus de l'Abbaye de Valmont. Le port est separé de la ville par un grand marais. L'Abbaye de *Fescamp* est une Abbaye Royale de Benédictins, qui est dans l'enceinte du château.

Cette Abbaye fut fondée pour des filles par Waning Conseiller de Clotaire III. à la prière de S. Ouen Evêque de Rouen, & dédiée à la Sainte Trinité. Voyez Hadrien de Valois *Not. Galler.* Richard II. Duc de Normandie fit rebâtir cette Abbaye, y mit des Chanoines Réguliers, & transfera les Religieuses à Moustiervilliers, où il leur fit construire une Abbaye. Robèrt III. son successeur augmenta beaucoup les biens de l'Abbaye de *Fescamp*, y fit venir des Moines de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon. Il la fit exempter aussi de la Jurisdiction de l'Ordinaire, & obtint cette grâce de Jean XVII. *Du Chesne Antiq. des Villes de Fr. L. VII C. 6.* Non seulement l'Abbaye de *Fescamp* est exempte de la Jurisdiction episcopale ; mais elle exèrce une Jurisdiction comme épiscopale sur les dix parroisses de la ville, & sur seize autres situées dans le diocèse de Rouen, suivant la concession faite à Henri Abbé de *Fescamp* par Hugues Archevêque de Rouen. L'Official de *Fescamp* a droit de visite sur toutes ces parroisses, & peut y tenir des Synodes & des Assemblées de Curez, & y faire des réglemens. Corn.

FESCENNIEN. Tèrme d'Histoire. On appelle vèrs *Fescenniens*, des vèrs satyriques & pleins de paroles trop libres & grossières, qu'on récitoit au tems des nôces chez les Romains. *Fescennini versus.*

Le mot de *Fescennien* vient du Latin *Fescenninus*, formé selon Macrobe de *Fascinum, charme*, ensorcelement. Le peuple croyoit que les vèrs *Fescenniens* etoient propres à écarter ces maléfices, & à en empêcher l'effet.

FESENSAC, s. m. Village de France dans l'Armagnac, avec titre de Comté. *Fidenciacum, Fidenciacus* ou *Fidentiacensis Vicus.* Le Comté de *Fesensac* comprenoit autrefois tout l'Armagnac &

tout l'Astarack. *Comitatus Fidentiacensis, Pagus Fidentiacensis, Fidentiacum.* Le village de *Fésensac* qu'on nomme communément Le *Vic Fesensac*, étoit autrefois considérable; les guèrres civiles l'ont ruiné. La ville d'Auch étoit du Comte & tèrritoire de *Fésensac*. *Hadr. Valef. Not Gall. p.* 193.

FÉSIÈRES, f. m. Vieux mot, qui fignifie *faiseur*, *artisan*, celui qui fait une chose. *Artifex, opifex, factor.*

> *Mis donc qu'en je n'en suis fésières,*
> *J'en puis bien ètre recétières.* R. de la Rôse.

FÊSLER, FÊILER, v. act. Endommager une chose fragile en la heurtant, ensorte qu'elle soit à demi cassée, ou en danger d'être cassée tout-à-fait; fendre un vâse, un cristal, un vèrre &c. en telle sorte que les piéces en demeurent encore étroitement jointes l'une avec l'autre. *Findere tenuiter, subtiliter frangere, scindere.* Cette bouteille est *fêlée.* C'est mèrveille que cette porcelaine n'ait été *fêlée* en tombant.

Fêlé, ée, part. pass. & adj. *Rimosus*, *fissus.* Les femmes ne sçauroient garder le secrèt, & ressemblent à ces vaisseux *fêlez* qui s'enfuyent à mesure qu'on les remplit. M. Esp.

On dit provèrbialement, qu'une marmite *fêlée* dure long-tems: ce qui se dit figurément d'un homme valetudinaire, qui a grand soin de consèrver sa santé. Un homme *fêlé* est un homme vieux & cassé.

On dit aussi, qu'un homme a la tête *fêlée*, le timbre *fêlé*; pour dire, qu'il est un peu fou, que la raison commence à s'altérer.

FÊILURE, ou FÊLURE, f. f. Petite marque ou raie qui se fait sur les vèrres, ou poteries, quand on les fêle; & l'endroit par où elles se séparent quand on les casse tout-à-fait.

Ce mot vient de *fissulare*, selon M. Ménage. *Fissulare*, *fissulatum*, *fissulatura*, *fislure*, ou *fellure.* D'autres le font venir de fil, comme si on disoit *filure*, parce que la *fellure* est une espéce de fil, de filament.

Filure se dit aussi en parlant des os du corps des animaux. Cette sonde nous fait connoître quand il y a des scissures, ou *fêlures* aux os Dionis.

FESOLI. Voyez FIESOLI.

FESSE, f. f. *Clunis*, *nates.* La partie charnuë qui est au dèrrière de l'homme, ou de la femme, sur laquelle on s'assied. Les Grècs ont cru bien louer Venus en l'appellant καλλίπυγος; c'est-à-dire, aux belles *fesses.* On le dit aussi de quelques animaux, comme du cheval; mais non pas en tous. Au bœuf elle s'appelle *cimier*, au mouton *éclanche*, au cochon *jambon*, &c.

Ce mot vient du Latin *fissile*, ou *fissa*, parce que ces parties sont fenduës. Guichart le dérive du mot Hebreu משׂעה, *misfaha*, qui signifie la même chose. Ce mot Hebreu vient de la racine פשׂע, *pasa*, ou *sasa.* D'autres la font venir du mot Latin *fessus*, *las*, parce que ceux qui sont las se reposent sur cette partie en s'asseiant.

On dit provèrbialement & bassement d'un homme, qu'il ne va que d'une *fesse*, quand il s'applique négligemment à quelque travail. On appelle fils de quatre *fesses*, celui à qui on veut dire une legère injure. On dit aussi d'un homme qui a gâté quelque besogne, Il en a pour cent écus dans les *fesses*, si on lui fait payer cent écus.

Dans l'ancien blâson on appelloit autrefois *fisse*, ou *fasse*, ce qu'on appelle maintenant *fasce*, & en Latin *fascia.*

Les Medecins appellent aussi *fesses*, deux petits corps ronds, & un peu durs, qui sont dans le cèrveau, & touchent à la glande pineale, ou *conarium.*

Fesse. Tèrme de Vaniér. Osiérs tors au milieu des paniérs, des clayes, & autres ouvrages. *Viminea texta pars una*, Faire la *fesse* d'un panier.

On appelle *fesse-cahier*, un copiste qui écrit des rôlles diligemment, & le plus au large qu'il peut, pour gagner au plus vite son argent. Un *fesse-pinte*, celui qui a bien-tôt bû une pinte.

On appelle aussi, *fesse-Matthieu*, un homme qui prête à gros intérêt, & qu'on ne veut pas nommer ouvèrtement usurier. C'est un terme qu'on a dit par corruption, au lieu de dire, Il fait le S. Matthieu, ou ce que S. Matthieu faisoit avant sa convèrsion: car on tient qu'il étoit usurier.

FESSÉE, f. f. Tèrme bas & populaire qui ne se dit guère qu'en cette phrase, J'aurai le fouet, & vous la *fessée.* Ce mot signifie des coups de fouet qu'on reçoit. Le peuple dit aussi, Il a eu la *fessée*, il aura la *fessée.* Il faut prononcer le premiér *e* muet, comme s'il y avoit *fsée.*

FESSER, v. act. Fouéter, donner sur les fesses. *Flagellare*, *flagello verberare*, *cædere.* On *fesse* les écoliers pour les châtier. Ce cocher *fesse* trop les chevaux.

Fesser, se dit aussi de ce qu'on a bien-tôt expédié. *Conficere*, *absolvere.* Les ecoliers ont bien-tôt *fessé* leur dejeuner, leur miche; pour dire, qu'ils l'ont bien-tôt mangée.

On dit provèrbialement à de petits écoliers, qu'ils s'en aillent à l'école *fesser* le maître.

FESSER, v. n. Se dit des liqueurs qui forment des féces, de la lie, au fond desquelles il se trouve, il se forme des féces, de la lie. Il y a des liqueurs qui ne *fessent* pas sitôt que d'autres.

Ce mot vient de *féces*, en Latin *faces*, & on devroit écrire *fécer*, mais on trouve *fesser* avec deux *ss.*

Fessé, ée, part. & adj. *Flagella exceptus*, *verberatus*, *passus tergo verbera.* Cu *fessé.*

FESSEUR, f. m. Qui se plait à fesser. *Plagosus.* Ce pédant est en réputation d'un grand *fesseur.*

> *Témoin Montmaur, ce Professeur,*
> *Qui seroit un pauvre* fesseur,
> *S'il n'avoit point les trois Estiennes.*
> *Avecque les glôses anciennes.* Menage.

FESSIÈR, f. m. Les deux fesses, le dèrrière. Une paire de grosses fesses. *Tergum.*

Fessier, se dit aussi des muscules extenseurs de la cuisse. Il y a le grand *fessiér*, le moyen *fessiér*, le petit *fessiér.* Le grand *fessiér* est ainsi nommé, parce qu'il fait la plus grande partie de la fesse. Ce muscle est le plus épais de tous ceux du corps. Le moyen *fessiér* tient le milieu, tant en grosseur qu'en situation, entre le grand & le petit *fessiér.* Le petit *fessiér* est ainsi appellé, parce qu'il est le plus petit des trois. Ces trois muscles font l'extension de la cuisse, en la retirant en arrière, & ils forment les fesses.

FESSONE, ou FESSONIE, f. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Fessonia.* Ce nom vient de *fessus*, las, fatigué. *Fessonie* étoit une Divinité qu'on invoquoit dans la lassitude. Les gens de guèrre sur tout l'invoquoient dans les travaux & dans les fatigues de leur métier. Saint Augustin en parle dans la Cité de Dieu L. IV. C. 21. Quelques manuscrits l'appellent Fessone, *Fessona*, au lieu de *Fessonie.*

FESSU, uë, adj. Qui a de grosses fesses. *Natibus probè instructus.* Un homme *fessu*, une femme *fessue.*

FÊST, ou FEST E. Au lieu de *faiste.* *Fastigium.* Voyez Ménage.

FESTAGE. f. m. *Jus accipiendi epuli.* Ce mot se prend pour le droit de festin. Pomey. En plusieurs endroits le Chapitre a droit de *festage* plusieurs fois l'année, & l'Évêque doit le traiter.

Festage, signifie aussi un droit qui se leve sur châcun fêst, ou faist de maison. *Festagium.*

Ce mot de *festage* dans ce dèrniér sens vient de *fastigium.*

FÊSTE, f. f. *Festum.* Solennité ou rejouïssance qu'on fait dans l'Église en l'honneur de Dieu, ou d'un Saint. Bien des gens prennent le concours qui se fait dans nos Eglises à l'occasion de la *fête* des Saints, pour des assemblées de cérémonie, plutôt que de devotion: comme si ces solennitez ne se faisoient que pour le spectacle, & non pour l'exemple. Fl. Les jours de *fête* ne doivent point être des occasions de debauche & de libèrtinage.

Le mot *fête* vient du Latin *festum*, que quelques-uns derivent de *feriari*, fêter, chomer, célébrer une *fête*; d'autres le tirent du Grèc ἑστιᾶν, qui signifie la même chose, & qui vient d'ἑστία, *foyer*, & *Vesta.* Pour ἑστία il en est qui le font venir de l'Hebreu אשׁיה, *feu de Dieu.*

Feste-Dieu, ou *Fête du Saint Sacrement.* Chorier. Hist. de Dauphiné T. II. p. 217. l'appelle *fête* du corps de Dieu & du pretieux Corps de Dieu. C'est une *Feste* célèbre dans laquelle on fait des Reposoirs & des Processions en l'honneur du Saint Sacrement. Cette *fête* est la même, que la *fête* du corps de Christ. Elle a été instituée par Urbain IV. l'an 1264. Elle fut célébrée prémièrement au Diocèse de Liége en 1246. sur les révélations d'une Recluse du païs nommé Julienne. Elle a été confirmée au Concile de Vienne en 1311. & par Jean XXII. en 1318. Voyez Du Cange au mot de *Fête*, où il rapporte la cause, l'institution & les cérémonies de plusieurs *fêtes*, & de leur translation. Voyez ci-dessus au mot Dieu, p. 786. & Bollandistes *Propylæum Maii P. II. p.* 51. *& seqv.* Et dans leurs *Paralipomena ad Conatum in Catalogos Pontificum*, *Dissert.* 45. *p.* 104.

Fête fêtée, ou *Fête de commandement*, c'est un jour où il est dèffendu de travailler, & où l'on est obligé de vacquer au sèrvice divin. *Fête d'Eglise*, ou *de Patron*, c'est une *fête* qu'on celebre dans une Eglise particulière le jour du Patron de cette Église. Ou bien *fête* de Patron, c'est le jour du Saint dont porte le nom celui qui la chome, ou qui la fête. *Fête* de Patron, est encore la *fête* d'une Confrairie, où les Confreres célèbrent le Saint sous la protection duquel ils sont, ou bien le Saint ou le mystère dont la Confrairie porte le nom, ou qu'elle a choisi pour l'honorer particulièrement. *Fête* chomée, c'est la même chose que *fête* fêtée. Voyez Chomer. Les quatre *Fêtes* solennelles, sont Pâques, la Pentecôte, la Toussaint & Noël. On les appelle quelquefois les quatre nataux, du mot natal, qui ne convient proprement qu'au jour de Noël. Les Espagnols les appellent *Pasquas*; c'est-à-dire,

les

les Pâques. *Fête double*, c'est une *fête* plus solennelle qu'une autre où on double les Antiennes. *Fête demi-double*, celle où on ne les double point. Il y a dans cèrtains bréviaires des *fêtes* triples, dans lesquelles on dit trois fois l'Antienne de *Magnificat*. Petite *fête*, c'est d'ordinaire une Octave, comme la petite *Fête-Dieu* qui est l'Octave de la *fête* du Saint Sacrement, & qu'on appelle petite, tant parce qu'elle n'est pas fêtée tout le jour, que pour la distinguer du jour du Saint Sacrement, qui est la grande *fête-Dieu*; *Fête mobile*, est une *fête* qui ne tombe pas toujours au même jour du mois, qui n'a point de jour fixe; comme la *fête* de Pâques, & les autres qui en dépendent.

Il y a des *fêtes* qui sont ordonnées par l'Eglise, & d'autres qui ne sont que de police, ou de dévotion du peuple. Ainsi les jours que cèrtaines villes ont fait des vœux, ont eté délivrées de la peste ou de quelque autre malheur, &c. sont fêtez, sont chomez par ordre du Magistrat. Saint Roch au moins en bien des endroits n'est qu'une *fête* de police, ou de la dévotion du peuple.

Violer une *fête*, c'est travailler contre les commandemens de l'Eglise.

Les Païens avoient aussi leurs *fêtes*, les Bacchanales, Saturnales, &c. Ils avoient aussi leurs *fêtes* instituées à divèrses fins. Les unes étoient établies pour rendre graces aux Dieux de quelque bienfait, ou pour leur demander du secours, ou pour appaiser leur colère en leur présentant des offrandes. On en célébroit d'autres à l'honneur de quelques Heros, ou pour consèrver la mémoire de quelque éveuement célebre. Comme on n'écrivoit point l'Histoire en ce tems-là, ces cerémonies parlantes sèrvoient au peuple de livres & de lecture. Il y avoit aussi des *fêtes* ou plutôt féries uniquement établies pour delasser le peuple de son travail. Leurs *fêtes* étoient divisées en jours de sacrifices & jours de banquets; en jours de jeux, & en jours de feries

Les *Fêtes* du Palais, ce sont les jours où le Parlement se repôse & n'entre point.

La *Fête* d'une pèrsonne, ou la *fête* de son nom, est la *fête* du Saint dont elle porte le nom, & Payer sa *Fête*, c'est regaler ce jour là ses amis.

Fête, en matière profane, est une réjouïssance que le peuple fait aux entrées, aux naissances des Rois, ou pour quelque autre sujet de joie. On le dit en particulier des assemblées qui se font pour se divèrtir en des occasions de nôces, de baptêmes, de bals, de chasses, &c. On fit une grande *fête* ce jour là chez Mr. un tel. J'étois prié de cette *fête*. Les *fêtes* de Vèrsailles ont eté fort galantes & magnifiques. Le Roi a donné une *fête* aux Dames. Mol. Se trouver à des *fêtes* de taureaux. Voit. Je ne puis m'empêcher de vous particulariser un peu la *fête*, ou plutôt plusieurs *fêtes* ensemble qui se donnèrent ici (à Seaux) Dimanche passé Genest. Vous voulez que je vous instruise des particularitez de la *fête* de Chatenay. Vous vous imaginerez aisément sans moi toutes les beautez & tous les agrémens de cette *fête*. Id. Quoique les *fêtes* que donnoit le Prince fussent bien veritablement de son goût. Mlle L'Heritier. Troubler la *fête* se dit pour, Troubler le plaisir de quelque compagnie, de quelque assemblée.

Fête, se dit aussi des accidens fâcheux qui nous surprennent. Nous ne fumes jamais à telle *fête*.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornemens
Qui parent notre tête,
Revêtons nous d'habillemens,
Conformes à l'horrible fête,
Que l'impie Aman nous aprête. Rac.

Faire *fête*, signifie, Caresser, faire un accueil. Quand ses amis le viennent voir, il ne sçait qu'elle *fête* leur faire, qu'elle chère leur faire. Il signifie encore, donner des espérances. Il y a longtems qu'il nous fait *fête* d'un repas qu'il nous promet. On dit aussi, qu'un chien fait *fête* à son maitre, quand il le caresse à sa manière.

Faire *fête* à quelqu'un de quelque chose, c'est aussi lui en marquer de la joie, l'en feliciter, la lui vanter.

Qu'on ne m'en fasse plus fête,
Cette beauté n'est qu'une bête. Corn.

.... de la tête
L'animal soupirant, comme il peut, me fait fête.
P. Le Moine.

Se faire de fête, signifie marquer la joie qu'on a de ce qu'une chose est arrivée, ou l'espérance qu'on a qu'elle arrivera. Mlle de la Vigne dit en parlant de la Philosophie de Descartes, qu'elle espère voir reçûë & enseignée dans les Écoles,

Alors sans faire bruit, sans me faire de fête,
Je chanterai tout bas votre illustre conquête,

Fête, se dit provèrbialement en ces phrâses. Cet homme se fait de *fête*; pour dire, qu'il veut se rendre nécessaire, ou se mêler d'une chose où il n'est point appellé. On dit aussi de celui qui fait ou voit faire quelque chose qui lui est fort agréable, qu'il est à la *fête*. Quand il entend médire de son rival, il est à la *fête*, il est à la joie de son cœur.

On dit, que les jours de jeûne il est *fête* au Palais, par une méchante pointe, à cause que le palais de la bouche ne travaille point. Et on appelle *Trouble-fête*, un homme chagrin qui survient dans une assemblée de plaisir. Valets de *fête* sont ceux qui se parent pour faire honneur à la *fête*, au mariage de leurs parens. On dit aussi, Aux bonnes *fêtes* les bons coups; pour dire, que la bonne *fête* n'empêche pas qu'on ne fasse de mechantes actions. On dit aussi de celui qui nous apprend les choses que nous sçavons, que c'est un bon Astrologue, il devine les *Fêtes* quand elles sont venuës. On dit aussi à des gens craintifs, & qui s'affligent des choses qui n'arriveront peut-être pas, qu'il sera assez tems de chomer les *Fêtes* quand elles seront venuës. On dit aussi, Il n'est pas tous les jours *fêtes*; pour dire, qu'on ne fait pas la même chose pour tout le monde.

Fête a bastons, Cela s'est dit pour *fête* solennelle, grande *fête*, parce que ces jours-là, ceux qui ont la dignité de Chantre, ou qui en font les fonctions, sont au chœur avec un grand bâton en façon de bourdon.

Fête des ânes, Cérémonie qui se faisoit autrefois à Roüen dans la Cathédrale le jour de Noël. Elle consistoit en une procession où des Ecclesiastiques choisis pour cela, representoient les Prophetes de l'ancien Testament, qui avoient prédit la naissance du Messie. Et parce que Balaam y paroissoit avec les autres, monté sur une ânesse, on donna à cette cérémonie le nom de *fête des ânes*. On joignoit aux Prophetes la Sybille Érythrée, & Virgile même à cause de sa VI[e] Éeglogue, &c. Quand la procession étoit rentrée dans l'Eglise, les Chantres disoient quelque chose aux Juifs & aux Gentils, qui étoient censez représentez par le peuple qui étoit à droit & a gauche. Après quoi ils appelloient les Prophétes l'un après l'autre qui récitoient chacun une propherie concèrnant le Messie. Tous les autres venoient ensuite, & la Sybille la dèrnière. La *fête* finissoit par un motet que chantoient ensemble les Prophetes & les Chantres. Voyez le Glossaire Latin de Du Cange.

Fête des Foux. *Stultorum feria*, ou *festum*. Deux *fêtes* ont porté ce nom, l'une dans le Paganisme, & l'autre dans le Christianisme. La prémière, qu'on nommoit *féries des foux*, ou plutôt des *sots*, s'appelloit aussi Quirinales, *Quirinalia*, comme nous l'avons remarqué au mot Feria. Elle se faisoit pour le petit peuple, les sots, qui ne sçavoient pas de quelle Curie ils étoient, & ne faisoient pas les sacrifices particuliers avec leur Curie aux fornacales, qui étoit le jour de chaque Curie faisoit les siens; ceux-ci donc qui ignoroient de quelle Curie ils étoient, & ne sçavoient à quelle Curie se joindre aux fornacales, les faisoient tous ensemble un autre jour, qui étoit le 17. Fevrier, qu'on appelloit les *féries des foux* ou *des sots*, & les Quirinales.

La seconde, que l'on appelloit en France la fête des Sousdiâcres, étoit une réjouïssance pleine d'impiétez, que les Clères, les Diâcres, & les Prêtres même faisoient dans quelques Eglises pendant l'Office divin, un jour entre Noël & les Rois, principalement le premièr jour de l'an; ce qui faisoit qu'on la nommoit encore la *fête des Calendes*. Une lettre circulaire écrite en 1444. par les Docteurs de Paris à tous les Evêques de France. Belet Docteur de Paris, Du Cange dans son Glossaire Latin, & Thiers dans son Traité des Jeux, decrivent les sacrileges & les impiétez qui s'y commettoient. Voyez aussi l'histoire de Bretagne T. I. p. 586.

La *fête* des Foux a duré en France plus de 150. ans. Mézeray en parle en ces tèrmes: Les Prêtres & les Clères alloient en masque à l'Eglise, & au sortir de là se promenoient dans des chariots par les ruës, & montoient sur des theâtres, chantant toutes les chansons les plus vilaines, & faisant toutes les postures, & toutes les bouffoneries les plus effrontées dont les Bateleurs ayent accoûtumé de divèrtir la populace

La *fête* des Innocens se celébroit dans quelques Monastères de Provence, à peu-près comme la fête des foux dans les Cathedrales & les Collégiales. Voyez la Lettre de Naudé à Gassendi, & le Traité des Jeux de Thiers.

Fêtes des O Voyez O.

Fête du Perroquet ou de l'Arc. C'est ainsi qu'on nomme à Montpelier le divèrtissement ou l'exèrcice public institué pour exèrcer la jeunesse à tirer juste, & qu'on nomme ailleurs le Papeguay, en d'autres endroits l'oiseau. Cet exèrcice a été institué à Montpelier par les Rois d'Arragon lorsqu'ils en étoient maîtres. Et ce qu'il y a de particulier, c'est que le perroquet s'y tire encore avec l'arc, au lieu qu'ailleurs depuis l'invention de la poudre à canon, on l'abat avec le fusil, & qu'à

Montpelier

Montpelier, non seulement le peuple & les artisans sont de ce divertissement, mais le Capitaine est toujours un Seigneur du pays, qui a sous lui un Lieutenant, un Enseigne & autres Officiers. Voyez Moreri.

Feste du Sacre, On appelle ainsi en Anjou la Fête du Saint Sacrement, la Fête-Dieu qui se celebre le Jeudi après le Dimanche de la Trinité. *Festum Corporis Christi.*

FESTE, f. m. Nom propre d'homme. Voyez FESTUS.

FESTER, v. act. Chomer une Fête. *Festum diem agere.* Le Patron d'une ville, d'une Eglise, n'est *fêté* que dans le Diocése ou dans son Eglise. Il y a des Saints qu'on *fête* à Rome, qu'on ne *fete* point en France.

Il fête en ses sermons tous les Saints de l'Eglise. Boil.

On dit provèrbialement, C'est un Saint qu'on ne *fête* point; pour dire, C'est un homme qui n'a aucun credit.

Festé, ée, part. *Festus.*

FESTILOGE, f. m. Prononcez l's. Discours, livre, ouvrage sur les fêtes. *Festilogium.* C'est le titre d'un livre fait autrefois en Anglètèrre, contenant les fêtes de divèrs Saints. Chastelain.

Ce mot est moitié Latin & moitié Grèc, de *festum*, *fête*, & λόγος, *discours.*

FESTIN, f. m. Grand repas qu'on donne avec cérémonie. *Epulum, convivium.* N'attendez pas un *festin* par ordre, je ne vous donnerai que mon ordinaire; vous n'aurez qu'un chapon pour tout *festin.* Il y a plusieurs Coutumes & Arrêts qui obligent les Prélats & les Chapitres à faire un cèrtain nombre de *festins* chaque année. Un supèrbe *festin*, un *festin* magnifique. J'abhorre ces *festins* où la joie ressemble à la fureur, & où le libèrtinage prend la place de la libèrté. M. Scud.

Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin,
Que d'en faire à sa mere un horrible festin. Rac.

Dans l'Antiquité, tant profane que sacrée, les sacrifices n'étoient ordinairement que des *festins* sacrez. Il y a un Traité des *festins* par M. Mutie. Heiss dans son hist. de l'Empire Liv. II. c. 27. décrit le *festin* que Charles IV. fit aprés qu'il eut fait la Bulle d'or, & où tous les électeurs firent leurs fonctions. Jamais les Pèrses ne discouroient d'affaires sérieuses qu'au milieu des *festins*, & ils ne laissoient pas d'y rencontrer, aussi bien que les Atheniens, quoiqu'ils y apportassent beaucoup plus de ceremonies. Mascur. p. 711.

Ce mot vient de *festum*, à cause que les prémiers Chrétiens faisoient des *festins* les jours de Fête qu'ils appelloient. *Agapes* M. Huet le dérive de *festinare*, qu'on trouve dans l'ancien Intèrprete Latin du commentaire d'Origene sur S. Matthieu, *ut veniens illuc Jesus festinet cum discipulis suis.*

L'Ecriture represente la beatitude de la vie à venir sous l'Idée d'un *festin* Les Payens ont aussi parlé des *festins* des Dieux immortels, comme de la suprème felicité. Il n'y a point de nation qui approche des Anglois pour la magnificence des *festins.* Ceux qu'il font à present ne sont rien en comparaison des *festins* qu'on faisoit autrefois en Anglètèrre. Les *festins* qui se font au sacre des Rois, à la cerémonie des Chevaliers de l'Ordre de la Jartetière, des consécrations d'Evêques, traitemens d'Ambassadeurs, &c. Les *festins* du Maire de Londres sont décrits dans les lettres de Gregorio Léti & ailleurs Voyez aussi l'état d'Anglètèrre où l'on fait le detail prodigieux de tout ce qu'on sèrt dans les *festins* du Roi. L'Auteur ajoute qu'il a été nécessaire que le Roi d'Anglètèrre gagnât ainsi les Anglois qui aiment les *festins*, comme les Princes d'Italie amusent leurs sujets par des Comédies qu'ils aiment fort.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a tel *festin* que de gens chiches, tel *festin* que de gueux, quand toutes leurs bribes sont ramassées. On dit aussi, Il n'y avoit que cela pour tout *festin*; pour dire, Il n'y avoit que cela à manger. Moliére a fait une Comédie sous le nom de *Festin* de Pierre.

FESTINER, v. n. Faire festin. *Epulum agere, epulari, inire epulas.* Cette nôce dura huit jours, pendant lesquels on ne fit que danser, *festiner* & se rejouir. Il n'est plus guère en usage que dans le stile bas. Il étoit aussi v. act. *Festiner*, ou festoyer ses amis, *adhibere in convivium, excipere convivio.* Pomey. Autrefois on a dit *fester*, & *festoyer*, pour *festiner*. Les deux prémiers mots sont hors d'usage, & le dèrnier est bas.

FESTO, f. m. Nom propre de deux anciennes villes, dont il ne reste que des ruines, *Phæstum.* L'une étoit dans le tèrritoire de la ville de Candie, & l'autre en Macédoine.

FESTON, f. m. Ornement composé de fleurs, de fruits & de feuilles entremélées ensemble, qu'on mettoit aux portes des temples où on faisoit quelque fête ou rejouissance. On en mettoit aussi dans tous les endroits où l'on vouloit donner des marques de réjouïssance publique *Encarpus: corolla foliata.* Il fit joncher les chemins de fleurs & de *festons.* Vaug. On en mettoit aussi sur la tête des victimes aux sacrifices des Païens Saint Paulin dans son troisieme poëme sur S. Felix, n'oublie point de remarquer les *festons*, & les couronnes de fleurs qu'on mettoit à la porte de l'Eglise & sur le tombeau du Saint. Tillem. *hist. Eccl. T. XIV. p.* 72.

De festons odieux ma fille est couronnée. Rac.

On met encore des *festons* de lièrre garnis d'oripeau, ou de clinquant, aux portes des Eglises où il se fait quelque solemnité. On les appelle *festons postiches.* Les Italiens ont des décorateurs qu'ils nomment *Festaroli*, qui sont des gens qui font des *festons* & autres ornemens pour les fêtes.

Feston, en tèrme, d'Architecture, est un ornement dont les Architectes, les Peintres & les Menuisiers enrichissent leurs ouvrages; ce sont des cordons ou faisceaux de fleurs, de fruits, & de feuilles, liez ensemble plus gros par le milieu, & suspendus par les extrémitez, d'où il retombe des chutes à plomb à chaque bout. Cet ornement de sculpture represente les *festons*, ou longs bouquets que les Anciens mettoient autrefois aux portes des temples, ou des lieux où on faisoit quelque fête. Les *festons* se mettent ordinairement dans les frises, le long des bordures, & aux autres lieux vuides qu'on veut orner.

FESTOYER, v. act. Regaler, faire bonne chère à ceux qui viennent en quelque maison. *Hilarè excipere, comiter habere, adhibere in convivium.* Ce mot est vieux.

On dit en provèrbe d'un grand mangeur, Il a toujours dix aunes de boyaux vuides pour *festoyer* ses amis,

FESTU, f. m. Petit brin de paille. *Festuca.* Nous voyons un *fêtu* dans l'œil de notre prochain, & nous ne voyons pas une poutre qui créve le nôtre, dit l'Evangile.

Ce mot vient du Latin *festuca*, qui étoit autrefois une marque de tradition d'investiture & de mise en possession: & ce mot *festuca* a été dit pour *fistuca*, de *findo*, selon Martinius; *festuca* en Latin signifie proprement un brin d'un jeune rameau. *Pasquier. Recherch. L. VIII. c.* 58 & Chiflet *Gloss. Salic.* où il y a beaucoup de choses sur ce mot p. 152. On trouve dans la basse Latinité *festuccia*, que les Bollandistes disent être un diminutif de *festa*, mot Italien, qui signifie un petit brin, une petite partie de quelque chose que ce soit.

On dit d'une chose de peu de valeur pour la mépriser, qu'elle ne vaut pas un *fêtu*, *hilum, teruncium.*

Elevé dans la vèrtu,
Et malheureux avec elle,
Je disois à quoi sers-tu,
Pauvre & stérile vèrtu?
Ta droiture & tout ton zéle,
Ne valent pas un fêtu;
Mais voyant que l'on couronne
Aujourd'hui le grand Pomponne,
Aussi-tôt je me suis tû,
A quelque chose elle est bonne.
M. le Laboureur.

On dit provèrbialement, Tirer au court *fêtu*, ou à la courte paille, pour dire, Tirer au hasard, pour sçavoir ce qu'on doit faire en quelque occasion. Rompre le *fêtu*, ou la paille avec quelqu'un, c'est se brouiller. Pasq. On appelle aussi *Cogne-fêtu* qui se tuë, & ne fait rien, celui qui travaille beaucoup à une chose qui ne rapporte aucun profit.

Festu, est aussi en tèrme de Bourreau, la barre de fer avec quoi on rouë les criminels.

Festu en cul. Nom que les Matelots donnent à un oiseau qu'on appelle aussi oiseau du Tropique, parce qu'on ne le trouve qu'entre les Tropiques. Il est d'une blancheur admirable, & de la grosseur d'un pigeonneau.

FESTUS, f. m. Nom propre d'homme *Festus Festus* donc étant arrivé dans la Province vint trois jours aprés de Cesarée en Jerusalem. Port-R. Le P. Bouhours, M. Simon, & généralement tous nos Traducteurs parlent ainsi. Je ne sçache que M. Tillemont qui dit *Feste*, au lieu de *Festus.*

F E T.

FETFA, Tèrme de Relations. On appelle ainsi en Pèrse les décisions que donnent les Modarès, ou Pontifes subaltèrnes, sur les affaires des particuliers, sans quoi les Gouvèrneurs & les Juges Laïes ne sçauroient rendre de jugement. *Persicarum Pontificum decretum.*

FÉTHARD, f. m, Nom propre d'un bourg d'Irlande, que M. De l'Isle écrit dans sa Carte *Featerd*, *Fethardum.* Il est dans le Comté

Comté de Tipperari en Mommonie, à quelque lieuës au levant de Cashel. Il a séance au Parlement d'Irlande.

FÉTICHE, s. f. Idole, fausse Divinité des peuples de la Guinée & des Illinois. Il est difficile de dire ce que les Illinois appellent *Fétiche*. C'est ou une Divinité inférieure, ou un génie qui fait le bien & le mal. Chacun s'en choisit une à sa fantaisie; un morceau de bois rouge, ou jaûne, une dent, ou un os de chien, ou de tigre, ou d'un autre animal; une branche d'épine, des cordelettes faites d'écorce d'arbre, ou choses semblables. Ils placent ces *fétiches* sur des autels n'en approchent qu'avec respect, leur font des sacrifices, & tous les matins leur servent à manger ce qu'ils ont de meilleur. Ils s'imposent très-ordinairement des abstinences & des jeûnes en leur honneur. Quand ils ont juré par leur *Fétiche*, & principalement quand ils l'ont mangée, ils gardent religieusement leur parole. Manger sa *Fétiche*, en racler un peu, mettre la raclure dans l'eau, ou sur un morceau de pain, & boire l'une ou manger l'autre. Il y a des *Fétiches* pour les Provinces, & d'autres pour les familles. Voyez Dapper Descript. de l'Afrique, & un voyage au Royaume d'Issiny composé ces dernières années par un Jacobin.

FÉTIDE, adj. m. & f. *Fœtidus*. Ce qui est sale & puant. Une ôdeur *fétide*. Un cachot est un lieu *fétide*. Une sanie *fétide* d'une horrible puanteur. DIONIS.

Ce mot vient du Latin *fœtidus*.

FETIS, ISSE, adj. m. & f. Ce mot est hors d'usage, il signifie fait exprès, ou depuis peu, beau, joli, agréable, bienfait. *Concinnus, elegans, pulcher, formosus*. On trouve dans nos vieux Auteurs, Une femme *fétisse*, des yeux *fétis*.

FETIS, ou FETIZ, s. m. Vieux mot. Ce qui se faisoit à la main dans la maison, pour éviter la dépense de l'acheter au marché. LOBINEAU, *Gloss.* Pourra chacun par son estorment & fetiz avoir un four en sa maison. *Hist. de Bret. T. II. p.* 1579. *dans un Acte de* 1513.

FÉTU, ou FUTU, s. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume d'Afrique. *Fetum*. La ville de *Fétu* est dans, la Côte-d'or en Guiné, au nord-est de Saint George della Mina. Le Royaume de *Fétu* a celui de Guafo au couchant, Ati au nord, Sabou au levant, & la mèr au midi. Voyez De la Croix, *Relat. d'Afrique, T. III.*

FÉTUS, s. m. Prononcez l's finale dans ce mot, pour le distinguer par la prononciation de *fétu*. Tèrme de Médecine. Il se dit en général de l'animal qui est encore dans le ventre de la mère; mais on le dit plus particulièrement de l'enfant qui est encore imparfait, qu'on nomme *Embrium. Fœtus*. La génération du *fétus*, selon les Médecins modèrnes, se fait par le moyen des œufs qui sont contenus dans les ovaires des fémelles, & qui sont rendus féconds par la sémence du mâle. Ces œufs contiennent en racourci toutes les parties de l'animal, de sorte que la sémence du mâle ne fait que les étendre & les développer, ils passent des ovaires par les trompes de Fallope dans la cavité de la matrice, où ils prennent leur nourriture & leur accroissement. Le *fétus* est enveloppé de deux membranes, qui sont le *chorion* & l'*amnios*: il y en a une troisiéme dans quelques animaux apppellée *allantoïde*: elle reçoit l'urine du *fétus*, laquelle y est portée par l'ouraque. On trouve dans les *fétus* quelques choses particulières qu'on ne voit point dans les adultes. A l'embouchure de la vaine cave il y a le trou ovale par lequel cette veine se joint avec la veine pulmonaire. Il y a aussi une communication entre l'artère du poumon & l'aorte, par le moyen d'un canal artérieux qui est éloigné de deux doigts de sa bâse du cœur, & qui sort de l'artère pulmonaire, & va s'insérer dans l'artère aorte pour y porter le sang qui sort du ventricule droit. C'est par le moyen de ces deux passages que le sang circule pendant que le *fétus* est enfermé dans la matrice; mais quelque tems après qu'il est né, ils se bouchent. Le *fétus* se nourrit par la bouche: il reçoit aussi une partie du suc nutritif dont il a besoin, par la veine umbilicale: il ne respire point. Voyez Gaspar Bartholin, *Specimen historiæ anatomicæ*, imprimé à Copenhague en 1701. in 4°. Albèrt le Grand dit qu'une femme jetta dans un bassin 150 *fétus*, ou embrions tous formez, grands comme le petit doigt. Et quant à ce qu'on dit de Marguerite Comtesse de Hollande, qui accoucha de 364 enfans qui furent baptisez, on croit ordinairement que c'est une fable. On voit pourtant encore un tableau de ce fameux accouchement dans l'Eglise de Losdune, pour servir de monument de cette avanture. Antonius Deusingius a écrit un livre fort curieux de la génération du *fétus*; Descartes en a fait aussi un Traité. Drelincour a fait un nouveau Systême du *fétus* humain, imprimé à Leiden en 1685. Les curieux consèrvent des *fétus* dans une bouteille avec de l'eau de vie.

F E U.

FEU, s. m. Élement chaud & sec, qui entre dans la composition de tous les corps naturels, & sur-tout de ceux qui sont animez. *Ignis*. Les Anciens ont cru qu'il y avoit un *feu* élementaire dans le concâve de la lune: ce qui est une pure vision établie sans fondement. Le *feu* n'est autre chose qu'une matière subtile & violemment agitée. Il est clair que le *feu* nous fait avoir le sentiment de la chaleur par l'impression qu'il fait sur nos sens; mais il n'est nullement clair que le *feu* ait rien en lui qui soit semblable à ce sentiment de chaleur. Loc dans les Mémoires de L'Académie des Sciences de 1712. M. Lémery suppose que le *feu* n'est pas *feu* par le mouvement, mais par sa nature. Le *feu* est le plus violent de tous les acides.

Les Poëtes disent que Prométhée déroba, ou prit le *feu*, & l'apporta du Ciel en tèrre pour animer la statuë de terre qu'il avoit formée & en faire un homme; ayant allumé une torche à la rouë du char du soleil. Hésiode dans ses Ἔργα, v. 47. & suiv. & dans la Theogonie, v. 566. dit que ce fut à Jupiter, qui l'avoit caché, qu'il le déroba pour l'usage des hommes. Diodore de Sicile, L. V. p. 250. dit que ce furent les Cabires qui en apprirent l'usage aux hommes. Mais nous sçavons qu'ils le connoissoient & l'avoient longtems avant ses prétendus inventeurs, puisqu'immédiatement après le deluge, Noé offre des holocaustes; & qu'avant même le déluge, Tubalcain travailloit l'airain & le fèr, ce qui ne se peut faire sans le feu. *Gen. VIII.* 20. *& IV.* 22.

On tire du *feu* des pierres, aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceau de bois de cambou l'un contre l'autre: aux Occidentales, avec un autre bois qu'on appelle *Vyaca*, qui ressemble à la canelle, & qui sert de fusil. Mathiole dit que les Anciens avant l'invention de l'acier, tiroient le *feu* d'un bois dur frotté avec un bois tendre, spongieux, tel que le bois de la vigne sauvage. Le P. Casati, dans sa Dissertation *du Feu*, soutient que le *feu élémentaire* est plus pesant que les trois autres élemens d'Aristote; & que par conséquent il a son siége au centre de la tèrre. Il trouve absurde de placer un élement si actif entre la lune & la plus haute région de l'air, où il n'est bon à rien: & par conséquent l'Auteur de la nature auroit agi avec moins de simplicité & de sagesse, en dispèrsant le *feu* dans les vastes espaces sublunaires, qu'en le ramassant au centre du monde, où les corpuscules ignées ont plus de force étant condensez, que lorsqu'ils sont épars & raréfiez. C'est, selon lui, ce *feu* central qui fomente la fécondité de la tèrre, & il est là comme le foyer au milieu du monde.

Les Pèrses adoroient Dieu sous l'image du *feu*; parce que c'est le *feu* qui donne le mouvement à toute la nature. Voyez ce que dit là-dessus M. Hyde dans son *Historia Religionis veterum Persarum*, imprimée à Oxford en 1700. *in* 4°. On portoit autrefois du *feu* ou un brasier, devant les Empereurs Romains, comme la marque de la souveraine autorité. DAC. On imprima il y a quelques années à Paris un Livre intitulé La Mechaniqua du *feu*, ou l'Art d'en augmenter des effèts, & d'en diminuer la dépense.

Ce mot de *feu* vient, selon Du Bois, du Latin *focus*, qui signifie le lieu où on fait le *feu*; de *focus* on a formé *fou*, & ensuite *feu*.

FEU CLAIR. Se dit d'un *feu* de flamme, d'un *feu* accompagné d'une flamme claire, à la différence du *feu* de charbon, qui fait un *feu* de brasier. Le bois, quand il est sec & menu, fait un *feu clair*.

FEU, en tèrmes de Chymie, se dit des degrez de la chaleur qui servent à en faire les opérations. Ainsi les Chymistes appellent *feu de digestion* le fumier; qu'ils nomment autrement *Ventre de cheval*, dont la chaleur est telle qu'on ne sçauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumier échauffé ni souffrir dans la main une vèrge de fèr qu'on y aura introduite & tenuë quelques momens. Le second *feu*, est celui du Bain-Marie, du bain de cendre, du bain de sable, du Bain de limaille, & autres qui sont expliquez *à Bain*. Le troisiéme est le *feu nud*, ou *immédiat*, qui est le *feu* ordinaire qu'on applique sous le vaisseau. Le quatriéme *feu*, est le *feu de lampe*, qui est moderé & égal, qu'on peut augmenter par la grosseur & le nombre des mêches qu'on allume; c'est celui qui sert aux Emailleurs. Le cinquiéme est le *feu de roue*, qu'on allume en rond autour d'un creusèt; qu'on approche peu-à-peu autour du vaisseau pour l'échauffer également. Le sixiéme *feu* est nommé de *suppression*, qui se donne lorsque non seulement on environne le vaisseau, mais aussi lorsqu'on le couvre tout-à-fait de charbons allumez, dont on augmente la force suivant le besoin. Le septiéme *feu* est celui de *revèrbère clos*, qui se fait dans un fourneau, où non seulement il frappe le vaisseau, mais encore il se reflèchit & le refrappe par dessus & tout autour. Il y a encore un *feu de revèrbère ouvèrt*, qui se fait dans un fourneau qui n'a point de couvèrture. Le huitiéme *feu* est le *feu de flamme*, ou de *fusion*, qui se fait pour

la fusion & la calcination des métaux & minéraux. On l'appelle aussi, *Feu d'atteinte*. Le neuvième *feu* est celui des grandes vèrreries, qui sért à vitrifier les cendres des plantes, & les sables & les caillous, qui est plus violent que tous les autres. Le *feu Olympique* est celui des rayons du soleil qu'on ramasse avec des miroirs ardens.

A PETIT FEU, se dit dans l'usage ordinaire, & dans les Arts, de la préparation, de la cuisson de cèrtaines choses qu'on prépare avec un *feu* qui n'est pas violent, qui n'a que peu de force, qui est en petite quantité, & qui n'agit que lentement. Faire cuire quelque chose *à petit feu*. Les Tyrans ont quelquefois fait brûler les Martyrs *à petit feu*. *Lento igne torrere, comburere, coquere. A petit feu*, c'est-à-dire, avec un *feu* lent.

Un bon *feu*, n'est pas un *feu* utile, qui produit de bons effets ; mais un *feu* grand & ardent, qui agit fortement.

On dit, Mésurer le *feu*, donner le *feu* par degrez ; pour dire, le donner plus ou moins violent, en ouvrant ou fèrmant les regitres ou trous de fourneau : & on l'appelle alors un *feu gradué*.

On croit aussi en Chymie qu'il y a un *feu central* qui cuit & produit les métaux & les minéraux, qu'on nomme *l'Archée*. On dit aussi, qu'on éprouve les metaux par le *feu* : qu'il faut qu'ils souffrent le *feu* ; pour dire, la coupelle.

Il y a encore dans la Chymie & dans la Philosophie hèrmétique bien d'autres éxpressions qui regardent le *feu*, ses éspeces, ses degrez, ses qualitez : voir les principes. Le *feu* de lampe est continuel, humide, vaporeux, aërien, & artificiel à trouver. Le *feu* de cendres est doux, digerant & altèrant ; c'est celui sur lequel l'œuf philosophal demeure assis. Le *feu* naturel, appellé aussi contre nature, parce qu'il est eau, est minéral & sulphureux ; il a la force de rompre, de congeler, de dissoudre, de calciner tout ; il est penetrant, subtil, & ne brule pas. Le nom de *feu* contre nature se donne aussi aux eaux fortes qui détruisent la nature ; & le nom de *feu* naturel, à la lumière du soleil. Quelques Auteurs Chymistes appellent *feu* contre nature, le *feu* de charbon, *feu* naturel, celui qui est naturellement dans les choses, & *feu* non naturel, celui de bain, de lampe & de fumier ; ils l'appellent aussi *feu* ministrant, sérviteur, éxtèrne. *Feu* vegétal, c'est le tartre ; *feu* matériel, c'est celui des cendres ; *feu* infèrnal, c'est un lieu médiocrement chaud ; *feu* azotique, c'est le *feu* de suppression, voyez ci-dessus ; *feu* céleste enclos dans une eau, c'est le mèrcure, ou le mèrcure des Sages ; *feu* secrét & de génération, c'est le *feu* de lampe ; *feu* naturel, ou *feu* de nature, c'est le *feu* du mèrcure, ou la lumière du soleil, ou le souphre ; *feu* humide & naturel, se dit du *feu* de lampe, du fumier de cheval, du bain & du mèrcure ; *feu* sec, c'est le *feu* de flamme, ou un *feu* violent ; *feu* secrèt & occulte, signifie le mèrcure philosophal, ou le *feu* minéral ; *feu* simplement, & sans rien ajouter, se dit du souphre ; *feu* central de la tèrre, c'est un feu humide qui tient également du soufre & du mèrcure. Glâser, dans son traité de la Chymie, distingue aussi les differens *feux* par rapport à leur ardeur, ou à leur degré de force, laquelle vient & de la matière du *feu*, & de la manière dont il agit. Voici l'ordre qu'il leur donne, en commençant par le plus doux, ou le plus foible. *Feu* de bain vaporeux, *feu* de bain-marie, *feu* de cendres, *feu* de sable, *feu* de limaille de fèr, *feu* de révèrbère clos, *feu* de flamme, ou de fusion. Ces *feux*, qui ont chacun en particulier leurs differens degrez, suffisent pour toutes les opérations de Chymie ; les autres *feux*, comme celui de lampe, de fumier, de miroir ardent, &c. ne sont pas absolument nécessaires, on peut s'en passer. Les anciens Chymistes ne distinguoient que quatre degrez de *feu*, & ils rapportoient à ces quatre degrez tous les degrez & les espèces de *feu* que l'on a distingué dans la suite.

En d'autres occasions on dit de cèrtaines choses, qu'il faut qu'elles passent par le *feu*, sur le *feu* ; pour dire, qu'il faut les présenter au *feu*, afin de les purger du mavais air.

On a vû ces dernières années quelques Charlatans à Paris qui ont mangé du *feu*, qui ont marché sur le *feu*, qui ont lavé leurs mains de plomb fondu. Le plus fameux a été Richarson, Anglois, dont le secrét ne consiste qu'en un pur ésprit de soufre dont on se frotte les mains & les parties qui doivent toucher le *feu*, parce qu'il brûle & cautérise l'épidèrme, & l'endurcit aussi-bien que le cuir, & le fait résister au *feu*, comme il est dit dans le 21e Journal des Sçavans de l'année 1680. D'ailleurs ce n'est pas un secret nouveau, puis qu'Ambroise Paré dit avoir éprouvé sur lui-même qu'après avoir lavé ses mains de son urine, ou bien avec de l'*unguentum aureum*, on les peut laver surement de plomb fondu. Il dit aussi qu'il fit distiller du lard fondu avec une pelle rouge sur ses mains apres les avoir lavées du *jus d'oignon*.

FEU, signifie aussi, incendie, embrasement. Le *feu* a pris à la maison, à la cheminée. On sonne le tocsin, on crie au *feu* quand le *feu* est quelque part. Une petite bluette, une étincelle de *feu* cause souvent un grand incendie. Il a fallu abbattre ce corps de logis, à cause que le *feu* gagnoit.

FEU D'ARTIFICES, ou *Feu de joye*, sont des *feux* faits artistement avec de la poudre à canon, qu'on tire dans les réjouïssances publiques, ou dans les régals magnifiques. *Ignes artificiosi*. Ils sont composez de fusées volantes, saucissons, petards, lances à *feu*, pots à *feu*, girandoles, &c. accompagnes pour l'ornement de plusieurs figures & dévises. On fait à la Grève un *feu de joye* la veille de la S. Jean : on en fait aux naissances, entrées & mariages des Rois, dont les compositions se trouvent dans les pyrothecnies de Hanzelet, *Vanoccius*, *Maltus*, & sur-tout de *Casimir Simieiroivics*, Polonois, qui en a fait un éxcellent livre *in folio*. On dit aussi au figuré, qu'un homme fait des *feux de joye* dans son cœur, quand il se réjouit secrettement dans son ame de quelque chose qui est arrivée. On dit quelquefois simplement *feu* pour *feu de joye*, ou *feu d'artifices*, qui se fait pour le plaisir : la suite du discours détèrmine la signification de ce mot *feu*. C'est Monsieur de Villeras qui ordonne & qui conduit tous ces *feux*, (qui se font à Seaux.) GENEST.

FEU, se dit souvent en tèrme de Guèrre. On voyoit les *feux* de l'armée, c'est-à-dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un camp. Les ennemis firent des *feux* sur la crouppe des montagnes. ABLANC. Les armes à *feu* sont celles qu'on charge de poudre, comme pistolets, mousquets, canons, grenades, bombes & carcasses. On appelle aussi les fusils, les carabines, bâtons à *feu*. On dit des villes prises d'assaut, qu'on y a mis tout *à feu & à sang*, c'est-à-dire, que rien n'en est demeuré, qu'on y a tout rasé, que le *feu* a consume ce que l'épee n'avoit pû détruire. On a dit dans le même sens, publier la guerre à *feu* à sang, faire la guèrre à *feu* & à sang. Nicod rapporte de l'abregé des Chroniques de France, que Charles Duc de Bourgogne voulant faire la guèrre aux Liegeois, fit crier ban & arrière ban en ses pays, tenant cil qui faisoit le cry, une espée à une main, & une torche à l'autre, signifiant que tout seroit mis à *feu* & à sang, comme advint. Car en la cité de Liége furent faites les plus grandes cruautés & inhumanitées que jamais furent faites en ville, dont chronique fasse mention. NICOD.

Le *feu* de la place, c'est le flanc, ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de défense, d'où on fait *feu* pour défendre la face du bestion opposé. La meilleure façon de fortifier est celle qui donne le plus de *feu*. En cet assaut la courtine étoit tout en *feu*. Faire *feu*, c'est tirer de toute l'Artillerie. Il fallut soutenir, essuyer le *feu* de cette demi-lune. Cette trenchée étoit enfilée, éxposée au *feu* de la place.

Sur mèr, faire feu, c'est tirer des deux côtez du vaisseau. Mais faire des *feux*, c'est donner un signal pour être secouru. *Feu* par-tout, est le commandement que le Capitaine donne dans un vaisseau lorsqu'il veut que tous les canoniers d'un bord lâchent la bordée. Porter le *feu*, se dit sur la mèr du fanal de poupe : c'est d'ordinaire le commandant qui le porte pour être suivi du reste de la flotte. L'Amiral porte quatre *feux*, fait fanal de quatre *feux*. Le Vice-Amiral, le Contre-Amiral & le Chèf d'Escadre, en portent chacun trois. Les autres vaisseaux n'en portent qu'un. Le *feu* sért aussi de signal pour régler la route, la voiture & la manœuvre. On les met en divèrs endroits & aux haubans de divèrs mâts, suivant qu'il a été concèrté entre les Officiers. On dit des grands vaisseaux, qu'ils ne craignent que la tèrre & le *feu*. Un Corsaire qui craint la corde, s'ils est pris, met le *feu* aux pondres, & fait sauter le vaisseau. On appelle aussi *feux*, ces fanaux qui sont allumez sur le haut d'une tour sur la côte, ou à l'entrée des ports & des rivières, pour éclairer & guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route.

On dit d'un homme brave & intrépide, qu'il ne craint point le *feu*, qu'il va au *feu* comme à la nôce.

Le *feu Grégeois*, est un *feu* d'artifice qui brûle jusques dans la mèr, & qui augmente sa violence dans l'eau. Il a un mouvement contraire à celui du *feu* naturel, parcequ'il se porte en bas à droit & à gauche, selon qu'on le jette. Il a été appellé *Grégeois*, parce que les Grècs s'en sont sèrvi les prémiérs vèrs l'an 660. comme remarque le Pére Pétau, fondé sur l'autorité de Nicétas, de Zonare, de Théophanes & de Cédrénus, & qu'il fut inventé par un Ingenieur de Heliopolis en Syrie, nommé Callinicus, qui s'en sérvit si bien dans les batailles que les Généraux de l'armée navale de Constantin Pogonat livrérent aux Sarrazins auprés de Cizique en l'Hellespont, qu'il brûla toute leur flotte, sur laquelle il y avoit 30 mille hommes : quoique d'autres soutiennent qu'il est plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Gracchus. En effet, il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grècs & les Romains s'en sont sèrvi dans leurs guèrres. Il est composé de soufre, de naphte, de poix, de gomme, de bitume. Voyez Jules Scaliger en ses Exèrcitations contre Cardan. Les successeurs de Constantin ne s'en sèrvirent pas moins utilement

ment que lui en diverses occasions, & ce qui me semble digne de remarque, ils avoient été si heureux à garder le secret de cette composition, qu'encore l'an 940. elle étoit ignorée des autres peuples. Hugues Roi de Bourgogne, demandant des navires à l'Empereur Leon pour le siége de Freine, lui demanda de même du *feu Grèc*. Chorier, *hist. de Dauphiné T. I. p.* 730. Le P. Daniel en décrivant le siége de Damiette par S. Louis, dit. Ce fut quelque chose de bien plus épouvantable, lorsque les Turcs eurent preparé leur *feu Grégeois*, qui etoit d'un artifice tout particulier, & dont le secret s'est perdu. Ils le jettoient avec une espéce de mortier, ou de piérrier, ou bien avec des arbaletes à tour, ainsi qu'on les appelloit, desquels on le decochoit, après les avoir fortement bandées par le moyen d'une manivelle, qui avoit pour cela beaucoup plus de force que le bras seul. Celui principalement qu'on lançoit avec le mortier, paroissoit quelquefois en l'air de la grosseur d'un tonneau avec une longue queuë, & un bruit semblable à celui d'un tonnèrre. Nos François sçavoient le secrèt de l'éteindre, & ils y réüssirent divérses fois. Voyez aussi Joinville, de qui tout cela est tiré. Les Turcs recommencèrent à faire jouer leur batteries, & leur *feu Grégeois*. Id. Le *feu Grégeois* est inéxtinguible, si ce n'est avec du vinaigre mêlé de sable & d'urine, ou avec des cuirs vérds; c'est-à-dire, du cuir d'animaux nouvellement écorchés. Voyez M. DuCange p. 306. de ses observations sur Villehardouin, & les *varia observationes* d'Isaac Vossius.

Feu, signifie quelquefois simplement, la lumiére d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les villes policées il est défendu de marcher la nuit sans *feu*, sans flambeau, & sans lantérne. On demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les *Fermes* du Roi s'adjugent au premier *feu*, au second *feu*; c'est-à-dire, à l'extinction de la premiere ou de la seconde bougie qu'on allume pendant les enchéres. Il est defendu de pêcher, de chasser au *feu*; c'est-à-dire, la nuit avec de la lumière. Chez les Teinturiers on dit qu'il faut passer une étoffe sur un *feu*; c'est-à-dire, la mettre une fois seulement dans un bain chaud.

Feu, signifie quelquefois, la cheminée. Il y a tant de *feux* en cette maison; c'est-à-dire, tant de chambres à *feu*, à cheminées. Quelquefois il se dit du *feu* actuel qu'on entretient dans un âtre. Il me faut 20 voies de bois par an, car j'ai toûjours deux *feux* jour & nuit. Quelquefois il se dit des utenciles qui sérvent à attiser, détiser, entretenir & souffler le *feu*, comme grille, pelle, pincettes, tenailles, soufflet. Un *feu* garni d'argent.

Feu, se dit assez ordinairement d'un ménage, de toute une famille. Il y a tant de *feux* en cette Parroisse. Le beau père & son gendre ne font qu'un *feu*; c'est-à-dire, vivent ensemble, ne font qu'un ménage. Ce mot vient du Latin *focus*. Voyez Pasquier, Recherches Liv. VIII. c. 48.

Dans les dénombremens des villages, des Diocèses de Provence, que Bouch. a raportez dans l'hist. de cette Province Chorogr. Liv. IV. c. 2. il y a des bourgs ou villages qui ne sont que pour trois ou quatre *feux*, ou même pour un *feu*. D'autres pour un demi *feu*, un quart de *feu*, trois quarts de *feu*, un tiers de *feu*, un *feu* & demie, deux *feux* un quart, quatre *feux* un tiers de *feu*, & même deux *feux* & un douzieme de *feu*. Ce qui montre que *feu* se prend aussi pour une cèrtaine somme qu'on imposoit par un cèrtain nombre de maisons & de familles.

On dit provèrbialement en ce sens, Être sans *feu*, sans lieu. Pasq. C'est-à-dire, Être èrrant & vagabond, n'avoir point de domicile.

Feu, en tèrme de Théologie, se dit des *feux* dont Dieu se sèrt pour punir les méchans. Les *feux* d'Enfé. & du Purgatoire sont des *feux* inextinguibles, qui brûlent les coupables sans les consumer. Le monde doit pèrir par un deluge de *feu*. Sodome & Gomorrhe fûrent punis par le *feu* du ciel, ils avoient fait des crimes qui méritoient le *feu*. Dieu apparut à Moïse sous la figure d'un *feu* ardent en un buisson. Le S. Esprit descendit sur les Apôtres en langues de *feu*. Le camp des Israëlites étoit guidé par une colonne de *feu* pendant la nuit. Les Hebreux consèrvoient un *feu* sacré dans le temple. Les Païens ont adoré le *feu*. Les Vestales gardoient le *feu* sacré des Romains. Les Pèrses ont encore des *feux* qui brûlent depuis plus de mille ans sur des montagnes.

Feu, se dit aussi des astres & des météores, des planétes même, mais plutôt en Poësie qu'en Prôse. Les Poëtes appellent tous les astres, les *feux* du firmament, les *feux* de la nuit, des globes de *feu*. La lune est un des moindres *feux* du ciel. Les *feux* de la nuit pâlirent dans les cieux. Voit. Les *feux follets*, ou *ardens*, sont des exhalaisons qui s'enflamment. *Ignes erratici*. On dit, que le ciel est tout en *feu*; pour dire, qu'il tonne, & éclaire beaucoup. On appelle sur la mér le *feu S. Elme*, cèrtains *feux* volans autour des mâts & des manœuvres, & de la cage, causez apparemment par quelques éxhalaisons qui restent après une tempête, & qui en présagent la fin. Les Mariniers les appellent *Saint Nicolas*, *Sainte Claire*, *Sainte Hélène*; les Italiens *Herms*; les Castillans *Sant Elmo*: les Anciens *Castor & Pollux*. Quand il n'en paroît qu'un, on l'appelle *Farolle* ou *Hélène*: ce qu'on tient de mauvais présage. Quand il en paroît deux, les Mariniers s'en réjoüissent & les saluent avec leurs sifflets. Voyez Elme.

Feu, se dit aussi des chaleurs éxcéssives de l'ete.

> *L'été n'a point de* feu, *l'hivèr n'a point de glace,*
> *Qui puisse retenir sa vigilante audace.* Boil.

Feu, se dit aussi en Médecine & en Chirurgie. Le *feu S. Antoine* est le nom que le Vulgaire donne à l'érésypele. Voyez Erisipele. Le *feu S. Antoine* est encore appellé *feu sacré*, & dans un Acte de l'an 1254. concèrnant l'hôpital qui étoit autrefois dans l'Eglise de S. Antoine à Marseille, cette maladie est appellée *feu d'Enfer*, *Ignis infernalis*. Cette maladie fit de grands ravages en France dans le XI. & le XII. siécle. C'est pour soulager les malades qui en étoient attaquez, que l'Ordre Religieux de S. Antoine de Viennois prit naissance l'an 1093. sous le Pontificat d'Urbain II. Le *feu* sacré causoit la pèrte du membre auquel il s'attachoit: il devenoit noir & sec comme s'il avoit été brûlé; & l'on dit qu'on voit encore aujourd'hui de ces membres désséchez dans l'hôpital du bourg de Saint Antoine en Dauphiné, qui est l'Abbaye Chèf-d'Ordre de la Congrégation dont nous parlions tout à l'heure. Voyez le P. Helliot T. II. c. 16.

Feu sacré, apelé autrement le mal des Ardens. Voyez ARDENS, *T. I.* & Mezerai, *T. I. p.* 334.

Le *feu volage*, est une espéce de dartre qui s'enflamme, & qui vient sur-tout au vilage. On ôte le vin aux malades, de crainte de mettre le *feu* dans une plaie, d'augmenter le *feu* de la fiévre. L'arsenic met le *feu* dans la bouche, dans les entrailles. Il y a des plaies qui ne se guérissent qu'avec le *feu*. Le *feu actuel*, est un bouton de *feu*, un fèr chaud. Un *feu potentiel*, est celui qui est enfèrmé dans les remèdes caustiques, comme les cautères, & en quelques minéraux, ou plantes corrosives. On dit aussi Donner le *feu* à un cheval, quand on lui applique un bouton ou un couteau de *feu* pour le guérir du farcin, ou de quelques autres maladies. Les Curieux de ce qu'on appelle sciences secrettes, qui ne sont guère que de vraies folies, disent que les salamandres sont composées des plus subtiles parties de la sphère du *feu*, conglobées & organisées par l'action du *feu* univèrsel, qui est le principe de tous les mouvemens de la nature; que si l'on veut recouvrer l'empire sur les salamandres, il faut purifier & exalter l'élément du *feu* qui est en nous, & relever le ton de cette corde relâchée. C'est ainsi qu'on les fait parler dans les entretiens sur les sciences secrettes.

Feu, se dit en tèrmes de Lapidaires, de l'eclat, de la vivacité de quelque corps, de la lumiére qu'il jette, ou qu'il réfléchit. *Fulgor*. Un diamant fin jette bien du feu, de l'eclat. L'escarboucle est une piérre imaginaire, qu'on dit jetter assez de *feu* pour éclairer une chambre. Des yeux vifs & brillans jettent du *feu*. Les vèrs luisans, la piérre de Boulogne, le phosphore, jettent du *feu* la nuit. On appelle couleur de *feu*, un rouge vif & foncé qui a l'éclat du *feu*. Les couleurs de *feu*, orangé & nacarat, sont teintes avec bourre & garence sans les mêler de Fustet.

Feu, ou couleur de *feu*, est un beau rouge éclatant, vif & point foncé. *Color igneus*.

Feu, se dit aussi de cèrtains poils roux qui viennent autour des yeux des petits chiens, qui les font beaucoup estimer par ceux qui en sont curieux.

Feu, se dit figurément en choses spirituelles & morales, de la vivacité de l'esprit, de l'ardeur des passions. Cet Avocat a bien du *feu*, c'est un esprit tout de *feu*. Ce Poëte n'a point de genie, il n'eut jamais de *feu*.

> *Aussi-tôt malgré moi tout mon* feu *se rallume.* Boil.

Je croyois qu'il auroit jetté le prémier *feu* de la jeunesse. *Sperabam jam defervisse adolescentiam*. Port-R. Le *feu* brille par tout dans ses Ecrits. Il a l'ame échauffée d'un beau *feu*, d'un noble *feu*.

> *Ménage bien ton* feu: *souvent un Orateur,*
> *Croit par de durs éfforts échauffer la froideur,*
> *Et manquant au besoin de ce* feu *nécessaire,*
> *Emprunte en s'agitant, une ardeur étrangère.* Vill.

Il se dit aussi des chevaux, quand on veut marquer qu'ils ont de l'ardeur. Cheval qui a du *feu*. Ablanc.

On dit d'un homme en colère, qu'il a les yeux tout en *feu*, que le *feu* lui a monté au visage, qu'il jette *feu* & flammes, qu'il lui faut laisser jetter son *feu*. Je sçai que la nation des Poëtes est une nation farouche, & qui prend *feu* aisément. Boil. Horace a dit *genus irritabile vatum*. L'Ecriture dans ce sens appelle Dieu

un *feu* consumant. On dit aussi d'un homme amoureux, qu'il brule d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* discrèt, un *feu* caché sous la cendre, un *feu* qui le dévore. L'oisiveté étoit le funeste aliment des *feux* criminels qui me brûloient.

Tout céde, amour, à tes feux *criminels.* Vill.

De mes feux *mal éteints je reconnus la trace.* Racine.

Il craignoit que le *feu* mal éteint de ses passions ne se rallumât. La bonne morale veut qu'on éteigne le *feu* de la concupiscence.

Quel feu *mal étouffé dans mon cœur se reveille?* Id.

On appelle aussi *feu* tout ce qui est chaud, tout ce qui échauffe, surtout le vin, & les autres boissons, tant naturelles qu'artificielles, qui échauffent, qui mettent le *feu* dans le corps de ceux qui les boivent.

L'esprit de vin rectifié,
Est desormais qualifié
De boisson douce & délectable;
Le feu *par art liquefié*
Devient une liqueur potable. L'Abbé Régn.

On dit aussi, Brûler d'un *feu* divin, d'un *feu* céleste, d'un amour divin. Saint Athanase inspira le prémier l'amour de la vie religieuse, & alluma les prémières étincelles de ce *feu* céleste dont tant de cœurs furent embrasez. Herman. La charité est un *feu* qui a besoin d'être entretenu pour ne s'éteindre pas. Nic.

Le soleil a fini sa course,
La nuit régne où régnoit le jour,
Mais je vois luire encore les feux *de votre amour,*
Et mille ardens rayons partir de cette source. L'Ab. Têtu.

On dit en ce sens, qu'il faut laisser passer le *feu* de la jeunesse, ses emportemens. Le *feu* se dit aussi du courage. On a de la peine à soutenir le prémier *feu*, la prémiere impetuosité des François.

Feu, se dit aussi des troubles, des séditions. Pendant les guèrres des Huguenots, tout le Royaume étoit en *feu*, des Predicans séditieux mettoient le *feu* par-tout. Le Roi a éteint enfin le *feu* de la sédition. Deux Puissances sans subordination, pouvoient un jour mettre en *feu* toute la Province. Pat. Quand on use en ces occasions de remédes violens, on dit qu'il y faut appliquer le fèr & le *Feu*.

Vous allumez un feu *qui ne pourra s'éteindre.* Racine.

On dit au lansquenèt, que le prémier Roi qui viendra, fera *feu*; pour dire, qu'il fera gagner ou pèrdre quelque coup notable.

Garde-feu, s. m. Petite grille de fèr qu'on attache au-devant de l'ouvèrture de la cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le *feu*.

Couvre-feu, s. m. Utencile de cuivre, ou de fèr, qu'on met sur le *feu* pour le couvrir & le consèrver la nuit. On dit aussi *couvre feu*, de l'action de couvrir le *feu*, Sonner le *couvre-feu*, c'est donner le signal pour couvrir le *feu*, pour se retirer. Guillaume le Conquerant faisoit sonner le *couvre-feu*.

Lance a feu, s. f. Espece de fusée qu'on attache autour des *feux* d'artifice pour les éclairer, & qui jette de tems en tems de petites étoiles, & finit par un petard.

Donner le *feu* à un navire; c'est, Porter un petit fagot enflammé autour du bordage d'un vaisseau, pour l'échauffer avant que de l'enduire de brai.

Feu de Sainte Brigide. C'est un feu pèrpétuel que les Religieuses de Sainte Brigide du monastére de Kildar en Irlande entretenoient au tombeau de cette Sainte qu'elles avoient dans leur maison, à laquelle on donna à cause de cela le nom de la Maison du *feu*. Elles y entretinrent ce *feu* par la tolérance des Evêques jusqu'en 1220. qu'Henri Loundres, Archevêque de Dublin, le fit éteindre, pour ôter tout lieu à la supèrstition. *P. Hélyot, T. II. p.* 548.

Terre de Feu. On a cru que la *Terre de feu* étoient un assemblage de plusieurs isles, & Maty le dit encore dans sa dèrnière édition; mais nos dèrniers Voyageurs à la mèr du Sud, disent que ce n'est qu'une grande isle, *Terra ignium, Terra ignita*. Elle est vis-à-vis la pointe la plus méridionale de l'Amérique, ou des tèrres Magellaniques, & forme avec ces tèrres la partie Orientale du détroit de Magellan; une autre grande isle, à laquelle nos dèrniers Navigateurs ne donnent point de nom, forme le reste du côté de l'ouest. Elle a cette isle au couchant, celle qu'on nomme la Tèrre des Etats, est vis-à-vis la pointe la plus orientale, & forme avec elle le détroit de le Maire. Au milieu de sa côte méridionale est le cap de Horn, qui est la pointe de la *Terre de feu* la plus avancée vèrs le midi. Cette isle s'étend du midi au nord environ depuis 52 30 jusqu'au 15 55 ou 40 min. de latitude Sud; & du couchant au levant depuis environ le 307 jusqu'au 315 d. & plus du méridien de Teneriffe. Les Volcans, que les vaisseaux qui voguent dans ces mèrs y voyent jetter du *feu* & des flammes en abondance, est apparemment ce qui lui a fait donner le nom de *Terre de feu*. M. Frézier l'appelle aussi *Isle de feu*. La *Terre de feu* est de moyenne hauteur, escarpée en falaises sur les bords de la mèr, elle paroit boisée par bouquèts; par dessus cette prémière côte on voit de hautes montagnes, presque toujours couvèrtes de neiges. On peut détèrminer le gissement de cette côte de l'*Isle de feu* au nord-ou est quart nord & Sud-est quart sud du monde depuis le détroit de Magellan à celui de le Maire, en corrigeant un demi rhumb, ou 23 de variation nord-est. Frezier. Cet Auteur semble quelquefois, comme Maty, & les autres, appeller *Terre de feu* toutes les Isles qui sont au sud du détroit de Magellan. Voyez à la p. 263. de son voyage, où il parle d'un nouveau canal decouvèrt en 1713. dans la *Terre de feu*. Nous ne connoissons que les côtes de la *Terre de feu*, & peu ou point du tout le dedans de cette isle, où les Européens n'ont aucune Colonie. On dit qu'il y a des peuples d'une taille gigantesque. Il est cèrtain qu'il y en a dans les Tèrres voisines de l'Amérique, comme M. Frézier le montre, p. 79. & 80. Ceux-ci sont, dit-on, presqu'entièrement barbares, & vont tout nuds, quoique le climat soit fort froid.

Feu, se dit provèrbialement en ces phrases. Un *feu* à rôtir un bœuf, c'est un grand *feu* & fort violent. On l'appelle encore, un *feu* de reculée, parce qu'on est obligé de se reculer. On dit aussi, Il n'est *feu* que de gros bois. Il n'est *feu* que de bois vèrd. On dit des debauchez, qu'ils font grande chère & bon *feu*. On dit aussi, qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée; pour dire, qu'il a mangé des viandes trop salée, ou trop épicées, & qu'il s'est mis le gosier, le palais en *feu*. On dit aussi, C'est un *feu* de paille, d'une émotion qui ne dure pas long-tems, d'une entreprise qu'on n'achevra point. On dit aussi, Faire du *feu* violèt; pour dire, Faire quelque chose avec vigueur, ou éclat, à cause que le *feu* de bois vèrd, qui est le plus violent, tire sur le violèt. On dit encore, Le bois tortu fait le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort vîte, qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux pèrsonnes ennemies qu'ils ne se sçauroient souffrir, que c'est le *feu* & l'eau. On dit aussi, Dites-lui cela, & vous allez chauffer au coin de son *feu*; pour dire, Allez lui reprocher cela en face. On dit d'une maison qu'on trouve en désordre, il n'y a ni pot au *feu* ni écuelles lavées. On dit d'un homme qui n'a ni retraite, ni demeure assurée, qu'il n'a ni *feu* ni lieu: on disoit autrefois ni leu. Pasq. ci-dessus:

Scarron, par la grace de Dieu,
Malade indigne de la Reine,
Homme n'ayant ni feu, *ni lieu.* Scar.

Pour moi, grace au destin, qui n'ai ni feu, *ni lieu,*
Je me loge où je puis, & comme il plait à Dieu. Boil.

Etude de feu, *étude de jeu, étude de fenêtre,*
Ne firent jamais un sçavant Prêtre. Voyez Etude.

On dit de celui qui n'a point voyagé, qui n'a point vû le grand monde, qui n'a point été à la guerre, que c'est un cagnardier qui n'a jamais bougé du coin de son *feu*. On dit, Faire mourir quelqu'un à petit *feu*; pour dire, le faire languir dans une longue attente d'une chose dont il a besoin. On dit que le *feu* ne va point sans fumée; pour dire, qu'il paroît toujours quelque signe au dehors d'une violente passion qu'on a dans l'ame, & qu'il y a toujours quelque chose de vrai de ce qu'on dit publiquement. On dit aussi, je ne sçai de quel bois il se chauffe, ou de quel bois est son *feu*; pour dire, Je ne connois pas, je ne sçai de quelle humeur il est. On dit encore, mettre les fèrs au *feu*, en parlant d'une affaire; pour dire, Commencer à la remuer, ou s'y appliquer vigoureusement. On dit aussi, que le *feu* est à une marchandise; pour dire, qu'il y a presse à l'acheter, qu'on y court comme au *feu*. On dit aussi, Mettre le *feu* aux étoupes, mettre le *feu* aux poudres, jetter de l'huile sur le *feu*, mettre le *feu* sous le ventre à quelqu'un, pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque action à laquelle il étoit déja porté d'ailleurs; animer sa colère, sa passion. On dit, qu'un homme se mettroit au *feu* pour son ami; pour dire, qu'il est prêt de le sèrvir dans les choses les plus difficiles, & qu'il mettroit la main au *feu*, son doigt au *feu*, quand il propose quelque chose dont il est très-assuré. Ce provèrbe se dit par allusion à une coûtume qu'on avoit autrefois de se purger d'une accusation par l'attouchement du fèr chaud. Cunegonde femme de l'Empereur Henri de Baviere, se purgea du soupçon que son mari avoit contre elle, en marchant

les piéds nuds sur douze socs de charruë ardens. Naudé a dit provèrbialement, Tu mets bien du bois au *feu* tout d'un coup, pour dire, Tu me proposes bien des choses à la fois.

FEU, s. m. S'est dit autrefois pour fief. *Feudum, Fevum, Fevatanes.* LOBIN. Gloss & T. II. p. 195.

Feu ardent, ou coulevrée blanche. *Bryonia, vitis alba.* NICOD.

FEU CROISSANT & FEU VACANT. Tèrmes de Coûtumes. Droit d'une gèrbe de froment, ou d'une bicherée mesure de Châteauneuf, que les hommes de main-morte, ou affranchis, doivent au Seigneur dans quelques Cantons de Bresse. *Jus manipuli*, ou *modii exigendi.*

L'origine de ces tèrmes, *feu croissant* & *feu vacant*, est fort obscure & fort incèrtaine. Le sentiment de Philbert Collet, dans son Commentaire sur les Statuts de Savoye, est que ces mots signifient la vie d'un homme qui est sujet à ce devoir depuis sa naissance jusqu'à sa mort; ou bien que par ces mots, *feu croissant*, on marque que ceux qui demeurent dans ce canton, & qui augmentent le nombre des habitans & des *feux*, sont sujets à ce devoir, & que ceux qui vont demeurer ailleurs, & par là font *feu vacant*, n'en sont pas exemps.

FEU DE PAILLE, se dit dans un sens métaphorique d'une colère qui dure peu. On tâche de persuader que les colères des François sont des *feux de paille*. M. DE LIONNE.

FEU, FEUE, subst. Tèrme indéclinable, dont on se sèrt en parlant des défunts dont la memoire est encore assez recente. *Defunctus.* Le *feu* Roi se dit du Roi dèrnier mort. La *feue* Reine. *Feu* mon pére, *feu* mon oncle. Cela se borne aux pèrsonnes que nous avons vuës, ou que nous avons pu voir. Qui diroit *feu* Virgile, ou *defunt* Charles-Quint, se rendroit ridicule. C'est une licence du stile burlesque, que de dire *feu* Adam, ou comme Scarron, *feu* S. Thomas. On dispute s'il faut dire *feu*, ou *feue*, en parlant d'une femme. Ceux qui tiennent qu'il vient de *fuit*, à cause que les Italiens disent, *la fu Madama*, sont pour *feu Madame*. M. Ménage soutient que *feu* avec un substantif féminin est un monstre de Grammaire, & qu'il vient de *felix*, par rapport au μακαρίτης des Grècs, & au *felicis memoria* des Latins. M. de Gombaud, M. Patru, M. Chapelain, le P. Bouhours, & M. de Segrai, tiennent pour *feu* la Reine, & l'on ne risque rien après eux: cependant on dit la *feue* Reine. Voyez les raisons de M. Menage, qui cite M. de Balzac pour lui, & qui insiste fortement à dire, *feue* Madame. Il rapporte aussi ce que le P. Bouhours lui a objecté là-dessus. Les Notaires de quelques Provinces disent encore au pluriel *furent*, en parlant de deux pèrsonnes conjointes & décedées; ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuerunt*. Nicod prétend qu'il vient de *defunctus*, au lieu de *fato functus.*

FEUCHIERE, s. f. *Filix.* NICOD. C'est ce qu'on appelle maintenant *fougère*. Voyez FOUGÈRE. *Feuchere* fémelle. *Thelypteris.*

FÉUDAL. Journées *féodales* de Metz, jours ausquels se tiennent les assises de l'Évêché de Metz. On a dit autrefois *feudal* pour *féodal*. Voyez FÉODAL.

FEUDATAIRE, s. m. Vassal, celui qui tient à titre & hommage une Seigneurie, ou droit en fief dépendant d'un Seigneur dominant. *Clientelaris; fiduciarius, cliens.* Les *Feudataires* de la Couronne ne pouvoient autrefois recevoir les hommages de leurs Vassaux, avant que d'avoir fait eux-mêmes hommage au Roi; & Louis Comte de Flandres sous Charles IV. fut mit en arrêt au Château du Louvre pour ce sujet. Charles VII. defendit au Comte d'Armagnac de se dire dans ses Titres Comte d'Armagnac par la grace de Dieu: ces tèrmes, qui sembloient exclure toute dependance, excepté de Dieu, étant une innovation préjudiciable au droit du Souverain, & dont jusqu'alors il n'avoit été pèrmis de se sèrvir à aucun Duc, ni Comte, qui fut *Feudataire* de quelque Couronne. P. DANIEL, *hist. de Fr. T. II. p. 1162.*

FEUDISTE, adj. m. Docteur, ou Jurisconsulte qui a écrit des fiefs. Du Moulin est un grand Docteur *Feudiste.*

FÉVE, s. f. *Faba.* Sorte de légume dont les racines sont fibreuses & perissent toutes les années, elles poussent une ou deux tiges hautes de deux à trois pieds, quarrées, droites, vèrtes, creuses en dedans, garnies de feuilles arrondies, épaisses, d'un vèrd obscur, & rangées par paire sur une côte tèrminée par une pointe. De l'aisselle de ces côtes sortent des bouquets composez de trois à quatre fleurs légumineuses, blanches, avec une tache brune ou noirâtre au milieu. A ces fleurs succédent des gousses vèrtes, assez grosses, longues, arrondies, à deux cosses, qui renfèrment de grosses semences taillées en forme de rein, applaties, blanches d'abord, puis brunes, ou noirâtres, étant dessechées. Cette espéce se nomme *Faba major*, en François *Féve de marais*, pour la distinguer d'une petite espéce appellée *Faba minor, seu equina*, que l'on nomme Feverolles.

Faba vient du Grèc φαγω, je mange; & on a donné ce nom à la *féve*, parce que c'est une des légumes que l'on mange le plus communement. Selon Scaliger ce mot a été dit comme *paba*, à *pascendo.*

Il y a deux espéces de *féves*, les unes croissent dans les Jardins, & les autres dans les champs. Les prémières ont été décrites ci-dessus. Les secondes sont rondes & oblongues, noirâtres, blanchâtres ou jaunâtres; les gousses qui les contiennent sont d'une figure oblongue, arrondie, & plus petites que les gousses des *féves* de l'autre espéce. Elles ont les unes & les autres les mêmes qualitez & les mêmes effèts, soit bons, soit mauvais. Voyez sur les *féves* Vossius *De Idolol. L. III. C. 35. L. IV. C. 97. L. V. C. 11. 12. 25. & 49.*

Les *féves* adoucissent l'àcreté des humeurs, & sont propres à appaiser la migraine, & à provoquer le someil. Les Anciens croyoient que les *féves* causoient des songes incommodes & fâcheux. On se sèrt en Medecine de divèrses parties de la *féve*. L'eau distilée de ses fleurs est diurétique, & très-propre pour effacer les taches du visage. Les *féves* prises en décoction detèrgent & ressèrrent, & prises en substance elles sont venteuses, causent des coliques. Ces effèts bons ou mauvais, viennent des principes qu'elles contiennent; on en tire beaucoup d'huile, de sel acide, & de sel volatil alkali; mais elles ont une substance un peu visqueuse. La farine de *féves*, qui est faite de la semence, est emplastique & résolutive. On tire des cendres des gousses qu'on a fait brûler, un sel qui est fort bon dans la gravelle, dans la rétention d'urine, & dans l'hydropisie. Il y a une autre espece de *féve* qui est semblable à la precedente; mais qui est plus petite. C. Bauhin l'appelle *faba minor, seu equina.*

FÉVE D'ÉGYPTE. *Faba Ægyptiaca.* La plante que Prosper Alpin a décrite sous ce nom, & qu'il soupçonne être le vrai Lotus des Égyptiens, ressemble tout-à-fait à notre Nenufar blanc; elle n'en différe que par ses racines, qui sont arrondies, charnuës, & bonnes à manger, & par ses feuilles qui sont crenelées & dentelées sur leur bord. La principale difference est dans le fruit, qui est sémblable à la moitié d'un globe, de couleur verte, & divisé en plusieurs petites cavitez, chacune desquelles contient un fruit semblable à un gland. La *féve d'Egypte* croît dans des lieux marécageux, & aux bords des rivières. Bontius l'appelle *nymphæa Indica flore purpureo.* M. de Tournefort fait un genre particulier de cette plante, & différent de la *nymphea*. Il l'appelle *Nelumbo zeylanensium. Institut. rei herbariæ 261.* D'autres appellent les *féves* d'Égypte *colocasia*; comme le P. Rapin dans les jardins.

FÉVE DE LOUP, c'est ce qu'on appelle autrement *grave. Hedysarum, securidaca.* P. RAPIN.

On appelle *féve de haricot*, ou *féves de Rome*, les semences de haricot: elles ressemblent à un petit rein, & il y en a de blanches, de noires, & de divèrs autres couleurs. Voyez HARICOT.

Le Nélumbo, plante ainsi appellée à Ceylan, & qui croît dans le Malabar & dans le Missisipi, est bien d'un autre caractère; ses feuilles sont toute-à-fait rondes en forme de disque, portées par des queuës placées à leur centre, ses fleurs ont quelque rapport avec le Nénufar; mais elles sont purpurines, & leur fruit est un cône renvèrsé; c'est-à-dire, la pointe du cône tient au pédicule. Ce fruit est divisé à sa partie supérieure en plusieurs petites niches qui renfèrment chacune une semence arrondie. Hèrman la croit la vraie *féve* d'Égypte dont parle Théophraste.

Il vient en Amérique une espece de *féves* qui ont la même couleur & la même figure que les nôtres, mais elles sont plus petites. Cette *féve* est separée par le millieu d'une petite peau deliée; elle purge violemment par haut & par bas.

Il croît aux Antilles de plusieurs espéces de *féves* & de faséoles qu'on ne voit point en France. Les plus communes sont des blanches, à qui les prémiers habitans ont donné un nom malhonnête à cause de leur figure. Elles produisent leur fruit, qui est bon à manger six semaines après qu'elles ont été plantées. Les autres sont divèrsifiées de plusieurs belles & differentes couleurs, comme celles que l'on nomme *féves* de Rome, ou de Lombardie.

FEVE DE SEPT ANS. Espéce de *féve* qui croît aux Antilles, & qui est ainsi nommée, parce qu'une même tige porte sept ans entiers sans se lasser. Elle s'étend sur les arbres, sur les rochers, & par-tout où elle peut atteindre. En tous tems on y trouve du fruit en fleur, du fruit vèrd, & du fruit en maturité, de sorte qu'on y peut admirer:

Le printems & l'automne en un même rameau.

LONVILLIERS DE POINCY, *Hist. Nat. des Ant. L. I. C. XII. art. 7.*

Dans la province de Suchuen à la Chine, non loin de la ville de Chinchiung, on trouve des arbres qui produisent des *féves* ou faséoles, que les Chinois nomment pièrreuses à cause de leur

dureté. Les Médecins en usent heureusement contre les défaillances de cœur. *Ambass. des Holl. à la Chine P. II. C. 13. p. 81.*

Frailer des *féves*, c'est ôter la petite peau blanche qui les couvre. Nicod pretend que ce mot de *féves* fraisées, ou comme il l'écrit *féves* fralées, vient du Latin *fabæ fressa*, ou *fresa*, *id est*, *fracta*.

On s'est servi autrefois de *féves* pour recueillir les suffrages des peuples. La blanche signifioit absolution, & la noire condamnation. A Athénes on créoit les Magistrats au sort de la *féve*. Aujourd'hui on s'en sèrt encore pour elire un Roi, qu'on fait au hazard à la cérémonie des Rois.

On appelle un Roi de la *féve*, un homme qui fait le vain, & dont on ne fait pas grand etat, qui n'a aucune autorité. On l'a dit dans le sens propre de celui qui est Roi du festin de la fête des Rois, parce que la *féve* du gâteau lui est venuë.

Le Roi voulant donner à son deuil quelque tréve,
Et divèrtir toute la Cour,
Dans Versailles, ce riche & supèrbe séjour,
Avec grand aparat fit un Roi de la féve.

Les Romains appelloient le prémier jour de Juin les Calendes des *féves*, *fabariæ calendæ*, parce qu'on faisoit ce jour là un sacrifice de *féves* à la Déesse Carne, ou Carna. Voyez Nonnius au mot *Matta*.

On dit provèrbialement, qu'un homme croit avoir trouvé la *féve* au gâteau, quand il croit avoir trouvé la résolution de quelque question difficile, ou quelque pensée heureuse.

On reproche aussi la folie ou foiblesse d'esprit à quelqu'un, quand on lui dit que les *féves* sont en fleur, suivant le provèrbe Latin, *cum faba florescit, stultorum copia crescit.*

Un des symboles de Pytagore ordonnoit de s'abstenir des *féves*. On a donné divèrses intèrprétations à ce précepte, & entr'autres, qu'il se falloit abstenir des elections de Magistrats qu'on faisoit alors avec des *féves*; entendant par là qu'il valoit mieux demeurer dans une vie privée, où il y a plus de sureté que de briguer la Magistrature, où il y a plus d'embarras & de danger.

Féve, est aussi une maladie de cheval; une enflure qui lui vient dans le haut de la bouche dèrrière les pinces de la machoire superieure. On l'appelle aussi le *lampas*.

On appelle *Germe de féve*, la marque noire qui vient dans les creux des coins d'un cheval, & qui s'y étant formée vèrs les cinq ans, s'y consèrve jusqu'à sept ou huit, jusqu'auquel tems on dit que le cheval marque.

FEVEROLLE, s. f. Diminutif. Petite féve, ou féve de haricot, *Siliqua*. C'est la *féve* du haricot. Voyez ce mot.

FEVERSHAM, s. m. Bourg du Comté de Kent en Anglètèrre *Feversbamum*, *Faversbamum*. Il a titre de Comté, & est situé entre la ville de Cantorbery & celle de Rochester. Maty.

FEUILLAGE, s. m. Abondance de feuilles qui sont sur les arbres, qui donnent de l'ombre. Il se prend aussi pour la qualité de la feuille. *Folia*, *frondes*. Les châtaigniers ont un beau *feuillage*, font bien de l'ombre par leur *feuillage*.

Oiseaux qui volez dans les airs,
Et qui chantez sous ces feuillages vèrds,
Sans remords vous passez votre innocente vie.

Rec. de vèrs.

On le dit aussi figurément des ouvrages des Artisans qui imitent ou representent des feuilles, comme en Architecture, en Menuiserie, Broderie, &c. Du damas à ramages, à *feuillages*.

FEUILLANS, s. m. Bourg ou village de France dans le Languedoc. *Fulium*. Il est à six lieuës de Toulouse vèrs le midi, & renommé pour son Abbaye, qui est chéf d'Ordre des Feuillans, qui en ont pris leur nom.

Feuillans, s. m. Ordre de religieux vétus de blanc, qui vivent sous l'étroite obsèrvance de la Régle de Saint Bèrnard. *Fulienses*. Ce nom est venu d'une réforme de cet Ordre, qui a esé prémièrement faite en l'Abbaye des Feuillans, à cinq lieuës de Toulouse, par le Sieur Barrière, qui en etoit Abbé en 1589 Le Pape Sixte V. l'approuva; & les Papes Clément VIII. & Paul V. lui accordèrent des Supérieurs particuliers. Le Roi Henri II. fonda un Couvent de cet Ordre au Fauxbourg de S. Honoré à Paris. Le P. Goulu, Général des *Feuillans*, eut de grandes disputes avec M. de Balzac, & quelques autres Beaux-esprits, dans les Livres qu'il imprima contre eux, il se cacha sous le nom de Phyllarque. Ses Advèrsaires l'appelloient le Prince des feuilles. Φύλλον signifie feuille en Grèc, & ἄρχων, Prince, ou Commandant. L'Abbaye de *Feuillans* dans le pays s'appelle *Huilans* Men. Spond à l'an 1586 n. ... bic IV. Les Sainte-Marthe *Gall Christ. T. III p. 447. & suiv* Miræus *Hist.*, Relig. D'Ossat *Epitre à Jean de la Barrière*, parlent des *Feuillans*.

Quelques-uns écrivent *Feuillens*, & disent Religieux des *Feuillens*, l'Ordre de *Feuillens*, comme Catel. L'Abbaye de la Charité de *Feuillens*, Diocèse de Rieux, à cinq lieuës de Toulouse, le Monastére de S. Benoit de *Feuillens*. Id.

FEUILLANTINE, s. f. Fille d'un Ordre de Religieuses qui ont suivi la même réforme que les Feuillans *Moniales Fulienses*. Le premier Couvent de cet Ordre fut établi en 1590. proche de Toulouse, & puis transferé à Toulouse. Voyez sur les *Feuillantines* Hilarion de Coste, *Eloges des femmes illustres*, *T. I.* & les Saintes Marthe, *Gall. Christ. T. III. p.* 430.

On appelle à Paris *Feuillantine*, une espéce de pâtisserie feuilletée faite en forme de tarte, ou de tourte de viande hachée. On y fait entrer des macarons, de la crême, de l'écorce de citron, du sucre, & d'autres assaisonnemens.

FEUILLE, s. f. C'est cette partie des plantes, le plus souvent plate & mince, qui vient ordinairement au printems, & qui tombe au commencement de l'automne. Il y a des plantes qui n'ont point de *feuilles*, comme les trufes, & quelques espéces de champignons. Une *feuille* de chêne. Une *feuille* de vigne. Un solitaire qui ne connoit d'autres vicissitudes que la chute & la naissance des *feuilles* dans le changement des saisons, jouït d'un calme que rien ne peut troubler. M. Scud. Les arbres meurent, quand au printems on leur ôte toutes leurs *feuilles*, comme on voit arriver aux mûriers qu'on dépouille pour nourrir les vèrs à soie.

On trouve dans quelques Coûtumes le mot de *feuilles*, pour dire *années*, comme les Poëtes prennent les étez, les automnes, & les autres saisons, les moissons, & autres choses semblables qui n'arrivent qu'une fois en une année, pour l'année même Le Seigneur coupera les bois taillis accoûtumez d'être coupez, pourvû qu'ils ayent quatre *feuilles*, & quatre mois de May passez. *Loudun. tit.* 14. *art.* 3.

Le mot de *feuille* vient du Latin *folium*, qui signifie la même chose.

M. Grew a remarqué six parties différentes, que la nature à destinées à la consèrvation des bourgeons; sçavoir, les *feuilles*, les *surfeuilles*, les *entrefeuilles*, les tiges des *feuilles*, les chapperons, & les petits manteaux ou voiles qui les couvrent. La peau des *feuilles* n'est autre chose que la même peau de la branche qui s'etend, comme l'or battu se réduit en *feuilles*. Elle sont pliées dans le bourgeon quelquefois en deux, quelquefois en plusieurs plis, comme un éventail. Si les *feuilles* sont trop épaisses pour se plier commodément en deux, & pour se ranger les unes contre les autres; ou si elle sont en trop petit nombre, & que leurs fibres soient trop délicates, au lieu de se plier elles se roulent, & forment un seul rouleau, comme les *feuilles* de l'oreille d'ours qui sont épaisses, ou deux rouleaux qui commencent à chacune des extrémitez de la *feuille*, & qui se rencontrent au milieu. Il y a des plantes dont les *feuilles* forment trois rouleaux, comme la fougére. Quelques-unes ont des poils de différente figure. La lavande & l'olivier sauvage ont des poils qui ressemblent à des étoiles. On voit des globules sur les *feuilles* de toutes sortes d'arroches.

Les Botanistes considèrent les *feuilles* des plantes par raport à leur structure, à leur supèrficie, à leur figure, à leur consistence, à leurs découpures, à leur situation & à leur grandeur.

Par rapport à leur structure, les *feuilles* sont simples, ou composées.

Les *feuilles* simples sont celles qui naissent seuls sur la même queuë, ou qui sont attachées immédiatement à la tige & aux branches sans être subdivisées en d'autres *feuilles*; telles sont les *feuilles* du poirier, du pommier, &c. Remarquez que l'on appelle quelquefois queuë ce qui est l'origine de la *feuille*, parce qu'elle est fort étroite à cet endroit.

Les *feuilles* composées sont rangées plusieurs ensemble sur la même queuë, ou sur la même côte, ou bien elles sont divisées en plusieurs autres *feuilles*, ensorte que le tout ensemble se prend pour une seule *feuille*; telles sont les *feuilles* du rosier, du pèrsil, de l'angelique, &c.

Feuilles composées, sont aussi celles qui étant découpées en des segmens, semblent être à plusieurs *feuilles* soutenuës par des brins, quoique toutes ces pieces tiennent intimement à leurs branches, de manière qu'aucun des lobes ou segmens ne se sépare du tout.

Par rapport à la supèrficie, les *feuilles* sont plates, creuses, en bosse, lisses, rudes, veluës, &c.

Les *feuilles* plates, considérées par rapport à leur figure, sont rondes comme celles de la nummulaire; rondes à oreillons comme celles du cabaret; en fèr de pique, celles de l'origan; oblongues, celles de l'*Androsæmum*: à pans, celles de la *Bryonia Canadensis*: pointuës par les deux bouts, & larges vèrs le milieu, celles du laurier-rôse; etroites & longues, celles de l'œillet & du

du chien-dent ; presque ovales terminées en pointes, celles du *cannabis lutea fertilis*

Les *feuilles* creuses sont ou fistuleuses, comme celles de l'oignon, &c. ou pliées en gouttière, comme celles de l'asfodele commun.

Les *feuilles* en bosse sont cylindriques dans quelques plantes, comme celles de plusieurs sortes de soude, de salicot & de joubarbe. Elles sont quelquefois à trois coins, comme on le voit dans quelques espéces de *ficoides*.

Par rapport à la consistence, les *feuilles* sont ou minces & déliées, comme celles du millepèrtuis & du chien-dent ; ou epaisses, comme celles du pourpier ; ou charnuës, comme celles de plusieurs sortes de joubarbes ; ou drapées, comme celles du bouillon blanc.

Par rapport aux découpures, les *feuilles* sont découpées légèrement ou profondement.

Les *feuilles* découpées légèrement sont crenelées, dentelées, frisées & plissées.

Les *feuilles* crenelées ont les découpures à anse, à panier, ou entiers-point, comme celles des especes de *geum*.

Les *feuilles* dentelées sont découpées à dent de scie, plus ou moins régulièrement, comme celles du rosier, & du *cannabis lutea fertilis*.

Les *feuilles* découpées profondement, sont découpées jusques à la cota, ou jusques à la base, ou d'une maniére particuliere ; sçavoir, en trefle, en fleche, &c.

Les *feuilles* composées sont soutenuës par une queuë, ou rangées sur une côte simple, ou sur une côte branchuë..

Les *feuilles* soutenuës sur une queuë sont ou deux à deux, comme celles du *fabage* ; ou trois à trois, comme celles du trefle ; ou cinq sur la même queuë, comme celles de l'*agnus castus* ; ou en plus grand nombre disposées en evantail ouvèrt, sçavoir, celles de la plûpart des especes d'ellebore noir.

Les *feuilles* rangées sur une côte, sont rangées par paires, ou elles naissent altèrnativement sur une côte.

La côte de celles qui sont rangées par paires est tèrminée par une seule *feuille*, comme celle de la réglisse, ou tèrminée par une paire de *feuilles*, comme celle de *sophera*, de l'orobe, &c.

Les *feuilles* composées de plusieurs *feuilles* rangées sur une côte branchuë, sont ou à grandes *feuilles*, ou à petites *feuilles*, ou bien elles sont laciniées ; c'est-à-dire, composées de *feuilles* etroites & longues comme des lanières. Celles de l'*angelica Alpina ad nodos florida*, sont à grandes *feuilles* : celles du pètil, ou de la cigoë, sont à petites *feuilles* : celles du fenouil & du *meum* sont lacinées ou découpées en lanières fort étroites

Par rapport à la situation, les *feuilles* sont ou altèrnes, c'est-à-dire, rangées altèrnativement le long des tiges & des branches comme celles de l'alatèrne, ou opposées deux à deux comme celles de la *phyllyrea*, ou opposées en plus grand nombre & disposées en rayon, ou en fraise, comme celle des espéces de *rubia*.

Par rapport à la grandeur, les *feuilles* sont ou très-grandes, comme celles de *colocasia*, de *sphondylium*, &c. ou médiocres comme celles du pied de veau, de la bistorte, du figuier, &c. ou petites, comme celles du pommier, du poiriér, du pêcher, &c. ou enfin très menuës, comme celles du millepèrtuis, de la renouée, & de plusieurs autres plantes.

F e u i l l e, se dit aussi des parties qui ordinairement sont les plus sensibles & les plus agréables des fleurs. Toutes les fleurs n'ont pas des *feuilles*. Il est même bien difficile de détèrminer en plusieurs rencontres ce qu'il faut appeller les *feuilles* de la fleur, & ce qu'il faut nommer le calice de la même fleur. Des roses à cent *feuilles*, une *feuille* de tulippe. Pour ne pas confondre les *feuilles* de la fleur avec celles du reste de la plante, on les a appellées *pétales*, du mot Grèc que les Botanistes ont adopté dans leurs descriptions Latines lorsqu'il s'agit des *feuilles* de la fleur. Car lorsque les Botanistes parlent des *feuilles* des plantes, ils les appellent *folium* en Latin, & *folia* au pluriel ; mais quand ils parlent des *feuilles* des fleurs, ils les appellent *petalum* & *petala*. Ce dèrniér est tout Grèc, *πέταλον*.

On appelle du vin de deux *feuilles*, de trois *feuilles*, &c. du vin de deux ans, de trois ans, &c. parce que la vigne a changé deux fois, trois fois, &c. de *feuilles* pendant ces deux, ces trois années.

F e u i l l e, en tèrme de Blâson, se dit des *feuilles* de chêne, de houx, & d'autres arbres dont un Écu est chargé. Il y a aussi des tièrces *feuilles*, des quartes *feuilles* doubles, des quintes *feuilles*, & des *angemmes*, ou *angemns*. Et on appelle *Feuille de scie*, des fasces ou bandes qui sont denchées seulement d'un côté comme des fèrs de scie. On appelle un Écu *feuillé*, lorsqu'il y a des fleurs soutenuës de tiges & des *feuilles* de leur plante. On appelle aussi, Plantes *feuillées*, celles qui ont leurs *feuilles*.

F e u i l l e, se dit aussi par extension des choses qui sont plattes & fort minces. Une *feuille* de papier. Ainsi on dit qu'un livre a tant de *feuilles* d'impression, que chaque *feuille* coûte tant. On lui a donné ce nom de *feuille*, parce que les Anciens écrivoient sur la *feuille* de la plante *papyrus*, dont ils en mettoient 25. à la main, comme nous faisons à la main de papier. Une *feuille* de fèr blanc. Une *feuille* d'or, & de l'or en *feuille*. Une *feuille* d'étain dont on étame les miroirs. Une *feuille* de carton. Une *feuille* de vèrmillon. Une *feuille* de four sur laquelle on range de petites pièces de four que les Confiseurs font, comme massepains, biscuits, &c.

F e u i l l e, se dit encore des choses qui se peuvent diviser en des parties très-minces : comme, le talc se léve par *feuilles*. Les faux monnoyeurs trouvent moyen avec du soufre d'enlever une ou plusieurs *feuilles* des monnoies d'or ou d'argent. On met une *feuille* de quelque pièrre précieuse sous des cristaux pour contrefaire des pièrreries. Les Orfévres ne peuvent mettre sous améthyste ni sous grenat *feuille* vèrméille, ni d'autre couleur, suivant leurs statuts.

F e u i l l e, se dit aussi, en tèrme de Chirurgie, de cette petite supèrficie qui se leve & qui se détache quelquefois d'un os lorsqu'il a été offensé. L'os s'est levé par *feuilles*, ou s'est effeuillé, exfolié.

On appelle aussi, *Feuille volante*, des *feuilles* de papier tant qu'elles ne sont point reliées ensemble, comme celles des écoliers où ils écrivent leur glôse. Ce titre qu'on a produit ne fait point de foi, ce n'est qu'une *feuille volante*.

On appelle la *Feuille* d'un Secretaire d'État, d'un Greffier, d'un Trésorier, ou Payeur, ce qui leur sèrt de minute, de plumitif, ou d'état de payement ; comme, c'est un tel Secretaire d'État qui ce mois ci tient la *feuille*, ou le memoire des graces accordees par le Roi. Le Greffier n'a pû delivrer cet arrêt parce que le President n'a pas encore visé, arrêté sa *feuille*, c'est son plumitif qu'il a écrit sous lui à l'audience. Vous ne serez pas aujourd'hui payé, vous n'êtes pas sur la *feuille* du Payeur.

On appelle aussi *feuille*, le cahier sur lequel est la liste des Bénéfices vacans, & de ceux qui les demandent. Être sur la *feuille*, mettre sur la *feuille*. La *feuille* est fort chargée pour la prémiére nomination. Le P. Confesseur a fait signer *la feuille*, porte la *feuille*.

F e u i l l e, se dit, en tèrme d'Aides, d'un mémoire. *Scheda*. Les commis aux Aides sont obligez de laisser une *feuille* aux Cabaretiers & Débitans lorsqu'ils le demandent, sur laquelle ils écrivent la continence des futailles.

On appelle aussi des *feuilles de paravant*, chacune des piéces des chassis qui les composent, parce qu'elles se plient les unes sur les autres comme un livre.

En tèrme d'Architecture, on appelle *Feuilles* & *Feuillages*, tous les ornemens d'Architecture, ou de Menuiserie, qui imitent & représentent des *feuilles*, comme des festons de *feuilles* de chêne, de laurier. Les *feuilles* d'acanthe, de pèrsil decoupées, de laurier refenduës par trois *feuilles* à chaque bouquet, & d'olivier par cinq, sont les ornemens ordinaires des chapiteaux, selon les divèrs ordres d'Architecture. *Feuille*, en ménuiserie, est un assemblage qui fait partie d'une fèrmeture de boutique, &c.

On appelle *Feuille*, l'extrémité du manche des cuillières & de fourchettes un peu etendu pour y graver des armoiries.

F e u i l l e, se dit aussi d'un petit ornement d'argent fort délié qu'on étend sur le piéd des éguières, & de quelques autres ouvrages.

F e u i l l e, en tèrme de Pêche, signifie en Bresse le poisson, qui a trois mois. *Pisces*, *pisciculus trimus*.

F e u i l l e d'E s d i n s. Tèrme de Fleuriste. Tulippe d'un beau nacarat & rouge brun. M o r i n.

F e u i l l e d e S a u g e. Espéce de pioche pointuë par le bout, & s'élargissant un peu en approchant du manche ; il en est d'autres qui sont plates à l'endroit où la *feuille de sauge* est pointuë, & s'appellent du seul nom de pioches. Ces *feuilles de sauge* sont propres à fouiller dans les fonds pièrreux, & les pioches sont bonnes à fouiller dans les tèrroirs qui sont simplement durs sans être pièrreux. L a Q u i n t. On le dit aussi d'une piece de fèr qui entre en la composition d'une serrure. *Feuille-morte*, est une couleur pareille à celle des *feuilles* séches. C'est aussi le nom d'un instrument d'arracheurs de dents.

F e u i l l e d'I n d e, ou *Folium Indum*. C'est la *feuille* d'un grand arbre qui croit au pays de Cambaie, & en plusieurs autres endroits des Indes. Elle est semblable à la feuille du citronier, mais plus étroite au sommèt, de couleur vèrd-pâle, ayant trois côtes tout de son long, lisse & luisante par dessus, un peu rude au dessous, d'un goût aromatique, & d'une odeur qui aproche du girofle. La *feuille d'Inde* ne nage pas sur l'eau comme la lentile de marais, ainsi que Dioscoride & Pline l'ont écrit. L'arbre

bre qui la porte vient loin des eaux & en des lieux sécs. Elle est fort diurétique, & bonne contre la puanteur de l'halaine, pour garantir les habits des vèrs. C'est un des ingrédiens de la thériaque. On l'appelle aussi *malabathrum*. Ce mot vient de *tamalapatra*, qui est le nom que les Indiens lui ont donné.

CHEVRE-FEUILLE, s. m. *Caprifolium*. Sorte de plante qui porte des fleurs odoriférantes, & dont on se sért pour des bérceaux de jardin, &c. Voyez au mot CHEVRE.

MILLE-FEUILLE, s. f. *Millefolium*. Sorte de plante médecinale. Voyez au mot MILLE. Il y a aussi des rôses qu'on appelle rôses de cent *feuilles*, rôse de mille *feuilles*. P. RAPIN.

FEUILLE DE MIRTHE. Tèrme de Chirurgie. C'est le nom d'un instrument qui a tiré son nom de la ressemblance qu'il a avec une feuille de mirthe. Il y a deux sortes de *feuilles de mirthe*, dont l'une est plus grande que l'autre : cet instrument sért à nettoyer une playe. Il a une façon de cure-oreille à son extrémité, avec quoi on peut tirer les corps étrangers qui sont entrez dans les oreilles, & les petites piérres qui sont arrêtées dans l'urétre. L'autre *feuille de mirthe* est si mince qu'elle est à demi trenchante, elle est crochuë à son extrémité en forme de déchaussoir. Outre l'usage qu'elle a de commun avec la prémière, elle sért encore dans les dissèctions lorsqu'on veut séparer des membranes & des filamens. Mr Dionis dit qu'ils s'en est toûjours sèrvi heureusement dans les opérations du bubonocéle. Voyez cet Auteur dans son traité des opérations de Chirurgie.

PORTE-FEUILLE. Voyez au mot PORTE.

SUR-FEUILLE. Voyez au mot SUR. Et au commencement du présent article.

On dit provèrbialement, qui a peur des *feuilles*, ne doit point aller au bois ; pour dire, qu'il ne faut point s'engager en des entreprises dont on craint de faire les frais. On dit qu'un homme tremble comme la *feuille* ; pour dire, que c'est un poltron. On dit aussi, que la monnoie du sabat, ce sont des *feuilles* de chêne, qui n'ont que l'apparence de l'or. On dit aussi d'un malade qui languit, qu'il s'en ira avec les *feuilles* ; pour dire, qu'il traînera jusqu'à l'automne.

FEUILLÉ, ÉE, adj. m. & f. Terme de Blâson, se dit des feuilles des plantes lorsqu'elles sont d'un émail différent. *Folus ornatus : frondosus, foliatus*. Thumeri porte quatre tulippes tigées, & *feuillées* de sinople.

FEUILLÉE, s. f. Un couvèrt d'arbres, soit qu'ils soient sur piéd, soit qu'on les ait fraîchement coupez pour orner ou couvrir quelque lieu de feuilles, & y sèrvir de tapissèrie ou d'ombrage. *Frondeum umbraculum, frondea pergula*. Ils dansoient sous la vèrte *feuillée*. Mr. Menage fait venir *feuillée* de *foliata*.

FEUILLERET, s. m. Espéce de rabot, outil à fût, sèrvant aux Menuisiers à pousser des feuillures.

FEUILLET, s. m. Partie d'une feuille pliée en deux, quatre, six ou huit parties. *Foliolum*. C'est dans un livre ce qu'on est obligé de tourner quand il a été lû d'un côté. Les Regîtres des Banquiers & des Marchands doivent être paraphez par le Juge à tous les *feuillets*, suivant l'Ordonnance.

On appelle *Feuillet* à la boucherie, un des ventricules du bœuf qui a plusieurs *feuillets*, & est contigu à la caillette. On l'appelle autrement *Melier* & *Pseautier*.

FEUILLET. Parmi les Menuisiers, est une bordure très-déliée, & comme aiguisée en feuille.

FEUILLETÉ. Voyez FOLIT.

FEUILLETAGE, s. m. *Placenta foliacea*. Les Patissiers appellent ainsi la pâte feuilletée.

FEUILLETER, v. act. *Evolvere, versare manu*. Manier un livre, ou des papiers, & en tourner les feuillets. Il signifie quelquefois, Parcourir un livre ; & quelquefois le lire, l'étudier. Ce Docteur a bien *feuilleté* sa Bible, il la sçait par cœur. *Feuilleter* les Auteurs. SCAR.

J'ai feuilleté *tous mes mémoires,*
J'ai repassé tous mes papiers,
Et mis dans mes doctes grimoires
Tout le ciel en douze quartiers. P. DU CERC.

On dit aussi, *Feuilleter* la pâte, *Foliaceam facere, foliis distinguere*, quand on la manie de telle sorte qu'elle se léve par feuillets.

FEUILLETER, est aussi un tèrme de Rotisseur. Il signifie, Couper le lard par petites tranches fort déliées pour en faire des lardons à piquer la viande.

FEUILLETÉ, ÉE, part. & adj. Il a toutes les significations de son vèrbe. Voilà un livre qui a été bien *feuilleté*. Un gateau *feuilleté*, qui est une espéce de gateau qui se léve par feuilles.

On dit encore *feuilleté*, ce qui est composé de plusieurs feuillets appliquez parallelement les uns sur les autres. Mr Tournefort se sért de ce tèrme pour décrire cèrtains fruits dont l'intérieur est garni de feuillets. Le fruit du pavot a sa cavité *feuilletée*.

FEUILLETTE, s. f. Cèrtaine mesure de vin. Quelquefois c'est une grande mesure qui contient demi-muid, ou 120 pintes de Paris, comme en Bourgogne. En quelques Provinces c'est une petite mesure, ou la moitié d'une pinte de Paris, comme on dit à Lyon. Ménage dérive ce mot de l'Italien *foglietta*, qui est chez eux une espéce de mesure. Borel le dérive de *phiala*. Pomey le tourne en Latin par *cotyla*, ou *hemina*. Voyez FILLETTE.

FEUILLIR, v. n. Ce mot, qui n'est plus en usage, signifia jetter des feuilles.

FEUILLU, UË, adj. *Foliosus, frondosus*. Qui a beaucoup de feuilles. Arbre *feuillu*.

Colonne *feuillue*, en Architecture, est une colonne dont le fût est taillé des feuilles de refend, ou d'eau, qui se recouvrent en manière d'écailles, ou comme les feuilles de la tige d'un palmier.

FEUILLURE, s. f. *Foliatio*. Qui se dit des canelures, ou entailles à angles droits qui se font aux bords des portes, fenêtres, volêts, & de toutes les choses que l'on veut faire fèrmer juste, qui entrent les unes dans les autres. Les *feuillures* des fenêtres doivent avoir deux poûces, afin de consèrver davantage de force aux membrures & chassis de bois qui portent les volets de menuiserie.

FEUR, s. m. Vieux mot, qui signifie *for*, *forum*. Décliner *feur*, *Forum Excipere*. A *feur*, veut dire, à raison de, à mesure. Au *feur* l'amplage, signifie à proportion, au *prorata* de ce dont il s'agit. Voyez FOR, FUEUR, FUR, FUREMPLAGE. En cette signification Mr Menage fait venir *feurre*, ou *feur*, de *forum*. Au *feur* ; c'est-à-dire, *fori more*. Nicod écrit *feur*, & remarque que ce mot au pluriel, *feurs*, signifie les frais faits pour la culture, production & recueils des fruits, comme dans les Coutumés de Paris, chap. 1. art. 38. Le Seigneur féodale qui met en sa main par faute d'hommes, droits & devoirs non faits, le fief tenu de lui, auquel a des tèrres emblavées par aucun fèrmier, ou laboureur, auquel sont données à tèrme ; icelui Seigneur feodal s'il veut avoir les gaignages d'icelles tèrres, est tenu rendre au fèrmier & laboureur ses *feurs* & semences. C'est ainsi que Charles Du moulin éxplique le mot de *feurs*.

FEUR, signifie aussi prix, valeur. *Pretium*. Nous disons quelquefois au *feur* ; c'est-à-dire, au prix, & peu de pérsonnes sçavent pourquoi. Mais le mot d'affeurer signifioit acheter. Dans le vieux Coûtumier de Normandie, Ch. XX. titre des Usuriers. Tel a affeuré son cheval au *feur*, &c. c'est-à-dire, qu'il a acheté son cheval au prix. PASQUIER. *Rechèrch. L. VIII. C. I.*

FEUR. Rolle, vient du Latin *forum*, *feurs*, devis & marchez. LUBIN. *Gloss.* & T. II. p. 1407. dans un Acte de l'an 1482.

On trouve dans quelques Coutumes *feurs* au pluriel, il signifie dans ces endroits *fumiers*, *fourages* ; en Latin *stramina*, *stramenta*. Quelquefois il se prend pour tout ce qui est nécessaire pour la production des fruits, c'est lorsqu'il est joint avec *labours* & *semences*. Il y en a qui distinguent entre *feur* & *feurre* ; *feur*, selon eux, signifie *prix*, *impense*, du Latin *forum* ; & *feurre* signifie *fumier*, du mot de la basse Latinité *fodrum*.

FÈVRE, ou FÈBVRE, s. m. Ouvrier en quelque métal ; *faber*. Ce mot n'est plus en usage, on le trouve dans Nicod & dans Pomey, qui l'expliquent par *ouvrier* en besogne de fèr. Borel l'explique par faiseur d'épées, ou Maréchal, ou Forgeron. *Faber ferrarius*. On le trouve dans de Beaumanoir. Est-il avenant que le marteau se rebelle à son *févre* ?

Ce mot a est formé du Latin *faber*, *fabre*, *fébre*, *févre*. Il entre dans la composition du nom Orfevre, qui signifie Ouvrier, Artisan en or. Il est aussi devenu le nom de plusieurs familles. Il nous en reste seulement des vèstiges dans le mot Orfévre ; c'est-à-dire, *févre* en or, *Auri faber*, & dans le *févure*, ou le *févre*, qui est un nom propre très-commun.

Autrefois sous le nom de *févres* on comprenoit les Maréchaux, les Greffiers, les Heaumiers, les Villiers & les Grossiers. Les *févres* : c'est-à-dire, chaque Maître parmi les Ouvriers qu'on vient de nommer, devoient six deniers aux *fers* le Roi. Voyez FÈR.

Ce mot se trouve quelquefois écrit avec un i, *feivre*.

FÉVRIER, s. m. *Februarius*. On écrivoit autrefois *febvrier*. C'est le nom du second mois de l'année, à commencer par Janvier. Il n'a que 28 jours dans les années ordinaires, & dans les bissextiles il en a 29. à cause d'un jour intèrcalaire qu'on y ajoûte. Aussi le peuple dit en provèrbe, *Février* le court, & le pire de tous, on entend pour la gelée, ou le mauvais tems. Le mois de *Fevrier* n'étoit point dans le Calendrier de Romulus. Il fut ajoûté par Numa Pompilius. Voyez les Fastes d'Ovide.

FEURMARIAGE. voyez FORMARIAGE.

FEURRE, ou FOARRE, s. m. *Stramen, palea*. Paille longue

gue de blé, qui sèrt à nourrir l'hivèr les moutons & autres bestiaux.

On dit provèrbialement, Faire gèrbe de *foarre* à Dieu; pour dire, lui donner ce qu'on a de pire, ou une gèrbe qui n'a que la paille sans grain, quand on paye la dixme au Curé.

FEURRE, signifioit autrefois fourage. On disoit aller en *fuere* ou *Feurre*; pour dire, aller au fourage. Ce mot étoit en usage il y a près de six cens ans dans le Roman de Guarin de Loherancs, on lit:

Allez en fuèrre, *s'il vos plait, le matin.*

Les fourageurs s'appelloient *feurriérs* & quelquefois *fourriérs.*

Li fourriéra *viennent, qui gâtent le pays.*

FEURRE, s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois le taux, le prix & l'estimation que la police mettoit aux denrées, qui par extension a signifié aussi, Proportion. *Constitutio pretii, æstimatio mercis.* Voyez *feur.*

FEURS, s. m. Ville de France dans le haut Forès, dont quelques-uns la nomment capitale. C'est le *Forum Segusianorum* des Anciens, & son nom s'est formé de là par abréviation & corruption. *Feurs* est situé sur la Loire, à l'endroit où elle reçoit le Lignon, entre Rouanne au septentrion, & Saint Etienne au midi. Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 200. écrit *feur* sans *s*, & dit qu'on écrit aussi & qu'on dit quelquefois *furs.* C'est de ce nom de ville que le pays de sa dépendance a pris le nom de Forès, *Forensis pagus.*

FEUTRAIT, adj. Vieux mot qui signifie chassé hors de son pays. *Foras traductus.*

FEUTRAITTE, s. f. Droit de *feutraitte*, est un droit qui est dû en cèrtain endroit de l'Abbaye de Molême, pour tirer de la mine de fèr qui sèrt à entretenir les fourneaux.

FEUTRE, s. f. *Coactile, pannus coactilis, impilia.* Etoffe foulée & collée ensemble avec de la lie sans filure, ni croisure, ni tissure, mais façonnée par l'eau & le feu sur le bassin, Voyez Baif *de Re vestiaria* chap. 21. On en fait des chapeaux qui garentissent de la pluye, & quelquefois des étoffes, des souliers, des chaussons. On en fait de toutes sortes de laines & de poils, comme de chameau, de lapin, de castor, de vigogne, &c.

Ménage dérive ce mot de *feltrum* ou *filtrum*, qui signifie chez les Auteurs de la basse Latinité, une étoffe faite de poils foulez avec du vinaigre: ce qui vient de l'Allemand, *filt*, signifiant la même chose chez les Saxons & les Anglois, comme témoigne Du Cange, qui dit qu'on a nommé aussi cette étoffe *filtrus* & *filtra*, *pheltrum & philtrum*, *viltrum*, & qu'elle résistoit au fèr, selon le témoignage de Pline; & que les Auteurs appellent du même nom cèrtaine étoffe dont étoit faite une arme deffensive que décrit Nicétas, que nos Anciens appelloient *gambeson.* Les Païens en faisoient aussi des Idôles.

FEUTRE, se dit quelquefois par dérision d'un méchant chapeau, alors ce mot est du genre masculin. Un *feutre* noir, blanc de vieillesse, couvroit sa hure. S. AMANT.

Et son feutre *à grands poils ombragé d'un pannache.* BOIL.

On écrivoit autrefois *feautre*, chapeau de *feautre.* MEN. On a aussi écrit autrefois *feaultre* pour *feutre.*

FEUTRE, est aussi une manière de bourre, dont les Selliers se servent pour feutrer les selles.

FEUTRER, v. act. *Coactile indere.* C'est, mettre du feutre dans le siége d'une selle. *Feutrer* une selle.

FEUTRIÈRE, s. f. Tèrme de Chapelier. Morceau de toile qu'on met sur le lambeau, & qui sèrt à fabriquer les chapeaux.

F E Y.

FEYRA ou AFEYRA, s. m. Bourg de Portugal. *Feyra.* Il est dans la Province de Beyra, près de la côte, à quatre lieuës de la ville de Porto, du côté du midi. MATY. Quelques Auteurs prennent *Feyra* pour l'ancienne ville nommée *Lancobrica* ou *Lancobriga*, que d'autres placent au bourg de Langroïva, entre Porto & Talaga, & d'autres à Lago proche de Talaga.

F E Z.

FÈZ, s. m. Dans les Tâbles qu'on a mises à la fin de la Traduction de Marmol, on a fait *Fèz* une fois féminin: mais d'Ablancourt le fait toujours masculin dans la Traduction même. Quoique ce nom s'écrive avec un *z*, & que le *z* final rende ordinairement l'e qui le précède aigu ou fèrmé; ainsi qu'il paroit par tous nos noms pluriels, dignitez, véritez, assiégez; & par les secondes pèrsonnes des vèrbes, aimez, ferez, abandonnez, &c. où nous mettons *ez* pour *es*; néanmoins dans *Fèz*, l'*e* est très-ouvèrt, comme dans dès, procès, Décès, &c. D'un autre côté non seulement Maty, sur l'autorité duquel je ne compterois pas beaucoup en ces sortes de choses, quoiqu'il écrive assez éxactement notre langue; & le Traducteur de l'histoire des Chérifs, composée en Castillan par Diego de Torrès: ce Traducteur, dis-je, qui étoit homme de qualité, & qui parloit bien, fait le nom *Fèz* féminin; & quoique son ouvrage ait été imprimé en 1637, & que son stile soit aujourd'hui un peu suranné, cela ne fait rien au genre des noms. D'ailleurs M. Corneille, de l'Académie Françoise, tout récemment dans son Dictionnaire Geographique imprimé en 1708. a donné à *Fèz* les deux genres, disant d'abord, La vieille & la nouvelle *Fèz*, & ensuite le vieux & le nouveau *Fèz.*

FÈZ, vieux Fèz. Nom propre de Ville, *Fezza*; anciennement *Volubilis, Valebilis, Volubile*, est une ville d'Afrique en Barbarie, dans la Province & sur la rivière de *Fèz*, environ à trente-cinq lieuës de l'océan & de la meditèrranée. Elle passe pour la plus grande & la plus belle d'Afrique, excepté peut-être le Caire. Elle a environ quatre lieuës de circuit, & s'etend à droit & à gauche de la rivière, sur le penchant de deux collines. Les ruës en sont étroites, mais les maisons en sont assez bien bâties. *Fèz* est une ville de commèrce. Il y a une Académie où l'on apprend pour toute science le pur Arabe de l'Alcoran. MATY. Les Mahometans l'appellent La Cour du Ponant. On tient qu'elle fut fondée par Muley Drice, le prémier Roi Arabe qui tint ce pays sous sa domination. On la nomme le vieux *Fèz*, *Fezza vetus*, à la différence du nouveau *Fèz* dont nous allons parler. La ville de *Fèz* est située à 18 degrés de longitude, & à 32. & 3. minutes de la latitude septentrionale selon les Tâbles Arabiques. D'HERB. *Fèz* a été fondé par Idris, parent de Mahomet, l'an 185. de l'Egire, 793. de J. C. MARMOL, *T. I. L. I. p.* 20. *L. II. p.* 109.

Quelques-uns prétendent que ce nom se dit en Arabe comme en Hébreu *phaz*, pour signifier de l'or, & qu'on le donna à cette ville à cause que le jour qu'on en posa les fondemens, on y en trouva beaucoup de caché. D'autres veulent que ce nom vienne de la rivière de *Fèz*, qui passe au milieu de cette ville. Cette opinion a plus de vraisemblance.

NOUVEAU FEZ. *Nova Fezza.* Ville d'Afrique bâtie un mille au dessus de la vieille *Fèz*, dont elle est en quelque sorte la citadelle. C'étoit le séjour ordinaire du Roi de *Fèz* & de sa Cour, avant la conquête du Royaume de *Fèz* par le Roi de Tafilet, qui réside maintenant à Miquenez.

FÈZ, Rivière d'Afrique, dans le Royaume & la Province de Fèz; *Fezza.* Elle prend sa source près des montagnes d'Atlas, passe à la ville de Fèz qu'elle partage en deux, & où on la divise en six branches pour fournir une, & quelquefois plusieurs fontaines à chaque maison. Elle se décharge dans le Suba. La rivière de *Fèz*, *Fezza* ou *Fezzanus fluvius*, s'appelle aussi la rivière des pèrles, ou comme dit Maty, la rivière des Unions. *Unionum fluvius.*

FÈZ, s. f. Province d'Afrique dans le Royaume de Fèz en Afrique. *Fezzana Provintia.* Elle est bornée à l'occident par le fleuve de Burregreg, qui la sépare de celle de Temesne. Elle s'étend à l'Orient jusqu'à la rivière d'Ynavan; au septentrion elle touche la rivière de Suba, & à la partie de la mèr qui est entre Salé & Mumore; au midi elle confine avec le grand Atlas. Sa ville la plus ancienne est Salé, sa capitale Fèz. La Province de *Fèz* est entre celle d'Asgara, d'Habata, d'Errif, de Chaux & de Tèmene. Son étenduë n'est pas grande, mais elle est fèrtile & bien peuplée. Les Arabes appellent la Province de *Fèz*, Magreb al Acsa, le dèrnier occident. D'HERBELOT.

FÈZ. Royaume. *Fezzanum Regnum.* Royaume de Barbarie en Afrique. C'est une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane, & il a pour bornes au midi le Royaume de Maroc & le Ségelmesse; au levant le Royaume d'Algèr: la mèr Méditèrranée le baigne au nord de l'Océan Atlantique au couchant. L'air y est tempéré & sain. Le pays plein de montagnes, principalement vèrs le couchant & le midi où est le mont Atlas. MATY. Ces montagnes n'empêchent pas que ce ne soit le pays de toute la Barbarie le plus peuplé & le plus fèrtile. Il est arrosé de plusieurs rivières, dont les principales sont la Mulvia, le Nocor, la Suba, le Buragrag ou Burregreg & l'Ommirabi. On divise le Royaume de *Fèz* en sept Provinces, dont trois, Témesne, *Fèz* & Asgara, sont sur l'Océan; une sur le détroit de Gibraltar, qui est celle d'Habata; deux sur la Méditèrranée, qui sont celles d'Errif & celles de Garets. Chaus, la septiéme présque aussi grande que toutes les autres ensemble, se trouve dans les tèrres, vèrs le Ségelmesse. Les villes principales de ce Royaume sont, Fèz, capitale; Miquenez, résidence du Roi depuis la conquête;

Théſa, Mamore, Larrache, Salé, Tangèr, Ceuta, Alcaſſar & Térouan.

La conquête dont nous avons parlé eſt celle du Roi de Tafilet, qui s'eſt rendu maitre des Royaumes de *Fez* & de Maroc. Il prend les titres d'Empéreur d'Afrique, de Roi de *Fez*, de Maroc, de Tafilet, de Sus, de Seigneur de Gago, de Dara, de Guinée & de Chériff de Mahomet. Conſultez de la Croix, Hiſt. d'Afrique, Pidou de S. Olon, Etat de l'Empire de Maroc, Mouette, hiſt du Royaume de Maroc, *Marmol, L. I. C. 6. p.* 10. Voyez Marmol, L. IV. C. 22. où il fait une belle deſcription de tous ces *Fez*; & l'Hiſtoire des Chérifs, ou Relation de l'origine & ſuccès des Chérifs dans les Royaumes de Maroc, *Fez* & Tarudant, par Diego de Torres, c. 1. 2. & ſur tout 70. & 71.

FEZ. Térme de Marine. C'eſt la même choſe que *cueille*. Voyez ce mot.

FEZZEN, ſ. m. Contrée du Bildulgérid en Afrique. *Fezzana regio, Fezzanum deſertum.* Elle a au couchant le Gademez, & au levant le Tourégu; le Zara la confine au midi, & le Royaume de Tripoli au nord. Ce pays, qui eſt entre les montagnes de l'Atlas, renfêrme la petite contrée de Jaſliten, & forme un état libre où l'on aſſure qu'il y a plus de cinquante villes ou bourgs férmez, & plus de cent villages.

FEZAEN. Nom propre d'une ville d'Afrique, capitale de la contrée dont on vient de parler. *Fezzas.*

Ce nom ne viendroit-il point du mot Arabe פאז, *phaz*, qui ſignifie deſért, ſolitude?

F I.

FI ou FY. *Apage.* Particule qui ſért à faire une exclamation pour témoigner le mépris, la répugnance, l'avérſion, l'horreur qu'on a pour quelque pérſonne ou quelque choſe. *Fi* le vilain. *Fi* la vilaine. SCAR. Un fils de Juge! Hâ *fi*. RAC. *Fi*, pouä. MOL. *Fi*, tout cela ne vaut rien. IO. *Fi*, cela eſt du dérnier bourgeois. Et *fi*, Monſieur Gros Jean, venir troubler une convérſation. COM. EN PROV.

Fi *de l'honneur, vive la vie.* MAROT.

Adieu donc: fi du plaiſir,
Que la crainte peut corrompre. LA FONT.

Je n'ai prêſque dans mes tiroirs
Que fidèles petits miroirs
Qui font voir les défauts. Fi, *dit le Dieu Comique,*
Un fidèle miroir eſt un Garde-boutique.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

On dit provérbialement, *Fi* de l'avarice, c'eſt un vilain vice. Ce térme eſt bas. On le redouble quand on veut marquer plus d'avérſion,

Quoi! rien ne vous corrigera?
Et le tems, Jupiter, ne peut vous rendre ſage?
Fi, fi, *devez-vous à votre âge,*
Songer à ces ſottiſes-là? PAVILLON.

Ménage dérive ce mot de *firmus*, j'aimerois mieux le faire venir du Grec φεῦ. On écrivoit autrefois *phi*, ce qui approche davantage du Grèc. Les Anglois diſent *fie*, les Italiens *fi*, les Eſpagnols *fuï*, les Allemands *fey*, les Flamands *foie*, qui viennent de même ſource. Paſquier dit qu'on a appellé Maitre *Fi fi*, celui qui fait métier de curer les latrines. Voyez ſes Rechèrches L. VIII. ch. 26. où il rapporte ces vèrs de Hugues de Bèrry, Moine de S. Gèrmain des Prez, dans ſa Satyre qu'il appelle la Bible de Guyot, où parlant des Médecins qu'on appelloit alors Phyſiciens, il dit:

Fiſiciens ſont appellez,
Sans fi *ne ſont-ils point nommez,*
De fi *dont toute ordure naître?*
Et de fi *Fiſique doit être:*
De fi *Fiſique me défie,*
Fol eſt qui en tel art ſe fie,
Où il n'y a rien qu'il n'y ait fi;
Don ſuis-je fol, ſi je m'y fi.

FI ou FY, ſ. f. Maladie qui vient aux bœufs. *Boum lepra* ou *elephantiaſis.* Le *fy* eſt aux bœufs ce que la ladrerie eſt aux porcs. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. IV. Tit. V. C. I. p.* 572. Il eſt défendu aux Bouchers de tuer, ni expoſer en vente aucune chair qui ait le *fy*, ſous peine de dix écus d'amende. C'eſt un Article des Statuts des Bouchers, qui leur furent donnez par Henry III. par Lettres Patentes du mois de Fevrier 1587. IO.

F I A.

FIACONE, ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Italie. *Fiacconium.*

Anciennement *Alianus.* Il eſt de l'Etat de Gènnes, dans les montagnes de l'Appenin, aux confins du Milanois, entre Gènnes & Toriône. MATY.

FIACRE, ſ. m. Nom propre d'homme. *Fiacrius, Feſrus.* S. *Fiacre* vivoit au VII. ſiécle, & vivoit ſolitaire au Diocéſe de Meaux. Il s'appelloit Féſre, & n'a été connu dans l'Egliſe ſous le nom de *Fiacre* que cinq ou ſix cens ans après ſa mort. *Baillet, au* 30[e] *d'Août.* M. Catherinot dans un petit Traité qu'il appelle *Les Doublets de la Langue, p.* 2. écrit que *Fiacre* vient de Phœbade, auſſi bien que *Fiers.* Ainſi ce Saint ſe feroit appellé *Phœbadius.* S. *Fiacre* eſt le Patron des Jardiniers. Le plus ancien Auteur qui parle de S. *Fiacre*, eſt Hildegaire Evêque de Meaux, qui vivoit ſous Charles le Chauve. Fulcoius de Beauvais, Diâcre de Meaux, en parle auſſi, tous deux dans la vie de S. Faron qu'ils ont écrite, le premier en prôſe & l'autre en vèrs. Surius a tiré une vie de S. *Fiacre* d'un manuſcrit d'Utrect ou de Maeſtricht. *Trajectenſis.* Il l'a publié dans ſon IV[e] Tome, & aprés lui le P. Mabillon. *Acta Sanct. Bened. T. II. p.* 599. *&c.* Elle eſt récente.

Le P. Mabillon croit qu'on a changé le nom *Feſre* en celui de *Fiacre*, parce que le prémier étoit trop rude. Le ſecond ne l'eſt guére moins, ſi même il ne l'eſt plus.

S. FIACRE, eſt un lieu à une lieuë de Meaux où S. Fiacre bâtit un Monaſtère qui l'a rendu célebre. Il ſe nommoit *Broilum*; c'eſt S. Faron qui le donna à S. *Fiacre. Hadr. de Val. Not. Gall.* Voyez auſſi le P. Mabillon cité ci-deſſus.

FIACRE, ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné depuis peu aux carroſſes de loüage, du nom d'un fameux Loüeur de carroſſes qui s'appelloit ainſi, ou plûtôt comme l'atteſte M. Menage, & dont il ſe dit témoin oculaire, du nom de l'image de S. *Fiacre* qui ſervoit d'enſeigne à un cèrtain logis de la ruë S. Antoine de Paris, où l'on a premiérement loüé ces ſortes de carroſſes. Quoiqu'il en ſoit; quand on parle d'un carroſſe mal-propre ou mal-attelé, on l'appelle par mépris un *Fiacre.* On dit auſſi d'un homme par mépris & par dédain, C'eſt un *Fiacre.* Cela eſt trés-bas. On appelle *fiacre* tant le cocher que le carroſſe de loüage. On ne le dit que des carroſſes qui tout le jour ſont ſur la place; c'eſt-à-dire, dans cèrtaines places publiques de Paris; car les carroſſes de loüage qui ſont dans les maiſons s'appellent carroſſes de remiſe, & non pas *fiacres.*

Le peuple appelle *mal de S. Fiacre*, une excroiſcence de chair qui ſe nomme autrement *fic* ou *fungus.* Voyez ces mots.

FIAMETTE, ſ. f. Couleur rouge qui imite celle du feu clair. *Color flammeus.*

Ce mot de *fiamette* vient de l'Italien *fiametta, flammula.* HUET.

FIANÇAILLES, ſ. f. pl. Promeſſe de mariage futur qui ſe fait en face d'Egliſe: promeſſe réciproque de mariage; préparation, introduction aux nôces. *Sponſalia.* L'Ordonnance de Blois, art. 44. défend les *fiançailles* & les promeſſes de préſent qui font le mariage, autoriſées par le Droit Canonique. Faire les *fiançailles.* Célébrer les *fiançailles.* Les *fiançailles* n'engagent pas abſolument à accomplir les nôces. On peut contracter les *fiançailles* à l'âge de ſept ans.

On le dit auſſi du feſtin & de la réjoüiſſance qui ſe fait entre les parens & amis le jour de cette cérémonie.

FIANCE, ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Aſſurance qu'on avoit de la fidelité de quelqu'un. *Fides.* Ce Prince avoit grande *fiance* à ſon Ecuyer. Il faut mettre toute ſa *fiance* en Dieu. Le Roi montroit avoir entière *fiance* de ſes ennemis, afin qu'ils la priſſent de lui. MONT.

Vous en qui ſeul git toute ſa fiance. MAROT.

Ce mot vient du Latin *fidentia* & de *fidere.*

FIANCER, v. act. Promettre d'épouſer en face d'Egliſe: ce qui ſe dit non ſeulement de ceux qui promettent, mais auſſi du Prêtre qui reçoit ces promeſſes, & qui fait en conſéquence les cérémonies accoûtumées. *Deſponſare, ſponſalia celebrare deſpondere.* Le Cardinal de Bourbon *fiança* au Louvre en 1572. Henri de Bourbon Roi de Navarre, & Marguerite de Valois. Ce jeune homme avoit *fiancé* Mademoiſelle telle; mais il veut la quiter, il s'en veut dedire.

Autrefois on a dit *fiancer* priſon, pour ſignifier, ſe rendre priſonnier.

FIANCÉ, ÉE, ſ. m. & f. Celui ou celle qui ſe ſont promis mariage par parole de futur devant le Prêtre. *Sponſus.* Au IV[e] art. de la lettre du Pape Sirice à Himère Evêque de Tarragône, écrite le 11[e] Février de l'année 385. & qui eſt la prémière de toutes les Décrétales des Papes que les Sçavans reconnoiſſent aujourd'hui pour véritables, ce Souverain Pontife déclare que l'on empêche autant qu'on pourra, qu'une fille *fiancée*, qui a reçu la bénédiction du Prêtre pour épouſer une pèrſonne, n'en épouſe une autre.

On dit provèrbialement; Fille *fiancée* n'eſt priſe ni laiſſée; car tel fiance qui n'épouſe pas.

FIANO,

FIANO, f. m. Nom propre d'un Bourg d'Italie, qui a titre de Duché. *Fianum*, & peut-être anciennement *Fanum*; car on croit que c'est-là, ou dans le voisinage, qu'étoit le Temple de la Déesse *Feronia*, si respectée par les Esclaves, parce que c'étoit dans ce Temple que se faisoit la cérémonie de leur affranchissement, en leur donnant le chapeau ou bonnet, qui étoit le symbole & la marque de leur liberté. Là étoit aussi l'ancienne *Feronia* du Latium, & le *lucus Feroniæ*, dans lequel étoit le Temple de la Déesse *Fanum*, d'où apparemment s'est fait *Fiano*.

FIANONA, f. f. Nom propre d'une petite ville, qui a un port fortifié. *Flanona*, *Flavona*. Elle étoit autrefois dans la Liburnie, elle est aujourd'hui dans une présqu'isle de l'Istrie, à sept lieuës au nord de Pola, & sur le Golfe de Carnero, auquel elle a donné autrefois le nom de Golfe Flanétique. MATY. *Sinus Flaneticus*.

FIARI, f. m. Nom propre d'homme. *Phœbadius*, *Fegadius*. *Phœbadius*, que les Copistes de Sulpice Sévère ont appellé mal à propos *Fegadius*, & ceux de S. Jérôme *Sabadius*, de S. Ambroise *Figadius*, & que le vulgaire de Guyenne nomme Saint *Fiari*, étoit ne non en Espagne, comme se l'est imaginé Baronius, mais dans l'Aquitaine. Il fut fait Evêque d'Agen vèrs le milieu du IVe siécle. Il écrivit d'excellens ouvrages contre les Ariens, & assista au Concile de Rimini tenu en 359 Et comme il avoit été le dèrnièr à souscrire à la formule impie que l'on présenta aux Evêques après le Concile fini, il fut aussi des prémiers à se relever de cette chute. Il assista depuis au Concile de Valence de l'an 375. & à celui de Saragosse de l'an 380. contre les Priscillianistes. Il vecut jusqu'à la fin du IVe siecle, & en 392. que S. Jérôme écrivoit son Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, il vivoit encore, mais il étoit fort vieux, comme ce Pére le témoigne C. 108. Sulpice Sévère en parle aussi, *hist. Eccles. L. II.* contre MM. De Sainte-Marthe Tom. II. p. 70. les Bollandistes *April. T. III.* p. 365 & Baillet au 25 d'Avril; Tillemont, Hist. Eccl. T. VI. p. 347. & suiv.

FIARNAUD, f. m. On appelle dans l'Ordre de Malte *Fiarnaux* les dèrniers qui ont fait profession dans l'Ordre. *Recens professus*.

Le nom de *Fiarnaud* est un ancien mot François, qui signifie ceux qui venoient d'outremèr dans la Tèrre-Sainte. Voyez l'histoire de Malte.

FIASCONE, f. m. Nom propre d'une petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, & qu'on nomme *Mont Fiascone*, en Latin *Mons Fiasconis*, ou *Faliscorum*, *Mons Phiscon*. Elle est sur une colline, près du bord orientale du Lac de Bolsena, à trois lieuës d'Orviéte du côté du midi. MATY. *Fiascône* a d'excellens vins muscats. C'est un Evêche suffragant du Pape, & auquel celui de Cornéto a été uni.

FIAT, f. m. Est un tèrme Latin, qui ne se dit qu'en cette phrâse basse & tout-à-fait populaire. Il n'y a point de *fiat*, pour dire, qu'on ne se doit pas fier à quelque chose, qu'elle n'est point assurée. Il n'a point de *fiat* à passer sur cette planche, à donner des lettres à ce messager. On dit encore bassement d'un homme auquel on ne se veut pas fier, qu'il n'y a point de *fiat* en son *pater*.

F I B.

FIBRE, f. f. Tèrme d'Anatomie. Les *fibres* sont de petits filèts, ou filamens, dont les membranes & les muscles sont entretissus qui sèrvent à differens usages. *Fibra*. Dionis fait ce nom masculin. Les *fibres* du massetèr s'entre-croisent en forme d'un X. parce que ceux qui viennent de la pomette vont à l'angle de la machoire. DIONIS. C'est une faute. *Fibre* est feminin en François, comme en Latin *fibra*; & Dionis lui-même par tout ailleurs le fait féminin. Il y a des *fibres charnues*, ou *motrices*, & des *fibres nerveuses*. Le mouvement des muscles se fait lorsque les *fibres charnues* se racourcissent & se retirent vèrs leur principe. La contraction de l'estomac & des intestins se fait aussi par la contraction des *fibres charnues* de ces parties. Les *fibres* ont divèrses situations. Quand elles vont en long, elles sont appellées *droites*, & *longues*. Si elles croisent les droites selon leur largeur, on les appelle *transversales*. Quand elles coupent à angles inégaux, on les appelle *obliques*, ou *biaisantes*. Les membranes ont leurs fils tellement mêlez, que ce ne sont rien que des *fibres nèrveuses* jointes ensemble. Dans l'enfance les *fibres* du cèrveau sont molles & fléxibles. Avec l'âge elles deviennent plus séches & plus dures; mais dans la vieillesse elles sont infléxibles & grossiéres. MALEB. Plus les *fibres* du cèrveau sont fines & délicates, plus l'imagination est vive & féconde VAL. Les femmes qui ont les *fibres* plus déliées & plus fléxibles, ont aussi d'ordinaire l'esprit poli & supèrficiel. ID. Les *fibres* nerveuses de la langue.

Par imitation on donne aussi ce nom en Physique à tous les filamens, ou parties longues & déliées qui composent les corps naturels, & qui empêchent qu'ils ne soient cassans, comme les pièrres, les métaux, & même le corps entier de la tèrre. Les arbres, les plantes & les fruits, ont aussi des *fibres*, *fibræ*, *capillamenta*, qui sont des modifications de leurs corps ligneux qui pénetrent leur parenchyme. En l'usage commun on ne le dit que des plus menuës racines des plantes & des arbres. Kepler donne même des *fibres* aux astres, & explique plusieurs de leurs mouvemens par la situation de leurs *fibres*.

FIBRÉ, ÉE, adj. Qui a des fibres, qui est composé de fibres. Racine *fibrée*.

FIBREUX, EUSE, adj. Corps qui est composé de fibres sensibles & apparentes. *Fibrosus*. Il se dit particuliérement des racines déliées des plantes.

FIBRILLE, f. f. Fibre fort déliée. *Fibrilla*, *fibra tenuis*. Les groseilles éxcitent l'appetit, parce que leur seul sel picote légérement les *fibrilles* de l'estomac. LEMERY. Le suc d'orange amère fait sentir aux *fibrilles* nèrveuses de la langue, présque toute son acidité. ID. M. Dionis écrit *fibrile*. Ce sont ces *fibriles* qui vèrsent quelquefois quelques goutes de sang. DIONIS.

F I C.

FIC, f. m. Espéce de vèrruë ou d'éxcroissence qui jette une sanie fort puante, & qui survient souvent aux fractures du crâne, mais particuliérement autour du fondement & des parties honteuses. *Sarcoma*. Le peuple l'appelle le *mal Saint Fiacre*. Voyez SARCOMA, qui est un mot tout Grèc, σαρκωμα, ou σαρκωσις, de σαρξ, qui signifie *chair*.

FIC, est aussi une éxcroissence de chair spongieuse, & fibreuse, quelquefois en forme de poireau, qui vient présque toujours à la fourchette du cheval, au haut ou à côté. Il en vient aussi sous la sole, & quelquefois par tout le corps du cheval en grand nombre. Les *fics* sont ordinairement l'égoût des humeurs corrompuës du corps du cheval, qui se jette en abondance sur cette partie.

FICARI, f. m. Nom propre d'un bourg, qui est port de mèr. *Ficaria*, *Fisera*. Il est sur la côte méridionale de l'Isle de Corse, au couchant de Bonifacio, & à l'embouchure de la petite rivière de Ficari; nommée par les Latins *Ficarius*, ou *Ficarius fluvius*. On dit aussi *Figari*.

FICELLE, f. f. Petite corde déliée qui sèrt à lier des paquets, à faire des sangles, des filets, & autres choses semblables, & qui est composée de trois fils cablez ensemble. *Funiculus*, *resticula*. Câbles de la *ficelle*.

Ce mot vient de *filicella*, comme qui diroit *ficelle*. MÉNAGE; ou plûtôt de *fichel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose. M. Huet le derive de *fides*, d'où l'on a fait *fidicula*, *fidicella*.

FICELLE. Les Chapeliers appellent aussi de ce nom la marque que la *ficelle* a fait au bas de la forme du chapeau, lorsqu'on l'a enficelé. Quelques-uns appellent aussi cette marque *Lien*. On écrit quelquefois *fiscelle* & *fisselle*.

FICELER, v. act. Lier avec la ficelle. *Funiculo colligare*. Il n'est guére en usage qu'au participe. Cela n'est pas bien *ficellé*. Les Cuisiniers se sèrvent aussi de ce tèrme en quelques occasions: éxemple, quand on met un poulet d'Inde à la daube, il faut le bien *ficeller* pour le retourner aisément, & ne le mettre point en piéces.

FICHANT, ANTE, adj. Qui se dit en tèrme de Fortification. Flanc *Fichant*, ligne de deffense *fichante*, *Figens*; c'est le lieu d'où se tirent les coups qui ne rasent pas seulement la face opposée qu'on veut deffendre, mais encore qui entrent dedans. Dans le plan du P. Feuillée les ruës de Callao sont toutes dérangées, & le bastion de S. Loüis a une face sans defense, quoiqu'elle en ait une *fichante* sur les lieux. FREZIER.

FICHE, f. f. Piéce de fèr ou de cuivre, qu'on fait entrer dans le bois pour y attacher des portes, des volets, ou faire autres assemblages de menuiserie. *Fibula*, *cuspis*. Les *fiches* sont composées de deux ailes jointes par une charnière, & arrêtées par une rivure ou lacet qui passe dans ses nœuds. Il y a des *fiches* à un gond, à doubles nœuds, &c.

Ce mot vient du Latin *fixa*.

FICHE est aussi un outil de fèr plat, long & pointu, qui sèrt aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pièrres. On appelle aussi *Fiches*, des marques qu'on donne en plusieurs jeux pour marquer son jeu. *Fiche* de triquetrac, c'est celle qu'on met dans les trous pour marquer combien on a de parties. *Fiche* aux cartes, est une marque d'os, d'yvoire, ou de cartes, qui vaut dix des autres marques, ou jettons.

FICHER, v. act. Enfoncer; faire entrer par la pointe. *Figere*, *defigere*, *pungere*. On *fiche* des pieux en tèrre pour faire des palissades. *Ficher* des échalas. Cette femme ne sçait pas *ficher* un point d'aiguille.

Ce mot vient du Latin *fixare*, ou de *figere*.

Ficher, se dit quelquefois, mais bassement, en parlant des pèrsonnes qui sont debout & immobiles. Qui est-ce qui vous a *fiché* en cet endroit-là. On dit aussi : Il est toujours *fiché* dans cette maison, pour dire, il y est pèrpetuellement.

Ficher, se dit figurément en choses spirituelles. Jamais on ne lui a pû *ficher* dans l'esprit cette opinion, cette doctrine, cette science. Il est aussi bas.

Ficher, signifie quelquefois, Fixer & arrêter sa vûë : mais il n'est en usage qu'au participe. Ce mélancholique a toujours les yeux *fichez* en tèrre. Cet Amant a toujours les yeux *fichez* sur sa Maitresse. Avoir les yeux *fichez* ou attachez sur quelqu'un. Ablanc. Les Latins ont dit tout de même, *Defixos oculos, defigere lumina.*

Les Maçons disent aussi, *Ficher* le mortiér, quand ils le font entrer dans le joint des pièrres.

Fiché, ée, part. En tèrme de Blâson on appelle *Fiché*, ce qui a une pointe ou fiche qui le rend propre à être *fiché* en quelque chose. *Acutus, cuspidatus.* Les croix *fichées*, ou au pied *fiché*, sont fort communes en Blâson. On le dit aussi des *croisettes* qui ont le pied aiguisé.

FICHERON, s. m. Petit fèr en façon de cheville quarrée endentée, dont la tête est pèrcée d'un trou. *Ficheron* pour affût, *ficheron* en pointe.

FICHERUOLO, s. m. ou FICHERUOLA, s. f. Nom propre d'une petite ville fortifiée de l'État de l'Église en Italie. *Ficharolum.* Elle est dans le Fèrrarois sur le Pô, à cinq lieuës au dessus de Fèrrare, & aux confins du Mantouan.

On conjecture que ce lieu est le *Vicus Varianus* des Anciens, & que son nom s'est formé de là par corruption.

FICHET, s. m. Quelques-uns appellent de ce nom un petit morceau de papier pointu, dont on se sèrvoit ci-devant pour cacheter les lettres. On mettoit ce *fichet* dans le trou qu'on faisoit à la lettre avec la pointe du canif, lorsqu'elle étoit pliée, & puis on le cachetoit. Cette mode est à peu-près passée, & n'est restée que dans les Communautez qui gardent leurs anciens usages.

FICHEUR, s. m. Ouvriér qui sèrt à faire entrer le mortier dans le joint des pièrres. *Insertor caementarius.*

FICHOIR, s. m. Tèrme d'Imagier qui étale. *Fibula.* C'est un petit morceau de bois fendu, dont il se sèrt pour faire tenir ses images, ses estampes à une corde, afin de les exposer aux yeux des passans.

FICHU, uë, adj. *Ineptus, ridiculus.* Tèrme bas & populaire, qui se dit par mepris des choses & des pèrsonnes mal faites, mal ordonnées, ridicules, impèrtinentes. Voilà une femme bien *fichuë*, un esprit bien *fichu*, un logis bien *fichu*.

Cadedis, maudit soit qui t'a fait,
Fichuë *pyramide d'Hochstet,*
Si Louis pour telles vetilles,
Batailles, ou prises de villes,
Avoit dressé pareilles piles,
Le pays ennemi seroit en jeu de quilles.

Fichu, s. m. Les femmes appellent de ce nom une manière de mouchoir en pointe, de soye, d'indienne, ou de quelque autre étoffe legère, qu'elles se mettent sur le cou quand elles sont en déshabillé. Ce tèrme & cet usage ne sont venus que depuis peu d'années.

FICHUMENT, adv. D'une manière fichuë. *Ridiculè, ineptè.* Cela est *fichument* fait. Il est très-bas.

FICHURE, s. f. Tèrme de Marine, est une espéce de trident avec lequel les pêcheurs dardent les poissons dans les étangs salez. *Tridens.* C'est la même chose que la *fouine.*

FICTION, s. f. Mensonge ; imposture. *Fictio, commentum.* Il m'a parlé du cœur, & sans *fiction*. Tout ce qu'il dit est pure hâblerie & *fiction*. Il faut du moins feindre de l'amitié pour nos bienfaicteurs, si la *fiction* est excusable, c'est en cela. La Br.

Fiction, se dit aussi des inventions poëtiques, des productions de l'imagination. *Fabula.* Dans le Poëme Epique la vérité marche toujours avec la *fiction*. Dac. Les Anciens avoient un champ libre pour leurs *fictions*. Toutes les avantures de leurs Dieux n'étoient que *fictions*. La *fiction* imite, & pèrfectionne même quelquefois la nature ; sur tout quand elle est vraisemblable, & qu'elle cache quelque vérité. Bouh. Les fables sont des *fictions* ingenieuses pour instruire, sous pretexte de réjouïr l'esprit. La Fon. On accuse la Poësie d'avoir tellement gaté l'esprit, que la verité lui paroit insipide, ensorte qu'il se faut nourrir de *fictions* qui est son aliment naturel. Bail. Cette sage Princesse mepriSoit les froides & dangereuses *fictions* des Romans. Bos. Walhèr, Poëte Anglois, ayant fait des vèrs à la loüange de Charles II. il les presenta à ce Prince, qui lui fit des reproches de ce qu'il en avoit fait de meilleurs pour Cromwel. Sire, repondit Walhèr, nous autres Poëtes, nous réüssissons mieux en *fictions*, qu'en véritez.

La Poësie Epique,
Se soutient par la Fable, & vit de Fictions. Boil.

Ainsi dans cet amas de nobles fictions,
Le Poete s'égaye en mille inventions. Id.

On appelle aussi *Fictions* de Droit, cèrtaine qualité que la Loi, ou le Magistrat suppose aux choses, & qui ne leur est pas naturelle, & cela pour établir une cèrtaine disposition, ou jugement. *Fictiones Juris.* Ces sortes de *fictions* ne sont introduites que pour la facilité, & l'avantage de la société civile. Par éxemple, une simple stipulation & constitution de propre au profit d'une femme. En ce cas les deniérs ne deviennent propres que par *fiction* & à l'égard du mari, pour empêcher qu'ils n'entrent dans la communauté : mais aprés que la *Fiction* a eu son effèt, ils retournent à leur prémière nature de meubles. Dans les successions le vivant represénte le déffunt comme si c'étoit lui même, c'est une *fiction* de Droit. Il y a cette différence entre la *fiction* de l'homme, & la *fiction* de la loi, c'est que la *Fiction* de l'homme se tèrmine au seul effèt pour lequel elle a été faite. En ce cas on n'autorise point une *fiction* par une autre *fiction*. Mais la *fiction* de la loi opère les mêmes effets que la vérité. C. B.

FICTIONNAIRE, adj. Ce mot se trouve dans M. De Courtin. Droit *fictionnaire*, est un Droit établi & fondé sur des fictions de Droit.

F I D.

FIDARI, s. m. Nom propre d'une rivière de Livadie en Grèce. *Fidarius fluvius*, anciennement *Evenus, Lycormas.* Elle a sa source près du Bourg d'Eantas, baigne la Ville de Neocastro, & se décharge dans le golfe de Patras, au nord des Isles Curfolaires. Maty.

FIDÉI-COMMIS, s. m. Tèrme de Jurisprudence. Institution d'hèritiér, ou le legs fait à quelqu'un, à la charge de remettre la succession, ou le legs, à une autre pèrsonne, suivant l'intention du Testateur. Hérédité laissée en confidence à quelqu'un pour la faire passer à un autre. De Courtin. *Fidei-Commissum.* C'est une donation oblique & indirecte, ou une espèce de substitution. Les *fidéi-commis* sont fort en usage dans le Droit Romain. Les *fidéi-commis* sont odieux dans le Droit François. En effèt, le principe en étoit mauvais ; car c'est une invention introduite pour favoriser des pèrsonnes à qui il étoit déffendu de donner par les loix. Ainsi on s'avisa de choisir un ami à la bonne foi duquel on se confioit en l'instituant heritier, sous une paction tacite de restituer la succession à la pèrsonne prohibée par la loi. Ensuite on s'en sèrvit à l'egard même des pèrsonnes qui étoient capables de recevoir, ausquelles pourtant le Testateur, pour des considérations particulières, ne vouloit pas laisser directement sa succession. Mais parceque souvent les Fidei-commissaires ne restituoient pas toujours fidellement ce qu'on avoit commis à leur bonne foi, Auguste ordonna la nécessité de la contrainte pour obliger le Fidéi-commissaire à éxécuter ce qu'il avoit promis au Testateur. On créa même un Préteur dont la compétence étoit bornée à la matière des *fidéi-commis*. Inst. L. 2. T. 23. Il y avoit des *fidéi-commis* univèrsels, c'est-à-dire, de toute la succession ; & des *fidéi-commis* particuliérs ; c'est-à-dire, d'une portion seulement. Id. En France on appelle *fidéi-commis tacite*, une donation faite à une pèrsonne intèrposée, laquelle prête son nom pour faire passer la chose donnée à une autre pèrsonne, à qui le Donateur ne pouvoit donner selon la disposition de la loi. Ainsi comme ces sortes de *fidéi-commis* sont des artifices & des fraudes pour éluder les loix, & les rendre inutiles, & sans effèt, on use de sévérité pour en réprimer l'abus. Mais ces déguisemens, & ces simulations ne se prouvent que par conjectures, & parceque ce sont des actes frauduleux, on les pratique avec beaucoup de secrèt ; on les envéloppe d'épaisses ténèbres, & on y apporte toutes les précautions imaginables pour en cacher la vérité. Si un mari, par éxemple, emprunte le nom d'un parent de sa femme, la qualité de parent suffit pour soupçonner que c'est un *fidéi-commis* tacite, une donation indirecte en faveur de la femme. G. G.

Ce mot vient du Latin *fidéi-commissum*, qui signifie, ce qui est commis à la foi d'autrui.

FIDEICOMMISSAIRE, s. m. Hèritiér intèrposé, institué à la charge de rendre la succession à une pèrsonne. *Fideicommissarius, cujus fidei-commissum est aliquid.* Un hèritiér *fidéi-commissaire* a droit de retenir à son profit la quarte Trébellianique, ou le quart de la succession. Comme un testament étoit nul sans l'institution d'hèritiér, il arrivoit souvent que l'hèritier *fidéi-commissaire*,

missaire, chargé de restituer toute l'hérédité, refusoit de l'accepter, & en ce cas le fidéi-commis devenoit nul. Pour l'engager par quelque utilité à l'accepter, le Sénatusconsulte Pégasien ordonna que l'héritier *fidéi-commissaire* retiendroit le quart du fidéi-commis: & par le sénatusconsulte Trebellien, le *fidéi-commissaire* fut déchargé de toutes les actions actives & passives, qui passérent en la pèrsonne de celui en faveur duquel étoit fait le fidéi-commis, lequel auparavant n'étoit consideré que comme un simple légataire. Depuis, les deux sénatusconsultes, Pégasien & Trebellien, ont été confondus sous le nom de Trébellien, & les Intèrprétes appellent *quarte Trébellianique*, la portion que l'héritier est en droit de retenir. C'est la même chose que la *Falcidie*.

FIDÉJUSSEUR, s. m. Tèrme de Palais, qui signifie ce qu'on nomme aujourd'hui *Caution. Fidejussor, sponsor, vas, præs.* C'est celui qui s'oblige pour autrui, & qui garentit le payement de la somme principale.

FIDÉJUSSION, s. f. Tèrme de Jurisprudence, Caution; garentie. *Fidejussio, cautio.*

FIDÉLE, adj. m. & f. Qui a de la fidélité; qui obsèrve éxactement sa promesse; qui garde la foi promise; celui qui fait bien son devoir. *Fidelis, fidus.* Le sèrviteur *fidéle* est appellé dans l'Evangile, celui qui fait valoir le bien de son maître. Un chien est aussi appellé *fidéle*. Abl. Être *fidéle* à son Roi. Vaug. Quand on délibère si on demeurera *fidéle* à son Prince, on est déja criminel. Til. Détrompez-vous du faux mérite d'être *fidéle* en amour. S. Evr. Si je rencontre jamais un ami *fidéle*, je deffie la fortune de me rendre malheureux. Id.

Fidéle, signifie aussi, Veritable. *Verus, verax.* Un témoin *fidéle*, est celui qui fait le véritable récit de ce qu'il a vû. Un Historien *fidéle*. Un portrait *fidéle*, est un portrait bien ressemblant. Une traduction *fidéle*, est celle qui ne change point le sens de l'Auteur, qui n'y ajoûte, ni n'y diminuë. Rendre un bon & *fidéle* compte.

Fidéle, se dit aussi figurément en choses spirituelles. Une mémoire *fidéle*, est celle qui se ressouvient à propos des choses dont on a besoin. *Fidéle* en la foi, c'est-à-dire, Constant.

En ce sens on appelle *Fidéle*, Celui qui est dans la vraie Religion. *Fidelis* Les Hebreux sont nommez par toute l'Écriture, Le peuple *fidéle*. L'homme *fidéle* ne doit point convèrser avec l'infidelle.

Fidéle, s. m. se dit au même sens; & il ne signifie pas généralement celui qui a la foi & qui croit en Jesus-Christ; car un Catéchumène avant son baptême a la foi & croit en Jesus-Christ: il n'est pourtant pas encore du nombre de ceux qu'on appelle *Fidéles*. On ne comprend sous ce nom que ceux qui sont baptisez & Catholiques. *Fidelis, Christianus baptizatus, & Catholicus.* Dans le Concile d'Élvire canon 39. & 45. 46. le Catéchumene est appellé Chrétien, & ceux qui sont baptisez *Fidéles*. Au pluriel on le dit substantivement. L'Eglise est l'Assemblée des *Fidéles*.

En tèrme de Liturgies, *Fidéles* se prend dans un sens plus étroit, & la signification de ce mot éxclut non seulement les Catéchuménes, mais aussi les Penitens, qui ne pouvoient ni les uns ni les autres assister à la Messe des *Fidéles*: cette Messe des *Fidéles* commençoit aprés l'Evangile, c'est proprement là que commence le sacrifice par l'offèrtoire, ce qui précedent n'est qu'instruction & prière préparatoire. Les *Fidéles* étoient donc les Chrétiens dont la vie étoit irréprochable, & qui avoient droit pour cette raison d'assister à toute la Messe.

FIDÉLE, s. f. On dit chez les Cuisiniers & les Traiteurs, potage de *fidéles*.

FIDÉLEMENT, adv. D'une manière fidéle. Avec fidélité. *Fideliter.* Ce valèt a un Cèrtificat qu'il a bien & *fidélement* sèrvi son Maître. J'aime *fidélement* en quatre ou cinq lieux à la fois. Voit.

FIDÉLITÉ, s. f. Foi, loyauté, *Fides*: sorte de vèrtu qui consiste à obsèrver éxactement & sincèrement ce qu'on a promis, ce qu'on est obligé de faire: entretien des sèrmens qu'on a faits, des paroles qu'on a données. On fait tacitement un sèrment de *fidélité* au Roi, & à sa patrie en naissant. Le chien est le symbole de la *fidélité*. La constante *fidélité* n'est pas la vèrtu de la Cour. Cail. Chez cette bonne nation les maris payent la *fidélité* de leurs femmes par un grand assujettissement. S. Evr. Vous avez assez éprouvé ma constance, & vous m'avez fait faire mes preuves de *fidélité*. B. Rab. Que d'ennuis accompagnent la *fidélité*, cette vèrtu que les Amans vantent si fort. S. Evr. Je trouve quelque chose d'héroïque dans la triste *fidélité* dont une jeune femme a le courage de se piquer envèrs un vieux mari. P. Com. Quoi! toute votre *fidélité* ne se réduit qu'à quelques boutades de tendresse, & à deux, ou trois accés de déséspoir? Id. Une éxacte *fidélité* est bien rare dans le monde, & la *fidélité* des sages du siécle, est plûtôt intérêt, ou vanité, qu'une vèrtu véritable. M. Esp.

Fidélité, signifie aussi, une vérité éxacte & sincère. Ces dépositions ont été rédigées par écrit avec grande *fidélité*.

On appelle droit de sèrment de *fidélité*, le droit que le Roi a de nommer à la prémière Prébende vacante dans l'Église de l'Evêque, qui fait le sèrment de *fidélité* au Roi pour entrer dans sa Prélature. Il faut que cette Prébende soit à la nomination de l'Evêque, & non du Chapitre. Le Grand Conseil maintient toujours ce droit-là. Du Cange remarque que les Evêques, & les Prêtres, ne doivent au Roi que la *fidélité*, même pour leurs propres fiéfs, & que l'hommage est dû par les Seigneurs laïques.

Fidélité, Nom propre d'un Ordre de Chevalerie. *Fidelitatis Ordo, Ordo militaris à fidelitate dictus.* L'Ordre de la *fidélité* fut institué en 1670. par Fréderic III. Roi de Dannemarck. Il est composé de dix-neuf principaux Seigneurs & Officiérs du Royaume, qui doivent porter au cou une Croix blanche attachée à un ruban blanc & rouge, en mémoire de celle qu'on dit avoir miraculeusement apparu au Roi Valdemar II. lorsqu'il faisoit la guèrre aux Païens de Livonie. *André de la Roque, Moréri.*

Fidélité, s. f. Nom propre d'une Déesse de Rome Païenne. *Fides.* C'est Numa qui le prémièr bâtit un temple & des autels à la *Fidélité*. On ne repandoit point de sang, on ne tuoit point d'animaux dans ses sacrifices. Les Prêtres qui les offroient, se couvroient d'un voile blanc; & on les conduisoit avec beaucoup de pompe au lieu du sacrifice, dans un char en arc, ayant la main envelopée jusqu'aux doigts. On représentoit la *Fidélité* par deux mains qui se joignoient, tels qu'on les voit sur plusieurs médailles, par éxemple, dans Antoine, dans Vitellius, dans Vespasien, &c. avec FIDES EXERCITVVM, dans Antoine avec FIDES PRAETORIANORVM, & dans Hostilien, avec FIDES SENATVS. On la répréséntoit encore par une figure debout tenant de la main une patère, & quelquefois de l'autre une corne d'abondance, comme dans Vespasien avec FIDES PVBLICA, quelquefois un caducée, souvent une ou plusieurs aigles Romaines, & plusieurs autres symboles, ou attributs; comme on le peut voir sur un nombre infini de médailles qui ont pour inscription *Fides*, ou *Fides Aug. mutua, publica*, ou *Equit. Exercit. Exercitus, Exercituum, ad Militum, Prætorianorum, Cohortium, Legionum.* Quelquefois avec ces inscriptions on trouve deux figures qui joignent la main ensemble. La *Fidélité* étoit une Divinité differente du Dieu *Fidius*. La *Fidélité* avoit un temple sur le Capitole, près de celui de Jupitèr. Silvius Italicus dit qu'elle étoit au monde avant Jupitèr. Denys d'Halicarnasse, qui en parle L. II. Tite-Live & Plutarque, disent que ce fut Numa qui lui érigea le temple dont nous avons parlé; mais Ciceron au II. Livre *De Nat. Deor.* écrit qu'il lui fut dédié par Attilius Calatinus; c'est qu'il le rétablit. Mais l'Historien de Cyzique Agatocle remontoit plus haut, & prétendoit, au rapport de Festus Pompeius, que c'étoit Roma fille d'Enée qui la prémière bâtit un temple à la *Fidélité*, après l'établissement de son père en Italie. Vossius juge avec raison que c'est là un Conte. Voyez cet Auteur *De Idol. L. VIII. C.* 33. Struvius *Antiq. Rom. synt. C. I. p.* 143.

FIDÉLIUM, s. m. Nom Latin qui est le prémièr mot de l'Oraison que l'Eglise dit pour les morts. *Fidelium Deus omnium conditor & redemptor, &c.* On appelle cette Oraison un *Fidelium*. Et l'on dit en provèrbe, Passer plusieurs choses par un *Fidelium*. Quand au lieu de nous acquitter de plusieurs charges ausquelles nous sommes obligez, nous les passons à la légère, on dit que nous les avons toutes passées par un *Fidelium*. Nous avons emprunté ce provèrbe des fautes que font nos Curez, quand ils ne rendent pas le devoir qu'ils doivent aux morts; quand pour acquitter plusieurs fondations ils ne disent qu'une Messe. Pasq. *Rech. L. VIII. C.* 33. Peut-être aussi que ce provèrbe vient de la pieuse pratique de plusieurs gens de bien, qui pour réparer les négligences qui se glissent dans leurs prières, ou autres actions, prient à la fin pour les âmes du purgatoire, & disent un *Fidelium*.

FIDÉNATE, s. m. & f. Nom propre de peuple. Qui est de Fidéne. *Fidenas.* Les *Fidénates* étoient une Colonie des Albains, ou de la ville d'Albe. Tite-Live dit qu'ils étoient Etruriens. Les *Fidénates* firent plusieurs fois la guèrre aux Romains, & tâchèrent de détruire Rome dès ses commencemens; mais ils furent détruits eux-mêmes. Voyez Tite-Live L. I. & II. Florus L. I. C. 2. & 12.

FIDÉNE, ou FIDÉNES, s. f. Nom propre d'une ancienne ville du pays des Sabins en Italie. *Fidena, Fidenæ.* Cette ville, qui a été plusieurs fois ruinée, & plusieurs fois rebâtie sur ses ruines, étoit au lieu où est à présent *Castel Gubiler*, à deux lieuës au nord de Rome.

FIDICULE, s. f. Tèrme d'Astronomie. *Fidicula*. C'est le nom d'une étoile de la Lyre.

FIDIUS, s. m. Nom propre d'un Dieu des Païens. *Fidius*. Les Mythologistes disent que *Fidius* étoit fils de Jupitèr. On celebroit à Rome une fête à l'honneur du Dieu *Fidius* le 5. de Juin sur le mont Quirinal. Voyez Ovide, L. 6. des Fastes.

Le Nom de *Fidius*, selon quelques-uns, vient du Latin *fides*, *fidélité*, *bonne foi*.

Le Dieu *Fidius* étoit fils de Jupitèr, & se nommoit ainsi, parce qu'il étoit le Dieu de la bonne-foi, de la fidélité. Les Sabins l'honoroient avant les Romains, & si l'on en croit Ovide Fast. L. VI. v. 215. ce sont eux qui les premièrs lui donnèrent un temple sur le mont Quirinal. Le même Auteur dit que les Sabins lui donnoient trois noms, *Sancus*, ou *Sanctus*, *Fidius*, & *Semus*, ou *Semo*. Quelques-uns ajoutent qu'il étoit encore nommé Sabus, & Caton dit que c'est de ce nom que les Sabins avoient pris leur nom; mais il distingue Sabus de Sancus. Celui-ci étoit le pére, & l'autre le fils. Du reste, c'étoit, comme il paroit par ce fragment des Origines de Caton, un de leurs compatriotes que les Sabins avoient deifié. Une inscription trouvée à Rieti en Italie, l'appelle *Semipater* & *Sancus*, & porte SEMIPATRI SANCO. On trouva à Rome dans le siécle passé une statuë de ce Dieu avec cette inscription, SEMONI DEO SANCO FIC. Les Sçavans croient que la Statuë que S. Justin vit à Rome, & qu'il prit pour une Statuë de Simon le Magicien, étoit quelque figure du Dieu *Fidius* semblable à celle-ci. Un marbre qui se voit encore à Rome, & qui a pour inscription SIMVLACRVM FIDII, représente ce Dieu sous une ingenieuse emblême. On y voit sous une espéce de pavillon, l'Honneur à droit sous la figure d'un homme fait: la Vérité à gauche couronnée de laurier & donnant la main à l'Honneur; au milieu d'eux est l'amour sous la figure d'un enfant, pour marquer à mon sens que le Dieu *Fidius*, ou de la bonne-foi, n'est autre chose que l'amour de l'honneur & de la vérité. Denys d'Halicarnasse l'appelle Ζεὺς Πίστιος. *Fidius*, a été dit comme *fides Deus*. D'autres croyent qu'il vient de *fides dieri*, quelques-uns que dans *Medius Fidius*, *Fidius* est mis pour *filius*, de sorte que *Deus Fidius* soit la même chose que Διὸς *filius*, c'est-à-dire, fils de Jupitèr, & que *Me* est le μὰ des Grecs, particule qu'ils employoient dans les juremens, comme les Latins *per*, & que ce fils de Jupitèr, par lequel on jure en prononçant ces mots, est Hèrcule. Voyez Festus & Scaliger sur cet Auteur, le Léxique de Martinius & Vossius *De Idolol. L. VIII. C.* 13. où il parle de ce Dieu. Tarquin le supèrbe batit un temple à Rome à Jupitèr *Fidius*, & Spurius Posthumius le dédia. Voyez sur ce Dieu & sur *Semo Sancus Fidius*, le I. Livre de Vossius *De Idolol. C.* 12 & le VIII. *L. C.* 15. Et Struvius *Antiqq. Romann. Sync. C. I. p.* 125. *& suiv.* Le Dieu *Fidius* étoit aux Sabins, dit Lactance, L. I. C. 15. ce qu'étoit Quirinus aux Romains.

FIDOL. ou **FIDOLE.** Voyez FALE.

FIDONISI, s. m. Nom propre d'une prèsqu'isle des Tartares Noguais en Europe. On dit aussi *Sidonisi*. *Fidonisa*, *Sidonisa*; anciennement *Achillea*, ou *Achillis cursus*. La prèsqu'isle de *Fidonisi* s'étend d'orient en occident, entre le golfe de Nigrepoli & l'embouchure du Boristène. Elle a environ trente lieuës de long, trois au plus de large, & l'isthme qui la joint à la tèrre fèrme, n'est large que d'une lieuë.

F I E.

FIÉBLECHE, s. f. Vieux mot, qui signifie *foiblesse*. Il est dérivé de *fiéble*, autre vieux mot, qui signifie *foible*.

FIECHTELBERG, s. m. C'est-à-dire, Montagnes de Fiechtel. *Fiechtels montes*. Ce sont des montagnes d'Allemagne, situées entre la Bohême & la Franconie. C'est une partie de celles que les Anciens appelloient *Sudeti*, ou *Hercinii montes*. Les rivièrs d'Egra, de Meyn, de Nab & de Sala, sortent du *Fiechtelberg*. Les Allemands prononcent *Fichtelbèrg*.

FIÉE, s. f. Ce mot n'est plus en usage, il signifioit *fois*. Mainte *fiée*, c'est-à-dire, *maintefois*, *souvent*. *Sæpè*, *multoties*.

FIEF, s. m. Tèrre, Seigneurie, ou droits qu'on tient d'un Seigneur dominant à la charge de foi & hommage, ou de quelques redevances. CUJAS. *Prædium beneficiarum*, *juris clientelaris*. On a dit *feudum* dans la basse Latinité. Autrefois les *fiefs* n'étoient que viagèrs. Les *fiefs* sont établis dans toutes les Coutumes de France. C'est un point d'Histoire fort obscur, & fort embarrassé, & sur lequel les Auteurs sont fort partagez, que l'origine des *fiefs*. Les uns en ont attribué l'invention aux Lombards: les autres ont chèrché une idée des devoirs du vassal à l'égard de son Seigneur dans les liaisons qui étoient entre le Patron & son client: & d'autres en ont chèrché le principe & le commencement dans l'Antiquité Romaine. Les Empereurs Romains distribuoient des tèrres aux vieilles bandes, à condition de prendre les armes pour la deffense des frontières de l'Empire. C'est là une image des *fiefs*: & selon toutes les apparences ils n'étoient pas autre chose dans leur premiére origine. Mais dans la suite ils ont changé de nature, & on y a attaché des droits qui n'y étoient pas originairement. Du Moulin ne doute point que ces distributions de tèrres, qu'on appelloit benéfices, n'ayent été la matière premiére des *fiefs*, & c'est pourquoi il confond le benéfice & le *fief* comme une seule & même chose. Cependant il y avoit une très-grande différence entre le benéfice & le *fief*, puisque ni la foi & hommage, ni tous les autres droits feodaux, n'étoient point annéxez au benefice, & que le bénefice même n'étoit point héréditaire. Il est du moins cèrtain que si les bénéfices ont été érigez en *fiefs*, le mot de *fief* ne se trouve dans aucun Auteur plus ancien que Huges Capet, ou Charles le Simple. Peut-être qu'on commença à appeller les benefices des *fiefs*, parce qu'alors ils devinrent héréditaires, & que ceux qui possédoient ces benefices exigérent de leurs inferieurs la *fé*, c'est-à-dire, la foi & hommage: d'ou l'on a formé le mot de *fief*. En éffèt, dans le vieux langage de la Coutume Normande, les *fiefs* sont appellez *fée*. On ne peut pas marquer precisement le tems où arrivèrent tous ces changemens. Les *fiefs*, tels qu'ils sont aujourd'hui, ne s'établirent pas tout d'un coup. Les grands Seigneurs, aprés avoir usurpé la propriété de leurs benéfices sous les dèrniérs Rois de la seconde race, s'emparérent aussi de la Jurisdiction, & s'assujettirent des vassaux; ensorte qu'ils s'érigérent prèsqu'en Souverains, chacun dans l'etenduë de son tèrritoire. La donation des *fiefs* à la Noblesse, pour récompense de sèrvice, commença sous la principauté de Charles Martel. *Mézeray T. I. p.* 138. 139. Hugues Capet lorsqu'il fut parvenu à la couronne, étoit lui-même si peu affèrmi sur le trône, qu'il n'osa s'opposer à ces usurpations, & fut contraint de souffrir ce qu'il ne pouvoit empêcher. Voyez le Févre de *l'Origine des fiefs*. Voyez aussi les Rechèrches de Pasquier, L. II. De Hauteserre *Origines feudorum pro moribus Galliæ Liber singularis*. Il se trouve à la fin de ses trois Livres *De Ducibus & Comitibus Provincialibus Galliæ* imprimez *in* 4°. à Toulouse en 1643. Lorsque l'usage des *fiefs* fut absolument établi en France, on voulut l'étendre encore plus loin: car prèsque tous les grands offices de la Couronne fûrent faits féodaux. On y annéxa la Justice, & quelques revenus annuels. Le but de ces inféodations étoit de rendre ces offices héréditaires, à l'éxemple des *fiefs* qui l'étoient devenus. Il arriva en effèt que les Grands Seigneurs prétendirent posséder les charges héreditairemens; comme celle de Grand Chambellan, de Grand Bouteiller, &c. Voyez Loiseau. Il y a des *fiefs* d'honneur, des *fiefs* de retour, des *fiefs* de retraites, des *fiefs* liges. Voyez Guichenon dans son histoire de Bresse, pag. 81. On trouve aussi dans les anciens livres des *fiefs* d'amitié, qu'on appelloit autrement *druerus*. Les drus étoient ceux qui jouissoient d'un *fief* d'amitié.

La principale division des *fiefs* est en *fiefs* de dignité, & en *fiefs* simples. Autrefois on divisoit les *fiefs* en *fiefs* tèrriens ou terriaux, *fiefs* de revenus, & *fiefs* de Maîtres ou Officiers, ou *fiefs* des offices.

Moult de feaux à tèrriaux
Si en a de Magisteriaux
Puis clame li de revenuë. CHASTEL DE COUCY.

Cambden rapporte l'origine des *fiefs* en Anglètèrre à Aléxandre Sévère; car d'abord cet Empereur fit élever une muraille dans le nord d'Anglètèrre, où est aujourd'hui le Cumbèrland, pour arrêter les courses des Pictes; mais quelque tems aprés il négligea ces fortifications ou ces lignes, & donna, dit Lampridius dans sa vie, les tèrres que l'on avoit conquises sur les ennemis, à de ses Capitaines & à de ses soldats, que cet Auteur appelle *Limitanes Duces & milites*, Capitaines & soldats de frontières; mais il ne les leur donna qu'à condition que leurs héritiérs sèrviroient, & qu'elles ne passèroient jamais à des gens privez, c'est-à-dire, qui ne portassent point les armes. La raison de Sévère fut que des gens qui auroient à déffendre sèrviroient avec beaucoup plus de soin & d'affection que d'autres. Tel est l'origine des *fiefs*, selon Cambden, dans sa *Britannia*, en parlant du Cumbèrland & du Picte-Wal, ou muraille des Pictes, p. 651.

Ce mot est derivé, selon quelques-uns, de *fœdus*, comme venant d'un Traité & d'une alliance faite avec le Seigneur; selon d'autres de *fides*, comme Cujas & Jean de Janua, à cause de la foi qu'on est obligé de porter & de garder à celui dont on relève; c'est aussi le sentiment de M. de Courtin. Bodin tient que le mot *fedum*, Latin vient par la contraction de ces lettres initiales, *Fidelis ero domino vero meo*, qui est une ancienne formule de la foi & hommage. Nicod tient qu'il vient de *fald*, Allemand, signifiant la même chose; Hotoman de *feed*, mot Allemand, qui signifie la *guerre*. Pontanus le dérive de *feid*, mot Danois, qui signifie *Milites*; d'autres du mot Hongrois *feald*, qui signifie *terre*,

terres; d'autres de *foden*, qui signifie *nourrir*; & Seldenus du Saxon *fem*, qui signifie *stipendium*, le *fief* étant une espéce de Prébende pour vivre : car ce mot de *fief* a signifié autrefois des gages & appointemens d'Officiers. Quelques Auteurs Latins ont dit *feoum*, d'où nous avons fait *fief*, au lieu de *feudum*, dont les Bourguignons ont fait *fed*. On lit dans des Titres *fedum*, & non *feudum*, & *fedum* a un rapport visible avec *fed*. CHORIER, *hist. de Dauph. L. XI. T. I. p.* 844.

FIEF IMPERIAL en Allemagne, est un *fief* qui reléve immédiatement de l'Empereur.

Mon petit bien n'est pas un .. LE PAYS.

FIEF EN PARAGE; c'est-à-dire, en par.. age. Voyez PARAGE, & Pasquier Rech. L. VIII. C. 37.

FIEF SIMPLE. *Sine mero & mixto imperio*. Il n'attribuoit que le droit de connoître les differens mûs à l'occasion des fonds qui en relevoient. VALBONNEY, *p.* 5.

FIEF DOMINANT, est celui à qui on doit foi & hommage : *Fief servant*, celui qui reléve d'un autre *fief*, ou qui n'a sous soi que des rotures. Un *fief en nuesse* ou *de Haubert* est le plus noble aprés les *fiefs* de dignité. C'est un *fief* tenu immediatement du Prince sans moyen, ce qui lui a fait donner le nom de *fief de nud à nud*. On l'appelle aussi *fief* de plein Chevalier ou plein *fief* de Chevalier, c'est celui pour lequel le Feudataire est obligé de faire un homme d'armes. Il n'y a que le plein *fief de Haubert*, à qui appartient seulement & sans autre titre, le Droit de Colombier. En Normandie le plein *fief* de Haubert peut être divisé en huit portions entre filles seulement, & non entre mâles; l'aîné rend la foi & hommage pour les autres. On dit aussi, relever *de nud à nud*, quand on tient du Roi sa Seigneurie en plein *fief*: ce qu'on appelle aussi. *Fief chevet*, en Latin *feudum lorica* ou *feudum planum*. La plupart des *fief de Haubert* relevent immediatement du Roi. *Fief* de dignité, est un *fief* auquel est attaché un titre de dignité, comme le titre de Duché, de Comté, de Marquisat, de Principauté, de Baronnie, &c. *Fief en chef* ou *fief chevel*, *feudum capitale*, est un *fief* qui est en titre de *fief* noble ayant justice, comme les *fiefs de Haubert*, Comtez, Baronies, &c.

FIEF NOBLE OU RURAL, est celui qui est tenu en plein hommage ou Pairie, ou en pleine ligne où il y a Justice, Maison ou Château notable, motte, fossez, ou autres signes de Noblesse & d'ancienneté. On appelle les autres *fiefs*, *ruraux & non nobles*, qu'on appelle quelquefois *Fiefs restraints* ou *abregez*. Quelquefois *Fief* abrege, abregié, restreint, s'entend d'un *fief* pour lequel on doit des services qui ont été diminuez, limitez.

La censive est appellée *fief non noble* dans quelques actes du Parlement de Paris.

On appelle aussi *Fiefs roturiers*, des Mairies; & *Fiefs boursiers* ou *bourseaux*, des *fiefs*, qu'on appelle en plusieurs lieux *coustumiers*, & qui étant sans domaine consistent seulement en quelques émolumens pécuniaires. Ragueau dit que c'est le *fief* ou la portion de *fief* qui appartient aux puisnez. M. Hevin croit que c'est la rente que l'aîné assigne à ses puisnez pour leur tenir lieu de part & portion sur le *fief*. On appelloit *fief de camera*, des rentes ou pensions que les Seigneurs donnoient aux estafiers, qui les tenoient d'eux en forme de *fiefs*, à charge de foi & hommage. C'étoient des *fiefs* improprement; on les appelloit aussi *fiefs de revenue*. La raison est qu'anciennement on infeodoit des rentes & des pensions aussi bien que des héritages. LOISEAU. Les portions de *fiefs* qui appartiennent aux aînez, & qu'ils donnent à leurs cadets, s'appellent aussi bourseaux en la Coutume du Grand Pèrche & du Maine. *Fief de corps*, est un *fief* dont le possesseur doit rendre lui-même en personne les services à son Seigneur, aller lui-même à la guèrre, &c.

Fief Episcopal ou *Presbitéral*, on appelloit ainsi des biens Ecclésiastiques, quelquefois même des benéfices, des Chapelles que les Seigneurs Laïcs avoient usurpé sur la fin de la seconde race de nos Rois.

Fief ferme, signifie une tèrre, un héritage, un fonds affèrmé à longues années. A l'occasion de ce mot il faut remarquer que *fief* ne veut pas toujours dire une tèrre noble; mais qu'il signifie quelquefois, sur tout en Normandie & en Anglетèrre, simplement un héritage.

Fief de condition feudale, est un *fief* qui admet succession. *Feudum proprium quod successionem habet*. *Fief jurable & rendable*, est un *fief* que le vassal est obligé, par sèrment, de rendre à son Seigneur pour s'en sèrvir dans ses guèrres. *Fief jurable*, chez les Ultramontains, est un *fief* pour lequel on doit au Seigneur sèrment de fidélité. *Feudum jurabile*. *Fief depaisse*, est un *fief* chargé tous les ans d'un ou de plusieurs repas envèrs une Communauté. *Feudum procurationis*.

Fief de dévotion ou *de piété*. On a appellé ainsi autrefois les Etats, les Principautez que des Souverains reconnoissoient par humilité tenir de Dieu, à la charge de l'hommage & de quelque redevances, comme de la cire, &c. *Fiefs revanchables*, *égalables*, *cheans & levans*, sont *fiefs* dont les possesseurs sont de même condition, sont astreints aux mêmes devoirs. Voyez D'Argentré sur l'ancienne Coûtume de Bretagne.

Franc fief. Cette epithéte est donnée aux *fiefs*, parce qu'ils ne doivent être tenus que par persones franches, & nobles de race, ou annoblies, qui sont franches, libres & éxemptes de tailles, aides & subsides. Après l'accroissement & parfait établissement des *fiefs*, ceux qui en étoient les possesseurs se qualifiérent Gentils-hommes, & furent reputez seuls nobles. Ils obtinrent même que les *fiefs* ne seroient possédez que par des personnes nobles à l'exclusion des roturiers : ensorte que la possession d'un *fief* étoit une preuve de noblesse. Mais la necessité où furent réduits les Gentils-hommes de vendre leurs *fiefs* pour les voyages de la Tèrre-Sainte, fut une occasion aux roturiers de pouvoir posséder des *fiefs*. Les Papes qui sollicitoient les Croisades, obtinrent le consentement des Rois en faveur des roturiers. Philippe le Hardi en 1275. donna pèrmission aux roturiers de posséder des *fiefs*, en payant une cèrtaine finance qu'on appelle encore aujourd'hui *droit de francs fiefs*. Et en 1579. Henri III. ordonna qu'à l'avenir les *fiefs* n'annobliroient plus. Ainsi on appelle droit de *francs fiefs & nouveaux acquests*, la taxe qu'on fait tous les 30 ou 40 ans sur les roturiers des Eglises, les Communautez & gens de main-morte, pour les *fiefs* qu'ils tiennent ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne sont point amortis, afin qu'ils ne soient point obligez d'en vuider leurs mains. Cette taxe se fait sur le pied du revenu de six années à l'égard des *fiefs* qui sont tenus du Roi nuëment, & de trois ans à l'égard de ceux qui n'en relévent qu'en *arriére-fief*.

Quelques Auteurs surannez, comme de Saint Julien dans son Histoire de Bourgogne, écrivent *fied*, *fied* de Haubèrt, *fied* Souverain.

Autrefois on écrivoit & on prononçoit *fié* pour *fief*. On trouve *fé* dans de vieux Titres. Voyez Fé. Dans une Chartre de l'an 1424. rapportée parmi les preuves de l'Histoire de Bretagne, T. II. p. 175 on lit *fium* pour signifier *fief* à ce que prétend le Pére Lobineau, *beneficia, & fiscos & prædia*; mais *fium* ne signifie là autre chose que des revenus, & pour les *fiefs* ils sont exprimez par le mot propre *beneficia*. Freherus n'a pas eu raison de croire que le mot de *feudum* n'a commencé à être en usage que sous le régne de Fréderic I. puisqu'il se trouve dans un Acte passé entre Guy Archevêque de Vienne, & Geoffroy Seigneur de Motaine, il l'étoit deja dès le commencement de l'onzième siécle. *Chor. T II p.* 48.

Pied de fief, est un *fief* dépécé & démembré, dont il est fait souvent mention en la Coutume de Tours.

Fief de danger, est celui dont on ne peut prendre possession qu'après avoir fait la foi & hommage, comme on voit dans les Coutumes de Troyes, de Chaumont, &c. & qu'on ne peut aliéner sans le congé du Seigneur; autrement il est confisqué.

Relever un *fief*, est en faire foi & hommage. De son domaine faire son *fief*, c'est donner en *arriere-fief* une partie de son *fief*, faire de son *plein fief* un *arrière-fief*. De son *fief* faire son domaine, signifie réunir l'arrière-*fief* à son *fief*. Qui *fief* nie ou *fief* rogne, *fief* perd, est un ancien dict qui signifie que celui qui desavouë son Seigneur feudal, confisque son *fief*.

Il y a des *fiefs* à vie, d'autres qu'on appelle *Fiefs morts*, qui sont des héritages tenus à rente séche, qui ne portent point de profit de cens, ni de rente fonciére. On dit qu'un Seigneur, de son domaine fait son *fief*, quand de son plein *fief* il en donne une partie à un vassal pour en faire un *arrière fief*: & au contraire, que de son *fief* il fait son domaine, quand il y réunit un *arrière-fief*, ou quand il le retire par puissance de *fief*.

Il y a aussi des *fiefs* en régale ou des *fiefs* de dignité, comme étoit autrefois la charge de Connétable que le Roi donnoit en *fief*, & on lui faisoit foi & hommage.

Fief en l'air. C'est un *fief* qui n'a point de château ou principal manoir, où les tenanciers soient obligez de venir faire les devoirs & payer les droits.

Profit de fief, se dit des droits seigneuriaux, comme quints & requints, rachats, lods & ventes, qui se payent à chaque mutation des héritages ou *fiefs* sèrvans, quand le *fief* est ouvèrt ou vacant. On dit aussi, qu'un Seigneur peut se joüer de son *fief*, pour dire, le demembrer.

Puissance de fief, est un droit seigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un héritage dépendant de lui, pour le même prix qu'il est vendu à un Etranger, & non lignager de celui qui vend, ou du vassal.

Commise de fief. C'est la dénégation que fait un vassal de tenir un *fief* de son Seigneur; ce qui emporte confiscation : d'où est venu

et

ce provèrbe, Qui *fief* nie ou *fief* rogne, *fief* pèrd; c'est-à-dire, que celui qui refuse de reconnoître son Seigneur, pèrd son *fief*.

Arrière-fief, est un *fief* relevant d'un autre *fief*, lequel en a encore un autre au dessus de lui.

Plein-fief, a quelquefois une signification opposée à celle d'*arrière-fief*; quelquefois aussi *plein-fief* se dit à la différence de *menu fief* qui n'est point de pareille valeur, & qui n'a aucune jurisdiction. Vassal de *pleinfief* est celui qui est à pur & sans moyen, ou comme dit la Coutume de Normandie, qui tient de son Seigneur *nu à nu*, & non par moyen. *Immediatè, nullo intermedio.*

On dit par manière d'axiome ou de provèrbe, Qui *fief* dénie, *fief* pèrd.

FIEFAL, ALE, adj. *Clientelaris.* Jurisdiction *fiefale*, est la Jurisdion qu'un Seigneur a sur ceux qui demeurent dans son *fief*, & pour faire droit sur les plaintes qui appartiennent à son *fief*. Possession *fiefale*, se dit parce qu'il y a des *fiefs* héréditaires, & d'autres à vie pour la justice & jurisdiction attachée à cértaines charges.

FIEFFER, v. act. Donner en *fief* une tèrre, un droit à la charge de foi & hommage, & de quelque redevance. *Clientelari, beneficiario jure mancipare, tradere.*

Selon les loix d'Angletèrre, *fieffer*, c'est donner quelques honneurs, châteaux, maisons, méteiries ou fèrmes, tèrres ou autres immeubles de semblable nature, à un autre, à condition de la foi simple; c'est-à-dire, à lui & à ses heritiers pour toujours, en l'en mettant en possession; & cette donation doit être faite par un Acte, & par écrit. HARRIS.

FIEFFÉ, ÉE, adj. & part. On trouve dans quelques vieux tîtres, & quelques vieux livres *fiefvé pour fieffé*. Un Officier, un Sergent *fieffé*, sont ceux qui dépendent d'un *fief*. *Cliens, sacramento astrictus, prærogativam adeptus.* Il y a quantité d'offices *fieffez* & héreditaires. On a appellé Tailleur *fieffé*, celui qui tenoit en foi & hommage du Roi le pouvoir de tailler les monnoies de France. Homme *fieffé*, c'est un *vassal* ou *feudal*, qui tient un héritage en foi & hommage. *Cliens. Héritier fiefvé*, est un *Vassal* proprietaire de *fiefs* dont il a été adhérité; c'est-à-dire, saisi & vétu par le Seigneur feudal.

FIEFFÉ, ÉE, se dit aussi par injure de ceux qui ont quelque vice, quelque mauvaise habitude au suprême degré; de ceux qui font en quelque sorte profession d'être de malhonnêtes gens. Ainsi *fieffé* signifie achevé, qui est tout à fait ce qu'il est, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. C'est un Coquin *fieffé*. C'est un Fripon *fieffé*. C'est une Coquette *fieffée*. Il est bas.

FIEFFE, s. f. Vieux tèrme de Coûtumes qui signifie *bail à rente*.

FIEGARD, s. m. Place commune, chose commune, comme une rivière, &c. Ce mot se trouve dans les Coûtumes, & dans les Chartres. Dans celles de Flandres on lit *Flegard*.

FIEL, s. m. *Fel, bilis* Humeur jaûnâtre & amère contenuë dans un vaisseau rond & un peu long, qui a la figure d'une petite poire, & qui est située au dessuus du grand lobe du foye dans sa partie concave. On appelle autrement cette humeur, *bile*, & le vaisseau qui la contient, *vesicule du fiel*, en Latin *folliculus fellis*. Le *fiel* se separe dans les glandes du foye, d'où il est porté partie dans sa vésicule, & partie dans l'intestin duodénum, pour aider à la digestion des alimens & pour les rendre plus fluides. Il y a des animaux qui n'ont point de vésicule du *fiel* comme les cèrfs, les chevaux, ânes, mulets, daims, chameaux, & entre les poissons les veaux de mèr & les dauphins; mais leur *fiel* est renfèrmé dans des conduits qui se tèrminent aux intestins. Dans le *fiel* du taureau on trouve quelquefois une pièrre récommandée pour la jaûnisse. Le *fiel* de carpe, d'anguille ou de bœuf séché, & puis détrempé avec de l'eau de vie & des couleurs, empêche qu'elles ne s'écaillent. Le *fiel* de vache sèrt d'une excellente sauce ou moutarde aux Princes d'Ethiopie, pour manger de la chair de vache cruë, qui leur est un grand régal, à ce que dit le Père Alméïda dans sa Rélation d'Ethiopie. Le *fiel* de cochon fait croître les cheveux, détèrge & guérit les ulcères de l'oreille. Celui d'agneau est estimé propre pour l'épilepsie; celui de brochet pour les fiévres intèrmitentes; celui de carpe éclaircit la vûë; celui de chevreau mêle avec du pain, du blanc d'œuf & de l'huile de laurier, & appliqué en forme de cataplasme sur le nombril, est un remède pour la fiévre quotidienne. On se sèrt de celui de chevreüil pour les bruissemens d'oreille, pour les maux de dents, les nuages des yeux, les taches du visage. Celui de coq est estimé propre pour les maladies des yeux, & pour ôter les taches de la peau. Celui de daim détèrge, & consume les nuages & les cataractes des yeux; celui de sanglier appliqué extérieurement est résolutif, & propre pour les tumeurs scrophulaires & la gratelle; celui de liévre éclaircit la vûë, & emporte les taches & les nuages des yeux; celui de mouton & de pèrdris s'employent pour detèrger les ulcères des yeux; celui de raye est bon pour les maladies d'oreilles. Pour les venins & poisons, les Mahométans de la Tèrre-sainte prennent sept ou huit goutes de *fiel* d'ours avec un peu de miel. P. ROGER, *La Tèrre-sainte*, p. 314.

FIEL, signifie figurément en Morale, Haine, avèrsion contre quelqu'un; injure, outrage. Cet homme n'a point de *fiel*; il n'est point vindicatif. Il a vômi tout son *fiel*; c'est-à-dire, beaucoup d'injures, & témoigné beaucoup de passion contre son advèrsaire.

Tant de fiel *entre-t-il dans l'ame des dévots?* BOIL.

Un cœur humble & sans fiel, *& dont la vèrtu pure*
Se fasse un point d'honneur d'oublier une injure.

Des torrens de *fiel* & de bile coulent de sa plume. S. EVR.

FIEL, se prend aussi pour, Amèrtume, chagrin, déplaisir. Il boit à longs traits, & le *fiel* & l'absinthe. S. EVR.

Me nourrissant de fiel, *de larmes abbreuvée.* RACINE.

FIEL DE TÈRRE, est un nom qu'on donne à la petite centaurée, à cause de son amèrtume. Voyez CENTAURÉE.

FIEL DE VERRE. C'est une écume séparée de dessus la matière du vèrre, avant qu'elle se vitrifie. On l'appelle autrement axonge ou sel de vèrre.

FIÉLUN. Voyez KOPERSBÈRG.

FIEnNES. Nom de lieu. *Fielna.* Au commencement du XIII[e] siécle on disoit encore *Fielnes* en François, d'où l'on a fait *Fiennes*, en changeant l'*l* en *n*. *Hadr. Vales. Not. Gall.* p. 183. C'est un bourg dans le Comté de Guines en Picardie. IBID.

FIENT, s. m. ou FIENTE. Quelques-uns écrivent *fiente*, comme on prononce, s. f. Fumier, excrément des animaux. *Fimus, stercus*; prononcez *fiant* ou *fiantes*. On dit des choses qu'on méprise, qu'on les estime comme du *fient*. Les *fientes* de vaches, de pigeons, sont bonnes à fumer les tèrres. Il est défendu aux jardiniers de se sèrvir de *fiente* de pourceaux pour fumer leurs jardins & leurs couches. Quelques Médecins appellent aussi *fiente*, l'excrément de l'homme, à laquelle ils donnent le nom de *civette occidentale*, *Zybetum occidentale Paracelsi*, lorsqu'étant dessèché au soleil, elle a changé sa mauvaise odeur en une bonne. Au reste, *fient* n'a guère d'usage qu'en cette phrâse basse & provèrbiale, Ce n'est pas le *fient* de vos canes; ce qui se dit lorsqu'on veut faire entendre à quelqu'un que ce qu'on lui demande est fort peu de chose pour lui. *Fiente* est donc le plus usité.

La *fiente* de caille étant sechée & pulverisée est estimée propre pour l'épilepsie; celle de chévre est résolutive, détèrsive, desicative, digestive; celle de cochon étant appliquée extérieurement est résolutive, elle est propre pour le saignement de nez, pour la squinantie, pour la galle; celle de liévre prise intérieurement est bonne pour la pièrre & pour l'épilepsie; celle de pigeon est employée dans les cataplasmes résolutifs, fortifians & discussifs; celle des outardes est propre pour la galle; celle du mulet entre dans la composition des moules des canons.

FIENTE, en tèrme de Chasse, se dit proprement des vuidanges ou excrémens des loups & des bêtes puantes comme renard, &c. A l'égard des bêtes mordantes comme sangliers, on les nomme *lesses*; celles des bêtes qui vivent de brout, *fumées*; celle de la loutre, *épreintes*; celles des liévres & des lapins, *crottes*.

FIENTER, v. act. Prononcez *Fianter*. Rendre des excrémens. *Stercus emittere.* Il se dit plus souvent des bêtes & des oiseaux que des pèrsonnes.

FIER, v. act. Ce mot est dissyllabe. Confier; donner ou laisser quelque chose à un autre sur la bonne opinion qu'on a de sa fidélité; se reposer sur sa bonne foi. *Fidere, habere fidem, credere.* On l'employe plus ordinairement avec le pronom pèrsonnel. On ne doit *fier* sa vie ou son honneur à ses amis, qu'après les avoir bien éprouvez. Celui qui se *fie* à tout le monde veut bien être trompé. Antipatèr ayant appris qu'Aléxandre le Grand avoit fait mourir Parménion, qu'il soupçonnoit d'avoir conjuré contre sa pèrsonne, s'écria: Si Parménion est coupable, à qui les Princes se *fieront-ils*? & s'il est innocent, qui est le Prince à qui l'on se *fiera*. ABL. On ne peut se *fier* à ceux qui sont amoureux, ni s'assurer de leur secret. P. DE CL.

Ce mot vient de *fidare*, qu'on a dit pour *fidere*. MEN.

FIER, signifie aussi; S'assurer, se flatter. Se *fier* sur son crédit, sur ses amis, sur sa fortune; pour dire, S'assurer, se flatter qu'on a des amis, du crédit, que sa fortune durera toujours. César se *fioit* trop à lui-même, & à sa bonne fortune. MONT.

On dit provèrbialement & à contre-sens, *Fiez-vous-y*, Fou qui s'y *fie*; pour dire, qu'il ne faut pas s'y *fier*.

Puis fiez-vous à rimeur qui promet. LA FONT.

Il en est à mines discrettes,
Et d'un entretien decevant;
Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent DE LA VIGNE.

FIERE, ÈRE, adj. monosyllabe. Orgueilleux, vain, présomptueux, hautain, altier. *Ferox, superbus.* Un gueux enrichi est toujours *fiér*. Il se prend quelquefois en bonne part, & dans sa signification la plus fine, il signifie quelque chose de grand, de noble, d'élevé dans les manières & dans les sentimens. M. l'Abbé de Choisi dit dans un epître dédicatoire, que le Roi (Loüis XIV.) a le cœur aussi humble devant Dieu, qu'il l'a *fiére* & grand devant les hommes. Cèrtainement ce Prince n'avoit rien de féroce & de cruel, de présomptueux, il avoit un air de majesté mêlé de douceur, qui le faisoit aimer & respecter tout ensemble : & cet exemple justifie la seconde notion qui a été donnée du mot de *fiér*. Un courage *fier*, une beauté *fiere*, une mine haute & *fiere*. Les vèrtus des Payens étoient des vèrtus *fieres*. Si la pèrsonne qui a de la fièrte n'a pas l'esprit bien fait, elle sera aigre au lieu d'être *fiere*. M. Scud. Le Roi avoit la demarche noble & *fiere*. Cesar subjugua tout l'Univèrs, excepté l'ame *fière* & indomptable de Caton. Bouh. *Et cuncta terrarum subacta, præter atrocem animum Catonis.* Alors il n'a rien de choquant, & c'est plûtôt une louange qu'une injure ; il signifie quelque chose de noble, de délicat & de vèrtueux : s'il y entre de l'orgueil & de l'audace, c'est une noble orgueil & une audace mêlée de pudeur. Une même pèrsonne peut avoir tout ensemble je ne sçai quoi de *fiér* & de modeste. Bouh. Il ne faut pas qu'une femme soit *fière* jusqu'à la rudesse & à l'incivilité. M. Scud. Nos Historiens n'oublieront pas les guèrres de Hongrie, où M. le Prince de Conty s'est signalé à la vûë de tant de *fieres* nations. Div. de Sceaux.

Ces caractères fièrs *des Héros du théâtre,*
Pourroient être applaudis chez un peuple idolâtre.

C'est lui. Voilà son image.
Quels traits ! Quelle majesté !
Que j'aime ce fier *courage*
Tempéré par la bonté ! Roy.

Des sentimens d'un cœur si fièr, *si dédaigneux,*
Peux-tu me demander le désaveu honteux ? Rac.

Quelquefois on le dit en mauvaise part, C'est un esprit *fièr*, intraitable. Il est *fier* de ses richesses. Un regard *fier* & méprisant, pour dire, orgueilleux. Une prospérité continuelle rend plus *fier* & moins prévoyant. Bouh. La foi anéantit les *fieres* prétentions de la raison humaine qui veut decider de tout. Juv. Une jolie femme qui ne fait point parade de son merite, est plus aimable qu'une beauté *fiere*, qui prétend que tout rende hommage à ses charmes. Bell. La jeune Reine *fiert* de sa beauté & de son crédit, gardoit peu de mesures. P. de Cl.

Son orgueil triomphant, & fièr *de cent conquêtes.* Vill.

Je porte dans les yeux un feu vif & brillant :
Je suis prompt, je suis fièr, *généreux & constant.*

Ce mot de *fièr*, aussi-bien que l'Italien *fiero*, vient du Latin *ferus* ; mais *ferus* n'a pas les significations du mot *fier*. Il y a des gens si *fiers* & si delicats, que la moindre chose les blesse. Bell.

Fier, signifie cruel, implacable. *Intractabilis.* C'est un *fier* ennemi, pour dire, un ennemi dangereux. En ce sens il vient du Latin *ferox*, ou plutôt de *ferus*.

Fier, se dit aussi des Animaux.

Qu'un fièr *sanglier dans sa rage,*
Des chiens, des filets se dégage ;
L'aller tenme, il faut l'arrêter. N. Ch. de Vers.

En tèrme de Blâson on appelle un lion *fièr*, quand il a le poil hérissé.

Fier, se dit d'un cheval bouillant & plein de courage. *Animosus, audax, generosus.*

Fier, est aussi un tèrme de Sculpture. C'est une épithéte qu'on donne au marbre fort dur ou à la pierre. Le liais feraut, est une piérre trés-*fiere* ; elle se casse, elle s'éclate aisément.

On le dit aussi d'autres piérres Parmi des morceaux de rocher tirez des fondemens des maisons voisines des fontaines de Bourbon, & parmi d'anciens débris transportez hors la ville, lorsqu'on tailla le rocher de la source, & qu'on donna aux puits la forme qu'ils ont ; je trouvai des morceaux d'un roc dur, *fier*, cassant, composé de lames polies & pressées les unes contre les autres, & transparent comme du talc ; mais d'un vérd d'émeraude vif & agréable à la vuë. Mem. de Tr.

Fier, est aussi un tèrme de Peinture. Toutes les figures de Jules Romain étoient *fières* & hardies. Fel. La tête du Christ est tournée d'une manière *fiere*. Fel. On dit que les touches d'un tableau sont *fières*, quand les couleurs sont heurtées, & que les teintes ne sont pas adoucies & noyées ensemble. On dit aussi pour signifier la même chose, que le tableau est touché fièrement, qu'il a de la fièrté.

On dit provèrbialement *fièr* comme un Écossois. Ce provèrbe est fondé sur la fièrté de la nation, sur tout dans le tems que les Ecossois étant alliez avec la France, pendant nos guèrres contre l'Anglétèrre, faisoient assez valoir leurs sèrvices.

Le mot de *fièr* vient de *ferus*, dans la suite on a donné au mot de *fièr* des significations éloignées de celle du mot de *ferus*.

FIÈR, s. m. Nom d'une sorte de raisin ; dans quelques endroits on l'appelle *figer*, & dans quelques autres *raisin geat de figue*.

FIÈRABRAS, s. m. *Gloriosus, jactator.* Tèrme populaire, qui se dit d'un fanfaron qui fait le brave & le furieux, qui se veut faire craindre par ses menaces. Voyez Du Cange, Menage.

Ce mot vient de Guillaume *Fierabrach* ; c'est-à-dire, Bras de fèr, qui étoit frère de Robèrt Guiscard, qui conquit la Sicile, & étoit un fort vaillant homme. Voyez FERABRAS. Guillaume de Poitiers, dit *Fierabras*, IV. du nom selon Besly. Ménage. Hist. de Sablé, L. III C. 10. *p* 67. Bollandus & Henschenius appellent *Fierabras* Guillaume le Grand Duc de Guienne & Comte de Poitiers, en quoi ils se trompent. Id.

Fièrabras, c'est *Ferreum brachium*. On a dit *Fièrabras* de *Ferreum brachium*, comme fourche fière, de *furca ferrea*. Men. Hist. de Sablé 67.

FIÈREMENT, adv. *Férociter, superbè.* D'une manière fière. Il l'a traité *fièrement* ; pour dire, de haut en bas. Il est plus aisé de braver *fièrement* la Fortune, que de badiner tranquillement avec elle. Corn.

Moi, qui contre l'amour fièrement *revolté,*
Aux fers de ses captifs ai long-tems insulté. Rac.

On dit en Peinture qu'un tableau est touché *fièrement*, ou que les touches en sont fières. Voyez Fier, tèrme de Peinture.

FIÈRENZULA. Voyez FERENZUOLA.

FIERS, s. pl. Sorte de raisins. Voyez Menage.

FIERTABLE, adj. On dit à Roüen qu'un crime est *fièrtable*, lorsqu'on peut en obtenir la rémission en levant la fiètte de S. Romain. Voyez Fierte. Les crimes de leze-Majeste, de duel, &c. étoient autrefois *fiertables* ; ils ne le sont plus maintenant.

FIÈRTÉ, s. f. *Superbia, feritas, ferocitas, majestas, gravitas.* Orgueil, vanité, présomption. Il a une sotte *fierté*, une *fierté* ridicule. La *fierté* de cette femme ressemble bien à de l'orgueil, & approche fort d'une sotte vanité. Defaites-vous de cette *fierté* magistrale & pédantesque. Bay. Il m'a répondu avec une *fierté* & une insolence que je ne puis oublier. S. Evr. Nous serions moins implacables si notre *fierté* naturelle pouvoit rabattre un peu de ce qu'elle prétend lui être dû. Morale de P. En général le mot de *fierté*, sans une épithète qui en détèrmine la signification, a un mauvais sens.

Fierté, dans un bons sens, & en parlant d'un homme, signifie particuliérement, Hauteur d'ame, passion pour la gloire ; je ne sçai quoi de grand & de vif dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot de *fierté*. Bouh. Il y a bien de la difference entre la *fièrté* d'un Héros & celle d'un brutal. Catt. Jamais homme ne mourut avec une *fierté* plus noble que Catilina. S. Evr. L'extérieur d'un Philosophe doit être armé d'une gracieuse *fierté*. Mont. Quand la *fierte* est mal soutenuë, c'est plutôt orgueil que grandeur d'âme. Wicq. La *fierté* de Montagne est une *fierté* d'honnête homme. Maleb. Il faut nourrir l'esprit au grand, & le tenir toujours plein d'une cèrtaine *fierté* noble & généreuse. Boil. Les autres passions corrompent cette beauté male que l'homme doit avoir naturellement : la seule hardiesse lui donne cet air majestueux, cette agréable *fierté*, & ce bel orgueil qui conviennent à son sexe. La Cham. Pompone de Bellièvre étoit fièr de cette noble *fierté* qui sied bien à la vèrtu, & qui n'a rien de rude & d'incivile. Bouh. La *fierté* de ses regards marquoit que son cœur étoit exempt de crainte. S. Evr. Nous n'avons pu nous dispenser de lui parler de cet air majestueux, de cette noble *fierté*, de cet agrément qui anime vos moindres actions. P. la Comte, Jésuite.

De tant d'insignes nourrissons,
Que Mars & que Phœbus forment par leurs leçons,
Les uns emportez par leur zéle,
Un jour sous tes drapeaux vont avec fièrté
Affronter, s'il le faut, la mort la plus cruelle. R. de Vers.

Là, d'illustres captifs, dans l'excès de leurs peines,
S'efforçant de traîner ou de rompre leurs chaînes,
Gardent dans leur malheur encore quelque fierte,
Et semblent murmurer de leur captivité. Flech.

Fièrté, en parlant des femmes, signifie quelquefois simplement, Sagesse, vèrtu sévère, *Severitas, pudor.* Mes soins n'ont pû venir à bout de sa *fièrté*. Depuis le jour fatal où ma *fièrté* vaincuë, &c. Vill.

Rigoureuse fiérté qu'êtes-vous devenuë? La Suze.

Il est inutile à une femme de contrefaire la sévère, & de se parer d'une *fiérté* scrupuleuse : c'est une politique usée. Bell.

Fiérté, dans un sens encore plus délicat, signifie une sévérité mêlée de noblesse, de douceur & de modestie. Cette *fiérté* est dans les femmes une élévation d'esprit & de cœur, une grandeur d'âme qui leur fait mépriser la bagatelle, les amusemens frivoles, la coquetterie, la galanterie. Les femmes ne sçauroient trop conserver une certaine *fiérté* modeste qui leur sied si bien, & qui deconcérte les plus hardis, & leur inspire de la timidité. Bell. Racine fait dire par Andromaque à Pyrrhus.

Pardonnez à l'éclat d'une illustre fortune,
Un reste de fiérté qui craint d'être importune.

Fiérté se dit aussi en Peinture. Voyez ci-dessus FIÉR, tèrme de Peinture.

On dit aussi d'un cheval courageux, qu'il a de la *fiérté*.

FIÉRTE, f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une chasse. *Feretrum*. Il n'est plus en usage qu'en Normandie, en parlant de la *fierte* de S. Romain Archevêque de Rouen, en faveur duquel on accorde grace à un criminel le jour qu'on porte sa châsse par la ville : & on dit par reproche à un homme, qu'il a levé la *fierte*; pour dire, qu'il a fait quelque crime qui avoit merité la mort. La *fierte* S. Romain. Mascur, *p.* 321.

Ce mot vient de *feretrum*. On trouve dans quelques vieux Auteurs *fierete* pour *fierte*.

Cet usage de lever la *fièrte* vient de ce que sous le régne du Roi Clotaire il y eut un dragon, qu'on a depuis appellé la *Gargouille* qui faisoit une infinité de maux aux environs de Rouen. S. Romain le combattit, étant seulement armé d'un surplis & d'une étole, qu'il mit autour du cou de la bête, qui obéit, & fut emmener jusques dans la ville, où elle fut brûlée en présence du peuple. Il la donna à conduite à un prisonnier condamné à mort pour cause de meurtre, qu'il avoit demandé pour l'accompagner, dont il obtint ensuite la liberté : & en memoire de ce miracle, S. Ouen son successeur, obtint de Dagobèrt fils de Clotaire II. le privilége de delivrer un meurtrier qui se trouveroit dans les prisons, à la charge de lever la *fièrte* de S. Romain à la procession qu'on fait à son honneur tous les ans le jour de l'Ascension. Il y a plusieurs Auteurs qui tiennent cela fabuleux, & entre autres Pasquier. Mais quel que soit l'origine de cet usage, il est sûrement très-ancien. On a dispute quelques circonstances du privilége de la *fierte* qu'on a restreint depuis quelque tems. Le procès n'est pas encore entiérement vuidé. Les Factums qu'on a faits de part & d'autre sont fort curieux. La vie de S. Ouen successeur de S. Romain, mise au jour par Surius, parle de cette concession. Dadre dit que l'Histoire du miracle se trouve dans un manuscrit de l'Abbaye d'Ofmont, où S. Ansbèrt second successeur de S. Romain, se retira; & on dit qu'il est encore parlé du privilége dans un manuscrit de Jumiéges. Mais M. de Thou dit qu'on en trouve rien avant des lettres de Charles VIII. Il dit que le President de la Guêsle en 1583. parla fortement contre cet usage, qu'il traita d'abominable. Et il ajoûte que le Parlement de Paris en avoit dès lors fait souvent des plaintes. Bodin a écrit contre ce privilege. De Montreuil en 1608. écrivit pour deffendre le miracle, la confession & la possession du privilége. Mais Bouthilier & Foulé lui firent des réponses sçavantes, & nièrent le miracle & la confession. Le Chapitre fit imprimer une deffense du Privilége contre Bouthilier; & à la fin de cette deffense il y a une réponse aux raisons que Bodin avoit alléguées contre le Privilege. Bouthilier fit une plus ample réponse à cet ouvrage. Rigaut fit en 1609. imprimer une ancienne vie de S. Romain, dans laquelle il n'étoit pas parlé du miracle; & dans sa Preface il rejetta le miracle & la concession; & avança qu'on n'en trouve aucune memoire que mille ans après la mort de S. Romain. Mornac soutient que tout cela n'est qu'une pure fable. Dans le Journal du Palais il y a un Arrêt du Grand Conseil du 15 Septembre 1672. pour des cas déclarez *Fiertables*, & le plaidoyé en substance de M. Foucaut, Avocat General, sur ce sujet. Behot, Grand Archidiâcre de Rouen, a fait une Apologie pour S. Romain contre Rigaut.

FIÉRTLE, adj. f. Tèrme de Blâson, qui se dit de la baleine lorsqu'elle a les dents, les aillons & la queuë de gueules.

FIERTON, f. m. Ancien tèrme des Monnoies. Poids qui contenoit au juste le poids que devoient avoir les espèces, comme ce qu'on appelle aujourd'hui denéraux. *Pondus moneta*. Cet ancien poids de *fierton* contenoit le trébuchant des espéces. Le Blanc. Voyez FIÉRTOnNEUR.

FIERTOnNEUR, f. m. Nom d'un ancien Officier des Monnoies établi par Philippe le Bel en 1214. au mois de Juillet. *Moneta ponderator, examinator ad trutinam*. L'Office des *Fiertonneurs*, ainsi que porte l'Ordonnance de Philippe le Bel, étoit de visiter le matin & de relevée les Officiers de chaque fournaise : & il ordonna que ces *Fiertonneurs* seroient garnis chacun de balances, pour recevoir au poids du fièrton l'ouvrage qui seroit devant les Ouvriers, lequel fièrton contiendroit en soi le poids du remède de l'ouvrage qui seroit ordonné être forgé en monnoie. Voyez le Blanc, *P. I. C.* 26.

FIERUND, f. m. Nom propre d'une contrée de l'Uplande en Suéde. *Fierundia*. Elle est au nord du lac Meler. Sa capitale est Enecoping.

FIESCO. Voyez FISCIO.

FIÉSOLAN, ane, f. m. & f. Qui est de Fiésoli, habitant, Citoyen, originaire de Fiesoli. *Fæsulanus*, *a*. Fiésoli, autrefois l'une des douze prémières villes de la Toscane, & le séjour des Augures & des devins Toscans, étoit si puissante, qu'avec le secours de ses habitans, Stilicon defit Radagaise Roi des Goths; mais dans la suite des tems les Florentins étant devenus plus puissans que les Fiésolans, ils détruisirent Fiesoli l'an 1060. pour accroître Florence. P. Helyot, *T. IV. p.* 19. 20. Voyez Jean Villani dans sa Chronique.

FIÉSOLI, ou FÉSOLI, ou FIESOLE & FÉSOLE, f. m. Nom propre d'une ville Episcopale d'Italie *Fæsulæ, Fesulæ, Fæsula*. Elle est dans le Florentin en Toscane, à quatre ou cinq lieuës au nord de Florence. Aujourd'hui *Fiésole* est présque détruit. Voyez *Léand. Albert. Descript. Ital. p.* 48. *& suiv.* On dit aussi *Fiesole* & *Fesole* en notre Langue. M. Chastelain écrit *Fiésoles*. Janv. p. 89.

La Congrégation de *Fiésoli*, ou de *Fésoli*, est une Congrégation de Religieux qu'on nomme aussi les Frères Mendians de S. Jérôme. Ils furent instituez par le B. Charles fils du Comte de Montgranello, qui se retira dans la solitude au milieu des montagnes de *Fiesoli*, vèrs l'an 1386. où il fut suivi de quelques autres gens pieux, qui commencèrent sous sa conduite cet Ordre Religieux qu'Innocent VII. approuva l'an 1406. & que Grégoire XII. en 1415. & Eugene IV. ont confirmé sous la régle de S. Augustin. Spoode & le Mire en parlent; celui-là à l'an 1386. & celui-ci *Hist. Rel. L. I. C.* 22. Voyez aussi le P. Helyot, T. IV. C. 5.

FIEU, f. m. *Filius*. Ce mot s'est dit autrefois pour fils, & le peuple le dit encore dans quelques Provinces

Biau Sire leu; n'escoutez mie
Mere tenchant son fieu qui crie. La Font.

FIÉVÉS. *Feodati*. Tèrme de coûtumes. Gaya de Tréville a fait un livre sur les huit *fiévés* de l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne, ce sont, dit-il, les Barons de l'Abbaye. L'Abbaye de S. Hubèrt en Ardenne a six *fiévés*, & les tèrres sont nommées les six feautez ou mairies dans un acte du 30 d'Avril 1563. On peut voir dans Hussien l'Ecossois les noms des pairs *fiévés* du Duché de Lorraine qui entroient aux Assises, & jouissoient des mêmes Privileges que ceux de l'ancienne Chevalerie de Lorraine. Les dénombremens des *fiévés* de Compiegne portent, *qui sont tenus les fieffez de porter la vèrge aux Processions après le Reverend Pere en Dieu Monsieur l'Abbé de Saint Corneille, ou celui qui chante la grand' Messe : & en la fin desdites Processions, mener icelui Reverend Pere en Dieu en son Oratoire, là où il a coustume de soy revestir, & icelui revestu, ramener la verge tenant, au grand Autel de ladite Eglise, & à la fin de ladite Messe, ramener audit Oratoire* Pairs & *fiévés* des Evêques. Voyez Baluze *Miscell.* Liv. V. pag. 347. & 374.

FIÉVRE, f. f. Fermentation extraordinaire du sang & des humeurs, accompagnée de la frequence du pouls, & le plus souvent d'une chaleur excessive qui se fait sentir dans tout le corps, ou dans ses principales parties. *Febris*. La *fiévre* lui prit, & comme la nature étoit épuisée, le mal devint si violent en peu de jours, qu'on desespera de sa vie. Bouh.

Il faut, pour nous donner le vivre & les habits,
Qu'Esculape ou la fievre égorge nos brebis. Sanleq.

Cependant à l'entendre il se soutient à peine,
Il eut encore hier la fievre & la migraine. Despr.

Le peuple dit, il a les *fiévres*, en parlant d'une manière vague & indéterminée d'une personne qui est malade de quelque *fiévre*, sur tout si c'est depuis quelque tems. Cela ne se dit que des *fiévres* réglées & intérmittentes, comme les tièrces, les quartes, &c. car en parlant d'une *fiévre* continuë, le peuple, aussi bien que les honnêtes gens, dit, Il a la *fiévre*, il a la *fiévre* depuis tel tems.

Ce mot est derivé du Latin *febris*, & on écrivoit autrefois *febvre* en François. Il vient de *fervere*, *bouillir* : ce qui montre fort bien l'analogie

l'analogie du mot que les Grècs employent pour signifier la même chose; sçavoit, *πυρετὸς*, de *πῦρ*, *ignis*, *feu*. La cause la plus ordinaire de la *fiévre* est l'exaltation des parties sulphureuses du sang, & leur melange avec des sels acides ou d'autres de differente nature.

Il y a plusieurs espéces de *fiévres*, dont le nom & la distinction viennent de la cause qui la produit, du tems qu'elle dure, de ses accès ou redoublemens & de ses differens symptômes; & comme les Anciens mettoient quatre sortes d'humeurs, aussi ils établissoient quatre sortes de *fiévres*, la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse & la melancholique.

On divise la *fiévre* en *essentielle* & en *symptomatique*.

La *fiévre essentielle* est celle dont la cause est contenuë originairement dans le sang.

La *fiévre symptomatique* survient comme quelque accident à une autre maladie qui la précede, comme à un phlegmon, à une érésipele, à un abscès, &c. d'où vient qu'on l'appelle *phlegmoneuse*, *érysipelateuse*, *purulente*, &c.

La *fiévre essentielle* est ou *continuë* ou *intermittente*.

La *fiévre continuë* est une *fiévre* qui ne donne point de relâche au malade : elle est *putride* ou *non putride*.

La *fiévre continuë non putride*, est celle dans laquelle les parties du sang ne sont pas si fort désunies qu'il ne se fasse une dissipation des plus considerables. Il y en a de deux sortes, l'*éphémère* & la *synoque simple*. Plusieurs y ajoûtent la *fiévre étique*.

La *fiévre éphémère* est une *fiévre* qui ne dure ordinairement que vingt-quatre heures. On l'appelle aussi *diaire*, du mot Latin *dies*, comme ephémère, du mot Grèc *ἡμέρα* jour. Si elle continuë quelques jours, on la nomme *éphémère étenduë* ou *synoque simple*. Ces deux espéces de *fiévres* viennent de l'effervescence des parties les plus volatiles du sang.

La *fiévre étique* est une *fiévre* lente qui exténuë peu-à-peu le corps. Elle est ainsi nommée du mot Grèc *ἕξις*, qui signifie *habitude*, parce qu'il est difficile de la chasser. Elle a trois degrez, le prémier est quand elle consume l'humidité des parties : le second, quand elle dévore leur substance charneuse : le troisiéme, quand elle s'attache aux parties solides & les detruit, & alors elle est incurable. Elle fait comme la flamme, qui consume d'abord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même.

La *fiévre continuë putride* est une *fiévre* dans laquelle la tissure du sang a été renduë si lache, que ses principales parties se dissipent. Elle est *simple* ou *composée*.

La *fiévre simple* n'a qu'un même dégré de chaleur depuis son commencement jusqu'à la fin. La *composée* a des redoublemens & des remissions. Il y a plusieurs espéces de *fiévre continuë*, *putride*, *composée*; la quotidienne continuë, la tièrce continuë & la quarte continuë, lesquelles ne sont autre chose qu'une *fiévre continuë*, qui a des accès ou redoublemens tous les jours, ou de deux jours l'un, ou deux fois en quatre jours.

Il y a plusieurs autres espéces de *fiévres continuës* plus composées; sçavoir, la *double* ou *triple quotidienne*, la *double* ou *triple-tierce*, la *double* ou *triple-quarte* & l'*hémitritée*, du mot Grèc *ἡμιτριταῖος*, qui signifie *demi-tierce*.

La *fiévre continuë double* ou *triple-quotidienne*, est celle qui a deux ou trois redoublemens tous les jours.

La *fiévre continuë double* ou *triple-tièrce*, est celle qui a deux ou trois redoublemens de deux jours l'un

La *fiévre continuë double* ou *triple quarte*, est celle qui a deux ou trois redoublemens chaque quatriéme jour.

La *fiévre hémitritée* ou *demi tièrce*, est une *fiévre* composée d'une continuë & de deux intèrmittentes de differente nature, comme d'une quotidienne & d'une tièrce. Ceux qui en sont attaquez, outre la continuë ont tous les jours un redoublement, & de deux en deux jours ils en ont deux.

La *fiévre intermittente*, est une *fiévre* qui vient à divèrses reprises. Elle est de plusieurs sortes.

La *quotidienne*, qui prend tous les jours.

La *fiévre double quotidienne*, est celle qui prend deux fois en 24. heures.

La *fiévre tièrce*, qui ne prend que de deux jours l'un. Elle est, ou *légitime* ou *batarde*.

La *fiévre tierce-legitime* ne dure que douze heures, & est suivie d'une entière remission.

La *fiévre tierce-batarde* ou *illégitime*, va au-delà de douze heures, & en dure souvent 18 ou 20.

La *fiévre double-tierce*, est une *fiévre* qui donne deux accès de deux jours l'un. On appelle aussi *double-tierce*, une *fiévre* qui prend tous les jours comme la quotidienne, avec cette difference que celle-ci prend à-peu-pres à la même heure, au lieu que la *double-tierce* prend en des tems differens, le troisiéme accès répondant au premier, & le quatriéme au second.

La *fiévre triple-tièrce*, est une *fiévre* qui donne trois accès de deux jours l'un. On appelle aussi *triple-tierce*, une *fiévre* qui donne trois accès en deux jours.

La *fiévre quarte*, est une *fiévre* qui ne vient que le quatriéme jour, & qui laisse deux jours de repos. Autrefois on disoit *fiévre quartaine*, pour *fiévre quarte*; cela ne se dit point aujourd'hui.

La *fiévre double-quarte*, est une *fiévre* qui donne deux accès chaque quatriéme jour, On donne aussi ce nom à une *fiévre* qui prend le malade deux jours consécutifs, & ne lui en laisse qu'un de bon.

La *fiévre triple-quarte*, est une *fiévre* qui donne trois accès chaque quatriéme jour. On appelle aussi *triple-quarte*, une *fiévre* qui prend tous les jours comme la quotidienne & la double tièrce; elle en differe par le retour de ses accès, le quatriéme répondant au prémier, le cinquiéme au second, & le sixiéme au troisiéme

Il y a encore des *fiévres intèrmittentes*, qui prennent de cinq en cinq jours, ou de six en six, ou de sept en sept; & en d'autres intervalles.

La *fiévre confuse*, est une *fiévre* qui n'a point de période réglé.

La *fiévre chaude*, que les Médecins appellent *fiévre ardente*, & en Grèc *καῦσος*, est une *fiévre* fort aiguë, accompagnée d'une soif inextinguible.

La *fiévre lipyrie*, est une espéce de *fiévre ardente*, dans laquelle la chaleur est fort grande au-dedans, pendant que les parties exterieures sont froides.

La *fiévre assode*, est aussi une espéce de *fiévre ardente*, accompagnée de fréquentes inquiétudes, & le plus souvent de nausées & de vomissemens.

La *fiévre élodes*, est une *fiévre* dans laquelle les malades suent continuellement.

La *fiévre syncopale*, est une *fiévre* qui est accompagnée de fréquentes syncupes.

La *fiévre épiale*, est une *fiévre* dans laquelle on sent en même tems de la chaleur & du froid dans les mémes parties.

La *fiévre lente*, est une fort petite *fiévre* qui consume peu-à-peu le malade. Elle vient d'obstruction ou d'un ulcère de poulmon, du foie, de la ratte ou de quelqu'autre partie. C'est souvent la même chose que la *fiévre* étique ou hectique.

On appelle *fiévre erratique*, une *fiévre* qui vient aux filles par la suppression de leurs mois, laquelle ne garde aucun ordre.

Fiévre de Saint Valier, San-Valeriana febris. C'est une *fiévre* violente, dangereuse. Cette expression est populaire & provèrbiale. M. de Thou en rapporte l'origine au troisiéme Livre de son Histoire, où il dit que Jean de Poitiers, Seigneur de Saint-Valier, ayant été condamné à mort, sa fille qui étoit d'une grande beauté, obtint sa grace de François I. mais Saint-Valier revint du lieu du supplice où il avoit été conduit, avec une *fiévre* si maligne & si opiniâtre, qu'il en pensa pèrdre l'esprit, & qu'on eut bien de la peine à le guèrir : ce qui donna occasion d'appeller *fiévres de Saint Valier*, les *fiévres* dangereuses, violentes & opiniâtres. *Undè San-Valeriana febris in proverbium abiit.* Voyez *Menagiana*, *T.* 3.

Enfin, il y a des *fiévres* extraordinaires, comme les *pestilentielles*, *malignes*, *purpurées*; celles de *pleurésie*, de *coqueluche*, l'*éphémère* des Anglois, &c. qui ont divèrses causes & complications & des symptômes dangereux & mortels. On tient que personne ne meurt sans *fiévre*, non pas même ceux qui meurent de mort violente. Antoine Menjot, sçavant Médecin; a fait une Histoire des *fiévres* malignes, & de leur cure.

On appelle *foyer de la fiévre*, le lieu où est son siége, où réside l'humeur qui la cause, comme le mesentère, &c. Et *accès de fiévre*, un effort que fait la nature irritée pour se delivrer ou débarasser de l'humeur qui la tourmente.

On dit au pluriel. Avoir les *fiévres*; pour dire, avoir la *fiévre* tièrce ou quarte, lorsqu'on en a plusieurs accès, & qu'elles tirent en longueur. Le meilleure remede qu'on a trouvé contre la *fiévre*, est le quinquina. On l'appelloit simplement le febrifuge par une espece d'antonomasie.

Donner la *fiévre*, se dit non seulement au propre, pour signifier, causer la *fiévre* ou la communiquer; mais aussi au figure, pour dire, faire peur, donner l'alarme à quelqu'un. On a donné avis à ce Prieur, qu'on avoit jetté un dévolut sur son Bénéfice, cela lui a donné la *fiévre*, l'a alarmé.

On dit provèrbialement, vos *fiévres* quartaines, quand on veut faire une imprécation contre quelqu'un, laquelle est particuliére aux François, parce qu'étant naturellement promts & impatiens, ils croyent souhaiter plus de mal à leurs ennemis en leur souhaitant une maladie de longue durée, telle qu'est la *fiévre* quarte, que s'ils leur souhaitoient une maladie plus courte & plus dangereuse. On dit aussi, Quand on ne joueroit que des *fiévres* quartaines, que chacun les veut gagner. On dit d'un pa-

 resseux

resseux ou poltron, qu'il a la *fiévre* de veau, qu'il tremble quand il est saoul. On dit encore tomber de *fiévre* en chaud mal; pour dire, Changer de malheur, en éviter un pour tomber en un autre. Ce vèrs répond à un fameux provèrbe Latin.

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charibdim.

Ce vèrs si célébre est tiré d'un Auteur assez obscur, nommé Galterus, ancien Poëte qui écrivit en vèrs la vie d'Alexandre. On dit d'un homme qui mérite le mal qu'il souffre, que cela est employé comme *fiévre* en corps de moine. On dit que les lions & les liévres ont toujours la *fiévre*; les prémiers par ardeur de courage; les autres par timidité.

Fiévre s. f. Nom propre d'une Divinité Païenne. *Febris.* Les Romains firent de la *Fiévre* une Déesse, & l'honorèrent pour l'engager à moins nuire, comme dit Valère Maxime, L. II. C. V. n. 6. Il y avoit à Rome plusieurs temples de cette Déesse, & au tems de cet Auteur, c'est-à-dire, sous Auguste & Tibère, trois subsistoient encore. l'un sur le mont Palatin, l'autre dans la place des monumens de Marius, & le troisiéme au haut de la ruë longuë. On y portoit les remédes qui avoient été appliquez sur le corps des malades. Au reste, cela sérvoit plus, selon la remarque de Valère lui-même, à guérir l'esprit & l'inquiétude, qu'à guérir le corps; & ces anciens Romains qui mirent la *fiévre* entre les Dieux, dûrent leur santé bien plus à leur frugalité qu'à la protection de la Déesse *Fiévre*. Cicéron *De Natura Deor. L. III. c. 63.* parle du prémier de ces temples, & trouve une èrreur intolérable à mettre des choses pèrnicieuses au nombre des Dieux. Voyez encore Pline L. II. C. 7. Elien L. XII. C. 11. Saint Augustin de la Cité de Dieu L. IV. C. 23. Dans Gruter p. XCVII. une inscription trouvée en Transylvanie, donne à la *fiévre* les noms de Déesse, de Sainte & de Grande:

FEBRI DIVÆ FEBRI
SANCTÆ FEBRI MAGNÆ
CAMILLA AMATA PRO
FILIO MALE AFFECTO P.

Les Anciens disoient que la *fiévre quarte* étoit fille de Saturne, parce que la planete de Saturne passoit pour être froide & seche, & qu'ils croyoient qu'elle dominoit sur la bile & la melancolie, qu'ils regardoient comme les causes de cette *fiévre*. *Vossius de Idol. L. II. C. 34 p. 246.* Struv. Ant. Rom. C. I. p. 168. Octavius Horatianus, ou selon d'autres, Théodorus Priscianus, *L. IV. de Physica*, écrit que l'antiquité a cru que les *fiévres quartes* étoient filles de Jupitèr. C'est une agréable fiction, dit Tristan T. I. p. 44. Car ces *fiévres* prennent leur origine d'une melancholie chagrine & toute Saturnienne.

FIÉVREUX, euse, adj. Qui a la fiévre ou qui en attend quelque accès. *Febriens, febri laborans, febriculosus.* On le dit aussi des alimens qui peuvent donner la fiévre. Les abricots, les melons sont *fiévreux*. L'automne est la saison de l'année la plus *fiévreuse*. *Adducit febres, & testamenta resignat.* Hor.

FIEUX, s. m. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *fils*. Ce mot est encore en usage dans quelque Province parmi le peuple & à la campagne. *Fiex* s'est aussi dit autrefois pour *fils*. *Filius.*

F I F.

FIFE, s. f. Nom propre d'une Province de l'Ecosse méridionale. *Fifa.* On l'appelloit autrefois Ross, *Rossia*; c'est-à-dire, presqu'Isle, & effectivement ç'en est une formée par le golfe du Tay au nord, la mèr d'Allemagne au levant, & le golfe du Fort au midi: du côté du couchant elle confine avec les Comtez de Menthein & de Strathèrn. Son tèrritoire est fèrtile; & quelque petite qu'elle soit, elle a plus de villes & de bons bourgs qu'aucune autre Province d'Ecosse. S. André est sa capitale. On y distingue encore Couper, Careil, Anstruder, Disart, Kirkardi, Kingorn, Bruntyland, Dunfermeling & Culross, qui avoient tous séance au Parlement avant l'union.

FIFRE, s. m. Espéce de flute d'Allemagne qui rend un son aigu, & qui est pèrcée par les deux bouts. *Tibia militaris.* Elle s'embouche par le premier trou pèrcé sur sa longueur. C'est-à-dire, que pour en jouer, il la faut mettre de travèrs sur les lévres, & mettre la lévre d'enbas sur son prémier trou. Elle n'est en usage qu'à la guèrre, & seulement dans l'Infanterie pour accompagner les tambours, & sur tout parmi les Suisses. Le *fifre* fait des sons plus vifs & plus éclatans que la flûte d'Allemand, parce qu'il est plus court & plus étroit.

Fifre. *Tibicen.* Ce mot se dit aussi de celui qui joüe du *fifre*. C'est le *Fifre* de notre Compagnie. Nous avons un excellent *Fifre*. On dit d'un homme pour se mocquer de lui, qu'il est un plaisant *Fifre*.

F I G.

FIGALLO, Capo Figallo. Nom propre d'un cap qui est sur la côte du Royaume d'Alger en Barbarie. *Figallum* ou *Figallense promontorium.* Il est au nord-est de Télensin.

Figallo, s. m. Nom propre d'une petite ville qui est sur le cap de Figallo, & qu'on croit être l'ancienne Cesarée de Mauritanie. *Figallum, Cæsarea, Mauritania Cæsariensis, Julia Cæsarea.*

Le Cap fameux, nommé autrefois *Actium*, s'appelle aussi maintenant *Capo Figallo*. Voyez Actium.

FIGARI. Voyez FICARI.

FIGARUOLA. Voyez FICHERUOLA.

FIGEAC, s. m. Nom d'une petite ville de France. *Figeacum, Figiacum.* Elle est dans le Quèrcy sur la Selle, à neuf lieuës de Cahors vèrs le levant. *Figeac* est célébre par un ancien Monastère. De Valois, *Not. Gall. p. 315.*

FIGEMENT, s. m. Action par laquelle une chose grasse se fige, s'épaissit. *Congelatio, concretio.* Les Médecins disent que la graisse se fait par le *figement* des parties les plus subtiles & les plus aërées du sang.

FIGEN, s. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume du Japon. *Figenum, Fisenum.* *Figen*, capitale du Royaume de *Figen*, est situé dans l'Isle de Saycok vis-à-vis celle de Firando. Maty. Le Royaume de *Figen*, *Figense regnum*, comprenoit autrefois l'Isle de Firando. Voyez Maffée, *Hist. Ind. L. XIV.*

FIGENA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg & d'une montagne de Natolie en Asie. *Phygela, Pygella.* Le bourg est près de la ville d'Ephèse & de la montagne de *Figena*, que les Anciens nommoient *Pactyes mons.* Maty.

FIGER, v. act. Condenser, congeler, coaguler, arrêter le mouvement des parties des choses liquides. *Congelare, condensare, coagulare, cogere.* Le venin des vipères tuë, parce qu'il *fige* & coagule le sang, & empêche sa circulation. La peur lui a *figé* le sang dans les veines. Le beurre, la cire se *figent* en se refroidissant. Quand on mange trop de graisse, elle se *fige* dans l'estomac, & cause le vomissement. M. Ménage dit qu'en Anjou, on dit *figer* pour *figer*. Cet usage est mauvais.

Ce mot vient du Latin *figere*. Une chose *figée* est comme fichée, ou fixée & arrêtée, tellement qu'elle ne peut couler. M. Menage dit que Nicod a pris cette étymologie mot pour mot de Robert Estienne. Guichart donne la même origine au mot de *figer*, & il ajoute que *figo* est formé de πήγω & πηγω de קפא, *kapa*, dont on a formé par transposition de quelques lettres *paca*, le *p* dans la suite a été changé en *f*, & le *k* ou le *c* en *g*. Pour les tèrminations de קפא, πήγω *figo*, *figer*, elles sont toutes propres des langues d'où ces mots sont tirez.

FIGERA, s. C'est le nom du cap le plus oriental du Négrepont. *Figerum* ou *Figerianum promontorium*, anciennement *Caphareum promontorium.* Il regarde les Isles de Schiro & d'Andros, & est tellement environné de rochers que l'abord en est dangereux.

FIGO, s. m. Nom propre d'une petite Isle de la Méditèrranée. *Figa.* Elle est dans le détroit de S. Bonifacio sur la côte septentrionale de Sardaigne. Quelques Géographes la prennent pour l'Isle que les Anciens nommoient *Phintonis insula*, que d'autres croyent être la Cabriera, petite Isle du Golfe de Langofardo.

FIGUE, s. f. Fruit mol & doux que porte le figuier, il vient en forme de petite poire. *Ficus, carica, grossus.* Il y a des *figues* blanches & des *figues* violettes. Il y en a aussi de noires & de couleur de pourpre, de vèrtes, de roussâtres, de pâles & de plusieurs autres couleurs. On les cueille en automne, & on les met sur des clayes pour sécher. Un cabat de *figues*. La *figue* la plus hâtive est la *figue* blanche, qu'on nomme *figue fleur*, qui est de trois sortes, la grosse à courte queuë, celle à longue queuë & la petite de Marseille. Toutes trois sont blanches dehors, & dedans sucrées & fondantes. Ce sont les prémières qui viennent pendant les mois de Juillet & d'Août, qu'on nomme *figues fleurs*. La Quint. *T. I. p.* 414. Les secondes qui viennent au mois de Septembre & d'Octobre sont les meilleures. Id. Les qualitez d'une bonne *figue* sont d'être delicate, moëlleuse, fort sucrée & d'un goût relevé. Id. p. 415. Les plus mauvaises de toutes sont la grosse violette longue & la platte, qui vaut un peu mieux. Id. La grosse blanche est la plus estimée, il y en a de deux sortes, de rondes & de longues, on préfère les longues, parce que les pluies chaudes font crever celles qui sont rondes, & leur font pèrdre leur odeur & leur suc. La *figue* jaûne est très-grosse, un peu rouge dedans, de couleur de grenade, a les pepins plus gros, & est très-bonne. La *figue* violette platte est de médiocre grosseur, & la violette longue est très-grosse, appellée *figue d'Espagne*, & a de la peine à meurir. La *figue* vèrte, dite *brugeotte*, est plus courte & plus petite, toujours vèrte dehors & très-rouge dedans. La *figue* de Bourdeaux, dite l'*Angélique* ou *de langon*, est violette, longue & menuë, rouge dedans

dedans & des plus exquises. Vèrs le milieu & vèrs le nord de la France, la grosse violette, qu'on appelle *gourean*, ou *figue-poire*, ou *figue de Bourdeaux*, n'est pas delicate, elle a le grain trop gros, & elle est trop séche. En fait de *figues* celles qui sont blanches dedans & dehors, sçavoir, la longue & la ronde, sont les meilleures pour ce pays-ci. La Quint. *T. I. p.* 45. Il écrivoit à Vèrsailles. Le Chapitre V[e] de la troisiéme partie de l'Instruction de la Quintinie, est un Traité des *figues*.

Parmi les moins bonnes la noire tient le prémier lieu : elle est fort longue & assez grosse, & tellement colorée d'un rouge brun, qu'on lui en a donné le nom de noire. Elle n'est pas tout-à-fait si rouge en dedans qu'en dehors; elle est fort sucrée, mais un peu plus séche que nos bonnes blanches.

Les grosses jaunes sont un peu teintes & carnées en dedans; mais peu delicates.

Les grosses violettes, tant rondes que plattes, ont la chair fort grossiere.

La *figue* vèrte a la queuë longue, la chair vèrmeille, elle est assez sucrée; mais elle rapporte peu.

La petite *figue* grise approche du tané, sa chair est rouge, on l'appelle melleta en Gascogne : elle rapporte peu, & n'est pas douillette.

Il y en a une qu'on y appelle Médot, elle est jaûne dedans & dehors. Une qui est assez noire, ayant seulement la peau un peu fouettée de gris, la chair en est fort rouge. Une petite blanche, dont le gout est plutôt fade que sucré : on l'appelle précoce; elle ne l'est guère. La petite Bourjassotte est noirâtre ou plutôt d'un violet obscur, tel qu'est celui de cèrtaines prunes; elle est fort délicate, mais elle ne rapporte guère au printems, & mûrit rarement en automne. L'Angélique est violette & longue, peu grosse, la chair rouge & passablement bonne. La Quint. *à l'endroit cité*.

Figues de Carême, *figue* de Gennes, autrement dite *figue-fiévre* ou *aubiçon*. La *figue* appellée la noire, la grosse jaûne ou l'incarnadine, la bourjassotte, la *figue* grise, autrement la mellète, la petite *figue* mignonne, la précoce, la *figue* médot, la *figue* de madère, la vèrnissingue, la vèrdalle ou *figue* d'Espagne, &c. La Quint.

Figue d'Inde, c'est le fruit du Figuier d'Inde, autrement Cardasse ou Raquette, en Latin *Opuntia*. Voyez Cardasse.

La plupart des *figues*, sur tout celles d'Europe, sont bonnes à manger. Les *figues* contiennent beaucoup de flegme, peu de sel volatile alkali, & une médiocre quantité d'huile. Elles sont fort nourrissantes; elles adoucissent les âcretez de la poitrine. On s'en sèrt dans la Médecine pour faire des gargarismes contre les maux de gorge & de la bouche. On les applique extérieurement pour amollir, digérer & hâter la supuration.

On fait sécher les *figues* au four ou au soleil; les Latins les appellent *carica* ou *ficus passa* quand elles sont ainsi dessechées. Dans cet état elles servent en medecine & pour les alimens: elles sont alors plus saines & plus aisées à digerer, étant privées de quantité de parties aqueuses, lentes & visqueuses. Voyez ce que l'Antiquité a dit des *figues* & du figuier; dans Vossius *De Idolol. L. V. C.* 3, 9, 13, 20, 23, 25, 48.

Figue grasse, est une vieille *figue*, une *figue* d'antan ou grosse *figue*, qui sèrt à mûrir les abcès.

On dit provèrbialement, Moitié *figues*, moitié raisins; pour dire, qu'une chose a été faite assez bien ou assez mal, en partie de gré, en partie par force.

On dit aussi, Faire la *figue* à quelqu'un; pour dire, Se mocquer de lui. On *fait la figue* à quelqu'un, quand on se mocque de lui en faisant quelque sorte de grimace.

Leur langage franc & net,
Fait la figue *à la contrainte*. Mal.

Ce provèrbe vient de l'Italien *Far la fica*. Il tire son origine, à ce que dit Munster & autres Auteurs, de ce que les Milanois s'étant revoltez contre Frederic, avoient chassée ignominieusement hors de leur ville l'Impératrice sa femme montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le dèrrière tourné vèrs la tête de la mule, & le visage vèrs la croupière. Frédéric les ayant subjuguez, fit mettre une *figue* aux parties honteuses de *Tacor*, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dents, & de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus & étranglez sur le champ; & ils etoient obligez de dire au Bourreau qui étoit présent, *Ecco la fica*. C'est la plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanois que de leur faire la *figue* : ce qu'on fait en leur montrant le bout du pouce sèrré entre les deux doigts voisins. De là ce provèrbe est passé aux autres nations, & même aux Espagnols, qui disent, *Dars las higas*. Les Latins par dérision, montroient la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce passage de Juvenal, *mediumque ostenderet unguem*. Les François font les cornes, en montrant deux doigts étendus pour faire le même signe.

Figue musquée. Nom d'une sorte de poire d'été. Elle est jaûne, fouettée de rouge, & d'un goût assez relevé : on lui a donné des noms qui marquent ses qualitez; car on l'appelle *Bellissime* à cause de sa beauté, & *Bonne deux fois l'an*, parce qu'elle fleurit & porte du fruit deux fois l'année.

FIGUERAS, s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne, que nous n'appellons point *Figuieres*, comme a cru Maty. Jovin, Corneille, &c. disent *Figuéras*; c'est en Latin *Ficaria*. Elle est en Catalogne dans le Lampourdan, à quatre lieuës au couchant de Rose.

FIGUERIE, s. f. Quelques-uns disent *Figuérie*; mais *Figuerie* est le véritable mot. C'est un jardin particulier destiné à mettre seulement des figuiers, soit qu'ils soient en pleine tèrre, soit qu'ils soient dans des caisses. *Ficetum* J'ai une fort belle *Figuerie*. Allons nous promener à la *Figuerie*. C'est un tèrme nouveau introduit à l'imitation de celui d'orangerie La Quint.

FIGUIER, s. m. Arbre qui porte des figues. Ses racines ne s'enfoncent pas fort avant en tèrre; elles poussent plusieurs jets ou troncs fort fragiles, légers, branchus, plus ou moins élevez suivant le pays & l'exposition où ils se trouvent, cet arbre étant fort tendre & craignant la gelée : les feuilles naissent altèrnativement le long des branches; les plus grandes de ces feuilles n'ont pas plus de huit à neuf poûces de diamétre; elles sont arrondies, d'un vèrd foncé, rudes à toucher, échancrées plus ou moins profondément en trois ou cinq lobes. Ses fruits qui naissent le long des branches sont mols, & renfèrment en dedans plusieurs petits grains de semences enveloppées par une coëffe tèrminée par un filet qui leur sèrt de pistile. Vers le haut du fruit, & dans son intérieur, sont rangées plusieurs écailles. Ces fruits, lorsqu'ils sont mûrs, ont un goût de miel, & ils sont plus ou moins bons, & de différentes couleurs, suivant l'espéce d'arbre qui les porte. Les branches, les feuilles & les jeunes fruits coupez, donnent du lait abondamment; ce lait est fort acre & enleve la peau. On cultive le *Figuier* dans les pays chauds & dans les pays temperez; mais son fruit est beaucoup meilleur quand il est venu dans les pays chauds.

Le *Figuier* sauvage ou *Caprificus*, porte des fruits que l'on ne sçauroit manger dans le Languedoc & en Provence, au lieu que dans le Levant ils deviennent bons après qu'ils ont été picquez par des espéces de mouches. Voyez les Memoires de l'Academie sur la caprification des Anciens, qui se pratique encore dans le Levant. M. Tournefort, qui a fait cette relation, merite bien d'être cru.

Il y a dans l'Amérique plusieurs espéces de *Figuiers* très-différens des nôtres, non seulement par leurs fruits, mais même par leurs feuilles. Cèrtaines espéces produisent des forêts considerables par le moyen de leurs branches, qui en se recourbant & s'étendant sur la tèrre y prennent racine, & forment un nouveau tronc qui jette des branches. On appelle ces sortes d'arbres *Figuiers* admirables ou Paretuviers. Il n'y a guère que les oiseaux qui puissent goûter de leurs fruits. Presque tous les Voyageurs des Indes nous ont parlé de ces arbres.

Il y a plusieurs autres espéces de *Figuier*. Le lait de *Figuier*, tant privé que sauvage, fait prendre le lait comme la presure, & dissout celui qui est caillé comme le vinaigre. On appelle le *Figuier*, le plus sage des arbres, parce qu'il ne pousse ses feuilles qu'après que les gelées sont passées. On dit que le *Figuier* est exemt de la foudre aussi-bien que le laurier. Adam, après son péché, se fit des habits de feuilles de *Figuier* L'opinion de quelques Interprêtes est qu'il se sèrvit de feuilles de bananier, qui est une espéce de *Figuier* d'Orient; parce que les feuilles de cette plante sont très-grandes, & plus propres à couvrir que celles d'aucun arbre. J. C. maudit le *Figuier* qu'il trouva sans fruit Le *Figuier* etoit consacré à Mèrcure; d'où vient qu'on l'appelle Mèrcurial, *Mercurialis*.

Figuier d'Adam, c'est le *Musa Serapionis*. Voyez Bananier. Les Bananiers s'appellent aussi dans les Antilles Planes, *Figuier* ou pommiers de Paradis. Lonv. de Poincy, *Livre I. Chap. IX. Art.* 3.

Les noms de *Figue* & de *Figuier* viennent du mot Latin *ficus*, qui signifie la même chose, & ce mot est derivé de φύω, *je produis*, parce que le *Figuier* multiplie beaucoup, & porte ordinairement deux fois l'année.

Figuier d'Inde, est une autre sorte de plante qui etoit dans la plûpart des Provinces & des Isles de l'Amérique, & à present en plusieurs endroits de l'Europe. Ses feuilles sont grandes, longues d'un piéd, & quelquefois d'un piéd & demi, larges

d'un demi-pied, épaisses d'un pouce, oblongues & rondes, remplies d'un suc de couleur d'hèrbe & visqueux, armées de petites épines blanches & aiguës. Ces feuilles sortent les unes des autres, & forment elles-mêmes le tronc & les branches. Avec le tems elles deviennent plus grosses & plus rondes, & acquièrent une substance ligneuse. Ses fleurs sont en grand nombre, de couleur jaune, composées de feuilles semblables à celles des rôses. Son fruit ressemble à une figue, mais il est plus gros, il contient une pulpe imbibée d'un suc rouge qui teint les mains comme les mûres, & qui rend ce fruit rouge en dedans & en dehors, d'un gout un peu doux, mais moins agréable que celui des figues. L'écorce de ce *Figuier* sért à faire des étoffes. Bauhin appelle cette plante *Opuntia vulgò Herbariorum.* On lui a donné ce nom à cause que ses feuilles produisent des racines quand on les met en tèrre; ainsi qu'une plante dont Théophraste fait mention, & que l'on nommoit autrefois *opuntia*, parce qu'elle se trouvoit autour d'une ville de Grèce appellée *Opus* ou *Opunt.*

Il y a plusieurs autres espéces de *Figuier d'Inde.* Théophraste, Strabon & Pline font mention d'un *Figuier d'Inde*, qui tous les ans laisse tomber ses branches à tèrre où elles se recourbent, se reprennent & rejettent de telle façon, qu'il fait quelquefois une petite forêt en forme d'une voûte ou arcade d'une excessive grandeur. Son ombre est quelquefois de deux stades, & le tour de son tronc est souvent de 60 pas. Sa feuille est large comme une targe d'Amazone, & il porte un petit fruit semblable à la figue.

Ce que nos Européens appellent aux Indes Orientales *Figuier* des Indes ou Maugié, ou l'Arbre de Goa, est un arbre qui pousse ses branches fort haut, & fait un tronc bien gros; ensuite il jette ses branches de côté & d'autre, & il en sort de petits filamens semblables à la goute de lin. Ils sont jaunes tandis qu'ils sont frais; quand ils sont parvenus à toucher la tèrre, ils prennent racine, & font comme un arbre de nouveau, qui a son tour le multiplie aussi de même, & ainsi consécutivement; desorte qu'un seul arbre par ce moyen peut couvrir la largeur d'un mille d'Italie. On reconnoit le père de tous ces arbres à la grosseur de son tronc. Les feuilles de cet arbre ressemblent à celles du Coignier, & sont vértes par dessus & blanchâtres par dessous, & couvèrtes d'une bourre dont les éléphans sont fort friands. Son fruit est gros comme le bout d'un gros orteil, & plein de grains comme les figues communes; mais il n'est pas si agréable au gout. *Ambass. des Holland. à la Chine P. II. C* 13. *p.* 86. 87. C. Bauhin *Pinax*, 457. l'appelle *Ficus Indica, foliis mali cotonei similibus fructu ficubus simili, in Goa.*

Les Relations d'Orient portent aussi qu'aux Maldives il y a un semblable *Figuier* qui produit une racine à la cime de ses branches qui retombe en tèrre, & en produit d'autres. C'est l'arbre dont nous venons de parler. Aléxandre trouva des forêts de ces arbres dans les Indes, comme Quinte-Curce le rapporte. Il en croît de même dans les Isles de l'Amerique, mais les feuilles ne sont pas plus grandes que celles des orangers & citroniers, & les figues grosses & rondes présque comme des noisettes.

On a fait une dévise de cet arbre avec ces mots *fronde parit silvam*: pour exprimer la force de l'exemple.

Lonvilliers de Poinci, *Hist. Nat. des Antilles, C. VI. Art. II.* décrit ainsi le *Figuier d'Inde.* On voit dans la plupart de ces Isles un gros arbre que les Europeens ont nommé *Figuier d'Inde*, à cause qu'il porte un petit fruit sans noyau, qui a la figure & le goût approchant des figues de France. D'ailleurs il ne ressemble en rien à nos *Figuiers*; car outre que la feuille est de differente figure, & beaucoup plus étroite, il croît en des lieux si démesurément gros, qu'il s'en rencontre qu'à peine plusieurs hommes pourroient embrasser, parce que le tronc, qui le plus souvent n'est pas uni en sa circonférence, pousse à ses côtez depuis la racine, jusqu'à l'endroit où les branches prennent leur naissance, certaines arrêtes ou saillies qui s'avancent jusqu'à 4 ou 5 pieds aux environs, & forment par ce moyen de profondes caselures, enfoncées comme des niches. Ces saillies qui sont de la même espece que le corps de l'arbre, sont aussi couvèrtes de la même écorce qui le couvre, & elles sont de l'épaisseur de sept à huit pouces, à proportion de la grosseur du tronc qu'elles entourent. Le bois de cet arbre est au dedans blanc & mollasse, & l'on coupe ordinairement de ces longues pieces, qu'il pousse hors de son tronc, pour faire des planches, des portes & des tables, sans crainte que l'arbre meure. Car il recouvre en peu de temps si promptement de son écorce la brèche qui a été faite, qu'à peine peut-on s'appèrcevoir que l'on en ait rien enlevé. Il ajoute qu'il y en a un dans l'Isle de la Tortuë qui peut facilement tenir à couvèrt deux cent hommes sous l'ombre de ses branches, qui sont toujours chargées de plusieurs feuilles fort touffuës. On en a coupé un depuis quelques années au cul-de-sac de la Trinité à la Martinique, présqu'au commencement du bourg en venant du Fort Ste Marie. Ce *Figuier* avoit douze troncs plus épais & plus gros que le corps d'un homme. Tout son branchage tenoit bien deux cens pas de circuit. On les coupa présque tous pour batir des maisons, & on n'en réserva guere que ce qui étoit plus au bord de la mér.

Ludolf, dans son Hist. d'Ethiopie, L. I. C. 9. n. 21. & suiv. parle d'un *Figuier d'Inde*, que les Arabes appellent מוז, *Muz* ou *Mauz*, dont le fruit est excellent. Ce fruit est de la grosseur d'un concombre, d'une odeur & d'un gout admirable. Le P. De Radzevill dit dans son Voyage, qu'il en vit prés de Damas; que neanmoins ils y sont rares, parce qu'ils demandent un climat plus chaud. Ludolf ne doute point que ce ne soient les דודאים, *dudaim* de l'Ecriture, *Gen.* XXX. 14. que la Vulgate appelle mandragore. Voyez encore le Commentaire de Ludolf sur son Hist. *L. I. N. LXXII & suiv.*

FIGUIER. Le *Figuier*, nom propre d'un cap de la côte de Guipuscoa en Espagne. *Ficarium promontorium, Ficus promontorium.* Il est aux confins de France tout prés de Fontarabie. Quelques Géographes le prennent pour le *Pyrene promontorium* des Anciens, que Baudran, après quelques autres, aime mieux placer un peu plus bas à S. Sebastien.

FIGULINE, s. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier l'Art de Potier. *Figulina.* Ce mot sent bien le pays Latin; & l'on ne voit pas que l'usage l'ait approuvé.

FIGURATIF, IVE, adj. Qui nous enseigne quelque chose par d'obscures ressemblances. *Figuram exhibens.* Il ne se dit que des mystères & des figures de l'ancienne Loi. La manne étoit *figurative* de l'Eucharistie. On dit aussi d'une figure, d'un plan exact & qui represente un pays, un bois, une terre, que c'est un plan *figuratif.* Les proprietaires sont obligez de donner & de laisser au Greffe un plan *figuratif* de leurs bois. Quand on est en procés sur des limites de tèrres, il faut en faire faire un plan *figuratif.* C'est ce que Nicod appelle en vieux tèrmes de Palais, vuë *figuré* & *figure accordée.*

FIGURATIVE, s. f. *Character, figurativa, characteristica.* Tèrme de Grammaire Grècque, qu'on nomme autrement la caractéristique. C'est une lettre qui caractérise cèrtains tems des vèrbes Grècs, qui les distingue, qui les spécifie, qui sért à les former. Dans la prémière conjugaison des vèrbes barytones le φ est la caractéristique du preterit; le ψ est la caractéristique ou *figurative* du futur. Τύπτω, par exemple, τέτυφα au preterit, τύψω au futur.

FIGURATIVE, est aussi un tèrme d'Arithmétique. Dans les Logarithmes, lorsqu'on fait des progressions en ajoutant des chiffres à la droite, lesquels sont separez par un point de ceux qui sont à la gauche: ces points de la gauche ainsi separez, s'appellent *figuratifs.* Diminuer l'unité de la *figurative* de chaque Logarithme. BOUCHER. Le Logarithme de 13 diminué de l'unité de la *figurative*, sera 1139433. pour log. de 13/10. In.

FIGURATIVEMENT, adv. D'une manière figurée. *Per figuram.* Tous les mystères de la nouvelle Loi sont compris *figurativement* dans l'ancienne.

FIGURE, s. f. *Figura.* En Géometrie, c'est une supèrficie enfèrmée entre une ou plusieurs lignes, une *figure* circulaire, curviligne; une *figure* quarrée, triangulaire, héxagone, pentagone, elliptique, &c. Les Mathematiques ne se peuvent bien enseigner qu'avec des *figures.*

FIGURE, est aussi la supèrficie & la forme extérieure de tous les corps. Les atômes sont des corps qui ont toutes sortes de *figures.* La tèrre est de *figure* sphérique. Saturne paroit quelquefois de *figure* elliptique ou oblongue.

FIGURE, se dit aussi en Peinture des lignes qui forment la représentation des hommes, des animaux. Ce tableau contient plus de cent *figures.* Une telle *figure* est estropiée. Mais il se dit particulièrement des représentations des corps humains. Ainsi l'on dit qu'un tableau est rempli de *figures*, lorsqu'il y a plusieurs pèrsonnages, & qu'un paysage est sans *figures*, lorsqu'il n'y a que des arbres.

FIGURE, se dit encore des representations qui se font par des corps solides, comme sont les statuës. Des *figures* de bronze, de marbre, de stuc, de plâtre. Mais en ce sens il se dit plus souvent des pèrsonnes que des autres choses. On dit pourtant, une *figure* equestre, d'un homme representé sur un cheval.

FIGURE, se dit en géneral de toutes estampes & représentations en images de quelque chose que ce soit, comme, ce Roman est imprimé avec des *figures.* Ce livre de machines est cher à cause des *figures.* Ce cachet a imprimé sur la cire la *figure* de César, d'un tel chiffre. L'Auteur d'un Recueil de Dissertations, imprimé en 1713. à Paris, montre dans la I. Diss. sur les Medailles Hebraïques, pag. 66. & suiv. qu'il étoit pèrmis aux Juifs de se faire des *figures*

figures d'arbres, de plantes, de fleurs, de bâtimens & autres, excepté des *figures* d'animaux, du Soleil, de la Lune & des Astres. Cet Auteur a employé souvent le mot de *figure* absolument pour des images & des représentations de quelque chose que ce soit en general, sans y ajoûter le nom de la chose figurée.

On disoit du tems de Nicod en térmes de Palais, vuë *figure*, *rei præsentis descriptio*, & *figure* accordée, *forma loci controversi descripta, de quâ inter partes convenit.*

Figure, en térme de Blâson, se dit des piéces dont un Écu est chargé, qui représentent une face humaine, comme un soleil, un vent, un visage d'Ange, &c. *Species.*

Les Maîtres en fait d'armes appellent *figures*, *situs*, les différentes gardes, postures ou dispositions du corps, du bras ou de l'épée, où on se met en tirant des armes.

Figure, en térme de Physique, est opposée à la forme essentielle, & signifie seulement, la configuration des corps. Il y a des corps de même nature, mais qui sont seulement de *figure* différente.

Figure, en térme de Logique, se dit de cèrtaines manièrès de faire des syllogismes. On admet ordinairement trois *figures* d'argumens, & quelques-uns y ajoûtent une quatriéme *figure* qu'on nomme la *figure* Galénique, ou de Galien.

Figure, en térme de Rhétorique, est un ornement ou un tour du discours différent de celui qu'on employe quand on parle naturellement & sans émotion. *Tropus: schema.* La Metaphore est la Reine des *figures*. L'Allegorie est une *figure* qui regne dans tout le Cantique des Cantiques. Quand on fait parler une pèrsonne émuë de passion, il faut donner à son discours toutes les *figures* propres à donner une éxacte peinture de cette passion. Port-R. On ne doit employer les grandes *figures* que dans les grandes occasions. Id. Les *figures* sèrvent à ébranler l'ame, & à imprimer plus fortement la vérité. Port-R. Il ne faut pas que les *figures* soient trop compassées & trop mesurées. Ces sortes de *figures* sont des *figures* de Theâtre. Id. Les *figures* reveillent l'esprit, & le frappent si vivement, qu'elles l'obligent à être attentif. Port-R. Un discours dépouillé de toutes sortes de *figures*, est froid & languissant. Id. Les Juges de l'Aréopage deffendoient aux Avocats de se sèrvir de *figures* trompeuses. Malh. Il faut bien prendre garde à éviter même scrupuleusement les *figures* qui laissent quelque idée sale & obscéne dans l'esprit: & selon le precepte de Quintilien, non seulement dans les paroles, mais encore dans la signification: *obscænitas à verbis non tantum abesse debet, sed etiam à significatione.* Log. Les *figures* rendent le discours plus animé & plus pathetique. Boil. Pindare employe les *figures* les plus audacieuses. Id. Il est à craindre que les *figures* ne forment insensiblement les jeunes gens à ne dire jamais les choses en térmes justes & naturels. S. Evr. En matiére de *figure* la nature de l'esprit humain, & l'ordre de nos pensées, est qu'elles ne se portent jamais tout d'un coup aux metaphores extraordinaires, hardies & violentes; on y va par degrez, on s'en approche peu-à-peu à mesure que l'esprit s'échauffe d'expression en expression, d'idée en idée jusqu'à la plus forte, &c. Pellisson. Une *figure* opiniâtrée lasse, dégoûte, refroidit l'esprit, & efface d'elle-même toute l'idée qu'elle avoit pû produire. Id.

> *De figures sans nombre égayez votre Ouvrage,*
> *Que tout y fasse aux yeux une riante image.* Boil.

Il y a des *figures* de mots, & des *figures* de sentences. Voyez Aristote, Ciceron, Quintilien & les Modérnes, qui ont donné des preceptes de Rhetorique.

M. l'Abbé Regnier dit dans son histoire des démêlez de la Cour de France avec la Cour de Rome, sans forme, ni *figure* de procés. Ces deux mots de *forme* & de *figure* sont synonymes en cet endroit. Communément on n'y joint point le mot de *figure*, & l'on dit simplement sans forme de procés, sans autre forme de procés. Voilà l'usage.

Figure, en térme de Grammaire, est une expression qui s'éloigne des regles ordinaires & naturelles, pour suivre cèrtains tours plus courts & plus elegans. La connoissance de ces *figures* est si nécessaire, que sans elle il n'est presque pas possible d'entendre bien les Auteurs ou d'écrire purement. Les plus exacts Grammairiens comptent quatre *figures*: l'*Eclipse*, le *Pleonasme*, la *Syllepse* & l'*Hyperbate*. Quelques-uns ajoutent l'*Antiptôse* & l'*Enallage*.

Figure, en térme de Fortification, est le plan de la place fortifiée, ou le polygone intérieur. La *figure* reguliére est celle qui a les côtez & les angles égaux; irreguliére, qui est au contraire. On dit en Astronomie, la *figure* d'une eclipse; pour dire la representation qu'on fait sur le papier du chemin ou de l'orbite du soleil & de la lune pendant le tems de l'éclipse. On voit dans cette *figure* le nombre des doigts écliptiques, le commencement, le milieu & la fin de l'éclipse. La *figure* de la lune pleine, telle qu'elle est vuë par la lunette à deux vèrs convéxes, sèrt pour les obsèrvations des éclipses, & des conjonctions de la lune avec les autres astres. Cette *figure* de lune représente ce qu'on appelle les taches de la lune marquées par des nombres, commençant par les taches qui ordinairement sont les prémières à entrer dans l'ombre au tems des grandes éclipses, & sont aussi les prémières à en sortir. Cette *figure* se trouve dans la Selenographie du P. Riccioli, dans Hevelius, dans Hartsocker, dans la connoissance des tems, &c.

Figure, en térme d'Astrologie, ou *figure* céleste, se dit de la description, de l'état & de la disposition du ciel à cèrtaine heure, où l'on marque les lieux des planétes & des étoiles en une figure de douze triangles, qui s'appellent *Maisons*. On la nomme autrement, *Horoscope*, *Thème céleste*, ou *Figure* de la nativité.

Figure, en térme de Géomance, se dit des extrémitez des points, lignes ou nombres qui ont eté jettez ou faits au hasard, sur la combinaison ou variation desquels les Géomanciens fondent leur fantastiques divinations.

Figure, en térme de Marine, se dit des cordes qui travèrsent les haubans en façon d'échellons, & forment des echelles de cordes. On les appelle aussi *Figules*, ou *Enflechures*.

Figure, en térme d'Arithmetique & d'ecriture & de Déchiffreurs, sont les caractéres qui forment les nombres, les lettres & autres choses qui les signifient. Ainsi pour écrire 1000. Il faut quatre *figures*. Il faut en Arithmetique mettre les *figures* par colonnes, & l'une sur l'autre. En déchiffrant il faut compter le nombre de chaque *figure*. Les Chinois ont quatre-vingt mille *figures*, ou caractéres dans leur langue, quoiqu'ils n'ayent que trois cens trente syllabes; mais les differens accens ou tons qu'ils donnent à ces syllabes leur donnent une grande abondance de mots differens. Les *figures* hieroglyphiques des Anciens nous sont la plupart inconnuës. Les notes d'Algébre, de Chymie & des autres sciences, se font avec differentes sortes de *figures*.

Figure, en térme de Négromancie, se dit des visions étranges sous lesquelles les Demons paroissent, ou semblent paroître à notre imagination. La Pythonisse fit paroître le Demon sous la *figure* de Samuël, selon quelques Intèrpretes; & Samuël luimême, selon le plus grand nombre des Intèrpretes & des Péres. Les Sorciers adorent le Diable sous la *figure* d'un bouc. La lantèrne magique fait paroître mille spectres & *figures* horribles.

Figure, se dit aussi des apparitions saintes. Jesus-Christ apparut sous la *figure* d'un pelerin aux Disciples qui alloient à Emmaüs.

Figure, en térme de Palais, se dit d'un plan des bâtimens ou des lieux qui sont en contestation, qu'on ordonne être visitez par un Conseiller & des Expèrts, qui font une descente sur les lieux. Ce procès a eté jugé sous la *figure* de l'Arpenteur, qui a été rapportée. On l'appelle aussi plan figuratif.

On dit aussi, qu'un criminel a fait l'amende honorable avec les *figures*, quand il l'a fait la torche allumée & la corde au cou. On dit encore d'un criminel, qu'il a été éxecuté en *figures*, ou en effigie & représentation, quand on écarteie un fantôme d'osier, au lieu du criminel qui est en fuite. Le P. Caussin a traité fort au long des *figures* dans ses Paralleles de l'éloquence, &c.

Figure, en termes de Danses & de Balèts, se dit des pas différens que font les danseurs en ordre & cadence; qui marquent diverses *figures* sur le plancher.

Figure, en termes de broderie & d'ouvrages, se dit des divèrses desseins, soit de fleurs, soit de grotesque, qui sont représentez sur du linge damassé, du velours, des passemens, ou autres ouvrages brodez & figurez.

Figure, en térme de Morale, signifie seulement l'éxtérieur, la représentation, l'apparence. *Species.* La *figure* du monde passoit devant ses yeux sans qu'elle s'y arrêtât. Flech. Il n'y a point de vèrtu dont ce rusé d'amour n'emprunte la *figure*; il se sèrt de tout, jusqu'à la dévotion. Vill. Cet hypocrite a la *figure* d'un homme de bien. On contrefait le libèral & le brave pour faire sa fortune; il n'y a point de *figure* qu'on ne fasse pour cela. S. Evr. On se met sous toutes sortes de *figures* pour se faire estimer des hommes. Bell. Esope étoit tout difforme, & avoit à peine *figure* d'homme. La Font.

Figure, se dit aussi des pèrsonnes mêmes. *Species, forma.* Ce jeune garçon est d'une *figure* agreable, d'une aimable *figure*.

> *Sans cesse on prend le masque, & quittant la nature,*
> *On craint de se montrer sous sa propre figure.* Boil.

C'est-à-dire, qu'on ne veut pas se montrer tel que l'on est. Cela va plus à l'esprit qu'au corps.

On dit ironiquement d'un homme laid, mal bâti, mal habillé, Voilà une plaisante *figure*, une affreuse *figure*. Dom Quichote s'appeloit le Chevalier de la triste *figure*. Est-il possible qu'un esprit aussi cultivé que le vôtre habite une *figure* si negligée ? P. Com. La *figure* grotesque des Poëtes les rend la risée des gens du monde. G. G.

On appelle en tèrme de Théologie, *figure*, les mystères qui nous ont été annoncez ou representez obscurement sous cèrtains types, ou cèrtaines actions du vieux Testament. *Figura, typus, imago*. La manne étoit une *figure* de l'Eucharistie. La mort d'Abel étoit une *figure* de la mort du Juste, de la Passion de J. C. Les Juifs n'ont eu que les ombres & les *figures* dont nous avons les veritez. On le dit aussi en matières profanes des emblêmes, enigmes & fables des Anciens, qui signifioient plusieurs choses. En ce sens *figure* & réalité sont opposez. Une réalité & non pas une *figure*. Pelisson.

Figure, se dit en Morale du bon ou du mauvais état de la fortune, ou des affaires d'une pèrsonne, de l'estime ou du mépris qu'elle a acquis dans le monde. *Persona*. Quand on a du bien ou de la valeur, on fait une belle *figure* dans le monde Sans bien on fait une *figure* bien triste Quelle *figure* peut faire un vieux barbon dans le mariage ? Ou plutôt, qu'elle *figure* peut faire une jeune pèrsonne auprès d'un époux qui n'ouvre la bouche que pour la contredire ? Com.

On dit aussi absolument, *Faire figure*; pour dire, Faire une bonne *figure*, être dans une situation considérable, avantageuse. Ce Gentilhomme n'est pas de ceux qui font *figure* dans sa province. Il est de bonne maison, mais il n'est pas assez riche. Jurieu a fait un systême de l'Église, dans lequel il fait entrer toutes les communions qui se disent Chrétiennes. Il n'en exclut les Sociniens, que parce qu'ils ne sont pas encore en assez grand nombre. Il dit que le Socinianisme ne peut renfèrmer d'Élus dans son sein, parce qu'il ne *fait* pas *figure* dans le monde. La pensée est ridicule, & le raisonnement impèrtinent. Pour l'expression, il y a de bons Auteurs qui croyent que *Faire figure* ne se dit plus guère en ce sens, ou qu'il ne se dit qu'en riant.

FIGURÉMENT, adv. *Figuratè*. Par figure; d'une façon figurée. Il ne se dit que du discours & des emblêmes ou mystères qui cachent quelques sens obscurs. La plupart des Orientaux parlent *figurément*. Ce mot est pris *figurément*. Vaug. L'Ecriture nous enseigne *figurément* plusieurs mystères. Ce Peintre nous montre *figurément* les actions de ce Prince dans les tableaux de cette galerie.

FIGURER, v. act. Faire, tracer des figures, ou des représentations de quelque chose. *Figuras describere, figuris ornare*. Il ne se dit au propre qu'en peu de phrases. Il a été ordonné une descente sur les lieux en question, & que les lieux seroient *figurez*. *Figurer* du velours, du damas, du linge.

Figurer, se dit aussi en parlant des mystères & des représentations enigmatiques. *Exhibere per figuram*. L'Eucharistie nous a été *figurée* par la manducation de l'Agneau Paschal. Les emblêmes, les fables des Anciens, nous *figurent* de belles moralitez.

Figurer, se dit en parlant du stile ou discours. C'est l'orner de figures, & lui donner le caractère des passions qu'on veut émouvoir. Pour rendre le discours efficace, il faut le *figurer*. Port-R.

Figurer, v. n. Faire figure, paroître, se montrer. *Personam sustinere, agere*. Cela *figure* mal. Les jeunes gens se mocquent d'une vieille pèrsonne qui veut faire l'agreable & *figurer* parmi la jeunesse avec un visage usé & ridé. Bell. On ne le trouve guère en ce sens.

Figurer, se dit en tèrme de danse. Un tel danse mieux que celui qui *figure* avec lui. On dit *figurer* une courante.

Figurer, avec le pronom pèrsonnel, signifie, se représenter, s'imaginer, se mettre quelque chose dans l'esprit. *Sibi fingere*. L'esprit de l'homme se *figure* mille chimères qui ne font que le tourmenter. Il se *figure* bien des choses qui n'arriveront pas. Ablanc. *Figure*-toi que les ennemis sont dans la Province. Id. Ce pèché qui est peut à ce que l'on se *figure*, ne fait point de peur. Ab. de la Tr.

> *Non, ne t'abuse pas jusqu'à te* figurer
> *Qu'à des plaintes sans fruit j'en veuille demeurer.*

Figurer, avec le pronom pèrsonnel, signifie aussi quelquefois, Se promettre, espèrer. *Sibi persuadere*. Je m'étois *figuré* que cet ami ne me manqueroit pas au besoin.

Figuré, ée, part. Ouvrage *figuré*, *Figuratus, figuris ornatus, distinctus*. Velours *figuré*. Mystère *figuré*. Courante *figurée*. Copie *figurée*, c'est une copie qui ne contient pas seulement les mêmes choses que l'original, mais encore la même disposition des mots, des renvois, des signatures, &c.

On dit aussi, Stile *figuré*, plein de figures. Le stile *figuré* n'est pas le plus juste, ni le meilleur. C'est pourquoi Cicéron renvoye aux Anciens, qui ne s'étant point encore avisez d'employer des expressions *figurées*, & suivant les plus simples & les plus naturelles, ont prèsque tous bien parlé. *Sunt enim illi veteres, quia nondum ornare poterant ea quæ dicebant, omnes prope præclare loquuti*. Bouh. Un bon usage, disent les Grammairiens, rend propre en toutes les langues, ce qui au commencement étoit *figuré*. Pelisson. Les mêmes pensées nous paroissent beaucoup plus vives quand elles sont exprimées par une *figure*, que si elles étoient renfèrmées dans des expressions toutes simples. Cela vient de ce que les expressions *figurées* signifient outre la chose principale, le mouvement & la passion de celui qui parle. C'est pourquoi il est ridicule de s'en sèrvir dans les matières purement spéculatives, que l'on regarde d'un œil tranquile, & qui ne produisent aucun mouvement dans l'esprit. Loc. Le *figuré* n'est pas faux. Bouh. Le *figuré* adoucit ce que le propre a de rude. Id. Le mélange du propre & du *figuré*, fait quelquefois un argument. Id.

> *Ce stile* figuré, *dont on fait vanité,*
> *Sort du bon caractere & de la verité :*
> *Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,*
> *Et ce n'est point ainsi que parle la nature.* Mol.

Les tèrmes *figurez* ont meilleure grace que les autres, & ils sont l'ornement du discours ; ils touchent plus, parce qu'on y est moins accoûtumé, & qu'ils attribuent plus aux choses où ils sont liez, que ne font les tèrmes propres & naturels. Bouh.

Figuré, en tèrme de Blason, se dit du soleil sur lequel on exprime la figure du visage humain. Il se dit de même des tourteaux, des besans & autres choses sur lesquelles la même figure paroît, comme feroit un miroir. Gamin porte de gueules à trois besans d'or *figurez* chacun d'un visage humain.

F I L.

FIL, s. m. *Filum*. Petit corps long & délié ressemblant à une ligne qu'on fait en tortillant des matières molles & douces, comme du chanvre, du lin, du coton, du poil, de la laine & de la soie. Ainsi on dit, Une poignée de *fil* d'Epinay, qui est fort blanc & délié, & propre à coudre. On le fait à Epinay, Bourg situé entre Anvèrs & Malines Le *fil* de Maline & celui de Bayonne sont fort déliez, & sèrvent à faire de la dentelle. Un écheveau de gros *fil*, de *fil* de chanvre, de lin, d'étouppe. Du *fil* retors, *fil* ecru, *fil* de poil de vache, de cheval. Une bobine, un peloton, une aiguillée de *fil*. Du *fil* d'arbalète. Du *fil* de chênettes. Toutes les toiles, étoffes & broderies, se font de plusieurs *fils* divèrsement tissus ou mêlez ensemble. Le *fil* à marquer qu'on appelle aussi *filpers*, doit être teint avec Inde ou Indigo.

Fil de carret, est un *fil* de chanvre de grand usage sur la mèr, qui est tiré d'un des cordons de quelques vieux cables coupez par piéces, dont on se sert pour racommoder les manœuvres.

Fil, se dit aussi de ces parties des métaux qui se façonnent & s'étendent en une longueur fort menuë & déliée, en les passant par des trous fort étroits qu'on nomme *Fillières* : comme du *fil* d'or & d'argent, du *fil* de fer. Une demi-once d'argent passe par la fillière s'étend jusqu'à cent toises & plus.

On dit des coutures grossières qu'il est aisé de découvrir, qu'elles sont cousuës de *fil* blanc.

Fil d'archal, s. m. Menu *fil* de fèr, ou de léton passé par la filiére. Les cordes de clavessin, de psalterion, sont faites de *fil d'archal* de fèr ou de cuivre. Quand on veut lier fortement une chose, on le fait avec du *fil d'archal*.

Ce mot vient de *filum* & d'*aurichalcum*, qui signifie maintenant *Léton*, & qui ne s'entend pas de ce metal imaginaire plus precieux que l'or, que les Anciens ont appellé *Airain de Corinthe*. Voyez M. Ménage.

On appelle aussi le *fil* des araignées, ces corps déliez dont elles font leurs toiles.

Un *fil* de pèrles, est un colliér de pèrles enfilées ensemble pour mettre sur la gorge. M. l'Abbé Fleury dans son hist. Eccles. L. V. p. 56. a dit filet de pèrles; je ne sçai (dit Tèrtullien dans son II. Livre des Ornemens des femmes) si les mains accoûtumées à des bracelèts, pourront souffrir des menottes; si une jambe ornée de bandelettes s'accommodera des entraves ; je crains qu'une tête si chargée de *filèts* de pèrles & d'emeraudes, ne donne pas de place à l'epée. Fleury. On a trouvé filèt de pèrles qu'en cet Auteur.

Fil, se dit aussi de ce qui va en droite ligne, comme du *fil* étendu. *Linea, amussis*. Ainsi on dit qu'une ruë, un chemin, une rivière, vont le droit *fil*, quand ils sont dans un même alignement. Couper une étoffe de droit *fil*. Dans la piére & dans le marbre, le *fil* est une veine qui les coupe, Dans le bois le *fil* est le sens du bois considéré par la longueur de sa tige; & on appelle

appelle bois de *fil*, celui qui est employé plus long que large. On dit aussi, aller au *fil* de l'eau; pour dire, au milieu, au courant de l'eau, parce qu'elle va droit ordinairement, si elle ne trouve quelque obstacle.

Fil, se dit aussi de ce qui est délié & tranchant. *Acies.* On a passé tous les vaincus au *fil* de l'épée. Ces couteaux sont de bon acier, mais il les faut passer sur la pierre pour leur donner le *fil*. Il faut à tous coups donner le *fil* à une faux, à un rasoir.

Fil, se dit figurément en choses morales. *Series, filum.* Le *fil* d'un discours, d'une narration, la suite droite & naturelle des parties qui composent un discours. Il faudroit interrompre le *fil* des affaires de l'Asie. Vaug. On dit aussi, le *fil* d'une affaire, en parlant du train naturel d'une affaire qu'on examine par ordre. On voit mieux le *fil* & la liaison des choses. Ablanc. Dans les affaires il faut aller de droit *fil*, c'est-à-dire, y agir sincérement, aller droit en besogne. On dit, Aller de droit *fil* au Roi; pour dire, S'adresser directement au Roi sans l'entremise d'autre personne. On dit, Donner le *fil*; pour dire, Farder; ou embellir une chose pour la mettre en état de plaire ou d'être venduë, comme on fait aux couteaux qu'on expose en vente.

On dit aussi figurément, que les Parques tiennent dans leur mains le *fil* de nos jours. Bens. Mais il est plus de la Poësie, que de la Prose. *Filatriam sororum.*

On dit provérbialement, Conter quelque chose de *fil* en aiguille; pour dire, la conter par ordre, sans en obmettre aucunes circonstances: & Tomber de *fil* en aiguille; c'est-à-dire, d'un propos en un autre. On dit qu'on a bien donné du *fil* à retordre à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a donné bien de la peine & de l'embarras. On dit aussi, qu'il faut fournir de *fil* & d'aiguille à quelqu'un; pour dire, qu'il lui faut fournir tous les outils & materiaux, ou toutes les choses dont il a besoin. On dit encore que du beurre est jaûne comme *fil* d'or; pour dire, qu'il est fort jaûne.

Fil, en tèrme de Marine, se dit d'une longue piece de bois endentée en dehors, & assez semblable au *filaret*, dont le nom est un diminutif de celui de *fil*, qui est une piece plus grosse que le *filaret*.

FILACTÈRE. Voyez PHILACTERE, & FILATIRE.

S. FILADELFE, ou SAN FILADELFO. Voyez PHILADELPHE.

FILADIÈRE, s. f. Petite barque à fond plat, qui ne navige que sur les riviéres. *Lembus minor.*

FILAGE, s. m. Maniére ou Travail, action de filer les laines, fils, ou soies. *Fila ducendi ratio.* Le *filage* de la laine destinée pour faire la chaine d'une etoffe, est different de celui de la trame. On paye tant pour le *filage*.

FILAMENT, s. m. *Filamentum, fibra tenuis, subtilis.* Tèrme de Médecine, d'Anatomie, de Botanique, de Physique, qui se dit des menus filets qui composent le tissu des chairs, des nèrfs, des peaux, des plantes & des racines. Il y a des fleurs & des plantes qui ont des *filamens*; les gousses des pois ont des *filamens* qu'on leur ôte, quand on veut les cuire avec leurs gousses. Cette feuille de mirthe sèrt dans les dissections, quand on veut separer des membranes, ou des *filamens*. Dionis. La fougère, arbre à pinules denteleés, a de trés-petites fleurs grises, composées d'une seule feuille creuse comme une petite coupe hemisphèrique, & pleine de quantité de trés-petits *filamens* gris. Plumier.

Ainsi c'est un abus de ne pas retrancher
Ces petits filamens *où l'on n'ose toucher.* Perrault.

On dit d'une chose entiérement détruite, qu'il n'en reste pas un *filament*.

FILAMENTEUX, euse, adj. Tèrme de Physiologie & sur tout de Botanique & d'Anatomie. Qui est composé, rempli de filamens. Une substance *filamenteuse* connuë sous le nom de coton. Frez.

FILANDIÈRE, s. f. Femme ou fille dont le metier est de filer. *Filis artifex.* Une habile *filandiere*. C'est aussi un tèrme poëtique que nos vieux Poëtes donnoient pour épithete aux Parques, qu'ils s'imaginoient présider à la vie, & en filer le cours: desorte qu'ils disoient pour souhaiter une vie heureuse à quelqu'un: que ses jours fussent filez d'or & de soie. On le dit encore, comme on le verra au mot Filer.

FILANDRES. Tèrme de Marine. Ce sont des hèrbes de mèr qui s'attachent sous le vaisseau, & qui retardent son cours.

FILANDRES, s. f. pl. Maladie d'oiseau de Fauconnerie, filamens de long caille & dessêché, aprés la rupture violente de quelques veines, qui se figent en guise d'aiguilles, & lui travaillent le corps, les reins & les cuisses. *Aculei sanguinei.*

Filandres, sont aussi des vèrs fort deliez qui incommodent fort les oiseaux dans le gosier, autour du cœur, du foye & des poulmons, & qui leur sont quelquefois nécessaires quand ils sont pleins, parce qu'ils devorent les supèrfluitez de telles parties. *Accipitrarii viscerum vermiculi.* Il y a quatre espéces de ces *filandres*, ou petits vèrs. L'une est en la gorge de l'oiseau, l'autre au ventre, l'autre aux reins, la quatriéme est nommée aiguilles, qui sont pareillement des vèrs trés-petits. Les signes de la premiere espéce de *filandres*, sont que l'oiseau baille souvent, frotte ses yeux & son aîle, gratte ses narilles, & lorsqu'il est pu & que les *filandres* sentent la chair fraiche, elle se remuënt tellement que l'oiseau tâche de les jetter dehors & en ouvrant la bouche de l'oiseau vous les appèrcevrez facilement. La cause d'où procedent les *filandres* sont les mauvaises humeurs qui s'engendrent au corps de l'oiseau par mauvais past. Ces *filandres* montent au gosier de l'oiseau jusqu'au conduit de l'haleine, & le picquent en cet endroit & au cèrveau. Pour y donner remède il faut broyer de la menthe, & le jus ôté, mêlez le marc avec vinaigre, & le donnez à l'oiseau, le mettant dans de la chair de poussin; ou bien prenez trois de ruë bien gros, & y faites un petit creux, & le remplissez d'eau, puis mettez cette ruë dessus les charbons ardens l'espace de demi heure, jusqu'à ce quelle soit bien cuite, & si l'eau sort ou tombe, ou diminuë, remplissez le petit creux d'autres eaux, puis prenez cette eau, & tout le jus de la ruë bien épreinte, & y mêlez de la poudre de saffran la quantité d'un gros pois; trempez dans cette eau la chair du past de l'oiseau, & lui en donnez demi-gorgée, & s'il fait difficulté de la manger, gardez-là jusqu'à ce qu'il ait apetit, puis vous la lui presenterez derechef, & continuerez cette recette trois ou quatre jours, ou bien trempez son past en eau de soufre & suc de grenade.

L'oiseau vous donnera connoissance qu'il a des *filandres* dans le corps lorsqu'il fera crei, crac, crac, & quand il sèrre votre poing, quand vous le portez le matin, & fait semblant de se coucher dessus, qui est un signe évident que les *filandres* le tourmentent beaucoup, & est en danger de mort; il plume aussi son ventre, & vous vèrrez en sa cuise vèrs, ou chair rouge, qui n'est autre chose que vèrs. Pour les faire mourir, faites de la poudre de l'entilles des plus rousses, & mêlez-y un peu moins de poudre de vèrs, & les délayez dans du miel & en faites un emplatre, aprés plumez le ventre de l'oiseau, & l'y mettez, puis faites du jus de ruë & de feuille de pêcher, avec lequel mêlez poudre de vèrs & emplâtre, & la mettez sur les reins de l'oiseau, lesquels seront plumez auparavant, & vous renouvellerez l'emplâtre par cinq ou six jours; mettez ensuite dedans un boyau de poulet, de la Theriaque, poudre d'aloes & poudre de vèrs, & liez le boyau par les deux bouts, & les faites avaler à l'oiseau, & trempez la chair de son past en jus d'hèrbe vèrte de froment.

Quand l'oiseau plume souvent ses cuisses, c'est signe qu'il y a des *filandres*; la cause vient de ce qu'il s'est trop debatu sur la perche, ou sur le poing, & s'est rompu quelque veine des cuisses, il faut curer l'oiseau ainsi qu'il a été dit ci-dessus, & laver ses cuisses de jus de ruë, & d'autres hèrbes qu'on a dit avec poudre de vèrs, mettre dessus le marc de ces hèrbes.

Le saffran fait mourir les *filandres*. La poudre aux vèrs est bonne pareillement contre les *filandres*. La blanche aloine appaise les *filandres*, & donne aussi appêtit à l'oiseau. La vèrvaine appaise aussi les *filandres*. Les feuilles de pêcher sont encore bonnes contre les *filandres*.

M. Ménage prend aussi *filandres* pour cèrtains crêpes qui volent en l'air, & qu'on nomme ainsi, parce qu'ils ressemblent à des filets.

Les *filandres* sont des crêpes qui tombent de l'air, & s'attachent sur les voyes d'une bête, ce qui les fait connoitre vieilles. Salnove.

FILANDRE, s. f. Tèrme de fleuriste. Tulippe qui a ses panaches trés-fins d'un beau pourpre sur du blanc. Morin.

FILARDEUX, adj. Est une epithète que les Maçons donnent aux pièrres, lorsqu'elles ont des fils, & ne sont pas également pleines. *Filorum plenus.*

FILARET, s. m. Tèrme de Marine. Les *filarèts* sur les Galères sont des piéces de bois qui forment une espece de balustrade; ils sont posez horisontalement, & portent sur d'autres piéces de bois posées pèrpendiculairement comme des poteaux, ou des balustres. *Filaret* de la rambade, *filaret* du bastion de retranchement, *filaret* de la bande, *filaret* de la planche pour entrer en galère, *filaret* des espales, *filaret* du couroir, *filaret* de roujeole, *filaret* de bataïlloles de fèr à la bande, *filaret* pour la croix des rambadetes.

FILASSE, s. f. Filamens qu'on tire de cèrtaines plantes, comme en France, du chanvre, du lin, des orties, pour aprés être battus & préparez les mettre en une quenouille, & en faire du fil. *Filum depexum, flos lana terminata.*

On dit figurément des viandes insipides, ou qui se tirent par longs filets, que ce n'est que de la *filasse*.

FILATIRE. Vieux mot qui signifioit reliquaire.

Ne filatire, ne crùcifis dorez.

Roman de Guarin le Lorain, Du Cange 26. Dissèrtation sur le Joinville p. 310. Ce mot vient de Phylacterium, φυλακτήριον,

Filet, se dit aussi de ces rêseaux qui sont faits de *filèt* pour prendre du poisson, comme les trubles, senes, èpèrviers, tramails, &c. ou pour la chasse, comme les tirasses, trainaux, cordelettes, rêts, pochettes, boursettes ou bourses, &c. *Rete.*

Qu'un fier sanglier dans sa rage,
Des chiens, des filèts se dégage. Nouv. ch. de vers.

On s'en sèrt aussi pour retenir les balles dans les jeux de paume. Il a donné dans les *filèts*.

Filèt, se dit aussi figurément pour piéges, embuches. *Insidiæ.* Seigneur, faites que j'échappe des *filèts* que mes ennemis m'ont tendus. Port-R. On le dit aussi de tous les petits artifices que le séxe met en usage pour inspirer de l'amour aux hommes.

Jeunes beautez en vain tendent filèts;
D'être indolent chacun se félicite. Des-H.

On le dit figurément des agrémens qui gagnent, qui engagent.

Il est prompt à promettre, à donner il est prompt,
Rien n'échappe aux filèts *que les Graces lui font.* P. Le Moine.

Filèt de Merlin, est un tèrme de Marine. Il sèrt à fèrler les voiles dans les marticles.

On appelle aussi *filèts*, de petits fils ou filamens qui sont dans les chairs, dans les plantes. Cette viande est trop cuite, elle s'en va toute par *filets*.

On met des *filets* d'or sur les livres qu'on relie proprement. On met pareillement des *filets* d'or sur les ouvrages d'Architecture & de Menuiserie.

Filet, se dit aussi de ce qui est menu & délié en plusieurs occasions. *Stilla.* Comme, cette source ne donne qu'un *filet* d'eau. Cette fontaine ne jette en l'air qu'un *filèt*. On dit aussi faire un *filet* d'eau; pour dire, lâcher son urine: un *filet* de vinaigre; pour dire, un peu de vinaigre.

On dit aussi, un *filèt* de voix; pour dire, une voix foible & délicate. La veine de ce Poëte n'est qu'un *filet*, elle ne coule que par gouttes; une elégie la met bien souvent à sèc. G. G. Sarrasin dit au Duc d'Enguien:

A chanter tes fameux exploits,
J'emploirois volontiers ma vie:
Mais je n'ai qu'un filèt *de voix,*
Et ne chante que pour Sylvie.

Filèt, en tèrme d'Architecture, est un petit membre, ou ornement quarré dont on se sèrt en divèrses occasions, & qui accompagne, ou couronne une moulure plus grande. On l'appelle autrement *réglèt* ou *listeau*. Les Italiens l'appellent *lista* ou *listello*, bande, bandelette. On appelle encore en tèrme d'Architecture & de Maçonnerie, *filèt de mur*, les rebords qui se font au haut d'un mur mitoyen: s'il y a des *filèts* des deux côtez, cela marque que le mur appartient à l'un & à l'autre voisin; s'il n'y en a que d'un côté, c'est une marque que le mur n'appartient qu'à celui du côté duquel sont les *filèts*.

Filet, se dit aussi de la partie élevée de la vis qui régne autour de son cylindre, & qui entre dans les écrous. Quelquefois ces *filèts* sont trenchans, & quelquefois quarrez, comme dans les grands étaux des Sèrruriers.

Filèt, en tèrme de Couvreurs, est la partie de la couvèrture qui aboutit contre le mur, & est couvèrte de platre, ce qui est compté pour un piéd.

On dit figurément, un *filèt* de vie; pour dire, qu'un homme est valétudinaire, & que sa vie ne tient qu'à un *filèt*; pour dire, qu'il est entre les mains d'ennemis puissans, ou de gens cruels, & qu'il est sans cesse en danger de mort.

On le dit aussi des affaires. Son procès s'en va pèrdu, il ne tient plus qu'à un *filèt*. Sa fortune s'en va ruinée, elle ne tient plus qu'à un *filèt*. Cela se dit par allusion à l'histoire de Denys le Tyran, qui mit une épée pendante à un *filèt* sur la tête de Democles.

Filèt, en tèrme d'Anatomie, est l'extrémité du ligament membraneux qui est sous la langue, & qu'on appelle autrement le *frein*. On trouve souvent aux enfans nouveaux nez le *filèt* si long, qu'il s'étend présque jusqu'au bout de leur langue, ce qui les empêche de pouvoir teter facilement. Pour y remédier on le coupe avec la pointe des ciseaux. Voyez Ménage.

Filet, en tèrme de Botanique, se dit de ces fils qui sont ordinairement placez dans le milieu de la fleur, comme on le voit dans le lis, dans la rose, & dans une infinité d'autres fleurs. Il y en a de deux sortes. Ceux qui soutiennent des sommèts s'appellent des étamines; ceux qui n'en soutiennent point, s'appellent simplement des *filèts*.

On dit en tèrme de chasse, un *filèt* de cèrf, de sanglier: c'est le morceau de chair qui se coupe le long des vèrtébres du dôs. Il y a grands *filèts* & petits *filets*. Les grands *filèts* sont la chair qui se léve au dessus des reins du cèrf, & les petits *filèts* se lévent au dedans des reins. Salnove. On dit aussi *filèt* de chevreuil. Ce mot de *filèt* a passé chez les Rotisseurs & les Traiteurs qui s'en sèrvent ordinairement en parlant de cette partie des cèrfs, des chevreuils, que les chasseurs appellent *filèt*.

On appelle à la Boucherie le *filèt* de bœuf, la partie qui se léve sur le bœuf depuis le haut du foie jusqu'au bas du col le long de l'épine, & qui tient avec les hampes & l'onglet. Les Patissiers s'en sèrvent, car il y a de la graisse & de la chair. On dit aussi *filet* de poisson, on en fait des salades aussi bien que d'anchois.

En tèrme de Manége, *filèt* est une petite bride dont l'embouchure est accompagnée de deux branches toutes droites avec une gourmette. On met les chevaux au *filèt* pour les panser, pour les mener à la rivière. On dit les tenir au *filèt*, ou les tourner au *filèt*; pour dire, les mettre entre deux piliers, leur tourner la croupe vèrs la mangeoire. Un *filèt* à l'Angloise, est une embouchure fort menuë & sans branches, dont on se sèrt en Anglètèrre, & qu'on nomme autrement *bridon*.

Filèt, dans quelques Coutumes, signifie un petit brochèt, un brocheton. Les *filets* sont les petits brochèts après leur naissance, lorsqu'ils sont formez.

Filet, en tèrme de Blason, *Tæniola*, est une espéce d'orle ou de bordure, qui ne contient en largeur que le tiers ou le quart de la bordure ordinaire, qui est retiré en dedans, & qui est d'un autre émail que le champ de l'Ecu. Il régne tout autour en approchant de ses bords, comme un passement sur un manteau.

Filet, se prend aussi pour un trait qui se tire comme la barre de la pointe gauche du chèf à travèrs l'Ecu, ainsi qu'une écharpe. On le met ordinairement sur les Ecus des Bâtards. Néanmoins on le voit souvent en bandes, en croix, en fasces, & en autre assiette; & il ne doit avoir que le quart de la largeur de la piére. Ainsi quand cela arrive à la croix, on l'appelle *filet en croix*.

Filet, en terme de Monnoie, est la même chose que le cordon qui régne autour de la circonference d'une espéce.

Enfin l'on appelle quelquefois *filet*, ou *fil*, une suite de choses rangées sur une même ligne, ou les choses mêmes ainsi rangées. *Series.*

On dit provèrbialement d'un grand parleur, qu'il n'a pas le *filèt*; pour dire, qu'il n'y a rien qui l'empêche de parler: qu'un homme est tombé dans les *filèts* de quelqu'un; pour dire, qu'il est tombé dans les piéges qu'on lui avoit préparez: qu'un Officier de Justice a fait un beau coup de *filèt*; pour dire, qu'il a pris quelque chèf de voleurs, ou plusieurs voleurs ensemble: qu'un homme nous tient au *filèt*; pour dire, qu'il nous fait attendre, ou qu'il nous amuse de belles espérances: & par la même raison, Demeurer au *filèt*, c'est attendre, & demeurer sans rien faire. Etre au *filèt*, c'est être à table sans avoir de quoi manger. Voyez Ménage.

Demeurer au *filèt*, c'est manquer de mémoire, demeurer court en récitant quelque chose. Un Magistrat prononçant une harangue qu'il avoit fait faire par un habile Avocat, demeura au *filet*; & dit tout haut, Diable soit de l'Avocat, pourquoi me l'a-t-il fait si longue? De Vign. Marv.

FILETE, s. f. Nom d'une mesure de vin, qu'on appelle dans quelques endroits du Languedoc *feuillète*. Voyez FILLETTE.

FILEUR, euse, adj. Qui file ou réduit en longs filèts; & se dit tant du fil que de la soie, de l'or, du fèr, des boyaux, & autres choses qui se preparent en long fils ou filèts. *Aptator, ac textor fili.*

FILEURE, s. f. Voyez FILURE.

FILEUX. Tèrme de Marine. Ce sont des crochets de bois attachez au vibord, qui sèrvent à amarrer les manœuvres. On les appelle autrement *Taquets*.

FILIAL, ale, adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. *Filialis.* On doit avoir une obéissance *filiale* envèrs ses pére & mére. Les Théologiens distinguent ordinairement entre une crainte sèrvile & une crainte *filiale*. Les plus scélérats peuvent avoir une crainte sèrvile, une crainte d'esclave pour Dieu, ou du moins ce que les Théologiens appellent une crainte sèrvilement sèrvile; mais ils n'ont point une crainte *filiale* pour lui; c'est-à-dire, une crainte d'amour & de respect.

FILIALEMENT, adv. D'une manière filiale. *Ut filium decet.* On a quelquefois enjoint à des marâtres de traiter leurs enfans *filialement*.

FILIATION, s. f. Déscendance de pére en fils. *Genus, filiatio.* Dans la question de l'état d'une pèrsonne, il faut prouver sa *filiation* par actes authentiques. On appelle aussi *filiations* les degrez d'une généalogie.

On le dit figurément des Eglises qui dépendent les unes des autres par droit de patronage ou de fondation. S. Merri & S. Benoit sont de la *filiation* de l'Eglise de Paris. L'Abbaye de Chalivoy est de la *filiation* de Pontigny.

FILIÈRE, s. f. Est un morceau de fèr pèrcé de plusieurs trous d'inégale grandeur, par où on tire & on fait passer l'or, l'argent, le

cuivre & le fèr, pour le réduire en fils si menus qu'on veut, comme on voit le fil d'archal, les cordes d'épinettes, & les fils d'or & d'argent dont on fait les dentelles & les étoffes. *Lamina forata, trafilus*. La plus grande ouvèrture d'un trou de la *filiere* par où entre le fil, s'appelle *pèrtuis*; la plus petite par où il sort, s'appelle œil. Il y a plus de sept-vingt trous de *filière* par où il faut que le lingot passe pour porter le fil jusqu'au supèrfin. Les plus gros pèrtuis sèrvent à tirer à l'argue. Les petits s'appellént *rats*, & les dèrniérs s'appellent *prégatons*.

Filière, en tèrme de Fauconnerie, est une ficelle d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau pendant qu'on le reclame, jusqu'à ce qu'il soit assuré. *Retinaculum, funiculus, restiula emissaria*. On l'appelle aussi *Creance & Tien-le-bien*.

Filière, est aussi un instrument de Cirier. Il y a de même divèrs trous, les uns plus gros, les autres plus petits, au travèrs desquels on fait passer la bougie, lorsqu'on la veut petite ou grosse. Apprêtez la *filière* pour filer la bougie.

Filières, est aussi un tèrme de Cartier, qui signifie les veines ou les crevasses par où l'eau distille, & qui intèrrompent les lits de pièrre des carrières.

Filières de comble, sous les pannes ou pièces de bois qui portent des chevrons d'un faux comble de manfarde.

Filières. Ce sont encore des morceaux d'acier bien trempez, où il y a plusieurs écrous, dans lesquels on fait les vis. Les *filières* sèrvent à faire les vis, comme les tarots à faire les écrous.

Filière, en tèrme de Blason, se dit quelquefois du diminutif de la bordure, lorsqu'elle ne contient que la troisième partie de la largeur de la bordure ordinaire. *Striata resticula*.

FILIGRANE, s. m. Quelques-uns disent *filigramme*: mais l'usage est pour *filigrane*. Pièce d'orfèvrerie d'or ou d'argent, travaillée delicatement en forme de petits grains, ou de petits filèts. *Filatim elaboratum opus, argenteum, aurum*. Ce cabinet est fort riche, & orné de plusieurs belles pièces de *filigrane*. Des corbeilles, des flambeaux de *filigrane*.

FILIPENDULE, s. f. Plante qui est ainsi appellée, parce que ses racines ont quelques tubèrcules attachez à des fibres assez déliées, d'où elles pendent comme si elles ne tenoient qu'à un filèt. Ses feuilles sont rangées sur une côte comme par paires, & entremêlées de quelques autres plus petites feuilles: elles ressemblént à celles de la pimprenelle, mais elles sont plus étroites & découpées plus profondément. Sa tige est droite, haute d'un pied ou d'un pied & demi; elle porte à son extrémité un bouquet composé de fleurs à six petites pétales blanches, d'une odeur douce & agréable. Ses semences sont aplaties, ramassées en manière de tête, & rangées comme les douves d'un petit muid. La *filipendule* est fort diurétique & fort apéritive. On en recommande l'usage pour l'épilepsie. Sa racine est bonne pour les fleurs blanches & pour la dissenterie. C. Bauhin l'appelle *filipendula vulgaris, an molon Plinii*. C. B. pin. 16.

SAN FILIPPO DARGIRONE. Voyez PHILIPPE.

FILATRE, ou comme écrit Nicod, *filiastre*, est ce qu'on appelle maintenant beau-fils. *Privignus*. Voyez FILLATRE au mot suivant.

FILLATRE, s. m. Vieux mot. Fils du mari, ou de la femme, sorti d'un prémiér mariage de l'un ou de l'autre. *Privignus*. Nous avons appauvri notre langue de ce mot. Pasq.

FILLE, s. f. Tèrme relatif, qui se dit d'une pèrsonne du séxe féminin, par raport au pète & à la mère. *Filia*. La mère & la *Fille* sont toujours ensemble. Pour ne point répéter ici plusieurs choses inutiles, voyez ce qui a été dit sur les mots de *fils*, de *beau-fils*, de *petit-fils*, &c. & l'appliquez au mot de *Fille*, de *belle-fille* de *petite-fille*, &c.

Fille, se dit absolument de l'état de celle qui n'a point été mariée. *Virgo, puella*. Croyez-moi, ne préférez point le nom de *Fille* sçavante à celui de femme raisonnable. P. Com. L'état des *Filles* est un état de contrainte & de sujettion. M. Esp. Une jeune *Fille* qui s'ennuye de la discipline domestique, chèrche à s'affranchir de ce joug par le mariage. Bell. Une vieille *Fille* fait une ennuyeuse figure dans le monde.

Sçachez que d'une Fille *on risque la vèrtu,*
Lorsque dans un hymen son goût est combatu. Mol.

On appelle aussi *Filles*, les pèrsonnes qui se sont consacrées à Dieu, qui ont fait vœu de virginité, soit qu'elles soient enfèrmées dans un Couvent, soit qu'elles vivent sous la conduite de quelque Père spirituel. Une Abbaye de *Filles*. Les *Filles* de la Visitation, de la Misèricorde. Les *Filles* de la Charité, des Malades. Les *Filles* Beguines de Flandres.

Il se dit plus particulièrement de quelques Ordres ou Communautez semblables qui sont les *Filles* de l'Annonciation, ou plûtôt de l'Annonciade. Les *Filles* de l'Annonciation, sont des Religieuses établies en 1499. par Jeanne épouse de Louis XII. Le mariage de cette Princesse ayant été déclaré nul avec le Roi, elle se retira à Bourges, où elle fonda des Religieuses, qu'on appelle les *Filles* de l'Annonciation; on dit plus ordinairement de l'Annonciade. Elle prit ensuite le voile, & mourut dans le Monastère qu'elle avoit fondé. Méz.

Les *Filles* de l'Assomption de Notre-Dame, autrefois Religieuses Haudriettes. Voyez HAUDRIETTE.

Les *Filles* de la Providence. Voyez PROVIDENCE.

Les *Filles* des sept douleurs de la Sainte Vièrge. S. Philippe Benizi, Propagateur, & l'un des Généraux de l'Ordre des Servites, établit en plusieurs lieux des Confrairies en l'honneur des sept douleurs de la Sainte Vièrge, sans qu'il y eût de Communauté sous ce nom. Dona Camille Virginie Savelli Farnèse, fille de Jean Savelli Marquis de Palombara, & femme de Pièrre Farnèse, dèrniér Duc de Latere, petit village dans l'État de Castro proche de Farnèse & de Montefiascone, au-delà du Lac de Bolzène, en fonda une à Rome vèrs l'an 1652. Ces *Filles* ne sont qu'une oblation de leurs pèrsonnes, sans engagement de vœux. De là vient qu'on les nomme aussi *Filles* oblates des sept douleurs. Elles promettent une pèrpetuelle stabilité, la convèrsion de leurs mœurs, & l'obeïssance à la Supérieure. Elles n'ont point de clôture. Elles peuvent aller visiter les trois principales Eglises de Rome; mais jamais sortir hors des portes de la ville. Elles pratiquent à cela près toutes les obsèrvances régulières comme des Religieuses. Elles suivent la Régle de Saint Augustin, avec des Constitutions qui leur ont été données par la fondatrice, approuvées par Alexandre VII. Clément IX. & confirmées par Clément X. le 25. Mars 1671. *P. Bonnani Catal Ord. Relig. P. II. Le P. Hélyot, T. IV. c. 46.*

Les *Filles* de la Trinité créées. Voyez TRINITÉ.

Les *Filles* de la Visitation. Voyez VISITATION. On travaille à l'histoire des *Filles* de la Visitation.

Fille, se dit en génèral des Religieuses, & autres Communautez ou Sociétez regulières de Filles, dont quelques-unes ne font point les vœux de Religion, & ne sont point érigées en Ordre Religieux. Plusieurs Écrivains prétendent que Sainte Synclétique a fondé les prémiers Monastères de *Filles*, comme S. Antoine a fondé les prémiérs Monastères de Solitaires. Mais tous n'en demeurent pas d'accord. Voyez Hèrman, Vie de S. Athanase, T. II. p. 638. Arnaud D'Andilly, Vies des PP. T. II Préface de la Vie de cette Sainte. Baronius Martyrol. Rom. 5. Janv. Bollandus au même jour: le P. Alexandre *Hist. Eccl. Sec. IV c. 6. art.* 8. De Tillemont Hist. Eccl. T. VIII. p. 711. Le P. Helyot, Hist. des Ord. Rel. T. I. p. 48. & suiv. Il y a dix Communautez, ou Maisons de *Filles* dans cette Ville. Il y a peu de Monastères de *Filles* à la campagne.

Fille-Dieu. Comme on donnoit anciennement aux hôpitaux les noms d'Hôtels-Dieu, que l'on donne encore à ceux des malades & de Maison-Dieu, on appelloit aussi ceux & celles qui y demeuroient *Filles-Dieu* & Enfans Dieu. Il y a eu plusieurs maisons sous le nom de *Filles-Dieu*. Les *Filles-Dieu* de Paris furent fondées par S. Louis, au nombre de deux cens Religieuses. Il les plaça hors la ville entre S. Lazare & S. Laurent, & leur assigna 400. livres Parisis tous les ans pour leur entretien, à prendre sur son trésor. Environ cinquante ans après l'Evêque de Paris, vû leur misère, les réduisit à soixante. Leur Monastère ayant été démoli pendant les guères des Anglois, on les transfèra dans Paris, & on leur donna le soin d'un Hôpital pour les femmes mendiantes, dans la ruë de S. Denis. Elles en eurent soin jusqu'en 1483. que leur Monastère & leur Hôpital fut donné aux Religieuses de Fontévraud, parce que les *Filles-Dieu* étoient réduites à quatre. Voyez les Antiquit. de Paris, & le P. Hélyot T. II p. 296. 297. Ces Religieuses de Fontévraud ont succédé au nom de *Filles-Dieu*, & on les appelle encore ainsi.

Les *Filles-Dieu* de Roüen reçûrent aussi de grands biens de S. Loüis & de Blanche sa mère. Elles ont toûjours suivi la régle de S. Augustin. Elles portent un manteau doublé d'hèrmine. Voyez le P. Du Moulinet, & le P. Hélyot T. II. p. 297, 298.

L'on a aussi donné le nom de *Filles-Dieu* aux Hôpitalières de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, qui étoit autrefois l'Infirmerie des Chanoines de la Cathédrale d'Orléans, qui, lorsqu'ils fûrent sécularisez, la donnèrent aux Pauvres de la ville. Les *Filles-Dieu* d'Orléans portent une robe blanche avec un rochet de toile, & à l'Eglise, ou en ville, un manteau noir de drap ou de sérge, ayant au côté droit une croix dans un croissant, faite de soie blanche & rouge, & par dessus ce manteau, outre leur voile ordinaire qui est noir, doublé d'une toile blanche, un autre grand voile d'étamine qui leur couvre le visage, & descend par dèrrière jusqu'à la ceinture. A cèrtaines grandes Fêtes elles ont au lieu de surplis une robe noire, avec des manches larges redoublées sur le poignet. La Supérieure porte cette robe toutes les Fêtes & Dimanches. Voyez

leurs

leurs Constitutions, qui ont été imprimées, & le P. Hélyot T. II. p. 299.

Les *Filles* Hospitalières, dites de la société de S. Thomas de Villeneuve du Tiers-Ordre de S. Augustin. *P. Hélyot T. III. c.* 11.

Les *Filles* de Saint Joseph, ou de la Société de Saint Joseph. Voyez JOSEPH. On les appelle à Paris *Filles* de la Providence. Voyez PROVIDENCE.

Les *Filles* Pénitentes, ou REPENTIES. Voyez PÉNITENTE.

Les *Filles* de la Présentation de N. D. Voyez PRÉSENTATION.

Filles de la Reine & des Princesses, sont des *Filles* d'honneur qu'on met auprès d'elles pour être élevées à la Cour. On appelle dans des étages plus bas, Demoiselles; & *Filles* de chambre, celles qui sèrvent des Dames à la chambre, ou qui les suivent: Leur emploi est de coëffer, peigner, habiller leur maîtresse: elles ont soin du linge & des hardes: elles raccommodent les dentelles: elles doivent sçavoir coudre & blanchir, au moins le linge fin: elles distribuent aux domestiques le linge, comme nappes, draps, sèrviettes; & lorsqu'il n'y a point de Maitre d'Hôtel, elles ont ordinairement les cléfs des provisions. En descendant aux conditions plus basses, on appelle *Filles*, celles qui sèrvent les lingèrès, tapissières, & autres qui font des ouvrages propres à des *Filles*, & c'est ce qu'on appelle ordinairement *Filles* de boutique. Enfin, toutes sortes de sèrvantes, même celles d'hôtelleries, s'appellent *Filles*. Il faut donner quelque chose aux *Filles* pour leurs épingles.

On appelle *Filles* de joye, les pèrsonnes qui se prostituent dans les lieux publics. *Meretrices.*

On appelle poëtiquement les *Filles* de mémoire, les Muses qui sont *Filles* de Jupitèr; & les Furies, les *Filles* de l'enfèr.

> *Ce beau choix vous comble de gloire,*
> *Et se fait approuver des* Filles *de mémoire.* Mlle DE SCUDERY.

> *Saint Agnan finit une vie,*
> *Qui fut toujours d'honneurs & de plaisirs suivie.*

> *Mais laissons son éloge, il n'en a pas besoin,*
> *Les* Filles *de mémoire*
> *Prendront pour lui le même soin*
> *Qu'il prit autrefois pour leur gloire.* M. LE CAMUS.

Les Muses sont appellées les *Filles* de mémoire, parce que les Poëtes ont feint qu'elles étoient *Filles* de Mnémosyne Μνημοσύνη en Grèc veut dire *mémoire*, & *Mnémosyne*, mère des Muses.

> *Que je vois de vèrtus, qui brillent sur ta trace,*
> *Charité,* Fille *de la Grace!*
> *Avec toi marche la douceur,*
> *Que suit avec un air affable*
> *La patience inséparable*
> *De la paix son aimable sœur.* NOUV. CH. DE VÈRS.

FILLES, se dit figurément de cèrtaines Eglises qui dépendent des autres comme leurs fondatrices. Les quatre *Filles* de Notre-Dame sont obligées d'assister à ses Procéssions. Les quatre *Filles* de Citaux sont Clèrvaux, la Fèrté, Pontigny & Morimont, qui sont toutes Abbayes, Chefs d'Ordre. L'Abbaye de trois Fontaines est *Fille* de Clèrvaux.

On dit provèrbialement d'une chose qu'on met à l'enchère, & qui est venduë à prix d'argent, C'est la fille au vilain, qui en donnera le plus l'aura. On dit par mépris, Vous n'êtes qu'une petite *Fille*, c'est une simple *Fille*, de celle qui n'a rien qui la distingue, ou qui n'est pas mariée, comme on dit une *Fille* simple, qui a peu d'esprit, ou qui a l'air villageois & niais.

FILLE, en tèrme de Géomance, est le nom qu'on donne à quatre figures du théme Géomancien, qui sont sur la même ligne horizontale que les quatre figures des méres, mais après elles en allant de droit à gauche; ainsi les quatre figures des *Filles* se trouvent audessus des figures des deux dèrniers *Petits-Fils*. Les figures appellées *Filles* sont ainsi nommées, parce qu'elles sont formées & composées de points tirez des figures appellées méres. Voyez Robèrt Flud. T. I. dans le Traité de la Géomance.

FILLE-DIEU, s. f. Nom d'une sorte de poire d'Automne.

FILLE D'HIPOCRATE, en tèrme de Philosophie hèrmétique, signifie la pièrre qui est arrivée au blanc parfait.

FILLE DE PLATON. Tèrme du grand Art. C'est le mèrcure des Philosophes.

FILLE DU GRAND SECRET. C'est dans le langage des sages la même chose que *Fille d'Hypocrate*.

FILLETTE, s. f. Diminutif. Jeune fille, petite fille, *Puellula, Adolescentula.* La *Fillette* est sujette au changement.

Ce mot se dit d'ordinaire dans un sens de debauche; Voir la *Fillette*. On ne s'en sèrt qu'en badinant, ou dans les chansons de débauche.

On dit provèrbialement, Bonjour lunéttes, adieu *Fillettes*. Ovide a dit en Latin, *turpe senilis amor*. Cela veut dire que les débauches de la jeunesse ne conviennent pas aux vieillards, qu'elles choquent encore davantage dans ceux qui se sèrvent de lunettes.

COUTUMES DE FILLETTES. On appelle ainsi dans la Coutume de Dunois, l'obligation qu'ont les *Filles* & les femmes veuves, de dénoncer leur grossesse à la Justice, à peine d'un écu d'amende.

On appelle aussi *Fillette*, le peuple, ou le norrain, ou le petit poisson qui sèrt à repeupler les etangs.

FILLETTE, est aussi une mesure de vin. Charles Estienne fait venir ce mot du Latin *fidelia*; & dit qu'à Lyon la *fillétte* n'est que la moitié d'une pinte; c'est-à-dire, que la *fillétte* de Lyon est une chopine. A Paris on prononce *feuillétte* & *feillétte*, qu'on prend pour un demi-muid.

M. Menage fait venir ce mot de l'Italien *foglietta*, qui signifie la même chose. Mais il soupçonne que les Italiens peuvent aussi-bien avoir pris ce nom des François, que les François des Italiens, d'autant plus que *foglietta* n'est pas un tèrme fort ancien dans leur langue. MEN.

Fillette, ou poupée, se prend aussi dans le discours familiér, pour ce petit linge dont on enveloppe le bout du doigt quand on y a mal. MEN.

FILLEUIL, FILLEULE, s. m. & f. Il y en a qui écrivent *Filleul* au masculin. Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonds de Baptême, & à qui on a donné le nom. *Filius, lustricus, baptismi agnatione, adoptione junctus.* On a dit *filiolus* dans la basse Latinité. Il se contracte une alliance spirituelle entre le parain, la *Filleule*, ou la pèrsonne baptisée, & sa mère, qui empéche qu'ils ne puissent contracter mariage entre eux sans dispense; item entre la maraine, le *Filleul* ou la pèrsonne baptisée, & son Pére, avec le même empêchement; item entre celui qui baptise, la pèrsonne baptisée, & le pere & la mère de cette pèrsonne. Voyez le Concile de Trente, sess. 24 chap. 2.

Il y en a qui prononcent *Fillol* & *Fillole*. C'est très-mal parler. VAUG. CORN. Cependant dans beaucoup d'endroits on ne dit point autrement.

Ce mot vient de *Filiolus*, *Filiola*.

On nomme *filleules* les cayeux des bulbes, racines, & oignons de fleurs qui sèrvent à les provigner.

FILON, s. m. On appelle ainsi les filèts de métal qui composent la veine d'une mine, & qui penetrent la tèrre, la pièrre, & les autres corps qu'ils rencontrent. *Vena metallica fodinæ.* On avoit trouvé trois figures humaines, de la même matiere dont les *filons* de la mine sont composez. FURETIER. Ces figures avoient leurs *filons* particulièrs. ID.

M. Chambon dans son Traité des Minéraux & des Métaux, dit qu'étant allé voir par curiosité une mine d'or & d'argent, les ouvrièrs lui racontèrent une tradition dont ils ne doutoient point, & qui est que trois figures humaines y avoient été trouvées de la même matière dont les *filons* de la mine sont composez. On a trouvé des *filons* d'or en quelques ouvèrtures des montagnes du Briançonnois, & il en paroit d'autres en des endroits inaccessibles, où ils semblent n'avoir été produits que pour irriter l'avarice. CHORIER, *hist. de Dauph. L. I p.* 69.

FILON. Voyez FAVONE. C'est la même chose que Porto Favone.

FILOPENDULE, s. m. *Filopendulum.* C'est un mot que Rabelais a fait, & dont il s'est sèrvi pour signifier un *contrepoids*.

Ce mot est formé & composé de deux mots Latins, *filum*, fil, & *pendulus*, qui pend.

FILOPOLI. Voyez FINOPOLI.

FILOSEILE, s. f. Nom qu'on donne en Avignon à une espéce de fleurèt, ou de grosse soie. *Filum sericum crassius.* On l'appelle ailleurs *Filatrix* & *Padoue*. Il y a des Officiers de Galères qui écrivent *Filezelle*. On se sèrt de *Filoselle* rouge pour le tendelet de cordillat.

FILOTIER, TIERE, s. m. & f. Prononcez *Filotié*. On appelle *Filotiers*, ceux qui vont acheter du fil dans les marchez.

FILOTIERES, s. f. & pl. Ce sont dans les compartimens des vitres, & les bordures d'un panneau de forme de vitrail.

FILOU, s. m. Ce mot originairement & proprement signifie un petit corps d'yvoire large de quatre doigts, de figure prismatique, qui a six pans ou cannelures, dont on a fait un jeu en le roulant sur une table unie, où l'on ne gagne que quand il s'arrête sur une autre canelure que celle qui est marquée de noir. Mais comme à ce jeu le Maitre peut facilement tromper, soit en chargeant de plomb quelqu'un des endroits de ce petit corps, soit en inclinant un peu le plan sur lequel on le pousse, on a appellé *filoux*, tous ceux qui se sèrvent de quelque tromperie pour gagner au jeu. *Grassatores, deceptores, fallaces.*

FILOU, se dit par extension d'un trompeur subtil, d'un escroc, &

 de

de tous ceux qui se servent de mauvaises voies pour s'emparer du bien d'autrui : comme de ceux qui sous prétexte de belles espérances trompent les gens imprudens & de bonne foi, en les engageant dans des affaires dont ils tirent tout le profit par devers eux.

FILOU, se dit aussi d'un coupeur de bourse, de celui qui vole par adresse ou par surprise. Il est difficile de purger une grande ville de *Filoux* & de coupeurs de bourses. On dit en Provence *Filou* pris, *Filou* pendu.

> *Afin d'écarter de chez vous*
> *Tous les voleurs & les* Filoux,
> *Vous prenez grand soin de répendre*
> *Que vous n'avez pour bien que l'esprit & le cœur.*
> REC. DE VERS.

Ce mot vient du Grèc φιλήτης, ou φηλήτης, qui signifie *larron, pipeur*. Voyez-en d'autres origines dans Ménage. Du Cange croit qu'il pourroit venir du Latin *filones*, qui s'est dit pour *nebulones, fripons*.

FILOUTER, v. act. Tirer la laine, ou voler & tromper quelqu'un par de mauvaises voies & artifices. *Subducere, grassari, decidere*.

FILOUTÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Subductus, per fraudem ablatus*.

FILOUTERIE, s. f. Vol subtil, action de Filou par laquelle on trompe adroitement. *Latrocinium, fraus, ars mala*. Les plus grands gains qui se font au jeu viennent d'ordinaire de *filouterie*. Ceux qui promettent la piérre philosophale, font une pure *filouterie*.

FILS, FILLE, s. m. & f. Enfant mâle ou fémelle ; tèrme relatif, qui se dit de celui ou de celle dont on est le père ou la mère, & qui nous doivent la naissance. *Filius, Filia*. On dit que c'est un souhait de Roi, que d'avoir *Fils, Fille*. *Fils* de France, ou *Fille* de France, ce sont les enfans de nos Rois. On traite les *Fils de France* d'Altesse Royale. Ils ont Chambre des Comptes, Chancelier, Conseil, compagnie des Gardes, &c.

Le Duc d'Anjou dans les Lettres de rétablissement de la Chambre des Comptes de Tours, du 15. Octobre 1581. se qualifie, François *Fils de France*, frère unique du Roi, Duc d'Anjou, Touraine, Bèrry & Alençon, Seigneur Souverain du Pays de Cambresis. Dès le commencement de la troisième race, les *Fils de France* se disoient seulement *Fils* du Roi du vivant de leur père, & frère du Roi lorsque leurs frères régnoient. Les Petits-Fils des Rois s'appellent *Petits-Fils de France*, & les Filles, *Petites-Filles de France*. Ils donnent Audience aux Ambassadeurs, & sont traitez d'Altesses Royales. Mr le Duc d'Orléans, qui a été Régent du Royaume, est le prémier qui ait porté le titre de *Petit-Fils de France*. Du Tillet dit que *le surnom de France appartient aux* Filles *des Rois de France, soient nées avant, ou durant le règne. Vrai est que si elles sont nées auparavant, ne le prennent qu'après l'avénement à la Couronne, & si elles sont* Filles de Fils-aîné du Roi, *sont appellées Mes Dames dès leur naissance, pour l'assurance de la Couronne à leur père sans sa mort. Les autres ne sont appellées que Mes Damoiselles, & après l'avénement Mes Dames, avec le surnom de France*. Aujourd'hui les *Filles* de France sont appellées Mes Dames, & les Petites-*Filles* de France Mes Demoiselles. Il y a 400 ans que les *Filles* de France sont appellées Mes Dames. Et dans une charte de l'an 1326. Jean Lenge est qualifié Chevalier le Roi, Maistre d'Hostel de Nos Dames *Filles* le Roi. Le titre de Mes Demoiselles porté par les *Petites-Filles* de France, n'est pas ancien. Il n'y a pas 200 ans que les Evêques mêmes marchoient devant les *Fils* de France. DU PERRON. Les *Filles* de France étoient autrefois appellées Reines. Mézeray *T. I. p.* 43. en raporte la raison. C'est, dit-il, que les Enfans de France partageoient les Provinces en façon de Royaumes, la majesté de cette auguste Maison étant en éffèt telle, qu'elle ne produit que des Rois.

FILS legitime, est celui qui est venu en légitime mariage. *Fils* naturel, ou bâtard, *nothus*, qui est né hors du mariage. *Fils* adulterin, celui dont le père, ou la mère étoient déja mariez ailleurs, & non ensemble.

Ce mot, selon Martinius, vient du Grèc φῦλον, *gens, natio, génération*, de φύω, *nascor*, d'où vient le *fio* des Latins.

FILS de famille, est celui qui est encore sous la puissance patèrnelle. *Filius familias*. *Fils* émancipé, celui qui en est sorti. *Fils* posthume, qui est né après la mort du père.

FILS adoptif, celui qu'on adopte, comme on faisoit autrefois à Rome, & comme on fait encore en quelques endroits d'Allemagne & de Lorraine. Voyez ADOPTION.

FILS du prémier lit, ou du second lit, &c. se dit de ceux qui sont nez d'un prémier ou d'un second mariage. &c.

BEAU-FILS, *Privignus*, celui dont on a épousé le père, ou la mère, qui étoit né d'un prémier mariage de l'un ou de l'autre.

BEAU-FILS, *Nepos*, celui qui est né de son *Fils*, ou de sa *Fille* à l'égard d'un aïeul.

PETIT-FILS. Tèrme de Géomance. *Nepos*. Les quatre *petits-fils*, en tèrme de Géomance, sont quatre figures du thème Géomancien, qui sont au-dessous des figures appellées *mères* & *filles*. On les appelle *petits-fils*, parce qu'elles sont composées de cèrtain nombre de points, qui se trouvent dans les figures des mères & des filles ; mais parce que les figures des deux prémiérs *petits-fils* sont composées de points qui se trouvent dans les figures des mères, ou dans les figures appellées mères, on devroit les appeller fils, & non pas *petit-fils*. Voyez Robèrt Flud. T. I. dans le Traité de Géomance.

ARRIÈRE-PETIT-FILS. Est le *Fils* du *Petit-Fils*. *Abnepos*. Louis XV. est successeur, & *arrière-Petit-Fils* de Louis XIV. son arriè-re-Grand-Père.

FILS, pris absolument, signifie par excellence, un enfant mâle, il n'y a eu qu'un *Fils* de ce mariage, & trois filles. Les quatre *Fils* Aymond.

> *Viens, mon* Fils, *viens mon sang, viens réparer ma honte.* CORN.

> *Tout me trahit ici,*
> *Pharnace, amis, Maîtresse, & toi mon* Fils *aussi.* RAC.

FILS, se dit aussi en tèrme de caresse, des enfans que nous aimons, quoique nous ne soyons point leurs pères ; & signifie Mignon. Venez mon *Fils*, venez mon mignon, que je vous embrasse.

Quoique *Fils* signifie proprement un enfant mâle au prémier degré, cependant les Jurisconsultes ont estimé que le nom de *Fils* devoit aussi convenir au *Petit-Fils*, à l'effet de représenter le père. C'est pourquoi dans la concession des *fiefs*, avant qu'ils fussent pèrpetuels, si le titre portoit que ce fut pour le vassal & ses *Fils*, on étendoit cette disposition à tous les descendans en ligne directe jusqu'à l'infini.

Fils de Dieu, signifie plusieurs choses dans l'Écriture. 1°. Le Vèrbe, la seconde Pèrsonne de l'adorable Trinité, égale en tout au Père, qui l'engendre de toute étèrnité, & qui est avec lui de toute étèrnité, principe du Saint Esprit, & ce nom lui convient & devant & après l'incarnation ; car l'on peut dire le *Fils* de Dieu est de toute étèrnité ; le *Fils* de Dieu a créé le monde avec son Père ; le *Fils* de Dieu s'est incarné, s'est fait homme ; & le *Fils* de Dieu a vécu 33. ans sur la tèrre, a été crucifié, & est mort sous Ponce Pilate. On a baptisé les Chrétiens au nom du Père, du *Fils*, & du Saint Esprit. 2°, Plusieurs créatures sont aussi appellées *Fils de Dieu*, non qu'elles le soient par nature & par génération ; mais à divèrs autres égards. Ainsi les Anges sont dits *Fils de Dieu*, en Job I. VI. & XXXVIII. 7. à raison de leur création, de leur adoption, & parce qu'ils sont toujours dans le Ciel autour de lui, comme des enfans chez leur pere. Les Grands, les Puissans, sont appellez *Fils* de Dieu. Pseaum. XI. 7. XXVIII. 1. LXXXI. 6. LXXXVIII. 7. parce qu'ils sont les Lieutenants de Dieu, dépositaires de son autorité. *Fils* de Dieu, sont aussi ceux qui sont dans la vraie Église, dans la vraie Religion. Gen. VI. 2. au sentiment de plusieurs Intèrprétes. Saint Jean XI. 52. Exod IV. 22. 23. Deut. XIV. 1. XXXII. 19. Ezech. XVI. 20. 21. &c. les Gens de bien, les Saints, sont *Fils* de Dieu 2. L. des Rois VII. 14. 1. Paral. XVII. 13. XXII. 10. XXVIII. 6. If. I. 2. Apoc. XXI. 7. & peut-être Ps. II. 7. parce qu'ils sont adoptez, aimez, traitez de Dieu comme ses *Fils*. Et pour les mêmes raisons on donne encore plus particulièrement aux Élûs & aux Bienheureux la qualité de *Fils* de Dieu, Luc. XX.

FILS & FILLE, ou enfant, dans l'Écriture & dans les Langues orientales, se prend en bien des sens qui ne sont point propres de notre langue, & que nous disons néanmoins comme des phrâses consacrées par l'Écriture, ou autorisées par l'usage en cèrtaines rencontres, & sur tout dans des Livres de dévotion, des Sèrmons, des Traductions de l'Écriture, des Dissertations sur l'Écriture, ou sur des matières qui y ont raport, & semblables discours. Ainsi *Fils*, non seulement au singulier, mais au pluriel, se dit d'un seul enfant. On cite pour exemple Gen. XXI. 7. où Sara parlant d'Isaac, dit en Hébreu : *Qui croiroit qui jamais ont été dû dire à Abraham que Sara lui allaiteroit des Fils, ou des enfans ? Car je lui en ai enfanté un dans sa vieillesse* : mais Sara parle là en général, & sans détèrminer son discours à celui seul qu'elle avoit eu. Gen. XLVI. 23. est cité plus à propos : Moïse dit dans le dénombrement des enfans de Jacob qui entièrent en Égypte avec lui. *Les Fils de Dan sont Husim tout seul*. Et de même 1. Paral. II. 8. *Les Fils d'Etan sont Azarias*.

Fils se dit pour *Petit-Fils*. Gen. XXIX. 5. Laban est appellé *Fils* de Nachor, quoiqu'il fût *Fils* de Bathuel, qui étoit *Fils* de Nachor. Gen. XXII. 22. & XXVIII. 5. Voyez encore 1. des Rois XIX. 14. 2. Par. XXII. 9. Esdr. V. 1. & comparez-le avec Zach. I. 1. Prov. XIII. 22. XVII. 6. Jer. XXVII. 7. Ezech. XXXVII. 25. Dan. V. 22. &c.

Fils

Fils se dit pour descendant à quelque dégré que ce soit. Matth. I. 1. La Genealogie de J. C. *Fils* de David, *Fils* d'Abraham. Bouh. Voyez aussi Gen. X. 20. XXXVI. 10. Jos. XIV. 9. 2. Paral. XIII. 4. Ezech. XLIV. 8. XLVIII. 21 Joël I. 3. &c. C'est ainsi qu'on dit *Fils* d'Israël, *Fils* d'Ammon, *Fils* de Moab, *Fils* des Egyptiens, *Fils* de Dedan, *Fils* d'Enac, *Fils* d'Ephraïm, *Fils* d'Esau, *Fils* de Jacob, *Fils* des Grécs, &c. C'est-à-dire, Israëlites, Ammonites, Moabites, Égyptiens, &c.

Fils du *Fils*, & au pluriel *Fils* des *Fils*, signifie petit-*Fils*, ou petits-*Fils*. Gen. XLV. 10. XLVI. 7. Exod. X. 2. Lev. XVIII. 10. Deut. IV. 9. Jud. VIII. 22. Prov. XVIII. 6. Jerem. II. 9. XXXII. 7. Les Grecs en usent de même, comme on le peut voir dans le Trésor d'Henri Estienne au mot παῖς.

Fils des *Fils*, signifie aussi toute la postérité, à quelque degré que ce soit; & il se prend en ce sens Ps. CII. 18. Prov. XIII. 22. Ezech. XXXII. 25. Ce qui se trouve aussi dans les Auteurs Grécs.

Les *Fils*, ou les Enfans d'Adam; c'est-à-dire, les hommes. Deut. XXXII. 8. Saci traduit les enfans des hommes, mais il y a dans le texte les Enfans ou les *Fils* d'Adam.

Fils de l'homme, signifie homme, & est un tèrme dont l'Écriture se sert pour marquer non seulement la nature, mais aussi la fragilité de l'homme. C'est une expression commune aux Hébreux & aux Caldéens. Elle se trouve dans Job XXV. 6. Ps. VIII. 5. LXXXIX. 3. CXLV. 3. Is. LI. 12. Hebr. II. 6. Apoc. XIV. 14. Daniel, Ezechiel, & Jesus-Christ en particulier, sont ainsi nommez. Le prémier une fois VIII. 17. Ezechiel & J. C. très-souvent: J. C. est ainsi appellé, même après son Ascension, par Saint Etienne. Act. VII. 56. Et S. Jean Apoc. I. 13. & XIV 14. dit qu'il est semblable au *Fils* de l'homme, parce qu'il est vèritablement homme, & qu'il n'a point quitté la nature humaine dans le séjour de la gloire. De même au pluriel *Fils* des hommes n'est autre chose que hommes. Quelquefois néanmoins il signifie, les impies, les pécheurs, & il est contraire à ceux que l'Écriture appelle *Fils* de Dieu, comme Gen. VI. 2. 4. XI. 5. Ps. XXX. 20. LVII. 2. Il se prend aussi pour les gens de basse condition, comme en Latin *Fils* de la tèrre, & en Hébreu *Fils* du peuple. Voyez Prov. VIII. 4. Ezech. XXXI. 14. Jer. XXVI. 23. & il est opposé à *Fils* des hommes forts, ou des forts, des puissans.

Le nom *Fils* mis devant un nom de qualité, de profession, de condition, d'état, de dignité, signifie un homme qui est doué de cette qualité, bonne ou mauvaise, qui professe un art, qui posséde une dignité, &c. Les *Fils* des Rois, est la même chose que les Rois. Les *Fils* des Musiciens 2. Esdr. XII. 28. c'est les Musiciens. C'est ainsi que les Médecins *υἱοὶ ἰατρῶν*, Les *Fils* des Médecins; *Fils* de la résurrection en S. Luc XX. 36. veut dire les Saints ressuscitez après la résurrection generale. *Fils* se met quelquefois pour disciple; *Fils* des Prophêtes; c'est-à-dire, disciples des Prophêtes, 4. Liv. des Rois II. 3, 5, 7, 15. IV. 38.

Le même mot de *Fils* mis devant un nom de lieu, signifie un homme né dans ce lieu, natif, originaire de ce lieu, habitant de ce lieu. *Fils* de la maison, Gen. XV. 3. se dit du *Fils* d'un esclave, qui lui est né depuis qu'il est au maître qu'il sert, ce que les Latins appellent *Verna*, *vernula*. *Fils* de la Province, 2. Esd. VII. 6. ce sont des Juifs nez hors de la Tèrre sainte dans la Babylonie. *Fils* d'Assur, ou de l'Assyrie, les habitans de l'Assyrie, Assyriens; *Fils* de Babylone, Ezech. XXIII. 15, 17, 23. *Fils* de Jérusalem, *Fils* de Sion, Joël III. 6. Matth. XXIII. 37. pour habitans, citoyens de Babylone, Jérusalem, de Sion. Les Orientaux, les peuples qui habitoient à l'Orient de la Tèrre promise, sont appellez *Fils* de l'Orient, בני קדם *Filii Orientis*, Gen XXIX. 1. Jug. VI. 3, 33. VII. 12. VIII. 10. 3. Liv des Rois IV. 30 Job. I. 3. Isaie XI. 14. Jerem. XLIX. 28. Ezech. XXV. 4. 10. En S. Matth. XII. 27. Que si je chasse les Demons au nom de Belzébuth, au nom de qui vos *Fils*, ou vos Enfans les chassent-ils? c'est-à-dire, vos citoyens, vos compatriotes.

On le dit même au sens précédent des animaux; ainsi dans le Deuteronome XXXII. 14. les moutons sont appellez *Fils* de Basan, parce qu'ils étoient produits, nourris dans cette contrée, qu'ils en venoient, qu'elle en nourissoit beaucoup à cause de la fèrtilité de ses paturages.

Le mot *Fils* ou Fille, mis devant un nom de tems, marque l'âge de celui dont on parle, & se dit tant des animaux que des hommes. *Fils* d'un an, Enfant d'un an, âgé d'un an; *Fils* de huit jours Enfant qui n'a que huit jours, *Fils* de cent ans, homme âgé de cent ans.

Il signifie aussi l'âge du père ou de la mère, l'âge auquel il leur est né *Fils* de la jeunesse, *Fils* de la vieillesse, veut dire un enfant que son pére a eu dans la jeunesse, ou dans sa vieillesse.

Fils mis devant un nom de qualité, bonne ou mauvaise, de vèrtu ou de vice, marque un homme doué de ces qualitez, qui a ces vèrtus ou ces vices. Prov. X. 5. Celui qui amasse pendant la moisson est sage (il y a dans le texte est un *Fils* sage) celui qui dort pendant l'été est un *Fils* de confusion. Des *Fils* de Belial, 4 des Rois XXI. 10. ce sont des mechans hommes. Voyez Belial. Des *Fils* de contumace & de rebellion, ce sont des séditieux, des rebelles, aux Ephes. II. 2. V. 6. aux Coloss. III. 6. *Fils* de consolation, Act. IV. 36. c'est un homme qui a le talent de consoler les gens affligez. *Fils* d'iniquité 2. Liv. des Rois III. 34 VII. 10. 1. Paral. XVII. 9. Psalm. LXXXVIII. 23. Osée X. 9. c'est un méchant homme, un scelerat. *Fils* de lumiere, Luc XVI. 8. c'est celui que le S. Esprit éclaire, ou a éclairé de ses lumières. *Fils* de malédiction, d'exécration, maudit, éxécrable. 2e Ép. de S. Pierre II. 4. *Fils* de paix, pacifique, Luc X. 6. *Fils* de force, Jug. XXI. 10. 1. des Rois XIV. 52. &c. *Fils* de sagesse Matth. XI. 19. Luc VI. 35. Gens robustes, forts. Gens sages, avisez.

Quand *Fils* est mis devant un nom qui signifie la génération, outre qu'il pourroit avoir le sens précedent, il marque plus ordinairement la voie par laquelle un enfant a été mis au jour. Ainsi *Fils* de fornication, *Fils* d'adultère, n'est pas un voluptueux, un débauché, un adultère; mais un bâtard né de fornication, ou d'adultère. *Fils* de la chair, homme né par la voie ordinaire.

Le même mot *Fils* mis devant un nom de récompense, ou de punition, de châtiment, signifie un homme qui mérite cette récompense, ou ce châtiment. *Fils* de mort, c'est-à-dire, qui mérite la mort, coupable d'un crime capital, 1. des Rois XX. 31., XXVI. 16. 2. des Rois XII. 5. Il signifie aussi un homme destiné à mourir, qui va mourir, qui est en très-grand danger de mort, & comme nous disons un homme desespéré, Ps. LXVIII 11. CI. 21. *Fils* du fouet, qui doit être puni du fouet, qui en est digne, Deut. XXV. 2. *Fils* de perdition Jean XVII. 12. digne de perdition, qui a mérité sa pèrte, qui s'est perdu. J'ai eu soin de ceux que vous m'avez donnez; & nul d'eux ne s'est pèrdu, hors le *Fils* de perdition. Bouh.

Fils se dit aussi pour gendre. Ainsi I. des Rois XXIV. 17. Saül dit à David son gendre: est-ce là votre voix, mon fils David? Ruth. I. 11, 12. appelle ses brus *mes Filles*. Un Auteur recent pretend que *Fils* est pris en ce sens dans S. Luc. en deux endroits; car cet Evangeliste III 27. dit que Salathiel fut *Fils* de Neri, & S. Matthieu I. 12. écrit que le père de Salathiel fut Jéchonias. Et S. Luc III. 23. dit que Joseph fut *Fils* d'Héli, quoique S. Matthieu dise I. 16. que Jacob engendra Joseph. Un homme ne peut pas avoir deux pères. Il faut donc que Salathiel fut *Fils* de Jéchonias & gendre de Nèri; & Joseph *Fils* de Jacob & gendre d'Heli. Les Romains, dit-il encore, en ont usé de même, & l'on en trouve la preuve jusques sur les médailles, où Constantin est appellé CONSTANTINUS FIL. AUGG. *Fils* de deux Augustes; & Maximin de même, MAXIMINUS FIL. AUGG. C'est-à-dire, selon cet Auteur, que l'un & l'autre etoit *Fils* d'un Auguste, & gendre d'un autre.

La vèrsion de Mons prend le mot de *Fils* pour *ami* en S. Matth. IX. 15. en S. Marc II. 19. & en S. Luc V. 34. appellant amis de l'époux ceux que la Vulgate nomme *Fils* de l'époux, & le Grèc *οἱ υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος Filii thalami*. M. Simon en S. Matth. & en S. Luc, a traduit, Ceux qui accompagnent l'epoux: & quelques autres Ecrivains pretendent que *Fils* est pris quelquefois pour compagnon. Le même Traducteur explique encore ainsi ce mot dans sa Note sur S. Matthieu. Les enfans de l'époux, c'est-à-dire, ceux qui sont admis dans la chambre de l'epoux & de l'epouse comme amis. Mais ces traductions, ou explications ne sont point assez exactes. Des gens qui se marient invitent souvent à leurs noces des pèrsonnes qui ne sont pas fort leurs amis, mais que la bienseance ou d'autres raisons ne leur pèrmettent pas d'oublier. Les disciples de Jésus furent invitez aux nôces de Cana: apparemment qu'ils n'étoient pas même connus des nouveaux epoux; mais invitant le Maître ils ne pouvoient se dispenser de prier aussi ses disciples. Ils etoient donc *Fils* de l'epoux sans en être même connus. Comment cela? C'est que *Fils* de l'epoux signifie generalement tous les conviez aux nôces. Cela paroit parce que J.C. dit aux endroits citez; car il y appelle *Fils* de l'epoux, tous ceux qui sont du festin des nôces, qui y mangent & y boivent, ce que font tous ceux qui s'y trouvent, quels qu'ils soient, amis ou non, connus ou inconnus. Ainsi les *Fils* de l'epoux sont proprement ce que nous appellons, *Les gens de la nôce*, comme a mis le Père Bouhours en S. Marc. Cette phrase est un peu populaire, mais elle est d'un usage très-reçu, & répond parfaitement à celle des Textes de l'Écriture. M. Simon l'a bien senti lui-même, & en S. Marc il a traduit fort exactement, *Ceux qui sont de la nôce*, à l'imitation du P. Bouhours. Il faudroit bien travestir l'Écriture, si l'on en changeoit toutes les expressions populaires; la simplicité de son style fait une de ses beautez, & même selon plusieurs, une des preuves qu'elle est divine.

On appelle le Roi Très-Chretien, le *Fils* aîné de l'Église

En tèrmes de Philosophie hèrmétique on appelle les *Fils des Philosophes*, ceux qui font profession de leur science; & un donne

au

au mètent les noms de *Fils de soufre*, & de *Fils de la Vièrge*.

On dit proverbialement, il est *Fils* de son père; pour dire, il ressemble à son père tant par le visage que par les inclinations. On dit, *Fils* de bon père & de bonne mère, mais l'enfant ne vaut guère; comme aussi, Il n'est *Fils* de bonne mère qui ne voulut accourir à un tel spectacle. On dit encore, qu'un homme se fait beau *Fils*; pour dire, qu'il se ruine, qu'il mange son bien. On dit aussi, qu'il fait le beau *Fils*; pour dire qu'il fait le beau.

Fils de Putain. *Scorto genitus, scorti filius.* Tèrme grossier, bas & populaire, dont la canaille & le bas peuple se sèrt pour dire une injure; ce n'est pas que dans l'usage de ce tèrme on le prenne dans toute sa signification, car souvent on l'employe & contre ceux dont on ne connoit pas la naissance, parce qu'on ne les connoit pas eux-mêmes, & contre ceux qu'on sçait être nez d'un mariage légitime. Les honnêtes gens ne se sèrvent jamais de ce tèrme; cependant M. d'Ablancourt l'a employé dans la traduction qu'il a faite des apophthegmes des Anciens; voici ses tèrmes. Un *Fils de Putain* jettant des pièrres dans la ruë: Prens garde, dit-il, (Diogène) que tu ne blesses ton père. Il est vrai que le mot Grec & le mot Latin de la vèrsion en Latin des apophthegmes, signifie precisement ce que M. d'Ablancourt a dit en François; mais l'usage des langues est different. & la nôtre est plus sage & plus résèrvée que la Grècque & la Latine.

FILTRATION, s. f. Action de filtrer, espece de distillation qui se fait par le filtre, par le linge, le drap, ou le papier gris. *Filtratio, percolatio.* La *filtration* est l'action de passer une liqueur dans une chausse de drap, ou dans un cornèt de papier gris, pour la purifier, ou la clarifier. Plusieurs croyent que toutes les sources des fontaines le sont par *Filtration*. *Filtration* la plus commode se fait par le papier gris dans l'entonnoir de vèrre. Pitcarn tient que la difference des *Filtrons* ne depend point de la divèrse configuration des pôres, mais de l'ouvèrture plus ou moins grande des passages.

On fait aussi des *Filtrations* à travèrs d'une cèrtaine quantité de vèrre pilé & posé au bas d'un entonnoir, comme celle des esprits de vitriol, de sel & de nitre. La *Filtration* & la *transcolation* sont la même chose.

FILTRE, s. m. Tèrme de Chymie. C'est un morceau de drap, de mèche, ou de linge tortillé, qu'on mouille prémièrement; puis l'ayant exprimé, on en met un bout tremper dans un vaisseau où est contenuë la liqueur qu'on veut filtrer. *Filtrum.* L'autre bout doit être dehors, & descendre plus bas que la surface de la liqueur. Par ce moyen ce qu'il y a de plus clair sort goute à goutte du vaisseau, les parties les plus grossières étant retenuës. Ce *filtre* est un espece de syphon. On se sèrt du *filtre* pour les choses liquides. Le tamis fait le même effet à l'égard des choses seches.

Le *filtre* est quelquefois un simple papier gris, ou chausse de drap ou de toile, qui sert à couler, à passer & à épurer les liqueurs.

M. Dionis appelle *Filtre* naturel, ce qui sèrt dans le corps humain à filtrer les humeurs, ou les humeurs mêmes, quand elles sont filtrées. On pourroit appliquer ce mot dans le même sens à tous les corps naturels. Vice des fèrmens & des *filtres* naturels. Dionis.

On appelle aussi un *filtre* amoureux, cèrtain breuvage composé par des Charlatans, qu'on pretend donner de l'amour, ou avoir la vèrtu de faire aimer. *Philtrum, poculum amatorium.* On dit aussi simplement *filtre* en ce sens.

Ce mot vient de φιλτρον, mot Grèc qui signifie la même chose, & qui est dérivé de φιλέω, *Amo*.

Filtre, se dit figurément de divèrs charmes d'une beauté. Ses regards sont des *filtres* amoureux qui insensiblement gagnent le cœur. Cela ne se dit plus guère.

FILTRER, v. act. Passer par le filtre. *Percolare, subigere.* On appelle aussi quelquefois *filtrer*, couler simplement une liqueur par un morceau de drap, fait en pointe, qu'on nomme une chausse, par le moyen duquel la liqueur qui coule se clarifie, & le plus épais ou impur demeure dans la chausse. Quand la matière est en petite quantité, ou peu pesante, on la *filtre* avec du papier gris qui est sans colle: c'est par où on passe les choses les plus précieuses.

En tèrme de Philosophie hèrmétique *filtrer* par la carte emporétique, c'est *filtrer* par le papier gris.

FILURE, s. f. Qualité de ce qui est filé. *Fili ductio, deductio in stamina.* La *filure* de cet argent est très-deliée. La *filure* de cette laine est trop grosse. On connoit le drap à la *filure*, & la sèrge à la etoisure.

F I M.

FIMES. Voyez FIMES

FIMPI, s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, où il croît de la hauteur d'un olivier. Le bois est très-blanc & dur, & rend une odeur fort agréable. Son écorce est grise, sentant le musc, & d'un gout plus piquant que le poivre. On la fait secher au soleil comme la canelle; & brulée ou non, elle sent aussi fort bon. Les feuilles ont même odeur que l'ecorce, & que le bois d'aloës. A Chalembuulle il sort de cet arbre une gomme tres-odorante qui est employée dans les parfums: elle est noire, mais quand on la rompt, elle est blanche & grise.

FIMPORT, s. m. Tèrme de Coûtume. Formalité de procédure, consistant en ce que le Demandeur étoit obligé de faire venir & joindre tous ceux qui avoient interêt à l'action qu'il intentoit, & jusqu'à ce quils fussent joints le Deffendeur n'etoit pas tenu de répondre.

FIMY. Voyez FEMY.

F I N.

FIN, s. f. Bout, éxtrémité, ce qui tèrmine toutes choses. *Finis, terminus, pars extrema.* Dieu est sans commencement & sans *fin*. Il n'y a rien en ce monde qui ne prenne *Fin*. Cet ouvrage tire à sa *fin*; c'est-à-dire, sera bien-tôt achevé: on dit qu'un homme tire à sa *fin*; pour dire, qu'il se meurt: qu'il a fait une bonne *fin*; pour dire, qu'il est mort d'une manière édifiante. Mithridate chèrchoit à perir avec éclat, & à faire une *fin* digne d'un si grand Roi. Racine. La *fin* de la campagne, de l'automne. La *fin* d'un livre. Les *fins*, ou les bornes, les éxtrémitez, les limites d'un pays, ne veut pas toujours dire éxtrémité. Il signifie quelquefois contrée. Voyez Mandajors, nouvelle découvèrte sur l'etat de l'ancienne Gaule, Troisième éclaircissement.

Le mot de *fin* en ce sens vient de *finis*, qui signifie en Latin la même chose.

On dit, qu'il faut faire *fin* à une affaire, la mettre à *fin*; pour dire, la tèrminer. Mettre *fin* à ses travaux. Ablanc. Il faut attendre jusqu'à la *Fin*; pour dire, jusqu'au bout. On dit aussi, jusqu'à la *fin* du jugement.

En tèrme de Chasse, on dit qu'un cèrf est sur ses *fins*, lorsqu'il est lâs, & qu'il est prêt d'être pris. On le dit figurément des affaires: Ce procés est sur ses *fins*; c'est-à-dire, il va être jugé, ou la partie veut s'accommoder dans l'impuissance de poursuivre.

En Méchanique, on appelle une vis sans *fin*, une machine composée d'une rouë, dont les dents entrent dans une vis qui est sur un treuil, ou tour.

On dit aussi, les quatre *Fins* de l'homme; la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

Fin, signifie aussi, l'objèt ou la cause qui nous fait agir. A quelle *fin* Dieu a-t-il créé l'homme? Il faut faire toutes choses à bonne *fin*. La *fin* de la Médecine, c'est de guérir; celle de la Rhétorique, de pèrsuader. Il a fait cela à bonne *Fin*; pour dire, à bonne intention. Quelque bonne *fin* que l'on se propose il n'est jamais pèrmis d'employer des soupçons & des jugemens temeraires, pour faire pèrdre la réputation d'autrui. Bail.

On dit, qu'un homme va à ses *fins*, qu'il tend à ses *fins*, lorsqu'il a un interès secrèt de faire quelque chose, & qu'il couvre son intention de quelqu'autre pretexte spécieux. Nul ne fait le bien pour le bien seulement: tous les hommes ont leurs *fins*. Gou.

Fin, est aussi un ancien tèrme de coûtume, pour signifier un petit tèrritoire qui avoit son chef-lieu. Le *fin* ou tèrritoire d'Illy. Il falloit un cèrtain nombre de *fins*, pour former un ancien Comté, ou Pays; & un cèrtain nombre de Comtez pour former un Duché. Les *Fins* avoient plus ou moins d'étenduë aussi bien que les Pays & Provinces. La Goëlle étoit un *Fin* de Parisis, ou Pays de Paris. Le *Fin* de Goëlle est sis ou Parisis. On dit aujourd'hui *Finage*, au lieu de *fin*. Dans la Chronique de Bèze qui est en manuscrit à la Bibliothéque du Roi, *Res sitas in Fine Vendonensi, & in Fine Potensi, & in Fine Lulensi.* Les Chartres sont pleines de cette expression, & prouvent que les *Finages* étoient les tèrritoires subordonnez aux Comtez & Pays. Voyez FINAGE.

FINS, en tèrme de Palais, signifient toutes sortes de demandes & de prétentions. *Postulata.* A ces *fins* le Demandeur produit telle & telle pièce. Toutes ses écritures concluent à ce que ses *fins* & conclusions lui soient adjugées.

On dit aussi qu'en Cour souveraine il faut défendre à toutes *fins*, non seulement sur les déclinatoires, mais encore aux moyens du fonds.

En attendant que tout cela soit décidé, où est-ce encore une fois, qu'il mettra les clefs du Ciel, si ce n'est qu'il veut bien se charger de les garder lui-même comme en dépôt, & par provision, pour les donner quelque jour & en *fin* de cause à qui il appartiendra? Pelisson.

Fins de non recevoir. *Exceptiones rei petitorem actione suâ depellentis.* Sont des exceptions qu'on propose, par lesquelles, sans entrer dans les moyens du fonds, on soutient que la partie n'est pas recevable en sa demande, soit pour venir à tard, & après

que les préscriptions ont été acquises, soit pour n'avoir pas les qualitez requises pour former une demande: comme à l'égard du tems quand on demande des arrérages de rente après cinq ans, des parties d'Apothicaire après un an; & à l'égard de la qualité, quand une femme fait une action en Justice sans être autorisée de son mari, ou quand un autre que le mari la veut accuser d'adultére. Il est très-vrai que la question de l'Eglise juge toutes les autres. Il ne faudroit devant un tribunal légitime que cette seule *fin de non recevoir*, ou que cette préscription, comme parle Tèrtullien en Jurisconsulte. PELLISSON. C'est assez d'avoir marqué la *Fin de non recevoir*, & d'en avoir protesté, pour y revenir encore, si on le croit nécessaire. ID. Nous pourrions en demeurer là comme sur une *Fin de non recevoir*. ID. Protester d'une *Fin de non recevoir*. ID.

FINS DE NON PROCEDER, ou *Fins déclinatoires*. *Exceptiones, præscriptiones fori*. Ce sont des moyens que la partie propôse pour ne point plaider en la Jurisdiction où elle est assignée, & pour être renvoyée devant son Juge naturel. Il faut toujours les propôser avant que d'entrer en contestation au fond: autrement on n'y est plus recevable. Par exemple, si on intente une action pétitoire en matière bénéficiale devant un Juge laïe, on peut apporter pour *fin de non procéder*, l'état, la qualité du Juge, qui doit être Ecclésiastique quand il s'agit du pétitoire; de sorte qu'on ne peut pas procéder dans ces matières devant les Juges Laïcs.

On dit provèrbialement, que la *fin* couronne l'œuvre, pour dire, qu'on regarde plûtôt le succès des affaires, que le dessein de les entreprendre. On dit aussi, Telle vie, telle *fin*; pour dire, que les méchans finissent mal.

FIN, INE, adj. Ce qui est pur, purifié de tout mélange; & se dit particulièrement de l'or & de l'argent. *Purus, subtilis, purgatus*. L'or *fin* doit être à 24 carats; mais il ne s'en trouve point qui aille jusques-là. Le titre de l'argent *fin* est de 12 deniers. L'or *fin* est mol & difficile à travailler.

Et en ce sens il est quelquefois substantif. En cette monnoye on ne travaille que sur le *fin*: il y a dans cet écu tant de deniers de *fin*. En ce sens, Titre, loi, *fin* & bonté intérieure, sont des tèrmes sinonymes. BOIZARD, P. I. c. 4.

On dit aussi de l'étain *fin*, à la différence du commun mêlé de plomb.

Un tems *fin*, signifie un air pur, clair, serain, qui n'est point embrumé, nébuleux. *Aer purus, cœlum serenum*.

FIN, signifie aussi, Vrai, naturel, qui n'est point contrefait. *Merus, verus, genuinus*. Un diamant *fin*, une pièrre *fine*. Cette broderie est de faux or, & j'en veux du *fin*. De l'azur *fin*, qui est fait véritablement de la pièrre lazuli.

FIN signifie aussi, Ce qui est le plus excellent en son genre, le mieux fait, le plus rechèrché, le plus délicat, le plus exquis, & qui est oppôsé à *commun, grossiér*. *Eximius, excellens, præstans, elegans*. Un cheval *fin*, est un cheval de prix. Une taille *fine* & aisée, est une taille déliée, dégagée. Avoir les traits du visage *fins* & délicats. Une peinture *fine*, c'est un tableau fait par quelque excellent maître. Du vin *fin*; pour dire délicat, exquis. On dit aussi des hèrbes fines, qui sont fortes à l'odorat; *fine* épice, *fine* moutarde. Des confitures *fines*. *Fin* se dit encore de toutes les choses qui ont des sels volatils qui montent au nez & au cèrveau. C'est dans ce sens qu'on appelle *fines* épices, une proportion convenable de poivre noire, de muscade, de gérofle, de gingembre, d'anis vèrd & de coriandre.

FIN, signifie encore, Subtil, délié, menu, mince. *Exilis, tenuis, subtilis*. Papiér *fin*; des cartes *fines*. La toile de Hollande est fort *fine*. Le fil d'Epinay est filé fort *fin*. De la *fine* fleur de farine, de la poudre *fine*, c'est-à-dire, fort déliée. Des dentelles *fines*, c'est-à-dire, delicatement travaillées. Des épingles *fines*, des lames *fines*. On dit *fin* dans le sens qui vient d'être expliqué dans cet article & dans le précédent, en parlant des fruits. Des poires qui ont la chair *fine* & délicate. Des pêches dont le goût est *fin* & agréable. La pomme d'api est *fine*, a la chair *fine*.

On le dit aussi des organes des sens. Il a le nez *fin*; pour dire, qu'il a l'odorat exquis; l'oreille *fine*; qui juge bien de la musique; le goût *fin*, qui juge bien des saveurs. Un tein *fin*, ou délié. Les yeux *fins*; pour dire, vifs & brillans.

FIN, se dit figurément des choses spirituelles. C'est un ésprit *fin*, pour dire, subtil, delicat, ingénieux. Il a le goût *fin*; le discèrnement *fin*: cette raillerie est *fine*. Il est râre que les ésprits *fins* soient Géométres; le detail des définitions & des principes géométriques les dégoute trop. PASC. Il y a des pensées bien *fines* dans ces Epigrammes.

Et sur l'esprit & les mœurs,
On pourroit défier les plus fins *connoisseurs,*
De vous souhaiter quelque chose. DES-HOUL.

N'en déplaise aux Docteurs Cordeliérs, Jacobins:
Ma foi les plus grands Clércs ne sont pas les plus fins. REGN

FIN, signifie aussi, Rusé, adroit, pénétrant. Depuis que vous passez pour *fin*, vous ne pouvez plus l'être utilement, on est trop en garde contre vous. S. EVR. Nous avons un maitre dont les yeux sont si *fins* que rien ne luy peut échapper. LA CH. DE M. On dit, Sera bien *fin* qui l'attrapera. Je le donne au plus *fin*. Jouer au plus *fin*, se dit de deux pèrsonnes qui cherchent à se surprendre, se supplanter l'une l'autre par leurs ruses & adresses. Les *finesses* d'une langue sont connuës de peu de pèrsonnes.

FIN, se dit aussi au substantif. Entendre le *fin* d'une affaire; pour dire ce qu'il y a de plus caché, de plus subtil, de plus secrèt: & de même, le *fin* d'une science, le *fin* d'un jeu, & tirer le fin du *fin*. La probabilité est le plus *fin* de la Théologie. PASC. Sçavoir le fort & le *fin* d'un art. BOIL.

Quand Segrais affranchi des terrestres liens,
Descendit plein de gloire aux champs Elisiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue;
Et comme à ce discours Segrais parut surpris;
Si je sçai, lui dit-il, le fin *de votre langue,*
C'est vous qui me l'avez appris.
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

FIN, se dit quelquefois en mauvaise part de plusieurs choses. Il a la galle, & de la plus *fine*. De la plus *fine* vérole. Quand on dit absolument de la plus *fine*, on entend parler honnêtement des excrémens du corps humain.

On dit, qu'un homme a joué au *fin*, au plus *fin*; pour dire, qu'il a suivi le meilleur conseil. Ce criminel s'en est enfui, il a joué au plus *fin*.

On dit aussi, Faire le *fin*; pour dire, Ne vouloir pas expliquer ses sentimens. Il fait le *fin* avec moi de cette intrigue, il ne m'en a jamais voulu faire confidence. Elle fait ordinairement la *fine* avec ses meilleures amies.

Mais vous éspérez donc avec ce beau dessein,
Laisser ici l'ennui qui vous dévore?
Oui sans doute.... Hé mon Dieu, n'en faites pas le fin,
Vous allez à Paris vous ennuyer encore.
DE VALINCOURT.

Ce mot en ce sens vient du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *fin* signifie *cauteleux*.

On dit en tèrmes de mèr, qu'un vaisseau est *fin* de voiles; pour dire qu'il est légèr à la voile, qu'il est bon voilier.

FIN, se dit aussi quelquefois advèrbialement pour donner plus de force à l'expression. Il s'en est allé tout *fin* seul. Ce chemin va tout *fin* droit où vous désirez. Il est bas.

On dit aussi, *afin* ou *afin que*, *enfin*, pour conclusion. Voyez ces conjonctions en leur place.

FIN, se trouve aussi dans les anciens livres, & sur tout dans le roman de Mesquin pour jusques, *usque*. Depuis le principe du monde *fin* au jour du jugement. NIC. Il est aisé de voir que cela est pris de l'Italien *fin*. Rien n'est si ordinaire, sur tout aux Traducteurs, que de faire passer un mot d'une langue dans une autre. On le fait sans y prendre garde, lorsque la nécessité y oblige, *propter egestatem linguæ, & rerum novitatem*. L'usage autorise souvent ces sortes de licences. Il faut cependant user de précaution, & ne pas gâter sa langue sous prétexte de l'enrichir.

FIN, se dit provèrbialement en ces phrâses. C'est un *fin* mèrle, une *fine* mouche, une *fine* piéce, une *fine* lame, un *fin* matois, un *fin* renard, une *fine* bête, une *fine* épice. On dit aussi, Il est *fin* à dorer, Une *fine* fémelle. On dit, qu'un homme est un gros *fin*, ou qu'il est *fin* comme une bague de plomb; pour dire, qu'on découvre aisément les choses qu'il croit cacher adroitement. Que *fin* contre *fin* n'est pas bon à faire doublure; pour dire, qu'il ne faut pas entreprendre de tromper aussi *fin* que soi. Il ne faut pas mettre *fin* sur *fin*.

Le mot de *fin*, quand il est adjectif, vient de l'Allemand *fein*, qui a les mêmes significations de menu, délié, délicat, &c. Les Espagnols & les Italiens disent *fino*.

FIN-OR D'HIVER, s.m. Nom d'une sorte de poires. Voyez FRANC-REAL, c'est la même chose.

FINAGE, s.m. Etenduë d'une Jurisdiction, ou tèrritoire jusqu'aux confins d'une autre. *Fines*. Cette maison, cette Seigneurie, est dans le *Finage* de cette Election, de ce Présidial, de cette Paroisse. Voyez ci-dessus FIN.

FINAGE, signifie aussi un droit qui se léve sur les bornes, les limites.

Ce mot de *Finage* pris dans ces deux sens, vient du Latin *Finis*. *Fines*.

FINAIGE, f. m. Tèrme de Coûtume. *Finis agri, territorii*, Borne, limite, étenduë de Jurisdiction d'un canton, d'un tèrritoire. On dit par manière d'axiome, que les bêtes blanches peuvent être menées si loin qu'on veut, pourvû qu'elles retournent de jour au gîte, en leur *finaige*. Voyez FINAGE. Quelquefois *Finaige* se prend pour parroisse, étenduë de parroisse.

FINAL, ALE, adj. Ce qui tèrmine, ou qui est le dèrnièr en quelque chose. *Extremus*. Le Jugement *final* doit se faire à la fin du monde. L'impénitence *finale*, c'est celle des Reprouvez, parce qu'elle dure jusqu'à la fin de leur vie. Etat *final*, c'est la clôture & l'arrête de compte sur lequel on délivre les éxécutoires. En *finale* révision de compte. La cause *finale*, est la prémière en l'intention, & la dèrnière en l'éxécution. La gloire de Dieu doit être la cause *finale* de toutes nos actions, c'est-à-dire, le but où nous devons tendre en tout ce que nous faisons. Les Hebreux ont cinq lettres *finales*, qui quand elles sont à la fin d'un mot, ont une figure différente de celle qu'elles ont au commencement ou au milieu, ך, ם, ן, ף, ץ, *caph, mem, nunpe, tsade*. Ailleurs qu'à la fin elles se forment ainsi, כ, מ, נ, פ, צ. *Finale* signifie aussi quelque lettre que ce soit qui se trouve à la fin d'un mot, & il se dit absolument & sans substantif, ou substantivement. La *finale*, les *finales*, au lieu de la lettre *finale*, les lettres *finales*. Dans les manuscrits Hébreux les *finales* sont souvent allongées pour remplir les vuides. *Finale*, ainsi employée substantivement, signifie aussi la dèrnière syllabe d'un mot. La figure qu'on nomme Apocope consiste dans le retranchement des *finales*, comme δῶ pour δῶμα. Cet Acteur déclame fort bien; mais il n'appuye point assez sur les *finales*; il ne fait point sentir, point entendre les *finales*, c'est son défaut.

FINALE, f. f. En tèrme de Musique, est le nom qu'on donne à un des quatres sons essentiels du mode, ce son s'appelle aussi la *corde fondamentale*. *Finalis*. La *finale* est la note ou le degré par lequel l'air que l'on chante finit, & la regle pour connoitre en quel ton l'on chante. PRINC. DE MUS.

On dit populairement, qu'à la fin *finale*, *Tandem aliquando*, un homme s'est rendu, a fait quelque chose; pour dire, à l'éxtrémité, quand il ne s'en est pu défendre davantage. On dit aussi, enfin *final*; ce qui ne veut pas plus dire qu'*enfin*.

> *Enfin* finale, *approuvâtes mon dire*,
> *Il vous parut sermon, non pas satire.* DE VILL.

FINAL, f. m. Nom propre d'une ville d'Italie, Capitale d'un Marquisat auquel elle donne son nom. *Finalium*, *Finarium*, & anciennement *Pollupice*, si l'on en croit Simler & quelques autres. *Final* est située entre Albenga & Nole. *Final* est divisé en deux parties, l'une qui est dans les terres, est environnée de bonnes murailles, & defenduë par un beau château elevé sur une montagne, dont les avenuës sont gardées par deux forts. L'autre qu'on nomme la Marine de *Final*, n'est qu'un bourg situé sur la côte, & défendu par deux forts. MATY. Quelques-uns écrivent *Final*, ou *Finales*.

Le Marquisat de *Final*, *Marchionatus Finaliensis*, est un petit État d'Italie enclavé dans celui de Gennes, & au couchant de cette ville. Il a la figure d'un triangle. Il a eu autrefois des Marquis particuliers de la Maison de Carreto. Les Espagnols s'en emparerént en 1602. Il est aujourd'hui entre les mains de l'Empereur.

FINAL DE MODENE. *Finalium Mutinense*. Petite ville du Modenois en Italie. Elle est située aux confins du Ferratois sur la rivière de Panara à cinq lieuës au dessous de Modéne. MATY.

FINALEMENT, adv. Enfin, en dèrnièr lieu, conclusion d'un discours, ou d'une de ses parties, Il est vieux. *Denique*. Autrefois on écrivoit *finablement*.

FINANA. Voyez FINIANA.

FINANCE, f. f. Argent monnoyé. Les jeunes gens ne sont guère chargez de *Finance*. *Pecunia, æ*. Ce mot est un peu burlesque en ce sens, & ne se peut dire que dans le familier.

> *Il faut que la* finance *jouë*,
> *Autrement elles font la mouë*
> *Aux Amans qu'elles ont vaincus.* MAL.

> *Que si ma dèrnière ordonnance*
> *Ne me produit quelque* finance,
> *Que ferai-je sans ton secours?* BOIS-R.

> *Il peut me conserver ma gloire & ma* finance,
> *Mettre ces deux Auteurs en bonne intelligence.* BOIL.

FINANCE, se dit plus ordinairement des déniérs publics du Roi, de l'État, & en ce sens il n'a point de singuliér. *Ærarium*. La guèrre épuise bien les *Finances* d'un État. Ce qui est le plus à souhaiter dans le Royaume, c'est que les *Finances* soient bien réglées. Les *Finances* ordinaires, ce sont des Domaines qui étoient autrefois tout le revenus des Rois de France: & les *Finances* extraordinaires, ce sont les Tailles, les Aides, les Gabelles, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *Finantz*, & *Financiér* de *Finantzer*, qui signifie *Usuriér*. Mais Du Cange croit qu'il vient de *Financia*, mot de la basse Latiné, qui signifie *præstatio pecuniaria*. Dans les *Acta Sanct. Jun. T. III.* aux notes sur la IVe Partie des Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque n. 228 les Bollandistes ajoutent au sentiment de M. Du Cange qu'il leur semble que *financia* s'est dit à *finiendo*, & que proprement *financia*, *finance*, signifie un compte achevé, fini, conclu, arrêté, *computus finitus, seu conclusus*; & en effet, disent-ils, *finare* se trouve aux mêmes Loix n. 23 pour dire arrêter un compte.

FINANCE, signifie aussi la somme qui est entrée aux coffres du Roi pour la vente des Offices de ses Domaines, ou autres Droits. Le Roi rentre dans tous ses Droits & Domaines aliénez en rembourfant la *Finance*. Cette charge de Conseiller n'a que deux mille écus de *Finance*, il faut faire liquider sa *Finance*. Cet impôt produit un *Finance* de deux millions.

FINANCE, se dit aussi pour signifier ce qui appartient aux *Finances*, ce qui les regarde. Le Conseil des *Finances*. La grande, la petite direction des *Finances*. Les états des *Finances*. Les gens de *Finances* sont tous ceux qui sont occupez à manier les *Finances*. Le Surintendant des *Finances*. Le Contrôlleur Général des *Finances*, est l'Officier qui contrôlle toutes les quittances des *Finances* du Roi. Receveur Général des *Finances*, est l'Officier commis en chaque Généralité pour recevoir les *Finances* de tous les Receveurs de chaque ville, ou Élection. Commis aux *Finances*, celui qui sert les *Finances*. Bureaux des *Finances*, ce sont les Siéges & la Jurisdiction des Trésoriers de France qui sont établis en chaque Généralité. On les appelle aussi, Généraux des *Finances*. Voyez au mot GÉNÉRAL. On appelle le Trésor Royal, ou l'Epargne, la Mèr des *Finances* où se portent tous les deniers de l'État. On dit aussi, Écriture de *Finances*, en parlant de la lettre ronde & bien lisible. Chiffre de *Finances*, c'est le chiffre Romain, qui est plus difficile à altérer que le chiffe Arabe, dont on se sert en l'Arithmétique ordinaire. Le Guidon des *Finances*, est un livre où on commence d'apprendre le stile des *Finances*.

> *Vous qui dédiez*
> *A Messieurs les gens de* Finance
> *Des livres bien payez.* DE LA FONT.

> *Nous apprentifs du grand art de* Finance,
> *Qui languissons au sein de l'opulence:*
> *Et qui n'avons encore pour notre part,*
> *Que le travail, l'envie & l'indigence.*
> NOUV. CH. DE VERS.

FINANCER, v. act. *Pecuniam præbere, erogare, dare*. Fournir de l'argent aux coffres du Roi. Cette charge est taxée à tant, qu'il faut *financer* au Trésor Royal. On fait *Financer* les Officiers dans les nécessitez de l'État.

FINANCIER, f. m. Homme qui manie les Finances, qui est dans les Férmes, dans les affaires du Roi. *Quæstorius, ærarii collector*. La Chambre de Justice est établie pour la rechèrche des malvérsations des *Financiérs*. Je butte à quelque gros *Financier* qui fasse rouler mon mérite en carrosse. COM. Je ne sçai comment les femmes des *Financiérs* l'entendent; mais j'aurois de la peine à broder mes juppes des malheurs du public. P. COM.

> *Le savetier alors en chantant s'éveilloit,*
> *Et le* Financier *se plaignoit,*
> *Que les soins de la Providence*
> *N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,*
> DE LA FONT.

FINASSER, v. act. *Agere fraudulenter, astutè, vafrè, veteratoriè, occultè, astu, dolis rem tractare*. Ce mot commence à s'introduire; mais il est cèrtain que *Finesser* est encore le plus usité parmi les honnêtes gens. Quoi qu'il en soit, il ne se prend jamais qu'en mauvaise part, & signifie, faire le fin; user de méchantes ruses & adresses. On ne peut parler d'affaire avec un tel homme, il ne fait que *finasser*, ne parle point sincérement. On disoit d'un homme qui n'étoit pas arrivé à ses fins pour avoir plus songé à s'avancer par ses adresses que par des offres d'argent, qu'il avoit trop *finassé* & trop peu *financé* pour obtenir ce qu'il desiroit.

M. Ménage prétend qu'il faut dire *finesser* plutôt que *finasser*: aujourd'hui l'usage est pour *finasser*.

FINDA, f. f. Nom propre d'une ville & d'un Royaume dont elle est capitale. *Finda*. Le Royaume de *Finda* est dans la contrée de

de Jersingo en l'isle de Niphon, la principale de celle du Japon. Maty.

FINE, s. m. Porto *Finé*, Port Dauphin. Nom propre d'un bourg qui a un bon port & une citadelle. *Delphini portus*. Porto *Finé* est dans l'Etat de Gennes à quelques lieuës au levant de cette ville sur le golfe de Rapallo, tout près du cap de Porto *finé*. Ce nom *finé* est une corruption de *Delphini*. On dit aussi Fino, Porto Fino, qui se trouve sur plusieurs Cartes d'Italie.

FINEMENT, adv. D'une maniere fine, délicate, ingénieuse. *Caute, subdolè, sagaciter, ingeniosè, acutè, prudenter, solerter, eleganter, delicate*. Cet Auteur écrit *finement*, delicatement. Il a conduit cette entreprise *finement*. Cette dentelle est travaillée fort *finement*. Cet Auteur raille *finement*, pense *finement*. Les Italiens veulent toujours avoir de l'esprit, & dire les choses *finement*. Le P. R. Il faut écouter d'un air qui fasse comprendre qu'on entre *finement* dans tout ce qu'on dit. Bell.

Finement. Adroitement, subtilement. Il y a moins de péché à faillir *finement* & subtilement.

FINER, v. act. *Consicere, consumere, ad finem perducere*. Vieux mot inusité à présent, mais qui signifioit autrefois venir-à-bout de quelque chose. *Cent. nouv. num.* 47. Victor Brodeau s'en est aussi servi dans sa réponse au rondeau qui commence, *Au bon vieux tems*.

La femme étoit trop sotte ou trop peu fine,
Le tems depuis, qui tout fine & affine,
Lui a montré à faire ses acquêsts.

Ménage a aussi remarqué qu'on disoit anciennement *finer* pour *finir*.

FINESSE, s. f. Delicatesse, subtilité de quelque chose. *Tenuitas, subtilitas, elegantia, sagacitas, solertia*. La *finesse* de cette toile, de ces cheveux, de ce fil d'argent, est admirable.

Finesse, se dit figurément des choses d'esprit, & signifie, Delicatesse d'esprit. *Elegantia & subtilitas, acumen*. Cela est écrit avec *finesse*. Cela est tourné avec *finesse*. L'Acad. Notre siecle, delicat jusqu'au scrupule, n'aime point ces jeux d'esprit dont l'ambiguité fait toute la *finesse*. Bouh.

Finesse, se dit aussi figurément en Morale, de tout ce qui est de plus fin, de plus delicat, de plus secret en quelque science, en quelque langue. *Elegantia, delicia, amœnitates, artis alicujus adyta, penetralia*. Cet homme sçait toutes les *finesses* de son art. Abl. Le nécessaire d'une langue coûte peu à apprendre, ce sont les *finesses* & les delicatesses qui coûtent le plus.

Il se dit aussi en mauvaise part, & signifie, Ruse, adresse, artifice. *Dolus, fraus, astus*. La meilleure *finesse* dans les affaires, c'est de n'en point avoir. La *finesse* n'est ni une trop bonne, ni une trop mauvaise qualité, elle flotte entre le vice & la vertu. La Bruy. La *finesse* est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'une à l'autre le pas est glissant. Id. La *finesse* tient le milieu entre la prudence & la tromperie. Pasq. On ne se sert de *finesses* qu'au defaut d'habileté. La Roch. On confond souvent la *finesse* avec l'habileté. Bay. La *finesse* devroit être bannie du commerce des honnêtes-gens: c'est une qualité equivoque entre le vice & la vertu, & qui pour l'ordinaire altère la probité. Bell. Cet homme fait *finesse* de tout; c'est-à dire, fait un mystère d'une chose qui ne demande point de secret. Je n'y entens point de *finesse*; pour dire, Je parle sincérement. Les femmes coquettes sont suspectes: celles qui sont véritablement sages n'y entendent pas tant de *finesse*: elles agissent avec moins de mystère & de dessein. Bell. On s'éleve dans le Ciel par la simplicité de son cœur, comme c'est par la *finesse* & par la mauvaise foi qu'on s'avance sur la terre. Ab. de La Tr.

On dit proverbialement, une *finesse* cousuë de fil blanc; pour dire, une ruse grossiére dont tout le monde s'apperçoit. Il est au bout de ses *finesses*; pour dire, au bout de ses inventions pour tromper. On dit aussi ironiquement, Vous y entendez *finesse*; pour dire, Vous n'entendez rien en ce métier-là.

FINESSER. Voyez plus haut Finasser.

FINET, ette, adj. Qui fait le *Fin*, le rusé, & qui ne l'est que médiocrement. *Subdolus*. C'est un *finet* dont on decouvre aisément les artifices.

FINGA, s. f. Nom propre d'une ville du Japon & d'un Royaume dont elle est capitale. *Finga*. Le Royaume de *Finga*, *Fingensis Regnum*, est dans l'isle de Ximo. La ville de *Finga* est dans la partie meridionale de cette isle, vèrs la côte orientale. Maty.

FINIANA, ou *Finana*, s. f. Bourg du Royaume de Grenade en Espagne. *Finiana*, anciennement *Acatum*. Il est environ à trois lieuës au midi de Baça. Maty.

FINICHIA, s. f. Nom propre d'un bon bourg de l'Isle de Candie. *Phœnicus portus*, c'est-à-dire, Port des Pheniciens. *Finichia* est une corruption du Latin *Phœnicus*. Il est sur la côte meridionale de l'Isle, dans le territoire de la Canée, & à cinq lieuës au sud de la ville de ce nom. Maty.

FINIMENT. Tèrme de Peinture, qui se dit des ouvrages bien finis, & particuliérement de ceux qui sont en émail. Il y a un grand *finiment* dans cet ouvrage. Fel. *Nihil deest, nihil potest addi*.

FINIR, v. act. Terminer, achever, mettre à fin quelque affaire, quelque discours, quelque ouvrage. *Finire, conficere*. Il faut *finir* cette affaire, *finir* ce raisonnement. La Reine de Suede ayant écouté une longue harangue, dit qu'il falloit qu'elle donnât quelque chose à l'Auteur, à cause qu'il avoit *fini*. Colom. Il veut *finir* ses jours dans un Monastere, c'est-à-dire, *mourir*.

Je veux finir *mes jours en l'amour d'Uranie.* Voit.

Je ne me lasse point de vous (les tombeaux) entretenir;
Et j'aime à vous entendre dire,
Ne te plains plus des maux que tu verras finir.
L'Ab. Tetu.

Finir, signifie aussi, Pèrfectionner, achever, mettre la dèrnière main. *Perficere, extremam manum adhibere*. Et se dit particuliérement des tableaux, des statuës, & des Ouvrages d'esprit. Ce tableau, ce dessin est bien achevé, bien *fini*. Fel. Titien fait des tableaux trop *finis*, où il ne manque rien à l'art; mais où il donne trop peu au naturel. S. Evr. Ce peintre, cet Auteur, ont de beaux desseins; mais ils ne *finissent* point leurs ouvrages.

Finir, se dit quelquefois absolument, & est quelquefois act. & quelquefois neut. Il signifie, Mettre fin, prendre fin. C'est un homme lent, ou babillard, qui ne *finit* point. Ce chemin, cette ruë *finit* à la rivière. Il faut enfin *finir*. Lucien a cela des declamateurs: c'est qu'il veut tout dire, & qu'il ne *finit* pas toujours où il faut, ce vice vient de trop d'esprit & de sçavoir. Abl. Tous les êtres *finiront*, un jour. Il faut bien *finir* comme on a commencé. Le Sermon *finissoit* lorsqu'il entra. Son bail *finira* à Pâques. La vie *finit* en peu de tems. C'est un méchant homme qui *finira* mal.

Finir, quoique seul, signifie aussi Mourir. *Obire, mori, diem claudere*. Il aima mieux *finir* par une action de courage, que de vivre par lâcheté. Ablanc. La seule pensée qu'il faut *finir*, & que la mort s'approche à chaque pas, est bien propre à inspirer le degoût du monde. S. Evr.

Fini, ie, part. *Finitus, absolutus, perfectus*. Il a toutes les significations de son vèrbe.

Fini, ie, est outre cela adj. & signifie, qui est limité, déterminé, borné. *Finitus, certus, intra limites conclusus*. Un être *fini*. Un nombre *fini*.

FINISSEMENT, s. m. Achevement; dèrnière pèrfection d'un ouvrage. *Finis perfectio, conclusio*. Une peinture qui a tous ses *finissemens*. Pomey.

FINISTÈRRE, s. m. Nom d'un cap & d'un bourg. *Finisterra*. Le cap de *Finisterre*, *Finisterra promontorium*, anciennement *Nerium*, *Celticum*, ou *Artabrum promontorium*. Cap de Galice en Espagne. C'est le plus avancé dans l'Océan Atlantique qui soit en Europe. C'est pour cela que dans des siecles où l'on ne connoissoit point de continent à l'occident du nôtre, on appella ce cap Le bout du monde. *Finis terræ*, d'où s'est fait *Finisterre*.

FINITEUR, s. m. *Finitor, horizon*. Tèrme d'Astrologie. C'est ainsi que plusieurs appellent l'horizon, parce qu'il tèrmine, ou finit la vuë. C'est aussi ce qui l'a fait nommer horizon, qui signifie en Grèce ce que *finitor* signifie en Latin: & finiteur en François: ὁρίζω, *finio*.

On appelle aussi dans le Manége, *finiteur*, le bout de la carrière.

FINITO, s. m. Terme de Pratique. C'est l'arrêté ou l'état final d'un compte. Il est redevable de tant par le *finito* de son compte.

Ce mot est Italien, comme la plûpart des tèrmes de commèrce, parce que ce sont les Italiens qui l'ont réduit en art, & qui en ont appris les tèrmes aux autres nations de l'Europe.

FINLANDE, s. f. Nom propre d'un grand pays de l'Europe Septentrionale. *Finlandia*, *Finnonia*, *Finnia*, *Finningia*, *Fenningia*, *Finnungia*. La *Finlande* est bornée au nord par la Laponie Suedoise; au levant par la Moscovie; au midi par l'Ingrie, & par le golfe de *Finlande*; & au levant par celui de Bothnie. On la divise en sept provinces. La Cajanie, la Bothnie orientale, la *Finlande* propre, la Nilande & la Carelie se trouvent sur les côtes. Les trois autres qu'on nomme la Tavasthie, le Savolax, & la Kexholmie, sont dans les tèrres. Ces trois dèrnières provinces sont fort coupées de lacs & de marais. En général néanmoins la *Finlande* passe pour un pays fertile en grains & en pâturages. Il y a aussi des mines de divèrs métaux. La *Finlande* a eu autrefois ses Rois particuliers; maintenant elle a titre de Duché & dépend de la couronne de Suede depuis 1384. qu'Eric Roi de Suede la subjugua.

La *Finlande* propre, qui est une des sept Provinces du Duché de *Finlande*, a la Cajanie au nord, la Tavasthie & la Nilande au le-

vant, le golfe de *Finlande* au midi, & celui de Bothnie au couchant. On la divise en méridionale & en septentrionale. Biorneborg est la seule ville remarquable qui se trouve dans la septentrionale. Abo, capitale de tout le Duché, est dans la méridionale.

Le Golfe de *Finlande*, *Finnicum mare*, *sinus Finnicus*, est la partie la plus orientale de la Mèr Baltique, entre la Livonie & l'Ingrie au midi, & la *Finlande* propre avec la Carélie au nord : il s'étend de l'ouest à l'est.

Ce nom est le même que *Fenland*; mais un peu changé, suivant l'analogie de notre langue. *Fenland* dans les langues du Nord, est un mot composé de deux autres, qui signifient *beau pays*.

FINLANDOIS, OISE, f. m. & f. Nom propre des peuples de Finlande. *Finlandus*, *Finnus*, *Eningus*, *Fenningus*, *Finningus*. Quatre peuples composoient l'ancienne nation *Finlandoise*, & occupoient la Finlande. Les Finnes, ou *Finlandois* propres, & les Scities, qui occupoient les côtes du Golfe de Bothnie, les Carbanes & les Hittes, étoient au levant des deux premiers. MATY. Les *Finlandois* sont fort différens des Suédois, & pour les mœurs & pour le langage. Voyez la XVe. Lettre du Pape Alexandre III. sur le Christianisme des *Finlandois* dans le XIIe. siecle.

FINMARCHIE, f. f. Nom propre d'une contrée de Norvége dans le nord d'Europe. *Finmarchia*. La *Finmarchie* s'étend tout le long de la côte du Gouvèrnement de Wardhuis, & renfèrme les isles de Maggér, ou de Tonnacs, de Siroy, & quelques autres. La *Finmarchie* n'est qu'un affreux desert, qui n'a ni bourgs ni villes. On dit que la plupart de ce pays n'a point de propriétaire, & que ceux qui en cultivent quelque morceau en retirent les fruits. Au reste, il faut dire *Finmarchie*, & non pas *Finmarche*, c'est l'usage, sur lequel Maty s'est trompé. La *Finmarchie* se divise en septentrionale & en méridionale. Celle-ci est aux Danois, & l'autre aux Suédois.

Ce mot est composé de *fin*, beau, & *marchia*, *marche*, qui signifie confins, limites, extrémité.

FINMARCHOIS, OISE, f. m. & f. Nom propre de peuple Originaire, habitant de la Finmarchie. *Finmarchus*, *Chadenus*, ou *Cadenus*, car les *Finmarchois* sont le peuple que les anciens nommoient *Chadenus*, ou *Cadenus*. La plupart des *Finmarchois* sont encore idolatres. Ils ont un Dieu particuliér : peut-être est-ce le Finnus des Anciens Saxons. Les *Finmarchois* sont tous couvèrts de peaux en hyvèr; ils ne laissent à leur habillement qu'une petite ouvèrture pour les yeux. Toute leur occupation est de paitre des bestiaux, ou de chassér, pour vendre les peaux & les fourrures aux Suédois, dans les foires qui se tiennent deux fois l'année dans la Province de Jemptland. *Andiffret*, *T. I. Maty*, *Corn. Hoffman*.

FINNIE, ou FINNINGIE. Voyez FINLANDE.

FINO. Porto *fino*. Voyez FINE.

FINOPOLI, f. f. Nom propre d'une ville ancienne, maintenant réduite en village. *Phinopolis*. Quelques-uns la nomment *Filopoli*, ou même *Flipoli*, au rapport d'Hoffman. *Filopoli* est dans la Romanie, Province de Turquie en Europe sur la mèr noire, du Dekon, ou Dèrcon, du côté du midi. C'étoit autrefois une ville de la Thrace, située sur le promontoire qu'on nommoit Philias.

Ce nom signifie, ville de Phinée : il est Grèc, composé de Φινεὺς, Phinée, fils d'Agenor, ou selon Hesiode de Phœnix & de Cassiope qui la batit, ou qui la découvrit, ou à l'honneur duquel on lui donna ce nom; & de πόλις, ville. Pour Φινεὺς, *Phineus*, c'est un nom Phenicien, & apparemment le même que [illegible], *Phinhhas*, selon la prononciation Hebraïque & Massorétique; & *Phinées*, selon celle des interprétes Grècs & Latins, d'où il est aisé qu'on ait fait Φινεὺς en Grèc, *Phineus*.

FINOT D'HIVER. Voyez FRANC-REAL.

FIN-PORTER. f. m. Vieux mot. Requête ou aveu des proches parens de la partie, qui consentoient qu'un tel se chargeât de la poursuite d'une affaire, & se declaroient parties, en cas que celui-là ne pût achever la poursuite. LOBINEAU. *Gloss. Vadimonii species*, *Vadimonium*. Et emprez l'ajournement connu demanda celui de Tournemine *fin porter* ou requeste des cousins & prochains dudit feu de Beaumanoir, à qui réponds en puist competer & appartenir; lequel *fin porter* ou requeste fut jugé lo. *T. II. p. 664. dans un Acte de* 1386.

F I O.

FIOLE, ou PHIOLE, f. f. Petite bouteille de vèrre dont on se sert particuliérement chez les Apothicaires, dans laquelle ils envoyent leur medecine, potions ou syrops aux malades. *Ampulla vitrea*, *phiala*.

FIONDA, f. f. Nom propre d'une ville de la Natolie en Asie. *Fanda*, anciennement *Phaselis*, *Phaselide*. Pomponius Mela, L. I. c. 14. la place sur la Frontière de Pamphilie, au-delà des deux fleuves appellez Cestros & Cataractes. D'autres la mettent dans la Lycie, & d'autres dans la Cilicie, parce que d'abord elle fut habitée par des Lyciens, & fut attribuée à la Lycie. Les Pamphyliens s'étant rendus maitres de toute cette côte de l'Asie mineure, elle fut censée de la Pamphylie, quoique ses habitans fussent Lyciens. Ensuite leur situation avantageuse les ayant invitez à faire la pyraterie comme les Ciliciens, ou du moins ayant fait de leur part une retraite aux pyrates, & rompu leur alliance & leurs liaisons avec les autres Lyciens pour se joindre aux Ciliciens, ils furent mis au nombre des villes de Cilicie. Servilius la ruina; & du tems de Lucain, elle étoit fort petite & fort desérte, comme il paroît par ce qu'il en dit dans sa Pharsale, L. VIII. v. 251. Au tems de Strabon elle s'étoit retablie, & Pentonius Pédianus dit que c'étoit une des grandes villes de Cilicie. Voyez Vossius sur Mela. Dans la suite elle eut un Evêque. Aujourd'hui *Fionda* est fort déchuë. Elle est sur le Golfe Satalia, environ à 20. lieuës de la ville de ce nom du côté du couchant. MATY. Mela dit qu'elle fut bâtie par Mopsus.

FIONIE, f. f. Nom propre d'une des isles du Dannemarck. *Fionia*. On la nomme aussi Funen & Fuinen. Elle est entre le grand Belt, qui la separe de l'isle de Zeelande, & le petit Belt, qui la separe de la Jutlande septentrionale. Sa figure approche d'un ovale. Elle peut avoir 14. lieuës de long & dix dans sa plus grande largeur. La *Fionie* est fértile en blez & produit quantité de pommes, dont on fait du cidre. On y fait aussi de l'hydromel. Les chevaux de *Fionie* sont estimez en Allemagne. La *Fionie* est un des principaux Gouvèrnemens de Dannemarck, & l'appanage du fils-aîné des Rois. Ses villes sont Odenzée, capitale, Nibourg, Schwinberg, Middelfar & Assens.

Olaüs Magnus, & Stephanus, dans ses Notes sur le Grammairien Saxon, p. 19. disent, que le nom de *Fionie* vient de Fion, qui signifie séparation; parce qu'elle est séparée de la terre-férme & de l'isle de Zéelande par deux détroits. Peut-être lui donna-t-on ce nom parce que c'est une separation que fit la mèr d'une portion de la Zéelande, ou de la Jutlande, qu'elle separa, qu'elle détacha, & dont elle fit une isle particulière.

FIONISSI. Voyez FOGNISSI.

FIONOUTS, f. m. Hèrbe de l'Isle de Madagascar qui a l'odeur du mélilot, dont les feuilles sont fort grasses, & les fleurs jaunes. Les femmes appliquent cette hèrbe sur les parties de leur corps dont elles veulent faire tomber le poil. Elles la brûlent aussi quand elle est vèrte pour en tirer les cendres, qui se mettent toutes en pain étant brulées. Ces cendres sèrvent à mêler dans la lessive.

FIORE, f. m. Nom propre d'une petite rivière de Toscane. *Fiora*, anciennement *Ossa*. Le *Fiore* a sa source dans le Siennois, passe près de Sovana, & des ruines de Castro, & se decharge dans la mèr de Toscane au couchant de l'Arno. MATY.

FIORENZO, f. m. *San Fiorenzo*. Nom propre d'une petite ville de l'Isle de Corse, *Sancti Florentii fanum*. En François nous disions saint Florent. *San Fiorenzo* est situé dans la partie septentrionale de l'Isle, sur le Golfe Nebio, à deux lieuës de Bastia. Il est mal peuplé à cause du mauvais air. L'Evêque de Nébio y fait sa residence depuis que Nebio est ruiné. On prend *San Fiorenzo* pour l'ancienne *Canelate*, *Canelata*, ou *Canillata*. MATY.

On donne le même nom à une rivière de Corse qui se décharge dans le fond du golfe de Nebio. *Fluvius sancti Florentii*; & dans Ptolomée *Volerius fluvius*. On le donne aussi au golfe de Nebio. Voyez NEBIO.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA, f. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, qui fut autrefois une ville Episcopale de la Pouille. *Florentia*, *Florentinum*, *Farentinum*. Ce lieu est dans la Capitanate, près de Nocera, à l'Evêché de laquelle le sien a été uni.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA, Nom propre d'une petite ville de la Romagne Florentine en Italie. *Florentiola*. Elle est dans l'Etat de Bussèto, qui fait partie de celui de Parme, entre Plaisance & Parme.

F I Q.

FIQUETTE, Par ma *fiquette*. Sèrment que font beaucoup de femmes, & sur tout en Provence. Elles ne l'entendent pas. Il vient de *fica*, ou *fichetta*, tèrme obscène chez les Italiens. Voyez Menage.

F I R.

FIRANDO, f. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume du Japon. *Firandum*. La ville de *Firando* est dans une petite isle située

tuée sur la côte occidentale de celle de Xinio, vèrs le nord. Le Royaume de *Firando*, *Firandense Regnum*, dont elle est capitale, prend son nom. Le P. Bouhours appelle cette ville, Le Port de *Firando*. Le Roi de *Firando*, à qui les Portugais firent entendre combien celui qu'ils lui présentoient (S. François Xavier) étoit puissant auprès de leur maître, le traita d'autant plus favorablement qu'il sçut que le Roi de Cangoxima l'avoit obligé de sortir de ses Etats. Bouh. En moins de vingt jours, il baptisa plus d'Infidéles à *Firando* qu'il n'avoit fait en toute une année à Cangoxima. Id.

FIRENZUOLA. Voyez FIORENZUOLA.

FIRMAMENT, s. m. Le huitiéme ciel; la huitiéme sphère où les étoiles fixes sont attachées. *Firmamentum.* On l'appelle le huitiéme ciel par raport aux sept cieux des sept Planètes qu'il environne. Outre le mouvement journalier que lui imprime le prémiér mobile d'Orient en Occident autour des pôles de l'Écliptique, il a un second mouvement opposé au mouvement journalier, & qui se fait d'Occident en Orient. Il achevera ce second mouvement en 25412. ans selon Tycho-Brahé: en 36000. ans selon Ptolomée, en 25800. ans selon Copérnic, après lesquels les étoiles fixes retourneront au même point où elles étoient au commencement. La hauteur du *Firmament* est incompréhensible à l'esprit humain. Keplèr soutient qu'il faut qu'il soit éloigné de nous de plus de 600. millions de lieuës. Rien n'est si beau sous le *Firmament*. Voit. Les cieux racontent la gloire de Dieu, & le *Firmament* publie l'excellence des œuvres de ses mains. Port-R.

Alors je vous verrai sur la mouvante rouë,
Tantôt au firmament, *& tantôt dans la bouë.* Vill.

Dans un salon du firmament,
Où les Dieux assemblez tenoient apparemment,
On vit entrer le Dieu Mercure,
Qui d'un Marchand forain avoit pris la figure.
Nouveau choix de vers.

Il y a plusieurs endroits de l'Écriture, où le mot de *firmament* s'entend quelquefois de la moyenne région de l'air. Plusieurs Anciens ont cru, aussi-bien que les Philosophes modèrnes, que le *firmament* étoit d'une matière fluide. Mais il paroît que ceux qui lui ont donné le nom de *firmament*, croyoient qu'il étoit d'une maniere solide.

Firmament, Ornement de piérreries que les femmes & les filles de qualité mettent dans leur cheveux autour de leur tête. On lui a donné ce nom par abus, parce qu'il est orné de diamans, qui étincellent comme les étoiles du *firmament*.

FIRMAN, s. m. Térme de Relations. On appelle aux Indes les lettres patentes du Prince, *firman Royal. Diploma.*

FIRMANO. Voyez FERMO.

F I S.

FISARDO, s. m. Monte *Fisardo.* Nom propre d'une montagne du Royaume de Naples. *Elibanus mons.* Le Monte *Fisardo* est dans la Calabre ultérieure près de Severino. Maty.

FISC, ou FISQUE, s. m. Trésor du Roi, ou de l'Etat, où vont toutes les choses qui tombent par quelque raison en la main publique. *Fiscus ærarium.* Ce Domaine a été adjugé au *fisc* par un tel arrêt. Il faut juger contre le *fisque* dans les questions douteuses. Le Mait. La cause du *fisque* est mauvaise sous un bon Prince. Id. On assure que Trajan ne fit jamais la moindre injustice en faveur du *fisc*, qui est le nom que l'on donnoit alors au trésor, & au domaine particulier de l'Empereur. Ce *fisc*, dit Pline, n'a jamais tort que sous un bon Prince. Mais ni le *fisc*, ni le trésor public, n'avoient point de privilége sous Trajan. Tillem. *Emp. T. II p.* 151. Par le Droit civil, il n'y a que le Souverain qui ait droit d'avoir un *fisque*, ou un trésor public. A Rome sous les Empereurs on appelloit *ærarium*, les revenus destinez à subvenir aux charges de l'Empire; & *fiscum*, ceux qui étoient destinez à l'entretien du Prince en particulier. Ces deux sortes de domaines sont mêlez & confondus en France, & tous les revenus du Roi sont compris sous le nom de *fisque*. Un privilége du *fisque*, c'est d'avoir la préference sur tous les créanciers chirographaires, & non pas sur les créanciers hypotécaires. Les Seigneurs féodaux qui ont droit de faire rendre la Justice, ont aussi un *fisque*. Dans les choses lucratives le *fisc* est traité moins favorablement que les particuliers; mais dans les choses onéreuses il leur est préferé. Quand on dit que l'Eglise n'a ni *fisc*, ni territoire, le sens de ces paroles est que l'Eglise ne peut ni confisquer, ni bannir. Il parut, il y a quelques années à Zell en Allemagne, un Recueil des Ecrits de plusieurs célébres Jurisconsultes sur les vrais & sur les faux priviléges du *fisc*, intitulé, *Tractatus selecti de Privilegiis & Pseudoprivilegiis fisci.*

Autrefois le *fisc*, *fiscus*, étoit different du trésor public, *ærarium*. Le *fisc* appartenoit au Prince, & le trésor public au peuple. Cette difference entre ces deux choses que l'on remarque dans l'Empire Romain ne se trouve point en France, où le Roi dispose avec une autorité souveraine du trésor public pour le bien de l'Etat. Le domaine du Roi est ce qu'on peut appeller *fisc* dans le sens que les Romains donnoient au mot *fiscus*.

Fisc, se prend encore pour tous les biens qui appartiennent au Prince, de quelque nature qu'ils soient, & en particulier pour les fonds que nous appellons le *domaine*.

Fisc, signifie aussi l'interêt du public, des Mineurs, des Hôpitaux & des Communautez qui sont sous la protection du Roi & des Officiers qu'il commet à cette fin. Les Avocats Généraux parlent en toutes les affaires pour l'interêt du *fisc*. Il est fait mention dans quelques Auteurs du *fisc* de l'Évêque.

Ce mot vient du Latin *fiscus*, qu'Isidore, Papias & Joannes de Janua, disent signifier un sac public que portoient les Receveurs pour y mettre la finance du trésor public. Il est dérivé du Grèc φίσκος, qui signifie un *grand panier*, & qui a été pris figurément pour le trésor public. Menage. Du Cange dit que *fisco* a été dit aussi pour une paillasse, laquelle est aussi appellée *saccus* dans la Régle des Templiérs.

FISCAL, ALE, adj. qui se dit au Palais de tout ce qui concèrne l'interêt du Roi, d'un Seigneur particuliér, ou du public. *Fiscalis.* Maintenant le Procureur & Avocat *Fiscal*, se disent seulement des Officiers des Siéges subaltèrnes, ou des Seigneurs, & qui ont soin de l'interêt public. Dans les Présidiaux on les appelle *Procureurs & Avocats du Roi*; & dans les Cours Souveraines, *Avocats & Procureurs Généraux*. Mais quoiqu'ils ayent changé de nom, ils n'ont pas changé de fonction. On appelle même en Anglétèrre & en Hollande, le *Fiscal* celui qui a en main la défense de l'interêt public. C'est l'Empereur Hadrien qui créa la charge d'Avocat *Fiscal* dans l'Empire Romain.

On dit d'un homme fort attaché à ce qui regarde l'interêt du fisc, qu'il est extrêmement *Fiscal*.

FISCALIN, INE, adj. ou subst. m. & f. Qui appartient au fisc. *Fiscalinus, a.* On donnoit autrefois ce nom en Allemagne aux serfs qui appartenoient au Roi. Un *Fiscalin*. Un serf *Fiscalin*. C'est un serf du Roi.

FISCELLE, ou *Fiselle*. Voyez FICELLE.

FISCELLO. Monte *Fiscello*. Voyez SIBILLE, montagne.

FISCHAUSEN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse ducale. *Fiscibusa.* Elle est dans l'Ambie, sur la côte septentrionale du Frisch-Haff. *Fischausen* est éloigné de trois lieuës de la forteresse de Pilaw, & de huit ou neuf de Koninsbèrg du côté de l'ouest.

FISCIO, ou PHISCIO, s. m. ou FISCIA, s. f. Nom propre de lieu. *Fiusca*, *Fusca*. C'étoit autrefois une ville épiscopale, c'est maintenant un bourg de la Natolie propre. Elle est sur la côte vis-à-vis l'Isle de Rhodes. Les Cartes de Sanson l'appellent Pisschio; mais mal. Maty. *Fiesco*, ou *Fiscia*, ou *Phiscio*, *Fisco*, ou *Fischio*, est son vrai nom.

FISE, Térme de Medecine & de Chirurgie. Bouton au fondement. *Ani tuber.*

FISMES, s. m. Nom propre d'une petite ville de France en Champagne dans le Rémois. *Fimmæ*, *ad fines*, *Fines*. On dit que ce qui lui a fait donner ces deux noms, qui signifient *bornes*, *termes*, c'est que là étoient les bornes du Rhemois, ou parce qu'il y a près de cette ville une piérre qui marque les bornes des Évêchez de Rheims, de Laon & de Soissons; car pour les deux prémiers noms Latins, ils sont modèrnes, forgez sur le François *Fismes*, qui n'est qu'une corruption du mot *Fines*, qui est son vrai nom Latin. *Fismes*, que quelques-uns écrivent *Fimmes*, située sur la Vesle, *ad Vidulam*, est aux confins de l'Isle de France, entre Rheims & Soissons. Il y a eu deux Conciles à *Fismes*, en 881. & en 935. dans l'Eglise de Sainte Macre, qui a illustré ce lieu par son martyre. Sanson croit que *Fismes* est la *Bibrax* des Anciens, que d'autres placent au bourg de Braine, entre *Fismes* & Soissons. De Vallois écrit *Fimmes*. Voyez *Notit. Gal. pag.* 194.

FISSURE, s. f. Térme de Chirurgie. Solution de continuité dans un os lorsqu'il ne fait que le fendre. Elle est de deux sortes; l'une apparente, appellée ῥωγμή, ou ῥῆξις, en Grèc, *fissura* en Latin; & l'autre est si petite qu'elle ne paroît pas, & se nomme τριχισμός, ou τριχίασις, *capillare*, parce qu'elle ressemble à un cheveu. Les causes de la *fissure* sont la chute, le saut, & la contusion d'un membre contre quelque corps dur. La *fissure* se fait en la partie où a été donné le coup, ou en la partie opposée à celle qui a été frappée. Celle qui est en la partie opposée, s'appelle *contrefente*, ἀντήχημα Grèc, *resonatio* en Latin. Les vieillards sont plus sujets aux *fissures*, parce qu'ils ont les os secs & arides. Quand on connoît les *fissures*, ce sont les plus

aisées à guérir de toutes les fractures ; mais si on ne les connoît pas, si on les néglige, & si on ne les traite pas méthodiquement, elles traînent après soi un ulcère ; & si la carie survient aux *fissures*, elles sont pour lors très-dangereuses, & il en faut venir à l'extirpation du membre. On appelle autrement la *fissure*, *fente*.

FISTELLE, s. f. Nom que les Bérébéres donnent à Telza. Voyez Telza.

FISTON. s. m. *Nebulo*, *verbero*. Pomey. Ce térme n'est point en usage à Paris. Il ne l'est apparemment qu'en quelques Provinces.

FISTULE, s. f. Térme de Médecine. C'est un ulcère calleux, profond & cavérneux, qui d'une entrée étroite se términe en un fond large & spacieux, rendant pour l'ordinaire une matière âcre & virulente. *Fistula*. Les *fistules* attaquent indifféremment toutes les parties du corps, particuliérement le trou lacrimal, la poitrine, l'anus, &c. La cause des *fistules* en général vient présque toujours d'un ulcère tortueux, qui est formé & entretenu par la partie du sang la plus âcre, & la plus salée. La cure de la *fistule* consiste à consumer le calus, & à consolider ensuite l'ulcère avec des mondificatifs & des sarcotiques convenables.

Les Anciens ont donné le nom de *fistule* à cette sorte d'ulcère, à cause de la ressemblance qu'ils ont par leur profondeur, avec une flute qui est longue & creuse, & que les Latins appellent *fistula*.

Fistule de l'anus, est une *fistule* qui vient au fondement, elle est de quatre sortes ; l'une est dite *borgne interne*, l'autre *borgne externe*, la troisième *complète*, & la quatrième *à clapiers*. La *borgne interne* est ouvérte au dehors, & n'a point d'ouvérture dans le rectum. La *borgne externe* est ouvérte dans l'intestin, & fermée au dehors. La *complète* est ouvérte à l'anus & à l'intestin. La quatrième est *à clapiérs* ou à plusieurs sinus, lesquels se déchargent dans un sac qui en est comme la source & le concours.

Fistule lacrymale, c'est une *fistule* qui vient au grand coin de l'œil. *Ægilops*. C'est un petit ulcère calleux & profond à l'endroit où est la glande lacrimale. La *fistule lacrimale* vient souvent, & toujours même, selon M. Dionis, après un abcès qui s'y forme, ce qui cause ensuite un ulcère qui dégénère en *fistule*. Un Chirurgien François, nommé Anel, a trouvé une nouvelle maniere de guerir les *fistules lacrymales* sans avoir recours au bandage compressif, au caustique, au fér, ni au feu. Il a découvért que le pus sortoit par les points lacrymaux, & a trouvé le secret d'introduire par ces points dans le sac lacrimal, une sonde & une seringue d'une delicatesse inconcevable.

FISTULEUX, euse, adj. Térme de Chirurgie, qui se dit des playes, des ulcères où il se forme des fistules. *fistulosus*, *in modum fistulæ cavatus*. Il faut prendre garde de ne pas laisser le séton trop long-tems dans la plaie, car elle deviendroit calleuse & *fistuleuse*. Dionis.

Fistuleux, euse, adj. Térme de Botanique, qui se dit des feuilles de plantes qui sont rondes & creuses en dedans, comme un tuyau, comme une fistule, ou une flute *fistulæ similis*, *fistulam referens*. Les feuilles d'oignon sont *fistuleuses*.

FIT.

FIT. C'est la troisiéme pérsonne du prétérit indéfini du vèrbe *faire*. Nos anciens Auteurs se sont servi de *fit-il*, *fit-elle*, pour dit-il, & dit-elle ; dit, qui n'est plus d'usage que parmi les gens grossiers, & qui a été autrefois usité à la Cour. Ils disent aussi, Ce *fit-il*, ce *fit-elle*, comme ils disent, Ce dit-il, ce dit-elle.

Sire, fit-elle, *dans Bernard de Nissil.*

M'a les dangiés devant le Roy Pepin. Roman *de Guerin de Lorraine.*

On dit encore bassement & dans quelques Provinces, ce me *fit*-il. Cela n'est plus d'usage que dans les Comédies, lorsqu'on fait parler des paysans, comme le Matthieu Gareau de Cyrano de Bergerac, &c.

Ce mot à mon sens vient du Latin *infit*, vieux mot, dont les Poëtes se servent au tems même de la meilleure Latinité, comme Virgile Enéide V. v. 708. & ailleurs. Tite-Live s'en est aussi servi. Selon Festus *infit* est un vèrbe défectif, qui signifie la même chose qu'*incipit*, il commence.

FITACHI, s. m. Nom propre de ville & de Royaume. *Fitachium*, *Fitacum*. La ville de Fitachi est dans l'isle de Niphon, la principale de celles qui composent le Japon. *Fitachi*, située sur la côte orientale d'une contrée nommée l'Ochio, est capitale du Royaume de *Fitachi*. Le Royaume de *Fitachi*, *Fitachense*, ou *Fitachense Regnum*, est dans la même contrée, entre les Royaumes ou Provinces de Ximosa au midi, de Nivata au couchant, & de Vonu au septentrion. La mér le baigne du côté du levant. Voyez la Géographie du P. Briet Jés.

FITADE, s. m. Nom propre d'homme. *Fitadius*, *Phebadius*. On ne fait pas difficulté de reconnoître que *Fitade*, qui est nommé le premier dans le Concile de Saragoce en 381, est Saint Phébade d'Agen, & que c'est lui encore à qui S. Ambroise écrit conjointement avec Delphin Evêque de Bourdeaux, qui est nommé après S. Phébade, quoiqu'il fut son metropolitain. Tillem. *hist. Eccl. T. VIII. p.* 554.

FITELCO, s. m. Nom propre d'un petit lieu de Thessalie en Grèce. *Fitelium*. Il est sur le golfe de Vollo, & quelques Geographes le prennent pour l'ancienne *Phthiotis*, autrement *Sperchia*. On dit aussi *Fiteleo*, & *Fitleo*.

FITELEO. Voyez FITELCO.

FITLEO. Voyez FITELCO.

FIV.

FIVATIÉR, s. m. Tèrme de Coutumes. Tenanciér, & sujet du Seigneur Cavier, auquel il doit cens, rentes & autres devoirs.

FIVELINGO, s. m. Nom propre d'une contrée des Ommelandes, dans la Seigneurie de Groningue, l'une des Provinces Unies des Païs-Bas. *Fivelinga*. Le *Fivelingo* est borné par le Hunsingo, par le téritoire de Groningue, par l'Olde-Ampt, par l'embouchure de l'Embes & par une petite partie de la mér d'Allemagne. Maty. La petite ville de Dam, & la forteresse de Delfzijl, sont les lieux principaux du *Fivelingo*.

FIUM, & avec l'article Arabe *El fium*, s. m. Nom propre d'une ville de la moyenne Egypte. *Fiuma*, anciennement *Abydus*, selon Gastaldus & Moletius ; ce qui paroît assez probable, parce qu'on l'appelle encore aujourd'hui *Abutich*, qui paroît corrompu d'Abydos. Neanmoins Ortelius prend *Elfium* pour l'ancienne *Abydos*, quoi qu'il en soit, *Fium*, ou *Abutich*, situé sur le Nil à douze lieuës au-dessus du Caire, est capitale d'un Gouvèrnement qui porte son nom. Si c'est l'ancienne Abyde, cette ville a été fameuse dans l'Antiquité. Là étoit le Palais de Memnon, le sepulcre d'Osiris, qui avoit aussi un temple célèbre, & les tombeaux des Grands qui aimoient à s'y faire inhumer, pour avoir leur sepulture proche de celle d'Osiris, comme Plutarque nous l'apprend dans son Traité d'Isis & d'Osiris.

Il y a un autre *Fium* dans la haute Egypte, quarante lieuës au dessus de celui-ci.

FIUMARA DI MURO, ou DE MORO. Nom propre d'un ancien Bourg des Brutiens en Italie. *Fiumara muri*, anciennement *Cenis*. Il est dans la Calabre ultérieure, sur la rivière de Cenis, à une lieuë du phare de Messine, & à trois de Regio du côté du nord.

FIUME, s. m. Voyez S. WEITH, & TÈRSACK.

FIUMESINO, ou ESINO, s. m. Nom propre d'une rivière des Etats de l'Eglise en Italie. *Æsis*, *Esis*. Le *Fiumesino* coule dans la Marche d'Ancone, baigne Jesi, & se décharge dans le Golfe de Venise entre la ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. Maty.

FIX.

FIXATION, s. f. *Decretum*, *statutum*, *finitio*. Action de fixer. La *fixation* des Offices à un certain prix a été sagement établie. La *fixation* du tems pour payer est nécessaire dans un contrat. La *fixation* du prix des marchandises appartient à la Police. Voyez-en les Réglemens dans le Commissaire De La Mare. T. II. p. 725. 987. & 989. par raport aux blez.

Fixation, en terme de Chymie, est une préparation du mèrcure pour le mettre en état de souffrir le marteau & le feu, sans s'altérer ou s'éxhaler. Les Chymistes croyent que s'ils avoient une vraie *fixation* du mèrcure, ils auroient la Pierre Philosophale. On le dit aussi de tout ce qui fixe, & arrête ce qui étoit de sa nature volatile, & qui résiste quelque tems au feu, & de ce qui est fixé : dans l'un c'est l'action ou l'opération par laquelle il fixe ; dans l'autre, c'est la disposition qu'il acquiert lorsqu'il devient fixé. Selon Gebér, la *fixation* est une operation par laquelle une chose volatile, & qui ne peut souffrir le feu, est renduë capable de le souffrir : & en général, c'est le changement du corps volatile en fixe ; c'est-à-dire, persevérant aux flammes. Les élemens pesans contribuent plus à la *fixation* que les autres.

Perfection de Fixation. Térme du Grand Art. C'est-à-dire, incération de la pierre, lorsqu'ayant été mise au feu des Vèrriers durant deux jours dans un creuset d'adaptation, qui est un creusèt couvért d'un autre & lutté, elle est conduite au rouge parfait.

FIXE, adj. m. & f. Fèrme, immobile. *Fixus*, *firmus*, *immotus*. Archimède ne demandoit qu'un point *fixe* hors de la tèrre pour la remuer toute entiére. Les étoiles *fixes* sont toujours attachées à un certain point du firmament, & on les appelle *fixes*, parce-qu'elles

qu'elles semblent toujours garder une même situation entre elles. On ne sçauroit trouver les longitudes, faute d'un point *fixe* dans le ciel, comme on trouve les latitudes, à causes que les Poles sont *fixes*. en Chronologie on compte les tems depuis un point *fixe*, comme sont les Époques de la naissance du Sauveur, de la Fondation de Rome, de l'Hégire, ou fuite de Mahomet.

Année sidérale *fixe*, c'est le tems qui s'écoule depuis la conjonction d'une étoile avec le Soleil, jusqu'à la prochaine conjonction.

Fixe, se dit aussi de ce qui est déterminé, assuré & arrêté *Certus, statutus*. Il faut qu'une assignation soit donné à un jour *fixe & precis*; que la demande soit d'une somme *fixe* & cértaine; qu'on elise un domicile *fixe* & arrête. Le Magistrat doit mettre aux denrées un prix *fixe*, c'est-à-dire, les taxer raisonnablement. Un ésprit *fixe*, est celui qui ne change point. Un regard *fixe*, assuré. Dieu ne pèrmet pas que les hommes goûtent ici bas un bonheur cértain, afin que n'y trouvant rien de *fixe*, ils aspirent à une felicité plus durable. Nic.

En tèrme de fortification la ligne *fixe* de défense est une ligne qui, tirée le long de la face d'un bastion, se términe sur la courtine. Harris.

En Chymie on distingue les sèls *fixes* d'avec les volatils. Les sels *fixes* sont ceux qui se tirent après la calcination. Ils sont appellez *fixes*, parce que le feu ne les fait pas sublimer. Les sèls volatils sont ceux qui se subliment facilement, quand ils sont échauffez, comme le sel des animaux.

FIXEMENT, adv. D'une manière fixe. *Acerrimè*. Il ne se dit guère qu'en cette phrase; Regarder *fixément*. *Defixis, intentis, irretortis oculis*. On ne peut regarder *fixément* le soleil ni la mort. La Rochef.

FIXER, v. act. Rendre fèrme & immobile. *figere, firmare, determinare*. Il faut *fixer* le globe sur un cèrtain point.

Ce mot vient du Latin *fixare*, de *figere*, *figo*, *fixi*, *fixum*.

En tèrme de Marine *fixer* se dit des vents, par opposition à *varier*, lorsqu'ils soufflent d'un même côté durant quelque tems. En attendant que les vents qui varioient à tous momens se fussent *fixez* en un endroit. Frezier.

En tèrme de Chimie, c'est arrêter quelque corps volatile de soi, ensorte qu'il puisse résister au feu, cette operation s'accomplit par le moyen des corps fixes. Glaser. *Fixer* le mèrcure, c'est-à-dire, Arrêter sa fluidité; le rendre solide & dur, ou malléable. On dit aussi *fixer* les sèls volatils.

En tèrmes du grand Art *fixer*, c'est cuir la noirceur jusqu'à ce que le blanc parfait paroisse.

Fixer, se dit figurement en Morale, avec & sans le pronom pèrsonnel, & il signifie, arrêter determiner, attacher. *Coercere, retinere, cohibere*. Il faut vous *fixer* à un cèrtain point. Il y a longtems que vous changez de dessein, il faut enfin le *fixer*. On le dit aussi de l'esprit. C'est un ésprit qu'on ne peut pas *fixer* aisément. *Fixer* une imagination volage. *Fixer* ses gouts, les désirs, ses inclinations, c'est en choisir une, & s'y arrêter. L'emportement d'Alcibiade a toujours été *fixé* en la présence de Socrate, dont la vèrtu *fixoit* son ésprit pour un tems. M. Scud. La louange qu'on nous donne, sèrt au moins à nous *fixer* dans la pratique des vèrtus. La Roch. Il est impossible de *fixer* les langues vivantes, & d'empêcher qu'elles ne changent. Il faut que vous vous *fixiez*, &c. c'est-à-dire, que vous vous arrêtiez à quelque chose; que vous preniez un état, une condition de vie, constante & durable.

Et nous sommes heureux que son autorité,
Fixe de nos esprits la vaine liberté. Genest.

C'est bien fait, il est tems de fixer tes désirs. Despr.

On dit aussi *Fixer* le prix d'un Office, *Statuere, ponere*; pour dire, le taxer à un cèrtain prix, au delà duquel on ne puisse le vendre. On le dit aussi quand on met un prix cèrtain aux denrees.

Fixer, signifie aussi, Préfinir, détérminer. Il faut *fixer* un cèrtain tems pour faire ce payement.

Fixé, ée. part. pass. & adj. *Fixus, positus, statutus, coercitus*. Mèrcure *fixé* Office *fixé*. Esprit *fixé* Imagination *fixée*.

FIXION, s. f. Ce mot se trouve dans quelques livres du Grand Art, pour *fixation*. Voyez FIXATION en tèrme de Chymie, &c.

Fixité, s. f. Tèrme de Chymie. Qualité de ce qui est fixe. *Gelu, coagulatio, congelatio*. Mr Chambon dans son Traité des Minéraux & des metaux donne quelques remédes contre la *fixité* du tartre. Mem. de Tr. La *fixité* est la qualité opposée à la qualité de ce qui est volatile, & si l'on peut parler ainsi, à la volatilité. Harris. Boile a expliqué les causes de la *fixité*, ou les choses qui contribuent à rendre fixe quelque portion de matière. Les principales sont 1°, Que ses corpuscules ou parties ayent chacune une masse ou grosseur proportionnée. 2°, Qu'ils ayent aussi un dégré de pesanteur, ou de solidite proportionné. 3°, Que leur figure soit telle qu'elle les rende incapables de s'évaporer; les uns étant branchus, les autres crochus, tortus, &c. ensorte qu'étant entortillez & embarrassez les uns dans les autres, ils ne puissent aisement se debarasser & se séparer.

F L A

FLABE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *fable*, par une transposition des lettres.

FLAC, Mot bas imaginé pour répréſenter les coups que l'on donne à quelqu'un. Il lui a donné un grand coup sur le nez, *flac*. Il ne se dit guère seul; mais on le joint ordinairement avec *flic*. Voyez FLIC.

On dit aussi *flac* pour *flasque*. Voyez FLASQUE. On disoit autrefois *flac*, pour foible, ou selon le P. Lobineau *Gloss.* affoibli par la faim. M. Guillaume de S. André dans son Histoire de Jean IV. Duc de Bretagne, écrit en vèrs, en decrivant son expedition sur Charlac dit:

Trop peu leur venoit de chanter,
Grand talent avoient de manger,
Chacun cheval étoit bien flac.
Il va aller droit à Charlac
Pour cuider la trouver bon pas.

FLACARGNE, s. f. Vieux mot, qui signifie *brocard*, *injure*. *Scomma, convitium, dicterium*.

FLACHE, s. f. Tèrme de Charpenterie. Ce sont des endroits du bois voisins d'écorce, qu'on nomme l'*aubier*, l'*aubour*, ou le *lard du bois*, qui doit être ôté en équarissant les arbres. *Alburnum*. Caton dans son traité des bois fait le nom de *flache* du genre masculin.

Flache, se dit aussi du pavé enfoncé ou brisé. Quelquefois on repave à neuf, quelquefois on se contente de reparer les *flaches*, ou pavés rompus.

FLACHE, adj. Ce mot s'est dit autrefois pour *flasque*, *mol*, *lâche*. *Flaccidus*.

FLACHEUX, adj. m. Est une épithéte qu'on donne au bois qui ne sont qu'à demi battus & equarris, qui ne sont pas bien quarrez, ni faciles à toiser & à reduire au cent.

FLACON, s. m. Grosse bouteille qui se fèrme à vis. *Lagena*. Il faut mettre rafraichir ce vin dans ce *flacon* d'argent. Les goinfres dans les chansons Bacchiques joignent souvent les *flacons* & les pots. On écrit aussi *flascon* & *flaſcon*; mais il ne faut pas faire sentir le double ce ni l's. dans la prononciation.

Ce mot vient de *flasco*, qui a été formé de l'Allemand *flasch*, qui signifie *bouteille de vin*. Menage. après Bollandus *Act. Sanct. Febr. T. II p. 616.* ou il remarque que *flasco* se trouve dans la vie de S. Villebrod par Alcuin, dans celle de S Remi par Hincmare, & dans celle de S. Omer par Walfroy; tous Auteurs du IX[e] siécle: ce qui montre combien le mot *flacon* est ancien. Le P. Lobineau *Gloss.* croit que ce mot vient du mot Breton *flacod*, qui signifie une bouteille, une cruche. Nicod derive ce mot du Grec φλασκ@-, qui est intèrprété *lenticula* au IV[e] des Rois c. 9. Du Cange le tire de *flasca*, *flascula*, ou *flasco*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. On trouve dans Hesychius φλασκαι εἶδ@ ποτηρίου. Martinius dit que les Grécs ont dit aussi dans le même sens φλάσκη & φλασκιον. Il faut que ce soient les Grécs modèrnes. L'Espagnol dit *flascon*, l'Italien *fiascone*, les Allemands *flasche*, les Flamands *flesche*, les Polonois *flasza*. les Bohémiens *flasse*, les Hongrois *palaszk*, les Anglois *flagon*. Voyez Martinius sur le mot *flasca*, & Mr. Menage

FLAEL, s. m. *Flagellum*. Vieux mot, qui signifie *fleau* à battre le ble. On a dit aussi *flagel* & *flavel* dans le même sens.

FLAGELLATION, s. f. La souffrance de Jesus-Christ lorsqu'il fut fustigé & flagellé par les Juifs. *Flagellatio*. Un tableau de la *flagellation*. On dit aussi simplement une *flagellation*, pour dire, un tableau, ou une estampe qui représente ce tourment du Sauveur du monde. Voilà une belle *flagellation*. Et dans ce sens on dit, La *flagellation* d'un tel Peintre, pour dire, celle qu'il a peinte.

Flagellation, se dit aussi de la peine volontaire du fouet, ou de la discipline que prennent ou que prenoient autrefois des pénitens Le Parlement de Paris a defendu les *flagellations* publiques par un arrêt donne en 1601 Voyez l'Article suivant. Il se tue de prouver des choses dont pèrsonne ne doute. Il se propose, par exemple, de nous montrer que la *flagellation* volontaire étoit en usage chez les Payens; & il commence d'abord par dire qu'il est hors de doute que la *flagellation* forcée étoit un supplice chez les Idolâtres. Lettre *contre l'h. des flagell.*

FLAGELLANS, Secte d'Herétiques qui se fouettoient & disciplinoient

noient publiquement. La secte des *Flagellans* commença en 1260. à Pérouse, & l'on en fait Auteur un Hérmite nommé Rainier. Ce ne fut d'abord que l'effet d'un zéle peut-être trop indiscret. Un grand nombre d'hommes de tout âge firent des processions, dans lesquelles ils marchoient deux à deux les épaules decouvértes, & se fouettant jusqu'au sang pour implorer la miséricorde de Dieu, & appaiser sa justice irritée contre la pérversité du siecle. Ils furent appellez les Dévots, & ayant établi un Supérieur, il fut nommé le Général de la Dévotion. Les femmes & les filles ne paroissoient point dans ces Assemblées publiques. Elles ne laissoient pas d'exércer les mêmes pénitences, mais en particulier, & dans leurs maisons. Au milieu du XIV[e] siecle la Secte des *Flagellans* se renouvella, à l'occasion d'une grande mortalité, & se répandit dans toutes les parties de l'Europe. Les Prélats & les Magistrats jugérent à propos de s'opposer à ces excès. Les Docteurs écrivirent contre; mais les *Flagellans* se roidirent contre tout ce que l'on put faire pour les arrêter; & d'assemblées, peut-être innocentes dans leurs commencemens, leur opiniâtreté, leur orgueil, leur révolte, & le mélange des Béguards heretiques, en fit une secte dangereuse. Ils disoient que le sang qu'ils répandoient étoit mêlé avec celui de Jesus-Christ, que par une flagellation de trente-quatre jours ils gagnoient le pardon de tous leurs péchez. Clement VI. defendit ces flagellations publiques. Gèrson écrivit un Traité contre les flagellations publiques. Sigonius *De Regn. Ital. L. XIX.* & *De Episcopo Bonon.* Sponde, Baovius, & Rainaldi à l'an 1260, 1341. & 1349. parlent de ces *Flagellans*.

Flagellana, part. Ce mot se trouve dans quelques Auteurs récens qui parlent de ceux qui font des flagellations publiques. On a vu en France de ces sortes de *Flagellans* qui n'étoient point Hérétiques. On les appelle plus communément *Pénitens*. L'Abbé Boileau Chanoine de la Sainte Chapelle, mort depuis peu (1716) a fait en Latin une histoire des *Flagellans*, à laquelle on a trouvé à redire, parce qu'il semble blâmer non seulement la secte des *Flagellans*; mais les macérations corporelles que l'Eglise a canonisées dans tant de Saints, qui les ont autorisées & sanctifiées par leur exemple; & parce qu'il est plein de descriptions & de représentations obscenes, & qui ne sçauroient produire que de mauvais éffets. Voyez la Lettre d'un Anonyme sur le livre intitulé *Historia flagellantium*.

FLAGELLER, v. act. Fouetter, qui ne se dit qu'en tèrme de dévotion en parlant de la passion de Notre-Seigneur qui fut fouetté par les Juifs. *Flagellare, virgis cadere.* On le dit aussi des Martyrs. L'Acad.

M. Lémery employe ce tèrme ailleurs que dans les matières de dévotion, lorsqu'il dit, Les Anciens s'imaginans que le venin de la vipère étoit répandu par tout son corps, la *flagelloient* dans une saline chaude... Plusieurs persones mangent impunément des vipères non *flagellées* avec leur tête & leur queuë, sans en ressentir d'incommodité. Ce tèrme est peu en usage.

FLAGEOLET, s. m. Prononcez *flajolet* sans faire sentir l'*e*, qui n'est là que pour empêcher qu'on ne donne au *G* le sont fort qu'il a devant l'a. Espéce de petite flute dont se servent les bèrgers, dont le son est clair & agreable. *Fistula.* Il est fait de buis, d'yvoir, & de toute sorte de bois dur. Il a six trous, sans comprendre l'embouchure, la lumiére, & celui de la patte, ou d'enbas.

> *Euterpe de son* flageolet.
> *Sur son groüin lui décharge un soufflet.* Rec. de vers.

> *Des Odes de clinquant, des tambours, des trompettes,*
> *Nipper d'Eclogues des houlettes,*
> *Petits chiens & petits moutons,*
> *Flutes,* flageolets *& musettes.*
> Nouv. ch. de vers.

Flageolet, est aussi un des jeux de l'orgue qui est ouvèrt, & a un pied de tuyau accordé à la 29 de la montre. Le tuyau du *flageolet* est aussi large que ceux d'étoffe, il est d'etain fin & ouvèrt. Le *flageolet* est ce qu'on appelle un jeu à bouche, ou de mutation.

FLAGEOLEUR, s. m. *Fistulator.* Joueur de flageolet. Prononcez *Flajolleur*.

FLAGORNER, v. n. Vieux mot & populaire, qui signifie, Faire de mauvais raports à son maître des autres domestiques pour faire le bon valet. *Delationibus occupari, captare benevolentiam heri.* *Flagorner* se prend aussi pour chèrcher de franches lippées. *Parasitari, agere parasitum.* *Flagornerie* & *Flagorneur* se prennent aussi dans le même sens. Ces mots sont très-bas & vieux.

FLAGORNERIE, s. f. Flaterie basse qui se fait par de faux raports. *Aucupatio, captatio benevolentiæ per delationes.* Il s'est introduit dans cette maison par ses *flagorneries*. Il est bas.

FLAGORNEUR, s. m. Valet ou Parasite qui fait de mauvais raports à un maître pour se mettre dans son ésprit aux dépens d'autrui. *Assentatorius delator, parasitus, parasitaster.*

> *Grand dommage est qu'en ce rang de Princesse,*
> *Soyez toujours emmy les* flagorneurs
> *L'oreille ouverte aux discours suborneurs.*
> *De votre rang c'est le laid apanage,*
> *Prince voit-on tant avisé, tant sage,*
> *N'écouter ja ces* flagorneurs *maudits.* De Villiers.

FLAGRANT, adj. m. *Flagrans.* Vieux mot, qui n'est en usage qu'en cette formule, Il a été pris en *flagrant* délit; pour dire, sur le fait.

FLAJOLEUX, Autrefois ce mot s'est dit pour *flatteur*, *diseur* de bagatelles, *conteur* de sornettes. *Adulator, assentator, nugator.*

FLAIR, s. m. Tèrme de chasse, qui se dit du sentiment des chiens qui sentent le gibiér. *Odoratus.* Il est vieux.

FLAIRER, ou FLEURER, v. act. On prononce ordinairement *fleurer*. L'Acad. C'est, Sentir par l'odorat. *Odorari.* Les chiens *flairent* le gibiér dès qu'il a passé en quelque lieu. Il vieillit. Aussitôt que l'on voit, que l'on *flaire*, que l'on goute de nouveau ces mêmes alimens, les esprits se meuvent avec violence. Lemery.

Flairer, s'est dit aussi au figuré dans cette signification, sur tout lorsqu'on veut tourner à la lettre cèrtains passages de l'écriture. *Odoratus est Dominus odorem suavitatis.*

Flairer, se dit aussi au neutre; pour dire, rendre une odeur agréable *Olere*. Les rôses, les œillets, les tubéreuses *flairent* bon. Cela *flaire* comme baûme, se dit non seulement de ce qui sent bon, mais aussi de tout ce qu'on offre qui est agréable, ou avantageux. Il se dit encore moins en ce sens qu'en l'autre: & même à présent on ne le fait jamais neutre.

Flairer, se dit aussi au figuré; pour dire, Connoître en quelque maniére que ce soit. Dès que cet homme eût *flairé* les écus de cette veuve, il se mit à la rechèrcher.

FLAIREUR, s. m. Ce mot ne se dit qu'en parlant d'un parasite, *Parasitus.*

> *Quoi! tu viens mettre icy ton nez,*
> *Impudent* flaireur *de cuisine?* Mol.

Les éditions de Moliére ont *fleureur* pour *flaireur*.

FLAIZ, s. m. L'Isle de *Flaiz*, en Latin *Flaccus insula, insula Flaii*. Elle est dans la Saintonge, au milieu des marais, & elle appartenoit aux Moines de Vendôme dans le XII[e] siécle. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 195.

FLAMAN, s. m. Sorte d'oiseau aquatique, rouge & blanc, qui a un long bèc, & des jambes fort hautes. Voyez Flammant.

FLAMAND, ande, s. m. & f. Habitant de Flandre, qui est de Flandre. *Flander, Flandrensis, Flamingus, Flammincus, Flamia* dans Nicétas. On dit aussi maintenant *Belga*. Il faut écrire *Flamand* & non pas *Flamen*, comme fait Bayle au moins quelquefois, ni même *Flamand*, comme fait encore le même Auteur. Les *Flamans* sont corpulens, communément gros & gras, d'un naturel pesant & assez lents dans leurs maniéres d'agir, quoique laborieux, soit pour la culture de la tèrre, soit pour les manufactures & le commèrce, que nulle nation n'entend mieux qu'eux. Ils sont amateurs de la libèrté, & grands ennemis de la sèrvitude. Coan. Les *Flamandes* ont plus d'esprit & de plus belles qualitez que les hommes, & sont sages par temperament & par vèrtu. Io. Les *Flamans* ne manquent pourtant pas d'esprit. Ils ont eu présque en tout genre de litterature de grands hommes.

Hadrien de Valois croit qu'on ne peu trouver l'étymologie du nom *Flamand*. Selon Skinner il pourroit bien venir de l'Anglo-Saxon *Flyming*, qui veut dire *fugitif*, éxilé. Les peuples de la basse Allemagne ayant été obligez de changer souvent de demeure à cause des inondations de la mèr, on les a appellé *Flamands*, c'est-à-dire, *fugitifs*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Flandreman*, homme de Flandre, dont on a fait successivement *Flandeman*, *fladman*, *flaman*, & enfin *Flaman* ou *Flamand*. Voyez au mot FLANDRE son étymologie.

Flamand, ande, adj. Qui appartient aux Flamands. *Flandrensis, Flandricus.* La langue *Flamande* est ce qu'on appelle le bas Allemand, pour la distinguer de la langue Allemande, qu'on appelle simplement l'Alleman ou le haut Alleman, & dont elle est une corruption & une espéce de dialecte. Elle diffère du Walon, qui est un François corrompu. Les troupes *Flamandes* sont bonnes. Un Régiment *Flamand*. Les villes *Flamandes* ne sont pas si magnifiques qu'elles sont propres & commodes. Cet homme a bien les maniéres *Flamandes*; je suis trompé s'il n'est Wallon. Lille n'est plus guère *Flamande*, elle a tout l'air d'une ville Françoise. Il y a plusieurs traductions *Flamandes* de la Bible, Catholiques & hérétiques. En l'année 1618, il fut ordonné dans le Synode de Dordrecht par ceux de la R. P. R. qui

s'étoient

s'étoient assemblez de différentes Provinces en ce lieu-là, qu'on travailleroit à une nouvelle vèrsion *Flamande* de toute l'Ecriture, parce que l'ancienne Traduction *Flamande*, qui avoit été prise sur celle de Luthèr, étoit remplie de quantité de fautes. En effet plusieurs pèrsonnes habiles dans les langues Grècque & Hebraïque, éxécutèrent ce dessein; & la nouvelle traduction *Flamande* fut imprimée avec des Notes en 1637. SIMON. Cette Bible *Flamande* est fort estimée des Calvinistes de Hollande; elle est cependant, comme l'a remarqué M. Simon, fort éloignée de la pèrfection que doit avoir une bonne & fidele Traduction de l'Ecriture.

> *Matthieu vainqueur d'Othon, & dompteur de Fèrrand,*
> *Jonche de Walons morts la plaine de Bovines;*
> *Et fait du sang* Flamand *ondoyer des ravines.* P. LE MOINE.

A la Flamande, phrâse advèrbiale; à la manière Flamande, ou des Flamans. Ce Capitaine de vaisseau m'a régalé *à la Flamande* sur son bord.

FLAMANDES. Les Isles *Flamandes*. Voyez AÇORES.

FLAMAND, s. m. La langue *Flamande*. *Lingua Flandrica*. Le *Flaman* n'est pas une belle langue. On parle *Flaman* dans tous les Pays-Bas. Le *Flamand* du Dictionnaire de Vanden Eude vaut mieux que son François.

FLAMAND FLAMINGANT, ANTE. Voyez FLAMINGANT.

FLAMANDE, adj. f. On appelle porte *flamande*, une porte composée de deux jambages, avec un couronnement, & une fèrmeture de grilles de fèr.

FLAMBANT, ANTE, adj. Qui a de la flamme. *Ardens, inflammans, incensus*. Il a vû cette maison toute *flambante*, cette ville *flambante* dans une incendie. Il est bas & populaire.

FLAMBANT, se dit aussi en tèrme de Blâson, des pals ondez, & aiguisez en forme de flammes, & d'ordinaire mouvans du bas de l'Ecu vèrs le chéf.

FLAMMANT, est aussi le nom d'un oiseau. Voyez FLAMMANT.

FLAMBART, s. m. Charbon qui n'a été qu'à demi consumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée. *Flambart* signifie aussi feu follet.

FLAMBART, est aussi une espéce de graisse qu'on employe quelquefois pour l'ensimage des draps & des sèrges contre la défense des statuts, qui pèrmettent seulement le saindoux de porc.

FLAMBE, s. f. *Iris*. Plante dont la racine est charnuë, grosse comme le doigt, ridée, traçante, garnie de quelques fibres, & d'une ôdeur de violette lorsqu'elle est séche. Elle pousse des feüilles qui ont la figure d'une épée platte à deux tranchans, larges d'un pouce ou deux, longues d'un pied & demi, pointuës à leur éxtremité, & de couleur de vèrd de mèr. La tige est arrondie, garnie à son extremité de quelques boutons de fleurs qui sont enveloppez d'une coëffe membraneuse, séche & comme transparente. Ces fleurs sont d'une seule piéce, en forme d'entonnoir, découpées en six quartiers, dont trois sont courbez & rabatus sur le calice, & les trois autres sont comme droit. Le pistile qui occupe le centre se divise en trois cornes rabatuës sur les trois prémiéres decoupures de la fleur, laquelle porte sur un fruit qui lui sèrt de baie, & est divisé en trois loges ou cellules remplies de semences applaties pour l'ordinaire. La *flambe* ordinaire, ou *iris vulgaris*, porte ses fleurs d'un pourpre tirant sur le violet; elles sont cependant couvèrtes vèrs leur centre d'un poil jaûne sur un fond blanc rayé de quelques lignes bleuës, ce qui donne à cette fleur le nom d'iris, ce mélange de couleurs ayant quelque rapport avec celles de l'arc-en-ciel. Les autres espéces de *flambe* sont ou plus grandes ou plus basses, ou donnent des fleurs jaunes panachées, ou blanches, ou bleuâtres, &c. M. Tournefort en rapporte soixante & seize espéces ou variétez. La *flambe* de Marais, *acorus adulterinus*, a ses fleurs jaûnes, & ses racines rougeâtres, semblables à celles de l'*acorus verus*. L'iris de florence diffère de la *flambe* ordinaire par ses fleurs, qui sont blanches, & par ses racines plus charnuës, blanches lorsqu'elles sont séches, & d'une odeur de violette très-agréable. Nicot la nomme *rapumulus*, une autre *iris*, ou *gladiolus*, & la *flambe* bâtarde ou glaïeul de rivièces & de marais, *acorum*. La racine de la *flambe* est fort bonne pour vuider les eaux des hydropiques. Il y a une espece de *flambe* qu'on appelle *flambe*, ou *iris de florence*, qui est semblable à la précédente, excepté que ses fleurs ne sont pas de divèrses couleurs; mais blanches comme la neige. Sa racine est aussi un peu plus petite & de fort bonne ôdeur, sur tout étant séche. On s'en sert dans la toux, dans l'asthme, dans la retention des muis, & dans les tranchées des petits enfans. Il y a plusieurs autres espéces de *flambe*.

Il y en a qui prennent le nom de *flambe* pour un nom générique, qui signifie la même chose qu'*iris*.

FLAMBE, Vieux mot, qui signifioit autrefois la flamme du feu. *Flamma*. Il est hors du bel usage.

Ce mot vient de *flamma*, d'où on a dérivé un diminutif *flammellum*, qui nous a donné le mot de *flambeau*. MENAGE.

FLAMBEAU, s. m. Assemblage de plusieurs grosses mêches entourées de beaucoup de cire, qui sèrt à éclairer la nuit dans les ruës & à la campagne, & on le nomme *flambeau* de poing quand on le porte à la main. *Fax, lampas, funale*. Un *flambeau* de chambre, est celui qu'on met dans les chandeliers. On fait aussi des *flambeaux* de poix, ou de branches de pin, ou autres bois resineux. Malhèrbe a écrit *tuer un flambeau*: il falloit dire *eteindre*: cette façon de parler figurée est trop commune, & n'est pas assez noble. MEN.

Les *flambeaux* des Anciens n'étoient pas comme les nôtres, ils étoient faits de bois sechez au four ou autrement. On les faisoit de differens bois; le plus souvent de bois d'épine. Pline dit que de son tems ils étoient communément de bois de charme & de coudrier. Il est parlé dans le liv. 7. de l'Enéïde d'un *flambeau* de bois de pin. Sèrvius a remarqué qu'on en faisoit aussi de bois de Cornouillier.

FLAMBEAU, se dit aussi d'un chandeliér qui porte une grosse bougie ou chandelle. Un *flambeau* d'argent, de filigrane. Un *flambeau* d'etain. Il est composé d'une embouchure, ou bobêche, où se met la chandelle, d'un tuyau, & d'une patte, ou pied rond, ou quarré, ou octogone.

FLAMBEAU, se dit aussi de plusieurs lumières qui éclairent en un lieu. Les Comédies sont plus belles quand on les jouë aux *flambeaux*. On fait aussi jouer des grottes aux *flambeaux*.

FLAMBEAU, se dit figurement des pèrsonnes qui ont brillé & éclaté dans l'Eglise & dans l'Etat par leur doctrine & par leur vèrtu, leur bon goût, leur érudition: mais c'est seulement dans le stile sublime, & dans la Poësie. *Lumen*. S. Augustin étoit un des plus grands *flambeaux* qui ayent éclairé l'Eglise primitive. S. Athanase fut comme un *flambeau* que Dieu alluma sur le chandelier de son Eglise. HERMAN. On dit aussi, le *flambeau* de la vertu; le *flambeau* de la parole de Dieu. Est-ce que le monde n'a plus besoin du *flambeau* de la doctrine. PATRO.

> *L'illustre D'Ablancourt repose en ce tombeau,*
> *Son génie à son siécle a servi de* flambeau.

On le dit aussi en mauvaise part. *Fax*. Ce seditieux a été le *flambeau* de la guèrre civile. Ce fut de là que Darius & Xèrxés avoient apporté le *flambeau* d'une detestable guèrre. VAUG. Paris fut le *flambeau* fatal qui alluma la guèrre de Troye. Les temeritez heureuses sont des *flambeaux* allumez sur les ecueils, qui font faire naufrage aux nouveaux pilotes. BAL. Le *flambeau* de la discorde s'allume de toutes parts. FLECH. La discorde etendit son *flambeau*. S. EVR. Les *Furies* sont peintes avec un *flambeau* à la main.

> *Les Hollandois hardis, & les fière Allemans,*
> *Allumoient le* flambeau *de leurs tristes quérelles,*
> *Et semblent commencer des guèrres écruelles.* FLECH.

On dit aussi, le *flambeau* de Cupidon; pour dire, les flammes de l'amour de la concupiscence. L'amour se méla de l'entreprise, & prêta son *flambeau* pour allumer la guèrre. MEZ.

> *De notre amour mutuelle*
> *On ne vèrra jamais éteindre le* flambeau.

On dit aussi, le *flambeau* de l'hymen.

> *Ils n'ont point à nos yeux*
> *Allumé le* flambeau *d'un* hymen *odieux.* RAC.

On dit aussi par reproche à un homme, qu'il a porté le *flambeau*; pour dire, qu'il a été laquais, ou valét, qui a porté un *flambeau* devant son maître.

On appelle aussi poëtiquement le soleil, le *flambeau* du jour.

> *Sous ces climats glacez, où le* flambeau *du monde*
> *Repand avec regret sa lumière féconde.* CER.

Du Bartas a ainsi appellé les étoiles, quand il a dit de Dieu, Toi qui guides le cours du ciel porte-*flambeaux*. *Cœlum stelis ardentibus aptum*.

On appelle aussi les *flambeaux* de Sainte Reine, cèrtains météores qui s'enflamment la nuit sur les montagnes voisines de cette Eglise.

FLAMBEAU, est aussi le nom qu'on a donné à un arbre qui se trouve dans l'Isle de Sainte Catherine, au Pérou, & ailleurs on l'appelle autrement *cièrge épineux*. *Cereus spinosus*. Ses feüilles sont faites comme une torche composée de quatre chandelles, & son plan est une croix arrondie par ses angles. Ces espéces de feuilles naissent comme celles des raquettes les unes des autres, elles ont depuis huit jusqu'à quinze pieds de longueur, & donnent un fruit qui ressemble à une figue, ou noix vèrte. l'ACZIER. On en voit quantité dans le Pérou à six côtes, tels que le Pére

Du Tèrtre les a dessiné dans son Histoire des Antilles. 10. Cet arbre est connu au jardin du Roi sous le nom de *cierges*. Ceux qu'on y voit ont des côtes formées par des pans creusez & enfoncez : sur les côtes dans leur longueur il y a de petits bouquèts d'epines dont les pointes s'avancent de tous côtez, comme celles des chausses-trappes ; mais elles sont en biens plus grand nombre, & très-fines. Voyez au mot CIERGE.

Flambeau de la mèr, est le nom d'un ouvrage, ou d'un livre, qu'a fait Voogt pour l'usage des Pilotes. C'est un livre de route de mèr.

LA RIVIERE DES FLAMBEAUX. Voyez HACHA. rivière.

FLAMBER, v. n. Jetter de la flamme. *Ardere*. Il faut soufflet le feu pour le faire *flamber*.

On le dit aussi à l'actif, & c'est un tèrme de Rotisseur, qui signifie, Passer par dessus la flamme d'un feu clair quelque volaille, ou quelqu'autre oiseau plumé pour en ôter seulement les petits poils qu'on n'a pu attacher avec les mains. *Ustulare, flammis adurere, flammas addere, accendere*. *Flamber* un chapon, un canard au feu. On dit aussi *Flamber* un cochon, ou autre viande qui rôtit ; pour dire, y faire tomber quelques gouttes de lard qu'on allume & qu'on fait *flamber* par dessus.

FLAMBER, se dit aussi de toutes les choses qu'on passe par dessus le feu pour en ôter le mauvais air ou l'humidité. Il faut *flamber* une lettre, quand elle vient d'un pays suspect de mal contagieux. *Flamber* une chemise qui n'est pas bien séche.

FLAMBER une piéce de canon, c'est un tèrme d'Artillerie, y faire brûler de la poudre pour la nettoyer avant que de la charger.

FLAMBÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Ustulatus*.

On dit provèrbialement, qu'une affaire est *flambée*, qu'un homme est *flambé* ; pour dire, qu'une affaire est pèrduë, qu'un homme est confisqué, qu'on n'en peut rien espérer de bon. On le dit aussi des pèrsonnes. Je suis *flambé*, c'est-à-dire, Je suis pèrdu. Un des livres qui furent faits contre le C. Mazarin pendant les troubles de la Minorité de Louis XIV. avoit pour titre, Le Ministre *flambé*. Ces expressions sont basses est populaires.

FLAMBERGE, s. f. *Machæra*. Grosse épee du Chevaliér Regnaut de Montauban, l'ainé des quatre fils Aymon.

On dit provèrbialement, Mettre *flamberge* au vent ; pour dire Dégainer, tirer l'epée.

> Flambèrge *au vent deux Suisses bout à bout,*
> *Apres bon vin se battoient dans la rue.*
> *Mu de pitié le gros Simon courut*
> *Les separer atravers la cohue.* R. DE V.

FLAMBOYANT, ANTE, adj. Qui jette des flammes, ou qui éclatte comme la flamme. *Rutilans. fulgens flammis ardens*. Bombe *flamboyante*. Les éclairs étoient si fréquens pendant cette tempête, que le ciel paroissoit tout *flamboyant*. Les Comètes des météores enflammez. On dit aussi, une epée *flamboyante*, & particuliérement celle qu'avoit l'Ange commis à la garde du Paradis terrestre. Malherbe a dit, Le soleil *flamboyant* ; quelques-uns ont blamé ce mot ; & l'ont voulu tourner en ridicule. Il est très-beau & très poëtique. MEN. Chapelain a dit du Roi,

> *Quel astre* flamboyant *sur nos Provinces erre ?*

Les Chevaliers se battent avec des épées *flamboyantes* : tout se réduit en feu, & ainsi se tèrmine le combat ou l'enchantement. GENEST.

FLAMBOYANTE. Nom que les Fleuristes donnent à divèrses tulippes. La *Flamboyante*, tout court, est colombin & blanc. La *flamboyante* blanche est panachée d'un beau rouge brun sur du blanc. La *flamboyante* colombine est d'un beau colombin & blanc. *Flamboyante* Maximis minime brulé, Feuille morte & citron ; le tout brouillé. *Flamboyante* du Sautier, rouge & jaûne fort vif. *Flamboyante* de Tuder, rouge & jaûne réguliére. *Flamboyante* de Tunis, rouge brûlé & jaune brouillé, tirant sur la couleur de citron. MORIN.

FLAMBOYER, v. n. Jetter des flammes. *Rutilare, ardere, fulgere, micare flammis*. Il n'est pas de grand usage, & on ne le dit guére au propre que des volcans, ou des grands incendies. On voyoit *flamboyer* autrefois le mont Etna de 20 lieuës.

On le dit plus souvent au figuré de l'éclat des épées, & des autres choses polies & luisantes. Dans cette rencontre on voyoit *flamboyer* les epées de toutes parts. Ce diamant semble *flamboyer*, jetter des flammes.

> *L'aigle des Colignis, altier & plein d'audace,*
> *Sur la cime élevée, d'or brun* flamboyoit. P. LE MOINE.

FLAMINE, s. m. Prêtre, sacrificateur, chez les anciens Romains. *Flamen*. Il y avoit autant de sortes de *Flamines* à Rome qu'il y avoit de Dieux, qui avoient des Sacrificateurs & des Prêtres. D'abord Numa en institua trois ; un pour Jupitèr, *Flamen Dialis* ; un autre pour Mars, *Flamen Martialis* ; & le troisiéme pour Romulus, ou Quirinus, *Flamen Quirinalis*. Voyez Tite-Live L. I C. 20. Denys d'Halicarnasse L. I Dans la suite on en ajoûta douze autres, ce qui fit quinze *Flamines*. Les trois premiers étoient tirez des Patrices, & etoient d'un rang, d'une distinction & d'une consideration plus grande que les autres. On les appelloit *Flamines* majeurs, ou Grands *Flamines*, en Latin *Flamines Majores*. Les douze autres, qu'on nommoit petits *Flamines*, *Flamines* Mineurs, *Flamines Minores*, étoient ordinairement plébéiens, à ce que dit Festus. Le *Flamine* de Jupitèr avoit été le prémier institué, & c'étoit le plus considérable & le plus respectable de tous Il portoit un ornement de tête nommé bonnèt, ou chapeau blanc, *Albogaderus*, qui devoit être fait d'une victime blanche immolée à Jupitèr. Le bonnèt des autres s'appelloit *Flamineum*, ou *Galerum* ; il étoit fait d'une peau de brebis avec la laine. On y attachoit, dit Festus, une petite branche d'olivier. Celui du *Flamine* de Jupitèr se tèrminoit en pointe, qu'on appelloit *Tutulus*. Ils le lioient sous le menton avec des cordons afin qu'il ne put tomber. Ils ne pouvoient le porter à la mort, il falloit le quitter. Pendant l'été il n'étoit que de fil de laine, dont ils se couvroient & s'entouroient la tête : car ils ne pouvoient paroître tête nuë. C'est de là, au rapport de Festus, qu'on leur donna le nom de *Flamen*, dont on fit ensuite *flamen*, du mot Latin *Filum*, fil. Le bonnèt que l'on voit avec les vases pontificaux sur quelques médailles ; par éxemple, sur celles de César, que l'on met communément parmi les Consulaires dans la famille Julia ; ce bonnèt, dis-je, est apparemment l'*Albogalerus* des *Flamines*.

Le dèrnier de tous étoit le *flamine* de Pomone, *Flamen Pomonalis*, quoique ces *Flamines* portassent le même nom, ils ne faisoient pas corps ensemble. Chaque Dieu avoit ses sacrifices, ses fêtes, ses cérémonies particulières, & chaque *Flamine* n'avoit point de rapport aux autres ; mais tous étoient subordonnez au souverain Pontife, comme il paroit par T. Live L. I. C. 20 & L. XXXI. C. 50. Aulu-Gelle nous apprend que c'étoit le peuple qui les créoit dans les Comices des Curies Le Souverain Pontife les consacroit. Leur sacèrdoce étoit pèrpètuel ; on pouvoit néanmoins les déposer pour cèrtaines causes.

Souvent dans notre langue, quand nous parlons de ces Prêtres, au lieu de dire le *Flamine* de Jupitèr, le *Flamine* de Mars, &c. nous retenons le mot & l'epithete Latine, & nous disons le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis*. On en use ainsi, principalement dans des Ouvrages d'érudition, & nos Antiquaires n'en font point de difficulté.

Voici tous les noms des *Flamines* Les trois Grands *Flamines* étoient le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis* & le *Flamen Quirinalis*. Les douze petits étoient le *Flamen Carmentalis*, ou Prêtre de la Déesse Carmenta ; Cicéron en parle dans son *Brutus* ; le *Flamen Falacer*, sacrificateur du Dieu Falacre, nom dont Varron dit que l'origine est inconnuë ; le *Flamen Floralis*, ou de Flôre, le *Flamen Furinalis*, dont l'étymologie est inconnuë, dit encore Varron ; le *Flamen Ievinalis* ; le *Flamen Lucullaris*, dont on trouve les noms dans quelques inscriptions rapportées par Onuphrius ; le *Flamen Palatualis* dans Varron, qui avouë qu'il n'en sçait point l'origine, & que quelques Modèrnes disent être le Prêtre de la Déesse qui presidoit au Palais ; le *Flamen Pomonalis*, ou de Pomone, Déesse des fruits ; le *Flamen Virbialis*, ou Prêtre de Virbius, qu'on prétend être le même qu'Hyppolyte ; le *Flamen Volcanalis*, ou de Vulcain ; le *Flamen Volturnalis*, ou Prêtre du Dieu Vulturnus ; car Varron *De Ling. Lat. L. VI.* dit qu'ils portent les noms des Dieux qu'ils sèrvoient. Rosin. Antiq. Rom. L. III. C. 15.16. traite de ces *Flamines*. Voyez encore Aulu-Gelle L. I. c. 10. & les Notes de Jacques Oisel sur cet Auteur, aussi-bien que Struvius *Antiq. Roman. Synt. C. XII. p. 607. & suiv.*

FLAMINE, s. f. *Flaminique*, femme d'une Flamine, ou Prêtresse de quelque Divinité. *Flamina*. Ce mot se trouve sur un ancien marbre cité par Grutèr p. CCCCLIX. n. 9. pour une Prêtresse ; & dans le même Auteur p. CCCVIII. n. 3. la Prêtresse de la Déesse Feronie est appellée FLAM. FERON. *Flamina*, ou *Flaminica Feronia*. Struvius Antiq. Roman. C. XII. p. 609. On dit aussi FLAMINIQUE. Voyez ce mot.

FLAMINGANT, ANTE, adj. Tèrme qui se dit très-peu, & ne se dit qu'avec les noms *Flamand* ou Flandre, ausquels on le joint comme épithéte, pour marquer un vrai & pur Flamand, un homme qui est de Flandre, & qui a toutes les mœurs, les maniéres, les inclinations Flamandes ; qui n'a point celles des François, & qui est même contraire, & opposé à la France. *Flamingus, purus putusque Flamingus*. Je ne suis point surpris qu'il vous ait tenu ces discours, qu'il vous ait ainsi parlé des François, c'est un Flamand *flamingant*. On dit aussi quelquefois, La Flandre-*Flamingante* ; le pays *Flamingant*. Ces noms se trouvent dans la Traduction de Guichardin. Voyez FLANDRE-FLAMINGANTE. Ce mot s'est formé de *Flameng*, *Flamand*.

FLAMINIA,

FLAMINIA, s. f. Nom propre d'une ancienne famille de Rome. *Flaminia gens*. La famille *Flaminienne* étoit plébéïenne. La famille *Flaminienne* portoit le surnom de *Chilo*, ou *Cilo*, qui veut dire qui a une grosse lippe, du Grèc χεῖλη, les lèvres, la lippe, ainsi que Festus l'éxplique.

FLAMINIE, s. f. Nom propre d'une ancienne Province d'Italie. *Flaminia*. La *Flaminie* étoit la sixiéme région d'Italie dans la division qu'en fit Auguste Elle étoit ainsi nommée, parce que la Voye Flaminienne la travérsoit. La ville de Ravenne étoit dès l'an 408. au moins métropole de la Province appellée *Flaminie*, où elle est située. TILLEMONT. *Hist. Eccl. T. XV. p.* 190. Les Evêques de la *Flaminie* reconnûrent celui de Milan pour leur métropolitain jusqu'environ 431. que ce titre fut conféré à celui de Ravenne. La *Flaminie* étoit comprise dans la Gaule Cisalpine, que l'on appelloit alors le Vicariat d'Italie. ID. Léandre, dans sa déscription d'Italie, écrit que la Romagne est l'ancienne *Flaminie*.

FLAMINIEN, ENNE, adj. Qui se dit du grand chemin qui conduisoit de Rome à Rimini, qui fut appellé la *Voye Flaminienne*, parce que Flaminius, celui qui fut defait par Annibal à la journée du lac de Trasimène, le fit paver pendant son Consulat. *Via Flaminia*. Il se disoit aussi des maisons de Flamines, qu'on appelloit *Flaminiennes*. *Ædes Flaminia*. Il se disoit même substantivement de leurs Valets, qu'on nommoit *Flaminiens*, *Flaminii*. Struvius. *Antiq. Roman. C. XII. p.* 609.

FLAMINIQUE, s. f. Femme d'un Flamine, ou Prêtre appellé Flamen. *Flaminica*. La *Flaminique* ne pouvoit faire divorce avec son mari. Elle portoit le même ornement de tête que le Flaminie. On donnoit aux *Flaminiques* les mêmes surnoms qu'à leurs maris, *Dialis*, *Martialis*, &c. Voyez Rosin Antiq. Rom. Liv. I. c. 15. & Aulu-Gelle Liv. I. c. 10. avec les Notes de Jaques Oisel. Struvius *Antiq. Roman. Synt. C. XII. p.* 609.

FLAMMANT, s. m. Oiseau de montagne, ou plûtôt de marais, de la grandeur du héron, au plumage cendré, qui a les aîles, les jambes & les piéds rouges, avec un long bèc un peu courbé, qui a la chair délicate. En Latin *phœnicopterus*. M. Ménage l'appelle aussi *flambant*; ainsi nommé à cause de la couleur de ses plumes qui est comme flamboyante. Ses plumes sont d'un beau blanc & d'un beau rouge. L'on trouve dans quelques Auteurs que les Romains faisoient grand cas de cet oiseau dans leurs banquets, à cause de sa bonté & délicatesse. Il a les jambes longues & rouges, aussi-bien que le bèc. Il n'est pas plus grand qu'un Courlis, la couleur de son pennage est composée d'orange & de tanné. Nous ne voyons pas de ces oiseaux en France, mais en Italie, & principalement en Espagne ils sont plus communs. Aristote n'en parle point, à moins que ce ne soit celui qu'il appelle *Glottis*.

Il y a une éspèce de *Flammans* dans les Antilles que Lonvillièrs de Poincy décrit, *Hist. Nat. des Ant. L. I. C. XV. art.* 6. Ce sont de beaux & grands oiseaux qui ont le corps de la grosseur des oies sauvages, & de la figure de ceux que les Hollandois nomment Lepelaco, à cause de la forme de leur bèc, qui est recourbé en façon d'une cuillere; car ils ont le bèc tout pareil, le cou fort long, les jambes & les cuisses si hautes, que le reste de leur corps est élevé de tèrre d'environ trois piéds. Ils ont le plumage blanc quand ils sont jeunes, à mesure qu'ils croissent il devient de couleur de rôse, & enfin quand ils sont âgez il est tout incarnat. Il se trouve de ces oiseaux près de Montpellièr qui ont seulement le dessous des aîles & du corps incarnat, & le dessus noir. Il s'en voit aussi aux Isles qui ont les aîles mêlées de quelques plumes blanches & noires. On les rencontre prèsque toûjours en troupe, & ils ont l'ouïe & l'odorat si subtils qu'ils éventent de loin les chasseurs & les armes à feu. Pour éviter toute surprise ils se mettent en des lieux découvèrts, & au milieu des marécages, d'où ils peuvent apèrcevoir de loin leurs ennemis, & il y en a toûjours un de la bande qui fait le guet. Aussi-tôt qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il voit un homme, il prend l'essor, & jette un cri qui sèrt de signal aux autres pour le suivre. Ils sont gras, & ont la chair assez délicate. On consèrve leur peau, qui est couvèrte d'un mol duvèt, pour être employée aux mêmes usages que celles du Cigne & du Vautour.

FLAMME, s. f. La partie la plus subtile du feu qui s'éleve en haut, & fait une figure pyramidale. *Flamma*. M. Chastelain dans l'Avèrtissement de son Martyrologe, veut que l'on prononce flâmme avec un *â* long; mais c'est une prononciation du peuple de Paris, qui est mauvaise: l'*a* doit toujours être brèf en ce nom, la *flamme*, les *flammes* d'enfèr, ou du moins plus brèf que n'est l'*â* ainsi accentué; car quelques-uns prétendent que dans ce mot flamme l'*a* est mitoyen entre le long & le brèf. L'émail se fait à la *flamme* de la lampe. La pointe de la *flamme* est le point où elle a le plus de vivacité.

On appelle l'enfèr, les *flammes* étèrnelles, quoiqu'on dise que c'est un feu qui est sans lumière.

On dit figurément, la *flamme* de l'amour; & il se dit prémièrement de l'amour divin. Une *flamme* céleste. Seigneur, que jé brûle de vos *flammes*.

> *Mais c'est à toi, Seigneur, d'inspirer dans mon âme*
> *Cette féconde ardeur, cette divine* flamme,
> *Qui va dans les replis du cœur les plus cachez,*
> *En changeant le pécheur, consumer ses péchez.*
> L'AB. TETU.

Il se dit communément de l'amour profane. Cet Amant brûle d'une *flamme* innocente pour cette fille. *Digne puer meliore flamma*. HOR.

> *Comme a-t-elle reçu les offres de ma* flamme? CORN.

> *Le désir des grandeurs étouffe votre* flamme. VILL.

> *Des mépris d'un ingrat ma* flamme *se nourrit*. CORNEILLE.

Il ne faut point allumer, ni nourrir une *flamme* criminelle. Une *flamme* constante est un amour fidele.

> *Qu'une* flamme *mal éteinte*
> *Est facile à rallumer!*
> *Et qu'avec peu de contrainte*
> *On recommence d'aimer!* RAC. DE P. G.

> *A sa prémière* flamme *on s'arrache avec peine*. CORN.

FLAMME, signifie aussi, Éclat, vivacité. *Ardor*, *fulgor*. Ses yeux étoient pleins de *flamme*, étoient vifs & brillans. Ces pierreries jettoient des *flammes*, brilloient de tous côtez.

FLAMME, s'employe aussi en parlant de trouble, de désordre. Ce faux rapport avoit mis en *flamme* toute la maison. Les séditieux avoient mis en *flamme* toute la Province.

FLAMME, se dit aussi des représentations de *flamme* qui se font en des ouvrages de broderie, *Flamula*, comme, Le manteau des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit est tout semé de *flammes*.

On le dit aussi en tèrme d'Architecture de cèrtains ornemens qui ressemblent à des *flammes*. Des pots de *flammes*. Des *flammes* de cuivre.

FLAMME, est aussi un petit Instrument de Maréchal, composé de deux ou trois lancettes mobiles pour saigner un chéval, & lui faire quelques incisions.

FLAMME, en tèrme de Marine, est une longue banderolle fourchuë qu'on arbore aux vèrgues & aux hunes, soit pour l'ornement, soit pour faire signal. Les vaisseaux montez par les Commandans lorsqu'ils n'ont point de pavillons aux mâts, portent des *flammes* blanches, qui ont le guindant de la moitié de la cornette, & le battant du moins de dix aunes. On l'appelle autrement *pendant*. On appelle *flamme d'ordre*, la *flamme* que le Commandant de l'Escadre fait arborer au haut de la vèrgue d'artimon pour avèrtir les Officièrs de chaque vaisseau d'aller à l'ordre. On appelloit autrefois *flamma*, les bannières des Eglises: & on a nommé en Latin *flammulum*, un étendart qui aboutissoit en pointe comme la *flamme*, tel qu'est celui qui est peint à Saint Jean de Latran, que Saint Pière donna à Charlemagne. C'est apparemment de là qu'est venu le mot d'ori-*flamme*, dont il est tant parlé dans notre ancienne histoire, & celui de *flamme*, dont on se sèrt encore sur mèr, comme on vient de dire. Nous avions arboré pavillon Anglois avec la *flamme* au grand mât. FRÉZIÈR.

FLAMME, dans la Milice Grècque du tems du bas Empire, étoit un ornement & une marque qui sèrvoient à distinguer les compagnies, les régimens, les bataillons, &c. *Flamula*, en Grèc Φλαμουλον. La *flamme* se mettoit quelquefois sur le casque, quelquefois sur la cuirasse, quelquefois au bout d'une pique. Quand la *flamme* n'étoit qu'un ornement, les soldats la quittoient devant le combat, de peur qu'elle ne les embarrassât. L'Empereur Maurice avoit ordonné que les *flammes* de châque division fûssent d'une couleur particulière qui les distinguât des autres bataillons, ou des autres brigades. *Φλαμουλα πάσαις μοίραις ἰδιόχροα ἔστω*. Les Cavalièrs mettoient aussi des *flammes* sur leurs chevaux qui sèrvoient à distinguer de quel corps de troupes étoient ces Cavalièrs.

On dit provèrbialement, qu'un homme jette feu & *flamme* contre quelqu'un; pour dire qu'il est fort en colère, qu'il invective fort contre lui. On dit aussi d'un homme resserré dans une etroite prison, qu'il ne voit ni feu ni *flamme*.

La dévise d'une grande charge qui apporte en même tems & beaucoup d'honneur & beaucoup de soins & de peines, est une *flamme* dans un vaisseau, avec ce mot Italien *se plende amor consuma*, ou bien en renvèrsant la phrâse; *si consuma amor splende*. Elle est de Carlo Rancati.

FLAMME, Tèrme d'Astronomie *Flammula*. On appelle *flamme*, ou *flammeche*, de Petites pointes faites en forme de *flamme* qui

font attachées au ret de l'Astrolabe, & qui désignent les principales étoiles fixes.

On appelle aussi *flamms* une racine qui entre dans le sirop qu'on appelle la longue vie.

FLAMMECHE, s. f. Petite étincelle de feu qui s'éléve en l'air, & qui se convèrtit en cendre. *Scintilla, facilla ardens.* C'est la partie la plus oléagineuse & sulphurée du bois, qui est plus aisée à s'enflammer & à brûler. Quelques-uns ont dérivé ce mot à *falcis muscis*, comme si c'étoit de faûsses mouches; & se sont fondés sur ce qu'ils ont trouvé qu'on les a appellées autrefois *Faiemouches*. Le Bon. *dans son petit étymologique.*

Flammeus. Tèrme d'Astronomie. Voyez Flamma, Tèrme d'Astronomie.

FLAMMEROLE, s. f. Feux folèts & volans. *Ignis fatuus.* Ce sont de petits météores qu'on appelle d'un autre nom *ardens*. On les appelle sur mèr, *Feux S. Elme, flambarts, furolss.*

FLAMMETTE, s. f. Tèrme de Chirurgie. Petit instrument dont on se sèrt pour faire des mouchetures dans les endroits où on a appliqué des ventouses. *Scalprum.* Les Allemands sont adroits à donner différentes figures ou mouchetures qu'ils font avec une *flammette*; les unes représentent un lac d'amour, d'autres un cœur, d'autres des chiffres, &c. Voyez M. Dionis des opérations de Chirurgie.

FLAMMULA, s. f. Plante qui est ainsi appellée, à cause qu'étant appliquée sur la peau, elle l'ulcère, & y excite des vessies, de même que la flamme. C'est une espéce de clématite. Il y a une *flammula* qui fait des tiges comme des sarmens, souples, menuës & tendres, & qui ne peut point se tenir droite sans être appuyée. Ses feuilles sont longues & larges, soutenuës trois ou quatre sur une même queuë. *Ses fleurs* sont à quatre feuilles, blanches & odoriférantes. Sa semence est tèrminée par une queuë semblable à une plume. Sa racine est grêle, petite & fibreuse, C. Bauhin *pinac.* 300. l'appelle *clematitis, seu flammula repens.* Il y a une autre espéce de *flammula* qui ressemble à la précédente sinon qu'elle a les feuilles plus grandes, & les tiges plus fèrmes, n'ayant point besoin d'appui. C. Bauhin la nomme *clematis recta.* On appelle la *flammula*, l'hèrbe aux Gueux.

FLAN, s. m. *Intrita, scribilita.* Sorte de pâtisserie platte, faite tantôt avec du lait, tantôt avec des pruneaux, comme les *flans* de Rheims. On a dit en Latin *fladones*, & on écrivoit autrefois *flaons.*

Il y en a qui dérivent ce mot de *planus*, à caûse que cette pâtisserie est platte. Borel dit qu'on les appelle aussi *flandrelets.* Du Cange les appelle en Latin *flantones* & *flatones*, d'où il croit que le mot est derivé. M. Ménage avouë qu'il n'en sçait point de bonne étymologie, & il ne fait que rapporter ce que les autres ont dit. Dans un écrit d'Henri Abbé de S. Riquier fait en 831. sur les revenus de son Monastère, & rapporté par Bollandus *Act. Sanctor. Febr. T. III. p.* 105. on lit *Flatones.* Sur quoi Bollandus dit que c'est la pâtisserie que les François appellent *flan*, ou *flaon*, & les Allemands *vlaeyen*, que peut-être faut-il lire *flaones* en Latin sans *t* & non *flatones*; que Capella dit *flannos, sive tartas.* Les Flamans disent *flay*, & c'est leur coûtume de manger de ces sortes de pâtisseries à Pâques comme des œufs. Elle est ancienne, & il en est parlé dans la vie de S. Bèrnard le Pénitent, Liv. I. c. 3. n. 26. *Bollandistes, Act. Sanct. April. T. II p.* 679. *C. & 680. D.*

Flan, est aussi une piéce d'or, ou d'argent taillé en rond, de la grandeur & épaisseur dont doit être l'espéce, & préparée pour faire de la monnoie. *Taleola, Tessula, plagula monetalis, nummaria.* Avant que de marquer les *flans*, on les recuit, on les fait bouillir dans de l'eau seconde. On ne commence à l'appeller *flan*, que lorsqu'elle est tellement préparée, qu'il n'y manque plus que l'image du Prince. Lorsqu'on fabriquoit les monnoies, au marteau, non point au moulin, avant que les piéces eussent été flaties, on les nommoit quarreaux. Quand les quarreaux avoient été flatis, alors on les appelloit *flans.* Voyez Boizard, *Tr. des Monnoies, p. I. c.* 16 *&* 18.

En ce sens ce mot vient *à flando.* Plusieurs écrivent encore *flaon*, comme on disoit autrefois, mais on prononce toûjours *flan.* Quelques-uns croyent que ce nom vient de *flattir*, à cause qu'on n'appelle *flan*, que l'espéce qui sort de dessous le Battoir, qui est la dernière façon qu'on lui donne avant qu'elle soit marquée.

Flan. Mot populaire, inventé pour marquer la roideur avec laquelle on donne quelque coup. Il lui donna un grand coup de poing, *flan.*

FLANC, s. m. Côté de l'animal, qui se dit proprement des chevaux. *Latus.* Ce cheval bat du *flanc*; c'est-à-dire commence à être poussif. Ce cheval a peu de *flanc*, peu de corps, peu de ventre, peu de boyaux; il a les côtes plattes, sèrrées & racourcies. On appelle aussi ce cheval, *Estrac.* Le lion se bat les *flancs* de sa queuë pour s'exciter au combat.

On le dit seulement en Poësie de l'homme. Il s'est pèrcé le *flanc.*

Je vois que votre honneur gist à vèrser mon sang,
Que tout le mien consiste à vous pèrcer le flanc. Corn.

Flanc, signifie quelquefois, le ventre à l'égard des femmes enceintes. *Uterus, viscera, ilia.* La Vièrge a porté notre Sauveur neuf mois dans ses *flancs* sacrez.

Il mêle avec l'orgueil, qu'il a pris dans leur sang,
La fièrté des Nerons qu'il puisa dans mon flanc. Rac.

Le Bon, Médecin, dérive ce mot de *flaccus*, parce que les *flancs* sont vuides le plus souvent. Ménage le dérive du Grèc λαγών, Guichart le fait venir du Chaldaïque כפלא, *caphela*, formé & dérivé, de כפל, *cephal*, en Chaldaïque, ou *caphal* en Hébreu. *Caphela* veut dire, *ilia, lumbus*, les *flancs*, le dôs.

En Anatômie on appelle *flancs* les côtes de l'ypogastre, qu'on nomme autrement les iles. Voyez Dionis *I. Demonstr. des Parties contenantes.*

Flanc, en tèrme de Guèrre, signifie par similitude & par analogie, le côté d'un bataillon, d'une armée. *Latus.* Les ennemis nous prirent en *flanc.* Il faut couvrir le *flanc* de l'infanterie par des ailes de Cavalerie. On a bon marché d'une armée qui prête le *flanc.* Les Princes se mettoient *flanc à flanc* des Hastaires, & les Triaires au corps de résèrve. Louis XIV.

Flanc, en tèrmes de Fortification, c'est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine, & qui sèrt à deffendre tant la courtine que la face du bastion opposé. Rompre les *flancs* d'un bastion à coups de canon. Il y a deux sortes de *flancs.* Le *flanc rasant*, est le point d'où commence la ligne de deffense, & d'où le coup que l'on tire râse la face du bastion. *Flanc* fichant, est tout le reste de ce qui est au-delà qui sèrt à flancquer, d'où les coups peuvent entrer dans le bastion. On appelle aussi *flanc* rasant, ou *flanc* oblique, la partie de la courtine qui sèrt de *flanc*, quand la ligne de deffense se tire d'une partie de la courtine. On l'appelle aussi *flanc* de la courtine, ou *feu* de la courtine. On appelle *flancs* bas ou *flancs* retirez, les *flancs* qui sont convèrts d'un orillon, ou ceux dont la platte forme est retirée en dedans du bastion. On les appelle autrement *Casemates.*

On dit aussi le *flanc* d'un navire. L'Acad. C'est la partie qui se présente à la vûë, de la pouppe à la prouë.

FLANCHÉ, FLANQUÉ, ou FLANQUES. Tèrmes de Blâson, qui se disent de l'Ecu écartelé en sautoir, ou lorsqu'une figure divise l'Ecu du côté des *flancs*, tantôt par deux demi-ovales ou quarts de rond, tantôt par deux demi-losanges qui prennent leurs racines aux angles supérieurs du chef, & finissent au bas de l'Ecu, à l'endroit où il commence à se courber pour faire la pointe, en sorte qu'il s'y trouve deux diagonales qui font une croix Saint André.

FLANCHET, s. m. Partie de la moruë.

Flanchet, tèrme de Boucherie. C'est une partie qu'on coupe au bas bout du bœuf vèrs les cuisses, & qui fait une partie de la surlonge.

FLANCHIS, s. m. Tèrme de Blâson. Diminutif de sautoir. *Decussis parva, decussicula.*

FRANCONADE, s. f. Tèrme de Maître d'armes. Coup porté dans le flanc. *Lateris insultus, petitio.* Il lui a donné une rude *flaconnade.* Recevoir une *flanconnade.* Liancourt.

FLANDRE, s. f. On écrit aussi Flandras avec une *s*, mais alors on ne donne à ce mot ni genre, ni article, ni nombre. Ceux qui se piquent d'écrire éxactement, mettent la différence dans l'usage qu'ils font de ces deux mots. Ils prétendent qu'on doit écrire *Flandre*, en parlant d'une Province particulière des Pays-Bas, qui a titre de Comté, & qui est entre la mèr & l'Escaut, qui la sépare du Brabant. La *Flandre* est un bon pays. La *Flandre* est le plus beau Comté de l'Europe. Gand est la capitale de la *Flandre.* Bruges est une riche & grande ville de *Flandre.* Mais ils veulent qu'on écrive *Flandres* avec une *s*, quand on se sèrt de ce mot pour désigner en général les Pays-bas Catholiques: ainsi en parlant du siége de Mons, capitale du Hainaut, que le Roi prit en 1691, il faudroit écrire, selon eux, le Roi est parti pour aller en *Flandres.* Selon ces Auteurs on pourroit appeller la *Flandre, Flandria*, & se sèrvir du mot de *Belgium*, en parlant de *Flandres.* C'est à l'usage à décider ces sortes de questions. Guichardin remarque, après Meyer, que dans les Auteurs anciens, *Flandre* ne se trouve point au singulièr, mais toûjours *Flandres* au plurièl.

Flandre *n'irrite plus ce Monarque puissant,*
Qui sçait l'art de te vaincre en se divèrtissant. Flech.

Cet illustre Auteur employe dans cet éxemple le mot de *Flandre* sans *s*, pour signifier tous les Pays-Bas en général.

Flandre, ou Flandres, s. m. Nom propre d'une Province des Pays-

Pays-Bas. *Flandria*, *Flandra*. La *Flandre* est bornée au midi par la contrée de Picardie, qu'on appelle Pays reconquis, & par l'Artois; au levant par le Hainaut; au nord par le Brabant, & au couchant par l'embouchure occidentale de l'Escaut, qui la sépare de la Zélande, & par la mèr d'Allemagne. On lui donne environ 22. lieuës de long & autant de large; l'air en est fort bon, & le tèrroir fort fèrtile en grains & en pâturages. MATY. La *Flandre* est très-fèrtile, & a sur tout d'excellens pâturages. Le beurre de *Flandre*, sur tout celui de Diamude, est fort estimé. La *Flandre* est extrémement peuplée. On y compte vingt-huit ou trente villes murées, & plusieurs autres assez considérables, onze cent cinquante huit villages, quarant-huit Abbayes, & un grand nombre de Prieurez, de Collèges & de monastères. Les Espagnols, qui y suivirent Philippe II. disoient que toute la *Flandre* n'étoit qu'une ville, tant elle leur paroissoit peuplée en comparaison des Provinces d'Espagne. ID. Guichardin donne trois Capitales à la *Flandre*, Gand, Bruges & Ipre; cinq Vicomtez fort anciennes, Gand, Ipre, Weine, Berghe S. Winoc & Harlebec; trois Principautez, Steenhuise, Gauve, Espinoy; quatre principaux ports de mèr, l'Ecluse, Nieuport, Dunkèrque & Ostende. Il appelle les quatre prémiérs de *Flandres*, les quatre principaux Barons & anciennes familles du Comté, qui sont celles de Pamelle, Cisoin, Heine & Boulaer. Et les membres de *Flandres*, les quatre États de ce Comté, à sçavoir, les Prélats, les Nobles, les villes & les Châtellenies.

La *Flandre* se prend, ou s'est prise souvent, pour tout ce qui est compris entre la France, l'Allemagne & l'Ocean, c'est-à-dire, pour toutes les XVII. Provinces des Pays-Bas que les habitans appellent la Basse Allemagne. *Germania inferior*. C'est ainsi que Carnero intitule son histoire Espagnole des Guèrres Civiles des Pays-Bas; *Historia de las guerras civiles que ha avido en los Estados de Flandes*, & que Bentivoglio *Della Guerra de Flandria*, dit, *le Provincie unite di Flandria*; & que Du Ryer intitule la Traduction de Strada *De Bello Belgico*, histoire des Guèrres de *Flandres*. Cependant la *Flandre* à proprement parler, n'est que l'une de ces Provinces, & n'a que les bornes que nous venons de lui donner. C'est ainsi que nous disons ordinairement la Hollande & les Hollandois, pour toute la République & tous les États des Provinces-Unies.

La *Flandre* s'est divisée differemment, & ses différentes parties ont eu différens noms en différens tems. On la divisoit autrefois en *Flandre* Comté, & *Flandre* propriètaire, & *Flandre* Domaine, ou bien particulière & propriétaire. La *Flandre* particulière, ou le Comté de *Flandre*, se divisoit en *Flandre* Gallicane ou Walone, & en *Flandre* Téutonique. La *Flandre* Teutonique se divisoit en Téutonique propre, en *Flandre* Impériale, & en celle qu'on nommoit le Domaine. Depuis le dèrnier siécle, la *Flandre* se divise en *Flandre* Walone, *Flandre* Françoise, & *Flandre* Espagnole. La *Flandre* Espagnole se subdivise en *Flandre* Espagnole propre & *Flandre* Hollandoise. Nous allons expliquer tous ces noms ci-dessous par ordre alphabetique; Guichardin ne la divise qu'en trois portions, qui sont la *Flandre* Flamande, ou Flamingante, la *Flandre* Gallicane & Impériale.

La *Flandre* étoit anciennement le Pays des Ménapiens & des Grudiens, & selon Guichardin seulement des Morins. Charlemagne y établit un Grand-Forestier, qui fut Lideric de Harlebec. Quelques-uns disent que la *Flandre* fut érigée en Comté par Louis le Débonnaire en faveur de Baudouin, qui avoit épousé la Princesse Judith sa fille, femme en prémières nôces d'Etheluphe Roi d'Anglètèrre; mais ils se trompent. D'autres, que c'est Charlemagne qui fit cette érection l'an 793. en faveur de Lideric de Harlebèc, qu'il fit Comte & Grand-Forestiér de *Flandre*, & qui fut la tige des Comtes de *Flandre*. D'autres que Charlemagne le fit seulement Grand-Forestiér, & que ce n'est que Charles le Chauve qui érigea la *Flandre* en Comté: car Odoacre fils d'Enguèrrand n'ayant point eu de postérité, Charles le Chauve érigea la *Flandre* en Comté, & en investit Baudouin Bras-de-fèr à condition de le tenir à foi & hommage de la *Flandre*. Il fit aussi le Comte de *Flandre* Pair de France, & c'étoit lui qui ceignoit l'épée au Roi dans la cérémonie de son sacre, & qui la portoit devant lui dans les cérémonies. *Buzelin, Gallo-Flandria L. III. c.* 1. Marguerite, fille unique de Louis le Masse, dèrniér Comte de *Flandre* de la Maison de Bèthune, ayant été accordée en 1352. à l'âge de quatre ans, à Philippe Duc de Bourgogne & Comte d'Artois, qui n'avoit que sept ans, elle lui porta le Comté de *Flandre* Marie, fille unique de Charles le Tèrrible, dèrniér Duc de Bourgogne, mort en 1477, le porta dans la Maison d'Autriche par son mariage avec Maximilien I. Voyez le P. Buzelin Jés. dans ses *Annales Gallo-Flandr.* Guichardin dans sa Description des Pays-Bas, qui a été traduite & imprimée *in folio* à Anvèrs chez Plantin en 1582. Hadr. de Valois *Not. Gall. p.* 195. 196. La *Flandre* reçut la Foi de S. Victrice, Évêque de Rouen, vèrs le milieu du IV[e] siécle. Voyez Tillemont. *Hist. Eccl. T. X. p.* 667. *& suiv.*

ON varie sur l'origine du nom de *Flandre* Quelques-uns disent qu'il vient de Flandebèrt, Flandebèrt, ou Flandebèrt, fils d'un certain Claude Roi des Gaulois; car César ayant fait assieger Bavay; alors ville des Bovaques, par C. Antistius Reginus son Lieutenant, & les assiégez étant extrémement pressez de la famine, on dit qu'Andromade Roi de la nation, fit sortir de la ville par des chemins soutèrrains la plus grande partie des Bourgeois avec une escorte de soldats, sous la conduite de Flandebèrt ou Flandebèrt, & de Flamineus; qu'ils s'arrêtèrent dans les Campagnes du Lys, près de Bailleul; que Flandebèrt fit un Traité avec Antistius à des conditions avantageuses; qu'il en obtint tout ce qui s'étendoit depuis l'Escaut jusqu'à la mèr, & qui n'étoit qu'une épaisse forêt, qu'il la défricha, cultiva la tèrre, fit tout proche du Lys, & qu'il y bâtit la ville de Lille, & que s'étant ainsi fait là un Etat, le pays prit son nom. D'autres pretendent qu'il l'a pris de Flandrine fille de Lideric II. Grand-Forestiér de ce pays, sous Charlemagne & Louis le Debonnaire. Mais d'autres croyent que, selon l'opinion la plus saine, la *Flandre*, que les habitans appellent *Valenderen*, ou *Vlaanderen*, a pris son nom des vents qui souffloient avec impétuosité contre les forêts dont elle étoit autrefois couvèrte, ou bien de ces mots Latins *fluctus*, ou *flatus*, sçavoir, des ondes flottantes de la mèr, ou des vents marins & occidentaux qui y régnent. Corneille Schepper dérive ce nom du mot Allemand *flandren*, qui signifie *fléches*, cette étymologie a plû à plusieurs, & entre autres à Piètre Nannie, parce qu'on usoit autrefois d'arcs & de fléches en ce pays. Voyez Guichardin dans sa description de *Flandres*, & Meyer dans son Hist. de *Flandres*.

FLANDRE, nommée le DOMAINE, *Dominatus*. Elle n'étoit pas toute au delà de l'Escaut, comme l'a écrit M. Corneille dans son Diction. Géogr. T. II. *p.* 100. Cette partie de *Flandre* comprenoit plus de pays, de villes & de bourgs, que le Comté & la *Flandre* propriétaire. Elle avoit au-delà de l'Escaut beaucoup de campagnes, & le Comté d'Alost, les deux villes d'Alost & de Ninove, & au moins 172. bourgs ou villages En deçà de l'Escaut elle avoit le pays de Was ou Waes, le territoire de Beveren, & ce que le P. Buzelin appelle *Quatuor Officia*, Sanderus *Quatuor Ambacta*, d'autres *Quatuor Opificia*, & les Flamans *De Vier Ambachten*, & en François les Quatre Offices. Le Domaine a dans le pays de Was Rupelmonde, & dans les quatre Métiers Axele & Hulst. Buzelin dit que le domaine est la même chôse que la *Flandre* Impériale.

On ne sçait pas bien pourquoi cette partie de la *Flandre* a été appellée le *Domaine*, *Dominatus*, Quelques-uns disent que c'est parce qu'elle étoit partagée entre plusieurs petits Seigneurs, ausquels elle appartenoit. D'autres pretendent que c'est parceque les Princes de *Flandres* avoient plus de pouvoir & d'autorité dans ce pays que dans le reste de leurs Etats. Voyez le P. Buzelin Jés. *Gallo-Flandr. L. I.* 1. 1. Comme cet Auteur dit que ce pays fut appellé *Flandre* Impériale, parceque les Empereurs en avoient la souveraineté, & qu'il relevoit d'eux, que c'étoit un fief Impérial; & d'ailleurs, comme il dit encore, La *Flandres* proprietaire fut ainsi appellée, parceque les Comtes de Flandre avoient cette partie en toute souveraineté, sans dépendre ni relever d'aucun autre Prince, Empereur, ou Roi; il y a plus d'apparence que le *Domaine* a été ainsi appellé par opposition à la *Flandre* proprietaire, & parce qu'il relevoit de l'Empereur.

FLANDRE ESPAGNOLE, *Flandria Hispanica*, Partie du Comté de *Flandre*, qui est entre la *Flandre* Françoise & la *Flandre* Hollandoise. On y trouve les Châtellenies d'Oudenarde, de Courtray & de Gand, avec le tèrritoire & le Franc de Bruges. Depuis le Traité de Rastad tout ce que l'Espagne possedoit auparavant dans les Pays Bas, est à l'Empereur.

FLANDRE FLAMANDE, OU FLAMINGANTE. La principale partie de *Flandre*, est la *Flandre Flamande* ou *Flamingante*, ainsi appellée parce qu'on y parle Flamand. TRADUCT. *de Guichardin*. *Flandre Flamingante*, quartier de *Flandres* où l'on parle Téuton, est bornée vèrs le septentrion de l'Océan, au midi par la rivière du Lys, & la *Flandre* Gallicane; au levant lui gist l'Escaut & la *Flandre* Imperiale; & au ponant la fausse neuve & le pays d'Artois. ID. Limites de la *Flandre Flamingante*, villes qui sont en pays *Flamingant*. ID. En ce quartier sont les trois villes Capitales, & les quatre membres de *Flandres*, y sont encore les quatre ports de mèr, & la Seigneurie de Bèrghe S. Winoc; & plusieurs villes, tant murées que sans murs. ID. Voyez encore FLANDRE TEUTONIQUE; car c'est la même chôse.

FLANDRE FRANÇOISE. *Flandria Francica*. C'est la partie méridionale du Comté de *Flandre*, entre la *Flandre* Espagnole & la mèr au nord, le pays reconquis & l'occident, l'Artois au midi, & le Hainaut au levant; elle comprend les Bailliages de Furnes;

de Bèrg S. Vinox, de Bourbourg, de Cassel, de Belle Bayeuil, Lille sa capitale, & Douay.

Flandre Gallicane. Voyez Flandre Walone, c'est la même chose, & c'est l'usage de dire *Flandre* Walone. Le Traducteur de Guichardin dit *Gallicane*, M. Corneille dit *Gallicane* ou Walone; & l'on peut dire avec lui *Gallicane* en parlant des siécles plus reculez: mais en parlant de nos tems, il faut toûjours dire *Flandre Walone.*

Flandre Hollandoise. *Flandria Hollandica, Batavica.* C'est la partie septentrionale de *Flandre* qui renfèrme l'Écluse, le sac de Gand & quelques autres villes moins considèrables, avec la contrée qu'on nomme les Quatre Offices, & l'Isle de Cassandt.

Flandre Impèriale. *Flandria Imperialis*, anciennement *Impériale.* Elle a eu ce nom parce que les Empereurs la possédoient. C'est une contrée de *Flandre* située entre la *Flandre* Teutonique, le Hainaut & le Brabant, & qui comprend le pays de Vaes, la *Flandre* Propriétaire, où sont les Villes de Dendèrmonde & de Grammont & le Comté d'Alost, où l'on trouve Alost & Ninove. Maty. Avant le traité de Rastad elle étoit aux Éspagnols.

Flandre Particulière. *Flandria propria.* Dans les anciennes divisions de *Flandre* c'étoit la contrée qui s'etend depuis l'Artois jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. Elle étoit sou-divisée en Gallicanne & en Teutonique, que la rivière du Lys séparoit, ce qui les faisoit appeller par quelques-uns *Flandre* deça le Lys, & *Flandre* de là le Lys. Corn.

Flandre Propriètaire. C'étoit la plus petite partie de la *Flandre*, & la plus orientale, qui touchoit au Brabant & au Hainaut. Elle n'avoit que deux villes, Dendèrmonde & Grammont, & quelques villages. C'est ce qu'en dit le P. Buzelin dans sa *Gallo Flandria L. I. c. 1.* M. Corneille ajoûte aux Châtellenies de Dendèrmonde & de Grammont, celle de Dorheim. Il dit qu'elle fut appellée *Flandre proprietaire*, à cause qu'elle ne reconnoissoit point d'autres Seigneurs que les Comtes de *Flandres*, qui, ajoute-t-il, l'avoient acquise par divèrs achats. Le P. Buzelin dit que c'étoit parce que ces Comtes y avoient un pouvoir absolu, sans relever d'aucun autre Seigneur, Prince, Roi, ou Empereur.

Flandre Teutonique, *Flandria Teutonica.* C'est dans le P. Buzelin tout ce qui est à la gauche du Lys, depuis ce fleuve jusqu'à l'Océan; ou comme écrit Maty, c'est la partie de *Flandre* renfèrmée entre le Lys, l'embouchure occidentale de l'Escaut; la mèr d'Allemagne, le pays reconquis & l'Artois. Elle est aujourd'hui partagée entre trois differens Souverains, le Roi de France, l'Empereur & la République de Hollande, & comprend la *Flandre* Françoise, la *Flandre* Éspagnole & la *Flandre* Hollandoise. Le P. Buzelin dit que c'est la *Flandre* où l'on parle l'Allemand, ou le langage Teutonique, & semble vouloir dire que c'est là l'origine de son nom. Le Traducteur de Guichardin l'appelle *Flandre Flamande*, ou *Flandre Flamingante.* Voyez ci-dessus à ce mot ce que Guichardin en dit.

Flandre Wallonne, ou Valonne. *Gallo-Flandria, Flandria Gallicana*, ou *Walonica, Gallia Translisana.* On l'appelloit aussi autrefois *Flandre Gallicane*, aujourd'hui *Wallone* est plus en usage. La partie de *Flandre* où l'on parle François, ou plûtôt où l'on parloit autrefois François; car depuis les guèrres & les conquêtes du feu Roi de ce côté là, toute la *Flandre* parle François. Elle a à l'Orient la *Flandre* Teutonique & le Tournesis; au midi le Hainaut & l'Artois, & la *Flandre* Teutonique encore au nord & au levant. Sa Capitale est Lille. C'est la description qu'en fait le P. Buzelin *Gallo Fl. L. I. c. 1. p. 2.* Maty l'a décrit autrement. C'est, dit-il, la partie la plus orientale du Comté de *Flandre.* Elle a pris son nom du langage qu'on y parle qui est un vieux Gaulois, ou un François plus corrompu que celui de Picardie. Cette partie de la *Flandre* appartient toute à la France. Elle est renfèrmée entre le Lys & l'Escaut, & elle comprend le tèrritoire de Tournay, le Baillage de Douay, & la Châtellenie de Lille. Ses lieux principaux sont Lille, Tournay, Douay, Orchies, S. Amand, la Bassée, Armentières & Ménin. Maty. Tournay & Ménin ne sont plus à la France. Le P. Buzelin y donne des bornes plus étenduës. A la vérité le Lys la separe de la *Flandre* Teutonique, mais selon lui elle s'étend au delà de l'Escaut.

La *Flandre Walone*, Sacrée & Profane de ce Père, *Gallo Flandria Sacra & Profana*, est un ouvrage Latin qui comprend la Description de ce pays & de toutes ses villes, châteaux, bourgs & villages principaux, en trois Livres imprimez *in fol.* à Douay en 1624 & qui parurent en 1625. Il a fait aussi en douze livres les Annales de la *Flandre Walone*, qui parurent au même endroit en 1624. Voyez aussi la *Flandria illustrata de Sanderus*, les *Antiquitates Flandriæ* de Grammaye, & dans la Description des Pays-Bas par Guichardin, la Description particulière de la *Flandre.*

On dit provèrbialement, faire *Flandre*; pour dire, Faire banqueroute, & s'enfuir.

Car on dit que dans cette esclandre
Plusieurs Hollandois firent Flandre;
Ou pour parler plus nettement,
Se retirerent doucement. Lorat.

FLANDRELET, s. m. Sorte de tarte faite de farine, de lait & d'œufs. *Libum, Placenta.*

Ce mot de *Flandrelet* vient, selon Borel, ou de ce que ces sortes de tartes ont été inventées en Flandres où le lait abonde, ou bien de ces mots *flan de let*, qui faisoient le nom de ces sortes de tartes, & qu'on a ensuite unis en un seul, en y ajoutant une *r*, d'où s'est formé le nom de *flandrelet.*

FLANDRIN, Injure que le Vulgaire dit aux hommes élancez. C'est un grand *flandrin*, un grand malbâti; un vilain mal-peigné. Il s'en faut bien que ces paroles soient dans la bouche des pèrsonnes délicates.

FLANELLE, s. f. Étoffe légère de laine. Prèsque tous les Anglois portent des chemises de *flanelle.* Les chemises & les chemisettes ou camisoles de *flanelle*, sont aussi venuës à la mode en *France* depuis quelques années; parce qu'on prétend qu'elles sont fort bonnes contre les rhumatismes.

FLANET, s. m. Sorte de gâteau qu'on a apparemment ainsi nommé parce qu'il y entre du flan, c'est-à-dire, du lait & des œufs, de sorte que le mot de *flanet* est un diminutif qui veut dire *petit flan.* *Libum, placenta.*

FLANETIQUE. Voyez FIANONA.

FLANGE, s. f. Vieux mot, qui signifie une sorte de pâtisserie où il entre du lait, gâteau au lait. *Libum lacteum, placenta lacte diluta, condita.*

Ce mot vient de de *flan.* Voyez ci-dessus.

FLANQUER, v. act. Tèrme de Fortification, qui signifie, Défendre, mettre aux côtés, garnir. *Munire latera.* Il se dit des bastions & autres pareils ouvrages; & c'est, les disposer ensorte qu'on les puisse deffendre aisement. *Flanquer* une muraille de fortes tours. Ce bastion est *flanqué* par le flanc opposé, & par une demi-lune. Cet ouvrage à corne est *flanqué* par la courtine. La place n'étoit défenduë que par une muraille *flanquée* de tours, & par un fossé rempli d'eau. Sar. Une dune qui *flanquoit* la chemise, &c. Busai. Rab. Ce ne sont proprement que des murs de retranchement, suivant le contour de la hauteur, qui ne se *flanquent* que peu, & souvent point du tout. Fagzia.

On le dit aussi des bataillons qui sont *flanquez* par des ailes de Cavalerie.

On dit aussi, qu'un corps de logis est *flanqué* de deux pavillons, de deux galeries; pour dire, qu'il a deux pavillons & deux galeries à ses côtez.

Le mot de *flanquer* vient de flanc, *latus*, duquel on a formé *flanquer*, qui signifie *mettre à côté.*

Flanquer, signifie aussi bassement, Se venir placer en quelque endroit mal-à-propos. *Irruere, irrumpere, ingruere.* Nous étions assis en nos places quand cet étourdi s'est venu *flanquer* au milieu de nous.

On dit aussi populairement, Il lui a *flanqué* un bon soufflèt, un coup de piéd, pour dire, Il lui a appliqué un soufflèt, un coup de piéd avec violence. *Infligere, impingere.*

Flanqué, se dit aussi en tèrme de Blason, des paux, arbres, & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtez. Les paux d'Arragon sont *flanquées* de deux aigles dans les Armoiries de Sicile. Voyez Flanché.

En général on le peut dire de tout ce qui a quelque chose à ses côtés. Un retranchement *flanqué* de petits redans. Bussi Rab. La nature y a fait des fossez & des dehors *flanquez* d'eux-mêmes. Fresziar. Cet ancien fortin est un carré de maçonnerie de 15. toises de côté, *flanqué* à l'antique d'une demi tour sur le milieu de chaque pas. Id.

Sur un liévre flanqué *de six poulèts étiques,*
S'élevoient trois lapins, animaux domestiques. Boil.

FLAON. Prononcez & voyez FLAN.

FLAQUE, s. f. *Eluvies, lama, palus.* On appelle une *flaque* d'eau, une espéce de petit marais où il y a de l'eau prèsque toute l'année. Ces *flaques* rendent les places de guèrre plus inaccessibles, plus difficiles à assiéger. Il y a deux *flaques* d'eau aux côtez de Charleroy qui en deffendent l'approche.

On a dit *flacca* dans la basse Latinité, comme l'a remarqué M. Du Cange. M. Ménage dit que *flaque* est un mot Flamand qui signifie un lieu marécageux.

FLAQUE. Tèrme de Marine.

FLAQUER, v. act. Jetter d'une cèrtaine manière. *Ejaculari, conspergere.* Il est bas, & ne se dit guère que des liqueurs. S'il

troure

trouve qu'on lui a donné trop de vin, il en *flacque* plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite, & boit le reste tranquillement. LA BRUY. Au reste, ce mot ne se trouve encore dans aucun Dictionnaire. J'ai seulement remarqué que Nicod sur le mot *flac*, met cet exemple, il la vous *flacca* là. *Applosam fregit sericam.*

FLAICON, s. m. Voyez FLACON.

FLASQUE, s. f. Petit vaisseau de cuir où on met de la poudre pour charger un fusil quand on va à la chasse. *Sulfurariæ pulveris capsula, theca.* POMEY.

FLASQUE, s. m. en tèrme d'Artillerie, se dit de deux gros madriers assemblez par des entretoises, qui composent l'affut d'un canon, entre lesquels il est posé & mis en équilibre sur ses tourillons. Les uns font ce mot masculin en ce sens, & les autres féminin. Davelour dans son Traité d'Artillerie a dit, Le *flasque* est de bois d'orme. Et l'Auteur des Travaux de Mars a écrit, Les *flasques* longues de quatorze pieds & demi, &c.

FLASQUE, adj. m. & f. Prononcez l's. Qui n'a point de forces dans les reins, dans les jambes, qui est sans vigueur. *Flaccidus, enervatus, mollis.* Il a le corps *flasque.*

Ce mot vient du Latin *flaccidus*, *foible*, qui n'a point de force, qui a de la peine à se soutenir.

FLASQUE, se dit aussi des paresseux, qui vont au travail avec peine, & négligemment. Il faut chasser ce valêt, c'est un grand *flasque* qui ne veut rien faire. Il est substantif dans cet éxemple.

FLASSAIE, s. f. *Lodix.* On trouve ce vieux mot dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe. LODIX. M. Ménage explique *flassaye* par loudier.

FLAISTRER, ou FLAITRER, v. act. Vieux mot, qui signifie, Marquer d'un fèr chaud. *Ferro adurere, calidum ferrum applicare, imprimere stigmata, notare.* Autrefois on marquoit les criminels d'une lettre au front avec un fèr chaud: ce qu'on appelloit *flatrer*; & maintenant on dit, qu'un criminel est condamné à être *flêtri* d'une fleur de lis sur le dos, quand on le marque d'une fleur de lis, qui est le supplice des coupeurs de bourse.

Ce mot vient de *flastra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *écraser.*

On dit encore à présent. *Flâtrer* un chien, quand on lui applique un fèr rouge après avoir été mordu d'un chien enragé, dans la créance qu'on a que cela le préserve de la rage.

On trouve aussi *Flatrir.* Ce mot ne se dit plus que pour les chiens, au front desquels on applique la clé de Saint Hubèrt pour les préserver de la rage. On dit *flâtrer* un chien. Un chien *flâtri.* La flâtrissure est l'impression que le chien porte. Ce mot est plus connu dans les Ardennes, en Champagne, en Flandre, dans le Luxembourg & en Lorraine, qu'ici. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot est le même que *flétrir*, qui nous est resté, & dans le propre & dans le figuré. Nicod nous apprend que de son tems *flatrer*, *flâtrir* & *fleutrir*, étoient la même chose. On lit dans des Coûtumes, mesures de vin *flatris*; pour dire *marquées.* On trouve aussi *flatie* & *fleutrier* dans le même sens que *flêtrir* a aujourd'hui.

FLAITRURE, ou FLATURE, ou FLAISTRISSURE, s. f. Tèrme de chasse. Lieu où le gibier poursuivi par des chiens courans, s'arrête, & se met sur le ventre. SAL. Salnove dit *flastture*, & il ne le dit que du liévre & du loup.

FLATER, v. act. Attribuer à une pèrsonne de bonnes qualitez qu'elle n'a pas, l'en louer, l'en feliciter. *Adulari, blandiri.* Il n'y a point d'Historien qui ne *flate* ceux qui les payent. Tous les hommes veulent être *flatez.*

Ménage dérive ce mot de *flagitare*, ou plutôt de *lactare.* Il n'en dit pas la raison. Nicod croit qu'il vient de *flatare*, fréquentif de *flo*, parce que les flatteurs soufflent toujours quelque chose aux oreilles de ceux qui les veulent ouïr. D'autres le dérivent du Grèc *πλατίζειν*, qui signifie *oblinere, fingere.* D'autres de *flatra*, qui en langage Celtique ou Bas Breton signifie *flater.*

FLATER, signifie aussi, Excuser par complaisance les défauts qui sont en quelqu'un; caresser, cajoler, louer excessivement dans le dessein de plaire, & de se rendre agréable. *Flater* les Grands. ABLANC. La société n'est proprement qu'un commèrce de mensonges officieux, & de fausses loüanges où les hommes *flatent* pour être *flatez.* FL. L'amour veut toujours *flater*, & les belles veulent toujours être *flatées.* Laisse aux Poëtes gagez l'art de *Flater.* S. EVR. Le Marechal d'Ancre disoit à un flateur, Tu me *flates*, mais tu me plais. M. ESP. On dit aussi qu'un miroir *flate*, qu'un Peintre *flate*, quand il ne fait pas voir les défauts qui sont dans l'objet.

FLATER, signifie présque en ce sens, Être indulgent à ceux qu'on devroit châtier. Le Confesseur qui *flate* son penitent est cause de sa damnation. Un Médecin qui *flate* une plaie, qui ne coupe pas ce qui est à couper, tuë son malade. Il ne faut point *flater* un peuple séditieux, il le faut punir sévèrement.

FLATER, signifie encore, Déguiser une vérité qui seroit désagréable à celui qui est intéressé; lui donner meilleure opinion d'une chose qu'il n'en doit avoir. Présque tous les plaideurs se trompent, se *flatent* dans leurs affaires. On *flate* ce jeune homme de l'espérance de lui faire épouser cette fille; mais il n'y réüssira pas.

FLATER, se dit aussi des caresses corporelles qu'on fait à quelqu'un: ce qui se dit tant de l'homme que de la bête. Cette mère *flate* ses enfans jour & nuit. Le chien de Tobie venoit *flater* son maître.

FLATER, se dit aussi de ce qui touche agréablement les sens. La musique, les parfums *flatent* agréablement l'oreille, l'odorat. Tu m'as *flaté* d'un doux son. ABLANC.

FLATER, en tèrme de Musique, a encore une signification toute differente de celle qui vient d'être expliquée, & il se dit de la voix & des instrumens, & signifie la manière douce & agréable de fléchir, de manier la voix, de toucher un instrument, d'où résulte l'agrément qui flatte l'oreille. Dans les airs gais il faut animer la cadence, dans les airs tendres & languissans il la faut *flater.*

FLATER, se dit figurément en choses spirituelles. *Flater* sa douleur; c'est à dire, l'adoucir par quelques réflexions morales. *Flater* son amour; c'est-à-dire, Se repaître d'espérance. *Flater* son imagination; c'est la remplir de chimères agréables. J'ai eu tort de croire qu'il y eut un homme capable de cacher ce qui *flate* sa gloire. P. DE CL. Les hommes veulent qu'on *flate* leurs défauts. NIC. Les Courtisans irritent les passions du Prince en le *flatant.* ID. L'esprit une fois élevé ne veut rien pèrdre d'une impression qui *flate* son amour propre. DE LA MOTTE. C'est-à-dire, qui fait plaisir, qui est agréable à son amour propre: ce qui est conforme, favorable aux inclinations & aux sentimens de son amour propre.

Ce triste objet vous suit jusques dans vos plaisirs,
Au milieu des festins, au milieu des délices:
Et lorsque tout conspire à flater vos desirs,
Il sçait vous préparer les plus affreux supplices. M. L. P.

Que l'espoir dont vous me flatez,
Adoucit la rigueur de mon cruel martyre! L'Ab. TETU.

On dit aussi que l'apparence *flate*; pour dire, nous trompe. Nous fûmes *flatez* par la bonace de nous aller promener sur la mèr, mais en un moment elle s'enfla, elle devint orageuse. Cette pensée n'est propre que pour autoriser, & pour *flater* la pretention des Anciens. AB. DE LA TR. *Flater* veut dire ici autoriser, favoriser.

On dit provèrbialement & figurément, qu'il ne faut point *flater* le dé; pour dire, qu'il faut parler franchement.

SE FLATER de quelque chose, c'est espérer qu'elle arrivera. Je me *flate* que vous voudrez bien me faire cette grace.

Ils ne se flatoient pas d'une vaine espérance
Ces ennemis si fiers, & si fort irritez,
Lorsqu'ils comptoient d'entrer en France.
REC. DE VERS.

FLATÉ, ÉE, part. pass. & adj. Il a les sens de son vèrbe. On dit un portrait *flaté.* Un visage *flaté.* Un tel s'est fait tirer; il est assez bien pris, mais il est un peu *flaté.*

Tous prétendoient se voir dans un tableau flaté.
Et tous se trouvoient peints selon la vérité:
Pouvoit-il espérer de plaire? N. CH. DE VÈRS.

FLATERIE, s. f. Cajolerie, louange excessive, louange fausse qu'on donne dans le dessein de plaire à quelqu'un, en lui attribuant une bonne qualité qu'il n'a pas. *Adulatio, assentatio.* La Cour est un lieu où la *flaterie* est bien en vogue. La *flaterie* ressent la bassesse & la dissimulation. S. EVR. La *flaterie* est un piege que tout le monde appèrçoit, & dans lequel pourtant les plus déliez ne laissent pas de donner. M. ESP. La complaisance de ceux qui veulent tout ce que veulent les Grands est une *flaterie* d'actions plus délicate que celle des paroles. ID. L'esprit humain n'est jamais plus éxcessif dans la *flaterie* que quand il est préoccupé de tèrreur. BEN. La *flaterie* déguise tout; ensorte que le monde n'est présque plus qu'un commèrce de fausses complaisances, où les hommes s'envoïent des louanges qu'ils se donnent les uns aux autres. FL. Comme il y a une *flaterie* de parole qui porte à louer ceus qui gouvèrnent, du bien même qu'ils ne font pas, il y a aussi une *flaterie* d'action, par laquelle on pretend se faire un mérite d'approuver & d'imiter le mal qu'ils font. ID. La *flaterie* lache, basse, intéressée, suit toujours la faveur. M. ESP. La plupart des femmes doivent plus à nos *flateries* qu'à leur merite. S. EVR. La *flaterie* veut être un peu enveloppée. BALZ. La *flaterie* serieuse est la plus dangereuse de toutes. La

flaterie est le poison de l'amitié. Nous connoissons bien quand on flate les autres, mais la *flaterie* nous trompe, & nous surprend toujours. La *flaterie* a la voix douce, il est difficile de lui refuser l'oreille.

On le dit aussi des caresses corporelles, tant des pèrsonnes que des bêtes. *Blanditia, blandimenta.* Cette mère gâte ses enfans par ses caresses & ses *flateries.* On aime les petits chiens à cause de leurs *flateries.*

FLATEUR, EUSE, adj. Celui, ou celle qui flate, soit par des loüanges, soit par des complaisances, soit par des caresses. *Assentator, adulator.* Cet homme est trop *flateur*, défiez-vous de ses douceurs. En chacun la prévention imitera la foi, comme le *flateur* imite l'ami; & le *flateur* en sera ordinairement plus que l'ami. PELISSON. On dit qu'une femme est douce & *flateuse*; c'est-à-dire, qu'elle est très-honnête & très-complaisante.

> *O! trois fois heureux ce bel âge,*
> *Ou sur les charmes trop puissans*
> *Du* flateur *Empire des sens*
> *La raison avoit l'avantage.*

Un Poëte a dit au sommeil:

> *Tu satisfaits nos passions;*
> *Tes biens ne coûtent point d'allarmes;*
> *Et tu ne vends point à nos larmes*
> *Tes* flateuses *illusions.* N. CH. DE VÈRS.

FLATEUR, se dit aussi des animaux. *Blandus.* Ce chien est caressant & *flateur.*

FLATEUR, se dit des écrits, des pinceaux, des miroirs, &c. Un miroir, un livre *flateur*, une espérance *flateuse.* Combien de gens ont l'art de faire incessamment des portraits *flateurs* d'eux-mêmes pour se donner de la réputation? FL.

> *Un Poeme insipide, & sottement* flateur,
> *Deshonore à la fois le Héros & l'Auteur.* BOIL.

> *Cet éloge* flateur, *que ton cœur désavouë,*
> *Condamne ton Héros, & la voix qui le louë.* VILL.

FLATEUR, EUSE, s. m. & f. se dit plus ordinairement des hommes. Le caractère d'un *flateur* est de renoncer à la vérité sans nul scrupule; de ne parler que par rapport à lui, & à son intérêt: il n'a point de tempérament particulier: il devient ce que son intérêt demande qu'il soit, sérieux avec ceux qui le sont: gai avec les enjouez, excepté qu'il n'est jamais malheureux avec ceux qui le deviennent. M. SCUD. Avoir les souplesses, & les filouteries des *flateurs*, ce sont de vrais joueurs de gobelèts. Il faut se défier des *flateurs*, & encore plus des *flateurs* sérieux, que des *flateurs* enjouez. M. SCUD. L'amour propre est le plus persuasif de tous les *flateurs.* Le monde n'est guère rempli que de lâches *flateurs.* Sçavoir vivre, c'est sçavoir feindre. La source tarie, le fleuve se seche. La richesse dissipée, le *flateur* se retire. Le métier de *flateur* est bas & honteux, mais il semble que ce soit un métier necessaire parce que tous les hommes veulent être flatez. BELL. Les *flateurs* sont des pestes qu'il faudroit extèrminer. ABLANC. On dit dans un portrait du Sage:

> *Il ignore le vil commèrce,*
> *Que font les hommes de leur cœur;*
> *Et ne sçait point comment s'éxèrce*
> *L'infame métier de* flateur. N. CH. DE VÈRS.

FLATEUSEMENT, adv. *Blandè.* D'une manière flateuse. Parler *flateusement.* L'ACAD. Il y a dans les lettres du jeune Pline un air de vanité qu'on ne doit pas approuver, je le veux; mais dans ce genre d'écrire, où à toute heure on a occasion de parler de soi même, il est bien difficile qu'on n'en parle pas *flateusement* & avec quelque excès. DE VIGNE MARV.

FLATIN, s. m. Est un petit couteau de poche pliant & emmenché de corne. Ces sortes de couteaux s'appellent *flatins*, de Denys *Flatin* Coutelier de S. Etienne en Forèts, qui en fut l'inventeur. Ce nom de Denys *Flatin* est gravé sur la lame de ces couteaux. MÉN.

FLATIR, v. act. Tèrme de Monnoyeur. C'est, Battre une pièce de monnoye sur le tas, sur l'enclume, avec le marteau ou le flatoir, pour lui faire prendre le volume & l'épaisseur qu'elle doit avoir. *Latitudinem idoneam & crassitudinem nummo dare, imprimere.* C'est la cinquième façon qu'on donne aux monnoies au marteau, après laquelle les carreaux prennent le nom de *flacons*, ou *flans*, à cause que c'est ce marteau qui leur donne leur volume. L'Ordonnance veut que les carreaux soient *flatis* deux fois.

FLATOIR, s. m. Outil d'Artisan qui travaille en metal. *Sculptorum malleus, manculus, tudes tornatus.* C'est un petit marteau dont se servent particulièrement les Graveurs. Celui des Monnoyeurs est un gros marteau pesant sept ou huit livres. Il est fait en façon de corne de bœuf, large par le bas du côté qu'on frappe, & pointu de l'autre.

FLATUEUX, EUSE, adj. Qui est sujèt aux flatuositez. *Flatuosus.* L'estomac des gens qui sont sur l'âge est sujèt à être *flatueux.*

FLATUEUX, se dit aussi de ce qui cause des flatuositez. Les pois, les féves, sont des alimens *flatueux.* *Flatus gignentes.* Lorsqu'on a mangé des choses *flatueuses* ou indigestes, comme des légumes, de certains fruits, du laitage, de la pâtisserie, &c.

FLATUS, ou FLATUOSITÉ, Tèrme de Médecine Vents qui sortent du corps humain, soit par haut, soit par bas. *Flatus.*

FLAVE, s. m. Voyez FLAVIUS.

FLAVELAGE, Vieux mot; qui signifie *fable, sornette.* *Fabula, nugæ.*

FLAVÉLE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à un oiseau que les Latins appellent *Rubecula.*

FLAVIANO, s. m. Nom que l'on donne aux ruines de *Castrum Novum*, ville des anciens Picentins. *Flavianum.* Ce lieu est dans l'Abruzze ultérieure, Province du Royaume de Naples, près de la petite ville de Giulia Nuova, à l'embouchure du Tordino, ou Trontino, sur le Golfe de Venise.

FLAVIE, Voyez FLAVIUS.

FLAVIGNY, s. m. Nom propre d'une ville de France en Bourgogne. *Flaviniacum.* Quelques-uns ont crut que *Flavigny* étoit l'ancienne *Flavia Æduorum*; mais il est clair par le Panégyrique d'Euménius à Constantin n. 1. 2. 14 que *Flavia Æduorum* est la ville d'Autun. *Flavigny* est éloigné de cinq lieuës de Semour, du côté du levant. L'Abbaye de *Flavigny*, Ordre de S. Benoit, est fort ancienne; *Flaviniacense Monasterium.*

FLAVIOPOLI. Voyez FLIOPOLI.

FLAVIOPOLIS, s. f. Nom de plusieurs villes anciennes. *Flaviopolis.* Ptolomée en met une en Bithynie, & une autre en Cilicie, qui est aujourd'hui Fliopoli. Il y en avoit aussi une en Thrace, qui étoit une Colonie Romaine placée dans la ville qu'on appelloit auparavant Zélie. *Pline L. IV. C. II.* Elle y fut envoyée apparemment par Tite, ou par Vespasien, dont elle prit le nom de *Flaviopolis* ou ville de Flavius. M. Tillemont dit *Flaviade*, ou *Flaviople.*

FLAVIUS, FLAVIA; FLAVE, FLAVIE, s. m. & f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Flavius, Flavia.* La famille *Flavia* étoit obscure & sans noblesse, dit Suétone dans Vespasien C. 1. Le prémier qui ait eu quelque nom fut T. *Flavius* Petronius, bourgeois de Réate, aujourd'hui Riéti. Il étoit centurion dans l'Armée de Pompée, & prit la fuite à Pharsale. Lui & son fils se mîrent dans les finances. Celui-ci eut deux fils, Sabinus & Vespasien, dont l'un fut Préfet de Rome, & l'autre Empereur. C'est là la prémière élevation de *Flavius.* Claude le Gothique porta aussi le nom de *Flavius*, qui de lui passa à Constantius Chlorus père du Grand Constantin, & à tous ses descendans. Ce nom fut d'abord un sobriquet qui fut donné à quelqu'un de leurs ancêtres, ou à sa famille, à cause de leurs cheveux blonds, du mot *flavus*, jaune, blond. *Flavie* Domitille fut brûlée pour la foi On dit aussi *Flave* au masculin, mais non pas Flavien, qui est Flavianus, nom tout différent. Les *Flaves* montèrent sur le trône avec Vespasien.

Entre ceux qui ont souffèrt dans la pèrsécution de Domitien, il n'y en a guère eu de plus illustre que *Flavius* Clément son cousin gèrmain, & les deux *Flavius* Domitilles, l'une femme & l'autre niéce de Clement. TILLEMONT. La famille *Flavia* étoit plebéïenne. *Patin p. 113.*

FLAY, s. m. ou S. Gèrmèr de *Flay.* Nom propre de lieu dans le Diocèse de Beauvais. *Flaviacum, Sanctus Geremarus de Flaviaco.* L'Abbaye de *Flay* fut fondée sous le régne de Clovis par S. Gèrmair, ou Gèrmèr, qui en fut prémier Abbé.

F L E.

FLEAU, s. m. Instrument propre à battre du blé en grange. *Flagellum, baculus excussorius.* Il est composé de deux batons, dont l'un est mobile au bout de l'autre: l'un sèrt de manche, l'autre frappe sur les gèrbes. Nicod l'écrit *flayau.* *Fleau* ne se prononce guère que comme une syllabe dans le discours ordinaire. Je dis présque, parce qu'en effèt on fait un peu sentir l'*e* même dans la prôse, & pour les vèrs on fait toujours *fleau* de deux syllabes. Au moins le P. Mourgues a remarqué dans son traité de la Poësie Françoise, que tel étoit l'usage de nos bons Auteurs.

> *Entra l'effroy du monde & le* fleau *de Dieu.* CORN.

> *Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords,*
> *Et bien-tôt avec eux tous les* fleaux *du corps.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *flagellum*, qui a été fait de *figere.* Voyez AFFLIGER.

FLEAU, est aussi la piéce de fèr poli en équilibre, avec une éguille au milieu, & deux trous à chaque extrémité, où sont suspendus

dus & attachez les deux bassins de la balance ordinaire. On l'appelle aussi le travèrsin. Le *fleau* est aussi le bâton marqué de plusieurs divisions, qui fait la balance Romaine.

Fleau, est aussi une barre de fèr, qui sèrt à fèrmer les portes cochéres, qui est mobile par le moyen d'un boulon, & qui donne sur les deux battans.

Les Vitriérs appellent aussi *fleau*, une espéce de petits crochèts qui leur sèrvent à transporter leurs panneaux de vitres.

Fleau, signifie figurément, une affliction envoyé du Ciel. La guèrre, la peste & la famine, sont les trois *Fleaux* dont Dieu se sèrt dans sa colére pour chatier les hommes. Attila se faisoit appeller le *Fleau* de Dieu.

Fleau, se dit aussi par exagération de toutes les pèrsonnes & de toutes les choses qui incommodent & pèrsécutent. Il n'y a pas un plus grand *fleau* pour moi que ce chicaneur qui me ruine. Ce Gentilhomme est un petit tyran, qui est le *fleau* de la Province. Vous demandez la santé d'un fils dont vous faites votre idole, & qui sera peut-être un jour le *fleau* de votre vieillesse. Fl. Molière a été le *fleau* du ridicule. La Br. La calomnie est un des plus grands *fleaux* de la vie. Il est hors des atteintes de l'injustice, de l'envie & des autres *fleaux* de la vie humaine. Pat. C'est le *fleau* des ames vulgaires Mai. L'Arétin se disoit le *fleau* des Princes, & se vantoit de les avoir mis à contribution par la tèrreur de ses satires. Bay.

Fleau. Ce mot se trouve aussi dans Nicod & autres, pour signifier le tendon dont la vigne s'attache à tout ce qui la touche. *Viticulum, viti flagellum, capreolus.*

Fleaux, au plur. Ce mot se trouve encore dans quelques Dictionnaires, pour signifier les nageoires de certains poissons *Brachia, vel crines*, dit Nicod.

FLÈBE, adj. Quelques-uns disoient & écrivoient *feble* du tems de Nicod, au lieu de feble ou foible Voyez *foible*. Il ne faut point écrire *feble*, & encore bien moins *flébe*.

FLEBOTOMISER, v. act. C'est-à-dire, saigner, tirer du sang C'est un tèrme de Medecine & de Chirurgie. Il est entièrement Grèc.

FLECHE, ou FLEICHE, s. f. Tout le monde écrit aujourd'hui ce mot comme on le prononce, *Fléche*. Petite vèrge de bois armée d'un fèr pointu, qui se décoche par le moyen d'un arc qu'on bande, ou avec quelque plus forte machine. *Sagitta*. Il tomboit en cette bataille une nuée de *fléches*. Les Anciens poussoient de grosses *fléches* avec leurs balistes. Decocher, encocher une *fléche*. Vuider son carquois de *fléches*.

On taille la lourde massuë;
On courbe en arc un bon pliant,
On y pose la fleche *aiguë*
Que le nerf envoye en sifflant. N. Ch de vers.

Nicod croit que ce nom est factice, & formé sur le son que fait la *fléche* quand on la décoche, parce qu'on l'appelloit autrefois *flic*. Menage tient qu'il vient de l'Allemand *flaits*, qui signifie la même chose, ou de l'Espagnol *flecha*. Il faut remarquer qu'il y a une grande difference entre les *fléches* & les dards, tant à cause de leur matière que de leur figure, qui sont d'une infinité de sortes. Ceux qui seront curieux de les voir, les trouveront représentées dans l'onziéme Livre d'Ambroise Paré.

On appelle le Dauphin, la *Fléche* de la mèr, à cause de la promptitude de son mouvement.

Fleche, se dit aussi figurément en Morale. Les *fléches* de Cupidon, de l'Amour, sont des traits invisibles, qu'on se figure qui pèrcent le cœur des Amans

On appelle en terme de l'Ecriture, les *fléches* de la colère de Dieu; les fleaux qu'il envoye aux hommes pour les punir. *Sagitta potentis acuta.*

Fléche, se dit aussi pour des traits de médisance & de calomnie; pour des actions de malice & de méchanceté. David se plaint en mille endroits de ses Pseaumes des *fléches* acerées & envenimées que ses ennemis décochoient contre lui. Vous avez oui dire quelles *fléches* & quels dards le Diable *décocha* contre Job. Maucroix.

En terme d'Arpentage on appelle *fléches*, les picquèts dont les Arpenteurs portent à leur côté une pleine trousse, qui sont faits en forme de *fléches*, & qu'ils fichent en tèrre toutes les fois qu'ils transportent leur chaîne. *Pertica.*

Fléche, se dit aussi de plusieurs sortes de grosses piéces de bois qui sèrvent dans les machines.

Fleche de carosse, est une grosse piéce de bois de charronnage qui joint le train de devant à celui de dèrrière. *Temo, scapus jugarius*. On la debite en grume. Elle est de 10 à 12 piéds de long pour les carrosses à arc, & de 12 à 15 pour les autres. Elle doit être courbée, sans nœuds & d'un beau braquement. Ce carrosse porte sur la *fléche*.

Fleche, en tèrme d'Artillerie, se dit des deux piéces de bois montées sur deux rouës, qui sèrvent à atacher le pétard à un pont ou à une porte de ville.

Fleche, est aussi le principal arbre d'une gruë ou autre machine semblable, qui est posé à plomb, & sur lequel la gruë tourne. *Stipes, scapus arrectarius.*

Fleche d'un pont levis, est la piéce de bois qui va depuis la bascule jusqu'aux chaines, & qui tourne sur un pivot pour lever le pont. Quelques-uns appellent aussi *fléche* le fut ou le tronc de la colonne. On appelle aussi *fléche*, la piéce de fèr qui soutient la potence d'un minot, qui doit être contrerivée par dessous sur une platine de fèr de tole.

On appelle encore *fléche* d'arbre ou de plante, la tige, le tronc de l'arbre.

Fleche, en tèrme de Marine, signifie la polaine d'un navire. C'est une piéce de bois sortant hors de la prouë, qui sèrt à serrer le beaupré & la sivadière ou voile penchante en mèr. On le dit aussi de cette partie de l'éperon qui est comprise entre les hèrses ou balustres, & la frise qui est l'ornement qui la tèrmine. On donne encore le nom de *fléche* à une piece de la poupe d'une galère, qui en soutient le tendelet étant posée horisontalement, ou un peu inclinée.

Fleche, signifie aussi, le montant ou le plus grand des bâtons de l'arbalête ou bâton de Jacob, avec lequel on obsèrve sur mèr.

Fleche, en tèrme de Manége, se dit de la partie pointuë d'une lance. On divise la lance en trois parties, la poignée, les aîles & la *fléche*.

Fleche, signifie aussi un clocher de charpenterie qui aboutit en pointe, & qui se couvre de plomb ou d'ardoise. On met la *fléche* sur la croisée, sur le devant, sur la croupe de l'église. On l'appelle *pyramide* quand elle est quarrée.

Fleche, en tèrme de Géomètrie, est dans un cèrcle la partie d'un diamètre qui est coupée par la corde d'un arc, la *fléche* est ce qui s'appelle autrement & plus ordinairement le *sinus verse*.

Fleche de lard, c'est toute la piece qu'on leve sur l'un des côtez d'un cochon, depuis l'epaule jusqu'à la cuisse. On l'appelloit autrefois *fliche*, & en Picardie *flique*. *Succidia*. Nicod. Voyez aussi M Menage.

Fleche, est aussi un météore enflammé qui a la figure d'une *fléche*.

Fleche, est aussi une constellation septentrionale proche de l'aigle à 39. degrez de latitude. Elle est composée de cinq étoiles, dont il n'y en a aucune considerable.

On dit provèrbialement, qu'un homme ne sçait plus de quel bois faire *fléche*; pour dire, qu'il ne sçait plus quel mètier prendre pour subsister.

La Fleche, s. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Flecchia, castrum, Flexia, Fixa, Fissa*. Quelques-uns disent: *Fixa Andegavorum*. La *Fléche* est dans l'Anjou sur le Loir, à 9. lieuës ou environ du nord de Saumur, à quatre ou cinq lieuës de Baugé, à quatre de Lude, & à trois de Duretal. Ce mot ne se dit jamais sans l'article. La *Fléche* est une jolie ville, & un sejour très-agreable. Le College des Jésuites de la *Fléche* étoit une maison d'Henri IV. que ce Prince leur donna en 1603. & qu'il chargea le Marquis de la Varanne de faire bâtir. Le cœur d'Henri IV. & celui de Marie de Medicis sa femme, sont à la *Fléche* dans l'Église des Jésuites. Voyez Juvin de Rochefort, Voyage d'Espagne & de Portugal; Had. de Val. *Not. Gall.* p. 196. 197. M. Menage croit qu'on dit la *Fléche* pour la *Féche*, comme on dit en Anjou *fliger* pour *figer*, on peut appuyer cette conjecture du sentiment de ceux qui appellent en Latin la *Fléche*, *Fixa Andegavorum.*

FLÉCHOIS, oise, s. m. & f. Qui est de la Fleche. *Fexiensis*. Il ne se dit guère. M. Corneille dit, Les habitans de la Flèche, & non pas les *Fléchois*, sont très-sociables & prévenans pour les étrangers.

FLÉDORP, s. m. Voyez OOSTEYNDE,

FLÉGART, s. m. Terme de Coûtume, qui signifie *place commune & grand chemin*. *Area, via publica*. On trouve aussi *flégard*.

FLÉGETON, s. m. Tèrme de Mythologie. *Phlegeton*. C'est le nom d'un des fleuves des Enfers, selon la Fable & les Poëtes.

Ne parlons point de Phlégéton,
Ni d'Avèrne, ni de Pluton. Le Duc de Nevèrs.

Ce mot est Grèc; φλεγέθων, signifie la même chose en Grèc; il est formé de φλέγω, *je brule*.

FLEGMAGOGUE, s. m. & adj. m. & f. Médicament, remède propre pour purger la pituite. L'agaric, les hèrmodactes, le turbith, la semence de Carthame, sont des *flegmagogues*, des remédes *flegmagogues*.

Ce mot vient de φλέγμα, *flegme*, pituite, & d'ἄγειν, pousser hors, chasser

FLEGMATIQUE, adj. m. & f. Qui est humide, abondant en pi-

tuite. *Phlegmaticus, pituitosus.* Les gens *flégmatiques* n'ont pas de la disposition aux armes. Un tempérament *flégmatique* est sujèt aux rhumes & aux fluxions. Le poisson est *flégmatique*.

Flegmatique, se dit au figuré d'un homme froid, tranquile, qui ne s'émeut point. Un homme si *flégmatique* m'impatiente & me desespère S. Evr. On le dit de l'esprit, de l'humeur qui se ressent du tempérament *flégmatique*, & signifie *froid, morne*, d'où on l'a dit de l'homme à cause de son esprit & de son humeur.

> *Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit* flégmatique
> *Garde dans ses fureurs un ordre didactique.*

FLÉGME, s. f. En langage ordinaire signifie un crachat épais, & qu'on tire avec effort du gosier; on le dit de ces gros crachats épais que jettent les gens enrhumez, & les malades du poumon. *Phlegma, pituita.* Le menu peuple les appelle quelquefois *flemmes*, & Nicod écrit aussi *flemme* pour *flégme*. Les pulmoniques & les enrhumez crachent de gros *flégmes*. Il faut craindre qu'un *flégme* ne l'étouffe. Ce *flégme* est teint de sang.

Flegme, s. m. Terme de Chymie, est un des principes passifs de la Chymie. C'est l'humidité fade & insipide qui sort des corps naturels par la distillation. Le *flégme* qui paroit inutile, & même nuisible dans les corps naturels, ne laisse pas d'avoir ses usages. C'est par le *flégme* que le sel se dissout & s'incorpore avec l'esprit & l'huile, que le sel après leur union retiendroit par trop & empécheroit leur action & mouvement vegétatif, s'ils n'étoient corrigez par l'eau. Glaser. Le *flégme* corrige l'acrimonie du sel & de l'esprit, & empêche l'inflammabilité de l'huile. Le *flegme* est donc cette humidité aqueuse que les Chymistes prétendent se trouver dans tous les corps *Phlegma, aquositas.* Quand on distile le vinaigre, le *flégme* monte le premier, parce qu'il est plus legér que le sel acide qui compose la liqueur qu'on appelle esprit; mais dans la distillation du vin, le *flégme* ne monte qu'après l'esprit, parce qu'il est plus pesant.

Flegme, en terme de Medecine, est l'une des quatre humeurs, dont les Anciens disoient que la masse du sang étoit composée, & qui en est la partie la plus cruë, froide, humide, insipide & la plus douce. On l'appelle autrement *pituite*.

Ce mot est dit par antiphrase du vèrbe Grèc φλέγω, *uro, quasi sit pituita minimè usta.*

Flegme, se dit aussi des humeurs aqueuses, épaisses & gluantes qu'on jette par le nez & par la bouche. On trouve souvent aussi beaucoup de *flégme* dans les sels & dans les urines.

Flegme, se dit figurément de la douceur, de la patience, de la tranquilité d'âme, de l'humeur d'un homme froid, patient & pacifique, qui s'échauffe difficilement, qui ne s'emeut point. Cet homme a entendu les injures de sa partie avec le plus grand *flégme* du monde. Un Ambassadeur qui a du *flégme* & de la patience ne se lasse point, & s'endurcissant contre les lenteurs & les difficultez, il fatigue les autres pour les amener où il veut. La Br. On admire son *flégme*. Voilà un homme qui me surprend avec son *flegme*; il ne rit jamais quelque plaisanterie qu'on lui conte; il ne se fâche de rien. *Tardus ad iram, ad risum.* Un conte est plus agréable quand on le fait avec grand *flégme* & fort sérieusement. C'est un Stoique qui a reçu la nouvelle de la mort de son fils avec son *flégme* ordinaire, & sans en être émû. *Tranquillo animo.* Le *flégme* des vieillards passe pour sagesse.

Quoiqu'on trouve dans plusieurs livres bien écrits au commencement de ce mot *ph*. au lieu d'une *f*, on a suivi ici l'usage d'aujourd'hui, qui est pour *flégme*.

> *Mais ce* flégme, *Monsieur, qui raisonnez si bien,*
> *Ce* flegme *pourra-t'il ne s'échauffer de rien?* Mol.

FLÉGMON. Voyez PHLÉGMON

FLENSBOURG, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Dannemarck. *Flensburgum.* Elle est dans le Duché de Sleswick, partie du Jutland. *Flensbourg* est éloigné de cinq ou six lieuës de Sleswick du côté du nord. Maty. Il est à 4 lieuës à l'ouest de l'Isle d'Alsen, & à 9 de l'Odenzee vèrs le midi Hofman. *Flensbourg* a une citadelle assez réguliére & un bon port Le Golfe de *Flensbourg* est une petite partie de la mèr Baltique, sur la côte du Duché de Sleswick dans le Jutland, vis-à-vis de *Flensbourg* & de l'Isle d'Alsen *Sinus Flensburgensis*, en langage du pays *Flensburgenwik.*

FLEON, s. m. Vieux mot, qui signifie *ruisseau. Rivus.*

> *Glorieux* Fléon, *glorieuse Eve,*
> *Qui lava se qu'Adam & Eve*
> *Ont par leur péché ordoyé.* J. De Mehun.

Ce mot, selon Borel, vient de *fluviolus*, d'où il croit qu'on a fait *fleuron*, & ensuite *fléon*.

FLERUS. Voyez FLEURUS.

FLESCHIR, v act. & n. Plier, céder, adorer, obéïr, dompter, soumettre. *Flectere.* Il n'a point *fléchi* les genoux devant Baal. Il ne se dit au propre que dans cette phrâse, *fléchir* les genoux devant Dieu. Le figure même s'y rencontre; car on veut dire, adorer Dieu, ou s'humilier devant lui. Ainsi à proprement parler, il ne s'employe point au propre tout pur. Bouh. Il y a des pèrsonnes qui sçavent & qui parlent bien la langue Françoise, qui prétendent que *fléchir* les genoux ne se dit point du tout dans le sens propre, & qu'il faut dire, *faire une génuflexion* devant le S. Sacrement, *fléchir* les genoux. Ils ajoûtent que *fléchir* les genoux ou *fléchir* le genou, expression encore plus noble que la premiére, se prend dans un sens moral, & signifie marquer son respect, sa vénération, soit par la posture en ployant les genoux, soit d'une autre maniére, comme par des priéres, des vœux, des sacrifices, & que c'est en ce sens qu'il faut entendre cette expression; *fléchir* le genou devant l'idole; c'est-à-dire, dans le stile sérieux, reconnoître une idole pour son Dieu, & lui rendre le culte qui n'est dû qu'à Dieu; & dans le stile familier, marquer son respect à une pèrsonne élevée à un haut rang, sur tout si dans la maniére de le marquer, il y a quelque chose de bas & de rampant, ou qu'on parle dans le stile familier. S'il se voit en prison, il sera contraint de *fléchir*.

> *Tout* fléchit *sous les loix des fières destinées.* Cer.

La grace subjugue les passions, & *Fléchit* le cœur comme il lui plait. Port-R. Tout tremble, tout *fléchit* devant ce Conquérant.

Flechir, signifie aussi, Plier, courber. Ce bois est si dur qu'on ne peut le *fléchir*. C'est du fèr aigre qui rompra plutôt que de *fléchir*.

Ce mot vient du Grèc πλέκειν, qui se dit des branches d'arbres qu'on plie.

Flechir, se dit figurément en Morale. Appaiser, adoucir, toucher. La Rhetorique a le pouvoir de *fléchir* les cœurs les plus barbares. Ce cruel s'est laissé *fléchir* par mes larmes. *Fléchir* son Juge.

> *Non, non, tu ne vois rien en moi,*
> *Qui puisse* fléchir *ta colère.* L'Ab. Tetu.

> *Vous pouvie*z *le* fléchir *en demandant la paix,*
> *Mais les armes en main; vous ne vaincrez jamais.*
> Mlle De Scud.

Fleschir, pris dans un sens figuré, signifie aussi, S'accommoder, s'ajuster. Ce n'est pas à la regle à se *fléchir* pour convenir au sujét. La résolution de ne point plier & de ne point *fléchir*, est souvent soutenuë par la vanité. M. Esp. Il faut *fléchir* au tems sans obstination. Mol.

Flechi, ie, part. pass. *Flexus.*

FLECHISSEMENT, s. m. Action de fléchir qui ne se dit que des genoux *Flexio, flexus, inflexio* On n'a pû obtenir des Martyrs le *flechissement* des genoux devant les Idoles.

FLECHISSEUR, adj. m. *Flexor.* C'est une épithéte que les Médecins donnent à des muscles qui sèrvent à fléchir quelques parties du corps, comme ceux des genoux, du coude, &c. Ce mot s'employe comme substantif, les *fléchisseurs* sans ajoûter le mot de *muscle* Les muscles dont les fibres charnuës sont plus longues & moins tenduës, sont destinez à produire des mouvemens lents & foibles... Cela se trouve dans les *fléchisseurs* des cuisses & des jambes. Journ. de 1695. Borelli, suivant le calcul propre de l'équilibre des liqueurs, a démontré que la force du muscle *fléchisseur* de la dèrnière articulation du poûce, est égal à 3720 liv. Ce *fléchisseur* du poûce prend son origine de la partie superieure & intérieure du rayon, & passant sous le ligament annulaire, & sous le tenar, va s'insérer au premier & au second os de ce doigt qu'il flechit. Le *fléchisseur* du pouce du pied, ou du gros orteil, prend son origine de la partie postérieure & supérieure du perone, & s'avançant par la malleole intèrne à la plante du piéd, va s'insérer à l'os de la dèrnière phalange du poûce qu'il fléchit. Dionis.

FLESSINGUE, s. f Nom propre d'une ville de l'Isle de Valcheren, en Zéelande *Flessinga, Flissinga, Ulissinga.* Elle est à une lieuë au midi de Middelbourg. *Flessingue* a un bon port, & un grand canal qui travèrse toute la ville, & qui est assez large & assez profond pour mettre à couvèrt une flotte entière. Le Prince d'Orange avoit le domaine utile de *Flessingue*, & les Hollandois la Souveraineté. *Flessingue* est située sur l'entrée d'un des bras de l'Escaut, & tient le passage de cette riviére & de la plus grande partie de la Zéelande & des Pays-Bas. C'est pourquoi elle a été nommée autrefois la Clef de la mèr. Ce n'étoit anciennement

nement qu'un petit bourg, qui fut fermé de murailles l'an 1210. Lipse dans ses Notes sur Tacite, dit qu'elle fut bâtie par Ulysse. C'est une allusion à son nom *Ulissinga*, qu'il ne fait pas sérieusement. *Hadr. de Val. Not. Gall. p. 616.*

Le mot *Flessingue* vient, à ce que l'on prétend, de *Vles*, ou *Fles*, & *Vlischen*, ou *Flischen*, qui en Flamand signifie *bouteille*, *flacon*. Cette ville porte des bouteilles ou flacons dans ses armes.

D'autres le dérivent du vèrbe Flamand *fluysen*, couler avec impétuosité. Le tèrrain où cette ville est bâtie, & tout le pays de Zéelande, est tellement battu des flots de la mèr, qu'il en seroit souvent ouvèrt, si les habitans n'avoient fait des digues avec des dépenses immenses & une patience admirable.

Les Hollandois avoient construit une forteresse dans l'Isle de Tabago en Amérique, qu'ils nommoient la Nouvelle *Flessingue*. Les François s'en emparèrent en 1677. sous la conduite du Maréchal d'Estrées, & la rasèrent.

FLESSINGOIS, oise, s. m. & f. & adj. Qui est de Fléssingue. Qui appartient à Fléssingue. *Flessingus*, *Flissingensis*. On dit que les *Fléssingois* ont une coûtume fort particulière. Quand il meurt quelqu'un, ils mettent une botte de paille à la porte; si c'est un homme, ils tournent les épis du côté de la ruë; si c'est une femme, ils regardent la maison. Voyez Jovin & Rochefort. Un *Fléssingois* se dit souvent pour un vaisseau *Fléssingois*, ou un Corsaire *Flessingois*. Nous nous battimes pendant deux heures contre un *Flessingois*, que nous primes à l'abordage. Nous rentrâmes deux jours après dans le port avec une prise *Fléssingoise*. Une flute *Fléssingoise*.

FLESTRIR, ou FLÈTRIR, v. act. Faner, sécher, tèrnir, ôter, ou faire pèrdre l'éclat, la vivacité des choses. *Violare*, *marcorem inducere*, *deterere*. Le Latin est beau quand il est neuf; mais il se *flétrit* aisément. Le teint le plus delicat est celui qui se *flétrit* le plûtôt. La pluie, le vent, le soleil trop chaud *flétrissent* les fleurs. Il n'y a rien qu'on ne puisse *flétrir* en le traduisant plattement & bassement. Mme Dacier.

> *Si quelquefois par de legèrs efforts,*
> *Ses petits flots poussez jusques dans la prairie;*
> *Vont par d'étroits canaux se pèrdre & s'abimer,*
> *Ce n'est que pour y ranimer*
> *L'hèrbe que l'hivèr a* flétrie.
>
> Nouveau choix de vèrs.

Flestrir, est aussi quelquefois neutre. *Marcere*, *arescere*. Les fleurs *fletrissent* bien vite. Sa beauté commence à *flétrir*. Son teint *flétrit*.

Flestrir, se dit figurement en Morale, pour Déshonorer. *Labefactare*, *deturpare*, *corrumpere*, *labem inurere*. Les privautez qu'il se vante d'avoir eu avec cette fille, ont beaucoup *flétri* sa réputation. Aléxandre ne pouvoit traiter durement la femme de Darius sans se *flétrir*. M. Esp. *Flétrir* la mémoire, la gloire de quelqu'un. Un opprobre si scandaleux les *flétrit*. Pat.

> *Est-ce par intérêt pour d'indignes neveux,*
> *Qui seuls de ces grands noms joüissent,*
> *Qui ne les font valoir qu'en des discours pompeux;*
> *Et qui toûjours plongez dans un désordre affreux*
> *Par des lâchetez les* fletrissent Des-Hou.

On dit en tèrme de Palais, qu'un homme est condamné à être *flétri*; c'est-à-dire, à être marqué sur l'épaule d'une fleur de lis appliquée avec un fèr chaud. On disoit autrefois *flatré*, qui signifioit la même chose que *marquer*. Voyez FLASTRER.

Selon Pasquier dans ses Rech. L. VIII. C. 37. *flétrir* est une abréviation de fleur delisier.

Flestri, ie, part. pass. & adj. *Violatus*, *marcidus*.

FLESTRISSEUR, s. f. L'altération qui arrive dans la fraicheur & dans la vivacité des fleurs, des couleurs & dans la beauté & la délicatesse du teint & de la peau. *Marcor* La *flétrisseur* des fleurs. Le tems n'a pas apporté la moindre *flétrissure* à la beauté de son teint.

Flestrissure, signifie figurément, Souillure, tache à la réputation. *Labes*. Voilà une grande *flétrissure* à son honneur. Si une Congrégation de neuf Cardinaux juge plus à propos d'établir l'exemple, qu'un crime qui sera à jamais détesté par toutes les nations, & qui a mortellement offensé la propre pèrsonne de Sa Majesté, doive demeurer impuni dans Rome, Sa Majesté n'y trouvera pas beaucoup à dire, & n'en sera fâchée que pour la *flétrissure* qui en résultera à l'honneur de l'Eglise. M. De Lionne.

Fletrissure, se dit aussi de la marque d'un fèr chaud, imprimé sur l'épaule d'un criminel. *Traductio stigmatica*. On lui a trouvé deux *flétrissures* sur les epaules.

FLET, s. m. Petit poisson de mèr fort plat comme une limande. *Hippoglossum*. Voyez Flez.

FLETELET, s. m. Nom d'un poisson. Le *Fletelet* ne diffère du *Flez* qu'en ce qu'il est plus petit. Ces deux poissons & la limande sont les trois espèces qui se reduisent au genre de ceux qu'on appelle *Passeres squamosi*. Ils ont tous trois à peu près les mêmes qualitez, & sont assez bons; la limande est meilleure & plus agreable au goût que les deux autres.

FLETTE, s. f. Se dit d'un bateau qui sèrt de voiture publique sur l'eau pour aller d'un lieu à un autre: c'est un coche d'eau. *Cymba vectoria*. Il y a dans les *flettes* des sieges pour la commodité. Les *flettes* sont couvèrtes comme les cabanes.

Ce mot vient de *flot*, comme étant un petit bateau éxposé sur les *flots*. D'autres le dérivent de *Flûte*, vaisseau de mèr, comme si c'étoit son diminutif.

FLEUME. Voyez FLEGME.

FLEUR, s. f. *Flos*. C'est proprement la partie de la plante qui renfèrme les parties propres pour la multiplication de l'espece. Les parties extérieures des *Fleurs* servent d'enveloppe, & comme elles sont les plus souvent colorées, on les a prises pour la *Fleur* même, & on a appellé calice les enveloppes les plus extérieures; ensorte qu'il y a des *fleurs* sans calice & d'autres à calice, ce qui cause quelquefois des difficultez dans la Botanique. Les parties qu'on regarde comme intèrnes dans les *fleurs* & qui sont les plus essentielles, sont les étamines dont le sommet est une bourse remplie de poussière; ces étamines accompagnent ordinairement un pistile qui est lui-même, ou le plein fruit, ou l'extrémité du fruit. Ce pistile est nommé stilet par Malpighi. De ces *fleurs* les unes sont steriles, comme parle Grevet, & les autres fèrtiles; celles-ci amenent un fruit après elles, & celles-là ne sèrvent qu'à répandre une poussière qui sèrt à vivifier les jeunes fruits qui sont placez dans les endroits éloignez de la *fleur*. S. Paulin dans son troisième Poëme sur S. Felix, n'oublie point de remarquer les festons & les couronnes de *fleurs* qu'on mettoit à la porte de l'Eglise & sur le tombeau du Saint. Tillemont, *Hist. Eccles. T. XIV. p. 71. 72.* L'émail des *fleurs* d'une prairie réjouit la vuë. Les pluies qui tombent quand la vigne est en *fleurs*, la font couler. Il y a des plantes qui ne portent point de *fleurs*, comme les espèces de fougère, de capillaire, de polypode, &c. Dans les plantes, les tiges préparent le suc pour les feüilles, & les feuilles pour les *fleurs*. Lemery.

On peut considerer les *fleurs* comme des viscères destinez pour les semences. Id. Morin a fait une instruction pour la culture des *fleurs*. Elle a été imprimée à la suite de l'Instruction pour les jardins fruitiers & potagèrs par la Quintinie.

Ce mot vient du Latin *flos*, du Grec φλὸξ, *flamma*, *flamme*. Les *fleurs* jettent un éclat qui a du raport à celui de la *flamme*.

> *Vous avez beau charmer, vous aurez le destin*
> *De ces* fleurs *si fraiches, si belles,*
> *Qui ne durent qu'un matin:*
> *Comme elles, vous plaisez, vous passerez comme elles.*
> *Que votre éclat est peu durable.*
> *Charmantes* fleurs, *honneurs de nos jardins!* Mad. Des-H.

Fleur en campane. C'est une *fleur* qui a la figure d'une campane.

Fleur en cloche. C'est une *fleur* qui a la figure d'une cloche.

Fleur composee, est celle qui dans son calice renfèrme des fleurons, ou demi-fleurons, & souvent les deux ensemble: telles sont les *fleurs* à fleurons, à demi fleurons & les *fleurs* radiées.

Fleurs en croix. Ce sont des *fleurs* composées de quatre feüilles: leur calice est aussi à quatre feüilles, & leur pistile devient toûjours fruit; telles sont les *fleurs* du girofliet, du chou, &c.

Fleur cucurbitacée, est celle qui a rapport à la *fleur* de la courge; & qui a la même conformation. *Flos cucurbitaceus*.

Fleur a demi-fleuron. Voyez ci-dessous après Fleures a fleuron.

Fleur en entonnoir. C'est une *fleur* qui approche de la figure d'un entonnoir; c'est-à-dire, qui est évasée en pavillon sur le haut, & qui est retrécie en tuyau par le bas. La *fleur* de l'oreille d'ours est une *fleur* en entonnoir.

Fleurs a etamines. Ce sont des *fleurs* qui ne sont point composées de feüilles, mais seulement de quelques filèts chargez de sommèts. Les feuilles qui sont autour de ces étamines ne doivent point être prises pour les feüilles de ces sortes de *fleurs*, mais bien pour leur calice, parce que ces feüilles deviennent dans la suite une enveloppe ou capsule qui renfèrme leurs semences, ce qui ne convient qu'au calice des *fleurs*. Il est essentiel aux feüilles des *fleurs* de ne point sèrvir d'enveloppe aux semences qui succédent à ces mêmes *fleurs*; & c'est par ce seul endroit que l'on peut distinguer les feuilles des *fleurs* d'avec leur calice

Il est constant que la couleur particulière des feüilles des *fleurs*, n'est pas une marque sur laquelle on puisse décider si les parties contestées sont les feüilles des *fleurs*, ou si elles sont le calice de ces mêmes *fleurs*, puisqu'il y a quelques feüilles des *fleurs* qui sont vèrdatres ainsi que le calice; & puisqu'il y a quelques calices qui sont colorez d'une manière particulière ainsi que les feüilles des *fleurs*.

Fleurs a feuilles. Ce sont des *fleurs* qui sont composées de feüiles; & il est essentiel à ces feüilles de ne point servir d'enveloppe, ni de capsule aux semences qui succédent à ces mêmes *fleurs*.

Fleur fleurdelisée, est une *fleur* à cinq feüilles inégales, disposées en *fleur* de lis de France à l'extrémité du calice; telles sont les *fleurs* du scandix, du cèrfeüil, de la carote, &c.

Fleur a fleurons. Ce sont des *fleurs* composées de fleurons; telles sont les *fleurs* de l'absinte & du bleuet.

Fleur a demi fleuron. C'est un bouquet composé de demi-fleurons. Les *fleurs* de la dent de lion, du laiteron, de la laituë, sont des *fleurs* à demi-fleurons.

Fleur en grelot. C'est une *fleur* qui a la figure de cette espèce de sonnette qu'on appelle grelot. La *fleur* de l'arbousier & celle de la bruyère sont des *fleurs* en grelot.

Fleurs en gueule, sont de petits tuyaux pèrcez ordinairement dans le fond, tèrminez en devant par une espece de masque, qui ressemble assez à la gueule des monstres & des grotesques que les Peintres & les Sculpteurs représentent dans leurs ornemens. Le calice de ces *fleurs* est un tuyau, ou cornet, du fond duquel sort un pistile composé de quatre embrions qui s'emboëtent dans un trou qui est au bas de la *fleur*, & qui deviennent, lorsqu'elle est passée, autant de semences qui mûrissent dans le calice de la *fleur*, comme dans une capsule: telles sont les *fleurs* de la sauge, de l'ormin, du marrube, &c.

Fleur irreguliere. Voyez FLEUR RÉGULIÈRE.

Fleurs légumineuses. On appelle *fleurs légumineuses*, celles des plantes légumineuses. Ces *fleurs* ont en quelque manière la figure d'un papillon volant, c'est pourquoi on les nomme en Latin *flores papilionacei*. Les *fleurs légumineuses* sont composées de quatre ou cinq feüilles. La feüille d'enhaut ou la feüille supérieure s'appelle *vexillum*, ou étendart. La feüille inférieure est double, & a été nommée *carina* en Latin, à cause qu'elle a la figure du fond d'un bateau. Les feüilles qui se trouvent entre la feüille supérieure & l'inférieure ont reçu le nom de feüilles latérales, en Latin *ala*. Le calice des *fleurs légumineuses* est un cornet du fond duquel sort le pistile enveloppé d'une gaine frangée en étamines. Ce pistile devient toûjours le fruit, & ce fruit s'appelle ordinairement la gousse, en Latin *siliqua*. Les *fleurs* des pois, des fèves, des astragales, sont des *fleurs légumineuses*.

Fleurs en lis, sont les *fleurs* de toutes les plantes bulbeuses, tubereuses & autres qui en approchent. Ces *fleurs* sont d'une seule piéce, découpées en six parties ou de six feuilles, & rarement de trois. Leur calice ou leur pistile devient toûjours un fruit divisé en trois loges remplies de semences. Les *fleurs* de la jacinte, du narcisse, de la tulipe, sont des *fleurs en lis*.

Fleurs en musle, sont des tuyaux pèrcez ordinairement dans le fond, & tèrminez en devant par une espéce de masque qui ressemble assez à ces musles ou masques sculptez sur la cléf des portes ceintrées, ou qui sèrvent d'ornement aux fontaines. Le calice de ces *fleurs* est un tuyau dentelé sur les bords, ou bien il est composé de cinq feuilles; mais c'est le pistile qui distingue essenciellement les *fleurs en musle* des *fleurs* en gueule; car ce pistile dans les *fleurs en musle* devient une capsule tout-à-fait differente du calice, & cette capsule renfèrme les semences; au lieu que dans les *fleurs* en gueule, le pistile est composé de quatre embrions, qui deviennent autant de semences, à quoi ce même calice sèrt de capsule. Les *fleurs* du musle de veau, de la linaire, de l'eufraise sont des *fleurs en musle*.

Fleur nouée, est une *fleur* qui est jointe à l'embrion du fruit, comme celles des melons & des concombres qui portent sur les jeunes fruits.

Fleur en œillet. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles, disposées à-peu-près comme celles de l'œillet; telles sont les *fleurs* du *lychnis*, de la *statice*, du *limonium*.

Fleurs en parasol, ou en *Umbelle*. *Flos umbelliformis*. Ce sont des *fleurs* à plusieurs feuilles disposées en rôse, & dont le calice devient essentiellement un fruit à deux semences unies ensemble avant leur maturité, qui se séparent facilement l'une de l'autre lorsqu'elles sont mûres. On les appelle *fleurs en parasol*, parce que la plûpart de ces *fleurs* sont soutenuës par des brins ou filèts, qui partant du même centre, sont disposez à-peu-près comme les bâtons d'un parasol, & forment un bouquet dont la surface est un peu convèxe. Les *fleurs* du fenouil, de l'angélique, du pèrsil, &c. sont des *fleurs en parasol*.

Fleurs a petales, sont celles qui sont composées de feuilles qui se séparent les unes des autres. *Flos polypetalos*.

Fleurs radiées, sont des bouquets composez de deux parties. Celle qui en occupe le centre s'appelle le disque ou le bassin de la *fleur*, & il est formé par un amas de fleurons. Celle qui en occupe la circonférence ou le tour est nommée la couronne, & cette couronne est formée par plusieurs demi-fleurons disposez en rayons. Les *fleurs* des especes d'aster, de doronic, de jacobée, &c. sont des *fleurs radiées*.

Les fleurs regulieres & Fleurs irregulieres. Les *fleurs regulieres*, sont celles dont le tour paroit à-peu-près également éloigné de cette partie que l'on peut regarder comme le centre de la *fleur*; telles sont les *fleurs* de l'œillet, les rôses, &c. Les *fleurs irregulieres*, sont celles où cette proportion ne se trouve pas, comme sont les *fleurs* de la digitale, de l'aristoloche, de l'aconit, &c.

Fleurs en rôse. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles disposées à-peu-près comme celles de la rôse; telles sont les *fleurs* du poirier, du pommier, des renoncules, &c.

Fleurs en rosette, sont des *fleurs* d'une seule feuille coupée en rolette, ou molette d'eperon, telles sont les *fleurs* de bourache, du mouron, &c.

Fleurs simples. Ce sont des *fleurs* qui ne renfèrment qu'une seule *fleur* dans le même calice; ou pour parler plus exactement, qui ne sont point composées de fleurons, ni de demi-fleurons, comme sont les *fleurs* du pêcher, de la renoncule, &c. La *fleur* simple & la *fleur* double sont de même structure, & ne diffèrent que par le nombre des feuilles, comme on le voit dans les œillets, dans les renoncules, &c. Ainsi la *fleur* simple n'est pas opposée à la *fleur* double, mais seulement à la *fleur* composée.

Fleur en soucoupe. C'est une *fleur* dont la figure approche de celle d'une soucoupe, comme la *fleur* de la primevère, &c.

Fleurs verticillées. Ce sont des *fleurs* qui sont rangées par étage, & comme par anneaux, ou rayons, le long des tiges; telles sont les *fleurs* du marrube, de l'ormin, &c.

Fleur en umbelle. Voyez Fleurs en parasol.

Double Fleur. Nom propre d'une espéce de poirièr & de poire. Quelques pèrsonnes estiment la *double fleur* cruë, d'autres non. C'est une belle poire grosse, platte, à queuë longue & droite, la peau lisse, colorée d'un côté & jaûne de l'autre. Voyez *La Quint. P. III. p.* 342.

Fleur de Guigne. Nom d'une sorte de poire qu'on appelle aussi poire sans peau, & rousselet hâtif. Elle est longuette & de couleur roussâtre, en quoi elle ressemble au rousselet. Sa chair est fort tendre, & son eau douce.

Fleur de May. Nom qu'on donne dans l'Isle de Saint Domingue à une espéce de Liane, à cause qu'elle fleurit dans le mois de May, elle sèrt pour lors d'ornement aux arbres qu'elle couvre.

Fleur de Paradis. *Flos Paradisi*. Nom d'un arbre qui se trouve au Pérou. Il porte trente ou quarante *fleurs* toutes différentes & de divèrses couleurs, jointes ensemble comme une grape de dattes. C'est apparemment cette variété surprenante de *fleurs* & de couleurs qui lui a fait donner le nom de *fleur de Paradis*. Les Espagnols l'appellent *Flor del Paraïsso*.

Fleurs de la Passion. *Granadilla*, ou *Flos Passionis*. Plante qui grimpe sur les arbres & les corps qui lui sont voisins. Elle est vivace, & jette plusieurs sarmens menus, garnis de feuilles découpées en main ouvèrte; les *fleurs* dans lesquelles on prétend trouver la plus grande partie des instrumens de la Passion de Notre Seigneur, sont composées de plusieurs pétales blanchâtres, soutenuës par une calice à feuilles vèrdâtres. Le pistile qui s'éleve du milieu de cette *fleur* est le jeune fruit, garni à sa base d'une couronne frangée que l'on compare à la couronne d'épines, ou aux fouets; le jeune fruit tient lieu du pilier où Notre Seigneur fut lié; l'extrémité du fruit ou pistile divisé en trois, représente les trois cloux, & les étamines chargées de leurs sommets représentent en quelque façon des marteaux. Le jeune fruit en grossissant devient bon à manger, du moins si l'on en croit les Voyageurs; la liqueur & les semences qu'il renfèrme, sont d'un goût pareil à celui de la Grenade, d'où vient son nom de *Granadilla*. Le P. Rapin l'appelle aussi *Granadilla* en Latin, dans la déscription qu'il en fait au prémier livre de ses jardins. On l'appelle aussi *Flos passionis*. Il y a plusieurs autres espéces de *fleurs de la Passion*.

La *fleur de la passion* est une espéce de Liane, mais cette espéce doit être considérée elle-même comme un genre, par rapport aux espéces particulière qui portent le nom de *fleur de la passion*, qui sont celles qui suivent; Grande *fleur de la passion*, à feuilles refenduës, & à fruit de coloquinte. *Clematitis Indica, polyphyla major, flore clavata, fructu colocynthidis*. *Fleur de la passion* à citrons, *Clematitis Indica fructu citriformi, foliis oblongis*; *Fleur de la passion*

passion à feuilles refenduës, & à *fleur* frisée, *Clematitis Indica polyphylla, flore crispato*; *Fleur de la passion* à larges feüilles, & à fruit, à pomme, *Clematitis Indica flore clavato, fructu mali formi*. *Fleur de la passion*, à feüilles cornuës, *Clematitis Indica, flore clavato, suave rubente, fructu, hexagono, coccineo, folio bicorni*; Grande *fleur de la passion* à feüilles de lièrre, *Clematitis Indica, folio hederaceo, major, fructu oliva-formi*; *Fleur de la passion*, veluë & puante, *Clematitis Indica, hirsuta, fœtida*; *Fleur de la passion* couleur d'écarlate, à feüilles en croissant, *Clematitis Indica, flore puniceo; folio lunato*; *Fleur de la passion*, à petite *fleur* pâle, *Clematitis Indica, flore minimo pallido*. *Fleur de la passion*, à plusieurs *fleurs* parfumées, *Clematitis Indica, polyanthos odoratissima*. Voyez le Père Plumier dans la déscription des plantes de l'Amérique M. Tournefort, Feüillée, &c.

Fleur du soleil. Plante qui a été apportée de l'Amérique, & à laquelle on a donné ce nom, parce qu'elle a de la ressemblance avec le Soleil, & qu'elle se tourne toûjours de son côté. Elle ne fait qu'une tige qui est de la grosseur du bras, & de la hauteur de dix ou douze pieds. On la trouve en Espagne haute de vingt quatre piéds. Ses feüilles sont larges d'un pied, & longues d'un piéd & demi, âpres, aiguës & veluës. Au sommet de la tige il vient une *fleur* ronde, & si grande qu'elle a un piéd de diametre: les feüilles qui en occupent le tout sont couleur d'or, & celles qui en occupent le centre, sont d'un jaune plus obscur. Ses semences sont oblongues, aplaties, noires & quelquefois blanches: on en trouve dans une *fleur* jusqu'à 2232. Les *fleurs* & les queuës tendres des feüilles de cette plante sont fort bonne à manger, on les prépare avec du sel, de l'huile & des aromats. En Latin *flos solis*, ou *corona solis*. Tabern. icun. 763. Il y a plusieurs autres espéces de *fleur de soleil*.

Fleur de veuve. Voyez Scabieuse.

Fleur, se dit aussi de ce qui représente les *fleurs*. Damas, brocard & satin à *fleurs*. Des *fleurs* de dentelle. Des broderies, des ornemens de *fleurs* en Menuiserie, en Architecture. Cet Ecusson est chargé de *fleurs* de lis.

Fleurs, est aussi une cèrtaine petite blancheur, une cèrtaine fraîcheur que les fruits ont sur les arbres & avant que d'être maniez ou fanez. Ces prunes ont encore leur *fleur*. Ces abricots sont fanez & ont pèrdu leur *fleur*.

On appelle *fleur* de cuir, le côté du cuir où étoit le poil, sa partie extérieure.

Fleur, se dit figurément de l'éclat du teint, de la jeunesse, de la nouveauté. Le visage, le teint de cette fille est encore dans sa *fleur*. Elle est en la *fleur* de son âge, de sa jeunesse.

La coquette tendit ses lacs tous les matins;
Composa de sa main les fleurs *de son visage.* Boil.

Je touche aux dèrniers instans
De mes plus belles années;
Et déja de mon printems
Toutes les fleurs *sont fanées.*
Nouv. ch. de vers.

Fleur, se dit aussi de ce qui est le plus éxcellent & le plus à choisir dans chaque chose. Le Chevalier Bayard étoit la fine *fleur* de Chevalerie. Ronsard étoit la *fleur* des Poëtes de son tems. Ce Général prit la *fleur* ou l'élite de ses troupes pour faire cette éxpédition. Il donna la *fleur* de la Cavalerie à un homme de qui il n'étoit pas assuré. Abl. Il est la *fleur* des jeunes gens de son âge. Io. Être dans la *fleur* de la fortune. Maucr. C'est la politesse qui donne cette *fleur* de réputation qui répand une douce odeur sur tout le reste de la vie. Bell. Voilà de la fine *fleur* de farine. Vous aurez la *fleur* de ma boutique, de mon panier.

Bornons ici notre carrière,
Les longs ouvrages me font peur,
Loin d'épuiser une matière
On n'en doit prendre que la fleur. la Font.

On dit aussi, que la virginité est une *fleur* qu'on ne cueille qu'une fois.

On appelle aussi *fleurs*, les purgations ordinaires des femmes, leurs mois, leurs menstruës. *Menstrua muliebria, purgationes menstrua*. Les *fleurs* blanches, c'est une de leurs maladies.

Nicod tient que ce mot vient de *fluer*, parce qu'autrefois on disoit *fleurs*. D'autres disent qu'on les nomme ainsi, à cause que les femmes ne conçoivent point que les *fleurs* n'ayent coulé, & qu'ainsi ce sont des avantcoureurs de leurs fruits. Les Anciens avoient une Déesse qui présidoit aux *fleurs* des femmes, qu'ils appelloient *Mena*, ou *Fille de Jupiter*.

On appelle *Fleurs* de Rhétorique, les figures, les ornemens du discours. *Flosculi*. Il s'est sérvi de toutes les *fleurs* de sa Rhétorique pour me pèrsuader son opinion.

Le Poëte embellit, aggrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs *toûjours éclôses.* Boil.

Ce mot a sérvi aussi de titre à plusieurs livres. Les *Fleurs* des Saints. Les *Fleurs* Poëtiques, &c.

On appelle en tèrmes de Manége, un cheval aubère de poil de *fleurs* de pêcher, de poil de mille *fleurs*, qui a le poil blanc semé d'alzan & de bay.

Fleurs d'un vaisseau. Ce sont les parties du vaisseau qui sont faites par les éxtrémitez des varangues, ou par les empatures des varangues avec les genoux de fond.

Fleur, est encore un ornement très-ordinaire en Architecture. On met une *fleur* ou fleuron pour sérvir d'amortissement à un dôme. On y a substitué une boule, ou vâse. Les *fleurs* sont quelquefois naturelles, & imitées d'aprés nature; ou artificielles, comme les grotesques. On place des *fleurs* en forme de rôses dans le milieu des faces du tailloir du chapiteau Corinthien.

En tèrme de Chymie on appelle *fleurs* de souffre, *fleurs* d'antimoine, les parties les plus subtiles du souffre, de l'antimoine qui s'élevent par le moyen du feu, & qui s'attachent au haut de l'alambic. Un principe des eaux de Bourbon est une crême de souffre, une *fleur* de baume épurée, une quintessence de baume extrémement éxaltée. Mem. de Tr.

On dit aussi, *Fleur* de sel. Voyez SEL.

Fleur de Bronze. Voyez BRONZE.

Fleur de coin. Tèrme de Monnoie. C'est le brillant qui se voit sur la partie du champ qui n'est point occupée par les figures, & qui la rend éclatante & semblable à de l'or, ou à de l'argent bruni. Ce poli qui fait la *fleur* du coin vient du poli du coin des medailles & des monnoies. *Nicot*.

Fleur de coin. Tèrme d'Antiquaire Médailliste. Qualité, beauté d'une medaille, qui est si bien consèrvée qu'elle paroit toute neuve, qu'il semble qu'elle sort des mains de l'ouvrier. *Eximia pulchritudo, egregia integritas*. Ah, la belle medaille! Elle est à *fleur de coin*. Ce curieux a la plus belle suite de grand bronze qui se puisse voir, toutes les medailles sont à *fleur de coin*. On ne dit guère ou point ce mot qu'en cette phrâse. Être à *fleur de coin*. *Esse summâ integritate ac pulchritudine*. Et cela ne s'entend point de la beauté du travail; mais la beauté de la consèrvation. Et pour user de ce tèrme en fait de médailles, il n'est pas nécessaire que le poli du coin reste & paroisse encore sur la médaille, cela ne se peut, & il n'y a point de medailles à *fleur de coin* en ce sens; mais il suffit que la médaille soit d'une grande consèrvation.

En tèrme du Grand Art, *fleurs du Magistere*; c'est-à-dire, les esprits enfèrmez dans la matiére. On dit qu'il faut se donner de garde de les brûler, c'est-à-dire, de leur donner un feu trop violent qui les altère, & les oblige de rompre les vaisseaux où ils sont enfèrmez. *Fleur de l'or* signifie, ou le mèrcure des Philosophes, ou la couleur qui succéde à la couleur citrine dans l'operation de la pièrre des Sages, ou la blancheur étincelante de la lune. *Fleur de pêcher*, c'est le mèrcure. *Fleur de sapience*, c'est l'elixir parfait. *Fleur du sel des Philosophes*, c'est la pièrre philosophale. *Fleur du Soleil*, c'est la blancheure de la pièrre blanche parfaite; cette blancheur est fort éclatante.

On dit aussi, que les féves sont en *fleur*, pour accuser un homme d'un accès de folie.

A Fleur, adv. De niveau. *Ad summum, ex aquo ad fastigium*. Des yeux *à fleur* de tête. Ce bateau est si chargé qu'il est prèsqu'*à fleur* d'eau. L'ouvrage étoit *à fleur* d'eau. Vaug. Mille petits Amours sont venus voltiger autour de lui *à fleur* d'eau. Voit. Cette balle a passé *à fleur* de corde; c'est-à-dire, peu s'en est fallu qu'elle n'ait été arrêtée à la corde. Une batterie *à fleur* d'eau, en tèrmes de fortification & d'Artillerie, est une batterie qui rase la supèrficie de l'eau par la ligne que décrivent les boulèts qu'elle envoye. En ce sens on dit qu'une affaire, qu'un avis, qu'une élection a passé *à fleur* de corde; pour dire, qu'il s'en est peu fallu qu'elle n'ait manqué, qu'elle n'a eu qu'autant de voix qu'il lui en falloit pour réüssir.

Fleur, est aussi une tèrminaison de plusieurs lieux maritimes de Normandie, *Honfleur*, *Harfleur*, *Barfleur*, *Ficfleur*. Dans les anciens titres ces noms sont tèrminez en *flot*, *flot* s'est changé en *fleut* & de *fleut* est venu *fleur*; qui est une tèrminaison à laquelle notre langue se porte volontiers. Huet.

FLEURDELISER, v. act. Tèrme de Blâson. Semer des fleurs de lis, *Liliis distinguere*. Un tel Chevalier portoit un Écu *fleurdelisé*. Le Grand Étendart, la Banière de France, les tapissèries des Justices Royales & des Maisons des Chanceliers, sont *fleurdelisées*. Les Bâtons des Maréchaux de France sont *fleurdelisez*.

Fleurdeliser, signifie aussi, Marquer un criminel d'une fleur de lis sur l'épaule. Tous ces coupeurs de bourse ont été *fleur delisez*.

En tèrmes de Blâson, *fleurdelisé*, *florencé*, *fleuronné*, *fleureté* & *fleuré* sont des mots qui signifient, Bordé ou tèrminé en fleur, comme une croix, un bâton, un trécheur, &c. On appelle proprement *fleurdelisé* la croix ou le bâton garni d'une fleur de lis; & *florencé*, celle qui est garnie de toute autre fleur, quoiqu'on n'en trouve guère de [illegible] nature, & on doit appeller *fleuronnez*, ces croix ou bâtons qui aboutissent en trefles. Nous avons un Sceau original de Hugues Capet..... Il porte sur la tête une couronne *fleurdelisée*. P. Dan. *Hist. de Fr. T. I. p.* 1016.

Fleurdelisée. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe couleur de rôse, tirant sur le colombin & le blanc. Morin.

FLEURET, s. m. Epée dont la lame est quarrée & émoussée, ayant le bout couvèrt d'un bouton de cuir, qui sèrt à escrimer, ou à apprendre à tirer des armes. *Rudis*. Les parties du *fleuret* sont la poignée, le pommeau, la foye, la garde, la lame, le bouton. Le fort & le foible du *fleuret*. *Fleuret* lourd, *fleuret* léger. *Fleuret* de leçon, c'est le *fleuret* de l'Écolier qui n'a point de garde. Tenir le *fleuret* de bonne grace. Présenter le *fleuret*, Faire un coup de *fleuret*. Il y a bien de la diffèrence de se battre au *fleuret*, ou avec l'épée blanche.

Fleuret, est aussi le coton de la foye, l'enveloppe de la vraie soie. Il est blanc & la vraie soie est jaune.

Fleuret, signifie aussi du fil fait de la bourre de soie, qu'on mêle avec de la soie ou de la laine en beaucoup d'étoffes & de passemens. On appelle aussi du ruban qui est fait de ce même fil, *fleuret*, & autrement *padoue*.

Fleuret, est aussi le nom d'un pas qu'on fait à la danse, ou plûtôt ce sont trois pas joints ensemble, mais il n'y a qu'un mouvement, c'est la bourée des Basques.

Vois-tu ce petit trait, ce fleuret, *ces coupez?* Mol.

FLEURETIS. On dit c'est du *fleuretis* pour une chose mince, particulièrement en fait de discours, où l'on affecte plûtôt des pointes que du raisonnement solide.

Fleuretis. Tèrme de Musique. *Cantus floridus*. C'est selon quelques Musiciens le contrepoint figuré, entant qu'il est opposé au contrepoint simple. C'est un chant où il y a des accords fort variez avec fredons, roulemens, martellemens, tremblemens, &c.

FLEURETTE, s. f. Diminutif. Petite fleur. *Flosculus*. Il ne se dit guère au propre que dans la Poësie Pastorale. Cueillir les *fleurettes* des prez.

Fleurette, se dit au figuré de cèrtains petits ornemens du langage ou des galanteries & des tèrmes doucereux dont on se sèrt ordinairement pour cajoler les femmes. *Blandimenta, verba suavia, composita, blanda, amatoria, mollia*. C'est un diseur de *fleurettes*. Il conte *fleurettes* à cette Dame; c'est-à-dire, il lui fait l'amour. Ne soyez pas la dupe des *fleurettes* que l'on ne vous débite que pour vous surprendre. S. Evr. Vos passages Grècs & Latins sont de jolies *fleurettes* pour gagner un cœur. Boil. Son ridicule penchant pour la *fleurette* l'entrainant toûjours dans quelque intrigue, elle eut une liaison qui fit du fracas. M[lle] L'Heritier.

Mais fiez-vous à leurs fleurettes;
Autant en emporte le vent. M[lle] De la Vigne.

Quoi! Nous rediriez-vous ces fleurettes *contées*
Du tems d'Helène & de Paris?
Ah! ces fades douceurs des Sçavans respectées
Le seroient peu de nos Iris.
Nouv. Choix de vèrs.

FLEURICOURT, s. m. Tèrme de Fleuristes. Nom d'une tulippe qui a ses panaches d'un beau pourpre sur un blanc de lait.

FLEURIMONT, s. m. Nom que les Fleuristes donnent à une Tulippe, qui est d'un haut pourpre & blanc.

FLEURIR, v. n. Etre en fleur. *Florere, florescere, induere se in florem*. Plusieurs arbres *fleurissent* avant que de revèrdir. On dit aussi *florir*, mais *fleurir* vaut mieux.

Fleurir, signifie au figuré, Être en vogue, en crédit. *Vigere*. Les Lettres *fleurissoient* autrefois en Grèce & en Italie; maintenant elles *fleurissent* en France, en Angletèrre, en Hollande & en Lorraine. Ciceron *fleurissoit* sur le déclin de la Republique Romaine. J'abuserois du tems si je comptois tous les Historiens qui ont *fleuri* jusqu'au quinzième siécle. M[lle] Dacier.

Que pour son bonheur tout conspire,
Et que le Ciel fasse toujours fleurir
Et ses jardins & son Empire. De la Motte.

De pouvoir, en voyant par tout fleurir *la paix,*
Dire, tous ces heureux, c'est moi qui les ai faits.
Recueil de vers.

Ainsi se répandant sur un cœur desséché,
La Grace éteint les feux qu'y porta le péché;
Et dans ce champ fécond, sa divine influence
Fait germer les vertus & fleurir *l'innocence.* Idem.

Fleurir, se dit quelquefois en riant & en stile comique & burlesque, de la barbe, & veut dire, Blanchir, ou pousser. Sa barbe commence dejà un peu à *fleurir*. Abl. Un jeune homme dont le poil va *fleurir*. Boil.

Un bon vieillard à la barbe fleurie,
Autant pour ses voisins, que pour soi se marie.

Fleuri, ie, part. *Floridus, floreus, florens, floridulus*. Arbre *fleuri*. Teint *fleuri*.

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie,
Sembloit d'ortolans seuls & de bisques nourrie? Boil.

On dit aussi un discours *fleuri*. *Ornatus, compositus, factus ex arte*. Les plaidoyers de Patru sont trop secs; ceux de M. Le Maître sont plus *fleuris*. Men. Un stile *fleuri*, est un stile orné de fleurs de Rhetorique. Il se dit quelquefois pour signifier un stile fade, un stile affecté; car un stile trop *fleuri* n'est point estimable, & c'est le moins propre à toucher les passions. On dit en parlant des Œuvres de Balzac, il est à craindre que ce grand nombre de tèrmes *fleuris* & d'imaginations éclatantes, n'éblouissent les jeunes esprits. Longin confond un stile fardé avec un stile *fleuri*. Il n'y a pèrsonne, dit-il, qui ne voye que ce discours est plus fardé & plus *fleuri*, que grand & sublime. Il n'y a rien de plus contraire à la véritable éloquence qu'un stile trop *fleuri*. Un stile trop *fleuri* peut plaire à l'imagination, mais il n'est propre, ni à convaincre l'esprit, ni à toucher le cœur. Ceux qui ont un stile trop *fleuri* peuvent tout au plus être disèrts, mais ils ne sçauroient être eloquens. Il y a plusieurs sciences sur lesquelles on ne sçauroit écrire d'une manière *fleurie*, comme la Géographie, la Musique, l'Algèbre, la Géomètrie, &c. Menage.

Fleuri, en tèrme de Blâson, se dit des rosiers & autres plantes chargées de fleurs. *Florens*.

Pomme sans fleurir. Nom qu'on donne à une espéce de pomme. Elle est vèrte & n'est pas fort bonne, elle se garde longtems. On l'appelle autrement *pomme figue*.

FLEURISETTE, s. f. Tèrme de Fleuriste Tulippe gris, incarnat & chamois.

FLEURISME, s. m. La curiosité que l'on a pour les fleurs. *Florum studium*. Ce tèrme n'est usité que parmi les Fleuristes. Donner dans le *fleurisme*. Etre entêté du *fleurisme*.

FLEURISON, s. f. Tèrme de Fleuriste. C'est le tems que les fleurs fleurissent, *Florum tempestas*. A la *fleurison* des tulipes ne laissez point de places vuides dans vos planches. Cult. des Fleurs.

FLEURISSANT, ante, adj. Qui fleurit. *Florens*. Il ne se dit qu'au propre. Les jardins, les prez sont agréables quand ils sont *fleurissans*. Arbre *fleurissant*. Vaug. *Rem*. Au figuré il faut dire *florissant, ante*. Voyez ce mot.

FLEURISTE, s. m. & f. C'est une pèrsonne qui est curieuse en fleurs rares, ou celle qui en fait trafic. *Florum studiosus*. Ce *Fleuriste* a un beau carreau de tulippes, ce que les *Fleuristes* appellent une planche de tulippes.

FLEURMONT, ou FLORIMOND, s. m. Nom d'un bourg d'Alsace, qu'on appelle en Allemand Blumbèrg, qui est en cette langue la même chose que *Fleurmond* en François. *Florimontium*. Il est dans le Sundgauw, entre Ferrette & Montbelliard. Il a un château. Maty & corneille disent *Fleurmont*, & nos Cartes *Florimont*.

FLEURON, s. m. Ornement de quelque chose que ce soit qui imite les fleurs. *Flos*. Les couronnes des Ducs sont bordées de *fleurons*. Ce point de France, cette broderie est composée de beaux *fleurons*. Cette frise est ornée de plusieurs *fleurons*, qui sont les ornemens d'architecture, de menuiserie, de dorure, de broderie, & qui représentent des branches d'arbres qu'on appelle aussi *rameaux* ou *rinceaux*. Les Imprimeurs appellent particulièrement *fleurons*, ces petits ornemens qu'ils mettent à la fin des Chapitres, lorsqu'il reste du vuide dans la page. Les Relieurs appellent aussi *fleurons*, de petits bouquets qu'ils poussent avec des fèrs sur le dos des livres.

Fleuron, se dit au figuré des droits les plus importans d'un Etat. La Regale est un des plus beaux *fleurons* de la Couronne de France. Le Roi d'Espagne a pèrdu un des plus beaux *fleurons* de sa Couronne en pèrdant la Franche-Comté.

FLEURON, en tèrme de Botanique, se dit d'une espéce de petites fleurs. *Floscules*. Les *fleurons* sont ordinairement des tuyaux évasez sur le haut, & découpez en pointes. Il s'en trouve quelques-uns qui ressemblent à de petites vessies. La plûpart des *fleurons* portent sur un embrion de graine, & sont garnis d'un autre tuyau plus delié, que l'on appelle la gaine du *fleuron*. Voyez les élémens de Botanique 541.

FLEURS. Voyez FLEURUS.

FLEURTI, f. m. Tèrme de Musique. Chant figuré. *Cantus floridus*. Voyez FLEURETIS.

FLEURUS, f. m. que quelques-uns écrivent & prononcent *Flérus* Nom propre d'un village avec une Abbaye. *Fleurus, Flerefium*. Il est dans le Comté de Namur, entre Charleroy & Gemblours. La Bataille de *Flérus* est une bataille gagnée par le Maréchal Duc de Luxembourg le 1. de Juillet 1690. sur l'armée de l'Empereur, du Roi d'Espagne, & des Etats Généraux, commandée par Gaspar Prince de Valdec. Les Flamans prononcent *Fleurt*, mais nous metrons toûjours un e, *Fleeres*. Une Relation de la bataille dont on vient de parler, publiée dans le tems, dit toûjours *Flérus*, & une autre toûjours *Fleurus*.

FLEURY, f. m. Nom propre de lieu. *Floriacum*. Il y a bien des lieux de France qui portent ce nom. Il y a *Fleury* dans le Gâtinois contrée de l'Orléanois. C'est un bourg situé sur la Loire, à trois lieuës au dessus de Gèrgeau, entre Gèrgeau & Sully. Il y a une Abbaye de Benédictins, qui lui donne aussi un autre nom. Car on dit *Fleury* sur Loire, & S. Benoit sur Loire, & il y a plus de 900 ans qu'on lui donne ce dèrnier nom. *Fleury* fut acheté de Clovis II. fils de Dagobèrt, par S. Leodebode Abbé de S. Agnan d'Orléans, qui y bâtit ce Monastère. C'est depuis qu'on y eut apporté du Mont Cassin les reliques de S. Benoit qu'on lui donna le nom de ce Saint. Son prémier nom étoit anciennement Vallée d'or, *Vallis aerea*, comme il paroit par Aimoin, *De Miraculis Sancti Benedicti*. Voyez *Hadr. Valef. Not. Gall.* p. 197.

Fleury, dans le Duché de Bourgogne, est un bourg à trois lieuës au couchant de Dijon sur la rivière d'Ouche. De Valois *Not. Gall.* p. 197. écrit *Florey*.

Fleury, dans le Vexin-Normand, est à cinq lieuës de Rouen vèrs l'orient.

Fleury, est encore un village proche de Meudon, à une lieuë à l'ouest de Paris.

FLEUVE, f. m. Abondance, ou amas d'eaux douces qui coulent dans un lit, qui se rendent à la mèr. *Fluvius, Flumen*. Quand ces eaux sont en médiocre quantité, on les appelle *rivieres*. Quand il y a plusieurs rivières jointes ensemble, on les appelle *Fleuves*. D'autres disent que cet amas d'eaux s'appelle *Fleuve*, quand il consèrve son même nom, depuis sa source jusqu'à son embouchure; & *rivière*, quand il pèrd son nom en entrant dans quelqu'autre. On appelle *Fleuve*, dit M. Corneille de l'Académie Françoise, dans son Dictionnaire Géographique, les grandes rivières, & sur tout celles qui ont leur embouchure dans la mèr sans tomber dans une autre rivière. On donne ce nom, continuë-t'il, aux rivières anciennes, comme à l'Araxe & à l'Ister, mais toutes les rivières sont aussi anciennes les unes que les autres; c'est-à-dire, aussi anciennes que le monde, ou pour le moins que le déluge. Il veut dire que quand on parle de l'Antiquité, & qu'on se sèrt du nom ancien d'une riviere, on y joint le mot *Fleuve* plutôt que celui de rivière; & cela est vrai On dit le *Fleuve* Araxe, & non pas la rivière d'Araxe; le *Fleuve* Ister, & non pas la rivière Ister; le *Fleuve* Indus, le *Fleuve* du Gange, &c. On ne dit point le *Fleuve* de l'Euphrate, mais simplement l'Euphrate. Il est assez difficile de détèrminer précisément quand on doit se sèrvir du mot de *Fleuve*: voici ce qui est plus établi par l'usage. 1°, *Fleuve* ne se dit que des grandes rivières, & jamais des petites, on ne dit point le *Fleuve* des Gobelins, mais la rivière des Gobelins 2°, En Poësie *Fleuve* se dit aussi des rivières, au moins de celles qui sont médiocres. 3°, Il faut toujours dire *Fleuve* en parlant d'une Divinite qui preside aux rivières, soit grandes soit petites.

La Seigneurie, & la Souveraineté des *Fleuves*, appartient au Roi. Le Bret. Quatre *Fleuves* sortoient du Paradis Tèrrestre. Tel qu'à vagues épanduës marche un *Fleuve* impérieux. Malh.

Les principaux *Fleuves* de l'Europe sont le Danube, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, l'Ems & le Weser, qui travèrsent l'Allemagne; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine, qui arrosent divèrses Provinces de France; la Meuse & l'Escaut, qui coulent dans les Païs-Bas, la Tamise en Anglètèrre; l'Ebre, le Tage, le Guadalquivir & la Guadiane en Espagne; le Pô & l'Arno en Italie; la Vistule en Pologne; le Boristhène ou Nieper dans la Russie; le Don ou le Tanaïs qui sépare l'Europe & l'Asie; & le Volga, qui vient de Moscovie.

Les plus celebres *Fleuves* d'Asie sont l'Euphrate, le Tigre, le Gange, l'Indus ou l'Inde, l'Oby, le Tartar qui a donné son nom à la Tartarie. Ceux d'Afrique sont le Nil, le Niger. Ceux d'Amérique, la rivière de la Plata, celle des Amazones, la Paria, le Missisipi, le *Fleuve* de S. Laurent.

Remarquez que les *Fleuves* qui sont du genre masculin, & qui commencent par une consone, ont *du* au genitif, & non pas *de*. Les rives du Danube, *du* Tage. Men.

Un *Fleuve* navigable, c'est lursque son cours est uni, & qu'il porte de grands bateaux sans obstacles Le grand *Fleuve* de Saint Laurent n'est pas navigable par tout à cause des sauts qui s'y rencontrent. L'Euphrate est un *Fleuve* qu'on ne navige qu'avec des radeaux & des outres. Un *Fleuve*, avec ce mot *crescit eundo*, est la dévise d'un homme qui fait des progrès en quelque matière que ce soit.

Fleuve, se dit figurément pour, Abondance. On appelloit Saint Grégoire de Nazianze, un *Fleuve* de paroles à cause qu'il étoit fort abondant en paroles. Herman.

Fleuve. Dans le systême de la Fable, est un Dieu qui préside à chaque rivière. Ce Dieu est representé sous la figure d'un vénérable vieillard, pour marquer que les rivières sont aussi anciennes que le Monde; c'est pour cette raison que les Poëtes Latins appellent les *Fleuves* du nom de Père (*Da nunc Tybri Pater*. Virg. En. L. X.) Les Poëtes & les Peintres peignent les *Fleuves* en vieillards, qui ont la barbe & la chevelure longue & trainante parce qu'on les suppose mouillées; ils sont couronnez de joncs, couchez à tèrre, appuyez sur une urne d'où sort l'eau, qui forme la rivière à laquelle preside ce Dieu. On les represente encore ainsi dans les balèts où il y a entrées de *Fleuves*. On attribuë à ces Dieux les sentimens & les passions qu'on attribuë aux autres Dieux & aux hommes Les Anciens ont donné des cornes aux *Fleuves*, & les ont peints en forme de taureaux. Les uns disent que c'est parce que le bruit de leurs eaux ressemble au mugissement du taureau; les autres, parce que les branches d'un *Fleuve* qui se divise ressemblent aux cornes d'un taureau.

FLEXIBLE, adj. m & f. Qui est souple, qui est ployant, qui fléchit, qui plie, qui obeït. *Flexilis, lentus*. Il se dit au propre & au figure. Un osier *fléxible*, une canne *fléxible*. Comme les fibres sont plus deliées & plus *fléxibles* dans les femmes, elles ont plus de finesse & de delicatesse d'esprit. Les bois qui croissent près des eaux, comme le saule, le peuplier, sont plus *fléxibles* que les autres. Une voix *fléxible* réussit bien en Musique. Un esprit *fléxible* & soumis fait mieux ses affaires qu'un dur & un arrogant. L'Eglise par une prudence *fléxible* selon l'occurence des évenemens, a crû se pouvoir quelquefois abstenir de la dèrnière rigueur de la discipline. Herman.

FLEXIBILITÉ, f. f. Qualite de ce qui est fléxible. *Flexibilitas. mollities*. Hyperide a une *fléxibilité* admirable pour les digressions. Il se détourne & reprend haleine où il veut. Boil.

FLEXION, f. f. Tèrme de Physique & d'Anatomie. Mouvement par lequel un membre se plie. *Flexio, flexus*. C'est aussi la situation d'un membre plié. Le bras a un mouvement de *fléxion*, & un mouvement d'extension: le mouvement de *fléxion* se fait lorsque le radius & l'humerus s'approchant forment un angle au coude On dit aussi *fléxion* en parlant des muscles, des nèrfs, &c. Les tendons recevant à chaque tour & retour des fibres une impression pour être attirez l'un vèrs l'autre, & ces *fléxions* se faisant presqu'une infinité de fois, &c. Jour. de 1695.

FLEZ. Espece de poisson plat. *Tertia species passeris*. Nicod. Voyez Rondelet xi. 9. M. Menage. Le *Flez* est un poisson d'une des trois espéces de ceux qu'on appelloit en Latin *passeres squamosi*. Il est couvèrt de petites écailles noires, marbrées de rouge, il ressemble fort au quarrelet pour la figure, mais il est plus petit.

F L I.

FLIBOT, f. m. *Myoparo*. Petit bâtiment de mèr de 80 ou 100 tonneaux, qui est une espéce de flûte ou vaisseau rond qui n'a aucune quarrure. C'est un mot Anglois.

FLIBUSTIER, f. m. *Cursor, pirata*. Tèrme de Marine. C'est un nom qu'on donne aux Corsaires ou Aventuriers qui courent les mèrs des Antilles & de l'Amérique. Ce qui vient de l'Anglois *Flibot*; parce que les prémiers Avanturiers François de l'Isle de Saint Domingue faisoient leurs courses sur des *flibots* qu'ils avoient pris aux Anglois. On dit aussi *Flibuster* en prononçant l's pour dire, aller en course, pirater, être avec les *Flibustiers*. Ils disent encore aller en *Flibeil*, pour signifier la même chose. Il y en a qui écrivent & prononcent *Flibest*. Furetière a mis dans son Dictionnaire *Flibot* & *Fribust*; il falloit au moins renvoyer de l'un à l'autre.

FLIC. Vieux mot qui signifie *Fléche*. On trouve aussi *Flis* dans le même sens. *Sagitta*.

FLIC-FLAC, adv. Ce sont des mots inventez pour représenter les coups drus & menus qu'on donne à quelqu'un. Il lui a donné

deux

deux ou trois soufflèts, *flic & flac* sur la jouë. Il a eu *flic-flac* sur le néz. Cela est bas & populaire.

FLICTE ou FLIQUE de lard. Voyez FLESCHE de lard.

FLICZ, s. m. Nom propre d'une montagne de Morlaquie. *Phlygadia.* Le *Flicz* est situé près de la côte vis-à-vis de la ville d'Atre dans l'Abruzze. Il est célèbre par sa hauteur.

FLIE, ou HET FLIE, FLIET, s. m. Nom propre de l'une des embouchures du Rhin. *Flevus.* Voyez Pline L. IV. C. XV. C'est aussi le nom d'un lac que forme le Rhin. Cluvier remarque que les Flamans appellent *Vliet*, ou *Fliet* & *Flée*, les lieux maritimes, que la mèr couvre & abandonne dans son flux & reflux. Voyez *Hadr. De Val. Not Gal. p.* 197. Corbulon, pour occuper ses soldats, leur fit faire (vèrs l'an 47. de J. C.) un canal d'environ 8 lieuës entre la Meuse & le Rhin, pour recevoir les eaux de la mèr quand elle croissoit. On croit que c'est le canal appellé *Fliet*, qui va depuis Sluis sur la Meuse jusqu'à Leiden sur le Rhin. Tsizem. Voyez VLIE, VLIELANDE.

FLIEU, s. m. Nom propre d'homme. *Flavius.* Flavius de Rouen est honoré dans son Église sous le nom de S. *Flieu*, & son corps est à S. Martin de Pontoise. Fleury. S. *Flieu* de Rouen assista au II. Concile d'Orléans, tenu en 533. où présidoit Honorat Archevêque de Bourges.

Ce mot s'est formé par corruption de *Flavius*; mais il ne le faut dire que de ce Saint.

FLIN. Une pièrre de foudre dont les Armuriers se sèrvent pour fourbir les épées. C'est ce que Pline appelle *brontia*. Nicod. Voyez Ménage.

FLINS, s. m. Faux Dieu des anciens Vandales. *Flins.* Ces peuples représentoient cette idole sur une grande pièrre, sous la figure de la mort, couvèrte d'un manteau, tenant en main un bâton, avec une vessie de porc enflée, & ayant sur les épaules un lion, qui représentoit une Divinité, par qui ces barbàres croyoient devoir être ressuscitez.

Ce mot *Flins* en langue Saxonne signifie pièrre. *Moréri*, *où l'on cite une Chronique Saxo-Germanique.*

FLINT, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville capitale du Comté de *Flint* en Anglerèrre. *Flintum.* Il faut prononcer le *t* final en François. *Flint* est situé à l'embouchure de la Dée au midi, entre S. Asaph & Chester, & deffendu par un château.

Le Comté de *Flint*, que les Anglois appellent *Flint Shire*, en Latin *Flintensis Comitatus*, est une petite Province de la Principauté de Galles en Anglerèrre; elle en occupe la partie septentrionale, entre le Comté de Chester au levant, & la mèr d'Irlande au couchant, & le Comte de Dembigh au midi & l'embouchure de la Dee au nord. Son tèrroir est fort fèrtile en grains & en pâturages. *Flint* & S. Asaph, qui ont séance au Parlement, en sont les lieux principaux. Il se trouve du miel dans ce Comté dont les habitans font une sorte de vin doux, qu'ils nomment Matheglin, dit M. Corneille.

FLION, s. f. Petites moulettes qui se trouvent sur le bord de la mèr.

Ce mot vient de *felina*, *pelina*, *pelimo flion*.

FLIOPOLI, ou FLAVIOPOLI, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de l'Anatolie. *Flavias*, *Flaviopolis*. C'étoit autrefois une ville Episcopale de Cilicie sous la Métropole de Séleucie. Ce n'est plus qu'un petit village de la petite Caramanie. *Fliopoli* est situé sur le Fèrro, environ à dix lieuës de son embouchure dans la mèr de Chypre. Maty. Ptolomée en fait mention.

Fliopoli est corrompu de *Flaviopolis*, composé de Flavius, nom de famille, de Tite, de Vespasien, de Constantin, &c. & de πόλις, ville, *Fliopoli*, ou *Flaviopoli*, ville de Flavius. Ce n'est pas de Constantin que cette ville avoit pris son nom, puisque Ptolomée qui vivoit sous Antonin Pie, & sous Marc Aurèle, la nomme ainsi; mais apparemment de Vespasien ou de Tite. Voyez FLAVIOPOLIS.

Fliopoli, ou *Flipoli*, est aussi la même chose que *Finopoli*. Voyez ce mot.

FLIX, s. m. Nom propre d'un bourg de Catalogne en Espagne. *Flixa.* *Flix* est sur l'Ebre, au midi de ce fleuve, entre Tortose & Mequinança. *Flix* est fortifié. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne *Ibera*, ou *Hibera*, ville des Ilercons, que d'autres placent à Tortuse. Maty. Voyez encore FLAY.

F L O.

FLOBÈRT. Voyez FROBÈRT.

FLOC. Voyez FLOTZ.

FLOC, ou FLOCON, s. m. Pelote ou petite touffe, ou amas de neige, de laine, de soie & autres choses semblables. *Floccus.* Les moutons laissent des *flocons* de laine dans les lieux épineux où ils passent. La neige tomboit en gros *flocons*. On fait des houppes avec des *flocons* de soie.

Le tems n'est plus de la belle saison:
L'hivèr approche, & neige à gros flocons
Tombe du Ciel, &c.

Plus blancs que les flocons que filent les hivèrs.
P. le Moine.

Ce mot vient de *floccus*, selon Joannes de Janua, qui signifie une chose légère que le vent pousse deçà & delà; ou selon Ménage, après M. Bochart, du Grèc πλόκαμος, & πλόκος, ou plûtôt du mot François *fleur*. Le bouton ou hupe de laine s'appelle aussi *floc*. Nicod.

FLOCHE. Ce mot n'est plus en usage, il signifie *chose velue*: il veut dire aussi la même chose que *floc* & *flocon*.

FLOFLOTER, v. n. Vieux mot qui n'a guère eté en usage, & qui fut fait au XVIe siècle par les Poëtes François par onomatopée, pour exprimer le choc, le bruit des flots de la mèr. *Stridere, murmurare.* *Flofloter* mis en usage par les Poëtes de notre tems pour représenter le heurt tumultuaire (c'est-à-dire, le choc tumultueux) des flots d'une mèr, ou grande rivière courroucée. Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 6. Du Bartas a dit le *floflotant* Nerée.

FLORALES, s. pl. *Floralia.* C'est le nom des jeux qu'on faisoit en l'honneur de Flôre; c'est aussi le nom de la fête de cette Déesse, & de toutes les cérémonies qui se faisoient pour l'honorer. Les *Florales* s'appelloient autrement *Anthesteries*: on les célebroit sur la fin du mois d'Avril, sur quoi Ovide a dit au 4e Livre des Fastes:

Exit & in Maias sestum Florale calendas.

En effet, les *Florales* commençoient le 28e d'Avril, & duroient six jours. Ceux qui étoient de la cerémonie des *Florales*, se couronnoient de lièrre, & faisoient plusieurs choses indécentes, ce qui étoit ordinaire dans les fêtes des Païens.

Il semble qu'en parlant des fêtes de Flôre, on doit dire plûtôt *Florales* avec M. Blondel, que *Floraux*: le nom de *Florales* est formé selon l'analogie des autres noms de fêtes qui ont la même tèrminaison en Latin, les *Baccanales*, les *Lupercales*, les *Saturnales*, &c. Il faut resèrver le nom de *Floraux* pour exprimer les jeux qui ont été en usage en France. D'ailleurs le nom de *Florales* est substantif, & se met seul, & le nom de *Floraux* est adjectif, & ne s'employe point seul, on y ajoute le nom de *jeux*. Cependant plusieurs Écrivains en usent autrement & disent Floraux. Voyez l'article suivant.

FLORAUX, adj. m. Il ne se dit que des *jeux Floraux*. *Florales ludi*, *Floralia*. Les jeux *Floraux* dans l'Antiquité sont les jeux qui se célébroient en l'honneur de Flôre, Deésse des fleurs. *Floralia*, *ludi Florales*. Les jeux *Floraux* se célébroient avec des débauches effroyables; on ne se contentoit pas des discours les plus dissolus, on assembloit au son d'une trompette (dit Juvenal, *Sat. VI. v.* 249.) les courtisannes; elles paroissoient nuës en public, & y donnoient au peuple des spectacles abominables. Les Comédiennes paroissoient aussi de même sur le théâtre, & Valère Maxime L. II. C. 10. n. 8. remarque que Caton s'étant une fois trouvé à la Comédie ce jour-là, le peuple eut honte de demander ce plaisir infâme en sa présence. Rien n'eut eté plus honorable à Caton, si averti par un de ses amis du respect & de la retenuë qu'il inspiroit au peuple, il n'eût tèrni lui-même toute la gloire d'un si beau trait, en sortant du théatre, pour ne priver point le peuple par sa présence du plaisir ordinaire. On donnoit encore beaucoup d'autres sortes de divèrtissemens au peuple, & si l'on en croit Suétone dans Galba, C. 6. & Vopiscus dans Carin, ces Princes y firent paroître des élèphans qui dansoient sur la corde.

Les jeux *Floraux*, selon Pline, L. XVIII. C. 29. furent instituez sur un oracle des Sybilles, le 28e d'Avril, l'an de Rome non pas ΙϽXVI. comme on lit dans les anciennes éditions de cet Auteur, ni ΙϽXLV. comme a corrigé le P. Hardouin; mais comme Vossius l'a fort bien dit, l'an 513. trois ans après le Consulat de Torquatus & de Sempronius, dit Velleius Patèrculus L. I. C. 14. Consulat qui tombe l'an de Rome 510. selon Pline. On les célebroit la nuit aux flambeaux dans la ruë Patricienne. Quelques uns disent qu'il y avoit un cirque destiné à ces jeux sur la colline appellée *hortulorum*, c'est-à-dire, des jardinets, ou petits jardins. Plusieurs sçavans Auteurs ont traité des jeux *Floraux*, Ovide les decrit, *Fast. L. V. v.* 326. *& suiv.* Lanctance en parle, *L. I. C.* 20 Valère Maxime, *L. II. C.* 5. Rosin, *Antiq. Rom. L. II. C.* 20. L. IV. C. 8. L. V. C. 15. Thomas Codwin, *Antholog. Rom. L. II. C.* 3. *f.* 3. Holpinien, *De Origine festor.* Juste Lipse, *Elect. L. I.* Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 12. où il remarque qu'il paroit par l'endroit d'Ovide que nous avons cité, que ces jeux ne furent point fondez de l'argent que legua pour cela une Courtisane nommée Flôre, mais des confiscations faites sur ceux qui

qui étoient condamnez de péculat pour s'être emparez des terres appartenantes au Peuple Romain. Voyez encore sur ces jeux Struvius *Synt. Antiq. Rom. C. IX. p.* 436. & l'article précédent FLORALES.

Pasquier prétend que par un reste de paganisme en quelques villes, & nommément en celle de Lagny, on représentoit des jeux *Floraux* le jour de la Pentecôte. Car, dit-il, dès le matin le peuple au lieu d'aller à l'Eglise, va au bois cueillir des rameaux, & l'après dînée fait une infinité d'exércices de corps plaisans; voire même y a cèrtains paysans en chemise qui courent un jeux de prix, coutume qui fut défenduë par Arrêt de la Cour de Parlement. Il ajoûte que les anciens Conciles ne se plaignent d'autre chose que de telles folastries, & cite le IVe de Carthage & le IVe de Tolède.

Jeux Floraux. Nous avons aussi en France des jeux *floraux*. Ils furent instituez en 1324. On en doit le projet & l'établissement à sept hommes de condition, amateurs des belles lettres, qui vèrs la Toussaint de l'an 1323. résolurent d'inviter par une lettre circulaire tous les Trouvères, ou Poëtes de Languedoc, à se trouver à Toulouse le prémiér Mai de l'année suivante, pour y reciter les piéces de vèrs qu'ils auroient faites, promettant une violette d'or à celui dont la piéce seroit jugée la plus belle. Les Capitoux trouvèrent ce dessein si utile & si beau, qu'ils firent résoudre au Conseil de ville qu'on le continueroit aux dépens de la ville; ce qui se pratique encore d'une manière qui fait honneur à cette ville. Le premier qui ait remporté le prix aux *jeux floraux* l'an 1324. fut Arnaud Vidal de Castelnaudary, qui recita un Poëme à l'honneur de la Sainte Viérge. En 1325. on créa un Chancelier & un Secretaire de cette nouvelle Académie. Les sept Instituteurs prirent le nom de *Mainteneurs*, pour marquer qu'ils se chargeoient du soin de maintenir l'Académie naissante. Dans la suite on ajoûta deux autres prix à la violette; une églantine pour second prix, & une fleur de soucis pour troisième. Il fut aussi réglé que celui qui emporteroit le premier prix, pourroit demander à être Bachelier, & que quiconque les remporteroit tous trois, seroit créé Docteur en *Gaye science*, s'il le vouloit; c'est-à-dire, en Poësie. Il y a un Registre de ces jeux à Toulouse qui rapporte ainsi leur établissement. D'autres disent que c'étoit une ancienne coutume que les Poëtes de la Province s'assemblassent à Toulouse pour lire leurs vèrs & en recevoir le prix, qui se donnoit au jugement des Anciens; que ce ne fut que vèrs 1540. qu'une Dame de condition, nommée Clémence, légua la meilleure partie de son bien à la ville de Toulouse pour etèrniser cet usage, & faire les frais des prix, qui seroient une églantine, ou ancolie, un soûci, une violette & un œillet, le tout de vèrmeil. Les trois prémiérs ont une coudée de hauteur, avec un piéd de vèrmeil aussi, sur lequel les armes de la ville sont gravées, & valent au moins quinze pistoles chacune. L'œillet est le plus petit. Il se donne aux enfans & par faveur.

La cérémonie des jeux *floraux* commence le prémiér de May par une Messe solemnelle & en Musique. Le Corps de ville y assiste. Tout le jour on récite des piéces. Le 3e du mois on donne un dîner magnifique aux pèrsonnes les plus considérables de la ville, desquelles sont toûjours un Président au Mortier, & quatre Conseillers au Parlement. Ce jour-là on juge des piéces, pendant l'examen desquelles les Pretendans aux prix, enfèrmez dans une grande salle, sont obligez de faire un sonnet sur un vèrs qu'on leur donne, & par lequel il doit finir. Quand le jugement est porté on sèrt deux collations, l'une à ceux qui prétendent aux prix & l'autre à la jeunesse qui a recité quelques vèrs. Ensuite on va dans la grande salle, où est une statuë de marbre de la Fondatrice, & l'on distribuë les prix avec acclamations de l'assemblée, des fanfares de trompettes, & une symphonie de violons & de hautbois, qui reconduisent les victorieux chez eux. Ils ont droit d'assister les années suivantes aux Assemblées, & d'y donner leur suffrage. Voyez la Faye. Annales de Toulouse.

Maître aux jeux *floraux*, c'est celui qui a remporté les trois prix. Ils se donnent à trois différentes piéces de vèrs, qui sont un poëme, une églogue & une ode.

Pasquier dans ses rechèrches, L. VII. C. 5. dit qu'anciennement on célébroit en plusieurs endroits de France des jeux *floraux*, où celui qui avoit remporté l'honneur de mieux écrire, étoit appellé tantôt Roi, tantôt Prieur; & quand il falloit renouveller les jeux, il donnoit ordinairement le sujèt des piéces.

FLORE, f. f. Nom propre d'une fausse Divinité de l'Antiquité payenne. *Flora* Les Grécs nommoient *Chloris*, la Déesse que les Romains appelloient *Flôre*. Ils en faisoient la Déesse des fleurs, & c'est de là qu'ils lui donnoient les noms de *Flôre*, du mot *flos*, une fleur, & *Chloris* en Grèc, comme on le peut voir en son lieu.

Ovide, *Fast. L. V. v.* 195. croit que *Flora* s'est formé de *Chloris* D'autres croyent que *Flôre* fut une fameuse Courtisane de Rome, qui ayant gagné beaucoup de bien par ses debauches, fit le Peuple Romain son heritier; à condition que l'on célébreroit tous les ans le jour de sa naissance, par des jeux que l'on nomma floraux, & dont nous parlons ci-dessus. Dans la suite le Senat trouva cette fondation indigne de la majesté du peuple Romain; & pour annoblir cette cerémonie, on supposa une Déesse *Flôre*, qui présidoit aux fleurs, & qu'il falloit se rendre propice, afin qu'elle eut soin des arbres, des vignes & des plantes *Flôre* avoit un temple à Rome, proche d'une colonne qui etoit dans la ruë de Tivoli, ou Tiburtine, & vis-à-vis du Capitole, ainsi qu'il paroit dans la 23e épigramme du L. III. de Martial.

Vossius ne peut convenir que *Flôre* eut été la Courtisanne dont on a parlé. Il croit que le culte de *Flôre* commença à Rome dès le tems de Romulus, & qu'on le prit des Sabins. Sa raison est que Varron dans son L. IV. de la langue Latine, met *Flôre* au nombre des Dieux auxquels Tatius Roi des Sabins fit des vœux avant que de combattre contre les Romains. De plus, dès le tems de Romulus & de Numa, *Flôre* avoit ses Prêtres & ses sacrifices à Rome, comme il paroit par un autre endroit de Varron, L. VI. du même Ouvrage Voyez Vossius *De idolol. L. I. C. XII.* Struvius, *Synt. Antiq. Roman. C. I. p.* 151. *& p.* 179. Lactance, *L. I. C.* 20

. . . . *C'est la brillante* Flôre,
Les fleurs que sous nos pas la Terre fait éclôrre.
M'annoncent son retour.
Ballet *des quatre Saisons.*

De Flôre *ni du Zéphire,*
De l'Aurore & de ses pleurs,
Je n'occupe plus ma lyre,
Ma Muse m'appelle ailleurs. Testu.

Flôre *de mille fleurs enrichit la verdure.*
Nouv. ch. de vèrs.

A peine la brillante Aurôre
Du jour répand les prémiers traits,
Sur l'émail naissant de Flôre
Une Nymphe tend ses filets. Ibid.

L'émail riche & brillant que nos champs font éclôrre,
N'est encore réservé qu'au triomphe de Flôre. Ibid.

Sous les habits de Flôre *il déguise* Pomone. Ibid.

FLOREBÈRTINE, f. f. Tèrme de Fleuriste. C'est un très-bel œillet pourpre brun sur un grand blanc fort long & large, garni de feuilles; ses panaches ne sont pas bien detachez, mais sa fleur a grand éclat par l'arrangement de ses feuilles & par la beauté de ses couleurs. Morin. On ne lui laisse que quatre boutons. Io.

FLORENCE, f. f. Nom propre d'une ville de Toscane en Italie. *Florentia.* Elle s'appelloit autrefois *Fluentia*, parcequ'elle est située *ad Arni fluenta*, sur l'Arno, qui la partage en deux parties inégales, jointes par quatre beaux ponts de pièrre. *Florence* est à deux lieuës au nord de Sienne. *Florence* est très peuplée, fortifiée, & défenduë par trois bonnes citadelles. C'est une des plus grandes villes d'Italie. Elle est capitale de Toscane; de là vient qu'au lieu de Grand Duché & grand Duc de Toscane, on dit souvent Grand Duché de *Florence*, Grand Duc de *Florence*. Ses bâtimens sont magnifiques; ce qui fait qu'entre les villes d'Italie on la nomme *Florence la belle*. *Florence* est la ville d'Italie où l'on parle le plus purement & le plus élegamment Italien; mais on ne l'y prononce pas si bien, ni si agreablement qu'à Rome, d'où vient le provèrbe: *La lingua Toscana in bocca Romana*, La langue de *Florence* dans une bouche Romaine. C'est aux soins de son illustre Académie, nommée della Crusca, que *Florence* est redevable de la pureté & de l'élégance de son langage. Le Grand Duc fait ordinairement sa résidence à *Florence*. C'est le Siége d'un Archevêque. *Florence* étoit autrefois une République florissante. Il y a plus de deux cens ans que la Maison de Médicis en est Souveraine. *Florence* a produit de grands hommes; entr'autre quatre Souverains Pontifes, Leon X, Clement VII, Leon XI, tous trois de la Maison de Médicis, & Urbain VIII, qui étoit Barberin: dans les Sciences & les beaux Arts, Dante, Guichardin, Galilée & Lulli Aligberi, ce Musicien si célébre en France sous le régne de Louis le Grand. Machiavel étoit aussi Florentin. Le Concile de *Florence* est un Concile Général tenu en 1439. à *Florence*, où la réünion des Grècs avec les Latins fut faite. Selon Messieurs de l'Académie des Sciences, la longitude de *Florence* est de 29. d. 30. min. & sa latitude 43. d. 41. min.

FLORENCE, f. m. Nom propre d'un bourg de France. *Florentia.*

Il est dans l'Armagnac en Gascogne, sur la rivière de Giers, entre Lectoure & Auch. MATY.

FLORENCE. Iris de *Florence*, *Iris Hetrusca*, *Florentina*, est une racine blanche, grosse comme le pouce, oblongue, laquelle on nous apporte sèche de *Florence*, où elle croît sans culture. Sa tige est semblable à celle de l'Iris ordinaire, *iris nostras*; mais ses feuilles sont plus étroites, & ses fleurs blanches. Cette racine, quand on la tire de tèrre, est parsemée de plusieurs fibres, lesquelles on coupe avec la supèrficie qui est roussâtre; puis on la fait sécher. On doit la choisir bien nourrie, pesante, compacte, nette, fort blanche, ayant une odeur de violette, douce & agréable; d'un goût un peu piquant & amèr. Elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel essentiel. Elle est incisive, atténuante, pénétrante. Elle amollit, détèrge, elle excite le crachat, elle aide à la respiration; elle résiste au venin; elle provoque l'urine & les mois aux femmes; elle donne bonne bouche étant mâchée; les parfumeurs s'en sèrvent souvent à cause de sa bonne ôdeur. LEMERY.

FLORENCE, s. m. Nom d'une espèce de tafetas qui se fabrique à Lyon.

FLORENCE. Voyez FLORENT.

FLORENCÉ. Voyez FLEURDELISÉ.

FLORENNES, s. f. Nom propre d'une petite ville du Hainaut. *Florina.* Elle est de l'Évêché de Liége, dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une lieuë au nord de Philippeville. L'Abbaye de *Florennes* est de l'Ordre de S. Benoit. *Florennes* fut venduë sur la fin de l'onziéme siécle par Baudouin Comte de Hainaut, à Orbèrt, Evêque de Liége.

FLORENSAC, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Languedoc. *Florentiacum.* *Florensac* est situé entre Pezenas & Agde sur un bras de l'Érant. Cette ville a titre de Baronie, & appartient au Duc d'Uzès, à qui elle donne Seance aux Etats de la Province. Elle donne aussi le nom aux Marquis de *Florensac*, branche de la Maison d'Ozès.

FLORENT, s. m. Nom propre d'homme. *Florentius.* Mr. Baillet au 9e d'Août dit S. *Florent* ou *Florence*, fut martyrisé l'an 250. à Pérouse en Italie, Mr. Chastelain dit aussi *Florence* au 23e de Février, mais l'usage est contraire. On dit toujours *Florent* & jamais *Florence*, & les lieux qui portent le nom de ce Saint s'appellent S. *Florent*, & non S. *Florence*. L'analogie est d'accord avec l'usage; car quoique *Maxentius* se soit changé en Maxence, & Prudentius en Prudence, néanmoins on forme aussi de cette tèrminaison Latine des noms en *ent* quand ils passent dans notre langue. Ainsi de *Laurentius* on a fait Laurent, Vincent de *Vincentius*, &c. Mr. Chastelain au 3e Janv. p. 49. & 52. dit *Florent*; & il semble qu'il faut resèrver *Florence* pour le féminin *Florentia*. Quelques-uns disent & écrivent *Fleurent*. Ainsi l'on trouve sur quelques Cartes de Géographie S. *Fleurent* au lieu de S. *Florent* en Bèrry; c'est même assez l'usage dans cette Province de prononcer ainsi; mais c'est un mauvais usage, qui n'est pas celui de ceux qui ecrivent, & qui n'est point suivi par ceux qui parlent bien, ni même communément ailleurs.

S. FLORENT. Nom d'un bourg de France dans le Bèrry, entre Bourges & Issoudun. *S. Florentii fanum.* Il est sur le Chèr. Voyez encore San FIORENZO.

S. Florent, *Sancti Florentii*, ou selon d'autres *Florentini fanum*, ou *Monasterium Glomna. Glonna*, est encore un bourg du Poitou, proche de la Loire, entre Chalone à l'Orient, & Chanteauceaux à l'occident *Hadr. de Val. Not. Gall p. 497. col a.*

FLORENTIN, INE, adj. Qui appartient à Florence, ou aux Florentins. *Florentinus.* La Romagne *Florentine* est une partie de la Romagne qui touche le tèrritoire de Florence. C'est un petit pays au-delà de l'Appennin, dont *Fiorenzuola* & *Citta del sole* sont les lieux principaux. MATY.

FLORENTIN, INE, s. m. & f. Qui est de Florence, originaire, citoyen, habitant de Florence. *Florentinus, a.* Galilée Galilei, sçavant Mathématicien, né vèrs l'an 1564, étoit fils naturel de Vincenzo Galilei, Noble *Florentin*.

FLORENTIN, s. m. Tèrritoire de Florence; l'une des trois Provinces du Duché de Florence en Italie, & celle dont Florence, qui lui donne son nom, est la capitale. *Florentinus ager.* Le Pisan & le Siennois confinent le *Florentin* du côté du midi. Il a au couchant la République de Lucques & une partie du Duché de Modene: au nord l'Appennin, qui le sépare du Boulenois & de la Romagne; & au levant une partie du Duché d'Urbin, le Comté de *Citta di Castello*, & le Perugin. Le *Florentin* est plus grand tout seul que le Pisan & le Siennois ensemble. Outre Florence, le *Florentin* renfèrme les villes d'Empoli, de Pistoie, de Prato, de Fiésole, de Borgo San-Sepolcro & de Cortone, qui sont autant d'Évêchez. On joint pour l'ordinaire au *Florentin* la Romagne Florentine.

FLORENTIN, s. m. est aussi une petite ville de Languedoc en France. *Florentinum.* Elle appartient au Marquis de Mirepoix. DAVITY, CORN.

S. *Florentin* est une petite ville de Champagne dans le Sénonois sur l'Armençon, entre Joigny & Flogny. *Sancti Florentini fanum*, ou *oppidum.* Dès le tems de S. Bernard elle portoit ce nom. *Hadr. Vales. Not. Gall p.* 197. Voyez aussi FLORENT.

FLORENTINE, s. f. Nom que les Fleuristes donnent à une tulippe qui est colombin clair avec beaucoup de blanc.

FLORER, v. act. ou *Donner le suive. Illinere sebo.* Tèrme de Marine, qui signifie la même chose qu'espalmer, ou donner le suif à un vaisseau.

FLORÈS, s. f. Tèrme de raillerie, qui ne se dit qu'en cette phrase, Faire *florès*: pour dire, faire de la dépense qui éclate, qui donne de l'avantage sur les autres de même condition. Il fait *florès* dans les ruelles des Dames; c'est-à-dire, il y brille, il y paroit beaucoup. *Flores* est l'accusatif pluriel du Latin *flos*.

FLORÈS. L'Isle de *Florès* *Florum insula*. C'est le nom de plusieurs Isles. Il y en a une dans l'Océan Atlantique à 80. lieuës à l'ouest de Tercère. C'est une des Açores. Une autre dans l'Océan Indien, à l'est de celle de Java, & au sud de celle de Bornéo. On la met communément au nombre des Moluques; ses lieux principaux sont Batuliar & Lusatain, ou La Sataia sa Capitale.

FLOREY. Voyez FLEURY.

FLORIDE, s. f. Nom propre d'un grand pays de l'Amérique septentrionale. *Florida.* La *Floride* est renfèrmée entre le 25e & le 40. dégré de latitude nord; & entre le 270 & le 297 de longitude. La *Floride* est bornée au couchant & au nord par une grande chaîne de montagnes qui la séparent du nouveau Mexique au couchant, & de la nouvelle France au nord. Le Golfe du Mexique la baigne au midi, & la mèr du Mexique au levant. Jean Ponce de Léon découvrit la *Floride* la première fois l'an 1515. le jour des Rameaux, que l'on appelle Pâques fleuries, ce qui fut la cause qu'il la nomma *Floride*. D'autres disent que ce fut parce qu'en y entrant il y trouva les campagnes couvèrtes de fleurs, ou selon d'autres à cause de sa beauté & de sa vèrdure. Le pays néanmoins est stérile, sur-tout sur les côtes. On divise ce pays en *Floride* Françoise & *Floride* Espagnole. La première est aux confins de la Virginie. La seconde occupe tout le reste du pays. Jean Ribaut est le premièr François qui se soit établi dans la *Floride*. Il y bâtit un petit fort en 1562. & le nomma Carolin, à l'honneur de Charles IX. qui régnoit alors.

Le Golfe de la *Floride*, *Florida sinus*, est une partie de la mèr du Nord. Il s'avance dans les côtes de la *Floride* Françoise & de la Presqu'isle de Tégeste. S. Mather & Agostino, Colonies Espagnoles de la *Floride*, sont sur ce Golfe. MATY.

Le Cap de la *Floride*, *Florida promontorium*, c'est la pointe méridionale de la presqu'isle de Tégeste, & vis-à-vis de l'Isle de Cuba, dont il est éloigné de trente lieuës environ, & avec laquelle il forme l'entrée du Golfe de Mexique, ou le Canal de Bahama, fameux par tant de naufrages.

FLORIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Florianus.* *Florien* succéda à Tacite son frère dans l'Empire. Les médailles de *Florien* sont râres en tout métal, mais moins en petit bronze.

FLORIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de secte. *Florinianus, a,* & dans Philastrius *Florianus, a. Florien, enne.* C'est une secte du IIe siécle, qui a pris son nom de son Auteur Florin, Prêtre de l'Église Romaine, déposé avec Blastus pour ses èrreurs. Florin avoit été disciple de S. Polycarpe avec S. Irénée. Florin mettoit un Dieu Auteur du mal, & par conséquent deux principes. FLEURY. Selon Philastrius les *Floriens* nioient aussi le jugement & la résurrection, ils ne croyoient point que JESUS-CHRIST fût né d'une Vièrge; la résurrection, à ce qu'ils pensoient, n'étoit autre que la génération; & ils célébroient le soir, & dans les ténèbres de criminelles assemblées, & donnoient dans le Judaïsme, dans les rêveries du paganisme & dans les dissolutions les plus brutales. On leur donne encore differens noms. Philastrius dit que ce sont les mêmes que les Carpophoriens; il ajoûte qu'on les appella aussi soldats, *milites, quia de militaribus fuerunt.* S. Irénée les nomme Gnostiques, S. Epiphane Phibionites, Theodoret Borboriens, à cause des ordures de leur vie; & dit qu'il n'est pèrsonne assez malheureux pour ôser parler de leurs mystères infames. S. Irénée écrivit une lettre à Florin, qu'il intitula de la Monarchie; c'est-à-dire, de l'unité de principe. Eusebe hist. Ecclés. L. V. C. 14. 15. 19. 20. S. Irénée, L. III. C. 3. Theodoret, *L. I. heret. fab.* S. August. her. 69. Philastrius, P. 3. C. 10. traitent des *Floriniens* ou *Floriens*. *Florinien* paroitroit mieux. Cependant Messieurs Fleury & Tillemont disent *Floriens*. Voyez FLORINIEN, *hist. Eccl. T. II p.* 53.

FLORILEGE, s. m. Tèrme de Liturgies. *Florilegium.* Allatius appelle *florilége*, ce qu'Arcudius & beaucoup d'autres appellent *Anthologe*, ἀνθολόγιον. Le *florilége* est une espèce de Breviaire qu'Arcudius

que Arcudius a composé & compilé pour la commodité des Prêtres & des Moines Grecs, qui ne peuvent porter en voyage tous les volumes où les offices de leur Eglise se trouvent dispersez. Le *florilége* comprend les rubriques générales, le Pseautier, & les Cantiques de la vèrsion des Septante, l'horloge, l'office des fèries, & les autres offices de l'Eglise Grècque, parmi lesquels se trouve l'office des morts. Cet ouvrage fut achevé sous les ordres du Cardinal Santorius, Protecteur de la Nation Grècque. Voyez Allatius *de Libris Ecclesiast. Grec*

On a aussi donné le nom de *florilége* à des Recueils de piéces choisies, pour marquer que c'étoit ce qu'il y avoit de plus beau & de plus fleuri dans leur genre.

FLORIMONT. Voyez FLEURMONT.

FLORIN, f. m. Espéce de monnoie de divèrs prix selon les divèrs pays. *Florenus.* Il y a des *florins* d'or & des *florins* d'argent Les autres *florins* étoient d'or pur, ou de vingt-quatre carats. Les *florins* du Rhin sont ceux qui ont été battus de l'autorité des quatre Electeurs du Rhin, celui de Maience, de Tréves, de Cologne, & du Comte Palatin. Les *florins* d'or ont été frappez les prémiers à Florence, marquez d'une fleur de lis d'un côté, & de l'autre de l'image de Saint Jean Baptiste, vèrs l'an 1252. selon Villani; mais on en trouve de l'année 1067. & dès ce tems-là on appelle *francs*, ou *florins* les monnoies d'or qu'on appelloit *sols* auparavant. Ils valoient alors dix sols parisis. Jean XXII. Pape fit aussi en l'an 1322. des *florins* d'or qu'on appelloit *florins de la chambre*. Les *florins* de France ont été appellez *deniers*, & ont eu divèrs prix & marques. Le *florin* de France valoit autrefois douze sols, dont les cinq font un écu. On compte encore en Dauphiné, en Provence & en Languedoc par *florins*. A Genève il ne vaut que six sols En Allemagne il y en avoit de 35. & de 40. sols. Le *florin* d'or valoit 21. sols, & celui d'argent quinze sols. Les *florins* d'or à la maille valoient 21 sols 3. d. Il y en avoit 26 au marc. Et les *florins* à la chaize valoient deux Florentins, dont chacun valoit 12 f. 2. d. & il y en avoit 70. ao marc en 1308.

Philippes le Bel fit battre une monnoie qu'on appella *florin*, parce que d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée. Voyez Mr. le Blanc & Ménage. Il y en a qui disent que le mot de *florin* vient de ce qu'à Florence on battoit autrefois une cèrtaine monnoie sur laquelle on voyoit des fleurs représentées, & du nom de ces fleurs & de celui de Florence on la nomma *florin*.

Il est parlé dans l'Histoire de Malte de *florins* de Rhodes. Ce *florin* vaut vingt aspres de Turquie, & l'aspre vaut seize deniers de Rhodes; & trois *florins* de Rhodes, six aspres, & huit deniers font un écu au soleil, lequel pesoit deux deniers dix-sept grains, valant trente-trois sols tournois. Le *florin* de Hollande monnoie séelle, vaut vingt sols Le *florin* de Francfort sur le Mein monnoie de change & réelle vaut soixante crutzèrs, ou vingt sols, de même que le *florin* de Nuremberg. Le *florin* de Palèrme & de Messine vaut six tarins, ou douze carlins, & chaque carlin vaut dix grains. Le *florin* de Vienne en Autriche vaut vingt sols, car ce *florin* vaut soixante crutzèr, & chaque crutzèr vaut quatre deniers.

Florin, est aussi une monnoie de compte, & est estimé ordinairement 25 sols de la monnoie de France. En Hollande il vaut 20 sols monnoie du pays. Le *florin* de Savoye est de 12 sols; en Italie de 20 ou 25 sols. A Francfort & à Nuremberg les Marchands tiennent leurs livres par *florins*, sols & deniers, & le *florin* y vaut 20 sols

FLORINIEN, enne, f. m. & f. Nom de secte; l'un de ceux que l'on donna aux Gnostiques. *Florinianus. a.* On leur a donné divèrs noms, comme de Borborites, ou Bourbeux, à cause de leurs saletez; de Coddiens, d'un mot qui en Syriaque signifie un plat, ou une marmite..... On les a encore appellez *Floriens*, Phibionites, Zacquéens & Barbelites, de quoi il est difficile & peu important de sçavoir les raisons particulières. Tillemont. Voyez Florien. Messieurs Fleury, Tillemont, &c. disent. *Floriens*; cependant il semble qu'il faudroit dire *Floriniens*, puisqu'ils ont pris leur nom de Florin. *Florinus*, d'où se doit faire, selon les régles *Florinianus*, & non pas *Florianus*. Mais Philastrius a dit, ou ses Copistes ont écrit *Florianus*, & on le suit.

FLORIPONDIO, f. m. Nom d'un arbre qui se trouve en Amérique au Chily. Mr. Frézier en parle sans en donner la description. Les suaves odeurs des orangers & des *floripondios* qui embaument les maisons. Frezier.

FLORIR, v. n. Ce mot ne se dit qu'au figuré, & signifie, Être dans un état heureux; être en honneur & en réputation; être en crédit & en vogue. *Florere.* Un tel *florissoit* sous un tel régne. Vaug. *Rem.* L'éloquence, l'art militaire *florissoit* en un tel tems. Id. Avant Cicèron, Hortensius *florissoit* dans le barreau de Rome. Pomey. On dit plus ordinairement *fleurir* dans le sens propre, & *florir* dans le figuré. Cependant cette régle n'est pas sure.

FLORISSANT, ante, adj. Il ne se dit qu'au figuré, comme Florir, dont il a les mêmes significations. Etat *florissant*. Ablanc. Armée *florissante*. Vaug. *Rem.* La langue Grècque se maintint encore assez *florissante* jusqu'à la prise de Constantinople en 1453........ Cette langue ne s'est pas consèrvée moins *florissante* dans les écrits des Historiens & des Philosophes. M[lle]. Dacier. Ville *florissante* pour les Lettres. Pat. La Republique Romaine n'a jamais été plus *florissante* que quand elle a été prête de pèrdre sa libèrté. Il y a des endroits où *fleurissant* seroit aussi bien que *florissant*. Patru.

FLORUS. Voyez FLOUR.

FLOS, Tèrme de Coûtumes. Voyez FROT, c'est la même chose.

FLOT, f. m. Onde, vague, eau agitée par le vent, ou par quelque obstacle qu'elle trouve en son cours. *Fluctus.* On dit de la mèr, des lacs & grandes rivières. Ce vaisseau est à la mèrci des *flots*. Laisser gronder les *flots*. God. Cesar se confioit assez à sa fortune pour aller braver les vents & les *flots* S. Evr. Le vent étant fort impétueux rouloit des *flots* épouvantables contre le rivage. Vaug. Les figures différentes des *flots* qui se poussent régolièrement les uns les autres, ont je ne sçai quoi de surprenant. Bouh. Les *flots* de la mèr se venoient rompre à leurs piéds, & rentroient dans ce vaste élément. Abl. Otera-t-on à Neptune l'empire des *flots*, & à Pluton celui des Enfèrs? Corn. Les *flots* d'un lac agité par la tempête, ne sont pas moins à craindre que les *flots* de la mèr. Nos années se poussent successivement comme les *flots* de la mer. Boss. Le lendemain nous vimes encore les tristes debris du vaisseau couché sur le côté, battu par les *flots* qui le mirent en piéces. Frezier.

Le matelot troublé que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot *la mort qui l'environne.* Boil.

On dit aussi des torrens, qu'ils roulent des *flots* impétueux à cause de la violence de leurs cours.

Flot, signifie aussi, la pointe de marée, ou le flus de la mèr qui vient de l'Océan. *flot*, c'est le flus de la mèr lorsqu'elle monte. Frezier. Dans ce sens on dit un quart, un tiers de *flot*. *Flot & jusant, Fluxus & refluxus, venilia & salacia, æstus reciprocus*, c'est le flux & le reflux. Il y a *flot*, c'est-à-dire, la mèr monte. Dans les ports où l'on craint de manquer d'eau, il ne faut appareiller que quand il y a encore du *flot*, c'est-à-dire, quand la mèr monte, quand il y a flux. Le *flot* entre avec grande violence dans la Seine, & là il s'appelle *la barre*, & sur la Dordogne, *le mascaret*. Le grand *flot* vient à la lunaison la plus proche des Equinoxes le 21[e] Mars & le 21[e] Septembre. On dit aussi qu'il est basse mèr, lorsque la mèr cesse de déscendre; qu'il est commencement de *flot*, lorsqu'elle commence à monter, que la mèr est haute, qu'elle est pleine, ou qu'il est pleine mèr, lorsque la mèr cesse de monter.

On dit aussi, Mettre un vaisseau à *flot*: pour dire, le mettre en un lieu où il y ait assez d'eau pour le porter, *ubi fluctuet*. Ce vaisseau tire six pieds d'eau quand il est à *flot*. L'arrive du flux l'a mis à *flot*. C'est une question de Marine très-curieuse de sçavoir combien les vaisseaux de différent calibre, & de plus, ou de moins de port, doivent tirer d'eau pour être à *flot*, & pouvoir voguer. La Guill. Notre navire prend trois brasses & demi par le dèrrière, l'avant est à *flot*. De Choisi. Le Chevalier... vint sur les six heures du soir mouiller son ancre de jusant auprès de notre *flot*. Frezier.

Flot, se prend figorément pour, Agitation, péril. Après avoir vécu toute sa vie au milieu des *flots*, ne faut-il pas venir mourir au port? Mont.

L'homme a comme la mèr ses flots *& ses caprices.* Boil.

Les goutières couloient à grands *flots*. L'eau couloit des goutières à grands *flots*

Flot, se dit d'une cèrtaine quantité de bois qu'on conduit par eau en l'y jettant afin que l'eau l'entraîne. Il est pèrmis par l'Ordonnance de 1672. aux Marchands de pêcher les bois de leurs *flots* qui auront été à fond d'eau, pendant quarante jours, après que ledit *flot* sera passé. Ces bois de *flots* qui vont au fond de l'eau, s'appellent *bois-canards*.

Flot, se prend aussi pour, Quantité, multitude, abondance. Les larmes lui couloient à grands *flots* des yeux. Ablanc. On fait dire à un hypocrite.

Voyez quel privilége au nôtre peut atteindre,
Avec des mots choisis aussi doux que le miel,
Sur les gens d'un merite à craindre,
On répand à grands flots *le fiel.* Des Houl.

Hé quoi? quand Juvénal de sa mordante plume,
Faisoit couler des flots *de fiel & d'amertume.* Boil.

Cotin à ses Sèrmons traînant toute la tèrre,
Fend les flots *d'Auditeurs pour aller à sa chaire.* Id.

Flot Tèrme de Coutumes. Les sentimens sont partagez sur la signification de ce mot. Ragueau dans son Indice dit que les *flots*, ou *frocs*, sont les *fleuves*, *torrens*, *rivières*, *étangs* & *fontaines*. Mr. de Laurière dans ses notes sur Ragueau prétend que *flots* & *frocs* ne sont pas des *fleuves*, mais des *lieux en friche*, & des *chemins publics*: dans la prémière signification on peut l'entendre de lieux qui n'étant point cultivez, sont des pâturages communs. On a dit dans le même sens *fraux*, *fros*, *frocs*, *froux*, *fréches*.

Flot. Tèrme de Batier. C'est une sorte de houpe de laine qu'on met à la têtière des mulets.

FLOtTABLE, adj. On appelle un port *flottable*, un port, un endroit où l'on peut faire flotter le bois, & le conduire, le voiturer, comme on conduit le bois floté.

FLOtTAGE, s. m. Tèrme des Eaux & Forêts. Conduite de bois sur l'eau lorsqu'on le fait flotter. Il est pèrmis aux Marchands de bois de se sèrvir des eaux des étangs pour le *flottage* du bois. Les Propriétaires des heritages situez sur le bord des ruisseaux, sont obligez de laisser un chemin de quatre pieds pour faciliter le *flottage* du bois à ceux qui le conduisent. Voyez l'Ordonnance pour les Eaux & Forêts.

FLOtTAISON, s. f. *Summum aquæ fastigium.* Tèrme de Marine. C'est l'endroit du vaisseau qui se trouve à la surface de l'eau, ou le plan qui divise la partie du vaisseau qui est dans l'eau, de celle qui est hors de l'eau. Quand on soufle un vaisseau pour lui faire mieux porter la voile, on lui ajoute en dehors & vèrs la *flottaison* du bois, qu'on appelle le souflage.

FLOtTANT, ante, adj. *Fluctuans.* Qui flotte. Il se dit de toutes sortes de vaisseaux qui sont à flot, ou des autres choses qui sont sur l'eau. On voyoit des corps *flottans* du debris de ce naufrage.

Flottant, se dit aussi figurément d'un èsprit irrésolu, sur lequel on ne peut fonder aucune assurance. *Incertus, instabilis.* Ils étonnèrent les courages encore *flottans* & incèrtains. Il étoit *flottant* entre l'èspérance & la crainte. Une fortune *flottante* & mal assurée.

Son cœur toujours flottant *entre mille embarras,*
Ne sçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. Boil.

Errant à la mèrci d'un amour insensé,
J'étois toujours flottant *de pensée en pensée.* L'Ab. Titu.

Flottant, en tèrme de Blâson, se dit des vaisseaux & des poissons sur les eaux. Paris porte d'argent au navire équippé d'argent, *flottant* sur les ondes de même.

FLOtTER, v. n. Être porté sur l'eau. *Fluctuare, jactari fluctibus.* Un vaisseau qui *flotte* sur les mèrs. Le liége & les autres bois légers *flottent* sur l'eau.

Ce mot vient de l'Allemand *flotten*, qui signifie la même chose. Ménage, aprés Vossius.

Flotter, se dit aussi des bois à brûler ou de charpente, qu'on fait descendre en trains & radeaux, & éclusées sur des rivières navigables; & de celui qu'on jette à bois pèrdu ou buche à buche dans les petites, qui suit le fil de l'eau jusqu'à ce que l'on l'arrête aux lieux où on le met en train. On a trouvé l'invention de faire *flotter* le bois, & l'amener à Paris, seulement l'année 1618. On dit *flotter* de tout ce qui est sur l'eau, qui en suit le cours, ou qui est porté au gré des vents, on le dit des débris d'un vaisseau, des corps morts, &c. Les glaçons que nous vîmes *flotter* tribord & babord du vaisseau, ne laissèrent plus lieu d'en douter. Frezier.

Flotter, se dit aussi figurément de toutes les choses légères qui sont agitées des vents. *Fluctuare, moveri, agitari.* On voyoit dans l'armée *flotter* les étendarts. Les plumes des cavaliers *flottoient* au gré des vents. Appollon avoit de longs cheveux blonds qui lui *flottoient* sur les épaules. Europe empoignoit d'une main l'une des cornes du Taureau, & de l'autre elle arrêtoit son voile qui *flottoit* au gré du vent. Ablanc.

A voir si près de nous flotter *ses étendarts,*
A quelque noble effort qui n'auroit dû s'attendre?
P. Boffuer.

Flotter, se dit encore figurément des agitations d'èsprit & des irrésolutions. *Nutare, fluctuare, vacillare, moveri, agitari.* La plupart des èsprits foibles *flottent* toujours entre divèrses passions. Son èsprit *flotte* depuis long-tems sur le choix d'une profession. La finesse n'est ni trop bonne, ni trop mauvaise, elle *flotte* entre le vice & la vèrtu. La Bruy.

Et de tes noirs forfaits la peinture étenduë,
Ne laisse plus flotter *ma haine suspenduë.* Corn.

Entre un devoir austère, & l'amour des plaisirs,
Un cœur flotte *incertain de ses propres désirs.*
Nouv. ch. de vèrs.

Flotter, se dit au figuré de ce qui est mitoyen, de ce qui est entre deux choses dont il participe, sans être ni l'une ni l'autre. *Interesse, medium esse.* L'opinion de Calvin n'est pas celle de Zuingle, & tout ce qui semble *flotter* entre les deux, ne sera que l'une ou l'autre des deux opinions à demi expliquée, ou tout au plus je ne sçai quoi de bizarre formé sur l'une & sur l'autre, qui peut varier à l'infini suivant la pensée de chaque particulier, & n'a aucune autorité publique. Pelisson.

FLOtTÉ, ée, adj. *Jactatus fluctibus, undis.* Ce mot n'a d'usage qu'en cette phrâse, Bois *flotté*, qui se dit du bois à brûler qui est venu à flot par la rivière. Le bois *flotté* n'est pas si bon à brûler que le bois que l'on voiture par le moyen des chariots & des bateaux.

On dit bassement & par dérision qu'un homme est un visage de bois *flotté*; pour dire, qu'il est d'une figure, d'une mine peu agréable.

FLOtTE, s. f. Nombre considérable de vaisseaux qui vont ensemble, soit en guèrre, soit en marchandise. *Navium classis.* Salomon fit équipper une grande *flotte*. On a vû des *flottes* en Orient de 3000. vaisseaux. La *flotte* de Philippe II. qui échoua en Anglètèrre, étoit de mille vaisseaux. On dit, Aller de *flotte*, aller de consèrve; pour dire, Naviger de compagnie.

En Espagne il y a la grande & la petite *flotte* pour faire le commèrce des Indes occidentales: la petite *flotte* s'appelle en Espagnol *Armadilla*, c'est un nom diminutif qui veut dire *petit armement*.

Ce mot est un dérivé de *flot* & de *fluer*, ou de *fluctus*. Voyez FLUTE, vaisseau.

Flotte, se dit figurément & par mépris de plusieurs pèrsonnes qui viennent ensemble. *Turba, gens, numerus.* Il est venu chez moi une *flotte* de gens me demander à souper. Il vint en ce tems-là une *flotte* d'Auteurs, de Poëtes, de Comédiens. Desmarais a dit dans les Visionnaires. Une *flotte* d'Amans vient de nous arriver. Et anciennement ce mot signifioit une *troupe d'hommes*.

On dit en quelques Provinces *flotte* de soie, pour un paquet ou écheveau.

Flotte, se dit encore des trains de bois qu'on conduit en le faisant flotter. Il y a trois sortes de manières de conduire le bois; la prémière est par charrois, la seconde par bateau, & la troisième par *flotte*.... On conduit par *flottes* les bois qui sont éloignez. Caron.

FLOZ, ou FLOC, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Flota.* Elle est dans la Valaquie sur la rivière de Jaunissa, près de son embouchure dans le Danube, vis-à-vis de la ville d'Axiopoli. Maty.

FLOU. Tèrme de Peinture, qui se dit avec la particule *à*, & qui fait une sorte d'advèrbe. Peindre *à flou*, c'est peindre d'une manière tendre, légère, noyée, & opposée à cette autre manière que l'on appelle dure & seche. Ce qui se fait avec une petite brosse de poils beaucoup plus légers que ceux du pinceau ordinaire, laquelle brosse on repasse légèrement par dessus tout ce que le pinceau a prémièrement executé.

Flou, s. m. Nom propre d'homme. *S. Flou*, Evêque d'Orléans. Le nom de ce saint Evêque d'Orléans est en tous les exemplaires connus du Martyrologe, dit de S. Jérôme: en celui de S. Vilbord d'Esternach il est nommé *Flosculus*; en celui de Corbie, *Fuscalus*; en celui de S. Vandrille porté à Lucques, *Flosculus*; dans l'Usuard manuscrit de S. Gèrmain des Prez, qu'on croit être autographe, il est appellé *Fuscolus*; dans celui de la prémière édition de Milan *Floscolus*; dans celui de la seconde *Flosculus*. Les Modèrnes ont bien autrement deguisé son nom. Le Belin de Padouë de l'édition de Venise, a *Fulcolus*; celui de l'édition de Paris *Flosfolus*; Galésinius, de même, Felicius *Furcolus*; Vyteford, *Frustolus*; un Martyrologe manuscrit de Prague peu ancien, *Efloscutus*. Adrien de Valois soutenoit que *Fusculus* étoit le seul veritable; toutefois l'Eglise Parroissiale de son nom, qui est à Orléans, l'appelle *Flosculus* dans l'Office. Chastelain, *Martyrol.* p. 501, 502.

FLOUET, ette, adj. Corps délicat, de mauvaise constitution & peu robuste. *Imbecillus, tener, delicatus.* Quelques-uns disent *fluet*. L'Académie dit l'un & l'autre. C'est un homme trop *flouet* pour résister aux fatigues de la guèrre. Damoiseau *flouet*. Mol. On croit que *fluet* se dit plus ordinairement.

Ce mot vient de *fluxa & non firma sanitate*.

FLOUEtTE, s. f. Nom que quelques-uns donnent sur mèr à une giroüette.

FLOUR, s. m. Nom propre d'homme. *Florus.* Mr. Planterit de la Pause, Évêque de Lodève au XVIIe. siècle, écrit dans l'Histoire de

de son Eglise, que S. *Flour* étoit contemporain des Apôtres. D'autres, comme Baillet, pretendent qu'il n'est que du IV. siécle. S. *Flour* prêcha l'Evangile dans la Gaule Narbonnoise & les Provinces voisines. On pretend qu'il s'arrêta principalement au lieu où l'on a depuis bâti une Ville, à qui l'on a fait porter son nom, au lieu de celui d'Indiac ou d'Indiciac qu'elle portoit alors. Le corps de S. *Flour* s'est toujours inviolablement conservé dans cette Ville: c'est ce qui fut vérifié par l'Evêque Charles de Noailles, qui ouvrit la chasse pour en faire la visite du tems de Louis XIII. Il y trouva tous les os en leur place, le reste du corps s'étoit consumé. BAILLET, *au 3e. de Nov.*

On ne change rien en notre langue au nom Latin des autres hommes qui ont porté le même nom *Florus*; ainsi l'on dit *Florus*, Historien Romain, Espagnol de nation, & de la famille des Annéens, comme les Seneques & Lucain, vivoit deux cens ans après Auguste. *Florus*, Diacre de l'Eglise de Lyon, écrivit sur les matiéres de la prédestination dans le IX siécle.

S. FLOUR, s. m. Nom propre d'une Ville Episcopale de France en Auvèrgne. *Floropolis*, *S. Flori fanum Indiciacum*, ou *S. Flori oppidum apud Indiciacum*. Elle est au pied du mont Cental, sur la petite rivière de Larder, à vingt lieuës au midi de Clèrmont. L'Evêque de *S. Flour* est suffragant de Bourges. Quelques-uns prennent *S. Flour* pour l'*Indiciacus* des Anciens. MATY. C'est Jean XXIIe qui établit un Evêque à *S. Flour*. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 578. C'est le second Siege d'Auvèrgne.

Plusieurs ont estimé que le *Ruessium* de Ptolomée étoit la Ville de *S. Flour* en Auvèrgne; mais le P. Odo Jés. dans les Antiquitez de Notre Dame du Puis, prétend que *S. Flour* est une Ville nouvelle, & que ce n'étoit anciennement qu'un village assis sur un rocher nommé *Mons Planus*, où il y avoit un Prieuré. Ce village s'étant peuplé à cause de ce Prieuré, & depuis fèrmé de murailles, fut enfin erigé Ville & Evêché par Jean XXIIe. C'est le second Siége d'Auvèrgne; il est suffragant de Bourges. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 578. *Catel, Mém. de l'Hist. de Langued. L. II. C.* 12.

FLOYON, s. m. & nom propre de lieu. *Fleon*, *Fleo*. Le Grand *Floyon*, *Fleo major*, le petit *Floyon*, *Flea minor*, village de la Tiérache en Picardie. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 549.

F L U.

FLUCTUATION, s. f. Ce mot dans son origine signifie agitation semblable à celle des flots, mais il n'est point en usage en ce sens. Mr. Dionis s'en est sèrvi en parlant des fistules & des abscés, lorsqu'il dit, il faut ouvrir ces abscés (à l'anus) de bonne heure, & n'attendre point une grande *fluctuation* comme aux autres abscés. DIONIS. Ce mot ne peut signifier ici que deux choses, ou l'abondance des humeurs qui sont portées à l'endroit où est l'abscés, & qui se répandent d'un côté ou d'un autre quand on y porte la main, & qu'on presse; ou ce grand élancement & ce battement douloureux qu'on sent quand les humeurs qui forment l'abscés causent par leur malignité & par leur quantité une violente tension à la partie qu'elles affligent. Ailleurs le même Auteur dit, qu'en cèrtaines occasions il faut faire à la mammelle une ouvèrture avec une lancette aussi-tôt qu'on y sent de la *fluctuation*, & de même aux glandes qui sont aux deux côtez de la luëtte. Voyez cet Auteur dans son traité des opérations de Chirurgie.

FLUCTUEUX, EUSE, adj. Qui est agité de mouvemens contraires, ou violens. *Fluctuans*. Le Detroit de Magellan est continuellement *fluctueux* & orageux.

On le dit aussi au figuré d'un esprit inconstant & irrésolu, qui ne sçait à quoi se déterminer. Nous ne trouvons pourtant point ce mot en ce sens, & nous doutons qu'il fut bien.

FLUER, v. n. Couler. *Fluere*, *labi*. Il y a des rivières qui *fluent* du Midi au Septentrion, comme le Rhin; d'autres *fluent* de l'Occident au Levant, comme le Pau & le Danube. Comme la tèrre a plus de masse, elle a aussi plus de vitesse que l'athmosphère de l'air qui l'environne; on doit donc sentir de la résistance (dans la zone torride) comme si l'air *fluoit* sur un corps immobile. FRÉZIER. Les courans que l'on remarque vèrs les côtes de la Guiane, sèrvent à remplacer les eaux qui *fluent* par ce detroit. (De Baham.) ID.

Ce mot vient du Latin *fluere*. En parlant de l'eau il n'est guère en usage qu'en cette phrase, La mèr *flue* & *reflue*. L'ACAD.

FLUER, est aussi un tèrme de Médecine, qui se dit de l'écoulement de quelque humeur par quelque partie du corps, ou quelque plaie. Les humeurs *fluent* en abondance du cèrveau pendant le rhume. Sa plaie, sa fistule *fluent* toujours. Quand les hémorroïdes ne *fluent* que mediocrement, il n'y faut point toucher. DIONIS.

FLUIDE, adj. m. & f. Qui n'est point solide, mais coulant, & disposé à se mouvoir; qui coule aisément. *fluidus*. L'air & l'eau sont des élémens *fluides*. La région planétaire doit être *fluide*. Cette encre est trop epaisse, il faut la rendre plus *fluide*. Un tas de sable est un corps *fluide*, different des corps liquides, en ce que les parties de ceux-ci se meuvent actuellement, & que celles de l'autre ne sont que disposées à se mouvoir. REGIS. C'est la configuration des parties dont un corps est composé, qui fait la fluidité. Lorsque la surface de ces particules est ronde & unie, le corps qui naît de leur assemblage est *fluide*. BORELLI.

FLUIDE, se dit aussi figurément en Morale des discours coulans & naturels. Ce Poëte a un stile *fluide*, ses vers ne sont point durs ni forcez. La plume de cet Auteur est fort *fluide*. Il vaut mieux dire un stile coulant qu'un stile *fluide*. Plume *fluide* ne se dit guère, ou point du tout.

FLUIDE, s. m. Corps liquide, qui coule, qui peut couler, qui a de la fluidité. *Fluidum*. Ce *fluide* (l'air) renfèrmé dans les pores des alimens, se dilate par la chaleur de l'éstomac. LEMERY.

FLUIDITÉ, s. f. Qualité des choses liquides & fluides; qui leur donne la facilité de se mouvoir. *Fluiditas*. La gelée arrête la *fluidité* de l'eau. Un syrop trop cuit s'épaissit & perd sa *fluidité*.

FLUIDITÉ, se dit aussi de la qualité de la région celeste & éthérée. Les nouveaux Astronomes ont été forcez d'avouer la *fluidité* des cieux pour expliquer le phénomène de Mars acronique.

FLUIDITÉ, se dit figurément en Morale, du stile, du discours, quand il est naturel & coulant. Cet Orateur parle bien & avec une grande *fluidité*, avec une suite de paroles fort naturelles.

FLUIN, s. m. Vieux mot, qui signifie *rivière*. *Fluvius*.

FLUM, s. m. Rivière. Vieux mot qui est hors d'usage. Il vient de *flumen*, dont il a la signification.

FLUONIA, ou FLUONIE, subst. f. Tèrme de Mythologie. Nom que l'on donnoit à Junon par raport au sèrvice qu'elle rendoit dans les accouchemens. *Juno fluonia*. Les femmes invoquoient & honoroient Junon sous le nom de *Fluonie*, parce qu'elles croyoient qu'elle arrêtoit le sang, soit dans la conception, soit dans leurs ordinaires. Voyez Festus à ce mot. Arnobe, L. II. Vossius *De Idololatriâ*, *L. II. C.* 26. Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 154.

Ce mot vient *à fluore sanguinis quem cohibere credebatur*.

FLUS, ou FLUX, s. m. *Fluxus*, *fluctus*, *æstus*. Qui se dit de ce mouvement périodique & reglé de la mèr, qui se fait deux fois pendant le jour, en poussant les eaux vèrs le rivage; & c'est le *flux*, qu'on appelle aussi le *flot*, ou le *montant*; ou en se retirant du rivage, & ce mouvement s'appelle *reflus* ou le *jousant*, le *jussant*, l'*ebe*, le *descendant*. Il y a toujours une éspèce de repos qui dure un quart d'heure entre le *flus* & le *reflus*, & alors comme la mèr est dans sa plus grande hauteur, on l'appelle *pleine mèr*. Le *flux* arrive lorsque les eaux de la mèr venant de l'Équateur, & coulant vèrs les pôles des deux côtez du monde, se répandent & s'élévent sur les côtes. Le *flus* est un mouvement des eaux qui se fait des Tropiques vèrs les pôles; le *reflus* est un mouvement contraire. ROH. Ce mouvement suit en quelque façon le cours de la Lune, car il recule chaque jour de trois quarts d'heure. Il s'éleve davantage dans les pleines lunes, & encore plus dans les Équinoxes. Ce *flus* est ordinaire dans l'Ocean, où il croît beaucoup. Au mont Saint Michel il s'éleve de 80 piéds, & remonte en quelques fleuves plus de quarante lieuës. Il est plus rare dans la Méditerranée. Il est fort sensible à Venise, & un peu sur la côte de Gennes & de Provence, où il n'est que de deux ou trois doigts. Il n'y en a point du tout vèrs la Morée, quoiqu'il y en ait dans l'Euripe; & les courans y sont si fort sensibles & changeans, qu'on a debité qu'Aristote s'y étoit jetté pour ne les pouvoir pas comprendre. En pleine mèr l'eau ne s'éleve jamais que d'un piéd ou deux. Au milieu du Detroit de Magellan les deux *flus* venant de deux mèrs contraires, se heurtent avec grande violence.

Les vents augmentent beaucoup les marées quand ils portent vèrs les côtes, & ils les diminuent quand ils portent au large. Les différens détours qu'il faut que les courans prennent dans les côtes lorsque la mèr monte dans l'Océan, retardent l'heure de la pleine mèr dans différens endroits, de sorte que plus les ports sont avancez dans les tèrres & leurs embouchures étroites, plus la mèr est long-tems *à* y monter, & moins elle y est haute.

Les différentes manières dont les courans frapent les côtes, & sont renvoyez vèrs d'autres côtes, y font monter la mèr beaucoup plus haut. Par exemple, les courans de l'Océan allant fraper les côtes d'Angletèrre, sont renvoyez sur les côtes de France, & y font monter les eaux jusqu'à 45 piéds en quelques endroits des côtes du nord de Bretagne, quoiqu'elles ne montent qu'à 16 ou 18 piéds sur les côtes du sud de Bretagne, & jusqu'à 12 ou 15 piéds sur les côtes du nord d'Espagne.

L'établissement des marées, ou l'heure de la pleine mèr en nouvelle & en pleine Lune, est sur les côtes de France de la manière qui suit.

A 3 heures o. m. Dans toutes les côtes de Gascogne & de Poitou, elle monte 15 piéds.

3 h. 45 m. Dans les ports de Bayonne, Arcasson, Royan, aux entrées des rivières de Charente, de Seutre, de Garonne, dans les rades de l'Isle Dee, de Chef de bois & de la Rochelle, elle monte 15 piéds.

3 h. 45 m. A l'entrée de la rivière de Loire, à la bonne Ance.

5 h. o. m. A Mendin.

5 h. 30. m. A Ponbœuf.

8 h. o. m. A Nantes.

4 h. o. m. Le long de la côte du Sud de Bretagne, depuis l'entrée de la rivière de Loire jusqu'au Ras de Funtenay, elle monte 18 piéds.

3 h. 45 m. Dans les entrées des rivières de cette côte, & dans le Ras de Fontenay.

4 h. o. m. Dans Lyroise & le passage du four, elle monte 18. piéds.

3 h. o. m. Dans les rades de Douarnénez & de Bèrtaume, elle monte 20. piéds.

5 h. o. m. A l'Isle de Bas, elle monte 25 piéds.

5 h. 15 m. Aux sept Isles, elle monte 30 piéds.

6 h. o. m. A Brehat, Saint-Malo & Cancale, elle monte 45 piéds.

6 h. . . . . A Granville, elle monte 40 piéds.

6 h. 45 m. Dans le Ras de Blanchart & au Cap de la Hague, elle monte 40 piéds.

9 h. 30 m. Aux Isles d'Ornay, de Jarsée & de Garnesée, elle monte 40 piéds.

8 h. o. m. A Chèrbourg & à la Hogue, elle monte 40. piéds.

9 h. o m. Dans toute la côte depuis la Hogue jusqu'au Cap de Caux, ou d'Entilèr, elle monte 18 piéds.

11 h. o. m. Le long de la côte depuis le Cap de Caux jusqu'au pas de Calais, elle monte 18. piéds.

4. h. o. m. Dans le pas de Calais, elle monte 18 piéds.

3 h. o. m. Dans toutes les Canaries, elle monte jusqu'à 7 ou 8 piéds.

2 h. 15. m. Le long des côtes de Barbarie depuis le Cap Gèèr jusqu'au détroit de Gibraltar, elle monte 10 piéds.

1 h. 30 m. Le long des côtes d'Espagne depuis le détroit de Gibralter jusqu'au Cap de Sainte-Marie, & une heure plus tard dans les rades, elle monte 10 piéds.

3 h. o m. Le long de toutes les côtes de Portugal à l'entrée des rivières & des ports, & une heure plus tard dans les rades depuis le Cap de Sainte-Marie jusqu'au Cap de Finistèrre, elle monte 10 piéds.

3 h. o. m. Le long des côtes depuis le Cap de Finistèrre jusqu'à Saint Jean de Luz, elle monte 15 piéds.

3 h 45 m. Dans les ports de la Corogne, de Bitance, de Férol, de Fontaine, de Vivièrs, de Ribadeus, à Villa Sant Andero, à Bilbao, elle monte 15 piéds.

Depuis 4 h. 30 m. jusqu'à 5 h. o m. & une demie heure plus tard dans les ports, aux Isles Sorlinguez, & depuis le bout de l'Anglerèrre de ce côte-là jusqu'à Goustard, elle monte 20 ou 24 piéds.

7 h. o. m. & successivement à 9 h. o. m. 10. h. 30. m. 11. h. 30 m. depuis Goustard à Porlan, l'Isle de Wicht, à la rade de Sainte-Hélène, jusqu'à Douvre, elle monte 24 piéds & successivement 18 & 16.

Du côté de l'orient d'Anglerèrre à 11. h. o. m. à la rade des Dunes, elle monte 15 piéds. A 12 h. o. m. depuis l'Isle de Tanet jusques devant la Tamise, elle monte 12 piéds aussi. A 10 h. o m. depuis la Tamise jusques devant Yarmouth, & la pointe de Vintèrton, elle monte 15 piéds. A 9. h. o m. de Vintèrton jusqu'à la pointe de Timingham, elle monte 15 piéds. A 3 h o. m. aux entrées des rivières de Thées & de Tine, elle monte 18 piéds.

3 h. o. m. Le long des côtes du nord d'Ecosse & des Isles Orcades, elle monte 18 piéds.

Sur les côtes d'Irlande 6 h. 30 min. du côté du nord depuis l'Isle Raghlins jusqu'au Nord-Cap. A 4 h. o. m. dans toutes les côtes de l'ouest, du sud, du sudest depuis le Nord-Cap jusqu'au Cap Carnarot, & toujours plus tard dans les ports & dans les rivières, à mesure qu'elles sont plus avancées dans les tèrres. A 9 h. o. m. le long de la côte de l'Est d'Irlande, depuis le Cap Carnarot jusqu'à l'Isle Raghlins, & dans la côte d'Ecosse & d'Anglerèrre depuis le Cap Cantir jusqu'à l'Isle d'Anglezey, elle monte 18 piéds. A 6 h. 30 m. depuis l'Isle d'Anglezey jusqu'au Cap de Saint-David. A 5 h 45 m. à Penbrock, à l'Isle Londey, & dans la baye de Bristol. A 5 h. o. m. depuis la pointe de Hartland jusqu'au Cap de Cornoüaille.

Sur les côtes de Flandre à 12 h. o m. en dedans des bancs depuis le pas de Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, elle monte 18 piéds; & au large des bancs de Flandre en la route, elle monte 15 piéds.

Sur les côtes de Hollande à 1 h. o. m. à l'embouchure de l'Escaut elle monte 20 piéds. A l'embouchure de la Meûse à 1 h. 45 m. elle monte 20 piéds. Hors le Texel à la côte à 6 h. o. m. elle monte 20 piéds. En la rade des Marchands en dedans du Texel à 8 h. o. m. elle monte Devant Médemblic à 10 h. 30 m. elle monte 15 piéds. A Horn à 12 h. o. m elle monte 15 piéds, A Amstèrdam à 3 h. o. m. elle monte 7 piéds. Sur toutes les autres côtes de Hollande, & sur celles d'Allemagne & de Dannemarc à 11 h. o. m. elle monte 15 piéds.

Sur la côte du sud de Tèrre neuve à 7 h. 30 m. elle monte 6 à 7 piéds.

Dans les mèrs Méditèrranées, dans la mèr Baltique, & aux Isles de l'Amerique, le *flus* n'est point réglé, il y est causé par les vents, & les marées ne montent pas sensiblement.

Aux Isles fort éloignées des tèrres, la mèr ne monte ordinairement depuis la basse jusqu'à la pleine mèr que de 6 à 7 piéds.

On dit qu'aux Indes & aux côtes de Malabar & de Cormandel, elle ne monte que de 9 à 10 piéds.

A l'Isle de Sainte-Catherine au Brésil, les marées sont fort sensibles, mais peu réglées, ou peu connuës. Frezier.

L'an 1609. il y eut *flus & reflus* deux fois en une heure dans la Tamise. Le second n'étoit apparemment qu'un reste du prémier. & tous deux n'étoient que la décharge de la même marée; mais qui l'avoit ainsi coupée en deux. *Larrey*, *hist. d'Angles.*

Les Anciens feignoient que Neptune avoit deux femmes, pour figurer le *flus & reflus* de la mèr: *Venilia, cùm venit ad terram; Salacia, cum redit ad salum.* César Draconus a fait un nouveau systême du *flus* & du *reflus* de la mèr, où il èxplique fort bien toutes ses irrégularitez. Voyez les nouveaux Philosophes, Descartes, Gassendi, Régis, &c. & les Mathématiciens qui ont traité de la mèr. Le P. De Chales Jésuite, M. Bouguer dans son Traité complet de la Navigation, &c.

La question du *flus & reflus*, ou *flux & reflux*, est l'écueil de la Philosophie, & l'abîme où se pèrd l'esprit humain. Bouh. Plusieurs pensent que les rivières sont la cause du *flux* & du *reflux*; comme si en sortant de la mèr elles la faisoient couler avec elles, & qu'en y retournant elles la fissent rebrousser & se replier sur elle-même. Quelques Docteurs Arabes attribuent le *flus & reflus* à la révolution journalière du prémier mobile, comme si le ciel en tournant donnoit le branle aux eaux aussi-bien qu'aux astres. Un Mathematicien de notre tems pense que le *flus* & le *reflus* vient du balancement que le globe de la tèrre a sur son axe: comme si la tèrre s'inclinant deux fois le jour du midi au septentrion, & puis se relevant du septentrion au midi, faisoit aller & revenir les eaux selon la divèrsité de ces mouvemens. D'autres ne pouvant comprendre le *flus & reflus*, disent sans tant de façon, que la mèr a d'elle-même cette agitation periodique; ou qu'un Ange n'a d'autre affaire que de balancer ainsi les flots. Enfin, Descartes soutient que la Lune passant sur la mèr presse l'air entre son globe & cet élement; que l'air pressé pousse l'eau, & la fait couler des deux côtez; ce qui fait le *flus*: qu'ensuite l'eau se remet peu-à-peu en la première situation à mesure que la Lune passe, & qu'elle cesse de presser l'air; ce qui fait le *reflus*. Du reste Apulée dans son Livre *De Mundo*, avoit insinué ce sentiment long-tems avant Descartes. Mais les bizarreries du *flus & reflus* sont encore plus étrangers que celles de la Lune, & on ne voit pas que cet astre, tout changeant qu'il est, puisse être la cause de tant de divèrses agitations. Pour bien demêler un mouvement si régulier, & si irrégulier tous ensemble, il faudroit trouver une cause qui en expliquât tous les accidens. & c'est ce que les Philosophes ne feront peut-être jamais. Voyez l'entretien sur la mèr parmi les Entretiens d'Atiste & d'Eugène, il y a plusieurs choses sur le *flus & reflus* de la mèr, qui sont dites d'une manière fort agréable.

Flus et Reflus, s'employent aussi figurément. Lorsque la passion agite l'esprit, elle l'entraine sans cesse de côté & d'autre, & dans ce *flus & reflus* pèrpétuel de sentimens opposez, il change à tous momens de langage & de pensée. Bou. M. Ménage n'approuve pas trop *flus & reflus* dans le figuré, & blame Malherbe pour avoir dit d'une femme;

Que son ame incèrtaine,
A, comme l'Océan, son flus & son reflus.

Flus, en tèrmes de Médecine, est un écoulement d'humeurs qui cause une maladie differente selon l'endroit où il se fait & l'humeur qui en découle; comme *flus* de ventre, ou dévoiement. *Fluxus, rheuma, fluor, profluvium.* Les *flus* de ventre sont de quatre sortes, differens de nature, de cause & de nom, sçavoir, *lienterie*, *céliaque*, *diarrhée* & *dysenterie*, èxpliques à leur ordre. On dit aussi le *flus* hépatique. Les femmes sont sujettes à trois sortes de *flus*. Le prémier arrive tous les mois, & s'appelle *flus menstrual*. On l'appelle aussi leurs *purgations*, leurs *tems*, leurs *semaines*, parce qu'ils viennent tous les mois, & durent souvent sept

sept jours aux femmes grasses&gourmandes. On les appelle aussi leurs *fleurs*, soit que ce mot ait été pris pour *flueurs*, soit parce qu'elles précédent la conception, comme les *fleurs* des plantes précédent les fruits. Le second *flus* arrive en leur accouchement. Le troisiéme est désordonné, & faute d'autre nom s'appelle par les Médecins *flus muliébre*, & populairement *fleurs blanches*. Il procéde de quelque humeur corrompuë qui sort sans ordre & limitation de tems, laquelle est tantôt claire & blanchâtre comme du petit lait ou du coulis d'orge mondé, tantôt jaune ou pâle, tantôt vèrdoyante, & le plus souvent si cuisante & brûlante qu'elle écorche prêsque toutes les parties qu'elle touche. Les fleurs blanches & sanieuses procédent de pituite; les pâles, jaûnes & cuisante, de bile; les noires & épaisses, de mélancholie.

Flus de bouche, autrement *salivation*, est un écoulement copieux de salive & d'autres humeurs impures qui se fait par la bouche. Il y a des maladies dans lesquelles le *flus de bouche* vient quelquefois de soi-même. On provoque ordinairement le *flus de bouche* par le moyen du mèrcure pour la guérison des maladies vénériennes.

On dit donner le *flus de bouche:* pour dire, éxciter le *flus de bouche*.

On dit figurément, qu'un homme a un grand *flus de bouche*, quand il veut toujours parler & ne point laisser parler les autres. *Loquacitas, profluentia verborum, volubilitas linguæ.* On dit aussi, un grand *flus* de paroles.

Flus de bouche, *flus* de paroles, *Logodiarrhoea*. Masc Un *flus* de bourse, en parlant d'une dépense qui se fait avec profusion. Ce dèrnier est burlèsque. *Flus* de larmes, ne se dit point élégamment. Men.

Flus, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes quand il y en a plusieurs de suite de même couleur. Joüer à la Belle, au *flus*, & au trente-un. La même chose au Hoc s'appelle *séquence*, au Picquet *quinte*, *quarte*, *tièrce*. Au jeu d'Ombre être à *flus*, c'est n'avoir que des triomphes & ne pouvoir lâcher.

FLUSTE ou FLUTE, s. f. *Fistula*. Instrument de Musique, le plus simple des instrumens à vent, dans lequel on souffle pour le faire joüer, & dont on change les tons en ouvrant ou en bouchant avec les doigts les trous qui sont disposez exprès dans sa longueur.

Ce mot vient du Latin *fistula*. Borel soutient qu'il vient de *flutta*, qui signifie une lamproye, ainsi dit *à flutando in fluvius*, parceque la *flûte* est longue comme la lamproye, & a plusieurs trous comme ce poisson, qui en a le corps garni de part & d'autre. Du Cange le dérive de *flora*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

Il y a plusieurs sortes de *flûtes*. La simple est celle qu'on appelle *flûte de Pan*, & ordinairement le *sifflet de Chaudronnier*. Elle consiste en plusieurs tuyaux joints ensemble faits de cuivre, de fèr blanc ou d'une aîle d'oye coupée. Ces tuyaux sont soudez ensemble, & bouchez par enbas, & ont une lumière par enhaut semblable à celle des flageollèts. On les assemble au nombre de huit ou de douze, & le prémièr avec le douziéme est en proportion de trois à un. On dit que Pan a été inventeur de la *flûte* à neuf trous. *Pan primus calamos cerâ conjungere plures instituit.*

Il y a une autre *flûte* qui n'a point de trous que celui par où on l'embouche, celui de la lumière & celui de la patte, ou d'enbas, qui ne font des sons différens que par la différente force du vent qu'on lui donne. Il y a aussi une *flûte* qui ne fait point d'autre son que celui de la bouche ou de la langue, qui parle ou qui chante en soufflant dedans, laquelle augmente seulement la force & la résonance de la voix par le moyen de sa longueur & de sa capacité, & par une peau de cuir mince & déliée comme la peau d'un oignon, dont on affuble le haut par une petite boëte ou pavillon qui sèrt à la couvrir. On y ajoûte quelquefois trois trous, deux par devant & un par dèrrière. On peut faire quatre ou cinq parties avec ces *flûtes*, & en faire un concèrt entier, parceque c'est en effèt un concèrt de voix auquel il ne manque que la seule prononciation. Cette peau donne un nouvel agrément à la voix, car elle sèrt comme d'un petit tambour qui lui fait faire plusieurs tremblemens. On appelle aussi cette *flûte*, *eunuque*, ou *flûte à l'oignon*, ou *flûte à trois trous*.

La *flûte* d'Allemand, ou *flûte* Allemande, ne s'embouche point par le bout, qui au contraire est bouché d'un tampon, mais on applique la lèvre inférieure à un trou qui en est éloigné de six lignes. Sa longueur est environ d'un piéd. Elle est d'une égale grosseur, & pèrcée de six trous, sans compter celui de l'embouchure. Elle sèrt de dessus quand il y en a plusieurs dans les parties. Ses basses sont doubles ou quadruples en longueur. On fait des concèrts avec des *flûtes* d'Allemand; mais à cause que leur basse seroit trop longue, on use de la saquebute ou du sèrpent. La *flûte* Allemande s'appelle aussi *flûte* travèrsière à cause de la manière dont on en jouë.

Il y a dans les jeux de l'orgue une *flûte* d'Allemand qui a quatre piéds, qui est un tuyau à cheminée; c'est-à-dire, que son corps a deux grosseurs. Il y a aussi une *flûte pédale* de quatre piéds bouchez.

La *flûte* à bèc est ainsi nommée à cause de sa figure. *Rostrata*.

Les *flûtes* d'Anglèterre, qu'on appelle autrement *flûtes douces*, ont un petit jeu & un grand jeu. Le petit jeu est composé de trois *flûtes*, & la basse du petit jeu sèrt de dessus au grand jeu, qui commence où l'autre finit. La grande basse a sept ou huit piéds de haut depuis la boëte jusqu'à la patte. Les grandes *flûtes* ont été envoyées d'Anglèterre à un de nos Rois, aussi-bien que les flageollets & les fifres.

On dit qu'en Sicile un embouche en même tems deux ou trois *flûtes* de cannes, dont les sons sont fort agréables. A Rome l'on employoit les *flûtes* pour la musique des Comédies, comme il paroît par le titre des pièces de Térence. On doute que les Grècs se soient sèrvi de *flûtes* pour leurs Comédies. Dac. On trouve à la tête des pièces de Térence qu'elles ont été jouées avec les *flûtes* égales ou inégales, droites ou gaûches. La *flûte* qu'on touchoit de la main droite, s'appelloit *droite*; elle n'avoit que peu de trous, & rendoit un son grave. Celle qu'on touchoit de la main gaûche s'appelloit *gauche*. Elle avoit plusieurs trous, & rendoit un son plus clair & plus aigu. Ainsi quand les Musiciens jouoient de ces deux *flûtes* de different ton, on disoit que la pièce avoit été jouée avec des *flûtes* inégales, droites & gauches. Quand ils jouoient de deux *flûtes* de même ton de deux droites ou de deux gauches, on disoit qu'elle avoit été jouée avec des *flûtes* égales, droites ou gauches. Id.

Flûste. Tèrme d'orgues. C'est un jeu à bouche ou de mutation, dont les tuyaux sont de bois ou d'étoffe; c'est-à-dire de plomb mêlé d'un douziéme d'étain. Le jeu de la *flûte* est un des jeux simple de l'orgue.

Flûste, se dit aussi d'un vèrre long & étroit qui tient une chopine.

Fluste, en tèrme de Marine, signifie aussi un vaisseaux long à plate varangue, rond par dèrrière & enflé par le ventre, qui sèrt à porter des vivres dans les éscadres de navires. On s'en sèrt aussi pour transporter des marchandises. *Fluta navis*. Les *flûtes* de Hollande sont des vaisseaux à cul rond du port de 300 tonneaux; on les appelle aussi *flouques*.

Ce mot de *fluste* pris pour une sorte de bateau, selon Borel, vient de *flette*, qui signifie un petit bateau. Dans le procés vèrbal des miracles de Sainte Catherine de Suède, fait au XII[e] siècle, on lit *Unus equum suum unà cum mercibus magni ponderis introduxit super instrumentum de lignis fabricatum, vulgariter dictum fluta.* Sur quoi les Bollandistes remarquent qu'en quelques exemplaires on lit *flotta*, instrument que les Latins appelloient *ratis*; que ce mot *flutta* ou *flotta* vient de *flotten* ou *vlotten*, surnager, qu'on le dit métaphoriquement de toute une armée navale, parceque les navires voguent conjointement ensemble, comme les poutres qui compôsent l'espece de bateau qu'on nommoit *flôte* ou *flute*. *Act. Sanct. T. III. p.* 525.

On appelle aussi un vaisseau armé en *flûte*, ou équippé en *flûte*, tout bâtiment qui sèrt de magasin ou d'hôpital à l'armée navale, ou à transporter des troupes, quoiqu'il soit en poupe quarrée, & ait été armé en guèrre.

Flûste, se dit provèrbialement en ces phrâses, Il souvient toujours à Robin de ses *flûtes*. On dit aussi, Ce qui vient par la *flûte* s'en retourne par le tambour. On dit aussi de deux personnes qui se veulent du mal, que leurs *flûtes* ne s'accordent pas ensemble.

Mettez, pour me jouer, vos flûtes *mieux d'accord.* Mol.

On dit aussi qu'il y a de l'ordure à sa *flûte*; pour dire, qu'il y a quelque vérité en l'accusation qu'on fait contre quelqu'un. On dit, Avoir toujours la *flûte* au dèrrière; c'est prendre souvent des lavemens.

Greffer en *flûte*, tèrme de Jardinier. Tout le monde sçait que la manière de greffer les châtaigniers est en *flûte*, & se fait à la fin d'Avril ou au commencement de Mai quand l'écorce commence à se détacher aisément. La Quint. *T. I. p.* 55.

FLUSTER ou FLUTER, v. n. Jouer de la flûte. *Ludere fistulâ.* Il est vieux, & ne se dit guère qu'en raillerie & par mépris.

On dit, se faire *flûter* au dèrrière; pour dire, en tèrme burlesque, se faire donner un lavement.

On dit aussi *flûter* en vèrbe actif, pour dire, pèrdre, dépenser, consumer. Il a *flûté* tout son bien, tout son patrimoine; pour dire, il s'est ruiné en folles dépenses.

Fluster. Tèrme populaire dont se sèrvent les Commis des Aides en visitant cèrtaines chôses. *Fluter* un pot de beurre, c'est le sonder pour voir s'il n'y a point au fond du sel ou autre marchandise de contrebande. *Explorare butyrum.*

On dit *flûter* absolument, pour boire. Il a *flûté* toute l'après dînée. Il va *flûter* au cabaret. Ces expressions sont basses & populaires.

FLUITEUR,

FLUSTEUR, s. m. Qui jouë de la flûte. *Tibicen, fistulator.* Il ne se dit qu'en riant & par mépris, On dit un joueur de flûte en parlant sérieusement. *Flûteur* est offensant. On dit provèrbialement, En la maison du *Flûteur* tout le monde danse. Ce provèrbe vient d'Espagne, où on dit, *En casa del alboguero todos son baylatores.*

FLUVIA, s. f. Nom propre d'une rivière de Catalogne en Espagne. *Fluvia*, anciennement *Albia.* Elle a sa source dans la Viguerie de Campredon, travèrse le Lampourdan, & se décharge dans la Méditèrrannée à Ampurias. MATY.

FLUXION, s. f. Chute d'humeurs sur quelque partie du corps. *Fluxus, epiphora.* Les *fluxions* sur le poumon sont dangereuses. Il lui est tombé sur les yeux une *fluxion* qui le rend présque aveugle. On dit aussi *défluxion*, mais il n'est guère en usage que parmi le peuple.

FLY, ou FLIX, autrement FLAY, s. m. Nom propre de lieu. *Flavianum.* Saint Gèrmer de *Flay*, ou par corruption *Fly*, ou *Flix*, est une Abbaye de France dans le Beauvaisis, dont Saint Gèrmèr a été le prémiér Abbé au VIIe siécle.

Ces mots se sont fait par corruption du Latin *Flavianum. Flavian, Flavi, Flay, Fli*, que quelques-uns ont écrit ensuite *Flix.*

F O.

FO. Voyez FE.

F O A.

FOA, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Afrique dans la basse Égypte, & qu'on appelle aussi Fura. *Foa, Fura*, anciennement *Nicia, Nicia villa, Nicia vicus.* Elle est dans le Delta sur la branche occidentale du Nil; elle est à treize lieuës environ du Caire vèrs le sud-ouest, & à quarante-cinq de Rosette. *Maty, De la Croix, hist. d'Afriq. T. I. Corn.*

FOARRE, ou FOUERE, ou FEURRE, s. m. Paille de seigle, de froment. Tous les baux des métairies doivent porter une clause de convèrtir tous les *foârres* en engrains. La ruë du *Foârre* est celle où on vendoit autrefois la paille. Ce mot vieillit. Il vient de *farrago*, selon Nicod. On l'a aussi appellé en Latin *fodrum, stramen, palea, farrago.* Voyez FEURRE.

On dit provèrbialement, Faire gèrbe de *foârre* à Dieu; pour dire, Payer les dîmes à son Curé avec la plus mauvaise gèrbe, où il n'y a que de la paille & peu de grain. Ce qui signifie dans un sens spirituel, Traiter les choses de la Religion avec irrévérence.

On a aussi corrompu ce provèrbe, & on a dit, Faire *barbe de foârre*, au lieu de *gèrbe de foârre.*

F O B.

FOBOURG, ou BOBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de Dannemarck, située sur la côte méridionale de l'isle de Funen. *Fobargum. Fobourg* est placé sur un petit golfe, vis-à-vis de l'isle d'Artue. MATY. COR.

F O C.

FOCAFOCAS, s. m. Fruit de la forme & de la grosseur d'une poire de bon chrétien, qui se trouve dans l'Isle de Formosa. Il rampe à tèrre comme les mélons, il est de couleur de pourpre, & d'un très-excellent goût.

FOCAGE. Voyez FOUAGE.

FOCESCHIO. Voyez FUCÉCHIO.

FOCHEU, s. m, Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Fochuum.* C'est la capitale de la Province de Fokien. Maty écrit que *Focheu* est situé sur une rivière du même nom, mais l'Auteur de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, c. 52. dit que cette ville est arrosée des eaux du Min & de celles de l'Océan, qui, par une large embouchure porte de grands vaisseaux jusqu'à ses murailles. Cet Auteur dit que la magnificence des bâtimens publics de *Focheu*, le grand nombre de Marchands qui y trafiquent, la quantité de gens doctes qui s'y trouvent, la somptuosité de ses ponts, dont l'un a cinquante pèrches de longueur, la fèrtilité de son tèrroir, & l'opulence de ses habitans, lui donnent place entre les plus nobles villes de l'empire Chinois.

FOCHIA. Voyez FOÏA.

FOCHIEN. Voyez FOKIEN.

FOCILE, s. m. Tèrme de Médecine. C'est le nom que les Médecins Arabes donnent aux os du bras qui s'étendent depuis le coude jusqu'au poignèt. Le plus grand, qui s'appelle proprement le *coude*, est le grand *focile.* Le moindre, qui se nomme aussi *rayon*, est le petit *focile.* Il en est de même des os de la jambe, dont le plus grand, que les Latins nomment *tibia*, s'appelle le grand *focile*; & le moindre, ou l'os de l'éperon ou de la sousgréve, le petit *focile*, & en Latin *fibula.* C'est l'apophyse ou l'éminence qui en est la partie inférieure de celui qui forme la cheville extèrne du piéd. La cheville intèrne est formée par l'apophyse qui en est la partie inférieure & latérale du *tibia.*

FODRINGAYE. Voyez FOTHERINGE.

F O E.

FOÉTUS. Voyez FÉTUS.

FOÉULX, s. m. Vieux mot qui signifie *fau.* C'est le nom d'un arbre que les Latins appellent *fagus.*

FOÉURRE. Ce mot s'est dit autrefois pour *fourrage.*

F O F.

FOFE, s. m. Animal qui se trouve à la Chine. Il a présque la forme humaine; les bras fort longs, & le corps noir & velu. Il marche avec beaucoup de légéreté & de vitesse. Il dévore les hommes.

F O G.

FOGGIA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples en Italie. *Foggia, Fovea. Foggia* est dans la Capitanate, sur une rivière que Maty nomme Cèrvaro, & quelques Cartes Cerraro; elle est dans les tèrres, non pas à l'orient de Manfredonia, comme dit Maty, mais à son midi; à l'Orient il n'y a que la mèr. Charles d'Anjou Roi de Sicile mourut à *Foggia* l'an 1285. le 7e Mai,

FOGIA. Voyez FOIA.

FOGLIA, s. f. Nom propre d'une rivière d'Italie. *Foglia*, anciennement *Pisaurus* ou *Isaurus.* Elle a sa source aux confins septentrionaux de Toscane, au nord de Borgo, travèrse le Duché d'Urbin, & se décharge dans le golfe de Venise à Pesaro. Voyez aussi FOIA.

F O I.

FOI. Voyez FOY.

FOIA, s. f. Nom propre d'anciennes villes de l'Asie mineure. Il y a deux *Foia* dans l'Anatolie; *Foia nuova*, la nouvelle *Foia*, que, selon Maty, on appelle aussi *Foglia* ou *Fochia nova*, & *Foia Vecchia*, ou *Foia* la vieille.

Foia nuova, en Latin *Foia nova*, & anciennement *Cuma*, ou *cyme*, est une ancienne ville de l'Éolide, qui étoit autrefois Épiscopale de la Province d'Éphèse. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le golfe de Smyrne, à douze lieuës au nord de la ville de ce nom. *Foia nuova* est encore considérable par la bonté de son port, & d'une citadelle qui la défend.

Foia Vecchia, ou Phocée, *Phocaa, Phocis*, Ville autrefois de l'Éolide, qui avoit un Évêché sous la Mètropole de Smyrne, n'est plus qu'un village, qui a pourtant un bon port, situé sur le golphe de Smyrne, entre *Foia nuova* & cette ville. Sanson dans sa carte de la Méditèrranée écrit *Fochia.* Bèrthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, dans sa Carta marine de la Meditèrranée, nomme ces villes *Fogia*; mais les Grècs modèrnes prononcent le *g* comme nous faisons l'i voyelle; Caloger, Caloyer. Michelot & Thèrin, Pilotes sur les Galères du Roi, dans leurs Cartes marines de la Méditèrranée, appellent ces villes *Foia.*

FOIBLAGE, s. m. Tèrme de Monnoyes, qui se dit quand chaque éspèce n'est pas précisément du poids porté par l'Ordonnance. *Levitas, diminutio.* Le *foiblage* de poids est de deux sortes: l'un dans le reméde; c'est-à-dire, qui est dans l'étenduë du reméde accordé aux Monnoyeurs: l'autre hors du reméde, quand il est plus grand que le reméde pèrmis.

Il y a aussi un *foiblage* d'aloi quand la monnoie n'est pas au titre requis. *Mixtio, temperatio adulterina, impuritas.*

FOIBLE, adj. m. & f. Prononcez *féble.* Qui est débile, qui a peu de force. *Debilis, infirmus, invalidus.* Il se dit au propre du corps des animaux & de ses parties. Les reins *foibles.* Les jambes *foibles*, la vûë *foible.* Ce malade est encore *foible.* Ce fardeau est trop lourd pour des épaules si *foibles.* Ce cheval est bien *foible.* Voix *foible*, est une voix poussée avec peu d'effort, & qu'on ne peut pousser avec force

Ce mot de *foible* & le mot *fievola* des Italiens, viennent du Latin *flebilis.*

FOIBLE, se dit figurément en Morale de l'ésprit. L'homme est *foible* & vain. NIC. Un ésprit *foible*, qui se laisse aisément persuader, qui ne peut soûtenir les advèrsitez, qui se choque ou se scandalise facilement. Ne confiez pas votre secret à des gens *foibles* & qui n'ont pas la force de le retenir. M. ESP. Une mémoire *foible*, qui ne retient pas les idées qu'on lui a imprimées. Une imagination *foible*, qui est sujette à des divisions. Sous l'apui des loix mit la *foible* innocence. BOIL. Toutes les autres passions sont *foibles* & languissantes en comparaison de l'amour. M. ESP.

On dit au plurier, Il ne faut pas laisser opprimer les *foibles* par les puissans. Il faut prendre garde de scandaliser les *foibles.* On le dit

aussi

aussi quelquefois au singulier. La justice ne regarde ni le fort ni le *foible*. Patro.

> *Je suis père, Seigneur, & foible comme un autre;*
> *Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre.* Rac.

On dit aussi, un ésprit *foible*; pour dire un imbécile. On dit, une éspérance foible; pour dire, qui est sans apparence. Un age *foible*, pour marquer l'enfance ou la vieillesse. Le sexe *foible*, *sexus sequior infirmior*, c'est le sexe féminin. La chair est *foible*, c'est-à-dire, est sujette à succomber aux tentations. Qu'y a-t-il de plus *foible* qu'un cœur amoureux? S. Evr. On croit faire des vèrs aisez & naturels quand on n'en fait que de *foibles* & languissans. Un discours *foible*. Une piéce bien *foible*. Cette raison, cet argument est si *foible* qu'on ne sçait comment vous pouvez le proposer.

Foible, se dit aussi des choses inanimées, ou de quelques corps. Quand un arbre est trop *foible*, il le faut étayer. Ce mur est trop foible pour soutenir une voute. Une armée *foible* doit être bien retranchée. Les ennemis étoient *foibles* d'infanterie. Ablanc. c'est-à-dire, avoient peu d'infanterie. Une monnoïe *foible*, qui est legére ou rognée. Des armes *foibles*, des remédes *foibles*, qui ne sont pas suffisans pour nous défendre, ou nous guérir. On dit aussi une *foible* lumiére; pour dire, petite, & qui ne suffit pas pour éclairer. A peine un *foible* jour vous éclaire, & me guide. Rac.

Foible, s.m. Le principal défaut d'une pèrsonne ou d'une chose; l'endroit par où on la peut prendre plus aisément. *Nævus, error, vitium*. Chaque pèrsonne a ses *foibles*: le grand secrèt est de les cacher finement. Bell. Il faut connoître le fort & le *foible* d'une pèrsonne avant que de lui donner de l'emploi. On ne doit pas faire sentir aux gens qu'on connoit leur *foible*; c'est une incivilité. S. Evr. On gagne les Princes par la flatterie; c'est leur *foible*. Un Stoïque ne laissoit point remarquer de *foible* dans son ésprit. Chacun a son *foible*. *Suus cuique attributus est error*. Mon *foible* est d'appeller les choses par leur nom. Le *foible* des jeunes gens, c'est le plaisir. Le *foible* des vieillards, c'est l'avarice. Le *foible* des Grands & des Sçavans, c'est la vanité. Le *foible* du petit peuple, c'est la médisance. Le *foible* des femmes & des filles, c'est la coquetterie & la passion d'avoir des Amans.

Foible, se dit quelquefois en bonne part des affections honnêtes & louables. Cet homme aime éperduëment sa femme, ses enfans; c'est son *foible*.

Foible, subst. se dit aussi des choses inanimées. Les Géneraux vont en personne reconnoître une place pour en découvrir le *foible*. Un bon Rapporteur a bien-tôt connu le *foible* d'un procés.

On dit le *foible* de la boule; pour dire, le côté où le bois est le plus légér. Dans la balance Romaine on appelle le *foible*, le côté ou le soutien est le plus éloigné du poids qu'on veut peser, qui est attaché au crochèt. On dit aussi dans l'escrime, le *foible* de l'epée, la partie qui est depuis le milieu jusqu'à la pointe.

Les Jardiniers appellent un arbre *foible*, un arbre languissant, qui pousse très-peu de jèts & presque tout petits. Voyez La Quint. P. IV. C. IX. où il explique les tèrmes de fort & de force, de *foible* & de foiblesse.

On dit advèrbialement, Du fort au *foible*, ou le fort portant le *foible*; pour dire, Toutes choses étant compensées de part & d'autre.

FOIBLEMENT, adv. D'une maniére foible. Cet homme a recommandé *foiblement* mon affaire. Il a agi *foiblement* en cette rencontre.

FOIBLESSE, s.f. Prononcez *féblesse*. Manque de forces, impuissance; qualité de ce qui est foible. *Debilitas, infirmitas, imbecillitas*. Il a présque les mêmes significations, tant au propre qu'au figuré. *Foiblesse* du corps, de voix, de cèrveau, des reins. La *foiblesse* du pous. Deg. La *foiblesse* de l'âge, du sexe. La *foiblesse* d'une place. La *foiblesse* d'un raisonnement, d'une piéce tragique. La *foiblesse* d'une République, d'un gouvèrnement. Nous ne reconnoissons que trop les *foiblesses* de notre miserable raison. S. Evr. Rien ne fait mieux voir la *foiblesse* de la nature humaine, qu'on soit convaincu de la raison, & qu'on ne la suive pas. B. Rab.

> *Quoi! crains-tu d'un vieillard l'impuissante* foiblesse? Corn.

Ce qu'on appelle sagesse n'est bien souvent que l'éffèt de la *foiblesse* qui rend nos desirs impuissans. Par.

Foiblesse d'esprit, signifie aussi, Inconstance imbécillité, molesse, facilité de se laisser aller, de croire. *Lévitas, facilitas, lenitas*. La *foiblesse* est plus opposée à la vèrtu que le vice. Roch. Ceux qui croyent avoir de la bonté n'ont d'ordinaire que de la complaisance, ou de la *foiblesse*. Io. Il n'y a que les gens de bien qui connoissent leur *foiblesse*, parce qu'il n'y a qu'eux qui s'éfforcent de la surmonter. Nic. Quand on n'a pas assez d'empire sur soi pour se guérir de ses *foiblesses*, il faut du moins avoir la discretion de les cacher. Bel.

> *Ah! que vous sçavez bien ici contre moi-même,*
> *Perfide, vous servir de ma* foiblesse *extrême.* Mol.

> *Je me flattois sans cesse*
> *Qu'un silence éternel cacheroit ma* foiblesse. Rac.

On dit encore, qu'un homme a fait une grande *foiblesse*; pour dire, une grande lâcheté, une action honteuse, indigne d'un homme d'honneur; Et qu'une femme a eu de la *foiblesse* pour un homme, quand elle a succombé à la passion qu'elle avoit pour lui. Le cœur le plus fort a des momens de *foiblesse*. Scar. Ménager les *foiblesses* du cœur. Mol. Flater les *foiblesses* des hommes. Abl. Autoriser les *foiblesses*. Scar. Combien de femmes qui se croyent au-dessus des *foiblesses* communes, ont été séduites par de fausses louanges! Bell.

> *Vains éfforts, qui ne font que m'instruire,*
> *Des* foiblesses *d'un cœur qui cherche à se séduire.* Rac

Foiblesse, signifie encore, Syncope, défaillance, évanouïssement, pâmoison. *Defectio virium*. La mère apprenant la mort de son fils, tomba en *foiblesse*.

FOIE, FOIER. Voyez FOYE, FOYER.

FOIE, s.f. Autrefois ce mot s'est dit pour *fois*.

> *Par trois foiées li criat.* Gauvin.

FOIGNAN, s.m. Nom propre d'homme. *Fullanus, Foillanus*, Foillan, que nous prononçons plus comunément *Foignan*, étoit fils de Fyltan petit Roi de Mounster, ou Momonie en Irlande, & frère de Saint Fursy & de S. Outain. Bail. au 31e d'Oct. Etant venu en France vèrs l'an 650. pour prêcher l'Évangile & la penitence, il y fut cruellement assassiné dans la forêt qu'on appelloit de Souët, l'an 655.

FOIGNY, s.m. Nom propre d'un village de la Tiérache en Picardie. *Fusniacum, Fusniacus*. On l'appelle aussi *Fosny*, Il est du Diocèse de Laon, recommandable par ces pâturages & ses eaux, & plus encore par un ancien Monastère de clairvaux. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 212.

FOIL, ou FOILE, s.m. Nom propre d'un grand lac ou golfe de l'Ultonie en Irlande. *Foilus lacus*, ou *Sinus*. Le lac *Foil* est dans le Comté de Londondery, entre la ville de ce nom & l'Océan Calèdonien, dans lequel il se décharge. Ce lac reçoit du côté du midi la riviére de Dirg, ou Dèrg, laquelle depuis le confluant du Glan porte le nom du lac de *Foile*, de même que ce lac.

FOLLAN. Voyez FOIGNAN.

FOI-MENTEUR FOI-MENTIE. FOI-MENTIR.	} *Voyez* {	FOY-MENTEUR. FOY-MENTIE. FOY-MENTIR.

FOIN, s.m. Hèrbe séche des prez, qui sèrt de nourriture aux bestiaux. *Fœnum*. Le *foin* nouveau est dangereux aux chevaux. Une botte de *foin*, un cent de *foin*, qu'on vend à la botte, ou à la livre.

On appelle aussi, *foin* dans un artichaud, cette partie qui est entre le cul & les feuilles, qu'on retranche quand on le sèrt sur table. Il y a des Jurez Commissaires de la Marchandise de *foin*. De la Mare, *T. I. p.* 177 Voyez au même endroit, L. I. Tit. VIII. c. 3. p. 124. ce que la Police a réglé pour le *foin*.

Ce mot se tire du Latin, *fœnum*, *à fœnore*, disent quelques-uns, parce que l'herbe demeurant la même, elle ne laisse pas de repousser plusieurs fois en une même année.

Foins, au pluriel, est la moisson des hèrbes. Il faut faire les *foins* de bonne heure de peur qu'il n'arrive des pluyes.

Foin, se dit aussi par mépris, pour marquer une chose de néant, peu estimable. C'est un bel Avocat de *foin*, comme on dit de *paille*, de *bren*, & autres choses semblables. Il est vieux. Les Latins disent *fœneus*, *Ficulneus*, *nihili*.

On dit un provèrbe, Chèrcher une aiguille dans une charretée de *foin*; pour dire, Chèrcher une chose difficile à trouver.

On dit, il a bien mis du *foin* dans ses bottes, de la paille dans ses souliérs; pour dire, il s'est fort enrichi: ce qui ne se dit d'ordinaire que de ceux qui sont venus de bas lieu, qui ont fait de grandes fortunes par des voies illicites.

Sain foin, ou *Bourgogne*, est expliqué à l'S.

FOIN. Intèrjection. Tèrme de repentir & d'indignation, qu'on dit lorsqu'on a fait quelque chose qui déplait contre celui qu'on accuse d'en être cause. *Foin* de moi. *Va mihi*. *Foin* de vous. *Malè sit tibi*. *Foin* de votre conseil. Cela est bas.

FOINE, s.f. Espéce de trident qui sèrt à darder le poisson, & à harponner le marsouïn. *Triceps fuscina*. Quelques-uns écrivent *Fœsne*, d'autres *fouane*. Voyez FOUINE.

FOIRE, s. f. Lieu public où des Marchands s'assemblent à certains jours pour vendre en liberté leurs marchandises. *Nundinæ.* La *Foire* de Baucaire, la *Foire* de Guibray & la *Foire* Saint Germain, sont les trois plus fameuses *Foires* de France. La *Foire* Saint Germain a commencé en 1482. sous Louis XI. Il y eut différend avec les Religieux de Saint Denys pour le tems auquel elle se tiendroit; & par arrêt du Parlement de Paris, du 12. Mars 1484. il fut ordonné qu'elle commenceroit le 3. Février; c'est-à-dire, le lendemain de la Chandeleur; & cela s'est toujours observé depuis. Du Breuil, *Ant. de Paris.* Il y a de grands privilèges aux *Foires* de Lyon: elles ont un Juge particulier, qu'on appelle *Conservateur* du privilège des *foires*; & sa justice la *Conservation.* le Roi seul peut octroyer la permission de tenir les *Foires* & marchez. Voyez Bacquet.

Les *Foires* de Francfort sont célèbres, principalement par le grand nombre de livres qui s'y portent & qui s'y debitent. Le catalogue de la *Foire* de Francfort, c'est un Catalogue des livres qui doivent se vendre à cette *Foire*, & qui s'imprime tous les ans. Il y en a plusieurs volumes *in* 4°. On pretend qu'il y a dans ces Catalogues bien des faux ouvrages annoncez, & des titres de livres purement imaginaires. Il y a aussi de faux Catalogues de la *Foire* de *Francfort*, qui sont des satires.

Ericus Puteanus a fait un petit Livre fort bon des *Foires* des Romains, *De Nundinis Romanorum*, qu'il appelle *Nova fastorum facula.*

A Paris la *Foire* Saint Germain, la *Foire* Saint Laurent, sont des noms qui se donnent également & à la *foire* même, c'est-à-dire, à tout l'assemblage des marchandises, des boutiques, des marchands & des spectacles qui se trouvent à ces *Foires*; & aux tems qu'elles se tiennent, & aux lieux où elles se tiennent. Ainsi l'on dit la *Foire* est belle. La *Foire* Saint Germain commence le 3e. de Fevrier, & finit la semaine de la Passion. Pendant la *Foire* S. Laurent. Passons par la *Foire*. Pour abreger le chemin il faut passer par la *Foire* S. Germain.

La *Foire* au lard, est une *Foire* qui se tient le Mardi-Saint au parvis Notre-Dame, pour la vente du lard & des jambons.

Ce mot vient du Latin *forum*, *marché*, ou bien *à feriis*, parce que de tous tems les foires se sont tenuës aux lieux où on célébroit les fêtes ou les dedicaces de l'Eglise. *Flores*, *Feria*, vient de l'ancien mot Breton *Ffair* qui signifie la même chose. Lobineau, *Glossaire.* Oui pourvû que *Ffair* soit Breton, & qu'il ne soit pas pris du Latin *Feria.*

On dit proverbialement, S'entendre comme larons en *Foire*; pour dire, Être liez d'une grande intelligence. On dit encore, Allez vîte la *Foire* est sur le pont, en se mocquant de ceux qui s'empressent pour une affaire de neant. On dit aussi, la *Foire* sera bonne, voici bien des Marchands, quand plusieurs personnes de connoissance arrivent en même tems en un même lieu. On dit aussi, Il ne sçait pas toutes les *Foires* de Champagne, d'un homme qui ignore beaucoup de choses qui se trouvent à son préjudice. Ce proverbe vient de ce que les *Foires* de Champagne étoient autrefois les plus fameuses de France, comme celles de Mai à Provins, de Saint-Jean à Troyes, de S. Remi à Rheims, de Lagni & de Bar sur Aube. On dit encore donner la *foire* à quelqu'un, pour dire, lui faire un présent de quelque chose venant de la *Foire*, ou au tems de la *Foire*. On ne s'en va pas des *Foires* comme des marchez, se dit pour marquer la difference qu'il y a entre deux choses, ou celle qu'il y a dans la manière de faire, de traiter les affaires differentes. Ce proverbe vient de ce que les petits marchands prennent souvent à crédit ce qu'ils achetent des gros marchands du lieu les jours ordinaires de marché; mais les jours de *Foire* ils payent aux marchands venus d'ailleurs ce qu'ils prennent d'eux.

Foire, en terme de Médecine, signifie, Cours de ventre, *Alvi profluvium.* Il est dangereux de boire du vin doux, il donne la *foire.*

Foire, est aussi l'excrément liquide qui sort dans les cours de ventre. *Liquidum stercus.*

Ce mot se tire du Latin *foria*, qui signifie des excrémens présque tous liquides, & qui vient de l'adverbe, *foras*, *dehors*; *quod foras ejiciuntur hujusmodi excrementa.* On pourroit encore y ajouter l'etymologie de Martinus, qui fait venir ce mot de *foire* du Grec φορβὴ, qui signifie les viandes qu'on a mangé. Ces excrémens ne sont que des restes d'une nourriture mal digerée.

FOIRER, v. n. Jetter par le fondement des excremens liquides, mal liez. *Liquidum stercus egerere.*

FOIREUX, euse, adj. Qui a la foire, ou qui a le visage d'une personne qui a la foire. *Foria inquinatus*, *foriolus.* On appelle une mine *foireuse*, un homme qui a un visage chagrin, ou malade.

En terme de jeux de cartes on appelle coupe *foireuse*, celle où en coupant les cartes on en laisse tomber quelques-unes. *Divisio chartarum incerta & ambigua.* Au Piquet on appelle un soixante *foireux*, lorsqu'on ne fait que justement soixante, & qu'on perd les cartes.

On dit proverbialement, qu'un homme est bon à vendre vache *foireuses*, lorsqu'il ne rit point, & qu'il dit serieusement des choses plaisantes.

Foireux, euse, est aussi subst. C'est un *foireux.* C'est une *foireuse.*

FOIS, s. f. *Vice*, & indeclinable, qui marque la réitération des actions, & les tems où elles ont été faites. N'écrire qu'une *fois* en quatre ans. Voit. Je l'ai ouï-dire plus de cent *fois* en ma vie. Je le connois, je l'ai vu & entretenu plusieurs *fois.* Combien de *fois* vous ai-je averti de votre devoir? Il ne faut pas faire une chose à deux *fois*, c'est-à-dire, à diverses reprises. Il ne lui faut pas dire deux *fois*, c'est-à-dire, Il est prompt à obeïr. Il n'en fit pas à deux *fois*, c'est-à-dire, Il les expédia tout d'un coup. Portez cela à deux *fois*, c'est-à-dire, à deux voyages. Il faut communier une *fois* l'an au moins.

> *Quand je l'aurois voulu, falloit il y souscrire?*
> *N'as-tu pas dit cent fois te le faire redire?* Rac.

Ce mot vient à *vice.* Nicod; parce que les Allemands, avec qui les François ont grande communication, changent ordinairement l'*v* en *f.*

On le dit aussi des Actions singulières. Je vous le dir pour une bonne *fois*, c'est-à-dire, Je ne veux pas vous le dire davantage. On dit en ce même sens, Une *fois* pour toutes, une *fois* entre les autres.

De ce mot il se fait plusieurs phrases advèrbiables & advèrbes. Il m'est arrivé plusieurs affaires à la *fois*; pour dire, en même tems. On dit aussi, tout à la fois; pour dire, en une *fois*, d'un seul coup. Ce Prévôt a pris trois voleurs tout à la *fois*, d'un seul coup de filet.

> *Ma colère revient, & je me reconnois;*
> *Immolons, en parlant, trois ingrats* à la fois Rac.

Une fois, se dit en convèrsation d'une chose qui peut être arrivée plusieurs *fois*, lorsqu'on parle de quelqu'une de ces *fois* là en particulier. J'etois *une fois* à Vèrsailles. J'allois *une fois* chez un tel. Les contes que les Gouvèrnantes disent aux enfans qu'elles élevent, commencent assez souvent par ces tèrmes, Il y avoit *une fois* un Roi & une Reine, &c. *Contigit ut*, *fuit olim*, *aliquando.* On dit, *Autrefois*; pour dire, Au tems passé. Il arrive *quelquefois*; pour dire, en cèrtaines occasions. On dit au même sens, *Aucunefois*, De *fois* à autre; pour dire, De tems en tems; l'un & l'autre vieillit deja, aussi bien que *par fois.* -

Maintefois & *souventefois*; pour dire, Ordinairement, commencent à vieillir, aussibien que *quelquefois*; pour dire Combien de *fois*, dont Malhèrbe s'est pourtant servi.

Toutesfois. Conjonction advèrsative, qui semble réprendre & corriger ce qu'on a dit, & qui signifie la même chose que *néanmoins.* Il n'est pas defendu d'aller à la Comédie: *toutefois* il est plus sur de n'y point aller.

Toutesfois et quantes, c'est-à-dire, Toutes les *fois.*

On dit provèrbialement, Une *fois* n'est pas coûtume. Qui donne promptement, donne deux *fois.* *Qui citò dat, bis dat.*

Fois *du corps*, *Faux du corps*, *Faix du corps. Fort du corps.* Tous ces mots se disent; mais le plus usitez sont *faix* & *fois*, & de ces deux là, *fois* est encore le plus en usage. Il signifie le milieu du corps. Prendre une pèrsonne par le *fois du corps*, ou à *faux de corps*, c'est-à-dire, par le milieu du corps. L'un & l'autre se disent dans le stile familier & comique, Voyez Ménage & Pasquier citez au mot. Faux.

FOISNE, s. *Gladius*, *ensis.* Le peuple en Normandie appelle ainsi par derision une épée.

Ce mot vient de φόνος, *Meurtre.* Huet.

FOISON, s. f. nom indéclinable. Abondance *Copia*, *seges*, *abundantia*, *ubertas.* Il y a eu cette année grande *foison* de fruits, pour dire, grande abondance. Il a peu d'usage.

Ce mot vient du Latin *fœtus*, selon quelques-uns: mais Ménage le dérive de *fusio*, comme *maison* de *mansio.*

A Foison, adv. En abondance. Toutes les choses nécessaires à la vie se trouvent à *foison* dans la France.

> *Quand on a du vin à* foison,
> *Ce n'est pas un grand crime*,
> *En gardant un peu de raison*,
> *De négliger la rime.* De Malezieu.

> *Et des Couvreurs grimpez au toit d'une maison.*
> *En font pleuvoir l'ardoise, & la tuile* à foison. Boil.

FOISONNER, v. n. Abonder, avoir en quantité *Abundare.* La France *foisonne* en brâves soldats, en beaux esprits.

En

En parlant des animaux, & des plantes. *Foisonner*, signifie, Multiplier. *Esse ferax.* Il n'y a point d'animaux qui *foisonnent* tant que les lapins. Les poissons *foisonnent* beaucoup. On dit aussi de l'anemone, qu'elle *foisonne* en graines, pour dire, qu'elle en produit beaucoup.

> *Tout en* foisonnent,
> *L'année est bonne.* VOIT.

> *Le Printems est chargé de fleurs*
> *D'épi l'Esté, de fruit l'Automne,*
> *L'Hiver de glaçons* foisonne,
> *Et l'Amour abonde en pleurs.* CHARPEN.

On dit provèrbialement, que chèrté *foisonne*; pour dire, qu'on ménage les choses quand elles sont chères, & que d'ailleurs les Marchands apportent quantité de marchandises aux lieux où on en a prompt debit.

FOIX, s. m. Nom propre d'une ville, & d'un pays & Comté de France *Foix*, en Latin *Fluxum* ou *Fuxum*, *Castrum Fuxense*. est une petite ville du Comté de *Foix*, dont elle est capitale. *Foix* est situe sur l'Auriége ou l'Arriége, entre Pamiers & Taraicon. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 212 Le Comté de *Foix*, *Fuxiensis* ou *Fuxensis Comitatus*, est une Province ou Contrée de France, qui fait un Gouvèrnement particulier. Quelques-uns néanmoins en font une partie du Languedoc. Ce Comté est entre le Toulousain au levant, & au couchant le Conserans, dont il faisoit autrefois partie. Il a le Comte de Comminges au nord, les Pyrenées & le Roussillon au midi. Il renfèrme aussi la petite vallée d'Andorre au delà des Pyrenées. Les Comtes de *Foix*, l'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de France, descendoient des anciens Comtes de Carcassonne. Bèrnard fils puisné de Roger II. Comte de Carcassonne, fut le prémier Comte de *Foix* en 1062. Après le XIV[e] de cette Maison, ce Comté passa par les femmes à celle de Grailly vèrs le commencement du XV[e] siécle, & elle lui donna sept Comtes jusqu'en 1512. Le Comté de *Foix* fut reuni à la Couronne par Loüis XIII. qui en étoit l'heritier legitime par Henri IV. à qui il étoit venu par sa mère Jeanne d'Albret, fille unique d'Henri II. Roi de Navarre & Comte de *Foix*, & de Marguerite d'Orléans Angoulême, sœur de François I. & veuve de Charles Duc d'Alençon.

Foix, Capitale, Pamiers & Tarascon en sont les villes principales. Quelques Géographes y joignent Rieux & Mirepoix, que d'autres renfèrment dans le Languedoc. On y trouve encore Masètes, Savèrdan & Vic-de-son.

Du Chesne dans ses Antiquitez des villes de France P. II. c. 15. p. 45. croit que les *Elusates*, qu'il appelle *Flusates*, dont il est parlé dans César *De Bello Gall. L. III* à la fin, sont les habitans de *Foix*. Scaliger dans ses *Ausonianæ Lectiones*, traite ce sentiment d'extravagant. Voyez aussi de Marca, hist. de Bearn. L. VIII. c. 8. 9. 10. &c. où il parle sçavamment du pays & de la Maison de *Foix*; & Catel, Mém. de l'hist. de Langued. L. II. p. 347. &c.

F O K.

FOKIEN ou FOCHIEN, s. m. De quelque manière que l'on écrive il faut prononcer *Fokien*. *Fokiensis provincia* C'est le nom propre d'une des quinze grandes Provinces de la Chine. Le *Fokien* est borné au levant par la mèr de la Chine, au couchant par le Kiangsi, par le Chekian au nord, & par le Quantung au midi. Le *Fokien*, quoique montagneux, ne laisse pas d'être fertile: on y trouve de l'or, du bois de Calemba, du sucre, &c. Fochen est la capitale de Fokien; elle a sous sa juridiction huit grandes villes, desquelles dépendent quarante-huit autres d'un rang inferieur. Voyez l'Ambassade des Hollandois à la Chine c. 52.

F O L.

FOL, Folle. Voyez FOU

Ce mot de *fol*, selon quelques-uns vient de *Faunulus*, diminutif de *Faunus*. Le caractére des Faunes a d'abord fait nommer, *fols* & *folatres*, ceux qui ont l'humeur trop enjouée, & ensuite ceux qui ont tout à fait pèrdu l'esprit.

FOL DE SEJOUR. L'Auteur des notes sur Rabelais, dit qu'on appelle en Languedoc & en Dauphiné *fols de séjour*, ceux qui sont de loisir, qui n'ont rien à faire, qui sont oisifs. *Otiosus, desidiosus.*

FOLAITRE ou FOLATRE, adj. m. & f. Qui a l'humeur plaisante, badine, qui est peu serieux, qui est étourdi. *Procax, hilaris, lasciviens, promptus.* On aime dans les compagnies les pèrsonnes *folatres*. Un humeur *folatre*.

FOLAITRER ou FOLATRER, v. n. Faire des actions, ou avoir des entretiens folâtres, plaisans, agréables, peu sérieux; badiner, faire de petites folies. *Ludere, jocari, lascivire.* Lorsque nous fumes au lit, elles commencérent à *folâtre*. ABL. Il *folâtroit* devant la porte de l'Académie avec sa Maîtresse. ID. Les Plaisirs nonchalans *folâtrent* à l'entour. BOIL.

> *Ne renvèrsez point l'ordre établi par l'usage,*
> *Hé que peut-on faire de mieux*
> *Que de* folâtrer *à votre âge?* DES HOUL.

FOLAITRERIE, s. f. Action de folâtre, jeux de parole ou de main qui tendent au divèrtissement. *Ludus, lascivia, jocus, temeritas.* Il fit, il dit mille *folâtreries*.

FORCELLI ou FOSSELLI, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca en Barbarie. *Forcella.* Elle est sur la côte à l'embouchure du Nachel, à dix lieuës au levant de Bonandrea. On croit que *fokelli* est le lieu de la Chersonique, que l'on nommoit anciennement Erythron. MATY. Sanson l'appelle *Folselli* dans sa Carte de la Mediterranée. La Carte Marine de Bèrthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, & celle de Michelot & de Thèrin, Pilotes sur les Galères du Roi, écrivent aussi *Folcedi*; ainsi c'est *Folselli* qu'il faut dire, & non pas *Forcelli*, comme Maty, & après lui Corneille.

FOLCKMARK. Voyez VOLKMARC.

FOLEMBRAY ou FOLLEMBRAY, s. m. Nom propre d'une maison Royale de François I. & d'Henry II. située dans le Laonois, contrée de Picardie, à une lieuë à l'occident de Couci. *Follanebraum* Hincmare de Laon en parle dans sa Lettre à Hincmare de Rheims. La maison Royale de *Follembray* est negligée aujourd'hui. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 95 *Corneille Dict. Geogr.*

FOLIE, s. f. Demence, extravagance, aliénation d'esprit, déréglement de la raison. *Stultitia, amentia, insania.* La *folie* achevée consiste dans le déréglement de l'imagination, qui vient de ce que les images qu'elle presente sont si vives, que l'esprit ne distingue plus les fausses des véritables. NIC. La *folie* des vicieux n'est autre chose qu'une inconstance & une agitation continuelle de l'esprit. DAC. La *folie* de cet homme va à un excès qui fait honte à la raison humaine. S. EVR. La vraye *folie* excuse tout ce qui n'est pas un petit avantage. ABL. Cet homme a un grain de *folie* dans la tête. Il lui prend quelquefois des accès de *folie*. Ce JESUS-CHRIST crucifié, *folie* aux Gentils, scandale aux Juifs, portoit en cela même les marques du véritable Christ. PELISS.

FOLIE, signifie quelquefois, Imprudence, temérité. C'est une *folie* de vouloir reformer le monde, une *folie* d'aller affronter les périls sans necessité. Il a fait une *folie* de se marier avec une telle.

FOLIE, signifie quelquefois une action folâtre, des paroles plaisantes, agréables, divèrtissantes. En ce sens il ne s'employe ordinairement qu'au pluriel. On fait bien des *folies* en sa jeunesse. On a dit mille *folies* agréables dans cette convèrsation. Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrement dans l'esprit, on dit cent *folies* qui égayent & qui animent les convèrsations les plus serieuses. On entend de ces *folies*, qui bien loin de choquer la bienseance, partent d'un esprit poli & delicat. BOUH. Une *folie* dite de bonne grace suffit pour ériger en bel-esprit. ID.

FOLIE, est aussi une passion dominante. Un tel aime les tableaux avec excès, c'est sa *folie*. Il se ruine en bâtiment, c'est sa *folie*. Vous pourriez être laide que je ne m'en appèrcevrois pas: car je vous aime jusqu'à la *folie*. LE CH. D'H.

> *Chacun veut en sagesse ériger sa* folie.
> *La* folie *d'un joueur lui tient lieu de supplice.* BOIL.

Il y a plusieurs maisons que le public a baptisées du nom de *la folie*, quand quelqu'un y a fait plus de dépense qu'il ne pouvoit, ou quand il a bâti de quelque maniére extravagante.

On dit aussi, La *folie* du siécle, la *folie* du monde; pour dire, la passion, le gout extravagant du monde, du siécle. On le dit aussi d'un homme en particulier. Cet homme aime les tableaux, c'est sa *folie*.

FOLIE, quand ce mot est joint avec quelque épithéte qui en détermine le sens, il signifie Amour, débauche de cœur.

FOLIES D'ESPAGNE. C'est une sorte de danse où l'on danse seul, comme la sarabande. Danser les *folies* d'Espagne. Chanter sur l'air des *folies* d'Espagne.

On dit provèrbialement, La sagesse du monde n'est que *folie* devant Dieu. Les plus courtes *folies* sont toujours les meilleures. On dit que parler tout seul est un signe de *folie*. On dit aussi qu'une pèrsonne n'a jamais fait *folie* de son corps; pour dire, qu'elle a vécu chastement.

FOLIER, v. act. & n. Vieux tèrme qui se trouve dans les Coutumes, il signifie *railler*, *badiner*, *folâtrer*. *Ridere*, *irridere*, *nugari*. De *folier* ne *fait* on droet a la paeroze, mes si mauvas homme, ou mauvase fame *folie* prud'hom ou prodefeme, &c. ANC. COUT. DE BERRY. Il signifie aussi *errer*, *se tromper*. *Errare.* Se si arbitres *foloie* à donner se sentence, &c. DES FONTAINES. M. De Laurière explique ces mots par ceux-ci, *si arbiter errave*-

rit in sententiâ discendâ. Le mot de *foloie* ne vient pas de *folier*, mais de *foloier*, & ces deux mots sont aussi différens que *plier* & *ploier*.

FOLIGNI, s. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Fulginium*, *Fulginia*, *Fulinium*. Quelques-uns disent comme les Italiens, *Foligno* ou *Fuligno*; mais mal : nous disons *Foligni* en notre langue. *Foligni* est petit, mais bien bâti, bien peuple & marchand. C'est une ancienne ville de l'Etat de l'Eglise dans le Duché de Spolete, sur le Topino entre Spolete & Assise. L'Evêque de *Foligni* est suffragant du Saint Siége. Les Confitures de *Foligni* sont estimées. La Bien-heureuse Angele de *Foligni* Elle est inconsidérément qualifiée Vièrge dans les additions d'Usuard.

FOLIIET, s. m. Tèrme de Vénerie. Les *Folilets* sont ce qu'on leve le long des épaules d'un cèrf aprés qu'il est dépouillé. SALNOVE. *Armus cervi*, *Armus cervinus*.

FOLIO, s. m. Tèrme du Palais, qui signifie, Feuillet. On dit, *Folio recto*, pour dire, la prémière page d'un feuillet; *Folio verso*, le revèrs ou la seconde page du feuillet. Ces mots sont aussi en usage dans l'Imprimerie.

On appelle aussi Livres *in-folio*, les livres imprimez & reliez suivant toute l'etenduë de la feuille, laquelle est seulement pliée en deux pour être assemblée. Il y a des livres en grand *in-folio*, quand le papier est grand : de petits *in-folio*, quand le papier est petit. C'est un *in-folio*. C'est un gros *in-folio*.

FOLIOT, s. m. Tèrme de Sèrrurier. C'est une partie des ressorts d'une serrure.

FOLIT. Castel *folit*, Castel *follit* ou Castel-feuillette. Bourg ou petite ville d'Espagne en Catalogne. *Castelfollitum*. On croit que *Castelfollit* est l'ancienne *Egosa*, petite ville des Castellans. *Castelfollit* est situé sur la rivière de Fluvia, entre Gironne & Campredon. Il est sur une hauteur.

FOLIUM INDICUM, s. m. Feuille d'un grand arbre qui croit au pays de Cambaïe, & en plusieurs autres endroits des Indes. On l'appelle autrement *feuille d'Inde* ou *malabatrum*. Voyez FEUILLE D'INDE.

FOLKER, s. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Folkera*. *Folker* est situé dans la Gestricie sur la rivière de Dalecarle, environ à dix lieuës d'Arolio du côté du nord.

FOLLEMENT, adv. D'une manière folle, extravagante ou déraisonnable. *Stulté*, *insané*. Il a entrepris un tel dessein *follement*. Il s'est *follement* engagé dans cette affaire. MOL. Un Poëte *follement* pompeux. BOIL.

On le dit au Palais avec cette formule. Le Juge a été déclaré *follement* intimé. *Præter jus & æquum*.

FOLLER, v. n. Vieux mot qui signifie faire le fou, passer le tems.

FOLLES, s. f. Filèts à grandes mailles duquel les pêcheurs établis sur les côtes de l'Océan se servent pour prendre des rayes, & d'autres grands poissons plats ou la tortuë. *Retia majora*.

Les Portugais appellent aussi *folles*, une sorte de fruit qui vient au Pays des Noirs dans les saisons pluvieuses. Il ressemble fort aux oranges en couleur & en grosseur, mais le suc en est plus aigu & l'écorce bien plus dure.

FOLLET, ETTE, adj. diminutif de *fou*. Qui est un peu fou ou gaillard. Il est badin, gaillard & *follet*. Cette fille est enjouée & *follette*. Ce tèrme n'est en usage que dans la convèrsation familière & dans de petites chansons.

On appelle, Esprit-*follet*, *lemur*, un Démon ou Lutin, qui fait peur à des enfans ou à gens foibles, par des visions ou par des actions dont ils ne sçavent point la cause. Ainsi on croit qu'il y a des Esprits-*follets* qui pensent les chevaux, qui font du bruit la nuit, qui tirent les rideaux & la couvèrture.

Puis qu'il en avoit tant d'envie
Vint danser avec son follet,
Et sa burlesque campagne
Une figure de balet. DE CHAULIEU.

On appelle aussi le poil *follet*, *lanugo*, la barbe qui commence à poindre aux jeunes gens, le poil delié qui vient sur le reste du corps, le duvet ou la petite plume des oiseaux.

Vent *follet*, est une cèrtaine agitation de l'air qui le fait tourner spiralement.

On appelle feu *follet*, *ignis fatuus*, cèrtaine exhalaison onctueuse qui s'enflamme dans l'air, comme sur les cordages des navires, qu'on appelle autrement le *feu Saint Elme*, sur les cheveux, comme celui dont il est parlé au second de l'Enéïde.

Talsuque innoxia molli,
Lambere flamma comas, & circum tempora pasci.

On appelle aussi *follet*, cèrtain météore qu'on nomme autrement un *ardent*, qui est une pareille exhalaison enflammée qu'on voit en Eté en des lieux marécageux, qui luit comme une chandelle.

Il y en a qui dérivent le mot de *follet* de *Faunulettus*, diminutif de *Faunus*. Voyez FOL.

FOLLETTE. Plante. Voyez ARROCHE

FOLLICHONE, s. f. Petite fille folatre.

FOLLICULE, s. m Tèrme de Medecine. C'est un nom qu'on donne à la vessie qui contient le fiel. *Folliculus*, *folliculus*.

FOLOYANCE, s. f. Ce mot dans son origine signifie *égarement*, *aberratio*, *decrratio*. On l'a dit autrefois pour *folie*, *Insania*, *stultitia*, parce que la folie est un égarement de raison.

FOLOYER. Ce vèrbe qui étoit autrefois en usage, signifie *s'égarer*. *Aberrare*, *deviare*.

F O M.

FOMENTATION, s. f. Remède liquide qu'on applique sur quelque partie malade. *Fotus*, *fomentum*, *fomentatio*. Il y a des *fomentations simples* & des *composées*. Les *fomentations simples* se font avec de l'eau tiede, du lait, de l'huile, de l'oxicrat ou avec quelque autre liqueur semblable. Les *fomentations composées* sont des décoctions de racines, de feuilles de fleurs, de semences, &c. qu'on fait dans l'eau simple ou dans quelque autre liqueur convenable : on y ajoute quelquefois des sels, des axonges, des huiles, &c. Pour s'en sèrvir on y trempe des linges, & on les étend chaudement sur les parties malades. On fait des *fomentations* d'une autre sorte : on enfèrme les medicamens qu'on veut dans des sachets de toile, & aprés les avoir fait bouillir, on les applique. On en fait encore qu'on appelle *fomentations séches*, ce sont des sachets dans lesquels on enfèrme aussi quelques médicamens, mais on ne les fait point bouillir : on les arrose quelquefois d'un peu de vin ou d'eau de vie. On a donné aux *fomentations* le nom de *bains locaux*, parce qu'étant appliquées sur l'endroit malade, elles y font un effet approchant de celui que le bain ou le demi-bain peuvent faire à plusieurs parties du corps à la fois. On employe les *fomentations* pour ramolir, résoudre, rafraîchir, calmer, fortifier, resserrer, & plusieurs autres usages.

FOMENTER, v. act. Tèrme de Medecine, Appliquer une fomentation sur une partie malade. *Fovere*, *recreare fomentis*.

FOMENTER, signifie aussi, entretenir, faire durer. Il y a des Charlatans qui *fomentent* le mal au lieu de le guérir.

FOMENTER, se dit figurément en Morale. Les procès *fomentent* la division dans une famille. Il faut punir ou éloigner ces brouillons qui *fomentent* la division dans l'Etat. *Fomenter* la paix, l'amitié, la concorde.

FOMENTÉ, ÉE part. pass. & adj *Fotus*

FOMILLAN, s. m. Nom propre d'un bourg ou village de la Province de Tra-los-montes en Portugal. *Fomillanum*. Il est dans le tèrritoire de Chiáves aux confins de la Galice, & on le prend pour la petite ville d'Espagne Tarragonoise, que les Anciens nommoient *Forum Bibalorum*. MATY, & *Hoffman d'après Moletius*.

F O N.

FONCALDE, s. m. Nom propre d'une Abbaye du Languedoc en France *Fons Calidus*. Elle est de l'Ordre des Premontrez, dans le Diocèse de S. Pons de Tomieres selon quelques-uns, & dans celui de Narbonne selon d'autres. CORN.

FONCEAU, s. m. Le bout d'une embouchure de cheval faite à canon. PUMEY.

FONCER, v. act. Payer, fournir, debourser. *Præbere sumptum*. Pomey & autres écrivent *fonser*. Ce Tuteur n'a rien reçu, cependant il a toujours *foncé* pour l'entretien de ses mineurs. Ce mot n'a guère d'usage que dans la phrase provèrbiale qui suit.

On dit provèrbialement, *Foncer* à l'apointement; pour dire, Fournir aux dépenses nécessaires. C'est une partie secrette qui a *foncé* à l'apointement de ce procès. Cette femme fait grande dépense, mais c'est son galant qui *fonce* à l'apointement.

FONCER, v. act. Ce mot se dit au propre, & signifie mettre un fond. *Fundo munire* *Foncer* un tonneau, une cuve, &c.

FONCER, v. n. Ce mot, pour, Donner sur, fondre sur, est souffert de quelques-uns, & condamné de quelques autres. *Irruere*, *irrumpere*. On croit que ceux qui le condamnent ont plus de raison que ceux qui l'aprouvent, & qu'il est mieux de dire, *Donner sur* l'ennemi ou *Fondre sur* l'ennemi l'épée à la main, que de dire, *Foncer sur* l'ennemi, qui, s'il s'est dit, ne se dit assurement plus par ceux qui parlent bien.

FONCÉ, ÉE, part. & adj. Qui a bien du fonds. Ce Banquier, ce Marchand est bien *foncé*, il ne fera pas banqueroute. On le dit au figuré d'un homme profond en quelque science. Il est difficile à deférer sur la controvèrse, car il est bien *foncé*.

FONCÉ, se dit aussi en matière de couleur quand elles sont fortes, obscures & rembrunies. Un rouge *foncé* tirant sur le brun. Verd *foncé* Dans ces occasions où *foncé* se dit des couleurs, il est contraire à *vif*, *clair*, *éclatant*, on peut l'exprimer par ce mot

subobscurus

subobscurus, & peut-être par celui de *saturo colore infectus*, qui signifie aussi ce qu'on appelle *gros*, un *gros* rouge, &c.

FONCÉE, s. f. Tèrme de gens qui tirent l'ardoise. La *foncée* est un creux qu'on fait dans une pêrrière ou carrière lorsqu'on en tire l'ardoise. La *foncée* a 9 ou 10 pieds de profondeur. Faire des *foncées*.

FONCÈT, s. m. C'est le plus grand des bateaux qui sêrvent à naviger sur les rivières. *Navigium majus fluviatile*. Il en vient de Normandie & de Picardie sur la Seine à l'Oise en remontant jusqu'aux ponts de Paris. Il y a des *foncèts* qui ont jusques à 27. toises entre chef & quille; c'est-à-dire, plus de longueur que les plus grands vaisseaux de l'Océan, qui n'en n'ont que 22. ou 23 Ils consomment jusques à 2200. pieces de bois mises en œuvre, & réduites selon les usages de Charpenterie.

FONCET ou FOND-SEC. Tèrme de Sêrrurier, est une plaque de fêr qui sêrt de couvêrture aux rateaux & autres piéces de la sêrrure dans lesquelles tourne la cléf.

FONCIER, IERE, s. m. & f. Charge ou rente assignée sur un fonds, & qui n'est point rachetable *Quod ad fundum pertinet*. Une charge ou rente *foncière*. *Vectigal quot annis pendendum fundi domino*. Les cens & rentes dûs au Seigneur sont des charges *foncières*. La rente *foncière* est celle qui est duë par un bail à rente, provenant de l'aliénation du fonds; comme quand l'heritage est vendu à la charge de payer une cêrtaine rente annuelle; en ce cas la rente est censée *foncière*.

On appelle aussi, Seigneur *foncier*, le bailleur de fonds, celui à qui la rente est duë. Seigneurie *foncière*.

Il y a aussi une Justice *foncière*, qui est une Jurisdiction qui appartient au Seigneur bailleur de fonds. Elle est la moindre de toutes, & c'est la même chose que *Basse-Justice*. Nicot l'appelle *jurisdictio infima*.

On appelle Seigneur *très-foncier*, ou comme écrit Nicot *tréfoncier*, le propriétaire du fonds, quoiqu'il n'ait pas la Justice. Nicot ajoûte que ce mot a lieu en cas de roture.

FONCIÈRE, s. f. Tèrme des Ouvriers qui tirent l'ardoise, c'est la couche, le lit de l'ardoise. *Stratum*. Il est ordonné que l'ardoise sera tirée de la troisiéme *foncière* de chaque mine.

FONCOMBAUD, s. m. Nom propre d'un bourg ou village de France *Fons Gombaldi* en Latin. *Foncombaud* est dans le Bèrry sur la Creuse, à dix lieuës au dessous du Blanc en Bèrry. L'Abbaye de *Foncombaud* est de l'Ordre de S. Benoît.

FONCTION, s. f. L'action de l'agent qui fait la chose à laquelle il est destiné ou obligé *Munus, functio*. Cet estomac fait bien ses *fonctions*, il digère bien. Les fumées du vin empêchent que le cèrveau ne fasse ses *fonctions*, ne raisonne. C'est un homme qui fait bien ses *fonctions*, qui boit, qui mange, qui dort bien.

FONCTION, se dit figurément en choses morales, en parlant des actes, des devoirs, des occupations où l'on est engagé. C'est un Magistrat qui fait bien toutes les *fonctions* de sa charge Quand un Bailli est intèrdit, c'est son Lieutenant qui fait sa *fonction*. Il y a des gens laborieux sur lesquels les Princes se déchargent des plus grossières *fonctions* de la Royauté. BAL. Il faut distinguer entre les *fonctions* & les actions de l'Ambassadeur: les unes ont raport à son caractère, & les autres à sa pèrsonne. WICQ. Après que l'Ambassadeur a bien joué son rôlle dans les *fonctions* de son caractère, il doit faire l'honnête-homme lorsqu'il ne jouë plus la comedie. ID.

FONCTION, signifie aussi, une simple commission ou ordre qu'on éxécute. Ce Sèrgent avoit ordre de saisir en cette maison: dès qu'il eut fait sa *fonction*, il se retira.

RECEVOIR FONCTION. C'est quand une chose se rend par une autre de même genre, comme si l'on a prêté du blé & que l'on rende du blé, ce blé rendu fait *fonction* du blé prêté.

FOND, s. m. *Fundum*. Vaugelas fait un long discours pour montrer que *fond* & *fonds* sont deux choses différentes, que l'on confond mal-à-propos; parce que l'un signifie une portion de tèrre, & l'autre la partie la plus basse de ce qui contient ou peut contenir quelque chose. Cette obsèrvation paroît fausse à bien des gens, qui disent indifféremment *fond* & *fonds*, suivant l'autorité de Ménage & de Corneille. Cependant, comme l'Academie ne les confond nullement, puisqu'elle fait une colonne du mot de *fond*, & une autre de celui de *fonds*, on pourroit bien s'en tenir à cette décision de Vaugelas sans faillir; d'autant plus que Furetière lui-même avoit déja pris ce parti, comme on le peut voir en suivant son ordre alphabétique C'est donc en nous y assujettissant aussi que nous disons que *Fond* signifie la partie basse des corps qui ont trois dimensions. Il y a des endroits dans la mèr où on ne trouve point de *fond*. Le *fond* de cette rivière est tantôt sablonneux, tantôt ce n'est que de la vâse. Les maisons bâties dans un *fond* sont mal saines Un abîme sans *fond*. Voilà le *fond* du tonneau, du panier, du sac, &c. Il faut mettre un autre *fond* à ce tonneau, à ce sceau.

Les Astronomes appellent *fond du ciel*, le point opposé de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Méridien au-dessous de l'Horizon: comme ils appellent *point culminant* ou *sommet du ciel*, le point de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Méridien au dessus de l'Horizon.

FOND, signifie aussi, l'extrémité d'un lieu étendu en longueur, du moins à l'égard de la vuë qui n'y peut pénétrer. Le fond d'une allée. Enfin *fond* de forêts. Combien y en a-t-il, qui s'étant retirez dans le *fond* de la solitude y auroient fait naufrage? AB. DE LA TR. Dans cette dèrnière phrâse le mot de *fond* a une signification physique & morale, naturelle & figurée en même tems, de même que dans celle qui suit, qui est du même Auteur. C'est dans la séparation du monde, & dans le *fond* des cloîtres qu'on peut reformer ses mœurs.

On renvoye un Sçavant dans le fond *d'un Collége.* BOIL.

Et nous fûmes coucher sur le pays exprès,
C'est-à-dire, mon cher, en fin fond *de forêts.* MOL.

Du fond *de l'Orient, & des confins du Monde,*
Sapho, j'ai voyagé sur la terre & sur l'onde. REC. DE VÈRS.

Du fond *de son desèrt un humble Solitaire,*
Vous présente, grand Roi, ce gage précieux
De l'amitié la plus sincere
Que l'on vit jamais sous les cieux. IBID.

FOND, se dit aussi de ce qui sêrt de bâse & de fondement à quelque chose, & de ce qui paroît ou est en effet la partie la plus basse sur laquelle une autre est posée. Le *fond* d'un tableau est ce qu'on appelle aussi le *champ* ou le dèrrière du tableau, qui en est la partie la plus obscure; c'est aussi ce qui est dèrrière les objets en particulier; & l'on dit qu'une draperie fait *fond* à un bras, qu'une tèrrasse fait *fond* à une figure ou un ciel à un arbre; pour dire, que l'une de ces choses est peinte sur les autres. Une supèrbe tapisserie sèrvoit de *fond* à une infinité de tableaux ornez de bordures. FEL. La bile mêlée avec le sang forme dans le cèrveau une espece de glace polie & luisante, à laquelle la mélancholie sêrt comme de *fond*. BOUH.

On le dit aussi d'une étoffe. Un brocard à *fond* d'or. Une broderie à *fond* d'argent. Le *fond* d'un damas est de taffetas, & les fleurs de satin.

On appelle aussi *fond* de miroir, le dèrrière du miroir.

FOND, signifie quelquefois absolument, Profondeur. Ce haut-de-chausses n'a pas assez de *fond*, il lui faut donner du *fond* davantage.

FOND, se dit en tèrme d'Anatomie, de la partie intèrne basse de quelques cavitez qui sont dans le corps. Le *fond* de la matrice est son propre corps & sa principale partie, pour laquelle toutes les autres sont faites; elle est plus ample, plus large & plus élevée que les autres. DIONIS. Le *fond* de la vessie est la partie la plus ample & la plus propre à contenir l'urine. Aux hommes il est placé sur le rectum, & aux femmes sur la matrice; il est d'une grandeur & d'une largeur raisonnable; il s'étrécit peu-à-peu, & vient se tèrminer au col ID. Le *fond* de la vésicule du fiel est rond, & placé en la partie inferieure du foie lorsqu'il est dans sa situation naturelle. Ce *fond* est teint de la couleur de la bile qu'il contient. ID. Le *fond* du ventricule est la partie ronde & charnuë qui est entre les deux orifices, c'est l'endroit où est le magazin du boire & du manger, & où se fait la digestion des alimens. Ce *fond* s'étend & se resserre à proportion des alimens qu'il reçoit Il est unique, & s'il s'est trouvé quelquefois separé en deux, cela est râre & contre nature. ID.

FOND, se dit au jeu d'Ombre en cette phrâse. Aller à *fond*; c'est-à-dire, écarter, & remplacer son écart par autant de cartes qu'on prend dans le talon. *Je vau à fond* avec quatre matadors. *Je suis allé à fond* avec quatre matadors cinquiéme, mais il ne m'est rien rentré.

On appelle un fossé à *fond* de cuve, un fossé sec & escarpé de deux côtez.

On dit aussi, Déjeûner à *fond* de cuve; pour dire, Faire un ample repas à déjeûner.

On dit en Architecture, Bâtir de *fond* en comble, démolir de *fond* en comble. *Funditùs*. Pour dire, depuis les fondemens jusqu'à la couvèrture. Ce sens s'étend aussi au figuré, quand on dit qu'une chose est ruinée de *fond* en comble; pour dire entièrement. On appelle *fond d'ornemens* le champ où l'on taille des ornemens, comme armes, chiffres, &c.

En tèrme de Marine, on appelle *fond* de cale, la partie la plus basse du vaisseau où l'on met les marchandises. On dit, Couler à *fond*, soit lorsque le vaisseau s'entrouvre lui-même, soit lorsqu'on l'ouvre à coups de canon. Cependant il vaut mieux dire, comme le P. Hoste l'a remarqué, couler bas dans la signification

neutre, en parlant d'un vaisseau qui s'étant rempli d'eau, s'enfonce dans la mèr ; & couler à *fond*, dans la signification active, en parlant des grandes ouvèrtures qu'on fait dans le corps d'un vaisseau, ensorte qu'il se remplit d'eau & s'enfonce. Prendre *fond*, c'est jetter des ancres qui s'attachent, s'accrochent au *fond* de la mèr. L'orin qui par mégarde étoit encore amarré sur le bord, l'ayant empêché de prendre *fond*. Friz. Le câble se cassa aussi-tôt que l'ancre eut pris *fond*. Id. Nous sondames sans trouver *fond*. Id. Un bon *fond* ; pour dire, Un bon ancrage. Un *fond*. Un *fond* de pré, est un *fond* de l'eau où il y a de l'hèrbe. *Fond vâsart*, est un *fond* où il y a de la vâse. Haut *fond*, est celui qui s'approche de la surface de l'eau. Friz. *Fond* de cours ou curé, se dit lorsque le *fond* de la mèr est net de vâse & de sable fin. Bon *fond*, mauvais *fond*, *fond* plein de rochers, *fond* de sable, de vâse, de coquillage, &c. Ce *fond* est de coquillage, de mauvaise tenuë. Le vaisseau are, laboure, chasse sur son ancre ou a pèrdu *fond*. Il faut jetter la sonde pour connoître la nature du *fond*. Il faut plus de *fond* pour les vaisseaux ronds, tels que sont ceux de la Meditèrranée, & moins pour ceux qui ont la carène longue & plate, tels que ceux de l'Océan. Point de *fond*, est une manière de parler ; pour dire, qu'on ne trouve point de *fond* avec la sonde. On dit aussi, Donner *fond* ; pour dire, Ancrer. Le vaisseau pressé par la violence du vent, & par la nécessité de se radouber, vint donner *fond* à Spatara. La Guill. On dit encore les *fonds* de voiles. Larguer les garcettes des *fonds* de missine, laisser tomber les *fonds*, affaler les *fonds* & les carguebouliues, carguer les *fonds*, &c. Ce mot de *fond* s'employe en une infinité de phrâses en tèrme de Marine. On dit, En sondant on a trouvé tant de brasses d'eau, *fond* vâseux, *fond* de sable, *fond* de coquillage, &c.

Fond, se dit aussi d'une partie de cèrtains meubles. Le *fond* d'une chaise est la partie où l'on s'assied, & l'étoffe ou la tapisserie qu'on met dessus. Un carrosse, une litière à deux *fonds*, où l'on se peut asseoir de deux côtez. Le *fond* du lit, c'est le ciel ou ce qui couvre le lit par enhaut.

Fond, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Les mystères sacrez sont une mèr qui n'a ni *fond* ni rive. Dieu est le seul qui connoit le *fond* des cœurs. Vous m'avez fait Chrêtien en apparence ; mais vous avez relegué dans le *fond* de mon cœur les sentimens de ma Religion. G. G. Il n'y a de bonnes prières que celles qui se fund du *fond* du cœur, c'est-à-dire, avec sincerité, avec affection. Les femmes ne songent qu'à plaire, & la coquetterie est le *fond* de leur humeur. Com.

Pèrcé jusques au fond *du cœur*. Corn.

Et tel en vous lisant admire chaque trait,
Qui dans le fond *de l'ame, & vous craint, & vous hait*. Boil.

Si je veux de ma mort laisser quelque vengeur,
Je ne le cherche, ingrat, qu'au fond *de votre cœur*. Rac.

On le dit aussi de ce qui est le plus caché dans une affaire, dans une science *Penetralia*. Ce Rapporteur a bien penétré dans le *fond* de cette affaire. Il travaille à faire connoître le *fond* de l'art qu'il traite. Port-R. Rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le *fond* des affaires, & une impatience déréglée de les términer à quelque prix que ce soit. S Real. Ce Physicien a rechèrché le *fond* des chôses, le *fond* de la nature.

Fond, en tèrme de Palais, se dit par opposition à *forme*. Telle requête civile ne vaut rien dans la forme, quoique l'affaire soit bonne au *fond*.

On le dit aussi du nœud de la difficulté d'une affaire, & quelquefois de sa source & de son origine. Le *fond* de cette accusation vient de ce qu'on le veut dépouiller de son Benefice. Le *fond* de cette action en séparation, c'est que cette femme veut vivre en libèrté. Avocat, venez au *fond*, plaidez le *fond*.

Fond, se dit dans d'autres matières que celles du Palais, dans une signification à peu prés semblable à celle qui vient d'être expliquée ; alors il signifie la nature, l'essence d'une chose, ce qui est principal & plus important. Pourvû qu'on ne laisse pas de rendre à la perfection, comme on y est obligé par le *fond* de l'etat & de la profession. (Religieuse.) Ab. de la Tr.

On dit en provèrbe, qu'il ne faut point qu'on sçache le *fond* de notre bourse ; pour dire, qu'on sçache ce que nous avons de bien. On dit d'une affaire, qu'il faut voir le *fond* du sac ; pour dire, en examiner toutes les circonstances, voir jusqu'à la dèrnière piece.

A Fond, adv. Pleinement, parfaitement. *Penitùs, planè*. Il possède cette science *à fond*. Il nous a parlé de cette science *à fond*. On ne peut pas connoître *à fond* tous les mystères de la Religion. Il faut examiner *à fond* si la Religion est de ces choses que le peuple croit par une simplicité credule, ou de celles qui ont un fondement très-solide. Pasc.

Au Fond, adv. D'ailleurs, d'autre côté. Ce valet a eu tort de parler si hardiment à son maître ; mais *au fond* on ne le devoit pas battre si cruellement pour cela. *Au fond* il est vrai que, &c. En ce sens c'est un advèrbe assomptif.

Fond. Ce mot écrit avec une *s* à la fin, a encore d'autres significations. Voyez donc Fonds suivant l'ordre alphabétique ; & consultez le premier article du mot *fond*, où vous trouverez la raison de cette différence.

Bas-Fond. Tèrme de Marine. Endroit de la mèr où il y a peu d'eau. La tempête poussa une partie de la flotte sur des Isles environnées d'écueils & de *bas-fonds*.

FONDALITÉ, s. f. Tèrme de Coûtumes. C'est le droit de *directe*, qui appartient au Seigneur foncier & direct.

FONDAMENTAL, ale, adjectif. Principal, & qui sèrt de bâse, d'appui, de soutien, de fondement à tout le reste. *Fundamentalis, primarius*. Une pièrre *fondamentale* ou pièrre angulaire, qui est celle de la prémière assise du fond ; & qui est dans l'angle.

Fondamental, se dit aussi au figuré. S. Pièrre a été appellé la pièrre *fondamentale* de l'Eglise, non seulement parce que c'est lui qui a eu l'honneur de jetter le prémier le fondement de l'Eglise Chrétienne chez les Juifs & chez les Gentils, mais aussi parce que Jesus-Christ lui a dit en changeant son nom de *Simon* en celui de *Cephas* ou *Pierre*, vous êtes Pièrre, & sur cette pièrre je bâtirai mon Eglise, & les portes de l'Enfèr ne prévaudront point contre elle, & je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux. Ce que vous aurez lié sur la tèrre, sera lié dans les Cieux, & ce que vous aurez delié sur la tèrre, sera aussi delié dans les Cieux. Le Symbole des Apôtres contient les points *fondamentaux* de la Religion. La Loi Salique est la loi *fondamentale* de l'Etat. J'ai pèrdu les piéces *fondamentales* de mon procès. En matière de controvèrse, on appelle points *fondamentaux* ou véritez *fondamentales*, les véritez sans lesquelles l'Eglise ne sçauroit subsister, & dont la créance distincte est nécessaire pour être sauvé. Ils parlent souvent à la verité de cèrtains points qu'ils nomment *fondamentaux*, nécessaires à salut ; mais ces points *fondamentaux* quels ils sont, ou ne sont pas, nulle autorité publique ne l'a encore decidé parmi eux ; nul particulier que l'on sçache ne l'a même bien precisément marqué dans les Ecrits Pelisson.

Fondamental. Tèrme de Musique. *Fundamentalis, finalis*. On appelle *fondamental* un des quatre sons essentiels du mode Ces sons s'appellent cordes, & la corde *fondamentale* est ordinairement la finale.

FONDAMENTALEMENT, adv. D'une manière fondamentale. *Funditùs*. L'unité de l'Eglise est *fondamentalement* nécessaire pour le repos des Fidelles. Cet Auteur a renvèrsé *fondamentalement* la doctrine de ces Herétiques.

FONDANT, ante, adj. & part. présent du vèrbe *fondre*. Ce tèrme se prend dans une signification passive, & signifie ce qui se fond, se dissout. Il se dit des fruits qui ont beaucoup d'eau, qui se résolvent aisément & promptement en eau dans la bouche. *Liquescens, facilè liquescens, quod facilè solvitur*. Il y a de cèrtains fruits qui sont *fondans* ; c'est-à-dire, qui se fondent dans la bouche. il y en a d'autres qui sont fermes. Une bonne prune doit avoir la chair fine, tendre & bien *fondante*. L'Ambrette a la chair fine, *fondante*, & un cèrtain goût relevé qui charme. La Quint. *T. I. p.* 308.

FONDANT, s. m. Quand ce mot est subst il se prend *activement*, & signifie la même chose que *dissolvant*. En ce sens un *fondant* est une chose qui fond, qui dissout, comme les eaux fortes. Il y a des mines où on se sèrt de feu & de *fondans* pour séparer le métal de la pièrre qui le renfèrme.

FONDANTE DE BREST, s. f. C'est le nom d'une sorte de poire. La *fondante de Brest* est une poire d'Eté qui vient au mois d'Aout & de Septembre : elle est un peu plus longue que ronde, & ressemble assez à la poire à deux têtes, mais elle est plus longue & plus rouge. Sa chair est cassante, & nullement beurrée, quoique son nom semble le marquer.

FONDATEUR, atrice, subst. m. & f. Qui a fondé ou doté une Eglise, ou quelques prières ou œuvres pies. *Fundator, conditor*. Les *fondateurs* d'une Eglise se peuvent résèrver le droit de Patronage pour conférer le Bénéfice, & y avoir les droits honorifiques. On prie toujours pour l'ame des *fondateurs*. Le *fondateur* d'un obit. C'est aux *fondateurs* à donner le nom à leurs fondations Le Mait. La République fut vèrtueuse tant qu'elle obsèrva les loix de ses sages *fondateurs*. M. Esp. Enée étoit un pauvre Heros dans le Paganisme, & plus digne *fondateur* d'un Ordre Religieux que d'un Etat. S. Evr. Les Communautez Religieuses nomment les Auteurs de leurs instituts, leurs *fondateurs*,

dateurs, ainsi les filles de la Visitation nomment ordinairement Saint François de Sales leur Saint *Fondateur*, notre Saint *Fondateur*.

FONDATEUR, se dit aussi en matière prophane. Constantin a été le *Fondateur* de l'Empire d'Orient.

FONDATION, s. f. Partie du bâtiment qui est au dessous du rez de chaussée. *Fundamenta, fundatio.* Les *Fondations* de ce Palais ne sont pas encore achevées. On prétend que c'est mal parler, & qu'il faut dire *Fondement*. Cependant l'Academie se sert de *Fondations* dans ce même sens, & ne le condamne point. M. Felibien observe qu'il n'y a que les Ouvriers qui disent *Fondation* dans ce sens; & que si l'on peut s'en servir, c'est seulement en parlant des fondemens d'un bâtiment où l'on travaille actuellement. Les *Fondations* sont bien avancées. Mais quand on parle d'un édifice achevé, on dit les *Fondemens*. La remarque est vraye & judicieuse.

On le dit aussi du creux du fossé ou de la tranchée qu'on prépare pour la construction. On a déja creusé la *Fondation*, on n'attend que les materiaux pour bâtir.

FONDATION, se dit fort bien de l'établissement d'une ville, ou d'un Empire. Les Romains comptoient leurs années depuis la *Fondation* de Rome, *ab urbe condita*, ce qu'on exprime souvent ainsi, *Ab u. c.* On compte 479. ans depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la *Fondation* du temple. Ainsi la *Fondation* dans ce sens est une action qui passe, & est distincte des fondemens, qui sont une chôse pèrmanente.

FONDATION, figurément signifie les dons ou lègs qu'on fait en fonds ou en argent pour faire subsister quelque Communauté, ou faire quelque ouvrage de pieté: les rentes annuelles qu'on assigne pour l'entretien de quelque chôse. Il y a aux Augustins une *Fondation* pour marier les pauvres filles; une autre pour fournir des brayers aux pauvres qui ont des hèrnies, ou descentes. Loin d'ici ces riches du monde, qui par des *Fondations* veulent faire encore croire qu'une orgueilleuse avarice est une liberalité pieuse. FL. Il y a quelquefois de la vanité à faire des *Fondations*. L'Amour propre chèrche à pèrpétuer sa memoire. Il n'y a pas longtems que l'on funde des Messes. Autrefois on donnoit en le recommandant simplement aux prières de l'Eglise, & ces libéralitez étoient plus saintes & plus désinteressées. PAVILLON.

On dit provèrbialement des vieilles *Fondations* de Sèrvices qu'on ne oit plus, qu'elles sont passées par un *Fidelium*; pour dire, qu'on s'est contenté de dire la dèrnière oraison pour les morts, qui commence par ce mot *Fidelium*, parce qu'en effet il n'y auroit pas assez de Ministres dans l'église pour satisfaire à toutes les *Fondations* qui ont été faites à pèrpétuité. Voyez Pasquier en ses Recherches.

FONDE. Voyez FONDRE. On prononce encore *fonde* en quelques endroits.

FONDE. Tèrme de Marines. La *fonde* signifie ce qui est opposé à la pleine mèr. Un vaisseau à la *fonde*, une Galère à la *fonde*.

FONDEMENT, s. m. *Fundamentum.* Masse de pierre enfermée dans la tèrre, qui porte tout un batiment, & qui va jusqu'au rez de chaussée. Jetter les *fondemens* d'une Eglise, d'un Palais. L'Architecte juge quelle profondeur est necessaire aux *fondemens*, selon la nature du tèrrain. On leur donne d'ordinaire la sixième partie de la hauteur de l'édifice. Pour l'epaisseur on leur donne le double de celle du mur qui doit être elevé dessus.

On dit qu'un tonnèrre, qu'un orage a ébranlé la tèrre jusques dans ses *fondemens*, pour dire, qu'il a bien fait du ravage, qu'il a eté accompagné de quelque tremblement de terre.

FONDEMENT, s'est dit autrefois pour fondation, établissement. cccc. l. pour le *fondement* & le douaire de la joye de Notre Dame prés Hennebon. *Hist. de Bret. T. II. p.* 400.

Il signifie aussi l'*anus*, le trou par où l'homme décharge son ventre. *Anus, podex.* Il avoit une fistule dans le *fondement*.

FONDEMENT, se dit figurément du commencement des Empires, des villes. Pharamond a jetté les prémiers *fondemens* de la Monarchie Françoise.

FONDEMENT, se dit aussi des chôses spirituelles. La connoissance de soi-même est le *fondement* de toutes les vèrtus. NIC. La justice bien obsèrvée est le principal *fondement* d'un État. Jetter les *fondemens* de la paix. Le Cardinal jettoit les *fondemens* de la pèrte de. &c. LA ROCHEF. La vuë de nos defauts est le *fondement* de l'humilité. NIC.

FONDEMENT, signifie aussi, Apparence, vraisemblance, probabilité, raison. Il y a du *fondement* à ce que vous dites. Cette nouvelle, ce bruit est sans *fondement*, sans apparence.

En ce sens il signifie aussi, Raison. Mon prémièr *fondement* est que, &c. Ce ne fut pas sans *fondement* que l'on considera son crédit. LA ROCHEF.

Il signifie aussi, Principe. Les *fondemens* de la Judiciaire, de la Chiromance, ne sont point solides: ceux de la Géométrie sont démonstratifs.

FONDEMENT, se dit aussi d'une assurance qu'on a sur quelque chôse. Il ne faut pas faire grand *fondement* sur ses paroles, il ne fait rien de ce qu'il dit. La fortune est si changeante qu'on ne peut établir aucun *fondement* sur ses caresses. Faire un *fondement* solide sur l'amitié de quelqu'un. LA ROCHEF.

On dit en provèrbe d'un homme qui mange beaucoup de soupe, qu'il veut faire un bon *fondement* pour bien boire aprés.

FONDER, v. actif. Poser le fondement d'un édifice. Bâtir cette prémière partie d'un édifice qui est au dessous du rez de chaussée. *Fundare, fundamenta jacere.* Les maisons qu'on bâtit en lieu marecageux doivent se *fonder* sur pilotis.

FONDER, signifie figurément, Commencer à établir. *Condere, initium dare.* Cesar a *fondé* l'Empire de Rome sur les ruines de la République. La ville de Rome a été *fondée* par Romulus. J'ai ôsé *fonder* une colonie sçavante dans une des premières villes du Royaume. M. LE DUC DE LA FORCE. Il parle de l'Academie de Bourdeaux.

On a dit autrefois fondre au même sens. Voyez l'Hist. de Bret. T II. p. 438.

FONDER, signifie aussi, donner des fonds pour établir, ou faire faire quelque chose qui dure long-tems. *Fonder* un Monastère. *Fonder* des Messes, des Vêpres, un Salut.

FONDER, se dit figurément des chôses spirituelles & morales, & signifie, Établir, appuyer. *Ponere, stabilire.* Il faut *fonder* en Dieu tout son éspoir. La bonne doctrine est *fondée* sur l'Evangile & sur l'autorité de l'Église. Sa Noblesse est *fondee* sur un bon titre. La Geométrie est *fondée* sur des principes infaillibles. La Chymie est *fondée* en raison & en expérience visible. Cette cause est *fondée* en droit & en raisons. Il est *fondé* en arrêt. Un Avocat prétend que son advèrsaire est non recevable & subordinément mal *fondé* en sa démande.

SE FONDER, en raison, en autorité, pour faire ou prétendre quelque chose. *Niti.*

Enfin, quoi qu'il en soit, & sur quoi qu'on se fonde,
Vous trouvez des raisons pour souffrir tout le monde. MOL.

Pécheur on ne sçauroit comprendre
Sur quoi tu fondes *ton orgueil*,
Toi que tous les momens conduisent au cèrcueil,
Et qui n'es que poudre & que cendre. L'AB. TETU.

FONDÉ, ÉE. part. & adj. *Nixus, positus.*

FONDERIE, s. f. Lieu où on fond les métaux. *Fusura.* Il se dit particulièrement des forges, des endroits où l'on fond le fèr de la mine, & où l'on fait la gueuse. Il se dit aussi dans les monnoies, & c'est le lieu où sont les fourneaux à fondre les matières & billons. *Fusoria fornaces monetales.*

On le dit encore dans les grandes Imprimeries du lieu où l'on fond les caractères.

FONDERIE, signifie encore l'art de fondre, les secrets de fondre les metaux. *Ars fusoria.* Il entend bien la *fonderie*.

FONDEUR, s. m. Artisan qui sçait l'art de fondre les métaux. *Fusor.* Il sont appellez *statuarii* dans la Loi 30. au Digeste *De Origine Juris. Fondeur* dans les monnoies, *fondeur* de statuës.

On dit provèrbialement de celui qui ne réüssit pas dans ses entreprises, qui est surpris de quelque chose à quoi il ne s'attendoit pas, qu'il est étonné comme un *fondeur* de cloches, parce qu'en effet il est fort mécontent quand son ouvrage a manqué.

A ce discours, Godart, mille fois plus surpris
Que ne l'est un fondeur *de cloche*,
Tire six écus de sa poche.
NOUV. CH. DE VÈRS.

FONDI, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre de Labour dans le Royaume de Naples en Italie. *Fundi.* C'est une ancienne ville dont Strabon L. III. Silius Italicus L. VIII. v. 530. Horace *Sermon L. II. Sat. V. v.* 34 & Martial L. XIII. épigr. 114. ont parlé. Ce dèrnier loue les vins qui y croissent. *Fondi* étoit situé sur la voye Appienne, proche de la Gajète, ou Gaëte. C'est aujourd'hui un Evêché suffragant de Capouë, à trois lieuës de Tèrracine, près des montagnes de *Fondi*, & d'un petit lac de même nom qui se décharge dans le Golfe de Gaëte. Le lac de *Fondi* a cinq ou six milles.

FONDIQUE, s. m. Tèrme de négoce. C'est une maison commune où les Marchands s'assemblent pour leur commèrce, & où ils déposent l'argent & la marchandise de leur compagnie.

Ce mot vient de *fonda*, qui a signifié autrefois *Bourse*; d'où vient qu'on dit encore, la Bourse d'Anvèrs, la Bourse d'Amstèrdam, & sur tout on a attribué ce mot aux magazins où se sèrrent les marchandises apportées des Indes. Originairement ce mot vient des

des Sarrazins, qui ont appellé *alfondiga*, ce que les Italiens ont appellé *fondico*; les Espagnols l'appellent *elmercado*.

FONDIS, f. m. Espéce d'abîme qui se fait sous quelque édifice, soit par un éboulement de terre, soit par quelque source d'eau qui se trouve sous les fondemens d'un bâtiment. *Gurges, hiatus*.

On le dit aussi de la tèrre qui fond dans une carrière, & quand ces éboulement y fait un trou par où l'on peut en découvrir le fond, cela s'appelle *fondis* à jour. On dit aussi *fontis*, ou *fonte*.

FONDOIR, f. m. Est un lieu dans les boucheries où les bouchèrs fondent leurs graisses pour faire le suif. *Liquatorium*.

FONDRE, v. act. & neut. *Fundere, liquefacere, liquare. Je fonds, je fondis, j'ai fondu*. Liquefier, faire perdre à quelque chose sa dureté & sa consistence, la rendre liquide. Il est difficile de *fondre* l'or si on n'y ajoute quelque drogue comme le borax. La pluie fait *fondre* les neiges. Le feu fait *fondre* la cire. *Igne cera liquescit*. Les humeurs qui se *fondent* sont cause de grandes maladies. Il y a des cataplasmes, des plantes resolutives, qui font *fondre* les tumeurs.

Combien de fois la bête a vû l'homme hypocondre,
Adorer le métail que lui-même fit fondre? BOIL.

FONDRE, signifie aussi, Amaigrir, pèrdre de sa graisse, de son embonpoint. *Effundi*. Cet homme est bien *fondu* depuis quelque tems. Il *fond* à vuë d'œil comme le beurre dans la poële. C'est en ce sens qu'on dit, Se *fondre* en larmes; pour dire, Pleurer beaucoup.

FONDRE, signifie aussi, Périr, s'affaisser, s'abîmer. *Perire, dehiscere*. La tèrre *fondit* sous lui. L'Empire d'Aléxandre *fondit* en peu de tems. Vous venez de manier ce livre, est-ce qu'il est fondu entre vos mains? Tous les grands biens de cette famille sont *fondus*, on ne sçait comment. On vit *fondre* cette famille opulente, qui étoit la première du pays. ABLANC.

On dit aussi, qu'une maison noble est *fondue* dans une autre, pour dire, qu'elle est tombée en une autre maison, qu'elle y a esté entée par le mariage de quelque fille, ou qu'elle est tout-à-fait *fondue*, pour dire, qu'elle est tout-à-fait éteinte.

FONDRE, est aussi un tèrme de Jardinièr, qui signifie, Périr, pourrir par le piéd. Mes pieds de melons *fondent*.

FONDRE, en abime, se dit des Chandeliers qui font leur chandelles en les trempant dans un vaisseau qu'ils appellent un abime, où il y a du suif fondu.

FONDRE, signifie aussi, Se jetter avec impétuosité sur quelque chôse. *Irruere, impetum facere, irrumpere, involare, insilire*. Un oiseau de proye *fond* sur la pèrdrix. On voyoit deux épèrviers d'un qui sembloient *fondre* l'un sur l'autre. VAUG. On dit aussi, Devoler, descendre à bas d'un vol droit, roide & vigoureux. Toute l'armée lui vint *fondre* sur les bras. *Fondre* sur l'ennemi. ABLANC. Quand on vit cette ligue redoutable *fondre* de toutes parts sur nos frontières. P. D'ORLEANS, Jes.

On dit presque en même tems. Toute cette compagnie devoit aller dîner à la campagne, mais la pluie l'a obligé à venir *fondre* chez moi.

FONDRE, se dit figurément en Morale. *Ruere, irruere*. Tous les malheurs imaginables sont venus *fondre* en même-tems sur cette pèrsonne; quand il lui en est arrivé plusieurs à la fois. Tous les dépens de ce procès tomberont, *fondront* sur vous. Si tous vos créanciers viennent à la fois *fondre* sur vous, vous êtes ruiné. Voilà un nuage bien épais, on ne sçait où il ira *fondre*. On dit aussi, quand on voit un grand apprêt de guèrre qu'on ne sçait où ira *fondre* cet orage. *Fondre* se dit avec orage, tant au propre qu'au figuré; mais ce n'est pas parler assez correctement que de dire les vents ont souffle & sont venus fondre sur cette maison, un grand tourbillon de vent vint tout d'un coup *fondre* sur le lac. Le vent n'étant point visible ne *fond* point, à parler éxactement, cela se pourroit dire d'une pluie furieuse mêlée de grêle. BOUH.

Fondre s'est dit autrefois pour fonder, établir quelque chose, & fondement pour fondation. *Lobin Gloss*.

On dit en provèrbe, qu'il faut *fondre* la cloche; pour dire qu'il faut tèrminer, achever une affaire, la faire juger, la consommer.

FONDU, UË, part. On appelle gras *fondu*, un cheval quand il devient fourbu à cause de la graisse qui est *fondue* sur ses jambes.

On appelle aussi un jeu d'enfans, le cheval *fondu*, quand les uns sautent à cheval sur le corps des autres, qui se baissent & se courbent pour cela. On y mêle d'autres divertissemens, comme vous diriez le *cheval fondu*, le cochon cochonet, &c. DE CHOISY.

En tèrme de Philosophie hèrmétique on dit que le corps est *fondu*, pour dire que la matière est très-blanche, qu'elle est délice, subtile, qu'elle est *fondue* en eau.

FONDRIERE, f. f. Lieu creux où la tèrre s'est fonduë ou abîmée. *Gurges, lacuna*. Les *fondrieres* arrivent dans les lieux où il y a eu des carrières, où l'on a fouillé de la pièrre. Dans les tremblemens de tèrre il se fait plusieurs *fondrieres*. Il y a de grandes *fondrieres*, qu'il se falloit resoudre à remplir. VAUG. Il falloit passer une *fondriere*. ABLANC.

FONDRILLES, f. f. pluriel. Ordures, ou petits grains & atômes qu'on trouve dans les vaisseaux mal rincez, ou dans les eaux mal nettes. *Recrementa, fæces*. On l'a dit originairement des feces ou sedimens qui se trouvent au fond des liqueurs rassises, comme du vin, de l'huile, des urines, &c.

FONDS, f. m. La supèrficie de la tèrre, le sol d'un champ, d'un héritage. *Solum, fundus*. Le *fonds* en langage ordinaire signifie proprement le tèrrain nud; & l'on nomme superficie ce qui s'éleve au dessus de ce terrain. Il sèrt de base & de soutien à la superficie. TOUR. Toute cette succession consiste en *fonds* de tèrre. Ces blez viennent bien, car ils sont dans un bon *fonds*. Quand on bâtit sur le *fonds* d'autrui, on est obligé à demolir. Ce Prince est riche en *fonds* de tèrre, en domaines. Le *fonds* emporte la superficie pour l'Architecture; mais la superficie emporte le *fonds* pour le Peintre. TOUR.

FONDS, signifie aussi, propriété, & est oppôsé à *usufruit*. Une veuve n'a que l'usufruit de son douaire; le *fonds* & la propriété sont aux enfans.

Jean s'en alla, comme il étoit venu,
Mengea son fonds *après son revenu,*
Et crut les biens chose peu necessaire.

LA FONT *dans son Epitaphe.*

FONDS Ce mot se dit encore entre Jardiniérs, & signifie, Tèrroir. *Solum*. Ce *fonds* est bon. Ce *fonds* est mauvais: il y a trop de tuf & d'argille.

FONDS, se dit quelquefois de l'argent amassé & destiné à cèrtains usages. On a fait divèrs *fonds* au Conseil pour les nécessitez de la guerre. On a assigné des *fonds* pour l'artillerie, pour les vivres, on est occupé à en chercher pour la flotte. Nous avons fait un *fonds* pour nous divèrtir cet hivèr. Ce dessein réüssiroit les entrepreneurs, si ce n'étoit qu'ils ont un grand *fonds*, bien du *fonds*. Et on dit qu'un joueur est en *fonds*, quand il a bien de l'argent comptant.

FONDS, se dit encore d'une somme d'argent aliénée, comme si c'étoit un heritage, à la charge d'en payer une rente qui tient lieu de fruits. *Sors, caput*. En payant les arrerages d'une rente, on ne sçauroit en demander le *fonds*, le capital. On dit, Donner de l'argent à *fonds* pèrdu, pour dire, le donner à rente viagère, à un dènier fort.

FONDS, se dit aussi de toutes les marchandises d'un Marchand. Un tel s'est retiré du négoce, il a vendu son *fonds* à un tel. Il se dit aussi de ceux qui ont des machines, métiers, ou autres utenciles qui sèrvent à une grande entreprise de Manufactures, comme de sucrerie, ou autres semblables.

FONDS, se dit aussi des choses spirituelles & morales. *Vis, copia*. Il se prend en bien des sens differens, comme, Il a un grand *fonds* d'esprit & de probité. ABLANC. Un grand *fonds* de science; pour dire, une grande provision de science. La poësie n'a que de l'agrement: les traits instructifs de morale ne sont pas de son *fonds*. S. EVR. Pour travailler à un Dictionnaire il faut un grand *fonds*, avoir bien des matieres préparées. Le trésor de l'Eglise est un *fonds* inépuisable de grâces. Cet homme dans le *fonds* de l'ame est fort bon, fort scrupuleux. Donner à un homme des louanges qu'il ne mérite pas, c'est croire qu'il a un grand *fonds* d'une sotte vanité. BELL. Cacher un grand *fonds* de pèrfidie sous des apparences de droitures. BOUH. Plusieurs doivent à un tempèrament heureux le *fonds* de politesse qui les rend si aimables. BELL. Un procedé si desobligeant marque un grand *fonds* de malignité. ID. Avoir un *fonds* inepuisable de piété & de zéle. BOIL. Les hommes se sont faussement pèrsuadé que leur nature est un *fonds* excellent, capable de produire des vèrtus pures & véritables. M. ESP. Je n'ai jamais remarqué en pèrsonne un si grand *fonds* de satisfactions qu'il en paroissoit en toutes ses manières. Elle ne sçavoit ni agir, ni penser, faute de trouver du *fonds* chez elle pour s'amuser, le jeu faisoit sa passion dominante. Mlle. L'HERITIER.

On dit aussi, Faire *fonds* sur quelque chose; pour dire, en être assuré. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur tout ce qu'il dit. Je faisois *fonds* sur son amitié, sur ses promesses. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur les pèrsonnes qui n'ont qu'une politesse éxtérieure. BELL.

On dit, le *fonds* & le *très-fonds*, pour signifier non seulement la supèrficie d'une chose, mais aussi tout ce qui en peut dépendre, soit au dessus, soit au dessous. Quand on vend le *fonds* & *très-fonds* d'un héritage, on vend les carrières qu'on y peut fouiller, les mines, métaux & mineraux qui y sont.

On

On dit aussi au figuré, qu'un homme sçait le *fonds*, le *très-fonds* d'une affaire, d'une science ; pour dire, tout ce qu'on en peut sçavoir.

FONDS DE TÈRRE. Tèrme de Coutumes. Nos anciens Jurisconsultes entendent par ces tèrmes le *prémier cens*. Autrefois l'aide qu'on voulut imposer en 1418. sur chaque arpent de tèrre, fut appellée *fonds de tèrre*.

FONDS. Si l'on veut voir les autres significations de ce mot, voyez FOND suivant l'ordre alphabétique, & consultez-en le prémier article, où l'on dit ce que l'on pense de ces deux manières d'écrire ce mot.

FONGUEUX, EUSE, adj. Tèrme de Physiologie. Qui approche de la nature du champignon ; Qui en a les qualitez. Chair *fongueuse*, substance *fongueuse*. *Fongosus*. La tumeur qu'on appelle sarcocelle, est quelquefois produite d'une chair *fongueuse*. DIONIS.

FONING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Foningum*. Elle est dans la Province de Fokieo près de la côte. Voyez l'*Ambassade des Hollandois à la Chine*. C. 52.

FONSER. Voyez FONCER.

FONSIER, IÈRE. Voyez FONCIÈR, IÈRE.

FONT, s. m. Qui ne se dit qu'au pluriel. Voyez FONTS.

FONTAINE, s. f. *Fons*. Source d'eau vive qui sort de la tèrre. Il y a plusieurs *fontaines* qui naissent dans ces prez, dans ces rochèrs. On appelle eau de *fontaine*, celle qui vient de source & qui consève sa pureté. Selon quelques Philosophes l'eau de *fontaine* ne vient que de la pluie ; selon d'autres les eaux de *fontaine* sont les eaux de la mèr, qui ayant coulé par leur poids jusques sous la racine des montagnes, ont été convèrties en vapeurs par la chaleur intérieure de la tèrre, & ensuite condensées par la froideur de l'air, d'où elles coulent suivant la pente des lits qui les conduisent jusqu'à l'ouvèrture qu'elles se sont faites, ou sur la pente, ou au pied des montagnes. Ainsi c'est la mèr qui fournit d'eau à toutes les *fontaines*. Voyez Rohault, & la Dissèrtation de Gaspard Bartholin, *de origine fontium ex pluviis*. On appelle *fontaine en fourneau*, une espèce de gouffre d'eau qui sort de l'ouvèrture d'un mur, ou d'une pièrre, avec impetuosité. *Fontaine jaillissante*, est une *fontaine* dont l'eau jaillit, & s'élance par un ou plusieurs jèts, & retombe par gargouillée, nape, pluye, &c. *Fontaine à coupe*, est celle qui outre son bassin, a une coupe d'une seule pièrre, ou de marbre, portée sur une tige ou piédestal, laquelle reçoit un jèt qui s'élance du milieu, & forme une nape en tombant. *Fontaine en pyramide*, est une *fontaine* faite de plusieurs bassins par etages, en diminuant, portez par une tige creuse. *Fontaine rustique*, est une *fontaine* composée de rocailles, coquillages, &c.

On voit à la Chine une *fontaine* dont l'eau est extrêmement froide au dessus, & si chaude au fond, qu'à peine y peut-on tenir la main. Il y a aussi des *fontaines* salées, vitriolées, &c. Q. Curce parle de la *fontaine* d'Egypte, qu'on appelloit Eau du Soleil.

Chez les Anciens les *fontaines*, les sources des rivières, étoient sacrées, & des espèces de Divinitez que l'on honoroit. Sénèque le témoigne dans sa lettre 41e, & Ciceron dit *L. III. De Natura Deor. C.* 20. que les Augures dans leur prière invoquoient les noms du Tibre & des autres rivières voisines de Rome. La 7e. Inscription de la p. XCIV. de Grutèr, porte : FONTI DIVINO ET GENIO NUMINIS FONTIS. On se faisoit un scrupule de troubler leurs eaux en se baignant ou en s'y lavant. Tacite en raporte un exemple de Nèron, *Annal. L. IV. C.* 22. Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 167.

Les Poëtes appellent la *fontaine* d'Hippocrène, d'Hélicon, des *fontaines* qui étoient en des lieux consacrez aux Muses, dont ils croyent que l'eau avoit la vèrtu d'inspirer le génie poëtique, *ἱπποκρήνη*, signifie *fontaine* du cheval.

> *A la* fontaine *où l'on puise cette eau,*
> *Qui fait rimer & Racine & Boileau,*
> *Je ne bois point, ou je ne bois guerre.*

Ce mot vient de *fontana*, formé de *fons*, comme de *mons* on a fait *montana*. MENAGE.

Une *fontaine*, & pour âme, *Nil sibi* ou *fundit in omnes*, est l'image de la libéralité, de la charité, d'une liberalité égale envèrs tous.

On appelle aussi *fontaine couverte*, un bassin, un regard, un bâtiment où on a fait amasser & couler des eaux de source pour les distribuer au public, ou pour les faire jaillir en haut pour l'embellissement des jardins. La *fontaine* Saint Michel est le regard où se distribuënt les eaux d'Arcueil. La *fontaine* Saint Benoit, Saint Sévèrin. Ce jardin a plusieurs *fontaines*, des jèts d'eau. Il y a une *fontaine* qui vient dans les cuisines de cet Hôtel. L'Ordonnance de la ville veut que dans chaque regard de *fontaine* il y ait une plaque de cuivre qui marque la quantité des eaux tant du public que des particulièrs, & que les bassinèts soient ouvèrts par des cuivreaux qui ne contiendront que la jauge de la concession. Le Maître des Œuvres est tenu de visiter les aqueducs, pièrrés, conduits, regards & résèrvoirs, pour les faire tenir nèts & en bon état. Voyez les Réglemens de Police anciens & nouveaux pour les *fontaines*, dans la Mare, Traité de Police L. I. Titr. IV. C. 4. T. VI. C. 8. T. IX. C. VI. & sur tout L. IV. Titr. III. C. 3. Il y a d'excellentes choses sur les *fontaines*, & sur la conduite des eaux dans le Theâtre d'Agriculture d'Olivier de Sèrres, & dans le mouvement des eaux de M. Mariotte. Voyez FONTENIER.

FONTAINE, se dit aussi de la canule par où coule la liqueur d'un muid, ou autre vaisseau qu'on a pèrcé ; le robinet de la *fontaine*.

FONTAINE, est aussi le vaisseau où on garde l'eau destinée au sèrvice de la maison pendant la journée. Une *fontaine* d'argent, de cuivre.

FONTAINE, se dit aussi des liqueurs qui coulent par les petites ouvèrtures d'un vaisseau mal bouché, à l'imitation d'une *fontaine*. Ce muid s'en fuit, voilà une petite *fontaine* de ce cotè-là. J'ai un rhume si violent, que mon nez est une *fontaine*. On lui a fait une bonne saignée, le sang sortoit par la veine qu'on avoit ouvèrte comme une petite *fontaine*.

FONTAINE DE LA TÊTE, est l'endroit où aboutissent la suture coronale & la suture sagittale. Cet endroit est très-mol aux enfans, & on y sent battre la partie antérieure du cèrveau. Il ne s'ossifie ou ne se durcit que vèrs la deuxième ou troisième année. Pour en trouver justement l'endroit, il faut appliquer le poignèt sur le bout du nez, & l'extremité du plus grand des doigts aboutira à la *fontaine* de la tête.

En tèrme de Philosophie hèrmétique, *fontaine de Flamel*, c'est la retorte ; *fontaine des métaux*, ou *fontaine du Comte Trévisan*, c'est le mèrcure ; *fontaine de jouvence*, c'est l'elixir parfait ; on lui a donné le nom de *fontaine de jouvence*, parce qu'on dit qu'il rajeunit ceux qui en usent ; *fontaine du toront*, c'est la *fontaine* des Philosophes.

On dit provèrbialement, qu'un homme déja d'âge est allé à la *fontaine* de Jouvence, lorsqu'il se porte bien, & qu'il semble qu'il rajeûnit. Il est fait mention de cette *fontaine* fabuleuse dans les anciens Romans, & entr'autres en celui de Huon de Bordeaux.

FONTAINE. Ce nom est souvent un nom de lieu, ou entre dans la composition des noms de lieu, & s'est donné à des villes, ou bourgs, villages, Abbayes, &c. bâties proche de quelque fontaine comme on le va voir dans les noms suivans.

FONTAINE ARDENTE, s. f. Nom propre d'une fontaine de Dauphiné. *Fons ardens*. Elle est à deux lieuës & demi, ou trois lieuës de Grenoble, près de la rivière de Grèce, & à un petit quart de lieuë au dessus du village de Vif. Elle sort d'un rocher plein de crevasses, d'où il sort aussi quelquefois des flammes, comme le témoignent plusieurs pèrsonnes qui assurent l'avoir vu, & comme on en peut juger par les noirceurs fuligineuses qui paroissent autour de ces trous. Les eaux nitreuses & sulphureuses de cette fontaine s'échauffent quelquefois si fort qu'on y pourroit cuire des œufs. Hors de là elles sont presque toujours froides, & ne diffèrent en rien de l'eau commune. *Corn. Du Mont. Voyage de France*. On appelle aussi cette *fontaine* la *fontaine* qui brule. Belleforêt la regarde comme l'écueil de la Philosophie, & le désespoir des esprits les plus pénétrans. On pretend que cette *fontaine* allume les flambeaux éteints, & éteint ceux qui sont allumez. On en parloit avec admiration dès le tems de Saint Augustin, & la crédulité a beaucoup ajouté à ce qu'il y a de vrai. Voyez-en la vraie explication dans le P. Le Brun pag. 501. de l'histoire critique des pratiques supèrstitieuses.

FONTAINEBLEAU, s. m. Nom propre d'un bourg de France dans le Gâtinois, ainsi appellé à cause de ses belles eaux. *Fons Bellaqueus*, *Fons Bliaudi*, *Castrum de Blaudiaco*, *Fons Blraudi*, *Fons Blaaudi*, *fons Blaudi*. *Fontainebleau* est situé dans une forêt, à une lieuë de la Seine, à quatre de Melun, à sept de Corbeil, & à quatorze de Paris, du côté du midi tirant au sudest. Le Roi y a un château des plus magnifiques. Quoique quelques-uns disent que Louis VII. en jetta les fondemens en 1137. on ne laisse pas d'en attribuer le commencement à François I. qui fit le Château, qu'on appelle *La Cour du donjon*, comme en font foi les Salamandres qu'on y voit, & qui comme l'on sçait, faisoient sa devise. Quelques H couronnées donnent lieu de croire qu'Henri IV. a embelli ce Château. Louis le Grand y fit faire il y a quelques années un nouveau bâtiment qu'on appelle l'Appartement des Princes. La Cour y aloit alors passer la meilleure partie de l'automne, qui s'appelloit Le voyage de *Fontainebleau*. On disoit être du voyage de *Fontainebleau*, aller à *Fontainebleau*. La minorité du Roi qui regne aujourd'hui, intèrrompt cette coutume. La forêt de *Fontainebleau* se nommoit anciennement *Bieria Silva*.

La Conférence de *Fontainebleau*, est une Conférence tenuë à *Fontainebleau* par permission d'Henri IV, entre Jaque Davy du Pérron, Evêque d'Evreux & depuis Cardinal, & Du Plessis Mornay, dans laquelle l'Evêque montra plusieurs falsifications essentielles dans les passages des Péres, citez par Du Plessis dans son Ouvrage contre la Messe.

Henri Etienne appelle en Latin *Fontaine Blean*, *Callirhoë*, mot Grèc, qui signifie *Belle Fontaine*. Philander sur Vitruve *Fons Bleraus*, *Fons Bellus*, ou *Callirhoe*. Mr. de Thou & *Ramus*, ou de la Ramée, *Fons Bellaqueus*, ou *Bellaquensis* Genebrard *Fontenableum*; Possevin *Fons Bellus*, ou *Belleau*; & d'autres *Fontanobella*: mais tout cela ne vaut rien, dit *Hadr. De Vales. Not. Gall. p.* 198. puis qu'on trouve les noms que nous rapportons ci-dessus dans les Actes ou Auteurs Latins qui en parlent, quoique dans le moyen âge, ou la basse Latinité. Ceux qui pretendent que *Fontainebleau* a été ainsi nommé à cause de ses belles eaux, l'appellent en Latin *Fons bellaqueus*, & écrivent quelquefois *Fontainebellean*, qui est un mot composé de ces trois unis ensemble, *fontaine*, *belle*, *eau*. D'autres pour trouver l'origine de ce mot, ont recours à l'ancienne ortographe, selon laquelle on écrivoit *Fontaine blean*, en Latin *Fons Bliaudi*; ils pensent que *Bliaud* est un nom propre, dont on a formé avec le mot de *fontaine* le nom de *Fontaine bliau*, qu'on a ensuite adouci en prononçant *Fontainebleau*, & peut-être que la beauté des eaux a fait oublier l'ancienne origine de ce nom, & a fait croire qu'elles avoient donné le nom à ce lieu. Quoiqu'il en soit de l'étymologie, on écrit & on prononce aujourd'hui *Fontainebleau*, en donnant aux trois dernières lettres le même sons qu'elles ont dans le mot *eau*, *aqua*.

FONTAINE-BOURG, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Fontium Burgus*, ou *Fontisburgus*. Il est dans le pays de Caux en Normandie, sur la petite rivière de Cailly, à trois lieuës de Roüen, entre Gouville & Tandos. *Fontaine-bourg* a titre de Baronnie, avec Château, Sénéchaussée, & Haute-Justice. Il dépend de l'Abbaye de Fecamp pour le spirituel, avec exemption de la Juridiction Episcopale; elle en a aussi la Seigneurie temporelle.

FONTAINE-FRANÇOISE. Bourg ou village de France dans le Duché de Bourgogne, vèrs les confins de Champagne, à 5. ou 6. lieuës de Dijon du coté du nord-nord est. *Fons Gallicus*, ou *Franciscus*. La journée de *Fontaine-Françoise* est un combat d'Henri IV. contre les Espagnols, donnée en ce lieu l'an 1595. Il y a une Relation du Sieur Baltazar de la Journée de *Fontaine-Françoise* au Baron de Rosni.

FONTAINE-GUERARD. Nom propre d'une Abbaye de Religieuses Bèrnardines en Normandie. *Fons-Gerardi*. Elle est à quatre lieuës au midi de Roüen, sur la rivière d'Andelle, entre Pont S. Pière & Fleury. L'Abbaye de *Fontaine-Guerard* fut fondée l'an 1187. par Amaury de Mulent, Comte du Lieu, de Beaumont le Roger, & de Noyon sur Andelle. Voyez Favin dans son Hist. de Roüen.

FONTAINE JAILLISSANTE. La Congrégation de la *Fontaine jaillissante*. *Congregatio Fontis Salientis*. Nom d'une Congregation de Chanoines Reguliers, qui a pris son origine des Clères de la vie commune, dont nous avons parlé T. I. p. 1860. Ces Clères avoient une Maison à Munstèr, une à Cologne & une à Wesel. Ces trois Maisons s'unirent ensemble pour vivre à la maniére des Chanoines, & formèrent une Congrégation qui fut approuvée l'an 1439. par Eugéne IV. & à laquelle ce Pontife donna le nom de Congregation des Chanoines de la *Fontaine jaillissante*. Elle étoit composée de trois sortes de pèrsonnes, de Fréres pèrpétuels, de Chanoines & de domestiques. Voyez Aubert Le Mire *Reg. & Constit. Clericor. in communis viventium*: & le P. Helyot T. II. C. 54.

FONTAINE JEAN Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux à six lieuës de Montargis dans le Gâtinois. *Fons Joannis*. Elle est de fondation Royale. Pierre de Courtenay la bâtit, & y fit de grands biens en 1124. avant son voyage de la Tèrre-Sainte. *Fontaine-Jean* est la sépulture de plusieurs Princes de cette illustre Maison. Voyez *Morin hist. du Gatinois*.

FONTAINE-L'EVÊQUE, s. f. Nom propre d'un bourg des Pays-Bas. *Fons Episcopi*. Il est dans le Hainaut à une lieuë au couchant de Charleroy.

FONTAINE QUI BRULE. Voyez FONTAINE ARDENTE.

FONTAINE DE RÔGEL. Voyez RÔGEL.

FONTAINE SCELLÉE. *Fons signatus* On lit dans le Chapitre IV. du Cantique des Cantiques v. 12. *Ma sœur mon épouse est un jardin clôs, elle est un jardin clôs & une fontaine scellée.* Sur ces mots l'on a donné le nom de *fontaine scellée* à une source qui est à demi-lieuë de Jerusalem en tirant du côté de Bethléem; & l'on a supposé que cette fontaine portoit ce nom au tems de Salomon; qu'il lui fut donné parce qu'il la scelloit de son anneau pour que pèrsonne n'y pût entrer, & qu'enfin il en fit conduire les eaux au Temple pour servir aux Prêtres & aux Levites. Mais tout cela ne se trouve point dans l'Ecriture.

FONTAINE VINEUSE. Nom propre d'une fontaine en France. *Fons vinosus*. Elle est dans le Gapençois en Dauphiné. On assure qu'elle a un goût approchant de celui d'un petit vin aigrelet; & qu'étant mêlée avec de bon vin rouge, moitié d'un, moitié d'autre, elle ne diminuë pas beaucoup la force du vin. C'est là ce qui la fait nommer *Fontaine Vineuse*. *Du Mont*, *Voyage de Fran. Corn.*

FONTAINES, s. m. Nom propre de differens lieux en France. *Fontes* en Latin, *Fontanes*, bourg ou village du Duché de Bourgogne, est situé sur une petite colline à une lieuë de Dijon. Saint Bèrnard naquit à *Fontaines* l'an 1091. *Fontaines* est sur l'Aube, entre Clairvaux & Bar sur Aube. *Hadr. Vales. Not. Gal. p.* 198.

FONTAINES, Bourg de France dans la Sologne, situé sur une montagne, à une lieuë des bourgs de Cour & de Chevèrny & à cinq de Blois du côté du levant.

Il y a encore au pays de Liege un bourg de ce nom. *Hadr. Vales. Not. Gall. p* 198.

FONTANA, ou aqua di Trèvi, s. f. Grande source de la Campagne de Rome. *Aqua Virginea*. Elle est entre Frescati & Rome, à laquelle elle fournit beaucoup d'eau.

FONTANELLE, s. f. Terme d'Anatomie. La partie superieure de la tête du crâne. *Apex capitis*. Bien des gens disent *fontaine* de la tête pour *fontanelle*. Les playes sont très-dangereuses sur le sommèt de la tête, au droit de la *fontanelle*, parce que l'os y est très-mince, & que le coup y tombe plus à plomb. DIONIS.

On a donné le nom de *fontanelle* à cette partie de la tête, parce que quand les enfans sont encore fort jeunes, l'os de cette partie est tendre, & plutôt un cartilage qu'un os, de sorte qu'en appliquant la main dessus, il cede, & il se forme un creux qu'on appelle la *fontanelle* de la tête. Voyez *fontaine de la tête*.

FONTANETO, s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Fontanetum*, *fontes*. Il est sur la rivière de Guni, environ à deux lieuës au midi de la ville d'Arona. *Fontaneto* a pris son nom de la quantité de sources qui s'y rencontrent. MATY. Et il signifie la même chose en Italien que Fontanay en François.

FONTANGE, s. f. C'est un nœud de ruban que les femmes qui se mettent proprement, portent sur le devant de leur coëffure, & un peu au dessus du front, & qui lie la Coëffure. Ce mot vient de Madmoiselle de Fontange, qui la premiére porta ce nœud lorsqu'elle commença de paroitre à la Cour. Une *fontange* jaune, rouge, bleuë, &c.

FONTARABIE, s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne, *Fontarabia*, *Fons rapidus*; c'est-à-dire, fontaine rapide. *Fontarabie* est sise dans la Province de Guipuscoa à l'embouchure de la rivière d'Andaye, ou de Bidasse, ou Bidassoa, ou Vidouze dans la mèr de Biscaye, aux confins de France, entre Saint Sebastien & Bayone. Les Espagnols disent *Fuenterabia*, & M De Marca dit *Fonterabie* dans son histoire de Bearn. Ce n'est pas l'usage.

POIRE-FONTARABIE. Espece de poire d'hyvèr qui se mange cuite & en compôte.

FONT-DOUCE, s. f. qui signifie fontaine douce. C'est le nom propre d'un Bourg ou village de France dans la Saintonge. *Fons dulcis*. Il est à quatre lieuës à l'orient de Saintes. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit

FONTE, s. f. Action de fondre. *Fusio*. La *fonte* des neiges ne se fait qu'en été dans les montagnes. La *fonte* des metaux se fait differemment selon leurs differentes qualitez. Il faut remettre ces canons à la *fonte*, il y a des chambres. On tient que ce fut un nommé Théodôre Samien, fils de Telecles, qui a enseigné le premier le secret de la *fonte*.

FONTE, signifie encore le métail fondu en cèrtaine quantité. On a fait une *fonte* de tant de marcs à la Monnoie.

On appelle aussi en tèrme d'Imprimerie, une *fonte*, une cèrtaine quantité de caractéres assortis pour remplir les casses des Imprimeurs. Il a fait faire une *fonte* neuve pour réimprimer ce Dictionnaire.

Ce mot vient de *fonta*, qui en basse Latinité signifie la même chose. MENAGE après Saumaise.

FONTE, se dit aussi de la matière ou de l'ouvrage qui a été fondu. *Æs fusile* Des marmites, des chandeliérs de *fonte*. Des canons de fèr de *fonte*. Le fèr de *fonte* ne se lime point, la lime n'y mord pas.

FONTE, est aussi une composition ou mélange ou métal qui est différente selon les ouvrages que l'on fond: comme pour les canons de *fonte* il faut mettre sur cent livres d'airain, dix ou douze livres d'étain, pour les cloches vingt ou vingt-quatre, à quoi on ajoute deux livres d'antimoine pour rendre le son plus doux; & pour la *fonte* des utencilles de cuisine, on met seulement trois ou quatre livres d'étain sur chaque cent. Pour faire la *fonte* vèrte,

te, on se sert de cuivre appellé *pelosum*, qui est tel qu'il vient de la mine, avec moins d'etain.

Quand on dit absolument, Canons de *fonte*, on entend des canons de cuivre, tels que sont les canons ordinaires de l'armée.

FONTEINE, s. f. *Fons*. Nos bons Auteurs, pour la plûpart, écrivent *Fontaine*, & c'est le mieux à cause de son étymologie. Voyez FONTAINE.

FONTEIUS, FONTEIA. Nom de Famille Romaine. *Fonteia gens*. La famille *Fonteia* étoit Plebéïenne, puisque P. Clodius, ennemi de Cicéron, se fit adopter par un *Fonteius* pour devenir Plebeïen, & pouvoir être Tribun du Peuple & avoir l'occasion & le pouvoir de perdre son ennemi. Les Médailles de la famille *Fonteia* sont assez communes. Le surnom des *Fonteius* étoit *Capito*, Testu, Hutin.

FONTENAY, s. m. Nom propre de plusieurs lieux en France. *Fontenaum*, *Fontenea*, *Fonsanidum*, *Fontanetum*, *Fontaniacum*, *Fontanata*. *Fontenay*, ou *Vendeuvre*, Bourg du Duché de Bourgogne en France, à six lieuës au midi d'Auxèrre. Il est remarquable par la Bataille qui s'y donna l'an 841. entre trois fils & un petit-fils de l'Empereur Louis le Debonnaire. *Fontenay* en Auxèrrois. *Hadr. Valesf. Not. Gall.*

Fontenay-le-Comte, Ville de France, Capitale du Bas-Poitou. *Fontanetum*, *Fontaniacum*, est situé sur la Vendée, entre Niort & Luçon, à deux ou trois lieuës au nord-nord-ouest de Maillezais.

Ce nom signifie un lieu où il y a une fontaine, ou des fontaines, des sources, de *fons*, fontaine. Voyez Hadr. de Vall. *Not. Gall. p.* 198 & 199. où il parle de ces lieux.

FONTENELLE, s. f. *Fontanella*. Ancien nom de l'Abbaye de S. Vandrille. Voyez ce mot, & Hadr. de Val. *Not. Gal. p.* 198. *Fontenelle* en Hainaut, *Fontanella in Hanno*, célebre Abbaye des Pays-Bas, où Jeanne sœur de Philippe VI. Roi de France, & femme de Guillaume le Bon, Comte de Hollande, Zélande & Hainaut, pris l'habit après la mort de son mari.

FONTENIER, ou FONTAINIER, s. m. Celui qui sçait l'Hydraulique, qui a soin des fontaines & des eaux, soit pour le public, soit pour les maisons de plaisance. *Aquilex*. Il y a un *Fontenier* gagé par la Ville. Il y a un *Fontenier* à Vèrsaille. L'Académie dit seulement, *Fontenier*. Les *Fonteniers* mesurent les eaux courantes par poûces & par lignes d'eau. Les poûces & les lignes d'eau se prennent des pouces & des lignes circulaires que contiennent les sections ou les surfaces des ouvertures rondes, par où l'eau coule sans avoir d'autre charge ou d'autre hauteur que celle qui lui est nécessaire pour remplir précisément toute l'ouvèrture en coulant. Voyez JET.

FONT-ESTORGUES, s. m. Nom propre d'une fontaine extraordinaire qui se voit près de Belestra dans le Diocèse de Mirepoix. Elle peut être regardée comme la principale source du Lèrs, qui jusques-là, n'est qu'un ruisseau. C'est un torrent qui sort du fond d'un antre profond & exhaussé, comme s'il sortoit d'un puits, & qui dès sa source fait moudre plusieurs moulins. Ce torrent coule pendant neuf mois de l'année avec la même force. Vèrs la fin du mois d'Août jusqu'à la fin d'Octobre, ou au commencement de Novembre, il coule & s'arrête par intèrvalles, qui n'ont rien de periodique, quoique les gens du pays donnent à cela le nom de flux & reflux.

Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 393. dit qu'on l'appelle Fons Astorgue ou Font Estorgues. Il croit que c'est le *Fons Orge*, dont Pline parle, L. XVIII. C. 22. & il croit que si cela est, il faut écrire *Fontasi Orgue*, ou *Fontest Orgue*, plutôt que *Font-Astorgue*, ou *Fons-Estorgues*. Mr. Corneille écrit *Font-Estorbes*; mais il faut plutôt en croire de Valois.

FONTEVRAUIT, s. m. Nom d'une Abbaye célèbre en France. *Fons Ebraldi*, *Ebraudi*. *Fontevrault* est sur les confins de la Touraine, de l'Anjou & du Poitou, à une lieuë au midi de la Loire, & à trois au sud-est de Saumur. L'Abbaye de *Fontevrault* est Chèf-d'Ordre. Elle fut fondée au commencement du XII[e] siècle par le B. Robèrt d'Arbrissel. Parmi les Abbesses de *Fontevrault* on compte quatorze Princesses, dont cinq sont de la Maison Royale de Bourbon. *Fontevrault* est du Diocèse de Poitiérs. Quelques-uns le mettent dans le Poitou: c'est le plus ordinaire. D'autres dans l'Anjou.

FONTEVRAULT, est aussi un Bourg bâti près de l'Abbaye dont on vient de parler. On trouve quelquefois *Fontevraux* pour *Fontevrault*, mais mal. *Hadr. Valesf. Not. Gall. p.* 198.

FONTEVRAULT, Nom d'un Ordre Religieux fondé en 1100. sous la Regle de Saint Benoît, par le B. Robèrt d'Arbrissel, qui ayant eu mission du Pape Urbain II. pour instruire les Peuples, fut suivi d'un nombre infini de gens de l'un & de l'autre sexe, ausquels il bâtit des cellules dans les bois de *Fontevrault*. Ensuite il renfèrma les femmes à part, & en forma l'Abbaye de *Fontevrault* qui est le Chèf de tout l'Ordre. Il y a plusieurs Couvens, & cent cinquante Prieurez qui en dépendent. Les Religieux de cet Ordre de quelque Monastère qu'ils soient, s'appellent Religieux de *Fontevraut*. Les hommes sont soumis à l'Abbesse de *Fontevraut* aussi bien que les femmes, & ils la reconnoissent pour Générale. On dit un *Fontevraut* tout court dans le discours familier & ordinaire; pour dire, un Religieux de *Fontevraut*, & il n'a point de pluriel, même en ce sens. Qui sont ces deux Peres qui viennent à nous? Ce sont deux *Fontevrauts*.

FONTICULE, s. f. Tèrme de Chirurgie. *Fonticulus*. Quelques Chirurgiens appellent les cautères des *fonticules*; les Italiens les appellent *fontanelle*.

Ces noms, le François & l'Italien, viennent de ce qu'il découlent toujours quelque chose d'un cautère comme d'une fontaine.

FONTINALES, s. f. & plur. Nom propre d'une fête que les Romains célébroient à l'honneur des Nymphes qui presidoient aux fontaines & aux sources. *Fontinalia*, *fontanalia*. Voyez Festus & Varron, *De Ling. Lat. L.* 5. Cet Auteur dit qu'on avoit coutume de couronner les puits ce jour-là, & de jetter des couronnes dans les fontaines. Scaligèr, dans ses Conjectures sur Varron, croit que ce n'est point la fête des fontaines, comme dit Festus; mais de la fontaine qui avoit un temple à Rome proche de la porte Capene, que l'on appelloit à cause de cela *Porte fontinale*, & que c'est de cette fontaine dont parle Cicéron au L. II des Loix. Les *Fontinales* se faisoient le 13. d'Octobre, qui étoit le 3[e] jour devant les Ides. Voyez les Auteurs citez, & Struvius, Antiqq. Rom. Synt. C. VIII. p. 356. C. IX. p. 438 & 439.

FONTON, s. m. Nom d'un oiseau qui se voit, dit-on, en Afrique. *Fonto*. Dapèr dans sa Description d'Afrique, en parlant du Royaume de Quoia en Guinée, dit qu'on y voit un oiseau nommé par les habitans *Fonton*; que cet oiseau est de la grosseur d'une allouette: que quand il a découvèrt quelque bête dans une forêt, un bufle, un eléphant, un tigre, un serpent, ou même une ruche d'Abeilles dans quelque arbre, & quelque chose que ce soit, bon ou mauvais, il va sur le champ chercher un homme, & quand il en a trouvé quelqu'un, il vole tout autour de lui en chantant & en appellant: que les Ethiopiens accoutumez à son petit manege, le suivent, en disant, *Fonton Kerre*, *Fonton Kerre*, pour lui marquer qu'ils le suivront. Le petit animal va devant eux, en criant toujours, jusqu'à ce qu'ils soient arrivez à la bête. Si l'on pèrd la bête, elle revient, & méne le Chasseur en chercher quelque autre. Quand elle en trouve, elle se pèrche sur un arbre & se met à chanter pour avèrtir que la proie est là, & qu'ils la chèrchent. Ludolf, qui, dans son Commentaire sur son histoire d'Ethiopie, Liv. I. N° XCI. p. 163. rapporte ceci d'après Dappèr, dit que son Ethiopien lui avoit conté la même chose, mais qu'il n'avoit osé l'écrire d'abord, de crainte qu'on ne la traitât de fable.

FONT ROUGE, s. m. *Fons Rogi*. Nom d'un ancien lieu dont il est fait mention dans la vie de Saint Maur; mais c'est un ouvrage informe & plein de fautes, sur lequel on ne peut se fonder. *Hadr. Valesf. Not. Gal. p.* 198.

FONTS, s. m. plur. *Fontes lustrales*, *piscina lustralis*, *fons sacer*, *fontes sacri*, *fons*, ou *fontes baptismatis*. Vaisseau de pièrre ou de marbre qui est au bas des Eglises Parroissiales, & où l'on consèrve l'eau dont les Ministres de l'Eglise se sèrvent pour baptiser. On dit, les *fonts* baptismaux ou simplement les *fonts*, comme on le va voir par des exemples. Les *fonts* baptismaux sont la marque d'une Eglise Parroissiale; les *fonts* baptismaux sont aujourd'hui au bas de l'Eglise, dans l'Eglise même, ou dans une Chapelle de l'Eglise: mais autrefois ils étoient dans une petite Eglise differente de la grande, mais voisine, & qu'on nommoit Baptistère. Voyez ce mot. Il étoit assez ordinaire dans les prémiers siecles de l'Eglise que les *fonts* baptismaux se remplissent miraculeusement à Pâques. Pascasin Evêque de Lilybée, dit par deux fois en l'an 443. qu'il y eût èrreur en 417. en la fête de Pâques, sous le Pontificat de Zozime, & qu'on la fit le 25. de Mars, au lieu qu'elle devoit être le 22. d'Avril, auquel on la fit à Constantinople. Il remarque que Dieu fit voir cette èrreur en un village où les *fonts*, qui avoient accoutumé de se remplir miraculeusement à Pâques, ne se trouvèrent pleins que la nuit du 22[e] d'Avril. Baronius rapporte divers exemples de ces *fonts* miraculeux. TILLEMONT, *Histoire Ecclésiast. T. X. p.* 678. & 679. Voyez Grégoire de Tours, p. 320. 516, 746, 747, 950, 1063. Baronius aux années 417, 554. & 558. Les *fonts* baptismaux sont aujourd'hui communément des bassins de pièrre, ronds & élevez de tèrre sur une base, ou sur un pilier d'un piéd & demi ou deux piéds. Quant à leur forme ancienne, voyez ci-dessus au mot BAPTEÏME, T. I p. 851. & au mot BAPTISTÈRE, T. I. p. 856. où l'on trouvera aussi le reste de ce qui concèrne les *fonts* baptismaux.

On dit, Tenir sur les *fonts* un enfant; pour dire, lui sèrvir de parrain ou de marraine au Baptême.

On dit aussi figurément & bassement, Tenir quelqu'un sur les *fonts*,

pour dire, le dauber, le railler en compagnie. Il se dit aussi en bonne part, & alors il signifie, Parler bien de quelqu'un. L'Ac.

FONTS, f. m. En tèrme de Maçon, est un creux ou une abîme qui se fait quelquefois sous un bâtiment dans le tèrrain qui n'est pas fèrme. Voyez FONDIS.

FONVENZ. Voyez FOUVENT.

F O O.

FOORAHA, f. m. Arbre qui croît dans l'Isle de Madagascar, & qui jette un baume vèrd souverain pour les plaies, coupures & contusions. Les femmes en fondent parmi leurs huiles pour s'en oindre les cheveux, & aussi quand elles ont quelque douleur. Le fruit est gros comme une noix.

FOORN. Voyez VOORN.

FOORNLAND. Voyez VOORNLAND.

F O Q.

FOQUEUX, f. m. Nom propre d'une secte du Japon. *Foquexus.* Cette secte a pris son nom d'un livre que les Japonois nomment *Foqueux.* Les *Foqueux* adorent l'idòle Xaca, & ils croyent que pour obtenir la béatitude, il suffit de prononcer avec dévotion ces cinq mots Naum, Mio, Foren, Qui & Quio, quoique jusqu'ici pas un Japonois n'en ait connu le sens & l'énèrgie, parce que ce sont des mots Indiens. *Kirker. China illustr. p.* 139. Le Moréri appelle cette secte *Foirtao* ou *Foquenus.* Je ne sçai d'où le premier mot est pris, le second est le mot Latin que le P. Kirkèr a donné à cette secte, dont le véritable nom est *Foqueux.*

FOQUI, f. m. Nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un petit Royaume qui prend son nom. *Fochium.* Elle est dans l'Isle de Niphoo dans la contrée de Jamayloit près de la côte septentrionale. MATY.

F O R.

FOR, f. m. Vieux tèrme dogmatique, qui signifie Jurisdiction. *Forum.* Il y en a qui écrivent *fore.* Le *for* intérieur ou intèrne est bien different du *for* extèrne ou extérieur. Il y a bien des choses qu'on ne condamne pas dans le *for* extérieur, qui sont bien criminelles dans le *for* intérieur. Encore qu'ils soient pardonnez devant les hommes *in foro fori*, je ne crois pas toutefois qu'ils le soient *in foro poli*, devant Dieu. MASC. *p.* 657. Le *for* extérieur est le tribunal des hommes, & il y a deux sortes de *for* extérieur; sçavoir, le Civil & l'Ecclésiastique; tout de même il y a deux sortes de *for* intérieur, le *for* de la conscience, & le *for* de la pénitence ou de la Confession Sacramentelle. Ainsi, par exemple, l'absolution qu'on donne des censures hors le Sacrement de la pénitence, regarde assurément le *for* de la conscience, & par conséquent le *for* intérieur; & l'absolution qu'on donne des péchez dans le Sacrement de la pénitence après la Confession, regarde le *for* intérieur de la pénitence. Voyez Navarre, Sanchez, & les bons Casuistes & Canonistes. Voyez les Auteurs de Droit, de Rechèrches de nos usages, nos Coûtumes, &c.

FOR, en tèrme de Droit, signifie aussi Coutume. *Consuetudo, jus consuetudinarium.* Mr De Marca le prend souvent en ce sens dans son hist. de Béarn. Voyez L. V. C. I. Les *fors* ou Coûtumes de ce pays. Le pays de Béarn a été depuis quelques siécles régi & gouvèrné par *fors* & coûtumes. Outre le *for* général, il y avoit encore le *for* de Morlas, la ville d'Oleron avec la Beguarie joüissoit d'un *for* particulier; comme aussi les deux vallées d'Ossau & d'Alpe avoient chacune un *for* distinct & séparé. DE MARCA. Tous les Cahyers de ces *fors* furent redigez en un corps dès le tems de Madame Marguerite de Béarn, l'an 1306. ID.

Ce mot vient du Latin *forum*, qui étoit une place publique où on rendoit la justice: d'où vient qu'on appelle le *For-l'Evêque*, le lieu où s'exèrçoit la Justice de la temporalité de l'Archevêché de Paris, *Forum Episcopi.* Le peuple dit *Four l'Evêque*, quelques Auteurs croyent que c'est par corruption; d'autres au contraire croyent que c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *for-l'Evêque*, ni *Fort-l'Evêque*, mais *Four-l'Evêque*, *Furnus Episcopi.* Voyez Ménage. Borel dit que *for* quand il signifie *marché*, vient de *forum*, & que *forum* vient de *foras*, qui signifie *dehors*; parce que les gens de *dehors* s'assemblent au marché.

FORAGE, f. m. Tèrme de Coûtumes. C'est un droit Seigneurial que léve le Seigneur sur ses sujèts vendans vin en broche ou en détail, & en gros. En Bèrry on l'appelle *jallage.* Borel dit que le *forage* est un impôt sur le vin qui vient de dehors, & il insinuë par là que *forage* vient du Latin *forar.*

FORAIN, AINE, adj. & subst. Etranger, de dehors. *Extraneus, hospes, advena.* Il se dit particuliérement d'un Marchand, non seulement de celui qui est d'un autre Royaume, mais de tout autre qui n'est pas du lieu où il vient faire trafic.

Ce mot vient de *fors* ou de *forum*, *qui vient de dehors*, ou qui fréquente les foires. La plupart des Marchands *forains* sont tenus d'apporter leurs marchandises en un Bureau pour y être lotties entre les maîtres du même métier. Les Marchands *forains* ne peuvent mettre leurs marchandises en magasins, chantier, greniers, caves ou celliers, à l'exception des bois flottez à brûler, par les Ordonnances de la ville.

On appelle en quelques Univèrsitez Docteurs *forains*, ceux qui ne sont point résidens dans le lieu où est l'Univèrsité, qui ne prennent les degrez que pour posseder des bénefices ailleurs. On trouve dans la vie de S. Paul Evêque de Vèrdun, écrite par un Anonyme, & tirée par Bollandus d'un manuscrit de plus de 400 ans, *C.* 5. *Forensis Presbyter*; pour dire, un Prêtre étranger, qui vient d'ailleurs, qui n'est pas du lieu. Voyez *Acta SS Febru. T. II. p.* 177. F. & la Notte de Bollandus p. 178 E. où il remarque que S. Ambroise prend le mot *forensis* pour *exterior.*

Un Poëte a dit *forain* pour Provincial, homme demeurant en Province, & non à la Cour ou à Paris.

> *Jugez par là de mon étonnement,*
> *Lorsqu'en discours sortis de votre bouche,*
> *A nous* forains *transmis fidellement,*
> *J'ai trouvé tout énoncé clairement,*
> *Rien de forcé, rien d'obscur, rien de louche.*
>
> P. DU CERC.

On appelle, Traitte-*foraine*, un droit domanial du vingtiéme du prix des marchandises qui entrent ou qui sortent du Royaume. Voyez TRAITTE. On dit aussi simplement la *foraine*, au moins en quelques lieux, comme en Languedoc & à Toulouse, où l'on donne aussi ce nom au lieu où le Grand-Maître des ports & passages exèrce sa charge. Voyez Catel, *Mém. de l'Hist. du Lang. L. II. p.* 155. On dit Bureau de la *foraine* de Toulouse, le Bureau general de la *foraine.* ID.

On appelle provèrbialement des alibi *forains*, de méchantes excuses, ou du galimathias qu'on donne à ceux qui intèrrogent.

FORBAN, f. m. Pirate, Corsaire, Ecumeur de mèr, qui attaque indifféremment amis & ennemis. *Pirata, prædo maritimus.* Un Capitaine qui porte differens pavillons, qui se trouve chargé de commissions de partis contraires, passe pour *Forban*, & doit être pendu comme un voleur suivant l'Ordonnance. La prise de *Forban à Forban* est fort bonne, & sans répétition.

FORBAN, se prend aussi pour éxil, *fuga, exilium*, & pour le commandement qu'on fait à un malfaiteur de sortir du pays & d'aller en exil, *proscriptio, edictum vertendi soli.* POMEY. Droit de *forban*, en tèrmes de Coutumes, c'est droit de bannissement, de punir de la peine de bannissement. La forme du *forban* étoit autrefois en Bretagne de faire conduire l'éxilé par un Sèrgent au-delà de la riviére de Coisnon. *Lobineau Hist. de Bret. Gloss. & p.* 789.

FORBANNIE, f. f. Vieux mot François, bannissement, éxil, bannie. *Exilium, Relegatio.* Ces mots de ban, banie, *forbannie*, bannière, sont tous François. PASQ. *Rech. L. VIII. Chap.* 2.

FORBANNIR, v. act. Vieux mot, Exiler, Reléguer. *In exilium pellere, Exilio damnare.* Ce mot se trouve dans Pomey.

Ce mot vient de *foris*, hors, & *bannir*, éxiler; *forbannir*, Exiler hors. Voyez l'etymologie de *bannir* au mot BAN.

Dans les Coûtumes d'Anjou & de Normandie, *forbannir* signifie la même chose que *bannir & releguer.* Du Cange dit que *forbannitus*, qui est employé dans la Loi Salique, signifie, Celui qui a achevé son ban, ce qui s'appelle, *ex foris banno esse.*

FORBANNISSEMENT, f. m. Tèrme de Coûtumes. C'est la même chose que *bannissement*, *éxil. Exilium.*

FAIRE FORBANU, signifie dans les Etablissemens de France, *bannir, faire un banni. Exilio mulctare*, dans la basse Latinité *forbannire.*

FORBAT, f. m. Nom propre d'un Cap qui est sur la côte du Royaume de Valence en Espagne. *Forbatum promontorium.* Le Cap *Forbat* est près du bourg de Pénilcola à trois lieuës de la Catalogne. Quelques Géographes, que Baudrand a suivi, prennent le Cap *Forbat* pour le *promontorium Tenebrium* des Anciens, qui étoit dans l'Espagne Tarraconoise sur la côte des *Ilercons*; mais d'autres, comme Molerius, croyent que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui *Cabo de Alfaquez.*

FORBISHER, Le Detroit de *Forbisher.* Détroit de l'Océan septentrional. *Forbisheris fretum.* Il est entre la côte méridionale du vieux Groenland, & une isle à laquelle on ne donne point de nom sur les Cartes. Il porte le nom de Martin *Forbisher*, Anglois, qui le decouvrit l'an 1577. MATY.

FORBU, UE. Voyez FOURBU, UE.

FORBURE. Voyez FOURBURE.

FORÇAGE, f. m. Tèrme de Monnoie. Il se dit du monnoyage

En

qui se fait sur le fort quand on taille les espéces ou les flans, plutôt trop forts que trop foibles. Il y a des pays où on donne les Fermes des Monnoyes au *forçage*, où on ne donne point de remède de poids.

Dans les titres de Marmoustier, citez dans l'Hist. de Bret. T. II. p. 211. il y a un droit nommé en Latin *forcagium*. Le P. Lobineau dans son *Gloss.* sans expliquer quel étoit ce droit, ni en quoi il consistoit, pretend que ce mot vient du Breton *fforch*, qui veut dire, une *fourche*. On comptoit parmi les droits des Seigneurs, l'eimage, le *forçage* & l'avenage. Lobin. *Hist. de Bret. T. I. p.* 201.

FORCALQUIÉR, f. m. Nom propre d'une ville de France. *Foricalcarium. Folcalquerium.* C'est une petite ville de Provence. *Forcalquier* est situé sur une hauteur, au bas de laquelle passe la petite rivière de Layë, qui va se jetter dans la Durance deux lieuës au dessous. Il est à six lieuës de Manosque, entre Sisteron au levant d'été, & Apt au couchant d'hivér, à douze lieuës au nord d'Aix. *Folcaquiér* a une Senéchaussée. L'Eglise Collégiale de *Forcalquiér* est Concathédrale de celle de Sisteron depuis l'Evêque Girard. Corn. Quelques Géographes prennent *Forcalquiér* pour le *Forum Neronis* des Anciens, ou pour le *Forum Elicorum*. Hofman l'appelle encore du Latin *Fons Qualquerius*, ou *Fons Caldarius*. Il a voulu dire apparemment *Calcarius*, qui se trouve dans une ancienne Chronique, aussi-bien que *Gons Qualquerius*. Voyez *Had. Vales. Not. Gall. p.* 459.

Le Comté de *Forcalquier* étoit autrefois un petit État qui avoit son Comte particulier, distingué de celui de Provence. Il avoit plus d'étenduë qu'on ne lui en donne aujourd'hui: il renfermoit tout ce qui se trouve entre la Durance, le Rhône, l'*Isère* & les Alpes; mais les Comtez de Die, de Gap, d'Avignon & d'Ambrun en ont été separez. Les Comtes de *Forcalquiér* tiroient leur origine de ceux de Provence. Guillaume I. en fut investi par Bozon I. Comte de Provence. *Audiffret*, *Corn.* Le Roi prend le titre de Comte de Provence, de *Forcalquier*, &c. dans les actes qui concèrnent la Provence. Dans les anciens titres les Comtes de *Forcalquiér* sont aussi appellez Comtes d'Arles, *Comites Arelatenses* ou *Arelatensium*, parce qu'Arles étoit la capitale de leurs États.

FORCASSI. Voyez Sainte MARIE DE FORCASSI.

FORÇAT, f. m. ou FOURÇATS. Tèrme de Marine. Ce sont des côtes du vaisseau qui joignent les varangues aculées, & qui en sont la continuation jusques aux deux extrémitez du vaisseau. *Costa navis.* Elles sont nommées *fourcats* ou *fourques*, à cause que ce sont des fourches d'arbres qui ont trois branches convenables; sçavoir, le piéd ou base, qui est posé sur la quille; & les deux autres font le même effèt que les varangues aculées, sinon qu'elles ne sont pas tant ouvèrtes, d'autant que le vaisseau va en étrécissant.

Forçat, f. m. Galérien, homme condamné aux galères, qui tire à la rame par force. *Remex.* Travailler comme un *forçat*. Un pauvre *forçat*.

> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine;*
> *Tiennent comme un* forçat *son esprit à la chaine.* Boil.

On dit en quelques jeux, comme à la Bête, Joüer au *forçat*, quand on s'assujettit à cèrtaines régles qui ne sont pas absolument du jeu, comme quand on est forcé de mettre une carte au dessus de son compagnon pour prendre; ou une triomphe, quand on n'en a pas de plus haute. Joüer au *forçat*, est opposé à joüer au plaisant.

FORCE, f. f. Vigueur, santé de corps pour porter de grands fardeaux, abattre & renvèrser ce qui lui resiste. *Vis, fortitudo, firmitas.* L'homme est dans sa *force* à vingt ou trente ans. Une défaillance de *forces*. Reprendre ses *forces*. La *force* de Samson consistoit en ses cheveux. Les luitteurs combattoient à *force* de corps.

> *Tous les hommes suivant la grossière nature,*
> *La* force *tenoit lieu de droit & d'équité.* Boil.

Ce mot vient de *Forcia*, dérivé de *Fortia*, qui se trouve dans les Capitulaires. Menage.

Force, se dit aussi de la voix, du son qui sort de la bouche de l'homme pour exprimer sa pensée, & signifie Etenduë. La voix de ce Prédicateur n'a pas assez de *force* pour remplir un si grand auditoire.

> *Ménageant de ta voix la* force *& l'étenduë,*
> *Fais que par tout sans peine elle soit étenduë.* Vill.

Force, en tèrme de Peinture. On dit qu'un tableau a beaucoup de *force* & de relief. Fel.

Force, se dit aussi des choses inanimées qui sont solides & capables de résister aux attaques de dehors. Il n'y a point de rempart qui ait la force de résister au canon, qui vient à bout à la fin de le renvèrser. Un poitral de charpente a la *force* de soutenir toute une maison. Les couvèrtures se soutiennent sur des jambes de *force*. Cette étoffe durera long-tems, elle a de la *force*, elle résistera bien à l'eau.

Force, en tèrme de Jurisprudence, signifie, Violence. *Injuria.* On distingue le crime de *force publique*, & le crime de *force privée*. Le prémier se commet en éxcitant le peuple à la sédition, & en prenant les armes contre le souverain. Les Juges royaux en sont seuls compétens. Le second se commet sans armes & par un homme seul; ou en extorquant une dette par *force*, ou en entrant dans une maison par *force*, &c. Le rapt est une *force privée*.

Force, se dit aussi d'une puissance superieure à laquelle on ne peut résister, & de toute autre violence. Pèrsonne n'est garant du fait du Prince, c'est une *force* majeure. Attaquer quelqu'un à *force* ouvèrte. Opposer la *force* à la *force*. Il faut ceder à la *force* de la nécessité. Bell. L'Empire que les Romains ont établi par la *force* est péri, & ils régnent encore par la justice de leurs loix. S. Evr.

> *L'amour prétend par tout naître sans dépendance,*
> *Et jamais par la* force *n'entra dans un cœur.* Mol.

On dit en tèrme de Marine, Faire *force* de voiles; pour dire, Se sèrvir de toutes les voiles qu'on peut pour faire diligence. Faire *force* de rame; pour dire, Obliger les forçats à ramer de toutes leurs *forces*. Les bittes font *force*, c'est-à-dire, ont à soutenir un grand effort. Il ne faut moüiller la grosse ancre que lorsque le grelin de l'ancre à toüer commence à faire *force*, c'est-à-dire, à se roidir.

Force, signifie encore, Nécessité, contrainte. Il m'est bien *force* de faire telle chose. Cette expression est un peu plus que du stile familier.

Force, en tèrme de Mathématique, signifie la puissance avec laquelle on éleve des fardeaux au delà de ce qu'on feroit avec les *forces* naturelles. Plusieurs Auteurs ont fait de beaux Traitez des *forces mouvantes* pour accroître & multiplier la *force* du mouvement, entre autres Salomon de Caux, le Père Pardies, M. Varignon, M. De la Hire, &c. La *force* des moufles, d'une vis, d'un ressort.

Force, en tèrme de Grammaire & de quelques autres Arts, se dit de ce qui tient la place, de ce qui a le même effèt qu'un autre. *Vis, potestas.* Et en notre langue l'*s* entre deux voyelles a la *force* du *z*, & est souvent mise pour un *z*, comme dans *boisson*, *baptiser*, &c. En Hebreu le *dagesch*, en Arabe le *teschid*, ont la *force* d'une lettre supprimée. Un chifre devant un ou deux zèro, a la *force* d'une dizaine, d'une centaine.

Force, en tèrme d'Astrologie, se dit des degrez de dignité qu'une planéte a dans l'horoscope. Cette planete a vingt degrez de *force*, c'est-à-dire, vingt degrez de dignité dans l'horoscope. Cette planéte a beaucoup de *force* dans cette figure, cette autre n'en a presque pas.

Force, en tèrme du Grand Art, se dit en plusieurs phrâses qui ont un sens particuliér & mystérieux. Prendre la *force* des choses supérieures & inférieures, c'est faire des circulations reïtérées, par lesquelles quelque chose s'éleve & se subtilise; puis retombant sur quelque matière, la subtilise & la spiritualise. On dit du blanc parfait, que toute sa *force* est convèrtie en tèrre, c'est-à-dire, est devenuë fixe. La *force* forte de toute *force*, est un nom qu'on donne à l'éxlir parfait au rouge, pour exprimer la vèrtu qu'il a de forcer ses ennemis de faire la paix avec lui, ses ennemis sont les métaux imparfaits.

Jambe de *force*. Tèrme de Charpenterie. Voyez JAMBE. On dit quelquefois simplement *force* pour *jambe de force*.

Force, signifie encore, Vèrtu, faculté naturelle de faire quelque chose; pouvoir, énèrgie, pénétration, vigueur. Le feu a la *force* de dissoudre tous les corps. Au printems les arbres sont dans leur *force*. Ce vin est dans sa *force*. On dit la *force* du sang, pour dire, un mouvement secrèt de la nature entre les pèrsonnes les plus proches. La *force* du sang le fit jetter au milieu des épées pour sauver son fils. Ce mot, cette expression a beaucoup de *force*. L'esprit humain n'a pas assez de *force* pour pèrcer l'avenir. Quand l'esprit commence à pèrdre sa *force*, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penser. S. Evr. Ciceron triomphoit par la *force* & les charmes de son éloquence. Id. Dieu fait sentir aux Fidelles la *force* efficace de sa grace. Port-R. Les génies naturellement les plus élevés tombent quelquefois quand la *force* de l'esprit vient à s'éteindre. Boil. On dit connoître la *force* de quelque chose, pour dire ce qu'elle peut faire & produire, ce qui en peut revenir. La *force* d'une tèrre, c'est ce qu'elle peut raporter. Connoître la *force* de quelqu'un, se dit tant en parlant des *forces* du corps que de celles de l'esprit, comme pénétration, éloquence, &c.

Force, se dit en Morale d'une des quatre vèrtus cardinales, qui consiste en une grandeur d'ame & de courage pour soutenir les revèrs, pour supporter les afflictions, ou une audace sans témérité pour entreprendre de grandes choses. *Fortitudo*. Les espèces de *force* sont la magnanimité, la constance, la clémence & la patience. Il faut une grande *force* d'esprit pour pardonner à un homme dont on a reçu un affront sanglant. M. Esp. La valeur n'est pas une *force* vèrtueuse. Id.

On dit aussi, La *force* d'un raisonnement. La *force* de la raison suffit seule pour résister à la *force* du mauvais exemple. M. Esp. Il fait des vèrs d'une grande *force*. Cette coûtume a *force* de loi. Cette sentence a *force* de chose jugée.

La Force passoit pour une Divinité chez les Anciens. Elle étoit fille de Themis & sœur de la Tempérance & de la Justice. Elle porta d'abord le nom de *Virtus*, Vèrtu, Courage, dit Vossius, *apet. L. VIII. De Idol. Ch.* 13.

Forces, au pluriel, se dit des armées qu'un Prince peut mettre sur pied. *Copia, vires, opes*. Ce Prince est entré dans un tel pays avec toutes les *forces*. Il a de grandes *forces*, de grandes richesses. Pompée traînoit avec lui toutes les *forces* de l'Orient. S. Evr.

Forces, se dit encore au pluriel, non seulement au propre, mais aussi au figuré, de la vigueur naturelle, du pouvoir que le corps & l'esprit ont de faire quelque chose. Se fiér à ses *forces*. Entreprendre par dessus ses *forces*. Mesurer ses *forces*. Connoître ses *forces*. La colère prête ses *forces* à l'homme pour l'aider à repousser les injures. M. Esp.

Forces, sont aussi des espèces de ciseaux composez de deux fèrs trenchans qui n'ont point de clous au milieu, mais qui sont joints par un demi cèrcle qui fait ressort, & qui les approche ou éloigne suivant le besoin. *Forcipes, forfices*. Les Tondeurs de drap se servent de grandes *forces*. On tond les moutons, on fait le crin des chevaux avec des forces. Il y a aussi de petites *forces* qu'on met dans les etuis de poche.

En ce sens, ce mot vient par corruption du Latin *forfices*.

FORCE, Sorte d'adjectif indéclinable, qui signifie, Beaucoup; d'une manière abondante. Il a *force* argent. Il y a *force* gens qui ne sont pas de cet avis. Il y aura *force* bled cette année. Il court *force* fluxions. Dire *force* mal de la Comédie. Mol. Il s'y noya *force* gens. Bussy Rab. Même vent. La mèr assez haute. *Force* poissons volans. On ne peut ni pêcher ni harponner. De Choisi. Cela se pratique aujourd'hui par *force* gens de bien.

Force, en ce sens vieillit un peu, & on ne le dit plus guère que dans le discours familier.

A Force, ou de Force. Sorte d'adv. Il s'est crevé à *force* de boire. On viendra à bout d'un si grand dessein à *force* de travail, de soin d'argent. Philippe, Roi de Macédoine, disoit, qu'il avoit l'obligation aux Orateurs d'Athènes de l'avoir corrigé de ses défauts à *force* de les lui reprocher. Ablanc. *A force* de se faire admirer on devient insupportable. Le Ch. de M. Une mère dégoûte quelquefois sa fille de la vèrtu *à force* de la prêcher. Fen. Mr. de Saumaise ne pouvoit finir *à force* de citer des passages. Men. *A force* de respect un Amant devient coupable. S. Evr. Les plus belles choses *à force* d'être redites ne piquent plus. Bouh.

> *Ci gît qui composa maint Livres,*
> *Et mourut à* force *de vivre.*
>
> *On unit à* force *de caresse,*
> *Et l'on étouffe en embrassant.* P. du Cerc.
>
> *Un homme assurément.*
> *Ne m'épouseroit pas de* force *impunément.* Mol.

On dit provèrbialement, C'est le soleil de Janvier, Il n'a ni *force* ni vèrtu. On dit aussi, C'est la *force* de bois, quand quelque chose se fait par la seule impétuosité de nature. On dit aussi, Tout par amour & rien par *force*, de ce qu'on fait volontairement.

FORCELLI. Voyez FOLCELLI.

FORCÉMENT, adv. Il faut écrire ce mot avec un accent aigu sur le prémier E. D'une manière forcée. *Coactè*. Il a fait une telle action, mais c'est *forcément*. Ce mot se dit bien peu, si même il se dit.

FORCENÉ. Voyez FORSENÉ.

FORCER, v. act. Emporter quelque chose par effort ou violence. *Expugnare, vincere*. *Forcer* une Place, un poste, une armée. *Forcer* la garde. Comme on les pensoit *forcer* dans leurs retranchemens, on eût quelque desavantage. Ablanc. *Forcer* les prisons. *Forcer* un coffre. *Perfringere*.

Forcer, signifie aussi, Violer une femme, une fille, la prendre par *force*, lui ravir son honneur. *Stuprare, stuprum afferre, vim inferre*.

Forcer, signifie aussi, contraindre, violenter. *Cogere, adigere, compellere, adhibere vim*. L'intempérance du malade *force* quelquefois le Médecin d'être cruel. Pat. Il faut *forcer* notre esprit, & le porter malgré lui à envisager la vérité. Nic. Dieu a enseigné les hommes à le reconnoître; mais il ne les y a point *forcez*. Le P. Thomassin. Que mes larmes, ô mon Dieu, te *forcent* d'oublier mes funestes plaisirs. Ab. Tetu. Il me *force* à faire des choses que je ne ferois point sans lui. Vous *forcerez* ce penchant. Pelisson.

> *Pourquoi me* forcez-*vous vous-même à vous trahir?* Rac.

Le P. Bouhours remarque que dans l'actif on dit également bien *forcer à*, & *forcer de* faire quelque chose; mais que dans le passif, on dit ordinairement *forcé de*, comme *obligé* & *contraint de*, & non pas *forcé à*.

On dit aussi, *forcer* un cèrf, un liévre, les prendre à la course & à force de chiens, sans les vouloir tirer, quand on peut le faire. On dit encore, *forcer* un cheval; pour dire, l'outrer, le pousser au delà de ses forces.

Forcer, avec un génitif suivant, marque l'excès, la grande quantité de la chose exprimée par ce mot au génitif. En eté, pour faire promptement glacer des eaux, il faut *forcer* de sel; c'est-à-dire, en mettre grande quantité.

On dit sur la mèr, *Forcer* de voiles, *Forcer* de rames; pour dire, Faire tout l'effort qu'on peut avec les voiles & les rames, faire servir le plus de voiles, le plus de rames qu'il est possible pour aller plus vite. M. le Marquis de la Villete voyant le mouvement de l'avant-garde des ennemis, *força* de voiles avec la nôtre au plus près. M. le Comte de Toulouse. On dit aussi, que le vent *force*; pour dire, qu'il est contraire, & oblige à relâcher, ou qu'il devient violent. On dit qu'on *force* un passage, lorsqu'on fait passer un détroit, ou quelque autre passage à un vaisseau ou à une flotte malgré une flotte ennemie qui s'y oppose. On dit aussi, qu'on *force* l'ennemi au combat lorsqu'on l'oblige de se battre malgré qu'il en ait; ce qu'on peut faire sur mèr plus aisément que sur tèrre.

Forcer, se dit aussi en tèrme d'escrime. Les jeunes Académistes *forcent* toûjours le fèr, parce qu'ils s'attendent qu'on viendra à la parade. Le beau jeu est d'engager adroitement l'epée sans la *forcer*. *Forcer* la pointe de tèrce ou de quarte, degager & fournir pendant que l'epée forcée fait un mouvement pour revenir à la situation.

Forcer, se dit en divèrs jeux. En tèrme de jeu d'ombre, *forcer*, c'est obliger de jouer sans prendre. A l'imperiale, on dit qu'on est obligé de *forcer*; c'est-à-dire, de mettre les cartes supérieures quand on en a. On y est aussi obligé à la bête quand on jouë au forçat.

Forcer une cléf ou une sèrrure, se dit quand on en rompt les gardes, ou qu'on fausse la cléf: & on dit la même chose des instrumens. Vous *forcerez* ce compas, ces ciseaux.

Forcer un coup se dit à la paûme; pour dire, le pousser de toute sa force.

Forcer, se dit figurèment en choses spirituelles & morales. *Forcer* son esprit, c'est lui faire faire un trop grand effort pour lui faire trouver des pensées qui ne sont pas naturelles. *Forcer* son stile, son génie, c'est y donner un air, un tour géné & contraint. Il a prodigué des trésors pour embellir ses maisons, & *forcé* la nature & les élémens pour orner sa solitude. Fl. *Forcer* un passage. *Torquere*, c'est lui donner un autre sens que celui de l'Auteur.

> *Hâtez-vous. Que le corps, l'esprit & le courage,*
> Forcent *les loix du tems & les regles de l'âge.* Scuderi.

Forcé, ée, part. pass. & adj. *Coactus, tortus*. Il y a une des Comédies de Molière qui s'appelle le Mariage *forcé*; c'est-à dire, fait par force, par contrainte. On appelle un genie *forcé*, un génie qui n'est plus naturel, mais guindé, affecté ou contraint: un raisonnement *forcé*, une comparaison *forcée*, lorsqu'on les fait venir de loin, qu'on les tire par les cheveux. Poësie *forcée*. Abl. Vèrs *forcez*. Boil. Combien faut-il essuyer de rebuts à la Cour? Et combien faut-il rendre de respects *forcez*? De Vil. Le discours *forcé* de Sénéque me communique une espèce de contrainte. S. Evr. On est revenu du galimathias & du stile *forcé*. Men. Ce Courtisan n'a qu'un ris *forcé* & des caresses contrefaites. La Br. Aujourd'hui, comme autrefois, la guèrre fournit à votre histoire (de Louis XIV.) des Places *forcées*. P. d'Orléans, Jes. Voix *forcée*, est une voix poussée avec excès, avec un trop grand effort.

> *Ne m'importune plus de tes raisons* forcées. Rac.
>
> *Je hais ces vains Auteurs, dont la Muse* forcée
> *M'entretient de ses feux, toûjours froide & glacée.* Boil.

Ea

En tèrme de marine, on dit tems *forcé*, un vent *forcé*; pour dire, un mauvais tems, lorsque la mèr est grosse & agitée, le vent violent & contraire. Nous fumes fort heureux de ne pas trouver les tèrres embrumées, & un vent d'ouest *forcé*. Fresn.

Forcé, se dit dans les jeux. Au jeu d'ombre, jouer spadille *forcé*, se dit lorsque l'on est obligé de faire jouer toutes les fois qu'on a spadille. Codille *forcé*, se dit lorsqu'on est obligé de gagner codille, sans quoi l'ombre gagneroit.

FORCERET, f. m. Ancien nom, diminutif de Forcier. Petit coffre. *Capsula*. Dans l'inventaire des biens du Duc de Bretagne Jean II. il y a un *Forceret* couvèrt de suie, ou menuës pièces de reliques *Hist. de Bret. T. II p.* 455.

FORCETTES, f. f. pl. *Forficula*. Petits ciseaux, petites forces. Voyez Forces.

FORCHEIM, f. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Franconie en Allemagne. *Forchamum*, *Forchuna*. Elle est dans l'angle que forment les rivières de Reduits & de Welent quand elles se joignent, environ six lieuës au dessus de Bambèrg. *Forcheim* etoit autrefois ville Imperiale & libre, elle depend maintenant de l'Evêque de Bambèrg. Maty. Il y a des Geographes qui la prennent pour l'ancienne *Trutavia*, qu'on nommoit aussi *Locoritum*. Cluvier n'est pas de ce sentiment. Selon lui Lohr, bourg du Comté de Reineck en Franconie, est l'ancien *Locoritum*, ou *Trutavia*. Je trouve ce nom differemment écrit, *Forchaim*, dans Maty, *Forchanu* sur des Cartes, & *Forchen* dans Ortelius.

Forchette, f. f. Tèrme de Marine, Fourche à deux fourchons, qui sèrt à désarborer. *Furca*. On doit attribuer à l'usage seul des Gens de mèr qu'on dise & qu'on ecrive *forchette* au lieu de *fourchette*. La *fourchette* est de fer. Il y a aussi des *fourchettes* de pierrier, qui sont de petits instrumens à trois branches, dont il y en a une pointuë, & les deux autres plattes, arrondies & pèrcées d'un trou.

Forcier, f. m. Coffre, Cassette. *Capsa*. Dans l'Inventaire des biens de Jean II. Duc de Bretagne. Item un *forcièr* à onze bourses de soye. *Hist. de Bret. T. II p.* 455. Item ou quint *forcièr* furent trouvez. *Ib. p.* 454.

FORCIÈRE, ou Porte-ciseau. Nom de Religieux d'un Ordre supposé, dont Schoonebeek a parlé dans sa seconde édition après Abraham Bruin, Michel Colin, Juste Ammanus; mais cet Ordre n'a jamais existé, dit le P. Helyot dans la Preface de son I. Tome de l'Hist. des Ordres Religieux. Du reste, il faudroit dire *forficifers*, & non pas *forcifere*, en Latin *forficifer*. Mais on dit *forcifere* pour *forficifere*, comme on dit forces *forfices*.

FORCLORRE, v. act. *Excludere*, *prohibere*. Empêcher l'entrée, fèrmer l'entrée, exclure. Ce mot n'est plus d'usage dans ce sens propre & general, c'est uniquement un tèrme de Palais, qui ne se dit plus qu'à l'infinitif *forclorre*, & au participe *forclos*. Sommer une partie d'ecrire, de produire, ou de contredire dans un certain tems, à faute dequoi on lui déclare qu'elle n'y sera plus reçuë, qu'on jugera le procés. Un procés ne peut être en état sans *forclorre* les parties de produire & de contredire, de fournir des griefs, ou des reponses. On dit aussi, *Forclorre* de faire enquête, & autres procedures ordonnées par le Juge.

FORCLOS, OSE, part. & adj. Il ne se dit guère qu'au masculin. Exclus; qui est en demeure de produire, ou de contredire, ou de faire les autres procedures ordonnées par le Juge. *Exclusus*. L'Ordonnance veut qu'on produise dans la huitaine, autrement *forclos*. Il a été *forclos* de faire l'enquête qui lui avoit été permise.

Ce mot de *forclos* vient du Latin *exclusus a foro*, *foro exclusus*.

FORCLUSION, f. f. Procedure de Justice, ou Requête sur laquelle on ordonne de faire commandement à une partie de produire, d'écrire, contredire, faire enquête, ou autre semblables actes. *Exclusio*, *repulsio de jure causa deinceps probanda*. *Forclusion* pure & simple. Ce procés est en etat par *Forclusion*, a eté jugé par *Forclusion*. Autrefois en refondant cent livres, on revenoit contre tous les arrêts donnez au Conseil par *Forclusion*. La difference qu'il y a entre defaut & *Forclusion*, consiste en ce que le defaut contre le Défendeur, & le congé contre le Demandeur, ne s'obtiennent qu'avant contestation en cause, & que la *Forclusion* s'acquièrt après contre l'un ou l'autre des défaillans indistinctement.

FORCOMMAND, f. m. Tèrme de Coûtumes. Ordonnance, Mandement d'un Juge pour debouter quelqu'un de sa possession en cas & en matière de revendication. *Mandatum*.

FORCOMMANDER. Tèrme de Coûtumes. Faire une Ordonnance appellée *Forcommand*. Voyez ce mot. *Mandare*.

FORCONE, ou FORCONIO, f. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Forconium*, *Avia*. C'etoit autrefois une ville des Vestiniens. Elle eut un Evêché, & les Lombards la ruinèrent. On en voit les restes dans l'Abruzze ultérieure, sur la rivière de Pescara, environ à trois lieuës d'Aquilée, où son Évêché a été transféré. Maty.

FORCONSEILLER, v. act. Vieux mot, qui signifie *donner mauvais conseil*. *Male consulere*.

FORCULE, f. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Romains. S. Augustin de la Cité de Dieu, L. IV. C. 8. dit que les Romains avoient trois Dieux pour la garde de leurs portes; *Forcule*, qui présidoit aux batans des portes; Cardea, qui avoit soin des gonds; & Limentin, qui avoit le soin du seuil de la porte. Un portier seul, tout homme qu'il est, suffit à la garde de la porte, & il y falloit trois Dieux; un seul y eut été trop empêché.

FORDICIDES, f. m. Nom d'une fête de Rome payenne. *Fordicidia*. Elle se célébroit le 17[e] des Calendes de Mai; c'est-à-dire, le 15[e] d'Avril. Elle s'appelloit *fordicides*, du mot Latin *forda*, une vache pleine, & de *cado*, j'immole, parce qu'on immoloit ce jour-là des vaches pleines à la Tèrre. *Forda*, vache pleine, vient de *fero*, Je porte, dit Ovide *Fast. L. IV. v.* 629. ou plutot, comme ont pensé Scaliger & Saumaise, du Grèc [Greek illegible], qui signifie la même chose. Varron dit qu'on immole plusieurs vaches pleines dans les Curies. Tite-Live & Denys d'Halicarnasse ecrivent qu'on en immoloit une dans chaque Curie, & par conséquent trente, comme le dit en effet Ovide *Fastor. L. IV. v.* 635. C'est Numa, qui dans le tems d'une stérilité commune aux campagnes & aux bestiaux, institua les *fordicides*. Ovide les decrit à l'endroit que l'on a cité. Là même v. 635. il dit qu'on immoloit aussi ce jour-là une partie de ces vaches pleines dans le temple de Jupitèr; c'est-à-dire, au Capitole. Voyez les Auteurs citez, & Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. IX. p.* 439. & dans son Calendrier *C. VIII. p.* 356.

FORDINGIANO, f. m. Nom propre de lieu. *Fordingianum*, anciennement *Aquæ Hypsitanæ*. C'étoit autrefois une ville, c'est maintenant un petit bourg de Sardaigne, situé sur le milieu de l'Isle, près de la riviere du Thyrso, à onze lieuës d'Oristagni du côté du levant.

FORDUN, f. m. Nom propre d'un bourg d'Écosse. *Fordunium*. M. de Lisle ecrit Forden dans sa Carte. *Fordan* dans le Comté de Mèrnis, à trois lieuës au nord de Brechin.

FORE. Voyez FUR.

Fore, dans les anciens titres a quelquefois la signification de *feurre*, & signifie *Droit de fourage pour les chevaux*. *Fodrum*, *fodrium*.

FORE, ou FOORE, f. Nom propre d'un bourg d'Irlande. *Fora*. Il est situé près de deux petits lacs dans le Comté de Westmeath en Lagenie, à quelques lieuës au sudouest de Molingar. *Fore* envoye des députez au Parlement d'Irlande.

FORE, ou VOOREN. Isle de la mèr d'Allemagne, située sur la côte occidentale de Slefwick, entre les isles de [illegible] & de Sylt. Toute petite qu'est cette Isle elle a deux Souverains. Le Roi de Danemarck possède la partie occidentale, qu'on nomme Le Wester Harde, où il y a trois villages; & le Duc d'Holstein Gottorp est maître de l'Oster Harde ou de la partie orientale, qui n'a que deux villages. *Audiffret*, *Maty*, *Corn.*

FORELAND. Voyez FAIRE.

FORENZA, f. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Pouille en Italie. *Ferentum*. Il est dans la Basilicate, Province du Royaume de Naples, à deux lieuës au nord de Cirenza. Maty. Horace dit que ce lieu est bas, & que le tèrroir y est gras, L. III. Od. 4. v. 15.

FORER, v. act. Tèrme de Sèrruriér. Pèrcer, faire un trou qui plus souvent ne pèrce pas de part en part. *Forare*, *perforare*. *Forer*, une clef, un canon de mousquet, de fusil, un gros canon. On *fore* avec le tour & avec des moulins, & autres machines. *Forer* des tuyaux d'aûne pour conduire des eaux.

Foré, ée. *Foratus*, *perforatus*. Cette clef n'a pas été *forée* assez avant.

FORER, v. act. Vieux mot, qui s'est dit pour fourrager. On disoit aussi fourrer. *Populari*. La Chronique de Flandres. c. 67. Quand les Marèchaux furent venus de *forer*, si s'en allerent aises. Du Cange *sur Ville-Hard.* Voyez FOURRER.

FORÊT, f. f. Grande étenduë de tèrre couvèrte de bois de haute-futaie. *Silva*. La *forêt* Hèrcinie contenoit autrefois présque toute l'Europe. La *forêt* d'Orléans est présque toute réduite en taillis. Les Anciens révéroient les *forêts*, parce qu'ils s'imaginoient que leurs Dieux habitoient quelquefois dans le fond des *forêts* les plus épaisses & les plus ombrageuses. Le Bret. On bâtissoit autrefois des Temples dans les sombres *forêts*, parce que l'ombrage, & le silence qui y régnent, inspirent des sentimens extraordinaires de dévotion, & font rentrer les hommes en eux mêmes. Id. Les Druides faisoient leur séjour dans la solitude des *forêts*, & y faisoient leurs sacrifices.

Du discours enfin l'harmonieuse adresse,
Rassembla les humains dans les forêts épars. Boil.

Nos Matelots appellent l'Archipel, la *forêt* des Larons, parce que c'est une retraite de Pirates.

Ce

Ce mot *forêt* vient de *foresta*, qui se trouve dans les Capitulaires, qui est dérivé de l'Allemand *forst*, signifiant la même chose, & qui nous a été amené par les Normands. Spelmannus dit qu'il vient du Latin *foris restat*, parce que les *forêts* sont hors les villes. Du Moulin appelle en Latin les Maîtres des Eaux & *Forêts*, *Magistri aquarum & forestarum*, & quand il en parle en François, il les nomme *Maître des Eaux & des Selves*. Les *forêts* sont des lieux où les bêtes sauvages ne sont point enfermées; & ainsi ce mot est opposé à *parc*, qui est un lieu clos où elles sont retenuës; ensorte que quelques-uns, comme Okam, ont crû qu'on a dit *foresta à feris quasi feresta, quòd sit tuta ferarum statio*. Cambden n'approuve pas cette étymologie, ou ne paroît pas l'approuver. Voyez sa *Britannia p.* 210.

Maître des Eaux et Forêts, est l'Officier qui a soin de conserver les *forêts* du Roi & des Communautez, de les visiter, & d'en ordonner les coupes dans les tems & selon les ordres prescrits par les Ordonnances des Eaux & *Forêts*. Le Grand-Maître des Eaux & *Forêts*, est celui qui a plusieurs Provinces sous sa Jurisdiction. Le Maître particulier est celui dont le ressort est enfermé en une Province particulière. Il y à Paris une générale reformation des Eaux & *Forêts*, qu'on appelle autrement *la Table de marbre*, où se jugent les appellations de toutes les maîtrises particulières.

Forêt, se disoit autrefois du droit qu'avoit le Seigneur d'empêcher de couper du bois dans ses terres, ni de pêcher dans ses eaux: & il y a de vieux titres qui portent concession de *forêts*, c'est-à-dire, la pèrmission d'abattre du bois ou de pêcher. De là vient qu'on n'a fait qu'une seule Juridiction des eaux & *forêts*, parce qu'autrefois le mot de *forêt* portoit aussi bien le droit d'exclusion de pêcher dans la rivière, que de chasser ou de couper des bois. Car en vieux François le mot de *forêt* signifioit aussi bien les eaux que les bois. On a donné à l'Abbaye de Saint Gèrmain des Prez, la *forêt* d'eau, depuis le pont de Paris jusqu'au Ru de Sévre, qu'on a depuis appellé *Seure*, & la *forêt* des poissons de la rivière. Du Cange dit qu'on a appelle *foreste* & *foresta*, ou *forest* d'eau, un viviér où on garde du poisson.

Garde-Forêt, s. m. Petit Officiér ou Sergent commis à la garde des *forêts*.

Forêt, se dit aussi de la multitude de la charpente qui compose le comble des Eglises ou autres grands édifices. La *forêt* de la grande Eglise de *Chartres* est toute de bois de châtaigner; il ne se trouve jamais d'araignées dans les charpentes faites de ce bois.

On appelle figurément *forêt*, un coupe-gorge, un lieu où l'on fait des violences, des exactions. Avant qu'on eut établi une police à Paris, c'étoit une vraie *forêt*, on y assommoit le monde impunément. Ces chicaneurs volent si impunément, qu'il semble qu'on soit dans la *forêt*.

Forêt, est aussi un nom propre de plusieurs lieux en France, ainsi nommez parce qu'ils sont, ou qu'ils étoient autrefois dans des *forêts*. Ainsi La *Forêt* est un bourg ou village de Bèrry, à quelques lieuës au nord de Bourges. Les pommes de reinettes de la *Forêt* sont estimées en Bèrry. Et de là aussi vient le nom de plusieurs familles.

Forêt-moustier, s. m. Nom propre d'un lieu en Picardie. *Forestis monasterium. Forestis cella*. Il est dans la forêt de Cressy, à quelques lieuës au nord de S. Riquier. *Had. Vales. Not. Gall. p.* 144.

Forêt-Noire. Grande Forêt ou grand pays d'Allemagne, que les Allemands appellent Schwartzwaldt, *Noire Forêt*, *Silva nigra*, anciennement *Silva Martiana*. La *Forêt Noire* est dans le Cercle de Suabe entre le Comté de Furstembèrg & le Duché de Vurtenbèrg, vèrs l'orient & le Brisgaw, avec l'Ortnaw vèrs le couchant. On lui a donné le nom de *Schwartwaldt*, *Forêt* obscure, ou noire, à cause de l'épaisseur de ses bois. Elle s'étendoit autrefois jusqu'au Rhin, & les villes de Rhinfelden, de Seckingen, de Lauffenbourg & de Valdshut, ne se nomment Villes Forestièr es, que parce qu'elles étoient renfèrmées dans la *Forêt* Noire. C'étoit anciennement une partie de la *Forêt* Hèrcinie, comme on le juge par le nom du village de Hèrcingen, proche de la ville de Waldsée. Quelques Géographes la nomment le Désert des Helvetiens; ou plutôt Pencer & Althamer croyent que c'est le pays que Ptolomée appellent le desèrt des Helvetiens. Quoi qu'il en soit il est plein de grandes montagnes, qui s'avancent du couchant jusqu'au Brisgaw. Il est couvèrt de grands arbres principalement de pins en plusieurs endroits. Les vallées sont très-fertiles en pâturages, & peu en tout le reste. On prétend que le tèrroir en est amèr, & qu'il gâte les semences, à moins qu'on n'y mette le feu. Voyez *B. Rhenanus Rer. Germ. Nov. Antiqq. L. III.* avec les Notes d'Otton, p. 412. & suiv.

Forêt de Windsor. Contrée du Bark-Shire, ou Comté de Barck en Anglетèrre. *Foresta Windesora*, *Silva Vindesora*. La *Forêt* de Windsor est à l'orient du Comté de Barck, entre la Tamise & le Lodden, & n'a de lieu considérable qu'Okingham, renommé par ses manufactures de draps. *Cambden, Brit. p.* 210.

FORESTAGE, s. m. Ancien mot hors d'usage. Le droit des Forestiers. *Forestagium*, *Forestarius jus*, *Curatoris Saltuensis jura*. Le mot *Forestagium*, & *Forestagium habere*, *Forestarium acquietare*, se trouve dans l'hist. de Bret. T. II. p. 307. en un acte passé en 1167. ce qui montre que le tèrme de *Forestare* étoit alors en usage. En Bretagne l'office de Forestiér étoit possédé par des Gentils-hommes distinguez, qui pour leur *Forestage* fournissoient au Seigneur, quand il tenoit sa Cour plenière, des tasses, & des écuelles. Lobineau, *T. I. p.* 203.

FORESTIER, s. m. Cèrtain Officiér qui étoit autrefois dans les forêts. Prononcez l's. *Curator saltuensis*. Dans plusieurs Coûtumes il se dit d'un Sèrgent qui a la garde des bois & forêts, & y peut faire prise de betail, ou de gages, & les déférer en Justice. C'est ce qu'on nomme aussi *Gruyer*. En Latin dans les anciens titres, *forestarii*.

Les François ayant subjugué. Les Gaules, leurs Princes réduisirent la Flandre à quelque sorte de gouvèrnement, & donnèrent la qualité de *Forestiér* avec une partie de la Flandre à leurs plus braves Capitaines. Cette qualité de Seigneur *Forestiér* dura jusqu'à Charlemagne, ou selon d'autres jusqu'à Charles le Chauve, auquel tems la Flandre étant érigée en Comté, on changea le titre de *Forestier* en celui de Comte. Chev. Temple. Voyez sur cela Pasquier dans ses Recherches, L. II. c. 14. & du Tillet dans son Recueil P. s. p. 212. & p. 365. suivi & cité par Pasquier. Les droits des *Forestiérs* étoient en grand nombre. On les appelle dans les Titres l'hèrbage, le pâturage, le bois mort, le cocage, le septimage & le fanage. Il n'y a point de doute que le pasnage n'en fut aussi. *Hist. de Bret. T. I. p.* 203.

Il est aussi adjectif, on appelle les villes *Forestiéres* d'Allemagne, quatre villes de l'Empire qui sont dans la forêt Noire; sçavoir, Rheinfeldt sur le Rhin, Valdsust, Sekinghen & Lauffembourg, entre Constance & Bâle, ou plûtôt parce qu'elles étoient autrefois dans la Forêt Noire lorsqu'on leur donna ce nom; la Forêt Noire ne s'étend pas jusques-là. Voyez FORÊT NOIRE.

Forestier, signifie aussi quelquefois un étranger; mais il n'est plus guère en usage en cette signification. Les Pères Capucins & quelques autres Religieux se sèrvent de ce mot pour marquer ceux qui sont d'une maison, & qui vont loger dans une autre en passant.

FORET, s. m. Outil de fèr pointu en forme de vis. Petit instrument de fèr dont la longueur n'est pas détèrminée: on s'en sèrt pour pèrcer, faire des trous, des ouvèrtures profondes, ou non. *Terebra*, *Terebellum*. Il y a des *forets* tout ronds, qu'on appelle autrement *gibelets*. Il y en a d'autres qui sont plats, & aigus en forme de ciseau, qui servent à forer les mousquets & les canons. On dit, Donner un coup de *foret* à une piece de vin; pour dire, en tirer pour en faire essai.

Foret, est aussi un tèrme d'Horloger. C'est un instrument d'aciér assez menu, quarré, de la longueur d'un demi piéd, ou environ. Cet instrument a par un bout une sorte de pointe, & par l'autre un petite poulie de leton, qui sèrt à mettre la corde pour tourner le *foret*.

FOREURE, s. f. Voyez FORURE.

FOREZ, s. m. Qui s'écrit mal pour la prononciation: car l's est très-ouvèrt dans ce mot, & le z au contraire après un *e* à la fin d'un mot, rend cet e fèrmé ou aigu, ou plutôt marque qu'il est fèrmé; c'est pour cela qu'on le met aujourd'hui au lieu d'une *e* à tous les plurels; dont la dèrnière est aiguë. *Armez*, *députez*, *invitez*, *degrez*, *prez*, *fossez*, &c. *Forez* donc, ou *Forès*, est le nom propre d'une contrée de France, qui a titre de Comté. *Forisium*, *Foresium*, *Forensis regio*, *plaga*, *provincia*, *patria*, *Forenses*, *Foresii*. On borne le *Forez* au midi par le Velay & par le Vivarais, au nord par le Duché de Bourgogne & du Bourbonnois; au couchant par l'Auvèrgne, & au levant par le Lionnois propre & le Beaujolois. Je dis le Lionnois propre; car le Lionnois en géneral comprend le *Forez*, aussi bien que le Beaujolois. Le *Forez* est baigné de la Loire & de plusieurs autres rivières, qui en font un pays fèrtile. Il y a beaucoup de mines de fèr, d'aciér, de charbon de pierre, ce qui fait qu'on y travaille beaucoup d'armes, surtout des mousquets. Artaud, Comte de Lion, étoit aussi Comte de *Forez* dès l'an 990. Depuis ce tems-là ce pays a eu ses Comtes particuliers jusqu'au commencement du XVI. siècle, que François I. le reunit à la couronne, l'ayant eu par le droit de Louise de Savoye sa mère, héritière de Susanne, qui étoit fille de Pièrre, dèrnier Comte de *Forez* & d'Anne de France, fille de Louis XI.

Il y a haut & bas *Forez*. Le haut *Forez* est au midi, & le bas *Forez* au nord. Les principales villes du haut *Forez* sont Feurs & Saint Etienne. Le bas *Forez* a Rouanne & Montbrison, Capitale de tout le pays. Jean Papon, Papire, Jean le Masson & Honoré d'Ursé, Auteur de l'Astrée, étoient du *Forez*.

Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce qu'on y adoroit autrefois

le

le Dieu des *Forêts*, Silvain; ou selon d'autres, des *Forêts* dont il est plein; ce qui montre qu'il est mieux d'écrire *Forêts*, que *Forez*: l'usage cependant est pour le moins partagé sur cela.

C'est pour cela que quelques Auteurs, comme M. Corneille de l'Académie Françoise, dans son Dictionnaire Géographique, écrivent *Forest* suivant la prononciation; car *Forez* ne diffère point quant à la prononciation de *Forest*, nom appellatif qui signifie un lieu plein de bois. Mais l'usage est pour *Forez*. Voici ce qu'en écrit De la Mure dans son hist. du pays de *Forez*, Liv. III. c. 1, 2, 3, 4 Sous les Ducs de Bourbon, qui tenoient le pays de *Forez* avant qu'il fut uni à la Couronne, le nom de ce pays s'écrivoit déja *Forez*, comme nous l'écrivons par un simple *z*. Auparavant tous les vieux Comtes du nom de *Forez*, il s'écrivoit *Fourais*, ou *Fourez*; enfin, le plus vieux nom en François que je trouve de ce pays, tiré d'un titre de l'an 1120. s'écrit simplement *Forès*, *Provincia vocata Fores*, porte ce titre ancien, comme plusieurs autres qui l'ont suivi: car c'est ainsi, comme l'observe très-bien l'Auteur du Livre intitulé Nouvel Atlas, qu'il le faudroit écrire, & comme il s'écrit en effet dans les Dictionnaires plus communs du P. Monet & du P. Pajot Jesuites. Cet Auteur ajoute que la vraie manière d'écrire ce nom est *Forès*, ou *Forez*; que le nom appellatif de Foriziens en est une preuve; que *Forès* est plus conforme au nom Latin *Forisium*, & du depuis *Forisium*, d'où s'est formé le nom François *Fores*; que ce nom n'a point été donné à ce pays à cause des *Forêts* dont il étoit plein, que son nom Latin n'a rien d'approchant de cette signification, que ce seroit *Patria Silvanectensis*, & non pas *Forensis*, ou *Forisiensis*; que le prémier nom que l'on trouve de ce pays est donc *Patria Forensis*, ensuite *Forensium*, ou *Patria Forisiensis*, & enfin *Foresium*; que le nom de *Forez* vient de celui de la ville de Feurs qui est le *Forum Segosianorum*, ou *Segusianorum* de Ptolomée L. VIII. Table 3. qu'ainsi *Forez* vient de *Forum*; que c'est le sentiment d'Ortelius, de Du Chesne, du P. Fodeté Cordelier, en sa description de la Province de S. Bonaventure, de Paul Merula, de Papyre Masson, de François Des Ruës, & de l'Auteur du Nouvel Atlas.

Le *Forez* est l'ancien pays des Segusiens, comme le montre une inscription tirée, à ce que dit de la Mure, des restes d'un ancien temple qui étoit à Feurs, placée dans le batiment de l'Eglise de cette ville sur la ruë. Elle porte:

NVM. AVG.
DEO. SILVANO.
FABRI. TIGNVAR.
QVI. FORO. SEGVS.
CONSISTVNT
D. S. P. P.

Par où l'on voit aussi qu'on y adoroit particulièrement le Dieu Silvain. Voyez l'hist. Universelle, Civile & Ecclesiastique du Pays de *Forez* par Jean Marie de la Mure, imprimée in 4° à Lyon en 1674.

FORESIEN, ENNE, s. m. & f. & adj. Qui est du pays de Forez, ou qui y appartient. *Forensis*, *Forisiensis*, ou *Foresianus*. Les noms de *Foresianus* & *Foresius*, que se donnent le P. Coton, Papyre Masson & André Valladier, celebres écrivains du pays de *Forez*, sont modernes. De la Mure. Cet Auteur dans son hist. de *Forez*, P. I. L. III. c. 1. dit que l'on se sert communément du nom adjectif & appellatif *Forezien*, pour exprimer ou les choses qui ont dependance, ou les personnes qui tirent leur naissance du pays de *Forez*; & cependant dans sa seconde Partie, qui traite des hommes & femmes considerables du Forez, il dit toujours *Foresien* & *Foresienne*, & non *Forisien* & *Forisienne*.

FORFAIR. Voyez FARFAIR.

FORFAIRE, v. n. Pecher, manquer à son devoir. *Peccare, delinquere*. Il ne se dit qu'en parlant de certains crimes; comme d'un Magistrat quand il prevarique; d'un vassal quand il fait quelque chose contre ce qu'il doit à son Seigneur; ou d'une fille, quand elle n'a pas conservé son honneur. Si un Juge vient à *forfaire*. Ce vassal a *forfait* contre son Seigneur. Si ma fille avoit *forfait* à son honneur, je l'étranglerois de mes propres mains. Mol. On dit aussi *se forfaire*. *Forfaire* simplement vaut mieux. *Forfaire* se trouve souvent dans nos vieux Auteurs, Villehardouin, Froissard, le Roman de Guill. Guiart. Voyez le Pére Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, p. 57. & Spelman.

Ce mot vient d'un méchant Latin *forisfacere*, qui, selon Isidore, signifie, Nuire, offenser, ou *facere contra rationem*: de même que *forfait*, de *forisfactum*, comme les Italiens de *forisfaciente* on fait *forfante*. Men. Dans une relation d'un miracle fait à Bruxelles par Sainte Faraïlde, on trouve *forefactum* pour *forfait*, délict, péché. Peut-être a-t-il été formé de *foris*, hors, & *facere*, faire, comme qui diroit une action hors des régles, contre les régles. Voyez les *Act. SS. 4. Jan* On trouve *forisfactum* dans la vie de Saint Valrie *Act. SS. Apr. T. I. p. 29. B.* qui peut être environ du XIIe siècle. *Forisfactura* se trouve dans la vie de Saint Anselme par Edmèr son contemporain. Voyez *Act. Sanct. April T. II. p. 938. E.* Borel prétend qu'il vient d'*user de force & de violence*. Le P. Lobineau dans son Gloss. dit que *forsfaita*, *forfactura* & *forfactura*, signifient non pas forfait, mais amende pour les forfaits; & que ces noms sont pris du mot Breton *forfed*, qui signifie peine, punition, amende.

Forfaire, signifie aussi. Confisquer. *Forfaire* son fiéf se dit quand il tombe en commise. *Forfaire* le douaire, corps & avoir, ou autre chose, pour dire, les pèrdre pour quelque crime ou faute commise. On trouve aussi dans les Coutumes, *Forfaire* l'amende; pour dire, l'encourir. Voyez Du Cange. *Forfaire* la marchandise. *Mercem fisco committere*. C'est en mériter la confiscation, donner sujèt de la confisquer, comme font ceux qui veulent frauder les droits du Roi, ne point payer l'entrée.

FORFAIT, s. m. *Scelus*, *facinus*, *turpe commissum*, & dans la basse Latinité *forisfactum*, *forefactum*. Se dit des crimes en general. Ce scelerat a été pris, & a été puni de tous ses *forfaits*. Il fut touché de l'énormité de leurs *forfaits*. Vaug. L'assassinat commis en la pèrsonne de mon Cousin le Duc de Crequi mon Ambassadeur extraordinaire... est un *forfait* si énorme en toutes les circonstances, &c. Louis XIV. Ce mot, qui ne signifioit autrefois qu'un crime en général, ne s'employe aujourd'hui dans la prôse que pour exprimer les plus grands crimes & les attentats énormes: il est plus en usage dans la Poësie.

Mais le Ciel nous demande une vèrtu si pure,
Que l'ombre du forfait *est pour nous une injure.* Corn.

Et de tes noirs forfaits *la peinture étenduë,*
Ne laisse plus flotter ma haine suspenduë. Id.

Du plus grand des forfaits *je la croyois coupable.* Mol.

Ne regarde point mes forfaits,
Regarde ta bonté qui ne tarit jamais. God.

Forfait, signifie aussi, Un traité, une vente de plusieurs droits & recouvremens qu'on fait à quelqu'un moyennant un prix certain. *Redemptio*. Et de là est venu cette sorte d'advèrbe *à forfait*. Ce Traitant a pris les droits de francs-fiéfs à *forfait*. Ce bâtiment a été entrepris à *forfait*, à la charge de rendre les clefs à la main. En ce sens il vient de *feur* ou *feurre*, vieux mot François qui signifioit, *prix & taxe des denrées*. Voyez FEURE.

On appelle *fait-fort*, le prix de la tèrme des monnoies que le Maître doit donner au Roi lorsque le Fèrmiér se *fait-fort* de fabriquer une cèrtaine quantité de marcs pendant chacune année de son bail, moyennant cèrtain droit de Seigneuriage, & s'il en faisoit fabriquer davantage, il payoit le même droit par marc, à quelque quantité que le nombre des marcs fabriquez pût monter, dont il rendoit compte. Et en cela il diffère du *forfait*, où il n'est pas obligé de compter, mais seulement de payer le prix de son adjudication. Voyez FAITFORT.

FORFAITURE, s. f. *Scelus clientelare*, *mulcta commissio*, & dans la basse Latinité *forisfactura*, *forfaitura*, *forfactura*. Espece de crime commis par un vassal contre son Seigneur, ou par un Officier contre le devoir de sa charge. La *forfaiture* est aussi la privation de l'Office par sentence du Juge, pour une faute de celui qui en est revêtu. La *forfaiture* est la même chose à l'égard des charges, que le dévolut à l'égard des Benéfices Loyseau. Un fief est vacant par la *forfaiture*, ou rebellion du vassal. Un Officier est destituable pour concussion, ou pour *forfaiture*. Henri III. donna la charge du Duc de Nemours par *forfaiture* à Charles de Valois. Bessi Rab. Par Ordonnance de Louis XII. il étoit déclaré que les charges se pèrdoient par mort, par démission volontaire, & par *forfaiture*: aujourd'hui qu'elles sont vénales, elles ne se pèrdent pas par mort, ni par démission volontaire.

Guillaume de Malmesbury *Gest. Reg. Angl. L. II. c.* 2 se sèrt de *forisfactura* pour signifier Jurisdiction, Justice.

FORFANTE, s. m. Tèrme injurieux emprunté de l'Italien *forfante*, qui signifie, *maraut*, *coquin*, *scélérat*. Il y a un titre de Droit que les Italiens appellent, *di tre forfanti*, *nautæ*, *caupones*, *stabularii*. Les Mariniers, Cabaretiers & les Hôteliers sont de grands *forfantes*. On le prend ordinairement en François pour fanfaron, qui se vante de faire plus qu'il ne peut, de sçavoir plus qu'il ne sçait, qui veut impôser aux gens par de grands mots, par de belles paroles, de grandes promesses, qui se fait de fête, & veut se faire valoir.

FORFANTERIE. s. m. Action de forfante. Les Comédiens Italiens font mille *forfanteries* sur le théâtre. Découvrir les *forfanteries* de la Medecine. Mol. Que d'affectation & de *forfanterie*? Id.

FORFIAMMA. San Giovani in Forfiamma, s. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Ombrie *Forum Flaminii*. *Sanctus Joannes in foro Flaminii*. Ce nom s'est fait par corruption de *forum Flaminii*. C'étoit une ville episcopale. Les Lombards la détruisirent en 740. on en voit les ruines à une lieuë de Foligno, à l'Evêché de

laquelle celui de *Forfiamma* a été joint, & que quelques-uns prennent pour *forum Flaminii*, quoique Pline & les souscriptions de différens Conciles marquent que c'étoient deux villes & deux Evêchez différens dans le même tems. Baudrand dit en François *Forflamme*.

FORFLAMME. Voyez FORFIAMMA.

FORGAGE, ou FORGAS, s. m. Tèrme de Coutumes. Droit de racheter un gage, reprise d'un gage, action par laquelle on retire un gage qu'on avoit déposé. Le tems du *forgas*, est le tems pendant lequel on peut reprendre son gage. *Jus recipiendi pignoris, jus redimendi pignus.* En Normandie un homme dont on a saisi & vendu les meubles, peut à droit de *forgage* les retirer dans la huitaine.

FORGAGEMENT, s. m. Forgage, forgas. Voyez ces mots, & forgager.

FORGAGER. Ce mot se trouve dans Pomey. Il signifie, Racheter un gage. *Redimere pignus.* On y trouve aussi *forgas* & *forgagement*, pour, Rachat de gage.

FORGAGNER, ou FOURGAGNER, v. act. Vieux tèrme de Coutumes. *Prendre, confisquer.* *Forgagner* un héritage par faute de rente non opposée. *Fisco addicere.*

FORGAS, s. m. Tèrme de Coutumes. Voyez FORGAGE.

FORGE, s. f. Grand fourneau où l'on fond le fèr qui sort des mines, & où on le réduit en gueuse. *Ustrina.* C'est un grand revenu qu'une *forge* quand elle est bien entretenuë. Le feu de ces *forges* ne se fait qu'avec du charbon.

Ce mot vient de *fabrica* & de *fabricare*. Mén. Du Cange le dérive de *forgia*, mot de la basse Latinité.

Forge, signifie aussi, le petit fourneau où tous les ouvriérs qui travaillent avec le feu font chauffer leur fèr pour le mettre en œuvre. *Officina.* La *forge* d'un Sèrrurier. On le dit aussi des autres métaux. La *forge* d'un Orfèvre, d'un Fondeur. La concession de batir le Pont au Change de Paris, a été accordée pour six-vingts *forges* d'Orfèvres.

On dit particuliérement des Maréchaux, il faut mener ce cheval à la *forge* pour le faire fèrrer.

FORGER, v. act. Battre le fèr sur l'enclume après l'avoir fait chauffer & rougir pour le travailler, & réduire en telle forme qu'on veut. *Fingere, procudere, fabrefacere.* Les ressorts de carrosse *forgez* à froid sont les meilleurs. Les Poëtes disent que Vulcain *forgea* les armes d'Achille & d'Enée. On dit aussi, *Forger* de la vaisselle d'étain, ou d'argent.

Le Dieu qui forge *le tonnèrre,*
Sensible à votre ardeur, met ses soins les plus doux
A préparer pour vous
Les foudres de la guerre. P. Du Cerc.

Forger, en tèrme de Manége, se dit d'un cheval qui avance trop les pieds de derriere, & porte leurs pinces contre l'éponge des fers des pieds de devant.

Forger, figurément signifie, Inventer, imaginer, controuver, supposer. *Comminisci, fingere.* *Forger* une bourde, une calomnie. Le soldat oisif *forge* des nouvelles. Vaug. Se *forger* mille chimères.

On dit proverbialement, Se *forger* des chimeres; pour dire, Avoir des visions creuses, faire des desseins imaginaires, avoir des tèrreurs paniques. On dit aussi, A *forger* on devient forgeron; pour dire, qu'à force de faire un métier on l'apprend.

Forgé, ée. part. & adj. *Fictus, formatus, fabrefactus.*

FORGERON, s. m. Ouvrier qui travaille à forger le fèr. *Faber ferrarius, malleator ad ustrinam.* On dit poëtiquement, que les Cyclopes étoient les *forgerons* de Vulcain. *Ferrum excudebant.*

FORGES, s. m. Nom propre d'un bourg de France dans la haute Normandie. *Forges* est situé dans le petit pays de Bray, à neuf lieuës au nord-est de Rouen, & à une lieuë de la Fèrte en Bray, entre Gournay en Bray & Neuchâtel. *Forges* est renommé par ses eaux minérales, qui sont très-salutaires pour la gravelle, & plusieurs autres maladies, & il y a toujours pendant l'été un grand concours de François & d'Etrangèrs. On dit les Eaux de *Forges*, aller aux Eaux de *Forges*, Prendre les Eaux de *Forges*. On transporte aussi ces Eaux, & on prend les Eaux de *Forges* à Paris, & ailleurs.

FORGET, s. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus.* Saint Fèrréol, que l'on appelle en France Saint *Forget*, Saint Forgey, Saint Forgueux, & Saint Fargeau, étoit Tribun à Vienne à la fin du IIIe siecle. Il y fut martyrisé l'an 287 ou l'an 304. Voyez Baillet au 18e Sept. Il y a un S. Fèrréol Evêque de Limoges au VIe siecle, & un S. Fèrréol Evêque d'Uzès au même siecle, dont je ne trouve point que l'usage ait changé le nom. Baillet en parle au 18. de Sept. Voyez encore FARGEAU.

FORGEUR, s. m. Ouvrier qui forge le fèr, l'étain, ou l'argent, pour en faire de petits ouvrages, comme épées, ciseaux, rasoirs, vaisselle, &c. *Fictor, faber, artifex.*

On dit aussi figurément, un *forgeur* de nouvelles, de bourdes, de calomnies, en parlant de celui qui les invente par plaisir, ou par méchanceté.

FORGEY. Voyez FORGET.

FORGIERE, s. m. Vieux mot qui signifie *forgeron*. *Faber.*

FORGUEUX. Voyez FORGET.

FORHUER, v. act. Tèrme de Vénérie. Appeller les chiens à la chasse, leur donner quelque signal. *Vocare, ciere canes.* *Forhuer* du cor, du corner, du huchet, de la bouche. C'est le devoir du picqueur de crier, hucher, *forhuer* en mots longs, & sons du cor.

FORHUS, s. m. Cri ou son du cor qu'on fait pour appeller les chiens. *Canarius accitus, signum.* Le premier, le second *forhus*, ou appel de chiens. On a fait le *forhus* en un tel endroit.

On appelle aussi le *forhus*, le lieu où se fait ce cri ou appel des chiens.

Forhus, se dit aussi d'une partie de la proie ou des intestins du cèrf portez au bout d'un baton par un valèt, qui s'écarte de la curée pour obliger les chiens à le suivre & à obeïr. On fait la curée du *forhus*, qui est la carcasse; les dedans sont encore pour la curée. Salnove écrit *forhu* sans s. *Forhu* sont les petits boyaux du cèrf que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche emoussée durant le printems & l'été après qu'ils ont mangé la mouée & le coffre du cèrf. Salnove.

FORICULE, s. m. Nom propre d'un Dieu des Romains. *Foriculus.* Le Dieu *Foricule* présidoit aux portes, & les avoit sous sa protection.

Le nom de *Foricule* vient de *fores*, mot Latin qui signifie porte.

FORIERE, s. f. Vieux mot, qui signifie tèrre destinée à la pâture des animaux.

Ce mot vient de *fodrum*, ou *fodrium*, qui veut dire *fourage*, *pabulum*.

FORGET, ou FORJETTURE. Tèrme d'Architecture. Saillie hors d'alignement. *Projectura.* Pomey.

FORJETTER, v. n. Terme d'Architecture qui se dit des bâtimens qui se jettent en dehors, en saillie, & hors l'alignement. *Projicere.* Les Voyers ont inspection sur toutes les constructions qui se *forjettent* en dehors, & sur les voies publiques. Ce tèrme s'employe quelquefois dans l'usage ordinaire, en parlant de differentes choses qui s'avancent trop, & sortent de la ligne où leur situation ordinaire les met.

FORISIEN, enne. Voyez FORÉSIEN.

FORJUGER, v. act. Terme de Coutumes, qui signifie quelquefois *déguerpir*, & quelquefois *adjuger*. Il y en a qui disent que *forjuger* s'est dit pour *juger à tort, injustement, mal-à-propos*, comme *forfaire* signifie *faire mal*.

FORJUGÉ, ée, part. & adj. Dans l'histoire de Guines, des tèrres *forjugées* sont des terres *confisquées*. Une vieille Chronique dit, Fut *forjugée* au Roi d'Anglèterre toute la Gascogne. Dans les Assises de Jerusalem on appelle *forjugez*, ceux qui sont *condamnez*.

FORJUR, s. m. Tèrme de Coutumes. Action, formalité, par laquelle les parens excusent & deffendent en Justice ceux qui après avoir commis un meurtre, ou y avoir assisté, se sont retirez en lieux de sureté. Voyez FORJURER.

FORJUREMENT, s. m. Terme de Coûtumes. Abandon du pays, retraite hors de son pays. *Fuga, secessus.*

FORJURER, v. act. Vieux tèrme de Coutumes qui signifioit autrefois. Delaisser & abandonner le pays. *Ejurare.* *Forjurer* son heritage; c'est-à-dire, le vendre & aliener. En Normandie on disoit *forjurer*, ou *forjuger*, quand on condamnoit un absent, ou contumax. Ragueau dans son Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, dit que *forjurer* les facteurs, c'est de la part des parens d'un criminel qui s'est retiré en lieu de sureté, l'excuser, le deffendre en Justice. *Tueri, deffendere*: mais M. de Lauriere sur Ragueau prétend au contraire que *forjurer* les facteurs, c'est les renier, renoncer à leur parenté, ne les pas reconnoître, & comme les abjurer. *Ejurare.* Si le mot de *forjurer* a les deux sens qui viennent d'être rapportez, ou seulement un des deux, Forjur en doit aussi avoir deux, ou seulement un qui ait raport à celui que l'on donne à *forjurer*.

FORLANCER, v. act. Tèrme de chasse. Faire sortir une bête de son gîte. *Extrudere.* Le liévre demeure fèrme & rasé dans son gîte, & ne se forlance point s'il n'est bien quêté.

FORLANE, s. f. Terme de Musique & de Danse. La *forlane* de l'Europe galante. Dancer la *forlane*.

FORLI, s. m. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Forum Livii.* Elle est dans la Romagne, près de la riviére de Ronco, à cinq lieuës de Ravenne du côté du midi. Maty. *Forli* est assez bien bâti, & assez agréable. L'Evêque de *Forli* est suffragant de Ravenne.

Le nom de *Forli* est formé du Latin *Forum Livii*, & cette ville fut ainsi appellée, parce qu'elle fut fondée par le Consul Livius Salinator, qui avec Néron son collegue defit & tua Asdrubal en cet endroit. *Forli* a eu ses Seigneurs particuliérs, ensuite elle a apparte-

tenu

reno successivement aux Romains & aux Boulonnois, au Pape; aux Manfrédi, aux Ordelafi. Sixte IV. donna *Forli* à Jerôme Rialio. Cesar Borgia, fils d'Aléxandre VI. s'en empara par force; cette ville revint au Saint Siége sous le Pontificat de Jules II. Le Poëte Cornelius Gallus, Guy Bonato, célébre Astronome, Flavius Blondus, & André Fachineus fameux Jurisconsulte, étoient de *Forli*. Ceux de *Forli*, *Forolevienses*. Voyez Léandre, dans la Description d'Italie.

FORLIGNER, v. n. Dégénérer, ne pas suivre la vèrtu & les bons éxemples de ses ancêtres, de ceux dont on est issu; faire quelque chose indigne de leur race. *Degenerare, esse degenerem*. Le caractère d'une vraie Noblesse consiste à ne point *forligner*. Masc. La Noblesse de cette maison est fort pure, il n'y en a pas un qui ait *forligné*. Je l'étranglerois de mes mains s'il falloit qu'elle *forlignât*. Mol. On le dit particuliérement de ceux qui se sont mesalliez.

FORLIMPOLI, f. m. Nom de lieu, formé du Latin *Forum Popilii*, ou *Pompilii*. C'étoit autrefois une ville Épiscopale; aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg de l'État de l'Église. Il est dans la Romagne, entre Forli & Bèrtinoro, où son Evêché a été transfére. Maty. *Forlimpoli* a été détruit deux fois. 1°, L'an 700. par Grimoald Roi des Lombards. 2°. L'an 1270. par le Cardinal Gilles Légat d'Italie. Qui est de *Forlimpoli*, *Foropopiliensis*. *Pline L. III.* c. 5.

FORLONGER, v. act. Tèrme de Chasse, qui se dit avec le pronom pèrsonnel, du cèrf qui tire de longue, & qui mene bien loin la chasse & les Chasseurs, ou qui s'éloigne fort des chiens. *Discedere longiùs*. On dit aussi, qu'un chien chasse de *forlonge*, qu'il va de *forlonge*; pour dire, qu'il chasse de loin, qu'il sent de loin. Ce mot vient de *fort* & de *loin*.

FORMALISER, v. neutre, qui ne se dit qu'avec le pronom possessif. Se scandaliser, s'offenser de quelque chose. *Irasci, succensere, offendi, expostulare*. Ce parent s'est *formalisé* de ce qu'on ne l'a pas traité avec assez de cérémonie.

Votre chagrin de tout se formalise. Voit.

FORMALISTE, adj. m. & f. Celui qui s'attache exactement aux formes, & qui n'en veut point démordre. *Diligens cautor formularum, affectator putidus*. Ce n'est pas être bon Juge, que d'être si *formaliste*.

Formaliste, se dit aussi d'un homme cérémonieux & façonniér, qui veut qu'on ait pour lui de grands égards, & avec qui on ne peut vivre franchement & en libèrté. C'est un *formaliste* qui se fâche quand on ne lui rend pas sa visite. Il y a des pèrsonnes si *formalistes*, qu'elles croyent qu'on leur manque de respèct quand on ne leur rend pas tous les devoirs qu'elles exigent. Bell. Il y a une cèrtaine civilité *formaliste* & façonnière qui est à charge par des régles & par des mines ridicules. S. Evr. Si les gens *formalistes* sentoient combien ils sont incommodes, peut être s'appliqueroient-ils à se corriger d'un vice qui gêne tout le monde. Bell.

FORMALITÉ, s. f. Formule de droit, régle prescrite pour faire des procédures judiciaires. *Juris formula, præscripta ratio*. Dans les contrats de Droit étroit on doit garder éxactement toutes les *formalitez*. L'omission de la moindre *formalité* ruine une action en retrait lignager. Les *formalitez* détruisent les matérialitez: raillerie morale de Rabelais.

Formalité, se dit aussi d'un cèrtain ordre, de cèrtaines bienséances, de cèrtaines cérémonies qu'on obsèrve. Il y a des gens qui veulent qu'on garde avec eux toutes les *formalitez*, & jusqu'aux moindres cérémonies. Si vous êtes trop circonspèct sur les *formalitez*, on vous fuira comme un misantrope. Bell. Ceux qui sçavent bien user de l'empire, négligent les *formalitez*. S. Real. Vous voyez des gens passer leur vie en *formalitez*, & en bienséances; ils ne vous pardonnent pas une cerémonie. S. Evr. Ce composé de *formalitez*, de bienséances & de circonspections, peut bien former un pédant politique; mais non pas un parfait Ambassadeur, qui doit être galant homme. Wicq.

Formalité, est aussi un tèrme de scholastique, sur tout parmi les Scotistes, qui oppôsent leurs *formalitez* aux virtualitez des Thomistes. Les Scotistes disent que les degrez métaphysiques dans l'homme, sont autant de *formalitez* qu'ils sont distinguez formellement; ils disent la même chose des attributs de Dieu.

FORMARIAGE, f. m. *Matrimonium contrà leges initum*. Vieux tèrme de Jurisprudence Coutumière, qui se dit de la célébration d'un mariage fait contre la Loi & la Coûtume, ou le droit des Seigneurs. Voyez l'article suivant.

FORMARIER, vèrbe neutre, qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Pomey explique *formarier* par se marier avec une

pèrsonne de meilleure condition, *Ad melioris conditionis conjugem transcendere, transvolare*. Il explique *formariage* dans le même sens. Il prend aussi *formariage* pour l'amende à laquelle on condamnoit celui qui s'étoit *formarié*. *Multa irrepentis ad potiores sorte suâ nuptias*. Par les Coûtumes de Bourgogne & de Meaux, de Vitry, de Troyes, de Chaumont, les gens de sèrve condition ne se peuvent marier à femmes franches, ni hors la justice du Seigneur sans sa pèrmission, & doivent l'amende de *formariage*, ou un cèrtain droit qui porte le même nom. En quelques lieux on dit *Feurmariage*, & *mesmariage*.

De *formariage* & *formarier*. *On a dit reformarier*.

FORMATION, s. f. Tèrme dogmatique de Physique & de Grammaire. Action par laquelle une chose se forme. *Formatio*. La *formation* des métaux se fait dans les veines de la tèrre par de cèrtaines vapeurs qui y sont fixées par la chaleur du soleil. La *formation* d'un abcès dans le corps. La *formation* d'un *fœtus*. On dit aussi en Grammaire, La *formation* d'un mot dérivé, d'un tems, d'un vèrbe. On éxaminera d'abord le nombre, la nature & la valeur des lettres qui entrent dans la *formation* des mots François. L'Ab. Regn.

FORMATRICE, adj. fém. *Formatrix*. Tèrme de Physique. Les Anciens Phylosophes admettoient une vèrtu *formatrice* qui donnoit la forme à tous les corps.

FORME, s. f. *Forma*. Tèrme de Physique. C'est, selon Aristote, le second principe, qui étant joint à la matière, compose tous les corps naturèls. La *forme* d'un être est ce qui le fait être en particulier ce qu'il est, & qui le rend différent de toute autre chose. Roh. Il n'y a rien qui n'ait sa matière & sa *forme*. On dispute fort au Collége pour sçavoir s'il y a un cèrtain genre de substances, qu'on appelle dans l'école des *formes* substancielles, séparées & indépendantes de la matière; ou s'il y a des *formes* qui soient de véritables substances, & qui ayent une éxistence distincte de l'éxistence de la matière. On divise les *formes* en simples & composées. Les simples sont celles des êtres simples & qui sont capables de peu de propriétez. Les *formes* composées sont celles des êtres composez, ou qui sont capables d'un plus grand nombre de propriétez. Quelques-uns divisent les *formes* en naturelles & artificielles. Les naturelles sont celles où l'industrie des hommes ne contribuë rien; les artificielles sont celles qui sont des effets de l'art.

Je vais voir décider la cause des atômes,
La matière prémière, & ses devèrs symptômes,
Les formes *d'Aristote, & tous ses accidens,*
Mes tourbillons enfin, & tous mes élémens. Mlle. Descar.

Forme, en tèrme de Théologie, se dit d'une des parties essencielles des Sacremens, qui leur donne l'être sacramentel. Ce sont les paroles que le Ministre prononce en les conferant. *Forma*. En quelques Sacremens la *Forme* est absoluë & indicative, en d'autres deprécative. Les Pères & les anciens Théologiens disoient que les Sacrémens étoient composez de choses & de paroles, *Rebus & verbis* Guillaume d'Auxèrre est le prémièr qui au commencement du XIII[e] siècle se soit sèrvi des noms de matière & de *forme*, qui signifient la même chose.

Forme, est aussi l'apparence extérieure de tous les corps, & ce qui en dispose les parties selon leur quantité, étenduë en longueur, largeur & profondeur. Ainsi on dit, qu'un corps est de *forme* sphérique, cylindrique; que les Diâbles se font voir en mille étranges *formes*; que Prothée changeoit de *forme*. Il n'est point de *forme* sous laquelle l'amour ne se déguise pour s'insinuer dans un cœur, non pas même celle de la raison & de la vèrtu. S. Real. Tant que vous paroîtrez sous la *forme* de Demoiselle, il n'y en aura point de si accomplie que vous. Voit. Sous divèrses *formes* je vis une affliction sans mesure. Bos. La Reine vit avancer la mort à pas lents, & sous la *forme* la plus affreuse. Id. On emprunte des attraits lorsqu'on auroit honte de se montrer sous sa véritable *forme*. Bell.

Ce mot vient du Latin *forma*, qu'on prétend venir par métathèse du Grèc μορφή.

Forme. Tèrme Mécanique, qui est en usage dans plusieurs Arts, il signifie quelquefois un moule, un modéle, & se dit particulièrement de ceux des souliérs & des chapeaux, des bas, d'un luth, d'une guittare, &c. même il se dit de la figure qu'ils ont acquise sur le moule. Remettre un chapeau en *forme*. Mon Cordonnier a fait faire une *forme* exprés pour moi, pour me chausser. La *forme* de ce soulier est corrompuë.

Forme, se dit particulièrement en tèrme de Chapelier, de la partie du chapeau qui est élevée au-dessus des bords, & dans laquelle entre la tête. La mode des chapeaux change souvent par la *forme*, qui est tantôt haute & tantôt basse, & par les bords, qui sont tantôt grands & tantôt petits. Molière dans son *Ma-*

vage forcé, introduit plaisamment un Philosophe Aristotélicien, disputant avec un emportement extrême pour sçavoir s'il faut dire la *forme* ou la figure d'un chapeau.

On appelle au Manege la *forme*, une dureté ou calos qui vient au pâturon du cheval, entre la corne & le boulet, sur les deux tendons qui se joignent en cet endroit, & qui souvent l'estropie. Solleisel.

Forme, se dit figurément en choses spirituelles & morales de la maniére d'être, de parler, de se comporter, d'agir. Cette Republique a changé la *forme* de son gouvèrnement, c'est-à-dire, la constitution; l'ancien ordre. La grâce ingénieuse à prendre divèrses *formes*, ne se répand elle pas sur tous les états. Roy.

Forme. Façon, maniére de faire les choses. *Modus, ratio, formula.* Ces lettres portent abolition d'un tel crime en quelque *forme* & maniére qu'il ait été commis. On ne voit guère de Traitez, de Testamens, de Donations, où il ne soit dit qu'on prétend que les choses se fassent en la meilleure *forme* & maniére que faire se peut. On dit aussi, Il a dit cela par *forme* d'entretien. Il lui a rendu visite pour la *forme; dicis causâ*, c'est-à-dire, par maniére d'acquit. Rechèrche de mariage dans les *formes*. Garder la même *forme* de gouvèrnement. D'Ablanc. Donner un bal dans les *formes*.

Forme, en tèrmes de Jurisprudence, se dit de cèrtaines régles établies par les Ordonnances pour faire les procédures de Justice; & en ce cas il est opposé au fond & à la matière dont il s'agit. On a éxaminé la *forme*, il faut venir au fond. Il faut qu'il y ait ouvèrture de Requête civile dans la *forme*, avant que d'être reçu à contester sur le fond. On l'a dépouillé de son bien sans *forme* ni figure de procès; pour dire, violemment & sans procédures. C'est une maxime au Palais, que la *forme* emporte le fond; la maxime directement contraire devroit être véritable. La Br.

Et dans l'amas confus de chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes. Boi.

Là dessus au fond des forêts,
Le loup l'emporte, & puis le mange,
Sans autre forme *de procès.* La Font.

En tèrme de Chancelerie Romaine, on appelle des provisions en *formé* gracieuse, celles qui sont expédiées ensuite d'une information de vie & mœurs faite sur les lieux; desorte qu'on n'a point besoin dans l'execution d'avoir un *visa* de l'Ordinaire, comme en celle qu'on appelle *in formâ dignum*.

On appelle un arrêt en *forme*, un contrat en *forme*, ceux qui sont en parchemin, en grosse, signez & scellez en *forme* probante & authentique.

En ce sens on le dit de toutes les autres choses où il y a quelques régles d'agir établies, soit par les principes d'un art, soit pour des précautions qui sont à prendre, soit simplement pour la bienséance Ainsi on dit, que les ennemis de la Medecine appellent les Medecins, quand ils sont malades, parce qu'ils veulent mourir dans les *formes*; que la rechèrche d'une fille, ou son mariage, a été fait dans les *formes*; pour dire, dans la bienséance & la régularité.

On dit aussi qu'un Cavalier s'est battu dans les *formes*; pour dire, sans supèrcherie; qu'un Docteur a été reçu dans les *formes*; pour dire, aprés avoir été éxaminé & passé par les degrez; qu'une ville a été prise dans les *formes*; pour dire, aprés un siége réguliér. Ils se sont élevez par les *formes* jusqu'aux prémiérs emplois de la République. De Choisi. C'est-à-dire, par degrez.

On dit en tèrme de Logique, qu'un argument est en *forme*, pour dire, qu'il est selon les régles que la Logique prescrit. Mettez votre argument en *forme*. Votre argument n'est pas en *forme*.

Forme, en tèrme de Chasse, est le gite d'un lievre, où il est couché & immobile, tant la nuit que le jour; & c'est l'ordinaire entre deux sillons. *Leporis cubile.* On appelle aussi *forme*, le lieu où repose le renard.

Forme, en tèrme de Menuiserie, se dit des siéges qui sont dans les Chœurs des Eglises pour asseoir les Prêtres, les Chanoines & Religieux. C'est un tel Menuisier qui a fait les *formes* d'une telle Eglise. Du Cange dit qu'on leur a donné ce nom, à cause qu'à leur dos il y avoit plusieurs images de Sculpture ou de Peinture qu'on appelloit en Latin *forma, typus*.

C'est aussi un banc étendu en longueur & sans dossier, qu'on transporte & qu'on range dans des lieux où on veut faire asseoir plusieurs pèrsonnes; & il est quelquefois garni de bourre, ou de crin, & convèrt de tapisserie ou d'étoffe. Du Cange croit que ce nom a été emprunté *à forma Monachorum*.

Dans la vie de S. Guillaume de Roschild, on trouve *forma* pour signifier le siége sur lequel un Ecclesiastique, un Religieux, ou Religieuse est assis au chœur; & *formula* au même sens dans celle de S. Lupicin 21. Mars n. 2. dans celle de S. Eugene 1. Janvier n. 4. & dans la Régle du Monastère de Sainte Césaire 12. Janvier n. 35. la Religieuse qui préside au chœur est appellée *Primiceria, vel formaria*. Voyez les *Acta Sanct.* aux endroits marquez, & *April. T. I. p.* 639. *F. &* 641. *D.*

Forme, en tèrme d'Imprimerie, est une planche compôsée des caractères d'Imprimerie selon l'ordre qu'on desire, qui sont enfèrmez dans un chassis de fèr, & sur laquelle on tire les feuilles. Une feuille d'impression est compolée de deux *formes*. Il a fallu remanier cette *forme* pour la corriger.

Forme, se dit aussi parmi les Paveurs. Et c'est l'étenduë de sable qu'on met avant que de pôser le pavé. Faire la *forme*. Remuer la *forme*. Fouiller la *forme*.

Forme, en tèrme de Marine, est une partie d'un arsenal fèrmé de muraille, où on fait la construction & la radoub des vaisseaux, dans laquelle on fait entrer la mèr par une écluse quand les œuvres vives sont faites, pour mettre par ce moyen le vaisseau à flot.

FORMEL, elle, adj. Qui donne la forme, qui fait qu'elle est telle. *Formalis*, qui concèrne la forme La cause *formelle* se joignant à la materielle, produit le corps, ou le compose.

Formel, se dit figurément en Morale. *Expressus, aptus.* Un passage *formel*, un texte *formel*, une loi *formelle*; pour dire, positif, exprès & précis, & en la meilleure forme qu'on le peut souhaiter. Dans le même sens on dit, Donner une parole *formelle*; pour dire, positive & assurée. Une denégation *formelle*; pour dire, entière denégation. Désaveu *formel*; c'est-à-dire, exprès. Garent *formel*; c'est-à-dire, qui prend absolument la garentie Partage *formel*; c'est-à-dire, réel, actuel, parfait. Contradiction *formelle*; c'est-à-dire, éxpresse. Partie *formelle* Voyez ci-dessous Partie formée, c'est la même chose. Exploit, ou ajournement *formel*, se dit à la difference des simples ajournemens. Toutes ces expressions sont des tèrmes de Droit, de Coutumes, & de la pratique du Palais.

FORMELLEMENT, adv. D'une maniére formelle, assurée. *Formaliter.* En Philosophie telle proposition est vraie *formellement*, qui est fausse matériellement.

On dit, Nier une proposition *formellement*; pour dire, entièrement, tout à plat. S'oppôser *formellement* à quelque chose; pour dire, l'empêcher autant qu'on peut.

Il signifie aussi, éxpressément, précisément. Cette loi est *formellement* contraire à vos allegations.

FORMELLO, s.m. Bourg ou village d'Italie à sept lieuës de Storta dans le voisinage de Rome. *Formellum.* L'huile d'olive de *Formello* est éxcellente. On garde à *Formello* le froment dans des trous semblables à des puits, que l'on couvre d'une pierre avec grand soin. Quand on les ouvre, il faut les laisser évaporer pendant une heure. Qui y entreroit aussi-tôt mourroit. *Corneille sur un Journal manuscrit de M. de Langlade de l'Académie des Sciences.*

FORMENER, v. act. Vieux mot, qui signifie *mal mener, maltraiter, vexer*. Il se dit des victorieux, des Seigneurs, des Magistrats, par rapport aux pèrsonnes & aux lieux. *Vexare. Formener* un pays, *formener* des sujets.

FORMENTERA, ou FROMENTERA, s.f. Nom propre d'une Isle de la Meditèrranée. *Formentaria, Frumentaria, Formentera.* Elle est sur la côte d'Espagne, à une lieuë & demie au midi de l'Isle d'Yvique. *Formentera* est petite & inhabitée à cause de la quantité de sèrpens dont elle est pleine. C'est pour cela que les Anciens la nommoient *Ophiusa*; c'est-à-dire, l'Isle aux sèrpens. On dit qu'il y a aussi beaucoup d'ânes sauvages, & de forêts.

FORMER, v. act. & quelquefois neut. Donner la forme, l'être, la naissance à quelque chose. *Formare.* Tout ce qui s'engendre, se *forme* de quelque autre chose qui se corrompt. Dieu a *formé* l'homme à son image. Arn.

Former, se dit aussi pour signifier simplement la figure. Le Potiér forme ses vaisseaux comme il lui plait. Ces caractères sont bien *formez*. La Géométrie enseigne à *former* toutes sortes de figures. Un embrion n'a pas encore tous les traits bien *formez*.

Former un siége, en tèrme de Guèrre, c'est, Faire des lignes de circonvallation pour fortifier son camp, & se dispoler aux attaques de la place dans les formes. *Instruere obsidionem.* On dit aussi *former* un éscadron, un bataillon; pour dire, ranger des soldats, ensorte qu'ils *forment* un éscadron, un bataillon. On dit encore se *former*, en parlant des troupes qui n'étant point rangées en bataillons & en éscadrons, s'y rangent, en prennent la forme, se mettent en ordre de bataille pour agir, pour combattre. Il fit avancer ses troupes vèrs les ennemis, qui s'arrêtèrent, & se *formèrent* dès qu'ils virent ce mouvement. Tr. de Hom.

Former, se dit aussi pour, Assembler plusieurs parties pour leur

leur donner la forme d'un corps. *Former* une armée, une conspiration. *Former* un escadron. *Former* les ordres d'une armée navale, c'est les arranger.

Former. Tèrme de Jardiniér. Façonner. Il faut avoir le soin de bien *former* les arbres ; c'est-à-dire, de leur donner une bonne forme, soit en buisson, soit en espaliér, ou en quelque autre forme, selon la différente espéce d'arbres & de fruits.

Former, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Produire, concevoir, proposer ce qu'on a conçu, donner la forme à quelque chose. *Agitare, creare, constituere.* Il *forme* dans son esprit de grands desseins. Il se *forme* des monstres pour les combattre. Corneille est descendu dans le cœur des hommes pour y voir *former* les passions. S Evr. Ce Juge a eu de la peine à *former* son avis. Il a *formé* beaucoup de difficultez. Tous les exercices & les actions de pieté qui *forment* l'état de leur vie. (des Moines) Ab. de la Trape. C'est la cupidité qui inspire présque tous ceux qui sont engagez dans le monde, elle les dirige, & *forme* toutes leurs inclinations & tous leurs désirs. Id.

Il signifie aussi, Prendre pour modéle ; dresser, instruire, façonner, propôser des exemples à imiter. *Instituere, exprimere.* Ce Précepteur a bien *formé* l'esprit de son disciple. Il a formé son stile sur celui de Cicéron. Il s'est *formé* sur de bons modéles. Il *formoit* son esprit sur les actions des grands hommes. Abl. Un jeune homme bien *formé* pour le monde. *Former* à la vertu.

Former, se dit au Palais des procédures qui se font sous certaines formes. *Aducere, denunciare.* Il a *formé* sa plainte. Il a *formé* son inscription en faux, son opposition aux criées.

Former, se dit aussi en Grammaire de cèrtains tems des vèrbes qui se font des autres en changeant quelques lettres. Le présent se *forme* de l'infinitif. On le dit aussi des mots composez, dérivez, & de ceux qui ont même étymologie, qui en sont *formez*.

Former, se dit aussi fort souvent avec le pronom pèrsonnel, & signifie, Être produit ; recevoir, prendre forme. Il se dit tant au propre qu'au figuré. Le poulet *se forme* dans l'œuf. Le tonnèrre *se forme* des exhalaisons. Les traits de son visage commencent à *se former*. Ce jeune homme *s'est* bien *formé* en peu de tems. Il *se formera* en voyant le monde. Il a soin de *se former* sur les meilleurs modéles, &c.

Formé, ée, part. pass. & adj. *Formatus, procreatus, expressus.*

Formé, en tèrme de Jardinage, se dit des fruits, & marque l'état où ils sont après qu'ils sont nouez, & avant qu'ils ayent acquis leur grosseur naturelle. Fruits *formez*, poires, pommes *formées*, &c.

Lettres *formées*, en Latin *litteræ formatæ*, ou simplement *formatæ*. Dans les prémiérs siécles de l'Église on nommoit lettres *formées*, les lettres patentes que l'on donnoit aux Chrétiens, particuliérement aux Clércs, Diâcres, Prêtres, & autres Ministres de l'Église, pour être reçus des Fidéles dans les Églises des villes & provinces où ils alloient, pour pouvoir communiquer avec eux.

En tèrme de Coutumes, partie *formée* veut dire *partie* civile qui poursuit son intérêt contre l'accusé.

Fumées *formées*, en tèrme de Venerie, sont fientes de fauves, comme en crottes de chevres, mais plus grosses. Salnove.

FORMÉE, s. m. Vieux tèrme de Coutume qui a été aboli ; il signifie *service* qu'on fait pour les morts. *Sacra pro mortuis, solennes preces, parentalia.*

M. De Laurière conjecture que ce mot de *formée* est dérivé de celui de *forme*, parce que dans les sèrvices qu'on fait pour les morts il n'y a dans l'Église que la forme, ou représentation du défunt.

Formées. Tèrme de Chasse. Il se prend comme adjectif, & comme substantif, on dit des fumées *formées*, ou simplement des *formées* : on entend par ce mot des fientes de bêtes fauves en forme de crottes de chévre.

FORMERET, s. m. Tèrme d'Architecture, est un arc ou nèrvure de voûte d'ogive, qui forme la voûte ou les arcades par une ligne diagonale.

FORMEZ, *Falcones fœminæ*, en tèrme de Fauconnèrie, signifie, les fémelles des oiseaux de proie qui donnent le nom à l'espéce ; les mâles s'appellent *tiercelèts*, en Latin *tertiarii, tertiati* : parce qu'en général la femelle de l'oiseau de proie est plus grande, plus forte & plus hardie que son mâle.

FORMI, s. m. Tèrme de Chasse. Voyez FORMY.

FORMICA-LEO, s. m. Petit insecte. Son corps est de figure ovale, composé de plusieurs petits anneaux arrangez ensemble. Il a deux petites cornes qui lui sèrvent de pinces. On en trouve un grand nombre dans les lieux sécs & sablonneux, & dans les lieux expôsez au soleil. Il marche à reculons, & vit plusieurs mois sans manger.

FORMICOLE, s. m. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Formicolum*. Il est à un mille de la petite ville de Tropea sur la côte de la Calabre ultérieure. Maty. On croit que c'est l'ancien Port d'Hèrcule, *Portus Herculis*, ville des Brutiens.

FORMIDABLE, adj. m. & f. Qui fait peur, qui est à redouter. *Terribilis, formidabilis.* Les jugemens de Dieu sont *formidables*. Les forces de Xèrxès étoient *formidables* à la Gréce. Ce Prince est *formidable* à tous ses voisins. Des hommes *formidables* & violens me chèrchent pour m'ôter la vie. Port-R. L'Empereur alloit avoir sur les bras toutes les forces du Turc, qui marchoit en Hongrie avec une armée *formidable*. L'Ab. Regn.

FORMIER, s. m. Ouvriér qui fait des formes & des talons pour sèrvir aux souliers. *Formarum artifex.*

FORMIGNANO, s. m. Nom propre d'un bourg d'Italie dans le Duché d'Urbin. *Formignanum.* Il est sur le Metro, à quelques lieuës de Fossombre. On prend *Formignano* pour le *Firmanum* des Anciens, ville de l'Ombrie.

FORMIGNY, s. m. Quelques-uns prononcent *Forminy*. Nom propre d'un bourg ou village de France en Basse Normandie. *Forminiacum.* Il est entre Isigni & Bayeux. La bataille de *Formigny*, est une bataille célébre dans notre histoire, que les Anglois pèrdirent le 18[e] d'Avril 1450. & après laquelle le 16 de Mai suivant ils fûrent chassez de Bayeux, Voyez Hèrmand, hist. du Diocése de Bayeux.

FORMIGUE. Tèrme de Marine usité sur la mèr Méditèrranée. Michelot dans son Portulan de la mèr Méditèrranée, dit que les *Formigues* sont des rochèrs bas & cachez sous l'eau. *Syrtes.*

FORMIGUÈRA, s. m. Nom propre d'un village d'Espagne dans le Comté de Cèrdagne en Catalogne. *Formigerra.* Dom Sanche, prémiér Roi de Majorque, mourut à *Formiguèra*.

FORMORT. Tèrme de Barreau & de Coutumes. On dit indifféremment *for-mort, for-motoure, for-moture, for-mouteure* & *fremoture*, Droit acquis par la mort de quelqu'un. Ce droit s'étend tant sur les biens meubles que sur les immeubles. Cependant il y a quelques Coutumes, comme celle de Namur, où la *formouture* est restreinte à la portion héréditaire, ou de communauté mobiliaire.

FORMOSE, s. f. Nom propre d'une isle, que quelques-uns appellent Formosa, Fermosa, Billile & Paccauda. *Colonesus, Insula formosa.* Elle est dans l'Océan Indien sur la côte de la Chine, environ à 25 lieuës de la Province de Fokien, dont élle dépendoit autrefois. L'isle *Formôse* peut avoir soixante lieuës du nord au sud, & vingt du couchant au lévant. Maty. Voyez Mandeslo, voyage des Indes L. II.

FORMOSO, Capo *Formôso*. *Formosum promontorium.* Cap de la Guinée en Afrique. Il est sur la côte du Royaume de Benin, & sépare le golfe de Benin de celui de S. Thomas.

FORMOTURE, FORMOTOURE, FORMOUTEURE, s. f. Voyez Formort, c'est la même chose.

FORMUER, v. act. Tèrme de Vénérie. Faire passer la muë à un oiseau par artifice.

Formué, ée. Un oiseau *formué* ne vaut rien.

FORMULAIRE, s. m. Écrit qui contient la forme du sèrment qu'on doit faire en cèrtaines occasions. *Formolarium, codex formularum.* Un *formulaire* d'un acte de profession de foi. Les Liturgies sont les *formulaires* du sèrvice public de l'Église en toutes les nations. Pelisson. Ils reviendroient tous à l'Église, disent-ils quelquefois, si l'on changeoit le *formulaire* de l'abjuration qui fait peine à chacun sur quelque article, suivant la délicatesse de sa conscience, ou de son imagination. Idem. On fait signer un *formulaire* fait en 1665. par Aléxandre VII. touchant la doctrine de la Grâce. Il y a aussi des *formulaires* de dévotion, de priéres.

FORMULE, s. f. Régle ; cèrtains tèrmes prèscrits & ordonnez pour faire quelque acte de Justice. *Formula.* Le Droit Romain étoit tout plein de *formules*. Les stipulations, les divorces se faisoient avec cèrtaines *formules* & en cèrtains tèrmes. On fait grands cas des *formules* de Marculphe, commentées par M. Bignon. Cneüs Flavius avoit aussi publié de son tems les *formules* du Droit Romain, qui fûrent fort bien reçuës : c'étoient des tèrmes concèrtez dans lesquels il falloit faire les contrats ; autrement le moindre défaut étoit capable de rendre nuls les actes les plus importans. Voyez Cicéron *pro Murena*.

Formule, se dit aussi en tèrme d'Histoire Ecclésiastique & de Théologie, pour formulaire, profession de foi. Le Concile de Séleucie fut rompu par Léonas, Commissaire de l'Empereur, ne pouvant venir à bout d'y faire signer la *formule*. Pelisson. Toutes leurs sèctes (des Ariens) se réünissent contre l'Église. On dresse dans leurs Assemblées, ou publiques, ou particuliéres, en divèrs tems, à divèrses fois, *formule* sur *formule* ; c'est-à-dire, profession & exposition de foi l'une sur l'autre. Pelisson.

On appelle au Palais, Papiér *formulé*, le papiér marqué, ou tim-

bré, parce que le prémier dessein de son établissement étoit d'y écrire des formules pour toutes sortes d'actes.

FORMULISTE, s. m. Qui se tient tic à tic eux formules. *Actionum auceps, formularum cantor.* POMEY.

FORMY. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit d'une maladie qui prend au bèc de l'oiseau de proie.

FORNACALES, ou FORNICALES. s. f. & pl. Nom propre d'une fète chez les anciens Romeins. *Fornacalia, Fornicalia.* Les *Fornacales* se faisoient à l'honneur de la Déesse Fournaise. On y faisoit des sacrifices devant une fournaise, ou devant le four où l'on avoit coûtume de brûler le blé, ou de cuire le pain, & qui étoit dans les moulins. C'étoit une fète mobile, qui ne se faisoit point à un jour fixe, mais que le Grand Curion indiquoit tous les ans le 12e des Calendes de Mars, c'est-à-dire, le 17e de Fèvriér. Les *Fornacales* avoient été instituées par Numa. On les appelle aussi *Fornicales*, c'est-à-dire, que ce mot se fait de *fornax*, fournaise, ou de *fornix*, voûte, parce que les fours & les fournaises sont en voûte. Les Quirinales étoient instituées pour ceux qui n'avoient pas fait ou fète les *Fornacales*. Voyez Verron *De Ling. Lat. L. V.* Ovide *Fast. L. VI. v.* 314. Festus, Pline *L. XVIII. C* 2. Plutarque *Probl. Rom. C* 89. Lactance *Divin. Instit. C.* 20. Rosin *Antiq. Rom. L. IV. C.* 6. & Dempster *in Paralip.* Vossius *De Idolol. L. II. C.* 61. tout à la fin, Struvius *Antiq. Rom. Synt. C. IX. p.* 430.

FORNACUSA, ou Arethuse s. f. Nom propre d'un village de Syrie qui étoit autrefois une ville Épiscopale sous la Metropole d'Apamée. *Arethesa.* Il est près de Hama, qui est l'ancienne Apamée.

FORNASÉ, ou FORNACI, s. & nom propre d'un port de l'État de Venise en Italie. *Fornacum portus.* Il est dans la Polésine de Rovigo, à l'embouchure du Po-delle Fornasé, ou de Vieru. Ce nom signifie fournaises.

FORNELLI, I *Fornelli, I Furni.* C'est-à-dire, les Petits fours, les fours. Nom que l'on donne à des écueils de l'Archipel, qui sont au nord de Samo *Fornelli, Furni*, anciennement *Melanthii, scopuli*, Les Rochérs noirs.

FORNELLO, s. m Nom propre d'une rivière du Royeume de Naples. *Fornellus fluvius.* Le *Fornello* est fort petit, & ne baigne que la ville de Naples, où il se divise en plusieurs canaux, dont l'un qui coule le long de ses murailles porte le nom de *Rio della Maddallena*, Ruisseau de la Madelaine. Les autres travèrsent la ville.

FORNICATEUR, s. m. Celui qui commet fornication, qui a commèrce evec les femmes de meuvaise vie. *Fornicator, stuprator.* Les *fornicateurs* ni les idolâtres ne feront point héritiérs du Royaume du ciel. PORT-R.

Ce mot ne se dit que dans les discours grâves & de piété.

Ce mot vient du Grèc πόρνος, qui signifie un *impudique*: il n'y a qu'à changer la tenuë en espirée. Cependant on le tire ordinairement *à fornicibus, in quibus scorta prastabant.* On raconte que Sainte Agnès fut menée aux voutes du Cirque Agonal pour être violée, *in fornicibus Circi*, d'où on croit qu'est venu le mot de *Fornicatio.*

FORNICATION, s. f. Tèrme de Théologie C'est le péché de luxure qui se commet par deux pèrsonnes, dont ni l'une ni l'autre ne sont point liées par le Sacrement de Mariage, ni par un vœu solennel. *Fornicatio* Ce mot ne se dit que dans des matières grâves & saintes. Fuir le *fornication.* Les œuvres de la chair sont l'adultère, la *fornication*, &c. S Thomas prouve que la simple *fornication* est deffenduë de droit naturel. Ceux qui commettent les péchez de *fornication*, d'adultère, de mollesse, n'entreront point au Royaume des cieux, dit Saint Paul.

En tèrme de l'Ecriture, *fornication* s'est dit quelquefois de l'idolatrie par métaphôre. Voyez les invectives que les Saints Prophètes faisoient contre les Juifs qui quittoient le sérvice de Dieu pour celui des Idôles. Cette expression est fondée sur ce que les idolâtres s'attachent à un autre Dieu qu'à celui qui est le seul véritable Dieu. Dans les livres spirituels on appelle quelquefois *fornication* toute sorte de péchez & de fautes, parce qu'on les regarde comme des infidélitez que l'âme commet à l'égard de Jésus-Christ, qui est l'epoux des âmes Chrétiennes.

Fornication, est quelquefois un tèrme génèrique qui comprend toutes les espéces de crimes qui sont contre la chasteté. Ces espéces sont, 1°, La *fornication* simple, ou celle qui se commet evec pèrsonnes libres & débauchées, *fornicatio.* 2°, Celle qui se commet avec des pèrsonnes libres, & d'honnête condition, *stuprum.* 3°, Celle qui se commet avec des parentes, *incestus.* 4°, Celle qui se commet avec des pèrsonnes mariées, *adulterium.* 5°, Celle qui se commet avec des pèrsonnes consacrées à Dieu, *sacrilegium.* 6°, Celle qui se commet evec des pèrsonnes de même sèxe, *sodomia.* 7°, Celle qui se commet avec des bêtes, *bestialitas.* Quand le mot de *fornication* se prend en général pour tout péché qui est contre la pureté, il ne se dit que dans les matières de piété, & en cèrtaines occasions où il est un tèrme consacré. Vous evez été tenté par l'esprit de *fornication*, par l'esprit d'avarice. AB. DE LA TR. On ne diroit pas bien dans l'usage ordinaire un péché de *fornication*, il faut dire, un péché d'impureté.

FORNOUË, s. m. Nom propre d'un encien bourg d'Italie, *Forum Novum, Foronovarum.* Il est sur le Sporzano dans le Duché de Parme, à trois lieuës de la ville de ce nom du côté du couchant. MATY. A la journée de *Fornoue* Charles VIII, revenant de la conquête du Royaume de Naples en 1495. défit avec neuf mille hommes l'armée ennemie de quarante mille combatans.

FOROLI, s. m. Nom propre d'un ancien village d'Italie. *Foruli.* Il est de l'État de l'Eglise dans la Sabine, à la source de la petite rivière d'Aia.

FORON, s. m. Nom propre d'un gros bourg, sur les confins des Pays-Bas & de l'Allemegne, près d'Aix la Chapelle & de Maestrick. *Furons*, ou *Furonensis villa, Forum Comitis.* Les Rois de France y avoient autrefois un Palais, dont on voit encore les ruines sur une colline voisine eppellée *Opde Saele.* Louis le Bègue, & Louis fils du Roi Louis s'abouchèrent à *Foron* l'an 879. le jour de la Toussaint. *Hadr. Valef. Not Gall. p.* 212.

FORPAÏSER, v. act. Qui ne se dit qu'evec le pronom pèrsonnel. C'est un tèrme de Chasse qui se dit des bêtes qu'on poursuit, & qui s'éloignent de leur gîte. Se *forpayser.* *A suis finibus, suâ terrâ digredi longiùs, in apertos campos exire.* Souvent un liévre se *forpayse* trois lieuës durant sans s'arrêter. On dit eussi qu'elles *forpayseet*, lorsqu'elles quittent les bois, & se jettent en campagne, ou qu'elles s'en vont en une forêt éloignée. Ce mot s'écrit mieux evec un Y. *Forpayser.*

FORPAÏSÉ, ée. Vieux tèrme qui signifie, qui est hors de son pays. *Extraneus.* L'ourse seroit *forpaysé* toute sa vie. Assi.

FORPAITRE, ou FORPAITRE, v n. Tèrme de Vénerie, qui se dit des bêtes qui vont chèrcher leur pâture en des lieux éloignez, & hors de leur retraite ordinaire. *Extrà limites suos victum quarere, pasci. Epasci, patum ire.*

FORPASSER, vèrbe neutre *Gradum proferre, pedem provehere ultrà finem, trans terminum.* Avancer le pas hors des limites. POMAY.

FORPRISE, s. f. Vieux mot qui veut dire *tribut, impôt*, & comme dit le peuple, *maltôte. Tributum, forprisa* dans les Titres.

FORREZ, ou FORRES, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Ecosse septentrionale. *Forra* Elle avoit seance au Parlement d'Écosse avant la dèrnière reunion des deux Royaumes d'Ecosse & d'Anglètèrre en un seul. *Forrez* est situé dans le Comté de Murray, entre Eglin & Naion ou Narne. On voit encore à *Forrez* les ruines d'un château où les Rois d'Écosse faisoient souvent leur residence.

FORRIÉR, s. m. Vieux mot. Fourrier, fourrageur. *Populator, Pabulator*; & dans la basse Latiné *fodrator, forrator*, qui sont dans Guill. de Nangis. Ville-Hardouin appelle les fourrageurs *forriers*, nom qui vient de fourre. Voyez l'étymologie à ce mot. Voyez aussi FOURRIER.

FORS, Préposition. Hormis, excépté. *Prater.* Il faut faire toutes choses pour ses amis, *fors* celles qui sont contre l'honneur & la conscience. J'aime tous les divèrtissemens, *fors* le jeu.

Ce mot vient du Latin *fors.* Il est banni aujourd'hui des vèrs, comme de la prôse. Ceux qui excellent en poësie, bien loin de le trouver meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant. BOUH. Marot dit dans une épitre au Roi:

Ne m'est demeuré fors
Mon povre esprit qui lamante & soupire,
Et en pleurant tâche à vous faire rire.

Ce mot de *fors* se dit encore dans cèrtaines occasions en stile de Palais.

FORSEN. Voyez PHORTZEIM.

FORSENANT, Tèrme de Chasse, est une épithète qu'on donne aux chiens courans qui sont ardens & vigoureux à supporter le travail de la chasse, sans se lasser ni se rompre, ni pour la chaleur, ni pour le bruit. *Acer, laboris patiens.*

FORSENÉ, ée, adj. Furieux, qui est emporté d'amour, de colère, ou d'une autre passion, jusqu'à en pèrdre le sens & la raison. *Furens, furiosus, rabidus.* Ils courent tous *forcenez* se jetter sur les Centurions. ABLANC. Il prit une envie *forcenée* à Belsus de tuer le Roi. VAUG. Cicéron étoit *forsené* de passion pour la gloire. MONT.

Quelques-uns écrivent ce mot avec un c, mais mal-à-propos, car il est évident qu'il vient de *sens*, comme qui diroit, *hors du sens.* Les Italiens disent *fuor di senno.*

On

On appelle en Blâson, un cheval *forsené*, ou effrayé, quand il est peint rampant.

FORST, s. m. & nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême. *Forsta*. Elle est dans la Basse Lusace, sur une petite Isle formée par la riviére de Neisse, entre les villes de Guben & de Prybus. MATY.

FORSTNOWE, s. m. & nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Westphalie en Allemagne. *Forstenova*. Elle est dans l'Evêché d'Osnabrug.

FORT, FORTE, adj. Qui est de taille & de compléxion robuste, qui a les nèrfs vigoureux & bien bandez, capables de porter de gros fardeaux, de faire de grands efforts pour renvèrser, de mouvoir, travailler, &c. *Fortis, robustus*. Samson étoit le plus fort des Hebreux. L'élephant est le plus grand & le plus *fort* de tous les animaux. Milon Crotoniate étoit si *fort* qu'il portoit un bœuf. On a dit des géans, qu'ils avoient les bras forts & nèrveux. Ce garçon est *fort* & puissant pour son âge.

FORT, suivi de la particule *à*, marque la qualité, l'étenduë de la force. Il est *fort* à pouvoir étouffer un homme entre ses bras, à pouvoir arrêter un cheval qui court, &c.

FORT, se dit aussi dans les choses inanimées, de ce qui est solide, compacte, & qui peut soutenir de grands fardeaux, ou résister à des efforts violens. Un poitral de charpente est assez *fort* pour soutenir toute une maison. Il faut de *forts* arcsboutans pour soûtenir une grande voûte. Les remparts d'une telle place sont bien *forts*. Cette cuirasse est *forte*, elle est à l'épreuve du mousquèt. La vache de Roussi est un cuir plus *fort*, plus épais que le marroquin.

FORT, se dit aussi de ce qui est difficile, qui donne de la peine à cultiver, à travèrser, à prendre, à faire; les tèrres *fortes* ou grâsses sont difficiles à labourer, on a de la peine à y marcher. Les tèrres *fortes* sont celles qui sont médiocrement onctueuses & adhérantes. *La Quint. T. I. p.* 139. Cette montagne est *forte* à monter, est trop rude. Les lieux de marecages, de roches & de forêts sont *forts* d'assiette. On a rendu cette place si *forte*, qu'il est difficile de la prendre. Ce Seigneur est logé dans une maison *forte*, il ne craint point les Sèrgens. Maison *forte* se prend dans un sens tout different, & signifie une maison où il y a beaucoup à travailler; ce tèrme est en usage en parlant des Officiers, des domestiques, & des sèrvices qu'ils rendent. Il n'y a point de tems où les domestiques ne soient occupez dans les maisons un peu *fortes*. Cet Officier est trop foible, & n'a pas assez de santé pour une maison aussi *forte* que la vôtre. Une prison *forte*, bien fèrmée, est difficile à forcer.

Les Jardiniérs appellent un arbre *fort*, celui qui est vigoureux, qui poussent beaucoup de belles & de grosses branches. Voyez *La Quint. P. IV. c.* 9. où il explique les mots de *fort* & de force, de foible & de foiblesse.

FORT, se dit aussi de ce qui est touffu & épais, copieux, abondant. Ce taillis est déja *fort*, il est prêt à mettre en coupe. Il est trop *fort*, trop touffu. Les blez qui viennent en tèrres grâsses sont plus *forts* que ceux qui viennent dans les sables. Une barbe *forte*, est celle qui est picquante, ou touffuë. Un sèrvice de table plus *fort* qu'un autre, est un sèrvice où il y a plus de plats, de mèts, qu'à un autre.

FORT, se dit aussi de ce qui a un mouvement, une agitation violente, & de ce qui agit beaucoup par ses qualitez naturelles. *Validus, vehemens*. Le feu est le plus *fort* de tous les agens naturels, il dissout tous les corps. On a donné à cette viande un feu trop *fort*, elle est havie. Le vent est trop *fort*, il faut caler les voiles. Voilà une *forte* pluie qui nous menace d'une *forte* tempête. La gelée a été forte cet hivèr; c'est-à-dire, rude & violente. Ce malade a un pous *fort* violent, sa fiévre est *forte*. Un vin *fort*, est un vin qui a beaucoup de force, de feu, qui est spiritueux, qui agit avec force sur ceux qui en prennent. Les vins de Hongrie sont *forts* & violens.

De cette signification du mot de *fort*, il est aisé de passer à la suivante, dans laquelle il signifie ce qui agit par ses qualitez naturelles avec trop de violence, & blesse les sens. Une haleine *forte*, est celle qui est puante, qui blesse l'odorat. Le musc, quand il est pur, est si *fort* qu'il blesse le cèrveau, il donne la migraine. Une soupe trop *forte* de sel, du beurre *fort* qui est vieux & corrompu, blessent le goût. Du vin, du vinaigre trop *forts* piquent la langue. Une voix trop *forte* ou trop aiguë blesse l'oreille. Une couleur trop *forte*, trop éclatante, trop foncée, offense les vuës foibles. Cette médecine étoit trop *forte*, elle a failli à faire crever ce malade. L'usage trop fréquent des raisins produit des coliques, & des vents qui font enfler la ratte, & qui lui causent de *fortes* douleurs. LEMERY.

FORT, se dit aussi des puissances qui se forment par l'assemblage de plusieurs choses. Une armée est *forte* quand elle est nombreuse. Ce Prince est *fort* en soldats, en richesses. Ce Marchand est *fort* en amis, en crédit. Ce Général étoit plus *fort* en Cavalerie qu'en Infanterie.

FORT, se dit aussi relativement de ce qui excéde ce qui est juste & raisonnable, ou du moins qui est fixe & cèrtain. La mesure de Paris est plus *forte* que celle de Chartres, elle est plus grande. Un usurier prête son argent au denier *fort*, à un taux plus haut que celui qui est taxé par le Roi. Cette balance est trop *forte*, elle ne trebuche point facilement. Ce poids est trop *fort*, il n'est pas assez juste. On dit qu'un écu n'est pas assez *fort*, quand il est legèr. On dit qu'une taxe est trop *forte*, quand elle n'est pas proportionnée aux biens de celui sur qui on la fait; qu'une somme est trop *forte*, lorsqu'elle est excessive, qu'on ne la peut pas payer.

On dit en tèrme de Manége, qu'un cheval est *fort* en bouche quand il n'obéit pas au Cavalier lorsqu'il s'emporte.

FORT, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Dieu a pris souvent la qualité de *fort* & de puissant dans les batailles. On appelle une âme *forte*, un homme brâve, vaillant & intrépide. Salomon chèrchoit une femme *forte*, qui eût l'âme bienfaite, qui n'eût point les foiblesses des autres. Le Stoïque se vante d'être *fort*, parcequ'il ne se laisse point abbattre par les revèrs de la fortune. Il n'y a guère d'amitiés qui soient plus *fortes* que la crainte de la mort. S. RÉAL.

Esprit-*fort*, se prend quelquefois pour un homme guèri des opinions populaires, ou fondées sur la préoccupation: mais on le dit plus souvent en mauvaise part d'un libertin, qui traite de chiméres les articles de foi. Les Esprits-*forts* sçavent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande foiblesse que d'être incèrtain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connoissances, & quelle en doit être la fin? LA BRUY. Voyez ESPRIT-FORT.

On les appelle aussi quelquefois non pas Esprits *forts*, afin de ne point faire d'équivôque, mais prétendus Esprits-*forts*. Tous ces prétendus Esprits-*forts*, qui, quand ils parlent des choses divines, disent plutôt ce qu'ils desirent que ce qu'ils connoissent, ne veulent rien reconnoître de surhumain dans les oracles, de peur de reconnoître quelque chose au-dessus de l'homme.

On dit aussi, qu'un homme est *fort* dans une science, en un art, quand il y est habile, quand il a de l'avantage sur les autres. *Peritus, sciens, expertus, doctus*. Il est *fort* en Geometrie, en Physique. Je suis tèrriblement *fort* sur l'impromptu. MOL. Il est *fort* à la paume, aux échèts; il est plus fort que vous d'un quinze, d'une tour. Cet écolier est un des *forts* de sa classe. Cet Avocat est *fort* en raisons. Il est *fort* en repliques: cet autre est *fort* en gueule; c'est-à-dire, en paroles. Ce dèrnier est bas, & doit être mis au rang des Provèrbes.

Vous êtes, Mamie, une fille suivante,
Un peu trop forte *en gueule, & fort impertinente.* MOL.

FORT, se dit aussi figurément de ce qui fait impression sur l'esprit. Les jeunes gens ont les passions fortes & violentes. Ces pèrsonnes sont liées d'une *forte* amitié, d'une *forte* amour. Une *forte* tentation.

On dit aussi, Cette expression est *forte*, soit en discours, soit en Peinture; pour dire, *fort* vive. Un stile *fort* & sèrré. Un *fort* raisonnement. On dit aussi d'une aigre repartie; Cela est trop *fort*, ce discours est un peu *fort*. Cette injure est *forte*. On dit encore, A plus *forte* raison, & en tèrme d'Ecole, *à fortiori*, quand on argumente du plus petit au plus grand, quand on est en plus *forts* tèrmes. On dit aussi, qu'un objèt fait une *forte* impression sur la mémoire, sur l'imagination; pour dire, qu'on en consèrvera longtems l'idée. La vérité est bien *forte*, elle prévaut à la fin.

FORT, a encore plusieurs significations, selon les mots ausquels on le joint.

Tête *forte*, est celle qui est bien saine & vigoureuse, tant à l'égard du corps que de l'esprit. Cet homme boira jusqu'à demain sans s'enyvrer, il a la tête forte. Il ne s'embarrasse point du nombre des affaires, c'est une tête *forte*; c'est la plus *forte* tête du Parlement; pour dire, le plus habile.

On dit qu'un ressort est *fort*, quand il est difficile à bander; un coffre *fort*, quand il est difficile à forcer, à cause des barres de fèr dont il est revêtu; ou difficile à ouvrir, à cause d'une sèrrure à 3 pênes, & où il y a quelque secrèt. On dit aussi qu'un ordinaire est *fort*, qu'un plat de rôti est *fort*, qu'une table qu'on tient est *forte*, lorsqu'il y a beaucoup à manger, que les plats sont bien garnis, que chaque piéce est grosse. Un *fort* lapin. Une *forte* piéce de bœuf. Une éclanche de mouton qui n'est pas assez *forte*. Un bouillon *fort*, c'est-à-dire, succulent. La dose du poison étoit un peu trop *forte*.

FORT. Ce mot se dit entre les Astrologues en parlant des Planétes, & signifie, Qui a la force, qui a le pouvoir d'influer efficacement.

cacement. Mercure est *fort* dans la naissance de Monsieur Tel. Venus est *forte* dans la naissance de Madame Telle.

Eau *forte*. Les eaux *fortes* sont des esprits tirez de differens sels par la force du feu ; elles ont la force de dissoudre les metaux, c'est de là que leur vient le nom de *fortes*. Celle qu'on appelle communement *Eau-forte*, est une eau composée ordinairement de nitre & de vitriol, d'où elle est tirée par distillation à force de feu. On y ajoûte quelquefois du sel commun, de l'alun, du sel armoniac, ou quelque autre chose de semblable. Elle sert à graver sur le cuivre. Voyez Eau.

Quelquefois en parlant des eaux & des liqueurs qu'on boit, on appelle liqueurs *fortes* celles qui sont composées d'eau de vie, ou d'esprit de vin, & dans lesquelles pour l'ordinaire il entre des aromats. Les liqueurs que l'on prend se divisent en *fortes* & en rafraichissantes ; les *fortes* sont pour l'hivèr, & les rafraichissantes pour l'été.

La colle *forte*, est une matière visqueuse & tenace, qui sert à faire tenir ensemble le bois & autres choses semblables.

Main *forte*, se dit de l'assistance qu'on donne aux Officiers pour executer les ordres de la Justice. On a enjoint aux habitans de s'assembler, & de prêter main *forte* pour l'execution d'un tel Arrêt. On dit aussi, qu'une terre est en main *forte* ; pour dire, qu'elle est possedée par une personne puissante ; qu'on auroit à faire à *forte* partie si on l'en vouloit chasser.

On dit proverbialement, Il faut céder au plus *fort*. Le plus *fort* l'emporte. Il aura *fort* à faire. Il est le plus *fort*, il portera les coups. Il se met toujours du coté des plus *forts*. Jeunesse est *forte* à passer. On dit aussi, qu'un enfant est *fort* comme un Turc ; pour dire, qu'il est *fort* robuste. Moliére fait dire à M. Diafoirus, que son fils Thomas est *fort* comme un Turc sur les principes. On dit aussi, qu'un chien, qu'un coq, est bien *fort* sur son pallier. On le dit aussi de l'homme quand il est chez lui. On dit aussi, en faisant une imprécation, Vos *fortes* fievres quartaines.

Fort, s. m. se dit du principe par lequel une chose agit ou résiste le plus, de l'endroit du côté par où elle est plus *forte*, plus dure, plus ferme, plus solide, plus agissante ; il marque aussi vigueur, force, excellence, dans une chose qui agit & resiste puissamment. On prend ce mot de *fort* dans cette signification, dans un sens physique & naturel, dans un sens moral & figuré. Le *fort* de l'eau. Le *fort* de l'âge. Le *fort* de l'eté. Le *fort* de la guerre, de la peste. Le *fort* de la colère, de son amour. Le *fort* de son mal, de son accès. Au *fort* de l'orage. Nos Historiens decriront avec quels applaudissemens nos soldats voyoient M. le Duc mêlé avec eux à la tête de la tranchée, & dans le *fort* des plus dangereuses attaques. Div. de Seaux. C'est là son *fort*, je le sçai, je connois son *fort* ; c'est-à-dire, en quoi il excelle particulièrement.

> *Je me couchois sans feu dans le* fort *de l'hivèr.* Mol.

Cette expression au *fort* de l'hivèr a deux sens ; elle signifie, 1° Dans ou durant le plus grand froid. 2° Au milieu de l'hivèr.

> *Au* fort *de ma tristesse,*
> *Dans mes profonds ennuis,*
> *A toi seul je m'adresse,*
> *Et les jours & les nuits.* Conrart.

> *A faire des heureux, Louis borne sa gloire,*
> *Lui-même il se désarme au* fort *de la victoire.* Rac. de vers.

En fait d'armes on appelle le *fort* de l'épée, la partie la plus proche de la garde, qui a environ un pied d'étenduë depuis la garde. Attraper, gagner, parer le *fort* de l'epée. *Pars ensis propior capulo.* On le dit aussi de la lance & de la pique ; c'est le milieu de la pique.

Le *fort* d'un bois, ou les *forts*, sont les endroits où le bois est le plus épais, & où se retirent les bêtes fauves. *Adyta, penetralia, intima.*

On appelle le *fort* de la balance Romaine, le côté le moins éloigné du centre de la balance. Le *fort* de la boule, est le côté où le bois est le plus sèrré, & vèrs lequel la boule panche toujours. On dit aussi, Il faut mettre cette poutre sur son *fort*, sur le côte qui résiste le plus : ce qui se dit particuliérement du bois *bombé*, ou *courbé*, quand on met la partie la plus élevée par dessus. Le *fort* du couteau, *tergum, dorsum.*

Fort, se dit aussi d'un homme vaillant, ou robuste. L'Ecriture fait mention de trente *Forts* de David.

Fort des Halles. C'est la même chose que Gagne-denier. Voyez ce mot.

On appelle à Paris les *Forts*, cèrtains Crocheteurs qui se rendent maîtres des ports & qui empêchent que d'autres qu'eux n'y travaillent. Il y a de ces *Forts* etablis au port Saint-Paul par autorité de la ville, pour decharger les marchandises ; & aux autres ports on les appelle *Compagnons de riviere.*

On dit, Il faut pousser à bout cette affaire ; le plus *fort* en est fait pour dire, le plus difficile.

Fort, signifie aussi, un château, une petite place fortifiée par l'art ou par la nature. *Arx.* Un *Fort* à etoile. Un *Fort* à cinq bastions. Le *Fort* de Schenk. On fait des *Forts* de campagne pour garder des passages, pour deffendre des lignes de circonvallation.

> *Sur sa rive est un* Fort *d'étonnante structure,*
> *Que par de nouveaux soins, l'art aidant la nature,*
> *Crut enfin garantir d'être jamais repris.* De La Monnoye.

Le nom de *Fort* se prend ici pour une ville fortifiée, le Poëte parle de Philisbourg ; cette licence est pèrmise aux Poëtes, car *Fort* dans sa signification propre veut dire un chateau, une citadelle, & ne se prend point en prôse pour une ville fortifiée.

FORT. Ce nom entre dans le nom propre d'un très-grand nombre de lieux, où il y a, ou bien où il y a eu des *Forts* ou des Citadelles baties, d'où ils ont pris leurs noms. *Fort* Belgique, *Fort* Dauphin, *Fort* Louïs, &c. Voyez-les chacun en sa place selon l'ordre alphabetique.

FORTAVANTURE, ou FORTEVENTURE, s. f. & nom propre d'une Isle de l'Océan Atlantique. *Fortaventura.* C'est une des Canaries, située entre Canarie & la côte du Fesser dans le Bildulgerid, dont elle n'est eloigne que de vingt lieuës. *Fortaventure* est fertile, & peuplée de plusieurs bourgs. On la prend pour celle des Isles fortunées ; que les anciens nommoient *Casperia, Erbania, & Junonia.*

Fortaventure, est aussi un bourg de l'Isle dont on vient de parler, & qui lui donne son nom.

FORT BELGIQUE. Forteresse que les Hollandois ont construite dans l'isle de Nera, l'une des Moluques. *Arx Belgica.*

Fort Dauphin. Fortèresse de l'Isle de Madagascar batie par les François l'an 1644. *Arx Delphina.* Le *Fort Dauphin* est sur la pointe meridionale de la province d'Anossi. Elle joint une des pointes du Golfe de Tolangare, qui est à 25 degrez six minutes de latitude méridionale, vis-à-vis du cap d'Itapere, qui fait l'autre pointe, & qui est à 20 min. plus loin. Voyez *l'hist. de l'Isle de Madagascar, par Flacourt.* Si cette situation est exacte, le *Fort Dauphin* est 1° 37' 20". au de-là du Tropique du Capricorne.

Fort de l'Ecluse. Forteresse de France, située sur un grand rocher, où il y avoit naturellement une grotte qui a fourni la place pour la bâtir. *Arx clausulæ.* Elle est sur le chemin de Genève, à la droite du Rhone, qui est en cet endroit-là fort resserré entre deux montagnes ; celle sur laquelle est le *Fort de l'Ecluse*, est celle qu'on nomme le Pas des echelles, parce qu'elle est extrémement escarpée. Le grand chemin de Genève passe sur le pont-levis du *Fort de l'Ecluse.*

Fort-Louis, s. m. Nom propre d'une forteresse, ainsi nommée du nom de Louis le Grand qui l'a fait construire. *Arx Ludovica*, ou *Ludovicea.* On dit ce nom avec l'article & sans l'article, *Fort-Louis*, ou *Le Fort-Louis*, est situé dans une petite Isle du Rhin, à huit lieuës au-dessous de Strasbourg, & à douze au-dessus de Philisbourg. J'ai ordre de me rendre à *Fort Louis*, ou au *Fort-Louis*, où mon Regiment est en garnison. Le Gouvèrneur du *Fort Louis*, ou du *Fort-Louis.*

Fort Louïs, est encore une Forteresse de l'Amérique méridionale dans l'Isle de Cayenne. Elle fut construite par les François en 1643 à l'embouchure d'une rivière qui porte aussi son nom. Cette Forteresse est sur le mont Céperoux, qui l'a fait appeller aussi Forteresse de Céperoux.

FORT-MAURICE, s. m. auquel il faut toûjours joindre l'article, Le *Fort-Maurice*, du *Fort-Maurice*, au *Fort-Maurice.* Nom propre d'une Forteresse de l'Isle de Machian, l'une des Moluques, vèrs la côte occidentale de l'Isle de Gilolo. *Arx Mauritiana.* Le *Fort-Maurice* a été bâti par les Hollandois, qui lui donnèrent le nom de Maurice de Nassau Prince d'Orange.

Fort de Nassau. Forteresse des Pays-Bas, dans le Brabant. *Arx Nassavia*, ou *Nassaviana.* Elle est sur l'Escaut dans des marais, entre Bèrgopzom & Tolen. Le *Fort de Nassau* a été bâti par les Hollandois, ausquels il appartient. Le *Fort de Nassau* est encore un fort que les Hollandois ont dans une Isle des Moluques nommée Nera.

On donne encore ce nom à un fort, que l'on trouve sur la côte de Guinée à quelques lieuës de Saint George de la Mine, & qui fut élevé par les Hollandois en 1612. Il y a un bon port, & ce fort est quelquefois appellé La Mourre.

Fort-Philippe, subst. m. auquel il faut joindre l'article. *Arx Philippica.* Nom propre d'une forteresse du Comté d'Oye en Picardie. *Fort-Philippe* est situé aux frontières de Flandres, à demi lieuë de Gravelines, à l'endroit où la rivière d'Aa se décharge dans la mer. Il fut bâti par les Espagnols sur les terres de Flandres pendant la paix. La guerre étant survenuë les François le prirent & il leur resta par le Traité des Pyrénées : il est maintenant detruit.

Fort-

Fort-Royal, s. m. Auquel il faut joindre l'article. *Arx Regia. Le Fort-Royal* est dans la Martinique, l'une des Antilles sur la côte méridionale de cette Isle, & sur le bord septentrional de la baye Ruyale.

Il y a encore un fort de même nom sur la côte méridionale de la Guadaloupe. Il appartient aux François.

Fort de la Trinita *Arx Trinitatis.* Forteresse que les Polonois ont fait construire depuis peu d'années dans la Podolie proche de Kaminiek, pour en resserrer la garnison.

Fort-Urbain, s. m. & nom propre d'une forteresse d'Italie dans le Boulonois, ainsi appellée du nom du Pape Urbain VIII. qui la fit bâtir. *Arx Urbani* Elle est située sur la frontière du Modenois à un mille de Castel-Franco, & de la rivière de Panaro sur la route de Bologne.

FORT-FAIT. Voyez FAIT-FORT & FORT-FAIT.

Fort, en tèrme de Chasse, est un buisson *fort* & épais où quelques bêtes sauvages se retirent. Le sanglier est dans son *fort.*

On dit figurément qu'un homme est dans son *fort*; quand on l'attaque en quelque occasion où il se fait bien defendre. Vous l'avez fait assigner au Parlement où il a tous ses parens, vous l'avez attaquez dans son *fort.* Ne disputez pas contre lui en Théologie, car c'est son *fort.*

Fort. Voyez CUCUFAT.

Fort, adv. augmentatif. Beaucoup, avec force, violence, fèrmeté. *Multùm, valdè, vehementer.* Il pleut *fort.* Il vente de plus *fort* en plus *fort.* Il est fort juste, *fort* beau. Il aime *fort* cette beauté, elle lui tient *fort* au cœur. Ils ont disputé *fort* & fèrme; pour dire, longtems. Frapper *fort*, sèrrer, presser *fort*, &c. Cet advèrbe a un usage fort étendu pour marquer excès, violence, effort, contention, pèrfection, multitude, généralement ce qui passe la quantité, la qualité, la mesure ordinaire des choses. *Fort* nombreux, *fort* laid, *fort* sçavant, *fort* éloquent, *fort* cruel, &c.

On dit aussi provèrbialement, Il se fait *fort* de ses parens. Il a traité comme se faisant & portant *fort* de sa femme. Il se fait *fort* d'achever cette entreprise en tant de tems.

On dit provèrbialement, le *fort* portant le foible, ou, du *fort* au foible; pour dire, faire une compensation du bon avec le mauvais. Il en connoît le *fort* & le foible. On dit aussi en guèrre, il s'est recommandé à Notre-Dame de frappe *fort.*

Forte a connoitre. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe rouge & blanche.

Forte-clameur, s. f. Tèrme de Coutumes. C'est une amende qui se paye en quelques endroits par celui qui succombe dans quelque affaire, quand il y a eu ajournement. La *forte-clameur* est duë au Roi, elle est de deux sols six deniers.

Fort-Fuyance, s. f. Espéce de droit d'aubaine dont jouit S. A. R. le Duc de Lorraine.

Forte-monnoie, s. f. Monnoie de compte qui étoit autrefois en usage. La *forte-monnoie* valoit trois cinquièmes plus que la monnoie ordinaire de France: ainsi vingt-cinq sols *forts* valoient quarante sols tournois, *Severus denarius.* Voyez l'ancienne Coutume de Bourgogne. Il y a aussi dans la Monnoie des piéds *forts* Voyez Pieds Forts. On appelle aussi Vilains *forts*, les monnoies qui étoient d'un plus gros poids que celui de l'Ordonnance. On dit aussi au substantif, Travailler sur le *fort*, quand on taille des flans ou espèces qui pèsent plutôt plus que moins, & au delà du poids ordinaire.

FORTEMENT, adv. D'une manière fèrme, constante & vigoureuse. *Fortiter, vehementer, validè.* Il a soutenu *fortement* son opinion. Les hommes sont *fortement* prévenus de leurs propres pensées. Nic.

FORTERESSE, s. f. C'est un nom général dont on appelle toutes les places fortifiées, soit par la nature, soit par l'art. *Arx.* Il est difficile de conquérir la Flandre, parce qu'elle est défenduë par plusieurs *Forteresses.* Une telle place étoit autrefois une *Forteresse* inexpugnable. Il n'y a plus maintenant de *Forteresse* imprenable, si elle n'est secouruë.

FORTERET, adj. m. Qui se dit d'un cheval qui étant surmené, & outré de lassitude, devient étroit de boyaux. Voyez FORTRAIT.

FORTH, s. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Ecosse méridionale. *Forthea.* Le *Forth* a sa source près du lac de Tay, travèrse le Comté de Mentheit, & une petite partie de celui de Stèrling, baigne la Ville de Stèrling, & se décharge au fond du golfe d'Edimbourg, auquel il donne aussi le nom de golfe de *Forth.* Maty.

FORTIFIANT, adj. Qui fortifie, qui augmente les forces. *Roborans, confirmans, augens vires.* Il ne se dit qu'en cette phrâse, Un remède *fortifiant* l'estomac, le cœur, &c. On le dit aussi des alimens. Le vin est un remède & un aliment *fortifiant.* L'Acad.

FORTIFICATEUR, s. masc. Ingénieur qui fortifie les places ou qui écrit sur les fortifications. *Munitionum, Munimentorum conditor, ædificator.* Les plus célèbres *fortificateurs* sont M. le Maréchal de Vauban, Jean Errard, Marolois, *Sterin*, Marchi, Sardi, le Chevalier Antoine Deville, le Comte de Pagna, le Baron Minvo, de Choëhorn, Dogen, Fritach, Mallet, Blondel, le P. de Charles.

FORTIFICATION, s. f. La science ou l'art de fortifier. *Architectura militaris.* Cet Ingénieur entend fort bien la *Fortification*; le Maréchal de Vauban, qui a fait un livre intitulé, le Directeur Général des Fortifications, &c. Quelques-uns ont fait plusieurs ordres de *Fortifications* à l'imitation de l'Architecture, & en ont appellé les unes à la Françoise, les autres à la Hollandoise, les autres à l'Italienne, &c. La *Fortification* a été inventée, afin qu'un petit nombre résistât à un plus grand. Le prémier principe de la *fortification* est que toutes les parties d'une place soient bien flanquées.

Il en est qui remontent jusqu'au commencement du monde pour y trouver l'Auteur & l'origine des *fortifications.* Selon eux l'Auteur c'est Dieu même, & la prémière *fortification*, c'est le Jardin d'Eden ou le Paradis tèrrestre. Caïn l'imita en batissant la prémière Ville. *Gen. IV.* 17. Après lui vint Nemrod *Gen. X* 17. Semiramis ensuite, au rapport de Polyænus, *Stratagem L. VIII. c.* 27. Les Chananeens *Nomb. XIII.* 19 *Deut. I.* 28. David *L.* 2. *des Rois V.* 9. Salomon 2. *Paral. II.* 3. 5. Roboam son fils 2. *Paral. XI.* 5. 10. & les autres Rois de Juda & d'Israël, & enfin les Grecs & les Romains. *Vitruv L. X. c. dern. & L. I.* 1. 5. Voilà, selon ces Auteurs, la suite de ceux qui ont fortifié des places. On pourroit y ajouter Pharaon, le pèrsécuteur des Israëlites, où les Israëlites qui lui construisirent les Villes de Phiton & de Ramesses. *Exod. I.* 11.

Fortification, se dit aussi de la place fortifiée, & de tous les travaux ou ouvrages qui sèrvent à la flanquer ou defendre, & en éloigner l'ennemi. *Munimentum, propugnaculum.* C'est une *fortification* régulière à cinq, à six bastions. Il y a des *fortifications* regulières & d'autres irregulières. Les *fortifications* à l'antique ne valoient rien, parce qu'elles n'étoient point flanquées.

Fortification, se dit aussi de l'action de fortifier. *Munitio.* On travaille à la *fortification* d'une telle place. Cette *fortification* est de grande depense. Un Trésorier, un Intendant des *fortifications*

FORTIFIER, v. act. Rendre une chose plus forte. *Roborare, firmare. Fortifier* une place, la munir de tout ce qui peut la rendre plus capable de se defendre, de résister aux attaques des ennemis.

Fortifier un poste, un camp, une ville, un château. Cette place étoit régulièrement *fortifiée.* Abl.

Fortifier, se dit aussi d'un mur, d'une poutre, & autres choses qui portent de grands fardeaux. Ce mur n'est pas assez épais, il le faut *fortifier* par des pilliers.

Fortifier vient de deux mots Latins, *fortis, fort, & facere, faire, rendre*; car *fortifier* dans le sens propre & dans le sens figuré, ne signifie autre chose que *rendre fort.*

Fortifier, signifie, Donner plus de force qu'on n'en avoit; & se dit de tout ce qui en donne, soit pour le corps, soit pour l'esprit. Affèrmir. *Roborare, confirmare, vires augere.* Le bon vin *fortifie* l'estomac. La poudre de vipères le *fortifie* aussi. La Philosophie *fortifie* l'esprit. La présence du Chef *fortifie* le courage des soldats. Les bonnes odeurs *fortifient* le cèrveau. *Fortifier* un parti. Abl. *Fortifier* une preuve. Cela *fortifie* ma crainte, mon raisonnement, mon soupçon. *Fortifier* une accusation. Vau. Le desir de meriter les louanges qu'on nous donne, *fortifie* notre vèrtu. La Rochef.

Fortifier, se dit aussi souvent avec le pronom pèrsonnel, & signifie, Reprendre ses forces. *Augescere, firmari, crescere.* Ce malade se *fortifie* de jour en jour. On le dit aussi de l'esprit & des sciences. Il s'est *fortifié* dans cette résolution. Il s'est beaucoup *fortifié* dans l'étude de la sagesse. Il se *fortifie* dans la vèrtu. Le courage se *fortifie* par l'habitude. Il s'est *fortifié* dans son opinion après avoir vu cette expérience.

Fortifier, est aussi un tèrme de Peinture. C'est donner plus de force dans le dessin ou dans les couleurs. *Augere. Fortifier* les teintes d'un tableau. Quand le Peintre a une fois bien choisi son sujet, il est très-à-propos qu'il y fasse entrer les circonstances qui peuvent sèrvir à *fortifier* le caractère de ce même dessin. De Piles.

Fortifie, ée, part. pass. & adj. *Munitus.*

FORTIN, s. m. Diminutif de *Fort.* Petit *Fort* qu'on fait à la hate pour défendre un camp, particulièrement dans un siége où les principaux quartiers sont joints par des lignes defenduës de *Fortins* & de Redoutes. *Castellum, castrum minus.* Un *Fortin* à étoile, dont les côtez se flanquent les uns les autres. Un *Fortin* est aussi un ouvrage qui n'est point fait à la hate, mais à loisir, & avec autant de soin que les autres qui sont plus grands.

FORTITRER, v. n. Tèrme de Chasse, qui se dit des cèrfs ou autres bêtes qui ne passent point dans les lieux où il y a des relais ou des chiens frais attirez pour les courre. *Declinare canum stativa, stationem.* Ce cèrf a *fortitré* deux fois.

FORTORE, s. m. Rivière du Royaume de Naples. *Frento.* Le *Fortore* a sa source dans le mont Appennin aux confins de la Principauté ultérieure, travèrse la Capitanate, & se décharge dans le Golfe de Venise à l'Orient de l'embouchure du Tiféina, entre Sainte Agathe & Lesina. MATY. Quelques Cartes le nomment Tripole.

FORTRAIRE le bien d'autrui. *Rem alienam avertere, subducere, suffarari.* C'est le prendre, s'en emparer, le détourner. POMEY.

Un cheval *fortrait*; c'est, selon le même Auteur, un cheval qui est devenu etroit de boyau pour avoir été surmené. Voyez FORTRAIT. Mr Liger & autres écrivent aussi *fortrait.* Vous trouverez aussi dans Mr Liger, T. I. p. 189. des remedes pour guérir un cheval *fortrait.*

FORTRAIRE, a aussi été pris quelquefois pour *attirer, suborner.* Aucuns *fortraient* les femmes d'autrui. DE BEAUM. Femme *fortraite* tirée de la maison de son mari. ID. Comme traistre il avoit sa femme *fortraite.* ID. Li faisant si grand honte que de feme *fortraire.* ID.

FORTUIT, UITE, adj. Inopiné, qui arrive par hazard; casuel. *Fortuitus.* Un Fèrmier n'est pas tenu des cas *fortuits*, s'il ne s'y est obligé. Les combats qui se font dans une rencontre *fortuite* ne peuvent passer pour duels.

FORTUITEMENT, adv. D'une manière fortuite, par hasard. *Forte, fortuitò.* On n'est point responsable de ce qui arrive *fortuitement.*

FORTUNAL, s. m. Coup de mèr, fortune de mèr, tempête ou orage.

FORTUNATITE, s. m. & f. Nom de secte parmi les Juifs. Celui qui adore la fortune. *Fortunæ Cultor.* On nous a envoyé ce mot pour l'ajouter à ce Dictionnaire; mais nous doutons que personne ne l'ait jamais dit. Il est cèrtain que les Syriens honorèrent la fortune sous le nom de *Gad*, qui veut dire, *félicité, Bonne fortune.* Voyez ce mot. Quelques Juifs donnèrent dans la même impiété, & c'est à eux qu'Isaïe adresse la parole, c. LXV. v. 10. Pour vous qui avez abandonné le Seigneur, qui avez oublié ma montagne sainte, qui dressez à la fortune un autel, & qui y offrez des liqueurs en sacrifice, je vous ferai passer l'un aprés l'autre par le fil de l'epée. Il y a dans l'Hébreu לגד, *Legad*, à Gad. Munster traduit à Jupiter; mais S. Jérôme a mis beaucoup mieux à la fortune; car *Gad* en Hébreu signifie félicité, bonne *fortune*, comme il paroit par la Gen. XXX. 11. Voyez Selden *De Diis Syriis Synt. I. c. 1. p.* 68. 69. 80.

On pourroit dire aussi *fortunathite* en composant ce mot du Latin *Fortuna*, & du Grèc θέω, j'honore.

FORTUNE, s. f. Divinité aveugle, bizarre & capricieuse, qui selon les Païens présidoit à tous les evenemens, & distribuoit les biens & les maux selon son caprice. *Fortuna, sors.* La Deesse *Fortune* est une chimère; les Chretiens ne connoissent point d'autre *Fortune* que la Providence. BOUH. Un Prédicateur ne doit jamais attribuer au pèrsonnage de *Fortune* ce qui ne convient qu'à Dieu. ID. Quoique la *Fortune* se jouë de tout ce qui est ici bas, on ne laisse pas de l'adorer. Ant. Vossius a ramassé toute la Mythologie de la *Fortune* dans son *II. L. De Idolol. c.* 42. & 43.

> *La* Fortune *me fait encore moins de peur:*
> *Ce n'est qu'un spèctre vain fabriqué par l'erreur;*
> *Et si Dieu quelquefois permet qu'elle se joüe,*
> *Il sçait bien quand il veut l'attacher à sa roüe.*
> P. LE MOINE.

Une Ode à la *Fortune* commence ainsi:

> *Faut-il qu'esclave de l'exemple,*
> *Je rende hommage à tes autels?*
> Fortune, *aux portes de ton temple,*
> *J'ai suivi d'aveugles mortels.*
> *Flaté d'un espoir téméraire,*
> *Pour entrer dans ton Sanctuaire,*
> *J'ai long-tems en vain combattu;*
> *La peine a lassé ma constance;*
> *J'ai toujours vû la violence*
> *Triompher de la vèrtu.* NOUV. CH. DE VÈRS.

> *Joüet d'une attente importune,*
> *Le favori de la* Fortune
> *Ne connoit point les vrais plaisirs:*
> *Son espoir n'a rien de solide,*
> *Et son cœur toujours plus avide,*
> *Fait son tourment de ses désirs.* NOUV. CH. DE VÈRS.

En ce sens on dit, adorer la *Fortune*, sacrifier à la *fortune.* C'est une metaphore, car ces phrâses se disent encore aujourd'hui, quoique nous ne reconnoissions point la Divinité qu'on appelle *Fortune.* On peignoit la *Fortune* en habit de femme, avec un bandeau sur les yeux, pour faire entendre qu'elle agit sans discèrnement; & les pieds sur une roüe, pour marquer son inconstance: d'où vient qu'on a dit, la roüe de la *Fortune*; Mettre un clou à sa *Fortune*; pour dire, la fixer. On la representoit aussi comme une jeune fille; sans doute pour faire comprendre qu'elle n'aime point les vieillards. De là vient qu'on la compare à une coquette qui ne caresse que les jeunes gens. Plutarque a fait un livre de la *fortune* des Romains, pour montrer que la grandeur de leur Empire etoit l'ouvrage de la *Fortune* aussi bien que de la valeur. Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, prit pour devise ces paroles, *fortune, infortune, fors une.* Apparemment parce qu'elle avoit été fiancée à Charles Dauphin de France, qui la renvoya lorsqu'elle n'avoit que douze ans, pour épouser l'héritière de Bretagne, qu'elle épousa ensuite Dom Jean Infant des Espagnes, qui la laissa veuve la même année 1497. & qu'enfin elle avoit épousé le Duc de Savoye en 1501. On a fait une Dissèrtation sur les trois causes qui sèrvent à faire *fortune*, qui sont Dieu, le merite & l'occasion.

Quelques-uns croyent que ce mot s'est dit pour *Vortuna.* Rien n'est plus ordinaire que de changer l'*V* consonne en *F. Vortuna* viendra de *Vorto, verto*, Je tourne, je change, & sera un nom trés-convenable à une Divinité changeante & légère.

Le nom de la *fortune*, τύχη, etoit inconnu dans l'Antiquité la plus éloignée, & on ne le trouve ni dans Homère, ni dans Hesiode, parce qu'il n'etoit pas encore inventé. Plutarque pour expliquer les Poëtes qui semblent faire Jupiter l'auteur de tous les maux au lieu de les rapporter à la *fortune*, obsèrve qu'avant que le nom de *fortune* fut en usage, les hommes éprouvant qu'il leur étoit impossible d'echapper à l'extrême puissance d'une cause qui agit sans ordre & sans regle, donnoient à cette cause le nom des Dieux. Il n'est pas aisé de debrouiller ce que l'Antiquité vouloit dire par le nom de *Fortune.* Les Latins entendoient par là je ne sçai quel principe par lequel les choses arrivent, sans qu'il soit nécessaire qu'elles arrivent. Mais on ignore quel etoit positivement ce principe: c'est pourquoi quelques Philosophes ont dit, que les hommes ont fabriqué le phantôme de la *fortune* pour couvrir leur ignorance; & qu'on appelle *Fortune*, ce qui arrive à chacun sans sçavoir pourquoi. Juvenal avoüe que ce sont les hommes qui ont fait de la *fortune* une Divinité. *Nullum numen habes, si sit prudentia, sed te Nos facimus*, Fortuna, *Deam, cœloque locamus.* Ainsi, selon les Paiens, la *fortune* n'étoit que l'évènement des choses qui arrivent d'une manière subite & inopinée, sans qu'on en sçache la cause ni la raison: or ce qui agit sans régle & sans intelligence, n'est rien. Cependant il est cèrtain qu'en divèrs endroits on voyoit des temples consacrez à la *fortune* comme à une Déesse. Cela suppose que les Payens la regardoient comme une Divinité, qui disposoit à son gré du sort des hommes. Voyez l'ode d'Horace, *O diva gratum quæ regis Antium.* Qui est la 35e du I. L. & qu'il fit pour lui recommander Auguste, qui partoit pour visiter l'île de la Grande Bretagne.

On peut conclure de ces divèrs sentimens, que les Anciens faisoient de la *fortune*, tantôt une cause obstinée à faire du bien aux uns, & à pèrsécuter les autres; & tantôt une cause aveugle, inconstante, qui n'a rien de fixe ni d'arrête. Si donc ce mot de *fortune* ne signifioit rien de cèrtain dans la bouche de ceux qui lui dressoient des autels, l'on peut encore moins definir ce qu'il signifie dans l'esprit de ceux qui l'employent dans leurs écrits. Car ceux qui veulent mettre le nom de la Providence au lieu de celui de la *fortune*, ne pourroient pas donner un sens raisonnable à toutes ces phrâses où le mot de *fortune* est employé. Par exemple, Il faut se défier de la *fortune*, sur tout lorsqu'elle nous flatte le plus. S. EVR. La *fortune* ne paroît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien. LA ROCH. Le mépris des richesses étoit dans les Philosophes un désir caché de venger leur mérite de l'injustice de la *fortune*, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit. ID. La *fortune* est une folle, qui quelquefois récompense un honnête-homme; mais qui le plus souvent éléve un sot. B. RAB. Elle est si aveugle, cette *fortune*, que parmi la foule où il n'y a qu'un sage, il ne faut pas s'imaginer qu'elle aille le démêler pour le combler de ses faveurs.

> *Vous suivez le parti de l'aveugle* Fortune. VILL.

> *La* fortune *s'en va de même qu'elle vient,*
> *Chacun la sollicite, & nul ne la retient.* P. LE MOINE.

Dans ces endroits l'on ne peut point substituer la Providence en la place de la *fortune.* L'idée qui répond à l'expression, est païenne, aussi bien que l'expression. Par consequent il semble que dans

dans l'exactitude du discours, l'on ne doit point se servir d'un tèrme qui ne signifie rien ; ou qui associe la *Fortune* avec la Providence dans la conduite de l'Univèrs.

Horace dépeint cette Déesse, précédée de la nécessité, tenant de grands clous & des coins en ses mains, avec un crampon de fèr & de plomb fondu pour l'attacher ; rarement accompagnée de la fidélité, si ce n'est lorsqu'elle abandonne quelque maison ; car alors la fidélité ne manque jamais de la suivre, aussi bien que les femmes de plaisirs & les amis. On peint la *fortune* le pied posé sur une rouë pour marquer son instabilité ; c'est pour cela que l'on dit la rouë de la *fortune*. Il est sur la rouë, se dit d'un homme que la *fortune* favorise ; & au contraire de celui qu'elle abandonne ou qu'elle maltraite. Il est sous la rouë de la *fortune* ; & au même sens, La *rouë* ou la *rouë* de la *fortune* a tourné. Les Romains représentoient la *fortune*, dit Lactance *L. III. c.* 22. avec une corne d'abondance & le timon d'un navire ; pour marquer qu'elle donnoit les richesses & qu'elle gouvèrnoit les affaires de ce monde. C'est en effet avec ces caractères qu'on la voit sur tant de médailles qui ont pour inscription FORTUNA AUG. FORTUNA REDUX, FORTUNÆ AUG. OU REDUCIS. &c. & sur lesquelles elle paroit debout en habit de femme, portant sur le bras gauche la corne d'abondance, & tenant de la droite le manche d'un timon qui porte à tèrre. Les Romains donnoient à la *fortune* différens titres, ou généraux ou particuliers, que Struvius a ramassez. *Ant. Rom. Synt. c. I. p.* 137. 138.

Pausanias dans ses *Messeniaca*, dit que c'est Homère qui a le prémier parlé de la Déesse *Fortune*, & qu'elle est fille de l'Océan. On la faisoit Déesse des richesses ; c'est pour cela qu'on lui donnoit un timon de navire & une corne d'abondance. Les Lacédémoniens l'invoquoient en approchant la main de sa statuë, pour marquer qu'il faut tellement attendre du secours des Dieux, que nous coopérions aussi de notre côté. *Vaillant dans ses Colonies T. II. p.* 150.

La *Fortune* a différentes épithètes sur les médailles, *fortune* de retour, ou revenuë, ou comme dit Tristan, *fortune* Reduce, *fortuna Redux*, *fortune* féminine, *fortuna muliebris*, dans Faustine la jeune ; c'est une Déesse assise montrant un globe qui est devant ses pieds, avec une vèrge géométrique ou bien un Sceptre, & tenant de l'autre main une corne d'abondance. Voyez Denys d'Halicarnasse L. VIII. & Tristan T. I. p. 657. & 658. sur cette médaille *Fortune* virile, *fortuna virilis*. Celle-ci étoit honorée par les hommes, comme l'autre l'étoit par les Dames Romaines. Voyez les mêmes Auteurs, & Plutarque dans son Traité de la *fortune* des Romains. La *fortune* surnommée *Manens*, pèrmanente, stable, se voit sur un revèrs de Commode retenant un cheval par les rennes.

La *Fortune* & Némésis n'étoient qu'une même Déïté, comme Dion le fait voir en sa 64[e] Oraison. TRISTAN, *T. II. p.* 367. Claudien l'appelle Rhamnusie.

On trouve sur des médailles Grécques la Bonne *fortune*, ΑΓΑΘΗ, ou ΚΑΛΗΤΥΧΗ. Voyez Tristan T. I. p. 149. & T. II. p. 402. 405. Constantin donna le nom d'*Anthousa*, c'est-à-dire, *florissante*, à la *fortune* de sa nouvelle ville de Constantinople, & y fit ériger une statuë portant sur la main une figure de cette *fortune*, si l'on en croit la Chronique Alexandrine, mais cela n'a point d'apparence.

Isis etoit la même que la *fortune* clairvoyante ; & non pas *fortune* aveugle, comme le dit un Prêtre d'Isis à Apulée. Voyez aussi Beger *Thes. Brandeb. T. I p.* 296.

Ce qui a fait introduire le tèrme de *Fortune*, c'est que les hommes voyant arriver des maux & des desordres, & n'osant se plaindre directement de la Providence, ils s'en prenoient à la *Fortune*. D'ailleurs ne voulant point s'accuser eux-mêmes d'être la cause de leurs propres malheurs, ils déchargeoient leur chagrin contre la *Fortune*, dont ils pouvoient dire impunément tout ce qu'il leur plaisoit. Les Chrétiens ont adopté un langage si commode & si favorable à leurs passions ; & d'un côté entêtez d'eux-mêmes, & de l'autre faisant scrupule d'accuser Dieu d'injustice, ils chargent la *Fortune* de tous les maux qui leur arrivent, sans approfondir quelle est cette cause aveugle sur laquelle ils déchargent leur chagrin. La Fontaine s'est mocqué de cette ridicule prévention contre la *Fortune*.

Il n'arrive rien dans le monde,
Qu'il ne faille qu'elle en réponde.
Elle est prise à garant de toutes avantures,
Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures?
On pense en être quitte, en accusant son sort :
Le bien nous le faisons, le mal, c'est la Fortune.

On appelle donc maintenant *fortune* le bonheur ou le malheur : ce qui arrive par hazard ; qui est fortuit & imprévû. Il faut être égal dans la bonne & dans la mauvaise *fortune*. Il n'y a que les imprudens qui donnent tout à la *fortune*. Plusieurs *Favoris* ont été le jouet de la *Fortune*. Il faut plus de vèrtu pour soutenir la bonne *fortune* que la mauvaise. ROCH. On admire trop la confiance héroïque, ou plutôt la témérité de César, qui pour rassurer son pilote épouvanté par la tempête, lui cria, Ne crains rien, tu portes César & sa *fortune* ; c'est-à-dire, son bonheur qui l'accompagnoit par tout. M. SCUD. On juge d'ordinaire de la conduite par le succès : la mauvaise *fortune* tient lieu de faute S. EVR. Quand la *Fortune* se met à pèrsecuter les gens, il n'y a point de constance dont elle ne vienne à bout S. EVR. Cromwel ne laissoit rien à la *fortune* de ce qu'il lui pouvoit ôter par conseil & par prevoyance. FLECH. On se méprend dans la mauvaise *fortune* si on compte sur de vieilles habitudes, qu'on nomme assez légèrement amitiez S. EVR. Il faut avoir bien de la force d'esprit pour résister à cèrtains revèrs de *fortune*. BELL. On dit en ce sens, Il est arrivé de bonne *fortune* ; pour dire, lorsque je ne m'y attendois pas. Et on le dit pour le bien & pour le mal. Il court *fortune* d'être grand Seigneur ; Il court *fortune* d'être pendu. C'est-à-dire, Il court hazard.

La fortune, *il est vrai, m'oubliera dans ces lieux.*
DE LA FONT.

FORTUNE, signifie aussi en général toute sorte de prospérité & de succès. La paix concluë avec avantage, le calme & l'ordre dans vos Etats, une *fortune* constante dans tous vos projèts. P. BOURD. Dieu a commandé à tous les Religieux de renoncer à toutes les *fortunes*, aux établissemens, aux affaires, aux plaisirs, & aux prétentions de ce monde. AB. DE LA TR.

Les biens & les presens de la *fortune*, ce sont les richesses : on le dit par extension, des honneurs, des dignitez, & de toutes les prospéritez du monde. Il est difficile d'être modeste dans une haute *fortune*. BELL. Cet homme est enyvré de sa bonne *fortune* : la tête lui tourne. S. EVR. Un Stoïque méprise tous les biens de *fortune*. La calamité se plaint toujours, & la bonne *fortune* est insolente. VAUG. Les plus retenuës s'oublient dans une grande *fortune*. S. EVR.

Va par tes cruautez mériter la fortune. BOIL.

FORTUNE, se dit dans le même sens, de l'établissement, du crédit, des biens qu'on a acquis ou par son mérite ou par hazard. Cet homme fera *fortune*, *rem faciet*, poussera bien loin sa *fortune*, sçaura bien ménager sa *fortune*, n'abusera pas de sa *fortune*. Beaucoup de gens sont jettez hors de la carrière de la *fortune* avant que de la fournir. S. REAL. Un homme sage se contente d'une *fortune* médiocre. Une grande *fortune* est une grande sèrvitude. BOOH. Martin Tromp, homme celebre sur l'ocean, & dont la vèrtu avoit élevé la *fortune*. SAR. Considérez cette révolution continuelle de conditions & de *fortunes*, qui commencent & qui finissent, qui se relévent & qui retombent. FL. En vérité le monde & la *fortune*, à qui les connoît bien, ne valent pas tant d'empressement. CH. DE M. Si les *fortunes* élevées enyvrent la vanité dans les uns, les *fortunes* abjectes révoltent la vanité des autres. DISC. D'EL. Sa *fortune* etoit si mediocre qu'il chèrcha à s'en faire une plus heureuse par son industrie. FL. Vous eriez digne d'une meilleure *fortune*, si les *fortunes* de la tèrre etoient quelque chose. BOSS. Je vois en vous des choses plus grandes & plus éclatantes que votre *fortune*. VOIT.

C'est vouloir, pour parler en langue un peu commune,
Prendre la lune avec les dents,
Que de vouloir en même tems
Faire l'amour & sa fortune.

Travailler à faire sa *fortune*, c'est travailler à acquérir des biens, du crédit, &c.

On dit provèrbialement & en tèrmes populaires, Brusquer *fortune*, c'est-à-dire, chèrcher quelque établissement, quelque heureuse avanture ; *buscar* en Espagnol signifie *chèrcher*. Allons chèrcher *fortune*. Pousser sa *fortune*, veut dire, réüssir, faire ce qu'on peut ce qu'il faut pour réüssir. La *fortune* rit aux sots, c'est une expression figurée, qui signifie que les sots, ceux qui n'ont ni esprit, ni mérite, font *fortune*, s'avancent dans le monde, acquièrent des biens, du credit, &c. La *fortune* fait & défait les Monarques. Le mot de *fortune* se prend en cette phrase pour les événemens de la vie, les guèrres, les séditions, soit qu'on ait pû les prévoir & les éviter, soit qu'on ne l'ait pû. L'homme est le jouet de la *fortune*, veut dire que l'homme est exposé à être tantôt heureux & tantôt malheureux, sans qu'il y ait en cela du mérite, ou de la faute de sa part.

FORTUNE, signifie aussi les gens mêmes puissans & en crédit ; les grandeurs, les favoris, &c. Ainsi on dit, Se sacrifier, s'attacher

cher à la *fortune* : c'est-à-dire, se dévouer tout entier à un Ministre, à un Prince, &c.

Je ne vais point au Louvre adorer la fortune. Boil.

Adorer la *fortune*, se dit dans un sens figuré pour agir auprès de ceux qui peuvent nous faire avoir des richesses, du crédit, & tout ce qu'on appelle les biens de la *fortune*. C'est adorer la *fortune* que de faire assidument sa cour aux Rois, aux Princes, aux Grands, aux Ministres. Pousser sa *fortune*, c'est augmenter ses biens, son crédit.

On appelle un homme de *fortune*, celui qui n'ayant ni naissance, ni bien, parvient à quelque grande charge ou établissement. *Homo novus.* On a vu des soldats de *fortune* devenir Maréchaux de France. Dans ce sens les Anciens appelloient *fils de la fortune*, ceux dont la naissance étoit obscure ou incértaine, & que la *fortune* avoit pris soin d'élever.

Fortune, signifie quelquefois, Gain, profit, *lucrum*, *lucellum*, comme en cette phrase, Il n'y a pas grande *fortune* à faire à ce marché-là ; pour dire, Il n'y a pas beaucoup à gagner.

On appelle en térme de galanterie, Bonne-*fortune*, les dèrnières faveurs d'une femme. Ce galant est fort bien fait, il est homme à bonnes-*fortunes*. Je doute de tout ce que disent ces gens à bonne-*fortune*, qui se vantent qu'il n'est point de conquête difficile pour eux, & qui content cent avantures qui ne leur sont point arrivées. M. Scud. Une jolie femme disoit d'elle-même qu'elle étoit une des meilleures *fortunes* de France. Id. Corneille a dit en faisant parler une femme :

Et la même action, entre eux & nous commune,
*Est pour nous deshonneur, pour eux bonne-*fortune.

Fortune, signifie encore, toute sorte de travèrse, de danger, d'avanture, de hazard. *Eventus, discrimen, periculum.* La place couroit *fortune* d'être prise. D'Ablanc. Je mèts ma lettre entre les mains de la *fortune*. Voit. Je désire que toutes mes *fortunes* soient joinres aux vôtres. Id. Cet homme a couru *fortune* de la vie en plusieurs rencontres. Dieu vous garde de mal & de *fortune* ; c'est-à-dire, de tout danger ou accident.

Dans les horoscopes il y a une des douze maisons ou angles, que l'on nomme maison de *fortune*. *Domus fortunæ.*

Fortune, en térme de Marine, signifie, Danger, tempête, le gros tems où le vent est forcé qui causent les naufrages. Ce vaisseau est échoué par une *fortune* de mèr. On appelle aussi, Voile de *fortune*, une voile quarrée d'une tartane qui ne porte que de gros tems ; car ses deux voiles ordinaires sont latines ou à tiers point.

Fortune, se dit provèrbialement en ces phrâses, Contre *fortune* bon cœur ; pour dire, que le courage & la constance mettent à couvèrt de tous les revèrs de *fortune*.

Un revèrs de *fortune* est un accident, un malheur, qui fait passer quelqu'un d'un état de prospérité à un état d'advèrsité. *Fortunæ casus, ludibrium.*

On dit aussi qu'un homme est artisant de sa *fortune*, *fortunæ suæ artifex* ; pour dire, qu'il ne doit son avancement qu'à son mérite. On appelle aussi communément la Cour, le théâtre de la *fortune*, parce que c'est là où l'on voit les plus grands événemens de la *fortune*. On dit aussi par raillerie à un homme qui fait beaucoup de promesses, Je n'ai que faire d'aller en Hollande, ma *fortune* est faite. On dit aussi, Entreprendre quelque chose à ses risques, périls & *fortunes* ; pour dire, à ses propres dépens.

Fortune d'argent, s'est dit autrefois pour de l'argent trouvé par hazard dans la tèrre. *Argentum inventum, effossum* La *fortune d'argent*, selon quelques Coutumes, appartient au Baron.

Fortune d'or, Or trouvé par hazard dans la tèrre. *Aurum inventum, effossum.* La *fortune d'or*, selon quelques Coutumes, appartient au Roi.

FORTUNÉ, ée, adj. Heureux. *Felix, fortunatus.* Prince *fortuné*. Amans *fortunez*. Vous raconterai-je la suite *fortunée* d'une entreprise si téméraire ? Flech. On s'en sèrt rarement en prose ; mais en vèrs il est quelquefois plus noble que le térme d'heureux. Vaug.

Il (Titus) soupiroit le soir, si sa main fortunée,
N'avoit de ses bienfaits signalé la journée. Boil.

Les voyages des Princes *fortunez* : c'est un vieux Roman.

Isles Fortunées. Nom que les Anciens ont donné à des Isles situées au delà du détroit de Gibraltar dans l'Ocean Atlantique. Le sentiment commun est que ce sont les Canaries. Il est fondé sur la situation & sur la chaleur de ces Isles, qui fait qu'on n'y a pas besoin d'habits ; & sur ce qu'il y croît abondamment des citrons, des oranges, & d'autres fruits délicieux ; ce qui se rapporte à ce que les Anciens ont dit des pommes d'or qui naissent dans les Isles *fortunées*, &c. Voyez CANARIES.

Rudbets a pris un sentiment bien opposé. Il soutient que les Isles *fortunées* sont la Suéde, & il croit que ces fruits délicieux, dont parlent les Anciens, ne signifient rien autre chose que la vèrtu & les bonnes mœurs qui florissoient dans la nation Hypèrboréene.

FORVÊTU, s. m. Homme de neant & inconnu, à qui on a mis un bel habit sur le corps pour le faire passer pour riche. La plupart des cautions qu'on présente sont des *forvêtus*. Les uns croyent que ce mot vient de *forain*, ou étranger, inconnu ; les autres de *fort*, qui est une espece de Crocheteur. Il est plus naturel de le faire venir de l'ancienne préposition Françoise *fors*.

On trouve encore dans Nicod *forconseiller*, pour mal conseiller, car *for*, dit Nicod, en composition signifie aussi mal. Voyez Nicod sur les mots *for*, *forchasser*, *forconseiller*, *forjuger*, *forjurer*, &c. dont on a composé plusieurs mots ; ainsi, de même que *formariage* est un mariage fors, c'est-à-dire hors, au delà de sa condition, de la naissance ; *forvêtu* est un homme vêtu fors, c'est-à-dire hors, au delà de sa condition. Forvoyer, ou comme on dit maintenant *fourvoyer*, *aberrare à viâ*, *extrà viam*, c'est marcher hors du chemin.

FORURE, s. f. Térme de Sèrrurier. C'est le trou de la clés. *Foramen.* Cette clés est assez bien limée, mais la *forure* en est mal faite. Il y a des clés à double *forure*.

FORZA, s. f. La *Forza*, ou *Forza de Agro*. Nom propre d'un bourg de la vallée de Demona en Sicile. *Fortalitium, Fortalitium de agro*, autrefois *Agrilla*. La *Forza* est située entre de hautes montagnes à sept lieuës au midi de Messine. Maty.

F O S.

FOS DE NOVO, ou FOSDINOVO, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie enclavée dans le Duché de Carrara. *Fosdinovium.* *Fosdinovo* est un Marquisat Souverain entre les tèrres de Gennes & celles de Toscane. Le Marquis de *Fosdinovo* est de la maison de Malespine.

FOS, ou FOS DU-MARTIGUEZ, s. m. Nom propre d'un village de France en Provence. *Fossa.* C'étoit autrefois une ville. Le *Fos du Martiguez* est entre la mèr du Martiguez & le port du Calajon près de la plage de *Fos*. Quelques Auteurs l'appellent *Fossa Mariana*, mais Hadrien de Valois *Not. Gall. p. 316* remarque qu'on l'appelloit autrefois seulement *Fossa*, parce qu'il étoit proche des *Fossa Mariana*. Le tèrroir de *Fos*, *Fossensis ager*.

FOSCOLO. Monte *Foscolo*. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples *Mons Fusculus*. Il est dans la Principauté ultérieure à deux lieuës au midi de Bénevent. & c'est la résidence ordinaire du Gouvèrneur de la province. Maty.

FOSSAIRE, s. m. Nom d'un emploi de l'Eglise. *Fossarius.* L'emploi des *Fossaires* étoit de faire entèrrer les morts. Ciaconius dit que Constantin créa neuf cens cinquante *Fossaires*, qu'il tira de différens Colleges ou Corps de metiers ; il ajoûte qu'ils étoient exempts d'impots & de charges publiques. Le P. Goar insinuë dans ses notes sur l'Eucologe des Grècs, que les *Fossaires* ont été établis dès le tems des Apôtres, & que ces jeunes hommes emportèrent le corps d'Ananie ; & ces hommes pleins de la crainte de Dieu qui entèrrèrent celui de S. Etienne, étoient des *Fossaires*. S. Jerôme dit que le rang des *Fossaires* est le premier parmi les Clèrcs, ce qui doit s'entendre de ceux qui étoient preposez pour faire entèrrer les Fidelles.

FOSSA NOVA, Nom d'un Monastère de l'Ordre de Cîteaux. *Fossa Nova* Il est dans la campagne de Rome en Italie, près du bourg de Pipèrno & des Palus Pontines. S. Thomas d'Acquin mourut à *Fossa Nova* en 1274. allant au second Concile General de Lion par ordre de Gregoire X.

FOSSA PALTANA. Nom d'une petite rivière de l'État de Venise en Italie. *Togisonus.* Elle coule dans le Padouan, & se decharge dans le Golfe de Venise au bourg de Bebe. Maty.

FOSSANO, s. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Fossanum.* Elle est dans le Piemont sur la Sture, à deux lieuës à l'Orient de Savillan. *Fossano* a une citadelle & un Evêché suffragant de Turin Maty.

FOSSATO, s. m. Nom propre de lieu. *Fossatum.* Dans l'État de l'Eglise. *Fossato* est un ancien bourg aux confins du Duché d'Urbain, à quatre lieuës de Gubio du côté du levant. *Fossato*, dans la Romagne, est un village près de Ravenne.

FOSSE, s. f. Profondeur, creux de tèrre au dessous du rez de chaussée. *Fossa.* La tèrre s'est abîmée en un tel endroit, on y voit encore une grande *fôsse*. Il y a plusieurs Seigneuries qui s'appellent *De la fôsse*, à cause des *fôsses* naturelles qui se sont trouvées dans la tèrre. Il fait dangereux de se baigner en cet endroit de la rivière, il y a des *fôsses*. Faire une *fôsse*, creuser une *fôsse*.

Fôsse,

Fôsse, se dit aussi des lieux que l'on creuse par art pour divèrs usages. *Scrobs, fossa, fovea.* On fait des *fôsses* dans les jardins pour y planter des arbres; des *fôsses* dans les vignes pour les cultiver & provigner; des *fôsses* dans les basses-cours pour y mettre du fumier; des *fôsses* d'aisance dans une maison pour y recevoir les excrémens humains. Ce qu'on a appellé en Latin *fossa caca, latrina.*

On appelle Basses *fôsses* dans les prisons, les plus creux & les plus sombres des cachots où on enfèrme les criminels : de là vient qu'on dit populairement, Être dans un cul de *fôsses*; pour dire, dans le fond d'un cachot obscur. Il y a des *fôsses* que font les Fondeurs, Vèrriers, Plombiers & autres pour fondre leurs ouvrages.

Fôsse, se dit plus particulièrement du lieu qu'on creuse éxprès pour y entèrrer un mort, soit dans l'Église, soit dans le cimetière ou ailleurs; & se dit même du lieu de la sépulture. On va prier Dieu sur les *fôsses* des parens & amis trépassez. Mettre quelqu'un dans la *fôsse*, c'est l'entèrrer.

Fôsse, en tèrme de Marine, se dit des espaces de mèr près des tèrres où les vaisseaux peuvent moüiller à l'abri, comme à la *fôsse* Mardik, la *fôsse* de Nantes. Il se dit aussi de cèrtains endroits près des bancs où il n'y a point de fond : comme la *fôsse Bertme* dans le grand Banc. On le dit encore des réduits qui sont sous le tillac des vaisseaux où l'on met les câbles & le funin. Celle qui est vèrs le mât de misaine s'appelle la *fôsse aux câbles*, & est le lieu où on les enfèrme. Celle qui est à l'avant du vaisseau, s'appelle *fôsse à lion* où on sèrre le funin, les poulies & les manœuvres de rechange, & où on loge le Contre-maître.

Fôsse, en tèrme d'Anatomie, est une cavité dans les os qui a une entrée, & qui n'a point de sortie, & dont les bords sont élevez par de petites éminences. Lorsque la cavité a une petite ouvèrture à l'entrée, & que le dedans est large, on la nomme *sinus*. Il y a dans le crâne six *fôsses* intèrnes & quatorze extèrnes. La cavité de l'orbite qui contient l'œil est une *fôsse*.

Fôsse, se dit aussi d'une petite cavité qui est sur le col au dèrrière de la tête. On appelle encore la *grande fôsse* ou *fôsse naviculaire*, une cavité oblongue des parties naturelles des femmes, qu'on voit en écartant les deux lèvres, & au milieu de laquelle sont les caroncules mirtiformes.

Fôsse, Tèrme de Potiér d'étain. C'est une grande chaudière où on fond l'étain. Mettre le feu à la *fôsse*.

Fôsse, Tèrme de Tanneur. Creux rond en tèrre, ou cuve en tèrre. La *fôsse* des Tanneurs leur sèrt à mettre les cuirs ou à les coucher, comme ils disent, puis ils les couvrent de tan & les abreuvent.

On dit provèrbialement qu'un homme a un piéd dans la *fôsse*, qu'il est sur le bord de sa *fôsse*, pour dire qu'il est vieux, proche de sa fin. Un jeune homme dit aussi, Je pisserai sur sa *fôsse*; pour dire, Je le survivrai. On dit aussi, Mettre la clét sur la *fôsse* de quelqu'un; pour dire, Renoncer à ses biens, à sa succession, à cause d'une cérémonie qu'on faisoit autrefois de mettre en ce cas les clefs de la maison & des coffres d'un deffunt effectivement sur la *fôsse*.

Fôsse, s. f. Nom propre d'un bourg de l'Évêché de Liége. *Fossa, Fossa.* Il est dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une lieuë de cette dèrnière riviere, & à deux ou trois du Chastelet & de Namur. De Valois *Not. Gall. p.* 623. dit qu'on écrivoit autrefois *Fosse* & aujourd'hui *Foss*, que cependant *Fosses* au pluriel seroit mieux, parce que c'est en Latin *Fossa*. Il y a un Monastère fondé par Gertrude fille de Pepin Maire du Palais. Il s'appelloit d'abord *Vissinense monasterium*, puis en changeant l'*V* en *F*, *Fossense*, d'où s'est fait *Fossa*, & *Foss* ou *Fosse*.

Poire de Fôsse, Sorte de poire qui est d'un goût sauvage. La Quint. *T. I. p.* 254.

FOSSÉ, s. m. Fôsse ou ouvèrture de tèrre étenduë en longueur, qui sèrt à empêcher un passage ou à environner un champ pour en deffendre l'entrée. *Fossa.* La Flandre est un pays tout entrecouppé de *fossez* & de canal. La crête d'un *fôssé*.

Ce mot vient de *fossatum*, qui a été employé par plusieurs Auteurs Latins. Menage.

En tèrme de Guèrre, on appelle *Fôssé*, ce creux qui est entre l'escarpe & la contrescarpe au dessous du rampart. C'est la profondeur qui entoure une place fortifiée. Il y a des *fôssez* escarpez ou à fond de cuve, & d'autres en talut. Les *fôssez* sècs ou sans eau, & les *fôssez* pleins d'eau ont chacun leurs avantages. La largeur d'un *fôssé* doit être plus grande que la longueur du plus grand arbre : on la fait de quinze à vingt toises; sa profondeur de quinze à vingt piéds. On a fait une descente dans le *fôssé* des travaux, des caponnières pour deffendre le *fôssé*. Un *fôssé* revêtu est celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtus de maçonnerie en talut.

FOSSEREE, s. f. Tèrme de Coûtumes. Cèrtaine étenduë de tèrre plantée de vignes.

FOSSETTE, s. f. Diminutif, est un petit trou qu'on fait en tèrre pour y jetter & y faire tenir des balles, des noix ou des noyaux à quelque distance. *Fossula, scrobiculus.*

On appelle aussi *Fossettes*, cèrtains petits trous qui se forment au menton & sur les jouës en riant, & qu'on nomme dans le dogmatique le *gelasie*, du mot Grèc γελᾶν, qui signifie rire; ce qui rend un visage plus agréable.

FOSSIGNY. Voyez FAUSSIGNY.

FOSSIGNY, adj. m. & f. Tèrme de Physique. Qui se trouve dans la tèrre quand on l'a creusée. *Fossilis.* Il y a un sel *fossile* dans la tèrre, comme dans le Duché de Cardonne. Tous les métaux & minéraux sont *fossiles*, & se trouvent dans les veines de la tèrre. On trouve dans l'Orient du borax & du salpêtre *fossile*, au lieu des artificiels qu'on fait par deçà. Voyez sur les *fossiles* Vossius *De Idolol. L. VI. C.* 37. 89. 10 &c. jusqu'au 41.

On trouve en bien des endroits dans la tèrre des *fossiles*, qui ont bien exèrcé la curiosité des plus habiles Phisiciens ou Naturalistes depuis quelques années. Ces *fossiles* sont des poissons pétrifiez dans les lieux fort éloignez de la mèr & sur le sommet des montagnes, des dents d'éléphant, des os d'animaux qui ne se voyent que dans les pays du midi, trouvez bien avant dans la tèrre en des pays septentrionaux, des coquillages jusques dans le centre des carrières, &c. Quelques uns pretendent que ces coquillages sont de vraies pièrres. Mais 1°, les coquillages qui se trouvent sous tèrre conviennent en tout avec les coquillages de mèr, leur forme, leur substance, leur grandeur, &c. sont les mêmes. 2°. La substance de ces *fossiles* diffère essentiellement de la substance des pièrres. Il est vrai qu'on les trouve quelquefois couvèrt d'une matière minérale, qui s'est insinuée peu à-peu dans les pores; mais il est facile de distinguer cette matière de la substance même des coquillages. D'autres croyent, & c'est aujourd'hui le sentiment le plus général, que ces *fossiles*, & tous les autres corps étrangers qui se trouvent dans la tèrre, comme les ôs des animaux terrestres, les arbres, les plantes, &c. y ont été enfouis au tems du déluge univèrsel, & la matière bitumineuse qui se trouve principalement dans les lieux aquatiques où les sels qui sont dans la tèrre les ont pénétrez, consèrvez dans leur entier, & quelquefois pétrifiez. Il y en a qui prétendent que les coquillages qui se trouvent dans les tèrres & jusqu'au sommèt des plus hautes montagnes, n'ont pû y être portez par les eaux même du deluge; parce que ces animaux aquatiques par la pesanteur de leur coquilles demeurent toujours au fond de l'eau, & ne se meuvent jamais qu'en sillonnant la vase; mais ils pensent que le séjour d'un an que les eaux du deluge devenuës salées par le melange que celles de la mèr ont fait sur la tèrre, peut avoir fait naître des coquillages de differentes espèces en differens climats; & que la salure univèrselle des eaux est la cause de la ressemblance qu'ils ont avec les coquillages de la mèr. Les étangs que l'on forme tous les jours par la retention des eaux de pluies ou de fontaines, en produisent de differentes especes. Quelques-autres disent que les eaux de la mèr, des rivières, & celles qui tombèrent du Ciel boulevèrsèrent tout le globe de la tèrre, de même que la Loire & les rivières qui roulent sur un fond sabloneux boulevèrsent tous leurs sables, & même les tèrres dans leurs crues & leurs debordemens; que dans ce boulevèrsement elles ont enterré là des coquilles, là des poissons, là des arbres, & les autres choses qu'elles y trouvoient ou qu'elles y entraînoient. Voyez le Jour. des Sçav. M. DCCXV. p. 59. & suiv. & *Les Mém. de Trev.* 1713. *p.* 54. *& suivantes.*

Mais pèrsonne n'a mieux expliqué ce sentiment que M. Woodward dans son Histoire naturelle de la Tèrre, publiée d'abord en Anglois, traduite ensuite en Latin par M. Scheuchzer, Professeur en Mathématique à Zurich, & imprimée en 1704. sous le tître de *Geographia Physica*, mise ensuite en Latin par l'Auteur même, beaucoup augmentée, & imprimée à Londres en 1714. sous le nom de *Naturalis historia Telluris illustrata & aucta*, &c. Il prétend que toute la masse de la tèrre ayant été dissoute par les eaux du déluge, il se forma ensuite une nouvelle tèrre dans le sein de ces eaux, composée de differens lits, ou des différentes couches de la matière tèrrestre, qui nageoit dans ce fluide, & que ces couches s'arrangèrent les unes sur les autres, à peu-près suivant leurs divèrs degrez de pésanteur, ensorte que les plantes & les animaux, sur tout les poissons & les coquillages qui n'avoient point encore été dissouts comme le reste, demeurèrent confondus avec les matières minérales & *fossiles*, qui les ont consèrvez dans leur entier, ou du moins qui en ont retenu les divèrses empreintes, soit en creux, soit en relief. Voyez au mot Deluge.

M. Camerarius, qui a attaqué le sentiment de M. Woodward, remonte plus haut que lui, & suppose, 1°. Que la plûpart des coquillages que l'on tire aujourd'hui de la tèrre, s'y sont pla-

cez avant le déluge, c'est-à-dire, lorsque dans la création du monde Dieu sépara la tèrre des eaux. 2°, Il soutient que sans recourir à la dissolution de la tèrre par le déluge, on peut supposer que la plûpart de ces coquillages qu'on tire des mines, s'y sont glissez par les fentes & les crevasses qui arrivèrent à la tèrre, après que les eaux qui l'inondoient se furent retirées. 3°, Que quelques inondations particulières ont pu entrainer ces coquillages dans les lieux où nous les trouvons. 4°, Que la mèr par des conduits soutèrrains a pû pousser la plûpart de ces corps dans ces lieux. 5°, Enfin, que Dieu a créé parmi les *fossiles* & les minéraux divers corps ou pièrreux ou métalliques, tous semblables aux végétaux & aux animaux que nous voyons sur la tèrre & dans la mèr.

M. Woodward répond à toutes ces suppositions, 1°. Qu'il n'est pas vraisemblable que Dieu eût créé à la fois un aussi grand nombre de coquillages de la même espèce qu'on en trouve, & cela uniquement dans la vuë de les détruire si peu de tems après; que parmi les coquillages *fossiles* de même espéce, on distingue aisément leurs differens âges, & qu'on en remarque sur tout un grand nombre qui paroissent précisement tels qu'on les voit au printems, saison où commença le déluge; qu'outre ces coquillages on tire de la tèrre des os de quadrupédes, des plantes & des arbres d'une grandeur extraordinaire, & qui ne sont point du nombre des aquatiques; qu'enfin les eaux furent séparées de la tèrre le troisième jour, & que toutes ces choses ne furent créées qu'après, & les poissons même seulement le cinquième. 2°, Que dans la seconde supposition ces coquillages seroient disposez pèrpendiculairement, & non pas horisontalement, comme ils sont toujours; qu'on en trouveroit quelques uns dans les fentes de la tèrre, ce qui est sans éxemple, ou si l'on y en trouve le coquillage est rompu & corporisié de part & d'autre, ce qui montre qu'il étoit dans la substance même de la pièrre avant qu'elle se fut fenduë. 3°, Que l'on n'a aucune connoissance de ces prétenduës inondations particulières; qu'elles n'auroient point transporté en Anglетèrre & en d'autres lieux d'Europe, des coquillages d'Amérique, cèrtains cèrfs du même continent, des éléphans, des pins, & des sapins d'une grandeur énorme, arbres qui n'ont jamais cru en Anglетèrre. D'ailleurs, il faut que ces inondations ayent monté jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, & par conséquent elles n'ont pû être que générales. 4°, Dans la quatrième supposition il faudra dire que Dieu a voulu créér dans les entrailles de la tèrre, non seulement tous ces differens corps en entier, mais encore leurs differentes parties séparées, & de simples fragmens de ces mémes parties; un morceau de coquille, par exemple, une seule piece de coquillage, qui en a deux, un coquillage vuide du poisson qu'il devoit contenir, des barbes de blé sans épi, des fragmens d'ecorce de cédre, sans bois; des morceaux de cuir de bœuf, sans chair & sans os; des peaux humaines sans corps; des bras & des jambes sans tronc; un ôs sans le reste du squelette, une dent sans la machoire, &c. Car la tèrre recéle dans son sein toutes ces sortes de productions. De plus, les coquillages *fossiles* ont avec les coquillages de la mèr des rapports essentiels, & qui ne sont pas seulement de la ressemblance extérieure; car par l'analyse les uns & les autres donnent également du sel marin. D'ailleurs, quel hazard heureux fait trouver parmi les dents *fossiles* des poissons, des dents qui paroissent usées, précisément comme le sont quelques-unes de celles qui se tirent des machoires des poissons effectifs, & dont on veut que les prémières ne soient que des representations? Enfin, dans le coquillage appellé Pourpre, est un poisson qui par le moyen d'une langue assez longue, & dont l'extrémité est osseuse & fort aiguë, perce les autres coquillages, & en tire les poissons pour s'en nourrir. Or l'on trouve en creusant la tèrre plusieurs de ces coquillages pèrcez, & tout semblables à ceux que les pourpres ont pèrcé dans la mèr. Attribuera-t-on cette ressemblance à un jeu de nature? Voilà le précis de ce qu'on a écrit de meilleur sur cette matière.

FOSSOMBRONE, s. m. & nom propre d'une ville Épiscopale de l'État de l'Eglise en Italie. *Fossambrunum.* Elle est dans le Duché d'Urbain à trois lieuës de la ville de ce nom, dont son Evêche est suffragant. *Fossombroné* a été bâti des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, qui étoit à cinq cens pas de là, & qui fut détruit par les Goths & les Lombards. Hoffman l'appelle en Latin *Fossumbron, Fossombrône, Fossumbrune. Fossambrone* s'est fait par corruption de *Forum Sempronii.*

FOSSOYER, v. act. Fouir, creuser en tèrre, faire des fosses, des fossez, enclorre un champ, un hèritage de fossez. *Foveis circumdare, fodere, circumfodere.* Cette maison a été autrefois *fossoyée.* Il a été ordonné de faire *fossoyer* ses bois, quand on en a de contigus à ceux du Roi pour les séparer.

Fossoyer, une vigne, la fouir. *Vitem fossione exercere, ligone profundere, fodere.*

Fossoyé, ée, part. adj. Qui est entouré de fossez. *Foveis circumdatus, cinctus, munitus.* La principale force d'une place, c'est d'être bien *fossoyé.*

FOSSOYEUR, s. m. Celui qui fait les fosses & les bières pour entèrrer les morts. *Fossor.* Que pourroit-on faire d'un si malotru animal, si l'on n'en fait un *fossoyeur?* Ablanc. Du Cange dit que le premier dégré des Ecclésiastiques chez les anciens Chrétiens, étoit celui de *fossoyeur*, lequel avoit soin de l'inhumation des Fidelles à l'exemple de Tobie. Voyez FOSSAIRE.

F O T.

FOTÈRNE, s. f. Espéce d'Aristologie. Voyez Aristoloche.

FOTHERINGE, ou FODRINGAYE, s. m. Nom propre d'un château d'Anglетèrre. *Fotringaium, Fotringamum.* Il est dans le Comté de Northampton, entre la ville de ce nom & Petèrbourg, sur la rivière d'Avon. C'est à *Fotheringe* que Marie Stuard fut si longtems prisonnière, & enfin décapitée l'an 1587.

FOTIE. Voyez FOIA.

FOTOQUE, s. m. Dieu du prémier ordre chez les Japonois. *Fotoques Deus majorum Gentium apud Japones.* Les Japonois ont deux ordres de Dieux. Dans le prémier sont les grands Dieux de qui ils espèrent les biens de la vie future. Ce sont ceux-là qu'ils appellent *Fotoques.* Dans le second ordre sont ceux ausquels ils demandent les biens de cette vie, la santé, des enfans, des richesses, &c. Xaca & Amida sont *Fotoques. Maffée Hist. des Indes L. XII.*

L'Auteur de l'Ambass. des Holl. au Japon P. I. p. 216. dit que les Camis & les *Fotoques* ne sont que des Dieux subaltèrnes; que ce sont de vaillans hommes qui se sont acquis beaucoup de gloire par leurs belles actions, ou par les belles choses qu'ils ont inventées pour le bien de leur nation, & qu'ils n'ont d'emploi que celui de donner des bénedictions temporelles; au lieu que les prémiers Dieux étoient des Prêtres, qui ont vécu autrefois en réputation de sainteté, & que leur emploi est de fournir les choses necessaires au salut. Le même Auteur avoit dit néanmoins dès le commencement p. 48. qu'Amida & Xaca, & les autres Dieux du premièr ordre, sont appellez *Fotoqués*, & que ceux de l'ordre inferieur qui ne donnent que l'argent, la santé, les enfans, & les nécessitez du corps, sont appellez Camis. Il répète la même chose p. 101. & il paroit que c'est à cela qu'il s'en faut tenir. Maffée qui écrivoit sur les Memoires & les Relations des Portugais & des Missionnaires qui demeuroient au Japon, en peut être cru.

L'Ancien Traducteur d'Osorius, dit *Fotoquies*, comme il dit Bonzies. Il faut dire *Fotoques.* Les uns rendent le culte divin au Soleil & à la Lune; les autres aux Camis & aux *Fotoques*, les Dieux de la Chine. Bouh. & non pas *Fotoqués*, comme on lit dans l'Ambassade au Japon. Du reste, je ne sçai où le P. Bouhours a trouvé que les *Fotoques* sont des Dieux de la Chine; jusqu'ici je n'ai rien lû de semblable qu'il me souvienne. Spizelius *De Re Literar. Sinens. Sect. XIII. p. 269.* parle d'un *Fotoque* Législateur des Japonois; c'est apparemment de lui que tous les autres Dieux ont été appellez *Fotoques.*

F O U.

FOU, Fol, Foltz, adj. & s. m. & f. Insensé, qui a pèrdu l'esprit, le sens, la raison, le jugement. *Stultus, insanus, demens, stolidus, hebes.* On dit *fol* au masculin & devant une voyelle. Un *fol* amour. Il y a des *fous* plaisans & des *fous* mélancholiques, des *fous* à lier. Quelques-uns ont dit que le monde n'étoit qu'un grand hôpital de *fous*. Entre l'eclat du plus sage homme du monde, & celui d'un *fou* achevé, il n'y a de difference que de quelque degré de chaleur & d'agitation d'esprit. Nic. On enferme un *fou*, pour dérober à la vuë du monde l'imbecillité de notre condition, & la misère de notre nature. S. Evr.

Ce mot est derivé par le Bon, Medecin, du mot Grèc φοξὸς, qui signifie, *tête aigüe*, à cause que cette conformation de tête est la pire de toutes; & il soutient qu'en plusieurs lieux on disoit autrefois *fox*, au lieu de *fol* & de *fou*. Menage le dérive de *follus*, mot de la basse Latinité, qui a été fait de *follis*, *soufflet*, à cause que la tête des *fous* est pleine de vent. Nicod est de même avis à cause qu'on dit aussi un éventé; pour dire, un *fou*. Du Cange ajoûte, que *follis* est un vieux mot François, & que *insolare* est proprement *buccam inflare*: & parce que les soufflets s'emplissent de vent, de là vient qu'on a appellé *fou* un sot, un superbe enflé de vent: d'où vient aussi qu'on a appellé, Esprits *folèts* les Demons qui ont le corps aërien, & qui font des *folies* & des illusions. Ioquez croit que le nom de *fou* ou *fol*, a été pris de la langue des Cimbres, c'est-à-dire, de la langue qu'on parloit autrefois dans le Jutland, dans laquelle le mot *fol* signifie la même

me chose. Skinner le dérive de *faul*, ce mot dans la langue Tudesque signifie *paresseux*, *négligent*, *lâche*; c'est ce que sont ordinairement les insensez.

Fou, signifie quelquefois, Imprudent, extravagant, sans jugement, emporté, soit dans la conduite, soit dans les mœurs; abandonné à ses passions, sot, impertinent, qui n'a point de conduite. Un vrai *fou* est celui qui suit aveuglément ses passions, & qui ne connoît ni bornes ni mesures. DAC. Les *fous* les plus dangereux sont ceux dont la folie est cachée sous les apparences de la raison & du bon sens. ID. Nous sommes *fous* toutes les fois que nous sommes en colère. M. ESP. On ne fait point d'attention aux plaintes d'un *fou*; on présume qu'il s'est attiré l'insulte dont il se plaint. FONT. Il vaut mieux être *fou* avec tout le monde, que d'être sage & se trouver seul. MOL. *Fou* à marotte. Les *fous* font les fêtes, & les sages en ont le plaisir, c'est une espéce de provèrbe. Charles V. disoit que les François paroissoient *fous* & étoient sages.

Je hais ces vains Auteurs, qui fous *de sens rassis,*
S'érigent pour rimer en amoureux transis. BOIL.

Mais quoi! tous les humains sont fous *par quelque endroit?* FONT.

Tous les hommes sont fous, *& malgré tous leurs soins,*
Ne different entr'eux que du plus ou du moins. BOIL.

Fou, signifie quelquefois simplement, enjoué, qui dit des plaisanteries. C'est un *fou* récréatif, qui ne laisse pas d'avoir beaucoup d'esprit. Faire le *fou*, le badin.

Fou, signifie aussi, Malavisé, étourdi, crédule. *Fou* qui s'y fie. Il a été si *fou*, qu'il s'est marié sans prendre conseil. Vous êtes bien *fou* de sortir par la pluie. C'est un *fou* de ne vouloir pas accommoder cette affaire.

Ma foi sur l'avenir bien fou *qui se fiera.* RAC.

Les sages de ce monde sont appellez des *fous* dans l'Evangile. Les mondains & les libèrtins sont les plus *fous* de tous les hommes. L'Evangile fait mention de cinq Viérges prudentes & de cinq *folles*.

Fou, se dit encore en plusieurs occasions. Ceux qui ont voulu couper l'Isthme de Corinthe, ont fait une *folle* entreprise.

On appelle aussi *fou*, celui qui aime trop passionnément quelque chose. Cet homme est *fou* des tableaux, des curiositez, des livres ou de tableaux, de curiositez, de livres. Il aime sa Maîtresse jusqu'à en être *fou*. Il est *fou* de ses enfans. Son mari l'aimoit d'amour *folle*. LA FONT. Une passion *folle* lui fait violer toutes les loix de la nature. NIC.

On appelle aussi un chien *fou*, un chien enragé, & on dit en ce sens, Il écume, il bave, il mord comme un chien *fou*.

On appelle *folle* farine, celle qui est si légère, qu'elle s'éléve en l'air ou qui s'attache aux murs du moulin.

Folle enchère, c'est une enchère qu'on fait sur une chose au delà de son prix raisonnable, enchère faite follement, témérairement. On dit crier une chose à la *folle* enchère de quelqu'un, lorsqu'il n'a pas eu le moyen de la payer, & qu'on la vend au rabais sur lui, on dit *folle-mise*.

On dit dans le sens propre & naturel, payer la *folle* enchère, lors, par exemple, que dans l'adjudication des bois du Roi, quelqu'un après avoir eu l'adjudication sur l'enchère qu'il avoit faite, se repent de l'avoir faite, & retire sa parole dans un cèrtain tems, en punition de quoi il paye une cèrtaine somme pour l'enchère qu'il avoit faite mal-à-propos & follement. Et dans le sens figuré, on dit qu'un homme a porté la *folle* enchère de quelque chose, quand, à son occasion, il lui en est arrivé quelque mal. Il a voulu séparer les gens qui se battoient, il a été blessé, il a porté la *folle* enchère de leur quérelle.

On appelle tête *folle*, un étourdi qui fait les choses sans les bien examiner, ou qui a des plaisanteries inconsidérées.

A la guèrre on appelle Garde *folle*, la Garde avancée.

FOL APPEL, est un appel mal fondé. Quand la sentence est confirmée, on paye l'amende du *fol appel*, qui est de 12. livres.

FOLLE AVOINE. Voyez AVOINE.

FOLLE INTIMATION, est une prise à partie d'un Juge qui a jugé dans l'ordre & sans prévarication. On condamne toujours aux dépens d'une *folle intimation*.

En tèrme de jeux de carte, on appelle à la Bête, dame *folle*, une dame de triomphe accompagnée de deux autres basses triomphes.

Fou, est quelquefois subst. & signifie, Bouffon. *Sannio, morio.* Les Princes ont des *fous* auprès d'eux pour les divèrtir, des gens qui font semblant d'être *fous* pour dire toutes sortes de plaisanteries en liberté.

Fou, au jeu des échets, est une piéce dont le mouvement est toujours de côté & de guingois. On appelle le *fou noir*, celui qui marche toujours sur les quarreaux noirs du tablier; le *fou blanc*, celui qui marche sur les blancs; le *fou du Roi*, celui qui est du côté du Roi; le *fou de la Reine*, celui qui est au côté de la Reine; delà vient qu'on dit:

Les fous *sont aux échets les plus proches des Rois.*

Les Italiens l'ont appellé *alfino*, & l'ont tiré du Latin *alphinus*, signifiant la même chose.

On appelle Garde*fou* les barrières ou parapets qui empêchent de tomber, qu'on met aux lieux élevez ou dangereux.

Fou, se dit proverbialement en ces phrâses. A chaque *fou* sa marotte. Tous les *fous* ne portent pas des marottes, ou bien tous les *fous* ne sont pas aux petites Maisons. Bien *fou* qui s'oublie; pour dire, qu'il y a de la folie à ne pas songer à ses intérêts. Il m'a pensé faire devenir *fou*, *fou* à courir les rues; pour dire, il m'a fait mille travèrses, mille méchancetez capables de me faire pèrdre l'esprit. J'y mettrois ma tête qui est la gageure d'un *fou*. Cet homme est *fou*, ou le Roi n'est pas noble. Il est *fou* comme un jeune chien. Il est *fou* à lier, tel se croit sage, qui est *fou*. Dieu aide à trois sortes de pèrsonnes, aux *fous*, aux enfans & aux yvrognes. Il y a plus de *fous* vendeurs que de *fous* acheteurs. On dit aussi, A la presse vont les *fous*, pour dire, qu'il ne faut pas s'empresser d'acheter les marchandises, tandis que tout le monde en veut avoir. On dit aussi, Tête de *fou* ne blanchit jamais. A *folle* demande, il ne faut point de réponse. A barbe de *fou* l'on apprend à raire. On dit que les *fous* font les fêtes, & les sages en ont le plaisir. Les *fous* inventent les modes, & les sages les suivent. Ne sçavez-vous pas bien le dire d'Aristote, *Qui advèrtit ad pauca, facilè judicat?* Cela veut dire en François, De *fol* Juge briéve Sentence. MASC. *p.* 358. Tous les *fous* ne sont pas aux petites Maisons, ou ne sont pas enfermez aux petites Maisons. ID. *p.* 455. Outre les *fous* à porter marotte, il y en a une infinitez d'autres. ID.

On appelle *fou* de haute game, un *fou* achevé. On dit que les *fous* & les enfans prophétisent; pour dire, qu'ils disent quelquefois la vérité; qu'un *fou* avise bien un sage. On dit aussi, Plus on est de *fous*, & plus on rit; pour dire, que le nombre de gens sèrt à s'exciter l'un l'autre à la joye. On dit aussi, que les *fous* sont plus utiles aux sages, que les sages aux *fous*: c'est un dire de Caton l'ancien, parce que les sages profitent des folies des autres, ce qui n'arrive pas aux *fous* à l'égard des sages.

On dit aussi en général, que les Poëtes sont *fous*. On le dit aussi des Astrologues & des Chymistes, parce que plusieurs sont bourrus, ou trop entêtez de leur Art, ou parce qu'il y a quelque chaleur ou fureur dans leur génie qui leur cause quelque déréglement d'esprit, quelque manière de vie particulière. Etre *fou* de quelque chose, c'est en être entêté, avoir une extrême passion pour quelque chose.

Bannir le bel esprit de l'usage ordinaire?
Le bannir? J'en suis folle, *& je veux au contraire*
Qu'on le fasse briller par tout. S. EVR.

FOU, s. m. Nom d'arbre qu'on appelle aussi ou qu'on a appellé *fouteau*, *faine*, *fine*, *faux*, *fau* & *hètre*. Il n'y a point d'arbre qui ait eu tant de noms. *Fagus.*

FOUG, s. m. Nom propre d'un gros bourg de Lorraine, proche la ville de Toul, sur le chemin de Ligny en Barrois.

FOUACE. Voyez FOUASSE.

FOUAGE, s. m. Droit qui est dû en quelques endroits au Roi, à un Seigneur sur chaque feu, maison ou famille. Contribution annuelle que l'on tire de chaque feu. PASQUIER. *Rech. L. VIII. c.* 48. *Vectigal, tributum in domos singulas.* On l'appelle en quelques lieux, *fournage*, à cause du fourneau & cheminée. La première fois qu'on s'est sèrvi de ce mot de *fouage*, fut pour signifier un impôt que Charles V. en l'an 1379. leva sur chaque tête ou chaque feu, pour un an seulement, qui étoit d'un franc. Charles VI. en 1388. l'augmenta sous le même nom: & depuis Charles VII. le rendit pèrpétuel, & on l'appella *taille*. Imposer un *fouage* de 27 sols 2 deniers par feu. SAVARON, *Orig. de Clarmont.* Il paroit par une Ordonnance de Humbèrt II. Dauphin, de 1334. que l'imposition du *fouage* se fit alors par feu ou par famille, *seu per lares focum habentes.* VALBONNET, *p.* 75. On l'a appellé en Latin *focagium pro singulis focis.* Et en Grèc Καπνικὸ, de καπνὸς, *fumus*. On trouve aussi *foagium* dans Guill. de Tyr *De Bello Sacro L. XXII. c.* 23; car les Rois de Jerusalem l'imposérent aussi à l'imitation de ceux de France. Les Comtes & les autres Seigneurs imitèrent aussi les Rois. Voyez Flodoard *hist. Rhemens. L. IV. c.* 49. Froissard vol 3. c. 244. 246. 279. Chez les Grècs ce fut le Général Nicéphore qui l'établit, ainsi que le disent Zonaras & Cédrénus p. 394. Voyez en l'usage encore dans le même Cédrénus p. 451. sous l'Empereur Michel le Bégue. De Hau-

teserre

teſtrro traite de l'origine du droit de *fouage* dans ſon Ouvrage *De Ducibus & Comit. Provinc. L. II. c. 2. p. 122. & ſuiv.*

On dit auſſi en François *affouage*; & on le trouve quelquefois ainſi dans les vieux titres.

De Focus s'eſt fait *feu. foyer, fouage.* Pasq. *Cité.* Apparemment qu'on a fait de foyer *foyage, fotage, fouage.*

Quelques-uns écrivent *fouarge*, mais mal.

Chorier hiſt. de Dauphiné T. II. p. 407. dit *focage.* Cet accord fut ſuivi d'une impoſition ſous le nom de *focage*, parce que le régalement s'en faiſoit par feux ſur les contribuables.

On dit auſſi *fouage* en quelques Provinces, du droit de chauffage dans un bois.

Bouche appelle *affouagement* le régalement ou le Rolle du *fouage.* Voyez *Hiſt. de Prov. T. I. p.* 246.

FOUAILLE, ſ. f. Tèrme de Vénerie. C'eſt le droit qu'on fait aux chiens d'un ſanglier quand il eſt pris; ainſi dit, parce que c'eſt une curée qui ſe fait ſur le feu, qu'on a auſſi nommé *cuerie.*

FOUAILLER, v. act. Fréquentatif. Donner ſouvent de grands coups de fouet. Ce tèrme eſt fort populaire, & vient pourtant du Latin *flagellare.*

FOUASSE, ſ. f. ou FOUACE. Pain cuit ſous les cendres. *Panis ſubcinericius*; ce qu'un a dit auſſi de quelques gâteaux ou galettes, telles qu'on en fait aux villages. On les appelle en quelques lieux *fougaſſe.* Voyez FOUGASSE. La Fontaine a dit, Rendre féves pour pois, & pain blanc pour *fouaſſe.*

Ce mot vient du Latin *focacia*, ſelon Ménage & du Cange après Iſidore. On a dit auſſi *fogata, fogaſa, fugacia & fuacia.*

FOUASSIER, ſ. m. Marchand de fouaſſe. Rabelais fait mention des *Fouaſſiers* de Lèrne.

FOUBÈR, ſ. m. Tèrme de Marine. Les *foubèrs* ſont de gros bâtons au bout deſquels il y a de la toile, ou des bouts de corde uſez pour nettoyer le vaiſſeau. *Scopa nautica.*

FOUCADE, ſ. f. Voyez FOUGADE.

FOUCARMONT, ſ. m. & nom propre d'un bourg & d'une Abbaye de l'Ordre de Citeaux. *Falcardi mons.* Il eſt en Normandie ſur la petite rivière d'Yère, à cinq lieuës au midi de la ville d'Eu. L'abbaye de *Foucarmont*, fille de Savigny, fut fondée l'an 1130. par Henri Comte d'Eu.

FOUCHER, ſ. m. Nom propre d'homme. *Fulcherus Foucher*, Patriarche Latin de Jeruſalem vèrs le milieu du XIIe ſiécle, eût des demêlez avec les Hoſpitaliers de S. Jean de Jéruſalem.

FOUCIGNY. Voyez FAUSSIGNY.

FOUCQ, ſ. m. Vieux mot qui ſignifie *troupe*, aſſemblée. *Cœtus.* Bouteiller dans ſa Somme liv. 2. ch. 19. apprend ce que c'eſt que *foucq*, lorſqu'il dit, pour avoir *foucq* ne faut avoir que aſſemblée de dix, ou par le nombre de dix ſe fait *foucq* d'aſſemblée.

Foucq s'eſt auſſi dit des troupeaux de bêtes. *Grex.* Pour une vache trois ſols, pour une brebis deux deniers, & ainſi de chacune, tant que *foucq* porte. Bouteil. Si c'étoient beſtes qui fuſſent en garde de paſteur, a donc ne devroit le *foucq* que une ſeule émenda. Id. Ne prendre au plus prochain *foucq* de bêtes blanches qu'un mouton au plus. Id. Selon Beaumanoir un ne dit pas *foucq* de vaches, ne *foucq* de cheveaux, mais l'on dit bien *foucq* de pourceaux & *foucq* de brebis. Le même Auteur appelle *foucq* les bêtes de pluſieurs particuliers, qui jointes enſemble font un troupeau.

FOUCQUES. Voyez FOULQUES.

FOUDRE, ſ. m. & f. *Fulmen.* Dans le propre on le fait aujourd'hui le plus ſouvent fém. & dans le figuré toujours maſc. Men. Bour. L'Acad. ſe contente de le faire maſc. & fém. ſans aucune diſtinction. En effet ſi on examine de prés l'uſage que les meilleurs Auteurs ont fait de ce mot, on trouvera qu'ils ont plûtôt conſulté leurs oreilles qu'aucun autre choſe, puiſqu'on le trouve, ſoit au propre, ſoit au figuré, tantôt maſc. & tantôt fém. Cependant on le croit plus ſouvent fém. au propre, & plus ſouvent maſc. au figuré. Il y a pourtant une occaſion où il ne peut être jamais que maſc. on la marquera. Quoiqu'il en ſoit, *foudre* eſt une exhalaiſon graſſe, nitreuſe & ſulphurée, qui s'enflamme par le choc des nuës, & qui en ſortant avec violence fait un grand bruit & des effets extraordinaires en tombant. On a toujours armé les Dieux payens de la *foudre.* Les Cyclopes mêloient le bruit & l'épouvante dans la trempe des *foudres* qu'ils forgeoient pour Jupiter. Tourreil. Cette penſée eſt priſe de Virgile, qui décrivant les Cyclopes travaillans à forger un *foudre*, dit entre autres choſes:

Fulgores nunc terrificos, ſonitumque metumque,
Miſcebant operi, Flammiſque ſequacibus iras. Æn. VIII. 431.

Ces foudres *impuiſſans qu'en leurs mains vous peignez.* Corn.

Miniſtre du Dieu des tempêtes,
Foudre *meurtriere, c'eſt toi*
Que j'entends & que j'aperçois
Prête d'éclater ſur nos têtes:
Fille des mouvemens jaloux
De deux élemens en courroux,
Tu romps déja ta forte digue. Nouv. ch. de vèrs.

Les lieux touchez de la *foudre* étoient eſtimez ſacrez chez les Anciens. Remarquez que *touché* de la *foudre* ne ſe dit que des choſes ſur leſquelles la *foudre* eſt ſimplement tombée, & non pas de celles que la *foudre* a fracaſſées & réduites en poudre. Le mot *touché* eſt trop foible pour repreſenter un ſi térrible accident. Men. Les Cyclopes forgeoient les *foudres* de Jupiter. L'aigle portoit la *foudre.* C'eſt un crime digne de la *foudre.* On appelle le carreau de la *foudre*: cette partie ſolide qu'on dit être cauſe des effets violens que fait la *foudre*; d'où vient qu'on montre en quelques endroits des carreaux de la *foudre*, mais cela eſt fort ſuſpect d'impoſture. Nigidius a écrit un traité fort curieux de la *foudre*, qu'il appelle *Brontoſcopie.* Marſile Ficin & quelques autres ont prétendu que le coral diſſipe les térreurs paniques, écarte la *foudre* & la grêle: Fortunio Licéti a entrepris d'en donner la raiſon phyſique. Le P. Le Brun prouve aiſément que ces Philoſophes ſe ſont trompé. La *foudre* peut bruler les habits & les cheveux d'une pèrſonne ſans lui faire aucun mal. Roh. Voyez tout ce qu'a ramaſſé Voſſius ſur la *foudre* dans ſon IIIe L. *De Idolol. C.* 6. 7. & 8.

Ce mot vient de *fulgure*, ablatif de *fulgur.* Men. Icquez le dérive de *fudr*, mot de la langue des Cimbres, qui ſont les anciens habitans du Jutland & des Pays voiſins. Dans cette langue ce mot ſignifie *chaleur, mouvement rapide; fudra* dans la même langue veut dire, *bruler*, être porté avec rapidité comme la *foudre.*

On trouve ſur les medailles que la *foudre* y accompagne quelquefois la tête des Empereurs; comme celle d'Auguſte. En ce cas c'eſt la marque de la ſouveraineté, & d'un pouvoir egal aux Dieux.

La *foudre* étoit la principale Divinité de Séleucie. C'eſt Appien qui nous l'apprend, ajoutant qu'encore de ſon tems il y étoit honoré avec des hymnes & des cérémonies toutes particulières. On voit ſur les médailles de cette Ville un *foudre* ſur une table, que Triſtan prend pour un Autel, & il regarde ces médailles comme un mouvement de ce culte ſubſiſtant encore ſous Elagabale & Caracalle, de qui elles ſont. Voyez *T. II. p.* 330. *& I. p.* 645. Appien dans ſon Livre des Guèrres de Syrie.

Foudre, ſe dit figurément de la colère de Dieu ou des Rois, & de ce qui a un grand éclat & une grande force. Les prières des Fidelles à Dieu lui ont arraché, lui ont fait tomber la *foudre* des mains.

Sæpè Jovem vidi, cum ſua mittere vellet
Fulmina, *thure dato ſuſtinuiſſe manum.* Ovid.

Les Dieux puniſſent la fièrté,
Il n'eſt point de grandeur, que le Ciel irrité
N'abbaiſſe, quand il veut, & ne réduiſe en poudre;
Mais un prompt répentir,
Peut arrêter la foudre *toute prête à partir.* Quin.

Mais Louis en tout tems fait ouïr ſon tonnère,
Et ſçait lancer la foudre *au plus fort des hivèrs.* Genest.

La *foudre* étoit déja toute prête dans les mains de Dieu pour ſe venger des pèrfides humains. Ab. Tetu. Ce Prince lève une puiſſante armée, on ne ſçait encore ſur qui la *foudre* tombera. Ce jeune Aiglon eſt accoutumé de bonne heure au bruit & à la lueur de la *foudre*, s'il eſt deſtiné à porter celle de Jupiter. Genast, parlant d'un jeune Prince qui pourra bien un jour commander les armées.

Attens-tu que le Ciel lance deſſus ta tête,
Les foudres *que déja ſa juſtice t'apprête?* Mol.

Tout chargé de lauriers craignez encore la foudre. Corn.

Et tandis que ton bras des peuples redouté,
Va, la foudre *à la main, rétablir l'équité.* Boil.

L'éloquence à Démoſthènes
Mit les foudres *à la main,*
Elle tranſporta d'Athènes
Son trône chez le Romain. Roy.

On dit auſſi, que les lieux élevez ſont plus ſouvent frappez de la *foudre*; pour dire, que ceux qui ſont les plus favoritez des Princes, ſont les plus ſujets aux grandes diſgraces.

Foudre, ornemens de Sculpture. C'eſt une manière de flamme entortillée avec des dards. C'etoit dans les temples païens l'attribut de Jupiter.

On appelle auſſi figurément les *foudres* du Vatican, les excommunications

nications qui viennent de la Cour de Rome, & les *foudres* de l'Église en général, toutes les excommunications. Il a été frapé des *foudres* de l'Église. Patru. On dit aussi que l'exhérédation est la *foudre* dont les pères se servent pour punir les enfans qui manquent à leur devoir.

On appelle aussi dans un sens figuré, un grand Capitaine, brave & diligent, un *foudre* de guèrre; & un grand Orateur, un *foudre*, un torrent d'éloquence. On a pris cette expression des Latins, qui ont dit *fulmen eloquentiæ, verborum, orationis, duo fulmina belli*. Les Grècs ont dit la même chose de Péricles, &c. En ce sens le mot de *foudre* ne peut jamais être que masculin.

On dit aussi que les canons vomissent leur *foudre* contre une place, quand ils la battent vigoureusement.

Foudre, s. m. signifie aussi un grand vent & èxtraordinaire, une tempête, quoiqu'il n'y ait ni tonnèrres, ni éclairs; ce qu'on appelle autrement un *ouragan*. On ne croit pas le mot de *foudre* fort usité en ce sens.

On dit provèrbialement qu'un homme se fait craindre comme la *foudre*, lorsqu'il est violent, qu'il menace & bat souvent: qu'un homme, qu'un cheval, qu'un navire, va vite comme la *foudre*, lorsqu'il court ou qu'il se meut avec grande impétuosité.

Foudre, s. m. est aussi un grand vaisseau contenant plusieurs muids de vin, dont on se sèrt en Allemagne, qu'on ne vuide point, & où l'on met toûjours du vin nouveau sur le vieux. Les Allemans appellent *foudres* cèrtaines tonnes prodigieuses dans lesquelles ils consèrvent leurs vins. Ces vaisseaux sont si grands qu'on y descend par des escaliers; & si proprement peints & ornez au dehors, qu'il semble que ce soient les palais & les maisons de plaisance de Bacchus plutôt que des tonnes. Les Grands Seigneurs & les Evêques même se picquent de faire construire de ces vaisseaux pour la commodité du Public, & le soulagement des bons Biberons. De Vign. Marv. Cet Auteur rapporte T. II. p. 191. une inscription qui se lit sur la porte d'un de ces *foudres* que le Prince & Archevêque de Saltzbourg a consacré à l'immortalité. Dans les guèrres que nous avons euës sur le Rhin & au-delà, rien n'a plus irrité les Allemands, que la hardiesse que nous avons euë de brûler leurs *foudres*. Id.

FOUDROYANT, ante, adj. Qui foudroye. *Fulminans*. On dit poëtiquement, Jupitèr *foudroyant*: Et figurément, Bras *foudroyant*. Èpées *foudroyantes*. Canons *foudroyans*. Bombes *foudroyantes*. Péricles étoit appellé un Orateur *foudroyant*. On dit des regards *foudroyans*, des yeux *foudroyans*; pour dire, des regards tèrribles, des yeux pleins de colère. Attila jettoit çà & là des œillades *foudroyantes* qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides. Maim. Dans une extrême disette d'eau que M. Aurèle souffrit en Gèrmanie, une Légion Chrétienne obtint une pluye capable d'étancher la soif de son armée & accompagnée de coups de foudre qui épouvantèrent ses ennemis. Le nom de *foudroyante* lui donné ou confirmé à la Legion par ce miracle. Bossuet. Ce mot est plus de la Poësie que de la Prose.

FOUDROYER, v. act. Lancer la foudre. *Fulminare, fulmina jacere, torquere, jaculari*. Les Titans fûrent *foudroyez* par Jupitèr, à ce que disent les Poëtes. *Foudroyer* les méchans. Ablanc. Tu laisses impunir les parjures, & tu t'amuses à *foudroyer* les chênes & les rochers. Id. Ce mot ne s'employe au propre que pour èxprimer qu'un homme a été frapé de la foudre en punition de ses crimes, & d'une manière qui marque un effèt visible de la justice divine. Autrement on ne dira point qu'une Eglise a été *foudroyée*; pour designer un accident ordinaire & naturel. Bouh. Cette remarque est vraïe, soit qu'on parle dans les sentimens de la véritable Religion, soit qu'on parle dans le systême de la Fable.

Voyez au mot de *foudre* l'étymologie de *foudroyer*.

Foudroyer, signifie figurément, Battre une ville en ruine avec des canons, bombes, & autres machines. Ce bastion fut *foudroyé* & mis en poudre en trois jours. L'artillerie a *foudroyé* tous les travaux des ennemis.

Foudroyer, signifie aussi figurément, Renvèrser, ruiner, tèrrasser. Dieu *foudroye* toutes nos grandeurs, & les réduit en poudre. Bois. C'est l'anathême dont il fut *foudroyé*. Pat. L'Église a *foudroyé* les èrreurs de Pélage. Port-R. Brebeuf dit en parlant d'Aléxandre:

La Parque avant le tems ayant vengée la tèrre,
Foudroya *justement ce foudre de la guèrre.*

On le dit aussi en manière d'éloquence. Cet Orateur a *foudroyé*, a détruit toutes les raisons de son advèrsaire.

C'est un de ces Messieurs, qui dans l'Académie,
Foudroyent *tous les jours l'ignorance ennemie*. Voit.

Foudroyer, se dit quelquefois seul & absolument, pour Tempêter, mener du bruit, faire de l'éclat, tâcher par de grands efforts de venir à bout de quelque chose. Il s'est resolu de vous laisser *foudroyer* & tonner tout seul. Costard. Il tonne, il *foudroye* il mêle le ciel & la tèrre. Pat. Durant qu'ils tonnent, & qu'ils *foudroyent*, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal-à-propos à s'éteindre. Boil. parlant de Pindare & de Sophocle. Il menace, il *foudroye*, il crie, il fait du bruit. Vill.

Foudroyé, ée, Frapé de la foudre. *Ictus, tactus fulmine*. Un laurier *foudroyé* a passé autrefois pour un prodige.

FOUDROYEMENT, s. m. *Excidium, fulminatio, eversio*. Action par laquelle une chose est foudroyée. Le *foudroyement* des Geans. Le *foudroyement* de Phaëton. Le *foudroyement* des cinq villes, à cause de leurs abominations.

FOUÉE, s. f. Sorte de chasse qui se fait la nuit à la clarté du feu le long des hayes avec des rameaux. Quelques-uns disent *à la foye*.

FOUESNE, Tèrme de Pêche. Instrument à pêcher. C'est un fèr à quatre ou cinq piquans, emmanché au bout d'un bâton. On l'appelle *falut* sur les rivières.

FOUET, s. m. Prononcez *foit*, il en est de même des dérivez *fouetter, fouetté, fouetteur, fouettailler*, &c. qu'on prononce *foiter*, &c. Petite ficelle fort déliée, dont l'agitation fait une impression dans l'air si violente, qu'elle y cause du bruit, & fait de la douleur sur les corps des animaux qui le reçoivent. *Flagellum*. Cette ficelle est trop grosse, je ne veux que du *fouèt*.

Il y a dans la Marine des bosses à *fouèt*, & des bosses à boutons. Les bosses à boutons ne font pas un grand effort, parce que ne faisant pas une demi-clèf sur le câble, elles sont plus sujettes à glisser & à riper; & au contraire celles qui sont à *fouet*, font une demi-clèf sur le câble, & le retiennent avec plus de force sans glisser. Vossius dit que les *fouèts* ont sèrvi autrefois à faire une espèce d'harmonie dans les Fêtes de Bacchus & de Cybele; & qu'encore aujourd'hui les Tartares qui ont conquis la Chine se sèrvent de *fouèts* au lieu de trompettes, & que d'un seul coup ils forment trois sons qui se font entendre l'un après l'autre.

Fouet, se dit par èxtension de tous les instrumens avec lesquels on fouette, des vèrges avec lesquelles les Cochers & les Charretiers touchent leurs chevaux, à cause d'un petit bout de cette ficelle qui y est attachée, & qui en fait le principal effet. Le *fouèt* dont les Cochers & les Charretiers se sèrvent est ordinairement une vèrge, ou un long manche de bois, avec une corde de chanvre, ou une courroie de cuir au bout, terminée par un morceau de ficelle. *Scutica*. On l'étend aussi aux courroies & lanières de cuir dont on fait les *fouets* de postillon, & les *fouèts* pour les sabots des enfans.

Fouet, se dit encore de tout autre instrument de correction, ou de mortification, comme vèrges de bouleau, de genêt, de parchemin tortillé, de cordes nouées. Cet enfant est si incorrigible, qu'il faut toûjours avoir le *fouet* à la main. J'aurai le *fouet*, & vous la fesse. S. Jérôme & les autres pénitens sont peints avec des *fouèts* à la main. Il ne faut craindre ni les *fouèts*, ni les gênes, pour soutenir la vérité.

Borel croit que ce mot de *fouèt* pourroit bien venir de *fuster*, qui est un vieux mot dérivé de *fustis, bâton, baguette*; de *fuster*, on a fait *fuest*, & en prononçant l'u comme *ou*, on a dit, puis on a écrit *fouest*, & ensuite *fouet*. M. Huet le dérive de fou, *fagus*, les *fouèts* se faisant autrefois d'une branche de fouteau.

Fouet, se dit aussi de la correction même, & des coups qu'on donne avec le *fouèt*, ou les vèrges. *Flagrum, verbera*. Un écolier mérite le *fouèt* quand il a manqué à sa leçon. Les coupeurs de bourses ont le *fouet* par la main du Bourreau. On lui a donné le *fouèt* sous la custode, c'est-à-dire, dans la prison, & non pas en public, *sub custodiâ*. Quand l'accusé reçoit le *fouèt* sous la custode, c'est plutôt une correction qu'une peine infamante; mais quand l'éxécution se fait en public, cette peine emporte infamie.

Fouet, en vèrsification Françoise ne fait qu'une syllabe.

Condamnez-le à l'amende, ou s'il le casse, au fouèt. Rac.

La Maman gronde du haut ton;
Le fouèt *à ce petit fripon:*
Mais on est fait à ce langage;
Elle a beau menacer souvent,
Autant en emporte le vent,
On n'en devient guère plus sage. N. Ch. de vers.

On dit provèrbialement pour excuser une faute légère, que la corde & le *fouèt* en sont dehors. On dit, qu'un homme veut faire claquer son *fouèt*, quand il affecte de faire du bruit par ses actions: ce qui se dit particulièrement des Juges inferieurs qui font quelques éxécutions d'éclat. On dit aussi, *Faire claquer son fouèt*; pour dire, se faire valoir, soit par des actions, soit par des paroles.

Tout Picard que j'étois, j'étois un bon Apôtre,
Et je faisois claquer mon fouët tout comme un autre. RAC.

FOUËT. En tèrme de chasse, c'est la queuë du chien. *Canis cauda, Cauda flagellum.*

FOUETTER, v. act. Donner des coups de fouët. *Flagello excipere, flagellare.* Un bon Cocher ne doit guère *fouetter* ses chevaux. Les écoliers qu'on *fouette* trop s'endurcissent aux coups. On dit aux petits écoliers qu'ils aillent à l'école *fouetter* le maître.

On dit aussi *fouetter* de la crême, des œufs, &c. parce qu'on mêle ou brouille ces choses là avec de l'osiér, ou des branches de bouleau.

On dit aussi en Maçonnerie. *Fouetter* le plâtre; pour dire, le jetter contre un mur par aspèrsion avec un balai, au lieu de le plaquer avec la truelle pour faire les panneaux de crepi.

FOUETTER, est aussi un tèrme de Relieur, qui signifie, Lier un livre avec de la ficelle pour en marquer les nèrfs. *Fouetter* un livre.

FOUETTER, se dit aussi d'un vent impetueux, qui en singlant coupe le visage, & y fait des impressions semblables aux coups de fouët. Dans les detroits des montagnes le vent y *fouette* cruellement.

On le dit aussi des canons & des armes à feu. Il y avoit des canons sur un cavalier qui *fouettoient* dans la campagne, & qui empêchoient les approches.

Les Grècs ont dit figurément, que Xèrxès avoit *fouetté* la mèr; pour dire, qu'il l'avoit domptée, & qu'il y avoit jetté plusieurs chaînes.

On dit provèrbialement, Il n'y a pas de quoi *fouetter* un chat, de quoi *fouetter* un Page; pour dire, qu'une faute ou une accusation sont legéres. Donner des vèrges pour être *fouetté*, signifie faire quelque chose, quelque plaisir, quelque avantage, rendre quelque sèrvice dont on se sèrt contre nous. *Fouetter* quelqu'un de ses propres vèrges, s'entend dans le même sens. On dit provèrbialement dans quelques Chapitres *fouetter* l'obit; pour dire, assister à tous les obits. Il faut *fouetter* l'obit pour retirer cent écus de ce Benefice.

FOUETTÉ, ÉE, part. & adj. *Flagellatus.* On appelle par ironie, un écolier qui a eu le fouët, cul *fouetté.* On dit qu'un pays est *fouetté*, qu'il est *fouetté* du mauvais vent, pour dire, qu'on n'y recueillera point de fruits dans l'année.

On appelle de la crême *fouettée*, celle qu'on a fait élever en l'air, qu'on a reduit en écume à force de la *fouetter*, à force de la battre avec un fouët fait d'osier, de bouleau, ou de branches de quelque autre arbre; & figurement on appelle crême *fouettée*, les choses qui ont belle apparence, & qui ne sont rien en effèt.

On appelle en tèrme de Jardinage, une tulippe *fouettée* quand elle est marquée de petites rayes, particulièrement de rouge sur le blanc, qui ressemblent aux marques des coups de fouët. On le dit aussi des œillèts & des autres fleurs. On le dit dans le même sens des fruits. La pêche appellée violette tardive est souvent *fouettée* de rouge violèt. Une figue assez noire ayant seulement la peau un peu *fouettée* de gris. LA QUINT.

En tèrme de jeux de carte on appelle un as, un Roi *fouetté*, lorsqu'il est seul de sa couleur. *Unica ejusdem coloris charta.*

FOUETTEUR, EUSE, s. m. Qui fouette, qui aime à fouetter. *Plagosus.* Tempeste étoit un grand *Fouetteur* d'écoliers au College de Montaigu, dit Rabelais.

FOUEUR, s. m. *Fossor.* Ce mot est hors d'usage, il signifie *Fossoyeur.*

FOUGADE, ou FOUGASSE, s. f. Tèrme de Guèrre. C'est un petit fourneau fait en forme de puits, large de huit à dix pieds, & profond de dix à douze, qu'on prépare sous un ouvrage qu'on veut faire sauter, qu'un charge de barils, ou sacs de poudre, & qu'on recouvre de tèrre. On le fait jouer comme une mine par le moyen d'une saucisse. Faire jouer une *fougade*, la *fougade* a joué.

Ce mot de *fougade*, selon M. Huet, vient de *focata*.

FOUGASSA, se dit aussi en Provence & en quelques autres Provinces, pour ce qu'on appelle ailleurs *fouasse*; & même le mot de *fougasse* approche davantage de l'étymologie *focatia, quasi panis coctus in foco*, du pain cuit au feu.

FOUGER, v. act. Tèrme de Chasse, qui se dit du sanglier quand il arrache la racine des fougères & autres plantes. Ce qu'il leve avec son boutoir s'appelle *fouge*, & les fosses qu'il fait pour cela, *affouchis.* On appelle aussi *fouge* la paisson du sanglier en racines. Quand il trouve de quoi manger sans fouiller, on l'appelle *mangeure.*

FOUGER, se dit aussi en parlant des corbons, & signifie fouiller, remuer la tèrre avec le groüin.

FOUGÈRE, s. f. Autrefois on a dit *fugère, fegière* & *feuchière* pour *fougère* qu'on dit aujourd'hui. Quelques-uns disent *feugère. Filix.* s. f. C'est un genre de plante qu'on peut nommer capillaire, *ex Capillarium genere*, parce qu'elle a beaucoup de rapport avec le capillaire ordinaire. Ce genre est trés-nombreux; l'Amérique en possède une grande quantité d'espéces. On distinguoit anciennement la *fougère* en mâle & en fémelle; la mâle, *Filix mas, Filix non ramosa*, a ses racines, grosses, brunes, comme écailleuses, d'où naissent plusieurs feuilles, & hautes de deux piéds, travèrsées dans leur longueur d'une côte sur laquelle sont rangées plusieurs feuilles longuettes composées, pour ainsi dire, de petites pinnules dentelées sur leurs bords, & au revèrs desquelles est attaché un fruit fait en fèr de cheval, vèrdâtre, & qui dans sa maturité se ride, & laisse appèrcevoir plusieurs coques noires entourées d'un petit cordon élastique, dont le mouvement sèrt à ouvrir la coque, qui est remplie dans son intérieur d'une poussière trés-menuë. La *fougère* mâle naît le plus souvent au bord des ruisseaux, au lieu que la femelle croît dans les bois & dans les tèrres à bléd pour peu qu'elles soient humides. Les racines de celle-ci sont longues, grosses comme le doigt, brunes, gluantes & un peu amères au goût; elles s'étendent beaucoup, & tracent considérablement. Ces racines coupées obliquement représentent l'image d'une aigle à deux têtes. Les feuilles qui en naissent sont d'une pareille structure que celles de la mâle; elle ne s'en distingue que par la hauteur de ses queuës, qui ont quelquefois cinq piéds de haut; cette queuë est regardée comme tige, qui est branchuë, sur les branches desquelles sont rangées les feuilles composées de petites pinnules, dont les bords sont entiers, & ne sont point dentelez. Cette *fougère* est la plus commune, c'est de ses cendres que l'on fait un vèrre qui est vèrdâtre. L'une & l'autre de ces *fougères* sèrvent en Médecine. Elles sont apéritives, bonnes contre les vèrs; on en fait du pain avec leurs racines dans le tems de la disette du grain.

Le P. Plumier, Minime fort sçavant dans la Botanique & habile dans les Mechaniques, a décrit les différentes éspeces de *fougères* dans son ouvrage intitulé, *Description des plantes de l'Amérique.* Voyez cet ouvrage. Le nom seul de ces *fougères* suffit présque pour en marquer la différence, du moins aux yeux. *Fougère-arbre* à pinnules dentelées, *Filix arborescens pinnulis dentatis. Fougere-arbre*, épineuse & à larges feuilles, *Filix arborescens, latifolia, aculeata.* Grande *Fougere* branchuë, noire & épineuse, *Filix latifolia, ramosa, cauliculis nigris & spinosis. Fougère* à larges feuilles découpées, garnie d'une pointe tendre aux découpures, *Filix latifolia, laciniata & ad lacinias molliter aculeata.* Grande *Fougere* noueuse, *Filix latifolia, nodosa. Fougère* de marais, dorée, à feuilles de langue de cèrf, *Filix palustris, aurea, foliis linguæ cervinæ.* Grande *Fougère* à bord poudreux, *Filix latifolia, ad margines pulverulenta.* Grande *Fougere* non branchuë, parsemée de verruës noires, *Filix latifolia, non ramosa, nigris tuberculis pulverulenta.* Grande *Fougere* à simples jèts, & à crénelures arrondies, *Filix latifolia, non ramosa, rotundis crenata. Fougère* sans branches, à feuilles comme la scolopendre, *Filix non ramosa, scolopendrioides.* Grande *Fougere* montante, dentelée, *Filix scandens, latifolia, serrata.* Grande *Fougère* à longue queuë, à pinnule de lonchitis, *Filix latifolia, caudata, pinnulis lonchitidis dentatis. Fougère* à pinnules de lonchitis, émoussées, poudreuses par le bord & sans dentelures, *Filix pinnulis lonchitidis obtusis, non dentatis, ad oras pulverulentis.* Grande *Fougère* sans branches, à feuilles dentelées, & en façon de couteau, *Filix latifolia, non ramosa, foliis gladii-formibus serratis.* Grande *Fougère* sans branches, à larges dentelures, *Filix non ramosa, latius dentata major. Fougere* sans branches, à feuilles très-longues, étroites & oreillées à la bâse, *Filix non ramosa, longissimis, angustis & ad basim auriculatis foliis. Fougere* à feuilles très-longues, étroites & refeuilluës. *Filix longissimis, angustis & ad basim foliosis foliis. Fougère* fourchuë, à longues pinnules non dentelées, *Filix furcata, pinnulis longiusculis non dentatis. Fougère* branchuë à pinnules en bèc, *Filix ramosa, pinnulis rostratis. Fougère* branchuë à longues pinnules, quelques-unes à oreillon, *Filix ramosa, pinnulis longiusculis partim auriculatis. Fougère* branchuë & veluë, à dentelures arrondies, *Filix ramosa, villosa major, crenis rotundis dentata.* Petite *Fougère* veluë, à longues dentelures, *Filix villosa minor, pinnulis profundè dentatis. Fougère* à pinnules crêtées, *Filix pinnulis cristatis. Fougère* poudreuse, à dentelures émoussées, *Filix pulverulenta, pinnulis obtusè dentatis.* Mentzelius parle d'une *Fougère* des Indes qui ressemble au polypode, *Filix Indica polypodii facie.*

On dit, Danser sur la *fougère*; pour dire, Danser sur l'hèrbe. Ici la rendre *fougère* est prise pour désigner toute sorte de petites hèrbes. Des vèrres de *fougere.*

FOUGERE DE CHENE, est une sorte de *fougère* qui croît sur les piéds, & parmi la mousses des chênes. On l'appelle autrement *dryopteris.* Voyez DRYOPTERIS.

FOUGERE. Ce mot au figuré se prend pour un vèrre fait de *fougère.* Le vin rit dans la *fougere.* BOIL.

FOUGÈRES. s. f. Nom propre d'une petite Ville de France. *Filiceria, Filicaria.* Elle est en Bretagne sur le Coësnon, entre Rennes, Avranches & Dol, sur les confins de la Normandie

die & du Maine. *Fougères* étoit fortifiée sous les Ducs de Bretagne. Raoul de *Fougeres* la fortifia, & Jean V. Duc de Bretagne la réunit à son domaine.

Ce nom vient de ce que ce lieu étoit plein de *fougère*, & qu'il en croissoit beaucoup autour de cette ville : ce qui est d'autant plus croyable qu'elle n'est pas éloignée des landes, comme il paroit par le nom de deux villages voisins, dont l'un s'appelle S. Sauveur des landes, & l'autre S. Gilles des landes ; or il croit beaucoup de *fougeres* dans les landes, *Hadr Vales. Not. Gall. p.* 194.

FOUGON, s. m. Tèrme de Marine. Le foyer ou la cuisine du vaisseau, placé au deux côtez de l'avant vèrs le mât de misaine.

FOUGUE, s. f. Impétuosité, ou emportement de gens courageux, chauds & bilieux, qui est de peu de durée. *Subitarius impetus, ardor animi.* Il est dangereux de combattre les François dans leur prémière *fougue*. Les *fougues* des jeunes gens se passent avec le tems. Tant que l'on est dans la *fougue* de l'age, on chante, on rit Bens.

Ce mot vient du Latin *fuga*

Fougue, signifie aussi, Fureur. Licurgue mêla la Musique parmi les armes pour en modérer la *fougue*. Abl.

Fougue, se dit aussi de quelques animaux, & particulièrement des chevaux des taureaux, des buffles, des chameaux, des elephans, & sur tout quand ils sont en chaleur. On le dit aussi des torrens enflez & de la mèr agitée.

Fougue, en tèrme de Marine, se dit du mât & de la vèrgue d'artimon, qu'on appelle souvent mât de *fougue*, ou de *foule*, Vèrgue de *fougue*, ou de *foule*.

Fougue, se dit figurément des choses spirituelles Quand un Poëte est en la *fougue*, il fait mèrveilles. Brébeuf a poussé la *fougue* de Lucain dans notre langue, plus loin qu'elle ne va dans la sienne. S. Evr.

La plûpart emportez d'une fouge *insensée,*
Toujours loin du bon sens vont chercher leur pensée. Boil.

Quand la fouge *me quitte,*
Du plus haut au plus bas mon vèrs se précipite. Reg.

FOUGUEUX, euse, adj. Emporté, violent, colère, ou sujet à entrer souvent en *fougue*. *Vehemens, fervidus, prafervidus, violentus.* Il se dit au propre & au figuré. Un homme *fougueux*, un taureaux *fougueux*. C'etoit un Prince plein de feu & d'ambition, & d'une jeunesse *fougueuse* qui avoit besoin d'être moderée. P. de Cl. La colère est une passion *fougueuse* qui court aux armes sans attendre le consentement de la raison. M Esp. Un stile *fougueux* & emporté. L'homme est possedé d'un amour de lui-même aveugle & violent, qui le rend *fougueux*, farouche & inhumain. M Esp. C'est un esprit *fougueux*.

Le Tigre écumeux & bruyant,
De sa course fougueuse *étonne son rivage.*

Je suis plus que content, d'avoir vû tant de fois
Leurs redoutables émissaires (des Aquilons)
Des Nochers, fougueux *advèrsaires,*
Venir glacer nos champs, & dépouiller nos bois.
Nouv. Ch. de vers.

FOVIE, s. m. Est un petit arbrisseau dont les feuilles servent aux Teinturiers pour teindre en noir.

FOVIILE, s. m. Nom propre d'un bourg du pays des Caux dans la haute Normandie. *Fovilla*. Il est à égale distance de Rouen, du Havre & de Dieppe.

FOUIILE, s. f. Ouvèrtures, action de fouiller. *Fossio.* La *fouille* des tèrres pour les fondemens de cette Eglise a coûté tant Faire une *fouille*. On appelle *fouille couvèrte*, un passage soutèrrain fait dans un massif de tèrre pour y pratiquer un acqueduc. On fait des *fouilles* pour chèrcher, découvrir des eaux.

FOUIILLE-MERDE, s. m. *Scarabeus, escarbot*. Insecte qui vit de fiente & d'ordure.

On appelle figurément, & bassement *fouille-mèrde*, celui qui écrit ou qui traite des affaires sâles & déshonnêtes.

FOUILLER, v. act. & n. Creuser la tèrre. *Fodere*. On a commencé à *fouiller* les fondemens d'un grand édifice en un tel lieu Il faut *fouiller* jusqu'à ce que l'on trouve un bon fond. Dans le même sens on dit que les cochons, que les taupes *fouillent* la tèrre; pour dire, qu'ils la remuent On met des clous sur le grouin des pourceaux pour les empêcher de *fouiller* les prez, de les gâter.

Ce mot vient de *fodiculare*, diminutif de *fodicare* & de *fodere*. Men. De Valois le dérive de *follare*, comme qui diroit, *manum in follem mittere, Mettre la main dans la poche.*

Fouiller, signifie aussi, Tirer quelque chose de la tèrre dans laquelle on creuse. On a *fouillé* de la pièrre de la marne dans tout ce canton. On *fouille* des mines pour en tirer l'or, l'argent & les autres metaux. Tout ce champ a eté *fouillé*, il est creux par dessous.

Fouiller, en Sculpture, c'est évider & tailler profondement les ornemens & draperies pour leur donner un grand relièf.

Fouiller, signifie encore, Rechèrcher quelque chose en des lieux particuliers. *Scrutari, excutere*. On a eté *fouiller* dans toute la maison de ce faux Monnoyeur pour voir si on n'y trouveroit point des outils. On a *fouillé* dans tous les papiers du cabinet de cet accusé d'hérésie. On a *fouillé* ce voleur, on ne l'a trouvé saisi de rien.

Fouiller, signifie simplement, Chèrcher dans quelque lieu pour en tirer quelque chose. Il a *fouillé* dans sa poche, & en a tiré un tel papier. On est assez liberal de conseils, mais quand il faut *fouiller* dans la bourse on en demeure-là. Je reconnois bien qu'on a *fouillé* dans mon coffre.

Fouiller, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Chércher, sonder, pénétrer. *Investigare, quaerere*. J'ai *fouillé* dans ma mémoire, & n'y ai rien trouvé de ce que vous dites. Cet Historien a *fouillé* jusques dans la plus obscure Antiquité. Fl. Il ne faut pas *fouiller* trop avant dans les mystères de la Religion. La médisance juge les intentions mêmes qu'elle va présomptueusement *fouiller* dans les cœurs. Fl. L'Astrologue veut *fouiller* dans l'avenir, & ne s'assure pas du présent. G. G.

On dit aussi, *Fouiller* les tombeaux, *fouiller* les cendres des morts; pour dire, Accuser, rechèrcher les actions des defunts. Faire une rechèrche odieuse de la vie d'un homme mort.

Fouille, ee, part. & adj. *Excussus, investigatus.*

FOUILLOUSE, s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois, Sac, ou poche. *Pera, saccus* Il avoit de beaux écus en *fouillouse*. Rab. Les gueux dans leur jargon, qu'on appelle *Argo*, disent *felouse* dans le même sens.

Ce mot de *fouillouse* vient de *fouiller*, parce qu'on fouille dans les poches pour en tirer ce qu'on y a mis. D'autres le dérivent de *follis*.

FOUINE, s. f. *Marte* Animal sauvage, gros comme un chat, mais plus long, qui frequente les maisons, qui fait grande guèrre aux pigeons, aux poulèts, aux œufs. Son poil est fauve, noirâtre, & le dessous de la gorge couvèrt de blanc. Il est estimé parmi les fourrures. Un manchon de *fouine*. Les excrémens de la *fouine* sentent bon. La chasse de la *fouine* se fait avec des bassèts qui la vont chèrcher dans les granges, ou greniers, & jusqu'aux combles des Eglises. En Latin *fuscina*, *à fusco pilo* Saumaiss. Nicod l'appelle aussi *mustula fenaria*. & dit qu'il faut écrire *foine*, prétendant que cela vient de *foin*, *a fœno*.

Fouine, est aussi un instrument de fèr à deux ou trois fourchons fort aigus, qui est emmanché au bout d'une pèrche, qui sèrt à elever les gèrbes de la grange sur le tas, & à percer de gros poissons qui s'endorment sur le sable dans des eaux claires & peu profondes, tant sur la mèr que dans les rivières Il vient de *fuscinola, fuscina*, & *fuscinaa* qui signifie *fourche*, ou trident.

FOUIR, v. act. Creuser la tèrre, y faire des fosses. *Fouir* un puits. *fodere*. On a beau *fouir* dans ce champ, on n'y peut trouver de l'eau. La principale façon des vignes, c'est de les *fouir* en tems & lieu. Il faut *fouir* la tèrre quand on n'a pas de quoi vivre. Continuë de *fouir*, tu trouveras un trésor. Ablanc.

Foui, ie, part & adj. *Fossus.*

FOULE, s. f. Multitude de pèrsonnes qui s'entrepoussent; presse, quantité de plusieurs pèrsonnes en un même lieu. *Turba, multitudo.* La *foule* est grande aux Processions du Jubilé. On court en *foule* pour entendre ce Predicateur. Zachée ne pouvoit approcher du Sauveur à cause de la *foule*. Il y a une *foule* de gens à sa porte. Ablanc. J'étois connu de lui, comme on se connoit dans la *foule*, sans avoir rien de particulier avec lui. Le Ch de M. Les divèrtissemens de *foule* ne sont pas agreables, & sont ennemis des passions délicates. Id. La *foule* plaît dans un cèrtain âge où l'on aime à se répandre S. Evr. On se soutient mal dans la *foule* par les qualitez de l'esprit contre les avantages du corps. Idem.

La foule *revoltée,*
Ne donne à s'écouter qu'une oreille irritée. Vill.

On la dit aussi de plusieurs choses qui sont en abondance en un même lieu. Les vivres venoient en *foule* dans le camp. Les biens viennent en *foule* dans cette maison. Il ne faut pas proposer des préceptes en *foule* aux jeunes gens; cela ne sèrt qu'à charger la mémoire, & à embarrasser l'ésprit. Port-R Une *foule* de mots barbares. Ablanc. La *foule* des visites l'accable. Scar.

On dit figurement, qu'un homme s'est tiré de la *foule*; pour dire, qu'il excelle en quelque chose, qu'il s'est signalé au-dessus des autres. *Foule* en ce sens signifie le vulgaire, le commun du peuple,

FOULQUE, ou **Foulques**, s. m. Est aussi un nom propre d'homme *Fulco*. Ce nom est connu dans notre histoire, plusieurs personnes l'ont porté. Sachiez que... al tems Felipe Roi de France & un saint home en France qui & nom *Folque* de Nuilli. Villehard. Cil preudum *Folque* par la enli de Dieu. Id. De *Folque* on a fait *Foulque* dans la suite. L'orthographe ancienne de ce nom peut en faire connoître l'origine. Il y a cinq *Foulques* Comtes d'Anjou. *Foulques* Archevêque de Rheims, succeda à Hincmare l'an 883. Quelques-uns écrivent *Fouques*, ou *Foucques*, mais mal. Aujourd'hui nous y mettons une *l*, & nous la prononçons.

Quelques-uns le font venir de *volly*, qu'ils disent être un mot Allemand qui signifie *généreux*. Skinnér le dérive avec plus de vraisemblance de l'Anglo-Saxon *folc*, qui signifie peuple; desorte que le nom de *Foulque*, dit Skinnér, répond au nom de *Publius* chez les Latins, & à ceux de *Damon* & de *Démophile* chez les Grécs: nous dirions en François *populaire*, *Publicola*. Le même Auteur ajoûte qu'on ne peut faire venir le nom de *Foulque* de l'Anglo-Saxon *folgian*, & de l'Allemand *folgen*, qui signifie *suivre*, *s'attacher*; ainsi le nom de *Foulque* aura la signification d'*Assecla*, ou *Sectator*, laquelle dans un certain sens est la même que celle de *populaire*.

FOULURE, s. f. Blessure qui vient par quelque effort, ou quelque contusion. *Obtritio*, *oblisio*. La *foulure* de ce cheval vient de ce que l'on n'a pas embourré la selle. Cette *foulure* de nèrf vient d'un effort qui l'a allongé, ou disloqué.

Foulure, se dit aussi en tèrme de Vénerie, pour signifier les abbatuës des broſsailles faites par le bas du ventre du cèrf. *Herbarum verticis dejectio*. On connoit le cèrf par les *foulures*. Pomey.

FOUPIR, v. act. Oter le lustre d'une étoffe à force de la manier, de la chiffonner. Cette femme a été à la presse, ses habits, son linge ont été *foupis*. Nous ne trouvons point ce mot ailleurs, & nous ne sçavons où Furetiére l'a pris.

Foupi, ie, part. & adj.

FOUR, s. m. *Furnus*, *clibanus*. Lieu où l'on cuit le pain & la pâtisserie. C'est une petite construction de brique, de chaux, ou de plâtre, qui a une cavité ronde, d'environ un piéd de hauteur, qui n'a qu'une seule ouvèrture. Mettre le pain au *four*. Chauffer le *four*. Mettre du pain dans le *four*. Manger des petits pâtez à la gueule du *four*; pour dire tout chauds. Un *four* d'armée est portatif. Tirer le pain du *four*. Le *four* est chaud. Ce pain a eu trop de *four*; c'est-à-dire, a eu trop de feu, est trop cuit. Le Commissaire de la Mare traite de tout ce qui concèrne la police des *fours* dans son Tr. de Police L. V. Tit. XI. tout entier T. I. p. 818. & suiv.

Four bannal, ou *Four à ban*, est le *four* public de la Seigneurie, où les habitans sont obligez d'aller faire cuire leur pain.

Four, se dit aussi du lieu où est le *four* bannal. Au moulin & au *four* chacun va à son tour.

Four, se dit aussi de quelques autres plus grandes constructions qu'on fait pour faire cuire de la chaux; de la poterie, du plâtre, de la brique, &c.

Four de campagne. Utencile d'office qui se porte à la campagne où l'on ne trouve point de *fours* pour y faire cuire cèrtaines choses. Un *four de campagne*, est un *four* portatif de cuivre rouge, haut de trois ou quatre doigts, un peu élevé sur les piéds pour qu'on puisse mettre du feu dessous; son couvèrcle doit avoir des rebords pour tenir aussi du feu. *Furnus gestatorius*.

On appelle figurément & hypèrboliquement un *four*, un lieu obscur & sombre. Je ne veux point de cette chambre, c'est un *four*. On le dit aussi d'un lieu chaud.

On appelle, Piéces de *four*, cèrtaines piéces de pâtisserie, comme tous les gâteaux, tartes & poupelins, & non pas les pains benits, brioches, pâtez & autres piéces de ce métier.

On dit chez le Roi *Four & fruit*; pour dire, le dessèrt.

En tèrme de Comediens, on dit, Faire un *four*; pour dire, qu'il est venu si peu de gent pour voir la representation d'une piéce, qu'on a été obligé de les renvoyer sans la jouer.

On nomme en fait de Maçonnerie une voûte saillante à dos & arrondie, cul de *four*; & on dit qu'elle est faite en cul de *four*. On dit porter la pâte au *four*; pour être puni par la faute d'un autre.

Four. Tèrme de Charpenterie. C'est une piéce de bois faisant partie d'un bateau. Le *four* est assemblé par les deux bouts aux hérâlières, & sèrt à entretenir la barbe.

On appelle *four* à Paris, une maison où des soldats attirent ou poussent les gens, & les y retiennent en prison pour les enroller par force. On l'a jetté dans un *four* le soir lorsqu'il s'en retournoit chez lui, & on l'a enrollé par force.

On dit provèrbialement, ce n'est pas pour vous que le *four* chauffe; pour dire, ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire.

On dit aussi d'une bouche trop fenduë, qu'elle est grande comme un *four*.

Le *four sacré*, *furnus sacer*, ἰπνὸς ἅγιος, dans l'histoire Ecclésiastique des Grécs, est un lieu pratiqué sous l'autel, un petit cave u sous l'autel, où l'on jettoit les choses sacrées ulées, ou qui se corrompoient. Pachymère en parle dans l'hist. d'Andronique, L. I. C. 28. sur quoi le P. Poussines Jes. a remarqué qu'on l'appelloit aussi δεξαμενή, comme qui diroit Receptacle, & chez les Latins Piscine, *piscina*.

FOURAGE, s. m. Tèrme de Coûtumes. Droit de *fourage*, c'est la même chose que droit de *forage*. Voyez ce mot.

FOURBE, s. f. Tromperie, déguisement de la verité. *Fraus*. Les honnêtes gens sont ennemis de la *fourbe*. Faire une *fourbe* à quelqu'un.

Fourbe, adj. m. & f. & quelquefois subst. Trompeur, imposteur, *Vafer*, *veterator*, *fraudulentus*. C'est un *fourbe* insigne. Lorsqu'on a decouvèrt qu'un homme est un *fourbe*, qu'il a un esprit *fourbe*, on n'a plus de créance en lui. Il faut bien consèrver les noms injurieux de *fourbe* & de traître, pour en faire honte à ceux qui les méritent. S. Evr. Il n'estimoit d'habiles que les *fourbes*. Ablanc. On n'a pour les *fourbes* ni confiance, ni estime. La Chetardie.

M[lle] l'Héritier a dit *fourbissime* au supèrlatif, comme si le mot de *fourbe* étoit adjectif. N. qui étoit deja un habile *fourbe* rappella tout son esprit depuis son avanture pour devenir *fourbissime*. M[lle] l'Heritier. C'est de ces mots qu'on se donne la libèrté de forger dans la convèrsation, & que l'usage n'établit pas. On fait sur tout de ces sortes de supèrlatifs de toutes sortes de noms.

Mais bientôt des humains la fortune adorée,
Mit le fourbe *en credit.* Vill.

Ce mot vient de l'Italien *furbo*, qui peut avoir été fait du Latin *furvus*, qui signifie *noir*; d'où vient qu'on dit une ame *noire*, & *noircir* un homme; pour dire, le calomnier. Men.

FOURBER, v. act. Tromper adroitement, finement, malhonnêtement. *Inducere in fraudem*, *fallere*, *ludificare*. Ceux qui agissent avec sincerité, sont ceux qu'on *fourbe* le plus aisément. On dit que les Lapons *fourbent* les gens avec plaisir. Hist. des Lap. Ces gens dont la seule science étoit de *fourber* hardiment, trouvoient toûjours beaucoup de croyance parmi les peuples. M[lle] L'Heritier.

Mais il verra le radoteux,
Quoiqu'à sçavoir fourber *nuit & jour il s'occupe,*
Qui sera dans ceci la dupe de nous deux. Ibid.

FOURBERIE, s. f. Tromperie, action de fourbe; coûtume qu'on a de tromper, de déguiser. *Fraus*, *dolus*, *stropha*. La *fourberie* est la vice des lâches, des gens de néant. Une picule *fourberie*. Souvent l'inhumanité tient lieu de grandeur, & la *fourberie* d'esprit. La Br. Molière a fait une Comedie qui n'est qu'un tissu de *fourberies*, & qu'il a intitulé les *fourberies* de Scapin.

Je ne trouve par tout que lâche Flaterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie.
Molière.

FOURBIR, v. act. Nettoyer, rendre poli & luisant. *Detergere*, *polire*. C'est une bonne sèrvante, elle *fourbit* sans cesse les chenêts, la batterie de cuisine, ses meubles.

Fourbir, se dit plus particulièrement des armes. *Fourbir* une cuirasse, un casque, & encore plûtôt des épées. On *fourbit* ordinairement avec de l'émeri.

Ce mot selon Icquez, est dérivé de *furben*, ce mot dans la langue des Francs signifie, *nettoyer*, *polir*. Les Anglois disent à-peu-près dans le même sens *to furbish*, & c'est le sentiment de M. Huet, que le mot de *fourbir* vient de ce mot Anglois. Skinnér dit qu'il y a des Auteurs qui le derivent des mots Latins *furvus* & *ruor*; mais il aime mieux le faire venir des mots Allemands *farb*, *couleur*, & *farben donner de la couleur*, *mettre en couleur*.

FOURBISSEUR, euse, s. m. & f. *Politor*, *samiarius*. Artisan qui vend & qui *fourbit* des épées. De la Mare Tr. de Police L. I. Tit. VIII. C. 4. p. 128. & 129. rapporte des Réglemens faits pour les *Fourbisseurs*.

On dit en provèrbe, Être tête à tête comme des *Fourbisseurs*, parce que les *Fourbisseurs* sont l'un devant l'autre quand ils fourbissent des épées. On dit aussi, Se battre de l'épée qui est chez le *Fourbisseur*; pour dire, Disputer d'une chose qui n'est ni à l'un ni à l'autre de ceux qui contestent.

FOURBISSURE, s. f. Action de fourbir, nettoyement de armes, polissure. *Politura*. La *fourbissure* d'une lame.

FOURBU, UE. adj. Tèrme de Manége, qui ne se dit que des chevaux. *Forbu* est mal dit. Men. Voyez FOURBURE.

Fourbu, se dit aussi quelquefois des hommes, mais seulement dans le stile burlesque, pour dire, incommodé de la fourbure.

Que je sois fourbu *& perclus,*
Lorsque je ne boirai plus. Scar.

FOURBUR. Tèrme de Chasse, qui se dit lorsqu'on fait venir les chiens où l'on veut par les cris & par le sonner. Voyez FORHUS.

FOURBURE, s. f. Maladie de cheval, fluxion qui lui tombe sur les nèrfs des jambes, qui les lui rend si roides, qu'elle leur ôte le mouvement. La *fourbure* vient au cheval qu'on a fait boire trop tôt après avoir eu chaud, ou qu'on l'a trop fatigué.

Borel dérive ce mot de *foras* & de *via*, comme qui diroit *hors de voye & d'état de cheminer*. En vieux François *fourbu* signifioit *fourvoyé*.

FOURC. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, toute chose qui faisoit un angle aigu. *Furca. cornu.* Le *fourc* d'un arbre, des doigts, d'un chemin, des ruës; d'où viennent les mots de *fourche*, *fourcher*, *fourchu*, *fourchon*, & celui de *quarrefourc*, comme qui diroit, qui a quatre ruës ou angles, faisant un *fourc*.

FOURCAT. Voyez FOURQUE.

FOURCHAGE, s. m. Tèrme de Généalogie. Vieux mot, qui s'est dit lorsqu'il se forme une nouvelle branche dans une maison, dans une famille.

FOURCHE, s. f. Outil de fèr composé d'une douille & de deux ou trois fourchons, ou branches pointuës. *Furca.* Cet outil est emmanché d'un bâton de trois ou quatre pieds de longueur. Les *fourches* sèrvent à faner, à étendre du linge, à remuer, ou à charger du fumier, &c. Il y a aussi des *fourches* de bois qui n'ont que deux pointes, ou fourchons. Ces *fourches* sont un morceau de bois d'où naissent deux branches éloignées l'une de l'autre d'un demi-piéd; on les coupe de la longueur d'un pied, ou d'un pied & demi, & on les aiguise en pointe par le bout.

Le mot de *fourche* vient du Latin *furca*, qui signifie la même chose.

On dit provèrbialement, penser les chevaux à la *fourche*, pour dire, leur donner des coups de *fourche* au lieu de les étriller. Et figurément on dit en ce sens, Faire une chose à la *fourche*, pour dire, la faire mal. Être traité à la *fourche*; pour dire, être mal traité. D'autres croyent que ce provèrbe vient de ce que c'étoit anciennement la coûtume de faire passer les vaincus sous le joug fait en forme de gibèt, qu'on appelle autrement *fourche*, *sub jugum*, *sub furcam mittere*: comme les Samnites firent passer les Romains aux *fourches* Caudines; & en ce cas il signifie, *Maletractare*, *mépriser & humilier*.

Fourches, s. f. & pl. Gibèt, colonnes de pièrres élevées pour marque d'une haute Justice. *Patibulum, gabalus, furca.* On y ajoute le mot de *patibulaires*, parce qu'on y attache en effet les pendus, où on y expose en public les suppliciez. Montfaucon étoit le lieu des *fourches* patibulaires de la Prevôté & Vicomté de Paris, où il y avoit seize piliers. Il y en a d'autres à quatre, à trois, à deux: selon le titre des fiefs qui ont droit d'en avoir. Les *fourches* à trois piliers appartiennent aux Seigneurs Châtelains; celles à quatre piliers aux Barons; celles à six piliers aux Comtes; mais cela est différent selon les Coutumes. Les Italiens disent *le forche*, pour signifier le gibèt, & c'est peut-être d'eux que nous avons pris ce mot de *fourches* patibulaires, quoique nous n'ayons pas l'usage qu'on garde en Italie & même dans la ville de Rome, où *le fourche*, les *fourches* patibulaires, sont de véritables *fourches*. Car on plante deux *fourches* en tête, & on met sur les fourchons une travèrse, à laquelle on attache la corde, & c'est ainsi qu'on fait en ce pays là les gibèts qui sèrvent à exécuter ceux qui sont condamnez à être pendus.

Fourche fiere, s. f. *Fourche* qui est de fèr par un bout à deux ou trois pointes, qui sèrt à remuer le fumier, & autres usages. Les Poëtes burlesques appellent le Trident de Neptune, une *fourche-fiere*. Ce mot a été dit par corruption de *fourche ferrée*; & il est ainsi écrit en quelques Auteurs. Menage.

Fourche de Jardinier, est un outil de fèr, composé d'une douille & de trois fourchons, ou branches pointuës un peu recourbées en dedans, & longues d'environ un pied. Cet outil étant emmanché d'un manche de trois à quatre piéds, sèrt à remuer des fumiers, soit pour charger la hotte, ou le bar, soit pour faire les couches. Il sèrt aussi pour hèrser, ou remuer & rompre les mottes de tèrre nouvellement ensemencées de graines potagères, & les faire par ce moyen entrer au-dessous de la supèrficie où elles doivent gèrmer. La Quint.

Fourches, dans cette phrâse. Les *fourches* Caudines. *Furca Caudina.* Étoit un lieu du pays des Samnites où les Romains furent enfèrmez & obligez de mettre les armes bas, & de se rendre à discrétion. C'est le lieu qu'on appelle aujourd'hui *Stretta d'Arpaja*.

FOURCHE. Le Mont de la *fourche*. Montagne des Alpes au pied de laquelle le Rhône prend sa source. *Furca mons*, anciennement *Jubetus*. Le Mont de la *fourche* est aux confins du pays des Suisses & de celui de Valois, un peu au couchant du mont S. Godard, sous lequel quelques-uns le comprennent. Maty.

FOURCHER, v. n. Se diviser en deux ou plusieurs branches. *Findi, dirimi in furcam.* Plus les arbres sont coupez, plus ils *fourchent*. Au contraire les cheveux *fourchent* quand ils ne sont pas coupez, & quand on les laisse trop croître. Il est aussi neutre passif, & signifie, finir en matière de fourche. Mes cheveux se *fourchent*, ou commencent à se *fourcher*.

On dit aussi qu'un chemin *fourche*, quand il se divise en deux ou trois autres chemins, à la manière d'une fourche.

On dit figurément que la langue a *fourché* à quelqu'un; *Vacillavit lingua*, pour dire, qu'il a pris un mot pour un autre, par une métaphore tirée des chemins qui *fourchent*, où il est aisé de se méprendre.

On dit aussi d'une race, d'une famille, qu'elle n'a point *fourché*; pour dire, qu'elle n'a fait qu'une seule branche.

Fourché, ée, part. & adj. Cheveux *fourchez*.

On appelle, Pied *fourché*, *bisulcus*, *bifidus*, les animaux dont l'ongle, ou la corne est divisée en deux parties comme le bœuf, le mouton. *ungulâ terram fodiens bisulcâ*, &c. Moïse a ordonné qu'on ne mangeât que des animaux qui avoient le pied *fourché*, & qui ruminoient. On dit *fourché* & *fourchu*.

On appelle aussi, Piéd *fourché*, la Fèrme d'un droit qui est imposé sur les bêtes à piéd *fourché*, qui entrent dans les villes pour y être consommées.

En tèrmes de Blâson, on appelle *fourché*, ou *fourchu*, ce qui est divisé en deux. Il se dit particulièrement de la queuë du lion, qui se trouve ainsi représentée en plusieurs Écus, & qui en quelques-uns est passée en sautoir, comme en celui de Bournonville.

FOURCHERET, s. m. Tèrme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne à l'Autour, qui n'est que de la moyenne taille, qui est entre formé & tièrcelet. *Asterias*, ou *Accipiter statura media*.

FOURCHET, s. m. Apostume, froncle qui vient entre deux doigts de la main, où il se fait comme une fourchette.

FOURCHETTE, s. f. Petite fourche. *Furcula*, *furcilla*. La vigne pousse de petites *fourchettes* qui lui sèrvent à s'attacher aux branches, ou aux pèrches qu'elle rencontre.

Fourchette, est aussi un petit instrument de cuisine, ou de tâble, pour tirer la viande du pot, ou quelque autre mèts de dedans un plat pour le porter à la bouche. *Fuscinula.* *Fourchette* de fèr. *Fourchette* d'argent. Anciennement l'usage des *fourchettes* étoit interdit dans la Congrégation de S. Maur, & il n'a prévalu que malgré les anciens Religieux, demeurèrent zélez pour les vieilles traditions. Le P. de Vert.

Les Chirurgiens ont un instrument qu'ils appellent *fourchette* il ressemble à une *fourchette* ordinaire à deux fourchons, excepté que ces fourchons ne sont pas pointus; on s'en sert pour élever & soutenir la langue d'un enfant quand on lui coupe le filèt.

En tèrme de Mechanique, *fourchette* est une partie d'un engin: elle consiste en trois pieces de bois qui s'engagent dans la sole, ces quatre pieces sèrvent à porter tout l'engin; & leur plan est le plan de l'engin. La plus grande piéce de la *fourchette* joint la sole par le milieu, & elle la divise à angles droits, les deux autres plus petites les joignent toutes deux.

En tèrmes de Serrurier, *fourchette* est un instrument de fèr dont les Sèrruriers se sèrvent pour tourner les brequins, les tarrières, les canons, &c. On tourne la *fourchette* du fèr en rond, ou en demi-rond à chaud.

Fourchette, en tèrme de Guèrre, est un bâton fèrré d'un fèr fourchu qui sèrvoit autrefois à tirer un mousquet, afin de soutenir une partie de sa pesanteur, & de le faire porter plus juste. Plus trois gros mousquets tout garnis de nacre de pèrles, avec trois *fourchettes* assortissantes. Mol.

Fourchette d'arbalête. Ce sont deux petits morceaux de fèr en forme de petit bâton, au bout de la monture de l'arbalête, au milieu desquels il y a un fil où l'on met un grain pour conduire l'œil.

Fourchettes, plur. est aussi un tèrme de Gantier, qui signifie de petites bandes de cuir qui sont le long des doigts des gans. Faire des *fourchettes* pour une paire de gans.

Fourchette, en Architecture, c'est l'endroit où les deux petites nouës de la couvèrture d'une lucarne se joignent à celle d'un comble.

Fourchette, est aussi une partie du piéd du cheval: c'est une éspéce de corne tendre qui fait une éspéce d'arrête sur le milieu de la sole, & qui se partage en deux branches vèrs les talons en façon de fourche. Il vient plusieurs maladies dangereuses à la *fourchette* d'un cheval,

On

On appelle aussi *fourchette*, un petit os divisé en deux pointes qui est entre les deux aîles des chapons & des autres volailles, & qui est le morceau le plus délicat. Il y a des Anatomistes qui appellent *fourchette* un cartilage attaché au troisiéme os du sternum. On l'appelle ordinairement xiphoïde, ou pointu, parce qu'il est aigu comme la pointe d'une épée, que les Grècs nomment ξίφος. Ce cartilage est le plus souvent triangulaire & oblong; quelquefois il est rond, & quelquefois aussi fourchu & séparé en deux, ce qui lui a fait donner par quelques Auteurs le nom de *fourchette*. Voyez Dionis, Anatomie de l'homme 94.

On appelle encore *fourchette* en tèrme d'Anatomie, la partie inférieure de la vulve, parce qu'elle en a la figure: elle fait la séparation de la grande fente d'avec l'anus.

Fourchette, est aussi un morceau de bois garni de deux pointes de fèr attaché à la flèche d'un carrosse, qu'on lâche dans les montagnes pour empêcher qu'il ne recule.

Fourchette, se dit encore de cèrtaines petites branches rondes & vèrtes que la vigne pousse: ce sont de petits fourchez par lesquels elle s'attache en s'entortillant aux branches qu'elle rencontre.

FOURCHON, s. m. C'est une des pointes d'une fourche, ou fourchette. *Dens, ramus.* Une fourche à deux, trois ou quatre *fourchons*.

Fourchon, en tèrme de Jardinier, signifie aussi l'endroit d'où sortent les branches. Il faut prendre garde que le *fourchon* n'éclate. La Quint.

FOURCHU, ue, adj. Qui se divise en deux ou plusieurs branches. *Bifidus, bicornis.* Les arbres des taillis sont *fourchus* dès la racine. On dit qu'un homme n'est qu'un arbre *fourchu* & renvèrsé. Les vieux Poëtes appelloient aussi Arbre *fourchu* une espece de virelai qui avoit un vèrs plus petit que les autres à l'endroit où la rime se changeoit. On employoit les lays ou arbres *fourchus* pour des sujèts lugubres, ou pour quelque grave moralité; en voici un éxemple rapporté par le P. Mourgues:

> *Sur l'appui du monde,*
> *Que faut-il qu'on fonde,*
> *D'espoir?*
> *Cette mèr profonde,*
> *En débris féconde,*
> *Fait voir*
> *Calme au matin l'onde*
> *Et l'orage y gronde,*
> *Le soir.*

Le bâton *fourchu*, ou la baguette divinatoire, a fait beaucoup de bruit dans les dèrnières années du siecle passé. D'Ablancourt appelle le Mont Parnasse, le Mont *fourchu*. Un chemin *fourchu*, est un chemin qui aboutit à deux ou plusieurs chemins. *Via bifida, bivium, trivium*, &c.

Fourchu, se dit en tèrme de Blâson de la queuë du Lion, qui est divisée. Voyez Fourche.

Pié-Fourchu. Voyez Fourché.

FOURCHURE, s. f. L'endroit où une chose commence à se fourcher, à se séparer en deux. *Discrimen, nexus, commissio.* La *fourchure* des doigts. La *fourchure* des cheveux.

FOURER, v. act. Voyez Fourrer.

FOURG, s. m. Tèrme de Marine. Les *fourgs* sont des piéces de bois en triangle qui posent sur les tiers de la quille vèrs l'arriére au lieu de varrangue. On les appelle autrement *fanglons*.

FOURGANGNEMENT, s. m. Vieux terme de Coûtumes. Confirmation d'un héritage, reprise d'un fief par le Seigneur de la rente auquel elle n'a pas été payée.

FOURGANGER, v. act. Voyez FORGAGNER, c'est la même chose.

FOURGON, s. m. Espéce de charette dont on se sèrt pour porter du bagage & des munitions, soit à la campagne, soit à l'armée. *Carruca.* Elle est d'ordinaire à quatre rouës, & chargée d'un coffre couvèrt de planches en dos d'âne.

Fourgon, est aussi une piece de fèr emmanchée qui sèrt à disposer le bois pour chauffer le four. *Contus furnarius.*

On dit provèrbialement, que la pelle se mocque du *fourgon*, en parlant de deux pèrsonnes également ridicules, qui se mocquent l'une de l'autre.

FOURGONNER, v. n. Remuer le bois & la braise d'un four avec le fourgon du four. Il signifie aussi en tèrmes bas & populaires, Tisonner, défaire le feu sous prétexte de le refaire d'une autre façon, en se sèrvant de la pelle, des pincettes, du *fourgon*, ou de quelque autre fèrrement. *Furnarium lignum conta versare.* C'est dans le sens propre pour remuer le bois. Ne *fourgonnez* pas tant dans ce feu.

Fourgonner, signifie figurément, Brouiller, renvèrser tout dans un coffre, dans un cabinet, sous prétexte d'y chércher quelque chose. Il est des plus bas.

FOURMI, s. f. *Formica.* Petit insécte tantôt rouge, tantôt noir, qui se trouve en prodigieuse quantité dans les troncs des vieux chênes, & qu'on croit vivre ensemble avec une sorte d'œconomie. La *Fourmi* vient d'un œuf qui se change en vèr. Elle a douze petites incisions ou petits anneaux dont son corps est composé. Elle a deux yeux, deux cornes, & des dents dans la tête, & six jambes qui sortent de sa poitrine. La premiére peau de la *Fourmi* est parfaitement unie, ensuite on y remarque des rides & des espéces d'incision, & enfin elle se divise en plusieurs parties. Elle se dépouille de divèrses peaux dans des tems différens. Cette dèrniére peau devient dure comme de la corne ou de l'os, jusques là qu'il n'est pas possible de la pèrcer avec une lancette fort aiguë, non plus que celle des escarbots nasicornes, & quelques autres insêctes. Son bèc est composé de deux dents qui s'étendent au dehors, sur chacune desquelles on voit encore sept incisions qui paroissent comme autant de petites dents. Ses yeux sont tout-à-fait noirs. Ses cornes qui sont au-dessus des yeux, sont d'un châtain un peu brun, & sont composées chacune de douze petites parties revêtuës de poils. Les jointures de la poitrine se divisent chacune en six parties aiguës qui s'avancent dehors. Ses reins sont composez de trois boutons, dont la figure approche un peu de celle des vèrtébres, & qui sont partout revêtus de poils assez roides. Ses jambes sont fortes & veluës, composées de six parties, dont celle qui est à l'extrémité est armée de deux ongles, ou de deux pinces. Le ventre est un peu plus roux que le reste du corps. Il est luisant comme un miroir, & parsemé de petits poils. On n'y découvre aucune partie qui puisse marquer qu'elle soit mâle ou femelle; en quoi elle convient avec les abeilles. Mais il y a une autre *Fourmi* mâle qui a quatre aîles, & des yeux beaucoup plus grands, ayant sur la tête trois petites écailles semblables à des pèrles, qui la rendent différente des autres *Fourmis*. Sa structure & ses jointures sont aussi toutes différentes. Ses deux aîles de devant sont deux fois plus grandes & plus fortes que celle de dèrriére, & tout son corps est plus grand & d'une couleur plus noire. Les mâles des *Fourmis* ne sèrvent qu'à la propagation, & cette prétenduë supériorité qu'on leur attribuë, aussi bien qu'aux Rois des abeilles, ne procéde que des mouvemens puissans qui les portent à la génération. La *Fourmi* mère est encore plus grosse que le mâle, qui a aussi sur la tête ces trois petites écailles qui sont sur la tête du mâle; & en cela elle differe des *Fourmis* ordinaires.

On dit qu'il y a des *Fourmis* blanches qu'on voit sur le haut du petit écueil de Pecno proche d'Athenes, dont le sommèt est plein d'un sable d'une blancheur éxtraordinaire. Voyez sur les *Fourmis* Vossius. *De Idol. L. IV. C.* 73. 77.

La *Fourmi* a un zéle & un amour si éxtraordinaire pour ses petits, qu'elle les conduit dans des lieux où ils peuvent trouver leur nourriture convénable, & quand ils sont coupez en deux, elle en emporte les piéces entre ses bras.

On envoye les prodigues à l'école de la *Fourmi*, qui fait des provisions pendant l'été pour l'hivèr.

> *La* Fourmi *tous les ans travèrsant les guérèts,*
> *Grossit ses magasins des trésors de Cérès:*
> *Et dès que l'Aquilon ramenant la froidure,*
> *Vient de ses noirs frimats attrister la nature,*
> *Cet animal tapi dans son obscurité,*
> *Jouit l'hiver des biens acquis durant l'été:*
> *Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,*
> *Paresseuse au printems, en hivèr diligente,*
> *Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,*
> *Ou demeurer oisive au retour du Belier.* Boil.

On dit que la *Fourmi* ronge le gèrme du blé, afin qu'il ne gèrme point dans la tèrre où elle le garde. Cedrenus dit p. 153. D. qu'il se trouve dans l'Inde des *Fourmis* de la grandeur d'une palme. Voyez aussi Ludolf *Comm. in hist. Æthiop. L. I. Not. XCVII.* On dit aussi qu'il y a des *Fourmis* d'Inde qui sont aîlées, cornuës & grosses comme un loup, qui tirent l'or des mines. Mais cela est fâbuleux. Il y a dans Angola un si grand nombre de *Fourmis*, & si grosses, qu'on a trouvé des squelettes de vaches qui en ont été mangées en une nuit. Il y a des *Fourmis* dans la Chine & dans le Tunquin qui volent en troupes sur des arbres, & y font une espéce de gomme, ou de cire, dont on compose la lâque si connuë par les Teinturiers, & qui est le principal ingrédient de la cire d'Espagne.

Il y a différentes préparations pour rendre les *Fourmis* utiles en Médecine; & il est parlé dans les Nouvelles Litteraires de la Mèr Baltique 1702. p. 141. d'une dispute *de Formicarum usu in Medicina*, dont la seconde partie traite de ces preparations.

On dit en proverbe, qu'une pèrsonne a mangé des œufs de *Fourmis*, quand elle lâche beaucoup de vents. On dit aussi, qu'elle a des œufs de *Fourmis* sous les piéds, lorsqu'elle ne peut demeurer en

place

place, qu'elle a grande envie de marcher. On dit qu'on rendra un homme plus petit qu'une *Fourmi*, pour dire, qu'on l'humiliera beaucoup, qu'on le ruinera. Et on dit aussi d'un homme qui se tient dans un grand respect, dans une grande soumission devant un autre, qu'il est plus petit qu'une *Fourmi* devant lui.

FOURMILLEMENT, s. m. Picotement, demangeaison, comme si on sentoit des fourmis courir sur la peau. *Formicatio*. Sentir un *fourmillement* par tout le corps.

FOURMILLER, v. n. Être en grande quantité en même lieu; abonder, paroître en grand nombre, & en manière d'une multitude de fourmis. *Affluere, abundare, scatere*. En ce sens il ne se dit proprement que de ce qui a vie & mouvement. La France *fourmille* de beaux esprits & de gens bráves. Les enfans *fourmillent* dans cette race. Les rües de Paris *fourmillent* de peuple. Cette garenne *fourmille* de lapins. Cet etang *fourmille* de poissons. Tout *fourmille* d'esprits follèts. Gomb. Bien que tout *fourmille* de petits livres pour expliquer les régles de notre Poësie, à peine en ai-je vû ausquels il ne manquât pas des choses essentielles. Buffier, Jésuite.

Il faut fendre la presse,
D'un peuple d'importuns qui fourmillent *sans cesse*. Boil.

Ce mot vient de *formiculare*, diminutif de *formicare*, qui se trouve chez les Auteurs. Men.

Fourmiller, Se dit aussi figurément. Ce livre *fourmille* d'érreurs, de fautes; pour dire, qu'il en est tout plein.

Fourmiller, se dit aussi d'un cèrtain picotement entre cuir & chair, qu'on sent quelquefois à la peau, & principalement aux piéds & aux mains. Toute la main me *fourmille*.

FOURMILLIÈRE, s. f. Lieu où naissent, où s'assemblent, où se tiennent les fourmis. *Formicarum nidus, cavus, cubile*. Les villes me paroissoient comme des *fourmillières*, où l'on voyoit des fourmis occupées à porter des grains de bled. Ab.

On le dit figurément de ce qui est en grande quantité en quelque lieu. Il y a une *fourmillière* d'Avocats dans la Salle du Palais. Il y a une *fourmillière* de vèrs, de charençons dans ce tas de bled.

FOURNAGE, s. m. Ce que l'on donne pour la cuite du pain. *Merces furnacea, opera furnacea*. Avoit droit de *fournage* Pomey.

Fournage, s. m. Droit ancien, appellé dans les Titres de Bretagne *furnagium*, ou *furnaticum*. Hist. de Bret. T. II. p. 138. 208. *furnillum*, droit de four bannal. La même, p. 217. *Lobineau Gloss.* Le droit de *fournage* est un droit Seigneurial que doivent au Seigneur ceux qui étant obligez de faire cuire leur pain à son four bannal, ont pèrmission de le faire cuire dans leurs maisons, ou ailleurs.

FOURNAISE, s. f. *Fornax*. Sorte de four; lieu où l'on allume un grand feu. Il ne se dit guère qu'en ces deux phrâses de l'Écriture. Le *Benedicite* est le Cantique des trois Enfans dans la *fournaise*. Daniel. Le Juste s'éprouve dans l'advèrsité, comme l'or dans la *fournaise*. Dans ce dèrnier éxemple *fournaise* se prend pour creuset.

Fournaise, chez les Monnoyeurs, est le lieu où ils travaillent, où est leur banc & leur enclume, tant pour battre les carreaux, que pour flatir & rechauffer les flans, & donner les autres façons de la monnoie.

Fournaise, Tèrme de Mithologie. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité païenne. *Fornax*. Vossius *de Idol. L. II. C.* 61. à la fin, doute si cette Deesse est la Tèrre ou le feu. Il panche vèrs ce dèrnier sentiment; car, dit-il, la Deesse *Fournaise* présidoit à la vérité au bled, mais c'étoit quand on le brûloit dans des fourneaux; car selon Virgile. Georg. I. 267. & En. I. 183.

Frugesque receptas
Et torrere parant flammis, & frangere saxa.

On brûloit le bled avant que de le broyer, pour le moudre plus aisément, comme on fait aujourd'hui le caffé. La fête de cette Déesse s'appelloit *Fornacales*. Voyez ce mot. Ovide parle de cette Déesse, *Fast. L. II. v.* 525. Vossius cité, & Struvius, *Antiq. Rom. Synt.* C. I. p. 152.

FOURNEAU, s. m. C'est pour l'ordinaire une sorte de petit four; vaisseau propre à contenir du feu, & particulièrement du charbon. *Caminus, fornacula*. Il y en a de plusieurs sortes.

Le *fourneau* domestique, ou d'Apothicaire, est celui dont on se sèrt pour faire des confitures, pour mettre sous une marmite, ou un chaudron. Il est ordinairement de fèr, & quelquefois de tèrre. Les *fourneaux* d'Orfèvre, d'Affineur sont plus grands & d'une construction différente. Les *fourneaux* à chaux, à plâtre, à briques & autres poteries, sont de grandes constructions de briques ou de plâtre propres pour les cuire.

Fourneau de Chymiste, est un vaisseau de tèrre où l'on ménage le feu qu'on donne par dégrez par le moyen de cèrtains trous qu'on nomme *registres*, qu'on ouvre ou qu'on fèrme pour augmenter ou diminuer le feu. Il y en a de grands qui sont immobiles, qu'on nomme *athanors*, & de portatifs qu'on nomme *catholiques* ou *univèrsels*, où on peut faire toutes sortes d'opérations quand il n'y a pas quantité de matière. *Fourneau* à vent, est un *fourneau* pour les fontes métalliques & minérales, & pour les vitrifications. Le cendrier de ce *fourneau* doit être assez haut, la porte du cendrier est assez grande pour que le vent y entre librement. Ce *fourneau* doit être rond en dedans; pour ce qui est de la grandeur, elle dépend de la quantité de matière qu'on veut fondre. Il doit y avoir au-dessus de la grille une porte pour introduire du charbon; le foyer doit avoir environ un piéd de haut, & être couvèrt d'un couvèrcle fort fait de deux piéces, & qui soit fait d'une bonne tèrre à creuset: ce couvèrcle a la figure d'un dôme, & est pèrcé par le haut. *Fourneau* de révèrbère, est un *fourneau* dont la disposition intérieure donne un feu de révèrbère. Voyez Glaser dans son traité de la Chymie c. 8. où il parle des différens *fourneaux* dont se sèrt un Artiste pour les opérations de la Chymie. Tout *fourneau* a son cendrier, sa grille, son foyet, sa porte, son dôme, ses registres.

En tèrme de Philosophie hèrmetique, on appelle *fourneau* sec que l'on n'a jamais vû, le *fourneau* de la nature, le feu de la nature, qui étant répandu dans toutes les parties du monde produit tous les effèts de la nature, ou contribuë à ses productions. *Fourneau* secrèt des Philosophes, c'est le *fourneau* à lampe.

Fourneaux de forge, sont de grands lieux pèrpétuellement allumez avec du charbon, où l'on fond le fèr & les autres metaux. Il y a des forges où les *fourneaux* sont en un lieu, & la fonderie en un autre. Les *fourneaux* ne s'entretiennent qu'à force de charbon de bois.

Fourneau de Vèrrier, est un lieu assez ample & élevé, où il y a un feu pèrpétuel de révèrbere clos qui se fait avec du bois sec pour cuire & y façonner le vèrre. Il est composé de plusieurs parties, sçavoir, de chemin, de tissoniers, de la fosse, de l'œil, de la sourte, des arcades, de la couronne, de la lunelle, de l'arche, des piéds, de place, de bouche, des boueassins, des cuisses: toutes ces parties sont expliquées chacune à leur ordre.

Ménage dérive ce mot de *fornalia*, qui se trouve dans quelques Auteurs.

Fourneau de Charbonnier, est un lieu qu'on creuse dans tèrre, où on y arrange quantité de moyen branchage en forme de pyramide; puis on le couvre de tèrre, & on y met le feu par une ouvèrture qu'on y laisse, où petit à petit le bois se convèrtit en charbon. Il n'est pèrmis aux Charbonniers de faire qu'un cèrtain nombre de *fourneaux* quand on abat une forêt.

Fourneau, en tèrme de Guèrre est la partie de la mine où l'on met la poudre, & qu'on nomme autrement la *chambre*. Il a environ 5 ou 6 piéds cubes de vuide, est chargé d'un millier de poudre, ou environ, selon la nature du tèrrain à enlever. On appelle aussi *fourneau* supèrficiel, un caisson qu'on entèrre sous quelque travail, où l'on enfèrme de la poudre ou des bombes, auquel on met le feu quand l'ennemi s'est emparé du lieu où on l'a caché.

FOURNÉE, s. f. Le pain qui emplit le four à chaque fois qu'on le chauffe. *Coctura unius operæ*. Vous n'aurez que le pain de la seconde *fournée*; celui de la première est retenu. On le dit tout de même de toutes les autres choses que l'on fait cuire dans un four. Une *fournée* d'échaudez. Une *fournée* de petits pâtez. Une *fournée* de petits gâteaux, &c.

On dit provèrbialement, Il a pris un pain sur la *fournée*, en parlant d'un homme qui a eu commèrce avec une fille avant la celebration du mariage, & qui en a eu un enfant.

FOURNER, v. act. & n. Vieux tèrme de quelques Coûtumes, qui signifie la même chose qu'*enfourner*, c'est-à-dire, mettre au four, & parce qu'*enfourner* se dit dans un sens métaphorique pour *commencer* quelque chose, quelque affaire, y entrer, *fourner* s'est dit dans le même sens. Ces expressions sont basses dans le sens figuré.

FOURNELADOUX, s. m. Tèrme de Marine.

FOURNIER, iere, s. m. & f. *Furnarius*. Se dit en Languedoc & autres Provinces du Boulanger. *Pistor*. Il signifie ailleurs le Fèrmier ou Fèrmière du four bannal de la Seigneurie. On le dit aussi de celui ou de celle qui a le soin d'enfourner & de faire cuire le pain des particuliers qui sont obligez de venir au four bannal.

Il y a un jeu de billard qu'on appelle la passe, dans ce jeu on appelle *fourner* celui qui passe la porte ou passe de fèr par dèrrière, avant que de l'avoir passé par devant. Il est obligé de la passer deux fois par devant, pour reparer sa faute, & jusqu'à ce qu'il ait passé une fois par devant on l'appelle *fourner*, quand il a passé on dit qu'il s'est *défourné*.

FOURNIL, s. m. Le lieu où est le four dans les maisons particulières. *Furnarium cubiculum, furnile*.

Tous ces mots depuis *fournage* viennent de *four* en Latin *furnus*.

FOURNIMENT, s. m. Flasque, étui de bois, ou de corne à mettre de la poudre, que portent ceux qui ont des armes à feu

pour

pour les charger. *Pyri pulveris apparatus*, *conditorium*, *capsula*.

FOURNIR, v. n. & act. Livrer, donner ce qu'on nous demande; pourvoir, garnir des choses nécessaires; subvenir, contribuer. *Prebare*, *suppeditare*. Ce Banquier m'a *fourni* de l'argent à bon compte. Le commèrce des femmes *fournit* le plus doux plaisir. S. E v r. Ce mot de *fournir* a trois constructions differentes; car on dit fort bien, La rivière leur *fournit* le sel, leur *fournit* du sel, & les *fournit* de sel. Cette dèrnière façon de parler est la meilleure, selon Vaugelas. Mais cela n'est pas encore assez développé, parce qu'il y a des occasions où chacune de ces façons de parler est preférable à l'autre, & où même une autre ne pourroit entrer. Par exemple, il faut dire, La rivière leur *fournit* tout le sel dont ils ont besoin, leur *fournit* du sel pour tous leurs besoins, les *fournit* de tout le sel dont ils ont besoin. Par où l'on peut voir qu'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la manière de s'en servir. Énée ne *fournit* que des larmes à tous les malheurs qui lui arrivent. S. E v r.

Les richesses, l'esprit, la gloire, la beauté,
Tout cela n'est que vanité,
Et fournit *de matière à notre orgueil extrême.* L'Ab. Tetu.

On dit aussi. Je ne sçai comme cet homme peut *fournir* à la dépense qu'il fait. C'est le galant de cette femme qui *fournit* à l'appointement, comme si on disoit, qui lui donne des gages, des appointemens. En ce sens il se dit absolument, & n'a point de régime.

F o u r n i r, signifie aussi, Achever, parfaire. *Complere*, *perficere*, *absolvere*. Ces sacs ne sont point complets, voyez à les *fournir*, à y ajouter ce qui y manque. Il faut encore dix écus pour *fournir* la somme entière. Il lui faut encore six soldats pour *fournir* sa Compagnie.

En ce même sens on dit en tèrme de Manége, qu'un cheval a bien *fourni* sa carriére; pour dire, qu'il a fait une belle course.

La carrière fournie, *elle tourne visage.* P. le Moine.

On dit aussi au figuré d'un homme qui a vécu avec honneur & avec estime jusqu'à la fin, & qui a toujours bien rempli les fonctions de sa charge, qu'il a glorieusement achevé ou *fourni* sa carrière. *Rectè munus suum administravit*, *partes implevit*.

Il signifie aussi, Rendre plein, complét, garni. Ce concèrt n'étoit pas bien *fourni*, il y avoit du vuide, du manque dans la symphonie. Cet etui n'est pas *fourni* de toutes ses pièces, il y manque des ciseaux. Du Cange dit que ce mot vient de *furnire*, de la basse latinité, dérivé à *furnus*, *four*, parce qu'on a coûtume de les emplir d'autant de pain qu'ils en peuvent tenir.

F o u r n i r, en tèrme de Palais, signifie, Donner quelques actes, ou écritures. *Producere*. On dit, *Fournir* des griefs de causes d'appel, des deffenses. *Fournir* son dire. *Fournir* de deffenses ou exciper, c'est ce que fait le deffendeur en qualité de deffendeur. Il a pèrdu son procès par forclusion, faute par lui de *fournir* sa production, ses titres & capacitez. *Fournir* & faire valoir, signifient une clause de garentie opposée dans un contrat à l'effet de répondre de la solvabilité du débiteur à l'avenir. Ainsi *fournir* & faire valoir, disent plus que garentir; car par ce dèrnier mot on entend seulement répondre que la chose est telle dans sa substance, & dans ses accidens ou circonstances, que le vendeur, le cédant, ou le copèrmutant la désigne; mais on ne répond pas des accidens qui surviennent après le contrat, ce qui se fait par les tèrmes de *fournir* & faire valoir.

F o u r n i r, en tèrme d'Escrime, signifie allonger suffisamment la botte. *Legitime brachium extendere*.

F o u r n i r, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Sa mémoire lui *fournit* toujours de quoi entretenir la compagnie. Son discours étoit bien *fourni*, plein de belles pensées. C'est un esprit prompt & vaste, qui *fournit* à tout.

Du mystère expliqué sçache prendre l'esprit:
Pour fournir *un sermon, un mystère suffit.* Vill.

F o u r n i r, signifie encore, Suffire, & alors il est neutre. *Sufficere*, *parem esse*. Je n'y puis *fournir*, je suis accablé de travail. Il ne sçauroit *fournir* à tout. Ce cheval *fournit* bien au travail.

On dit provèrbialement, qu'il faut *fournir* à quelqu'un de fil & d'aiguille; pour dire, qu'il lui faut *fournir* absolument toutes choses.

F o u r n i, i e, part. & adj. *Instructus*. La boutique de ce Marchand est bien *fournie*. La tâble de ce Prélat est bien *fournie* de gibièr, &c. Un discours bien *fourni*. On dit aussi, qu'un homme est bien *fourni*, lorsqu'il est gras & replèt, que tous ses membres ont de l'embonpoint. Un homme bien *fourni* de graisse. Un bois bien *fourni*, bien touffu.

On dit aussi un cent de foin, un cent de paille *fourni* de quatre au cent; pour dire, un cent de foin, un cent de paille où il y a quatre bottes de foin, quatre bottes de paille outre le cent.

FOURNISSEMENT, s. m. Ce mot se trouve dans Danet pour l'action de fournir. *Instructus*, *apparatus*, *prabitio*. On doute qu'il soit usité. Il ne l'est pas dans l'usage ordinaire, on le trouve dans les Coutumes où il signifie sequestre d'une chose contentieuse en matière possessoire, & rétablissement des fruits ès mains du Commissaire. On dit aussi *fournissement* de complainte, sentence de *fournissement*. Ces mots se trouvent dans les Edits de nos Rois.

FOURNISSEUR, s. m. Pomey employe ce mot pour signifier celui qui fournit. *Prabitor*, *redemptor*, *alicujus rei prabenda*. On doute de son usage.

FOURNITURE, s. f. Provision; ce qui sèrt à fournir, à pourvoir des choses nécessaires pour un cèrtain besoin. *Prabitio*. *suppeditatio*. Ce traitant a entrepris la *fourniture* de l'armée de vivres, de blé, de poudres, &c. J'ai ma *fourniture* d'huile. Faites votre *fourniture* de beurre, il est à bon marché.

On dit aussi qu'un Banquier a fait une grosse *fourniture* d'argent, quand il a fait tenir de l'argent, & lorsqu'il l'a fourni en quelque lieu.

Fourniture, se dit aussi des menuës choses qui accompagnent celle qui est principale. *Supplementum*, *appendix*, *additamentum*. Il faut payer tant à mon Tailleur pour les menus *fournitures* de mon habit, les boutons, la soie, les poches, &c. Avec cette salade de laituës il faut de la *fourniture* ou de menuës hèrbes, comme estragon, cèrfeuil, ciboulette, &c.

F o u r n i t u r e, se dit aussi par les Gantiers, des morceaux de peau pour faire les pouces, les fourchettes, & les coins des gands.

En tèrmes d'Organistes, on appelle *Fourniture*, un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux qui sèrvent à remplir & à faire entendre les orgues jusqu'au bout des grandes Eglises. Ce jeu a d'ordinaire quatre tuyaux sur marche, dont le premier est ouvèrt & long d'un pied & demi, le second d'un pied, le troisiéme de huit pouces & demi, le quatrieme de demi pied. Quelquefois on y met huit tuyaux sur marche, qui vont jusqu'à deux pieds ou environ. La *fourniture* est un des trois jeux composez de l'orgue.

Les Marchands de vin appellent à Paris une *Fourniture*, 18 muids de vin; & les Marchands de blé en Anjou appellent *Fourniture* 21 septiers de grain.

FOURQUE & FOURCAT. Ce dèrnier est masculin. Tèrme de Marine. Ce sont des piéces de charpenterie fourchuës qui entrent dans la construction du vaisseau, & qu'on met sur les extremitez de la quille auprès des varangues où le vaisseau s'etrecit. *Furca*. On les appelle aussi *Sanglon*. Il y a des *fourcats* à deux branches, il y en a trois branches, ceux-ci sont comme un bout d'arbre d'où naissent deux branches. *Fourcat* de prouë. On fait les *fourcats* de chêne pour les galères, comme pour les vaisseaux. Il y a des *fourcats* qu'on appelle sanglots, ils ont les deux branches plus éloignées l'une de l'autre que les autres *fourcats*. On dit alier de *fourcats*, endentement de *fourcats*.

FOURQUINE, s. f. Petit instrument qui sèrvoit autrefois à tirer les mousquets. Mousquet à *furquins*.

FOURRAGE, s. m. Paille ou hèrbe séche qui sèrt à nourrir les bestiaux & les chevaux. *Pabulum*, *farrago*, *farragineum pabulum*. Il faut obliger les Fèrmiers à consommer tous leurs *fourrages* & pailles dans les métairies afin d'avoir des engrais. Les *fourrages* sont pailles de blé, cosses de pois & de vesses, & les grains qu'on donne aux chevaux & bestiaux, des faisseaux d'hèrbes dont on nourrit les vaches.

Ce mot vient du Latin *far*, qui signifioit autrefois toute sorte de blé ou de grain. Menage dit qu'il vient de *foderagium*, qui a été fait de *foderum* ou *fodrum*; car les Latins ont appellé ainsi ce qu'on donnoit aux soldats, tant pour leur nourriture que pour celle de leur chevaux, & en général *aliment*, d'où a été fait *foare*, ou *feure*, *fourrage* & *fourrier*.

Cujas & Du Cange le dérivent de l'Allemand *futer*, qui signifie ce que mangent les chevaux, soit grain, ou *fourrage*. Vossius de l'Allemand *foden* ou *voeden*, qui signifie *paitre*. Nicod le dérive de *farrage*, qui signifie la même chose en Latin dans le sens propre, & qui a été pris dans le sens figuré pour un mélange de toutes sortes de choses. Icquez va chèrcher dans les langues du Nord l'origine du mot de *fourrage*. *Foder* dans la langue Tudesque, *fodre* dans la langue Saxonne, *fodder* dans la langue Angloise, signifient ce qu'on a appellé *fodrum* dans la basse Latinité; ce mot, qui a la tèrminaison Latine, paroit évidemment formé des autres mots qui viennent d'être rapportez; de ces mots on a formé *fodrage*, puis *ferage*, *fourage* & *fourrage*.

En tèrme de guèrre, on dit mettre en quartier de *fourrage*; pour dire, Mettre des Cavaliers en un lieu où ils puissent nourrir commodément leurs chevaux. Aller au *fourrage*. Envoyer au *fourrage*. A b l. Pour dire, Aller ou envoyer chèrcher du *fourrage*. En ce sens les foins & les grains y sont compris. Une trousse de *four-*

rage. On appelle Ration de *fourrage*, la portion de foin, de paille & d'avoine qu'on distribuë à chaque Cavalier pour faire subsister son cheval chaque jour, c'est douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine.

FOURRAGE, dans l'Artillerie, est le foin ou l'hèrbe dont on fait des tampons que l'on fourre dans le canon, d'abord sur la poudre, & puis sur le boulet pour presser & les sèrrer ensemble. On se sèrvoit autrefois de bourre.

FOURRAGER, v. act. Consommer les feurres & pailles d'une métairie. *Pabulari*. Il faut à ce Métayer deux cens moutons pour *fourrager* les pailles des blez qu'on y recueille. Les moutons ont *fourragé* ces gèrbes, ont mangé l'épi, le grain, ce qui est propre à leur nourriture.

FOURRAGER, en tèrme de Guèrre, signifie, Aller chèrcher du fourrage. *Comparare pabulum, conquirere, comportare ad castra*. On a *fourragé* aujourd'hui ce canton, demain on *fourragera* cet autre-là.

FOURRAGER, signifie aussi, Ravager, désoler, piller, ruiner un pays, y mettre tout en desordre. *Depradari, inferre vastitatem*. Les Suédois ont plusieurs fois *fourragé* toute l'Allemagne. *Fourrager* la campagne. VAUG. *Fourrager* le plat pays. ABL.

FOURRAGER, se dit aussi des bêtes fauves qui viennent gâter les blez, les jardins. *Vastare*. Ces cèrfs, ces sangliers ont *fourragé* tous les blez des villages voisins de la forêt. Les lapins de cette garenne sont venus *fourrager* mon jardin.

FOURRAGER, signifie figurément, Brouiller, mettre en désordre une chambre, un cabinet. Cet homme est entré chez moi, il a brouillé, il a tout *fourragé* mes papiers, mes livres. Ce tèrme est bas en ce sens, & même peu usité.

Skinner conjecture que ce mot de *fourrager* vient de *foras agere*, parce qu'on va chèrcher les fourrages à la campagne. *Fourrager* a la même origine que fourrage.

FOURRAGÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Vastatus*.

FOURRAGEMENT, s. m. *Pabulatio*. POMEY.

FOURRAGEUR, s. m. *Pabulator*. Cavalier qui va chèrcher du fourrage. On a commandé tant de troupes pour escorter les *fourrageurs*. Nos *fourrageurs* ont été chargez par les ennemis. D'ABLANC.

FOURRE, s. m. Vieux mot. Fourrage. *Pabulum*. Aller en *fourre*, c'étoit autrefois aller au fourrage, aller fourrager. *Ire populatum, pabulatum*. Au Roman d'Alexandre :

Les Sondoiers, mon Sire, dont quarante en i a
Se partirent d'ici sitost qu'il ajourna,
En fourre *sont allez lorsqu'il éclaira.* DU CANGE, *Sur Ville-hard.*

Ce mot, comme *fourrer* & *forer*, venoit de *fodrum*, qui signifie le manger des chevaux. DU CANGE, *sur Ville-Hard*. Voyez les Capitulaires de Charles le Chauve, Tit. XII. n. 13. le P. Sirmond sur cet endroit, & Cujas *ad L. V. Feud.*

Le *feurre* en Latin *foderum* & *fodrum*, étoit originairement une levée qui se faisoit chez les François & les Allemands pour une expédition militaire. De Hauteserre en parle *De Ducib. & comit. Prov. L. II. C. 2 p. 121.*

FOURREAU, s. m. Sorte de gaîne, d'étui, d'enveloppe; ce qui sèrt à couvrir, à envelopper, à consèrver quelque chose. *Vagina, theca*. Pour les armes, on dit un *fourreau* d'épée, des *fourreaux* de pistolets, des faux *fourreaux*, des *fourreaux* d'arquebuse. En fait de meubles, on dit des *fourreaux* de chaise, ou des housses qui couvrent les chaises sans être clouées; des *fourreaux* de quenouille de lit : en fait d'habits des *fourreaux* de manches, des *fourreaux* d'enfans, pour empêcher qu'ils ne gâtent leurs habits.

Ce mot vient du Latin *forulus*. lequel se dérive d'un mot de l'ancienne langue Gothique *fonar*, ou *fuar*, d'où les Anglo-Saxons ont fait *fodder*, ces mots signifient boëte à enfèrmer quelque chose, *theca*. Il est bien plus naturel de le dériver de *fourrer*, parce que le fourreau est ce où l'on fourre, où l'on met une épée.

FOURREAU, en tèrme de Manége est la peau du cheval qui couvre son membre. Quand un cheval a le *fourreau* enflé, il faut le mener à l'eau. Laver le *fourreau* d'un cheval. Ce cheval a tiré du *fourreau*.

FOURREAU D'ÉPI, C'est ce qui enfèrme & couvre l'épi qui n'est pas encore bien formé. Ainsi on dit que l'orge est en *fourreau*; pour dire, qu'il n'est pas encore épié.

FOURREAU, en tèrme de Monnoie. Ce sont deux morceaux de parchemin en manière de *fourreaux*, dans lesquels on met les moules dont on se sèrt pour réduire l'or en feuilles. *Boizard, page* 191.

FOURREAU, est aussi un tèrme de Ceinturier, qui signifie du papier roulé ou autre pareille chose qu'on met dans les pendans du baudrier pour leur donner quelque grace.

FOURREAU, est aussi un morceau de peau en forme de manchon, destiné à couvrir un peu du trait du cheval de charroi, de peur que le trait venant à froter le ventre du cheval, ne lui en coupe le poil.

On dit en provèrbe, Il a couché, comme l'épée du Roi, dans son *fourreau*; pour dire, dans son habit, il ne s'est point deshabillé. On dit aussi communément, quand on a tiré l'épée contre son Prince, il faut jetter si loin le *fourreau* qu'on ne le trouve jamais; ou bien il faut en brûler le *fourreau*, pour dire, que ce crime ne mérite point le pardon, & qu'il faut y réüssir ou y périr.

FAUX-FOURREAU, s. m. Une manière d'enveloppe qui se met sur le fourreau d'une épée pour le garentir de la pluie.

FOURRELIER, s. m. Artisan qui fait des fourreaux de pistolèts & autres. *Vaginarum artifex, concinnator*. Les Maîtres Gaîniers dans leurs Lettres prennent aussi la qualité de Maîtres *Fourreliers*.

FOURRER, v. act. Faire entrer, introduire quelqu'un dans une maison; s'engager dans une affaire. *Inducere, inserere, insinuare*. Il a *fourré* son fils en une bonne Commission. Il s'est *fourré* dans la Fèrme Génerale. Ce jeune homme fera fortune, il est entrant, il se *fourre* par tout, il est toujours *fourré* dans les bonnes compagnies. *Se fourrer* étourdiment parmi tout le monde. VOIT. Où venez-vous vous *fourrer*? Vous êtes un sot de venir vous *fourrer* où vous n'avez que faire. MOL.

Ménage dérive ce mot de *furrare*, qui a été fait de *foderare*, & qui vient de l'Allemand *fueren*, signifiant la même chose. Ou plutôt il vient de *fourra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie, *remplir*.

FOURRER, signifie aussi, mettre quelque chose dans une autre, l'y faire entrer. *Inducere*. Il lui a *fourré* son épée au travèrs du corps. On ne sçauroit plus rien *fourrer* dans ce coffre, dans ce sac, il est trop plein.

FOURRER, signifie encore cacher, mettre en quelque lieu étroit. Et avec le pronom pèrsonnel, il signifie entrer quelque part, s'ingerer, s'engager dans quelque affaire. Au jour du Jugement le pécheur ne sçaura où se *fourrer*, il n'y aura point d'azile pour lui. Quand on montre une epée à ce poltron, on le feroit *fourrer* dans un trou. Se *fourrer* par-tout. *Fourrer* son nez par-tout, signifie, s'ingérer par-tout, se mêler de tout.

Nicod dérive ce mot de *ferre*, ou de *forare*.

FOURRER, signifie aussi, Garnir de fourrures ou d'autres choses qui gardent la chaleur. *Instruere, assuere, protegere, pellunlare vestes*. Ce vieillard a fait *fourrer* son juste-au-corps, il a fait un manteau doublé de panne, de ratine, il se *fourre* bien de peur du froid.

En ce sens il vient du Latin *foderare*.

FOURRER, se dit aussi en parlant d'une fraude qu'on pratique dans les monnoies, quand des flans de cuivre ou de fer ou des métaux alliez, sont couvèrts ou bordez de lames d'or ou d'argent, & ensuite passez dans les fèrs pour les monnoyer. *Bracteam inducere*. Les Anciens ont *fourré* quelques monnoies de cette façon. Les Médaillistes les appellent médailles *fourrées*, & en Latin *nummi bracteati*. On le dit aussi des bottes de paille, de foin, & autres choses dont le dedans est de moindre valeur que le dehors.

FOURRER, se dit figurément en morale des choses spirituelles. On ne sçauroit rien *fourrer* dans la tête de cet écolier tant il est stupide. Je ne sçai qui lui a *fourré* cette opinion dans l'esprit. Ce Pédant a *fourré* cent bribes de Latin en son discours.

On dit provèrbialement qu'un homme *fourre* son nez par-tout; pour dire, qu'il est incommode, qu'il se mêle des affaires où il n'est point appellé. On dit aussi, Il a bien *fourré* de la paille dans ses souliers; pour dire, Il s'est enrichi.

FOURRER, v. act. Vieux mot, qui s'est dit pour fourrager, piller. *Populari*. Monstrelet à l'an 1431. Ils partirent de Beauvais pour aller quérir leurs avantures, & *fourrer* le pays. DU CANGE, *sur Ville-Hard*.

FOURRÉ, ÉE, part. & adj. *Inductus, inssitus, fictus, simulatus*.

On appelle aussi une paix *fourrée*, une paix dissimulée, qui n'est faite qu'en apparence, & qui ne durera pas long-tems. Un coup *fourré*, un coup qu'on porte avec furie & sans se mettre en garde, ensorte qu'on en reçoit un autre en même tems. Une piece de monnoie *fourrée*, qui n'a que le dessus & les bords d'or ou d'argent, & le reste faux. Une medaille *fourrée*, en Latin *nummus bracteatus*, est une bonne médaille, véritablement antique. Une botte de foin, de paille ou autre marchandise *fourrée*, quand on a mis le plus beau au dehors, & que le dedans est de moindre valeur.

On appelle en tèrme de Chasse, Lieux *fourrez*, les épiniers & les forts du bois où les bêtes noires font leur demeure. *Loca densa*.

On appelle des langues *fourrées*, cèrtaines langues de cochons qui viennent de Touraine, faites de cèrtains hachis de viande recou-

vèrt

vêrt de la même peau de la langue. Massepain *fourré*, est une sorte de massepain dont la pâte est semblable à celle des autres massepains, & dans lequel on met quelque marmelade. *Fartus.*

On dit provèrbialement un innocent *fourré* de malice, en parlant d'un homme qui est méchant dans l'ame, & qui semble en apparence être simple.

FOURREUR, s. m. Marchand Pelletier qui vend des manchons, des habits fourrez de peaux. *Pellio.* Les *Fourreurs* composent un des six corps des Marchands de Paris. Les compagnons *Fourreurs* commencent à veiller ou à travailler après souper le lendemain de la Mi-Août.

FOURIER. Voyez MATAINCOURT.

FOURRIE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *écurie. Stabulum.*

FOURRIER, s. m. Officier qui marque les logis pour le Roi, & toute sa Cour quand il voyage. *Designator hospitiorum, metator.* Les *Fourriers* sont au-dessous des Maréchaux des logis. On est fort incommodé en suivant la Cour quand on n'est point logé par *Fourriers*. Il y a des *Fourriers* du Corps, des *Fourriers* de la Maison, & des *Fourriers* ordinaires.

Ce mot est dérivé de l'Allemand *furirer* & de *fuhren*, qui signifient, *conduire.* MEN. Du Cange le dérive de *foraru qui ad fodrum exigendum pergunt* : les *Fourriers* faisoient aussi autrefois la charge de Pourvoyeurs.

Il y a aussi des *Fourriers* dans les Compagnies des gens de guèrre, & qu'on nomme dans la Cavalerie *Maréchaux des logis.* Voyez FOURRAGE pour l'origine.

FOURRIER ou *forrier*, s'est dit autrefois pour *fourrageur*, soldat qui va en fourre, c'est-à-dire, au fourrage; ce que Guillaume de Nangis *Gest. S. Lud. p.* 338 appelle *Fodrator.* Et les *Forriers* cerchièrent la contrée. VILLE-HARD. n. 71. Le Roman de Gautier de Nanteuil :

Plus d'une grande lieue sont li fourrier *couru*
Et prennent la vitaille qui par la terre su. Du CANGE *sur Ville-Hard.* Voyez FORRIER.

FOURRIÈRE, s. f. Nom d'un des sept Offices de la Maison du Roi. Lieu destiné à sèrrer le bois de chauffage dans la Maison du Roi ou des Princes, & où s'en fait la distribution. *Cella lignaria.* Il y a un Chef de *fourriere*, & autres Officiers qui y sèrvent dans la Maison du Roi. M. le Président de Valbonnet donne un état de la *fourrière* du Dauphin Humbèrt dans son hist. du Dauph. p. 209

FOURRIÈRE. Tèrme de Coutumes. Saisie de bestiaux par laquelle on les enlève du lieu où on les met au fourrage, pour les ôter de la possession de celui sur lequel ils sont saisis, jusqu'à ce qu'on puisse les vendre.

FOURRURE, s. f. Garniture de peaux qu'on met aux habits pour les rendre plus chauds, ou pour leur sèrvir d'ornemens. *Vestis pellita*, & dans la basse Latinité *fodratura* & *fordatura.* La *fourrure* d'un manchon, d'un justaucorps, est fort nécessaire pendant l'hivèr. Les Manteaux des Ducs & Pairs ont des *fourrures* d'hèrmines pour être plus magnifiques.

Le droit de *fourrure* est un droit en usage en Bretagne au XIII[e] siécle. *Hist. de Bret. T. I. p.* 200.

FOURRURE, signifie aussi, les peaux mêmes dont on garnit les habits. *Pellis.* Les Martres Zibelines & autres riches *fourrures* viennent de Moscovie.

Du Cange dérive ce mot de *furrura*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. On trouve dans la basse Latinité *forratura* pour signifier fourrure. Voyez dans les Bollandistes *Mai T. IV p.* 540. n. 10. l'Abbregé de la vie de S. Yves fait 28 ans après sa mort, c'est-à-dire, au XIV[e] siécle. On trouve aussi *foderata*, *fodratum*, *fodratura* pour signifier doublure. Voyez les Bollandistes *Mai T. VII. p.* 526. &c. On trouve encore *fodra* pour un habit de dessous. Les mêmes Auteurs disent qu'il vient de l'Italien *fodera*, doublure. Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque P. VI. *De Vestibus & aliis ornamentis*, il y a *fetrare*, n. 254. au lieu de *fodrare*, sur quoi les Bollandistes qui ont imprimé ces Loix au commencement du III. Tome des *Act. Sanct. Jun.* remarquent que c'est le prémier endroit où le *d* soit changé en *l.* En notre langue *ol* s'est changé en *ou*, comme *al* en *au.* Ainsi de *foderare* s'est fait *fodrare*, *folrare*, *folrer*, *fourer*, & *foderatura*, *fodratura*, *folratura*, *fouratura*, *fourure.* Les Allemands de même en ont fait *vodderant*, qui a le même sens chez eux. *Foderatus* est dans Celsine, L. VIII. C. 59 *Foderatura* est dans la vie de Sainte Marie d'Oignies écrite au XIII[e] siécle, C. IV. n. 37. *Fodratura* dans le Concile de Constance Sess. 43. *Forratura* dans un manuscrit de la vie de Sainte Marie d'Oignies, cité par Le Mire, *Acta Sanct. Jun. T. IV. p.* 647.

FOURRURE, est aussi un habit que portent les Docteurs & Bacheliers d'une Univèrsité, qui sont des marques de leur caractère & de leur qualité. Un Bachelier n'oseroit aller à un Acte dans sa Licence, sans avoir sa *fourrure.*

FOURRURE, est aussi un tèrme de Blâson. *Diphtera, vellus.* Dans les Armoiries il y a deux métaux, cinq couleurs, & deux *fourrures*, pannes ou peaux veluës; sçavoir, l'hèrmine & le vair, expliquées à leur ordre.

FOURRURES, plur. En tèrme de Marine, sont des fils ou cordons de vieux câbles qu'on met en tresse pour couvrir & envelopper les manœuvres & cables de sèrvice, & empêcher qu'ils ne s'usent.

FOURRURE. Les Critiques appellent *fourrures* des morceaux ajoûtez aux Ouvrages des Anciens, des pieces fausses qu'on y a fourrées, inserées comme vraies. *Suppositum aliquid.* Le Testament de Saint Remy paroit à cet Auteur comme au Pape Silvestre II. à Fluduard, au Président Brisson, à Baronius, une piece authentique, quoiqu'il y ait quelques *fourrures*, comme par exemple, la donation de Donzy par S. Clou. MEM. DE TREV. Cet Auteur a un Manuscrit de Sèrvius exemt des *fourrures* qui l'ont defiguré. IBID.

FOURSY ou FURSY, s. m. & nom propre d'homme. *Furseus.* S. *Foursy*, Abbé de Lagny & Patron de Peronne, est qualifié d'Evêque dans quelques Calendriers des Eglises de France, & honoré comme tel à Cambray & en d'autres lieux. Il vivoit au VII[e] siecle, & mourut en 653. ou plutôt en 650. le 16[e] de Janvier. Voyez Bollandus & Baillet à ce jour, & Buleau, L. III. c. 26.

FOURVOYEMENT, s. m. Égarement, sortie du droit chemin. *Deerratio.* La faute du guide a eté cause de notre *fourvoyement.*

FOURVOYER, v. act. Egarer, détourner du bon chemin. *A rectâ viâ deflectere, deducere.* La nuit nous a *fourvoyez.* L'ACAD. Se dit plus ordinairement avec le pronom pèrsonnel, & signifie, S'égarer, sortir de son droit chemin. *Aberrare.* Il est aisé de se *fourvoyer* dans les forêts. On doit prendre des guides pour empêcher qu'on ne se *fourvoye* quand on voyage de nuit ou en pays inconnu. On le dit aussi au figuré. Il est aisé de se *fourvoyer*, de se pèrdre quand on suit ses passions & la raison humaine.

Ce mot vieillit. Il vient de *foras* & *via*, c'est-à-dire, *hors de la voye.* NICOT.

FOURVOYÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Digressus, aberrans.*

FOUTEAU, s. m. *Fagus.* Arbre de haute futaie, qu'on appelle autrement *Fau* ou *Hetre*, qui est commun dans les forêts dont le bois est fort sèc, rempli de plusieurs petits brillans ou endroits polis, & qui petille fort dans le feu. En Latin *fagus.* Voyez HESTRE.

FOUVENT, autrefois FONVENZ, s. m. Nom propre de lieu dans le Diocèse de Langres en Champagne. *Fons Venna. Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 280.

FOWEY, s. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre. *Foveium.* Il est à l'embouchure d'une petite rivière qui porte son nom dans le Comté de Cornouailles, entre Falmouth & Plimouth. *Fowey* a droit d'envoyer deux Députez au Parlement d'Anglètèrre.

FOUXACH, s. m. Nom propre d'une ville du Choraſan en Perse. On la nomme aussi Bounach ou Bouxeng. *Buxengum.*

F O Y.

FOY ou FOI, s. f. Tèrme dogmatique. *Fides.* Consentement de l'esprit, jugement que l'on forme, & dont le motif n'est point une évidence intrinseque grande ou petite, mais l'autorité, le témoignage de quelqu'un qui a revélé, rapporté la chose que l'on croit. *Foi* divine, *foi* humaine.

FOY ou FOI. *Fides.* La prémière vèrtu Théologale. C'est un don de Dieu, qui fait acquiescer fèrmement aux véritez qu'il a revélées à son Eglise. S. Paul dit que la *foi* est le soutien des choses que l'on espère, & une démonstration de ce qui ne se voit point, *aux Hebr. Chap.* 11. *vers.* 1. Si on avoit de la *foi* gros comme un grain de moutarde, on transporteroit les montagnes dans la mèr, dit le Sauveur. La vie de la *foi*, qui est la vie des Justes, consiste à sèrvir Dieu sans le connoître d'une manière sensible. NIC. Il ne faut pas prendre pour de la *foi* ce qui n'est bien souvent que de la supèrstition. DE VILL. A moins que la *foi* n'assujetisse la raison, nous passons la vie à croire, & à ne croire point. S. EVR. Si c'est l'autorité qui fait que l'esprit embrasse ce qui lui est proposé, c'est ce qu'on appelle *foi.* LOG. La *foi* ne triomphe pas de la raison; elle ne la renvèrse & ne l'anéantit pas. CL. Souvent on débite sous le nom de mystère de la *foi*, ce qui n'est qu'un fruit de la foiblesse humaine. ID. La mauvaise conduite des Chrétiens vient des doutes qui travèrsent & exténuent leur *foi.* DE VILL. Il est nécessaire que la raison répande sur les véritez de la *foi* la clarté de ses lumieres, afin qu'elle rassure l'esprit, & qu'elle lui apprenne du moins à se soumettre. MALEB. C'est la *foi* seule qui embrasse vivement les mystères de la Religion. MONT.

On appelle *Foi divine* la créance qui est fondée sur l'autorité de Dieu.

FOI HUMAINE, est la créance qu'on donne au rapport des hommes. Il faut ajouter *foi* à ce qu'un honnête-homme affirme. Il y a une *foi humaine*, que l'on a nommée *Ecclésiastique* : c'est la

créance que les Fidéles donnent à cèrtains faits que l'Eglise a décidez, & qu'elle propose à croire, comme lorsqu'elle oblige à reconnoître que les livres contiennent une doctrine hérétique, que des pèrsonnes jouïssent de la gloire du Ciel. On croit ces faits sur l'autorité de l'Eglise, laquelle celui, qui n'écoute pas, doit être tenu, selon la parole de Jesus-Christ, comme un Païen & un Publicain, & laquelle est selon S. Paul, la colonne & l'appui de la vérité. Cette expression de *foi Ecclésiastique* est nouvelle. M. De Péréfixe l'a introduite pour distinguer la *foi* par laquelle on croit les faits revelez, qu'on appelle *foi* divine, & la *foi* par laquelle on croit les faits sur lesquels l'Eglise prononce, assistée du Saint-Esprit, en vèrtu des promesses de Jesus-Christ.

On appelle Profession de *Foi*, une formule qui contient tous les articles de la créance de l'Eglise, qu'on fait lire & jurer à ceux qui abjurent l'hérésie, ou à ceux qui entrent dans les dignitez Ecclésiastiques. Le Symbole de la *foi*, c'est le *Credo*, ou le Symbole des Apôtres. On dit aussi le Symbole de *foi*, ou simplement la *foi* de Nicée, de Constantinople, de Trente, pour dire, les articles de *foi* proposés, éclaircis, soutenus, enseignez par les Péres de ces Conciles.

Foi, signifie encore, Fidélité, assurance, promesse, sèrment, parole qu'on donne de faire quelque chose & de l'exécuter. On ne doit louer que ce qui est louable, autrement on détruit toute la *foi* du langage, & l'on brouille toutes les idées des mots, en faisant qu'ils ne soient plus des signes de nos pensées & de nos jugemens. Log. Nulles pèrsonnes n'engagent leur *foi* avec plus d'ostention, que celles qui la violent davantage. Bouh. Quand la *foi* & l'assurance des promesses seroient bannies du monde, disoit le Roi Jean, elles devroient toujours demeurer dans la bouche des Princes.

L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi,
Le Courtisan n'eut plus de sentiment à foi. Butt.

La foi, *ce nœud sacré, ce lien précieux,*
N'est plus qu'un beau fantôme, & qu'un nom spécieux. Brun.

Cet homme d'une vèrtu antique, a sçu joindre la politesse du tems à la bonne *foi* de nos péres. Fl. Une bonne *foi* trop crédule n'est point condamnable dans un Ecclésiastique. Font. Les équivoques sont des obscuritez artificieuses, inventées pour bannir la bonne *foi* de la société. Port-R.

Ma foi *aussi pure & belle*
Comme le sujet en est beau
Sera ma campagne éternelle,
Et me suivra dans le tombeau. Malh.

Bonne foi. Sentiment & disposition d'un homme qui croit bien faire, quoi qu'il fasse mal, qui n'a ni doute, ni scrupule sur sa conduite. *Bona fides, Conscientia recta.* Un Possesseur de *bonne foi*, c'est celui qui possède quelque chose qui n'est pas à lui, mais qui le croit, & qui n'a point de raison d'en douter. Le possesseur de *bonne foi* n'est tenu à la restitution de ce qu'il a consumé ou appliqué à ses usages, qu'autant qu'il en est devenu plus riche; mais il doit rendre ce qui lui reste entre les mains. Le possesseur de *bonne foi*, tant que la *bonne foi* dure, ne differe point du veritable maître. Voyez la loi *Qui Scit. ff. de Usuris*, & la 3ᵉ Régle du droit *in 6°*. Pour ce qui est du possesseur de *bonne foi*, on n'a jamais douté qu'il ne gagne les fruits qui proviennent par sa culture & son industrie, suivant la loi *fructus ff. de Usuris*, & la loi *Bona fides, De acquirendo rerum dominio*: mais on va plus avant, & c'est une chose reçûë dans le Royaume par une coutume générale, qu'il gagne encore les fruits qui croissent plutôt de leur propre nature, que par le travail & l'industrie. Bornier. Il l'a fait dans la *bonne foi*. J'étois dans la *bonne foi*. On est dans la *bonne foi*, quand on croit prudemment être maître de ce que l'on possède, ou qu'on ignore qu'il est à un autre, à moins que l'ignorance ne fût crasse ou affectée. *Bonne foi* se dit aussi en d'autres manières; par exemple, en matière d'opinions & de religion. La *bonne foi* n'excuse pas, ou pour mieux parler, n'est pas *bonne foi*, quand on n'a pas fait ce qu'on devoit pour être éclairci, sur-tout qu'on a été souvent avèrti. Pelisson.

En tèrme de Jurisprudence, on dit aussi qu'il y a des contrats de bonne *foi*, comme les ventes, échanges, louages, & autres où l'on se confie à la probité des contractans, & dont on intèrprète favorablement les intentions; d'autres qui sont de droit étroit, & qu'on doit executer à la rigueur. La prescription n'a lieu que lorsqu'on possède de bonne *foi*. Parce qu'il y a peu de bonne *foi* parmi les hommes, on dit, de *foi* fy, de pleige plaid, de gage reconfort, d'argent comptant paix & accord. Instit. Cout.

On dit aussi, qu'une piéce revétuë de ses formes fait *foi*, *fidem facit*; pour dire, qu'on y ajoute *foi* en Justice, qu'on croit à son témoignage, c'est une formule qu'on met au bout des cèrtificats; Lettres Patentes, &c. En *foi* de quoi on a fait apposer le scel à ces présentes.

Ma *foi*. Par ma *foi*. Sorte de sèrmens. Façon de parler dont on se sèrt abusivement pour affirmer quelque chose. Jurez par votre *foi* si vous voulez que je vous croye. Il en a juré sa *foi*. Dans les anciens Edits on en promettoit l'execution en *foi* & parole de Roi. La *foi* de Gentilhomme, la *foi* de Marchand, étoient autrefois fort en crédit. Les Carthaginois renvoyèrent Attilius Régulus sur sa *foi*, & il revint se remettre prisonnier.

La *foi* conjugale, est la *foi* que le mari & la femme se donnent en se mariant.

Je sçai qu'ils (les Soltans) se sont fait une supèrbe loi,
De ne point à l'hymen assujettir leur foi. Rac.

Foy et hommage. Tèrme de Jurisprudence féodale. *Fides & hommagium, clientelæ exhibitio, professio.* Reconnoissance que le vassal en qualité de vassal doit à son Seigneur. Par le mot de *foi* on entend la promesse & le sèrment que le vassal fait d'être fidéle à son Seigneur; & par le mot *d'hommage* on entend l'engagement qu'il prend en qualité de vassal d'être l'homme de son Seigneur, & de le sèrvir en guèrre envèrs & contre tous, fors contre le Roi, c'est ce qu'on appelle l'hommage lige; ce qui n'a point lieu aujourd'hui en France, où les Seigneurs particuliers n'ont pas droit de faire la guèrre, c'est un droit de Souveraineté, & le Roi seul l'a en France. Rendre *foi & hommage. Fidem jurare. Clientem se profiteri, Dominum agnoscere.* Exiger la *foi* & hommage d'un Vassal, Recevoir la *foi* & hommage, faire la *foi* & hommage à son Seigneur. *Ex conceptâ juris formulâ Dominum agnoscere, Clientem se illius profiteri.* Ce nom *foi* n'a point de pluriel, cependant l'histoire de la Chancelerie. T. II. imprimée en 1706. a dit au pluriel *fois* & hommages, ne peuvent être reçus par les Chambres des Comptes sans lettres de Chancelerie. Ce n'est pourtant que dans la table, dans le texte il y a toujours *foi* & hommage au singulier; mais M. Mellier, Trésorier de France & Général des Finances en Bretagne, a donné ces dèrnières années des Mémoires *Des fois & hommages, & des fiefs de la Province de Bretagne*; ce qui montre que *foi* a un pluriel pris en ce sens.

On dit, un homme de *foi*: pour dire, un vassal qui a fait la *foi* & hommage, ou sèrment de fidélité à son Seigneur pour un fief qu'il tient de lui à cette condition. En tèrme de Jurisprudence feodale on joint présque toujours ensemble ces deux mots, *foi & hommage*. Démission de *foi*, est la disposition libre qu'un vassal fait de son fief, ou en entier, ou en partie.

On dit, Laisser un homme sur sa *foi*; pour dire, l'abandonner à sa conduite. On le dit aussi d'un cheval qu'on laisse en libèrté d'aller paître où il voudra.

On dit aussi en tèrme de Fauconnerie, qu'on laisse aller un oiseau sur sa *foi*, lorsqu'on ne lui donne plus de filière, & qu'on le reclame en libèrté.

On dit figurément:

Le plus sage s'endort sur la foi *des Zéphirs;*

pour dire, sur l'inconstance de la Fortune.

On appelle aussi *Foi* en tèrme de Blâson, de Sculpture, &c. deux mains jointes ensemble, pour symbole d'alliance & de fidélité. Il porte de gueules à la *foi* d'argent.

En bonne foi, De bonne foy, adv. Sincérement. En *bonne foi*, croyez-vous cette extravagance? Voyez Bon. *T. I. p.* 110. Ce bruit a couru un tems toute l'armée, & de *bonne foi* tu le mérites bien. Mˡˡᵉ L'Herit.

On dit provèrbialement, qu'un homme est fait à la bonne *foi* ou vit bien à la bonne *foi*, pour dire, qu'il est bien niais de croire aux apparences, ou à tous ceux qui lui donnent des paroles, qui croit tout ce qu'on lui dit. On dit d'un méchant homme, qu'il n'a ni *foi*, ni loi; pour dire, qu'il n'a aucun sentiment de religion, ni de probité.

Qui n'aime point Cotin n'estime point son Roi,
Et n'a selon Cotin, ni Dieu, ni foi, *ni loi.* Boil.

Foy, est aussi un nom propre que plusieurs saintes Vièrges ont porté. *Fides, fides.* Sainte *Foy*, née dans la ville d'Agen, fut martyre avec S. Caprais au IIIᵉ siécle. *Hadr. de Valois Not. Gall. p.* 501. dit en Latin *Fides*, *Fidis* au génitif, & non pas *fidei*.

C'est du nom de cette Sainte, que *Sainte Foy*, village ou bourg de Guyenne sur la Dordogne, vèrs les confins du périgord, a pris son nom comme celui de Crapazi, qui est voisin, l'a pris de S. Caprais. *Vicus Sanctæ Fidis. Hadr. Valesi. Not. Gall. p.* 501.

FOY. Nom propre d'une fausse Divinité des Anciens. *Fides.* Voyez FIDÉLITÉ.

Foy-menteur, s. m. Tèrme de Coutume. Vassal qui manque à la fidelité qu'il doit à son Seigneur. Foi-menti ou foy-mentie, signifie

signifie la même chose, *Perfidus*, *Perjurus*. Dans l'Acte de l'Acquest de Josselin par Olivier de Clisson, fait en 1370. Ce Seigneur dit à la fin, Et si je fais & souffre faire le contraire, je veuil être tenu & réputé parjure. Chevalier, & *foi mentie*. *Hist. de Bret. T. II.*

FOY-MENTIE, s. f. Térme de Coutumes. Deloyauté, Félonie, manquement à la foi qu'un vassal doit à son Seigneur. *Violatio fidei clientelaris*, *fides à cliente violata*.

FOY-MENTIR. Ancien térme de Coutume, composé du mot *foi*, & de celui de *mentir*. *Fidem fallere*, *mentiri*. Manquer à la foi ou fidelité qu'un vassal doit à son Seigneur direct. *Fidem mentiri*. Les Chartres sont pleines de cette expression : dans les Assises de Jérusalem les parjures sont appellez *foi mentis*, Chap. 62.

Traîtres, *parjures*, foi-menti. Rom.
Roman de *Guarin de Loberanes*.

Chevalier de la Sainte Foi, ou De la Foi de Jesus-Christ, & de la Croix de S. Piérre Martir. *Eques fidei Sanctæ*, *fidei Catholicæ* ou *fidei Christi*. Association, Compagnie des Gentilshommes dans les Diocéses de Milan, d'Yvree & de Vérceil, lesquels prenoient autrefois la qualité de *Chevalier de la Foi de J. C.* & de la Croix de S. Piérre Martyr, & qui en recevant une Croix faisoient vœu de porter cette Croix en l'honneur de N. S. Jesus-Christ, pour l'exaltation de la Foi Catholique & la destruction des hérétiques, & s'engageoient d'exposer leur vie & leurs biens pour la defense de la même Foi lorsqu'ils en etoient requis, & d'obeir à l'Inquisiteur & à ses Vicaires en tout ce qui regardoit l'Inquisition. Il y a encore dans le Milanois une Compagnie de Gentilshommes, qui sont Officiers de l'Inquisition, & qui faisoient autrefois le vœu dont nous venons de parler, mais qui ne font plus présentement qu'un serment de servir l'Inquisition, & de dénoncer ce qu'ils sçavent lui être préjudiciable. Quand ils arrêtent un prisonnier ils portent sur leur habit une Croix écartelée de noir & de blanc, à huit pointes comme celle de Malte. Ce sont comme les Familiers de l'Inquisition en Espagne. *P. Helyot*, *T. III. C.* 31.

FOYE, s. m. Partie de l'animal, d'une grandeur considérable, située dans l'hypocondre droit sous le diaphragme & les fausses côtes. *Jecur*. C'est un viscére destiné à purifier la masse du sang, en la dechargeant des humeurs bilieuses qu'elle contient. Sa substance est continuë, quoiqu'Hippocrate le divise en cinq lobes ; ce qui ne se trouve vrai qu'aux bêtes à quatre pieds. Il ressemble à du sang figé ou caillé, ce qui a fait qu'Erasistrate le prémier l'a appellé *parenchyme* ; c'est-à-dire, *effusion ou amas de sang*. Mais les Modérnes ont remarqué que toute la substance du *foye* n'etoit qu'un amas & un assemblage d'une infinité de petites glandes & ramifications divérses de vaisseaux ; & ils croyent avec beaucoup de raison que ces glandes ne servent qu'à la separation de la bile. Platon a cru que c'etoit le principe de l'amour : d'où est venu ce mot Latin, *Cogit amare jecur*. Horace prend souvent le *foye* dans ce sens, comme lorsqu'il dit, *si torrere jecur quæris idoneum*. Et on tient que les poltrons & les goulus l'ont plus grand que les autres. Sa figure est ronde du côté droit, mais du côté gauche il s'amenuise & aboutit présque en angle aigu. Sa partie de dessous est câve ou creüse ; mais la superieure, qu'on appelle sa tête, est gibbeuse, polie & ronde comme une voute : ce qui fait que les Grécs l'ont appellé ἧπαρ, c'est-à-dire, *suspendu* & *vouté*. Les Latins l'ont appellé *jecur*, comme qui diroit *juxta cor*, c'est-à-dire, *auprès de l'estomac*, que les Anciens appelloient *cœur*.

Les François l'appellent *foye*, parce que suivant le sentiment des Anciens, c'est le *foyer* ou la cuisine où se cuit & se prépare le sang. Saumaise le dérive de *ficatum* Latin, ou du Gréc moderne συκώτιον, qui signifie *foye*. Les Médecins Grécs ont dit συκωτὸν ἧπαρ dans un autre sens. Ménage & Guiette le dérivent de *feca*, qu'ils pretendent avoir été formé de ἧπαρ. Voyez leurs raisons. Hippocrate l'appelle souvent par excellence *hypocondre*, parce qu'il est situé sous le diaphragme, & les fausses côtes du côté droit.

Remarquez que les Anciens plaçoient le siége des passions dans le *foye*. C'est pourquoi Anacréon dit, L'Amour tendit son arc, & me frappa au milieu du *foye*. Nous disions, au milieu du *cœur*. Platon, & ceux de sa secte, mettoient aussi l'amour dans le *foye*. Dac.

Dans les animaux, lorsqu'ils sont jeunes & tendre, le *foye* est une partie delicate & de bon goût, mais quand ils sont avancez en âge, c'est un assez mauvais aliment. Il y en a, comme les jeunes cochons, qu'on nourrit de bons alimens, de farine, de lait, de fêves, de figues séches, dans ceux-là le *foye* est tendre, succulent & d'un gout agreable. Un *foye* de veau. On fait des ragouts de *foyes* gras de chapons, poulets & pigeons. Le *foye* d'un brochet, d'une raye, &c.

Le *foye* de morelle est fort estimé, il est délicat, & d'une saveur exquise, & fort grand par rapport au reste du corps de ce poisson ; il en est de même du *foye* de la barbotte ; celui du renard passe pour arrêter le flus hepatique, & est assez bon à manger ; celui de daim est employé pour arrêter le cours de ventre ; celui de liévre desséché & mis en poudre, arrête la dysenterie : il y en a qui disent que celui de la raye est bon pour les démangeaisons.

On dit, qu'un homme a des chaleurs de *foye*, quand il a quelques boutons au visage qui proviennent d'un sang aduste. On le dit aussi au figuré ; pour dire, qu'il a des emportemens de colére.

On dit proverbialement & bassement, Vous avez bon *foye*, Dieu vous sauve la ratte, quand un homme est paisible & va trop à la bonne foi, ou quand on parle de lui avec ironie.

Foys, s. m. Terme de pêche. Menu poisson, qui sért d'apât aux Pêcheurs.

Foyes, en térme de Vénerie, sont les trous & vestiges des bêtes rousses ou fauves. *Vestigia cervina*.

FOYER, s. m. L'âtre de la cheminée d'une chambre où on fait le feu. *Focus*. Les Penates des Anciens étoient appellez les Dieux des *foyers*.

Ce mot vient du Latin *focularе*. Mén.

Foyer. Les Marbriers appellent aussi de ce nom une piéce de marbre ou de piérre commune, longue de quatre ou cinq pieds, large d'un bon piéd & demi, qu'on met devant l'âtre du feu dans les chambres des pérsonnes qui se logent proprement. Un *foyér* de marbre, un *foyér* de piérre. Ce sont les Marbriers qui polissent les *foyérs*

Foyer, se dit aussi par les Potiers & les Chymistes de la partie du fourneau où l'on met le charbon.

Foyer, se prend quelquefois pour la maison. Ce Gentilhomme a envoyé ses enfans à la guérre, & il est demeuré pour garder son *foyér*. *Suos lares*, *suos penates*. Cela se dit aussi des fainéans ou poltrons qui ne veulent point s'éloigner du coin de leur feu.

Foyer, en térme de Marine, se dit des feux allumez au haut d'une tour éminente, pour donner la nuit par leur lumiére l'adresse aux vaisseaux ; comme la Tour de Corduan sur la riviére de Bourdeaux, les Lantérnes de la Rochelle, de Boulogne, de l'Ecluse, le Phâre d'Aléxandrie, &c. On le dit aussi des feux que ceux qui font le guet sur la côte doivent avoir pour faire des signaux. On appelle aussi *foyér* dans les vaisseaux, l'endroit où on fait le feu.

Foyer, en térme de Géometrie, se dit des centres des éllipses, des paraboles & des hypérboles, où aboutissent les reflexions des rayons qui tombent sur leurs surfaces, & d'où on tire des lignes qui ont de particuliéres proprietez amplement démontrées par Apollonius de Pérge dans ses Sections Coniques. Les éllipses ont deux *foyérs* ou centres, sur lesquels la figure est décrite ; ce sont deux points marquez sur le grand axe de l'éllipse, d'où les lignes qui sont tirées à quelque endroit que ce soit de la circonférence, égalent, étant prises ensemble, le grand diamétre. Voyez Descartes, Schooten, De la Hire, & les autres Géométres qui ont traité des Sections Coniques.

On appelle aussi *foyér* dans l'Optique, un point où s'essemblent plusieurs rayons, soit qu'ils s'y ramassent par réfléxion ou par réfraction. Ce point est ainsi appellé, parce que c'est en cet endroit-là que les miroirs ardens sont capables de brûler. Le *foyér* est le point brûlant ; c'est-à-dire, le point où se réunissent les rayons en les prolongeant.

Le *foyér* Solaire, est un rond ou cone d'une clarté brillante & fort vive, qui se forme des rayons de lumiére brisez dans un vêrre sphérique & convérgens, qui aboutissent à un point brûlant. C'est une érreur de croire que ce *foyér* soit justement au centre du vêrre qui a causé la réfraction : il ne va que jusqu'au tiérs ou au quart du rayon. Il faut que la retine soit au *foyér* du cristallin ; c'est-à-dire, à l'endroit des rayons qu'il a rompu, afin que la vision soit parfaite.

Foyér virtuel, Molineux dans sa nouvelle Dioptrique appelle dans une glace concave *foyér* virtuel, ou Point d'inclinaison, *Point of divergence*, le point ou la ligne prise de l'endroit où le rayon de lumiére tombe sur la glace, & tirée pérpendiculairement à la ligne de réfraction, coupe l'axe de la glace. Voyez cet Auteur, *p.* 56. & Harris au mot FOCUS & au mot VIRTUAL.

En térme de Médecine, on appelle *foyér*, le lieu où l'on croit qu'est le principe & le levain de la fiévre.

Foyer du peché. Térme de Théologie. *Fomes peccati*. On appelle *foyér* du péché, la concupiscence ou l'inclination naturelle au bien sensible qui est defendu : quand on considére cette disposition ou cette inclination de l'appetit en elle-même, c'est le *foyér* du péché en puissance, *in actu primo* ; quand on considére les mouvemens indéliberez de l'appetit, qui nous portent au mal, c'est le *foyér* du péché en acte, *in actu secundo*.

F R A.

FRACAS, s. m. Grande destruction faite avec bruit & violence.

Fragar. Les bombes qu'on a jettées dans cette ville y ont fait un horrible *fracas*. Un canon chargé à cartouches fait un grand *fracas* dans un bataillon.

FRACAS, se dit aussi pour, Bruit, tumulte, désordre. *Strepitus, tumultus*. Il a fait un *fracas* horrible. AB. Les loix se taisent pendant le *fracas* des armes. *Silent leges inter arma*. CIC. Ce Prince étoit si livré à l'amour de la guère, & à celui des plaisirs à *fracas*, que, &c. Mlle L'HERITIER.

Que le bruit, que le choc, que le fracas *des armes,*
Retentisse de toutes parts. QUINT.

FRACAS, se dit figurément des choses qui font du bruit & de l'éclat. Ce Seigneur est venu avec un grand train, il fait grand *fracas* à la Cour. Quand le Cid parut sur le théâtre, il fit bien du *fracas* dans le monde.

Quand on est belle, on fait bien du fracas. BENS.

Je laisse à des femmes médiocrement touchées, ce *fracas* de gémissemens, & cet appareil de tristesse, plus propres à affoiblir la douleur qu'à l'exprimer. COM. Les hommes vains chèrchent à faire du *fracas* par quelque action d'éclat : mais la victoire secrette de leurs passions ne les touche guère. S. EVR. On ne fait pas revenir les inconstans par des plaintes & par du *fracas*. B.RAB. Il faut décrier cette vèrtu fastueuse, & qui fait tant de *fracas*. G.G.

J'ai de l'esprit assez pour faire du fracas. MOL.

FRACASSER, v. act. Briser en plusieurs piéces. *Comminuere, frangere*. Ce Capitaine eu la tête *fracassée* d'un coup de mousquet. Les soldats ont tout *fracassé* dans ce village. Le globe de la tèrre fut *fracassé* par la commotion violente du Déluge.

FRACASSÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Comminutus, effractus*.

FRACTION, s. f. *Fractio*. Rupture, action par laquelle on rompt, on divise quelque chose. En ce sens le mot de *fraction* n'a d'usage qu'en quelque phrases consacrées, comme quand on dit, La *fraction* de l'Hostie se fait par le Prêtre en trois parties. Le Sauveur ne se fit connoître aux pelerins d'Emmaüs, que lors de la *fraction* du pain, dit S. Luc.

FRACTION, en tèrme d'Arithmétique, est la division de l'unité, ou d'une chose entière en plusieurs parties. Une *fraction* est toujours composée de deux nombres, l'un qu'on nomme *numérateur*, & l'autre *dénominateur*. On les sépare par une ligne en cette sorte $\frac{29}{60}$ vingt-neuf soixantiéme, 29. est le numérateur, parce qu'on compte 29. parties d'un tout qu'on suppose divisé en soixante; 60. est le dénominateur, parce que c'est le nombre qui donne la dénomination à ces parties, qui sont des soixantiémes. Les *fractions* décimales, centesimales, &c. sont des *fractions* ou parties d'un tout divisé en dix ou en cent parties. L'usage des *fractions* décimales est fort aisé, & abrége beaucoup dans les grands calculs. Voyez Ulac, Briggs, & les autres qui ont travaillé sur les logarithmes.

FRACTURE, s. f. Signifie aussi, Rupture, mais en d'autres occasions. *Fractura*. Il y a une *fracture* à ce mur qui fait qu'il menace ruine. Les voleurs qui entrent en une maison par bris & *fracture* des portes, meritent la mort. Les Juges ordonnent qu'on entrera dans une maison par bris & *fracture* de portes, quand on a fait refus de l'ouvrir aux Officiers de Justice pour faire quelque execution.

Les Médecins appellent proprement *fracture*, la solution de continuité qui se fait en l'os quand il est froissé, brisé ou écaché par quelque cause extèrne.

FRACTURE, est un tèrme de Médecine & de Chirurgie, qui est devenu commun & populaire On s'en sèrt en parlant d'un os cassé ou rompu. Il y a fracture. Ce ne seroit pas parler François que de dire, Il y a rupture. La moëlle & la graisse de cèrf appliquées extérieurement sont de très-bons remédes pour la goute sciatique & pour les *fractures*. LEM. Les espéces de *fractures* du crâne sont en grand nombre. DION. Les *fractures*, de quelque nature qu'elles soient, aussi-tôt qu'elles sont réduites, ont besoin de la saignée pour empêcher le depôt sur la partie maltraitée pour la dilacération des fibres. ID.

On ne dit ni *fracture* ni *rupture* du traité de paix, on dit *infraction* du traité de paix. On dit bien cependant, on en vient à une *rupture*, la *rupture* des amis, la *rupture* des deux Couronnes. BOUH.

FRACTURÉ, adj. Tèrme de Chirurgie. Il se dit des os où il y a fracture. *Ruptus, disruptus, fractus, confractus*. Os *fracturé*, crâne *fracturé*, radius *fracturé*, &c. Si on ne trépane pas quand on a le crâne *fracturé*, on meurt infailliblement. DION. J'appèrçus deux grosses contusions sur les parietaux, j'ouvris la plus grosse, & je trouvai l'os *fracturé*. ID.

FRAGA, s. m. & nom propre d'un Bourg avec un château fortifié. *Fraga, Flavia Gallica*. Il est dans l'Arragon en Espagne, sur une montagne au piéd de laquelle passe la rivière de Cinca, à trois lieuës de Lerida du côté du couchant. Alphonse VII. Roi d'Arragon fut battu à *Fraga*, & tué par les Maures l'an 1134. Maty dit *fragues* ou *fraga*; mais Corneille, De L'Isle dans sa Carte d'Espagne, & nous, disons toujours ainsi. Le Comte d'Egmont est mort de maladie à *Fraga*, sans laisser d'enfans, & ainsi cette illustre Maison est eteinte faute d'hoirs mâles. GAZETTE de 1707. p. 491.

FRAGILE, adj. m. & f. Foible, qui se peut facilement briser. *Fragilis, imbecillis, debilis*. Le vèrre est *fragile*. L'albâtre seroit la plus belle des piérres si elle n'étoit point molle & *fragile*.

FRAGILE, se dit figurément en Morale, de la fortune, des biens & des grandeurs de ce monde. *Vanus, periturus*. Il ne faut point se fier à des biens *fragiles* & périssables. Les sceptres sont *fragiles* aussi-bien que les roseaux. Ne me plaignez pas une felicité si *fragile* & si délicate. BENS. Il n'y a rien de plus *fragile* que l'amitié des hommes. Il y a des gens si pointilleux, qu'il faut toujours être sur ses gardes pour ne les pas blesser, tant leur amitié est *fragile*. S. EVR. Les hommes ne devroient faire aucun état de tout ce qui est appuyé sur un fondement aussi branlant & aussi *fragile* que leur vie. NIC. Son amitié est délicate sans être *fragile*. S. EVR. Ces richesses sont d'ailleurs si *fragiles*, que la raison seule devroit s'en defier. ROY.

Helas! qu'on a de peine à trouver des Chrétiens
Qui fassent, pour jouir d'une gloire éternelle,
Ce que font les pécheurs pour de fragiles *biens.* L'AB. TETU.

FRAGILE, se dit aussi de ce qui est foible spirituellement, qui est sujet à pécher; périssable, peu fèrme. *Infirmus, instabilis, varius, mutabilis*. La femme est un sexe *fragile*. Les enfans sont dans un age *fragile*. On sçait que la chair est *fragile* quelquefois. MOL.

FRAGILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est fragile Facilité à se casser. *Fragilitas*. Si on pouvoit ôter au vèrre sa *fragilité*, il seroit d'un prix inestimable. Dion Cassius, & quelques autres Auteurs rapportent qu'un Artisan avoit trouvé le moyen de remedier à la *fragilité* du vèrre en le rendant malléable. Bien des gens traitent cette histoire d'apocryphe & de fabuleuse. Pline l'ancien dit, en parlant des vèrres de cristal, que leur *fragilité* même leur donne du prix; & qu'on a mis la gloire du luxe à avoir des choses qui pûssent tout-d'un-coup pèrir entiérement.

FRAGILITÉ, se dit aussi de la fortune & des choses spirituelles, & signifie, Foiblesse, facilité, pente, inclination, disposition à faillir, à faire des fautes. *Infirmitas*. Dieu a égard à la *fragilité* humaine quand il pardonne tant de fois. L'age est un garent plus sur contre la *fragilité* du sexe, que les vœux les plus solemnels. S. EVR. Elle avoit eu pour quelque autre la même *fragilité* que j'avois euë pour elle. BUSSI. Il échappe toujours quelque faute à la *fragilité* humaine. BOSS.

Heureux qui se trouvant trop foible ou trop tenté,
Du monde enfin se débarasse!
Heureux qui plein de charité,
Pour servir le prochain y conserve sa place!
Différens dans leur vuë, égaux en piété,
L'un espere tout de la grâce,
L'autre appréhende tout de sa fragilité. PAVILLON.

FRAGMENT, s. m. Petit morceau d'une chose rompuë. *Fragmentum, particula*. Il ne se dit que de celles qui sont précieuses. Le Prêtre a grand soin de ramasser les *fragmens* de l'Hostie qui sont sur le corporal. Les Antiquaires rechèrchent curieusement les *fragmens* des inscriptions des statuës & autres monumens de l'antiquité.

FRAGMENT, se dit figurément des Ouvrages de l'esprit. Il y a plusieurs grands Auteurs de l'antiquité dont nous n'avons que des *fragmens*. La seule pèrvèrsité des mœurs a fait passer jusqu'à nous les *fragmens* de Pétrone. G. G. Théophile nous a laissé un *fragment* d'une Histoire comique qu'il n'a pas achevée.

FRAGMENS PRÉCIEUX, en tèrme de Pharmacie, sont les morceaux qui se séparent quand on taille les hyacinthes, les émeraudes, les saphyrs, les grenats & la cornaline.

FRAI. Voyez FRAY.

FRAIMBAUD. Voyez FRAMBOURD.

FRAIRIE, s. f. Quelques-uns écrivent FRÉRIE Tèrme populaire, qui signifie, Débauche, réjoüissance. Il y a une grande *frairie* ce soir, dont je suis prié. En ce quartier-là ce ne sont que bals & que *frairie* C'est un goinfre qui n'aime que la *frairie* & le cabaret. On le dit aussi des animaux quand ils trouvent quelque bonne proie à manger avec d'autres animaux, & on leur applique ce tèrme, aussi-bien que les autres qui ne conviennent proprement qu'aux hommes, dont on leur attribuë les inclinations & le langage, selon l'art de la fable.

Et si grand deuil la guèrre avoit produit,
Qu'il n'étoit plus ni jeux, ni braverie,
Cadeaux, ni bals, bonbances ni frérie. REC. DE VERS.

Un loup étant de fraitie
Se pressa tellement
Qu'il en pensa pèrdre la vie. DE LA FONT.

FRAIS, AICHE, adj. Qui tient le milieu entre le chaud & le froid, mais en sorte pourtant que le froid est un peu plus sensible que le chaud. *Frigidus, algidus, frigidulus.* Les marinées sont *fraiches* au printems & en automne, parce qu'elles participent de l'eté & de l'hivèr. Dans les caves l'air ne paroit *frais* en été, que par l'opposition du chaud qu'on vient de sentir.

FRAIS, se dit aussi que ce qui a une fraicheur agréable, un degré de froid tel qu'on le souhaite. Un air *frais*. De l'eau *fraiche*. Du vin *frais*.

FRAIS, signifie quelquefois, Nouveau, récent, doux & non salé. *Recens.* Des nouvelles *fraiches*, qui sont de *fraiche* datte. L'exemple est encore tout *frais*. ABL. Du beurre *frais*, des œufs *frais*, de la marée *fraiche*, du saumon *frais*, du porc *frais*, qui ne sont point salez. On dit un fruit *frais* cueilli, c'est-à-dire, cueilli récemment, depuis peu. De l'argent *frais*, c'est de l'argent nouvellement reçû.

Et te voyant encore tout frais *sorti de classe,*
Je disois Chapelain lui laissera sa place. BOIL.

Dans cet éxemple le mot de *frais* se peut prendre pour un advèrbe, & signifier *fraichement, récemment.*

Ce mot vient de *frescum*, qui a été fait de *frigeo*, d'où les Italiens ont fait *fresco*, & les Allemands, *frisq*, ou *frisch*. Du Cange dit aussi qu'il vient de *friscum*, qui signifie un champ non cultivé, un desèrt qui n'a point été labouré ni défriché, & qu'on disoit autrefois, Vignes en *fréche* ou *frichette*, d'où est venu le mot de *frais*, pour dire, *nouveau*; & d'où vient aussi qu'on appelle *Novales* les tèrres nouvellement défrichées.

FRAIS, signifie aussi, Sain, robuste, reposé, qui a repris des forces. *Quietus, integer.* Cet homme, quoi qu'âgé, est encore *frais* & gaillard, il a le teint *frais*; c'est-à-dire, vif, bien coloré & sans rides.

Un jeune gars frais, *gracieux, adroit.* DESM.

J'étois hier bien las, mais je suis aussi *frais* que si je n'avois pas couru tout le jour. Il y avoit un corps de troupes *fraiches* qui gagna la bataille. Il lui venoit à toute heure des gens *frais* de la ville. ABL. Il a trouvé en cet endroit des chevaux *frais*; pour dire, des relais.

On dit de cèrtaines choses, qu'elles se consèrvent long-tems *fraiches*; pour dire, sans se trop sécher. Le pain de ségle se consèrve bien plus long-tems *frais* que le pain de froment.

FRAIS, se dit figurément des choses spirituelles. *Recens.* J'ai encore la mémoire toute *fraiche* de cette histoire. Je suis encore tout *frais* de cette lecture. Il étoit encore tout *frais* de ses leçons, de ses éxèrcices, de sa philosophie. On dit aussi des afflictions récentes, que la plaie est encore toute *fraiche*, qu'elle saigne encore. Cela se dit dans le sens propre & dans le figuré.

Vent *frais*, en tèrme de Marine, est un vent favorable qui devient plus fort, & qui fait bien avancer le navire. Nous avions un vent *frais* & gaillard en poupe. Il est opposé à vent *échars*, qui est trop foible, & à vent *forcé*, qui est au contraire plus fort qu'on ne voudroit. Les ennemis avoient le vent sur l'armée du Roi qui a été *frais* pendant tout le combat. M. LE C. DE TOULOUSE. Les vents d'est qui souffloient de bon *frais*, nous tirèrent enfin des passages les plus dangereux. FRIZIER. Des vents alisez de nord & nord-nord-est, sans faire élever la mèr nous poussoient de leur agreable *frais*. ID. Nous fîmes route pour les Isles du Cap vèrd par un petit *frais* de nord-est. ID. Il ventoit de trop bon *frais* .. pour envoyer des chaloupes. ID.

On dit en tèrme de Manége, qu'un cheval a la bouche *fraiche*, pour dire, qu'il jette de l'écume, ce qui est une marque de bon cheval.

FRAIS, est quelquefois substantif, & signifie, un air doux & moins chaud. *Aura, frigus amœnum.* Il faut se mettre au *frais* sous ce bèrceau, prendre le *frais* sur le soir au bord de l'eau. Le *frais* est dangereux aux gens sujèts aux fluxions.

A peine à la faveur du frais *& du silence,*
Souffroit-il du sommeil la douce violence. PERRAULT.

FRAIS, FRAICHE, est quelquefois advèrbial. *Recens.* Boire *frais*. Du vin *frais* pèrcé. Il ne faut pas marcher sur ce plancher, il est tout *frais* fait. Du pain *frais* cuit. Du beurre *frais* battu. Des hèrbes toutes *fraiches* cueillies. Une maison toute *fraiche* bâtie. Un livre tout *frais* imprimé. Un homme tout *frais* venu, tout *frais* relevé de maladie.

On dit aussi, qu'un homme est *frais* émoulu, quand il n'y a guère qu'il a fait ses éxèrcices, qu'il a nouvellement appris quelque art ou science, ou qu'il a fait nouvellement quelque lecture.

On dit provèrbialement, Autant de *frais* que de salé; pour dire, Vous n'aurez ni de l'un ni de l'autre.

Frais, quand il signifie *récent, nouveau*, vient comme on l'a dit de l'Italien *fresco* ou de l'Allemand *frisch*, qui ont la même signification. Les Anglois disent *fresh* dans le même sens, quand il signifie qu'il est un peu froid, on peut croire qu'il a la même origine, puisque les mots de *fresco* & de *frisch* ont la même signification. Skinnèr dérive le mot de *frais* pris dans ce second sens, de l'Anglo-Saxon *frisan*, *avoir froid, algere*, & il dit que *frisan* vient de *frigeo*. Minsieus remonte plus haut, & il croit que φρίκη, qui signifie le tremblement que cause le froid & le frisson de la fièvre est la racine de ce mot; mais il paroit s'égarer en faisant tant de chemin.

FRAIS, s. m. pl. Quelques-uns écrivent *Fraiz*. Dépens, argent qu'on est obligé d'avancer, de débourser pour faire quelque chose. *Sumptus, expensa, impensa.* On ne sçauroit vivre à Paris, y bâtir qu'à grands *frais*. Les *frais* des moissons, des vendanges, des nôces. Les *frais* funéraires, se dit de la dépense qu'on fait aux entèrremens.

Ce mot *frais* ne se dit jamais qu'au pluriel. De grands *frais*, ou une grande dépense.

Moi je tiens qu'ici-bas sans faire tant d'apprêts,
La vèrtu se contente, & vit à peu de frais. BOIL.

Du Cange dit que ce mot en ce sens vient de *fried*, Allemand, qui signifie *paix*, & que de là on a dit *fredum*, *freda*, *fredus*, pour signifier une cèrtaine amende ou peine pecuniaire dont on composoit avec le Fisc quand on avoit quelque differend avec le Prince pour acheter de lui la paix; que souvent cette peine se payoit au Juge, ou du moins la troisième partie; ce qui s'est étendu, depuis à toutes sortes d'exactions, & à toutes sortes de *frais* & de procès, parce que cela en faisoit la meilleure partie.

On dit, qu'un homme en sera pour les *frais*, quand il a avancé beaucoup d'argent en quelque affaire dont il y a apparence qu'il ne retirera rien.

FRAIS. Ce mot se prend quelquefois pour les avances que l'on fait dans les commèrces d'amour. On dit, qu'un homme a gagné son bien à peu de *frais*, pour dire, sans peine; qu'il a acquis de la réputation à peu de *frais*; pour dire, qu'il ne l'a guère méritée. Tous les hommes veulent être heureux, & le voudroient être à peu de *frais*. FONT.

FRAIS, se dit particulièrement au Palais pour signifier la dépense, le coût d'un procès: & il diffère des depens, en ce que les dépens sont les *frais* dont on a obtenu la condamnation; & les *frais* simplement sont ceux dont il n'y a point de taxe faite. Ainsi on dit, une déclaration de depens, & un mémoire de *frais*. On dit, des *frais* & mises d'éxécution, de ceux qu'on a faits en éxécution des contrats & jugemens. & *frais* & loyaux coûts en retrait lignager. *Frais* salaires & vacations d'un Procureur. *Frais* préjudiciaux, sont des *frais* de defauts qu'il faut rembourser avant le jugement. Interéts, *frais* & depens. Les *frais* sont privilegiez, & se prélévent avant toutes choses. Un adjudicataire est tenu des *frais* ordinaires de criées; les extraordinaires entrent dans l'ordre. On taxe les *frais* des voyages selon la qualité des pèrsonnes.

On appelle Faux *frais*, toutes les menuës dépenses qu'on est obligé de faire, & qui n'entrent point en taxe.

On dit aussi, Tous *frais* faits; pour dire, après avoir rabatu tous les *frais* avancez. A moitié de *frais*, pour dire, que chacun en payera sa part. Dans l'usage pour abreger on dit, *à moitié frais*.

FRAIS. Ce mot est aussi fort usité dans le jeu de Paume, pour signifier la dépense que l'un fait pour jouer, & qui consiste dans le nombre des balles que l'on pèrd en jouant. Jouer les *frais*. Pèrdre les *frais*. Sortir du jeu à moitié *frais*. Jouer sur nouveaux *frais*.

On dit provèrbialement, Travailler sur nouveaux *frais*: pour dire, Recommencer sa besogne, comme s'il n'avoit rien de fait. On dit qu'un homme avàre se met en *frais* quand il fait quelque petite dépense pour régaler ses amis, & lorsqu'il le fait fort rarement.

FRAISCHEMENT, adj. *Frigidulè.* D'une manière fraiche. Il s'est mis en chemise pour être plus *fraichement*. Allons dans la salle, nous y serons plus *fraichement*.

FRAISCHEMENT, signifie aussi, Recemment, depuis peu; *nuper, recens*; & c'est la même chose que *frais*, advèrbe. Du pain *fraichement* cuit. Des lettres *fraichement* venuës. Il est arrivé *fraichement* des bords de la Garonne. MAIN. La Cour de Rome venoit tout *fraichement* de leur donner (aux Espagnols) du chagrin, par un bréf qu'un Moine Portugais avoit obtenu pour les Eglises Episcopales de la nation. L'AB. REGN.

FRAICHEUR, f. f. Douce température de l'air, ni chaud ni froid. *Frigus opacum, amœnum, algor, aer frigidior.* Toutes les Caravanes d'Orient reposent le jour pour marcher à la *fraicheur* de la nuit. La *fraicheur* du vin tèrnit le vèrre. Viens goûter la *fraicheur* des eaux & des valons. SAR.

> *Quand pourrai-je jouir de la* fraicheur *des prez,*
> *Sans craindre des soldats les injustes furies?*
> DE SILLERY ÉV. DE SOISS.

FRAÎCHEUR, en ce sens se dit quelquefois absolument, & signifie froidure, froid. *Frigus.* Il fait quelquefois des *fraicheurs* qui gâtent les vignes.

On dit en tèrme de Marine, qu'un bateau va en *fraicheur*, quand il va également.

FRAÎCHEUR, signifie figurément, Santé, beauté, vivacité. *Juventus, vis.* Cette femme a encore de la *fraicheur* pour son âge. La *fraicheur* des roses nouvellement cueillies. La *fraicheur* du teint. VOIT.

> *L'été n'ose tèrnir sur le teint de Philis*
> *L'étèrnelle* fraîcheur *des roses & des lis.* SAR.

FRAICHIR, v. n. Tèrme de Marine, qui se dit du vent quand il se renforce sans violence & sans orage, lorsqu'il devient frais; c'est-à-dire, fort sans tempête. Voyez *frais. Invalescere.* Nous fimes peu de chemin tout le jour; mais sur le soir le vent *fraichit*; pour dire, devint plus fort. Le vent *fraîchissoit* du nord, & enfin devint forcé. Heureusement les vents *fraichissans* à l'ouest, nous pèrmirent de faire le nord. FREZIER.

FRAISE, f. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui croit dans les jardins & dans les bois. *Fragum.* Il ressemble au bout des mammelles des nourrices. Les prémiers fruits qu'on voit murs à Paris sont les *fraises.* C'est le plus hatif & le plus délicieux fruit du printems. Il y en a de plusieurs espéces. La *fraise* rouge, qui est de deux sortes; l'une ronde & l'autre longue. La *fraise* blanche, qui est le male, vient ordinairement plus grosse. La *fraise* de bois est la meilleure & la plus naturelle. La *fraise* du capron est la *fraise* d'Anglerèrre, qui est la plus grosse & la meilleure de toutes. Ce fruit est très-sain & rafraîchissant. On fait de l'eau de *fraise* qui est bonne à rafraichir le teint. On connoit que les *fraises* sont mûres & bonnes à manger quand elles quittent la queuë sans peine.

> *On trouvoit du Printems toutes les fleurs écloses,*
> *Et l'hyvèr au milieu des* fraises *& des roses.* PERRAULT.

EAU DE FRAISE. Voyez EAU.

FRAISE, en tèrme de Botanique, est un cordon de feüilles fort menuës & fort courtes, qui se trouve entre la peluche & les grandes feüilles des fleurs anémones doubles. On estime une anémone double qui a la *fraise.*

FRAISE, est aussi un ornement de toile plissé de plusieurs plis, qu'on mettoit autrefois autour du col en guise d'un coler, laquelle avoit trois ou quatre rangs, & étoit plissée, empesée & gauderonée. *Sirilentia.* Les Espagnols ont encore retenu la mode des *fraises.* Les Magistrats & les Ecclésiastiques Luthériens portent des *fraises* en divèrs lieux d'Allemagne, comme Hambourg, &c. Gaudronner des *fraises.* Porter une *fraise.*

Ce mot vient du Grèc φραττειν, à ce que l'on pretend, parce qu'il deffend le col du froid. Il peut venir aussi de sa ressemblance avec la *fraise* de veau.

FRAISE. On trouve dans la basse Latinité *fresia* pour une bande d'étoffe, telle peut-être que celle qu'on nomme aujourd'hui *falbala.* Voyez dans les *Acta Sanctor. Jun. T. II p.* 133 *E.*

FRAISE DE VEAU, est la peau ou membrane qui soutient & enveloppe les boyaux d'un veau: ce qu'on appelle dans le corps humain le *Mésantère.* On comprend aussi sous ce nom de *fraise de veau* toutes les entrailles d'un veau. Manger de la *fraise de veau.* Une bonne *fraise de veau.*

On disoit populairement à Paris quand on portoit des *fraises*, Cet homme n'a pas tout mangé son veau, il en a encore la *fraise.*

FRAISE, en tèrme de Guèrre, est une espéce de fortification faite de pieux pointus, & présque paralléles à l'horison, qu'on fiche dans des retranchemens d'un camp, d'une demi-lune, pour empêcher l'approche & l'escalade. *Pali præfixi.* On se sèrt particuliérement de *fraises* aux ouvrages de tèrre. Les *fraises* se placent au dessous du parapet du rempart, & tiennent lieu de cordon de pièrre qu'on met aux ouvrages de maçonnerie. Il fortifia les endroits foibles avec des *fraises* & des palissades. REL. DES CAMP. DE ROCROI ET DE FRIBOURG.

FRAISES, f. f. pl ou FRAISAMENS, f. m. plur. Sont encore des pieux que l'on met à l'entour des piles des ponts pour les contregarder.

FRAISE, est aussi un outil des ouvriers qui travaillent en fèr & en léton. Ils s'en sèrvent pour élargir un trou d'un côté. Cet outil est fait ordinairement en cone, & quelquefois il est émoussé & un peu arrondi vèrs la pointe. Il y a des *fraises* qui sont à pans, & d'autres canelées, mais elles sont toutes d'acier trempé. On dit aussi *fraiser* pour élargir un trou d'un côté, afin que le rivet qu'on met dans ce trou ne puisse pas sortir. Quelques-uns disent *frase* & *fraser*, & on le trouve ainsi dans ce Dictionnaire. Mais les gens qui ont le plus d'usage de ces sortes de choses, m'ont assuré qu'il valoit mieux dire *fraise* & *fraiser*, & que le nom de cet outil lui avoit été donné à cause de quelque ressemblance qu'on lui trouve avec le fruit qui porte le même nom.

FRAIZE, tèrme de Chasse, est la forme des meules & des pièrrures de la tête du cèrf, du daim & du chevreuil, qui est le plus proche de la tête, & que nous nommons massacre. Voyez *Salnove.*

FRAISER, v. act. Tèrme de Fortification. *Palis præcingere.* Pallissader un retranchement, une demi-lune en forme de fraises. Tous les dehors de cette place etoient *fraisez* & pallissadez. On appelloit aussi en tèrmes d'évolution militaire, *Fraiser* un bataillon, lorsqu'on le bordoit de Piquiers pour couvrir les Mousquetaires. *Fraiser* un bataillon par tète & par queuë, à droit & à gauche. MARTINET, EXERC. POUR L'INF.

FRAISER, signifie aussi, Plisser à la maniére d'une fraise *Crispare, concinnare in rugas.*

FRAISER, est encore un tèrme des ouvriers qui travaillent en fèr & en léton. Voyez FRAISE.

FRAISER, se dit aussi des féves quand on leur ôte une cèrtaine peau blanche qui les couvre. Les féves *fraisées* ont tout un autre goût que les autres.

FRAISER, est aussi un tèrme Pâtissier. *Fraiser* la pâte, c'est la bien manier. Cette pâte est bien *fraisée.*

FRAISÉ, ÉE, part. *Crispatus, præcinctus.* Il a les significations de son vèrbe. Des manchettes *fraisées*, des féves *fraisées.* Un bastion *fraisé* & pallissade. Ouvrages pallissadez & *fraisez.*

FRAISETTE, f. f. *Stria.* Petite fraise. On porte encore des *fraisettes* effilées au lieu de manchettes dans le grand deuil.

FRAISIER, f. m. *Fragaria, fragus.* Plante qui porte les fraises, & qui croit dans les bois & dans les jardins. Il y en a plusieurs espéces. Le *fraisier* commun a ses feüilles veinées, veluës, dentelées tout autour, vertes par dessus, blanches par dessous: la même queuë en soutient trois. Ses tiges sont hautes de demi piéd, branchuës, & portent des fleurs composées de plusieurs pétales blanches, soutenuës par un calice d'une seule piece, decoupé en dix quartiers. Le fruit nait du pistile qui occupe le centre de la fleur, il est composé de plusieurs semences menuës entassées les unes sur les autres, & enveloppées d'une substance pleine de suc de bonne odeur & de bon goût. Ses racines sont vivaces, ligneuses, garnies de quelques fibres rougeâtres, astringentes au goût. La feüille du *fraisier* rafraichit & desséche: elle est diurétique, bonne dans le ictère, dans les flux de sang, dans la dyssenterie, &c.

En Latin *fragaria vulgaris*, *Fragaria* vient de *fragare*, sentir bon, & l'on a donné ce nom au *fraisier* commun, à cause de la bonne odeur des fraises. Il y a un *fraisier* à fleur double qui charge beaucoup, & qui a un fruit plus petit que l'ordinaire. Il y a un *fraisier* qui ne fait point ou peu de traînées. Il y en a un nommé *capron*, dont le fruit est plus fade, mais très-gros.

M. Frézier a apporté du Chily une espéce de *fraisier* dont les fraises sont grosses comme des noix, & quelquefois comme des œufs de poule. Ils sont d'un rouge blanchatre, & moins delicats au goût que les nôtres. Ses feuilles sont fort veluës, plus arrondies & plus charnuës que celles de nos *fraisiers.*

FRAISIL, f. m. Prononcez *frasi.* Il y en a qui disent *fraisier* pour *fraisil*, l'usage est pour ce dèrnier mot. Cendre de charbon de tèrre qui reste dans les forges des ouvriers qui travaillent sur les métaux.

FRAISNES. Voyez FRAISNET.

FRAISNET. C'etoit autrefois un château très-fort. *Fraxinetum.* Il étoit dans la Provence, & sèrvoit de retraite aux Sarrasins. On en voit les masures à deux lieuës du golfe de Grimaud, près du village qu'on appelle la Garde du *Fraînet*, & de la forêt qui porte le nom de Maures, à cause des Sarrasins. Voyez Hadrien De Valois *Notit. Gall.* au mot *Fraxinetum.*

Il y a encore d'autres lieux qui ont porté le même nom *Fraxinetum.* Tel est un bourg de l'Arragon, nommé aujourd'hui *Fresno*, & un autre dans l'Andalousie. Tel est encore un bourg d'Italie, nommé aujourd'hui *Frassineto*, sur les confins du Milanois & du Piédmont, entre Casal & Valence, & sur le bord du Pô. Si l'on dit *Fraînet*, il semble qu'il ne faut point forger le mot *fraxinet* du Latin *Fraxinetum*, pour le donner à ces lieux, puisque l'usage leur en a formé d'autres. Cependant Cordemoy & les Auteurs du Moréri, Bouche, &c. disent *Fraxinet.* Les Sarrasins s'étoient

s'étoient saisis depuis l'an 891. d'une petite place appellée *Fraxinet*, située sur les côtes de Provence, près d'une grande & épaisse forêt, dont elle étoit couvèrte du coté de la tèrre. CORDEMOY. Ce fut sous Bozon II. Comte de Provence que, les Sarrasins s'emparèrent de *Fraxinet*, & sous Guillaume I. qu'on les en chassa Voyez Bouche hist. de Provence. Tous nos Auteurs en parlant de l'Antiquité ou du tems que les Sarrasins occupoient ce lieu, disent *Fraxinet*; mais aujourd'hui on dit *Frasinet*, *Frasinet* de Grimault, parce que Guillaume, Comte de Provence l'ayant pris, à l'aide d'un Grimault, il lui donna pour récompense toute la contrée où étoit ce *Fraxinet*, qui depuis a retenu son nom de Baronie & de Marquisat de Grimault. BOUCHE, *histoire de Prov. T. I. p* 804.

Chorier a cru que le *Fraxinetum* des Anciens étoit dans le Dauphiné au lieu qu'on nommoit *Frasines*. Voyez Histoire de Dauf. L. X. p 729

Tous ces noms ont été formé de *Fraxinetum*, bois de frêne, lieu planté de frênes, & on l'a donné à ces lieux parce qu'il y avoit de ces arbres.

FRAISQUE, ou FRESQUE. Est une peinture faite sur un enduit de mortier encore frais, avec des couleurs détrempées dans de l'eau. Cette peinture venant à s'incorporer avec le mortier, ne périt & ne tombe qu'avec lui. On ne se sèrt point à la *fraisque* que de couleurs de tèrre, parce qu'elles s'incorporent avec le mortier, le Massicot, la Laque fine, le Vèrd de vessie & autres semblables couleurs s'évanouissent d'abord; les couleurs mêlées avec la coque d'œuf pulvérisée subsistent plus long-tems. On se sèrt d'émail pour le bleu, parce que le vèrre dure toujours, du noir de forges, parce que celui de fumée ne subsiste pas.

Ce mot vient de l'Italien *fresco*; la manière de cette peinture nous étant venuë d'Italie, aussi bien que le tèrme pour l'exprimer. On dit une *fraisque*; c'est-à-dire, une peinture à *fraisque*.

FRALATER Voyez Nicod & FRELATER.

FRAMBOISE, s. f. Fruit rouge, & quelquefois blanc, qui croît sur un arbrisseau épineux. Ce fruit approche de la figure de la fraise, & vient en même saison. Son goût est un peu acide, & il est agréable à l'odorat. *Morum idæum idæ rubi*. On en fait des eaux, des consèrves, des dragées, des confitures, &c. Les *framboises* rouges sont les plus communes.

Le mot de *framboise* vient, selon quelques-uns, de *frambosia*, mot formé de *fragrare* & de *bonus, a, um*, *sentir bon*.

On dit aussi, qu'un vin sent la *framboise* lorsqu'il est excellent, & qu'il tient un peu du goût de ce fruit. Mais Pasquier prétend que ce mot a été dit par corruption, pour dire, *franc à boire*.

EAU DE FRAMBOISE. Voyez EAU.

FRAMBOISER, v. act. Mettre des framboises dans des liqueurs, dans des confitures pour leur donner un meilleur goût. *Moris idæis conspergere*. On fait de l'hypocras *framboisé*, des cerises *framboisées*.

FRAMBOISIER, s. m. *Rubus idæus*. Espèce de Ronce qui se distingue de l'ordinaire par ses tiges plus arrondies, plus minces, moins épineuses; par ces feuilles plus molles, blanchâtres en dessous; par ses fleurs qui sont blanches, & par ses fruits qui ont une ôdeur fort agréable, & par leur goût. Quelquefois le *framboisier* n'a point d'épines, principalement dans les rejettons qui n'ont pas encore un an. Ses feuilles sont trois ou cinq sur la même queuë, qui est longue d'un pouce & demi ou de deux pour elles ressemblent aux feuilles de la ronce commune, mais elles sont tendres molles, vèrd-obscur par dessus, blanches par dessous, & d'un goût austère. Ses fleurs sont blanches, à cinq feuilles disposées en rôse, & soutenuës par un calice découpé à cinq feuilles, au milieu desquelles se trouve un pistile entouré de plusieurs étamines. Lorsque la fleur est passée ce pistile devient un fruit rond ou ovale, composé de plusieurs petites bayes pleines de suc, entassées sur un placenta, & qui renfèrment chacun une semence, qui est ordinairement voûtée d'un côté & applatie de l'autre; & son fruit qui vient après que les fleurs sont passées, est rond, & il rougit en murissant, il est plein d'un suc doux, vineux, de couleur de chair. On l'appelle *framboise*. Sa racine est longue, & s'étend beaucoup sur les côtez; elle pousse tous les ans des jets qui portent la seconde année des fleurs & des fruits. Le *framboisier* vient dans des lieux sombres & humides. Il y a une espèce de *framboisier* qui porte des framboises blanches, & qui ne diffère en aucune autre chose du précedent. *Rubus idæus fructu albo*. Voyez RONCE.

FRAMBOURd, s. m. Nom propre d'homme. *Frambaldus*. Saint *Frambourd*, appellé autrement S. Fraimbaud, du Latin *Frambaldus*, étoit né en Auvérgne sur la fin du Ve siécle, des parens riches & qualifiez dans la Province. BAILL. *au* 16e *d'Août*. Il vécut solitaire au Maine; & mourut dans un village du pays, où il alloit instruire les peuples, lieu que l'on appelle maintenant *Saint Frambourd sur Pesse*, vèrs le milieu du VIe siécle; & fut entèrré dans l'Oratoire de sa cellule, où l'on a depuis

bâti une Eglise, qui s'appelle encore aujourd'hui *Saint Frambaud de Prières*. ID.

FRANC, FRANCHE, adj. Prononcez *fran* devant une consone. Sincère, qui ne déguise rien, qui parle sans deguisement, qui est véritable. *Sincerus, ingenuus, genuinus*. On dit que les Picards sont *francs*.

Etre franc & sincère est mon plus grand talent. MOL.

FRANC, comme ôsier, est une manière de parler provèrbiale & familière, pour dire un homme très sincere, qui parle & agit sincèrement. Voiture l'a employée en parlant de Mr. le Duc de Montausier.

Le fièr & brâve Montausiér,
Dont le cœur est franc comme osiér:
Il trouve votre Poësie,
Tout-à-fait à sa fantaisie,
Par-tout pleine d'art & d'esprit.
Et je croi, selon qu'il le dit,
Qu'il faut que la pièce soit bonne,
Car onc il ne flatta pèrsonne;
Et pour le Pape il ne diroit,
Une chose qu'il ne croiroit. VOIT.

FRANC, se dit aussi pour, Libre, qui n'est point contraint. *Liber, spontaneus*. Ainsi tout les contracts portent, qu'un homme s'oblige de son bon gré & *franche* volonté.

FRANC, se dit aussi pour éxagérer la vérité de quelque chose. *Verus, purus, merus*. Un *franc* mouton; pour dire, un vrai mouton: & souvent en mauvaise part. Une *franche* coquette, un *franc* maraud; pour dire, une vraie coquette, un vrai maraud. Il a pérmission d'être *franc* scelerat. MOL. Un *franc* fripon, un *franc* coquin. On dit aussi un *franc* mâle; pour dire, un vrai mâle, un bon compagnon. Un *franc* Israëlite, *bonus Israelita, in quo dolus non est*. Un *franc* Gaulois; pour dire, un homme de bonne foi, qui vit dans la simplicité, qui a de la probité, & une cèrtaine droiture simple ingenuë, telle qu'on suppose qu'étoit celle de nos Péres, des anciens Gaulois. *Vir moribus antiquis; Vir priscæ simplicitatis*. Ce mot se dit aussi quelquefois en mauvaise part, pour signifier un homme simple & grossier. Ce qu'il vous a dit là est une *franche* defaite. Il parle son *franc* patois.

FRANC, se dit aussi dans la signification d'entier, de complet. *Totus, integer*. Il faut huit jours *francs*, sans compter celui de l'assignation ni celui de l'echéance. Trois jours *francs*, *triduum universum*. On dit qu'un homme saute tant de semelles *franches*; pour dire, qu'il saute sans qu'il y manque rien.

On dit d'un cheval, qu'il est *franc* en collier; pour dire, qu'il tire de lui-même sans qu'on le hâte: & figurément on le dit d'un homme qui sèrt promptement ses amis, qui se bat pour eux sans se faire tirer l'oreille.

FRANC, signifie aussi, qui est en libèrté. *Liber, ingenuus, sui juris*. On n'a pas reçu le droit des esclaves en France, tous les hommes y sont *francs* & libres, c'est un pays *franc*. Les villes *franches* d'Allemagne, sont villes libres, qui n'ont aucun Prince qui leur commande.

FRANC, signifie aussi, Libre, exemt des charges & impositions publiques, ou particulières. *Immunis exemptus* Un noble, par sa qualité, est *franc* & exemt de la taille. Les Foires *franches* de Lyon, de Champagne Il a déclaré ses héritages *francs* & quittes de toutes charges & hypotheques. En la Coutume de Meaux il faut qu'un vendeur stipule le prix de ses hèritages en *francs* deniers, autrement c'est lui qui doit payer les lods & ventes. Il y a de cèrtaines villes qui portent le nom de *franches*; parce qu'en effet elles sont exemtes de toutes impositions & charges en considération de quelque événement. Par exemple on dit Montargis le *franc*, parce que cette ville qui est a une journée & demie de Paris sur le grand chemin de Lyon, est exempte de tailles, en considération de ce qu'elle tint bon contre les Anglois du tems de la Pucelle. Il est dit dans les institutes Coûtumiéres que moult plus est tenu le *franc* homme à son Seigneur par l'hommage & honneur qu'il lui doit, & que n'est le vilain pour ses rentes payant.

Desmarêts a employé le mot de *franc* dans le sens qui vient d'être expliqué, en parlant de choses morales. C'est dans les vèrs suivans, où il fait parler la Violette à Mademoiselle de Rambouillet.

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour
Franche *d'ambition, je me cache sous l'hèrbe:*
Mais si sur votre front je me puis voir un jour;
La plus humble des fleurs sera la plus supèrbe.

REC. DE VÈRS.

FRANC. Tèrme de Jardinier. Arbre qui n'est point sauvageon. *Arbor sativa, ingenua, culta.* Enter sur *franc.* Enter *franc* sur *franc.* C'est enter une greffe prise d'un arbre qui a été greffé, sur un autre arbre qui l'a été aussi. La Quintinie definit ceci différemment. *Franc* sur *franc,* c'est un arbre greffé sur un sauvageon de son espece, ou même sur un autre arbre qui avoit été greffé d'une autre espece, par exemple, un poirier sur un poirier sauvage, de même aussi un pommier sur un sauvageon de pommier, &c. LA QUINT. *T. I. p.* 98.

On dit provèrbialement, Enter *franc* sur *franc*, quand un bâtard fait un autre bâtard.

En tèrmes de jardinage & de labourage, les tèrres *franches* sont celles qui sont un peu plus onctueuses & adhérantes que ne sont celles qu'on nomme fortes, & moins que celles qu'on appelle argileuses, qui le sont extremement. LA QUINT. *T. I. p.* 139. Les tèrres *franches* sont sujettes à fceller. ID. *p.* 148.

FRANC, se dit figurément en choses spirituelles. Le sage est *franc* d'ambition, d'amour, de toutes les passions qui travaillent les autres.

FRANC, se dit en plusieurs autres significations, selon les mots ausquels il est joint, dont voici quelques-unes des principales :

FRANC-ALLEU. C'est une tèrre qui ne relève d'aucun Seigneur. Voyez ALLEU.

FRANC-ALLEU, s. m. Nom propre d'une petite contrée de France. *Liberum Allodium.* Le *Franc-Alleu* est dans la Basse-Auvèrgne aux confins du Bourbonnois. Le *Franc-Alleu* est enclavé dans le pays de Combrailles. On n'y trouve aucun lieu considerable.

Ce pays est nommé *Franc-Alleu* à cause des exemptions dont il jouit. CORN.

FRANC ARBITRE. C'est la libèrté que Dieu a accordé à la volonté de l'homme. *Liberum arbitrium.* S. Thomas le definit ainsi. C'est une faculté élective qui a la puissance, quand elle trouve toutes les choses disposées pour l'action d'agir ou de ne pas agir. Quelques-uns disent liberal arbitre. C'est mal parler, il faut dire *franc-arbitre*, ou libre arbitre. Voyez ARBITRE.

ARBRE-FRANC. C'est un arbre enté & cultivé dans les jardins, & qui est opposé à *sauvageon*. On dit aussi, *Franc* tout seul. Voyez plus haut.

FRANC-ARCHER. C'étoit autrefois un Archer qui étoit exemt de guet & de garde, & de tailles, & entretenu par les habitans des Parroisses ; moyennant quoi il étoit tenu de s'exèrcer à tirer de l'arc pour sèrvir le Roi en tems de guerre. Cette milice fut établie par Charles VII. en 1448. & abolie par son fils Louis XI. Voyez ARCHER, & Mezeray, T. III. p. 51. ou plutôt Pasquier, Rech. L. II. C. 16. où il rapporte ce qu'en a écrit Alain Chartier en l'histoire de son tems, & Favyn hist. de Nav. L. X. p. 546. Les Ducs de Bretagne eurent aussi des *Franc-Archers* dans leurs troupes, & il en est souvent parlé dans leurs histoires.

FRANC-ARGENT. Prix d'une chose vendue à telle condition entre le vendeur & l'acheteur, que la vente de cette chose sera exemte de tout droit envers le Seigneur.

FRANC-ARMENIEN. Voyez ci-après FRANC, substantif.

BOTTE-FRANCHE. Coup de fleuret qui a porté nét, qu'on n'a pû parer.

FRANC-BOURGEOIS. Homme qui vit à la manière & dans les sentimens d'un Bourgeois.

FRANC-BOURGEOIS, en tèrmes de Coûtumes, s'est dit des habitans d'une Seigneurie, qui étoient exemts de cèrtaines redevances envèrs leur Seigneur, mais qui étoient obligez en plusieurs lieux d'aller à leurs chasses & de pêcher les etangs, ou de contribuer entre eux pour faire les frais des jugemens criminels quand il n'y avoit point de partie civile, à la décharge du Seigneur.

FRANC-BOURGEOIS, s. m. Nom de Faction parmi les Ligueurs d'Orleans pendant les troubles de la Ligue. *Liber civis.* Il y avoit à Orleans deux factions, l'une de Politiques, composée de la plupart des principaux de la ville, & qui s'appelloient *Francs-Bourgeois*, & une autre qui répondoit à celle de seize ; ceux qui en étoient s'appelloient les Zelez, ou les gens du Cordon. P. DANIEL, *hist. de Fr. T. III. p.* 1586. Les *Francs-Bourgeois* d'Orleans repondoient à ceux qu'on appelle Politiques à Paris, & etoient pour le Roi. La Chatre, Commandant pour la Ligue dans le Bèrry & dans l'Orléannois, vint à Orléans sur l'avis que d'Entragues, Gouvèrneur de Baugency, y avoit quelque intelligence avec les *Francs-Bourgeois*, pour surprendre cette place, & que le Roi même s'approchoit de ce côté-là. P. DANIEL, *ibid.* 31.

FRANC-CANTON, en tèrmes de Blâson, est le même chose que *Franc* quartier, excepté qu'il est plus petit. Voyez FRANC-QUARTIER ci-après.

COMPAGNIE-FRANCHE, est une Compagnie qui n'est pas en corps de Regiment, & qui prend l'ordre de son Capitaine. Il y a des *Compagnies franches* de Suisses ; des *Compagnies franches* réformées. Les Compagnies d'Ordonnances sont des *Compagnies franches.*

FRANCHE-COMTÉ, s. f. Nom propre d'une partie de la Bourgogne. Comté de Bourgogne. *Liber Comitatus, Burgendia Comitatus.* Voyez BOURGOGNE *Comté.* On l'appelle aussi la Comte, ou le Comté tout court. Voyez COMTE. Des Sequaniens, peuples des plus vaillans des Gaules, habitèrent anciennement ce qu'on appelle la *Franche-Comté.*

On a appellé ce pays *Franche-Comté*, comme le croyent quelques Auteurs, à cause des immunitez qui ont été accordées aux habitans du pays, des privileges que n'ont pas ceux du Duché de Bourgogne ; mais ce n'est pas là l'origine de ce nom, les Comtes de Bourgogne, qui portoient le titre de Comtes Palatins, ont essayé de se mettre dans l'independance, & c'est là l'origine du mot de *Franche-Comté.* Le Comte de Bourgogne faisoit partie du Royaume de Bourgogne, qui étoit échu aux Empereurs. Le prémier Comte qu'ait eu la Bourgogne est Othon Guillaume fils d'Adelbèrt, Duc de Lombardie, & de Gèrbèrge Comtesse de Nevèrs. Son fils Renaud I. Comte de Bourgogne ne voulut pas reconnoître l'Empereur Henri III. pour son souverain, pretendant que le Comte de Bourgogne etoit franc, & ne dépendoit pas de son Royaume ; mais enfin il fut contraint de reconnoître l'Empereur pour son Souverain. Guillaume Teste-hardie, son fils, est qualifié Prince d'au-delà de la Saone dans une charte de S. Marcel de Châlons. Renaud III Comte de Bourgogne, étant mandé par l'Empereur Lotaire, ne voulut jamais aller à sa Cour pour lui rendre hommage, mais soutint qu'il ne lui devoit aucune reconnoissance, & refusa de lui faire hommage du Comté de Bourgogne. Il se maintint si bien après ce refus, malgré les éfforts de Conrad, Duc de Zèringhem, à qui cet Empereur avoit transporté ce Comté, qu'il consèrva son imprudence & le maintint *franc* & libre de tout hommage (dit Mr. du Chêne) & c'est delà qu'il conjecture que le Comte de Bourgogne a été appellé *Franche-Comté.* Car quelques Auteurs anciens (ajoûte-t-il) remarquent qu'il eut en très-grande recommandation *la libèrté & franchise de ses ayeux, & se porta même comme Roi, fors qu'il n'en prit pas le nom.* D'autres le qualifient *Tres-grand & Souverain* Comte de Bezançon. En un mot, tous le célébrent comme Prince, qui réputoit indigne de rendre sujetion à un autre. Maximilien ayant epousé Marie, fille unique de Charles le Tèrrible dèrnier Duc de Bourgogne, unit la *Franche-Comté* au pays-Bas, & en fit le dixieme Cèrcle de l'Empire qu'on appelle le Cèrcle de Bourgogne. Les Rois d'Espagne, ont joui de la *Franche-Comté* depuis Charles V. jusqu'en 1668. que Louis le Grand s'en rendit maître pour les droits de la Reine Marie Thèrèse son epouse. Elle retourna à l'Espagne la même année par le Traité d'Aix la Chapelle ; mais Louis le Grand l'ayant reprise en 1674, elle est demeurée à la France par la paix de Nimegue. Les *Mémoires des Bourguignons* de Gollut, Avocat au Parlement de Dôle, sont une histoire de la *Franche-Comté.* Le Chapitre VII. de son second Livre est une Description de la *Franche-Comté.* Au L. VI. C. 6. après avoir rapporté la raison que nous avons donnée ci-dessus de ce nom, il en ajoute deux autres par conjecture. 1°, L'éxemption des tailles & d'autres impositions. 2°, Parce que le Comte Renaud & ses successeurs ne voulurent avoir aucun sujet immediat. Voyez BOURGOGNE, *T. I. p.* 1172 où nous marquons la situation de ce pays, qu'on appelle aussi la Comté de Bourgogne, ou simplement la Comté, ou le Comte. Voyez COMTE. *T. II. p.* 75.

FRAN-COMTOIS, OISE, s. m. & f. Qui est de la Franche-Comté, Bourguignon, de la Comté de Bourgogne. *Sequanus.* Quelques-uns ecrivent *Francontois*, comme on prononce, & appellent ainsi même les anciens habitans de ce pays, qu'on nommoit *Séquanois*, ou *Séquaniens.* Ainsi Mr De Tillemont en parlant de la revolte des Gaules sous Vespasien, dit, La defaite de ceux de Langres par les *Francontois* diminua beaucoup l'ardeur de cette révolte. *Emp. T. II. p.* 14. J'amerois mieux dire Séquanois en parlant de l'Antiquité ; c'est ainsi qu'en usent toûjours en pareille rencontre Mr de Cordemoy & plusieurs autres. Il n'y avoit encore là ni Franche-Comté, ni *Francontois*, ni même de Bourguignons.

FRANCS DEVOIRS, en tèrmes de Jurisprudence féodale, se dit d'un fief dont l'hommage a été changé en devoirs, ou donné à condition d'une simple rente ; auquel cas n'est dû rachat, mais seulement lods & ventes. On appelle aussi *francs-devoirs*, les charges que doivent les hommes de *franche* & libre condition, à cause de l'usage des Bois, de paeage, &c.

On appelle aussi, *Franchomme, ingenuus*, celui qui est opposé à *vilain, roturier* & *paysan.*

FRANC-ETABLE. Tèrme de Marine, qui se dit lorsque deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enfèrer par leurs eperons :

rons : ce qui s'appelle, S'aborder da *franc-étable*.

FRANCHE-FESTE, Tèrmes de Coutumes. Foire, ou espéce de Foire où les marchandises sont affranchies de tous droits. *Nundina immunes*.

FRANC-FIEF, est un fief tenu par gens de *franche* condition autres que les Nobles, à la difference des tèrres tenuës en rôture ou censive, qui peuvent être possèdées par des paysans & mortaillables. Et on a appellé la rechèrche des *francs-fiefs*, une taxe qui se fait de tems en tems sur les rôturiers, ou gens de main-morte, afin qu'ils ne soient point obligez d'en voider leurs mains. Il y a des villes, entr'autres Paris, dont les bourgeois, quoique roturièrs, peuvent tenir des fiefs par un privilage particulier. Voyez FIEF.

FRANC-FUNIN, Tèrme de Marine, est un gros cordage plus fort & plus arrondi que le cordage ordinaire qui sèrt aux rudes manœuvres pour embarquer le canon, attacher des ancres contre le vent, &c.

FRANC-HOMME. Voyez FRANC-DEVOIR.

La *Langue franche*, ou *Langage Franc*, ou *Langue Franque*, est un jargon qu'on parle sur la Mèr Meditèrranée, & dans toutes les côtes du Levant, composé du François, Italien, Espagnol, du Grèc Vulgaire & autres langues. On n'y employe jamais que l'infinitif de chaque vèrbe pour tous les tems & les modes de la conjugaison. Cependant avec cette locution estropiée, ce jargon ne laisse pas d'être étendu pour la commodité du trafic, par tous les Matelots & Marchands de quelque nation qu'ils soient. Ce qui vient de ce que les François étendirent autrefois bien loin leur Empire ; desorte que les Grècs, les Sarrasins, les Arabes & les Abyssins, appellèrent tous les Européens du nom de *Francs* vèrs le tems de Charlemagne, comme dit Du Cange, qui ajoûte qu'on appella alors la France Orientale, & la France Occidentale, & la France Latine ou Romaine, à la difference de la Gèrmanique, ou de la France ancienne, qu'on appelloit *Franconie*. Le nom de *Franc* se donne encore à tous les Européens Chretiens qui sont dans l'Empire des Turcs, dans la Pèrse, &c. On y appelle *Francs* tous les Européens qui vont trafiquer dans les Echelles du Levant, non seulement les François, mais même les Anglois & les Hollandois. Quelques Auteurs ont fait cette remarque, & disent qu'il est fort glorieux à la France, que c'est sous ces heureux auspices que tous les Marchands de l'Europe trouvent les ports ouvèrts dans les Etats du Grand-Seigneur. Le prémier qui en ait parlé en ces tèrmes est M. de Gèrmigny, Baron de Gèrmoles, qui fut envoyé Ambassadeur de France à la Porte en 1579.

FRANC-LEVAIN, est un levain qui se fait avec de l'eau & de la farine lorsqu'on laisse aigrir la pâte, lequel agit plus lentement, & fait un pain plus pesant & plus fèrme que la levure de bière.

LIGNE-FRANCHE, C'est une ligne entière qu'on laisse dans les lettres ou missives, pour faire honneur à celui à qui on écrit.

FRANCHE-LIPPÉE, Repuë *franche*, repas qu'on ne paye point, que chèrchent les écornifleurs. Ce tèrme est bas.

FRANCHE-MULE, autrement *Caillette*. Voyez CAILLETTE.

PART FRANCHE, est une part qu'on résèrve dans les traitez ou dans les jeux, qui n'est chargée d'aucune contribution, & qu'on preléve sur le tout. Ainsi on dit, Joüer *part franche*, lorsque, par éxemple, plusieurs pèrsonnes joüant à qui aura quelque étoffe, quelque bijou, &c. conviennent que celui qui gagnera ne payera rien pour sa part ; ensorte qu'il aura l'étoffe *franche*, ou le bijou *franc*, c'est-à-dire, sans qu'il en coute rien.

FRANC DU QUARREAU, est un quarré marqué sur la tèrre, dans lequel on jette un palet ou une piece de monnoie par maniére de jeu. On joüe au *franc quarreau*, ou au *franc du quarreau* sur les pavez, sur les carreaux ; celui-là gagne, dont la piece est sur le milieu ou le *franc du quarreau*, sur l'endroit le plus éloigné des rayes ou extrémitez.

En tèrme de Blâson, on appelle *Franc quartièr*, ou *Canton d'honneur*, le prémièr quartier de l'Ecu qui est à la droite du côté du chèf, qui est pourtant un peu moindre qu'un vrai quartièr d'écartelage. On y met d'ordinaire quelques autres Armes que celles du reste de l'Ecu ; & on l'appelle autrement, *levure de quartier*. Novion porte d'azur à deux mains d'or au *franc quartier* échiqueté d'argent & d'azur.

FRANC-RÉAL, est une grosse poire d'hivèr, ronde, jaunâtre, tiquetée de petits points de rousseur ; elle se mange cuite & cruë. Le *franc-réal* se garde assez avant dans l'hivèr. LA QUINT. *I. P. p.* 254. Le *franc-réal*, que quelques-uns nomment *finot d'hivèr*, & *fin or d'hiver*, est une poire de grand raport ; elle a la queuë courte, le bois de l'aibre tout farineux. ID. *p.* 343.

FRANC-RÉAL D'ÉTÉ, Nom qu'on donne à une sorte de poires d'été ; on l'appelle autrement *grosse mouille-bouche* : elle est ronde, vèrdâtre, fondante & d'assez bon goût.

FRANC-SALÉ, est un privilége que le Roi accorde à quelques Officiers, Communautez & Provinces de prendre du sel sans payer d'impôts & d'être exemptes de la Gabelle.

FRANC-TAUPIN, etoit autrefois un soldat qu'on levoit dans un village. On a appellé au Palais l'Edit des *Francs-taupins*, une Ordonnance de Charles IX. de l'année 1566. qui donnoit une éxemption à deux ou trois pèrsonnes des Parroisses & Villages, de toutes commissions publiques, dépôts & gardes de biens de justice, de guèt & garde des portes, de logement de gens de guèrre, de corvées & fournitures de chevaux d'artillerie, &c. Mais cet Edit n'a eu aucune verification ni éxécution. Il y a une vieille chanson dont tous les couplèts commencent par ces mots, *Un Franc-taupin*. Les *Francs-taupins* étoient mauvais soldats, ils n'etoient bons qu'à creuser la tèrre, à faire des tranchées, des fossez, des mines, &c.

Ménage tient que ce mot vient de *talpinus*, qui signifie un mineur qui creuse comme une taupe, àcause que ce nom a eté donné à quelques gens de l'équipage militaire. Naudé & Grégorius Tolosanus le derivent du Grèc *πανταίος*, à cause que ces gens étoient de miserables paysans & bouvièrs. Borel croit que *Frantaupins* vient de *François des Alpes* ; parce que les *Frantaupins* étoient des François qui habitoient les Alpes, qui travailloient sur les Alpes.

FRANC-TILLAC, est le pont le plus proche de l'eau ou à fleur d'eau, celui qui est elevé sur le fond de câle. C'est comme l'étage du rez de chaussée dans les bâtimens de tèrre, puisqu'il est à fleur d'eau. Tout autour sont placez les plus gros canons, & l'on nomme cet endroit là *la grande batterie*. C'est celui où se retirent & couchent les soldats & les matelots. Vèrs la poupe est la gardiennerie ou chambre des Canoniers, qu'on nomme *Sainte Barbe*.

FRANCHE VÉRITÉ, Tèrme de Coutumes, qui se dit lorsque le Seigneur Justicier fait informer d'office par ses Juges sans aucune partie civile, des délits commis sur les tèrres : & on disoit autrefois, Comparoir à la *franche vérité*, pour dire, à l'Audience ; & Tenir *véritez*, pour dire, Tenir les assises.

On dit provèrbialement, Il est *franc* comme un maquereau ; ce qui se dit d'un homme qui ne paye rien où il dîne, lorsque les autres payent. On dit aussi d'un homme qui va à la bonne foi en toutes choses, & sans y entendre finesse ; qu'il y va à la *franche* marguerite. Il veut avoir ses coudées *franches* ; pour dire, qu'il ne veut rien qui l'incommode.

FRANC, QUE, s. m. & f. Nom propre de peuple *Francus*, *a*. Anciens peuples de la Gèrmanie, qui occupoient toute cette partie de l'Allemagne qui est entre le Rhin, l'Elbe & l'Ocean. Ce pays porta le nom de France dès le tems de Constantin le Grand, comme on le reconnoit par une médaille faite de son tems, où l'on trouve le nom de *Francia*, & par la table itinéraire, qui met en l'an 430. *Francia* le long du bord du Rhin du coté de la Gèrmanie. On a beaucoup écrit sur l'origine des *Francs*. Etoit ce un peuple particulier ? Et quel etoit ce peuple ? où habitoit-il ? Etoient-ce plusieurs peuples ausquels on donnât le nom commun de *Francs* ? Et quels étoient ces peuples ? sans rapotter ici les Fâbles qui font venir le nom de *Franc* de *Francus* ou *Francion*, fils d'Hector, ou selon d'autres, du Roi Priam, ni même toutes les opinions qu'on a debité sur cela, & qu'on peut voir dans les Auteurs qui sont venus immédiatement aprés Grégoire de Tours, comme l'Auteur anonyme des Gestes des Rois de France, Frédegaire dans son histoire abrégée, Paul Diàcre, Hincmare, & ensuite présque tous les autres jusqu'au dèrnier siecle, dont on trouvera les opinions ramassées dans Limnæus, *Notit. Gall. L. I. C.* 1.

Il est cèrtain qu'on n'a point ouï parler de *Francs* avant le milieu du IIIe siecle vèrs l'an 260 ; que ce qu'on nommoit alors les *Francs* étoient des peuples de Gèrmanie qui demeuroient à l'Orient du Rhin ; & que depuis qu'ils commencèrent à faire parler d'eux, ils firent toujours la guèrre aux Romains tant en deçà qu'en delà du Rhin. De ces trois choses on peut conjecturer que dans le troisiéme siecle il y eut une ligue de plusieurs peuples de Gèrmanie qui s'allièrent pour maintenir leur libèrté contre les Romains, & que c'est cette ligue & les peuples qui y entrèrent qu'on appella les *Francs*, nom Gèrmanique ou Teutonique, qui signifie libre ; ou que sans qu'il y eût de ligue, on appella *Francs*, tous les peuples de Gèrmanie qui ne se soumirent point aux Romains, & consèrvèrent leur libèrté & leur franchise. Les *Francs* ne fûrent donc point d'abord un seul peuple, mais un nom commun à plusieurs peuples, comme celui de Gèrmain, celui de Celtes & de Gaulois. Mais quels étoient ces peuples ? En général c'étoient tous ceux qui habitoient aux environs du Wéser & du Rhin, & entre ces deux fleuves jusques à la mèr, selon quelques-uns, qui prétendent que le nom de la ville de Francker en est une preuve. Et du côté du midi jusqu'au Mein ou même josqu'au Nécre. En particulier ces peuples étoient les

Bructères, les Chauques, les Chamaves, les Cherusques, les Cattes, les Amsivariens, les Angrivariens, les Dulgibures, les Chassuariens, les Saliens, les Teuctères & les Usipiens ou Usipètes. Voyez Cluvier dans sa *Germania Antiqua*, & Hadrien de Valois *Notitia Gall.* au mot *Francus* & *Francia*.

Grégoire de Tours L. II. C. 9. témoigne que c'étoit de son tems une tradition commune que les *Francs* étoient sortis de la Pannonie, & qu'ils étoient venus s'habituer dans la Gèrmanie aux environs du Rhin. Si cette tradition est vraie, il y avoit longtems que cette transmigration s'étoit faite lorsqu'ils fûrent appellez *Francs*, & ce n'est point sous ce nom qu'ils la firent. Car les peuples dont nous venons de parler étoient dans la Gèrmanie, & aux lieux où nous les plaçons longtems avant que le nom de *Franc* fit du bruit dans le monde, ou même qu'il y fut connu.

Les *Francs* commençoient alors à se faire craindre (vèrs 274.) C'étoit une ligue de peuples Gèrmains qui habitoient le long du Rhin. Leur nom montre qu'ils étoient unis par l'amour de la libèrté. Aurelien les avoit battus étant particulier, & les tint en crainte etant Empereur. Bossuet. Tout flechit sous un si grand Capitaine, (l'Empereur Probus.) Les Gèrmains & les *Francs*, qui vouloient entrer dans les Gaules, fûrent repoussez. Id. Vèrs 358. les Allemans & les *Francs* tentèrent de toutes parts l'entrée des Gaules: Julien, parent de l'Empereur, les arrêta & les battit. Id. Les *Francs* ne s'oublioient pas: (en 420) Résolus de faire de nouveaux efforts pour s'ouvrir les Gaules; ils élevèrent à la Royauté Pharamond fils de Marcomir; & la Monarchie de France la plus ancienne & la plus noble de toutes celles qui sont au monde, commença sous lui. Id.

Des armées nombreuses de *Francs* passèrent souvent le Rhin, & non contens de ne point obeïr, ils attaquèrent les Romains dans les Gaules vèrs l'an 260, & un peu après ils livrèrent bataille a Aurelien, qui en tua 30000. En 271. un Sénateur de Trèves, dont la femme avoit été debauchée par le Gouvèrneur, ou Présidens Romain, les appella, & ils se rendîrent maîtres de la ville. En 414. de Trèves ils se répandîrent dans la Celtique & dans la Belgique, & en 418, ou 419, sous la conduite de Pharamond, qu'ils creèrent leur Roi, ils commencèrent leurs conquêtes dans les Gaules, & le puissant Empire qu'ils y ont formé, qui subsiste toujours, & qui consèrve leur nom en celui de France & de François. Avant leur établissement l'usage est de les appeller toujours *Francs*, aussi bien que ceux qui ne passèrent point le Rhin, mais qui demeurèrent dans la Gèrmanie: mais depuis Pharamond & l'établissement de ces peuples en deçà du Rhin, il ne faut plus nommer *Francs*, mais François, ceux qui le sirent.

Ce fut vèrs l'an 495. que toutes les tèrres conquises par les *Francs* au deçà du Rhin commencèrent à porter le nom de France, & les Auteurs qui ont écrit en notre langue ne commencent ordinairement à donner aux *Francs* le nom de *François* que vèrs ce même tems. Cordemoy. Cet Auteur a pratiqué la régle que nous venons de donner; M. Bossuet la suit aussi, comme il paroit par les exemples que nous avons rapportez, jusques-là ils disent toujours *Francs*, & François ensuite. Godeau les appelle cependant François avant leur passage, disant que le pays des François étoit celui des Sicambres, qui occupoient une bonne partie de la Basse Allemagne entre le Rhin, l'Elbe & le Nécre. Tillemont en use de même. Voyez en cent endroits de son Ve Tome de l'hist. des Empereurs. Du tems de Ville-Hardouin on disoit encore *Franc* pour François. N. 248. Si furent desconfits li *Franc*. Procope *de Bello Vandal. L. I. C.* 3. dit qu'on appelloit de son tems *Francs* ou François, ceux qu'on nommoit auparavant Gèrmains; ainsi il semble comprendre sous ce nom tous les peuples de la Gèrmanie.

Sidonius Apollinaris fait une description des *Francs* dans le Panégyrique de Majorien, *Carm.* 5. Ils ont, dit-il, la taille haute, la peau fort blanche, & les yeux bleus: ils ne laissent qu'un peu de barbe sur la lèvre d'enhaut, ce qui fait deux moustaches fort petites; & tout le reste du visage est rasé. Leur chevelure est blonde, ils portent les cheveux fort courts par dèrrière, & fort longs par tout ailleurs, les ramenant du haut de la tête vèrs le front & sur les côtez. Ils ont des vestes si sèrrées qu'on voit toute la forme de leur corps; elles sont si courtes qu'elles ne leur couvrent pas le genouil; & ils portent une large ceinture, qui sèrt à attacher leur épée & à leur sèrrer le ventre. Ils sont exèrcez aux armes dès la prémière jeunesse; si adroits qu'ils frappent toujours où ils visent, & si legers qu'ils arrivent avant leurs javelots où ils les ont lancez; au reste si braves que jamais pour grand que soit le nombre de leurs ennemis, & le désavantage des lieux où ils combattent, on ne les voit trembler: la mort les abat, non la peur; & ils peuvent pèrdre la vie, mais jamais ils ne pèrdent courage. Cordemoy.

Dans le tems que Gallus & Volusianus fûrent supplantez par Emilien, qui le fut lui-même par Valérien; les Attuariens, les Bructères, les Chamaves, les Saliens, les Cattes, les Amsivariens, les Cauces, les Frisons, & d'autres peuples voisins de ceux-là, commencèrent à se rendre redoutables sous le nom de *Francs*; soit qu'ils eussent pris ce nom pour marquer leur indépendance, soit que ce fut un nom de ligue entre eux. Le pays que ces peuples habitoient avoit à l'orient l'Elbe & la rivière de Sala; au midi la Sueve, & ce qu'on appelloit alors l'Allemagne; à l'occident le Rhin & l'Ocean Gèrmanique; & au septentrion la même mèr à l'endroit où elle prend le nom de Septentrionale. Les Attuariens, les Bructéres, les Chamaves & les Saliens étoient sur le Rhin vèrs l'embouchure; les Frisons & les Cauces occupoient tous les bords de l'Océan; les Cattes, les Amsivariens & tous les autres peuples qui portoient le nom de *Francs*, occupoient les autres terres. On appellon aussi quelquefois Sicambres tous les peuples *Francs*; parce qu'en effet ils étoient descendus des Sicambres, & qu'ils occupoient encore un pays qu'on avoit appellé Sicambrie. Cordemoy, *Histoire des Francs*. Voyez aussi Mézeray au commencement de son Histoire de France, & Pasquier en ses Rechèrches L. I. C. 6. Favyn hist. de Nav. L. I p. 31. Du Tillet de l'Origine des François dans son Recueil L. I. p. 1. & suiv.

L'étymologie du nom des *Francs* n'est pas moins incèrtaine que leur origine. Le Sophiste Libanius dit qu'elle vient du mot Grèc Φρακτοὶ, *muniti*, à cause des pays forts où ils demeuroient, qui sont les isles & les marécages du Rhin. Cèrtains Auteurs ont écrit, avec plus de hardiesse que de verité, qu'ils s'appelloient Sicambres, nom qui est la même chose que Cimbres; mais qu'ayant obtenu de grandes victoires contre les Goths, par la vaillance de leur General Francus, ils prirent depuis le nom de *Francs*, afin d'honorer la mémoire de ce Héros. Ceux qui disent qu'ils ne se l'attribuèrent que du tems de Valentinien, se sont lourdement trompé; car encore qu'il puisse être vrai que cet Empereur se soit sèrvi de leurs armes contre les Alains, & leur ait accordé exemption pour dix ans, neanmoins ce ne peut être de là qu'ils se donnèrent ce glorieux titre de *Francs*, puisqu'ils l'avoient déja plus d'un siecle auparavant. Quelques-uns plus probablement le rapportent à des peuples Cimbres nommez Franques; & d'autres le trouvent dans la composition de ces deux mots Gèrmaniques, *freyen*, libre, & *Hensan*. demi-Dieu, Héros. (Les Gots appelloient leurs Seigneurs *Hensen*) comme qui diroit libre Seigneur. Mezeray, *T. I. p.* 2. *&* 3. *Franc* en vieux Allemand signifie fièr & belliqueux. Id. *Franc* en langage Teutonique ou Gèrmanique, signifioit *Libre*, c'est là la veritable signification & étymologie de ce nom. Pasquier est de ce sentiment, Rech. L. VIII. C. 2. & L. I. C. 6. On voit par ce que nous avons dit pourquoi le prirent les peuples qui le portèrent. Et aujourd'hui tout le monde est d'accord sur cette opinion.

Chiflet dans son *Glossar. Salicum. p.* 154. 155. appuye du Sophiste Libanius, prétend que *Franc* vient d'un nom Atuatique *vranghe*, qui signifie âcre, feroce, turbulent, fièr, cruel, *acerbus*, *asper*, *trux*, *ferox*, & qu'il fut donné aux *Francs* par leurs voisins, parce qu'ils étoient feroces & guèrriers. La langue Atuatique étoit la langue du pays de Liege & des environs.

Ludolf dans son Commentaire sur son histoire d'Éthiopie L. I N. XIX. écrit qu'on les appelloit en Gèrmanie *Franken*, & que ce nom est composé de *frey* ou *fry*, qui signifie, *libre*, & de l'ancien mot *ancke*, qui signifie homme; que de ces deux mots, pour éviter la cacophonie, on a fait par synalephe *Franken*, homme libre; que *ancke* est encore en usage en Saxe, où dans les Fermes celui qui est le prémièr après le maître Fèrmier s'appelle *der ancke*; & de même à Erfort le second d'une Basserie; que son diminutif *anklein* est encore aujourd'hui d'un usage géneral dans toute l'Allemagne pour signifier *nepos*, comme qui diroit *virunculus* ou petit homme. Althamerus avoit déja donné cette etymologie parmi celles qu'il a mises à la fin de Tacite.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *farac*, qui signifie, *liberavit*. Le mot de *franc* veut dire, *habitant de France*, laquelle a été ainsi nommée selon quelques-uns, *quod sit ferax*, *à ferendo grano*, *quasi feracia*, comme Varron derive *Ceres*, *à gerendo* & *ferendo grano*. La France en ce sens se dit de l'Isle de France, fort fèrtile en blez. *Gentis Francica nomen à frugibus: sic enim Ennius & alii ejus aevi loquebantur*, dit Cluvier dans ses *florida C.* 14. donne encore en ce Chapître une autre étymologie; *Francs*, dit-il, s'est dit pour *frangi*, & *frangi* pour *frangones*, qui est la même chose que *Pherangones*. Or *angos* est dans Suidas & dans Eustade une sorte d'armes des François, ainsi *Pherangones* de φέρω & ἄγγος, *angos*, signifie des hommes qui portent une arme appellée *angos*.

Franc, dans nos histoires, signifie quelquefois noble, & est opposé à roturier, parce que les *Francs* étant devenus les Seigneurs après leurs conquêtes, les autres fûrent censez leurs serfs ou leurs

leurs vassaux. *Nobilis.* Les troupes ou les Milices des Seigneurs étoient composées de deux sortes de personnes, de Nobles ou *Francs*, & de roturiers. VALBONNET, *p.* 51.

De Hauteserre dans son Traité *de Ducib. & Comitib. Prov. L. II. C.* 8. prétend que le nom de *Franc* fut aussi donné aux nobles Gaulois, avec lesquels les François depuis leur conquête partagèrent presque le gouvernement, comme les Romains leur avoient conservé de grands prérogatives avec le titre d'honorez, *honorati*, & la preséance dans l'assemblée générale qui se tenoit tous les ans à Arles; mais ce qu'il apporte pour prouver cette attribution du nom de *Franc*, n'est pas fort évident. Il paroit bien plûtôt que ceux qu'on appelle ainsi sont les Grands Seigneurs François, & non les Gaulois.

FRANCS, ou FRANKIS, *Franci.* Les Turcs donnent ce nom à tous les Européens occidentaux. On croit qu'il est né dans l'Asie au tems des Croisades, les François ayant été les plus considérables des Croisez; & depuis les Turcs l'ont donné à tous les Chrétiens Européens, & à l'Europe celui de Frankistan.

Les Arabes & les Mahométans appellent *Francs*, les François, les Européens, & les Latins en général, *Farange & Afrange. Franc*, ou *Frenk*, un *Franc*; un François, & par extension un Européen, ou plûtôt un Latin, à cause que la nation Françoise s'est fait connoître & distinguer entre toutes les autres qui ont porté les armes dans l'Orient au tems des Croisades. D'HERBELOT. D'autres disent *Franqui*, comme le Traducteur de l'Ambassade de Figuéroa ou *Frankis*.

Le P. Goar dans ses Notes sur Codin C. v. n. 43. observe que les Grecs n'appelloient d'abord *Francs* que les François, c'est-à-dire, les Allemans établis en France. Ensuite ils donnèrent le même nom aux Apuliens & aux Calabrois, après que les Normands les eurent conquis. Cédrénus appelle aussi les Germains *Francs*, comme Procope. Dans la suite ils ont donné ce nom à tous les Latins, & c'est ainsi qu'en use Anne Comnène & Curopalate, qui pour distinguer les François les appellent les *Francs* occidentaux.

FRANC, s. m. *Francum.* Signifie une pièce d'argent qui valoit vingt sols autrefois, ou le tiers d'un écu. Le *Francs* d'or étoit le même que la livre d'or, 20 sous. LOBIN. *Gloss.* & à présent c'est une monnoie de compte. Cent *Francs*, c'est autant de vingt sols ou de livres. Un sac de mille *francs*. Quoique *franc* & *livre* soient purement synonymes, l'on ne les employe pas indifféremment. On ne dit point, il a vingt mille *francs* de rente, mais 20000 livres de rente. *Francs* ne se met point avec *mille & rente*. On dit au contraire, Sa maison lui a couté vingt mille *francs*.

On ajoûte à cette remarque du P. Bouhours, qu'on ne dit pas un *franc*, ni une *livre*; mais vingt *sous*. On ne dit pas deux *francs* ni deux *livres*, mais quarante *sous*. On ne dit pas trois *francs*, ni trois *livres*, mais un *écu*. On ne dit pas non plus cinq *francs* ni cinq *livres*, mais cent *sous*. Hors de là on dit *franc*, pourvû que le mot de *franc* ne soit suivi d'aucun autre nombre. Ainsi dites, Cela me coute quatre *francs*, six *francs*, sept *francs*, &c. Mais si vous ajoutez quelque autre nombre, comme *cinq* ou *dix*, &c. alors vous vous servirez du mot de *livre* au lieu de *franc*, & vous direz, J'ai acheté cela quatre *livres* cinq *sous*, sept *livres* dix *sous*, & non quatre *francs* & cinq *sous*, &c. C'est le Roi Henri III. qui a fait forger les *francs* d'argent, qui avoient d'un côté la tête du Roi, & de l'autre une H. couronnée, du poids d'onze deniers deux grains. Il y avoit autrefois des *francs* d'or qui valoient autant & plus qu'un écu sol d'à présent. Il y en avoit de deux sortes, des *francs* à pieds & des *francs* à cheval:

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Lui dit, toute honte bannie,
Ça, payez-moi vite, il est tems.

Ce mot vient d'une ancienne monnoie où il y avoit un François représenté à cheval & quelquefois à pied. Le premier valoit le double, & le second le simple. BOREL. En 1364. sous le Roi Jean il y avoit des *francs* où le Roi étoit armé, ayant l'épée à la main sur un cheval caparaçonné & fleurdelisé, & sur le revers une croix fleurdelisée, du poids de trois deniers un grain, ou de 63. au marc, qui valoient 20 sols.

FRANCS-D'ARAUS, se dit à Dôle en Franche-Comté pour *francs* d'Arènes ou des Arènes. *Arenarum Immunitas*, ou *Immunitates*; *Jus* ou *Jura*. La place des Arènes de Dôle s'est appellée ainsi à cause de la prérogative qu'y avoit la noblesse, dont les maisons bordoient cette place. *Gollut*, *Ann. des Bourg. L. II. C.* 49. *p.* 203.

FRANC-ARCHER, Voyez ARCHER, & Pasquier *Recherch. L. II. C.* 16.

FRANC-ARMENIEN. L'Église Arménienne est composée de deux sortes de Chrétiens, dont les uns que l'on nomme *Francs Arméniens*, sont Catholiques; & les autres, qu'on appelle simplement Arméniens, sont schismatiques. Les *francs Arméniens* sont les Arméniens que le P. Barthelemi de Boulogne Dominicain, envoyé par Jean XXII. convertit l'an 1330. & leur postérité, qui est toujours demeurée ferme dans la foi & l'union au S. Siege. Ils ont un Archevêque & un Clergé particulier, qui porte l'habit de S. Dominique, & qui observe la régle & les Constitutions de son Ordre, comme nous l'avons dit au mot ARMENIEN.

Les *francs-Arméniens* habitoient auprès de Naxyvan, ville d'Arménie, sous la domination de la Perse, dans un Canton appellé Abrener, qui ne contient plus présentement que douze villages Catholiques. Il y en avoit un plus grand nombre, mais la persécution des schismatiques l'a fait diminuer.

Il y a encore des *francs-Arméniens* en Pologne qui ont un Archevêque particulier, qui se soumit à l'Eglise Romaine l'an 1666, & fit abjuration de l'hérésie, & profession de la foi Catholique entre les mains du P. Clément Galano Théatin, qu'Alexandre VII envoya exprès de Rome à Léopold. Tous les *francs-Arméniens* suivent entièrement le Rit Romain & le Calendrier pour toutes les Cérémonies & les fêtes. Ce que nous avons dit de la signification du mot *franc* en Orient, fait voir pourquoi on les nomme *Francs-Arméniens.*

FRANC, le Franc, s. m. Nom propre d'une contrée de la Flandre Françoise, *Franconatus*, *Terra Franca.* Le *franc* fut cédé aux François par la paix des Pyrénées. Il comprend les Baillages de Bourbourg, de Bergues S. Winox & de Furnes, & outre les villes capitales de ces Bailliages, celles de Dunquerque & de Gravelines. MATY.

FRANC DE BRUGES, que les Flamans appellent *het Urie Franconatus Brugensis.* Contrée du Comté de Flandre. Elle est bornée au couchant par l'Ipérlée, qui la sépare du Bailliage de Furnes; elle a au midi les Châtellenies d'Ypres & de Courtray; au levant le Landgraviat de Gand & la Zéelande; & au nord la mer d'Allemagne. Ce pays renferme les villes de Bruges, d'Ostende, de Nieuport, de Dixmude, de Damme, avec la Flandre Hollandoise, à la réserve des quatre Offices.

Ce pays & le *Franc de Bruges* portent le nom de *Franc*, parce qu'autrefois ils secouèrent le joug des Gantois, auxquels ils étoient soumis.

FRANC, adv. *Liberè, ingenuè, sincerè, apertè.* D'une manière franche, libre, sincere. Il lui a parlé *franc*, & lui a dit nettement son intention. Il lui a dit tout *franc* qu'il étoit un sot.

Je vous parle un peu franc, *mais c'est là mon humeur,*
Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur. MOL.

Ce Chanoine gagne *franc*; c'est-à-dire, en exemption de tout, & sans être chargé du Service. Il se bat *franc*, sans supercherie, sans se faire prier. Il sauta le fossé *franc*, c'est-à-dire, entièrement.

FRANCATU, Nom propre d'une espèce de pommier & de son fruit. Les *francatu* sont rouges d'un côté & jaunâtres de l'autre, se conservent longtems; & voilà leur principal mérite. LA QUINT. *T. I. p.* 393. Il y a un Auteur qui écrit *francatus* au pluriel.

FRANCA-VILLA, s. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Franca-villa.* Il est dans l'Abruzze Citérieure, près du Golfe de Venise, entre Pescara & Ortonne, à deux lieuës de la dernière, & un peu moins de la première. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Ferentanum*, ou *Frentanum*, mais Baudrand juge que la situation de ces deux lieux ne s'accorde pas. MATY.

FRANCE, Nom propre de pays. *Francia.* C'est le pays des Francs, & ce nom convient à différentes contrées, & plus ou moins d'étenduë, selon les différens tems dont on parle, ou les différentes épithetes qu'on y ajoûte, comme on le va voir ci-après. Les Francs ayant conquis les Gaules, y transportèrent leur nom, où il est demeuré jusqu'à présent. Ils le transportèrent aussi à l'Allemagne & à l'Italie après les conquêtes de Charlemagne; mais ces pays le quittèrent peu après lorsque les descendans de cet Empereur cessèrent d'en être les maitres.

FRANCE, ou l'Empire de France, ou des François. *Imperium Francicum.* Cet Empire, qui fut fondé par Charlemagne, & possédé par quelques-uns de ses successeurs, renfermoit une partie de l'Espagne Tarraconoise, le Royaume des Lombards en Italie, les Gaules, l'Allemagne, les deux Pannonies, & la Mœsie supérieure.

FRANCE, simplement & absolument, *Gallia, Francia*, ou Royaume de *France*, *Regnum Galliæ* ou *Franciæ.* C'est la plus puissante & la plus considérable Monarchie de l'Europe. On ne peut pas douter non plus qu'elle n'en soit la plus ancienne, puisqu'elle dure depuis l'an 418. C'est-à-dire, depuis treize siècles entiers sans interruption, ce qui est un des principaux titres sur lesquels est fondée la préséance des Ambassadeurs de France sur

tous ceux des Princes Chrétiens de l'Europe, à la réserve de ceux de l'Empereur. Ce fut vèrs l'an 495. que toutes les tèrres conquises par les Francs en deçà du Rhin, commencèrent à porter le nom de *France*. CORNEILLE. Le P. Daniel croit que l'on commença un peu plus tard à donner à tous ces pays le nom de *France*, & selon lui ce ne fut qu'après la mort de Clovis, & le partage de son Royaume entre ses quatre fils en 511. Il est au moins cèrtain, dit-il, qu'avant la fin de ce VIe siecle la Gaule Françoise fut appellée *France*. Voyez son hist. de Fr. T. I. p. 61. D'autres tiennent que ç'a été S. Grégoire le Grand qui le prémier a appellé la Gaule *France*, *Francia*. Il y a aussi une monnoie du tems de Constantin qui porte le mot de *France* sur son revèrs, comme on la dit au mot FRANC.

Cette Monarchie n'a pas eu la même étenduë pendant toute la longue suite de siecles qu'il y a qu'elle est établie. Sous la prémière race de nos Rois, elle renfèrmoit les Royaumes de Paris, de Soissons, d'Orléans, d'Aquitaine, de Bretagne, de Bourgogne, & d'Austrasie ou de Metz, lequel comprenoit toute la partie des Gaules qui est le long du Rhin; & en Gèrmanie la Souabe, la Thuringe, la Frise, & une partie de la Saxe. Charlemagne, chêf de la seconde race, y ajoûta le reste de l'Allemagne, les deux Pannonies, la Mœsie supérieure, le Royaume des Lombards en Italie, & une partie de l'Espagne Tarragonoise, & alors cette Monarchie prit le nom d'Empire des François, ou d'Empire de *France*. Mais elle fut démembrée par les partages qu'en firent entre eux les enfans de Charlemagne & leurs successeurs. Il se forma même dans les Gaules sur la fin de la seconde race divèrses Souverainetez, les Duchez de Lorraine, & de Normandie, & les Royaumes de Bourgogne, d'Arles, &c. qui rétrécirent beaucoup les bornes du Royaume de *France*. Tous ces pays lui ont été réünis sous la troisiéme race, comme cela paroîtra par la description que nous allons faire de ce Royaume, tel qu'il se trouve maintenant.

Le Royaume de *France* est borné du côté du nord par les Pays-Bas & par la mèr Britannique; il a au couchant l'Océan Atlantique, au midi les monts Pyrenées, qui le séparent de l'Espagne, & la mèr Méditèrranée, l'Italie, dont elle est séparée par les Alpes; le Duché de Savoye, la Suisse & l'Allemagne le confinent du côté du levant. Sa situation se trouve, selon l'Académie des Sciences entre le 13e & 26e degré de longitude; & entre le 42e & le 51e de latitude. Ainsi elle doit avoir 300 lieuës de 20 au degré, ou d'une heure de chemin, du couchant au levant, & 200 lieuës pareilles du nord au sud; mais elle ne remplit pas parfaitement tout cet espace, la Bretagne, la Picardie, & la Provence s'avançant plus que les autres Provinces de ce Royaume; la prémière vèrs le couchant, la seconde vèrs le nord, & la dèrnière vèrs le levant.

La seule religion Catholique y est souffèrte. Il y a seize provinces Ecclesiastiques, ou Archevêchez, sans compter Cambray & Besançon, qui sont dans les pays conquis. Leurs siéges sont Lyon, Sens, Paris, Rheims, Rouen, Tours, Bourges, Alby, Bourdeaux, Auch, Narbonne, Toulouse, Arles, Aix, Vienne & Ambrun. On y compte cent six Evêchez, sans comprendre dans ce nombre ceux de Metz, Toul, Vèrdun & Belay. Le Royaume de *France* peut être divisé en Provinces Ecclésiastiques ou en Généralitez; mais il est plus ordinaire de le diviser en douze Gouvèrnemens Généraux, comme il parut dans les dèrniers Etats Généraux tenus l'an 1614, & de renfèrmer dans ces Gouvèrnemens toutes ses Provinces. On peut ranger ces Gouvèrnemens sous trois ordres. Quatre sont au nord de la Loire, quatre autour de cette rivière, & quatre au midi. Les quatre Gouvèrnemens du nord sont 1. La Picardie; 2. la Normandie; 3. la Champagne, qui renfèrme la Brie; 4. l'Isle de France. Les quatre qui sont voisins de la Loire sont, 5. le Duché de Bourgogne, avec la Bresse & le Bugey; 6. le Lyonnois, qui renfèrme le Lyonnois propre, le Beaujolois, le Forez, le Bourbonnois, l'Auvèrgne & la Marche; 7. l'Orléanois, où l'on trouve l'Orléanois particuliér, le Blaisois, le Pèrche, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, l'Angoumois, le Bèrry, le Nivèrnois; 8 la Bretagne. Enfin, les quatre qu'on trouve au midi de la Loire sont; 9. le Dauphiné; 10. la Provence; 11. le Languedoc, qui contient aussi le Vivarais, le Gévaudan, le Velai, & le Comté de Foix; 12. la Guyenne & la Gascogne, sous le Gouvèrnement desquelles on comprend encore la Saintonge, le Limousin, le Périgord, le Quèrcy, le Rouèrgue & la Basse Navarre. Il y a un nombre étonnant de villages, de bourgs fèrmez, de Villes, grandes & petites. Les plus grandes & les plus considérables sont, Paris Capitale de tout le Royaume, Toulouse, Roüen, Lyon, Bourdeaux, Orléans, Amiens, Rennes, Angers, Poitiérs, &c.

Outre ces douze Gouvèrnemens, qui sont le corps du Royaume de France, la *France* posséde encore plusieurs Provinces qu'on peut appeller le Pays conquis; dans les Pays-Bas ils sont maîtres de l'Artois, & d'une partie de la Flandre, du Hainaut & du Luxembourg; dans l'Allemagne, ils tiennent l'Alsace, la Franche-Comté, le Cambresis & la Principauté de Sedan, dans l'Espagne, le Roussillon, & une petite partie de la Catalogne. Ils ont encore Monaco dans l'Italie; la Nouvelle France, la Martinique, & quelques autres dans l'Amérique; quelques forts sur la côte de Guinée, & de l'Isle de Madagascar.

Le Royaume de *France* est une Monarchie proprement dite, parce que l'autorité publique est toute entre les mains d'un seul, le Roi est maître absolu, & a seul les droits de souveraineté. La Monarchie Françoise est heréditaire; mais les seuls mâles sont appellez à la succession, & l'aîné qui porte le nom de Dauphin, y est constamment préferé aux cadets. Les femmes en sont excluës par la Loi Salique; de là vient que l'on dit, que la Couronne de *France* ne tombe pas en quenouille, & que les lys ne filent pas. Elle ne laisse pas d'avoir eu trois divèrses familles régnantes, que l'on appelle les trois races.

Les Rois de *France* portent le nom de très-Chrétiens, & de fils ainez de l'Église. C'est un beau titre, dont les Papes les ont honorez en recompense des grands bienfaits qu'ils en ont reçû. MATY. Les Rois de *France* portent le titre de très-Chrétien, dont nous avons parlé au mot CHRETIEN, & celui de fils aîné de l'Église, parce qu'ils sont les prémiers de tous les Rois qui ont reçu le Christianisme en la pèrsonne de Clovis, l'an 499. selon la Chronologie de Du Tillet, & 497. selon d'autres. Clovis, instruit par S. Vaast, fut baptisé à Reims avec ses François, par S. Remy Evêque de cette ancienne Metropole. Seul de tous les Princes du monde, il soutint la Foi Catholique, & mérita le titre de très-Chrétien à ses successeurs. BOSSUET. Les Rois de *France* ont aussi la préséance sur tous les autres Princes Chretiens, à la résèrve de l'Empereur, dont le droit pourroit être contesté. CORN. Voyez Bulteau de la Préséance des Rois de *France*. Du Pleix, Mézeray & le P. Daniel, nous ont donné des histoires de *France* complettes jusqu'à Loüis XIII. Cordemoy & le P. Jourdan n'en ont donné que le commencement, Marquard Freher, Alleman, Piérre Pithou, André Du Chesne & François Du Chesne son fils, le P. Labbe, Mender, Alleman, dans son trésor des Antiquitez Saxonnes & Françoises, ont donné des Recueils des Auteurs qui concèrnent l'histoire de *France*. Le P. Le Long a donné un Catalogue fort ample des Historiens de *France*. Lymnæus a traité de tout ce qui concèrne l'Etat de *France*. C'est une espèce d'Etat de *France* en Latin, & une assez bonne compilation de nos Auteurs, intitulé *Notitia Regni Franciæ*.

. . . . . *Lè fruit de ses succès divèrs* (de Loüis XIV.)
Est que la vérité régne en toute la France,
Et la France *en tout l'univèrs.* DE LA FON.

FRANCE, se dit en particulier de ce qu'on appelle l'Isle de *France*, qui est une partie de la Province qui porte le même nom d'Isle de *France*, & est composée de la *France*, ou l'Isle de *France* propre, & de la Goële. En ce sens la *France* comprend ce qui est depuis Saint Denys jusqu'à Roissy & Montmorency, & généralement ce qui s'entend entre la Seine, la Marne & l'Oise. Ce pays fut appellé *France*, parce que c'est le premier où les François s'établirent, & d'où ensuite ils étendirent leurs conquêtes & leur nom dans le reste des Gaules, qui le porte aujourd'hui: & Isle de *France*, parce qu'il étoit renfèrmé entre trois rivières. Le nom d'Isle de *France* s'étend aujourd'hui plus loin, comme nous l'expliquerons au mot ISLE. Mais le nom particulier de *France* ne s'étend encore qu'au pays que nous avons; excepté en quelques noms de lieux auxquels on l'ajoute, ne ne se dit plus guère que par le peuple. J'ai oüi dire à des Fèrmiers des environs de Paris. Les blez sont très-bons cette année en Brie, mais ici en *France* les nôtres ne valent rien. Ils étendent aussi ce nom aux campagnes voisines de Paris au-delà de la Seine & à son midi; quoique proprement la *France* soit au nord de cette rivière, comme l'a fort bien marqué Sanson dans sa Carte de l'Isle de *France*. Les lieux qui portent encore le nom de *France*, sont Saint Denys en *France*, Piseux, le Plessis, Bonneuil, Roissy, Chenevières, Billet, Belley, Cèrcelles, Senran, Jagny, Thieux, Villeroy, Mitry, Fontenay, Messy & Gressy, tous surnommez en *France*, parce qu'ils sont situez dans le pays dont nous parlons. Mais dans l'usage ordinaire le plus souvent on ne leur donne point de surnom; ce n'est guère que dans des Actes, pour les distinguer d'autres lieux de même nom qui ne sont point en *France*, mais dans le Vésin, le Hurepoix, la Brie, ou quelque autre canton voisin. Au lieu du surnom en *France* on met aussi en Parisis, comme a fait Sanson dans la Carte que nous avons citée, où il dit Roissy en Pari-

sis,

fis, Louvres en Parisis ; mais le Parisis n'a pas tant d'étenduë que la *France*.

FRANCE. La grande Baye de *France*. *Sinus Francicus*. Partie de l'Océan, laquelle on nomme autrement la mèr de Gascogne. Voyez GASCOGNE.

FRANCE ANCIENNE. *Francia Antiqua*. Toute cette partie de l'Allemagne qui est renfermée entre le Rhin & l'Elbe, porta anciennent le nom de *France*, parce que les peuples qui y habituient s'étant liguez ensemble contre les Romains, qui vouloient les subjuger, prirent le nom de *Francs*, c'est-à-dire, libres. Ces peuples dont nous avons donné les noms au mot FRANC, ayant fait divèrses conquêtes dans les Gaules, & dans la Gèrmanie, donnèrent le nom de *France* à tous les pays qu'ils conquirent ; ainsi on trouve quatre grands pays qui ont porté anciennement ce nom ; la *France* Transrhénane, ou d'au-delà du Rhin, qui est celle que nous avons décrite ci-dessus ; la France Gauloise mineure qui renfèrmoit la Basse Gèrmanie & la plus grande partie de la Gaule Celtique, & s'étendoit depuis Duisbourg jusqu'à Cambray ; la *France* Gauloise majeure s'étendit plus avant dans les Gaules que la précédente. Lorsque les Francs l'eurent conquise, ils divisèrent le Royaume de *France* en Austrasie & Neustrie, & en firent Paris la Capitale. Ces mêmes Francs ayant ensuite subjugué les Allemands, peuples de la Gèrmanie, appellèrent leur pays la Nouvelle France ; nom que la Franconie a consèrvé. Voyez FRANC. Saint Jerôme en la vie de Saint Hilarion, dit que ce qui avoit autrefois été appellé Gèrmanie, étoit de son tems appellé la *France*, comme si le François eût épandu son nom & valeur par toute la Gèrmanie, dit Pasquier, *Rech L. I. c. 6.*

NOUVELLE FRANCE Voyez CANADA, *T. II.*

FRANCE OCCIDENTALE. *Francia Occidentalis*. On donna anciennement ce nom à une partie du Royaume de France, laquelle fut appellée plus ordinairement Neustrie Voyez ce mot.

FRANCE ORIENTALE. On donna anciennement ce nom à la partie Orientale du Royaume de France. *Francia Orientalis*. C'est la même chose que celui d'Austrasie. Voyez AUSTRASIE ci-dessus, *T. I. p.* 745.

Ce nom fut encore donné par les anciens au pays des Allemands lorsque les Francs les eurent subjugué. *Francia Orientalis*. C'est celui-là même qu'on nomme encore aujourd'hui Franconie. Sous la seconde race l'Empire des François renfèrmant toute l'Allemagne, elle porta aussi le nom de *France Orientale*, comme Hofman l'a fait voir dans son Dictionnaire par les témoignages de plusieurs Historiens.

En tèrmes de Genealogie ce mot de *France* signifie la branche, la famille qui régne en *France* ; & quand une branche cadette parvient à la Couronne, elle quitte son nom particulier pour prendre celui de *France*. Suivant cette régle Mr. le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, s'appelle Philippe, petit-fils de *France*, Duc d'Orléans, &c. & non pas, Philippe petit-fils de Louis de Bourbon, XIII. du nom, Roi de *France*, &c. parce que la maison de Bourbon en montant sur le trône dans la pèrsonne d'Henri IV. quitta son nom de *Bourbon* pour prendre celui de *France*. Ce nom de *France* se prend encore dans une signification plus étenduë, & il veut dire non-seulement la famille qui régne en France, mais aussi toutes les branches de la maison qui regne, & qui sont distinguées par les noms particuliers, tous les Princes de la Maison, dont le Roi est le Chèf & le prémier né, ou l'aîné. *Domus Gallica*, ou *Francica*. Les Princes des maisons d'Orléans, de Condé, de Conti, sont de la maison de *France*. La maison de *France* est incontestablement la plus illustre qui ait jamais été au monde, & pour sa dignité & pour sa durée, à ne considérer même que ce qui en est connu évidemment & d'un consentement unanime des Sçavans. Tous conviennent qu'elle sort de Robèrt le Fort, tué l'an 867 Comte d'Orléans, d'Auxèrre, de Nevèrs, Duc & Marquis de *France*, pere d'Eudes & de Robèrt, élûs Rois de *France* l'un aprés l'autre, aïeul d'Emma, femme de Raoul, Duc de Bourgogne, élû encore Roi ; & enfin Bisaïeul du Roi Huges Capet, depuis lequel les Rois ses descendans sont venus à la Couronne par un droit de succession univèrsellement reconnu. Ainsi le Roi Loois XV. aujourd'hui régnant, se trouve sorti au 25e degré de Robèrt le Fort, par un grand nombre de Rois ses aïeux, dans l'éspace de plus de 900. ans, dont l'histoire est plus avérée & plus authentique que nulle autre qui ait jamais passé à la mémoire des hommes ; ce qui répend sur cette auguste Maison un éclat si brillant aux yeux de ceux qui y font attention, qu'il est solide & distingue par lui même. P. BUFFIER, *Introd. à l'hist. des Mais Souver.* Un Allemand, en parlant de la Généalogie de JESUS-CHRIST, a dit que c'est la plus authentique que l'on ait jamais connuë, & celle qui remonte le plus haut, sans en excepter même celle de la *Maison de France*, la plus longue & la plus incontestable dont nous ayons connoissance. Le P. Buffier doit être entendu dans le même sens ; car il n'y a que 900 ans de Robèrt le Fort jusqu'à nos jours, & sans remonter plus haut, il y en a près de mille depuis David seulement jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST, & plus de mille jusqu'à sa mort.

Selon quelques Sçavans, Robèrt le Fort eut pour Bisaïeul Childebrand frère de Charles Martel, de qui sort la race des Carlovingiens, & Childebrand étoit issu au 6e degré d'Arnou & de Bitilde sa femme, fille du Roi Clotaire, & petite fille du Roi Clovis le Grand. S'il est curieux de ne pas ignorer ces opinions, il est plus solide de s'en tenir à ce qui ne sçauroit être contesté, & qui fait d'ailleurs une origine aussi éclatante, qu'elle est bien fondée, en regardant absolument comme la tige de toute la Maison de France d'aujourd'hui, Robèrt surnommé le Fort. P. BUFFIER. On peut ajouter qu'en supposant même qu'il est sur que Robèrt le Fort ne venoit pas des deux premières races de nos Rois, il ne se peut faire qu'il fût un homme nouveau, & que ses titres & ses dignitez montrent que sa famille étoit déja fort illustre.

FRANCFORT, sur le Mein, subst. m. Nom propre d'une ville Imperiale d'Allemagne, située sur le Mein. *Francofurt m. ad Mœnum, Francofordia*, anciennement, *Helenopolis*. Prononcez le C comme s'il y avoit *Frangfort*. Cette ville est dans la Wetéravie, aux confins de la Franconie entre la ville d'Hanaw & celle de Maïence. *Francfort* est assez grand, il est partagé en deux par le Mein, que l'on y passe sur un beau pont de piérre. La partie qui est sur le bord septentrional du fleuve, porte proprement le nom de *Francfort* ; on appelle l'autre *Saxenhausen*, c'est-à-dire, les maisons des Saxons. Elles sont toutes deux fortifiées avec des bastions à l'antique, un bon fossé plein d'eau & un chemin couvèrt. Cette ville est fort peuplée & fort marchande. On y tient deux foires célèbres toutes les années, l'une au printems, & l'autre en automne, où entre autres choses il se fait un grand débit de livres. On consèrve à *Francfort* la célèbre bulle d'or, faite par l'Empereur Charles IV. & on y fait selon la disposition de cet acte, l'élection des Empereurs & celle des Rois des Romains *Francfort* embrassa la Confession d'Ausbourg l'an 1530. Le Magistrat & presque tout le peuple sont de cette Confession ; les Reformez, les Catholiques Romains, & même les Juifs, ne laissent pas d'y habiter avec libèrté, & d'y exercer librement leurs Religions. Le Gouvèrnement y est entre les mains de quelques familles, qu'on appelle Patricienne ; mais le choix des pèrsonnes particulières qui doivent remplir les charges, est fait par le corps des metiers, ce qui rend ce Gouvernement Aristodémocratique.

Le nom de *Francfort* est composé de deux mots Allemands. *Franck*, ou *Fremb*, & *furt*, qui signifie *gué des François*. Voyez Skinner. Ne pourroit-on pas dire que le nom de *Francfort* signifie *gué libre, exem, franc*: les deux villes qui portent le nom de *Francfort*, sont situées sur des rivières où le passage des marchandises a pû être libre & franc autrefois.

Le Tèrritoire de *Francfort*, *Francofurtensis pagus*, *ditio*. petit pays de la Wetéravie en Allemagne. Il est entre l'Archevêché de Maïence, le Comté d'Hanaw & le Landgravia de Hesse-Darmstat. Il n'a pas davantage de quatre lieuës de long, & autant de large, & il est partagé par le Mein en deux parties, dont la septentrionale est assez peuplée ; mais l'autre n'est prèsque qu'une forêt, où l'on assure que pèrsonne n'a le droit de prendre du bois ni de chasser sans la pèrmission du Comte d'Isembourg. La ville de *Francfort* est le seul lieu considérable de son tèrritoire

FRANCFORT, sur l'Oder. Autre ville d'Allemagne, autrefois Impériale & libre ; mais maintenant soumise à l'Electeur de Brandebourg. *Francofurtum ad Oderam*. Elle est dans la moyenne Marche de Brandebourg sur l'Oder, à quinze lieuës de Bèrlin vèrs l'Orient. L'Electeur Joachim I. y fonda une Univèrsite, qui est devenuë assez célèbre, & en faveur de laquelle la ville est exemte de toute sorte d'imposition.

FRANCHEMENT, adv. signifie la même chose que *Franc*. *Verè, sincerè, apertè, sine ulla circuitione, audacter*. Il lui a parlé *franchement*, librement & sincèrement. Quand il s'agit de reconnoitre un bienfait, pèrsonne n'avouë *franchement* sa dette. S EVR. Parlons *franchement* & sans detour. Cette tèrre lui appartient *franchement*, & en exemption de toutes charges & dettes.

FRANCHIMONT, s. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville du pays de Liége. *Francimontium*. Ce lieu, situé sur la petite riviere de Then, à deux lieuës de la ville de Liége, est chef du Marquisat de *Franchimont*, enclavé entre les Duchez de Limbourg & de Luxembourg, & où l'on trouve le bourg de Vèrviers, & celui de Spa, celebre par ses eaux minérales, avec ceux de Stablo & de Malmedi, célèbres par leurs Abbayes.

FRANCHI

RANCHIPANE. Quelques-uns écrivent ainsi au lieu de FRANGIPANE. Voyez ce mot.

FRANCHIR, v. act. Sauter franc; passer en sautant par dessus, travèrser; vaincre une difficulté, passer par dessus par quelque violence ou agilitez de corps, ou subtilitez d'esprit. *Transilire prætergredi, superare.* Il a *franchi* le premier la barrière dans ce Tournoi. Il a *franchi* le fossé pour aller aux ennemis. Il est venu à bout de son entreprise. Il a *franchi* & surmonté tous les obstacles que ses ennemis lui opposoient.

Ce mot vient de *franchire*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *affranchir*, rendre un esclave libre. On a dit aussi *franchir* pour *affranchir. E servo liberum facere.* Voyez Nicod.

FRANCHIR, signifie aussi, Travèrser vigoureusement, hardiment des lieux, des endroits difficiles. Ce Capitaine a *franchi* les Pyrénées, & a amené son armée au delà. Après avoir *franchi* les Alpes avec ses troupes, il entra dans l'Italie. Il avoit *franchi* les montagnes de la Cilicie. VAUG. On le dit aussi figurément en ce sens. Un génie vif & plein de feu *franchit* & travèrse ce qui arrête les esprits communs. VAI.

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des régles préscrites,
Et de l'art même apprend à franchir *les limites.* BOIL.

On dit aussi, tant au propre qu'au figuré, *Franchir* les limites, *franchir* les bornes; pour dire, passer par-delà, aller plus loin. On eut beau convenir des limites, des bornes, il les *franchit* toutes. Toute la France voit avec étonnement cette Princesse. (Me. la Duchesse du Maine) un des plus riches ornemens de la Cour, née d'un sang d'où sont sortis tant de Rois, parée des graces & de la vèrtu, rassembler encore en sa pèrsonne tous les talens de l'esprit. Elle a *franchi* les honteuses limites qu'un usage capricieux sembleavoir préscrites aux pèrsonnes de son séxe, & n'a pas dédaigné d'acquérir les plus belles connoissances. MARIOTTE. Quand il plait à Dieu de *franchir* les bornes de la nature. PELISSON.

On dit figurément, *franchir* le pas, *franchir* le saut; pour dire, Se résoudre à quelque entreprise dificile ou hardie, après avoir quelque tems deliberé. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de pecher sans remords, s'arrère à la vuë du crime, & n'ose *franchir* le pas. *Franchir* le mot, c'est, Dire le mot essentiel qui conclud une affaire, un marché. On le dit aussi en Morale de ceux qui ont eu quelque peine à dire quelque parole injurieuse, & déshonnete, & qui la lâchent à la fin. On dit aussi, Il a *franchi* les limites de la raison, de la bienséance; pour dire, qu'il a dit ou fait quelque chose de déraisonnable ou d'indecent. *Franchir* les bornes de la pudeur. PATR.

Quiconque a pû franchir *les bornes légitimes,*
Peut violer enfin les droits les plus sacrez. RAC.

FRANCHIR, en tèrmes de Marine, se dit de l'eau qui s'épuise avec la pompe. Ce vaisseau faisoit tant d'eau qu'on ne la pu jamais *franchir* ni épuiser. *Exhaurire.* C'est-à-dire, vuider, rendre, pour ainsi dire, libre & franc d'eau, l'en delivrer.

FRANCHI, IE, part. *Superatus.*

FRANCHISE, s. f. Libèrté, bonne foi, droiture, sincérité, tant en ses paroles qu'en ses actions. *Libertas, ingenuitas, veritas.* Je vous parle avec *franchise*, à cœur ouvèrt. Il sèrt ses amis avec *franchise*, il s'employe volontiers pour eux. Il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec *franchise*, qu'il n'y en a qui le demandent de cette sorte. VAUG. La *franchise* veut que nous ouvrions notre cœur à nos amis; mais elle ne s'étend point au-delà des bornes de l'amitié: car lorsqu'elle court comme une folle, & qu'elle traite tout le monde également, elle pèrd le nom de *franchise*, & prend celui d'imprudence ou de légèreté. CAIL. Il n'y a prèsque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la *franchise* d'un ami. FL.

Il est bien des endroits où la pleine franchise
Deviendroit ridicule. MOL.

Le vin donne de la *franchise* aux plus dissimulez. S. EVR. *Arcani fides prodiga, pellucidior vitro.* HOR.

FRANCHISE, signifie chez les Poëtes & les Amans, Libèrté. Il a pèrdu sa *franchise*. Il a engagé sa *franchise*.

Mais quand je voi qu'amour ses sujèts tyrannise,
J'éstime bienheureux qui garde sa franchise. DES P.

FRANCHISE de pinceau, se dit chez les Peintres de cette libèrté de pinceau qui fait paroître leur art, & un genie facile & naturel.

FRANCHISE, signifie aussi, Asile, lieu saint & privilégié, où on est en sureté de sa pèrsonne. Les Eglises & les Monastères d'Espagne sont des *franchises* pour les Criminels. Les *franchises* n'ont point de lieu en France par l'Ordonnance de François I en 1539 Les *franchises* sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. B. RAB. Un des plus remarquables Capitulaires que fit Charlemagne l'an 779. en son Palais d'Heristal, fut celui qui regarde les *franchises* des Eglises. C'étoient des droits si sacrez, que nos Rois les moins religieux les observèrent toujours avec scrupule; mais l'abus qu'on en faisoit étoit venu à un tel point, que Charlemagne crut qu'il falloit les moderer. Il defendit qu'on portât à manger aux criminels qui se retiroient dans une Eglise. Une telle defense avoit passé jusqu'alors pour un violement de la *franchise*, mais on ne laissa pas de le faire. P. DANIEL, *Hist. de F. T. I. p.* 456.

FRANCHISE DES QUARTIERS. C'est à Rome un cèrtain éspace ou une cèrtaine etenduë des Hôtels des Ambassadeurs des Princes Chretiens, dans laquelle ceux qui se retirent ne peuvent être arrêtez par les Sbirres ou Sèrgens, ni poursuivis par la Justice. On prétend aujourd'hui à Rome que c'est une vieille usurpation & un privilége scandaleux que les Ambassadeurs, par la jalousie de leur pouvoir, étendirent fort loin dans le XV. siécle, en amplifiant insensiblement les dépendances de leurs Palais, dans lesquels le droit d'asile étoit autrefois rentèrmé. En 1555. Jules III. fulmina contre cet abus, qui avoit soustrait de son autorité une partie considérable de la ville de Rome, devenuë par là une retraite de scelerats. Pie IV. & Gregoire XIII. suivirent le même exemple, & entre autres Sixte V. Il fit trembler les Souverains, & pendant son Pontificat aucun d'eux n'osa defendre la *franchise des quartiers*. Elle sembloit même abolie lorsque le Roi, en 1662. y envoya le Duc de Crequi, lequel prétendit jouir d'un privilege que l'on tachoit d'abolir. Innocent XI. parvenu au Pontificat, & choqué d'un abus qui faisoit régner le crime impunement, résolut de le faire cesser. Il ne voulut point priver de la *franchise des quartiers* ceux qui en jouissoient alors; mais il n'a point reçu de nouveaux Ambassadeurs sans une renonciation éxpresse. L'Empire, l'Espagne, la Pologne, & la Reine de Suede y renoncèrent. La mort de Mr d'Estrées fit espérer à Rome que le Roi se relacheroit aussi en envoyant un nouvel Ambassadeur. Le Marquis de Lavardin, & depuis le Duc de Chaulnes y allèrent, & tout s'accommoda à la satisfaction des deux Cours.

FRANCHISE *de Chaslo S. Mard.* Beau privilége de Noblesse accordé par Philippe I. Roi de France à la famille d'Eude le Maire. Philippe I. fit vœu l'an 1086. d'aller visiter à pied. & tout armé, le Saint Sepulchre de JESUS-CHRIST; mais nos Evêques l'en empêchant, Eude le Maire, l'un de ses domestiques, Chastelin de Chaslo Saint Mard (c'est l'abregé de Medard) près d'Etampes, l'entreprit & l'executa. En faveur de quoi le Roi prit en sa garde sa femme & cinq filles qu'il laissoit, & lui donna la Tèrre de Chaslo, & de grands privilèges à lui & tous les siens; ordonnant que les femmes de cette lignée auroient droit d'annoblir tant leurs maris, fussent-ils vilains, c'est-à-dire, sèrfs du fisc, que les enfans qui en naitroient. MEZERAY, *T. I. p.* 428. C'est ce qui s'appelle *Franchise de Chaslo S. Mard.* Ce privilege a été aboli sous Henri IV. l'an 1602. ID. Voyez encore, sur cela, André Favyn, Hist. de Navarre Liv. XVIII p. 1143. & 1146. où l'on trouvera la Chartre de cette *Franchise de Chaslo S. Mard.*

On appelle aussi *Franchise* cèrtain endroit privilégiez dans les villes, où les compagnons de métier peuvent travailler sans être Maitres. La *Franchise* du temple, de Saint Jean de Latran.

FRANCHISE, signifie aussi, Privilége, exemption, immunité *Immunitas.* Les provisions des Offices portent, qu'un Officier jouira des privileges, *franchises* & immunitez attribuées à la charge. Ce mot en ce sens est un tèrme de Droit & de Coûtumes.

On dit aussi, qu'un apprentif a gagné sa *franchise*, lorsqu'il a fait son tems d'apprentissage, & qu'il est en passe d'être Maître.

Il y a aussi à la campagne plusieurs champs ou portions de tèrre qu'on appelle des *franchises*: ce que du Cange croit venir de ce que ces tèrres appartenoient à des gens libre & francs, ou étoient exemtes de charges, qu'en plusieurs Coûtumes & en Anglетèrre on appelle encore *libres tenemens*, quoique depuis on leur ait imposé quelques sèrvitudes ou charges.

FRANCICA, s. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Francica.* Il est dans la Calabre ultérieure, à une lieuë de Mileto du côté du nord.

FRANCIQUE, adj. Titre d'honneur, qui signifie Dompteur des François. *Francicus.* Le sujet de l'animosité de Théodebèrt I. contre Justinien, étoit que ce Prince se laissoit donner par ses flateurs le nom de *Francique*, c'est-à-dire, Dompteur des François.

FRANCISCO. Voyez FRANCISQUE. Nom propre d'homme.

FRANCISER, vèrbe actif. Tèrme grammaticale. Rendre François, donner la forme & l'analogie Françoise à un mot étranger

get ; l'habiller à la Françoise. *Gallicum facere.* Nous avons bien ces mots Latins & Italiens que l'on a *Francisez*. Un homme fort zelé pour la perfection de ce Dictionnaire, nous a envoyé ce mot pour l'y ajouter, mais il faut avertir qu'il ne se dit que dans le discours familier. Quelques Auteurs cependant s'en servent. Voyez ci-dessus au mot DEBENTUR.

FRANCISQUE, s. f. Arme faite en façon de hache, dont se servoient particuliérement les anciens François, qu'on appelloit autrement *Ancon. Securis.* Les *Francs* nommoient leur hache d'arme *francisques* du nom de la nation. *P. Jourdan. T. II. p.* 15. Son fer avoit la figure d'une de nos fleurs de lis : & c'est de là que la plûpart des Auteurs sçavans en Blâson, en tirent l'origine. Papias & Joannes de Janua le prennent pour ces enseignes ou marques d'honneur qu'on portoit à Rome devant les Consuls & les Magistrats.

On ne sçait pas bien quelle étoit la figure de la *Francisque*. Aimoin dit que la *Francisque* d'un soldat que Clovis jetta par tèrre, est la même chose que ce qu'on appelloit *spata*, quelques manuscrits expliquent le nom de *francisca*, *francisque*, par ces mots *telum quoddam*, une espéce de *trait*, de *dard*. Dans le tombeau de Childeric, qui est dans la Bibliotheque du Roi, on voit le fèr d'une coignée toute rouillée & semblable aux nôtres, & une épée courte & large. On prend la coignée pour la *francisque* de ce Prince. Lorsque le butin fut rassemblé & qu'on étoit sur le point de tirer au sort, selon la coûtume de la nation, le Roi témoigna qu'on lui feroit plaisir de metre un certain vâse à part & de le lui donner. Tous le lui accordèrent à l'instant, excepté un soldat, qui levant sa *francisque* (c'étoit une espéce de hache dont les François se servoient dans le combat) en déchargea un grand coup sur le vâse en disant insolemment, que le Roi n'auroit rien que ce que le sort lui donneroit. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. I p. 7.* Environ un an après Clovis fit, selon la coûtume, la revûë générale de ses troupes dans le champ de Mars. . . . Dans cette revûë le Roi examinoit l'equipage de châque soldat, & voyoit si ses armes étoient en état, si elles n'étoient point rouillées, si le bouclier étoit bon, si la *francisque* etoit bien aiguisée. Etant venu lui la fin de la revûë à ce soldat, dont il trouva les armes mal en ordre, il l'en reprimenda, & lui ayant arraché sa *francisque*, il la jetta à tèrre. Le soldat s'étant baissé aussi-tôt pour la relever, le Roi prit la sienne, & lui en fendit la tête, en lui disant, souviens-toi du vâse de Soissons. ID.

FRANCISQUE. s. m. Nom propre d'homme, François, *Franciscus*. Les Italiens disent *Francesco*, & les Espagnols *Francisco*, de la Favyn & quelques autres anciens Auteurs on fait en François *Francisque*, au lieu de *Francois*, en parlant des Italiens. *Francisque* Sforce, simple soldat de fortune, fils de Sforce Attendula, Cordonnier d'une petite ville appellée Cotignoles, s'empara de l'Etat de Milan, duquel il avoit les forces en main, & se maintint en son usurpation contre la maison d'Orleans par le moyen de Loüis XI[e]. auquel, étant Dauphin & absent de France, il donnoit tous les ans une grosse somme, en reconnoissance de laquelle Loüis étant parvenu à la Couronne fit épouser à Galeas-Marie, fils, aîné de ce *Francisque*, Bonne de Savoye, sœur puisnée de Charlotte seconde femme de Loüis XI[e]. *Francisque* mourut au mois de Mars 1466. FAVYN. *Hist. de Navarre L. XI. p. 603. & 631.* & d'autres ont dit *Francisque* de Souze, *Francisque* Péreyre, &c. Mais ce n'est point l'usage, il faut dire François. Dom François, Le P. François, S. François Xavier, P VERJ. P. BOUH. On retient plûtôt le nom Italien & Espagnol *Francisco* Ainsi le cinquième Prince d'Espagne, ou cinquième fils du Roi d'Espagne Philippe V[e]. qui est le premier du second lit, ayant eu au batême le nom de François, nous l'appellons Dom *Francisco*, & nos Gazettes ne parlent point autrement. L'Infant Dom *Francisco* a eu ces jours-ci une légère indisposition, mais elle n'a pas eu de suite. GAZETTE 1717. *p.* 221. L'infant Dom *Francisco* nacquit le 21[e]. Mars : & est Mort le 21[e]. Avril de la même année 1717.

FRANCKENBERG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la basse partie du Cèrcle du Haut Rhin. *Franckoberga, Francorum mons.* Elle est dans la Hesse sur l'Eder, à sept lieuës de Marpurg, du côté du nord. On dit qu'elle a été fondée par Thierri Roi de France l'an. 550.

FRANCKENDAL, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, située dans le Palatinat du Rhin, à six lieuës d'Heidelbèrg du côté du couchant. *Francodalia*, ou *Francorum vallis.* C'étoit anciennement une Abbaye, que Fredéric III. Electeur Palatin fit fortifier, & que ses successeurs avoient renduë une des plus fortes places d'Allemagne. Les François s'étant rendus maîtres de *Franckendal* l'an 1689. l'ont entiérement détruite ; mais l'Electeur Palatin l'a fait rebâtir. Davity écrit *Franckental.*

FRANCKENSTEIN, s. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Franckensteinum.* Il est défendu par un bon Château ; & situé sur une montagne dans le Duché de deux-ponts, entre Caleloûtre & Neustat.

La Seigneurie de *Franckestein. Franckenstiense Dominium.* C'est un petit pays de la Franconie. Il est une partie du Comté de Heneberg, & il appartient au Landgrave de Hesse-Cassel, de même que la ville & le baillitage de Smalcade.

FRANC-LIAIS, s. m. Espéce de pièrre fort dure.

FRANCO-CASTRO, s. m. & nom propre de lieu *Franco-Castrum*, anciennement, *Stratonica*, *Stratonia.* C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'est qu'un petit lieu de la Macedoine, situé au pied du Mont-Athos, & sur le Golfe de Monte-sancto.

FRANÇOIS, OISE, s. m. Nom propre de peuple *Francus*, *Gallus*, prononcez *Francais*, & ne dites *Francois* que quand c'est un nom propre dont nous parlerons ci-aprés. Cependant bien des gens ne font plus cette distinction, à laquelle on ne manquoit pas il y a 20. & 30. ans. *François* dans son origine étoit le nom des Francs, qui conquîrent les Gaules sur les Romains au commencement du quinziéme siécle ; mais depuis cette conquête il s'est donné aux peuples conquis aussi bien qu'aux conquérans, & tous les hommes qui ont habité le pays que ces Conquérans fournirent ; Francs, Gaulois, ou autres, se sont appellez *François*, du nom des Conquèrans. En Latin il n'en n'est pas de même ; car encore aujourd'hui on retient l'ancien nom du peuple conquis, & on le dit pour le moins aussi souvent que celui des Vainqueurs ; c'est-à-dire, *Gallus* & *Gallia*, aussi ordinairement que *Francus* & *Francia*. Quand on parle de ceux dont les *François* sont sortis, il est mieux de les appeller Francs, & de ne donner le nom de *François* qu'à ceux qui s'établirent dans les Gaules. Nous avons parlé de l'armure des *François* au mot ARME. Voyez aussi FRANCISQUE. Le Pere Daniel écrit leur manière de camper dans son Hist. de Fr. T. I. p. 136 & leur manière de ranger leurs troupes en bataille p. 140. Leurs troupes & leurs armées sous les fils de Clovis p 197 Voyez aussi ci-dessus au mot ARMÉE. T. I. p. 578 579. Il fait le devoir de bon *François*, il est attaché aux intérêts de sa patrie.

Charles-Quint disoit que le *François* est sage sans le paroître, que l'Espagnol le paroît sans l'être, mais que l'Italien l'est & le paroit

On ne donne guère le nom de *François* qu'aux peuples qui habitent dans les douze Gouvèrnemens Genéraux, que nous avons marquea sur le Royaume de France.

Huoibaldus, Trithême, aprés lui, Gaguin, Paul Émile &c. disent que le nom de *François* vient de Francus fils d'Hector, qui après la prise de Troye vint dans le pays des Celtes, soumit ces peuples, & fut leur Roi. C'est sur cette fâble qu'est fondée la Franciade, poëme de Ronsard. Voyez les Etymologies du mot FRANC.

FRANÇOIS, OISE, est aussi adj. Le courage *François*, la bravoure *Françoise*, l'honneur *Françoise*, le génie *François*. Les François & les Gots se craignoient les uns les autres, & malgré la fièrté que Théodoric avoit fait paroître en rompant d'abord avec Thièrri, & en l'obligeant à conclure avec luy un traité désavantageux, il n'aimoit point dans le fond à avoir affaire à la Nation *Françoise*. P. DANIEL.

FRANÇOIS, OISE, adj. Se dit en particulier de ce qui appartient à la France propre & de quelques pays qui lui ont été attribuez dans la suite, ou plûtôt peut-être qui furent les prémiers que les François conquirent, & qu'ils ajoutèrent à la France ou petite Isle, dans laquelle ils s'étoient établis d'abord. Ces pays sont le Vexin *François*, opposé au Vexin Normand, le Gatinois *François* au nord du Gatinois propre, & la Brie *Françoise* au couchant de la Champenoise.

Le port FRANÇOIS, *Portus Franciscus.* Port de l'Amerique Méridionale. Il est dans le Pèrnambourg, province du Bresil, à l'embouchure de la rivière de S. Michel. Il y en a un autre dans l'Isle Espagnole, ou les François ont établi quelques Colonies. MATY.

Cap FRANÇOIS, *Promontorium Francicum.* Ce Cap est dans l'Amerique Septentrionale, sur la côte de la Floride Françoise, au Midi de l'embouchure de la rivière de May. MATY.

La rivière des FRANÇOIS, *Fluvius Francorum.* Rivière du Canada en l'Amérique septentrionale. Elle sort du Lac des Nissipiriens, & se decharge dans celui des Hurons. MATY.

FRANÇOIS, s. m. se dit pour la langue Françoise, de la langue qu'on parle en France. *Lingua Gallica*, ou *Francica.* Apprendre le *François.* Sçavoir le *François.* Parler bon *François.* Tous les étrangers qui ont de l'esprit se piquent de sçavoir le *François.* BOUH. Il n'y a guère de pays en Europe où l'on n'entende le *François.* ID. Un Allemand qui ecorche le *François*, nous fait moins de peine qu'un faux bel-esprit qui ne dit que de beaux mots. ID. Le *François* est doux & élégant. Parler *François*, signifie deux choses, 1°. Parler la langue des François, parler le langage des François. *Loqui gallicè.* Cet Etranger ne parle point encore *François*, mais

il l'entend bien. Où avez-vous appris à parler si bien *François*? Vous parlez *François* comme si vous aviez toûjours été à la Cour. Les Normans, les Picards, les Provençaux, les Languedochiens, les Gascons, & la plupart de nos Provinces du midi, parlent très-mal *François*, & le prononcent encore plus mal. Blois a passé pour une des Villes de France où l'on parloit le mieux *François*. 2°. Parler *François* signifie parler nèt, dire franchement & nettement ce que l'on pense, sans detour, sans équivoque, sans ambiguité, en quelque langue ou jargon que l'on s'exprime. *Clarè, perspicuè loqui.* Ainsi l'on dit, pourquoi tant de détours? Parlez *François*; qu'on vous entende. Ah! voilà parler *François*, dit-on à un homme qui enfin parle nèt, accorde ou refuse nettement ce qu'on lui demande. Cette expression est du stile familier. On dit aussi parler bon *François* dans ces deux sens. Voyez ci-dessous la phrase advèrbiale *En bon François*.

Entendre le *François* se dit aussi en deux sens. 1°. Entendre la langue, le langage des François, *Scire, intelligere gallicè.* Je commence à entendre le *François*, mais je ne le puis encore parler. 2°. Entendre le *François*, c'est entendre ce qu'on nous dit. S'il vous arrive jamais de prendre avec moi ces libertez, je vous traiterai comme vous le méritez. Entendez-vous le *François*? c'est-à-dire, Concevez-vous ce que je vous dis, ce que je veux vous dire. Je ne voudrois point appeller *François*, ou langue *Françoise*, la langue des anciens Francs, telle qu'ils l'apportèrent d'au-delà du Rhin; mais comme je voudrois les appeller eux-mêmes Francs avec M. de Cordemoy & de Mezeray & d'autres, je voudrois aussi appeller leur langue, la langue des Francs, ou le Franc, la langue Franche, ainsi qu'on l'a mis ci-dessus: & je n'appellerois langue Françoise, ou *François*, que celle qui depuis la conquête des Francs s'est formée de l'ancien Gaulois, de la langue des Francs, qui étoit la langue Gèrmanique, & du Latin que les Romains avoient aporté dans les Gaules. Cependant nos Auteurs n'observent pas tous cette regle. Par exemple, Pasquier *Rech. L. VII. C. 3.* dit la langue des François n'étoit autre que celle des Gèrmains; notre vulgaire *François* fut compôsé de trois langues, Walone, Latine & *Françoise*.

On parle *François* dans toutes les Cours de l'Europe. Bouh. La langue Latine a suivi les conquêtes des Romains; mais je ne vois pas qu'elle les ait jamais précédées. Les nations que ces Conquérans avoient vaincuës, apprenoient le Latin malgré elles; au lieu que les peuples qui ne sont pas encore soumis à la France, apprennent volontairement le *François*. Io.

Pasquier dit que le *François* est compôsé de la langue Grècque, Latine, de l'ancien Gaulois, & de la langue Gèrmanique, laquelle fut apportée dans les Gaules par les Francs, ou *François*, qui s'y sont établis. Mais on y a apporté peu-à-peu des changemens si considérables, que l'ancien langage n'est plus intelligible aujourd'hui. Ainsi nos vieux Poëtes, qui n'eussent jamais mis la main à la plume s'ils n'eussent cru rendre leurs Œuvres immortelles, se sont extrémement trompé; elles sont présentement ensevelies par les ans, & par le changement du langage, & il ne reste plus de leurs écrits que les carcasses. Châcun s'imagine que la langue vulgaire de son tems est la plus parfaite; mais il est difficile de marquer & de fixer ce point de pèrfection. Tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que l'abondance des bons Auteurs qui se trouvent dans un siecle, autorise la langue de leur tems. La langue vulgaire de Rome fut en sa pèrfection du tems de Cicéron, Cesar, Virgile, &c. Le Toscan du tems de Petrarque & de Bocace. Nonobstant les changemens arrivez à ces deux langues, leur pèrfection a toûjours été raportée au siécle de ces grands maitres. De faire un pronostic de la nôtre, il seroit mal aisé. Pasq. Voyez le mot GAULOIS. Le *François*, tel qu'il est aujourd'hui n'est point une langue originale, mais un jargon formé de plusieurs langues, & il n'y en a guère dont il n'ait pris quelques mots, & peut être quelques tours & quelques phrases. Les langues qui dominent dans le *François*, & qui en font la bâse & le fondement, sont 1°. la langue Celtique, soit qu'elle fut une langue particuliére, soit qu'elle ne fût qu'un des dialectes qu'on parloit dans l'Occident & dans le Nord, & qui paroissent venir tous de l'ancienne langue des Gots. 2°. La langue Latine que les Romains portèrent dans les Gaules quand ils en firent la conquête, & qu'ils y mîrent en usage après les avoir subjugées. 3°. La langue Tudesque, ou ce dialecte de la langue Tudesque que les Francs parloient lors qu'ils passèrent le Rhin, & qu'ils s'établirent dans les Gaules il y a environ treize cens ans. De ces trois langues s'est formé dans l'espace de près de treize siecles le *François* tel qu'il est aujourd'hui. Ses progrés ont été lents, & l'Italien, aussi bien que l'Espagnol, ont été des langues regulières long-tems avant le *François*. Pasquier dit que le *François* commença à se polir vèrs le milieu du regne de Philippe de Valois, & qu'on voit dans les Régistres de notre Chambre des Comptes une pureté qui approche de celle de notre âge. Jusqu'au régne de François. I. le *Français* avoit néanmoins été une langue assez imparfaite. La coutume de parler Latin au barreau, & de faire en cette langue les actes publics dans les Cours de Justice, avoit fait négliger aux François leur propre langue. Les siecles precédens avoient été des siecles d'ignorance, que les longues & fâcheuses guèrres que la France avoit faites ou soutenuës avoient répanduë par tout. La Noblesse Françoise se faisoit un mérite de ne rien sçavoir, & nos Genéraux ne se mettoient point en peine d'écrire & de parler poliment, pourvû qu'ils sçûssent faire la guère. François I. qui fut le restaurateur des lettres, & le Pére des sçavans, changea la face des choses, & après son régne Henri Estienne imprima son livre *De la precellence du langage François* sur les autres langues qui se parlent.

Le changement parut plus considerable à la fin du XVIe. siécle, & sous Henri IV. Amyot, Coeffeteau & Malhèrbe, contribuèrent beaucoup à perfectionner la langue Françoise. Le Cardinal de Richelieu acheva par l'établissement de l'Academie Françoise ce qu'ils avoient si heureusement commencé. Par les soins de cette illustre Compagnie, où l'on a vû entrer depuis son etablissement tout ce que l'Eglise, l'épée, & la Robbe ont de plus distingué, la langue Françoise s'est défaite de tout ce qui la chargeoit sans l'embellir, & elle s'est enrichie & parée de tout ce qui lui manquoit. Le long & florissant regne de Loüis XIV. a donné au *François* sa pèrfection: les grandes qualitez de ce Prince, son goût pour les beaux Arts, & celui de tous les Princes de sa maison, rendirent sa Cour la plus polie & la plus spirituelle, comme elle étoit la prémière du monde; l'esprit y brilla autant que la magnificence, & ses Généraux auroient pû disputer aux Grècs & aux Romains la gloire de bien écrire, comme ils leur avoient enlevé celle de bien faire la guèrre. De la Cour l'elégance & la pureté du langage s'est répanduë dans les Provinces: tout le monde aujourd'hui parle & écrit bien en France, & ce n'est plus un mérite singulier de le faire. Tels ont été les commencemens & les progrès du *François*, & cette langue en l'état où elle est aujourd'hui est la plus belle langue du monde.

Nulle langue n'est plus naturelle que le *Français*, on y range les mots dans le même ordre que les idées s'arrangent dans notre esprit, en quoi il est bien différent du Grèc & du Latin, où le dérangement même, & le renvèrsement de l'ordre naturel des mots, est une beauté du discours: il est vrai que la langue Hébraique égale & surpasse en cela le *François*, mais elle n'en a ni la richesse ni l'abondance, ni la variété, ce qu'on doit attribuer à la simplicité des premièrs tems, aux nouvelles inventions, au commèrce, & à la pèrfection des Sciences & des Arts: ainsi il est toujours vrai que le *François* l'emporte. Il faut avouer que pour l'analogie de la Grammaire, la simplicité avec laquelle les tems & les modes des vèrbes se forment, l'Anglois a l'avantage sur toutes les langues, & il est en ce point la prémière langue du monde, au moins de celles qu'on connoit; car il n'est pas question ici des langues des sauvages qui n'ont point été reduites en art; mais les tours, les expressions, les idiomes de l'Anglois sont si extraordinaires, qu'il pèrd par-là les avantages que sa simplicité grammaticale lui donnoit sur les autres langues.

On peut écrire, & bien écrire en *François* dans tous les stiles, & sur toutes sortes de matières; il n'y a point de caractère de stile en quoi l'on ne se soit exércé, point de sujèt, point d'Art, point de Science, surquoi l'on ne trouve quantité de bons livres & bien écrits en *François*. Il est susceptible de tous les agrémens & de tous les ornemens du discours; le grand, le sublime, la délicatesse, l'elégance, le brillant; & un Auteur qui ne sortira point du caractère de la langue, ne tombera pas dans les defauts oppôsez à ces qualitez.

Le *François* a peu de mots compôsez, il difére fort en cela du Grèc & de l'Allemand; ce n'est peut-être pas un avantage pour le *François*; car les langues Grècque & Allemande tirent beaucoup de force & d'énergie de la compôsition des mots, en exprimant par un seul mot ce qu'on ne sçauroit exprimer en *Français* que par une periphrâse.

Il y a en *François* aussi peu de diminutifs que de composez, ceux qui nous restent aujourd'hui, comme *cassette*, *tablette*, &c. n'ont plus la signification d'un diminutif de *caisse* & de *table*, ce sont des mots simples qui signifient une chose particulière, qui n'est point une petite caisse, ou une petite table: présque tous les diminutifs proprement dits sont hors d'usage, du moins ceux dont la tèrminaison & le son paroissent avoir quelque chose de petit, comme *herbètte*, *fillètte*, *rossignolet*, &c. Ceux qui nous restent peuvent être appellez des diminutifs de chose, & non pas de tèrminaison, *bleuâtre*, *rougâtre*, *jaunâtre*, &c. sont de ce caractère, ils marquent une qualité plus foible dans la chose dont on parle, & c'est une richesse au *Français* d'avoir des mots qui expriment cette idée.

Quoique les hommes ayent plus d'idées qu'il n'y a de mots, dans quelque

quelque langue que ce soit, il n'y a prêsque rien qu'on ne puisse esprimer en *François* avec autant de justesse & de vivacité qu'on le conçoit : pour s'en convaincre il ne faut que faire réflexion que depuis un siecle, il n'y a rien sur quoi l'on n'ait bien écrit en *François*, sans excepter ni les mystères de la Religion ni les matières les plus abstraites de la Philosophie.

Du reste, on ne doit point attribuer au *François* comme une qualité particulière, l'usage de cèrtains tèrmes de civilité, & de cèrtains titre de dignité ; cela vient du caractère des Nations, & non pas de celui des langues. Les François tiennent le milieu, & ils n'ont en cela ni la fièrté des Orientaux, ni l'affectation des Italiens.

Mais ce qui distingue sur tout le *François*, & le doit faire infiniment éstimer, c'est la justesse, la modestie, & la pureté de ses expréssions. La justesse bannit ces métaphôres outrées, ces hypèrboles qui sont si fréquentes dans l'Italien & dans l'Espagnol. La modestie ne permet pas qu'on employe dans l'usage ordinaire un tèrme obscéne, ou une espression trop libre ou trop dure : cet avantage manque au Grèc & au Latin, qui sur ce point peuvent être regardez comme des langues grossières & barbâres.

Tant de qualitez qui rendent le *François* la plus belle langue du Monde, viennent de la douceur du climat de la France, de la bonté de son tèrroir, de la pureté de l'air qu'on y respire, & sur tout du caractère des François, de la vivacité, de la pénétration de leur esprit, de leur humeur libre, aisée, engageante, de leur politesse, de la délicatesse & de la noblesse de leurs sentimens, de leur bon goût dans tout ce qui peut toucher l'esprit ou le cœur.

Le *François* est aujourd'hui la langue la plus connuë & la plus étenduë qu'il y ait en Europe, car les peuples qui parlent Esclavon, parlent moins une même langue, que les differens dialectes d'une même langue. Prêsque tous les honnêtes-gens & les Sçavans en Europe entendent le *François*, & le parlent. L'intérêt de la politique en a fait une langue necessaire aux Ministres des Princes étrangers, & aux Officiers qui servent dans leurs armées, ou qui commandent dans leurs places frontières. L'amour des sciences a eu le même effet à l'égard des Sçavans, ausquels la connoissance du Grèc & du Latin ne suffit pas pour apprendre même les Sciences & les Arts dont les Grècs & les Latins ont parlé. En Allemagne & ailleurs les Princesses & les pèrsonnes de quelque condition se piquent de sçavoir le *François*, on le leur apprend dans leur jeunesse, c'est une coûtume prêsque univèrselle dans toute l'Allemagne ; de là vient que le *François* n'est guère moins connu dans les Cours de l'Europe que la langue même du pays. La Cour de Vienne est en cela un peu différente des autres, & l'usage du *François* y est plus râre qu'ailleurs. L'Empereur Léopold n'aimoit pas qu'on parlât *François* à sa Cour. D'ailleurs un Empereur d'Occident croyoit qu'il étoit de son intérêt & de la grandeur d'entretenir à sa Cour l'usage de la langue Italienne & de la langue Latine. Quoique le Czar Pièrre, qui régnoit en Moscovie n'ait vû la France qu'en 1717. il y avoit longtems qu'il avoit établi à Moscou des écoles de la langue Françoise, où les Seigneurs envoyoient leurs enfans : ce Prince n'a point trouvé de moyen plus sûr pour inspirer de la politesse à ses peuples, & pour faire fleurir dans ses États les Arts & les Sciences.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le *François* est une langue fort étenduë dans l'Europe, il y a long-tems qu'il a cet avantage sur toutes les langues qui s'y parlent. Guillaume le Conquérant donna à l'Anglетèrre des loix en langage *François*. Les anciennes Coutumes des plus considérables Provinces de Pays-Bas, sont écrites en *François*, & tous ces Peuples, tant en deçà de la mèr qu'au delà, portent encore ce caractère de la domination Françoise, ce qui les met dans la nécessité d'apprendre le *François*.

Enfin, le *François* est la même langue partout dans toutes les Provinces de France, & dans tous les endroits où on le parle hors de France. Dans plusieurs autres parties de l'Europe il y a autant & plus de langages différens que d'États, & l'on compte en Italie dix ou douze dialectes, dont quelques-uns sont prêsque aussi différens de ce qu'on appelle l'Italien vulgaire, qu'ils le sont du *François* ou de l'Espagnol ; de sorte que les Italiens sont étrangers dans leur propre pays, & les François ne le sont pas par rapport au langage, même hors de France. En Hollande les Matelots de Rotterdam & des bords de la Meuse n'entendent pas en bien des choses ceux d'Amstèrdam & des côtes du Zuyder-zée. Ceux qui sçavent le Castillan n'entendent point le langage de Catalogne & de Cerdagne, qu'on parloit aussi dans tout le Roussillon il y a soixante ans. La langue Allemande n'est pas la même en Suisse, dans le Jutlande, dans la basse Allemagne & à Lubec. La Bohême, la Hongrie, la Croatie &c. sont des pays soumis à l'Empereur, & limitrophes de l'Autriche, & cependant l'on y parle des langues différentes de celle qui se parle à Vienne. Le Roi de Suede, quand il parle sa langue naturelle, ne sçauroit se faire entendre de ses sujets qui sont en Poméranie, en Livonie & en Laponie. Il en est à peu près de même du Roi de Danemarc par raport à ses sujets de Laponie, des montagnes de Norvége, & de l'Islande ; mais au contraire à Québec, dans la Louisiane, à la Martinique, à Saint Domingue, à Pondicheri, &c. on parle le même langage qu'à Paris, & dans tout le reste de la France ; c'est l'avantage que produit l'union parfaite de toutes les parties de la Monarchie. Après cela les Étrangers ont-ils raison de nous reprocher la difficulté qu'il y a à apprendre le *François* ? Quand elle seroit aussi grande qu'on le dit, une langue aussi belle, & qui seule peut suffire pour le commèrce & pour les sciences, mérite bien qu'on l'apprenne.

Ce seroit ici le lieu de dire quelque chose de l'orthographe, de la prononciation, & de la vèrsification Françoise. On trouvera ce qui regarde ces matières aux mots d'ORTHOGRAPHE, de PRONONTIATION, & de VÈRSIFICATION

Voyez sur ce qui regarde le *François*, les Remarques de Vaugelas, & les Obsèrvations que M. Corneille a faites sur ces Remarques ; les Remarques du P. Bouhours, tant les prémières que les nouvelles ; les Doutes d'un Gentil-homme Bas-Breton par le même Père, & l'entretien sur la langue Françoise, qui est le second des Entretiens d'Ariste & d'Eugene ; les Obsèrvations de M. Ménage, ses Etymologies, celles qui se trouvent parmi les letres de M. Huet dans une letre qu'il écrivoit à M. Ménage ; la Grammaire Françoise de M. l'Abbé Regnier ; celle du P. Buffier Jesuite ; les deux discours de M. l'Abbé de Dangeau, l'un sur les voyelles, l'autre sur les consones. La lecture de ces livres est nécessaire à ceux qui veulent sçavoir parfaitement le *François*.

Les Remarques de M. de Vaugelas sont l'ouvrage d'un homme qui avoit naturellement du goût pour le *François*, & du genie pour l'apprendre & le bien parler. La politesse naturelle & le caractère d'honnête-homme qu'il avoit, sont des talens qu'on doit avoir quand on veut bien sçavoir & bien parler notre langue. Il y a plusieurs choses dans les Remarques de M. de Vaugelas qui sont contre l'usage d'aujourd'hui ; il faut voir sur cela M. Corneille, & ce que M. Menage en a dit dans ses Obsèrvations, & le P. Bouhours dans ses Remarques.

Les ouvrages du P. Bouhours sur la langue Françoise apprennent l'usage, & le bel usage ; ils sont écrits avec beaucoup de pureté & de politesse, & rien de ce qui a été fait sur la même matière ne les a surpassez.

Les Obsèrvations de M. Ménage & ses Etymologies sont d'un homme sçavant & contiennent quantité de choses curieuses ; mais il n'a pas toujours assez consulté l'usage, qui est la seule régle des langues vivantes. Par exemple, sur le mot de *libéral arbitre*, il parle ainsi : *Ce mot est très bon & très François. Tous nos Anciens s'en sont sèrvi. Cretin dans son épitre*, &c. De ce principe on devroit conclurre que les mots de *lors*, *façon*, *illec*, *ains*, &c. sont aujourd'hui *très-bons & tres François*, car *tous nos Anciens s'en sont servi*. Dans les Etymologies M. Ménage ne s'est pas toujours assez attaché aux lettres radicales, comme M. Huet lui a dit dans sa lettre, cependant ce sont les lettres radicales qui font connoître l'origine des mots & le degré de liaison qu'ils ont entre eux. Après tout il n'y a rien de plus extraordinaire dans les Etymologies que rapporte M. Ménage, que ce qu'on trouve dans celles de Guichard & du P. Thomassin, & l'on ne pretend point diminuer l'estime qui est si justement duë à M. Menage ; mais il étoit nécessaire de marquer ici en général en quoi on ne dois pas le suivre.

Le Traité de la Grammaire Françoise par M. l'Abbé Regnier, est un excellent recueil de remarques sur la langue Françoise, rapportées sous les titres des huit parties d'oraison de l'orthographe & de la prononciation.

La Grammaire Françoise du P. Buffier est plus raisonnée ; comme il est le dèrnièr de nos Auteurs qui ait fait une Grammaire Françoise, & qu'il n'a travaillé qu'après avoir obsèrvé l'usage des pèrsonnes les plus polies, & consulté ceux qui sont plus versez dans la connoissance de notre langue, son ouvrage a été bien reçu en France, & réimprimé, tant à Paris que dans les pays étrangers.

Les deux discours de M. l'Abbé de Dangeau, sont deux chef-d'œuvres, & nous n'avons rien de plus achevé en ce genre ; la netteté, la justesse & la précision regnent par tout ; & la vérité qu'il fait sentir donne du goût pour une matière qui paroit si séche & si désagréable.

La Baye FRANÇOISE, *Sinus Francicus*. Partie de la Mèr du Nord ; cette Baye s'avance beaucoup dans les tèrres, vèrs la ville de Port-Royal, entre les côtes de l'Acadie & de la Virginie en l'Amérique septentrionale. Il y a une autre Baye *Françoise* dans la côte de la Guinée, près du Cap de Sièrra Liona.

On dit advèrbialement, *En bon François* ; pour dire, Franchement, & en paroles claires & nettes. Il lui a dit *en bon François* qu'il étoit un fripon. Les Romains disoient dans le même sens, *more Romano loqui*.

On dit aussi, qu'un homme parle *François* à un autre, quand il lui promet quelque argent ou quelque intérêt en une affaire. Je n'ai pû avoir raison de mon procès tant que je n'ai pas parlé *François* au Clèrc de mon Rapporteur.

A la Françoise. A la manière des François. S'habiller *à la Françoise*. Agir *à la Françoise*. Traiter *à la Fraçnoise*.

FRANÇOIS, s. m. Nom propre d'homme. *Franciscus*. La dèrniére syllabe est pleine; & se prononce comme s'il y avoit *Fransouau*, ou *François*. S. *François* d'Assise, Instituteur d'un Ordre Religieux partagé en plusieurs Congrégations, nacquit l'an 1182. à Assise en Ombrie, & mourut en 1226. S. *François* de Paule, Instituteur des Minimes, étoit de Calâbre. S. *François* Xaviér Apôtre des Indes & du Japon, étoit de la Compagnie de Jesus, & l'un des prémiérs compagnons de S Ignace de Loyola. Voyez sa Vie, écrite en François par le P. Bouhours. S. *François* de Sales, Evêque de Genève, né le 21. Août de l'an 1567. mourut à Lyon le 27. Décembre de l'an 1622. Le P. Vèrjus a écrit la vie de Saint *François* de Borgia.

François I. donna lieu au provèrbe qui dit, Tu as fait comme le Roi *François* devant Pavie, parce qu'il y tira jusqu'au dèrnier sol. Masc. *p.* 548. Ce provèrbe n'est plus en usage.

St. François. Le Cap. S. *François*. *Sancti Francisci promontorium*, est dans l'Amérique sur la côte orientale de l'isle de Tèrre-Neuve, vèrs le midi, entre le grand golfe & la Baye de la Conception. Maty.

Le Lac S. François est un lac de la Nouvelle France en l'Amèrique Septentrionale le long de la rivière de S. Laurent, entre le lac Ontario & celui de S Piètre. *Lacus Sancti Francisci*.

Il y a encore un cap de S. *François*, ou *San Francisco* sur la côte méridionale des Caffres en Afrique, à l'est du Cap de Bonne Espérance, entre la Baye Formosa & celle de Lagoa.

S. FRANÇOIS DE CAMPÊCHE, ou *San Francisco* de Campêche, ou simplement Campêche Voyez CAMPÊCHE.

Le port de François Drac, *portus Francisci Dracs*. Port ou petit Golfe de l'Amerique septentrionale. Il est dans la côte occidentale de l'Isle de Californie, à l'endroit qui commence à tourner vèrs le Nord. François Drac Anglois y aborda en faisant le tour du monde, & il lui donna son nom. Maty.

S. FRANÇOIS DE QUITO, ou *San Francisco* de Quito. Voyez QUITO.

La Rivière de S. François, ou Rio de San Francisco, ou Parapitinga. *Sancti Francisci Fluvius, Parapitinga*. Grande rivière du Bresil, qui a sa source dans des tèrres inconnuës, d'où elle coule sur les confins des Capitanies de Fernambuco, & de Sèrégippe, & se décharge dans la mèr du Bresil, entre Porto Calvo & Garcia da villa.

Saint François, s. m. Nom d'une sorte de poire. Le *Saint-François* est un fruit d'automne. On dit aussi poire de *Saint-François*. Le *Saint-François* est bon dans les compôtes.

FRANÇOISE, s. f. & nom propre de femme. *Francisca* Prononcez *Francoèse*. Sainte *Françoise*, Dame Romaine & institutrice des Collatines, ou des Oblates, nacquit à Rome l'an 1384. L'an 1425. elle fonda le Monastère des Oblates, où elle entra & prit l'habit religieux l'an 1437, après la mort de Laurent Bonzani, ou de Pontianis, son mari, arrivée l'année précédente Elle mourut l'an 1440, le 9e Mars. Voyez les Bollandistes T. II. de Mars p. 88 & suiv.

FRANCOLI, s. m. Nom propre d'une petite rivière d'Espagne. *Francolius fluvius*, anciennement *Tulcu*. Elle coule dans la Catalogne, où elle baigne Monblancq & Tèrragone, & se décharge peu après dans la mèr Méditèrranée.

FRANCOLIN. s. m. Nom d'Oiseau; *Attagen*, *Attagena*, *Phasianus alpinus*. On pourroit dire aussi *Phasianus pyreneus*. Le *Francolin* est semblable au faisan de taille & de façon de faire; son bèc est noir & court, & un peu courbé à l'extrémité, le champ de son pennage est fort divèrsifié, sa tête est fort agréable à voir, à cause qu'elle est ornée d'une crêta élevée, qui est jaunâtre, & marquée de taches noires & blanches, la prunelle de l'œil est noire, ses sourcils sont rouges, ainsi qu'au faisan bruant & cocq de bois. Le cèrcle qui environne la prunelle est jaune; sous le bèc, & au commencement du gosier l'on voit des petites plumes menuës & très-délicates qui tombent en forme de barbe. Son col est assez longuet & fort menu à proportion du corps, la couleur en est cendrée, & couvèrte pareillement de taches noires & blanches, différentes de celles de la tête en ce qu'elles sont d'un noir plus foncé, la poitrine a des taches semblables qui sont travèrsées d'autres taches de couleur de rouille. Son ventre, sa queuë, ses cuisses & ses jambes, qui sont revêtuës de plumes sont d'un cendré plombé & semé de taches noires. Les doigts de devant sont longs, celui de dèrrière est court & armé d'ongles crochus.

Un Auteur, nommé Nolanus, raporte que le *Francolin* se purge avec de l'aconit, ce qui paroit difficile à croire, à cause que c'est un venin; mais d'ailleurs nous voyons dans quelques Auteurs que les Cailles usent de ciguë pour leur nourriture, que nous sçavons être un poison très-dangereux.

Cet oiseau se retira dans les hautes montagnes, & nous n'en voyons que très-rarement en France, & lorsque l'on y en voit ils viennent des Monts Pirenées & des montagnes de Foix; l'on en prend aussi quelques-uns dans les montagnes d'auvèrgne. Il est beaucoup plus commun en Italie vèrs Boulogne la Grasse & dans la Campanie aux environs de Rome. Il y en aussi proche de Venise, & en plus grande quantité en Sicile.

Il se nourrit de toutes sortes de graines, & se plaît à s'époudrer comme les pèrdrix & les poules, ses jambes & les piéds sont couvèrts de plumes comme au cocq de bois, on en trouve aussi de tous blancs qui ne sont pas fort differens de la pèrdrix blanche de Savoye.

Le *Francolin* fait son nid en tèrre, éleve autant de petits que la pèrdrix, l'on en faisoit autrefois beaucoup d'éstime dans les festins pour la delicatesse de la chair; l'on éleve les petits de la même manière que les faisandeaux. Le *francolin* est bon pour ceux qui ont l'éstomac foible, ou la gravelle. Le *francolin* ne chante pas, il pousse seulement un cri qui n'est point un chant. Il y a beaucoup de *francolins* près de Tunis, ce qui fait qu'on appelle quelquefois le *francolin*, la pèrdrix de Barbarie. Voyez Olina, Traité des oiseaux.

FRANCOLINO, s. m. Nom propre de lieu. *Francolinum*. C'étoit autrefois une bonne forteresse de l'Italie, aujourd'hui ce n'est qu'un village de l'État de l'Eglise, situé dans le Fèrrarois, sur une des branches du Pô, à deux lieuës de Fèrrâre du côté du nord.

FRANCOLISI, s. m. Nom propre d'un village où il y avoit autrefois des eaux minerales assez célèbres. *Francolisia*, anciennement *Virena* Il est dans la terre de Labour, Province du Royaume de Naples, entre Tiano & Catri, environ à une lieuë de la première, & à deux de la dèrnière.

FRANCOMATE, s. m. & f. Paysan de l'Isle de Chypre, affranchi, *Cyprius rusticus manumissus*. Les habitans de l'Isle de Chypre étoient séparez en quatre différens états, la Noblesse, le Peuple, les Affranchis & les Esclaves. Les deux dèrniers n'étoient occupez qu'au labourage, & les deux autres faisoient la résidence dans les villes, & avoient accoutumé les gens de la campagne, contre le droit & la justice, à la sèrvitude & à l'ésclavage. Ils en affranchirent ensuite la plûpart, qu'on appelloit *Francomates*. Ceux qui ne jouissoient pas encore de leur libèrté, se nommoient Pareliens. Le Palletier, *Trad. de l'hist. de la Guerre de Chypre*.

FRANCONIE, s. f. Nom propre d'une Province d'Allemagne, que les Allemands appellent *Frankenland*. *Franconia*. C'est une des neuf grandes Provinces qui composent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Elle est au milieu de cet Empire, ayant au midi la Souabe; à l'orient la Bavière & le Royaume de Bohême; au nord la haute Saxe, & au couchant la Hesse, avec les Electorats de Maïence & du Palatinat du Rhin. La figure de cette Province est présque ronde. Elle peut avoir environ trente-six lieuës depuis les frontières de la Souabe jusqu'à Thuringe, & environ quarante depuis le Royaume de Bohême, jusqu'à l'Archevêché de Maïence. Le Mein est la plus considérable de ses rivières. Il y a encore le Tauber, le Rédnitz & la Sala, que quelques Géographes prétendent avoir donné le nom à la fameuse Loi Salique, qui exclud les filles de la succession à la Couronne de France. L'air est assez tempéré en *Franconie*. Elle est fort chargée de forêts, principalement vèrs les extrémitez; mais vèrs le milieu elle est fort fèrtile en blez, en pâturages, & même en vin. Le peuple y est paûvre; ce qui fait dire communement, que la *Franconie* fournit suffisamment de mendians à toute l'Allemagne. La Religion Catholique Romaine, la Protestante & la Reformée, y sont dominantes en des États différens; mais la Protastante est la plus étenduë des trois.

Le Cèrcle de *Franconie* est compôsé d'un grand nombre de Souverainetez, qui sont les Évêchez de Wurtsburg, de Bamberg & d'Aichstet; les tèrres des Chevaliérs Teutoniques; les Marquisats de Culembach & d'Anspach; les Comtez d'Hennebèrg & d'Holach, de Castel, de Wertheim, d'Erpach & de Reinech; la Principauté de Wartzenberg, les Baronies de Limbourg, de Sinsheim, de Loewenstein, les villes Impériales de Nuremberg, de Rotenbourg, de Winsheim, de Schweinfurt & de Weissenbourg. Les Directeurs de ce cèrcle sont l'Evêque de Bambèrg & le Marquis de Brandebourg-Culembach. Maty. Voyez Heis, *hist. de l'Emp. L. V. C. 7. p.* 118.

Quelques-uns croyent que la *Franconie* a été aussi appellée France Gèrmanique, ou France orientale, parce que c'étoit le pays des anciens Francs, ou du moins que c'en étoit une partie, à laquelle ce nom est resté. D'autres croyent qu'elle n'a eu ce nom que

que depuis que Clovis eut vaincu les Allemans, ou que les Francs eurent subjugué le pays ; mais le P. Jourdan prétend que ces Auteurs ne peuvent donner de raison pourquoi le nom de France & de *Franconie* a été singuliérement attaché à cette Province, & pour lui, il croit que c'est parce que Sigismer fils de Clovis y régnoit, & s'y étoit fait un État avec les François.

L'Évêque de Wurtzbourg est Duc de *Franconie*, d'où vient le provèrbe en Allemagne *Herbipolis sola judicat ense & sola*. Quelques-uns disent que c'est Pepin qui le lui a donné ; d'autres croyent qu'il est plus probable que cela ne s'est fait que sous Frideric I. dans la Diette de Wurtzbourg. Voyez Imhoff. *Notit. Proc. Imp. L. II. C. IV. n. 3. & 4.* Heis, *hist. de l'Empire L. VI. C. VI. p.* 196.

FRANC-REAL, f. m. Nom d'une sorte de poires. On dit *franc-réal* tout seul, sans ajouter poires de *franc-réal*. C'est là du *franc-réal*,

FRANCSTEIN, f. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Bohême. *Francistenum*. Il est dans la Principauté de Monstèrbèrg en Silicie, à deux lieuës de la ville de Monstèrbèrg vèrs le couchant.

FRANEKER, ou FRANEQUER, f. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Franekera*, ou *Franequera*. Elle est située dans celle de Frise, entre Leuwarde & Harlingue, à deux lieuës de l'une & de l'autre. *Franeker* n'est pas une grande ville ; mais elle est bonne. Elle jouit de beaux privilèges, & elle a une Univèrsité assez célébre, érigée l'an 1585.

FRANGE, f. f. Ornement qu'on met à l'extrémité des habits ou des meubles, fait de plusieurs filèts d'or, d'argent, de soie, de fil ou de laine, arrêtez par un tissu qui est en haut. *Fimbria*. Les siéges, les lits se garnissent de *frange*. Quand la *frange* est petite, on l'appelle *mollet*. Lorsqu'elle est grande & que le tissu est ouvragé, on l'appelle *crépine*. La *frange* est composée d'une chaînette, d'une tête, & du corps de la *frange*. Belle *frange*, bonne *frange*, *frange* d'or, d'argent, de soie, de fil.

Ménage & Saumaise pretendent que ce mot vient du Latin *fimbria*: Du Cange qu'il vient de *aurifrigia*, ou *opus phrygium*, parce qu'on nommoit ainsi les *franges* d'or. D'autres dérivent le mot de *frange* du nom de France, parce que les *franges* ont été plus en usage en France qu'ailleurs. Voyez Skinner.

FRANGER, v. act. Garnir de frange. *Fimbriâ prætexere*. *Franger* une pente de lit.

Frangé, ée, adj. Découpé en maniére de frange. *Fimbriatus*. Il y a des botanistes qui se sèrvent de ce tèrme dans la description de cèrtaines fleurs.

Frangé, se dit aussi en tèrme de Blâson, des gonfanons qui ont des franges, dont il faut spécifier l'émail. Il porte d'or, à une croix paiée de gueule, *frangée* de sable. Harnis.

Frangée, f. f. Nom que les Fleuristes donnent à une tulippe chamois blanchissant & rouge brun. Morin.

FRANGIER, l'Académie dit FRANGER, f. m. Ouvrier qui fait de la frange, des campanes, des crépines, des fleurèes, des passemens, ou le Marchand qui la vend. *Fimbriarum concinnator, propola*.

FRANGIPANE, f. m. Est un parfum fort exquis qu'on donne à des peaux pour faire des gands, des poches, des sachèts, &c. Il a pris son nom d'un Seigneur Romain de la Maison fort ancienne des *Frangipani*, ou *Fricapane*, qui en a été l'inventeur. Les peaux de *Frangipane* sont fort estimées par tout l'Europe. On fait aussi des liqueurs parfumées, à qui les Limonadiérs ont donné ce nom pour les mettre en vogue, ou plûtôt parce que l'invention en est duë au petit fils de Mutio *Frangipani*, comme Mr. le Labooreur le dit. Voyez l'article de *Frangipani* dans la 2[e] édition du Dictionnaire de Bayle.

On appelle aussi tourtes de *frangipane*, des tourtes faites de crême, de pistaches pilées, d'amandes, de sel en petite quantité, & de beaucoup de sucre : on y mêle quelquefois des écorces confites de citron, ou d'orange, & d'autres choses semblables.

Il y a un rossoli qu'on appelle rossoli de *frangipane*. Dans ce rossoli il entre quantité de fleurs & d'ôdeurs, mais tout ce qui y entre doit être tellement ménagé qu'aucune ôdeur ne domine, & ne l'emporte sur les autres : ce mêlange parfait est ce qui fait donner au rossoli le nom de *frangipane*.

Ce nom de *frangipane* est aussi le nom d'une sorte de poires d'été : elle sont petites, vèrdâtres, & ont une eau fort bonne & sucrée.

FRANGIPANIER, f. m. *Plumeria*, *f. f.* Arbre d'Amérique qui a pris son nom François de l'ôdeur agréable de ses fleurs : Mr. Tournefort lui a donné celui de *Plumeria*, pour faire honneur à la mémoire du R. P. Plumier, Minime, à qui la Botanique doit beaucoup, à cause de la rechèrche qu'il a faite des plantes d'Amérique. Le *Frangipanier* est assez semblable à notre laurier rôse, il s'en distingue cependant par ses semences, qui sont garnies d'un feuillet membraneux. Le *Frangipanier* à fleur rouge, a ses feuilles du double plus larges que celles du lauriér rôse, & le *frangipanier* à fleurs blanches les a bien plus longues, étroites & pointuës. Voyez *Tournefort*.

FRANGULA, f. f. Arbrisseau qui pousse de ses racines plusieurs rejettons hauts de six ou de huit pieds, de la grosseur du pouce, divisez en petits rameaux, couvèrts d'une écorce déliée, brune, tachetée de vèrd, sous laquelle il s'en trouve une autre qui est jaunâtre. Le bois de ces rejettons est blanc & fragile, ayant au milieu une moële roussâtre. Ses feuilles approchent de celle de l'aûne ou du cormier : elles sont oblongues, de couleur brune & finissent en pointe. Ses fleurs naissent trois ou quatre ensemble dans les aisselles des feuilles : châque fleur est à cinq petites petales blanchâtres, pointuës, & qui ont à peine une ligne de long. Son fruit est vèrd d'abord, puis noir, mou, douceâtre, prèsque rond, du diamétre de deux lignes & demie, rempli ordinairement de deux ou trois semences, plates, longues d'environ deux lignes, roussâtres, prèsque ovales. L'écorce moyenne de la *frangula* purge en fortifiant les viscères & en emportant les obstructions. Elle est bonne dans l'hydropisie, dans la cachexie & dans la jaûnisse. Il faut la sécher à l'ombre, la vèrte étant émétique. On assure qu'étant pilée avec du vinaigre elle guérit immanquablement la galle & les maladies de la peau. On l'appelle autrement *aune noir*, en Latin *frangula*, ou *alnus nigra baccifera*. Il y a d'autres espéces de *frangula*.

Ce mot vient du Latin *frangere*, *rompre*, parce que le bois de cet arbrisseau est facile à rompre.

FRANHOMATE, f. m. & f. Vieux mot, qui signifie *pèrsonne franche*. *Ingenuus*, *a*.

FRANKIS. Voyez FRANC.

FRANKISTAN, f. m. Tèrme de Relations. Le *Frankistan* est la même chose que l'Europe, que les peuples du Levant appellent *Frankistan*. *Europa*.

Ce nom de *Frankistan* est Turc, c'est ainsi que les Turcs forment en leur langue les noms de pays. *Indostan*, *Cabulestan*, *Arabistan*, *Turquestan*, *Gurgistan*, *Pharsistan*, tous ces noms ne sont pas également en usage en François, même dans les Relations.

FRANQUEMONT, f. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de l'Evêché de Bâle en Suisse. *Francmontium*. Ce lieu est le Chef de la contrée de cet Évêché, laquelle on appelle les Franches Montagnes, & il est situé sur la riviére de Doux, à deux ou trois lieuës de Delspèrg, ou Delmont.

A LA FRANQUETTE. Façon de parler advèrbiale & populaire, pour dire, Franchement, ingénument. *Ingenuè*, *liberè*. Parler *à la franquette*. Agir *à la franquette*. Mol.

> . . . . *En moi ne trouvant point*
> *Ni beau flateur, ni conteur de fornette*,
> *Ains cœur qui va toujours* à la franquette. De Villiers.

FRANQUIÉIME, f. m. Tèrme de Coûtumes. Privilége, franchise, exemption de droits, de charges. *Immunitas*.

FRAPON, f. m. Coup. *Ictus*, *percussio*. Le mot de *frapon* est tres-vieux & n'est plus en usage.

> *Si fièr son oncle Flèxipon*,
> *El pu le donne tel* frapon,
> *Que présent la a fet de mort*. Voyez Borel.

FRAPPART, f. m. Outre ce qui a été dit de ce mot au mot de *frere*, on peut ajouter qu'il y en a qui disent que ce nom de *frappart* est un sobriquet que les Novices donnent à leurs Maîtres qu'ils trouvent trop sévères : cette signification nous est inconnuë. Le mot de *frappart* se trouve dans Rabelais ; on y trouve aussi ceux de *frappeur*, & de *frappin*, qui ont à peu-près le même sens, & qui ne méritent pas d'être expliquez dans un article à part.

FRAPPE, f. f. Tèrme des Monnoies, qui se dit de la marque qu'on imprime sur les espéces avec un marteau. *Effigies nummaria*, *imago*. On a fort estimé la *frappe* des anciens testons. La fausseté des monnoies est souvent connuë à la *frappe*.

Frappe, se dit aussi des caractères d'imprimerie. Il nous reste de Claude Garramont plusieurs *frappes* & matrices qui portent son nom. De la Caille.

FRAPPE-MAIN, f. m. Jeu d'enfans où l'on devine celui qui a frappé dans la main qu'on met dèrriére le dôs.

FRAPPEMENT, f. m. Qui ne se dit qu'en cette phrâse, Il y eut un grand *frappement* de mains ; pour dire, un grand applaudissement. *Plausus*.

FRAPPER, v. act. & neut. Battre, heurter, donner des coups. *Verberare*, *ferire*, *pulsare*, *percutere*. *Frapper* son ennemi. Il la *frappa* avec un bâton. Ils ne se rendirent qu'après que le belier eut *frappé* le mur. *Frapper* à la porte. *Frapper* sur l'enclume. Il l'a *frappé* à la jouë. Il a été *frappé* de la foudre.

Menage dérive ce mot de *rapare* Latin. Voyez ses raisons.

Frapper, signifie encore, Faire impression forte ou légère sur

FRATÈR, s. m. Tèrme dont se sèrvent les Barbiérs & Chirurgiens pour nommer leurs garçons, ou compagnons de boutique. Ce Chirurgien a renvoyé son *Fràter*. Un *Fràter* auroit été excusable d'avoir eu cette soumission, parce que ses lumieres sont très-bornées ; mais un Maitre Chirurgien doit être sûr de son fait. DIONIS.

FRATÈRNEL, ELLE, adj. Qui tient du frère. *Fraternus*. Il y a une union, une amitié *fraternelle* entre ces pèrsonnes. L'Évangile nous excite à la correction *fratèrnelle*.

FRATERNELLEMENT, adv. D'une manière fratèrnelle, *Fraterné*. Dans leur société ils vivent *fraternellement*.

Tandis que fratèrnellement
Ses deux pieds s'entredéchaussèrent.

FRATÈRNISER, v. neut. Vivre en fréres, s'aimer en frères. *Convenire fraterno more, fratrum ritu agere, vivere*. Ces deux hommes, ces deux corps *fraternisent*, vivent en bonne intelligence.

FRATERNISER, v. n. Se dit des Compagnies lorsqu'elles s'accordent l'une à l'autre reciproquement dans la pèrsonne de leurs membres, cèrtains rangs, qu'elles se font cèrtaines civilitez &c. *L'Académie des Inscriptions qui* fratèrnise *avec la nôtre*, (l'Académie Françoise.) FLEURI.

FRATÈRNISÉ, ÉE, Tèrme de Poësie. Rime *fratèrnisée*, selon Richelet, est la rime du vèrs repètée dans les pièces anciennes qu'on appelloit *fatras*, voyez ce mot. Richelet & quelques autres Auteurs ont donné à ces sortes de rimes le nom de *fratèrnisée*, ou fratrisees.

FRATÈRNITÉ, s. f. Intelligence, union entre deux frères. deux amis, deux compagnies. *Fraternitas*. Ils ont employé les mots de communauté & de *fraternité*, pour exprimer une union si sainte. PATIN.

FRATERNITÉ, est aussi un titre parmi les hommes. Les Rois & les Empereurs se le donnoient entre-eux, aussi bien que les Évêques & les Moines. On le trouve dans les Auteurs du bas Empire, soit Grècs, soit Latins, ἀδελφότης, *fraternitas*.

La *fraternité* d'armes étoit autrefois une alliance, une association d'armes que faisoient deux Chevaliers en se promettant d'être toujours unis & de s'entr'aider envèrs & contre tous. *Armorum fraternitas, societas, fœdus*. Bertrand du Guesclin & Olivier Clisson jurèrent tous deux une *fraternité* d'armes l'an 1379. en touchant les Evangiles. *Hist. de Bret. T. I. p. 395. T. II. p. 538*. Il y en a d'autres exemples, *T. I. p. 853*. On appelle ces Chevaliérs fréres d'armes.

FRATICELLE, ou FRATICELLI, s. m. Nom de secte. *Fraticellus*. Ce mot qui est un diminutif Italien qui signifie la même chose qu'en François frerot, ou petit frère, se donna à la fin du XIII[e] siecle à une secte d'hérètiques qui s'eleva dans la Marche d'Ancône vèrs l'an. 1294. & il leur fut donné parceque c'étoient présque tous des Moines Apostats, & que les Italiens appellent les Moines *Fratelli*. Pièrre Maurato & Pièrre de Fossombrone donnèrent commencement aux *Fraticelli*. Ayant obtenu de Celestin V. grand amateur de la retraite, la pèrmission de vivre dans des solitudes en hèrmites, & d'y pratiquer la régle de Saint François dans toute sa rigueur ; plusieurs Moines, fainéans & vagabons, se joignîrent à eux, vivans à leur fantaisie, & faisant consister toute leur pèrfection dans la pauvrete. Boniface VIII[e] les condamna, & ordonna aux Inquisiteurs de procéder contre eux, comme contre des hèrètiques. Ils se retirèrent en Sicile ; & lorsque Pièrre Jean Olive de Sérignan eut fait paroître son Commentaire sur l'Apocalypse, ils en adoptèrent les èrreurs. Ils traitèrent l'Eglise Romaine de Babylone, ils en voulûrent établir une plus parfaite, ils soutinrent que la régle de Saint François étoit la regle évangélique obsèrvée par JESUS-CHRIST & par ses Apotres. Ils élûrent même un Pape de leur nouvelle Église, si l'on en croit quelques Auteurs. Ils se firent au moins un Général particuliér & des Supérieurs ; bâtirent des monastéres, & se donnèrent un habit fort étroit. Outre les èrreurs d'Olive, ils soutinrent que les Sacremens de l'Église étoient inutiles, parce que ceux qui les administroient n'avoient plus ni pouvoir, ni jurisdiction. A peine Jean XXII[e] fut-il monte sur la Chaire de S. Pièrre, qu'il les condamna ; mais plusieurs s'étant retirez en Allemagne furent protegez par Louis de Baviere. Ils joignirent la débauche à l'èrreur, ils approuvèrent la communauté des femmes, en attirèrent chez eux sous prétexte de devotion, & ils en abusoient dans leurs Assemblées nocturnes. Voyez Sponde à l'an 1297.

Les *Fraticelles*; ou Frérots, s'appelloient de plusieurs noms; *Frérots*, parce qu'ils vivoient en commun, pour sembler imiter les premiers Chrétiens; *Dulcins*, du nom d'un de leurs Docteurs; je ne sçai pourquoi *Bisoches*. MÉZARAY, *T. I. p. 717*. Ces Auteur rapporte une medaille de Philippe le Bel qu'il pretend avoir été frappée en mémoire de l'extinction de la secte des Frérots; mais d'autres pensent qu'elle fut frappée pour l'abolition de l'Ordre des Templiérs.

FRATRICIDE, s. m. Meurtre d'un frère. *Fratricidium*. Caïn a commis le prémiér *fratricide*. Ce mot ne se trouve point dans l'Académie, & Vaugelas l'a condamné, & substitué *parricide* ; mais il est bon en cèrtaines phrâses : comme, L'Empire de Rome commença par un *fratricide* ; parce qu'il marque un évenement particuliér de la fondation de Rome. CORN. Ce fut le Démon de l'envie qui rendit les fréres de Joseph coupables d'un *fratricide*, que l'ordre de Dieu les empêcha d'exécuter. AB DE LA TR.

FRATRICIDE, s. m. Celui qui a tué son frère. *Fratricida*. Caïn a été le prémiér des assassinateurs & des *fratricides*. LE MAIT. La puissance Imperiale ne peut délivrer un Empereur *fratricide* d'une fin si tragique. ID. On peut dire sur ce mot ce que l'on a dit dans l'article précédent.

FRATRISÉE, ou FRATÈRNISÉE, adj. f. On appelloit autrefois rime *fratrisée*, la rime d'un vèrs qui est repetée au commencement d'un vèrs suivant, soit en équivoque, soit autrement, Par exemple, cette epigramme de Marot,

Mets voile au vent, cingle vèrs nous Charon,
Car on *t'attend*, &c.

Voyez Richelet & le P. Mourgues sur la vèrsification Françoise, & ci-dessus FATRAS.

FRATTA, s. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Église en Italie. *Fratta*. Il est dans le Perugin, entre Pérugia & Citta di Castello, sur le Tibre, où il y a un pont. Cluvier a cru que ce lieu est la petite ville de l'ancienne Ombrie, nommée *Tuficum*; mais l'on assure que les masures de l'ancien *Tuficum* sont dans la Marche d'Ancone, entre Fabriano & Matélica, parce qu'on y a detèrré des pièrres sur lesquelles on a trouve le nom de *Tuficum*.

FRAUDE. Tromperie cachée & subtile, dol pèrsonnel. *Fraus*. Selon les Jurisconsultes la *fraude* emporte tromperie avec ruse & finesse. Ce mot est plus usité entre les Praticiens, qu'entre les gens qui parlent bien. Toutes les contrelettres sont faites en *fraude* de quelqu'un. On est obligé d'affirmer dans les resignations, qu'il n'y est intèrvenu aucun dol, *fraude*, simonie, ni autre paction illicite. On appelle des *fraudes* pieuses, celles qui se font à l'avantage vrai ou prétendu de celui qui est fraudé.

On dit provèrbialement & ironiquement d'un homme qui meurt insolvable, qu'il est mort en *fraude*.

FRAUDE, s. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'un Déesse des anciens Païens, Grècs & Latins. Hésiode *Theog. v. 224*. & les Grècs la nommoient ἀπάτη, *Apate*, & la faisoient fille de la Nuit, qui la produisit comme ses autres enfans sans avoir commèrce avec aucun Dieu, ni aucun homme Les Romains l'appelloient *fraus*. On la représentoit avec un visage humain, l'apparence d'une pèrsonne équitable & juste. Le reste du corps étoit semblable à un sèrpent. C'est ainsi que quelques Graveurs ont représenté le sèrpent qui tenta Ève, dans quelques Bibles historiées & ornées de figures. La *fraude* avoit le corps tacheté de différentes marques & de divèrses couleurs, & la queuë tèrminée en pointe de scorpion. Tout cela étoit symbolique, & signifioit la dissimulation, les divèrses ruses, le poison de la tromperie & des trompeurs. L'élement de la *fraude* étoit le Cocyte où elle vivoit, n'ayant que la tête hors de l'eau, & le reste du còrps toujours plongé, pour marquer que les trompeurs ne montrent que de belles apparences, & cachent le mal qu'ils préparent.

FRAUDER, v. act. Tromper quelqu'un, lui faire quelque tort. *Fraudare*. La plûpart des débiteurs ne chèrchent qu'à *frauder* leurs créanciers. On confisque les marchandises de ceux qui s'efforcent de *frauder* les droits du Roi, les douanes.

On dit provèrbialement & figurément, *Frauder* la gabelle, de tous ceux qui par tromperie ne satisfont pas aux choses qu'ils doivent faire.

FRAUDULEUX, EUSE, adj. Trompeur, qui fait fraûde, ou qui contient quelque fraûde, *Fraudulentus*. C'est un contract *frauduleux*, un créancier *frauduleux*.

FRAUDULEUSEMENT, adv. D'une manière fraûduleuse. *Fraudulenter*. Les donations, les séparations de biens, sont présque toutes faites *frauduleusement*. Il n'étoit que trop ordinaire aux anciens de fabriquer *frauduleusement* des livres sous des noms illustres pour leur donner plus de poids & de crédit S. EVR.

FRAULER, ou FROLER, v. act. Toucher légèrement en passant. *Perstringere, leviter attingere*. La bàle lui *frôla* les cheveux L'ACAD. Votre habit est tout blanc, vous vous êtes *frôlé* contre du plâtre, quelque meûnier vous a *frôlé*. Ce mot n'est

bon

boo que dans le comique & le familier. La lettre *r* se prononce en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais; de sorte qu'étant *frôlée* par l'air qui sort avec force, elle lui céde, & revient toujours au même endroit, faisant une manière de tremblement, ra, ra, Voyez Mol. Bourge. Gent.

FRAUX, s. m. pl. Tèrme de Coutumes. Tèrre inculte, pâturage. *Ager incultus*, & dans les Titres *froccum*, *friscum*.

FRAWENBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Fravenburgum*. Elle est dans la Prusse Royale, sur le Frisch-Hoff, à six ou sept lieuës de la ville d'Elbing, vèrs l'orient septentrional. *Frawenbourg* est le Siége du Chapitre de l'Évêché de Warmie. Maty. Corneille dit *Frawenbèrg*.

FRAWENFELD, s. m. Nom propre d'une petite ville, Capitale du Thurgaw en Suisse. *Fravenferda*. Elle est sur la riviére de Murg, à deux lieuës de sun embouchure dans le Thur, & à cinq ou six lieuës de la ville de Constance vèrs le couchant méridional. *Frawenfeld*, où l'on dit qu'Héléne, mère de Constantin le Grand, fit autrefois sa résidence, a un château dans lequel demeure le Baillif du Thurgaw. Maty.

FRAWENSTEIN, s. m. Nom propre. Bourg ou petite ville de la Misnie en Haute Saxe. *Frawenfleinum*. Ce lieu est dans l'Ertzbourg, ou le Cèrcle des montagnes, sur la Multe, à six lieuës de Drèsde vèrs le midi.

FRAXINEILE, s. f. *Fraxinella*. Plante qui a été ainsi appellée, à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du frêne, qu'on nomme en Latin *fraxinus*; d'où vient qu'on lui a aussi donne le nom de *petit frêne*. On l'appelle encore *dictame blanc*. Ses racines sont charnuës, blanches, entrelassées les unes avec les autres: elles poussent tous les ans plusieurs tiges hautes de plus d'un piéd & demi, veluës, rougeâtres, & fort moëlleuses. Ses feuilles naissent par paires sur une côte términée par une seule feuille, & sont semblables à celles du frêne, vèrd, obscur par dessus, plus claires & luisantes par dessous. Dès le milieu des tiges viennent des bouquèts de très-belles fleurs, composées de cinq pétales de couleur de pourpre pâle & d'une odeur forte, rangées autour du pistile. Ce pistile sort du milieu du calice accompagné de plusieurs étamines courbes, qui donnent à cette fleur le port d'une fleur irréguliére. Lorsqu'elle est passée, le pistile devient un fruit composé de plusieurs graines plates, dispôsées en manière de laite. Chaque graine renfèrme une capsule qui s'ouvre en deux parties. Ces parties se séparent le plus souvent l'une de l'autre, & poussent en se roulant sur elles-mêmes les semences assez loin, de la plante. Ses semences sont noires & luisantes. *Fraxinella Clusii*. 100. C. Bauhin l'appelle *dictamnus albus vulgò, sive fraxinella*. La racine de la *fraxinelle* est bonne contre les venins & la morsure des animaux venimeux: elle tuë les vèrs, provoque les mois, & aide à l'accouchement. La plante que nous appellons *fraxinelle*, exhâle en été, quand elle est échauffée du soleil, une vapeur grasse & subtile, qui s'enflamme comme de l'eau de vie lorsqu'on en approche une chandelle allumée. De Vign. Marv.

Il y a aussi une *fraxinelle* à fleurs blanches.

FRAXINET. Voyez FRAISNET.

FRAY, s. m. Les œufs des poissons, & même le menu poisson qui en est provenu. *Piscium ova*. On voit sur le bord des étangs du *fray* de carpes. Le *fraye* de grenouilles est leur spèrme, ou leurs œufs, qu'on trouve au mois de Mars dans les marais nageant sur les eaux, dont on fait des distillations, qui guerissent plusieurs maladies. *Sperma ranarum*. Ce n'est autre chose qu'une matière visqueuse, transparente, froide, gluante, & chargée de petits œufs. On l'employe fort dans la Medecine pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour rafraîchir, pour humecter.

M. Lemery écrit *frais* au lieu de *fray*.

Skinner croit que le mot de *fray* pourroit bien venir du Danois *fraadt*, écume, parce que le *fray* ressemble à de l'écume; d'autres le dérivent du Grèc ἀφρός. Ces étymologies sont peu vraisemblables; il est bien plus naturel de dire que *fray* vient de frayer, parce que les poissons ne s'accouplent qu'en frayant. Voyez encore *fra* au mot FRÈE.

Fray en tèrme de monnoies, signifie, l'altération qui se fait dans les monnoies par une succession de tems, & pour avoir été trop maniées. *Attritus*. Le Roi a fait une Declaration portant qu'on recevra les monnoies à six grains près de leur juste poids, quand cette diminution vient de leur *fray* & maniement.

FRAYE. s. f. Le tems du coït, ou de la génération des poissons, *Piscium mutua ad generationem frictio*. Le poisson est molasse pendant le tems de *fraye*. Il est defendu par l'Ordonnance aux Pêcheurs de pêcher pendant le tems de *fraye*, & de mettre alors au bout de leurs dideaux des nasses d'osiér.

FRAYEMENT, s. m. *Frictus*, *frictio*. C'est la même chose que *fraye*. Pomey.

FRAYER, v. act. & neut. Prononcez *Fréiér*. Fournir aux frais & à la depense de quelque chose. Il est juste de payer ce qu'on a *frayé* & déboursé pour nous. On ne sçait où Furetière a pris cette signification du mot de *frayer*: mais on ne la trouve nulle part. Apparemment qu'il l'a confondu avec *défrayer*, qui signifie effectivement, payer les frais que d'autres font. Furetière n'a rien confondu, *frayer* a la signification qu'il lui donne, mais en ce sens ce mot est vieux. Les habitans de Saint Malo dans leur députation à Louis XII. disent qu'outre ce que tous les habitateurs (de leur ville) ont pû payer & *frayer* de leur bien, se sont constituez débiteurs à plusieurs pèrsonnes en grandes & importables sommes d'argent. *Hist. de Bret. T. II. p.* 1556.

Frayer, signifie encore, Tracer, marquer le chemin. *Viam commonstrare*, *designare*, *terere*, *ostendere*. On ne s'égare guère dans les grandes routes, car il y a bien des gens qui ont *frayé* le chemin. Dans les neiges il faut avoir un guide qui vous montre, qui vous *fraye* le chemin.

Frayer, se dit aussi figurément en ce sens, de ceux qui dispôsent les choses, de sorte que leurs successeurs, ou imitateurs y peuvent facilement parvenir. Jules César *fraya* le chemin à Auguste pour parvenir à la souveraine puissance. Les Anciens nous ont *frayé* le chemin à toutes les inventions modèrnes. *Se frayer le* chemin à la gloire.

Frayer, se dit aussi absolument en parlant de la jonction des poissons pour la génération des poissons, quand le mâle *fraye* avec la femelle. *Affrictu copulari ad conceptum*, *concipere per affrictum*. Le poisson ne vaut rien au tems qu'il *fraye*. L'anguille *fraye* avec le sèrpent.

Frayer, en tèrme de Vénerie, se dit des cèrfs qui frottent leur bois contre des arbres, pour faire tomber par lambeaux une peau veluë qui couvroit une masse de chair, qui en s'allongeant a formé leur tête. *Ad arbores cornua squammosa affricare*.

Ce mot vient du Latin *fricare*.

Frayer, signifie encore, Toucher doucement à quelque chose. *Atterere*, *suffricare*, *stringere*. Pour peu qu'on *fraye* à cette muraille de craye, on se salit, on devient tout blanc. Cette balle ne l'a pas blessé, mais a *frayé* son chapeau. La marque de ces Pistolles est effacé pour avoir été trop *frayées* & maniées.

Il y en a qui écrivent *frayer*.

Frayer, est aussi un tèrme de Fourbisseur. C'est, Frotter une lame avec de l'émeri pour en ôter les traits de la meule. On passe les lames sur la meule, on les *fraye* ensuite, & on les fourbit.

FRAYEUR, s. f. Épouvante, grande peur qui vient subitement. *Terror*, *pavor*. La chûte du tonnèrre, la vuë d'un précipe, causent une grande *frayeur*. Les supplications & les sacrifices sont le recours des âmes timides qui chèrchent à déguiser leurs craintes & leurs *frayeurs* sous le titre de piété. Le P. le B. Jetter la *frayeur* par tout. Ablanc. Il y eut quelque *frayeur* dans le camp. Id. La *frayeur* me rend immobile, je ne sçaurois plus faire un pas. Capm.

La frayeur *de la mort, des* frayeurs *la plus dure,*
N'a jamais fait pâlir ces fières nations. Brea.

Frayeur ne se dit pas indifféremment pour *crainte*, & il n'en a pas le regime, qui est le génitif. On ne dit point *frayeur* de la mort, *frayeur* du danger, *frayeur* de tomber &c. Il faut dire crainte de la mort, crainte du danger, crainte de tomber, &c. On dit bien les *frayeurs* de la mort, & ce mot signifie dans cette occasion les peines, les inquiètudes qu'on a aux approches de la mort, & non pas seulement la crainte qu'on a de mourir. Le mot de *frayeur*, quand il se met pour celui de *crainte*, n'a de régime que quand il est joint au vèrbe *avoir*, par exemple, La *frayeur* qu'ont les Saints de la justice & des jugemens de Dieu, ne se peut exprimer. Bouh.

FRAYEURE, subst. fém. Action des cèrfs quand ils frayent, ou frottent leurs bois contre les arbres. *Cornuum affricatio ad arbores*.

FRAYOIR, s. m. Lieu où les cèrf vont frayer en se frottant leurs têtes contre les arbres. *Cornuum affrictûs vestigia*, *locus*.

FRAZÉ, ou FRASÉ, ée, adj. On a dit autrefois ce mot pour *frasé* Voyez FRASE.

F R E.

FRÊAUDE, s. f. Nom propre de femme, le même que Faraïlde, duquel il s'est fait, comme Brunehaud de Brunechilde. *Faraildis*. Voyez FARAÏLDE.

FRÊCHE, s. m. Tèrme de Coutumes. C'est la même chose que *flat*, *fraux*, &c. Voyez ces mots.

FRÊCHEUR, s. m. Tèrme de coutumes. C'est la même chose que *fraîcheur*. Voyez ce mot.

FREDAINE, ou FREDEINE, s. f. Débâuche, action folle & emportée; galanterie accompagnée de quelques tours, de quelques folies. *Petulantia*, *lascivia*, *licentia*, *nugæ*. Il faut qu'un père supporte les *fredaines* de la jeunesse. Cette fille fera tant de

fredaines

fredaines, qu'on la mettra aux Magdelonettes. N'avez-vous pas dans votre tems fait des *fredaines* comme les autres ? MOL.

Mais me semblez à l'air un vieux pécheur,
Qui du venin d'un langage hypocrite,
Cherche à couvrir en vain sur ses vieux jours
Du jeune tems fredaines *& bon tours.* P. DU CERC.

FREDDO, f. m. Nom propre d'une rivière de la vallée de Demona en Sicile. *Frigidus*, anciennement, *Acis*. Elle se décharge dans le Golfe de S. Técle, entre celui de Catania, & l'embouchure de la rivière de Cantara. MATY.

FREDDO, FREDDANO, f. m. Nom propre d'une rivière de la Toscane. *Frigidus*, *Eqclidus*. Elle est fort petite, & coule dans le tèrritoire d'Arezzo. MATY.

FREDEGONDE, f. f. Nom propre de femme. *Fredegundis*. *Frédegonde*, troisième femme de Chilperic I. & mère de Clotaire II. est fameuse dans notre histoire.

Le nom de *Frédegonde* est composé de deux mots Allemands, *fried*, paix, & *gunta*, *favoriser*. Si l'on en croit plusieurs de nos Historiens, *Frédegonde*, dont on vient de parler, n'a guère rempli la signification d'un si beau nom.

FREDENBÈRG. Voyez FREUDENBÈRG.

FREDERIC, f. m. Nom propre d'homme. *Fredericus*. On dit aussi quelquefois *Frideric*, à cause que le premier mot dont il est formé a on *e* & un *i* en Allemand. Les Espagnols disent *Fadrique*, & quelques François par corruption, & pour adoucir le mot, prononcent *Frédéric*. Voyez FRIDERIC.

Ce mot vient de deux mots Allemands dont il est composé, *reich*, *riche*, *abondant*; & *freund*, *joye*, *plaisir*; on prononce l'*eu* dans *freund* comme nous prononçons l'*ei* dans le mot de *frein* Ce mot peut encore venir de *reich* & de frey *libre*, *freyheit*, *liberté*, ou de *fried*, *paix*; & de *reich*, & selon cette étymologie, qui est la plus naturelle, le nom de *Frideric* signifie *pacifique*. Plusieurs Princes ont porté des noms qui signifient la même chose en différentes langues. Les Goths ont porté ce mot en Espagne, & les Espagnols, qui se font honneur de descendre des Goths, donnent à ce mot une origine Gothique. André de Poça en parle ainsi dans son traité de l'ancien langage des Espagnes. *Federica, de qui ne tenemos las Fadriques, fut derivado de Uredico, y significa, Principe amiga de paz.*

FREDERICHSBOURG, f. m. Nom propre de lieu. Voyez *Fridérichsbourg*; & cherchez sur *Fridéric*, tous les noms qui commencent par *Fridéric*.

FREDON, f. m. Tèrme de musique. Caractère de tablature qui marque la diminution d'une notte en plusieurs parties pour faire autant de variations de voix ou de sons. *Crispantis modi vocula, frequentamenta vocis.* On l'appelle autrement *Crochue*, ou *Double crochue*.

FREDON, signifie aussi, Cette modulation ou prompte variation de voix ou de sons, qui se fait en suivant les nottes. *Sons variatia*. Le rossignol fait naturellement des *fredons*. Les Espagnols ont une disposition de gorge admirable, mais avec leurs *fredons* & leurs roulemens, ils semblent dans leurs chants disputer aux rossignols la facilité du gosier. S. EVR.

L'un traîne en longs fredons *une voix glapissante.* BOIL.

FREDON, est aussi un tèrme de jeu de cartes. Ce sont trois ou quatre cartes semblables, comme trois ou quatre Rois, trois ou quatre valets, trois ou quatre dix, &c. Par exemple, au jeu du Hoc trois valèts font un *fredon*, qu'on appelle *fredon* troisième, *fredon* quatrième. Avoir *fredon*. Ce mot a aussi son usage au jeu de Prime.

FREDONNER, v. neut. Faire des fredons. *Vocem crispare*. Dans le double d'un air c'est où on *fredonne* davantage.

Quelques-uns derivent ce mot de *fringultire*.

Et la troupe à l'instant cessant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'est mis à raisonner. BOIL.

FREDONNER, se dit aussi figurément.

Ronsard sur ses pipeaux rustiques,
Vient encore fredonner *ses Idiles Gothiques.* ID.

L'un du sèxe attaqué faisant l'apologie
En Chantre du Pont-neuf fredonne *une élégie.*

Ces mots de *fredon* & *fredonner* viennent, selon Guichart, ou du Latin *fritinnire*, ou de l'Hebreu *peret*, ou du Chaldaïque *parat* ou *perat*; mais ces mots n'ont qu'une signification éloignée de celle du mot de *fredonner*.

Dans la vie de Saint Notker C. II n. 14. *Act. Sanct. April. T. I. p.* 582. je trouve une espèce de chant nommé *Fregdora*. *Fredon* ne viendroit-il point de là ? Goldast, qui a fait des notes sur cette vie, a sçavamment observé, selon la remarque des Bollandistes, que le chant appellé *fregdara* venoit des Grècs, & qu'il étoit composé de celui qu'ils appelloient Phrygien, & de celui qu'ils nommoient Dorien; deux noms dont le nom *fregdora* s'étoit aussi formé.

FREE, ou FREY, ou FREA, f. f. Nom propre d'une Déesse des Saxons. *Frea, Freya.* C'est de Paulus Warnefridus ou Paul Diacre, Chancelier du Roi Didier, *de Gestis Longobard. L. I. c.* 8. de Matthieu de Westminster, de Guillaume de Malmesbury, du Grammairien Saxon Liv. I. & Liv. V. d'Odericus Vitalis, L. IV. que nous apprenons le peu que nous sçavons de cette Divinité. *Frée*, ou *Frey*, étoit femme de Wodan, c'est-à-dire, du Souverain des Dieux chez les Saxons. Quelques-uns neanmoins veulent que Wodan fût le Mèrcure des Romains & des Grècs; mais ce sentiment n'a point d'apparence. D'autres disent que c'étoit Mars, & en ce cas *Frée* seroit Venus. Et de vrai *frau* encore aujourd'hui en Allemand signifie une femme. Quoiqu'il en soit, on avoit donné son nom au sixième jour de la semaine, que les Allemands nomment encore *Freytag* le jour de *Frey*, comme les Romains le nommoient jour de Venus, ce qui pourroit confirmer le sentiment dont on vient de parler. Brynolf & Stephanius, qui croyent que *Frée* étoit la Vénus du septentrion, rapportent qu'il en pensa couter la vie à un Poëte pour l'avoir comparée à une chienne ou à un renard, tant ces peuples avoient de vénération pour cette Divinité. Ils prétendent aussi que c'est de son nom que les Dames, ou les femmes de condition, s'appellent *fruer* en Danois, & que *fryd*, *voluptas*. & *fro*, *semen*, viennent encore du nom de cette Deesse. Voyez Wormius *Fasti Danici L. I. c.* 15. *Monument. Dan. L. I. c.* 4. Cluvier *Germ. Ant. L. I. c.* 27. Vossius *De Idol. L. I. c.* 37. Du Cange, les Macri, Brynolfus, Stephanus, Joannes Stephanius dans ses Notes sur le Grammairien Saxon, Hoffman.

FREGATE, f. f. Est un petit vaisseau à rames moindre que le brigantin. *Lembus velox*, *liburnica*. On a dit autrefois *fragate*. On s'en sèrt sur la Mediterranée. Sur l'Ocean c'est un vaisseau de guèrre un peu plus bas & plus long que les autres, qui est léger à la voile, & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. Une *fregate* n'a pas plus de soixante pièces de Canon, un bâtiment qui en a plus s'appelle vaisseau, & même on donne ordinairement ce nom à ceux qui en ont plus de soixante, & il n'y a que ceux qui en ont moins qu'on nomme *fregates*. La *fregate* legère, est un petit vaisseau de guerre, bon voilier, qui n'a qu'un pont, & est monté depuis 16 pieces de canon, jusqu'à 25. Il y a des *frégates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *frégates* qu'on envoye au devant des vaisseaux qui veulent y aborder pour les reconnoitre.

Dans l'usage ordinaire on appelle *fregate* un petit vaisseau de guèrre qui a moins de cinquante pieces de canon. Capitaine de *frégates*. Les noms de *fregates* sont ordinairement feminins, & ceux des gros vaisseaux, ou vaisseaux de ligne, sont masculins. La Sirene, la Maligne, &c. sont des noms de *frégates*. Le Terrible, le Foudroyant, &c. sont des noms de gros vaisseaux.

FREGATE, est aussi un gros oiseau de couleur grise, que les Voyageurs rencontrent sur mèr en travèrsant des côtes de la Guinée au Bresil. Cet oiseau a les jambes courtes, les pates comme une oye, la queuë fourchuë, & les ailes ont quelquefois sept à huit pieds d'envèrgeure. Il vole avec beaucoup de vitesse, & l'on en voit jusqu'à 300 lieuës au large. FROGER. On rencontre aussi des *frégates* en allant d'Europe aux Isles de l'Amerique. La graisse de ces oiseaux, quand ils sont petits, est excellente pour la sciatique, la goute & les rhumatismes. On l'appelle huile de *frégate*. Ces *frégates* sont ordinairement noirs, mais il y en a de gris à tête blanche. P. PLUMIER. Voyez encore Lonvillers de Poincy, *Hist. Nat. des Antilles L. I. C XV. art.* 1.

FRÉGATÉ. On dit qu'un vaisseau est frégaté, lorsque sa construction, son gabari approche de la *frégate*.

FREGATON, f. m. Batiment Vénitien coupé à coupe quarrée, qui porte un artimon, un maître & un beaupré & qu'on charge jusqu'à dix mille quintaux.

FREIDENTEIN, f. m. Nom propre de la Citadelle de la ville de Gotha. *Freidensteinum*. Voyez GOTHA.

FREIN, f. m. Fer qui se met dans la bouche du cheval pour la tenir sujette. *Frenum*. Ce mot au propre n'est pas si usité que *mords*. En tèrme de manége, on l'appelle aussi *Embouchure*. Ce cheval mâche son *frein*. Pline dit qu'un cèrtain Pelethronius inventa le *frein* & la selle des chevaux. Voyez Liv. VII. c. 56 Virgile *Georg. III. v.* 115. que dit ce furent les Lapithes ausquels il donne l'épithete de *Pelethronii*, d'une montagne de Thessalie appellée *Pelethronium*, où l'on commença à dompter les chevaux. Voyez Turnèbe, *Advers. L. XXI. c.* 9.

Les Medecins & Anatomistes appellent aussi le *frein* de la langue, le filet qui est au bout du ligament qui la soutient. Voyez

Filet. Ils nomment aussi le *frein* ou le filet de la vèrge, un petit ligament fort delié attaché sous le gland. A la partie inférieure du clitoris, il y a aussi un petit *frein*, comme à la vèrge. Dionis.

Frein, se dit aussi d'un grand cèrcle de brin de châteignier, avec son écorce, qui environne le rouet d'un moulin, & sèrt à l'arrêter tout d'un coup, quoique le vent donne à plein dans les volans.

En tèrme de Marine, on appelle *Freins*, les houles ou vagues qui frappent rudement contre les rochers, & qui bondissent bien loin.

Frein, se dit figurément de toutes les choses qui retiennent dans le devoir, qui commandent, qui tiennent en bride & empêchent qu'on ne fasse du mal, qu'on ne se révolte. Une citadelle est un *frein* qui retient une ville dans l'obéïssance. Les loix sont un *frein* qui retient les hommes dans leur devoir.

Quel frein *pourroit d'un peuple arrêter la licence?* Rac.

Seigneur, mettez un *frein* à ma langue. God. Aristote disoit que Calistène avoit besoin d'un aiguillon pour être éxcité, & Theophraste d'un *frein* pour le retenir. Isocrate disoit la même chose de deux de ses disciples Éphore & Théopompe. Il faut que l'Orateur sçache mettre un *frein* à sa langue. S. Evr. Dès que la licence n'a plus de *frein*, les sectes se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. Fl. Le soin de la réputation est un *frein* capable de retenir les femmes mêmes qui ont le plus de penchant à la galanterie. M. Esp. Il faut donner un *frein* à l'esprit humain pour le contenir; c'est pourquoi on le bride, & on le garotte de Religions & de loix. Mont. La présomption n'a point de bornes, quand elle n'est pas retenuë par le *frein* de la connoissance de soi même. Nic. La retenuë d'une femme qui a du mérite, est une éspece de *frein* pour contenir les plus hardis dans le devoir. Bell. Quand on a passé les bornes de la pudeur, on s'abandonne à de grands desordres, parce que le *frein* qui nous retenoit est ôté. Id. La crainte de la mort est le premier *frein* de l'amour propre. Nic.

Pour être heureux, pour être sage,
Il faut sçavoir donner un frein *à ses desirs.* Des-H.

On dit provèrbialement, Ronger son *frein*; pour dire cacher le dépit qu'on a de quelque chose, le ressentiment qu'on a d'une injure dont on ne se peut venger. On dit aussi, prendre le *frein* aux dents; pour dire, s'emporter dans toute sorte de licence. On le dit aussi dans un sens contraire & en bonne part, pour dire, Revenir d'un grand emportement, & s'appliquer fortement à l'étude, à sa profession. On dit aussi, A vieille mule *frein* doré, pour se mocquer d'une vieille qui se pare encore pour faire la jeune: on le dit aussi au propre, quand on pare bien une mule ou cheval pour le mieux vendre.

FREINDRE, v. act. Rompre, briser. *Frangere.* Ce vèrbe n'est plus en usage, on en trouve quelques remarques dans nos vieux Auteurs.

Que son escu lui pèrce & freint. Perceval.

A main forte lance frete. (rompuë). Id.

FREISHEIM, s. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville du Palatinat en Allamagne. *Freishemium* Ce lieu est sur les confins du Comté de Linanges, à trois ou quatre lieuës de Frankandal, ou de Wormes du côté du couchant. Maty.

FREISINGEN. Voyez FRISINGUE.

FREISTAT, s. m. Nom propre de lieu. *Freistadium.* Petite ville, ou bourg de la Prusse Ducale, située dans la Pomeranie, à six lieuës de la ville de Marienwèrder, & de celle de Graudents du côté du levant. Il y a un autre lieu de même nom dans le quartier de Muhl en Autriche, à la source de la rivière de Waldavst, & à six lieuës de la ville de Mathausen du côté du nord. Maty.

FRÉJUS, s. m. Nom propre d'une ancienne ville des Gaules. *Forum Julii, Forojulium, Forojuliensis Civitas.* Elle est en France, sur la côte de Provence, où elle a un petit port à l'embouchure de la rivière d'Argents, dont elle est éloignée d'une lieuë, de sept de la ville d'Antibe, & de quatorze de celle de Toulon. On voit en cette ville, qui a un Evêché suffragant d'Aix, un amphithéâtre présqu'entier, un aqueduc de dix lieuës de longueur, qui conduit des eaux de la rivière de Ciagne, & plusieurs autres marques de son ancienneté. Maty. Sanson écrit Frejus dans ses Cartes. Ce n'est pas l'usage. Voyez sur *Fréjus* & le diocèse de *Fréjus* Bouche, Hist. de Provence *T. I. p. 246. & suiv.* L'Eglise de *Fréjus* ayant élû tout d'une voix pour son Evêque Accepte, les Pères du Concile de Valence, tenu en 374. ne crurent pas devoir violer le Canon qu'ils venoient d'établir, & en écrivirent une lettre à l'Eglise de *Fréjus.* C'est la prémière occasion où l'histoire de l'Eglise parle de *Fréjus.* On en peut tirer avec beaucoup de probabilité qu'elle avoit déja eu des Evêques avant l'éléction d'Accepte, mais on ne les connoit point. Tillem. *Hist. Eccl. T. VIII. p. 553.*

FRELAPES, s. f. Nom d'une éspece de menuë monnoie, qui valoit douze ou quinze deniers, & qui étoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens, que le peuple appelle *Frelampiers* C'est le peuple qui appelloit cette monnoie *frelampe. A S*, ou *A S cum quadrante.*

FRELAMPIER. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Celuy qui avoit charge d'entretenir & d'allumer des lampes. *Rerum instrumentarum administer.* On croit qu'il s'est dit par corruption de *Frere lampier*: Et parceque c'étoient des gens de basse étoffe qui exèrçoient cet office, on a appellé *Frelampiers* les gens de néant. Quelques-uns appellent aussi *Frelampier*, un Charlatan. Le peuple appelle aussi *frelampe*, une espece de menuë monnoie qui valoit douze ou quinze deniers, qui étoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens.

FRELATER, v. act. Mêler & sophistiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle pour la faire paroitre plus agréable à la vuë & au goût. *Condire, miscere.* Il se dit particuliérement du vin. Le vin d'Espagne est *frelaté* avant que d'arriver dans les ports. Un Cabaretier se pendroit plutôt qu'il n'eut *frelaté* son vin.

Naudé dit figurément dans son Mascurat *p. 506.* Mon humeur est, quand je n'ose dire la vérité, de me taire, & de ne point parler plutôt que de deguiser & de *frelater* mon discours. Cela est bas, & du stile familier.

FRELATÉ, ée, part. pass. & adj. *Adulterinus, translatitius, fucatus, conditus.* Le vin *frelaté* est nuisible au corps.

Ce mot vient de *translatus* & de *translare.* Nicod tient qu'on disoit *fralater*, & qu'originairement il signifioit seulement, Tirer le vin de dessus la lie, & le transporter dans un autre vaisseau tout neuf, *Elutriare, transfundere, transvasare*; d'autres disent qu'il vient de *ferat latum.*

FRÊLE. Voyez FRESLE.

FRÊLER, v. act. Tèrme de Marine. *Frêler* les voiles; c'est-à-dire, les plier contre les vèrgues. On dit aussi *ferler* Voyez FERLER.

FRÊLON. Voyez FRESLON.

FRELORÉ, ée, Adj. Vieux mot, qui signifie *pèrdu, gâté*: peut-être est-ce la même chose que *frelaté.* *Vitiatus.* On trouve *frelore* sans accent sur l'e. Clément Jennequin mit ce mot en vogue du tems de François I. dans la chanson qu'il fit sur la bataille de Marignan, que ce Prince gagna sur les Suisses.

Tout èst frelore,
La tintelore
Tout est frelore, &c. Jenneq.

Cela veut dire tout est pèrdu. Patelin dans sa Farce dit:

... *Dea ne bougez encore*
Notre fait seront tout frelore.

FRELUCHE, s. f. Petit ornement en manière de houppe, sortant d'un bouton, d'un bout, d'une ganse ou de quelque autre ouvrage. Bouton à *freluche.* Gance à *freluche.*

Freluche, se dit aussi figurément de tous les petits fils qui volent en l'air au cœur de l'été.

J'eusse reprendrois plutôt en un tems chaud & clair,
Le vain calcul des freluches *de l'air.* S. Amant.

FRELUCHES, s. f. pl. Choses frivoles & badines. *Quisquiliæ, nugæ* Men.

FRELUQUET, s. m. Tèrme de mépris, qui signifie un homme vain, qui s'en fait à croire, qui n'a rien que de petit dans ses manières, lesquelles ont de l'affectation. Un jeune homme qui fait le Damoiseau, & qui n'a qu'un peu de brillant d'esprit sans nulle solidité. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. On s'en sèrt pourtant; mais ce n'est que dans le stile Comique ou familier.

Un petit fat, un petit freluquet,
De qui tout le merite est un peu de caquet. Boursaut.

Ce freluquet *d'Imbert qui vient tant chez son pere,*
Peut etre aura trop sçû lui plaire. M[lle]. L'Heritier.

FREMAIL, s. m. Vieux mot. Fèrmail, fèrmoir, agraffe. *Fibula.* Trois *fremails* d'or. L'Inventaire de Jean II Duc de Berr *Hist. T. II. p. 454.*

FREMAILLET, s. m. diminutif. Vieux mot; petit fremail, petit fèrmoir, petite agraffe. *Exigua, parva fibula.* La description du Collier de l'Ordre de l'Hermine, rapportée au II. T. de l'hist.
de

de Bret. *p.* 627. commence ainsi. Un collier d'or de Monsieur le Duc, qui est de son Ordre, garni de deux bons *fremaillets*, l'un devant & l'autre dèrrière, a une couronne sur chacun, &c. Cette description est du commencement du XVe siecle.

FREMETURE. Voyez FORMORS.

FREMINCOURT, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville des Carnutes. *Fremincuria*. Les Rois de France y ont eu un Palais, qui est maintenant ruiné, & la ville est réduite en village. Il est dans l'Isle de France sur l'Eure, où il y a un pont à une lieuë de la ville de Dreux du côté du levant. MATY.

FREMIR, v. n. Commencer à s'émouvoir, à bouillonner. *Fremere, coborrere*. Ce mot se dit prémièrement des liqueurs. Il faut ôter cette infusion de dessus le feu dès que l'eau commencera à *frémir*, à bouillonner. Ce lait s'elevera bientôt, il commence à *frémir*. On dit aussi *frémir*, des choses qu'on met dans des liqueurs sur le feu pour les faire cuire, les preparer de cèrtaine façon. Ce tèrme est fort en usage parmi les Confiseurs, les Officiers, &c. lorsqu'il s'agit de la préparation des compotes, des confitures, &c. Faire *frémir* des abricots, des poires sur le feu.

Ce mot vient de *fremere* ou de *tremere*. NICOD.

On le dit aussi de la mèr quand elle commence à s'agiter, à bouillonner; & de la tèrre, quand elle est émuë par des vapeurs soutèrraines, qui présagent qu'une tempête, un tremblement de tèrre arrivera bientôt. L'Océan *frémit*. La tèrre *frémit*.

FREMIR, se dit figurément en Morale, des passions de l'ame qui donnent de l'emotion, de l'horreur & de la crainte. Mes cheveux gris me font déja *frémir*. MAIN. Je ne puis sans *frémir* parler des Auteurs d'un si exécrable attentat. VAUG. Je vous vèrrai *frémir* de honte & de courroux. BREB.

> *Mon cœur s'en effarouche, & j'en* frémis *d'horreur*. CORN.

> *Son nom seul fait* frémir *nos veuves & nos filles*. RAC.

FREMISSEMENT, s. m. Tremblement qu'on sent dans les membres, qui précéde ou accompagne le frisson de la fievre. *Fremitus, horror*. Je crains que la fievre ne me reprenne, je sens deja un petit *frémissement*.

FREMISSEMENT, se dit aussi d'un mouvement insensible qui se fait dans chaque partie des corps naturels qui rendent quelques sons, qui font quelque ébullition. On demontre en Physique qu'une cloche ne sonneroit point, s'il ne se faisoit un petit *frémissement* dans toutes ses parties.

FREMISSEMENT, se dit aussi de l'air lorsqu'il commence à s'agiter.

> *Les vents agitent l'air d'heureux* frémissemens,
> *Et la mer leur répond par des mugissemens*. RAC.

FREMISSEMENT, se dit aussi au figuré, du prémier trouble & de l'agitation que donnent les passions; comme la colère, l'horreur, la crainte. Il entendit cette nouvelle facheuse avec un cèrtain *frémissement* qui marquoit sa crainte.

> *D'un ciment éternel ton Eglise est bâtie,*
> *Et jamais de l'Enfer les noirs* frémissemens,
> *N'en pourront ébranler les fermes fondemens*. BOIL.

> *Je n'ai pour tout accueil que des* frémissemens:
> *Tout fuit, tout se refuse a mes embrassemens*. RAC.

FRÉMONA, s. f. Nom propre d'une ville d'Afrique dans l'Ethiopie. *Fremona*. Ludolf dans son histoire d'Ethiopie, dit qu'on l'appelle aussi *Magnaga*. On croit que c'est la *Fremu magna* ou *Premnie* de Pline, de Ptolomée & de Strabon. Voyez FROUMENT.

FRÉMONT, s. m. Nom de poire. Ce mot ne se met point seul, on dit *gros-frémont*. Le *gros-frémont* n'est bon que cuit & en compotes. La poire de *gros-frémont* est grosse, assez longue & jaunâtre. La compote de poires de *gros-fremont* est un peu parfumée.

FRENÉSIE ou PHRENÉSIE, s. f. Reverie perpétuelle & violente, accompagnée d'une fiévre aiguë, de fureur, de veilles, & de plusieurs autres facheux accidens. *Frenesis*. Elle est differente de la manie & de la melancholie, parce que celles-ci sont sans fiévre. La *frénésie* vient de l'inflammation & du mouvement déréglé des esprits animaux. Les Anciens ont appellé la colère, une courte *frénésie*. *Ira furor brevis est*. HOR.

Ce mot vient du Grèc φρὴν, qui signifie entendement.

FRENESIE, se dit figurément des troubles & egaremens d'esprit causez par la violence des passions. L'amour, la colère mettent d'étranges *frénésies* dans la tête des hommes.

> *Fuyez sur tout, fuyez ces basses jalousies,*
> *Des vulgaires esprits malignes* frenesies. BOIL.

> *Oui depuis le moment que cette* frénésie,
> *De ses noirs vapeurs troubla ma fantaisie*. ID.

> *Qu'on a de peine à se guérir*
> *D'une amoureuse* frénésie. S. PAVIN.

FRÉNÉTIQUE, adj. m. & f. Qui est atteint de frénésie, soit qu'elle vienne de maladie, soit par la violence des passions. *Freneticus*. C'est un *frénétique*. Un esprit *frénétique*.

On le dit aussi de la fureur poëtique & de l'enthousiasme.

> *Non, non, je ne veux point sur les bords du Pèrmesse,*
> *Phœbus, te demander ta* frénétique *yvresse:*
> *Sur d'autres va verser tes sçavantes fureurs,*
> *La vèrtu n'a point besoin de tes faveurs*.
> NOUVEAUX CHOIX DE VÈRS.

FRENTANT, ANE, s. m. & f. Nom propre de peuple. Voyez FERENTAIN.

FRÉOUËR, s. m. Tèrme de Vénerie & de Chasse. C'est une marque que le cèrf fait au bois quand il y touche de sa tête, pour détacher & ôter cette peau veluë qui la couvre. Celui qui apporte le prémier *fréouer* à l'assemblée où est le Roi, & en laisse courre le cèrf, merite un présent du Roi; sçavoir, un cheval à un Gentilhomme de la Venerie, & un habit à un valet de limier: ce qui s'est obsèrvé de tout tems. SALNOVE. On le dit aussi du chevreuil, & je trouve au mois de Mars ou le chevreuil va au *fréouër* & brunit sa tête.

FRÉQUENCE, s. f. Multitude, foule, abondance. *Frequentia*. Vieux mot, qui se souffre encore en ces phrases, Ce Docteur a une grande *fréquence* d'Auditeurs. Il est suivi d'une grande *fréquence* de peuple. Il seroit à souhaiter que ce mot fut bien reçu; car il épargneroit un détour de paroles pour exprimer ce qu'il signifie. Il seroit commode de pouvoir dire, la *fréquence* des visites m'importune. CALL. Quoiqu'il en soit, cela ne se dit point.

FRÉQUEMMENT, adv. Fort souvent. *Frequenter, sæpè*. Cela arrive *fréquemment*. Il va *fréquemment* en ce lieu-là.

FRÉQUENT, ENTE, adj. Ce qui se fait souvent, d'ordinaire. *Frequens*. La peste est un mal *fréquent* dans les pays chauds. Les naufrages sont *fréquens* dans la mer Egée. Le changement trop *fréquens* de discours est la marque d'un petit génie qui n'aprofondit rien. BILL. Les contes trop *frequens* deplaisent & impatientent. ID. Il ne faut pas qu'une fille reçoive des visites trop *frequentes* d'un jeune homme. Le livre de la *fréquente* Communion de M. Arnauld est toute autre chose que ce que le titre paroit promettre.

FREQUENT, se dit du pouls quand on veut marquer qu'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. Le pouls de ce malade est bien *fréquent*.

FRÉQUENTATIF, adj. m. Tèrme de Grammaire, qui se dit des vèrbes qui marquent la réïtération d'une action: comme Clignoter est le *fréquentatif* de Cligner. *Frequentativum*.

FRÉQUENTATION, s. f. Hantise, familiarité. *Familiaritas, necessitudo*. On apprend toujours quelque chose en la *fréquentation* des Sçavans. La *fréquentation* des Herétiques est contagieuse. ARN.

FREQUENTER, v. act. Hanter quelqu'un, & avoir un fréquent commèrce avec lui; aller souvent en un même lieu. *Frequentare, sæpè adire, visere*. Il est avantageux de *fréquenter* les gens de bien, les Eglises. Ce jeune homme *fréquente* en des lieux suspects. Un bon Chretien doit *fréquenter* les Sacremens. Cet Avocat *fréquente* le Barreau, il s'attache au Palais; *fréquenter* les spectacles, les promenades, &c.

FREQUENTER, est aussi neutre, & alors il signifie, Faire de fréquentes visites. Il *fréquente* chez un tel, dans la maison d'un tel. Il *fréquente* plus que jamais au logis. SCAR. Il *fréquentoit* au logis de l'intime. PAT. Les beaux esprits qui *fréquentoient* chez Mademoiselle de Scuderi. MEN.

FRÉQUENTÉ, ÉE, part. & adj. Il a les significations de son vèrbe. *Frequentatus, celeber*, &c. Port *fréquenté*. lieu *fréquenté*, marché fort *fréquenté*, Eglise *fréquentée*, foire *fréquentée*, &c. Quoique ces parages ayent été *fréquentez* depuis quatorze ans en toute saison, très-peu de navires ont trouvé des glaces. FREZ.

FRERAGE, s. m. Vieux tèrme de Coûtumes, qui se dit des partages de frères, ou de cohéritiers & lignagers venant à même succession. Quelquefois *frérage* s'est pris pour *partage* dans un sens genérique, & quelquefois dans un sens particulier qui a été d'abord expliqué. Ce mot a été fort altéré en différens lieux: car on a dit *frarescheux*, ou *frerascheurs* ou *frarascbaux*; pour dire, *cohéritiers*: *frarescbe*, *frarascbage*, *frareux* & *frarenseté*; pour dire, *succession*, qui sont tous hors d'usage maitenant.

FRÈRE, s. m. Tèrme relatif entre deux enfans mâles qui sont sortis d'un même père ou d'une même mère. *Frater*. Abel fut tué

par

par son *frère* Caïn. Euménes disoit à ses *frères* pour les tenir dans le respect : Si vous me traitez en Roi, je vous traiterai en *frères*, & si vous me traitez en *frère*, je vous traiterai en Roi. D'Abl.

Ce mot, selon Scaliger & Gerard Vossius, vient du Grèc φράτηρ, pour φρατηρ, qui signifie proprement, Celui qui puise de l'eau dans un même puits. Car φρέαρ en Grèc signifie un *puits*, φρατρία, l'assemblée de ceux qui puisent ou qui ont droit de puiser dans un même puits. Ce mot est venu de la ville d'Argos où il n'y avoit que certains puits distribuez dans différens quartiers de la ville, n'y ayant point de fontaines. Les Anciens appelloient *frères* presque tous ceux qui étoient joints par parentage en ligne collatérale, comme l'Oncle & le Neveu, les Cousins Germains, &c. Cela se prouve non seulement par un grand nombre de passages de l'Ancien Testament; mais aussi par les Auteurs profanes. Cicéron en ses Philippiques dit, qu'Antonia étoit femme & sœur de Marc Antoine, parce qu'elle étoit fille de son *frère* C. Antonius. Pour ce qui est des cousins-germains, le Roi Tullus Hostilius dans Denys d'Halicarnasse, appelle *frères* les Horaces & les Curiaces, parce qu'ils étoient cousins-germains, enfans des deux sœurs. Voyez de Méziriac dans ses notes sur la lettre d'Ovide intitulée *Hermione à Oreste* Hermione y appelle *Oreste* son *frère*, parce qu'il étoit son cousin-germain.

Frere, est un titre que les Rois se donnent entre-eux. Le Roi le donnoit au Duc de Savoye, même avant qu'il fût Roi de Sicile. J'ai tout mis en usage pour marquer à mon *Frère* le Duc de Savoye, avec quelle ardeur je desirois voir renaître entre nous une intelligence établie depuis tant de siècles. Lett. du Roi *de l'an 1696*. Cet usage n'est pas nouveau entre les Princes; & Ménandre rapporte une lettre de Cosroës Roi de Perse à l'Empereur Justinien, qui commence par ces mots : Cosroës Roi des Rois, &c. à l'Empereur Justinien mon *Frere*. Les Rois le donnent aussi aujourd'hui aux Electeurs de l'Empire.

Les Prédicateurs appellent aussi leurs auditeurs, *Frères*. Mes *Frères* Mes chèrs *Frères*, & quelquefois ils disent au singulier, Mon *Frère*, Mon chèr *Frère*.

Freres consanguins, sont deux *Frères* qui ont seulement le même père.

Freres utérins. Ce sont ceux qui sont seulement sortis de la même mère.

Frere naturel, est un *Frère* illégitime, bâtard.

Freres Jumeaux. Ce sont *Freres* nez du même accouchement.

Freres de lait, se dit de celui qui a tete une nourrice, & de l'enfant dont elle venoit d'accoucher, qu'elle a quitté pour prendre un nourriçon. Il y a aussi des *Freres* qui ne sont tels que par adoption, lorsqu'un des deux a été adopté dans la famille de l'autre. C'est ainsi que Néron, adopté par Claude, devint *Frere* de Britannicus.

A peine l'Empereur a vû venir son Frère,
Il se léve & l'embrasse. Rac.

Beau-Frère, qui est *Frère* d'une femme à l'égard de son mari, ou qui est *Frère* du mari à l'égard de la femme.

Dans le Droit par le mot de *Freres* au pluriel on entendoit aussi les *sœurs*, comme par le mot *parens* on entendoit le père ou la mère, & au pluriel l'un & l'autre. Lucius & Titia *Freres L. 38. D. Famil. ercisc* Trois *Freres*, Titius, Mævius & Seia. *L. 35. D. de pactis*.

Frere, se dit figurément en Morale à l'égard de ceux qui sont unis par l'amitié, par la même Religion. Tous les Chretiens sont nos *Frères* en Jesus-Christ, *Freres* spirituels; nous les devons aimer comme nos *Frères*; vivre avec eux en *Frères*. On appelle les Hérétiques, nos pauvres *Freres* étrans. On le dit aussi de tous les hommes du monde, qui sont sortis d'une même source, qui sont *Frères* en Adam.

Frere, se dit particulièrement des Religieux d'un même Couvent. C'est le *Frere* Zacharie, le *Frère* Bonaventure. Ils ont emprunté ce nom des premiers Chretiens, qui s'appelloient tous *Freres*. Toutes les choses necessaires pour l'usage de la Communauté se rencontrent dans l'enceinte du Monastère, afin que les *Frères* n'ayent ni prétexte, ni occasion légitime d'en sortir. Ab. de la Tr. On dit que S. Benoit envoyoit de ses *Frères* pour prêcher les Idolâtres. Io. Ce mot de *Frere* se dit encore plus particulièrement de ceux qui ne sont pas Prêtres : car on honore ordinairement les Prêtres du nom de *Peres*, au lieu qu'on nomme les autres simplement *Freres*.

Frere lay ou Laïc, ou *Frères Convèrs*, est un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, & qui sert les autres, qu'on appelle ainsi par opposition à *Frere du Chœur*. Cet Ordre de *Frères lais* fut établi pour vaquer aux ouvrages pénibles & manuels : ce sont à proprement parler les valets de la maison; & on ne prend d'ordinaire pour ce dernier emploi des Monastères, que des gens de metier, qui chèrchent à se consacrer au service de Dieu, & à se retirer du monde. Aussi dans quelques Ordres on se contente de les engager par un contrat civil, & de les obliger pour toutes leur vie. En d'autres on leur fait faire ou quatre années de probation, comme chez les Jacobins, ou sept, comme chez les Feuillans, &c. Les Capucins ne les admettent qu'à l'âge de 19 ans. Les Jesuites nomment les *Frères* coadjuteurs temporels ou simplement coadjuteurs.

Frere donne. C'est chez les Chartreux un jeune homme convèrt de drap Minime, & portant un chapeau, dont l'emploi est de servir dans la maison. C'est ce que quelques Religieux appellent *Freres* oblats ou simplement un donne.

Frere, se dit encore de certains Ordres Religieux. Les Religieux de S. Dominique se font appeller les *Freres Prêcheurs*; ceux de S. François, les *Freres Mineurs*. On appelle ceux de la Charité, les *Freres Ignorans*. Voyez les articles suivans.

Dans les Ordres Militaires les Chevaliers s'appellent aussi *Frères* quand ils ont fait leurs vœux : & dans l'Ordre de Malte il y a des *Frères Servans*, qui sont les Chevaliers du second ordre, qui n'ont pas fait leurs preuves de Noblesse. En Latin on les appelle *Fratres clientes*.

Frere a cache ou a Gache. Voyez ci-après Frere Pie.

Freres de S. Alexis. Les *Freres de S. Alexis* étoient dans les Pays-Bas un Ordre ou Societé de gens qui avoient soin des moribonds, & qui ensevelissoient les morts. *Fratres à Sancto Alexio. Alexianus frater* ou *socius*. Avant que l'heresie eut fait revolter les Pays-Bas, il y avoit à Utrecht des *Frères de S. Alexis*.

Frere de l'Ave Maria. Voyez Servite

Frere de la Charite. Les *Frères de la Charité* étoient autrefois des Religieux Hospitaliers, fondez vèrs l'an 1297. par Guy de Joinville, Seigneur de Dongiers, aujourd'hui Dongens, au Diocèse de Chalons, & mis dans un Hôpital qu'il avoit fondé en 1297. à Boucheraumont, sur la rivière de Roignon au même Diocèse. Philippe le Bel leur donna en 1299. sa maison de la ruë des Jardins à Paris. Ce sont ceux qu'on appelloit les Billettes. Leur Ordre se nomme dans les anciens titres l'Ordre de la Charité de Notre-Dame. Le Seigneur de Dongiers leur fit prendre le Tièrs Ordre de S. François & le Scapulaire; & faire les trois vœux ordinaires sans mendier. Voyez le Martyrologe de M. Chastelain au 1. de Janvier p. 30. & suiv.

Frere de la Charite. Aujourd'hui c'est un Religieux Hospitalier servant les pauvres malades, tant en ce qui concèrne le spirituel, que le corporel, & vivant dans l'Ordre établi par S. Jean de Dieu *Hospitalarius à Charitate dictus*. Les *Freres de la Charité*. C'est ainsi qu'on nomme en France ces Religieux Hospitaliers, dont nous avons rapporté l'établissement au mot Charite. On les nomme *Frères*, & non pas Pères *de la Charité*, parce qu'ils sont presque tous laïcs, ne pèrmettant qu'à un petit nombre d'entre eux d'être promûs au Sacèrdoce pour administrer les Sacremens aux malades de leurs Hôpitaux; ces Prêtres ne peuvent être élûs aux dignitez de l'Ordre, afin que l'hospitalité, qui est le motif principal de leur institution, n'en souffre point. Il n'y a ordinairement qu'un Prêtre dans chaque maison; cependant les autres prétendent n'être ni *Freres* convèrs, ni *Frères* laïcs, parce qu'ils ne sont point exclus des Ordres Sacrez, & qu'ils peuvent y être destinez par leurs Supérieurs. C'est une question de nom; les *Freres* convèrs ou laïcs dans les autres Ordres peuvent aussi être promûs aux Ordres, & le sont quelquefois par leurs Supérieurs. Les Sciences & les Arts que les *Freres de la Charité* cultivent ordinairement, sont la Botanique, la Chymie, la Pharmacie, l'Anatomie & la Chirurgie, qu'ils pratiquent avec succès. Les *Frères de la Charité* sont appellez en Espagne *Frères de l'Hospitalité*, & en Italie *Fate ben Fratelli*, ou par abréviation *Benfratelli*, parce qu'autrefois en demandant l'aumône, par une coutume qui venoit de leur Saint Fondateur, ils disoient ce mot, qui signifie, *Faites bien* ou *faites du bien, mes Freres*.

Leur premier établissement fut fait à Grenade par le Fondateur lui-même. Le second à Madrid en 1553. Pie V. approuva cet Ordre par une Bulle du 1. Janvier 1572 Grégoire XIII. son successeur le confirma, & lui donna plusieurs privileges. Gregoire XIV. les confirma en 1591. Sixte V. leur pèrmit en 1586. de tenir un Chapitre Genéral à Rome, & de dresser des Constitutions. Grégoire XIV. par un Bref du 13e Février 1592. leur défendit d'entrer dans les Ordres sacrez, & de faire profession solemnelle, voulant qu'à l'avenir ils ne fissent que vœu de pauvreté & d'hospitalité, & ordonna qu'ils ne seroient plus gouvèrnez par un Majeur, & qu'ils seroient soumis aux Evêques. En 1596. il les remit dans le droit d'elire un Genéral. En 1609. ils obtinrent de Paul V. la pèrmission de faire promouvoir aux Ordres sacrez quelques-uns de leurs *Frères* pour administrer les

Sacremens

Sacremens, tant à leurs Religieux qu'aux malades; mais à condition que ces Prêtres ne pourroient exercer aucune charge. Le même Pape par un Bref du 7ᵉ Juillet 1611. leur rendit la pèrmission de faire la profession solemnelle des vœux de Religion, en y ajoutant un quatrième, de sèrvir les malades. En 1619. le 16ᵉ Mars il les exempta de la jurisdiction des Evêques. Urbain VIII. en 1638. restreignit cette exemption aux Hôpitaux où il y auroit au moins douze Religieux. Ce qu'Alexandre VII. confirma le 5ᵉ Novembre 1659. Depuis le Bref de Clément VIII de l'an 1592 les *Freres de la Charité* d'Espagne sont separez des autres, & ont leur General à part; ceux de France, d'Allemagne, de Pologne & d'Italie, en ont un autre qui reside à Rome. Les premiers ont deux Provinces en Europe, celle d'Andalousie & celle de Castille; & quatre dans les Indes, celle du Pérou, celle de la Nouvelle Espagne, celle de la Tèrre fèrme, & celle des Philippines.

Les *Frères de la Charité* fûrent introduits en France l'an 1601. par Marie de Medicis, qui leur donna une Maison au Fauxbourg S. Gèrmain, où ils ont bâti un fort bel Hôpital. Henri IV. leur accorda des Lettres Patentes en 1602. & Louis XIII. en 1617. La même année Paul V. approuva leurs Constitutions. Tout ceci, qui est tiré du P. Helyot, T. IV. c. 18. est plus exact que ce que nous avons dit au mot CHARITÉ, où sur tout il faut ôter ce que nous avons dit après le Morèri, que cet Ordre fut approuvé de Léon X. S. Jean de Dieu ne forma le plan du dessein qu'il avoit pris de sèrvir les pauvres qu'en 1539 & ne commença à l'exécuter que l'année suivante; Léon X. etoit mort dès 1521. Et en 1522. Jean sèrvoit au siege de Fontarabie dans les troupes de Charles V.

FRERE DE LA CHARITÉ DE S. HIPPOLYTE. Vèrs l'an 1585. Bèrnardin Alvarez, Bourgeois du Méxique, s'associa quelques pèrsonnes pieuses pour prendre soin des malades, & fonda un Hôpital hors des murs de la ville, fit des réglemens que Grégoire XIII. approuva. Ce Pape étant mort avant que le Bref en fut expedié, Sixte V. son successeur le fit expédier. Le nombre des Hôpitaux s'augmentant, il se forma une Congrégation sous le titre de la Charité de S. Hippolyte, à cause que le prémier Hôpital fut dedié à ce Saint, en memoire de ce que la ville de Méxique tomba entre les mains des Chrétiens le 13ᵉ Aout Fête de ce Saint. En 1594. par un Bref du 1ᵉ Avril Clément VIII. leur accorda tous les Privileges des Frères de la Charité de S. Jean de Dieu. Ils ne faisoient que deux vœux, l'un de charité, & l'autre de pauvreté, & sortoient de la Congrégation quand bon leur sembloit. Pour les y retenir, Clement VIII. par une Bulle du 1. Octobre 1594. leur ordonna de faire les vœux de pèrpétuelle hospitalité & d'obeïssance. En 1700 Innocent XII. leur pèrmit de faire les vœux solemnels de chasteté, pauvreté, obeïssance, & d'hospitalité sous la régle de S. Augustin. Il érigea leur Congrégation en Ordre Religieux, & la mit sous la protection du S. Siege. Voyez le P. Bonnani *Catalog. Ord. Relig. P. 1.* & le P. Hélyot, T. IV. c. 19.

FRERE COUPE-CHOU. Tèrme bas & populaire. Nom qu'on donne par mépris à un *Frère lay. Fraterculus.*

FRERE FRAPPART. Tèrme de mépris, pour désigner un Religieux qui ne garde point les bienséances de son état, qui n'est Religieux que de nom.

FRERE JOYEUX, autrement Chevalier de l'Ordre de la Glorieuse Vièrge Marie. Voyez MARIE.

FRÈRES MINEURS. C'est le nom que S. François d'Assise a donné aux Religieux de l'Ordre dont il est Fondateur. *Fratres Minores.* Il n'y a que les Cordeliers qui le portent.

FRÈRE DE LA MORT. Nom que l'on donne communément aux Religieux de l'Ordre de S. Paul prémier Hèrmite, qui sont en France. *Frater à morte: Vir Religiosus à morte dictus.* On les nommoit *Freres de la mort*, parce qu'ils portoient la representation d'une tête de mort, & qu'ils devoient toujours avoir dans la pensée le souvenir de la mort. On ne sçait quelle a eté leur origine: à en juger par leurs Constitutions, faites en 1620. il n'y avoit pas alors longtems qu'ils étoient établis. Paul V. approuva ces Constitutions le 18ᵉ Decembre 1620. & Louis XIII. leur pèrmit de s'établir en France par Lettres Patentes données à Saumur au mois de Mai 1621. Il y a apparence que cet Ordre des *Freres de la mort* fut supprimé par le Pape Urbain VIII. Voyez le P. Helyot T. III. c. 44.

FRERE DE LA PASSION DE N. S. JESUS-CHRIST. Voyez SERVITE.

FRÈRE DE LA PÉNITENCE ou *de la Pénitence de* JESUS-CHRIST. C'est un nom commun à Toulouse aux Religieux du Tièrs-Ordre de S. François, nommez aussi Bequins, & à une Confrairie de Pénitens qui se tenoient dans une Chapelle de l'Eglise du Tièrs-Ordre, & dont les Bequins étoient les Chefs & les Directeurs. On les appelloit aussi Sachèts ou Frères des sacs, parce qu'ils en portoient. Voyez Catel, *Mém. de l'hist. du Lang. L. II. p. 175. & suiv.*

FRERE PERPETUEL. Nom que l'on donnoit dans la Congrégation de la Fontaine Jaillissante, à ceux qui etoient du prémier des trois Ordres des pèrsonnes que l'on y recevoit, & qui la composoient. Voyez FONTAINE JAILLISSANTE & *le P. Hélyot T. II. c.* 54.

FRERE PIE, *Frater pius.* Les Anciens ont appellé *Frères pies* tous les Moines qui étoient vêtus d'habits moitié blancs & moitié noirs. Thomas Walsingham les appelle *Freres agaces* ou *à gaches*, qui signifie *pies.*

FRERE PRESCHEUR. Voyez DOMINICAIN & PRÊSCHEUR.

FRERES UNIS DE S. GREGOIRE L'ILLUMINATEUR. Ordre Religieux établi en Arménie au XIVᵉ siecle, & supprimé ou plutôt reüni à celui de S. Dominique au XIVᵉ siécle. En effet vèrs l'an 1328. le P. Dominique de Boulogne ayant été envoyé en Arménie par le Pape Jean XXIIᵉ qui le sacra Evêque de Miraga, convèrtit plusieurs Armeniens schismatiques, entre autres un Wartabied, nommé Jean, qui pèrsuada à plusieurs autres Wartabieds & Religieux Arméniens d'embrasser la Foi Catholique, & de se soumettre au Pape. Ils gagnèrent aussi plusieurs séculiers, & formèrent l'Eglise des Arméniens Catholiques, qu'on nomme Francs-Armeniens. Voyez ce mot.

Le Wartabied Jean voyant l'Ordre de S. Basile si déchû de son ancienne splendeur, eut dessein de le reformer; mais il crut qu'il étoit plus à propos d'en établir un nouveau, & dont la fin fut de consèrver la Foi Catholique que les Arméniens venoient d'embrasser, & de l'étendre de plus en plus. C'est pourquoi il institua un Ordre auquel on donna le nom de *Freres Unis de S. Grégoire l'Illuminateur*, à cause que ce Saint avoit été l'Apôtre de l'Arménie. Et comme ils devoient leur convèrsion, après Dieu, au P. Dominique de Boulogne & à ses Compagnons de l'Ordre de S. Dominique, ils prîrent leurs Constitutions avec la Régle de S. Augustin; en fîrent profession entre les mains du P. Jean Canus, Évêque de Teflis, compagnon du P. Dominique; & changèrent leur habit de Moines Arméniens en celui de Frères Convèrs de l'Ordre de S. Dominique. Jean XXII. confirma tout ceci; & l'Ordre s'étendit beaucoup dans l'Armenie & la Géorgie. Mais les Turcs & les Pèrses s'étant emparez de ces pays, les *Frères Unis* se renfèrmèrent dans le seul Naksivan, Province de la Grande Arménie.

L'an 1356. ces *Frères Unis* se voyant dans une grande pauvreté à cause de la domination des Infideles, députèrent à Rome pour demander à Innocent VIᵉ qu'il leur fut permis, sous le bon plaisir du Général de l'Ordre de S. Dominique, de passer dans cet Ordre, dont ils avoient deja l'habit, la Régle & les Constitutions: ce qui fut accordé: ensorte que depuis ce tems il ne font plus qu'une Province de cet Ordre. Voyez Clement Galano, *Conciliatio Eccles. Armenia cum Rom. P. I. c.* 30. & le P. Helyot, *T. I. C XXX. p.* 245. *& suiv.*

On ajoute quelquefois des noms propres au mot de *Frère*, comme *Frère* Lubin, *Frere* Eugène, &c. Ces noms propres ne désignent pèrsonne en particulier, ils ont le même usage dans le stile burlesque & dans les chansons, que les noms de *Titius*, de Caius, & d'autres semblables ont chez les Jurisconsultes.

> *Pour faire plutôt mal que bien*,
> Frère Lubin *le fera bien:*
> *Mais si c'est quelque bonne affaire*,
> Frère Lubin *ne le peut faire.* MAROT.

On appelle Faux *Frère*, un homme qui trahit ses associez, ses compagnons.

FRERE ANDRÉ. Tèrme de Fleuriste. Tulippe printannière. Elle est d'un rouge obscur mêlé de blanc. MORIN.

FRERE D'ARMES. On le dit de ceux qui ont fait société à la guèrre, & qui se sont promis un sèrvice & une assistance réciproque. *Freres d'Armes*, sont les Chevaliers qui avoient fait & juré ensemble une fratèrnité d'armes. Voyez FRATERNITÉ.

FRERE ARVALE. Voyez ARVALE.

En tèrmes du Grand Art on appelle *frère estropiez* les métaux imparfaits. Les *frères estropiez* doivent être guèris par l'élixir parfait; c'est-à-dire, doivent être purifiez, separez de leurs impuretez par l'élixir parfait.

FRERE BLANC. Nom de secte. Un Auteur Allemand, nommé Hartknoch, dans un Ouvrage sur l'origine de la Religion Chrétienne en Prusse. *Dissert. XIV.* dit qu'il parut dans cette Province, au commencement du XIVᵉ siécle, des hommes qui se nommèrent ou que l'on nomma les *Frères Blancs*, parce qu'ils portoient des manteaux blancs, sur lesquels il y avoit une croix de Saint André de couleur vèrte. Ils disoient avoir des révélations particulières, par lesquelles Dieu leur ordonnoit d'aller

retirer la Tèrre-sainte des mains des Infidelles. Il y eut beaucoup de ces *Freres Blancs* en Allemagne; mais cela ne dura point, & ils furent bientôt dissipez.

FRERE CLAUDE. Nom que les Fleuristes donnent à une Tulippe de couleur de rôse, rouge & bleuë, le tout brouillé. MORIN.

FRERE JEAN. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe couleur de lacque vif & blanc.

FRERE DE LA RÔSE CROIX. Chymistes & Cabalistes qui se disoient invisibles, & qui avoient fait il y a quelque tems une société, qui a donné lieu à un très-sçavant livre de Guillaume Naudé, Bibliothécaire du Cardinal Mazarin. Les *Freres de la Rôse croix* étoient une société de Charlatans visionaires. Leur Chef avoit fait le voyage du Levant dans le XVe siécle, ou cent ans plutôt, si on les en croit. Il avoit pris les idées de quelques Philosophes Arabes, dont l'imagination échauffée par l'ardeur du climat, & gâtée par les idées des dèrniers Platoniciens, Procle, Jamblique, se repait de chimères, ne pense qu'à la pièrre philosophale, à la Medecine univèrselle, au secret de rajeunir, de dominer sur les Demons, de faire des prodiges. Ils joignent à cette Philosophie bizarre une religion plus idolâtre que Mahometane. Le culte des génies, dont ils remplissent les élémens, est vèritablement le culte des Demons, & s'ils ne le poussent par jusqu'à la magie, ce n'est pas la volonté qui leur manque. Paracelse contribua plus que pèrsonne à l'etablissement de cette secte, qui tombat d'elle-même. Les Juifs, & sur tout les Juifs Cabalistes, avoient d'étroites liaisons avec ces Philosophes Fanatiques. MEM. DE TREV. 1715. p. 911. 912.

On dit provèrbialement qu'un homme est un bon *frère*, ou qu'il est *frere* de la jubilation; pour dire, un bon vivant, un bon compagnon, qui n'aime qu'à rire, & à faire bonne chere. On dit aussi d'un Moine libèrtin, débauché, que c'est un *Frere* frappart. On appelle aussi par mepris *Frere* coup chou, un Religieux qui n'a nul merite, qui n'est d'aucune considération dans son Couvent. On dit aussi, Partager en *Frères*; pour dire, Partager également.

FRÈRIE. Voyez FRAIRIE.

FRÈROT, s. m. Petit frère. Les *Frérots*... Voyez FRATICELLI, c'est la même chose.

FRÈS, s. m. Ce mot s'est dit autrefois pour *orfrès*, *orfrois*. Voyez ces mots. *Aurum Phrygium*.

FRESAIE, s. f. *Strix* ou *Caprimulgus*. Oiseau de nuit de la grosseur d'un coq, de figure de chevêche, qui a le plumage blanc, tache de noir sous le ventre, qui a une tête ronde & presque d'homme; mais qui est affreuse, & entourée de plumes hérissées, & qui a les ongles & le bec blanchatres & crochus, les jambes & les pieds velus & couvèrts de plumes. On l'appelle aussi *Effraie*, à cause de son cri effroyable. C'est une espece de chat-huant; mais d'une espèce fort differente des autres. Pendant le jour elle voit fort peu ou point du tout. Toutes ses actions ne se font que la nuit; comme son vol, sa chasse pour attraper sa proie; elle ne suce non plus le lait des chèvres qu'en ce tems. Un habile Fauconnier en decrit une dont la taille est un peu moindre que celle du Coucou: elle a tant de rapport avec lui qu'on assureroit que c'en est un, si la petitesse de ses pieds & de ses jambes, leur brièveté, & la manière extraordinaire dont elles sont construites, ne la faisoit distinguer de cet oiseau. Son bec est très-court en comparaison de son corps & de sa tête, car à peine est-il plus grand que celui d'un passereau. Il est noir, & peu ou point crochu; autour des naseaux & au-dessous du bec sont des plumes très-deliées, comme des poils ou de la barbe; sa tête est longue par le sommet & platte; ses yeux sont fort grands; l'iris & la prunelle de l'œil sont entièrement noirs, ce qui est si râre que son âge un peu avancé en pouvoit être cause. Les plumes dont son corps est revétu sont noires par le milieu; sçavoir, tout le long du tuyau de part & d'autre; & blanches à leur extrémité; le reste en est gris cendré, & c'est ce qui fait qu'elles ont quelque rapport avec celles de l'épervier, les grandes pennes & les couteaux sont noirs, semez de quelques taches jaunâtres; les plumes du prémier & second ordre qui le couvrent, composent une ligne blanche qui travèrse les ailes; tout le dessous de l'oiseau est d'une couleur de rouille lavé avec des marques, ou pour mieux dire, des lignes obscures fort deliées qui les travèrsent d'un ordre intèrrompu, ainsi qu'il se voit en quelques éperviers. La queuë est aussi semblables à celles des éperviers & de quelques oiseaux de rapines nocturnes, & divisée par intèrvales égaux de taches noires & de couleur de rouille, disposées les unes ensuite des autres. Les grands couteaux passent la queuë de deux ou trois doigts tant ils ont de longueur. La couleur de ses jambes & de ses petits pieds est de rouille. Ils ont trois doigts devant & un dèrrière; elle a l'ouvèrture du bec & du gosier fort ample.

Cette espèce d'oiseau fait son nid parmi les rochers dans les montagnes. Celle dont on vient de parler fut prise dans les montagnes de Boulogne dans une etable de chévres, desquelles elle suçoit le lait. Aristote rapporte la même chose, & dit que les chèvres qui en sont succées ou tirées en pèrdent leur lait, & quelquefois la vuë. Bellon en fait une description differente de celle que nous venons de donner, & dit que cet oiseau a les yeux ronds & extrémement petits, au contraire des autres oiseaux de nuit, & qu'il fait son nid dans les creux des chênes & dans les trous des vieilles tours.

Ménage derive ce mot de *presaga*, à cause qu'elle est de mauvais augure.

FRESANGE. Tèrme de Coutumes. Droit de porc que les fèrmiers de glandée doivent au Maître des Eaux & Forêts en cèrtains cantons. *Fresanga* & *friscinga*, *frecengagium* dans les titres. Dans quelques chartes on trouve *fressenge* pour *fresange*.

FRESCATI. Voyez FRASCATI.

FRESILLON, s. m. Tèrme de Botanique. Voyez TROÊNE.

FRESINGUE. Voyez FRISINGUE.

FRÊLE, adj. m. & f. Fragile, aisé à casser, à rompre; foible, peu assuré, peu durable. *Fragilis*. Il se dit au propre & au figuré. *Frêle* comme du vèrre. L'homme est *frêle* comme un roseau. C'est un *frêle* fondement que la fortune pour bâtir de grands desseins. Des enlevemens sont des preuves trop fortes pour une chose aussi *frêle* que la pudeur. G. G.

> *Des hommes insensez sur de* frêles *vaisseaux,*
> *S'en vont loin de la tèrre habiter sur les eaux.* BOIL.

> *Qui fragilem truci commisit pelago ratem*
> *Primus.*

> *La beauté du visage est un* frêle *ornement.* MOL.

Ce mot de *frêle* vient du Latin *fragilis*, qui est formé de *fractu facilis*, *facile à rompre*.

FRÊLON, s. m. On dit & on prononce *Frélon*. Nicod l'écrit *froilon*. Grosse mouche sauvage ennemie des abeilles. *Crabro*. Il a le devant de la tête jaûne. Sa poitrine est épaisse, & couvèrte de poil. Son ventre est composé de plusieurs anneaux jaûnes, & marquetez de rouge au dessus. Il a six cuisses, & quatre ailes membraneuses, qui en couvrent d'autres plus petites. Ses yeux sont bruns. Son aiguillon est caché dans la partie postérieure. Il ne vit guère plus de deux ans. Sa piqure est venimeuse: sur tout pendant les chaleurs de la Canicule; parce qu'alors les esprits sont plus agitez. Ces animaux sont si gourmands, que lors même qu'ils sont coupez en deux, ils ne laissent pas de manger; & si l'aliment qu'ils prennent est humide, on le voit incontinent sortir par la plaie en forme de rosée, comme le témoigne Swammèrdam. C'est un ancien provèrbe, qu'il ne faut pas irriter les *frêlons*, c'est-à-dire, qu'il est dangereux d'exciter la colère de cèrtaines gens.

FRÊLON, s. m. Tèrme de Fauconnerie. C'est le poil qui sort des naseaux de l'oiseau. *Pilus narium*.

FRÊNE, s. m. Grand arbre dont le tronc devient fort gros & fort haut, & qui a le bois blanc, plein de veines, couvèrt d'une écorce cendrée. *Fraxinus*. Ses feuilles sont longues, larges, rangées par paires comme celles du sorbier: il y en a quatre ou cinq paires sur la même côte, qui est tèrminée par une seule feuille: elles ont un goût amer, âcre & piquant. Ses fleurs sont des grappes chargées de plusieurs étamines, dont chacune soutient ordinairement deux sommets, parmi lesquels s'elevent en cèrtaines grappes des pistiles en forme de pyramide, qui deviennent ensuite des fruits. Ces fruits sont une manière de langue applatie, longue d'un poûce & demi, membraneuse & fort deliée dans la pointe, d'où vient qu'on les appelle *langue d'oiseau*, *lingua avis* ou *ornithoglossa*: ils sont attachez plusieurs ensemble à la même queuë, & ont le même goût que les feuilles: dans l'épaisseur de leur bâse sont renfèrmées les semences qui sont applaties & amères. On les nomme aussi *langue d'oiseau*. L'eau distillée du *Frêne* guérit la jaunisse & le calcul. La décoction des feuilles dans du vin désopile le foye & la rate. On se sèrvoit autrefois dans les maux vénériens du bois de *Frêne* en décoction comme de celui de gaïac. L'eau qui distile d'une branche fraiche de *Frêne*, dont l'autre bout est allumé, est très-bonne pour la surdité: il faut la seringuer dans l'oreille, & boucher cette partie avec du cotton trempé dans la même eau. C. Bauhin appelle cette espèce de *Frêne*, *Fraxinus excelsior*. Les Anciens assurent qu'il y a une fort grande antipathie entre les sèrpens & cet arbre; & Pline rapporte que si on environne un sèrpent de feuilles de *Frêne* & de feu, il aimera mieux se jetter au feu que de se sauver parmi les feuilles. Quelques Modèrnes ont éprouvé le contraire. Les cantharides s'engendrent sur les *Frênes*. La manne purgative se recueille en Calabre sur une petite espèce de *Frêne* dont

dont les feuilles sont plus petites, plus arrondies que celles du *frêne* ordinaire. Andreas Marinus, qui a commenté Mesue, est entré dans un grand detail sur tout ce qui regarde la manne, ses différences, & la manière de la ramasser.

Le *frêne* est un bois qui sert au charronnage, qu'on débite en timons & moutons. On en fait aussi des haquets pour charger le vin, de huit à neuf pouces de diametre. Les vieux *frênes* loupeux & noüailleux, qui sont bien sains sont fort recherchez par les Arquebusiers pour monter les armes, & par les Ebénistes pour faire de beaux ouvrages. Il en est de même du bois d'érable. Le sel de *frêne* a une vertu caustique, qui ronge les chairs sur lesquelles il est applique. On fait des piques de bois de *frêne*, parce qu'il jette dès le pied des branches fort droites & fort longues.

Picinellus dans son Monde symbolique, Ch. *Du Frêne*, dit que l'ombre de cet arbre est fatale aux serpens, & cite sur cela Plin. L. XVI C. 13. Paracelse dit la même chose. Voyez encore Vossius *De Idolol. L. IV. C.* 60. En 1700. Daniel Crugèr, Médecin de l'Electeur de Brandebourg, en fit une heureuse expérience. Une femme âgée de 24. ans proche de Dantzic, dormant à la campagne, un sèrpent lui entra par la bouche dans l'estomac, & y fit ses petits. Pendant deux ou trois ans tous les Médecins tentérent tout ce que leur art leur put suggerer pour chasser, ou pour faire mourir un hôte si incommode. Tous les remedes chauds ou âcres ne faisoient que l'irriter. Il mordoit alors les membranes de l'estomac, en suçoit le sang, & causoit des maux inconcevables à cette pauvre femme. Enfin, un Operateur entreprit de la guérir. Il lui donna du mércure avec du sucre, sans dire comment il etoit preparé, & attacha la femme sur une chaise, à peine eut elle pris le remède que son ventre enfla considerablement, & qu'elle tomba en foiblesse. L'Operateur l'ayant fait revenir avec de l'eau apopléctique, & fait fondre sur le feu une livre de beurre dans de la biére, il lui en fit prendre tant qu'elle put; à peine eut-elle avalé ce breuvage qu'elle le vomit, & en même tems dix petits sèrpens vifs de la longueur d'une demie aune chacun. La violence du remede ayant rebuté la malade elle ne voulut point continuer. Douze semaines après elle s'alla jetter pour dormir sur du foin dans lequel il y avoit du mélilot odoriférant, elle tenoit aussi à sa main du pain tout chaud. En cet état elle sentit le serpent qui s'avançoit par l'œsophage dans sa bouche, quand elle vit que sa tête étoit assez sortie hors de sa bouche, elle la pressa des dents, prit son mouchoir, & de la main tira le sèrpent de son estomac, il avoit une aune & un quart de long: en sortant il mua & laissa sa peau dans la gorge & dans l'estomac de la malade; un vomitif l'en delivra. Ce ne fut pas tout. Elle sentoit encore des douleurs très-grandes, & quelque chose qui lui mordoit l'estomac comme auparavant, M. Crugèr, sur la connoissance qu'il avoit de la vèrtu du *frêne*, de laquelle j'ai parlé, lui donna un breuvage dont voici la composition. Cinq onces de racine de *frene*, une poignée de petite centaurée, autant de scordium, & autant d'absynthe, le tout cuit dans de l'eau commune. Il faut le passer, & en prendre une livre. La première fois la malade en prit six onces, qui lui excitérent un grand tumulte dans le corps, & apres quelques heures lui firent vomir trois sèrpens, longs d'une palme de la main, mais morts, ensuite differens purgatifs & vomitifs lui firent rendre des morceaux de sèrpens, des os, des peaux &c. M. Crugèr a donné une Relation curieuse de cette cure dans les Nouvelles Litteraires de la mèr Baltique 1700. Avril p. 100. & suiv.

FRESNO, subst. m. Nom propre de lieu. *Fraxinum*. Il y a en Espagne deux bourgs de ce nom, l'un dans la Castille vieille, à deux lieuës de Borgo d'Osma, du côté du midi; & l'autre dans l'Andalousie, à huit lieuës de la ville de Corduuë, du côté du nord. Quelques Géographes mettent en l'un ou en l'autre de ces bourgs l'ancienne *Fraxinetum*, célebre forteresse des Sarrasins; d'autres la mettent à Frassineto en Italie; mais il est fort vraisemblable qu'elle étoit au Frainet en Provence. Voyez FRAISNET. MATY.

FRESQUE. Voyez FRAISQUE.

FRESSURE, s. f. Parties interieures de cèrtains animaux, comme le foie, le cœur, la rate, le poumon, prises ensemble. *Viscera, exta.*

FRESSURE DE VEAU, se dit à la boucherie de ce qui comprend le poumon, le foie, le cœur & les hampes de cet animal, ces hampes repondent au diaphragme: ensemble le cornet & l'hèrbier, qui sont les deux tuyaux & conduits par où passent les aliments dans les ventricules.

La *fressure* de bœuf contient le poumon, qu'on nomme autrement le *mou*, le foie & la rate attachez par la chair qui tient au mou, qui se nomme *orglet*. Les parties du mou qui couvrent le foie & la rate se nomment les *hampes*. On les separe dans le bœuf, & on les laisse aux *fressures* de veaux & de mouton.

FRESTEL, s. m. Vieux mot qui signifie la flute à sept tuyaux que les Poëtes donnent à Pan.

FRESTELER, & REFRESTELER. Ce mot s'est dit autrefois pour *jouer du flageolet. Fistula ludere, calamum inflare*

FRET, s. m. *Conductio navis ad vecturam*. Tèrme de Marine. Louage d'un navire pour voiturer des marchandises ou des gens de guèrre, somme promise pour le loyer d'un vaisseau. Ce que l'on appelle *fret* sur l'Ocean, s'appelle *nolis* sur la Méditérranee. Le *fret* d'un vaisseau se fait d'ordinaire par mois. Ce Marchand avoit deux vaisseaux à *fret*; c'est-à-dire, à louage. Le payement du *fret* est preferable à toutes dettes sur le prix de la cargaison. Pomey dit aussi *fretage*.

Ce mot vient de *fretum*, qui signifie proprement un bras de mèr. Il y a bien plus d'apparence qu'il vient de l'Allemand *fracht*, ou du Flamand *vracht*, qui signifient *voiture*. Plusieurs tèrmes de Marine, & en particulier les noms des vents nous sont venus des langues du Nord. Autrefois les villes Anséatiques y ont fait fleurir le commèrce de mér.

FRET, se dit aussi de l'equippement du navire. *Instructus, adornatio.* POMEY.

FRETE. Voyez FRETTE.

FRETELE, EE, adj. Vieux mot que quelques-uns expliquent par ceux de *rompu, déchiré, usé, réduit en lambeaux*, &c. *Fractus, laceratus, disruptus*, &c. On pourroit peut-être l'expliquer aussi bien par ceux de *marqué, taché, gaté*, &c. *Distinctus, variegatus, infectus, inquinatus*, &c. On en jugera par ces vèrs du Roman de la Rôse:

Qui ont ces larges robes grises
Toutes freteléees de crottes,
Houseaulx froncis & larges bottes.

FRETILLANT, ANTE, adj. Qui fretille souvent, qui est sujet à fretiller. *Irrequietus, levis inquies.*

FRETILLARd, ARDE, adj. Qui fretille, légèr, remuant, & figurément, anime. *Levis, alacris, irrequietus, agilis.*

La gentil rossignolet,
Doucelet,
Découpe dessous l'ombrage,
Mille fredons babillards
Fretillards,
Au doux son de son ramage. BELLEAU.

Ce mot n'est guètre en usage aujourd'hui.

FRETILLE, s. f. Se dit de la paille & autres pareilles choses. *Palea, stramen.* Coucher sur la *fretille*.

FRETILLEMENT, s. m. Mouvement, action de ce qui a un mouvement prompt & agile. *Levitas, motus, mobilitas* Le poisson d'eau douce dans la poële a encore quelque *fretillement*.

FRETILLER, v. n. Remuer sans cesse, agiter tout son corps par un mouvement dru & menu. *Agitare motu vario & irrequieto, lascivire* Les enfans sont sujets à *fretiller*, à gambader quand on les couche. Cette carpe étoit bien vive, elle *fretille* encore. Le chien *fretille* de la queuë.

On dit provèrbialement d'un homme, que les piéds lui *fretillent*; pour dire qu'il a impatience d'aller: & que la langue lui *fretille*; pour dire, qu'il a grande envie de parler.

Ces mots viennent du Latin *fritillus*, qui signifie un cornet qui sèrt à remuer & à jetter les dez.

FRETIN, s. m. Rebut, chose vile & du moindre prix en chaque espèce. *Retrimentum, recrementum, merces rejectæ.* Il se dit proprement & originairement de la moruë, qui se divise en quatre degrez de bonte, meilleur *fretin*, grand *fretin*, *fretin* de rebut & menu *fretin*; & par extention il s'est applique à toutes sortes de choses. Ce Marchand a vendu le plus beau de la marchandise, il n'a plus que du *fretin*. Il est aussi fort en usage en parlant de poisson. Il n'y a plus que du *fretin* dans cet étang.

Ce mot se dit aussi des livres, & veut dire des livres de rebut. Je me suis defait du *fretin* de ma Bibliotheque.

Ce mot est dit quelquefois des personnes par mépris; alors c'est une injure basse. Voyez ce *fretin*, on vient ici tout exprès pour l'abbreuver. Mlle L'HERITIER. Elle fait parler une pèrsonne à une autre en stile bas & grossier dans l'endroit cite.

FRETIN, se dit aussi en Jardinage, des branches inutiles, ou parcequ'elles sont trop menuës, ou parcequ'elles sont usées de vieillesse. Il faut à la taille des arbres en ôter tout le *fretin*.

M. Huet dérive ce mot de l'Anglois *farting*, qui signifie une petite monnoie Angloise qui vaut la 4e partie d'un denier stèrlin.

FRETTE, s. f. Cèrcle, lien ou barre de fèr qu'on chasse, qu'on applatit sur deux piéces de bois qu'on veut attacher ensemble, ou sur une autre qu'on veut tenir fèrme, & en état *Clathrus*. On met plusieurs *frettes* sur des arbres de moulin, sur les moyeux d'une rouë.

FRÊTES, en tèrme de Blâson, sont des barreaux entrelacez en filéts. *Clathri retis.* Pomey dit aussi *frêts* de toit, *tecti apex.* On l'a dit autrefois. Voyez FRETTÉ.

FRÊTE, se dit aussi des viroles, anneaux, mornettes, ou cèrcles de fèr qu'on mettoit autrefois aux lances qu'on appelloit *frettées*, *mornées* ou *courtoises*, quand on ne combattoit pas à fèr émoulu. *Armilla*, *annulus*, *fibula*.

FRETTÉ, adj. m. Tèrme de Blâson, qui se dit des barres ou barreaux croisez, & entrelassez, ou des chassis posez obliquement sur l'écu. *Clathratus, cancellatus.* Il porte d'argent *fretté* de gueules. On appelle autrement les écus de cette sorte, *cotticez & retrecicez*. quand il y a six cotices mises en bandes & en barres, qui se brisent & se traversent, formant un vrai treillis fait en losange.

Ce mot vient de ce qu'on appelloit autrefois *frête*, le comble d'un toit qui se fait le plus souvent de perches croisées & entrelassées comme les *frettes* du Blâson: ou il vient de *fret*, qui en vieux François signifioit *rompu*, & étoit dérivé de *fractus*. Du Cange témoigne qu'on a appellé autrefois *frêtes*, une espece de fleches, & que de là on a appellé des Écus *frêtez*, ceux qui étoient chargez de ces *frêtes* croisées.

Le mot de *fretté*, qui ne se dit plus aujourd'hui que dans le Blâson, se disoit autrefois dans le langage ordinaire pour *fin, rusé, adroit*. & comme il vient de *fractatus*, *fréquentatif* de *fractus*, il avoit la signification de *fin* & *rusé*, ou rompu aux ruses & aux finesses.

FRÊTEMENT, s. m. se dit du louage d'un vaisseau. Voyez FRET.

FRÊTER, v. act. Louer, ou donner à louage un vaisseau pour voiturer. *Navem conducere, locare.* C'est le propriétaire ou maître du navire qui *frête*; & celui qui le prend à louage est celui qui *affrête*. On dit *Frêter* cap & queuë, quand on fait le *frêtement* de tout un vaisseau, & sans reserve.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *fraught*, qui signifie la même chose. Il vient plutôt du Latin *fretum*, *détroit*, ainsi dit, *eò quod fremat*, *vel quod ferveat*, ou plutôt de l'Allemand. *Wracht.* Voyez FRET.

FRÊTÉ, ÉE, part. adj. Vaisseau *frêté*. *Navis conducta.*

FRÊTEUR, s. m. est le propriétaire du vaisseau, qu'il donne à louage à un Marchand. *Navis dominus*, *locator*.

FREUDENBERG, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Franconie. *Freudenberga.* Ce lieu, situé sur le Mein, est le principal d'un petit pays qui appartient à l'Évêque de Wurtzbourg, & qui est enclavé entre le Comté de Wertheim, & l'Archevêché de Mayence. MATY.

FREUDENBÈRG. Bourg des États de Nassaw en Vetéravie *Freudenberga*. Il est à une lieuë de la ville de Sigen, & aux confins des Duchez de Berg & de Westphalie MATY.

FREUS, ou FREUX, s. m. Graye, Grole, ou Corneille de bois. *Cornix frugilega*, ou *frugivora*. Encore que le *Freux* soit du genre des Corneilles, il est néanmoins plus grand, & son bèc n'est pas noir de tous les côtez comme le leur, mais il est blanchâtre; il ne se paît pas de viande immonde ni de carnage, ne vivant que de fruits. Tout son corps est noir, à l'exception du bèc, ainsi que l'on a dit. L'on ne voit pas de ces Corneilles en Italie, mais en France elles sont connuës, encore qu'elles se nourrissent pour la plupart du tems de fruits, elles ne laissent pas de manger des vèrs, & elles déracinent tous les grains. Cet oiseau fait beaucoup de degât de fruits, parce qu'il n'attend pas qu'ils soient murs, mais il les mange dès qu'ils sont formez. Polidore Virgile rapporte qu'il y en a quantité en Anglètèrre que l'on ne tuë pas (bien qu'elles fassent beaucoup de destruction) à cause qu'elles devorent les vèrs, desquels il y a grande quantité par la grande humidité qu'ont les tèrres, en telle sorte que les laboureurs les font chasser par leurs enfans; elles sont consèrvées encore par la raison que les herons font leurs nids où elles ont niché, & que les grands se plaisent à la chasse & au vol du Héron; mais depuis quelques années il fut ordonné en plein Conseil que l'on donneroit une certaine somme à ceux qui en tueroient. Joannes Cornelius Batavus rapporte que les Laboureurs sont contraints de les chasser en faisant beaucoup de bruit avec des chaudrons, & toutes sortes d'instrumens, & à coups de pièrre dans leurs nids, ou bien avec des machines qui ont des ailes comme des moulins à vent, qui font beaucoup de bruit, qu'ils attachent à des arbres, & enfin avec des épouvantails habillez comme des Paysans, que les laboureurs plantent dans leurs champs.

FREWISSE, s. f. Nom propre de femme. *Fridesvvida*. Fridesvvide. que nous appellons vulgairement Sainte *Frewisse*, nacquit à Oxford de Didan Seigneur du lieu, & de Fridelwide. Elle mourut à Thornebury prés d'Oxford l'an 735.

FREY Voyez FRÉE

FREYSTADT, s. m. Nom propre de lieu. *Freistadium*. Il y a deux bourgs ou petites Villes de ce nom en Silesie, province de la Bohême: l'un de ces lieux est sur la rivière d'Elsa, dans la Principauté de Tescen, à trois lieuës de la Ville de ce nom, du côté du Nord. L'autre est sur la petite rivière de Siger, dans la principauté de Glogaw, & à six lieuës de la ville de ce nom, vers le couchant Septentrional. MATY.

F R I.

FRIABLE, adj. m. & f. Tèrme dogmatique. Corps cassant, qui est facile à mettre en poudre, composé de parties seches & inégalement appliquées les unes aux autres, qui, par cette raison, s'en détachent facilement, parce qu'elles ne sont point onctueuses, ni liées ensemble. *Friabilis*. Les pièrres calcinées sont *friables* & aisées à mettre en poudre. Le sable est composé de parties *friables*. Le sel est *friable*. L'alun brulé est *friable*.

FRIAND, ANDE, adj. Qui aime les morceaux délicats & bien assaisonnez. *Appetens cupediarum*, *delicatus*. Il se dit tant des pèrsonnes que du goût, & de la chose goutée. Et quand il se dit des choses, il signifie ce qui est delicat, de bon goût, bien assaisonné. Un homme *friand* court les bonnes tables. Un bon gourmet doit avoir le goût *friand*. Un faisan est un *friand* morceau. Le vin de Condrieux est un vin *friand*.

Ménage dérive ce mot de *frigente*, ablatif de *frigens*, du vèrbe *frigere*, dont on a fait aussi *frire*. D'autres le dérivent de *fritelle*, Italien, comme qui diroit, amoureux de choses *frites*.

Langues, cèrvelats, saucissons,
Du pain frais de toutes façons,
Et du friand jus de la treille
A couleur ambrée & vermeille DE MALEZIEU.

FRIAND, se dit aussi figurément d'une chose rare qui est d'un grand prix, d'un grand merite.

Eloges tout sucrez, & friands madrigaux,
Portrais vrais, ou fardez, satiriques tableaux.
NOUV. CH. DE VERS.

On dit aussi, qu'un homme est *friand* de quelque chose, quand il l'aime passionément, quoiqu'elle ne tombe point dans le sens du goût. *Cupidus, avidus*. Cet homme est *friand* de nouvelles, de musique, de curiositez. Il est *friand* de louanges. MOL.

FRIAND, se dit encore en fait de Coutellerie; pour dire, un fèr trenchant & bien affilé, qui coupe aisément. Un rasoir, un couteau *friand*, des ciseaux *friands*, comme s'ils étoient *friands* de chair humaine où ils entrent volontiers; car on ne le dira pas d'un ciseau. d'un rabot, qui n'entrent que dans le bois.

FRIAND, ANDE, est aussi substantif. C'est un *friand*, c'est une *friande*.

FRIANDISE, s. f. Passion, amour que l'on a pour les viandes délicates, ou de bon goût. *Cupedia*, *ciborum delicatiorum cupiditas*. La *friandise* est un defaut, mais il n'est pas si honteux que la gourmandise.

FRIANDISE, se dit aussi de toutes les choses qu'on mange pour le plaisir seulement, & non pour se nourrir: à l'egard des uns, ce sont des sucreries, des patisseries: à l'égard des autres, des cèrvelats, des jambons, des saucissons. Cet homme a toujours quelques *friandises* dans sa poche, dans son cabinet. Athenée dit qu'on doit l'invention des *friandises* à un nommé Pavias. Donner de petites *friandises* à des enfans.

On dit provèrbialement, qu'une femme a le né tourné à la *friandise*, pour dire, qu'elle a la mine, la physionomie d'être amoureuse. On dit à Paris, que S. Jacques de l'Hôpital a le nez tourné à la *friandise*, parceque son image est vis-à-vis la ruë aux ours, où étoient autrefois de fameuse rotisseries, & c'est pour cela qu'on appelloit la ruë aux ouës; c'est-à-dire, aux oyes, qui anciennement étoient de *friands* morceaux. C'est par corruption qu'on l'appelle maintenant la ruë aux ours.

FRIAS, s. m. Nom propre d'une petite ville qui a titre de Duché. *Frigida* & *Phrigia*. Elle est dans la Castille vieille en Espagne, & sur l'Ebre. MATY.

FRIBÈRG. Voyez FRIDBÈRG.

FRIBOUR, s. m. Nom que l'on donna dans le XVI[e] siécle à une fausse monnoie de cuivre, à de faux doubles, que l'on fabriqua & qui furent décriez. *Adulterinus terminus*. Ce nom leur fut donné par hazard, & sans qu'on en sçache la raison, comme Pasquier le dit, à l'endroit que l'on va rapporter.

On donna aussi en Poitou ce nom aux Calvinistes ou Huguenots. Au pays de Poitou *Fribours*, où l'on avoit forgé des doubles faux, qui furent décriez, & par hazard ayant été appellez *Fribours*, aussi appelle-t-on les Calvinistes *Fribours*, comme étant entre nous par métaphore une monnoie de mauvais alloi. PASQUIER, *Rech. L. VIII. C. 55.* Favyn dans son hist. de Navarre. L. XIV. p. 855.

833. écrit *Fribourg*, & rapporte une autre raison de ce nom. Ces Nouveaux Prédicans, dit-il, furent en France du commencement appellez *Fribourgs*, à cause que les premiers Luthériens de France vinrent de *Fribourg* en Brisgaw. Cette raison est plus naturelle, & paroit meilleure que celle de Pasquier.

FRIBOURG, s. m. Nom propre d'une Ville d'Allemagne. *Friburgum.* Elle est capitale de Brisgaw en Souabe, & située au pied d'une montagne sur la rivière du Treisem. *Fribourg* a eu ses Seigneurs particuliers. Les Ducs de Zéringhen l'ont possédée jusqu'en 1218. Agnès, fille de Berthold IV. Duc de Zéringhen la porta dans la Maison de Furstembèrg par son mariage avec Egon IX. Comte de Furstembèrg. L'an 1416. les Bourgeois s'étant mutinez, ils rachetérent leur libèrté 2000. marcs d'argent, se donnèrent aux Ducs d'Autriche, qui y établirent une Chancellerie. Albèrt VI. dit le Débonnaire, y fonda une Univèrsité en 1450. *Fribourg* fut pris par les Suédois en 1632. Il le fut encore en 1634. & en 1638. Les combats de *Fribourg* qui se donnèrent à une lieuë de ses murs le 3. le 4. & le 5[e] en 1644. & dans laquelle le Grand Condé, alors Duc d'Enguien, defit les troupes Bavaroises, ont rendu cette ville fameuse, aussibien que les differens sieges qu'elle a soutenu. *Fribourg* est bien fortifie & deffendu par une bonne Citadelle, située sur le haut de la montagne, & par plusieurs Forts construits le long d'une petite vallée, qui s'étend depuis la Citadelle, jusqu'à la ville. Le Maréchal de Crequi le prit l'an 1677. Il fut cedé à la France par la paix de Nimègue, mais il est revenu sous la domination de la Maison d'Autriche par celle de Riswick. Le Chapitre de Bale fait sa résidence dans cette ville.

FRIBOURG, s. m. Nom propre d'une ville de Suisse, capitale du Canton qui porte son nom. *Friburgum.* Elle est à six lieuës de la ville de Bèrne du côté du midi occidental, sa situation sur le penchant d'une montagne fort raboteuse, la rend assez incommode; car en allant par les ruës, l'on monte où l'on descend continuellement. Il ne laisse pas pourtant d'y avoir de belles places, quelques beaux bâtimens. La rivière Sana la sépare d'un grand fauxbourg, qui peut passer pour une partie de la ville, étant enfermé dans ses murailles. Cette ville est forte plutôt par sa situation que par les ouvrages, qui sont fort irreguliers. L'Evêque de Lausane & la meilleure partie de la Noblesse du pays y font leur résidence. Les Jésuites y ont un College, & les Chevaliers de Malte une Commanderie. Cette ville, qui fut bâtie en 1179 par Berthold IV. Duc de Zéringhen, a été Imperiale & libre. Elle entra dans la Confédération des Suisses l'an 1481. Elle a son grand & son petit Conseil. Le premier, en qui la Souveraineté réside, est composé de deux cens Conseillers; le dèrnier, qui a l'administration ordinaire des affaires, n'est que de vingt-quatre Senateurs. Il y a outre ces Magistrats deux Avoyers à vie, qui president à ces deux Conseils alternativement, une année chacun, quatre Banderèts, qui sont les Chefs de la Milice, & un Boursier ou Tresorier General, qui a l'administration des revenus de l'État, & l'Intendance des Bâtimens publics. *Fribourg* ayant été bâti quelque peu de tems avant Bèrne, qui le fut en 1218. & par le même Fondateur; sçavoir Bèrthold dèrnier Duc de Zeringhen, tomba aprés sa mort entre les mains des Comtes de Kyrbourg, qui la vendirent à Rodolphe Roi des Romains, & par là elle demeura 200 ans sous la domination de la Maison d'Autriche. Elle ne laissa pas l'an 1403. de faire une alliance pèrpetuelle avec les Bèrnois. Heis, *Hist. de l'Emp. L. VI. C. 27.*

Le Canton de *Fribourg. Friburgensis pagus.* C'est une des treize Républiques qui composent la Confederation des Suisses. Elle est enclavée dans le Canton de Bèrne, & elle peut avoir douze lieuës du sud au nord, & huit du couchant au levant. Son tèrroir est abondant en grains, en fruits & en pâturages; aussi ce pays est-il fort peuplé. On assure qu'il peut mettre dix huit mille hommes sur pied. Ses habitans sont tous Catholiques Romains. On le divise en dix-huit Bailliages, & deux Seigneuries Mediates, qui sont Cugie & Prévaudan. Les Fribourgeois possèdent encore dans le pays de Vaud quatre Bailliages en commun avec les Bernois. Le Gouvèrnement de ce Canton est proprement Aristocratique, la ville de *Fribourg* gouvèrnant tout le Canton par des Baillifs, qui sont toujours des Bourgeois de la ville.

FRIBOURGEOIS, oise, s. m. & f. Qui est de Fribourg, ou du Canton de Fribourg. *Friburgensis.*

Le nom de *Fribourg* est composé de deux mots Allemands, qui signifient *Villa* ou *Chateau libre*, *frey* & *burg*.

Poire de Fribourg. Nom d'une sorte de poire d'hivèr, elle est grosse & belle, sa couleur est jaune ambré, la chair est cassante, son eau excellente & sucrée. Cette poire vient vèrs la mi-Aout; elle est un peu longue, de couleur grisâtre, elle est sujette à mollir. On l'appelle communément *Cassolette*, on lui donne encore d'autres noms, en Poitou on l'appelle *Mu cat verd*; en Anjou la *vèrdette*, ou poire de *Tate-Ribaud.*

FRIBUST, s. m. Tèrme de Marine, c'est un vaisseau armé en

cours qui fréquente les Isles de l'Amérique: & on appelle *Fribustiers*, ou selon d'autres *Flibustiers*, le Capitaine & les gens de l'équipage de l'armateur. Voyez Flibot & Flibustier.

FRIC, s. m. Nom propre d'homme & de lieu. Voyez FRIQUE.

Fric, San-Fric. Voyez Frique.

FRIC-FRAC. Mot dont le peuple se sèrt pour éxprimer un bruit qui se fait entendre de cette manière, ou qu'on fait en frapant à droite & à gauche. Il a donné un coup *fric-frac.* Il a déchiré cet habit *fric-frac.* On dit aussi il a donné un soufflet *fric-flac.* Mais ces éxpressions ne se trouvent que dans la lie du peuple, & ne sont pas plus riches que le *pif pouf* & le *pif-paf* si usitez parmi ces grands faiseurs de descriptions, qui veulent exprimer jusqu'au bruit qu'a fait un coup dont ils parlent. Aristophane a mis dans ses Comédies plusieurs éxpressions de cette nature.

FRICANDEAU, s. m. Tèrme de Cuisine. C'est une tranche de veau fort mince & bien battuë, assaisonnée avec plusieurs hèrbes cuites avec graisse de bœuf, ou mouton dans une tèrrine, ou tourtière, & qui est liée avec des œufs cruds, & qu'on sèrt aux entrées de table. On fait aussi des potages aux *fricandeaux*, c'est-à-dire, garnis de *fricandeaux.* Voyez le Cuisinier François: ceux ci s'appellent *fricandeaux* en potage, & les autres *fricandeaux* en ragout.

FRICANDERIE, s. f. Vieux mot qui signifie *friandise*, piéce de four délicate.

FRICASSÉE, s. f. Viande ou mèts cuit promptement dans une poële, ou un chauderon, & assaisonné avec beurre ou huile, ou autre graisse. *Frixum.* Une *fricassée* de poulèts, de grenouilles, de tanches, de tripes.

Ce mot de *fricassée* vient de *frixatura*, mot Latin; ensuite de *fricassée* on a fait le vèrbe *fricasser.*

En tèrme de Guèrre, Battre la *fricassée*, c'est battre le tambour avec tumulte & précipitation pour amasser promptement les soldats quand il arrive quelque pèrsonne de condition à qui on veut faire honneur.

On dit aussi provèrbialement de ceux qui font mélange de plusieurs choses ensemble, qu'ils en font une *fricassée*. Il sçait quatre ou cinq sortes de langues, de sciences, il en fait un mélange, une *fricassée* où on ne connoit rien. On dit aussi, qu'un homme se connoit en *fricassée*; pour dire, qu'il a le goût bon sur plusieurs sortes de choses. On dit d'une chose qu'on veut mepriser, Ce n'est pas là une grande *fricassée.* Toutes ces éxpressions provèrbiales sont trés-basses & du petit peuple.

FRICASSER, v. act. Cuire promptement quelques mèts, soit dans la poële, soit dans un chauderon, avec un assaisonnement convenable. *Frigere.* On *fricasse* des poulèts, des œufs, des pois, des legumes, &c.

Fricasser vient de frit, qui a pris sa source du son que le beurre ou la graisse fait dans les poëles, quand elle commence de se fondre. Pasq. *Rech. L. VIII. C. 6.*

Fricasser, en stile populaire & burlesque, signifie préparer à manger. *Cibos parare.*

> *Je vais au Chœur, j'y prends ma place;*
> *Cependant mon valet* fricasse,
> *Et dès que l'Office est fini,*
> *Je trouve mon buffet garni.* De Malezieu.

Fricasser, signifie figurément consommer son bien en débauche & en bonne chère; ou même en mauvais menage. *Decoquere, abligurire.* Cette succession opulente a été bientôt *fricassée* par les héritiers. Il est bas, & ne peut entrer que dans le comique & le burlesque,

> *J'ai* fricassé *mon petit patrimoine;*
> *Et je serois bien heureux d'être Moine.* Lignieres.

Fricassé, ée, part. & adj. *Frixus.*

On dit provèrbialement qu'une chose est *fricassée*; pour dire, qu'on n'en peut plus rien espérer, qu'elle est pèrdue. *Perüt funditus.*

FRICASSEUR, s. m. Apprentif Cuisinier qui ne sçait encore que tenir la poële, préparer les viandes d'une manière fort commune. *Culina administer.* Il ne se dit ordinairement que par raillerie & par mépris.

FRICENTI, ou FRICENTO, s. m. Nom propre d'une petite ville Episcopale du Royaume de Naples en Italie. *Fricentum, Frequentum.* Elle est dans la Principauté ultérieure sur la rivière de Tripalta, entre Conza & Bénévent, dont son Evêché uni à celui d'Avellino est suffragant. Cette ville est, selon Cluvier l'ancienne *Æculanum*, ou *Eclanum*, ville des Hirpiniens, ou selon Holstenius, elle s'est agrandie par la ruine de cette ancienne ville, dont on voit les maisons prés du bourg de Mirabella, à quatre mille de *Fricento.*

La vallée de *Fricenti*, *Fricentina vallis*, anciennement *Au sancti vallis*. C'est une petite vallée de la Principauté ultérieure. Elle est près de la ville de *Fricenti*. On y voit une cavèrne que l'on appelle *Bocca di luppo*, d'où il sort des eaux corrompuës & pestilencielles.

FRICHE. qui n'est point cultivé. *Terra inculta*, *horrida vepribus*, *senta situ*, *obsoleta*. Une *friche*, est un champ négligé & inculte. Il ne se dit plus guère qu'advèrbialement en ces phrases, Tère en *friche*, Vigne en *friche*.

On s'en sèrt aussi au figuré. Il ne faut pas laisser son esprit en *friche*, c'est-à-dire, il faut le cultiver par l'étude des belles Letres, ou par les méditations. Laisser une femme en *friche*, se dit en badinant d'une femme que son mari néglige.

FRICHOUX, s. m. Nom propre d'homme. *Fructuosus*. C'est Saint Fructueux de Tarragone, qu'en Languedoc on nomme S. *Frichoux*, & il y a une Eglise Parroissiale de ce nom au Diocèse de Carcassonne. CHASTELAIN, *au* 21. *Janv. p.* 368. Voyez encore FRUCTUEUX, nom propre.

FRICTION, s. f. Tèrme de Chirurgie & de Médecine. Action par laquelle on frotte quelque partie malade avec quelques huiles, onguens, ou autres drogues, pour la guérir, ou la soulager. *Frictio*. Les *frictions* sont fort en usage pour les maladies vénériennes. En général, la *friction* est une espèce d'exèrcice, elle est bonne pour la santé, parce qu'elle éveille la chaleur naturelle, divèrtit la fluxion & dissipe les humeurs. On fait aussi des *frictions* avec la main seule, ou avec du linge, ou autrement. Devant que de seigner le Chirurgien fait une *friction* avec sa main droite sur l'avant-bras de bas en haut pour faire monter le sang, &c. DIONIS. Des *frictions* oléagineuses. ID.

En tèrme de Chymie on appelle *friction*, ce qu'en cuisine on appelle *friture*: c'est une coction qui se fait dans la poële avec addition de quelque liqueur onctueuse, comme huile ou graisse. La *friction* des médicamens se fait sur un feu lent & moderé, & la *friture* des alimens se fait avec un feu prompt & vif.

FRIDBÈRG, ou FRIBÈRG, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Fridberga*. Elle est dans la Misnie sur la Multe, à cinq lieuës de Meissen vèrs le midi, & à six de Dresde vèrs le couchant *Fridbèrg* est le lieu de la sépulture des Electeurs de Saxe. Elle est assez bien fortifiée, & elle fut assiégée inutilement par les Suédois dans la grande guèrre d'Allemagne.

FRIDBERG ou FRIBERG, s. m. Nom propre d'une ville Impériale de l'Allemagne. *Fridberga*. Elle est deffenduë par un château qu'on nomme Friderichsbourg, & située dans la Wétéravie, entre les tèrres de Maience & d'Hanaw sur la rivière d'Uss, environ à six lieuës de Francfort du côté du septentrion.

FRIDBERG, ou FRIBERG, s. m. & nom propre d'une autre petite ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Fridberga*. Elle est sur une coline près de la rivière d'Acha, à une ou deux lieuës de la ville d'Ausbourg du côté de l'orient. Cette ville n'est pas ancienne, Louis le Sévère Duc de Bavière la fonda l'an 1566.

FRIDECK, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Bohême. *Fridecium*. Il est sur la petite riviere d'Ostra, dans la Principauté de Teschen en Silésie. Quelques Geographes le prennent pour l'ancienne *Parienna*, petite ville des Gothins, ou Goths, laquelle d'autres placent à Barnbourg de la Moravie, située vèrs la source de l'Odèr.

FRIDÈRIC, FREDÈRIC, FÉDÈRIC, s. m. Nom propre d'homme. *Fridericus*, *Fredericus*. Ce nom est très-commun en Allemagne. Cordemoy dit *Frédéric*, le P. Daniel *Fridéric* & *Fédéric*, Dom *Fédéric*. frère d'Alphonse Roi de Naples sous Charles VIII. & *Fédéric* d'Arragon Roi de Naples. Comme *Fédéric* est plus doux que *Fridéric*, ou *Frédéric*, on le dit souvent dans le discours ordinaire. Mézerai dit toûjours *Fédéric*, aussi bien que Pasquier dans ses Rechèrches. On fait aussi *Ferri* de *Fridericus*. Voyez FERRI.

FRIDÈRICKt. Voyez FRIDÈRICKSTAT. Voyez aussi PARAÏBA, ville.

FRIDERICHSBOURG, ou *Frideribourg*, s. m. Nom propre de lieu. *Fridericoburgum*. Forteresse où les Rois de Dannemarc ont un beau Palais, & où ils demeurent tous les ans cinq ou six semaines pour y prendre le divèrtissement de la chasse. Elle est située dans un petit lac de l'Isle de Zéelande, à quatre lieuës de la ville d'Elseneur du côté du couchant, & à sept de Coppenhague vèrs le nord occidental. MATY.

FRIDERICHSBOURG, ou *Fridericbourg*, substantif masc. Nom propre d'un bourg avec un bon fort des Danois. *Fridericoburgum*. Ce lieu est sur la côte d'Or en Guinée près du Cap Corse. On donne le même nom à la Citadelle de Manheim. Voyez Manheim.

FRIDERICHSBOURG, ou *Fridericbourg*, s. m. Nom propre d'une forteresse du Palatinat du Rhin, située près de la ville de Manheim. *Fridericoburgum*. Elle fut fondée par Frédéric IV. Électeur Palatin, & après avoit été ruinée par les Espagnols, elle fut rétablie par l'Électeur Charles Louis.

FRIDERICHS-ODE, s. f. Nom propre d'une bonne petite-ville de la Nort-Jutlande, Province du Dannemarc. *Friderici-Oda*. Elle est située sur le détroit du petit Beldt, vis-à-vis de l'Isle de Fionie. Elle a pris son nom de Frideric IV. Roi de Dannemarc, qui en est le Fondateur. C'est le lieu ordinaire d'où l'on passe de la tèrre fèrme du Dannemarc dans les Isles.

FRIDERICHSTADT, s. m. Nom propre d'une ville de la Norvége. *Fridericostadium*. Elle est sur la côte du Gouvèrnement d'Aggèrhus, à l'embouchure du Glammen dans la manche du Dannemarc; entre la ville d'Anslo & celle de Bahus, à vingt lieuës de la prémière, & à vingt-sept de la dèrniere. *Friderichstadt* est une ville fortifiée, & environnée de bons dehors, mais elle est commandée par une montagne. On la nomme aussi Fridericks-Hal.

FRIDERICHSTADT. Autre petite ville de la prèsqu'Isle de Jutlande. *Fridericostadium*, *Fridericopolis*. Elle est dans le Duché de Slefwich, au confluent de la Rivière de Treen & de celle d'Eyder, à deux lieuës au dessus de Tonninge. Cette ville est modèrne, elle a été fondée l'an 1621. par Frédéric Duc de Holstein-Gottorp, dont elle porte le nom.

FRIDERICHSTADT. Voyez PARAÏBA, ville.

FRIDERICKS-HENDRICK-SCHANS. Nom propre d'un bon fort des Provinces-Unies. *Arx Friderici Henrici*. Il est dans le Brabant Hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, entre le fort de Lillo & la ville de Sandtulict, à trois ou quatre lieuës au dessous d'Anvèrs.

FRIDERIKSHAL. Voyez FRIDÈRICKSTADT.

FRIEDBÈRG, s. m. Nom propre d'un château assez fort *Friedberga*. Il est situé dans la partie intérieure de la Baronie de Waldbourg en Suabe, entre les bourgs de Mangen & de Saulgen.

FRIEDBERG, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville, capitale d'une Seigneurie du même nom. *Fridberga*. Ce lieu est sur la rivière de Sana dans le Comté de Mansfeldt en Thuringe, aux confins de la Principauté d'Anhalt.

FRIEDBERG. Voyez *Fridbèrg*.

FRIESACH, FREISACH, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château, sur un rocher, & résidence de l'Evêque de Lavamynd. *Friesacum*, *Frisacum*. Ce lieu est au confluent de la rivière de Matniz avec celle d'Oleza dans la haute Carinthie. Quoique quelques autres le mettent dans l'Archevêché de Saltzbourg, parce qu'il appartient à l'Archevêque de ce nom.

FRIESOITE, s. f. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de Westphalie en Allemagne, *Ortha Frisica*. Il est dans l'Evêché de Munster, sur la petite rivière de Sestèr, à six lieuës de la ville d'Oldembourg du côté du midi.

FRIESTETER-WALD, s. m. Qui signifie la forêt de Fristet. *Frisfleta*, ou *Gabbreta silva* C'est une partie de l'ancienne forêt Hèrcinienne. Elle est entre la Bohême, la Franconie & la Thuringe.

FRIEZ. Vieux mot, qui signifie *friche*. Délaisser une tèrre en *friez*, signifie dans les Coutumes laisser une tèrre en *friche*.

FRIGALER, v. act. Ce mot qui ne se dit plus, signifie *gratter*, *frotter*. *Fricare*.

FRIGDIEN, s. m. & nom propre d'homme. *Frigdianus*. S. *Frigdien* étoit Évêque de Luque en Italie au milieu du VI[e] siecle.

La Congrégation de S. FRIGDIEN de Luques. Nom d'une Congrégation de Chanoines Reguliers en Italie. L'an 566. S. *Frigdien* fit bâtir à Luques, dont il étoit Évêque, une Église à l'honneur des Saints Diacres Etienne, Laurent & Vincent. Il y mit des Clères, avec lesquels on prétend qu'il vécut en commun jusqu'à sa mort. La Congrégation de S. *Frigdien* ne commença pourtant que sous Aléxandre II. qui ayant été Évêque de Luques, & connoissant la pieté des Chanoines de cette Église, en fit venir à Rome pour reformer les Églises de Latran & de Sainte Croix de Jérusalem. Aléxandre voulut néanmoins que celle de S. Jean de Latran demeurât soumise immédiatement au Pape; ainsi il n'y eut que l'autre qui s'unit aux Chanoines de *S. Frigdien* de Luques, & qui commença avec eux la Congrégation qui porte ce nom. Le Monastère de Sainte Marie la Neuve dans l'enceinte de Rome; & douze autres avec un grand nombre de Prieurez & de Cures, y furent encore unis. Mais l'an 1507. Le Prieur de S. *Frigdien* de Luques & ses Religieux voyant que leur Congrégation diminuoit tous les jours, & que la plûpart de leurs Monastères avoient été donnez en commande, s'unirent à ceux de S. Jean de Latran, & leur cedèrent tout ce qui leur restoit. Voyez Penot, *Historia Tripart. Canon. Regul.* & le P. Heliyot, Tome II. C. 5.

FRIGÉFIER. Autrefois ce mot s'est dit pour *refroidir*; il est maintenant hors d'usage. *Frigefacere*, *frigusfacere*.

FRIGIEN, ENNE. Voyez PHRYGIEN.

FRIGNANA, f. f. Nom propre d'une petite contrée de l'Italie. *Frinana.* C'est une des sept petites Provinces qui composent l'État du Duc de Modene. Elle est située vèrs les confins du Boulonnois, entre les sources du Panaro. Ses lieux principaux sont *Friguana*, qui lui a donné le nom, Aquaria & Sestola, qui en est la Capitale.

FRIGORIFIQUES, adj. m. & f. Tèrme de Physique. Qui cause le froid. *Frigrifi cus.* Il y a des corpuscules *frigorifiques*, aussi bien que des corpuscules ignées, d'où procedent le froid & le chaud. La Ch.

FRIGOTTER, v. n. Qui éxprime le chant du pinson. On pourroit dire en Latin *fringillare* ou *frigellare*, de *fringilla* ou *frigilla*, pinson; quoique ce vèrbe ne se trouve dans aucun Auteur Latin que l'on sçache.

FRILLEUX, ou FRILEUX, EUSE. adj. L'Académie & tous les autres Dictionnaires disent *frilleux*, & c'est ainsi qu'il faut dire. Ce mot est du stile familier. Il signifie, qui est délicat, qui n'est pas endurci au froid, qui est fort sensible, qui ne se peut pas passer de feu en hivèr. *Alsiosus, impatiens frigoris.* On dit aussi. Voilà un tems *frilleux*; pour dire, un tems froid. On a dit anciennement *froidilleux* Et *frilleux* s'est dit delà par abbréviation. Pasquier, *Rech. L. VIII. c.* 37;

FRIMAS, f. m. Gelée blanche, air épais, ou vapeur condensée qui s'attache aux hèrbes, aux arbres, aux cheveux. *Pruina concreta.* Je vais chèrcher le calme au séjour des *frimas*. Boil. Montagne couvèrte de neige & de *frimas*. Vaug. Il vient de ses noirs *frimas* attrister la nature. Despr.

L'Aquilon ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimas *attrister la nature.* Boil.

Ce mot vient à *fremitu*, parce qu'il fait frémir & frissonner.

On appelle, Avaleur de *frimas*, celui qui va en voyage, ou qui court les ruës au tems que les *frimas* sont dans l'air. Il est bas

FRIME, f. f. Tèrme populaire, qui se dit en cette phrase, Il en fait la *frime*; pour dire, la mine & la contenance. *Species.* Il a fait la *frime* de s'en aller; pour dire, Il en fait semblant On dit aussi, Faire la *frime* à quelqu'un, pour dire lui faire un mauvais accueil, témoigner par sa mine qu'on n'est pas content de lui. On dit aussi en stile bas, Il a bonne *frimouille*, pour dire bonne mine; d'autres disent *frimousse*, ou *frilimousse*.

FRINGANT, ANTE, adj. Fort alèrte; gaillard, éveillé, qui s'agite continuellement, qui est toûjours en action. *Mobilis, vividus, inquies, petulans, acer.* On le dit des pèrsonnes & des chevaux. Un jeune homme bien *fringant*; un cheval bien *fringant*, difficile à monter & à manier. Une femme *fringante*.

FRINGOTER, v. n. *Cantitare voculas multifariam, frangere & concidere.* Diminuer en chantant Nic.

FRINGUER, v. act. Agiter, lauter, remuer. Il ne se dit au propre qu'en cette phrase *Versare, commovere, agitare. Fringuer* un vèrre: c'est l'agiter, & le remuer en jettant de l'eau dessus pour achever de le rendre net.

Ce mot vient de *fricare*.

On le dit aussi des pèrsonnes actives qui ne peuvent demeurer en une place, qui dansent, sautillent, & sont toujours en action. Il vient de *fringal*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie, *se donner du bons tems*.

Fringué, ée, part. pass. & adj. *Versatus.*

FRIO, CAPO-FRIO. Nom propre d'un Cap de l'Amérique méridionale. *Frigidum promontorium.* Il est sur la côte de la Capitanie de Rio Janeiro. Province du Brésil, à l'orient de la ville de S. Sebastien. Ce Cap joint la côte orientale du Brésil avec la septentrionale.

FRIOLET, f. m. Sorte de poire que les pauvres Fruitières vendent à Paris dans les ruës.

FRION, f. m Tèrme de Laboureur. C'est un petit fèr attaché au côté du sep de la charruë.

FRIOUL, f. m. Nom propre d'une contrée que les Italiens appellent patria di Friuli. *Forum Julium, Foro Juliensis Provincia.* Province de l'État de Venise en Italie. Elle est bornée au levant par le Comté de Gorice, par la Carniole & par le Golfe de Trieste; au midi par celui de Venise, au couchant par la Marche Trévisane, le Feltrin & le Cadorin, lequel quelques Geographes comprennent dans le *Frioul* Elle a au nord une partie du Tirol & la Carinthie. Ce pays peut avoir vingt-trois lieuës du couchant au levant, dix-sept du sud au nord Il est fort fertile, & arrosé par plusieurs rivieres, dont le Tajamento & le Lisonzo sont les principales. On y distingue les villes de Citta di Friuli, qui lui a donné le nom d'Udine, qui en est aujourd'hui la Capitale, de Marano & de Dalma Nuova. Les Archiducs d'Autriche y possedent Aquilee, présque ruinée avec son tèrritoire. Ils enlevèrent ce pays avec le Comté de Gorice, & le Carlo, qui en dependoient, aux Patriarches d'Aquilee, auxquels l'Empereur Conrad de Salique avoit donné tout le *Frioul*. l'an 1028. L'an 1420 Louis Techio, Patriarche d'Aquilee & Duc du *Frioul*, s'étant engagé temerairement dans une guèrre contre les Venitiens, pèrdit le reste du *Frioul*, que les Venitiens possèdent encore aujourd'hui.

Ce mot s'est formé du Latin *Forum Julii*, en changeant l'*j* consonne en *i* voyelle. *Forum Julii, For Jul. Foriul, Feriul, Friul*, que l'on prononce *Frioul*; quelques Auteurs pretendent que ce nom lui vient de Jules Cesar, qui y tenoit ses troupes pendant l'été, ou qui y forma un de ces camps que les Romains faisoient pour maintenir les peuples dans le devoir, & que nous nommerions aujourd'hui fortèresse; mais tous ne sont pas de cet avis.

Voyez Léandre dans sa déscription d'Italie, p. 484. & suiv. de l'édition de Venise de l'an 1581. Cluvier, *Introd. ad Geogr. L. III. c.* 35 &c. Hérodote Parthenco, *Descrip. del Friuli.*

FRIOULI, FRIULI, ou Citta di FRIULI, f. m. Nom propre d'une ville d'Italie dans le *Frioul. Forum Julii.* L'Évêché de *Frioul* est suffragant d'Aquilee. *Frioul* est situé au pied des Alpes, sur la rivière de Natisone.

FRIPPER, v. act. User, gâter quelque habit ou meubles en s'en' sèrvant, en ôter la premiere fleur. *Terere, deterere, carpere.* Il n'est guère en usage qu'au participe, & se dit des livres, des habits, des meubles *frippez*, qui ont deja sèrvi.

Fripper, signifie aussi chez Pomey regratter, repeigner une étoffe. *Vestem interpolare, instaurare, renovare interpolando.* Pomey prend aussi frippement pour le regratement. *Interpolatio.*

Fripper, signifie aussi, Manger goulument. *Ligurire.* Il y avoit à ce festin assez de quoi *fripper*. Dans la Batracnomyomachie Françoise le rat dit:

Je sçai ronger un pain, croquer une galette,
Entammer un jambon, ravager une assiette,
Assaillir un poulet hérissé de lardons,
Fripper *un bon morceau, croquer des macarons,*
Faire brèche au fromage, & d'une adresse éxtrême,
Sans tomber dans le lait en enlever la crème.

Fripper, signifie aussi, Dissiper son bien, & particulièrement en debauche. *Absumere, consicere, dilapidare.* Un prodigue a bien tôt *frippé* son bien.

Fripper, se dit en parlant des Auteurs qui dérobent des autres, qui ont écrit devant eux, des pensées, des vèrs qui ont deja sèrvi, ou qui sont usez. *Subfurari* Ce Poëte nous donne cette Epigramme comme sienne; mais elle est *frippée* de Martial.

On dit provèrbialement dans quelques Colleges, sur tout en Normandie, qu'un ecolier *frippe* sa leçon, *frippe* les classes; pour dire, qu'il se derobe de la classe, qu'il manque d'y aller

Frippé, ée, part. pass. & adj. *Detritus.* Un livre *frippé*, qui a déja sèrvi, qui n'est pas neuf.

Fripper *le pouce* Expression basse & burlesque, qui signifie, faire la vie, bonne chère; folâtrer. *Pergraecari.*

FRIPPE-LIPPES, f. m Vieux mot, qui est un tèrme bas: il signifie un goinfre, un homme qui aime les franches lippees. *Helluo.* Marot appelle son valet *frippe-lippes*.

FRIPPE-SAUCE, f. m. Terme bas, burlesque, qui signifie un égrillard, un goinfre. *Helluo, parasitus.*

FRIPPERIE, f. f. Negoce de vieux habits, de vieux meubles, & l'art de les repetasser & racommoder. *Vestiarium mangonium. Ars interpolandi.*

Ce mot vient de *frivola*, parce que tout ce qui est à la *fripperie* est de peu de prix. Mais Du Cange croit qu'il vient de *afrepata vestes*, qui signifie *habits troüez* ou *frippez*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *trepatas, terebratas* ou *perforatas*; ou peut-être de *ferpe* ou *ferperie*, qui étoit autrefois un métier à Paris distingué de la Pelleterie.

Fripperie, est aussi le lieu où se tiennent les Marchands qui font ce negoce & ce rabillage d'habits & de meubles. *Vestiarii mangonis forum.*

Fripper, se dit aussi des habits, meubles, curiositez qui sont usées ou qui sont de peu de prix. *Scruta, quisquiliae.* Les meubles de cet avare ne sont que *fripperie*. Il n'y a rien dans le cabinet de ce curieux qui soit de valeur, ce n'est que de la *fripperie*.

On dit provèrbialement, Se jetter sur la *fripperie* de quelqu'un; pour dire, le battre, le tirailler, lui déchirer ses habits, & aussi médire de lui, déchirer sa réputation. Les précieuses ont accoûtumé de se jetter sur la *fripperie* des pauvres Auteurs, pour montrer leur bel esprit.

FRIPPER. Qui frippe, qui gâte, qui use ses habits. *Consumptor, confector.* Pomey.

FRIPPIER, IÈRE, s. m. & f. Qui fait metiér d'acheter, de revendre & de racommoder de vieux habits, meubles, livres, &c. *Interpolator, vestis interpolæ mango.* Les *Frippiers* doivent avoir des registres. LA MARE, *Tr. de Police T. I. p.* 204. Il est deffendu aux *Frippiers* en tems de contagion d'acheter les meubles ou hardes des malades, que la Justice n'en n'ait ordonné. ID. *p.* 627.

FRIPPIER, se dit aussi figurément pour celui qui pille les Auteurs, & qui les gâte en les pillant. *Frippier* d'écrits, impudent, plagiaire. MOL.

> *On trouveroit encore à quelque vieux pillier*
> *Son dernier habit verd pendu chez le* Frippier.
> DESPREAUX.

FRIPON, ONNE, s. Méchant, maraut, fourbe, coquin, qui dérobe secrettement, qui tâche à tromper ceux qui ont affaire à lui, qui fait des gains illicites au jeu ou dans le négoce, & qui est sans honneur & sans bonne foi. *Nequam vafer.* Il y a bien des *fripons* parmi les chicaneurs, parmi les joueurs. Les Pages, les laquais sont souvent *fripons.* Il faut à la Cour des *fripons* auprés des Grands & des Ministres, même les mieux intentionnez. LA BR. Quoi! ce *fripon* vous duppe avec audace? MOLIERE. On dit aussi au féminin une méchante *fripone*, une franche *friponne.*

FRIPON, se dit aussi d'un jeune écolier négligent, débauché, qui frippe ses classes, qui vend ses livres & ce qu'il peu attraper à la maison pour s'en divèrtir. *Nebulo.*

FRIPON, est quelquefois adjectif, & c'est un tèrme de cajollerie & de badinage. Les Poëtes appellent l'Amour, un petit *fripon.* *Puer improbus.* VIRG. Ils disent qu'une Dame a l'œil *fripon*, qu'elle le est *friponne.*

FRIPON. On nomme *fripons* de petites boëtes de cotignac d'Orléans.

FRIPPONNER, v. act. Voler tromper, escroquer. *Furari, subducere, fallere, surripere.* Cet homme m'a *friponné* cent écus qu'il étoit allé recevoir pour moi. Où en a-t'on vu qui ayent fait mourir leur Cuisinier pour avoir *friponné* quelque chose? ABL.

FRIPONNER, est aussi en ce sens un tèrme de carelle & de badinage fort usité parmi les Amans.

FRIPONNER, signifie aussi, Manger en cachette ou hors du repas quelque friandise. *Ligurire.* Les femmes ont toujours dans leurs poches quelque chose, de quoi *friponner.* Ce galant a toujours dans son cabinet quelque langue de bœuf, quelques confitures pour *friponner.*

FRIPONNER, signifie aussi, se débaûcher, ne pas faire son devoir. *Munus negligere, tempus absumere, terere.* Cet écolier, ce valét ne s'amuse qu'à *friponner*, au lieu d'etudier, de faire sa besogne.

FRIPPONNÉ, ÉE, part. & adj.

FRIPPONNERIE, s. f. Action de fripon, de coquin, de fourbe, de méchant, de pendart. *Nequitia, fraus dolus.* Les chicaneurs, les joueurs, les écoliers, les laquais font mille *friponneries.* Il y a une cèrtaine *friponnerie* etablie en amour; que je n'approuve point. Ma sincérite patit trop. LE CH. D'H. Les hommes se trouvent souvent entre la *friponnerie* & l'indigence: étrange situation! LA BR.

FRIQUE, s. m. Nom propre d'homme. Voyez AFRIGNE.

S. FRIQUE, ou S. AFRIQUE. Nom propre d'une petite ville de France. *Sancti Africani Fanum.* Elle est dans le Rouërgue sur la Sorgue, à une lieuë au levant de Vabres.

Ce mot est une corruption du nom Latin *Africanus.* On a dit *Africom, Afrique, Esrique, Frique.* Voyez AFRIGNE.

FRIQUENELLE, s. f. Vieux mot, qui a deux significations. 1°. Il veut dire petite andouille. 2°. Il signifie une jeune coquette, une petite coquette. Bèze l'a employé dans ce second sens.

FRIQUET, s. m. Espèce de passerau, ou de moineau de noyer qui ne fait que fretiller sur l'arbre, becquetant les noix. *Passerculus nuceu.* Les Laboureurs & les gens de la campagne l'appellent moineau de noyer, parce qu'il fait pour l'ordinaire sa retraite dans ces sortes d'arbres, ainsi que le moineau commun a de coutume de se retirer dans les villes & les villages, & le moineau de forêt dans les bois; tout de même le *Friquet* ne fait son nid & sa retraite que dans de cèrtains arbres. Il a le bèc extrémement court, noir & gros. Par les piéds, les cuisses, la tête & les ailes, il est tout semblable au moineau commun, excepté qu'il est plus roussatre. Il n'est bon que pour sèrvir à l'oiseleur pour prendre les autres, il n'a point de chant, ni autre chose de recommandable.

FRIQUET, se dit aussi d'un jeune galant fort mince qui n'a que du caquet & de l'afferesie, & rien de solide. Ce petit *Friquet* ne sera jamais homme à bonne fortune. On le dit aussi au féminin. Une jeune *Friquette*, une petite *Friquette.* C'est toujours un tèrme de mépris qui marque la legéreté, l'humeur volage de ceux dont on le dit.

FRIQUET, est aussi un utencile de cuisine, qui est plat, & pèrcé comme une écumoir, qui sèrt à tirer de la poële les fritures.

FRIRE, v. act. *Frigere.* C'est un vèrbe defectueux, *je fri. tu fris, il frit*, nous faisons *frire*, vous faites *frire*, ils font *frire*; je faisois *frire*, j'ai *frit.* C'est faire cuire promptement dans la poële avec une sauce de beurre, d'huile, de sain doux, &c. *Frire* des bignets, des solles, des œufs.

Pasquier derive ce mot par onomatopée du bruit que font le beurre ou la graisse qu'on fond dans les poëles. D'autres le dérivent de *frita*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *fricasser.*

FRIRE, se dit aussi en ces phrâses provèrbiales, Ri-t'en, Jean, on te *frit* des œufs, pour se moquer d'un niais qui rit sans sujét. On dit qu'un homme n'a plus de quoi *frire*; pour dire, qu'il n'a plus de bien.

> *Peu de gens sçachant bien écrire,*
> *Ont abondament de quoi* frire. SCAR.

On dit qu'il n'y a rien à *frire* dans une maison, dans une affaire; pour dire, qu'il n'y a rien à manger, à profiter: & qu'un homme est *frit*; pour dire, qu'il est pèrdu, qu'il n'y a plus d'espérance de rétablir sa faute ou ses affaires. Voilà de quoi *frire*; c'est-à-dire, voilà de quoi manger, de quoi faire bonne chère.

FRISCH-HAFF, s. m. Nom propre d'un Golfe. *Nerungia sinus, Habun sinus.* C'est un Golfe de la mèr Baltique, qui fait partie de celui que les Anciens appelloient *Venedicus sinus.* Il est renfèrmé entre les côtes de la Prusse, & l'Isle de Frisch-Nérunge, & il n'a de communication avec la mèr que par un petit detroit, large environ de demi-lieuë. La longueur de ce Golfe du couchant méridional au levant septentrional, est environ de vingt lieuës; mais sa plus grande largeur ne passe guère trois lieuës. Il reçoit un grand nombre de rivières, dont les deux principales sont les deux embouchures orientales de la Vistule & le Prégel.

FRICH-NÉRUNG, s. f. Nom propre d'une Isle de la Prusse. *Nerungia.* Elle est formée par les deux embouchures occidentales de la Vistule, par le Golfe de *Frisch-Haff* & par la mèr Baltique. C'est une longue langue de tèrre, qui a environ 25 lieuës de longueur. Il n'y a rien de considérable dans cette Isle que la forteresse de Nunde, ou de Weisse munde, qui est sur l'embouchure la plus occidentale de la Vistule.

FRISCINGATIQUE, s. m. Ancien droit qui se levoit en Bretagne sur les porcs. *Frisingaticum.* Ce mot Latin se trouve dans un titre de Marmoutier, dont l'extrait se lit dans l'Hist. de Bretagne, T. II p. 236. & le P. Lobineau dans son Gloss. l'explique, droit sur les cochons, ajoûtant que *Frisingi* est la même chose que *porcelli.*

FRISE, s. f. C'est un membre d'Architecture qu'on appelle aussi *fasce* ou *platte bande*, qui règne le long d'un bâtiment entre la corniche & l'architrave. *Fascia, zophorus.* La *frise lisse* est unie & sans ornemens: & la *frise orné* a de la sculpture. La *frise rustique* est celle dont le parement est en manière de bossage brut, comme la *frise* de l'ordre Toscan de Palladio. La *frise historiée* ou historique, est celle qui est ornée d'un bas-relief, lequel represente une histoire, ou qui porte une inscription. *Frise symbolique*, est celle qui est ornée d'attributs du Paganisme, ou qui a des attributs de nation, de dignité, &c. La *frise* est susceptible de plusieurs ornemens. La *frise* de l'ordre Dorique est chargée de metopes & de triglyphes.

Philander veut que ce mot vienne de *Phrygium*, à cause que les ornemens des *frises* ressemblent à des brodèries qui sont venuës de *Phrygie*, où l'on excelloit dans cet art. Les Grècs la nomment *zophore*, à cause des animaux qu'on y gravoit, ζωοφόρος, c'est-à-dire, φέρων τὰ ζῶα; c'est aussi le nom qu'on donne au Zodiaque à peu prés par la même raison.

FRISE, en tèrme de Marine, est aussi un ornement de Sculpture qui règne sous l'aiguille de l'éperon du navire.

CHEVAL DE FRISE. Tèrme de fortification, est une grosse pièce de bois qui est pèrcée par plusieurs autres pieces de bois pointuës, & quelquefois fèrrées, qui sèrt à boucher un passage, une brèche & retrancher un camp, &c. on en met quelquefois sur des rouës pour les faire rouler d'une brèche dans les assauts.

FRISE. Toile forte & tèrme, moins forte que la véritable Hollande. Une bonne *frise.*

FRISE, s. f. Espece d'étuffe de ratine grossière qui n'est pas croisée, elle est faite de laine, *frisée* d'un côté. *Crispi villi, crispa vestis, laneâ pannus crispatus.*

Les Italiens appellent *fresoné*, un drap velu des deux côtez. MÉNAGE. Lipse croit que ce mot vient de *phryxiana.* M. Huet croit que la *frise* a pris son nom de ce qu'elle est veluë, & comme *frisée.*

Skinner

Skinner conjecture que ceux de *Frise* que nous appellons Frisons, ayant trouvé les prémiers cette sorte d'étuffe, on l'a appellée *frise*. Menserus croit que ce nom de *frise* vient de celui de Phrygie, où l'on faisoit cette sorte d'étoffe. Cette etymologie est moins naturelle que les autres.

Frise, s. f. & nom propre de contrée. *Frisia*. C'est un pays de l'Europe situé au septentrion du côté de la mèr d'Allemagne Il se divise en plusieurs parties qu'on nomme la *Frise* propre, la *Frise* orientale, la *Frise* occidentale. La *Frise* avoit alors (sous Chilperic II. au commencement du VIIe siécle) ses bornes beaucoup plus avancées en deçà qu'elles ne le sont aujourd'hui; elle est maintenant terminée par le golfe du Zuidèrzée, qui la sépare de la Hollande. Nous apprenons par Eginard contemporain de Charlemagne, qu'elle s'étendoit le long de la mèr jusqu'à l'embouchure de l'Escaut; & par la vie de S. Eloy, encore plus ancienne, nous sçavons que les Frisons étoient frontiéres des Antuérpiens, c'est-à-dire, du pays d'Anvers. P. Dan. *Hist. de Fr. T. I. p.* 351. La *Frise* fut erigée en Comte par Charles le Gras. *Favyn., hist. de Nav. L. III. p.* 123.

Frise Occidentale, ou Westerfrise. Voyez Nort-Hollande au mot Hollande.

Frise Occidentale particuliére, ou la Westfrise propre. *Frisia occidentalis propria*. Grande Contrée de la Nort-Hollande, à laquelle elle donnoit autrefois le nom de *Frise* occidentale. Cette contrée est entre celles de Kennemèrland, de Watèrland & la Zuidèrzée. C'est une espéce de présqu'isle, où l'on voit les villes d'Hornie, de Medenblick & d'Henckhuise,

Frise Orientale, autrement *Oostfrise*, ou le Comté d'Embden. *Frisia orientalis, Comitatus Embdanus* C'est un des Etats qui composent le Cèrcle de Westphalie en Allemagne. Il est baigné au nord par la mèr d'Allemagne; ses autres bornes sont à l'orient, le Comté d'Oldenbourg; au midi l'Evêché de Munstèr; & au couchant le Golfe de Dollert, & l'embouchure de l'Embs, qui le sépare de la Seigneurie de Groningue. Ce pays peut avoir treize lieuës du sud au nord, & dix du couchant au levant. Son tèrroir est assez fèrtile, particuliérement en pâturages. Ses lieux principaux sont Leèr, Norden, Essens, Witmunde & Aurik Capitale. La ville d'Embde, qui est la plus considerable du païs, se gouvèrne en ville libre, sous la protection des Provinces-unies. La *Frise* orientale fut érigée en Duché par l'Empereur Frideric III. l'an. 1454. Fèrdinand III. donna la qualité de Prince de l'Empire à Ennon Loüis, à condition qu'il n'y auroit que les aînez de sa branche qui porteroient ce titre Ce privilege a été transporté l'an 1662. par l'Empereur George Christian, frère & successeur d'Ennon Loüis. Il y a une autre branche de cette maison, qui posséde la contrée de Nordeland, & qui n'a que la qualité de Comte.

On croit que la *Frise* orientale est le pays des anciens peuples de la Gèrmanie, appellez *Cauchi*.

Frise propre, Que la plûpart des Géographes appellent la *Frise* occidentale, mais mal; ce nom etant celui de la Nort-Hollande. *Frisia propria*. C'est une des Provinces-unies des Pays-Bas. Elle est bornée à l'orient par la riviere de Lauwèrs, qui la sépare de la Seigneurie de Groningue, & elle a au midi l'Overissel, au couchant la Zuidèrzee, & au nord la mèr d'Allemagne. Cette Province peut avoir douze lieuës du Sud au nord, & onze du couchant au levant. Son tèrroir n'est pas beaucoup fèrtile en blez; mais il y a de fort bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux de fort grande taille On divise la *Frise* en trois contrées; le Westèrgo au couchant, l'Ostèrgo au levant, & le Sevenwolde au midi des deux autres Les Isles de Scheling, d'Ameland & quelques autres moindres, sont encore dependantes de cette Province. Ses principales villes sont Leuwarde Capitale, Franckèr, Dockum, Harlingue & Staveren. La *Frise propre* avoit autrefois une plus grande etenduë: elle comprenoit toute la Seigneurie de Groningue, & elle étoit divisée en *Frise* deçà & delà Lauwèrs. Ces deux Provinces, avec une partie du pays de Drente, & de celui de Sallandt, étoient anciennement la demeure de ces Frisons, qu'on appelle *Frisii* ou *Phrisii majores*, c'est-à-dire, les grands Frisons; & ce pays avec la Nort Hollande, la Hollande méridionale jusqu'au Rhin, la Province d'Utrecht, le Veluve & l'Overissel formérent le Royaume des Frisons, qui dura pendant quatre cens ans; & qui fut enfin ruiné & conquis par Charlemagne

Frise Cimbrique, Septentrionale, Fidèrstéde mineure. Voyez Ydernstedt.

Nouvelle Frise, *Frisia nova*. C'est le nom que les Hollandois ont donné à leur partie orientale de Spitsbèrg, qui est un pays des tèrres Arctiques; mais on n'y a etabli aucune Colonie, on n'en a même que fort peu de connoissance.

Chevaliers de Frise, ou de la Couronne. *Equites Frisiæ*, ou *Frisii; Equites à Coronâ dicti*. Ordre militaire pretendu. Mennenius, Michieli, Giustiniani, T. I. c. 14. & quelques autres disent que Charlemagne en fut le Fondateur, & qu'il donna aux Chevaliers pour marque de cet Ordre, une couronne qu'ils devoient porter sur un habit blanc, avec cette devise, *Coronabitur legitimè certans*, Celui qui combat duëment sera recompensé. Quelques-uns disent que ce fut pour recompense. les Frisons, qui avoient été d'un grand secours à ce Prince dans les guèrres qu'il eut contre les Saxons. D'autres prétendent qu'il institua l'Ordre de *Frise* après la victoire sur les Lombards, & la prise de Didier leur Roi. Giustiniani rapporte, après Hanconius, Historien de *Frise*, que Charlemagne accorda à Rome l'an 802. un privilége à ces Chevaliers, & il ajoute avec d'autres, qu'il leur donna la Régle de S. Basile.

Mais outre qu'on ne reconnoit point d'Ordre militaire avant le XIIe siécle, quelle apparence y a-t'il que Charlemagne eût donné à ces Chevaliers la Regle de S. Basile, lui qui étoit si zélé pour faire obsèrver celle de S. Benoit, & qu'il n'en reconnoissoit point d'autre dans ses Etats.

Ces Auteurs disent encore que les *Chevaliers de Frise* faisoient vœu d'obeïr à leur Prince & de déffendre la Religion Chrétienne aux dépens de leur sang; la principale cérémonie qu'on obsèrvoit à leur reception, selon ces Ecrivains, étoit de leur attacher le baudrier, & de leur mettre l'épée au côte. On leur donnoit un soufflet, qui fut changé depuis en un baiser avec l'accolade, & on ne recevoit pèrsonne dans cet Ordre qui n'eut sèrvi l'Empereur cinq ans à ses frais Schoonbeck dit de plus que les Rois de France s'attribuent toûjours la dignité de Grands Maîtres de cet Ordre, quoique le pouvoir de faire des Chevaliers appartienne, selon lui, aux Empereurs, & fort attaché à la Couronne Impériale. Voyez Mennenius, *Dedu. Eq. Or fol.* 7. l'Abbé Giustiniani, *hist. di Tutti gli Ord. Milit. T. I. c.* 14. Andr. Mendo, Hèrman & Schoonebeck, dans leur hist. des Ordres milit. & Joseph Michieli, *Tesor Milit. di Caval.*

Quand à ce que dit Schoonebeck, on ne voit point que ni les Roix de France ni les Empereurs, fassent des Chevaliers de *Frise*, ni qu'ils ayent jamais pris la qualité de Grands Maîtres de cet Ordre. Ainsi l'Abbé Giustiniani pouvoit se dispenser d'en donner une suite chronologique depuis Charlemagne jusqu'à Loüis XIV & Léopold I. P. Helyot, *T. I. p.* 271. 272.

FRISER, v. act. Tèrme de Drapier. Rendre crépu, inégal. *Crispare*. Cette ratine n'est pas assez *frisée* Le drap d'or est plus riche quand il est *frisé*. Il signifie aussi, Faire venir de la laine à un drap en forme de coton.

Il y en a qui prétendent que ce mot de *friser* vient du nom des Phrygiens, qui portoient des cheveux *frisez*. D'autres disent la même chose des Francs & des Sicambres, qui habitoient autrefois la Frise, & qui portoient les cheveux en boucles.

Friser, se dit aussi parmi les Maîtres d'Hotel, pour plier d'une cèrtaine maniére qui laisse, qui imite de petites ondes. *Friser* une sèrviette.

Friser, se dit plus particuliérement des cheveux qu'on fait tenir en boucles ou par anneaux avec des fers, des gommes, ou des papillottes, quand ils ne *frisent* pas naturellement.

On dit figurement, que le Zephir *frise* l'eau, *Aquam legit, perstringit, crispat, molliter impellit*, quand il ne fait que l'agiter par de petites ondes qui ne tiennent rien de la tempête

Friser, signifie aussi, Approcher de bien prés. *Perstringere*. Cette balle de mousquet lui a *frisé* la jouë, les cheveux Cette balle a *frisé* la corde, peu s'en est fallu qu'elle n'ait été dessous.

On le dit en ce sens en choses spirituelles & morales.

Sans tracer de vaines figures
Pour fixer avec sureté
Le point d'une nativité,
On peut sur d'autres conjectures
Plus justes peut-être & plus sûres
Frisèr *au moins la vérité:*
Encore beaucoup pour qui la frise.
Dans votre métier de devin
Tout est sujet à la méprise.

P. Du Cerc.

Friser, ou frisser est aussi un tèrme d'Imprimeur. Voyez Frisen.

Friser, se dit provèrbialement en ces phrases, Cette affaire a *frisé* la corde; pour dire, Cet arrêt n'a passé que d'une voix. Ce criminel a *frisé* la corde; pour dire, a failli à être pendu. On dit d'un discours trop ampoulé, qu'il *frise* le galimathias, pour dire, qu'il n'en est pas loin.

Friser *les sabords*, se dit sur mèr d'une bande d'étoffe qu'on met autour des sabords, sans la calfater, afin d'empêcher l'eau d'y entrer.

On disoit autrefois *friser*, pour marquer au visage. Les Thraces *fri-*

sent leurs femmes au visage. Amiot. *Compungunt notis Threicii.*

Ce mot de *friser* se dit pour *fériser*. Huet.

Frisé, ée, part. & adj. *Crispatus, calamistratus, cincinnatus.* On éstime les pérruques de cheveux *frisez* naturellement. On dit du drap d'or *frisé*, qui n'est pas uni, & où le fil d'or est disposé en maniére de petites boucles.

Chous *frisez*, sont certains chous crépus & vèrds qui viennent en hivèr.

FRISINGUE, ou FRÉSINGEN, f. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Baviére en Allemagne. *Frisingua*, anciennement *Fraxinum.* Elle est capitale de l'Évêché de Frisingue, & située au confluent de Mosach & de l'Iser, à six lieuës au dessous de Munick. Cette ville n'est pas grande; mais elle est dans une situation agréable, partie sur une colline, & partie le long de l'Iser. Elle a été Impériale; mais maintenant elle dépend de son Évêque qui est suffragant de Saltzbourg. Heis dit *Frésingue*, & traite de cet Évêché dans son hist. de l'Emp. L. VI C. 6.

L'Évêché de *Frisingue. Frisinganus* ou *Fraxinensis Episcopatus.* Petit État d'Allemagne, enclavé dans le Duché de Baviére, & situé le long de l'Isèr, entre la ville de Munick, & celle de Landshut. Cet État ne dépend que de son Évêque, qui est Prince de l'Empire, & qui ne peut être élû que par le Chapitre, & tiré du nombre de ses Chanoines. Il n'y a rien de considérable dans cet État que les petites villes d'Ismaning & de Burckraim, & celle de *Frisingue*, qui en est la capitale. Mais l'Évêque posséde encore quelques petites tèrres détachées de cet État, le Château & le Comté de Wardenfeld, les bourgs de Mittenwald, de Parthenkirck & quelques villages qui en dépendent, entre les riviéres de Leck & d'Isèr, aux confins de Tiros & de la Souabe, le lieu de Rottenfelds sur le Levant dans la haute Stirie, & celui de Biscotach sur le confluent du Zeir & du Polan, dans la Haute-Carniole. Les Auteurs écrivent communément que l'Évêché de *Frisingue* ou *Frisingen* fut établi par S. Corbinien; mais on ne convient pas du tems. Hundius croit que ce fut sous Grégoire III[e] & sous Pepin. Voyez sur cet Évêché Imhoff, *Not. Imp. L. III. C. XIII.*

FRISLAR, ou FRITZLAR, f. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne enclavée dans la Hesse. *Fryslaria, Friteslaria.* Elle est située sur la riviére d'Edèr, entre Cassel & Marpurg, à six lieuës de la prémiére, & à douze de la dèrniére. Cette ville qu'on conjecture être l'ancienne *Bogadium*, a été Impériale & libre; mais maintenant elle, & le petit tèrritoire qui en dépend, appartiennent à l'Archevêque de Maïence.

FRISLANDE, f. f. Nom propre d'une Isle que l'on place vèrs les côtes de la Groenlande. *Frislandia.* Mais comme les Pilotes qui frequentent ces côtes n'en font point de mention, il y a de l'apparence qu'elle n'est point, ou qu'elle est quelque partie de la côte de Groenlande.

FRISON, onne, f. m. & f. Nom propre de peuple. *Frisius, a. Friso.* Ce nom se donne aux peuples qui habitent la *Frise*, selon les divisions differentes qu'on en fait en divèrs tems. Aujourd'hui on ne le dit que de ceux qui habitent une des sept Provinces-Unies.

Les grands Frisons. *Frisii Majores.* Anciens peuples de la Gèrmanie. Ils étoient entre l'Ocean & la riviére d'Ems, le Lac Flevo, ou la Zuidèrzée & les Bataves, avec les Marsatiens. Ils occupoient la province de Frise, celle de Groningue, avec les pays de Sallandt & le Drente, en Overissel.

Les petits Frisons. *Frisii Minores*, Anciens peuples de la Gèrmanie. Ils étoient au couchant des grands *Frisons*, entre le Lac Flevo, qui est la Zuidèrzée, l'Océan & le Rhin, qui les séparoit des Bataves. Ainsi ils occupoient toute la partie du Comté de Hollande, qui est au nord du Rhin, & une partie de la Seigneurie d'Utrecht.

FRISON, f. m. Juppe fort courte qu'on met au dessous des autres pour tenir chaud, & qui étoit anciennement de frise, qu'on a fait depuis de ratine, d'houatte, de fourures & autres étoffes qui consèrvent la chaleur. *Tunica muliebris interior.*

Frisons *Crispa taenola.* Ce tèrme, selon Pomey, signifie aussi une sorte de canetille.

FRISON, en tèrme de Marine, ce sont des pots de tèrre ou de métal dont on se sèrt dans les vaisseaux pour tenir la boisson. En Normandie ils contiennent deux pots.

FRISONAIRE, ou Frigdionien, Qui est dédié à S. Frigdien, qui lui est consacré. *Frigdionianus.* Ce mot ne se dit qu'en cette phrase, La Congregation de Sainte Marie de *Frisonaire*, ou la Congregation *Frigdionienne*, nom d'un Ordre ou d'une Congregation de Chanoines Reguliers en Italie. *Frigdioniana Congregatio.* La Congregation *Frigdionienne*, ou de Sainte Marie de *Frisonaire*, est differente de celle de S. Frigdien de Luques, quoique ce soit à cause de ce Saint qu'elle a été appellée *Frigdionienne*: car on pretend qu'étant Évêque de Luques, il fit bâtir à trois mille de cette ville une Église sous le nom de Notre-Dame, qui, par succession de tems, fut appellée, à cause de son fondateur, S[te] Marie *Frigdionienne*, & par corruption *Frisonaire.* Cette Église étoit dessèrvie par des Chanoines Réguliers, qui fûrent longtems recommandables par leur sainteté. Mais s'étant relâchez, ils furent réformez dans le XIV[e] siécle par Barthelemy Colonne, de l'illustre Maison des Colonnes, à qui pour cela l'on a donné le titre de fondateur de la Congrégation de S[te] Marie de *Frisonaire.* Après cette réforme la sainteté des Chanoines du Monastère de *Frisonaire* les fit souhaiter en plusieurs endroits, tant pour y faire de nouveaux établissemens, que pour réformer d'anciens Monastères. L'an 1407. Gregoire XII. leur donna l'Abbaye de S. Léonard proche de Verone. Ils eurent en 1409. celle de Notre Dame de la Charité à Vénise; & en 1412. celle de Sainte Marie de Tremiti avec toutes ses dependances, & entr'autres les Isles qui lui ont donné ce nom, & dont ces Chanoines sont Seigneurs pour le spirituel & pour le temporel. Eugene IV. leur donna en 1442. l'Église de S. Sauveur à Rome, que nous appellons communément S. Jean de Latran. Voyez Latran, & le P. Hélyot, T. II. C. 3. & IV.

FRISOTTER, v. act. Fréquentatif de friser, qui se dit de ceux qui se frisent souvent & par menuës boucles. *Crispare frequenter.* Il ne se dit guère que par raillerie. Il pèrd tout son tems à se *frisotter.*

FRISQUE, adj. Mot un peu vieux, qui ne s'employe plus que dans le comique & burlesque; il signifie, Joli, mignon, déliberé. *Acer, delicatulus.*

J'ai vû maint homme & mainte femme,
Frisques, *galans en leurs atours,*
Brûler de mutuelle flamme. Nouv. du Parnasse.

FRISQUETTE. f. f. Tèrme d'Imprimerie, est une espéce de chassis qu'on met sur le tympan, & sur la feuille qu'on veut tirer, qui ne laisse que l'ouvèrture des pages & couvre tout le papier blanc qui doit être en marge, pour empêcher qu'il ne noircisse. *Prali. typis crates.*

Les faiseurs de cartes à jouer se sèrvent de cinq *frisquettes*, pour marquer les cinq couleurs qu'on voit sur les cartes, chacune étant taillée selon les figures & couleurs séparées qu'on y veut appliquer en passant la brosse par dessus.

FRISER, v. n. Tèrme d'Imprimerie, qui se dit lorsque les caractères vacillent pour n'être pas bien sèrrez dans la forme, & marquent la lettre double ou brouillée. *Non cohaerere.* Je crois qu'il vaudroit mieux dire *fériser*, comme on le trouve dans quelques Dictionnaires.

FRISSON, f. m. Tremblement du corps provenant du froid. *Horror, ex frigore.* Il se dit prémiérement du froid qui précéde un accès de fiévre, & qui est le signe qu'elle doit venir bientôt. Le *frisson* est un mouvement soudain & véhement causé par la retraite de la chaleur. Degori.

Frisson, se dit aussi des tremblemens que les passions inspirent, & sur tout celles qui viennent d'une cause froide, comme la peur. Il y a eu de grands Capitaines qui n'ont jamais combattu sans avoir le *frisson.* La vuë des Archers a donné le *frisson* aux scélérats.

FRISSONNEMENT, f. m. signifie la même chose que *frisson*, sinon qu'il marque une émotion plus legère. *Commotio levior ex frigore.* Il n'a pas encore un vrai frisson, mais un petit *frissonnement.* En vèr. on prend *frissonnement* & *frisson* pour une même chose.

Quand le corps tout brisé de longs frissonnemens.
Sent après ce grand froid d'affreux embrassemens.

FRISSONNER, v. n. Avoir le frisson, soit qu'il vienne du froid ordinaire, ou de celui qui précede la fiévre, ou de celui qui est causé par la peur ou par l'horreur qu'on a de quelque chose. *Cohorrescere. Frissonner* d'épouvante. Boil. Quand je songe au peril où je me suis trouvé, je *frissonne* encore.

D'une secrette horreur je me sens frissonner. Racine.

FRISURE, f. f. *Crispatura.* Maniére de friser, ou la forme qu'ont les choses qui sont frisées. & qui fait qu'on les appelle frisées. Il y a des pérruques faites avec tant d'art, qu'elles consèrvent toûjours leur *frisure.*

Autrefois ce mot de *frisure* signifioit une marque faite avec le fèr. *Frisures* & égratignures au visage. Amiot. *Nota ferro candente inusta.*

FRIT. Tèrme indéclinable du jeu de Billard, qui se dit lorsque chacun a buté dans son rang, & que le coup est à recommencer. Nous sommes *frit.* Quand on a fait *frit*, le coup est nul, & celui qui avoit le devant joué ensuite le dèrnier.

Frit, f. m. Tèrme de Maçonnerie, qui se dit de la retraite qu'on donne

donne à une muraille à mesure qu'on l'éleve. L'Academie. Ou du penchement d'une muraille en dedans vèrs le haut. *Summi parietis acclivitas, introrsum versus proclinatis.* Pomey. Le mur porte *frut*, c'est-à-dire porte en dedans. Il ne faut pas élever un mur tout-à-fait à plomb, mais il lui faut donner un peu de *frut*. Voyez FRUIT. Car les Auteurs disent plutôt *fruit* que *frut*, quoique l'ancien tèrme soit *frut*. Nicod met *frut*. Le mur porte *frut*.

Frit, ite, adj. *Frixus.* Fricassé. Cuit dans la poêle. Poisson *frit*. Artichaux *frits*. Poitrine de veau *frite*, &c. Voyez FRIRE.

FRITILLAIRE. Il y en a qui disent *fritélaire*, s. f. *Fritillaria.* Plante bulbeuse qui est ainsi nommée à cause que les fleurs de la plûpart de ses espéces sont marbrées en échiquiér, comme un damier qu'on appelle en Latin *fritillum*. La *fritillaire commune* a une racine bulbeuse, solide blanche, composée de deux tubèrcules charnus, du milieu desquels sort une tige, haute d'environ un pied, grêle, ronde, fongueuse en dedans, portant cinq, six ou sept fueilles, médiocrement longues, étroites, d'un goût tirant sur l'aigre. Son sommèt ne soutient ordinairement qu'une fleurs, quelquefois deux ou trois: elle est fort belle, grande, composée de six pétales qui sont disposées en manière de cloche, penchée, marbrée en façon de damier, de divèrses couleurs purpurine, incarnate, rouge, blanche, très-agréable à la vûë. Lorsque cette fleur est passée, il paroit un fruit oblong, anguleux, ou triangulaire, divisé en trois loges remplies de semences pâles, très-applaties. En Latin *fritillaria pracox purpurea variegata.* C. B. pin. 64. Sa racine est émoliente, digestive & résolutive. Il y a plusieurs autres espéces de *fritillaire*. Quelques-uns appellent cette plante *meleagris*, parce que ses fleurs sont panachées de divèrses couleurs comme les plumes de l'oiseau nommé *meleagris*.

L'Auteur de l'Instruction pour la culture des fleurs fait ce mot masculin, disant *fritillaires* communs, p. 15. Le même Auteur p. 39 dit *fritillaria* féminin. Elle est encore appellée, dit-il, Nacelle chaperonne, du nom de celui qui l'a trouvée. D'autres la nomment lys marbré, & d'autres Méléagatide, qui veut dire poule d'Afrique, parce qu'elle est tachée comme cet animal. Morin.

FRITTE, s. f. Tèrme de Verrerie. C'est une cuisson qui se fait dans de grands creusets des matières dont on fait le vèrre; sçavoir, de trois parts de caillou ou de sable blanc sur une partie de sel alcali, ou de soude ou de fougère, lesquels au feu de fusion font une masse opaque, qui rend une écume sortant de la graisse ou fiel de vèrre, & qu'on jette hors du creuset avec des cuillers: quand la matière est bien preparée à faire du vèrre, on l'appelle *fritte Frixio vitraria.* Il y a apparence que plusieurs villages de France ont été appellez *Pièrre fritte*, parce qu'il y a eu autrefois des vèrreries, & qu'on y a jetté cette écume de pièrre *fritte*.

FRITTOLA, s. f. Nom propre de lieu. Ce sont des Bains du Royaume de Naples, situez dans la tèrre de Labour prés de Baïes. *Frittolana aqua*, anciennement *Myrtta.*

FRITURE, s. f. Ce qui est frit, & la sauce qui sert à frire, *Frictura.* *Friture* à l'huile. On fait du beurre exprès pour les *fritures*. Les jours maigres dans le sèrvice de table la *friture* & les courtbouillons tiennent lieu de rot, & s'appellent rot.

FRIVOLE, adj. m. & f. Inutile, vain; ce qui n'est d'aucune valeur, qui n'a rien de solide, ni qui mérite qu'on le considère. *Frivolus. futilis, vanus.* Une excuse *frivole*. Entre amis on ne se doit point faire de procès sur des choses *frivoles*. Bell. On n'objecte contre l'immortalité de l'ame que des argumens *frivoles*. Cet Auteur n'a ecrit que sur des matières *frivoles*. Si l'on ôtoit de la vie tout ce qu'il y a de vain & de *frivole*, il y resteroit si peu de chose, que cela ne vaudroit pas la peine de la regretter. M. Scud. Loin d'ici cette dévotion vaine & *frivole*, qui laisse vivre au dedans les désirs & les affections du siécle. Flech.

Ne cherchez point une frivole *gloire.* M. Des-H.

Ha! vous vous saisissez d'un prétexte frivole,
Pour vous autorisez à manquer de parole. Mol.

Où sont-ils tous ces Dieux frivoles,
A qui toujours ton cœur a donné de l'encens? L'Ab. Tetu.

Vaines réflexions, inutiles discours,
L'Homme, malgré votre secours,
Du frivole *avenir sera toujours la dupe.* Des H.

Frivole, subst. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *balivèrnes*, *bagatelles*, chose de peu de consequence. *Nugæ*

Ce mot, tant le substantif, que l'adjectif, vient du Latin *frivolus*.

FRIXANO, s. m. Nom propre de lieu. *Frixanum.* C'étoit autrefois une ville de Sardaigne. Elle est maintenant ruinée, l'on en voit les mâsures au nord de l'Isle prés de Castel Aragonese.

FRO, s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens peuples du Nord. *Fro.* Le Grammairien Saxon, *Hist. Danica L. I. p.* 16. de l'edition de Stephanius à Coppenhague 1644. dit que Hadingue VIII[e] Roi des Danois ayant été battu d'une furieuse tempête, & fait des pèrtes considerables, ne trouva point de remède à de si grands maux qu'après qu'il eut offèrt un sacrifice au Dieu *Fro*, dans lequel il lui immola des victimes noires; que dans la suite cela passa en coutume, & que tous les ans on offroit un sacrifice semblable, que les Suéons ou Suédois appellèrent *Frobloth.* Ce *Fro* dit Stephanius, dans ses notes, étoit le Dieu des tempêtes & de l'air. Il en tire la preuve de son nom; car *fro* en Allemand signifie le matin, & *feeren* avoir froid: d'où s'est formé en Danois *frisse* & *frost* qui signifient *froid*. C'est pour cela que Hadingue lui offroit un sacrifice après une tempête pour l'appaiser. *Frobloth* signifie sacrifice en l'honneur de *Fro*; car dit Stephanius, en ancien Danois *blothen* signifie sacrifice, oblation, & *blota* sacrifier. Le Grammairien Saxon, L. III. p. 40 l'appelle le Satrape des Dieux *Fro Deorum Satrapa.* Surquoi Stephanius remarque que *Fro* étoit non seulement le Satrape des Dieux, mais encore Dieu lui-même & Dieu des tempêtes. L'Historien Danois raconte que *Fro* avoit un temple proche d'Upsal, où on lui offrit longtems le sacrifice dont nous avons parlé; mais que sous le regne de Hothèrus, Balderus le changea en un sacrifice abominable, lui sacrifiant des hommes. Il ne fut pas cependant l'auteur de cette cruauté. Othin l'avoit institué avant lui dans le septentrion, comme il paroit à Stéphanius. Voyez les Notes de cet Auteur, *p.* 92.

FROBÈRGE. Vieux mot, qui signifioit une épée. Les *frobèrges* de Cologne étoient fort estimées sous le Régne de Louis le Jeune.

Frobèrge *pent à la selle d'or fin,*
Ceinte à une autre qui de Cologne vint.

Les épées des Princes & des Grands Seigneurs avoient des poignées d'or fin.

El cors liboute frobèrge *au pont d'or fin.*

Ces *frobèrges* ou épées étoient quelquefois appellées des blancs fourbis.

Et Beatrix li ceint li brant forbi.

Ce fut *frobèrge* la belle au pont d'or fin. Voyez FLAMBÈRGE.

FROBÈRT, ou FRODBÈRT, s. m. Nom propre d'homme. *Frodobertus.* S. *Frodbert* ou *Frobèrt*, qu'on appelle aussi *Flobère*, par un changement de l'r en l assez ordinaire, naquit à Troyes vèrs la fin du VI[e] siècle, sous le regne de Clotaire II. de médiocre, mais d'honnête famille. Baillet, *au* 31. *Dec.* Il fut Abbé à Troyes, & mourut le 8. Janvier de l'an 873. Voyez sur ce Saint M. Chastelain dans son Martyrologe, T. I. p. 25. Ce nom s'est fait du Latin *Frodobertus*, *Frodobert*, *Frodebèrt*, *Frodbert*, *Frobert.*

FROC, s. m. Habit de Moine. *Scapulare.*

Froc, signifie aussi en général la profession de Religieux, le Couvent, un Moine. Ce jeune homme a pris le *froc*; c'est-à-dire, s'est fait Religieux. Il a quitté le *froc*; c'est-à-dire, il a renoncé à la profession de Moine.

Aujourd'hui dans un casque & demain dans un froc. Boil.

Le P. Sirmond remarque que d'abord on a appellé *froc*, la robbe d'un Moine qui a des manches fort longues & fort amples;

Froc, se dit aussi de la partie supérieure de l'habit du Moine qui couvre sa tête. D'où vient, dit le même Auteur, qu'on a distingué le grand *froc* du petit *froc*; que celui-ci au bout duquel il y avoit une petite touffe, ou houppe, comme il y en a aux cappes Bearnoises. Nicot dit que *froc* est pour *floc*. On l'a appellé d'abord en Latin *flocullus* & *flocellus*, & depuis *frocum*. Menage. On trouve dans la basse Latinité *floccus*, *flocus*, *frocus*. Voyez la vie de S. Pièrre Évêque de Policrasto, C. 2. *Act. Sanct. Mart. T. I. p.* 332. *A. & F* On trouve aussi *froccus* & *frocca*, pour la partie supérieure de l'habit d'un Moine dont il se couvre la tête. Spelman dit dans son Glossaire que les porte-faix de Londres appellent la daumais, ou le juste-au-corps de toile qu'ils mettent par dessus leurs autres habits, à *froc*. Voyez *Acta Sancto. April. T. I. p.* 27 *E.*

Froc, est aussi une espéce de grosse étoffe qui se fabrique à Lizieux, à Bèrnay & en Beauce, dont les pièces doivent avoir demi aune de large, & 25. de long, suivant les Statuts des Drapiers.

On dit provèrbialement qu'un homme a jetté le *froc* aux orties; pour dire, qu'il a apostasié, qu'il a renoncé à ses vœux, & qu'il est sorti d'un Monastère sans congé de ses Supérieurs, & par libèrtinage. Cela vient apparemment de ce que les Moines laissoient le *froc* dans les orties qui sont ordinairement près des murs qu'ils sautoient en s'enfuyant.

FROC. Tèrme de Coûtumes. Voyez FLOT. *Froc* se prend aussi pour un lieu ou un chemin rompu.

FROE, s. f. Vieux mot. Tèrre inculte, lande. *Sabuletum, terra inculta, vasta.* Patures, landes, *froes. Hist. de Bret. T. II. p. 478. dans un Acte de 1332.*

FROID, OIDE, adj. & s. Prononcez *frat.* Corps qui est privé de chaleur, qui ne contient aucunes parties ignées. *Frigidus.* Les Philosophes modèrnes pretendent que le *froid* n'est qu'un tèrme négatif, & que ce n'est qu'une privation, ou diminution de chaleur, comme prouve M. Mariotte en son troisième Essai Physique. Le *froid* n'est pas seulement la privation de la chaleur, ou la cessation du mouvement des corpuscules ignées, il faut qu'il y ait des corpuscules frigorifiques, aussi bien que des particules ignées d'où procedent le *froid* & le chaud. Or ces corpuscules frigorifiques non seulement arrêtent l'agitation des particules ignées qui se répandent des parties intérieures de l'animal vèrs les extérieures, & le repoussent au dedans; mais de plus, comme elles ont une vèrtu élastique, elles se replient autour des filamens de la peau, les sèrrent & les tiraillent: ce qui cause ce sentiment vif & piquant qu'on appelle *froid.* Le salpêtre augmente le *froid* de la neige. Le *froid* noir est celui qui enrhume le plus. Le propre du *froid* est de condenser les parties, ou plutôt d'arrêter le mouvement de celles qui sont liquides. Il y a une espèce de rudesse & de barbarie dans les pays *froids.* S. EVR. Cet homme est tout roide, tout transi de *froid*, meurt de *froid.* Le *froid* de la fiévre, c'est le frisson. On appelle un *froid* sec, lorsque la bise souffle, & qu'il ne pleut point.

On dit qu'une chambre est *froide*; pour dire, qu'il entre bien du vent *froid* dans une chambre, ou qu'un habit est *froid*, lorsqu'il n'est pas capable de défendre du *froid.*

Ce mot est tiré du Latin *frigus*, du Grèc φρίκη ou φρίξ, qui signifie la même chose.

GOUTTE FROIDE. Voyez GOUTTE.

SEMENCES FROIDES. On nomme semences *froides* en tèrmes de Médecine, les graines de melons, de citrouilles, de concombres; &c. Voyez SEMENCES.

FROID, se dit figurément de ce qui a peu de mouvement, qui est moderé, posé, peu empressé, serieux. *Severus, tristis, lentus, sedatus.* Il y a des gens qui sont *froids* amis, & très-dangereux ennemis. MEN. Les pèrsonnes d'une humeur *froide* & humide & dont la bile ne s'allume jamais, ne laissent pas de dire des choses très-piquantes à ceux qui les offensent. M. ESP. Un air *froid* passe pour orgueil. B. RAB. Une mine *froide* & serieuse peut nous donner un air de capacité. BEL. C'est un *froid* ami qui agit lentement dans les occasions. Il m'a reçu avec une mine fort *froide.* Il a un *froid* qui glace. Maynard a dit du *froid* de l'age:

> *Et le* fruid *de mes années*
> *A passé dans mes chausons.*

On dit aussi la *froide* vieillesse. On dit en ce sens, battre *froid*, faire *froid* à quelqu'un: pour dire, lui faire mauvais accueil, lui temoigner peu de chaleur à le servir, peu de satisfaction de le voir, lui faire paroitre de l'indifference pour sa pèrsonne, ses interêts. Il me glace avec son *froid*; c'est-à-dire, par la lenteur, & l'indifference avec laquelle il parle, il agit. Quand je lui ai fait cette proposition, je l'ai trouvé *froid*, il ne m'a rien répondu là-dessus.

On dit aussi figurément qu'un esprit est *froid*, qu'un stile est *froid*, qu'un discours est *froid*, qu'une pointe est *froide*, qu'une pensée est *froide*, un conte *froid*, un *froid* Orateur; pour dire, qu'ils sont fades, puèriles, insipides, contraires au bon sens; qu'ils n'ont rien qui pique, qui éveille l'esprit, qui émeuve les passions. On dit aussi qu'une louange est *froide* quand elle est excessive. BOU. Il n'a manqué à Térence que d'être moins *froid*, & à Molière d'écrire purement. LA BRUY. C'est-à-dire, que Térence n'est pas assez vif dans son stile, & n'émeut pas assez au sentiment de M. De la Bruyère. Il y a des gens qui sont d'un goût bien different, & qui trouvent que Térence n'est *froid* que comme il le doit être. Des applications *froides* & spéculatives ne suffisent pas pour nous instruire de nos devoirs. NIC. Les exclamations de ce Predicateur sont bien *froides* & ses phrâses bien insipides. G. G. Le *froid* dans le figuré est une metaphore établie; mais il ne faut point qu'elle passe les bornes; & l'Italien qui disoit à son retour de Pologne, que les pèrsonnes de ce pays-là etoient si *froides* que leur convèrsation l'avoit enrhumé, outroit la metaphore. On peut porter le même jugement de celui qui se plaignoit de s'être morfondu à la lecture d'un Poëte, dont les vèrs étoient fort *froids* & fort languissans. BOUH. Les preceptes sont de *froides* leçons; les exemples vivans instruisent mieux. CORN. La raillerie me paroit aussi *froide* que mal placée. DE LA MOT.

> *Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer;*
> *Mais un* froid *Ecrivain ne sçait rien qu'ennuier.* BOIL.

FROID, se dit aussi de l'effet des passions tristes & des surprises qui glacent le cœur, ou le refroidissent. A la nouvelle de la mort de son pére, il demeura *froid* & constèrné.

On appelle, Sang *froid*, le sang rassis, quand on fait quelque chose sans colère, sans passion, sans agitation, ou aprés y avoir bien pensé avec tranquilité & reflexion. Il l'a assassiné de sang *froid.* Un Lecteur de sens *froid*, est celui qui lit tranquillement, à loisir, avec reflexion quelque ouvrage.

On dit aussi que les poissons ont le sang *froid*, & c'est l'opinion commune, mais fausse.

A FROID, adv. Sans feu, sans chaleur. Du fèr battu à *froid*; pour dire, forgé sur l'enclume sans le faire chauffer. Pour faire les bonnes cuirasses & les arcs de carrosse, il les faut battre *à froid.* Il faut infuser *à froid* pour faire cèrtaines digestions de plantes, sans faire chauffer l'infusion. Tremper *à froid.*

On dit provèrbialement, il est *froid* comme un landier: c'étoit autrefois un gros chênet qui ne sèrvoit qu'une fois l'année pour faire des festins de cérémonie annuelle. Il n'y a rien de plus *froid* que l'atre: pour dire, qu'en une maison on y fait peu ou point de cuisine. On dit qu'un homme ne trouve rien de trop chaud ni de trop *froid*; pour dire, que c'est un goinfre un affamé, un écornifleur qui trouve tout bon. On dit aussi, *Froides* mains, chaudes amours, pour marquer que la chaleur du dehors se retire en dedans quand on est fortement amoureux.

FROID, s. m. Qualité qui rend une chose froide. *Frigus.* Voyez *froideur.*

On dit provèrbialement qu'un homme souffle le *froid* & le chaud, pour dire, qu'il soutient le pour & le contre, qu'il s'entend avec les deux parties contraires, qu'il est tantôt ami & tantôt ennemi. Ce mot se dit aussi dans un sens figuré. Voyez ci-dessus au mot *froid* adj.

FROIDEMENT, adv. Dans un état où l'on sent la froidure, où l'on est exposé au froid. *Frigidè.* Vous êtes logez bien *froidement.*

FROIDEMENT, est plus usité au figuré, & signifie, D'une manière serieuse, réservée, d'une manière froide sans emotion, sans etonnement. *Lentè, moderatè, oscitanter.* Vous avez reçu mes avances bien *froidement.* Il m'a répondu bien *froidement.* Vous louez les Œuvres d'autrui *froidement.* GOMB. Il se mit à rire, & me dit *froidement.* PASC. Les Stoïciens se ventoient de regarder *froidement* la mort, & comme une chose indifférente. LA BRUY. On lit d'ordinaire assez *froidement* l'histoire des événemens qui n'interessent plus notre siécle. FLECH.

> *Les François, dit l'un* froidement,
> *Sont trop-tôt en campagne, est on prêt de se battre?*
> *Et l'autre ajoute brusquement,*
> *Ils y sont trop long-tems, on est las de combattre.* P. BUFFIER.

FROIDEUR, s. f. Qualité de ce qui est froid; & se dit au propre de la *froideur* des corps. *Frigus, algor.* La *froideur* du marbre. Quelques-uns ont douté que le mot de *froideur* fut bon au propre. Ils ont crû qu'il ne devoit s'employer qu'au figuré, & qu'il falloit dire, le *froid* de la saison. Mais *froideur* au propre a été approuvé, & Messieurs de l'Academie l'ont confirmé. La *froideur* de l'hivèr a été excessive.

FROIDEUR, est plus élegant au figuré, & signifie, indifférence, rigueur, insensibilité. *Remissio, langor.* Traiter quelqu'un, le regarder avec *froideur.* La *froideur* du stile. La *froideur* de la vieillesse. Les *froideurs* d'une Maîtresse. La malignitez de l'homme reg[...] de nos meilleures qualitez avec *froideur.* NIC. Il ne fut pas blessé de ce refus: une marque de *froideur* dans un tems où elle pouvoit avoir de la jalousie, n'étoit pas un mauvais augure. P. DE CL.

> *J'enrage quand je vois sa piquante* froideur. MOL.

La modération dans les négociations est une *froideur* habile & politique. M. ESP. M. Pascal admiroit la simplicité, & pour ainsi dire, la *froideur* avec laquelle J. C. parloit des choses les plus relevées. PRIE.

FROIDILIEUX, EUSE, adj. Voyez FRILLEUX.

FROIDIR, v. act. n. Pèrdre sa chaleur, causer du froid. *Frigescere, frigefacere.* Le marbre *froidit* les mains quand on le touche. Il faut bien laisser *froidir* le fèr avant que de se hazarder d'y toucher. Ce vèrbe, selon Vaugelas, n'est pas usité, & en sa place il faut dire *refroidir.* Cependant il se trouve dans le Dictionnaire de l'Academie avec ces exemples; Ne laisse pas *froidir* le dîner. Votre bouillon *froidit.* Cela se *froidit.* Les viandes se *froidissent.*

FROIDI, IE, part. & adj. *Frigefactus.*

FROIDMONT, s. m. Nom propre d'une Abbaye de Beauvaisis, en l'Isle de France. *Frigidus mons.* Elle est sur la petite rivière de Tera, à deux ou trois lieuës de la ville de Beauvais vèrs l'orient méridional.

FROIDURE, f. f. Le froid. *Frigus, algor.* La *froidure* régne dans les lieux situez vèrs le Septentrion.

Misérable troupeau, qui durant la froidure,
Vois ces champs sans moisson, & ces prez sans vèrdure. RACAN.

Sans zéphirs & sans vèrdure
Ma fauvette est dans mon bois
Qui malgré l'apre froidure
M'enchante encore par sa voix. REC. DE VÈRS.

FROIDUREUX, EUSE, adj. Frilleux, qui craint le froid. *Frigoris impatiens, algidus.*

FROILON, Voyez FRELON.

FROIS. Voyez FRES & ORFROIS.

FROISSEMENT, f. m. Action par laquelle on brise, on froisse. *Frictus, fricatio, tritura.* On explique en Physique la plupart des éfets de la nature par le moyen du *froissement* des parties. On fait les bourdonnèts mollèts pour ne point exposer témérairement la partie au *froissement* & à la contusion. DIONIS.

FROISSER, v. act. Briser, faire quelques ruptures ou contusions; meurtrir par une impression violente. *Atterere, frangere, collidere.* Ce manœuvre est tombé du haut de ce bâtiment, il s'est tout *froissé* le corps. On a donné à cet homme cent coups de bâton, on l'a tout *froissé*; il a eu une côte *froissée*, enfoncée. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout *froissé*. BOIL. Il y a des Chirurgiens qui disent que les tentes meurtrissent & *froissent* par leur dureté les chairs qui sont delicates étant dépouillées de la peau. DIONIS.

FROISSER, se dit aussi pour, Chifonner. *Froisser* du damas, du satin à force de le manier. Sa jupe étoit un peu *froissée*. B. RAB.

FROISSÉ, ÉE, part. pass. & adj.

FROISSURE, f. f. Action par laquelle on froisse, on brise; on effet de cette action *Frictus, attritus,* &c. Souvent c'est quelque coup ou quelque *froissure* qui donne lieu à la génération de cette tumeur. DIONIS.

FROMAGE, f. m. Lait caillé, séché & durci. C'est aussi un composé de lait de crême & de presure. *Caseus. Fromage* gras, affiné, à la crême, à la pie.

Maître Corbeau sur un arbre pèrché,
Tenoit en son bec un fromage. DE LA FONT.

Le *fromage* se fait de lait séparé de sa sérosité qu'on appelle petit lait, *serum lactis*: ainsi c'est la partie du lait la plus solide & la plus compacte, qui est employée pour faire le *fromage*. Quelquefois on y laisse la crême ou la partie butyreuse, & alors le *fromage* est plus délicat; quand elle n'y est pas employée, il est plus dur, plus compacte, & plus difficile à digérer. Le *fromage*, quand il est trop nouveau, charge l'estomac, à cause de l'humidité dont il est rempli, & quand il est trop vieux, il échauffe à cause de ses sels; & pour le manger bon, il le faut manger quand il n'est ni trop nouveau ni trop vieux; mais comme il nourrit beaucoup, & qu'il y a danger d'en être incommodé, il en faut manger en petite quantité; ce qui a été exprimé par ce vèrs Latin.

Caseus ille bonus, quem dat avara manus.

Manès condamnoit l'usage de toute sorte de *fromage* & celui du vin, comme étant des creatures du mauvais principe. GODEAU.

Ce mot vient de *fromaticum*, ou *formago*, dérivé de *forma*, qui est la forme & l'écuelle où on fait le *fromage*. On disoit autrefois *fourmage* & *formage* MEN.

On donne differens noms au *fromage*, pour marquer le lieu d'où il vient, & où il se fait, sa qualité, sa matière; quelquefois aussi ces noms sont purement arbitraires. On appelle *fromage* mou, ou petits *fromages* à la crême, ceux qui sont seulement caillez avec de la présure, qu'on mange tous frais faits: *fromage* écrêmé, ou *fromage* à la pie, celui qui est plus sec, & sans crême. Les *fromages* de Hollande, de Parme, de Gruyère, Vachelins *fromages* de Brie, Pont-l'Evêque, sont tout-à-fait secs, durs & de garde. *Fromage* affiné, est celui qu'on a mis en lieux humides pour le ramollir & le laisser à demi corrompre. Les Macarons d'Italie se font avec de la pâte sans sel, & se mangent cuits dans du bouillon & avec du *fromage*. *Fromage* à la Duchesse, est un *fromage* fait de crême, de lait, d'abricots secs pilez, d'écorce de citron vèrd, de chair & de marmelade d'orange: toutes ces choses étant mêlées ensemble & passées par le tamis, on les fait un peu chauffer, puis avec de la presure on fait prendre à cette matière la consistance de *fromage*. *Fromage* à l'Angloise, est un *fromage* composé de crême douce, de lait, de sucre, de jaunes d'œufs; on met sur le feu cette composition pour la réduire en petite bouillie, ensuite on la met à la glace dans un moule à la glace. *Fromage* de maison; est un *fromage* composé de lait, de crême, de sucre, de jaunes

d'œufs, de fleurs d'orange; on fait tiédir le tout mêlé ensemble puis on le fait cailler avec un peu de présure. *Fromage* d'Anguia: il se fait avec des œufs fouettez, du lait, de la crême, du sucre, du sèl, des zests de citron, qu'on met dans une poêle sur le feu, & quand cela commence à bouillir, on le fait prendre en y vèrsant du jus de citron, puis on le met dans des moules. *Fromage* au mortier, la maniére dont on le fait lui a donné son nom. Ce *fromage* se fait d'un *fromage* caillé qu'on pile dans un mortier avec des zests de citron tirez au sec on y mêle de la crême & du sucre; & quand le tout est bien mêlé & devenu liquide, on le met dans des moules. *Fromage* blanc, &c. Le Roquefort, le Parmesan, le *fromage* de Sassenage en Dauphiné, sont des *fromages* fort estimez. *Fromage* d'Auvérgne, de Suisse, de Hollande, &c. sont des *fromages* qui prennent leur nom des lieux où ils se font. Il y a dans une petite Isle qui est vis-à-vis l'Isle de Zelande, des familles Hollandoises établies, qui fournissent le beurre & le *fromage* pour la Cour de Danemarc.

On dit provèrbialement, qu'une fille a laissé aller le chat au *fromage*, pour dire, qu'elle a forfait à son honneur. On dit, Entre la poire & le *fromage*, pour dire, Pendant le dessèrt, lorsqu'on est entre deux vins, qu'on dit les bons contes & les bons mots. C'est entre la poire & le *fromage* que l'on parle à cœur ouvèrt.

On dit aussi, *Fromage*, poire & pain, repas de vilain, tiré de l'Italien *fromagio, peri, e pan, pasto da vilan.*

FROMAGER, ERE, *Casearius.* Qui fait ou qui vend des fromages. La Communauté des Marchands Fruitiers, Orangèrs, Beurriers. *Fromagers* & Coquetiers de la ville & Fauxbourgs de Paris. ARRÊT *du Conseil du 9ᵉ Févr.* 1694. Comme cet Arrêt dit aussi *Fruitiers*-Orangèrs, & le Commissaire De La Mare quelquefois Fruitiers-Beurriers, il semble qu'on peut aussi dire *Fruitier-Fromager, Fruitiers-Fromagers,* Voyez le Tr. de Police de cet Auteur, L. V. Tit. XXIII. c. 8 p. 1466. & suiv. Je vois dans Plutarque & dans Athenée que les plus doctes de ce tems-là tenoient des propos aussi serieux entre la poire & le *fromage*, & avant le vèrre à la main, que tous les Academistes de Cicéron en ses plus délicieuses vignes, *in Tusculano, in Cumano, in Arpinate.* MASCUR.

FROMAGERIE, f. f. *Caseale.* Lieu où on desséche les fromages. On prend aussi *fromagerie* pour le marché, le lieu où l'on vend les fromages. *Forum casearium.*

FROMENT, f. m. Blé, le meilleur & le plus gros de tous les grains, qui fait la farine la plus blanche. *Frumentum, triticum* C'est celui qui est le plus estimé, & dont on fait le meilleur pain. Le *froment* pousse plusieurs chalumaux à la hauteur de quatre ou cinq pieds. assez gros, droits, entrecoupez de trois ou quatre nœuds, creux en dedans, accompagnez de quelques feuilles longues, étroites, & portant en leurs sommèts des epies longs, écailleux, composez de plusieurs balles qui renfèrment chacune trois étamines chargées d'un sommèt jaunâtre & long; le pistile qui est au centre des balles devient une semence oblongue, arrondie sur le dos, sillonnée de l'autre côté, de couleur jaune en dehors, blanche en dedans, farineuse & propre à faire du pain. Ses racines sont menuës, filamenteuses, en Latin *triticum hybernum aristis carens.* C. B. Les *fromens* sont différens suivant les lieux où ils croissent. On dit qu'au-delà de Bactra en Asie, le grain de *froment* y est aussi gros que le noyau d'une olive. Alentour de Sienne en Italie, il y a des grains qui rendent 24 épis, & un muid en rend cent, & jusqu'à cent cinquante. Pline dit qu'un Gouvèrneur d'Afrique envoya à Auguste un gèrme de *froment* qui contenoit 400 épis. Le mot Latin *triticum* vient de *triturare*, parce que l'on separe par trituration le grain du *froment* d'avec la bâle.

On appelle, Tèrres à *froment*, les bonnes tèrres, les tèrres grasses. Le pain de *froment* est le pain le plus blanc. Le meteil est moitié *froment* & moitié seigle.

FROMENT, En quelques Provinces les Villageois nomment tèrres *fromentales* celles qui sont propres à produire le *froment*, & Pays *fromental* celui où le *froment* vient bien.

FROMENT D'INDE, Voyez MAYS.

FROMENT LOCAR, ou *Froment rouge*, est une espéce de *froment* qui approche beaucoup de l'orge, & qui est appellé autrement, Epeautre. Voyez EPEAUTRE, ou ESPEAUTRE.

En tèrme de Philosophie hermetique, on appelle le mèrcure des Sages. Grain de *froment* des Philosophes, parce que comme le grain de *froment* naturel ne produit qu'après avoir pourri dans la tèrre, de même le mèrcure ne produit ses effets que par la putréfaction & après la putréfaction.

FROMENTACÉE, adj. f. On peut appeller plantes *fromentacées* toutes celles qui ont rapport avec le froment par leurs fructifications, & par la disposition de leur feuilles & de leurs épies. Ainsi les orges, les chiendents, &c. sont plantes *fromentacées. Frumentaceus, a.* Ce mot n'est en usage qu'au féminin.

FROMENTAGE, f. m. Tèrme de Coutumes. Droit qui se léve en quelques endroits sur les tèrres qui sont dans le domaine d'au-

tui.

trui. Il y avoit un droit de *fromentage* qui étoit en usage en Bretagne. *Frumentagium*. Je devant du Brien ai baillé, baille & assigne de mon gré au dit Duc en pur & pèrpétuel hèritage à toûjours mès toute ma Chastelenie & Baronie de Chasteulgiron, si comme elle se estant, & porsit; tant en rentes pour deniers, *fromentages* arennages, gelinages, hébèrgemens, forteresses, &c. que en toutes autres choses queles que eles soient touchantes & appartenantes à la dite Chastelenie, &c. *Echange entre le Duc de Bretagne & Brient de Chasteaulgiron, dans l'hist. de Bret. Tom. II. p.* 474. Dès le XIIe. siecle le *fromentage* étoit en usage en Bretagne. *Hist. de Bret. T. I. p* 201.

FROMENTÉE, s. f. Farine de froment dont on fait de la bouillie ou autres mèts. *Polenta triticea*. Elle se fait particulièrement d'une éspéce de froment qu'on appelle *Epeautre*, ou *Epeautre double*. Pline dit qu'on y mêloit de la craye & du plâtre. Galien dit que c'est une éspéce de blé fort nutritif, que les Anciens faisoient cuire avec de l'eau, du vin & de l'huile. On en faisoit aussi de toute sorte de blez.

On l'appelloit en Latin *alica*, que Festus dérive *ab alendo*, à cause, qu'elle est fort nutritive. Didier Christol, qui a traduit le traité de Platine *De obsoniis*, décrit ainsi une sorte de *fromentée*. Si tu veux aucunes fois manger & faire de la *fromentée*, prémièrement leras cuyre en eaue ton dit froment, après le mettras dedans le just ou broët de chair grasse, ou si ayme mieu lu, en laict d'amendes. Et en ceste façon est potaige convenable en temps de jeusne, pour ce qu'il se resolvist tardement, c'est-à-dire, est de dure digestion, & nourrist beaucoup, &c. Une émulsion où il entreroit du froment seroit une sorte de *fromentée*.

FROMENTERA. Voyez FORMENTERA.

FRONCE, & FRONSE, s. f. Ce mot, qui vient de *froncer*, s'est dit autrefois pour *ride*. *Ruga*.

FRONCEMENT, s. m. Action par laquelle on se ride le front. *Corrugatio, caperatio*. Le *froncement* des sourcils est une marque de colère, de sévèrité, de mœurs, de chagrin. Ce mot ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie ni dans aucun de ceux que nous avons consultez.

FRONCER. v. act. Tèrme de Tailleur, faire des plis à la ceinture d'un habit, à des manches, & aux autres endroits où l'on veut que des étoffes soient plus ressèrrees qu'en d'autres. *Sinuare*. On *fronce* les juppes, les chemises, les haut-de-chausses, les manches des robes des Docteurs. Quelques-uns dérivent ce mot de *frons*, à cause des rides qui s'y forment. MEN.

FRONCER, se dit aussi figurément des plis & des rides qui se font sur le front lorsqu'on a quelque chagrin; Se refroigner. *Corrugare, caperare, exarare rugis, asperare*. *Froncer* le fourcil. ABLANC. Il en *fronça* le fourcil de chagrin, de colère. Ce mot en ce sens ne se dit guère qu'en cette phrase.

FRONCIS, s. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemise, &c. en les fronçant. *Sinus ruga*. Faire un *froncis* à une manche, à une juppe, à une robe.

FRONCLE, s. m. Petit abcés ou aposthume qui sort en dehors, & qui aboutit en une pointe, qui fait qu'on l'appelle aussi un *clou Clavus, furunculus*. Il vient de *furunculus*. NIC. Voyez FURONCLE.

FRONÇURE, s. f. qui se dit des plis d'étoffe qu'on fait aux habits aux endroits où ils doivent être serrez, comme aux manches, aux ceintures des juppes, des robes, des haut-de-chausses. *Sinus*. Ce mot qui se trouve dans Danet, ne se trouve pas dans l'Académie; mais en sa place elle se sért de celui de *fronce*, pour signifier la même chose. Quelques-uns écrivent *fronsure*.

FRONDE, s. f. Instrument de corde qui sert à jetter des pièrres avec plus de violence. *Funda*. Pline L. VII c. 56. dit que la *fronde* fut une invention des Phéniciens. Les Anciens attachoient des *frondes* à leurs balistes. Les armes des enfans & des bèrgérs sont des *frondes*. David tua Goliath avec une *fronde*. Quelques-uns dérivent ce mot de *funda*, ou de l'Hebreu *nafad*, par métathése, qui signifie *impulit, agitavit*. On a appellé aussi *fundabulum*, une machine à jetter des pierres. Il n'y a pas long-tems qu'on disoit encore *fonde*. Les *frondes* à main s'appelloient autrefois *bricoles*. Les habitans des Isles Baléares ont eté fameux chez les Anciens pour sçavoir bien manier la *fronde*. Vegéce leur en attribuë l'invention, quoique d'autres la donnent aux Phéniciens. Florus & Strabon disent qu'ils avoient trois sortes de *frondes*, plus grandes & plus courtes, dont ils se sèrvoient suivant qu'ils étoient proche ou éloignez de leurs ennemis. Diodore ajoute que la prémière leur sèrvoit de bandeau; la seconde de ceinture, & qu'ils portoient à la main la troisiéme. Les mères ne donnoient à manger à leurs enfans que du gibier qu'ils avoient abatu avec leur *fronde*. Végéce *De Re Milit. L. IV. c.* 21. Stewech dans son Commentaire sur le même Auteur, *Lib. III c.* 54. Juste Lipse *Poliorc. Lib. IV c.* 2. Hieron Mercurialis *De arte Gym. L. II. c.* 52. ont traité de la *fronde* & de ses usages chez les Anciens.

FRONDE. Tèrme de Chirurgie. Bandage à quatre chefs, lequel étant appliqué ressemble à une fronde. Il a tiré son nom de cette ressemblance.

FRONDE, a été aussi une ligue ou un parti contre le Ministère de France en l'année 1648. c'est-à-dire, contre le Cardinal Masarin. La *fronde* rentre en rut. MARIGNI; pour dire, la *fronde* commence à reprendre courage. On disoit de Mr. de Rèts le Coadjuteur, qu'il quittoit la crosse & qu'il prenoit la *fronde*.

FRONDER, v. act. Jetter des pièrres avec une fronde. *Fundere fundâ, jacere, mittere, fundibulari*. C'est un petit libèrtin qui passe tout le jour à *fronder* des pièrres. On le dit aussi absolument, Il passe tout le jour à *fronder*.

FRONDER, se dit aussi de tout ce qu'on jette avec violence. Il lui *fronda* une assiette à la tête. L'ACAD.

FRONDER, s'est dit aussi fort communément depuis le parti de la Fronde, pour signifier, Contredire, combattre, réfuter, pester, railler, blâmer, condamner, critiquer hautement. *Exagitare, elevare, inficiari*. Cet avis a été *frondé* par toute la compagnie. Cette piéce de Théâtre a été généralement *frondée*. Je suis le prémier à *fronder* les ridicules de la Cour. MOL. Il ne se soucie pas qu'on *fronde* ses piéces. ID. On a *frondé* la harangue. L'ACAD. *Fronder* l'attirail des coquettes. LA FONT. J'ai résolu de *fronder* vos cagoteries. G. G.

> *Que dis-tu de l'ardeur, dont la Cour échauffée,*
> Frondoit *en ce tems-là les grands concerts d'Orphée;*
> *Les passages d'Atto & de Leonora*
> *Et du déchaînement qu'on a pour l'opéra?*

FRONDÉ, ée, part. pass. & adj. *Fundâ missus, ictus*.

FRONDERIE, s. f. Naudé a dit ce mot pour fronde, cabale, faction. *Factio*. Six mois de paix & sans *fronderie* ne peuvent-ils pas rémédier aux désordres? MASC. p. 532.

FRONDEUR, s. m. Qui jette des pièrres avec une fronde. *Funditor, fundibularius*. Les *frondeurs* faisoient une partie de la Milice des Anciens. Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient atteindre les *Frondeurs* de l'ennemi. ABLANC. Il s'enrôla jusqu'à deux cens *Frondeurs*. ID. On a vû aussi des *Frondeurs* dans l'Amérique.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui ont formé & suivi le parti de la Fronde en France contre le gouvèrnement; c'est-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. Ce mot est venu en usage en l'année 1648. auquel tems on appella *Frondeurs*, les Conseillers du Parlement qui opinoient contre le Ministère en l'absence des Princes. Ménage dit que Mr. de Bachaumont Conseiller, a été le parrein de la Fronde.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui contredisent, qui critiquent. *Censor*. Cet ouvrage a bien eû autant de *frondeurs* que d'approbateurs.

FRONRON, s. m. Tèrme de Cartier. C'est un outil où il y a plusieurs bandes d'étoffes bien attachées & roulées les unes avec les autres, pour passer sur la feuille de papier, & mouler des têtes de cartes. Voyez FROTTON.

FRONSAC, s. m. Nom propre d'un Bourg de France, situé dans la Guyenne, sur la Dordogne, au confluent de l'Isle qui la separe de la petite ville de Libourne. *Frontiacum, Franciacum, Francianum, Francicum*. Ce Bourg fondé par Charlemagne, a été erigé en Duché Pairie par Henri IV. Roi de France l'an 1598.

FRONT, s. m. Le haut du visage; la partie qui est au dessus des yeux depuis les sourcils jusqu'aux cheveux. *Frons*. Le *front* donne de la majesté & de la grâce à tout le visage. Il sert à en relever les traits. FENEL. Un *front* serain est celui qui paroit gai & uni. Son *front* ceint de lauriers. Le *front* d'un Philosophe est moins en sûreté contre les disgraces du mariage que celui des autres hommes. L. D'AB. En vain je m'étudie à vous plaire: on ne peut vous dérider le *front*. BELL. Le calme régna toujours sur le *front* du Prelat, & l'on n'y vit jamais ces nuages de chagrin qui écartent ceux qui voudroient l'approcher. LE P. GAIL. Neptune ridoit le *front* & jettoit des regards pleins de menaces. G. G.

> *Que je hais ces Auteurs froids & mélancholiques,*
> *Dont les graces jamais ne dérident le* front. BOIL.

> *Les rides sur son* front *ont gravé ses exploits.* CORN.

> *Le* front *couronné d'olive,*
> *Il vient goûter sur sa rive,*
> *Les doux charmes du repos.* RECUEIL DE VÈRS.

Ce mot vient du Latin *frons*, du Grèc φροντεῖν *sentire*, de φρὴν, *mens, esprit, pensée*. Martinius, pour expliquer cette étymologie, dit que l'on voit sur le *front* des pèrsonnes ce qu'elles sont capables de faire, qu'on y découvre ce qu'elles sont, & à quoi elles pensent,

sent. Du Laurens le dérive de *ferre*, parce qu'il porte des marques de ce que nous avons dans l'âme.

FRONT, se dit aussi du devant de la tête de quelques animaux. Le *front* d'un cheval, d'un bœuf, d'un éléphant. Un cheval qui a une étoile au milieu du *front*. On dit aussi, *front* de poisson, *front* de truite. ROND.

FRONT, signifie aussi, Impudence, hardiesse, témérité de soutenir en face à quelqu'un un mensonge, une calomnie, ou bien une vérité fâcheuse.

> *Quoi vous avez le* front *de trouver cela beau?* MOL.

Il a eu le *front* de soutenir qu'il avoit menti.

> *Je ne suis point de ces femmes hardies,*
> *Qui goûtant dans le crime une tranquile paix,*
> *Ont sçu se faire un* front *qui ne rougit jamais.* RAC.

FRONT, se dit encore de plusieurs personnes ou choses qui sont ensemble côte à côte, qui montrent leur *front*. Ces troupes rangées en bataille, faisoient un grand *front*. Les trois Légions sont ici rangées sur deux lignes, ainsi que César avoit coutume de le pratiquer, quand avec peu de troupes il avoit besoin d'étendre son *front*. Louis XIV. Le *front* de cette armée etoit composé de tant de bataillons & de tant d'escadrons. Les évolutions militaires enseignent l'art de faire *front* de tous côtez, de présenter les armes à l'ennemi de quelque côté qu'il attaque. Cet escadron a cinquante hommes de *front* & trois de hauteur. On a pris les ennemis en *front* & flanc. La France n'est plus qu'une seule forteresse qui montre de tous côtez un *front* redoutable. BOUH.

FRONT, se dit aussi de la face, de ce qui se présente d'abord aux yeux. Dans ce Palais on trouve de *front* un grand corps de logis flanqué de deux pavillons & de deux aîles. On trouve de *front* une avant-cour, une avenuë d'arbres. On dit aussi *front* de chaussée. VAUG.

On dit advèrbialement, Il se sont rencontrez *front-à-front*; c'est à dire, tête-à-tête.

On dit aussi, de *front*; pour dire, pardevant. Attaquer l'ennemi de *front*: choquer l'ennemi de *front*. ABL. Il signifie aussi, cote-à-côte. Ce pont est assez large pour passer vingt personnes de *front*, trois carrosses de *front*. Dans ce défilé on ne pouvoit passer que deux de *front*.

FRONT, en tèrme de Pèrspective, est la projection orthographique d'un objet sur le plan parallele au tableau.

On dit provèrbialement, qu'un homme a le *front* d'airain. *Frons area, frons nulla*, pour dire, qu'il ne s'étonne point quoi qu'on lui dise; qu'il est impudent, hardi, qu'il ne se détèrre point.

FRONT, s. m. Nom propre d'homme. *Fronto*. Saint Fronton, que nous appellons vulgairement S. *Front*, est un des hommes Apostoliques, venus dans les Gaules pour y dissiper les tenèbres du paganisme. BAILLET, *au 25. d'Octobre*. La ville de Perigueux reconnoit S. *Front* pour son premier Évêque.

FRONTAL, s. m. Tèrme d'Anatomie. Nom qu'on donne à l'os du front de l'homme, à l'os qui forme le front. On dit le *frontal*, & l'os *frontal*. *Os frontale*. Le *frontal* est le plus dur des os de la tête aprés l'occipital; sa figure est demi circulaire, particuliérement en sa partie supérieure & latérale; il est uni par dehors & inégal au dedans; il est situé en la partie supérieure de la face, anterieure du crâne, d'où il forme le front, ce qui lui a donné le nom de *frontal*. Cet os est borné par en haut par la suture coronale, & en bas par la transvèrsale; la premiere le joint aux os parietaux & aux pétreux; & la seconde aux os du nez, & à ceux de la pomette. Il y a encore la suture sphénoidale qui le joint à l'os sphénoide. DIONIS.

On appelle aussi muscles *frontaux*, ceux qui sèrvent aux mouvemens du front. Il y a deux muscles *frontaux*, qui prennent leur origine de la partie supérieure de la tête, proche le vèrtex & descendant par des fibres droites, ils viennent s'insérer à la peau du front proche les sourcils; lorsqu'ils agissent ils tirent la peau du front en haut & la font mouvoir avec eux, parce qu'ils y sont adhérans. Ils sont un peu séparez l'un de l'autre dans le milieu du front; ce qui fait que la peau se ride & se fronce en cet endroit, ensorte que les sourcils s'entretouchent quelquefois quand on est saisi de crainte ou d'admiration. DIONIS.

FRONTAL, s. m. Espèce de gêne que les soldats donnent aux paysans pour leur faire dire où il ont caché leur argent. *Frontale*. C'est une corde nouée en plusieurs endroits qu'on leur applique sur le front, & qu'on sèrt par dèrrière.

> *Ils donnent cent coups d'étrivières,*
> *Le* frontal *& les assiets.* VOYAGE DE MERCURE.

Ce mot vient de *frontale*, qu'on a dit en la même signification. MENAGE.

FRONTEAU, ou FRONTAL, s. m. Remède sèc qu'on applique sur le front avec un bandeau pour guérir des maux de tête & la migraine. *Frontale*. On en fait de roses, de fleurs de sureau, de bétoine, marjolaine, lavande, &c. qu'on enferme dans un linge pour couvrir le front & les temples. On en fait aussi un liniment avec de l'onguent populeum, & de l'extrait d'opium, ou bien avec des pâtes, des semences, des poudres, &c. On mêle des noyaux de cerises dans les *fronteaux* pour appaiser les douleurs de tête causées par l'ardeur de la fievre. LEMERY. On voit par l'ortographe que cet Auteur dit *frontal* au singulier.

FRONTEAU, Ce mot se dit en parlant des ceremonies Juives. Ce sont quatre morceaux de vélin separez, sur chacun desquels est écrit un passage de l'Ecriture-sainte, qu'on pôse tous quatre sur un quarré de veau noir, qui a des courroies, & que les Juifs se mettent au milieu du front lorsqu'ils sont dans la Synagogue, se ceignant la tête avec les courroies de ce quarré. Les Juifs se mettent un *fronteau*, lorsqu'ils prient dans leur Synagogue. LE P. SIMON. Les Religieuses portent des *fronteaux* de toile, les Dames, principalement les veuves, en portoient autrefois de velours noir; & les bourgeoises de Paris, il n'y a pas un siecle, en portoient encore.

FRONTEAU, est aussi un morceau d'étoffe qui couvre le front des chevaux en grand deuil.

FRONTEAU, est aussi un tèrme de Bourreliér, qui signifie, la partie de la têtière de la bride. C'est un morceau de cuir qui passe le long de la tête, & au dessus des yeux du cheval.

FRONTEAU. Tèrme d'Artillerie. On appelle *fronteau de mire*, une espece de bourrelet de cuivre, ou de bois, qu'on pose autour du collet d'une piece de canon, & qui sèrt à la pointer droit. Sa figure est ronde, & il a son diametre egal à celui de la pièce du côté de la platte bande. On le divise en deux egalement, & on y laisse une ouvèrture proportionée au colet du canon.

FRONTEAU, est aussi en Architecture un petit fronton qu'on met quelquefois au dessous des petites portes ou fenêtres.

FRONTEAU, en tèrme de Marine, est un appui de balustrades qui bordent le château d'avant & d'arrière, & qui le regardent de prouë en pouppe.

Ces mots de *frontal*, & de *fronteau*, viennent du mot de *front*, & signifient tous quelque chose qui a rapport au front, qui ressemble au front, qui forme une espece de front & d'avance.

FRONTENAC, s. m. Nom de lieu. Le fort de *Frontenac*. *Arx Frontenaca*. Forteresse de la Nouvelle France en l'Amérique septentrionale. Elle est sur le bord du lac de *Frontenac*, qu'on nomme plus ordinairement le lac d'Ontario, à l'endroit où le fleuve de S. Laurent sort de ce lac du côté du Nord. Ce fort a été bâti par le Comte de *Frontenac* l'an 1673. pour empêcher les courses des Iroquois.

FRONTEVAL, s. m. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une tulippe qui est rouge couleur de rose & blanc. MORIN.

FRONTIÈRE, adj. & subst. f. L'extrémité d'un Royaume, d'une Province, que les ennemis trouvent de front quand ils y veulent entrer. *Fines, termini, confinia*. La Picardie etoit une Province *frontiere* avant la conquete de la Flandre. La Flandre est aujourd'hui Province *frontiere*. Le Roi par ses conquêtes a etendu, a reculé les *frontères* de son Royaume. Les déclarations de guèrre se sont par un Héraut sur la *frontière*. On dit aussi une ville *frontiere*, qui est située proche les ennemis.

> *Qu'ont-ils gagné, ces esprits orgueilleux,*
> *Qui menaçoient d'armer la terre entiere?*
> *Ils ont vû de nouveau resserer leur* frontière. RACINE.

Ce mot vient de *frontaria*, parce qu'elle est comme le front opposé aux ennemis. MENAGE aprés Vossius. *Frontaria* se trouve dans les Actes de S. Isidore Martyr, écrits par le Diacre Jean C. 3. n. 24. Ces Actes sont du XIIIe siecle. Voyez les *Acta Sanctor.* des Jés. d'Anvèrs *Mai T. III. p. 520. F. & 421. F.* Skinnèr dit que *frontiere* vient de *front*, parce que la *frontière* est la partie exterieure & la plus avancée d'un Etat, de même que le front est la partie la plus apparente du visage de l'homme.

FRONTIGNAN, s. m. Nom propre d'une petite ville de France, *Frontinianum*. Elle est dans le Languedoc sur le lac de Maguelone, entre Monpellier & Agde, à cinq lieuës de la premiere, & à sept de la dérnière. *Frontignan*, connuë par ses bons vins muscats, est prise pour l'ancien *Forum Domiti*. Quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Fabriques, bourg que l'on trouve à deux lieuës de Montpellier du côte du couchant. MATY.

FRONTISPICE, s. m. Portail, la face principale d'un grand bâtiment, qui se présente de front aux yeux des spectateurs. *Frons, facies adversa*. Le defaut de ce batiment, c'est qu'il n'y a pas un

beau *frontispice*. Le *frontispice* du Louvre est le plus beau morceau d'Architecture qui soit en France. Mr. Felibien dit qu'on ne se sert plus guère en Architecture du mot de *frontispice*.

Du Cange dérive ce mot de *frontispicium*, qui signifie, *frontis hominis inspectio*.

On dit aussi, le *frontispice* d'un livre, de la prémière page où est le titre gravé. Changer le *frontispice* d'un livre; y mettre un superbe *frontispice*. On le dit aussi pour marquer simplement le devant d'un livre. Ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'est point chargé du *frontispice* fastueux de *Décisions*. Vaug.

FRONTON, s. m. Ornement d'Architecture qu'on met au dessus des portes & des fenêtres, & en quelques autres endroits des batimens, ou pour couronner une ordonnance, ou terminer une façade: est une petite saillie en forme de corniche couvérte en forme triangulaire, & quelquefois arondie par dessus. *Frontale*. Le champ ou panneau du milieu s'appelle *tympan*.

Fronton, en térme de Marine, est un quadre ou cartouche de menuiserie placé sur la voute à l'arrière du vaisseau, chargé des armes du Prince qui l'a fait bâtir, ou de la figure dont il porte le nom. On l'appelle aussi le *Dieu conduit* ou le *miroir*.

FROQUEUR, s. m. Térme de Coûtumes. Il signifie celui qui répare les chemins rompus.

Ce mot de *froqueur* vient de *froc*, quand il signifie *chemin rompu*.

FROS, s. m. Térme de Coûtumes. Voyez FRAUX, c'est la même chose.

FROSC, osce. adj. Vieux mot. Vuide, où il n'y a rien. *Vacuus*. Les bailleés qu'il fera à Rennes des places *frosces* étant en ladite ville. *Hist. de Bret. T. II. p. 1012. dans un Acte de 1427.*

FROSINONE. Voyez FRASELONE.

FROSSER, Vieux mot, qui signifie, selon Mr. du Cange, bâtir sur une térre en fros, & selon d'autres creuser, faire des fossez. Voyez Mr. du Cange au mot *froccar*, & le mot *fros* ci-dessus.

FROT, s. m. Térme de Coutumes, qui signifie chemin rompu, lieu rompu.

FROTTAGE, s. m. Action de celui qui frotte. *Fricatio*, *perfrictio*. Le *frottage* d'un plancher est une action fort pénible. Il faut tant donner pour le *frottage*.

FROTTEMENT, s. m. Action par laquelle deux corps se touchent rudement, ou s'usent l'un l'autre; manière de friction. *Frictus*. Il faut qu'un Ingénieur prenne garde que dans les machines le *frottement* des parties n'emporte l'equilibre, & n'en detruise l'effet. Le *frottement* de deux corps, qui ne sont pas fort durs, produit leur embrasement. Roh. Il étoit pour la santé de certains *frottemens*. Talman. Le *frottement* avec des onguens & choses liquides, *illitus*.

FROTTER, v. act. Essuyer, nettoyer, décrasser, gratter. *Fricare*. Les joueurs de paume se font *frotter* par les marqueurs pour se nettoyer quand ils ont sué. Les gens propres font *frotter* leurs planchers, leurs meubles. Quand on *frotte* bien les jambes d'un cheval, cela le delâsse & le fait bien porter. Il est bon de se *frotter* la tête tous les matins, de *frotter* les dents avec de l'opiat.

Ce mot vient de *frictare*, ou *fricare*. Menage. C'est aussi le sentiment de Skinner, qui remarque que les Anglo-Saxons disent *frothan* dans le même sens, sur quoi l'on peut obsérver qu'il n'y a que la términaison des deux infinitifs *frotter* & *frothan* qui soit différente, châque nation ayant donné au mot celle qui est propre de la langue qu'elle parle.

Frotter, signifie aussi, Enduire de quelque liqueur ou onction. *Linire*. On *frotte* de cire les lambris. Les violons *frottent* leur archet avec de la colophone. Les Romains se *frottoient* d'huiles parfumées en sortant du bain.

Frotter, signifie aussi figurément & bassement, Battre. *Excipere*. *malè habere*, *delare*. Les ennemis furent bien *frottez* au passage d'une telle rivière. Ces coureurs se sont bien *frottez* & étrillez à coups de poing. *Frotter* quelqu'un dos & ventre. Scar.

Frotter, se dit aussi bassement, & au figuré, de ceux qui s'attaquent à d'autres, soit pour les combattre, soit pour disputer contre eux. & alors il regit le datif. *Lacessere*, *aggredi*, *provocare*. Depuis que cet Officier s'est si bien battu, personne n'ose plus se *frotter* à lui. Allez-vous *frotter* à ce Docteur sur la Scholastique. Il ne fait pas bon se *frotter* à lui. Abl.

Frotter, signifie encore, S'allier, s'unir avec quelqu'un; avoir à faire à lui. *Accedere ad aliquem*. Ne vous *frottez* point aux Financiers; leur fortune est sujette à de grandes révolutions. Il ne faut point qu'un bourgeois se *frotte* à la Noblesse. Mol.

Frotter, se dit aussi pour, avoir commérce, communication avec quelqu'un, & en prendre les bonnes qualitez. Il fait bon se *frotter* aux Sçavans, on apprend toujours quelque chose. Il est assi bas en ce sens & n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

Baudouin de Crequi, Cavalier célebre, avoit pris pour devise, Nul ne s'y *frotte*, une épine, ou un chardon hérissé de pointes ou un porc-épic ajouté à ce mot feroit une dévise reguliére.

On dit provérbialement, qu'un homme s'est *frotté* au pilier; pour dire, qu'il a eu commérce avec certaine cabale de gens qui l'ont dressé à leur manière, qu'il ne vit plus comme il vivoit. On dit aussi, qu'un mulet *frotte* l'autre, *mulus mulum fricat*.

Frotté, ée, part. & adj. *Illitus*, *tersus*, *perunctus*, *perfrictus*.

FROTTEUR, euse, adj. Celui qui frotte. *Perfrictor*, *unctor*. Il faut donner tant par mois aux *frotteurs* pour entretenir les planchers.

FROTTOIR, s. m. Linge qui sert à frotter. *Penicu lum* On a des *frottoirs* de grosse toile pour frotter la tête, pour mettre sur le cou, &c. Il y a aussi des *frottoirs* de camelot, d'étamine, ou d'autres étoffes pour decrotter & nettoyer des habits, des chapeaux, &c. Les Barbiers appellent aussi *frottoir*, le linge dont ils se servent pour essuyer leurs rasoirs quand ils font la barbe.

FROTTON, s. m. Térme de Cartier. C'est un outil composé de plusieurs bandes d'étoffe bien attachées, & bien roulées les unes avec les autres, ensorte que le haut se términe en rond, & que le bas soit plat & uni, pour passer sur la feuille de papier qui est sur le moule, & mouler des têtes de cartes. Voyez FRONRON.

FROU, s. m. Térme de Coûtume, C'est la même chose que *fraux*, *flot*, &c. Voyez ces mots.

FROUER, v. n. Térme d'Oiseleur, C'est faire le sifflement que l'on fait à la pipée. Imitér le cri de la chouette. *Inserto inter labia folio sibilare*, *noctuam imitari*. Pour prendre des rossignols au trebuchet, & les faire venir plus promptement, vous vous cacherez un peu loin du trebuchet, & vous ferez avec une feuille de lierre le sifflement que l'on a coûtume de faire quand on fait la pipée, c'est ce que les pipeurs appellent *frouer*.

FROUILAY, s. m. Nom propre d'une Châtellenie du pays du Maine en France. *Frullaeum*. Elle relève du Duché de Maienne. Elle a donné son nom à une famille illustre, dont la branche cadette porte le nom de Tessé, & dont la dévise est *Pro Rege & pro fide*, pour marquer l'attachement de cette famille à la Religion Catholique & au service de nos Rois.

FROUMENT, s. m. Nom propre d'homme. *Frumentius*. Saint Frumence, ou S. *Froument*, Evêque d'Auxume au IV[e] siecle, Apôtre des Indes méridionales, c'est-à-dire, de l'Ethiopie & des Abyssins. Baillet. Peut être seroit-il aussi bien de l'appeller *Froment*; car de *frumentum* nous avons fait *froment*, & non pas *froument*, qui n'est qu'une mauvaise prononciation de quelques Provinces, & sur tout de celle dont étoit Baillet. Les Ethiopiens appellent Saint *Froument* en leur langue *Frémonat*, & encore *Salama*, qui signifie pacifique.

FROWARD, Le Cap *Froward*, ou autrement, le Cap d'avance. Cap des térres Magellaniques dans l'Amerique meridionale. *Promontorium Frowardense*, *Promontorium extensum*. Ce cap est sur la côte meridionale de l'Amérique, & celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. On y voit encore les ruines de la ville de S. Philippe que les Espagnols y bâtirent autrefois pour être maîtres du détroit. Mr Frezier écrit *Frouard* dans sa Carte, & *Frouvard* dans son liv. p. 263. & le place par le 54[e] degré de latitude & le 308. d. 45. min. de longitude.

F R U.

RUART, s. m. Nom propre d'un Bourg de Lorraine, situé au confluent de la Moselle & de la Meurte, à deux lieuës au dessous de Nancy. *Fruardum*.

FRUCTESÉE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Frutesea*. C'étoit une Déesse qu'on invoquoit, dit S. Augustin *De Civit. Dei L. IV. C. 21.* pour lui demander une recolte abondante des fruits de la térre. Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p. 152.* l'appelle *Frutesa*, Frutesque; mais Vivès a remarqué il y a longtems que les Anciens manuscrits de ce livre de S. Augustin, portent *Diva Fructesea*, au lieu de *Diva Fruges* qu'on lisoit auparavant. Gentian Hérvet & de Cerriziers, Traducteurs de la Cité de Dieu, disent *Fructésée* en notre langue.

FRUCTIFIER, v. n. & act. Porter du fruit, profiter. *Fructum ferre*, *feracem esse*. Ce champ est fort fértile, les arbres y *fructifient* beaucoup, y viennent bien, y profitent.

Il faut connoître encore comme l'arbre prend vie,
Comment il se nourrit, comment il fructifie. Perraut.

Fructifier, se dit au figuré des choses spirituelles & morales. La grâce fait *fructifier* la foi dans nos cœurs. Les Apôtres en fort peu de tems ont fait *fructifier* l'Evangile. Si vous offrez à Dieu votre travail, il le fera *fructifier*. Ann.

FRUCTUEUX, euse, adj. Qui est fértile. *Fertilis*, *ferax*. Ce

térroir

terroir n'est guère *fructueux* si on n'y met des amendemens. Il ne se dit guère au propre, & même il ne se trouve pas en ce sens dans l'Academie.

FRUCTUEUX, se dit plûtôt au figuré de ce qui aporte de l'utilité, de l'avantage. *Utilis.* La Chiromance, la Judiciaire, & autres vaines sciences, sont des études qui ne sont guère *fructueuses.*

FRUCTUEUX, f. m. Nom propre d'homme. *Fructuosus* Godeau a retenu dans notre langue ce mot Latin. *Fructuosus* Evêque de Tarragône, Augurius & Eulogius ses Diacres, après avoir soufféri une longue & incommode prison, furent consommez par le feu comme des holocaustes prétieux GODEAU. Il est mieux de dire *Fructueux* avec Mr. Tillemont. Les Actes Originaux de S. *Fructueux.* Voyez Baronius à l'an 262. Le sixiéme hymne du *Peristephanon* de Prudence est à l'honneur de *S. Fructueux* de Tarragône & de ses Compagnons. En Languedoc on nomme ce Saint, Frichoux, pour *Fructueux.* CHASTELAIN, 21. *Jan. p.* 367. 368. Voyez encore FRUTOS.

FRUCTUEUSEMENT, adv. D'une maniére fructueuse; utilement, avec progrès, avec fruit. *Utiliter, commode.* Ce Docteur a travaillé fort *fructueusement* à la convêrsion de ces Hérétiques.

FRUGAL, ALE, adj. Sobre, tempérant à l'égard de la nourriture. *Frugalis, temperans, abstinens, moderatus.* Il n'a point de pluriel au masculin. Une vie *frugale* sêrt beaucoup à consêrver la santé. Il est facile à un homme *frugal* d'être continent.

Ce mot vient apparemment *à frugibus*, qui sont la plus simple, la plus saine, la plus ancienne nourriture de l'homme.

On dit aussi un repas *frugal*, une table *frugale*; pour dire, un repas, une table où il n'y a à manger que ce qu'il faut honnêtement pour le besoin de la nourriture. Sa table étoit *frugale*, mais propre.

FRUGALEMENT, adv. Sobrement & avec tempérance. *Frugaliter, moderatè.* La longue vie des Hêrmites est la récompense d'avoir vécu *frugalement.*

> *Il vit* frugalement; *mais c'est par avarice.*
>
> NOUV. CH. DE VERS.

FRUGALITÉ, f. f. Sobriété, abstinence, tempérance; ménagement sur le boire & sur le manger. *Frugalitas, temperantia.* Cornaro Vénitien a été un grand éxemple de *frugalité*; il a fait de belles leçons de *frugalité.* La *frugalité* est un menagement du plaisir, & non pas une abstinence de mortification. DAC. La *frugalité* tant vantée des Romains, n'étoit point un retranchement, ou une abstinence volontaire des choses supêrfluës; mais un usage nécessaire & grossier de ce qu'ils avoient. S. EVR.

FRUIT, f. m. Sa plus générale signification est au pluriel, & signifie tout ce que la terre produit pour la nourriture de l'homme & des animaux. *Fructus.* De tous les *fruits* du Paradis Têrrestre il n'y en eut qu'un deffendu à Adam. Les priéres des Rogations sont instituées pour la consêrvation des *fruits* de la têrre. En ce sens on y comprend les blez, les foins, les avoines, vesses, lin, legumes, &c. Tout ce que les Latins appellent *fruges.*

> *On voit souvent l'hyvèr fiêr & mutin,*
> *Qui s'en revient un beau matin,*
> *Ramenant avec lui sa maudite froidure,*
> *Geler & fleurs &* fruits, *& rendre impunément*
> *Des pauvres Jardiniers les espérances vaines.*
>
> DU TROUSS.

Les *fruits*, pour arriver à leur pêrfection, passent par différens états qui se succèdent. Les voici par ordre: *fruit* en fleur, *fruit* noué, voyez plus bas: *fruit* formé, c'est lorsqu'il a sa figure naturelle & non pas sa grosseur ordinaire, *fruits* à demi gros, *fruit* en maturité.

Dans le Droit on distingue trois sortes de *fruits*, les fruits naturels, que la nature produit sans qu'ils ayent besoin d'être cultivez, comme ceux qui viennent aux arbres. Les *fruits* d'industrie, ils sont naturels, mais ils ont besoin de l'industrie des hommes pour profiter. Les *fruits* civils, qui ne sont *fruits* que par la disposition de la loi, comme les loyers, le fêrmage, &c.

On appelle en têrme de Jurisprudence, les *fruits* pendans par les racines, la recolte ou la vendange prochaine, lesquels on peut saisir comme meubles quand ils sont proches de leur maturité.

FRUITS, se dit encore de toutes les choses qui composent le revenu d'une têrre, d'un Benéfice, non seulement en grains, mais en cens, rentes, dimes, bois, moulins, péages, &c. & autres droits & redevances. Le droit de rachat dû au Seigneur, celui de déport dû à un Archidiacre, consiste en une année de *fruits* d'une têrre, d'une Cure. C'est une vraie confidence quand le titre d'un Benéfice est d'un côté, & les *fruits* de l'autre. Les bois taillis, la collation des Benefices, fait partie des *fruits.* On l'a condamné à la restitution des *fruits.*

FRUIT, en Botanique, est proprement cette partie de la plante qui renferme la semence, soit qu'elle soit seule, ou qu'elle se trouve en grand nombre; soit qu'il soit sec, ou qu'il soit mol. *Le fruit* se dit encore de l'assemblage des semênces, comme dans les renoncules, &c. Ces *fruits* n'ont qu'une cavité, ou sont à plusieurs loges. Tous ces *fruits* varient suivant que les plantes qui les portent sont differentes.

FRUIT, se dit en particulier de toutes sortes de graines, soit nuës soit renfêrmées dans une envelope osseuse, charnuë, semblable à du cuir, membraneuse, ou d'autre nature. *Fruit* est la production que fait un arbre, ou une plante, tant pour la multiplication de son éspéce, que pour la nourriture de l'homme; le *fruit* du Poirier est la poire, le *fruit* du pêcher est la pêche, le *fruit* du fraisiér est la fraise. LA QUINT. *T. I. p.* 98. La situation des *fruits* est la même que celle des fleurs. Les hommes se peuvent nourrir de *fruits* cruds & de *fruits* cuits. Les cochons se nourrissent des *fruits* du chêne & du hêtre, qui sont le gland & la faine. La casse est un *fruit* qui sêrt à purger. Le poivre, la muscade, sont des *fruits* qui sêrvent aux assaisonnemens. Les *fruits* de l'orme, de l'aune, du fileria, ne sêrvent qu'à consêrver l'espéce. On distingue les *fruits*, en *fruits* à noyaux, à pepins; en *fruits* d'Eté, & *fruits* d'Hivêr, ou de garde; en *fruits* à confire. Des *fruits* précoces, des *fruits* tardifs. On dit qu'un arbre se met à *fruit*, lorsqu'il commence à porter du *fruit.* Les anciens statuts des Jardiniérs de Paris confirmez par Lettres Patentes du mois de Novembre 1599. enjoignent aux Jurez de visiter tous les jours & en tous tems les *fruits* & légumes qui arrivent & sont exposez en vente dans les marchez & places publiques DE LA MARE, *Tr. de Police L. IV. Titre VIII.* qui concêrne la police des *fruits.*

On dit le *fruit* a coulé. Voyez COULER. Le *fruit* a bien noué, n'a pas noué. Voyez NOUER. Se mettre à *fruit*, se dit d'un arbre qui après avoir été longtems sans faire de *fruit*, commence enfin d'en avoir. On dit de certains arbres, par exemple, des robins sur franc, des bourdons sur franc, &c. qu'ils sont très-difficiles à mettre à *fruit*, à se mettre à *fruit.* On dit d'autres arbres qu'ils se mettent aisément à *fruit*; par exemple, le beurré, les oranges d'Eté, &c. LA QUINT. Le *fruit* est mûr, c'est-à-dire, qu'il est bon à manger; & si on ne le prend en ce tems là, on dit qu'il se passe, c'est-à-dire, qu'il devient mou & pourri; ainsi une poire molle est une poire passée. ID. *T. I. p.* 98. 99.

FRUIT EN GRAPPE, C'est un *fruit* dont les grains sont disposez comme ceux d'un raisin.

FRUIT de vigne. C'est ainsi que l'on a traduit *genimen vitis* dans les vêrsions du Nouveau Testament de Geneve, de Louvain, de Mr. de Marolles & de Mrs. de P. R. Mais le P. Bouhours n'approuve point cette traduction. Il est vrai que c'est une de ces expressions que l'usage familier des livres saints, & l'habitude qu'on a de les entendre & de les lire dans les traductions, rend plus supportable; on les reçoit comme des têrmes consacrez, & on ne se donne pas souvent la libêrté d'examiner si ces têrmes sont fort correcls. Mais quand on y fait reflexion, il est aisé de remarquer que le P. Bouhours a raison. Je ne boirai plus desormais de ce *fruit* de vigne, n'est pas bien correct: boire ne s'accorde point avec *fruit*: on mange du *fruit*, mais on n'en boit pas. *Fruit* de vigne n'est tout au plus que du raisin, & ces deux mots joints ensemble n'ont jamais signifié du vin en notre langue. BOUH. Le P. Bouhours a traduit je ne boirai point désormais de ce vin-ci.

FRUIT NOUÉ, C'est le jeune fruit qui tient au pédicule de la fleur, & qui grossit insensiblement à mesure que la fleur se flétrit.

FRUITS d'Eté, se dit de tous ceux qui viennent, & qui se mangent en Eté; *fruits* d'Automne, ceux qui viennent & qui se mangent en Automne; *fruits* d'hivêr, ceux qui se cueillent en Automne, mais qui ne se mangent qu'en hivêr; & *fruits* rouges, tous les petits *fruits* de cette couleur qui viennent au printems, comme fraises, framboises, cerises, groseilles.

On appelle *Fruit*, dans l'usage ordinaire, ce qu'on sêrt en dêrnier lieu au repas, soit de vrais *fruits*, soit des confitures, des pâtisseries, fromages, &c. On a sêrvi le *fruit*, on en est au *fruit.* Il y avoit en ce repas un beau *fruit*; pour dire, un beau dessêrt. Chez le Roi on dit *four & fruit.*

FRUIT, se dit aussi, d'un enfant dont une femme est grosse. Béni soit le *fruit* de votre ventre: c'est une partie de la Salutation Angelique. Les femmes qui font périr leur *fruit* sont punies de mort. Ces deux enfans sont les *fruits* de leur mariage, les *fruits* de leurs chastes amours.

FRUIT, se dit figurément en choses morales, pour Utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose. *Fructus, emolumentum,*

tum. Les Missionnaires font beaucoup de *fruit* chez les Idolâtres en convertissent beaucoup. Il n'a recueilli aucun *fruit* de ses études, de ses voyages, de cette entreprise, de cette affaire. On ne peut trop estimer un si beau *fruit* de la probabilité. Pasc. Je ne voudrois pas tirer de plus grand *fruit* de mon éloquence. Voit. Les femmes se rassemblent dans les Tuilleries pour montrer une belle étoffe, & pour recueillir le *fruit* de leur toillette. La Bruy. La sagesse est communément le *fruit* de l'expérience S Evr. L'obeïssance qui n'est que matérielle ne produira jamais de *fruits* à celui qui la rend. Ab. de la Tr.

Et de tous ses travaux la honte fut le froit. Malherbe.

Fruit en tèrme de Maçonnerie, ou *frit*, comme on le trouve dans quelques Auteurs, est une petite diminution en talut, & en dehors, qui se fait peu à peu & insensiblement sur les murs à mesure qu'on les éleve. Le *fruit* d'un mur est la retraite en dedans à mesure qu'il s'éleve. Ainsi un mur à plomb est celui qui est aussi épais par le haut que par le bas, lorsqu'il est plus épais par le haut, & que la face se jette en dehors, cela s'appelle *surplomb*; & *fruit*, lorsqu'elle se retire en dedans, & que le bas est plus épais que le haut. On ne manque guère de donner du *fruit* à la façade des bâtimens. Il faut donner tant de poûces de *fruit* à ce mur à proportion de son épaisseur. On donne ordinairement un poûce & demi de *fruit* à un mur sur la hauteur de douze piéds. Le *contrefruit* est le contraire, c'est-à-dire, le *fruit* en dedans: ce qui y cause une inclinaison peu sensible.

Fruit a double mamelle. Tèrme du Grand Art. C'est la piètre au blanc & au rouge.

On dit pruvèrbialement quand on reçoit visite d'une pèrsonne qu'il y avoit longtems qu'on n'avoit vuë, Hà c'est du *fruit* nouveau de vous voir. On appelle aussi *Fruits* de la guèrre, les membres estropiez, les pays brûlez, ruinez & desèrts.

FRUITAGE, s. m. Fruits en general qui croissent aux arbres. *Fructus*. Ce Curé pretend les dimes des *fruitages*, lainages, & charnages. Ce gouteux est reduit à ne vivre que de laitage & de *fruitages*.

FRUITÉ, adj. m. Tèrme de Blâson, qui se dit des arbres chargez de *fruits* d'un autre émail.

FRUITERIE, s. f. Lieu où l'on garde & où l'on accomode le fruit. *Cella fructuaria*. Il ne doit point geler dans la *fruiterie*. Porter du fruit à la *fruiterie*. Sèrrer du fruit dans la *fruiterie*. Mr. le Président de Valbonnet donne un Etat de la *fruiterie* des Dauphins dans ses Mem. pour l'hist. de Dauph. p. 209.

Fruiterie, dans la Maison du Roi, se dit de l'Office qui fournit le fruit aux tables de la Maison, la bougie & la chandelle. Il y a plusieurs Officiers de *fruiterie* chez le Roi. Chef de *fruiterie*.

FRUITIER, ière, adj. & subst. Qui porte du fruit. *Fructifer, frugifer*. Un arbre *fruitier*, est un arbre qui porte des fruits bons à manger. Un *fruitiér* nain, un *fruitier* en espalies, à plein vent. On dit aussi un jardin *fruitier*.

Fruitier, se dit aussi de celui qui vend des fruits. *Fructuarius*. Un Marchand *fruitiér* en gros. Une *fruitiere* en detail. Il est fait défense à tous Maîtres *fruitiérs* d'être Facteurs de Marchands forains. Ordonnance du 28[e]. Mai 1698. dans de La Mare T. II. p. 1468.

Fruitiér-Regratiér, est celui qui vend des fruits en détail. Un Arrêt du Conseil du 9[e] Févriér 1694 les appelle *Fruitiers Regratiers*, & pauvres Regratiers, vendeurs en detail des hèrbes, & autres legumes, beurre, œufs, fromages, fruits, & autres menuës denrées. Cet Arrêt décharge les *Fruitiér-Regratiers* des droits de visites que pretendoient sur eux les Maîtres *fruitiérs*. Voyez dans le Commissaire De la Mare Tr. de Police L. V. Tit. XXIII. C. 8 p. 1466 & 1467.

La Communauté des Marchands *Fruitiérs*, Orangers, Beurriérs, Fromagérs & Coquetiérs de la ville & Fauxbourgs de Paris. *Arrêt du Conseil du 9[e] Févr.* 1694. Le même Arrêt dit *Fruitiérs-Orangers*, Marchands *Fruitiérs-Orangérs*; c'est-à-dire, ceux qui vendent des oranges, citrons, limons, grenades, &c. Et De la Mare dit quelquefois *Fruitiérs-Beurriérs*. Voyez cet Auteur *T. II. p.* 1466 *&* 1467.

FRUMENCE. Voyez FROUMENT.

FRUMENTAIRE, s. m. Tèrme d'Histoire. *Frumentarius*. Les *Frumentaires* étoient des soldats, ou des archers. S. Cyprien dit dans une de ses lettres, qu'on avoit envoyé des *Frumentaires* pour le prendre.

Il y avoit des *Frumentaires* dès le tems d'Hadrien. Spartien dit dans la vie de cet Empereur qu'il s'en sèrvoit pour s'instruire curieusement de tout. C'est la prémiére fois que l'un trouve cette sorte d'Officiers des Empereurs; car avant ce tems *Frumentaire* ne se disoit que des Marchands de blé, ou des Mesureurs de blé. Les *Frumentaires*, dont nous parlons, ne faisoient point un corps distingué des autres troupes; mais il y en avoit un cèrtain nombre dans chaque legion, comme nous avons une compagnie de Grenadiers dans chaque regiment. Ainsi dans les anciennes inscriptions on trouve les *Frumentaires* d'une telle ou d'une telle légion. On croit que ce fûrent d'abord de jeunes hommes disposez par Auguste dans les Provinces sur tous les grands chemins pour avertir l'Empereur très-vite de tout ce qui se passoit. Pour cela ils avoient une espèce d'intendance sur toutes les voitures, c'est pourquoi ils étoient chargés de faire porter le blé, *frumentum*, aux armées, & c'est de là que leur vint le nom de *Frumentaires*. Ensuite on les incorpora dans les troupes, où ils retinrent toujours leur nom de *Frumentaires*, leur fonction de donner aux Princes avis de tout; comme ceux qu'on nommoit *Curieux*, *Curiosi*, & ausquels on les joint quelquefois.

FRUSINATE, s. m. f. Qui est de Frusino, ou Frusinone. *Frusinas*, dans Pline L. III. C. 5.

FRUSINO, ou FRUSINONE, s. m. Nom propre d'un petit bourg d'Italie dans la Campagne de Rome *Frusino*, ou *Frusinum*. *Frusinône* est entre Piperno au midi & Alatri au septentrion. *Frusino* eut autrefois un Evêque, & fut la patrie d'Hormisdas & de Sylvérius, Souverains Pontifes.

FRUSTE, adj. f. C'est un tèrme de Médaillistes, qui appellent une médaille *fruste*, qui est tellement effacée, qu'on n'en peut lire la legende. *Exesus, detritus*.

On appelle aussi *fruste*, une pièrre antique & fort ruinée, ou gâtée par le tems, en sorte qu'on ne peut connoître les figures, ou lire les inscriptions qui sont dessus.

FRUSTRATOIRE adj. m. & f. Tèrme de Palais, qui signifie, Ce qu'on élude, ce que par de mauvais artifices on fait venir à néant. *Inanis, vanus, frustrationi obnoxius*. Si on souffroit cette chicane, tous les Arrêts & Jugemens seroient *frustratoires*. Les Loix seroient *frustratoires* sans les amendes & les suplices. Une appellation frivole & *frustratoire*.

FRUSTRER, v. act. Tromper quelqu'un en le privant de ses prétentions, de ses légitimes espérances. *Frustrari, ludere, spe dejicere*. Les banqueroutiers frauduleux ne tâchent qu'à *frustrer* leurs créanciers. Ce jeune homme avoit de l'esprit, promettoit beaucoup, mais sa debauche a *frustré* l'attente de ses parens.

Frustré, ée, part. pass. & adj. *Frustratus, delusus*.

FRUTESQUE Voyez FRUCTESÉE.

FRUTIS, s. f. Surnom que les Anciens donnoient à Vénus. *Frutis*. Solin C. 2. dit qu'Enée arrivant de Sicile consacra dans le tèrritoire de Laurentium à Vénus, surnommée *Frutis*, une statuë qu'il avoit apportée. Quelques-uns la confondent avec la Déesse Fructésée dont S. Augustin parle dans son IV[e]. L. de la Cité de Dieu C. XXI. Dans l'Abreviateur de Festus le temple de la Déesse *Frutis* est nommé *Frutinal*.

Scaligér croit que *Frutis* a été fait par corruption du Grèc Ἀφροδίτη, nom de Vénus. Mais Saumaise renvèrse toutes ces conjectures. Il prétend qu'on n'a jamais donné le nom de *Frutis* à Vénus, que c'est celui d'*Erusis*, qu'on lit sur les médailles Eruc; qu'au lieu d'*Erutis* on a lu mal-à-propos *Frutis* dans Solin, & *Frutinal* dans Festus, au lieu de *Erucinal*; & que dans S. Augustin au lieu de *Fructesea* il faut lire *Frugis, Seja*. Voyez cet Auteur sur Solin p. 69 & 70.

FRUTOS, SAN-FRUTOS, s. m. Nom propre d'homme. *Fructuosus*. Saint Fructueux, vulgairement *San-Frutos* Evêque de Tarragône au III[e] siècle, fut expôsé aux bêtes dans l'Amphithéatre l'an 259. pendant la VIII[e] pèrsecution, qui est celle de Valérien & de Gallien. Voyez Bollandus & Baillet au 21[e] de Janvier. En François je voudrois toujours dire Fructueux, comme fait en éffèt cet Auteur.

FRUBERG, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Archiduché d'Autriche. *Friberga*, anciennement *Cardabianca*, ou *Cardobianca*. Il est dans la basse Stirie vèrs les confins de la Hongrie, sur la rivière de Pioka, à douze lieuës de la ville de Gratz vèrs le levant septentrional.

F U C.

FUCECHIO, s. m. Nom propre de lieu *Frucechium* Bourg situé près d'un lac de même nom, dans le Florentin en Toscane, entre la ville de Florence & celle de Pise, à neuf lieuës de la prémière, & à dix de la dèrnière.

FUCIN, s. m. Ancien nom propre d'un lac d'Italie *Fucinus*, *Fucinus lacus*. Il est dans l'Abruzze ultérieure. On le nomme aujourd'hui Celano. Claude fit travailler à le dessécher l'an 42 de J. C. *Tillemont, T. I. des Emp. p.* 230.

FUCUS, s. m. Nom d'une plante marine. *Fucus*. La plante marine nommée *Fucus*, ou *Alga*, a des fleurs sur toute l'étenduë de ses feuilles, & ses fleurs sont en forme de petites houppes ou de

de petites aigrettes composées de filamens extrémement déliez, & longs au plus d'une ligne, la graine est renfermée dans une matière visqueuse, & seulement à l'extrémité des feuilles. *Reaumur, Hist. de l'Acad. des Scien.* 1714.

F U E.

FUËGO, s. m. Nom propre d'une Isle de l'Océan Atlantique. Isla del Fuego *Insula Ignium.* Elle est une de celles du Cap vèrd, & on la trouve au midi de celle de S. Jago. Cette Isle, qui est fort petite, a une montagne qui vomit des flammes : c'est de-là qu'elle a pris son nom, qui signifie l'Isle du feu.

FUENCHEU, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Fuencheum.* Elle est la cinquiéme de la Province de Xansi, & située sur la rivière de Fuen. Elle a sept petites villes sous sa Jurisdiction.

FUENGIROLA, s. m. Nom propre d'un bourg d'Espagne. *Fuengirola.* Il est sur la côte de la Grenade, entre Marbella & Malaga, à trois lieuës de la première & à six de la dèrnière. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de Salduba, que d'autres croyent être entierement ruinée, & ils assurent qu'on en voit les masures à deux lieuës de *Fuengirola*, tirant vèrs Marbella. D'autres mettent *Fuengirola* l'ancienne Suel, Suea, ou Sivel, que d'autres pourtant placent à Molina, ou tèrre de Molinos, qui est un village situé entre *Fuengirola* & Malaga.

FUENTO DE CANTOS, s. m. Nom propre d'un village de l'Estramadure d'Espagne, situé à six lieuës de la petite ville d'Elleténa du côté du couchant. *Fons de Cantos.* On croit que ce lieu est l'ancienne *Julia Contributa*, ou que du moins les ruines de cette ancienne ville sont près de ce village.

FUENTE D'OVEJUNA, s. m. C'est le nom que portent les ruines de l'ancienne Mellaria, ville de l'Espagne Bétique. *Fons d'Ovejuna.* On les trouve dans l'Andalousie, aux confins de l'Estramadure d'Espagne, à quatorze lieuës de la ville de Cordouë, tirant vèrs Merida.

FUENTARABIA. Voyez FONTARABIE.

FUENTES, s. m. Nom propre de lieu. Le Fort de *Fuentes, arx Fontana*, bonne forteresse du Duché de Milan. Elle est située dans le tèrritoire de Como à l'embouchure de la rivière d'Adda, dans le Lac de Como.

FUENTIBRE, Village d'Espagne. *Fons Iberis.* Il est situé à la source de l'Ebre, dans la Castille vieille, & aux confins des Asturies.

FUERRE. Vieux mot, qui signifie plusieurs choses, 1°, Un fourreau, *vagina.* Deux épées garnies de *fuèrres* de bois, & de cuir cousu dessus. *Hist. de Bret. T. II. p.* 674. 2°, Du fourrage, *pabulum* 3°, Des choses de peu de valeur, des bagatelles, *nugæ, quidquid vile est.*

FUESSEN, s. m. Nom propre d'un Bourg, avec un vieux Château. *Faussena.* Il est dans l'Evêché d'Ausbourg en Souabe, sur le Lek, à seize lieuës au-dessus de la ville d'Ausbourg. On prend *Fuessen* pour l'ancienne petite ville de la Rhétie, qui portoit les noms d'Abusiacum, d'Abusacum & d'Abodiacus.

FUEUR, s. m. *Forum.* Vieux mot, formé du mot Latin *forum.* Voyez FUR.

FUEZEL. Voyez TEPLITZA.

F U F.

FVFIVS, FVFIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Fufia gens.* La famille *Fufia* étoit une des Plébeïennes. Les Medailles de la famille *Fufia* ne sont pas communes. Voyez Patin, p. 115. & Vaillant dans les familles Romaines & dans ses Colonies, p. 11.

F U G.

FUGALES, s. f. Nom propre d'une fête qui se célébroit par les anciens Romains. *Fugalia.* Hoffman croit que les *Fugales* sont la même chose que le *Regifugium*, fête qui se célébroit au mois de Fév. après les Tèrminales, en mémoire de ce que les Rois avoient été chassez, & le gouvèrnement Monarchique aboli. Celle-ci se célébroit le 6e des Kalendes de Mars ; c'est-à-dire, le 24e de Février. C'est Festus qui nous l'apprend, comme l'a remarqué Struvius. *Struvius, Antiq. Rom. Syntag. c. 9. p.* 440. mais cet Auteur distingue les *Fugales* du *Regifugium*, & doute même si le *Regifugium* se célébroit à cause des Rois chassez, ou parce que le Roi des choses sacrées *Rex sacrorum*, après avoir fait le sacrifice, s'enfuyoit de la place publique & des Comices. Quoiqu'il en soit, il n'y a que S. Augustin qui parle des *Fugales* au L. II. de la Cité de Dieu, c. 6. selon la remarque de Vivès sur cet endroit. Cet Auteur pancheroit même fort à corriger *fugalia*, si S. Augustin n'ajoutoit que ces fêtes étoient des vraies *Fugales*, qui chassoient la pudeur & l'honnêteté, pour marquer les infamies qui s'y faisoient. Ce sçavant homme conjecture que les *Fugales* sont la même chose que les Populifuges, *Populifugia* ; c'est-à-dire, la fête de la Déesse *Fugia*, qui étoit la Déesse de la joie causée par une déroute d'ennemis, & que c'est pour cela que le peuple s'y abandonnoit à toutes sortes de plaisirs, même les plus honteux : que cette fête fut instituée à l'occasion de la victoire qui fut remportée sur les Ficulneates, les Fidenates & les peuples voisins, lorsqu'ils voulurent s'emparer de Rome le lendemain que le peuple s'en fut retiré, ainsi que Varron le rapporte, *L. V. De Ling. Lat.* Mais Varron dit que les *Populifugia*, qui tomboient au mois de Juin, se célébroient en mémoire de la fuite ou retraite du peuple dans la sédition qu'il excita : il est vrai qu'il ajoute, que ce jour suivit de près la retraite des Gaulois, & que les peuples voisins conjurèrent contre Rome ; mais cela ne paroit point avoir, selon lui, de rapport au *Populifugia*, mais marquer seulement le tems où arriva cette sédition & cette fuite du peuple Romain. Il ajoute qu'il y a dans les cérémonies des *Populifugia* des vestiges de cette fuite du peuple. Au reste, quoique les *Populifugia* fussent établis pour la fuite du peuple, & non pas pour celle des ennemis, cela n'empêche point que les *Fugales* de S. Augustin ne puissent vraisemblablement être les *Populifugia* de Varron, suivant la conjecture de Vivès.

De Cerizièr, dans sa Traduction de la Cité de Dieu, dit *fuites* & non pas *fugales*. Ces honteuses cérémonies, qu'on nommoit *fuites* à Rome, véritablement fuites, puisqu'elles bannissoient toute honnêteté & pudeur. CERIZ.

FUGGERS, s. m. Les tèrres des Comtes de *Fuggèrs. Dominium Comitum Fuggerorum.* Etat d'Allemagne situé dans la Souabe. Il est divisé en deux parties ; l'occidentale est au midi de la ville & du tèrritoire d'Ulm : elle peut avoir dix lieuës de long, & trois ou quatre de large. Weissenhorn, Babenhausen & Kirchem en sont les lieux principaux. L'orientale est au confluent du Lek & du Danube, entre la ville d'Ausbourg & celle de Donavèrt. Elle a six lieuës de long & trois lieuës de large. On n'y voit que des villages, dont Bibèrbach & Obèrndorff sont les plus considérables. Les *Fuggèrs* possedérent encore plusieurs tèrres dans la Bavière, dans l'Hegow, dans le Turgaw, mais particulièrement dans la Haute-Alsace. Ils sont divisez en plusieurs branches, & ils passent pour les plus riches Comtes d'Allemagne ; mais leur noblesse n'est pas ancienne. Jacques *Fuggèr*, Bourgeois d'Ausbourg, fut annobli par l'Empereur Maximilien I auquel il avoit prêté des sommes considérables. Cette Maison doit son élevation au commèrce, de même que celle de Medicis.

FUGITIF, IVE, adj. & subst. Errant ; celui qui est obligé de s'enfuir de sa patrie, ou de s'éloigner d'un pays où il avoit quelqu'établissement, pour ses crimes ou pour ses dettes, ou pour quelque autre raison. *Fugitivus.* Celui qui a brise les prisons est obligé d'être *fugitif*. Caïn devint *fugitif* après le meurtre de son frère. Lorsque les Romains se trouvèrent les maîtres du monde, ils virent de tous côtez les Muses *fugitives* venir chèrcher leur azile dans Rome triomphante. VAL.

En tèrme de Droit, on appelle un Esclave *fugitif*, celui qui est sujèt à s'échapper, à s'enfuir de la maison de son maître. Quand on vendoit un Esclave, il falloit declarer s'il étoit *fugitif* ; c'est-à-dire, fuyard. On appelloit aussi esclave *fugitif*, celui qui s'enfuyoit pour la première fois. On le dit aussi des soldats deserteurs, ou qui s'enfuyent dans le combat.

On appelle *pièces fugitives* cèrtaines feuilles volantes, ou livrèts de très petits vol. qui se pèrdent, ou s'abolissent en peu de tems. Les curieux ont soin de faire des recueils de ces pieces *fugitives*.

En Poësie on a appellé Daphné, la belle *fugitive*. On appelle l'eau courante, l'onde *fugitive*.

Quelle Divinité va paroître en ces lieux ?
Flore de mille fleurs enrichit la vèrdure ;
Ce ruisseau fugitif roule une onde plus pure :
Et d'un éclat nouveau le jour brille à mes yeux.
NOUV. CH. DE VERS.

FUGUE, s. f. Tèrme de Musique, qui se dit lorsque différentes parties de Musique se suivent en répétant ce que la première partie a chanté. Pomey l'appelle *vocis quasi fugientis insectatio.* Faire une *fugue*, une double *fugue*. Il y a trois sortes de *fugues* : *fugue* simple ou commune ; *fugue* double & *fugue* renvèrsée, appellée autrement *fugue* de mouvement contraire, ou *contre-fugue*. En Italien on dit *fugue* de stances, pour une suite de chambres pèrcées en droite ligne, & dont les portes s'enfilent pour être vuës dès la première entrée jusqu'au bout.

F U I.

FUIANT, FAUX-FUIANT. Voyez FUYANT.

FUIARD. Voyez FUYARD.

FUINEN. Voyez FIONIE.

FUIR. v. act. *Je fuis, je fuis, j'ai fui, je fuirai,* &c. Tâcher d'éviter un peril en s'en éloignant; se sauver, s'échaper en courant. *Fugere.* Les brâves aiment mieux périr que de *fuir.* Les poltrons disent, que qui *fuit* peut combattre une autre fois. C'est ce que répondit Démosthène lorsqu'on lui reprocha qu'il avoit *fui* à la bataille de Chérmnée. On a beau *fuir* la mort, elle nous attrape toujours.

Petit ruisseau qui court après toi-même,
Et qui te fuis toi-même aussi. S. Evr.

Fuir, se met sans régime, comme vérbe neutre. *Fuir* devant l'ennemi. Quand ils virent les ennemis, ils *s'enfuirent.* Voyez plus bas differens exemples de cette construction.

Fuir, se dit aussi en chôses morales. Il faut suivre la vèrtu & *fuir* le vice. Pour *fuir* les occasions du péché, il faut *fuir* les mauvaises compagnies. Le pecheur *fuit* la lumière; c'est-à-dire, la craint, l'évite. Pourquoi *fuitz*-vous mes regards? S. Evr.

Je fuis l'ambition, mais je hais la foiblesse. Corn.

Nous nous trompons quelquefois nous-mêmes de dessein prémédité. On se *fuit*, pour ainsi dire, quand on ne veut pas trouver qu'on a tort. M. Scud. Ce n'est pas aux âmes communes à se présenter aux dangers pour faire parade de fèrmeté. Il faut *fuir* l'orage de loin. Mont. Le sage doit *fuir* tous les déguisemens. M. Esp. Vaugelas traite longuement la question, si *fuir* à l'infinitif & au prétérit defini & indéfini, est de deux syllabes. Il décide qu'il est de deux syllabes. Cela ne regarde que les Poëtes. Cependant un vèrs où ce vèrbe est compté pour deux syllabes, est un peu languissant.

On doit fuir *l'amour comme une rude peine.* Corn.

Fontenelle le fait d'une syllabe:

Nous devions fuir *l'amour, & c'eût été le mieux.*

Mallhèrbe fait *fuir* de deux syllabes; & *fuit* d'une seule.

Si le plaisir me fuit, *aussi fait le sommeil.* Malh.

Nos meilleurs Poëtes font *fui* au participe de deux syllabes. Messieurs de l'Académie l'ont décidé de même contre Corneille. Men. Boileau fait *fuir* d'une seule syllabe;

Vois-tu cet importun, que tout le monde évite:
Cet homme à toujours fuir, *qui jamais ne vous quitte?* Boil.

Un Lecteur sage fuit *un vain amusement.* Id.

Mr. Troussét ne le fait aussi que d'une syllabe:

Cet ennemi que tu fuis *est au fond de ton cœur:*
Tu ne sçaurois le fuir *qu'en te* fuyant *toi-même.*

Brébeuf le fait d'une seule syllabe à l'impératif:

Choisi pour tes amis ceux que le Ciel révère;
Fui *ceux que son pouvoir dévoue à sa colere.*
Fui *le trouble importun des superbes Palais.* Arn. d'And.

Le P. Mourgues prétend que *fuir* est d'une seule syllabe en vèrs, & il en raporte des éxemples de Quinaut, Racine, Despreaux, & même de Corneille.

On dit absolument, qu'une armée *fuit*; pour dire, qu'elle est en déroute; que le tems *fuit*; pour dire, qu'il s'échape, qu'il s'écoule.

On dit figurément, que les petits objèts, que les chôses éloignées *fuyent* notre vûë; pour dire, se dérobent à notre vûë, que nous avons de la peine à les appèrcevoir. Cette frâse est prise du Latin, & n'est pas encore fort bien établie en François.

On dit qu'une chose ne sçauroit *fuir* à une pèrsonne; pour dire, qu'elle lui arrivera infailliblement. Cette succession ne lui peut *fuir*, ne lui peut manquer.

Fuir, en tèrme du Palais, signifie, Dilayer, éloigner le jugement d'un procès, la conclusion d'une affaire, par des chicanes ou autres mauvais artifices. Un déffendeur qui a une mauvaise cause, *fuit* toujours.

Fuir, signifie aussi, se retirer avec quelque mécontentement. Il s'en est allé brusquement, il *fuit* encore. Je ne sçai ce que j'ai fait à un tel, il me *fuit.*

On dit en tèrme de Manége, qu'un cheval *fuit* les talons; pour dire, qu'il craint l'éperon, & qu'il obéït.

Fuir, est aussi un tèrme de peinture, qui signifie, S'éloigner des yeux. Vous faites trop *fuir* cette partie là.

Que de l'ombre & du jour la sçavante imposture
Fasse approcher de nous, ou fuir *une figure.*

P. Menétrier, Sonnet à la louange de Mr. le brun.

On dit provèrbialement d'un homme qui *fuit* avec promptitude, qu'il *fuit* comme s'il avoit le feu au cul. On ne peut *fuir* sa mauvaise destinée.

FUI, ie, part. & adj. *Vitatus.* Les méchans doivent être *fuis* & abhorrez de tout le monde.

FUIS, s. m. Ce mot aussi-bien que celui de *fieux*, s'est dit autrefois pour *fils*, *Filius.*

FUISIQUE, s. f. Vieux mot, qui signifie *Médecine. Ars Medica.* Ce nom de *Fuisique* a été donné à la Médecine, parce que la Physique en est le fondement.

FUITE. s. f. Course qu'on fait pour s'enfuir. *Fuga.* Les ennemis trouvèrent leur salut dans la *fuite.* On a mis les ennemis en *fuite.* Les jeunes gens qui veulent toujours payer de courage, ne mettent point de difference entre la *fuite* & la retraite. S. Evr. Il préfèra une sèrvitude paisible aux misères de la *fuite.* Ft. A proprement parler, la retraite est une *fuite*, mais une *fuite* avec adresse & avec dessein. Men.

Fuite, se dit aussi en chôses morales. La *fuite* des grandeurs, des vanitez du monde, est un acheminement à la pèrfection Chrétienne. La *fuite* du vice, des occasions de pécher.

La seule fuitte, *Iris, nous garantit;*
C'est le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour. Des H.

On dit qu'un homme est en *fuitte* lorsqu'il est retiré en quelque azile, ou qu'il est caché en quelque lieu secrèt, ou qu'il a quitté le pays pour éviter la punition de ses crimes ou le payement de ses dettes.

Fuitte, signifie aussi, une échapatoire, une distinction frivole, dont on se sèrt dans les disputes de Collége, pour éviter la force d'une objection. *Ludificatio, vana exceptio, frustratio.* Ce distinguo ne decide pas la question; ce n'est qu'une *fuite.* Le langage précis & propre des Philosophes, dont l'Eglise s'est sèrvi contre les *fuites* des hérétiques. Pelisson.

Fuitte, en tèrme de Palais, se dit des exceptions dilatoires, des chicanes & mauvaises procédures qui sèrvent à éloigner le jugement d'une affaire. *Tergiversatio.* Un débiteur se sèrt de toutes sortes de *fuites* pour empêcher l'adjudication de son bien. La remontrance de cet Avocat n'est qu'une *fuitte* affectée pour ne point plaider.

Fuitas, Tèrme de Venerie. C'est ce que l'on connoît quand les bêtes courent, & qu'elles ouvrent le piéd. Saln. *Fuze.*

On dit provèrbialement, qu'une prompte *fuitte* vaut mieux qu'une mauvaise attente.

Fuittes. Voyez FUGALES.

F U L.

FULBÈRT, s. m. Prononcez *Fulbér.* Nom propre d'homme. *Fulbertus Fulbert*, Evêque de Chartres, vivoit dans l'onzième siecle. Il mourut en 1029. Il s'est distingué par son érudition & par sa dévotion envèrs la Sainte Vièrge.

Le nom de *Fulbert* est formé & composé de *full* & de *beorht.* Ces deux mots des Langues du Nord signifient *plein* & *éclatant*, ou *brillant*: ainsi *Fulbert*, dans son origine veut dire, *plein d'éclat* ou *de gloire.* Le nom de *Fulbert* répond, pour la signification, au nom de *Lucius* chez les Latins, & à ceux de *Photius* & de *Photinus* ou *Photin* chez les Grécs. Voyez Skinnér.

FULDE, s. f. Nom propre de lieu. *Fulda, Buchovia.* Jolie ville d'Allemagne. Elle est capitale de l'Abbaye de Fulde, & située sur la riviere qui porte ce nom, à sept lieuës au-dessus de la ville d'Hirshfeld. *Fulde* a été autrefois une ville Imperiale & libre: maintenant elle depend de l'Abbé du lieu, qui est le plus riche d'Allemagne, & le premier des Abbez qui ont le titre de Princes de l'Empire. Il est revetu de la dignité d'Archichancelier de l'Impératrice, & il ne dépend que du Pape, auquel il paye une redevance de quatre cens florins, d'abord aprés son élection. Tous les Religieux de cette Abbaye, fondée par S. Boniface Archevêque de Mayence l'an 744. & par les libéralitez de Carloman & de Pepin Rois de France, sont obligez de faire preuve de noblesse, avant que d'y être reçus. Ils sont Benedictins. Voyez Imhoff. *Not. Imp. L. III. c.* 23.

L'Abbaye de *Fulde*, que l'on appelloit autrefois le Buchaw, ou le Buchen, à cause de la grande quantité des arbres de ce nom qu'il y avoit, & qu'on nomme des hêtres en François. *Abbatia Fuldensis Dominium, Fagonia, Buchovia, Buchenia*, petit Etat d'Allemagne. Il est dans la basse partie du Cércle du Haut Rhin, ou dans la Hesse, prise en général. Il a au couchant & au nord le Langraviat de Hesse, au levant la Thuringe & la Franconie. Cette dèrnière, avec les Comtez d'Hanaw & d'Isenbourg le bornent au midi. Cet Etat est fait en étoile à trois pointes, & il peut avoir dix-sept lieuës dans sa plus grande etenduë

duë du sud au nord, & environ vingt d'orient en occident. Il ne dépend que de son Abbé, & la ville de *Fulde* en est le seul lieu considérable. Voyez Imhoff. *Not. Imp. L. III. c.* 23. Il y a neuf Supérieurs Capitulans qui ont droit d'être l'Abbé de *Fulde*, & qui peuvent être élûs. IMHOFF. L'Abbaye de *Fulde* a un Maréchal hérédinaire qui est de la Maison de Schlize. ID. *L. III. c.* 23. *Not. Imp.*

Heis écrit *Fulden*, & parle de cette Abbaye dans son hist. de l'Emp. Liv. VI. c. 7. Après les Evêques le prémiér d'entre les Abbez & Prelats Princes de l'Empire, est l'Abbé de *Fulden*, dont l'Abbaye est la plus riche & la plus considérable de tout l'Empire. HEIS. l'Abbé de *Fulden* est Primat des autres Abbez de l'Empire, avec la dignité de Chancelier pèrpétuel de l'Impératrice. Les revenus ordinaires de l'Abbaye montent par an à la valeur de plus de trente mille écus. ID.

FULDE, subst. f. La *Fulde*, rivière d'Allemagne. *Fulda*. Elle a sa source dans l'Abbaye de *Fuldt*, baigne la ville de ce nom, & celles d'Hirschfeld & Cassel, & étant grossie par les eaux de l'Eder, elle va se décharger dans le Wesér à Munde, petite ville du Duché de Brunswic.

FULGENCE, FULGENT, s. m. & nom propre d'homme. *Fulgentius*. S. *Fulgence*, Evêque de Rupse, appellé *Fabius Claudius, Gordianus Fulgentius*, nâquit en 468. à Telepte, d'une famille de Senateurs de Carthage. Il fut fait Evêque de Ruspe l'an 508. & mourut l'an 533, le premiér jour de Janvier. Sa vie a été écrite par un de ses disciples, dont Surius ni Bollandus n'ont trouvé le nom dans aucun des manuscrits dont ils se sont sérvi. Holstenius a écrit de la main à la marge de son Martyrologe Romain, que c'étoit un Diacre de Carthage nommé Férrand. Le corps de S. *Fulgence*, selon d'anciens Manuscrits, fut apporté à Bourges sur la fin du regne de Dagobert III & mis en une Eglise qui porte le nom de S. *Fulgent*. S. *Fulgence* frère des SS. Leandre & Isidore, étoit Evêque d'Ecige, & non pas de Cartagene, comme dit Maurolycus au premiér de Janvier. Voyez Chastelain au même jour. Baronius dans sa note sur le Martyrologe (au 1. Janv.) ramasse les *Fulgences*, dont il ne trouve point le jour de la mort. CHASTEL. cité.

Il y a un village du nom de *S. Fulgence* entre Nantes & Fontenay-le Comte, qui aura pris ce nom de quelque relique du Saint, apportée autrefois de Bèrry, apparemment par Ansoald Evêque de Poitiers; car ce fut lui qui, lorsqu'il n'étoit encore qu'Avoué de Saint Pièrre de Poitiers, eût le plus de part à la translation des Reliques de Saint *Fulgence* en France. CHASTELAIN, *au premier de Janv. p.* 17. 18.

Les Sçavans disent *Fulgence*, mais dans l'usage ordinaire parlant des lieux qui portent le nom de ce Saint en France, tout le monde dit *Fulgent*, comme a fait ci-dessus M. Chastelain en parlant de S. *Fulgent* de Bourges. C'est ainsi qu'on dit Laurent, Vincent, & non Laurence, Vincence. On dit quelquefois *Fergent* pour *Fulgence*, selon le même Auteur.

FULGENATE, s. m. & f. Ancien nom propre des habitans de Fulginium, aujourd'hui Foligno. *Fulginas*. Les *Fulginates* étoient un peuple de l'Ombrie. *Plin. L. III. c.* 14.

FULGORE, subst. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité paienne. *Fulgora*. La Déesse *Fulgore* présidoit aux éclairs, aux foudres & aux tonnèrres; sur quoi Saint Augustin, de la Cité de Dieu, Liv. VI. c. 10. rapporte que Sénéque disoit plaisamment: Nous laissons quelques Déesses en célibat, comme si les partis manquoient, principalement y en ayant quelques-unes de veuves, comme Populonie, *Fulgore* & Rumice; que je ne suis point surpris, disoit-il, qu'on n'ait point recherchées. *Fulgore* étoit donc de ces Déesses veuves. Quoique Séneque la joignît en cet endroit à Populonie, il ne s'ensuit pas qu'on les adorât ensemble, comme Hoffman semble l'avoir conclu de là.

Hoffman, & les Auteurs du Moréri qui l'ont copié, veulent que l'on dise *Fulgor*; en ce cas c'eût été un Dieu, & le nom seroit masculin. Mais ils n'ont pas consulté S. Augustin qu'ils citent. Ce Pére dit *Fulgora*, que c'étoit une Déesse, & qu'elle étoit veuve. M. de Cerisiers dans sa Traduction de l'Ouvrage de la Cité de Dieu, dit comme nous *Fulgore*.

Ce nom vient de *Fulgor*, ou *Fulgur*, éclair.

FULIGINEUX, EUSE. *Fuliginosus*. Fumée épaisse, ou vapeur qui contient de la suie ou autres matières crasses. Il n'est en usage que lorsqu'on le joint au mot *vapeur*. Dans la prémière fonte des métaux, il s'éxhale quantité de vapeurs *fuligineuses*, dont se fait la litharge. Le noir de fumée, c'est ce qu'on ramasse des vapeurs *fuligineuses* des pins ou autres bois gras qu'on brûle. Quelques Médecins disent que la ratte envoie des vapeurs *fuligineuses* au cèrveau.

FULIGNO. Voyez FOLIGNO.

FULMINANT, ANTE, adj. Qui fulmine, qui crie & fait grand bruit. *Fulminator, fulminans, vibrans fulmina*. J'ai admiré cet Orateur *fulminant* en chaire contre les vices & le luxe du siécle. Cette femme est toujours *fulminante* & enragée contre vous.

FULMINANT, en tèrme de Chymie, se dit d'une préparation d'or, qu'on appelle or *fulminant*, parce qu'il fait un grand bruit quand on le met sur le feu. L'or *fulminant* est de l'or dissous par l'eau régale, & précipité par le moyen de l'huile de tartre faite par défaillance, ou de l'esprit volatile de sel armoniac. Il y a aussi une poudre *fulminante* qui est composée de trois parties de nitre, de deux parties de sel de tarte, & d'une partie de soufre. L'or & la poudre *fulminante* font leur effort principalement en bas. Si l'on se sért de cuillières de cuivre pour les faire fulminer, on les trouve pèrcées après la fulmination.

FULMINANT. Il y eut parmi les Romains une légion nommée la *fulminante*. Voyez la Dissèrtation de M. de la Roque. On nomma légion *fulminante*, la légion composée de soldats Chrétiens, qui, dans l'expédition de Marc-Aurele contre les Sarmates, les Quades & les Marcomans, sauvèrent l'armée prête à périr de soif, en attirant sur elle par leurs prières une pluie abondante, & une grêle mêlée de foudre sur les ennemis. D'autres disent qu'ils furent incorporez seulement à la legion qu'on nommoit déja *fulminante*. Ce miracle est gravé dans les bas reliefs de la colomne Antonine. M. Bossuet dans son histoire univèrselle, p. 103. dit la Legion *foudroyante*, au lieu de *fulminante*. Voyez ci-dessus FOUDROYANT.

FULMINATION, s. f. Tèrme de Droit Canon. Sentence d'un Evêque, d'un Official, ou autre Ecclésiastique qui est commis par le Pape, par laquelle on ordonne que des Bulles seront exécutées. *Fulminatio*. C'est la même chose qu'une vérification ou enterinement de Lettres du Prince en une Justice Laïque. On appelle plus particulièrement *fulmination*, l'éxécution ou la dénonciation d'une sentence d'anathème, faite publiquement avec solemnité. Dans la *fulmination* de l'anathème, l'Evêque qui prononce la sentence, est revêtu d'habits Pontificaux, & les douze Prêtres qui l'accompagnent sont en surplis. Après que la sentence est prononcée, l'Evêque & les douze Prêtres jettent à terre les cièrges allumez qu'ils tenoient. Voyez le Pontifical.

FULMINATION, en tèrme de Chimie, ou *Fulguration*, est un bruit violent que font l'or fulminant & la poudre fulminante quand on les met sur le feu. La *fulmination* s'appelle aussi *détonation*. LEMERI.

FULMINER, v. act. Tèrme de Droit Canon. Vèrifier, éxécuter une Bulle ou autre Rescrit de la Cour de Rome. *Fulminare, intentare censuras*. Ces Bulles, cette dispense se doivent *fulminer* par l'Official d'un tel lieu, qui est un de ceux ausquels elles sont adressées. On dit aussi *Fulminer* une éxcommunication; c'est à-dire, prononcer une sentence d'éxcommunication. Lorsque le Pape Innocent IV. *fulmina* au Concile Général de Lion une sentence d'éxcommunication contre l'Empereur Frideric II il étoit accompagné de douze Evêques revêtus d'habits Pontificaux. Voyez Eveillon des éxcommunications. T. II.

FULMINER, signifie aussi, Etre en colère, pester, jetter feu & flamme contre quelqu'un. Cet Auteur *fulmine* étrangement contre les Hérétiques. On *fulmine* tous les jours avec emportement contre les défauts que l'on pratique tranquilement. S. EVR. Virgile a dit à la fin de son IV. Livre des Georgiques, *Cæsar dum magnus ad altum fulminat Euphratem bello*.

FULMINÉ, ÉE, part. pass. & adj. Une bulle *fulminée*. *Intenta, denunciata*.

FULVIUS, FULVIA, FULVIE. subst. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Fulvius, Fulvia*. La famille *Fulvia* a été très-illustre, quoique plebeïenne. Il faut parler ainsi avec nos Antiquaires, & ne pas dire *Gens Fulvia* a été très-illustre. Quand on parle des hommes il faut dire *Fulvius* & les *Fulvius*, & non pas les *Fulviens*. Les *Fulvius* se divisoient en plusieurs branches. Quand on parle des femmes il faut dire *Fulvie*, si l'on n'y joint point d'autre nom Latin; & *Fulvia*, si l'on en ajoute un qui soit Latin. La femme du Tribun Clodius, si ennemi de Ciceron, se nommoit *Fulvie*, & étoit de l'illustre famille des *Fulvius*. *Fulvia* Pia étoit mére de l'Empereur Septime Sévère.

Ce mot au féminin se dit aussi adjectivement en cette phrâse, la loi *Fulvia*. La loi *Fulvia* accordoit le droit de Bourgeoisie Romaine à tous les habitans de l'Italie. Elle avoit pris son nom de M. *Fulvius Flaccus* qui la porta l'an 628. de Rome, qui étoit Consul selon Julius Obsequens *de Prodigiis*, a. 90.

La seule médaille de la famille *Fulvia* que Patin raporte, écrit ce nom FOUL. *Foulvius*. Voyez p. 116. & Vaillant dans ses Colonies, T. I. p. 164. 165. La famille *Fulvia* se vantoit d'avoir été tirée de Tosculum par Hèrcule, & d'en avoir reçu les sacrifices après qu'il eut achevé ses travaux. *Flavus* signifie jaune, blond, & c'est de cette couleur que cette famille avoit pris son nom. ID. *p.* 33.

F U M.

FUMAGE, s. m. Tèrme de Coutumes. M. Galland dit que c'est un droit qui se léve en quelques endroits sur les étrangers faisant feu & fumée.

On le dit d'un ancien droit qui se levoit en Bretagne, appellé tantôt *fumagium* & tantôt *fumaticum*. Voyez l'hist. de Bretagne, T. II. p. 219. & 375. N'est-ce point le même droit que les Grécs appelloient καπνικὸν, *fumaticum*, & que nous appellons fouage. Voyez ce mot. Le droit de *fumage* est encore en pratique en quelques lieux, & c'est une éspéce de *fouage* dû aux Seigneurs particuliers. *Hist. de Bret. T. I. p.* 201.

FUMANT, ANTE, part. & adj. Qui fume encore. *Fumosus, fumans.* Ce tison est encore *fumant*. On le dit aussi dans le sens figuré, *ardens, excandescens.* Il vint l'épée à la main tout *fumant* de colére.

> *J'ai vû l'assassin*
> *Retirer son poignard tout* fumant *de son sein.* RAC.

FUMAY, s. m. Nom propre d'un Bourg des Pays-Bas. *Fumea.* Il est dans le petit pays de Faine en Ardennes, contrée du pays de Liége sur la Meuse, entre Charlemont & Charleville.

FUMEAU, s. f. Vieux mot, qui signifie *femelle*. *Femina.*

FUMÉE, s. f. Humidité qui s'exhale en vapeur par l'action de la chaleur, soit extèrne, soit intèrne. *Fumus.* Ordinairement il est sans pluriel dans le propre. REGL. & toujours sans singulier quand il se dit des vapeurs qui s'élevent des entrailles au cèrveau. L'ACAD. Les bois gras & onctueux font une *fumée* épaisse, noire & puante: c'est de ces bois qu'on fait le noir de *fumée*. Les brouillards sont des *fumées* que le soleil éleve de la tèrre humide, & qu'il ne peut résoudre. Le vin qui boût jette des *fumées* capables d'enyvrer. Les entrailles échauffées envoyent des *fumées* au cèrveau. On prend du tabac en *fumée*. La *fumée* des viandes, *nidor*. Homère étoit un coureur de cabarets, qui suivoit la *fumée* des bons écots. GG. Ce hâbleur vint au festin conduit par la *fumée*. BOIL.

FUMÉE, se dit figurément des choses vaines, légères & peu solides, des chimères, des vaines imaginations. Les honneurs ne sont qu'ombre & que *fumée*. Les grandeurs & les vanitez du monde passent bien vîte, & ne sont que *fumée*. Il y a bien des vendeurs de *fumée* à Paris. Beaucoup de sots se repaissent de vent, de *fumée*. Les Poëtes vendent au poids de l'or une once de *fumée*. BOIL. La gloire n'est qu'une *fumée*.

> *A quelque prix qu'on mette une telle* fumée,
> *L'obscurité vaut mieux que tant de renommée.* CORN.

> *Une Muse affamée*
> *Ne peut pas, il est vrai, subsister de* fumée. BOIL.

> *Et par l'éspoir de l'or votre Muse animée,*
> *Vendroit au poids de l'or une once de* fumée. ID.

> *Qu'heureux est le mortel*
> *Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,*
> *N'a jamais enyvré d'une vaine* fumée. ID.

> *Du moment que la fière Parque*
> *Nous a fait entrer dans la barque,*
> *Où l'on ne reçoit point les corps,*
> *Et la gloire & la renommée*
> *Ne sont que songe & que* fumée. VOIT.

FUMÉE, se dit aussi en Morale, de la colère & des troubles d'esprit. *Animi commotio.* Les hommes promts ne sçauroient souffrir qu'on les choque, aussi-tôt les *fumées* leur montent à la tête. Il faisoit le mauvais, mais on lui a bien rabattu ses *fumées*. Cet homme a quelquefois des accès de fureur & de folie qui ne durent pas, ce sont des *fumées* qui passent. En ce sens on dit, pour se mocquer d'un homme qui se veut fâcher sans sujet; *Ne fumerie.*

FUMÉE, se prend aussi pour un bruit sourd & incèrtain. On n'a pas pû tenir cette entreprise si secrette, que les ennemis n'en ayent senti la *fumée*. Depuis que cet homme s'en est allé, on n'en n'a ni vent ni *fumée*. On dit des projets & des desseins qui ne réüssissent point, qu'ils s'en sont allez en *fumée*.

FUMÉE, en tèrme de Venerie, signifie, la fiente des bêtes rousses, des cèrfs, de la biche, du chevreuil & du daim. *Stercus cervinum, fimum.* Les Chasseurs connoissent par les *fumées* où il y a des cèrfs. On dit que les *fumées* sont ou formées, quand elles sont rondes, ou en trochets, quand elles ont des pointes, ou piquans; ou en plateaux, quand elles sont plates. On dit aussi, que le soir elles sont mieux mouluës, lorsque le cèrf a digeré son viandis.

FUMÉE, en tèrme du grand Art, a divèrses significations, & se dit en plusieurs phrases. *Fumée blanche*, signifie ou l'ouvrage de la piètre au blanc, ou le souphre blanc, ou l'argent vif. *Fumée rouge*, signifie l'ouvrage de la pièrre au rouge, ou le souphre rouge, ou l'orpiment rouge. *Fumée des Philosophes*, c'est une vapeur qui s'éleve comme un nuage dans toute distillation. *Fumée Arabique*, c'est un lieu mediocrement chaud.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de feu sans *fumée*, pour dire, qu'il n'y a point de passion si secrette qui ne se découvre par quelque voye, qu'il ne court point de bruits qu'ils ne soient fondez sur quelque vérité. Que l'amour & la *fumée* ne se peuvent cacher. On dit aussi, Manger son pain à la *fumée* du rôt; pour dire, Voir prendre des plaisirs à d'autres où on ne peut avoir part, leur voir faire de grands profits dans une affaire où on est mêlé sans y participer. On dit aussi, que la *fumée* chèrche les beaux, pour se mocquer de ceux qui se plaignent de la *fumée*. Ce provèrbe est ancien, & se trouve dans Athénée. Erasme en parle: *fumus pulchriorem sequitur.* On dit aussi, que la *fumée* chasse souvent le maître de la maison.

FUMELLE, s. f. Autrefois ce mot s'est dit pour *femelle*, & le peuple prononce encore *fumelle* en quelques endroits. *Femina, femella.*

FUMER, v. n. & act. Jetter de la fumée. *Fumare, exhalare fumum.* Ce feu n'est pas bien éteint, il *fume* encore. On dit absolument qu'une chambre *fume*, qu'une cheminée *fume*, quand la fumée rentre dans la chambre au lieu de s'exhaler en dehors. On a chèrché plusieurs inventions pour empêcher les chambres de *fumer*, comme les æolipides de Vitruve, les soupiraux de Cardan, les moulinèts à vent de Jean Bèrnard, les chapiteaux de Sèrlio, les tabourins & girouettes de Paduanus, & plusieurs artifices de Philibèrt de Lorme. Celui qui en a mieux raisonné, c'est Savot dans son Architecture. Voyez aussi les Mémoires critiques d'Architecture de M. Fremin. Ils ont été imprimez à Paris en 1702.

FUMER, se dit figurément de la colère.

> *Ce sang qui tout vèrsé* fume *encore de courroux,*
> *De se voir répandu pour d'autres que pour vous.* CORN.

FUMER, signifie aussi, Prendre du tabac en fumée. *Tabaci fumum haurire naribus.* Les plus honnêtes-gens sont obligez de *fumer* quand ils sont sur les vaisseaux, aussi-bien que la soldatesque. Voulez-vous *fumer* une pipe?

> *Quand je* fume *tous mes soucis*
> *En un moment sont adoucis.*

C'est communément du tabac que l'on *fume*, mais on *fume* aussi quelquefois du thé, de l'anis, de l'euphraise, &c.

On dit aussi, Faire *fumer* l'encens, faire *fumer* les autels; pour dire, Offrir de l'encens, ou faire des sacrifices à quelque Divinité vraie ou fausse.

FUMER, signifie encore, Éxposer à la fumée cèrtaines viandes, qui ont un meilleur goût quand elles ont été ainsi séchées. *Infumare, fumo exsiccare.* On *fume* les languiers de porc, les jambons, les langues de bœuf, pour les abonnir.

FUMER, en tèrme d'Agriculture, signifie, Mettre du fumier sur des tèrres pour les rendre fèrtiles. *Stercorare.* Les tèrres ne rapportent qu'à proportion de ce qu'on les *fume*. On appelloit Saturne, *Sterculius*, parce qu'il fut le prémier qui apprit aux hommes à *fumer* les tèrres. *Fumer* les arbres, c'est mettre du fumier au pied des arbres pour leur faire porter du fruit.

FUMÉ, ÉE, part. & adj. qui se dit de ce qui a été exposé à la fumée, *infumatus*, ou amendé par le fumier, *Stercoratus.* Langues de bœuf *fumées*. Une tèrre bien *fumée*.

FUMÈT, s. m. Cèrtaine petite vapeur, cèrtaine petite fumée agréable qui sort du vin & des viandes, qui chatouille l'odorat aussi-bien que le goût quand on boit ou quand on mange. *Odor, nidor.* Les gourmèts estiment le vin qui a un *fumèt* agréable. Cette pèrdrix a un *fumèt* qu'on prend plaisir à sentir avant qu'on la mange. On le dit aussi fort souvent en parlant du café. Ce café est bien choisi, bien rôti, le *fumèt* en est excellent. C'est peu de chose que le café quand il n'a pas le *fumet* qu'il doit avoir.

> *On sert sur table, & le gibiér*
> *D'un air & d'un goût singuliér,*
> *A l'exciter rien ne s'omet,*
> *A tout moment reçoit louange*
> *De chaque bouche qui le mange,*
> *Et rien n'égale son* fumèt. PERR.

FUMÈT, est aussi un tèrme de Traiteur. C'est un ragoût fait de jus de mouton, de trufles & de champignons, que l'on passe, & dont

dont on accompagne la pèrdrie. Il nous a fait manger deux pèrdrix relevées d'un *fumet* surprenant. Mol.

FUMETÈRRE, s. f. Plante très-commune qui vient dans les champs & dans les jardins, fort tendre & fort branchuë *Fumaria*. Ses racines sont menuës & fibreuses. Ses feuilles sont découpées menu, prèsque comme les fueilles des plantes à parasol, d'un vèrd de mèr, & attachées altèrnativement aux tiges. Ses fleurs sont ramassées en épi, petites, oblongues, purpurines. Elles ont quelque apparence des fleurs légumineuses, mais elles ne sont composées que de deux feuilles qui forment une manière de gueule à deux machoires. La machoire supérieure finit en derrière par une queuë. La machoire inférieure est articulée avec elle dans l'endroit où l'une & l'autre tiennent au pedicule. On trouve dans le palais qui est le creux d'entre les deux machoires, le pistile envelopé de sa gaîne. Outre ces pièces on voit à la bouche de cette fleur la langue, qui est une éspèce d'anneau que l'on sépare assez facilement en deux parties, qui prennent leur origine des parties latérales de la machoire supérieure. Enfin lorsque cette fleur est passée, le pistile devient une capsule membraneuse, ronde, ou oblongue, dans laquelle se trouvent une ou deux graines.

Ce mot vient de *fumus, fumée*; & l'on a donné ce nom à la *fumetèrre*, parce que le suc de cette plante mis dans les yeux les fait larmoyer comme la fumée. La *fumetèrre*, est diurétique, propre pour purifier le sang & désopiler les parties: elle est spécifique dans toutes les maladies de la peau, dans la mélancholie hypochondriaque, dans la cachexie & dans l'hydropisie. Il y a plusieurs éspèces de *fumeterre*.

FUMEUR, s. m. Celui qui prend du tabac en fumée. *Qui tabaci fumum haurit naribus, fumi uncattam captor.*

FUMEUX, euse, adj. Qui jette des fumées, des vapeurs. *Fumosus, fumidus* Les Volcans ne sont *fameux* que par intèrvalles Les vins d'Orléans nouveaux sont nuisibles à la santé parce qu'il sont trop *fumeux*. Un Auvèrgnat *fumeux*.

Un laquais éfronté m'apporte un rouge bord
D'un Auvergnat fumeux, *qui mêlé le Lignage*
Se vendoit chez Crenet pour vin de l'Hèrmitage. Despr.

On dit aussi figurément, qu'un homme est trop *fumeux*, quand il est trop promt trop sujet à se mettre en colère. *Iracundus, pronus, promptus ad iram.*

FUMIER, s. m. Excrémens de bestiaux qui se mêlent dans leur litière, & qui la pourrissent *Stercus, fimum*. Le *fumier* est la paille qui ayant sèrvi de litière sous les animaux domestiques, & particulièrement sous les chevaux, & étant imbibée de leurs excrémens, se trouve toute rompuë, & devient propre pour le jardinage; sçavoir, à faire des couches, & des rechauffemens quand il est bien chaud; & comme on dit, qu'il est *neuf*, c'est-à-dire, fraichement sorti de l'ecurie, & sur tout quand il n'a sèrvi qu'une nuit ou deux de litière, ensorte qu'il n'est nullement pourri; mais quand il est pourri, soit pour avoir sèrvi longtems de litiére, ou pour avoir ete employé en couches, ou avoir ete beaucoup mouille par les pluyes & les égouts, il sèrt pour fumer, amander & engraisser les tèrres La Quint. *T. I p.* 99 Voyez encore cet Auteur sur les différences, les qualitez, les usages des *fumiers* pour le jardinage. *T. I. p.* 42. 217. & sur tout *P. II. C.* 13. *p.* 222 *& suiv* Du *fumier* de bœof. Le *fumier* de pigeon est fort chaud, il est bon pour les tèrres froides Il est défendu aux Jardiniers de se sèrvir du *fumier* de pourceau. On fait venir les melons, du pourpier, des champignons, sur des couches de *fumier*. L'Ecriture louë la constance de Job sur son *fumier*.

Sur la porte on voit d'un loup gris
La tête, & deux chauvesouris;
Dans la cour, où dès que l'on entre,
On a du fumier *jusqu'au ventre.* Pérr.

On appelle Fosse à *fumier*, l'endroit creusé dans les basses-cours, où on jette le *fumier* pour le laisser davantage pourrir. *Fimetum, sterquilinium.*

On dit par éxtension des hèrbes qu'on laisse faner sans les manger, ou du foin qu'on ne recueille pas dans la saison, que tout cela n'est que du *fumier*.

Fumier, se dit figurément, pour signifier une chose vile, méprisable,

Qui sait bien ses leçons goûte une paix profonde,
Et comme du fumier *regarde tout le monde.* Mol.

On dit provèrbialement qu'un coq est bien fort sur son *fumier*; qu'il ne faut pas attaquer un homme sur son *fumier*; pour dire, qu'il ne faut pas attaquer un homme chez lui, où il peut avoir du secours. Patru dans son songe, ayant feint qu'un pauvre & lui avoient été mis dans un même tombeau, introduit le pauvre disant.

Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien;
Je suis sur mon fumier, *comme toi sur le tien.*

On dit aussi, qu'un homme mourra sur son *fumier*; quand on lui voit faire des dépenses excèssives qui le ruinent.

FUMIGATION, s. f. Tèrme de Médecine & de Chymie, qui se dit des choses qu'on prend en fumée, ou qui se tournent en fumée. *Fumigatio*. Il est dangereux de prendre le mèrcure par *fumigation*. La *fumigation* est aussi une calcination potencielle qui se fait par la vapeur du mèrcure mis sur le feu, qui corrode & reduit en chaux les petites lames de metal qu'on suspend au dessus. La cèruse se fait par la *fumigation*, ou vapeur du vinaigre qui ronge les lames de plomb. On dit qu'Alexandre Sévère porta un Arrêt sévère contre les Medecins qui vendoient de la fumée, c'est-à-dire, des *fumigations* L'Arrêt portoit, *fumo pereat, qui fumum vendidit*. Que celui-la perisse par la fumee, qui a vendu de la fumée. Un Médecin du Nord a fait une petite Dissèrtation pour justifier les Médecins. L'Apologie vient un peu tard. *Fumigation* signifie plus particuliérement la corrosion d'un metal par la fumee du plomb, ou du mèrcure, ou d'une vapeur âcre.

FUMIGER, v. act. Tèrme de Chymie. Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un ou de plusieurs autres corps pour le calciner, pour le corriger, ou pour lui imprimer quelque nouvelle qualité *Fumigare*.

FUMOS, s. m. Nom propre d'une petite contrée de la côte orientale des Cafres en Afrique. Tierra de Fumos *Fumorum Regio*. Elle est entre la tèrre du Natal au midi, & celle de Naonétas au nord. Les Portugais l'ont découvèrte, & lui ont donne le nom qu'elle porte. Il n'y a rien de remarquable.

F U N.

FUNAIN, s. m. Voyez Funin.

FUNAMBULE, s. m. *Andabata, funambulus, schœnobates*. C'est un nom que quelques Auteurs donnent à des baladins qui dansent sur la corde pour divèrtir le peuple.

On appelle aussi *Funambules*, ceux qui étant descendus par une corde, se sauvoient d'une ville assiégée, comme témoigne. DuCange

Dans les Jeux floraux au tems de Galba, on a vû des éléphans *funambules*, comme témoigne Suétone. Nèron en fit paroître de même dans les Jeux qu'il institua en l'honneur de sa mère Agrippine. Vopiscus dit la même chose du tems de Carin & de Numérien. Il y parut un homme *funambule*, lorsque l'on joua l'Hécyre de Terence, & le Poëte se plaint que ce spectacle empêche le peuple de faire attention à sa piéce. *Ita populus studio stupidus in funambulo animum occuparet*. Jules Capitolin & Horace font aussi mention des *funambules* Acron sur Horace assure que Messala, Orateur, introduisit le prèmier le mot de *funambule*, au lieu de celui de *Schœnobates* dont les Grècs se sèrvoient. Car les Grècs eurent des *funambules* dès l'institution de leurs Jeux Scèniques, qui furent inventez vèrs le tems d'Icharius fils d'Erigon, ou de Denis surnommé *Liber pater*, que Thésée introduisit le prèmier dans Athènes. Les *Funambules* commencèrent à paroître a Rome sous le Consulat de Sulpitius Peticus & de Licinius Stolon, qui introduisirent les prèmiers dans Rome les Jeux Scèniques, qu'on fit prémièrement dans l'Isle du Tibre, & que Messala & Cassius Censeurs firent faire ensuite au Théatre.

FUNCHAL, s. m. Nom propre d'une ville capitale de l'Isle de Madère. *Funchala*. Elle est sur la côte Orientale, où elle a un bon port. Elle a aussi un Evêché suffragant, de Lisbone en Portugal.

FUNDANIUS, FUNDANIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. La famille *Fundania* étoit plébéïenne. Ses médailles sont râres. Patin n'en avoit vû que deux qu'il raporte p. 116.

FUNÈBRE, adj. m. & f. Qui appartient aux funérailles, aux cérémonies des entèrremens. *Funebris*. On appelle Pompe *funèbre*. La solemnité des convois qui se fait à la mort des Princes & des Grands, avec grand cortége, grand luminaire, & grande tenture de deuil.

Là d'un entèrrement la funèbre *ordonnance,*
D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance. Despr.

Et venez célébrer nos mystères funèbres De la Motte.

Oraison *funèbre*, est un discours qui se prononce à la louange du mort au milieu du Sèrvice, en forme de Sèrmon. Les oraisons

funèbres, sous prétexte de louer les morts, flattent la vanité des vivans. Flech.

La coutume de faire des Oraisons *funèbres* est très-ancienne, les Romains l'avoient, & c'étoit un des plus proches parens du mort qui la prononçoit. Auguste fit la harangue *funèbre* de son aïeule Julia, à l'âge de douze ans. *Suet. Aug. C.* 8. Il y a plusieurs exemples semblables. Cette coutume commença presque avec la République; au moins la première harangue *funèbre* qu'on sçache avoir été faite à Rome, fut celle de Brutus, celui qui chassa les Rois, & fut le premier Consul, & qui ayant été tué dans un combat contre les Etruriens, fut loué dans la place publique par Valerius Publicola son collegue, ainsi que Polybe le raconte, & Plutarque dans la vie de Publicola. Quelques Auteurs prétendent que cet usage étoit plus anciens chez les Grècs; que Solon, qui selon Aulu-Gelle L. XVII. C. 21. donnoit des loix aux Athéniens, au tems que Tarquin l'ancien régnoit à Rome, en fut l'Auteur, & que l'Orateur Anaximenes l'a laissé par écrit. Voyez Polydore Virgile *De Invent. Rer. L. III. C.* 10

Les Jeux *funèbres* étoient une cérémonie des funérailles chez les Anciens. C'étoient des combats de Gladiateurs, & cette coutume étoit très-ancienne, quoiqu'elle n'eût pas toûjours été la même, car d'abord on égorgeoit des captifs devant le bucher comme des victimes pour appaiser les manes. Achille le fait dans Homère Iliade Φ ou L. XXI. pour les funerailles de Patrocle. Enée le fait, Eneide L. XI. pour celles de Pallas fils d'Evandre. César dans ses Commentaires. L. VII. de la guèrre des Gaules, raporte que les Gaulois le faisoient. Dans la suite il parut barbare d'égorger des hommes, & pour s'épargner l'horreur de ce spectacle sans que les morts y perdissent rien, on fit combattre entre elles ces miserables victimes, qui pouvoient ainsi defendre & consérver leur vie, s'ils étoient vainqueurs. Cette coutume passa des Grècs aux Romains, chez qui ce cruel jeu se nomma le Présent, *Munus*. Le prémier qui introduisit à Rome ce barbare éxèrcice, fut Junius Brutus aux obseques de son père; ou selon d'autres, Appius Claudius & M Fulvius pendant leur Consulat. Les Magistrats & les particulièrs en donnoient, & ils etoient quelquefois joints à des pieces de theâtre. L'Empereur Claude ordonna qu'au lieu que ces tristes jeux etoient arbitraires, on les feroit réglément tous les ans aux frais de l'Etat, & que ce feroient les Ediles qui en auroient soin. Mais il en eut horreur lui-même, & peu de tems après il les cassa. Il fut neanmoins toûjours pérmis aux particuliers d'en faire presenter, pourvu qu'ils eussent quarante mille sesterces de rente. Ce ne fut que Theodoric Roi des Gots qui les abolit à la fin du Ve siecle.

Ce mot vient du Latin *funus* & *funebritas*, d'où on a dit aussi *funeralia*. *funérailles*.

Le Sieur Muret a fait un Recueil des cérèmonies *funèbres* de toutes les nations, & le Père Menestrier au Traite des décorations *funebres*. On appelle Litres, & ceintures *funebres*, des bandes de velours, ou de peinture, chargées des Armes du mort, ou du Patron, qu'on met autour des Chapelles ou des Eglises en dedans & en dehors. La ceinture *funèbre* est un droit honorifique qui n'appartient qu'au Patron fondateur de l'église.

Funèbre, se dit aussi pour, Triste, sombre, lugubre affreux. Ainsi on dit une lumière *funèbre*, des lieux *funebres*, des objets *funebres*.

On appelle aussi, Oiseaux *funèbres*, les oiseaux de mauvais augure qui ne paroissent que la nuit, comme les orfrayes, les hibous, &c. *Aves sinistræ*.

On trouve dans nos vieux Auteurs *funébreux*. Les Esprits *funébreux*. Esp: etc. On dit aujourd'hui l'Esprit de ténebres, les Esprits de ténebres.

FUNEN, ou FUINEN. Voyez FUONIE.

FUONIE, s. f. Nom propre d'une Isle de la mèr Baltique, qu'on nomme aussi Funen, ou Fuinen. *Fuonia*. C'est une des Isles du Danemarc. Elle est entre le grand Belt, qui la separe de l'Isle de Zeelande; & le petit Belt, qui la sépare de la Jutlande septentrionale. Sa figure approche d'un ovale, qui peut avoir quatorze lieuës de long, & dix dans sa plus grande largeur. Cette Isle est fértile en blez, elles produit quantité de pommes, dont on fait du Cidre qui se transporte dans les pays étrangers, de même que l'hydromel, qu'on fait aussi dans cette Isle, & les chevaux qu'elle nourrit, & qui sont estimez en Allemagne. Cette Isle est un des principaux Gouvèrnemens du Danemarc, & l'appanage du fils aîné de ses Rois. Odensée en est la ville capitale, on y voit encore celle de Nybourg, de Schwinbèrg, de Meddelfar & d'Assens.

FUNER, v. act. Tèrme de Marine. Garnir le cordage de funin. *Instruere rudentibus*. *Funer* un mât, c'est le garnir de son état & de sa manœuvre.

FUNERAILLES, s. f. plu. Cérémonies qui se font aux entèrremens, devoirs qu'on rend aux défunts. *Funus*, *exequiæ*. Pour honnrer ce grand Capitaine, on lui a fait de pompeuses de magnifiques *funérailles*. Rosweyde dans son *Onomasticon* du *vita Patrum* au mot *funus*, explique d'anciens usages des *funérailles* des Chretiens. Jean Kirchman de Lubec a fait un Traité des *funerailles* des Romains. Du Tillet dans son Recueil P. I. p 333. & suiv. 338. & suiv. traite des *funérailles* & entèrremens de nos Rois, & des cérémonies qu'on y observe.

Funerailles, en stile poëtique & figurément, signifie la mort. Ainsi Corneille a dit:

Je l'ai vû tout sanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funerailles.

Mais cette éxpression n'est pas à approuver, ni à imiter.

FUNÉRAIRE, adj. Qui appartient aux funerailles. *Funérarius*, *funebris*. Il ne se dit plus qu'en cette phrase, Les frais *funéraires* sont privilégiez sur les biens d'un defunt.

En Architecture on appelle *colonne funéraire*, une colonne qui porte une urne, où l'on suppose que les cendres d'un mort sont enférmées, & dont le fut est quelquefois seme de larmes, ou de flammes, qui sont les symboles de la tristesse & de l'immortalité.

FUNÉRAIRE, s. m. Tèrme d'Histoire. C'est le nom qu'on donnoit à ceux qui avoient soin des funérailles. Voyez Julius Firmicus L. 3.

FUNÈRE, s. f. Pleureuse, femme qui dans les funérailles des Romains faisoit les regrèts & les lamentations accoutumées dans ces cérémonies. *Funera*, *Præfica*. Quoique quelques Dictionnaires ayent fait ce nom sur le Latin, il semble qu'il se faut plutôt sérvir du mot de pleureuse qui est *François*, que de *funère* qui ne l'est pas. Car pourquoi forger un mot d'une langue étrangère, quand nous en avons un dans la nôtre en usage pour exprimer la même chose? Voyez donc Pleureuse.

FUNESTE, adj. m. & f. Malheureux, sinistre; qui porte la calamité & la desolation avec soi; qui cause la mort, ou qui en ménace. *Infaustus*, *luctuosus*, *funestus*, *infelix*. Deux fois à l'Univèrs mon hymen fut *funeste*. Breb. Une mort *funeste*, tragique, violente. Ce conseil a ete *funeste* à ses auteurs. Les guèrres d'Orient ont été *funestes* aux François. Il y a quelque chose de *funeste* dans la physionomie de cet homme-là. Saturne & Mars sont des astres *funestes*. *Funeste* ouvrage de l'amour, de l'honneur *funeste* victime. S. Evr. La mort exèrce par tout son *funeste* empire. Fl.

Je n'ai point de l'orgueil le funeste *apanage*. Breb.

Je ne crains point que mes ennuis m'engagent à rien de *funeste*. Des M. Que je plains la *funeste* audace de ces ésprits ambitieux, qui d'un desir trop curieux veulent pénetrer dans les mistéres. Ab. Tetu. Envisagez les douceurs d'une paix qui finira un schisme si *funeste*. Boss. On dit aussi, qu'il y a des jours *funestes*, *funesti*, *male ominosi*, qui sont ceux où on a remarqué qu'il étoit arrivé quelque grand malheur.

FUNESTEMENT. adv. D'une maniere funeste. *Funestè*, *infaustè*. Ce Prince est mort bien *funestement*. Cet accident arriva le plus *funestement* du monde.

FUNGCIAN, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Fungcianum*. Elle est bien peuplée, grande, & la seconde en rang de la province de Xensi. Elle en a sept moindres sous sa juridiction.

FUNGI, s. m. Nom propre de deux villes de l'Abissinie. *Fungia*. L'une est sur le bord occidental du Lac de Zaflan, & dans le Royaume de Fungi; l'autre est sur un petit lac du Royaume d'Amara, au levant de la ville de ce nom. Il y a bien de l'apparence que ce ne sont que de fort petits lieux, puisque les relations modèrnes nous apprennent qu'il n'y a point de ville dans toute l'Abissinie.

FUNGUS, s. m. Tèrme de Médecine. C'est une éxcroissence charnuë, molle, spongieuse & pale qui vient sur les membranes, sur les tendons, ou sur d'autres parties nèrveuses ensuite d'une plaie, d'une contusion ou d'un effort. *Fungus*. Il s'engendre ordinairement des *fungus* sur les membranes du cèrveau dans les plaies de la tête, lorsqu'elles ne sont pas bien defenduës contre l'air exterieur. Les *fungus* viennent souvent aussi autour des articles: ceux-ci s'augmentent insensiblement, mais lorsque la peau est ouvèrte, trouvant plus d'éspace ils prennent en peu de tems un accroissement prodigieux en forme d'un champignon. Il vient encore des *fungus* à l'anus & à la matrice. Cette éxcroissence de chair s'appelle aussi *fic* & *sarcôme*, & même *champignon*, qui est le mot François qui répond à celui de *fungus*. La cause du *fungus* est le suc nourricier retenu & gâté.

Il y a une éspece de *fungus* malin enraciné dans le rectum: il est l'effet des débauches contre nature.

Le mot de *fungus* est Latin, & a passé dans notre langue sans aucun

cun changement. On l'a donné à cette sorte de tumeur, à cause qu'elle a des qualitez semblables à celles des champignons.

FUNGYAN, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Fungianum.* Elle est grande est belle, & tient le second rang de la province de Nanquin; elle est située sur la rivière d'Hoai, & elle a sous sa jusidiction 17. autres Villes.

FUNICULAIRE, adj. Tèrme de Physique. *Funicularis.* Le systême *funiculaire*, l'hypothése *funiculaire*, c'est un systême inventé par François Linus pour expliquer les effets que l'on attribuë communément à la pesanteur de l'air. Il suppose que ce qui soutient le mèrcure dans l'expérience de Torricel, n'est point le poids de l'athmosphère qui presse le mèrcure qui est dans le bassin; mais une espéce de petit cordon d'une matière très-fine & très-subtile, laquelle étant excessivement rarefiée par une tension violente, fait continuellement effort pour se resserrer elle même, ou devenant moins raréfiée conformément à la differente température de l'air extérieur, par ces deux moyens cause l'élevation ou la descente du vif argent dans le tube. HARRIS.

Ce mot vient de *funiculus*, cordon.

FUNIN, f. m. Tèrme de Marine qui se dit de tout le cordage d'un vaisseau. *Funis, rudens.* Mettre un navire en *funin*, c'est l'agréer de tous ses cordages. Grand *funin*, ce sont les plus gros cordages. On lie les catecuménes (pour le baptême de mèr) par les poignets sur des *funins* tendus devant en arriére, sur le gaillard pour les Officiérs, & sur le pont pour les Matelots. FRESIER.

FUNSKIRKEN. Voyez CINQ-ÉGLISES. Nous ne disons point autrement.

F U O.

FUOA, f. f. Nom propre d'une ancienne ville d'Égypte. *Nicii villa Nicia vicus.* Elle est dans le Delta sur la branche occidentale du Nil, environ à treize lieuës du Caire vèrs le Septentrion occidental. C'est une petite ville.

F U R.

FUR, adv. qui ne se dit qu'en ces phrases: Vous m'envoyerez mon argent au *fur* & à mesure que vous le recevrez. Je vous en fournirai seulement au *fur* & à mesure que vous travaillerez à mon bâtiment.

Ce mot est dérivé de *feur*, qui signifioit autrefois, *tribunal*, du mot *forum*: & l'on disoit, Decliner *feur*; pour dire, que le Juge n'étoit pas compétent. Il a signifié depuis, une estimation cèrtaine, ou taxe du prix des denrées, parce qu'elle se faisoit par la Police du Juge: & ainsi on disoit, Mettre les denrées à *feur* raisonnable, les prendre au *feur* & aux taux du Magistrat. Ensuite il a signifié, Proportion. J'ai acheté un muid de vin au *feur*, & à proportion de cinq sols la pinte. Il n'est demeuré en usage que dans les phrases susdites, Au *fur* & à mesure; pour dire, A proportion. Dans les Ordonnances de la ville on voit encore, *Afforage*; pour dire Estimation des denrées. Voyez FEURE.

FURCELLI. Voyez FORCELLI.

FUREMPLAGE, f. m. Mot formé par abréviation de ceux-ci, au fur l'emplage. Voyez FEURE. Le mot de *furemplage* signifie dans les Coutumes *proportion*, *estimation* d'une chose à proportion du revenu, du tems de la jouissance, &c.

FURET, f. m. Petit animal qui sert à la chasse. C'est une espéce de belette qu'on dresse pour chasser les lapins & les renards *Viverra.* Il faut emmuseler les *furets* de peur qu'il ne tuent les lapins. On les fait entrer dans le tèrrier, d'où ils les chassent, & on met à chaque trou une bourse. Cet animal est un peu plus grand qu'un écureuil, & est roussâtre; mais il a tant de cœur, qu'il fait la guèrre à toutes les bêtes. Il se nourrit plûtôt de sang que de chair. On tient que les petits de la femelle du *furet* sont trente trois jours sans voir clair. JONSTON. En Latin on appelle cet animal *furo*, *mustela silvestris*, ou *viverra*, en Grèc, *ictis*, ou *ictis*. On l'appelle aussi en Latin *furunculus*, *furectus*, dont on fait venir l'étimologie à *furtis*, ou à *fulvo colore*. Le François *furet* vient de la même source.

FURET, se dit aussi figurement d'un homme curieux ou intriguant, qui va chèrcher des curiositez, des titres, des nouvelles en des lieux secrèts & cachez, qui les detèrre & les met au jour. *Scrutator, indagator curiosus.* Ce bœuf qui rumine dans la convèrsation, est un *furet* dans les finances. LA BRUY.

FURET, f. m. Tèrme de Pêche. C'est un engin défendu par le X[e] article de l'Ordonnance. *Tit. de la Pêche.*

En Médecine on appelle le Mèrcure le *Furet*, parce qu'il pénétre dans les parties les plus secrettes & les plus solides du corps, pour en chasser le venin & la corruption. On le dit aussi de l'emétique, mais moins proprement.

FURETER, v. n. Chasser avec un furet. *Viverram adhibere ad investigandos cuniculos.*

FURETER, se dit plus ordinairement au figuré; pour dire, Aller chèrcher dans les lieux les plus secrets ce qu'il y a de beau, de rare de curieux. *Scrutari indagare, pervestigare.* A force de *fureter*, ce Marchand a fait un cabinet fort curieux & à bon marché. *Fureter* tous les trous jusqu'au fond de la cave. S. AMANT.

Qui va d'un œil trop curieux
Examiner chaque planète,
Et par le trou d'une lunette
Fureter *tous les coins des cieux,*
N'a pas la visière bien nette. P. DU CERC.

FURETEUR, f. m. Qui va fureter deça & dela des curiositez, des nouvelles, &c. *Inquisitor, scrutator.*

FUREUR, f. f. Demence, emportement violent causé par un déréglement d'esprit & de la raison. *Furor.* La morsure des animaux enragez rend les hommes malades de *fureur*: on croit que cette *fureur* ne se guerit point, & qu'il les faut étouffer. D'autres prétendent qu'on y pourroit trouver un remède. Mais quoiqu'il en soit un homme attaqué de ce mal, n'en dut-il, & n'en pût-il jamais guérir, il n'est point pèrmis de l'étouffer, ni de lui procurer la mort en quelque manière que ce soit, ce seroit un veritable homicide. Il prend à cet homme des accès de *fureur* si violens qu'il le faut lier. La *fureur*, même sans espérance de guérison, ne fait point vaquer un Benefice, on commet seulement quelqu'un pour faire les fonctions dont le titulaire est incapable. La *fureur* est une cause d'interdiction. A Rome la *fureur* de l'un des conjoints emportoit la dissolution du mariage: & delà il s'en suit qu'en France elle donne lieu à un juste divorce. Dans la *fureur* l'affection du mari, ou de la femme, est éteinte avec les mouvemens libres de la volonté, & l'esprit egaré a pèrdu toutes ses fonctions. Ils ne peuvent plus habiter ensemble sans péril & sans inquiétude, & ils sont privez de la societé qui a fait leur engagement. C. B. Il y a aussi une maladie de femmes qu'on appelle *Fureur* utérine.

FUREUR, se dit en Morale des emportemens, de la fougue de la colère lorsqu'elle est violente & demesurée; des vices & des excès où l'on s'abandonne. On attribuë à Dieu de la *fureur*; on le prie qu'il ne nous juge point dans sa *fureur*, quoi qu'en effet il ne soit point capable de passion; pour dire que nos pechez meritent qu'il nous traite comme s'il étoit en *fureur*. On le dit des Princes. Il est dangereux d'être l'objet de la *fureur* d'un Conquérant. Sénéque a le defaut de faire parler un *furieux* comme s'il avoit passé la nuit à méditer & à préparer sa *fureur*. DAC. Le zéle de la Religion se convèrtit quelquefois en *fureur*. CALL. Voyez aussi RAGE.

Sçais-tu bien ce que peut une femme en fureur? CORN.

Le Roi comprit tout ce qu'il avoit à apprèhender de la *furtur* d'une faction si animée. DE LAR

L'ame de désespoir & de fureur *atteinte.* CER.

On n'appaise pas aisément la *fureur* d'une populace émuë.

J'ai vû le Sénat idolâtre,
De Neron à genoux consacrer les fureurs. RACINE.

Sers ma fureur, *Oenone, & non point ma raison.* ID.

Je ne m'étonne point qu'en ma tendre jeunesse,
Mon cœur des passions ait suivi les fureurs. AB. TETU.

Je sçait sur leur avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs. BOIL.

De l'amour j'ai toutes les fureurs. RAC.

Laisse un peu modérer la fureur *qui te dompte* BREB.

Tout semble irriter ma fureur DES-M.

Rien ne peut modérer mes jalouses fureurs. VILL.

La brutalité de cet emporté se convèrtit en *fureur*. H. S DE M.

L'un contre l'autre ému d'une aveugle fureur.

On le dit aussi des animaux colères & farouches. La *fureur* d'un lion, d'un taureau sauvage. Les cèrfs en rut sont en *fureur*

FUREUR, se dit aussi des orages. La *fureur* des vents, des tempêtes, des tôrrens de la mèr, étonne les plus hardis. La *fureur* des aquilons. Les brûlantes *fureurs* de l'eté. Affronter les *fureurs* de Janvier. BOIL.

Si dans le Ciel obscur, où tout fuit à sa vûë,
Le Pilote effrayé voit s'enflammer la nue,
Ce feu qui fend la nue sur les flots en fureur
Eclairant le péril, en augmente l'horreur. N. CH. DE VÈRS.

FUREUR, se dit aussi de toutes les passions qui nous font agir avec

 de

de violens emportemens. C'est une *fureur* que la passion du jeu. Il y a des auteurs qui vont jusqu'à la *fureur*. Il medit avec *fureur* de toutes sortes de gens. Il récite ses vèrs avec une étrange *fureur*. La *fureur* des Curieux est telle pour les tableaux du Poussin, qu'on les a portez à un prix excessif. La *fureur* de la chicane est si grande, que la plûpart des gens en sont ruinez.

Le théâtre prédit son antique fureur,
La Comédie apprit à rire sans aigreur. Boil.

Fureur, Se dit aussi des transports de l'ame, des enthousiasmes qui la mettent hors de son assiette ordinaire. Ainsi on dit, que les Poëtes sont transportez d'une *fureur* divine quand ils font des vèrs plus par genie que par art. Il ne faut pas prendre une extravagance & un emportement déréglé pour un enthousiasme, ou une *fureur* poëtique. S. Evr. Ni les préceptes ni l'industrie, ne sçauroient exciter cette *fureur* divine que la liberté inspire, & que l'esclavage étouffe. Id. Au lieu de cette noble *fureur* qui enfantoit autrefois les grands Ouvrages, on ne voit plus aujourd'hui qu'un emportement ridicule, qui ne produit que des bagatelles. G. G. Ronsard est plein de fictions agréables, & l'on voit regner dans ses vèrs cette divine *fureur* qui fait les vrais Poëtes. Id. La Poësie n'a pour bornes que la fantaisie du Poëte, dont la raison s'appelle *fureur*. Ant. Santeul disoit qu'il ne tenoit rien que de lui-même, & de sa *fureur* poëtique. Men. Les Sibylles, & ceux qui rendoient des oracles, entroient dans une sainte *fureur*, ils y etoient agitez du Demon qui les possedoit. Les Païens avoient aussi du respect pour les *fureurs* Bachiques dans les Fêtes de Bacchus.

On diroit quand il veut pousser un syllogisme,
Qu'il appelle en duel tout le Christianisme,
Ou que de sa fureur *nous prenant pour témoins,*
Il veuille défier le Diable à coup de poings. Sanl.

Non, non, je ne viens point sur les bords du Pèrmesse,
Phœbus, te demander ta frénétique yvresse,
Sur d'autres va vèrser tes sçavantes fureurs;
La vérité n'a point besoin de tes faveurs. N. Ch. de vèrs.

On dit provèrbialement, que la patience poussée à bout se tourne en *fureur*; pour dire, qu'il ne faut pas abuser de la patience des gens.

La Fureur étoit une divinité chez les Romains. Au moins Petrône en parle comme d'un Dieu. *Voss. De Idol. L. VIII. C.* 10. Virgile le décrit de même, Enéide L. I. v. 398. L'un & l'autre le représentent la tête teinte de sang, le visage dechiré de mille plaies, & couvèrt d'un casque tout sanglant, enchaîné pendant la paix les mains liées dèrriére le dos, assis sur un amas d'armes, & fremissant de rage; en d'autres tems ravageant tout après avoir rompu ses chaînes. Ils en faisoient un Dieu, parce que *furor* en Latin est masculin.

FURIBOND, onde, adj. & s. Qui est en furie, sujèt à entrer en furie, qui a l'air, les maniéres d'un homme qui est en furie. *Furore amens, inflammatus, furibundus.* Il faut eviter la colère des maîtres *furibonds*. Un air *furibond*. Buil.

Conclura-t-on d'abord qu'un Docteur furibond
Ait droit de s'escrimer de son bras vagabond? Sanlecque.

Il se dit souvent d'un fanfaron qui n'est dangereux qu'en menaces. Il a beau faire le *furibond*, je me mocque de ses emportemens.

FURIE, s. f. Passion violente de l'ame qui la transporte, qui outre sa colère. *Furia, furor.* En ce sens c'est la même chose que *fureur* quand ce dérnier est pris en mauvaise part. Autrement on ne pourroit pas les confondre, & les prendre indifféremment l'un pour l'autre. On dit bien une *fureur* martiale, & non pas une *furie*. Vaug.

L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie. Boil.

Furie, dans ce sens, se dit aussi des animaux. La *furie* d'un taureau. Le lion est dangereux dans sa *furie*, quand il est entré en *furie*.

Furie, se dit aussi de tout ce qui se fait avec ardeur, promptitude, violence, courage, impétuosité. *Vis, ardor, impetus.* Dans un combat la prémière *furie* des François est dangereuse à soutenir, à essuyer. Cet affamé mange avec *furie*. Ce Basque, ce postillon, courent avec *furie*, avec grande promptitude. Ces habitans travailloient avec grande *furie* aux fortifications de leur ville.

Furie, se dit aussi des choses inanimées. C'est une chose épouvantable de voir la mèr, les flots en *furie*. La *furie* des vents, de la tempête, d'un tremblement de tèrre. On l'a sauvé de la *furie* des flammes.

Furies, se dit aussi de cèrtaines Divinitez infernales que les Poëtes Païens feignoient entrer dans les hommes pour les posséder & les tourmenter. Les *furies* etoient les ministres de Pluton & les vengeresses des crimes. Strabon les peint vètuës de longues robes qui leur tomboient jusques sur les talons, & qu'une ceinture sèrroit à la hauteur de la poitrine. Patin, Seguin & Spanheim, prétendent que ce sont elles que l'on voit sur une médaille de l'Empereur Philippe, frappée à Antioche; au revèrs de laquelle paroissent trois figures de femmes habillées comme nous venons de dire, & armées d'une clef, de torches ardentes, de poignards & de sèrpens. Struvius, qui suit ces Auteurs, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 582. ajoute que les trois *Furies* ne sont peut-être point différentes de la triple Hécaté, qui poursuit les méchans dans les enfèrs, sur la tèrre & dans le ciel. Oreste etoit agité par les *Furies*. Les Poëtes en comprent trois; Tisiphoné, Megére, Alecto. Quelques-uns en ajoutent une quatriéme qu'ils nomment *Lyssa*, mot Grèc qui signifie Rage. Ils les représentent avec des yeux en feu, la tête coëffée de sèrpens, & tenant en leurs mains des fouets & des torches ardentes pour punir les coupables. Eschyle est le prémier qui ait donné des sèrpens aux *Furies*. Ne croyez pas que les Dieux envoyent des *Furies* avec des torches ardentes pour épouvanter les criminels; les crimes sont les bourreaux de chaque scélérat. Il n'y a point d'autres *Furies*, point d'autres feux, point d'autres flambeaux qui causent ces tèrreurs & ces égaremens où ils tombent. Cicer. Les *Furies*, ces tristes Divinitez, ne sont point ailleurs qu'au dedans de nous, & ne nous tourmentent que par la vuë des crimes que nous avons commis. Le P. le B. Le Narcisse etoit consacré aux *Furies*. Ceux qui leur faisoient des sacrifices s'en couronnoient. C'est Eustathe qui nous l'apprend sur le prémier L. de l'Iliade p. 87.

On appelloit aussi les *Furies*, Peines, *Pœnæ*, Ποιναί, à cause des peines ou supplices qu'elles faisoient souffrir aux criminels, comme on les appelloit *Furies* à cause de la fureur qu'elles jettoient dans leur conscience, dans leur cœur. *Voss. De Idol. L. VIII. C.* 18. Les Grècs les appellent Euménides: Voyez ces mots. Les *Furies* etoient filles de l'Acheron & de la Nuit. Hésiode leur donne une autre origine, *Theogon. v.* 185. Il ne distingue point les Erinnyes des *Furies*. Elles naquirent, dit-il, des goutes de sang qui tombèrent de la plaie que Saturne fit à Cœlus son pére, & que la tèrre reçut. Il ne les borne pas non plus à trois, & n'en dit point le nombre. Gaspar Barthius sur la Thebaide de Stace L. IV. v. 457. & autres, a expliqué sçavamment plusieurs choses touchant les *Furies*.

Vossius à l'endroit cité croit que le mot *furia*, *furia*, vient de l'Hébreu פורא, *fara*, *vindicta*, *vengeance*, supplice qui se tire d'un crime.

Non, non, un Orateur n'est point une furie,
Prêchez donc sans fureur, & sans effronterie. Sanl.

Dans ces éxemples, & dans les autres semblables, le mot de *furie* a un sens metaphorique, ou un sens de comparaison.

On dit figurement d'une mechante femme, d'une femme emportee, que c'est une *Furie*, que c'est une Megere. Le peuple dit: c'est une *furie* d'enfèr. A un discours d'amour, il faut bien par honneur contrefaire la *furie*. La Fon.

FURIEUX, euse, adj. Qui est transporté de colère, de fureur, de furie. *Furiosus, furens, furore amens.* Cet yvrogne est *furieux* dans le vin. Aller en *furieux* affronter les hazards. Boil. Un lion, un taureau *furieux*. Dans les prémiers tems de la Republique Romaine on etoit *furieux* de libèrté & du bien public: l'amour de la patrie ne laissoit rien aux mouvemens de la nature. S. Evr.

Mais quoique seul pour elle, Achille furieux,
Epouvantoit l'armée, & partageoit les Dieux. Rac.

Furieuse *elle vole, & sur l'autel prochain,*
Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein. Id.

En tèrme de Blâson on le dit particuliérement du bœuf, ou du taureau, quand il est rampant.

Furieux, se dit aussi de tout ce qui a de la violence, de l'impétuosité, de l'excès. Il y eut un *furieux* combat sur mèr. Il essuia une *furieuse* tempête. Il fait un *furieux* froid, ou une chaleur *furieuse*. C'est un *furieux* buveur de rasades. Un *furieux* torrent.

Mon Dieu, que votre amour en vrai tiran agit!
Et qu'il prend sur les cœurs un furieux *empire!*

Ainsi des hautes montagnes,
Tombent un torent furieux,
Qui ravageant les campagnes,
Se fait passage en tous lieux. Ab. Tetu.

Furieux, se dit aussi de ce qui est prodigieux, éxcessif, éxtraordinaire

ordinaire dans son genre, & qui cause de l'admiration. *Immanis*. Voilà une *furieuse* baleine, un *furieux* monstre, un *furieux* turbot. On a fait de *furieux* travaux, une *furieuse* dépense pour fortifier cette place. On dit aussi, cela est *furieux*, qu'on ne puisse vous corriger; pour dire, cela est étonnant, extraordinaire.

FURIEUX, en tèrme de Jardinage, se dit des branches d'arbre qui poussent trop. *Nimiùm luxurians*. Il faut quelquefois arracher ou couper tout près les branches les plus *furieuses*.

FURIEUX, subst. en tèrme de Droit, signifie un fou, un prodigue, un insensé qui n'est pas capable de gouvèrner son bien, d'agir en Justice. *Sui non potens, non compos*. On intèrdit les *furieux*, on leur donne un Curateur. C'est au Juge du domicile à établir un Curateur au *furieux*, du consentement des parens. Un *furieux* n'est point incapable de contracter mariage, quand sa fureur n'est qu'une simple foiblesse qui ne va pas jusqu'à éteindre la raison, ou qu'elle laisse des intervalles libres, pendant lesquels la pèrsonne est capable des actions civiles. DE LAONAY. Un *furieux* peût tester quand il a de bons intèrvalles.

FURIEUX. Nom de l'une des Constellations méridionales. On l'appelle autrement Orion. Elle est composée de trente-huit étoiles, dont il y en a deux de la prémière grandeur.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas mettre les armes entre les mains d'un *furieux*; c'est-à-dire, d'un homme en colère. On le dit aussi figurément de ce qu'on peut fournir à quelqu'un qui lui peut aider à nuire aux autres. Louer un Satyrique, c'est mettre des armes entre les mains d'un *furieux*.

FURIEUSEMENT, adv. D'une manière furieuse, violente, excessive, extraordinaire. *Furiosè, furenter, immaniter, immanè*. Il s'est battu *furieusement*. Cette pièce est *furieusement* longue. Cette femme est *furieusement* laide. Elle est *furieusement* riche. Elle ment *furieusement*.

FURIN. Tèrme de Marine, qui se dit de la pleine mèr. *Altum*. On prend des lamaneurs pour mener le vaisseau en *furin*; c'est-à-dire, hors du havre & en mèr profonde.

FURINAL, ALE, adj. Qui appartient à la Déesse Furine. *Furinalis*. Il y avoit à Rome des fèries *furinales*. VARRON *de Ling. Lat. L. IV.* C'étoient des jours consacrez à la Déesse Furine, fêtez en son honneur.

Les *Furinales*, s. plur. C'étoient, dit Festus, des sacrifices, des fêtes à l'honneur de la Déesse Furine. *Furinalia, furinales feriæ*. Les Romains les célébroient le 25 de Juillet.

FURINE, s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité païenne. *Furina*. Varron parle de la Déesse, *Furine, L. IV. de Ling. Lat.* Turnebe dans ses Collections *Adversaria L. IV. C.* 5. prouve que *Furine* est la même chose que *Furie*, ou Érinnyes; parceque Plutarque dans la vie des Gracchus, & Aurélius Victor, *De Viris illustribus*, parlant du même bois sacré; l'un l'appelle ἄλσος Ἐριννύων, le bois des Erinnyes ou des Furies; & l'autre *Lucus Furinæ*, le bois de *Furine*. Voyez donc FURIE, & ERINNYE. Struvius *Antiqq. Rom. synt. C. I. p.* 161. dit que c'étoit une Déesse fort ancienne; mais que l'on connoissoit à peine au tems de Varron.

FVRIVS, FVRIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine, qui, sur les derniers qui nous en restent, & qui ne sont pas rares, est quelquefois écrit FOVRIVS. Voyez dans Patin p. 117. La famille *Furia*, *Furia gens*, a eu des branches Patriciennes & des branches Plébeiennes. Celles qui portoient les surnoms de PURPVREONES, de CRASSIPEDES, de PHILI, étoient Patriciennes, & l'on trouve de leurs medailles dans les suites de Consulaires. Voyez Patin, *Fam. Rom. p.* 117. les Familles & les Colonies de Vaillant, T. I. p. 48 & 107. Ce fut environ deux ans après avoir écrit contre Jovinien que S. Jérôme écrivit sa lettre à *Furia*, descenduë de la race de Furius Camillus, née d'un père illustre par les titres de Patricien & de Consulaire; mais plus illustre par celui de Chrétien, & d'une mère nommée Titienne, &c. TILLEM. *Hist. Eccl. T. XII. p.* 149.

FURLO, s. m. Nom propre d'un petit lieu du Duché d'Urbin en Italie. *Furlum*. *Furlo* en Italien, anciennement *Intercisa*. Il est près de la rivière de Cantiano, entre Cagli & Fossombrone. On voit à *Furlo* une profonde cavèrne taillée dans le rocher.

FURNES. Dans le pays on dit WEURNE, s. m. Nom propre d'une bonne petite Ville avec Abbaye. *Furnæ*. Elle est dans la Flandre Françoise, entre Dunquèrke & Nieuport, à trois lieuës de la prémière, & à deux de la dèrnière. Cette Ville, cedée aux François par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668, a été démantelée. Elle est capitale d'une Châtellenie assez étenduë, a divèrs canaux, & de bonnes manufactures de draps.

FUROLE. On a appellé autrefois de ce nom, ce qu'on appelle aujourd'hui *Feu Saint Elme*.

FURONCLE, s. m. Tèrme de Médecine, est une espèce de phlegmon ou tubèrcule, aigu & pointu, avec inflammation & douleur, qui provient d'un sang gros & vicieux, mais moins bouillant que celui du carboncle. On l'appelle en Latin *furunculus*, ou *fervunculum, à fervore*: d'où vient que les Grecs l'appellent ἄνθραξ, qui signifie proprement un charbon.

FURSTENBÈRG, s. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne, qui donne son nom au Comté de Furstenbèrg. *Furstenberga*. Il est environ à une lieuë de la ville de Neyding du côté du midi.

Le Comté de *Furstenbèrg*. *Furstenbergicus Comitatus*. C'est un des Etats du Cèrcle de Souabe en Allemagne. Il s'étend d'orient en occident, depuis l'Evêché de Constance jusqu'au *Brisgaw*. Sa forme est si fort irregulière, qu'on ne sauroit en bien marquer la grandeur. On peut le diviser en deux parties; l'occidentale, qui est présque toute dans la Forêt noire, a les bourgs d'Haslac, de Woltach, de Merin, d'Engen, la petite ville de Neyding, & le Château de *Furstenbèrg*, qui donne le nom à tout le pays; l'orientale, qui est entre l'Evêché de Constance & le Comté d'Hohenzolèrn, a les bourgs de Mulheim, de Beyèrn & de Meskirck. Les villes de Pfullendorf & d'Ubèrlingue y sont aussi renfèrmées; mais elles sont Impériales & libres.

C'est aussi le nom d'une Maison considérable d'Allemagne, qui a pris son nom de cette Principauté. Cette Maison est divisée en deux branches, distinguées par les noms d'Heyligenbèrg, & de Blombèrg, qui sont ceux de deux châteaux où elles font leur résidence. Ceux de la première branche ne sont que Comtes, les autres sont Princes, ayant été elevez à cette dignité par l'Empereur l'an 1667. MATY. Voyez Imhoff *Notit. Imp. L. V. C.* 9.

FURSTENBÈRG, s. f. Tèrme de Musique & de danse. On a donné le nom de *furstenbèrg* à une sorte de danse. *Furstembergica saltatio*. La *furstenbèrg*.

FURSTENAW, s. m. Nom propre d'un bon bourg des Grisons. *Furstenavia*. Il est situé dans la Cadée, sur le bas Rhin, où il y a un pont, environ à cinq lieuës au-dessus de la ville de Coire.

FURSTENOW, s. m. Nom propre d'un bourg de la nouvelle Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furstenovia*. Il est vèrs les confins de la Pologne, sur la rivière de Trega, à deux lieuës au dessous de Kalis. On conjecture que ce bourg est celui des Anciens Bourguignons, lequel on nommoit *Ascaucalis*.

FURSTENWALDE, s. f. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furstenwaldia*. Elle est sur la Sprehe, aux confins de la Lusace, & à six lieuës de Francfort sur l'Oder du côte du couchant.

FURSY, s. m. Nom propre d'homme. *Fursaus*. *S. Fursy* est le prémièr Abbé de S. Piérre de Lagny. CHAST. au 16ᵉ. de *Févr. pag.* 295.

FURTIF, IVE, adj. Dérobé, secrèt, qui se fait en cachette. *Furtivus*. Entrer d'un pas *furtif*. Une œillade *furtive*. Cet enfant est né des *furtives* amours d'un tel & d'une telle; pour dire des amours secrettes.

De leur furtive ardeur ne sauras-tu m'instruire? RAC.

On dit quelquefois au Palais, la chose *furtive* ne se peut préscrire pour dire, la chose dérobée. Patru parle d'un enregîtrement *furtif* dans son treizième Plaidoyé.

FURTIVEMENT, adv. A la dérobée. *Clam, furtim*. Il a emporté cette aiguière d'argent *furtivement*; pour dire, il l'a volée. On dit aussi, qu'un banqueroutier s'en est allé *furtivement* & de nuit; pour dire, en cachette, à l'insçu de ses créanciers. Il entra *furtivement* dans la chambre de sa Maîtresse.

F U S.

FUSAIN, ou FUSIN, s. m. Arbre qui est ainsi nommé, à cause que son bois sert à faire des fuseaux. *Fusanum, fusoria*. On en fait aussi des lardoires, d'où vient qu'on l'appelle *bois à faire des lardoires*. On le nomme encore *bonnet de Prêtre*, parce que son fruit a quatre angles comme un bonnet quarré. Cet arbre est haut de quatre ou de cinq pièds, quelquefois de sept ou de huit. Ses rejettons qui sont d'un vèrd gai, & les jeunes rameaux, paroissent quadrangulaires, à cause de leur écorce qui est relevée de quatre côtes de même que le fruit, mais le bois est rond, blanc ou jaune. Ses feuilles sont longues, pointuës, crenelées, molles. Un peu après le commencement du printems il pousse des fleurs pâles ou hèrbeuses, composées de quatre petites pétales disposées en rond. Ces fleurs étant passées viennent les fruits, qui sont des gousses relevées de quatre côtes rouges, quelquefois blanches, divisées en quatre cellules, dans lesquelles sont contenuës de petites semences oblongues, solides, pleines d'une moëlle blanche, & couvèrtes d'une peau jaune. Les Botanistes l'appellent en Latin *evonymus vulgaris granis rubentibus*. Voyez chap. 428. Bauh. Pinac. Le *fusain* est fort nuisible aux Bestiaux. Son fruit

purge

purge par haut & par bas : les paysans à la campagne se servent de la poudre de ce fruit pour faire mourir les poux ; ou bien ils lavent leurs cheveux avec la décoction de leurs graines.

On appelle encore *fusain* des crayons faits avec du charbon de cet arbre. Pour faire ces sortes de crayons, on fend l'arbre par petites buchettes de la grosseur d'une grosse paille, & l'on en fait un paquet qu'on enveloppe dans du fèr pour le faire reduire en charbon en le mettant dans des cendres rouges ou fort chaudes. Les Peintres se sèrvent de ces crayons de *fusain* pour esquisser legèrement leurs dessins sur le papier, car les traits du *fusain* s'effacent fort facilement en les frotant légèrement avec un linge blanc & sèc. On s'en sèrt aussi pour faire des remarques sur les livres qu'on ne veut point gâter. Car les marques du *fusain* demeurent jusqu'à ce qu'on les ôte, & quand on les a ôtées, il n'y paroit plus du tout.

FUSAROLE, f. f. Tèrme d'Architecture. Ornement qu'on place sous l'ove des chapiteaux Dorique, Ionique, Composite. C'est un membre rond, taillé en forme de collier ou de chapelet, qui a des grains en ovale.

FUSEAU, f. m. Petit morceau de bois tourné en rond qui sèrt à filer, & à tordre le fil. *Fusus.* Filer à la quenouille & au *fuseau.*

C'étoit une jeune bèrgère
Qui filoit aux bords d'un ruisseau,
Et qui conduisant son troupeau
D'une main sage & menagère,
Tournoit son agile fuseau. PERR.

On appelle aussi, *Fuseaux*, cèrtains bâtons tournez où il y a du fil, de la soye, de l'or & de l'argent dévidé autour, qui sèrvent à faire des dentelles, des guipures, des boutons, cordons, &c.

On appelle aussi poëtiquement le *fuseau* des Parques, le fil de notre vie, que les Poëtes ont feint être devidé par les Parques autour d'un *fuseau.*

Currite ducentes sub tegmina, currite fusi.

On appelle aussi, *Fuseaux*, les bâtons ou rouleaux de la lantèrne d'un moulin.

FUSEAU. Tèrme d'Orgues. On appelle tuyaux à *fuseau*, ceux qui ont la figure d'un *fuseau.* Les moyens tuyaux d'étoffe sont à cheminée ou à *fuseau.*

On appelle figurement, *Fuseaux*, les choses qui sont longues & menuës, dont la grosseur n'est pas proportionnée à la longueur. Ainsi on dit des colonnes, que ce ne sont que des *fuseaux*, quand elles paroissent trop menuës dans le lieu où elles sont posées ; & des jambes d'un homme maigre, que ce ne sont que des *fuseaux.*

FUSÉE, f. f. Le fil qui est devidé autour d'un fuseau. *Stamen fuso involutum.* On envoye les femmes filer leur *fusée* qui se veulent mêler des affaires des hommes. Cette bèrgère fait deux *fusées* de fil tous les jours.

FUSÉE, se dit figurément des affaires. On lui a fait un méchant procés : c'est une *fusée* qu'il aura bien de la peine à demêler. On a fait une forte ligue contre un tel Prince, c'est une *fusée* qui lui donnera bien de la peine.

FUSÉE, est aussi une piéce d'un feu d'artifice qui s'éléve en l'air, & qu'on tire par divertissement dans les rejouïssances publiques. *Ignis missilis, ignitum missile.* Il y a des *fusées* volantes, & des *fusées* courantes. La baguette d'une *fusée*, est ce qui lui sèrt de contrepoids pour la faire tenir droite en l'air. Une *fusée* à étoile, est celle qui a plusieurs petites boules de poudre à canon qui ressemblent à des étoiles quand elles sont enflammees. Une *fusée* à serpenteaux, est une grosse *fusée* qui en enfèrme dedans quantité de petites. Le bruit de la *fusée* vient d'un creux qu'elle a tout au travèrs en longueur. Les petites *fusées* sont celles qui portent en leur embouchure ou orifice le diamètre d'une balle de plomb moindre d'une livre : les médiocres, celles qui portent une ou deux livres ; & enfin les grandes, celles dont les orifices portent depuis deux livres jusqu'à cent. Voyez Casimir Polonois, qui en a écrit amplement & savamment.

FUSÉE, en tèrme de Manége, se dit d'une maladie de cheval qui lui vient au canon sur le train de devant, qui naît de deux sur-os dangereux qui se joignent ensemble de haut en bas, & qui montent souvent au genou, & estropient le cheval.

FUSÉE, en tèrme d'Horlogeur se dit aussi d'un petit cône cannelé à l'entour duquel tourne la corde ou la chaîne d'une montre qui fait bander le ressort, & qui est appliquee sur la grande rouë qui fait mouvoir toutes les autres.

FUSÉE DE TOURNEBROCHE. C'est la partie du bois du tournebroche où l'on met les cordes.

FUSÉE D'AVIRON, en tèrme de Marine, est un peloton d'étoupe goudronnée avec un entrelassement de fil de carret, qui se fait vèrs le menu bout de l'aviron, pour l'empêcher de sortir de l'etrier, & de tomber à la mèr lorsqu'on le quitte. *Fusée de tournevire*, est un entrelassement de fil de carret de distance en distance sur la tournevire, pour empêcher que les garcettes ne glissent le long de la corde.

FUSÉE, en tèrme de Blâson, est un meuble d'Armoiries fait en forme de fuseau qu'on porte dans l'Ecu. *Fusus.* Quelques-uns croyent que les *fusées* en Blâson sont les marques de fléṅissure aux maisons qui les portent en leurs Ecussons ; & que nos Rois ayant fait publier des Croisades pour aller à la guèrre contre les Infidelles, condamnèrent les Gentils-hommes qui ne se croisèrent pas à changer leurs Armes & à charger leurs Ecus de *fusées*, pour marque qu'on les tenoit pour effeminez, & qu'on les mettoit au rang des femmes. Les *fusées* sont plus longues que les lozanges & affilées en pointe haut & bas, & grosses par le milieu, où elles sont un peu arrondies. On les met en fasce, & en bande, flanc contre flanc, & on en spécifie le nombre. On se sèrt aussi de *fuseaux*, qui sont plus étroits que les *fusées* ; & on appelle un Ecu *fuselé* ou *fuselé*, *Fusatus, fusis contextus*, une fasce *fuselée*, quand ils sont chargez de ces *fuseaux*, ou *fusées.*

FUSÉE, est aussi adjectif. *Fusus, effusus.* On appelle de la chaûx *fusée*, celle qu'on n'a point amortie ni détrempée avec de l'eau, & qui s'est d'elle-même réduite en poudre : elle n'est bonne alors à aucun ouvrage, parce que toutes les parties ignées en sont sorties.

On dit provèrbialement à une pèrsonne qui travaille lentement à quelque besogne, qu'elle aura mardi *fusée.*

Il est visible que ce mot vient du Latin *fusus.*

POIRE DE FUSÉE. On donne ce nom à une espece de poire d'hiver qui se mange cuite.

FUSELÉ, ÉE, adj. Ecu chargé de fusées *Fusarius, fusatus. Fuselé* d'or, & de sinople.

COLONNE FUSELÉE. Tèrme d'Architecture, Colonne qui ressemble à un fuseau, parceque son renflement est trop sensible, & hors de la belle proportion.

FUSIBILITÉ, f. f. Tèrme de Physique & de plusieurs Arts. Qualité, disposition des métaux à pouvoir se fondre au feu. Ce mot se dit rarement, mais il se trouve dans quelques Auteurs.

FUSIBLE, adj. m. & f. Qui peut être fondu par la violence du feu. *Fusilis.* Tous les métaux sont *fusibles*, ductibles & malléables ; quelques-uns ne sont pas *fusibles* sans l'aide du borax ou d'autres sels.

COLONNE FUSIBLE. Colonne de métal, ou autre matière *fusible*, comme le vèrre.

FUSIL, f. m. Prononcez FUSI, ainsi que quelques-uns l'écrivent. Morceau d'acier qui sèrt à faire du feu quand on le bat avec un caillou. *Ignarium, tudicula igniaria.* Une pièrre à *fusil.* Battre le *fusil.* Il bat le *fusil* tous les jours à deux heures après minuit pour etudier. Il a battu le *fusil* sur le mont des neuf Sœurs. MARIGNI. C'est-à-dire, il a beaucoup étudié, il a fait force vers. Les Indiens n'ont point d'autre *fusil* que deux morceaux de bois qu'ils frottent ensemble. En Orient ils se sèrvent du bois de candou, & au Pérou du bois de vyaca. Les Canadois font aussi du feu avec deux bâtons, comme nous avec le *fusil* & la pièrre à feu. On appelle aussi *fusil*, la boëte où on met le fèr, le caillou, la méche & les allumettes.

Ce mot vient de *focile*, formé de *focus*, qui signifie une *pièrre à feu*, d'où le nom a été étendu au fèr, à la platine, & à l'arme qui portent le nom de *fusil.* Du Cange le derive de *fugillum* après Ugutio, qui a dit *fugillare*, pour dire, *ignem de petra fugilio extrahere.*

La dévise de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, étoit un *fusil* ; & il portoit cette dévise du *fusil*, parcequ'un *B* qui signifie Bourgogne est fait en forme de *fusil.* Ce Duc ayant institué l'Ordre de la Toison d'or, donna aux Chevaliers un collier richement orné de sa dévise ; c'est-à-dire, de *fusils* entrelassez avec des pièrres jettans le feu & étincelans. *Paradin Annal. de Bourg. p.* 709 710. 711.

FUSIL, est aussi un morceau d'acier arrondi en forme de quille, dont les Bouchers & autres Artisans se sèrvent pour aiguiser leurs couteaux, & que pour cet effet ils portent à leur ceinture.

FUSIL, est aussi une platine d'acier qu'on applique aux armes à feu vèrs la culasse, qui fait du feu quand on lache le chien sur la batterie qui couvre le bassinet. Des pistolèts à *fusil* sont distinguez des pistolèts à rouët, dont on se sèrvoit autrefois.

FUSIL, est aussi une longue arme à feu qui a pour platine un *fusil* vèrs la culasse. *Igniaria fistula.* Il y a un réglement du six de Février 1670. qui ordonne que la longueur du *fusil* soit de trois piéds huit poûces depuis la lumière du bassinet jusqu'au bout du canon, & que le calibre soit propre à porter une balle de vingt à la livre. Les *fusils* brisez sont defendus, à cause de la chasse.

chasse. Un *fusil* à deux, à quatre coups : il a deux ou quatre canons pour tirer deux ou quatre coups. Un *fusil* rayé, est un *fusil* rayé par dedans, & qui porte beaucoup plus loin qu'un *fusil* ordinaire.

FUSILE, adj. m. & f. On s'en sert quelquefois au lieu de *fusible*, parceque *fusile* approche davantage du Latin *fusilis*. Qui se peut fondre. Tous les métaux sont *fusiles*, selon qu'on y applique plus ou moins de feu, & quelques drogues, comme le borax & l'antimoine. On a cru qu'il y avoit eu autrefois des pierres *fusiles*, à cause de la grandeur des Obélisques qu'on voit à Rome, mais on s'est trompé. Il y en a encore de toutes taillées dans les carrières d'Egypte, dont il n'y a que le transport difficile.

FUSILIER, s. m. Quelques-uns disent FUSELIER. Soldat ou Chasseur qui est armé d'un fusil. *Armatus catapulta*. On a maintenant dans les troupes un Régiment de *Fusiliers* pour la garde & le service de l'artillerie. En chaque Compagnie d'Infanterie il y peut avoir quatre *Fusiliers*, dans les gardes dix. On a pris quatre *Fusiliers* qui chassoient dans les plaisirs du Roi.

FUSILLER, v. act. Térme en usage dans les armées & parmi les gens de guerre. Tuer à coup de fusil. Le Général fit *fusiller* sur le champ ce soldat pour avoir volé. *Fusiller* ne se dit pas en parlant des ennemis qu'on tue à coup de fusil en se défendant ou en les attaquant.

FUSIN, s. m. Petit arbre. Voyez FUSAIN.

FUSION, s. f. Fonte des métaux. *Fusio*. La *fusion* du fèr ne se fait qu'avec un très-grand feu dans les forges. La *fusion* du plomb est plus prompte que celle du beurre en pareille quantité, parceque celle du plomb se fait tout-à-coup, & celle du beurre successivement. Ce feu de *fusion* est un feu de revèrbère. On dit aussi la *fusion* des sels, lorsqu'on en fait des eaux fortes.

FUST, s. m. Vieux mot qui signifioit Bois. *Lignum*. Le Duc de Bretagne Jean II. dit dans son Testament ; Item, je laisse à la dite Alienor une petite croix d'or que je porte en mes coffres, laquelle j'ai apporté de la Sainte Terre, où il a un Crucifix, o tour le *fust* de la Sainte Croix qui i est. *Hist. de Bret. T. II. p.* 447. Et aura escu de *funst* & de cuers & de vèrs garni souffisamment. *Ib. p.* 1639. Ce mot est hors d'usage en ce sens.

FUST, ou FUT, s. m. Vaisseau rond fait de douves ou de bois mèrrain, où on met le vin & autres liqueurs. *Dolium*. On stipule souvent quand on vend du vin à consomer sur les lieux, qu'on rendra les vieux *fûts*. Le vin qu'on paye pour rentes & charges foncières, doit être enfûté en *fûts neufs*. Ce vin sent le *fut*.

Skinner conjecture que ce mot de *fust* pris dans le sens qui vient d'être expliqué, tire son origine de l'Allemand *fest*, qui signifie *ferme*, ou de l'Anglo-Saxon *fast*, ou *fæst*, qui signifie la même chose : un *fust* étant un vaisseau affermi avec des cèrcles.

FUST, signifie aussi le bois sur lequel on monte un fusil, un mousquet, un pistolet & autres armes. *Hastile, scapus, fustis*. La hampe d'une hallebarde est son *fust*. Le *fût* d'un mousquet. On le dit aussi du bois sur lequel on monte les rabots, varlopes, guillaumes, trépans, & autres outils de Menuisiers & Ouvriers qui distinguent les outils à *fût* d'avec les outils à manches.

On le dit aussi du bois qui compose le corps d'une caisse ou tambour. On appelle aussi *fût* le bois des raquêtes.

On appelle *fût de girouette*, un bois plat comme une late, & large de quatre doigts, où la girouette du vaisseau est cousuë.

FUST, est aussi un instrument qui sert aux Relieurs à rogner les feüillets d'un livre, qui porte un couteau lequel avance & recule par le moyen d'une vis.

En Architecture, on appelle le *fût* de la colonne, cette partie ronde & unie qui est depuis la base jusqu'au chapiteau, qu'on appelle aussi le *vif* & le *tronc*.

Autrefois *fust* a signifié 1°, un bâton fèrré ; 2°, la charpente d'un bâtiment ; 3°, une poutre, des *fusts*, c'est-à-dire, des poutres.

FUSTAGE, s. m. Vieux mot, qui signifie du bois. *Lignum fustis*.

Tous ces mots viennent du Latin *fustis*.

FUSTAILLE, ou FUTAILLE, s. f. Vaisseau où on met le vin ; & se dit particulièrement de celle qui a déja servi. *Dolium*. Le peuple appelle par raillerie une vieille femme, une vieille *futaille*.

Du Cange croit que ce mot vient de *fustallum*, ou de *fustu*, qu'on a dit dans la basse Latinité des vaisseaux à mettre du vin. Il vient originairement de *fustis*.

FUSTAILLES, se dit aussi des vaisseaux à mettre des boulèts & autres munitions. DAUSLOUR.

FUSTAILLE, s'est dit autrefois pour futaie ; Bois de haute *fustailles*, pour Bois de haute futaye. Pour ce que avons été avèrtis que les Franczoys ont vouloir & intention de entrer en notre pays en grande puissance & armée pour nous y faire la guèrre, & qu'ils ont deliberé faire un camp à la maison de Saudecourt, & à l'environ, pour cause qu'il y a bois de haute *fustaille*, & tailleys, aussi preez & estangs, qui sont choses fort nécessaires pour ost & arrivée, &c. *Hist. de Bret. T. II. p.* 1533. *dans un Acte fait en* 1490.

FUSTAYE, ou FUTAIE, s. f. *Arbor adulta, procera, incedua*. Grand bois, qu'on a laissé croitre au dessus de quarante ans, & qui n'a pas été coupé en ventes ordinaires, qui sert à faire du bois de charpente, & à bruler. Les bois de haute *futaie* font partie du fonds, & ne peuvent être coupez par les usufruitiers. Bois est réputé haute *futaie* quand on a été trente ans sans le couper. INSTIT. COUT. Voyez l'Ordonn. de Charles V. de 1376. Quand le bois a quarante ans on l'appelle *futaie* sur taillis ; depuis quarante ans jusqu'à soixante, Demi *futaie* ; depuis soixante jusqu'à six vingts, Jeune haute *futaie* ; & passé deux cens ans, Haute *futaie* sur le retour. L'âge du bois se connoît par le nombre des cèrcles qui paroissent sur le piéd de l'arbre coupé. Anciennement il n'y avoit que les Rois qui eussent le droit d'avoir des bois de *haute futaie* ; & quand ils en accordoient la pèrmission, c'étoit à la charge qu'ils auroient la jurisdiction & une portion dans la coupe. La Chartre aux Normands appelle ces droits le *tiers & danger* ; c'est-à-dire, le tièrs du prix, & le dixiéme du total. LE BRET.

On appelle *Futaie* basse & rabougrie, celle des arbres de mauvaise venuë, bas & tortus ; Haute & pleine *futaie*, celle des arbres hauts & pressez qui sont de belle venuë. Il y a là un bois de haute *futaie* arrôsée d'une infinité de ruisseaux. VAUG.

FUSTE, s. f. C'est un petit vaisseau long & de bas bord, qui va à voiles & à rames. *Minor liburnica, biremis*.

FUSTÉ ou FUTÉ, en tèrme de Blâson, se dit du bois d'une javeline, d'une lance ; d'une pique, d'un arbre, ou d'une forêt, lorsque le fèr ou les feuilles sont blâsonnées d'un émail, & que le tronc, ou le fût l'est d'un autre.

FUSTÉ, ou FUTÉ, ée, adj. Rusé ; qu'on ne trompe pas aisément, & qui est fin & adroit, qui entend bien ses interêts. *Cautus, catus, sagax*. Il est bas.

On a dit autrefois bois *fusté*, pour bois *dégradé*.

FUSTÉES, s. m. Vieux mot, qui signifie *Charpentiers* & autres ouvriers qui travaillent en bois.

FUSTER, v. act. *Fallere, decipere*, qui ne se dit guère qu'en cette phrase. C'est ce qui vous *fuste*, pour dire, c'est ce qui vous trompe. Il est bas. *Fuster* signifioit autrefois ravager. Toute sa maison fut *fustée*. DU MONSTRELET. Voyez NICOD.

En ce sens ce mot peut venir de *frustrari*. *Fuster* a aussi signifié autrefois battre à coups de bâton. *Fuste dolare*. Ce mot de *fuster* pris dans ce dèrnier sens vient de *fustis*, *bâton*.

FUSTET, s. m. *Cotinus coriaria*, ou *coccygria*. Arbre commun en Languedoc & en Provence. Il jette de sa racine, qui est jaune & veinée, plusieurs tiges dont le bois est jaunâtre & veiné. Ses feuilles sont arrondies, & ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, elles sont à cinq petites petales vèrdâtres, soutenuës par des brins branchus, velus & roussâtres. A ces fleurs succédent des fruits lenticulaires, que l'on voit rârement parvenir à leur maturité. Les Teinturiers se sèrvent de la racine du *fustet* pour donner au drap une couleur rousse. On employe les feuilles & les branches pour courroyer les cuirs. On se sèrt de l'écorce pour teindre en jaune.

FUSTIGATION, s. f. Action de fustiger. *Flagellatio, flagrorum plaga, ustilium*. La *fustigation* est le supplice des coupeurs de bourse.

FUSTIGER, v. act. Foüetter violemment avec des vèrges. *Flagellare, virgis cædere*. Les arrêts contre les coupeurs de bourse, portent, qu'ils seront battus & *fustigez* en tous les carrefours de la ville.

Borel dérive ce mot de *fustiger*, de *fuster*, vieux mot, qui veut dire battre à coups de bâton, parceque les vèrges dont on se sèrt pour fustiger sont de petits bâtons, ou de petits brins de bois.

FUSTIGÉ, ÉE, part. *Flagris, virgis cæsus*.

F U T.

FUTAINE, s. f. Étoffe de fil & de coton. *Textum xylinum*. Il y a de la *futaine* à poil, & de la *futaine* à grain d'orge. Il y a aussi de la *futaine* à deux envèrs, qu'on appelle autrement *bombasin*, qui vient de Lyon, & qui est doublement croisée. On trouve *fustan* dans un Acte fait en 1407. pour signifier une étoffe, & apparemment celle que nous appellons aujourd'hui *futaine*. On se sèrt de *futaine* pour faire des camisoles, pour couvrir des matelats. Les plombiers jettent le plomb sur de la *futaine*.

Ménage dérive ce mot de *fustianum*, qui se trouve en cette signification dans des Auteurs de la basse Latinité ; & croit qu'il a été fait de *fustis*, à cause de l'arbre où croît le coton dont elle est faite. Martinius le dérive aussi de *fustis*. Bochart tient qu'il vient de *fustat*, qui en Arabe signifie l'ancienne Memphis d'Égypte, où il y a quantité de coton, d'où est venuë la *futaine*.

FUTAINIER, s. m. Artisan qui fait des futaines. *Textor xylini*.

FUTÉE, s. f. Espéce de mastic, ou composition qui sert aux ouvriers en bois pour remplir les nœuds, les crévasses & autres défauts qui se trouvent en leurs matières. Elle se fait avec de la brique, de la pièrre de S. Leu, pulvérisée & délayée avec de la colle forte. Les Menuisiers l'appellent cèrvelle de Ste. Anne.

F-UT-FA. Tèrme de Musique. Nom d'une des clefs de la musique. La clef d'*F-ut-fa* sert à faire connoître qu'il faut dire *fa* où elle est marquée,

G

G.

G Subst. masc. Septiéme lettre de l'Alphabet, cinquiéme des consones. Le *g* est la troisiéme lettre dans l'alphabet des langues Orientales, l'Hébreu, le Phénicien, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe; & dans la Gréque, qui l'avoit reçûë des Pheniciens. Et cet ordre est fort ancien, comme il paroit par les Lamentations de Jérémie, & par le Pseaume CXVIII[e]. Elle se nomme en Hebreu *ghimel* ou *gimel*, qui veut dire chameau, parcequ'elle a la forme du cou de cet animal. En Chaldéen, Samaritain, Phenicien, elle porte le même nom. En Syriaque on prononce *gomal*, & en Arabe *gim*. En François nous l'appellons *gé* ou *jé*. Un petit *g*, un grand *G*. Faire la queuë d'un *g*. Prononcez un petit *gé*, un grand *gé*, &c.

Cette lettre est souvent mise dans les lettres & Epitres dédicatoires pour exprimer le titre de Grandeur que l'on donne aux Prelats & aux Chanceliers de France *V.G. Votre Grandeur*. En Allemagne il se prend pour grâce, *gnad*, qui est le titre que l'on donne aux Evêques, que l'on nomme *votre Grâce*.

Le *g* est une lettre muette, dont on ne peut faire sentir aucunement le son sans le secours d'une voyelle. Elle se prononce en pressant l'air qui sort du gôsier entre la langue & le palais, ensorte qu'il frape contre le palais qui le reflechit, & c'est par cette réflexion de l'air que se forme le son du *g*. C'est ce que Martianus Capella exprime ainsi : *G spiritus cum palato*. *L. III. De Arte Grammat. C. De formatione literarum.* Ainsi le *g* est une lettre *palatale*. Les Latins ôtoient le *g* au commencement des noms devant une *n*, *gnatus*, *gnosco*, *gnobilis*, *gnarrat*, *gnoro*, *gnatura*, &c. *natus*, *nosco*, *nobilis*, *narrat*, *noro*, *natura*, &c. Il s'est change en *C*, *gamelus*, *camelus*, *gragulus*, *graculus*, *quincentum*, *quingentum*, & de même *sepingenta*, *quadringenta*, *octingenta*, *nongenta*. C'est une remarque de Festus sur le mot *Quincentum*, & après lui de Passerat, *De Litter. inter se cognat. p.* 17. mais on en peut douter ; car ce *g* se trouve dans tous les nombres depuis vingt, *viginti*, jusqu'à *nonaginta*, quatre-vingt dix, où l'on ne peut pas dire qu'il vienne de *centum*. On le trouve quelquefois mis à la place d'une *n* devant un *c*, d'un autre *g* comme chez les Grècs, & de plus devant une *n*. *Agchises*, *agcora*, *agguilla*, *aggulus*, *iggerunt*, *ignocens*, *flagmum*, *flagmeus*, *flagmare* ; pour *Anchises*, *ancora*, *anguilla*, *angulus*, *ingerunt*, *innocens*, *flammum*, *flammeus*, *flammare*. G. pour *p*. *Magalia*, *mapalia*. G. pour *q*, & *q*, pour *g*. *Aquina*, *angina*, *anguina* ; *sancus*, *sanqualis*. G en *r*, *Aquaginum*, *aquarium* ; *arger*, *agger* ; *arna*, *agna* ; *seges*, de *serere*, *sere*. G. en *s*, *sparge*, *sparsi*, *sparsum* : *mergo*, *mersi*, ou plutôt il se retranche en ces mots à cause de la cacophonie de *spargsi* ou *sparcsi* ; car quand il ne se retranche point, il se change en *c*, & la syllabe *si* qui s'ajoûte est la términaison du préterit, & *tus* ou *tum* des preterits & supins, *fingo*, *finxi*, *fictum* ; *rego*, *rexi*, *rectum*, l'*x* n'est qu'un *c* & une *s*, & *rexi* la même chose que *recsi*. *Fingo*, *finxi*, la même chose que *fincsi*. Le *G* s'est aussi mis à la place du *C*. *Cneius*, pour *Gneius* ; *Caius*, pour *Gaius*, *Gaeta* pour *Caieta*. On l'a même mis à la place d'un *V*. Dans Festus au mot *Ferocit*. *Fivere* est cité de Caton pour *figere*. Les Peuples du Septentrion changent le *G* en *V*, ou *W* ; *Gallus*, *Wallus*, *Gallia*, *Wallia* : car sur cet éxemple il ne faut pas dire que les François changent l'*W* en *G*, puisque l'on disoit *Gallus* longtems avant que le mot *Wallus* ou *Wallia* fût connu, comme il paroit par tous les plus anciens Auteurs Romains & par les Grecs. Il est pourtant vrai que nous changeons aussi l'*W* des Septentrionaux & l'*V* consonne en *G*. *Wilhelmus*, *William*, *Guillaume* : *Welphelus Golphilus* ; *Vasco*, *Gascon* ; *Vapincum*, *Gap*. Les Gaulois avoient aussi changé le ו ou *v* de la premiere langue en *g*. Encore aujourd'hui on dit en bas Breton *gouin*, du vin, de יין, vin ou vvin, de l'Hébreu יין, changeant le premier י en ג.

Diomede *L. II. C. de Littera* appelle le *G* une lettre nouvelle. C'est que les Romains ne l'avoient point avant la prémiére guérre Punique. Cela paroit par la colonne rostrale érigée par C. Duillius, sur laquelle il y a toûjours un *C*. au lieu d'un *G*. C'est Sp. Carvilius, qui le prémier distingua ces deux lettres, & qui inventa la figure du G, à ce que dit Térentius Scaurus. Voyez *Dausq. Ortog. t.* 5. *Noris Cenot. Pis. Diss. IV. c.* 5. *Ciaccon. Column. Rostr. Thes. Antiqq. Rom. Grav. T. IV. p.* 1817.

Quand le *G*. se trouve à la fin des mots, & qu'il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, on le prononce ordinairement comme un *c*. *Sangaduste*, *long hiver* ; & ce *c* a toûjours en ces occasions le son du *k*, même devant *e* & *i* ; *long été*, *long hiver*, prononcez *lonk-été*, *lonk-iver*. Il y a des mots où le *G* ne se prononce point du tout, comme dans celui d'*etang*, & même dans tous les autres, quand ceux qui les suivent commencent par une consone ; ainsi prononcez, *long-tems*, *sang repandu*, comme s'il y avoit *lon-tems*, *san répandu*.

Autrefois on mettoit un *g* à la fin de plusieurs mots, mais l'usage l'a rettanché depuis assez long-tems : ces mots sont *soing*, *besoing*, *temoing*, *loing*, &c.

Le *G* se trouve au lieu du *C* sur quelques médailles. *Vaillant*, *Nummi Imp. T. I. p.* 39. Ainsi M. Begèr produit une médaille de la famille Ogulnia T. I. p. 568. où on lit GAR au lieu de CAR, qui est sur celles de Patin. Le C. s'est aussi souvent mis pour G, comme AUGUSTALIS, CALLAECIA, CARTACINENSES, CEMINA. Ce n'est pourtant pas que la prononciation de ces mots eût change, mais c'est que le G a été fait mal & negligemment par l'ouvrier, comme souvent en AVC, AVCC, AVCCC, &c. pour AVG, &c. sur tout dans le bas Empire.

Le *G* s'est encore changé en *J* consonne, témoin *Goia* dans la basse Latinité ; dont nous avons fait *joye* : *Gaitia*, ou *Jaitia*, ville de Bosnie ; *Gala*, ou *Jala*, la Jale, petite rivière qui tombe dans la Garonne. Quelques-uns la nomment aussi en Latin *Gealus*. *Gaveda*, ou *Gavea*, la Joive, nom de lieu.

Le *G* s'est mis encore pour le K des Grècs, Κύκνος, *Cygnus*, *Cigne*.

La figure du *G* nous est venuë des Latins, qui l'avoient prise des Grèes ; car le G Latin est sûrement une corruption, si l'on peut ainsi parler du gamma Γ des Grècs. Il seroit aisé de le montrer si l'on avoit dans l'Imprimerie tous les caractéres & toutes les formes de cette lettre qui se trouvent dans les Manuscrits Grècs ; & par lesquelles elle a passé, pour de Γ devenir G. Pour le gamma des Grècs, c'est manifestement le ג *ghimel* Hébraique, ou comme on parle communement Samaritain. Voyez sur cela un Recueil de Dissertations imprimé *in* 4° à Paris en 1715, p. 142. Toute la difference qu'il y a, c'est que le ghimel des Hébreux est tourné vèrs la gauche, & le gamma des Grècs vèrs la droite, selon la différente manière de lire de ces peuples. Ainsi tout ce que Saumaise a mis de tems à prouver dans son Ouvrage sur Solin, p. 891. que le *G* venoit du Kappa des Grècs, est un tems pèrdu.

Le *G* devant les voyelles *E* & *I* se prononce comme un *j* consone : de sorte qu'on prononce, par éxemple *gerbe*, *gibiér*, comme s'il y avoit *jérbe*, *jibiér*. Excepté quand *g* est à la fin d'un mot, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Mais devant les voyelles *a*, *o*, *u*, le *G* se prononce rudement comme on prononce le gamma des Grèes, ou le *c* & le *k*, *gagne*, *gorge*, *augure*. Il y a des mots où l'on met un *e* entre le *g* & l'*a*, l'*o* & l'*u*, pour en adoucir la prononciation. Ainsi prononcez, nous *mangeâmes*, nous *mangeons*, *gageure* comme s'il y avoit, nous *manjames*, nous *manjons*, *gajure*.

Le *g* devant une *n* se joint avec elle dans la même syllabe, pour former une prononciation moüillée, ou liquide, comme en ces mots, *digne*, *signal*, *agneau*, *Seigneur*. Il y a d'autres mots où le *G* devant une *n* ne se fait prèsque point sentir, ou même point du tout, comme en ceux-ci, *signer*, *assigner*, que l'on prononce *siner*, *assiner*. Dans le seul mot de *gagnage*, on a un éxemple de chacune des trois prononciations qui sont propres du *g* en François: le prémier *g* ou le *g* de la prémière syllabe, est dur & fèrme; le second *g* ou le *g* de la seconde syllabe, est moüillé, joint à l'*n*, & le troisiéme *g* ou le *g* de la troisiéme syllabe, se prononce comme l'*j* consone dans le mot *je*, *ego*.

Le *G* a signifié 400, suivant ce vèrs:

G *Quadringentos demonstrativa tenebit.*

Quand cette lettre étoit chargée d'un titre $\bar{G}$, elle signifioit quarante mille. Les Romains ne se sont servis du G qu'après la première guèrre de Carthage; avant ce tems-là ils se sèrvoient du *c* au lieu du *g*. Le C est la troisiéme lettre de leur Alphabet, comme le *g* ou *γ* gamma est la troisiéme lettre de l'Alphabet Grèc; c'est ce qui a souvent fait prendre l'un pour l'autre.

Dans la Musique le G sèrt à marquer une des clefs. *G-re-sol.*

G A A.

GAAIGNAULE, Adj. Tèrme de Coûtumes. Tèrres *gaaignaules*, sont des tèrres affèrmées, données par bail à un Gaaignère. *Agri locati.*

GAAIGNÈRE, s. m. Tèrme de Coûtumes. Fèrmier, Laboureur. *Colonus.* Ce mot & le précédent se trouvent dans Beaumanoir.

GAAS, s. m. Nom propre d'une montagne dont il est parlé dans Josué XXIV. 30. *Gaas.* Il paroit par l'endroit de l'Ecriture que l'on vient de citer que c'étoit une partie de la montagne d'Ephraïm. Zieglèr croit que celle de *Gaas* étoit proche de Thamna. M. Reland dit la même chose. La raison est que Josué y fut inhumé, & que du tems d'Eusebe, le tombeau de Josué se voyoit à Tamna.

GAAS est aussi dans l'Ecriture un torrent qui tomboit du mont *Gaas*, passoit à Lidde & à Arimathie, & se déchargeoit dans la Méditèrranée. Il en est parlé au 2. des Rois XXIII. 30. & au 1. des Paral. XI. P. LUBIN. M. Reland n'en dit rien, sinon que ce n'est pas le mont *Gaas*, mais un fleuve ou une vallée.

G A B.

GAB, s. m. Vieux mot François qui signifioit autrefois, Raillerie, plaisanterie. *Jocus.* Les Chevaliers de l'Amadis se divèrtissoient à dire plusieurs *gabs* & joyeusetez.

Ce mot vient de l'Allemand *gabberen*, qui signifie *badiner*, comme dit Menage après Vossius; d'où est venu aussi *gabatine*.

GABA, s. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gaba*, *Geba*. Quelques-uns disent, *Geba* ou *Gebah*, selon la prononciation Hebraique. D'autres distinguent ces deux villes. C'est une ville de la Tribu de Benjamin. *Jos. XVIII.* 28.

GABA, étoit aussi une ville située au piéd du Mont-Carmel, entre Ptolémaide & Cesarée. Voyez Joseph *de Bello L. II.* c. 19. *L. III.* c. 2. M Reland croit qu'il est probable que c'est celle qui fut ensuite appellée Caïpha & Hopha. Le Géographe Etienne l'appelle ville de Galilée, & ses habitans Gabeniens. Le P. Lubin prétend que *Gaba* & *Gabaa* sont la même ville.

GABAA, ou GABAE, & GABÉE, s. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gabaa.* Quelques-uns disent *Gibea*, selon la prononciation Hebraique; mais ce n'est pas l'usage de nos Traducteurs. *Gabaa* étoit de la Tribu de Benjamin, & la patrie de Saül: ce qui fait qu'on la nomme *Gabaa* de Benjamin. 1. des Rois XIII. 3. & *Gabaa* de Saül 1. des Rois XI. 4. Elle n'étoit pas eloignée de Rama. Jug. XIX. 13. Le P. Lubin la confond avec Gaba & Geba. Reland l'en distingue. Joseph dit qu'elle étoit à 30. stades de Jerusalem. On l'appelloit aussi Gabaad & Gebeeth. P. LUBIN.

GABAA, ville de la Tribu de Juda. Au tems de S. Jérôme ce n'étoit plus qu'un petit village situé à l'orient de Daroma. ID. Reland dit que c'est la même chose que *Gabaath*.

La *Gabaa* du 2. Liv. des Rois VI. 3. 4. est la même chose que la place de Nachon. ID.

GABAATH, s. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gabaath*, *Gabaatha*. Elle étoit de la Tribu de Benjamin. Jos. XVIII. 28. Le Prophète Isaïe X. 29. l'appelle *Gabaath de Saül*.

GABACU, s. m. Nom propre d'un lac de la Turcomanie en Asie. *Gabacuus Lacus*, anciennement *Thospites Lacus*. Il doit être aux confins du Diarbeck le long du Tigre. MATY.

GABAE. Voyez GABAA. C'est la même chose.

GABALE, s. m. Nom d'un faux Dieu. *Gabalus.* Voyez ÉLAGABALE. On l'appelloit aussi *Genans*, à ce que croit Tristan, T. II. pag. 167. & il ne doute point que ce Dieu ne fût adoré à Emèse & à Heliopolis sous la figure d'un lion à tête rayonnée, tel qu'on le voit sur plusieurs medailles de Caracalle, que cet Auteur explique. Tome II. p. 164. & suiv.

GABALE, s. m. & f. ou GABALIEN, ENNE. Nom propre d'anciens peuples de la Gaule. *Gabalus*, *Gabalis*. Ils avoient les Arvennes au nord; les Vélauniens au sud; & les Helviens au couchant; les Volques Arecomiciens au sud; & les Ruténiens au couchant. Leur ville capitale portoit le nom d'*Anderitum*, & celui de *Gabali*; & leur pays est celui qu'on appelle maintenant le Gévaudan. MATY. Les *Gabales* avoient des mines d'argent. Sidonius Apollinaris *Carm. XXIV.* dit que le pays des *Gabales* étoit sujet à être couvert de neiges.

Tum terram Gabalum satis nivosam.

Aujourd'hui la ville principale de ce pays est Mende. Il ne faut point se sèrvir du mot de *Gabale* ou *Gabalien*, qu'en parlant de l'Antiquité. Quand il s'agit de nos tems, il faut dire Gévaudan. Voyez ce mot, & Hadrien de Valois. *Not. Gall.*

GABAN, s. m. Manteau de feutre à long poil qu'on porte contre la pluie. *Chlamys*, *subcoacta*, *penula ex pilis*. On fait à Mequinez au Royaume de Fez des Albornoses, qui sont les *Gabans* de Turquie, que l'on nomme Miquineses, qui ont pour marque une croix rouge & jaûne, & sont les meilleurs de tout le pays. *Hist. des Chérifs*, C. 66.

GABAON, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gabaon.* Avant la conquête des Israëlites, *Gabaon* étoit la ville capitale ou Royale des Héveens. *Jos. X.* 2. Elle fut donnée ensuite à la Tribu de Benjamin. *Jos. XVIII.* 25. Ce fut une ville Lévitique & de refuge. *Jos. XXI.* 17. Elle est aussi appellée *Geba*. Comparez le 2. L. des Rois, v. 25. avec le 1. des Paralipom. XIV. 16. il est fait mention de la vallée de *Gabaon* Jos. XXVIII. 21. & dans Jeremie XLI. 12. d'un grand amas d'eau près de *Gabaon*. Joseph, Antiqq. L. VII. C. 10. la place à 40 stades de Jerusalem. Selon S. Jerôme *Gabaon* étoit près de Rama à quatre milles de Bethel.

GABAON, s. m. Nom propre d'une ancienne ville du pays de Chanaan en Syrie. *Gabaa*, *Gabaon*. Elle étoit située sur une colline, à trois lieuës de Jerusalem vèrs le nord-ouest. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village qui porte le nom de *Garaandavid*. Cette ville est célebre dans l'Histoire Sainte par la ruse des Gabaonites ses habitans pour obtenir de Josué la paix & se consèrver, & par une grande victoire que Josué remporta près de là sur plusieurs Rois confederez du pays de Chanaan, dans laquelle Dieu combatit pour lui, en accablant ses ennemis par des pièrres de grêle d'une grosseur extraordinaire, & par le prodige inoui qui arrêta le cours du soleil pour lui donner le tems d'achever de les detruire.

GABAONITE, s. m. & f. Qui est de Gabaon. Habitant de Gabaon. *Gabaonita*, *Gabaonites*. Lorsque Josué entra dans la Tèrre de Chanaan, les *Gabaonites* craignant d'être chassez de leurs villes, ou detruits comme les autres peuples Chananéens, envoyèrent à Josué des Ambassadeurs en equipage de gens qui venoient d'un pays fort éloigné, pour faire alliance avec lui. Josué qui ne crut point qu'ils fussent du pays de Chanaan, leur accorda l'alliance qu'ils demandoient, & tous les principaux Chefs des Israëlites

la

leur jurèrent, sans consulter Dieu auparavant. Trois jours aprés Josué continuant sa route & ses conquêtes, arriva à leurs villes, qui etoient Gabaon, Caphira, Béroth & Kariathiarim, & reconnut qu'ils étoient Chananéens. Il ne voulut pas néanmoins les détruire, à cause du serment qu'on leur avoit fait : mais il les condamna à servir & à couper le bois, & porter l'eau nécessaire au tabèrnacle & au ministere des Autels. Voyez Josué IX. & X. Les *Gabaonites* etoient Hevéens, comme il paroit par le Texte Hébreu, & Josué IX. 7.

GABARA ou GABARE, f. m. Nom de lieu dans la Tèrre-sainte. *Gabara, orum.* plur. *Gabare* étoit une ville de Galilée, & l'une des principales de cette Province. *Joseph, dans sa vie.* *Gabare* etoit éloignée de 40. stades de Jotapata. *Joseph, au même livre.* Voyez *Hadr. Relandi Palestina.* On la met dans la Tribu de Zabulon, où quelques-uns, après S. Jérôme, trouvent encore un bourg de même nom vèrs les confins de Diocésarée. M Reland remarque qu'il est appellé *Gabaroth* & *Gabara*, par Joseph, dans sa vie, d'où il conjecture que c'est la même chose que la ville de *Gabare*, dont nous avons parlé d'abord.

GABARDAN ou GAVARDAN, f. m. Tèrritoire de Gabaret. *Gabarretanus ager.* Le *Gabardan* est dans le Condomois, contrée de Gascogne, entre Euse & Bazas. Il prend son nom de Gabaret sa capitale.

GABARDAN ou GAVARDAN, ANE, f. m. & f. Nom propre des habitans de Gabaret & du Gabardan. *Gabaretanus, a.* Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 9.

GABARE, f. m. Espéce de nacelle, ou bateau plat en usage sur les côtes & les rivières de Guyenne. On s'en sèrt aussi sur la rivière de Loire au dessous de Nantes, pour transporter les cargaisons des vaisseaux qui ne sçauroient monter la rivière faute de profondeur. *Navicula, cymba.* Elle sèrt particulièrement à lester ou délester les navires, & à la cargaison des vaisseaux. Ce bateau est plat est largé, & va à voiles & à rames. Il y a aussi des *Gabares* qui servent en Hollande à transporter les boues des canaux.

Ménage le dérive du Latin *carabus*, ou du Grèc *καράβιον*; Borel du Grèc *κάραβος*. Etienne Guichart cite par du Cange, dit qu'il vient du mot Hébreu מעבר, dont plusieurs en effet prononcent la première lettre comme *gh*. Ce mot signifie un ponton, un bac, un bateau à passer la rivière. M. de Laurière dit que de *carabus* on a fait garrabot, & ensuite *gabare* & gabarier.

GABARET ou GAVARET, f. m. Nom propre d'une ville de France. *Gabaretum.* Elle est dans le Condommois en Gascogne, aux confins de l'Armagnac. *Gabaret* est situé sur la Gelise, entre Condom & Roquefort de Marsan, à l'occident de la prémière & à l'Orient de la seconde. *Gabaret* a eu ses Comtes particuliers, comme il paroit par une lettre de Geofroy, Archevêque de Bourdeaux à l'Abbe Sugèr.

GABARIER, f. m. Porte-faix qui sèrt à charger & à décharger les Navires; ou celui qui conduit la gabare.

GABARIT ou GABARI, f. m. Tèrme de Marine, est un modele de charpente qu'on fait pour montrer la construction du vaisseau, & pour en prendre les mesures, qui représente toute la figure du vaisseau en petit. *Modulus, mensura.* On le nomme autrement *serse*, *calibre*, ou *modèle*. *Gabarit* signifie aussi la figure d'un vaisseau, la forme que lui donne sa construction. On dit qu'un vaisseau est de bon *gabarit*, quand il est bien coupé, & que la construction en est bonne. Le prémier *gabarit* est la varangue qui se met sous le maître bau, & qui y répond. Le second & troisiéme sont la seconde & troisiéme varangue, tant du côté de l'avant, que de l'arrière. *Gabarit* de gouvèrnail, faire les *gabarits* d'un vaisseau.

GABAROTH. Voyez GABARA.

GABATHA, f. f. Nom d'un bourg de la Tèrre-sainte à 12. milles d'Eléuthéropolis. *Gabatha.* Le sepulchre du Prophète Habacuc etoit entre *Gabatha* & Kela. Voyez *Relandi Palestina.*

GABATHON, f. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gabathon.* C'etoit une ville des Danites, ou de la Tribu de Dan. *Jos. XIX.* 44. Elle fut assignée aux Lévites *Jos. XXI.* 23. Elle fut prise par les Philistins. On ne sçait pas à quelle occasion, ni en quel tems ; mais elle est appellée ville des Philistins, & sous le régne de Nadab & d'Ela Rois d'Israël, elle étoit en leur pouvoir, 3. *L. des Rois XV.* 27. *XVI.* 15. 17. Joseph la nomme *Gabatho*, & les Hebraïsans *Gibbethon*, suivant la prononciation du texte Hebreu. On dit aussi *Gebbethon*.

GABATINE, f. f. Galimathias, promesse ambiguë, & faite en se mocquant, qu'on ne veut pas tenir ; tromperie, *Dolus, phalerata verba.* Il est en usage en cette phrâse provèrbiale, Donner de la *gabatine*. Il vient du Latin *gabbatina*, & semble avoir été introduit dans notre langue par Sarasin : quoiqu'il en soit, il ne se dit qu'en plaisantant.

Il est vrai, notre nation,
Donne souvent la gabatine ;
Mais je donnerai caution,
De ne point tromper Socratine. SAR.

Galans fieffez, donneurs de gabatine,
J'ai beau prêcher, qu'on risque a vous ouïr.
M. DESH.

GABBARA ou GABBARE, f. m. Nom que les Egyptiens donnoient aux corps morts qu'ils consèrvoient chez eux au lieu de les inhumer. *Gabbara, Cadaver.* Les Egyptiens par une coûtume qu'ils avoient reçûë de leurs Ancêtres, & qui venoit en partie de la situation du pays sujet aux debordemens du Nil, ensevelissoient & envelopoient de quantité de linges les corps des pèrsonnes qui mouroient dans la piete, particulièrement ceux des Saints Martyrs. Mais au lieu de les entèrrer ensuite, ils les mettoient sur de petits lits, & les consèrvoient ainsi dans leurs maisons, croyant leur rendre beaucoup plus d'honneur. C'est ce que S. Augustin dit qu'ils appelloient *Gabbaras*. TILLEM. *T. VII. de l'hist. Eccl. p.* 135. après Bollandus 17. *Janv. p.* 140. Voyez S. Augustin, *Sermon CXX. De Diversis C.* 12.

C'est ce Pèse qui nous apprend le nom de *Gabbares*, qu'on donnoit à ces corps morts embaumez. On le trouve aussi dans Pline, L. VII. C. 16. où il dit que sous Claude on apporta d'Arabie un *gabbare* qui avoit près de dix pieds de long. Le Père Hardouin a cru que Pline avoit pris ce mot pour un nom propre, il chèrche dans Tacite un Abbare, Roi des Arabes; cependant il croit que ce n'est point un nom propre, mais c'est le גבר, *ghibbor*, des Hebreux, ou le גבר, *ghabbar*, des Arabes, qui signifie un géant. Mais Rosvveyde Jesuite, a expliqué ce que c'est dans ses sçavantes & excellentes Notes sur la vie de S. Antoine, Chapit. 57. & dans son *Onomasticon*, au mot Gabbara, où il montre qu'on trouve *Gabbera, Gabbares, Gabarus, Gabbarus* ; que par là on entend un corps d'homme embaumé, & où par des témoignages de Cicéron, 1. *Tuscul. Quæst.* de Pompon. Méla *L. I. C.* 9. de Sextus le Philosophe, ou l'Empirique, *L. III. Pyrrhon. hypothes. C.* 24. de Lucien, *De Luctu*, de Silius Italicus, L. XIII. de Corippus, *L. III. De funere Justiniani. Im.* de S. Augustin à l'endroit que nous avons cite, d'Orientius *in Commonitorio*, de Cassien, *Collat. XV. C.* 3. qui dit que c'étoit l'inondation du Nil qui avoit eté cause de l'etablissement de cette coûtume; de Saint Jean Damascène, *Orat.* 1. *de Imagin.* de Baronius, à l'an 358. de David Hoeschelius, dans ses Notes sur la vie de Saint Antoine, d'Hérodote, L. II. & de Diodóre, L. I. il explique cet usage des Egyptiens, & prouve que les *Gabbares* n'etoient autre chose que ce que nous avons dit, & qu'on n'en peut rien conclure contre la consèrvation & la vénération des reliques des Saints; parceque Saint Antoine ne la blamoit pas ; mais seulement la coûtume des Egyptiens de garder & d'honorer toutes sortes de corps, de les embaumer, &c. Voyez aussi Gretser ; *De fun. Christ. L. I. C.* 7. & *Apol. II. contra Lutherum Misenum, L. II. C. II.*

Ce mot est Arabe, Syriaque & Hébreu, גבר, *Gaber*, un homme.

GABE, f. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte, dont parle Zacharie XIV. 10. *Gabe.* Elle étoit à 16. milles

de Césarée proche de la grande campagne que l'on nommoit *de la Légion*. On dit encore qu'elle étoit à 40 milles au midi d'Antioche, & à 40 au nord d'Antaradus. S. Jerôme la place dans la demi Tribu de Manasses d'en deçà du Jourdain. Eusebe en parle aussi au mot Γαβαὼν.

Il y a une autre *Gabe* dont Pline fait mention L. V. C. 18. après avoir parlé des villes de Décapolis, ou de la Syrie Décapolitaine. Le P. Hardouin croit que c'est celle que Joseph appelle Gabban, *L. II. De Bello*, *C.* 19. Pline, L. XII. Sect. 41. & Etienne de Byzance, *Gabba*. Il rapporte aussi à cette ville les médailles dont nous avons parlé au mot Gabenien.

GABELER (se.) Vieux mot, qui signifie railler, se moquer. *Gabeler* est un diminutif de *gaber*, qui signifie la même chose. *Ridere, irridere.*

GABELLA, s. f. & nom propre d'une petite ville de l'Hertzegovvine en Dalmatie. *Gabella*. Elle est sur le bord oriental de la riviére de Narenza, audessous de la ville de ce nom, & vis-à-vis de la forteresse de Ciclut.

GABELLAGE, s. m. Tems que demeure le sel dans le grenier. Il y a souvent bien du déchet pour le *gabellage*.

GABELLE, s. f. Impôt sur le sel. *Vectigal ex sale venali.* Il y a plusieurs Férmes des *Gabelles*, la Férme Générale, celle des *Gabelles*, de Languedoc, Provence, Dauphiné, Lyonnois. Il paroît que les Empereurs Romains prenoient des impôts sur le sel, qu'on a depuis nommez *gabelles*, par la Loi 11. au Cod. *de vectigalib & commissis*. On pretend que cette imposition commença en France sous le régne de Philippe le Bel en 1286. Le Roi Philippe le Long prit un double pour livre sur le sel, par un Edit de l'an 1331. qu'il promit d'oter dès qu'il seroit delivre de ses ennemis, par un Edit du 15. Février 1345. Il fut rétabli par le Roi Jean en l'an 1355. & à Paris il fut accordé au Dauphin en l'an 1358 pour être levé pendant un an pour la rançon du Roi Jean. Charles V. ordonna que ce droit seroit levé à pèrpétuité Charles VII. imposa six deniers. Louis XI. douze deniers. François I. 24. liv. par muid de sel. On a encore depuis augmenté ce droit, ensorte que c'est à present la seconde source des Finances du Roi, qui vend le sel au minot; & c'est Philippe de Valois qui a institué les greniers & *gabelles*, & qui a interdit le trafic du sel au peuple. On appelle les Officiers de la *gabelle*, les Officiers des greniers à sel. Il y a une Ordonnance particuliere nouvellement faite pour les *Gabelles*. Les Provinces de Poitou, Xaintonge, pays d'Aulnis, le Perigord, l'Angoulmois, le haut & le bas Limosin, sont exemtes de la *gabelle*. Elles ont achete de Henri II. cette exemtion. On les appelle Provinces de *franc-salé*. Il y a trois Férmes de la *gabelle*. La prémiére comprend la plus grande partie du Royaume, & s'appelle le grand parti. La seconde est celle du Lyonnois & du Languedoc. La troisiéme est celle du Dauphiné & de la Provence. Le Boulonnois, & la ville de Calais, jouissent aussi du droit d'exemption des *gabelles*; les pays reconquis jouissent du même privilége. Ceux qui demeurent dans l'étenduë des greniers d'impôts, sont obligez de prendre tous les ans une cértaine quantite de sel proportionnée à leur famille: en ce cas la *gabelle* est pèrsonnelle. Ceux qui sont sous les greniers volontaires, ne prennent du sel qu'autant qu'il leur plait: & en ce cas la *gabelle* est reelle. Schroters a donne en 1714. un Traite Latin de la *Gabelle*, à Leipsick.

On appelle, Frauder la *gabelle*, quand on fait passer du sel sans payer l'impôt. On le dit aussi des fraudes qu'on fait pour s'exemter de payer toutes sortes d'impositions, & quelquefois on le dit même des fraudes qui se font dans les marchez & conventions.

On a aussi appelle dans les Coûtumes, *gabelle* du vin, *gabelle* de draps, *gabelle* de tonlieu, divérses impositions: car ce mot étoit d'abord géneral pour tous les impôts. On appelle aussi *gabelle*, le greniér où l'on paye l'impôt du sel. *Officina salaria.* Il faut aller prendre le sel à la *gabelle*. Le faux sel est celui qui n'a point passé par la *gabelle*. Pays de *gabelle*, est celui où l'impôt du sel est établi, où il y a des greniérs. Voyez sur les *gabelles* les Ordonnances de Fontanon. & celle du mois de Mai 1680.

Ce mot vient, selon quelques-uns, & entre autres Guichart, de l'Hebreu *gab*, qui signifie *présent*. Les Bollandistes, *Act. Sanct. April. T. III. p.* 738. *B. not. d* disent Gabella, *quasi munusculum à g beneunus*, mais ils ne disent point que ce soit en Hebreu que *gab* signifie *présent*, & je ne sçache point qu'en Hebreu ce mot ait ce sens. Il vaudroit mieux dire avec Guichart, que *Gab* en Chaldéen & en langue Rabbinique, signifie *mulcta*, ou même *tributum*, car cela est vrai, & que de là a ete dit en François *gabelle*; autrement de גבל, mot Hebreu, qui signifie *tradere*, donner. Guicn. ou de קבלה, *Kabbalah*, qui signifie *Recette*. *Ce qui passe de l'un à l'autre*; קבל, *Kibel*, qui est la même chose que *tradere*. Mezeray dit que la *Gabelle* fut inventée par les Juifs. Les Espagnols disent *Alcavalas*, qui marque la même racine, qui signifie la même chose, & qu'ils ont reçu des Arabes. Quelques-uns le tirent de *ghauel* ou *gabe*, qui signifie *loi inique*, ou *Publicaine*: selon d'autres, de *garbelle*, qu'on a dit pour, *garbe*, qui signifioit autrefois *gerbe & javelle*: car on en prenoit une sur chaque tas de denrée, comme disent Ragueau & Bodin; ou de *gabella*, dont on s'est sérvi dans la basse Latinite, ou de *gablum*, signifiant tribut, mot tiré du Saxon, comme croit Du Cange. On trouve dans la vie de Saint Bèrnard, Fondateur de l'Hôpital du Mont Jouy, *gabella*, pour une pension Cléricale, ainsi que remarquent les Bollandistes; ou enfin Mézeray dit qu'il pourroit aussi venir de *gabelle*, espéce de fortification, parceque le prétexte de la levée de cet impôt fut la fortification des frontiéres & l'entretien des gens de guerre. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient des ouvriers qui font le sel, qui l'appellent *gabellé*, ou *gavellé* quand il est essuye.

La grande *gabelle* de Romans. On appelloit ainsi en Dauphiné au tems de nos Peres, le péage qui avoit ete crée dans le Comté d'Albon en faveur de Guillaume Marquis de Montfèrrat, & que Fredéric II. confirma pour Beatrix de Montfèrrat, dont il avoit fait une partie considérable de la dot. *Chorier, hist. de Dauph. T. II. p.* 117. Cet Auteur dit p. 330. qu'on appelloit *gabelle* toute sorte d'imposition extraordinaire. Il faut entendre cela du Dauphiné. Cette grande *Gabelle* consistoit à faire payer dans le Viennois douze deniers sur chaque bête chargée. Voyez les Mémoires de M. De Valbonais pour l'hist. de Dauph. p. 77.

GABELLER, v. act. C'est, Mettre égoutter & reposer le sel dans les greniers, où il doit être deux ans pour le moins, pour l'essuyer & sécher, avant que d'être exposé en vente, suivant la dérniére Ordonnance des *gabelles*. *Insolare, arefacere, siccare.*

On appelle aussi du sel non *gabellé*, celui qui n'a point passé par les greniérs, & qui n'a point payé l'impôt.

GABELLEUR, s. m. Qui se dit des menus Officiers qui sont commis pour empêcher qu'on ne fraude les impôts du sel. *Salinarium manceps, custos, accensus.* Le peuple en a fait un mot odieux, pour nommer tous ceux qui lèvent des impôts, & prononce *Gableux* & *Gablou*.

GABENIEN, enne, s. m. & f. Habitant de Gaba en Palestine. *Gabenus.* Il y a des médailles des *Gabéniens*. ΚΛΑΤΔ. ΓΑΒΗΝΩΝ ΖΟΡ, d'autres ΖΙC, c'est à-dire, 177. & 217. Cette ére commença à l'an de Rome 693 dit M. Reland aprés le Cardinal Noris; le P. Hardoüin la fait commencer en 691. Voyez les époques Syromacédoniennes du Cardinal Noris, *Dissert. IV.* Vaillant, *Numm. Imp. Aug. & Cæs. p.* 31. & 339.

Il y avoit aussi des *Gabéniens* en Cœlesyrie. Reland.

GABER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Railler, se mocquer de quelqu'un. *Jocari.*

Bochart tient que ce mot vient du bas-Breton. M. Huet le dérive de l'Arabe *gabana*, *frauder*, *tromper*. Bovillius dit que c'est un mot arbitraire, qui n'est point dérivé d'un autre, & Guichart le dérive de גב, les Italiens disent *gabbare*, & les Flamands *gabberen*.

GABET, s. m. Nom qu'on donne à une girouette en cértains lieux de la Manche.

GABIANO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie. *Gabianum.* Il est dans le Montférrat prés du Pô, à une lieuë au dessous de Veruë.

GABIE, s. f. Tèrme de Marine. C'est la hune ou la cage qui est au haut d'un mât. *Mali corbita, carchesium.*

Ce mot vient de l'Italien *gabbia*, qui signifie *cage*; & est en usage sur la Méditerranée. A Marseille on appelle *gabie*, l'arbre de hune.

GABIEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Gabinus, a.* Les *Gabiens* étoient une portion des Volsques. Ils habitoient une ville appellée de leur nom *Gabii*, & situee à 70 milles de Rome. Elle étoit dans ce que nous appellons aujourd'hui la Campagne de Rome, & qu'on nommoit alors le *Latium*, ou le pays des Latins, vérs le lieu qu'on nomme encore Campo Gabio. Vigenére dit que c'est à ce qu'on croit *Gallicano*.

On dit qu'elle fut bâtie par deux frères Siciliens nommez Galactus & Bius. Voyez Solin, c. 8. mais Virgile dans son Eneide, Liv. VI. v. 773 & Sèrvius sur cet endroit, en attribuent la fondation aux Rois d'Albe. Les *Gabiens* étoient à mi-chemin de Rome à Prêneste selon Appien, Liv. IV. des Guérres civiles. Strabon, Liv. V. & Denys d'Halicarnasse, Liv. IV. mettent les *Gabiens* sur le grand chemin de Rome à Prêneste à 12. milles de Rome. Cependant Servius, sur le VII[e] Liv. de l'Eneide, v. 682. écrit que ce furent les *Gabiens* eux-mêmes, qui auparavant dispersez en la campagne çà & là en divèrs hameaux, la bâtirent pour s'y retirer.

Du tems de Denys d'Halicarnasse, sous Auguste, cette ville étoit presque deserte; mais ses ruines marquoient que c'avoit été une assez belle ville. Voyez Liv. IV. Avant que Rome fut bâtie, il y avoit dans la ville des *Gabiens* une ecôle celébre où l'on enseignoit tous les beaux Arts & les Sciences à la jeunesse. *Plutarque*, dans

dans la vie de Romulus. Cicéron, dans sa IIe Philippique, la met au nombre des villes municipales. Voyez Vigenère sur Tite-Live, T. I. p. 1764. Il paroît par le 682. & 683. vèrs du VIIe Livre de l'Énéide, que Junon y étoit particulièrement honorée. C'est pour cela qu'il s'appelle *Gabina Juno.*

GABIER, s. m. Terme de Marine. C'est un Matelot qui est sur la hune, qui fait le guet, & la découvèrte pendant son quart. *Speculator, catchesio.* Quelques-uns donnent le nom de *gabier* à un Matelot qui a soin de visiter tous les matins les manœuvres du vaisseau, pour voir si rien ne se coupe ou ne se gâte.

GABIES. Nom d'une ville du pays des Volsques *Gabii.*

Le nom de la ville de *Gabies* est formé & composé des noms abregez de ses deux fondateurs *Galatius & Bius*; ils étoient frères & Siciliens de nation. Voyez GABIEN. Sextus Tarquinius s'étant retiré à *Gabies*, comme au lieu de sa domination, y fut tué. DU RIER.

GABIN, s. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de la grande Pologne. *Gabinum.* Ce lieu est sur la rivière de Bfura dans le Palatinat de Rava, & à douze lieuës de la ville de ce nom.

GABINIEN, ENNE, adj. *Gabinianus, a.* La voye *Gabinienne*, en Latin *Via Gabiniana*, étoit un chemin qui conduisoit de Salone à Clissa, anciennement dite *Andetrium.* Voyez M. Spon, Voyage de Dalmatie, p. 108. & dans ses Voyages, P. III. p. 79.

GABIO, ou Campo Gabio. Nom propre, c'est un lieu de la Campagne de Rome, en tirant vèrs la Palestine. *Gabinus Campus.* On croit communément que c'est la place où étoit l'ancienne ville appellée Gabies, en Latin, *Gabii* ou *Gabina Civitas.* Tarquin le superbe s'en rendit maître par l'artifice d'un de ses fils. Voyez Tite-Live, L. I. Cette ville fut Episcopale vèrs l'an 745. de JESUS-CHRIST. MATY.

GABION, s. m. Paniér d'ôsiér de figure cylindrique, haut de cinq à six piéds, & large de quatre, qu'on emplit de tèrre pour couvrir des batteries sur le rez de chaussée, ou pour servir de parapet à des lignes ou à des logemens, quand la tèrre est difficile à remuer. *Qualus, sporta terra, oppleta, fufferta, vas viminum terrâ oppletum.*

Guichart, qui rapporte tout à l'Hébreu, le dérive de גב qui veut dire bosse, dos, quelque chose d'élevé; mais ce rapport ne suffit pas dans un mot comme celui de *gabion* pour remonter jusqu'à l'Hebreu & y chercher son origine. Ce mot vient aussi de *gabbia.*

GABIONNADE, s. f. Ouvrage de gabions. *Terrena sportarum corbitarum munitio.* POMAY.

GABIONNER, v. n. Couvrir de gabions. *Sportis pratentis munire, terreo aggere fictilium qualorum objepire.* Ce quartier étoit bien *gabionné.* Il se dit par extention de toute sorte de retranchement, de barricade, ou de défense contre l'ennemi.

GABLE, s. m. Le bout d'une maison.

GABON, s. m. Nom propre d'un Royaume situé dans la Région de Biafara en Afrique. *Gabon. Gabum Regnum.* Il est baigné au couchant par le Golfe de S. Thomas, & il est borné au nord par le Royaume de Biafara; au levant par celui de Macoco; & au midi par celui de Loango. On n'en sçait aucune particularité. MATY.

GABRIEL, s. m. Nom propre d'un S. Archange. *Gabriel.* L'Ange *Gabriel* est celui dont Dieu s'est sèrvi pour annoncer aux hommes le mystère de l'Incarnation. C'est l'Ange *Gabriel* qui fut envoyé à Daniel pour lui apprendre le tems auquel le Messie devoit paroître, & les LXX. semaines si celebres. Dan. VIII, 16. IX. 21. C'est *Gabriel* qui fut envoyé à Zacharie pour lui apprendre la naissance du Précurseur du Messie. Luc I. 26. Enfin c'est *Gabriel* qui fut envoyé à Marie pour lui apprendre que Dieu l'avoit choisie pour être mère de son fils. Luc II. 26. Dieu envoya l'Ange *Gabriel* dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge qui avoit pour époux un homme de la maison de David, appellé Joseph. BOUH.

Ce nom est composé de deux mots, de גבר, qui vient de גבר, *valuit, potens fuit*, & peut signifier deux choses, *homme* ou *fort*, *puissant & forte, puissante.* L'autre diction dont il est composé, est אל, *El*, Dieu. Ainsi il signifie *homme Dieu* ou *homme de Dieu*, ou bien *force, puissance de Dieu.*

GABRIEL est aussi un nom d'homme. C'est celui du S. Ange dont nous venons de parler, que l'on donne au Baptême à plusieurs enfans. *Gabriel.* Il y a un Theologien que l'on nomme souvent *Gabriel* tout court, c'est Gabriel Biel de Spire, dont nous avons deux commentaires sur le Maître des Sentences. Gabriel de Lorges, Comte de Montgommeri, blessa Henri II. Roi de France, & pour cela la Reine Catherine de Médicis, sa femme, sollicita pour lui faire couper la tête. Voyez *Colomesii opuscula.*

GABRIELLE, s. f. Nom propre de femme. On nomme ainsi celles qui ont pour Patron S. Gabriel Archange. *Gabriela.* *Gabrielle* de la Tour d'Auvèrgne, fut femme de Louis de Bourbon I. du nom, Comte de Montpensiér. *Gabriel* de Bourbon leur fille épousa le 9. Juillet 1485. Louis de la Trémouille, II. du nom, mort devant Pavie l'an 1525.

GABRIELLE. Tèrme de Fleuriste; nom d'une anémône dont les grandes feuilles sont blanches, la peluche vèrte, blanche & incarnate. MORIN.

GABUERIBA, s. m. Arbre du Brésil qui se trouve dans le gouvèrnement du S. Esprit plus qu'en aucun autre lieu. Il est spacieux, & son bois est compté entre les plus excellens pour sa dureté & sa pesanteur, & pour l'usage qu'il a en charpenterie. Les Portugais l'estiment beaucoup, & ils appellent *baume* une liqueur qu'il rend, & qui découle peu-à-peu dans du coton qu'on y met après qu'on a legèrement entamé l'écorce. Ce baume approche du vrai, & guérit les plaies nouvelles. Il a une bonne odeur qu'il communique aux forêts où ces arbres croissent. Les bêtes sauvages voulant se guérir de quelque mal, vont à cet arbre, dont ils entament l'écorce à force de s'y frotter.

GABURONS. Pièces de bois qu'on applique contre un mât, ou contre une vèrgue, pour le fortifier. On les appelle autrement *gémelles, jumelles* ou *clamps.*

G A C.

GACHE. GACHER. GACHETTE. GACHIÈRES. GACHIS.	*Voyez*	GASCHE. GASCHER. GASCHETTE. GASCHIERES. GAICHIS.

GACIM. Voyez MANDOUA.

GACQUIÈRE. Vieux mot, qui signifie, sillon d'un champ qui n'est pas ensemencé. *Sulcus proscissus, non satus.* Les *gacquieres* sont donc des sillons que forment les premières façons qu'on donne à une tèrre devant que de l'ensemencer.

Buvilius conjecture que *gacquières* s'est dit pour *gagrières*, & que ce dèrnier mot a été formé du mot Latin *agri, champs*,

G A D.

GAD, s. m. Nom propre d'homme. *Gad. Gad* est le nom du septième fils de Jacob, & l'un des douze Patriarches du peuple d'Israël. *Gad* étoit fils de Zelpha, sèrvante de Lia, femme de Jacob, & il est attribué à Lia, & compté parmi ses enfans. *Gen.* XXX, 9. Il fut nommé *Gad*, גד, qui signifie Felicité, Bonne fortune; parceque quand il naquit, Lia dit, de joie ou par manière de souhait, בגד, *Bagad*, c'est-à-dire à la bonne heure, à la bonne fortune. Il donna son nom à ses enfans, & à une des douze Tribus.

C'est aussi le nom d'un Prophète qui vivoit du tems de David, qui dissuada ce Prince de demeurer au pays des Moabites. 1. Liv. des Rois XXII. 5. 1. des Paral. XXI. 9. & lui annonça qu'il avoit encouru la colère de Dieu, en faisant le dénombrement du peuple. 2. L. des Rois XXIV. 11. 18. 1. des Paral. XXI. 11.

GAD. La Tribu de *Gad.* L'une des douze Tribus d'Israël, composée des descendans du Patriarche *Gad.* *Tribus Gad, Gaditica Tribu.* La Tribu de *Gad* étoit à l'orient du Jourdain, entre la demi Tribu de Manassé au nord, la Tribu de Ruben au midi, au couchant le Jourdain qui la séparoit des Tribus d'Issachar, d'Ephraim, & de la demi Tribu de Manassé d'endeçà du Jourdain, & les montagnes de l'Arabie au levant. Elle occupoit une partie des Royaumes des Amorrheens orientaux, qui furent conquis par Moïse. La Tribu de *Gad* devoit être forte & vaillante. *Gen. XLIX* 19. C'est pour cela qu'elle fut placée à l'orient du Jourdain, comme pour sèrvir de rempart aux autres. *Nombre. XXXII.* 1. *&c. Deut. III* 12. *Josué XXII. 6. & XIII.* 8. 24.

C'est de cette Tribu que le pays qui est à l'orient du Jourdain est appellé Tèrre de *Gad.* 1. *L. des Rois XIII.* 7. *&* 1. *des Paral. V.* 11. 16. Après même la destruction du Royaume d'Israël, & le transport des Israëlites fait par les Rois d'Assyrie, le nom *Gad* se prend encore pour les villes qui avoient autrefois appartenu à cette Tribu. *Jérém. XLIX.* 1. *Gad* étoit, selon Maty, la ville Capitale de cette Tribu. Il est vrai que le 2. Liv. des Rois XXIII. 36. fait mention de Bani, qu'il appelle Gadiner, גדי, mais ce pouvoit être parcequ'il étoit de la Tribu de *Gad*, & non point qu'il fut d'une ville nommée *Gad*, dont il n'est parlé en aucun autre lieu de l'Écriture. Le Rabbin Benjamin fait mention dans son Itinéraire de deux villes de *Gad*, dont l'une s'appelloit de son tems *Asphas*, & l'autre *Schzerta*; mais l'une & l'autre étoient dans la Palestine & en deçà du Jourdain. Ainsi on ne peut dire qu'il y eût une ville de *Gad* dans la Tribu de ce nom. Adrichomius & d'autres mettent un lieu nommé Gaddi dans la Tribu de *Gad*; Vuvea Gaddi. Les autres villes étoient Dibon, Aroer, Arnon, Ribba, Jazer, Rogel, Malpha, Ramoth-Galaad, Casbon, Thesba, Dabir, Sucot, Phanuel, Mahanim. Ce pays fut

ensuite une partie de l'Iturée, & il est maintenant de l'Arabie.

Gad, est aussi, selon quelques-uns, dans le second Livre des Rois XXIV. 5 le nom d'un torrent qui traversoit la Tribu ou le païs de *Gad*. On croit que c'est le torrent d'Arnon. Au lieu du torrent de *Gad*, la Vulgate traduit vallée de *Gad*.

Gad. s. m. La *félicité*, la fortune, si l'on en croit quelques Auteurs, étoit une Divinité des Syriens. Les Rabbins même semblent attribuer à Lia d'avoir en quelque manière reconnu cette fausse Divinité; car dans la Gen. XXX. 11. lorsque sa servante Zelpha mit au monde le premier des enfans qu'elle eût de Jacob, Lia dit בגד, *Bagad*, mot que ces Rabbins, selon la remarque de la Massore, croyent être composé de בא, *ba*, Il vient; & גד, *Gad*, Felicité, Bonne fortune, comme si Lia eût voulu dire, Voilà une bonne fortune, un bonheur qui me vient. Et ces Rabbins interprêtent גד, *Gad*, מזל טוב, un bon astre, une bonne étoile, proprement une bonne influence; expressions qui ont le même sens dans leur langue que dans la nôtre, & qui signifient bonheur, félicité, bonne fortune. Plusieurs prétendent que cette bonne étoile מזל טוב est la planette de Jupiter, que les Rabbins appellent כוכב צדק *Etoile de justice*. Ainsi la bonne fortune dans l'Orient ne differoit point de Jupiter suivant cette opinion. Il est certain que *Gad* signifie felicité. La version des Septante & la Vulgate y reconnoissent ce sens à l'endroit de la Genèse que nous avons indiqué. Et Abenezra, sur ce même endroit, le prouve par la langue Arabe qu'il entendoit parfaitement, & dans laquelle גאד, *gad*, signifie bon & bienfaisant. Mais tout cela ne prouve pas que Lia ait reconnu cette fausse Divinité, ni qu'elle eût même déja été inventée de son tems. Ce qu'elle dit, est simplement une éxclamation par laquelle elle se félicite de la naissance de ce fils: disant, Bon, ou heureusement, *feliciter*, comme traduit S. Jerôme; à quoi revient l'ἐν τύχῃ des Septante, ou bien le bonheur me vient, comme l'ont entendu les Auteurs de l'ἐυτύχηκα, qui se trouvoit autrefois dans beaucoup d'exemplaires Grecs, comme il paroit par les Pères, qui le citent; *Je suis heureuse*. Theodoret & S. Augustin sont pourtant de ce sentiment, accusant ici Lia de quelque impiété, qu'ils attribuent à son education & à l'Idolatrie de sa famille, & marquant que Jacob eût été bien éloigné de parler ainsi

Mais quoiqu'il en soit de ces premiers tems, il semble qu'on ne peut douter qu'au moins dans la suite *Gad* n'ait passé pour une Divinité en Syrie. Isaïe LXV. 10. crie contre ceux qui dressoient une table à *Gad*, & qui faisoient dessus des libations. On reconnoit là une divinité nommée *Gad*. La Vulgate l'appelle la *fortune*; les Septante en général Δαιμόνιον, *Demon*, *Genie*. Une ancienne Version Arabe qui se conserve dans la Bibliotheque d'Arondel, traduit aussi en général *les Idoles*. S. Jerôme nous assûre sur cet endroit d'Isaïe, que le culte dont parle ce Prophète, s'observoit en Égypte, & il insinuë que c'étoit de là que les Juifs l'avoient pris, & qu'il subsistoit encore sur tout à Alexandrie; qu'on le pratiquoit le dernier jour de l'année, ou pour remercier ce Dieu de la fertilité de l'année qui finissoit, ou pour la lui demander pour celle qui alloit commencer. Mais il resteroit à sçavoir, si l'objet du culte des Égyptiens étoit aussi le Dieu *Gad*. Les Des-Marets disent que *Gad* étoit une Idole militaire; que les uns l'entendent de Mars, les autres de Jupiter, & les autres de la Bonne fortune. Ceux qui n'attribuent point d'idolatrie à Lia, l'accusent au moins de marquer par là beaucoup de crédulité aux influences des Astres, & aux visions de l'Astrologie. Voyez sur cette Divinité entre les Auteurs citez, Seldenus, *De Diis Syris*, *Synt. I. c. 1. Bochart. Chan. L. I. c.* 33.

GADAIRE, s. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gadarius*. Saint Nicétas, Évêque de Romaciane dans la Dace, qui mourut vèrs le commencement du V[e] siécle, remarquoit dans un petit Traité sur les èrreurs du Paganisme, que depuis peu, & presque de son tems, on avoit mis au nombre des Dieux un Paysan nommé *Gadaire*, à cause de sa force extraordinaire.

GADARA ou GADARE, s. f. Nom propre de villes de la Tèrre-sainte. *Gadara*, *Gadaru*. Il y a deux *Gadares*. La prémière étoit sur la rivière de Jarmoch, que Pline appelle *Hiéromiace*, selon l'édition du P. Hardouin, & la *Hiéromace* selon M. Reland. Pline L. V. C. 18. Celle-ci étoit métropole de la Perée. *Joseph*, *De Bello*, *L. V. c.* 3. Etienne de Byzance la met dans la Cœlésyrie, & Ptolomée, L. V. C. 15. dans la Décapolitaine. Joseph, *De Bello*, *L. II. C.* 19. joint *Gadara*, Heppos, & la Gaulanitide, comme des lieux voisins. Elle étoit à l'Orient de la mèr de Tibériade, à soixante stades de cette ville. *Gadare* avoit un des cinq Conseils ou Tribunaux de toute la Tèrre d'Israël C'est ce qu'on nomme Synédrion. *Joseph*, *Antiq. L. XIV.* 10. Voyez la Palestine de M. Reland. Il appelle celle-ci *Gadare* de Perée, ou de la seconde Palestine, pour la distinguer de l'autre dont nous allons parler, & il croit que celle-ci est celle que Joseph & Etienne de Byzance mettent dans la Cœlésyrie, & Varron dans la Syrie, *L. I. De Re Rustica.* Cette ville avoit des Thèrmes. *Epiphan.* *L. I. advers. Hær.* Elle étoit située sur une montagne, & quoique bien fortifiée, selon le tems, elle se rendit à Vespasien avant qu'il l'eût attaquée, & les habitans en abbatirent les murailles, pour lui marquer la sincerité de leurs soumissions. Elle est aujourd'hui ruinée, & les ruines portent le nom de Gaddi.

L'autre *Gadare*, qu'Etienne de Byzance met dans la Palestine, étoit près d'Azote, du côte du Septentrion, selon Strabon, L. XVI. Elle se nomme tantôt *Gadara*, & tantôt *Gazara*. Comparez 1 Machab. XV. 28 avec XV. 35. Le même Livre VII. 45. l'appelle *Gazera*. Jonathan la fortifia. 1. *Machab. IX.* 52. & Simon son frère la choisit pour y faire sa résidence. 1. *Machab. XIII.* 54. Elle étoit aux confins d'Azote, 1. Machab. XIV. 34. 2. Machab X. 32. Elle bornoit la contrée d'Ephraïm du côté de l'ouest, *Joseph*, *Antiq. V.* 1. Voyez *H. Relands Palestina. T. II. p.* 678. *& suiv.*

GADARÉNIEN ou GADARIEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. Qui est de la ville ou du tèrritoire de Gadare. *Gadarenus*, *Gadrenus*. Les *Gadaréniens* sont dans le texte Grèc du N. T. ceux que la Vulgate appelle *Géraséniens*, & S. Matthieu, VIII. 28. *Gergéséniens*. Le pays des *Gadaréniens*, dont ces Évangélistes parlent, avoit la Galilée au couchant, & il en étoit séparé par le lac de Genezareth & le Jourdain, la Cœlésyrie au nord, & l'Arabie au midi & au levant. C'étoit le tèrritoire de Gadara de Pérée, ou de la seconde Palestine. Il y a des médailles de cette ville ΓΑΔΑΡΕΩΝ. Menippe Oenomaüs Philosophe Cynique, & Theodore Précepteur de Tibère, étoient *Gadaréniens*. Voyez *Relands Palest. T. II. p.* 774. *& suiv.*

GADDA, s. f. Ville de la Tribu de Juda. *Jos. XV.* 26. *Gadda* Eusebe & S. Jerôme la nomment ainsi. La Vulgate y joint le nom חצר, & l'appelle *Aser-Gadda*. La Notice de l'Empire la met dans le département du Gouvèrneur de l'Arabie, & l'appelle simplement *Gadda*.

GADDI ou GADI, s. m. Nom propre d'un lieu de la Tèrre-sainte. Le 1. L. des Paral. XII. 8. l'appelle *Gaddi*, le 2. des Rois XXIII. 36. *Gadi*. Adrichomius dit que ce lieu étoit dans la Tribu de *Gad*.

GADELLE, s. f. Sorte de groseille, dont on fait des confitures liquides. *Uva spina acinus.*

GADELLIER, s. m. Arbrisseau qui porte des gadelles *Uva spina*, *spina racemaria.* C'est une espece de groseillier.

GADEMES ou GADEMIS, s. m. Nom prôpre d'une contrée du Biledulgerid en Afrique *Gademessa*. Elle est une partie du desert de Métalaves, & située dans le mont Atlas, entre le païs de Guèrguela, & celui de Fezzen. On y voit une petite ville de même nom, située à la source de la rivière de Capos.

GADER, s. m. ou GEDERA, s. f. Nom propre d'un lieu de la Tèrre-sainte. *Gader. Jos. XII.* 13. *Gedera. Jos. XV.* 36. Elle étoit de la Tribu de Juda, & située dans une plaine. *Jos. XV.* 35 Il ne faut point la confondre avec la Gadora d'Eusebe, village aussi de la Tribu de Juda, mais voisin d'Hébron, & sur les montagnes. *Reland. Palest.* Les habitans de *Gader* s'appellent Gaderites, ou Gederites, 1. *Paral. II.* 18. Sous les Chananéens *Gader* étoit ville Royale. *Jos. XII.* 13. Quelques-uns la nomment *Gader*.

GADÉROTH, s. f. Ville de la Tèrre-sainte, 2 *Paral. XXVIII.* 18. Josué XV. 41. l'appelle *Gidéroth*, *Gadéroth*, *Gédéroth*. C'est une ville de la Tribu de Juda, dont les habitans sont appellez *Gadérothides* au 1. L. des Paralip. XII. 4.

GADERSLEBEN, autrement *Ascherleben*, s. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne, *Ascherleba*. Elle est près d'un lac qui porte son nom. *Gadersleben* est situé sur la rivière de Wipper dans la Principauté d'Anhalt à 5 ou 6 lieuës au couchant de Bèrnbourg. *Ascbleben* a été présque ruiné dans les guèrres du XVII[e] siécle.

GADÈS, s. m. C'est la même chose que Cadis, en Latin *Gades*. On peut se servir de *Gadès* en parlant de l'Antiquité. Hèrcule étoit honoré à *Gades*. Quelques Auteurs François en ont usé ainsi *Gades* étoient deux petites Isles de l'Océan, sur la côte d'Espagne, près du detroit de Gibraltar & de l'embouchure du fleuve Guadalquivir, ou Bœtis. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de six vingt pas. La plus petite avoit des pâturages si gras, que Strabon dit, L. III que l'on ne pouvoit faire de fromage du lait des animaux qu'on y nourrissoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le detremper. C'est-là, selon les Poëtes, que Geryon avoit ses troupeaux. Maintenant ces deux Isles n'en sont plus qu'une. Voyez Cadiz. *Gadès* étoit une Colonie des Phéniciens, qui l'avoient nommée *Gadir*, c'est-à-dire, Munition, lieu muni, fort, forteresse, de גדר, *gader*, en Latin *septum*, muraille, enceinte de murailles. Il y avoit à *Gadès*, comme à Tyr, un temple d'Hèrcule qui étoit célebre. Voyez Vigenère, sur César.

GADGAD, s. m. Nom propre de lieu & de montagne. *Gadgad*, *Gadgada*. Ce lieu étoit dans l'Arabie délèrte. Ce fut le vingt-neuviéme

neuviéme campement des Israëlites dans le désert. L. des Nombres XXXIII. 32 Deut. X. 7. l'Hebreu & les Hébraïsans disent *Gadgad*.

GADHA ou GADHAT, s. f. Espéce d'arbre assez semblable au Tamarin, lequel croît en Orient dans les sables d'Aderdeseris. Les chameaux sont fort friands des feuilles de la *Gadha*, qui leur donnent néanmoins des tranchées. Le bois de ces arbres est fort propre à faire du charbon, qui conserve long-tems le feu. Les loups se retirent ordinairement sous ces arbres. Voyez D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

GADI. Voyez GADDI.

GADIR. C'est la même chose que *Gadez* ou *Cadix*. Voyez ces mots. Tristan dit *Gader*, T. I. p. 487. & suiv. où il y a beaucoup de remarques sur cette ville. On trouve en Andalousie des medailles qui semblent representer une tête d'Hercule d'un côté, & de l'autre deux poissons, sur lesquels on voit quelques lettres Pheniciennes, que quelques Antiquaires ont cru être le nom de cette ville גדר, *Gader*, mais il y auroit plutôt אגדר, *Agder*. M. Reland en a fait gravez une dans sa dissert. sur les medailles Samaritaines, & j'en ai vû plusieurs en differens cabinets. Rufus Avienus, *Descrip. Orb.* l'appelle aussi *Gadir*.

GADIS. Voyez CADIS. Nous ne disons point autrement.

GADITAIN, AINE, s. m. & f. Nom des anciens habitans de Cadis. *Gaditanus, a*. Le secours que les *Gaditains* avoient demandé contre leurs voisins, & que les Carthaginois leur envoyèrent comme à un peuple leur parent & leur allié (car les Tyriens étoient aussi les fondateurs de Galés) reduisit sous l'obéïssance de Carthage quelques contrées voisines de l'Espagne. Du Ryer. Vigenere se sert aussi de ce mot. Voyez cet Auteur sur César au mot GADES. Tristan dit aussi *Gaditains* & *Gaditaines*. En parlant de l'Antiquite on ne doit point faire de difficulté de se servir de ces mots, sur tout parmi les Antiquaires.

GADITE. s. m. & f. Qui est de la Tribu de Gad. *Gadita*. Le pays de Galaad fut donné aux Rubenites, aux *Gadites*, & à la demi Tribu de Manassés.

GADOR ou GEDOR, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Gador*, *Gedor*, *Gedrus*. C'etoit une ville de la Tribu de Juda. *Jos. XV.* 58. 1. *des Paral. IV.* 39. Eusebe dit que c'étoit un village à 10. milles de Diospolis sur le chemin d'Eleutheropolis. *Reland, Palest. p.* 805. Le P. Lubin, après Adrichomius, ne doute point que ce ne soit la ville qui dans le 1. L. des Machab. XV 39. & 40. est appellée *Cédron*; car *Gédron* qui est dans la Vulgate, est, dit il, une faute. Le Grec a toujours Κεδρὼν; & dans le Ch. XVI. 9. la Vulgate elle même l'appelle *Cédron*. Mais cet Auteur se trompe, & dans la Vulgate 1. Machab XVI. 39 & 40. il y a *Gédor*. Ainsi cette ville etant manifestement la même que celle dont il est parlé au C. XVI. 9. & qui y est appellée Cedron, il est clair que *Gador* ou *Gédor*, est la même chose que Cédron; peut-être même qu'il y a faute à *Cédron*, & qu'il faut lire *Gédor*. *Gédor* étoit dans la Pérée, peu éloigné de Jamnia. RELAND.

Saint Jérôme la nomme *Gedrus* en Latin. Quelques-uns disent qu'elle fut donnée à la Tribu de Dan, & qu'au tems d'Ezechias la Tribu de Simeon la possedoit. P. LUBIN. Elle fut habitée par les descendans de Phanuel & de Jared, 1. Paral. IV. 4. 18.

GADOR ou GEDOR, est aussi le nom d'une vallée fort fertile, dont les habitans originaires de Cham furent chassez par les descendans de Simeon, 1. Par. IV. 39. 40. & 41. DESMARETS. Il n'y a point de nécessité de donner ce nom à la vallée dont l'Ecriture parle là; c'est la ville qui est ainsi nommée.

GADORA. Voyez GADER.

GADOUART, s. m. Celui qui vuide & cure les retraits & les puits. *Sterquilinii expurgandi curator.* Il s'appelle d'un nom plus honnête, *Maître des basses œuvres*, ou *Maître Fifi*.

GADOUE, s. m. Ordures, matières fécales qu'on vuide des privez. *Stercora*. Par la Police on ne peut transporter les *gadoues* que la nuit, aux lieux & voiries qui sont destinez à cela.

G A E.

GAETAN, s. m. Nom propre d'homme. *Cajetanus*, *Gaetanus*, dans les livres d'Eglise nous disons toûjours en François Cajetan, excepte quand nous parlons du Saint Fondateur de l'Ordre des Theatins, dans le nom duquel nous suivons l'usage Italien, & nous disons *Gaetan*. Ainsi l'on dit, le Cardinal *Cajétan* fut envoyé en Allemagne lorsque Luther commença à troubler l'Eglise. Le Commentaire de *Cajétan* sur S. Thomas. La Version de l'Ecriture par *Cajétan*. Le Cardinal *Cajétan* étoit entêté des Traductions de la Bible purement literales. Mais on dit S. *Gaëtan* Instituteur des Clercs Reguliers appellez Theatins, étoit de la famille des Thiéni, l'une des plus considérables du Vicentin. Saint *Gaëtan* naquit en 1480. à Vicenze; il commença l'etablissement de son Ordre en 1524. & mourut en 1547.

Comme on a dit Gaët & Caiette, on a dit aussi *Gaetan* & *Cajétan*, & ce nom ne signifie apparemment rien autre chose dans son origine que, Qui est de Gaëte.

GAETE, ou GAETA, ou GAIETE, s. f. Nom propre d'une ville d'Italie dans le Royaume de Naples. *Cajeta*. C'est une ancienne ville, qui, si l'on en croit Virgile, *Enéïd. L. VI. v.* 1. avoit pris son nom de Cajéte nourrice d'Enée, selon lui, & selon d'autres de Créüse, ou d'Ascanius, & qui mourut là & y fut inhumée par Enée. Servius, sur cet endroit dit, qu'il a lu dans des Philologues que les vaisseaux des Troyens furent brûlez en cet endroit, & que c'est pour cela qu'on lui donna le nom de *Caeta*, du verbe Grec καίω, *brûler*.

Diodore de Sicile dit L. IV. qu'elle a pris son nom de *Aeta*, Roi de la Colchide. Strabon, L. V. dit qu'il lui vient de l'anse que fait son petit golfe, ou son port, que les Lacédémoniens appelloient *Kaiata*, ce que les autres Grecs appelloient Κοῖλα.

Plusieurs de nos Cartes écrivent *Gaeta*, qui est le mot Italien. Mr. Corneille dit *Gaete*. Sanson, dans sa Carte de la Méditerranée, dit *Gaeta* & Golfe de *Gaete*. Berthelot dans sa Carte Marine, dit *Gaeta*. Michelot & Thérin dans la leur disent *Gaette*. Ce dernier n'est pas le moins ordinaire. En parlant de l'Antiquité il faut dire *Caiete*. Du reste, voyez GAIETE.

G A F.

GAFFE, s. f. Terme de Mer. Espéce de croc de fer à deux branches, dont l'une est droite & l'autre courbe, & est emmanchée d'une perche de dix à douze piéds de longs. *Contus ferreo armatus.* On s'en sert pour éloigner, ou pour approcher la chalouppe.

GAFFER, v. act. C'est accrocher quelque chose avec la gaffe. *Conto arripere.*

GAFFES, en terme de Marine, sont des instrumens pour pêcher.

G A G.

GAGATE, s. f. Voyez JAY, ou JAIS. Sorte de bitume. La *gagate* est emollitive & résolutive.

GAGE, s. m. Nantissement, sûreté que l'on donne pour quelque dette. *Pignus*. Il ne se dit proprement que des meubles ou choses mobiliaires; & hypotéque se dit des immeubles. Il lui a donné son lit en *gage*. Si le gage perit, celui qui l'a reçu, n'est point tenu de cas fortuit: il ne repond que du dol, ou d'une extrême négligence. Le créancier ne peut retenir le *gage*; il le faut vendre. On le dit aussi quelquefois des héritages. Je ne veux pas laisser vendre cette terre sans m'y opposer; c'est mon *gage*. Il vaut mieux dire *engagement* dans le dernier sens.

Ce mot vient de *vadium* & de *vadiare*, Latin. MENAGE. On a dit dans la basse Latinité *wadium*, *guadium*, & *guadia*, & *invadiare*, pour dire, *engager*; & *disvadiare*, pour dire, *desgager*. Guichart trouve dans la Langue Hebraïque la racine de ce mot, comme celle de presque tous les autres, יגע veut dire travailler, & יגיע, travaille & salaire, bien, récompense de travail. A la vérité יגיע signifie travail, fatigue, lassitude, defaillance; mais non pas salaire, recompense du travail.

GAGE, se dit aussi au figuré de toute sorte d'assurance, de quelque nature que soient les choses que l'on donne pour en servir, pour en tenir lieu. Ce Prince a donné une telle place au Roi pour *gage* de sa fidelité. Un Général qui se marie, baille des *gages* à la Fortune, & ne hasarde plus tant. BAL.

On le dit aussi quand il s'agit d'une simple promesse, ou gageure. Je ne me fie pas à votre parole, je veux des *gages*. Il faut mettre les *gages* en main tierce.

Quand on dit absolument, Prêter sur *gages*, on entend que c'est, Prêter à usure. On fait le procès à tous les prêteurs sur *gages*.

GAGE, se dit encore pour, Raison de croire ou d'espérer quelque chose, pronostique, signe. *Signum*, *argumentum*. Avoir des *gages* surs de sa victoire.

> *Il vous doit souvenir des gages de beau tems,*
> *Que la flotte reçût des astres & des vents.* P. LE MOINE.

On le dit des témoignages ou assûrances d'amitié. *Indicium*, *pignus*, *argumentum*, *monumentum*. Il faut qu'un testateur laisse quelques presens à ses amis pour *gages* de son amitié. L'enfant qu'il a eu de cette femme est un *gage* de son amour.

> *Ce fils, ma seule joie, & l'image d'Hector,*
> *Ce fils, que de sa flâme il me laissa pour* gage? RACINE.

> *Je te laisse mon fils pour* gage *de ma foi,*
> *S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi.* ID.

GAGE, se dit aussi du defi qu'on faisoit autrefois pour un combat. Il y a une Ordonnance de Philippe le Bel touchant les *gages* de batailles ou combats: c'étoit un *gage* que l'accusateur, ou l'assaillant jettoit à terre, & que l'autre relevoit pour accepter le défi, comme un gand ou un gantelet, ou un chaperon, &c. Voyez DUEL. C'est ce que fait encore le Gaster d'Angleterre à l'avenement de chaque Roi à la Couronne.

On

On appelle en tèrme de Coûtumes, Prendre *gage*, lorsqu'on prend le chapeau, ou quelques piéces de l'habit de celui qu'on trouve qui fait dommage en l'héritage d'autrui, afin de l'accuser & le convaincre en Justice.

Autrefois le mot de *gage* signifioit saisie.

Gage-Plége, ou *gage plege*, comme on le trouve écrit dans les anciens livres imprimez & manuscrits. Tème de Coutume. Assemblée de tous les vassaux relevans d'un même fief pour élire un Prévôt & reconnoitre les rentes dont ils sont redevables. Le Seigneur féodal, outre ces pleds ordinaires, peut tenir en son fief un *gage-plége* par chacun an. *Art. 185. de la Coûtume de Normandie.* Voyez Basnage sur cet article de la Coûtume de Normandie.

Le mot de *gage-plége* est composé de deux mots, dont le dèrnier signifie *caution, garent*; on a joint & uni ces deux mots pour désigner celui qui s'oblige à payer des redevances à un Seigneur, si le vassal qui les doit n'est pas resséant sur le fief pour lequel il les doit.

Clameur de gage-plége. Tèrme de Coûtumes. C'est une action propriétaire & possessoire tout ensemble, quand aucun se doute qu'un autre fasse entreprise sur sa saisine possessoire ou droiture à lui appartenant. Ragueau.

Gage-plege de duel, est aussi un tèrme de Coûtumes. Ceux qui se battoient en duel, donnoient des gages ou ôtages à leurs Seigneurs. Ces ôtages, ou *gages-pleges de duel*, étoient des Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si celui qui avoit donné *gages-pleges* étoit vaincu, il payoit une amende réglée. On disoit pleiger un tenant, pour dire, se faire son *gage-plege de duel*. Cette amende des vaincus a commencé à Lorris en Gâtinois, comme l'a remarqué feu M[r] de la Thaumassière, & a donné origine à ce provèrbe si usité: *Les battus payent l'amende*, comme dans la Coûtume de Lorris.

On appelle *Mort-gage*, ou *gage-mort*, celui dont on laisse jouïr un engagiste, ensorte qu'il profite des fruits, & néanmoins n'en compte rien sur la dette; & *Vif-gage*, celui dont les fruits sont comptez sur le principal de la dette, qui diminuë à proportion, ou comme dit Pomey, celui qui s'acquitte en reprenant son fonds. Dans plusieurs Coûtumes les pères avantagent quelques-uns de leurs enfans par des *morts-gages*, en leur donnant la jouïssance d'une tèrre jusqu'au tems qu'un autre enfant la puisse racheter pour un cèrtain prix. Pomey prend aussi *mort-gage*, pour la jouïssance d'un bien, à condition de la rendre au bon plaisir de celui qui l'a donné. *Fiduciaria possessio. Jure fiduciario hæreditas.* Donner un bien à titre de *mort-gage*. Tenir une hoirie à titre de *mort-gage*. Pomey appelle aussi *gage-mort*, celui qui a ses fonds engagez à titre de *gage mort*, & ne s'acquitte de rien; il prend encore *gage mort*, pour le *gage* qu'on donne pour la délivrance du bétail pris en dommage. *Pignus redimendo captivo pecori, pauperes facta nemine.*

On appelle *Contre-gage*, une espéce de représailles que quelques Seigneurs ont pretendu avoir droit de prendre pour leur sureté quand on leur avoit fait quelque tort.

On appelle aussi *Gages*, les salaires, ou les sommes dont on convient avec les valets pour le payement d'une année de leurs sèrvices; & aussi des appointemens qu'on donne à des Officiers pour les faire subsister honorablement. *Præmia, mercedes.* C'est un valèt à *gages*, & non pas à récompense. Cette charge a tant de *gages*, & tant d'augmentation de *gages*.

> *Mais je ne puis souffrir ces Acteurs affamez,*
> *Qui se mettent sans honte aux* gages *d'un Libraire.* Boil.

Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, imprimees par les Bollandistes dans le III[e] T. des *Acta SS.* du mois de Juin su titre *De fallis*, n. 1. on lit *gagium*, pour les *gages* des Officiérs du Prince. *Si absentes à Curia sua gagia & quitationes reciperent.*

Gaga intèrmédiaire. Tème de Finance. C'est l'argent qu'un hèritier touche tous les ans, sur les *gages* de la charge d'un Officier mort, jusqu'à ce que la charge ait été remplie.

Soldats a gages menagers. C'étoient autrefois en Flandre, sous Louis XI. des hommes qui devoient être prêts à marcher aux prémiers ordres du Prince, qui passoient en revuë tous les mois dans les lieux de leur demeure; mais qui jusqu'à ce qu'ils fussent en campagne, ne recevoient qu'une très-petite paye. *Minimum stipendii milites.* Il assembla tous les soldats *à gages ménagérs*, ainsi qu'on parloit en Flandre. P. Daniel, *Hist. de France T. II. p.* 1341.

GAGEMENT, s. m. Prise à gage. *Conductio.* On le dit aussi pour la saisie de gage. *Pigneratio, pignoris ademptio.* Il se trouve dans Pomey, mais il n'est guère en usage en aucun de ces deux sens.

Dans la Coûtume d'Orléans *gagement* signifie l'obligation & l'hypotéque des biens d'un debiteur obligé. *Gagement* de bataille, s'est dit autrefois pour gage de bataille, engagement à combattre.

On dit encore, Il est demeuré pour les *gages*; pour dire, il a été retenu, ou il a payé pour les autres. Les soldats s'en sont enfuïs, les plus braves Officiers y sont demeurez pour les *gages*. De quatre qu'ils étoient à faire ce tour, il n'y en a eu qu'un qui est demeuré pour les *gages*.

On dit provèrbialement à un homme qui se mêle de donner son avis sans qu'on le lui demande, que les Conseillers n'ont point de *gages*. On dit aussi, qu'un homme est cassé aux *gages*; pour dire, qu'on a rompu avec lui, qu'il n'est plus en faveur. On dit pour se mocquer d'un incrédule, qu'il ne croiroit pas Dieu sous bons *gages*. Entre les petits jeux il y en a un qu'on appelle *Le gage touché*.

GAGER, v. act. Donner des *gages*, des appointemens à quelqu'un, pour en tirer quelque service, pour exércer quelque charge. *Dare mercedem, mercede conducere.* Le Roi *gage* assez bien ses Officiers, il n'entend point qu'ils fassent des exactions. Un Suisse doit être assidu à la porte, il est *gagé* pour cela.

On le dit aussi de ceux qui font avec affectation quelque chose qui ne plait pas aux autres. Il semble que cet homme soit *gagé* pour suivre mes pas, je le trouve par tout.

Gager, signifie aussi, Parier; faire une gageure sur la vérité de quelque chose, à condition que la chose appartiendra à celui qui aura raison. *Pignore certare, contendere, sponsionem facere.* Voulez-vous *gager* cent écus, *gager* le diner de la compagnie? Je *gage* que si, que non. *Gageons.* Vous n'oseriez *gager*.

Il y en a qui dérivent le mot de *gager* pris dans le sens qui vient d'être expliqué, du Grèc γαίειν, se vanter, se faire valoir.

Gager, en tème du Palais, se dit à l'egard des temoins pour les commacer & les obliger à venir faire leur déposition. *Capto pignore multare, coercere, cogere.* Ces temoins ont fait deffaut sur l'assignation, pour le profit il est ordonné qu'ils seront *gagez* de 20. livres, de cent livres; c'est-à-dire, qu'ils payeront cette peine, s'ils ne comparoissent au prémier jour.

On dit aussi en stile de Notaire en tous les contrats, qu'un tel promet & *gage* de fournir & payer tant.

Gager, est aussi, Faire une saisie & arrêt de meubles sans transport pour assurance d'une dette, en attendant qu'on obtienne condamnation pour les vendre. *Auferre pignora, pignerare.* Il a été dit que les meubles qui ont été ci-devant *gagez* & exécutez, seront vendus.

Gager, en tèrmes de Coûtumes, signifie aussi, prendre gage & assurance, comme on fait quand on prend des meubles par exécution. Il signifie aussi, Payer, consigner, ou faire des offres reelles. *Judicatum solvi pendere, satis dare.* Ainsi on dit, *Gager* l'amende. *Gager* & offrir le rachat au Seigneur pour empêcher la saisie. Rachat *gagé* est un rachat payé.

Dans l'ancienne Coutume de Normandie *gager* la loi, c'est offrir de faire sérment. L'offre de faire le serement est appellé *gager* delley, dit Rastal. *Gager* est ici un nom substantif. La loi suivant cette Coutume n'étoit *gagée* qu'en simple action pèrsonnelle de fait ou de droit, qui se nommoit defiene. *Gager* partage, signifie dans la Coûtume de Normandie, offrir en jugement partage à ses frères puînez.

Autrefois *gager* s'est dit pour saisir.

On dit en provèrbe, J'y *gagerois* ma vie, ma tête à couper, qui est la gageure d'un fou.

Gagé, ée, part. & adj. Outre les significations qu'il tire de son verbe, il a celle-ci dans la Coûtume de Normandie, où clameur *gagée*, & clameur de bourse *gagée*, se dit quand celui qui est assigné en retrait acquiesce, & déclare qu'il est prêt de recevoir son remboursement, auquel cas il doit être fait dans les vingt-quatre heures en or ou argent monnoyé ayant cours.

GAGERE, s. f. Tèrmes de Coûtumes. Voyez *gagerie* qui suit.

GAGERIE, s. f. Tème de Palais. C'est une simple saisie & arrêt de meubles qu'on fait pour assurance d'une dette procédante d'une promesse non reconnuë, ou pour des loyérs. *Pigneratio.* Il est pérmis par la coutume de Paris au Propriétaire d'une maison de se pourvoir, même sans bail, par simple *gagerie* sur les meubles de ses locataires pour surete de ses loyérs, au titre des arrêts, éxécutions & *gageries*. Cette saisie se fait sans transporter les meubles hors de la maison. *Gagerie* de rachat ou gajure, c'est l'offre réelle que le vassal fait au Seigneur feudal du droit & du profit de rachat.

GAGEUR, euse, adj. Celui qui gage. *Sponsor, sponsione certans.* Il est malhonête à un *gageur* qui est bien assuré d'une chose de prendre de l'argent.

GAGEURE, s. f. L'argent ou les gages qu'on a parié sur quelque contestation. *Sponsio.* On ne reçoit point d'action en Justice pour les *gageurs*. D'Expilly, 4. Pl. soutient que les *gageures* sont licites, & obligatoires, pourvû qu'elles ne soient faites pour causes illicites. Il est seur que les *gageures* sont pérmises & en conscience, & dans le fort extérieur: mais elles ne sont pérmises que sur des choses honnêtes. Les *gageurs* d'une somme qui

passe

passé cent liv. ne produisent d'action que lorsqu'elles sont écrites, & pour quelque somme que ce soit, lorsque les gages sont consignez. Voyez le D. de droit. La Jurisprudence des arrêts varie sur les *gageures*. Il n'y a que deux loix dans le Digeste qui parlent des *gageures*. La prémiere est la loi 3. *de Aleatorib.* La seconde est la loi 17. *De Praf. verb.* On voit par ces loix que les *gageures* n'étoient pérmises que pour des jeux pérmis par la loi, c'est-à-dire, où il s'agissoit de faire paroître l'adresse, la force & le courage. La *gageure* n'est obligatoire qu'en cas que la gage eût été déposé entre les mains d'un tiers. Voyez le Traité de la Preuve par témoins en matière civile, fait par Mr. Danti, Avocat au Parlement de Paris.

GAGHETI. Voyez KACHÊTI.

GAGIE, s. f. Selon D'Herbelot Bibl. Or. p. 358. col. 2. C'est la même chose qu'Acacia. Voyez ce mot.

GAGIER, s. m. Marguillier d'un village. *Æditum.* Les *Gagiers* d'une telle Parroisse ont procés contre le Curé.

GAGIER s'est dit autrefois pour homme soudoyé, soldat enrôlé & aux gages d'un Seigneur. *Conscriptus miles.*

GAGIERE. Tèrme de Coûtumes C'est un *mort gage* qui ne s'acquiert point de ses issuës & de ses fruits. Dans les Coûtumes de Lorraine *gagiere* signifie une sorte de biens qui en cèrtains cas sont meubles, & en d'autres immeubles.

Ce mot de *gagière* vient de *gageria*, qui se trouve en cette signification dans le ch. 3. *Extra de feudis.*

GAGISTE, adj. Qui gagne des gages. *Mercede conductus* Il ne se dit que des valèts de Comediens, comme portièrs, décorateurs, souffleurs, &c.

GAGLIANO, s. m. Nom propre d'un Bourg de la Vallée de Dèmona en Sicile. *Gaglianum*, anciennement, *Galaria*, *Galarina*, *Galorina*. Il est situé au sommet d'une montagne, à cinq lieuës du Mont-Gibel du côté du couchant. MATY.

GAGNABLE, adj. Tèrme de Coûtumes. Tèrres *gagnables*, sont des tèrres sauvages, ou sauvées de la mèr. On entend aussi quelquefois par ce mot des tèrres qui se cultivent à grande peine. Voyez peu après GAGNAGES. Dans quelques livres on trouve *gaignable* pour *gagnable*.

Ce mot signifie quelquefois simplement Labourable; qui peut être labouré. *Arabilis* Et jouiront de la Tèrre *gagnable* dudit parc. LOBIN *hist. de Brét. T. II. p. 639.* Voyez les etymologies du mot GAGNAGE. *Gagnable* se peut dire dans le stile ordinaire & familier, pour qui peut être gagné. Cette partie n'étoit pas *gagnable*. *Is ludus fuit ut acquirem vincere*

GAGNAGES, s. m. plur. Tèrres labourées où vont paître les bestiaux. *Pascua, arvum frumentarium.* Voyez Nicot. Quelquefois ce mot signifie les fruits qui proviennent de la tèrre, quelquefois les tèrres mêmes dont on pèrçoit les fruits. On trouve quelquefois *gaignages* pour *gagnages*.

Le mot de *gagnages* vient, selon quelques-uns, du mot de *gain*, *lucrum*, qui s'écrivoit autrefois *gaaing*, parce qu'on tire du gain des terres labourables. Mrs Guyet & Fèrrari dérivent ce mot de *vas*, *vadis*. D'autres le font venir de *winen*, mot Allemand, ou de l'Anglois *winne*; & comme les mots de *gains*, *regains*, *gagnages* & *gagneries*, se prennent pour les fruits de la terre, & les mots de *gagnages* & *gagneries* pour les tèrres mêmes que l'on cultive, & dont on pèrçoit les *gains* & *regains*, il y a apparence que de *winne*, qui signifie un laboureur, on a fait *winnen*, *gagner*; & que de ces mots en changeant le double *w* en *g*, ce qui est fréquent dans notre langue, on a fait *gain* & *gagnage*. Ajoutez à cela que dans Fleta, Mathieu Paris & autres Anglois, il y a toujours *wanagium* pour *ganagium*. DE LAURIERE. Voyez Skinner *in etymol.* Mr de la Thaumassiere est de ce dernier sentiment, & pretend que *gagnage* veut dire *gain* & profit, lorsque citant differentes Coûtumes il dit, on met sa tèrre en *gagnage* par baux à rente. L'article 38. de l'ancienne Coûtume de Paris portoit que le Seigneur qui met en sa main le fief tenu de lui, auquel il y a des tèrres emblavées par aucun férmier est tenu de lui rendre & restituer ses leurs & semences, s'il veut avoir les *gagnages* des tèrres. Du Cange est du prémiér sentiment, & dit que ce mot vient de *gagnagium*, ou *wagnagium*, qui vient de *gain*, *gaaing*, vieux mot François, qui repondoit au Latin *lucrum*; d'où vient qu'on appelloit *terræ lucrabiles*, les terres labourables. On appelloit aussi *Gaignage* la recolte, & l'automne, *gain*, d'où est venu le nom de *regain*

GAGNAGES, en tèrmes de Palais, se dit aussi des fruits des tèrres emblavées, des fruits pendans par les racines *Agri fructus.* Par l'article 59. de la Coûtume de Paris, le Seigneur peut prendre les *gagnages* de la tèrre par lui saisie, en rendant les labours & semences.

Boutillier a appellé Tèrres *gagnables*, celles qui se labourent & cultivent avec grande peine; & ce mot est venu par corruption de *ahanables*, qui sont fortes, & qu'on laboure avec *ahan*

Dans le Droit Anglois *gagnage* ou *gainage* est le droit de jouir d'un bien, d'une tèrre *Wainagium*. Ce droit dépend entièrement & absolument de la volonté de celui de qui on tient le fonds.

GAGNAGES, en tèrmes de Véneries, se dit des tèrres chargées de grains où les bêtes fauves vont au viandis. Ce cèrf a fait la nuit aux *gagnages*, y est allé viander. Salnove & d'autres écrivent *gaignage*. *Gaignages*, dit Salnove, ce sont les lieux où sont les grains où les bêtes fauves vont la nuit se repaître, Pendant le mois de Janvier, dit un autre, les cèrfs & les chevreuils vont au *gaignage*, aux blez vèrds, & se retirent dans les aculs de pays. Au mois d'Avril les cèrfs sont à repos en leurs buissons, qui sont des taillis de cinq à six ans, & vont faire leurs nuits aux *gaignages*. Pendant le mois de Juin les cèrfs achèvent de pousser leur tête, & vont au taillis & aux *gaignages*, & commencent alors à entrer en leur venaison.

GAGNANT, ANTE, adj. Qui gagne au jeu *lucrans*, *lucratus*. Les *gagnans* ont joué contre les perdans, qui se sont taquinez.

GAGNER, v. act. Profiter, faire quelque gain ou profit. *Lucrari.* *Gagner* des richesses. Il a *gagné* sur cette tèrme dix mille écus tous frais faits. Il a *gagné* tant sur l'achat de sa maison. Il ne faut pas retenir le salaire de ceux qui *gagnent* leur pain à la sueur de leur corps. On demande à celui qu'on louë, que voulez-vous *gagner*? c'est-à-dire, faire marché de ses gages. Un bon Ouvrier *gagne* tant par jour.

Ce mot de *gagner* vient, selon Ecquez, des anciennes langues du Nord. *Genge bean* en langue Anglo-Saxone veut dire avoir avantage reüssir; *geingur* en langue Islandoise signifie la même chose; *gageinan* en langue Gothique signifie *gagner* D'autres encore ont pretendu que ce mot est Gothique, & qu'on dit *ganar* en cette langue, comme en Espagnol, & dans le même sens Il y a beaucoup d'apparence que les Gots ont porté ce vèrbe en Espagne, & que de là dans la suite il a passé en France.

GAGNER-FRANC, se dit des Chanoines qui ayant quelque Office qui les dispense de resider ne laissent pas de *gagner-franc* les gros fruits de la prèbende, comme les Conseillers-Clércs, les Chantres, les Chappellains du Roi.

GAGNER, se dit aussi pour, Acquérir, tirer quelque utilité, quelque avantage. *Parare acquirere.* Que serviroit-il à un homme de *gagner* tout le monde, s'il vient à se pèrdre soi-même? On ne *gagne* rien à mentir, que de n'être pas crû quand on dit la vérité. ABL.

GAGNER, signifie aussi obtenir, remporter, vaincre, réduire, avoir avantage sur quelqu'un, tant au propre, qu'au figuré. *Mereri*, *obtinere*, *consequi.* *Gagner* la victoire. Alézandre se rendit maître de l'Empire des Perses par trois batailles qu'il *gagna*. Un tel a *gagné* le prix de Poësie, de la dispute, a *gagné* son procès. Il m'a *gagné* une belle partie aux échècs. Il a *gagné* de bon jeu. On dit aussi, *Gagner* à la pointe de l'epée; pour dire, *Gagner* avec grande difficulté. L'Académie Françoise a approuvé la critique de cette expression, *gagner des combats*.

Le prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats, *marchant à mon côté* CORN.

On dit *gagner* une victoire, *gagner* une bataille, *gagner* la bataille, & non pas *gagner* un combat. Pyrrhus après avoir *gagné* deux batailles contre les Romains, & voyant que son armée étoit présque ruinée, dit, Je suis perdu, si j'en *gagne* une troisième.

GAGNER, signifie aussi, Se rendre maître peu-à-peu de quelque chose, y entrer, s'y mettre, s'y attacher. *Tenere*, *invadere*. Les ennemis ont *gagné* peu-à-peu le tèrrain. On *gagne* le pièd de la muraille. Le feu commence à *gagner* la maison voisine. L'eau les *gagne* dans ce navire.

GAGNER, s'employe aussi neutralement en ce sens; pour dire, Faire un progrés. *Progredi.* Le feu *gagne* jusqu'au toit de la maison. L'eau a *gagné* jusqu'au second etage. La gangrêne a *gagné* au dedans.

On dit en tèrme, de Marine *Gagner* au vent, ou *gagner* le dessus du vent; pour dire. Prendre l'avantage du vent sur son ennemi, ou simplement prendre l'avantage du vent Nous rangeâmes le petit rocher à la portée du fusil pour *gagner* au vent. FREZIER. Il nous importoit plus qu'à eux de *gagner* à l'est. ID. Avoir *gagné* se dit d'un vaisseau par comparaison à un autre vaisseau, lorsqu'il a mieux cinglé que cet autre vaisseau, qu'il s'en est approché, qu'il l'a depassé.

GAGNER, signifie encore, Faire diligence pour atteindre, pour parvenir à quelque chose; arriver en quelque lieu. Il faut *gagner* pays tandis qu'il fait jour; nous aurons de la peine à *gagner* le gite. Il faut *gagner* ce village pour regagner le grand chemin. Ils *gagnerent* les vaisseaux à la nage. ABLANC. On le dit aussi des voyageurs de mèr. Nous *gagnâmes* le 51 degrez de latitude. FREZIER.

GAGNER, se dit en parlant du tems; pour dire, le ménager, & faire vite quelque besogne. On le dit aussi pour, Eloigner quel-

que chose. Les criminels & les débiteurs ne chèrchent qu'à *gagner* du tems. Cet Avocat a bien dit du galimathias, mais c'est qu'il vouloit *gagner* l'heure, faire consommer le tems de l'audience sans qu'on pût rien juger.

On dit encore, *Gagner* les devans, tant au propre; pour dire, Arriver le prémier au logis; qu'au figuré, Prevenir, préoccuper les gens dont on a besoin en quelque affaire, & s'assurer d'eux pour avoir leur suffrage, ou pour donner l'exclusion au competiteur.

GAGNER, se dit aussi au figuré des choses spirituelles. *Aucupari, captare, allicere, demereri.* On *gagne* l'esprit des hommes par la douceur. *Gagner* le cœur de quelqu'un par ses assiduitez. J'ai envie de vous *gagner* par mes bienfaits. ABLANC. *Gagner* l'inclination des soldats. VAUG. Ce que l'on dit de bon pèrsuade l'esprit; mais la manière de le dire *gagne* le cœur. BELL. Il a *gagné* les voix, les suffrages de ses Juges par l'éloquence de son Avocat, ou par les présens. Il est aisé de *gagner* les Indulgences, le Paradis. Cet homme est si dur, si opiniâtre, qu'on ne peut rien *gagner* sur son ésprit, ni par prières, ni par remontrances. *Gagner* l'estime l'amitié d'une pèrsonne.

GAGNER, se dit aussi en contre-sens des désavantages qui arrivent en la poursuite de quelque chose. Ce Capitaine a attaqué cette ville, mais il n'y a *gagné* que des coups. Il a bien couru pour avoir cette charge, mais il n'y a *gagné* que la pleuresie *Gagner* du mal, *gagner* un rhume, *gagner* la fievre, *gagner* la peste. Il y a longtems que ce pendart avoit *gagné* la corde. S'engager dans un procès où il n'y a que de la honte & de l'infamie à *gagner*. PATRU. *Gagner* une fluxion sur la poitrine.

On dit, *Gagner* sa vie à filer, à chanter; *Tolerare, vitam quærere*; Pour dire, *Gagner* de quoi se nourrir & se vétir en filant & en chantant. On dit aussi dans le même sens, *gagner* son pain à la sueur de son corps.

GAGNER UN ŒILLET. Façon de parler ositée parmi les Fleuristes; pour dire que de la semence qu'on a faite, il est venu quelque bel œillet nouveau. J'ai *gagné* cette année deux ou trois œillets. Voyez La Quintinie & Morin.

GAGNER, se dit provèrbialement en ces phrâses. Qui bien *gagne* & bien dépend, n'a que faire de bourse pour sèrrer son argent. On dit des hommes & des chevaux, qu'on leur a bien fait *gagner* leur avoine, quand on les a bien fait travailler. On dit, qu'on *gagne* la gageure, quand on est venu à bout de ce qu'on avoit entrepris. On dit aussi *gagner* le taillis, *gagner* la campagne, *gagner* la guérite, *gagner* le haut, & *gagner* au piéd; pour dire, S'enfuir. On dit aussi, *gagner* la main; pour dire, Prevenir. Je voulois avoir cette charge, mais il m'a *gagné* la main. Cette expression est prise des jeux de cartes, où c'est un avantage d'avoir la main, de *gagner* la main; c'est-à-dire, de jouer le prémiér. On dit aussi, jouer au coquimbèrt, où qui *gagne* pèrd. On dit aussi ironiquement, Je *gagne* gros en cette affaire-là, pour dire, J'y pèrds, au lieu d'y *gagner*. On dit encore, Il n'est pas Marchand qui toûjours *gagne*: pour dire, que tous les Marchands sont sujèts à pèrdre. On dit aussi, que du derober au restituer on *gagne* trente pour cent; c'est-à-dire, qu'on ne restituë jamais tout.

GAGNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Lucratus, acquisitus* Outre toutes les significations & tous les usages de son vèrbe, il a encore un usage particulier avec le vèrbe *donner*. Ainsi on dit, Donner *gagné*, *cedere*; pour dire, Quitter, ceder, ne vouloir point avoir de contestation. Je vous le donne *gagné*; pour dire, je vous le quitte, je confesse que vous avez l'avantage sur moi.

On dit aussi provèrbialement, Il croit avoir ville *gagnée*; pour dire, Il croyoit être maitre de cette affaire. Crier ville *gagnée*, c'est crier, se vanter que l'on a remporté l'avantage.

GAGNE-DENIER, s. m. Officier de ville qui est créé pour tiser & mesurer le bois dans les membrures en présence des Jurez. *Bajulus, gerulus, corbulo.* Les *Gagne-deniérs*, Charboniérs qui aident à mesurer le charbon, sont appellez *garçons de la pelle*; & les valéts des porteurs, *Plumets*. C'est aussi en général, un homme de peine ou crocheteur, qui sèrt à porter des fardeaux par la ville. Faisons defense à tous *Gagne-deniérs* & Crocheteurs de prendre de plus grands droits pour le port desdits beurres, que ceux qui leur ont eté par nous taxez, à peine du fouèt. *Réglement Géneral pour la Police de Paris* du 30[e] *Mars* 1635.

GAGNE-PAIN, s. m. Ce qui sèrt à faire *gagner* la vie à une pèrsonne. *Vitæ quærendæ instrumentum.* On ne doit point saisir les outils des artisans, car c'est leur *gagne-pain*.

> *Un Bucheron pèrdit son* gagne-pain,
> *C'est sa cognée.* LA FONT.

Quelques-uns burlesquement appellent un couteau, leur *gagne-pain*, parce qu'il leur sèrt à couper le pain.

GAGNE-PETIT, s. m. Pauvre garçon Coutelier qui méne une meule par la ville & par la campagne, propre à aiguiser les couteaux, lequel se contente d'un petit gain. *Circumforaneus semiator.* Les *gagne-petits* ne s'appellent pas entre eux de ce nom, mais de celui d'*Emouleurs à petite planbette*, pour se distinguer des Couteliérs, qui sont aussi des Emouleurs.

GAGNERIE, ou GAIGNERIE, s. f. Tèrme de Coûtumes. Toute sorte de biens provenant de la tèrre. *Omne genus frugum.*

GAGNEUR, s. m. *Lucrator.* Ce mot veut dire qui gagne, qui a gagné, qui a remporté; mais il ne se dit pas seul, & même il ne se dit guère.

> *Ce* gagneur *de tant de batailles.* VOIT.

GAGO, s. m. Nom propre d'un Royaume de la Nigritie en Afrique. *Gagum.* Il a au couchant celui de Mandinga, au midi la Guinée, au levant le Royaume de Gubèr, & au nord le Nigèr, qui le separe du Royaume des Agades, & de celui de Tombut, lequel en dépend, comme l'assurent quelques Voyageurs modèrnes. *Gago* a une ville capitale de même nom, qui est assez grande, mais qui n'est pas des mieux peuplées.

GAGUEY, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont le fruit a la forme d'une figue, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une noisette. Il est au dedans entièrement comme une figue blanche, plein de petits grains & d'un fort bon goût. La décoction de ses racines humecte la langue de ceux qui ont la fiévre, adoucit la douleur de poitrine, & evacuë la bile & le flègme. On cuit trois onces de ses racines avec trois livres d'eau, jusqu'à ce que la moitiè soit consumée.

GAGUY, s. f. Tèrme populaire, qui se dit d'une femme belle & agréable, qui a un peu d'embonpoint. Il a épousé une grosse *gaguy* qui a bonne mine.

Ménage dit qu'il ne sçait d'où ce mot vient: peut-être de *gagi*, qui signifie *femme* en langage Nubien, & qui nous a été apporté par ces Nubiens, ou Bohemiens, qui sont venus en France.

G A I.

GAÏAN, ou GAÏEN, s. m. Nom propre d'homme. *Gaianus.* *Gaian* XXI. Évêque de Jérusalem au II[e] siécle, successeur de Julien, & prédécesseur de Symmaque, fut un Prélat d'une grande piété. *Gaïan* élû par le peuple d'Alexandrie pour Évêque de cette ville, & concurrent de Théodôse, Moine herétique, que l'Impératrice Théodora avoit fait élire pour le même Siege, fut herétique aussi lui-même, & chef des Gaïanites au VI[e] siécle. Je ne sçai pourquoi quelques-uns de nos Auteurs font cette confone, & dise *Gajan* & *Gajanites*.

GAÏANITE, s. m. & f. Nom de secte, branche des Euthychéens. *Gaianita.* Cette secte étoit plus ancienne que Gaïan ou Gaïen, dont elle prit le nom, & dont nous venons de parler. Elle suivit les erreurs de Julien d'Halicarnasse chefs, des Incorruptibles & des Phantasliques. Ensuite ils prirent, ou on leur donna le nom de Gaïan, qui se mit à leur tête. Ils nioient que J. C après l'union hypostatique fût sujét aux infirmitez de la nature humaine, Voyez Léontius le Schôlastique, *De sectis Act. X.* & Baronius à l'an 535. Les Centuriateurs de Magdebourg qui en parlent, Cent. VI c. 5. p. 307. appellent celui dont ils prirent le nom Gain, *Gainus*, & non pas Gaïn, *Gaianus*; sur ce pied-là il faudroit dire *Gainite*, & non pas *Gaianite*; mais dans Leontius De Bizance, qu'il en faut plus croire que Flaccius Illyricus & ses collégues, il y a toujours *Gaianus* & *Gaianita.* Voyez *Act. V.* & *Act. X. De sectis.*

GAJANLAS, s. f. Nom de cèrtaines racines dont les habitans de la Province d'Amboine, ou Alta Terra d'Amboli, font une boisson fort agréable, en les faisant cuire dans l'eau. Cette boisson leur tient lieu du vin de Palme qu'on n'y recueille pas. *Dapper, Descr. de l'Afriq. p.* 317.

GAJAZZO, ou CAJAZZO, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples *Cajatia, Calatia, Galatia* La ville de *Gajazzo* est dans la Tèrre de Labour, sur une colline prés du Vulturne, entre Capoue, & Télèse. MATY. *Gajazzo* est ancien, mais peu considérable aujourd'hui. Il a un Evêché. Une carte de De Fèr l'appelle *Carazzo*, mais mal.

GAIDUROGNISSE, s. f. Nom propre d'une petite Isle de la mèr Mediterranée. *Gaidurognissa.* Elle est prés de la côte méridionale de l'Isle de Candie, au midi de Girapétra. Quelques Géographes prennent cette Isle pour l'ancienne *Letoa*, que d'autres mettent à Chistiana, Cufognissa & Lafognissi, trois petites Isles qui sont fort prés l'une de l'autre, au levant de *Gaidurognisse*.

GAJÈTTE, ou GAËTE, ou GAÏÈTE, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, située sur le Golfe de *Gajette* dans la Tèrre de Labour, entre Naples & Tèrracine. *Gajette* est une de plus fortes places du Royaume de Naples. Elle a un beau port défendu par deux forteresses, qui sont aux deux côtez de son entrée, & un Évêché, auquel on a uni ceux de Mola & de Minturne

Minturne MATY. *Gaëte* étoit autrefois dans le pays qu'on nommoit Campanie, ou Champagne d'Italie; elle est située sur un promontoire, partie sur son panchant, & partie dans la plaine. C'est une clef du Royaume de Naples du côté de l'Etat de l'Eglise. Le port de *Gaëte* est grand, & à l'abri du promontoire. L'un des Châteaux qui le défendent paroit extrêmement ancien par dedans. On dit qu'il a servi de mausolée à L. Minucius Plancus. C'est Fèrdinand Roi d'Arragon, qui a fortifié *Gaete* & qui a fait construire l'autre grand Château au haut du Promontoire. On voit dans le Château de *Gaete* le tombeau du Connétable Charles de Bourbon.

Le Golfe de *Gajette*, *Caietanus*, ou *Formianus sinus*. Ce Golfe, qui prenoit anciennement son nom de la ville de Formies, & qui porte aujourd'hui celui de *Gajette*, est une partie de la Mer de Toscane. Il est renfermé entre les Isles de Ponza, de S. Marti, de Ventotiana, & d'Ischia au midi, & les cotes de la terre de Labour au nord. MATY.

GAIGNAGE Voyez GAGNAGE.

GAIGNE, f. f. Tèrme de Coutume. Gain, profit. *Lucrum*. *Gaigne* coutumière, c'est ce que le survivant des conjoints par mariage a, selon la Coutume, des biens du prédécédé.

GAILLAC, f. m. Nom propre d'une petite ville de France, ou Bourg avec Abbaye. *Galliacum*. Il est dans l'Albigeois, Contrée du Languedoc, sur le Tarn au dessous de la ville d'Alby. S. Michel de *Gaillac*, c'est une Abbaye de Bénédictins, qui est à Gaillac. Sainte-Marthe, de Valois, *Notit. Galliar.* p. 215. M. Corneille écrit *Galhac*, mais mal.

Il faut distinguer *Gaillac* dans l'Albigeois, de *Gaillac* dans le Querci, où le Roi Pepin fonda un monastère à l'honneur de S. Quentin; ainsi que le P. Mabillon l'a dit dans ses Annales des Bénédictins à l'an 812 n. 3. L'Abbaye de *Gaillac* en Albigeois, *Galliacensis Abbatia*, n'est pas si ancienne; on n'en trouve aucune mention avant l'an 972. Personne ne doute, dit le P. de Sainte-Marthe, que cette Abbaye ne fut dès le commencement de l'Orde de S. Benoit; sur la fin du XI[e] siécle elle fut soumise à la Chaise-Dieu; & en 1536. elle a été sécularisée. C'est aujourd'hui un Chapitre composé d'un Abbé seculier, un Doyen, 12 Chanoines, 4. Hebdomadaires, 10 Prebendez, 2 Clercs, un Chantre. & 4 enfans de Chœur. *Gallia Christ.* Nouvelle Edit. *T. I. p.* 52.

GAILLARD, ARDE, adj. Enjoué, gai, qui ne demande qu'à rire, ou à faire rire. *Lætus*, *hilaris*, *facetus*. On ne fait jamais sentir le *d* final, pas même devant une voyelle. C'est un *gaillar* adroit, & non pas un *gaillar t*-adroit. On dit de celui qui est entre deux vins, qu'il est un peu *gaillard*, & aussi de celui qui sans avoir bu est sujet à faire quelques folies. Goutons les plaisirs d'une *gaillarde* jeunesse. PASSERAT.

Soucis pressans chassent pensers gaillards. DES-H.

Mais treize vèrs, cinq en art, huit en ance,
Il m'est aisé d'en faire la depense,
Quand votre vin sur tout me rend gaillard;
Dès que j'en bois je suis plus fort d'un quart. DE LA MON.

Borel obsèrve que tous les mots tèrminez en *ard*, sont composez du Gaulois *ard*, qui signifioit *naturel*. Ainsi *Gaillard* veut dire *naturel gai*. On peut dire la même chose de *babillard*, *couard*, *pillard*, *paillard*, &c. Du Cange dérive ce mot de *goliardus*. qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier un *bouffon*, un *jongleur*. Voyez ci-dessous GOLIARD. Scaliger le fait venir *à Gallicâ audaciâ*, Vossius *à Gallico ardore*, d'autres de *validus* & de *validior*. Guichard de l'Hebreu גיל, se réjouir, d'où l'on a fait, dit-il, γαλεῖν, en Grèc, & *Gaillard* en François, & l'Auteur du jardin des racines Grecques d'ἀγαλλιάομαι, je tressaille de joie, je me réjouis.

On le dit aussi des choses qui sont licentieuses, hardies, un peu libres. *Turpiculus*, *audax*. Ce conte est un peu *gaillard*, le trait est *gaillard*.

On appelle aussi *gaillard*, un homme qui se porte bien, qui est dispos & vigoureux. *Vegetus*, *firmus*. Cet homme est encore frais & *gaillard* pour son âge. Il est *gaillard* de corps & d'esprit. RAB.

GAILLARD, ARDE, Eveillé, amoureux. *Lascivus*. Elle a la mine un peu *gaillarde*. VOIT.

Tous ces mots se prennent aussi substantivement. C'est un *gaillard*. C'est une *gaillarde*.

On dit aussi d'un homme, que c'est un *gaillard*, *cautus*, *sagax*; pour dire, que c'est un adroit, un fourbe, un homme à surprendre les autres, dont il se faut défier.

GAILLARD, se dit aussi métaphoriquement des plantes, qui sont bien vèrtes & bien vives, qui se portent bien, qui sont vigoureuses. *Vivax*, *Vegetus*. Qu'on vienne à greffer heureusement une branche sur un pied bien vif & bien sain, il en viendra un arbre vèrd & *gaillard*. LA QUINT.

En tèrme de Marine le *gaillard* est le château, ou élévation qui est au dessus du dèrnier pont. Il y a le *gaillard* d'avant la prouë, & le *gaillard* d'arrière sur la poupe. On le dit aussi du vent. Nous navigeâmes par un vent frais & *gaillard*.

GAILLARD. *Château Gaillard.* Nom de lieu. *Gaillardum*, *Gaillardum Castrum*, *Rupes Gaillarda*. C'étoit autrefois un fort Château aujourd'hui ce n'est qu'un village proche des Andeli en Normandie. Philippe Auguste ne put prendre *Chasteau Gaillard* qu'après plus de cinq mois de siege. Voyez Rigord à l'an 1211., & Guillaume Le Breton dans sa Philippide L. VII. & *De Gestis Philippi Augusti*.

GAILLARDE, f. m. Tèrme de Musique & de Danse. Espéce de danse ancienne qu'on dansoit tantôt tèrre à tèrre, & tantôt en cabriolant; tantôt allant le long de la salle, & tantôt à travèrs. On l'appelloit aussi *Romanesque*, à cause qu'elle venoit de Rome. Thoinot Arbeau dans son Orchésographie dit que c'étoit une danse composée de cinq pas, & de cinq assiétes de pieds que faisoient les danseurs l'un devant l'autre avec plusieurs passages, dont il donne la tablature, qui est de six minimes blanches, & de deux mesures tèrnaires.

GAILLARDE, l'Abbaye *Gaillarde*. Voyez BRISTOL, le petit Bristol.

GAILLARDELETTES, ou GALANS. Tèrme de Marine. Pavillons arborez sur la misaine & sur l'artimon.

GAILLARDEMENT. adv. Alaigrement, d'une manière gaillarde & legère, ou de bonne volonté. *Læte*, *hilariter*, *festive*, *facetè*, *alacriter*. Quand on veut faire plaisir, il le faut faire *gaillardement* & de bon cœur. Il lui a répondu *gaillardement*; c'est-à-dire, cavalièrement, brusquement.

GAILLARDET, f. m. Tèrme de Marine, qui se dit du pavillon échancré qui est arboré sur le mat de misaine. On le dit aussi des pavillons qui se mettent aux mâts des galères.

GAILLARDISE. f. f. Gaieté, divèrtissement; sorte d'action où il y a quelque chose d'un peu hardi, d'un peu libre, d'un peu gaillard. *Hilaritas*. Ce n'est que *gaillardise*. MOL. Il n'a pas dit cela pour vous offenser, mais par simple *gaillardise*.

GAILLE-FONTAINE. f. f. Nom propre de lieu. *Gisleni* ou *Gisleni fons*. Ce lieu est en Normandie dans le Diocèse de Rouen, proche de Gornac & de la Fèrté en Braye, vèrs les confins du Beauvaisis, dans lequel quelques-uns l'entèrment. Quelques Récens le nomment *Gallionis fons*: mais mal. DE VALOIS *Notit. Gall.* p. 236.

GAILLON, f. m. Nom propre d'un Bourg de France situé dans la Normandie sur la Seine, à sept lieuës au dessus de Rouen. *Gallio*. L'Archevêque de Rouen a un magnifique Château à *Gaillon*, & les Chartreux y ont un Monastère à une petite demi-lieuë. C'est le Cardinal Georges d'Amboise, Archevêque de Rouen & Ministre d'Etat sous Louis XII. qui a fait bâtir le Château de *Gaillon* & son avantcour. Le Cardinal de Bourbon en a fait bâtir la gallerie. On trouve un Chastelain de *Gaillon* sous Philippe Auguste. *Gaillon* semble à De Valois être le nom de celui qui a le prémier bâti ce Château; car chez les Romains, dit-il, *Gallio* étoit un nom propre. Cependant Rigord à l'an cIↃcxcv. l'appelle *Castrum Gaallonis*, & Guillaume Le Breton au V[e] L. de sa Philippide *Gaillo*. Il le depeint comme un fort Château pôsé sur une hauteur escarpée. Le Cartulaire de Fécamp l'appelle. *Gaillum*. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 220.

GAIN, f. m. Profit, avantage que l'on tire de son commèrce, ou de son emploi, ou de son industrie. *Lucrum*, *emolumentum*. Il y a des *gains* honnêtes & legitimes, comme il y en a de sordides & d'infames. Le *gain* du jeu ne donne point d'action en justice. On peut hasarder quand on jouë sur son *gain*. Il n'y a eu ni pèrte, ni *gain*. Il a eu ce casuel en pur *gain*, il ne lui en a rien coûté. C'est un *gain* que de sçavoir pèrdre à propos. FL. *Pecuniam in loco negligere, maximum interdum est lucrum.* TER. Il y a des gens que le desir du *gain* conduit à la gloire par des routes obscures, & qui y parviennent en fuyant seulement l'indigence. FL. L'avidité du *gain* est le ressort qui met les hommes en mouvement. S. EVR. L'usure est un *gain* illicite. ID.

Travaillez pour la gloire, & qu'un sordide gain,
Ne soit jamais l'objet d'un illustre Ecrivain. BOIL.

Un vil amour du gain *infectant les esprits,*
Trafiqua du discours, & vendit les paroles. ID.

Ménage dit que ce mot vient de l'Allemand *gwein*, dont les Italiens ont fait *guadagno*, & Guichart dérive le mot Allemand, & le mot François, de [illegible], *gagner*, comme si ce vèrbe Hébreu avoit jamais eu ce sens. D'autres le font venir avec peu de vraisemblance de *gignere*, qui signifie la même chôse. & gagner de *ga-*

Bains: mais il n'y a dans ces dérivez présqu'aucune des radicales de leur primitif.

On dit, qu'on fait une affaire à moitié pèrte, à moitié *gain*; pour dire, qu'on s'est associé par moitié.

Gain, signifie aussi, Victoire ou avantage qu'on remporte sur un advèrsaire, soit en matiére de guèrre, soit en matiére civile. *Victoria.* Il faut souvent peu de chose pour causer le *gain* d'une bataille. Une petite circonstance donne souvent *gain* de cause.

Gains & épargnes des enfans de familles, sont la même chose que ce que les Romains appelloient *pécule*. Parmi nous tous les biens qui arrivent aux enfans émancipez, ou non, leur appartiennent en pleine propriété, pourvu qu'ils fassent voir les titres de leur acquisition, car sans cela ces biens sont censez appartenir aux pères, ou acquis des deniers des pères.

Gain de survie. Tèrme de Droit. Est une somme que le mari promet à la femme outre sa dot, au cas qu'il prédécéde, ce qu'on appelle proprement augment de dot. La femme promet aussi reciproquement quelque chose au mari. Voyez Colombet en son abregé de la Jurisprudence Romaine.

GAINE, s. f. Etui d'un couteau. *Vagina.* Il se disoit autrefois des épées, au lieu qu'on dit maintenant *fourreau*, dont viennent les composez *dégainer*, *rengainer*; & on appelloit aussi *trainegaine*, ceux qu'on nomme encore *traineurs* d'épée, fainéans, batteurs de pavé. Maintenant il se dit seulement des étuis des couteaux, ou de quelques autres menus fèrremens.

Ce mot vient du Latin *vagina*, selon Ménage. Dans la basse Latinité on a dit *gaina*. Cambden le dérive de l'Anglois *gwain*. Voyez les Bollandistes *Act. SS. Maii T. I. p. 347. A.* De *vagina* en changeant l'*u* en *gu*, & adoucissant d'abord le *g* de la seconde syllabe, comme font les Grècs dans *Calogeros*, & ensuite le changeant en *i* comme dans *caloyer*, de *Calogeros*, & enfin réduisant les deux *is* en un seul, s'est fait *gaina*, & de là *gaine* en notre langue; les Italiens disent aussi *gaina*.

Gaine de flame, se dit sur la mèr d'une éspéce de fourreau de toile dans lequel passe le bâton de la flame. *Gaines de girouettes*, sont des bandes de toile par où l'on coud les girouettes au fût. *Gaine de Pavillon*, est une bande de toile cousuë à toute la largeur du pavillon, dans laquelle sont les rabans.

On dit en provèrbe, qui frapera du couteau, mourra de la *gaine*, pour exprimer cette pensée de l'Évangile. *Omnis enim qui acceperit gladium, gladio peribit*; mais ce n'est pas là bien exprimer.

Les *gaines* doivent être commencées de cuir & enchassées de cuir de veau, & couvèrtes de veau, suivant les statuts du metiér.

Gaine en tèrme d'Architectûre, se dit de la partie inférieure d'un tèrme, parce-qu'il semble sortir d'une *gaine*. *Gaine de scabellon*, c'est la partie rallongée qui est entre la báse & le chapiteau, & qui se fait de divèrses maniéres, & avec des ornemens differens.

Gaine en tèrme de Botanique, se dit en parlant des fleurons & des demi-fleurons, d'un petit tuyau qui commence par cinq petits filets qui naissent des parois intèrnes des fleurons & des demi-fleurons.

On se sèrt aussi de ce tèrme pour exprimer cèrtains fruits dont la figure approche de celle de la gaine d'un couteau, en général des enveloppes de différentes choses qui ressemblent à une *gaine*, au moins en ce qu'elles sont plus longues que larges. La *gaine* que la dure mère fournit à la moëlle du dos. Journ. de 1695.

GAINESBORROW. Voyez GAINSBOROUG.

GAINIÉR, s. m. Ouvriér qui fait toute sorte de gaînes & d'étuis, soit pour des couteaux, ou autres fèrremens, soit pour de la vaisselle d'or & d'argent, des lunettes, des instrumens de Mathématique, ou autres choses qu'on veut consèrver. *Vaginarum opifex, concinnator.* On trouve dans la basse Latinité *Gainarius*. Voyez *Act. SS. Maii T. I. p. 345. C. & p. 347. A.* Il y a à Paris un corps de métier de *Gainiers* fourreliers, & ouvriérs en cuirs bouillis, établi par une Ordonnance de l'année 1323. Ils ne peuvent travailler que sur du cuir bouilli écreu, non tanné ni corroyé, appliqué & collé sur échisse, gommé par dessus, sans aucune couture à deux chèfs, comme portent leurs statuts.

Gaînier, s. m. Arbre appellé autrement Arbre de Judée, Arbre de Juda. *Siliquastrum, Arbor Judaica.* Il croît en Provence & en Languedoc, & il est de moyenne grandeur. Ses branches sont garnies de feuilles, qui sont altèrnes, arrondies, vèrtes en dessus & en dessous. Ses fleurs qui naissent du tronc & des grosses branches paroissent au prémier printems avant les feuilles, & sont légumineuses, purpurines, aigrelettes, & suivies d'une gousse à deux cosses, qui renfèrment plusieurs semences taillées en forme de rein, & qui a la figure d'une gaîne de couteaux: ce qui a donné lieu d'attribuer à cet arbre le nom de *Gainier*.

GAINSBOROUG, ou GARNSBOROUG, s. m. Nom de lieu *Genesburgus*. Bourg d'Anglètèrre situé dans le Comté & à l'occident de la ville de Lincoln, sur la frontière du Comté de Nottingham. Maty. De L'Isle écrit *Gainesburgh* comme les Tables de Spéed. Cambden *Gainesborow*, quoique dans sa Table du Comté de Lincoln il y ait *Ginsburg*. Du reste, ces trois Géographes mettent *Gainsboroug* sur le Trent au nord-ouest de Lincoln, & non pas au couchant, comme Maty; & je ne trouve nulle part *Garnsboroug*.

GAJOLA, s. f. Nom propre d'une petite Isle de la Mèr Toscane. *Gajola*, anciennement, *Euplea*. Elle est dans le Golfe de Naples, entre Naples & Pouzzol. Maty.

GAIOLE, s. f. *Cavea*. Vieux tèrme qui signifioit ce que nous appellons maintenant cage. On le trouve dans Nicot, aussi bien que *gaioler*, pour dire, babiller & caqueter comme un oiseau en *gaiole*, c'est-à-dire en cage.

GAISENFELD, s. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Bavière en Allemagne. *Caisenfelda.* Il est situé sur la petite rivière d'Ilm, à une lieuë du Danube, & à deux de la ville d'Ingolstat. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le *Vallatum* de l'ancienne Vindélicie, que d'autres mettent à Feillenbach, village de la même contrée. Maty.

GAISTING, s. m. Nom propre de lieu. *Gaistinga*, anciennement *Augustana Castra*. C'étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie, maintenant ce n'est qu'un village de la Bavière, il est près du Danube, au levant de Ratisbonne. Maty.

GAIVE. Voyez GAYVE.

GAJURE, s. f. Tèrme de Coutumes. C'est la même chose que *gagerie* de rachat. Voyez ce mot.

G A L.

GAL, s. m. Il ne se dit qu'en cette phrâse, *avoir le gal*: c'est-à-dire, avoir l'avantage. *Vincere.* Cette expression métaphorique est prise d'un jeu des enfans, où ils appellent *gal* le but vèrs lequel ils poussent une bale. Celui qui atteint le but gagne le *gal*.

GAL, s. m. Nom propre d'homme. *Gallus.* Saint *Gal*, prémiér du nom Évêque d'Auvèrgne, sorti d'une famille très-qualifiée & fort ancienne dans les Gaules, naquit vèrs l'an 489. dans la ville à qui l'on a depuis donné le nom de Clèrmont. Baillet, 1. *de Juillet*. Il en fut fait Évêque en 527. & mourut vèrs l'an 554. âgé de 65 ans, dont il en avoit passé 27. dans l'Épiscopat.

Saint Gal. M. de la Chapelle écrit toûjours *S. Gall*. Voyez Lettre IXe. d'un Suisse, f. 10. Nom propre d'une ville de la Suisse, *Fanum S. Galli.* Quelques-uns disent *Sangallum*. Elle est dans le quartier qu'on nomme l'Abbaye de *Saint Gal*, à trois lieuës du lac de Constance. Cette ville n'est pas fort grande; mais elle est bien bâtie, propre, bien peuplée, & riche par son commerce, & principalement par ses manufactures de toiles. L'abbaye de *S. Gal.* occupe un des quartiérs de la ville; mais elle a son enceinte de muraille particuliere, & la porte de la ville par laquelle on y entre est fèrmée d'un côté par les officiers de l'Abbaye & de l'autre par ceux de la ville. L'Abbaye de *S. Gal* du Diocèse de Constance est de l'Ordre de S. Benoit. L'Église en fut dediée l'an 835. L'Abbé de *S. Gal* est Prince de l'Empire. Voyez *Francisc. Guillimannus L. II. C. 2. Helvetia*, & les Sainte-Marthe.

La ville de *S. Gal* est une République, indépendante de l'Abbé; elle est divisée en six compagnies, qu'on appelle Tribus; les Tisserans & les Gentilshommes marchent de pair, & forment la prémière de ces Tribus. On élit de chácune de ces Tribus douze pèrsonnes, qui composent le grand Conseil, en qui réside le droit de la Souveraineté: il y a encore un Senat, ou petit Conseil, composé de vingt-quatre Sénateurs & de trois Bourguemestres, ou Consuls, qui expédient les affaires en prémière instance. La ville de *S. Gal* s'allia l'an 1454. avec les Cantons de Zurich, de Bèrne, de Lucèrne, de Suits, de Zug & de Glaris. Elle embrassa la réformation l'an 1529. & depuis ce tems l'Abbé n'a plus fait sa résidence dans l'Abbaye, mais à Wyle, petite ville de Thurgow. Voyez sur cette ville & sur cette Abbaye *Georg. Braunus T. II. Civitatum: Merans C. 19. Franc. Guillimannus Helvetia L. IV. C. 2.* la description de la Suisse par Simler.

L'Abbaye de *S. Gal*, *Sangallensis provincia*, contrée de la Suisse qui n'est ni Canton ni sujette des Cantons, mais alliée de quelques-uns. Ce pays, en y comprenant le Comté de Toggenbourg, qui en est une dépendance, est renfèrmé entre le lac de Constance, le Thurgow, & les Cantons de Zurich & d'Appenzel. Il contient deux Souverainetez distinctes, celles de l'Abbé de *S. Gal*, & celle de la ville, dont la prémière est la plus considérable en etenduë & en nombre de sujéts. Les Abbez de *S. Gal* ont pris en 1216. la qualité de Princes de l'Empire, qu'ils portent encore aujourd'hui, ils sont assez puissans, & tout leur pays est sous la protection des Cantons de Zurich, de Lucèrne, de Zuits & de Glàris, depuis l'an 1452. Un des Conseillers de ces Cantons fait la fonction de Capitaine Géneral du pays de cet Abbé il assiste à tous les jugemens qui s'y rendent, & il retire la moitie des amendes

amendes. On le change tous les deux ans. Au reste, l'Abbé de *S. Gal* possède plusieurs tèrres dans le Thurgow, & en d'autres quartiers, qui sont sous la souveraineté des Cantons, & il fait sa résidence ordinaire à Wyle dans le Thurgow, comme on l'a dit ci-dessus.

GALAAD, s. m. Nom de montagne dans l'Écriture. *Galaad, Mons Galaad : Galaaditicus mons.* Selon la prononciation Hebraïque *Galhed*, ou *Gilhad*, ou *Gilead*, dans Joseph *Galades*. On prétend que c'est l'Hippus de Ptolomée. Quoi qu'il en soit, dans les Livres-saints c'est une chaine de montagnes de l'Arabie, qui bornoit du côté du levant les Tribus d'au delà du Jourdain. Le mont *Galaad* s'étend du septentrion au midi l'espace de 50. milles, ou environ, depuis le Liban jusqu'à la ville de Jaër. Ce n'étoit proprement qu'une partie des montagnes qui environnent la Tèrre-sainte de tous côtez, & qui s'appellent de differens noms en différens endroits, au midi les montagnes de Seïr, au couchant *Galaad*, au septentrion Hèrmon & Liban.

Le pays ou la Tèrre de Galaad, ou la Galaaditide, *Terra Galaad, Galaaditis*. C'est le pays qui est entre les montagnes de Gelaad au levant, & le Jourdain au couchant; & où étoient les Royaumes d'Og & de Basan, ou des Amorrhéens orientaux, & où furent placées ensuite par Moïse les Tribus de Ruben & de Gad, & le demi-Tribu de Manassé d'audelà du Jourdain.

Ce mot vient de גל, *gal*, qui signifie un amas, un monceau, & de עד, *ed*, qui veut dire *témoin*. Jacob & Laban s'étant fait des promesses mutuelles de ne point passer ces montagnes pour se nuire; & en signe de ce traité ayant élevé un monceau de piètre qui en fut le gage & le monument, ils donnèrent à ces montagnes le nom de *Gil-ed*, qu'on a prononcé *Galaad* en Grèc & en Latin. Voyez Genèse XXXI. 21.

GALAAD. Nom d'une ville de la Tèrre-sainte. *Galaad.* Cette ville étoit dans la Tèrre de Galaad, à l'orient du Jourdain; elle appartenoit à la demi-Tribu de Manassé d'audelà du Jourdain, & étoit située dans les montagnes de Galaad, dont elle avoit pris le nom. D'autres disent qu'elle le prit de Galaad fils de Machir, & petit-fils de Joseph. *Numb. XXV.* 29. 30. *Jos.* XVII. 1. 3.

GALACTITE, s. f. Pièrre à laquelle on a donné ce nom à cause qu'étant broyée elle se résout en une liqueur blanche comme du lait, qui est appellée, γάλα en Grèc. *Galactites.* Elle est de couleur de cendre, & a un goût doux. On la trouve dans la Toscane, en Saxe, & en plusieurs autres endroits. Elle est bonne pour les fluxions des yeux & pour les ulcères, elle augmente le lait aux nourrices, & si on la pend au cou des enfans, elle leur fait venir la salive. Il faut la broyer avec de l'eau, & la sèrrer dans une boëte de plomb pour la bien garder, à cause de sa viscosité.

GALACTOIRE, s. m. Nom propre d'homme *Galactorius, Galacterius.* Un des Pères, qui assista & qui souscrivit au célebre Concile d'Agde en 506, fut S. *Galactoire*, second Évêque de Bearn, & martyr.

GALACTOPHAGE, s. m. & f. Qui vit de lait. *Galactophagus.* On a donné ce nom dans l'Antiquité à des peuples de la Scythie Asiatique. Homère Iliad. L. XIII. v. 6. les louë de ce que contens de peu ils ne faisoient tort à pèrsonne, & étoient très-justes. Ptolomée, & après lui le Pape Pie II. dans sa Cosmographie P. I. de l'Asie. C. 14. les place entre les montagnes Rhimmiques d'un côté, & de l'autre la mèr d'Hircanie & le fleuve Jaxartes, que quelques-uns appellent aujourd'hui l'Hésel, & les gens du pays Organz.

Ce mot vient du Grèc Γαλακτοφάγος, composé de γάλα, γάλακτος, *du lait*, φάγομαι, *je mange*.

GALACTOPOTE, s. m. & f. Qui boit du lait. Beuveur de lait. *Galactopota. Galactopotes.* On a donné ce nom à quelques peuples, comme aux Nomades & aux Géthes, parce qu'ils n'avoient point de blé, & ne vivoient que de lait. Ainsi *Galactopote* est la même chose que Galactophage.

Ce mot est Grèc, & vient de γάλα, γάλακτος, *du lait*, & de πότης, *beuveurs*, de πίνω, *je bois*.

GALACTOSE, s. f. Changement en lait; production du lait *Galactosis.* C'est un tèrme Grèc; γαλακτοῦμαι, signifie se changer en lait, & de γαλάκτωσις, le changement qui se fait du chile ou des alimens en lait. Les Médecins se sèrvent de ce tèrme *Galactose*, & il se trouve dans le Journal des Sçavans 1665. page 67.

GALACZ, ou GALATZ, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Galatium.* Elle est dans la Moldavie, sur le Danube, entre les embouchures du Pruth & du Sérel.

GALAJON. Voyez GALAJON.

GALAMMENT; adv. D'une manière galante, de bonne grâce, avec ésprit, avec civilité, proprement. *Festivè, eleganter, lepidè, urbanè.* Cet homme écrit fort *galamment*, fait les chôses fort *galamment*. Un appartement meublé *galamment*. LA COMTESSE DE M.

La pure vérité souvent est moins aimable;
Qu'un mensonge dit galamment. VILL.

GALAN, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans l'Armagnac. *Galanum.* Elle est entre Tarbes & S. Bèrtrand de Comminges, vis-à-vis de Bigorre, mais plus au nord.

GALANGA, s. m. Plante des Indes Orientales. Il y a le petit & le grand *galanga*. Le petit *galanga* croît à la Chine; il vient de la hauteur de deux empans. Sa racine est inegale, pleine de nœuds, grosse comme le petit doigt, semblable à la racine du souchet, rougeâtre par dedans & par dehors, dure, solide, d'un goût fort âcre qui pique extrêmement la langue, & d'une odeur aromatique; ses feuilles ressemblent à celle du myrte. Le grand *galanga* croît dans l'Isle de Java & en Malabar. Sa racine est aussi noueuse, de la grosseur d'un ou de deux pouces, cendrée ou blanchâtre, d'une odeur forte, & d'un goût très-piquant: elle n'est pourtant pas si âcre, & n'a pas autant de vèrtu que celle du petit *galanga*. Ses tiges sont prèsque de la hauteur de deux coudées, semblables aux roseaux. Ses feuilles sont longues, pointuës, approchant de celles de la flambe, noirâtres & plus étroites. Ses fleurs sont blanches & sans odeur. Sa semence est menuë. Le *galanga* est un remède céphalique, cardiaque & stomachique. Il fortifie l'estomac, & aide à la digestion. Il est bon dans les maux de tête, dans la colique, pour dissiper les vents, & pour corriger la puanteur de l'haleine.

GALANT, ANTE, adj. Homme honnête, civil, qui a de l'ésprit, qui fait les choses de bonne grâce. *Urbanus, festivus, elegans, festus.* Ce Capitaine s'est battu en *galant*-homme, en honnête-homme. Montagne a écrit en *galant*-homme. Ce Cavalièr reçoit fort bien les gens chez lui, & en *galant*-homme. Un *galant*-homme, est un honnête-homme un peu plus brillant & plus enjoué qu'à son ordinaire, & à qui tout siéd bien. LA CH. DE M.

GALANT, se dit encore d'un homme qui a l'air du monde; qui est poli, qui tâche à plaire, & particulièrement aux Dames par ses manières honnêtes & complaisantes; qui a beaucoup d'ésprit, de la délicatesse, de l'enjouement, des manières touchantes, aisées & agréables. Il est difficile de bien définir toutes les qualitez qu'on attache à la pèrsonne d'un *homme galant* ou d'un *galant-homme*. Car remarquez que ce mot mis devant ou aprés, a des significations très-differentes. VAU. BOU. Il y a beaucoup de différence entre un *galant-homme* & un *homme-galant*. Un *galant-homme* est plus de tout dans la vie ordinaire, il a des agrémens plus profonds, & le tems a moins de prise sur lui. Un *homme galant*, devient à la fin le rebut & le mépris du monde. LE CH. DE M. *Galant*-homme veut dire, un homme poli, agreable: homme *galant*, est celui qui chèrche à plaire aux femmes. L'air *galant* est ce qui achéve les honnêtes-gens, & ce qui les rend aimables. S. EVR. L'air *galant* de la convèrsation consiste à penser les choses d'une maniere délicate, flatteuse, aisée & naturelle, & à pancher plutôt vèrs la douceur & l'enjouëment, que vèrs le sérieux. M. SCUD. Le Prince avoit un ésprit *galant* & passionné; il donnoit un tour *galant* à tout ce qu'il disoit. P. DE CL. On a dit de Costar, qui avoit les manières assez polies, qu'il étoit le pédant le plus *galant*, & le *galant* le plus pédant qu'on pût voir. MEN. La Cour de Henri II. étoit *galante* & polie: on n'y songeoit qu'à plaire, à aimer & à être aimé. P. DE CL. On dit le compliment n'est pas trop *galant*; c'est-à-dire, qu'il est un peu grossiér, un peu incivil.

De ses sons le galant *Horace*
Parant ses accords avec grace,
Aux bords les plus fleuris va dérober le thim,
Plus diligent que n'est une abeille au matin.

NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Chez d'autres apprentifs l'on passe pour galant
Lorsqu'on écrit en l'air, & qu'on peint en parlant. SANLECQ.

Cet Auteur écrit *galand* avec un *d*.

Quelques Seigneurs restez d'une Cour plus galante
Et moins dure aux Auteurs que celle d'aujourd'hui,
Sont encore, il est vrai, le généreux apui
De la science étonnée & mourante. DES-HOUL.

GALANT, se dit aussi des femmes qui ont de l'ésprit, des manières agréables & engageantes; qui aiment le monde, qui sont bien aises de plaire, & de trainer des Amans après elles. Les pèrsonnes *galantes* sont bien aises qu'un prétexte leur donne lieu de parler à ceux qui les aiment. P. DE CL. Cette femme a le cœur peu tendre; mais en récompense elle a l'ésprit fort *galant*. B. RAB.

fille de Nerée & de Doris. Hésiode, Theogon. v. 250.

Le nom de *Galatée* vient du Latin *Galatea*, formé du Grèc γαλακτίας, γάλα, *lait*, est la racine de ce mot. La blancheur de cette Nymphe lui fit donner le nom de *Galaté*. Eustathius est d'un autre sentiment sur le X'L. de l'Iliade p. 1131. Il croit qu'elle fut ainsi appellée parce qu'elle donnoit le tranquilité à la mèr, ou que c'étoit la mèr même dont l'écume fait blanchir les flots.

C'est encore le nom d'une fille d'un Roi des Celtes, qui, dit-on, donna son nom aux Gaulois & à la Gaule. Elle fut femme d'un Roi des Gaulois, qu'un dit être l'Hèrcule de Lybie, & mèr de Galatus. Voyez Herodote L. II. Ammien Marcellin L. XV. & le faux Berose d'Annius de Vitèrbe L. V. & Diodòre de Sicile L. IV.

GALATHE est aussi une ville de Thrace, dont parle Grégoire de Tours, & que l'on place à 150. milles; c'est-à-dire, à 50 lieuës de Byzance.

GALATÉE, Tèrme de Fleuriste. C'est le nom d'une tulippe qui est panachée d'une isabelle blanchissant, avec du jaune doré. MORIN.

GALATI, s. m. Nom propre de lieu. *Calata*, *Galata*. C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile; maintenant c'est un village de la vallée de Demona, au midi de la ville de Patti. MATY.

GALATIE, s. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Asie mineure. *Galatia*, *Gallo-Græcia*, *Græco-Gallia*. Elle étoit bornée au levant par la Capadoce, au midi par la Pamphilie, au couchant par la grande Phrygie, la Bithynie & le Pont, & au nord par le Pont-Euxin. Ce pays prit son nom des Gaulois, qui, après avoir brûlé la ville de Rome, allèrent s'y établir parmi les Gaulois, qui y étoient déja, & qui portoient les noms de Phrygiens & de Paphlagoniens. Ce pays étoit divisé en trois contrées, la Paphlagonie, la *Galatie* propre & l'Isaurie. MATY. La *Galatie* étoit le pays qu'on nomme aujourd'hui *Chiancare*. *P. Lubin*. Maty, comme on le va voir, prétend que le Chiancare n'est que la *Galatie* propre. De Tillemont écrit *Galacie*.

GALATIE PROPRE, partie de la *Galatie* qui étoit au milieu des deux autres, ayant la Paphlagonie au nord & l'Isaurie au midi. *Galatia propria*. Ses peuples originaires étoient les Troëmes, les prolèrliminitains, les Bycènes & les Orondices. Les Gaulois, qui s'établirent parmi eux, portoient les noms de Tectosages, de Tolistobogiens, de Votures & d'Ambians. Voyez GALATE, & GALLOGRÉCE. Aujourd'hui on appelle la *Galatie* propre le Chiangare. Sa ville capitale, qu'on appelloit anciennement Ancyre, est maintenant Angoury, nom formé par corruption du mot Ancyre.

Ce mot vient du Latin *Galatia*, qui est le mot Grèc γαλατία, écrit en caractères Romains.

TALAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALAVEYS, s. Nom propre de peuple. Les *Galaveys*, peuples d'Afrique, sont ainsi nommez parceque des Colonies de Galas, qui avoient été chassez de leur pays par les peuples de Hondo, vinrent s'habituer sur les tèrres des Veys, & ne firent qu'un peuple avec eux. Ils demeurèrent vèrs les sources du fleuve Mavah; à 30 ou 40 lieuës de la côte. *De la Croix*, *Relat. d'Afrique.*

GALAURE, s. m. Nom propre d'une petite rivière du Dauphiné. *Galaber*. Elle coule dans le Bailliage de S. Marcellin, & se décharge dans le Rhône à une lieuë de S. Vallier du côté du midi. MATY.

GALAXIE, s. f. *Via lactea*. C'est ainsi que les Grècs ont nommé cette longue trace blanche & lumineuse qui semble enveloper le ciel comme une écharpe, & qui se remarque aisément dans les nuits claires & sereines, principalement quand il ne fait pas de lune. Ce nom de *Galaxie* signifie *Voie de lait* en notre langue, parce qu'elle ressemble à un chemin de couleur de lait. Les Anciens feignirent que c'étoit par là que les Heros entroient dans le Ciel. Les Villageois & le peuple nomment cette Voie de lait le chemin de S. Jaques, par èrreur, parce qu'ayant oüi-dire que S. Jaques est en Galice, où vont plusieurs pèlerins, & entendant nommer *Galaxie* cette Voie de lait, ils ont confondu ce mot de *Galaxie* avec celui de Galice. P. MENESTRIER.

GALAYS, GALOIS. Tèrme de Coûtumes. Quelques Auteurs qui ont écrit sur les Coûtumes disent que ce mot signifie des épaves, ou choses trouvées dans une juridiction, & qui ne sont point avouées.

GALBA, s. m. Surnom de la famille Sulpicia *Galba*. Ce surnom étoit ancien dans cette famille; mais on ne sçait quel fut le prémier des Sulpices qui le porta, ni les raisons qui le lui firent prendre ou donner. On en raporte différentes, dont quelques-unes paroissent même opposées entre elles & contraires. L'une est qu'il étoit fort petit, & que *Galba* est le nom d'un vèr extrémement petit, qui se forme dans la viande. L'autre est qu'il étoit fort gras; que ce mot étoit Gaulois, & qu'il venoit du mot *galb*, qui en Gaulois signifioit un veau. On pourroit le tirer de l'Hèbreu חלב, *hheleb*, qui veut dire *graisse*, & vient de חלב, *hhalab*, lait. Il n'est pas difficile qu'on eut changé l'aspiration forte du *h*, *hhet* en *g*, de sorte que Sèrvius *Galba* veut dire la même chòse que Sèrvius le *Grôs*, ou le *Grâs*, comme nous disons Louïs le *Grôs*, Charles le *Grâs*. Ceux qui prennent ce sentiment le confirment en disant que *kalff* en Flamand signifie *grôs*, *gras*, & qu'on a appellé *galbe* en François la partie de devant du pourpoint, laquelle couvre le ventre, & paroit présque toujours enflée, même dans ceux qui ne sont pas fort grôs. D'autres disoient qu'ayant assiégé longtems une place d'Espagne sans pouvoir s'en rendre maitre, il y mit enfin le feu avec des fascines enduites d'une gomme nommée en Latin *galbanus*, ou *galbanum*, & que ce fut en cette occasion qu'on lui donna le surnom de *Galba*. Enfin, d'autres avançoient que ce fut parce que dans une longue maladie qu'il eut, il usa beaucoup de cèrtains remédes envelopez dans de la laine ou du coton, & qu'on appelloit *galbeum*. Outre tout ceci, qui se trouve dans Suetone Vie de *Galba*, C. 3. Cassiodòre derive le nom de *Galba* de la couleur pâle & livide de Sèrvius, *à lucido calore*, il y a des Auteurs qui lisent *lucido* pour *lurido*, ce qui peut revenir au même sens, & signifier la pâleur de ceux qui sont malades, qui ont beaucoup sué, dont la peau paroit lavée & frottée d'huile; ce qui vient des parties huileuses de la sueur lesquelles se dissipant moins facilement que les parties aqueuses & sereuses, demeurent attachées à la peau, & la font paroitre luisante. Enfin, ceux qui veulent que le nom de *Galba* nous appartienne citent Suétone, lequel dit dans la vie de *Galba* ch. 2. que ce mot étoit Gaulois. L'Empereur Sèrvius Sulpitius a moins disputé l'Empire à ses Concurrens, qu'on n'a disputé sur son surnom de *Galba*. Sèrvius Sulpitius *Galba* succéda à Néron, en qui la famille des Cesars cessa de tenir l'Empire. *Galba* étant parvenu à l'Empire fit exposer dans son palais une Généalogie qui le faisoit descendre par son père de Jupitèr, & par sa mère de Pasiphaé. Les *Galba* ne sont rares qu'en or; c'est-à-dire, les medailles de *Galba*. Voyez sur cet Empereur les Rech. de Spon, Diss. XXVI[e].
C'étoit une injure parmi les Celtes d'être appellé *Galb*, parce que ce leur étoit une hunte d'être trop replèts. On dit encore aujourd'hui dans le Dauphiné, que celui-là est un bon galbe, qui a beaucoup de santé & d'embonpoint. Mais Henry de Glariz croit que *Galb* en cette ancienne langue signifie un veau, & que les Gaulois appelloient veaux ceux qui étoient grâs avec excès, comme les Suisses font encore aujourd'hui, se sèrvant de ce même mot de *galb*, qui leur est familier. CHORIER, *T. I. p.* 25.

GALBANNONER, v. act. *Extergere*, *purgare leviter cretà & aquâ*. Tèrme populaire, qui se dit seulement parmi les vitriers de Paris, & qui signifie nettoyer des vitres avec du blanc & de l'eau, sans en ôter le papier. *Galbannoner* des panneaux. Je ne veux pas qu'on nettoye tout-à-fait ces quarreaux; il faut seulement les *galbannoner*, une autrefois on les nettoyera tout-à-fait.

GALBANUM, s. m. Tèrme de Pharmacie. C'est une gomme qui se peut dissoudre dans des liqueurs aqueuses. *Galbanum*. Elle découle par incision d'une plante ferulacée dont elle porte le nom, qui croit en Syrie. Ses larmes sont blanches, grasses, & d'un goût amèr, d'une odeur forte & désagréable. Le bon *galbanum* est cartilagineux, pur, & retirant à l'encens grâs, qui n'est ni trop humide ni trop sèc, & qui a quelque graine ou piéce de ferule mêlée parmi. On le sophistique en y melant des féves concassées, de la resine & de l'ammoniac. Le *galbanum* a une vèrtu ramollitive & résolutive. On s'en sèrt dans l'asthme & dans la toux invéterée. Il provoque les mois, & hâte l'accouchement. On l'employe aussi extérieurement dans le vèrtige, dans les suffocations histériques &c. Le *galbanum* entroit dans la composition du parfum, que Dieu ordonna de faire pour lui être offèrt dans le tabèrnacle. Exod. XXX. 34. Le Seigneur dit à Moïse, Prennez des parfums, du stacte, de l'onyx, du *galbanum* odoriferant, & de l'encens le plus pur, & que le tout soit de même poids. Et vous ferez un parfum composé avec soin du melange de toutes ces chòses. SACY.

Ce mot, selon Martinius, vient de l'Hébreu *chelbenah*, qui signifie *graisse*. *Galbanum* vient de חלבנה, *chelbene*, nom Hebreu de cette drogue. *Bochart*, *chan. L. I. C.* 36. & selon l'Auteur du jardin des racines Grèques de χαλάειν.

On dit qu'un homme donne du *galbanum*, lorsqu'il promet beaucoup de chòse pour en tenir peu, ou lorsqu'il parle en galimathias, qu'il ne satisfait pas sur une demande, ou une priére qui lui est faite; qu'il veut dupper & tromper les gens. Ce provèrbe est pris de ce que pour faire tomber le renard dans le piége, on y met des rôties frottées de *galbanum*, dont l'odeur lui

lui plaît extrêmement, & l'attire en des lieux préparez pour l'attraper. DE BRIAUX.

GALBE, Tèrme d'Architecture qui se dit d'un membre d'Architecture qui s'élargit doucement par enhaut, le même que les feüilles d'une fleur ; on dit alors qu'il se termine en *galbe*, en forme de *galbe*, qu'il a beau *galbe*. On le dit aussi du contour d'un dôme, d'un vâse, d'un balustre, & on croit qu'on a dit *galbe*, au lieu de *garbe*, de l'Italien *garbo*, qui signifie bonne grâce. *Huomo di garbo*, c'est à peu près ce que nous appellons un galant-homme.

Galbe en vieux langage, signifioit autrefois *pourpoint*. Voyez Nicod.

GALDIN, ou GAUDIN, s. m. Nom propre d'homme. *Galdinus*. *S. Galdin* fils d'un Gentilhomme de Milan, Cardinal & Archevêque de Milan sa patrie, mourut le 18. Avril 1176.

GALE, s. f. Maladie du cuir, lorsqu'il se corrompt par l'issuë de quelques humeurs âcres & picquantes qui causent de la démangeaison. *Scabies*, *impetigo*. La principale cause de la *gale* est une lymphe âcre & salée qui se jette sur la surface de la peau, & y produit des pustules accompagnées de démangeaison. La *gale* est contagieuse : elle se communique facilement. Il y a deux éspéces de *gale*, l'une séche, & l'autre humide : la *gale* séche vient d'une humeur atrabilaire, la *gale* humide vient d'une pituite saline. Les causes générales & ordinaires de la *gale* sont une atrabile, ou une pituite saline, mêlées pour l'ordinaire d'un sang corrompu ; les causes éloignées sont les mauvais alimens, ceux qui sont âcres, salez, faciles à se corrompre, l'intempérie chaude des entrailles, l'excès dans le manger, la mal-propreté du corps. Voyez dans Déguri plusieurs remedes éprouvez contre la *gale*.

Dans le Nouveaux Choix de Piéces de Poësie il y a un éloge de la *gale*.

Ce mot vient de *calla*, qu'on a dit pour *callus*, comme *galeux* de *callosus*. MENAGE, aprés Nicod. On a dit aussi en la basse Latinité *galla* en la même signification.

GALE, se dit aussi des arbres, & signifie. Chancre. Le bois de bergamote & des petits muscats est sujet à avoir de la *gale*. LA QUINTINIE.

GALE, ou CHANCRE. Tèrme de Fleuriste. C'est une tache qui vient ordinairement sur les fanes de l'œillet, & gagne peu-à-peu jusqu'au cœur, si on n'a pas soin de couper celles qui en sont attaquées. Voyez la Quintinie & Morin.

On dit provèrbialement que la *gale* ni l'amour ne se peuvent cacher.

Ni galant, ni galleux, ne peut à rien toucher,
Chacun pense à cacher le penchant qui l'entraine ;
Mais souvent leur contrainte est vaine,
La gale, *ni l'amour, ne se peuvent cacher.*
NOUVEAUX CHOIX DE VÈRS.

GALE, est aussi une noix qui sert aux teintures. *Galla*. Voyez NOIX DE GALE.

GALE, a signifié autrefois réjoüissance, joie, plaisir. Alain Chartier dans son livre des quatre dames,

Soit l'aventure bonne ou male,
Rire, plor, couroux, ou gale.

Froissard s'en est aussi servi, là dit le Duc de Joyeuse paroles & *galet*. Ceci est pris de M. Menage. Voyez encore M. Menage aux mots de *galan* & de *galler*.

GALE, s'est dit encore autrefois pour *cal*, & *callus*, & en ce sens le mot de *galle* vient de *callus*.

GALE. Voyez GALLO.

GALÉAIRE, ou GALIAIRE, s. m. Nom ancien que les Romains donnoient aux Goujats ou valèts des soldats. *Galearius*, *Galiarius*. Voyez Vegéce III 6. Saumaise sur le 3. Chap. de la vie d'Hadrien par Spartien. *Laz. Comm Reipub. Rom. IV.* 13. *Stewech.* sur Végéce l. 10. *Pignor. De Servis p.* 244.

GALÉAS, ou GALÉAZ. s. m. Nom propre d'homme. *Galeatius*. *Galeaz*. Marie Sforze, Duc de Milan, succéda à son pere François Sforze I. l'an 1466. Jean-*Galeaz*-Marie son fils lui succéda en 1476.

Ce mot s'est fait de l'Italien Galeazzo formé du Latin *Galeatius*. Nous y prononçons le *z* comme une *s*, ou même nous y mettons une *s*, & nous la faisons toujours sentir, même devant les consones.

GALÉASSE, s. f. *Navis longior depressioris ora*. C'est un gros bâtiment de basbord le plus grand de tous les vaisseaux à rames. Aurelot appelle une *galéasse* un château & une forteresse en mèr. Elle a les rameurs sous couvèrte, & elle peut porter 20. canons avec une poupe capable de loger un grand nombre de mousquetaires Elle va à rames, & à voiles, & a trois mâts. Maestre, Milane & Artimon, qu'elle ne desarbore point. Elle a 32. bancs, & six ou sept forçats à châcun. Guillaume de Tyr fait mention de *galeasses* qui ont 100. bancs de rames. Elle a trois bateries à proüe l'une sur l'autre, de deux canons, châcune, de 36, de 24, & de 10 livres de boulet. Elle en a deux à poupe, châcune de trois canons de 18. livres de boulet. Les seuls Vénitiens ont maintenant des vaisseaux de cette éspéce. Autrefois la France en a eu.

Ce Ruffi dans son hist. de Marseille L. XIV. chap. 2. T. II. p. 346. traite des galéres & des *galéaces* de France ; car c'est ainsi qu'il orthographie ce mot, & non pas *galéasse*. Il dit que la France tenoit des galéres & des *galéaces* dans le port de Marseille depuis le Roi Charles IV dit le Beau, qui vivoit en l'an 1321. quoique cette ville ne fut pas alors sous l'auguste domination de nos Rois, que les *galéasses* étoient commandées l'an 1470. par Thomas de Villages, qui en étoit le Capitaine général, que quélques années aprés Philippe de Cominea, Seigneur d'Argenton Piérre Briçonnet Gouvèrneur du Languedoc, & Etienne de Vès, qui fut depuis Sénéchal de Beaucaire, avoient châcun une de ces *galéasses*, qui étoient très-bien munies d'armes ; qu'il y avoit un magazin dans la ville qui leur servoit d'arcenal, où l'on mettoit toutes les munitions & l'equipage de ces bâtimens ; que la *galéace* de Philippe de Comines étoit d'une grandeur considérable ; que le Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. la montoit lorsqu'il défit à Rapalo près de Genes l'armée navale d'Alphonse Roi de Naples ; & pour me servir, dit de Ruffi, des mêmes paroles de ce fidele Historien, *étoit chôse nouvelle en Italie*. Les Venitiens ne sont donc point les prémiers, ni les seuls, qui ayent eu jusqu'ici des *galeasses*. Le Pelletier, qui a traduit l'histoire de la Guérre de Chypre de Gratiani, écrit aussi *galéace* : ils sûrent encore equipper douze bâtimens, qu'ils appellent *galéaces* à cause de leurs prodigieuse grandeur, ils vont à la voile & à la rame, & paroissent sur la mèr avec tout leur canon comme des citadelles flottantes. La pesanteur de ces lourdes masses brave la violence des flots, & ne craint ni les orages ni les tempêtes. LE PELLETIER.

GALEBANS, subst. m. Tèrme de Marine. Ce sont deux cordages qui tiennent les mâts de hune dans leur assiétte, & qui secondent les aubans. On les appelle aussi *Galaubans* & *Galars*.

GALÉE, en tèrme d'Imprimerie, est la planche qui sert à pôser les lettres à mesure qu'elles sont arangées par le Compositeur, avant que de les imposer pour en faire les formes. Et on dit, Travailler en *galée*, lorsqu'on compôse tout de suite sans faire des divisions de pages.

Galé signifioit autrefois galère. Voyez Ménage sur le mot *galere*.

Guichard prétend que *galée* & galère, vient de גלל, qui signifie donner la figure ronde : cette signification détruit plutôt la conjecture de Guichard qu'elle ne l'établit, car le gros vaisseaux, & les flutes, approchent bien plus de la figure ronde que les galéres, ou les *galées*, comme on disoit autrefois, qui sont d'une construction plus subtile, & qui sont beaucoup plus longues à proportion de leur largeur, que ne le sont les vaisseaux à proportion de la leur.

GALFRETIER, s. m. Homme de néant, qui n'a ni feu, ni lieu On ne s'en sèrt qu'en tèrmes de mepris, & pour faire injure. Il nous a presenté pour caution un *galefretièr*.

Ce mot vient de *galefretièr*, *à scalis fricandá*, selon Henri Étienne ; selon d'autres de *gallofero*, mot Espagnol qui signifie un *gueux*. MENAGE.

GALÉQUE, s. m & f. Natif, ou originaire, habitant de Galice en Espagne. *Gallaicus*. *Gallaecus*. Ce nom est peu usité dans notre langue, & vient de l'Espagnol *Gallego*. Les anciens *Gallegos*, ou *Galléques*, occupoient la partie septentrionale du Portugal, avec toute la Galice, laquelle a consèrvé leur nom.

GALEJON, ou CALAJON, s. m. Nom propre d'un Canal que C. Marius tira du Rhône à la mèr Méditèrranée, *Galejona fossa*, anciennement *fossa Mariana*. Il commençoit à quelques lieuës au dessous de la ville d'Arles, & il aboutissoit à un petit Golfe, qu'on appelle le port de *Galajon*, & qui est entre les embouchures du Rhône, & la mèr du Martigues. Ce Canal a été bouché par les sables.

GALEM, s. m. Nom propre de lieu. *Galem*, ou selon S. Jérôme *Galim* Il en est parlé en Isaïe X. 30. & dans la vèrsion Grècque Jos. XV 60. On ne voit rien en ces deux endroits qui marque la situation de *Galem*. Eusebe & S. Jerôme le placent dans le voisinage d'Accaron.

GALEMBOLOU, ou *Challemboulou*. Nom propre d'une baye de l'Isle de Madagascar située sous le 17° 30 min. de latit. & peu éloigné de la longue pointe appellée Voulovilon. *Hist. de Madag. Ch. 9. De la Croix Relat. d'Afriq. T.* 4.

GALÉNE, s. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de Nérée & de Doris. *Galene*. Voyez Hésiode Theogon. v. 244.

Ce mot est Grèc, & signifie *sérénité*.

GALÉNIQUE, adj. masc. & f. Qui appartient, qui a rapport à Galien.

Galien. *Galenicus, a.* La méthode *Galénique.* La science *Galénique*: pour dire, la Medecine. La Medecine, ou la méthode *Galénique*, c'est une methode de traiter les maladies fondée sur les principes de Galien, sur les principes qu'il a établis. Ceux qui la suivent sont appellez Galénistes. On a donné souvent dans ces derniers tems un sens plus étendu à ce mot, & l'on oppose la méthode *Galénique* à la methode & à la pratique des *Chymistes.* Blanchard, Harris.

GALENISTE, s. m. Médecin qui s'attache à Galien, qui suit sa méthode. *Galeni discipulus, sectator.*

GALENISTE, ou GALENITE, s. m. & f. Est aussi une Secte de Mennonites ou d'Anabaptistes, qui ont embrassé la plûpart des èrreurs des Sociniens, ou plûtôt des Ariens, touchant la Divinite de J. C. *Galeni sectator.* Les *Galénistes* sont grands Tolerans, aussi bien que les Arminiens. Ce sont les autres Mennonites qui les ont appellez *Galénistes*, du nom de Galénus, Medecin d'Amstèrdam, qui etoit très-éloquent, & qu'on accuse d'avoir été entierement Socinien. *Jovet, T. I. p.* 413 414. Il faudroit les appeller *Galénastes* plutôt que *Galénistes*: l'Analogie seroit mieux observée, & l'on eviteroit l'amphibologie.

GALEOTE, s. m. Devin, Prophete, homme qui fait profession de predire l'avenir. *Galeota*, & en Grèc Γαλεῶται. Les *Galéotes* etoient autrefois une espece de devins chez les Siciliens, comme nous l'apprend le Geographe Etienne. C'etoient les Intèrprétes des prodiges.

Bochart, *Hieroz. P. I. L. IV. C.* 7. croit que ce mot vient de l'Hébreu גלה, *gala*, qui repond à *revelare. Galeota* dans des Auteurs plus recens & de la basse Latinité, a un autre sens, il se prend pour galérien, rameur d'une galère.

GALEOTES, s. m. Nom propre d'un faux Dieu des Anciens *Galeotes.* Il étoit fils d'Apollon; il fut honoré par les Hybleens, comme Cicéron nous l'apprend. Goltzius, & aprés lui M. Begér, T. I. p. 373. croyent que c'est ce Dieu qui paroit avec son pere dans une bige sur les medailles de Selinonte.

GALEOTHE, s. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Attique dans Etienne de Byzance. *Galeotha.*

GALER, v. act. Grater aux endroits où il démange. *Scabere.* Il faut empêcher les enfans de se *galer* si on veut qu'ils guerissent bientôt. Un gueux *gale* l'autre.

De plus la gale de tous tems
Fut un symbole de sagesse ;
Un proverbe de vieilles gens,
Déja tout usé de vieillesse,
En prouve fort bien la noblesse ;
Tout ainsi que trop galler *cuit,*
Tout de meme trop parler nuit.

Nouv. Ch. de vers.

Ce tèrme est bas. Quelques-uns écrivent *galle* & *galler.*

Ce mot de *galer* vient, selon quelques-uns, de σκάλλω, qui veut dire, *fodio, scalpo.*

Bovillus dit que le mot *galler* vient de *galle*, en Latin *callus*, parce que le callus des mains est propre à froter & à gratter les parties plus tendres. De *callus* on a fait *galle*, en changeant le c en g, & ensuite *galler.*

Galer, signifie aussi, Battre, égratigner. Le Diable de Papefiguière menaçoit un Laboureur de le bien *galer* & etriller. Il signifioit aussi chatouiller, faire du bien, ou du plaisir, donner de la joie. Voyez Gale.

GALERA, ou GALLERA & GALLORA, s. f. Nom propre d'un Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Gallera*, anciennement *Cerite.* Il est dans le patrimoine de S. Pierre sur la rivière d'Arone, entre Bracciano & Rome, environ à deux lieuës de la prémiére, & à quatre de la dérniére.

Galera, s. f. Nom du Cap le plus occidental de l'Isle Mindanao, une des Philippines. *Promontorium Triremis.* Puncta delle Galera.

La pointe la plus orientale de l'Isle de la Trinité, une des Antilles, porte aussi le même nom.

GALERE, s. f. *Biremis, triremis, quadriremis, quinqueremis.* Vaisseau à rames de 25 à 30 bancs de chaque coté; & de quatre, cinq ou six rameurs à chaque banc. Elle porte un canon d'une grosseur considerable, qu'on nomme *coursier*, deux batardes & deux plus petites pieces, avec deux mâts & deux voiles Latines. Les *Galeres* ont ordinairement 20 22. toises de longueur, trois de large & une de profondeur. Elles vont ordinairement tèrre à tèrre. Quelquefois elles font canal; c'est à-dire, traversent la mèr. Une Escadre de *Galeres.* Le Général des *Galères* porte une double ancre posée en pal dérnière l'écu de ses armes pour marque de sa charge. Le Roi entretient 40 *Galères*, dont l'arsenal est à Marseille. *Galere* subtile, ou sensible, ou legére, est une *Galere* qui a la poupe aiguë; on les faisoit ainsi autrefois. *Galère* bâtarde, est une *Galere* telles qu'elles sont encore aujourd'hui en France. Toutes les *Galeres* tant les anciennes que celles d'aujourd'hui, sont d'une construction plus subtile que les vaisseaux. Aujourd'hui les *Galeres* sont toutes semblables, la seule différence qu'il y a entr'elles consiste dans la grandeur, & non pas dans la figure ou dans le gabarit: la Réale & la Patrone étant plus grandes que les autres, elles sont aussi plus ornées. On disoit autrefois *Galée* au lieu de *Galere.* Les Auteurs Grecs du bas Empire disent γαλαία & γαλέα, & les Latins du même age disent *Galea.*

Plus voile au vent ne fera la Galée,
Pour trafiquer dessus la mer salée. Marot.

Ces vaisseaux s'appelloient en Latin *Biremis, Triremis, Quadriremis*, non pas pour avoir deux, trois ou quatre rangs de rames les unes sur les autres, comme plusieurs Sçavans ont pensé, entr'autres Scaliger & Snellius, quoique celui-ci ait d'ailleurs bien écrit de la Navigation; car cela seroit impossible: ce n'etoit pas non plus pour n'avoir que deux, trois ou quatre rames; car cela n'auroit pas eû asses de force; mais parce qu'il y avoit deux, trois ou quatre rameurs attachez à chaque rame, comme les *Galeres* que nous avons; ainsi que l'a fort bien expliqué le P. Deschales Jésuite dans son Art de naviger. Cette èrreur vient de quelques *Galeres* anciennes qui sont représentées dans des médailles ou dans des bas reliefs avec plusieurs rangs de rameurs les uns sur les autres. Mais tous les Mathematiciens, les Officiers de Marine, les Pilotes & les Architectes des vaisseaux traitent cette vision de ridicule, d'autant que Pline fait mention des vaisseaux qui avoient 15. 20. 30. 40. & 50. rangs de rameurs; de sorte que s'ils avoient été les uns au dessus des autres, quand il n'auroit fallu que quatre piéds pour chaque pont, il auroit fallu 160 pieds de distance entre les plus bas rameurs & les plus hauts; cependant le plus haut navire n'a jamais été que de 53 coudées qui ne font que 72 pieds de haut. Scaliger dit que la premiére *Galère* à trois étages, qu'il appelle *Triremis*, fut fabriquée à Corinthe, & croit que ce que Pline appelle *Navires longs*, etoit ce que nous appellons *Galères*, dont la premiére fut celle des Argonautes. Vegece parle d'une *Galere* de cinq étages; & Memnon fait mention d'une autre qui avoit jusqu'à 8 ponts, & qui n'avoit qu'un rameur à chaque rame.

La France a eu des *Galeres* à Marseille depuis Charles IV. Jacques Cœur, Argentier du Roi Charles VII. y en avoit quatre, qui aprés sa condamnation furent venduës à Bernard De Vaux de Montpellier: elles portoient le nom de S. Michel, S. Jacques, S. Denys & la Magdelaine. Voyez De Rufin, hist. de Marseille. L. XIV. C. 2. & ci-dessus au mot Galeasse.

Ce mot vient du Latin *galea*, qu'on croit avoir été donné aux vaisseaux à cause de la figure d'un casque qui etoit sur la prouë, comme le témoigne Ovide dans les Tristes. Les Grécs se sont sèrvi aussi du même mot. Menage. Voyez encore les Bollandistes, *Acta SS. Mart. T. I. p.* 95. D. Meursius *Gloss. Græcobarb.* Spelman *Archæol.* D'autres croyent que les *Galeres* sont ainsi nommées, à cause que le haut bout de leurs mâts est ordinairement taillé en forme de chapeau, qu'en Italien on appelle *galero.* Du Cange dit qu'elle a eté ainsi nommée, *à galea tutela quæ in rostris erat.* D'autres disent qu'il vient d'un poisson que les Grècs nomment γαλεώτης ou ξιφίας, parce que ce vaisseau en a la forme & la figure. Les Italiens l'appellent *Pesce spada, che a una spada del naso che somiglia a bocca d'una trireme*: c'est ainsi que parle Antoine Pigafera. C'est le poisson que nous appellons espadon. Voyez Espadon. Mais la vérité est que les noms de *Galere, Galiotte, Galéasse*, &c. sont derivez des mots Syriaques & Chaldaïques *gaul* & *gallim*, qui signifient un homme exposé sur les eaux, & des vaisseaux de bois. Les forêts en général étoient aussi appellées *gaules*, & un bois en particulier *gau*, dont on use encore à présent pour signifier une *baguette*, ou une *perche.* Et les Bretons, les plus anciens peuples des Gaules, retiennent encore le nom de *goy* pour signifier un bois ou une forêt; & appellent *gale* une *Galere.*

Pour marquer la coopération nécessaire à la grâce, Carlo Rancati a fait une devise d'une *Galere* avec ce mot d'Ovide. *II. De Ponto Eleg. 6. Remo utar & aurâ.* Je me sèrvirai de rame & de vent. *Picinelli, L. XX n.* 42.

Galere Capitane. C'est la principale *Galère* d'un Etat qui a des *Galeres.* Il n'y a plus de *Galere capitane* en France depuis que la charge de Capitaine Général des *Galéres* a été supprimée.

Galere Capitainesse. C'est ainsi que s'appelle la *Galere* où est le Commandant.

Galere Patrone. C'est la seconde des *Galères* de France, de Toscane & de Malte. Le Lieutenant Général des *Galeres* en France monte la *Galere patrone*; elle porte deux fanaux & un

étendart quarré long à l'arbre de Mestre, elle doit saluer la prémière le Vice-Amiral, mais elle est saluée la prémière par le Contre-Amiral, & elle lui rend le salut coup pour coup.

Galere Reale *Regia.* C'est la prémière & la principale *galère* d'un Royaume. En France la *Galere-réale* est distinguée des autres par l'étendart Royal, & par trois fanaux posez en ligne droite. On peint en noir la *Galère-réale* dans les Œuvres mortes, afin que cette couleur fasse briller les rames. Le Général des *Galères* monte la *Galère-réale.*

Il y a une infinité de tèrmes particuliers des *Galères*, & il y en a de quoi faire un beau Dictionnaire séparé des Dictionnaires de Marine, qui jusqu'à present ne nous ont guère donné que les tèrmes des vaisseaux de haut bord, & non pas ceux des *Galeres.* M. de Barras, qui est un ancien Officier du Roi sur les *Galeres*, travaille depuis fort longtems à un Dictionnaire particulier des tèrmes propres des *Galères*; & en attendant que ce belle ouvrage paroisse, il a bien voulu nous en communiquer quelques articles, que nous mettons ici, comme un supplement à plusieurs endroits de Furetière. Il y a des choses qui demanderoient des figures pour être bien entenduës. C'est aussi le dessein de M. de Barras de ne point laisser paroitre son livre sans les figures qu'il y croit necessaires.

Abbatre, ou *abatre*, en tèrmes de *Galère*, a plusieurs significations outre celles de Décheoir, &c. On dit encore *abatre* tente, *abatre* le fèr.

Abatre tente, c'est abaisser la tente, l'ôter & la mettre en courcie, ce qui se pratique ordinairement lorsqu'on veut serper, quand on entre ou qu'on sort d'un port, quand le vent est trop frais ou qu'il est contraire, & présque toujours en naviguant, car on tient rârement une tente à la mèr, à moins que le vent ne soit très-médiocre, ou que l'ardeur du Soleil n'oblige de la mettre pour soulager la chiourme qui vogue.

Lorsqu'on veut *abatre tente*, le Capitaine ou un Officièr de la *Galère* en donne l'ordre au *Comite*, qui avec son sifflet avèrtit la *Chiourme* de se préparer; alors tous les Forçats qui sont à la *Ronjeole* dans les bancs où il y a des *Galeres*, en prennent la queuë pour les *moler* toutes en même tems, quand on leur en fait le commandement; tous les *vogue-avants* & *Apostis* se devoient tenir prêts pour *canonner* la tente quand elle sera abatuë; le vogue-avant du banc où est la *carnal*, & celui où est la *carnalete*, doivent aussi les tenir à la main pour les moler proprement quand on ordonne d'abatre; un des *connilliers* de prouë doit se tenir prêt pour *décrocher la casse* de la tente qui est accrochée à prouë à son *Mézanin*; les autres connilliers, les *Espaliers* & les Forçats qui sont au banc du *Fougon*, doivent se preparer pour moler les *bougnes* de la tente. Le Comite ensuite avec le sifflet commande d'abatre; les manœuvres que je viens de dire se faisant toutes à la fois, la tente tombe, chaque Forçat dans son banc la canonne en courcie, & tous ensemble *saillent* la tente à poupe, afin que le timonier puisse la faire sortir du *gambe* cloué sur le bout de la *flèche*, auquel la tente est accrochée par le Mézanin. On *décroche* en même tems les carnaue, on acheve de canonner la tente, on leve les *quartiers*, & on l'enfèrme dans le courcie; pendant que les vogue-avants & les apostis font cette manœuvre, les *quartèrols* & *quinterols* prennent les cabres, ils les prolongent le long de la *Galère* le petit bout à poupe, & après les avoir mis à la *bande* le long des *filarèts*, ils les *arrissent* de manière qu'elles ne puissent tomber à la mèr.

Quelquefois on met la tente à la bande le long des filarèts, lorsque le courcie est plein ou embarrassé, & quand on va dans un port où l'on est obligé de *conniller*; d'autres fois aussi on laisse la tente sur le courcie lorsqu'on juge qu'il faudra bientôt la remettre, ou quand elle est mouillée pour la laisser secher. On dit par exemple, d'abord que la Reale eut *abatu*, toutes les *Galeres serpèrent.* Le vent renforce, il faut *abatre tente.* Le coup de vent qui nous surprit dans le port de Genes fut si rude que les *Galeres* auroient couru risque de virer, si l'on n'eût promptement fait *abatre.*

Abatre tente, est un honneur qu'on rend au *Général* des *Galeres*, ou à quelqu'autre Seigneur distingué lorsqu'il passe près des *Galeres*; à mesure qu'il approche, chaque *Galere* en particulier abat tente, & la chiourme saluë trois fois de la voix. Les Matelots au lieu de dire *abatre tente*, disent *calommer*, ou *coulommer* la tente, mais ce tèrme est vieux, & n'est présque plus en usage que parmi les plus grossiers Matelots. Quand Monseigneur le Duc de Bourgogne passa sur le port de Marseille, chaque *Galere abatit tente*, salua trois fois de la bouche & de tout le canon.

Les *Galères* étrangères doivent rendre le même honneur à l'étendart du Roi par tout où elles le rencontrent, avec cette difference toutefois qu'elles *abatent tente* aussi-tôt qu'elles appèçoivent l'étendart duquel elles approchent sans tente, & après avoir leve rame, elles le saluent trois fois de la mousqueterie & du canon, &c.

Abatre le fèr, c'est mettre l'ancre en son lieu ordinaire, la coucher dans la connille appuyé sur le *joug de prouë* les 4 pattes dehors.

Quand on tire l'ancre du fond de l'eau, on commande cette manœuvre par le tèrme de *Haler*, *hale la gume*, mais lorsque toute la gume est dans la *Galere*, que l'ancre est moitié hors de l'eau, & que la *cigale* touche l'*Arganeau*, on se sèrt alors du tèrme abatre chiourme, *abatez le fer*; pour dire, achevez de le mettre à sa place, faites plus de force pour le mettre en son lieu, parce qu'alors elle fait plus de resistance. Avant que d'*abatre le fer* quand il est où je viens de dire, le connillier doit passer dans la cigale un *cap* qui facilite l'entrée de l'ancre dans la connille, & qui empêche la cigale de s'embarrasser avec le gume.

Abatre, decheoir, tomber ou dériver, est sortir de sa route & s'écarter du rumb du vent qu'on veut tenir. Le mauvais gouvèrnement du timonier fait *abatre* une *Galere*; la mèr lorsqu'elle prend ce batiment par le travèrs, ou même de biais, aussi bien que le vent & les courens le font *abatre* ou deriver; c'est-à-dire, le détournent de sa droite route; ensorte qu'une *Galere* voulant faire le nord, supposé que le vent, la mèr & les courans la poussent vèrs le nord-est, il faudra pour faire le nord mettre la prouë au nord nord-ouest, quelquefois au nord-ouest, & peut-être plus à l'ouest, selon la force de ce qui contribuë à l'*abatre*, ce qu'il faut soigneusement remarquer pour rectifier sa route. Un Pilote qui n'auroit egard qu'à la derive du vent, & qui negligeroit celle des courans & de la mèr, feroit toujours une *fausse route*; mais si le vent & la mèr portoient d'un côte, & que les courans portassent de l'autre, ensorte que la *dérive* de l'un fut egale aux deux autres, il faudroit recompenser un déchèt par l'autre, & selon les circonstances balancer judicieusement toutes choses. C'est pourquoi il faut en naviguant observer avec beaucoup de soin & de prudence tout ce qui se passe, & corriger avec éxactitude les dechèts de la route. Timonier tenez-vous fèrme sur les *Palans* pour empêcher la *Galere de s'abatre.* Toutes les fois que ce timonier gouvèrne, la *Galere s'abat* d'un quart de vent. Il faut amener le *trinquet* qui fait abatre la *Galere*; avec la *mestre* seule nous ne tournerons pas tant. On ne dit rien ici de la variation de l'aiguille; car bien qu'il soit nécessaire de la corriger, cette correction ne doit point être comprise dans celle de la dèrive, parce qu'elle est produite d'une autre cause dont nous parlerons en son lieu.

Amarrage n'est pas proprement signifier un ancrage, ni un mouillage, comme on l'a dit ci-dessus aprés Furetière. Il y a une très-grande difference entre *amarrage* & ancrage. On ne dit pas non plus *ancrer en bon lieu*, mais mouiller dans un bon fonds, on doit encore moins se servir de cette expression, *bien faire ses amarrages.*

Il faut entendre par *amarrages*, tous les cordages qui sèrvent à *amarrer*; c'est-à-dire, à lier & à retenir un batiment dans son mouillage, ce qui s'execute par le moyen de divers cordages de differente grosseur & longueur, qu'on change & que l'on multiplie suivant la force du vent. On porte un bout de ces cordages à tèrre, on le roule autour d'un *aurail* ou d'un anneau destiné à cet usage, & on le lie avec d'autres cordes plus petites, qu'on appelle sur les *Galeres* du Roi, *mousseaux* & *treneles*; l'autre bout est retenu & arrêté dans le batiment avec d'autres cordages qu'on nomme *Bosses.* Tous ces *caps* en général sont compris sous le nom d'amarrages de ce batiment: si c'est une *Galere*, on entend par là qu'il faut changer les *gumes*, *gumenettes*, *caps de poste* & les autres cordages qui sèrvent à l'amarrer. On dit dans le même sens qu'il ne faut pas employer dans le port de Marseille pour l'amarrage des *Galeres*, les mêmes cordages qui peuvent sèrvir quand elles sont armées, mais qu'il faut prendre les plus usez, & ceux qui ont été condamnez, parce que ce port est si bon qu'il seroit inutile d'en employer de meilleurs pour l'amarrage des *Galeres.*

Bacala ou *Bacalard*, on prononce *Bacala*; les Bacalas sont les principales parties qui composent l'œuvre morte d'une *Galere*, leur figure est irregulière, & naturellement courbe, on les fait de bois de pin, parce qu'il est plus légèr; au defaut du pin on pourroit se servir d'orme, ou de fresne, comme on le fait en Italie; ce qui fait que leur *vogue* ne tombe pas si-tôt que la nôtre, parce que l'orme est plus solide que le pin.

Il y a soixante Bacalas de chaque côté d'une *Galère*, on ne comprend pas dans ce nombre les *jougs* qui font office de Bacalas; il n'y a pas longtems qu'on n'en mettoit que 58. quelques constructeurs consèrvent encore cette usage; d'autres trouvent mieux toutefois suivre la nouvelle pratique, parce qu'on évite par ce moyen un inconvenient très-nuisible, qui est d'empêcher que le *scaume* se trouve directement sur la tête du Bacala, ce qu'il faut éviter autant qu'il est possible.

Une partie de chaque Bacala en particulier appuye sur la *couvèrte* par le travèrs de la *Galère*, on les met tous parallèles entr'eux, également éloignez les uns des autres, comme on le voit dans le

plan

plan géométral des Bacalas ; l'autre partie sort en dehors de la couvérte, & *s'endente* sur la *tapière* par un *redan* qu'un fait à chaque Bacala environ à deux piéds trois poûces du bout extérieur, lequel s'éleve pour soutenir l'apostis, & forme la vogue ; cette élevation des Bacalas n'est pas égale par tout, elle est plus grande à celui du milieu de la *Galère*, & diminuë insensiblement de l'un à l'autre en allant à poupe & à prouë : ensorte qu'elle décrit une ligne courbe d'un joug à l'autre, marqué par les apostis qui sont entendez sur la tête des Bacalas. La hauteur de celui du milieu est de 3 piéds un poûce six lignes, celle du joug de prouë, qui, comme j'ai déja dit, fait office de dérnier Bacala, n'a que deux piéds trois poûces neuf lignes, & celle du joug de poupe, a piéds un poûce quatre lignes. Il ne faut pas être surpris si j'ai avancé que cette élévation décrit une ligne courbe d'un joug à l'autre, quoique je vienne de dire qu'on donne plus d'élévation au Bacala du milieu qu'à ceux des extrémitez, cela n'empêche pas que ceux-ci ne soient plus élevez que l'autre, parce que le corps de la *Galère* est plus elevé à prouë qu'au milieu, & qu'il est encore plus haut à poupe, ce qui fait que la ligne formée par les Bacalas est plus basse environ d'un pied au milieu de la *Galere* qu'à l'endroit des jougs. Ce n'est pas sans raison qu'on donne cette combure, on le fait pour élever la vogue de poupe & de prouë, & pour l'empêcher de *s'arquer* aussi-tôt qu'elle feroit si cette ligne étoit droite, parceque le poids des rames qui appuyent toutes sur l'apostis, la force des rameurs, & principalement la longueur de cette ligne, contribuent à faire tomber la vogue de poupe & de prouë, ce qui ne laisse pas d'arriver malgré la courbure qu'on lui donne.

On nomme *tête du Bacala* le bout qui sort hors du corps de la *Galère*, & qui soutient l'apostis ; le milieu s'appelle *fond* ; & l'autre extrémite, par laquelle il appuye ou sur la couvérture ou sur le *col de late*, se nomme la queuë, c'est par cet endroit qu'il est cloué. Il y en a 27 qu'on appelle Bacalas de fond, à cause qu'ils appuyent directement sur la couvérte, & qu'on est quelquefois obligé par le defaut du bois de leur ajoûter une piéce au fond à l'endroit qui touche le *trinquenin* ; les autres trente-trois bien qu'ils soient au dessus de la couvérte, ont un col de latte entre deux, & se nomment simplement Bacalas. Les quatre prémiers de poupe & de prouë sont mis chacun sur un col de latte, & leur queuë va toucher le coursie, les autres se mettent sur les cols de lattes l'un, & l'autre non ; la queuë de ceux-ci s'éloigne insensiblement du courcie, ensorte que vèrs le milieu de la *Galère* elle ne passe point le milieu de la largeur de la couvérte.

Tous les Bacalas sont placez à l'endroit des lattes & clouez par des cloux de différente longueur, qui pèrcent le col de latte, la couvérte & le milieu de la latte au dessous de laquelle ils sont *rivez*, excepté le clou de dehors qui est le plus long. On met 5 clous à chacun des 4 prémiers Bacalas de poupe & de prouë, & 4 aux autres ; on commence par clouer celui de la queuë qui est le plus petit, on met ensuite le plus long & le plus eloigné du prémier, qu'on nomme *clou de fond*, parce qu'il pèrce le Bacala à l'endroit du coude qui s'appelle fond ; on le cloue obliquement pour lui faire pèrcer le *dormant*, sur lequel la tête de la latte s'appuye ; les autres clous se mettent à une égale distance l'un de l'autre entre les deux que je viens de dire, ils sont uniquement destinez à clouer les Bacalas sur la couvérte. On met trois autres clous par dehors & par dessus le Bacala, dont l'un pèrce l'apostis, le second la tapière, & le troisiéme le col de latte ; il n'est pas nécessaire d'obsèrver qu'on retranche ce dèrnier clou aux Bacalas de fond, puisqu'ils n'ont point de col de latte. On concevroit mieux tout ceci en jettant les yeux sur une figure.

La longueur de chaque Bacala est differente, comme j'ai déja dit ; excepté celle des quatre plus voisins de la poupe & de la prouë, qui sont égaux & les plus longs, ayant environ 11 piéds de longueur ; les plus petits qui se trouvent au milieu n'ont que six piéds & demi, ils sont plus larges que les autres à l'endroit du fond, où leur largeur est d'onze à douze poûces ; mais ils ont tous la même largeur à la tête aussi bien qu'à la queuë, & la même épaisseur par tout, & ils ne diffèrent entr'eux que dans leur longueur & dans la largeur du fond. La tête de chaque Bacala a trois poûces en quarré, & la queuë six poûces de large sur trois d'épaisseur.

J'ai déja dit qu'on donnoit aux Bacalas qui sont au milieu de la *Galère* 11 à 12 poûces de large à l'endroit du fond. Cette proportion n'est que pour les Bacalas de fond ; les autres ont cette largeur moins que celle du col de latte, & on la diminuë insensiblement à chaque Bacala à mesure qu'ils approchent de poupe & de prouë, ou les dèrniers n'ont à l'endroit du fond que 3 à 4 poûces de large. Il faut remarquer que ce qu'on doit entendre par *largeur* du Bacala, est proprement sa *profondeur*, mais je suis obligé de m'accommoder à la manière de parler des Ouvriers, qui la nomment largeur par rapport à leur travail, sans considérer que ce qu'ils appellent largeur du Bacala en le travaillant devient sa profondeur lorsqu'il est mis en œuvre.

Quand par succession de tems on trouve dans une *Galère* quelques Bacalas rompus, ou pourris, on les peut facilement changer. On éleve la vogue avec la même facilité lorsqu'elle est trop tombée de poupe ou de prouë, soit en changeant quelques Bacalas, ou en remettant des soles sur les apostis.

Ceci suffit pour donner au public l'idée de ce bel ouvrage que nous attendons de M de Barras, & qui sera digne de sa grande capacité, de son expérience & de son application à tout ce qui regarde le sèrvice du Roi dans sa profession.

Condamnation aux Galeres. Peine qu'un impose aux criminels ; c'est de sèrvir de Forçat sur les *Galères* du Roi, ou à pèrpétuité, ou pour un tems fixe & limité. La condamnation aux *Galères* à pèrpetuité emporte la confiscation dans les Provinces où la confiscation a lieu ; parce qu'en France, qui confisque le corps, confisque les biens. Un homme condamné aux *Galères* à pèrpétuité est mort civilement, il ne peut disposer de ses biens qui ne lui appartiennent plus ; il ne peut succéder, & s'il se marie, son mariage est nul, du moins par rapport aux effèts civils, & celle qu'il a épousée ne peut prendre sa dot sur les biens de cet homme condamné Les Officiaux, ni les Cours Ecclésiastiques, ne peuvent prononcer une condamnation aux *Galeres*. Cela n'est pas de leur ressort. La condamnation aux *Galères* par contumace, est seulement écrite sur un tableau, sans aucune effigie Charles IX. par une Ordonnance de 1564. enjoint aux Juges de ne pas condamner les criminels à moins de dix ans de *Galeres* ; & Henri III. par celle de 1579. deffend aux Capitaines de retenir les Forçats quand ils ont fait leur tems. Ces loix, sur tout la prémière, ne s'obsèrvent pas.

M. Frézier prend le mot de *Galères* dans un sens métaphorique, lorsqu'il dit dans sa *Relation du voyage de la mèr du sud*, que la *Galère* de Blancs est d'être relegué à Baldivia ; on disoit dans le même sens que la *Galère* des sujets de l'Empereur est de travailler aux mines de Hongrie. Ces sortes de métaphôres ne doivent pas être employées indifféremment, sur tout dans le stile grave & sérieux.

En Geographie on appelle pointe de *Galère*, une pointe de l'Isle de S. Laurent, qui est vis-à-vis le Callao au Pérou On a donné ce nom à cette pointe, parce qu'on condamne les Noirs & les Mulâtres à travailler en ce lieu-là à tirer des piérres pour les édifices publics, & pour ceux des particuliers, de même qu'on condamne en Europe à sèrvir sur les *Galères*.

Galère, est aussi une espéce de rabot dont se sèrvent les Charpentiers & Ménuisiers, dont le fût est travèrsé de deux grosses chevilles qui sèrvent à le pousser & à le manier.

Galere, est encore le nom d'un petit poisson d'une espéce très-particuliére qu'on trouve assez communément vèrs les Isles d'Amérique. La *Galère* n'a ni tête, ni yeux, ni queuë, ni pattes, ni ailerons, en un mot, aucune forme d'animal. On ne sçauroit remarquer en elle aucun mouvement, ni sentiment, sinon par des conjectures Elle naît de l'écume d'un petit limaçon de mèr, qui étant exposé aux rayons du soleil le long de la rive, pousse cette écume dehors, de laquelle se forme comme une petite vessie claire, & transparente comme une feuille de talc bien fin. Dans son commencement elle n'est pas plus grosse qu'un petit œuf de pigeon ; sa forme est tant soit peu plus longue que celle de l'ovale, le dessus va en retrécissant, comme la crête d'un coq. A son gros bout pendent cèrtains fibres, ou filamens gluans comme de l'empois ; elle est de couleur violette, & tout le dessus de la crête est bordé d'un filèt incarnat. La marée venant à l'emporter en mèr elle croît avec le tems jusqu'à la grosseur d'un gros œuf d'oye, ou quelque peu davantage ; elle floite sur l'eau au gré des vents & des ondes sans jamais s'enfoncer ; elle est très-agréable à la vûë, mais très-dangereuse ; car quand on la touche ses fibres engluent toute la main, & à peine a-t'on senti la fraicheur (car elle est fraiche au toucher) qu'il semble que tout le bras soit brûlé comme s'il étoit plongé dans de l'huile bouillante. Quand c'est le matin la douleur croît toûjours jusqu'à midi. Après midi elle diminuë à mesure que le soleil tombe, & quand il se couche on en est tout-à-fait garenti. Il n'y a de reméde que la patience. *P. Du Tertre, hist. des Ant.*

On dit provèrbialement, Vogue la *Galère* ; pour dire, Mettre les choses au hazard, n'en considérer point l'événement. Vogue la *Galère*, tant qu'elle pourra voguer. *Jacta est alea.* On disoit autrefois, Vogue la *Galée*. On dit aussi, J'aimerois autant être en *Galère*, ou tirer la rame ; pour dire, je suis misérable, je souffre beaucoup.

GALÉRE, s. m. Nom propre d'homme. *Galerius.* On dit aussi *Galerius* en François quand on le joint à un autre nom Latin *Galère* Maximien, Dace de Nation, fut fait César avec Constantius Chlorus par Dioclétien l'an 293. de J. C. Après l'abdica-

tion

tiõn de Diocletien & de Maximien, Constance Clore & *Galère* Maximien partagèrent l'Empire en 305 *Galère* ne gouvèrna que 7 ans, étant mort en 311. Il étoit gendre de Diocletien.

GALERIA, s. f. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Galeria.* On ne sçait d'où la Tribu *Galéria* prit son nom. Sigonius *De Antiquo Jure Civ. Rom. L. I, C.* 3. croit qu'il lui vient de quelque lieu qui nous est inconnu, parce que toutes les Tribus instituées par le Roi Sèrvius avoient tiré leur nom de celui d'un lieu. Panvinius Onuphrius *Comm. Rei Rom. L. II.* croit qu'elle put le prendre du fleuve *Galesus* en Toscane, ensorte qu'on l'ait appellée d'abord Tribu Galesa, & qu'ensuite de *Galesa* on ait fait *Galeria.* Mais le Galese est-il un fleuve de l'Étrurie ? Plusieurs le mettent en Calâbre; or il s'en falloit beaucoup que les tèrres de la dépendance de Rome s'étendissent jusqu'en Calâbre sous le Roi Sèrvius, ni même longtems après. Il n'est donc pas vraisemblable que cette Tribu ait pris de là son nom.

GALERIE, s. f. Lieu couvèrt d'une maison, plus long que large, qui est ordinairement sur les aîles, où l'on se proméne. *Ambulacrum.* Les *galeries* du Louvre. La *galerie* des Peintures. Un appartement Royal doit être composé de salle, antichambre, chambre, cabinet & *galerie.* Savot, dans son Architecture, dit que la *galerie* est appellée du nom des anciens Gaulois, parce que ce sont eux qui en ont été les prémiers Auteurs, & qui en ont donné le modele aux autres nations.

Nicot dérive ce mot d'*aller*, comme qui diroit *allerie.* Du Cange le dérive de *galeria*, qui signifioit un appartement propre & bien orné. D'autres croyent qu'il vient de *Galère*, à cause qu'elle lui ressemble en quelque façon par sa longueur. On pourroit le tirer de l'Hébreux *ghalal*, *ascendere*, *monter.* On plaçoit ordinairement les *galeries* au plus haut d'un édifice. Voyez Covarruvias & Guichart. On trouve dans la basse Latinité *Galilaa* pour la *galerie* d'un Monastère, le cloître, lieu où on entèrre les morts. Voyez Du Cange.

On appelle aussi *galerie*, une petite allée ou corridor qui sèrt de dégagement pour aller en plusieurs chambres de suite. A la Charité de Lyon il y a plusieurs *galeries* les unes sur les autres. Aller à la *galerie*, c'est aller à ses necessitez, parce qu'on écarte autant que l'on peut ces lieux sujèts à de mauvaises odeurs, & on les place aux extrémitez les plus reculées des bâtimens, ou l'on va par des *galeries.*

GALERIE D'EGLISE. Espéce de Tribune continuë, avec balustrade dans le pourtour d'une Eglise sur les voûtes des bas côtez, laquelle sèrt pour contenir plus de monde, & dans les Eglises Grèques pour séparer les hommes des femmes.

GALERIE OU POURTOUR. Espéce de corridor au dedans, ou au dehors d'un bâtiment, qui est souvent porté par encorbellement au-delà d'un mur de face, & qui est plus bas que l'étage dont il sèrt à dégager les appartemens pour n'en pas ôter le jour. *Galerie* de Peinture, est celle qui renfèrme des tableaux dans les paneaux d'un lambris. *Galerie* de Sculpture, est celle qui est ornée de statuës, de bustes, &c.

On appelle aussi la *galerie* d'un tripot, le lieu par où on regarde jouer. Il faut faire juger ce coup sous la *galerie.*

On dit provèrbialement d'un homme qui a souvent voyagé dans un même lieu, que ce sont les *galeries.* Tavèrnier a fait sept fois le voyage des Indes, c'étoient ses *galeries.*

GALERIE D'EAU. Espace en longueur renfèrmé dans un bosquèt, & bordé de jèts d'eau dans un bassin continu, ou dans plusieurs separez sur des lignes paralléles.

GALERIE, en tèrmes de Guèrre, est une petite allée de charpente qu'on fait pour passer un fossé, qui est couvèrte de grosses planches de bois, & chargées de tèrre, ou gazon, posées en angle aigu, afin de mieux resister aux pièrres, & aux feux d'artifice qu'on jette dessus. On se sèrt de la *galerie* pour faciliter le Mineur à s'attacher au bastion. On l'appelle quelquefois travèrse.

On appelle aussi *galerie* le conduit d'une mine, qui est un chemin sous tèrre qui va jusques sous le tèrrain des ouvrages qu'on veut faire sauter. On l'appelle aussi *araignée*, *rameau*, *branche*, *canal*, *retour* de la mine.

GALERIE, en tèrmes de Marine, est un passage en saillie qui est hors du bordage en forme de balcon vèrs l'arrière du vaisseau, il y a aussi des *galeries* à l'avant. Il y a aussi une *galerie* à fond de cale, qui est un passage pratiqué dans le vaisseau de l'avant à l'arrière, afin de donner moyen aux Charpentiers de remédier aux voyes d'eau & aux coups de canon. *Les fausses galeries* sont des ornemens de Sculpture, des ouvrages de menuiserie placez aux côtez, & à l'arrière du vaisseau pour le décorer.

Il y a quelques livres qui portent le titre de *Galerie*, parce que les Auteurs ont voulu faire comme des descriptions des peintures de quelques *galeries.* Le P. le Moine dédia à la Reine Anne d'Autriche la *Galerie* des femmes fortes. Il y a aussi un livre de Poësies du Cavalier Marin, sous le titre de *Galeria.* Ce sont des vèrs faits sur divèrs tableaux, statuës & autres ouvrages de Sculpture & de peinture. On a fait la description de la *galerie* de Vèrsailles peinte par le Brun, & de la *galerie* de S. Cloud peinte par Mignard. P. MENESTRIER.

GALÉRIEN, s. m. Forçat condamné aux Galères, qui est enchaîné & tire la rame. *Remex.* On disoit autrefois *galié.* Espalier de Galère est celui qui est le prémier d'un banc, qui tient le bout de la rame, & qui donne le branle aux autres.

GALÈRNE, s. f. Vent froid qui fait geler les vignes, qui souffle entre l'Aquilon & l'Occident. *Caurus.* Sur l'Océan on l'appelle *Nord-ouest*; sur la Méditèranée *Greco*, *Gregâle.* C'est un vent qui est pareillement fort nuisible aux Chasseurs. Ce mot ne s'employe guère seul; & on dit plus ordinairement le *vent de galèrne*, que la *galèrne.*

GALÈSE, s. f. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Galesus.* Elle a sa source près d'Oria en la tèrre d'Otrante, & après avoir coulé vèrs le couchant, elle entre dans le Golfe de Tarente.

GALESE, ou GALLÈSE, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Étrurie, maintenant c'est un bourg avec titre de Duché. *Galesium*, *Fescennia*, *Phescennium.* Il est dans le patrimoine de S. Pierre, Province de l'Etat de l'Eglise, près du Tibre, entre la ville d'Orta & Citta Castellana.

GALÈT, s. m. Jeu où l'on pousse un palet ou une clèf sur une longue table, qui est entourée d'une grande raynure ou creux, où si l'on tombe, on pèrd le coup, aussi bien que quand on est le plus loin du bord. *Lapillorum ludus.*

Ce mot en ce sens vient de *jaculum.* Ceux qui rapportent tout au Grèc le font venir de *ἰάλλω*, je jette: ce qui convient, disent-ils, au mot de *galèt* pris dans tous les sens.

GALET, signifioit autrefois le garrot du cheval.

GALÈT. *Lapillus teres.* Est un caillou de mèr & de rivière, rond ou plat & fort poli, qu'on trouve sur tout dans les ports & havres, & souvent en si grande abondance, qu'il les gâte & les comble, à cause que la mèr le pousse d'un côte, & le courant de l'autre. Parmi les cailloux appellez *galets* que la mèr roule sur nos côtes de Normandie, il y en a de cèrtains dans lesquels se trouvent de fort beaux cristaux de différantes couleurs. Un habitant de la ville de Harfleur, qui sçavoit distinguer ces cailloux d'avec les autres & les casser proprement, en avoit fait une garniture de cabinet que les curieux estimoient cinq ou six cens écus. Madame la Duchesse d'Aiguillon, Gouvèrnante du Havre de Grâce, charmée de cette découvèrte, fit faire des marteaux pour casser de ces *galèts*; mais comme ceux qu'on y employa ne sçavoient pas distinguer les bons d'avec les autres, l'entreprise fut abandonnée. DE VIGN. MARV.

Ce mot, selon Bochart, vient du mot Celtique *Kaled*, ou de l'Hébreu *Galad*, qui signifie *dur.* Les autres disent qu'il vient par corruption de *Galau*, à cause qu'il y en a grande quantité en cet endroit-là. On a appellé *galette*, les tourteaux plats qui ressemblent à ces pièrres: & le jeu de *galèt*, parce qu'elles sèrvoient à y jouer.

GALETAS, s. m. Etage pris dans un comble; grénier ou lieu qui touche à la couvèrture du logis. *Tegulis proxima contignatio.* Chambre en *galetas*, est celle dont le plancher n'est pas quarré, mais lambrissé pour couvrir les chevrons & les tuiles. Il y a bien des Savans logez dans un *galetas.*

Ce mot vient peut-être de l'Hébreu *galyat*, *chambre haute.* HUET.

GALETTE, s. f. Petit gâteau cuit sous la cendre, qu'on fait pour les enfans & les domestiques quand on cuit du pain à la maison.

Je sçai ronger un pain, creuser une galette.
Entamer un jambon, ravager une assiette.
NOUV. CH. DE VERS.

On a dit ce mot par corruption de *callette*, parce qu'on la mange toute chaude, ou de *galès*, parce que ces gâteaux ressemblent aux *galèts.* Voyez ci-dessus. Guichart croit que ce mot vient de *γάλα*, qui signifie *placenta*, *galètte.* Il y en a qui le dérivent de חלב, qui veut dire lait, parce qu'on en met assez souvent dans plusieurs sortes de *galèttes.*

GALEVÈSE, s. f. Nom propre d'une petite contrée de France. *Vadicasses*, ou *Vadicassinus ager*, *Calvassinus ager.* Ce petit pays est entre le Diocèse de Meaux & celui de Soissons, s'étendant cependant davantage dans celui de Châlons. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 137. Ce pays s'appelle autrement la Brie Pouilleuse. Voyez BRIE.

Ce nom s'est formé du Latin *Vadicasses*, 1°, Par transposition, *Vadicasses*, *Cadivasses*, puis changeant le *d* en *l* *Calevèse*, *Galvèse*, comme dans *Vadensis*, le Valois; & *cicada*, cigale. DE VALOIS.

GALEVÉSAN, ANE, f. m. & f. Qui eſt de la Galevèſe, natif, originaire, habitant de la Galevèſe. *Vadicaſſis*, *Vadicaſſinus*, *Galevaſſinus*, *a*. De Valois, *Not. Gall. p.* 137.

GALEUX, EUSE, adj. Qui a la gale. *Scabioſus*. Chien *galeux*. Enfant *galeux*. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. C'eſt un *galeux*, c'eſt une *galeuſe*.

Un galeux eſt par tout diſtingué, reſpecté,
Comme un homme de qualité.
Par exemple, veut-il manger, ou boire?
Il a toûjours ſon fait à part;
Toûjours ſon vèrre eſt à l'écart,
Aucun ne le profane, & n'y porte la bouche,
On n'oſe toucher ce qu'il touche.
Nouv. Choix de vèrs.

Galeux, euse, adj. Se dit auſſi des arbres en tèrme de Jardinier. Le bois de bèrgamote eſt ſujèt à devenir *galeux*. La Quintinie.

On dit provèrbialement, Qui ſe ſent *galeux* ſe gratte; ou qui ſe ſent morveux ſe mouche, de ceux qui ſe plaignent de ce qu'on les accuſe ſourdement de ce dont ils ſont coupables en effèt. C'eſt à propos de cela que Cicéron a dit très-finement *pro L. Man. Equidem neminem appello, itaque accuſare me nemo poterit, niſi qui de ſe prius voluerit confiteri.* Cette penſée a été imitée par bien des modèrnes, & tournées en bien des manières. On dit auſſi qu'une brebis *galeuſe* gâte tout un troupeau; pour dire, qu'un méchant homme peut corrompre toute une compagnie où il ſe fourre.

GALFAT, f. m. Monſieur Frézier écrit ainſi, le plus grand nombre écrit & prononce *calfat*. Voyez ce mot. Quatre Maîtres *Galfats*. Frezier. Dans la place de Calao il y a trois Compagnies qui n'ont point de gages. La troiſiéme eſt des Maîtres Charpentiers *Galfats* & autres ouvriers de ces deux maitriſes. Frézier.

GALFANACAR, f. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Afrique propre. *Galfanacara*, autrefois *Gubtus*, ou *Gita*. Il eſt maintenant dans le Royaume de Tripoli ſur le Golfe de Capes, entre la ville de ce nom & l'Iſle de Gèrbes.

GAGAL, f. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Galgal*. Sous la domination des Chananéens c'étoit une ville Royale. S. Jérôme la nomme *Gelgel*, Adrichomius la met dans la demi-Tribu de Manaſſè, qui étoit en deçà du Jourdain, ou à l'occident de ce fleuve.

GALGALA, f. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte, qu'on nomme auſſi *Galgal*, ou *Gilgal*, ſuivant la prononciation Hébraïque. *Galgala*, *Gilgal*. Ce lieu eſt à l'orient de Jéricho, *Joſ. IV*. 19. à 10 ſtades de cette ville, & à 50 du Jourdain. C'eſt à *Galgala* que Joſué érigea douze pièrres pour être à la poſtérité un monument du paſſage miraculeux du Jourdain. *Joſ. IV*. 19. 20. 21. Ce fut auſſi là le prémier campement du peuple dans la Tèrre promiſe. *Au même endroit*. Ce fut encore à *Galgala* que Joſué circoncit le peuple, & célébra la Pâque, *Joſ. V*. 2. & *ſuiv*. Ce fut auſſi dans la ſuite le lieu ordinaire des aſſemblées du peuple. Jug. II. 1. 1. des Rois VII. 16. X. 8. XI. 14. XIII. 4. XV. 21. 33. Les fils des Prophêtes y avoient leurs aſſemblées, 4. L. des Rois IV. Pluſieurs diſtinguent de celui-ci le *Galgala* dont il eſt parlé au Deuteron. XI. 30. Ce fut à *Galgala* que les Iſraëlites ceſſèrent de manger de la Manne; & Saül, le prémier de leurs Rois, y fut ſolemnellement confirmé en la Royauté, qui lui avoit déja été conférée. Dans la ſuite ils en firent un des principaux ſiéges de leur idolâtrie, Joſ. IV. & V. 1. des Rois II. Oſ. IV.

Ce nom eſt Hébreu, & ſignifie *dévolution*. Quelques-uns croyent qu'il fut impoſé à ce lieu, parce que Joſué y vainquit les nations qui s'y étoient aſſemblées des environs; mais c'eſt à cauſe du retranchement, & s'il faut parler ainſi, de la *dévolution* de l'opprobre de l'Egypte par la circonciſion. Joſ. V. 9.

GALHAC. Voyez GAILLAC.

GALIBIS, f. m. Nom propre de peuples de la Caribane en l'Amérique méridionale. *Galibi*. Ils habitent vèrs la côte ſeptentrionale, entre la rivière de Cayenne & celle de Suriname en Surinam.

GALICE, f. f. Nom propre d'une Province d'Eſpagne. *Galæcia*. Elle a été anciennement un Royaume particulier, & on lui en donne encore le titre; mais elle eſt maintenant une partie du Royaume de Léon, & une dépendance de la Couronne de Caſtille. La *Galice* a au couchant les Aſturies & le Royaume de Léon; au midi le Royaume de Portugal; ailleurs elle eſt baignée par l'Océan Atlantique. On lui donne 40 lieuës du nord au ſud, 50 du couchant au levant, & cent ou ſix vingt de côtes, où l'on compte juſqu'à quarante & un ports. L'air de *Galice* eſt humide & mal ſain, tant à cauſe du voiſinage de la mèr, qu'à cauſe des vapeurs qui ſortent de quantité de ſources d'eaux chaudes que l'on trouve dans cette Province. Son tèrroir eſt montagneux, & peu fèrtile en blé & en huile, mais beaucoup en pâturages & en vins delicats. Pline dit L. XXXIII. C. 4. qu'il y avoit autrefois des mines en *Galice*; mais il paroit par les paroles mêmes de cet Auteur qu'elles étoient alors peu abondantes: aujourd'hui on y en trouve de pluſieurs ſortes, d'or, de cuivre, de plomb, de fèr & de vèrmillon. On la diviſe en cinq tèrritoires, qui prennent leurs noms des cinq Citez, ou villes Epiſcopales; Compoſtelle, capitale, Mondonego, Lugo, Orence & Tuy. On y remarque outre ces cinq Citez, les villes de la Corunna, de Betancos, de Bayone, &c. Maty.

Nouvelle Galice. Voyez Guadalajara, Audiance.

GALICIEN, enne, f. m. & f. Natif, originaire, habitant de la Galice, Province d'Eſpagne. *Galæcus*. M. De Marca ſe ſert de ce mot dans ſon hiſt. de Bearn. Les Cantabres, les Aſturiens & les *Galiciens* leurs alliez. *L. I. C. 19. p.* 88.

GALIE, Se diſoit autrefois pour Galérien.

Bien les ferai à galiées *garder.*

Roman de Guérin. *Galié* vient de *galée*, qu'on diſoit pour galère. Voyez *galée* dans Ménage, & ci-deſſus.

GALIEN, f. m. Nom propre d'homme. *Galenus*. C'eſt le nom d'un Médecin célèbre, & non pas d'un Empereur. *Galien* étoit de Pèrgame en Aſie, & fleuriſſoit ſous Trajan & ſous Hadrien. Il étoit fils du plus habile Architecte de la ville. Il étudia la Medecine ſous Satyron & Pelops, tous deux très-habiles Médecins. Il ſe fit connoître à Athène, puis à Alexandrie, & enfin à Rome où il écrivit beaucoup. On dit qu'il compoſa deux cens volumes. Il mourut l'an 140 de J. C. agé de 70. ans. Le P. Labbe Jéſ. a fait un eloge chronologique de *Galien*, que M. Fabricius a réimprimé dans le III[e] Tome de ſa Bibliothéque Grècque. Il nous reſte encore 170 traitez de *Galien*. Il y a 23 éditions de cet Auteur. La prémière eſt de Veniſe *in fol.* en 1525. La plus belle eſt celle de Paris en 13 volùmes *in fol.* par les ſoins de René Chartier en 1639. Elle eſt Grècque & Latine.

L'uſage qui a formé ce nom du Latin a ajoûté l'i, & veut qu'on diſe *Galien*, & non pas *Galen*, ou *Galene*. Le nom de *Galien*, ce fameux Médecin, diffère pourtant de celui de l'Empereur *Gallien*; en ce que celui-ci a deux *ll*, comme en Latin *Gallienus*; mais dans la prononciation c'eſt la même choſe. Au reſte, quoiqu'on diſe *Galien*, on dit Galéniſte & Galénique, & non pas Galiéniſte & Galiénique.

GALIFRE, f. m. Vieux mot qui ſignifie *grand mangeur*. *Helluo*; *pantolabus*.

GALILEE, f. f. Ancien nom propre d'une grande contrée de la Paleſtine en Sirie. *Galilæa*. Elle étoit bornée au midi par la Samarie, au levant par le Jourdain & par la mèr de *Galilée*, au delà de laquelle pourtant quelques Géographes lui aſſignent les villes d'Hippus, de Gadara & de Gaulon, avec leurs territoires. Elle avoit au nord les montagnes du Liban, & au couchant la mèr meditèrranée. Joſeph, *Antiq. L. VIII.* écrit qu'elle s'étendoit juſqu'à Sidon. M. Reland dans ſa Paleſtine s'étonne que d'habiles gens ayent pû croire que la *Galilée* s'étendoit à l'orient du Jourdain. Si Judas eſt appellé Galiléen, Act. V. 37. & Gaulonite ailleurs, ce n'eſt pas, ſelon cet Auteur, que la Gaulanitide fit partie de la *Galilée*; mais que Judas étoit originaire de *Galilée*, & Gaulonite de demeure, ou de domicile. C'étoit un Galiléen établi dans la ville de Gaulon. Si Joſeph met Bèthſaïde dans la *Galilée*, c'eſt que la Bèthſaïde de Joſeph n'eſt pas la même que celle de l'Ecriture. Du reſte, Joſeph diſtingue avec ſoin la Gaulanitide de la *Galilée*, & dit, *L. III. de Bello C*. 2. que la Gaulanitide étoit à l'orient de la *Galilée*. Les Rabbins diſtinguent auſſi dans la Gémare, *Menach* C. 9. la *Galilée* du pays qui eſt au delà du Jourdain. Après tout, cela n'eſt point démonſtratif, & il ſe pourroit bien faire qu'il y avoit une *Galilée* générale, & une *Galilée* propre, & que c'étoit celle-ci qui ne s'étendoit point au-delà du Jourdain. La *Galilée* eſt fort célèbre dans l'hiſtoire de l'Evangile, parce que J. C. y a été conçû & élevé; qu'après ſon baptême il y a prèſque toûjours demeuré, & qu'il y a fait la plus grande partie de ſes prédications & de ſes miracles.

On diviſoit la *Galilée* en deux parties générales. La baſſe *Galilée*, qui comprenoit les Tribus d'Iſſachar & de Zabulon, étoit une des plus fèrtiles contrées de la Paleſtine; on y voyoit les villes de Jiſréel, d'Endor, de Tarichée, de Ramoth ou Jerimoth, de Cedes, de Tiberias, de Bèthſaïde, de Nazareth & de Cana de *Galilée*. La Haute *Galilée* qui comprenoit les Tribus de Nephtali & d'Aſer, portoit auſſi le nom de *Galilée* des Gentils, ou des Nations, parce qu'il y avoit un grand nombre de Païens parmi les Iſraëlites. Ses villes principales étoient Capharnaum;

Dan, ou Césarée de Philippe, la grande Cana, Sidon, Sarepta, Tyr, Ptolémaïde, & Joseph ne met point Ptolémaïde en *Galilée*, mais à l'occident de la *Galilée*. *Antiq. L. XVII.* 12. *& de Bello*, *L. III. C.* 2.

La prémière fois qu'il est parlé de la *Galilée* dans l'Ecriture, c'est dans Josué XX. 7. & ensuite au 1. L. des Rois IX. II. au 2. des Rois XV. 9. & au 1. des Paral. VI. 76. Isaïe IX. 1. parle de la *Galilée* des Nations; c'est la prémière fois que ce sornom de la *Galilée* se trouve dans l'Ecriture; ce qui me fait croire qu'elle n'eut ce nom que depuis que les Rois d'Assyrie eûrent détruit le Royaume d'Israël, & qu'à la place des Israëlites, qu'ils transportèrent dans l'Orient, ils eûrent placé des Colonies de Syriens & d'Assyriens. Peut-être même est-ce le Prophête Isaïe qui lui a donné ce nom; car on ne le trouve point ailleurs dans l'Ancien Testament. Dans Tobie L. 1. il est fait mention de la *Galilée* supérieure.

La mèr de *Galilée* ou de Génésareth, ou de Tibériade. *Mare* ou *Lacus Galilea*, *Tiberiadis*, *Genesaretha*, *Ceneretha*. C'est un grand Lac de la Palestine en Syrie. Il est entre la Trachonite & la *Galilée*, le long du Jourdain, qui la travèrse dans toute sa longueur du septentrion au midi. Il peut avoir en ce sens sept lieuës de longueur, & trois & demi du couchant au levant. Le Sauveur du monde a fait sur ce lac deux illustres miracles, en commandant à ses flots, & en calmant deux tempêtes.

Le nom de *Galilée* vient de l'Hébreu גלילה, dont les Grècs ont fait *γαλιλαία*, & les Latins *Galilea*. Le mot Hébreu signifie *limites*, *confins*, & fut peut-être donné à ce pays parce qu'il etoit aux confins de la Tèrre-sainte.

Galilée, Tèrme d'histoire Ecclésiastique & de Liturgie. Les Grècs appellent *Galilée* le tems qu'il y a depuis Pâques jusqu'à l'Ascension, parce qu'ils croyent que Notre Seigneur passa ce tems-là en *Galilée*. Cédrenus appelle le troisiéme jour de la *Galilée*, ce que Zonaras appelle le troisiéme jour de Pâques: c'est le jour que Constantin fut couronné par le Patriarche avec l'Impératrice Héléne.

Galilée, s. m Nom propre d'homme. *Galilaus*. C'est le nom d'un mathématicien célèbre de Florence, que ses découvèrtes dans le Ciel & ses écrits ont immortalisé. C'est lui qui a découvèrt des taches dans le Soleil, la figure & les différentes phâses de Saturne. les changemens de Venus semblables à ceux de la Lune, les Satellites de Jupiter, qu'il appella Astres de Médicis, &c. Il s'attacha à l'opinion de Copèrnic touchant le mouvement de la Tèrre. Cela lui fit des affaires à l'Inquisition, qui le tint cinq ou six ans en prison, & l'obligea à se retracter. Il mourut en 1642.

GALILÉEN, enne, s. m. & f. Qui est de Galilée. Originaire, natif, habitant de Galilée. *Galilaus*. Le mot Galilée se trouve dans l'Ancien Testament dès le Livre de Josué, XIII. 2. mais *Galiléen* ne se trouve que dans le Nouveau Testament. En ce tems-là même quelques gens se trouvèrent là, qui lui contèrent l'affaire des *Galiléens*, dont Pilate avoit mêlé le sang avec leurs sacrifices. Bouh. Luc XIII 1. Et il leur dit, Pensez-vous que ces *Galiléens* fûssent les plus grands pécheurs de tous ceux de Galilée, parce qu'ils ont été ainsi traitez? Port-R. Des deux Souverains Pontifs, dont il est parlé dans le N. Testament, le P. Hardouin croit que l'un étoit Pontife des Juifs, & l'autre des *Galiléens*.

Julien l'Apostat appelloit J. C. par mépris *Galiléen*, & les Chrétiens *Galiléens*. Dans le combat qu'il livra aux Pèrses, pèrcé à mort d'une flèche décochée, dit-on, par une main céleste, il s'écria en mourant, Tu as vaincu, *Galiléen*. Voyez Théodoret, hist. Eccl. L. III. C. 2. D'autres que Julien ont aussi appellé les Chrétiens *Galiléens*. Voyez *Act. II. 7. Arrian. L. IV. Dissert. Epict. C.* 7. ou *Vita Epicteti & Actiones C.* 7. Lucien *in Philopatr.* Baron. à l'an 68. de J. C. & sur tout le sçavant *Onomasticon* de Rosweyd. Julien défendit même par une loi qu'on n'appellât les Chrétiens autrement que *Galiléens*.

Galiléen. Nom de Secte parmi les Juifs. Ils eûrent pour chef Judas de Galilée, lequel croyant qu'il étoit indigne que les Juifs payassent tribut à des étrangers, souleva ceux de son pays contre l'Edit de l'Empereur Auguste, qui ordonnoit de faire le dénombrement de ses Sujèts. Le prétexte de ces séditieux étoit que Dieu seul devoit être reconnu pour maitre, & appellé du nom de *Seigneur*. Du reste, les *Galiléens* avoient les mêmes dogmes que les Pharisiens, mais parce qu'ils ne croyoient pas qu'on dût prier pour les Princes infidelles, ils se separoient des autres Juifs pour offrir leurs sacrifices en particulier. Les *Galiléens*, dont l'Evangile dit que Pilate mêla le sang avec leurs sacrifices, étoient de cette secte. Parce que J. C. & ses Apôtres étoient de Galilée, on les soupçonna d'être de la secte des *Galiléens*; c'est pour cela, comme remarque S. Jérôme, que les Pharisiens lui tendirent un piége, en lui demandant s'il étoit pèrmis de payer le tribut à César, afin d'avoir occasion de l'accuser, s'il le nioit. Voyez Joseph, *Antiq.* l. 18. 20. *&c.*

GALIMAFRÉE, s. f. Ragoût composé de plusieurs restes de différentes viandes. *Intritum ex variis cibis*. Il n'etoit autrefois en usage que parmi les goinfres; mais présentement il est devenu fort commun parmi les honnêtes-gens: sur tout quand ce mot se prend pour un hachis de haut goût, comme on le prend d'ordinaire aujourd'hui. Mettez-nous cette épaule de mouton à la *galimafrée*. Faites-nous une *galimafrée* de cette épaule de mouton.

Galimafrée. Ce mot se dit figurément & bassement d'un discours, d'un ouvrage fait de plusieurs parties différentes, qui le rendent obscur & embrouillé. On m'a rapporté cette avanture, mais on m'en a fait une *galimafrée* que je n'ai pû retenir.

GALIMATHIAS, s. m. Discours obscur & embrouillé, où on ne comprend rien, où les paroles sont mises confusément & sans ordre, & où il n'y a rien de naturel. *Congeries verborum indigesta*, *volubilitas inanis*, *farrago*, *sermonis obscuritas*. Le *galimathias* renfèrme une obscurité profonde, & n'a de soi-même nul sens raisonnable: ce ne sont que ténébres de tous côtez. Bouh. Lucien a fait un Dialogue contre ceux qui parlent un langage qu'on n'entend point, ou comme nous disons, qui parlent Phœbus & *galimathias*. Abl. Vous me faites-la un *galimathias* où je n'entends rien. Mol. Cela est un pur *galimathias*. La langue Françoise bannit les hypèrboles trop hardies, les métaphores trop outrées, toutes ces fougues d'imaginations & ces transports dereglez qui donnent dans le *galimathias*. Gil. La moins mauvaises des traductions de Du Ryer est celle des Œuvres de Ciceron, quoiqu'il ait passé bien des endroits qu'il n'a point entendu, & qu'il ait souvent mis de petits *galimathias*, propres à eblouir, & à embarrasser les jeunes gens. Bal. C'est un fanfaron de doctrine & d'éloquence: il parle & écrit *galimathias* en pèrfection. Bal. Le Lecteur prend d'ordinaire pour du *galimathias* ce qu'il n'a pas la force de concevoir. Boil. Homère ne guindoit pas son stile jusqu'au *galimathias*, quand il vouloit l'elever jusqu'au sublime, S. Evr.

On le dit aussi des affaires fort embarrassées, & des maisons qui sont en trouble & en désordre. Le mari plaide contre sa femme, le fils contre le père; c'est un *galimathias* où on ne comprend rien. M. Frézier appelle *galimathias* dorez, des ornemens de Sculpture, Peinture, Dorure, qui sont confus, mal rangez, de mauvais goût.

Ce mot vient de *polymathie*, qui signifie divèrsité de sciences, à cause que ceux qui ont la mémoire chargée de plusieurs sortes de sciences sont d'ordinaire confus, & s'expliquent mal. La Nouvelle Allégorique rapporte un combat ingénieux de *Galimathias* contre la raison. M. Huet croit que ce mot a la même naissance qu'*Aliborum*, & qu'il a été formé dans les plaidoyers qui se faisoient autrefois en Latin. Il s'agissoit d'un coq appartenant à une des parties, qui s'appelloit Mathias: l'Avocat à force de répéter souvent les mots de *Gallus* & de *Mathias*, se broüilla, & au lieu de dire *Gallus Mathia*, dit *Galli Mathias*; ce qui fit ainsi nommer dans la suite les discours embrouillez.

GALINDIE, s. f. Nom propre d'une Province de la Prusse Ducale. *Galindia*. Elle est entre la Sudavie, la Pomesanie & la Mazovie. Le Bourg Ortelsbourg en est le seul lieu un peu considérable.

GALINTHIAS, s. f. Nom propre d'une femme que les Thebains honoroient comme une Déesse. *Galinthias*, *adis*. Elle étoit fille de Prœtus; & Antonius Liberalis, C. 39. dit que son culte étoit plus ancien à Thébes que celui d'Hèrcule le Thébain. *Voss. De Idol. L. I. C.* 13. *p.* 56.

GALION, s. m. C'est un grand vaisseau de haut bord qui a 3 ou 4 ponts, & qui ne va qu'à voiles. *Navis regia*, *gaulus capacior*. Nicod dit que le mot de *galion* convient sur tout aux grands vaisseaux dont les Princes se sèrvent pour mettre à la tête de leurs armées navales. Mais on ne se sèrt plus guère de ce mot qu'en parlant de la flotte des Indes qui va dans le Golfe de Méxique pour escorter les vaisseaux marchands, & pour en rapporter les précieuses marchandises qui viennent de ce pays-là.

On trouve dans la basse Latinité *galeo*, & au pluriel *galeones* en ce sens. C'est un augmentatif de *galea*, d'où s'est fait galère. Voyez ce dèrnier mot. *Galeones* se trouve dans la rélation des miracles de S. Fèrdinand, C. III. n. 43. *Act. SS. Mai T. VII. p.* 376. Et *Galliones* dans les Actes de S. Erasme n. 20. *Acta SS. Jun. T. I. p.* 218.

GALIOT, s. m. Vieux mot, qui signifioit Pirate, Corsaire. Voyez Nicod, Ménage, &c.

GALIOTTE, s. f. Petite galère & fort légère, propre pour aller en course. *Minoris modi navigium*. Elle ne porte qu'un mât & deux ou trois pièrriers. Elle n'a que 15. ou 20 bancs de chaque côté, & un homme sur chaque rame.

GALIOTTE, est aussi un vaisseau de nouvelle invention, qui est très-fort de bois, à plate varangue, qui n'a que des courcives sans ponts, & qui sert à porter des mortiers que l'on met en batterie sur un faux tillac que l'on fait à fond de cale. On l'appelle ordinairement *galiotte* à bombe, & on s'en sert pour bombarder un port, &c.

Il y a aussi en Hollande une sorte de *galiotte* qui est fort en usage. C'est un bâtiment de moyenne grandeur, qui est mâte en heu; on lui fait faire de grandes traversées, & on l'envoye jusqu'aux Indes. La longueur ordinaire de ces *galiottes* est de 58 à 90 pieds, mais il y en a qui sont beaucoup plus grandes, & d'autres qui sont beaucoup plus petites.

GALIPOLI DE TOULQUSE. Tèrme de Fleuriste. Anemône de couleur de feu mêlée de blanc. MORIN.

GALIPOT, s. m. Resine liquide, ou thérébentine grossière, épaisse, blanchâtre, qui sort du pin par les incisions qu'on lui a faites, & qui n'a point été cuite. On l'appelle vulgairement *encens blanc*. *Thus album*.

GALISTEO, s. m. Nom propre d'un Bourg qui avoit autrefois titre de Duché. *Galisteum*. Il est dans l'Estremadure d'Espagne, prés la ville de Coria.

GALITE, ou GALATA, s. f. Nom propre d'une Isle de l'Afrique. *Galata*. Elle est dans la mér méditerranée, à dix lieuës de l'Isle de Tabarca, & de l'embouchure du Gaud-il-flabar. Cette Isle, qui n'a pas plus de dix lieuës de circuit, est l'ancienne *Calathe*, ou *Galatha*, ou peut-être l'ancien *Ægimurus*.

GALIVE. Voyez GALWAY.

GALL, ou GALLE, s. m. Nom propre d'un arbrisseau odoriferant qui naît dans l'Axelholme, ou l'Axolme, Isle que forment le Trent, l'Idell & le Dun dans le Comte de Lincoln en Anglèterre. Cet arbrisseau naît dans les endroits où cette Isle est plus basse, vèrs les bords des fleuves qui la forment. CAMBDEN, *Britann. p.* 408.

GALLARATO, s. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan en Italie. *Gallorum Arca*, *Glaretum*. Il est à huit lieuës de la ville de Milan vèrs le couchant, en tirant vèrs Sesto.

GAILARDON, s. m. Nom propre d'un Château situé aux confins de la Beauce propre & du pays Chartrain. *Galardo*. Il est sur une petite riviére qui se décharge dans l'Eure entre Chartres & Nogent le Roi. *De Val Not. Gall. p.* 215.

GALLAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALLE, s. m. Nom que l'on donnoit en Phrygie aux Prêtres de Cybéle. *Gallus*, *Sacerdos Cybeles*. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la raison qui fit donner ce nom aux Prêtres de Cybele. S. Jerôme sur le Ch. IV[e] d'Osée, dit que c'est qu'on prenoit des Gaulois pour Prêtres de cette Deesse, & qu'en punition & en dérision de ceux qui avoient brulé Rome, on les mutiloit. Forcatulus soutient aussi ce sentiment, *L. V. De Gallor. Imp. & Philos.* mais Valla Eleg. L. V. C. 6. & Vossius, *De Idol. L. I. C.* 20. le rejettent avec raison: quelle part les Phrygiens prenoient-ils au sac & à l'incendie de Rome pour se venger sur eux? Quelques-uns disent que ce nom leur vint du fleuve Gallus, parce qu'ils buvoient de ses eaux, qui leur inspiroient je ne sçai quelle fureur, & leur faisoient perdre le sens, jusqu'à se mutiler eux-mêmes. D'autres prétendent que le premier Prêtre de Cybele s'appelloit *Gallus*, & que son nom passa à tous ses successeurs. Vossius propose ces deux opinions, & paroît pancher davantage vèrs la seconde. Etienne le Geographe la suit aussi; mais Ovide au IV[e] des Fastes, & Herodien, L. I. favorisent la précédente. Ces Prêtres se mettoient en fureur quand ils faisoient les cérémonies de la Déesse, apparemment pour imiter en cela le jeune Atys son favori, comme ils l'imitoient en se mutilant. Car on racontoit que Cybele aimant éperduëment ce jeune Phrygien, elle le préposa à ses sacrifices, à condition qu'il garderoit sa virginité; que peu de tems aprés ayant oublié sa promesse, il eut commérce avec la Nymphe Sangaritis; que Cybele en fut si indignée qu'elle le rendit furieux, que dans les accés de sa fureur ayant voulu se tuer, elle en eut pitié, & le guérit; qu'il ne se tua donc point, mais seulement il se fit eunuque, & que depuis ce tems-là les Prêtres de la Déesse suivîrent tous l'exemple de ce malheureux. Leur fureur pendant les sacrifices consistoit à tourner la tête avec rapidité, & à faire des contorsions violentes de tout le corps. Ils avoient aussi des tambours & des flutes dont ils jouoient, comme on l'a dit, au mot CORYBANTE, & au mot CURETE. On les nommoit encore Dactyles, Ideens, & Lares. Le prémier d'entr'eux se nommoit Archigalle, *Archigallus*. Il y a des inscriptions antiques qui font mention de l'*Archigalle*. On peut les voir dans Lilius Gyraldus, *Syntagm. IV. hist. Deor.* & dans Onuphrius, qui les ont recueillies, aussi bien que dans Gruter, page XXX. 2. & page CCCVIII. 7. Il y avoit deux *Galles* à Rome, un homme & une femme, pour le service des autels. C'est Denys d'Halicarnasse, L. II. qui nous l'apprend. Voyez sur les *Galles*, Rufinus Antiq. Rom. L. II. C. 4. Godwin Anthol. Rom. L. II. S. 2. Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 20. *p.* 80. *L. II. C* 53. *p.* 302. Vigenère sur Tite-Live, Tome I. p. 780.

GALLE. Voyez GIAQUE.

GALLÉ, s. m. ou *Punte de Gallé*. Forteresse dans l'Isle de Ceylan. Elle est sur une pointe de tèrre. C'est un rocher tout écarpé, dont la mér bat le piéd. *Punte de Gallé* fut pris sur les Portugais par les Hollandois en 1640.

GALLES, s. Qui ne se dit jamais seul en notre langue, mais toujours avec le nom de pays, de province, ou de principauté; ce qui fait que son genre n'est point déterminé. Le pays ou la principauté de *Galles*, qu'on nommoit autrefois la Cambrie. *Vallia*, *Cambria*. Province d'Anglètèrre. Elle est située en la partie occidentale d'Anglètèrre, & comprend cette étenduë de pays qu'habitoient anciennement les Demetes, les Ordovices & les Silures. Ainsi elle étoit divisée en trois parties occupées par ces trois peuples. Aujourd'hui la Principauté de *Galles* est bornée au levant par les Comtez de Chester, de Shrop, de Hereford & de Monmouth, contrées de la Mércie. Elle a au midi le canal de Saint George, ou de Bristol, au couchant & au nord la mér d'Irlande. Ce pays, que les Romains avoient possédé sous le nom de Bretagne seconde, fut la retraite des Bretons, qui y eurent leur Prince particulier tout le tems que les Princes Anglo-Saxons regnerent en Anglètèrre; mais Edouard I. un des successeurs de Guillaume le Conquerant, les soumit l'an 1283. Larrey dit que les habitans du pays le nommoient Combri, ou Zambre, & qu'il fut un Etat separé de l'Anglètèrre, jusqu'à ce qu'Henri II. en eut fait la conquête. C'est un pays fort montagneux, & abondant en bestiaux, plus qu'en grains. On y trouve des mines de plomb & de charbon. La riviére de Dowie le sépare en deux & le divise aujourd'hui en septentrional & en méridional. Chaque partie est divisée en six Comtez, ou provinces principales Flint, Denbi, Caernarvan, Merioneth, Mongommery & Anglesey, qui est une Isle qu'on nomme aussi Mone, sont dans la partie septentrionale. Cardingham, Penbrock, Clamorgham, Radnor, Breknok & Caermarden, dans la méridionale. Ces Comtez ont encore été subdivisez en plusieurs Marches, ou Seigneuries, jusqu'à plus de trois cens, qui usoient de loix fort différentes, selon leur différente situation, ou la différente dependance où elles étoient, soit du Roi, soit des Seigneurs particuliers. Ces Marches furent abolies sous Henri VIII. & réunies aux anciens Comtez. La méridionale qu'on nomme Southwalles, comprend six Comtez, qui sont Radnor, Brecknock, Glamorgan, Caermarden, Penbrock & Cardighan. La septentrionale, ou Northwales, en a aussi six; Merioneth, Caernarvan, Denbigh, Flint, Montgommery & l'Isle d'Anglesey. Tous ces Comtez ont leurs villes capitales de même nom qu'eux, à la reserve de celui de Merioneth, dont la principale est Harlech; de celui de Glamorgan, qui a Cardif; & de l'Isle d'Anglesey, qui est Beaumarish. Depuis Edouard I. l'héritier présomptif de la Couronne d'Anglètèrre, porte le titre de Prince de *Galles*. Ce Prince le donna à son fils pour appaiser & s'affectionner les Gallois, jusques-là souvent revoltez. LARREY. Voyez sur le pays de *Galles*, Pasq. Rech. L. I. C. 2. où il montre que ce pays a pris son nom des Gaulois, prémiers habitans de l'Isle de la grande Bretagne.

Nouveau pays de *Galles*. Contrée d'Amérique septentrionale. Il y en a deux, l'un au sud de la Baye d'Hudson, & l'autre à son nord. L'un est appelé par les Anglois *New Southwalles*, c'est-à-dire, Nouveau pays de *Galles* au sud; & l'autre *New Northwalles*, Nouveau pays de *Galles* au Nord. Voyez les Cartes de Sanson & de Du Val.

GAILEGUE. Voyez GALÉGUE.

GALLERA. Voyez GALERA.

GALLESE. Voyez GALESE.

GAILEVESE, GAILEVESAN. Voyez GALEVÊSE, GALEVÉSAN.

GALLI, s. m. & pl. Nom propre de trois petites Isles, ou écueils de la mér de Toscane. Li *Galli*, anciennement, *Sirenusa Insula*. Elles sont près de la Principauté citérieure, province du Royaume de Naples, dans le Golfe de Salerne, entre Amalfi & le Cap de la Minerve.

GALLIAMBE, s. m. Tèrme de Poësie. *Galliambus*. Sorte de vèrs fort agreable qu'on chantoit à l'honneur de Cybéle. *Galliambe* est aussi un ouvrage en vèrs *Galliambes*. Voyez *Galliambique*.

Ce mot & le suivant, viennent de *Gallus*, nom des Prêtres de Cybele, & d'*iambus*, nom d'une sorte de piéd des vèrs Grècs & des vèrs Latins.

GALLIAMBIQUE, adj. Tèrme de Poësie. *Galliambicus*. On dit un Poëme & un vèrs *Galliambique*. Un Poëme *Galliambique*, est un ouvrage en vèrs *Galliambiques*. Un vèrs *Galliambique*, est un

vèrs

vèrs de six piéds, qui sont, 1°, Un anapeste, ou un spondée. 2°, Un ïambe, ou un anapeste, ou un tribraque. 3°, Un ïambe. 4°, Un dactyle. 5°, Un dactyle. 6°, Un anapeste. On peut encore mesurer autrement le vèrs *Galliambique*, & faire un arrangement de syllabes qui donnera des piéds d'une autre espèce : les Anciens n'avoient guère égard dans le vèrs *Galliambique* qu'au nombre des tems, ou des intervalles, sans se mettre en peine du nombre des syllabes, ou des espèces de piéds qu'ils faisoient entrer dans sa composition. Voyez Ephestion, Terentien, Scaliger, &c.

GALLEE. Compagnie. Et veci bon chevalier qui s'aprouchoit de la fenestre ou la *gallée* estoit. Cent nouv. nouv. 36. & 69. On a écrit aussi *gallée* pour *galée*, qui signifioit galère, du Latin *galea*. Voyez *galée*.

GALLICAN, ANE, adj. Qui se dit en quelques phrâses seulement. L'Eglise *Gallicane*, *Ecclesia Gallicana*; pour dire, l'Assemblée des Prélats de France. Les libèrtez de l'Eglise *Gallicane*, dont a traité Monsieur du Puy.

Le Bréviaire *Gallican*; c'est le Bréviaire particulier qu'avoit l'Eglise de Girgenti en Sicile, & que les Auteurs modèrnes de ce pays là nomment le Bréviaire *Gallican*, en Latin *Breviarium Gallicanum*. *Chastelain, Martyr*, *T. I. p.* 772. Apparemment qu'ils le nomment ainsi parce qu'il y fut introduit par S. Gèrlan, qui fut fait Evêque de Girgenti après que le Comte Roger en eut chassé les Sarrasins; & par les autres Evêques François que les Princes Normans y attirèrent.

La Liturgie *Gallicane*, c'est la manière dont on célébroit autrefois les saints Mystères dans les Gaules. Elle étoit différente de la Liturgie Romaine. Voyez le P. Mabillon. *I. Liturg. Gall. C.* 5. & M. l'Abbé Fleury, *Inst. Eccles. L. XXXVI p.* 212. le Lectionnaire publié en 1685. & les trois Messels, ou Sacrament aires publiez en 1680. Les Auteurs de la Liturgie *Gallicane* du VI[e] VII[e] & VIII[e] siecles, étoient, comme l'on croit, S. Hilaire & Musée, Prêtre de Marseille.

Hors ces phrâses il ne faut point se sèrvir de ce mot, ni donner cette épithète qu'à ce Bréviaire, à la Liturgie & à l'Eglise de France. Je trouve neanmoins encore Chanoine Regulier de la Congregation *Gallicane*.

GALLICANO, f. m. Nom propre d'un Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Gallicanum*. Il est dans la Campagne de Rome, à deux lieuës de la ville de ce nom du côté du levant. On prend ce Bourg pour l'ancienne *Gabii*, Capitale des anciens Gabiens, ou pour *Latinna*, petit lieu qui étoit dans leur tèrritoire.

GALLICISME, f. m. Phrâse, ou régime particulier à la langue Françoise, qui a quelque chose contre les regles de la Grammaire des langues ordinaires. *Gallicismus*. Faire de la tête le fosse, c'est un *gallicisme*, qui n'a pas un sens, une construction régulière. Cet homme est sur sa bouche; pour dire, est fort friand, ou goulu. On dit aussi *gallicisme*, d'une phrâse Latine qui suit la construction Françoise plutôt que la Latine; par exemple, lorsque dans un livre écrit en Latin on trouve beaucoup de phrâses & d'expressions qui ne sont point du tout Latines, & qui semblent tirées du langage François, on juge que cet ouvrage a été fait par un François; on dit que cet ouvrage est plein de *gallicismes*.

DE GALLICO, adv. C'est un provèrbe François écorché du Latin, qui veut dire, A l'impourvû; sur le champ. Les Archers ont pris cet homme *de gallico*, l'ont surpris de grand matin, comme au chant du coq, sans lui donner le loisir de se reconnoître.

GALLIEN, f. m. Nom propre d'homme. *Gallienus*. L'Empereur *Gallien* fut adopté par Valérien son père, l'an 254 de Jésus-Christ. *Gallien* fut un des plus indignes Empereurs qu'ait eu Rome. Il pèrdit la plus grande partie de l'Empire, toujours insensible à ses pèrtes, & s'en consolant par des railleries basses & plates. C'est ce qui a fait croire à quelques Antiquaires que la médaille de cet Empereur qui a pour inscription GALLIENAE AUGUSTAE, & au revers une bige conduite par la Victoire, avec PAX UBIQUE, étoit une critique & une satire maligne & ironique de ses mœurs & de sa conduite; car jamais homme ne fut plus voluptueux & plus éffeminé, & jamais l'Empire n'eut moins de paix. C'est sous lui que les XXX. Tyrans démembrèrent l'Empire. Des revèrs de ses médailles donnèrent sujèt de croire qu'il étoit fort supèrstitieux: ce ne sont que vœux aux Dieux. Elles sont très-communes, sur tout en petit bronze. Celles de *Gallien* Saloain son fils, sont rares en tous métaux.

Ce nom diffère de celui du Médecin Galien, en ce qu'il s'écrit par deux *ll*.

GALLIM, f. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gallim*. Le Père Lubin la place dans le pays des Moabites, à l'orient du Jourdain, & au-delà même du torrent d'Arnon, dans un lieu marecageux; & l'attribuë à la Tribu de Ruben. Selon les Demarèts c'est au contraire une ville de la Tribu de Benjamin. *Isaie X.* 30. Ce passage d'Isaïe fait aussi croire la même chose à M. Reland. S. Jerôme trouve encore un autre *Gallim* près d'Accaron: M. Reland croit que c'est Galem.

GALLINASSE, f. f. *Gallinassa*. C'est une éspèce de corbeau du Méxique, qui approche en grandeur d'un aigle; les Indiens l'appellent *tropillo*; sa couleur est noire, son bec est fait comme celui du pèrroquèt, son front est couvèrt d'une peau ridée sans plumes: il est armé d'ongles noirs et crochus. Cet oiseau est commun dans la Nouvelle Espagne; il se tient la nuit sur les arbres & sur les rochers; mais il vient le jour vèrs les villes, il se nourrit d'immondices, d'excrémens. On dit que ses petits sont blancs, mais qu'ils noircissent en grandissant; ils volent en troupe assez haut; ils ne font aucun cri; leur odeur est mauvaise. La chair de cet oiseau étant mangée, est propre pour la vèrole; les plumes brûlées sont detersives, vulneraires & propres pour empêcher le poil de croître, si l'on en applique la cendre sur la chair.

GAILIOT, f. m. Plante qu'on appelle autrement Benoiste. Voyez BENOISTE.

GALLIPOLI, f. m. Nom propre d'une bonne ville Episcopale, & bien fortifiée du Royaume de Naples. *Callipolis*, *Gallipolis*. Elle est sur le Golfe de Tarente, dans la tèrre d'Ottrante, à huit lieuës de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. *Gallipoli* est sur une pointe de tèrre, qui est toute environnée de la mèr, & qui n'est jointe à la tèrre fèrme que par un pont qu'on a construit sur des rochers, & qui est défendu par un bon Château.

GALLIPOLI, f. m. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Callipolis*, *Gallipolis*. Elle est dans la présqu'Isle de la Romanie, sur le détroit de *Gallipoli*, ou des Dardanelles, entre Sesto & la mèr de Marmara, à deux lieuës de celle-ci, & à six de l'autre. Cette ville peut avoir deux lieuës de circuit; mais elle n'est pas bien peuplée, & n'est pas environnée de murailles. Il y a un vieux chateau & un arcenal assez bien pourvû, & le Bacha de la mèr, qui est une espèce d'Amiral parmi les Turcs, y fait sa résidence.

Il y a apparence que ce nom vient de Καλὸς, beau, belle, & πόλις, Ville; & que le *K* ou *C* s'est changé en *G*; ce qui est assez ordinaire.

GALLIPOLI. Détroit. Voyez *Dardanelles*, détroit.

GALLIQUE, f. f. Chaussure des anciens Gaulois, sandale qui ne couvroit point le dessus du piéd. *Gallica*. Cicéron reproche à Antoine dans sa II. Philippique n. 76. de se sèrvir de *Galliques*; car il faut lire *gallicis* au lieu de *caligis*, qu'un Scholiaste, ou quelque ignorant a mis au lieu de *gallicis*. Quelques-uns croyent que les *Galliques* etoient de bois.

GALLO, ou GALE, f. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Galum*. Elle est dans l'Isle de Ceylan, sur une pointe de terre qu'on appelle *punto Gallo*, qui joint la côte méridionale de cette Isle avec l'occidentale. Cette ville a été prise aux Portugais par les Hollandois, qui en sont les maîtres. Elle est bien fortifiée, & a un port assez frequenté, quoiqu'il soit fort dangereux à cause des rochers à fleur d'eau qui se trouvent à ses environs.

GALLO, est encore le nom d'un Cap ou Belvedere en Morée. *Gallum promontorium*, anciennement *Acritas*. Capo di Gallo. Il est entre la ville de Modon & celle de Coron, à l'entrée du Golfe de Coron, & vis-à-vis de l'Isle de Sapienza.

GALLO, est aussi le nom d'un bourg de l'Etat de l'Eglise. *Gallorum mons*. Monte-Gallo, ou S. Maria in Gallo. Il est dans la Marche d'Ancône vèrs les sources du Tronto, & les montagnes d'Apennin, à trois ou quatre lieuës de la ville d'Ascoli.

GALLOCHE. Voyez GALOCHE.

GALLOGLASSE, f. m. Nom d'une milice d'Irlande. *Galloglassus*. Cambden dans ses Annales d'Irlande, p. 792. dit que la milice des Irlandois est composée de Cavaliers, qu'on appelle *Galloglasses*, qui se sèrvent de haches très-aiguës, & d'infanterie qu'on nomme Kérnes.

GALLOGREC, ECQUE, f. m. & f. Nom d'un peuple de l'Asie mineure, composé de Gaulois & de quelques Grècs qui s'y établirent, comme nous l'allons dire au mot suivant. *Gallograecus*. Nous disons Gallate, il ne faut pas aisément dire *Gallogrèc* en notre langue.

GALLOGRÈCE, f. f. Nom propre de pays. *Gallogræcia*. C'étoit autrefois une région ou province de l'Asie mineure, située entre la Bithynie, la Cappadoce & la Pamphilie. On le nommoit autrement Galatie. Voyez ce nom. Ce nom lui fut donné des Gaulois, qui chassez d'Italie par Camille, passèrent en Grece & en Macédoine, & de-là sous la conduite de Leonorius & de Luthaire, accompagnez de quelques Grècs que leur donna Nicomede Roi de Bithynie, ils se jettèrent dans l'Asie, & s'établirent

tablirent dans ce pays, auquel ils donnèrent ce nom. Voyez Strabon, L. II. p. 130. & L. XII. p. 566. & 567. & Vigenère sur César. Galatie se dit plus ordinairement que *Gallogréce*.

M. de Cordemoy a dit, comme Favyn, *Gaule-Grécque*, qui est encore moins en usage que *Gallogréce*. Comme la petite armée de Gaulois qui se jetta dans l'Asie, étoit composée de Tectosages, de Tolistoboges & de Troêmes, qui étoient trois peuples venus de l'endroit des Gaules, qu'on appella depuis la Gaule Narbonnoise, & des environs, cette partie d'Asie, qu'on nomme maintenant la Natolie, fut partagée en trois. Les Troêmes eurent toute la côte de l'Elespont; les Tolistoboges l'Eolide avec l'Ionie, & les Tectosages prenant le pays qui est plus avant en Tèrre fèrme, imposérent tribut à toute l'Asie deçà le mont Taurus: ils établirent leur demeure sur les bords du fleuve Halis; & ce que ces trois peuples occupérent, fut appellé *Gaule-Grécque* tant que l'Empire Romain dura. CORDEM. *T. I. p.* 21.

GALLORA. Voyez GALERA.

GALLOWAY, s. m. Nom propre d'une Contrée ou Province d'Ecosse. Le Comté de *Galloway*. *Gallovidia*, *Galdia*. Province de l'Ecosse Meridionale. Elle est bornée au levant par la Nithaldale, & au nord par les Provinces de Kyle & de Carrick. La mèr d'Irlande la baigne au midi & au couchant. Cette Province est une des plus grandes de l'Ecosse, ayant vingt-deux lieuës de longueur, & sept ou huit dans sa moyenne largeur; son tèrroir est bon & bien cultivé. On en tire quantité de laines, & des chevaux assez estimez. On la divise en trois parties; la mitoyenne, qui est entre la rivière de Dée & celle de Crée, l'orientale & l'occidentale, qui prennent leurs noms de leur situation. Ses villes sont Kirkudburigt, Wigtoun & Withèrn, Capitale de la Province.

Cambden dans sa Description d'Ecosse, p. 692. écrit que le *Galloway* est une partie du pays des anciens *Novantes*, qui outre cela comprenoit encore celui de Carrick, de Kyle & de Cunningan, en montant au nord le long de la côte. C'est pour cela que quelques-uns l'ont appellé *Novantum Chersonesus*. Les Auteurs du moyen âge l'appellent *Galwalia* & *Gallovidia*. C'est un pays montueux, & par là plus propre à nourrir des bestiaux qu'à recueillir des grains. Il s'y fait une pêche fort abondante d'anguilles excellentes vèrs l'équinoxe d'automne. On y nourrit des chevaux qui sont petits & trapus, mais forts, qui soutiennent le travail, & sont estimez pour cela. Le Comté de *Galloway* a eu autrefois ses Seigneurs particuliers. Le prémier dont l'histoire fasse mention, est Fèrgus sous Henri I. Roi d'Anglètèrre, qui donna tant d'affaires à ses Rois, & qui ensuite vaincu par Malcolme, se fit Chanoine Regulier. Dans la suite les Douglas ont possédé ce Comté.

Galloway est un nom donné à ce pays par les Irlandois lorsqu'ils le conquirent. Les Irlandois l'appellent dans leur langue par abbréviation *Gael*, d'où s'est fait *Galloway*. CAMBDEN.

GALLOWAY, est aussi une petite prèsqu'isle du Comté de Galloway en Ecosse. Bèc de *Galloway*. *Gallovidiæ Caput*, anciennement, *Novantum Chersonesus*. Elle tient à la Tèrre-fèrme par un isthme qui a environ deux lieuës de largeur; le reste est baignée par la mèr d'Irlande, par la Baye de Glenluce, & par celle de Rion. Il n'y a rien de considerable dans cette prèsqu'isle que la mule de *Galloway*, qui en est la pointe la plus méridionale, & qui passe pour le *Novantum promontorium* des Anciens.

GALLOWAY. Voyez GALWAY.

GALLURA, s. f. Nom ancien d'une Province de Sardaigne. *Gallura*. Elle a eu autrefois ses Princes particuliers, qui portoient le titre de Juges. Elle est maintenant la partie orientale de la Province de Logudori, où l'on voit encore les contrées de *Gallura*, de Geminis & de *Gallura* de Posada, qui en ont conservé le nom.

GALMIÈR. Voyez GARMIÈR & GÈRMIÈR.

GALMIER, s. m. Nom propre d'homme. *Baldomerus*, *Valdomerus*. *S. Galmiér* étoit Sèrrurier à Lion, & il y fut fait Soudiacre vèrs l'an 650. par Gaudry qui en étoit Evêque. Il fit ce qu'il put pour ne pas entrer dans cet Ordre, dont il se croyoit indigne. S'étant enfin laissé ordonnner, il alla demeurer près S. Just, pour rendre sèrvice à cette Eglise dans les fonctions subdiaconales. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p.* 797. On nomme ce Saint dans le Lionnois *S. Galmiér*, & il y a une ville de ce nom. A Tarascon où il y a une Parroisse de son nom, on l'appelle *S. Geaumiér*. ID.

SAINT GALMIER. *Fanum S. Galmerii*, ville de France, située dans le Forès près de la Loire, à trois lieuës au dessus de Feurs. Il y a à *Saint Galmiér* une fontaine d'alun, qu'on appelle la fontaine forte.

GALOCHE, s. f. Chaussure de cuir ou couvèrture de soulier pour le tenir plus propre, ou pour avoir le pied plus sèc. *Gallica*, *solea*.

Ce mot vient de *Gallica*, employé par Cicéron pour signifier une sorte de souliers, suivant Nebrisse, Baif & Favyn, citez par Menage. Baif a cru que ce que les Anciens appellent *gallica* & *Gallicula*, étoit ce que nous nommons *galoches*. Voyez l'*Onomasticon* de Rosweyd au mot de GALLICA. D'autres le derivent de *calones*, qui sont aussi des souliers dont Festus fait mention. Postel le fait venir de γαλλίποδιον, qui veut dire chaussure des Gaulois.

Au Collége on a appellé *galoches*, les écoliers qui ne sont pas logez dans le Collége, parce qu'ils portoient des *galoches* pour se deffendre du froid & des crottes. Pasquier, Rech. L. IX. C. 18. dit qu'outre les Ecoliers qui demeurent dans les Colléges de l'Univèrsité de Paris, & dont les uns sont appellez Pensionnaires, & les autres Cameristes; il y en a d'autres qui demeurent en ville hors les Colléges, qui vont ouïr les leçons des Regens qu'il leur plaît, ou qu'il plait aux maitres qui les gouvèrnent; & il ajoute que de cette dèrnière espéce les jeunes sont appellez Martinets, & les autres du nom de *Galoches*; & que tout cela étoit en usage dès le tems de Charles VII. Ces distinctions ou differentes espéces d'etudians, se trouvent encore; mais les noms ne subsistent plus.

Et même à la Cour on a appellé *galoches*, les filles de la Reine qui n'étoient pas logées dans le Louvre. Voyez aussi Pasquier, Rech. L. VIII. C. 2.

GALOCHE, en tèrme de Mèr, est un trou dans le panneau d'une écoutille pour faire passer un câble.

GALOCHE, est aussi une poulie dont le mousle est fort plat, & particulièrement d'un côté, lequel s'applique sur les grandes vergues pour y passer des cargues-boulines.

GALOCHE, se dit encore de deux petites piéces de bois, concâves, qui servent de couvèrture aux hulots de la fosse aux câbles.

On appelle menton de *galoche*, un menton qui s'avance trop, & qui est tout d'une venuë, en forme de *galoche*, ou talon de sabot.

GALOIS, oise, s. m. & f. Qui est du pays de Galle en Anglètèrre. *Camber*, *Wallus*, *Gallus*. Larrey se sèrt de ce mot, comme on le peut voir dans l'article de la Principauté de Galles, ci-dessus.

GALOISE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois, une jeune fille gaye & éveillée. Cela peut venir du mot *galer*.

GALON, s. m. Ruban assez épais & peu large, qui sèrt à border ou à orner les habits. *Taenıola textilis*. On couvre de *galons* veloutez les habits de livrées. Les Officiers du Roi ont de gros *galons* d'argent sur leurs casaques. Un Tailleur compte tant pour la soye & le *galon*.

GALON, est aussi une sorte de boëte ronde qui vient de Flandre, & dont les Epiciers se sèrvent pour mettre leurs marchandises, comme poivre, muscade, alun, &c. On s'en sèrt aussi pour y mettre des confitures seches ou liquides.

GALON, est aussi une mesure de choses liquides, un *galon* de vin tient deux pots ou quatre pintes de Paris. En Anglètèrre, sur-tout à Londres, on mesure par *galons*. Il y a 225 *galons* au tonneau, 63 *galons* à la barique. Le *galon* pèse environ sept livres & demie poids de Londres.

Galon se prend aussi en Anglètèrre pour une mesure de grains, qui pèse 56 à 60 livres.

Quant à la France, ce tèrme n'est guère usité qu'en Normandie, & sur-tout à Caën. Il est venu de l'Anglois, ou peut-être que c'est un ancien tèrme Gaulois que les Normands ont porté en Anglètèrre, comme beaucoup d'autres. Voyez Mr de Brieux cité par Mr Ménage. Guichart le fait venir de l'Hébreu גלב, par la transposition de quelques lettres ou du Chaldaïque גלבא, qui sont des noms de mesures dans ces langues.

GALONNER, v. act. Orner de galon. *Taeniolis textilibus ornare*. *Galonner* un collet de pourpoint, des poches, c'est les border avec de petits galons. Sous le régne de Louis le Jeune les Dames Françoises avoient les cheveux tressez avec de l'or, & cela s'appelloit crigne ou crinière *galonée*.

Bien fu vestue d'une propre robe,
A un fil d'or sa crigne galonée.

ROMAN DE GUARIN LE LOH.

GALONNÉ, ée, part. pass. & adj. *Vittis*, *taeniolis textilibus ornatus*, *variatus*.

GALOP, s. m. Allure d'un cheval qui court en faisant un saut en avant, & levant prèsque en même tems les deux jambes de devant, & ensuite celles de dèrrière. *Equi cursus*. Grand *galop* ou *galop* de chasse, *galop* étendu, c'est une course de vitesse à toutes jambes. Petit *galop*, c'est celui qui est plus lent. *Galop* à l'Angloise ou qui rase le tapis, c'est *galop* près de tèrre, quand

le cheval ne lève guère les jambes. On dit aussi, *galop* racourci ou *galop* dans la main, *galop* écouté, *galop* d'école.

Ce mot vient de *calupare* ou *calpare*, que les Latins ont dit pour *courir*, comme montre Saumaise, cité par Ménage. Quelques-uns le derivent du Latin *caballicare*. Il peut venir aussi du Grèc *καλπάζειν* ou *καλπᾶν*, *picquer un cheval*. Budée est le prémier qui a fait cette remarque.

On dit provèrbialement, qu'un homme va le grand *galop* à l'Hôpital; pour dire, qu'il depense beaucoup. Il s'en va le grand *galop*; pour dire, Il mourra bien-tôt. La mort nous poursuit au *galop*. S. Amant.

GALOPADE, s. m. Action de galoper. Ce cheval a la *galopade* belle. Une *galopade* unie, d'école. Une belle *galopade*, est celle qui se fait suivant les loix du Manége.

GALOPE ou GULPE, s. f. Nom propre d'une petite rivière des Pays-Bas. *Galopia*, *Gulopia*. Elle coule dans le Duché de Limbourg près de Sainte Croix, & se décharge dans la rivière de Geul au dessus de Fauquemont.

GALOPER, v. n. Aller au galop. *Currere*, *incitare gressum*, *urgere*. Faire *galoper* un cheval. Ce cheval *galope* bien. Il *galope* à l'Angloise; c'est-à-dire, il *galope* près de tèrre, & sans lever beaucoup les jambes. *Galoper* uni ou sur le bon pied, c'est lorsque le cheval continuë à *galoper* sur le bon pied qu'il a entamé le chemin. *Galoper* faux, ou sur le mauvais pied ou se desunir, c'est quand il change de pied.

En vain (un fou) monte à cheval pour chasser son ennui,
Le chagrin monte en croupe & galope *avec lui.* Boil.

Galoper, est aussi quelquefois actif, & signifie, Mettre au galop, *Galoper* un cheval. L'Acad.

On dit aussi, qu'on a bien fait *galoper* quelqu'un; pour dire, qu'on l'a bien fait courir pour quelque affaire.

Galoper, se dit aussi pour, Poursuivre, & il est actif. Il le *galope* jour & nuit. Les Sèrgens l'ont bien *galopé*. L'Acad.

Galoper, v. act. Se dit aussi pour, Courir, travèrser en allant vite. Il a *galopé* tout Paris pour cette affaire. L'Acad.

Ils galopent *déja les humides fillons.* Desmarais.

Galoper, signifie figurément, Se tourmenter; se donner beaucoup de peine. C'est un homme qui *galope* jour & nuit. Il est neutre en ce sens.

Le beau ragoût qu'un misantrope,
Tel qu'un Poete morfondu,
Qui dans son chagrin s'envelope,
Tandis que son esprit galope,
Apres un vers qu'il a perdu. P. du Cerc.

GALOPIN, s. m. Petit marmiton qui sèrt dans les maisons des Princes à tourner la broche, & aux autres menus sèrvices de la cuisine. *Culinæ administer*, *famulus culinarius*. On appelle aussi les *galopins*, enfans de cuisine.

On appelle aussi *galopin*, le demi-septièr de vin qu'on donne au déjeuner des Ecoliers & des Clèrcs.

Du Cange dérive ce mot de *galo* & *galona*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une mesure de choses liquides, qui est encore en usage chez les Anglois; mais qui contient huit pintes, & leur muid, huit de ces mesures. Spelmannus le dérive de *gallon*, qui signifie un *boccal* ou une bouteille.

GALTELLI, s. m. Nom propre de lieu. *Galtellis*. C'étoit autrefois une ville Episcopale, aujourd'hui ce n'est qu'un village de la Sardaigne, situé sur la côte Orientale de l'isle, environ à vingt lieuës d'Algeri & de Bosa. Son Evêché a été uni à l'Archevêché de Cagliari, dont il étoit suffragant.

GALVARDINE, s. f. Sorte d'habillement. Quelques-uns disent que c'est une jaquette de Paysan; d'autres prétendent que c'est une cape pour la pluie, comme on en porte dans le Bèarn.

Galvardine vient de *galvardina*, formé, selon quelques-uns, de *gaban* ou *gavan de agua*.

GALVAUDER, v. act. Poursuivre quelqu'un, & le maltraiter. *Infestare*, *vexare*. Ce mot est bas, & quelques-uns le dérivent du Latin *caballicare*, qui signifie *galoper*.

GALUMBATZ, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Columbarium*. Elle est dans la Sèrvie, sur le Danube au dessous de Semendria. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tricoranum*, petite ville de la Haute Mœsie, que d'autres placent à Semendria.

GALWAY, GALLOWAY ou GALLIVE, s. m. Nom propre d'une ville de la Connacie en Irlande. *Galliva*. Elle est capitale du Comté de *Galway*, & située sur la Baye de ce nom, environ à seize lieuës d'Athlone du côté du couchant. Cette ville est fortifiée, & a un bon port des plus fréquentez de l'Isle: elle est assez belle & assez peuplée.

Le Comté de *Galway*, *Gallivensis Comitatus*. Contrée de la Connacie en Irlande. Ce Comté est borné au nord par ceux de Maye & de Roscomen; & au midi par celui de Clore. Il est baigné au couchant par l'Océan Atlantique, & séparé au levant par le Shannon du Comté de Kings en Lagénie, & de celui de Tiperari en Momonie. Ce pays a environ trente-deux lieuës du couchant au levant, & dix dans sa largeur médiocre. Il y a plusieurs Lacs; ceux de Malke, de Carble & d'Hotrib, en sont les plus grands & les plus poissonneux. Ses villes sont Galway, Capitale; Clonefort, Kilmacagh, Athenry, & quelques restes de la ville Archiépiscopale de Toam.

G A M.

GAMACHE ou GAMACHES, s. m. Nom propre de plusieurs lieux. *Gamapium*, *Gamapius vicus*. *Gamache* en Vèxin, c'est un village du Vèxin Normand, situé entre Estrepigni & Dunput. Quelques Cartes Géographiques l'appellent Garnache; mais mal: c'est *Gamache*. *Gamache* sur l'Ouest en Picardie du diocése d'Amiens, & dans le Vimeu entre Ou & Blangy. Celui-ci a titre de Marquisat. Monstrelet l'appelle *Gamache* en Vimeu pour le distinguer de *Gamache* en Vexin. *Gamache* en Vimeu est situé entre Dieppe & Abbeville, à trois lieuës ou environ de la ville d'Eu, & à demi-lieuë de l'Abbaye des Bèrnardins de Lieu-Dieu. *Gamaches* est renommé par le grand Marché franc que l'on y tient le prémier Mèrcredi de chaque mois. Le Château de *Gamaches* a été bâti par des Princes du sang Royal de la branche de Dreux. On y voit leurs armes. En 1622. Louis XIII. érigea *Gamaches* en Marquisat.

Ce mot s'est formé de *Gamapium* en changeant le p en ch, comme dans *apium*, ache; *rupes*, roche; *Attipiacum*, Archy; *Gasnapia*, Ganache; *propè*, & *propinquus*, prochain; *sepia*, séche; *spina*, échine. *De Vallois*, *Not. Gall. p.* 220.

GAMACHES, s. f. Bottines ou bas de drap, ou de toile cirée, qu'on met par dessus les autres pour les garentir des crottes, & qui s'attachent avec des boutons ou agraffes. *Perones lanei*. On les appelle aussi *Triquehouses*, dont on se sèrt à cheval & à piéd.

Ce mot vient de *gamacha*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Du Cange.

GAMAHÉ, s. m. Nom qu'on donne aux figures qui sont formées naturellement sur des pierres; elles sont de trois sortes, de peintes, de reliefs & de gravées. Il y en a qui représentent des oiseaux, des rats, des arbres, des sèrpens, &c. Pline parle d'une agathe du Roi Pyrrhus, laquelle représentoit les neuf Muses, & Apollon au milieu qui tenoit une harpe, ce qui étoit un pur effet de la nature, où l'art n'avoit aucune part. On trouve des *gamahés* très-singuliers dans les cabinets des Curieux. On peut voir plusieurs autres éxemples semblables dans les curiositez inouïes de Gaffarel, ch. 5.

GAMALA, s. f. Nom propre d'une ville de la Palestine. *Gamala*. Elle étoit à l'orient du Jourdain dans la Gaulanitide, & donnoit le nom à une petite contrée. Elle s'appelloit *Gamala* de גמל, *gamal*, chameau. *Joseph De Bello IV.* 1. Pline nomme une ville *Gamala* entre celle de Samarie, L. V. C. 13. mais apparemment cet endroit est corrompu. *Reland Palestin.* Le P. Hardouin n'est pas de cet avis-là. Selon lui ce sont deux villes différentes du même nom. Celle de la Gaulanitide étoit une des plus fortes places de la Judée, dit Suétone dans la vie de Tite. Celle de Judée étoit sur une montagne fort escarpée. *Joseph L. IV. De Bello*, *C.* 1. il l'appelle la ville des Chevaliers ou des Cavaliers, parce qu'Hérode y en avoit mis une Colonie. L'une & l'autre fûrent appellées *Gamala*, parce que placées sur le sommet d'une montagne, elles sembloient représenter la bosse d'un chameau.

Gamala étoit anciennement une ville très-forte par sa situation sur le haut d'une montagne, & défenduë par un Château encore plus fort que la ville, & qui la dominoit. Ce lieu étoit dans la Trachonitide Province de la Palestine, entre la mèr de Galilée & les montagnes de Galaad, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Julias & de celle de Corosaim ou Corasin. Vespasien s'étant rendu maître de cette place, après un mois de siége, & beaucoup de pèrte, la ruina entièrement.

GAMAUT ou GAMMAUT, s. m. Tèrme peu usité de Chirurgie; il vient de l'Italien, nous disons ordinairement *scalpel*. Voyez ce mot.

GAMBADE, s. f. Saut, ou posture qui se fait dans l'ardeur de la jeunesse, par gayeté & emportement. *Jactatio*, *saltus*.

En ces lieux où le Roi n'est pas,
Où l'on ne voit ni mascarade,
Ni jeux, ni foire, ni gambade. Div. de Sç.

Ce mot vient de *jambe*, que les Picards prononcent *gambe*. Nicod. Mais Ménage prétend qu'il vient de *campa*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait du Grèc *καμπή*,

τὰ, car les Grècs appellent ainsi toutes les jointures & articles qui fèrvent à l'inflexion des membres, comme a obsèrvé Périonius.

On dit provèrbialement, Payer en monnoie de singe ; c'est-à-dire, en *gambades*.

GAMBADER, v. n. Faire des gambades. *Saltare, jactare crura.* Ces jeunes gens se divèrtissent à sauter & à *gambader* tout le jour. Ils reçurent Vulcain entre leurs bras comme il *gambadoit* par l'air. Ablanc.

Rien ne s'offre à leurs yeux surpris
Que les gazons vèrds & fleuris ;
Il replie & tèrre son linge,
Sautant, gambadant *comme un singe*. Rec. de V.

GAMBAGE, f. m. Droit que payent les Brasseurs de bière.

GAMBE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour jambe. Aujourd'hui c'est un tèrme bas, & du stile burlesque, il n'est présque point en usage. *Tibia.* Voyez son origine au mot de *gambade*. *Gambette* est un diminutif de *gambe*, & un aussi mauvais mot. Quelquefois par le mot de *gambette*, on entend un instrument tranchant, de fèr, comme un canif, ou quelque autre instrument semblable. Ce mot de gambette dans tous ces sens n'est point de l'usage ordinaire de la langue Françoise.

Gamba se trouve dans des actes du XIVe siécle pour la jambe ; ce qui montre qu'on disoit alors *gambe*, & que nous avons changé le *g* en *j* consonne. Voyez *Act. Sanct. April. T. II. p.* 823. *D. p.* 831. *C. T. III. p.* 524 *C.* Les Italiens le disent encore, & les Espagnols *Gambada* pour *gambade*. C'est aussi de là que viennent en notre langue *gambade* & *gambader*.

GAMBEA, ou GAMBIA, f. & nom propre d'un Royaume. Le Royaume de *Gambea*. *Gambiæ Regnum*. Petit Royaume de la Nigritie. Il est entre la rivière de Senega & celle de *Gambia*, qui sont deux branches du Nil, à l'orient des peuples Jaloses. On n'y marque rien qu'une petite ville, qui porte le même nom que le Royaume. Maty. Dappèr le decrit fort au long. Descript. de l'Afrique, p. 219, 240.

Gambea, ou Gambia, est aussi une des principales branches du Nigèr, rivière de la Nigritie en Afrique. *Gambia.* Elle se décharge dans l'Océan Atlantique au midi du Cap vèrd, entre les embouchures qu'on nomme Senega & Rio Grande. Maty.

GAMBES DE HUNES. Tèrme de Marine. Ce sont de petites cordes tenuës à une hauteur détèrminée des haubans des deux grands mâts, & qui se tèrminent prés de la hune à des barres de fèr plattes, dont l'usage est de retenir les mâts de hune. *Carchesii crura.*

GAMBÉSIE, ée, adj. Vieux mot. muni d'un Gambesun. Revêtu d'un Gambaisun. *Gambesone munitus, fultus.* Une cotte *gambésiée* dans Guillaume Guiart, est une cotte d'armes, ou cotte de mailles qui a son gamboison. Voyez les assises de Jerusalem. C. 95.

GAMBESON, s. m. Tèrme de l'ancienne milice. Guillaume le Breton a dit *gambeso* en Latin. C'etoit une éspéce de cotte d'armes ou de grand jappon qu'on portoit sous la cuirasse pour empêcher qu'elle ne blessât, qui etoit composée de laine, ou de coton piqué entre deux etoffes. On les appelloit aussi, *Cottes gamboisées & Contrepointes*. Les Ouvriers qui les faisoient s'appelloient *Contrepointiers*. D'autres disent gambison, ou gamboison, & le definissent un habillement doux & mollet qu'on portoit sous la cotte de mailles, *Gambesa. gambacum* en Latin barbare, ou bien une espece de vêtement contrepointé, long & pendant sur les cuisses, sur lequel le Chevalier endossoit le haubèrt, ou la cotte de mailles. On disoit aussi *Gambiffon Goubison* & *Gambison*. Le Sire de Joinville dans l'histoire de S. Louis, Je trouve illec prés un *gambiffon* d'estoupes. qui avoit esté à un Sarasin, & je trouve le fendu de vèrs moy & en fis un écu. Guillaume de Guigneville Moine de Chalis en son Pelerinage de l'âme.

Et tout aussi comme fait est
Le pourtures de goubisson
Pourquoi pourpoint l'appelle-t-on

D'autres éxemplaires manuscrits portent *gambéson*, ou gambison. Et ailleurs le même Auteur dit :

Car dessous va le gambison
Qui se veut armer par raison.

Il semble que ce vêtement fut ainsi appellé de l'étoffe qui étoit forte & epaisse, afin que la cotte de maille ne blessât point. Nicetas dans Isacius, L. I. C. 8. dit que c'etoit un drap épais replié en dix-huit doubles, & battu avec du vin pur & du sel. Guillaume le Breton en sa Philippide, L. XI. l'appelle en Latin *Cambeso, onis*. Du Cange.

Ce mot vient du vieux Allemand *wambon*, ou du Saxon *wambes*, qui signifie le *ventre*, *quasi wambasium* ; c'est-à-dire, Couverture du ventre & de la poitrine. On l'appelle encore en Flamand, *wambais*, en Anglois *doblet*, en Espagnol *jappon*, & en Italien *gipone*.

GAMBILLER, v. n. Fretiller, remuër souvent les jambes, les jetter deçà & delà, soit assis, soit dans le lit. *Movere se, inquietum esse, quietem non pati.* Il ne se dit que des enfans ou des jeunes gens. On a mille peines à remuer cet enfant, il ne fait que *gambiller*.

GAMBON, f. m. Nom propre d'une petite rivière ou ruisseau de Normandie, qui a sa source au village d'Arcanci à 9 lieuës d'Ecouis. Il se jette dans la Seine aprés avoir passé aux deux Andelis.

GAMBRIVIEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'ancienne Gèrmanie. *Gambrivius, a.* Les *Gambriviens* etoient compris sous les Chérusques, & dependoient des Cattes. Quelques-uns les prennent pour les Hambourgeois. Quelques-uns ayant toute libèrté de feindre & de mentir en des chôses si anciennes, font venir les *Gambriviens* de Man fils de Tuiston D'Ablancourt dans la Gèrmanie de Tacite.

GAMBULO, ou GAMBALO, f. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie, *Gambolatum. Gampolatum*, anciennement, *ad Columnas*, ou *duæ Columnæ*. Il est dans le territoire du Vighean, du côté du midi.

GAMÉLIEN, enne, ou Gamelion. Gamelea, adj. Surnom de Jupitèr & de Junon. *Gamelius, a.* Jupiter *Gamélien*. Junon *Gamélienne*, ou Jupitèr *Gamelius*, Junon *Gamelia*. Ces Dieux étoient ainsi nommez en tant qu'ils presidoient aux nôces Γάμος en Grèc, nôces, & Γαμήλιος, nuptial, qui appartient aux nôces.

GAMELIES, s. f. & pl. Nom de Fêtes chez les anciens Grècs. Fêtes des nôces, des mariages. *Gamelia.* Elles se célébroient au mois Gamelion, auquel on honoroit aussi Junon *Gamelia*.

Ce mot vient de γάμος, *nôces*.

GAMÉLION, f. m. Tèrme d'Histoire, de Chronologie, de Compute. *Gamelion.* Nom d'un mois des Athéniens, il étoit avant Méton le commencement de leur année. Le solstice d'hivèr étoit dans le mois de *Gamélion*, selon Teophraste. Depuis Meton l'ordre des mois changea, & *Gamélion* etoit le septieme mois selon le P. Petau, & le huitieme selon Gaza. Voyez ces Auteurs, & Scaliger, Fabricius, &c.

Ce mot vient de γαμηλιών. Ce mois fut ainsi nommé parce qu'on y célébroit les Gamelies. Voyez ce mot.

Gamélion, ou *Gamélium*, est aussi le nom d'une piéce de vèrs faite sur un mariage ; autrement Epithalame ; ce mot est celui dont nous nous sèrvons communément en notre langue. *Gamélion* pourroit néanmoins se dire dans un discours d'érudition.

GAMELLE, s. f. Tèrme de Marine, est une jatte de bois dans laquelle on met le potage destiné pour chaque plat de l'equipage. *Camella.* Etre à la *Gamelle*, c'est manger des vivres du fond de cale, qui sont fournis par le Munitionnaire du Roi. Les meubles des Illinois se reduisent à quelques pots de terre mal cuite, des *gamelles* ou plats de bois, à quelques sieges de bois ; & s'ils peuvent avoir un coffre de matelot, ils s'estiment bien meublez. Mem. de Trev.

Du Cange derive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Il vient du Latin *camella*, qui signifie un panièr fait d'un ozièr fort lèste. Il se trouve en cette signification dans le IV. des Fastes.

Dum licet apposita, veluti cratere, camella,
Lac niveum potes, purpureamque sapam.

On appelle dans quelques Provinces en stile bas & populaire grande *gamelle*, une femme de mauvais air qui a un grand cou.

GAMMALAMME, s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Asie. *Gammalamma.* Elle est sur la côte meridionale de l'Isle Tèrnate, une des Moluques. Les Portugais s'en etoient emparez, & l'avoient fortifiée, mais ils l'ont ensuite abandonnée.

GAMMACORURA, s. f. Nom propre d'une montagne qui est dans l'Isle de Ternate, une des Moluques. *Gammacorura.* On dit que cette montagne fut presque toute houlevèrsée le 20. Mars 1679. & qu'elle remplit l'air d'une si prodigieuse quantité de cendres, que les hommes avoient peine à se voir les uns les autres. Maty. Voyez Mandeslo, *Voyage des Indes*.

GAMME. Quelques-uns écrivent GAME, s. f. Tèrme de Musique. C'est une table ou échelle sur laquelle on apprend à entonner juste les nottes de la Musique, *ut, re, mi, fa, sol, la* suivant leurs divèrses dispositions. Elle est divisée en trois colonnes, dont la prémière s'appelle *B mol*, la seconde *Nature*, & la troisieme *B quarre*. Elle sèrt à faire les muances ou passages du Bmol en B quarre par le moyen du demi-ton qui est du *mi* au *fa*. On l'appelle *Gamme*, parce que Guy Aretin, (c'est-à-dire, qui étoit d'Arése en Toscane) qui inventa ces nottes, ajouta un *g*, ou

ou le *gamma* des Grécs aux prémières lettres de l'Alphabet qui lui avoient ſérvi à cotter ſes tons ou intérvalles, pour témoigner que les Grécs étoient les prémiérs auteurs de la Muſique. On l'appelle auſſi, *Main harmonique*, parce que Guy Aretin ſe ſérvit d'abord de la figure d'une main pour éxpliquer ce qu'on a réduit en cette table qu'on nomme la *Gamme*. Dans cette table, ou main harmonique, il y a dix ſexes majeures, dont chacune commence par *ut* & *la*. On ne ſe ſért plus de cette table depuis que Le Maire a trouvé l'invention d'une ſeptiéme notte nommée *Si*, par le moyen de laquelle on peut chanter ſans avoir beſoin de ces muances.

GAMME. Ce mot ſe dit au figuré, mais il eſt bas & burleſque. Il ſignifie, Science, capacité. C'eſt du Latin qui paſſe votre *gamme*. VOIT. Repondre à quelqu'un en même *gamme*. MASCUR. c'eſt-à-dire, en même ſtile qu'il a parlé.

GAMME, ſe dit auſſi quelquefois pour manière, coûtume.

Introduiſit la ſotte gamme.

On dit provérbialement, Chanter la *gamme* à quelqu'un; pour dire, le quereller, le reprendre, ou lui reprocher ſa faute. On dit auſſi, qu'un homme eſt hors de *gamme*; pour dire, qu'il ne ſçait plus où il en eſt, comme un Muſicien qui a pérdu ſon ton.

GAMOLOGIE, ſ. f. *Gamologia*. Diſcours, traité, ouvrage ſur le mariage, ſur les nôces. Myletus a fait un traité de la *Gamologie*.

Ce mot de *Gamalogie* ſe trouve dans Furetière au mot de Mariage. Il vient de γαμος, *nôces*, & λόγος, *diſcours*.

GAMRON. Aujourd'hui *Bender Gamron*. ſ. m. Nom propre d'une ville de Pérſe ſituée ſous le 27 degré de latitude nord, ſur le golfe Pérſique. Voyez Mandeſlo, voyage des Indes.

GAMZO, ou ſelon la prononciation du texte Hébreu *Gimzo*. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Térre-ſainte. *Gamzo*, *Gimzo*. Il n'en eſt parlé qu'au c. L. des Paral. XXVIII. 18. Ce n'étoit pourtant pas une ville du dérnier ordre des bourgs dans ſa dépendance. Elle étoit ou de la Tribu de Dan, ou dans les confins de celle de Juda, comme toutes les autres que les Philiſtins occupent dans l'endroit de l'Écriture qu'on vient de citer. Ziegler l'appelle Gimſon, & ne dit point ſa ſituation, n'en parlant même que dans ſa table. *P. Lubin.* M. Reland croit qu'elle étoit de la Tribu de Juda.

GAN.

GAN, ou GAND. Voyez GON.

GANACHE, ſ. f. La *Ganache*. Nom propre d'un lieu en Poitou, Province de France. *Gaſtapia*. La *Ganache* eſt entre Montaigu & Beauvoir ſur mér. *Hadr. Val. Not. Gall. p. 223.*

GANACHE, ou GARNACHE, ſ. f. Nom propre de lieu. La *Ganache*, ou la *Garnache*. *Ganachia*, *Ganapia*. Bourg ou petite ville de France dans le Poitou ſur les confins de la Bretagne, à douze lieuës de Machecoul, & à trois de la mer de Gaſcogne. Dans ce mot, comme dans *Ganache*, & pluſieurs autres, le *p* s'eſt changé en *ch*.

GANACHES, ou GANASSES. ſ. f. pl. Ce ſont deux ôs qu'a un cheval de part & d'autre du dérrière de la tête, oppôſez à l'encolure, & qui forment la mâchoire inferieure, & la font mouvoir. *Maxilla inferior, gena, mala*. Ce cheval eſt chargé de *ganache*; c'eſt-à-dire, il a la mâchoire groſſe & fort charnuë.

Ce mot eſt venu de l'Italien *ganaſcia*, ou de l'Eſpagnol *ganaſſa*, ſignifiant la même choſe. Borel le dérive de *gena*, comme qui diroit, *grand joue*.

On dit figurément d'un homme groſſiér, & qui a l'eſprit lourd, qu'il eſt chargé de *ganaches*.

GANCE. Voyez GANSE.

GANCHE. ſ. f. Térme de Marine. Petit inſtrument au bout duquel il y a deux crochéts, il ſért à tenir la tente des galéres. Il y a une autre ſorte de *ganche* de prouë pour la tente; elle reſſemble à une cheville un peu courbe dont la tête eſt pércée d'un trou. La *ganche* de poupe eſt faite comme une vergette à long fér pour manche, afin de la faire jouer. La *ganche* pour pécher les robes eſt un fér long qui a trois trous, un au milieu, & un à chaque bout; de chaque trou ſort un fér long, au bout duquel il y a des pointes en façon de pates pour accrocher.

GANCHING, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ganchinga*. Elle eſt la dixiéme de la Province de Nanquin, & elle a cinq autres villes ſous ſa juriſdiction; elle eſt grande, fort marchande, & ſituée ſur la riviére de Kiang, aux confins de la Province Kianſi.

GANd, ſ. m. Nom propre de Ville, que les gens du pays écrivent Ghent. *Ganda*, *Gandæ*, *Gandavum*, *Gandavum*. Ville du Pays-Bas, Capitale du Comté de Flandre, & ſituée au confluent des riviéres de Lys, de Liere & de Moere, avec l'Eſcaut, à dix lieuës au deſſus d'Anvérs, & à peu prés à la même diſtance de Bruxelles. *Gand* eſt une des grandes villes de l'Europe. Elle a au delà de trois lieuës de circuit; les riviéres qui la travérſent, ou les canaux qu'on en tire, la ſéparent en vingt-ſix Iſles, jointes par autant de grands ponts, outre leſquels il y en a un grand nombre d'autres. Cette ville a quelques legéres fortifications, une citadelle, que Charles Quint y fit bâtir, un Evêché ſuffragant de Malines, un Parlement, dont les jugemens reſſortiſſent de celui de Malines, qui eſt le Tribunal Souverain des Pays-Bas Eſpagnol. Charles-Quint y eſt né, & on y conſérve ſon bérceau dans la Cour du Prince, grand Palais, où l'on dit qu'il y a autant de chambres que de jours en l'an. Le celébre Janſenius en a été le prémier Evêque. Le Roi de France prit *Gand* en ſix jours de ſiége l'an 1678; mais il la rendit aux Eſpagnols par la paix de Nimégue: elle eſt aujourd'hui à l'Empereur. Voyez Maty, de Valois *Not. Gall. p. 220.* *Gand* eſt ſelon Mrs. de l'Académie des Sciences à 21 d. 30. min. de longitude, & à 51. d. 1. m. de latitude nord. MATY.

Le Quartier de *Gand*, ou le Gantois, ſ. m. *Gandavenſis Tetrarchia*, ou *Pagus*. C'eſt une des quatre parties du Comté de Flandres, & la prémiére en ordre. Elle renférme le Landgraviat, ou la Châtellenie de *Gand*, le pays de Waes, les Châtellenies d'Oudenarde & de Courtray, & le Comté d'Aloſt. Autrefois la contrée, qu'on appelle les quatres Offices, y étoit auſſi compriſe: mais elle en a été ſéparée par la conquête qu'en ont fait les Provinces-Unies, qui la poſſedent encore aujourd'hui. Voyez GANTOIS.

GANDÉRSUNDT, ou GANDÉRSHEIM, ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cércle de la Baſſe-Saxe en Allemagne. *Gandersunda*, *Gandershemium*. Elle eſt ſituée dans la baſſe partie de la Principauté de Wolfenbuttel, aux confins de l'Evêché d'Hildesheim, entre la ville d'Eymbecke & celle de Goſlar, à trois lieuës de la prémiére & à ſix de la dérniére. Il y a dans *Gandersunt* une Abbaye de filles nobles fondée par Lutolph le Grand, Duc de Saxe, l'an 842. Cette Abbaye étoit autrefois fort riche & fort conſidérable. Elle comptoit, dit-on, parmi ſes vaſſaux les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & les Ducs de Brunſwick. Elle eſt aujourd'hui Proteſtante, & réduite en quatre Canonicats.

GANDIE, ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Valence en Eſpagne. *Gandia*. Elle eſt ſur le Golfe de Valence, à dix lieuës de la ville de ce nom du côté du midi. *Gandie* a titre de Duché, & une Académie fondée par François Borgia Duc de *Gandie*, & enſuite Général des Jeſuites. Au reſte, il ne faut pas dire en François *Gandia*, comme Maty, mais *Gandie*, comme font le P. Bouhours dans la vie de S. Ignace, & le P. Vérjus dans celle de S. François de Borgia.

GANDOIS. Voyez GANTOIS.

GANDOLF. Caſtel *Gandolfe*. Voyez CASTEL.

GANEON, ſ. m. Vieux mot. Debauché. Il eſt fait du Latin *ganeo*.

GANG. Golfe. Voyez NANQUING. Golfe.

GANGARA, ſ. Le Royaume de *Gangara*. *Gangara Regnum*. Ce Royaume eſt dans la Nigritie en Afrique. Le Royaume de Ceſſena le borne au couchant; le Nil le ſepare vérs le midi du Royaume de Zanfara, il a au levant le lac de Borno, & au nord le Royaume de ce nom, avec le deſért de Lempta. *Gangara*, qui lui donne le nom, en eſt auſſi la ville capitale. On y remarque encore Maraſſa, Segmora, Semegonda & Tireque. On dit que ce pays eſt riche en or, & que les troupes du Roi ſont eſtimées des meilleures de la Nigritie.

GANGARIDE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple des Indes en Aſie. *Gangarida*. *Gangarides*. Ils prenoient leur nom du Gange, & on croit qu'ils habitoient autour des embouchures de ce Fleuve, où eſt aujourd'hui le Royaume de Bengala. MATY. D'autres les placent entre l'Inde & le Gange.

GANGE, ſ. m. Nom propre d'une des plus célébres riviéres de l'Aſie. *Ganges*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Caucaſe, aux confins de la grande Tartarie, & des Etats du Mogol. Elle travérſe du ſeptentrion au midi toute l'Inde, qu'elle diviſe en Inde en deçà, & Inde delà le *Gange*, & aprés avoir reçu pluſieurs riviéres, dont les principales ſont le Géminé, le Kanda, le Perſély & le Caor, elle ſe décharge dans le Golfe de Bengale par pluſieurs embouchures qui forment un fort grand nombre de petites Iſles. Cette riviére baigne les villes de Sérénégar, d'Elabes, de Banara, de Gouro, de Patane, de Da-Ca, d'Ougely, & pluſieurs autres moins conſidérables.

> *Plus loin que les flots du* Gange
> . . . .
> *L'écho parle à la louange*
> *De ce Héros ſans pareil.* REC. DE VERS.

Le Golfe du *Gange*. Voyez BENGALE Golfe.

GANGÉA, ſ. f. Nom propre d'une ville de Pérſe. *Gangea*. Elle eſt

est fort considérable par le commèrce, & située dans la Géorgie en une belle plaine très fértile, entre la ville d'Iruan & celle de Scamachie. Auril, voyage de divèrs Etats d'Europe & d'Asie, p. 65. &c.

GANGELA, s. f. Le Royaume de *Gangela. Gangela Regnum.* On met ce Royaume dans la basse Ethiopie vèrs le Royaume d'Angola, mais on ne le trouve pas sur les Cartes, à moins qu'il ne fut le même que celui de Bengela, qui est entre celui d'Agola & la côte des Cafres.

GANGINUOVO, s. m. Nom propre d'un Bourg de Sicile. *Ganginovum.* Il est au piéd des montagnes de Madonia, & à la source de la rivière de Salso dans la valée de Démona. On voit à une lieuë de ce bourg les ruines de Gangi Vecchi, où quelques Géographes mettent l'ancienne petite ville d'*Engyum*, ou *Enguinum*, que d'autres mettent à Enguini, port du tèrritoire de Léontini sur le Golfe de Catania.

GANGIR, s. m. Nom propre d'un Cap de Syrie en Asie. *Rhossicus Scopulus.* Capo *Gangir.* Il est à l'entrée du Golfe de l'Ajazzo, entre la petite ville d'Alexandrette, & l'embouchure de la rivière de Farfar, qui baigne Antioche.

GANGLIFORME, adj. Tèrme de Médecine. Qui a la forme, la figure de ganglion. *Gangliformis.*

GANGLION, s. m. Tèrme de Médecine. C'est une tumeur inégale qui se forme sur les nèrfs & sur les tendons, & qui est sans douleur & sans changement de couleur. *Ganglium, gangilum, ganglion.* La cause du *ganglion* est la trop grande distension des pôres de ces parties, ou leur trop grande compression, ou leur déchirement; ce qui donne lieu au suc nutritif de s'y arrêter, de s'y épaissir, & de produire cette sorte de tumeur. Quelquefois il est causé par les coups, par le trop grand travail, la plupart des Auteurs veut que la cause prochaine du *ganglion* soit une pituite lente & visqueuse. Pour résoudre les *ganglions*, on se sert ordinairement d'une plaque de plomb enduite de Mèrcure, ou bien de la gomme ammoniac, ou de l'emplâtre de Vigo avec le mercure. Quand le *ganglion* s'attache aux parties membraneuses, aux os, aux tendons, aux nèrfs, aux articles, il retient son nom; hors de ces parties quelques-uns le nomment *nodus*. Voyez dans Degori plusieurs remèdes pour le *ganglion*.

Ce mot vient du Grèc γάγγλιον, qui signifie la même chôse.

GANGRÉNE, s. f. Prononcez CANGRENE. MEN. CORN. L'AC. REGN. LE P BOUH. &c M. Menage, qui est du même sentiment pour la prononciation, dit qu'il faut écrire *cangréne*. Maladie qui vient dans les chairs, qui les corrompt, & qui gagne les parties voisines qu'on ne peut guérir que par l'amputation du membre pourri. *Gangrena, tabes, tabum.* On a observé par le microscope que la *gangréne* consistoit en un nombre infini de petits vèrs qui naissent de la chair morte, & qui en produisent sans cesse d'autres qui corrompent les parties voisines. Quelques uns tiennent qu'on la peut guérir en arrosant continuellement la partie d'esprit de vin. La *gangréne* est causée par l'intèrception du mouvement circulaire du sang, qui porte les sucs nourriciers & spiritueux dans toutes les parties, & y consérve la chaleur, la force & la vie. Cette intèrception du mouvement du sang qui est la cause prochaine de la *gangréne*, est elle-même causée par les grosses tumeurs, les érésipeles, les grandes inflammations, le grand froid, les fortes compressions, les dépôts subits d'une sérosité maligne, les morsures d'animaux venimeux, &c.

Ce mot, selon quelques-uns, vient du mot Paphlagonien *gangra*, qui signifie, *chévre*. Le propre de la chévre c'est de brouter l'hèrbe qui est autour d'elle avec grande vitesse & sans s'arrêter. La *gangréne* gagne bien-tôt les parties voisines, si l'on n'y apporte du remède. Il est plus sur de tirer ce mot du vèrbe Grèc γράω, γραίνω, manduca, absuma, je mange, je consomme, & plus sûr encore & plus vrai de le faire venir du mot γάγγραινα, qui signifie la même chôse, & auquel on n'a fait que donner la tèrminaison Françoise.

GANGRÉNE, se dit figurément en chôses spirituelles des èrreurs & des mauvaises doctrines, comme aussi des désordres contagieux, des semences de division dans un Etat. Un mauvais citoyen est un membre pourri qu'il faut retrancher, de peur que cette *gangréne* ne gagne le corps de l'Etat. C'est fait des loix, si pour arrêter cette *gangréne*, vous n'employez le fèr & le feu. PAT. Un Poëte a dit de l'amour dans une piece sur la galle:

C'est la gangréne de notre âme,
C'est le farcin de la raison. N. CH. DE VERS.

GANGRENER, ou CANGRENER, & ce dèrnièr est le plus usité, v. n. ou v. act. en le joignant avec le pronom pèrsonnel, *se gangrener*, ou être *gangrené*, *Tabe, lue infici, vitiari*, Etre atteint de gangrene. Les playes qui sont faites par des armes à feu sont sujettes à se *gangrener*.

GANGRENÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Tabe infectus.*

On dit figurément, qu'un homme a la conscience *gangrenée*: pour dire, qu'elle est corrompuë, & dispôsée à faire toute sorte de mal.

GANGRES, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Asie mineure, située dans la Paphlagonie. Elle étoit Archiépiscopale & Métropole de cette Province. On y célébra un Concile entre 325 & 341. contre Eustathius, moine, qui condamnoit le mariage, & excluoit du salut toutes les pèrsonnes mariées. Cette ville subsiste encore aujourd'hui, & on dit que les Turcs l'appellent *Cangri*, ou *Kiengare*. Sanson dans ses petites Cartes l'a met dans la Natolie propre, à la source du Saogari, entre Chioiaye & Cheangare MATY.

GANGUE, s. f. C'est le nom que les ouvriérs donnent à des parcelles de piérre dure qui se trouvent parmi l'antimoine lorsqu'on le tire de la mine. On sépare la *gangue* de l'antimoine par le moyen de la fusion.

GANGUI. Tèrme de Marine. Voyez BREGIN, c'est la même chôse.

GANHAY, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. Elle est sur la côte de la Province de Fokien, aux confins de celle de Cantung. Cette ville est grande, & a de magnifiques bâtimens, entre autres un pont de piérre de deux cens cinquante pas de long, bâti sur de fort hautes arcades. Elle est fort peuplée & fort marchande; mais parce que c'est une ville de guèrre, les Chinois ne lui donnent que le nom de Fort. MATY.

GANIF. Voyez CANIF.

Le mot de *ganif* vient des langues qu'on parloit autrefois dans l'occident & dans le nord. *Gnyf* dans la langue des Cimbres signifie un petit couteau, *cultellus*; & les Anglois, dont la langue a été formée de celle que parloient les Anglois-Saxons qui habitoient la basse Saxe & le pays qu'elle a au nord, les Anglois, dis-je, appellent *Knife* ce que nous nommons un *ganif*.

GANIMEDE. Voyez GANYMÉDE.

GANI L'ISLE. s. m. Nom propre de lieu dans le Diocèse de Rouen. *Vadiniacum.* Ce lieu est dans une Isle de l'Epte. Il y a un Prieuré de Benedictins. De Valois dit qu'il a trouvé des Auteurs qui l'appelloient *Vadum Nicasii*, parce qu'on dit que S. Nicaise y passa l'Epte à piéd *Not. Gall. p.* 580.

Ce mot s'est formé de *Vadiniacum*, en changeant l'*V* en *G*, & par abbréviation.

GANIVET, s. m. Ganif, petit ganif. *Cultellus.* Les Chirurgiens se sèrvent de *ganivets* dans leurs opèrations. Leur *ganivet* lenticulaire à le fèr à peu près fait comme la moitié de celui d'une fleche.

GANNAN, ou ANAM, s. m. Nom propre de Royaume. Le Royaume du *Gannan Annanum*, ou *Annamiticum Regnum*. C'est la partie Orientale de la presqu'Isle de l'Inde delà le Gange. Voyez TUNQUIN.

GANNAT, s. m. Nom propre d'un Bourg de France, *Gannatum*, *Gannapum* Il est dans le Bourbonnois aux confins de l'Auvergne, sur une petite rivière entre Moulins & Clèrmont, à sept lieuës de l'une & de l'autre.

GANO. Tèrme indéclinable du jeu d'hombre, qui veut dire, laissez-moi venir la main, ne prenez pas sur moi. *Abstine, sine me*, &c.

GANSE, s. f. Petit cordon d'argent ou de soie qui tient lieu de boutonniere, qui sèrt à arrêter & à boutonner des boutons. *Nodus, nexus.* Je n'ai pû me boutonner, parce que la *ganse* de mon colet de pourpoint est trop étroite. On s'en sèrt aussi pour faire quelques ornemens sur les habits, & sur-tout aux boutonnières. Une aune de *ganse* de soie. Une aune de *ganse* d'argent. Une aune de *ganse* d'or.

Quelques-uns dérivent ce mot par métathèse de l'Hébreu *nasag*, qui signifie, *apprehensum retinere*.

GANSE DE DIAMANS. C'est une boutonnière garnie de diamans.

GANT. Nom de ville. Voyez GAND. *Gant* se trouve ainsi écrit dans nos vieilles Annales. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 220.

GANT, s. m. Ce qui sèrt à couvrir la main pour la tenir chaûdement, ou proprement. *Chirotheca. Gants* de Rome. *Gants* d'Espagne. *Gants* parfumez. *Gants* cirez. *Gants* de cèrf, de daim. *Gants* fourrez. *Gant* de Fauconnier. *Gant* bourré; c'est un *gant* qu'on se met à la main quand on fait assaut, de peur que les coups de fleurèt qu'on le porte ne blessent la main. Jetter le *gant*, se disoit autrefois de ceux qui appelloient une partie advèrse en duël. Voyez Favyn dans son histoire de Navarre, L. II. p. 96. Encore aujourd'hui le Garter en Anglètèrre jette son *gant* à l'avenement d'un nouveau Roi à la Couronne. Voyez GARTER. Favyn, déjà cité, p. 96. croit que cette coutume vient des Orientaux, qui dans les ventes & cessions de tèrre, ou de dennes, donnoient le *gant* aux acquéreurs, comme par forme de nantissement

& de prise de possession, & cite sur cela Ruth. IV. 7. où la Paraphrâse Chaldaïque & Syriaque, dit cet Auteur, portent le *gant* & non le soulier, comme il est dans la vérsion commune; il falloit ajouter, & dans l'Hébreu. Quant à la Paraphrâse Chaldaïque, ce que dit Favyn est vrai, mais le Syriaque, non: car il y a *nanoo*, qui signifie soulier, & non pas un *gant*. Il ajoute que les Rabbins interprétérent du *gant* ce passage du CVIII[e] Pseaume, *In Idumæam extendam calceamentum meum*. Ainsi chez nos François celui qui relevoit le *gant*, signifioit par cette action qu'il acceptoit le combat & défi; & par cette même cerémonie, continuë Favyn, il déchaussoit son *gant* droit de la main, & le jettoit par tèrre, pour être pris & relevé par celui qui l'avoit defié, promettant l'un à l'autre de se trouver au jour & lieu que le Roi & son Parlement ordonneroit. Il prétend que la cerémonie qui s'obsérve au Sacre de nos Rois, de leur benir des *gants* & de les leur mettre, est une suite de l'ancienne coutume de prendre possession par le *gant*. Voyez au même Ouvrage, L. XVI. pag. 1017. & 1018.

Il étoit autrefois déffendu aux Juges Royaux de porter des *gants* dans leur Siége. Et aujourd'hui encore il n'est pas pérmis d'entrer dans la grande, ni dans la petite Écurie du Roi, sans se déganter: autrement on est exposé aux insultes & aux avanies des Pages & des Palfreniérs. La même chose s'obsérve aussi dans les Écuries des Princes. Cependant cette pratique s'abolit peu-à-peu. On dit que pour qu'un *gant* soit bon & bien fait, il faut que trois Royaumes y contribuënt; l'Espagne, pour en préparer la peau; la France, pour le tailler; & l'Angleterre, pour le coudre. Men.

Quelques Auteurs surannez, comme Favyn, écrivent *gand*; mais mal.

Ce mot vient de *wante* Flamand, ou ancien Allemand, signifiant la même chose, comme on le peut voir dans le prémier livre des Miracles de S. Maieul Abbé de Cluny. n. 3. *Acta SS. Mai*, *T. II. p.* 691. où les Bollandistes ont très bien restitué *guants*, au lieu de *quants*, qu'on y lisoit. Quelques uns l'ont dérivé de *vagina*; Du Cange de *wantus*, *wanto*, & *gwantum*, mot de la basse Latinité.

Dans la plûpart des Coûtumes il y a un droit Seigneurial qu'on appelle, *Ventes & gants*, qu'on doit aux mutations. Ces *gants* sont éstimez deux sols en quelques lieux, & en d'autres quatre deniérs. Dans la coutume de Châteauneuf ils appartiennent au Sèrgent. Boutillier écrit dans sa Somme rurale qu'il y a des fiefs pour lesquels on doit au Seigneur *blancs gants*.

On dit en provérbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on sçait déjà, qu'il n'aura pas les *gants*; pour dire, la paraguante, le présent qu'on donne aux messagers qui apportent quelque bonne nouvelle. On dit, il est souple comme un *gant*; pour dire, qu'il est doux & humble, qu'on le manie comme on veut. On dit aussi en saluant quelqu'un à la hâte & sans se déganter, que l'amitié passe le *gant*.

Gans de Frangipane. *Gans* parfumez d'un parfum inventé par le Marquis de Frangipane.

Gans de Neroli. *Gans* parfumez d'un parfum inventé par la Princesse de Nerola, qui depuis a été Duchesse de Bracciane. M. Ménage dit que ces *gans* s'appellent en François *gans de Néroli*, quoique la Princesse s'appellât Princesse de *Nérola*.

Le Gant, ou Gan, est aussi une fleur qui vient de graine, il s'en trouve de trois couleurs; car on en voit de blanc, de rouge & d'incarnat. La feuille de cette fleur est comme la bourrache, sinon qu'elle est plus grande & moins rude: la tige qui s'éleve quelquefois a trois piéds de tèrre, se couvre dès le fonds de quantité de boutons qui font comme une longue pyramide; & quand les fleurs sont ouvèrtes, il semble que c'est autant de gans, & c'est pourquoi on leur a donné ce nom par le rapport de leur figure. Cette plante veut beaucoup de soleil & une tèrre à potager; on l'arrose quand elle en a besoin. Morin.

Gans Notre-Dame. Tèrme de Botanique, qui se dit de l'ancolie. Voyez Ancolie.

On le dit aussi d'une autre plante qu'on appelle autrement *digitale*. Voyez Digitale.

On le dit encore de la gantelée, qui est une éspéce de campanule. Voyez Gantelée.

GANT, ou GAN, s. m. Nom propre de lieu. *Gantum*. Bourg de France, situé dans le Bearn sur la petite rivière de Nés, à une lieuë & demie de la ville de Peau du côté du midi. *Gant* a donné la naissance au célebre Piérre du Marca, nommé à l'Archevêché de Paris.

GANTELÉE, s. f. Espéce de Campanule dont la racine est vivace, blanchâtre, & du goût de la Réponce. Elle pousse plusieurs tiges hautes de deux à trois piéds, canelées, garnies de feuilles alternes, semblables par leur figure à celles de l'ortie, rudes au toucher, sans être piquantes, & d'un vèrd foncé. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & ont la figure d'une cloche. Elles sont bleuës, ou blanches, échancrées en cinq parties sur leurs bords. Le calice de ces fleurs devient un fruit qui renfèrme des semences fort menuës. *Campanula vulgatior, foliis Urticæ, major & asperior. C. B.* C'est celle-ci qu'on nomme grande *gantelée*. On appelle petite *gantelée*, une autre espèce de Campanule qui vient dans des bois & dans les prez: elle ne s'éléve guère plus d'un pied & demi. Ses feuilles sont plus petites, plus etroites, & d'un vèrd moins foncé: ses fleurs sont aussi beaucoup plus petites, & entassées dans les aisselles des feuilles vèrs le haut de la tige. *Campanula pratensis flore conglomerato. C. B.* Ces deux plantes, de même que présque toutes celles de ce genre, donnent du lait lorsqu'on les coupe. On se sért quelquefois de la décoction de ces deux plantes dans les maux de gorge, & pour les ulcères de la bouche.

GANTELET, s. m. Gros gant pour armer la main d'un Cavalier armé de toutes piéces. *Cæstus*. Il est de fèr, & les doigts sont couvèrts de lames par écailles. On portoit autrefois le casque & les *gantelets* dans les marches en cérémonie. On commença à prendre des *gantelets* vèrs l'an 1300. Le Gendre.

On dit provèrbialement, ce que le *gantelet* gagne, le gorgerin le mange: c'est un mot qui étoit ordinaire au Chevalier Bayard; pour dire, qu'on ne met guère à profit le gain qui se fait à l'armée.

On dit prêter le *gantelet*, pour accepter un défi.

Gantelet. Tèrme de Relieur. Sorte de manique qu'on se met à la main, & dont on se sért pour mieux fouetter les livres lorsqu'ils sont couvèrts.

Gantelet. Tèrme de Chirurgie. Sorte de bandage fait d'une bande de quatre ou cinq aunes de long, dont on envelope la main, & tous les doigts l'un après l'autre, ce qui forme une envelope qui couvre la main.

Ce mot dans toutes ses significations vient de celui de *gant*.

GANTER, v. act. Mettre des gants. *Chirothecas induere*. Les Dames se masquent & se *gantent* pour aller à l'air. Ces gants-là ne me sont pas propres, je ne les sçaurois *ganter*. Souffrez que je vous *gante*.

Ganter, est aussi neutre, mais il ne se dit guère que par raport à la main. *Facere ad manum*. Ces gants *gantent* bien, c'est-à-dire, conviennent bien à la main.

Ganté, ée, part. pass. & adj. *Chirothecis instructus*.

GANTÉRIA, s. f. Tèrme de Marine usité sur la mèr méditèrranée. Les *gantérias* sont la même chôse que ce qu'on appelle barres de hunes sur l'Océan.

GANTERIE, s. f. Marchandises de gants; métier de faire & de vendre des gants. *Chirothecarum officina*. Les Gantiérs sont obligez de vendre dans leurs boutiques leurs marchandises de *ganterie*.

GANTIÉR, ière. Marchand qui fait, ou qui vend des gants. *Chirothecarius, chirothecarum propola, sutor.*

GANTOIS, s. m. Qui ne se dit point sans l'article. Le *Gantois*, du *Gantois*. &c. Nom propre d'une contrée de Flandres, qu'on appelle Le Quartier de Gand. Voyez au mot Gand. Quelques-uns par analogie à ce mot disent *Gandois*.

Gantois, oise, s. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire ou habitant de Gand. *Gandavum, a, Gandensis, Gandavius, Gandavensis*. Marlien prend les *Gantois* pour les peuples que César appelle *Gorduni* & qu'il dit avoir été sous la protection des Nèrviens, ou leurs cliens. Sanson prétend que les *Centrones* de César sont les *Gantois*. Tout cela n'est que conjecture sans autre fondement que quelque ressemblance de nom; si cependant il y en a, comme a fort bien remarqué De Valois, *Notit. Gall. p.* 221. Le P. Daniel dit dans son histoire, Les Bourgeois de Gand, & non les *Gantois*; mais plusieurs autres ont dit *Gantois*. S. Amand fut l'Apôtre des *Gantois*. Il fit ordonner par Dagobert que tous les Païens se convèrtiroient. S. Amand ayant reçu l'ordre du Roi, & la bénediction de l'Évêque, marcha hardiment chez les *Gantois*; mais il ne laissa pas d'y souffrir des peines incroyables. Fleury.

GANYMÉDE, s. m. Nom propre d'un jeune bèrgèr Troyen d'une grande beauté que Jupiter fit enlever par son aigle, ou que lui-même caché sous la figure d'un aigle enleva lorsqu'il chassoit sur le mont Ida. *Ganymedes*. Les Fables disent qu'Hébé sèrvant les Dieux au festin que Jupitèr leur donnoit en Ethiopie, *Iliad. I.* fit un faux pas, & tomba d'une maniére qui choqua Jupitèr, qui pour cela la disgracia, & fit enlever ou enleva *Ganyméde*, pour lui vèrser à boire dans la suite. Car quoique tous les Dieux eussent approuvé ce changement de Jupitèr, comme il paroit par l'Iliade Υ, ou L. XX. *Ganyméde* ne sèrvoit cependant que Jupitèr, *Iliade* Δ, ou *L. IV.* & *Eustathius*. *Cicero de Nat. Deor. L. I.* *Ganyméde* étoit fils de Trois, Roi de Troye. Homère l'appelle *Ἀντίθεος*, *Egal à un Dieu*. *Ganyméde* est appellé l'Échanson de Jupitèr,

Jupitèr, l'Echanson des Dieux. Quelques-uns disent que le Jupitèr qui ravit *Ganymède*, fut Tantale Roi de Phrygie & de Paphlagonie, qui selon Eusébe vivoit du tems du Juge Aod. L'aigle qui le ravit, marque la vîtesse avec laquelle il fut emporté. Voyez Vossius *De Idolol. L. I. C.* 14. *L. VIII. C.* 5. & Gaspar Barthius sur Stace. *Thebaid. L. I. v.* 548.

GANYMEDE, f. f. Nom de Déesse. *Ganymeda.* Pausanias dans ses *Corinthiaca*, dit que la Déesse Hebé ou Déesse de la jeunesse, s'appelloit aussi *Ganymède*, & qu'elle étoit honorée sous ce nom dans un bois de cyprès, qui étoit dans la Citadelle des Phlyasiens.

GANYMÈDE, f. m. Bardache. C'est son *Ganymède*. On sçait ce que les Poëtes ont dit de *Ganymède*.

Ce nom vient du Grec γανυμήδης.

G A O.

GAOGA ou KAUGHA, f. m. Le Royaume ou le désert de *Gaoga*. *Gaoga Regnum.* C'est une contrée de Zaara en Afrique. Elle est entre le désert de Barca, le Royaume de Bèrdoa, celui de Borno & la Nubie. Il prend son nom de la ville de *Gaoga* sa capitale, qui est sur le bord d'un grand lac vèrs le milieu du pays. On assûre que ce Royaume a été fondé il y a environ deux cens ans par un Esclave Negre, qui ayant volé son maître, acquit quelques richesses par le commèrce qu'il fit en chevaux & en esclaves; & par ce moyen se rendit maître du pays. On dit qu'une partie des peuples qui l'habitoient ont eté Chrétiens, comme les Egyptiens, mais qu'ils sont tombez dans une très-crasse ignorance, les autres sont Mahométans.

GAORE. Voyez GAURE.

G A P.

GAP, f. m. Nom propre de ville. Ancienne ville des Caturiges. *Vapincum*, *Vapincum Tricoriorum*, *Vapingum*. Elle est dans le Dauphiné, Province de France, sur la petite rivière de Beoe, à sept lieuës d'Ambrun du côté du couchant, & à huit ou neuf de Sisteron du côté du nord. Cette ville n'est pas grande, mais elle est assez peuplée & assez riche, ayant le Siége d'un Bailliage, une Cour d'Election, & un Evêché suffragant d'Aix en Provence. Le Duc de Savoye à la tête des troupes des Alliez, entra dans cette ville que les habitans avoient abandonnée, & il la brula; mais elle a eté rebâtie.

Le vrai nom Latin de cette ville est *Vapincum*. Quelques-uns changeant le *c* en *g*, ont dit *Vapingum*. Quelques-autres tirant mal-à-propos ce mot de *Vappa*, l'appellent *Vappicum* ou *Vappencum*. D'autres disent *Vappicum* & *Vapicum*, ou *Vapigum*: mais peut-être est-ce une faute. On n'aura pas marqué le titre qu'il devoit y avoir sur l'*i* pour faire *in*. De *Vapincum* s'est formé *Gap*, comme *gâter* de *vastare*, guêpe de *vespa*, Gascon de *Vasca*, gaine de *vagina*, &c. De Valois, *Not. Gall. p.* 584. Ethicus met *Gap* sur le chemin de Milan à Arles, ou à Vienne par les Alpes Cotiennes, & à 255. milles, c'est-à-dire, vingt-cinq lieuës de Milan.

GAPENÇOIS, f. m. Nom propre d'une contrée de France dans le Dauphiné. Bailliage de Gap. *Vapincensis*, *Tractus* ou *pagus*. Contrée du Dauphiné, laquelle est sous la Jurisdiction du Baillif de Gap. Elle a le Bailliage de Grenoble au nord, celui d'Ambrun au levant, le Diois au couchant; les Baronies & la Provence, de laquelle elle étoit autrefois une partie, la confinent au midi. Gap est la seule ville de ce pays où l'on remarque encore les Bourgs de Veines, de Sèrres, d'Orpièrre, d'Upaix, & le Duché de Lesdiguières. Le *Gapençois* a titre de Comte. Hugues dernier Comte de *Gapençois*, fut excommunié par le Pape Urbain II. qui mourut l'an 1099. Sans doute que ce fut le prétexte qu'eurent alors les Comtes de Forcalquier d'usurper les tèrres de ce Comte. Ils tâchèrent même par cette raison d'abolir jusqu'à son titre pour l'unir plus inséparablement au Comté de Forcalquier. Chorier. *T. II. p.* 25. Le Parlement de Provence a réclamé le *Gapençois* comme usurpé par le Parlement de Grenoble.

G A R.

GAR, f. m. Nom de lieu. *Garum*, anciennement, *Cinterna* ou *Cisterna*. C'etoit autrefois une petite ville de l'Afrique, maintenant ce n'est qu'un petit village, situé du côté du Royaume de Tripoli près du Cap de Mezrata & du Golfe de Sidra.

GARABUSE, f. f. & GARABUSA SALVATICO. Nom de lieu. *Garabusa*, anciennement, *Corycra insula*. Ce sont deux petites isles dependantes de celle de Candie, & situées à demi lieuë de la côte occidentale près du Cap Buso. La *Garabuse*, qu'on nomme aussi *Grabuse*, a un bon port, & une très-bonne forteresse. Les Vénitiens l'ont consèrvée jusqu'en l'an 1691. que Lucca della Bocca, Messinois, Capitaine d'une des Compagnies qui y étoient en garnison, se saisit du Gouvèrneur, & ayant assommé ceux qui voulûrent faire quelque résistence, livra la place au Bacha de la Canée. Au reste, quelques Géographes croyent que la *Garabusa* est le Cap que les Anciens nommoient *Corycus Mons* & *promontorium*, lequel d'autres mettent à la punta di Corace, & d'autres encore au Cap Buso.

GARADE, f. f. Tèrme de Relation. Espèce de sac en usage au Royaume de Fez. *Saccus.* Le Capitaine fit couper les têtes à tous les Chrétiens qui étoient demeurez morts au champ de bataille, & puis les faisant mettre dans des *garades*, qui sont comme des sacs, il les envoya à Maroc. *Hist. des Cherifs*, C. 56.

GARAGAY, f. m. Oiseau de proie de l'Amérique, gros comme un milan. Il chèrche aux bords des rivières les œufs des crocodiles & des tortuës, & il les emporte pour les manger: il va toujours seul.

GARAGIAU, f. m. Nom propre d'oiseau qui se trouve dans le pays des Cafres en Afrique. Dapper, *p.* 385.

GARAIRE, f. m. Nom d'un Office monastique dont il est parlé dans les anciens Statuts de l'Abbaye de Corbie, recueillis par Adelard. *Garatius.* On conjecture que ce mot signifie Gardien, *Custos*; parce qu'en ancien Gaulois *garis* ou *garer*, signifioit garder, *custodire*. Nous en avons retenu *gare*, pour dire, retirez-vous; & nous en avons fait *garder*.

GARAMANTE, f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Lybie intérieure. *Garamas*, *antis*. Ils avoient la Gétulie au couchant, l'Afrique propre & la Cyrénaïque au nord, l'Etiopie sur l'Egypte au levant, & l'Etiopie intérieure au midi. On juge qu'ils occupoient la partie occidentale du Zaara en Afrique, où l'on trouve les Royaumes de Gaoga, de Borno, de Bèrdoa & de Lempta. Les *Garamantes* étoient les plus barbâres des hommes. Ils vivoient comme des bêtes, ils ne sçavoient ce que c'étoit que le mariage, & les femmes étoient communes parmi eux.

GARANCE. Voyez GARENCE.

GARANDE, f. f. Voyez GUÈRENDE.

GARANNE. Voyez GARANNE.

GARANT. Voyez GARENT. Voyez aussi *garanti*, *garantie* & *garantir* aux mots *garent*, *garentie* & *garentir*: de bons Auteurs les écrivent indifféremment avec un *a* ou avec un *e*.

GARAZU ou GARASU, f. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Bresil dans l'Amérique méridionale. *Garazua.* Ce lieu est dans la Capitanie de Pèrnambouc, à six lieuës d'Olinda du côté du nord. Quelques-uns l'appellent Iguruzu; mais *Garazu* en est le véritable nom.

GARBE. f. f. Apparence extérieure d'une chose. *Species.* Il n'est plus guère en usage que dans le burlesque. Cet homme a bonne *garbe*; pour dire, a bonne mine.

> *Turban en tête & large barbe,*
> *Gaillard, frais & de bonne* garbe. Div. de Sc.

Ce mot vient de *garbata*, qui est fort élegant en Italien; & Pasquier dit qu'il etoit nouveau de son tems. On dit aussi en Italien *buomo di garbo*.

GARBIN, f. m. Tèrme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Méditèrranée au vent Sudouest, qu'on nomme autrement *Afro*, *Lebechio*, Vent du couchant d'hivèr, Sudouest. Dans les Provinces méridionales de France, comme en Languedoc, on appelle *garbin* un cèrtain petit vent frais qui s'éleve vèrs midi dans l'arrière-saison, sans lequel il seroit impossible aux moissonneurs & aux vendangeurs de travailler.

Menage dit que ce mot vient de l'Arabe *Garbi*, qui signifie *Occident*.

GARBON, f. m. Tèrme de Fauconnerie. C'est le nom que l'on donne au mâle de la pèrdrix, qu'on appelle aussi le *cocq*, *mas Perdrix*.

GARÇAILLE. Voyez GARS.

GARÇAILLER, v. n. Hanter les garces & les mauvais lieux. *Scorta & meretrices adire.*

GARCE, f. f. Femme prostituée & de mauvaise vie. *Meretrix*, *scortum*, *prostibulum*. *Garce* de rempart. *Garce* à chien. Une *garce* infame. Il s'est trouvé une Nation chez qui on prostituoit des *garces* à la porte des temples pour assouvir la concupiscence. Mont. Ce mot n'est devenu odieux que depuis quelque tems, en plusieurs Provinces, sur-tout en Bretagne, on le dit encore pour signifier, Une petite fille, ou sèrvante de chambre, *puella*, *ancilla*. On trouve *garcia* en ce sens dans le procès vèrbal de la vie & des miracles de S. Yves, C. 5. n. 38. *Act. Sanct. Mai. T. IV. p.* 553. On appelle en Latin corrompu *garsia* & *garciona*, les femmes qui hantoient les fripons & les débauchez, & qui vivoient à la manière des garçons. Autrefois *gars* & *garce* a signifié majeur ou majeure.

Le mâle est gars à quatorze ans,
Et la femelle est garce à douze.

Voyez GARS.

On dit en Bretagne la *garçaille*, pour dire une troupe de petits enfans, & garçons & filles. Une mère dit toute ma *garçaille*, c'est-à-dire, tout ce que j'ai d'enfans, soit garçons, soit filles; ou comme on dit encore en ce pays-là, soit *gars*, soit *garses*. On dit aussi les *garçailles*, & même *garçaille* pour un seul enfant.

Ce mot vient, selon Guichart de נער, qui signifie, dit-il, *scortari*; mais il n'a pas fait réfléxion que le mot de *garce* est plus ancien dans la langue Françoise, que la signification obscéne qu'il a.

GARCETTE, s. f. Disposition de cheveux abbatus & coupez au niveau du front, comme les portent les garçons. C'est une manière dont les femmes & les filles se servoient il y a quelque tems pour se coëffer.

Ce mot vient de l'Espagnol *garcetas*, qui se trouve dans Covarruvias, qui signifie proprement des plumes de héron à faire des panaches. Du Cange dit qu'un Roi d'Arragon défendit aux Sarrasins d'avoir des *garcettes*, & voulut pour les marquer qu'ils eussent les cheveux tondus en rond.

GARCETTES, en térme de Marine, sont de petites cordes faites de vieux cordages qu'on a détressées, servans à freler les voiles, & à d'autres usages. *La Maitresse garcette* est celle qui est au milieu de la vérgue, & qui sért à freler le fond de la voile. Les *garcettes de ris* sont des *garcettes* grosses par le milieu, & qui vont en diminuant par les bouts. Leur usage est de prendre les ris des voiles lorsqu'il fait trop de vent. Les *garcettes de voiles* ont une boucle à un bout, & vont en appetissant de l'autre. Leur usage est de servir à freler les voiles. Les *garcettes de câble* sont de grosses tresses avec lesquelles on garnit & on fourre les câbles pour les couvrir & les consérver. *Garcettes de tournevire*, sont celles qui sérvent à joindre le câble à la tournevire quand on leve l'ancre, elles sont d'une égale grosseur par-tout. *Garcettes de bonnettes*, sont de petites cordes qui amarrent les bonnettes à la voile. Sérre la *garcette*, est un commandement pour faire bien joindre la tournevire au câble.

GARCILUIN, s. m. Nom propre d'une ville d'Afrique. *Garciluinum*. Elle est dans la Province de Cuzt, du Royaume de Fèz, au pied des montagnes du côté du midi, & sur la rivière du Zis. Elle a été fondée par les anciens Afriquains. *Marmol, Liv. IV. C.* 118.

GARCIS ou GARSIS, s. m. ou GALAFE, s. f. Petite ville d'Afrique dans la Province de Cuzt, au Royaume de Fèz *Galafa*, *Garcis*. Elle est près de la rivière de Mulucan à cinq lieuës de Teurért. Elle a été bâtie par les anciens Afriquains de la lignée des Bénimérinis, pour serrer leurs blez, & leur servir de forteresses lorsqu'ils demeuroient dans les desérts; c'est pourquoi elle est assise sur un roc. Elle est dans les Cartes de la Lybie de Ptolomée à 11 dégr. de long. & à 32 dég. 40 m. de latitude, sous le nom de Galafe. *D'Ablancour*, *Marmol*, *L. IV C.* 109. On prend *Garcis* pour cette ancienne Galafe de la Mauritanie Tingitane. MATY.

GARÇON, subst. masc. Enfant mâle à qui ce nom demeure jusqu'à ce qu'il soit marié. *Mas*, *masculus*. La joie d'une Reine est grande quand elle accouche d'un *garçon*. Il a résolu de vivre toujours *garçon*.

On voit arriver d'ordinaire
Qu'un mari souhaite un garçon,
Qui voudra la mort de son père,
Pour se trouver plutôt maitre de la maison. S. EVR.

On dit, Mener une vie *de garçon*; pour dire, Vivre dans la libèrté & dans les plaisirs.

Ce mot, selon Pontanus, vient de *varo*, Espagnol, qui signifie *homme*. Il remarque qu'on a dit autrefois *warçon* pour *garçon*. Il y a apparence que le nom de Baron ou Varon chez les Gaulois, signifioit un jeune homme, & que celui de *garçon* en est venu CHORIER, *T. I. p.* 94. Lipse dérive ce mot de *garriones*, *à garritu*; c'est un diminutif de *gars*: c'est une injure chez les Wallons, comme à Paris, le mot de *garce*. Guichart le forme de זכר, qui veut dire un mâle, en transposant la prémière & la dérnière lettre, ce qui fait רכז pour זכר. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on appelle *garcio* & *garciones*, les valets, & sur-tout ceux qui suivoient l'armée. *Garcio* se trouve en effet pour valet dans Piérre de Blois, Ep. 102. dans Rigord *de Gestis Philippi Augusti*, & dans Guillaume le Breton, L. X. & XI. de sa Philippide, dans la vie de S. Guillaume, P. I. c. 6. *Acta Sanct. Febr. T. II. p.* 458. *C.* Du Cange ajoute qu'on a donné aussi ce nom aux fripons, aux débauchez & gens de néant, qu'on appelle encore en quelques lieux *Mauvais garçons*. *Garcio* se trouve en ce mauvais sens dans la vie de Charles le Bon, Comte de Flandres, P. IX. n. 56. *Acta Sancta Mart. T. I. p.* 174. *D.* & dans la vie de S. Théodart, ou Audart, Archer de Narbonne, C. 3. n. 24. qui est écrite avant le XIVe siécle, on lit *garsiones* pour des brigans, des voleurs. Voyez la Note des Bollandistes, *Acta Sanct. Mai*, *T. I. p.* 149. *D.* Les Italiens disent *garsone* dans le même sens, & nous pourrions bien avoir pris d'eux le mot de *garçon*, comme les Grècs modérnes ont pris celui de γαρζῶνοι Peut-être aussi que *garçon* n'est qu'un diminutif de *gars*. Martinius chérche l'étymologie de ce mot dans plusieurs langues, & ne prend point de parti. Il trouve *garrire* dans la langue Latine, les jeunes gens causent beaucoup; dans la Chaldaïque גרס, *étudiant*, *apprenant*, on occupe les jeunes garçons à étudier, à apprendre quelque chose: dans la Françoise *garder*, & dans l'Allemande *warten*, *servir en observant*, les jeunes gens veulent être gardez & obsérvez: dans la Grécque κοῦρος, *jeune homme*; dans l'Arabe, à ce qu'il dit, גרוא, *jeune homme*, & dans l'Hébraïque גור, *le petit d'un animal*, *catulus*.

On appelle aussi *Garçon*, un valet à tout faire, & particulièrement quand il est seul à sérvir, & sans porter de livrée. *Minister*, *famulus*. Ce Prêtre vit tout seul avec son *garçon*.

On appelle chez le Roi *Garçons* de la Chambre, de la Garderobbe, &c. ceux qui sont destinez aux menus sérvices de la Chambre, de la Garderobbe, & qui sont au dessous des Officiers des mêmes lieux. *Garçon* d'office, est un domestique dans les maisons de qualité, dont l'emploi est de tenir la vaisselle d'argent bien propre, & d'en rendre compte au Maître-d'hôtel. *Garçons* de cuisine, sont de bas domestiques qui ont soin de tout ce qui concèrne la cuisine, de la tenir propre, de faire écurer & nettoyer la batterie, mettre le pot au feu, &c. *Garçon* de Cocher, est celui qui tient l'écurie propre, & rend sous le Cocher des services concérnant l'écurie & les chevaux.

On appelle aussi *Garçons* chez les Marchands & les Artisans, & dans quelques autres proféssions, ceux qui sérvent à la boutique, ou à leur aider à travailler, jusqu'à ce qu'ils soient reçus Maîtres. Ce Marchand, ce Tailleur a tant de *Garçons* sous lui. Il faut payer le vin des *Garçons*. Les billets cachetez que nous distribuons aux *Garçons* Chirurgiens qui sérvoient les Maitres. DION. On commande à un *Garçon* d'appuyer sur les côtez pendant qu'on tire la peau, &c. ID. L'Opérateur & les *Garçons* qui sont pour l'aider. ID. Raphaël avoit auprès de lui un *Garçon* qui sérvoit à broyer les couleurs. FELIB. *Garçon* Barbier.

On appelle sur les ports *Garçons* de la pêle, les valet & porteurs de charbon qui se trouvent dans les bateaux pour aider à le mésurer. L'Ordonnance défend aux *Garçons* de la pêle le regrat de charbon. On appelle sur les vaisseaux *Garçons* de bord, de jeunes *Garçons* plus âgez que les mousses, & qui sérvent comme les mousses, & commencent à travailler à la manœuvre. *Garçon* de rivière, dans le Traité de Police du Commissaire de La Mare.

On dit, qu'un jeune homme est bon *garçon*, en deux sens contraires; l'un pour dire que c'est un sot ou qu'il est facile, qu'il se laisse mener comme on veut; l'autre que c'est un éveillé, un bon vivant, qui aime la débauche & les plaisirs.

On dit aussi, qu'il fait le méchant *garçon*; pour dire, qu'il menace, qu'il frappe, qu'il est bráve & dangereux.

Le mot de *garçon* s'employe dans le stile familier pour celui d'homme. Le Roi le gronda comme s'il n'eût pas été le plus joli *garçon* du monde. Mlle DE....

On dit provèrbialement, qu'un homme se fait beau *garçon*; pour dire, qu'il se ruine; ou qu'il s'enyvre, ou qu'il mange son bien en débauches, ou qu'il s'embarrasse dans de méchantes affaires.

GARÇONNET, s. m. Diminutif de garçon. *Puerulus*, Ce mot ne se peut dire qu'en riant. C'est un petit *garçonnet*.

GARÇONNIÈRE, s. m. Injure qu'on a dit aux petites filles qui se plaisent à hanter les garçons.

GARD, s. m. Nom propre de rivière du Bas Languedoc en France. *Vardo*. Le prémier qui ait parlé de ce fleuve est Sidonius Apollinaris, *L. II. Epist.* 9. Il le nomme *Vardo*. Roricius, *L. I. Epist.* 7 *Guardo*; d'autres *Wardo*. Catel le nomme en François le grand *Guèrdon* Communément on l'appelle le *Gardon*, & par abbréviation le *Gard*. Ce fleuve se divise d'abord en deux branches, dont l'une coule à Anduse, à Coudet, à Cassinole, à Rivealta; & celle-ci s'appelle le *Gardon* d'Anduse, *Vardo Andusiensis*. L'autre baigne le Peage, le Maz-Dieu, Alais, & se nomme le *Gardon* d'Alais, *Vardo Alestensis*. Il se rejoint à Rivealta, & prend le nom simple de *Gard* ou *Gardon*; passe à Souillac, à Saint Privat, à Vaez, à Chastillon, au Pont du *Gard*, à Cabtières, & va se jetter dans le Rhône à Beaucaire. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 585.

GARD, s. m. C'est une abbréviation du nom Gardon; elle n'est en

en usage qu'en cette phrase, *Le pont du Gard*, en Latin *Gardinum pons*. Ce pont est un ancien ouvrage des Romains. Il est dans le bas Languedoc sur le Gardon, dont il a pris le nom, à quatre lieuës de Nîmes & à deux d'Uzèz. Il est bâti avec des pièrres de taille d'une grosseur surprenante, & il a trois rangs d'arches les unes sur les autres. Le premièr rang n'a que six arches, & cent cinquante pas de long; le second a douze arches, & il est long de deux cens soixante quinze pas, & le troisiéme, où l'on compte trente cinq arches, est long de trois cens pas. Ce dèrnièr pont est moins haut & moins large que les deux autres; c'est proprement un grand canal, couvèrt de grosses pièrres de tailles, & destiné à faire passer d'une montagne à une autre, des eaux que l'on conduisoit ensuite à la ville de Nîmes. Quoique ce pont soit encore assez entier, il n'est pourtant aujourd'hui d'aucun usage. Quelques-uns disent au Pluriel les *Ponts du Gard*, à caûse des trois rangs d'arches & de piles. Bouche en son histoire de Provence L. I. C. V. §. 1. écrit *Gar*, & non pas *Gard*. Voyez encore L. II. sect. II. p. 464. où il parle du *Gard* & du Pont du *Gar*.

GARD. Lieu en Picardie. *Gardum* Le *Gard* est dans le Diocêse d'Amiens sur la Somme, proche de Sequigni. L'Abbaye du *Gard* fille de Charlieu, dans le Diocêse d'Amiens, fut fondée l'an 1139. par Gérard Vidame d'Amiens & Seigneur de Pequigny. *Sainte-Marthe T. IV. p.* 455.

GARDAGE, s. m. Vieux nom d'un ancien droit que les Seigneurs levoient, & que les titres appellent *garda* & *gardagium*. Voyez dans l'hist. de Bretagne T. I. p. 372. un titre de l'an 1213. & 334 un titre de l'an 1237. & p. 452 un autre de 1302.

GARDE, s. f. Tèrme de guèrre, de chasse, &c. Défense ou consèrvation de quelque chôse; action par laquelle on obsèrve ce qui se passe afin de n'être point surpris; soin, précaution, attention que l'on apporte pour empêcher que quelque chôse n'arrive contre notre intention, contre notre volonté. *Custodia*. Il se dit au propre & au figure. Le Roi a commis la *garde* de ce Château à un tel Capitaine. Cette ville est de grande *garde*. Les petits enfans sont de difficile *garde*.

Une beauté parfaite est de mauvaise garde. DESP.

Sa beauté n'a-t-elle pas été sous la *garde* de la plus scrupuleuse vèrtu? FL.

La garde *de deux filles est un peu trop pesante*. MOL.

On le dit aussi des gens qui sont préposez pour aider à cette garde qui font la *garde* d'une ville, d'un camp. On dit en ce sens changer la *garde*. Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette ville. Les Academiciens sont éxempts de guet & de *garde*. Châtillon entra en *garde* avec Conti infanterie & Condé cavalerie. DE BUSSI. Le mot de *garde* peut se prendre ici en deux sens, & pour les troupes qui faisoient la *garde*, & pour leur action, ou le sèrvice qu'ils faisoient, qu'on appelle *garde*.

Ce mot vient de *Warda*, mot de la basse Latinité, qui vient de l'Allemand *Warten*, qui signifie *garder*. *Garde*, obsèrvation, & l'Allemand *garde* sont pris du Celtique *goard*. PEZRON.

GARDE, se dit aussi au figuré des chôses qui nous tiennent lieu des pèrsonnes à la garde desquelles nous sommes commis. Votre fièrté est une *garde* plus fidelle de votre cœur, que la douceur qui laisse tout à espérer. M. SCUD. Quand une jeune beauté aime, la pudeur est une *garde* aisément subornée. BENSERADE.

GARDE, est aussi la faction ou la vigilance qu'on a dans le sèrvice pour la deffense d'une place. Ainsi on dit, Un tel régiment est aujourd'hui de *garde*, entre en *garde*, monte, descend, relève la *garde*. Un Officier, un Sèrgent de *garde*. Un corps de *garde*, est un poste où l'on met plusieurs soldats qui se relèvent de tems en tems, & qui relevent aussi les sentinelles. Il se dit non seulement du lieu, mais aussi des soldats qui y sont postez pour s'y deffendre, soit au camp, soit dans la ville.

Faire *garde* de Capitaine, Lieutenant, &c. c'est sèrvir sur le piéd de Capitaine, de Lieutenant, &c.

On dit aussi chez les Grands, que des Officiers, des pages, des laquais, sont de *garde*; pour dire, qu'ils sont de jour, & obligez à être assidus au sèrvice de leur maître, tandis que les autres se reposent.

Grande *Garde*, en tèrme de Guèrre, est un corps de Cavalerie composé de plusieurs escadrons detachez à la tête d'un camp pour resister quelque tems à l'ennemi, jusqu'à ce que l'armée ait loisir de se mettre en ordre pour combattre.

On dit aussi, *Garde avancée*, ou *Garde fasse*, celle d'un corps de 15 ou 20 Maîtres qui est au delà de la grande *garde* pour avèrtir des approches de l'ennemi.

On appelle *garde des côtes*, la *garde* qui se fait sur les côtes de la mèr en tems de guèrre, elle est differente du guet de la mèr.

On dit en tèrme de Palais, Mettre à la *garde* de quelqu'un; pour dire, Charger quelqu'un de la consèrvation de quelque chôse, On a mis ce prisonnier à la *garde* d'un Huissièr; pour dire, qu'il sera tenu de répondre de sa pèrsonne. On a laissé tous les meubles saisis de cette maison à la *garde* d'un voisin qu'on en a chargé, qui a pris tout en sa *garde*. On a sequestré & mis cette fille à la *garde* d'une telle Dame.

En France les *gardes* sont coutumières; c'est-à-dire, sont déférées par la coutume, & selon la coutume des lieux. On dit par manière d'axiôme, ou de provèrbe, qui bail, ou *garde* prend, quitte le rend; cela veut dire, que celui qui a la *garde* de quelque chôse, ou de quelque pèrsonne, doit acquitter les dettes mobiliaires. La *garde* se pèrd par le mauvais usage, ou quand le gardien se remarie, elle finit par la majorité ou le decès du mineur.

On dit aussi, Payer la *garde* de quelque chôse; pour dire, le salaire qu'on donne à celui qui a eu le soin de garder & consèrver quelque chôse. On lui a taxé tant pour ses frais de *garde*.

Le droit de GARDE, Ancien droit qui se levoit anciennement par les Seigneurs en France, & que les titres appellent *guarda*. Dans l'état des droits seigneuriaux de la côte S. André, on voit un article pour le droit de *garde*, & sur la manière de le lever: il se payoit tous les ans en grains par les contribuables. VALBONNAIS, *hist. de Dauph. p.* 76. Il y en a aussi des exemples dans l'hist. de Bretagne. Les Princes usurpèrent les droits de *Garde* & de Sauvegarde sous ombre de la protection qu'ils accordoient à ceux qui se soumettoient à leur justice, & qui se reconnoissoient leurs vassaux. Voyez les Mém. de M. De Valbonnais pour l'hist. de Dauphiné, p. 7.

GARDES GARDIENNES. Lettres accordées par le Roi à des Communautez, Chapîtres, Colléges, Abbayes, Prieurez, Églises, portant attribution de jurisdiction. Ceux qui ont des *gardes gardiennes* peuvent en vèrtu de ces lettres attirer leur partie advèrse, qui n'a point de privilége, hors de sa jurisdiction naturelle, soit en demandant, soit en defendant, pourvû que les lettres ayent été verifiées au Parlement où le Juge consèrvateur ressortit. Les Lettres de *garde gardienne*, sont des Lettres de privilege, par lesquelles le Roi declare qu'il prend en sa *garde* particulière ceux à qui il les accorde; & pour cet effet il leur assigne des Juges particulièrs, par devant lesquels toutes leurs caûses sont commises: anciennement c'étoit le Prévôt de Paris, & maintenant ce sont les requêtes du Palais & de l'Hôtel. L'Univèrsité de Paris, l'Abbaye de S. Victor, ont des Lettres de *garde gardienne* attributives de jurisdiction au Prévôt de Paris.

En tèrme de Jurisprudence féodale, denier de *garde* est une somme qui se paye les années qu'une tèrre chomme, la rente se paye les années de la recolte. *Garde* faite, dans quelques Coutumes signifie la *garde* qu'un fait de bêtes qui sont en dommage dans l'héritage d'autrui, ensorte que le dommage doit plutôt être attribué à la malice de l'homme qui garde ces bêtes, qu'au hazard qui les a conduites.

GARDE-LIGE. Tèrme de Coutumes. C'est le sèrvice qu'un Garde-lige doit à son Seigneur Voyez GARDE, s. m.

GARDE-NOBLE. Tèrme de Coûtumes, est un droit que les pères & les mères nobles ont de jouir du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à un cèrtain âge, qui est de 20 ans pour les males, & de 15 ans pour les filles en la Coutume de Paris, sans être tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir selon leur qualité, de tenir les bâtimens en bon état, & de payer toutes leurs dettes mobiliaires. La *garde-noble*, (il en est de même de la garde bourgeoise) s'accepte en jugement, & ne se defere qu'une fois; c'est-à-dire, que si celui qui a la *garde-noble* meurt avant la majorité de son pupile, la *garde-noble* ne sera point donnée à un autre, & le pupile n'aura plus qu'un tuteur, & les biens profiteront au mineur.

En Normandie le Seigneur feodal à la *garde-noble* des fiefs tenus de lui en hommage; & on distingue cette *Garde* en *Garde Royale*, & *Garde Seigneuriale*. Les mineurs tombent en *garde* du Roi, lorsqu'ils ont un fief relevant immédiatement du Roi. Alors par privilége special il a la *garde*, & fait les fruits siens, non seulement du fief à caûse duquel le mineur est tombé en sa *garde*, mais encore de tous les autres fiefs appartenans aux mineurs, quoique non relevans de lui, & des rotures, & autres revenus, à la charge d'entretenir les mineurs selon leur qualité. C'est ce qu'on appelle *garde Royale*. Le Roi en fait d'ordinaire un don à la veuve, ou au plus proche parent, qui sont tenus d'en tenir compte au profit des mineurs. Cette *garde* a été introduite en Anglètèrre par les Normans, elle avoit aussi lieu anciennement en Bretagne, mais en l'année 1277. par un traité fait entre Jean Duc de Bretagne, & les Nobles du pays, elle fut changée en un droit de rachat. La *garde seigneuriale* a moins d'étenduë. Le Seigneur Feodal ne jouït que du fief relevant immediatement de lui, & non des autres biens du mineur, lequel tombe à sa *garde*. Mais si les mineurs ont d'autres biens suffisans pour les entretenir, le Seigneur

gneur jouït du fiéf sans contribuer à leur entretien. La *garde Royale* finit à 21 ans accomplis. La *garde-noble* n'appartient point aux Seigneurs Ecclésiastiques, parce qu'ils ne tombent jamais en *garde* eux-mêmes.

Quelques Auteurs disent que la *garde-noble* a été établie à l'occasion des fiefs. Comme les vassaux étoient obligez de servir à la guèrre leurs Seigneurs, lorsque les vassaux étoient mineurs, & incapables de servir à cause de leur âge, leurs péres alloient à la guèrre pour eux, & jouïssoient des revenus de leurs biens. C'est de là, disent ces Auteurs, qu'est venu l'usage qui a établi la *garde-noble* telle que nous la voyons aujourd'hui.

On dit dans les Coutumes par manière d'axiôme, ou de provèrbe, Qui *garde* prend, quitte le rend, c'est-à-dire, qui prend le *garde* noble, bourgeoise, ou rotturière d'un mineur, le rend quitte, parce qu'il doit payer ses dettes mobiliaires, tandis qu'il en a la garde.

Garde-Bourgeoise, ou *rotturière*, est un droit ou privilége accordé aux bourgeois de Paris par la Coutume, qui est le même à l'egard des péres & méres bourgeois, que celui de *garde-noble* à l'egard des Gentils-hommes; excepté que la *garde-bourgeoise* finit à 14 ans pour les mâles, & à 12 ans accomplis pour les filles. La *garde-bourgeoise* est introduite depuis long tems, mais elle n'a été bien établie que depuis les Lettres patentes de Charles VI. du 5. Août 1390. qui confirment ce privilege accordé aux bourgeois par Charles V. le 9. Août 1371.

Garde, en tèrme des Eaux & Forêts, est une étenduë de pays dans laquelle cèrtains Gardes & Officiers sont commis pour la consèrvation des bois. Les Grands-Maitres sont obligez par l'Ordonnance de faire leurs visites de *garde* en *garde*.

Garde, signifie quelquefois, Protèction. Toutes les Églises du Royaume sont en la *garde* spéciale du Roi. Ainsi le Roi finit les Lettres qu'il écrit à ses sujets, Priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte *garde*. On dit aussi à ceux qu'on éconduit, Allez-vous-en à la *garde* de Dieu.

Garde, signifie aussi, Soin, consèrvation, déffense, précaution; on dit absolument, Prenez *garde*, ou Prenez *garde* à vous, à votre conduite. Il faut se donner de *garde* des surprises des chicaneurs. Il faut être toujours en *garde* contre les tentations de l'Esprit malin. Il y a des gens si raffinez qu'il faut toujours être en *garde* contre eux. Bell. Pour sçavoir se taire, il faut être toujours sur ses *gardes*, & avoir beaucoup d'empire sur soi-même. Bou. A la Cour on n'est en *garde* que contre le merite & la vèrtu: on ne s'avise pas de craindre un homme qui n'en a point. S. Réal. On ne sçauroit être trop en *garde* contre la malice du siecle. S. Evr. La colère est une passion contre laquelle il faut être sans cesse en *garde*. M. Esp. Plus une femme a de beauté, plus elle doit être en *garde* contre ceux qui l'assiégent, & qui lui tendent des pieges. Bell. Il faut toujours être en *garde* avec cet homme-là; pour dire, qu'il est accoutumé à tromper, à surprendre les gens. Un homme prudent se tient toujours sur ses *gardes*. On dit, Il n'a *garde* d'être aussi brâve que son aîné; pour dire, Il s'en manque beaucoup. Je n'ai *garde* de manquer au respèct que je vous dois.

Garde, signifie aussi, Considération, attention, reflexion. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous. Quand on contracte, il faut bien prendre *garde* à ce qu'on fait. Quand une personne du commun fait une faute, pèrsonne n'y prend *garde*. La Pl. Quand on juge, quand on fait des expériences, il faut prendre *garde* jusqu'aux moindres circonstances, jusqu'aux moindres minuties. Il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un fou, un yvrogne; pour dire, y avoir attention, s'en fâcher, y ajouter foi, &c.

Garde, en tèrme de Negoce, signifie Consèrvation, durée en même état. Le vin est vèrd cette année, il sera de *garde*. *Feret ætatem, servari tutò poterit.* Les fruits d'été ne sont point de *garde*, il les faut confire pour être de *garde*. La mode de ces étoffes se passe, la *garde* n'en vaut rien.

On appelle chez les joueurs de picquèt, une *garde*, cèrtaine petite carte de même couleur que le Roi qu'ils ont en main, & dont ils n'ont pas l'as. On pèrd souvent une partie de picquèt pour avoir écarté sa *garde*. Une double *garde*, ce sont deux cartes de cette même couleur.

Garde, est aussi une femme qui est attachée au sèrvice d'un malade, ou d'une femme en couche. *Custos.* Les parreins & marreines font un present à la sage-femme & à la *garde*.

Garde, est aussi un tèrme d'éscrime, & on dit, Être en *garde*, & se mettre en *garde*; pour dire, Se mettre en posture pour se déffendre de son ennemi les armes à la main.

Il y a quatre *gardes* generales de l'épée, que pour bien concevoir, il faut se représenter un cèrcle décrit sur un mur à plomb, & divisé en ses quatre points cardinaux de haut en bas, & de droit à gauche. Quand on porte la pointe de son epée au point inferieur du cèrcle avec le fort opposé au point supérieur du même cèrcle, & le corps fort panché en avant, c'est ce qu'on appelle la *Prime*, ou la *prémière garde*. La *seconde garde*, que plusieurs nomment *Tièrce*, mais improprement, se fait en portant la pointe de l'épée au deuxième point du même cèrcle distant d'un quart du prémiér point, & montant à gauche le fort de l'épée tourné à droit en dehors, & le corps releve à proportion. La *Tièrce*, ou la *troisiéme garde*, se fait en pôsant la pointe de l'epée au point supérieur du même cèrcle, qui est diamétralement opposé à l'inférieur de la *prime*; & alors le corps, le bras, & l'épée, sont dans leur naturelle disposition, & dans le milieu des extrémitez de leurs mouvemens. La *Quarte* se fait en portant la pointe de l'épée au quatrième point du même cèrcle, directement opposé à celui de la seconde, en descendant à droit à un quart de la Tièrce, le côté extérieur du bras & le plat de l'épée étant tournez vèrs la tèrre, le corps étant hors la ligne à droit, & le fort de l'épée vèrs la ligne à gauche. Il y a une *Quinte*, ou *cinquiéme garde*, qui n'est que le retour de la pointe de l'épée à droit après la révolution de ce cèrcle au point inférieur de la Prime, d'où elle étoit partie, & neanmoins avec une autre disposition du corps, du bras & de l'épée.

Toutes ces *gardes* s'appellent aussi *Figure* & *Posture*. Tout le centre de ces mouvemens doit être à l'épaule. En toutes ces sortes de *gardes* il y en a des *hautes avancées, hautes retirées, hautes moyennes*, quand elles sont posées devant la plus haute partie de corps, ayant le bras tout étendu, tout retiré, ou entre l'une & l'autre extrémité. Les *gardes moyennes avancées*, ou simplement *moyennes*, sont celles où l'épée est posée devant la partie moyenne du corps. Les *gardes basses avancées, retirées*, ou *basses moyennes*, sont celles où le bras & l'épée sont avancez, retirez, ou entre les deux extrémitez, & sont situez devant la partie basse du corps. Quelques-uns croyent que la principale *garde* est celle de *Prime*, les autres la *Quinte*; d'autres avec plus de raison croyent que c'est la *Tièrce*, parcequ'elle est composée de lignes droites, qui sont plus aisées à défendre que les obliques, comme sont du côté droit la Prime & la Seconde, & du côté gauche la Quarte & la Quinte.

Garde, se dit aussi de la déffense qui est auprès de la poignée d'une épée, pour empêcher que la main ne soit offensée par l'ennemi. *Scutula, verbleo, capularis.* Une *garde* d'argent, une *garde* damasquinée. Il lui a enfoncé son épée jusqu'à la *garde*. Il lui en a donné jusqu'aux *gardes*. Il y a des *gardes* à branches, & des gardes à ponte.

Gardes; en Tèrme de Vénerie, se dit des èrgots du sanglièr, ou des ôs de dèrrière les jambes proche les pieds. *Apri calcaria.*

En tèrme de Marchands on appelle *garde forte* & *garde foible* dans la balance Romaine, des broches de fèr qui passent au travèrs de sa branche, où est attaché l'anneau qui soutient la balance. La foible est la plus eloignée, & la forte la plus proche du centre de la balance. Celle-ci soutient un plus grand poids que l'autre.

Gardes de peson, sont des boucles qui sont attachées aux broches du peson.

Gardes, en tèrmes d'Astronomie, & de Marine, sont les deux étoiles les plus voisines du Pôle Arctique, qui sont le dèrrière du petit Chariot, ou de la petite Ourse. Nous avons dit ailleurs que c'est abusivement qu'on dit l'Etoile Polaire, parce qu'il n'y en a point précisément sur le Pôle, & qu'on ne l'appelle Polaire, que parcequ'elle est maintenant la plus proche de notre Pôle. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux. La claire des *gardes*

Gardes, en tèrme de Sèrrurièr, se dit au plusiel de la Garniture qui se met dans une sèrrure pour empêcher que toutes sortes de cléfs ne l'ouvrent. Ces *gardes* consistent en de petites pointes, ou lames de fèr qui sont tellement disposées pour entrer dans les dents, ou les fentes du paneton de la cléf, que pour peu qu'il y ait de changement, la cléf ne tourne plus: & quand on dit, Changer les *gardes*, c'est changer ces petites piéces de fèr.

GARDE, f. m. Archér, ou soldat detaché d'une compagnie pour protéger quelqu'un, ou pour l'arrêter, ou pour veiller à ses actions. *Vigil, accensus, excubitor, satelles.* Les Maréchaux de France ont envoyé un *Garde* à chacun de ses Gentils-hommes qui se vouloient battre. On le dit aussi de tout le corps des Compagnies, ou des troupes entretenuës pour la garde du Roi, comme on le va voir dans les articles suivans.

Gardes du Roi. Ce sont des gens-d'armes, ou des gens de guèrre destinez, soudoyez & entretenus pour la garde de la pèrsonne du Roi. *Satelles, stipator Regis, Protector, satelles ad custodiam corporis: Prætorianus miles.* Ils sèrvent aussi à la garde des Princes de la famille Royale: ainsi sous le dèrnier régne, c'est-à-dire, sous Louis le Grand, nous les avons vû servir auprès de Monseigneur le Dauphin son fils, des trois Princes ses petits-fils, Monseigneur

ſeigneur le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin; Monſeigneur le Duc d'Anjou, avant qu'il fût Roi d'Eſpagne; & Monſeigneur le Duc de Berry, juſqu'à ſon mariage, auquel tems il eut une maiſon particulière; & enfin auprès des enfans de Monſeigneur le Duc de Bourgogne; c'eſt-à-dire, auprès des deux Ducs de Bretagne qui ſont morts, & du Roi qui regne aujourd'hui. Ces *Gardes* ſe nomment encore d'un nom commun les troupes de la Maiſon du Roi, ou tout court, la Maiſon du Roi. Ces *Gardes* ſe diviſent en general en *Gardes* du dedans & en *Gardes* du dehors; & les uns & les autres ſe diviſent encore en differens corps, comme on dit les *Gardes* du Roi, au pluriel & au maſculin; & les *Gardes* du dehors, les *Gardes* du dedans; on dit auſſi, parlant en général, la *Garde* du Roi, au ſingulier, & au feminin; *Satellitium Regium. Prætorianæ cohortes*, la *Garde* du dedans & la *Garde* du dehors. Mais on ne dit point un *Garde* ſing. maſc. de tout particulier qui eſt dans quelqu'un des corps qui compôſent la *Garde* du Roi; on ne le dit que des particuliers qui compoſent cèrtains de ces Corps; qui ſont les *Gardes* de la Manche, les *Gardes* du Corps, les *Gardes* de la porte, les *Gardes* du grand-Prevôt de l'Hotel, les *Gardes* Françoiſes, & les *Gardes* Suiſſes, & non des Gens-d'Armes, des Chevaux Légers, des Mouſquetaires, des Gentils-hommes au bec Corbin, ni des cent Suiſſes.

Quand on parle d'un Corps entiér des *Gardes* l'uſage l'a fait féminin, & nous diſons, les *Gardes* Françoiſes. La *Garde* Écoſſoiſe. Bouh.

On ne peut douter que dès le commencement de la Monarchie nos Rois n'ayent eu une *Garde* pour leur pèrſonne. Tous les Rois en ont eu l'uſage, & l'antiquité la plus reculée nous en fournit des exemples. L'écriture parle des *Gardes* de Saül, prémiér Roi du Peuple de Dieu, 1. L. des Rois XIX. 11. de ceux d'Achis Roi des Philiſtins, 1. L. des Rois XXVIII. 2. Les Rois Grècs avoient auſſi leurs *Gardes*. Juſtin parle de ceux de Piſiſtrate, Tyran d'Athènes, L. II. C. 8. De ceux des Tyrans d'Athènes etablis par Lyſandre, L. V. C. 8. De ceux d'Agis Roi de Lacédemone, L. XII. C. 1. De ceux d'Alexandre, L. XII. C. 8. L. XIII. 12. De ceux des Ptolomées Rois d'Egypte, L. XVI. C. 2. &c. On dit que ce fut Tarquin le Supèrbe qui prit le premièr des *Gardes* à Rome. Voyez Denys d'Halicarnaſſe L. IV. Il eſt vrai pourtant que Romulus s'etoit fait une *Garde*; d'abord il ſe donna douze Licteurs, ou Portefaiſceaux, & enſuite 300. *gardes* du corps, qu'il nomma *Celeres*. Voyez ce mot ci-deſſus, T. II. & Tite Live L. I. Les Empereurs Romains eurent enſuite pour *Gardes* les Prétoriens, ou la Cohorte Pretorienne, ou les Cohortes Prétoriennes, qui furent etablies par Auguſte, à ce que diſent Dion & Suétone. Les *Buccellaires* furent auſſi les *Gardes* des Empereurs de Conſtantinople. Voyez tous ces noms en leur place, auſſi bien que ceux de *Domeſtiques*, de *Protecteur*, &c.

Il n'eſt point à croire que nos Rois n'ayent eu des *Gardes* dès l'etabliſſement de la Royauté. Cependant Gregoire de Tours ſemble dire que Gontran, Roi d'Orleans, eſt le prémiér qui en a pris, quand il eut vu que ces deux frères, Chilperic Roi de Paris & de Soiſſons, & Sigebèrt Roi d'Auſtraſie, eurent ete tuez. Philippe Auguſte, dans ſon expedition de la Tèrre-ſainte, etablit des Porteniaſſes ou Sèrgens d'Armes, pour la ſureté de ſa pèrſonne contre les entrepriſes du Viel de la Montagne & de ſes Aſſaſſins, ou Arſacides. Il garda ces Sergens d'armes en France, & ils lui rendirent ſèrvice en 1214. à la Bataille de Bovine. On voit quatre de ces Sergens d'armes à l'entrée de l'Egliſe de Sainte Cathérine du Val des Ecoliers à Paris, avec leurs habits & leurs maſſes. Ces *Gardes* ayant auſſi pris l'arc, ils furent appellez Archers. Louis XI. forma une Compagnie de Lanciérs, & François I. une d'Archers. Les autres inſtitutions des Corps qui ſubſiſtent encore, ſe diront ci-deſſous à leur place.

On dit Capitaine des *Gardes*, Lieutenant des *Gardes*, Exempt des *Gardes*, Brigadier, Sous-Brigadier des *Gardes*, ou des *Gardes du Corps*, & non point Capitaine aux *Gardes* ou aux *Gardes du Corps*, Lieutenant aux *Gardes*, &c. Cet *aux* ne ſe met qu'en parlant des Officiers du Regiment des *Gardes* à piéd ou *Gardes* Françoiſes, dont nous parlerons plus bas. Châque Compagnie des *Gardes* du Corps a un Capitaine que l'on appelle Capitaine des *Gardes*. Ils ſèrvent par quartier. Le Capitaine des *Gardes*, qui eſt de quartier, ſe tient toujours immédiatement aprés le Roi quelque part qu'il ſoit, ou qu'il aille. Il couche dans l'appartement du Roi, & la nuit il en garde les clefs ſous ſon chevet. Châque Capitaine des *Gardes* a ſous lui trois Lieutenans & trois Enſeignes. Châque Compagnie eſt diviſée en ſix brigades, qui ont chacune deux Exempts, deux Brigadiers, & deux Sous-Brigadiers. Ces quatre Compagnies ſèrvent par quartier. Les *Gardes* du Corps étant à piéd ſont armez de l'epée & du mouſqueton, & étant à cheval ils ont de plus deux piſtolets, comme tous les Cavaliers. Ils portent une bandoulière de la couleur de leur étendart, c'eſt-à-dire, blanche, jaune, bleue, ou vèrte. Les *Gardes du Corps* font garde jour & nuit immédiatement devant l'antichambre du Roi, dans une grande ſalle qu'on nomme la ſalle des *Gardes*. La nuit ils gardent auſſi toutes les portes intérieures du Palais où le Roi loge, à la place des *Gardes* de la porte. Lorſque le Roi marche, ils vont devant & dèrriere & aux côtez du carroſſe depuis l'ouvèrture de la portiète. S'ils ſont à piéd, les deux plus avancez tiennent châcun de leur côte les boutons de derrière de la portière, & deux valèts de piéd tiennent les boutons de devant. Les ſeuls *Gardes* de la première Compagnie gardent les portes du chœur des Egliſes où le Roi va. Si le Roi paſſe une rivière en bateau, il n'y a qu'eux non plus qui y entrent dans le batteau avec ſa Majeſté.

On dit que c'eſt S. Louis qui a introduit la coutume de faire marcher les *Gardes* l'épée nuë devant le Roi, parce que dans l'entrée magnifique qu'il fit à Lyon allant à la Tèrre-ſainte, il y eut cent Chevaliers, qui armez de toutes pieces ſur leur grands chevaux de bataille, caparaçonnez de leurs armes, ſelon la coutume de ce tems-là, marchoient devant lui l'epée nuë.

La Garde du dedans, ou les Gardes du dedans. Partie de la *Garde* du Roi, ainſi nommée, parce que ceux qui la compôſent ſont la *Garde* dans le Palais où il eſt. La *Garde du dedans* eſt compoſée des Gardes du Corps, dont quelques-uns ſont *Gardes* de la Manche; des cent Suiſſes, & des *Gardes* de la Porte, auſquels on a joint les *Gardes* du Grand-Prévot de l'Hôtel.

La Garde du dehors, ou les Gardes du dehors. Autre partie de la *Garde* de nos Rois, ainſi appellée parce qu'elle fait la garde dans le dehors du Palais, ou en Campagne. Les *Gardes du dehors* ſont les Gens d'Armes, les Chevaux Legers, les Mouſquetaires, les deux Régimens des *Gardes*, l'un de François, & l'autre de Suiſſes.

Garde du Corps. Homme de guèrre à cheval entretenu par le Roi pour faire la garde auprès de ſa pèrſonne. *Satelles ad corporis cuſtodiam, Stipator, Protector.* Les *Gardes du Corps*. Milice, Corps de gens de guèrre à cheval, qui ſont de la garde du dedans & font la garde auprès de la pèrſonne du Roi jour & nuit. Ce Corps eſt compoſé de quatre Compagnies. La première etoit autrefois d'Ecoſſois, & quoi qu'il n'y ait plus que des François, ils repreſentent encore les Ecoſſois, répondent en Ecoſſois quand on les appelle dans les revûës, ou quand ils ſont en faction, & portent toujours le nom de *Garde Ecoſſoiſe*. Les Auteurs Anglois & Ecoſſois rapportent differemment l'etabliſſement de ce Corps. La *Garde* Ecoſſoiſe, ſelon Leſley, commença en France ſous Grégoire Roi d'Ecoſſe. Charles le Gros fut le premier qui l'inſtitua ſur la fin du X[e] ſiécle, & elle ne fut au commencement que de vingt quatre Gentils-hommes. Larrey.

Ce fut ſur la fin du régne de David II. Roi d'Écoſſe, que s'établit en France la *Garde* Ecoſſoiſe, compôſée de cent Archers qui accompagnent toujours le Roi, & qui paſſent la nuit à la porte de la chambre où couche Sa Majeſté. Leſley Hiſtorien Ecoſſois, rapporte cette inſtitution à la valeur & à la fidelité de ceux de ſa nation dans un combat qu'il y eut, dit-il, entre les Anglois & les François croiſez pour la guèrre de la Terre-ſainte. Les François, ſelon lui, ne remportèrent la victoire ſur les Anglois que par le courage des Ecoſſois, qui prirent leur parti; & ce fut, ajoute-t-il, en conſideration de cette action que Charles V. prit à ſon ſèrvice les cent Archers dont il fit la Cohorte Prétorienne. Larrey, *T. I. p. 774. de l'hiſt. d'Anglet.* S. Louis, en partant pour ſa premiere Croiſade, avoit mis auprès de ſa pèrſonne vingt-quatre Ecoſſois pour le garder nuit & jour. Leur fidelité avoit eté éprouvée ſous huit Rois de France, & Charles le Sage en fit encore venir ſoixante & ſeize pour compoſer une Compagnie de cent *Gardes*, à qui il accorda beaucoup de privilèges. Ab. de Choisy, *Vie de Charles V. p. 257.* Ce fut en 1371. D'autres diſent que ce fut Charles VII. qui l'etablit, retenant à ſa garde une partie des Ecoſſois que les Comtes de Boucan & de Duglas lui amenèrent pour lui aider à chaſſer les Anglois du Royaume. Les trois autres Compagnies ſont de François. Quoiqu'on nomme la première *Garde* Ecoſſoiſe, on n'appelle point ces trois ci *Gardes* Françoiſes; ce mot ne ſe dit que du régiment des *Gardes* à pied, dont nous parlerons ci-aprés. Les *Gardes* du Corps ſe nomment auſſi ſimplement *Gardes*.

Gardes de la Manche. *Latero.* Les *Gardes* de la Manche ſont vingt-quatre Gentils-hommes, *Gardes* du Corps de la Compagnie Ecoſſoiſe, qui ſervent toujours aux côtez du Roi. On y joint le prémier Homme-d'armes qui fait le 25[e]. Ils ne ſèrvent point tous enſemble, mais deux à deux, & dans les grandes cérémonies ils ſont ſix; & ne ſont ordinairement qu'un mois en ſèrvice. Ils portent ſur le juſtaucorps un corſelet, ou hoqueton magnifique, dont le fond eſt blanc brodé d'or, avec la deviſe du Roi au milieu. Ils ſont armez de l'epée, qu'ils ont au côté, & d'une pèrtuiſane, dont le bois eſt tout ſemé de cloux d'argent doré

doré, & orné de franges par le haut; ils la tiennent en main, droite, & appuyée à terre, & sont toujours debout, excepté à la Messe pendant l'élevation seulement. On les nomme Gentils-hommes *Gardes* de la Manche, parce qu'ils sont toujours aux côtez & comme à la manche du Roi. Aux funérailles des Rois deux gardent aussi le corps, & sont aux côtez du lit debout, & avec leurs habits & leurs armes ordinaires, sans aucune marque de deuil. C'est aussi eux qui mettent le corps dans le cercueil, & qui le placent à l'endroit où il doit demeurer.

GARDE DE LA PORTE, ou GARDE DES PORTES. Homme-d'armes qui fait garde pendant le *jour* à toutes les portes intérieures du Palais où est le Roi. Il y a cinquante *Gardes de la Porte* qui portent, outre l'epée, une carabine, & autrefois une bandoliére chargée de deux clefs en broderie. Ils ont un justaucorps bleu, comme les *Gardes* du Corps, mais le galon & les ornemens en sont differens. Ils portoient autrefois des hoquetons semblables à ceux des *Gardes* de la Prevôté de l'hôtel, avec deux clefs en broderies passées en sautoir sur les quatre grandes basques. Ils sont commandez par un Capitaine, qu'on appelle Capitaine des Portes, ou Capitaine des *Gardes de la Porte*. Il a sous lui quatre Lieutenans qui servent par quartier. Les *Gardes de la Porte* servent aussi par quartiér; ils gardent les portes du dedans du logis où est le Roi; le matin à six heures ils relévent les *Gardes* du Corps, & ne sont relevez que par eux le soir.

GARDE DE LA PRÉVOSTÉ DE L'HOSTEL. Homme-d'armes, qui sert dans le lieu où est le Roi, qui y fait exécuter les ordres de Police. Les *Gardes* de la Prévôté de l'Hôtel sont commandez par le Prévôt de l'hôtel du Roi, & qui est aussi Grand-Prevôt de France; & par quatre Lieutenans qui sérvent par quartiér. Outre le soin de faire obsérver les réglemens de Police dans le Palais où est le Roi, & dans lequel ils doivent toûjours roder pour cela, quand le Roi marche en carrosse à deux chevaux les *Gardes* de la Prevôté vont devant les cent Suisses, qui sont immédiatement devant le carrosse. C'est encore eux dont on se sért souvent pour arrêter les prisonniers d'Etat, & ceux qui font quelques desordres dans le lieu où est le Roi. Ils portent un hoqueton incarnat, bleu & blanc, avec broderie, & la devise d'Henry IV, qui est une Massuë, avec ces mots, *Erit hac quoque cognita monstris*; c'est-à-dire, Celle-ci se fera aussi connoitre aux monstres.

GARDE, SOLDAT AUX GARDES. Soldat d'un Régiment d'infanterie qui sert auprés du Roi. Il y en a un Corps composé de deux Regimens, l'un de François, & l'autre de Suisses, qu'on appelle en general, Les *Gardes* au masculin, ou les Régimens des *Gardes*, & en particulier les *Gardes* Françoises, & l'autre les *Gardes* Suisses au feminin. Du reste, quand on dit simplement Les *Gardes*, soldat aux *Gardes*, les soldats aux *Gardes*, le Regiment des *Gardes*, c'est des *Gardes* Françoises que l'on parle; on ajoûte toûjours le nom des Suisses, quand on parle des autres. Le peuple de Paris appelle encore les soldats aux *Gardes*, les Pierrots. Le Regiment des *Gardes* Françoises est le prémier corps de l'Infanterie. C'est le feu Roi Louis le Grand qui lui a donné ce rang. Il est composé de 32. Compagnies qui sont commandées par un Colonel. Chacune a un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Enseigne, & quatre Sèrgens. La Colonelle a trois Lieutenans, trois Sous-Lieutenans, deux Enseignes & six Sèrgens. Le Major a toujours rang de Capitaine, & en a le brevét, les quatres Aides-Major ont brevét de Lieutenant. Quand on parle de ces Officiers il faut dire Capitaine aux *Gardes*, Lieutenant aux *Gardes*, Sous-Lieutenant aux *Gardes*, Enseigne aux *Gardes*, toujours avec *aux*, & non point Capitaine des *Gardes*, &c. l'article *des* ne se dit qu'en parlant des Officiérs des *Gardes du Corps*. On dit neanmoins Colonel des *Gardes* Françoises, & non point aux *Gardes*, parce que les *Gardes* du Corps n'ayant point de Colonel, il ne peut y avoir d'équivoque. Je crois qu'on dit aussi Sèrgent aux *Gardes*, & Sèrgent des *Gardes*, & Sergent dans les *Gardes*: mais toujours soldat aux *Gardes*, & non point des *Gardes*. Tel est l'usage. On dit aussi Cadet *aux Gardes*; mais Cadet dans les *Gardes* quand on parle des *Gardes* du Corps. Les *Gardes* Françoises ont toujours la droite, & les *Gardes* Suisses la gauche. Les *Gardes* Françoises sont habillées de bleu.

Les *Gardes* Suisses ne sont que douze Compagnies. Leurs Officiérs sont, un Colonel, des Capitaines, &c. comme aux *Gardes* Françoises. Ce que l'on appelle la Colonelle dans le Regiment des *Gardes* Françoises, s'appelle la Compagnie Génerale dans les Suisses. C'est Louis XI. qui, à la recommandation de Charles VII. reçut les Suisses à son service, & qui ayant fait alliance avec eux en 1485 prit le premier une Compagnie de cette nation pour sa garde ordinaire. Les *Gardes* Suisses sont habillez de rouge. Voyez l'Etat de France, & les Auteurs qui ont parlé de la Maison du Roi.

GARDE-BLANC. *Candidatus*. Les *Gardes* blancs, *Schola Candidatorum, scholaris Candidatus*. Milice Romaine sous les Empereurs. On attribuë à Gordien (le Jeune) l'etablissement de la prémière Compagnie de ceux des *Gardes* qu'on appelloit les Blancs. Casaubon ne croit point que cela soit veritable, & il remarque plusieurs autres fautes que les nouveaux Grecs ont faites dans l'histoire de ce Prince. TILLEM. *hist. des Emp. T. III. p. 297.* Cela n'est point exact. Casaubon dans les Notes sur Jules Capitolin p. 189. col. 1. & 2. dit qu'il trouve dans les Fastes Grecs que le vieux Gordien avoit établi la Compagnie des *Blancs*, que l'on choisissoit parmi ceux qui étoient les plus grands & les mieux faits; que du nom de Gordien l'ancien, ou le vieux, on les appella les Blancs anciens, ou vieux, *Scholares seniores*, *Candidati seniores*; que Cedrenus dit la méme chose du jeune Gordien, qu'il institua une autre Compagnie de Blancs, ou *Gardes Blancs*, qu'on appella les Jeunes, comme lui, *Candidatorum juniorum Schola*. Il ajoute qu'il croit que cela est inventé; mais c'est la seule faute qu'il reproche là aux Grécs. Quoiqu'il en soit, il paroît qu'il y eut deux Compagnies de cette milice, & qu'on prenoit pour la composer les plus grands & les mieux faits des autres Corps.

GARDE PRÉTORIENNE. Voyez PRÉTORIEN.

L'Empereur Julien ne vouloit point de *Gardes* autour de sa pérsonne, & son Panegyriste lui dit là-dessus, Ce n'est pas assez pour nous que pérsonne ne nous veuille de mal, nous voulons encore que pérsonne ne le puisse. BOUH.

On dit aussi les *Gardes* d'un Prince, d'un Général, d'un Gouvérneur. Les *Gardes* de la Prévôte de l'Hôtel, du Prevôt de Paris. Les *Gardes* du Sel, des Aides. Les *Gardes* des Portes. *Garde*. des pértuis des riviéres, &c. Il est fait mention aussi dans les Coutumes de *Gardes liges*, qui sont des vassaux obligez à garder le corps du Seigneur avec armes suffisantes.

Les *Gardes* de la Marine, sont des Gentils-hommes destinez à sérvir sur les vaisseaux, & creez pour la *garde* de l'Amiral, ou pour aider aux Officiers dans leurs fonctions.

On appelle aussi *Garde*, celui qui a soin de quelque chose. Le *Garde* de la Bibliotheque du Roi. Le *Garde* du Tresor Royal. Le *Garde* des Chartres. Le *Garde* des Livres de la Chambre des Comptes.

Gardes, dans les livres de Droit, se prend quelquefois pour *gardien*. Voyez ce mot. Le *garde* doit rachat & finances pour les biens dont il perçoit les fruits.

On appelle aussi dans les six Corps des Marchands, les Maîtres, & *Gardes*, Ceux qui sont élûs de ces Corps pour étre Jurez & faire observer par les autres les statuts & reglemens de chacune de ces Communautez. Dans les Corps des Artisans il n'y a que des Jurez. Il y a aussi des *Gardes* & *Contre-gardes* des Marais, Isles & Salines.

GARDES, ou *Juges gardes*, en térme de Monnoie, sont des Officiers considerables, & les prémiers Juges des monnoies, dont les appellations ressortissent à la Cour. Il y en a deux établis dans chaque Hôtel où on les fabrique. Leur institution est ancienne, & auparavant l'an 689, comme il résulte d'un titre rapporté par d'Argentré. Leur fonction est de veiller sur tout le travail de la monnoie, à ce qu'il soit fait selon l'Ordonnance de peser, rebuter & faire refondre les éspéces trop foibles de poids & d'aloi, d'en tenir regitre & en faire des procés vèrbaux, de les envoyer à la Cour avec les boëtes dans lesquelles ils enférment les piéces & échantillons, pour étre jugez.

On dit aussi *Gardes* & *Contre-gardes* des Monnoies. *Gardes* & *Contre-gardes* des Marais, Isles & Salines. *Gardes* des ports, ponts & passages. *Gardes* des foires. Ce sont les noms de differens Officiérs.

GARDES DE JUPITER, ou *Satellites de Jupitèr*. Ce sont quatre petites étoiles qui accompagnent toûjours Jupitèr, que Galilée a decouvèrtes le prémiér, & qu'il a nommées les étoiles de Medicis. Ces *Gardes* de Jupitèr tournent autour de cette Planete, tantôt du côté de l'Orient, & tantôt du côté de l'Occident, avec des eloignemens inegaux. ROH. Mr Cassini a obsérvé leur periode avec plus de soin, & a rendu le calcul de leur mouvement fort aisé. Il s'est utilement sérvi des émérsions & immérsions du prémiér Satellite de Jupitèr, pour la determination des longitudes. Cette decouvèrte si utile à la Géographie, à la Marine, à l'Astronomie, est une des plus belles de nôtre siecle, & merite toute l'éstime & toute la reconnoissance des siecles avenir.

Avantgarde, *Arrieregarde*, *Contregarde*, *Sauvegarde*, *Mégarde*, seront à leur ordre.

GARDE, se dit de plusieurs Offices, de plusieurs lieux & de plusieurs chóses qui sérvent à la consérvation des autres, comme on le va voir dans les articles qui suivent par ordre alphabetique.

GARDE-BOIS, s. m. Sèrgent ou Archér commis à la *garde* des Eaux & Forêts.

GARDE-BONNET. C'est une coëffe de toile qu'on met sur le

bonnet

bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le saliſſent. On appelle auſſi *Gardemanches*, les fauſſes manches qui ſèrvent à même effet.

Garde-boutique, ſe dit chez les Marchands, de la marchandiſe fripée & hors de mode, qu'il eſt difficile de vendre, & qui demeure long-tems dans la boutique. En général de toute marchandiſe de mauvais debit.

> *Je n'ai preſque dans mes tiroirs*
> *Que fidelles petits miroirs*
> *Qui font voir les defauts. Fy, dit le Dieu Comique:*
> *Un fidelle miroir eſt un* garde-boutique.
>
> Nouv. ch. de vers.

Garde du cèrveau. Tèrme de Chirurgie. Inſtrument de fèr ou d'argent qui n'eſt autre chôſe qu'une lame torte, bien polie, un peu courbée, dont on ſe ſèrt dans les enfonçures du crane lorſque l'on fait pluſieurs trépans; on la paſſe entre le crane & la dure-mère pour empêcher que les trepans n'offenſent cette membrâne. Les Grècs l'appellent *meningophylax*, & Celſe *membrana cuſtos*.

Garde-chasse, ſ. m. Sergent ou Archèr, que le Roi ou les Seigneurs commettent à la *garde* de leurs Chaſſes.

Garde-corps, ſ. m. *Gardacorſium*. Parties de l'habillement des femmes, qu'elles mettoient par devant, & qui leur ſèrvoit le corps.

Garde-corps, en tèrme de Marine, ſont de gros tiſſus fort epais faits de nattes, ou de cordages treſſez, qu'on etend avec les pavois ſur le bord du vaiſſeau pour couvrir les ſoldats dans les combats de mèr.

Garde-côte, ſ. m. Vaiſſeau armé en guèrre qui croiſe la mèr le long des côtes pour la préſèrver de la pillerie des Pirates, & éſcorter les vaiſſeaux marchands. Il y a auſſi lun tèrre des Capitaines *Garde-côtes*, diſtribuez le long des côtes de la mèr pour veiller à la conſèrvation de la côte, & pour empêcher les deſcentes dans une cèrtaine étenduë de pays dépendante de leur Capitanerie. Les Capitaines *Garde-côtes* ſont exemts de l'Arrière-ban, comme il eſt porté dans la nouvelle Ordonnance de la Marine.

Garde-Dieu, ſ. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fille d'Obaſine, dans le Diocèſe de Limoges. *Guarda-Dei, cuſtodia Dei.* L'Abbaye de la *Garde-Dieu* fut fondée en 1150. par Etienne Abbé d'Obaſine. La *Garde-Dieu* eſt dans le Diocèſe de Cahors, dans la Senéchauſſée de Montauban, dans le tèrritoire de Mirabel, & dans la Paroiſſe de Notre-Dame de Vauniez. Elle fut fondée en 1150. Raymond Comte de Toulouſe y fit beaucoup de bien en 1181. Innocent IV. confirma par une Bulle les biens, les Égliſes, les dixmes, &c. que ce Monaſtère avoit avant qu'il fût à l'Ordre de Citeaux. De là le P. de Sainte-Marthe conclut dans ſa nouvelle édition du *Gallia Chriſtiana*, que cette Abbaye étoit donc d'abord aux Benedictins. Il veut auſſi que cette Abbaye ait été bâtie d'abord dans la Paroiſſe de S. Martin d'Ezéinne, parce que l'Abbé preſente à cette Cure. Voyez cet Auteur, T. I. p. 185. où l'on trouve auſſi la ſuite des Abbez que les premiers Éditeurs n'avoient point donnée.

Garde-feu, ſ. m. Grilles, ou barre de fèr qu'on met à une cheminée pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

Garde-feux, en termes de Marine, ſont les boëtes où l'on met les gargouſſes pleines de poudre pour la charge des canons.

Garde-fou, ſ. m. Petit parapet, ou barrière que l'on met aux bords des lieux, ou paſſages elevez pour empêcher qu'on ne tombe, comme ſur les ponts, quais, chauſſées, & tèrraſſes des tours, ou des batimens. M. de... paſſant ſur un pont demanda à un de ſes amis, pourquoi il n'y avoit point de *garde-fou*, ſon ami lui dit en riant, c'eſt qu'on ne ſçavoit pas que vous y duſſiez paſſer. Menage.

> *On fait tant de faux pas dans la Juriſprudence,*
> *Que pour en garantir ceux qui ſont du métier,*
> *On a fait au Palais ſur le grand éſcalier,*
> *Un* garde-fou *de conſequence.*

Garde-enfant, ſ. m. Grand vèrtugadin que portent les femmes Eſpagnoles ſur les reins, & qu'on portoit il y a quelque tems en France, qui ſèrt à empêcher qu'elles ne ſoient incommodées dans la preſſe: c'eſt une éſpéce de ceinture rembourrée ou ſoutenuë par de gros fils de fèr, qui eſt fort utile aux femmes groſſes.

Garde-joug. Tèrme de Marine. On appelle *garde-joug* de prouë, une piéce de bois, un membre, une partie de la prouë qui tient les baluſtres.

Garde de Justice, dans les Coutumes ſignifie quelquefois le Prévôt ou Juge d'un Seigneur ſubaltèrne, ou du Roi, lequel eſt inférieur du Bailli; on l'appelle *garde de Juſtice*, parce qu'il a la juſtice comme en dépôt & en garde, & non à ferme. Quelquefois ce nom de *Garde de juſtice* ſe donne aux Officiers de la juſtice du Seigneur.

Garde-lige. Tèrme de Coutume. Celui qui eſt obligé de ſèrvir de ſa pèrſonne ſon Seigneur pour le defendre, qui lui ſert de garde du corps. *Stipator, corporis cuſtos, ſpatharius.*

Garde-magasin, eſt un Officier d'un arſenal, qui tient régitre des poudre, canons, armes, proviſions, & de toute autre choſe qu'on lui laiſſe en garde.

Garde-maneur, ſ. m. Tèrme de Coutumes. Il ſignifie des gardes qu'on établit pour des meubles ſaiſis & arrêtez. Il ſignifie auſſi des gardes, ou archers qu'on envoye chez un debiteur pour vivre à ſes depens juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait, ou donné caution. *Garde-maneurs* dans ce dèrnier ſens ſe dit pour *gardes mangeurs*, parce que ces *gardes* mangent & vivent aux depens du debiteur.

Garde-manger. Lieu où on ſèrre la viande & autres chôſes bonnes à manger. Il ſe dit tant d'une petite chambre qui eſt à côté de la cuiſine, que d'une armoire, ou même d'un grand baſſin.

Garde-marteau, ſ. m. Officier des Eaux & Forêts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qu'on doit couper dans les forêts du Roi quand on fait des ventes. Le *Garde-marteau* aſſiſte aux jugemens des procès, & y a voix délibérative, même tient le ſiege en l'abſence du Maitre & du Lieutenant.

Garde-au-mast, ſe dit d'un matelot qui eſt en ſentinelle au haut d'un mât.

Garde-menagerie. Nom propre qu'on donne ſur mèr à celui qui eſt chargé du ſoin de la volaille & des beſtiaux qui ſont ſur le vaiſſeau.

Garde-nape, ſ. m. Tèrme de Vaniér. C'eſt un porte-aſſiétte d'oſiér, dont ſe ſèrvent ceux qui ne veulent pas faire de la dépenſe, & qui aiment pourtant la propreté.

Garde-nape, eſt auſſi une grande plaque d'argent, d'étain, ou de fèr blanc toute plate, avec de fort petits rebords, qu'on pôſe ſur la nappe & où l'on met le pot à l'eau, le vin & le pain pour tenir la nape propre. Il ſèrt auſſi à mettre ſous les réchaux.

Garde-notte, ſ. m. C'eſt la qualité que prennent les Notaires, qui ſe diſent Notaires & *Garde-nottes* du Roi; c'eſt-à-dire, qu'ils gardent les minutes des contrats que les particuliers paſſent devant eux, & qui originairement s'appelloient *Nottes. Nota.*

Garderobbe, ſ. f. Petite chambre voiſine de celle où l'on couche, qui ſèrt à ſèrrer les habits & les hardes d'une pèrſonne, ou à coucher les valèts qu'on veut avoir près de ſoi la nuit. Dans les logis bourgeois on appelle *Garderobbe*, toute petite chambre qui en accompagne une grande. *Veſtiarium*, dans la baſſe Latinité, & en tèrmes barbâres, *garderoba*, *gardropia*.

Garderobbe, chez le Roi & les Princes, eſt un appartement où l'on met les habits du Roi, ou des Princes, & tout ce qui ſèrt à leur pèrſonne, & où ſe retirent les Officiérs qui y ſervent.

On appelle auſſi la *Garde-robbe*, tous les Officiers qui y ſont en fonction. La *Garderobbe* du Roi ſuit toujours ſa pèrſonne. Le Grand-Maître de la *Garderobbe*. Les valèts de la *Garderobbe*. Le premier valèt de la *Garderobbe*. Chez les pèrſonnes diſtinguées, on appelle valèt de *Garderobbe*, l'Aide d'un valèt de chambre; il fait toute la groſſe beſogne qui concèrne la chambre & la *Garderobbe*.

On le dit auſſi des hardes & habits de la *Garderobbe*. A la mort de ce Prince, ſa *Garderobbe* fut eſtimée dix mille ecus. Il donna ſa *Garderobbe* à ſes Officiérs.

On appelle auſſi *Garderobbe*, un aiſement, un privé. Aller à la *garderobbe*, c'eſt, Aller décharger ſon ventre. Ces pillules font aller deux ou trois fois à la *garderobbe*.

Garderobbe, ſ. m. Tablier de toile que mettent les femmes de baſſe condition pour conſèrver leurs habits.

Garderobbe, ſ. f. *Santolina*, *ſ. f.* Ou le petit Cyprès, autrefois *Abrotanum fœmina*. Plante à fleurs à fleurons, & qu'on diſtingue de l'Auronne par la diſpoſition de ſes fleurs, qui ſont ramaſſées par bouquet dans la *Garderobbe*, & qui forment des epis dans l'Auronne. La *Garderobbe*, ou le petit Cyprés ordinaire, eſt ainſi appellé à cauſe de ſon uſage, & par rapport à ſon ôdeur, & à la figure de ſes feuilles. Cette plante eſt vivace, & donne des racines ligneuſes, qui pouſſent pluſieurs tiges droites, hautes d'un piéd, vèrtes, d'une odeur de drogue, garnies de feuilles charnuës, longuettes, étroites, découpées, ou plutôt dentelées des deux côtez: leur ôdeur eſt forte, & elles ſont âcres, piquantes, & amères au goût; l'extremité des tiges & des branches qui ſont un peu ligneuſes, eſt tèrminée par un bouton de fleurs à fleurons jaunes d'une ôdeur forte. Chacun de ces fleu-

Garder, se dit provèrbialement en ces phrâses, Ce que Dieu *garde* est bien *gardé*. Quand châcun se mêle de son metier les vaches sont bien *gardées*. Pèrsonne ne sçait ce que la fortune lui *garde*. On dit aussi, Adieu bon homme, *garde* ta vache: ce qui est un provèrbe tiré apparemment de la fable d'Argus. On dit, Faire *garder* le mulet, c'est, Faire attendre long-tems. *Garder* les manteaux, c'est n'être pas de la fête, de l'affaire qui se fait. *Garder* une poire pour la soif, c'est-à-dire, Épargner quelque chôse quand on est riche, pour la nécessité qui peut survenir. Il vous en a bien donné à *garder*, pour dire, il vous en a bien fait à croire. Je lui *garde* bonne: pour dire, J'attends l'occasion de me venger. On dit d'une fille qu'on marie à un petit Noble de campagne, qu'elle va *garder* les poulets d'Inde.

Gardé, ée, part. pass. & adj. *Servatus*, *custoditus*. Des viandes *gardées* sont celles qui ont déja été sèrvies, & qu'on sèrt encore dans un autre repas.

GARDEUR, euse, adj. Qui garde des troupeaux. *Custos*. *Gardeur* de cochons. *Gardeuse* de vaches.

On a dit autrefois provèrbialement, mieux vaut bon *gardeur* que bon amasseur; ou, mieux vaut bon *gardeur* que ne fait bon gagneur.

GARDIAGE, s. m. Tèrme de Coutumes. *Gardiage* de Toulouse, c'est, selon M. de Laurière, la même chôse que le dex, la messagerie ou viguerie de Toulouse, ou comme portent les anciens titres, sauveté, *salvitas*.

GARDIATEUR, s. m. Nom d'un Officièr établi autrefois à Lyon par le Roi. *Custos*, *Missus Regius*, ou *Dominicus*. Sous Philippe de Valois l'Archevêque de Lyon demanda que le *Gardiateur* ne fit point sa résidence dans la ville, prétendant qu'il troubloit sa Jurisdiction; mais il fut débouté de sa demande par Arrêt de la Cour du 6e. Juillet 1328. Voyez de Rubys, hist. de Lyon L. III. C. 43. Paradin, hist. de Lyon L. II. C. 78. Le *Gardiateur* avoit été établi à Lyon par Philippe Le Bel en 1302. sur la plainte que les Bourgeois avoient faite que les Officiérs de l'Archevêque & du Chapitre les opprimoient. Par une Ordonnance que le Chapitre de Lyon appelle sa Philippine, il est porté que le Roi mettra un *Gardiateur* à Lyon, qui sera changé tous les ans, & jurera de garder les pèrsonnes Ecclésiastiques, & ne point garder les habitans de Lyon contre l'Archevêque, sinon en cas d'indus, violents & manifestes excès; que le droit de garde sera levé sur les habitans à raison de dix sols par tête, sur les riches, & au dessous jusqu'à 12 deniérs sur les pauvres. Ce *Gardiateur* étoit à peu près ce qu'on appelle à Lyon Maître des ports, dit de Rubys. Il avoit la connoissance de la sortie des marchandises de contrebande, de l'ancien droit de resuë, & traite foraine, de la sortie de l'or & de l'argent, armes & autres chôses, dont la sortie hors le Royaume est defenduë. Il avoit ses gardes. Après que le Roi eut les Officièrs & sa justice à Lyon, la garde des citoyens cessant, au lieu de *Gardiateur* il fut appellé Maître des ports. Mais le nom de garde demeura à ses Officiers; ce fut le premier Officièr Royal qui fut resident à Lyon avant que le Roi y eut sa justice. *De Rubys hist. de Lyon L. III C.* 39. & 43. Afin que le *Gardiateur* exèrçât sa commission avec plus d'autorité, le Roi la donnoit souvent au Bailli de Mâcon, au Sénéchal de cette Ville, ou à quelque Seigneur du pays, qui prenoit non seulement la qualité de *Gardiateur*, mais encore de Gouvèrneur, de Capitaine, &c.

Ce *Gardiateur* avoit son Lieutenant, qui a dans quelques Actes publics la qualité de Viguier, Vicaire, Lieutenant, Juge *Gardiateur*, &c. parce qu'il rendoit la justice au nom du Sénéchal, ou Bailli de Mâcon, & de Juge des Appaux, parce-qu'on appelloit à lui comme Juge Royal des Sentences renduës par l'Archevêque & le Chapître. A ces *Gardiateurs*, dont l'emploi répondoit à celui de ces Chevaliers Romains qui sont appellez dans les Inscriptions, *Patroni omnium corporum Lugduni licitè coeuntium*, succéda l'Office des Intendans. Menestr. *Hist. Cons. de Lyon p.* 399. & 400.

GARDICHI, s. m. Nom propre de lieu. *Gardichia*. anciennement, *Clitor*, *Cletor*, *Clitorium*. *Cletore*. C'étoit autrefois une petite ville d'Arcadie, Province du Peloponêse, ce n'est maintenant qu'un village situé dans la partie septentrionale de la Zaconie en Morée, à trois ou quatre lieuës de Longanico. Il est sur la rivière de *Gardichi*, qui se décharge dans la Dimizana. On dit que les eaux de la source du *Gardichi* ont la vèrtu de donner à ceux qui en boivent du dégoût pour le vin. En ce cas, les Turcs en devroient faire un grand usage pour se mettre hors du danger de violer l'Alcoran, qui leur deffend de boire du vin.

GARDIEN, enne, s. m. & f. Celui qui est commis à la garde de quelque chôse. *Custos*. Il étoit *gardien* du trésor. Vaug. Quand on exécute des meubles, il n'est pas pèrmis de les transporter, si on ne donne un bon *gardien*. La Sainteté s'est consèrvée dans l'Ordre de S. Benoit pendant qu'il y a eu de la pénitence. L'une a été la *gardienne* & la consèrvatrice de l'autre. Abb. de la Tr. Cette veuve a été établie *gardienne* des papiérs lorsqu'on a fait inventaire chez elle. Notre bon Ange est notre Ange *Gardien*. On ne doit point douter que la mortification extérieure ne soit la *gardienne*, ou même la cause de la mortification intérieure. Io.

Il y a des Lettres de garde *gardienne* expliquées ci-dessus à Garde.

Gardien de meubles, est celui à qui l'Huissier, ou le Sèrgent, a laissé en garde les meubles saisis & éxécutez. Quelquefois dans les Coutumes *gardien* se dit des Nobles, & tuteur, ou curateur, de ceux qui ne sont pas Nobles.

Gardien. Nom propre à l'Ordre de la Jarretière en Anglетèrre. Le *Gardien* Souverain de l'Ordre de la Jarretière, est ce qu'on appelle Grand-Maître dans les Ordres de France; c'est toujours le Roi d'Anglетèrre qui l'est.

On appelle encore en Anglетèrre, *Gardien*, ou *Gardien* de la spiritualité, c'est-à-dire, du spirituel, celui qui dans un Diocése a la Jurisdiction spirituelle pendant la vacance du siége; & ces *Gardiens* du spirituel le sont de droit & par les loix, tel est châque Archevêque dans sa Province où ils sont *Gardiens* par délégation, comme quand un Archevêque, ou un Vicaire Général, députe quelqu'un pour un tems. Harris. Les Doyens & Chapître de Cantorbery sont *Gardiens* du spirituel dans tout le Diocêse pendant la vacance de cet Archevêché.

On appelle dans les Couvens de Franciscains le *Gardien*, Celui qui est le Supérieur du Couvent. *Gardianus*, *Custos*. Le Père *Gardien* des Capucins, des Cordeliérs.

Gardiens, ou *Gardiens* du port, en tèrme de Marine, sont des matelots divisez en plusieurs brigades, qui sont commandez par le Capitaine d'un port pour la consèrvation des vaisseaux qui y sont. Il a aussi des soldats *Gardiens* entretenus dans les ports. *Gardien* de la fosse au Lion, est celui que l'on commet pour fournir ce qu'on lui demandera pour le sèrvice du vaisseau.

Gardien-noble. Celui qui a la garde-noble. On dit dans le même sens *Gardien-bourgeois*, *Gardien-roturiér*, *Gardien* de biens, *Gardien* de meubles; *Gardien* de Justice, est celui qui est dépositaire de biens, de meubles saisis par éxécution sur un débiteur. Tous ces mots sont des tèrmes de Droit & de Coutumes.

GARDIENNAT, s. m. Charge, Office de Gardien dans un Monastère de l'Ordre de S. François. *Praefectura*, *Monasterii Praefectûs dignitas*. On appelle le *Gardiennat* le tems qu'on est *Gardien*. *Praefectura tempus*. Le *Gardiennat* est ordinairement triennal, c'est-à-dire, de trois ans.

GARDIENNERIE, s. f. En tèrme de Marine, est un nom qu'on donne à la Sainte-Barbe, ou chambre des Canoniers. *Custodia*, *armamentarium*, *penus*.

GARDIER, s. m. Nom d'un Officiér qu'avoient autrefois les Dauphins dans la ville de Vienne. *Procurator*, *Custos*. L'établissement du *Gardier* avoit pour fin la défense des droits que le Dauphin avoit dans Vienne, comme Comte. Chorier, *hist. de Dauph. T. II. p.* 216. Ce n'étoit pas seulement le Dauphin qui avoit un *Gardier*; cet Officiér, que l'on peut mettre parmi les Officiers de Justice, avoit aussi été établi par d'autres Seigneurs pour la consèrvation de leurs droits, & pour avoir sous sa garde leurs fonds, leurs forêts, leurs maisons, quelquefois même à titre de fief. *Feudum Guardia custodia nomine datur ei, qui quasi custos praedio apponitur. Gloss. in leg. item Tit. de Feudo Guardia & Guastallia Feudorum, L. I.* Ainsi qu'on le voit dans le Traité des Fiefs. Il paroit que cet Officier avoit quelque jurisdiction dans des causes de peu d'importance, suivant la remarque de M. Du Cange; sa fonction la plus considerable étoit d'assister aux plaids, ou assises, qui étoient tenuës par ceux qu'on nommoit les Pairs des Cours, autrement *Feudarii*, ou *Feudatarii*. C'étoient ceux qui possédoient les principaux fiefs dans toute l'étenduë de la Seigneurie. On regloit dans ces assemblées les redevances, & autres droits feudaux, ce *Gardier* y étoit present pour l'intérêt du Seigneur, & pour empêcher que ses Fèrmiers ou Tenanciers n'y fussent surchargez. Valbonnais, *hist. de Dauph. p.* 6. & 7.

GARDINGUE, s. m. *Gardingus*. Nom d'un Officiér considérable chez les Wisigots en Espagne. Vossius croit que c'étoit le Capitaine du Chateau où le Roi logeoit. Garcias Loaisa fait entendre que c'étoit une grande charge: en effét on trouve que le *Gardingue* étoit appellé avec les Evêques quand il falloit faire des loix, & il est nommé dans les loix après les Ducs & les Comtes.

GARDON, s. m. Petit poisson d'eau douce qui est au rang des poissons blancs, & peu estimez. *Gardio*, *gobio*. On dit pourtant, à Paris, frais, ou sain comme un *Gardon*; plus loin on dit, comme un *dard*, autre poisson qui n'en est guère different. Il a le corps large, le dos bleu, la tête vèrdâtre, le ventre blanc, les yeux grands.

GARDON, s. m. Nom propre d'une rivière du bas Languedoc en France. *Varda*, *Vardus*, *Gardus*. Elle se forme de deux petites rivières qui naissent toutes deux dans les montagnes des Sevennes, & qui portent le nom de *Gardon* d'Alais, & de *Gardon* d'Anduse, à cause de deux villes qu'elles arrosent, & après s'être jointes, elles coulent entre Uzèz & Nîmes, sous le celèbre pont du Gard, & vont se décharger dans le Rhône, à une ou deux lieuës au dessus de Beaucaire. MATY.

GARE, Tèrme advèrbial. Espéce d'intèrjection. Cri qu'on fait quand on veut avèrtir les passans de se mettre à l'écart, pour éviter le heurt, ou la chute de quelque chose. *Cave, apage, secede.* Ainsi on dit *gâre* le corps, *gâre* l'eau.

La mort sans dire gâre, *abat tous les humains.* MOL.

On dit aussi *gâre*, quand on crie de se retirer, & de donner passage à quelque pèrsonne de marque, ou en quelque cérémonie.

Ce mot, selon Saumaise, vient de *varare*, Latin, qui signifie *travèrser*, d'où on a fait *guarare*, comme *gâter* de *vastare*, & de là est venu aussi *égarer* & *garoa*. Voyez Menage. Borel dit que *gâre* & *garou* signifioient autrefois *rapide*, & qu'ils viennent de l'Hébreu *garaph*, signifiant la même chose, à cause, dit-il, qu'il se faut *garer* de ce qui vient avec rapidité. Voyez GARAIRE.

GARE, se dit aussi des avis qu'on donne des suites fâcheuses qui peuvent arriver d'une méchante affaire. Vous voulez vous batre en duel contre votre ennemi, *gâre* la corde. Vous voulez plaider de gaieté de cœur, *gâre* les dépens.

Et gâre *un froid Grammairien*, &c. P. DU CERC.

Faisant le petit vagabond,
Cherchant toujours quelque avanture,
Et gâre *quelque bosse au front.* ID.

Mais gâre dans cette conduite,
Que l'éstafier de S. Martin,
De tout tems cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la fuite. ID.

On dit provèrbialement & bassement, *gâre* le pot au noir, en jouant à des jeux où on a les yeux bandez; pour dire, qu'on est en danger de se faire quelque bosse qui deviendra noire. On dit aussi, Il frappe sans dire *gâre*, en parlant de celui qui heurte ou blesse sans avèrtir de se retirer, ou de se deffendre.

GARE, est aussi un nom subst. fém. Il se dit des lieux préparez sur les rivières ou canaux étroits, afin que les bateaux s'y puissent retirer pour laisser passer ceux qu'ils rencontrent, ou bien afin que ceux qui sont arrêtez s'y retirent, & que les autres qui montent ou qui descendent passent librement. *Statio*, *Secessus*. Les *Gares* sont aussi les lieux où ils se mettent à couvèrt des glaces, & des inondations.

GAREB, s. m. Nom propre d'une colline, qui étoit proche de Jérusalem du côté du septentrion. *Jerem. XXXI 39. Gareb.*

GARED, s. m. Nom propre d'une ville de la Province de Suz au Royaume de Maroc. Elle est dans une plaine, à une lieuë de Tecent *Marmol L. III. C. 23.*

GARENCE, s. f. *Rubia*, *s. f.* Plante dont la racine est d'un grand usage dans les teintures pour laines; l'on ne sçauroit guère leur donner une belle couleur sans les garencer auparavant. La Flandre fournit à présent la plus grande partie des *garences* que l'on employe dans le Royaume. La racine de *garence* est vivace, grosse au plus comme le doigt, & d'un rouge qui tire sur le jaune. Elle trace & s'étend beaucoup sans s'enfoncer fort avant dans terre, & elle pousse plusieurs tiges quarrées, longues, branchuës, rudes au toucher, & garnies par espace assez égaux, de cinq, six, ou sept feuilles longues, étroites, rudes, disposées autour de la tige en manière d'étoile. L'extremité des branches porte des bouquèts de fleurs éparpillées d'une seule piéce, taillées en manière de godet, jaunes. Le calice qui soutient cés fleurs devient un fruit composé de deux bayes qui se touchent, grosses comme celles du genevrier, d'un rouge obscur dans leur parfaite maturité, & qui renfèrment chacune une semence arrondie & creuse vèrs son milieu. Il arrive quelquefois qu'une de ces semences avorte, & que le fruit n'est composé que d'une seule baye tout à fait ronde: elle est vèrte d'abord, ensuite elle devient rouge, & elle est toute noire étant mûre. La racine de *garence* est d'usage en Medecine; elle est apéritive. Il y en a d'autres espèces qui sont moins connues que celle-ci, qui est appellée, *Rubia tinctorum sativa*, *C. B.* Elle croît dans des tèrres médiocrement humides, & se sème en Mars au décours de la lune. On l'arrache 18. mois après, on la fait sécher au soleil, & on la réduit en poudre avec un moulin, puis on l'enfèrme soigneusement dans des sacs. Les billons de *garence* sont souvent falsifiez par les étrangers, qui mélent la tèrre rougeâtre avec quelque poussière de *garence*.

Il y en a une sauvage qui croît d'elle-même, que quelques-uns appellent la *petite garence*, ou *alyssum*. Il faut donner un pied de *garence* à la plûpart des étoffes du bon teint. Il y en a de deux sortes, la *garence* de pipe, qui est la plus grossière; & la *garence* en balle, qu'on appelle autrement *garence de crap*, qui teint en nouvelle écarlate exquise.

Ce mot vient de *varantia*, qu'on a dit par corruption pour *verantia*; pour dire que cette couleur est vraie & de bon teint. MENAGE. En Latin *rubia sativa*. Voyez Ch. Bauhin pinac. 333. En Grec ἐρυθρόδανον.

GARENCER, v. act. Teindre avec de la garence. *Rubiâ imbuere*, *inficere*. Le noir doit être *garencé*, parce qu'il est meilleur, plus beau & plus sain.

GARENDIE, s. f. Autrefois on écrivoit ainsi le mot qu'on écrit aujourd'hui *garentie*. Voyez plus bas.

GARENNE, s. f. *Leporarium*, *vivarium*, *cunicularium*. Bois ou bruyère où il y a beaucoup de lapins. Un Seigneur a droit de colombièr & de *garenne*. Une *garenne privée*, c'est une *garenne* fèrmée de mur, ou de hayes, où l'on fait des tèrriers exprès pour y nourrir des lapins. On oppose les lapins de *garenne* à ceux de *clapier*. *Garenne privilegiée*, ou *jurée*, est une cèrtaine étenduë de tèrre où le Roi a donné un droit de chasse à l'exclusion de tous les Seigneurs voisins ou enfermez dans cete tèrritoire.

Cette expression de *garenne jurée* vient de ce que ces sortes de *garennes* sont gardées par des Forestièrs jurez. Les *garennes* non fèrmées de murailles ne sont point pèrmises sans Lettres-patentes, & sans une concession expresse du Roi vérifiée en la Chambre des Comptes.

Dans les Coutumes on dit *garenne* d'eau, de bois, de forêt, cela signifie une eau, une rivière, un étang où il est deffendu d'aller pêcher; un bois où il est déffendu d'aller chasser.

Ce mot dans les vieux livres est écrit *garanne*.

Ce mot vient de l'Allemand *warende*, qui signifie, lieu gardé, ou fèrmé de clôtures pour y enfèrmer des animaux. De l'Allemand wehren, murir, fortifier, défendre, s'est fait le mot de *garenne*. HUET, *Orig. de Caen*. Cette étymologie est bien plus naturelle que celle que donne Guichart, qui dérive le mot de *garenne* de נוה, qui veut dire pâturage.

Il y avoit autrefois des *garennes* à eaux, aussi bien que des *garennes* à connils. On les appelloit autrefois *Warennes*. Ainsi, dit le P. Lobineau dans le Gloss. de son hist. de Bret. *Garenne* est un lieu privilégié & defensable, soit dans les bruyéres, &c. pour y tenir des lapins, soit dans une rivière, pour s'en résèrver la pêche. Et ce mot vient, continuë-t-il, du mot Breton *guaren*, qui signifie la même chôse. Il vaut mieux dire que c'est un mot Gaulois qui s'est consèrvé en François, en Allemand & en Breton.

On dit provèrbialement & ironiquement de quelque hablerie, ou quelque conte à plaisir, dont on découvre sur le champ la fausseté. Celui-là est de *garenne*. On dit aussi qu'un pays, une province est la *garenne* des sots, &c.

GARENNÉ, ÉE, adj. Tèrme de Coutumes. Déffendu, qui est en deffends. On le dit des rivières, des bois, &c. où il est deffendu d'aller pêcher, chasser. *Vetitus*, *interdictus*, *prohibitus*.

GARENNIER, s. m. Quelques-uns, comme Richelet, prétendent que *garannier* est aujourd'hui plus usité que *garennier*, quoique contre toute raison. L'Academie ne fait aucune mention de cet usage, & dit *garennièr*. *Leporarii custos*, *redemptor villicus*. C'est le Fèrmièr, ou celui qui a soin d'une garenne.

GARENT, ENTE, ou GARANT, ANTE, s. m. & f. Celui ou celle qui est tenu & responsable de l'éviction de quelque chôse, & qui est obligé à en faire jouir paisiblement l'acquereur, ou de l'indemniser. *Author*. On m'inquiete pour cette tèrre que j'ai acquise; mais je vais faire appeller en Justice mon *garant*. Un *garant formel*, est le vendeur qui s'est obligé à la garantie. C'est celui lequel en matière réelle & hypotécaire est obligé de faire jouir le garenti, à cause & en vèrtu de la garantie de droit. En cas d'éviction d'un héritage, un *garant* doit rendre le prix, & est obligé à prendre le fait & cause de l'acheteur qui est troublé dans la possession de la chôse acquise, ou échangée. Le *garant simple*, est celui qui s'est obligé à payer pour un autre & à le decharger de quelque dette, ou action personnelle. Voyez le titre 8. de l'Ordonnance de 1667.

On dit par manière de provèrbe, ou d'axiôme dans le stile de quelques Cours, qui tire à *garent*, & *garent* n'a, sa cause pèrduë.

Ce mot vient de *warens*, *warantus*, dérivez de l'Allemand *ware*. MENAGE, après Lindenbrog. Borel & Ragueau estiment qu'il vient de *creant* ou, *crand*, qui signifioit autrefois *caution*. Loyseau le fait venir de *galer*, vieux mot François, qui signifie, Mettre en sureté, & Guichart de l'Hébreu ערב, promettre, s'engager. *Garrand*, en Allemand, & *garent* en François, est tiré du Celtique *goarant*. PEZRON.

GARENT,

Garent, se dit aussi des choses dont on est responsable *Sponsor, vas.* Un gardien de meubles en est *garent* & responsable. Un Avocat qui plaide une cause n'est point *garent* de l'événement, n'est pas obligé de la faire gagner. On n'est point *garent* des faits du Prince, ni d'une force majeure. Allez, il ne vous en arrivera point de mal, j'en suis *garent*. Pasc. Ce qu'il y avoit de vrai dans cette histoire, sembloit être *garent* de ce qu'il y avoit de faux. H. S. de M.

Garent, en tèrme de Marine, est le bout des cordages ou manœuvres qui passent par des poulies, ou qui servent à quelque amarrage.

On le dit figurément des choses spirituelles, & qu'on assure sur la parole & le témoignage d'autrui. S. Thomas est *garent* de la proposition que j'ai avancée. Je ne suis point *garent* de toutes les nouvelles que je vous dis sur le bruit commun. Etre *garent* d'une opinion. Pasc. Vous pouvez demeurer méchant *garent* de tout le mérite dont vous leur avez fait bon en moi. L'Ac D B.

On dit provèrbialement, A mal éxploiter il n'y a point de *garent*.

Garent du cerveau. Voyez Garde, &c.

GARENTAGE, s. m. Tèrme de Coûtumes, on le trouve au lieu du mot de *garentie*; il signifie la même chose, c'est-à-dire, assurance qu'on donne d'une chose. Voyez Garentie.

GARENTI, s. m. Ce mot, qui a l'analogie d'un participe adjectif, est aussi un substantif; il se dit de celui qui est opposé à garent. Le *garenti* est celui à qui le garent promet de réparer le dommage en cas que le *garenti* soit évincé. Le *garenti* a l'avantage de pouvoir traduire le garent en quelque lieu que soit son domicile, pardevant le Juge de la demande originaire, sans aucun mandement, si ce n'est en Cours souveraines, où il est necessaire pour appeller garent d'obtenir une commission, ou un arrêt.

GARENTIE. s. f. Obligation par laquelle on se rend garent de la chose qu'on a venduë & cedée, pour la faire valoir à l'acquereur. *Authoritas, cautio.* Il faut faire appeller votre vendeur, ou cédant, en sommation, ou *garentie*. Il y a *garentie* de droit, & *garentie* de fait. Par la *garentie* de droit le garent est obligé de faire jouir le garenti de la chose venduë, échangée, ou transportée. Par la *garentie* de fait le garent promet que les fruits de la même chose sont éxigibles, & que le débiteur est solvable, mais il faut pour cela qu'il y ait une clause éxpresse dans le contrat, parce que la *garentie* de fait n'est jamais suppléée. Ainsi par une simple *garentie* des faits & promesses, quelqu'un céde une dette, & garentit qu'elle lui est légitimement duë, mais il ne répond pas qu'on en soit payé, parcequ'il doute de la solvabilité du débiteur, ce garent n'est point obligé à faire payer la dette, parce que cette clause a été omise, & ne peut être suppléée. Les louanges sont une drogue qui se livre sans *garentie*. G. G. *Garentie* d'un fief. Voyez *garentir* un fief. Suivant l'Arrêt de Réglement rendu au Conseil privé du Roi le 5e d'Avril 1686. l'action en *garentie* contre ceux qui ont tiré ou endossé des lettres de change, doit être intentée dans la quinzaine, s'ils sont domiciliez dans la distance de dix lieuës, s'ils sont plus éloignez le délai est augmenté à raison d'un jour pour cinq lieuës, mais le jour pour les cinq lieuës commence à se compter à dix lieuës de l'endroit où la lettre a été protestée.

GARENTIGIONÉ, e e, adj. Tèrme de Jurisprudence, de Coûtumes. Un instrument, un acte *garentigioné*, est un acte muni de tout ce qu'il faut pour éxécuter le débiteur, comme s'il étoit convaincu & condamné. Les Auteurs de Droit disent en Latin *instrumentum garentigiatum.*

GARENTIMENT, s. m. Tèrme de Coûtumes. C'est la même chose que Garentie. Voyez plus haut.

GARENTIR, v. act. Soutenir qu'une chose venduë ou cedée est bonne, & que l'acheteur ou le cessionnaire en jouira paisiblement, ou en sera payé, si c'est une dette. *Cavere, spondere, authorem esse, praestare.* Dans tous les contrats on met cette clause, Avec promesse de *garentir*, fournir & faire valoir; ou simplement, *garentir* de ses faits & promesses, qui sont que la chose cedée lui appartient légitimement, & qu'il ne l'a point venduë à d'autres pèrsonnes.

On dit aussi, *Garentir* une étoffe, un cheval; pour dire, qu'une étoffe est bonne, & d'une cèrtaine qualité; qu'un cheval n'a point de defauts cachez. On est obligé de *garentir* un cheval de pousse, morve ou courbature pendant neuf jours.

Quelques-uns derivent ce mot de *guerets*, parce qu'on disoit autrement *guerentir*, & que les prémières *garenties* ont été faites pour le partage des guèrets & autres héritages.

Garentir, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Assurer, affirmer. Je ne vous *garentis* pas cette proposition, cette nouvelle, cette invention, ni que cette machine réüssisse en grand, comme elle fait en petit. Je vous *garentis* que ce passage est de S. Jérôme, de S. Augustin. Je vous *garentis* que votre ami ne fera jamais cela.

Parbleu, je garentis la piéce détestable. Mol.

Garentir, se dit aussi pour, Dédommager, indemniser. Entreprenez hardiment cela, je vous *garentirai* de toute la pèrte qui en pourroit arriver.

Garentir, signifie aussi, Exempter, deffendre présèrver de quelque mal, ou accident. *Tueri, tegere.* On lui a porté un coup d'épée, mais son bufle l'a *garenti*. Il n'y a point de remède qui puisse *garentir* de la mort. Faites cette affaire, je vous *garentirai* de tout le mal qui vous en peut arriver. *Garentir* une Province de ravage. Vaug. Comment pourroit-on se *garentir* des piéges d'un homme qui employe pour vous tromper les signes même de l'amitié? Bell.

La seule fuite, Iris, nous garentit;
C'est le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour. Des-H.

Garentir un fief. Les Suzerains étoient obligez de *garentir* les tèrres de leurs vassaux; c'est-à-dire, de les deffendre contre les ennemis, sinon ils pèrdoient le fief, & les vassaux n'étoient plus obligez de les sèrvir, ni de leur rendre hommage. Les Rois seuls ne pèrdoient pas leurs fiefs faute de *garentie*. Cependant le Marquis Borel, Comte de Barcelone, menaça le Roi Hugues Capet de jurer feaute aux Sarazins s'il ne le *garentissoit*; & sous Louis le Jeune le Comte de Champagne rendit hommage à l'Empereur. On voit pourtant dans le Roman de Guarin le Loherain, composé sous le régne de ce Prince, que faute de *garentie*, les Seigneurs ne pouvoient pas faire pèrdre au Roi leurs fiefs.

Or vien à vos Empereres gentis,
Que vous aïdiés votre fié garantir,
Se vos nel faites, mal en some baillis,
Et tuit Baron doivent de vos tenir.
J'en parlerai, ce dit le Rois Pepin,
Qui que je faille, vos ne dois je faillir.

Garentir un fief, a encore une autre signification dans les Coûtumes, & cette expression y est employée pour marquer que lorsqu'un fief etoit divisé entre l'ainé & les puinez, l'ainé seul faisoit hommage au Seigneur pour lui & pour ses puinez, & *garentissoit* par cet hommage le fief entier au Seigneur. Garentie de fief, est l'hommage rendu au Seigneur par un aine pour les puinez. Cette garentie n'a lieu, que pour le tiers du fief; car tous les puinez ensemble ne peuvent avoir dans le pays où cette garentie a lieu, que le tiers des fiefs, tandis que l'aine, outre son préciput, en a les deux tiers. *Garentir de profit & de rachat*, se dit d'un ainé qui fait hommage au Seigneur pour les portions de fief que ses puinez tiennent de lui, sans qu'ils payent aucun rachat ni à cet ainé qui *garentit* pour eux, ni au Seigneur feodal. Cela s'appelle en quelques Coûtumes, porter foi & garentie. *Fidem pro alio praestare, obsequium exhibere.*

On dit provèrbialement, On peut bien *garentir* du mal, mais on ne sçauroit *garentir* de la peur.

GARENTISSEMENT, s. m. Tèrme de Coûtumes. Voyez *Garentie.*

GARENTISSEUR, s. m. Tèrme de Coûtumes. Celui qui garentit, garent. Voyez ce mot.

GARER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. *Recedere, secedere.* Il se faut *gárer* dans cette boutique pour laisser passer cet embarras. *Gárez*-vous de ces taureaux qui viennent. Il est du langage populaire.

Garer, se dit aussi des bateaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils sont en sureté. L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que les épaves trouvées sur les rivières navigables, soient *gárées* sur tèrre, & les pêcheurs tenus d'en donner avis.

GARET, s. m. Nom propre d'une Province du Royaume de Fèz en Barbarie. *Gareta.* Elle est bornée au levant par la rivière de Mulvia, qui la separe du Royaume d'Alger; celle de Nocor la sépare au couchant de la Province d'Errif; & les montagnes & désèrts de *Gared* la séparent au midi de la Province de Chaus. Elle est baignée au nord par la mèr Meditèrranée. Cette Province a des bonnes mines de fèr, elle est fort montagneuse: ces montagnes qui sont vèrs le milieu de la Province sont fort bien peuplées & cultivées, celles qui sont vèrs le midi sont désèrtes, parce qu'il n'y a point d'eau. Ses principales villes sont Melila & Chasasa, possedées par les Espagnols, Texota & Meggea, ou Mejea, qui sont entre les mains des Maures. Maty. Voyez aussi Marmol, L. IV. C. 96.

GARGAMELLE, s. f. Tèrme bas & populaire usité dans quel-

ques Provinces, où l'on appelle de ce nom une femme de mauvais air, qui tend un grand cou.

GARGAN, f. m. Nom d'une montagne de la Pouille. *Garganus.* Le mont *Gargan* est célébre par l'apparition de S. Michel à l'Evêque de Siponte. Cet evénement a fait appeller le mont *Gargan*, mont S. Ange. On prend quelquefois cette montagne pour celle sur laquelle est bâtie la ville nommée Monte di S. Angelo, & d'autrefois pour toute la presqu'isle de la Capitanate, qui est entre le Golfe de Manfredonia, & celui de Rodi, & où l'on voit les villes de Manfredonia, de Monte di S. Angelo, de Vieste & de Rodi.

GARGANTUA, f. m. C'est le nom Romanesque du géant de Rabelais. On le dit bassement d'un homme de haute taille. C'est un *Gargantua.*

GARGARISER, v. act. Se laver la bouche & l'entrée du gosier avec quelque liqueur préparée pour guérir quelque ulcère, ou pour les nettoyer de quelque fouillure. *Gargarizare, os colluere.*

Ce mot vient du Grèc γαργαρίζειν, qui signifie la même chose, ou de l'Hébreu *garghera*, qui signifie le *gosier.*

GARGARISME, f. m. Remède liquide destiné pour les maladies de la bouche, des gencives & du gosier, qui se fait avec du miel, des fels, des esprits, des syrops, du vinaigre, des eaux & des décoctions, qui guérit en gargarisant, & nettoyant la bouche. *Gargarismus*, *Gargarisme* astringent, *gargarisme* détèrsif, &c.

Gargarisme, se dit aussi de l'action par laquelle on se gargarise, & que Pomey eppelle *gargarisement* & *gargarisation.* Trois ou quatre *gargarismes* emporteront cet ulcère.

GARGOTAGE, f. m. Repas sâle, & viande mal apprêtée. *Immundus ciborum apparatus.* Tout ce qu'on mange en cette hôtellerie n'est que *gargottage.*

GARGOTTE, f. f. Mauvais cabarêt, lieu où on prend des repas à juste prix, ou à bon marché. *Popina.* Un ordinaire de *gargotte* est de trois sous. Les valêts, les pauvres gens, vont dîner à la *gargotte.*

Gargotte, se dit aussi des lieux où les viandes sont mal apprêtées, & où on est sérvi mal proprement. Les gens délicats ne vont plus manger à cette table, ils la traitent de *gargotte.*

GARGOTTER, v. n. Aller boire dans de méchans cabarêts, & dans les gargottes. *Popinam immundam adire.* Il se dit aussi de ceux qui boivent avec des gens de néant, & mal proprement, & en faisant petite chère.

GARGOTTIER, iere, f. m. & f. L'hôte ou l'hôtesse d'une gargotte, pauvre ou mechant Cabaretier. *Caupo*, *popinarius.*

GARGOUCHE, est un mot corrompu de *cartouche*, & est une charge de canon qu'on tient toute prête dans une enveloppe ou rouleau de gros papier, pour charger avec plus de diligence, Voyez Gargousse.

GARGOUILLE, f. f. Grosse goutière de pièrre ornée de plusieurs sculptures, comme têtes de sèrpens, de lions & d'animaux, par où se déchargent les eaux pluviales des grands bâtimens. *Lapideus aquæ lapsus*, *canalis aquæ pluviæ emissarius*, *fistula aquam pluvialem à pariete longè emittens.* Il n'y a que les goutières de pièrre qu'on appelle *gargouilles*: celles de plomb s'appellent *canons.* On le dit aussi de ces goutières par où on fait couler des eaux qui se déchargent en abondance des fontaines & cascades dans les canaux ou bassins des jardins de plaisance.

Gargouilles, Ce sont aussi les petits trous de la cimaise d'une corniche, par où les eaux de la goulote s'écoulent. Les *gargouilles* sont ornées de masques, de têtes d'animaux, & particulièrement de muffles de lion.

Ce mot vient du Latin *gargulio*, dont les Italiens ont fait *gargatolis*, les Espagnols *garguero*, & les Allemands *gurgel.* Men Le nom a été fait du bruit que fait l'eau en coulant par ces *gargouilles.* Nicod. M. Huet le dérive du Grèc γοργύρα, *égout*, *canal souterram.*

Gargouille, est aussi un vieux mot qui se disoit des représentations qui se faisoient en plusieurs villes dans les fêtes & réjouissances populaires, de Rois, de Reines, d'animaux étranges & de monstres. On fait encore aujourd'hui la *gargouille* à Rouen, où on porte en Procession la figure d'un dragon dont S. Romain délivra la ville, à ce qu'on dit. On appelle la fiérte, *feretrum*, la chasse de S. Romain, & on donne le nom de *gargouille* à la figure du dragon. Voyez sur cette *Gargouille* de Rouen Pasquier Rech L. IX.

On appelle une femme *gargouille*, vieille *gargouille*, par injure.

Gargouille, f. f. Tèrme bas & populaire, qui signifie, noise, querelle, differend. *Lis*, *rixa.* Pasquier, *Rech. L. IX. C.* 42.

Gargouille, en tèrme de Blâson, se dit de cèrtaines figures de sèrpent, que par corruption on a appellées *gringoles*; d'où vient qu'on a dit des croix *gringolées*, dont les branches sont terminées par des têtes de sèrpens. Père Menestrier.

Gargouille, est aussi un tèrme d'Eperonnier, qui signifie une manière d'anneau au bout de la branche de l'embouchure.

GARGOUILLEE, f. f. Chute d'eau qui tombe d'une gargouille, ou de la même manière que si elle étoit jettée par une gargouille; manière dont l'eau tombe d'une gargouille, *Lapsus aquæ è canali emissa.* Il y a des fontaines artificielles dont l'eau tombe en *gargouillée*; d'autres la jettent en nappe, &c.

GARGOUILLEMENT, f. m. Est le bruit agréable que fait l'eau en coulant sur les pièrres & le fable, & en sortant d'un tuyau. *Aquæ murmur*, *fremitus*, *lenis susurrus.* Au reste, *gargouillement* aussi bien que *gargouiller*, sont des tèrmes qui vieillissent beaucoup en ce sens. *Gazouiller* & *gazouillement* sont aujourd'hui plus en usage. Il y a des occasions ou l'on doit se sèrvir du mot de *gargouillement*, & non pas de celui de gazouillement, comme en parlant du bruit que fait l'eau dans la gorge, dans l'estomac, & dans les autres viscères: dans ces occasions; & dans quelques autres semblables, le seul mot simple, dont on se sèrt, & dont on peut se sèrvir, est celui de *gargouillement.* Une fluctuation & un *gargouillement* qu'on entend dans la poitrine. Dionis.

GARGOUSSE, f. m. ou *gargouche.* Tèrme de Guèrre. C'est une envelope, ou rouleau pour mettre la charge d'un canon par mesure. Il y en a de toile, de carton & de gros papier, de bois, de fèr blanc. On les appelle autrement *cartouches*, ou *gargouches.* On dit des *gargouches* de quatre, de six, de huit, de dix-huit, de vingt-quatre & de 36, selon le calibre des canons qu'on veut charger.

GARGOUSSIÈRE, f. f. Sorte de gibecière où l'on met les petites gargousses.

GARI, f. m. Tèrme de Relation Nom d'une division du tems chez les Indiens. Heure des Indiens. *Hora Indica.* Les predictions que les Indiens font des éclipses sont assez justes aux minutes prés, qu'ils semblent ignorer, & dont il n'est point parlé dans leurs livres qui traitent des éclipses du soleil & de la lune: eux-mêmes quand ils en parlent, ils ne font aucune mention de minutes, mais seulement de *gari*, de demi *gari*, d'un quart & d'un demi-quart de *gari.* Or un *gari* est une de leurs heures, mais qui est bien petite en comparaison des nôtres; car elle n'est que de 29 minutes & environ 43 secondes. Let. edif. *T. X p.* 36.

GARIAN, f. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique au Royaume de Tunis. *Garianus*, *Garianus mons.* Elle est au septentrion du grand Atlas, séparée de Tripolis par de grandes plaines de sablons de 16 lieuës de longueur. Le *Garian* en a 14 d'orient en occident, & sa largeur est de cinq. Le *Garian* est très-fèrtile, sur-tout en safran fort estimé. *Marmol. L. VI. C.* 58.

GARIEUR, f. m. Terme de Coûtumes. Celui qui donne gariment, qui garentit.

GARIGLAN, ou GARIGLIANO, f. m. Nom propre d'une grande rivière du Royaume de Naples. *Garianus*, *Liris*, *Lyris.* Elle prend sa source dans l'Abruzze Ultérieure au couchant du Lac Celano, ensuite entrant dans la tèrre de Labour, elle y baigne Sora, & le tèrritoire d'Aquino, & va se decharger dans le golfe de Gajette, à trois lieuës de la ville de ce nom du côté du levant. Maty.

GARINON, f. m. Ce mot signifie la même chose qu'astragale en tèrme d'anatomie, ou le talon. *Astragalus.* Ce mot se trouve dans quelques vieux Auteurs. Autrefois on l'a dit pour signifier une sorte de jeu, que l'on jouë avec des osselèts.

GARIMENT, f. m. Tèrme de Coûtumes. Protection, garentie, sauvegarde. *Tutela.* Tenir en *gariment*, c'est tenir sous sa sauvegarde. *Gariment* se prend dans une signification plus étroite, & signifie une espéce de garentie que donne le Seigneur d'un fief pour une partie de ce fief qu'il transporte à un autre, avec promesse de garentir sous son hommage cette partie allenée.

GARIPO, ou *Calipo*, f. m. Petite ville de la Turquie en Asie. *Galipum*, *Galorum.* Elle est dans l'Anatolie à l'embouchure du Lali dans la mèr noire, où elle a un assez bon port. Maty.

GARIPOT, f. m. est un arbre résineux dont le fruit ne vaut rien à manger. On l'appelle autrement *pesse* ou *pignet.* Voyez Pesse.

Garippo, f. m. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie en Asie. *Gallus.* Elle prend sa source près de Chiangare, & elle se jette dans le Sangari près de Pissin. Maty.

GARIS, f. m. Nom propre de lieu. *Carisa*, *Carasa.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de France situé dans la Basse Navarre, à 1 ou 2 lieuës de S. Palais du côté du couchant.

GARISENDA, f. f. La Tour de *Garisenda. Garisenda Torris.* Cette Tour, qui est dans une des places de Boulogne, en Italie, porte le nom de son Architecte. Elle est célèbre par la manière dont elle est bâtie, son sommèt avançant en debors de neuf pieds au-delà du niveau de son fondement, ensorte qu'il semble à

ceux

ceux qui la régardent, qu'elle menace ruine, & qu'elle doit tomber à tout moment.

GARISON, Vieux mot, qui n'est plus usité aujourd'hui, & qui signifioit toutes les munitions de bouche que l'on mettoit dans une place. La *garison*, ou vivre d'une garnison, consistoit en biscuit & chair salée.

> *La* garison *en ont à mont porté,*
> *Le pain bescuit, & char salée assés.*
>
> ROMAN DE GUARIN LE LOH.

GARITE, f. m. Nom de peuple. Habitans du pays de Gaure. *Garitæ* dans César. Voyez GAURE. Quelques-uns disent que les *Garites* sont les anciens Gavaritains ou habitans du pays de Gavardan.

GARITES, f. f. Térme de Marine. Ce sont des pièces de bois plattes & circulaires qui font le tour de la hune, & dans lesquelles sont passées les cadénes des haubans. On appelle aussi *garites* en certains pays ce qu'il vaut mieux appeller *guérites*. Voyez GUERITE, & Nicod sur le mot *garite*.

GARIZIM, f. m. Nom propre d'une montagne de la Térre-sainte. *Garizim, Gerizim*. Cette montagne étoit dans la Samarie & dans la Tribu d'Ephraim, près de la ville de Sichar ou Sichem du côté du midi. Elle étoit séparée de la montagne d'Ebal par une vallée dans laquelle étoit la ville de Sichem. La montagne de *Garizim* étoit celébre par le temple que les Samaritains y avoient construit pour l'opposer à celui de Jerusalem. Dans les Dissertations miscellanées de M. Reland, P. I. il y en a une sur la montagne de *Garizim*. C'est la IIIe. Il y traite de cette montagne, de la ville de Sichem, des idoles que les Samaritains adoroient sur le mont *Garizim*. Josué, selon l'ordre de Moïse, fit publier de la pointe d'Hebal, qui étoit stérile, les malédictions de la loi; & les benedictions de cette loi de la pointe de *Garizim*, qui étoit un lieu agréable & fértile : ce fut en ce lieu, & sous le régne d'Aléxandre le Grand que Manassés, depossédé de la souveraine sacrificature pour avoir épousé une femme étrangère, fit bâtir, avec le secours de Sannaballat son beaupère, un temple opposé à celui de Jerusalem. Quoique ce temple fut démoli deux cens ans aprés par Jean Hircan, fils & successeur de Simon Macabée, les Samaritains ne laissérent pas d'y aller adorer Dieu, & d'y offrir leurs sacrifices. C'est de cette montagne dont la Samaritaine parloit à J. C. quand elle lui disoit, Nos péres ont adoré en cette montagne. Deut. XI. Jos. VIII. 2. Macab. VI. Jean II 20. Joseph. *Antiq. L. XI. C.* 8. Godwin *Moses and. Aaron L. I. C.* 8. Il me semble qu'on ne parloit point encore du mont *Garizim* du tems d'Ezéchias, comme d'un lieu de Religion, & le temple des Samaritains n'y a été bâti que du tems d'Aléxandre le Grand. TILLEM. *Lettre au P. Lami p.* 39 40. Sur les médailles de Samarie, qui prit les noms de Flavie & de Neapolis, on voit une montagne, & dessus un petit édifice que les Antiquaires prennent avec raison pour le mont *Garizim*, & le temple que les Samaritains avoient sur ce mont. Les Rabbins disent qu'ils y adoroient une colombe. Les medailles de cette ville sont rapportées par Vaillant. *Num. Impp. T. II. p.* 244. *& suiv.* dans Philippe le pére. L'Empereur Zenon ôta le mont *Garizim* aux Samaritains, & le mit entre les mains des Fidelles. GODEAU. Hircan prit Sichem aux Samaritains, & renvérsa de fond en comble le temple de *Garizim* deux cens ans aprés qu'il avoit été bâti par Sanaballat. BOSSUET.

Garizim, selon M. Reland, vient de גרז, *garaz*, couper, & signifie Moissonneurs. On appelle cette montagne, la montagne des Moissonneurs, à cause de sa fértilité. Quelques-uns disent *Gérizim* en François, mais mal; l'usage est contraire, comme on le voit par les Auteurs citez cy-dessus.

GARLANDE, f. f. Térme de Coûtumes. *Corolla, sertum*. Ce mot de *garlande* s'est dit pour guirlande, qui étoit une couronne de fleurs qu'un pére donnoit à sa fille quand il l'a marioit sans lui donner sa legitime. Cette garlande est quelquefois nommée chapel ou chapeau de rôses. On a aussi appellé dans la suite du nom de *garlande* un légér present qu'un pére fait à sa fille quand il la marie sans lui donner sa legitime. *Munusculum nuptiale*.

GARME, f. m. Nom d'un poids des Arabes, selon Vigenère sur Tite-Live, T. I p. 1478. Le *Garme* ou scrupule, vaut 12 oboles.

GARMIER, f. m. Nom propre d'homme *Baldomerus, Waldimerus*. Baldomér ou Waldimér, que le vulgaire appelle differemment S. *Garmiér*, S. *Germiér*, S. *Galmiér*, S. *Gaumiér*, S. *Granmier*, né en France dans le pays de Forêz, se retira à Lyon en sa jeunesse & y servit Dieu avec beaucoup de zéle & de fidélité. BAILLET. Il vivoit dans le VIIe siécle, fut d'abord Sérruriér, & ensuite Soudiâcre à Lyon. Voyez les Bollandistes au dérn. Tome de Fév. p. 681. & Baillet au 27e du Fevr.

GARNACHE. Voyez GANACHE.

GARNEMENT, f. m. Fripon, vaut-rien, méchant homme & dangereux; qui est disposé à faire toutes sortes de crimes. *Gerro, nebula*. La ville est pleine de méchans *garnemens*. Ne hantez point cet homme-là, c'est un méchant *garnement*.

> *Je l'ai prédit cent fois à mon fils votre père,*
> *Que vous prenez tout l'air d'un méchant* garnement. MOL.

Ce mot est bas, & ne s'employe que dans le comique ou le discours familiér. Ainsi Larrey a mal fait de s'en sérvir dans son histoire d'Anglétèrre, T. I. p. 410.

Ce mot signifioit autrefois *équipage*, comme témoigne Fauchet. Il signifioit aussi ornement, ajustement, & il se disoit pour *garnement*, de *garnir*.

> *Belle robe & beau* garnement
> *Amendent les gens durement.* R. DE LA RÔSE.

GARNI, f. m. Térme d'Architecture. Remplissage. *Cæmentum*. C'est la maçonnerie entre les carreaux & boutisses d'un gros mur. Il y en a de moilon, de brique, &c.

GARNIMENT, f. m. Ce térme se dit quelquefois dans les Arts de ce qui garnit quelque chose. On le dit de la bordure d'enbas des voiles des galéres.

GARNIR, v. act. Fournir toutes les choses nécessaires à quelqu'un, ou à quelque chose. *Munire, instruere*. Il faut bien *garnir* ses poches d'argent quand on va faire un grand voyage. Cet homme a *garni* sa maison de meubles précieux. On a *garni* cette ville de vivres & de munitions pour un an.

GARNIR UN VAISSEAU, C'est placer & passer toutes les manœuvres, poulies & autres choses qui servent à mettre un vaisseau en état de faire campagne ou voyage. *Garnir* le cabestan, c'est y passer les bârres & la tournevire pour s'en sérvir dès qu'on voudra.

GARNIR, se dit aussi en térmes de guérre. C'est mettre dans de cértains endroits tout ce qui est necessaire pour les fortifier. *Garnir* de longs pieux. *Garnir* les endroits foibles avec des frises. REL. DES CAMP. DE ROCROI.

GARNIR, signifie aussi, Prendre des précautions contre les injures du tems, par des habits qui resistent au froid ou à la pluie. Il s'est *garni* de camisolles, de fourrures, d'habits de drap, de grosses bottes pour aller à la campagne.

GARNIR, signifie encore, Ajuster, enjoliver quelque chose. *Ornare, addere*. *Garnir* des gans, un habit de rubans. *Garnir* une table, une cassette, un miroir de plaques d'argent. *Garnir* de boutons. *Garnir* un chapeau, y mettre une coëffe. *Garnir* une épée, c'est y appliquer une garde.

On dit aussi, *Garnir* des chaises; pour dire, les rembourrer, fournir le crin, la bourre & la toile qu'on met sur le bois sans autre ornement. Un Tapissier demande tant pour *garnir* ces chaises, sans les housses.

GARNIR, se dit aussi des choses qu'on applique à d'autres pour les faire durer davantage. *Garnir* une tapisserie, c'est y mettre des bandes de toile qui la soutiennent. *Garnir* des chausses, c'est y mettre de bonnes semelles.

En térme de Palais, *Garnir* signifie, donner assurance, payer par provision, déposer la somme requise entre les mains du Sergent, en s'opposant à la delivrance; cela s'appelle *garnir* la main de Justice. *Præstare cautionem dare, satis dare*. Il faut *garnir* la main du Roi quand on plaide contre lui. Le Roi plaide toujours main *garnie*.

GARNIR, chez les Traiteurs & les Officiers, se dit pour mettre des garnitures dans le sens qu'ils donnent à ce dérnier mot. *Garnir* un ragoût, un mèts; par exemple, c'est y mettre des champignons, &c. *Garnir* un potage, c'est ranger sur le bord du plat des oignons, des tranches de carotes, &c. *Garnir* une salade, c'est y mettre de petites bèrbes fines. *Garnir* un sérvice, c'est mettre sur le bord & autour des plats des feuilles, des fleurs, des bouquèts.

GARNI, IE, part. pass. *Munitus, instructus, ornatus*. On dit, Chambre *garnie*; pour dire une maison meublée d'utenciles nécessaires, & toute prête à louer aux passans ou aux hôtes qui y arrivent. Les Etrangers, les Provinciaux sont obligez de loger en chambre *garnie*.

On dit aussi qu'une étoffe est bien *garnie* de soye, un lit de plumes, un matelas de laine; pour dire, qu'ils en sont bien fournis, qu'on n'y a pas épargné la soye, la plume, la laine.

On dit aussi, la Cour *garnie* de Pairs; pour dire, les Ducs & Pairs y étant présens.

On dit aussi, Il a la bourse bien *garnie*, son crochèt est bien *garni*; pour dire, qu'il est riche, que sa cuisine est bonne. *Beati garniti* vaut mieux que *Beati quorum*.

GARNI, en térmes de Traiteur se dit des mèts qui sont accompagnez de cértaines choses. *Instructus*. Un potage *garni*.

Ce mot vient de *warnitur* Latin, qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Il est dérivé de *waren*, qui signifie *garder, consèrver*.

Garni, ie, adj. En tèrmes de Blâson, se dit d'une épée dont la garde ou la poignée est d'autre émail.

Garni, ie, se dit aussi en Agriculture. Les blez sont bien *garnis*; c'est-à-dire, sont par tout bien levez. C'est arbre est *garni* comme il faut, ce buisson n'est pas bien *garni*; c'est-à-dire, qu'il y a des vuides; c'est ainsi que parlent les Jardiniérs. Liger.

GARNISON, s. f. Corps de soldats qu'on met dans une place forte, ou frontière, pour la défendre contre les ennemis, ou pour tenir les peuples dans l'obéissance, ou pour subsister pendant le quartier d'hivèr. *Munitio, præsidium.* La *garnison* doit être plus forte que les bourgeois. Ce mot de *garnison* signifie aussi le lieu où les troupes sont établies pour le garder, & l'établissement des troupes dans un lieu pour le garder. Trois Régimens sèrviront en campagne, & deux autres dans les *garnisons*. Cette ville s'est revoltée, on y a envoyé deux Régimens en *garnison*, en quartiér d'hivèr.

Ces mots de *garnison* & de *quartier d'hivèr*, se prennent quelquefois indifféremment pour une même chose; quelquefois on les prend dans un sens différent, & alors *garnison* marque un lieu où les troupes sont établies pour le garder, & où elle font garde, comme les villes frontières, les citadelles, les châteaux, &c. & *quartier d'hivèr* marque un lieu où les troupes sont durant l'hivèr, sans y faire la garde & le sèrvice de guèrre. On met les troupes en quartier d'hivèr dans les villes & les bourgs qui sont au milieu du Royaume. Les soldats aiment mieux être en quartier d'hivèr qu'en *garnison*.

Du Cange dérive ce mot de *garnicio*, dont se sont sèrvi les Auteurs de la basse Latinité pour signifier tous les vivres, armes & munitions nécessaires pour déffendre une place & soutenir un siége: & on l'a depuis appliqué aux soldats, même à ceux qui étoient dans des campemens. Il dit qu'on a aussi appellé *garnisons* les lieux où l'on sérroit tout ce qui étoit nécessaire pour la Maison du Roi, comme les habits, la vaisselle d'argent, &c. On appelle jeu de *garnison*, un petit jeu où l'on joüe seulement pour passer le tems, un jeu qui peut continuer. *Garnisoen* Allemand, & *garnison* François, vient du Celtique *guarnison*. Pezron.

On appelle aussi *garnison*, les Archers & Sèrgens qu'on envoye dans une maison pour obliger les maîtres à payer quelque taxe ou déniérs Royaux, & pour être gardiens d'un sçellé ou des meubles saisis. Poser *garnison*, établir *garnison*. Dans les anciens titres on appelle les Archers de ces *garnisons*, *comestores à comedendo*; car c'étoient des gens qui étoient envoyez par le Juge dans la maison d'un débiteur pour y vivre à ses dépens jusqu'à ce qu'il eût payé sa dette. Dans la Coutume de Tournai on les appelle encore *Mangeurs*

Les Orfévres appellent Piéces de *garnison*, les piéces qu'ils appliquent à leurs ouvrages avec de la soudure, comme les piéds d'une marmite, l'anse d'une aiguière, &c.

GARNISSEMENT, s. m. Ce mot dans quelques Coûtumes veut dire remboursement.

GARNISSEUR, euse, adj. Qui garnit. *Instructor, ornator.* Il ne se dit guère que de ceux qui garnissent les chapeaux. On a fait différence entre un Maître Marchand Chapelier & un *Garnisseur* qui ne les fabrique pas.

GARNITURE, substantif fém. Qui se dit des assortimens nécessaires à plusieurs choses pour s'en sèrvir ou pour les orner. *Ornamentum, ornatus, supellex, appendix, instrumentum.* Une *garniture* de chambre comprend une tapisserie, un lit, des siéges, des tables, &c. Une *garniture* de lit comprend le matelas, travèrsin, couvèrture & rideaux. Une *garniture* de chaises, est la bourre, le crin, la toile & les housses. Une *garniture* de tapisserie, se dit des bandes de toile qui sèrvent à la doubler. Une *garniture* de bas, se dit des pièces & semelles qu'on y applique pour les fortifier. Une *garniture* d'épée, se dit de la garde & de la poignée qui sèrvent à la monter. Une *garniture* de baudrier, se dit des boucles d'argent ou de cuivre qu'on y met pour ornement. Une *garniture* de toilette, une *garniture* de cheminée, de porcelaine, &c.

Garniture, se dit particulièrement d'une cèrtaine touffe ou quantité de rubans qu'on met sur les habits ou à la coëffure pour les orner, qu'on applique en divèrs lieux, qui changent selon les modes.

On appelle *garniture* de diamans, un cèrtain assortiment de diamans qu'on met pour orner ses habits, ou sa tête, à la place des rubans Il ni a que les femmes qui usént de celle-ci.

On appelle aussi une *garniture* de linge, ou de dentelle, le rabat ou la cravate & les manchettes, & autrefois les canons & le jabot.

Garniture, en tèrmes de Traiteur, se dit de cèrtaines choses qui accompagnent un mèts, qui en font partie, qui entrent dans son assaisonnement, comme des champignons, &c. *Additamentum.* Le même mot de *garniture* se dit aussi des feuilles & des fleurs qu'on met autour des sèrvices de table pour les orner, les enjoliver, les rendre plus agréables à l'œil. Le même mot se dit encore des herbes fines qu'on met autour des salades. *Garniture* de citron, de pistaches, de grenades, de ris de veau, de foies gras, de jaunes d'œufs durs, de cardes, de culs d'artichaux, de capres, de champignons, de pèrsil haché, d'aspèrges rompuës, de trufles, &c.

Garniture, se dit dans la Marine d'un mât d'un vaisseau. Il signifie les choses & même les pèrsonnes nécessaires pour le sèrvice d'un vaisseau. Il est déffendu de fournir des vivres aux Officiers Mariniers lorsqu'ils sont à tèrre, s'il ne sont employez à la *garniture* & armement d'un vaisseau.

Garniture de comble. C'est en Architecture non seulement les lattes, tuiles ou ardoises, mais encore le plomb ou l'enfaîtement & amortissement qui sèrvent à garnir le comble.

GARNSBOROUG. Voyez GAINSBOROUG.

GAROÉ, s. m. Arbre de l'Isle de Fèr, nommé par les Espagnols, Santo *Garoe*. *Arbor Sancta.* Le *Garoé* est d'une grandeur médiocre, ses feuilles sont toujours vèrtes comme celles du laurier, & un peu plus grosses que celles d'un gros noyer. Il porte un fruit qui est à-peu-près semblable au gland, principalement en son ecorce, qui renfèrme un noyau d'un gout éxcellent, doux & aromatique. Dapper, *p.* 511. Cet arbre fournit de l'eau à toute l'Isle, qui n'en a point, car le *Garoé* est toujours couvèrt d'un brouillard épais ou d'une nuée qui ne se retire jamais, & qui ne change jamais de figure, si ce n'est pendant le jour, & sur tout lorsque la chaleur est dans sa plus grande force, qu'elle semble se dissiper peu-à-peu & disparoitre. Ce nuage remplit si fort l'arbre de rosée, qu'il en distile continuellement goute à goute une eau claire, transparente & légère, jusqu'à dix ou douze tonneaux par jour qu'on reçoit dans deux bassins de pièrre, dont chacun a vingt pieds en quarré sur quatre de profondeur, que les Insulaires ont fait passer dans cette vuë au côté septentrional de l'arbre. S'il arrive par hazard que cette nuée vienne à manquer au mois d'Aout, cette pèrte est réparée par une vapeur qui vient du côté de la mèr, & s'épand sur cet arbre, où elle se convèrtit en rosée, & coule le long de ses feuilles, comme il a été dit ci-dessus. Io. Cet arbre fournit une si grande quantité d'eau, que non seulement les habitans & leurs bestiaux n'en manquent jamais, que même les vaisseaux qui y viennent aborder quelquefois, y peuvent faire leur provision. Io. On a élevé une muraille de pièrre tout à l'entour de l'arbre, comme si c'étoit une fontaine. Il semble par là qu'il n'y a qu'un *Garoé* dans toute l'Isle. Tout cela paroit fabuleux.

GARON, s. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Calaro*, *Calarona* Elle coule dans le Lyonnois, & après avoir bagné Brignois, elle se decharge dans le Rhône à deux lieuës au dessus de la ville de Vienne. De Valois, *Not. Gal p.* 457. croit que *Calarona* est une faute, qu'il faut dire *Calaro* seulement.

GARONNE, s. f. Nom propre d'une grande rivière de France. *Garumna, Grrumna, Garonna, Geronna, Varumna*.. Elle naît aux Pyrenées dans le Conserans, prés de la Catalogne. Elle baigne une partie de la Gascogne & du Haut Languedoc, & toute le Guyenne; & ayant reçu la Dordogne, elle prend le nom de Girond, sous lequel elle se decharge dans la mèr de Gâscogne près de la Tour de Cordouan. Cette rivière se grossit des eaux de plusieurs autres, dont les plus considérables sont l'Auriege, le petit Lèrs, le Tarn, le Lot & la Dordogne, qui s'y joignent du côté droit, comme la Baise & le Giers du côté gauche. Elle passe à S. Bèrtrand de Comminges, à Rieux, à Toulouse, à Vèrdun, à Agen, à Bordeaux, à Blaye & à plusieurs autres villes moins considérables. On dit une chose remarquable de cette rivière, c'est que de tems à autre il y remonte de la mèr un tourbillon d'eau qu'on nomme Macaret. Il est de la grosseur d'un tonneau, & il roule sur ce fleuve avec une si grande impétuosité qu'il renvèrseroit les plus gros navires s'ils le rencontroient sur son passage; mais comme on entend de trois lieuës loin le bruit qu'il fait, & qu'on sçait qu'il suit toujours le rivage, les bâtimens se mettent au milieu de la rivière, & les canards & les cygnes courent à terre pour éviter son choc. Voyez sur la *Garonne* De Valois, *Not. Gall. p.* 221. *& suiv.* La *Garonne*, selon l'ancienne Géographie, separoit le pays des Celtes de celui des Aquitains, & avoit son cours dans le pays des Bituriges, dont les Aquitains faisoient partie.

Ce mot, selon Cambden. *Brit. p.* 15. s'est formé d'un ancien mot Gaulois, *Garaw*, qui est aussi de l'ancienne langue Britannique, & signifie fort, rapide, véhément. Or, on sçait, dit-il, que la *Garone* est fort rapide. C'est pour cela que les Poëtes lui ont donné les épithétes de *validus*, *æquoreus*, *rapidus*.

GAROU, adj. m. Qui ne se dit point tout seul, mais on dit bien, un

lou

loup garou. C'est un homme travaillé d'une figure mélancholique nommée *lycantropie*, qui le fait courir la nuit & outrager ceux qu'il rencontre. *Gerulphus.* On appelle figurément un homme bourru, qui ne frequente avec personne, & qui mene une vie cachée, un *loup garou.*

Ce mot vient de *garo, a cavendo*, parceque ces loups sont dangereux. Du Cange le derive avec assez de vraisemblance de *were*, mot Anglois, qui signifie *homme*; de *were* on a formé *warou*, & ensuite *garou*, en changeant *w* en *g*, comme on a fait dans *Willaume*, que nous écrivons *Guillaume*. Ainsi *loup-garou* signifie *loup-homme*; c'est-à-dire, homme transformé en loup, ou qui prend la figure d'un loup; car on appelle *loups-garoux*, non seulement ceux qui ont la maladie dont on vient de parler, mais aussi ceux qu'on croit être sorciers, & se transformer en loups: le peuple, qui leur donne ce nom fait la plûpart des mots dans toutes les langues; il a fait celui dont nous parlons, & l'usage l'a etabli dans le sens que le peupla lui a donné, aussi bien que dans l'autre. Pour l'Anglois *were*, il pourroit venir du Latin *vir*.

GAROU. s. m. *Timelea.* Petit arbrisseau dont le tronc est souvent gros comme la pouce, divise en plusieurs branches longues d'environ un pied & demi, menuës, belles, droites, garnies en tout tems de feuilles vèrtes, semblables à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, visqueuses. Ses fleurs sortent du bout de ses rameaux, ramassées plusieurs ensemble, petites, blanches, chacune desquelles est un tuyau fèrmé dans le fond, évasé en haut, & découpé en quatre parties opposées en croix. Après que ces fleurs sont passées, il paroit un fruit gros à-peu-près comme celui de myrte, ovale, charnu, rempli de suc, vèrd au commencement, & rouge quand il est mûr: ce fruit renfèrme une semance oblongue, couvèrte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle on trouve une moëlle blanche, d'un gout brûlant. Sa racina est dure, ligneuse, longue, d'un goût doux au commencement, mais ensuite âcre & caustique. Le fruit du *garou*, que les plus célébres Botanistes prennent pour la *granum cnidium* des Anciens, purge violemment, & a une âcreté corrosive; cependant les pèrdrix & plusieurs autres oiseaux en sont friands. On ne s'en sèrt plus non plus que des feuilles, qui ont la même qualite. En Latin *thymelea folius lini.* C. B. Il y a plusieurs autres éspèces de *garou.* Voyez *Thymelée* ou *Thimelée.*

GAROUAGE, s. m. Lieu de débauche & obscent où on na va que la nuit ou en cachette. Il n'a pas couché chez lui, il est allé en *garouage*; cela signifie originairement, il a couru comme un loup *garou.*

GARRABOT, s. m. Ce tèrme en Languedoc signifie un bateau *Navicula, cymba.*

Le mot de *garrabot* vient de *carabus*, qui se trouve dans les glôses d'Isidôre.

GARRAF, s. m. Nom propra d'un bourg d'Espagne situé sur la côte de la Catalogne, entre Barcelona & Tarragone, à sia lieuës de la prémière, & à neuf de la dèrnière. *Garrafa.* Il y a près da ca bourg une montagne qu'on appelle la Colla de *Garraf*, & que l'on croit être la liau appellé anciennement *Scala Annibalis.*

GARRE, s. f. Dans quelques Provinces on appelle *gàrre* une vache pie.

GARREAU, s. m. C'est le nom qu'on donne en quelques Provinces à un taureau pie.

GARRIGUES, s. pl. Dans le Languedoc on appelle *garrigues* des brossailles, des landes. De là est venu le nom de tortuë de *garrigues*, qu'on donne à une espèce de tortuë tèrrestre.

GARRO, s. m. Monte Garro ou Gerro, *Mons Gaurus*, ou *Gallicanus.* Montagne du Royaume de Naples. Elle est dans la tèrre de Labour, au septentrion de la ville de Sessa.

GARROT, s. m. Il signifioit autrefois un trait d'arbalête, un matras. Guillaume de S. André, dans son hist. en vèrs de Jean IV. Duc de Bret. dit:

> Garotz, *Saettez & englaignez*
> *Vouloient avoir en leurs enseignes.*

Ce mot, selon le Président Fauchet, vient de *quadrelli*, ou *carreaux* d'où par corruption on a dit *gareaux.* Voyez Ménage, qui le dérive da *veru, broche*, ou de *verutum.* Du Cange dit qu'on a appellé en Latin *garrotus*, ces gros traits qu'on lançoit avec des machines.

GARROT, est un gros bâton assez court, avec quoi on sèrre les cordes qui lient les fardeaux sur les mulets & les charettes.

GARROT D'UN CHEVAL, est l'assemblaga ou jonction des os des épaules au bas de l'encolure & des crins du cheval. Ce cheval est blessé, foulé au *garrot*, ou égarroté.

On appelle le *garrot* de l'arçon, cette arcade qui est élevée de deux ou trois doigts au dessus du *garot* du cheval. Bande de *garrot* est la bande de fèr qui tient en etat les deux pieces de bois qui font l'arçon.

On dit en menaçant quelqu'un qu'on lui donnera cent coups de *garrot*; pour dire, qu'on lui donnera cent coup de bâton ou de cotrèt.

> *Mais quel Auteur prenez-vous pour modéle?*
> *C'est une honte; y pensez-vous: Marot!*
> *Homme verreux & digne du* garrot. P. ou Cerc.

GARROTER, v. act. Lier fortement un fardeau sur quelque voiture, en tournant la corde avec un garrot ou bâton. *Fortiter alligare, vincire.*

On appelle aussi *garroter*, toute autre manière de lier qui ast sèrrée. On a amené ce prisonnier lié & *garroté.* Il se trouve pour jamais *garroté* contre un mur. Scar. Il se dit au figuré. L'esprit humain a besoin d'un frein pour le retenir; c'est pourquoi on le bride & on le *garrote* de religion & de loix. Mont.

GARS, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois un joli garçon. *Adolescens, masculus.* Il n'est plus en usage qu'en quelques Provinces. C'est un beau *Gars.* Un bon *Gars*, qui fait tout ce qu'on veut, un bon garçon. Beuvons, mes *Gars. Gars* en *Gars* se dit en Bretagna parmi le peuple, pour dire un excellent garçon, comme on dit vin en vin, & bœuf en bœuf, pour du vin & du bœuf excallent. Cette expression est propre de la Bretagne, & peut-être que le tour vient d'un idiotisme Bas-Breton.

Ce mot aujourd'hui est bas & populaire, ou du stile burlesque.

> *Chacun d'eux ayant des livrées*
> *Fort brillantes & fort dorées*
> *Comme aussi douze francs Hussars,*
> *Que ne sont pas de fort beaux* gars. Loret.

GARSAILLER. Voyez GARÇAILLER.

GARSE. Voyez GARCE.

GARSIS Voyez GARCIS. Bourg du Royaume de Fèz. *Garsis.* Il ast dans la Province de Chaus aux confins de celle de Gareta sur la rivière de Milvia. On prend *Garsis* pour l'ancienne *Gala & Galapha*, ville de la Mauritanie Tingitane. Maty.

GARSON, s. m. Ce mot autrefois s'est pris dans un mauvais sens. Un de nos vieux Auteurs parle ainsi, Il trouva Renaud monté sur Bayard, lequel il ne tint pas pour ribaud, ni pour *garson*, mais pour un des meilleurs Chevaliers du monde.

GARTAMPE ou GARTEMPE, s. f. Nom d'une petite rivière qui tombe dans la Creuse. *Varnmpa.* De Valois, *Not. Gall. p.* 612. Elle est dans la Marche, Provinca da France; elle tire sa source des étangs de la Commanderie de Maisommes, & se jette dans la Creuse au dessous de S. Savin, & non pas dans la Vienna, comme disent le Grand Atlas & Corneille.

GARTAMPE ou GARTAMPS, s. f. Nom d'un bourg de France dans la Marche. La rivière de *Gartampe* qui y passe lui a donné son nom.

GARTÈR, s. m. Nom d'Office en Anglètèrre. C'est ainsi que s'appelle le prémier Roi d'armes d'Anglètèrre, l'un des quatra Officiers de l'Ordre de la Jarretière dont il prend la nom. Il en tient les regitres, où il écrit les noms des Chavaliers qu'on reçoit avec les armes de leur maison; & s'il arriva des contestations au sujet de ces armes, c'est à lui d'en décider. Il ordonne aussi les solemnitez que doivent obsèrver les Chevaliers. L'Office de *Gartèr* fut établi par Henri V. Voyez Stow. p. 581. & *Stat.* 14. *Car.* 2. C. 33. Harris.

GARTZ, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Garsia.* Elle est dans la Poméranie sur l'Oder à 4 lieuës au dessus de Stetin. *Gartz* étoit autrefois fortifiée, elle fut démantelée l'an 1638. après avoir été prise & reprise plusieurs fois pendant les guèrres des Suédois en Allemagne.

GARUM, s. m. Voyez SAUMURE.

GARZETTE, s. f. Nom d'un oiseau. C'est un héron blanc, & il y en a de deux espéces. *Ardua alba, Garzetta.* La prémière espéce se trouve en Italie. On l'appelle *Garzette blanche*, à cause de la blancheur de son pennage; ses jambes sont noires aussi bien que son bec, lequel est long & menu, & très-aigu à l'extrémité; entre les yeux & le bec on lui voit una cèrtaine marque vèrte; la prunelle de ses yeux, qui est noir, est environnée d'un cèrcle jauna, ou pour mieux dire doré, lequel est entouré d'un autre cèrcle qui est noir; son col & ses jambes sont longues, ainsi qu'aux autres espéces de hérons; les doigts de ses pieds sont semblablement longs, mais ils sont jaunes, celui de dèrrière est le plus petit de tous, ceux de devant sont proportionnez comme aux autres oiseaux; ses ongles sont longs & aigus, ses ailes sont

très-grandes, sa queuë est courte, & son corps en général paroit fort menu.

La seconde espéce est plus petite que la prémière, mais elle est plus charnuë; son bec est petit, gros & aigu à l'extrémité, & de couleur jaune; le sommet & le dèrrière de sa tête est d'une couleur approchante de celle du saffran, laquelle se voit aussi à la poitrine, bien qu'elle soit plus claire; son col est plus court que celui des autres hérons: il semble que ses yeux soient placez dans le milieu d'une tache jaûne; l'iris qui environne la prunelle est jaûne & entourée d'un cèrcle noir; les cuisses & ses jambes, qui sont assez longues, sont d'un jaûne tirant sur le saffrant; les doigts de ses pieds à proportion de son corps paroissent plus grands que ceux des autres espéces de hérons, ils sont bruns avec des anneaux bleus qui les environnent. Les deux prémiers sont joints avec une membrane, ainsi qu'aux autres, ses ongles sont longs, très-aigus & crochus; l'ongle du doigt du milieu, qui est plus long que les autres, est dentelé; sa queuë est assez longue.

Il y en a encore une autre de cette espéce qui a le bec court, gros & pointu, les doigts de ses piéds sont bruns, sont très-longs, particulièrement ceux de devant; sa tête est d'un jaune fort couvèrt & enfoncé; son bec & ses jambes sont d'un jaûne pâle, & toutes les autres parties du corps sont blanches.

GARZONOSTASE, s. m. On peut regarder ce mot comme un tèrme de Liturgies. *Garzonostasium.* C'est dans les Eglises Grècques le lieu où les jeunes garçons sont placez. Du Cange dit que le *Garzonostase* est une espéce de parvis devant l'Eglise, ou les garçons, c'est-à-dire, les domestiques des grands Seigneurs, s'arrêtent tandis que leurs maitres sont dans l'Eglise.

Ce mot vient de *γαρζονοστάσιον*; ce mot qui est du Grèc vulgaire, est formé de deux mots, l'un Italien, *garzone*, *garçon*, & l'autre Grèc, *στάσις*, *station*, *place*.

G A S.

GAS, s. m. Tèrme de Chymie. C'est un mot dont s'est sérvi Vanhelmont pour expliquer les divèrses semences, ou fèrmentations ou prémiers principes des choses; mais il en a parlé si obscurément, qu'à peine sçait-on ce qu'il veut dire. Un Medecin dit dans les Mémoires de Trévoux 1714. Dec. p. 2169. en parlant de la palpitation du cœur, tous les cordiaux que l'on donne communément comme l'ambre, le corail, les pèrles, la corne de cèrf, les aromates, &c. sont très-propres à calmer les fougues du *gas* sauvage, & à en tarir la source, par les sueurs & par la transpiration.

Gas, semble dans Vanhelmont signifier en général un espirt incapable de coagulation; mais il le prend dans plusieurs significations encore plus etenduës. Ainsi il appelle un principe vital dans l'homme *gas* vital. Il appelle *gas* gras sulphureux; humidité sulphureuse ou arsenicale, ou quelque autre humidité nuisible que ce soit. qui se trouve dans quelques mines. Quelquefois même il appelle l'air *gas* venteux; & l'eau le *gas* des sels. En un mot, il parle de ce *gas* d'une manière tout-à-fait intelligible & fort inconstante, comme font les Chymistes sur beaucoup d'autres choses. HARRIS.

GASABELA, s. f. Nom propre de lieu. *Gasabela.* On met une ville avec un pays de ce nom dans l'Abissinie, entre le lac de Zaflan & les montagnes de la Lune. Celui-là vèrs le nord, & celles-ci vèrs le midi. MATY.

GAſCHE, s. f. Tèrme de Sèrrurier. C'est la piéce de fèr quarrée ou ronde, pèrcée, où entre le pêne de la serrure, scellée, ou fichée dans le bois ou dans le mur, & qui sèrt à tenir la porte fèrmée. *Lamina pessuli receptrix, admissaria.* Il y a des *gâches* de fèr scellées en plâtre, d'autres qui ne consistent qu'en un crampon de fèr, d'autres en un trou dans un poteau de bois.

GAſCHE, se dit aussi des cèrcles de fèr qu'on attache le long des murs pour soutenir & arrêter les tuyaux de plomb, & les descentes des gouttières. Il y a de ces sortes de *gâches* qui s'ouvrent à charnières, & se fèrment à clavette, ensorte qu'on peut démonter & nettoyer le tuyau sans désceller les *gâches*.

GAſCHE, est aussi un tèrme de Pâtissier. C'est un petit instrument de bois, long d'un bon piéd, large & mince par le bout d'enbas, dont les Pâtissiers se sèrvent pour manier leurs farces. *Rutrum, rutabulum.* Quelquefois on entend par le mot de *gâche* une spatule. On le dit aussi de l'instrument dont les Maçons se sèrvent pour remuer leur mortier, leur plâtre, qu'ils détrempe pour en faire du mortier. Le P. Ménetrier a fait une sçavante Dissertation sur ces *gâches*, à l'occasion de l'ancienne formule *sub ascia dedicare*, qui se trouve en plusieurs Épitaphes, c'est en son histoire de la ville de Lyon.

La *gasche* ou la *gâche*, est un instrument de bois composé de deux pieces, dont l'une est un bâton d'environ quatre piéds, au bout duquel s'enclave un autre morceau de bois long d'un demi piéd, large de trois ou quatre pouces, épais de deux ou trois, & auquel le prémier sèrt de manche. On s'en sèrt pour corroyer la chaux & faire le mortier en remuant le sable, la chaux & l'eau, & les mêlant ensemble. Quelques-uns ont cru que l'*ascia* des Anciens étoit une *gâche*. On l'appelle aussi *Rabot*. Voyez les Memoires de Trév. 1715. p. 1043. & 1044.

GAſCHE, est aussi un vieux mot qui signifioit *aviron*, qui est encore en usage dans son vèrbe dérivé, *gâcher*, dont les Bateliers se sèrvent; pour dire, tirer un bateau avec des avirons ou rames. *Remum.* On a dit aussi dans la basse Latinité *gachum*, pour signifier la même chose.

GAſCHER, v. act. Jetter de l'eau sur quelque matière pulvérisée pour en faire un ciment ou liaison des pièrres d'un bâtiment. *Subigere, aquâ macerare, temperare.* A Paris il se dit plus ordinairement du plâtre, à cause que c'est la matière dont les Maçons se sèrvent le plus.

GAſCHER, signifie aussi, Egayer, mettre en pleine eau. *Gâcher* du linge, c'est le laver en grande eau.

GAſCHER, signifie aussi, Remuer la rame, se sèrvir de l'aviron ou gâche. *Naviculum remo, seu conto regere, subigere.*

Ce mot, selon Nicod, vient de l'Allemand *wasser*, qui signifie *eau*, parce qu'on bat l'eau avec la gâche ou l'aviron.

GAſCHETTE. Petite piéce d'une serrure qui se met sous la pêne. *Laminula pessuli receptrix.*

GAſCHEUX, EUSE. Lieu boueux ou rempli d'une bouë liquide qui donne de la peine à marcher. *Limosus, lutosus.* Chemin *gâcheux*. Tèrres *gacheuses*.

GAſCHIERES, s. f. *Novalia.* Vieux mot, qui signifioit des tèrres nouvellement defrichées & labourées, & non semées, qu'on nomme maintenant *novales*. en Latin *gascaria*. DU CANGE.

GAſCHIS, s. m. Lieu où l'on a repandu de l'eau qui le rend sale ou bourbeux. *Aqua profusio manu, fœda, incommoda.* Il ne faut pas rincer les vèrres sur le plancher, de peur d'y faire du *gâchis*.

Borel dérive pareillement ce mot de l'Allemand *wasser*, qui signifie de l'*eau*.

GASCOGNE, s. f. Nom propre d'une grande Province de France, qui fait partie du Gouvèrnement général de la Guyenne. *Novempopulania, Vasconia, Vasconia Aquitanica.* Elle a au nord la Guyenne; au couchant le Languedoc & le Comté de Foix; au midi les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne, & au couchant la mèr de *Gascogne*. Cette Province peut avoir cinquante-cinq lieuës le long des Pyrénées, qui est sa plus grande longueur; & sa plus grande largeur des Pyrénées à la Guyenne est d'environ trente-huit lieuës. Elle est arrosée d'un très-grand nombre de rivières, dont les principales sont l'Adour & une partie de la Garonne. L'air y est temperé, & le tèrroir fèrtile en grains, en pâturages, & même en vin. On divise la *Gascogne* en Haute & Basse, qui comprennent onze Contrées. La Haute *Gascogne* est au levant. Elle renfèrme le Conserans & le Comté de Cuminges; & celui d'Armagnac, qui a sous soi les pays de Rivière, d'Astarac, de Gaure & la Lomagne. La Basse *Gascogne* est au couchant, & elle comprend le Condomois, la *Gascogne* propre ou la Chalosse, les Landes, la tèrre de Labour, la Basse-Navarre, le Vicomté de Soule, le Bearn & le Bigorre. Les principales villes de la *Gascogne* sont Auch, S. Sevèr, Condom, Dax, Bayonne, S. Palais, Mauleon, Pau, Tarbe, S. Bèrtrand & S. Lizer. Au reste, la *Gascogne*, en y joignant la petite partie de la Guyenne, qui est au-delà de la Garonne, repond à l'Aquitaine, telle qu'elle étoit du tems de Cesar, & qui étoit nommée la Novempopulanie, à cause de neuf differens peuples qui y habitoient.

GASCOGNE PROPRE, que l'on appelle aussi la Chalosse. *Vasconia vera.* C'est une Contrée de la *Gascogne*. Elle donne le nom à toute la Province, & elle est située entre le Condomois au nord, les Landes au couchant, le Béarn au midi, & l'Armagnac au levant. Les villes d'*Ayre* & de S. Sevèr en sont les lieux principaux.

La mèr de *Gascogne*, *Mare Aquitanicum.* On donne ce nom en général à toute cette plage de l'Océan Atlantique, laquelle on appelle autrement la grande Baye de France, qui s'étend entre la côte méridionale de la Bretagne & celle de la Biscaye, tout le long des côtes du Poitou, de la Xaintonge, de la Guyenne & de la Gascogne. Mais on prend aussi quelquefois ce nom d'une manière plus particulière, pour cette partie de la Baye de France qui est entre les embouchures de la Garonne & de l'Adour, le long des côtes de la *Gascogne* & de la Guyenne.

La *Gascogne* a pris ce nom des Gascons, peuples de l'Espagne Tarragonoise qui s'en emparèrent. Grégoire de Tours est le premier Auteur dans lequel on trouve le nom de *Gascogne*, L. VII. C. 12. D'abord les enfans de Childebèrt, Théodebèrt & Théodoric, se la rendirent tributaire. Ensuite Charibèrt, frère de Dagobèrt, la soumit entièrement; après sa mort Dagobèrt réunit les Etats,

de

de Charibèrt, & avec eux la *Gascogne* à sa Couronne. Cependant les Gascons lui donnèrent encore des affaires, mais ayant été domptez la 15ᵉ année de son régne, ils lui jurèrent fidélité, à lui & à ses successeurs. Ils en firent autant à Charlemagne en 769. ainsi que rapportent Éginard, & nos autres Historiens Voyez Hadr. De Valois. *Not. Gall. p.* 380. *& suiv.* Favyn, hist de Navarre, L. I. p. 64.

Au IXᵉ & Xᵉ siécle la *Gascogne* avoit ses Ducs particuliers qui possédoient tout ce qui est entre la Garonne & la Dordogne, les Pyrenées & les deux mèrs, excepté le Comté de Comminge & de Conserans. Un titre de la fin du Xᵉ siécle fait par le Duc Guillaume Sanche VIIᵉ Duc héréditaire de *Gascogne*, où il date du régne de Hugues Capet, montre par cette seule circonstance de la date, qu'il se réconnoissoit encore vassal de la Couronne de France. *P. Daniel, Hist. de Fr. T. I. p* 995. Voyez M. de Marca, *hist. de Bearn. p.* 221.225. Arnoldus Oihenartus, a donné en Latin la Notice des deux *Gascognes*, l'Ibérique ou Espagnole, & l'Aquitanique, ou d'Aquitaine.

GASCON, ONE. Nom propre de peuple. *Vasca.* C'est un peuple originaire de la Haute Navarre, Province de l'Espagne Tarragonoise. Il se jeta au septiéme siécle dans la partie de l'Aquitanie, qu'on appelle la Novempopulanie, & s'unit avec les habitans naturels du pays, auquel il donna le nom de Gascogne. Les *Gascons* à la faveur de leurs montagnes consèrvèrent leur libèrté contre les Rois Visigoths; mais étant continuellement attaquez par ces Princes, & principalement par Gundemar, Silebut, Suintila & Wamba, ils se jettèrent souvent sur la Novempopulanie, & profitant des guèrres civiles entre les Princes François ils s'y établirent, & lui donnèrent leur nom. Ils se firent un Chèf de leur nation, & voulurent aussi conserver leur libèrté contre les François comme ils avoient fait contre les Goths; mais ils fûrent domptez, & forcez de reconnoître ces nouveaux maîtres, comme nous avons dit au mot GASCOGNE. Isidôre de Séville, Baudemont dans la vie de Saint Amand, Audoën & Fredegaire croyent que ce sont les *Vaccai*; mais ils se trompent. Ces peuples étoient à la vérité de la Tarragonoise, comme les Vascons; mais ils habitoient le long du Douro, bien loin des Pyrenées, & de la Novempopulanie, dans laquelle ils n'ont pû se jetter, ayant les Goths entr'eux & cette contrée. La plupart des *Gascons* étoient idolâtres & fort infatuez de la science des Augures.

Nos Historiens du tems de Charlemagne donnent souvent le nom de Gascogne à tout ce qu'on appelloit alors, & qu'on appelle encore Aquitaine; c'est-à-dire, à tout ce qui s'etend jusqu'à la Loire; mais ceux qui parlent plus exactement la renfèrment même en ce tems-là entre les Pyrenées & la Garonne. Quelques-uns la divisent en supérieure & inférieure. La supérieure qu'ils appellent aussi majeure & ultérieure, comprend les Diocèses de Basas, d'Aqcs, d'Aire & de Lectoure. On met dans l'Inférieure, qu'on appelle aussi citérieure, le Lampourdan & le Béarn. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 280. *& suiv.* Cependant on appelle encore aujourd'hui souvent, mais populairement, *Gascon*, tout homme qui a le langage & l'accent des Provinces du midi; parce que le peuple ne distingue point le langage & l'accent *Gascon* du Languedocien, du Perigourdin, &c. mais les confond tous sous le nom de *Gascon*. Le jeune Roi (Loüis fils de Charlemagne, fait Roi d'Aquitaine par son père) qui avoit alors sept ans, vint trouver le Roi son père à Paderborn, & fit son entrée à cheval, vêtu à la manière des *Gascons*, portant un petit manteau rond, les manches de la chemise fort amples, des botines où les éperons n'étoient pas liez avec des courroyes, mais enfoncez dans le haut du talon de la botine, & un javelot à la main. Il étoit accompagné dans cette cavalcade de quantité de jeunes gens de qualité du pays, du même âge, habillez comme lui, & tous aussi à cheval. P. DANIEL, *T. I. p.* 465. Tel étoit au VIIIᵉ siécle l'habillement & l'équipage des *Gascons*. Les *Gascons* passent pour gens d'esprit, adroits, entreprenans, bons soldats, patiens & courageux; mais un peu fanfarons comme les Espagnols leurs voisins.

Blonde & Genebrard ont cru que ce mot, *Gascon*, venoit de Visigot; mais comme a remarqué Pasquier, Rech. L. I. C. 13. longtems auparavant que le nom de Visigot fût en usage, celui de *Gascon* étoit connu. Corneille Tacite au X. L. de ses Annales, Lampridius en la vie d'Aléxendre Sevère, & Silius Italicus, en parlent. Voyez Pasquier, Rech. L. II. C. 23. & Favyn, hist. de Navarre, L. I. p. 5. On imprima il y a quelques années un Recueil des bons mots des *Gascons*; mais il n'étoit pas bien fait, & ne fut pas bien reçû du public.

GASCON, s. m. Fanfaron, hâbleur, querelleur. *Gloriosus.* Cet homme se vante de bien des bravoures, mais c'est un *Gascon*, il hâble. Il est *Gascon*, & pourroit bien avoir querellé son bon Ange. MAIN. La Fontaine dit en parlant d'amour, Tout homme est *Gascon* sur ce point. Cèrtain renard *Gascon*. ID.

GASCONISME, s. m. Façon de parler introduite par les Gascons qui vient de Gascogne. Le Poëte Théophile est plein de *Gasconismes*. Ainsi dans la convèrsation, je crois qu'on peut user de ce mot *Gasconisme*; mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant. BOUH.

GASCONNADE, s. f. Vanterie de quelque chose peu vrai-semblable. *Vana ostentatio, phalera verborum.* Il dit qu'il s'est battu lui seul contre trois hommes, c'est une *gasconnade*, une fanfaronade. On le dit quelquefois d'une escroquerie

GASCONNER, v. act. Voler adroitement. *Surripere.* J'avois une médaille sur ma table, quelqu'un qui est entré me l'a *gasconné*.

GAZE. Voyez GAZÉ.

GASIDIE, s. m. & f. Nom d'une nation en Pèrse. *Gasidius, a.* Les *Gasides* sont des gens qui à la verité consèrvent encore quelque connoissance du vrai Dieu, & qui adorent même J. C. mais qui n'ayant depuis longtems ni livres, ni Prêtres, ni instruction, ni aucun secours spirituel, en sont venu jusqu'à ce point d'aveuglement, que d'adorer le Soleil & le Demon. Ils n'ont point d'habitations fixes. Ils habitent dans les plaines de Mésopotamie durant l'hiver, & se rendent l'éte aux environs d'Erzeron, vèrs les sources de l'Euphrate & du Tigre. JOVET, *T. III. p.* 51. Ne seroit-ce point la même chose que les Gaules?

GASMULE, s. m. Nom de faction & de parti. Les *Gasmules* étoient à Constantinople du tems que Baudouin y régnoit, ceux qui demeurèrent neutres sans prendre parti, ni pour les Romains, c'est-à-dire, les Grècs, ni pour les Latins. *Gasmuligens*; *Gasmulea.*

Les Macri derivent ce mot de *Gasmules* de χάσμα, qui veut dire *ouvèrture, séparation, hiatus*, parce que les *Gasmules* demeurèrent entre les deux partis, celui des Grècs & celui des Latins.

GASNY. s. m. Nom propre d'un bourg de France, qui est dans le Vexin Normand, sur la rivière d'Eps, entre Baudemont & Givèrny, à demi lieuë de la Roche-Guyon. *Gasny* a titre de Baronie. CORN.

GASON, GASOUILLER. Voyez GAZON, GAZOUILLER.

GASPARD, s. m. *Gaspardus.* Nom d'homme, *Gaspard* de Coligny fut tué à la Journée de la S. Barthélemi. Il faut prononcer l's dans ce mot & dans le suivant.

GASPILLER, v. act. Dissiper son bien imprudemment, & en plusieurs choses vaines & inutiles, sans que la dépense en fasse honneur. *Dilapidare, prodigere, vastare.* Ce jeune homme a tout *gaspillé* le bien que lui a laissé son père. Ce mot n'est pas du bel usage, il est bas & populaire.

GASPILLER, signifie aussi, Mettre en désordre; ou gâter & défarranger. *Turbare, miscere.* Il a tout *gaspillé* dans mon cabinet; *gaspillé* mes papiers, *gaspillé* mon linge.

On le dit aussi de quelques autres dissipations. On a renvèrsé toutes les confitures de cette nôce, les valèts ont tout *gaspillé*.

Icquez dérive ce mot de *gaspiller*, des langues du nord. *Spilla* en Irlandois, & *gespillan* en vieux Saxon, signifient la même chose que *gaspiller* en François.

GASPILLEUR, EUSE, s. m. & f. Celui ou celle qui gaspille. *Prodigus, profusus.* POMEY.

GASSANIDE, s. m. *Gassanida.* Les *Gassanides* sont une dynastie des Rois Arabes, qui ont porté ce nom plus de 400. ans avant Mahomet. Ils étoient de la famille d'Azad & de la postérite de Kahelan fils de Saba, fils d'Ischhab, fils d'Iârab, fils de Cahtan, qui est Jectan fils du Patriarche Ébèr. Ils quittèrent l'Arabie après le déluge d'Item, & vinrent en Syrie auprès d'un lieu abondant en eau nommé Gassan, d'où ils chassèrent d'autres Arabes nommez Dhagaemah, & s'y établîrent; ce qui leur fit donner le nom de *Gassanide*. Voyez d'Hèrbelot, *Bibl. Orient.* au mot GASSANIAH. La plûpart des Rois *Gassanides* portoient le nom d'Hareth, dont les Grècs & les Romains ont fait Arétas, que nous trouvons sur plusieurs médailles, & dans S. Paul.

GASSAY, GASSEY, s. m. Nom propre d'un bourg de France en Normandie, dans le Diocèse d'Évreux, entre S. Evroul, Hiesme & Argentan. *Guaccium, Vaccium.* Il est dans l'Hiesmois.

GAST, s. m. Ruine de pays qu'on fait pour incommoder l'ennemi. *Vastatio.* On fit le *gast* dans la Provence lorsque l'armée de Charles-Quint y voulut descendre; ce qui sauva la Province. Ce mot n'est plus usité que dans son dérivé *degât*, qui signifie la même chose.

Gast vient de *vastum* ou *wastum*, qui signifie *destruction*. Il signifie aussi la *plaine* qui est vuide d'arbres dans une forêt, qu'on appelle en plusieurs lieux *gâtine*. C'est assûrément delà qu'est venu le nom de *Gatinois*. Voyez GASTINE.

GAST, est aussi un ancien mot qui entre dans la composition de plusieurs autres. Wendelin croit que le mot de *Gast* signifioit chez les Francs *Seigneur*, *Dominus*: il appuye sa conjecture de la raison suivante. La loi Salique fut faite par quatre Seigneurs

nommez

nommez *Wisogast*, *Bodogast*, *Salegast* & *Windegast*. Bodogast étoit un Seigneur de Bodoheim; *Salegast*, de Saleheim; Windegast de Windeheim, &c. ce qui est marqué par ce mot commun de *gast*, qui entre dans tous leurs noms. Meibomius dit que *gast* est un mot de la langue Todesque, qui signifie un homme propre à tout. Camerarius croit que ce mot signifioit un homme d'esprit, un homme sage, habile, prudent, sçavant.

GASTADOUR, s. m. Pionnier, ou homme qu'on méne à l'armée pour applanir les chemins. *Fossor*, *munitor castrensis*. On disoit autrefois *Vastadour*: ce qui marque que le mot vient de *vastare*. NICOT. En Latin *vastator*.

GASTAL, ou GASTEREN, s. m. Nom propre d'une petite Contrée de la Suisse. *Gastalensis Tractus*. Elle est bornée au levant par le Comté de Sargans, au nord par celui de Toggembourg, & au couchant par le Canton de Zurich. Elle a au midi ceux de Soits & de Glaris, desquels elle dépend. Ce pays est divisé en trois Bailliages, qui portent les noms de *Gasteren*, d'Utanach & Quarten, qui en sont les Lieux principaux.

GASTALDE, ou CASTALDE, s. m. Nom d'un Officier de la Cour de differens Princes. Ce tèrme étoit en usage au tems du bas Empire. *Gastaldius*, *Gastaldus*, *Gastaldio*, *Gastaldatus*, *Guastaldus*, ou avec un *C*, au lieu du *G*, *Castaldus*, &c. Le *Gastalde* étoit ce qu'on appelle en Italie & en Espagne *Majordôme*, il avoit soin des hôtes du Prince, & étoit comme l'Intendant de sa maison. Il étoit Comte, ce qui prouve que la charge étoit considérable. Il est souvent parlé des *Gastaldes* dans les loix des Lombards.

Macri croit que ce nom de *Gastalde* vient de l'Arabe *Chasendar*, qui signifie Pourvoyeur d'une maison. Cette etymologie est trop rechérchée; & Macri en la donnant n'a pas obsèrvé les régles necessaires pour connoître l'origine des mots. *Gastalde* vient de deux mots Allemands, *gast* & *halden*, qui veulent dire, *retenir des hostes*.

GASTALDE, ne signifie quelquefois que Courier dans les Actes qui regardent l'Italie. On appelloit aussi *Gastalde* un cèrtain Officier Ecclesiastique, ce qui faisoit craindre qu'il y eût simonie à achetet cette charge.

GASTANIN, GASTEIN, ou GASTING, s. m. Nom d'un village de la Baviére, situé sur le Danobe, à quatre lieuës au dessous de Ratisbonne. *Gastanum*, *Gastanum*. On a trouvé dans ce village des inscriptions qui marquent qu'il est l'ancienne petite ville de la Vindélicie, que l'on nomme en Latin *Augustana Castra*.

GASTEAU, s. m. Espéce de patisserie ordinairement platte & ronde, faite avec du beurre & de la farine. *Placenta*. *Gateau* des Rois. Voyez Pasquier, *Rech. L. IV. C. 9.* sur le *gateau* du jour des Rois, où il décrit ce qui s'obsèrve à cet egard, pretendant que ceux qui en fûrent les prémiers introducteurs, furent gens de Lettres. *Gâteau* feuilleté. *Gateau* d'amande. Les Amienois sont tenus de presenter un *gâteau* au Roi quand il fait son entrée à Amiens. C'est une redevance pour le moulin du Pont Baudry que Charles VI. donna au Chapitre d'Amiens. *De la Morliere*, *Antiq. d'Amiens p. 24.* S'il y avoit parmi les Juifs des holocaustes, c'est-à dire, des sacrifices, où la victime étoit entiérement brulée en l'honneur de Dieu, on les accompagnoit de l'offrande d'un *gâteau*, afin qu'en ces sacrifices même il y eut à manger pour l'homme. PELISSON.

Ce mot vient de *pastellum*, diminutif de *pasta*, d'où vient *pâté*. MENAGE. Du Cange le derive de *wastellus*, ou *gastellus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit venir du Saxon. Les Picards l'appellent encore *watel*. D'autres encore le derivent de *gostel*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton qui signifie *gâteau*. Nicod le fait venir de *vastus*, *quasi vastellum*, parce qu'un *gâteau* est de large étenduë.

GASTEAUX, tèrme de Fonte, ou de Sculpture, sont des morceaux de cire dont on remplit les creux des moules où l'on veut jetter des figures.

GASTEAU, Tèrme d'Agriculture, sont des piéces de cire que font les abeilles dans leurs ruches, qui sont pleins de petits trous qu'elles remplissent de miel.

GASTEAU, se dit provèrbialement en ces phrâses. Avoir part au *gâteau*; pour dire, Avoir part dans une affaire. On dit aussi, Il a trouvé la feve au *gâteau*: pour dire, Il a trouvé une bonne fortune, une bonne rencontre. Je ne mange pas mon *gâteau* dans ma poche; c'est-à-dire, Je veux donner part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. On dit aussi, qu'il y a bien des gens à partager le *gâteau*, quand il y a plusieurs pèrsonnes à partager une succession, ou des intéressez en une affaire qui ont part au profit.

GASTER, v. act. Ruiner, détruire. *Vastare*, *depopulari*. Les soldats ont *gâté* & ruiné tout le pays. La grêle *gate* les blez.

Ce mot vient du Latin *vastare*, en changeant *v* en *g*. C'est le sentiment commun des Etymologistes.

GASTER, signifie aussi, Travailler mal à quelque besogne, qu'il faut refaire. *Corrumpere*, *vitiare*. On a *gaté* ce bâtiment pour y avoir voulu consèrver quelque vieille construction. Ce Tailleur m'a *gâté* mon habit, il l'a mal taillé. Ce Procureur a *gâté* mon procés par sa mauvaise procedure. Un mechant mot *gâte* toute une piece. On se mit à le supplier de ne vouloir rien *gâter* par la precipitation. VAUG.

GASTER, signifie aussi, Salir, tacher. *Inficere*. Vous avez tout *gâté* mon habit.

GASTER, signifie encore, Dépenser, pèrdre, dissiper, corrompre. *Perdere*, *dissipare*, *conterere*. Il a bien *gâté* du bien depuis un an. Il a bien *gâté* du tems à faire ce tableau. Il est bas en ce sens.

GASTER, signifie aussi quand il est joint avec le pronom pèrsonnel, Se corrompre. La viande se *gate* dans la chaleur. Ce vin se *gâte*, il s'evente. Le dinér se *gate*, *prandium corrumpitur*.

GASTER, se dit figurément en plusieurs choses, & de plusieurs maniéres, & signifie, Rendre moins bon, moins agréable; pèrdre, ruiner. Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui *gâte* ses lettres. BOU. L'etude a je ne sçai quoi de sombre qui *gate* l'air enjoué. S. EVR.

Je pris cèrtain Auteur autrefois pour mon maitre:
Il pensa me gâter, &c. DE LA FONT.

Il s'agit ici de gout dans les ouvrages d'esprit. Votre air spirituel & vos maniéres fines m'ont *gâté* la Flandre, & enlaidissent à mes yeux toutes les femmes que je veux aimer. LE CH. D'H. L'expression est singuliére; pour dire, que par la comparaison qu'il fait d'elle avec les autres, il ne peut rien trouver d'aimable. Ceux qui ont de la naissance n'ont qu'à ne rien *gâter* par leur conduite, pour recevoir les graces qui leur sont assurées par le crédit de leur famille. LE P. GAIL. La science qui *gâte* bien souvent le naturel, ne fait qu'embellir le vôtre. S. EVR. La precipitation *gâte* les affaires les mieux concèrtées. BALL. On a dit du Marechal de Clerembault, qui n'étoit pas sçavant, mais qui étoit un des plus beaux esprits de son tems, qu'il *gâtoit* la Cour. MEN. L'une & l'autre étoient de ces femmes vèrtueuses que le monde ne *gâte* point, & qui trouvent le secrèt de se sanctifier à la Cour. BOUH.

Un scrupule survint, & pensa tout gâter. LA FONT.

C'est un fort méchant plat, que sa sotte pèrsonne,
Et qui gâte *à mon gré tous les repas qu'il donne.* MOL.

J'aimerois mieux encor ces prêcheurs furieux
. . . .
Et qui voulant prouver que le Seigneur est doux,
Gatent *leurs argumens par des yeux en courroux.* SANLEC.

On dit aussi, *Gâter* un enfant, *gâter* un valet, lorsqu'on a pour lui trop d'indulgence, ou qu'on lui souffre tout, ou qu'on le caresse trop. On *gâte* les enfans en les accoûtumant de trop bonne heure à être applaudis. FEN. Le C... donnoit un peu dans la bonne fortune, & quelques Dames l'avoient *gâté* là-dessus. H. S. DE M. On dit aussi, qu'un homme se *gâte* en la compagnie d'un autre, quand il y contracte de mauvaises habitudes, qu'il s'y corrompt. Don Quichotte s'étoit *gâté* l'esprit par la lecture des Romans. On dit à un homme qui survient en une compagnie, Entrez, vous ne *gâtez* rien. Son arrivée *gâta* tout le mystère; pour dire, le découvrit. Si je l'entête du bel esprit, la voilà *gâtée*, elle n'en reviendra jamais. LE CH. D'H. Senèque a *gâté* bien des esprits. G. G. Un air brusque & grossier *gâte* les meilleures qualitez. S. EVR. Un Auteur *gâte* tout quand il veut trop bien faire. LA FONT. La fortune *gâte* & pèrvèrtit la nature VAUG. Notre raison est *gâtée* par l'amour propre & par l'orgueil qui nous dominent. CL. On a dit:

Une once de vanité
Gâte *un quintal de mérite.*

On dit aussi, Cet homme s'est bien *gâté* à la Cour, s'est bien *gâté* dans le monde, pour dire, qu'il s'est bien décrié, qu'il a bien pèrdu de sa réputation. On dit bassement, Cela vous *gâtera* la taille, à un homme qui craint de se mettre au travail, de peur de s'incommoder. On dit d'un homme qui a trop bû, qu'il s'est *gâté*.

GASTER LE METIER. Faire trop bon marché de sa peine, ou de sa marchandise, ensorte que cela fasse tort aux autres du même métier.

GASTÉ, EE, part. & adj. *Vitiatus*, *corruptus*, *infectus*. On dit, Esprit *gâté*. On dit aussi cœur *gâté*, imagination *gâtée*; mais plus rarement. On dit, il n'y a rien de *gâté*; Tout est *gâté*.

Fautes

Faites des vèrs comme Racine,
Passez les Dieux en bonne mine,
Et Mirtel en fidélité,
Soyez absent, tout est gâté. De Malezieu.

Un enfant *gâté*, c'est un enfant à qui l'on souffre tout.

Mais après bien du barbouillage,
Est demeuré pour arrêté,
Et voila le fâcheux présage,
Que vous seriez l'enfant gâté;
Oui, l'enfant gâté *de la mère,*
Voire du père & du grand-père,
Des oncles, grands oncles, cousins,
De tous parens, amis, voisins;
A la maison comme au collége,
De ceux qui sont, ou qui viendront,
De moi-même: enfin que dira-je?
De tout ceux qui vous connoîtront.
Nouveau choix de vèrs.

On dit du feu Roi Louis le Grand:

L'Espagnol est tout étonné
Quand on parle de guèrre:
Le Roi est un enfant gâté,
On lui laisse tout faire.

GAÎTE-MEÎTIER, f. m. Est un ouvriér trop facile, & qui donne sa peine à trop bon marché.

Gâte-pâte, gâte-plâtre, Gâte-bois, Gâte cuir, se dit des compagnons ignorans qui *gâtent* les matières qu'ils employent; & sur tout un *gâte-papier* se dit par plaisanterie d'un mauvais Auteur.

GASTER, f. m. Ce mot a été formé par Rabelais, lorsqu'il dit Maître-*Gaster* est l'inventeur des Arts, c'est-à-dire, que la nécessité, ou la faim, designée par le mot de *gaster*, qui veut dire *ventre*, a fait inventer aux hommes tous les Arts pour avoir de quoi subsister.

Ce mot est purement Grèc *γαστὴρ, ventre*, & s'écrit en caractères ordinaires *gaster*.

GAÎTEUR, euse, adj. & subst. Qui gâte. *Corruptor, vitiator.* Ceux qui donnent trop de louanges sont des *gâteurs* de gens. C'est un *gâteur* de papier.

GASTIER, subst. m. Tèrme de Coûtumes, qui signifie la même chôse que *Messier*. Celui qui est commis pour la consèrvation des vignes & des autres fruits, qui doit empêcher qu'ils ne soient gâtez. *Frugum custos.* Il en est fait mention dans l'Édit de Henri II. de l'an 1559. Du Cange l'appelle en Latin *gasterius*.

GAÎTINE, f. f. Tèrre vaine, vague & inculte. *Vasta solitudo, plaga deserta & inculta.* On appelle en Poitou, Bèrri & autres Provinces, *gâtine*, ce qu'on appelle en Guyenne *Landes*, un pays étendu, désèrt & stérile. C'est ce qui a donné autrefois le nom au Gâtinois. Il est en usage en Vènerie. Voyez Fouilloux. Du Cange derive ce mot de *gualdus* & *galtina*, qui dans la basse Latinité signifioit *forêt*, d'où on a fait d'abord *gaudine*, & puis *gâtine*. Voyez Gast & Gastinois.

Gastine. Minéral qui se trouve toujours en quantité dans les mines de fèr, & qui en rend la fonte facile.

GASTINE, f. f. Nom propre d'une Abbaye de France, située dans la Touraine à quatre lieuës de Tours du côté du nord. *Gastina.* Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Augustin. M^rs De Ste Matthe ne marquent point l'année de sa fondation. Le premier Abbé qu'ils aussent pû trouver vivoit vèrs le milieu du douzième siecle.

Gastine, f. f. La *Gastine. Vastinia, Gastinctum.* C'est un petit pays du Poitou en France. On le met vèrs les sources de la Touë, entre les villes de Niort, de Fontenay & de Partenay; mais on en ignore les bornes. On l'appelle aussi *Gastinois*; mais ce nom se donne plus ordinairement au pays dont on va parler.

GAÎTINOIS, f. m. Nom propre d'une contrée de France. *Vastinum, Pagus Wastinensis*, ou *Wastenensis*, ou *Vastinensis*, ou *Wastinisus, Gastinesium.* Le *Gastinois* comprend le petit pays de Puysaye. Elle a au nord l'Isle de France, au couchant la Beauce, l'Orleannois & le Bèrri; au midi le Nivèrnois, & au levant la Champagne & la Brie. Montargis en est la ville capitale, on y met aussi dans les Cartes de Sanson, Estampes, Gien, Briare, Cosne & Châtillon sur le Loing. Baudrand étend ce pays jusqu'à la Seine, en y comprenant Nemours, Moret & Milly, qui ont été unies au gouvèrnement de l'Isle de France.

Le pays de *Gastinois* est séparé de l'Hurepois par la rivière de Vèrnison du côté de l'occident, qui se va joindre au Loing à Montague, & du Senonois par la rivière d'Yonne du côté d'orient: au midi il est limité par le pays de Puisaye & l'Auxèrrois, & au nord par le pays de Sologne & de Beauce. Morin. Le *Gastinois* comprend les Duchez d'Estampes & de Nemoürs, le Comté de Rochefort, &c. Id. Ses villes principales sont Montargis dit le Franc, Milly, Nemours, Fontainebleau, Fèrrières, S. Mathurin de l'Archaut, Chasteau London, Moret, Pizaux, Châtillon sur Loing, Lorris, Châteaurenard, Choisi, Malesèrbe, Putiviers, ou Pluviers, la Fèrté-Alais, Beaune, Villeneuve la Guiard, & autres. Id. Jacques Spigel en ses Annotations sur les Antiquitez de Richard Bèrthelin, décrit aussi le *Gatinois*. Il ne faut point confondre *Wastinium*, le *Gastinois*, avec *Gastinetum*, *Gatine* en Poitou. Le *Gastinois* est médiocrement fèrtile, sabloneux en plusieurs endroits, mais fort agréable par ses belles forêts & ses rivières, & abondant en bétail par l'abondance de ses belles prairies & pâturages.

Le mot *Gastinois* vient du Latin *Wastinensis*, en changeant l'*U* en *G*, selon l'ordinaire. *Wastinensis* est dérivé de *Wastina*, qui en langage ancien des Gèrmains & des Francs signifie Tèrre inculte & désèrte; & ce nom lui fut donné par les François, parce que c'étoit une contrée pleine d'étangs, de montagnes, de roches, de forêts, & prèsque par-tout inculte & inhabitée. De Valois, *Not. Gall. p.* 630.

Le mot *Wastinois*, ou *Gastinois*, vient de *Vastum*, large & étendu, parce que du tems des Romains & de Jules César, qui se plaisoit au *Gastinois*, il avoit une bien plus longue & vaste étenduë qu'il n'a à présent. Il étoit prèsque tout couvèrt de bois & de pâturages, qui aboutissoient à la Champagne d'un côté, & de l'autre au pays du Mans; ou bien parce que le pays étoit vaste & sabloneux. Morin. C'est-à-dire, sterile; car c'est le sens de *vastus* en Latin. Lupus, Abbé de Fèrrières, remarque que de son tems le *Gastinois* étoit entièrement planté de bois. D. Guillaume Morin Abbé de Fèrrières, a fait l'histoire generale des pays de *Gastinois*, Sénonois & Hurepois. Il y en a qui disent que ce nom de *Gastinois* vient des petites montagnes sabloneuses qui y sont, & que les habitans du pays appellent *gâtines*. Il y a dans le Poitou un petit pays appellé aussi *Gatinois*. Le *Gatinois* près de Paris est un ancien pays & Comté. On trouve dans les Registres des chartres du Roi un diplôme du Roi Philippe le Long donné à Forêst lez milly en *Gastinet*, l'an de grâce MCCCXX. au mois de Mai. Dans la Coûtume d'Auvèrgne il est parlé de *gastines*. Le Mire dans ses chartres Belgiques, pag. 160. en rapporte une de l'an 1209 dans laquelle il est porté que les *gâtines* sont des terres forestières.

GASTIS, f. m. Tèrme de Coûtumes. Dommages, ce qui gâte les biens de la tèrre. Matière de *gastis*, veut dire matière de dommage.

GASTON, f. m. *Gasto.* Nom propre d'homme. *Gaston* de Foix est très-fameux. *Gaston* de Bourbon, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII. nâquit en 1608.

GASTREPIPLOIQUE, adj. *Gastrepiploicum.* C'est une veine qui va se joindre au tronc de la veine porte, & qui est faite de quelques rameaux qui viennent du ventricule & de l'épiploon, & c'est de là qu'elle a tiré son nom, *γαστὴρ & ἐπίπλοον*.

GASTRILOQUE, adj. C'est un homme qui parle de l'estomac, qui contrefait un esprit, & dont la voix semble venir de loin. *Ventriloquus.*

Ce mot vient du Grèc *γαστὴρ, ventre*, & du Latin *loqui, parler.*

GASTRIQUE, adj. *Gastricus.* C'est un nom qu'on donne à quelques veines, à cause qu'elles viennent du ventricule, que les Grècs appellent *γαστὴρ*. Il y a la *gastrique* majeure, qui s'insère au rameau splénique, & la petite *gastrique*, qui se joint au tronc de la veine porte.

GASTROLATRE, adj. Goulu, qui fait un Dieu de son ventre. *Cujus Deus venter est.*

GASTROMANCE, f. f. *Gastromantia.* Sorte de Divination qui se fait avec des paroles, lesquelles sortent, ou paroissent sortir du ventre. La *Gastromance* est quelque chose de fort extraordinaire, à cause de l'organe bizarre de la parole qu'on employoit dans cette sorte de divination.

Ce mot est dérivé de *γαστρομαντεία*, qui est composé de *γαστὴρ, ventre*, & de *μαντεία, divination.*

Il y a une sorte de divination appellée *gastromance* qui se fait avec des vèrres, ou autres vaisseaux transparens & ronds, au fond desquels il paroit par magie quelques figures.

On l'appelle *gastromance*, parce que ces figures paroissent comme dans le ventre de ces vâses.

GASTROMANIE, f. f. Friandise, passion pour la bonne chère, soin de contenter son ventre. *Gastromania.* On ne voit point à sa tâble cette *gastromanie* d'Archestratus, qui est appellée par Athénée ὀψοδαίδαλον καὶ ἡδυφάγων Ἡσίοδον ἢ Θέογνιν, *Opsodaedalus & helluonum Hesiodus aut Theognis*, tant il apportoit de délicatesse & d'industrie à divèrsifier ses sauces. Mascurat. Cela veut dire un Dédale en fait de mèts; l'Hésiode, ou le Théognis, des gens de bonne chère.

Ce mot vient de *γαστὴρ*, *ventre*, & *μανία*, *manie*, *folie*, *passion outrée*.

GASTRORAPHIE, s. f. Tèrme de Chirurgie. C'est la couture qu'on fait au ventre quand il est blessé. *Gastroraphia*.

Ce mot vient de *γαστὴρ*, ventre, & de *ῥαφὴ*, couture.

GASTROTOMIE, s. f. Section du ventre, ouvèrture de ventre. *Gastrotomia*. C'est la même chose que l'opération Césarienne. Harris. Voyez Césarienne, ci-dessus, *T. II.*

Ce mot vient de *γαστὴρ*, *ventre*, & *τέμνω*, *seco*.

GASUEL. Oiseau. Voyez Casuel.

G A T.

GATE, s. f. Les montagnes de *Gate*. *Gata montes*. C'est une longue chaîne de montagnes. Elle est dans l'Inde, & s'étend du nord au sud tout au travèrs de la prèsqu'isle de l'Inde deçà le Gange, depuis le Royaume de Cambaye jusqu'au Cap Comorin. Elle sépare aussi cette grande prèsqu'isle en deux parties égales, dont l'une est au couchant, & l'autre au levant.

GATELIER, s. m. Nom propre d'une sorte de poire & du poirier qui la porte. Le *gâtelier* se met trop aisément en marmelade quand on le cuit. La Quint.

GATES, s. m. La Cap de *Gates*, ou de *Gata*. Anciennement *Charidemum promontorium*. Ce Cap est dans le Royaume de Grenade en Espagne. Il a pris son nom de la pièrre d'agathe qu'on y trouve, & il est situé à cinq lieuës de la ville d'Almeria du côté du levant. Maty.

GATH. Voyez GETH.

CATONISI & AGATONISI, s. m. Nom de lieu. Ce sont deux petites Isles de l'Archipel. *Gatonisia Insula*. Elles sont près de la côte de Natolie, vis-à-vis de la ville de Mélazzo. On met à la prémière l'ancienne Eleus, & à la dernière l'ancienna Trogelia. Elle n'ont rien da considerable. Maty.

Gatonisi, Capo *Gatonisi*, ou Capo Trigua. *Gatonisium*, ou *Trogilium promontorium*. Cap de la Natolie en Asie. Il est au levant de la ville d'Ephése, vis-à-vis de l'Isle de Samo. Maty.

GATOPOLI, s. m. Nom propre de lieu. *Gatopolis*, anciennement *Andriaca*. Ancien bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie, sur la côte de la mèr noire, entre la ville de Salamydi & l'embouchure de la rivière du même nom. Maty.

GATTE, s. f. Tèrme de marine. Retranchement de bordages que l'on fait au dedans à l'avant du vaisseau, dont l'usage est de recevoir l'eau que les coups de mèr font entrer par les écubières.

Gattes, sont des planches qui sont à l'encognure; c'est-à-dire, à l'angle commun que font le plat bord & le pont.

GATTE, s. f. Nom d'un jeu. *Ludus dictus à pueris Gatta, id est Porta, Janua*. Ce mot Anglois *Gatte*, qui signifie porte, ast encore en usage parmi nous dans un jeu que les enfans appellent La *Gatte*; c'est-à-dire, la Porte, à cause des rayes qu'on fait en tèrre de la figure d'une porte. Huet, *Orig. de Caen*.

G A U.

GAVACHE, adj. Est un tèrme injurieux dont on se sèrt en Espagne en méprisant les pèrsonnes sans cœur, & mal vétuës. *Vilis*.

Ce mot vient de *gavache*, mot Espagnol. On nomme ainsi le peuple qui habite les montagnes qui séparent la France de l'Espagne, & ceux du Gévaudan & du Limosin, qui ont été appellez *Gabali* par Strabon, Pline & César, parce que ce peuple va gagner sa vie en Espagne, en s'appliquant aux metiers les plus vils. Ménage, après Covarruvias.

GAVARDAN, s. m. Nom propre d'une ancienne Vicomté de France en Gascogne. *Gabardanum ager*, ou *Vicecomitatus*. Le *Gavardan* a été incorporé il y a plusieurs siécles à la Maison de Béarn, & joint au Marsan pour la Justice & pour les Finances. Gavaret étoit la Capitale du *Gavardan*, qui dependoit du Diocése d'Auch. Davity, Corn.

GAVAS, s. m. Nom propre d'une petite rivière de France, qui vient du Béarn, entre dans les Lannes, & va se pèrdre dans l'Adour sous Montaut en Chalosse. Davity, Corn.

GAUBERT; s. m. Nom propre d'homme. *Waldebertus*. Waldebèrt, ou Valbèrt, vulgairement *Gaubèrt*, confondu mal à propos avec Walbèrt, ou Vaubèrt Evêque de Meaux, frère & prédécesseur de S. Faron, nâquit vèrs la fin du VIe siécle à Nanteuil en Brie, ou plûtôt à Vinant sous Meaux, de parens distinguez par leur noblesse. Baillet, 2 *May*. S. *Gaubèrt* suivit d'abord la profession des armes; ensuite il se retira à Luxeu, & y fut élû Abbé en 625, & mourut en 665. Voyez le P. Henschenius, *Acta Sanct. Mai, Tom. I. p.* 274. *& seqq.*

GAUBISSON. Voyez GAMBOISON.

GAUBURGE Voyez VAUBURG.

GAUCELIN, s. m. Nom propre d'homme, qu'on écrit *Gaucelin*, *Gocelin*, *Gausselin*, *Gosselin*, *Gaucelin*, *Gaslin*, *Goslin*. En Latin, *Gaucelinus*.

GAUCHE, s. f. Tèrme relatif. La côté qui est opposé au droit. *Lævus*, *sinister*. La main droite, la main *gauche*. L'aile *gauche* d'une armée, d'une Eglise.

Ce mot, selon Borel, est dérivé de *guencher*, vieux mot François, qui signifie *se détourner*, *éviter*, *tourner*; ce qui arrive quand on *gauchit*, quand on tourne à *gauche*, & selon Guichart il vient de *γαυρὸς*, ou de *γαυρὸν*, tortu, oblique.

On le dit figurément de ce qui est mal fait & mal tourné. Cet homme a l'esprit *gaûche*. Sa taille est assez *gaûche*. Mol. Cet ouvrage, ce bâtiment est *gaûche*.

On dit aussi, que du bois est *gaûche*, quand il n'est pas droit & bien équarri. On le dit aussi d'une pièrre qui n'est pas droite.

On dit quelquefois absolument, la *gaûche*: pour dire, la main *gaûche*. Il ne lui a laissé que la *gaûche* dans cette marche. Il y avoit un marais sur la *gaûche*. Ablanc.

A Gaûche, adv. Du côté *gaûche*. Demi-tour *à gaûche*. La Cavallerie étoit *à gaûche*. Abl. Cet homme a laissé la Geographie *à gaûche*. Les ennemis frapoient à droit & *à gaûche*. Il y a un outil d'artisan qu'on appelle un *tourne à gaûche*.

GAUCHE, s. m. & f. Nom de Secte. L'Antiquité a donné ce nom aux Novatiens en Orient, & en Grèc seulement; car ni en Occident, ni en Latin, je ne trouve point qu'on leur ait donné celui de *Sinister*. Les Ariens, les Macédoniens, les Sabbatiens, les Novatiens, ou *Gauches*, les Quartodécimans & les Apollinaristes. Tillem. *Hist. Ecclesʃ. T. IX. p.* 442. Le même Auteur, T. III. p. 478. les appelle Gauchers; mais mal, le nom Grèc n'est pas *ἀριστερόχειρες*, *gaucher*, mais *ἀριστερὸς*, *gauche*.

GAUCHER, ère, adj. Qui se sèrt de la main gauche au lieu de la droite. *Scævola*.

Il semble qu'en Orient on appella les Novatiens quelquefois les *Gauchers*. On ne rend point de raison de ce nom. Tillem. *T. III. p.* 478. *Ailleurs*, *T. IX. p.* 492. Le même Auteur les appelle *Gauches*, & non pas *Gauchers*. Cela est mieux. Voyez Gauche.

GAUCHIR, v. n. Prendre à gaûche. *Pergere ad lævam*. En ce sens il est vieux. Mais on dit *gaûchir*, pour dire, se détourner, *deflectere*, *divertere*, *declinare*. Comme on lui portoit un coup, il *gaûchit* un peu, cela empêcha qu'il ne fut blessé.

On dit figurément en Morale, *gaûchir* dans une affaire; pour dire, Biaiser, trouver des moyens pour éluder; n'aller pas franchement & son droit chemin; chèrcher quelque detour, quelque échapatoire pour surprendre son ennemi, ou se défaire de lui. Ces bons Pères vouloient *gauchir*, & alléguoient l'Ecriture. Maucroix. *Gaûchir* aux difficultez.

Contre son insolence il ne faut point gaûchir. Mol.

Gauchir, au figuré, se prend aussi quelquefois dans un sens actif, & alors il signifie, Rendre gaûche, & changer en pis. *Vitiare*, *corrumpere*. L'étude immodérée engendre une crasse dans son esprit, & *gaûchit* tous ses sentimens. S. Evr. L'amour propre & l'intérêt ont tellement *gaûchi* les sentimens des hommes, qu'on ne doit rien attendre d'eux. Bell. On appelle cela *gaûchir* aux coups que l'on ne peut éviter; c'est-à-dire, les parer & éluder le mieux qu'on peut. Mascur.

GAUCOURTE, s. f. Espéce de robe courte en usage autrefois. *Vestis brevior*, *curta*. Pour robe longue, *gaucourte* & chaperon sept aunes & demie de noir. Déclaration des habillemens de beguin du Duc de Bret. François, mort le 9. Sept. 1488. raportée dans l'hist. de Bret. par le P. Lobineau. T. II. p. 1502. Voyez la p. 1505.

GAUD, subst. m. Vieux mot, qui veut dire, *forêt*, *saltus*. Voyez Gaut.

Gaud, s. m. Nom propre d'homme. *Valdus*, *Waldus*, *Gualdus*, *Gaudus*. A Evreux S. *Gaud* Evêque, successeur de S. Taurin. Chast. *au* 31 *de Janv.* Les Chartreux de Cologne en leurs additions à Usuard le nomment mal, *Gaudus*, & le font Evêque d'York en Anglètèrre, trompez par la ressemblance des mots d'*Ebroicum* & *Eboracum*. Molan, Galesinius & Canisius, font les mêmes fautes; mais à l'égard de l'équivoque du lieu, Molan se corrige en sa seconde édition, & Galesinius dans ses Notes. Id. *p.* 479. Sa propre Eglise le nomme *Gaudus* en Latin plûtôt que *Valdus*. Id. *p.* 818.

GAUDE, s. f. Plante dont les Teinturiers se sèrvent pour teindre en jaûne, & qu'on appelle par cette raison en Latin *luteola*, de *luteus*, *jaûne*. C'est une plante annuelle: elle a une racine qui n'est pas profonde, & qui pousse des feuilles longues, étroites, d'un vèrd gai, & courbées sur tèrres en rond. La tige qui s'éleve d'entre elles à trois à quatre piéds de haut, & est branchuë, garnie de feuilles étroites comme celles du bas, & moins longues à proportion qu'elles approchent des fleurs, qui sont disposées

en épi, assez longues, & composées chacune de trois petites pétales irregulieres, d'un jaune vèrdâtre, ces fleurs sont suivies d'un fruit vèrdâtre arrondi, tèrminé de trois pointes, & qui renfèrme des semences menuës, brunes, & presque rondes. *Luteola herba salicis folio*, *C. B.* On la sème dans les tèrres legeres en Mars ou en Septembre. La *gaude* la plus menuë & roussette, est la meilleure. Les céladons, vèrd de pomme, vèrd de mèr, vèrd naissant & vèrd gai, doivent être alunez, & ensuite gaudez avec *gaude* ou sarrette, puis passez sur la cuve d'Inde.

GAUDE, s. m. Tèrme Latin, qui se dit des prières qu'on dit à l'Église. Cette vieille est toûjours une heure aprés les autres à l'Eglise pour dire ses *gaudez*. C'est comme qui diroit des Allégresses, lesquelles commencent toûjours par ces mots, Rejouissez-vous, & en Latin, *Gaude*.

GAUDEAMUS, s. m. Tèrme Latin, qui se dit en burlesque des réjouissances des débauchez, & sur-tout de celles de table. Ce prodigue a dissipé tout son bien à faire de grands *gaudéamus*. Ces termes de *gaudé* & de *gaudeamus* sont fort bas.

GAUDENCE, s. f. Vieux tèrme de Coutumes, qui veut dire jouissance. *Gaudence* d'heritage. *Usus*, & dans les Chartres *gaudentia*.

Le mot de *gaudence* est derivé du mot barbare *gaudentia*, qui a été formé de *gaudere*, qu'on a pris dans le sens de jouir, parce qu'il y a plaisir à jouir des biens, des heritages.

SAINT GAUDENS. Nom propre d'un bourg de la Gascogne, en France. *Fanum* ou *Castrum S. Gaudentis*. Il est dans le Comté de Comminges sur la Garonne, à deux lieuës de S. Bèrtrand, vèrs le nord. S. *Gaudens* appartenoit autrefois au Comte de Comminges, ensuite il a été au Béarn. Il n'est pas loin de S. Girons & de S. Lezé, ou Léger. De Valois, *Not. Gall. p.* 500.

GAUDER. v. act. Teindre une étoffe avec de la gaude. *Luteola tingere*. Les bleus teints en indigo doivent être *gaudez*, & deviennent vèrds.

GAUDERON s. m. Voyez GAUDRON.

GAUDERONNER. v. act. Faire de gros plis avec le doigt sur un toile empesée, ou avec un fèr propre pour cela. *Gauderonner* une fraise, des manchettes. On le dit aussi des ouvrages de poterie & de sculpture, qui ont les mêmes plis. On écrit quelquefois *gaudronner* sans e aprés le *d*, c'est comme on prononce ce mot. Pèrsonne n'avoit sçu si bien qu'elle *gaudronner* des fraises, & dresser des collets-montez. Mlle L'Heritier.

GAUDERONNER. v. act. Prononcez *gaudronner*. Enduire de gaudron. *Pice nautica linire*.

Gauderonné. part. & adj. *Pice nauticâ illitus*. Les huit vaisseaux Hollandois qui sont à la rade, en attendent encore quatre de Batavie, pour aller ensemble en Europe; ils sont *gaudronnez*, & paroissent tout neufs. De Choisy.

On écrit aussi *gadronner*, *godronné*.

GAUDIN. Voyez GALDIN.

GAUDINE, s. f. Vieux mot qui veut dire *forêt*. *Sylva*, *saltus*. Voyez Gaut.

Cièrs i muil, & bisses, & dains,
Puis connins, lievres, & serins,
Et manière de sauvegine,
Tant que plaine en fu la gaudine.

Phil. de Mousk.

Un Auteur a écrit qu'on appelloit autrefois *Gaudine*, *Gaudina*, cette partie de la France qui est entre la Seine & la Loire.

GAUDIR. Vieux mot, qui ne se dit qu'en riant, & dans cette façon de parler, *Gaudir li repas*; pour dire, Être à son aise. On disoit autrefois *se gaudir*, de quelqu'un pour dire, s'en mocquer. On disoit aussi *gaudir*, pour se réjouir, d'où venoient les mots de *gaudisseur* & de *gaudisserie*. Nicod.

GAUDIVEAU. s. m. Tèrme de Traiteur. Chair de veau hâchée pour en faire un pâté. *Vitulina caro incisa*. Un pâté de *gaudiveau*, ou de *gaudiveaux*. Mettre des *gaudiveaux* en pâte. Voyez Godiveau. Le Cuisiniér François écrit *gaudiveau*.

GAUDO. s. m. *Territorio di Gaudo*. Nom propre de lieu. *Gaudii terra*, *Laboria campi*. C'est une campagne très-fértile du Royaume de Naples. Elle a donné autrefois le nom à la Province qu'on nomme aujourd'hui La tèrre de Labour; & elle se trouve entre la ville de Capouë, de Pouzzol, & les ruines de Cumes.

GAUDRON, ou GOUDRON. s. m. Composition faite de poix noire, d'huile de poisson, de suif & d'étoupe, ou de vieux câbles batus, avec quoi on poisse les navires. *Pix nautica*. Quelques-uns écrivent *gaderon* & *godron*. Le *gaudron* du Mexique n'est bon que pour le bois, il brûle les cordages.

Ce mot vient de l'Hebreu עטרן, *itran*, de la poix. Les Arabes changent à leur ordinaire le ע en ק, & écrivent קטרן, *Katran*, d'où les Espagnols ont pris *alquitran*, & d'où nous avons fait *goudran*. Bochart, *Chan. L. I. C.* 34.

GAVE, s. m. Nom de rivières. *Gabarus*. Le *Gave* d'Ossau, ou d'Oleron. *Gabarus Oleronensis*. Rivière de Béarn, en Gascogne. Elle se forme à Oleron par le *Gave* d'Alise, & par celui d'Ossau, reçoit celui de Suzon & de Sauvetèrre, & peu aprés il se décharge dans le *Gave* du Pau.

Le *Gave* Béarnois, ou de Pau. *Gabarus Benearnensis*, *Bearnensis*, ou *Palensis*. Rivière de Gascogne & de Béarn. Elle se forme dans le Bigorre par l'union des *Gaves* d'Azun, de Cauterès, de Lavedan & de Barege. Ensuite entrant dans le Béarn, elle arrôse la ville de Pau, qui lui donne le nom; elle baigne encore Lescar & Outrès; & ayant reçu le *Gave* d'Oleron, elle se décharge dans l'Adour entre Baïonne & Dax.

GAVENNE. s. f. Droit que quelques Seigneurs prennent sur les tèrres des Eglises dont ils sont gardiens & protecteurs: ce droit consiste dans une cèrtaine quantité de grains. *Tutela redemptio*. Monstrelet, parlant de ce droit que le Duc de Bourgogne avoit à cause de sa Comté de Flandres sur les terres & Seigneuries des Eglises du Cambresis, dit & se nomme icelle Seigneurie appartenant audit Comte de Flandres la *Gavenne* de Cambresis.

GAVER, ou selon l'Hebreu GUR. s. m. Nom propre d'un lieu de la Tèrre-Sainte, où Ochozias Roi de Juda fut blessé à mort par les gens de Jéhu. 4e L. des Rois IX. 27. *Gaver*, *Gur*. L'Ecriture dit qu'Ochozias fut tué à la montagne de *Gaver*. Les uns disent que c'est le nom d'une montagne, & les autres, d'une ville sur cette montagne. Quoi qu'il en soit, ce lieu étoit vis-à-vis de Jeblaam, & dans la demi Tribu de Manassé en deçà le Jourdain, selon le P. Lubin.

GAUFFRE., s. f. Rayon de miel. *Favus*. On nous a sèrvi du miel dans les *Gauffres*. L'Ac.

C'est aussi une menuë piece de pâtisserie faite de fleur de farine, d'œufs & de sucre, & cuitte entre deux fèrs treillissez comme des petits carreaux.

Ce mot vient de *gafrum*, qui est dérivé de *wafel*, ou *wafre*, mots Allemands, Flamands & Anglois, selon Ménage, aprés Vossius. D'autres le derivent de *calidivora*, parce qu'on le mange chaude; d'autres du mot Picard *Gauffre*, qui signifie *rayon de miel*.

On dit, qu'un homme est la *gauffre*, ou entre deux *Gauffres*, quand il est pressé de deux côtez, quand il est pèrsecuté par deux puissances contraires, quand il est au milieu de deux pèrsonnes dans un lit étroit, dans un fond de carrosse.

Gauffre, est aussi une façon qu'on donne à une étoffe en y faisant plusieurs figures avec un fèr chaud: ce qui s'est dit à cause qu'on se sert des fèrs, comme les Pâtissiers, à faire des *gauffres*.

Gauffre. adj. m. & f. Tèrme populaire & bas, qui signifie, qui est de mauvais goût, mal entendu, mal bâti, ridicule. *Abnormis*, *incompositus*, *ridiculus*, *absurdus*. Cela est bien *gauffre*.

GAUFFRER. v. act. Imprimer sur un drap, sur un habit avec des fèrs à gauffre divèrses figures. *Formare figuras*, *imprimere*. On *gauffroit* aussi autrefois les cheveux avec le fèr pour y faire des boucles & des anneaux.

Gauffré, ée, part. pass. *Notatus*, *signatus*, *impressus*.

GAUFFREUR. s. m. *Signator*, *notator*. C'est un des titres que prennent les Decoupeurs dans leurs Lettres de Maîtrise, où ils se nomment *Découpeurs*, *Gauffreurs*, *Egratigneurs*; c'est-à dire, ceux qui piquent le tafferas, mouchetent & figurent les étoffes avec des fers propres à cela.

GAUFFRIER. s. m. Fèr double, plat & treillissé, dans lequel on fait cuire des gauffres. *Forma*.

GAUFFRURE. s. f. La manière de gauffrer. *Formatura*. La *gauffrure* n'est plus à la mode.

GAUGE. s. f. Ce mot se trouve dans quelques coutumes. C'est un nom de mesures de choses liquides, d'où l'on a fait *jauger*, & les dérivez.

GAUGIER. v. act. & neut. Tèrme de coutumes. Mesurer, jauger. *Metiri*, *explorare*.

Ce mot est derivé de *gauge*, qui est un nom de mesure.

GAVI. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Génes en Italie. Elle est sur la rivière de Lemo, vèrs les confins du Montfèrrat & du Milanois, à six lieuës de la ville de Génes, & environ à cinq d'Alexandrie de la Paille & de Tortonne. *Gavi* est une place importante par sa situation; mais ses fortifications sont fort mal entretenuës.

SAN-GAVINO. s. m. Nom propre d'un Fort avec une Eglise, situé dans la Sardaigne, à l'embouchure de la rivière de Torres, dans le Golfe de Porto-Torre. *Fanum Sancti Gavini*. Ce lieu est la place de la ville nommée anciennement *Turris Libissonis*, ou *Bassonis*, *Turres*, *urbs Turritana*, qui fut ruinée par les Lombards l'an 596. Elle avoit un Archevêché, qui fut transferé à Sassari. Maty.

GAVION. subst. m. Gôsier. *Jugulum*, *guttur*. Les deux côtez du

gavion sont façonnez en guise d'un joug de bœuf. Il est si saoul qu'il en a jusqu'au *gavion*. On lui a coupé le *gavion*. Il est bas.

GAVITEAU, est un tèrme de Marine qui se dit sur les côtes de Provence, & qui signifie la même chose que bouée sur les côtes de l'Ocean. C'est un morceau de bois qui flotte sur l'eau, & qui marque quelque ancre, quelque pieu, quelque rochér auquel il est attaché.

GAULARD. s. m. Nom d'homme, vrai ou feint, qu'on a dit populairement & provèrbialement de tout homme sot & ridicule. *Gallardus*. Le bon homme Hiérocle laissoit passer toutes sortes de bêtises les plus grossières sous le nom de *quidam scholasticus*, comme nous avons fait en France sous celui de Monsieur *Gaulard* MASCURAT, p. 223. Il ne paroit pas que l'usage de ce dictum dure encore.

GAULE. s. f. ou GAULES s. f. & pl. Nom ancien d'une grande Contrée d'Europe. *Gallia*, *Gallia*. L'ancienne *Gaule* a été une des plus célebres Régions de l'Europe. Elle avoit au levant la Gèrmanie, & l'Italie, les Alpes la séparant de celle-ci, & le Rhin de celle-là. La mèr d'Allemagne & celle de Bretagne la baignoient au nord, l'Océan Aquitanique, ou occidental au couchant & la mèr méditèrranée au midi; les montagnes des Pyrénées la séparoient de l'Espagne entre le midi & le couchant. Cette Région n'étoit pas une Monarchie particulière, elle étoit possédée par un grand nombre de peuples, indépendans les uns des autres, dont nous marquerons les noms en decrivant les parties de la *Gaule*. Ses plus considérables montagnes étoient les Alpes, les Pyrénées, le mont Jura, & les montagnes des Cevennes. Ses principales rivières, le Rhin, la Meuse, la Seyne, la Loire, la Garonne, le Rhône & la Saone. Elle renfèrmoit le Royaume de France tel qu'il est aujourd'hui, la Savoye, la Suisse, une petite partie du pays des Grisons, & toute la partie de l'Allemagne, & des Pays-Bas qui sont au couchant du Rhin. C'etoit la vraie *Gaule*, mais les Gaulois ayant passé les Alpes, & conquis une partie de l'*Italie*, ils donnèrent le nom de *Gaule* à leurs conquêtes, ce qui fit naître la division de la *Gaule*, en *Gaule* Cisalpine, ou Citerieure, & en Transalpine, ou Ultérieure; dont la prémière fut encore subdivisée en Cispadane & en Transpadane, & la Transalpine le fut en *Gaule* Comata & Braccata; & aprés qu'elle eût été conquise par les Romains en *Gaule* Narbonnoise, Aquitanique, Lyonnoise & Belgique. Ce fut à cause de ces differentes parties qu'on fit de la *Gaule*, qu'on lui donna fort souvent le nom de *Gaules* au pluriel. Voyez Cluv. *Germ. Antiq. L. I C.* 2. 3. 4 5. &c.

Ces differens noms viennent des divisions qui s'en firent sous les Empereurs Romains: divisions qui changèrent plusieurs fois, comme nos Gouvèrnemens & nos Genéralitez changent. Jules Cesar est le premier qui la reduisit en Province, & la divisa en Celtique, Belgique & Aquitanique. Auguste fit un second département. Il divisa la Celtique en cinq Provinces, qui furent appellées Lyonnoises. Il partagea la Belgique en quatre, toutes Consulaires, qui sont les deux Belgiques & les deux Gèrmanies. Enfin il divisa l'Aquitaine en trois, & la Narbonnoise en cinq, la première Consulaire & les autres Presidiales. Hadrien fit encore un nouveau departement dans les *Gaules*; il subsista jusqu'à Constantin qui introduisit les cinq Viennoises, dont nous parlerons plus bas. Honorius confirma en 418. ce nouvel établissement. L'Eglise suivi ces departemens des Empereurs dans ces Provinces, qu'elle régla sur celles de l'Empire. Voyez la *Notitia Episcopatuum Galliæ Papirii Massoni operâ*.

Cluvier dit que les *Gaules* n'étoient qu'une partie de l'ancienne Celtique, qui comprenoit l'Illyrie, la Gèrmanie, la *Gaule*, l'Espagne & les Isles Britanniques, *Germ. Antiq. L. I. C* 4. que tous ces pays furent peuplez par Aschenez, arrière petit-fils de Noë, & fils aîné de Gomèr, *Ibid.* D'où vient que ces peuples avoient tous la même langue *Ib. C* 5. 6. 7. 8.

GAULE AQUITANIQUE, OU AQUITAINE. C'étoit anciennement une des quatres parties generales de la *Gaule* Transalpine, ou vraie *Gaule*. *Aquitania*, *Gallia Aquitanica*. Elle étoit renfèrmée du tems de Cesar entre la Garonne, les Pyrénées & l'Océan. On l'étendit ensuite jusqu'à la Loire, qui la séparoit de la *Gaule* Lyonnoise depuis sa source jusqu'à son embouchure. Ainsi elle comprenoit toute cette partie de la France où l'on trouve maintenant le Poitou, la Saintonge, le Périgord, la Guyenne, la Gascogne, le Béarn, le Quercy, le Rouèrgue, l'Auvèrgne, le Limosin & le Bèrri. On divisoit cette *Gaule Aquitaine* en trois parties, qui étoient distinguées par les nombres de prémière, seconde & troisiéme. MATY. Voyez AQUITAINE.

GAULE AQUITANIQUE PRÉMIÈRE. C'étoit la partie la plus orientale de l'Aquitaine, & ainsi la prémière qu'on rencontroit en venant de Rome. *Gallia Aquitanica prima*. Sa Capitale étoit *Avaricum*, aujourd'hui Bourges & ses peuples les Bituriges, Cubes, les Arvèrniens, les Lemovices, les Gabaliens, les Eleutères, les Ruténiens, les Vélaunes & les Cadurciens. Elle comprenoit toute l'étenduë des Archevêchez de Bourges & d'Alby, & des Evêchez qui en sont suffragans. MATY.

GAULE AQUITANIQUE SECONDE. C'étoit la partie la plus septentrionale de la *Gaule* Aquitanique. *Gallia Aquitanica secunda*. Elle s'étendoit le long de l'Océan. Ses peuples étoient les Pictons, les Sanctons, les Bituriges, les Vibisques, les Nitiobriges, les Petrocoriens & les Agesinates. Sa Capitale étoit Bourdeaux, & elle renfèrmoit l'Archevêché de Bourdeaux, & les Evêchez qui en sont suffragans.

GAULE AQUITANIQUE TROISIÈME, ou Novempopulanie. *Gallia Aquitanica tertia*, ou *Novempopulana*. C'étoit la partie la plus meridionale de la *Gaule Aquitanique*. Elle étoit le long des Pyrénées & de l'Océan, & contenoit neuf peuples, qui lui firent donner le nom de Novempopulanie. Les Ausciens, les Benéarniens, les Bigerriens, les Consèraniens, les Convenes, les Datiens, les Elusates, les Tarbelliens, les Vesates. Auch en étoit la ville capitale, & elle renfèrmoit l'Archevêchez de cette ville, & les Evêchez qui en sont suffragans. MATY.

GAULE BELGIQUE. C'étoit anciennement la plus grande & la plus septentrionale partie de la *Gaule*. *Gallia Belgica*. Elle avoit au levant la Gèrmanie, dont le Rhin la séparoit; au midi la *Gaule* Narbonnoise; au couchant la Lyonnoise, avec la mèr de Bretagne, & au nord l'Océan Gèrmanique Elle renfèrmoit toute la partie de l'Allemagne qui est au couchant du Rhin, avec l'Alsace, la Lorraine, la partie des Pays-Bas qui est au couchant du Rhin, la Picardie, la plus grande partie de la Champagne & de l'Isle de France; & elle etoit divisée en Belgique prémière & Belgique seconde. MATY. Voyez BELGIQUE.

GAULE BELGIQUE PRÉMIÈRE. Nom de la partie de la *Gaule* Belgique qui s'étendoit vèrs le midi, & les sources du Rhin & de la Moselle. *Gallia Belgica prima*. Elle renfèrmoit la Gèrmanie superieure, & avoit Tréves pour sa capitale. Ses peuples étoient les Vangions, les Nemetes, les Triboces, les Leuces, les Viroduniens, les Mediomatrices & les Treviriens, & ainsi elle comprenoit l'Archevêché de Trèves, les Evêchez de Metz, Toul, Verdun, ceux de Strasbourg, de Spire & de Wormes, & une partie de l'Archevêché de Maïence. MATY.

GAULE BELGIQUE SECONDE. Nom de cette partie de la *Gaule* Belgique qui étoit vèrs le nord, & les embouchures du Rhin & de la Moselle. *Gallia Belgica secunda*. Elle comprenoit la Gèrmanie inférieure, & avoit la ville de Rheims pour sa capitale. Ses peuples étoient les Ubiens, les Bataves, les Tungres, sous lesquels on comprend les Aduaticiens & les Eburons, les Morins, les Attebates, les Ambianiens, les Bellovaciens, les Sylvanectes, les Suessions, les Veromanduiens, les Remois, les Nèrviens, ausquels on peut ajouter les Toxandres, qui occupoient les Isles de la Zeelande. La seconde Belgique comprenoit donc tous les pays qui sont entre la Loire & la Meuse, & entre la Meuse & le Rhin, depuis son confluent avec la Moselle jusqu'à son embouchure. MATY.

On distingue encore une troisiéme & une quatriéme Belgique, qui sont la Gèrmanie supérieure, & la Gèrmanie inferieure. Celle-là comprenoit les Vangions, les Nemetes & les Triboceiens: c'est-à-dire, Wormes, Spire & l'Alsace; celle-ci, les Tungres, les Aduatices, les Ubiens, les Sunices, les Condrusiens, les Ménapiens, les Ambivarites, les Toxandriens & les Bataves; c'est-à-dire, tous les pays qui sont le long du Rhin, depuis l'Evêché de Wormes jusqu'à l'embouchure de ce fleuve.

GAULE CELTIQUE. C'étoit une partie de la Gaule Transalpine. *Gallia Celtica*. Voyez GAULE LYONNOISE, c'est la même chose.

GAULE COMATE, OU CHEVELUE. Nom ancien de la plus grande partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Comata* Elle fut nommée chevelüe, parce que ses habitans laissoient croître leurs cheveux, & elle comprenoit ces trois grandes parties de la *Gaule*, la Belgique, la Lyonnoise & l'Aquitanique. MATY.

GAULE CIRCUMPADANE. C'etoit anciennement une partie de la *Gaule* Cisalpine. *Gallia Circumpadana*. Elle prenoit son nom de sa situation autour de la rivière du Pô, en Latin *Padus*.

GAULE CISALPINE, OU CITERIEURE. Nom de la partie de l'Italie que les anciens Gaulois occupèrent *Gallia Cisalpina*, ou *Citerior*. Elle étoit bornée au nord & au couchant par les Alpes; au sud par la mèr méditèrranée, & au levant par la rivière d'Arsa, qui

la

la séparoit de la Dalmatie; par la mèr Adriatique; par la rivière d'Esius, qui la séparoit du pays des Picentiens; & par l'Arno, qui la séparoit de l'Étrurie. On comprenoit sous la *Gaule* Cisalpine la Subalpine, & on la divisoit en *Gaule* Cispadane & Transpadane, sur lesquelles on marquera en particulier les pays compris aujourd'hui dans la *Gaule* Cisalpine des Anciens. On dira seulement ici qu'elle répondoit à peu près à la Lombardie. Maty. Voyez Cluvier, Ital. Antiq. L. I. C. 2. 22. La *Gaule Cisalpine* s'est aussi appellée *Gaule Italique*, *Gallia Italica*. Voyez Cluvier. *Ital. Ant. L. I. C.* 2. p. 22. Et *German Antiq. L. II. C.* 5.

Gaûle Cispadane. Nom propre de la partie méridionale de la *Gaule* Cisalpine. *Gallia Cispadana*. Elle étoit au midi du Pô. Ses peuples étoient les Ananians, les Boïens, les Senonois, les Lingonois & les Liguriens; c'est aujourd'hui la plus grande partie de la Romandiole, Les Duchez de Modéne & de Parme, la République de Genes, & une partie de la Toscane, du Milanois, du Montferrat & du Piémont.

Gaûle Citerieure, *Gallia Citerior*, Voyez Gaûle Cisalpine.

Gaûle Gothique. On donna anciennement ce nom au Languedoc, parce qu'il fut possédé par les Goths. *Gallia Gothica*.

GAULE GRECQUE. Voyez GALLOGRÈCE.

Gaûle Lyonnoise, ou Celtique. Nom ancien d'une grande partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Lugdunensis*, ou *Celtica*. Elle avoit la Belgique au nord; l'Aquitanique, avec la Narbonnoise, au sud; l'Océan au couchant; & les Alpes au levant. On la divisoit en cinq parties que nous allons décrire en particulier.

Gaûle Lyonnoise prémière. C'étoit une partie de la *Gaule* Lyonnoise. *Gallia Lugdunensis prima*. Lyon en étoit la capitale, & ses peuples les Lingons, les Æduiens, les Segusiens & les Mandubiens. Ils occupoient les Diocèses de Lyon, & des Evêchez qui en sont suffragans. On dit simplement, Prémiére, seconde Lyonnoise, &c. sans y mettre le nom de *Gaule*. La prémière Lyonnoise étoit Consulaire.

Gaûle Lyonnoise seconde. C'étoit une partie de la *Gaule* Lyonnoise *Gallia Lugdunensis secunda*. Rouen étoit la capitale, & les peuples les Abrincates, les Biducasses, les Caletes, les Éburovice, les Lexoviens, les Sessuens, les Unelles & les Velocasses. Ces peuples possèdoient les Diocèses de Rouen & des Evêchez qui en sont suffragans. La seconde Lyonnoise & les suivantes n'etoient gouvèrnees que par des Présidens, c'est pourquoi elles portoient le nom de Présidiales.

Gaûle Lyonnoise troisieme. Nom d'une partie de la *Gaule* Lyonnoise. *Gallia Lugdunensis tertia*. Tours en étoit la ville capitale, & ses peuples portoient les noms de Cénomans, d'Andegaves, de Curiosolites, d'Osismiens, de Redonois, de Turonois & de Vénètes. Ils occupoient l'Archevêché de Tours, & les Evêchez qui en étoient suffragans.

Gaûle Lyonnoise quatrieme. *Gallia Lugdunensis quarta*. Cette partie de la *Gaule* Lyonnoise avoit pour capitale. *Agendicum*, qui est la ville de Sens. Ses peuples étoient les Parisiens, les Meldes, les Carnutes, les Aurelians, les Senonois, les Tricasses & les Vadicasses. Et ils occupoient les Archevêchez de Sens & de Paris, avec les Diocèses de leurs suffragans. Maty.

Gaule Lyonnoise cinquieme. *Gallia Lugdunensis quinta*. Cette partie de la *Gaule* Lyonnoise avoit Besançon pour sa capitale, & ses peuples étoient les Rauraciens, les Helvétiens & les Sequaniens. Ils possèdoient la Franche-Comté, la Bresse, le Bugey & la Suisse, où l'on trouve l'Archevêché de Besançon, les Evêchez de Bellay, de Lauzane, & Bâle, & une partie de celui de Constance. Maty.

Gaûle Narbonnoise. C'étoit une des grandes parties de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Narbonensis*, ou *Braccata*. Elle s'étendoit d'orient en occident depuis les Alpes, qui la bornoient au levant, jusques aux Pyrénées, & à la *Gaule* Aquitanique, qu'elle avoit au couchant. Elle avoit la *Gaule* Lyonoise au nord, & la mèr Méditèrranée au midi. Elle renfèrmoit tout le pays suivans, le Languedoc, le Comté de Foix, le Gévaudan, le Valay, le Vivarois, la Provence, le Dauphiné & la Savoye. Cette *Gaule* fut divisée en trois parties, qui furent ensuite incorporées dans la *Gaule* Viennoise; la Narbonnoise prémière fut la Viennoise seconde; la Narbonnoise seconde fut la Viennoise troisiéme, & la Narbonnoise troisiéme fut la Viennoise prémière. Voyez *Gaule* Viennoise. Maty.

Gaûle Braccate. C'étoit une partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Braccata*. Elle prenoit son nom d'une espèce d'habillement que les habitans portoient, & qu'on appelloit *Bracca*, ou *Bracca*. Quelques-uns croyent que cet habillement étoit un simple haut de chausse qu'on nomme encore braye du nom de *Bracca*; mais d'autres estiment que cet habit comprenoit le pourpoint, le haut de chausse & les bas joints ensemble, qui est une espèce d'habit qu'on voit encore porter à la plûpart des Paysans Suisses. Quoiqu'il en soit, cette *Gaule* est la même que la Narbonnoise. Maty. Voyez Gaule Narbonnoise

Gaûle Novempopolane, ou la Novempopulanie. Voyez Gaûle Aquitanique troisieme, ou Novempopulanie.

Gaûle Riparense. *Gallia Riparensis*. Voyez *Gaule* Viennoise prémière.

Gaûle superieure. C'est la même que la Belgique. *Gallia superior*.

Gaûle subalpine. Nom d'une partie de la *Gaule* qui prenoit son nom de sa situation au pied des Alpes. *Gallia subalpina*. Elle porte aujourd'hui celui de Piémont, qui signifie la même chose. Ses peuples étoient les Salasses, les Segussiens, les Tauriniens & les Vagiens. Maty.

Gaule Togate. *Gallia Togata*. La plûpart des Géographes donnent ce nom à toute la *Gaule* Cisalpine; mais Baudrand pretend que la *Gaule Togate* n'étoit qu'une petite partie de la Cisalpine, & qu'elle ne s'étendoit que depuis Plaisance jusqu'à Ancone, ayant le Pô au nord, & l'Appennin au sud. Quoiqu'il en soit, ce pays reçut ce nom de la manière dont s'habilloient ses habitans; portant, comme les Romains, une robbe appellée en Latin *toga*. Maty.

Gaûle Transalpine ou ultérieure. La *Gaule* Transalpine étoit la vraie *Gaule*. *Gallia Transalpina*, ou *ulterior*. Elle étoit appellée Transalpine, parce que les Romains devoient passer les Alpes pour y aller; & ultérieure, parce qu'elle étoit plus eloignée d'eux que la *Gaule* Cisalpine. Voyez Gaule.

Gaûle Transpadane. *Gallia Transpadana*. C'étoit la partie septentrionale de la *Gaule* Cisalpine, & elle prenoit son nom de sa situation au delà du Pô, par rapport à la ville de Rome. Ses peuples étoient les Carniens, les Cénomaniens, les Euganiens, les Insubres, les Istres, les Leves, les Lépontiens, les Libiciens, les Orobiens, les Salasses, les Segussiens, les Tauriniens & les Veoétes. Ainsi elle renfèrmoit les Etats des Venitiens en Italie, le Mantouan, la Valteline, les Préfectures des Suisses en Italie, & les parties du Milanois, du Montferrat & du Piemont qui sont au nord du Pô. Maty.

Gaula Viennoise. *Gallia Viennensis*. Lorsque l'Empire Romain commença à tomber en décadence, on donna à une partie de la *Gaule* le nom de *Gaule Viennoise*, à cause de la ville de Vienne qui en fut la capitale. Elle renfèrmoit la *Gaule* Narbonnoise & la Subalpine; & elle etoit divisée en cinq parties, distinguées entre elles par les noms de Viennoise prémière, Viennoise seconde, &c.

Gaûle Viennoise prémière, ou Narbonnoise troisième. *Gallia Viennensis*, ou *Narbonnensis tertia*. C'étoit une contrée de la *Gaule* Transalpine. Elle avoit Vienne pour sa capitale, & etoit habitée par les Allobroges, les Camatules, les Cavares, les Commones, les Deserviates, les Elviens, les Segalauniens & les Vicontiens. Elle renfèrmoit les Archevêchez de Vienne, d'Arles & d'Avignon, avec les Evêchez qui en sont suffragans, en Provence, en Dauphiné & en Savoye. Maty. Ordinairement on dit prémière & seconde Viennoise, &c. sans le mot *Gaule*.

Gaûle Viennoise seconde, ou Narbonnoise prémière. *Gallia Viennensis secunda*, ou *Narbonensis prima*. C'étoit une contrée de la *Gaule*. Elle étoit au couchant de la prémière Viennoise, avoit Narbonne pour capitale, & elle étoit la demeure des Volsques Arécomices & des Volsques Tectosages, & comprenoit les Archevêchez de Narbonne & de Toulouse, avec leurs suffragans situez en Languedoc. Maty.

Gaûle Viennoise troisieme, ou Narbonnoise seconde. *Gallia Viennensis tertia*, ou *Narbonensis secunda*. C'étoit une partie de la *Gaule*. Elle contenoit les peuples suivans, les Albiciens, les Caturiges, les Miniénes, les Oxibiens, les Saliens & les Vulgientiens; Aix étoit la capitale, & elle renfèrmoit les Diocèses d'Aix, & tous les Evêchez de la Provence qui en sont suffragans. Maty.

Gaula Viennoise quatrième. *Gallia Viennensis quarta*, Elle étoit dans les Alpes Maritimes, avoit Ambrun pour capitale, & pour habitans les Brigantes, les Capillatiens, les Deceates, les Ebrodunniens, les Nerusiens, les Ségutiens, les Sontiens, les Suetriens, les Tauriniens, les Vaginiens & les Védiantiens. Ainsi ils occupoient l'Archevêché d'Ambrun, avec ses suffragans, & & l'Archevêché de Turin.

Gaûle Viennoise cinquieme. *Gallia Viennensis quinta*. Cette partie de la *Gaule* étoit dans les Alpes Grècques & dans les Pennines, avoit Tarantaise, qui est Montiers en Tarantaise, pour capitale, & pour habitans les Centrons, les Salasses, les Soduniens & les Véragriens; elle occupoit l'Archevêché de Montiers, & les Evêchez qui en sont suffragans. Maty.

Gaûle ultérieure. *Gallia ulterior.* Voyez Gaûle transalpine, car c'est la même chose.

Le Prêtre Sifroy dit que du tems de Charles Martel, la *Gaule* s'appelloit *Gaudina*; sur quoi Chorier, histoire du Dauph. Tom. I. p. 499. remarque que les Latins auroient dit *Galdina*, & que peut-être leurs Auteurs ont tiré le nom de *Gallia*. Mais quelle apparence? Et depuis quand ce mot de *Gaudina* étoit-il en usage? Voyez au mot Gaulois les étymologies.

On prend quelquefois, sur-tout en vers, le nom de *Gaule* pour celui de France. On dit aussi au pluriel les *Gaules* dans le stile grâve & sérieux, & dans le burlesque. Gratien laissoit Merobaude Roi des François dans les *Gaules* pour les garder. Flech. Gratien fit marcher les troupes qu'il avoit retenuës dans les *Gaules*. Id.

On dit provèrbialement, Il a les armes du Roi des *Gaules* sur les épaules: façon de parler burlesque qui veut dire, il a une fleur de lis sur les épaules, ce qui est une marque d'infamie.

Gaule. s. f. Grande pêrche menuë & longue avec laquelle on abat des noix, ou des pommes pour faire du cidre. *Fustis*. En Normandie on fait vendange avec la *gaule*.

En tèrme de Manege, on appelle aussi *gaule*, une petite houssine ou vèrge qui sèrt à manier un cheval. *Virga*. On se sèrt des aides de la *Gaule* pour faire lever le devant à ce cheval.

Ce mot, selon Borel, vient de *caulis*, ou de *gualt*, qui signifie *bois*, ou *forêt*. On trouve dans la basse Latinité *Gulia* pour *scirpus*, du jonc. C'est une conjecture des Bollandistes, *Act. SS. Jun.* T. V. p. 138

GAULENDA. s. f. Nom propre d'une montagne du Royaume de Candy, en l'Isle de Ceylon. Elle est près de la ville de Degligyneur, où le Roi de Candy fait sa résidence. Elle n'est accessible que par une avenuë, qui est défenduë par trois forts. Le Roi de Candy l'a fait fortifier pour s'y retirer en cas de sedition, que sa tyrannie lui fait craindre. Maty.

GAULER. v. act. C'est, Battre avec une gaûle de cèrtains arbres fruitiers pour en faire tomber les fruits. *Virgâ cadere*. *Gauler* les noyèrs, les pommièrs. On dit aussi *gauler* des noix, des pommes; pour dire, Abbattre des noix, des pommes avec la gaûle.

On dit figurément, qu'un pays est *gaulé*, quand on n'y recueillera plus de fruits, soit que cela vienne du froid, de la sècheresse qui ont rendu l'année mauvaise, soit qu'il ait été pillé ou ravagé par les gens de guèrre.

Gaulé, ée, se dit aussi de ce qui n'est plus à la mode, de ce qui n'est plus en usage. *Obsoletus*. Sa galanterie est tout-à-fait *gaulée*. Ser.

GAULIS. s. m. Tèrme de Vènerie. Branche d'arbre qu'il faut que les Veneurs plient, ou detournent quand il percent dans le fort d'un bois. *Virgula, ramus, fascis*.

GAULOIS, oise. adj. Habitant de la Gaûle, qui est l'ancien nom de la France. *Gallus*. Les Romains craignoient si fort les *Gaulois*, qu'ils avoient ordonné qu'on ne seroit point exempt d'aller à la guèrre quelque âge que l'un eût, quand elle seroit contre les *Gaulois*. Saluste dit que les Romains faisoient la guerre avec les autres nations pour la gloire, mais avec les *Gaulois*, pour leur consèrvation. Men. Les *Gaulois* occupoient toute la Gaule propre, & ainsi ils avoient plus d'étenduë que les François d'aujourd'hui, ausquels ceux qui écrivent en Latin donnent encore leur nom. César décrit assez au long les mœurs des *Gaulois* dans son VIe Livre *de Bello Gall.* Les *Gaulois* étoient partagez en autant prèsque de differens petits Etats ou factions, qu'il y avoit non seulement de villes & de bourgs, mais de familles. Les chèfs de ces petits Etats avoient une autorité souveraine; mais ils la pèrdoient, s'il ne défendoient ceux qui leur étoient soumis de l'oppression des plus puissans. Les *Gaulois* étoient partagez en trois ordres, en trois corps; les Nobles ou Chevaliers, les Druides, & le peuple. Le peuple n'avoit aucune part au gouvèrnement, & vivoit dans une espèce de sèrvitude. Les Druides avoient soin de tout ce qui regardoit la Religion, comme nous l'avons dit au mot Druide, & de prèsque tout le gouvèrnement civil & politique. Les Chevaliers faisoient la guèrre, & chàcun y amenoit ses vassaux, ou comme parle César, ses Ambactes & ses Client, & ils en amenoient plus ou moins, selon qu'ils étoient plus ou moins puissans. Les *Gaulois* étoient fort attachez à leur Religion. Le principal de leurs Dieux étoit Mèrcure. Ils honoroient après lui Apollon, Mars, Jupitèr & Minèrve.

Les *Gaulois* se disoient tous descendus de Dis: c'étoit une ancienne Tradition des Druides. Ils comptoient par nuits & non pas par jours. César debite sur cela une fausse conjecture, que c'étoit parce qu'ils étoient fils de Dis, ou Pluton; mais on ne peut douter que ce ne fut plutôt une ancienne coutume des prémiers hommes qu'ils avoient consèrvée, & qui venoit de ce que le tems, le monde, le prémier jour, avoient commencé par une nuit, ainsi qu'il paroit par le I. Ch. de la Genèse. Ils distinguoient aussi des mois & des années, & les commencoient de même par la nuit. Les pères ne voyoient point leurs fils avant qu'ils fussent en âge de porter les armes. L'homme & la femme en se mariant mettoient en communauté une cèrtaine somme d'argent, dont les fruits étoient aussi communs; celui qui survivoit à l'autre héritoit de ce principal, & de tous les interêts qui en étoient provenus depuis le mariage. Les pères de famille avoient un pouvoir absolu & arbitraire sur leurs enfans. Si le père mouroit & qu'il y eût quelque soupçon qu'il eût été tué, on en rendoit la femme responsable, & après de cruelles questions, on la faisoit mourir par le feu, & toutes sortes d'autres supplices qu'on lui faisoit souffrir. Ils rendoient les dèrnièrs devoirs aux morts avec toute la magnificence dont ils étoient capables. Il n'étoit jamais pèrmis de traiter d'affaire d'état qu'en public, & dans l'Assemblée de la nation. S'il couroit quelque bruit, on étoit obligé de le rapporter au Magistrat, qui en faisoit son raport au Conseil suivant qu'il le jugeoit à propos. C'étoit-là une loi des villes les mieux policées. Outre César, voyez nos Historiens, & Cluvier. *Germ. Antiq. L. I. C.* 4.

Cluvier prétend que tous les Celtes, dont les *Gaules* ne sont qu'une partie, descendent d'Aschenez arrière-petit fils de Noé. *Germ. Antiq. L. I. C.* 4.

Rudbecks dans son Atlantique, prétend que les *Gaulois* étoient originaires de Suéde. 1°. Parce qu'il y a eu en Suede une Province nommée *Gallia*, Gaûle. 2°. Parce que plusieurs Historiens en parlant des éxpeditions des *Gaulois*, disoient que c'étoit un peuple venu du Nord. 3°. Il tâche encore de le prouver par le parallèle de la langue des anciens *Gaulois*, & de celle des anciens Suedois.

Favyn dans son hist. de Navarre, L. V. p. 262. & suivantes, pretend que ce mot de *Gallus* peut avoir signifié un homme de bois, qui demeure, qui se retire dans les bois; que *gaut*, qui signifie un bois, en vient; qu'encore aujourd'hui en Breton on dit *goy* pour forêt, & en François une *gaule*, pour une branche d'arbre propre à faire une pèrche.

Gallus, *Gaulois*, ce nom vient de *Gallu*, que les *Gaulois* disoient & disent encore pour *posse*, pouvoir; & *valere*, valoir. Cela est si vrai que le *valere* des Latins a été formé sur le *gallu*, ou *vallu*, des Celtes; & chez les mêmes Celtes *gallout* & *galloeg* est le même que puissant & valeureux. Chez eux *gallout* marque la puissance. Ainsi le mot *Gallus*, un *Gaulois*, veut proprement dire un homme puissant, un homme de valeur. Et l'on peut prèsque assurer que le nom de *Celta*, qui est un Celte, ou Gaulois, signifie la même chose. Enfin chez ces peuples anciens & renommez, le mot de *gallec* veut dire *lingua Gallica*, chez les Bretons Armoriques, c'est la langue Françoise qui a succedé à celle des Gaules, dont elle a pris tant de chòses.

Ce mot, *Gaulois* vient du mot Latin *Gallus*, que les Romains donnoient aux peuples des Gaules, & qu'ils avoient fait de *Celta*, qui étoit le nom qu'ils se donnoient dans leur langue, *Qui ipsorum linguâ Celta*, dit César au commencement de ses Commentaires, *nostra Galli appellantur*. Ils les ont aussi appellez *Celtes*, ou *Galates*; ce qui signifioit chez eux la même chose. Cambden soupçonne que *Celta* signifie un homme qui a de longs cheveux, parce que *Gualt* encore aujourd'hui en Anglois signifie les cheveux, *comas* & *Gualtot*, *comata*: que l'on sçait que les Celtes, ou *Gaulois*, portoient de longs cheveux, qu'ils entretenoient avec soin, & que le *C* & le *K*, le *Q* & le *G*, se changent aisément l'un en l'autre, & ont prèsque le même son. Voyez le *Britannia* de cet Auteur, *p.* 15.

Cluvier croit que *Gallus* vient du mot Celtique *Gallen*, qui se dit encore en Allemand, & s'ecrit *wallen*, & qui signifie voyager *iter facere*; & il pretend qu'on commença à leur donner ce nom lorsqu'ils sortirent de leur pays, & qu'ils allèrent s'emparer d'une partie de la Gèrmanie, de l'Italie & de la Grèce. Voyez cet Auteur, *German. Antiq. L. I. C.* 3. *C.* 9. Vossius *De Idol. L. I. C.* 37. croit aussi, p. 140. que les Romains avoient fait *Gallus* de *galen*, pour lequel on dit aujourd'hui *wallen*. Goropius, cité par Aldroandus, dit que *galli* vient du mot Cymbrique *gaih*, à cause que les *Gaulois* étoient hommes gais & aimans joye & liesse: Borel le dérive de *Wallon*, & *Gallia* de *Wallia*. D'autres le font venir de γάλα, qui veut dire lait, & prétendent que le nom de *Gaulois* a été donné à ceux qui le portent à cause de la blancheur de leur teint.

On dit d'un homme simple & âgé qu'il est à la vieille mode, que c'est un bon *Gaulois*, un franc *Gaulois*. Une sincérité, une franchise *Gauloise*.

Le Rondeau né Gaulois *à la naiveté*. Boil.

Des Provèrbes les plus vulgaires
Tu défends hautement les droits,
En l'honneur de nos bons Gaulois. De Malezieu.

La

Le peuple ne voyant que fourberie & infidélité dans notre siécle, s'imagine que les *vieux Gaulois* étoient plus simples, plus loyaux, & plus gens de bien que nous. Mais on ne sçait en quel tems il faut mettre ces *vieux Gaulois* si pleins de bonté, de candeur & de franchise. Les uns donnent le nom de *vieux Gaulois* aux gens de la vieille Cour. Les autres les placent sur la fin du dérnier siécle; les autres sous le régne de Charles VII. & de Louis XI. D'autres les vont chércher sous la seconde race, & d'autres encore remontent jusqu'à l'origine de la Monarchie, & disent que c'étoient les Francs qui faisoient voir dans leurs procédes cette droiture, cette bonté & cette simplicité qu'on ne voit plus dans nos actions. Mais qu'on aille de siécle en siécle, c'est vainement qu'on y chérche cette innocence & cette pureté qu'on louë sans fondement. Les *vieux Gaulois*, & les François d'aujourd'hui, ne sont différens que par leurs habits & par leur langage. Ils n'étoient ni plus sincéres, ni plus gens de bien que nous. M. Esp. C'est-à-dire, qu'il y a eu des fripons & des honnêtes gens dans tous les tems, quoique de tout tems les Auteurs se soient plaint de la méchanceté de leur siécle, & ayent loué la bonté, la vértu, la franchise, la simplicité des siécles passez, & du bon vieux tems, qui tel qu'on le décrit, n'a jamais été qu'en peinture & dans l'idée des Poëtes.

GAULOIS, f. m. Le langage *Gaulois*. Parler *Gaulois*. Ce livre est écrit en vieux *Gaulois*. Notre langue n'étoit dans son origine qu'un misérable jargon, demi-*Gaulois*, demi-Latin, & demi-Tudesque. Dès que les Romains se furent rendus maitres des *Gaules*, la langue Romaine commença à y avoir cours. Les *Gaulois* oubliérent insensiblement leur langage; ils le corrompirent en le mêlant avec celui des Romains, & de cette confusion il résulta je ne sçai quel jargon qu'ils appellérent *Roman*, pour le distinguer du Latin. Les Francs qui chassérent les Romains, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accommodérent eux-mêmes. Ils donnérent seulement le tour de leur langue à ce Latin corrompu, en l'assujettissant à l'usage des vérbes auxiliaires *estre* & *avoir*, qui sont propres à l'Allemand. Les Rois de la prémiére race tâchérent de polir ce langage brute & rustique; mais l'entreprise fut inutile: outre que les François étoient encore assez barbâres, ils furent si occupez dans les guérres, qu'ils n'eurent pas le loisir de cultiver les sciences. Le langage ne commença proprement à changer que vèrs la fin de la seconde race de nos Rois. Alors le *Roman* l'emporta tout-à-fait sur le Tudesque, qui étoit la langue naturelle de nos prémiers Rois. Ce *Roman* prit une nouvelle forme. Par exemple, on y ajoûta des articles dont on n'usoit point. La langue se fortifia sous le régne de Philippe Auguste, & les Poëtes qui parurent, alors sous le nom de *Trouvères* & de *Jongleurs*, furent les prémiers qui otèrent à l'ancien *Roman* ce qu'il avoit de plus grossier & de plus barbare. Les Auteurs qui vinrent sous Philippe le Bel commencèrent à l'orner. Le Roman de la Rôse est le prémier livre François qui ait eu quelque réputation. Jean de Mehun, qui en est l'Auteur, fut surnommé le *Père de l'éloquence Françoise*. Elle se purifia pendant le régne de Philippe de Valois, & acquit de nouvelles grâces sous celui de Charles VII. Elle changea plus considérablement sous le régne de François I. & de Henri II. Les beaux Esprits qui se trouvèrent en foule à la Cour de ces deux Princes, donnèrent à la langue un caractère d'élégance & de doctrine qu'elle n'avoit point. Enfin, les soins que l'on a pris dans la suite à réformer & à polir la langue, l'ont amenée au point de pèrfection où elle est aujourd'hui. Pasq. Bouh. Bochart prétend que le vieux *Gaulois* étoit un langage Demi-Hébreu, parce qu'il en dérive plusieurs mots, comme *chable* de *chebe*, *chiffre* de *siffra*, *valet* de *valed*, *baudet* de *badel*, &c.

GAULOIS, signifie rusti, Antique, barbare, grossier. Ce Provincial a les manières un peu *gauloises*. Qui voudroit maintenant regarder un Poëte *gaulois*, & qui n'a que des mots barbares? G. G.

Nos bons Bourgeois débitoient leurs fleurettes;
Pleurs & soupirs, gémissemens Gaulois. La Fon.

GAULON, f. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de Judée. *Gaulon*. Elle étoit dans la demi Tribu de Manassés au delà du Jourdain, laquelle porta ensuite le nom de Trachonite. *Gaulon*, capitale de la Gaulonitide, petit pays situé vèrs les montagnes de Galaad, étoit environ à quinze lieuës de la mèr de Galilée; c'étoit une de ces villes qui avoient été destinées à sèrvir de réfuge aux meurtriers involontaires. Maty. Le pays où étoit *Gaulon* s'appelle aussi Basanitide, c'est-à dire, dans le Royaume de Basan. Elle se nomme encore Golan, *Deut. IV.* 43. Il en est parlé Jos. XX. 8. & 1. Paral. VI. 71. *Gaulon* fut ville Lévitique & ville de réfuge. Joseph, *L. I. De Bello C.* 15. & Eusébe mettent *Gaulon* dans la Batanée; celui-ci dit que de son tems c'étoit un gros bourg. Ailleurs Joseph distingue la Gaulanitide de la Batanée. Quelques-uns disent *Golan* au lieu de *Gaulon*, parce que dans le texte Hébreu Jos. XXI. 27. il y a un Keri, qui dit qu'au lieu de פח*Galon*, il faut lire *Golan*, comme au Deutéronôme IV. 43.

GAULONITE, f. m. & f. Qui est de Gaulon. *Gaulonites*.

GAULONITE, f. m. & f. Nom d'une ancienne faction parmi les Juifs, & non pas de secte. *Gaulonita*, *Gaulonites*. La faction des *Gaulonites* eut pour Chéf un cèrtain Judas, que les Actes des Apôtres, v. 37. nomment Judas Galiléen; & Joseph, tantot Judas *Gaulonite*, *Antiqq. L. XVIII. C.* 1. & tantôt Galiléen, comme S. Luc, *Antiqq. L. XVIII. C.* 2. Ce Judas se révolta contre le Président Romain à l'occasion d'un tribut qu'il voulut imposer. Ainsi ce fut un séditieux, qui fit une faction; & non pas un hérétique qui fit une secte. Ce Judas perit, comme dit S. Luc, *Act. V.* 37 & son parti se dissipa. Voyez Joseph cité, & *De Bello L. VII. C.* 28. Godwin *Moses and Aaron L. I. C.* 13.

GAULONITIDE, f. f. & nom propre du tèrritoire de la ville de Gaulon. *Gaulonites*. La *Gaulonitide* étoit à l'orient du Jourdain. Joseph, *L. III. De Bello C.* 18. dit que la Gamalitique, la *Gaulonitide*, la Batanée & la Trochonitide, étoient entre le lac de Tibériade & le mont Liban. Au VIII[e] L. des Antiquitez il étend la *Gaulonitide* jusqu'au Liban, au III[e] L. de la Guèrre des Juifs, il dit que la Galilée est tèrminée à l'orient par l'Hippene, par la Gadaride, & par la *Gaulonitide*. D'où il est aisé de voir que la *Gaulonitide* étoit le long du Jourdain. Reland. Cela est vrai; car quoique Joseph semble quelquefois étendre la Galilée au delà du Jourdain, de sorte qu'elle renfèrme la *Gaulonitide*, puisqu'il en distingue ici la *Gaulonitide*, ou il ne l'étend point jusques-là, ou il n'entend parler que de la Galilée propre, qui étoit toute en deçà du Jourdain.

GAUITIER & GAUTIER, f. m. Nom propre d'homme. *Gualterius*.

GAUMER. Voyez VILMER.

GAUMIER, Voyez GARMIER.

GAVON, f. m. Tèrme de Marine: Petit cabinet vèrs la pouppe d'un vaisseau, & qui tire sa lumière des catanettes

GAVOTTE, f. f. Tèrme de Musique & de Danse. Espéce de danse gaie, composée de trois pas, & d'un pas assemblé. Les anciennes *gavottes* étoient un recueil & amas de plusieurs branles doubles choisis par les joueurs, dont ils faisoient une suite: elles se dansoient par une mesure binaire avec plusieurs petits sauts. En ces danses on baisoit, & on donnoit le bouquet. La tablature en est marquée dans Thoinot Arbeau en son Orchésographie.

GAUPE, f. f. Maussade & salope; grosse femme mal bâtie, & mal propre. *Impura*, *fœtida*, *sordida*. Men. C'est une vilaine *gaupe*. Marchez *gaupe*. Mol.

On dérive ce mot de *gausape*, vieux mot Gaulois, qui signifioit une *convèrture* dont les femmes mal-propres ou débauchées se couvroient la tête. Borel le dérive d'un vieux mot de Languedoc, *gaupenot*, qui signifie *flatteur* & *fainéant*. Fripault dit que *gaupe* signifioit autrefois *paillarde*.

GAUPLUME, adj *Impexus*. On appelle ainsi en Normandie celui dont les cheveux sont mal peignez.

Ce mot vient de *gau*, qui signifie *coq* & de *plume*. Huet. On peut le dériver de *gaupe* & *plume*; les cheveux étant dans les hommes, ce que les plumes sont dans les oiseaux.

GAURA, f. f. Nom propre de lieu. *Gaura*, anciennement, *Cythnus*. C'est une Isle de l'Archipel. Elle est vèrs le détroit de Négrepont, entre l'Isle de Sdilles & celle de Zea. *Gaura* est petite, fort montagneuse & mal peuplée.

GAURAY, f. m. Nom propre d'un bourg considérable de Normandie, où il y a siége & Vicomté. Il est à quatre lieuës au midi de Coutances.

GAURE, f. m. Nom propre de lieu. Le pays de *Gaure*, ou le Comté de Vèrdun. *Gaura*, *Gaurensis*, ou *Verodunensis Comitatus*. Contrée de la Gascogne, Province de France: elle renfèrme le petit pays de Lomagne, & une partie de l'ancien Comté de Fésensac, & selon quelques Géographes le pays des Garites, ancien peuple de l'Aquitaine. Verdun en est la capitale, on y voit encore Lomagne. Ce pays est séparé du haut Languedoc par la Garonne, & il est borné ailleurs par le Comté de Cominges & par l'Armagnac, auquel il est annexé. Maty.

Le Comté de Gaure. *Gaurensis Comitatus*. Contrée de la Gascogne. Elle est dans l'Armagnac, vèrs le Condomois & la Garonne. On y voit Florence, Grenade, Sampuy & le Sauveta de *Gaure*. Cordemoy appelle les habitans Gaires. Les Garites, ou le pays de *Gaure*, qui fait partie des diocèses d'Auch & de Lectoure. Cordam. Sanson croit aussi que c'est le pays des Garites de César, L. III. situé entre les Eleusates & ceux d'Auch.

Marlien

Marlien pense que les Garites étoient dans le tèrritoire de Lectoure. De Valois n'a osé prendre parti entre ces deux opinions. Voyez *Not. Gall. p.* 221.

GAURE ou GAVRE, s. f. Nom propre d'un bourg avec un château, & titre de Principauté. *Gavera.* Il est dans la Comté d'Alost en Flandre sur l'Escaut, entre Oudenarde & Gand, à deux lieuës de l'un & de l'autre. MATY. de Valois *Not. Galliar. p.* 223.

GAURE ou GAVRE, s. m. & f. Tèrme de Relation. Nom de secte. *Gaurus, a.* Ce nom est originairement Hébreu, & vient de גור, *gour*, *peregrinari*, Voyager, demeurer dans une tèrre étrangère. De là les Hébreux dans l'Écriture-sainte appellent les Etrangers qui se faisoient Juifs גרים *Gherim*, & les Chaldeens & les Rabbins גר, *Gger*, גיר, un Prosèlyte, un homme d'une Nation & d'une Rèligion ètrangère, qui embrasse le Judaïsme; גיורא, *Ghiour*, a le même sens en Syriaque. Voyez GIORE ci-dessous.

Ce mot a aussi passé dans la Langue Arabe, & de là chez les Musulmans, Turcs & Pèrsans. En Arabe גרא, *Giara*, dèrivé de l'Hébreu גור, *peregrinari*, sortir, être hors de son pays, signifie, se détourner, sortir du chemin; & de là עורון, *gauron*, iniquité, pèrvèrsité; & גורתון ou גוורתון, *Giaraton*, ou *Givaraton*, des gens qui se détournent des routes de la justice, des impies, des scelerats. C'est de là que les Turcs appellent les Chretiens *Gaures*; c'est-à-dire, des impies, des gens d'une fausse religion, ou comme dit Leunclavius, des Païens, des Gentils; car *Gaures* est la même chose chez les Turcs que parmi les Chrétiens les noms de Païens & de Gentils, & en general quiconque n'est pas Mahométan.

Autre étymologie. Comme de la signification de גור, *peregrinatus est*, s'est formé en Syriaque, en Chaldéen, & en Samaritain, celle d'*adulteravit*, être adultère, de même à peu près que nous appellons une femme ou fille de mauvaise vie, une coureuse; quelques-uns croyent que *Gaure* pourroit marquer un homme d'une fausse religion. Car l'apostasie, l'idolatrie, l'impiéte, est une espéce d'adultère en matière de Religion & cette expression est du goût & de l'usage des langues orientales, comme il paroit par plusieurs endroits de l'Ecriture, comme Ezech. VI. 9. XVI. 26. XXII. 7. 1. Paral. XXI. 11. Levit. 29. Pséalm. LXXII. 27. Levit. XVII. 7. XX. 5. La prémière étymologie paroit néanmoins plus vraie. Vicqfort écrit *Gaure*, & Jovet Gavre par un *v* consone. Voyez son IIIe T. p. 100. &c.

En Pèrse *Gaure*, signifie la même chose, & se donne en particulier à une secte répanduë dans le pays, que quelques-uns disent être les restes des anciens Pèrses adorateurs du feu. Mais ce nom vient de *Chebr.* Voyez ce mot. D'Hèrbelot croit que les Turcs ont fait de là *ghiaour*, *Gaure.* Si cela est il ne vient pas de גור.

Ce qu'on rapporte des *Gaures* de Pèrse, semble montrer que ce sont des Pèrses convèrtis, qui dans la suite abandonnez à eux-mêmes ont mêlé leurs anciennes supèrstitions aux vèritez & aux pratiques de la Religion Chretienne, & se sont fait ainsi une religion à part. Les *Gaures* disent qu'ils ont eu leur Religion d'un Prophête fils d'un nommé Azer, Franc de natioo, & Sculpteur de sa profession; que cet homme vint à Babylone, où ils demeuroient alors; qu'il s'y maria à une femme du pays nommée Dogdon; que cette femme après une visite qu'elle reçut d'un Ange que Dieu lui envoya, fut remplie d'une lumière céleste; qu'ensuite elle se trouva grosse; que les Astrologues connurent par les Astres que le fils qu'elle mettroit au monde seroit un Prophête qui feroit une nouvelle secte. Ils en avèrtirent Neubrour, qui régnoit alors. Ce Prince ordonna qu'on mît à mort toutes les femmes qui se trouveroient enceintes dans son Empire. L'ordre fut exécuté: mais la grossesse de la mère du futur Prophête ne parut point. Elle fut sauvée; l'enfant nâquit heureusement, & fut nommé Ebrahim-Zer-Ateucht. Nouveaux périls après sa naissance. Le Roi, qui en eut avis, se le fit apporter, & tirant son sabre le voulut tuer de sa propre main, mais le bras lui sécha sur le champ. Il fit allumer un grand feu, y fit jetter l'enfant, mais il y reposa comme sur un lit de rôses. Il fut délivré des autres genres de mort qu'on lui prépara par des moucherons dont le Royaume fut assiégé, & dont un étant entré dans l'oreille du Roi, le rendit furieux, & le fit mourir. Cha Glochtès son successeur voulut aussi sévir contre l'enfant, mais il fut si touché des miracles qu'il lui fit faire, qu'il l'adora, comme faisoit déja tout le peuple. Ce Prophête après plusieurs prodiges opérez, disparut. Les uns disent qu'il fut transporté dans le Ciel en corps & en ame; d'autres, qu'il trouva près de Bagdat un cèrcueil de fèr, & que s'étant mis dedans le cèrcueil, il fut emporté par les Anges. Tel fut le Prophête que les *Gaures* reconnoissent pour le Docteur dont ils ont reçû leur Religion.

Après qu'Ebraim-Zer-Ateucht fut en possession de la gloire du Paradis, Dieu leur envoya par son moyen sept livres qui contenoient la véritable Religion; puis sept autres de l'Explication des songes; & enfin, sept de Médecine. Aléxandre devenu Maître de l'Orient, fit brûler les sept prémiers, parce que pèrsonne n'entendoit la langue dans laquelle ils étoient écrits, & garda les quatorze autres pour son usage. Après la mort de ce Prince quelques Prêtres & Docteurs *Gaures*, rétablirent autant que leur mémoire leur put pèrmettre les livres qu'ils avoient pèrdus, & en composérent, dit-on, un assez gros, que les *Gaures* d'aujourd'hui ont encore; mais qu'ils n'entendent plus, & dont ils ne connoissent pas même le caractère, qui est different du caractère Arabe, du Pèrsan & de l'Indien.

Les *Gaures* ont beaucoup de vénération pour le feu, à cause qu'il épargna leur Prophète, & fit éclater par là sa memoire. Ils prétendent qu'on prit de ce feu, & qu'on le garde encore. Ils ne l'adòrent pourtant point, & ne reconnoissent qu'un seul Dieu, Créateur du Ciel & de la Tèrre. Leurs Gazis, ou Prêtres, leur distribuent une fois le mois de ce feu, qu'ils nomment celeste, & par lequel ils jurent. Ils lavent leurs enfans après leur naissance dans de l'eau chaude, pendant que le Gazi récite cèrtaines prières. Quand ils se marient le Gazi lave le front de l'époux & de l'épouse d'une eau sur laquelle il a fait quelques prières. Chaque *Gaure* peut avoir cinq femmes, mais il y en a toujours une qui a la supériorité sur les autres. Ils croyent la résurrection univèrselle, & ils disent qu'auparavant tous les peuples se réuniront dans une seule religion, qui sera celle de leur Prophête.

Il est clair que tout cela n'est prèsque qu'une corruption de la Religion Chretienne. On y voit l'Annonciation de la Sainte Vierge, les Mages, le massacre des Innocens, les miracles de J. C. ses pèrsécutions, son Ascension au Ciel, le batême, le sacrement de mariage, l'unité d'une femme marquée jusques dans la polygamie, &c.

Les *Gaures* pendent les corps des morts, & obsérvent quel œil les corbeaux mangent le prémier; si c'est le droit, ils s'en retournent chez eux en grande joie; si c'est le gauche, ils s'en reviennent tout tristes. C'est là, dit-on, toutes leurs obséques. Il y a des *Gaures* à Ispahan, à Kèrman, & à quatre lieuës de Kèrman, où ils ont le principal de leurs temples, & où leur Grand Prêtre fait sa résidence. Tous les *Gaures* sont obligez d'y faire un pélerinage au moins une fois en leur vie. Il y a aussi des *Gaures* dans les Indes. Là & en Pèrse ils sont tous artisans. Pierro de La Valle, au II. Tome de ses voyages. Tavèrnier P. 1. voyage de Pèrse, D'Hèrbelot, Biblioth. Orient. & Jean Forbès *Instr. Theologic. histor. L. IV. C. XV. v.* 13. parlent des *Gaures.*

Tavèrnier dit *Gaure* & *Guebre.* Il croit que les *Gaures* sont les descendans des anciens Pèrses: il s'en trouve à Giulpha, fauxbourg d'Ispahan, dans la Province de Kèrman en Pèrse, & à Surate dans les Indes. Les *Gaures* sont malfaits, bazanez, & n'ont pas l'air des Pèrsans: ce qui met cette différence entre les *Gaures* & les Pèrsans, c'est que les *Gaures* sont tous artisans, & ne se marient point à d'autres qu'à des femmes de leur nation & de leur secte, au lieu que les Pèrsans sont nez la plûpart de Géorgiennes, qui sont les plus belles femmes du monde. On peut conjecturer de là que les anciens Pèrses n'etoient pas de fort beaux hommes, & que leurs défauts se pèrpétuent dans leur race.

GAURIDE, s. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynastie de Sultans. *Gaurida*, *Gaurides.* Les *Gaurides* commencèrent à régner l'an de l'hégire 545. de J. C. 1150. & finirent l'an 609. de J. C. 1214. La Dynastie des *Gaurides* s'éleva sur les ruines de celle des Caznérides, & passa près de 64 ans de régne sous cinq Rois dans celle des Khovarézmiens. Après que la famille de Sâm Souri, que l'on nomme la Dynastie des *Gaurides*, fut finie, une branche de cette maison s'établit dans le nord de l'Inde, & y fit une seconde Dynastie de *Gaurides.* Voyez d'Hèrbelot, Bibl. Orient. au mot GAURIAN.

GAVRIO, s. f. Nom d'un port de l'Isle d'Andros dans l'Archipel. A la pointe de l'Isle qui regarde Capadore, promontoire de Négrepont, est le port de *Gavrio*, capable de contenir une armée navale. Les environs du port sont fort déserts.

GAUSSER, v. act. Railler quelqu'un, s'en moquer. *Joculari, ridere, cavillari.* C'est un plaisant qui *gausse*, qui raille tout le monde, un libèrtin qui se *gausse* de toutes les remontrances qu'on lui fait. On dit que quand je vous tance vous me *gaussez.* La manière de *gausser* en Latin ayant été reçuë avec un applaudissement extraordinaire vèrs la fin du XVe siécle, ou le commencement du XVIe, elle fut suivie par beaucoup d'Auteurs inconnus ès piéces qu'on peut voir dans le Recueil des Pasquins contre la ville de Rome, & depuis par Othoman & Bèze. MASCURAT. Voyez MACARONIQUE.

Ce mot est bas. Borel le dérive de *gavisus.* Guichart écrit *gausser*:

pour

pour trouver l'origine de ce mot dans celui de [illegible], qui signifie la même chose en Chaldaïque.

GAUSSÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Ridiculus, delusus, irrisus.* Personne ne prend plaisir à être *gaussé*.

GAUSSERIE, s. f. Mocquerie, mépris, raillerie. *Jocus, sales, joculatio.* Ils ont persecuté ce pauvre innocent par de continuelles *gausseries*.

GAUSSEUR, EUSE, adj. Celui qui se gausse. *Jocalator.*

Ces mots viennent de *gaudere* ou de *gavisare*. On disoit autrefois en France *gaudir*, pour dire, *se réjouir*. Quelques-uns les dérivent plus à propos de *gaudissal*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *se mocquer*.

GAUT. *Saltus, sylva, lucus.* Vieux mot qui signifioit un bois. On disoit faire retenir tout un *gaût*.

> *Et tot le bois, & le gaût font tentier.*
> ROMAN DE GUARIN LE LOH.

Du Cange dérive de *gaut* le vèrbe *s'esgaudir*, qui a signifié d'abord prendre plaisir à la chasse, & ensuite se divértir de quelque maniére que ce soit, sur tout si les divértissemens qu'on prend demandent du mouvement & de l'agitation. Sur *Gaut* voyez Favyn, *Hist. de Nav. L. V. p.* 263. & 264.

GAÛT, est aussi un mot du dérnier bas, & plus connu des polissons que des honnêtes-gens. Ce mot vient du Latin *gaudium*, & il est pris dans le même sens aujourd'hui. Ce n'est qu'un *gaût*, ce n'est qu'un plaisir. Le *gaût* des *gaûts*, le plaisir des plaisirs. Ah! c'est le *gaût*. Le *gaût* des Baigneurs. On prononce *go*.

Ce mot vient de l'Anglois *Wood*, qui signifie la même chose. HUET.

GAUTIER, s. m. Homme de bois, habitant dans les bois, factieux. *Sylvestris, sylvarum incola, Factiosus.* De là vient, dit Favyn, *Hist. de Nav. L. V. p.* 263. que les gens de factions & de brigandages sont du nom ordinaire appellez *Gautiérs*, pour montrer que ces factions sont composées de gens de bois, de paysans, de brigands, qui tenant & ravageant la campagne, font leur retraite dans les bois.

GAUTIER, s. m. & nom propre d'homme. *Galterius, Gualterius.* S. *Gautier* fut premier Abbé de S. Martin de Pontoise dans l'onziéme siécle. Voyez sur ce Saint les Bollandistes, Avril, T. I. p. 753. & suiv. *S. Gautiér, Gualterius* ou *Gauterius*, Chanoine Regulier & Abbé d'Estérp en Limousin, vint au monde dans l'Aquitaine vèrs l'an 990. de l'une des bonnes noblesses du pays; il mourut le 11e de Mai l'an 1070. Sa vie a été écrite par Marbodus, Evêque de Rennes. Voyez les *Act. SS. Mai T. II. p.* 705. & Baillet au 11e Mai.

GAUTIER-GARGUILLE. C'est le nom d'un fameux Baladin : d'où est venuë cette façon de parler; C'est un *franc Gautiér-Garguille*; pour dire, un franc sot, un franc badin.

G A Y.

GAY, GAYE, adj. Qui aime la joie ou qui en a effectivement, ou qui en donne. *Lætus, hilaris.* Il se dit non seulement des pèrsonnes; mais aussi de plusieurs choses. A la Cour tout est couvèrt d'un air *gay*, & vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divértir. BOSS. Il avoit l'humeur *gaye*, complaisante & propre à se faire aimer. BOUH. Il est bon d'avoir une humeur *gaye* & enjoüée; mais il faut modérer sa gayeté & son enjoüement. BELL. La contenance d'un Philosophe doit être *gaye* & paisible. MONT. Temperez toujours ce que la correction a de rude d'un air *gay* & soûriant, par des paroles honnêtes, & par une protestation sincére que l'amitié seule vous engage à ce que vous faites. BOUH.

> *Deux siens voisins se laissérent leurrer*
> *A l'entretien libre & gay de la Dame.* LA FON.

Une maison *gaye*, est celle qui est bien pèrcée, exposée en bel air. Un tems *gay*, c'est un air serain & tempéré. Cet homme est dans ses *gayes* humeurs, il a l'esprit *gay*, l'œil *gay*, le cœur *gay*. Un air *gay*, c'est une chanson réjoüissante. Les couleurs *gayes*, sont celles qui sont vives & éclatantes. On appelle le vèrd *gay*, la couleur du vèrd naissant.

Menage, aprés Pontanus, dérive ce mot du Flamand *gay* ou du Hollandois *gouw*, signifiant la même chose.

GAY, se dit aussi d'un homme qui se porte bien, & on le joint alors avec *gaillard*. *Promptus, firmus, vegetus, sanus, rectè valens.* Il est vieux, mais il est encore *gay* & gaillard. Une armée *gaye* & délibérée, se dit d'une armée de gens vigoureux & dispos, qui vont avec joye au combat. On appelloit autrefois la Poësie, la science *gaye*.

Du Cange dérive ce mot de *gaium*, qui en vieux Latin signifioit une *forêt fort epaisse*, parceque c'étoit un lieu *gay* ou on prenoit le plaisir de la chasse & de la promenade. Ce mot quand il se dit des pèrsonnes, vient, selon quelques-uns, du nom de l'oiseau qu'on appelle *geay*, parce que ceux qui sont *gays* parlent & se remuënt beaucoup, & ressemblent par là à cet oiseau.

GAY, en térme de Blason, se dit d'un cheval nud & sans harnois. *Acer, nudus.* On dit un poulain *gay*, lorsqu'il est ainsi representé sur les Ecus, montrant quelque ardeur ou vivacité.

GAY, dans quelques Arts, se dit de ce qui est au large dans sa place, dans son lieu. Bois trop *gay*, mât trop *gay*, &c.

Il y en a qui écrivent *guai* avec un *u* & un *i*, l'usage en retranche ordinairement l'*u*, mais il est indifférent, de mettre un *i* ou un *y*.

GAYAC, s. m. *Guyacum.* Bois qui vient des Indes, qui a une dureté & une pésanteur extraordinaire, dont on se sert pour échauffer, raréfier, atténuer, attirer & provoquer les sueurs & les urines. Les Medecins en font faire plusieurs distilations & decoctions pour divèrs remédes. Le meilleur est celui qui a le tronc gros, de couleur tannée, tendant à noirceur, qui est récent, gommeux, pésant & de bonne ôdeur, avec une saveur âcre & un peu mordicante, & une écorce fort adherente au bois. On voit deux especes de *gayac* dans l'Isle S. Domingue. L'écorce de toutes deux est assez epaisse, & est unie dans la premiére espéce, & separée en plusieurs endroits par des larmes ou écailles assez larges & fort minces. Le dedans de cette écorce est pâle & le dehors tout marbré par des taches, dont les unes sont cendrées & les autres vèrdâtres. L'écorce de la seconde espéce est toute ridée en maniére de raiseau, & est noire cendrée en dehors, & pâle en dedans, avec tant soit peu d'amértume, de même que la prémiére. Leur bois est d'une consistence fort massive, pésante, huileuse, d'un gout amèr & piquant, & d'une ôdeur assez agreable. Le bois de la prémiére espece a l'aubier pale & le cœur teint d'un vèrd foncé, tirant sur celui de l'olive encore vèrte. Celui de la seconde espéce est présque de couleur de buis sans aucun mélange. Les branches de la prémiére espéce sont toutes nouëuses, & divisées plusieurs fois en deux rameaux aussi noueux & garnis à chaque nœud de deux pédicules opposez, longs d'environ un pouce, & chargez chacun de deux paires de feüilles présque ovales & longues d'un pouce; & il y en a une paire sur l'extremité du pédicule, & l'autre paire est située présque au milieu; elles sont étenduës comme les ailes d'un papillon quand il vôle. Elles sont un peu charnuës, nèrveuses, vèrtes, pales, & attachées à leur commun pédicule par une petite tumeur rouge. Il naît bien souvent dans l'aisselle de ces pédicules un autre pedicule un peu plus court, & chargé de quatre ou cinq fleurs en son extremité. Chaque fleur est fort semblable en grandeur & en figure aux fleurs de nos oranges, c'est-à-dire, qu'elles sont ordinairement à cinq feuilles azurées, disposées en rond, & soutenuës par un calice à cinq petites feüilles vèrtes; du milieu de chaque fleur s'éléve un pistile de couleur de saffran, & fait à peu prés en fer de fleche, dont les barbillons sont arrondis. Ce pistile est entouré d'une petite touffe d'etamines bleuës, & ornées chacune d'un petit sommet jaune, devient ensuite un fruit fait en cœur, présque aussi grand que l'ongle du pouce, un peu applati & bossu par un côté, & creux de l'autre en façon de cuilliére. Il est un peu charnu, uni, & de couleur de cire jaune, teinte d'un peu de couleur de minime. Cette chair est remplie d'une semence dure, un peu plus petite que le noyau d'une olive.

La seconde espéce de *gayac* de S. Domingue, a ses branches fourchuës de même que la prémiére; les pedicules sont chargez ordinairement de trois paires de feüilles, de même substance & de même couleur que les precédentes; mais elles sont plus petites, ovales, pointuës, & relevées en dessous par trois nèrvures. Il est à remarquer que les jeunes arbres de cette espéce ont leurs pédicules garnis de cinq à six paires de feüilles, beaucoup plus petites & plus pointuës. D'abord on le prendroit pour un lentisque, mais quand il devient grand, chaque pedicule n'est chargé que de trois paires de feüilles. Les fleurs sont de même structure, grandeur & couleur que celles de la prémiére espéce, excepté qu'elles sont toutes frangées, les fruits sont aussi de même consistence, mais ils ressemblent aux fruits de nos fusins ou bonnets de Prêtres. *Evonymus vulgaris granis rubentibus.* C. B. Leur couleur est aussi de cire jaune. Ils sont remplis de quatre petits noyaux durs & rouges, enchassez chácun separément dans sa loge. Le tronc de la prémiére espéce devient beaucoup plus épais que celle de la seconde, on en voit quelquefois de deux piéds de diamétre; toutes les deux espéces jettent une résine noirâtre, mais un peu transparente & fort âcre, & qui a beaucoup plus de vèrtu pour les maladies vénériennes que le bois ou l'écorce; ceci est tiré d'un mémoire du R. P. Plumier, Minime. On trouve présque à chaque pas de l'Ebène & du *gayac* sur les montagnes du paya des Moxes dans l'Amérique meridionale. *Lettres édif. & Curieus. T. X. p.* 198.

Quelques Médecins disent que le *gayac* est une espéce d'ébène, & lui est semblable, à la résérve que le *gayac* tire un peu sur le blanc. Il y en a de trois sortes. Le prémier est un bois massif & fort dur, qui

qui étant ſcié ſe montre noir au dedans, & au dehors blanchâtre, avec pluſieurs veines tirant ſur le tanné obſcur. Le ſecond eſt moins maſſif, ſon noir eſt plus petit & ſon blanc plus grand. Le troiſiéme, qui eſt celui qu'on appelle proprement *lignum ſanctum*, à cauſe de ſes merveilleuſes qualitez, ſur tout pour les maladies véneriennes, eſt plus menu que les autres, & tire ſur le blanc, tant en dedans qu'en dehors. Ce dèrnier eſt le plus odorant & le plus pénétrant; & plus il eſt vieux, plus il devient noir. Cet arbre eſt haut comme un frêne, & de la groſſeur d'un homme. Sa feuille eſt préſque ſemblable à celle du plantain, courte & dure. Ses fleurs ſont jaunes, & ſon fruit eſt gros comme une noix, & laxatif. Son écorce eſt jaunâtre quand il eſt jeune, & noir quand il eſt vieux. Il eſt défendu aux Boutoniers d'enfèrmer dans leurs boutons des bois de buis ou de *gayac* à cauſe de leur péſanteur.

GAYAVE, ſ. f. Eſpéce de grenade douce qui ſe trouve dans la baſſe Ethiopie, & que les Chinois appellent *cienco*. Les *gayaves* renfèrment pluſieurs grains, & ſont bonnes à manger; mais il n'eſt pas ſain d'en prendre beaucoup à cauſe qu'elles rafraîchiſſent trop. Le Bengo en eſt préſque tout bordé ſur ſes rives. Voyez Dapper p. 363.

GAYDARONISSI, ſ. m. Nom de lieu. *Gaydaroniſſa*, anciennement, *Patrocleja*, *Patroclis inſula*. Petite Iſle de l'Archipel. Elle eſt dans le Golfe d'Egine, près de la côte de l'Attique, à une lieuë & demi du Cap delle Colomne, vèrs le midi, & au levant de l'Iſle d'Egine.

GAYEMENT. Quelques-uns écrivent GAIMENT, adv. Alaigrement, d'une manière gaye & joyeuſe, de bon courage. *Latè*, *hilariter*, *feſtivè*. Se pèrdre *gayement* par la galanterie, ſe pèrdre triſtement par l'envie & par l'orgueil. La Br. Ces ſoldats alloient *gayement* à l'aſſaut.

GAYETANE, ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémone. *Cajetana*. Ses prémières fleurs ſont blanches à peluche pourpre; mais les dèrnières deviennent colombines, mêlées de fleurs de pêcher.

GAYETÉ, ſ. f. Joye, belle humeur. *Lætitia*, *hilaritas*. Je n'appelle pas *gayeté* tout ce qui excite à rire; mais un cèrtain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes ſortes de ſujets, même les plus ſérieux. La Font. Si un honnête-homme raille quelquefois, ſa *gayeté* ne tend qu'à donner de la joye à ceux mêmes qu'elle met en jeu. Ch. de M. Les jeunes-gens ſe moquent du ſérieux des vieillards qui oſent ſe montrer dans des lieux où il n'y a que de la galanterie & de la *gayeté*. S. Evr. Ronſard a appellé quelques-uns de ſes petits Ouvrages des *gayetez*, parce qu'ils traitent de choſes gayes ou des folies de jeuneſſe. *Juvendia*, *muſa juveniles*.

On dit provèrbialement, de *gayeté* de cœur; pour dire, Sans ſujet, & de propos déliberé. Il eſt malhonnête d'aller quereller un homme de *gayeté* de cœur; c'eſt-à-dire, qui ne nous a point offenſé. Ecrire de *gayeté* de cœur. Voit. La Comédie eſt une tentation rechèrchée de *gayeté* de cœur. Nic.

GAYOLE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *cage*, *cavea*. La *gayole* d'un moulin, une *gayole* pour enfèrmer des oiſeaux.

GAYVE, adj. Tèrme de la Coûtume de Normandie, où on appelle choſes *gayves*, les Epaves, les choſes égarées, delaiſſées, abandonnées, qu'aucun ne reclame pour ſiennes. *Res derelicta*, *quæ ſunt nullius*, *quæ ſunt primi occupantis*. On diſoit autrefois *gayver*, pour dire, Delaiſſer.

Du Cange derive ce mot de *waif*, *weyf*, *weif*, *wayvium*, qu'en la baſſe Latinité on a dit dans le même ſens.

G A Z.

GAZA, ſ. f. Nom de ville. *Gaza*. Cette ville étoit en Paleſtine près de la mèr, ſous la domination des Philiſtins. Samſon emporta les portes de *Gaza*. *Jud.* 16. Aléxandre le Grand fut dangereuſement bleſſé au ſiege de *Gaza*. Voyez Gaze.

GAZE, ſ. f. Toile & étoffe fort déliées, à travers leſquelles on voit le jour. *Textum ſubtiliſſimum*, *gazzatum* dans la baſſe Latinité. Toile de *gaze*. *Gaze* de ſoye cruë. Il s'en fait auſſi avec de la ſoye cuitte & cruë, & à jour, & même avec des filèts d'or & d'argent. Un manteau de *gaze*. Vous ordonnerez qu'un grand pavillon de *gaze* me ſera dreſſé. Voit. On peint les Anges avec de petits habits de *gaze*. La *gaze* ſe fait par le moyen d'un peigne à claires voyes, & ſert à faire des voiles & des habits legers.

Du Cange l'appelle en Latin *gazzatum*, & croit qu'elle a été ainſi nommée parce qu'elle eſt venuë prémiérement de *Gaza* ville de Syrie.

GAZE, ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne de la Paleſtine en Aſie. *Gaza*. Elle eſt ſituée ſur la mèr Mediterranée à l'embouchure de la riviere de Bezor, que l'on nomme autrement le Torrent d'Egypte à vingt-deux lieuës de la ville de Jeruſalem, vèrs le midi occidental. Cette ville fut conquiſe par Joſué, mais dans la ſuite les Philiſtins s'en étant rendus maîtres, Samſon y donna deux grandes preuves de la force miraculeuſe dont Dieu l'avoit revêtu, l'une en arrachant les portes de la ville & les tranſportant ſur ſes épaules juſques ſur la montagne qui étoit vis-à-vis d'Hébron. L'autre en abatant le temple de Dagon, & en faiſant perir trois mille Philiſtins. Alexandre le Grand fut bleſſé au ſiege de *Gaze*, & il la ruina après l'avoir priſe. Elle fut rétablie du tems des Maccabées, & elle eut enſuite un Evêché ſuffragant de Ceſarée. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, & elle eſt capitale d'une Principauté tributaire des Turcs. Son Prince porte le nom d'Emir ou de Bacha de *Gaze*. *Joſué X XVI. Jud. XVI* 1. *Macc. XI.* *Gaze* fut aſſignée à la Tribu de Juda Joſ. XV. 47. Elle étoit ſur les confins de la Tèrre-ſainte du côté du midi. Arrien dit que *Gaze* étoit eloignée de la mèr de 20 ſtades au plus. Son port s'appelloit Majuma. Palmerius diſtingue deux *Gazes*, l'une près d'Egypte, & l'autre en Paleſtine; c'eſt une èrreur groſſiéres. Reland.

Il y a des médailles de *Gaze* ΔΗΜΟΥ ΓΑΖΑΕΩΝ ΙΕΡΑΣ ΑΣ, ſur leſquelles on trouve deux differentes époques. La prémière commence à l'expédition de Pompée en Syrie & en Paleſtine ou l'année ſuivante, que Gabinius ſon Lieutenant retablit cette ville avec pluſieurs autres, comme Joſeph le rapporte *L. XIV. des Antiq. C.* 10. L'autre époque commence ſous Hadrien. Voyez les époques Syro-Macédoniennes du Cardinal Noris, & les médailles Grecques des Empereurs par Vaillant. Ces médailles montrent que quand Saint Luc Act. VIII. 26. dit que cette ville étoit ἔρημος, ce mot ne doit point ſe prendre pour deſerte, mais ſelon le ſens qu'y donne Heſychius pour ἀφύλακτος, demantelée, une ville dont les murs avoient été abattus. C'eſt l'explication de M. Galland dans une lettre à M. Reland, *Palaeſt. p.* 788. Ainſi Simon n'a point eu de raiſon de rapporter le mot *deſerte* au chemin qui y conduiſoit, & que l'Eunuque de Candace Reine d'Ethiopie avoit pris. S. Porphyre de *Gaze* étant tombé malade, fit ſon teſtament, & mourut en paix avec les Saints le ſecond jour du mois de Dyſtre, l'an 480. ſelon la manière de compter des *Gazéens*, dans l'onziéme mois de la 24e année de ſon Epiſcopat. Chast. p. 789.

Gaze en Hebreu עזה, ſignifie forte, fortifiée, munie. *Gaze* étoit en effet très-forte, comme l'aſſurent Mela, Arrien, L. II. & Q. Curce L. IV. C'eſt donc là la véritable origine de ce nom, qui ne vient point d'Azon fils d'Hèrcule, ni de ce que le tréſor de Jupitèr, *gaza Jovis*, y fut gardé: ce ſont des fables. *Bochart*, *Chan. L. I. C.* 13. *Gaze* fut appellée *Minoa*, parce que Minos y étant allé avec Eaque & Radamanthe ſes frères, il lui laiſſa ſon nom, dit Etienne de Byzance.

GAZÉEN, enne, ſ. m. & f. Qui eſt de Gaze. *Gazæus*, *a*. Enée, qui avoit ſuccédé à Irenion dans le ſiege de Gaze, étant mort, les *Gazéens* envoyèrent dix députez au Mètropolitain, cinq du Clèrgé & cinq du peuple, pour lui demander un Evêque, parce qu'ils n'avoient pu s'accorder. Chastel. *Martyr. T. I. p.* 778. Les *Gazéens* l'ayant conſolé il s'appaiſa. Id. *p.* 779. On dit néanmoins communément ceux de Gaze plûtôt que *Gazéen*. Ceux de Gaze. Procope de Gaze, Enee de Gaze, Porphyre de Gaze.

GAZELLE, ſ. f. Animal à quatre piéds qui eſt commun en Orient. *Dorcas*, *capra Lybica*. Les *Gazelles* qu'on a vûës par deça ſont fort douces, & ne ſe mettent point en fureur, ſi ce n'eſt quand on touche leurs cornes. Elles ſont de la grandeur & de la forme d'un chevreuil, de poil fauve, à la réſèrve du ventre & de l'eſtomac qu'elles ont blancs, & de la queuë qui eſt noirâtre. Leur poil eſt fort court, ſous lequel le cuir eſt noir & luiſant comme ebéne. Leurs oreilles ſont grandes, pelées & noires en dedans, leurs yeux grands & noirs, le nez camus, ſur tout aux mâles, & la femelle a au bout de la queuë un long poil qui reſſemble à du crin. Leur piéd eſt fort fendu, & muni en ſon extrémité de deux grands ongles joints par une petite peau. Elles ont deux cornes noires & creuſes, groſſes par le bas, fort droites & pointuës, & rayées en travèrs, tournées vèrs le milieu en dehors, & ſe rapprochant en dedans ſelon la forme des branches d'une ancienne lyre: c'eſt pourquoi les Anciens lui ont donné le nom de *ſtrepſiceros*, qui ſignifie des *cornes tournées au tour*, ce qui eſt particulier à ces animaux. Belon ſe trompe quand il croit que la *Gazelle* eſt l'orya des Anciens. Gabriël Sionita dit qu'il y a en Arabie des *gazelles* de la grandeur des cèrfs. Voyez encore d'Ablancourt; c'eſt-à-dire, Marmol, *Deſcript. de l'Afriq. L. I. C.* 23. *p.* 53. & Dapper *Deſcript. de l'Afriq. p.* 86. & 256. Les Négres le nomment Woye.

Ce mot vient de l'Arabe *algazel*; c'eſt-à-dire, *chévre*, dont on croit que c'eſt une eſpéce: & il y a apparence que c'eſt la *Dorcas* ou la *chévre Lybique*. Voyez Bochart, *Hieroz. L. III. C.* 26. *p.* 946.

La *gazelle* eſt un animal qui rumine, qui néanmoins n'a que deux ventricules bien diſtinguez; mais on trouve dans les membranes

nes qui les composent les mêmes figures & substances que dans les quatre ventricules des autres animaux ruminans. MEM. DE PERAULT. En Orient on dresse les onces à chasses aux *gazelles*, qui se fient en leur vitesse, car ce sont des animaux de plaine & de brossailles. La chair de la *gazelle* est bonne à manger. ABL.

Du Cange dit qu'on nommoit aussi *gazelle*, un cheval de Sarrasins fort prompt à la course.

GAZER, s. m. ou GAZARA, ou GAZERA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Gazer*, *Gazara*. C'étoit sous les Chananéens une ville Royale, dont le Roi fut défait par Josue X. 33. XII. 12. Elle étoit dans la Tribu d'Ephraim, & fut assignée aux Lévites. Jos. XXI. 21. mais elle ne peut être enlevée aux Chananéens Jos. XVI. 10. Jug. I. 21. Pharaon la prit dans la suite, & la donna en dot à sa fille lorsqu'il la maria à Salomon, qui la rebâtit. 1. des Rois IX. 16. 17. *Gazer* étoit à une journée de Béthoron. Ce n'étoit qu'un bourg du tems d'Eusebe & de S. Jerome, qui le placent à quatre mille de Nicopolis du côté du nord. C'est la même chose que Gadara de la prémière Palestine. RELAND. On la nomme aussi *Gazara*, 1. Paral. IV. 16. *Gezer* 2. L. des Rois V. 25. & *Gezeron* 1. des Machab. IV. 15. elle étoit près des confins de la Tribu de Benjamin. P. LUBIN. Elle étoit entre Jerusalem & Joppe. MATY.

GAZETTE, s. f. Petit imprimé, cahier, feuille volante qu'on debite toutes les semaines, qui contient des nouvelles de toutes sortes de pays. *Gazula, publici nuntii, nova Gazette* de France, de Hollande, d'Angletèrre, de Flandres, de Brusselles, &c.

Et chèrchant sur la brèche une mort indiscrète,
De sa folle valeur embellit la gazette. BOIL.

D'éloges on regorge, à la tête on les jette,
Et mon valet-de-Chambre est mis dans la gâzette. MOL.

La *gâzette* que la plûpart des gens regardent comme peu de chose, est un des plus difficiles ouvrages qu'on ait entrepris de nos jours. Il demande une connoissance fort étenduë de notre langue & de tous les têrmes, une grande facilité d'écrire, & de narrer nettement & en peu de mots. Il faut pour bien faire la *gâzette* sçavoir parler de la guèrre sur mèr & sur tèrre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la Géographie, l'histoire du tems, & celle des familles illustres, la Politique, les interets des Princes, le secrèt des Cours, les mœurs & les coutumes de toutes les nations du monde. Il n'y a point d'ouvrage qui puisse sèrvir davantage à instruire les jeunes gens qui entrent dans le monde, qu'une *gazette* bien faite & bien écrite. Voyez de Vigneul Marville T. II. p. 200.

On appelle figurément *Gâzette*, une femme qui sçait toutes les nouvelles de son quartier, & qui les va debiter en tous les lieux de sa connoissance. En ce sens il ne se prend qu'en mauvaise part.

Ce mot vient de *gazetta*, qui signifie une éspèce de monnoie de Venise, qui étoit le prix ordinaire du cahier des nouvelles courantes. Ce nom a été depuis transporté au cahier même. MENAGE. D'autres le dérivent du mot Hebreu corrompu & retourné *tegad*, qui signifie *nuntius*. Mais cette etymologie est trop forcée, & l'autre est la vraie.

GAZETIER, s. m. Celui qui compose la Gâzette. *Gazula scriptor*. Theophraste Renaudot, Medecin de Montpellier, est celui qui a établi la *Gâzette* de Paris dans son Bureau d'adresse. Il commença à la donner en 1631. Il étoit naturellement eloquent, & les Gâzettes étoient bien écrites & agréables.

GAZETIER, IERE, adj. & s. On appelle ainsi un colporteur, ou une pauvre femme qui debite la gazette par les ruës, ou qui va acheter la gâzette au Bureau de la grande poste, & qui la distribuë aux pèrsonnes qui la veulent lire, pour 30 *sols* par mois. La *Gâzetiere* n'est point encore venuë. Loret appelle les lettres envèrs à Madame (Henriette d'Angletèrre) epitres *gazetieres*, parce que c'étoit une gâzette en vèrs burlesques & en forme de lettre à Madame.

GAZI, s. m. Tèrme de Relation. Prêtre des Gaures. *Gazis*, *Gaurorum Sacerdos*. Voyez GAURE.

GAZIE, s. f. Tribut que les Juifs payent dans les Royaumes de Fèz. *Vectigal*, *Tributum Judaicum in Regno Fezzano*. La *Gazie* est un droit qu'on leve uniquement sur les Juifs: il est fixé à la cinquantième partie des effets qu'ils possedent, & dont on a une connoissance cèrtaine. DE LA NEUV. *hist. de Port. L. II. p.* 207. Les troupes de tèrre des deux Rois de Castille & de Portugal avoient battu celles d'Albu-Hacen Roi de Fèz (en 1340.) Abdumalic son fils périt dans ce combat. Le Roi de Fez en eut tant de douleur & de ressentiment, qu'il ordonna la publication de la *gazie* par toute l'Afrique, comme étant sa plus prompte ressource pour faire une grande levée d'argent. ID.

GAZNÉVIDE, s. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynastie de Princes Arabes, ou de Sultans. *Gaznevida*. Les *Gaznévides* ont regné dans le Khorassan, dans la Pèrse & dans l'Inde. Ils ont tiré leur nom de la ville de Gaznah située sur les confins du Khorassan, du Zablestan & de l'Inde de deçà le Gange, à cause que ce fut dans cette ville que commença la grandeur de Sebecteghin père de Mahmoud qui eleva cette maison au plus haut dégré de la souveraineté. D'HERBELOT, au mot GASNAVIAH. La Dynastie des *Gaznevides* comprend quatorze Princes qui ont régné 155 ans depuis l'an de l'hegire 384, ou 387, jusqu'en 539, ou 542; c'est-à-dire, depuis l'an de J. C. 994, ou 997, jusqu'en l'an 1144, ou 1147. ID. Cet Auteur rapporte cependant après, que Ben Schonah dit, qu'elle a regné 213. ans.

GAZOLA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fèz en Barbarie. *Gazola*. Elle est sur la côte de la Province de Hea, près de l'embouchure de la rivière de Tefethna du côté du midi. On prend *Gazola* pour l'ancienne *Tamusiga*, petite ville de la Mauritanie Tingitane.

GAZON, s. m. Motte de tèrre grasse, molle & fraiche, tirée d'une prairie, ou d'une pelouse qui est couvèrte d'une hèrbe épaisse & touffuë. *Cespes*. Des siéges & des lits de *gâzon* sont agreables dans les jardins. Les fortifications faites de *gâzon* sont fort bonnes; on les couvre de *gâzon* pour empêcher que les tèrres ne s'éboulent.

Il se laissa surprendre aux charmes du repos,
Sur un lit de gâzons, *qui s'offrit à propos.* PERRAULT.

Quelques-uns dérivent ce mot de *gaza*, parce qu'autrefois sa signification etoit etenduë, & signifioit un pré entiér, une vigne, un heritage; & on a pris depuis la partie pour le tout.

Borel le derive d'un mot Pèrsan *gazen*, qui signifie *richesse*. Du Cange de *waso*, mot de la basse Latinité, signifiant la même chose, & Guichart de *wa*, qui n'a guère de rapport avec le mot de *gazon*, même à la signification.

GAZONAGE, s. m. Nom d'un ancien droit que les Gentilshommes levoient sur leurs vassaux, ou sujets, pour faire rehausser & gâzonner leurs fossez, les faire garnir de gazons. *Cespitaticum*. Voyez Mezeray, *hist. de Fr. T. I. p.* 360.

GAZONNEMENT, s. m. L'action de gazonner. *Cespitum aggestio*. Emploi qu'on fait de gâzons pour quelque ouvrage. Fai[illegible] le *gazonnement* de la demi-lune.

GAZONNER, v. act. Revêtir de gâzon. *Cespitem aggerere*. On a *gazonné* ce bastion. Les bords de ce bassin de [illegible] sont [illegible]lement *gazonnez*. Voici ce que c'est que *gazonner*. On coupe le dessus de quelque pré, ou de quelque pelouse pleine d'hèrbes fines, on le coupe, dis-je, par pieces quarrées de l'epaisseur d'environ trois pouces & de la largeur environ un pied & demi, & avec la bêche on leve ces quarreaux de gâzon, puis on les place bien proprement à l'endroit qu'on veut *gazonner*, & on l'en couvre en les arrangeant comme des carreaux l'un auprès de l'autre. Il faut les arroser & les tondre afin que le gazon soit toujours vèrd. LIGER.

GAZOUILLEMENT, ou GAZOUILLIS, s. m. Le bruit que font les petits oiseaux. *Susurrus, lene murmur, garritus, strepitus, cantus.*

Un rossignol inquiet & volage,
Dont le gazouillement *étoit touchant & beau,*
Voulut en apprendre un nouveau. BOURSAULT.

GAZOUILLEMENT, se dit aussi du bruit que fait le cours d'un petit ruisseau entre des cailloux. C'est ce qu'on appelloit autrefois *gargouillement*.

GAZOUILLER, v. n. Faire un petit bruit doux & agréable, tel que celui du cours d'un petit ruisseau sur des cailloux, ou celui des petits oiseaux. *Garrire, susurros edere, strepere*. Il y a du plaisir à entendre *gazouiller* ces ruisseaux, ces petits oiseaux. L'ortolan a un chant assez fort quand il *gazouille*. LEMERY.

Dans cette retraite heureuse
Je vois de nouvelles eaux,
Si leur course est moins pompeuse
Leurs jeux n'en sont pas moins beaux.
Tendrement elles gazouillent
Près des arbres qu'elles mouillent.
RECUEIL DE VÈRS.

J'y laisse couler mon ésprit,
Comme cette onde gazouillante,
Qui suit un chemin de sa pente,
Que nulle loi ne lui prescrit.
NOUV. CH. DE VÈRS.

Quelques-uns ont dérivé ce mot *à gallinis*.

GAZOUILLER, se dit en particuliér du chant de l'hirondelle. *Garrire*. L'hirondelle *gazouille* de grand matin pendant l'eté; mais elle ne *gazouille* pas agréablement.

GAZOUILLER, Ce mot se dit aussi figurément des petits enfans qui commencent à parler. *Balbutire*. Les méres ne se sentent pas de joie quand leurs petits *gazouillent*, ou commencent à *gazouiller*.

GAZUA, s. f. Tèrme de Relation. Espéce de Croisade chez les Maures, que l'on publie contre les Chrétiens. *Gazua, Hortatio ad bellum*. Publier la *Gazua* contre les Chrétiens. *Hist. des Cherifs C. 10*. Plusieurs pèrsonnes accouroient spécialement ès lieux ou passoient ceux qui prèchoient la *Gazua*; le commandement des Cherifs, & la multitude qui les suivoit, jointe à la supèrstition de la *Gazua*, y faisoit accourir tous les habitans des villages. *Id*.

G E A.

GEADA, ou GEDA, s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens habitans de l'Isle de la Grande-Bretagne. *Geada*. On le nomme aussi *Geda*, ou *Geta*. Cœlius Sudulius, Poëte Ecossois; c'est-à-dire, Hibèrnois, qui vivoit sous le jeune Theodose, en parle dans son Poëme Paschal à l'Abbé Macédonius, & il le traite de *Geta*, ridicule. Ce fut d'un Roi du Pays, père de Fingodwulf, aïeul de Frithuwulf, vingtiéme Roi devant Alfrede Roi des Anglo-Saxons, que Jean Assérus Evêque de Salisbery vèrs l'an 900. de J. C. fait descendre *Geada* par Frithuwulf. Il tâche de prouver ensuite que ce *Geada* étoit la dixiéme génèration depuis Noé. Voyez *Vossius de Idolol. L. I. C. 36*.

GEAIS, s. m. Sorte de piérre précieuse. Voyez JAIS. C'est la même chose.

GÉANDE, s. f. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe colombin, rouge & blanc, qui n'est guère fautive.

GEAILOYE, s. f. Ce mot, qui se trouve dans les Coutumes, signifie une sorte de mesure de choses liquides; en quelques endroits elle contient douze pintes, en d'autres huit, & en d'autres seize.

GEANT, s. m. Homme d'une taille éxcessive & démesurée. *Gigas*. En ce tems-là les *Géans* étoient sur la tèrre, dit Moïse dans la Genèse. Og Roi de Basan étoit un *Geant* qui avoit neuf coudées de haut. Les Poëtes ont feint qu'il y avoit des *géans* enfans de la tèrre, qui avoient fait la guèrre à Jupitér. Les peuples du Pérou assurent qu'il est arrivé autrefois des *géans* dans leur pays, qui depuis le genou en bas égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Bresil & au Mèxique, & ils en montrent des os d'une grandeur démesurée. On en montre aussi dans le Chateau de Moulins en Bourbonnois. Mais le Père Kircker temoigne, qu'il y a de cèrtaines piérres qui ressemblent si bien à des os, que le peuple les prend pour des ôs de *Géans*, de sorte que tout ce qu'on voit dans les Histoires profanes des *Géans*, sont de pures fables. On trouve dans les voyages de Du Mont, dans les Journaux d'Anglètèrre, dans les Mémoires de Trévoux, &c. des dissèrtations sur ces Histoires prétenduës, & sur les veritez qui sont raportées dans l'Écriture. Cluvier, *Sicilia Antiq. L. I. C. 2*. croit que les Cyclopes sont des *Géans* qui furent les prémiers habitans de Sicile, & qui l'occupérent toute entiére. Il rapporte, après Fasellus, qu'au XV[e] siécle on trouva des corps d'hommes d'une grandeur éxtraordinaire.

Il y a des *géans* dans l'Amérique méridionale. Voyez Acosta L. I. C. 19. L. VII. C. 3. Le P. Alfonse d'Ovaglie dans son hist. du Chili L. I. C. 6. Au delà du Chiloë en Amérique & plus avant dans les tèrres, est une nation d'Indiens *géans* qu'on appelle Caucahuës. Des témoins oculaires & dignes de foi ont assuré M. Frezier qu'ils avoient approchant de quatre vares de haut; c'est-à-dire, près de 9. à 10. pieds. Ce sont ceux qu'on appelle Patagons qui habitent la côte de l'est de la tèrre désèrte, dont les anciennes relations ont parlé, & que l'on a ensuite traité de fables, parce qu'on a vû dans le detroit de Magellan des Indiens d'une taille qui ne surpassoit point celle des autres hommes: mais quelques vaissèaux ont vû en même tems les uns & les autres. FREZIER. Cet Auteur confirme ceci par le témoignage d'Antoine Pigaféta, à qui nous devons le Journal de Magellan, de Barthelémy Léonard d'Argeosola L. I. & L. III. de l'hist. de la Conquête des Moluques; de Sebald de Wert, d'Olivier Noort, de George Spilbèrguen, & de Guillaume Schouten. Ceux qui dans l'Antiquité ont parlé de *Géans* en Historiens, & qui ont reconnu qu'il y en avoit, sont César *De Bell. Gall. L. I.* Tacite *De Moribus Germanor. & Annal. L. II.* Florus L. III. C. 3. S. Augustin *De Civit. Dei L. XV. C. 9.* Saxon le Grammairien à la fin de sa Preface; & parmi les Récens, *Hieron. Magius Miscellan. De Gigantibus. Chassagnonus de Gigantibus*; Kircker, *Mund. Subterran. L. VIII. S. II. C. 4.* &c. de sorte qu'il n'y a rien de plus extravagant, selon la remarque de Stephanius dans ses Notes sur la Pref. de Saxon le Grammairien, que de nier, & de detourner à des sens allégoriques, ou moraux, ce que l'Antiquité, ou même ce que l'Écriture en dit.

> *Tu t'es flaté d'une espérance vaine,*
> *Les monstres, les* Geans, *peuvent être défaits:*
> *Mais tu ne peux vaincre ma haine.* DE LA MOTTE.

Ce mot vient du Grèc γίγας, de γῆ, *terra*, *tèrre*, & de γάω, ou γίνομαι, *nascor*, je nais, comme qui diroit, *terra filius*, *fils de la terre*. Γίγας, *gigas*, un *géant*. Ce mot est pris du Celtique *gigas*, qui est la même chose. Et afin que l'on n'en doute pas, c'est que ce nom est formé de *gig*, qui chez les Gaulois veut dire supèrbe, insolent, arrogant, orgueilleux; & de *guas*, qui signifie *homme*. On avoit raison de les nommer ainsi, parce que les *géans* étoient des hommes fièrs, supèrbes & arrogans, à cause de leur force. Mais prenez garde que Γίγας fait au genitif γίγαντος, à cause que les Celtes les nommoient encore *gant*, d'où nous avons fait le mot de *géant*. PEZRON.

On appelle maintenant *Géant*, *Géante*, un homme ou une femme qui est d'une taille éxtraordinaire. Si cette fille croît encore un peu, ce sera une *géante*. Beaucoup de femmes qui parlent bien, disent *géanne*, parce qu'elles le trouvent plus doux; cependant, comme il n'est pas encore établi, il vaut mieux dire *géante* avec les hommes sçavans dans la langue. D'Hèrbelot en sa Bibliothéque Orientale. p. 387. col. 1. la dit, pour une femme de taille gigantesque. Il parut sous le régne de Nouschirvan Colroës une *géante* de sept coudées.

On a appellé *Géans* de petits Gentilshommes qui véxoient le peuple par mille impositions, qui détroussoient les passans, enlevoient les femmes & les filles, & emmenoient les marchandises dans leurs chateaux. Ces brigandages les ont fait nommer *Géants* dans nos anciens Romans, & les Gentilshommes qui alloient de province en province pour délivrer le monde de ces monstres, Chevaliers èrrans, lesquels obsèrvoient cèrtains statuts, & faisoient profession de venger les torts faits aux innocens, aux Dames, & d'abolir les coutumes tyranniques que ces *Géants* avoient établies. Voyez Mezeray dans Louis V. *T. I. pag. 360.*

GEANT, s. m. Nom que les Fleuristes donnent à une tulippe qui est couleur d'agriote, tirant sur le colombin & blanc terni.

GEAUMIÉR. Voyez GALMIÉR, ou GARMIÉR.

GEAY, s. m. Prononcez de même que *J'ai*. Oiseau d'un plumage bigarré, rouge, vèrd, bleu, blanc, noir & gris, & à qui on peut apprendre à parler. Il est de la grosseur d'un pigeon. Le *geay* n'est pas le *graculus* des Latins; mais on l'appelle *pica glandaria*, parce qu'il avale les glands tous entiérs. Il y a cependant quelques Auteurs qui prennent *graculus*, & *pica glandaria*, pour la même chose. D'autres l'appellent *Garrulus*. L'oiseau dont Phédre a parlé, *Tumens inani graculus superbiâ*, est regardé ordinairement comme le *geay* de la fable. Au lieu de *graculus*, Horace a mis une petite corneille, *moveat cornicula risum*, *furtivis nudata coloribus*. On dit du *Geay* Cajoler, pour éxprimer leur chant, ou le son qu'il fait, & que les Latins appellent *garritus*, *garrire*.

Le *Geay* a le pennage fort agréable, à cause de la divèrsité de ses couleurs: il parle & siffle comme l'homme, & plus franchement que le Sansonnet, & pour cela on le tient en cage; il contrefait toutes sortes d'animaux, & se rend tout-à-fait domestique. L'on prend cet oiseau à la pipée, mais il est beaucoup meilleur pris niais. Il fait son nid dans des chênes & autres arbres, & fait quatre ou cinq petits. Il mange de toutes sortes de viandes & de fruits. Le male a les couleurs plus vives, & la gorge noire. Il dresse la plume de dessus sa tête comme une hupe; il est grandement sujet au mal caduc, ou à l'épilepsie, & plus qu'aucun autre oiseau.

Le *Geay* est tout-à-fait différent de la pie, soit en grosseur, soit par la divèrsité des couleurs de son pennage; car il a des taches bleuës qui travèrsent les aîles, qui ne se rencontrent point dans les autres oiseaux. Il a l'ouvèrture du gosier si large & si ample, qu'il avale des glands tous entiérs. Sa queuë est beaucoup plus courte que celle de la pie; il a le bèc noir, fort & robuste, & long de deux doigts, ou environ. Ses narines sont couvèrtes de plumes noires & blanches, qui s'élévent comme une crête; le champ de son pennage est divèrsifié, le dèrriére de sa tête est composé de roux & d'une couleur pèrle; la couleur qui suit sur le dos est plus pâle, & tire au cendré; les plumes qui sont proche du croupion sont blanchâtres; sa queuë est composée de douze pennes qui sont d'une bonne longueur, cinq desquelles sont marquées de taches blanches, qui les travèrsent; les ailes sont longues, & composées de fortes pennes bien divèrsifiées; quelques-unes sont noires, d'autres sont blanches & noires, les

autres

autres sont bleuës, & d'un ordre distingué des autres. Les grandes pennes sont diversifiées par dehors; en dedans il n'y en a que deux ou trois qui sont de couleur de châtain; le devant de l'oiseau est d'une couleur cendrée pâle, qui s'éclaircit davantage en approchant de la queuë; ses pieds & ses doigts sont cendrez; ses ongles sont noirs & un peu crochus.

Aux environs de Strasbourg l'on voit un *Geay* qui est appellé en quelques autres endroits de l'Allemagne *Mercolfus*: il est de la même grandeur que le *Geay* commun; son bèc est noir, & long de deux doigts, & un peu plus menu que celui du *Geay* commun; il est un peu courbé, sa tête est grosse, les plumes en sont mêlées de bleu & de vèrd avec des taches blanches qui vont en long, & qui sont semées par toute la poitrine & le ventre. Les plumes, qui sont proches du bèc, sont de châtain; ses yeux sont grands, ronds & noirs; les sourcils sont aussi ronds, & d'un bleu jaunâtres; son dos est châtain, ou de couleur de rouille, depuis la seconde ou troisiéme vèrtébre jusqu'au croupion; la couleur des ailes est divèrsifiée. Les petites plumes qui couvrent les épaules sont d'un bleu qui tire sur le violet, celles qui suivent, qui sont plus grandes, sont vèrtes, & à leurs extremitez le vèrd est mêlé de blanc, qui les rend plus claires. Les grandes pennes sont au commencement d'un bleu obscur en dehors, le reste est noir, & elles sont toutes bleuës en dedans, à l'excéption des deux dèrnières qui sont noires par dessous. Sa queuë est vèrdâtre par le dessus, & le dessous est mêlé de violet & de bleu, ses pieds sont d'un jaûne tirant sur le brun. Ses ongles sont noirs & crochus.

Geay de Bohême. *Pica glandularia Bohemica*, ou *Garrulus Bohemicus*. Il y a eu plusieurs Auteurs qui ont été fort en peine quel nom ils donneroient à cet oiseau. Quelques-uns l'ont nommé demi-phénix, à cause de la huppe qu'il a sur la tête, & de la beauté de son pennage. D'autres ont cru que c'étoit l'oiseau nouveau duquel Pline avoit parlé. Un Auteur Allemand dit qu'il y a des oiseaux de cette espéce autour de Nurembèrg, & qu'on le nomme Bèhemle, comme qui diroit de Bohême. Aldrovand après avoir discuté toutes les opinions, & fait réflexion à sa façon & à sa manière de vivre, lui donne le nom de *Ampelis*, comme qui diroit *mangeur de raisin*, à cause qu'il l'aime éxisémement, & qu'il s'en engraisse dans le tems des vendanges; mais à cause qu'à son aspect il a beaucoup de ressemblance avec le *Geay*, & qu'il vient du pays de Bohême, nous suivons l'Auteur Allemand, qui le nomme *Geay de Bohême*, encore qu'il soit beaucoup plus petit, ainsi qu'on le va voir.

Le *Geay de Bohême* est plus gros que le Gros-bèc, ou Pinson Royal, & approche de la grosseur d'un mèrle; son bèc est tout noir, & grand comme celui du moineau domestique, les narines sont environnées de poil de semblable couleur que le bèc, qui forme une cèrtaine tache noire, qui travèrse & qui environne le haut des yeux, qu'il a ronds & d'une belle couleur de cinabre, & luisants comme l'éscarboucle de Calcédoine, que nous nommons rouge grenat. Sa tête est un peu plate par dessus, & couleur de châtain, ou de rouille, avec une crête comme l'alouette hupée, la couleur de cette crête proche du bèc est de châtain clair, & par dèrnère d'un cendré brun, comme la couleur de tèrre d'ombre; son col est court, noir par devant & par dèrrière, roux par les côtez, blanc approchant du bèc; sa poitrine est de châtain, ou de couleur de rouille lavée, tirant sur la couleur de rôse; tout le ventre est cendré, hormis en approchant du col, où l'on voit quelques plumes blanches, dont les racines toutefois, depuis le milieu jusques à la chair de l'oiseau, sont noires, & par dessus elles sont comme du duvet. Son dos est châtain, & proche du croupion gris cendré; les plumes des ailes sont noires en dehors, & d'un cendré tirant sur le noir en dedans; celles de dehors sont ornées de taches trés-agreables à voir, les premières sont blanches; sçavoir, sept qui ont l'extrémité rouge comme du cinabre; celles qui suivent sont marquées de taches jaunes qui composent la figure de la lettre L, & sont disposées en telle manière que quelques-uns en ont sept, d'autres six, & d'autres cinq: celles enfin qui sont les dèrnières ont des taches blanches, lesquelles plus elles sont en dehors & moins elles paroissent, ensorte qu'il y en a quelques-unes des dèrnières qui ont les unes trois taches, les autres deux, & les autres une seulement. Les plumes qui couvrent celles-là sont tachées de marques blanches à leurs extrémitez. Les femelles ont les taches jaunes, & au contraire où le mâle les a jaunes, elles les ont blanches. Le mâle a dix plumes à la queuë, & la femelle douze, lesquelles sont de gris cendré à la racine, ou de gris souris, en haut elles sont noirâtres. Toute l'extrémité de la queuë est jaune, mais plus luisante au mâle qu'à la femelle. Auprès du col il y a quelques plumes de couleur de châtain, qui semblent former une seconde petite queuë; la couleur des cuisses est brune tirant sur le bleu. La forme & la grandeur des piéds est semblable à ceux du Pinson Royal, mais ils sont toutefois d'une autre couleur; car le Pinson les a de couleur de chair, & celui-ci les a noirs, aussi bien que les ongles.

Cet oiseau est particulier au Royaume de Bohême, encore que quelquefois il fréquente les lieux voisins & limitrophes de ce pays. Aldrovand rapotte que quand ils font leur passage en Italie ils viennent en grande quantité, particuliérement autour de Plaisance & de Modéne; ensorte que l'on en prenoit des trente & quarante à la fois. Ils volent quelquefois plus d'une centaine ensemble; ils se rendent très-facilement domestiques, & leur chant n'est autre chose que comme si ils prononçoient zizizi. Ils vivent de toutes sortes de fruits, & principalement de raisins, de figues, de pignons, & autres semblables choses. La chair de cet oiseau est aussi bonne que celle des Grives.

Geay a pieds plats, dont parle Aristote, ou petit corbeau d'eau. *Gratculus palmipes Aristotelis*. Il a le bèc crochu & aigu, il est blanchâtre proche du front, & le reste est noirâtre, & de pareille couleur par tout le corps, hormis au col, où l'on voit quelque peu de roux mêlé, ses jambes, ses piéds & leurs membrânes sont de couleur brune. Quelques-uns l'appellent Plongeon noir, à cause de la ressemblance qu'il a avec le Plongeon. Voilà tout ce que j'ai trouvé de remarquable de cet oiseau. On dit en provèrbe, Foireux comme un *geay*.

G E B.

GÉBA, s. f. Ville de la Tèrre-sainte, située entre Scythopolis & Dothaïm. *Gaba*, Γαιβα. *Judith. III.* 11. Holofèrne vint, campa entre *Géba* & Scythopolis, prés de Dothaïm. C'étoit une ville de la tribu de Benjamin, *Jos. VIII.* 24. *XIV.* 5. *Jug. XX.* 10. &c. Joseph la nomme *Gada*, *Antiq. V.* 2. & *VIII.* 6. Elle étoit prés de Ramatha, & à 40. stades de Jerusalem. *Joseph, Antiq. VIII.* 6. C'est quelquefois la même ville que *Gabaa*. P. Lubin.

GÉBAL, s. m. GEBALENE, s. f. Nom d'une contrée de la Tèrre-sainte. *Gebal*, *Gebalene*, *Gebalena*. La région que l'Auteur du LXXXII. Pseaume v. 8. appelle *Gebal*, semble être la partie de l'Idumée qui s'appelloit *Gebalene* au tems de S. Jérôme. P. Lubin. Mais Reland en doute. Elle se nommoit encore *Gebolitide*. Reland, *Palæst p.* 69. 82. C'étoit l'une des deux parties de l'Idumée, l'autre étoit le pays d'Amalecites. La *Gébalen*. comprenoit les montagnes de Seir qui bornoient la Judée du côté du midi. Eusébe dit que c'étoit le tèrritoire des environs de Petra. Voyez Reland, *Palæst. L.* 1. *C.* 15.

Gébal est encore une ville de Phénicie, dont les habitans sont nommez *Gibliens*. Les veillards de *Gébal*, Ezéch. XXVII. 9. Le P. Lubin prétend que c'est Biblos, à l'embouchure de l'Adonis. Voyez Giblien.

GÉBALITE. Voyez Giblien.

GEBBETHON. Voyez GABATHON. C'est la même chose.

GÉBELE, s. f. *Gabala*. Ancienne petite ville Episcopale de la Syrie, elle est sur la côte entre Tripoli & Antioche, son Evêché étoit suffragant de la dèrnière.

GÉBEL-ELHADICH, s. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Maroc en Barbarie. *Gebel-elhadicus*, ou *ferreus mons*, anciennement *Phocra*. Elle est dans la Province d'Héa, aux confins de celles de Maroc, & de Ducala. Elle s'étend beaucoup du midi au nord le long de la rivière d'A...nsal, & elle forme le cap qui est à l'entrée meridionale du Golfe d'Azafia.

GÉBHA, ou GÉBBA, s. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Fèz en Barbarie. *Gebba*. Il est dans l'Errifis sur le cap de *Gebha*, qui est à l'entrée occidentale du Golfe de Me...mma, & qui est pris, ou pour l'*Oleastrum promontorium*, ou pour le *Sestiaria extrema* de Ptolomée.

GÉBISE, ou LEBUSSE, s. f. Nom propre d'un village qui est sur une petite rivière de même nom dans la Natolie, entre Nicomedie & Calcédoine, *Libyssa*. Ce lieu étoit anciennement une ville de Bithynie, & ce fut la même où le fameux Annibal de Carthage s'empoisonna, & fut enseveli.

GÉBLOWA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Moscovie, *Geblova*. Elle est sur la rivière de Mologa, dans le Duché de Biella Gerozo, & aux confins de celui de Jérosiaw.

G E D.

GÉDA. Voyez GÉADA.

GEDEON, s. m. Nom propre d'homme. *Gedeo*. *Gédéon* est un des Juges du peuple de Dieu. *Gédéon* jugea; c'est-à-dire, gouvèrna 40 ans les Israëlites, & gagna de grandes victoires sur les Madianites, qui sont décrites dans le L. des Juges C. VI. VII. VIII. Il se nomma aussi Jérobaal L. des Jug. VI. 32.

Gédéon est un mot Hébreu, qui signifie *Abscissio*, *demolitio*, de גדע, *gada*, *abscidit*, *demolitus est*.

GÉDER. Voyez GADER.

GEDEROTH, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gederoth*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. II. Paral. XXVIII.

18. *Gédéroth* est le pluriel de *Gédéra*, & de *Gédérothaim* son duel ; ainsi quelques Auteurs croyéot que ce ne sont que trois noms differens de la même ville.

GÉDÉROTAIM, s. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gederothaim.* Elle étoit dans la plaine de la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 16. Voyez GÉDÉROTH.

GÉDOIN, s. m. Voyez GILDUIN. C'est la même chose.

GÉDOR. Voyez GADOR.

GÉDROSIE, s. f. C'étoit anciennement une Province de l'Empire des Pèrses en Asie. *Gedrosia.* Elle étoit bornée au nord par la Drangiane, & au couchant par la Carmanie. Elle avoit l'océan Indien au midi, & la rivière d'Inde au levant. Ses principaux lieux étoient Arbis, Cum, & Musarna. On appelle aujourd'hui cette Province Send. Voyez SEND.

G E E.

GÉELMUYDEN, GÉLEMUYDEN, ou GÉNEMUYDEN, s. m. *Gelemuydena*, anciennement, *Manarmanis portus.* Bourg des Provinces-unies, situé dans l'Overissel, à l'embouchure de la rivière de Swarte-watèr dans la Zuider-Zée, à une demi-lieuë au dessous de la ville de Swarte-Sluys.

GÉENNOM, ou GÉHENNOM, s. m. Vallée d'Ennom. Nom propre d'un lieu de la Tèrre-sainte. *Gehennom. Benennom, Vallis Ennom, vallis filiorum Ennom.* Cette vallée étoit tout proche de Jérusalem du côté de l'Orient. C'est de là qu'est venu le nom de *géhenne.*

GÉERSBÈRGHEN, ou GÉERTZBÈRG. Voyez GRANDMONT.

G E G.

GÉGO, s. m. Sorte de prunes qui croissent à de grands arbres sur les bords du Bengo, dans un des Royaumes de la basse Etiopie. Elles ont un gros noyau & peu de chair, & la peau d'un verd jaunâtre. On en donne à manger aux malades, comme étant fort saines, quoiqu'elles soient si aigres qu'elles agacent les dents. Voyez Dapper p. 363.

G E H.

GÉHAN-ABAD. Voyez DELLI.

GÉHAN PEHLEVANI, s. m. Nom d'une Charge que les anciens Rois de Pèrse avoient coutume de donner aux plus vaillans hommes de leurs Etats. Elle répond à l'Emir des Kalifes, à l'Omara des Mogols, & à celle de Connetable parmi nous. D'HERBELOT.

GÉHENNE, s. f. *Gehenna.* Tèrme de l'Écriture qui se trouve en S. Matthieu V. 22. 29. 30. X. 28. XVIII 9. XXIII. 15. 33. Marc. IX. 42. 44. 46. Luc. XII. 5. & dans l'Epître de S. Jacques III. 6. Les Traducteurs de Genève & les Lovanistes se sont sèrvi du mot *géhenne* en notre langue. Qui dira à son frère Racha, sera punissable par conseil. Qui lui dira, fol, sera punissable par la *gehenne* du feu. TRAD. DE GENEVE, *Matth. V.* 22. Il t'est profitable qu'un de tes membres périsse, & que tout ton corps ne soit point jetté en la *géhenne* de feu. LOVANISTES, *en Matth. V.* 29. M. Simon est le seul que je connoisse de nos Traducteurs modèrnes du N. T. qui se soit sèrvi de ce mot. Celui qui l'appellera fou méritera le feu de la *géhenne.* Matth. V. 22. SIMON. Il vaut mieux pour vous que vous perdiez entierement un de vos membres, que non pas que tout votre corps soit jetté dans la *géhenne.* IDEM. *Matth. V.* 29. & 30 Ne craignez point ceux qui tuent le corps, & qui ne peuvent tuer l'ame. Mais craignez plutôt celui qui peut faire perir l'âme & le corps les jettant dans la *géhenne.* ID. *Matth. X.* 28. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie avec un œil, que d'être jetté dans le feu de la *géhenne* ayant deux yeux ID. *Matt. XVIII* 9. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parce que vous faites le tour de la mèr & de la tèrre pour faire un proselyte, & quand vous l'avez fait, vous le rendez deux fois plus digne de la *géhenne* que vous n'êtes. IDEM. *Matt XXIII.* 15. Sèrpens, race de Vipère, comment éviterez-vous d'être condamnez à la *géhenne.* ID. *Ib.* 33. Allez dans la *géhenne*, dans le feu qui ne s'éteint point. ID. *Marc. IX.* 42. & de même 44. & 46. Et Luc. XII. 5. où il remarque que le mot de *géhenne* signifie l'enfèr ; mais que comme il a quelque chose de particulier, il a été à propos de le consèrver.

Les Traducteurs de Mons, & le P. Bouhours, n'ont pas cru qu'il fût si nécessaire de consèrver ce mot de *géhenne.* Ceux-là traduisent toujours l'enfèr, ou le feu d'enfèr. La langue est aussi un feu. C'est un monde d'iniquité : & n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps, elle enflamme tout le cèrcle & tout le cours de notre vie, & est elle même enflammée du feu d'enfèr. PORT-R. *Jacq. III.* 6. Le P. Bouhours traduit *supplice du feu.* Celui qui dira homme insensé, meritera le supplice du feu. BOUH. *Matth. V* 22. Et au v. 29e & 30 il traduit l'enfèr aussi bien que Matth. XXIII. 15. 23. Marc. IX. 42. Luc XII. 5. en S. Matth. XVIII. 9. l'*abime du feu.* Si votre œil vous est une occasion de chûte, arrachez-le, & jettez-le loin de vous. Il vous est plus avantageux de parvenir à la vie avec un œil seul, que d'être jetté dans l'abime du feu ayant deux yeux. BOUH. Et de même Marc. IX. 44. 46. Et cèrtainement ces traductions sont meilleurs : car *géhenne* n'est point en usage dans notre langue, & d'ailleurs *géhenne* ne signifie autre chose en tous ces endroits du N. T. que l'enfèr, le feu d'enfèr, l'abime du feu etèrnel, qui ne s'eteindra jamais, ainsi qu'en conviennent ceux même qui retiennent le mot de *géhenne* en notre langue.

En effet, les Traducteurs de Genêve sur S. Matth. V. 22 disent que de la vallée du fils de Hinnon, dont il est souvent parlé au vieux Testament, comme *Jer. VII.* 31. est tiré ce nom de *géhenne*, pour representer le feu d'enfèr. Et sur l'Epître Canonique de S. Jacques III. 6. la langue est enflammée de la *gehenne*, ou disent-ils, dans leur Note du feu d'enfèr. J. C. dit M. Simon sur S. Matth. V. 22. s'est sèrvi de ce mot qui signifioit de son tems métaphoriquement le feu d'enfèr, pour marquer un très-grand supplice.

Ce mot a été pris de *Gehinnom* ; c'est-à-dire, la vallée de Hinnom. Dans cette vallée, qui etoit proche de Jerusalem, il y avoit un lieu nommé Tophet, où quelques Juifs sacrifioient leurs enfans à l'Idole Moloch en les faisant passer par le feu. Le Roi Josias, pour rendre ce lieu abominable, en fit un cloaque, où l'on alloit jetter toutes les immondices & les cadavres. Les Juifs remarquent qu'on y entretenoit un feu continuel pour brûler ces immondices, & comme ils n'avoient aucun mot qui signifiat l'enfèr, ils se sèrvirent de celui de *gehenne*, ou *gehinnom*, pour marquer un feu qui ne s'eteint point. Et sur S. Matthieu XVIII. 9. J. C. dit-il, appelle ici *géhenne*, ce qu'il a nommé feu étèrnel dans le vèrset precedent, d'où l'on connoit ce que c'est que *géhenne* dans le N. T. Il eût parlé plus exactement en S. Matth. V. 22. s'il eut dit que des cadavres confondus avec toutes les immondices, & brulez continuellement pêle-mêle avec elles dans le feu, leur exprimant assez naturellement l'image que la foi leur faisoit de l'enfer, ils donnèrent à l'enfèr le nom de ce lieu qui le representoit si bien Car cette attribution d'idée & de nom est une preuve de la foi des Juifs sur l'enfèr, & consequemment de la nôtre. Voyez sur ce mot Origene L. VIe contre Celse, Saint Jérôme sur Jerémie C. VII & sur S. Matth. C. X. où parlant d'un endroit de Job C. XXIV. distingue deux *géhennes*, ou supplices dans l'enfèr, une de feu, une de froid. Le Cardinal Tolet sur S. Luc XII. *Annot. VIII.* Seldenus *De Diis Syris Synt. I. C.* 6. & Vossius *De Idolol. L. II C* 81 *p.* 361.

Fils de *géhenne*, en S. Matth. XXIII. 15. suivant le stile de l'Ecriture, & ce que nous avons dit au mot Fils, signifie *digne de la géhenne* de l'enfèr, comme ont traduit les Traducteurs de Mons, le P. Bouhours, Simon, &c. Genêve & Louvain ont dit fils de *géhenne* ; c'est parlé hebreu en notre langue.

Les Arabes appellent aussi l'enfèr *Gehennem.* Voyez d'Hèrbelot, Bibl. Orient. à ce mot.

GÉHIR, Vieux mot v. act. Faire dire la vérité par force. *Cogere veritatem fateri.* L'Auteur du Roman de Pepin & Monstrelet, s'en sont servi. Pasquier Rech. L. VIII. C. 31. Brouette vainquit aussi-tot son advèrsaire, & lui fit *gehir* de la bouche le cas pour lequel il étoit appellé. MONSTRELET, *C.* 23. Peut-être ce mot vient-il de *jacere.*

GÉHON, s. m. Nom propre de l'un des quatre fleuves du Paradis tèrrestre. *Gehon.* Voyez la Description que Moïse a faite de ce lieu de délice dans la Genèse C. II. v. 8. & suiv. Le *géhon* a passé chez les uns pour le Gange ; chez les autres, & particulièrement chez les Arabes, pour l'Oxus. On l'a pris pour l'Araxe, pour le Naharmalea, qui est un des canaux faits à la main, qui joignent l'Euphrate au Tigre, pour le Naharsarès, qui est le plus occidental de ces canaux, pour le torrent du même nom de *Géhon*, qui est proche de Jerusalem. HUET, *Dissert. sur le Parad. Terr.* des deux opinions qui ont le plus de cours, la prémière, qui veut que le *Gehon* soit le Nil, est celle de Joseph, de la plûpart des Pères de l'Eglise, & d'une infinité d'intèrprètes de la Sainte Ecriture. Les Abyssins même s'en flattent, & ne connoissent aujourd'hui le Nil que sous le nom de *Gichon.* ID. Cette opinion est établie sur un passage de l'Ecclésiastique XXIV. 35. & suiv. où il est dit de Dieu, qu'il remplit tout de sagesse comme le Phison & comme le Tigre au renouveau : qu'il remplit l'entendement comme l'Euphrate, & comme le Jourdain au tems de la moisson ; qu'il fait briller la doctrine ainsi qu'une lumière, & comme le *Géhon* au tems de la vendange. Dans ce denombrement des cinq fleuves, le Phison, le Tigre, l'Euphrate, le Jourdain & le *Géhon*, comme on a crû que l'Auteur l'ayant commencé par l'Orient, il falloit que le Phison fut le Gange, on a cru aussi qu'il l'avoit fini par l'Occident, & partant que le *Géhon* étoit le Nil. On s'est pèrsuadé de plus que c'étoit le sentiment des Septante, parce que dans le II. Ch. de Jéremie ils ont rendu le mot

mot Hébreu שיחור, *schichor*, par celui de Γηών. Io. Les Mahométans croyent que l'Oxus vient du Paradis qui est dans le Ciel, & ne distinguent pas celui-là de celui de la tèrre. Ils appellent l'Oxus *Gébon*. Un fleuve de Cilicie, nommé *Gébon*, a contribué à leur érreur. C'est le Pyramos des Anciens. Il passe par la ville d'Adana, dont le nom est le même que celui d'Eden. Il n'en a pas fallu davantage pour persuader à cette nation que cet Eden étoit le lieu où étoit situé le Paradis, & que ces fleuves en venoient. Abulféda, Géographe Arabe, a cru faussement que ces deux rivières se joignoient près d'Adana, & entroient conjointement dans la mèr. Io. Une autre opinion qui approche le plus de la vérité, prend pour le *Gébon* le canal le plus occidental des deux que font le Tygre & l'Euphrate joints ensemble, lorsqu'ils se séparent pour entrer dans la mèr. C'est le sentiment des Docteurs de Louvain, de Scaliger, & de la plûpart des Intèrprétes modèrnes, qui tous en cela ont suivi Calvin. Leur principale raison est que le canal oriental est le Phison. Outre cela ils prennent la Province de Chus que ce fleuve arrose, pour l'Arabie.

L'opinion véritable est que le *Gébon* est le canal oriental qui divise l'assemblage de l'Euphrate & du Tigre. 1°, Parce que le Phison est le canal occidental, comme nous le dirons à ce mot. 2°, L'origine du nom *Gébon* sèrt à le prouver. Nous la rapporterons ci-dessous. Moïse a moins apposé de marques au *Gébon* qu'au Phison, parce que ce dèrnier étant connu, la situation des autres suffisoit seule pour les faire connoitre. Car le Phison se rencontrant le premier à l'égard de l'Arabie Pièrreuse où Moïse écrivoit, le second, qui étoit le *Gébon*, ne pouvoit être autre que celui qu'on trouvoit ensuite; sçavoir, le canal oriental des deux qui divisent l'Euphrate : car de l'aller chèrcher plus loin, c'eût été contrevenir aux paroles de Moïse, qui marquent expressément que ce fleuve étoit joint aux trois autres dans le Paradis. Io. Peut-être le *Gébon* auroit-il été plus reconnoissable par les vestiges de son nom, si la postérité les avoit consèrvées : mais il est demeuré obscurci sous les noms de Phison & de Pasitigre. Io. La tèrre de Chus dans laquelle le *Gébon* tournoye, est la Susiane. Car Bochart dans son Phaleg L. III. C. 5. & M. Huet dans sa Dissèrtation sur le Paradis Terrestre, ont prouvé que la tèrre de Chus est le pays des Cuthéens, ou la Cissie, ou le Chuzestan. Ce sentiment sur le *Gébon*, qui est sans doute le veritable, étoit celui de Bochart, comme Etienne Morin l'a montré dans une Dissèrtation qui est à la tête de l'édition d'Hollande des ouvrages de Bochart.

Jean Hopkinson, qui a fait une Dissertation sur la situation du Paradis Tèrrestre, prend pour le *Gébon* le bras de l'Euphrate, que Pline dit avoir été détourné par les Chaldéens pour arroser leurs campagnes, & desséché par le grand nombre de coupures qu'ils en firent. Il prétend que le nom de *Gébon*, qui vient de גיח, *educere*, *exire*, marque ces coupures, & signifie un fleuve qu'on a tiré, qu'on a fait sortir de son lit pour le repandre ailleurs; qu'ainsi il ne faut point chèrcher d'autres *Gébon*.

Le mot de *Gébon*, vient de גיחון, *Gibbon*, nom Hébreu de ce fleuve qu'on dérive ou de גיח, *erupit*, *effluxit* ou de גחן, *gabbon*, ventre. Ceux qui suivent cette seconde opinion, disent que ce nom fut donné à ce fleuve, parce qu'allant beaucoup moins vite qu'il ne faisoit quand il étoit joint à l'Euphrate, & au dessus de sa jonction, quand il est simplement le Tigre, il semble que depuis sa separation il ne fasse plus que ramper sur le ventre, comme font les sèrpens & les autres reptiles. L'autre opinion, qui est plus probable, & celle de M. Huet, qui l'explique ainsi, *Diss. du Parad. Terr. C. XII. n.* 8. Les debordemens de ce fleuve lui ont fait donner le nom de *Gébon*, ou comme l'ecrivent & le prononcent les Hébreux, *Gichon*, du vèrbe גיח, *guach*, qui signifie *s'écouler*. Ce petit courant d'eau qui étoit proche de Jérusalem, a eu le même nom pour la même cause, parce qu'il arrosoit les jardins voisins. Joseph explique *Gébon* τὸν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς ἀναδιδόμενον, qui est produit, qui s'écoule de l'Orient. Il ajoute que c'est le Nil, suivant l'èrreur des Anciens, qui confondoient les Indes & l'Ethiopie, & les croyoient ainsi que la source du Nil à l'orient d'Egypte. Il a fait voir en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, que pour être Juif, il n'en étoit pas plus sçavant en Hébreu; car il derive le mot *Gébon* de גאה, qui signifie luire, eclater, d'où vient גאה, *geab*, l'éclat, la splendeur; & de *geab* Joseph a cru que se formoit le mot גיחון, *Gibon*, ne sçachant pas que le mot Hébreu est גחון, *guhon*, & non pas גיחון, *gibon*. Les Protestans prononcent ce nom *Gibon* ou *Gichon*; c'est une vaine affectation d'habileté Hébraïque, ou d'un attachement inutile au texte Hébreu; car puisque l'usage est en notre langue, aussi bien qu'en Grèc & en Latin, de dire *Gébon*, il faut dire ainsi; de même que nous disons *Anvèrs*, & non pas *Antwerpen*, *Londres*, & non pas *London*, *Westphalie*, & non pas *Westphalen*.

GIHON est aussi un ruisseau ou un petit torrent près de Jérusalem. Il arrosoit les Jardins voisins; & c'est pour cela, comme l'a remarqué M. Huet, qu'il portoit ce nom. Voyez l'étymologie précédente. On l'appelloit autrement Siloé, שלח. L'Evangile expose ce mot par celui d'ἀπεσταλμένος, שלוח, *Schaluach*; c'est-à-dire, *envoyé*, *échappé*, *détourné*, *coulant* pour arroser les tèrres. De là vient que lorsque le Paraphraste Jonathan a trouvé le mot de *Gébon* dans le texte Hebreu 1. *Reg. I.* 33. il l'a traduit par le mot *Siloa*. Huet. Voyez sur le *Gébon* 2. Palip. XXXII. 30. & XXXIII. 14. & comparez ces endroits avec le 4. des Rois XVIII. 17. On l'appelle aussi *Giboa*.

GIHON, est encore le nom d'un lieu voisin du ruisseau dont on vient de parler, où Salomon fut oint & sacré Roi. 3. des Rois I. 33. 38. 45.

GÉHUF, subst. m. Arbre qui croît en l'Isle de Sumatra aux Indes Orientales, & qui a son écorce jaune, ses branches courtes, ses feuilles petites, son fruit rond, & gros comme une balle de jeu de paûme. Ce fruit renfèrme une noix dont le dedans est fort amèr, & d'un goût de la racine d'angelique : il est fort propre pour étancher la soif, mais le noyau l'est beaucoup davantage, quoiqu'il soit amèr. On tire de ce noyau une huile qui est très-bonne pour les douleurs du foie ou de la rate, soit qu'on en prenne par la bouche ou que l'on en frotte les parties malades. On s'en sèrt aussi avec succès dans la goutte. En Latin, *arbor gehuf*, *sive cobban*. J. B.

G E I.

GEINDRE, v. n. Tèrme populaire, qui signifie, Se plaindre languissamment tout bas & à diverses reprises, d'un mal qu'on souffre, sans pouvoir connoitre en quelle partie il est. *Gemere*. Cette fille ne fait que *geindre*, & on ne peut sçavoir quel mal elle peut avoir. On ne s'en sèrt guère que pour blamer ceux qui se plaignent de la sorte.

Ce mot vient du Latin *gemere* ou *gemitare*.

GEINDRE, s. m. Terme de Boulanger. C'est le maître-garçon du Boulanger, celui qui gouvèrne la boutique, & qui a soin du travail lorsque le maitre n'y est pas, ou qu'il n'est pas en état de travailler. Ce mot est ancien dans la langue. Il se trouve dans les Réglemens donnez par S. Loüis aux Taimèliers de Paris, & que M. de la Mare a imprimez dans son Traité de la Pol. T. II. p. 852.

Il y en a qui font venir ce mot de *gener*, gendre, parce que le maître-garçon épouse souvent la fille de la maison, & devient le gendre du maitre. Voyez Ménage. M. de la Mare dans son Traite de la Pol. T. II. p 835. trouve que cette étymologie de Menage est tirée de bien loin, & qu'elle satisfait peu l'esprit. Il y a, dit-il, bien plus d'apparence que ce mot vient du Latin *juniores*, ou de l'ancien François *Joannes*. Le prémier, parce que ces garçons commencent à faire leur apprentissage chez ces Maitres, & qu'ensuite ils deviennent compagnons; & *junior* est synonyme de *Tyro* dans les Anciens. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que les anciens Têtres appellent *juniores* les principaux garçons des Meûniers, qui est l'etat qui approche le plus des Boulangers, & qu'un ancien Auteur François traduit ce nom *Juniores* par *Joennes*, prononcez *Jonnes*. Ainsi de *Joennes* on a pu faire *Joindre* & *Gendre*. Quelques-uns ecrivent *Gindre*. Par exemple, M. de la Mare dans son Traité de la Police l'ecrit toujours ainsi, *Gindre*, & non pas *Geindre*. De quelque manière qu'on écrive, il faut prononcer *Gindre*.

GEISLINGUEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Gislinga*. Elle est dans le Tèrritoire d'Ulme, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le Duché de Wurtembèrg. MATY.

GEISMAR, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne *Geismaria*. Elle est dans le Langraviat de Hesse-Cassel, à cinq lieuës de la villa de Cassel du côté du nord. MATY.

GEIVISE, subst. fém. Nom propre de ville. *Geivisa*, anciennement, *Astacus*, petite ville, aujourd'hui presque entièrement ruinée. Elle est dans la Natolie propre, sur la mer de Marmara, à cinq lieuës au nord-ouest de Nicomédie.

G E L.

GEL. Voyez GELÉE.

GELASE, s. m. Nom propre d'homme. *Gelasius*. Nous tèrminons souvent en *as* les noms qui finissent en Latin ou en Grèc en *asius*, comme *Gèrvais*, *Protais*, &c. mais il en est aussi que nous tèrminons en *áse* avec un *á* long. *Athanáse*, *Anastase*. *Gélase* est de ce nombre. Le Pape *Gélase*, qui mourut en 496. aprés avoir gouvèrné l'Eglise environ 5 ans, fit un Décrèt sur les Livres apocryphes, qui est célèbre parmi les Sçavans.

GELASIEN, ENNE, adj. Qui est du Pape Gélâse. *Gelasianus*. Dom Thièrry en ses Notes sur ses Actes des Martyrs prend Sainte Sotère pour deux pèrsonnes de même nom, sans autre fondement

GELINOTTES, f. f. Petite poule engraissée dans une bassecour. *Gallina jumor.*

GELINOTE DE BOIS. Poule sauvage qui ressemble à la pèrdrix, & qui est fort délicate à manger. *Gallina Corilorum, vel Rustica.* M. de la Mare dit que les *Gelinottes* ne sont pas fort communes en France, qu'il s'en trouve néanmoins en quelques lieux, & principalement vèrs la Lorraine & dans les Ardennes. Un habile Fauconnier écrit qu'il y en a quantité dans la forêt d'Ardennes, qu'il y en a aussi dans les montagnes de Forêt & du Dauphiné & au piéd des Alpes. L'on en apporte en hivèr quelques-unes, parce qu'elles ne se corrompent pas si facilement en ce tems. Leur chair est très-delicate & très-excellente. La *Gelinotte* a les plumes du dos comme celle d'une bécasse; celles du ventre & de l'estomac sont blanches, & tachées de noir; celles du col sont comme une à faisande, sa tête & son bée sont comme à la pèrdrix : elle a aussi de la rougeur sur les sourcils, comme les pèrdrix rouges; sa queuë est de même que celle de la pèrdrix grise, blanche à l'extrémité, & puis noire de la largeur d'un poûce, & le reste comme la couleur des plumes du col du coq de bois; les grosses pennes de ses ailes sont madrées depuis la tige en dehors comme celles du Hibou; c'est ce qu'on appelle en tèrme de Fauconnerie Pennage chahuanne; les plumes qui sont sur les os du croupion sont longues & doubles, & comme celles de la pèrdrix grise en pareil endroit, les jambes sont couvèrtes de plumes jusqu'à la moitié. Elle a le piéd comme la pèrdrix grise; son bée est court, rond & noir; elle a aussi des plumes de couleur de dattes, qui paroissent aux deux côtez de l'estomac dessous l'aile.

Dans la mèr de Gennes il y a une Isle que l'on a appellée l'Isle des *Gelinottes*, *Gallinaria insula*, à cause de la grande quantité que l'on y en trouve. Bellon estime que ce sont des espèces de poules que les Paysans des Isles d'Hyéres nomment grosses pèrdrix.

Les *Gelinottes* frequentent les lieux où il y a beaucoup de coudriers qui produisent les noisettes, & les endroits les plus remplis d'épines. Elles font deux petits, l'un mâle & l'autre fémelle, & lorsqu'ils sont grandelèts & élevez, le pére & la mère les ménent hors de leurs pays & les abandonnent. Stumphius dit que l'on prend ces sortes d'oiseaux en Mars & en Automne avec un appeau qui sèrt à contrefaire leur chant, en leur tendant des filèts ou des colèts & des lacèts.

La chair des *Gelinottes* est plus estimée que celle des pèrdrix, non seulement parce qu'elle est plus rare, mais encore parce qu'elle est d'un goût plus exquis & d'un usage plus sain. DE LA MARE, *Tr. de Police L. V. Tit XXIII C. 2 §. 6. p.* 1377. Il y parle aussi après Olaus Magnus L. XIX C. 32. d'autres poules sauvages differentes de nos *Gelinottes*, & semblables aux faisans, lesquelles se trouvent dans le nord, & sont fort estimées. Il y a des *Gelinottes* de bois dans l'Amerique septentrionale.

Quelques-uns appellent aussi *Gelinotte*, la femelle d'un faisan. *Phasiana.*

Il y a aussi des *Gelinottes* d'eau, *Gallinæ aquatiles*, qui sont moitié poules & moitié cannes, de different plumage & grandeur.

GELISE, ou GELIZE, f. f. Nom propre d'une petite riviére de France en Gascogne. Elle naît à Eaule en Armagnac, & se jette dans la Losse, ou selon Davity dans la Bayse, à demi lieuë de Nerac.

GELLHEIM, ou GELLINHEIM, f. m. *Gellinhemum.* Village du Palatinat du Rhin en Allemagne. Il est dans le Tèrritoire de Wormes, près de Rosendal, & il est connu par la defaite & par la mort de l'Empereur Adolphe de Nassaw, blessé par Albèrt d'Autriche son competiteur & son successeur.

GELLIUS, GELLIA, f. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Gellius, Gellia.* Cneius & Lucius sont des prénoms des *Gellius*. La famille *Gellia* etoit patricienne. Cneius *Gellius* fut Lieutenant de Pompée dans la guèrre des Pirates. Et L. *Gellius* etoit Consul la même annee. On dit toujours *Gellius*, excepté en parlant de l'Auteur des *Noctes Atticæ*, que nous appellons *Aulu-Gelle*; & non pas *Aulus Gellius*. Quelques Sçavans & Justes-Lipse le prémier, ont doute si cet Auteur s'appelloit *Gellius*, & s'il etoit de la famille *Gellia*, s'il ne falloit point lire en un mot Augellius, ou Angellius. Voyez sur cela la Préface du P. Proust sur l'*Aulugelle* à la Dauphine qu'il a commenté, & ci-dessus T. I. p. 732. le mot AULUGELLE.

GELNHAUSEN, f. m Nom propre d'une ville Impériale avec un château fort. *Gelnusa.* Elle est enclavée dans le Comté d'Hanaw en Veterovie, & située sur la riviére de Kints, environ à huit lieuës de Francfort du côte de l'orient, & à quatre ou cinq de celle d'Hanaw. *Gelnhausen* n'est pas une grande ville, mais elle est bonne & bien peuplee. MATY.

GÉLON, ône, f. m. & f. Nom propre d'un peuple de Scythie. *Gelo, Gelonus.* Les *Gélons* étoient de la Scythie Européenne, & voisins des Agathyrses. Ils se peignoient le visage pour paroître plus tèrribles dans les combats. Leurs armes étoient l'arc & la fléche. Ils souffroient aisément la faim, & se contentoient d'un peu du sang du cheval qu'ils montoient, mêlé avec du lait. La polygamie étoit en usage parmi eux. Ils avoient pris leur nom, à ce que l'on dit, de *Gélon*, fils d'Hèrcule & frère d'Agathyrse.

> *Si l'on eût vû sur toi fondre de tous côtez,*
> *Les* Gélons *furieux, les Daces irritez.* BREBEUF.

On confond quelquefois les *Gélons* avec les Gêtes, qui étoient aussi une nation de Scythie. Les petits Tartares d'aujourd'hui sont les *Gélons* d'autrefois.

GÉLONE, ou GELLONE. Le Val de *Gellône*, nom d'une contrée du Languedoc, située dans le Diocése de Lodêve. *Vallis Gellonis*, ou *Agellonis.* Le Monastére que quelques Auteurs appellent de *Gellône*, en Latin *Gellonense*, est celui qu'on nomme communément Saint Guillaume le Desèrt. Voyez GUILLAUME.

GÉLOSCOPIE, f. f. Divination par le ris. Connoissance des qualitez & du caractère d'un homme, qui s'acquièrt par la considération de son ris. *Geloscopia.* La Métoscopie, la Chiromantie, la *Géloscopie*, l'Ophthalmoscopie, l'Idemgraphie. MASCURE, *p.* 607.

GELVES, f. Nom propre d'une Isle de la Méditèrranée qui dépend du Royaume de Tunis. Les Anciens l'appelloient Menisse, *Meninx.* De la Croix dans son Afrique ancienne & modèrne T. II. dit que les Géographes sont en contestation, sçavoir si l'Isle de Gèrbes, ou Zèrbi, est le *Girba*, ou l'*Egimuras*, ou le *Zeta*, ou le Glaucon des Anciens. Il ajoûte que les Arabes l'appelloient autrefois *Gézira*, qu'ils lui donnent aujourd'hui le nom d'*Algelbens*, & les Espagnols celui de *Gelves.* Voyez aussi Marmol, *L. VI. C.* 41.

G E M.

GÉMAA, f. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fèz en Afrique. C'est l'ancienne *Gontiana* de Ptolomee. *Voyez* Marmol, L. IV. C. 55. La Croix l'appelle Gemne.

GEMAA EL CARVAX. Petite ville du Royaume de Fèz dans la Province d'Asgar, & sur le chemin de Fèz à l'Arache. *Marmol, L. IV. C.* 39.

GEMAA EL HAMEM. Ancienne ville du Royaume & de la Province de Fèz. Elle a été détruite. *Marmol, L. IV. C.* 19.

GEMAA JEDID. Forte place d'Afrique dans le Royaume de Maroc, batie sur la hayte montagne appellee Sicsiva, au pied de laquelle est la source de la riviere d'Ecitelmen. *Marmol, L. III. C.* 36.

GÉMADIL-AKRER, f. m. Tèrme de Compute & d'Astronomie orientale. Le *Gemadil-Akrer* est le septiéme mois des Pèrsans.

GÉMADIL-AVEL, f. m. Nom du sixiéme mois des Pèrsans.

GÉMARE, f. f. Seconde partie du Thalmud de Babylone *Gemara.* *Gémara* signifie supplement : C'est un Commentaire sur la Mischne, ou première partie du Thalmud. Elle comprend toutes les traditions des anciens Rabins sur la Religion & sur la Morale des Juifs. Elle est comprise en XI. volumes *in* 4°.

Gémare ne signifie point supplement. Il signifieroit plûtôt complément, perfection; car גמרא, *Gemara*, vient du Chaldeen גמר, *gemar*, ou *ghemar*, qui veut dire parfaire, achever, rendre parfait, donner la perfection à quelque chose. Et c'est en effet ce que les Rabbins ont prétendu signifier par ce nom. Car ils appellent le Pentateuque simplement la Loi; ils nomment la prémière partie du Thalmud, qui n'est qu'une explication de cette Loi, une application de cette Loi aux cas particuliers, avec les decisions des anciens Rabbins sur cela; ils la nomment, dis-je, *Mischne*, c'est-à-dire, seconde Loi. Et la seconde partie, qui est une explication plus étenduë de la même Loi & une collection des décisions des Rabbins postérieurs à la Mischne, ils la nomment *Gémare*, c'est-à-dire, perfection, complément, achevement, parce qu'ils la regardent comme l'achevement de la Loi, & une explication après laquelle il n'y a plus rien à souhaiter sur cela. La *Gémare* se nomme aussi ordinairement Thalmud du nom commun de tout l'ouvrage. Il y a deux *Gémares*, ou deux Thalmud. Celui de Jérusalem & celui de Babylone. Voyez THALMUD. La *Gémare* n'est autre chose que l'explication de la Mischne faite par des Docteurs Juifs dans leurs Écoles, à peu-près comme les commentaires de nos Théologiens sur le Maître des Sentences, ou sur S. Thomas, sont des explications des livres de ces deux Auteurs.

Quelques Auteurs écrivent *Ghémare*, & prononcent *Guémare*, mais dans notre langue il est mieux de dire *Gemare.* La Mischne a été commentée par un Johanan, que les Juifs mettent vèrs la fin du IIe siecle ou du IIIe. Mais le P. Morin prouve par son ou-

vrage même, où les Turcs sont nommez, qu'il n'a écrit au plûtôt que sous Heraclius, vèrs l'an 620. ou même assez long-tems après vèrs la fin du VIIe. siècle. C'est ce qu'on appelle la *Ghémare*, ou le Thalmud de Jerusalem, que les Juifs lisent & estiment peu, parce qu'il est fort obscur. Ils font bien plus d'etat de la *Ghémare*, ou Thalmud de Babylone, commencé par un Asé, discontinué durant 73 ans, à cause des guêrres des Sarazins & des Pèrses, & achevé par un José au commencement du VIIIe siecle, selon le P. Morin, ou vèrs l'an 686, selon le P. Péxron. Quoiqu'on comprenne sous le nom de Thalmud, & la Mischne & les deux *Gémarec*, néanmoins c'est proprement à l'ouvrage d'Asé & de Jose, qu'on donne ce nom. Les Juifs l'estiment plus que tous les autres livres; ils l'égalent à l'Ecriture, & lui donnent une autorité absoluë, malgré les fables & les réveries dont il est rempli. Tillem. Si les Juifs l'estiment & l'égalent à l'Ecriture, c'est qu'ils le regardent comme parole de Dieu venuë par tradition de Moïse, & consérvée par tradition constante jusqu'à ce que R. Jehuda, & ensuite R. Jehohhanan, R. Asé, & R. Jose, craignant qu'elle ne se pèrdit à cause de la dispèrsion des Juifs, l'ont recueillie dans la Mischne & dans la *Gémare*. Au reste, ce n'est point R. José, qui continua le travail de R. Asé; mais R. Marmar, & R. Mar, fils de R. Asé. Voyez Bartolocci T. III. p. 349. & suiv. Buxtorf *Synagoga Judaor. C. III.* Il faut encore remarquer que le P. Morin n'est pas un Critique fort sur en ces matières, & il est aisé qu'on ait ajoûté à la *Gémare* quelques décisions faites après la mort de Johhanan.

GEMARIQUE, adj. m. & f. Qui est de la Gemare, qui appartient, qui a rapport à la Gemare. *Gemaricus*, *a*. Les Docteurs Mischniques & *Gémariques*. P. Souc. *Recueil de Diss.*

GÊMATRIE, s. f. Nom de la prémière espèce de la Cabale artificielle des Juifs Cabbalistes. Voyez au mot Cabale, Tome I. p. 1301. *Gematria*. Le P. Kirkèr dit *Gametria*, ou *Gematria*; mais ce dernier est plus usité. La *Gématrie* est une espèce d'explication géométrique ou arithmétique des mots, qui se fait en deux manières, qui font deux espèces de *Gématrie*. La première tient plus de l'Arithmétique, & la seconde a plus de rapport à la Geométrie. Celle-là consiste à prendre la valeur numérique de chaque lettre dans un mot, ou dans une phrase, & à donner à ce mot la signification d'un autre mot, ou d'une autre phrâse, dont les lettres prises de même pour des chifres font le même nombre; car on sçait que chez les Hebreux, comme chez les Grécs, il n'y a point d'autres chifres que les lettres de l'Alphabeth, qui marquent aussi le nombre. Ainsi donc un Cabbaliste prenant les deux prémières dictions de la Genèse בראשית ברא, & faisant par addition une somme totale du nombre que signifie chacune de leurs lettres, il trouve que ces deux mots signifient la même chose que ces trois-ci, בראש השנה נברא, parce que les lettres des deux prémières font le même nombre que celles des autres; car pour les prémières ב, est 2; ר, 200; א, 1; ש, 300; י, 10; ת, 400; ב, 2; ר, 200; א, 1. Ce qui joint ensemble fait 1116. & pour les trois dernières ב vaut 2; ר, 200; א, 1; ש, 300; ה, 5; ש, 300; נ, 50; ה, 5; נ, 50; ב, 2; ר, 200; א, 1. Ce qui joint ensemble fait de même 1116. De là un Cabbaliste conclut que בראשית ברא, *Au commencement il créa*, signifie la même chose que בראש השנה נברא, Il a été créé au commencement de l'annee. Ainsi c'est une opinion reçuë chez les Cabbalistes, que le monde a été créé au mois Thisri, qui etoit autrefois le prémier de l'annee. C'est le prémier mois d'automne, qui répondoit à peu près à notre mois de Septembre. De même dans la Prophétie de Jacob, Gen. XLIX. 10. יבא שילה, Celui qui doit être envoyé viendra, ils disent que celui qui est là promis est le Messie, parce que les lettres de יבא שילה, font le même nombre que celles du nom משיח, qui veut dire Messie; car les unes & les autres font egalement 358.

La seconde espèce de *Gématrie* est plus difficile & plus obscure, aussi est-elle plus râre. Elle s'occupe à chèrcher des significations abstruses & cachées dans des mesures des édifices dont il est fait mention dans l'Ecriture, en divisant, multipliant, &c. ces grandeurs les unes par les autres. En voici un exemple pris de quelques Cabbalistes Chrêtiens, ou favorables aux Chretiens. L'Écriture dit que l'Arche de Noé étoit longue de 300 coudées, large de 50, & haute de 30. Le Cabbaliste prend pour la bâse de ses opérations la longueur de l'arche. 300 c'est en Hébreu un ש. Il divise cette longueur par la hauteur qui est 30, il trouve 10, qui en Hebreu s'exprime par un י qu'il met à droit du ש; il divise ensuite la même longueur par la largeur, qui est 50, ce qui lui donne pour quotient 6, qui en Hébreu s'exprime par un ו, qui étant mis au côté gauche du ש, fait avec les deux autres lettres le nom de JESUS, ישו. Ainsi par les régles de la Cabale, il s'ensuit qu'on ne peut se sauver que par Jesus-Christ, comme au tems du déluge pèrsonne ne fut sauvé hormis ceux qui étoient dans l'arche. Le Cabbaliste en fera de même des mesures du temple. Il étoit long de 60 coudées, large de 20. & haut de 30. Il retranchera d'abord la largeur de la hauteur, il lui restera 10, qui s'expriment en Hébreu par un *jod*, י. Ensuite par ce restant il multiplie la hauteur, c'est-à-dire, 30 par 10, ce qui lui donne 300, qui s'expriment par un ש. Enfin il divise la longueur par ce même restant, c'est-à-dire, 60 par 10, le quotient est 6, en Hébreu ו. Ainsi il trouve encore le nom de JÉSUS, ישו dans les dimensions du temple. Telles sont les deux espéces de cet art frivole. Voyez le P. Kirkèr. *Oedip. Ægyp. T. II. L. I. p. 215. &c.* Schickard. *Bechinat happeruschim p. 64. 65. 66.* Quelques Chrétiens ont voulu se sèrvir de cet art contre les Juifs, & trouver Jesus-Christ dans l'Écriture par ces mêmes regles. On fait tort à la Religion de l'appuyer de ces vaines & ridicules subtilitez.

Ce mot *Gematrie*, *Gematria*, est pris de l'Hébreu Rabbinique גימטריא, que les Rabbins ont fait par corruption, du Grec, γεωμετρία, *Géométrie*.

GÉMATRIQUE, adj. *Gematricus*. On dit l'Art *Gématrique*, c'est la même chose que Gématrie. Voyez ce mot.

GEMBLE, s. m. Nom propre d'homme. *Hyemulus*. A Gaune près de Varèse, au Diocèse de Milan, S. *Gemble*, massacré par des voleurs. On l'invoque dans les tems d'une trop grande secheresse. Chastel, *au 4. de Févr. p.* 119. C'est tout ce que l'on sçait de ce Saint; mais il faut que son culte soit d'une tradition bien ancienne, puisque son nom a eu le tems de devenir si bien limé. C'est apparemment sur ce nom, qui signifie Petit hivèr, qu'on a commencé à l'invoquer pour la pluie. Id.

GEMBLOURS, ou GIBLOU, ou GEMBLOU, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec une Abbaye. *Gemmiacum*, *Gemblacum*. Ce lieu est dans le Brabant, *sur* la riviere d'Orne; à trois lieuës de Namur. Maty. *Gemblours* est le *Geminiacum* d'Eticus, que la Table Théodosienne ou Peutinger appelle *Geminicum vicus*. C'est une faute ou une corruption pour *Geminiacus*. Les habitans sont appellez *Geminiacenses* dans la Notice de l'Empire, dont on a fait mal-à-propos *Germaniacenses* dans quelques Notices imprimées; on trouve aussi quelquefois *Geminacenses* pour *Geminiacenses*.

Le nom de *Geminiacum* s'est donné à ce lieu, à ce qui paroît à Hadr. de Valois, parce qu'il eût deux fondateurs. Ce qui suit est mieux. De *Geminiacum* des Auteurs plus récens ont fait *Gemelacum*, changeant l'*i* en *e* & l'*n* en *l*, comme il est arrivé souvent, quelquefois ils ont doublé l'*m*, *Gemmelacum*. Ensuite on a change le second *e* en *b*, *Gemelacum*, *Gemblacum*. Mal: il falloit dire, ensuite le second *e* est devenu un *e* muet, & s'est retranché, mais parce que selon les principes de Mr l'Abbé d'Angeau dans ses Essais de Grammaire, l'*m* ne pouvant soutenir immédiatement après elle la liquide *l*, de labiale nazale elle s'est changée en labiale simple, elle est devenuë *b*, & l'on a fait *Gemblacum*, car *en* n'est qu'une voyelle pour le son. Geofroy dans les Miracles de Saint Bèrnard, dit aussi *Gembolium*, & *Gembloium*. Voyez de Valois, *Not. Galliar. p.* 224. 225.

GÉMÉ. Voyez *gemmé*.

GEMEAU, s. m. Frère besson. *Geminus*, *gemellus*. On prononce & on écrit maintenant *Jumeau*. Voyez Jumeau, où l'on trouvera ce que l'on avoit à remarquer sur ce mot.

Ce mot vient de *gemellus*. Nicot.

Les Gemeaux. Tèrme d'Astronomie. C'est un des douze signes du Zodiaque, représenté par Castor & Pollux. *Gemini*. Il est le troisiéme à compter depuis *Aries*, & le Soleil y entre au mois de Mai. Voyez Jumeaux. M. Blondel se sèrt du mot de *gémeaux* dans son Calendrier Romain en parlant du signe qu'on appelle *Gemini* en Latin; M. Bouguet s'en sert aussi dans son Traité de la Navigation.

En tèrme de Medecine on appelle *gémeaux*, quatre muscles des cuisses qui font partie des six abducteurs, parce qu'ils sont tout-à-fait semblables. Il y en aussi deux dans la jambe à qui on donne le même nom. Les *gémeaux* sont le troisième & le quatrième des abducteurs de la cuisse. Ils prennent leur origine de deux petites éminences qui sont à la partie posterieure de l'ischion, & se vont insérer à une petite cavité, à la racine du grand trocanter. Ces deux muscles sont sèparez par le tendon de l'obturateur interne: il fait faire conjointement avec le piriforme & le quarré, l'abduction de la cuisse en l'eloignant de l'autre. Dionis.

Il y a aussi deux muscles de la jambe ausquels on donne le même nom. Le premier & le second des extenseurs du piéd sont les deux *gémeaux*; ils sont placez à côté l'un de l'autre, ce qui joint à leur parfaite ressemblance, les fait appeller *gémeaux*. Ils prennent leur origine de la partie postérieure des deux condiles inférieurs de l'os de la cuisse, & se vont insérer par un tendon commun avec le solaire & le plantaire à la partie postérieure & supérieure

périeure de l'os du talun ; ce sont ses muscles avec le solaire qui forment cette grosseur que l'on appelle le gras de la jambe. ID.

GEMEAO, s. m. Nom propre d'un gros bourg de France en Bourgogne, à trois lieuës de Dijon, & à une de Trechateau & d'Is-sur-Tille. *Gemeau* est situé sur le penchant d'une côte, & a un château vèrs le haut de la même côte.

GEMELLE, *Gaburon* & *Coston*. Tèrme de Marine. *Gemella*. Ce sont les pièces de bois qu'on assemble pour fortifier les gros mâts, qui sont appellez *gemellez*, *gaburonnez*, *surliez*.

GEM-IEM, s. m. Nom du trente neuvième jour du cycle séxagénaire des Cathaïens & des Iguréens. D'HERB.

GÉMINÉ, ÉE, adj. Tèrme de Palais. *Iteratus*. Réitéré deux ou plusieurs autres fois. Il y a eu des arrêts *géminez*, des commandemens *geminez*, ausquels ce rebelle a refusé d'obéir.

GEMINI, s. m. Tèrme d'Astronomie, qui se dit du troisiéme signe du Zodiaque, Aries, Taurus, *Gemini*. Bayer trouve vingt-trois étoiles dans le signe de *Gemini*, dont il y en a 3. de la seconde grandeur, 4. de la troisiéme, 7. de la quatriéme, & 9. de la cinquiéme.

On le dit aussi en Chymie d'un vaisseau circulatoire. Voyez JUMEAOX, & cy-dessus GEMEAOX.

GÉMIR, v. n. Soupirer, pleurer ; se plaindre tristement & languissamment. *Gemere*, *triste queri*. Si les gens du monde *gémissent* dans les afflictions, ce n'est pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu, c'est une sensibilité mondaine. FL. C'est une cruauté que de s'acharner à tourmenter un homme qui *gémit* sous le poids de sa mauvaise fortune. BELL. Le moindre souvenir de mes misères me fait *gémir*. G. G. Les lamentations pèrpétuelles sont ennuyeuses : nous n'aimons pas à *gémir* si long-tems sur les malheurs d'autrui. BELL. Vous *gémissez* dans une sainte inquietude pour le salut d'autrui, & cependant vous êtes tranquilement avare & vindicatif. DE VILL. L'Eglise desolée pouvoit à peine *gémir* librement, & pleurer sa gloire passée. FL.

La plaintive Progné de douleur en gémit. BOIL.

Un Amant soupire & *gémit* pour l'absence de sa Maîtresse. On dit aussi des tourterelles, qu'elles *gémissent* quand elles ont pèrdu leur compagne.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle?
Je gemis, *j'ai perdu ma compagne fidele*. DE FOURCROY.

Ce mot vient du Latin, *gemere*.

GEMIR, se dit du cri touchant de la tourterelle, & c'est le tèrme propre dont on l'exprime en nôtre langue. *Gemere*.

GEMIR, se dit aussi au figuré d'un cèrtain bruit que font de cèrtaines choses inanimées.

Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gemir *les coussins sous sa molle épaisseur*. BOIL.

La rive au loin gémit *blanchissante d'écume*. RAC.

GEMIR, se dit figurément en Morale. Tous les Romains *gémissoient* sous la tyrannie de Neron. Cette Province *gémit* sous le faix des charges & des tributs qu'on impose sur elle. L'Orient *gémit* sous la tyrannie des Ottomans.

Tout se plaint, tout gémit *dans nos tristes Provinces*.
CALIST.

A vaincre tant de fois les Etats s'affoiblissent :
Le Prince est triomphant, & les peuples gémissent. CORN.

GÉMISSANT, ANTE, adj. Celui qui gémit. *Gemens*, *gemebundus*. Les peuples *gémissans* sous le joug de l'esclavage & de la tyrannie.

GÉMISSEMENT, s. m. Soupir, cri plaintif de celui qui gémit. *Gemitus*. Les captifs poussoient de longs *gemissemens*. Les *gémissemens* de la colombe doivent être laissez à la solitude, & au silence à qui elle les a confiez. FLECH. Le Saint Esprit prie en nous avec des *gémissemens* inexplicables. S. Paul. Dans le Temple de la mort il est parlé des tyrans :

Qui trainant des corps morts, & de vieux ossemens,
Au lieu de murmurer, font des gémissemens.

GÉMMÉ, ou GÉMÉ. Semé de pièrreries. *Gemmatus*. Ce mot n'est plus usité. Les Chevaliers portoient des Haumes *gemez*. ROMAN DE GUILLE ION.

GEMMINGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Gemminga*. Elle est dans la Préfecture de Bretten, entre Hailbron & Philipsbourg.

GÉMONA, s. f. *Glemona*. Ancien bourg des Carniens ; il est dans le Frioul, Province de l'État de Venise en Italie, près du Tajamento, environ à quatre lieuës de la ville d'Udine vèrs le septentrion occidental. MATY.

GÉMONIES, s. f. pl. Tèrme d'Histoire. Les *Gémonies* étoient à peu près chez les Romains ce que les fourches patibulaires sont en France. *Gemoniæ*, *scalæ gemoniæ*. D'autres disent *gradus gemonii*, c'étoit, selon Publius Victor, ou Sextus Rufus, un lieu élevé de plusieurs degrez, d'où l'on précipitoit les criminels. Les *Gemonies* étoient dans la dixième région de la ville auprès du temple de Junon. C'étoit un lieu élevé où l'on montoit par des degrez, & où l'on exposoit les corps des criminels executez. On les y trainoit avec un croc, comme on fait en France aux fourches patibulaires, ou au gibet. Elles étoient assez près du mont Aventin. C'est Camille qui l'an de Rome 358. destina ce lieu à l'usage qu'on a dit. Il prit son nom, ou de celui qui le construisit, ou de celui qui y fut exposé le premier, ou du vèrbe *gemo*, je gemis, parce que c'étoit un lieu de gemissement & de pleurs.

GEM-VU, s. m. Nom du dix-neuviéme jour du cycle sexagénaire des Cathaïens & des Iguréens. D'HERB.

GÉMUE. Voyez GEMAA.

GEMUND, ou GUEMUND, s. m. Nom propre d'une petite ville de Franconie en Allemagne. *Gemunda*, *Gaudia mundi*. Elle est dans l'Evêché de Wurtzbourg, aux confins du Comté de Reineck, sur le Mein, à sept lieuës au dessous de la ville de Wurtzbourg. Maty écrit *Gemunde*, Corneille *Gemund*, & d'autres *Guemund*, & de même en celles qui suivent.

GEMUND, ou GUEMUND. Nom propre d'une ville Impériale d'Allemagne. *Gemunda*, *Gaudia mundi*. Elle est dans la Souabe, à onze lieuës de la ville de Stutgard, du côté de l'orient. Cette ville a été originairement une Abbaye de Benedictins. L'Empereur Frederic I. la fit ville Imperiale ; & on dit qu'elle a pris son nom, qui signifie *la joie du monde*, de ce qu'elle étoit autrefois le lieu ordinaire des Carrousèls de la Noblesse de Souabe. Les Catholiques Romains sont les seuls qui ayent part aux Charges de cette ville. Son tèrritoire ne renferme que douze villages, dont celui de Bèlgen, orné d'un fort beau Château, est le plus considérable. MATY.

GEMOND, ou GUEMUND, ou GEMUNDE. Bourg du Cèrcle d'Autriche en Allemagne. *Gemunda*. Il est sur le bord du lac qui porte son nom, à huit lieuës de la ville de Lintz du côté du midi.

Il y a une autre bourgade de même nom dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren & celle de Thaun. MATY.

GEMUNDERZÉE, ou TRUNZÉE, s. m. Nom propre d'un lac de la Haute Autriche en Allemagne. *Gemundanus*, ou *Drabonius lacus*. Il prend son nom ou de la rivière de Traun qui le traverse, ou du bourg de *Gémund*, qui est situé sur son bord. MATY.

GÉMUNNEM, s. m. Nom propre d'un bourg du Palatinat du Rhin. *Gemunda*. Il est dans le Duché de Sphonheim, sur la rivière de Simmèren, à une lieuë & demi de Bingue, en tirant vèrs Trèves. MATY.

G E N.

GEN, & *Tchen* suivant la prononciation Pèrsienne, s. m. Nom du cinquiéme cycle ou Giag des Cathaïens, que les Turcs orientaux appellent *Loui*, & les Arabes *Temsah* ; c'est-à-dire, Crocodile. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

SAINT GENAIS. L'Isle de Saint *Genais*. *Insula S. Genesii*. Cette Isle, ou plûtôt cette presqu'Isle, est dans la Provence, entre la mèr Mediterranée & celle de Martigues. Il y avoit autrefois un gros bourg nommé *S. Genais* ; les habitans l'abandonnèrent l'an 1211. parce qu'il étoit trop exposé aux courses des Pirates de Barbarie ; & ils bâtirent l'Isle, qui est une partie de la ville de Martigues.

GENAPE, ou GENÈPE. Corneille a préféré *Genape* avec raison, s. m. Nom propre d'un Bourg des Pays-Bas Espagnols. *Genapia*, *Geneppia*, *Genepum*, *Ganapum vicus*. Il est dans le Brabant sur la Dyle, à sept lieuës au dessus de Louvain, & à six lieuës de Bruxelles vèrs le midi. Valois *Not. Gall. p.* 229. dit qu'on écrit *Ghenepe*, *Gennep*, & en François *Guenepe* & *Genespe*. On ne dit plus ainsi. *Genape* est le plus ordinaire.

GENCIVE, s. f. Chair fèrme & immobile qui occupe le dessus des alvéoles, ou petits trous, dans lesquels les dents sont comme enchassées. *Gingiva*. Il y a des pèrsonnes qui ont pèrdu toutes leurs dents, qui machent avec leurs *gencives*, que la nature affèrmit en cette occasion.

Ce mot vient du Latin *gengiva*, en changeant le second *g* du mot Latin en *c*.

GENDARME, s. m. Cavalier armé. *Eques armatus*. Il se dit particulièrement des *Gendarmes* du Roi, ou de la Reine, &c. qui ont succédé aux Hommes-d'armes des anciennes Compagnies d'Ordonnances

d'Ordonnances qui étoient armez de toutes piéces, & qu'on appelloit *Gendarmes*. Maintenant les Compagnies des Gardes du Corps, Mousquetaires & des Chevaux-legérs de la Maison Royale, tiennent rang de *Gendarmes*, & sont réputez du Corps de la Gendarmerie. Voyez GENDARMERIE.

Les grands *Gendarmes* sont des Gentilshommes qui forment une compagnie d'environ deux cent cinquante pour garder la pérsonne du Roi. Ils ont le Roi pour Capitaine, & aujourd'hui M. le Prince de Rohan pour Capitaine-Lieutenant. Quand le Roi marche avec toutes les troupes de sa Maison, les *Gendarmes* férment la marche. *Gendarmes* se dit proprement de cette compagnie de la Garde du Roi, dont les Maîtres sérvent par quartier. Quelques-uns écrivent *Gendarmes* au pluriel, quelques autres écrivent *Gens d'arme*. Capitaine-Lieutenant des *Gens-d'armes* est l'Officiér qui les commande sous le Roi, & qui a sous lui deux Sous Lieutenans, trois Enseignes & trois Guidons, & d'autres Officiérs. La devise des *Gendarmes* sont des foudres qui tombent du Ciel, avec ce mot: *Quo jubet iratus Jupiter*, Où Jupitér en colére ordonne. Les *Gendarmes* peuvent se démettre ou disposer de leur place en faveur d'un autre. On appelle ceux-ci simplement *Gendarmes*. Pour les autres Compagnies, qui ne sont pas de la Garde du Roi, on ajoûte de la Reine, de M. le Dauphin, & l'on dit *Gendarmes* de la Reine, *Gendarmes* de M. le Dauphin, &c. Et l'on dit au singulier, Un *Gendarme*, Un *Gendarme* de la Reine, un *Gendarme* de M. le Dauphin, &c.

GENDARME, se dit aussi de toutes sortes de gens de guérre. *Miles*. Voilà un beau *Gendarme*, c'est un bon *Gendarme*. Les *Gendarmes* ont bien causé du mal dans cette Parroisse.

On dit aussi provérbialement d'une femme hardie & hommasse, que c'est un vrai *Gendarme*. On le dit populairement d'un enfant malin, méchant, libértin. Petit *gendarme*, te tiendras-tu en paix? C'est un vrai *gendarme*. Il n'y a guére que le peuple qui parle ainsi.

GENDARME, se dit aussi de cértaines petites parties qui se trouvent en quelques corps, comme dans le cristal, les piérres précieuses, & sur tout dans les diamans. On appelle *gendarmes*, cértains petits grains qui en diminuent l'éclat, la pérfection & le prix; dans le vin, ces petites parties qui s'y trouvent quand il approche de la lie. Dans le feu on le dit de ces petites parties enflammées qui s'élevent quand on tisonne, & qui meurent aussi-tôt, & se convértissent en suye ou en cendre. Et pareillement cértaines petites taches qui se forment dans l'œil, s'appellent *gendarmes*.

GENDARMER, v. act. Qui ne s'employe qu'avec le pronom pérsonnel, & signifie, Se fâcher, se piquer, se mettre en peine de quelque chose, s'en effrayer. *Irasci, succensere, excandescere*. Il ne faut pas se *gendarmer* mal-à-propos. Il y a à pariet que celles qui se *gendarment* tant, & qui font si fort les farouches, ne sont pas les plus modestes. BELL. Pour être sages il n'est pas besoin d'ensevelir ses charmes, ni de se *gendarmer* parce qu'on nous trouve belles. M. SCUD. On pourroit dire aussi *gendarmer* quelqu'un, pour le mettre en colére contre un autre.

Pasquier dit dans une de ses lettres, que Montagne s'est sérvi du mot de *gendarmer*, pour dire *braver*.

GENDARMERIE, s. f. Est la Cavalerie, & particuliérement celle de la Maison du Roi. *Æquitatus graviorus armaturæ*. Aujourd'hui c'est un Corps de Cavalerie composé de 16 Compagnies qui sont, 1. Les Gendarmes Ecossois. 2. Les Gendarmes Anglois. 3 Les Gendarmes Bourguignons 4 Les Gendarmes Flamands. Ces quatre premiéres Compagnies sont celles du Roi, il en est le Capitaine; & l'Officier qui les commande n'est que Capitaine-Lieutenant; il en est de même des autres Compagnies dont les Princes dont elles portent le nom, sont Capitaines. 5 Les Gendarmes de la Reine. 6. Les Chevaux-légérs de la Reine. 7. Les Gendarmes de Monseigneur le Dauphin. 8. Les Chevaux-legers de Monseigneur le Dauphin. 9. Les Gendarmes de Bourgogne. 10. Les Chevaux-légées de Bourgogne. 11. Les Gendarmes d'Anjou. 12. Les Chevaux-légérs d'Anjou. 13. Les Gendarmes de Berry. 14. Les Chevaux-legers de Bérry. 15. Les Gendarmes d'Orléans. 16. Les Chevaux-légérs d'Orléans. Chaque Compagnie de Gendarmes, ou de Chevaux-légérs, est de 76 Gendarmes, ou Chevaux-légérs. Ce nombre augmente ou diminuë selon qu'il plaît au Roi: Aujourd'hui ils ne sont que trente-cinq. Durant la paix on diminuë le nombre des troupes. Il y a d'ailleurs une Compagnie de Gendarmes de la Garde du Roi. Elle est de 240 Maîtres.

On distingue la grande & la petite *Gendarmerie*. Le nom de petite *Gendarmerie* déplaît à ceux de ce Corps, parce qu'il semble diminuer le mérite de tant de braves gens qui ont bien sérvi l'Etat en plusieurs occasions. Et puisque les Gendarmes de la garde ne sont point du corps particulier de la *Gendarmerie*, on ne peut les comprendre sous ce nom, & il est inouïe d'appeller ce corps la petite *Gendarmerie*. Les Gendarmes du Roi, les Gendarmes de la Reine, les Chevaux-légérs de la Garde, &c. sont de la grande *Gendarmerie*. Officier Tresorier de la *Gendarmerie*.

GENDARMERIE, se dit en général pour Cavalerie. *Equitatus*. Dans le Combat des Anglois contre les Bretons sous le Roi Jean, il fut réglé que l'on combattroit à pied contre l'ancienne maniére de la *Gendarmerie*; mais l'usage changea vérs ce tems-là. Dans le Combat qui se donna auprés de Calais, lorsque Geoffroy de Charni voulut surprendre cette place, le Roi d'Anglétérre & les Chevaliers qui l'accompagnoient étoient à piéd, aussi bien que Charni Ribaumont & les autres Chevaliers François. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. II. p.* 538. C'est ainsi que M. le Gendre dans son Livre des Mœurs & Coûtumes des François p. 104. où il parle de l'ancienne Cavalerie Françoise, dit indifféremment Cavaliers & Gendarmes.

GENDIVAR, s. m. *Gendivaria*, anciennement *Cinira*. C'étoit autrefois une petite ville de l'Isle de Cypre, ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit village situé vérs le milieu de l'Isle.

GENDRAGE, s. m. Térme de Coutumes. Par ce mot on entend le droit que les Seigneurs de quelques lieux ont usurpé, & qu'ils prennent à raison de l'argent que portent les nouveaux mariez quand ils vont loger chez leurs beaupéres. Voyez M. Galland.

GENDRE, s. m. *Gener*. Térme relatif. Beau-fils, celui qui a épousé la fille d'un autre, qui à son egard s'appelle *beau-pére* ou *belle-mere*.

A quel sujet aller avec tout votre bien,
Choisir un gendre *gueux*? MOL.

On dit provérbialement, que quand notre fille est mariée, nous trouvons trop de *gendres*; pour dire, que nous ne trouvons que trop facilement les choses dont nous n'avons plus que faire. On dit aussi, Faire d'une fille deux *gendres*; pour dire, Promettre une chose à deux pérsonnes.

Ce mot vient du Latin *gener*, qui signifie la même chose, & *gener* est formé de *genus*, *espéce*, *race*, parce qu'on prend un *gendre* dans une famille pour la pérpétuer. D'autres, contre toute vraisemblance, font venir le mot de *gendre* immédiatement du mot γαμβρὸς.

GENEALOGIE, s. f. Suite & dénombrement d'aïeux; histoire sommaire des parentées & alliances d'une pérsonne, ou d'une maison illustre, tant en ligne directe que collatérale. *Genealogia, descriptio cognationis, stirpis*. Dresser la *généalogie* de quelque pérsonne de qualité. ABL. Combien y a-t'il de gens qui ne sont nobles, que parce qu'ils sont nez Gentilshommes, & qui auroient besoin d'avoir toujours leur *généalogie* en main pour faire connoître ce qu'ils sont? BOURSAUT. Il faut faire apparoir de sa *généalogie* dans un procés de succession. Il faut prouver sa noblesse par la *généalogie* quand on entre dans des Ordres nobles & militaires, ou dans de cértains Chapitres, comme Lyon, Mâcon, Brioude.

Ce mot est Grèc, & n'a que la términaison Françoise; il vient de γενεαλογια, qui est formé de γένος, *genus*, *prosapia*, *race*, *lignée*, & de λόγος, *sermo*, *discours*, *traité*.

GENEALOGIE, signifie quelquefois noblesse, famille. Ce Provincial se pique de *généalogie*. Il parle toujours de sa *généalogie*. On se moque de lui & de toute sa *généalogie*.

GENEALOGIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la généalogie. *Genealogicus, ad stirpem pertinens, ad stemmata*. Table *généalogique*. Arbre *généalogique*. Les degrez *généalogiques* se marquent dans des ronds rangez au dessus, au dessous, & aux côtez les uns des autres: ce que faisoient aussi les Anciens, qui les appelloient *stemmata*, d'un mot Grèc qui signifioit une *couronne*. P. MENEST.

En Architecture on appelle colonne *généalogique*, une colonne dont le fût est en forme d'arbre *généalogique*, & qui porte aux branches qui l'entourent, les chiffres les armes, ou les medailles d'une famille.

GENEALOGISTE, s. m. Faiseur de généalogie; sçavant en généalogie, qui écrit des histoires de généalogie. *Stemmatum, stirpium descriptor, censor*. Les *Généalogistes* ont fait plus de nobles que le Roi. Les Gentilshommes ruinez deviennent Nouvellistes & *Généalogistes*.

On dit en proverbe, Il ment comme un *Généalogiste*. S. Paul a dit: *Genealogias devita*, dont un Historien de nos jours a fait sa devise, parce qu'il fait profession de ne chercher que la vérité, & qu'il est pérsuadé qu'il est difficile de le dire impunément quand on est *Généalogiste*.

Généalogiste des Ordres du Roi, ou de l'Ordre du S. Esprit, c'est un Officier de cet Ordre établi dans l'assemblée générale du Chapitre le 9[e] Janvier 1595. par les Lettres patentes en forme d'edit, qui portent que ce *Généalogiste* dressera toutes les preuves & les généalogies des Chevaliers & Commandeurs, qu'il n'en sera admis aucunes qui ne soient faites & dressées par lui,

qu'il

qu'il aura entrée dans les assemblées & Chapitres pour y rendre compte desdites généalogies, & soulager le Chancelier, les Chevaliers & Commandeurs qui en feront le rapport, aux gages de 400. écus, augmentez jusques à 900. écus par délibération du Chapitre, le Roi y étant en 1619. P. ANSELME, *Hist. des Grands Off. de la Cour. p. 1647.*

GENECH, f. m. Nom propre d'une contrée de la Natolie. *Genechus Tractus*, anciennement *Pontus Cappadocius*. Elle est aux confins de la Turcomanie le long de la mer noire. Trebisonde, Tripoli, Chirissonde, en sont les lieux principaux. MATY.

GÉNÉE, ou GENAEUS, f. m. Nom propre de Dieu. Voyez GABALE.

GÉNEHOA, ou GÉNEOA, f. f. Nom propre de Royaume. *Genehoa*, *Genehoa Regnum.* Pays de la Nigritie en Afrique. Il a au nord le Royaume de Gualata; au levant celui de Tombut; au midi la rivière de Sénéga, qui est une partie du Niger, le sépare du pays des Jalofes, & l'Ocean Atlantique le baigne au couchant. Le pays de *Génehoa* a été un Royaume particulier. On assure que maintenant il n'est qu'une Province de celui de Gago, de même que celui de Tombut. Le lieu principal de ce pays porte le nom de *Génehoa*, & il est sur la rivière de Sénéga, environ à quarante-cinq lieuës au dessous de la ville de Tombut. MATY.

GENEP, ou GENNÈPE, f. m. Nom propre d'une petite ville avec un Château fortifié. *Genebum*, *Genepum*, *Genapum.* Elle est dans le Duché de Cleves en Westphalie, au confluant de la rivière de Niers avec la Meuse, & à trois lieuës de la ville de Cléves. Les Espagnols s'étant emparez de cette ville, les Provinces-Unies les en chassèrent en 1641. Elle a été remise à l'Electeur de Brandebourg.

GÉNERAL, ALE. Qui comprend tout, qui s'étend à tout. *Generalis.* Le Roi a fait un Edit portant un réglement *général* sur les tailles & sur les monnoies. Toutes les sciences ont des principes *généraux*. Cette coûtume est *générale* par toute la France. Il y eût une inondation *générale* au tems de Noë l'an 1656. du monde.

On dit aussi, qu'un homme, qu'un Ouvrage ont une approbation *générale*; pour dire, qu'ils sont universellement estimez. On n'est guère touché des loüanges *générales* à moins que de les aimer par excès. BELL. Le desir d'être aimé & estimé est la passion la plus *générale*. NIC. Les actions particulières des hommes démentent bien souvent leurs principes *généraux*. BELL.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de régle si *générale* qui n'ait son exception.

GENERAL, se dit aussi de plusieurs charges, offices & dignitez.

Lieutenant *Général* d'armée; c'est le prémier Officier *Général* au dessous des Maréchaux de France.

Colonel, Mestre de Camp *Général* de l'Infanterie, de la Cavalerie, c'est le chèf qui commande ces corps.

On appelle Officiers *Généraux*, ceux qui ne commandent pas seulement sur une compagnie, ou un Régiment; mais sur un corps composé de plusieurs Régimens de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenans *Généraux*, les Maréchaux de Camp, &c. Valens donnoit les ordres à ses Officiers *Généraux* qui se rencontroient sur sa route. FLECH. Aujourd'hui on donne plus d'étenduë à ce nom d'Officiérs *Généraux*, & il comprend tous ceux qui peuvent commander en vèrtu de leur rang à plusieurs corps de troupes, quoiqu'elles soient de même espéce, & les Brigadiers sont Officiérs *Généraux*, quoiqu'ils soient attachez à une espéce de troupes, la Cavalerie ou l'Infanterie. Il y a des Brigadiers de Cavalerie, des Brigadiers de Dragons, des Brigadiers d'Infanterie.

Receveur *Général* des Finances, est un Officiér préposé en chaque Généralité pour recevoir les Finances du Roi, des Receveurs, ou Commis particuliérs, & les envoyer au Trésor Royal: & son Bureau s'appelle la Recette *Générale*. Un Trésorier *Général*, Un Commissaire *Général*.

Controlleur *Général* des Finances, est un Officiér qui controlle toutes les quittances des Finances du Royaume.

Controlleur *Général*, chez le Roi, ou absolument le *Général*, est l'Officiér qui tient le controlle de la depense de la Maison du Roi.

Lieutenant *Général*, en tèrme de Judicature, est celui qui tient le siege dans un Presidial ou une Justice Royale, à la place du Prévôt, du Bailli ou Sénéchal. Ils sont plusieurs quelquefois dans les grands Ressorts, un Lieutenant *Général* Civil, un Lieutenant *Général* Criminel, un Lieutenant *Général* de Police.

Procureur *Général*, est l'Officiér sous le nom duquel se plaident toutes les affaires du Roi en Cour Souveraine, & qui a soin de consèrver les intérêts du Public, des mineurs, des Eglises, & des Communautez.

L'Avocat *Général*, est celui qui porte la parole pour le Procureur *Général* dans les affaires du Roi, & où il y a quelque intérêt public.

On appelle encore la Jurisdiction des Trésoriers de France, le Bureau *Général* des Finances; & on les appelle aussi *Généraux*.

On appelloit autrefois *Généraux*, les Officiers nommez par les trois Etats du Royaume pour la levée, & l'administration des Aides ou Finances; comme on appelloit *Elus* ceux qui avoient le même emploi dans les Provinces. Il y avoit d'abord trois *Généraux* des Aides, qui étoient nommez par les trois Ordres des Etats, & confirmez par le Roi. Depuis le Roi seul y pourvût. Il en nommoit tantôt un, tantôt quatre ou cinq, ou huit. Ils eurent aussi le pouvoir de rendre la Justice sur le fait des Finances. On sépara dans la suite les *Généraux* des Finances de ceux de la Justice. Les dérniers composérent un Tribunal fixe & régulier: c'est à present la Cour des Aides. Les Procureurs cottent encore sur les dossiers des causes qu'ils y ont à plaider, *Généraux*. Voyez AIDES.

On ne sçait point précisément le tems de la prémière création des charges des *Généraux* des Finances & des Tresoriérs de France. On voit des Tresoriers de France dès le tems de Charles V. Roi de France: & des *Généraux* des Finances dès le tems de Charles VI. M. de Bras dit que de toute Antiquité il y a eu en Normandie un Trésorier de France qui connoissoit du Domaine, & un *Général* des Finances, qui avoit l'administration des Finances extraordinaires, & que dans tout le Royaume il n'y avoit que quatre Tresoriérs & quatre *Généraux*. Henri II. par son Edit donné en Janvier 1551. créa dix-sept Trésoriérs *Généraux* pour les dix-sept recettes generales du Royaume. En l'année 1557. les Offices de Tresoriérs de France & de *Généraux* des Finances qui étoient réünis & exèrcez par les mêmes pèrsonnes, furent separez. Charles IX. en Novembre 1570. en créa dix-sept autres, pour en avoir deux dans chaque Bureau des recettes générales. Les charges de *Généraux* des Finances furent réünies aux Bureaux des Trésoriers de France par l'Edit d'Henri III. donné en Juillet 1577. HUET *Orig. de Caen p. 158.*

On dit encore, les *Géneraux* des Monnoies; pour dire, les Conseillers de la Cour des Monnoies. On dit aussi *Généraux* Maîtres des Monnoies. Arrêt du Parlement du 1. Mars 1475. entre le Prévôt de Paris & les *Généraux* Maitres des Monnoies. Le Prévôt de Paris s'étoit plaint que les *Généraux* des Monnoies avoient entrepris de faire un cri dans Paris de par le Roi & de par eux. Que c'étoit une entreprise sur sa charge, qu'il ne se devoit faire aucun cri en cette ville que de par le Roi & le Prevôt de Paris. Sur quoi la Cour, après que les Parties eurent été oüies au Parquet, ordonna qu'en tous cris & proclamations qu'il conviendroit faire en vèrtu des sentences de la Chambre des Monnoies, après que le trompette auroit sonné, le Crieur diroit: Or oyez de par le Roi Nostre Sire, & de par M. le Prévost de Paris; & diroit ensuite: On vous fait à sçavoir de par le Roi Nostre Sire & de par Messieurs les *Généraux* Maistres des Monnoies que présentement, &c. DE LA MARE, *Traité de Police Tome I. page* 263.

La premier mention que l'on trouve des *Généraux* des Monnoies, c'est sous Philippe Auguste, & ils sont appellez dans tous les Titres de ce tems-là *Généraux* Maîtres des Monnoies. Voyez Boizard p. 356 & suiv. Ces *Généraux* des Monnoies ont sous eux des *Généraux Subsidiaires* & des *Généraux Provinciaux*. Les *Généraux* Provinciaux étoient appellez *Généraux* Subsidiaires lorsqu'ils ne connoissoient que subsidiairement aux *Généraux* Maîtres des Monnoies, des matiéres & affaires dont ils leur renvoyoient la connoissance. Ensuite nos Rois ont établi des *Généraux* subsidiaires en Languedoc, en Guyenne, en Bretagne, en Bourgogne, en Normandie, en Dauphine & en Provence, avec Jurisdiction dans ces Provinces. Ils ont subsisté jusqu'en 1549. qu'ils furent supprimez. Henri III. les rétablit en 1577. avec titre de *Généraux* Provinciaux. Voyez Boizard pag. 373. 374. 375.

Un Concile *Général*, ou Œcumenique, c'est celui où tous les Evêques de la Chretienté sont convoquez. Un Chapitre *général*, où tous les chèfs des Maisons ou Communautez doivent se trouver.

Etats *Généraux*, ceux où le Clèrgé, la Noblesse & le tièrs Etat sont assemblez. Voyez ETATS. Vicaire *Général*, celui qui a plein pouvoir de celui qui le commet.

On appelle Hopital *Général*, les lieux où on donne retraite & nourriture à tous les pauvres de quelque nature qu'ils soient.

GÉNÉRAL, est aussi quelquefois substantif. Comme, Le *Général* de l'armée; celui qui commande l'armée en chéf, qui donne ses ordres par tout, & ne reconnoit d'autres maîtres que son Roi, &c. *Imperator. præfectus. præpositus.* Il se fit declarer *Général* contre les Pèrses. ABL. Un Maréchal de France est naturellement *Général* d'armée, & il consèrve ce nom, quoiqu'il sèrve sous le Roi, ou sous quelque Prince de la Maison Royale.

Cette conquête m'est d'autant plus agréable, que Dieu a pris soin d'y épargner le sang de mes sujets, & a bien voulu favoriser les ordres que j'avois donné sur cela à mes *Généraux* Louis XIV. écrivant en 1697. sur la prise d'Ath. De la tente du *Général* la confusion passa au reste de l'armée. P. Catrou. J. Judith paroit dans le Camp d'Holoférne, & l'on excite dans l'ame du *Général* la curiosité fatale de la voir Roy.

Général des armes, est dans quelques pays étrangers un Officier qui a autorité sur les troupes, qui a la disposition des choses qui regardent les armes, la guérre. *Armorum Præfectus, rei bellicæ præfectus.*

Général des Galéres. Officiér de la Couronne de France qui commande les Galères. *Generalis Triremium Præfectus.* Le *Général des Galeres* a porté dans des tems le titre de Capitaine géneral des galéres, & en d'autres celui d'Amiral de Provence, ou de Levant. Il n'a point à présent d'autre qualité que celle de *Général des Galeres*, & il a commandement sur la mèr Méditérrance. Son pouvoir & son autorité sont reglez par l'Ordonnance du Roi Charles IX donnée à Amboise au mois d'Avril 1562. régistrée au Parlement le 8e Juin 1563. Le *Général des Galeres* commande les Galères, & tous les bâtimens qui portent des voiles latines. Il ne reconnoît de supérieur en mèr que l'Amiral. Il arbore l'étendart Royal. Il a une jurisdiction & police navale. Voyez le Reglement de 1665. Le *Général des Galéres* porte pour marque de sa dignité un grapin en pal dérriére l'Ecu de ses armes. Voyez le P. Anselme dans son hist. Générale des Grands Officiers de la Couronne, Chap. VI. Le Chevalier d'Orléans pourvû de cette Charge en 1716. est le XXVe Grand *Général des Galeres* depuis l'an 1410, que Jean de Chambrillac, qui est le prémier, selon le P. Anselme, en fut revêtu.

De Ruffi dans son hist. de Marseille L. XIV. C. 2. dit qu'il lui a été tout-à-fait impossible de sçavoir le nom de ceux qui ont commande les Galéres en qualité de *Généraux*, avant que la Provence fut réünie à la Couronne; que les titres ne lui ont fourni que Jean de Villages natif de Bourges, que Louis XI. n'étant encore que Dauphin de Viennois, créa Capitaine *Général* sur la mèr par lettres Patentes donnees à Valence le 8e de Janvier de l'an 1453, qu'en effet dix ans après Christophle Moro, Doge de Venise, lui écrivit en qualité de Capitaine *Général* du Roi de France, de vouloir donner sauf-conduit aux galères & aux vaisseaux de la Republique qui étoient dans le port d'Aiguemortes. Il ajoûte que les galéaces étoient commandées l'an 1470. par Thomas de Villages, qui en étoit Capitaine General. Depuis que la Provence fut réünie à la Couronne, les titres & les Historiens nous donnent connoissance de tous les *Généraux* qui les ont commandéa. Le prémier est dès l'an 1497. Préjent de Bidoux, natif de Gascogne, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui fut ensuite Grand Prieur de S. Gilles.

Général des Galions, est celui qui commande les Vaisseaux, la flotte des Galions. *Navium Præfectus.* Le *Général des Galions* & le *Général* de la mèr, ont les mêmes honneurs & les mêmes Privileges. Ces charges de *Général* des armes, *Général* des galions, *Général* de la mèr, sont établies en Espagne. Celle de *Général* des armes l'est aussi ailleurs.

Général de la mer. Nom que l'on donne en quelques pays étrangers a un Officier qui a autorité sur les gens de mèr, qui a la disposition des choses qui concérnent la Marine. *Maris Præfectus, rei nauticæ Præfectus.*

On appelle un *Général* d'Ordre, celui qui est le Chèf de toutes les Maisons établies sous la même Régle. Il y a quelques *Généraux* en France, comme celui de Citeaux, de S. Maur, des Feuillans, des Chartreux, de S. Ruf de Valence, de Prémontré, de Grammont, des Mathurins, des Pères de l'Oratoire, de S. Antoine de Vienne, & de la Congrégation de la Mission. Selon le P. Thomassin dans son Ouvrage de la Discipline de l'Eglise Tom. II. P. III. L. I. C. 37. n. 1. l'origine des *Généraux* d'Ordres vient apparemment des priviléges que les Patriarches ont donnez aux Monastéres situez dans les Evêchez de leur Patriarchat, en arborant la Croix Patriarchale à la fondation des Monastères, qui vouloient bien se soumettre immédiatement au Patriarche; ce qui exemptoit ces Monastères de la jurisdiction de l'Evêque diocésain. Le Supérieur Général s'appelle Exarque chez les Grècs, *Exarchus.*

Général, est aussi un titre de quelques Officiers du Roi pour les bâtimens. *Général* ancien des bâtimens du Roi. *Général* des bâtimens du Roi ès œuvres de Charpenterie.

Général, s. m. Qui se dit collectivement, pour signifier l'univérsalité. Le particulier souffre, il est vrai, des subsides, mais le *général* s'en trouve bien. Le *général* du monde; pour dire, le plus grand nombre. La prémière partie traite du *général* des opérations. Dionis.

En général, adv. En gros; d'une manière générale. *In universum, universim, generàtim.* Ignorer *en général* les régles de son devoir. Pasc. Cela fait du bien à la nation, tant en *général* qu'en particulier.

Général Gouda. Nom d'une tulippe qui est un incarnat fort éclatant & blanc.

Général Picot. Les Fleuristes ont donné ce nom à une tulippe qui est d'un blanc de lait, panaché d'un beau pourpre.

GÉNÉRALAT, s. m. Charge d'un General. *Præfectura, generalatus.* On lui a donne le *Généralat* de l'armée. Charles-Quint, pour tarir la source des désordres, joignit le *Généralat* à la Viceroyauté. Pat. Ce mot se dit aussi parmi les Religieux de quelque Ordre que ce soit. Il a été élevé au *Généralat* d'un tel Ordre. S. Ignace faisant réfléxion que le Général pourroit mal user de son autorité, températ le *Généralat* par des contrepoids & des correctifs. Bouh.

GÉNÉRALE. Tèrme de Guèrre. Battre la *générale* c'est Battre la Caisse pour faire marcher toute l'Infanterie d'une armée.

Générale, la *Générale*, la Compagnie *Générale*. On appelle ainsi dans les Gardes Suisses la premiére Compagnie du Regiment, qu'on nomme la Colonelle dans les Gardes Françoises & dans les autres Corps.

GÉNÉRALEMENT, adv. En général. D'une manière générale. *In universum, generaliter.* Il est vrai *généralement* parlant, que les plus riches ne sont pas les plus contens. Toutes les procurations finissent par ce mot: & *généralement*, &c.

GÉNÉRALISSIME, adj. Qui est au dessus des Officiers Généraux. Balzac raporte que le Cardinal de Richelieu fit ce mot de son autorité absoluë, lorsqu'il alla commander les armées de France en Italie. Quand on envoye un Prince commander une armée où il y a des Maréchaux de France, on lui donne la qualité de *Généralissime*. On dit aussi, un genre *généralissime*, un genre superieur & éloigné, qui a sous lui d'autres genres & espèces.

GÉNÉRALITÉ, s. f. Univèrsalité. *Generalitas, universitas, genus.* Si quelques particuliers sont mechans, sont rebelles, il ne faut pas que la *généralité* en souffre. La spécialité ne déroge pas à la *généralité* en matière d'hypotéque, & de mandemens & de commissions.

Généralité, est aussi une cèrtaine division de la France faite pour la régie des Finances du Roi, en chacune desquelles il y a un Bureau des Trésoriers Généraux de France, établi pour en avoir la direction. Et c'est de là qu'on les appelle *Généralitez*. Il y a 24. *Généralitez* en France; c'est-à-dire, 18. dans les pays d'Elections, & 6. dans les pays d'Etats.

Les vingt-quatre *Généralitez* de France sont celles de Paris, d'Amiens, de Soissons, de Châlons sur Marne, de Lyon, de Montauban, de Bourdeaux, de Limoges, de Poitiers, de la Rochelle, de Tours, de Caën, d'Alençon, de Rouen, d'Orléans, de Bourges, de Moulins, de Riom; les suivantes sont dans des pays d'Etats, celles de Rennes, de Dijon, de Grenoble, d'Aix, de Montpellier, de Toulouse, celle de Lille est dans les pays conquis, & elle fait la vingt-cinquiéme *Généralité*. Il y a aussi un Recevent Général des Finances établi en chaque *Généralité*, & pareillement un Intendant de Justice, ou Commissaire départi dans chaque *Généralité*: c'est lui qui reçoit de la Cour l'etat de ce qui doit être imposé sur chaque Election. Les *Généralitez* se nommoient autrefois *Missies*, en Latin *Missatica*, ou *Missatici*. Le Roi Charles le Chauve par ses Capitulaires donnez dans le Palais du Sauvoy au mois de Novembre 855. delegua les Mis ou Intendans dans les 12. *Généralitez* de son Royaume. On y trouve le dénombrement de tous les pays que formoit chaque *Généralité*. Ces Mis ou Intendans étoient principalement occupez à la réformation de la Justice, au rétablissement des droits du Roi, au soulagement du peuple & à la réformation des abus qui s'étoient glissez dans les Provinces. On les appelloit *Missi Dominici* Voyez le traité de *Missis Dominicis.*

GÉNÉRATIF, ive, adj. Tèrme de Physique. Qui a puissance d'engendrer, de produire. *Generativus.* Principe *génératif*. Faculté *générative*. Cause *générative*. La vèrtu *générative* qui est dans les semences ne peut pas être connuë par les hommes.

GÉNÉRATION, s. f. Tèrme dogmatique. Production d'une chose, changement qui se fait perpétuellement en la nature, convèrsion d'une chose en une autre. *Generatio.* C'est une maxime en Philosophie, que la *génération* de l'un est la corruption de l'autre. La *génération* des metaux dans la tèrre. La *génération* du feu dans le bois. Il est fort vraisemblable que l'air sert à la *génération* de la plus grande partie des esprits animaux. Lemery. Les *générations* qui arrivent dans la suite des tems, ne sont que des explications de la production des prémiers gèrmes. Id.

On dit en Théologie, que le Père Eternel a produit son Vèrbe de toute étèrnité, *ab æterno*, par voye de *génération*. Démontrez-moi la *génération* étérnelle du Vèrbe dans le sein de son Père, ...

&

& je souscrirai sans réserve à tous les articles que vous me proposez à croire. P. Catrou. J. rapportant les paroles d'Akebat.

Le mot de *génération*, quand on parle du Vèrbe, forme dans l'esprit une idée particulière. Cette procession s'appelle *génération*, parce que le Vèrbe en vèrtu de sa procession, qui se fait par la voie de l'entendement, est semblable à celui dont il tire son origine; & comme dit S. Paul, qui est la figure ou l'image de sa substance; c'est-à-dire, de son être, de sa nature. De là vient qu'on appelle la seconde pèrsonne de la Sainte Trinité, Vèrbe & Fils.

Génération, se dit plus particulièrement de la production des choses végétantes, & sur tout de l'action des animaux qui leur fait produire leur semblable. On dissout les mariages quand l'une ou l'autre des parties est inhabile à la *génération*. Aristote a écrit cinq livres de la *génération* des animaux. Quelques Philosophes modèrnes ont prétendu, après M. Pèrrault, qu'il ne se fait dans le monde aucune nouvelle *génération*; que Dieu a tout créé d'abord; & que ce que nous appellons *génération*, n'est autre chose qu'une augmentation de petites parties du corps des semences qui en croissant se développent. Chez les anciens Romains les Dieux préposez à la *génération*, étoient Priape, Vénus le Genie & la Fécondité. Voyez Vossius *De Idolol. L. VIII. C.* 4. Harvey, Anglois, a fait un excellent Traité *de Generatione animalium*, & Nigrisoli des Considerations sur la *Génération*.

Génération, se dit aussi de la généalogie, & de la suite des enfans nez d'une même tige. Le livre de la *génération* de J. C. est le commencement de l'Evangile de S. Matthieu. Il est impropre dans ce sens: Les Traducteurs du Nouveau Testament ont traduit la *généalogie* de J. C. Et le P. Bouhours a retranché l'article, qui n'est pas là à sa place, & a traduit *Généalogie* de Jesus-Christ.

Génération, signifie aussi un peuple, une race, sur tout dans les traductions literales de l'Écriture-sainte, dans lesquelles on est accoutumé à voir le mot de *génération* prèsque par tout où le Latin porte *generatio*, & le Grec γενεα, ou γένεσις. Une *génération* méchante & illégitime demande des miracles, & on ne leur en fera point voir, dit J. C. Les *générations* des hommes passent, il en vient d'autres en leur place, mais la tèrre demeure toujours. Ecclesiaste.

Génération, se dit aussi de l'âge ou de la vie d'un homme. On fait des beaux emphitéotiques à trois *générations*, ou trois âges d'homme. Les biens mal acquis ne passent pas à la troisiéme *génération*. Dieu vange & punit les pechez des péres sur leurs enfans jusqu'à la troisiéme & quatriéme *génération*. En ce sens les Historiens comptent une *génération* pour trente ans ou environ. Herodote met trois *générations* pour cent ans, & ce compte se trouve ordinairement assez juste.

Génération, passe quelquefois pour une succession de tems. De *génération* en *génération*; c'est-à-dire, de siécle en siecle.

Ce tèrme de *génération* est fort en usage dans la Philosophie hèrmétique, il signifie dans cet art putrefaction, corruption; ouvrage de la pierre lorsqu'il est parvenu au noir.

GÉNÉREUX, euse, adj. Magnanime; qui a l'ame grande & noble, & qui prefère l'honneur à tout autre interêt. *Generosus, nobilis, magnanimus, fortis.* On appelle d'ordinaire *généreux* tous les sentimens où il paroit quelque grandeur d'ame; comme de mepriser la faveur & les honneurs. M. Esp. La gloire que l'on acquiert par un procedé *généreux* est plus douce que la vengeance. Id. Auguste fit une action *généreuse* en pardonnant à ses ennemis. Je ne suis pas moins *généreux* à ressentir cette faveur, que vous avez été à me la faire. Voit. Mon courage etoit une marque du *généreux* sang dont j'etois sortie. H. S. de M.

Endurcis toi le cœur, son Arabe, Corsaire:
Ne vas pas sottement faire le généreux. Boil.

Quoi? faut-il qu'un dessein si grand, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux? Rac.

Il y en a qui dérivent ce mot du Grèc γενναῖος, qui signifie la même chose.

Généreux, signifie aussi Brâve, vaillant, courageux. *Animosus.* Alexandre etoit un Prince *généreux*, qui affrontoit hardiment les plus grands périls. C'est dans ce sens que l'Abbé Picinelli donne pour devise à un homme *généreux* un cheval tout equippé, & prêt à entrer dans la carrière, avec ce mot de Virgile: *Campo sese arduus infert*, 2. *Georg. v.* 145.

Un généreux *dépit vient de rompre ma chaine.* M. Scud.

Faisons, pour oublier l'ingrat, un généreux *effort.* Vill.

Généreux, signifie aussi, Libéral. *Liberalis, benignus.* Mécénas étoit fort *généreux* envèrs les gens de lettres. Vous m'avez témoigné une *généreuse* compassion.

Généreux, se dit aussi de quelques animaux belliqueux, ou qui vivent de proie: comme un cheval, un lion, un aigle, &c. sont des animaux *généreux*. On dit poëtiquement un *généreux* coursier.

Généreux, est aussi une épithéte qu'on donne particuliérement à l'aiman; quand il est excellent & fort vif, pour faire une forte attraction. Cette aiguille a été touchée par un aiman fort *généreux*.

GÉNÉREUSEMENT, adv. D'une manière généreuse. *Generosè, fortiter.* Un Conquérant doit traiter *généreusement* les vaincus, & leur pardonner.

GÉNÉRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient au genre. *Genericus.* Il y a des differences *génériques* & d'autres specifiques.

GÉNÉROSITÉ, s. f. Grandeur d'ame, de courage; magnanimité, bravoure, libéralité, & tout autre qualité qui fait le généreux. *Animi magnitudo, generositas.* La *générosité* que la justice ne dirige pas, est le mouvement d'une ame véritablement noble; mais mal réglée. S. Evr. Il ne faut pas donner le nom de *générosité* à toutes les actions éclatantes & extraordinaires, comme l'on fait communément. La *générosité* est à parler proprement, cette vèrtu magnanime qui fait qu'on use bien de ses avantages, & qu'on ne se venge point d'un ennemi vaincu. M. Esp. Il est fâcheux d'avoir besoin de la *générosité* des autres. S. Evr. La vraie *générosité* épargne à un ami la peine secrette qu'on sent toujours à expliquer ses besoins. Id. On a placé la *générosité* entre les plus excellentes vèrtus: car il n'en est point qui demande une plus grande force d'ame, ni qui prouve plus de répugnance dans notre esprit. M. Esp.

Le Prince pour essai de générosité,
Gagneroit des combats marchant à mon côté. Corn.

La *générosité* dont les vainqueurs usent envèrs les vaincus est vanité ou politique. Id. De la manière dont les hommes sont faits, il ne faut plus compter sur leur *générosité*. Bell. Les malheureux ne trouvent guère de *générosité* dans leurs amis; la mauvaise fortune les écarte. Id. Dans la distribution des bienfaits, il faut moins d'éclat que de *générosité*. S. Evr.

GÉNES, GÉNNES, s. f. Nom propre d'une ville d'Italie, capitale de la République qui porte son nom, & située sur la côte de la mèr Mediterrance, environ à vingt-sept lieuës de la ville de Milan, du côté du midi. *Genua.* Cette ville est fort ancienne, elle a environ deux lieuës de circuit, batie en amphiteatre, & pleine de batimens magnifiques, qui lui ont acquis le titre de *Génes la supèrbe*. Elle est fort bien peuplée, & une des plus marchandes de l'Italie: on compte qu'il y a soixante-dix mille ames, dont plus de vingt mille familles travaillent à des étoffes ou à des bas de soie. *Génes* a un Archevêché, & une Académie, dont les membres se nomment *Gli Addormentati*, un bon port, & de belles murailles, fortifiées aux endroits par où elle peut être attaquée.

Génes a souffèrt un grand nombre de révolutions; les Romains, les Lombards, les Empereurs, les Rois de France, & les Ducs de Milan en ont été les maîtres. Elle est maintenant Republique; son Gouvèrnement est purement Aristocratique: il n'y a que les Nobles qui puissent y avoir part. La Noblesse y est divisée en deux ordres; la vieille Noblesse consiste en vingt-huit familles, & la nouvelle en quatre cent trente sept. De ces deux ordres de Noblesse on choisit quatre cent pèrsonnes, qui composent le grand Conseil, en qui réside la Souveraineté. Elle a outre cela un Senat composé du Doge & de douze Sénateurs, qui ont l'administration ordinaire des affaires, le Doge est pris de l'ancienne & de la nouvelle Noblesse altèrnativement: il n'est que deux ans en charge, & il ne peut y revenir qu'après douze ans d'intèrvalle. Il loge dans le Palais de la République, & il a toujours deux Sénateurs logez avec lui pour observer sa conduite. On ne peut être élevé à cette charge qu'après l'âge de cinquante ans. Les Nobles Génois, de même que les Venitiens, ne peuvent avoir aucun commèrce avec les Ministres des Etats étrangers. On dit de *Génes* que la République est la plus pauvre, & que les particuliers sont les plus riches de toute l'Italie. L'Académie des Sciences place *Génes* à 27. deg. 30. min. de longitude, & à 44. deg. 27. min. de latitude.

L'État ou la République de *Génes*, que l'on nomme autrement la côte de *Génes*, ou la riviere de *Genes*. *Genuensis ditio.* Petit État de l'Italie, borné au levant par une partie des États de Toscane, & par le Marquisat de Fosdinovo, & le Duché de Massa; & au couchant par la Principauté de Monaco, & par le Comté de Nice. Il a au midi la mèr Meditèrranée, & au nord le mont Appenain, qui le sépare du Piémont & des Duchez de Montfèrrat,

fèrrat, de Milan & de Parme. Cet Etat peut avoir environ cinquante lieuës de côtes, mais sa largeur n'excéde pas huit ou neuf lieuës : il est bien peuplé, cultivé & fort fértile le long de la mèr ; mais le dedans du pays est extrêmement montagneux, & inculte en plusieurs endroits. On le divise en côte du ponant, & en côte du levant, la ville de *Génes* faisant la séparation entre les deux. Dans la prémiére on trouve les villes de Vintimiglia, d'Albenga, de Nole, de Savonne, & la forteresse de Gavi ; & dans la dèrniére il y a Rappallo, Brugnetto, Spezza & Sarzano. Ce pays est l'ancienne Ligurie maritime, que les Latins nommoient *Liguria littora*, *Montana*, ou *Inalpina*. Ses habitans sont bons hommes de mèr, & ils s'attachent beaucoup au travail & au commèrce. La République de *Génes* posséde, outre cet Etat de Tèrre-fèrme, la petite Isle de Capraia & celle de Corse.

La mèr de *Génes*. *Ligusticum mare*, *Ligusticus sinus*. C'est la partie de la mèr Meditèrranée qui baigne l'Etat de *Génes*. Elle a au couchant la mèr de Provence, au levant celle de Toscane, & au midi celle de Corse.

Voyez sur *Génes Jacobi Bracelii Genuensis Oræ Ligusticæ Descriptio*, & *De Claris Genuensibus* ; & *Ristretto delle historia Genoese Di Paolo*. Il y a un Traité Latin du Domaine de la République de *Génes* sur la mèr de Ligurie.

Ce nom *Génes*, vient du Latin *Genua* ; & ce nom a été donné à cette ville, disent les fables, de *Genuus* fils de Saturne, & son fondateur ; ou selon d'autres de *Genuinus*, compagnon de Phaëton, ou bien encore de Janus Roi d'Italie. Quelques autres disent que le nom de cette ville vient de *genu*, genouil, & qu'il loi a été donné parce qu'elle a du côté de la mèr la figure d'un genou courbé.

GÉNESAR, s. m. ou GÉNÉSARETH, s. f. Nom propre d'une contrée de la Tèrre-sainte. *Genesar*, *Génésareth*, *Genesaritis*. C'est une contrée de Galilée, à l'occident du lac de Tibériade ou de *Génésareth*. Luc. V. 1. Quelques-uns prétendent qu'il y avoit une ville de ce nom qui donnoit ce nom au Pays. Il n'y en a point de preuves, à moins que ce ne soit *Cennéreth*. Car quelques Auteurs croyent que *Génésareth* s'est fait de Cennéreth, nom de cette contrée dans l'Ancien Testament. Voyez ce mot, & sur le Pays de *Génésareth* S. Matthieu XIV. 34 & S. Marc VI. 53.

Le lac de *Génésareth*, autrement de Galilée, ou de Tibériade, & dans l'ancien Testament de *Cennéreth*, est un lac qui forme le Jourdain à l'orient de la contrée de *Génésareth* dans la Galilée. Il est entre la demi-Tribu de Manassé d'au delà du Jourdain, à l'orient, & une partie de celle de Nephtali du côté du nord, une partie de celle de Zabulon à l'occident, & une partie de celle d'Issachar au midi. Il se nomme aujourd'hui Tabaria selon le P. Lubin, ou n.è. de Tabarie, mot corrompu du Latin *Tiberias*, Solin C. 35. & Pline L. V. C. 15. donne au lac de *Genésareth* seize milles de long & six de large. Il avoit à l'orient Juliade & Hippus ; au midi Tarichee, nom que l'on donnoit aussi au lac, & à l'occident de Tiberiade, toutes villes jolies & agréables. C'est la description qu'en fait Pline L. V. C. 15. Voyez encore Cenneretн & mer de Galilee, au mot Galilee.

GÉNESARETH, Ville. Voyez *Tiberias*.

GENESE, s. f. Prémier Livre de la Bible, où la création du monde & l'histoire des premiers Patriarches sont écrites. *Genesis*. Les Hébreux l'appellent *Beresith*, parce que dans leur langue elle commence par ce mot, qui signifie *au commencement*, *in principio*. Ce sont les Grècs qui lui ont donné ce nom Γένεσις, *Genése*, qui dans leur langue signifie, *Génération*, *production*, parce que ce livre commence par l'histoire de la génération, de la production, de la création de tous les êtres. L'Auteur de ce livre est Moïse. Il comprend l'histoire de 2367. ans qu'il y a depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Joseph. Il est défendu chez les Juifs de lire le commencement de la *Genése*, & le commencement d'Ezéchiel, avant l'âge de 30 ans.

Petite Genese. *Genesis parva*. C'est le nom d'un Livre apocryphe, que Cédrenus cite quelquefois, & dont il nous a consèrvé quelques traits que voici : Que Caïn fut accablé sous les ruines d'une maison ; qu'un Ange enseigna à Adam la langue Hebraïque ; que Mastiphat Prince des Demons vint trouver Dieu, & lui conseilla d'ordonner à Abraham le sacrifice de son fils poor éprouver son amour ; que les enfans des Israëlites ne furent jettez dans le Nil que pendant dis mois On voit par là le cas qu'on doit faire de ce livre. C'est le même qui fut aussi appelle l'Apocalypse de Moïse. Voyez Suicèr dans son Trésor Ecclésiastique au mot Γένεσις.

Genése, en Géométrie, est la formation de quelque plan, ou d'une figure solide par le mouvement d'une ligne, ou d'une surface. Harris. Par éxemple, un globe est formé par le mouvement d'un demi-cèrcle autour d'une ligne tirée d'un bout, ou d'une corne de demi cèrcle à l'autre, & qu'on appelle son axe, ou axe de circonvolution. Voyez Axe. Ainsi le mouvement ou la révolution de ce demi-cèrcle est la *genése* d'un globe. La ligne ou surface qui se meut, s'appelle le *Descrivant*, & la ligne autour de laquelle ou suivant laquelle la révolution ou le mouvement se fait, s'appelle le *dirigent*. Harris.

GENESSANO, ou GENEZZANO, s. m. Nom propre d'un bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Genessanum*, anciennement *Juventianum*. Il est dans la Campagne de Rome, entre Frescati & Palestrine. Maty.

GENÉS, ou GENEST, s. m. Nom propre d'homme. *Genesius*. Saint Genès, que plusieurs écrivent *Genest*, étoit d'une des prémière familles de la ville d'Auvèrgne, ou du Château de Clèrmont qui en etoit proche. Il en fut fait Evêque malgré sa résistance vèrs l'an 656. & gouvèrna cette Eglise jusques vèrs l'an 662. qu'il mourut, selon le P. Henschenius, *Acta Sanctor. Jan. T. I. p.* 322. Il y a encore un S. *Genes* Comte d'Auvergne, qui a vécu quelques années après S. *Genes* Evêque de Clermont. Un autre S. *Genes* martyr ; un S. *Genes* Comédien de Rome. Il y a en Auvèrgne beaucoup d'Eglises dédiées sous le nom des trois prémiers Saints *Genès*. Saint *Genes* Bateleur & Comedien d'abord, puis Chrétien & martyr, souffrit pour la foi vèrs l'an 285. ou 286. Voyez Genies.

GENÉST, s. m. *Genista*. Arbrisseau dont les fleurs sont légumineuses. Le *genêt* ordinaire, *Genista*. *scoparia*, ou *cytiso genista scoparia vulgaris*. *Instit. R. herb.* s'éléve jusqu'à la hauteur de trois à quatre piéds, quelquefois il est plus haut. Il donne plusieurs branches ou rameaux droits, longs, minces & vèrdâtres, à trois à quatre ongles, & garnis de feüilles vèrtes, petites le plus souvent au nombre de trois, portées sur une même queuë, & quelquefois seules sur une queuë. Ses fleurs sont jaunes, & suivies d'une gousse platte, composée de deux cosses d'un poûce & quelques lignes de longueur sur un quart de pouce de largeur, & qui renfèrme des semences taillées en forme de rein. Ses fleurs sont vomitives. Les cendres de toute la plante sont diurétiques. Ses branches sèrvent à faire des balais.

Le genêt d'Espagne, *genista juncea J. B.* se distingue du précédent, non seulement par la grandeur de toutes ses parties, par l'odeur douce de ses fleurs, & par ses branches pleines d'une moëlle fongueuse ; mais encore par ses feüilles, qui ne sont jamais par trois sur une même queuë. On cultive dans les jardins le *genêt d'Espagne*.

Le *genêt* des Teinturiers se distingue pareillement du *genêt* ordinairement par ses feuilles qui ne sont jamais par trois. Voyez Genestrolle.

Il y a un *genêt* à plusieurs coins dont on fait des balais, que C. Bauhin appelle *genista angulosa & scoparia* : Pin. 395. ou *Cytiso genista scoparia vulgaris flore luteo*. Tournefort, *Inst. rei herb.* 649. un *genêt* de l'Isle d'Elbe, &c. On fait des cordes de navire avec des *genêts* d'Afrique & de Murcie, qui sont de bon usage en eau douce & salée, & on en faisoit même dès le tems de Pline.

Genista vient de *genu*, *genou* ; parce que le *genêt* est fléxible comme le genou.

Genêt blanc. Le *genêt* s'éléve si haut & si promptement, qu'on le pourroit compter avec les arbres : il pousse plusieurs branches, desquelles s'éléve une quantité de petits brins délicats & pointus qui s'etendent jusqu'à la hauteur d'un pied & demi, ou deux pouces ; & ses brins jettent de cèrtaines petites feüilles faites comme celles de la ruë, & des fleurs en grande quantité, qui sont rouges par le fond, & toutes blanches au reste, lesquelles étant de prés attachées aux branches semblent autant de perles destinées pour leur ornement. Ce *genêt* veut le soleil mediocrement, une tèrre à potager ; dans les chaleurs il faut l'arroser, & parce qu'il vient de graine on en seme. Morin.

L'Ordre du genest. Ordre de Chevalerie que Favyn dans son Théâtre d'honneur, & après lui l'Abbé Justiniani, *Histor. di tutti gl' Ordini milit. P. II. C.* 42. *p* 592. 593. disent avoir été institué par S. Loüis l'an 1234. à l'occasion de ses fiançailles avec Marguerite fille de Raimond Comte de Provence, & non pas de Bérenger, comme dit Justiniani. L'habit des Chevaliérs de *Genêt* étoit un manteau de damas blanc, avec un chaperon violêt. Leur collier consistoit en une chaîne ornée altèrnativement d'une fleur de *genêt*, & d'une plaque d'or quarrée, sur laquelle étoit une figure de fleur de lis. De la chaîne pendoit une croix tèrminée aux quatre bouts par des fleurs de lis.

On dit aussi *genêt* d'un cheval d'Espagne, mais bien des gens croyent qu'il faut dire en ce sens la *genêt*, & non pas *genest*. Voyez *Genet*.

GENESTE, s. f. Nom d'une plante qui jette des feüilles longues comme celles du lin ; ses fleurs sont jaûnes, faites en croissant comme les gousses des pois, elle n'a point de pointes comme le genêt

genet, duquel elle approche beaucoup. Elle produit d'une seule tige quantité de vèrges longues & fermes ; sa graine vient dans les gousses, comme celle de la vesse. Elle fleurit en Mai & Juin, & l'on en trouve prêsque par tout dans les collines & les bois. Chomel dit qu'elle provoque, subtilise, nuit au cœur & à l'estomac, que l'eau des fleurs distillée est bonne pour la pierre, aussi bien que la graine pilée & buë au poids d'une demi drachme. On la corrige avec de la graine de fenouil ou d'anis.

Geneste. Cosse de *Geneste*. Ordre de Chevalerie. Voyez Cosse, *T. II p.* 271.

GENESTRAY. Ce mot se trouve dans quelques Coûtumes ; il signifie une terre où il y a du genêt. *Ager genistis consitus.*

GENESTROLE, s. f. Est une plante qui vient naturellement & sans culture, qui sert aux Teinturiers à teindre en jaune. *Genista tinctoria.* Ils l'appellent aussi l'*herbe du pâturage*. Son port est le même que celui du genêt ordinaire, & c'est pour cela qu'on l'appelle *genêt* des Teinturiers. Ses vèrges sont plus minces & plus courtes, de même que les feuilles, les fleurs & ses gousses. C. Bauh. Pinac. 395. l'appelle *genista tinctoria, tinctoria germanica.*

GENET, s. m. La dèrnière syllabe est bréve. Espéce de cheval venant d'Espagne ou de Portogal, qui est de petite taille, mais bien proportionnée. *Equus Hispaniensis, Lusitanus.*

Ce mot originairement signifie un *cavalier*, ou *homme de cheval*. Il a eté transporté du Cavalier au cheval même. Men. après Covarruvias Quelques uns le derivent du Grèc εὐγενὴς, qui signifie *bene natus*. Philippe de Comines fait mention de soldats nommez *genétaires*, parce qu'ils étoient montez sur des *genets* d'Espagne.

Plantegenet, surnom fameux dans l'Histoire pour avoir été porté par une illustre maison qui a regné en Angleterre.

GENETHLIAQUE, s. m. Tèrme d'Astrologie Celui qui dresse les horoscopes, ou qui fait les prédictions de ce qui doit arriver à quelqu'un, par le moyen des astres qui ont presidé à sa naissance. *Genethliacus.* Rien n'est plus extravagant que cette prétenduë science des *Genethliaques* ; cependant il y a eu des tems où les Princes mêmes étoient fort entêtez de ces gens-là. Les Anciens les ont appellé *Chaldæi*, & en general *Mathematici*. Les loix Civiles & Canoniques qu'on trouve contre les Mathematiciens, ne regardent que les *Genéthliaques*. L'assurance que ces insensez se donnent de prédire l'avenir, fait qu'ils trouvent toujours des duppes, & que même aprés avoir eté chassez par Arrêt du Senat, ils trouvent assez de protection pour demeurer dans la ville. C'est ce que disoit un Ancien. *hominum genus quod in civitate nostra semper & vetabitur & retinebitur.*

On appelle aussi un Poëme *genéthliaque*, les vèrs qui sont faits sur la naissance de quelque Prince, auquel on promet de grands avantages, de grandes prosperitez, de grandes victoires par une espece de prediction. On appelle de même Poëme *genethliaque*, ou vèrs *genethliaques*, ceux que l'on fait sur la naissance de quelque personne que ce soit *Genethliacum carmen.*

GENETHLIOGIE, s. f. Science, art qui apprend à connoître le passé & l'avenir par les astres. *Genethliogia.* Antipater & Achinapolus ont montré que la *Genethlio*, se doit être fondée plutôt sur la conception que sur la naissance. Perrault d'aprés Vitruve.

Ce mot vient de γενέθλη, origine, genération, & de λόγος, raisonnement, discours.

GENETHLIOGIQUE, adj. m. & f. *Genethliogicus*. Science, Art *généthliogique* : c'est la même chose que genethliogie. La Science *généthliogique* rend raison pourquoi l'on peut sçavoir par les astres le passé & l'avenir. Perrault d'aprés Vitruve.

Ce mot a la même origine que le précédent.

GENETIN, s. m. C'est une sorte de vin blanc qui vient d'Orléans. Nous avons bu du bon *génetin*.

Génetin, se dit aussi du raisin d'où ce vin provient. Les *génetins*, selon La Quintinie, T. I. p. 268. sont du nombre des bons raisins, dont il est à propos d'avoir abondance.

GENETTE. *Ordre de la Genette*. Ordre de Chevalerie institué par Charles Martel aprés la victoire qu'il remporta sur Abderame. Il n'étoit composé que de seize Chevaliers, qui portoient des colliers d'or à trois chaînons entrelassez de roses, au bout desquels pendoit une *genette* d'or. Favyn assure que cet Ordre étoit fort en vogue sous la seconde Race des Rois de France. Le P. Menestrier tient que l'Ordre de la *Genette* fut institué par Charles VI. & qu'il étoit de deux gousses de *genet*, l'une blanche & l'autre vèrte, avec ce mot *jamais* ; & que tout ce que Favyn a dit est purement imaginaire. Cela est hors de doute, les Ordres militaires n'éyant point commencé avant le XIIe siecle, comme nous le disons souvent aprés les Bollandistes. Cependant l'Abbé Justiniani, qui parle de l'Ordre de la *Genette*, T. I. C. 13. & Michieli, ne rabbatent rien de cette prétenduë antiquité. Favyn en parle aussi dans son hist. de Navarre, L. I. p. 59. Faut-il distinguer cet Ordre de la *Genette* de celui de la Geneste, ou de la Cosse de Geneste dont nous avons parlé, T. II. p. 271.

Genette, s. f. Terme de Manege. C'est un mords à la Turque, dont la gourmette est d'une piece, & faite comme un grand anneau, mis & arreté au haut de la liberté de la langue. Il est aussi en usage en France en quelques occasions.

Genette. Manière de se tenir à cheval. On dit, Porter les jambes à la *genette* ; c'est-à-dire, tellement racourcies, que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du cheval. On dit, Monter à la *genette*, courre à la *genette*. Les Espagnols & les Turcs courent ainsi serrant le cheval des jambes & talons retrecis sans étriers.

GENETTE, s. f. Animal d'un beau poil & d'une odeur agréable, &c. C'est une espece de fouine. Elle a le corps grêle & souple comme un chat. Il y en a de deux sortes, la rare & la commune. On l'a apportée d'Orient. Belon au C. LXXVIe de ses Observations, & Favyn hist. de Navarre L. I. p. 59. ont decrit cet animal, ses especes & ses proprietez.

GENÉVE, s. f. Nom propre de ville. *Geneva, Geneva Allobrogum, Civitas Genevensium.* Ville enclavée dans la Savoye, & située sur le bord occidental du Lac de *Genéve*, à quinze lieuës de Chambery, & à douze de Lauzane. Le Rhône qui sort du Lac à l'endroit où cette ville est bâtie, la divise en trois parties : celle du milieu est une petite Isle formée par deux branches du Rhône ; on y voit une vieille tour qui n'a rien de remarquable que le nom de Cesar, que l'on croit vulgairement en avoir été le Fondateur. *Genéve* est mediocrement grande, assez bien bâtie, fort peuplée & fort riche, tant à cause du grand nombre d'étrangers dont elle est toujours remplie, qu'à cause du grand commèrce qu'elle a, & de ses manufactures d'étoffes de soie & de fil. Elle est fortifiée par de bons remparts, flanquée de bastions, & environnée d'un grand fossé à fond de cuve, le tout accompagné de plusieurs dehors. Cette ville, dont la situation est très-agréable, a été autrefois Impériale, maintenant elle est une Republique entierement libre. Elle embrassa la reformation l'an 1534 En même tems son Evêque en sortit, & alla établir son Siege à Annecy. Elle est alliée avec les Cantons de Fribourg, de Berne & de Zurie, qui sont fort jaloux de sa consèrvation, à laquelle ils ont grand interêt. Son gouvèrnement est purement Democratique, la Souveraineté étant entre les mains du grand Conseil, qui est composé de deux cens Bourgeois. Elle a encore un petit Conseil, composé de vingt-cinq personnes, dont quatre portent le nom de Syndics, & sont changez toutes les années, leur election se faisant par tous les Bourgeois, à la pluralité des voix.

La Republique de *Genéve* est d'une très-petite étenduë, ne renfèrmant, outre la ville, que quatre ou cinq petits villages, aussi ses revenus ne sont pas grands Elle les tire principalement de la pêche des truites, qui y sont d'une grosseur extraordinaire, & très-bonnes ; ce qui fait qu'on les transporte presque toutes à Lyon ou à Chambery, ou même à Grenoble.

Le Lac de *Genéve*, *Lacus Genevensis*, ou *Lemanus*. Ce Lac qui prend son nom moderne de la ville de *Genéve*, qui est sur ses bords, de même que celles de Morges, de Vevay, d'Evian, de Thonon & quelques autres moindres, est situé entre la Savoye au midi & le pays de Vaud, partie de la Suisse au nord, sa plus grande étenduë d'orient en occident, depuis l'entrée du Rhône jusqu'à la sortie de ce fleuve, est de dix-huit lieuës ; sa largeur est fort inégale, la plus grande n'excedant pas quatre ou cinq lieuës. Il est extrémement poissonneux, & il a par tout une grande profondeur d'eau, capable de porter d'assez grosses barques ; mais il est souvent battu des vents, qui y excitent de grandes tempêtes, cependant les naufrages y sont très-rares, à cause de la proximité des ports, où les batteaux se peuvent retirer en fort peu de tems.

Geneve étoit autrefois une ville des Allobroges. César en parle dans ses Commentaires, L. I. C. 2. Quelques-uns pretendent qu'elle fut fondée par un habitant de Numance nommé Getrabus aprés que Scipion eut détruit cette ville ; mais ces Auteurs paroissent à d'autres confondre *Genéve* avec l'ancienne ville des Gaules appellée *Genabum*, que l'on prend pour Gien ou pour Orleans. Mercator, dans sa Geographie, dit qu'elle fut bâtie par Leman, de qui les Allemands sont sortis, & fils de Paris, petit-fils par conséquent de Priam. Munstèr dans sa Geographie, L. II rapporte encore d'autres contes semblables, ou plus mèrveilleux encore, mais dont aujourd'hui on est fort revenu. Le grand nombre d'inscriptions Latines qui s'y sont trouvées, & qu'on y voit encore, font juger que ç'a été une Colonie Romaine. Des Romains elle passa sous la domination des Bourguignons, & Gondebaud leur Roi la repara & l'embellit Elle fut ensuite soumise aux François depuis Clovis jusqu'à Charles le Simple sur la fin du IXe siecle qu'elle revint aux Rois de Bourgogne, qui la

possédèrent environ 144. ans ; Raoul II. ayant laissé par testament son Royaume à Henri son neveu, fils de l'Empereur Conrad le Salique, les Evêques & les Gouvèrneurs se rendirent maîtres de toutes leurs villes & des terres de leur Gouvèrnement ; ainsi depuis ce tems-là les Comtes du Genevois & les Evêques de *Genève* ont prétendu, chacun de leur côté, la Souvéraineté de cette ville ; avant le changement de Religion l'Evêque en étoit en possession. *Genève* ou le Genevois, a eu des Comtes particuliers depuis le IX[e] siecle, comme nous l'avons dit. Le premier, à ce que l'on croit, fut Ratbèrt, qui vivoit en 880.

Les Suisses & les Allemands disent *Genff*, les Savoyards, les Italiens, *Gineva*. César l'appelle *Geneva*, la Table Theodosienne, ou de Peutinger, *Gennava* ; Æthicus, *Genava* ; Gregoire de Tours, Livre IV. Chap. 31. *Jenuba* & *Jenuva* ; l'Auteur de la vie de Pepin, *Gesta Pipini*, la nomme *Janua*. Il ne faut pas la confondre avec la *Genava maritima*, qui est Gennes. Les Auteurs des *Gesta Caroli magni*, lui donnent le même nom qu'à *Gennes*, l'appellant tantôt *Genua*, tantôt *Jenua civitas*. Ces mots *Genua*, *Jenua* ou *Janua*, doivent être dissyllables, s'étant formé de *Geneva*, dont le second *e* devenant muet s'est retranchée, ainsi il faut dire *Genva*, *Jenva*, *Janva*. *Genève* s'appelle aussi *Palustria*, à cause qu'elle est sur un lac, de *palus*, *paludis*, marais. Quelques Auteurs l'appellent *Aurelia*, ou *Colonia Allobrogum*. Mais sur quoi fondé ? De Valois a cru que les herétiques ne lui donnoient ce nom dans le titre des livres qu'ils y imprimoient, qu'afin de cacher le vrai nom de la ville où ils étoient imprimez, & que les Catholiques, trompez par ce faux nom, ne les rejettassent pas comme hérétiques. Voyez cet Auteur, *Not. Gall. page* 229.

Genève, Monnoie que les Evêques & Princes de *Genève* faisoient fraper dans leur ville. Il a payé en *Genève*. On appelloit de même Parisis, Tournois, Provinsiens, &c. les monnoies frapées à Paris, à Tours & à Provins. Il est parlé des *Genèves* dans le *citadin de Genève*, p. 577. Les anciens titres les appellent *Gevenenses*.

GENEVIÈVE, autrefois GENEVIEFVE, f. f. & nom propre de femme. *Genovefa*. Sainte *Geneviéve*, Patrone de Paris, eut pour pére Sevére, & Geronie pour mére. Elle fut consacrée à Dieu dans les formes ordinaires de l'église par l'Evêque de Paris, & vécut dans l'etat de virginité. Elle etoit née l'an 422. sous l'empire d'Honorius, & elle mourut le 3[e] jour de l'an 512. cinq semaines aprés Clovis. Baillet, *Janv.* Voyez les deux vies imprimées par Bollandus au même jour. & Chastelain, Martyr. T. I. pag. 52. & suiv. L'église que Clovis fit batir à Paris sous le nom & l'invocation de Saint Pierre, est appellée aujourd'hui l'Eglise de Sainte *Geneviève*, à cause des reliques de cette Sainte qui y sont.

Chanoine Regulier de Sainte Geneviève, ou Pére de Sainte *Geneviéve*. Religieux, Chanoine Régulier de S. Augustin de la Congrégation de France. Les Chanoines Reguliers de Sainte *Geneviéve*, ou les Péres de Sainte *Geneviéve*, sont une Congregation de Chanoines Reguliers de S. Augustin en France, qui est une reforme établie par le Pére Charles Faure, appuyé des conseils, du crédit & de la protection du Cardinal de la Rochefoucaud. Il commença cette réforme dans l'Abbaye de S. Vincent de Senlis, dont il etoit Profès ; deux Religieux de la même maison se joignirent à lui ; leurs discours & leurs bons exemples en attirerent encore quelques autres. On dressa des Reglemens, le P. Faure fut ordonné Prêtre en 1618. au mois de Septembre par le Cardinal de la Rochefoucaud, & chargé du gouvèrnement de la maison. La reforme y fleurit, & s'etendit ensuite en d'autres maisons, d'abord à Nôtre-Dame d'Eu, ensuite à l'Abbaye de Sainte *Geneviéve* à Paris, par les soins du Cardinal de la Rochefoucaud, qui en fut fait Abbé en 1619. En 1621. ayant proposé la réforme à un Religieux de son Abbaye, de 19 il n'y en eut que cinq qui l'embrasserent. Le Cardinal fit venir de Senlis douze Religieux en 1624. & établit le P. Faure Supérieur. La reforme s'augmentant, on élut un Général, & le Roi ayant renoncé au droit qu'il avoit de nommer l'Abbé, on poursuivit en Cour de Rome la permission de rendre cette Abbaye élective de trois en trois ans. Le Pape l'accorda en 1634 au mois de Février ; & le Chapitre Général, composé des Supérieurs de quinze maisons, qui avoient reçû la reforme, élut le P. Faure pour Abbé Coadjuteur de Sainte *Geneviéve*, & Général de toute la Congregation. Tels sont ses commencemens. Le P. Faure fit des Constitutions qu'il acheva pendant sa derniére maladie, & mourut le 4[e] Novembre 1644.

Aprés sa mort sa Congrégation s'est fort accruë. Elle a plus de cent Monastères, dans une partie desquels les Religieux sont employez à l'administration des Paroisses & des Hôpitaux ; & en l'autre à la célébration de l'Office divin, & à l'instruction des Ecclésiastiques dans quelques Séminaires. Elle a en France 67 Abbayes, 28 Prieurez Conventuels, deux Prévotez & trois Hôpitaux ; & aux Pays-Bas trois Abbayes & trois Prieurez, outre un grand nombre de Cures. La même reforme a subsisté pendant quelque tems dans la Cathédrale d'Uzez.

Cette Congrégation s'appelle la Congrégation de France, ou de Sainte *Geneviéve*, parce que le Chef d'Ordre est l'Abbaye de Sainte *Geneviéve* à Paris, dont l'Abbé est General de la Congrégation. Du reste, il n'y a qu'à Paris où l'on appelle ces Chanoines Reguliers, Péres de Sainte *Geneviéve* ; ou Chanoines Reguliers de Sainte *Geneviéve* ; ailleurs ils ont differens noms, pris pour l'ordinaire des noms de leurs Abbayes ou Prieurez, & des titulaires de leurs églises. Voyez sur cette Congrégation le P. Helyot, *Hist. des Ordr. Religieux T. II. C.* 58.

GENEVION, f. f. Nom propre de fille, diminutif de Geneviéve. *Genovefa*. On appelle *Genevion* les petites filles qui ont reçu le nom de Geneviéve au Baptême. *Genevion* est déja grandette.

GENEVOIS, oise, f. & adj. Qui est de Genêve, originaire, natif de Genêve, habitant de Genêve. *Genevensis*. Depuis l'an 1535. les *Genevois* sont Calvinistes. De Valois *Not. Gall. p.* 230. dit que quelques-uns les appellent *Génois*, comme les habitans de Gennes en Italie, & d'autres *Genevois*. Ni l'un ni l'autre ne se dit aujourd'hui, à moins que ce ne soit en quelque Province ; & l'un & l'autre est mal dit. Autrefois on appelloit *Genevois* ceux de Genes, les Génois.

Genevois, subst. m. Le *Genevois*, ou le Duché de *Genevois*. *Tractus Genevensis*, ou *Gebennensis Ducatus*. C'est une Province de la Savoye. Elle est bornée au midi par le Duché de Savoye propre, au levant par la Baronie de Faussigny, & au nord par le pays de Gex. Elle a au couchant le Rhône, qui la sépare du Bugey. Ses principaux lieux sont Annecy capitale, & Rumelly. La ville de Genêve est située dans cette Province ; mais elle ne dépend pas du Duc de Savoye ; c'est une Republique, comme on l'a dit en son lieu.

Genevous, f. f. Tèrme de Fleuriste. Tulipe d'un colombin obscur, colombin clair & blanc. Morin.

GENEVRE, ou GENIEVRE, f. m. *Juniperi bacca*, *granum*, *acinus*. Richelet pretend que *génevre* est plus usité que *geniévre* ; mais comme l'Académie dit *geniévre*, sans parler de *genévre*, le plus sûr est de dire *geniévre* ; & il y a bien de l'apparence que Richelet se trompe. Quoiqu'il en soit, *genévre* ou *geniévre* est le fruit ou la graine d'un arbuste, qu'on appelle *genévrier*. Voyez Genivrier.

Genèvre ou *Geniévre*, se dit aussi de l'arbre même qui porte le *genévre*, & qu'on appelle autrement *genevrier*.

De ce mot de *genevre* vient le nom d'une montagne des Alpes, appellée *Mont-genévre*, parce qu'il y croît beaucoup de *genevre*, *quasi Mons Juniperinus*, ou Bourgoin.

GENÈVRE, f. m. Qui ne se dit point seul, mais avec *mont*. Le *Mont Genévre*, *Genebra Mons*. C'est une des montagnes des Alpes, & un des plus celebres passages de France en Italie. Elle est dans le Dauphiné, à une lieuë de la ville de Briançon, sur le chemin de Suze & de Pignerol.

GENEVRIER, f. m. Arbre qui devient quelquefois assez grand, & dont les feuilles sont petites, fort étroites, roides, piquantes, toujours vertes. *Juniperus*. Ses fleurs sont des chatons à plusieurs écailles, dont le bas est garni de quelques bourses pleines de poussiere. Ces chatons ne laissent aucun fruit aprés eux, car les fruits naissent dans des endroits separez, quoique sur le même pied qui porte les chatons ; ces fruits sont des bayes un peu charnuës, dans lesquelles on trouve ordinairement trois osselets durs, voutez sur le dos & applatis dans les autres faces. Ces osselets renfèrment chacun une semence oblongue. Ces bayes sont rondes, deux fois plus grosses que des grains de poivre, vèrtes au commencement, ensuite bleuës ou noires, de bonne odeur & d'une saveur douce. Le *genévrier* produit une gomme semblable au mastic, qui est blanche quand on la cueille, & qui devient rousse avec le tems : on l'appelle *vernis*, ou *sandaraque des Arabes*, pour la distinguer de la sandaraque des Grecs, qui est une espece d'orpiment & un poison. Il y a un *vernis* sec, qui n'est autre chose que la gomme du *genévrier*, & un *vernis* liquide dont on se sert pour donner le lustre aux peintures. Quelques-uns disent qu'on le fait avec cette gomme & l'huile de lin ; mais d'autres assurent que c'est une composition d'ambre jaune & d'huile de lin. Le *genévrier* est d'un trés-grand usage dans la Medecine. Il est propre pour rétablir les fonctions de l'estomac, pour dissiper les vents & les matiéres qui causent des tranchées, pour débarrasser les poumons, pour provoquer les ordinaires, pour faire passer les urines, & pour emporter les obstructions des viscères. Il est d'ailleurs sudorifique, céphalique & histérique. On tire des bayes du *genévrier* un esprit ardent, une teinture, un élixir, un extrait ; l'on en prépare aussi un ratafia. Son bois dure plus de cent ans sans se corrompre. Les Chymistes assurent qu'un

charbon

charbon de *genévrier* couvèrt des cendres du même bois, garde-sa son feu un an entier. En Latin, *Juniperus vulgaris fruticosa*. C. B. Pin. 468. Il y a plusieurs autres espèces de *genévrier*.

Il y a une espèce de *genévrier* qui croît en Languedoc, & que l'un nomme *Cade*, *Juniperus major*, *baccâ rufescente*. C. B. d'où est tirée l'huile de Cade, employée par les Maréchaux pour les maladies des chevaux.

GENGEFÉ, s. m. Tèrme de Relations. Nom du jeu de cartes chez les Pèrsans. Ce jeu a huit espéces de marques différentes, comme nous avons quatre couleurs dans nos cartes.

GENGEN. Voyez GIENG, ou GIENGEN.

GENGENBACH, s. m. Nom propre d'une petite ville Impériale du Cercle de Souabe en Allemagne. *Gengenbachium*. Elle est située dans l'Ortnaw sur la rivière de Kenseng, environ à deux lieuës au dessus d'Offenbourg. Il y a dans *Gengenbach* une Abbaye qui est sous la protection de la maison d'Autriche, de même que la ville.

GENGHIZKANIDE, s. m. Descendant de Genghiskhan. *Genghiskhanida*, *Genghiskani posteritas*. De tous les *Genghiskanides*, il n'y a que la Dynastie qui a regné dans l'Iran ou la Pèrse, prise dans sa plus ample signification, qui soit bien marquée. Elle comprend 14 Princes, & commença l'an de l'hegire 599. de J. C. 1202. & finit l'an de l'hegire 736. de J. C. 1335. D'Herbel.

GENGON, s. m. Nom propre d'homme. *Gengulphus*, *Gangulphus*, *Galgolphus*, & par une espéce de transposition *Wolfgangus*, dit M. Baillet; mais je ne trouve point dans les Bollandistes que ce Saint ait porté ce nom. S. *Gengon*, que d'autres écrivent *Gengoul* & *Gengoux*, & que les Allemands appellent *Golff*, naquit en Bourgogne vèrs les commencemens de la Mairie de Charles Martel, de l'une des plus nobles familles de la Province. Il fut assassiné par sa femme & par l'adultère qui l'entretenoit, & S. *Gengon* est reconnu pour Martyr. *Henschen. Acta Sanct. Maii. T. II. p. 642. & suiv. Baillet* 11e *Mai*.

GENGOUL, ou GENGOUX. Voyez GENGON.

GENHYOÏDIEN. Tèrme d'Anatomie. Voyez *Génihyoïdien*.

GÉNIAL, ou plutôt GÉNIALIS, mot Latin, dont il faut se sérvir en notre langue. C'est une épithete que l'on donnoit dans le Paganisme à quelques Dieux qui présidoient à la génération. *Genialis*. Les Dieux *Géniaux* de Festus, étoient l'Eau, la Tèrre, le Feu & l'Air, que les Grécs appellent Élemens. On mettoit aussi parmi les Dieux *Géniales* les douze signes, la Lune & le Soleil. Et ils étoient ainsi appellez *à gerendo*, ou selon la correction de Scaliger & de Vossius, *à genendo*, produire. Cependant Festus ajoûte que de-là on les nomma aussi dans la suite *Gerulos*, *Gerulos*, ce qui demande qu'un lise *à gerendo*. Voyez la Note de M. Dacier, qui prouve que *gerere* a le sens de *γεννᾶν*.

GÉNIALIQUE, adj. M. Blondel s'est sérvi de ce mot en parlant des jeux qui se faisoient à Rome l'onziéme de Févrièr. *Geniales ludi*.

GENICHISAR. Cap. Voyez NEOCASTRO.

GÉNIE, s. m. Bon ou mauvais Esprit; Demon que les Anciens croyoient qui accompagnoit les hommes, présidoit à leur naissance, & étoit commis à leur garde. *Genius*. On appelloit *Génie*, dit Festus, le Dieu qui avoit la force de tout faire, *Deum*, *qui vim obtineret rerum omnium gerendarum*. Vossius, *De Idol. L. VIII. C.* 4 aime mieux lire *genendarum* que *gerendarum*, qui a la force de tout produire; car Censorinus a souvent dit *genere* pour *gignere*. Il convient cependant qu'on peut retenir *gerendarum*, en prenant *gerere* dans le sens de *γεννᾶν*. Scaliger avoit deja fait cette correction, en remarquant aussi qu'on pouvoit retenir la leçon ordinaire pour laquelle M. Dacier se declare dans ses Notes. Festus ajoûte qu'Aufustius disoit que le *Génie* étoit le fils des Dieux & le père des hommes, qui leur donnoit la vie; que d'autres disoient que le *Génie* étoit le Dieu propre de chaque lieu. Il y avoit des *Génies* des peuples, des *Génies* des villes, des *Génies* des provinces, &c. Rien n'est plus commun que cette inscription sur les medailles Genius Populi Rom. Le *Génie* du peuple Romain, ou Genio Populi Rom. Au *Génie* du peuple Romain. S. Augustin de la Cité de Dieu, Livre VII. Chapitre 13. dit, après Varron, que le *Génie* est un Dieu qui a le pouvoir de faire engendrer toutes choses, & qui y preside. Le *Génie* & le Lare ont été pris pour la même chose, disent Censorin & Apulée. Voyez Vigenère sur Tite-Live, Tome I. p. 667. Apulée a fait un Traité du *Génie* familier de Socrate, à qui il se communiquoit. Les *Génies* habitoient dans la vaste etenduë de l'air, & dans toute cette espace qui occupe le milieu entre le ciel & la tèrre. C'etoient des Puissances moyennes, qui faisoient la fonction de Médiateurs entre les Dieux & les hommes. Ils en étoient les Intèrprêtes, en annonçant aux hommes la volonté des Dieux, & en portant aux Dieux les supplications des hommes. Comme il n'étoit pas de la grandeur des Dieux d'entrer dans ces détails, c'étoit le partage de ces moyennes Divinitez. Leur nature tenoit le milieu entre les Dieux & les hommes : ils avoient l'immortalité des uns & les passions des autres. Leur corps étoit de matière aërienne. Enfin, ils étoient les Ministres des Dieux, qui ne daignant pas se mêler directement de la conduite du monde, & ne voulant pas la négliger aussi tout-à-fait, en commettoient le soin à ces êtres inférieurs. La plupart des Philosophes ont cru que ces *Génies* naissoient & mouroient. Plutarque attribuë à leur mort la cessation des Oracles. Les Païens regardoient les *Génies* comme des Divinitez tutelaires attachées à la conduite & à la fortune de chaque homme. Cette Divinité se rejouissoit, ou s'affligeoit, selon l'état de ceux à qui elle étoit liée. Ils étoient pèrsuadez que ces *Génies* ne se montroient que rarement aux hommes, & que cela n'arrivoit qu'en faveur de quelques pèrsonnes d'une vèrtu ou d'une dignité extraordinaire. Ils tenoient aussi qu'il y avoit une extrême difference entre les *Génies* de chaque pèrsonne; ensorte que les uns étoient plus puissans que les autres : c'est dans cette idée qu'un Devin repond dans Appien à M. Antoine, qu'il feroit bien de s'éloigner d'Auguste, parce que son *Génie* craignoit celui d'Auguste.

Il y avoit aussi de mauvais *Génies*, qui ne sérvoient qu'à tourmenter les hommes & à leur annoncer des malheurs : ceux-ci avoient un aire tèrrible & funeste; au lieu que les *Génies* bienfaisans avoient un air riant & agreable.

Les Royaumes & les villes, aussi bien que les hommes, avoient leurs *Génies*. On appelloit *Grands Génies* ceux qui presidoient aux villes & aux Provinces. Vossius, *De Idol. L. II. C. 62. p.* 322. On adoroit à Rome le *Génie public*, ou la Divinité tutélaire de l'Empire. Le jour de la naissance des Césars on faisoit des libations à leur *Génie*, à qui ils devoient leur puissance & leur élévation. On représentoit divèrsement les *Génies* : tantôt sous la figure d'un jeune homme nud, tenant une corne d'abondance : tantôt sous la figure d'un vieillard. Les *Génies* des villes, des colonies & des provinces, portoient une tour sur la tête. On juroit à Rome par le *Génie* de l'Empereur. Les Poëtes ont souvent fait parler le *Génie* du lieu. Appaiser son *Génie* dans le stile d'Horace, c'est se réjoüir, bien boire, faire bonne chère. C'est que le *Génie* étoit un Dieu qu'il falloit honorer & appaiser par des fêtes & des sacrifices. Dac. Les Grécs après le souper buvoient une coupe de vin qu'ils appelloient *du bon Génie*. Chacun faisoit des sacrifices à son *Génie* le jour de sa naissance; & on lui offroit des fleurs, du vin & de l'encens; mais il n'étoit point pèrmis de lui immoler des hosties vivantes, parce qu'il ne convient pas d'oter la vie à quelque chose que ce soit le jour qu'on l'a reçuë. C'est la raison qu'en apportent Varron & Censorin. *Le Plane* ou Platane, étoit consacré au *Génie*; on lui faisoit des couronnes de ses feuilles aussi bien que de fleurs. Voyez sur ce Dieu Vossius *De Idolol. L. IX C.* 28. & 39 Vigenère sur Tite-Live T. I. p. 665. & suiv. Spon Rech. Cur. d'Antiq. Diss. IIe p. 49. Le P. Kirkèr Œdip. *Ægyp* T. II. p. I. Cl. VII. C. 2. Class. VII. C. 9. Cl. XI. C. 3. & dans le IIIe T. en plusieurs endroits *Vaillant*, *Num. Impp.*

Le *Génie* n'étoit point l'ame de chaque homme, mais un Dieu tutélaire qui lui étoit donné, selon les Platoniciens, ou le Dieu tutélaire d'un lieu, d'un pays. On l'honoroit sous la figure d'un sèrpent, dit Isidore, *Orig. L. XII C.* 4. Voyez aussi Virgile Enéïde, L. V v. 84. & Propèrce L. IV. élég. 8. On lui donnoit aussi la figure humaine; sur plusieurs médailles c'est un homme nud tenant d'une main une patère qu'il avance sur un autel, & de l'autre un fouet. On ornoit les autels du *Génie* de bouquèts & de chapeaux de fleurs, & on l'encensoit; on lui offroit encore une espéce de tarte, ou pour parler avec Vigenère, de tartinage, appellée *libum*, que Caton décrit dans son livre *De re Rustica*.

L'Antiquité donnoit deux *Génies* à chaque homme. Et selon Polydore Virgile, *De Inv. Rer. L. I. C.* 1. ils avoient le nom de *Génies*, parce que c'étoient des esprits très-déliez. *Et quia spiritus erant tenues sibi geniorum nomen assumebant*. Quoiqu'il en soit de ce qu'il entend par-là, il seroit bien plus raisonnable de dire qu'on leur donna le nom d'esprits, parce qu'on les croyoit d'une substance très-deliée & très-subtile.

Génie, se prend quelquefois dans le systême de la fable pour le Dieu de la nature, qui a la force & la vèrtu de produire toutes choses.

Génie, se dit en Poësie, sur tout d'une intelligence qu'on suppose attachée à une pèrsonne pour régler sa conduite, l'aider dans ses entreprises, le tirer des perils, &c.

Louis dont la fortune à la vôtre est unie,
Ordonne à son Genie
De seconder vos pas. De la Monnoye.

Le nom de *Génie* vient du Latin *Genius*, formé de *generare*, *engendrer*, *produire*.

Génie, se dit dans le Christianisme des bons Anges qui accompagnent

pagnent les hommes, ou qui sont donnez aux Etats & aux Eglises pour les proteger. Le bon *Génie* de la France a préservé son Roi dans la bataille.

Génie, signifie plus ordinairement, l'esprit, ou la faculté de l'ame entant qu'elle pense, ou qu'elle juge. *Ingenium, mens.* Un *génie* heureux, un *génie* supérieur, un *génie* elevé est capable des grandes choses. Il faut un *génie* vif & brillant pour la Poësie. Marot avoit un *génie* facile, aisé, plein de delicatesse & de naïveté. Bouh. Il faut pénetrer le *génie* qui anime les Ouvrages des Anciens. S. Evr. Cet homme a un petit *génie*, un *génie* bien borné : c'est un pauvre *génie*. Vous avez détrompé le public, qui vous regardoit comme un *génie* du prémier ordre. Bell. Cet Auteur a un *génie* supérficiel ; il n'approfondit rien. S. Evr. Les *génies* les plus élevez tombent dans le badinage quand leur force commence à s'éteindre. Boil. Toute la beauté du *génie* n'est qu'un pur effet du hazard & d'un certain arrangement des parties de la machine. Val.

Je mesure mon vol à mon foible génie. Boil.

J'aime mieux trouver dans mon Ouvrage une faute contre les régles, qu'un defaut d'esprit & de *génie*. S. Evr.

Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux régles de l'art asservir son génie. Boil.

Je suis encore plus touché de la droiture de votre esprit & de la bonté de votre cœur, que de l'élevation de votre *génie* & de la beauté de vos Ouvrages. Bouh. a M. l'Ab. Reg. *Génie* Poëtique. Il y a une piéce sur le déclin du *Génie* Poëtique dans le nouveau Recueil de piéces de Poësie, T. II. p. 107.

Génie, se dit aussi du talent naturel, & de la disposition qu'on a à une chose plûtôt qu'à une autre. *Indoles, natura.* Cet homme a du *génie* pour les vèrs, ou pour les sciences ou pour le jeu, &c. Admirez la divèrsité des *génies*. Il ne faut point forcer son *génie*. On dit, Travailler de *génie* ; pour dire, Travailler d'inclination, & d'une maniére aisée. Il faut que chacun suive son *génie*.

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie,
Je sens que mon esprit travaille de génie. Boil.

Génie, se prend quelquefois pour la pèrsonne même.

Si j'osois, grand génie, *en croire vos paroles.*
Recueil de vers.

Le Cardinal de Richelieu étoit le plus grand *génie* qui ait paru pour le gouvèrnement.

Génie, signifie encore, l'humeur, le goût, les maniéres des gens. *Mores, institutum.* Il faut connoître le *génie* des pèrsonnes à qui l'on a affaire. Bell. On doit se conformer au *génie* de la nation où l'on vit. Voilà le *génie* des barbàres.

Génie, se dit en tèrme d'Agriculture, pour nature, propriété naturelle. *Indoles, natura, ingenium.* C'est le *génie* de cet arbre de donner ainsi ses branches. Le pêcher est d'un *génie* à mettre bien souvent à bout la patience des plus habiles Jardiniers. Liger.

Génie, est aussi l'art de fortifier, d'attaquer, de deffendre par des ouvrages, les places, les postes, les camps & l'exèrcice de cet art, les fonctions, les emplois de ceux qui l'exèrcent, qu'on appelle *Ingénieurs*. Se mettre dans le *génie*, entrer dans le *génie*.

Génie, en Sculpture. Ce sont des figures d'enfans ailez, avec des attributs, qui sèrvent dans les ornemens à représenter les vèrtus & les passions. On appelle *génies fleuronnez*, ceux dont la partie inférieure se tèrmine en naissance de rinceau de feuillage. Il y en a de bas relief qui sont par grouppes.

GÉNIES, ou GENIEZ, f. m. Nom propre d'homme *Genesius*. S. *Genes*, que l'on nomme plus communément. *Genès*, étoit Greffier ou Notaire à Arles, & y souffrit le martyre dans le IIIe siécle.

GENIFAR. Voyez ÉSERO.

GENIHYOIDIEN. Tèrme d'Anatomie, nom que l'on donne à un des muscles de l'os hyoïde. Le *Génihyoïdien* prend son origine de la partie inférieure & intèrne du menton, & va s'insérer à la partie supérieure de la baze de l'os hyoïde, qu'il tire en haut. Dionis.

GÉNIOGLOSSE, f. m. Tèrme d'Anatomie. C'est un des huit muscles de la langue. Le prémier des muscles de la langue est le *génioglosse*. Il prend son origine de la partie inférieure du menton, & va s'insérer à la partie anterieure & inférieure de la langue ; c'est lui qui la tire hors de la bouche. Il y a deux *génioglosses*, un de chaque côté.

GÉNIPA, f. m. Arbre des Isles Antilles, qu'on appelle autrement *Junipa*, ou *junipapa*. Il vaut mieux dire *génipa*. C'est un arbre fort commun dans les Isles de l'Amérique. Il devient aussi grand présque que nos chênes, son tronc est fort épais, fort dure, haut, solide & couvèrt d'une écorce toute ridée & de couleur de cendre. Ses branches s'étendent d'espace en espace à peu prés comme celles des sapins d'Europe, & portent de grosses touffes de plusieurs feuilles ondées, longues d'environ un pied, larges de prés de quatre poûces vèrs l'extrémité, qui est pourtant pointuë, d'une baze étroite, elles viennent toûjours en augmentant un peu plus haut que le milieu. Leur consistence est membraneuse, d'un vèrd un peu moins foncé par dessous que par dessus, où elles sont assez unies, quoique le dessous soit chargé d'une nèrvure un peu relevée. On voit au milieu des touffes de ces feuilles de gros bouquets de fleurs d'une seule piéce, larges de plus de deux poûces, découpées fort profondement en façon de molettes d'eperon à cinq pointes ; chaque fleur a un trou au bas, travèrsé par un pistile qui sort du fond d'un calice fait présqu'en bonnet vèrd, long d'environ cinq lignes & large de trois. Les fleurs ont encore au milieu des étamines couchées chacune sur chaque echancrure. Le premier jour qu'elles épanouissent, elles sont trés-blanches, avec une étoile jaûne au fond. Le lendemain elles deviennent jaûnes-pâles, & le pâle de jaûne devient roux-foncé. Le calice devient ensuite un fruit de la grosseur du poing, de figure ovale, egalement pointuë aux deux extrémitez. Il est tèrminé par un nombril en façon d'un petit tuyau, large comme une lentille. Sa substance est charnuë, & son écorce epaisse gris-vèrte, & comme couvèrte de poussiére. La chair est tendre & blanche, & comme séparée en deux quartiers, remplis de semences enfoncées dans la chair même, semblables en grandeur & en figure à celles de nos gesses. *Lathyrus sativus flore & fructu albo.* C. B. Car elles sont présque quarrées, ou demi-rondes, fort applaties & plus épaisses d'un côté que de l'autre. Le suc de ces fruits est blanchâtre ; il ne laisse pas de bien teindre en noir, lorsqu'on s'en est frotté quelque partie du corps ; la tache ne peut s'effacer d'abord, quelque effort qu'on fasse pour la laver ; mais elle s'en va d'elle-même, au bout de six ou sept jours. Ce fruit n'a pas trop bon goût, & il n'y a que les Négres & les petites gens qui en mangent. C'est le Janipaba de G. Maregrave liv. 8. c. 5. & de G. Pison liv. 3. c. 1. Cet Auteur rapporte que ces fruits sont fort bons contre les ardeurs de l'estomac & contre le cours du ventre, de même que le vin qu'on en tire, qui pourtant n'est pas si bon quand il est vieux, à cause qu'il acquiert une qualité plus chaude & moins astringente. Voyez le P. du Tèrtre, *Hist. des Antil.*

GENISCHECHER, ou GENISAR, f. m. *Genisarta*, anciennement *Néapolis*. C'étoit autrefois une ville de la Bithynie, ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans la Natolie propre sur la riviére de Sangar au levant de Nicée. Maty.

GÉNISSE, f. f. Jeune vache qui n'a point souffèrt les approches du taureau. *Juvenca.* Les Anciens sacrifioient des *génisses* blanches à Junon.

Ce mot vient de *junix*, qui signifie la même chose, ou de *juvenca*.

GENITAMANA, f. f. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Genita Mana.* Nous retenons ces deux mots Latins, à l'exemple d'Amyot dans la Traduction de Plutarque. Cet Auteur dit dans ses Questions Romaines, c. 52. que *Genita Mana* présidoit aux enfantemens, qu'on lui sacrifioit un chien, comme les Grecs en sacrifioient à Hecate ; que ces noms signifient production & émanation, tirant *mana* de *manare* ; mais il se trompe, *manus, mana, manum*, est un vieux mot, qui veut dire *bon, bonne*. Dans le sacrifice qu'on lui faisoit un prioit qu'il ne naquît rien de bon dans la maison ; mais dit Plutarque, cela ne s'entend que des chiens, qui pour bien faire leur devoir, doivent être mauvais & feroces ; ou bien *bon* signifie mort, ce qu'il montre par quelques exemples.

GÉNITAL, ale, adj. Tèrme de Médecine. Ce qui appartient à la génération. *Genitalis.* Les parties *génitales*.

Les Dieux *Génitales*, ou Génitaux ; en Latin *Dii Genitales*. Ennius avoit fait ce mot, comme Ciceron nous l'apprend 1. *Tuscul. Quæst.* n. 28. Il paroit à Vossius. *De Idol. L. I C. 52. p. 45.* que ce Poëte prenoit ce nom pour *Indigetes*, & qu'Ausone dans l'argument du IVe L. de l'Eneide l'a pris autrement ; que ces Dieux appellez *Génitales*, n'étoient point ceux qui avoient des hommes pour pères & mères, & qu'ils n'étoient point ainsi appellez *quasi geniti ex hominibus* ; mais plutôt parce que c'étoit eux qui avoient produit les hommes. Voyez encore Lambin sur Cicéron. *Quæst. Tuscul. Liv. I. n. 28.* Turnebe *Adv. Liv. XX. C. 24.* & Merula sur le 1. *L. des Annales d'Ennius*. J'aimerois autant me sèrvir du mot Latin, & dire, c'est un Dieu *Genitalis*, les Dieux *Genitales*, que de dire en François, un Dieu *Génital*, les Dieux *Génitales*, ou *Génitaux*.

GÉNITE, ou GÉNITÉE, f. m. *Geniteus.* Les *Génites* étoient parmi les Hébreux ceux qui descendoient d'Abraham sans mélange d'un sang étranger. On distinguoit chez les Grecs par le nom de

de *Génites*, ceux des Juifs qui étoient issus de parens, lesquels durant la captivité de Babylone, n'avoient point pris alliance avec des familles etrangères.

Ce mot vient du Grèc *γενέτης*.

GENITIF, f. m. Tèrme de Grammaire. *Genitivus*. C'est le second cas de la déclinaison des noms, qui se fait en François avec la particule *de* au singulier pour les deux genres, ou par l'article *du* pour le masculin, & pour le féminin par l'article *la* & la particule *de*, & au pluriel par l'article *des* pour les deux genres. Le fils *de* Pièrre, le fils de Jean, la qualité de Roi, le titre *de* Reine, la sante *du* Prince, la beauté *de* la vèrtu, la valeur *des* soldats, le metier *des* femmes, &c. Ainsi s'en expliquent nos Grammairiens; mais pour parler plus juste, il faut dire que nous n'avons point de cas dans notre langue, que nous varions les mots, & que nous en exprimons les differens raports par des propositions que nous mettons devant les noms; que l'article n'y contribuë en rien, parce que ou bien on ne le met point devant les noms propres, & quand on parle indéfiniment, ou bien on le met également, & toûjours devant tous les noms dans toutes les autres occasions. Or ce qui ne se trouve à aucun cas, ou ce qui se trouve à tous les cas de la même manière, ne peut faire la différence des cas, ou variations des noms. *La vèrtu, de la vèrtu, à la vèrtu*. Ce n'est point *la* qui met de la difference entre ces trois variations, puisque *la* se trouve également dans toutes les trois, non plus que ce n'est point *vertu* par la même raison. Qu'est-ce donc? C'est ce qui se trouve à une de ses variations, & ne se trouve point aux autres. Dans toutes les trois je trouve la vèrtu, mais dans la prémière je ne trouve que cela sans aucune addition, à la seconde je trouve *de* ajoûté devant la vèrtu, dans la troisiéme je trouve *à* aussi ajouté de même. Ce sont donc les prépositions *de* & *à* qui seules mettent de la difference, & qui font les variations. Ainsi il faut dire que le *génitif* ou la variation qui dans notre langue répond au *génitif* des Grècs & des Latins, se forme en ajoûtant devant le nom la préposition *de*. Et cela est vrai même dans ce qu'on appelle l'article indefini, & au pluriel. Car pour ne parler ici que du *génitif*, *du* est la même chose que *de le*, & *des* la même chose que *de les*. *Le Roi, du Roi, au Roi*, la même chose que *le Roi, de le Roi, à le Roi*. Et au pluriel *Les Rois, des Rois, aux Rois*, la même chose que *les Rois, de les Rois, à les Rois*. C'est donc toûjours la préposition toute seule qui met la difference entre ces variations; & en particulier la préposition *de* qui est la marque de ce que l'on appelle le *génitif*.

Ce cas de *génitif* marque possession, jurisdiction, droits, Loüis XV. Roi *de* France & *de* Navarre. Theodoric Roi *des* Gots. Archevêque *de* Lion. Patriarche *de* Constantinople. Primat *des* Gaules. Pair *de* France. Marquis *de* &c. La maison *de* M. située dans la ruë Dauphine. Gouvèrneur *de* Normandie. Colonel *du* régiment *de* Navarre. Lieutenant *de* police. Capitaine *des* Gardes. Capitaine *de* vaisseau. Général *des* Galères. Grand Maître *de* l'artillerie. Tous ces *génitifs*, & les autres semblables, signifient droit, possession, jurisdiction: quand on dit qu'il signifie droit, cela doit s'entendre d'un droit vrai ou pretendu, la signification grammaticale étant toujours la même. Le *génitif* marque encore naissance, origine, descendance, dependance, & cette signification est très-ordinaire & très-étenduë. Loüis XIV. fils *de* Loüis XIII. Marie mère *de* Jesus, le fils *de* Pièrre, *de* Jean, &c. La cause *de* sa mort est une pleuresie, &c. La signification du *génitif* a été étenduë par l'usage, & ce cas marque beaucoup d'autres relations differentes de celles qui viennent d'être rapportées. En voici des exemples. La porte *de* la Conférence. Le pont *de* la Tournelle. Le pont *de* bois. Un habit *d*'hivèr. Un tems *d*'hivèr pour dire, tel qu'il est ordinairement en hivèr. De l'encre *de* la Chine. Du vin *de* Champagne. Un soldat *de* l'armée *de* Flandre. Un Officier *d*'épée. Une pèrsonne *de* la Cour. Un homme *de* bien. Une femme *de* mauvaise vie. Un homme *de* qualité, *de* condition *d*'honneur. Prévôt *de* robbe-courte. Marchandise *de* contrebande. Bataille *de* Flérus. Combat *de* Leûse. Siége *de* Fribourg. Pistolèt *de* poche. Chaise *de* commodité. Habit *de* ville. Ruë *des* Lombards, *des* Juifs. Docteur *de* Sorbonne. Robbe *de* Palais. Escalier *du* Louvre. Jardin *des* Tuilleries. Rivière *de* Seine. Pont *du* Rhin. Forêt *d*'Orléans, *d*'Ardennes. Cheval *de* main, *de* parade, *de* manege, *de* bataille, *de* sèrvice, *de* fatigue. Page *de* la chambre. Femme *de* charge. Valèt *d*'écurie, *de* pied. Luc *de* Bruges, Raphaël *d*'Urbin. Ville *de* Paris. Parlement *de* Rouen. Univèrsité *d*'Oxford. Air *de* Cavalier. Peintre *de* l'Académie. Garçon *de* boutique.

GENITOIRES, f. m. pl. Tèrme d'Anatomie. Les testicules, ou parties de l'homme qui sèrvent à la génération. *Genitalia, testes, testiculi.*

GENITURE, f. f. Tèrme burlesque, qui se dit des enfans. *Genitura, soboles, progenies.* Voilà votre *géniture*. Marot l'a employé en écrivant au Dauphin, qu'il appelle en vèrs, Royale *géniture*, comme on diroit en Latin *Regia soboles*.

C'est aussi un tèrme d'Astrologie, il signifie alors, un horoscope, ou thême céleste dressé sur la naissance de quelqu'un. Le livre des cent *génitures* de Cardan est fort estimé.

GENLIS, f. m. Nom propre d'un bourg de France en Picardie. *Genliacum*. Il est à une lieuë de Chauni. L'Abbaye de *Genlis* est une Abbaye de Prémontrez reformez: autrefois c'étoit une Abbaye de filles de l'Ordre de S. Augustin.

GENNADE, f. m. Nom propre d'homme. *Gennadius*. On retient aussi le nom Latin en notre langue *Gennade*, ou *Gennadius*, Prêtre & non Evêque de Marseille, comme quelques Auteurs l'ont écrit, florissoit sur la fin du Ve siécle. *Gennade* ou *Gennadius*, I, Patriarche de Constantinople, succéda à Anatolius l'an 458.

GENNADE, f. f. Dans le Droit il signifie femme ou fille qui se mésallioit, qui epousoit un mari d'une condition inferieure à la sienne. *Gennat*. Les femmes des familles Patriciennes qui epousoient un Plebeïen, étoient *Gennades*. Voyez *l. 1 Cod. de dign. l. foemina de Sen. & l. cum legitima ff. de statu homin.* Cujas *Feudd. L. 4. Tit. 23.*

GENNARE, *ou Gennaro*, f. m. Nom propre d'homme. *Januarius*. Le nom *Gennaro* est Italien, & repond au nom François *Janvier*. Nous retenons souvent dans notre langue le mot Italien, ou tout pur *Gennaro*, ou en l'habillant à la Françoise, & disant *Gennare*. Témoin le *Gennare* de Naples, si fameux dans les Memoires de M. De Guise.

Le mont *Gennare*. Il monte *Gennaro* en Italien. *Gennarus Mons*. C'est une montagne de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle est prés de la ville de Tivoli; & on y voit les ruines de l'ancienne *Corniculum*, petite ville ou bourg du Latium.

GENNES, f. f. Nom de ville. *Genua*. Voyez GENES.

GENNISSAIRE. Quelques vieux Auteurs l'ecrivent ainsi. Voyez JANISSAIRE. C'est ainsi qu'on dit & qu'on écrit maintenant.

GENOSA, ou GINOSA, f. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Genusium*. Il est dans la Tèrre d'Otrante, prés de la rivière de Brandano, & de la Basilicate, entre la ville de Matéra & le Golfe de Tarente.

GÉNOIN, f. m. Nom propre d'homme. *Ingenuinus*. Saint *Génoin*, Evêque de Seben, dont le siége a depuis eté à Brixenon dans le Tirol, vivoit vèrs le milieu du VIIe siecle, *Chastel. Martyr. T. I. p. 542.*

GÉNOIS, oise, f. & adj. Qui est de Gènnes. *Genuensis*. Autrefois on appelloit les *Génois* du nom de *Génevois*. M. Ménage ecrit *Gennois* avec deux *nn*. Les *Génois* ont ete soumis aux Lombards, aux Empereurs d'Allemagne & aux François. Les Spinola sont *Génois*. Christophe Colomb étoit *Génois*. Un Noble *Génois*. Les *Génois* ont eté puissans sur mèr. Ils ont eté maîtres de Chypre, de Scio, de Lesbos *Isles*, & de Pera ville de Thrace, &c.

GÉNOISE, f. f. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est Tristamin rougeâtre & jaune. MORIN.

GENOU, f. m. La partie de l'animal ou finit la cuisse, & où commence la jambe. *Genu*. Il y a de l'eau à ce gué jusqu'au *genou*.

Ma force m'abandonne,
Et mes genoux *tremblans se dérobent sous moi.* RAC.

On disoit autrefois *genouil*. L'Académie le dit encore, & l'admet aussi bien que *genou*.

Ce mot vient du Latin *genuculum*, ou *geniculum*, diminutif de *genu*. *Genu*, le *genouil*, vient du Celte *glin*, duquel les Latins ont anciennement fait *clinare*, puis *inclinare*, pour flechir les *genoux*. PEZRON.

On appelle le *genou* d'un cheval, la jointure du train de devant qui assemble le bras & le canon.

On dit, Plier les *genoux*; pour dire, s'humilier, faire une action d'adoration, demander une chose en posture de suppliant. Le Concile de Nicée defendit de se mettre à *genoux* le Dimanche, & aux Fêtes de la Pentecôte: cette coutume s'etoit observée depuis le tems des Apôtres, comme on la prouve par S. Irenee, & par Tèrtullien. L'Eglise Ethiopique, scrupuleusement attachée aux anciennes cérémonies, obsèrve encore celle de ne se point mettre à *genoux* durant le Sèrvice divin. Les Moscovites regardent comme une posture indécente d'adorer Dieu à *genoux*. En l'année 1717. le Czar étant à Paris, & célébrant la Pentecôte dans une salle de l'hôtel de l'Esdiguières, le 20e de Juin qui étoit pour nous le 5e Dimanche d'aprés la Pentecôte, il fut debout pendant tout l'office qui dura 3 heures & demi; excepté qu'à cèrtaines oraisons il flechissoit les *genoux* & se relevoit aussi-tôt, comme le Pape qui faisoit l'office, de la même manière que nous faisons en disant *flectamus genua* aux jours des Quatre-tems & du Vendredi Saint. Les Juifs prioient debout. Il n'a point plié les *genoux* devant la fortune. Il faut toujours s'humilier, toujours

plier les *genoux* devant les Grands. Sept mille connus de Dieu, qui n'avoient point fléchi le *genou* devant Baal. PELISSON.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des Rois tout le tems de nos vies,
A souffrir des mépris & plier les genoux. MALH.

A GENOUX. Sorte d'adv. qui marque au propre & au figuré, la posture d'un homme qui plie les *genoux* & qui s'humilie. *Flexo poplite, flexis genibus.* Les gens du tiers Etat ne haranguent le Roi qu'à *genoux*. On sèrt les Rois d'Angleterre à *genoux*.

Un Auteur à genoux, *dans une humble préface,*
Au lecteur qu'il ennuye a beau demander grace. BOIL.

GENOU est aussi un tèrme de Marine, & signifie, la piéce de bois courbe qui est entre les varangues & les allonges pour former la rondeur & la côte d'un navire. *Genu.* Il y a des *genoux* de fond qui sont partie du fond du bâtiment, & des *genoux* de revèrs, qui sèrvent vèrs les extrémitez au dessus des varangues les plus acculées & fourçais. Ils font le même effet que les autres. On les appelle sur la Meditèrranée *flamenay*. *Genoux* de porques, ils sont posez sur le sèrrage le long des porques par embas, & ils s'empattent par le haut avec les eguillettes. *Genou* de la rame, c'est la partie de la rame qui s'étend depuis le bout que tiennent les rameurs jusque sur le bord du bâtiment où la rame est appuyée.

GENOU, en tèrme de Mathématique, se dit aussi d'une boule de cuivre ou d'autre matière, emboitee de telle sorte qu'elle peut tourner sans peine à toutes sortes de mouvemens. On se sèrt d'un *genou* pour porter une lunette, un demi-cercle, ou quelque autre instrument de Mathematique, &c. Le *genou* est ce qu'on met au haut du pied qui soutient les instrumens pour faire les obsèrvations. Il est fait d'un morceau de cuivre ordinairement de forme sphérique, enfèrmé dans un demi globe concâve, dans lequel il est mobile en tous sens, tant vèrticalement que horisontalement. Le *genou* d'un graphometre, d'un compas de proportion, d'une lunette d'approche. Les anciens *genoux* se faisoient avec deux sortes de charnières : le mouvement des unes étoit vèrticale, & l'autre horisontal. Quelques-uns l'ont appellé *genouillere*, mais il vaut mieux dire *genou* ou *genouil*.

On dit provèrbialement, Rompre l'anguille au *genou*; pour dire, Se servir de moyens peu convenables.

GENOU, s. m. Nom propre d'homme. *Gendulfus. S. Genulf*, dit vulgairement S. *Genou*, Evêque de Cahors. Quelques-uns prétendent que S. *Gendulf* est le même que S. *Genou* ou *Genulf*. Il faut dire *Genou*, non pas *Genulf*. C'est l'usage.

L'Abbaye de S. *Genou*, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèse de Bourges, a été fondee par Vulfroy, ou Guifroy, Comte de Bourges, & sa femme Ode, l'an 828. de J. C. la 15[e] année de l'Empire de Louis le Débonnaire, & la 14[e] du régne de son fils Pepin, dit l'Auteur de la vie de S. *Genou*. Ce Vulfroy fut père d'Agane, qui épousa Robèrt I. Comte & Duc de France, & qui est le chef de la Maison Royale. Cette Abbaye se nomme *Stradense Monasterium* dans les anciennes Chartres, & le lieu où elle est, *Strada*, Estrée. Elle a pris son nom de *S. Genou*, parce que le corps de S. *Genou*, qui étoit dans le voisinage, y fut apporte sous Charles le Chauve. Voyez Chastelain le 17. de Févr. Mart. T. I. p. 319. & suiv. Catherinot croit que Montgenou, Villegenou & Villegenon, tous en Bèrry, ont été ainsi nommez du nom de ce Saint. Il n'y a qu'à voir si les Eglises de ces lieux ont ce Saint pour Patron; car autrement ils auront été nommez d'un Seigneur qui aura porté le même nom que ce Saint. CHASTELAIN. p. 321.

GENOVESAT, s. m. Etat de Gênes, Republique de Gênes. Voyez GÊNES.

GENOUIL. Voyez GENOU.

GENOUILLEE, s. f. *Germen.* Hèrbe.

Ce mot se trouve dans Pomey, aussi bien que *genouillé*, adj. Pour dire, qui a des nœuds, *geniculatus, geniculis distinctus, internodiis discriminatus.*

GENOUILLER, s. m. Ornement dont se sèrvent les Evêques, les Abbez & les principaux Officiers des plus considérables Eglises d'Orient. C'est une piéce d'une palme & demi en quarré, sur laquelle est représentée en broderie, ou la face de J. C. ou la croix. Ils l'attachent par un coin à leur ceinture du côté droit, & elle descend jusqu'au genouil. Ils ne s'en sèrvent que quand ils sont à l'autel. Le *genouiller* est fort honorable en Orient; on ne peut le porter sans la pèrmission du Patriarche ou de l'Evêque Diocésain, qui seuls ont droit de le porter. Le P. GOAR.

GENOUILLET, s. m. Plante qui est ainsi nommée à cause que ses tiges & ses racines sont noueuses. On l'appelle aussi *seau de Salomon*, & en Latin *polygonatum* ou *sigillum Salomonis*. Voyez SEAU DE SALOMON.

GENOUILLEUX, EUSE, adj. Tèrme de Botanique. On appelle *plantes genouilleuses*, celles qui ont des racines epaisses qui demeurent à fleur de tèrre, qui ne sont point unies, mais qui paroissant de plusieurs piéces, sont pourtant jointes ensemble à la manière du genou qui joint la cuisse à la jambe.

GENOUILLIERE, s. f. Tèrme de Cordonnier. La partie la plus haute de la botte qui couvre le genou. *Genuale.* Les bottes Chinoises n'ont point de *genouillière*. P. LE COMTE.

En tèrme d'Armurier, c'est la partie de l'armure que les Gendarmes portoient autrefois pour couvrir & defendre le genou.

On le dit aussi quelquefois de toute autre piéce qu'on met sur les genoux, soit pour les défendre du froid, soit pour être à genoux plus commodement. Ainsi les couvreurs ont leurs *genouillières*, &c.

Il y en a qui appellent *genouillières*, les genoux dont on se sèrt en Mathématique pour porter les instrumens. Voyez GENOU.

GENOUILLIERE, en tèrme de Fortification, est la partie basse d'une batterie. Elle a depuis la plate-forme jusqu'à l'ouvèrture de l'embrâsure, deux pieds & demi, & jusqu'à trois pieds de hauteur. On lui donne le nom de *genouillière*, parce qu'elle se trouve à peu-près à la hauteur du genou.

GENOVOIS, OISE, s. m. & f. Voyez GENEVOIS.

GENRE, s. m. Tèrme de Métaphysique. Nature univèrselle, & tellement commune qu'elle s'étend à d'autres idées qui sont encore univèrselles, & qu'elle contient sous soi deux ou plusieurs espèces : idée générale qui contient d'autres idées générales. *Genus.* Une bonne definition consiste en *genre* & en différence. Le *genre* supérieur est celui qui peut être divisé en plusieurs espéces, dont chacune est un *genre* à l'égard des autres espéces plus basses, comme la substance est *genre* à l'égard de la substance qui pense, qu'on appelle esprit, & de la substance étenduë, qu'on appelle corps. Le *genre* inférieur est celui qui n'a sous lui que des espéces qui ne se peuvent plus subdiviser, si ce n'est en individus. En général le *genre* est une classe plus étenduë que l'espece.

On dérive le mot de *genre* des cas obliques du nom Latin *genus, generis*, qui vient du Grèc γένος; tous ces mots signifient la même chose.

On dit particulièrement le *genre* humain, pour signifier tous les hommes, quoiqu'il n'y ait sous lui que des individus, & point d'espéces différentes. Pourquoi voulez-vous que l'on souffre cette autorité importune que vous vous donnez de censurer tout le *genre* humain. BELL. Une troupe de jeune gens fort estourdis, grossiers, brutaux, pleins d'une vanité ridicule, toûjours prêts à tirer l'épée mal-à-propos, toûjours prêts à medire du *genre humain*. M[lle] L'HERITIER. Le *genre humain* sort peu-à-peu de l'ignorance; l'expérience l'instruit, & les arts sont inventez ou pèrfectionnez. BOSSUET. Une Ode sur le jugement déroit du :

A cette voix menaçante
La mort même obéissante,
Ouvre son avare sein;
Et je vois par tout le monde
D'une poussière féconde
Renaître le genre humain.

NOUV. CH. DE VÈRS

Je veux qu'on me distingue, & pour le trancher net,
L'ami du genre humain *n'est point du tout mon fait.* MOL.

Le genre humain *sans Médecin*
Vivra plus long-tems & plus sain. REC. DE VÈRS.

GENRE, signifie aussi, Sorte, manière; tout ce qui est d'une nature particulière. Chaque chose est bonne en son *genre*. Le célibat est le *genre* de vie le plus tranquile. Ce qui nous détèrmine à embrasser un *genre* de vie plutôt qu'un autre, est d'ordinaire si peu de chose que nous en devrions avoir honte. NIC.

En ce sens il sèrt à faire des divisions capitales dans les sciences. On divise la Musique en trois *genres*, la Diatonique, la Chromatique & l'Enharmonique.

On divise la Rhétorique en *genre* délibératif, *genre* démonstratif & *genre* judiciaire; & pareillement le stile en *genre* sublime, *genre* médiocre & *genre* simple. Les pensées basses doivent être tout-à-fait bannies du *genre* grâve & austère. BOUH. Le *genre* galant a ses licences aussi bien que le *genre* poëtique. ID.

L'Algèbre se divise en deux *genres*, la Logistique & la Spécieuse.

En tèrme de Grammaire, on appelle *Genre*, la division ou la distinction selon les differens sèxes. On a jugé à propos pour rendre le discours moins confus, & aussi pour l'embellir par la variété des tèrminaisons, d'inventer dans les adjectifs une divèrsité selon les substantifs ausquels on les appliqueroit. D'où il est arrivé que par raport aux hommes & aux femmes, l'on a

distingué

distingué tous les noms substantifs en *masculin* & en *féminin*. Mais parce qu'il y a une infinité de mots qui ne se peuvent rapporter ni à l'un ni à l'autre séxe, on leur a assigné un *genre*, plutôt par caprice que par raison. C'est ce qui fait que le *genre* d'un même mot varie ou change quelquefois; ensorte qu'étant mis par les uns en un *genre*, & par les autres en un autre, il demeure douteux. Du reste, ces institutions ne se sont point faites de propos délibéré & par des Maîtres de l'art, comme on semble l'insinuer ici. Cela s'est introduit par usage. L'on a mis d'abord de la différence entre les noms des animaux, quand ils se disent d'un mâle & quand ils se disent d'une femelle. Ensuite on l'a étendu aux autres choses. La Grammaire ne fait que remarquer & suivre ce que l'usage a établi. Les langues orientales négligent souvent les *genres*. La langue Persanne n'en a point du tout. Voyez Loüis de Dieu, *Rudiment a Persic. L. III. C.* 1. Cela est d'une grande commodité; car la distinction des *genres* est très-inutile.

La langue Françoise a si peu de régles constantes pour déterminer les *genres*, qu'on ne peut les apprendre que par l'usage. Ils ne se peuvent connoître par la nature ou les qualitez des choses, ni même par la términaison des mots; il y en a très-peu qui soient affectées à un *genre* particulier; il n'y a que l'article qui soit une marque sûre pour connoître le *genre*; *le* est l'article du masculin, *la* est l'article du feminin; car la langue Françoise n'a que deux *genres* par rapport aux deux séxes. Les Auteurs des Grammaires Françoises ont parlé des *genres* des mots de la langue Françoise; il faut s'en tenir à ce qu'en ont dit ceux qui ont écrit les dérniers, & aux dérniers Dictionnaires, parce qu'ils représentent l'usage présent. Richelet a fait un traité des *genres* François, il a été imprimé à Paris en 1695. Cet ouvrage contient des remarques & des exemples fort utiles.

Les langues Orientales & les langues vulgaires de l'Occident, n'ont aussi que deux *genres*; le *genre* masculin, le *genre* feminin. Il y a aussi le *genre* neutre en Latin & en Grec, le *genre* commun & le *genre* douteux. Il y a aussi des mots *épicénes*, *epicœnum*, *vel promiscuum*, qui sous un seul *genre* & seule términaison, comprennent les deux espéces.

On dit provérbialement d'un homme fort caché, & qui vit en particulier, qu'on ne sçait de quel *genre* il est, s'il est mâle ou femelle, s'il est chair ou poisson. *Utrum sit albus an ater homo.*

GENRE, signifie aussi quelquefois, Profession. Cet Horloger est fort habile en son *genre*, c'est-à-dire, au metier dont il se mêle. Vous êtes le prémier homme du monde en ce *genre*. BOIL.

GENRE NERVEUX, expression qui est fort en usage dans la Médecine pour signifier les nérfs. Le tabac contient une grande quantité de sel âcre & caustique, propre à causer dans le *genre nerveux* des irritations, &c. LEMERY. Le vinaigre pris en trop grande quantité incommode le *genre nerveux*, &c. ID. Ce qui a fait dire à quelques-uns que l'usage de la biére étoit pérnicieux aux reins & au *genre nerveux*. ID.

GENRE DE PLANTE, en términe de Botanique, est l'amas de plusieurs plantes qui ont un caractére commun établi sur la structure de cértaines parties, qui distingue essentiellement ces plantes de toutes les autres.

GENRE DU PRÉMIER ORDRE, est le nom qu'on donne aux *genres*, dans l'établissement desquels on n'a égard qu'à la structure de la fleur & du fruit. Cette structure doit être la même dans toutes les espéces du même *genre*. L'aconit, la renoncule, le rosier, la mandragôre, &c. sont des *genres* du prémier ordre.

GENRE DU SECOND ORDRE, est le nom qu'on donne aux *genres*, dans l'établissement desquels on fait entrer, outre la fleur & le fruit, quelque chose de plus particulier, de quelque nature que cette chose puisse être. Le lis, la fritillaire, la rave, le safran, &c. sont des *genres* du second ordre, &c. Voyez la division établie par M. de Tournefort.

GENRE COMMUN. Términe de Philosophie hérmétique, qui signifie *sel marin*.

GENT, s. f. *Gens, natio, genus.* Ce mot signifiant Nation, ne s'employe plus, même en Poësie, ainsi que l'ont employé Malhérbe & du Pérron. Celui-là en parlant des Turcs, a dit :

O! combien aura de veuves
La gent *qui porte le turban?*

Et celui-ci en faisant parler Junon irritée contre les Troyens, a dit:

Contre une seule gent, *le rebut de la terre,*
Je fais depuis tant d'ans incessamment la guérre.

On a dit autrefois, la *gent* Mahon, pour la secte Mahométane. ROM. DE GUAR. LE LOH.

Seigneur, dit-il, demain nous combattrons;
Et nom Jesu qui soffri passion,
Qui nos prest force contre la gent *Mahon.*

Segrais s'en est aussi sérvi dans ce vérs:

De cette gent *farouche adoucira les mœurs.*

La *gent* dévote; pour dire, les gens de bien. Autrefois on se sérvoit de ce mot en Prose. Antoine de la Salle, Secretaire du Duc d'Anjou, parle ainsi dans la Chronique de Petit-Jean de Saintré qu'il écrivoit en 1459. Il fut jadis un Seigneur qui tout housé & éperonné à toute la *gent* vit en une Abbaye pour avoir Messe. Villehardouin & nos autres Auteurs anciens employent par tout ce mot pour ceux de *nation, peuple, troupes, monde*, quand nous le prenons pour *personnes*, & dans le sens que nous le disons maintenant au pluriel. Et partit par nuit de Constantinople à grant partie de sa *gent*. VILLEHARD. Nous dirions avec une grande partie de ses *gens*. Trosqua vint Chevalier de la meillor *gent* que il avoit. ID. La ot si grant assemblée de *gent*. IDEM.

Les Poëtes se sérvent encore de ce mot au singulier, mais il faut remarquer que ces Poëtes ne doivent point être imitez aujourd'hui, & que ce mot de *gent* ne peut plus être d'usage que dans le burlesque. C'est ainsi que Scaron appelle plaisamment les Pages, la *gent* à gregues retroussées; & que la Fontaine a dit, en parlant des souris, La *gent* trotte menu, la *gent* putaniére. Et M. Boivin dans la Batracomyomachie.

Seigneur, quoiqu'aujourd'hui pérdant un fils unique,
Je suis seul outragé par la gent *aquatique:*
Mon malheur toutefois est celui de l'Etat. N. CH. DE VINS.

Il faut remarquer encore sur ce mot de *gent*, qu'il n'a de pluriel en cette signification que dans cette phrase: Le droit des *gens*, *Jus gentium*. C'est violer le droit des *gens* que de maltraiter les Ambassadeurs. Au lieu qu'il n'a point de singulier dans les autres significations qui suivent.

Ce mot *gent* vient du nom Latin *gens, gentis*, nation, qui se trouve dans la basse Latinité pour pérsonne, homme. Voyez la vie de Sainte Colete dans les *Acta Sanct. Mart. T. I. p.* 547. *F. dans les Notes.*

GENS, se dit des assemblées de plusieurs pérsonnes qui font un corps. *Viri, homines.* Les *gens* tenans la Cour de Parlement: *Gens* tenans les Requêtes du Palais. Les *Gens* du parti Esp ont attaqué ceux de France. Les *Gens* d'Eglise doivent tenir un Synode. Les *Gens* de guérre s'assemblent sur la frontiére.

On appelle les *Gens* du Roi, ou le Parquét, les Avocats & Procureurs Géneraux dans les Cours Souveraines, ou simplement les Avocats ou Procureurs du Roi dans les Siéges inferieurs. C'est à Messieurs les *Gens du Roi* à représenter à la Cour les intérêts du public. LE MAIT.

GENS, signifie quelquefois, Beaucoup, un nombre indétérminé de pérsonnes. J'ai trouvé mille *gens* qui m'ont fait les mêmes offres que vous. Ce Mestre de camp se moque des *gens* de se mettre à tous les jours ainsi que de pauvres Avanturiers. DE BESS. Le mot de *gens* ne se dit point d'un nombre précis & detérminé de pérsonnes. On dit bien beaucoup de *gens*, mais on ne dit pas dix *gens*, vingt *gens*; on dit cependant mille *gens* font cela, mille *gens* croyent cela, mais le mot de *mille* ne se prend point dans ces phrases pour un nombre detérminé. M. d'Ablancourt a dit: Il prit avec lui dix jeunes *gens* de sa faction; peut-être que l'adjectif *jeunes* qui est entre l'un & l'autre, fait que cette façon de parler n'est pas mauvaise.

Le mot de *gens* est quelquefois joint dans la même phrâse à deux adjectifs ou participes, dont l'un est masculin & l'autre est feminin. Ce sont les meilleures *gens* que j'aie jamais vûs. De cértaines *gens* qui sont bien sots; mais si l'adjectif *tout* est joint avec celui de *gens*, on donne toujours à ce dernier le genre masculin. Tous ces *gens*-là sont-ils sçavans, sont-ils venus?

GENS, signifie aussi une cértaine division de pérsonnes distinguées selon leur profession & leurs bonnes ou mauvaises qualitez; & en ce sens il est tantôt masculin & tantôt feminin, selon les régles qu'en donne Vaugelas. Il est feminin si l'adjectif précéde, & masculin si l'adjectif suit: de *sottes gens*; des *gens* bien *résolus*. Il n'y a qu'une exception pour l'adjectif *tout*, lequel garde le masculin quoiqu'il soit devant. *Tous* les honnêtes-*gens*. VAUG. Encore a-t'il des occasions où *tout* devient feminin, comme dans cette phrase: *Toutes* les petites *gens* ne sont pas capables de ces maximes. Il est impossible de marquer ici toutes les divérses & bizarres constructions de ce mot: ainsi tout ce qu'il y a à faire là-dessus, c'est de consulter l'oreille & les hommes habiles dans la Langue.

Des *Gens* de robe. Des *Gens* d'épée. *Gens* de main. *Gens* de service.

Gens

Gens de piéd. *Gens* de cheval. Tous les *gens* de bien, les honnêtes-*gens* se distinguent aisement des méchantes *gens*. Des *gens* sans aveu, sont *gens* qui n'ont ni domicile ni emploi, & qui ne sont avouez de pèrsonne. Quand les *gens* sans aveu sont trouvez coupables de quelques crimes, on les juge en dèrnier ressort. Des petits *gens*, sont les artisans, le bas peuple, ce qui est au dessous des bourgeois. *Plebs, minimæ sortis homines.* *Gens* de pote ou poste, ou poesle, en tèrmes de Coutumes, signifie *gens* non nobles, qui sont sous la puissance & en la sujetion d'un Seigneur, à cause de leurs tènemens roturiers : dans quelques actes ceux de cette condition sont appellez *homs potestatis non nobilis.*

Gens de main morte, sont des *gens de condition servile*, tels qu'il y en a encore plusieurs familles en Bourgogne. On les appelle aussi dans quelques Coûtumes *gens de corps, gens de pote*, ou *gens de poste*, qui tiennent des héritages cottiers, ou de main fèrme, qui sont roturiers & opposez aux nobles. On appelle aussi *gens de main morte*, les Monastères, les Societez & Communautez qui ne meurent jamais, qui se renouvellent toujours.

Gens d'honneur, sont les honnêtes-*gens* qui ont de l'honneur, de la probité, qui sont incapables de faire une mauvaise action, une action indigne d'un honnête homme. Les *gens* d'eau ne valent rien, cela se dit de ceux qui ne boivent point de vin, ou qui en boivent très-peu. *Et dans quel pays cela se dit-il?*

On appelle, Bonnes *gens* les pèrsonnes sans malice, sans pouvoir, sans capacité, qui n'ont ni la volonté ni la force de faire du mal, & sur tout quand ils sont fort âgez.

Bonnes gens se dit par amitié, par compassion. Ces *bonnes gens*, ces pauvres *bonnes gens* sont bien à plaindre. Mes *bonnes gens*, écoutez un peu. *Pueri.* En Bèrry *bonnes gens* est devenu une espece d'interjection, de commisération que le bas peuple fourre par tout. *Heu! Me miserum!* Regnier a dit, Je me connois en *gens*; pour dire, Je sçai discèrner le merite des pèrsonnes. *Gens* d'eglise sont tous les ecclesiastiques, tous les Clercs, de quelque rang qu'ils soient. Le Duc de Lorraine Charles IV. ne voulant pas qu'un Cardinal qu'il faloit passer devant lui en prit avantage, il fit passer un Aumonier devant le Cardinal même, en disant, Je ne passe jamais devant les *gens* d'Eglise. Bons mots. *Gens* à breviaire, signifie la même chose, mais cette expression n'est que du stile familier. O l'effroyable! ô l'epouvantable journée! Nous n'en vîmes jamais de pareille. Pour nous autres *gens* à breviaire, ce n'est pas merveilles; mais les marins, les pilotes tiennent le même discours. Voyage de Siam. Il y a d'autres expressions semblables qu'on employe dans la conversation, dans les lettres, mais elles ne doivent point sortir du stile familier. *Gens* de mèr, sont ceux qui frequentent la mer, qui vont sur mer; il y a dans les Ordonnances de 1681. un titre des *gens* & des bâtimens de mèr. *Gens* de l'equipage, sont ceux qui composent l'equipage d'un vaisseau. *Gens* du monde, se dit des Seculiers qui vivent dans le monde, en les opposant aux Religieux, en les distinguant des Religieux. Cette mutiliné, qui passeroit pour peu de chose dans la vie des *gens* du monde, est considerable dans celle d'un Religieux. Ab. de la Tr. *Gens* du commun, se dit des pèrsonnes qui ne sont pas de qualité. Il avoit un cèrtain air qu'on ne connoit point parmi les *gens* du commun. La Comt. de M. Molière a dit en parlant de vèrs :

> *J'en pourrois, par malheur, faire d'aussi méchans,*
> *Mais je me garderois de les montrer aux* gens;

Pour dire, à tout le monde.

Gens de lettres, sont ceux qui s'appliquent à l'étude, aux sciences, qui se font une occupation de l'étude. *Litterati.* *Gens d'affaires*, tous ceux qui sont dans les Fermes du Roi, ou dans le recouvrement des deniers Royaux. On appelle *Gens de Cour* ceux qui hantent la Cour du Prince; *Gens de ville*, les bourgeois; *Gens de village*, les paysans. On dit en pratique, qu'une estimation sera faite par experts & *gens* à ce connoissant.

Gens des ordonnances. C'est une espece de milice, ou *Gens* d'armes, ou de guèrre, etablis par Charles, qui en fut le prémier introducteur, dit Pasquier, c'est la même chose que Compagnies d'Ordonnances, dont nous avons parlé au mot Compagnie, T. II. p. 45. Pasquier dit qu'ils furent appellés *Gens d'ordonnances*, mais non pas d'abord. Voyez Compagnies d'Ordonnance, & les Rech. de Pasquier, L. II. C. 16.

Gens, signifie encore, tous ceux du même parti. A la bataille de Raab nos *gens* deffirent les Turcs.

Gens, signifie aussi les domestiques d'un même maître. Où sont mes *gens*? Il m'en coute tant pour la nourriture de mes *gens*.

> *Elle est à bien prier éxacte au dernier point;*
> *Mais elle bat ses* gens, *& ne les paye point.* Mol.

En ce sens on appelle *gens de livrée*, les pages, laquais, cochers, portiers, &c. qui portent les couleurs du maître.

Gens, se dit aussi des pèrsonnes d'une même société, qui se doivent trouver en un même lieu. Faites servir la table, tous nos *gens* sont arrivez.

On dit provèrbialement, Il y a *gens* & *gens*; pour dire, que les pèrsonnes sont bien differentes. On dit en parlant d'un homme habile, que fines *gens* se mêlent de ses affaires. Vous vous mocquez des *gens*. C'est se mocquer des *gens*, pour dire faire des propositions deraisonnables. Vous nous prennez pour des *gens* de delà l'eau; pour dire, pour des *gens* qui ne sçavent ni nouvelles ni affaires. A *gens* de village trompettes de bois; pour dire, qu'il faut que chacun ait des meubles proportionnez à sa condition. Il n'y a ni bêtes, ni *gens*; pour dire, qu'un lieu est desèrt. On dit aussi par defi & ironiquement, en parlant à plusieurs pèrsonnes ensemble, Vous êtes de belles *gens*; pour dire, Je ne vous crains guere. On dit aussi, Voilà de mes *gens*; pour dire, de ceux dont j'ai entendu parler, quand j'ai fait quelque raillerie ou critique, de ces *gens*, dont je ne veux point, que je ne puis souffrir. On appelle des *gens* de sac & de corde, des scélérats qui meritent les chatimens de la Justice; parce que les gentes de suplice les plus communs etoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le sac dans lequel on les enfèrmoit quand on les jettoit à la rivière. On doit honorer les *gens* de bien & supporter les fols.

GENSUI, s. m. Nom propre d'une rivière, que quelques autres nomment Chalib, & d'autres Cobscquet. *Gensuus Fluvius*, anciennement *Melas*. Grande rivière de la Natolie en Asie. Elle a sa source dans l'Anatolie propre, où elle baigne Angouri, ensuite elle travèrse la grande Caramanie & l'Aladulie, & elle se décharge dans l'Euphrate à quelques lieuës au dessus de Malatiag, ou selon d'autres Cartes, à quelques lieuës au dessous de cette ville.

GENT, Gente, adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois *gentil. Elegans, festivus, decorus.*

> *Lors ce dit la fille au corps* gent. Sarr.

> Gente *de corps & de façon.* Mar.

> *Il gâta tout, & prit tout au rebours*
> *Du* gent *amour la belle trame.* Parn. Nou.

GENTE, s. f. *Canthus, apsis.* Tèrme de Chârron. Voyez Jante.

Gente, est aussi une sorte d'oie petite & blanche.

GENTIANE, s. f. *Gentiana.* Plante medecinale que l'on trouve sur les montagnes. Il y a plusieurs espéces de *gentiane*, la plus employée se nomme grande *gentiane*, *gentiana major lutea*, C. B. *Pin.* Ses racines sont longues, charnuës, jaunâtres, un peu blanchuës & fort amères. Elles poussent des feuilles de la figure de celles du plantin & de l'ellebore, mais bien plus grandes, lissées & d'un vèrd qui tire sur le jaune. La tige qui sort du milieu de ces feuilles est haute de trois à quatre pieds, grosse comme le doigt, creuse & entrecoupée de nœuds d'espace en espace, d'où sortent des feuilles pareilles à celles du bas de la plante, plus petites à proportion qu'elles approchent du haut de la tige, opposées deux à deux par paire, de manière que la paire supérieure croise l'inférieure. Ses fleurs naissent dès le milieu des aisselles des feuilles par tas, au nombre de huit ou de dix, & forment une espéce d'anneau autour de la tige. Elles sont jaunes, d'une seule piéce, fort évasées & decoupées jusqu'à leur centre en cinq ou six quartiers longs & etroits. L'extrémité de la tige est tèrminée par un bouquet de ses fleurs. Le pistile qui s'éléve de leur centre est long au moins d'un pouce, d'un jaune vèrdatre, divisé en deux loges qui renfèrment des semences applaties, bordées d'un feuillet membraneux, & sont semblables en quelque manière à celles du giroflier. La racine de la grande *gentiane* entre dans la thériaque & dans plusieurs compositions alexipharmaques. Elle est fébrifuge, & employée dans les maladies de l'estomac. Extérieurement elle sèrt pour les blessures. Ses autres espéces ne sont guère d'usage. Il y en a une qu'on appelle *cruciata.*

Le prémier usage de la *gentiane* est raporté par plusieurs Auteurs à *Gentius* Roi d'Illyrie, d'où elle a pris son nom de *gentiana.*

GENTIEU & GENTIOU, adj. Vieux mot qui s'est dit pour gentil, noble. De Beaumanoir dit *gentieu* fame, nous disions aujourd'hui Demoiselle. Heritages *gentioux*, sont des maisons nobles. Ce dèrnier mot de *gentioux* ne se trouve que dans les Coûtumes & autres semblables monumens concèrnans les Provinces des France qui sont du côté des Pyrénées. *Noindre.*

GENTIL, subst. m. Payen, qui adore les Idoles. *Gentilis, ethnicus.* C'est ainsi que les Juifs appelloient tous ceux qui n'etoient pas de leur Religion. Il ne faut pas craindre les signes du Ciel que craignent les *Gentils*, dit Jesus-Christ en Saint Mathieu,

Le

Le Docteur des *Gentils*, Le Maître des *Gentils*, L'Apôtre des *Gentils*, c'est S. Paul, qui dit lui-même. *Rom. XI.* 13. Je vous le dis à vous *Gentils*, tant que je serai l'Apôtre des *Gentils*, je travaillerai à rendre illustre mon ministère. Nos Predicateurs usent souvent de ces periphrases, au lieu de dire S. Paul. La vocation des *Gentils* à la foi a été predite dans l'ancien Testament, comme elle s'est accomplie dans le nouveau. Voyez Ps. II. 8. XIX. 48. Is. II. 2. LXVI. 18. Joel II. 29. Math. VIII. 11. XII. 17. Act. II. 40. XIII. 47, 48. XXVIII. 8. Rom. I. 5. III. 29. XI. 12, 13, 25. Ephes. II. 11. Apoc. XI. 2. XXII. 2.

Dans le Droit & dans l'histoire Romaine le nom de *Gentil*, *Gentilis*, signifie quelquefois ceux que les Romains appelloient *Barbares*, soit qu'ils fussent leurs alliez, soit qu'ils ne le fussent pas. Dans le Code Theodosien il y a un titre des nôces des *Gentils*, *De nuptiis Gentilium*. Dans Ammien, dans Ausône, & dans la Notice de l'Empire, il est parlé des *Gentils* dans le sens qui vient d'être expliqué.

Ce mot est fait du Latin *gentes*, qui signifie les *nations*. Les Romains ont aussi appellé *Gentils*, les étrangers qui n'étoient pas sujets de l'Empire, comme on voit dans le Code Theodosien, au T. *de nuptiis Gentilium*, où *Gentilis* est opposé à *Provincialibus*, c'est-à-dire, aux habitans des Provinces de l'Empire. Voyez Loyseau. Ce mot ne s'est introduit dans le Latin & le Grèc, où il est aussi en usage, que depuis l'établissement du Christianisme, & il est pris de l'Ecriture. Les Hebreux appelloient גוים, *Gentes*, Nations, tous les autres peuples de la tèrre, tout ce qui n'étoit pas Israëlite ou Hebreu. Il y en a qui disent que les *Gentils* ont été appellez de ce nom par opposition aux Juifs & aux Chretiens, qui ont une loi positive qu'ils suivent dans leur Religion; au lieu que les *Gentils* n'ont que la loi naturelle, & celle qu'ils s'imposent librement à eux-mêmes. *Gentiles, quia sunt ut geniti fuerunt.*

GENTIL, ILLE, adj. L'l de ce mot ne se prononce au masculin que lorsqu'il suit une voyelle, & alors elle se mouille. Et au feminin les deux ll se prononcent comme dans le mot de *fille*. Il signifie, Beau, joli, mignon. *Lepidus, venustus, elegans.* Il se dit non seulement des pèrsonnes; mais aussi des animaux & des choses, & n'est en usage que dans le stile bas, familier & burlesque; car dans le stile sérieux on dit *joli*. Voilà un *gentil* enfant. *Gentil* cheval. Maison *gentille*. Un *gentil* ouvrage.

Gentil, se dit aussi de ce qu'on veut louer, mais non dans l'excès. C'est un *gentil* esprit, un fort *gentil* Cavaliér. Cette Comédie est fort *gentille*; & en ce cas il est opposé à *grand*, à *excellent*, à *parfait*. Nos anciens Auteurs se sèrvent de ce mot. Tout est *gentil* parmi eux. Le *gentil* rossignol, &c. mais l'un n'en use plus dans les livres, & il est renfèrmé dans la convèrsation. Une femme dira en parlant d'elle-même, Je ne suis ni jeune, ni *gentille*. Bouh.

Le nom de *gentil* a été donné autrefois à la noblesse par préférence: il n'est guère de tèrme plus usitez chez nos Romanciérs que celui de *gentil* Chevaliér. Dans le Roman de Guarin le Loherames, qui est le plus ancien des Romans que nous ayons, on trouve *gentil* Damoiseau.

La veissiés maint Damoisel gentil.

C'est de là qu'est venu le tèrme de *Gentil-homme*, pour signifier un homme noble d'extraction.

On dit ordinairement d'une chose grande, excellente, que cela passe le *gentil*, comme on dit, Cela passe le joli.

Gentil, se prend quelquefois en mauvaise part avec cèrtains mots, comme, Vous êtes un *gentil* compagnon. Vous jouez un *gentil* pèrsonnage; pour dire, Vous faites un vilain metiér.

Vraiment vous me traitiez de gentille *mignone.* Mol.

Faucon *gentil*. Voyez Faucon.

Gentille, s. f. Nom d'une tulippe chez les Fleuristes. Elle est colombin changeant & chamois. Morin.

GENTILASTRE, ou GENTILATRE. s. m. Petit Gentilhomme de Noblesse douteuse qu'on méprise, qui n'a ni bien, ni merite.

GENTILE. Le marbre appellé *Gentil*, est blanc, beau & precieux, & celui qui étoit ordinairement employé à faire les statuës & les bas reliefs. Une autre espèce est nommée Marbre de sel, *salinum*, parce qu'il est d'un plus gros grain & plus grossier, qui ressemble au sel, & qu'étant cassé il devient le plus souvent friable, ou se reduit aisément en poudre, & il est moins dur. *Ficoroni, Mem. de Trev.* 1712. *p.* 2064.

GENTILHOMME, s. m. La lettre *l* se prononce & se mouille en ce mot quand il est au singuliér; mais quand il est au pluriel, & que par consequent on y ajoute une *s*, (*Gentilshomme*) l'*l* ne se prononce point, mais seulement l'*s*; ainsi on prononce comme si on ecrivoit *Gentis-omes*. Un *Gentilhomme* est un homme noble d'extraction, qui ne doit point sa Noblesse ni à sa charge, ni aux Lettres du Prince. *Nobilis, scutifer, patricius.* Un vrai *Gentilhomme* ne doit point manquer de parole, ne doit faire que des actions d'honneur. Il est pauvre, mais il est bien *Gentilhomme*. Un *Gentilhomme* a le privilége de n'être jugé au criminel en première instance que par des Juges Royaux; & en cas d'appel, que par le Parlement les Chambres assemblées. Par la dèrnière Ordonnance de la Marine un *Gentilhomme* peut faire toute sorte de trafic sur mèr, pourvu qu'il ne vende point en détail.

Car être Gentilhomme *& porter la besace,*
Il n'est rien de si malheureux. De Roubin.

Ce mot de *Gentilhomme* vient de *gentilis homo*, qui se disoit chez les Romains d'une race de gens nobles de même nom, nez de parens libres, & dont les Ancêtres n'avoient point été esclaves, ni repris de Justice. Quelques-uns disent qu'il vient de *Gentil*, ou Paien, à cause que les anciens François qui conquirent la Gaule, qui étoit deja Chrétienne, furent appellez *Gentils* par les originaires, parce qu'ils étoient encore Paiens. Voyez Ménage & Loyseau. Quelques-uns disent que sur le déclin de l'Empire, comme témoigne Ammien Marcellin, il y eut deux braves Compagnies de guèrre, l'une appellée *Gentilium*, & l'autre *Scutariorum*, & que de là sont venus les noms de *Gentilhomme* & d'Ecuyer. Il vient peut-être aussi de *Gentil*, parce qu'une *gentille* action signifioit une action noble & glorieuse. Bouh. Pasquier croit que ces noms de *Gentils* & d'*Ecuyers* nous sont restez de la milice Romaine; parce que c'étoit aux *Gentils* & aux *Ecuyers* comme aux plus braves soldats, à qui l'on distribuoit les principaux Benefices, & les meilleures portions des tèrres qu'on donnoit pour récompense aux gens de guèrre. Les Gaulois, qui avoient vu durant l'Empire des Romains les Ecuyers & *Gentils* entre les autres soldats, emporter sur les frontières les plus belles pièces de tèrre, commencèrent, comme il est à présumer, par une accoutumance tirée de ce qu'ils avoient vu observer entre les Romains, d'appeller *Gentils hommes* & Ecuyers ceux qu'ils virent être pourvus par nos Rois de tels benefices. *Pasq. Rech. L. II. C.* 15.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, celui qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Chateau, Seigneurie, ou Fief noble qui ont des armes particulières, quoiqu'il ne soit point Seigneur de ces tèrres, comme prouvent Jean Scohier, Geliot, & autres. Car tel est Seigneur d'une telle tèrre, qui n'a rien aux armes, lesquelles appartiennent à un autre qui n'a rien à la Seigneurie, vu que les armes ne se peuvent donner à une tèrre ou Seigneurie que par concession du Prince. D'autres croyent qu'un *Gentilhomme* de nom & d'armes est celui qui porte un nom & des armes connuës, quoiqu'il ne puisse pas justifier les sèize quartiers par quelque défaut d'alliance, & cela n'empêche pas qu'il ne puisse être reçu Chevaliér.

Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, est un des prémiers Officiers de la Cour. Il y en a quatre. Chacun sert une année. Il est maitre de la Chambre durant son année. La charge de *prémiér Gentilhomme* ordinaire de la Chambre fut instituée par François I. à la place du Chambriér. C'est Louis XIII. qui en a augmenté le nombre à quatre. Il n'y en avoit que deux auparavant. Ils font toutes les fonctions du Grand Chambellan en son absence. Ils donnent la chemise au Roi. Ils ordonnent de ses habits, & du deuil de sa maison, &c. Voyez encore l'Article suivant.

Gentilhomme de la Chambre du Roi. Officiér de la Maison de nos Rois, sèrvant auprès de leur pèrsonne. *Nobilis Regis Cubicularius.* On dit simplement *Gentilhomme* de la Chambre. Les *Gentilshommes* de la Chambre ont succedé à l'Office & aux fonctions du Grand Chambriér, supprimé par François I. en 1545. à sa place ce Prince créa une charge de Premier *Gentilhomme* de la Chambre. On en ajouta une seconde après lui, & Louis XIII. en créa deux autres. Ainsi il y a presentement quatre premiers *Gentilshommes* de la Chambre, qui sont toujours des pèrsonnes du premier rang, & ordinairement des Ducs & Pairs. Ils sèrvent altèrnativement par année. Le premier *Gentilhomme* en exèrcice reçoit les sermens de fidelité de tous les Officiers de la Chambre, leur donne les cèrtificats de leurs sèrvices; donne l'ordre aux Huissiérs pour laisser entrer dans la Chambre du Roi ceux qu'il faut. Il se trouve au lever & au coucher du Roi, & a droit de coucher dans sa Chambre. C'est lui qui fait faire les premiers habits de deuil. Il a la surintendance de tous les divèrtissemens du Roi, mascarades, ballèts, comédies, opéra, theatres, habits, ornemens qui en dépendent; & de toute la dépense, les menus plaisirs, & autres affaires de la Chambre. Il ordonne le deuil pour tous les Officiers à qui le Roi le donne. Le prémier *Gentilhomme* pendant son

son année d'exèrcice a toujours au moins six Pages de la Chambre du Roi auprès de lui. Voyez l'Etat de France.

GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA MAISON DU ROY. Officier qui sèrt auprès de la personne de nos Rois, & qu'on appelle communément *Gentilhomme ordinaire* tout court, ou *Gentilhomme ordinaire de chez le Roi*, ou *ordinaire*, sans rien ajouter. Les *Gentilshommes* ordinaires de la Maison du Roi furent créez par Henri III. au nombre de quarante cinq. Henri IV. les réduisit à 24. La Reine Mère de Louis le Grand en ajouta deux pendant la Régence, ensorte qu'ils sont 26. Les *Gentilshommes* de chez le Roi sèrvent par semestre, 13 à chaque semestre. Leur devoir est d'être toujours auprès de sa Majesté pour exécuter ses ordres. Elle les employe, soit à les porter dans le Royaume aux Parlemens, aux Cours Souveraines, aux Généraux d'armées, soit à les envoyer faire des complimens, tant hors du Royaume aux Princes étrangers, qu'au dedans aux Princes de sa Maison, ou autres, & aux Grands du Royaume. Le Roi s'en sèrt aussi pour faire porter aux Seigneurs les marques des dignitez ou des charges auxquelles il les nomme. A l'armée les *Gentilshommes ordinaires* sont Aides de Camp de Sa Majesté. Ils conduisent les prisonniers de guèrre de conséquence dans les lieux où ils doivent être gardez, & ils demeurent quelquefois auprès d'eux, aussi bien qu'auprès des Princes & Princesses, & autres pèrsonnes de distinction arrêtez par ordre du Roi, ou exilez. Aux funerailles des Enfans de France, quatre *Gentilshommes* ordinaires portent les coins du poële, & quatre le corps. Ils n'ont point de chèf qui les commande, & ne prêtent point sèrment de fidelité. Ils ont bouche en Cour. Voyez l'Etat de France.

GENTILHOMME du Drapeau Colonel du Régiment des Gardes Françoises. En 1680. le Roi Louis le Grand créa cet Office. Ils étoient quatre qui devoient accompagner le Roi partout, & combatre pour sa defense. Ils portoient une pèrtuisanne dorée & avoient un baudriér de buffle, bordé de deux galons d'argent fort larges. Ils ne subsistent plus.

GENTILHOMME AU BEC CORBIN. Voyez BEC CORBIN, T. I. p. 949. & au mot CORBIN. Tom. II. p. 232.

GENTILHOMME SERVANT, c'est celui qui porte les plâts de la table du Roi, & qui le sèrt à table, ou les Princes seulement qui mangent avec le Roi. Ils sèrvent l'epée au côté. Par la declaration de 1654. ils ont eté reduits à 36. Ils sèrvent par quartier. *Gentilhomme servant Panetiér*, est celui qui fait l'office de Panetiér.

On appelle *Gentilhomme à liévre*, un pauvre *Gentilhomme* qui vit à la campagne du gibier qu'il prend.

On appelle aussi *Gentilhomme*, une pèrsonne qui s'attache par honneur au sèrvice d'un Prince ou d'un Grand Seigneur, qui n'a point d'emploi particulier ni sèrvile, quoiqu'il ne soit point noble. Chez les Grands Seigneurs, ceux qui font ces fonctions de *Gentilshommes*, pour l'ordinaire sont *Gentilshommes* par la naissance. Il a envoyé son *Gentilhomme* faire un compliment à ses parens.

On dit provèrbialement, Faire troc de *Gentilhomme*; pour dire, Troquer but à but sans retirer d'argent. Il est *Gentilhomme* comme le Roi. On dit, c'est un *Gentilhomme* de Beauce, il est au lit quand on refait ses chausses; c'est-à-dire, un pauvre *Gentilhomme*. Théophile a dit de Saint Amant, qui etoit fils d'un *Gentilhomme* Vèrriér.

> Gentilhomme *de vèrre*,
> *Si vous tombez à terre*,
> *Adieu vos qualitez*.

GENTILHOMMERIE, s. m. Qualité de Gentilhomme. *Nobilitas*. Il est du stile bas & cumique. Mettez un peu votre *Gentilhommerie* à part. Mol.

GENTILHOMMIERE, s. f. Petite maison de campagne où loge un Gentilhomme. Ce n'est pas une fort grande maison, mais c'est une fort jolie *Gentilhommière*. Il est du stile bas.

GENTILISME, s. m. La Religion des Païens. *Ethnicismus*. Prononcez l's. Ce mot est peu dans l'usage, on dit communément Paganisme.

GENTILITÉ, s. f. Le tems du paganisme, & le lieu où il a été en vogue. *Gentilitas*. Les Dieux de la *Gentilité*. Il se dit principalement des pèrsonnes, & signifie tous les Gentils, toutes les nations païennes. La convèrsion de la *Gentilité* etoit une œuvre reservée au Messie. Boss.

GENTILLEMENT, adv. Voyez GENTIMENT.

GENTILLESSE, s. f. Ce mot est du stile familiér. Il signifie, ce qui est gentil, agreable, soit en beauté, soit en delicatesse, ce qui a de l'agrément. *Elegantia, urbanitas, lepos. Veneres, venustas*. Cette femme a beaucoup de *gentillesse*. Cette piece est louable par la *gentillesse* de l'invention. Cette homme sçait faire mille tours de cartes, mille *gentillesses* pour réjoüir une compagnie. Cléopatre rioit des bons mots & des *gentillesses* d'Antoine. Ch. de M. Toutes ces *gentillesses* que j'admire en votre lettre, sont des preuves de votre bon esprit plutôt que de votre bonne volonté. Voit. Je vous donne des instructions seches, sans *gentillesse* & sans ornement. Bal. Elle leur donna des habits de Bèrgers d'une *gentillesse* infinie. Mlle DE.....

> *Peste! où prend mon esprit toutes ces* gentillesses? Mol.

GENTILLESSE, se dit aussi de plusieurs petits ouvrages travaillez mignonnement. Il a acheté mille petites *gentillesses* à la foire.

GENTILLESSE. Ce mot se dit quelquefois en riant pour signifier de certaines choses libres & gaillardes. Il y a là de cèrtaines *gentillesses* qui ne se peuvent dire en François. Bou.

GENTILLESSE. S'est dit autrefois pour Noblesse, état, qualité de Gentilhomme. *Nobilitas*. Etienne Goyon, Chevalier nommé par le Duc Capitaine de la ville & chastel de Rennes; noble homs Jean Tournemine, & lui donnent leurs scellez au Duc, de les garder fidellement & ne lui promettent en foi de *gentillesse* & ordre de Chevalerie, le 10. Sept. 1392. Lob. *Hist. de Bret. T. II. p.* 1631. La *gentillesse* vient d'hoirie, & la noblesse vient aussi par le benefice du Prince. Ragueau.

GENTILLY, s. m. Nom propre d'un village de l'Isle de France, situé à une demi-lieuë de Paris. Ce lieu est connu dans l'histoire par un Concile qu'on y celebra l'an 767. sous le régne de Pepin, qui y assista, de même que les Nonces du Pape & les Ambassadeurs de Constantin Copronyme, Empereur d'Orient. Voyez l'Histoire des Iconoclastes par Maimbourg. Nos Rois de la prémière & seconde race avoient un Palais à *Gentilly*. François I. se qualifioit Seigneur de *Gentilly*, & prémiér Bourgeois de Gonesse. Le Mascur.

GENTILLY, s. m. Tèrme de Fleuriste. Tulippe qui est rouge, flamete & blanc. Morin.

GENTIMENT, adv. D'une manière gentille, adroite, agréable. *Venuste, eleganter*. Il est du stile bas, & ne se dit guère que des choses qui s'acquiérent par art, par exèrcice. Il chante *gentiment*. Il peint, il ecrit *gentiment*. Elle est *gentiment* coiffée. Il étoit habillé fort *gentiment*. Il s'est *gentiment* tiré de prison sans payer; pour dire, subtilement. Il boit, il mange *gentiment*; pour dire beaucoup. On trouve *gentillement* dans Pomey & dans quelques autres Dictionnaires & Ecrivains, mais il ne se dit plus du tout.

GENUFLEXION, s. f. Flechissement de genoux. *Genuflexio*. Il ne se dit que de la réverence qui se fait par les Ministres de l'Autel dans les cerémonies de l'Eglise, & particuliérement en passant devant le Saint-Sacrement quand il est exposé, & en mettant un genou en tèrre. Il faut faire une *génuflexion* toutes les fois qu'on passe par devant lui. Il fit plusieurs *genuflexions*.

Le P. Rosweyd Jés. dans son *Onomasticon* sur les vies des Pères au mot *Genuflexio*, montre que la *Génuflexion* dans la priére est un usage tres-ancien dans l'Eglise, & même dans l'Ancien Testament que cet usage se gardoit toute l'année excepté le Dimanche, & pendant le tems qui est depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Il raporte les raisons de cette difference tirée de S. Justin, de S. Basile, d'Anastase de Nicée, de S. Gèrmain &c. montre par S. Justin que cette difference vient des Apôtres; qu'il semble neanmoins à Baronius qu'elle n'etoit point établie l'an 58 de J. C. à cause de ce qu'on lit de S. Paul dans les Actes C. XX mais que Lorin a montré qu'on n'en pouvoit rien conclure. Il finit en remarquant que les Saints avoient porté si loin l'exèrcice de la *génuflexion* que l'Auteur du *Pré spirituel* remarque que quelques-uns en avoient usé le plancher à l'endroit où ils se mettoient, & que S. Jérôme dit que S. Jacques avoit par là contracté une dureté aux genoux égale à celle des chameaux.

GENUNIEN, s. m. Nom propre d'un peuple de la grande Bretagne. *Genunii*. Les *Genuniens* habitoient dans la partie septentrionale du pays de Galles, qu'on appelle le Nort-Walles.

GENZANO, s. m. Nom propre d'un ancien Bourg d'Italie. *Gentianum, Cynthianum*. Il est dans la Campagne de Rome, sur le lac de Nemi, entre la ville de Rome, & celle de Velestri. Maty.

GENZANO, Lac. Voyez NÉMI.

G E O.

GÉOCENTRIQUE, adj. m. & f. Tèrme d'Astronomie. Concentrique avec la tèrre. Qui a la tèrre pour centre, ou qui a le même centre que la tèrre. *Geocentricus, a*. Toutes les Orbites des Planètes ne sont pas *géocentriques*. La latitude *géocentrique* d'une planette, est la latitude vûë de la tèrre; ou bien c'est l'inclination de la ligne qui passe par la planette & par la tèrre, son inclination, dis-je,

dis-je au plan de l'écliptique, ou autrement, c'est l'angle que cette ligne fait avec une autre ligne tirée pèrpendiculairement au plan de l'écliptique. Harris. Le lieu *géocentrique* d'une planète, c'est le lieu où elle nous paroîtroit en la considérant de la tèrre, si notre œil y étoit fixé. Id.

GÉODÈS, f. f. Sorte de pièrre ronde de la couleur du fèr enrouillé, creuse & pleine de tèrre ou de sable. Elle se trouve en Bohême, Misnie & Saxe. Dioscoride dit qu'elle est astringente, déssicative & propre à résoudre toutes les fumées des yeux.

GÉODÉSIE, f. f. C'est la seconde partie de la Géometrie, qui sèrt à mesurer les surfaces & ce que contiennent toutes sortes de figures planes. *Geodæsia*. Le peuple l'appelle *arpentage* quand il s'agit de mesurer des tèrres, des bois ou autres heritages.

Ce mot est tiré du Grèc *γεωδαισία*, de *γῆ*, *terra*, *terre*, & du vèrbe *δαίω*, *divido*, *je divise*, *je partage*.

GEOFFROY, ou GEOFROI, f. m. Nom propre d'homme. Prononcez *Joffroi*. Il s'est fait de *Godefroy*, & c'est la même chose. *Godefrydus*. S. Godefroy, que le Vulgaire nomme plus volontiers *Geoffroy*, naquit vèrs l'an 1066. au bourg de Molimourt dans le Soissonois. Il fut fait Evêque d'Amiens en 1104. après la démission volontaire ou la retraite de S. Gèrwin, & mourut en 1115. Voyez Baillet au 8e de Nov. *Geoffroy* est le nom de plusieurs Comtes d'Anjou; *Geoffroy* Martel, *Geoffroy* Férole, *Geoffroy* Plantegeneſt. Ç'a été un nom fort commun en France où il est devenu nom de plusieurs familles. *Geoffroy* Grisegonelle, Comte d'Anjou, fut Grand-maitre de la maison de Hugues Capet, & mourut sous son régne en 988. Voyez encore Godefroy.

GÉOGRAPHE, f. m. Celui qui enseigne ou qui possède bien la Géographie, qui sçait la description de la tèrre, qui a écrit sur cela. *Geographus*. Les fameux Géographes modèrnes ont été Gérard Mèrcator, Abraham Ortelius, Paul Mérula, Pièrre Bertius, Guillaume Janson de Blaew, Philippe Cluvier, & Mr Sanson, M. Du Val & M. de l'Isle, en France.

GÉOGRAPHIE, f. f. Description du globe tèrrestre; science qui apprend la connoissance de la surface de la tèrre, & de la situation de ses Provinces, villes, rivières, mèrs, &c. & à en faire la description. *Geographia*. Elle comprend aussi la connoissance des cèrcles de la sphère qui ont rapport avec la tèrre, des zones, climâts, &c. Il y a une *Géographie Physique* pleine de rechèrches sur les effèts du *déluge*. Elle est d'un Anglois nommé Wodvard.

Ce mot ést Grèc, il vient de *γεωγραφία*, qui est formé de *γῆ*, *terra*, *tèrre*, & de *γράφω*, *describo*, *je décris*.

GÉOGRAPHIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Géographie. *Geographycus*. Les cartes *géographiques* de Bèrtius, de Hondius, de Magin, Mrs Sanson, du Val, de l'Isle, &c. Les longitudes & latitudes sont des tèrmes *géographiques*.

GEOLAGE, f. m. Prononcez *jôlage*. Droit qu'on paye aux Geôliers pour l'entrée & la sortie des prisons, & pour les gîtes des prisonniers. *Merces carceraria*, *vectigal*, *jus ostiarium carcerariis*. Il est défendu aux Geôliers de retenir les prisonniers pour leurs gîtes & *geôlages*. Autrefois on a dit *géoliage*, *cathenaticum* en Latin du Bas-Empire, celui à qui la garde des prisons est confiée.

GEOLE, f. f. Prononcez *jôle*. Prison *Carcer*, *ergastulum*, *custodia*, *geola*, & *gaola* dans la basse Latinité. Le Greffier de la *geôle*. La *geôle* s'affèrme par le Seigneur. Cette nouvelle *geole* n'étoit guère moins fâcheuse que la prémière. Patru. On dit au Palais, On a élargi ce prisonnier à la garde d'un Huissier pour y demeurer comme en vive *geôle*; pour dire, comme s'il étoit prisonnier. Voyez sur *Geôle* & sur *Geôlier* le Titre XVe des Obsèrvations & Maximes sur les matières criminelles par Bruneau.

GEOLIER, ière, f. m. & f. Prononcez *jôlier*, *jôlière*. Celui qui garde les prisonniers dans les prisons, qui tient ou qui affèrme la geôle. *Carcerarius*, *ergastularius*. Un *Geôlier* est responsable de tous les prisonniers qui s'évadent.

Ces mots viennent de *gabiola*, diminutif de *gabia*, suivant Ménage. Nicod tient qu'il vient de *caveola*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *geola* & *gaola*.

Ce mot de *geôle* vient de *gayola*, vieux mot qui veut dire une cage. Les Picards appellent encore *gayolle*, une cage où on enfèrme des oiseaux. Dans la Coûtume d'Arras on appelle encore la *gayolle* d'un moulin à vent, ce qu'on appelle ailleurs la *cage*: & le *Geôlier* a été appellé *Gaolarius* & *Cajularius*. Voyez Gaiole. Scaliger dit que *Geôlier* vient de *Janicularius*. En Picardie on appelle encore *geôle* une cage, d'où sont venus les mots d'*engeôler* & *cageôler*, par une metaphore tirée des oiseaux. Borel & Ragueau disent qu'on appelloit autrefois un *Geôlier*, *Chépier*, ou *Clèrsellier*. Quelques Auteurs Latins l'ont appellé *commentariensis*, parce qu'il tient registre ou mémoire de tous ceux qu'on met sous sa garde. Ce registre s'appelle proprement l'écrou, en Latin *commentarius*. Le mot *geôle*, prison, aussi bien que l'Allemand *gheole*, vient du Celtique *gèol*. P. Pezron.

GÉOMANCE, sub. fém. Espèce de divination qui se fait par le moyen de plusieurs petits points qu'on marque sur un papier au hasard, & sans les compter: car alors on pretend sur ces divèrses figures que le hasard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & décider de l'événement de toute question proposée. *Geomantia*. Polydôre Virgile définit la *Géomance* une divination qui se fait par le moyen des fentes, ou des crevasses qui se font à la tèrre. Il croit que les Mages des Pèrses en ont été les inventeurs. Voyez *De Invent. Rer. L. I. C.* 23. Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *Géomance*. Quelques-uns disent *Géomancie*. Robèrt Flud, quoique d'ailleurs habile homme, s'est laissé infatuer de la *Géomance*, dont il a fait un gros Traité. Les Musulmans attribuent à Edris, c'est-à-dire, à Enoch, l'invention de la plume & de l'aiguille, de l'Astronomie & de l'Arithmétique, & encore plus particulièrement de la *Géomance*. D'Herb.

Ce mot vient du Grèc *γῆ*, *terra*, & de *μαντεία*, *divinatio*, c'est-à-dire, *Divination par le moyen de la terre*: car autrefois on se sèrvoit de petits cailloux qu'on jettoit sur tèrre au hazard; au lieu qu'à présent on se sèrt de points.

GÉOMANCIEN, f. m. Celui qui sçait la Géomance, ou qui en a écrit. *Geomantes*. La vanité ridicule des *Géomanciens*. On écrit aussi *Géomancien* suivant l'étymologie.

Ce mot est aussi adjectif. Thême *géomancien*, est un thême tracé & formé suivant les faux & ridicules principes de la Géomance. *Geomanteos*, *Geomanticos*. Les figures *géomanciennes*.

GÉOMANTIQUE, adj. Qui a rapport à la Geomance. *Geomanticus*. Le Traducteur de Peucèr, dit vanité *géomantique* découvèrte & condamnée.

GÉOMETRAL, ale, adj. Epithète qu'on donne au plan d'un bâtiment, ou des lignes en font voir la figure telle qu'elle paroit, quand il est au rez de chaussée. *Ichnographicus*, *geometralis*. Un plan *géométral* est celui dont les solides & les éspaces sont de leur naturelle proportion. En Pèrspective on doit mettre le plan *géométral* au dessous de la ligne de tèrre.

GÉOMÈTRE, f. m. Celui qui sçait ou qui pratique la Géométrie. *Geometra*, *geometres terræ mensor*. Entre tous les Philosophes, les *Géomètres* ont seuls cet avantage d'avoir banni de leur Ecole & de leurs livres la contestation & la dispute: on ne peut leur ôter la gloire d'avoir suivi une voie beaucoup plus assurée que les autres pour trouver la vérité. Log. Les *Géomètres* accoutumez à ne rien conclure sans avoir repassé, & manié leurs definitions & leurs principes, se pèrdent dans les choses de finesse, où les principes ne se laissent pas ainsi manier. Pasc. Les esprits fins ne sont pas d'ordinaire bons *Géomètres*, parceque ce détail sèc & stérile de definitions & de principes, les rebute & les dégoûte. Id. Archimède, Euclide, Apollonius, Pèrgæus, Pappus, ont été de grands *Géomètres*; & de notre tems, Viete, Descartes, &c. Les *Géomètres* raisonnent sur des idées claires, & les Philosophes sur des Systêmes arbitraires. Ménage.

Ce mot est tiré du Grèc *γεωμέτρης*, qui signifie la même chose, & est composé de *γῆ*, *terra*, & du vèrbe *μετρεῖν*, *metiri*, *mesurer*. C'est la nécessité de mesurer la tèrre qui a fait trouver les principes & les régles de la Géométrie, qu'on a depuis fait sèrvir à beaucoup d'autres choses; ensorte que la Geométrie est maintenant le fondement de toutes les Mathematiques. Les mots de *géométral* & de *Géométrie* ont la même origine.

GÉOMÉTRIE, f. f. Science qui enseigne à mesurer la supèrficie, ou la matière en toutes ses dimensions, longueur, largeur & hauteur. *Geometria*. Ce mot signifie à la lettre, l'art de mesurer la tèrre. La *Géométrie* est la fille de l'intérêt. Font. La *Géométrie* se sèrt de figures, de démonstrations évidentes & indubitables. Les principes de la *Géométrie* sont si gros, & si palpables, qu'il est présque impossible qu'ils échappent. Pasc. L'ésprit de *Géométrie* consiste à comprendre beaucoup de principes ensemble sans les confondre. Id. La *Geométrie* consiste en quatre parties: *Planimétrie*, *Altimétrie*, *Longimétrie* & *Stéréométrie*. La *Géométrie* se distingue en théorique & en pratique. La théorique démontre la vérité des propositions, qu'on appelle *théorêmes*; & la pratique enseigne la manière de les appliquer à quelque usage particulier par la resolution des *problêmes*. On démontre les theorêmes, & on fait les problêmes. Quelques-uns disent dans Herodote L. II. & dans Strabon L. XVII. que les Egyptiens sont les inventeurs de la *Géométrie*, & que les inondations du Nil en fûrent l'occasion; car ce fleuve enlevant toutes les bornes des heritages, & ôtant aux uns pour donner aux autres, les Egyptiens fûrent contraints, disent-ils, de mesurer souvent leurs campagnes, & de s'en faire une méthode & un art qui fut l'origine & le commencement de

la *Géométrie*. Joseph semble attribuer cette invention aux Hébreux. Voyez ces Auteurs & Polydore Virgile *De Invent. Rer. L. I. C.* 18. M. Harris adopte la prémière opinion. D'autres parmi les Anciens disent que Mèrcure a inventé la *Géométrie*. M. Harris a donné dans son Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences, une liste des bons ouvrages de *Géométrie*, qui comprend une cinquantaine d'Auteurs ou d'Editions différentes sur cette matière. Voyez T. II. au mot *Geometry*.

GÉOMÉTRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Géométrie. *Geometricus*. Démonstration *géométrique*, autrement *infaillible*. Cette construction de problémes n'est pas *géométrique*, elle est seulement méchanique, & se sèrt de compas & de machines. Le pas *géométrique* est composé de cinq piéds. Proportion *géométrique*, ce mot de *géométrique* ici marque l'égalité des proportions, & non pas l'égalité des différences : les nombres 2. 4. 8. sont en proportion *géométrique*.

GÉOMÉTRIQUEMENT. adv. A la manière des Géométres. *Geometricè*, *Geometrarum more*. Cette proposition a été démontrée *géométriquement* & avec toute la précision imaginable. Les preuves de la Religion ne sont pas telles qu'on puisse dire qu'elles sont *géométriquement* convainquantes. Pasc.

GÉOPONIQUE, adj. Qui a rapport à l'Agriculture, qui en traite, qui y appartient. Ce mot se trouve dans M. Ménage, qui appelle Caton, Varron, Columelle, Pline, Palladius, des Ecrivains *Géoponiques*. *Geoponicus*. Cet Auteur a fait quelques mots semblables, comme *Biographe*, &c.

GEORGE, s. m. Nom propre d'homme. *Georgius*. Prononcez *Jorge*. Saint *George* est un grand Saint dans toute l'Eglise d'Orient. Les Grécs l'appellent Μεγαλομάρτυρ, *Grand Martyr*. Sur quelques médailles ou monnoies de Jean & de Manuel Comnène, on voit une figure de S. *George* armée, qui tient d'une main une épée, ou un javelot, & de l'autre un bouclier, & pour inscription sur une monnoie de Manuel un O dans lequel il y a un

petit, & A ΓΕ P/O ΓΙΟC. Ce qui fait Ο ΑΓΙΟΣ ΓΕΟΡΓΙΟΣ

Saint George. Sur un cachet rapporté par Octavius Strada il paroit debout en habit militaire, s'appuyant sur son bouclier qui est pôsé à tèrre, & orné d'une croix. Pour inscription OAΓIOCΓE. Ordinairement on le représente à cheval, parce qu'on croit qu'il a souvent apparu ainsi dans les combats. Son culte s'est étendu dans l'Arménie, la Moscovie, & tous les pays du rit Grèc. Voyez Du Cange *Differt. De posterior. ævi numismatis*. Son culte a passé aussi depuis fort longtems dans l'Eglise Latine; & l'Anglètèrre & le Portugal l'ont choisi pour patron. Voyez les Actes de ce Saint, & les *Analecta* ramassez par le P. Papebroch, entremêlez de sçavantes Notes du même Pere, avec les Dissèrtations qui précédent les Actes. *Acta Sanct. April. T. III. p.* 100. *& seqq.* Le Cri d'armes de Vandôme est S. *George*, apparemment à cause de l'Eglise de S. *George* de Vandôme bâtie par Agnès de Bourgogne.

S. George. Ordre militaire fondé par Frédéric III. Empereur, & prémier Archiduc d'Autriche, l'an 1470. Ces Chevaliers de S. *George* furent établis pour garder les frontières de Bohême & de Hongrie contre les Turcs. Voyez Wolfgang, *Hist. Austr. L. III.* Favyn Theâtre d'honneur & de Chevalerie.

S. George. Ordre militaire de la République de Gênnes. Je ne trouve point le tems de son institution. La marque de cet Ordre est une chaîne d'or, d'où pend une croix émaillée de rouge. Ils portent aussi sur leurs manteaux la figure de cette croix en broderie.

Chevalier de S. George, Ordre Militaire de S. George. C'est un Ordre militaire en Autriche & en Carinthie. *Eques Sancti Georgii*, *Ordo militaris Sancti Georgii*. L'Abbé Justiniani, Schoonebek, M. Hèrmant & quelques autres, en attribuent l'institution à Rodolphe d'Hapsbourg, prémier Empereur de la Maison d'Autriche; mais il n'a été établi que par Frédéric III. vèrs l'an 1468. Il donna une riche Abbaye de l'Ordre de S. Benoît située dans la ville de Millestad, aux Chevaliers & aux Chapelains de l'Ordre de *S. George*. Paul II. donna la Bulle d'érection la même année. L'Abbaye de Millestad au diocêse de Saltzbourg fut le Chèf d'Ordre. Frédéric pour la prémière fois nomma le Grand-Maître; mais il voulut que dans la suite il fut élû par les Chevaliers, du consentement néanmoins du Chèf de la Maison d'Autriche. Les Chapelains étoient gouvèrnez par un Prévôt; les Chevaliers, le Prévôt & les Prêtres obéissoient au Grand-Maître. Le Grand-Maître, les Chevaliers, le Prévôt & les Prêtres, faisoient vœu de chasteté & d'obéissance; mais ils ne faisoient point celui de pauvreté. Ils retenoient la propriété de leurs biens, tant du patrimoine que des acquêts, avec la pèrmission néanmoins de leur Supérieur, & disposoient des revenus, sans cependant qu'il leur fût pèrmis de rien vendre, ni des meubles, ni des immeubles, qui, après leur mort, appartenoient à la Maison où ils avoient fait profession, ou à quelqu'autre qui en dépendit. L'habillement des uns & des autres consistoit en une robe ou soutane, de quelque couleur que ce fut, excepté le rouge, le vèrd & le bleu. Les vigiles, les fêtes de la sainte Vierge & tous les samedis, ils mettoient par dessus cette robe ou soutane, une autre robe ou soutane de la même longueur, sur laquelle il y avoit une croix rouge.

Les guèrres civiles de la Religion causèrent la ruine de cet Ordre dans le XVe siecle. Les Ducs d'Autriche & les autres Princes s'emparèrent des biens qu'il avoit dans leurs tèrres, & en 1598. l'Archiduc Fèrdinand, qui fut depuis Empereur sous le nom de Fèrdinand II. donna, avec le consentement du Pape, le Monastère de Millestad aux Jésuites. Voyez les Bollandistes, *Acta Sanctor. April. T. III. p.* 155. & le P. Hélyot. T. IV. C. 21. & Justiniani P. II. C. 46. p. 710.

S. George d'Alfama. Ordre militaire de la Couronne d'Aragon. Il fut fondé vèrs le commencement du XIIIe siècle. Benoît XIII. Antipape, dont l'Aragon suivoit le parti, réunit cet Ordre à celui de Montesa.

S. George *in Alga*. Ordre Religieux fondé à Venise en 1404. par autorité de Boniface IX. Barthelemi Colonne, de l'illustre famille des Colonnes, en fut le fondateur. Il eut pour compagnons de son entreprise Antoine Corrario, depuis Cardinal, & neveu de Grégoire XII. Gabriël Condelmerio, qui fut depuis Eugene IV. & S. Laurent Justinien, qui fut dans la suite prémier Patriarche de Venise. Les Chanoines Réguliers de S. *George in Alga*, sont vetus d'une soutane blanche, & dessous ils ont une chape ou robe de couleur bleuë, ou azur, dont le capuchon tombe sur les épaules. Pie V. les obligea à faire profession.

Chanoine Regulier de S. George in Alga à Venise. *Canonicus Regularis Sancti Georgii in Alga*. Congrégation de Chanoines Reguliers, dont quelques-uns disent que Barthelemi Colonne fut le fondateur; d'autres Gabriël Godelmer; d'autres Antoine Corrario & Gondelmer ensemble; & d'autres enfin Saint Laurent Justinien. La vérité est que ce fut par la force des prédications & par le conseil de Colonne, que Corrario & Gondelmer, tous deux neveux de Grégoire XII. & dont le second fut un de ses successeurs sous le nom d'Eugéne IV. résolûrent de se donner entièrement à Dieu, & d'établir une Communauté où ils menoient une vie apostolique, & où plusieurs nobles Vénitiens se joignirent à eux, entr'autres S. Laurent Justinien, qui avant que d'être Patriarche de Venise fut prémier Général de cette Congregation, & en dressa les Statuts; ce qui est apparemment cause que Clement VIII. & Paul V. lui ont donné le titre de Fondateur. Corrario, Evêque d'Ostie & Cardinal de Boulogne, porte le même titre dans son épitaphe qui se voit dans l'Eglise de S. *George in Alga* à Venise; & Eugéne IV. dans le sien, en l'Eglise de Saint Laurent *in lauro* à Rome.

Ce fut en 1404. que ces deux grands hommes se retirèrent dans une Eglise du titre de S. Augustin, près de Vicenze. Plusieurs s'étant joints à eux, & le lieu qu'ils occupoient etant trop petit, ils se transportèrent à Venise au Monastère de S. Nicolas au Lido; & de là à celui de S. *George in Alga* que leur donna le Prieur Louis Barbo, qui y étoit resté avec deux frères laïcs, pour y rétablir la régularité; & qui sollicitat Boniface IX. de les faire Chanoines de cette Eglise; ce qu'il fit par une Bulle du mois de Mars 1404. Ange Corrario ayant été élû Pape l'an 1406. sous le nom de Grégoire XII. confirma cet établissement par un Bref du 27 Juin 1407. En 1424. le prémier Chapître Général élut Laurent Justinien prémier Général. Gabriël Gondelmer, fait Cardinal par Grégoire XII. accorda plusieurs priviléges à cette Congrégation, qui furent confirmez & amplifiez par Sixte IV. Nicolas V. Pie II. Paul II. Innocent VIII. Aléxandre VI. & Paul III. l'an 1570. Pie V. obligea ces Chanoines à faire des vœux solemnels, en retenant pourtant le nom de Chanoines séculiers, pour avoir la préséance sur les autres Religieux. Ils dégénérèrent fort dans la suite de leur prémière régularité, c'est pourquoi Clement IX. les supprima en 1668. & donna les grands biens qu'ils possédoient à la République de Venise pour les dépenses de la guèrre de Candie.

Les Chanoines de *S. George in Alga* portoient une soutane blanche, & par dessus une robe à la Vénitienne de couleur bleuë, un chaperon sur l'épaule, qu'ils prirent à la place d'un capuce qu'ils portoient autrefois. La couleur bleuë leur fut ordonnée par Clement VIII. en 1602. comme étant celle que portoit S. Laurent Justinien. Ils avoient pour blâson un S. George à cheval tuant un dragon, avec ces mots pour dévise. *Super aspidem & basiliscum ambulabis*. Jean Thomassius, Evêque de Citta Nova, & Jacques Philippe, Chanoine de S. *George in Alga*, ont fait les annales de cette Congrégation; & plusieurs autres

en

en ont parlé. Voyez le P. Hélyot, *Hist. des Ord. Rel. T. II. Chap.* 55.

Il y a eu une Congrégation du même Institut en Sicile, fondée par Henri de Simeon de Palérme, qui ayant suivi Alphonse Roi d'Aragon à Rome l'an 1433. obtint de vive voix du Pape Eugéne IV. la pérmission de porter l'habit des Chanoines de *S. George in alga*, & qui étant retourné en Sicile, assembla quelques Prêtres, & donna commencement à cette Congrégation. On leur donna l'hôpital de S. Jacques de Mazzara à Palérme. Eugéne IV. approuva cette donation, & confirma leurs Constitutions en 1437. Leur habit consistoit en une soutane de drap blanc, & un manteau ou chape de drap bleu fort grossier, avec un petit capuce. Ils alloient nuds pieds avec des sandales de bois C'étoit sans doute là le véritable habillement des Chanoines séculiers de S. *George in alga*, & la robe à la Venitienne qu'ils ont portée depuis étoit apparemment l'effet de quelque relâchement. Morigia dit qu'Antoine Corrario fit porter des sandales aux Chanoines de S. *George in alga*.

Chevalier couronné de S. George. Les Chevaliers de *S. George* de Millestad, dont nous venons de parler, ayant souffért de grandes pértes, tant par les incursions des Turcs, que par la guerre de l'Empereur contre Matthias V. Roi de Hongrie; en 1493. Jean Sibenhittèr, Grand-Maître de cet Ordre, institua une Confrairie ou Société de pérsonnes de l'un & de l'autre sexe, sous le nom de *S. George*, sans aucun engagement religieux: mais dont les uns devoient pendant un an combatre contre les Turcs à leurs dépens, ou à la solde de l'Empereur; & les autres contribuer par leurs aumônes à la construction & à l'entretien d'un fort qu'on bâtiroit pour arrêter les courses des Infidelles. Maximilien I. approuva cette Société par ses Lettres-patentes données à Inspruq, le 18ᵉ. Septembre 1493. & l'année suivante Alexandre VI. la confirma, ordonnant que pour le spirituel elle dépendroit du Grand-Maître de l'Ordre militaire de *S. George* & de l'Evêque de Gurek, sous le nom de Vicaires Generaux; & pour le temporel de deux ou plusieurs Capitaines Genéraux deputez par l'Empereur.

Maximilien ordonna que les membres de cette Société porteroient une croix d'or avec une couronne & un cércle d'or, que chaque Chevalier pourroit enrichir de piérreries à son gré, & qu'ils la porteroient à l'endroit qu'il leur plairoit; qu'ils auroient le pas sur tous les autres Chevaliers, qu'ils s'appelleroient Chevaliers Couronnez, & que leurs enfans porteroient une couronne sur leurs armes. L'Evêque en les recevant Chevaliers, leur attachoit la croix au bras, leur mettoit un ciérge en main, & des Gentilshommes leur attachoient des éperons. Alexandre II & plusieurs Cardinaux entrérent dans cette Confrairie. Maximilien se fit aussi inscrire au nombre des Confréres. Justiniani fait de cette Confrairie ou Société un Ordre militaire, *Hist. de tutti gl'Ord. milit. P. II C. 76. p. 783. & suiv.*

Ordre de S. George, ou de la Jarretière. Voyez Jarretiere.

L'ordre de S. George de Montésa. Ordre militaire fondé en 1317. ou selon d'autres en 1316, ou selon d'autres en 1319. par Jacques III Roi d'Aragon & Jean XXII. Souverain Pontife à Montésa, pour s'opposer aux Maures à la place des Templiers, dont l'Ordre venoit d'être aboli par Clement V. dans le Concile de Vienne, & dont on donna les biens à ces nouveaux Chevaliers de *S. George de Montésa*. On les appella aussi de *S. George d'Alfama*. Leur habit est semblable à celui des Chevaliers de Calatrava. Voyez Justiniani *P. II. C. 49. p. 621. & suiv.*

On parle encore de plusieurs Ordres de *S. George* qui sont supposez; un à Rome établi en 1492. par Alexandre VI. C'est la Confrairie dont nous avons parlé, qu'on a transportée à Rome & changée en Ordre de Chevalerie. Voyez Justiniani, *Hist. de tutti gl'Ordini Milit. e Caval. C. XXXV. T. II. p.* 554. Un autre institué à Ravenne par Paul III. & aboli par Grégoire XIII. dit l'Abbé Justiniani, à l'endroit cité *p.* 556, 557. Un troisiéme établi à Gennes par l'Empereur Fridéric III. en revenant de Rome l'an 1472. & en reconnoissance de la magnificence avec laquelle la République de Gennes le recut. *Justiniani P. II. dell' hist. di tutti gl'Ord. milit. C. 60. p.* 749. Les Chevaliers, dit-on, portoient une croix rouge. On ajoûte que le Doge que Fréderic avoit établi Chéf ou Grand-Maître, changeant tous les deux ans, cet Ordre n'avoit pû subsister. Tout cela est faux. Ce qui y a donné occasion, c'est qu'apparemment Fréderic III. ayant établi à Millestad, comme nous avons dit, l'Ordre de *S. George*, & passant par Gennes, il créa quelques Nobles Génois Chevaliers de ce nouvel Ordre. Voyez le P. Helyot, *T. IV. C. II.*

Morolic & Crescenze font aussi mention d'une Congrégation de Chanoines de *S. George*, dont le Chéf d'Ordre étoit proche de Gennes.

Un quatriéme est celui dont Justiniani parle, T. I. C. 2. & qu'il appelle *Cav lieri Angelici Aureati Constantiniani di San Giorgio*, & dont nous avons parlé au mot Angelique, *T. I. p.* 403.

Saint George. Nom propre d'un Bourg fortifié. *Fanum S. Georgii.* Il est dans le Momferrat en Italie, à une lieuë de Cazal vers le couchant.

L'Isle de S. George. *Insula S. Georgii.* C'est une des Açores. Elle est petite, & située au nord de celle de Pico.

S. George. Petite Isle à un demi-mille de Venize. *Sancti Georgii Insula.* On l'appelle ainsi d'une Eglise dediée à S. George, & desservie par des Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dont le couvent, qui est magnifique, occupe l'Isle toute entière.

La Manche ou le Canal de S. George, qu'on appelle aussi le Golfe de Savèrne. *Sinus Bristoliensis sancti Georgii æstuarium, sinus Sabrinæ.* Partie de la mér d'Irlande. Ce golfe est renférmé entre la Principauté de Galles & les côtes septentrionales des Provinces occidentales d'Angletérre Maty.

S. George de Bieure. Bourg de France, en Normandie, diocése de Lisieux.

S. George de Bocherville. Bourg & Abbaye de Bénédictins en Normandie.

S. George. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de S Augustin située sur la Loire dans le Diocése d'Angérs; & appellée *S. George sur Loire.*

S. George de la Mine. Nom propre d'un Bourg avec un bon port, & un fort. *Arx S. Georgii de Mina.* Il est sur la côte d'Or en Guinée, un peu au couchant du fort de Maure. Les François ont fondé le bourg *S. George*, les Portugais le fort, les Hollandois possédent maintenant l'un & l'autre.

S. George de Rennes, est une autre Abbaye de Bénédictins à Rennes en Bretagne, fondée par Geoffroy I. Duc de Bretagne, dont la fille Adele de Bretagne fut prémiere Abbesse en 1006.

George, s. f. Nom propre de femme *Georgia.* Sainte *George* Viérge. Chast. *Martyr. T. I. p.* 651. En Auvergne on l'appelle communément ainsi, & non par *Georgie*. Id. *p.* 655. Voyez le Président Savaron dans les Origines de la ville de Clérmont *p.* 15. 16. 124. & 349 Grégoire de Tours parle de cette sainte. *De Glor. Conf. C.* 34. Baronius dit qu'elle vivoit vérs l'an 480; mais sans en produire de preuves, dit le Président Savaron.

Ce nom propre, *George*, est venu en usage en ce provérbe, Laissez faire à *George*, c'est un homme d'âge. Il s'est fait du tems du Cardinal *George* d'Amboise, Ministre d'Etat de François Premier. Et parce que ce Ministre étoit extremement habile, on disoit en parlant des affaires publiques. Laissez faire à *George*, il est homme d'age; pour dire, qu'il s'en falloit rapporter à la bonne conduite & à sa grande intelligence.

GEORGET, s. m. Nom propre d'homme, diminutif de George. *Georgius.* Le peuple a un vieux provérbe, qui dit que *Georget*, Marcquet, Croiset & Urbanet, sont des jours funestes aux vignes & aux arbres, parce qu'il arrive souvent qu'il gele ces jours-là; c'est-à-dire, le 23ᵉ Avril, jour de S. George; le 25ᵉ du même mois, jour de S. Marc; le 3ᵉ Mai, auquel on célébre l'invention de la sainte Croix, & le 25ᵉ, fête de S. Urbain. Ce provérbe vient non pas de ce qu'il géle en ces jours-là plutôt qu'en d'autres, ou que la gélée qui vient ces jours-là soit plus dangereuse; mais de ce que la gelée qui vient depuis la fin d'Avril jusqu'à la fin de Mai est plus dangereuse pour les vignes & pour les arbres qui ont déja poussé, qu'en un autre tems, & de ce que ces fêtes sont des jours plus remarquables aux Paysans que d'autres jours, parce que ce sont en plusieurs lieux des jours de foires & d'assemblées.

GEORGETTE, s. f. Nom propre de femme, diminutif. *Georgia.* Prononcez *Jorjéte.*

GEORGIE, s. f. ou GURGISTAN, s. m. Noms propres d'un grand pays de l'Asie. *Georgia.* Il est borné au nord par la Circassie; au midi par la Turcomanie, & par l'Erivan; au levant par le Scirvan & les Tartares de Daghestan. La Mér noire le baigne au couchant. Ce pays est divisé en deux parties par le mont Caucâse; la partie orientale, qui est l'ancienne Ibérie, & le Gurgistan propre, est tributaire des Pérses, & il est divisé en deux Royaumes, qui sont ceux de Carduel & de Zacheti. L'occidentale tributaire des Turcs, comprend le Royaume d'Immereti, où est contenuë la Samlee, le Royaume du Guriel & la Mingrelie, qui répondent à l'ancienne Colchide; elle comprend aussi l'Abassie. Les peuples de *Géorgie* sont Chrétiens Grécs; mais extrémement ignorans, & libértins dans leur maniére de vivre. Leur pays vérs le midi produit quantité d'excellens vins, qu'on transporte en Pérse & ailleurs. Ils ont aussi quantité de soye, qu'ils portent à Erzerum, n'ayant pas l'adresse de la travailler, quoique d'ailleurs ils ne manquent pas d'esprit. Teflis est la capitale de la *Géorgie*.

La *Géorgie* avoit autrefois ses Rois particuliers, mais les Rois de Pérse depuis environ cent ans, ont semé des divisions dans le pays pour s'en rendre maîtres, & ils sont parvenus à y établir deux Rois, ou Gouvérneurs, qui sont toujours Mahométans; depuis ce tems-là il y a quelques Mahométans parmi les Géorgiens. Les

deux Rois n'ont point d'autres gardes que des Mahométans. La justice se rend en *Géorgie* par les Chrétiens du pays, & les Mahométans n'y ont aucune part, pas même le Roi. Celui de Téflis fait battre monnoie au nom du Roi de Pèrse; l'argent qu'on y emploie est celui des réales d'Espagne, des écus de France, & des autres monnoies d'Europe que les Arméniens portent en *Georgie*.

GÉORGIEN, ANNE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Asie. Qui est de Géorgie. *Georgianus*, *a*. Il a consèrvé son nom & l'a donné à la Géorgie, décrite dans l'article précédent.

Les *Géorgiens* ont le plus beau sang du monde, leur teint est vèrmeil, & on ne voit point ailleurs d'hommes mieux faits. Les Princes d'Asie remplissent leurs sèrails de *Géorgiennes*. Les Tartâres font des courses en Géorgie pour enlever les filles & les femmes, & les vendent ensuite; les parens eux-mêmes font cet horrible brigandage, & ils se dérobent les uns aux autres leurs filles dès qu'ils les voyent un peu grandes & belles. C'est pour cela qu'il y a beaucoup de Monastères en Géorgie, on y enferme les jeunes *Géorgiennes* pour les mettre à couvèrt de la violence de leurs parens. Là on les instruit de ce qui regarde la Religion, & elles en sçavent souvent plus que les hommes, qui s'occupent à cultiver la tèrre, à voyager & à faire la guèrre. Les *Géorgiens* sont bons soldats, ils sont fort adroits à tirer de l'arc; à la guèrre ils deffendent un poste opiniâtrement, & ne l'abandonnent jamais; ils passent pour fidèlles, & le Grand Mogol en a beaucoup à son sèrvice. Ceux qui voyagent s'occupent au commerce, qu'ils entendent fort bien. Tant de bonnes qualitez sont tèrnies par l'inclination qu'ils ont à l'yvrognerie, à laquelle ils sont fort sujets. Les *Géorgiens* sont Chrétiens, mais fort ignorans & pleins d'èrreurs sur le fait de la Religion. Quand les filles *Géorgiennes* ont fait une espéce de noviciat, & ensuite profession dans un Monastère, & qu'elles sont parvenuës à un cèrtain âge, elles ont pèrmission de baptiser & même d'appliquer les saintes huiles. Voyez Tavèrnier dans ses voyages de Pèrse liv. 3. ch. 9.

Les *Géorgiens* suivent en partie la secte des Arméniens, & en partie celle des Grècs. Le Prince, quoique Mahométan, nomme aux dignitez Ecclésiastiques, & y elève ordinairement les parens. Il y a beaucoup de *Géorgiens* qui ne sont pas même baptisez, par l'ignorance des Evêques & des Prêtres, qui la plûpart ne sçavent pas la forme du baptême. C'est beaucoup lorsque le Catholicos, qui est le Chèf du Clèrgé, sçait lire. Le principal revenu des Evêques, plus ignorans encore que le Catholicos, consistent en ce qu'ils retirent de la vente des femmes & des enfans de leurs vassaux qu'ils vendent aux Turcs. Ces Evêques sont fort riches, sur tout le Catholicos. La simonie est ordinaire parmi eux.

Les *Géorgiens* & les Mingréliens reconnoissoient autrefois le Patriarche d'Antioche, maintenant ils obéissent à celui de Constantinople, & ont néanmoins chacun un Primat de leur Nation qu'ils appellent *Catholicos*. Ces Evêques ne mangent point de viande, non plus que les Grècs, & obsèrvent les mêmes Carêmes. C'est dans la pratique de ces jeûnes, qu'ils obsèrvent fort mal, qu'ils font consister tous les devoirs du Christianisme. Les Prêtres ne sont pas plus éclairez que les Evêques; si un homme sçait lire, qu'il ait appris une Messe par cœur, & qu'il puisse donner à l'Evêque la valeur d'un cheval, il est ordonné Prêtre, & se marie autant de fois que bon lui semble.

On dit que les *Géorgiens* ne croyent point la vie étèrnelle, le Jugement univèrsel, ni la résurrection des morts. Les *Géorgiens* obsèrvent mieux le jeûne que les Mingréliens, & font de plus longues oraisons. Le Prince contraint les Ecclésiastiques, & même les Evêques, d'aller à la guèrre. Il donna son suffrage avec les Evêques dans l'élection du Primat ou Catholicos, & tous élisent celui qu'il leur recommande. Ce Prélat ne tient point le prémier rang pour le spirituel, c'est le Prince, tout Mahométan qu'il est: car le Roi de Pèrse l'oblige d'embrasser la religion de Mahomet pour consèrver la dignité dans sa famille.

Les Religieux *Géorgiens* sont un peu plus instruits que le Clèrgé, & la plûpart des Chrétiens de la Géorgie sont instruits des mystères du Christianisme, dans les Monastères, où ils apprennent aussi à lire & à écrire. Ces Religieux sont habillez comme les Moines Grècs, & se disent de l'Ordre de S. Basile.

Il y a aussi dans la Géorgie des Religieuses, comme nous l'avons déja dit. Leur habillement n'est différent de celui des autres *Géorgiennes*, qu'en ce qu'il est noir, & qu'elles ont un voile & un linge qui leur couvrent presque tout le visage; de sorte qu'on ne leur voit que les yeux. Les *Géorgiennes* sont habillées à la Pèrsane. Il y a dans la Géorgie beaucoup plus de Monastères de filles que d'hommes; ce qui fait que les femmes & les filles sont mieux instruites, & sçavent mieux leur religion que les hommes.

Les *Géorgiens* étoient tous Chrétiens avant 1639. Depuis ce tems-là ce pays étant tombé sous la domination de Pèrse, il y a des Mahometans. Les *Géorgiens* Chrétiens suivent la secte des Arméniens, ou celle des Grècs. Les *Géorgiens* sont les plus traitables de tous les Chrétiens de l'Orient. On tenta sous Urbain VIII. la réunion des *Géorgiens* à l'Eglise Romaine. Des Missionnaires Théatins, sous la conduite du P. Avitabolis, en furent chargez. Galanus en a écrit la Relation, qu'il appelle Conciliation de l'Eglise Arménienne avec la Romaine. On trouva plusieurs lettres sur cela, & entr'autres une du P. Avitabolis pleine de particularitez curieuses sur les mœurs & la Religion des *Géorgiens*. Le Prince de Géorgie porte le titre de Gorel.

Voyez l'histoire de la Comp. de Jés. P. V. L. XVII. n. 30. & suivans, le Chevalier Chardin & Tavèrnier dans leurs Voyages; le P. Lambèrti dans le Recueil de Thevenot, & Dom Joseph Zampy, Théatin, Religion de la Mingrélie.

GÉORGIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de Secte en Allemagne. *Jovet T. I. p. 462. Georgianus*, *a*.

GÉORGIQUES, s. f. plur. Les *Géorgiques* de Virgile, c'est ainsi que l'on appelle les 4. livres que ce Poëte a composez de l'Agriculture. *Georgica*.

Ce mot de *Géorgiques*, qui est un substantif pluriel dans notre langue, vient du Latin *georgicus*, formé de γεωργικὸς: ces deux adjectifs, tant le Grèc que le Latin, signifient qui appartient, qui a rapport à la culture de la tèrre.

GÉOSCOPIE, s. f. Sorte de connoissance qu'on tire de la nature, des qualitez de la tèrre en les obsèrvant, & en les considerant. *Geoscopia*. La *Géoscopie* n'est que conjecturale, mais les conjectures sont assez sures, aussi bien que celles qu'on tire de la considération des autres choses naturelles.

Ce mot vient de γῆ, *tèrre*, & de σκοπέω, je considère.

G E P.

GÉPIDE, s. m. & f. Nom de peuple. *Gepida*. Les *Gépides* étoient un peuple de la Samarie Européene, que l'on confond avec les Gétes & les Daces. Isidôre prétend qu'on les appelloit ainsi parce qu'ils combattoient à pièd. Vèrs 340. Ostrogotha Roi des Gots vainquit Fastida Roi des *Gépides*. Voyez Jornande & Tillemont, *hist. des Emp. T. III. p.* 306. En 366. ils se joignirent aux Gots pour faire la guèrre aux Romains. Probus leur offrit des tèrres, qu'ils acceptèrent; ils se soulevèrent encore après durant qu'il étoit occupé ailleurs. On prétend que les Lombards ont fait long-tems un même peuple avec les *Gépides*, & qu'ils passèrent ensemble le Danube vèrs l'an 400. sous Honorius, qui leur donna à habiter le pays d'autour de Sirmich & de Singidon. Les *Gépides* faisoient alors profession de l'Arianisme. On ajoûte même qu'ils étoient tous Vandales d'origine. Voyez Paul Diâcre dans son hist. des Lombards L. I. & Grotius dans ses Prolegoménes de l'hist. des Gots où il le copie. Les *Gépides* entrèrent dans les Gaules vèrs l'an 407. Voyez Cordemoy T. I. p. 907. 120. 121. 134. 200.

GÉPIGIBASSI, s. m. Officier de l'Ecurie du Grand-Seigneur, Chèf des Conducteurs des Chameaux. *Primus Camelorum ductor*, *Prefectus Camelorum ductoribus*. Le *Gépigibassi* a cinq Saracilers ou Pallefreniers sous lui quand le Grand-Seigneur est à la guèrre. Il a soixante & dix aspres par jour. *Vigenère*, *Illustrat. sur Chalcondile p.* 347.

G E R.

GÈR, le Cap de *Gèr*, ou de *Guèr*, ou d'*Aguèr*, *Gerum promontorium*, *Atlantis montis promontorium*. Ce Cap est dans le Royaume de Maroc en Afrique, aux confins des Provinces de Héa & de Sus. Quelques Géographes le prennent pour l'*Usadium promontorium* de Ptolomée, que d'autres placent au Cap Cantin, qui est au septentrion de celui-ci.

GÉRA, s. f. Nom propre d'une petite ville qui a un de ces Collèges qu'on appelle en Allemagne Ecôles illustres. *Gera*. Elle est du Cèrcle de la Haute Saxe, & située dans la Misnie sur la rivière d'Ester, entre Plawen & Zeitz. MATY.

GÉRÆSTION, s. m. Tèrme d'Histoire, de Chronologie, &c. nom d'un mois des Lacédémoniens, on prétend qu'il répond à notre mois de Janvier. *Geræstius*, *Geræstion*.

Ce mot est Grèc, γεραιστιὼν, ou γεραίστιος, est le nom Grèc de ce mois.

GÉRANCE, s. f. On appelle de ce nom une machine dont on se sèrt en Hollande pour décharger les vaisseaux, c'est une espèce de

de gruë. *Grus mechanica, tolleno, machinamentum.* On l'appelle en quelques endroits de France guindoule.

M. Perrault croit que le mot de *gérence* vient du mot Grèc γέρανος, qui signifie gruë.

GÉRANIE, s. f. Nom propre d'une ville que les Anciens ont placée dans la Mœsie prés du Mont-Hémus. *Gerania.* Ils ont dit que les habitans n'avoient qu'une coudée de haut; qu'ils avoient été chassez de leur pays par les Gruës; que leurs femmes concevoient à cinq ans, & étoient vieilles à huit; mais ce sont des fables, & cette petite race n'a jamais été.

GÉRANIUM, s. m. Plante. Voyez Bec de gruë, c'est la même chose.

GÉRAR, s. m. ou GÉRARA; & GÉRARE, GÉRARES. s. f. Nom propre d'une ville de la Palestine. *Gerar, Gerara.* C'étoit une ville du midi de la Tèrre-sainte, qui du tems d'Abraham & d'Isaac avoit son Roi particuliér, & proche de laquelle ces Patriarches habiterent. Gen. X. 19. XX. 1. XXVI. 17. Elle étoit aux Philistins, Gen. XX. 2. XXVI. 1. 8. Elle étoit entre Cadès & Sur. Elle donnoit son nom au tèrritoire d'alentour, & à un torrent qui couloit le long de ses murs. Elle échut à la Tribu de Siméon; & depuis le Christianisme ce fut une ville Episcopale. L'Evêque de *Gérar* souscrivit au Concile de Chalcédoine P. Lubin, après Holstenius. Le tèrritoire de cette ville s'appelle aussi la vallée de *Gérar.* Gen. XXVI. 17. S. Jérôme dit que *Gerar* étoit à 25 milles au midi d'Eleuthéropolis. S. Cyrille dans son Comment. sur Amos p. 299. la confond avec Bèrsabée, & Syncelle Chron. p. 100 avec Ascalon; la Vèrsion Samaritaine l'appelle aussi Ascalon, & l'Arabique *Chalus*, & M. Reland croit que ce sont les habitans que le 1. L. des Machabées XIII. 24. nomme Gerréniens. De Tillemont dit *Gérares.* L'Abbé Silvain, après avoir passé quelques tems sur le montagne de Sinaï, s'en alla à *Gérares*, ville de Palestine, dont le nom est celebre dans l'Ecriture, & il y établit, sur le torrent de Besor, une très-grande & très-illustre Congregation, remplie de beaucoup d'excellens hommes. Tillem. *hist. Eccl. T. X p. 455.*

GERASA, ou Gérase. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Gerasa, Gerasis, Gelasa.* Elle étoit à l'orient du Jourdain près de la ville de Gadara. Cette ville, qui fut honorée de la dignité Episcopale, est aujourd'hui entierement ruinée. Maty.

De Valois dans ses Notes sur Ammien Marcellin, distingue deux *Gérases*; M. Reland croit qu'il n'y en a qu'une. Les uns la mettent dans la Coélésyrie, comme Etienne de Byzance; & d'autres dans l'Arabie, comme S. Epiphane, *L. II. adv. hæres. p. 451.* Jamblique dans son Comment. sur l'Arithmetique de Nicomaque, dit qu'elle fut appellée *Gerasa*, parce qu'Alexandre y laissa une Colonie de vieux soldats qui ne pouvoient le suivre. *Geron* en Grec signifie, un vieillard. S. Jerome sur Abdias C. I. & la Version Arabe, appelle *Gerasa, pays de Gérase*, ce que l'Ecriture appelle terre de Galaad. Origene sur S. Jean dit qu'elle n'étoit point voisine du lac de Genesareth; il est vrai qu'elle n'étoit pas sur son bord, mais elle n'en etoit pas beaucoup eloignée. L'Auteur de l'histoire de Jerusalem inserée dans les *Gesta Dei per Francos*, p. 615. croit que l'ancienne *Gérase* est la citadelle de Jarras. Joseph *De Bello III.* 2. écrit que cette ville bornoit la Perée du côté de l'Orient. Elle etoit eloignée de 55 milles de Pella, comme il paroit par Ptolomée; & Jamblique dit qu'elle etoit aux environs de Rostra & de l'Arabie. Il y a des medailles de cette ville avec cette inscription, ΑΡΤΕΜΙC ΤΥΧΗ ΓΕΡΑCΩΝ. qui montrent que Diane y étoit honorée. Voyez Reland *Palæst.* p. 806. & suiv. Cet Auteur croit que c'est de cette ville que Pline parle L. V. C. 18. & qu'il faut corriger *Gerasam*, pour *Galasam.* Le P. Hardouin l'avoit fait avant lui, fondé sur Joseph. *L. II. de Bello C.* 19. quoiqu'il avouë que toutes les éditions & tous les manuscrits qu'il a vûs, ont *Galasam.*

GÉRASÉNIEN, enne, s. m. & f. Nom de peuple. *Gerasenus.* La Vulgate appelle *Gérasséniens*, & S. Matthieu VIII. 28. Gèrgeséniens, ceux que le texte Grèc nomme Gadaréniens. Voyez ce nom. Ils avoient pris le nom de *Gérasséniens* de la ville de Gérase, comme ceux de Gadaréniens & de Gergeséniens des villes de Gadara & de Gèrgesa.

GÉRAUD, ou GÉRAULD, s. m. Nom propre d'homme. *Geraldus.* Saint *Géraud*, Moine de Corbie, premier Abbé de la Seauve près de Bourdeaux, au milieu de l'onziéme siecle, est honoré le 5[e] d'Avril. S. *Géraud* Comte & Baron d'Aurillac, Patron de la haute Auvérgne. Le Comte *Géraud*, qualifié après sa mort de Baron d'Aurillac, etoit fils du Comte *Géraud* & d'Adaltrude, l'un & l'autre issus de la première noblesse du Royaume. Il naquit en Auvèrgne l'an 855. & mourut en 909. le 13[e] d'Octobre. Voyez Baillet à ce jour.

GÉRAW, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Allemagne. *Geravia.* Ce lieu est du Cercle Electoral du Rhin, & situé dans le Landgraviat de Darmstat, qu'on nomme autrement le haut Comté de Catzenellebogen, ou le *geraw*, entre la ville de Darmstat & celle de Mayence.

Géraw. Voyez Darmstat, Landgraviat.

GÉRBE, s. f. Assemblage de plusieurs javelles ou épics de blé coupez & liez ensemble. *Manipulus, fascis, strues spicarum, merges* & *garba* dans les Titres. On trouve *gerba* dans la vie de S. Gilbèrt de Simpringham. *Acta Sanct. Febr. T. I. p.* 578. On disme, on champarte à la dixiéme, à la treiziéme, à la vingtiéme *gerbe*, selon l'usage des lieux. On dit qu'un Curé court la *gerbe*; pour dire, qu'il va lever la dixme en pèrsonne.

Quelques-uns dérivent ce mot de *germen*; les autres de *gèrbe* Allemand qui signifie la même chose. Du Cange dit qu'on a dit *garba* en la basse Latinité, & qu'on dit encore *garbe* en Picardie.

Icquez trouve l'origine du mot de *gèrbe* dans les langues du nord, sur lesquelles il a travaillé; il le dérive de *ripan*, qui veut dire en langue Tudesque & en langue Anglo-saxonne, *moissonner*; *rip* dans cette dèrnière langue signifie le blé qu'on recueille des tèrres quand on moissonne. De ces mots, dit Icquez, on a formé le mot de *gerbe*, en mettant au commencement la syllabe *ge* : il devoit ajouter, & en faisant quelque changement dans les lettres, & je doute qu'avec ces precautions il eut contenté ceux qui ne sont pas accoutumez aux étymologies. Dans le Latin barbare on a appellé *garba* ce que nous nommons *gerbe*; & il y a des Provinces en France où l'on dit *garbi*, & d'autres où l'on dit *garbo*, au lieu de *gerbe*.

Gérbe, se dit aussi des bottes d'osiér. L'Ordonnance de la ville veut que les *gerbes* d'osier rond & rouge soient chacune de quatre pieds de liens, & pareillement les *gerbes* de ployon de la même moisson, ou mesure.

On dit provèrbialement, Faire la *gèrbe* de fouarre à Dieu; pour dire, donner au Curé la plus méchante *gerbe* pour la dixme, celle où il n'y a que du fouarre, & peu de grain. On a dit autrefois *Barbe*, & par corruption, faire *barbe* de fouarre à Dieu. On a dit depuis dans le même sens, Il ne faut pas faire à Dieu *gerbe* de paille. Voyez là-dessus une Dissèrtation d'un Professeur Allemand, nommé Jacques Thomasius.

En tèrme de Fontenier, on appelle *Gerbe* d'eau, un faisceau ou une jonction de plusieurs jets d'eau peu elevez, qui représentent une *gerbe*.

> *N'est-ce pas de son sein supèrbe,*
> *Que sort à gros bouillons une liquide* gèrbe,
> *D'où naissent des épis, &c.* P. Buis. J.

GÈRBÉE, s. f. Botte de paille à demi battuë, où il reste encore quelques grains propres à nourrir des bestiaux. *Manipulus spicarum jam aliquantum tritus.* *Gerbée* de froment.

GÈRBER, v. act. Engèrber; mettre en gèrbes. *Struere in fasces, alligare in manipulos.* Il faut *gerber* ce froment.

Gérber. Les Marchands de vin qui ont quantité de muids dans leurs caves, se sèrvent de ce mot pour signifier, Mettre les pièces de vin les unes sur les autres en manière de gèrbes. A moins qu'on ne *gerbe* ces quarts, ces feuillettes, ces muids, on ne les pourra arranger tous dans cette cave.

GÈRBEROY, s. m. Nom propre de lieu. *Gerboredum.* C'est une ville de l'Isle de France située dans le Beauvoisis à quelques lieuës de Beauvais du côté du couchant. *Gerberoy* est connu dans l'histoire par une bataille que les François y gagnèrent sur les Anglois l'an 1435. *Gerberoy* est placé sur une montagne au pied de laquelle coule le Terin.

GÈRBES. L'Isle de *Gerbes* ou de *Gèrbi*, ou de *Zèrbi*, *Girba* Isle avec une petite ville de même nom. Elle est du Royaume de Tripoli en Barbarie, & située sur le bord oriental du Golfe de Capes, & jointe à la tèrre-fèrme par un pont de bois. Les Espagnols s'en étant rendu maitres, & y ayant construit des forts, en furent chassez par les Infidelles avec grande pèrte l'an 1560.

GÈRBIER, s. m. *Frumentaria meta.* Pomey.

GERBILLON, s. m. Diminutif de gèrbe. Petite gèrbe de quelque chose que ce puisse être. Liger. *Manipulus, Parvus manipulus, Parvus merges.*

GÈRCE, s. f. Petite vermine qui ronge les habits & les livres. *Teredo.* d'où sont venus les mots de *gercer* & *gerseure*, que d'autres écrivent *gerser* & *gerseure*, ou *gersure*, aussi-bien que *gerse* au lieu de *gerce*.

GÈRCER & GÈRSER, v. act. Causer une petite fente, crevasse, ou galle aux levres, au visage & autres parties du corps qui sont decouvèrtes. *Diffindere.* Le froid *gèrce* les levres & le visage. L'exposition du midi grille la peau de plusieurs fruits, elle la *gerce.* La Quint. Les mains se *gèrcent.*

Il est aussi neutre: Les mains *gèrcent* au grand froid.

Gércer se dit aussi du bois, lorsqu'il se fend, quand il se déjette, des murs & des metaux lorsqu'il s'y fait des crevasses. L'enduit

duit qui est exposé à l'air, se séchant plûtôt que le dedans du mur, se gérce. VITRUVE. On le dit encore du plomb, du fér, & des enduits de plâtre.

GÈRÇURE, ou GÈRSURE. s. f. Crevasse qui se fait sur la peau par le froid ou autre cause. *Scissura*. La *gerçure* se guerit avec de la pommade, du suif de chandelle.

GERÇURE, se dit aussi des crevasses qui se font dans le bois, dans les enduits des murs, &c. On le dit aussi des defauts qui se trouvent dans le fér & autres métaux.

GÉRENRODE. GERENSRODE, s. f. *Gerenroda*. Bourg avec une Abbaye libre & immédiate, dont l'Abbesse a rang parmi les Prélats de l'Empire. Ce lieu, qui embrassa la Religion prétenduë reformée, de même que l'Abbaye, l'an 1521. est situé dans la principauté d'Anhalt, province du Cércle de la haute Saxe, environ à trois lieuës de Quedlimbourg vèrs le midi, *Maty, Davity, Corn.*

GEREON, s. m. Nom propre d'homme. *Gereonis*. Ordre du Chevalier de *S. Géréon*, *Ordo*, ou *Miles Sancto Gereoni Sacer*. Jean Vanden-Hoevel, qui avoit beaucoup voyagé en Orient, raporte qu'il avoit vû en Palestine des Chevaliers de *S. Géréon*; qu'ils avoient pour armes une croix patriarchale, à peu près semblable à celle qu'on voit dans les anciennes armoiries de Hongrie, & pôsée sur une triple colline vèrte. François Ménénius en parle sur le témoignage de ce voyageur, aussi bien qu'Ashmode dans son Livre sur l'établissement de l'Ordre de la Jarretière C. II. & l'Abbé Justiniani C. 33. Tom. II. p. 534. Ashmole dit qu'on ne sçait point qui a été l'Instituteur de cet Ordre, quelques-uns l'attribuant à Fridéric Barberousse, & d'autres à Frideric II. pendant son expedition de la Tèrre-sainte. Ainsi ce seroit vèrs l'an 1190. ou 1229. Si leur croix, comme le dit Ménénius, étoit la même que celle de Hongrie, elle étoit d'argent, en champ de gueules; mais Ashmole dit au contraire que les Chevaliers de S. *Géréon* portoient l'habit blanc, & une croix noire sur le manteau vèrd.

GÉRER, v. act. Faire les affaires de quelqu'un *Administrare*, *gerere*. Il a *géré* une tutelle dont il faut qu'il rende compte. Toute Procuration porte pouvoir de *gérer* & négocier les affaires de celui qui la donne. M. Menage employe ce tèrme d'une maniére particuliére dans la phrâse suivante. M. le prémiér President de Lamoignon étoit très-scrupuleux: il a *géré*, pour ainsi dire, une chaste magistrature.

GÉRESOL. Tèrme de Musique. Nom d'une des cléfs. La cléf de *géresol*, en *géresol*.

Sur le beau ton de gérésol,
D'une voix vive & claire,
Chantons cet aimable entresol. LE DUC DE NEVERS.

GÉRESHEIM. Voyez GIRNSHEIM.

GERESTO, s. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Turquie en Europe. *Gerestus*, *Gerestum*, *Gerastus*. Il est sur la Côte méridionale de l'Isle de Negrepont, à l'endroit où elle tourne vèrs l'orient, & au midi de la ville de Carysto.

GÈRFAUT, s. m. Oiseau de proie & de leurre qui sèrt à la volerie. *Aesalon*, *Girfalco*, *Gyrofalco*.

Le *Gerfaut* ne se voit qu'entre les mains des Fauconniérs des Rois: c'est une espece de Faucon, mais il est de si grande taille que quelques-uns le prennent pour une éspece d'Aigle. Il a tant de cœur, & il est de si grande entreprise, qu'il ne refuse rien; mais il est très difficile à assurer & à leurrer, étant extrémement hagar, & s'il n'a la main douce, il ne sera jamais domestique. A cause de son étenduë & de sa grandeur, il ne se tient pas debout, mais il demeure assis sur le poing, & il est très-beau, particuliérement lorsqu'il est mué. Il a le bèc, les jambes, & les mains de couleur bleuë, les sèrres fort ouvèrtes, il lasse tellement les oiseaux de riviére qu'ils sont contraints de se rendre, ne pouvant plus faire le plongeon. Ces éspéces de Faucons airent & font leurs petits en Prusse & en Russie, mais le plus communement ils se prennent en Allemagne en faisant leur passage.

Aldrovand en parle ainsi: Le *Gèrfaut* a le haut de la tête aplani, de couleur cendrée; le bèc gros, fort court, de couleur bleuë & médiocrement courbé, mais très-aigu, robuste & crochu par le bout; la prunelle de l'œil très-noire, l'iris bleuë, avec un cèrcle pareillement bleu, qui l'environne; le dos, les manteaux, le ventre & la queuë sont bleuës, mais les plumes du dòs & des manteaux, pour la plûpart, sont ornées de marques noires qui ont quelque ressemblance avec un cœur, ou avec les yeux qui sont sur les plumes de la queuë des Paons. Les plus grandes pennes sont marquées vèrs leur extrémité d'une tache noire, grande & longue, qui est toutefois renfermée d'une bordure blanche; il a le vol fort long, de sorte que peu s'en faut qu'il n'aille jusqu'à l'extremité de sa queuë. Sa gorge, sa poitrine & son ventre, sont d'un blanc très-pur, sans être diversifiées d'aucunes taches; sa queuë n'est pas fort longue, au contraire, à comparaison de son corsage & des autres éspeces de faucons, elle est estimée courte, ainsi que l'a particuliérement remarqué Albèrt le Grand. Elle est embellie de marques noires qui la travèrsent. Ses jambes & ses mains sont colorées d'un bleu lavé. Ses jambes sont longues & robustes: les doigts de ses mains sont longs & fermes, qui s'étendent bien loin, & sont tout couverts de tablettes d'un ordre continu.

Pour être bon, le *Gèrfaut* doit être choisi de moyenne taille, la tête petite, de gros yeux à fleur de tête, les naseaux grands, le bèc de corbin; qu'il soit tout d'une piéce, les mailles bordées de feu, la taille éclame pour être legér; qu'il n'ait point de baglures, & s'il en a, qu'elles soient au milieu des mailles, autrement il sera paillard; qu'il ait les mains séches, les doigts longs & déliez; ils sont sujèts à avoir des fontaines sous les mains; que le champ de son pennage soit gris; que son vol soit bien afsilé, qu'il ne croise guère. Tout pennage bordé de blanc s'appelle Pennage d'oie, & il est sans courage & mol au vent.

Il faut choisir le Tièrcelet de *Gerfaut* le plus grand que l'on peut trouver, & le plus approchant de la figure & du pennage du *Gerfaut* qu'il pourra être, ce sera le meilleur.

Il le faut assurer, & faire la tête avec un vieux chaperon, le leurrer comme le Faucon, & lui faire tuer une poule seulement de peur de le trop échauffer, & le traiter doucement. Sa volerie est pour le milan, la Buse, le Héron. Il chasse aussi aux gruës & aux cygnes. Il est extrémement courageux, de grande entreprise, & de longue haleine. Le *Gerfaut* est l'oiseau qui a le plus de force après l'aigle. Il est fièr, hardi, passagér, & fort bel oiseau. C'est le plus dépiteux de tous les oiseaux, & qui étant manié rudement, périra plutôt que de fléchir. Il est mèrveilleusement gaillard à la montée, comme on voit au vol du milan & du héron. Le tièrcelet est plus difficile & plus délicat à gouvèrner; il vole le milan, le heron, la pérdrix, le chathuant, pour courlis & pour corneille. Le *Gèrfaut* & le Tièrcelet de *Gerfaut* doivent être mis à la muë en lieu retiré du bruit; où ils ayent peu d'air, & soient séchement.

Les pays des *Gèrfauts* sont la Norvége, la Suéde, le Dannemarc, & principalement l'Islande: ils ont des aires en Dace & en Prusse, qui sont des Régions fort froides. Les meilleurs viennent de Norvége, de Dannemarc & d'Islande: ils sont éxcellens pour voler l'outarde, la gruë, & tout le gros gibiér. Voyez la description du P. Pomey, & le poëme de Mr. de Sainte-Marthe, qui donne au *Gerfaut* le nom de *Buteo*.

Il y a une aigle noire qu'on estime être le *Gèrfaut*, & qu'on appelle en Latin *Melanetos*; c'est la plus petite de toutes les aigles; elle a le bèc aquilin, & fort crochu à l'extrémité; le haut est de couleur de corne un peu bleuâtre; au dessus des ouvèrtures des naseaux il y a une membrane jaune, qui environne le commencement du bèc, qui paroît en faire la jointure avec la tête, & qui va en descendant jusqu'aux deux côtez de son ouvèrture. La prunelle de ses yeux est noire; le tour ou l'iris est d'un jaune roussâtre; le dessus de sa tête est d'un jaûne obscur, tout le reste de son corps est noirâtre, à l'exception toutefois de trois petites marques blanches qu'elle a sur le dòs; ses manteaux sont si longs qu'ils s'étendent presque jusqu'à l'extremité de sa queuë, qui est d'une assez bonne longueur; ses jambes sont entiérement couvèrtes de plumes, de sorte qu'il ne s'en faut que l'espace d'un doigt qu'elles n'arrivent jusqu'au dessus de ses pieds, mais ce peu de distance est coloré d'un très-beau jaûne, & ses pieds semblablement, lesquels, ainsi que ses jambes, sont revetus de petites tablettes; ses ongles sont fort noires. Aristote & Pline n'en disent autre chose, sinon qu'elle est toute noire, & la plus petite de toutes les aigles, & qu'elle seule de toutes nourrit ses aiglons.

Il y en a une tout-à-fait semblable à celle dont on vient de parler, à l'exception d'une seule tache blanche qu'elle a au bas du dòs, outre qu'elle n'a pas les pennes du col si fort élevées: quelques-uns ont éstimé qu'elles n'étoient différentes que de séxe seulement. Celle-ci est appellé par les Grècs *Lagophonos*, c'est-à-dire, *Leporaria*, à cause qu'elle prend les liévres, & fait un essai de leur pesanteur avant que de les emporter. Les Latins la nomment *Pulla*, *Fulvia* & *Valeria*. Cette aigle est très-courageuse pour sa petitesse, & est autant estimée qu'aucune des autres, & l'on s'en pourroit sèrvir à l'exèrcice de la fauconnerie plus facilement que d'aucune des autres.

Il y a encore une éspèce de *Gerfaut* qu'on appelle Huart. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *gyrofalco*, comme qui diroit, *faucon qui vòle en tournant*, comme dit Albèrt le Grand au 6. Livre des Faucons. Mais l'Empereur Frédéric au livre 2. de la Vénerie, dit qu'il a été ainsi nommé de ἱερὸς, qui signifie *sacré*; ensorte que le Latin *hierofalco*, veut dire *sacer falco*: ou de κύριος, qui signifie *dominus*, d'où vient qu'en Grèc on dit κυριοφάλκος, c'est-à-dire, *Dominus falco*.

GERGEAU,

GÈRGEAU, ou JARGEAU, f. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Gergogilum Jargogilum*, *Gargolium*, *Gerbobeum.* Elle étois autrefois fortifiée, & on la trouve dans l'Orléanois à quatre lieuës d'Orléans sur la Loire, ou elle a un pont de piérre.

De *Gargogilum*, & *Jargogillum*, on a fait *Gargoslum*, & *Jargoslum*, de là *Gargolium* & *Jargolium*, & de là non pas *Gèrgueul* ou *Jarguel*, comme l'analogie semble le demander, mais *Jargeau*, ou *Gergeau.* Voyez de Valois *Not. Gall p.* 221.

GÈRGENTI, GIRGENTI, ou AGRIGENTE, f. m. Ville de la vallée de Mazara en Sicile. *Agrigentum*, *Agragas.* Elle est sur la côte méridionale de l'Isle, entre l'embouchure du Naro & celle de l'Acraga. Cette ville a été autrefois très-considérable. C'est là que regnoit le fameux Titan Phalaris. Elle est encore aujourd'hui une des principales villes de l'Isle. *Gergenti* est défendu par un bon château situé du côté du nord, qui est le seul endroit par lequel la ville est accessible. Il y a un Evêché, suffragant autrefois de Siracuse, & maintenant de Palèrme. Son port, où l'on fait un fort grand commèrce de blé, est à Emporio, bourg éloigné d'une lieuë de cette ville du côté du couchant. Maty.

Gergenti, f. m. ou Fiume oi Naro. Nom d'une petite riviére de la Sicile. *Agrigentinus fluvius*, ou *Agragas.* Elle coule dans la vallée de Mazara, & se décharge dans la mèr Méditèrranée à *Gergenti*, du côté du levant.

GÈRGESA, ou GERGESE, f. f. Nom propre de ville *Gergesa.* Elle étoit à l'orient du lac de Tibériade, & donnoit son nom à une petite contrée. S. Jerôme en fait mention sur la Genése XV.

GÈRGÈSENIEN, enne, f. m. & f. Nom de peuple. *Gergesenus*, *Gergesani.* Ce sont les mêmes que le Texte Grèc du N. T. appelle Gadaréniens, & la Vulgate Geraséniens. Ils étoient le long du lac de Tibèriade du côté de l'Orient, & occupoient, dit S. Jerôme sur la Gen. XV. le tèrritoire des villes de Gadara & de Gèrgésa.

GERGÓIE, f. f. Montagne de France située dans l'Auvèrgne près de Clèrmont. *Gergovius mons.* On voit sur cette montagne les mazures de la ville des Gaulois Boïens, qui porta les noms de *Gergobia*, *Gergovia*, *Arvernum* & *Augustenementum*; des ruïnes de laquelle la ville de Clèrmont a été batie, ayant succédé à son Evêché, qui est suffragant de Bourges. Maty.

De Valois dans sa Notice des Gaules, p. 46. col. 2. dit qu'il y a en Auvèrgne près de Clèrmont, une montagne qu'on appelle *Gergoye.* Il prétend que ce nom vient de *Gergovia*, & que c'est sur cette montagne qu'étoit située la *Gergovia* de Cesar, si célèbre par le siège qu'elle soutint contre ce Général Romain, & par la peine que les Sçavans ont à trouver la situation, & leurs querelles sur cela. D'autres prétendent que la Gèrgovie de César est Clèrmont même. Voyez Gergovie.

GÈRGOVIE, f. f. Nom propre d'une ancienne ville des Gaules. *Gergovia.* Cette ville est celebre dans les Commentaires de César L. VII par le siége qu'elle soutint contre lui. Quelques-uns pretendent que c'est Clèrmont en Auvèrgne. Mais le sentiment le plus vraisemblable & le plus suivi, est qu'elle étoit dans le lieu qu'on nomme encore Gèrgoye, à une lieuë de Clèrmont. Ce sentiment est deja ancien, & raporté par le P. De S. Julien dans son Orig. & Antiq. des Bourguig. Il est cèrtain que c'étoit une place des Arvèrnes. Voyez Gargois Le Président Savaron avoit suivi l'opinion contraire dans ses Origines de Clèrmont, mais Piérre Durand, qui les a imprimées avec des Additions & des Notes, montre fort au long & sçavamment que *Gergovie* étoit sur la montagne de Gèrgoye. Orig. de Clèrm. p. 134. 390.

Il y a encore dans les Commentaires de César L. VII. une ville des Boïens, qu'on nomme *Gèrgovie*; mais les Sçavans conviennent qu'en cet endroit le mot *Gergovie* a été ajouté par quelque ignorant ou demi-sçavant.

GÈRI. Voyez GÈRY.

GÈRLAND, f. m. Nom propre d'homme. *Gerlandus.* *S. Gèrland*, natif de Bezançon, fut fait Evêque de Gèrgenti après que le Comte Roger Prince Norman, Duc de Calabre, en eut chassé les Sarasins. Il mourut en 1101. *Chastelain, Martyr. T. I. p.* 772.

GÈRMAIN, aine, adj. Frère de père & de mere. *Germanus*, *frater* Et il se dit à la différence des frères utérins, qui ne sont frères que du côté de la mère.

Germain, se dit aussi des proches parens collatéraux ou cousins, qui sont les enfans de deux frères ou de deux sœurs. On les nomme cousins *germains*, & issus de *gèrmains*, cousins issus de *germains*, les enfans des cousins *germains.* Parmi les Romains il n'y a aucun exemple de mariages entre cousins *germains* jusqu'au tems de l'Empereur Claude, où ils furent très-fréquens. Théodose les defendit sous des peines très-rigoureuses, sous peine du feu & de la proscription.

On dit aussi. Il a le *germain* sur lui; pour dire, il étoit cousin *germain* de son père, il est plus proche d'un degré. C'est ce qu'on appelle oncle à la mode de Bretagne.

GÈRMAIN, aine, f. m. & f. Nom de peuple. *Germanus.* Les *Germains* sont les anciens peuples qui occupoient autrefois ce que nous appellons aujourd'hui l'Allemagne. Selon Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C.* 2. & 4. ils étoient une partie des Celtes. & descendoient de Noé par Japhet, Gomer, Aschenez. & ils ne sont point des *Germains* de Pèrses dont parle Hérodote L. I. Les plus anciens Auteurs Grècs les comprent entre les Scythes & les Celtoscythes. Le nom *Gèrmain*, selon le même Auteur, ne fut donné d'abord qu'aux cinq nations qui composoient les Tongres; c'est-à-dire, les Eburons, les Condruses, les Segnes, ou Segniens, les Cerèses & les Pœmanes, ou Pœmaniens; & le nom de *Germains* ou Gaulois, après qu'ils en eurent été vaincus & chassez de leurs frontières. Car, dit cet Auteur, *Germain* est composé de *gèrra* & de *man. Gerra* dans l'ancien langage Celtique signifie *guèrre*, nom qui en vient, & qui s'est consèrvé en François, en Espagnol, en Italien & en Anglois, nations ausquelles les Francs, les Bourguignons, les Goths, les Vandales & les Lombards l'ont porté. *Man* signifie homme, ainsi *Germain*, est la même chose qu'homme de guèrre, homme belliqueux. Voyez *Germ. Antiq. L. II. C.* 20. Il n'étoit pas nécessaire que les Francs l'aportassent en Gaule, puisque les Gaulois l'avoient long-tems avant la conquête des Francs, & que c'est eux qui le donnerent d'abord aux Tongres. Quoiqu'il en soit de ceux-ci, ce nom passa à tous les autres peuples qui habitoient au nord du Danube, entre ce fleuve & la mèr Baltique. Voyez aussi sur les *Gèrmains* Voss. *de Idol. L. I. C.* 37 & 38.

Les Dieux des *Germains* étoient Theut, Wodan, Dan, Taran ou Thor, Pin ou Pen; Mars, qu'ils nommoient, Thies, Thesus ou Hésus, Hèrcule & Vulcain, Castor & Pollux. Leurs Deesses étoient Isis, la mère des Dieux & la Tèrre, qu'ils appelloient Hèrtus, dit Tacite, ou comme on lit dans quelques manuscrits, Nèrthus, & dans d'autres Vèrthus; d'où Juste Lipse conjecture que le vèritable nom de cette Déesse étoit *Aerth*, nom qui vient manifestément de l'ארץ, *erets* des Hebreux, en Phénicien *ert*, & en Arabe *arth*, la tèrre. De là les *Gèrmains* avoient fait *aerth*, qui subsiste encore dans les différens dialectes de leur langue. Car les Allemands disent *èrde*, les Saxons *eèrde*, les Flamans *aèrde*, les Anglois *earth* & les Ecossois *èrth.* Cluvièr croit que le vèritable nom de cette Deesse étoit *Herte*, & que N & V ont pû plus aisément se mettre pour une H que pour un A. Mais après tout l'A est souvent dans les manuscrits & sur les médailles fort peu différent de l'H, & pour peu que ses deux branches ne soient pas jointes par en haut, comme il arrive souvent, c'est une H; ainsi la conjecture de Lipse n'est point à rejetter. D'ailleurs l'une ou l'autre leçon revient au même. *Frea* étoit encore une autre Déesse des *Germains.* Voyez ce mot. Cluvièr prétend que sur tous ces noms ils n'adoroient que le soleil, la lune & le feu; & sous les noms de ces trois Dieux la Très-Sainte Trinité, dont, si l'on en croit cet Auteur, ils avoient connoissance. Voyez sa *Germania Antiqua L. I. C.* 26, 27, 28, 29, 30.

Le mot Garman, qui se lit sur une médaille de bronze, avec commios de l'autre côté, marque selon M. Bégèr *T. I. p.* 305. *& suiv.* que cette médaille a été frapée par les *Gèrmains*, ou dans la ville des *Gèrmains*, appellée depuis S. Goar, & qu'elle y fut frapée pour Comius, ce vaillant défenseur de la libèrté des Atrebates, dont César a tant parlé L. IV. C. 21. 27. L. VI. C. 6. L. VII. C. 76. L. VIII. C. 7 21. 23. 47.

Il y a quantité d'opinions toutes differentes sur l'étymologie du nom de *Germain.* Strabon L. 7. dit que les peuples qui habitoient au delà du Rhin, avoient les mœurs & les maniéres semblables à celles des Gaulois, & que les Romains les appelloient en leur langue *Germains*, c'est-à-dire, *vrais*, *francs* Gaulois, γνησίους Γαλάτας Corneille-Tacite dit que leur nom étoit nouveau de son tems, & qu'ils l'avoient inventé, & se l'étoient donné eux-mêmes; ils l'avoient déja du tems de Jules-César. Il y en a qui dérivent les noms de *Gèrmanie* & de *Gèrmain* de *gignere*, ou *gerere immania*, *produire* ou *faire des choses étranges*, à cause que le pays appellé *Germanie* est bien peuplé, & que ses habitans sont grands, forts, robustes, belliqueux. Æneas Sylvius fait venir les noms dont nous parlons de *germinare*, en François *gèrmer*, *produire*, à cause que le pays qu'habitent les *Gèrmains* est fort peuplé. D'autres le tirent de *guerra*, *guèrre*, à cause que ces peuples sont belliqueux. On trouve des Auteurs qui vont chèrcher dans les langues Orientales l'origine des noms dont nous parlons: ils disent que le mot de *Germanus* est formé de deux mots Hébreux, גרים. *étrangèrs* & [illegible], *pauvres*; apparemment que les hommes sortis des prémiéres familles qui peuplérent le monde après la division des langues, se donnèrent eux-mêmes ce nom quand on leur demandoit qui ils étoient, d'où ils venoient,

venoient, ils répondoient, Nous sommes de *paiivres étrangérs.* D'autres Hébraïsans font venir les noms de *Germains* & de *Gèrman*, de *Thogarma*, malgré le peu de ressemblance qu'il y a entre le primitif & les dérivez : ils confirment leur sentiment de l'autorité de la paraphrâse Chaldaïque, où on lit ces mots : *provincia Germania, province de Gèrmanie*, pour expliquer ceux-ci, *domus Thogarma, la maison, la famille de Thogarma.* Ezéch. ch. 38. v. 6. Adrien Junius trouve dans la langue des *Germains* l'origine de leur nom. Selon cet Auteur de *german, homme honorable*, on a fait *Germain.* Bécan forme ce nom de *gèr*, qui se prononce au lieu de *gar, tout-à-fait*, & de *man, homme*, d'où s'est fait le nom de *German*, qui dans son origine voudra dire *tout homme, tout-à-fait homme.* ἀνδρεῖος, c'est-à-dire, qui a des inclinations & des maniéres nobles. Ainsi les mots de *German* & Allemand signifient à peu prés la même chose dans leur origine. Junius le fait venir de *gèert man*, deux mots Allemands, qui signifient homme honorable, homme d'honneur ; ou bien de *Thogarma*, fils de Gomèr, dont les descendans ont peuplé l'Occident. Skinner rejette ces deux dérnières etymologies, comme étant peu naturelles. Le mot *Gèrmain*, selon Chretien Juncker, vient de *Ger*, nom du fleuve de la Turinge, & de *man*, homme ; ensorte que les *Gèrmains* dans leur origine n'étoient que les Tungres, appellez depuis Turingiens, qui habitoient les rivages du fleuve Gèr. Goropius Becanus le tire de *geren*, assembler, parcequ'ils assembloient, ils levoient toujours des soldats M Beger T. I p. 307 est du nombre de ceux qui croyent que Gèrman est la même chose qu'Allemand, & qu'il vient de *Gar, tout*, & *man, homme* ; *Garman, German*, tout homme ; & que ces peuples furent ainsi nommez à cause de leur courage. Vetter est de même sentiment dans ses Notes sur la Gèrmanie de Tacite. Rudbecks dans son *Atlantica*, dont l'extrait se trouve dans les Nouvelles de la République des Lettres de l'année 1685. au mois de Févriér p. 119. pretend que le mot *Gèrman* est Suedois.

GERMAIN, AINE, se dit en vèrs pour Allemand, peuple qui habite aujourd'hui ce qu'on appelloit autrefois Gèrmanie, le pays des anciens *Germains.* On ne s'en sèrt point communément en prose en ce sens ; mais en poësie il a de la beauté.

Tel, Louis triomphant, de l'Ibère hautain,
Chassoit de tous côtez ses troupes fugitives :
Tel la Meuse & le Rhin le virent sur leurs rives,
Terrasser le Batave, & dompter le Gèrmain.
TRADUCT. *d'une Inscript. Latine du P. Commire.*

Je vous enjoins de dormir en repos,
Poètes Picards & Poètes de Champagne,
Ni les Gèrmains, *ni les troupes d'Espagne,*
Ni le Batave, enfant de l'Océan,
Ne vous viendront éveiller de cet an. LA FONT.

Et l'horreur du péril animant son grand cœur,
Aussi-tôt qu'il paroit, le Gèrmain *fut vainqueur.*
R. *parlant du Prince de Conti qui servoit en Hongrie.*

Que ne fera-t-il point quand la foudre à la main,
Il ira dans ses forts attaquer le Gèrmain ?

Quoi qu'on ne duive point s'en sèrvir en prôse en parlant des Allemands. M. de la Chapelle n'a pas laissé de dire avec grâce dans l'onziême lettre du Suisse, Grandes guèrres, affreuses dissensions s'emeuvent en Allemagne, Empereurs des deux côtez, aigles contre aigles, *Germains* contre *Germains*, &c.

GERMAIN, s. m. Nom propre d'homme. *Germanus. Gèrmain*, Evêque de Paris, vivoit sous Childebèrt, dont on dit qu'il fut Grand-Aumônier. Il mourut en 576. Voyez Grégoire de Tours. *S. Germain* Evêque d'Auxérre en 431. passa en Angletèrre avec Loup Evêque de Troye, pour y combattre l'hérésie Pelagienne, qu'ils chassérent de cette Isle. C'est dans ce voyage qu'en passant par Nantèrre, *S. Germain* vit Sainte Geneviéfve. Il y a trois *Germains* Patriarches de Constantinople. Le I. fut chassé par Leon Isaurique en 730. Le II. succeda à Emmanuel en 1222. & gouvèrna cette Eglise 17 ans. Le III[e] la gouvèrna vèrs l'an 1255.

Ce nom est devenu le nom propre de plusieurs lieux, où quelqu'un des Saints dont nous venons de parler a été honoré.

SAINT GERMAIN Bourg du Comté de Cornouaille en Anglctèrre. *Fanum S. Germani* Il est prés de la côte, à quatre lieuës de Plimouth vers le couchant *S. Germain* est un des lieux où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le parlement d'Anglctèrre.

ST. GERMAIN *d'Auxerre.* Abbaye de Bénédictins dans la ville d'Auxèrre ; *Autissiodorensis Sancti Germani Abbatia.* Elle a porté aussi le nom de S. Maurice. Le premier Abbé fut Saint Aunaire Evêque d'Auxèrre, vèrs l'an 560. Ainsi S. *Germain* d'Auxerre est prêsque aussi ancien que l'Ordre même des Bénédictins.

S. GERMAIN L'AUXERROIS. C'est le nom d'une Eglise de Paris où il y a Chapitre & Paroisse. Le Doyenné de S. *Germain l'Auxerrois. S. Germain* l'Auxèrrois est la Paroisse du Louvre.

SAINT GERMAIN DE FLAY. Voyez GERMER. C'est une erreur de Maty d'avoir dit *Germain* au lieu de Gèrmair, ou Gèrmèr de Flay.

S. GERMAIN LAVAL. Ville de France dans le Forèz, située dans un tèrroir fecond en bons vins. C'est la patrie de Jean Papon & de Papire Masson.

S. GERMAIN EN LAYE. *Fanum S. Germani in Laia.* Ville de l'Isle de France, située sur une montagne au piéd de laquelle la Seine coule, & prés de la forêt de Laye, à quatre lieuës de Paris du côte du couchant. Il y a dans S. *Germain* un magnifique palais de nos Rois, où la paix fut faite entre la France, la Suede & le Brandebourg, l'an 1679. C'est Charles V. François I & Henri IV. qui l'ont bâti Louis le Grand, qui y nâquit en 1638. le 5[e] Septembre, y a fait faire des augmentations considerables.

S. GERMAIN LEMBRUN. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Germani in Lembruno* Ce lieu est dans l'Auvèrgne prés de l'Allier, entre Issoire & Brioude.

S. GERMAIN LA PUIA. Ville de France dans le Bourbonnois, prés de la riviére de Bebôre, à deux lieuës de Varennes. *Sangermanum Podiense.*

S. GERMAIN *des Prez.* Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, fondée à Paris par Childebèrt apres son expédition d'Espagne. Voyez Gregoire de Tours L. IV. C. 20. & Aimon L. II. C. 20. Ce Prince y fut entèrré, & apres lui Chilpéric I. la Reine Fredegonde son epouse, Clovis son fils, Clotaire II, & plusieurs Princes. Childebèrt y mit l'etole de S. Vincent Martyr, qu'il avoit apportée d'Espagne, & de là elle prit d'abord le nom de S. Vincent ; depuis S *Germain*, Evêque de Paris, y ayant été inhumé, elle prit son nom, qu'elle a conservé jusqu'ici. Comme elle étoit alors hors de Paris, & au milieu des prez, on l'appella & on l'appelle encore *S. Germain* des Prez, *S. Germanus de Pratis*, ou *Pratensis*, quoiqu'elle soit maintenant & depuis long-tems au milieu du plus grand & du plus beau fauxbourg de Paris, égal lui seul aux plus grandes villes du Royaume. Elle lui donne son nom, & à plusieurs autres places ou lieux. Le Fauxbourg *S. Germain.* La foire *S. Germain* ; c'est une foire qui se tient depuis la Purification jusqu'au tems de Pâques. C'est aussi le lieu où elle se tient, dependant de l'Abbaye dont nous parlons. *S. Germain* des prez est immédiatement soumis au S. Siege. *Sainte Marthe T. IV. p.* 480.

S. GERMAIN *les Rodez.* Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît prés de la ville de Rodéz.

S. GERMAIN, s. m. ou f. Nom d'une éspèce de poiriér, & des poires qu'il porte. Les *saint Germains* tiennent peu à la queuë. LA QUINT. Elles ont un peu de parfum. ID. Elles peuvent durer une partie de Novembre & tout Decembre. ID. A voir la *saint Germain* fort longue & assez grosse, les unes vèrtes & un peu tiquetées, les autres assez roufles, & toutes jaunissant beaucoup en maturité, la queuë courte, assez grosse & panchee, on la prendroit pour une trés-belle poire de virgoulé : à l'égard de celles qui restent petites, elles ressemblent assez à la sainte Lezin. ID. Cette poire de saint *Germain*, nommée autrement l'Inconnuë de la Fare, a la chair fort tendre, point de marc, grand goût & beaucoup d'eau ; mais cette eau a souvent quelque point de l'aigret de citron, qui plait à cèrtains & déplait à d'autres. Il y en a quelquefois qui en ont peu ou point du tout. Le coignassier & les tèrres fort séches augmentent ce défaut. Ce goût aigret ne se trouve que dans celles qui pour être vèrreuses mûrissent en Novembre ; il ne s'en trouve guère dans celles qui ne viennent à leur maturité que dans la fin de Decembre. ID. Les *saint Germains* demandent un tèrrain raisonnablement humide. ID.

GÈRMAN, s. m. Nom propre d'homme *Germanus.* Saint *German*, Abbé de Munstèrthal au Diocése de Bâle. CHASTELAIN, *au 21. Fev.* Naturellement on diroit *Germain*, mais il faut que M Chastelain ait trouvé que pour ce Saint ce soit l'usage de dire *German.*

SAN-GERMAN. Petite ville de l'Amérique. *Fanum S. Germani.* Elle est dans l'Isle de S. Juan de Porto-Ricco, sur le Cap de *San-German*, qui joint la côte occidentale de l'Isle avec la septentrionale.

GÈRMANDRÉE. *Chamædrys*, s. f. Plante médecinale. La *Germandrée* ordinaire, autrement appellée petit chêne ou chênette. *Chamædrys repens C. B.* est vivace Ses racines sont ligneuses, fibreuses & rampantes. Elles poussent plusieurs tiges hautes de demi-piéd, menuës, rougeâtres, un peu veluës, & garnies de petites feuilles opposées deux à deux, dentelées & decoupées à

peu-près comme celles du chêne, dont elles ont un peu la figure, vèrtes en dessus, pâles en dessous, fèrmes, un peu veluës, d'un goût amér, accompagné d'une petite âcreté aromatique. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & sont en gueule, & de la classe de celles qui au lieu de lévre supérieure, ont quelques petites pointes ou dents, & elles sont purpurines, & ont bonne ôdeur. Leur calice est long, étroit, & renfèrme dans son fond quatre petites semences. Cette plante est fébrifuge, diaphorétique, & entre dans la Thériaque.

On a donné le nom de *Gèrmandrée* d'eau, ou de chamarras, à une autre plante de même genre, appellée en latin *scordium*. On distingue celle-ci de la précédente par ses feuilles, qui sont fort veluës & blanchâtres, & par son ôdeur d'ail. Elle croît dans des endroits marécageux, & elle est d'un aussi grand usage, puisqu'elle est fébrifuge, bonne contre les vèrs, & qu'elle entre dans la thériaque. Les autres espéces de *Gèrmandrée* ne sont pas employées.

GÈRMANICOPLE, ou GÈRMANICOPOLIS, s. f. Nom propre d'une ville de l'Asie mineure. *Germanicopolis*. De Tillemont donne une forme Françoise à tous les noms de ville, composée du Grèc πόλις, & les forme par analogie sur celui de Constantinople. C'est lui qui dit *Gèrmanicople*. Pline place cette ville sur l'Hellespont prés du fleuve Gebes. Il dit qu'elle se nomme Helgas. C'étoit son premier nom, & celui qu'on lui donnoit dans le pays. Les Grècs l'appelloient *Booscoete*, Βοοσκοίτη, c'est-à-dire, *lit du bœuf*, ou *litière du bœuf*. La Notice Ecclésiastique p. 37. la met dans l'Isaurie, & Ammien Marcellin L. XXVII. dans la Cilicie. Ceux de *Gèrmanicople* tenoient le premiér rang parmi les Isaures. Ils avoient un Evêque dans le V[e] siècle. TILLEM. *Emp. T. V. p.* 90.

GÈRMANICUS, s. m. Nom propre d'homme. *Germanicus*. *Germanicus*, fils de Drusus & d'Antonia, neveu patèrnel de Tibère, à qui Auguste le fit adopter, commanda avec beaucoup de gloire les armées Romaines en Gèrmanie & en Orient. Il fut deux fois Consul; il mourut à Antioche. On soupçonna Tibère de l'avoir fait empoisonner par Pyson, Gouvèrneur de Syrie. Il eut plusieurs enfans d'Agrippine, petite fille d'Auguste, entre autres l'Empereur Caligula. Voyez Tacite *Annal. L. I. C.* 3. *L. II. C.* 69. & Suétone dans Caligula. C. 1. 3. 5. &c. L'Empereur Vitellius eut aussi un fils qu'il nomma *Gèrmanicus*. Il commanda à toute l'armée d'aller au devant de son fils, encore enfant, qui ne fut par plûtôt arrivé qu'il l'embrassa, & lui donna le manteau Royal, avec les autres marques de grandeur, l'appellant *Gèrmanicus* par un exrès d'honneur. D'ABLANC. *Tacite Hist. L. II.*

GÈRMANIE, s. f. Ancien nom propre d'une grande Région de l'Europe. *Germania*. Elle étoit bornée au levant par la Vistule, qui la séparoit de la Sarmatie Européenne, au Sud par le Danube, qui la séparoit de la Vindelicie & du Norique; le Rhin la séparoit de la Gaule du côté du couchant; & la Mèr de *Germanie* avec la Baltique la bornoit vèrs le nord. Outre les trois grands fleuves qui lui sèrvoient de limites, on y remarquoit encore le Jadèr & l'Albis, nommez aujourd'hui l'Odèr & l'Elbe. Ce pays étoit habité par un grand nombre de peuples, qui étoient tous renfèrmez sous ces trois, les Istevons, les Hèrmions & les Vindiles. Les Istevons étoient au midi occidental; s'étendans entre le Rhin & l'Elbe, depuis la mèr de *Germanie* jusqu'aux sources du Danube. Les Hèrmions étoient au midi oriental, depuis le Danube jusqu'aux Vindiles, lesquels occupoient toute la côte de la mèr Baltique & la Chèrsonèse Cimbrique. Il y a eu des Geographes qui ont donné une plus grande étenduë à l'ancienne *Germanie*. Les uns y ont renfèrmé la Scandie & la Finningie, habitées par les Ingevons; & d'autres y ont encore ajoûté la Sarmatie Européenne jusqu'au Tanaïs, à la Palus Meotide, & au Pont-Euxin.

On dit communément que la *Gèrmanie* étoit anciennement ce que nous appellons aujourd'hui Allemagne. Cela n'est pas juste. Tout ce qui est au midi du Danube, entre ce fleuve & la mèr Adriatique, est de l'Allemagne, & n'étoit point de la *Germanie*; qui ne comprenoit de ce pays que ce qui est entre le Rhin à l'occident, & la Vistule à l'orient, le Danube au midi & la mèr Baltique au nord; & on la borne ordinairement là. Cluviér y ajoûte tout ce que nous appellons le Danemarck, la Suéde, la Norvége & la Laponie jusqu'à la mèr glaciale. Voyez Cluviér, *Germ. Antiq. L. I. C.* 11. Mela néanmoins & Agrippa l'etendent du côté du midi jusqu'aux Alpes. On la divisoit en différentes parties, ausquelles on donnoit avec le nom de *Gèrmanie* quelque épithéte qui la distinguoit, comme on le va voir.

La *Gèrmanie* d'endeçà du Rhin. *Germania Cisrhenana*. Cluviér appelle ainsi ce que nous appellons la Belgique, c'est-à-dire, le Pays renfèrmé entre le Rhin, l'Océan, la Seine & la Marne, & il prétend que ce pays étoit occupé au tems de Cesar par des nations Gèrmaniques; mais il se trompe, & tout cela étoit censé de la Gaule, comme il paroit par le commencement des Commentaires de Cesar. C'est le sentiment de tous les autres Géographes.

La *Germanie* inférieure, selon Cluviér, c'est une partie de la *Gèrmanie* d'endeçà du Rhin, qui comprend les pays de ceux de Tréves, ou bien, comme parle Ptolomée, ce qui est entre la mèr & la Moselle, ensorte que la Moselle son les bornes entre la *Gèrmanie* inferieure & la superieure. CLUVIER, *Germ. Antiq. L. I. C.* 11.

Le *Germanie* supérieure, selon Cluviér, c'est le pays des Ubiens, qui comprenoit tout ce qui étoit entre celui de Treves & la mèr. Selon Ptolomée la *Gèrmanie* supérieure est la partie méridionale de la *Gèrmanie* d'endeçà du Rhin depuis la Moselle. *Germania superior*.

La grande *Gèrmanie*, dans Ptolomée, *Germania magna*, c'est toute la *Germanie* d'audelà du Rhin, comprenant tout ce qui est entre la Vistule à l'orient, le Rhin à l'occident, l'océan septentrional au nord, & le Danube au midi.

La première *Germanie*, c'étoit dans le moyen âge, ce qu'avoit été auparavant la *Germanie* supérieure. *Germania prima*; & la seconde *Germanie*, *Germania secunda*, étoit ce qu'on avoit appellé *Gèrmanie* inferieure. CLUVIER, *Germ. Antiq. L. I. C.* 37. *à la fin*. On les appelle aussi Gaule Belgique première, & Gaule Belgique seconde. Voyez aussi GAULE.

On se sèrt du mot de *Gèrmanie* quand on parle des événemens de l'ancienne Allemagne; mais quand on parle des événemens plus récens, on dit toujours *Allemagne*. M. de Choisi, en parlant des événemens du douziéme siecle, employe encore le mot de *Germanie*. L'Empereur Alexis, qui vouloit profiter des conjonctures, écrivit au Pape qu'il avoit été sensiblement touché en apprenant de quelle sorte le Roi de *Germanie* l'avoit traité. DE CHOISI.

Le nom de *Gèrmanie* est dérivé de celui de *Gèrmain*. Voyez ce mot,

GERMANIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Gèrmanie. *Germanicus*. Les Nations *Germaniques*. Canisius a donné un Martyrologe *Gèrmanique*. Le Corps *Germanique* Ce sont tous les Etats, Princes, Seigneurs, Cèrcles, Provinces, villes qui compôsent la République d'Allemagne, dont l'Empereur est le chéf. *Corpus Germanicum*, *Respublica Germanica*. Ce Grand Corps *Gèrmanique*, ces renommez Allemands, qui ont pris dans l'Univèrs la place des anciens Romains. DE LA CHAP. *Lettre* 11[e] *du Suiss*. Les Loix, les Constitutions de l'Empire *Germanique*. ID. On appelle Empire *Gèrmanique*, le nouvel Empire Romain, depuis qu'il a passé des François à des Princes Allemands, en la pèrsonne d'Henry l'Oiseleur; ou même depuis Conrad I. par lequel il commença d'être electif, & de prendre la forme qu'il a euë dans les dèrniers siécles.

Gèrmanique est un titre d'honneur donné à quelques Empéreurs pour les victoires qu'ils avoient remportées sur les Gèrmains, ou dans la Gèrmanie. *Germanicus*. Gallien a sur ses médailles le titre de *Germanique*, & la preuve que c'est pour quelque avantage remporté en Gèrmanie, c'est qu'on trouve sur les revèrs VICTORIA GERMANICA. VICTORIA GER. VICTORIA. G. M. C'est-à-dire, *Germanica Maxima*. Claude le Gothique a aussi porté le titre de *Germanique*; & la peuve que c'est pour la même raison, c'est qu'on trouve aussi sur les revèrs de ses médailles. VICTORIA GERMANICA, tout de même qu'avec le titre de Gothique, on trouve sur le revèrs VICTORIA GOTHICA.

Il ne faut point confondre *Gèrmanicus* & *Gèrmanique*. *Gèrmanicus* est un nom propre, & *Germanique* est un adj. & un titre d'honneur. Jamais on ne dit *Germanique* quand c'est un nom propre; & il est mieux de dire *Germanique*, & non pas *Germanicus* quand c'est un titre d'honneur. Cependant les Antiquaires le disent quelquefois. Par exemple, Je suis étonné de ce que voyant si souvent sur les médailles de Valerien des marques des victoires qu'il a remportées sur les Allemands, VICTORIA GERMANICA VICTORIA GER. VICTORIA G. M. (Car présque tous les revèrs, qui sont à ce sujet dans Gallien, se trouvent également dans Valérien) je suis, dis-je, étonné de ce que Valérien n'est pas appellé GERMANICUS, ou GERMANICUS MAXIMUS, aussi bien que Gallien. P. CHAMILL. Pourquoi Valérien n'est-il donc pas GERMANICUS MAXIMUS aussi bien que Gallien? ID. Mais dans ces exemples c'est l'inscription latine qui est citée, ce n'est pas le tèrme François dont on se sèrt. Car comme le même Auteur dit au même endroit Claude le Gothique, selon l'usage il eût dit aussi Gallien le *Gèrmanique*, Claude le *Gèrmanique*, s'il n'eût point rapporté les inscriptions même des médailles.

GÈRMANN, s. m. & nom propre d'homme, qui se dit d'un saint Abbé de Granfel, nommé Gèrmain. *Gèrmanus*. *S. Germann* & S. Rondau fûrent martyrisez vèrs l'an 666. par le Duc Bonitace.

SAN-GERMANO, f. m. Bourg autrefois fortifié. *Fanum S. Germani.* Il est dans le Vèrcellois en Piémont, à quatre lieuës de Vèrceil vèrs le couchant. MATY.

SAN-GERMANO. Nom propre d'un autre Bourg de la Tèrre de Labour, province du Royaume de Naples. Voyez CASSINO. MATY.

SAN-GERMANO, Fiume. *Fluvius S. Germani*, anciennement *Vinius fluvius.* Petite rivière du Royaume de Naples. Elle coule dans la Tèrre de Labour, baigne *San-Germano*, & se décharge dans le Garigliano. MATY.

GÈRMASTE, ou ERMA, f. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Archiépiscopale. *Germa, Therma.* Elle est dans la Natolie propre sur le Sanger au dessous de Pessin. MATY.

GÈRME, f. m. Cette partie du grain qui pousse la prémière pour produire la plante, ou la partie de la semence qui commence à produire l'animal. *Germen.* Le *germe* d'un œuf.

On dit que les fourmis ôtent le *germe* du grain dont elles font des magasins en tèrre, pour empêcher qu'il ne pousse.

En tèrme de Philosophie hèrmétique, *gèrme* se prend pour Mèrcure: ainsi quand les Sages disent que la pièrre ne peut croître ni multiplier sans le *gèrme*, ils entendent par ces tèrmes obscurs & mystérieux, qu'on ne peut rien faire dans leur Art sans le Mèrcure.

FAUX GÈRME, est une mole ou masse informe de chair qui provient d'une conception defectueuse, & que les femmes vuident avant le deuxiéme ou le troisiéme mois. *Mola.* Lorsqu'elles gardent ce corps étrange plus longtems, & qu'il vient à grossir, on l'appelle *mole*.

On appelle en tèrmes de Manège, *Gèrme de féve*; la marque noire qui vient dans les creux des coins d'un cheval, qui s'y consèrve depuis les cinq ans & demi jusqu'à sept ou huit, après quoi on dit qu'il ne marque plus.

Ce mot vient du Latin *germen*.

GÈRME, f. m. Nom qu'on donnoit autrefois à une sorte de bâtiment de mèr. *Germandus.*

GÈRMEN, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Morée. *Germena*, anciennement *Gerena.* Elle est dans la Zaconie sur une montagne, environ à une lieuë de Chielisa du côté du nord. Il y a pourtant des Géographes qui mettent l'ancienne *Gerena* à Passau, située à trois ou quatre lieuës de Chielita du côté du levant. MATY.

GERMER, v. n. Pousser au dehors la partie de la semence dont se produit la plante. *Germinare, germen emittere.* Le blé *gèrme* dans le grenièr quand on l'a sèrré lorsqu'il n'est pas bien sèc. Le blé *gèrmé* n'est point de vente. On dit qu'en l'année 1657. on vit dans le Boulonnois du gland qui *germa* dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches, & le Pére Kircher a dit dans son livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'éstomac d'un éléphant une canne de sucre qui avoit *gèrmé*, pris racine & poussé des feuilles.

Ce mot vient du Latin *germinare*.

GERMER, se dit figurément en François comme en Latin, des chôses spirituelles & morales, sur tout en poësie.

> *Ainsi se répandant sur un cœur desséché,*
> *La Grace éteint les feux qu'y porta le péché,*
> *Et dans ce champ fécond, sa divine influence,*
> *Fait* gèrmer *les vertus & fleurir l'innocence.*
>
> NOUV. CH. DE VÈRS

GÈRMÈR, f. m. Nom propre d'homme. *Geremarus. Gèrmèr*, fils de Rigobèrt & d'Age, nacquit à Warde sur la rivière d'Epte, aux extrémitez du diocèse de Rouen & du Beauvaisis, sous le régne de Clotaire II. BAILLET, au 24ᵉ de *Sep. S. Germer* fut le prémièr Abbé de Flay ou de Fly, ou Flix; & mourut l'an 658. le 24ᵉ Septembre.

S. GERMER, ou S. *Gèrmèr de Flay.* Nom de lieu *Flaviacum. Sanctus Geremarus de Flaviaco.* C'est un village & un Abbaye fondée par S. *Gèrmèr* sous le régne de Clovis II. & avec sa pèrmission, dans le Beauvaisis, en un lieu qui se nommoit *Flaviacum*: Flay; & qui depuis a pris le nom de ce Saint, son patron & son prémièr Abbé. L'Abbaye de S. *Gèrmèr*, *Flaviacum Monasterium*, ou *Sancti Geremari Abbatia.* De Vallois, *Not. Gall. p.* 196. écrit aussi *Germair*, au lieu de quoi Maty a mis dans son Dictionnaire Géographique S. Gèrmain de Flay. C'est une faute grossière.

GERMERSHEIN, f. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale. *Germersheimium*, anciennement, selon Cluviér, *Vicus Julius.* Elle depend maintenant du Palatinat du Rhin, & elle est située à l'embouchure de la rivière de Queie dans le Rhin, entre Landaw & Philisbourg. MATY. *Valois p.* 154. *Not. Gall.*

GÈRMIAN, ou DARGUTILI. f. m. C'est une Contrée de la Natolie en Asie. *Germianus Tractus, Germiania, Dulgaderia, Phrygia magna* ou *Palatiana.* Elle a le Chiangare au nord; le Sarcan au couchant; l'Aidinelli au midi, & la Caramanie au levant. On y voyoit autrefois les villes de Laodicée, de Hiérapolis & de Synnada, dont il ne subsiste plus que la dèrnière.

On donne en particulier le nom de *Germian* à la montagne dont la Sangarie prend sa source, & qui est la même que les Anciens appeloient *Didymus, Dindymus, Dindyma*, & aussi *Cybelus*, parceque la Deesse Cybele y etoit adorée.

GERMIER, f. m. Nom propre d'homme, *Germerius, Geremarus.* Gèrmer ou *Germier* nacquit à Angoulême dans le tems que les Wisigoths, sous Evaric, etoient les maîtres de l'Aquitaine. Il fut fait Evêque de Toulouse à trente ans, l'an de J. C. 510. ou 511. & mourut peu de tems après Clotaire I; c'est-à-dire, après 560.

GERMIER, f. m. Nom propre d'homme. *Waldomeres, Baldomerus.* Saint Valdomèr, maintenant *Germièr*, est honoré dans le Lyonnois & dans le Forêz. Voyez le Martyrologe d'Usuard au 27ᵉ de Févrièr.

De Waldomèr on a fait *Galmièr*, de même que de *vespa*, guêpe; de *vastare*, gater; de *Warnatharius* ou *Varnacarius*, Garnièr; de *Vaifarius*, Gaifier; de *Walterius*, Gautier; de *wantis*, gants; de *Wenilo*, Ganelon; & de *Wasto*, Gaston. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 607. Ensuite de *Galmièr*, changeant l'l en r, comme en cent autres, & l'a en e, s'est formé *Germièr*. On dit *Germièr* ou *Galmier*.

S. GERMIÈR ou GALMIÈR, est un Bourg du Forêz dans le Diocèse de Lyon. MM. Du Puy etoient originaires de S. *Germièr*. S. *Germièr* étoit la patrie de Clement Du Puy, aieul de Pièrre & de Jacques, frères, & celebres l'un & l'autre par leur erudition.

GÈRMIGNY, f. m. Nom propre de lieu. *Germiniacum Germigny*, village de France dans la Brie sur la Marne. *Germiniacum ad Matronam.* Il y a des Ordonnances de S. Louis de l'année 1253. & de Philippe Le Bel de l'an 1319. datées de *Gèrmigny*. On appelle aussi *Germigny*-l'Evêque, parceque l'Evêque de Meaux y a une belle maison. *Germigny* sur Loire; *Germiniacum ad Ligerim*, est dans l'Orleanois proche de Fleury. Le Concile de *Germigny* y fut tenu l'an 843.

Il y a encore *Germigny* sur la Vesle en Champagne, *Germiniacum ad Vidulam*, & *Germigny* près de Bourbone. Voyez la Diplomatique du P. Mabillon p. 284. Voyez encore GERMINI.

GÈRMINATIF, IVE, adj. Tèrme du grand Art. Il signifie la même chose que vegetatif. Vie *Germinative*.

GÈRMINATION, f. f. Tèrme de Physique. Action par laquelle les plantes gèrment dans la tèrre. *Germinatio, emissio, eruptio, effusio germinis.* Les Philosophes sont maintenant fort curieux d'obsèrver les *germinations* des plantes aussi bien que la formation du poulet dans l'œuf. Pomey met *germement*.

Ce mot vient du Latin *germinatio*.

GERMINI ou GÈRMIGNY, f. m. Nom propre de plusieurs lieux en France. *Germanicum, Germaniacum*, ou *Germiniacum.* Il y a *Germigni* en Bourbonois entre Dun-le-Roi & Nevèrs, que Sugér met dans le Bèrry, parceque le Bourbonnois est un demembrement du Berry & de l'Auvèrgne. *Gèrmini* proche S. Benoit sur Loire, est appellé *Germiniacus villa.* Voyez Valois *Not. Gall. p.* 231. Voyez aussi GERMIGNY. On prononce assez indifféremment l'un ou l'autre.

GERNESEY ou GRENESEY. Les Anglois disent *Garnsey*, f. m. Nom propre d'une isle de la mèr de Bretagne. *Garnesia*, anciennement, *Sarnia, Sarina.* Elle est à huit lieuës de la côte de la Normandie du côté du couchant. Elle peut avoir environ quinze lieuës de circuit, & renfèrme dix villages & un bourg fortifié, qu'on appelle le château Cornet. Cette isle, avec celles de Jarsey, de Sarck & d'Aldèrnay, sont annexées au Comte de Hant, province d'Anglètèrre, & c'est tout ce qui reste aux Rois d'Anglètèrre de la succession des anciens Ducs de Normandie. MATY. Guil. Le Breton la nomme *Grenesia* dans sa Philippide L. VII. DE VALOIS, *Not. Gal p.* 219 & 626.

GÈRNIA, f. f. Nom propre d'un ancien Bourg de l'isle de Méteelin, une de celles de l'Archipel. *Gernia*, anciennement, *Ægirum.* Il est vèrs la côte orientale de l'isle, au Septentrion de la ville de Mételin.

GÈRNSEY. Voyez GÈRNESEY.

GÈRNSHEIM, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle Electoral du Rhin en Allemagne. *Gernsheimum.* Elle est defenduë par un bon château, & située dans le Landgraviat de Darmstat, au midi de la ville de ce nom, & sur le Rhin.

GÉROESTE, f. m. Nom propre d'une ville & d'un Promontoire de l'Eubœe. *Geræstus.* Euripide & Callimaque disent: Les flots écumeux de *Géroeste*. Il y avoit dans cette ville un temple fameux de Neptune. TOURREIL.

GÈROESTIEN, ENNE, f. m. & f. Qui est de Géroeste. *Geræstius.* Aristophane dans sa Comédie des Chevalièrs, appelle Neptune, *Géroestien* fils de Saturne. TOURREIL. D'autres écrivoient sans difficulté *Géreste* & *Gérestien*: l'æ est plus exact. M. Tourreil ne manque point à le mettre.

GÈROLSTEIN,

GÈROLSTEIN ou GÈRESTEIN, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle Electoral du Rhin en Allemagne. *Geresteina* ou *Gerolsteina*. Ce lieu est dans le Comté Mandèrscherd sur la rivière de Kyle, à dix lieuës de la ville de Trèves du côté du Nord. MATY.

GÈROMLÉA, s. f. Nom propre d'une rivière qu'on nomme autrement Aspropotame, Aspri, Aspro, Pachicolme & Carochi. *Aspropotamus*, *Asper Fluvius*, & anciennement *Achelaus*. Cette rivière est dans la Turquie d'Europe; elle a sa source vèrs les confins de la Thessalie au mont Pinde, l'un de ceux qu'on appelle aujourd'hui Mezzovo. La *Géromlea* travèrse une partie de l'Epire & de la Livadie, & se jette dans le golfe de Patras à la ville de Dragumestro.

GÉRONDIF, s. m. Tèrme de Grammaire. C'est un tems de l'infinitif semblable au participe, & qui est indéclinable. *Gerundivus*, *Gerundium*. Il éxplique la manière & le tems d'une action: comme, Il est tombé *en courant* la poste. Il diffère du participe en ce que le *gérondif* marque le tems, & le participe non. Le moyen sur de distinguer en François le *gérondif* du participe, est de voir si l'on peut mettre devant la particule *en*, car alors c'est un *gérondif*. Nous n'avons en François qu'un *gérondif*, qui répond pour la signification au *gérondif* en *do* des Latins.

Les Grammairiens sont fort embarassez à résoudre ce que c'est que le *gérondif*, ils ne sont pas des vèrbes ni des modes distincts, parcequ'ils ne marquent pas un jugement de notre âme ni une affirmation, ce qui est le propre du vèrbe: & de plus, ils ont des cas, ce que n'ont pas les vèrbes: ce sont donc des noms vèrbaux qui gardent le régime de leurs vèrbes.

On ne met plus le *gérendif* avec le vèrbe aller: cette rivière *va serpentant*. VAUG. Quelques-uns n'approuvent pas que Vaugelas ait condamné cette phrâse si déterminément. Voiture a dit, Pour vos beaux yeux qui me *vont consumant*. M. Ménage prétend que le mouvement, ou de progrès ou de succession, sufit en Poësie dans ces façons de parler pour les rendre agréables; cependant elles sont aujourd'hui également abandonnées, & dans la prôse & dans les vèrs. CORN. Il y a pourtant des occasions où ce *gérondif* peut être placé; Ces gens qui se font un mérite de sçavoir toutes les nouvelles, & qui les *vont répendant* avec tant de diligence, le font quelquefois fort indiscrétement. M. SCUD. On dit assez ordinairement, Nous allions *badinant*, *causant*, *&c.* C'est une phrâse Grècque qui s'est introduite dans la langue Françoise. Mais on doit s'en sèrvir avec choix & avec retenuë, sur tout dans le stile noble. Vaugelas a obsèrvé que dans cette sorte d'éxpression il faut toujours se sèrvir du *gérondif*, & non pas du participe plurïel; Ronsard a dit, Pour aller trop tes beaux soleils *aimant*, & non pas *aimans*. Ainsi Malhèrbe a fait une faute en disant:

Tes honneurs florissans
De jour en jour allent croissans.

Ménage ajoûte que les *gérondifs* sonnent mal à la fin des vèrs, & les finissent désagréablement: & encore plus lorsque le sens est fini que lorsqu'il est suspendu.

Le mot de *gérondif* vient du Latin *gerundivus*, qui est formé de *gerere*.

GÈRONS. Voyez GIRONS.

GÉRONTE, s. m. Nom propre de Magistrature de l'ancienne Grèce. Senateur. *Geron*, *Senator*, *Senex*. Les *Gérontes* étoient à Lacédemone ce qu'étoient à Athênes les Areopagites. Les *Gérontes* fûrent instituez par Lycurge. Il falloit avoir 60. ans pour être *Geronte*. Il y en avoit, selon quelques-uns, 28, & selon d'autres 32. Ils gouvèrnoient avec le Roi pour balancer son autorité & veiller aux interêts du peuple. On ne pouvoit dépôser un *Géronte* que pour crime. Les Ephôres leur succédèrent. Le Sénat des *Gérontes* s'appelloit Gérusie, *Gerusia*; c'est-à-dire, assemblée, conseils de vieillards.

Ce mot vient du Grèc γέροντες, qui signifie vieillards, parcequ'ils n'étoient reçus qu'à 60 ans.

GÉRONTES, est aussi le nom que les prémiérs Moines se donnoient.

GÉRONTIQUE, s. m. *Geronticon*. Nom d'un Livre célèbre parmi les Grècs, qui contient la vie des Pères du désèrt. Le P. Rosweide, Jésuite, a fait imprimer ce livre traduit en Latin.

Ce mot de *Gérontique* vient du Grèc γέρων, *vieillard*, *ancien*.

GÈRRA, s. f. Ville ancienne de la Basse Egypte. *Gerra*, *Gerrha*, *Gera*, *Gerrhum*. C'étoit une ville maritime, voisine des frontières de la Palestine, éloignée de Pelose d'environ 50 milles, dit Sozoméne; elle étoit dans la Cassiotiotide sur le lac de Sirbon. Elle eut un Évêché. On l'appelle aujourd'hui Maseli. P. LUBIN.

GERRÉNIEN, ENNE, s. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de Gèrra. *Gerrenus*. Le. P. Lubin & plusieurs aûtres, croyent que les *Gérréniens*, dont il est parlé 2. Machab. XIII. 24. sont les habitans de Gèrra dans la Basse Égypte; & M. Reland que ce sont ceux de Gérard dans la Palestine.

GÈRRI, s. m. Nom propre d'un ancien bourg des Lacétains en Espagne. *Acerris*. Il est dans la Catalogne sur la rivière de Noguèra, à six ou sept lieuës de la Seu d'Urgel du côté du couchant.

GÈRRO, s. m. Montagne d'Italie. C'est le mont *Gaurus* des Anciens; il étoit dans la Campanie, & faisoit partie du mont Massique. Tite-Live L. VII. semble le mettre dans le pays des Samnites; mais c'est qu'ils y joignoient la Campanie. *Vigenere sur Tite Live. T. I. p.* 1764.

GÈRS ou GIERS, s. m. Nom propre d'une rivière de Gascogne, Province de France *Ægirtius*, *Egirtius*. Elle a sa source dans le Magnoac, travèrse l'Estèrac & l'Armagnac, & après avoir baigné Aux, Florence & Lectoure; elle se décharge dans la Garonne à une lieuë au dessus d'Agen. MATY. Valois *Not. Gall. p* 67. ne dit point *Giers*, mais *Gers*.

GERSE, &c. Voyez GERCE.

GÈRSEAU, s. m. Tèrme de Marine, est une corde qui sèrt à suspendre la poulie, ou à la renforcer pour empêcher qu'elle n'éclatte. On l'appelle autrement *étrope* ou *aerse de poulie*.

GÈRSÉE, s. f. C'est le suc de la racine d'arum ou pied de veau séché au soleil. Il est aussi blanc que la cèruse ou le blanc d'Espagne. Les Dames d'Italie, qui l'appellent *gersa* s'en sèrvent pour se dérider & nettoyer le visage, & pour s'embelir la peau. La *gersée* rend la chair fort blanche & luisante.

GÈRSER. Voyez GÈRCER.

GÈRSEY, s. m. Isle de la mèr de Bretagne. *Cæsarea*, selon le P. Briet, Valois & d'autres. *Gerseium* & *Gersoium* dans Vallois, *Not. gall. p.* 219. *Gergia* dans d'anciens manuscrits. Cenalis la nomme *Gersenum*, *Gersea insula*, *Insula Grisotis* ou *Gersois*, le P. Du Moutier *Gersenum*, *Gersoium* & *Grisogium*. L'Atlas écrit *Gearsey*, Guillaume Jans, *Jarsée*, Ortelius, *Jarsye*. Le P. Pomeraye dans la vie des Archevêques de Rouen, *Greney*, *Insula Grenesiana* C'est le seul Auteur où ces noms se trouvent. Nous écrivons *Gersey* & nous prononçons *Gerzé*. L'Isle de *Gersey* est vèrs la côte occidentale de la Normandie, vis-à-vis de la ville de Coutance. Cette Isle, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieuës de circuit, & elle est divisée en douze paroisses. Elle est defenduë par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui est sur la côte orientale de l'Isle, & un autre que la Reine Elisabeth fit construire sur une petite Isle qui est un peu au midi de celle-ci. *Gersey* étoit autrefois de l'Évêché de Coutance; présentement elle dépend du Comité de Hant en Anglètèrre.

On tient que l'Isle de *Gersey* a fait autrefois partie du continent du Cotantin, & qu'elle en a été separée par la mer qui a mondé le tèrrain qui joignoit cette Isle à la terre-férme. Le lieu principal de cette Isle est S. Helier, ou Elier; voyez Hadr. De Valois *Not. Gall p.* 219.

GÈRSURE Voyez GÈRÇURE.

GÈRTRUYDENBERG, s. m. Qui signifie le mont S. Gèrtrude. Petite ville des Provinces-Unies. *Gertrudenberga*, *Mons S. Gertrudis*. Elle est fortifiée & située dans la Hollande méridionale sur le Golfe de Bies-Bosch, aux confins du Brabant, dont on prétend qu'elle a dépendu autrefois. Elle est au nord de Breda.

GÈRVAIS, s. m. Prononcez *Gervés* Nom propre d'homme. *Gervasius*. S. *Gervais* & S. Protais souffrirent, à ce qu'on juge, le martyre dans la pèrsécution de Néron. Voyez PROTAIS. L'an 386. Dieu pèrmit à S. *Gervais* & à S. Protais de se réveler à S. Ambroise. BAILLET, 19[e] Juin. Le portail de *S. Gervais*, Eglise paroissiale à Paris, est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui se voyent. Le martyre de *S. Gervais* & de S. Protais sont de beaux tableaux de le Sueur, qui sont dans la même Eglise.

GÈRVANE, s. f. Nom d'une rivière de Dauphiné, Province de France. *Gervana*. La *Gervane* vient de la montagne de Bras, & entre dans la Drome au dessus d'Aoste, à 5. lieuës de Die. Depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre elle sort d'un rocher par une ouvèrture assez spacieuse, que le peuple appelle Bourne. Des pelottons de truittes en sortent avec ses eaux, & le reste de l'année elle naît environ 2000 pas au dessous. CHORIER, *T. I. p.* 29.

GÈRUMENHA, s. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Portugal. *Jurismenia*. Il est dans l'Alentejo sur la Guadiane, à trois lieuës au dessous d'Elvas. Maty écrit *Grumenha*, mais M. De la Neuville dans son hist. de Portugal, écrit *Gérumegne*. Les Portugais mouillent *nh*, comme nous faisons *gn*.

GÈRY ou *Géri*. Nom propre d'homme. *Gaugericus*, *Gauricus*. Saint Gaugeric, appellé vulgairement *S. Géry* en France, & S. Guéric aux Pays-Bas, le cinquiéme des Évêques d'Arras & de Cambray depuis S. Vaast, fils de Gaudence & d'Astridiole, tous deux de race noble & ancienne, nacquit à Yvois, petite ville

du Diocèse de Trèves, situé maintenant dans le Luxembourg du côté de la Champagne & de la Lorraine, sur la rivière de Chiers. BAIL. 11e d'Aout. Il fut elû Evêque l'an 580. après la mort de Vedulfen ou Gueru, Evêque d'Arras & de Cambray, & mourut lui-même en 619.

Saint *Géry* Evêque de Cahors, *Desiderius*, que quelques-uns nomment S. Didier, comme d'autres Saints qui ont eu le même nom Latin, nacquit dans la ville d'Alby vèrs l'an 580. S. *Géry* fut fort avancé à la Cour de Clotaire II. & de son fils Dagobèrt, par son éloquence & son habileté dans la Jurisprudence. Il fut élevé à l'Episcopat vèrs l'an 629. Il mourut l'an 654.

On voit que l'usage a formé ce nom également de deux noms Latins très-differens, en retranchant dans l'un & dans l'autre le commencement. De *Gaugericus* il a fait *Gaugeric*, *Géric*, *Géry*; & de *Desiderius*, *Desidery*, *Dsidery*, *Dsidry*, *Dsédry*, *Dséry*, *Zéry*, *Géry*. Le *Di* & le *Z* diffèrent peu, sur tout dans les Provinces meridionales de France, dans lesquelles on donne aussi au g le son du z.

S. GERY, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Sancti Desiderii vicus. Saint Géry* est dans le Quèrci proche de Cahors, & il a pris son nom de *Desiderius* Evêque de Cahors. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 501.

GÉRYON, s. m. Nom propre d'homme ou de Demi-Dieu, & de Heros. *Geryon*, *Geryones*. Hésiode dans sa Theogonie v. 288 979. le fait fils de Chrysaor, qui étoit né du sang qui découla de la tête de Méduse quand Pèrsée la lui trancha, & de Callirhoë. Ce Poëte dit qu'il étoit le plus fort de tous les hommes, v. 981. Hèrcule le dépouilla cependant de ses armes, v. 290. tua son bouvier Eurythion & Orthus son chien, enleva ses bœufs, v. 291. & suiv. & enfin le tua lui-même, v. 982. Il habitoit l'Érythie, v. 281. 290. Les Poëtes ont dit après Euripide dans son Hèrcule furieux, que *Géryon* avoit trois corps. On croit que l'origine de cette fâble est qu'il avoit deux frères, & que ces trois frères vivoient dans une union si parfaite qu'ils sembloient n'avoir qu'une âme. D'autres Mythologues disent que *Géryon* signifie le foudre; qu'on lui donne ce nom pour marquer le bruit & le fracas que fait le foudre, du mot Grèc γηρύειν, qu'Hésychius intèrprète φωνεῖν, λέγειν, *parler* & que γηρύειν vient de l'Hébreu גרון, qui signifie la gorge, le gôsier; qu'on lui donne un triple corps, comme on appelle le foudre en Latin, du moins chez les Poëtes, *trisulcum*, à cause de la triple force ou vèrtu du foudre, qui pèrce, qui renvèrse & qui brule; que la fâble lui donne des bœufs à cause du bruit du tonnère, que l'on appelle mugissement, par métaphore & par comparaison au mugissement des bœufs. Hèrcule emmene ces bœufs, cela marque la force du feu, qui crève la nuë & tombe en tèrre. Voyez Silius Italicus, L. XIII. v. 200. où il décrit *Gérion. Vossius De Idol. L. III. C.* 8 *p.* 382. & *Nicol. Lloyd.*

Il y avoit autrefois en Italie près de Padouë un Oracle de *Géryon*, dont parle Suétone dans Tybère C. 14. Cet Empereur le consulta en allant en Illyrie. Cluvier croit qu'il y avoit aussi au même endroit un Temple de *Géryon*, par la raison qu'il n'y avoit point d'Oracle sans Temple. Voyez cet Auteur, *Ital. Ant. L. I. C.* 18. *p.* 151. & 152.

GÉRYS, s. f. Nom d'une fausse Divinité. *Géris*. Hésychius dit qu'Achero, Opis, Helle, *Gérys*, la Tèrre, Cérès, sont la même. Vossius *De Idol. L. II. C.* 59. *p.* 317. *col.* 1. croit que *Gérys*, aussi bien que Cérès, vient du mot Hébreu גרש, *Ghersch*, ou *Géres*, du blé moulu.

GÈRZI, ou GÈRZIEN, s. m. Nom de lieu ou de peuple de la Palestine. *Gerzi*. C'étoit un des lieux, ou un des peuples sur lesquels David faisoit des courses lorsqu'il étoit à Siceleg chez le Roi Achis. M. de Saci dit dans sa note que c'etoient des restes de Chananéens: mais quelle preuve y a-t-il qu'il fussent Chananéens plutot qu'Iduméens, Philistins, ou Madianites? D'autres veulent que ce soient les mêmes que les Gèrgésiens du N. T. mais il n'y en a pas plus de preuves. Si cela étoit il faudroit que ce peuple eût changé de place; car ceux du N. T. sont bien loin au nord, situez sur le lac de Galilée du côté de l'Orient, au dessus de la Pérée; & ceux-ci ont du être au midi entre l'Égypte & la Palestine, ou sur les confins de l'Idumée. Les Hébraïzans disent *Girzi*, *Girzaeu*.

G E S.

GESE, s. m. Nom d'une ancienne arme. *Gesum*, *gæsum*. Outre l'épée large & longue, dont l'usage est resté aux Suisses, les armes des Allobroges étoient les *gèses* & les matères. *Gesa* & *gisela*, chez les Chaldéens, sont des dards. CHORIER, *hist. de Dauph. T. I. p* 85. Les *geses* n'avoient qu'une coudée de longueur, ils étoient à moitié quarrez, de telle sorte néanmoins qu'il finissoient par une pointe fort aiguë & fort ronde. Virgile Én. L. VIII. appelle *Alpina* ce genre de trais, pour montrer qu'ils étoient propres aux nations voisines des Alpes, plûtôt que par aucune autre raison, quoique se soit imaginé là-dessus le docte Adrien Turnebe, sa pensée a peu de rapport avec des *gesi* graves dans l'airain du bouclier d'Énée, où ce Poëte feint que Vulcain avoit représenté les Gaulois qui assiegoient le Capitole. Les Romains & les Grècs reçurent d'abord l'usage des *gèses* dans leurs armées. Les *geses* consèrvèrent leur nom entier parmi ceux-là; mais il fut corrompu en celui d'*ysses* parmi les Grecs. Les soldats qui accompagnoient au suplice ceux qui étoient condamnez à la mort, ne s'armoient d'autre chôse; & c'est au bout d'un *ysse*, pour parler comme les Grècs, que fut présenté au Sauveur du monde, attaché à la croix, l'éponge trempée dans du vinaigre & du fiel. Comment auroit-on attaché une éponge à l'hyssope? Id. Cette fin semble contraire à ce que Chorier a dit d'abord, que le *gèse* n'avoit qu'une coudée de longueur. Il est encore contredit par Sèrvius sur l'endroit de Virgile cité ci-dessus, où il dit que le *gèse* est une pique d'homme, *hasta virilis*; car les Gaulois, ajoute-t-il, appellent les hommes forts *geses*. Barthius intèrprete le *virilis* de Sèrvius par *robusta*; & Pollux dit qu'il étoit tout de fèr, ὁλοσίδηρον. Voyez Juste-Lipse, *Poliorc. L. IV. C.* 4. & Turnebe *Adv. L. XXII. C.* 3.

Les Gessates Gaulois dont parle Polibe, qui habitoient près des Alpes & du Rhône, étoient ainsi nommez, selon quelques-uns, parce qu'ils étoient armez de *gèses*. Le *gèse*, *gesus*, ou *gessus*, étoit une sorte de dard propre aux Gaulois, que quelques-uns intèrprètent *pertuisanne*, d'autres *javeline*. BOUCHE, *hist. de Prov. L. II. C.* 4. §. 1. *p.* 82. Ce nom étoit encore en usage en Provence environ l'an 1300. car dans l'inventaire des meubles qui appartenoient aux Templiérs, entre les armes & les instrumens de fèr, il y est nommé un *gessus*, ou *gesus*, dans le Procès vèrbal de la capture de ces Templiers, aux archives du Roi de la ville d'Aix. ID. Il croit aussi que c'est de cette arme que les Gesis & les Gessates avoient pris leur nom, & cite Jules César sur le mot *gesi*. Kippingius s'est trompé Antiq. Rom. III. 3. §. 2. quand il a dit que *gesa* & *pila* étoient la même chose.

Ceux qui ont traité du *gese* sont Juste-Lipse, *Poliorc. L. IV.* 4. *Hugo De Milit. Equest. II.* 4 *Laurent. Polym. IV. Synops. II.* §. 9. *Thys. de Oppugnat. urb. IV. p.* 185. *Dempster Paral. in Rossin. Antiq. Rom. X.* 10. *Cerd. Advers. C. CXLI.* § 4. *Cluver. Germ. Antiq. L.* 44 *Vossius Lex. Etym. Rodigin. Antiq. Lect. XXI.* 18. *Ulit. in Grat. Cyneget. p.* 141. *Fruter Verif. II.* 22. *Laz. Comm. Reipub. Rom. VIII.* 17.

GÉSEKE, s. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Westphalie en Allemagne. *Gesecа*, *Gésecana*. Elle est sur la rivière de Weyck, entre la ville de Lippe & celle de Padèrborn, environ à trois lieuës de la prémière & à quatre ou cinq de la dèrnière.

GÉSIÉR, s. m. On dit aussi *Gisiér*; & le petit peuple *Jusiér*. La meilleure manière de prononcer ce mot est de dire *gésiér*. Partie charnuë qui se trouve dans le corps de la plûpart des oiseaux, faite en façon de bissac, où l'on pretend que se fait leur digestion. *Aviarii stomachi fundula*, *ventriculus*. En Fauconnerie on l'appelle *mulete*. Le *gesier* est une espece d'estomac composé des quatre grands muscles, & d'une membrane dure, calleuse & raboteuse, disposée de telle manière qu'elle fait comme deux meules, qui à l'aide des muscles sèrvent à écraser, & à piler les semences dont se nourissent les oiseaux.

Ce mot vient du Latin *gigerium*, ou *cicerium*, qui signifie les *intestins* des volailles. MEN. D'autres le dérivent de *jecur* comme *gésir* de *jacere*.

GÉSINE, s. f. Vieux mot, qui signifie l'état d'une femme en couche. *Puerperium*. Il est hors d'usage. On le dit encore quelquefois au Barreau. Payer la *gésine*; c'est payer les frais de l'accouchement.

GÉSIR, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Être couché. *Jacere*. On disoit anciennement *gesir*: de là vient qu'il se dit encore des morts qui sont dans le sepulchre. Cy *gît*, *cy gisent*: *hic jacet*, *hic jacent*, c'est le commencement des épitaphes. Cependant il y a plus d'apparence que cela vient de *gir*, qui se conjuguoit ainsi: *je gis*, *tu gis*, *il gît*; *nous gisons*, *vous gisez*, *ils gisent*; *je gisois*, *gisant*, &c. Ce vèrbe a encore aujourd'hui quelques-uns de ses tems en usage, soit qu'il viennent de *gesir*, ou de *gir*. Car on dit encore, il *gît*, il *gisent*; il *gisoit*, ils *gisoient*; *gisant*. Ils firent un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontroient; car les membres coupez *gisoient* çà & là. VAUG. Il sortit du Louvre pour aller jetter de l'eau bénite sur le corps de son frère *gisant* à Saint Magloire. VIE DE HENRI III. Benserade commence l'épitaphe d'un Médecin par ces vèrs:

> Cy gît *par qui* gisent *les autres.*

> *Cy gît qui assez mal prêchoit.* MAROT.

Cy

Cy gît ma femme, hà ! qu'elle est bien
Pour son repos & pour le mien.

Pompée
On n'a point de tombeau, ou gît dans l'Univèrs. BRED.

Abandonné des enfans d'Esculape,
Boileau gisoit *malade dans son lit.* N. CH. DE VERS.

On avoit écrit sur la porte de Vatia, le plus paresseux de son tems, Cy *gît* Vatia. Cy *gît* dessous qui a bien bu dessus, c'est l'épitaphe d'un bon biberon, à qui on donna pour tombe aprés sa mort, une table de pière sur laquelle il avoit souvent fait debâuche pendant sa vie. L'épitaphe suivante est fameuse, parce que c'est une énigme : on dit qu'elle est à Alincourt.

Cy gît *le fils, cy* gît *la mère,*
Cy gît *la fille avec le père,*
Cy gît *la sœur, cy* gît *le frere,*
Cy gît *la femme, & le mari,*
Et n'y a que trois corps ici.

Geust, c'est-à-dire, *coucha*, préterit indéfini hors d'usage.

Lors va jusqu'à Charlat aller
Jouxte la ville pour s'y loger.
En une vigne geust *à ce jour,*
Où n'y avoit portaux ne tour,
Fors des buissons & des épines. GUILL. DE S. ANDRÉ, *dans la Vie du Duc de Bret. Jean IV.*

Voyez l'hist. de Bret. T. II. p. 721. De Beaumanoir a dit, on a *geu*, pour exprimer on a couché.

Ce vèrbe se dit au figuré du point où consiste la difficulté d'une affaire, d'une question. Tout le differend de ces parties ne *gît* qu'à sçavoir l'usage de la Coûtume. Cela *gît* en fait, c'est-à-dire, c'est un fait, cela consiste dans un fait, ou dans des faits.

En tèrme de Marine on le dit des côtes, des tèrres, des montagnes, &c. & il exprime leur situation, le côté vèrs lequel elles sont tournées, vèrs lequel elles s'étendent ; & ce verbe est fort en usage en cèrtaines phrases ; par éxemple, ces Isles *gisent* nord & sud à la distance de trois lieuës, c'est-à-dire, sont situées l'une au nord, & l'autre au sud, & éloignées de trois lieuës. Ce rocher *gît*, est avec ce port. Ces ports *gisent* SE. & NO. du monde. FREZIER, c'est-à-dire, sont posez ou situez. M. Frézièr employe ce mot ailleurs que dans la Marine en parlant de la situation des lieux. Les montagnes de la Cordillère *gisent* ordinairement nord & sud. FREZ. On peut encore remarquer en ces éxemples que l'on double l'*s*, non pas que l'on en prononce deux, mais parce que l'*s* a dans ce mot son propre son qui est dur & fèrme, & non pas le son doux du *z*.

On dit provèrbialement, C'est-là que *gît* le lièvre ; pour dire, C'est-là le principal point de l'affaire. *Hic est nodus, hic cardo, &c.* Voyez GISANT & GISTE.

Ce mot de *gésir* vient, selon Bovillius, du Latin *jacere*, qui signifie la même chose, en changeant l'*j* en *g*, & le *c* en *s*.

GÊNANT, ANTE. *Molestus.* Qui donne de la peine, qui gêne, qui fatigue, qui contraint. Cet homme est fort *gênant* & fort incommode. Un corps de juppe est fort *gênant*. Souvent la grandeur est *gênante* & incommode.

GÊSNE. Quelques-uns écrivent GEHENNE, s. f. Question, torture. *Tormentum.* Les *gênes* & les tortures n'ont pas eu assez de force pour ébranler la constance des Martyrs. Les *gênes* ont été mises en usage pour arracher la vérité de la bouche des grands criminels. Ce mot commence à vieillir en ce sens ; il vient du Latin *gehenna*. NIC. Mais la vraie origine de ce nom se voit dans S. Jérôme, qui dit qu'il y avoit une idole de Baal proche de Jerusalem, dans une vallée qui s'appelloit *Gèhennon*, c'est-à-dire, la vallée des fils d'Ennon. Les Israëlites y venoient sacrifier & bruler leurs enfans au nom & à l'honneur du Diable. De là on a appellé l'Enfèr, ou le lieu des flammes étèrnelles, *gèhenne* : & de là ce mot a été transporté à toutes sortes de tourmens, de tortures & de douleurs. On tient que ce mot n'a point été employé par les Anciens, & qu'il a commencé d'être en usage dans l'Evangile. S. Jérôme dit que c'est J. C. qui s'en est servi le prémier pour exprimer l'Enfèr & les tourmens des damnez, qu'il appelle la *gehenne du feu*.

GÊSNE, se dit aussi des fatigues, des peines ou des éfforts du corps ou de l'esprit. *Molestia.* Ceux qui veulent être chaussez trop mignonnement, ont les pieds à la *gêne*, à la torture. Les méchans Poëtes mettent leur esprit à la *gêne*, à la torture pour trouver des anagrammes & des acrostiches. Ce passage obscur a donné la *gêne* aux Commentateurs. Il y a des gens concèrtez, qui se donnent la *gêne* pour compasser toutes leurs actions. M. ESP. Quand on donne la *gêne* à son ésprit pour trouver des pensées extraordinaires, on tombe dans l'extravagance, ou le galimathias.

Dis-lui donc quelquefois, mon illustre Mécène,
Qu'ici pour le louer je suis trop à la gêne :
Ah ! tandis qu'en Auguste il régit l'Univers ;
Que ne puis-je en Horace atteindre à de beaux vèrs !
SANLEC.

GÊSNE, signifie encore contrainte, mortification. Les vieillards peuvent s'éxemter avec bienséance de toutes les *gênes* que l'opinion a sçu introduire dans le monde. S. EVR. Il n'y a point de plus cruelle *gêne* que de n'ôser dire ce que l'on pense. S. EVR. On se défait du souvenir d'un bienfait pour n'en plus sentir la *gêne* importune. ID. Que l'homme est misérable d'être forcé par sa vanité à se deguiser en tant de manières, & quelle *gêne* cette passion lui fait souffrir ! M. ESP. Il faut de la *gêne* & de l'attention sur soi pour bien vivre avec les gens pointilleux. LA BRUY. La constance est la plus belle vèrtu du monde pour ceux qui n'ont rien à souffrir, & c'est une nouvelle *gêne* pour ceux qui souffrent. S. EVR.

Un Amant pour exprimer sa passion, dit aussi que l'amour lui fait souffrir les plus cruelles *gênes* ; pour dire, des tourmens.

GÊSNES. On appelle *gênes*, les cordes qui sèrvent à bander un tambour. Pomey met *gesne* dans le sens propre pour le marc de raisins pressurez, *racemarius scopus, tortiva vinacea* ; & prendre la *gêne*, *torta vinaca fomento curare morbum*, pour ce qu'on appelle aujourd'hui, se mettre au marc, prendre le marc, comme on le fait pour cèrtaines maladies.

GÊSNER, v. act. Donner la gêne, la question. *Torquere.* On a eu beau *gêner* ce criminel, il n'a jamais voulu nommer ses complices. Il n'est pas en usage en ce sens.

GÊSNER, signifie plus communément, Fatiguer, tourmenter le corps ou l'esprit ; les tenir en contrainte, les mettre dans un état violent, les forcer à faire ce qu'ils ne voudroient pas, & les empêcher de faire ce qu'ils voudroient. *Vexare, angere.* Cette femme est *gênée* dans ses habits, dans sa taille. Les cuirasses *gênent* beaucoup ceux qui en portent. La rime *gêne* fort les Poëtes. Cet homme s'est bien *gêné* l'esprit à trouver cette machine, il a fait un grand éffort d'esprit. S. Augustin comprit par la seule méditation, ce que les Philosophes ont inventé pour *gêner* les ésprits plutôt que pour les instruire. FLECH.

Sa grâce naturelle
Blesse mes sens, me gêne, *& me bourrelle.* VOIT.

C'est un fâcheux qui me *gêne* fort. SCAR. On est toujours *gêné* devant les gens à qui on doit beaucoup de respect. S. EVR. Nous devrions avoir la discrétion de nous cacher nos défauts les uns aux autres : mais cette contrainte nous *gêne* trop. BELL.

Ah ! que vous me gênez :
Comment lui rendre un cœur que vous me retenez ? RAC.

GÊSNER, signifie aussi, Se contraindre, s'incommoder. Faites cette affaire à votre aise, ne vous *gênez* point. Pour être poli, il faut se *gêner*, & prendre beaucoup sur soi. BELL. La justice a une regularité qui nous *gêne*, & nous nous sentons contraints par l'heureuse sujetion où elle nous tient. S. EVR. Je chèrchai mille moyens pour écarter & pour dissiper des gens qui sembloient être payez pour me *gêner*. H. S. DE M. Nous étions bien *gênez* dans ce logement, nous étions bien à l'étroit, fort incommodez. Quand on est en des lieux de cérémonies, on est fort *gêné* pour obsèrver les bienséances. Il ne se faut point *gêner* quand on est avec ses amis :

Toujours aux yeux du peuple (les Héros) en spectacle donnez,
Par leur propre grandeur se trouveroient gênez. DE L'AM.

On dit qu'un Architecte, qu'un Ingénieur est *gêné* par le tèrrain, par la situation de la place, quand il n'a pas la libèrté d'exécuter ce qu'il voudroit. On dit même qu'un Orateur a été *gêné* par le peu de tems qu'on lui a donné pour parler.

GÊSNÉ, ÉE, part. pass. & adj. On dit qu'une femme est *gênée* quand elle danse, lorsqu'elle n'a pas un air libre & degagé. On dit qu'un homme a l'esprit *gêné*, quand son stile n'est pas naturel & coulant.

GÉSOLE. Voyez HABITACLE, c'est la même chose.

GESSATE, ou GESATE. s. m. Chevalier. Gaulois allant faire la guèrre hors de son pays, qui se louoit pour faire la guerre. *Gessata, Gæsata.* Quand la guerre n'étoit pas dans leur pays les Chevaliers Gaulois l'alloient chèrcher ailleurs, & si quelqu'un de leurs voisins faisoit une levée, ils le suivoient, pèrsuadez qu'on les auroit regardez comme des gens sans honneur, s'ils étoient demeurez en leurs maisons. On donnoit à ces avanturiers les

noms

noms de *Gessates*, à cause d'un grand dard appellé *gessum*, qu'ils portoient; ou comme dit Polybe, à cause de la solde qu'on leur donnoit. Corn. T. I. p. 5. d'autres disent que c'étoit une nation particulière de Gaulois. Le prémiér sentiment est plus vraisemblable. On dit encore que ce nom vient de ce qu'ils s'appelloient tous entre eux *Gesell*, c'est-à-dire, *alliez*. Polybe L. II. & L. IV. Plutarque, dans Marcellus, Strabon L. V. Orosius L. IV. C. 13. Sabellicus Ennead. IV. L. 9. ont parlé des *Gessates*. Polybe, qui parle des *Gessates* en plusieurs endroits de son histoire, écrit constamment en tous que les *Gessates* habitent entre les Alpes & le Rhône, & sur le rivage même de cette rivière. Polybe les nomme *Gaissates*, & Plutarque *Garrates*. De *Gaissates* les Latins ont fait *Gessates*. Sérvius a remarqué que *Gessates* étoit un titre d'honneur parmi les Gaulois qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans. Chorier croit que de là peut s'être fait le nom de *guerre* & celui de *guerreur*. Voyez cet Auteur, hist. de Dauphiné L. III. p. 140.

GESSE, f. f. *Lathyrus*. Plante à fleurs legumineuses & annuelles. Les racines de la *gesse* ordinaire, *lathyrus sativus*, C. B. dont on mange les semences qu'on nomme *gesses* au pluriel, sont fibreuses & annuelles; elles poussent des tiges branchuës, applaties, ou un peu anguleuses, hautes d'un demi-pied environ, garnies de feuilles longues, étroites, d'un vèrd pâle & deux à deux au bout d'une côte qui est tèrminée par une vrille ou main, par le moyen de laquelle elle s'accroche aux corps voisins. Ses fleurs, qui sont blanchâtres & tachées dans leur milieu d'une couleur de pourpre noirâtre, donnent des gousses composées de deux cosses, qui renfèrment des semences anguleuses & blanchâtres. On seme les *gesses* parce qu'on les mange comme les poids. Les autres especes de *gesse* ne sont pas d'usage.

Gesse sauvage, est une espece de *gesse* qui croît aux bords des chemins, & qu'on appelle autrement *gland de terre*, Voyez Gland de terre.

Gesse. Ce mot dans quelques Coutumes signifie goutière.

GESSEN, f. m. Nom propre d'un Quartiér d'Égypte *Gessen*, *Goschen*. Les Hebraïsans disent *Goschen*; c'est la ponctuation Hebraïque. Pharaon donne à Jacob & à ses enfans la Tèrre de *Gessen* pour y demeurer lorsque Joseph les appella en Égypte. Gen. XLV. 10. XLVI. 28. 29. XLVII. 1. 4. 27. & où ils demeurérent jusqu'à leur sortie d'Égypte. Exod. IX. 26. Les Septante dans la Gen. XLVI. 28. insinuent que la tèrre de *Gessen* étoit aux environs de la Ville des Heros, il paroit au moins par cet endroit qu'elle étoit à l'orient du Nil & au nord de Memphys. Quelques Intèrprétes, même depuis peu, ont pretendu qu'elle avoit ce nom de גשם, *gheschem*, qui signifie pluye, parceque c'étoit le seul endroit de l'Égypte où il plut. Il y a pourtant bien de la difference entre גשם, *gheschem*, & גשן, *goschen*; & nous sçavons qu'il pleut en plus d'un endroit d'Egypte. La tèrre de *Gessen* est appellée Tèrre de Cham dans le Ps. civ. dit le P. Lubin. C'est plutôt l'Égypte entiére; c'est cette contrée, dit-il encore, que Judith I. 9. appelle Tèrre de *Jesse*; car les Septante ont mis Γεσέμ, *Ghesem*; mais *Jesse* & *Gessen*, sont fort differens; & si *Jesse* étoit la tèrre de *Gessen*, l'Ecriture eût dit plutôt qu'elle étoit aux confins de l'Egypte qu'aux confins de l'Ethiopie, comme elle fait, c'est-à-dire, de l'Arabie heureuse.

GESSORIAQUE, f. m. Ancien nom propre de la vill de Boulogne en Picardie *Gessoriacum*, ou *Gessoriacum navale*. Cette ville quitta ce nom pour prendre celui de Boulogne sous l'Empire de Constantin.

Gessoriaque, f. m. & f. Nom de peuple qui habitoit la ville dont nous venons de parler & son tèrritoire. *Gessoriacensis*.

GESSUR, ou GESCHUR, f. m. Nom propre de lieu dans la Tèrre-sainte. *Gessur*, *Geschur*, *Gessura*. C'étoit une ville Royale située aux frontiéres de la Tèrre-sainte du côté du nord, & à l'orient du Jourdain. P. Lubin. Les Septante la prennent quelquefois pour *Gergésa*, traduisant Γαργασὶ, Jos. XII. 5. & Γεσιρὶ, Jos. XIII. 11. Du nom de cette ville, qui peut signifier, Vallée du bœuf, en Hébreu גשור, quelques-uns concluent que *Gessur* étoit dans une vallée. Le pays de *Gessur* étoit une petite province de Syrie, qui confinoit au pays de Galaad en la Trachonite, 2. des Rois XIV. 23. XV. 8. 1. des Paral. II. 23. Tholmai, aïeul matèrnel de Salomon, en étoit Roi, 2. des Rois III. 3. XIII. 37. 1. des Paral. III. 3. Desmar. Ce pays étoit dans la demi-Tribu de Manasse d'audelà le Jourdain. *Reland. Pal. p.* 77 qui le distingue de *Gessur* dont Tholmai fut Roi, & où Abfalon se refugia, 2. L. des Rois XIV. 37. Il ne croit pas cependant que ces deux *Gessur* fussent éloignez, parceque au 1. des Paral. II. 23. il est dit que Jair fils de Manasse prit ce *Gessur*; & que par conséquent il étoit aussi dans la demi-Tribu de Manassé; mais cela ne me semble montrer qu'il n'y a point de nécessite d'en distingner deux.

GESSUR, f. m. Nom propre d'une ancienne contrée de la Palestine. *Gessuria*. Elle étoit dans le pays qui fut appellé la Trachonitide le long du mont Liban, entre la source du Jourdain & le mont Hèrmon. Ce pays étoit du partage de la demi-Tribu de Manassé, delà le Jourdain; mais elle n'en chassa pas les habitans naturels, puisqu'au tems de David ils avoient encore leur Roi, dont David épousa la fille, qui fut mére d'Absalom, 2. L. des Rois III. 13.

GESSURI, f. m. ou f. m. & f. Nom de lieu. *Gessuri*, *Geschuri*. Au 1. L. des Rois XXVII. 8. *Gessuri* est un des bourgs sur lesquels David, pendant qu'il étoit à Sicéleg chez Achis, faisoit des courses. Ces lieux, dit l'Auteur sacré, étoient sur le chemin de Sur en tirant vèrs l'Égypte. Ils appartenoient apparemment aux Amalécites ou aux Iduméens. Saci pretend que c'étoient des restes des Chananéens; mais sans preuve.

GESSURIEN, enne, f. m. & f. Nom propre de peuple. *Gessuraus*, *Geschuraus*. Les *Gessuriens* sont prémiérement les habitans de Gessur au nord de la Tèrre-promise. Jos. XII. 5. XIII. 11. Deut. III. 14. L'Ecriture les joint avec les Macathéens. Ils étoient de la demi Tribu de Manassé d'audelà du Jourdain, & ils n'en furent point chassez par les Israëlites. Deut. III. 13. Jos. XII. 5. XIII. 14. Isboseth fut fait Roi des *Gessuriens* & de la Galaadite, 2. des Rois II. 8. *Reland Palest. p.* 77.

Secondement les *Gessuriens* sont les habitans de Gessuri, entre la Palestine & l'Égypte, ou plutôt l'Éthiopie Arabique. 1. des Rois XXVII. 8. L'Ecriture les joint aux Philistins. Jos. XIII. 3. & aux Amalécites. 1. Rois XXVII. 8. *Reland Pal. p.* 77 ce qui montre qu'ils étoient entre les uns & les autres, ou limitrophes des uns & des autres.

GESTATION. Tèrme de l'ancienne. Médecine. *Gestatio*. Asclépiade avoit mis en vogue les frictions & la *gestation*. La *gestation* n'étoit proprement que pour recouvrer les forces, & ne se pratiquoit qu'après que la fiévre étoit passée; elle consistoit à faire marcher un malade, ou à le promener dans un char, ou en batteau, ou du moins à le bèrcer dans son lit, s'il ne pouvoit souffrir une plus grande agitation.

GEST, f. m. Vieux mot. Lien, attache. *Ligamen*, *vinculum*. Gest de courte robe, de panne, de martres. La même chose est encore exprimée par le mot de *gets*: & signifie proprement des liens, des attaches. Elle vient à une pèrche où étoit l'espervièr & ui deslie les *gets*, & le voulut emporter. Rom. de la Lancelot du Lac. Lobin *Gloss. de l'hist. de Bret.*

GESTE, f. m. Mouvement du corps qui se fait pour signifier quelque chose. *Gestus*. Il consiste plus ordinairement dans l'action des mains & du visage. Il y a des gens en qui tout est concèrté: les *gestes*, les démarches, les paroles. Bell. Un bon Acteur joue du *geste* & du visage. S. Evr. Tout ce qu'on fait de la mine & du *geste*, est bien reçu pourvu qu'on le fasse de bonne grâce, & qu'il y paroisse de l'esprit. Ch. de M. A la Cour l'amitie n'est que dans les *gestes*: les pèrfides les plus adroits y passent pour les meilleurs amis. S. Evr. Les dérniers *gestes* de ce géant robuste & feroce eurent quelque chose de fièr, de supèrbe & de tèrrible. Bouh. Pour être poli, il faut être le maître de soi-même, de ses *gestes* & de ses passions. Bell. Ce Prince témoigna par un *geste* approbatif qu'il agréoit notre présent. Le *geste* est la principale partie de l'Orateur. La sarabande a des postures & des *gestes* lascifs. Un Predicateur ne doit pas avoir les *gestes* d'un Acteur de Théâtre, ni aussi une action trop lente & trop morte. P. Verjus. Le Faucheur a fait un beau Traité du *geste* ou de l'action de l'Orateur. Le Pére Lucas, Jesuite, en a écrit aussi deux livres en vèrs Latins. Le Pére Sanlec, Chanoine Réguliér, a traité en vèrs François des *gestes* du Predicateur. Voici comme il commence:

C'est en vain qu'un Docteur qui prêche l'Evangile,
Mêle chrétiennement l'agréable & l'utile,
S'il ne joint un beau geste *à l'art de bien parler.*
. . . .
Chez les nouveaux acteurs c'est un geste *à la mode*
De nager à la fin de chaque période. Id.

Gestus, *geste*, vient du Celtique *gest*. Pezron.

Gestes, au plur. est un vieux mot dont on se sèrvoit autrefois en parlant de l'histoire & des actions mémorables des grands hommes. *Gesta*, *facinora*, *egregia facta*, *res praclare fortiterque gesta*. Les faits & *gestes* de Charlemagne, de *Gargantua*. On ne s'en sert guère que dans le comique, & l'usage ne la point introduit dans le sérieux: On dit en raillant, Voilà l'histoire de ses faits & *gestes* sans répéter le pronom. Vaug. Corn. Cependant il y a des Auteurs qui prétendent qu'on s'en peut sèrvir dans le stile sublime, à l'éxemple d'Ablancourt, qui dit: Ces miracles ne se rencontrent que dans les *gestes* du Duc d'Enguien & d'Aléxandre & de Sarasin qui dit: Chanter les *gestes* des Dieux, Mais on doute que leur sentiment soit suivi.

GESTÉ, ée, adj *Eodem in gestu perstans*, *gestus ejusdem retinens*.

Qui

Qui ne change point de geste. On trouve ce mot avec cette explication dans Pomey, qui cite Scudery. Je ne sçai où il l'a pris; car *gesté*, ni en ce sens, ni en un autre, ne me paroît pas être reçu en François, & je ne me souviens pas de l'avoir jamais entendu, ni lû ailleurs.

GESTICULATEUR, s. m. Qui fait trop de gestes. *Gesticulator.* Les Prédicateurs ont mauvaise grace, quand ils sont trop *Gesticulateurs.*

GESTICULATION, s. f. Action de gesticuler. *Gesticulatio.* La *gesticulation* ne siéd pas bien à un Orateur sérieux.

GESTICULER, v. n. Faire des gestes indecens, mal-à-propos, & en trop grand nombre. *Gesticulari.* Ce jeune homme ne se peut tenir assis, & modestement, il *gesticule* toûjours. C'est un vice à un Orateur de *gesticuler.*

GESTION, s. f. L's se prononce. Administration des affaires de quelqu'un. *Gestio, administratio.* Il a rendu bon compte de la *gestion* de cette tutelle, de la *gestion* des affaires de cette Communauté. Rien en ce monde n'est au dessus de la *gestion* & de la charge que Dieu lui a donnée. (Au Superieur) Ab. de la Trap.

GESTRAW, s. m. Nom propre d'un petit pays du Duché de Mecklebourg en basse Saxe. *Gestravia.* Il est entre les villes de Weismar, de Rostock, du Gustrow & de Swérin, de l'Evêché de laquelle il dépendoit autrefois. Butzow en est le lieu principal.

GESTRICIE, s. f. Nom propre d'une Province de la Suéde. *Gestricia.* Elle est une de celles qu'on appelle Nordelles, c'est-à-dire, Provinces du nord. Le Golfe de Bothnie la baigne au levant, & elle est bornée au nord par l'Helsingie, au couchant par la Dalecarlie, & au Sud par la Westmanie & par l'Uplande. Ce pays, quoique septentrional, est fértile en froment: on y trouve de bonnes mines de fér & de cuivre: Gevals en est la ville capitale; on y remarque encore Kopersbérg, ou Ficlun & Folker.

GESULE. Nom propre d'un pays d'Afrique, fort peuple de Bérebéres de la Tribu de Muçamoda. *Gesula.* Il est borné de la Province de Dara vèrs le levant, & du coté du couchant de la montagne de Laalem, dans la Province de Sus, & s'étend présque vèrs le nord jusqu'au piéd du mont Atlas. Il n'y a que des villages dans cette Province. Marmol. *L. III. C. 51.*

GÉSULE, s. m. & f. Nom propre des peuples qui habitent la Province de *Gésule. Gesulus.* Les *Gésules* s'estiment les plus anciens peuples de toute l'Afrique, à cause qu'ils ont consèrvé le nom de Gétules. Marmol. *L. III. C. 58.*

G E T.

GET, Voyez Jet.

GET, s. m. Ce mot qu'on nous a demandé, est un mot Hébreu, qui signifie en général un acte, un contrat écrit, l'instrument d'un acte & d'un contrat. Il se dit en particulier & par Synecdoque de l'*acte de divorce* que le mari donne à sa femme, ainsi que parle le P. Bouhours, ou comme a dit le Port-Royal, Matth. V. 31. de l'*écrit par lequel il déclare qu'il la répudie*; dans l'Ecriture *Libellus repudii.* De-là vient que le Traité des Divorces dans le Thalmud est intitulé *Gittin*, qui est le pluriel de *Get.* Voyez la Synagogue de Buxtorf C. 40. où il donne une formule de cet acte, qui se fait en Hébreu ou en Chaldeen. On la trouvera aussi dans le *Jad hhazaka* de Maïemonide, P. II. du Divorce, C. 4.

GÉTA, s. m. Nom propre d'homme. *Geta.* L'Empereur *Géta* étoit fils de Septime Sévére, & frère de Caracalle, qui étoit d'un prémier lit. *Géta* ne paroît rien avoir de mauvais dans sa Physionomie. Spon. Rech. Diss. XXIV[e] page 394. *Géta* étoit sage, doux & aimé du peuple, ce qui fut la cause de sa pèrte; car son frère envieux & méchant ne pouvant souffrir qu'il fut plus aimé que lui, le sacrifia à sa passion. Id. Il le tua dans les bras de Julie sa mère, l'an 215. de J.C. Voyez des *Géta*; c'est-à-dire, des médailles de *Géta*, expliquez dans Spon à l'endroit cité, & dans les voyges du même Auteur, P. III[e] page 183. & 185.

GÉTE, s. m. Nom de peuple. *Geta.* Les *Gétes*, selon Strabon, habitoient le pays qui est au-delà de celui des Suèves à l'orient le long du Danube; c'est ce que nous appellons aujourd'ui la Transilvanie, la Valachie & la partie de Bulgarie qui est à la droite du Danube. Les *Gétes* parloient la même langue que les Thraces. Le nom de *Gétes* étoit le nom commun à toute la nation dont nous parlons, & le nom particulier d'un peuple de cette nation; l'autre peuple étoit composé de *Daces*, *Daci*, que Strabon appelle Δάοι, *Davi*, *Daves.* De ces noms de *Gétes* & de *Daves* sont venus les noms de valèts *Geta* & *Davus*, si commun dans les Comédies Latines. M. Spérlingius, dans son livre sur le Borée, *Boreas ejusque laudes*, prétend que les *Gétes* étoient des Gots, & que le nom est le même. Bien d'autres Auteurs n'ont pas distingué les *Gétes* des Gots; mais ils se sont trompé. Les Gots habitoient près de la mèr Baltique, à l'occident de la Vistule; & les *Gétes* dès le commencement ont été sur les bords du Danube, près de la Dacie. Ce qui a causé cette érreur, c'est que sous l'Empire de Marc Aurèle les Gots quittérent le septentrion & se jettérent dans le pays des *Gétes*, de sorte qu'on les a pris pour un même peuple. C'est une remarque des Bollandistes, *Act. Sanct. Febr. T. II. p. 611. D.*

Dion remarque que quelques Grècs donnoient aux Daces le nom de *Gétes*; mais que les Romains les appelloient Daces, & que c'est le nom qu'ils prenoient eux-mêmes; outre qu'il y avoit d'autres *Gétes* qui demeuroient au-delà du mont Hæmus, sur le Danube, & ce semble au midi; au lieu que ceux-ci étoient au nord du même fleuve plus à l'occident; car pour l'ancienne Dace, c'étoit à la fin du I. siécle, le pays des Gots. Tillem. Les Grècs confondoient souvent les noms des Daces, de *Gétes* & de Gots. Id.

GETER, v. act. Vieux tèrme de Coûtumes. *Dejicere; depellere. Geter* de garantie, c'est débouter de témoignage. *Jure testimonii deturbare, Testimonium repudiare.*

GETH, ou GATH, s. m. Nom propre de lieu. *Geth, Gath.* C'étoit anciennement une ville de la Palestine, située sur une montagne, près de la mèr de Syrie, à quatre lieuës de Joppé du côté du midi. Cette ville, qui donna la naissance à Goliath, térrible Geant que David tua, fut un des cinq Gouvèrnemens des Philistins.

Géth n'est point mise au nombre des Satrapies des Philistins, Jos. XV. & ailleurs, ce qui fait croire à M. Reland qu'elle ne fut célèbre que vèrs le tems de la destruction du prémier temple; cependant Josué XIII. 3. elle est un des cinq petits Royaumes des Philistins, & Ozias le leur prit, 2. Paral. XXVI. 6. & avant lui David, 2. Rois VIII. 1. XV. 18. 19. M. Reland croit encore que *Gath* pourroit être la Kadytis d'Herodote, L. II. C. 159. & L. III. C. 5. que plusieurs Savans prennent pour Jérusalem, & qui étoit, dit Herodote, aussi grande que Sardes. Joseph, Antiq. L. V. C. 1. la met dans la Tribu de Dan. Ce n'étoit qu'un bourg du tems d'Eusébe & de S. Jérôme. Il étoit à 5 milles d'Eleuthéropolis. Elle s'appelloit alors Diocésarée. Elle eut aussi les noms d'Antédon & d'Agrippie, & eut un Evêque sous le Patriarche de Jérusalem. Aujourd'hui elle se nomme Zaph & Ybelim ou Iblim. Ce nom lui fut donné du tems des Croisades. Aujourd'hui ce n'est qu'un petit village, qu'on appelle Ybna.

Gath, ou *Géth*, en Hébreu signifie *pressoir.* Peut-être *Géth* étoit-elle dans un vignoble renommé.

GÉTHAÏM, s. m. Nom propre d'un lieu, d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gethaim.* Elle étoit dans la Tribu de Benjamin, 2. Rois IV. 3. 2. Esdr. XI. 33. C'est à *Géthaïm* que les Beerothiens se retirèrent.

GÉTHÉPHÈR, ou GETHOFÈR, ou *Géth*, qui est dans le pays d'Ophèr. Nom propre d'une ville de Galilée. *Gethepher, Gethopher.* Josué XIX. 13. la nomme *Géthépher.* C'étoit le même qu'Ephèr, ou Ophèr. Pere Lubin. Mais il semble plûtôt que Ephèr fut une contrée. Cèrtainement 3. Rois IV. 10. il est fait mention de la tèrre d'Éphèr. *Géthépher* étoit de la Tribu de Zabulon, Josué XIX. 13. Jonas étoit de *Gethepher*, 4. des Rois XIV. 25.

GETHREMMON, ou GATHRIMMON, subst. m. Ville de la Tèrre-sainte. *Geth*, ou *Gath Rimmon.* Elle étoit du partage de Dan, Jos. XIX. 45. S. Jérôme dit que de son tems c'étoit un grand village à dix mille de Diospolis sur le chemin d'Eleuthéropolis.

Il y a 1. Paral. VI. 70. une autre *Géthremmon*, qui est la même chose que Baalam. Les Septante l'appellent *Jebatha*, Josué XXI. 25. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'au deçà du Jourdain. Ce fut une ville Lévitique. Pere Lubin. Les Des-Marets la confondent avec la prémiére, & M. Reland n'en parle point.

GÉTHSÉMANI, s. m. Nom propre d'un village de la Judée, situé sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis de la ville de Jérusalem. *Gethsemane.* Il y avoit dans ce lieu un Jardin où J. C. souffrit son agonie & fut pris par les Juifs. Sainte Hélene, mère de l'Empereur Constantin, y fit ensuite bâtir une Eglise magnifique, dédiée à la bien-heureuse Vièrge Marie, dont on y voit encore le tombeau. Le Père Nau Jesuite dans son voyage de la Tèrre-sainte, L. III. C. 11. ne met point le sépulcre de la sainte Vièrge dans *Gethsemani*, mais auprès de *Gethsemani.* Après être sorti du saint sépulcre de la Vièrge, on s'avance dans un chemin, qui d'abord se divise en deux du côté du midi. Celui d'enhaut méne à Béthanie, celui d'en bas méne présque droit au village de Silouan, & dans la vallée en détournant un peu à main droite. . . Le village de *Gethsemani*, qui consistoit en peu de maisons, comme la petitesse du lieu le fait croire, en étoit éloigné

de quelques centaines de pas. On en montre l'endroit à main droite dans le champ, où l'on voit plusieurs oliviers assez près d'un pont qu'on passe pour aller à la ville près du sépulcre d'Absalon. P. NAU. Quelques Auteurs prétendent que ce n'étoit point un village, mais une vallée. Le Jardin de *Gethsémani*. Nous disons *Gethsémani*, & non pas *Gethsémané*. Un peu après Jésus alla avec eux dans le lieu qu'on appelle *Gethsémani*. BOUH. Ils allèrent ensuite en un lieu appellé *Gethsémani* PORT. R. On croit qu'il avoit ce nom dès le tems d'Isaïe, & que ce Prophête en parle, XXVIII. 1.

Ce mot vient de גי *Ge*, *vallée*, & de שמן, *tsemen*, *graisse*: vallée de graisse est un Hébraïsme, pour vallée grasse & fèrtile; ou bien de גת, *gath*, qui signifie *pressoir*, & שמן. *samen*, en Hebreu de *l'huile*. Quelques-uns le tirent de סמן, *siman*, signal, סמנים, *sémanim*, signaux, parce que selon eux, c'étoit de dessus cette montagne que l'on donnoit les signaux quand la nouvelle lune paroissoit. Mais il ne paroit pas, dit M. Reland, que J. C. pour se retirer allât sur une montagne. Pourquoi? une montagne est quelquefois plus solitaire qu'une vallée. Il vaut mieux dire que cela est sans preuve, & que les autres étymologies sont plus naturelles

GÉTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a quelque rapport aux Gètes. *Geticus*, *a*. L'Empereur Antonin Caracalle fut surnommé *Gétique*, & Maxime, c'est-à-dire, très-grand, *Geticus Maximus*, par une ironie satirique, & parce qu'il avoit tué son frère *Geta*; comme s'il eût dompté les Gètes. Voyez Spartien dans sa vie.

GÉTULE, f. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de la Gétulie. *Getulus*, *a*. Les *Gétules* se divisoient en *Gétules* & en *Gétules* noirs, *Melanogetuli*. Les *Gétules* d'aujourd'hui prétendent descendre des anciens *Gétules*. Les *Gétules* étoient des peuples d'Afrique cruels & barbares.

GÉTULIE, f. f. Ancien nom propre d'une contrée de l'Afrique. *Getulia*, *Gætulia*. Elle avoit au nord les deux Mauritanies, au levant le pays des Garamantes, au midi celui des Negres, & au couchant la mèr Atlantique. Il contenoit les Gétules, les Mélasso-Gétules; c'est-à-dire, les Gétules noirs, les Dares, les Autolates & les Natembles. On prétend que ces peuples furent des prémiers qui entrèrent dans l'Afrique. Ils vivoient, dit-on, de chair cruë, & d'une manière tout-à-fait sauvage. Le Roi Juguitha s'en servit contre les Romains, qui les subjuguèrent dans la suite. On prétend que la *Gétulie* s'étendoit depuis le desèrs de Lempta jusqu'à l'océan, & qu'elle occupoit la partie occidentale du Saara & du Biledulgerid.

GÉTULIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Gétules. *Getulicus*. Il y a dans Tacite Anal. L. IV. C. 42. & 46. L. VI. C. 30. un Lentulus surnommé le *Gétulique*. Apparemment ou lui, ou quelqu'un de ses ancêtres, s'étoit acquis ce surnom par quelques victoires sur les Gétules, peuples d'Afrique. Cn. Lentulus Cossus le *Gétulique*, étoit Consul l'an 752. de Rome.

G E V.

GEVALIE, f. f. ou GEVALS, f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Suède. *Gevalia*. Elle est capitale de la Gestricie, & située à l'embouchure de la rivière de Gévals, dans le Golfe de Bothnie.

GEVAUDAN, ou GIVAUDAN. Le prémier est mieux, f. m. Nom d'une contrée de France. *Gabalensis provincia*. Elle est une des trois parties des Sévénes. Elle est bornée au levant par le Vivarais & par le Vélay, au nord par l'Auvèrgne, au couchant par le Rouèrgue, & au midi par le Bas Languedoc. Le *Gévaudan* a retenu le nom de ses anciens habitans, qu'on appelloit *Gabals* ou Gabales. C'est un pays assez fèrtile, quoique fort montagneux. Les rivières de Tarn, de Lot & d'allier, y ont leurs sources, & ses lieux principaux sont Maurenge & Mende, capitale.

De *Gabalus*, nom du peuple qui habitoit ce pays, on a fait *Gabalicus*, nom du pays, le *Gévaudan*, & *Gabalitanus*, *Gabalitana regio*. De *Gabalitanus*, *Gabaldanus*, *Gavaldanus*, qui se trouvent dans les Annales de S. Bèrtin, & dans celles de Metz, &c. & *Gavuldanus* dans Eginard, & de *Gavaldanus*, nous avons formé *Gévaudan*. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 214. Il ajoûte qu'on dit *Givoudan*, *Givaudan*, ou *Gévaudan*. Le prémier est mal. S'il se dit, c'est un mauvais usage de quelques Provinces; le dèrnier est le meilleur.

GÉVAUDAN, ANE, f. m. & f. Nom de peuple, Habitant ou natif du Gévaudan. *Gabalus Gabalitanus*. Nous appellons les *Gévaudans* ceux que les Latins appellent *Gabali*. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 213.

GEVIO, f. m. Nom propre d'une petite ville des Suisses. *Gevium*. Elle est du Milanois, & située dans le Gouvernement de Val-Madia sur la rivière de Madia, à cinq lieuës au dessus de la ville de Locarno.

GEUMELLE. Voyez JUMELLE.

GÉWINAR, f. m. Le Comté de *Géwinar*. *Gevinariensis Comitatus*. Contrée de la haute Hongrie. Elle est entre les Comtez de Cepuss, d'Abanwivar, de Torna & de Bilfricz, vèrs les montagnes de Grapack; on n'y remarque aucun lieu considérable.

GÈX, f. m. Nom propre de Contrée. Le pays ou le Bailliage de *Gèx*, *Gesia*. Petit pays de France, borné au nord par la Franche-Comté, au levant par le pays de Vaud & par le lac de Genève, au midi par la petite République de ce nom & par la Savoye, dont le Rhône le sépare, & au couchant par le Bugey, sous lequel il est souvent compris. Ce pays, qui a dépendu des Ducs de Savoye, fut cèdé à la France l'an 1601. Il n'y a rien de considérable que la ville de *Gex*, nommée en Latin *Gesium*.

G E Y.

GEYL, ou GEYT, f. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Geila*, *Julia*. Elle prend sa source vèrs les confins du Tirol dans la haute Carinthie, qu'elle travèrse toute entière du couchant au levant: elle se décharge dans la Drave, un peu au dessous de Villach.

G E Z.

GEZAIRA, f. f. Nom propre d'une Isle de la Turquie d'Asie. *Gezaira*, anciennement *Eden*. Elle est de trois lieuës de circuit, & située dans le Tigre, à 4 lieuës au dessous du Bagdad. On donne aussi le nom de *Gézaira*, qui signifie une Isle, à tout le Diarbech, parce qu'il est presque renfermé entre l'Euphrate & le Tigre. Ce fut la cause que les Anciens l'appellèrent Mésopotamie, c'est-à-dire, un pays situé entre les fleuves.

Algèr est aussi nommé *Gezaira* par les Africains.

GEZELIN, f. m. Nom propre d'homme. *Gotzelinus*, *Scotzelinus*, *Getzelinus*, *Jescelinus*. S. *Gézelin*, que d'autres appellent Scocelin, vivoit dans les bois d'autour de la Moselle vèrs le Rhin du tems de l'Empereur Lothaire II. & du Roi Loüis le Gros. BAIL. *au 6e d'Août*.

GÉZER, ou GÉZERON, f. m. Ville de la Tèrre-sainte dont parle l'Auteur du 1. L. des Machabées IV. 15. C'est la même chose que *Gézara* Comparez 1. Machab. IV. 15. avec VII. 45. P. LUBIN. Voyez GABER & GADARA.

GÉZIRA, GEZIRAT, ou GEZIRÉ, f. f. Ce nom, qui est Arabe & qui signifie une *Isle*, est devenu dans l'Orient le nom propre de plusieurs lieux; car 1°, Les Arabes appellent la Mésopotamie *Gézirat*, parce que l'Euphrate & le Tigre en font comme une Isle. D'HERBELOT. 2°, *Gézirat* est une ville située dans le quartier de la Mésopotamie appellé *Diar Rabiat*, *Gézira*. On la nomme *Gézirat ben Omar*, Isle des enfans d'Omar, parce qu'elle a été bâtie par les enfans d'Omar dans une Isle du Tigre.

GÉZIRA, ou GÉZIRÉ, f. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Mésopotamie. *Gazara*, *Zegira*, *Zigira* Elle est dans l'Arzerum, contrée de la Turquie en Asie, sur une petite Isle formée par le Tigre, entre Diarberckir & Musul. TAVERN. *Voyage de Perse L. III.*

Gézire, Isle d'Afrique qu'on trouve au dessus de l'embouchure du fleuve Lycus. Elle est dans le Royaume de Fèz; les Espagnols la nomment *Gratiosa*. DE LA CROIX, *Hist. d'Afriq. T. I.*

Gézirat-addebeb. Isle d'Afrique située au-delà du Nil à une lieuë de Foa. On l'appelloit autrefois l'Isle de Mathos, ou l'Isle d'or. DE LA CROIX, *Hist. d'Afriq. T. I.*

Gézirath Souaquent, Isle ou prèsqu'isle dans laquelle est la ville de Souaquen sur la côte occidentale de la mèr rouge.

G H A.

GHAMMA, f. m. *Ghammas*. C'est un grand fleuve, que Sanson fait couler vèrs le milieu de la grande Tartarie, prenant sa source près du Lac de Carentia, & se jettant dans la mèr des Kaimachites, qui, selon ce Géographe, baigne la côte orientale de la grande Tartarie. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle est la même que le P. Avril dans ses voyages, & M. de Witsen dans sa nouvelle Carte des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe, appellent *Amur*, *Amoer*, ou *Tamour*.

GHÈBR, ou GHÈBRE, f. m. Nom de Secte chez les Pèrses, qui signifie particulièrement un Zoroastrien, un Adorateur du feu, celui qui fait profession de l'ancienne religion des Pèrses: c'est pourquoi on lui donne aussi le nom de Parsi; mais en général ce mot se prend pour un Idolâtre & pour un Infidelle, qui ne reçoit ni l'ancien ni le nouveau Testament, qui vit sans loi & sans discipline. Les *Ghèbres* sont les mêmes que les Magious ou Mages. D'HERBELOT. Voyez cet Auteur. C'est de *Ghèbr* que l'on a fai

fait Gautes, en prononçant le *b* en *v*. Voyez ce mot ci-dessus.

GHELEYDE, s. m. Ce mot qui se trouve dans quelques Ordonnances écrites en François pour les Pays-Bas, est purement Flamand; il signifie sauf-conduit, convoi, escorte.

GHÈME, s. f. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Gioema, Agamum.* Elle est dans le Novarois, contrée du Duché de Milan, près de Sesia, à 4 ou 5 lieuës de la ville de Novare, du côté du nord.

GHÈRA, ou GHIÈRA D'ADDA, s. f. Nom propre d'un petit pays de l'Italie. *Addua Glarea, Furcheria Insula.* Il est en partie dans le Milanois propre, & en partie dans l'Etat de Venise. & il est renfermé entre les rivières d'Adda & de Serio. On y voit les bourgs de Calvenzano & de Caravaggio, & le village d'Agnadel, celébre par la bataille que Loüis XII. Roi de France y gagna sur les Venitiens l'an 1509.

G H I.

GHIAOU, ou GHIAOUR, Tèrme de Relation. Nom que les Turcs donnent à ceux qui sont d'une autre Religion qu'eux; Païen, Infidèlle. *Alienus a Turcicâ Religione, Impostor.* Les Persans appellent *Ghiaours*, ou *Ghabers*, ceux qui retiennent l'adoration du feu & de l'ancienne Religion des Pèrses idolâtres. Voyez Ricaud. *de l'Emp. Ottom.*

Ce mot est Pèrsan, גאור, *Ghiaron* ou *Ghiarau* en cette langue signifie *fourbe, imposture.* C'est apparemment de-là que ce nom vient.

GHILLIE, s. f. Vieux mot. Voyez GILLE.

GHIR. Voyez GIR.

S. GHISLAIN. Voyez S. GUISLAIN.

GHIVIRA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan en Italie. *Gaviratium.* Elle est dans le Comté d'Anghiéra, environ à trois lieuës de la ville de ce nom vèrs le nord oriental, sur le bord du Lac de Ghivira, qui se décharge dans le lac majeur par la rivière de Bozza.

G I A.

GIABARE, ou plûtôt GIABARITE. Prononcez Jabarite.

GIABARIEN, ENNE, s. m. & f. Nom d'une Sècte Mahométane. Hérétique qui croit que toutes les actions des hommes sont de Dieu, que Dieu nécessite les hommes dans leurs paroles & actions, que l'homme n'en est point le maître. *D'Hèrbelot. Hottinger, Hist. Orient. p.* 354 *Castel* au mot גבר *Gabarita, Gabraus.* Ricault parle aussi de cette Sècte dans son Livre de l'Empire Ottoman. Les Ascnariens sont une branche de cette Sècte, mais plus moderée. D'HERBELOT.

Quelques Auteurs écrivent *Jabarite*, parce que ce nom se dit en Arabe גבריה *Gabariton*, & que la prémière lettre est un *Gim*, ou *g* Arabe, qui se prononce comme notre *j* consone, ou comme le *g* en notre langue devant e & i. Ce mot vient de גבר, *gabara*, être fort puissant, prévaloir sur quelqu'un; vèrbe que les langues Arabe, Syriaque, Chaldéene, ont reçû de la langue Hébraïque, où le même vèrbe גבר, *gabar*, signifie la même chose. D'Hèrbelot dit aussi *Giabarien.*

GIACOTIN, s. m. Espece de Faisan qui se trouve dans l'Isle de Sainte Cathérine sur la côte occidentale de l'Amérique, par les 27 degrez de latitude sud. Les *Giacotins* de cette Isle sont des especes de Faisans, mais d'un goût bien moins delicat que les autres. FREZIER.

GIAFARIEN, ENNE. adj. Tèrme de Relation, ou l'histoire orientale. La Chronique *Giafarienne.* C'est une histoire composée par Iman Abugiafar al Thabari, dont Elmacin nous a donné l'abrégé. Erpenius l'a imprimée; elle a pris ce nom de son Auteur Abugiafar. L'or *Giafarien* est une monnoie d'or que le Kalife Abugiafar Almansor fit battre à plus haut titre que celle qui couroit. Voyez d'Hèrbelot, *Bibl. Orient.* au mot *Giafari*, & au titre *Soliman fils d'Abdalmalek.*

GIAGANNAT, s. m. Nom propre d'une Idôle des Indiens, qui a donné son nom à une ville située sur le golfe de Bengale, où ce Dieu a un temple, & où il y a un aussi grand concours d'Indiens, que de Mahométans à la Mecque, où il se pratique des prostitutions affreuses. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

GIAGH, ou *Tchagh*, s. m. Nom d'un cycle de douze ans qu'ont les Catayens & les Turcs. *Cyclus annorum duodecim apud Cathaeos & Tartar.* Chaque année du *Giagh* porte le nom d'un animal, la prémière de la souris, la 2ᵉ du bœuf, la 3ᵉ. du lynx ou leopard, la 4ᵉ du lièvre, la 5ᵉ du crocodile, la 6ᵉ du sèrpent, la 7ᵉ. du cheval, la 8ᵉ. du mouton, la 9ᵉ du singe, la 10ᵉ de la poule, la 11ᵉ du chien & la 12ᵉ du pourceau.

Ils divisent aussi le jour en douze parties, qu'ils appellent encore *Giaghs*, & ils leurs donnent les noms des mêmes animaux. Chaque *Giagh* contient deux de nos heures, & se divise en huit parties, qu'ils nomment *Keb*, de sorte que leur journée contient 96

Keb, autant que de quarts d'heures chez nous. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

Giagh Schabath, est le nom du 12ᵉ mois de l'année des Mogols. Ce mot, composé de *Giagh*, mot Tartare, & de *Schavath*, mot Syrien ou Chaldéen, montre que les Chaldéens, ou Syriens, ont porté leur langue avec la Religion Chrétienne bien avant dans la Tartarie. D'HERBELOT.

GIALLO, CAPO GIALLO. Nom d'un Cap de la Morée. *Giallum Caput, Junonis promontorium.* Il est dans la Sacanie, sur la côte du golfe de Lépante au nord de la ville de Wasilica.

SAN-GIAM. Nom propre de lieu. C'est-à-dire, Saint Julien. Bourg bien fortifié. *Arx S. Juliani.* Il est dans le Portugal, sur l'embouchure du Tage, à trois lieuës de Lisbonne vèrs le couchant.

GIANICH, s. m. Nom propre d'une ancienne ville fondée par Pompée le Grand. *Gianicha*, anciennement *Nicopolis.* Elle a été Épiscopale, & on la trouve dans l'Amasie, contrée de la Natolie, entre la ville de Saustia & celle de Tripoli.

GIANUTI & JANUTI, subst. masc. Nom propre d'une petite Isle de la mèr de Toscane. *Giannutum, Dianium.* Elle est à trois lieuës de la côte de l'état delli Presidii, dont elle depend; mais elle est prèsque déserte pour être trop exposée aux courses des Pirates.

GIAOUR, ou GHIAOUR, s. m. Nom de mépris & de haine que les Turcs donnent aux Chrétiens; c'est-à-dire, *Infidèlles.*

GIAQUE, GIAGUE, ou GALLE, substantif fèm. Nom propre d'un peuple d'Afrique. *Giaci, Galla, Gala.* On dit qu'ils sont sortis de la Guinée. Ils s'établirent d'abord au Congo dans les montagnes du Soleil, au couchant du Lac Zaire & de l'Abissinie, qui est le lieu où Sanson les place dans ses cartes; mais s'étant jettez dans l'Abissinie l'an 1537. ils en conquirent les provinces méridionales, qu'on a marquées dans l'article de l'Abissinie; & ils auroient, dit-on, entièrement detruit ce grand Empire, s'ils ne se fussent divisez entr'eux. Ils sont belliqueux, ils épousent plusieurs femmes, & ils vivent de lait & de chair, n'ayant pas d'autres richesses que leurs bestiaux. Avant leurs conquêtes dans l'Abissinie, ils étoient tous plongez dans le Paganisme; mais on assure que depuis ce tems-là plusieurs ont été portez à embrasser le Christianisme par le commèrce qu'ils ont avec les Abissins.

GIARMACIDE, ou GIURMACIDE, s. m. Nom d'une nation de Mogols, qui est la postérité de Giarmagin, ou Giurmakin *Giarmanda.* Les *Giarmacides*, ou *Giurmacides*, ont fait autrefois des incursions dans la Pèrse & dans la Mésopotamie, plusieurs siécles avant le Mahométisme. Les histoires orientales portent que l'Empereur Carinus fut defait & tué par ces peuples, qui s'étoient en ce tems-là rendu maîtres de Mosul ou Ninive. D'HERB.

GIARRE, ou JARRE, s. f. Tèrme de Marine. Cruche où l'on consèrve de l'eau douce sur la mèr. *Amphora.*

Ce mot vient de *jarro*, qui signifie un *pot.*

L'ORDRE DE LA GIARRE, autrement du Griffon, ou du Lys. Voyez JARRE.

G I B.

GIBAL-TARIF, ou GÊBAL-TARIF. Voyez GIBRALTAR.

GIBBETHON. Voyez GABATHON.

GIBBEUX, EUSE, adjectif. Tèrme de Médecine, qui signifie Bossu & élevé. *Gibbosus.* On appelle aussi la partie *gibbeuse* du foie, celle d'où sort la veine câve. On appelle aussi l'extremité du tour de l'oreille entournée du devant au dedans, *gibbeuse*, ou *cubiforme.*

GIBBEYER. Voyez GIBECER & GIBOYER.

GIBBOSITÉ, s. f. C'est, dit M. Dionis, une courbure de l'épine. *Gibbus.* La *gibbosité* n'est pas toûjours un mal héreditaire qui passe du père à l'enfant. DIONIS.

GIBBOYER. Voyez GIBECER, & plus bas GIBOYER.

GIBOA. Voyez GABAA.

GIBEATH. Voyez GABAATH.

GIBECER, v. act. Vieux mot. Chasser à l'oiseau. *Aucupari.* Voyez *Giber.* Nicod dit *Gibboyer*, ou *gibbeyer* au lieu de *gibecer.* Voyez le Dictionnaire de cet Auteur au mot *Giber. Gibecer* & *gibbeyer* sont hors d'usage. *Gibbeyer* se dit encore quelquefois. Voyez ce mot.

GIBECIÈRE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une bourse large qu'on mettoit audevant du ventre: maintenant elle n'est en usage que parmi les Charlatans, qui font plusieurs tours de passe passe, qu'on appelle *tours de Gibeciere. Marsupium.* Ils ont plusieurs petites machines & inventions qu'ils tirent de leur *gibecière.*

Ce mot vient, selon M. Ménage, de *gibicaria*, dérivé de *gibbus*, qui signifie *bosse.* Quelques-uns le derivent du Grèc κίβησις, d'autres

tres du Grèc κίβισα, qu'on trouve dans Hésychius, & qui signifie *pera, sacculus, bursa*: & pretendent qu'on a dit autrefois *kibbaciére*. M. Huet le dérive plus naturellement de *gibier*, parce que les Chasseurs y sèrrent leur gibier.

Gibeciere, se dit d'une sorte de grande bourse, où les Chasseurs mettent leur poudre, leur plomb, leur bourre, leurs pierres à fusil, leur tire-bourre & generalement tout ce dont ils ont besoin pour aller à la chasse.

Gibeciere, est aussi une grande poche, ou un petit sac de cuir, ou de toile, où les Bèrgers mettent leur pain, & qu'ils portent à leur côté. Il y a plusieurs lieux où le mot de *panetiere* est le seul en usage parmi les Bèrgers.

Gibeciere, se dit quelquefois en raillant pour bourse à mettre l'argent. Je n'ai plus rien dans ma *gibeciere*.

GIBEL, s. m. Nom propre. C'étoit autrefois une ville de la Cœlesyrie *Gibela*, anciennement *Gabala*. Elle étoit Episcopale, suffragante d'Antioche. Elle est maintenant peu considérable, & située sur la côte de la Phénicie.

GIBEL, substantif masc. LE MONT GIBEL, qu'on nomme aussi Ethna. C'est une des plus célèbres montagnes de l'Europe, & la plus haute de la Sicile. *Ætna*. Elle est située dans la vallée de Demona, à quatre lieuës de Catania vèrs le couchant. On lui donne environ trois lieuës de hauteur & dix-sept de circuit; le pied de cette montagne est bien cultivé, & tout couvèrt de vignes du côté du midi, mais vèrs le septentrion il n'y a que de grandes forêts; pour ce qui est du sommèt, il est toûjours couvèrt de neiges. Il ne laisse pas de jetter présque toûjours de la fumée & des flammes, & c'est ce qui l'a rendu fameux; les cendres qui sortent de cet abyme engraissent les tèrres voisines quand elles sont en médiocre quantité; mais la trop grande abondance les gâte. Il se fait de tems en tems de nouvelles ouvèrtures dans cette montagne, avec un si grand bruit, que tous les habitans du pays en sont allarmez. On remarque qu'elle a fait depuis peu d'années deux grands ravages: l'an 1669. elle poussa quatre torrens de flammes qui ruinèrent quinze bourgs du tèrritoire de Catania, & l'an 1693. elle produisit un tremblement de tèrre qui ruina un grand nombre de villes, bourgs & villages comme on le remarquera plus particulièrement sur la Sicile. Il s'y fit alors une nouvelle ouvèrture d'une grande lieuë de France de circuit. Les Poëtes ont feint que Typhon, enseveli par Jupitèr sous cette montagne, étoit l'Auteur de ces incendies; mais leur veritable cause est sans doute que la tèrre est toute pleine de souffre.

GIBELET, ou GIBLET, s. m. Espéce de petit forèt qui n'est point tourné en vis, qui a seulement une pointe dont on se sèrt pour goûter le vin. *Terebellum*. Les Anglois disent *gimblet*, dans les Provinces on dit *guimbelet*, & en Normandie *giblet*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a un coup de *giblet*, on soulentend à la tête; pour dire, qu'il est un peu fou.

GIBELIN, s. m. Nom d'une faction qui a duré longtems en Italie, & qui étoit opposée à celle des Guelphes. *Gibelinum*. On n'a rien de cèrtain sur l'origine de cette faction, ni sur la raison qui lui fit donner ce nom. Quelques Auteurs écrivent qu'elle ne commença que vèrs l'an 1240. lorsque Fréderic II. fut excommunié par Grégoire IX. Car alors ce Prince, dit-on, visitant les villes d'Italie donna le nom de *Gibelins* à ceux qui lui étoient affectionnez, & celui de Guelfes à ceux qui s'attachèrent au Pape; mais on ne sçait quelle fut la raison & la signification de ces mots. Peut-être pourroit-on dire que *Gibelain* fut fait de *Ghebieder*, *Imperator*, d'où *guabiedoluken*, *Imperiose*. Au lieu de *Ghebiedelin* on auroit pû faire en Italie par corruption *Gibelin*, & les *Gibelins* seroit la même chose que les *Imperiaux*, ceux qui tenoient pour l'Empereur, qui suivoient son parti. Quelques-uns prétendent néanmoins que plus de dix ans auparavant ces factions avoient commencé à éclater, mais cependant sous ce Pape & cet Empereur.

D'autres écrivent que Conrad IIIe passant en Italie en 1139. Roger Comte de Naples & de Sicile pour defendre ses Etats, appella à son secours Guelfe Duc de Bavière; qu'un jour, lorsque les deux armées fûrent prêtes à en venir aux mains, les Bavarois se mirent à crier en Allemand *hie Guelff*, ou en Flamand; comme d'autres le rapportent, *hier Guelff*, c'est-à-dire, *ici Guelfe*; que les Impériaux de leur côté répondirent par ces mots, *hie*, ou *hier Gibelin*, *ici Gibelin*, appellant l'Empereur du nom du lieu où il avoit été élevé. Hornius raporte ces noms à la guèrre que se firent vèrs l'an 1140. Henri le Supèrbe Duc de Baviere & de Saxe, & Conrad III. Duc de Suabe; qu'un jour avant une bataille qui se donnoit près de Winsbèrg, les Bavarois se mirent à crier *Guelff*, c'étoit le nom du frère d'Henri leur Duc; & les partisans de Conrad *Weiblingen*, nom du lieu où le Prince étoit né & avoit été elevé dans le Duché de Wirtembèrg, & qu'il portoit en surnom; & que de Weiblingen, les Italiens ont fait *Gibelins*.

Martin Crusius dit que le nom de *Gibelins* vient du nom de la patrie de Conrad. *Initiam Gibelina (Weibelina à patriâ Conradi Regis) & Welfica concertationis*. Conrad II. étoit de *Weibelingen*, de ce nom on a fait celui de *Gibellingue*, & ensuite celui de *Gibellins*, *Gibelling*, *Gibellini*. Platine dit que le nom de *Gibelins* vient du nom que portoit un Allemand qui étoit à Pistoye, & dont le frère nommé Guelfe, donna son nom aux Guelfes, faction opposée à celle des *Gibelins*. D'autres disent que l'Empereur appella *Gibelins* ceux de son parti, du mot Allemand *gipfel*, qui veut dire faite, sommèt, parce que l'Empereur s'appuyoit sur eux, de même que les chevrons d'une maison s'appuyent sur le faîte qui les retient par en haut. Jean Kraus, Chanoine de Strasbourg, dans les vies des Empereurs de la Maison de Brunswic, est du second sentiment que nous avons raporté, & dit que ce fut dans une bataille entre *Welff*, ou *Guelff*. & Fridéric; que les gens du premier criant *hie Welff*, *hie Welff*; le second commanda aux siens de crier *hie Gibeling*, qui étoit le nom du lieu où il avoit été nourri, & dont étoit sa nourrice; que les François & les Lombards ayant demandé ce que signifioient ces mots, on leur répondit que par *Welff* on entendoit le parti du Pape, & par *Gibeling* celui de l'Empereur. Quelques-uns prétendent, que *Gibellin* est un mot adouci, qui s'est dit pour *Gibèrtin*, ou *Guibèrtin*, & qu'il est venu de Guibèrt, Antipape fait par l'Empereur Henri III. en 1080. Voyez dans les *Acta Sanct. Propyl. Mai. p.* 198.

Maimbourg *hist. de la Décad. de l'Emp.* dit que ces factions & ces noms vinrent des differends de deux anciennes & illustres Maisons des confins d'Allemagne, celle des Henris de *Gibeling*, & celle des *Guelfes* d'Adorf. Cette opinion paroît plus vraisemblable. Les *Gibelins* furent ainsi appellez du nom dont étoient les Empereurs Duc de Suabe, & les Guelfes prirent le nom des ennemis de cette Maison. Les *Gibelins* & les Guelfes désolèrent l'Italie pendant deux ou trois siécles, dont l'histoire n'est qu'un tissu de leurs violences & de leurs guèrres mutuelles. Outre les Auteurs citez Cuspinien dans Frédéric II. Villani *L. IV C* 78. Sigonius *L. XI. &c.* Biondo II Dec. 7. Crantz Saxon *L. VIII. C.* 8. Paul Emile dans Loüis IX. Nancler *Gener.* 38. *&* 42 Sponde à l'an 1228 *n.* 4. *& seqq.* L. Joachim Feller *Animadv. ad Georg. Hornii Orb Imp. p.* 34. Felix Osius *ad hist. Mussat.* Jerôme Della Corte *Hist. de Verone L. V.* parlent des *Gibelins* & des Guelfes. Voyez Blondus *Dec. II. L.* 7. Bucelin T. II. *German. Sacr. & Prof.* le P. Petau *Rat. Tem. L. IX. C.* 5. Bolland *Act. SS. Maii T. VIII. Paral. ad Conat. p.* 91.

GIBELOT, s. m. Tèrme de Marine. Piéce de bois en forme de courbe, qui lie l'éguille de l'éperon à l'étrave du vaisseau.

GIBEON. Voyez GABAON.

GIBET, s. m. Lieu destiné pour éxécuter les criminels, ou le lieu où on éxpose leurs corps au public. *Patibulum* Bocalini préfera le *gibèt* à la longue & ennuyeuse guèrre de Pise. S. Evr. Attacher au *gibèt*. Mener au *gibet* Ablanc. A ce *gibèt* Henri repose. Scar. Montfaucon est le *gibet* de Paris Les fourches patibulaires sont aussi des *gibets*. qui ont divèrses marques, ou nombre de piliers, suivant la qualité des Justices. On appelle la potence particulièrement le *gibet*. Voilà un méchant homme, qui a la mine de mourir au *gibet*. La fausse monnoie conduit au *gibet*. L'Anglois dit aussi *gibet* en la même signification.

Ce mot vient de l'Arabe *gibel*, *montagne*, *élévation*. Les *gibèts* sont ordinairement dressez sur des hauteurs.

On dit provèrbialement, que le *gibet* ne pèrd point ses droits; pour dire, qu'un scélérat qui a échapé une fois de la potence, ne se corrige point, & fait quelque autre méchanceté qui le reména au *gibet*. On dit aussi, que le *gibèt* n'est fait que pour les malheureux; pour dire, que ceux qui sont puissans en amis, ou en argent, commettent des crimes impunément. On dit aussi, Malheureux comme un *gibèt*, parce que plusieurs ont été pendus au *gibèt* qu'ils avoient elevé eux-mêmes, comme Aman au *gibet* qu'il avoit fait elever pour Mardochée. Enguèrrant de Marigny fut pendu au *gibet* de Montfaucon qu'il avoit fait bâtir. Pièrre Remy qui l'avoit rétabli sous Philippe de Valois, y fut aussi pendu. Et Jean Moulinier, Lieutenant Civil, qui l'avoit réparé, y fit amende honorable.

Gibet a Fest. Tèrme de Coûtumes. *Fastigiatum patibulum*. C'est un *gibèt* qui a un faîte. Le *gibet à fest* est une marque de souveraineté. Le grand Coûtumier dit que le Roi en signe de sa noblesse & de sa souveraineté, fait faire *gibèt à fest*.

GIBIER, s. m. Venaison, toutes les chairs & animaux bons à manger, qu'on prend à la chasse. *Præda venatica*. M. de la Mare, Tr. de la Pol. L. V. Tit. XXIII. C. 5. §. 5. distingue le mot de *gibiér* de celui de venaison. Ce mot générique de venaison, dit-il, a été donné à ces quadrupedes champêtres, qui peuvent être chassez avec équipages, meutes de chiens courans, ou levriers, à la difference du nom de *gibiér*, dont on se sèrt pour les volatiles

les. Cela est vrai, mais quelquefois on confond ces noms. Là même C. II. il écrit aprés Caseneuve & Nicot, que *gibiér* venant de *gibecer*, qui signifioit chasser à l'oiseau, on a donné le nom de *gibier* à une proie prise à la chasse de l'oiseau. Nicot est aussi de cette opinion. *Gibiér* se prend proprement en fait de Fauconnerie pour tout oiseau qu'on vole & prend; & *gibboyer*, ou *gibbeyer*, pour voler & chasser aux oiseaux; mais il ajoûte la remarque que nous avons faite. Voici ses paroles: mais on l'étend aussi à toute bête poursuivie & prise à la chasse, soit avec oiseaux, ou avec chiens, & soit rousse, soit noire. De Fouilloux parlant du sanglier: Mais il est le vrai *gibiér* des mâtins, & leurs semblables. NICOT. Il y a du gros & du menu *gibiér*. Le gros comprend les bêtes fauves, cèrfs & sangliers. Le menu, les liévres, les pèrdrix, beccasses, &c. On peut poursuivre le *gibiér* qu'on fait lever sur sa tèrre. Le *gibiér* qui fréquente l'air marin, fait que le bèc & la main des oiseaux qui s'en paissent deviennent bleus & le *gibiér* de tèrre leur rend la main jaûne & dorée Faire quelques présens de *gibiér*, ou de venaison. *Visceratıonem facere*. NICOT. Les Statuts des Maîtres Poulailliers de Paris de l'an 1380. portent que les Jurez du métier visiteront trois ou quatre fois la semaine les maisons & boutiques des Poulaillieres; les lapins, les liévres, les pèrdrix & autre *gibiér* mort, afin de connoître les viandes corrompuës, qu'ils seront tenus de faire brûler en partie devant la maison, & de jetter l'autre en la rivière, ou la faire porter à la voirie, à peine d'être parjures, & condamnez à une amende arbitraire. DE LA MARE, *Traité de Police*, *T. I. p.* 573. Voyez tout le Titre XXIII. du II. Livre du Traité de la Police de M. De la Mare. Il traite ce qui regarde la Police du *gibier*.

Ce mot vient du Latin *cibarium*, c'est le sentiment de Turnébe & de Ménage; mais *cibarium* est génerique, DE LA MARE *Tr. de Pol. T. II p.* 1372. On a dit dans la basse Latinité *gibecare* & *gibossare*, pour dire, aller à la chasse, prendre du *gibiér*. & dans le vieux François *gibecer*. C'est le sentiment de Nicot & de Casenenve. Celui-ci remonte encore plus haut, & le tire de *gibbosus*, nom d'une espéce de Faucon qu'Albért le Grand éleve au dessus de tous les autres. Voyez Borel & Ménage.

On dit figurement, qu'une chose n'est pas du *gibiér* de quelqu'un; pour dire, qu'elle n'est pas son fait; qu'elle est au dessus de ses forces, de ses connoissances, de sa condition, & qu'il ne doit pas y prétendre, ni s'y amuser. Par éxemple on dira à un Théologien qui voudra disputer de Médecine: Demeurez-en là, cela n'est pas votre *gibiér*. L'Histoire & la Poësie, sont mon *gibier* en matiére de livres. MONT. Les Œuvres de Marot ne sont point *gibier* à dévote. CHARLEVAL.

On le dit aussi de la Jurisdiction, & sur tout de celle des Prévôts, qui vont à la quête, & à la chasse des criminels. Un Prévôt peut suivre par tout son *gibier*; c'est-à-dire, qu'il peut aller prendre dans un autre ressort un homme qui aura commis un crime dans sa Jurisdiction. Un domicilié n'est pas *gibiér* de Prévôt. Toutes causes ne sont pas *gibiér* des Juges ordinaires.

GIBIER. Ce mot se dit aussi en parlant des femmes, ou des filles de mauvaise vie.

GIBLET, ou *Zibellet*, ou *Gibelay*, s. m. Ç'a été une ville Archiépiscopale de la Phénicie *Biblus*, anciennement. *Erta*. Elle est maintenant ruinée, & on en voit les ruines près de la mèr de Syrie, dans le Beglerbeglic de Tripoli, entre la ville de ce nom, & celle de Bayrat, à dix lieuës de la prémière, & à huit de la dèrnière.

GIBLEU, s. m. Nom de lieu. *Gemblacum* Abbaye de Brabant, Ordre de Saint Benoit, autrefois Diocèse de Liège, maintenant Diocèse de Namur. Elle fut fondée par Guibèrt, ou Gilbèrt l'an 922.

GIBLIEN, ENNE, ou GÉBALITE, s. m. & f. Nom propre de peuple, habitant de Gèbal. *Giblius*. Les *Gibliens* étoient des Pheniciens, & habitoient un quartier de la Phénicie. C'étoient eux qui bâtissoient les navires de Tyr. Ezéch. XXVII. 9. Ils etoient fort éxpèrts dans l'Architecture. C'est eux qui préparerent le bois & les pièrres pour la construction du temple & des autres édifices de Salomon. 3. L. des Rois v. 18. Dans l'endroit d'Ezéchiel que nous venons de citer au lieu de *vieillards Gibliens*, qu'on lit dans l'Hebreu, on traduit Οἱ πρεσβύτεροι Βιβλίων, *Vieillards des Biblyens*. Le P. Lubin conclut de là que les *Gibliens* étoient des habitans de Biblos, ville maritime de Phénicie, à l'emboûchure du fleuve Adunis; mais dans l'Hébreu il y a Viellards de Gebal; ainsi si Biblos est la ville des *Gibliens*, elle se nommoit d'abord Gébal Elle est détruite, on nomme encore aujourd'hui ce lieu *Gibelet* Bochard est du même sentiment que le P. Lubin, *Hieroz. P. II. L. IV. C.* 9. *p.* 501.

GIBOYER, v. n. Chasser avec le fusil, à piéd & sans bruit. *Venari, prædam aucupari, venatui indulgere, exercere feras*. Il ne se dit guère que dans ces phrâses, Poudre à *giboyer*, arquebuse à *giboyer*.

GIBOYER, se dit en riant & dans le stile burlesque, des animaux qui vivent de proie.

Le Roi des animaux se mit un jour en tête,
De giboyer. LA FONT.

GIBOYER, se dit aussi quand on chasse à l'oiseau, lorsqu'on vole le gibier.

GIBOYEUR, s. m. Chasseur avec l'arquebuse. *Venator*. Il ne se dit guère que des valèts qu'on envoye tirer du gibier pour fournir la table.

GIBOULÉE, s. f. Guillée; ondée de pluie subite, qui ne dure guère, & qui vient à plusieurs reprises. *Nimbus*. *Giboulées* de Mars.

Borel le dérive du Grèc γυβλαι, qui signifie *jaculatio subita*. Menage le fait venir du Latin *nimbus*. Il faut un peu tirer pour cela, mais enfin il l'en fait venir par la route que voici, de *nimbus* on a fait successivement *nimbulus*, *nimbulata*. *gnimbulata*, *ghimbulata*, *gibulata*, & enfin *giboulée*. Qui ne riroit de l'etymologie de M. Ménage, dit M. De Laurière, lequel dérive le mot de *giboulée* de celui de *guillée*. Voyez ce mot.

GIBRALEON, s. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Espagne. *Gibraleo*, anciennement, *Onoba*, *Onova*. Il est dans l'Andalousie à l'emboûchure de l'Odier dans le Golfe de Cadiz, & à huit lieuës de l'emboûchure de la Guadiane, vèrs le couchant.

GIBRALTAR, GIBALTAR, s. m. ou GÉBAL-TARIF. C'est-à-dire, la montagne de Tarif. *Gibraltaria*, *Calpe*, *Calpa*. Ville d'Espagne située dans l'Andalousie sur le fameux detroit de Gibraltar, où elle a un grand & bon port, environ à dis-sept lieuës de la ville de Cadiz du côté du midi oriental. *Gibraltar* n'est pas grande; mais elle est fortifiée & défenduë par une bonne citadelle On voit environ à une lieuë de cette ville *Gibraltar vejo*, qui n'est que les ruines de l'ancienne *Heraclea*. On y voit aussi celles de l'ancienne *Carteja*. Au reste *Gibraltar* est bâtie sur une montagne de même nom, laquelle les Anciens ont pris pour une des Colomnes d'Hèrcule, ayant mis l'autre à la Montagne des singes en Afrique, près de la ville de Ceuta.

Le nom de *Gibraltar* s'est fait par corruption de *Gibel-Tarif*, nom Arabe, qui signifie montagne de Tarif, & ce nom vient des Maures. M. De la Neuville en apporte la raison dans son hist. de Portug. T. I. p. 17. Trois Seigneurs revoltez contre Roderic dèrnier, Roi des Gots en Espagne, s'addressérent vèrs 712. à Maza, Lieutenant en Afrique d'Ulit Calife. Ulit leur donna une armée de 25000, hommes, sous la conduite de Tarif Abenzarca. Cette armée passa le détroit, & débarqua au piéd du mont Calpée, que les Arabes nommèrent en leur langue *Gibel-Tarif*, pour faire honneur à leur Général; & cette montagne donna son nom au détroit sur lequel elle est située. Cela est beaucoup mieux que ce que dit le P. Dan en son Hist. de Barbarie, que ce detroit a été ainsi nommé d'un Grand Capitaine qui s'appelloit *Gebal-Tarif*.

Le dètroit de *Gibraltar*. *Herculeum Fretum*, *Gibraltaria Fretum*, ou *Gaditanum Fretum*. C'est un des plus célébres dètroits du vieux monde. Il est entre l'Andalousie en Espagne, & le Royaume de Féz en Barbarie. Sa longueur est environ de dix lieuës, & sa largeur de quatre, & il joint la mèr Meditèrrance avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large de ce dètroit, du côté de l'Espagne, la montagne de *Gibraltar*, qui lui donne le nom, & du côté de l'Afrique la montagne des singes. Les Anciens ont pris ces deux montagnes pour les deux Colomnes d'Hèrcule, & c'est pour cette raison qu'ils ont donné au dètroit le nom de dètroit d'Hèrcule.

GIBRAMEL, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Bugie, partie de celui d'Alger en Barbarie. *Gibramela*, *Giberamela*. Il est entre Gigeri & Colle, sur le Cap de Gibramel, que l'on prend pour l'*Audum promontorium* de Ptolomée.

G I E.

GIEHUM, s. m. On dit aussi JIHUN. ou BIAMU, ALBIAMU. C'est une grande rivière de la grande Tartarie. *Giehumar*, *Fluvius Oxus*. Elle coule dans Lusbech Mawaralnabra, qu'elle sépare en quelques endroits de Chorassan, Province de la Pèrse. Elle baigne Thèrmed & plusieurs autres villes, & elle va se décharger dans la mèr Caspienne du côté du levant.

GIEN, s. m. Nom propre d'une bonne petite ville du Gâtinois, contrée du Gouvèrnement de l'Isle de France *Giennum*, *Giemum*, *Giemacum*, *Gyamum*. Elle n'a rien de considérable que son pont de pièrre qui est sur la Loire. à dix lieuës au dessus d'Orleans. *Gien* est du Diocèse d'Autun. *Gien* est une ville très-ancienne. *Gien* est un des anciens Comtez de Sens, qui a été possedé par des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il a été uni au domaine. Voyez l'hist. du Gâtinois par Dom Morin, L. I. p. 185. & suiv.

Gien le vieux, *Giemum vetus*, ou plûtôt, selon de Valois, *Not. Gall.* p 234. *Gien* la ville, *Giemus villa*, est entre *Gien* & Sulli, mais plus près de *Gien* que de Sulli. On le nomme ainsi pour le distinguer de Gien, dont on a parlé d'abord, & qui dans les Titres est appellé *Giemum Castrum*, Gien le Château.

GIENGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville Impériale du cèrcle de Souabe. *Gienga*. Elle est enclavée dans les tèrres de Wurtenbèrg, & située sur la petite rivière de Brentz, entre Ulme & Norlingue, environ à six lieuës de l'une & de l'autre. Quelques Géographes prennent *Giengen* pour l'ancienne *Rhiusiava*, que d'autres placent à Rosenfeld, bourg situé dans le Duché de Wurtenbèrg, environ à une lieuë de Tubingue.

GIERA, s. f. Nom propre. *Hiera*. Isle de l'Archipel, située près de la côte orientale de celle de Namphio, au nord de la ville de Candie; elle est fort petite & déserte.

GIERACI. Voyez Girace.

GIERAPETRA. Voyez Girapètra.

GIESSEN, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne située dans le bas Landgraviat de Hesse sur le Lohn, entre Marpurge & Wetzlar. *Gissa*. Cette ville est fortifiée & défenduë par une bonne citadelle. Les Landgraves de Hesse-Darmstat, à qui elle appartient, y ont érigé une Univèrsité l'an 1607.

GIESSENBOURG, ou GIESSENDAM, s. m. Prononcez *Gissenbourg* Bourg des Provinces-Unies. *Giessenburgum*. Il est situé dans la Hollande méridionale, sur le Wahal, ou la Meuse, entre Gorcum & Dort, à deux lieuës de l'une & de l'autre. Cluvier prend ce bourg pour l'ancienne *Caspingium*, ville des Bataves, laquelle Sanson met à Scherpenzeel, village de Welaw, à cinq lieuës d'Utrecht du côté du levant.

GIET, s. m. Vieux mot. Calcul. *Calculus*. Erreur du *giet*, c'est-à-dire, de calcul: nous disons encore jetter, pour calculer, & jettons, pour les pièces dont nous sèrvons à calculer.

G I F.

GIF, s. m. Nom de lieu. *Gifium*. Notre Dame du Val de *Gif*, Abbaye de filles, Ordre S. Benoit, Diocèse de Paris. Elle se nommoit autrefois Notre-Dame de Clisé. *Sainte Marthe*, *Gallia Christ*, *T. IV*. p. 486.

GIF, s. m. Nom propre d'une Abbaye de filles. *Gifum* Elle est dans l'isle de France, & du Diocèse de Paris, à six lieuës à l'occident de Paris On la nommoit autrefois Notre-Dame de Clisé.

GIFFHORN. Voyez Gifhorn.

GIFISSIA, s. f. Nom propre. *Giphisia*. Ancien bourg, reduit en village, qui donne cependant son nom à une petite contrée de l'Achaïe en Grèce, & qui est situé le long de la rivière de Cephiso.

GIFONI, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Giphonum* Il est situé dans la Principauté citérieure, environ à 2 lieuës de Salèrne vèrs l'Orient.

G I G.

GIGANTE, s. f. Tèrme de Marine. Grande figure qui se met à l'arrière des galères. *Gigantea statua*.

GIGANTESQUE, adj. m. & f. Qui tient du Géant. On dépeint S. Christophle d'une figure *gigantesque*. *Giganteus*. Une coëffure à triple étage vous rend d'une taille *gigantesque*. P. Com. Une de leurs fourbes (des Brames) est de persuader aux simples que les Pagodes mangent comme nous; & afin qu'on leur présente beaucoup de viandes, ils font ces Dieux d'une figure *gigantesque*, & leur donnent sur tout un gros ventre. Bouh. Ce mot n'est guère en usage que dans ces phrases.

Le P. le Moine a fait *géantin*, *géantine*, mais mal.

> *On voit un Chevalier de façon barbaresque*,
> *De taille* géantine, *& d'armure moresque*.

La rime de *gigantesque* avec barbaresque & moresque l'a obligé à forger ce mot qui n'est point François.

GIGANTINE, ou FARNESIENNE, s. f. Nom propre d'une fleur. *Farnesiana*, *Gigantina*. Elle élève sa tige à la hauteur d'un homme, & jette plusieurs branches qui se divisent encore en d'autres plus petites. Ces branches produisent grande quantité de fleurs jaunes: les feuilles qui sont autour sont frisées dans le milieu, & pendent à de petites queuës. Elle fleurit dans l'Automne. Elle aime le grand soleil & une tèrre grasse & humide; on la plante à quatre ou cinq doigts, & tous les deux ans on la leve pour la détaler. Il faut l'arroser dans le tems. Morin.

GIGANTOMACHIE, s. f. Description du combat des Géans contre les Dieux fabuleux de l'antiquité. *Gigantomachia*, *gigantum pugna*. Plusieurs Poëtes ont fait des *Gigantomachies* La *Gigantomachie* de Scarron, est l'un de ses plus beaux Ouvrages.

Ce mot est Grèc, il vient de γιγαντομαχία, formé de γίγας, γίγαντος *Géant* & de μάχη, *combat*, ou μάχομαι, *je combats*.

GIGERI, s. m. Nom propre d'une ville d'Afrique, qu'on appelle aussi *Gilgil* & *Gigel*, dit Marmol, & *Gigel* selon Maty. C'étoit anciennement une ville Episcopale de la Mauritanie Sitifense en Afrique. *Gergelum*. *Igilgilis*. *Igilgilium*. Maintenant ce n'est qu'un bourg avec un assés bon port, & un château situé dans le Royaume d'Alger sur la côte de la Province de Bugie, à 22 lieuës de la ville de ce nom du côté du nord-est. Les François s'emparèrent de ce lieu l'an 1664. mais peu de tems après ils l'abandonnèrent. Voyez la Croix, Hist. d'Afrique, T. II.

GIGLIO, s. m Le Lys, ou l'Isle du Lys, petite Isle de la mèr Toscane. *Igilium*, *Egilium*, *Ægilium*, *Iginium*. Elle est près des côtes de l'Etat delli presidii, dont elle dépend; il y a un village de même nom avec un château fort, dans lequel les Espagnols entretiennent une petite garnison. Les François l'appellent l'Isle du Lys.

GIGOT, s. m. Eclanche, cuisse de mouton. On dit aussi membre de mouton *Vervecis coxa*, *femur*. Un *gigot* rôti, farci, à la daube, aux cardes.

Ce mot vient de *gigue*, vieux mot, qui signifioit une *cuisse*; & est dérivé par quelques-uns du mot Grèc *ἰσχίον*. On dit aussi un *gigot* de veau. L'Acad.

Gigot, se dit aussi burlesquement des cuisses, ou des jambes des hommes. Il a de grands *gigots* qui incommodent dans un carrosse.

GIGOTÉ, ÉE, adj. Tèrme de Manège, qui se dit d'un cheval qui a les cuisses fournies & proportionnées à la rondeur de la croupe. Ce cheval est mal *gigoté*, il est maigre.

Gigoté, en tèrme de Chasse, se dit des levriers qui ont les gigots courts & gros, & les os des jambes éloignez On le dit aussi des chiens, quand ils ont les cuisses rondes, & les hanches larges.

GIGUE, s. f. Fille gaye & enjouée, qui saute, qui gambade. *Puella gracilis*, *juncea*, *expedita*. On dit à Paris & en Normandie, une grande *gigue*; c'est-à-dire, une fille grande, maigre & alèrte. Il est bas. On s'en sèrt aussi en badinant, & au plurièl pour signifier des jambes. Il a de grandes *gigues*.

Gigue, Tèrme de Musique & de Danse. C'est une sorte de composition de Musique qui est gaye & éveillée, quoiqu'elle soit de pleine mesure, aussi bien que les Allemandes qui sont plus sérieuses.

Menage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui est un instrument de Musique dont Dante fait mention.

Gigue. Les Danseurs sur la corde se sèrvent aussi de ce mot pour signifier une espèce de danse Angloise, composée de toutes sortes de pas, qu'on danse sur la corde. Danser une *gigue*.

GIGUEL. s. m. Nom propre d'homme. *Judicael S. Giguel*, frère de S. Josse & fils de Juel, Comte, & comme quelques-uns disent, Roi d'une partie de la petite Bretagne, hérita des tèrres de son père. Il vivoit du tems de Dagobert, à qui il fit hommage de ses tèrres l'an 635 L'année suivante il embrassa la vie religieuse dans le monastère de S. Jean de Gaël, que nous appellons maintenant Saint Meen de Ghe Il y vécut pendant ving-quatre ou vingt-cinq ans d'une manière si sainte, que l'Eglise a consacré sa memoire après sa mort, qui arriva vèrs l'an 660. Baillet, *au* 13. *Decemb.*

GIGUER, v. n. Faire la gigue Il ne se dit que des jeunes filles qui courent, & qui gambadent. *Cursitare puellariter*. Ce mot est bas, & assez vieux pour ne pouvoir plus entrer que dans le burlesque.

> *S'il faut* giguer *& se battre*,
> *Elle en donne six pour quatre*. Gon.

G I H.

GIHON. Voyez GÈHON. Les Arabes donnent le nom de *Gihon* à l'*Oxus* des Anciens, selon d'Hèrbelot. *Bibliot. Orient.* au mot *Gihon*.

GIJON, ou GYON, s. m. Nom de lieu. *Gigia*. C'étoit anciennement la ville capitale de l'Austrurie d'Oviedo en Espagne, ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte à sept lieuës d'Oviédo du côté du nord. Il est présque tout environné de la mèr, & a un port deffendu par un château.

G I L.

GILAN. Voyez KILAN.

GILBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Gilbertus*. On disoit autrefois *Giscilebertus*, ou *Gisilebertus*, puis *Gisilbertus* & *Giselbertus*, ou *Gislebertus*, & enfin *Gilbertus*, Gilbert. Il est ensuite devenu nom de famille. Saint Gilbert, Gentilhomme d'une ancienne noblesse d'Auvergne, après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la profession des armes sous Louis le Gros & Louis le

le Jeune, s'être croisé sous ce dérnier Prince en 1146. & avoir fait avec lui le voyage d'Outremèr, embrassa l'état monastique, & fut prémier Abbé de Neuffontaine en Auvèrgne. *Gilbert* de Hollandia est un Angloir Religieux de Cisteaux, & dicipie de S. Bèrnard, vèrs l'an 1160. *Gilbert* le Grand, ou le Théologien, est un autre Anglois Abbé de Citeaux dans le XIIe siécle. *Gilbert* de Simpringham, est le fondateur de l'Ordre des Gilbèrtins, fut envelopé dans l'affaire de S. Thomas de Cantorbie, & mourut en 1189. âgé de 106. ans.

Gilbèrt est un nom venu du nord. En Saxon ou Anglo-Saxon *Gisle* signifie un hôtage, comme *homerus* en Grèc, & *bèrt* illustre. *Gilbert*, hôtage illustre. CAMBDEN. *Brit. p.* 100.

Skinnès dit que ce mot vient de *gal*, blond-doré, *flavus*, & de *beorht*, brillant, éclatant; le prémier mot est Allemand, & le second est Anglo-Saxon, ainsi le nom de *Gilbèrt* vient originairement de l'ancienne langue Tudesque, & il signifie la même chose que *Rufus*, *Rufinus*, *Rutilus*, chez les Latins, & *Pyrrhus* chez les Grècs.

GILBÈRTIN, INE, ou Religieux de S. Gilbèrt de Simpringham. *Gilbertinus*, *a*. Ordre de Religieux ainsi nommez de leur fondateur Gilbèrt, fils du Chevalier Joceline de la Province de Lincoln, qui institua cet Ordre l'an 1148. On n'y recevoit que des gens qui eussent été mariez. Les hommes avoient la régle de S. Augustin, & sont nommez Chanoines; & les femmes celle de S. Benoit. Le fondateur ne bâtit qu'un monastère double, ou plutôt deux monastères différens qui se touchoient; l'un pour les hommes & l'autre pour les femmes, mais separez par de hautes murailles. Cet Ordre eut dix monastères semblables, ou l'on compta jusqu'à sept cens Religieux, & plus d'une fois autant de Religieuses. Il paroit par-là combien est fausse l'idée qu'en a voulu donner l'Historien récent d'Anglетèrre, lorsque dans la vie d'Henri VIII. il dit que ces Religieux etoient maries, & contraires au célibat des autres Ordres. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 29.

GILDARD Voyez GODARD.

GILDAS, f. m. & nom propre d'homme. *Gildas*. On dit par corruption GUEDAS. C'est envain que plusieurs Auteurs ont voulu diviser S. *Gildas* en deux pèrsonnes, & qu'ils ont pretendu que *Gildas* d'Albanie ou d'Ecosse, qui est, selon eux, le Saint Abbé dont l'Eglise fait mémoire le 29e ou le 30e de Janvier, doit être distingué de *Gildas*, surnommé le Sage, dit Badonique, qui est mis au nombre des Ecrivains Ecclésiastiques. Il naquit l'an 490. dans le pays d'Arcluyt, Principauté qui appartenoit à son père, dans cette partie d'Ecosse, qu'on nomme Albayn. BAILLET, 19e *Jan.* Revenant de Rome l'an 510 il s'arrêta sur les côtes de Brètagne en France dans la petite Iste Horath, & ensuite au village de Ruis. Il y établit un Monastère, qu'il gouvèrna jusqu'en 565. qu'il mourut. Io. Voyez Bollandus 29e *Jan.*

Saint *Gildas* de Ruis, nom propre de lieu, *Sanctus Gildasius in agro Ruensi*. Abbaye du Diocèse de Vannes en Bretagne. Les Bénédictins de S. Maur y entrèrent en 1646.

S. *Gildas* au Bois. *S. Gildasius in Nemore*. Abbaye de Bénédictins au Diocèse de Nantes.

S. GILDAS DES BOIS. Nom propre d'un bourg de France dans la Bretagne *Fanum Sancti Gildasii in nemore*. Il est à 10 lieuës au nord-ouest de Nantes, & il y a une Abbaye de Bénédictins qui porte le même nom.

S. GILDAS DE RHUIS, *Fanum* ou *Monasterium Sancti Gildasii Ruensis*. Autre Abbaye de Bénédictins, située sur le bord de la mèr dans la même Province, à 4 lieuës au nord-ouest de Vannes.

GILDUIN, f. m. Nom propre d'homme. *Gilduinus*. S. *Gilduin* étoit fils de Roalein, surnommé Chévre-Chêsne, Seigneur de Dol & de Cambourg, & d'une Dame de la maison du Puiset près Janvilleausel, Diocèse d'Orléans. Il fut fait Chanoine de Dol dès sa jeunesse. Il fut ensuite élû Archevêque de Dol Car dans le VIIIe siécle l'Evêque de Dol prit le titre d'Archevêque. Ne voulant point consentir à son élection si le Pape ne la confirmoit, il alla à Rome; Grégoire VII. le trouva trop jeune, & sacra à sa place Evèn Abbé de Sainte Melaine de Rennes, à la demande de ceux qui accompagnoient *Gilduin*. Il mourut à Chartres en revenant de Rome l'an 1077. Bollandus a donné sa vie au 16e de Janvier. Elle est d'un Moine de S. Pièrre de Chartres. Albèrt de Morlaia, qui l'a aussi ecrite dans ses Saints de Bretagne, l'appelle *Gilduin*, & de-là on a fait *Gédoin*, qui se dit aussi pour *Gilduin*.

GILGALL. Voyez GALGALA.

GILGUL-HAMMETHIM. Ce mot est un de ceux dont on nous demande l'explication, nous ne l'eussions point mis sans cela. Ce sont deux mots Hebreux, qui signifient le *Roulement des morts*. Pour entendre ce que cela veut dire, il faut sçavoir que les Juifs croyent qu'au tems de la venuë du Messie, aucun Israëlite ne ressuscitera que dans la tèrre d'Israël ou la Tèrre-sainte. Mais que deviendront donc tant de Justes, disent-ils, qui sont morts & entèrrez ailleurs? Périront-ils? Non, répondent leurs Docteurs mais Dieu leur creusera des cavèrnes souterraines, par lesquelles ils se rouleront de leurs tombeaux jusqu'à la Tèrre-sainte, quand ils y seront arrivez, Dieu souflera sur eux & les ressuscitera. Ce prétendu passage des cadavres ou des cendres des Juifs morts qui viendront de leur tombeau à la Tèrre-sainte en se roulant, se trainant par des cavèrnes, que Dieu leur creusera sous terre, est ce qu'ils appellent *Gilgul-hammethim*, le Roulement des morts. Voyez la Synagogue de Buxtorf, C. 3.

GILHAD. GILEAD. Voyez GALAAD.

GILLA, f. m. Tèrme de Chymie & de Pharmacie. Vitriol vômitif préparé par plusieurs operations réitérées jusqu'à quatre fois. Ces opérations sont la dissolution dans de la rosée du mois de Mai, la filtration & la cristalisation. Si l'on n'a pas de rosée il faut prendre de l'eau de pluie. Le *gilla* est bon pour les fiévres tièrces & pour celles qui viennent de la corruption des humeurs de la prémière région; il tuë les vèrs & résiste à la pourriture. La dose est depuis vingt grains jusqu'à une demi-drachme, qu'on prend dans du bouillon ou dans des eaux cordiales.

GILLE; on a aussi écrit & prononcé *ghille* & *guille*, f. f. Vieux mot qui signifie *tromperie*, *mensonge*. *Fraus*, *mendacium*, *fallacia*.

> *Et il arriva en Pontin;*
> *Mais jou ne sai dire en quel lin*
> *Fors tant que à tel port par* gillé
> *Le prist li Quens Guis d'Abbevile.* PHIL. MOUSK.
>
> *Là fut ocis par tele* ghille
> *Li Quens Engorrans d'Abbevile.* ID.
>
> *Et puis dit Diex en l'Evangile*
> *Qui ne parole pas de* guille. GAUTIER DE METZ.

GILLER, v. n. Tèrme bas & populaire. Se retirer promptement; sortir, quitter une place *Exire*, *cedere loco*, *proripere se*, *subducere se* Voyez *faire gille* au mot de GILLES. Ce tèrme est en usage parmi les Ecoliers & les enfans, qui disent, Je te ferai *giller*. On l'a fait *giller*. Il a *gillé* de sa place; pour dire sortir, être mis hors de sa place.

GILLES, f. m. M. Ménage croit qu'on peut écrire ce mot avec une s, ou sans s, *Gille* ou *Gilles*. Nom propre d'homme. *Ægidius*. Sous le Pontificat du Pape Symmaque, vèrs les commencemens du régne des quatre fils du Grand Clovis, il y avoit un Abbé du nom de *Gilles* dans la Gaule Narbonnoise, qui paroit avoir été attaché ou à l'Eglise d'Arles ou à la pèrsonne de S. Césaire Evêque de cette ville. BAILL. Le P. Mabillon, *Analect. T. III* s. 433. & *Act SS. Bened. Sac. I.* dans la Préface, & le P. Le Cointe an. 591. n. 10 & 12. & d'autres prétendent qu'il n'y a point eu d'autre Abbé *Gilles* que celui-là. Ce nom est venu en usage dans cette phrase provèrbiale, Faire *Gilles*; pour dire, S'enfuir.

> *Quant aux poissons grands & petits*
> *Qui nourrit Madame Thétis*
> . . . .
> . . . .
> *S'épouvantant dans ce moment*
> *Firent* Gilles *ailleurs prestement.* LORET.

Il a fait *Gilles*; pour dire, Il a fait banqueroute. Ce provèrbe, selon quelques-uns, vient de ce que S. *Gilles*, Prince de Languedoc, s'enfuit secretement de peur d'être fait Roi. M. Ménage dit que cette origine est fabuleuse, & que cette façon de parler vient du mot *guile*, qui en vieux Gaulois signifie, tromperie. Quelques-uns croyent qu'il vient par corruption de faire l'*agile*: ce qui arrive quand on s'enfuit promptement. M. Menage trouve cette étymologie ridicule; Skinner propose différens mots d'où celui de *Gilles* peut venir; ces mots sont *Ægidius*, *Gelasius*, *Julus*.

GILLS LE NIAIS. C'est ainsi qu'on appelle le boufon des danseurs de corde & des charlatans. Ce nom vient apparemment de quelque boufon nommé *Gilles*, qui a donné le nom à tous les autres. M. Ménage assure que dans sa jeunesse il en a vû un qui portoit ce nom.

GILLES, est aussi une espéce de filèt pour prendre du poisson, qui est deffendu par l'Ordonnance des Eaux & Forêts au titre de la Pêche.

SAINT-GILLES. Nom propre d'une petite ville du Bas Languedoc, en France. *Fanum S. Ægidii*. Elle est près du Rhône, à 3 lieuës au dessous de Beaucaire, entre Nimes & Arles. S. *Gilles* est un grand Prieuré de l'Ordre de Malte. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Anatalia*, & d'autres pour l'ancienne *Heraclea*. Elle a donné la naissance au Pape Clement IV. Voyez Catel, *hist. de Lang. L. I. p.* 32. 39.

S. GILLES. Bourg, avec Abbaye, situé sur le Rhône. *S. Ægidii villa*.

villa L'Abbaye de S. *Gille*, *Monasterium*, ou *Abbatia Sancti Ægidii in valle Flaviana*. De Valois, *Not. Gall. p.* 500.

On appelle en Architecture, une vis S. *Gilles*, un escalier dont les rampes sont suspenduës en l'air par le moyen d'une voûte fort artiste sur le noyau, & ce nom lui est demeuré de la prémière voûte qui a été faite de la sorte au Prieuré de *S. Gilles* en Languedoc.

GILLETTE, s. f. Nom propre de femme. *Ægidia*. Ce n'est pas un diminutif. On se sert de ce nom en parlant sérieusement d'une femme ou d'une fille. *Gillette* est morte. Il ne se dit que des pèrsonnes de basse condition.

On dit une Reine *Gillette*, quand on parle par dérision d'une femme parée qui fait la grande Dame, quoiqu'elle soit de peu de considération. On appelle provèrbialement un mauvais faiseur de livres, un historien de la Reine *Gillette*. Voyez Mascurat p. 17.

GILLONNE, s. f. Nom propre de femme. *Gillonne* est vèrtueuse.

GILO, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Gilo*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, Jos. XV. 51. 2. Rois XV. 12. Adrichomius la met dans la partie méridionale de cette Tribu, mais l'Ecriture n'en marque point la situation.

GILOGILE, s. m. & f. Nom d'une sorte de poire d'hivèr qu'on fait cuire pour la manger. Le *Gilogile* a un goût sauvage. La Quint. Cet Auteur le fait aussi quelquefois féminin, la *Gilogile*, T. I. p. 322. Il faut sous-entendre *poire*.

GILOLO, s. m. Nom propre d'une Isle de l'océan oriental ou Indien. *Gilola*, *Gilolum*. Elle est dans l'Archipel des Molucques, sous la ligne, entre l'Isle de Célébes & la tèrre de Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Cette Isle est assez grande, ayant environ cent lieuës du septentrion au midi, & autant du couchant au levant; mais elle est fort irrégulière, étant composée de quatre présqu'Isles, dont l'une regarde le nord, & les trois autres le levant. L'air y est fort chaud, la tèrre fèrtile en ris; on y trouve aussi quelques gérofles. Il y a une ville de même nom, qui est sur la côte occidentale, vis-à-vis l'Isle de Tèrnate. Le Roi de *Gilolo* possède la plus grande partie de l'Isle; les Rois de Tèrnate & de Loloda en tiennent aussi une partie, & les Espagnols, de même que les Hollandois, y ont quelques places. Il y a dans cette Isle quantité de sagous, qui sont des arbres, du fruit desquels les habitans tirent leur pain & leur vin, & de l'écorce ils en tirent du fil, dont il font leurs étoffes.

GILOLO, s. m. Nom propre d'une ville de l'Isle de Gilolo. *Gilolum*. Elle est située sur la côte occidentale de l'Isle, & capitale d'un Royaume qui porte le même nom, dont le Roi ne possède qu'une partie de l'Isle.

G I M.

GIM, s. m. Tèrme de Grammaire Arabique. Nom de la 5ᵉ lettre de l'Alphabeth Arabique, qui se prononce comme notre *g*, devant *e* & *i*, ou comme notre *j* consonne. Erpénius écrit *gim*, & l'appelle *g* François.

Gim est aussi dans la langue des Cathaïens le nom de la 9ᵉ partie d'un cycle composé de dix, lequel se joignant à un autre cycle composé de 12. & va jusqu'à 60. qui est le nombre d'autant de jours, qu'il s'en rencontre six fois dans leur année. d'Herb. *Bibl. Orient.*

GIMBELETTE, s. f. Petite pâtisserie ronde, dure & séche, & ordinairement parfumée. L'Auteur de l'Instruction pour les confitures écrit *gemblette*. Voyez cet Auteur sur la manière de faire cette sorte de pâte.

GIMIER, s. m. Nom propre d'homme. *Guimerra*. S. *Gimiér* a été, comme l'on dit, prémier Evêque de Carcassone. En Languedoc on l'appelle S. Guimerra. Catel, *hist. de Langued. L. V. p.* 1004. Voyez encore Guimer.

GIMNOSOPHISTE. Voyez Gymnosophiste.

GIMONT, s. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Gimontium*, *Gimontus*, il est dans le pays de Gaure en Gascogne, sur la rivière de *Gimont*, à 4 lieuës d'Auch, du côté de l'orient.

L'Abbaye de *Gimont* est de Cîteaux, fille de Bèrdoues dans le Diocèse d'Auch.

GIMZO. Voyez GAMZO.

G I N.

GINBOT, s. m. Tèrme de Relation & de Calendrier. Nom du 8ᵉ mois des Ethiopiens; il répond au mois de Mai, parceque ces peuples commencent l'année dans le mois de Septembre. On écrit quelquefois *Ginboth* & *Gunbuoth*.

GINDANT, s. masc. Tèrme de Marine. Etenduë des voiles en hauteur ou en longueur. Cette voile a tant de *gindant*. Voyez Guindant, c'est la même chose; il y en a qui prononcent *gindant*.

GINDES, ou GYNDES, s. m. Ancien nom propre d'une grande rivière de l'Assirie. *Gyndes*, *Gyndes*. Cyrus la partagea en 46. ou selon d'autres, en 36 canaux, pour y faire passer son armée, & la dessècha par-là, ainsi que raporte Hérodote. L. I.

GINDRE, s. m. C'est ainsi qu'on appelle à Paris le maître-garçon d'un Boulanger. Men. D'autres écrivent *geindre*. Voyez Geindre.

GINERCA, s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Isle de Corse. *Ginerca*. Elle est près de la côte occidentale de l'Isle, entre le Golfe de Calvi & l'embouchure de Limonio, dans le petit Golfe de *Ginerca*.

GINGEMBRE, s. m. *Zinziber*. Plante qui croît aux Indes Orientales, & dont la racine est très-semblable à celle de nos Iris, quoique plus petite; car elle est toute noueuse & couvèrte de quelques écailles rouges-pâles. Elle est blanche, tendre & d'un goût présque aussi piquant que le poivre. Elle est accompagnée de plusieurs rejettons, comme bulbes, qui poussent présque chacun une tige ronde, épaisse à-peu-près comme la moitié du doigt, & haute d'environ deux pieds. Ces tiges sont rouges en bas, & ne sont proprement composées jusques vèrs le tiers de leur hauteur que de quelques feuilles étroites, pointuës, qui s'embrassent altèrnativement. Le reste de la tige est aussi formé par les pédicules des feuilles qui s'embrassent aussi altèrnativement l'un l'autre. Il y a toûjours quatorze ou quinze feuilles sur chaque tige. Elles ressemblent à celles de nos roseaux, mais elles sont plus tendres, plus lisses, & non pas plus haut de huit à neuf pouces de long sur un bon pouce de large. Ces tiges ne portent jamais que des feuilles; mais il en sort d'autres de la même racine, un peu plus courtes, & tèrminées par une manière de massuë, longue de deux à trois pouces, épaisse environ d'un pouce & demi, & formée de plusieurs écailles membraneuses un peu plus grandes que l'ongle du pouce, tantôt tout-à-fait rouges comme du carmin, & tantôt vèrtes & bordées de blanc. Toutes ces écailles ont un petit béc à l'extrémité, & poussent chacune de leur sein une fleur composée de six feuilles, disposées présque comme celles de nos *orchis*, ou *satyrium*, ausquels elles ressemblent assez, tant par leur structure que par leur grandeur. De ces six feuilles il y en a trois extérieures & trois intérieures. Les extérieures sont pâles, & les intérieures sont teintes d'un rouge foncé, & toutes mouchetées de jaûne. Il sort de leur milieu un petit pistile, ou filèt blanc, tèrminé par une tête blanche présque aussi grosse qu'un grain de blé, & ornée d'un petit béc rouge. Toutes ces fleurs jettent une odeur forte, & se flétrissent présqu'aussi-tôt qu'elles sont épanouïes. La semence murit rârement, & la plante ne vient que par les petits cayeux, qui sortent à côté de la racine mère. Le R. Pere Plumier, Minime.

Les Indiens mangent en salade la racine de *gingembre* fraîche, hachée menu & mêlée avec des hèrbes, de l'huile, du vinaigre & du sel. On s'en sèrt aussi en Médecine pour fortifier l'estomac, reveiller l'appétit, aider à la digestion & pour résister à la pourriture & à la malignité des humeurs. On nous apporte des Indes non seulement du *gingembre* sec, mais aussi du vèrd confit dans le sucre, ou dans une espéce de miel qui a été tiré de cèrtaines gousses. Voyez le P. du Tèrtre Hist. des Antilles & M. Lonvillers de Poincy, Hist. Nat. des Antilles L. I. C. 10. Art. 4.

Gingembre sauvage. C'est le nom que quelques-uns donnent à la zédoaire, parce que ses feuilles sont longues, pointuës, semblables à celles du gingembre. Voyez Zedoaire.

Ce mot vient de Ζιγγίβερις, ou de *Zinziber*.

GINGEOLE, s. f. Espéce de fruit qu'on appelle autrement. *Jujube*. Voyez Jujube.

GINGEOLE, s. f. Tèrme de Marine. Espace sur les galères vèrs la poupe où on place la boussole.

GINGEOLIER, s. m. Arbre qui porte les gingeoles. Voyez Jujubier. C'est la même chose.

GINGI, subst. masc. Nom propre d'une ville de la présqu'Isle de l'Inde deçà le Gange. *Gingu*. Elle est dans la côte de Coromandel, environ à quarante lieuës de la ville de Meliapur du côté du midi. Cette ville, qui est une des plus grandes & des mieux peuplées de toute la présqu'Isle, est très-forte par sa situation & par ses travaux, étant sur une grande montagne, dont les côtes sont coupées par de grandes ravines, & couvèrtes de bois, & dont le sommet est divisé en trois pointes, sur chacune desquelles il y a un bon château, au milieu desquels se trouve la ville. Le Mogol Aurengzeb assiégea cette ville l'an 1690. & il fut obligé de se retirer sans rien faire, après trois ans de siége. Au reste, quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Orthura, ville de l'Inde deçà le Gange, que d'autres mettent à Orixa.

Gingi, subst. m. Nom propre de l'État du Naïque, ou Prince de *Gingi*, *Gingianus principatus*. Contrée de la côte de Coromandel, en la présqu'Isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est bornée au nord

nord par le Royaume de Bisnagard ; au midi par la Principauté de Tanjaor, au levant par l'Océan Indien, & au couchant par les montagnes de Gate, qui le séparent de la côte de Malabar. Ce pays a dependu du Roi de Bisnagar; il a maintenant son Prince particulier, tributaire, dit-on, du Roi de Décan. Ses villes principales sont *Gingi*, capitale, Cindaboran, ou Candaboran & Coloram.

GINGIDIUM. s. m. ou *Visnaga*. Nom Latin d'une plante umbellifère anuelle, que Mr. Tournefort met au nombre des Fenouils, quoiqu'elle n'en ait ni l'ódeur ni le goût; ce n'est qu'à raison de ses feuilles finement découpées & de ses semences, qu'elle a été placée dans ce genre. Sa tige est droite, haute de deux piéds environ; ses feuilles sont découpées en plusieurs lanières, & ses fleurs sont à petites petales blanchâtres, soutenuës par de jeunes fruits, qui sont compôsez de deux semences menuës, longuettes & âcres au goût. Les brins qui forment l'umbelle, ou le parasol, ont un gout assez agréable, & deviennent durs lorsque la semence est mure; on en fait des curedens. *Fœniculum annuum, umbellâ contractâ, Inst. R. Herb.* Le *gingidium* est apéritif, propre pour la gravelle, pour la pièrre, pour éxciter l'urine & les mois aux femmes.

GINGIRO. s. m. Le Royaume de *Gingiro*. *Gingirum Regnum*. Royaume d'Afrique. On le place dans la basse Ethiopie, vèrs la côte de Zangurbar & le Royaume de Mélinde.

GINGLIME. s. m. Térme d'Anatomie. C'est une des éspéces d'articulation. Le *ginglime* est l'éspéce d'articulation en laquelle deux ôs se reçoivent mutuellement, de manière qu'un même ôs reçoit & est reçu; comme l'ôs du coude, qui est reçû par celui du bras, en même tems que celui du bras est reçû dans celui du coude. Telle est encore l'articulation de la partie supérieure du fémur avec l'os des iles. Voyez au mot Femur. Il y a trois sortes de *ginglimes*; la prémière est lorsque le même os par la même extrémité est reçu par un seul os qu'il reçoit réciproquement, comme nous venons de le marquer dans les os du bras & du coude. La seconde est lors qu'un ôs en reçoit un autre par une de ses extrémitez, & qu'il est reçû dans un autre par son autre extrémité, comme aux vèrtébres. La troisième éspéce de *ginglime* est celle où un ôs est reçu en forme de rouë, ou d'aissieu, comme la seconde vèrtébre est reçuë par la prémière. Dionis. *I. Dem. des ôs en général.*

GINGRAS, ou GINGRIS. s. m. Nom que les Phéniciens donnoient dans leur langue à Adonis. *Gingras*, *Gingris*, Voyez Pollux, L. IV. C. 10. Hésychius, Eustathius sur le VIe de l'Iliade. Bochart, *Chan. L. II. C. 7.*

Ce dérnièr Auteur croit que ce mot vient du Phénicien, ערגרה, *Gargara*, qui signifioit la même chôse qu'Adonis, c'est-à-dire, Seigneur. Les Arabes disent encore ערער, *gargara*, dans le même sens. En retranchant de ערגרה, *gargara*, le prémièr ר, ou *r*, comme on a retranché le prémièr *lamed* de גלגלה, *gilgala*, pour en faire גגלה, *gigla*, *une roue*, on a fait de ערגרה, *gargara*, עגרה, *gigra*. Tel est le sentiment de Bochart. On peut ajouter qu'une lettre retranchée se compense ordinairement par un *dagesch* dans la suivante, & que quelquefois une *n* ajoutée prend la place du *dagesch*, ce qui se doit faire sur-tout quand la lettre qui devroit recevoir le dagesch, ne le peut comme ici. Ainsi s'est fait *gingra*. De ce nom d'Adonis, on avoit fait celui de gingre, qui étoit une éspéce de flûte qui avoit un son fort lugubre, & sur laquelle on jouoit les gémissemens sur la mort d'Adonis aux cérémonies qu'on faisoit à son honneur, & dont nous avons parlé, T. I. p. 137. au mot Adonies.

GINGUER. v. n. Ruer du piéd. Men. Comme ce mot ne se trouve nulle part, on soupçonne que Ménage l'a confondu avec *giguer*. Voyez Giguer. Peut-être aussi l'a-t-il oui-dire à quelques Paysans, parce qu'il y a des Provinces où ils disent, Ce cheval *ginguë*; pour dire, ce cheval ruë.

GINGUET. s. m. *Villum*. Petit vin qui n'a ni force ni agrément au goût, mais qui est extremement vèrd. Tout le Vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danser les chèvres. Pasquier a remarqué qu'en 1554. on ne recueillit que des vins vèrds, & qu'on les appella *ginguèts*. A Paris & en Normandie on appelle *habit ginguet*, un habit trop court & trop étroit. C'est apparemment de ce nom qu'on appelle à Paris Guinguettes les petits Cabarets des environs de Paris, où le peuple & les artisans vont se divèrtir, sur-tout les jours de fêtes.

GINOPOLI. s. f. Nom propre d'une ville autrefois Épiscopale. *Ginopolis. Ionopolis.* Elle est dans la Natolie propre, au nord de la ville d'Angauri. Maty.

Ginopoli, ou Quinobi. *Ginopolis*, anciennement *Cinolo*, *Cinolis*. Petite ville anciennement Archiépiscopale. Elle est dans la Natolie propre, sur la mèr noire, entre le Cap de Pisello & la ville de Sinabe, au couchant du bourg de Lesti. Maty.

GINOSA. s. f. ou *Cartero*. Nom propre d'une petite rivière de l'Isle de Candie. *Cartero. Ginosa*, anciennement *Ceratus*. Le Cartero, ou la *Ginosa*, se decharge dans la mèr près de la ville de Candie. *Ginosa* est encore un bourg de la même Isle. Voyez Gnosse.

GIN-SENG. s. m. Nom d'une plante admirable que l'on n'a encore trouvée jusqu'ici que dans la Tartarie & en Canada. *Ginseng*. On dit que parmi les présens que les Ambassadeurs de Siam apportèrent au Roi, il y avoit beaucoup de *Ginseng*. On connoissoit néanmoins assez peu jusqu'ici le *Ginseng* en Europe; mais le Père Jartoux, Jésuite, Missionnaire à la Chine, travaillant par ordre de l'Empereur à la Carte de Tartarie, eut occasion de voir cette plante en 1709. vèrs la fin de Juillet, dans un village qui n'est éloignée que de quatre petites lieuës du Royaume de Corée, & qui est habité par des Tartares qu'on nomme *Calca tatze*. Ce Pere la déssina, & fit une déscription exacte de cette plante, des lieux où elle croit, de ses vèrtus, & de la manière de la préparer. Le P. Martinius en parle aussi dans son Atlas, p. 35. & le P. Kirkèr dans sa *China illustrata*, P. IV. C. VI. n. 6. p. 178. Le prémier dit que les Japonois appellent le *Ginseng* en leur langue *Nisi*. Le P. Tachard en parle encore dans son prémier voyage, & le décrit p. 370. & suiv. Il dit que *Gin* signifie homme, & que *seng* signifie tuer, & tantôt guérir, selon qu'on le prononce différemment; qu'il a ce nom parce qu'il se rencontre quelquefois de ces racines qui ont la figure d'un homme; & parce que cette racine prise bien ou mal à-propos, cause des effets tout-à-fait contraires. Dans l'Ambassade des Hollandois à la Chine, P. II. C. 13. où l'on parle de même du *Ginseng*, on dit aussi que les Japonois l'appellent *Nisi*; qu'on lui a donné le nom de *Ginseng*, à cause qu'il a la forme d'un homme qui équarquille les jambes, nommé par les Chinois *Gin*, &c. Enfin le P. le Comte dans ses Mémoires de la Chine, T. I. p. 496. écrit *Gin-Sem*. *Gin*, dit-il, veut dire homme, & *Sem*. plante, ou simple, comme qui diroit *simple humain*, simple qui ressemble à l'homme. Ceux qui jusqu'ici ont donné une autre intèrprétation à ces mots, sont excusables, parce qu'ils ne connoissent pas la force des caractères Chinois, qui seuls renférment la véritable signification des térmes. Le P. Jartoux paroit mieux instruit, ainsi nous le suivons, & nous écrivons *Ginseng*. C'est aussi de lui que nous allons tirer ce que nous en dirons.

Le *Ginseng* a une racine blanche & un peu raboteuse, comme le sont d'ordinaire les racines des plantes. Cette racine est deux ou trois fois plus grosse que la tige, & va toujours en diminuant. Assez souvent à quelques doigts de sa tête elle se separe en deux branches, qui font que cette racine ressemble en quelque sorte à l'homme, dont ces deux branches representent les cuisses; ce que nous remarquons, parce que c'est là ce qui lui a fait donner le nom de *Ginseng*, dont nous parlerons dans la suite. Soit que la racine se partage en deux, ou qu'elle ne s'y partage point, il en sort par les côtez de petites fibres en differens endroits, qui servent à recevoir le suc de la tèrre pour la nourriture de la plante.

De la racine s'éleve une tige toute unie, & assez ronde; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vèrs le commencement, où elle est plus blanche à cause du voisinage de la tèrre. Au haut de la tige est une espéce de nœud formé par la naissance des quatre branches qui en sortent comme d'un centre, & qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un vèrd temperé de blanc; le dessus est assez semblable à la tige; c'est-à-dire, d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mure. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtez avec leur dégradation naturelle. Châque branche a cinq feuilles plus étroites & arondies vèrs leur queuë; elles s'élargissent ensuite jusqu'à leur milieu, de là elles vont toujours en diminuant, & se terminent en pointe. Celle du milieu est plus grande que les deux qui sont à ses côtez, & celles là qui sont égales entre elles, sont aussi plus grandes que les deux dèrnières, qui sont petites, eu égard aux autres. Il est à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre, aussi-bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond à peu prés parallele au plan du sol. La plus grande feuille de la plante de *Ginseng* que le P. Jartoux a décrite, pouvoit avoir 28 lignes de long, & un pouce ou environ dans la plus grande largeur. Je ne sçache point, dit ce Père, avoir jamais vû de feuilles de cette grandeur, si minces & si fines: les fibres en sont très-bien distinguées; elles ont par dessus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui est entre les fibres s'eleve un peu vèrs le milieu au dessus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille est d'un vèrd obscur par dessus, & par dessous d'un vèrd blanchâtre & un peu plus luisant. Toutes les feuilles sont dentelées, & les denticules en sont assez finies.

Du centre des branches de cette plante s'élevoit une seconde tige fort droite & fort unie, tirant sur le blanc depuis le bas jusqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruit fort rond & d'un beau rouge. Ce bouquet étoit composé de vingt-quatre fruits. La peau rouge qui environne ce fruit est fort mince & très-unie: elle couvre une chair blanche & un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles (car il s'en trouve de simples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la grosseur & de la figure de nos lentilles ordinaires, separez neanmoins l'un de l'autre, quoique pôsez sur le même plan. Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il est présque par-tout également épais. Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtez, assez fin, & de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, & s'écartoient en tous sens comme les rayons d'une Sphère; ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'est pas bon à manger: le noyau ressemble aux noyaux ordinaires; il est dur, & renfêrme le gérme. Il est toujours pôsé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De là vient que ce fruit n'est pas rond, & qu'il est un peu applati des deux côtez. S'il est double, il a une espece d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le compôsent; il a aussi une petite barbe diametralement oppôsée au filet auquel il est suspendu. Quand le fruit est séc, il n'y reste que la peau toute ridée, qui se colle sur les noyaux: elle devient alors d'un rouge obscur & présque noir.

Cette plante tombe & renait tous les ans. On connoit le nombre de ses années par le nombre des tiges qu'elle a déja poussées, dont il reste toujours quelque trace.

Au regard de la fleur, dit le P. Jartoux, comme je ne l'ai pas vûë, je ne puis en faire la description: quelques-uns m'ont dit qu'elle étoit blanche & fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, & que personne n'en avoit jamais vû. Je croirois plutôt qu'elle est si petite, & si peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention; & ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que ceux qui chérchent le *Ginseng*, n'ayant en vûë que la racine, meprisent & rejettent d'ordinaire tout le reste comme inutile.

Il y a des plantes qui outre le bouquet des fruits décrits ci-dessus, ont encore un ou deux fruits tout-à-fait semblables aux premiers, situez à un pouce, ou à un poûce & demi au dessous du bouquet: & alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire du vent que ces fruits indiquent, parce qu'on ne manque guère de trouver encore cette plante à quelques pas de là sur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il en a, distingue cette plante de toutes les autres, & la fait remarquer d'abord: mais il arrive souvent qu'elle n'en a point, quoique la racine soit fort ancienne.

Comme on a eu beau semer la graine, sans que jamais on l'ait vû pousser, il est probable que c'est ce qui a donné lieu à la fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est en tèrre, que ne la pouvant digérer, il la purifie dans son estomac, & qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oiseau la laisse dans sa fiente. Le P. Jartoux aime mieux croire que ce noyau demeure fort long-tems en tèrre avant que de pousser aucune racine: & ce sentiment lui paroit fondé sur ce qu'on trouve de ces racines qui ne sont pas plus longues, & qui sont moins grosses que le petit doigt, quoiqu'elles ayent poussé successivement plus de dix tiges & autant de differentes années.

On trouve des plantes de *ginseng* qui ont quatre branches, on en trouve qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même sept, & celles-ci sont les plus belles. Cependant chaque branche a toujours cinq feuilles, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes est proportionnée à leur grosseur & au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruit, sont d'ordinaire petites & fort basses.

La racine la plus grosse, la plus uniforme, & qui a moins de petits filets, est toujours la meilleure.

Je ne sçai pourquoi les Chinois l'ont nommée *Ginseng*, qui veut dire, representation de l'homme: je n'en ai point vû qui en approchât tant soit peu; & ceux qui la chérchent de profession m'ont assuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui eussent de la ressemblance avec l'homme, qu'on en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par hazard des figures assez bizarres. Les Tartares l'appellent avec plus de raison *Orhota*, c'est-à-dire, la prémière des plantes.

Au reste, il n'est pas vrai que cette plante croisse à la Chine, comme le dit le P. Martini, sur le témoignage de quelques livres Chinois qui l'ont fait croître dans la Province de Péking sur les montagnes d'Yong-pinfou. On a pû aisément s'y tromper, parce que c'est là qu'elle arrive quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chércher cette plante n'en consêrvent que la racine, & ils entèrrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amasser durant dix ou quinze jours. Ils ont soin de bien laver la racine, & de la nettoyer, en ôtant avec une brosse tout ce qu'elle a de matière étrangère. Ils la trempent ensuite un instant dans de l'eau présque bouillante, & la font sécher à la fumée d'une éspéce de millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet renfèrmé dans un vâse avec un peu d'eau, se cuit à un petit feu: les racines couchées sur de petites travèrses de bois au dessus du vâse se sechent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre. On peut aussi les sécher au soleil, ou même au feu: mais bien qu'elles consêrvent leur vèrtu, elles n'ont pas alors cette couleur que les Chinois aiment. Quand ces racines sont seches, il faut les tenir renfèrmées dans un lieu qui soit aussi bien séc, autrement elles seroient en danger de se pourrir, ou d'être rongées des vèrs.

A l'égard des lieux où croît cette racine, on peut dire en général que c'est entre le trente-neuviéme & le quarante-septiéme degré de latitude boréale, & entre le dixiéme & le vingtiéme degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Péking. Là se découvre une longue suite de montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvèrtes & environnées, rendent comme impénétrables. C'est sur le penchant de ces montagnes, & dans ces forêts épaisses, sur le bord des ravines, ou autour des rochèrs, aux pieds des arbres & au milieu de toutes sortes d'hèrbes, que se trouve la plante *Ginseng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marecages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découvèrts. Si le feu prend à la forêt, & la consume, cette plante n'y reparoit que trois ou quatre ans après: aussi se cache-t-elle du soleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire, que s'il s'en trouve en quelqu'autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada, dont les forêts & les montagnes, au raport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Le P. Jartoux avoit bien conjecturé. Le P. Lafitau, Jésuite Missionnaire du Canada, vient de trouver cette précieuse plante dans les bois qui sont près du Sant. Il en a envoyé plusieurs pieds entiérs avec racine, tige, feuilles, fleurs & fruits. Ils ont été présentez à Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & à M. l'Amiral. Ils sont si semblables à la description qu'en a fait le P. Jartoux, & à la figure qu'il en a envoyée, & qu'on a fait graver dans le Recueil des Lettres édifiantes, que les Sauvages mêmes en la voyant s'écrièrent que c'étoit la même plante. Les Iroquois la nomment *Garont-ogen*; & ce qui est admirable, c'est que ce mot revient à peu près à la même signification que le mot Chinois *Ginseng*: car *Garontogen* est composé d'*orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*ogen*, qui dans la composition signifie l'entredeux & le milieu de deux chôses séparées; & les Sauvages ont assuré au P. Lafitau, qu'on a donné ce nom à ce simple à cause de sa ressemblance avec le corps de l'homme.

Les endroits où croît le *Ginseng*, sont tout à fait separez de la Province de Quan-tong, appellée Leaotum dans nos anciennes Cartes, par une barrière de pieux de bois qui renfèrme toute cette Province, & aux environs de laquelle des Gardes rôdent continuellement pour empêcher les Chinois d'en sortir, & d'aller chércher cette racine. Cependant quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces desèrts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la libèrté & le fruit de leurs peines s'ils sont surpris en sortant de la Province, ou en y entrant.

L'Empereur souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain préférablement aux Chinois, avoit donné ordre en l'année 1709. à dix mille Tartares d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *Ginseng*, à condition que châcun d'eux en donneroit à sa Majesté deux onces du meilleur, & que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ vingt mille livres Chinoises, qui ne lui coûteroit guère que la quatriéme partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hazard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux desèrts. Leurs Mandarins, qui n'étoient pas éloignez de notre route, vinrent les uns après les autres nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'Empereur.

Voilà l'ordre que garde cette armée d'Hèrboristes. Après s'être partagé le tèrrain selon leurs etendars, chaque troupe au nombre de cent s'etend sur une même ligne jusqu'à un tèrme marqué, en gardant de dix en dix une cèrtaine distance: ils chérchent ensuite avec soin la plante dont il s'agit en avançant insensiblement sur le même rumb, & de cette manière ils parcourent durant un cèrtain nombre de jours l'espace qu'on leur a marqué. Dès que

la

le tèrme est expiré, les Mandarins placez avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoyent visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, & pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, & pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le chèrche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition; ils ne portent ni tentes, ni lits, chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le tems du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelques arbres, se couvrant de branches ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les Mandarins leur envoyent de tems en tems quelques piéces de bœuf ou de gibier, qu'ils dévorent, après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année. Ils ne laissoient pas malgré ces fatigues d'être robustes, & de paroître bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient n'étoient guère mieux traitez, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, & qui devoit sèrvir auparavant à la nourriture de cinquante pèrsonnes.

Les plus habiles Medecins de la Chine ont fait des volumes entiers sur les propriétez de cette plante: ils la font entrer présque dans tous les remédes qu'ils donnent aux grands Seigneurs, car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisemens causez par des travaux excessifs de corps ou d'esprit, qu'elle dissout les flegmes, qu'elle guérit la foiblesse des poulmons & la pleurésie, qu'elle arrête les vomissemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac, & ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, qu'elle remédie à la respiration foible & précipitée, en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux, & produit de la lymphe dans le sang. Enfin, qu'elle est bonne pour les vèrtiges & les éblouissemens, & qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guère s'imaginer que les Chinois & les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effèts. Ceux même qui se portent bien en usent souvent pour se rendre plus robustes. Pour moi, je suis pèrsuadé qu'entre les mains des Européens qui entendent la pharmacie, ce seroit un excellent remède s'ils en avoient assez pour en faire les épreuves nécessaires, pour en examiner la nature par la voye de la Chymie, & pour l'appliquer dans la quantité convenable, suivant la nature du mal auquel elle peut être salutaire.

Ce qui est cèrtain, dit le P. Jartoux, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion, & qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné celle que j'ai décrite, dans la suite je me tâtai le pous pour sçavoir en quelle situation il étoit: je pris ensuite la moitié de cette racine toute cruë sans aucune préparation; & une heure après je me trouvai le pous beaucoup plus plein & plus vif, j'eus de l'appétit, je me sentis beaucoup plus de vigueur, & une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fond sur cette épreuve, pèrsuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous primes ce jour-là. Mais quatre jours après me trouvant si fatigué & si épuisé du travail, qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval, un Mandarin de notre troupe, qui s'en appèrçut, me donna une de ces racines: j'en pris sur le champ la moitié, & une heure après je ne ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce tems-là, & toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, & sur tout les fibres que je mâchois, produisoient à peu près le même effèt.

Nous nous sommés souvent sèrvi de feuilles de *Ginseng* à la place de Thé, ainsi que font les Tartares, & je m'en trouvois si bien, que je préférerois sans difficulté cette feuille à celle du meilleur Thé. La couleur en est aussi agréable, & quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une odeur & un goût qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine, (C'est toujours le P. Jartoux qui parle) il faut la faire bouillir un peu plus que le Thé, afin de donner le tems aux esprits de sortir: c'est la pratique des Chinois quand ils en donnent aux malades, & alors ils ne passent guère la cinquiéme partie d'une once de racine séche. A l'égard de ceux qui sont en santé & qui n'en usent que par précaution, ou pour quelque légère incommodité, je ne voudrois pas que d'une once ils en fissent moins de dix prises, & je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle manière on la prépare; on coupe la racine en petites tranches, qu'on met dans un pot de tèrre bien vèrnissé, où l'on a vèrsé un demi-septier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fèrmé: on fait cuire le tout à petit feu; & quand de l'eau qu'on y a mis, il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut y jetter un peu de sucre, & la boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même manière pour achever de tirer tout le suc, & ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, & l'autre le soir.

Le P. le Comte dit dans les nouveaux Mémoires de la Chine, qu'outre le nom de *Ginseng* les sçavans Chinois donnent dans leurs Livres beaucoup d'autres noms à cette racine, lesquels marquent assez le cas qu'ils en font, comme le simple spiritueux, le pur esprit de la tèrre, la graisse de la mèr, le remède qui communique l'immortalité, & plusieurs autres de cette nature. Quant à celui de *Ginseng*, il signifie Ressemblance de l'homme. Je ne doute point qu'il ne lui ait été donné de ce que plusieurs de ces plantes semblent avoir un corps & deux cuisses, comme l'homme, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus.

G I O.

GIODDA. Voyez ZIDORN.

GIOGUE, s.m. Nom de Religieux Indien; Dèrwische, ou Fakir Indien. *Indicus Asceta.* Les *Giogues* vont tout nuds, & pratiquent des austéritez présque incroyables. Voyez les voyages de Tavèrnier, & la Biblioth. Orient. de D'Hèrbelot au mot *Giougbi*, & au mot *Bèhergir*.

GIOIA, s.f. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Gioia*, *Joia.* Il est dans la Calabre ultérieure, Province du Royaume de Naples, à l'embouchure du Marro, ou Metauro, dans le Golfe *Gioia*, qui est entre celui de S. Euphémie & le Fare de Messine, & qui répond à celui que les anciens appelloient *Sinus Brutius*, ou *Brutiorum sinus.* On prend *Gioia* pour la petite ville des anciens Brutiens, qui se nommoit *Metaurus* ou *Metaurum. Gioia* signifie *joye* en Italien.

GIOIA. Bourg du Royaume de Naples. *Gioia*, *Joia.* Il est dans la tèrre de Bari, entre la ville de ce nom & le Golfe de Tarente.

GIOIOSA, LA MOTTA GIOIOSA. Joyeuse, ou la Motte Joyeuse. *Gioiosa*, *Motta Gioiosa*, anciennement *Mistra*, *Mistia*, *Myslia.* C'étoit autrefois une ville de la grande Gréce en Italie. Ce n'est aujourd'hui qu'un fort petit lieu, situé dans la Calâbre ultérieure, vèrs la mèr Ionienne, entre la ville de Girace & celle de Stilo.

Ce mot est Italien, & signifie Joyeuse.

GIORE, s.m. & f. Tèrme d'Histoire Ecclésiastique & d'Antiquitez Judaïques; Juif né de parens, dont l'un est Israëlite, & l'autre Prosélite. *Peregrinus.* Africain dans Eusebe hist. Ecclés. L. I. C. 7. rapporte qu'il avoit appris de la tradition de ceux qui restoient en Palestine de la famille de N. S. appellez en Gréc par cette raison Desposynes, que le vieil Herode, pour couvrir la bassesse de son origine, avoit fait brûler tous les mémoires que les Juifs consèrvoient pour connoitre leurs généalogies & pour distinguer les Israëlites d'origine d'avec les Prosélytes, & ceux qui étoient mêlez de l'un & de l'autre sang, & qu'ils appelloient *Giores.* FLEURY.

SANGIORGIO, s.m. Nom propre d'un village de la Calâbre ultérieure. *Fanum S. Georgii.* Il est près de la Calâbre ultérieure, à trois lieuës d'Oppido vèrs le nord. Il étoit anciennement une petite ville des Brutiens, nommée *Morgetia*, *Morgentia*, *Morgentium.*

SANGIORGIO. *Fanum S. Georgii*, anciennement *Phara.* C'étoit anciennement une petite ville du Péloponnêse; maintenant c'est un village du Duché de Clarence en Morée. Il est sur la rivière Pyro, environ à trois lieuës au dessus de la ville de Chaminitza.

GIORHAMIDE, s.m. & f. Nom propre d'une des plus anciennes Tribus des Arabes, qui a pris son nom de Giorham, qui en est le Chèf. *Giorhami Nepos*, *Giorhamita*, *e Giorhamitica Tribu.* Les *Giorhamides* avoient autrefois l'intendance du temple de la Mecque. Il y a près de la Mècque une montagne qu'on nomme la montagne des *Giorhamides*, parce qu'ils s'y retirèrent & s'y fortifièrent contre les Ismaëlites, avec lesquels ils eurent de grands differends au sujet de l'intendance du temple de la Mècque. D'HERBELOT. Quoique cet Auteur tèrmine tous ces noms patronimiques en *ide*, on pourroit aussi les tèrminer en *ite*, & dire *Giorhamite* & ainsi des autres. On peut aussi ôter l'*h*, *Gioramide.*

GIORM *Mah* & *Giormroux*, s. m. Tèrme de Relation ou d'Histoire orientale. C'est le nom d'un mois que les Pèrsans appellent aussi *Dimah* & *Diroux.* D'HERB.

GIORZ, s. m. Nom propre d'homme. *Gelasius.* C'est ainsi qu'on nomme à Saint-Savin de Plaisance un Saint Gelâse qui vivoit vèrs 440. son corps s'y consèrve.

GIOU, ou *Tchiou*, s. m. Tèrme d'histoire orientale, qui a deux significations. 1°. C'est le second jour des douze qui sont principalement remarquez par les Cathaïens pour être heureux ou malheureux, & l'un des heureux. Il y en a quatre noirs ou malheureux, quatre jaunes, ou heureux, du nombre desquels est *giou*, deux blancs qui sont très-heureux, & deux rouges bruns qui sont

font très-malheureux. 2°. C'est le second *giab*, ou cycle d'année dans le Calendrier.

Giau fibtoa, est la quatorzième partie des 24 de leur année, dont chacune est de 15 jours, & leur sert de semaine. D'Herb.

SAN-GIOVANI C'est-à-dire, S. Jean. Nom d'un ancien village des Carniens. *Fanum S. Joannis*, anciennement *Diomedis Templum*. Il est dans le Frioul à l'orient d'Aquilée.

SAN-GIOVANI IN FURFIAMMA. Nom de lieu *Forum Flaminii*. C'étoit anciennement une ville Épiscopale de l'Ombrie. Elle fut ruinée par les Lombards l'an 740. Le lieu de *S. Giovani in Forfiamme* qui en consèrve le nom, est dans le Duché de Spoléte à une lieuë de Fuligno, tirant vèrs Nocéra.

GIOVENNAZZO, f. m. Nom propre d'une petite ville Épiscopale du Royaume de Naples. *Juvenacium*. Elle est sur la côte de la tèrre de Barri, environ à deux lieuës vèrs le couchant de la ville de Barri, dont elle est suffragante.

G I P.

GIP, f. m. Voyez GYP. Quelques Auteurs récens écrivent néanmoins *gip*, comme on le vèrra au mot GYP.

GIPON, f. m. Térme de Corroyeur & de Cordonnier. Sorte de huppe de frange avec quoi le Corroyeur & le Cordonnier cirent le cuir. On a dit autrefois *gipon* pour un pourpoint. Voyez Borel.

G I R.

GIR, ou GHIR, f. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Afrique. *Gir. Giras*. Elle a deux sources, l'une dans le Dara, Contrée de Biledulgerid, l'autre dans le désèrt de *Ghir*. Elles se joignent dans celui de Zuenaiga. Cette rivière, ainsi formée, travèrse le désèrt de Targa, & se jette dans le lac de même nom, d'où ressortant, selon quelques Cartes, elle baigne le désèrt de Lempla, le Royaume de Boroo, & entrant dans le lac de Nuba, elle en sort sous le nom de Nubie, & va se décharger dans le Nil. *Carte de l'Afrique par Wisscher.*

GIRACE, ou GIERACI, f. m. Nom propre d'une ville appellée autrefois Sainte Cyriaque. *Hieratium*, *Giracium*, *Fanum S. Cyriacæ*. Ville Épiscopale du Royaume de Naples. Elle est dans la Calabre ultérieure, sur une colline, à une lieuë du Golfe de Girace & à douze de la ville de Rhégio, dont son Evêque est suffragant. On voit à un mille de cette ville le lieu Palepoli, c'est-à-dire, la vieille ville, où sont les ruines de l'ancienne Locri, capitale de la grande Gréce, & à laquelle *Girace* a succédé.

Le Golfe de *Girace*, *Giracius finus*, anciennement *Locrensis finus*, *Locridis finus* C'est un Golfe de la mèr Ionienne : il s'étend le long de la côte Septentrionale de la Calabre ultérieure, entre le Cap de Stilo & celui de Burfano. Il prenoit autrefois son nom de Locri, & maintenant il porte celui de *Girace*, qui a été bâtie des ruines de la première.

GIRACUNDA, f. f. ou CACAGIONI, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie. *Giracunda*. Elle est sur la côte de la Crimée, au couchant du Cap Carolqui ou Imkèrmen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Carna, petite ville de la Chèrsonése Taurique, laquelle d'autres croyent être entièrement ruinée.

GIRAFFE, f. f. Animal farouche dont plusieurs Auteurs font mention, mais que pèrsonne n'a vû. *Girafa*. Belle-forêt en parle au liv. 6. de l'Afrique, & dit qu'il y en a dans l'Isle de Madagascar; mais on n'y en trouve point. Ceux qui la décrivent, disent qu'elle se trouve dans l'Inde orientale au delà du Gange; qu'elle approche de nos biches par la figure de sa tête; que son col est long d'environ une toise & fort menu; qu'elle a les oreilles & les pieds fendus, la queuë ronde qui ne passe point les jarrèts, les jambes elevées plus qu'aucun autre animal. Elle a deux petites cornes longues d'un pied ou environ, & la peau belle au possible. Quelques-uns croyent que c'est ce que les Grècs ont appellé καμηλοπάρδαλις Cette bête est fort sauvage, & se retire dans des lieux secrets & désèrts, ensorte qu'on ne la voit présque point. Elle est lente à la course; & quand elle est prise, elle est fort douce D'autres disent qu'on n'en trouve qu'en Ethiopie. Elle est si haute du devant, qu'elle ne sçauroit boire si elle n'écarte les jambes Mais la plupart des curieux croyent que c'est un animal chimérique. D'Ablancourt écrit *Girafe*. Voyez Marmol, Descrip. de l'Afr. L. I. C. 23. où il la décrit aussi à sa manière.

M. Huet croit que le nom de *girafe* vient de l'Arabe *Zoraphaton*, formé de la racine *Zorafa*, qui signifie *excéder* la mesure en parlant, parce que cet animal éxcede la mesure ordinaire par la longueur de son cou.

GIRANDE, f. f. Térme de Fontenier. *Girande* d'eau est un faisceau de plusieurs jets qui s'élevent avec impetuosité, & qui par le moyen des vents renfèrmez imitent le bruit du tonnèrre, la pluie & la neige.

GIRANDOLE, f. f. Cèrcle garni de fusées dont on se sèrt dans les feux d'artifices. Le feu le prit aux vaisseaux : ils sautèrent en elançant dans les airs une double *girandole*. Div. de Sc.

GIRANDOLE, est aussi une grande quantité de fusées volantes qui partent en même tems, qui s'écartent dans l'air, & qui font un fort bel effèt.

GIRANDOLE, est aussi un chandelier composé de plusieurs branches & bassinets. qui aboutit en pointe, & qui a un pied sèrvant à le poser sur des buffets ou de hauts guéridons. Il est ordinairement garni de plusieurs morceaux de cristal.

GIRAPETRA, GERAPETRA, GIERAPETRA. Nom propre d'une petite ville, sur un Cap, & un petit Golfe de même nom. *Girapetra*, *Hierapetra*, *Hierapitna*. Elle est en la côte méridionale de l'Isle de Candie, à huit lieuës de la ville de Sétia, vèrs le sud-ouest.

GIRASOL, f. m. Pièrre précieuse, sorte d'opale. *Opalus*. Cette pièrre fait voir les mêmes couleurs que le bois néphretique. Voyez OPALLE. Il y en a qui écrivent *girasolle*. Une statuë de *girasolle* couchée sur quatre piliers de saphira. M. de ...

GIRAUMONT, f. m. Fruit des Indes qui a la forme d'une calebasse & le goût de citroüille. *Cucurbita Indica*. Pour la chaleur de poitrine & le crachement de sang, les Indiens enduisent un *giraumont* de pâte qu'ils font cuire au four, & boivent l'eau qui en sort. LETTR. EDIF. *Rec. IX. p.* 419. *Giraumont* est aussi le nom de l'arbre qui porte ce fruit Il y a quantité de *giraumont* en l'Isle de Sainte Catherine. FREZIER.

GIRCONA, f. f. ou MARTIANI. Nom propre d'une petite ville de la Natolie propre. *Gircona Martiana*. Elle est l'ancienne *Myrina* ville de l'Éolide. On la trouve sur le Golfe de Smirne, entre la ville de ce nom & l'embouchure de Girmasti, & elle a encore un Évêché suffragant d'Éphèse.

GIREFLUMAR, f. m. ou *Carapula*, f. f. ou *Bataglio*, f. m. Noms propres d'une petite ville du Royaume d'Algér en Barbarie. *Carpula*. Elle est sur la Méditèrranée entre Tenez & Oran.

GIREL, f. m. Nom d'une piece de harnois d'un cheval.

Leurs bossets, leurs girèls, *leurs bardes, leurs têtières,*
Et depuis leurs chanfrains, jusques à leurs croupieres,
Tout paroissoit houppé de la blanche toison,
Tout brilloit de cristal de la froide saison. P. LE MOINE.

L'argent par-tout à l'or artistement mêlé
Faisoit sur les girèls *& le long des bossures,*
Divers compartiment & diverses figures. ID.

GIRGENTI. Voyez GERGENTI.

GIRGIO, f. m. Nom propre d'une ville de la haute Égypte. *Girgium*, *Georgia*. Elle est sur le bord occidental du Nil, à dix lieuës au dessus de Saïd; & elle est capitale du Cassilif ou Gouvèrnement de *Gergio*, séparé au levant de celui de Minio par le Nil; & borné au midi par celui de Manfelout, au couchant par le desèrt de Barca, & au nord par la Nubie. On voit dans ce Cassilif, outre la ville de *Girgio*, celles de Saïd, de Barbanda & d'Afna.

GIRINCBOMBA, f. f. Nom propre de Contrée. Le Royaume de *Girincbomba*, *Girincbomba Regnum*. Ce Royaume est dans le Biafara, Region de la Basse Éthiopie. Il a au nord le Royaume de Metra, au couchant celui de Mujac, au midi celui de Macoco, & au levant les Guiques, le lac Nigèr & l'Abissinie. On donne aussi à ce Royaume le nom de Giribuma, & on dit que son Roi est assez puissant, & qu'il a sous lui quinze Rois tributaires, qui apparemment ne sont que des Roitelets. On ne sçait rien de particulier de ce pays, sinon que les habitans sont noirs païens & antropophages.

GIRMASTI, CASTRI, ou CHIAI, f. m. Nom propre d'une rivière de la Natolie en Asie. *Caycus*, *Castus*. Elle baigne la ville de Gèrmasti & celle de Pèrgame, & se décharge dans le Golfe de Smirne, vis-à-vis de l'Isle de Metelin.

GIRMASTI, f. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiscopale. *Hierogerma*, *Germa*. Elle est dans la Natolie propre sur la riviere de *Girmasti*, au dessus de Pèrgame.

GIROFLE. Quelques-uns disent *Girofle*, f. m. Arbre aromatique, qui est gros & grand. *Caryophyllum*. Son ecorce est comme celle de l'olivier. Ses feüilles ressemblent au laurier, & ont présque même goût que le fruit. Il ne souffre aucune hèrbe ni arbre près de lui, car sa chaleur attire toute l'humidité de la tèrre. Ses fleurs sont à huit feuilles disposées en rôse, quatre petites & quatre grandes, & toutes présque rondes; les quatre intérieures & les plus petites sont dentelées tout alentour; mais les quatre éxtérieures sont toutes unies : au commencement elles sont toutes blanches, ensuite elles vèrdissent, & à la fin elles deviennent rousses. Le calice est fait en forme de clou, & c'est pour cela qu'on l'appelle Clou de *girofle*. Sa tête est términée

par

par quatre dents en croix avec un petit nombril au milieu ; ce calice devient ensuite un fruit ovale, términé par un nombril presque comme la couronne d'une grenade ; elle contient en soi une semence oblongue & aussi grosse que le noyau d'une olive. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent aussi-tôt, & portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit s'engendre dans la fleur, d'où il tombe quand il est mûr. Après qu'on l'a trempé dans l'eau de la mèr, on le séche sur des clayes avec du feu, & c'est de là que de rouge il devient noir. Il ne croît qu'aux Moluques. Les clous de *girofle* échauffent & desséchent : ils sont propres pour corriger la puanteur de la bouche, aiguiser la vuë, dissiper les taches des yeux, fortifier l'estomac & le foie, pour arrêter le vômissement : ils conviennent aussi dans l'apoplésie, la paralysie, la léthargie, & dans plusieurs autres maladies du cérveau. Les Cuisiniers en employent aussi beaucoup pour les sausses & pour les ragoûts. On dit que l'on a éprouvé que mettant un sac de cloux de *girofle* dessus un vaisseau plein d'eau, l'eau se consomme & diminuë sans que le clou se gâte.

Le nom de *girofle* vient du Latin *Caryophyllum*.

Le Carpentier dans sa Traduction de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, appelle l'arbre *Giroflier*, & le fruit *girofle*. Voyez GIROFLIER, où nous avons mis la description que cet Auteur en fait.

GIROFLÉE, s. f. Espéce de fleur odoriférante. *Flos caryophylleus*. Il y en a de divérses couleurs, de blanches, de jaûnes, de rouges, de violettes, de marbrées. Il y en a de simples, il y en a de doubles. Les doubles ne produisent point de graines. Voyez GIROFLIER.

GIROFLÉE. Ce mot se dit aussi de la plante même qui produit la fleur dont on vient de parler, & que l'on appelle aussi *Giroflier*. J'ai eu cette année beaucoup de belles *giroflées*. J'ai pérdu cet hivèr toutes mes *giroflées*. La *giroflée* éléve sa tige, & a ses feuilles faites comme la sauge, à l'extrémité des branches & dans les nœuds par-ci par-là, il y vient quantité de fleurs ramassées en bouquet. MURIN. Voyez GIROFLIER.

Ce mot vient selon quelques-uns de γυρόφυλλον, formé de γῦρος, cèrcle, & de φύλλον, feüille, & il a été donné à cette plante parce que ses feuilles & ses branches s'étendent en rond.

GIROFLÉE. Il y a des lieux où l'on appelle de ce nom l'œillet. Voyez ŒILLET.

GIROFLIER, s. m. *Cariophyllus*. Ce mot n'est point dans le Dictionnaire de l'Académie. On n'y trouve que celui de *giroflée* pour signifier la fleur & la plante. Le *giroflier* est une plante que l'on appelle aussi dans quelques Provinces *violiér*, & en Latin *leucoium*. Il y a des *girofliérs* à fleurs blanches, purpurines, rouges, violettes, marbrées, &c. Et il y en a à fleurs jaûnes. Les uns & les autres, quand ils sont simples (car il y en a de doubles) ont leurs fleurs composées chacune de quatre petites feuilles disposées en croix. Ces fleurs sont suivies de siliques longues & plates, qui contiennent des semences plates, rondes, & bordées d'une aile fort déliée. Les *girofliérs* à fleurs jaûnes ont les feüilles un peu plus vèrtes & plus étroites que les autres *girofliers*. Il y a de ces *girofliérs* à fleurs jaunes, qui sont les plus communs de tous, ils naissent sur les vieilles masures. On se sèrt particuliérement des fleurs du *giroflier* jaune pour faire couler les urines, pour desopiler les viscéres, pour guerir les pâles couleurs, & pour provoquer les ordinaires. On en fait aussi une huile qui est resolutive, & bonne pour le rhumatisme.

GIROFLIER, se dit aussi en quelques lieux de l'œillèt. Voyez ŒILLET.

GIROFLIÉR, s. m. Est aussi le nom de l'arbre qui porte le girofle. Le Carpentier, Auteur de la Traduction de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, l'appelle ainsi, & le fruit girofle. *Caryophyllum*. On trouve à la Chine force *girofliérs*, mais non pas en telle abondance qu'aux Moluques. Cet arbre vient assez gros, & se peut soutenir tout seul, & a le tronc comme un cognier, mais non pas tortu. Il jette une grande quantité de fleurs blanches, qui aprés deviennent vèrtes, puis rouges, & enfin en s'épaississant s'endurcissent, & se revêtent de couleur noire. Les feuilles semblables à celles de nos poiriers, ne rendent pas une si bonne ôdeur que les clous. Les branches plus petites se tèrminent en filèts fort deliez, au bout desquelles les cloux croissent par dizaine & vingtaine l'un aprés l'autre.

On amasse les girofles depuis la fin de Septembre jusqu'en Janvier, en batant les arbres avec des pèrches, & faisant ainsi tomber ce fruit. Quand ils sont abatus on les laisse sécher trois ou quatre jours durant ; on les trempe tant soit peu dans l'eau de mèr pour les garentir des vèrs, puis on les expose de nouveau au soleil cinq ou six jours, après quoi on les met dans des tonneaux, qu'on envoye aux pays étrangers. Les années séches rendent ces arbres fort fèrtiles. Lorsque les Indiens veulent vendre ces clous, ils les font tremper dans des vaisseaux d'eau, dont ils s'abbrevent & s'enflent, ce qui fait qu'ils les vendent plus chér aux étrangers.

Les feuilles, les fleurs & les branches du *girofliér*, avec la gomme qui en distille, sont trés-propres, tant pour la pharmacie, que pour les tables. Les Indiens appellent cet arbre *Chamque*, ceux de Java le nomment *Syamque*, les Arabes & les Pèrses *Karumfel*, & les Turcs *Kalafour*. Ils preparent en divèrses façons les fleurs & les fruits, & s'en sèrvent contre les maladies du cèrveau, du foie, des yeux, & même contre la paralysie. *Ambass. à la Chine P. II. p.* 28.

GIROLA, ou GEROLA, s. f. Nom propre d'un village de la Laumeline, contrée du Duché de Milan en Italie. *Girola*. Elle est prés du Pô, entre la ville de Pavie & celle de Valence. Quelques Géographes prennent *Girola* pour l'ancienne ville de la Gaule Cisalpine, qu'on nommoit *Acerra* ou *Acherra*, que d'autres placent à Acère, village du Pavesan, & d'autres à Chièra, village situé dans le Lodesan, vis-à-vis de l'embouchure du Sario dans l'Adda.

GIRON, s. m. Ce mot s'écrit dans le propre, mais il ne se dit guère dans l'usage ordinaire. Espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Sinus*, *gremium*. Il se dit particuliérement des femmes, & du tablier qu'elles portent, & sur-tout quand elles sont assises. Elle a toujours un enfant, un petit chien sur son *giron*. Cette paysanne a apporté des champignons plein son *giron* : pour dire, plein son tablier. Les filles de Darius, prisonnières, étoient couchées dans le *giron* de leur grand-mère. VAUG.

Ce mot vient de ce que les habits longs s'élargissant par enbas, & se retrécissant par enhaut, forment vèrs la ceinture une espéce de *giron* d'Armoiries, ou de triangle, à l'endroit que les Latins appelloient *gremium*. Les Italiens appellent encore *gironi* les *girons* des habits : & c'est un provèrbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches va au *giron* ; pour dire, que ce qui ne sèrt pas à un usage peut sèrvir à un autre. Du Cange assure aussi que ce mot a été dit prémièrement des habits longs, étroits par enhaut, & larges par enbas, ainsi nommez *ex eo quòd vestis gyret, & circuli formam efficiat*.

GIRON, se dit figurément de l'Eglise, & on dit, qu'un Apostat est revenu au *giron* de l'Eglise ; pour dire, s'est convèrti, & a reconnu sa faute.

GIRON, en Architecture, est la largeur de la marche d'un escalier, ou le lieu où l'on pôse le pied. *Giron* droit, est celui qui est entre deux lignes paralleles. *Giron* triangulaire, est celui qui s'élargit depuis le colet de la marche par lequel la marche tient au noyau, jusqu'à l'endroit où il tèrmine dans la cage. Le *giron* triangulaire sèrt pour les marches des escaliers à vis, & pour les marches du tournant des escaliers quarrez. *Giron* rampant, est celui qui a de la pente comme un glacis.

Ce mot dans la signification qui vient d'être expliquée, est dérivé de *gyrus*, *tour*, parce que les anciens escaliers sont la plupart en tournant. DAVILLER.

GIRON, ou *Gyron*. Tèrme de Blâson. C'est une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis, & qui finit au cœur de l'Ecu. *Triangulum*. On voit des Ecus qui ont six, huit, dix, douze, & jusqu'à seize *girons*, qui se joignent par leurs pointes à l'abîme de l'Ecu. Ils sont alternativement de metal & de couleur. On l'appelle *giron*, parce que les femmes portoient sur leur sein une piéce d'étoffe taillée de même en triangle.

En tèrmes de Coutumes, Tendre le *giron* en la Justice, se dit du Deffendeur qui comparoit à l'assignation qui lui a été donnée, & qui accorde au Demandeur ses fins & conclusions.

GIRONDA, s. f. *Gironda*, anciennement, *Caretha*, *Dionysia*. C'est une petite Isle de la mèr méditèrranée. Elle est sur la côte de la Natolie, prés du Cap de Celidonia.

GIRONDE, s. f. *Girunna*, ou *Girumna*. C'est le nom que l'on donne à la Garonne, aprés sa jonction avec la Dordogne. Voyez GARONNE.

GIRONDIN, s. m. Nom propre qu'on a donné autrefois aux Religieux du Monastère du Biclaro dans les Pyrénées. *Girundinus*. Les Religieux du Monastère de Biclaro, dont parlent Schooneebeck, & les Auteurs qu'il a suivis, ont pû être appellez dans le VI[e] siecle *Girondins*, peut-être à cause que Jean, surnommé de Biclaro, leur Fondateur, fut élû Evêque de Gironde, ou comme on dit présentement, Gironne, & qu'il leur écrivit une régle, comme dit S. Isidore de Seville. Quoiqu'il en soit, cet Ordre avoit été confondu avec celui de S. Benoît, avant même la destruction du Monastère de Biclaro, dont il ne reste plus que les ruines. P. HELYOT, *T. I. Pref. p.* 10.

GIRONE, s. f. Nom propre d'une grande & ancienne ville d'Espagne. *Gerunda*. Elle est dans la Catalogne, au confluant de l'Onar & du Fèr, à sept lieuës de la mèr du côté du couchant, & à seize de Pèrpignan vèrs le midi. *Girone* est une ville épiscopale,

suffragante de Taragone. Elle a une Viguerie & le titre de Duché; elle est aussi fortifiée, & défendue par un château qui est dans la ville, & par trois forts situez sur trois montagnes voisines, & nommez le Connétable, le fort rouge, & le fort des Capucins. Les François prirent cette ville l'an 1694. & ils l'ont gardée jusqu'à la Paix de Riswick.

GIRONNÉ, ÉE, adj. Térme de Blâson, qui se dit d'un Écu divisé en plusieurs *girons*. *Angulatus*. Quand il est *gironné* de huit piéces, on l'appelle absolument *gironné*. D'autres l'appellent *parti, coupé, tranché & taillé*, parce qu'il est fait par ces divisions de l'Écu, y ayant quatre girons qui forment un sautoir, & les quatre autres une croix. Quand il y a plus ou moins de girons, il en faut exprimer le nombre.

GIRONNÉ, est aussi un térme d'Architecture. On appelle *marches gironnées*, celles des quartiers tournans des escaliers ronds ou ovâles.

GIRONNER, v. act. Térme d'Orfévre. Donner à un ouvrage la rondeur qu'il doit avoir. *Girare; agere in gyrum, tornare, flectere. Gironner* un siége.

GIRONS, s. m. Nom propre d'homme. *Gerontius.*

S. GIRONS. Nom propre de lieu. Ville autrefois du Comté de Comminges & ensuite de Bearn. *Sancti Gerontii oppidum*. Elle est voisine de S. Gaudens & de S. Leze, ou S. Legér. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 500. Le P. De Sainte-Marthe trouve dans le Nécrologe de S. Sevèr, qu'il y avoit autrefois une Abbaye & des Moines de S. *Gérons*; mais il convient qu'il y a long-tems qu'il n'y en a plus. L'Eglise de S. *Gérons* fut brulée en 1569. par les Calvinistes. *Gall. Chr. nouv. édit. T. I. p.* 1184. Cet Auteur dit *Gérons*, mais de Valois écrit *Girons*.

S. GIRONS. Nom propre d'un bourg de France dans la haute Gascogne. *Fanum Sancti Gironis*. Il est du Comté de Couserans, sur la rivière de Salat, environ à une lieuë au dessus de S. Lizèr.

GIROU, s. m. Nom propre d'une petite rivière du Languedoc. *Giro*. Elle a sa source à Puy-laurens, & se decharge dans le Lèz.

GIROVAGUE, s. m. Térme Monastique. *Girovagus*. La quatriéme espèce de Moines dont parle Saint Benoît dans sa Regle, ch. 1. Les *Girovagues* étoient des Moines qui ne s'attachoient à aucun monastère, & qui erroient toujours de monastère en monastère: l'amour de la liberté & de l'independance leur faisoit préferer ce genre de vie à celui des Cenobites. Saint Benoit dit que ces Moines, qu'il appelle *Girovagues* ... sont pires que les Sarabaites. ABBÉ DE LA TRAP.

Ce mot de *Girovague* veut dire *coureur, vagabond*; il vient du Latin *gyrovagus*, formé de *gyrum* & de *vagari*.

GIROUETTE, s. f. Plaque de fér blanc qui est mobile sur une queuë ou pivot, qu'on met sur les tours & les pavillons pour connoître de quel côté le vent souffle. *Bracteola venti index, pinnula versatilis*. Une maison si sçavante au dedans & au dehors, & qui a des sphères pour ses *girouettes*, méritoit d'avoir un tel hôte que vôtre esprit. BAL. Quand les *girouettes* ont des armes peintes ou évidées à jour, on les nomme *panonceaux*. C'étoient autrefois des marques de noblesse sur les maisons.

Ce mot vient de *gyrus*, ou de *gyro*. NICOD. Quelques Auteurs l'ont appelle *ventilogium, quasi in lex venti*.

GIROUETTE, en térme de Marine, est une piéce d'étoffe légère en guise de pavillon, qu'on arbore sur le haut des mâts, particulière ment dans les petits bâtimens. *Girouettes quarrées*, sont celles qui ont la figure d'un quarré long. *Girouettes à l'Angloise*, sont celles qui sont longues & étroites. *Girouettes Flamandes*, sont celles qui sont échancrées par dedans en façon de cornette, & qui sont rouges, blanches & bleuës.

GIROUETTE, se dit figurement en Morale d'une pérsonne changeante, legére; qui n'a ni fermeté, ni constance dans ses resolutions. *Levis*. Il va comme une *girouette*; pour dire, il tourne à tout vent. M. Bayle a appellé M. Jurieu, la *girouette* de la Religion, à cause de son inconstance & de ses variations sur les matières de Religion.

Une *girouette* est le symbole de l'inconstance. L'Abbé Fèrro en a fait la devise de la docilité, avec ces mots Italiens, *Vaggirera, se pù ciol aura spira*, qui veut dire: Elle tournera pour peu qu'il y ait du vent.

GIRVIC, s. m. Nom propre d'un ancien petit village d'Anglèterre. *Girvicum*. Il étoit sur la rivière de Tine dans le Comté de Northumbèrland, & à ce que l'on croit là où est aujourd'hui la ville de Neurhastel. *Girvic* n'est recommandable que pour avoir eté la patrie du vénérable Bede, qui y naquit vèrs l'an 672.

GIRZI, GIRZIEN. Voyez GERZI.

G I S.

GISANT, ANTE, adj. Vèrbal du vèrbe *gésir*, ou *gir*. *Jacens*. Voyez GESIR. Il signifie, qui est détenu au lit par maladie. J'ai vu notre ami *gisant* en son lit, qui a bien la fievre.

Le Medecin
Soutint que le gisant *iroit voir aieux*. LA FONT.

On appelle dans les forêts, Bois *gisant*, le bois abatu ou coupé, tandis qu'il est couché sur la terre.

Gisant, signifie aussi qui est arrêté dans un lieu, dans quelque endroit. Declareront aussi le nom du vaisseau saisi & son port, & le lieu où il sera *gisant* & flottant. ORDON. DE LA MARINE.

GISANT, s. m. Piece de bois qui sèrt de brancard à un chariot ou à un tombereau, qui porte d'un bout sur l'aissieu de devant, & de l'autre sur celui de dèrrière.

GISCONZA, s. f. *Gisconza*, anciennement, *Saguntia*. C'étoit autrefois une petite ville des Turdetans en l'Espagne Bétique, maintenant ce n'est qu'un village de l'Andalousie, situé sur la rivière de Guadalete, entre Xerès de la Frontera & Arcos.

GISEMENT, s. m. Tèrme fort usité sur la mèr, qui se dit de la situation des côtes & parages de la mèr les unes à l'égard des autres. *Positura, situs, aspectus*. Les Routiers marquent particulièrement les *gissemens*. M Frézier écrit *gissement*. Les Courans sont determinez à cette direction par le *gissement* de la côte du Bresil. FREZIER. Le *gissement* opposé de la côte. ID. Les veines (des minières) qui courent du nord au sud, sont plus riches que les autres d'un *gissement* différend. ID. Cet Auteur a employé dans cette phrase deux tèrmes de Marine, *route* & *gissement*, en parlant des minières de l'Amérique.

GISLEMÈRE. Voyez JESSELMÈRE.

GISORS, s. m. Nom propre d'une petite ville qui a titre de Comté. *Gisortium, Gisortis*. Elle est capitale du Vexin Normand, contrée de France sur la rivière d'Epte, entre Paris & Rouen, à 14 lieuës environ l'une & de l'autre. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 234. 235. Quelques Auteurs, comme Maty, appellent *Gisors* en Latin *Casortium, Casarotium*, comme si *Gisors* avoit pris son nom de *César*; mais cela est sans aucun fondement.

GISSE, Isle. Voyez PAGO.

GISSEN. Voyez GIESSEN, & prononcez GISSEN.

GIST. C'est la troisième pèrsonne singulière du vèrbe *gésir*. *Jacet*. Voyez GESIR.

GÎSTE, ou GITE, s. m. *Diversorium nocturnum*. Lieu où l'on couche. Il ne se dit dans les villes que de celui des pauvres gens ou vagabonds, qui n'ont point de domicile, de lieu assuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *gite*. On ne peut retenir les prisonniers pour le payement de leurs *gites* & geolages.

L'un à quinze ans, l'ame dolente,
Va prendre gite *au monument*. P. DU CERC.

GÎSTE, se dit à l'égard des voyageurs, du lieu où ils doivent aller coucher. Sur la route d'Orleans il y a par tout de bons *gites*, c'est-à-dire, de bonnes hotelleries. Il faut arriver de bonne heure avant le coche pour retenir un bon *gite*. Nous aurons de la peine à arriver au *gite*. Il le conduisit à pied jusqu'au *gite*. BOUH. Molière fait dire à un homme qu'on alloit mettre prisonnier, Tout beau, vous n'irez pas fort loin pour trouver votre *gite*. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gistum*, pour signifier la même chose.

Je veux être demain au gîte,
Voila trois relais que j'ai mis,
C'est le moyen d'aller plus vite. DE VALINC.

GÎSTE. Droit de *gite*. Ancien droit que les Rois levoient. *Jus hospitii*, & dans les titres, *Gistum, Jus gisti*. Quand le Roi faisoit voyage, ce qui arrivoit assez souvent, les villages lui fournissoient des voitures pour ses équipages; il logeoit dans les Abbayes ou chez les principaux Seigneurs. Il y étoit défrayé magnifiquement, & les hôtes ne manquoient jamais de lui faire, quand il s'en alloit, un présent en argenterie. Dans la suite cette honnêteté devint une obligation; & quand les Rois se dégoûtèrent de mener une vie èrrante, ils exigèrent un droit de *gite* des Evêques, Abbez & Seigneurs chez qui ils ne logeoient plus. LE GENDRE, *Mœurs des Fran. p.* 182. 183. Voyez le Gloss. de Du Cange au mot *Gistum*. Pasquier en parle aussi dans ses Recherches. On a quelquefois appellé mangerie, les *gites* & le droit de *gite*.

GÎSTE, en térme de Chasse, est le lieu où le liévre retourne toujours. *Cubile*. Il faut attendre le liévre au *gite*.

On appelle aussi *gite*, le repaire des bêtes sauvages.

A la boucherie on appelle le *gite*, le bas de la cuisse du bœuf qui se sépare en trois parties, le bas de *gite*, la levée & le *gite* à l'ôs. Dans le bas de *gite* il y a le morceau à la noix, semblable à la glande des éclanches de mouton, & ensuite le dèrrière du *gite*.

On appelle aussi *gite*, la meule d'un moulin qui est immobile, & qui est au dessous de l'autre, qui tourne & écrase le grain. *Mola asinaria*.

GISTER,

GISTER, ou GITER, v. n. *Divertere, versari.* Coucher. Il faut gagner du tems pour aller *giter* en tel endroit.

> *Vous vous gitez fort à l'étroit.* P. du Cerc.

> *Il entre & va vite au vèrgèr,*
> *Où gite le pérdreau sans craindre aucun dangér.*
> Nouv. Ch. de vers.

> *Là seulement gite félicité.* Ibid.

GISYMBA. f. f. ou Batta. Nom propre d'une Province du Royaume de Congo en Afrique. *Gisymba, Batta.* Elle est bornée au nord par la Province de Pango & par celle de Sondo; au couchant par celle de Pemba; au midi par le Royaume d'Angola & le lac d'Aquilunda; & au levant par les Giaques ou Galles. La rivière de Bèrbela la partage en deux.

G I T.

GIT. Voyez GEST.
GITSCHIN, f. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême. *Gitcinum.* Corneille écrit *Gitschin* sans *t*.

G I V.

GIVA, f. f. *Giva,* anciennement *Chyda, Chyda. Lyda.* Nom propre d'une petite ville de l'ancienne Lycie. Elle est dans le Montelcli, sur le Golfe de Macre.
GIVAUDAN. Voyez GÉVAUDAN.
GIUBELEYN, ou *Gubleen*, f. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans la Province de Cuzt, Royaume de Fèz. Elle a 20 lieuës de long sur 5 de large, & fait partie des montagnes de Tézar. Voyez Marmol, L. IV. C. 130.
GIUGH, f. m. Tèrme de Rélation & d'Histoire Orientale. Cycle des Indiens, qui contient plusieurs leks. dont chacun est de plusieurs milliérs d'années. *Cyclus annorum longè plurimorum apud Indos.* Les Philosophes Indiens disent que le monde doit durer quatre *giughs*; que nous sommes dans le quatrieme, & qu'il est fort avancé. Voyez d'Hérbelot & Bérnier.
GIULA, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Julia* Elle est dans le Comté de Bihar, à l'embouchure de Fekietkeres, dans le lac de Starkand, environ à huit lieuës du grand Waradin du côté du midi. Les Turcs prirent cette ville d'emblée l'an 1694 & ils en demolirent les fortifications. Maty.
GIULIA NOVA, f. f. Nom d'une petite ville du Royaume de Naples. *Julia nova.* Elle est dans l'Abruze ultérieure sur une coline, à une lieuë du Golfe de Venise, & à six ou sept de Civita di penna du côté du nord.
GIULIALA, ou Giuliana, f. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Sicile. *Juliana.* Ce lieu est dans la vallée de Mazara, sur un rochér escarpe près du Belice, entre la ville de Palérme & celle de Xacca, à douze lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière.
SAN GIULIANO *monte.* Nom propre d'une montagne *Mons S. Juliani,* anciennement *Epomeus mons.* Elle est au milieu de l'Isle d'Ischia, qui est dans la mèr Toscane, entre le Golfe de Naples & celui de Gaëte.
GIUMAD, f. m. Tèrme d'Histoire, de Chronologie, de Calendrier. Nom commun aux mois d'hivèr chez les Mahometans, Turcs & Arabes *Giumad el vel,* c'est-à-dire, l'hivèr commençant; c'est le nom qu'ils donnent au mois de Janvier. *Giumad el achir*, c'est-à-dire, l'hivèr finissant; c'est le nom qu'ils donnent au mois de Fevrier.
GIUNEC & GIUNEC-VEN, f. m. Tèrme de Relation & d'Histoire Orientale Second cycle de soixante ans chez les Cathaiens, qui en composent un de 180. ans de trois de ceux-ci. Le prémiér s'appelle *Sibanek ven*, le second *Giunek ven*, & le troisieme *Kha ven.* D'Herb.
GIUNLU, f. m. Tèrme de Relation ou d'Histoire Orientale, quatorzieme portion des vingt-quatre qui composent l'année des Cathaiens ou Turcs orientaux. D'Herb.
GIVRE, GUIVRE, ou VUIVRE, ou BISSE, f. f. Il ne se dit guère qu'en tèrmes de Blâson, & signifie une grosse couleuvre, vipère, ou sérpent à la queuë ondée, ou tortillée. *Bis.* Quand elle est en fasce, on l'appelle *rampante.* Quand elle est droite, on dit en pal. Le Duché de Milan a pour Armes une *givre* à l'enfant nud issant de gueules. Elles sont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, *issante* de gueules, & d'autres disent *naissante.* L'origine de ces Armes est differemment expliquée par Alciat, Paul Jove. Pétrarque, & autres Auteurs. On appelle aussi *givré,* ce qui est tèrminé ou fini en têtes de *givres*, ou sérpens, comme une croix *givrée.* M. Bauderon de Senecey fit imprimer à Macon en 1680. un in-8° de 161. pages à l'honneur de M. Colbèrt le Controlleur Général, & de sa famille, qui porte d'or à la *guivre* d'azur, ondoyante à sept replis, mise en pal. Il intitula son livre, la *guivre* mystérieuse.
Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*, comme on a fait *gui* de *viscum.* D'autres le derivent du Latin *anguis*, & *givre* de *vipera.*
GIVRE, f. m. Sorte de gelée blanche, qui est si épaisse qu'elle s'attache aux branches des arbres, & y fait même quelquefois des glaçons pendans. *Pruina.* Le *givre* fait assez souvent mourir les chenilles & la vèrmine; mais il est aussi fort à craindre pour les arbres fruitiérs. La Quint.
GIVRY, f. m. Nom propre de plusieurs lieux de France. *Givriacum.*
GIUS KORE, ou GIUS-KARRA, f. m. Tèrme de Relation. Lecteur de l'Alcoran, Lecteur d'une section de l'Alcoran. *Sectionis Alcorani Lector.* Ce mot est Arabe, composé de גוז, *giuz*, partie, portion, section, & de קרא, *Karra*, Lecteur. Le prémiér vient de גוז, mot Hebreu, qui signifie, *incidit, partitus est*; & le second de l'Hébreu קרא, *Kara*, *legit.* De là ces mots ont passé dans la langue Arabe Comme l'Alcoran est partagé en 30 surates ou sections, il y a dans les Mosquées Impériales 30 Lecteurs, qui chaque jour lisent chacun une surate. ou section de ce Livre. C'est pour cela qu'on les nomme *Gius-Kore*, ou *Kara*, Lecteurs de section
GIUSLEVE, ou Cosalow & Coslow. Nom propre d'une petite ville de la Krimée. *Gaslovia.* Elle est sur la côte méridionale de cette presqu'Isle: on croit que c'est en ce lieu-là qu'étoit le *Chevron-trarum portus* des Anciens.
GIUSTANDJL, f. m Nom propre d'une bonne ville avec un château fort. *Giustandila.* Elle est située sur un rocher dans la Sèrvie, Province de la Turquie en Europe. On la place divèrsement dans les Cartes; les uns la mettent aux confins de la Macedoine, entre les rivières de Trempesta & de Morava; & les autres plus avant dans la Sèrvie, entre les rivières de Lom & d'Agost, à dix-huit ou vingt lieuës de Nissa, vèrs le Levant, & environ autant de Widdin vèrs le midi oriental. Voyez encore Ocrida.
GIZON, f. m. Nom d'un Dieu des Japonois. *Gizo.* Le P. Bouhours, Vie de Saint François Xaviér, L. V. en parle.

G L A.

GLACE, f. f. Corps dur & transparent; liqueur fixée & arrêtée par le froid, & qui a pèrdu son mouvement. Les *glaces* ont empêché qu'on n'ait découvèrt les tèrres du Nord. *Glacies.* Il est agréable, mais dangereux de boire à la *glace.* Ce cheval est ferré à *glace*; c'est-à-dire, avec des clous à tête pointuë, qui l'empêchent de glisser. Si on éxpôse au soleil de l'eau bouillie, & si on la couvre après, elle devient aussi froide que de la *glace*, comme on l'éprouve par l'experience. Les Philosophes rechérchent la cause pour laquelle les corps aqueux se dilatent par la gelée, & pourquoi le volume de *glace* est plus grand & occupe plus de place que le volume d'eau Le Cl.

> *L'été n'a point de feux, l'hivèr n'a point de* glace,
> *Qui puisse retenir sa vigilante audace.* Boil.

Ce mot vient de *glacies*, ou de *glacia*, qu'on trouve dans les Glôses. Menage.
On appelle *bancs de glace*, des glaçons d'une fort grande étenduë qu'on trouve dans la mèr en approchant des pôles.
Par les 58^{d} 40' de latitude sud & les 68^{d} 12' de long occid. nous appèrçumes à trois quarts de lieuë de nous à l'ouest, une *glace* qui pouvoit avoir au moins 200 piéds de hauteur hors de l'eau, & plus de trois cablures de long. On la prit d'abord pour une Isle inconnuë, mais le tems s'étant un peu éclairci, on reconnut distinctement que c'étoit une *glace*, dont la couleur bleuâtre sembloit en quelques endroits à une fumée; les glaçons que nous vîmes aussi-tot floter tribord & basbord du vaisseau, ne laissèrent plus lieu d'en douter. Frezier. On pense differemment sur la formation de ces *glaces* Quelques-uns croyent que lorsque la neige tombe abondamment pendant les grands froids de ces climats. elle se géle en se fondant sur la mèr, & s'accumule ainsi en monceaux de *glaces.* D'autres prétendent qu'elle ne se forme en mèr que des eaux douces qui coulent des tèrres voisines. Si ce dèrniér sentiment, qui est le plus généralement reçû, est vrai, il faut conclure qu'il y en a vèrs le pôle austral: mais il n'est pas vrai qu'il y en ait plus au nord que les 63^{d} de latitude dans l'étenduë de plus de 200. lieuës depuis les 55. de longitude jusqu'aux 80. Frezier.
Bartoli a fait en Italien un Traité de la *glace* & de la coagulation.
Le Lucarini a éxprimé par une dévise, que la vie retirée consèrve la vèrtu. Le corps est de la *glace* renfèrmée dans une glacière, & l'âme, *Ne liquescat.*
Glace, se dit aussi des eaux calmes & unies. *Æquor.* La mèr
étoit

étoit calme, & paroissoit comme une *glace*. Ce bassin vient de source, & semble une *glace*.

Au milieu de ce bois un liquide cristal,
Qui comme un beau miroir, dans sa glace *inconstante*
Fait de tous ses voisins la peinture mouvante.

On appelle étain de *glace*, le bismuth. Voyez BISMUTH & ALUN.

On appelle aussi *Glace* de miroir, une surface unie & polie, soit de vèrre, de cristal, ou de métal, qui réfléchit la lumière. *Lamina cristallina.* On dit aussi des *glaces* de carosses, qui sont de vèrres unis & transparens. Les *glaces* de Venise sont depuis longtems les plus éstimées à caûse qu'elles sont très-polies, & qu'elles sont par conséquent des miroirs très-fidéles. On a établi en France des manufactures de *glaces*, à Chèrbourg, à Paris, &c. On met des *glaces* dans les cabinèts sur les cheminées, sur les murailles, dans les plat-fonds; enfin par-tout: c'est ce qu'a dit M. l'Abbé Régnier dans son Virelay.

Dans leurs cabinèts enchantez,
L'étoffe ne trouve plus place,
Tous les murs des quatre côtez,
En sont des glaces *incrustez,*
Chaque côté n'est qu'une glace.
Pour voir par-tout leur bonne grace,
Par-tout elles veulent avoir
La pèrspective d'un miroir, &c.

GLACE, signifie figurément ce qui est froid, sans passion, ou qui inspire de la froideur. Cette femme a le cœur de *glace*; pour dire, qu'elle n'est point capable d'aimer. L'abord de cet homme est tout de *glace*, c'est-à-dire, froid.

Ce discours véhément, cette fière menace,
De ces cœurs tout de feu, fit des cœurs tout de glace. BRéB.

Mes larmes ont fondu la glace *de son cœur.* RAC.

Il se dit aussi du stile & des vèrs.

Tout ce que ta plume trace,
Robinet, a de la glace,
A faire trembler Juillet. MAYNARD.

Muses, qui dans vos vèrs laissez couler la glace.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

GLACE. Tèrme de Pâtissiér. Sucre & blanc d'œuf battus ensemble qu'on coule sur le biscuit quand il est dans le moule. *Saccarum congelatum.* Ces biscuits ont une belle *glace*.

GLACE. Les Confiseurs se sèrvent aussi de ce mot pour signifier du sucre cuit, ou en poudre, qu'on mêle avec un peu de blanc d'œuf sur des fruits. Ainsi on dit une belle *glace* de confiture, une *glace* de cérises. *Glace royale.*

On dit provèrbialement d'un homme qui a le frisson, ou qui se meurt, qu'il est froid comme *glace*: qu'un homme est fèrré à *glace*; pour dire, qu'il est fèrme, & difficile à vaincre sur une matière. Rompre la *glace*; pour dire, Vaincre les prémières difficultez. On doit éstimer les Anciens, parce qu'ils ont rompu la *glace* quand ils ont écrit des sciences.

POMME DE GLACE. Éspece de Pomme. *Diaphanum, Pallucidum pomum.* Les pommes de *glace* sont celles qui sont plus grosses que les autres. LA QUINT. Les pommes de *glace* sont ainsi nommées, parce qu'en murissant il semble qu'elles viennent comme transparentes, sans l'être pourtant; elles sont tout-à-fait vèrdâtres & blanchâtres. ID. Elles ne sont pas éstimées. On dit aussi Pommes Glacées, & Les Glacées. Voyez GLACÉE.

GLACER, v. act. & quelquefois neut. *Gelare, conglaciare.* Fixer les liqueurs par le froid, leur ôter leur mouvement, leur fluidité par le moyen du froid. C'est la bise qui *glace* les rivières. L'ésprit de vin ne *glace* jamais.

On dit aussi, *Glacer* des fruits; pour dire, les aprêter avec de la glace. *Glacer* des confitures; pour dire, les faire d'une telle sorte qu'il y reste des morceaux de sucre candi glacé & luisant.

On dit en tèrmes de Broderie, quand on veut ombrager un ouvrage d'or ou d'argent, qu'on le *glace*, & l'émaille avec de la soie.

On dit figurément d'un homme, que son ésprit est *glacé*; pour dire, qu'il a un ésprit stérile, qui n'est point animé: Que la peur lui a *glacé* le sang dans les veines; pour dire, qu'il est immobile & sans mouvement.

Surpris, comme tu peux penser,
Je sentis tout mon sang dans mon corps se glacer. RAC.

On dit aussi, que son entretien, que ses vèrs *glacent* les gens; pour dire, qu'ils sont extrémement froids & peu réjouissans.

La Norvége n'a point d'hivèrs
Qui soient glacez *comme ces vèrs.* MAYNARD.

On dit aussi, Son sérieux me *glace*. SCAR. Son abord *glace* les gens.

Ses froids embrassemens ont glacé *ma tendresse.* RACINE.

Ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine, & glacé *son ésprit?* BOIL.

GLACER, est aussi un tèrme de Tailleur & de Couturière, qui signifie, Coudre de telle sorte la doublure avec l'étoffe, que l'un & l'autre tiennent proprement & uniment ensemble. *Glacer* une doublure.

GLACER, se dit aussi par les Cordonniérs pour, Cirer un soulier avec une cirure claire & luisante. *Glacer* des empeignes.

GLACÉ, ÉE, part. & adj. Gelé, froid. *Gelatus, astrictus gelu, conglaciatus.* Les climats *glacez*. Cet enfant est tout *glacé*.

Au figuré *glacé* signifie, Froid, sévère, sans émotion, languissant. *Severus, tristis.* Un galant *glacé*.

Irai-je sans appui, briguant une audience,
D'un Magistrat glacé *soutenir la présence?* BOIL.

Je hais ces vains Auteurs dont la Muse forcée,
M'entretient de ses jeux toujours froide & glacée. ID.

GLACÉ, se dit aussi de plusieurs chôses polies & luisantes. *Æquus, politus.* Un taffetas *glacé*; pour dire, qui est bien lustré. Des gans *glacez*; pour dire, lavez, cirez & luisans. Des marrons *glacez*. Des confitures *glacées*, couvèrtes d'un sucre candi ou luisant. Une tourte de massepain *glacé*. Des biscuits *glacez*.

Or *glacé*, en tèrmes de broderie, se dit d'un or plat & luisant. On oppose ordinairement dans les étoffes d'or ou d'argent, l'or ou l'argent *glacé*, avec l'or ou l'argent frisé, qui n'est point luisant & brillant, mais mat.

GLACÉE, s. f. Nom d'une éspèce de pomme. Les gelées sont du nombre des pommes qui sont plus longues que plates. Les *Glacées* sont plus grosses vèrs la queuë que vèrs la tête. LA QUINT.

GLACÉE *noire*, autre espèce de pomme de la grosseur & de la figure d'une reinette ordinaire, & d'un rouge noir fort luisant, à la résèrve du côté qui n'a pas été exposé au soleil, & qui colore si peu que rien. Elle se garde jusqu'en Avril, & a toujours un goût de vèrd désagréable. LA QUINT.

GLACEUX, EUSE, adj. En tèrmes de Jouaillerie, se dit des pièrreries qui ne sont pas tout-à-fait nettes, mais qui ont une éspèce de petit nuage qui les brouille, & qui empêche qu'elles ne soient tout-à-fait diaphanes. *Glaciatus.*

GLACIAL, ALE, adj. Qui abonde en glace, où il y a beaucoup de glace. *Glacialis.* Il ne se dit que des Zones *Glaciales*, de la Mèr *Glaciale*, qui sont vèrs les Poles, & prèsque toujours glacées. La Mèr *Glaciale*, ou Scythique. *Mare Glaciale* ou *Congelatum*, anciennement, *Oceanus Cronius* ou *Chronius*, & *Mare Sarmaticum*. C'est une grande partie de l'Océan Septentrional. Elle baigne les côtes de la Laponie, de la Moscovie & de la grande Tartarie, & s'étend bien avant vèrs le pôle Arctique. Elle a pris son nom moderne des glaces dont on l'a prèsque toujours trouvé couvèrte quand on y a chèrché un chemin pour aller de l'Europe au Japon, à la Chine, & aux Isles de l'Océan Oriental.

GLACIÈRE, s. f. Lieu soutèrré & bien fèrmé, où l'on sèrre l'hivèr de la glace pour la consèrver pendant l'été. *Chrymotheca.* On doit l'invention des *glacières* à Alexandre le Grand, si on en croit Charles de Mitylene.

GLACIS, s. m. Pente douce & insensible. *Declivitas.* Les allées de ce jardin sont en *glacis*. La pente du *glacis* est plus douce que celle du talud. Il y a des *glacis* de gauchis qui sont talud dans leur commencement, & *glacis* vèrs leur éxtrémité pour racorder les diffèrens niveaux de pente de deux allées parallèles. *Glacis de corniche*, est une pente peu sensible sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

En tèrme de Fortification, le *glacis* de la contréscarpe, ou autrement *l'ésplanade*, est le parapet du chemin couvèrt, dont la hauteur de six à sept pieds se pèrd dans la campagne par une pente insensible dans la longueur d'environ dix toises.

GLACIS. Les Tailleurs se sèrvent aussi de ce mot, & signifie un rang de points pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. Passer en *glacis*.

GLACIS. Tèrme de Peinture. Les *glacis* se font avec des couleurs transparentes qui ont peu de corps; on les passe en frottant légèrement avec une brosse sur un ouvrage peint de couleurs encore plus claires: les *glacis* sèrvent à unir les couleurs ensemble, & à les mettre en harmonie.

GLAÇON, s. f. Morceau de glace. *Congelatum frustum.* Les *glaçons* de la rivière. Les *glaçons* qui pendent au haut des goutières & des

des toits. Il est devenu froid comme un *glaçon*. On le dit aussi au figuré. L'un est tout feu, & l'autre tout *glaçon*. BENSERADE.

Vous passerez ici le régne des glaçons :
Elève de Louis moissonnez-vous la gloire,
Quand l'hiver pour tout autre en suspend les moissons ?
NOUV. CHOIX DE VERS.

GLAÇONS en Architecture, ce sont des ornemens de sculpture de pierre ou de marbre, qui imitent les *glaçons* naturels, & qu'on met aux bords des bassins des fontaines, aux colonnes marines, aux montans des grottes, &c.

GLADIATEUR, s. m. Celui qui combattoit avec des épées nuës sur l'Aréne à Rome, pour donner du plaisir au peuple. *Gladiator*, *Lanista*. C'étoient d'ordinaire des esclaves, & quelque-fois des pèrsonnes libres qui en faisoient métier. Spartacus, un esclave, un vil *Gladiateur*. RAC. Les combats des *Gladiateurs* étoient des plaisirs inhumains, & de cruels divèrtissemens. ST. REAL. La coutume barbàre des *Gladiateurs* étoit venuë des Asiatiques. On en faisoit douze classes, selon le genre des armes dont ils se sèrvoient. Quand les *Gladiateurs* avoient sèrvi pendant trois ans dans l'Aréne, on leur donnoit leur congé, après quoi ils n'étoient plus obligez à combattre. DAC. Les combats des *Gladiateurs* accoûtumoient les Romains à mépriser les dangers & la mort. MONT. Les spectacles des *Gladiateurs* furent abolis par le Grand Constantin, ou selon quelques-uns, par Théodoric, Roi des Ostrogoths en l'an 500. Voici, à ce qui paroît, l'origine des combats des *Gladiateurs*. Dès les prémiers tems qui nous soient connus dans l'Histoire Prophane, c'étoit la coûtume d'immoler dès captifs ou prisonniers de guèrre, aux mânes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainsi Achille dans Homère, L. XXIII. de l'Iliade, immole douze jeunes Troyens aux manes de Patrocle; & dans Virgile En. L. XI. v. 81. Énée envoie de même des captifs à Évandre pour les immoler aux funérailles de son fils Pallas. Ensuite on immola des esclaves aux funérailles des pèrsonnes de condition. Cependant comme il parut barbare de les massacrer comme des bêtes, on institua qu'ils se battroient les uns contre les autres, & qu'ils feroient de leur mieux pour sauver leur vie, & l'ôter à leur advèrsaire. Cela parut moins inhumain, parce qu'enfin ils pouvoient éviter la mort, & ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils ne l'évitoient pas. Cela fit que la profession de *Gladiateur* devint un art: il y eût des maîtres en fait d'armes, on apprit à se battre, on s'y exèrça. Ces Maîtres, qu'on appelloit *Lanistæ* chez les Latins, achetoient des esclaves qu'ils formoient à ce cruel métier, & qu'ils vendoient ensuite à ceux qui vouloient donner cet horrible spectacle au peuple. On dit que Junius Brutus, qui chassa les Rois, fut celui qui honora le prémier les funérailles de son père de ces jeux inhumains. On les representoit d'abord près du sépulchre du mort; mais ils passèrent ensuite au Cirque & à l'Amphithéatre, & devinrent très-fréquens. L'Empereur Claude les fixa à cèrtains tems; mais peu après il cassa ce qu'il avoit réglé sur cela, & les particuliers recommencèrent à les faire à l'ordinaire, chacun à sa volonté; & il y en eut qui poussèrent la cruauté jusqu'à s'en donner le plaisir brutal dans des festins. Outre les esclaves qu'on y engageoit, il y avoit quelquefois des gens libres qui se loüoient pour cet infame métier. Le Maître des *Gladiateurs* les faisoit jurer qu'ils combattroient jusqu'à la mort; s'ils ne le faisoient, on leur faisoit pèrdre la vie par le fèr ou le feu; ou sous les coups de fouët. C'étoit un crime à ces malheureux de se plaindre quand ils étoient blessez, ou de demander la mort, & de chèrcher à l'éviter quand ils étoient vaincus: mais communément alors le Prince ou le Peuple leur donnoit la vie, s'ils sembloient ne point craindre, & attendre le coup mortel avec courage & avec intrépidité. Auguste ordonna même qu'on la leur accordât toûjours. Néron fit paroître dans ces tragiques scénes jusqu'à 400. Sénateurs & 600. Chevaliers Romains; & Domitiens, autre monstre de cruauté, donna des combats de femmes pendant la nuit.

Constantin abolit les combats des *Gladiateurs* en Orient; du moins il défendit d'y employer ceux qui étoient condamnez pour leurs crimes, ordonnant au Préfet du Prétoire de les envoyer plûtôt travailler aux mines. La Loi est dattée du prémier Octobre 325. à Béryte en Phénicie.

L'Empereur Honorius abolit à Rome le combat des *Gladiateurs*, à l'occasion de S. Télémaque, qui étant venu de l'Orient à Rome dans le tems de ce spectacle, descendit dans l'Aréne, & fit ses efforts pour empêcher les *Gladiateurs* de continuer, mais les spectateurs de ce carnage, saisis de colère, le lapidèrent. THEODORET. *Hist. Eccles. L V C.* 26.

Ces affreux divèrtissemens durèrent en Italie jusqu'à Théodoric Roi des Goths, qui les abolit entièrement. Honorius les avoit défendus à l'occasion de la mort de Saint Télémaque; mais apparemment sa défense ne fut point exécutée, au moins par tout. Quelque tems avant le jour du combat, celui qui donnoit le spectacle en faisoit avèrtir le peuple par les programmes ou affiches, où l'on marquoit les noms des *Gladiateurs*, & les marques qui devoient les distinguer; car ils prenoient chacun quelque marque particulière, le plus souvent c'étoient des plumes de paon, comme le Scholiaste de Juvénal l'a observé sur le 158[e] vèrs de la 3[e] Satire, & Turnebe *Adv. L. III C.* 8. On avèrtissoit aussi du tems que les spectacles devoient durer, combien il y auroit de couples de *Gladiateurs*. Il paroît même par le 52[e] vèrs de la 7[e] Satire du II. Liv. d'Horace, qu'on representoit quelquefois ces choses dans un tableau, comme font ici les gens qui aux foires ont quelque chose à faire voir au peuple. Le jour du spectacle on commençoit par apporter les deux sortes d'armes. Les prémières étoient des bâtons ou fleurèts de bois, qu'on appelloit *Rudes*; & les autres des vèritables poignards ou épées. Les premiers s'appelloient *arma lusoria* ou *exercitatoria*; les seconds *decretoria*, parce qu'elles se donnoient par décret ou sentence du Prêteur, ou de celui qui faisoit la depense du spectacle. Ils commençoient par s'escrimer des prémiers, & c'étoit là le prelude; ensuite ils en venoient aux secondes, avec lesquelles ils se battoient nuds. La prémière sorte de combat s'appelloit *Ventilare*, *Præludere*; & la seconde *dimicare ad certum*, ou *versis armis pugnare*: & quelques Auteurs croyent très-vraisemblablement que c'est au deux espèces de combat que S. Paul fait allusion 1. Cor. IX. 26. 27. lorsqu'il dit: *Je combats, & je ne donne pas des coups en l'air: mais je traite rudement mon corps, & je le réduis en servitude.* Si le vaincu tendoit les armes, le vainqueur ne pouvoit pas lui donner la vie; ce fut au peuple pendant le tems de la République, & sous les Empereurs au peuple ou au Prince, à faire grâce. Le prix du vainqueur étoit une couronne ou une branche de lentisque; quelquefois on lui donnoit son congé, en lui mettant en main un des fleurèts de bois dont ils se battoient d'abord: quelquefois même on l'affranchissoit. Le signe par lequel le peuple marquoit qu'il faisoit grâce étoit d'abattre le pouce, ou de le sèrrer sous les autres doigts; & quand il vouloit qu'on achevât le combat, & que le misérable vaincu périt, il élevoit le pouce & le tournoit vèrs les combatans. C'est ce que Juvénal indique L. Satire III. vèrs 36. Voyez encore Pline L. XXVIII c. 2. Prudence L. II. *contrà Symm.* v. 1098. Horace *L. I. Ep.* 18. *v.* 66. Ange Politien *Miscell.* C. 42. Turnèbe *Adv. L XI. C.* 6. Juste Lipse *Satern. L. II. C.* 22. Les *Gladiateurs* se provoquoient en montrant le petit doigt, mais c'étoit s'avoüer vaincu que de tendre le doigt pendant le combat.

On offroit à Rome du sang des *Gladiateurs* à Jopitèr. Un Païen a dit que pour établir les *Gladiateurs*, il falloit détruire le temple de la Misèricorde. Au reste, il y avoit différentes espèces de *Gladiateurs*. Les Andabates, dont nous avons parlé. *T. I p.* 396 & dont Juste Lipse parle *L. II. Saturn. C.* 19 On nommoit *Catervarii* ceux qui se battoient en troupe, plusieurs contre plusieurs; Juste Lipse, *Saturn. L. II C.* 16. On compte encore des *Gladiateurs* qu'on nommoit *Consommez*, qui étoient les Vétérans & les Rudiaires. On se fonde sur un endroit de Pline *L VIII. C.* 7. mais on n'a pas entendu Pline, comme Lipse le montre *Saturn. L. II. C.* 16. & Turn. *Advers. L. XXX. C.* 36.

Les Cubiculaires, qui sont douteux, & ne sont fondez que sur un passage de Lamptidius dans la vie de Commode, *p.* 47. *D. Hist. Aug.* où il dit de cet Empereur: *Inter hæc habitu Victimarii, victimas immolavit, in arenâ rudibus, inter cubicularios gladiatores pugnavit lucentibus aliquando mucronibus.* Turnebe *Advers. L. XXV. C.* 17. veut qu'on lise *Rudiarios* au lieu de *Cubicularios*, & il entend les *Gladiateurs* qui avoient eu leur congé, & qu'on ne pouvoit plus obliger à se battre qu'avec des fleurèts. Saumaise veut qu'on lise *Gladiator*, le rapportant à l'Empereur qui se battoit non seulement dans l'Aréne avec des fleurèts ou des armes courtoises, comme parloient nos Pères; mais en particulier chez-lui avec ses valèts de chambre; & avec armes à outrance. Juste Lipse *Satur. Serm. L. I. C.* 6. prétend qu'il ne faut rien changer au texte; que les *Gladiateurs* Cubiculaires sont ceux qu'on faisoit battre dans les maisons en particulier, & pendant les festins, comme nous avons dit ci-dessus; que Dion dit en effet que Commode se battoit quelquefois ainsi chez lui, jusqu'à tuer quelqu'un; mais en public, il ne se sèrvoit que d'armes courtoises. Dion le dit en effet; mais il ne dit point avec qui Commode combattoit ainsi, si c'étoit avec des *Gladiateurs* ou avec les domestiques: ainsi il ne décide point entre Saumaise & Lipse. Le prejugé néanmoins semble être pour celui qui ne change rien au texte, d'autant plus qu'on ne cite aucun manuscrit où l'on trouve *Gladiator*. Pour le *Rudiarios* de Turnèbe, c'est une hardiesse trop grande, & sans fondement, que Turnèbe lui

& à tout autre, de mettre par eux, leurs gens ou serviteurs, leur bétail dans les champs, ni d'empêcher en quelque manière que ce soit le *glanage*, sinon 24 heures après que les gèrbes auront été enlevées, à peine de confiscation de leur bétail & d'amende arbitraire. De la Mare, *Tr. de la Pol. T. II. p. 671.*

GLAND Prononcez toujours *glan* sans faire sentir le *d*. Le *glan* est mûr, & non pas le *glan-t*-est mûr. f. m. Fruit de chêne qui est fait en forme de noyau, prèsque semblable à celui d'une aveline, sinon qu'il est de figure oblongue. *Glans*. Le *gland* est le fruit non seulement du chêne & de l'yeûse, mais encore, dit Matthiole du hêtre, du liége, de l'*asculus*, & de plusieurs autres arbres qui se rencontrent dans les forêts, tant d'Italie que de France, & que les paysans nomment comme il leur plait. Chom. *Dict. Œcon.* Dans l'usage ordinaire on n'appelle *gland* dans notre langue que le fruit du chêne. Les habitans de Chio soûtinrent un long siége, & ne vécurent que de *gland*. Les cochons nourris de *gland* ont le lard plus fèrme & meilleur. Quelques-uns appellent aussi *gland*, le fruit du fau ou hêtre, & celui du liége, celui de l'esculus, de l'yeuse, du phellodrys, &c. car δρῦς en Grèc signifie tout arbre qui porte *gland*, quoique ces fruits soient pourtant différens en figure, & sur tout celui du hêtre. Le gobelet ou la calote du *gland*, est la partie où il tient à l'arbre, ou bien il y est suspendu par une queuë longue & menuë. Tous les arbres qui portoient du *gland* étoient consacrez à Jupitèr; & même le noyer, appellé *juglans*, comme qui diroit *Jovis glans*, *Gland* de Jupitèr. Vossius, *De Idolol. L. V. C.* 48. *p.* 91.

En tèrme de Blâson, le *glan* s'appelle aussi *noix de chêne*, & il se represente toûjours avec son gobelet & la queuë, qui tient sa noix attachée à l'arbre.

Gland de terre. Espéce de gesse qui pousse plusieurs tiges foibles, longues d'environ un piéd & demi, rameuses, se couchant à tèrre, accompagnées de feüilles semblables à celles de la vesse, rangées deux à deux l'une vis-à-vis de l'autre, sur une queuë tèrminée par une main. *Lathyrus.* Ses fleurs sont légumineuses, purpurines, odorantes: elles sont suivies de gousses grêles & étroites, composées de deux cosses qui renfèrment quelques semences presque cylindriques. Ses racines sont des tubèrcules en forme de *glands*, attachez avec des filamens fort longs; elles sont remplies d'une chair blanche, douce, bonne à manger. En Latin, *lathyrus arvensis repens tuberosus*, C. B. pin. 344. ou, *chamæbalanus leguminosa*. J. B. 2. 324. On appelle autrement en François *gesse sauvage*. Sa racine est propre pour arrêter le cours de ventre & les hémorragies.

Gland de Mer. Poisson à test dur qui est couvèrt de deux coquilles & qui a la figure d'un gland. Il y en a de deux espéces, l'une grande, l'autre petite; la grande ressemble aux tellines. Elle est composée de deux coquilles, & toutes deux comme articulées au milieu en travèrs. Le poisson du dedans a plusieurs petites jambes crochuës & barbues comme des brins de plume. La petite espéce ressemble à un gland de la grosseur du bout du doigt: il est canelé en long, & ouvèrt par le haut, où le poisson montre des jambes semblables à celles de la grande espéce: l'une & l'autre naît sur les rochers, mais plus particulièrement sur les vieux vaisseaux, ou sur les bois qui ont demeuré longtems dans la mèr. *Badam Rond. de Testaceis lib. 2. cap 29. & 30.*

Gland. Petit ouvrage de cuivre, d'argent ou d'or, en forme du fruit qu'on appelle *gland*, qui s'ouvre d'ordinaire en plusieurs endroits, & où les Dames mettent quelques senteurs agreables. Ce *gland* se pend à la ceinture par un petit anneau qui est attaché au haut, & au travèrs duquel passe une chaine ou un ruban. Voilà un joli *gland*, un *gland* bien mignon.

Gland, est aussi un gros bouton couvèrt d'or, de soye, de laine, de fil, autour duquel on fait plusieurs ouvrages. *Panicula glandulosa.* Il sèrt pour attacher un collét, une chemise, pour sèrvir d'ornement à des mouchoirs, à des carreaux à s'agenouiller, à des carrosses & harnois. On nomme aussi *glands* les attaches d'un rabat, d'un surplis, &c. qui se tèrminent en houpes.

Gland, en tèrme de Médecine, est le bout de la vèrge couvèrte par le prepuce. *Balanus.* L'extrémité du clitoris ressemble aussi au *gland* & en porte le nom.

GLANDE, f. f. Tèrme d'Anatomie. C'est la partie molle, râre, spongieuse, destinée à separer de la masse du sang quelque matière particulière. *Glandula.* Malpighi, Bellini, Nuch, habiles Anatomistes, ont découvèrt que les *glandes* ne sont autre chose que des convolutions & des replis différens de petites artéres, dont la dérnière branche doit être cylindrique. Les *glandes* sont de differentes grosseurs, & il y en a une infinité dans le corps: elles ont des artères, des veines, des nèrfs, des vaisseaux lymphatiques & des conduits excrétoires. Les Anciens ont cru que les *glandes* ne sèrvoient que comme d'un coussinet pour appuyer les parties voisines, ou d'éponge pour en attirer les humiditez

supèrfluë; mais les Modèrnes leur attribuent des usages bien plus considérables: ils croyent que ce sont des cribles qui sèrvent à la séparation de différentes matières; & que la partie corticale du cèrveau, par exemple, qui n'est qu'un amas de petites *glandes*, sèrt à la séparation des esprits animaux; que les parotides sèrvent à la séparation de la salive, les *glandes* du foie à celle de la bile, & qu'il en est de même des autres.

On divise ordinairement les *glandes* en *conglobées* & en *conglomérées*. Les *glandes conglobées* sont composées d'une substance continuë & ont une surface egale, comme sont les *glandes* subcutanées. Les *glandes conglomérées* sont un amas de plusieurs *glandes* renfèrmées dans une même membrane, & qui ont une surface inégale, telles sont les *glandes* maxillaires, la fagouë, le pancréas, &c. On divise aussi les *glandes* en *vasculaires* & en *vésiculaires*. Les *vasculaires* ne sont qu'un amas de petits vaisseaux entortillez qui se réünissent, & forment le canal par où coule la liqueur. Les *vésiculaires* sont un amas de vesicules qui communiquent entre elles, & aboutissent toutes à deux ou à trois, dont la prolongation fait un canal par où sort la liqueur. On divise aussi les *glandes* en *glandes* advantives ou aventices, *adventitiæ*, & *glandes* perpétuelles ou naturelles. On appelle *glandes* aventices, celles qui viennent quelquefois sous les aisselles, ou bien au cou, telles que sont les ecrouelles, une tumeur qui vient au larynx, & au milieu de la trachée artère, &c. Les *glandes* perpétuelles ou naturelles, sont comme le thym, le pancreas, la glande pinéale, &c. Les perpétuelles sont aussi de deux sortes; les conglobees & les conglomerees. Voyez ces deux mots en leur place T. II. & M. Harris dans son Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences au mot Glandula.

Glande de Guy, *Glandula Guidonis*, c'est une tumeur simple, molasse, movible, sans racine & sans adherence aux parties voisines. Harris.

Glandes lumbaires ou des reins, *Glandula lumbares*, décrites par Bartholin, qui les nomme ainsi, parcequ'elles sont couchées le long des lombes ou des reins. Il les decrit à la *p.* 191. de ses Annot. Édit. de 1674. Harris.

Glandes miliaires, *Glandula miliares*. Voyez Miliaire.

Les *glandes* mucilagineuses, sont des *glandes* découvèrtes, & ainsi nommées par le Docteur Havèss Anglois. Harris.

Glandes myrtiformes, *Glandula myrtiformes*. Ce sont les contractions de l'hymen rompu après le prémier coït. Harris.

Glandes odoriféres, *odorifera*. Ce sont de petites glandes découvèrtes par Tyson, Anatomiste Anglois; elles sont à la partie de la vèrge où le prepuce est contigu au gland. Tyson leur a donné ce nom à cause de l'odeur forte que jette leur liqueur quand elle est séparée. Il y a des gens en qui ces *glandes* sont non seulement en plus grande quantité, mais encore plus grosses, & separent une plus grande quantité de liqueur, qui y demeurant, fèrmente souvent, s'aigrit, & ronge les *glandes*. Ces *glandes* sont trés-remarquables dans plusieurs animaux à quatre pieds, & en particulier dans les dogues & dans les porcs.

Glande pituitaire, petit corps situé dans la partie du cèrveau qu'on appelle selle à cheval, *sella equina*, & couvèrte du *rete mirabile* dans plusieurs animaux, mais non dans l'homme. La *glande* primitive reçoit les sérositez de l'*infundibulum* & du *rete mirabile*, & les decharge dans les veines jugulaires, & dans les vaisseaux lymphatiques. Harris.

Glandes renales, autrement Capsules atrabilaires, *Glandula renales*; *Capsula atrabilares*. Ce sont deux *glandes* qui sont entre l'aorte & les reins, un peu au-dessus des vaisseaux emulgens: il y en a une de chaque côté, & elles sont envelopées de graisse. Elles changent quelquefois de situation, & leur figure n'est pas toujours la même; car dans les unes elles sont rondes, dans les autres quarrées, en d'autres triangulaires, ou de la figure d'un trapeze, ou de quelque autre figure irrégulière. Celle qui est à droit est ordinairement plus grosse que celle qui est à gauche. L'une & l'autre est à peu-prés de la grosseur d'une noix vomique. Harris, Voyez Capsule atrabilaire, *T. II.* On doit à Barthelemy Eustache ou Eustachio, natif de Sansevérino en Italie, la decouvèrte des *glandes* rénales.

Les *glandes* suivées ou suiveuses, *Glandulæ sebacea*, sont sous la peau de la partie extérieure de l'oreille appellée *auricula*. C'est Vassalva qui les a le prémier découvèrt, & qui les nomma ainsi dans son Livre de l'oreille, parce qu'elle séparent une matière graisse semblable à du suif. Harris.

Thomas Warton, Anglois, & Antoine Nuck, Professeur de Leyde, ont fait des Traitez des *glandes*, qu'ils ont intitulez *Adénographie*. Le célébre Malphigi en a composé un de la structure des *glandes* conglobées. On prétend que Willis a découvèrt les *glandes* de l'estomac: mais Théodore Janson prétend qu'elles ont été connuës de Galien. On prétend aussi que Peyer, Médecin de Schafouse, a découvèrt quelques *glandes* dans les intes-

tins : mais le même Janson prétend qu'elles n'ont pas échapé aux yeux d'Hyppocrate & de Galien. Dans l'histoire de l'Académie des Sciences de 1711. il y a des obsèrvations de M. Winslou sur les filtrations ou sécrétions des sucs dans les *glandes*.

La *glande* pinéale, où M. Descartes met le principal siége de l'âme, est une *glande* qui est dans le cèrveau, faite en forme de pomme de pin : c'est pourquoi on la nomme *conus*, *conoides*, & *conarium*. Il suppose que toutes les fibres du cèrveau, & tous les organes aboutissent là, afin qu'elle soit ponctuellement avèrtie de tout ce qui se passe dans les sens : l'âme est là comme sur un trône, d'où elle commande à tous les autres membres. Bien des Cartésiens ont abandonné cette idée de Descartes.

Ce mot vient de *glans*, parce qu'elle a quelque ressemblance avec le *gland*.

GLANDÉ, ÉE, est un tèrme d'Armoiries. *Onustus glandibus*. Un tel portoit d'or au chêne *glandé* de sinople.

On dit aussi au Manége, qu'un cheval est *glandé*, lorsqu'il a les glandes enflées & pleines de gourmes.

GLANDÉE, s. f. Abondance de gland, la recolte du gland. *Glandium messis*. On a vendu cette année 500 écus *la glandée* de cette forêt. On comprend sous le nom de *glandée*, non seulement le gland, mais aussi les autres fruits des forêts.

GLANDELEUR, ou GLANDELAGH, ou GLANDELAC, s. m. C'étoit autrefois une ville Episcopale d'Irlande. *Glandelacum*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village du Comté de Dublin en Lagénie. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Dublin, dont il étoit suffragant.

GLANDÈVE, s. f. Nom propre de ville. *Glannativa*, *Glannateva*, *Glannatova*, *Glandis*, *Glandacum*, *Glandatum*, *Glandetum*. Ville de France située dans la Provence sur la rivière de Var, aux confins du Comté de Nice. Cette ville étoit si exposée aux inondations du Var, que ses habitans ont été obligez de l'abandonner, & de bâtir le bourg d'Entrevaux, à un quart de lieuë de cette ville, où le Siége Épiscopal a été transferé, sous le nom toutefois d'Évêché de *Glandève*, suffragant d'Ambrun. Cette ville a donné le nom à la maison de *Glandève*, qui est une des principales de la Provence. *Glandève* est une ville inconnuë à Pline, à Strabon & à Ptolomée. On la trouve dans les vieilles Notices; elle y est appellée *Civitas Glannatina*, *Glannatena*, *Glannatica Glannatera*, *Glannatera*, & elle tient le sixième lieu entre les huit villes de la Province des Alpes maritimes. On trouve aussi *Civitas Glandis*, *Glandetum*, *Glandatum* & *Glandacum*. De Valois, *Not. Gall. p.* 235. croit que *Glannatina*, *Glanaatena*, &c. sont des fautes; qu'il faut lire *Glannativa*, *Glannateva*, &c. que l'u ne fut jamais changée en *v*; que *Glandis*, *Glandetum*, *Glandatum* & *Glandacum*, sont des noms modernes; que le veritable nom de cette ville est *Glannativa*, *Glannateva*, ou *Glemnateva*. Gassendi disoit qu'il n'en restoit plus rien; mais il en attribuoit la cause aux guèrres ou à la chute de quelques montagnes, ou à quelque incendie, & non pas aux inondations du Var.

GLANDULE, s. f. Petite glande. *Tonsilla*, *glandula*. Les amygdales sont des *glandules*. On dit aussi la *glandule* pinéale.

GLANDULEUX, adj. m. Composé de glandes; qui a des glandes. *Glandulosus*. Les mammelles sont des corps *glanduleux*. La substance corticale du cèrveau est *glanduleuse*. Galien met les testicules entre les corps *glanduleux*. Sa substance *glanduleuse* est si molasse, que peu de violence suffit pour en rompre le tissu. Dionis. Le venin de la vipère est contenu dans un sac *glanduleux* qui se trouve derrière la tête de cet animal. Lemery. La tunique *glanduleuse* des intestins. Harris.

GLANE, s. f. Petit bouquet, poignée d'épis épars & négligez dans un champ, que les pauvres gens ramassent aprés qu'on a moissonné & lié les gèrbes. *Spica derelicta*. Voyez Glaneur.

On dit en provèrbe, il y a encore assez de champ pour faire *glane*; pour dire, qu'il reste encore assez de profit ou de travail à faire pour les autres dans une affaire, dans une science.

Glane, en tèrme de Jardinier, est une longue botte d'oignons attachez avec leur vieille fane autour de quelques brins de paille, d'un baton d'un pied ou deux de longueur. Le peuple de Paris dit *glene*.

GLANER, v. act. Ramasser les épis épars, & négligez dans un champ moissonné. *Spicilegium exercere*. Ruth étoit venuë pour *glaner* dans le champ de Booz quand il l'epousa. La Coûtume de Dourdan fait defense de se transporter sur les tèrres d'autrui pour y *glaner* dans le tems de la moisson, jusqu'à ce que les grains en soient enlevez & portez hors le champ, à peine d'amende arbitraire. De la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p.* 681. Un Arrêt du Parlement de Paris du 13 Juillet 1662. defend la même chose. *Au même endroit p.* 713. Les Coûtumes de Melun & d'Étampes, portent que tous Laboureurs ou Fèrmiers peuvent de leur autorité privée, par eux-mêmes, leurs gens ou sèrviteurs, ôter aux *glaneurs* les glanes trouvées sur leurs champs avant l'enlevement des gèrbes, & conduire les glaneurs en prison pour être punis par la Justice. De la Mare, *Traité de Police*, *T. II. p.* 681.

Ce mot vient à *glandibus colligendis*, d'où l'on a étendu la signification aux épis de blé.

Glaner, signifie figurément, Faire un petit gain dans une affaire, aprés que d'autres y en ont fait de très-grands. Les prémiers Fèrmiers ont eu toute la graisse de cette affaire, il n'y a qu'à *glaner* pour ceux qui viendront aprés eux. On le dit aussi pour traiter une matière aprés que d'autres Auteurs l'ont déja épuisée. Tout est dit depuis sept mille ans que les hommes pensent, & l'on ne fait plus que *glaner* aprés les anciens. La Br.

Glané, ée, part. pass. & adj.

GLANEUR, euse, s. m. & f. Celui ou celle qui glane. *Spicilegus*, *spicarum legulus*. Les *glaneurs* ne viennent qu'aprés que les gèrbes sont liées.

GLANFEUIL, s. m. Nom propre de lieu. C'est l'ancien nom de S. Maur sur Loire. *Glannafolium*, *Glandifolium*. L'Abbaye de S. Maur sur Loire, *Glannafolium*, ou *Glannafoliense Monasterium*. Voyez S. Maur sur Loire à la Lettre M. Pepin, ayant donné en fiêf le Monastère de *Glanfeuil* à un cèrtain Gaudulf, les Moines réduits à la dèrnière pauvreté, prirent l'habit de Chanoines, dit Odon dans le Livre des Miracles de S. Maur; dans la suite on y remit l'État régulier, qui s'y est maintenu depuis. De Valois, *Not. Gall. p.* 235.

GLAPIR, v. n. Faire un cri dont le son est aigu & pèrçant. *Gannire*. On le dit proprement des petits chiens & des renards. Mais figurément il se dit des pèrsonnes qui crient, qui haussent leur voix d'un ton aigre & pèrçant. Cette femme *glapit*. Le dessus de ce concèrt ne vaut rien, au lieu de chanter il *glapit*.

Ce mot vient de l'Allemand *Klappèrn*, signifiant la même chose.

GLAPISSANT, ante, adj. Qui glapit. *Ganniens*. Elle me parla d'un ton *glapissant*, où il entroit de la vieillesse & de la tendresse. Le Ch. d'H.

L'un traîne en longs fredons une voix glapissante. Boil.

GLAPISSEMENT, s. m. Le cri des renards ou petits chiens, ou des pèrsonnes qui ont la voix trop aiguë. *Gannitus*.

GLARE, s. m. Bourg ou village du Diocèse de Liege dans la forêt d'Ardennes, près du Monastère de S. Hubèrt. *Longolarium*, & *Conglare*, d'où par aphérèse ou retranchement de la premiere syllabe s'est fait *Glare*. *Glare* étoit autrefois une maison de chasse de nos Rois dans la forêt d'Ardennes. C'est ce qui a trompé Aimoin, & qui lui a fait prendre *Glare* pour une forêt, & dire que Clothaire étoit allé chasser dans la forêt de *Glare*; au lieu de dire à *Glare*. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 283.

GLAREANA. *Ornithologie*. C'est un oiseau qui vient en grande troupe avant l'hivèr, son dos est d'une couleur brune, mais d'un brun qui tire sur le vèrdatre, ainsi que ses côtez, & une partie des ailes; sa poitrine qui est blanche, est semée de taches noires; son ventre est blanchâtre sans aucune tache; la queuë par le dessus, aussi bien que les grandes pennes de ses ailes, sont noirâtres; les jambes sont de couleur de rosée; son bec est droit.

GLARIS, s. m. Nom propre de lieu. *Glarona*, *Clarona*. Bourg de la Suisse, situé sur la rivière de Lint, ou de Sernetf, à six lieuës de Schwits du côté de l'orient. Ce lieu n'a rien de considérable, que de donner le nom à la vallée & à toute la contrée de *Glaris* qui est des treize Cantons.

Le Canton de *Glaris*, en Latin *Glaronensis pagus*. C'est une des treize Republiques des Suisses. Elle est entre les Cantons de Schwits & d'Uri, le Baillage de Gasteren, les Comtez de Sargants & de Riva & le pays des Grisons. Le Canton de *Glaris* n'a pas plus de six lieuës de long & cinq de large; ce ne sont qu'affreuses montagnes, à la resèrve de la vallée de *Glaris*, qui est le long de la rivière de Lintz. Il appartenoit au Monastère de Seckingen, mais l'Empereur Frideric Barberousse le donna à un Palatin de Bourgogne, d'où il entra dans les Maisons d'Habsbourg & ensuite d'Autriche. L'an 1352. les trois prémiers Cantons le conquirent, & le reçurent au nombre de leurs conféderez. Il y a deux Cours de Justice, l'une de neuf Juges, qui connoit les affaires criminelles & des Successions; l'autre de cinq, qui juge des autres affaires civiles. Ses affaires Politiques se réglent dans une assemblée générale du Canton, qui se tient tous les ans au bourg de Schwanden. Ce Canton possède hors de ses limites le Baillage de Wèrdembèrg en particulier, & ceux d'Utnac & de Gastal en commun avec le Canton de Schwits. Ses habitans sont en partie Catholiques Romains, & en partie Reformez; & ses Bourgs principaux sont *Glaris* & Schwanden. Le Gouvèrnement du Canton de *Glaris* est démocratique. Les habitans y sont Protestans & Catholiques, & sont

font l'office tour à tour dans la même Eglise. Voyez les *Délices de la Suisse*.

GLAS, f. m. Quelques uns disent *glais*. Son de cloche qu'on tinte lorsqu'une personne vient d'expirer ou agonize, pour avertir qu'on prie Dieu pour elle. *Ferale classicum*.

Ménage prétend que ce mot vient de *lessus* Latin. Il y en a qui le font venir de κλάζω, *clamo*, je crie, ou de κλαίω, *fleo*, je pleure; en effet il y a des endroits où l'on dit un *clas* au lieu d'un *glas*. Quelques autres le dérivent de *classicam*, que DuCange dit avoir signifié autrefois le son de toutes les cloches d'un clocher qu'on sonnoit ensemble; & que Joannes de Janua dit avoir signifié principalement le son de plusieurs instrumens qu'on touchoit ensemble, soit que ce fussent des trompettes ou des corps, à la guerre & à la chasse ou que ce fut des cloches. Quoiqu'il en soit, *glas* est un vieux mot François: car on disoit autrefois, Sonner à *glas*, par opposition à, Sonner à *carillon*. On disoit aussi un grand *glas* de chiens; pour dire, un grand bruit de chiens, d'où apparemment est venu le mot de *glapir*. Le P. Pezron prétend que le mot de *glas* est Celtique, & qu'il signifie proprement un son lugubre; que de là s'est formé le γλάζω des Grecs; qu'on dit sonner un *glas*, & sonner un *las*, que de là vient le *lessus* des Latins qui se trouve dans les douze tables, & qui est proprement *clamor*, ou *ejulatus lugubris*. Cet Auteur ne fait que changer l'ordre de la descendance de ces mots les uns des autres pour rapporter tout au Celtique.

GLASCO, ou GLASQUOW, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Écosse. *Glascua*, *Glascovia*, *Glascuum*. Elle est dans la Gluydesdale ou Glydsdail sur la rivière Cluyd, à six lieuës de Stèrling, & à cinq de Dimbriton. *Glasco* a un Archevêché, une Univèrsité, & titre de Baronie. Son terroir est si beau, qu'on l'appelle le paradis de l'Écosse.

GLASSENBOURG, ou GLASTON, f. m. *Glastonium*, *Glascania*, *Avalonia*. C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'est qu'un village situé dans le Comté de Sommèrset en Anglétèrre, à deux lieuës de Welles du côte du midi. Il y avoit autrefois en ce lieu un Monastère, qui passoit pour le plus ancien d'Anglétèrre, & qui avoit été le lieu de la sépulture des Rois Bretons. Il fut détruit par le Roi Henri VIII.

GLATZ ou GLADSCO, f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Glatium*, *Glacium*, *Glocium*. Elle est dans la Bohême propre, au confluant des rivières de Neiss & de Stein, entre Koningingretz & Monstèrbèrg, à douze lieuës de la première & à six de la dèrnière. *Glatz* est une ville bien fortifiée, & defenduë par une bonne citadelle; elle est capitale d'un Comté, qui porte son nom, & qui est aux confins de la Silesie & de la Moravie.

GLATERON. Voyez GRATERON.

GLAUCÉ, f. f. Nom propre d'une Nymphe. *Glauce*. Elle étoit fille de Nerée & de Doris. HESIODE, *Theog. v.* 544.

GLAUCIUM, f. m. Plante ainsi nommée parce que ses feüilles sont de couleur de vèrd de mèr.

Ce mot vient du Grèc γλαυκὸς, vèrd de mèr. Voyez PAVOT CORNU, c'est la même chose.

GLAUCOMA, f. m. Tèrme de Médecine. *Glaucoma*, *glaucedo*. C'est une maladie des yeux, qui arrive lorsque l'humeur cristaline se change en couleur vèrdoyante ou azurée. Ceux en qui cette maladie commence à se former s'imaginent voir les objets au travèrs d'un nuage ou d'une fumée; & quand elle est entièrement formée, ils n'appèrçoivent aucune lumière & ne voyent plus rien. Jul. Cæsar Claudinus Cons. 74. donne un remede pour le *glaucôma*. Quand cette maladie est invétérée, elle est incurable.

Ce mot est tout Grèc, γλαυκὸς, *glaucus*, *cæsius*, est la couleur de la mèr.

GLAUCOME. C'est la même chose que *glaucôma* qui vient d'être expliqué. Il faut seulement remarquer que nos Auteurs font le mot de *glaucôme* du genre feminin. M. Dionis parle ainsi de M. Brisseau, Médecin de l'hôpital de Tournai: Il nous dit que que la *glaucôme* n'est point une maladie du cristallin, qu'elle est produite par l'épaississement de l'humeur vitrée, qui la rend opaque, &c.

GLAUCONOMÉ, f. f. Nom propre d'une Nymphe. *Glauconome*. Elle étoit fille de Nerée & de Doris. HESIODE, *Theog. v.* 256.

GLAUCUS, f. m. Nom propre d'un Dieu marin. *Glaucus*. Les uns disent que *Glaucus* étoit un pecheur, qui voyant que les poissons qu'il pêchoit ressautoient dans l'eau, aussitôt qu'il les avoit mis sur une cèrtaine hèrbe, il en goûta & fit comme eux: il fut changé en Dieu marin. Les autres disent que *Glaucus* étoit un fameux plongeur, qui ayant un jour plongé plusieurs fois en présence d'une grande foule de peuple, & étant demeuré chaque fois fort longtems sous l'eau, enfin, pour la dèrnière il ne reparut plus, ce qui fit juger aux spectateurs qu'il avoit été fait Dieu de la mèr. Voyez Athénée L. VII. qui le fait fils de Polybe, qui l'étoit de Mèrcure, & qui lui donne pour mère Eubée fille de Larymnus. Evante le faisoit fils de Neptune & de la Nymphe Naïs.

GLAUDE, f. m. Nom propre d'homme & de femme. *Claudius*, *Claudia*. Isidore Isolani, Jacobin, a écrit le premier la vie de la B. Veronique Religieuse. Il la dédia au Roi François I. & à la Reine *Claude* son epouse, qu'il nomme par tout *Glaudia*, selon la prononciation Françoise, qui est fort ancienne, comme on le peut voir en une épitaphe Gothique de l'an 1300. qui est au Mont-Saint Quentin près de Péronne, où ce nom en François est orthographié *Glaude*. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p.* 202. Il n'y a au reste que le peuple qui dise *Glauda*; ceux qui parle exactement disent *Claude*, & il ne faudroit pas prononcer l'Empereur *Glaude*; mais on peut dire Saint *Glaude*. Bien moins faudroit il aujourd'hui ortographier *Glaude*, de qui que ce soit qu'il se dise, il faut toujours l'écrire par un C, *Claude*.

GLAUDI, f. m. Nom propre d'homme, diminutif de Claude ou Glaude, selon la prononciation populaire. *Claudiolus*. On dit *Claudi* ou *Glaudi*, & ces noms se donnent aux petits garçons qui portent le nom de Claude. Il n'y a du reste que le peuple qui en use ainsi.

GLAUX, f. m. Plante qui est ainsi appellée à cause qu'elle est propre à augmenter le lait aux nourrices, du Grèc γάλα, lait. Voyez HERBE AU LAIT.

GLAYEUL, f. m. *Gladiolus*. Plante qui a les feuilles longues, étroites, pointuës, faites comme la lame d'une épée ou d'un glaive, appellé en Latin *gladius*, d'où vient qu'on lui a donné le nom de *gladiolus*, d'où s'est formé le mot François *Glayeul*. Chomel l'appelle aussi *Glais* en François. Il sort d'entre ses feuilles une tige haute de deux ou trois piéds, ronde, à laquelle sont attachées par ordre, seulement en un côté, six ou sept fleurs distantes les unes des autres, grandes, de couleur ordinairement purpurine, rougeâtre, & quelquefois blanche. Chaque fleur est composée d'une feuille retrecie en tuyau par le bas, évasée & divisée en haut en deux levres qui forment une manière de gueule. Son fruit est gros comme une aveline, oblong, divisé en trois loges remplies de semences presque rondes, rougeâtres, envelopées d'une coëffe jaune. Sa racine est tubéreuse, charnuë, soutenuë par une autre racine. En Latin, *gladiolus floridus uno versu dispositus major*. C. B. *pin*. 41. Il y a une autre espece de *glayeul* qui est semblable au précédent, si ce n'est que ses fleurs sortent des deux côtez de la tige, & qu'elles sont un peu plus petites. En Latin, *gladiolus utrimque floridus*. C. B. *pin* 41. Ces plantes sont incisives, degestives, apéritives, propres pour exciter la suppuration.

GLAYEUL PUANT, est une autre sorte de plante qui pousse beaucoup de feuilles longues d'un piéd & demi ou de deux piéds, plus étroites que celles de l'iris ordinaire, noirâtres, d'un odeur puante approchant de l'odeur des punaises. Ses fleurs sont semblables à celles de l'iris ou de la flambe, mais plus petites, leur couleur est un bleu pale; chacune est composée de neuf feuilles de couleur ordinairement purpurine, quelquefois rouges. Lorsqu'elles sont passées, le fruit paroit; il est à trois loges oblongues qui renfèrment des semences rondes, & grosses comme de petits pois, rougeatres, & d'un gout très-piquant & brûlant. En Latin, *gladiolus fœtidus*. C. B. *pin* 30. *Iris fœtidissima, seu xiris*, *Inst. rei herb.* 360. La racine & la semence de *glayeul* sont purgatives, hydragogues, apéritives, propres pour les convulsions, pour l'hydropisie, pour les rhumatismes. Il y a en Amerique une espece de *glayeul* appellé Totora, dont on fait des fascines avec lesquelles on bâtit les maisons.

GLAZY, f. m. Vieux mot, qui se trouve rârement, il signifie glaive, *Gladius*, d'où s'est formé *glazy*, le *d* & le *z* ont beaucoup d'affinité, & se sont souvent changez l'un en l'autre.

G L E.

GLÉ, f. m. Vieux mot. Nom d'un petit animal appellé Loir, & en Latin *glirus*. LOBIN *Gloss*.

GLEBE, f. m. Tèrme de Chymie. Motte de tèrre qui enfèrme quelque métal ou mineral. *Gleba*. On apporte les *glébes* aux forges pour les laver, les épurer, & puis les fondre. Ce mot est tout Latin.

GLEBE, s'est dit autrefois pour héritage. *Prædium*, *Heredium*. Autrefois en France parmi les gens non libres, les uns étoient tout-à-fait sèrfs, & d'autres n'étoient qu'hommes de Pote. Les sèrfs étoient attachez à la *glébe*, c'est-à-dire, à l'héritage. On les vendoit avec le fond. LE GENDRE.

Gleba, motte de tèrre, vient du Celtique *gleb*, qui veut dire mouillé, arrosé d'eau, comme les mottes de tèrre, qui par là deviennent fèrtiles. PEZRON. Rien ne convient moins à une motte

 de

de tèrre que cette signification, & cette seule étymologie peut montrer combien peu il faut faire de fonds sur la plupart de celles du P. Pezron.

Glèbe, en tèrme de Jurisprudence & de Coûtume, c'est le sol de l'héritage que l'on possède. Les Esclaves étoient autrefois attachez à la *glèbe*, on les vendoit avec le fonds. Quelques gens de main-morte sont attachez à la *glèbe*, ne peuvent aller demeurer ailleurs sans pèrdre leurs fonds. Le droit de Patronage, qui est réel, doit être annèxe à une *glèbe*; celui qui jouit de la *glèbe*, jouit aussi des droits honorifiques du Patronage.

GLEICHEN, s. m. Nom d'une Contrée & d'un Château. Le Comté de *Gleichen*. *Gleichensis Comitatus*. Petit pays du Cèrcle de la Haute-Saxe en Allemagne. Il est dans la Thuringe au couchant du Tèrritoire d'Erfurd. Ce pays a eu ses Comtes particuliers de la Maison de Schwartzbourg; mais après la mort du dèrnier Comte de *Gleichen*, arrivée l'an 1639 l'Évêque de Maïence donna l'investiture des fiéfs dévolus à son Église, au Comte d'Hatzfeld; & les Ducs de Saxe investirent du reste le Comte d'Hohenlohe: ce qui après de grandes contestations est demeuré dans ce même état. Le Château de *Gleichen*, qui est entre Erfurd & Gotha, donne le nom à ce Comté.

GLENDELACH. Voyez Glanoeleur.

GLENLUZ, ou GLENLUCE. La Baye de *Glenluz*. *Glenlucensis sinus*. Petit Golfe de la mèr d'Irlande. Il s'avance dans les côtes du Comté de Galloway province d'Écosse, entre le Mule ou le Cap de Galloway & la ville de Witèrn. Il prend son nom du bourg de *Glenluz*, qu'on nomme en Latin *Glenluca* ou *Glenovium*.

GLÉNE ou GLÉNOÏDE, s. f. Tèrme d'Anatomie. C'est un nom que l'on donne aux cavitez extèrnes des ôs, qui sont moyennes, c'est-à-dire, qui ne sont ni des plus profondes, ni des plus petites, & presque plates, mais moyennes entre les unes & les autres. Ainsi la cavité de l'omoplate qui reçoit l'humerus, est une *gléne*, ou *glénoïde*.

Ce nom se donne à deux cavitez qui sont à la partie d'en bas de la prémière vèrtèbre du cou. Harris.

Ce mot est Grèc, composé de γλήνη, qui signifie paupière & cavité, où un corps en reçoit un autre qui s'y emboite; & de εἶδος, *forme*; *Glénoïde*, qui a la forme d'une cavité telle que nous venons de dire.

GLÉITE, substantif féminin. Tèrme de Monnoie. *Fæx, scoria*. On appelle dans les Monnoies *gléite* ou litarge, l'impureté des matières qui a coulé de la coupelle d'affinage, comme il a été dit. Ces tèrmes de *gléite* ou litarge, sont synonymes. Boizard. Mais le tèrme de *gléite* est plus en usage dans les Monnoies que celui de litarge. In

GLETERON, s. m. Plante qu'on appelle autrement *glouteron* ou *bardane*. Voyez Bardane.

GLEU, s. m. *Palea*. On appelle *glu* en Normandie de la paille, en quelques autres Provinces on prononce *glui*.

M. Huet dérive ce mot du Syriaque *gela*, qui signifie la même chose.

G L I.

GLICYNÉRO, s. m. Nom propre d'une rivière de la Romanie, province de la Turquie en Europe; *Aquadulcis, Athiras Pydaras*. Le *Glicynéro* (M. Corneille écrit *Gléicnéro*) s'appelle autrement *Aqua dolce*, & *Athiras*. Il se décharge dans la Propontide ou mer de Marmara, entre Selivrée & Perintho.

GLISKOVATZ, s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Gliskovatium*. Elle est dans la Sèrvie, environ à douze lieuës de Novibazar du côté du couchant, & sur la rivière de Vetèrnitza, qui se décharge peu après dans celle de Lepanar.

GLISSADE, s. f. Mouvement du pied qui appuyant sur un lieu glissant, glisse malgré qu'on en ait. *Vestigium lubricum*. Voilà une dangereuse *glissade*. Il fit une *glissade*, & tomba.

Glissade. Tèrme de Maître d'exèrcice militaire. C'est un mouvement de la pique en avant ou en arrière. Faire une *glissade* avec la pique.

GLISSANT, ante, adj. Lieu où on fait des glissades. *Lubricus*, *fallens*. Chemin *glissant*. Il y avoit au fond de l'eau de gros cailloux fort *glissans*. Ablanc. C'est un pas *glissant*, se dit tant au propre qu'au figuré. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie: de l'une à l'autre le pas est *glissant*. La Bruy.

Le Théâtre est un lieu glissant *pour une fille.*
Nouv. ch. de vers.

En tèrme de Poësie Italienne on appelle vèrs *glissans*, les vèrs qui ont une syllabe de plus que ceux qui sont de même mesure. Les vèrs *glissans* ont l'accent sur l'antépénultième syllabe du dèrnier mot, ce qui fait qu'on prononce vite les deux dernières syllabes, au lieu qu'on les prononce lentement dans les vèrs qui ont l'accent sur la pénultième du dèrnier mot. Les vèrs *glissans* ont douze syllabes quand les autres qu'ils accompagnent en ont onze & huit, quand ceux ci en ont sept. Les vèrs *glissans* font dans la Poësie Italienne le même effet, que les vèrs dont la rime est féminine dans la Poësie Françoise.

L'Invidia figliuol' mio se stessa macéra. San.

Ce vèrs est *glissant*, & a douze syllabes dans sa mesure. On peut remarquer en passant que les vèrs Italiens sont bien plus rudes que les vèrs François ne le sont aujourd'hui, à cause de la quantité de voyelles qu'il faut entasser dans une même syllabe pour mesurer les vèrs, ce qui en rend la prononciation moins fèrme, moins soutenuë & fort desagréable.

L'Auteur du jardin des racines Grècques, dérive ce mot du Grèc γλίσχρος, qui veut dire la même chose.

GLISSEMENT, s. m. Tèrme de Physique. *Fluxus, lapsus lubricus*. Les corps ne sont liquides que par le *glissement* continuel de leurs parties les unes sur les autres.

GLISSER, v. n. C'est, Mettre le piéd sur quelque endroit glissant, sur quelque chose de gras ou d'uni, & chanceler pour tomber. *Vacillare, labi in lubrico*. Le piéd *glisse* aisément sur le pavé gras, sur du bois mouillé, sur des planchers frottez & cirez.

Ce mot vient de *glace*, parce qu'elle sèrt à *glisser*. Quelques-uns le dérivent du Grèc γλίσχρος, qui signifie *lubricus* ou *glissant*. Ménage.

Glisser. C'est aussi, se pousser, se mouvoir de dessein formé sur la glace ou sur une glissoire, en se servant de ses bras pour contrepoids. Ce petit garçon s'amuse à *glisser* tout le jour. C'est quelque chose de curieux de voir les Hollandois *glisser* sur les patins.

On le dit aussi de plusieurs choses qui s'échappent & se coulent aisément & par surprise. *Delabi, elabi*. Cette anguille a *glissé* & lui a échapé des mains. Le piéd de cette échelle a *glissé*. Ce vèrre, ce coûteau ont *glissé* de dessus cette table qui étoit en pente.

Glisser, à l'actif, signifie Fourrer, couler adroitement quelque chose dans une autre, sans qu'on s'en appèrçoive. *Penetrare, se serpere*. Ce coupeur de bourse a *glissé* la main dans ma poche, & puis s'est *glissé* dans la foule, & s'est sauvé.

Glisser, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, Éviter ou passer legèrement sur quelque chose. *Præterire, attingere leviter*. Un Orateur *glisse* sur les actions de celui qu'il louë quand elles peuvent être un peu blâmées. Ce point de la cause étoit un peu délicat, il a *glissé* dessus.

On dit figurément que le piéd *glisse*, pour dire que l'on fait une faute. *Turbare, labi*. La pieté est assez meprisable par elle-même aux yeux de ceux qui n'en ont point, sans que ceux qui font profession d'en avoir, la décrient & l'avilissent faute de prudence & de sagesse: car pour peu que le piéd leur *glisse*, on ne leur pardonne rien. Ab. de la Tr.

Glisser, signifie aussi, Insérer, insinuer adroitement. Il a *glissé* un passage, une autorité, un trait de louange, de satire, dans son discours. On a *glissé* une clause dans ce contrat qui fait grand tort au vendeur. Il s'est *glissé* beaucoup de fausses opinions & d'èrreurs populaires dans les livres des Philosophes. Il a laissé *glisser* une méprise.

Je sentois une secrette flamme,
Qui se glissoit *dans mes os.* Voit.

...... Est mollis flamma medullas,
Interea, & tacitum vivit sub pectore vulnus. Virg.

On dit provèrbialement, C'est à vous à glisser, quand plusieurs pèrsonnes sont engagées dans quelque affaire, dans quelque travail, dans quelque peril, & que les autres y ont deja passé & fait leur devoir.

Glissé, ée, part. & adj.

GLISSOIRE, s. f. Lieu où l'on glisse par divèrtissement, & qu'on unit exprès pour cela. *Locus lubricus*.

G L O.

GLOBE, s. m. Corps sphérique, corps tout rond, corps solide compris sous une seule supèrficie, qui a un point dans le centre, d'où si l'on tire des lignes à les extrémitez, elles sont égales. *Globus*. La tèrre & l'eau ne font qu'un *globe*. Les Planétes sont des *globes* solides si on excepte le soleil. Le *globe* du monde roule sur son axe, dont les extrémitez sont les deux pôles. On ne peut sans admiration contempler tous ces *globes* celestes, ces corps effroyables qui sont en marche, ils ne s'embarrassent point l'un l'autre; ils ne se choquent, ils ne se derangent point: tout au

contraire,

contraire, ils demeurent dans l'ordre qui leur est prescrit, & suivent la route qui leur est marquée. Est-ce par hazard qu'ils obsèrvent des régles si invariables? LA BR.

Sur les médailles on met un *globe* à la main des Princes, pour marquer qu'ils sont les maitres du monde. P. JOBERT. La providence porte une baguette dont elle semble toucher un *globe*, pour marquer qu'elle gouvèrne le monde. Io.

Le mot de *globe* est formé de *globus*, & ce mot est dérivé, selon quelques Auteurs, de *glomus*, qu'ils font venir de l'Hebreu גלם, qui signifie la même chose; ou si l'on en fait un vèrbe, en mettant les points convenables, ce même mot signifie *rouler*, *entourer*, la racine est גל, qui signifie la même chose.

GLOBE, vient du Celtique *globyn*. PEZRON. *Globe* vient du Latin *globus*, & très-probablement *globyn* aussi.

On appelle *globe céléste*, & *globe tèrrestre*, deux instrumens de Mathématique où sont décrits en l'un les divèrses régions de la tèrre, & en l'autre les étoiles du firmament. Ils sont soutenus de deux cèrcles, dont l'un marque l'Horison, & l'autre le Méridien; & sur le Méridien il y a un cèrcle polaire, au centre duquel est une aiguille de cuivre appellée *gnomon*, laquelle est attachée à l'axe. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliothéques. Voyez la 4e Edition de *l'usage des Globes*, par N. Bion.

GLOBE. Les Faïanciers se sèrvent de ce mot pour signifier une phiole de vèrre étamée par dedans, montée sur un piéd, qu'on met sur la corniche de la cheminée, pour représenter en petit les objèts qui sont dans une chambre.

On dit figurément & poëtiquement, que deux beaux yeux sont deux *globes* de feu.

En tèrme d'Anatomie l'extrémité du nez, qui est cartilagineuse & mobile, est appellée le petit *globe* du nez. DIONIS.

GLOBE, en tèrme de Pyrotéchnie, se dit de toutes sortes de corps où l'on a enfermé de la poudre pour faire des feux artificiéls, de quelque figure & qualité qu'ils soient. On a vû même dans des magasins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme cubique, ou parallélopipéde. Voyez Casimir en sa Pyrotéchnie.

IN-GLOBO Expression Latine, qu'on employe quelquefois en François dans le stile bas & familier, en parlant de plusieurs pèrsonnes, ou de plusieurs choses considérées ensemble.

GLOBULAIRE, s. f. Plante qui a du rapport avec la Paquerette ou *Bellis*, par ses feuilles, & qui s'en distingue par ses fleurs, qui sont ramassées en une petite boule blanche composée de fleurons differens des ordinaires en ce qu'ils forment une lévre découpée en plusieurs laniéres. Ils sont soutenus chacun par un calice qui renfèrme une semence fort menuë. *Bellis Cærulea caule folioso*, *C. B. Pin*, ou *Globularia vulgaris*, *Inst. R. Herb.* L'*Alypum montis Ceti*, arbrisseau commun au Cap de Cete & en Provence près de Marseille, est une autre espéce de *Globulaire*, appellée *Globularia fruticosa*, *Martigolio tridentato*. *Inst. R. Herb.* Ses feuilles purgent fort violemment.

Ce mot vient du Latin *globulus*, *globe*, *boule*, & on l'a donné à ces sortes de plantes à cause de la figure de leurs fleurs.

GLOBULE, s. m. Petit corps sphérique, ou ayant figure de globe. *Globulus*, *sphærula*. Le Mèrcure épanché se forme toûjours en *globules* ou petits corps ronds. Les Cartésiens appellent *globules* du second élément, les particules de la matière prémière qui se sont arrondies. Un poëte dit d'une pilulle qu'il avoit prise:

> *Lorsque je pris ce filtre mèrveilleux,*
> *Sur le Sommèt de ce puissant* globule;
> *Je vis s'asseoir la Déesse santé*, &c.
>
> N. CH. DE VIAS.

GLOCER, v. n. Voyez GLOUSSER.

GLOCESTER, ou *Glocestre*. Nous prononçons ainsi. s. m. *Glocestria*, *Gloverma*, Bonne ville avec titre de Duché. Elle est capitale du Comté de Glocester, & située sur la Savèrne, à dix lieuës de Bristol du côté du nord. Cette ville fut appellée *Clevum* par les Dobunes ses anciens habitans; ensuite les Romains s'en étant rendus maitres, l'appellérent *Claudia Castra*. Elle a un Evêché suffragant de Cantorbery. Du revenu de l'Abbaye de *Glocestre* Henri VIII. fonda l'Evêché de la même ville en 1541.

GLOCESTER-SHIRE. C'est-à-dire, le Comté de Glocester, ou de Glocestre *Glocestria*, *Glocestrensis Comitatus*. Province d'Anglетérre. Elle est dans l'ancien Royaume de Mèrcie, & bornée au sud par le Comté de Sommèrset; au levant par ceux de Wilt & d'Oxford; au nord par ceux de Warwick & de Worcester; & au couchant par ceux d'Héreford & de monmouth. La longueur de cette Province est de dix-neuf à vingt lieuës, & sa largeur moyenne de sept. Son tèrroir est fort fèrtile en grains & en pâturages; ses laines sont fort estimées, & elle a de bonnes mines de fer; si bien qu'on peut la mettre au rang des principales provinces d'Anglетérre. La Savèrne la baigne, & les principaux lieux sont les bourgs de Tewkesbury & de Cirencestre, & la ville de Glocester. Le Comté de Glocester est le lieu où demeuroient autrefois les Dobuniens. CAMDEN. Le Chevalier Atkins a fait en Anglois l'histoire de la Province de *Glocestre*, imprimée à Londres ces dèrnières années.

GLOGAW, ou *Glogaw*, mais il faut prononcer *Glogaw* Le Gros *Glogaw*. *Glogavia Major*, anciennement, *Lugidunum*. Ville bien fortifiée & défenduë par une bonne citadelle; elle est la capitale du Duché de *Glogaw* en Silésie, & située sur l'Odèr à trois lieuës de Pologne, & à dix-huit de Breslaw du côté du nord. Il y a un autre *Glogaw*, qu'on appelle *Klin Glogaw*. Ce lieu est dans le Duché d'Oppelen, du côté du midi.

Le Duché ou la Principauté de *Glogaw*. *Glogavensis Ducatus*, ou *Principatus*. Contrée du Royaume de Bohême. Elle est dans la Silésie, le long de l'Odèr, qui la travèrse dans toute sa longueur du sud au nord. Elle est bornée au levant par la Pologne, au nord par le Duché de Crossen; au couchant par celui de Sagan, & au sud par ceux de Lignitz & de Wolaw. Glogaw, qui lui donne le nom, en est aussi la ville capitale

GLOIRE, s. f. Majesté de Dieu, éclat de sa puissance, de sa grandeur infinie; la splendeur qui marque cette puissance & cette grandeur infinie. *Gloria*. Les yeux mortels ne peuvent voir Dieu dans sa *gloire*. Dieu a paru dans sa *gloire* sur le mont du Tabor. Les Bienheureux voyent Dieu dans sa *gloire*, & face à face. Dieu viendra dans sa *gloire* juger les vivans & les morts. Bèrtrand Du Guesclin disoit que la *gloire* se devoit partager entre les hommes, aussi bien que les richesses. Le moyen de vouloir des *gloires* & des grandeurs de la tèrre, si nous étions pèrsuadez qu'il n'y a rien qui nous prive avec plus de cèrtitude de celle de Dieu. AB. DE LA TR.

Le mot de gloire vient du Latin *gloria*, que quelques-uns dérivent du Grèc κλείω, *je célèbre*, ou de l'Arabe גלל, qui signifie la même chose. Ce mot *gloire* vient du Celtique *gloire*. PEZRON.

GLOIRE, se dit aussi de la béatitude dont les enfans de Dieu joüissent dans le Ciel. Quelle *gloire* n'est point destinée pour ceux qui obéissent à l'Evangile? La grace est un avant-goût de la *gloire* du Ciel. L'Ecriture pour nous donner quelque idée de la félicité du paradis, nous dit que c'est un poid éternel de *gloire* excellemment excellente.

On appelle en tèrme de Peinture & d'Opéra, *gloire*, un Ciel ouvèrt & lumineux, ou une représentation imparfaite de la *gloire* céleste. Mignard a peint au Val de Grace une *gloire*.

GLOIRE, se dit aussi de l'honneur qu'on rend à Dieu, des loüanges qui lui sont dûës. Dieu est jaloux de sa *gloire*: Il a dit: Je ne donnerai ma *gloire* à pèrsonne. *Gloriam meam alteri non dabo*. *Gloire* soit au Pére, au Fils & au S. Esprit.

GLOIRE, se dit par emprunt, & par participation de l'honneur mondain; de la loüange ou de l'approbation qu'on donne au mérite, au sçavoir & à la vèrtu des hommes. La *gloire* du monde n'est qu'une fumée. Le Roi est revenu comblé, ou tout couvèrt de *gloire*. Cet Ouvrage a acquis beaucoup de *gloire* à son Auteur. Le Prince a tiré beaucoup de *gloire* de cette action de clémence, de justice. Les vaincus travaillent à leur propre *gloire*, en relevant celle des vainqueurs. BAY. Un amour aveugle de la *gloire*, violente l'instinct naturel, & nous transporte hors de nous-mêmes. S. EVR. Ceux qui ont témoigné du mépris pour la *gloire*, ne l'ont fait que pour acquerir de la *gloire*, par le mépris même qu'ils en faisoient. LE CH. DE M. La *gloire* est quelque chose hors de nous, & qui n'en dépend pas absolument. M. SCUD. C'est proprement pour la *gloire* que la renommée est établie; si elle ne s'etend & se répand par tout, elle s'affoiblit, & les actions éclatantes sont les seules qui lui appartiennent. Io. L'amour ne doit pas prendre le pas sur la *gloire*. G. G. Aléxandre aimoit épèrdument la *gloire*. M. ESP. Saluste dit de Caton, que moins il chèrchoit de *gloire* plus il en acquéroit. BOUH. Les Philosophes qui ont écrit contre la *gloire*, ne chèrchoient peut-être que la *gloire* d'avoir bien écrit contre elle. PASC. L'homme qui est toujours en proie au désir extrême de la *gloire*, pèrd le tems de la goûter. DES-H. Aléxandre avoit un désir de *gloire* immoderé, & une ambition vaste qui ne lui laissoit point de repos. S. EVR. Mille gens préférent la *gloire* à la vèrtu. S. RÉAL. Godefroi de Bouillon mourut couvèrt également de la *gloire* des Héros, & de celle des Saints. DE CHOISI. Peut-être avez vous sçû (Mrs de l'Académie Françoise) combien j'ai été touché dès ma jeunesse de cet éclat independant du hazard, inséparable de nous-mêmes, de cette *gloire* délicate que vous possédez, & dont vous êtes les vrais dispensateurs. LE DUC DE LA FORCE.

Est

Les Dieux sont de nos jours les maîtres souverains;
Mais enfin notre gloire *est dans nos propres mains.*
Ces esprits inquiets, & de gloire *affamez.* De l'Am.

Ton intérêt, & sa (de Louis XIV.) gloire,
Le conduisoient tour à tour :
Mais quand il quitte les armes,
Il n'écoute que tes larmes,
Tes besoins, & son amour. Roy.

La véritable *gloire* est délicate & modeste; plus elle est bien fondée, plus elle s'éloigne de l'ostentation, & elle n'a besoin pour se soutenir que de l'éclat des actions qu'elle fait faire. S. Evr. Une *gloire* ambitieuse ne souffre point les petites vanitez. La *gloire* veut que ses Amans souffrent tout pour elle, & fait acheter bien chèrement ses lauriers. Voit.

Quel chemin le plus droit à la gloire *nous guide?*
Ou la vaste science, ou la vértu solide. Boil.

Pour exprimer en dévise que la *gloire* fuit ceux qui la chèrchent, & qu'elle poursuit ceux qui la fuyent, Achille Bocchio *Symbol.* 99. & Picinelli *L. VI. n.* 52. mettent un crocodile, avec ce mot *Fugientibus instat*, ou bien *Sectantes fugitat*.

Il y a cette différence entre *loüange* & *gloire*, que la *loüange* se donne par les particuliers, & la *gloire* par le général du monde.

Gloire, signifie quelquefois, Orgüeil, présomption, bonne opinion qu'on a de soi-même. Ce Noble a une sotte *gloire*. Ce qui gâte bien des Auteurs, c'est la vaine *gloire*. L'homme est un animal de *gloire*.

On dit, qu'un homme fait gloire d'une chose, lorsqu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme fait *gloire* de sa Noblesse. Cet autre fait *gloire* d'être parvenu aux grands emplois, malgré la bassesse de sa naissance. Un infâme fait *gloire* de son vice.

Gloire, se prend aussi pour, Ornement, honneur. Un tel étoit la *gloire* de son siècle.

Gloire. Tèrme de Liturgie. Dans la Liturgie Mosarabique, on appelle *gloire* une des neuf parties de l'Hostie, car on la divise à la Messe en neuf parties. La *gloire* est au milieu de la *résurrection* & du *régne*, & ces trois parties sont à côté des cinq qui forment le montant de la Croix, qu'on représente par l'arrangement des parties de l'Hostie. *Gloria*.

GLOMAQUE, s. m. Ancien nom propre d'un peuple d'Allemagne. *Glomacus, Delemancus*. Le pays des *Glomaques* qu'on appelloit *Delemancia*, étoit le même que la Misnie d'aujourd'hui.

GLORIA, ou Gloria Patri, s. f. Tèrme de Liturgie. Ce mot est purement Latin: On l'employe en François dans la suite du discours, comme les autres mots. Par ce mot on entend le vèrset qui se dit à la fin des Pseaumes, & en tant d'autres occasions à la Messe, à l'Office, & dans toutes les prières que l'Eglise recite. Le mot de *Gloria* est le prémier mot de ce vèrset par lequel on glorifie la Sainte Trinité. On appelle quelquefois ce vèrset du nom des deux prémiers mots par où il commence. Un *Gloria Patri*.

On tient que ce fut le Pape Damâse, qui dans l'année 368. ordonna qu'à la fin de chaque Pseaume on chanteroit le *Gloria Patri*, quoique Baronius croye que cela étoit en usage du tems des Apôtres. C'est-à-dire, que l'usage n'en étoit pas si commun, qu'il l'a été depuis les commencemens de l'Arianisme. On dira l'hymne ensuite, & puis trois Pseaumes, qui seront séparez par le *Gloria*. On y ajoûtera une Leçon, &c. Ab. de la Trape. dans la vèrsion en François de la Régle de Saint Benoit. On dit le *Gloria Patri* à la fin de chaque Pseaume dans l'Office Divin, excepté les trois dèrnières féries de la Semaine-sainte. Le 5e Canon du Concile de Vaison, tenu en 529. porte, On récitera dans nos Eglises le nom du Pape, & après *Gloria Patri* on ajoûtera *Sicut erat in principio*, comme on fait à Rome, en Afrique & en Italie, à cause des Hérétiques, qui disent que le fils de Dieu a commencé dans le tems. Fleury. Le Concile de Narbone en 589. can. 2. On chantera *Gloria* à la fin de chaque Pseaume, & de chaque division des grands Pseaumes. Sans doute on regardoit cette prière comme une profession de foi abregée contre les Ariens. Id. Un *Gloria Patri* en Musique. Un beau *Gloria Patri*, bien chanté. Tous les *Gloria Patri* de ce Musicien sont fort beaux.

Gloria in excelsis, s. m. Tèrme de l'Eglise, pour signifier le cantique que l'on dit à la Messe, excepté les jours de ferie, & les Dimanches de Carême, &c. Il commence par les paroles que les Anges chantèrent à la naissance de Jesus-Christ. *Gloria in excelsis Deo, & in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.* On le chante dans les grandes Messes. Chanter le *Gloria in excélsis*.

GLORIEUX, euse, adj. Qui est dans la gloire celeste, qui joüit de la béatitude éternelle. *Beatus, Gloriosus*. La *glorieuse* Vièrge Marie. Les corps *glorieux* ne sont plus sujets aux infirmitez humaines.

Glorieux, est aussi celui qui a acquis de la gloire par son mérite, par son sçavoir, par sa vèrtu; illustre, éclatant. *Illustris, clarus*. Le Roi a fait plusieurs actions *glorieuses*. Cet Auteur est bien *glorieux* d'avoir fait un si bel Ouvrage. Il est mort au lit d'honneur, d'une mort *glorieuse*, d'une blessure *glorieuse*. Il est plus *glorieux* de se vaincre soi-même, que de vaincre les autres. M. Scud. Le métier de la guèrre est le plus *glorieux*; mais on achéte bien chèr la gloire qui le suit. S. Evr. Est-il rien de plus flatteur & de plus *glorieux*, que de régner sur un cœur tendre & delicat? M. Scud. La domination que les Romains exèrcent par l'equité de leurs loix, est la plus *glorieuse*, puisqu'elle s'étend sur les esprits & sur la raison. S. Evr. Ce mot pour être pris en bien, doit être détèrminé par ce qui précède ou par ce qui suit. Si on dit simplement, Cet homme est *glorieux*, *superbus, arrogans*, c'est une injure. On dit, il a l'air *glorieux*, pour exprimer qu'il a l'air d'un homme vain & supèrbe. C'est un *glorieux* dans le même sens. Comme ce mot est un peu bas, quand il se prend en mauvaise part, il a besoin d'être relevé par la pensée; Boileau ne s'en est sèrvi qu'en riant.

Je ne sçai pas pourquoi l'on vante l'Aléxandre;
Ce n'est qu'un glorieux, *qui ne dit rien de tendre.* Boil.

Glorieux, se dit donc aussi d'un orgueilleux, d'un homme fièr, supèrbe, qui a trop de vanité. En ce sens on dit provèrbialement, qu'il fait bon battre un *glorieux*, car il ne s'en vante pas. On dit en ce sens, il n'est pas *glorieux*, en parlant d'un homme qui ne s'en fait point accroire, qui rapporte de lui-même des choses qui ne sont point avantageuses, les mortifications qu'il a reçües, &c. C'est un *glorieux*; elle est extrémement *glorieuse*.

Glorieux, se dit encore des choses qui donnent ou qui reçoivent de la gloire. Quoique je me sois un peu étendu sur la vie de S. Loüis, qui a été si *glorieuse* à l'Eglise & à la France, je crains, &c. De Choisi.

Le P. Bouhours remarque que ce mot de *glorieux* se prend en bonne part quand on le joint avec un substantif, qui ne soit pas une pèrsonne. Actions *glorieuses*, blessures *glorieuses*, nom *glorieux*, &c. mais il remarque un peu après qu'on dit cependant en mauvaise part. Il a l'air *glorieux*, pour dire, il a l'air d'un homme vain & superbe: ainsi il n'y a que l'usage qui détèrmine la signification de ce mot.

GLORIEUSE, s. f. Tèrme de Fleuriste. C'est une tulipe qui a pour couleur une isabelle qui tire un peu sur le jaûne, & un rouge doré. Morin.

GLORIEUSEMENT, adv. d'une manière glorieuse. *Egregiè, præclarè*. Il s'est tiré *glorieusement* de cette bataille. Combattre *glorieusement*. Abl.

GLORIFICATION, s. f. Qui ne se dit que de l'élévation à la gloire étèrnelle que Dieu accorde à ses Elus après leur mort. *Gloria, beatitudo*.

GLORIFIER, v. act. Admettre à la béatitude étèrnelle. *Beare, cælestibus choris inserere*. Dieu *glorifie* ses Elûs après leur mort.

Glorifier, signifie aussi, Honorer, donner de la loüange à Dieu. *Laudare, extollere laudibus, laudes pendere, tribuere*. Il faut *glorifier* Dieu incessamment. *Glorifions* Dieu de toutes choses. Arn. Il ne se dit que dans les matières de piété. Les Philosophes, dont parle S. Paul, ayant connu Dieu, ne l'ont pas *glorifié* comme Dieu. Bouh.

Glorifier, avec le pronom pèrsonnel, signifie, Se vanter, tirer vanité de quelque chose. *Jactare se, gloriari*. Il se *glorifie* de ses Ancêtres, de son bien, de son esprit. Tous les biens de ce monde ne méritent pas qu'on s'en *glorifie*. Se *glorifier* de son ignorance. Ces scandaleuses voluptez que les prémiers Chrétiens n'osoient nommer, & dont ceux d'aujourd'hui se *glorifient*. Roy.

Glorifier. Ce vèrbe se construit quelquefois avec la proposition *dans*, & alors il signifie plus particulièrement, Mettre son honneur & sa gloire en quelque chose. Un véritable Chrétien ne doit se *glorifier* que dans la Croix de Jesus-Christ. *Gloriari in Cruce*, &c.

Glorifié, ée, part. & adj. *Beatus, gloriâ donatus*.

Ces mots de *glorieux, glorieusement, glorification, glorifier*, viennent des mots *gloriosus, gloriosè, glorificatio, glorificare*.

GLORIOSE, s. m. Nom propre d'homme. *Gloriosus*. Saint *Gloriose*. Prêtre. Chastel. *au 3e de Févr.* Ce saint Prêtre est honoré de tems immémorial dans une Eglise du Diocèse de Soissons. Id. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Glorieux*.

GLOS, s. m. Bourg de France en Normandie. Il est situé proche d'Evreux dans le pays d'Ouche, entre l'Aigle, Lyre & S. Evroul. Les rivières de Rille & de Carentone, coulent aux environs de ce bourg.

GLOSE,

GLOSE, s. f. Intèrprétation ou traduction qu'on fait de mot à mot d'un Auteur en une autre langue. *Glossa, Commentarius, interpretatio.* Les écoliers ont besoin d'une *glôse* intèrlineaire pour entendre Ciceron, Virgile, Juvenal, &c.

Glose, est aussi un Commentaire qu'on fait pour expliquer plus au long, & plus intelligiblement le texte d'un Auteur, soit en la langue même de cet Auteur ou en une autre langue. La *Glôse* de la Bible, qu'on appelle *Glôse ordinaire*, a été faite par Nicolas de Lira en six volumes. Les *Glôses* du Droit sont les Commentaires marginaux d'Accurse, sur quoi Rabelais a dit, que *c'étoit une belle robe bordée de merde*; c'est-à-dire, que le texte est excellent, & que la *glôse* ne vaut rien.

On dit en ce sens provèrbialement d'un méchant Commentaire, que c'est la *glôse* d'Orléans, plus obscure que le texte ou pire que le texte; ou bien qui est plus difficile que le texte, parce que dans l'Univèrsité d'Orleans l'intèrpretation des loix étoit plus difficile que le texte des loix. Le Maire, Juvénal des Ursins, Evêque & Comte de Beauvais, y donne un autre sens dans la plainte qu'il fit à Charles VII. aux Etats d'Orléans en 1433. Car se plaignant de ce que les troupes qui avoient été envoyées dans le Beauvoisis pour repousser les Anglois, s'accordoient fort bien avec eux, & faisoient bonne chère ensemble: il dit qu'il y faut mettre la *glôse* d'Orléans, comme si dans ce tems-là les Orléanois eûssent passé pour être doubles & traîtres, ce qui n'est pas. Voyez le Maire, *Hist. d'Orléans p.* 54. & 55. Ce provèrbe est ancien, & l'on n'en sçait point la véritable origine. L'Editeur des Remarques de M. Menage, qui sont connuës de tout le monde sous le nom de *Menagiana*, parle ainsi de l'origine de ce provèrbe. Le Maire, dans le chap. 19. de ses Antiquitez d'Orleans, n'a pas trop mal rencontré, quand il dit que l'esprit railleur des Orleanois peut avoir donné lieu au provèrbe, le propre de ces sortes de gens étant de coudre toujours quelque mensonge de leur invention aux faits qu'ils rapportent, ce qui s'appelle broder, & conformément au provèrbe, détruire le texte par la *glôse*. Men. *T. I p.* 179.

Le mot de *glôse* vient, selon quelques-uns, du mot Grèc γλῶττα, *langue*, parce que la *glôse* sèrt à expliquer un texte, comme la langue à faire connoître les sentimens de l'ame par le moyen de la parole. On peut aussi, dit Macri, dériver ce mot du Latin *glos*, qui signifie la sœur du mari, & qui se prend dans le Droit pour *sœur*, parce que la *glôse* est comme la *sœur* du texte.

Glôse, se dit aussi de cèrtaines critiques, ou additons qu'on fait sur les évenemens & les histoires du monde. Il est vrai que ses amis racontent l'affaire comme cela, mais la *glôse* ajoûte que, &c. Dites la verité tout simplement, point de *glôse*, s'il vous plaît.

Glôse, est aussi une espéce de Poësie faite à l'imitation des Espagnols, comme une espéce de Commentaire ou de Parodie de la piéce d'un autre Auteur, dont on répéte un vèrs à la fin de chaque Quatrain ou Strophe qu'on fait contre lui, ou simplement une sentence, une pensée mise en vèrs, (on l'appelle *texte*) sur laquelle on fait une piece de vèrs en différentes stances, à la fin de chacune desquelles on repete un vèrs de la sentence, lequel entre dans le sens de la stance dont il fait partie. Il y en a des exemples dans les Poësies de Sarrasin: en paraphrâsant le sonnet de Job fait par Benserade. Il finit par cette strophe, dont le dèrnier vèrs est du sonnet de Job:

J'aime les vèrs des Uranins:
Dit-il, mais je me donne aux Diables,
Si pour les vèrs des Jobelins
J'en connois de plus misérables.

Glôse de Ste Thérese, dont la reprise ou refrain, est *que muero porque no muero.*

GLOSER, v. act. Mettre de la glôse sur un Auteur, sur des feuilles de Collége. *Interpretari.*

Glôser, signifie aussi, Commenter. *Commentarios scribere.* Plusieurs Auteurs ont *glôsé* la Bible.

Glôser, signifie encore, Ajoûter quelque chose à une histoire qu'on raconte pour la rendre plus agréable & plus divèrtissante, c'est ce que Ciceron appelle *narrationem mendaciunculis aspergere.* Car la plupart de ces *glôses* ou broderies, sont autant de petits mensonges. On dit aussi *glôser* une action, pour l'expliquer à sa fantaisie, & d'ordinaire en mauvaise part, la critiquer. *Carpere, vellicare, mordere, reprehendere.* Il ne faut point donner à *glôser* sur les actions.

Quoi! pour un maigre Auteur que je glôse *en passant,*
Est-ce un crime après tout, & si noir & si grand? Boil.

Pourquoi faut-il (c'est ainsi que l'on glôse*)*
Que comme un simple Cavalier
A tout péril, à toute heure il s'expose?
C'est trop faire & trop s'oublier. Perraut.

Glôsé, ée, part. & adj. *Interpretatus, explicatus.*

GLOSEUR, s. m. Critique qui censure les actions des autres. *Censor, patruus.* Il se fait peu de choses qui soient à l'epreuve des *glôseurs*, des gens qui trouvent à reprendre sur tout.

GLOSINDE. Voyez GLOSSINE.

GLOSSAIRE, s. m. Dictionnaire sèrvant à l'explication des mots obscurs ou barbâres d'une langue corrompuë. *Glossarium, Lexicon.* Le *Glossaire* de Spelman est appellé *Latino-barbarum*, & est un sçavant Ouvrage, quoique cet Auteur n'ait commencé à étudier qu'à 50 ans.

Le *Glossaire* Latin de Mr Du Cange en trois volumes, & son *Glossaire* Grèc en deux volumes *in-folio*, est un travail merveilleux, & plein d'une érudition extraordinaire. Le *Glossaire* de Lindenbrok sur les Loix de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Il y en a un de François Pithou sur la Loi Salique. Henri Spelman, Anglois, en a publié un en 1626. sous le nom d'*Archéologue.*

GLOSSATEUR, s. m. Auteur qui a glôsé quelque livre. *Interpres.* Les *Glossateurs* de la Bible. Il n'est guère en usage qu'en cette phrâse. On dit cependant *Glossateur* en d'autres manières. Un sçavant d'Allemagne prétend que cèrtains mots barbâres de la loi Salique, que Vandelin a pris pour des noms de villes & de bourgs Taxandriques, sont des fortunes ajoutées à la marge par un *Glossateur* né dans les Gaules, accoutumé au langage Romance, & à une prononciation differente de la Tudesque. Mem. de Trevoux.

GLOSSEPÈTRE ou **GLOTTEPÈTRE**, s. f. *Glossopetra.* C'est une pièrre en forme de langues qui se trouve en assez grand nombre dans l'Isle de Malte. Stenonius, *De corpore solido intrà solidum contento*, Olaüs Wormius, *Dissert. de Glossopetrá* imprimée en 1686. Reyschius *de Glossopetris Luneburgensibus*, & d'autres, ont écrit de ces pièrres. On prétend que ce sont des dents de chien marin, appellé par Theophraste & par les Grècs Καρχαρίας, parce qu'il a les dents extrêmement aiguës & tranchantes, que, ou les dents ou le poisson lui-même, a été jetté par les inundations, ou même dans le tems du déluge; que ces dents se sont ensuite pénétrées & impregnées dans la tèrre d'un suc petrifiant qui leur a donné la dureté, & les a mises dans l'état qu'on les trouve à present. Voyez Chorier, Hist. de Dauphiné T. I. p. 72. & 73.

Ce mot est composé de deux noms Grècs, γλῶσσα, *langue*, & πέτρα, *pierre*, & on l'a donné à ces sortes de petrifications, parce qu'on a cru que c'étoient des langues de serpent. On s'est même imaginé qu'elles avoient la vèrtu de guérir de la piqûre des sèrpens, depuis que S. Paul ayant été picqué d'un aspic dans l'Isle de Malte où ces pierres se trouvent, il n'en avoit point reçu de mal, & le peuple le dit encore quelquefois.

GLOSSEPÈTRE, subst. fém. Langue pètrifiée, pièrre ou pètrification qui a la figure d'une langue. *Glossopetra.* On dit que les *glossepètres* sont bonnes contre le venin. Le peuple dit que ce sont celles de l'Isle de Malte, & que depuis que l'aspic qui mordit Saint Paul ne lui fit point de mal, elles ont cette vèrtu, qu'il n'y a même plus de sèrpens dans cette Isle, & que ces *glossepètres* sont les langues de ceux qui y étoient autrefois. Ce sont des fâbles que l'inspection seule de ces *glossepètres* réfute; car elles n'ont point la figure d'une langue de serpent, & elles sont trop grosses. Il y a plus d'apparence que ce sont des langues de poissons que les eaux du déluge abandonnèrent dans les tèrres, & dont les langues s'y sont pètrifiées. Camérarius ne sçauroit se pèrsuader que les *glossepètres* qu'on nous apporte d'Anglerèrre, de Malte, d'autour de Montpellier, & de divèrs autres endroits, soient des dents de chien de mèr ou de quelqu'autre poisson. Ce qui lui fait de la peine, c'est la petite quantité de sel volatile & d'huile que l'on tire de ces mixtes par la distillation. Mais M. Woodward, qui croit comme le commun des Sçavans, que ces corps sont enfouis dans la tèrre depuis le deluge, répond qu'il n'est pas étonnant qu'enfouis dans la tèrre depuis tant de tems, ils ayent perdu la meilleure partie de leurs principes volatiles. Tire-t-on des os & des crânes humains entèrrez depuis long-tems la même quantité des principes qu'ils auroient fournis immédiatement après la mort des sujets? Une seconde objection de M. Camérarius, est que les *glossepètres* exposées à un feu nud se réduisent non pas en charbon, mais en chaux, contre ce que témoigne Fabius Columna. M. Woodward répond que ces *glossepètres* peuvent fort bien en brulant prendre d'abord la forme de charbon, pour passer ensuite à celle d'une matière calcinée; que c'est ce que dit Fabius Columna. D'ailleurs, il est fort possible que quelques-unes de ces *glossopètres* ayent absolument changé de nature. Voyez Woodward, *Naturalis historia Telluris.*

GLOSSER. Voyez GLOUSSER.

GLOSSINE, s. f. Nom propre de femme. *Chlodesindis. Glodesindis.* Sainte *Glossine* ou *Glosinde*, étoit une fille du Duc de Wuitron,

l'un des principaux Seigneurs de la Cour d'Aostrasie, sous le Prince Carloman frère du Roi Pepin. *Glossine* vint au monde dans le territoire de Metz, sous le régne de Childeric III. peu de tems après que la retraite de Carloman eut rendu Pepin l'arbitre de toute la Monarchie Françoise. Elle fut Abbesse d'un Monastère qu'elle bâtit à Metz vèrs 775. quatre ans après s'être fait Religieuse à Trèves sous Rhotilde sa tante. Elle mourut vèrs l'an 778. *D. Mabillon, sac. II. p.* 1078. *Baillet, au* 25e *Juillet.* Sainte *Glossine* eut pour mère Godila. Elle se consacra à Dieu dans un Monastère de Trèves, sous la conduite de Rhotilde sa tante.

De *Glodessindus* on a fait *Glodsinde*, *Glossinde*, *Glossine*.

Sainte *Glossine* de Metz. Abbaye dans la ville de Metz, commencée par les liberalitez de Vintroo, père de Sainte *Glossine*, qui en fut première Abbesse, & lui a donné son nom. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 488.

GLOSSOCOME, s. m. Tèrme de Méchanique, est un nom que Géron donne à une machine composée de plusieurs roues dentées, garnies de leurs pignons, qui sèrt à élever de grands fardeaux. *Glossocomus.* Voyez-en les figures dans le 8e Livre de Pappus, & dans l'*Apiarium* de Betinus.

Glossocome, est aussi un instrument de Chirurgie fait en manière de coffre, dont on se sèrt pour remettre les cuisses & les jambes rompuës & disloquées, & pour les étendre quand elles se trouvent trop courtes après qu'elles ont été remises, & que le calus est formé. Cette machine consiste en un coffre où l'on étend la jambe ou la cuisse, au bas du coffre il y a un tour, & à côté vèrs le haut deux poulies, une de chaque côté, on attache des courroyes à plusieurs chèfs au dessus & au dessous de l'endroit où étoit la fracture, les courroyes d'en bas sont attachées à l'essieu dont elles sont près; celles d'enhaut après avoir passé par les poulies reviennent à l'essieu, auquel elles sont aussi attachées, de sorte que par le même mouvement en faisant tourner le tour, on tire en haut la partie de la jambe ou de la cuisse, qui est au dessus de l'endroit de la fracture, & en bas la partie qui est au dessous. Voyez Galien, *Comm.* 2. *& lib.* 6. *met. med.* Scultet Arcenal de Chirurgie, &c.

Les Anciens appelloient *glossocomon* un petit coffre dans lequel ils mettoient les langues des hautbois pour les consèrver.

Ce mot est Grèc, il vient de *γλῶσσα*, *langue*, & de *κομεῖν*, *avoir soin.*

GLOTTE s. f. Tèrme d'Anatomie, qui se dit d'une fente qui est au devant du gosier, laquelle sèrt à former la voix des animaux. *Glotta.*

Ce mot est Grèc, & signifie *langue* ou *languette.*

Glotte se dit aussi du quatrième des cartilages du larinx. Quelques-uns le confondent avec l'aritenoïde; mais lorsqu'on le depouille de sa membrane, l'on voit qu'il en est separé, c'est ce cartilage qui fait la partie postérieure & supérieure du larinx, qui est l'endroit où il est le plus etroit; c'est lui qui suivant qu'il se resserre ou qu'il se dilate, forme la voix ou plus grêle, ou plus grosse. Dionis.

GLOUGLOTTER, v. n. Qui exprime le chant du Coq d'Inde, fait glouglo ou glouglou, qui est ce chant. Comme les Anciens ne connoissent point cet oiseau, il n'y a point de mot Latin pour exprimer ce mot. Il faut ou en forger un, ou user de periphrâse. *Glouglottire, Galli Indici* ou *Persici*, ou *Meleagris sonum exprimere.* Il n'y a qu'à montrer du rouge à un Coq d'Inde, il fera la roue & *glouglottera.* La poule d'Inde ne *glouglotte* pas, il n'y a que le mâle. Pour la femelle, on peut dire plutot comme du poulet, qu'elle pepie ou qu'elle piole, que de dire qu'elle *glouglotte.*

GLOUGLOU, s. m. Tèrme burlesque, qui ne se met que dans les chansons bachiques, pour signifier le bruit, ou le murmure que fait le vin en sortant d'une bouteille: ce n'est pas que toutes les autres liqueurs ne fassent le même bruit. Madame des Houlières dit, en parlant du vin:

C'est un secours contre plus d'un tourment,
Il n'en est point qui ne cède aisément
Au doux glou-glou *que fait une bouteille.* Des-H

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie!
Qu'ils sont doux
Vos petits gloux gloux. Mol.

Ce mot vient de *gluttus*, qui signifie la partie du col par où passent les viandes: ou plutôt il a été fait par onomatopée du son de la liqueur qui passe au travers d'un canal etroit. Men.

GLOUSSEMENT, s. m. Bruit sourd que font les poules prêtes à couver. *Gemitus gallinæ glocitantis.*

GLOUSSER, v. n. Danet & Pomey disent *Glosser*; mais l'Académie dit *Glousser.* Ce mot se dit des poules qui veulent couver, ou qui ont des poussins. *Glocitare, glocire.* Il vient du Latin *glocire*, qui se trouve dans Festus pour signifier la même chose. Si cette poule avoit des petits elle *glousseroit* bien plus qu'elle ne fait. Il y a des poules qui *gloussent* sans cesse sous mes fenêtres.

Glousser, se dit par extension des pèrsonnes qui sentent quelque douleur ou incommodité, ou qui s'en plaignent sourdement. On ne sçait ce qu'a cette fille, mais elle *glousse* toujours.

GLOUTERON, s. m. Plante qu'on appelle autrement *Bardane.* *Lappa.* Voyez Bardane.

GLOUTON, onne, adj. Goulu, gourmand; qui mange avec avidité, qui engloutit. *Vorax, helluo, gluto.* Le brochet est fort *glouton.* Les loups sont *gloutons.*

. . . . *Or l'animal* glouton (le loup)
D'un endroit assez proche entendant la harangue,
En tirant un grand pied de langue
Rouge encore du sang d'un mouton, &c. Le Noble.

Ce mot vient du Latin *gluto.* Nic. Il vient plutôt de *glouss*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *gourmand*: ou du Latin *glutire*, *engloutir*, *avaller.* *Glout* en Breton signifie *glouton*, & vient du mot Breton *glout*, goulu. Lobin. *Gloff.* Il est formé du Celtique *glutb*, qui veut dire gourmand, *goulu*: de là est venu le vèrbe *glutire*, dévorer, *engloutir.*

Glouton, onne, se prend aussi substantivement. Il mange tout, le gros *glouton.* Gon. Il n'est rien tel que d'être *glouton.* Scar. Cette femme est une franche *gloutonne*, qui avale tout ce qu'on met devant elle. Le tems, ce *glouton* enragé. Dalibrai. *Tempus edax rerum.*

C'étoit autrefois une injure qu'on disoit par raillerie. Un faux *glouton.* Ce failli *glouton* d'Arnaldus. Voit.

GLOUTONNEMENT, adv. D'une manière gloutonne. *Voraciter, avidè.* Il n'y a rien de si dégoutant que de voir manger *gloutonnement.* Les loups mangent *gloutonnement.* La Font.

GLOUTONNIE, s. f. Avidité de manger. *Gula, edacitas.* La *gloutonnie* est un des sept péchez capitaux.

G L U.

GLU, s. f. Composition visqueuse & tènace pour prendre les oiseaux, & pour enduire les seps de vigne afin de les garentir des chenilles. *Gluten, viscum.* Elle se fait avec les écorces du bois de houx qu'on lui ôte dans le tems de la sève, lesquelles après avoir été bien battuës dans un mortièr, & mises pendant quelques jours à pourrir dans la tèrre, on lave, & on paitrit en eau courante, & elles laissent cette matière gluante & vèrdatre qu'on appelle *glu.* On en fait aussi du gui de chêne, (Voyez Gui) & avec des racines de viorne. En Surie on en fait avec des prunes de Sébesten.

Sur vos rameaux la glu *pèrfide*
Trahit la tourterelle avide
La grive, le rusé moineau. N. ch. de vers.

Ce mot vient de *gluten* ou de *glux* qu'on trouve dans les Auteurs Latins. Voyez Ménage. D'autres le font venir de *γλοιός*, qui veut dire lent, visqueux. Quelques-uns ecrivent, gluë, *gluten.* De là *glue*, en forme de Celtique *glu* & *glut.* Pezron.

Pour faire de la *glu* excellente, il faut prendre de ces grains d'hèrbe qui ont coutume de croître sur les hêtres, ou plutot sur les vieux pommiers. Cette hèrbe a la feuille semblable à celle de l'olivier. Ses grains sont plus gros que des pois; c'est ce que nous appellons communément Guy. Ayant amassé la plus grande partie que l'on pourra de ces grains, il les faut mettre ensemble dans une câve, ou dans le lieu le plus humide qu'il sera possible, en telle sorte que la grande fraicheur les puisse faire corrompre; il s'en fera une pâte, & quand les grains seront mêlez tous ensemble, & auront pèrdu leur consistence, il faut prendre cette pâte, & la bien battre avec un bâton ou spatule, dans de l'eau, jusqu'à ce qu'en levant le bâton l'on voye que cette matière fasse un voile clair auquel il n'y ait point d'ordure; & prenant de cette *glu* la quantité que vous en voulez préparer, vous la mettrez dans une tèrrine; par exemple, si c'est une livre que vous ayez prise, vous y joindrez une once d'huile, & demi once de térebentine. Lorsque vous aurez bien incorporé la *glu* avec l'huile sur le feu, & qu'elle sera convèrtie en onguent, vous la tirerez du feu, & vous y mettrez la demi once de terebentine, vous l'incorporerez pareillement: puis vous vous en pourrez sèrvir à prendre les oiseaux que vous voudrez. Cette *glu* est si bonne qu'elle sèrt à l'eau.

Après que les oiseaux sont pris à la *glu*, il arrive bien souvent qu'elle leur gâte tellement les plumes, que les oiseaux se laissent mourir de deplaisir, ou bien il faut les arracher: pour obvier à cet inconvient, & leur ôter la plume, il faut prendre du sablon

sablon menu qui soit bien sec, & de la cendre nette mêlée ensemble, & de cela saupoudrer les plumes engluées, & les laisser ainsi une nuit, le lendemain ayant battu des moyeux d'œufs, il faudra oindre avec une penne l'endroit ou est la *glu*, & la laisser deux jours, puis il faut prendre du gras de lard ou sain de porc, avec du beurre frais fondu ensemble, & en oindre les places engluées, & les laisser ainsi l'espace d'une nuit, & le lendemain faire tiédir de l'eau & en laver tout l'oiseau, puis l'essuyer avec un linge net & le laisser sécher.

On appelle aussi *glu*, certaine humeur qui vient sur l'écorce des arbres, qui se seche au soleil, & est faite comme des poireaux. La *glu* de cérisier & de prunier est la gomme qui decoule de ces arbres, & que quelques-uns confondent mal-à-propos avec la gomme Arabique. Celle ci sort d'un autre arbre qui vient en Egypte, appellé *cassie*, en Latin *acacia*.

Glu, se dit figurément de tout ce qui prend ou peut attacher quelqu'un, témoins ces vers de Scarron :

Ce n'est que marroquin pèrdu,
Que les livres que l'on dédie,
Depuis que Montauron mendie,
Montauron, dont le quart d'Ecu
S'attrapoit si bien à la glu
De l'Ode & de la Comédie.

GLUANT, ANTE, adj. Ce qui est visqueux & tenace, qui s'attache aux mains, aux habits *Viscosus, lentus, glutinosus*. La poix, la gomme, sont choses *gluantes* Les limaçons ont une bàve *gluante*, avec quoi ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

Gluant. *Tenax.* Se dit aussi dans un sens figuré La pauvreté est si *gluante* qu'on ne s'en sçauroit dépêtrer. Ablanc.

On dit provèrbialement il a les mains *gluantes*, en parlant d'un Juge qui prend. Ce provèrbe est fort ancien chez les Latins, car on disoit dans le Poëte Lucilius :

Omnia viscatis manibus leget, omnia sumet.

GLUAU, s. m. Danet dit *Gluon*. Branche menuë enduite de glu, qui sèrt à prendre les oiseaux. *Virga viscata*. Tendre des *gluaux*.

GLUCKSTAT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la Basse Saxe en Allemagne. *Gluckstadium*. Elle est dans la Stormarie, contrée du Duché de Holstein, & située sur l'Elbe à neuf lieuës au dessous de la ville de Hambourg. *Gluckstadt* est une des plus fortes places d'Allemagne, & elle appartient au Roi de Danemarck.

GLUCSKBOURG, ou LUCSKBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Glucsburgum*. Elle est dans le Duché de Sleswick en Dannemarck, à deux lieuës de Flensborg du côte du levant, & elle est capitale d'un petit pays qui appartient aux Ducs de Holstein-*Glucsbourg*.

GLUER. Mot de peu d'usage, qui se dit en parlant des choses visqueuses qui s'attachent aux mains, aux habits, comme fait la glu. *Viscare, visco illinere, inficere*. Ces confitures m'ont *glué* toutes les mains. Il signifie aussi, Frotter du glu. Il faut *gluer* ces petits brins d'osier.

Glué, ée, part. pass. & adj. *Viscatus*.

GLURENS, s. m. Nom propre d'un Bourg du Comté du Tirol en Allemagne. *Glurium*. Il est sur l'Adige vèrs sa source, entre Bolzano & Coire, à onze lieuës de la première, & à dix-huit de la dérnière.

GLUSE. Voyez GUEUSE.

GLUTINATIF, adj. & s. m. On ne trouve point ce mot au fém. Tèrme de Medecine, de Chirurgie, de Pharmacie. Un reméde *glutinatif*, ou un *glutinatif*, est un reméde qui unit, qui lie les parties séparées, divisées, qui aide à leur union, qui la procure, qui l'avance. *Glutinans, glutinosus*.

GLUTINEUX, euse, adj. *Viscosus, glutinosus*. Gluant, visqueux. Suc *glutineux*. La chair des limaçons est naturellement *glutineuse* & un peu fade. Lemery.

GLUY, s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les granges & les maisons des paysans en plusieurs Provinces. *Palea, calamus*. Il faut douze nombre de *Gluy* pour réparer la couvèrture de cette bèrgerie; c'est-à-dire, douze douzaines de gèrbes de cette paille On se sèrt aussi de *gluy* pour lier les gèrbes dans la moisson. Les Normands prononcent *glu*.

Ce mot vient, selon Joannes de Janua, de *gelima*, mot de la basse Latinité, qui a signifié une *gerbe*, *à genu & ligo*, *quæ genibus manibusque ligatur*, ou du Flamand *gheluys*, qui signifie une *botte de paille*.

G L Y.

GLYCONIEN, adj. Tèrme de Poësie Grècque & Latine. Un vèrs *Glyconien*, est un vèrs composé de deux piéds & d'une syllabe. C'est le sentiment de Scaligèr, qui dit que le vèrs *Glyconien* a été appellé *Euripidien* D'autres disent que le vèrs *Glyconien* est composé de trois pieds, qui sont un spondée & deux dactyles, ou bien un spondée, un choriambe & un pyrrique. Ce sentiment est le plus suivi. *Glyconius*.

GLYCONIQUE, adj. Tèrme de Poësie. *Glyconicus*, vèrs *Glyconique*. Voyez Glyconien, c'est la même chose. Ce vèrs, *sic te Diva potens Cypri*, est un vèrs *Glyconique*.

GLYPHE, s. m. Tèrme d'Architecture. C'est généralement tout canal creusé en rond ou en angle, qui sèrt d'ornement. *Glyphus*.

Ce mot vient de γλυφὴ, qui signifie gravure. Γλυφὶς est la tente, l'entaille qu'on fait en gravant, & en particulier la fente qu'on fait dans la fléche pour passer la corde.

G M.

GMUND. Voyez GEMUND.

G N A.

GNAPHALIUM, s. m. Nom Latin qui a été donné à plusieurs plantes, parce qu'elles étoient cotoneuses, γναφαλον en Grèc signifie bourre ou duvet. Aujourd'hui on en fait un genre qui est caractérisé par sa fleur & par sa semence *Gnaphalium maritimum. C.B. Pin.* Cette plante croît au bord de la mer Elle est vivace, & a des racines ligneuses qui poussent plusieurs tiges hautes environ de huit à dix pouces, quelquefois branchuës, blanches, cotoneuses, & garnies de feuilles oblongues & toutes blanches ; les fleurs viennent à l'extremité des tiges en bouquèts Elles sont à fleurons jaunes rentèrmez dans un calice écailleux blanc & plus que demi sphérique. Les fleurons sont portez sur des semences qui sont menuës, courbes & envelopées d'une coëtte.

GNÊSNE, s. f. Nom propre. *Gnesna*, anciennement *Limiosaleum*. Ville de la Basse Pologne, située dans le Palatinat de Kalisch, à quinze lieuës de la ville de ce nom du côté du nord. *Gnêsne* passe pour la plus ancienne ville de la Pologne On dit qu'elle a été bâtie par Léchus, fondateur de cet Etat, & qu'elle en a été la capitale. Elle fut présque toute consumée par un embrasement l'an 1613. Elle ne laisse pas d'être le siège d'une Châtellenie & d'un Archevêché, dont l'Archevêque est Primat du Royaume, Legat né du Pape, Président du Sénat, & Régent du Royaume pendant l'intèrrégne. C'est lui aussi qui proclame les Rois lorsqu'ils sont élûs, qui les couronne, & qui fait leurs funerailles. Il y a une histoire latine des Archevêques de *Gnêsne* par Etienne Damalevicius Varta.

G N I.

GNIDE ou CNIDE, s. f. Ville de la Doride dans l'Asie mineure. *Gnidus, Gnydus, Cnidus*. Cette ville s'appella d'abord Triopie & ensuite Peguse, eut un Evêché suffragant de *Stauropolis* Elle est sur un promontoire qu'on nomme aujourd'hui Capo Crio. *Gnide* s'appelle maintenant Stadia. P. Lubin.

GNIEW, s. m. Nom propre d'un bourg, qu'on nomme aussi Meawe, ou Mewe *Gnevum, Meavia*. Il est de la Prusse Royale, situé à l'embouchure du Fèrs dans la Vistule, à cinq ou six lieuës au dessus de Marienbourg

GNIOLE. Tèrme d'Ecoliers, marque qu'une toupie fait sur une autre lorsqu'on la jouë. Ah! qu'elle *gniole* il a fait à ma toupie. *Cicatrix*.

GNIOSA. Voyez LISTO.

G N O.

GNOÏTE, s. m. Nom de secte. *Gnoïta*. Les *Gnoïtes* étoient une secte d'Heretiques formée de celle des Nestoriens. S. Gregoire parle des *Gnoites*, Regist. l. 8. ép. 43.

GNOME, s. m GNOMIDE, s. f. Nom que les Cabalistes donnent à cèrtains peuples invisibles qu'ils suposent habiter dans la tèrre, & la remplir jusqu'au centre. *Gnomus*. Ils feignent qu'ils sont de petite stature, ils les font gardiens des trésors, des minières & des pièrreries. Ils disent que ces *Gnomes* sont ingénieux, amis de l'homme & faciles à commander. Les *Gnomides* leurs femmes sont petites, mais fort agréables, & leur habit est curieux. Ab. de Villars. Vigenère les appelle *Gnomons* Voyez cet Auteur sur Tite-Live T. I. p. 1316. & suiv. De Vigneuil Marville rapporte dans ses Melanges d'histoire & de Littérature Tom. I. p. 100 que dans une Conference chez M. Rohault, un Philosophe de l'Ecole, apparemment du Comte de Gabalis, soutint qu'il y a une infinité d'esprits qui remplissent les elemens, le feu, l'air, l'eau & la tèrre ; des Salamandres, des Silphes, des Oudins & des *Gnômes* ; & que les *Gnômes* sont occupez à faire agir les machines des animaux qui se promenent sur la tèrre. Il ajoûtoit que quelques Philosophes de sa secte pretendent que ces esprits sont de deux sexes, pour les deux sèxes des bêtes ou machines mouvantes, que les plus grands, les plus ingénieux, & les plus habiles de ces esprits, gouvèrnent les ma-

chines des bêtes, les plus grandes, les plus composées & les plus parfaites ; que quoiqu'il en soit de ce fait, qu'il n'osoit assurer, outre ces esprits de la prémière espèce, il y en a une infinité de fort déliez de toute espéce, qui font jouer le nombre infini d'insectes que nous voyons ou qui échappent à nos yeux à cause de leur extrême petitesse ; que tous ces esprits en général gouvèrnent chaque machine selon la disposition de ses organes, de son tempérament & de ses humeurs, ne se saisissant pas indifféremment de toutes sortes de machines, mais de celles qui sont de leurs caractères, & qui vivent dans l'element qui leur est propre. Croira-t-on que dans un siècle aussi éclairé on ait avancé de sang froid d'aussi grandes fadaises dans des assemblées de Philosophes ? En couteroit-il beaucoup plus d'admettre une âme dans les bêtes, comme les Péripatéticiens ? Et ces Silphes, ces Salamandres, ces Oudins, ces *Gnômes*, sont-ils mieux prouvez que ne l'est cette âme ?

Un *Gnôme* fièr & supèrbe, demeurant sur la tèrre, qui est son élément, se saisit d'un Courtier de Naples ou d'un *Genet* d'Espagne : un autre qui est cruel se jette dans un Tigre ou dans un Lion, & un qui est folâtre & badin va gîter dans un singe ou dans une guenon.

GNOMON, s. m. Est le stile qu'on met sur les cadrans pour marquer les heures. Ce mot est purement Grèc *γνώμων*.

Gnômon, signifie aussi, cette petite éguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cèrcle polaire sur le méridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe. On l'appelle *gnômon*, parce qu'il est ordinairement accompagné d'un cèrcle sur lequel sont marquées les heures.

Gnômon, est aussi un tèrme de Géométrie. Si vous partagez un parallélogramme en quatre petits parallelogrammes par deux lignes qui se coupent, & que de ces quatre petits parallelogrammes vous en retranchiez un, les trois autres font un *gnomon* ; c'est ce qu'on appelle ordinairement une équèrre.

Gnômon. Voyez GNOME.

GNOMONIQUE, ou HORLOGIOGRAPHIE, s. f. Science qui fait partie des Mathématiques. *Gnomonica, Horologiorum descriptio.* Elle enseigne à trouver la juste proportion des ombres pour la constrution de toutes sortes de quadrans au soleil & à la lune, & pour connoitre les heures par le moyen des ombres, & d'un gnômon ou stile qui les marque. On y décrit tous les autres cèrcles de la sphère si on veut. Clavius a fait un livre *in-folio* de la *Gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on peut sçavoir sur les cadrans. M. de la Hire a fait un Traité de la *Gnomonique*. On a aussi écrit de la *Gnomonique* spéculaire ou reflèxe, qui enseigne l'art de faire des cadrans qui marquent l'heure par la reflexion de la lumière sur toutes sortes de surfaces. Diogéne Laërce, dans la vie d'Anaximandre, rapporte que c'est à ce Philosophe qu'est duë l'invention des quadrans au soleil, & qu'il en fit un à Lacédémone vèrs la 58. Olympiade.

On appelle cette science la *Gnomonique*, du mot Grèc *γνώμων*, qui signifie, *qui fait connoitre* ; parce que le stile ou l'aiguille fait connoitre par son ombre les heures & la hauteur du soleil.

Colonne Gnomonique, En Architecture. Cylindre où sont marquées les heures par l'ombre d'un stile. Il y en a de deux sortes : l'une dont le stile est fixe, & où les lignes horaires ne sont qu'une projection du cadran vèrtical sur une surface cylindrique. L'autre, dont le stile est mobile, & dont les lignes horaires sont tracées sur les differentes hauteurs du soleil dans les différentes saisons de l'année.

GNOSIMAQUE, s. m. Nom de secte. *Gnosimachus.* Les *Gnosimaques* rejettoient l'étude de la Sainte Écriture. Baronius en parle aux années 68, 120, 145 & ils examine s'ils étoient les mêmes que les *Gnostes* & les *Gnostiques*. Les *Gnosimaques* avoient pour principe que Dieu ne demandoit que les bonnes œuvres, & qu'ainsi on ne devoit songer qu'à bien vivre, & nullement passer son tems à l'étude de la Sainte Écriture, comme si nous n'étions pas obligé d'apprendre ce que Dieu demande de nous, en lisant les livres qui peuvent nous l'apprendre ; ainsi il est nécessaire qu'il y ait dans l'Église des pèrsonnes qui s'appliquent à l'étude de la Sainte Écriture.

Gnosimaque, s. m. & f. Nom de secte. Hérétique qui se déclara ennemi de toutes les connoissances rechèrchées de la Religion. *Gnosimachus.* S. Jean Damascène, *De heres. C. VII. har.* 88. *p.* 108. *Du I. Tome de la dernière édition*, dit que les *Gnosimaques* étoient des gens opposez à toute la *Gnôse* du Christianisme, qui disoient que c'étoit un travail inutile de chèrcher les *gnôses* dans les Saintes Écritures, que Dieu ne demandoit rien autre chose du Chrétien que de bonnes œuvres ; qu'il étoit donc beaucoup mieux de marcher avec beaucoup plus de simplicité, & de ne point chèrcher avec tant de soin tous les dogmes concèrnant la vie gnostique. On entend communément par *Gnôse* la science, & les intèrprétes de S. Jean Damascéne traduisent ainsi ce mot. Je crois qu'il a un sens plus particulier, qu'il signifioit dans les prémiers siècles de l'Église à peu près ce que nous appellons spiritualité & la vie gnostique, *Γνωστικὴ πραγματεία*, ce que nous nommons la vie spirituelle. Ainsi les *Gnosimaques* étoient des ennemis des spiritualitez, de la vie spirituelle, qui vouloient qu'on se contentât de faire de bonnes œuvres tout simplement, & qui blâmoient les exèrcices de la vie spirituelle, & ceux qui chèrchoient à se pèrfectionner par des méditations, des connoissances, des exèrcices plus sublimes & plus recherchez. C'est pour cela que l'on appelloit Gnostique un parfait Chretien, un homme qui est dans la spiritualité, comme il paroît par le portrait qu'en fait Clement Aléxandrin dans ses Stromates, & dans les fragmens de ses Hypotypôses, où il appelle le vrai Chrétien, Gnostique. C'est en ce sens qu'il dit que si par impossible la connoissance de Dieu pouvoit être separée du salut etèrnel, le Gnostique choisiroit, sans hésiter, la connoissance ; & que si Dieu lui promettoit l'impunité en faisant ce qu'il défend, ou lui offroit à ce prix la connoissance des bienheureux, ou s'il croyoit pouvoir se cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire contre ce qu'il a une fois choisi, comme conforme à la raison, & bon par soi-même. Le *Gnostique* n'est point jaloux, il donnera à celui qui n'en est pas digne, plutôt que de refuser à celui qui l'est.

Gnosimaque vient de *γνωσίμαχος*, qui veut dire ennemi de la sagesse, des connoissances, de la spiritualité, qui la combat. On donna ce nom odieux à ces Hérétiques, par la raison que nous avons dite ci-dessus.

GNOSSE, ou GNOSSUS, s. f. Nom propre d'une ville de Créte, qu'on appelloit aussi *Gnosse*, & en Latin *Gnossus*, *Gnosus*, *Cnosus*, *Cnossus*. Elle est célèbre dans l'Antiquité, & fut la capitale du Royaume de Minos. Elle étoit entre Gortine & Lycetus à 25 stades de la mèr du nord. Quelques-uns croyent qu'elle étoit où est aujourd'hui Castel Pedrada ; & d'autres que c'est Ginosa, deux bourgs de l'isle de Candie assez voisins. Elle étoit sur la petite rivière de Ginosa, appellée autrefois *Ceratus*, dont Strabon dit qu'elle prit d'abord le nom. Voyez les Tables Geogr. du P. Lubin.

GNOSTIQUE. Nom d'anciens Hérétiques qui ont été fameux dès les prémiers commencemens de la Religion Chrétienne, principalement dans l'Orient. Ce mot de *Gnostique*, qui signifie *Sçavant*, avoit été adopté par ceux de cette secte, comme s'ils avoient eu seuls la véritable connoissance du Christianisme, ils regardoient les autres Chrétiens comme des gens simples & grossiers, qui expliquoient les Livres Sacrez d'une manière basse & trop litérale. Ils étoient d'abord de purs Philosophes, qui avoient formé une Theologie particulière sur la Philosophie de Pythagore & de Platon, à laquelle ils avoient accommodé leurs intèrprétations de l'Écriture. On a accusé les *Gnostiques* d'adorer un âne & un porc, ou plutôt de donner à leur Dieu Sabaoth la figure de l'un ou de l'autre ; car S. Épiphane dit que les uns disoient qu'il avoit la figure d'un âne, & les autres celle d'un porc.

Le nom de *Gnostique* vient de *Gnostices*, qui est formé de *γνωστικός*.

Le nom de *Gnostique* se prend quelquefois en bonne part dans les anciens Écrivains Ecclesiastiques, principalement dans Clement d'Alexandrie, qui décrit en la pèrsonne de son *Gnostique* les qualitez d'un parfait Chrétien dans le 7[e] livre de ses Stromates, où il prétend qu'il n'y a que le *Gnostique* ou l'homme *Sçavant*, qui ait une véritable Religion. Il l'oppose aux Heretiques de ce nom, assurant que le vrai *Gnostique* a vieilli dans l'étude de l'Écriture-sainte, & qu'il garde la doctrine orthodoxe des Apôtres & de l'église. Voyez ce que nous avons dit au mot Gnosimaque. Les faux *Gnostiques* au contraire avoient abandonné les Traditions Apostoliques, s'imaginant être plus habiles que les Apôtres. Ils en avoient forgé de nouvelles à leur manière.

Ce mot *Gnostique*, vient de *Γινώσκω* ; Je *connois*. Le nom *Gnostique* signifie sçavant, éclairé, illuminé, spirituel, qui est dans la spiritualité.

Ce nom de *Gnostique* est un nom générique, que l'on donne quelquefois à plusieurs Hérétiques des prémiers siecles, comme les Nicolaites, les Simoniens, les Carpocratiens, & à d'autres qui s'accordoient tous en ce qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes d'infamies. Quelquefois c'est un nom particulier qu'on donna vèrs le commencement du second siécle de l'Église aux successeurs des prémiers Nicolaïtes, & des premiers Carpocratiens qui quittèrent le nom des Auteurs de leur secte.

Simon le Magicien a été comme le père des faux *Gnostiques*, qui ont été partagez en un grand nombre de Sectes ; mais toutes ces Sectes convenoient entre elles dans les principes généraux. Ceux qui voudront apprendre à fonds leur doctrine & leurs visions doivent consulter S. Irenée, Tèrtullien, Clément d'Alexandrie, Origene, S. Épiphane, & sur tout le prémier, qui a rapporté au long leurs sentimens, qu'il a refutez en même tems. Quoique

que S. Irenée parle plus en détail de Valentin que des autres *Gnostiques*, on trouve dans ses Ouvrages les principes géneraux sur lesquels ces Herétiques établissoient leurs fausses opinions, & la methode qu'ils suivoient dans leurs explications de l'Écriture. Il les reprend d'avoir introduit dans la Religion de vaines & ridicules Genéalogies : c'est-à-dire, de cèrtaines emanations ou processions divines, qui n'avoient d'autre fondement que leur imagination. Aussi les *Gnostiques* avouoient-ils que ces emanations n'étoient point expliquées clairement dans les livres sacrez. Mais ils disoient que Jesus-Christ les y avoit indiquées mystiquement sous des paraboles à ceux qui pouvoient les comprendre.

Les *Gnostiques* n'appuyoient pas seulement sur les Évangiles & sur les Épîtres de S. Paul leur fausse Theologie, mais aussi sur la loi de Moïse & sur les Prophêtes. Comme il y a dans ces derniers Livres plusieurs paraboles ou allégories, qui peuvent être intèrprétées différemment, ils s'en servoient avec adresse, comme l'a obsèrvé S. Irenée, afin de cacher avec plus de facilité l'ambiguité de leurs intèrprétations. Ils divisoient la nature en trois sortes d'êtres ; à sçavoir, en *hylique*, ou *matériel* ; en *psychique*, ou *animal* ; & en *pneumatique* ou *spirituel*. Ils distinguoient aussi trois sortes d'hommes, le materiel, l'animal & le spirituel. Les prémiers qui étoient matériels, & incapables de connoissance, périssoient selon le corps & selon l'âme ; les spirituels au contraires. tels que se disoient les *Gnostiques*, étoient tous sauvez naturellement, sans qu'il en perît aucun. Les *Psychiques* ou animaux, qui tenoient le milieu entre ces deux ordres, pouvoient se damner ou se sauver selon les bonnes ou mauvaises actions qu'ils faisoient

Les mêmes *Gnostiques* faisoient un grand fonds sur le commencement de l'Évangile de S. Jean, où ils pretendoient trouver une partie de leurs emanations, parce qu'il y est parlé du Verbe, de la Vie, de la Lumière, & de plusieurs autres choses qu'ils expliquoient selon leurs idées. Ils chèrchoient des mystères où il n'y en avoit point. Ils feignoient de cèrtains sens cachez & profonds dans l'Écriture, qui les jettoient dans de grandes rêveries, qui ont été combattuës fortement par S. Irenée. Consultez le chap. 4. de l'hist. crit. des Commentateurs du Nouveau Testament, d'où l'on a pris la meilleure partie de ce qu'on a dit ici touchant les *Gnostiques*. Le nom de *Gnostique*, qui est si beau dans sa vraie étymologie, est devenu infame par les désordres ausquels s'abandonnèrent ceux qui se disoient *Gnostiques* ; comme nous avons vû de nos jours le Quietisme très-justement decrié & condamné par les desordres & les sentimens heterodoxes qu'on a cachés sous le nom d'oraison de quiétude. Voyez Eusebe, S. Epiphane, Theodoret, S. Jean Damascène, Tèrtulien, S. Augustin, S. Irénée, Philastrius, Baronius, M. Fleuri, &c. qui ont tous parlé des *Gnostiques*. Outre tous les Historiens Ecclésiastiques qui parlent des *Gnostiques*, on peut voir les Notes du P. Le Quien sur la 25. & la 26[e]. Heresie décrite par ce Pére ; & Henri Hammond, *Dissert. Præmial. de Antichr. C. 3. & suiv.*

G O A.

GOA, f. f. Nom propre d'une ville de la prèsqu'isle de l'Inde deçà le Gange. *Goa.* Elle est dans le Royaume de Decan, sur une petite isle que forment les rivières de Mandoua & de Guari en leurs embouchures, à deux lieuës de la tèrre-fèrme. L'Isle ou la prèsqu'isle sur laquelle est située *Goa*, porte le même nom, & elle domine sur celles que forme la mèr en entrant par divèrs canaux dans la tèrre-fèrme de Canara. *Goa* avoit été bâtie par les Maures quarante ans avant que les Européens passassent aux Indes. En l'année 1510, Dom Alphonse d'Albuquèrque, surnommé le Grand, l'enleva aux Infidelles, & la soumit à la Couronne de Portugal. Bouh. Elle est assez grande, & divisée en cinq parroisses, & elle est defenduë par six Citadelles qui lui sèrvent de murailles ; son port passe pour un des plus beaux de notre continent ; aussi est-elle fort marchande. Elle a un Archevêché, qui porte le titre de Primat des Indes ; une Univèrsité, un Tribunal de l'Inquisition, & elle est le Siége du Viceroi, & du Conseil des Indes pour les Portugais. L'Academie des Sciences donne 71. degrez 30. min à la difference des méridiens de Paris & de *Goa* ; mais le P. Noël Jésuite, par des obsèrvations plus recentes & fort éxactes, la met un degré plus à l'orient, & met 72. d. 30. min. de difference entre le méridien de l'Obsèrvatoire & celui de *Goa*. Ainsi, selon l'Academie, *Goa* est au 91[e] 30. m. de longitude ; & selon le P. Nuël au 92[e] d. 30. m. Pour la latitude MM. de l'Academie la fixent à 15. d. 30. min. de latitude nord.

GOAL. Voyez GOAU.

GOAR, f. m. Nom propre d'homme. Voyez GUÈVRES.

Saint Goar. Nom d'une petite ville de la basse partie du Cèrcle du haut Rhin. *Fanum S. Goaris.* Elle est dans le bas Comté de Katzenellebogen, sur le côté gauche du Rhin, entre Bingen & Coblentz. *S. Goar* est fortifiée, & defenduë par la forteresse de Rhinfeld.

SAINT GOARSHAUSEN. Nom propre d'une petite ville du bas Comté de Katzenellebogen en Wetéravie. Elle est sur le côté droit du Rhin, vis-à-vis de S. Goar, & elle est défenduë par le château de Katz ou Katzenellebogen, différent du vieux château de ce nom, qui est aux confins du Comté de Nassaw.

GOATHA, ou GOATH, f. m. C'est le mont Calvaire que Jérémie appelle ainsi XXXI. 39. P. Lubin. D'autres disent que c'étoit une citadelle ou une colline fort escarpée dans les dehors de la partie de Jérusalem qu'on appelloit ville de David, du côté du midi & du couchant. Voyez Grotius & Junius sur cet endroit du Prophête. C'est un lieu jusqu'où Jérusalem doit être rebâtie.

GOAU, f. m. Nom propre d'homme *Gudualus*. Voyez le Martyrologe de M. Chastelain T. I. p. 543.

GOAU, f. m. Nom propre d'homme. *Gudwalus*, *Guthwalus*, Saint Gudwal, que nous appellons *S. Goau* & S. Goal, nâquit au VII[e] siécle dans la partie méridionale d'Anglètèrre qui regarde le couchant, peu de tems après que les Missionnaires de S. Grégoire le Grand eurent convèrti les maîtres du pays à la foi chrétienne. Baillet. Voyez Henschen. *Acta SS. Junii T. I. p.* 728.

GOAZIL, f. m. Tèrme de Relation. Châtelain ou Capitaine d'un fort *Castro Præfectus*, *Castellanus*, *Castelli gubernator*. Le Gouvèrneur principal d'un fort s'appelle en Pèrse Visir ou *Goazil*. Wicqfort, *Amb. de Figuer p.* 201. Voyez Alguazil. T. I. p. 277. C'est le même mot avec l'Article Arabe *al*.

G O B.

GOB, f. m. Nom d'un lieu de la Tèrre-Sainte, ou d'un champ entre les Philistins & les Israëlites. 1. Paral. XX. 4. *Gob.* Les Intèrprétes Grècs lisent *Nob.* 1. Paral. XX. 19. & en d'autres éxemplaires au v. 17. ils mettent *Geth.* Le P. Lubin veut aussi que ce soit Geth, & M. Reland semble pancher de ce côté-là, parce qu'au v. 20. cette guèrre s'appelle la Guèrre de Geth. Cela paroît plus probable que de dire avec Adrichomius que c'est Nobe que Sanson veut être la même chose qu'Anathoth.

Saint GOBAIN. Nom d'un gros village de Picardie, *Sangobanus vicus*, il est dans la forêt de Couci, à une lieuë de la Fère. Il y a à *Saint Gobain* un ancien château des Sires de Couci, où l'on a établi une manufacture de glaces.

GOBE, f. f. C'est un morceau empoisonné que les bèrgers sement dans les champs où les moutons de ceux à qui ils veulent du mal viennent paître, & c'est ce qui fait croire que les moutons sont ensorcelez. *Offa veneno infecta*, *medicata*. Les chasseurs se sèrvent aussi de *gobes* pour faire mourir les bêtes puantes, comme les renards & autres. La noix vomique est une *gobe* pour les chiens qui les fait mourir.

GOBE, f. m. Mot bas & du peuple de Paris. *Edulium*. C'est quelque chose de friand, d'éxcellent à manger. Nous avons mangé des *gobez* qu'on ne peut payer. Voilà un éxcellent *gobé*.

GOBELET, f. m. Tâse qui sèrt à boire, qui est ordinairement de figure ronde, & sans piéds ni anses. *Pocillum*.

Ce mot vient de *cupa*, selon Ménage après Saumaise. Budé le dérive du Grèc κυπέλλιον, comme qui diroit *capelet* ; d'autres de *gob*, mot Bas-Breton.

Le *Gobelet* est la prémière des sept Offices de la Maison du Roi. Il se divise en deux sortes de fonctions. La *Panneterie-bouche*, où l'on prepare tout ce qui regarde le couvèrt du Roi, le pain, le linge & le fruit : & l'*Echançonnerie-bouche*, où l'on a soin du vin & de l'eau pour sèrvir à boire au Roi. Les Officiers du *Gobelet* sèrvent le Roi l'epée au côté. Les deux chèfs du *Gobelet*, l'un de Panneterie-bouche, & l'autre d'Echançonnerie-bouche, font l'essai de ce qu'ils apportent devant le premier valet de chambre.

Jouer des *gobelets*, c'est faire plusieurs tours de passe-passe & de subtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal est d'avoir trois *gobelets* de fèr blanc, par lesquels ils font passer subtilement quelques petites balles ou boutons.

On appelle figurément un joueur de *gobelets*, tout homme qui employe la ruse & l'artifice pour tromper en toutes sortes d'affaires.

Gobelets, se dit aussi de cette petite tige qui tient plusieurs fruits attachez aux arbres, comme le gland, la faine, les noisettes, parce qu'elle represente une petite coupe ou bassinet : on le dit aussi de plusieurs fleurs qui ont cette figure.

GOBELIN, f. m. Esprit, ou Démon familier, qu'on dit se divèrtir, faire quelques fracas la nuit, ou rendre quelques sèrvices dans les maisons, comme de panser & étriller les chevaux, &c. *Lemur*. On menace les enfans du *Gobelin*. Le *Gobelin* vous mangera.

GOBELINS, f. m. & plur. eft un lieu du fauxbourg S. Marceau à Paris, où l'on fait plufieurs teintures, & fur tout de l'écarlatte fort belle, à caufe d'une vèrtu particuliére de la riviére de Biévre qui y paffe. Cela s'entend à entendre ces vèrs de Regnier,

Il faifoit un noir brun d'auffi bonne teinture,
Que jamais on en vit fortir des Gobelins.

La riviére des *Gobelins* eft la petite riviére de Biévre, dont on tient que les eaux contribuënt beaucoup à la teinture de l'écarlate. Voyez Bievre.

St. Amant a dit auffi du Tibre:

Vous qui comblé de trois moulins,
N'oferiez attaquer en guerre,
La riviére des Gobelins.

L'Hôtel des *Gobelins* eft auffi le lieu des Manufactures Royales à Paris. Les tapiffèries les plus eftmées font celles des *Gobelins*. Cet Hôtel a pris fon nom d'un éxcellent Teinturier en laine appellé Gilles Gobelin, & non pas Jean, comme dit Corneille au mot Bievre, qui l'occupoit fous François I. C'eft lui qui trouva le fecret de teindre la belle écarlate que l'on y teint encore, & fit bâtir une maifon qu'on appella la folie Gobelin. Voyez Ménage. Les *Gobelins* font remplis aujourd'hui des plus habiles ouvriers de l'Europe en Teinture, en Tapifferies, en Orfevrerie, en Peinture & en Sculpture, en Marqueterie, fous la direction du Surintendant des bâtimens. Ils ne travaillent ordinairement que pour le Roi. Le Roi y loge auffi des Peintres, des Graveurs, &c. On dit écarlatte des *Gobelins*, Tapifferies des *Gobelins*.

GOBELOTER, ou **GOUBELOTER**, v. n. Boire fouvent, & à petits coups. *Pitiffare*. Il ne fe dit qu'en mauvaife part des gens de debauche, ou de baffe condition, qui font long-tems à buvoter devant & aprés le repas. Il eft bas.

GOBE-MOUCHE, f. m. C'eft une efpéce de petit lezard des Antilles, fort adroit à prendre des mouches, & c'eft de là que les Europeens lui ont donné ce nom. Les Caraïbes l'appellent *Oulleouma*. C'eft le plus petit des reptiles des Antilles. Il a la figure de ceux que les Latins nomment *ftelliones*. Il n'eft guére plus gros que le doigt, & tant foit peu plus long. Les mâles font vèrds, & les femelles toutes grifes, & un tièrs plus petites que les mâles. Il y en a qui femblent être couvèrts de brocard de fin or ou d'argent, d'autres de vèrd doré & de divèrfes autres couleurs trés-belles. Tout en eft plein, non feulement dans les forêts, où ils fe mettent fur les arbres, mais auffi dans les maifons. Ils font fort familiers, & ne font point de mal. Ces petites bêtes font fi polies & fi nettes qu'elles ne donnent point d'avèrfion. Rien n'eft plus patient que cet animal; il fe tiendra une demi-journée entiére fans remuer en attendant fa proie. Il fait de petits œufs gros comme des pois, qu'il couvre d'un peu de tèrre, les laiffant couver au foleil. Sitôt qu'on les tuë ils pèrdent incontinent tout leur luftre, l'or & l'azur, & tout l'éclat de leur peau fe tèrnit, & devient pâle & livide. On pourroit prendre le *Gobe-mouche* pour une efpece de Cameleon, à caufe qu'il prend aifément la couleur de toutes les chofes fur lefquelles il demeure. Car ceux qu'on voit à l'entour des jeunes palmes font entiérement vèrds, comme les feuilles de cet arbre; ceux qui courent fur les orangers font jaunes comme leur fruit. Il s'en eft même trouvé qui pour avoir été familiers dans une chambre où il y avoit un tour de lit de taffetas changeant, produifirent une infinité de petits, qui avoient tout le corps émaillé de divèrfes couleurs toutes femblables à l'ornement du lieu où ils avoient accès. *Lonvilliers de Poincy Hift. des Antilles L. I. C. 13. art. 6. P. du Tertre Hift. des Antilles.*

GOBER, v. act. Tèrme populaire qui fignifie, Avaller tout-d'un coup. *Haurire, exforbere*. Il a *gobé* ce vèrre de vin fans le favourer. Ce mot vient de *cupare*.

Gober, fignifie figurément, Croire de léger, & fans y faire de réfléxion. *Arripere temerè*. On lui a conté une hiftoire faite à plaifir, il a *gobé* cette nouvelle comme fi elle eût été vraie. Ils font propres à *gober* tous les bameçons qu'on leur veut tendre. Mol.

Amufez les Rois par des fonges:
Flattez-les, payez-les d'agréables menfonges;
Quelque indignation dont leur cœur foit rempli,
Ils goberont *l'appas, vous ferez leur ami.*

On dit provèrbialement qu'on a laiffé un homme *gober* des mouches, quand on l'a laiffé long-tems attendre en quelque lieu où il n'avoit rien à faire.

GOBERGE, f. f. Outil d'artifan qui eft fait d'une pèrche coupée de la longueur felon la diftance du plancher & de l'établi. Il sèrt à tenir fèrme la befogne fraîchement collée & affemblée jufqu'à ce qu'elle foit féche. Quand on travaille en menuiferie ou marqueterie, on met l'ouvrage fous la *Goberge*.

Goberges, font auffi de petits ais de quatre ou cinq poûces de large, qui font liez avec de la fangle, & qu'on étend fur le bois de lit pour mettre la paillaffe ou un fommier de crin. Quelques-uns appellent ces *goberges* du nom d'*enfonçure*, mais *goberges* eft le tèrme de l'art, & c'eft ainfi que difent les Tapiffiers.

GOBÈRGER, v. n. Tèrme bas & populaire, qui fignifie, fe réjouir, fe moquer. *Gaudere, tripudiare*. Ce libèrtin fe *gobèrge*, fe mocque de ce qu'un lui dit.

GOBET, f. m. *Jugulum*. Tèrme populaire qui ne fe dit qu'en cette phrâfe, Prendre un homme au *gobet*, pour dire, au gofier, au collèt, l'emprifonner.

Gobet, en tèrme de Fauconnerie, fe dit d'une maniére de chaffer ou voler les pèrdrix avec l'autour & l'éprevier.

GOBETER, v. n. Tèrme de Maçon. Jetter du plâtre avec la truelle, & paffer la main deffus pour le faire entrer dans les joints des murs faits de platras ou de moilon.

GOBEUR, euse, f. m. & f. Tèrme bas & populaire. Qui gobe, qui avale tout d'un coup. *Helluo, Lurco*. Il fe dit comme *Gober* au propre & au figuré. Un tel eft un grand *gobeur* de fauffes nouvelles. C'eft un grand *gobeur* qui croit tous les faux bruits.

GOBEUR DE MOUCHES. Oifeau. Voyez BOUVIER. Gobemouche eft autre chofe.

GOBIN, f. m. Boffu. C'eft un petit *gobin*. L'Acad.

GOBINAN, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Pèrfe en Afie. *Gobinana*. Elle eft dans la province de Sigiftan, au midi de la ville de Sitziftan ou Siftan.

GOBOLITIDE. Voyez GEBAL.

GOBOYA, f. m. Le plus grand de tous les fèrpens du Bréfil. Il y en a de 20 pieds de longueur.

G O C.

GOCH, f. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Weftphalie en Allemagne. *Gochum, Gocha*. Il eft dans le Duché de Cleves fur le Niers, entre la ville de Gueldre & celle de Nimégue, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le *Mediolanum* des Gugèrniens, lequel d'autres placent à Miyland, village fitué à deux lieuës de la ville de Cléves vèrs le midi. Cluvier, *Germ. Ant.* L. II. C. 18. & de Valois, *Not. Gall. p.* 238. croyent que *Goch* eft une des habitations des anciens Gugèrniens, *Gugerni*, & que le mot *Goch* s'eft formé de ce mot Latin. Valois conjecture que Tolbiac, qu'Æthicus appelle *Sicus Supenorum* ou *Supernorum*, eft auffi une habitation des mêmes peuples, & qu'il faut lire *Guguernorum* au lieu de *Supernorum*. Ces Gugèrnes ou Gugèrniens étoient, felon Rhénanus & Divœus, les habitans du Tèrritoire de Juliers.

GOCIANO, f. m. Nom d'une ancienne ville de l'Ifle de Sardaigne. *Gocianum*. Elle eft dans la province de Lugho doro, fur la riviére de Tyrfo, à dix lieuës d'Alghèr du côté du levant. *Gociano* a un château, & eft capitale d'un Comté qui porte fon nom.

G O D.

GODAN ou **GWODAN**, ou **WODAN**, **GOTAN**, **GWOTAN** ou **WOTAN**. Voyez WODAN, Dieu des Gèrmains.

GODART, f. m. Nom propre d'homme. *Godehardus, Gothardus. Godehart* ou *Godard*, autrement *Gothard*, vint au monde vèrs l'an 960. dans un village de la haute Baviére nommé Ritembach au diocéfe de Paffau. Baillet. *Godard* eft le mot François *Godehart* & *Gothard* ne fe difent point en notre langue. Il prit l'habit de S. Benoit dans l'Abbaye d'Altaich l'an 991. âgé de 31. ans. Il en fut fait Prieur en 992. En 995. Henri Duc de Baviére & les Evêques l'obligèrent d'accepter l'Abbaye d'Altaich. L'an 1004. il fut appellé pour en établir une femblable à Hèrsfeld. En 1021. l'Empereur Saint Henri le choifit pour être Evêque d'Hildesheim. Il mourut en 1039. Voyez le P. Henfchenius, *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 501. *& fuiv.*

Godard eft encore le nom que plufieurs en Normandie donnent à S. Gildard Evêque de Rouen, que l'on a prétendu être frère jumeau de St. Medard, avoir été facré Evêque, & mort le même jour que lui. S. *Gildard* ayant été ordonné Prêtre dès l'an 743. fut fait Evêque de Rouen l'an 488. ou au plus tard l'an 494. L'an 511. il affifta comme Métropolitain de la feconde Celtique ou Lyonnoife, c'eft-à-dire, de la Normandie, au prémier Concile d'Orléans tenu fur la fin du régne de Clovis. Baillet. Au refte, il faut dire *Godard*, & non pas *Gildard*, comme fait cet Auteur, c'eft l'ufage non feulement en Normandie, mais encore ailleurs

ailleurs. *Gildardus.* Le P. Henschénius, *Act. Sanct. Jun. T. II. p.* 67. montre, que c'est une fable de faire ce Saint, frère ou même contemporain de S. Medard. Hadrien Valois remarque aussi ce synchronisme, *Rer. Francic. L. VIII. p.* 485. Les Actes de la vie de S. Medard ne parlent point de S. *Godard.*

Ce mot est formé de *gud* ou *god*, & *hard*, ces deux mots de la langue Tudesque ou de ses dialectes, signifient bon naturel.

Godard, est le nom qu'on donne aux Cignes. On leur dit quand on les appelle, qu'on veut les faire venir à soi, *Godard*, *Godard*; vien *Godard* vien. Tien *Godard.*

S. GODARD ou S. GOTHARD. Nom d'une montagne célèbre des Alpes. *Mons S. Gothardi*, *Adula mons*, *summa Alpes.* Elle est sur les confins de la Suisse, du Valois, & du pays des Grisons; la montagne de la Fourche en est une partie, & ainsi elle est la source du Rhin, du Russ, de l'Aar, du Rhône & du Tesin. Voyez aussi GOTHARD.

GODE. s. f. Sorte d'oiseau de mèr. Il a le plumage blanc & noir. On dit que le vol de la *gode* est aussi vîte que celui d'une flèche.

GODEFROY, s. m. Nom propre d'homme. *Godefridus*, *Gothofridus.* Ce nom est très-commun, & est devenu en France le nom de quantité de familles, aussi-bien que *Geoffroy*, *Goffridus*, *Gofredus*, qui en a été formé. *Godefroy* de Bouillon a été le prémier Roi Chretien de Jerusalem; il fut élu par les Croisez après qu'ils eurent fait la conquête de cette ville. De *Godefroy* l'on a fait Geoffroy, qui est la même chose. Voyez ce mot.

Ce nom vient de *gut* ou *god*, qui signifie Dieu & bon, & de *froy*, qui veut dire libre, franc, ou de *fried*, qui veut dire paix; ces mots sont pris de la langue Tudesque.

GODEGRANC, s. m. & nom propre d'homme. *Godegrandus*, *Chrodegangus.* Saint *Godegranc* ou plutôt Chrodegand, Evêque de Metz, étoit issu de l'une des premières noblesses du Royaume d'Austrasie. Bail. 6e *Mars.* En 737. Charles Martel le fit son Referendaire & son Chancelier. En 742. le Clergé & le peuple de Metz demandèrent *Godegranc* pour Evêque au Prince Pepin, lequel quand il eut été sacré Roi en 752. l'envoya au nouveau Pape Etienne IIe ou IIIe. C'est ce Saint qui au retour de ses négociations composa en 755. la prémière Regle des Chanoines Réguliers. Il mourut le 6e. Mars 766. que l'on comptoit encore alors 765. Voyez les Bollandistes, *Mart. T. I. p.* 452. *& suiv.*

GODEHARD. Voyez GODARD.

GODELEINE, s. f. Nom propre de femme. *Godoleva.* Sainte *Godeleine* étoit née au Diocèse de Thérouenne, de parens distinguez dans le pays par leur naissance & leur qualité. Bail. Sainte *Godeleine* fut assassinée le 6e de Juillet de l'an 1070.

GODELIEVE. Voyez GODELEINE.

GODELUREAU, s. m. Jeune fanfaron, glorieux, pimpant & coquet, qui se pique de galanterie, de bonne fortune auprès des femmes, qui est toujours bien propre & bien mis, sans avoir d'autres perfections. *Temerarius*, *cerebrosus*, *imberbis juvenis.* Les vieux maris ont sujet d'être jaloux de ces *godelureaux* qui viennent cajoller leurs femmes. On ne s'en peut servir que dans le stile comique & burlesque, & il ne se prend qu'en mauvaise part.

GODENOT, s. m. Petite figure, ou marionnette dont se servent les Charlatans pour amuser le peuple. *Persona.*

Godenot, se dit aussi par derision des personnes laides & mal-faites, des figures mal taillées ou dessinées. Cet hypocrite a un vrai visage de *godenot.* Ce curieux a beaucoup de bronzes & de bustes dans son cabinet, mais ce ne sont que des *godenots.* On a dit d'Enée en burlesque, qu'il avoit emporte son pére & les *godenots*; pour dire, les idoles de ses faux Dieux.

GODERON. Voyez GODRON.

GODERONNER. Voyez GODRONNER. On disoit autrefois, & on écrivoit *goderonner* & *goudouronner.* Tasses d'argent *goudouronnées.* Coupe d'or *goudouronnée.* On appelle aujourd'hui *goderons* cèrtains sillons & enfoncemens que l'on fait sur la vaisselle d'or, d'argent, &c. Lobin. *Hist. de Bret. Gloss.* M. Huet remarque que *Godroen* en la langue des Galles signifie des franges, ainsi *Goderon* pourroit venir de là.

GODERVILLE, s. f. Nom propre d'un bourg de Normandie. *Godervilla.* Il est dans le pays de Caux.

GODET, s. m. Petit vaisseau rond, qui n'a ni pieds ni anses, & dont on se servoit autrefois pour boire: c'est la même chose que *gobelet.* *Poculum.* Sur ce mot, des Accords rapporte ce plaisant rebus, *Natura diverso gaudet*, *Nature a dit verse au godet.*

Ce mot vient de *gutteus*, diminutif de *guttus*, vieux mot Latin, signifiant une *aiguiere.* Men. On a dit en la basse Latinité *godetus.*

Godet, se dit aussi des vaisseaux qui sont sur les rouës hydrauliques, qui puisent l'eau pour l'élever. On vuide des batardeaux avec des rouës à *godets.*

Godet, se dit aussi des petits vaisseaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

Godet, se dit aussi des petits canaux, par où les Fondeurs font couler le métal fondu dans les moules. On le dit aussi des ouvèrtures par où l'on fait couler le mortier dans les joints de pièrre.

Godet de plomb. Petites gouttières qu'on met aux chenaux pour jetter l'eau lorsqu'il n'y a point de descente.

Godet, est aussi un tèrme de Jardinier & de Fleuriste. Il se dit de cèrtaines fleurs, & signifie, ce qui contient la fleur. La jacinte a le *godet* incarnat.

Godet, chez les Maçons, se dit des ouvèrtures pour couler les joints montans & autres, des pièrres, lorsqu'elles sont si serrées qu'on ne sçauroit ficher.

Godet, est aussi un mot nouveau, qui se dit en parlant du chapeau quand on le porte de telle sorte que le dèrrière relève, & fasse une manière de rebord. On dit, Porter son chapeau en *godet.* Il est du stile bas & comique.

> *Il sçait du coin de l'ongle ouvrir sa tabatière,*
> *Caresser son petit colet,*
> *Tourner son chapeau de manière*
> *Qu'il fasse toujours le* godet. Poëte anonyme.

GODIVEAU, s. m. Espéce de pâté qui se fait de veau hâché & d'andouillettes, avec plusieurs ingrédiens & ragoûts, comme aspèrges, culs d'artichaux, palais de bœuf, jaune d'œuf, champignons, &c. Les pâtez de *godiveau* sont des dejeunez d'écoliers. Un *godiveau* tout brulé. Boil.

Butel derive ce mot de *godebillaux*, qui sont, selon Rabelais, de grosses trippes de bœufs gras dont on faisoit autrefois ces pâtez.

GODMANCHESTER, s. m. Nom propre de lieu. *Godmanchestra* ou *Godmancunum*, anciennement *Durolipons* ou *Durosipons.* C'étoit anciennement une ville des Cathieuchlaua, maintenant ce n'est qu'un village d'Anglètèrre, situé sur la rivière d'Ouse dans le Comté d'Huntingtong vis-à-vis de la ville de ce nom.

GODON, s. & nom propre. *Claudius*, *Claudia.* Ce mot étant un nom de petit garçon, qui signifie petit Claude, est masculin; *Godon* est mort: mais lorsqu'il est pris pour un nom de fille, qui veut dire petite Claude, il est feminin: *Godon* est fort spirituelle & fort enjouée.

GODON. Voyez GON.

GODREMOND, s. m. Nom propre d'homme. *Godermundus.* S. *Godremond* étoit Evêque en Irlande.

GODRON, s. m. Pli en rond qu'on fait sur des manchettes ampelées, & qu'on faisoit autrefois sur les fraises. *Collaris tegminis cultus.* On en fait encore sur quelques étoffes, & sur cèrtains habits; & les fèrs dont on se sert pour cela, s'appellent aussi *godrons.*

Godrons, se dit aussi des ornamens d'Architecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs ou d'amande. *Collaris tegminis expolitio.* Il y en a de creusez comme le dedans d'un noyeau, & de fleuronnez de plusieurs sortes.

GODRONNER, v. act. Faire des godrons à des manchettes, à du linge de table, à des étoffes, à des vases, & autres ouvrages de poterie, de faïence, de porcelaine, &c.

Godronné, ée, part. *Expolitus in collaris tegminis modum.* Il a les significations de son vèrbe.

G O E.

GOEGHY, s. m. & f. Nom de secte parmi les Banians Indiens. *Goëghyus.* Les *Goeghys* croyent un Dieu créateur & consèrvateur de toutes choses, une providance, une vie future & heureuse en la compagnie de Dieu, sans métempsychose, comme les autres Banians. Ils n'ont ni temples, ni mosquées, vivent dans les bois & les déserts, prient dans les villages ou dans de vieilles mazures. Les temples de la secte de Samarath sont les seuls où ils entrent, & seulement pour y coucher. Ils ne possèdent rien, vont nuds, excepté depuis la ceinture jusqu'au dessus des genoux. Ils se défigurent & se frottent de cendre depuis les pieds jusqu'à la tête. Ils pratiquent beaucoup de jeunes & de grandes austeritez. Ils honorent Mecis, qu'ils appellent le sèrviteur de Dieu. Ils vivent dans le celibat & dans une chasteté si grande, qu'ils ne souffrent pas qu'une femme les touche. Un *Goeghy* est en vénération à tous les Banians; excepté à la secte de Ceurewath, qui les fuit. Il y a des femmes *Goeghys*, mais en petit nombre. Voyez Jovet, T. III. p. 156.

GOEMON ou GOUÉMON. *Alga.* Tèrme de Marine. Voyez Varech, c'est la même chose. M. Frézier donne un pluriel à ce mot, quand il dit, Il faut passer entre deux brisans, & ranger de près celui du tribord parmi des *goëmons.*

Le *goëmon* est une espéce d'hèrbe tirant sur le vèrd, assez semblable au foin, dont les brins sont entrelassez les uns dans les autres, & fort

fort grand. Quelques-uns croyent que cette hèrbe vient du fond de la mèr, & qu'elle en est détachée par les flots qui la soulévent jusqu'à la supèrficie de l'eau. Il y en a qui veulent qu'elle croisse entre les eaux, parce qu'ils en voyent bien avant en pleine mèr, & il ne peuvent croire que la mèr soit assez agitée pour que ses flots creusent jusqu'au fond, & en aillent ainsi détacher le *goémon*. Outre qu'il s'en trouve sur la surface de la mèr en si grande abondance, qu'elle ressemble à une grande prairie. D'autres enfin soutiennent, & cette opinion me paroît plus plausible & plus conforme à la vérité, que le *goémon* vient des côtes voisines, & qu'il en est détaché par les vagues, & transporté en haute mèr, mais non pas fort loin des tèrres, ou par les marées, ou par les courans, ou enfin par les vents qui régnent. C'est sur cette opinion que Christophe Colomb voyant une nuit devant son vaisseau une grande étenduë de mèr couvèrte de *goémon*, rassura ses gens, qui croyoient être pèrdus, prenant cette hèrbe pour des bas fonds, & leur promit de leur faire voir la tèrre bientôt; ce qu'il fit en effet deux jours après. P. TACHARD, *prém. voyag.* On ne peut pas semer commodément à la côte de Coquimbo, parce que le rivage est plein de piérres, la mèr mâle, & mêlée de *Goémons*. FRAZ. M. l'Abbé de Choisi écrit *Gumon*.

GOËRÉE, s. f. Qu'on prononce gourée. *Godera, Gorea.* Petite isle de la Hollande méridionale. Elle est à l'embouchure de la Meuse, entre les isles de Woorn, d'Ovèrstakée & de Schouwen. Elle a une petite ville de même nom, qui est sans murailles; mais qui est renommée à cause de sa rade, fort grande, fort sûre, & connuë sous le nom de Goereske Gat; c'est-à-dire, le trou de *Goërée*.

GOËRÉE. *Goderea.* Est aussi une petite isle de la Nigritie, située dans l'Océan Atlantique à trois lieuës du Cap-vèrd. Les Hollandois lui ont donné ce nom, & y avoient construit le fort Nassaw. Les François le ruinèrent l'an 1677. & y en ont bâti un autre, par le moyen duquel ils sont maîtres de l'Isle.

GOËRNER, v. act. Gouvèrner. *Gubernare, regere.* Voyez GOUVÈRNER. *Goerner* ne se dit que sur la rivière de Loire, & est un mauvais mot, ou une corruption de *gouverner*.

GOES ou GOUET, s. m. Espéce de gros raisin blanc qui lâche le ventre. Il vient souvent sur des treilles, & on l'appelle du *verjus mûr*. Quand il est pressé avant sa maturité, c'est ce qu'on appelle du *verjus*. En Latin, *uva rabuscula*.

Ce mot est pur Celtique ou Bas-breton, & signifie *sauvage*.

GOES, s. m. Que ceux du pays prononcent *Gous* ou *Ter-Gous*. En Latin *Goesa*. Ville des Provinces-Unies. Elle est dans le Zuid-Bevelandt en Zeelande, entre Middelbourg & Bèrg-opzoom, à quatre lieuës de la prémière & à cinq de la dèrnière. *Goes* est une ville assez grande & assez belle, & elle a un bon port sur l'embouchure orientale de l'Escaut.

GOËSIE, s. m. Le traducteur de Peucèr, qui écrivoit il y a plus de cent trente ans, dit *Goëtie*, & cette orthographe est plus conforme à l'étymologie. *Goetia.* Espéce de Magie. Ceux qui en font profession, invoquent la nuit, auprès des tombeaux, les Démons, les mauvais genies, par des gémissemens & des lamentations.

Ce mot vient du Grec *γοητεία*, qui signifie *enchantement, prestige*. D'autres le dérivent de *γόος*, qui veut dire, *je gémis*; la premiére étymologie est plus naturelle.

GOËTRE ou GOËSTRE, s. m. Tèrme de Médecine. Grosse tumeur qui se produit au devant du col, elle est molle, pendante & mobile. On guérit cette maladie en fondant la tumeur avec l'emplâtre diabotanum ou en l'extirpant. On écrit aussi & on prononce *goitre, gouêtre*. Naudé a dit la *goëtre* de féminin dans son *Mascurat p. 600.*

GOËTIEN, ENNE, adj. Magicien qui exèrce la Goëtie.

G O F.

GOFFE, adj. m. & f. *Bardus.* Lourdaut, malfait, mal bâti. Il se dit tant des pèrsonnes que des habits.

Ce mot vient de l'Italien *goffo*, qui signifie la même chose, & est dérivé de *gufa*, vieux Latin, qui signifioit une espéce d'habillement, ou de manteau fort gros & tout velu. MEN. Guichart en donne une étymologie peu vraisemblable, quand il dit, qu'il vient de l'Hebreu עב, qui signifie épaisseur, ou de עבה, qui veut dire épais, grossier.

Goffe, se dit aussi du langage des gueux & autre canaille. L'argot est le *goffe* des filous & des polissons. Cathérine de Médicis parloit aussi-bien son *goffe* Parisien qu'une revendeuse de la place Maubèrt. SCALIG.

GOFFEMENT, adv. *Bardè, insulsè.* D'une manière goffe & malpropre. Cela est *goffement* fait.

GOFRE. Voyez GAUFRE.

GOFRE, s. f. Sorte de Cartulaire à Fontévraud. CHAST. *Cartularium quoddam Fontis Ebraldi.* Quoiqu'on ne fasse aucune mémoire de Robèrt d'Arbrisselles à l'Office dans l'Ordre de Fontevraud, on ne laisse pas de l'y nommer communément Bienheureux; il est même nommé Saint dans celui des Cartulaires de cette Abbaye, qu'on appelle ordinairement la *Goffre*. ID. p. 743. 744.

G O G.

GOG, s. m. *Gog* & Magog sont dans l'Ecriture des noms de Nations ennemies de Dieu & de son peuple. Quelques-uns pretendent que ce ne sont que des Nations futures, & qui ne subsistoient point encore quand les Prophètes en parloient. Voyez Ezéchiel XXVIII. 2. 3. 14. 16. 18 XXXIX. 1. 6. 11. 15 Apocal. XX. 8. 9. Selon Bochart Phaleg. L. III. C. 13. *Gog* sont les Scythes. Ezéchiel les représente comme des gens toujours à cheval, ainsi qu'étoient les Scythes. Il leur en donne les armes, l'arc & les fléches. Arias Montanus a cru que *Gog* & Magog étoient dans la partie de Tartarie qui touche la Chine par le nord; & le P. Kirker dans sa *China illustrata* p. 47. semble vouloir le confirmer par la Geographie Arabe, P. IX. Climate. 5. lin. 21. qui place là même deux peuples qu'elle appelle Jagog & *Magog*. Quelques-uns disent que les Turcs descendent de *Gog* & de *Magog*.

GOGA, s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Goga* Elle est dans le Royaume de Guzarate, sur la côte occidentale du Golfe de Cambaye. Quelques Geographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Dunga*, que d'autres placent à Dabus. MATY. Voyez Mandeslo, *Voyage des Indes L. I.*

GOGAILLE. *Opiparum convivium.* Grande chère avec bruit & réjouissance. Quand les maîtres sont absens, les valets font *gogaille* dans la maison. Il est burlesque.

GOGHSHEIM, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne. *Goghsemum.* Elle est sur la riviere de Creicht, à cinq lieuës de Philisbourg du côté de l'orient, & à six d'Heidelbèrg du côté du nord. MATY.

GOG MAGOG-HILS, s. m. Nom de montagnes fort hautes, qui sont dans le Comté de Cambrige en Anglèterre, au nord-est de la ville de Cambrige. Il y a sur ces montagnes les restes d'un Camp des Romains ou des Danois. CAMBDEN, *Brit. p. 359.*

GOGNA, s. f. Nom propre d'une rivière du Duché de Milan en Italie. *Gogna, Agonia.* Elle a sa source dans le Novarois, où elle baigne la vallée de *Gogna*, ensuite elle travèrse le Vigevan & la Laumeline, & se decharge dans le Pô vis-à-vis du village de Girola.

A GOGO, adv. *Lautè, opiparè, splendidè.* Qui se dit en parlant des choses plaisantes & agréables qu'on a en abondance. Les gens riches vivent *à gogo*. Il a de l'argent *à gogo*, tout son saoul.

Ce mot est bas, il est dérivé de *gaudium*, d'où on a dit *goïr* ou *gaudir*.

GOGUE, s. f. Vieux tèrme de cuisine, qui se disoit d'un ragoût ou farce d'hèrbes, de lard, d'œufs, fromage, epices & sang frais de mouton, cuit dans la panse du mouton.

GOGUES, au plur. signifioit autrefois, plaisanterie, on comme on disoit encore joyeuseté. *Joci, lautitia, laetitia.* Il étoit dans ses *gogues*.

GOGUELU, UË, adj. *Superbus pecunià.* Qui a du bien, qui est à son aise; ce qui le rend glorieux ou insolent. Ce mot est populaire, duquel on a fait d'abord *gogelureau*, & depuis *godelureau*. Selon Bovillus, il signifie, *avide de gloire*. Selon Borel, il signifie un homme qui a double menton, & qui est fort gras. Ce mot signifie aussi un gros réjouï, un homme qui aime la joie, un rieur ridicule. Dans tous les sens ce tèrme est bas, populaire ou burlesque.

Il vient, selon Guichart de l'Hébreu גוג, qui donne par réduplication גגג; que cet Auteur écrit *gangag*, pour trouver quelque ressemblance avec le mot de *goguelu*.

GOGUENARD, ARDE, adj. Qui est plaisant, railleur; qui a coutume de dire des mots pour rire. *Jocosus.* Avoir un esprit *goguenard*, une humeur *goguenarde*.

> *A m'exèrcer sur le ton* goguenard,
> *J'ai du penchant autant qu'homme de France.*
> DE LA MONNOYE.

Il est aussi subst. C'est un vrai *goguenard*. Une franche *goguenarde*.

> *N'allez pas*, goguenard *dangereux*,
> *Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.* BOIL.

> *Lucien, cet Auteur plaisant &* goguenard,
> *A dit en riant quelque part,*
> *Une fort bonne & naïve parole.* N. R. DE B. M.

Ce

Ce mot selon M. Huet, vient do Flamand *geoghloaars*, *farceurs*.

GOGUENARDER; v. n. Railler, plaisanter, dire des mots pour rire. *Jocari.*

GOGUENARDERIE, f. f. *Dicta jocosa.* Plaisanterie, propos pour faire rire. Il nous a dit ce matin cent *goguenarderies*. DANET. Ce mot est bas.

GOGUENETTE, f. f. Bagatelles, fadaise. *Nugæ, gerræ.*

C'est un métiér de grand tracas,
De compôser tant de fatras,
De fadaises, de goguenettes,
De bagatelles, de fornettes. MASCUR. *p.* 647.

GOGUER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Se *goguer*, c'est se rejouïr, être en belle humeur. *Gaudere.* Il est bas.

GOGUETTES, f. f. plur. Plaisanteries, propos pour rire. *Joci.* Cet homme étoit en bonne humeur, en ses *goguettes*. Il contoit *goguettes*, des fornettes. On dit aussi, il étoit en ses *gogues*.

On dit provèrbialement, qu'on chante *goguettes* à quelqu'un, quand on lui dit des injures.

GOGUETTE, signifie aussi ripailles, festin libre; on disoit autrefois gouguète. Cent. nouv. nouv. 93 Il est en *goguette*, il est en train de se réjouïr. Quelques-uns disent il est dans ses *goguettes*, dans ses humeurs gayes, en train de se réjouïr.

G O I.

GOJAME ou GOIAME. Nom propre d'un Royaume de l'Abissinie. *Gojanum Regnum* Il est situé sur la rive droite du Nil, vèrs l'endroit où ce fleuve sort du lac de Dambea. Il n'y a que des villages peu considérables.

GOIER, f. m. Tèrme bas & populaire. Celui qui s'attache à une gouje. On dit aussi dans le même sens *goujer* & *gouer*. *Scortator.*

GOILLE, f. f. Nom de lieu. *Gollia.* Il est en Bourgogne proche de Salins, dans le Diocèse de Besançon. L'Abbaye de *Goille*, Ordre de S. Augustin, fut fondée en 1207. par Ganche Seigneur de Salins, qui fit un Acte de sa fondation & de ses donations en 1219. ce qui a fait que quelques Auteurs ont marqué mal-à-propos cette année-là, cette fondation. STE-MARTHE. *Gall. Christ. T. IV. p.* 490.

GOIMON, f. m. Tèrme de Marine. M. l'Abbé de Choisi en parle ainsi dans sa Relation du voyage de Siam. On vient de voir du *goimon*: ce sont des hèrbes, des racines, du bois On en voit ordinairement à quarante ou cinquante lieuës des tèrres. Il y en a qui écrivent *goémon* & *gouémon*. Voyez ces mots, & celui de *varec*.

GOÏN, f. m. Paradin dans son hist. de Lyon L. II. C 98. en parlant du procès qui fut fait en 1429 aux Juifs de Trévoux par Amé de Thalaru & Marie de Bèrry, Duchesse de Bourbonnois, dit que dans les Livres des Juifs, les Chrétiens sont nommez *Goins*, Nozerin & Arrelin, parcequ'ils ne sont point circoncis. *Goin*, c'est-à-dire, *Nations*, de l'Hébreu גוים. *goim*, & en Hébreu Rabbinique ou Chaldéen גוין, *goin*, *Gentes*. Nozerin, c'est-à-dire, Nazaréens; & Arrélieo, incirconcis. Paradin semble faire un crime aux Juifs de ces noms. C'est qu'on ignoroit ce qu'ils signifioient.

GOINFRE, f. m. Goulu, gourmand, qui ne se plait qu'à faire bonne chère à la table. *Helluo, inurbanus, invenustus, ineptus, fordidus.* C'est un franc *goinfre*. On dit aussi à l'adjectif, une chanson *goinfre*, une humeur *goinfre*, un repas *goinfre*; pour dire, sans cérémonie, sans preparation.

GOINFRER, v. n. Faire des actions de goinfre, des débaûches de table sans propreté, sans préparation. *Sordidè epulari, avidè, incomptè.* Vous ne songez qu'à *goinfrer*.

GOINFRERIE, f. f. Repas, ou débaûche de goinfre. *Gula.* Je tâche à me ressouvenir de vos importantes leçons de *goinfrerie*. MAIN.

GOÏR, vèrb. Vieux mot, qui est hors d'usage; il signifie jouïr. *Frui, gaudere.* S'il veut *goir* dou marchié. DE BEAUM. Il *gorroit* de l'héritage. ID.

Ce mot vient de *gaudere*, pris dans la signification de jouïr.

GOÏTO, f. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Duché de Mantoue en Italie. *Goitum.* Ce lieu est situé entre le lac de Mantoue & celui de Garda, vèrs les confins de l'État de Venise, sur le Mincio, où il y a un pont. MATY.

GOITRE, GOUETRON, ou GOUÈTRE, f. f. Quelques-uns le font masculin. Enflure fort grosse qui vient à la gorge. Les habitans des Alpes sont sujèts aux *goitres*, à cause des neiges fonduës qui rendent les eaux qu'ils boivent mal-saines. On l'appelle en Médecine *bronchocelle*, & chez les Latins *hernia gutturis*.

GOITREUX, euse, adj. Qui est sujèt aux goitres. *Gutture hernioſus.*

Ce mot vient de *guttur*. D'où l'on a fait *gutteria* & *gutturosus*, sélon Ménage, après Spelman & Vossius.

G O L.

GOLAN, ou GAULON, f. m. Nom propre de lieu *Golan, Gaulon, Gaulane.* C'étoit anciennement une ville de la Palestine. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassè de-là le Jourdain, vèrs les montagnes de Seïr, à seize lieuës de la mèr de Galilée. Elle étoit du partage des Sacrificateurs, & une de celles ou les meurtriers involontaires devoient se retirer pour se mettre à couvèrt de la vengeance des parens du mort.

GOLCONDE, f. f. Nom propre d'une ville de la prèsqu'isle de l'Inde deça le Gange, capitale du Royaume de *Golconde*. *Golconda.* Elle est située au piéd d'une montagne, environ à trente lieuës de Doltabat du côte du levant Cette ville est une des plus grandes des Indes. Elle est divisée en trois parties, dont l'une porte le nom d'Hidrabant, ou de Badnaguer, & c'est en celle-ci qu'est le Palais du Roi de *Golconde*; l'autre, nommée Emanpour, n'est séparée de celle-ci que par une rivière: la troisiéme, qui est la citadelle, & qui domine les deux autres, a proprement le nom de *Golconde*, que les Européens donnent à toute la ville, qui, dit-on, peut avoir en tout deux lieuës de circuit.

Le Royaume de *Golconde*, *Golconda Regnum*, est dans la prèsqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Il est borné au nord par celui d'Orixa; au couchant par celui de Balaguate; & au midi par celui de Bisnagar, le Golfe de Bengale le baigne au levant. Ce Royaume est abondant en ble, en ris & en bestiaux; mais ce qui le rend considérable sont ses mines de sel, qui sont d'un fort grand revenu, celles d'acier, qui est si fin qu'on en transporte à Damas pour faire des épées, & la mine de Diamans de Colour, ou de Gani, où l'on trouve de ces piérres précieuses en plus grand nombre, & plus grosses qu'en aucune autre lieu. On dit qu'on en a trouve une autre en une montagne qui est à deux lieuës de la ville de *Golconde*; mais que le Roi l'a fait fèrmer, de peur que la trop grande quantite n'en avilit le prix, ou ne donnât au grand Mogol l'envie de s'en rendre le maître. Ce Royaume a un fort grand nombre de villes, les principales sont *Golconde*, capitale, Gondapoli, Gondavera, Narsingapatan, Bimilipatan, Guadavari, Masulipatan & Nagund. Le Roi de *Golconde*, & la plûpart de ses sujèts sont Mahometans. Il est maître de la partie orientale du Royaume de Bisnagar, ou de Narsingue, & de la partie septentrionale de la côte de Coromandel, jusqu'aux États de Gingi: il possédoit autrefois le Royaume d'Orixa, mais le grand Mogol dont il est tributaire, le lui a enlevé il y a environ trente ans. Baganaget est la capitale du Royaume de *Golconde*, elle est située par les 19. degrez quarante minutes de latitude, & par les 124 degrez quarante minutes de longitude.

GOLDBERG, f. m. Qui veut dire la Montage d'or, *Goldberga.* Petite ville ou bourg du Duché de Lignitz en Silésie. Ce lieu a pris son nom d'une mine d'or qu'on y trouva environ l'an 1200. Il est sur la rivière de Katsbach, à cinq lieuës de Lignitz du côté du du couchant, & à trois lieuës de Jawèr du côté du nord.

GOLDINGEN, f. m. Nom propre d'une ville du Duché de Curlande *Goldinga* Elle est capitale de la Curlande propre, & située sur la rivière de Wela, à onze ou douze lieuës au dessus de la ville de Windaw.

GOLIARD, f. m. Vieux mot, qui signifie *bouffon, ribaud.* En Latin *scurra, joculator*, & dans la basse Latinité *Goliardus*, *Goliardensis.* Il y a des canons contre les Clèrcs *goliards*, & la glose reconnoit que ce mot est François & qu'il nous appartient.

Il y en a qui dérivent ce mot de *goliard* du Latin *gula, bouche*, qu'on a changé en *gola*, d'où l'on a formé *goliard*, parceque ceux qui aiment la bonne chère sont ordinairement railleurs & bouffons. Ce pourroit bien être de *goliard* que s'est formé gaillard. Voyez ce mot.

GOLISANO, ou GOLLISANO, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec un vieux Château. *Colisanum.* Ce lieu est en Sicile, dans la vallée de Démona, à trois lieuës de celle de Mazzara, de la Mèr de Toscane, & de la ville de Tèrmini.

GOLNOW, f. m. Nom propre d'une grande ville; mais prèsque ruïnée. *Golnovia.* Elle est dans le Duché de Stetin en Poméranie, sur la rivière d'Ihne, à cinq lieuës de la ville de Stetin, & à quatre de celle de Damme.

GOLO, f. m. Num propre. C'est une des principales rivières de l'isle de Corse. *Gola, Tuola, Tavola.* Elle prend sa source dans le lac de Crena, qui est vèrs le milieu de l'isle, passe près de Mariana distructa, & se décharge dans la mèr de Corse, au côté orientale de l'isle.

GOIDRON, s. m. L'Ordonnance pour la Marine écrit ainsi ; mais la plûpart des Auteurs ne suivent pas cette ortographe, ils écrivent *godron*, *gaudron*, *goudron*, & quelquefois ils mettent un *e* après le *d*, *goderon*, &c.

GOIDRONNER, v. act. Voyez GOUDRONNER.

GOLFE, s. m. Bras ou étenduë de mèr qui se jette dans les tèrres. *Sinus*. Le *golfe* est plus grand que la baye. Le *Golfe* de Méxique. Le *golfe* de Venise, ou Adriatique. La mèr est plus dangereuse vèrs les *golfes*, à cause des courans qui sont sèrrez par les rivages Le *golfe* de Lion est appellé *mare leonis*, à cause qu'en ce *golfe*-là la mèr est furieuse comme un lion, par les fréquentes tempêtes qui y surviennent. Voyez dans la Table de la seconde édition de Baudrand en deux Tomes, une liste de tous les *Golfes* du monde, qui ont des noms, & qui nous sont connus.

Ce mot vient de l'Italien *golfo*, dérivé du Grèc κόλπος, qui est aussi l'origine du mot *gouffre*. MENAGE. Guichart est de même sentiment, mais il remonte du Grèc κόλπος, au mot de גב, *gob* ainsi qu'il écrit. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gulfum* ou *gulphus* en la même signification. Voyez les Actes de S. François de Paul, *Processus Calabricus* c. a. n. 26. *Acta Sanct. April. T. I. p.* 170.

GOLFF. Voyez GENGON.

GOLFICHE, s. f. Sorte de coquille qui a un éclat de nacre quand elle est entièrement découvèrte.

GOLGOTHA, s. m. Nom propre d'une petite colline sous les murs de Jerusalem. *Golgotha*. Quelques-uns placent la colline de *Golgotha* à l'occident de Jérusalem, d'autres au nord, comme Eusébe & S. Jérôme, & d'autres au nord-ouest. C'est celle que l'on nomme Calvaire, du mot Latin *Calvaria*, qui signifie la même chose que *Golgotha* dans l'Hébreu corrompu du Chaldèen que l'on parloit depuis la captivité. Jésus chargé de la croix qui étoit pour lui, alla au lieu appellé Calvaire, qui se nomme en Hebreu *Golgotha*. BOUH.

Ce nom vient de גלל, *galal*, qui signifie rouler, d'où se forme en Hebreu *Golgoleth*, & en Chaldeen *Golgoltha* ; de là on a dit *Golgotha*, en retranchant un ל, comme on a fait dans קילפלתא pour קלקלתא. *Golgotha* signifie une boule, une chose ronde, propre à rouler, & il s'est dit du crâne de l'homme à cause de sa rondeur. On rapporte trois raisons pour lesquelles cette colline fut ainsi appellée. 1°. Parce qu'Adam y avoit été entèrré, comme toute l'Antiquité prèsque l'a cru, ou l'a rapporté ; voyez S. Ambroise sur le Ch. XXIII de S. Luc, S. Jérôme sur l'Epitre aux Ephésiens v. 14. & dans la Lettre à Marcella appellée l'Epitaphe de Paule & d'Eustochium 2°. Parcequ'il étoit plein de crâne des criminels qu'on y éxécutoit. 3°. Parcequ'il avoit la forme du crâne humain. Cette dèrnière raison paroit la meilleure.

GOLILLE, s. f. Collèt que les Espagnols portent au haut du pourpoint, ou du justaucorps, & qui entoure le cou. *Focale Hispanicum*. Les Espagnols ne portent prèsque plus la *golille* ; ils s'habillent à la Françoise, ou comme ils s'éxpriment *à la militar*. Philippe V. au commencement qu'il fut en Espagne, fit une jolie Fable Latine sur la *golille* dont il étoit incommodé. Le P. Commire la mit en vèrs ïambes, & on traduisit les vèrs du P. Commire en vèrs François, desquels sont tirez les exemples qui suivent :

Qui l'eut crû ? la golille *est l'instrument fatal*
Qui nous a causé tout ce mal.
La golille *autrefois dans ces lieux inconnuë*
Que mon pere Saturne a toujours défenduë ;
La golille *que de sa main*
pour la pèrte du genre humain,
La noire Atropos a tissuë ;
Cette golille *est notre fléau !*
Et nous pourrons en faire encore notre parure ?
Ah ! si vous ne voulez me réduire au tombeau,
Que cette golille *maudite*
Soit dans tout l'Univèrs à jamais intèrdite. ANONYME.

Un nouvel Esculape habitant d'Iberie,
De taille & de corps fort petit,
En récompense grand d'esprit,
Et de qui la golille *a fait une mèrveille ;*
A l'aide de ce haussecou ;
Outre une grâce nonpareille,
Il s'est donné deux piéds de cou. ID.

Ce mot *golille* est fait de l'Espagnol *golilla*, & *golilla* vient de *gola*, qui en Castillan signifie la gorge. La *golille* est ce qui enveloppe la gorge, ou le cou.

GOLUMBATZ. Voyez GALUMBATZ.

GOLUNGO, s. m. Espéce de daim de la basse Ethiopie. Il est de la grosseur d'un mouton. Sa peau est roussâtre, & mouchetée de blanc. Il a deux cornes fort pointuës.

GOLUP, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Golubia*. Elle est sur la rivière de Dribentz, dans le Palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, environ à six lieuës de la ville de Thoro vèrs le levant.

G O M.

GOM, s. m. Sorte de grain qui se cueille dans la Mingrelie, menu comme la coriandre, & qui ressemble assez au millet, comme son tuyau aux cannes de sucre. On le seme au printems, & on le cueille en Octobre. Quand on l'a cueilli, on le pend à des clayes élevées, & exposées au soleil pour le faire sécher. CHARDIN

GOMBAUD, s. m. Nom propre d'homme. *Wunebaldus*, *Winnibaldus*. Saint *Gombaud*, qui dans sa langue matèrnelle s'appelloit *Wunebaud*, dont l'on a fait en François *Guinebaud* & *Gombaud*, naquit vèrs l'an 702. dans le pays de Westsex en Anglétèrre. Vèrs l'an 739. il se joignit à Sébaud l'Apôtre de ceux de Nurembèrg, & s'en vint de Rome, où il étoit allé pour la seconde fois, en Allemagne, avec S. Boniface. S. *Gombaud* travailla dans la Turinge, fut chargé de l'administration de sept Eglises, ou parroisses, & vèrs l'an 751. il alla s'établir dans les bois d'Heidenheim pour y vivre solitaire. Il y batit un Monastère dont il fut le premier Abbé, & à l'âge de 60 ans l'an 761 de J. C. il y mourut saintement. DE MABILLON, *Act. Sanct. Bened. sæc. III. P. II. p.* 176. & suiv. où l'on trouvera la vie de S. *Gombaud* écrite par une Religieuse sa parente.

GOMBETTE, s. f. Loi célèbre des Bourguignons. Elle a tiré son nom de Gondebaut, Roi & Legislateur des Bourguignons. Voyez DROIT FRANÇOIS.

La loi *Gombette* étoit chez les Bourguignons, ce qu'étoit la loi Salique parmi les François *Gombetta*, ou *Gondebaldi lex*. *Vetus Burgundionum lex*. La loi *Gombette* fut établie, ou renouvellée par Gondebaut, ou Gombaut, Roi des Bourguignons, au commencement du VI[e] siécle. C'est du nom de ce Roi Gombaut qu'on a fait celui de la Loi *Gombette*. Gondebaut fit publier des Ordonnances, qui retenant son nom, furent appellées la Loi *Gombette*. CORDEM. *T. I. p.* 147.

GOMER, s. m. Nom propre d'homme. *Gummarus*. Saint *Gômèr* naquit vèrs le commencement de la Mairie de Charles Martel, dans le village d'Emblehem, au canton de Rien dans le Brabant, à une lieuë de la ville de Lire. S. *Gômèr* se sanctifia dans l'état du mariage, & mourut vèrs l'an 774. Le nom de Gomar, fameux Professeur de Leide & chéf des Gomaristes, n'étoit probablement autre chose que le nom de ce Saint, qui comme beaucoup d'autres, de nom de baptême étoit devenu nom de famille, ou surnom.

GOMÈR, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz. *Gomera*. Elle est, selon quelques-uns, capitale de la province d'Errisis, aux confins de celle d'Haba, sur le Cap de *Gômèr*, que les Anciens appelloient *Phœbi promontorium*.

GOMERE, s. f. Nom propre d'une des isles Canaries situées dans l'Océan Atlantique. *Gomera*. Elle est entre l'isle de Fèr & la Ténériffe ; son circuit est de vingt deux lieuës, son tèrroir est abondant en fruits, en sucre & en vin, & sa ville capitale porte son nom, & a un bon port. On la prend communément pour l'ancienne Théode.

GOMÈRITE, s. m. & f. Descendant de Gômèr fils de Japheth & petit-fils de Noé. *Gomerita*. Joseph, *Antiqq. L. I. C.* 6. Eusèbe, Zonaras, Isidôre, Cambden, *Britan. p.* 7. & d'autres, croyent que les Gaulois étoient *Gomèrites* ; mais ils n'étoient pas les seuls *Gomèrites*. Les Cimmériens, ou les Cimbres, étoient aussi *Gomèrites*. Ainsi les *Gomèrites* occupèrent la Gèrmanie & la Gaule Cluviér, *Germ. Ant. L. I. C.* 4. dit que Gômèr & sa famille occupèrent les tèrres de l'Asie qui sont entre la Paropamise, qui est le Calchistan, selon Castaldus & Moletius ; ou le Pamèr, selon Mèrcator, & la montagne Imaüs, & entre le confluent de l'Oxus, que l'on nomme aujourd'hui Gichum & de l'Obi ; que c'est de là que les peuples qui habitoient ce pays sont nommez Comares dans Ptolomée L. VI. C. 13. & dans Méla L. I. C. 2. où Vossius lit aussi *Comari*, & non pas *Bomarii*, comme dans quelques éditions. Cluviér croit qu'Asdénez fils de Gômèr s'avança de ce côté-ci, & que sa postérité peupla la Gèrmanie & tous les pays du nord de l'Europe, aussi bien que la Gaule, l'Espagne & les Isles Britaniques. Voyez au mot GERMANIE.

Bochart ne peut souffrir que les Paraphrastes Chaldéens donnent l'Afrique aux *Gomèrites*. Ezechiel place les *Gomèrites* au nord de la Judée, près de Togorma, qui est la Cappadoce. La plûpart des sçavans ont pris les *Gomèrites* pour les Cimmèriens qui sont au septentrion, au delà du Pont-Euxin. Selon Bochart, Gômèr est la Phrygie ; sa preuve est qu'une partie de cette Province a été

nommée

nommée Κατακεκαυμένη, comme qui diroit La Bruslée, que c'étoit le mot Gômèr exprimé en Grec; car *gomar* en Hébreu signifie *consumer*. Voyez encore Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 33. Joseph dit que les Galates s'étoient longtems appellez *Gomérites*, à cause qu'ils descendoient de Gômèr fils de Japhet. Corozm. *T. I. p.* 2.

Naudé e dit *Gomériste* au lieu de *Gomérite*, que tous les autres employent. Guillaume Postel passeroit pour l'un des habiles hommes de l'Europe, sans les folies qu'il publioit & imprimoit tous les jours de sa mère Jeanne, & de l'excellence & antiquité des *Goméristes*, ou Gaulois. Mascun, p. 455.

GOMEZ, s. m. Nom propre d'homme. *Gumesindus*, *Gomesius*. Saint *Gomez* étoit Curé d'un Village au Diocèse de Cordoue. C'est ainsi que l'on nomme ce Saint dans tous les lieux où il est connu, comme l'assure Martin de Roa, Jesuite, en son Histoire des Saints de Cordoue. Chast. *T. I. p.* 193.

GOMME, s. f. *Gummi*. Suc aqueux & gluant, qui se congèle sur les arbres d'où il sort, & qui est different suivant leurs espèces, comme sont la *gomme* Arabique, la *gomme* adraganth, la sarcocolle, l'opoponax, le galbanum, l'euphorbe, l'ammoniac, le sang de dragon, l'assa fœtida, le sagapenum, &c. Les *gommes* sont differentes des résines : celles-là se dissolvent dans l'eau, & celles-ci dans l'esprit de vin.

Ce mot vient du Latin *gummi*, du Grec κόμμι, qui signifie la même chose. *Gommi*, de la *gomme*, est emprunté du Celtique *gomm*. Perron.

Gomme, en tèrme de Jardinier, est une maladie qui arrive aux arbres de noyau; sçavoir, aux pêchers, pruniers, cerisiers, abricotiers, &c. C'est une espèce de gangrène ou d'apostume qui vient de la corruption de la séve, qui s'extravase & s'épaissit: elle se forme d'ordinaire à quelque endroit écorché ou rompu, & fait mourir toutes les parties voisines. Pour eviter qu'elle ne s'étende il faut couper la branche malade à deux ou trois poûces au dessous de l'endroit affligé. La *gomme* se met aussi quelquefois à de grands arbres, à l'endroit de la greffe, ce qui fait mourir toute la tête. La Quint. Mes pêchers ont la *gomme*. La *gomme* a étouffé une partie des écussons que j'ai faits sur amandier. Cette *gomme* n'est autre chose qu'un suc grossier, mal conditionné & gluant, qui ne pouvant s'ouvrir un passage à travèrs les fibres du corps de l'arbre pour leur servir de nourriture, est obligé étant poussé par d'autre matière qui lui succède, de se jetter hors de l'arbre, par l'ecorce, où ce suc forme une espèce de glu. Liger.

Gomme anımée, s. f. *Gummi animi*. Les Portugais, au rapport de Pison, appellent ainsi une *gomme* résine qui decoule du Courbaril. Voyez Courbaril. Hérnandez croit que la *gomme animée* est une *gomme* copal rougeâtre. Son odeur doit être agréable lorsqu'on la brule.

Gomme Arabique, est une *gomme* qui sort d'un arbre qui croît en Égypte, & qui est une espèce de cassie, appellée en Latin *acacia foliis scorpioides leguminosa*. C. B. Cette *gomme* est claire, gluante à la bouche, d'un goût prèsque insipide, de couleur blanche, entortillée en forme de vèr. Elle est propre pour incrasser, pour boûcher les pôres, pour émousser la pointe & l'acrimonie des medicamens trop violens, & pour adoucir l'âpreté de la trachee artère, & la toux.

Gomme de cochon. L'histoire des Flibustiers T. I p. 433. dans la Description des animaux & des plantes de l'Amérique, dit qu'il y a un arbre que les Boucaniers François nommoient Gommier, & la *gomme* qu'il jette *gomme de cochon*, à cause que les sangliers s'étant mordus les uns les autres, vont avec leurs crocs donner des chocs à cet arbre, & le depouillent entièrement de son ecorce; aussi-tôt il jette une gomme, tout de même que la vigne au printems rend de l'eau lorsqu'on la coupe. Les sangliers se frottent contre cet arbre aux endroits où il jette sa gomme, afin d'en faire entrer dans leurs plaies, & se guérissent parfaitement. Elle est aussi admirable pour guérir toutes sortes de plaies, & les Sauvages s'en servent communément dans leurs plus grandes blessures.

Gomme gutte, ou *Gutte-gomme*, est une *gomme* résineuse qu'on apporte des Indes en morceaux assez gros, figurez le plus souvent en saucissons durs, mais cassans, extrémement jaunes; elle vient de Siam, & de la Province appellée *Cambaudia*, voisine du Royaume de la Chine: les Indiens l'appellent par cette raison *Ionan Cambaudia*. Elle sort par incision d'une espéce d'arbrisseau épineux, rameux, rampant sur les arbres voisins. Son trunc est plus gros que le bras. Les Indiens y font des incisions par lesquelles il sort un suc liquide qui s'épaissit en peu de tems au soleil. La *gomme-gutte* purge violemment par haut & par bas les humeurs sereuses: on s'en sèrt dans l'hydropisie, dans la [illegible] les demangeaisons. C'est un remède dangereux. [illegible] aussi une couleur jaune qui sèrt à peindre en miniature. Elle est autrement appellée *gutta-gemou*, ou *gutta-gemba*.

Gomme resine, est un suc concret qui découle de cèrtains arbres & qui tient de la nature de la *gomme* & de la resine : elle se dissout dans les liqueurs aqueuses comme les *gommes*, & dans les oléagineuses, comme les resines: telles sont le mastic, le camphre, le storax.

Gomme resine irregulière, est une *gomme-résine* qui ne se dissout que difficilement & imparfaitement avec les liqueurs aqueuses, ou oléagineuses, comme sont le bdellium & la myrrhe.

Gomme Sénégal, est la *gomme* qu'on vend ordinairement chez les Droguistes sous le nom de *gomme Arabique*, & qui en approche fort, elle lui est prèsque semblable en figure & en vèrtu. Elle est blanche, jaunâtre, ou de couleur d'ambre foncée, transparente, aqueuse; elle sort d'un arbre épineux qui croît fort communément en Afrique. Ses feuilles sont fort petites, toûjours vèrtes, ses fleurs sont blanches; ses fruits sont ronds & jaûnes, semblables à des figues. Cette *gomme* nous est apportée du Sénégal, d'où est venu son nom: elle a les mêmes vèrtus que la *gomme Arabique*, elle est très-commune aujourd'hui chez les Droguistes.

Gomme Turis, ou Turique, est la vèritable *gomme Arabique*, qui tombe quelquefois peu à peu des arbres, principalement en tems de pluie, & qui s'agglutine en s'amassant en gros morceaux, beaux, clairs, nèts, transparens, blancs. Elle est employée par les Teinturiers en soie.

Gomme vermiculée, se dit des morceaux de la *gomme* Sénégal, menus, pliez & repliez en forme de vèrs: elle a pris cette figure en tombant de l'arbre, c'est celle qu'on estime le plus.

Gomme des Sages. Tèrme de Philosophie hèrmétique, qui signifie quelquefois le mèrcure des Philosophes, & quelquefois l'ouvrage de la pièrre hèrmétique lorsqu'elle est arrivée au noir.

Gomme de l'or. Tèrme du grand Art, qui signifie la même chose que *gomme des Sages*.

Gomme rouge. En tèrme de Grand Art, signifie soufre.

GOMMER, v. act. Enduire avec de la gomme. *Oblinere gummi liquido*. Les rubans *gommez* sont de moindre prix que les autres. On *gomme* les cheveux avec des pepins de coin.

GOMMEREN. Voyez GUMMEREN.

GOMMEUX, euse. adj. Qui jette de la gomme. *Gummi obsitus*, *gummosus*. Il y a un grand nombre d'arbres *gommeux* & résineux. Le cachou est une pâte seche, rougeâtre, un peu *gommeuse*, prèsque aussi dure qu'une pièrre, &c. Lemery. Par ces divèrs canaux coule le sang, liqueur douce, onctueuse & propre par cette onction à retenir les esprits les plus deliez, comme on consèrve dans des corps *gommeux* les essences les plus subtiles & les plus spiritueuses. Fénelon.

GOMMIER, s. m. Arbre des Isles-Antilles, qui est ainsi nommé à cause de la grande quantité de gomme qu'il jette *Gummus*. Il se trouve deux sortes de *gommiérs* dans la Guadeloupe, le *blanc* & le *rouge*. Le *gommiér blanc* est un des plus hauts & des plus gros arbres de cette Isle. Il a les feuilles fort semblables au laurier, mais beaucoup plus grandes. Son bois est blanc, gommeux, dur, travèrsé, fort & par consequent difficile à mettre en œuvre. On en fait des canots. Il coule de cet arbre une si grande quantité de gomme, qu'on en trouve quelquefois au pied plus de vingt livres; elle est blanche, semblable au galipot, mais elle n'est pas si puante. Plusieurs habitans la brûlent au lieu d'huile. Elle est résolutive, nèrvale & fortifiante. Le *gommiér rouge* est un arbre entièrement inutile. Il a ses feuilles assez semblables à celles de l'acajou, & l'écorce rouge, d'où sort une gomme qui est à-peu-prés comme la térébentine, sans être d'aucun usage. Son bois, qui est extrêmement tendre, se pourrit en peu de tems.

Le *gommiér rouge* a le tronc assez gros, droit & élevé, son bois est fort tendre & blanchâtre, son ecorce épaisse, vèrdâtre & couvèrte d'une pellicule ou epidèrme rousse fort deliée & fort aisée à détacher par de grandes lames en travèrs. Ses branches sont étenduës à la manière de celles de nos grands pins. Elles sont garnies à leurs éxtrémitez de quelques touffes de feuilles prèsque semblables à celles de nos frênes, quoiqu'un peu plus larges & sans aucune dentelure. Elles sont lisses, vèrd-foncées plus par dessus que par dessous, & chargées de quelques petites nèrvûres. Les fleurs naissent par bouquèts au bout des branches; elles sont blanches & menuës, & le pistile qui est au milieu de chacune devient un fruit charnu très-semblable aux pistaches, gros comme une olive, prèsque triangulaire, uni & vèrd du commencement, ensuite rouge brun. Sa chair est tendre & remplie d'une résine gluante & blanchâtre, elle renfèrme un noyau dur, un

un peu pressé par les côtez, & gros presque comme un grain de maïs. Lorsqu'on fait des incisions sur les troncs de ces arbres, il en sort une résine blanche fort limpide, & de même odeur que la véritable térebentine de Chio. Il n'y a point de meilleur remède pour les coliques néfrétiques, & pour la retention d'urine, que cette résine, en l'avalant toute pure par pilulles. Il n'y a aussi guère de meilleur vulnéraire dans toutes les Isles de l'Amérique que les feuilles de cet arbre boüillies ou trempées dans de l'eau de vie bouillante. On trouve quantité de ces arbres dans les Isles de l'Amérique, particuliérement dans les lieux secs & arides. Hèrnandèz liv. 3. C. xx. des plantes de l'Amérique, appelle cet arbre copaltic, & dit que les Mèxiquains font une très-grande estime de la résine pour la dyssenterie, & contre toute sorte de flux de sang, en la prenant simplement dans l'eau au poids d'une obole, c'est-à-dire, dix grains ou un demi scrupule, mais qu'il ne faut pas excéder cette dôse. Cet arbre ne diffère de nos térébintes que par la structure des fleurs qui ne sont point à étamines. Voyez le P. C. Plumier, Minime, le P. Du Tertre, hist. des Ant. P. T. I. II. C. 1. §. 18.

GOMOrRHE, s. f. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Gomorrha.* Elle suivit les debordemens de Sodôme, & elle fut consumée, comme elle par une pluie de feu & de soufre. Elles étoient avec quelques autres dans une belle plaine, que la mèr morte occupe aujourd'hui.

Dans une carte que l'on a mise dans la nouvelle édition de S. Jérôme, à la tête de l'ouvrage de ce Pére, *De Locis Hebraicis*, Sanson, qui en est l'Auteur, met *Gomorrhe*, & les 4 autres villes hors du lieu qu'occupe la mèr morte, & sur les bords. Il est cèrtain que cette ville étoit dans une plaine, & en un lieu fort fèrtile. *Gen. X.* 19. *XIII.* 10. 11. Elle fut pillée par trois Rois Orientaux du tems d'Abraham. *Gen. XIV.* 2. 11. & peu de tems après brulée du feu du Ciel, en punition de ses impudicitez abominables. *Gen. XIX.* 24. 25. Matth. X. 15. Rom. IX. 29. 2. Piérre II. 6 Jude 7. C'est de-là que son nom même, & sa mémoire étoit devenuë infame, comme on le peut voir Deut. XXXII. 32, Isaïe I. 9. 10. XIII. 19. Jerem. XXXIII. 14. XLIX. 18. L. 4. Sophon. II. 9. Elle étoit à l'occident de l'endroit où est la mèr morte, & plus proche de Seboim que les autres. P. Lubin. Par l'ordre dans lequel la Genêse les raporte X. 9. il semble qu'elle fût plus au sud que Sodôme. Reland.

GOMPHI, ou GOMFI, s. m. Nom propre de lieu. *Gomphi.* C'étoit autrefois une petite ville, aujourd'hui ce n'est qu'un village de la Thessalie, province de la Gréce, situé vèrs les sources du Penée, & les confins de l'Epire & de l'Albanie.

GOMPHOSE, s. f. Tèrme d'Anatomie, qui se dit d'une espéce de jointures des os, lorsqu'ils sont emboëtez l'un dans l'autre & immobiles, comme sont les dents dans les mâchoires. *Gomphosis.*

Ce mot vient du Grèc γόμφωσις, de γόμφος, *clavus*, un clou, γόμφωσις, *coagmentatio*, *coagmentum*.

GOMROM, s. m. ou *Bander Komron*, & *Bander Abassi.* Noms propres d'une ville de Pèrse. *Gomroma*, *Bander-Abassium*, *Emporium Abassi.* Elle est sur le golfe de Balsora, vis-a-vis de l'Isle d'Ormus, dans la Province de Farsistan, ou plûtôt dans celle de Kirman. Maty.

G O N.

GON, s. m. & nom propre d'homme. *Godo.* S. Godon que le Vulgaire appelle en quelques endroits S. *Gon*, & en d'autres S. Gan, selon M. Baillet, ou S. Gand, selon le P. Henschenius. *Acta Sanct. Mart. T. VI. p. 444.* étoit neveu de S. Wandrille du côté de sa mère, & fils d'un homme de qualité qui possédoit de grands biens dans le tèrritoire de Vèrdun, & qui se trouvoit fort avancé à la Cour des Rois d'Austrasie. Baillet.

GONAGRE, s. f. Tèrme de Medecine. Goutte aux genoux. *Articularis genuum morbus. Gonagra* Voyez Goutte, maladie.

Ce mot est Grèc formé de γόνυ, *genouil*, & ἄγρα, *captura*.

CONARQUE, s. m. Tèrme de la Gnomonique des Anciens. *Gonarche.* M. Pèrraut sur le chap. 9. du liv. IX. de Vitruve, croit que le *Gonarque* étoit un cadran fait sur des supèrficies différentes, dont les unes étant horizontales, les autres vèrticales, les autres obliques, faisoient plusieurs angles: ce qui donna occasion d'appeller ces sortes de cadrans, *Gonarques*, du mot Grèc γόνυ, genou, ou du mot γωνία, angle.

GONÇALES, ou GONZALÈS, s. m. Nom propre d'homme. *Gondisalvius, Gonsalvius, Gonsalvus, Consalvus.* La vie de S. *Gonzales* écrite en Portugais par l'ordre de Don Barthelemy des Martyrs, a été traduite en Latin par Étienne Sampaye Jacobin. Chastelain, *T. I. p.* 163.

GOND, s. m. Morceau de fèr coudé, dont une partie est arrêtée dans la feuillure d'une porte, & l'autre appellée *mamelon*, entre dans les pentures qu'on attache à cette porte pour la soutenir. *Cardo.* Un *gond* à bois. Un *gond* à plâtre. Un *gond* à repos. Un *gond* à vis, qui sert aux portes qui se fèrment d'elles-mêmes. Haussez vos têtes, elevez-vous sur vos *gonds*, portes étèrnelles; voici le Roi de gloire qui va entrer. *Psalm. XXIII.* Pélisson.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc γόμφωσις, & d'autres de γωνία.

Quelques Médecins appellent *gond*, la prémière vèrtèbre du col sur laquelle tourne la tête.

On appelle *gonds* de piérre, de cèrtaines piérres éxtraordinaires qui se trouvent en Anglètèrre dans la plaine de Salisbury. Elles ont 28 piéds de haut & 7 piéds de large. Elles forment trois cèrcles ou enceintes. Leur pointe est taillée en forme de *gond*, elles sont jointes par d'autres grandes piérres posées dessus en travèrs, & qui ont des espéces, de mortoises dans lesquelles entrent ces *gonds*.

On dit provèrbialement & figurément, Sortir des *gonds*; pour dire s'emporter; *non tenere modum*, *non servare.* Se mettre en une extrême colère. Votre modestie est sortie hors des *gonds.* Brie. C'est-à-dire, qu'elle est sortie de sa retenuë ordinaire. Les Comédiens Italiens ont dit fort plaisamment, Vous me confusez, vous mettez ma pudeur hors des *gonds.* *Theat. Ital.*

GONDES Voyez GONDIS.

GONDOLE, s. f. Petit bateau plat & fort long, qui est particuliérement en usage à Venise pour naviger sur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames. *Navicula*, *cymba*, *scapha*, *phaselus.*

Les *gondoles* de moyenne grandeur ont un peu plus de 30 piéds de long sur 4 de large. Toutes les *gondoles*, de quelque grandeur qu'elles soient, se tèrminent par les deux bouts en une pointe très-aiguë, qui s'éleve toute droite de la hauteur d'un homme. Les Naufoniers Chinois jettent quelquefois dans la mèr des *gondoles* de papier doré, afin qu'étant occupée à renvèrser & à dévorer ces petits vaisseaux, elle épargne plus facilement le leur. P. Le Comte.

Il vient de l'Italien *gondola.* Du Cange le dérive du Grèc vulgaire γονατέλας, qui signifie une *barque*, ou un *petit navire*, & Lancelot de γόνδυ, ce mot dans Athénée signifie une sorte de vase.

Gondola, est aussi un petit vaisseau à boire, long & étroit, & sans piéds ni anses; ainsi nommé seulement à cause de la ressemblance qu'il a avec les *gondoles* de Venise; car les Italiens eux-mêmes ne se sèrvent point de *gondola* pour signifier un vaisseau à boire.

GONDOLIÉR, s. m. Batelier qui sèrt à mener les gondoles. *Scapharector.* On admire l'adresse des *Gondoliérs* de Venise à passer dans des canaux étroits. Il n'y a ordinairement que deux *gondoliérs* dans une gondole; ces *gondoliérs* rament en poussant devant eux, le *gondoliér* de devant appuye sa rame du côté gauche de la gondole; le *gondoliér* de derriere est élevé sur la poupe, afin de voir la prouë par dessus le couvèrt de la gondole, & il appuye sa rame qui est fort longue sur le côté droit de la gondole.

GONDON, s. m. Nom propre d'homme. *Condulfus.* S. Gondulfe ou S. *Gondon*, Évêque en Lombardie, chassé de son siége par les Ariens au VI[e] ou VII[e] siécle, se retira dans le Bèrry sous la protection de nos Rois, & y mourut.

Gondon, s. m. Nom propre de lieu. *Gondonium.* L'Abbaye de *Gondon*, de l'Ordre de Cîteaux, fille de Cadouin dans le Diocése de Sarlat, fut fondée l'an 1123. Elle est du Diocése d'Agen. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 490.

GONDOUROnNER. Voyez GODROnNER.

GONDRECOURT, s. m. Nom propre d'un bourg de la Lorraine. *Gondrecurtium*, *Gondulphi curtis.* Il est dans le Duché de Bar, sur l'Orne, près de sa source, à 8 lieuës de S. Mihiel du côté du midi.

GONDREVILLE, s. f. *Gondulphi villa*, *Gondrevilla.* Autre bourg de Lorraine, situé sur la Moselle, un peu au dessous de Toul.

GONEILE, s. f. Vieux mot François, qui signifioit une *casaque d'homme*, & un *cotillon de femme.* Je trouve aussi *Gonesse* avec une *s*, mais il est mal, à mon sens.

Ce mot est dérivé de *guna*, Latin, & celui-ci de γυνὴ, *mulier.* Les Chevaliers portoient sur leurs armes des cottes longues qui alloient jusqu'aux gras des jambes, & de-là fut surnommé Geoffroy *grisegonelle.* Cluvier le dérive à *gonaco*, que Waleron dit être un *grand saye.* On peut le dériver de *gonne*, comme un diminutif. Voyez ce mot ci-dessous.

Autrefois *gonnelle* s'est dit de l'habillement des Moines & de celui de plusieurs autres pèrsonnes.

> *Dès que vint à la jornée,*
> *Dont a sa* gonnelle *endossée.* Lusid.

Si

Se vos estes ci longuement,
Vous i laires votre gonnelle. R. Du Renard.

Un Moine i ot qui ot une gonnelle. R. D'Aubery.

Des Sergens aux noirs gonnelles. Guiart.

Cet Auteur parloit ainsi au commencement du XIVᵉ siécle.

GONESSE. Nom propre d'un bourg de l'Isle de France qui a titre de Châtellenie. *Gonissa.* Ce bourg est dans la Prévôté de Paris; & DuChesne dans ses Antiq. & Rechèrches des Villes de France L. I. C. 38. dit qu'il se vante du glorieux nom de fille & sous-bailliage de la Prévôté de Paris. *Gonesse* est au nord de Paris, à 4. ou 5 lieuës, selon M. Corneille, & à 3 seulement selon M. de la Mare, T. de Police T. II. p. 978. Philippe Auguste naquit à *Gonesse*, & fut surnommé pour cela Philippe de *Gonesse*, selon la remarque des Historiens. Corn. Louis le jeune son père avoit une Grange à *Gonesse.* Du Chesne s'est trompé quand il a dit Louis le Gros. *Gonesse* est un gros bourg situé au milieu d'un tèrroir de sept mille arpens de tèrres labourables, & très-fèrtiles en blez; il est environné de plusieurs grosses fèrmes, qui s'étendent sur d'autres tèrroirs des meilleures tèrres de l'Isle de France. De la Mare *cité.* Ce bourg est renommé par le bon pain qui s'y fait, & qui s'apporte deux fois la semaine à Paris. Corn. La plus grande partie de ses habitans sont Boulangers. De la Mare. *Gonesse* a deux Parroisses, & un Hôtel Dieu, ou Hôpital fondé l'an 1210. par Pièrre Seigneur de Tillet. Corn. Le droit de mésurage n'est à *Gonesse* que d'un sol par sestier.

On dit pain de *Gonesse*, pour le pain qui se fait à *Gonesse.* Boulanger de *Gonesse.* Quand on dit *Gonesse* tout seul pour du pain de *Gonesse*, il est masculin. Je n'aime point le *Gonesse.* Donnez-moi du *Gonesse.*

On dit Miton de *Gonesse*, & l'on appelle ainsi par taillerie & par une espèce d'injure un garçon Boulanger, ou même un Boulanger, quelque part qu'il soit, l'usage du peuple de la capitale & quelques chansons, ont fait passer il y a longtems ce dictum dans les Provinces. François I. se qualifioit Seigneur de Gentilly, & prémier Bourgeois de *Gonesse* Mascor.

GONFALON, s. m. Tente ronde qu'un porte à Rome devant les Processions des plus grandes Églises en cas de pluie, dont la bannière est un racourci pour celles où il y a moins de monde à mettre à couvèrt. Chastelain. Voyez Gonfanon. Cependant nous disons *Gonfalon* & *Gonfaloniér*, ou même *Confalon* & *Confaloniér*, plutôt que Gonfanon & Gonfanonier.

GONFALONIER, s. m. Voyez Gonfanoniér.

GONFANIER, s. m. Vieux mot. C'est le nom de celui qui portoit le gonfanon, ou l'enseigne à trois pendans. Ce mot n'est plus en usage en parlant des armées & des cérémonies de France, ou d'ailleurs. Voyez Gonfanoniér.

GONFANON, s. m. Tèrme de Blâson. Quelques-uns disent *Gonfaron*, ou *Gonferon*, ou *Gonfalon.* *Vexillum.* C'est une forme de bannière d'Église à trois ou quatre *fanons*, ou pièces pendantes, & aboutissantes non pas en quatrez comme les bannières, mais en pointes à demi rondes, dont les plus usitées sont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un émail différent. Ce *gonfanon* étoit la bannière de l'armée Chrétienne prise par Baudouin Comte de Boulogne & d'Auvèrgne, frere de Geoffroy ou Godefroy de Bouillon, auquel elle avoit été envoyée par le Pape, comme au vrai deffenseur de l'Église contre les Infidèlles. Les Comtes d'Auvèrgne portoient d'or au *gonfanon* de gueules de trois pentes.

Le *gonfanon* de l'Église de S. Pièrre, est de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir. Le Pape & d'autres Prélats ont donné des *gonfanons* à des séculiers, en leur donnant le titre d'Avouez & de Deffenseurs des Eglises & des Abbayes. L'Église de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lion d'argent, qu'elle fait porter aux processions.

Le *gonfanon* est la marque des Églises Patriarchales.

Ce mot vient de ce que le *gonfanon* est composé de plusieurs pièces pendantes, dont chacune se nomme *fanon*, de l'Allemand *fanen.* qui signifie une *pièce de linge*, ou *d'étoffe*, & une *bannière.*

On appelle aussi *gonfanons* d'Église, des bannières qui se font pour cèrtaines solemnitez & cérémonies, comme en celle de la canonisation des Saints, que l'on charge des Armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Légats, des Évêques & des Saints canonisez, comme aussi des Ordres, Communautez ou Confrairies dont ils ont été membres, des Princes dont ils étoient sujets, ou qui ont fait le plus d'instance pour les faire canoniser.

Autrefois on disoit *gonfanon* dans l'usage ordinaire, & ce mot se trouve par tout dans nos vieux Auteurs. Aujourd'hui il n'est plus en usage que dans les occasions qu'on vient de marquer, & dans les sens qu'on a expliquez.

GONFANONIER, ou GONFALONIER, s. m. Qui porte l'étendart de l'Église. *Vexillifer.* Il vient du mot de *gunt fanonarius*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Man.

On appelle aussi *Gonfanoniers*, les Protecteurs que les Papes établirent dans les principales villes du Patrimoine de S. Pierre, depuis que les Empereurs s'élevèrent contre l'Eglise, & pèrdirent la qualité de ses Protecteurs. On a appellé aussi *Gonfanoniers* de l'Eglise de S. Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que par leur soin le corps de S. Martin fut rapporté d'Auxèrre en son Eglise. On appelloit aussi les anciens Comtes du Véxin, *Gonfanoniers* de l'Eglise de S. Denys en France, parcequ'ils portoient la bannière, qui s'appelloit l'*Oriflame.* Les Avouez de ces Abbayes se nommoient dans les titres *Vexillifers*, & en François Portoriflame à S. Denis, & Porte-bannière à S. Martin, comme dans tous les lieux où il y avoit des Vidames ou des Avouez. En quelques endroits ils sont appellez *Porte-enseignes* & *Gondonfers.* Les Ducs de Modène, d'Urbin & de Parme, se glorifient de ce que ceux de leurs familles ont possedé la charge de *Gonfanoniers* de l'Eglise, & ils en portent le gonfanon dans leur Ecus.

Chez les Florentins il y a eu un Magistrat qu'on appelloit le *Confalonier de la Justice.* La ville de Sienne est regie par trois *Gonfanoniers*, dont chacun commande une troisième partie de la ville. Les Chéfs des Républiques de Luques & de S. Martin en Italie, se nomment *Gonfanoniers*: celui de Luques change tous les mois, & celui de S. Martin toutes les semaines. Ils representent dans leurs petits États ce que les Doges sont à Venise & à Gènes.

GONFLEMENT, s. m. Enflure *Inflatio*, *tumor.* Cela cause de dangereux *gonflemens.* L'effet de ce remède est de dissiper les *gonflemens.* Un *gonflement* de rate. Les fruits doux causent quelquefois des *gonflemens* dans les prémières voies. Lemery. Il se fait alors dans la liqueur un *gonflement* qui provient, &c. Id.

GONFLER, v. act. Enfler par quelque indisposition passagère. *Inflare*, *tumefacere.* Ceux qui sont sujets aux vents ne doivent point prendre d'alimens qui *gonflent* l'estomac. Quand la rate se *gonfle*, elle envoye des vapeurs au cèrveau. Les veines se *gonflent* par l'abondance du sang.

On le dit aussi des eaux qui s'enflent, quand elles trouvent quelque obstacle à leur mouvement. L'eau se *gonfle* auprès des ponts qui ont des arches étroites. *Tumet*, *turgescit.*

Ce mot vient de l'Italien *gonfiato.*

Gonfler, se dit figurément avec le pronom pèrsonnel, de ceux qui sont enflez de vanité, d'orgueil, de présomption. Cet homme se *gonfle*; c'est-à-dire, marque beaucoup de vanité, d'orgueil. *Tumet inani superbiâ.* Mais il est bien plus en usage dans le participe passif. Un homme *gonflé* de la bonne opinion qu'il a de son mérite, marque par son visage assuré combien il est content de soi Bell. C'est un homme *gonflé* de l'amour de soi-même. Mol. Un fanfaron *gonflé* de son mérite a des manières bruyantes. Bell. C'est un homme *gonflé*, & bouffi d'orgueil. S. Evr.

GONNESSE, ou GOoNESSE, s. f. Nom propre d'un Bourg ou village de l'Isle de France. *Genussia*, *Gonissa.* Ce lieu est au nord de Paris, à trois lieuës de cette grande ville, à laquelle il fournit du pain fort renommé Voyez Gonesse.

GONGA, s. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Turquie en Europe. *Genga*, *Gannum*, *Ganos.* Elle est dans la Romanie, sur la mèr de Marmara, à quatre lieuës de Rudisto du côté du midi

GONIADE, s. f. Nom de Nymphe. *Gonias.* Les *Goniades* avoient un temple sur le bord du fleuve Cythère. L'opinion etoit que les eaux des Nymphes *Goniades* rendoient la santé aux malades qui en buvoient. Strabon, *L. V.*

GONIGA, s. f. Nom propre de lieu. *Gonnus*, *Gonni*, *Gonnusa.* Autrefois c'étoit une ville de la Thessalie, Province de la Grèce; maintenant c'est un village situé près du Pénée, entre la ville de Larissa, & le golfe de Saloniki. Maty.

GONIN. *Catus.* Ce mot n'est en usage que dans cette phrâse populaire, C'est un *maitre-gonin*: c'est-à-dire, un homme fin & rusé. Voilà un tour de *maitre-gonin.*

GOnNE, s. f. Tèrme de Marine. Futaille à mettre de la bière, ou d'autres liqueurs, qui est un vaisseau d'un quart plus grand qu'un baril.

Autrefois on appelloit *gonne* une sorte d'habillement, une fourrure. *Vestis pellicea*, & dans la basse Latinité *gunna*, *guna.*

En vous auroit bèle pèrsonne,
S'aviés vetue de la gonne. R. du Renard.

Ce mot pris dans ce dernier sens vient de l'Anglois *gowne*. On disoit en Angletèrre dans des tems encore plus éloignez *gwn*. Les Italiens disent *gonna*.

GONNEVILLE, s. f. Nom propre d'un bourg de Normandie. *Gonnevilla*. Il est dans le pays de Caux, entre Montivilliers & Fécamp, près de S. Join & de la mèr.

GONORRHÉE, s. f. Tèrme de Médecine. C'est un flux de semence involontaire, quelquefois sans usage de Venus, sans délectation & sans érection de la vèrge. *Gonorrhea, seminis profluvium*. Il y a une *gonorrhée simple* & une *virulente*. La *gonorrhée simple* est causée par des exèrcices violens, ou par l'usage immodéré des alimens chauds, & sur tout des liqueurs fèrmentées, comme sont le vin, la bière, le cidre. La *gonorrhée virulente* est produite par un levain âcre & corrosif qu'on contracte dans un commèrce impur, & qui ulcère les prostates : elle est accompagnée au commencement de douleur & d'ardeur d'urine, d'où vient qu'elle est appellée *chaudepisse*. La matière qui en sort, est quelquefois blanche, quelquefois jaunâtre, quelquefois vèrdâtre, quelquefois sanguinolente, & quelquefois de mauvaise odeur : elle devient aussi quelquefois si âcre qu'elle ronge le conduit de l'urine, de sorte que le patient y sent comme une corde, ce qui fait nommer cette *gonorrhée cordée*.

Ce mot est Grèc, & est composé de γόνος, *genitura*, & de ῥέω, *fluo*.

GONTEL, s. m. Nom propre d'un bourg de Normandie en France. *Gontheris Castellum*. C'étoit autrefois un château qui fut bâti vèrs l'an 1090. par Robèrt de Belesme, comme écrit Odericus Vitalis au VIIIe L. de son histoire. *Gontel* est situé sur l'Orne, entre Argentan & Escouchi, dans le petit pays d'Oumoy.

Ce mot s'est formé de *Guntherius*, en changeant l'*n* en *l*, comme dans pelerin de *peregrinus*, temples de *tempora*, & tant d'autres. De Valois, *Not. Gall. p.* 259. & 391.

GONTHILDE, s. f. Nom propre de femme. *Gundechildis*. La Venerable *Gonthilde*, Vièrge, Abbesse de Biblisheim au diocèse de Strasbourg, au XIIe siecle, mourut en 1131.

GONTRAN, s. m. & nom propre d'homme. *Guntheramnus, Guntramnus*. *Gontran* ou *Gunt-chramne*, né l'an 525. étoit fils de Clotaire Roi de France & d'Ingonde, petit-fils de Clovis I. & de Sainte Clothilde. Il avoit pour frères Charibèrt & Sigebèrt, & d'un autre lit Chilperic, qui partagèrent avec lui la monarchie après la mort de leur père, qui arriva en 561. *Gontran*, qui étoit le second, & qui avoit alors 36. ans, eut en partage le Royaume d'Orléans, auquel on joignit celui de Bourgogne, & il établit sa demeure ordinaire à Châlons sur Saône. Il mourut le 28e de Mars de l'an 593 après avoir regné 31. ans. Baillet, *au 28e de Mars*. Voyez les Bollandistes au même jour. T. III. p. 718. & suiv. Au reste, il faut toujours dire *Gontran*; c'est l'usage, & jamais Gunt-chramne, comme Baillet.

GONZALES. Voyez GONÇALES.

G O P.

GOPLO. Voyez GUPLO.

G O R.

GOR, s. m. Le Royaume de *Gor*. *Gorum Regnum*. Province du Mogolistan. Elle est au de-là du Gange entre les pays de Kanduana, de Patan & de la grande Tartarie. On y voit une ville du même nom qui en est la capitale.

GORACHOUCAS, s. m. Nom propre d'un peuple du pays des Cafres. *Gorachoucha*. Les *Gorachoucas* demeurent tout près le Cap de bonne Esperance à 4 ou 5 lieuës du fort des Hollandois. De la Croix, *Relat. d'Afriq. T. IV.*

GORANTO, s. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Natolie. *Goranthus*, anciennement *Andriaco*. Elle est dans le Mantefeli, sur la côte environ à dix lieuës de Patèra, du côté du nord-est.

GORANTO, s. m. Nom propre d'une montagne de la Natolie. Monte di Gorantho. *Cragus* & *Chimæra*. Elle est dans le Manteseli, le long du fleuve Xanthe, environ à quinze lieuës de la ville de Patèra. Cette montagne, qui est le commencement du Mont Taur, & au sommet de laquelle on voit pendant la nuit du feu & de la fumée, a été célèbre parmi les anciens Poëtes sous le nom de la Chimère, qu'ils décrivoient comme un monstre, ayant la tête & la poitrine d'un lion, le ventre d'une chevre & la queuë d'un dragon; parce peut-être que le sommèt de cette montagne étoit un repaire de lions, que le milieu bocageux nourrissoit beaucoup de chèvres, & que le pièd étoit rempli de sèrpens.

GORCK, s. m. C'étoit anciennement une petite ville de la basse Pannonie. *Gorsio*, *Gursio*. Ce n'est aujourd'hui qu'un village de la basse Hongrie, situé sur la Zarwive, entre Albe-Royale, & Cinq-Eglises.

GORCKUM. Voyez GORKUM.

GORCOPA ou GORZOPA, s. f. Nom propre d'une ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. *Gorcopa*. Elle est dans la contrée de Canara, environ à treize lieuës de la ville d'Onor du côté du levant; *Gorcopa* est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom.

GORD, s. m. Construction faite de pieux fichez dans une rivière pour y étendre des filèts, & y prendre du poisson. On défend les *gords* qui nuisent à la navigation. Cujas en parle au 24e livre de ses Obsèrvations.

Ce mot vient de *gurges*, que quelques-uns croyent être dérivé *ab orco*. On a écrit aussi *gors* & *gnort*.

GORDE, s. m. Nom propre d'homme. *Gordius*. S. Basile a fait l'éloge de S. *Gorde* T. I. Hom. 17. On y voit qu'il s'étoit retiré dans la solitude, & qu'il fut martyrisé pour avoir troublé par un saint zèle les jeux équestres qui se faisoient en l'honneur de Mars. On ne voit pas pourquoi M. de Tillemont le nomme Gordie, vû que son nom Latin n'est pas *Gordius*, mais *Gordius*. Chastel. *T. I p.* 51.

GORDIÉE, s. m. Tèrme d'Histoire, de Chronologie, de Calendrier. Nom du 9e mois des Achéens. Il répond à notre mois de Septembre. *Gordiæus*, en Grèc γορδιαῖος, d'où le nom Latin & le nom François ont été formez.

GORDIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Gordianus*. Il y a trois Empereurs Romains de ce nom qui ont vêcu dans le IIIe siecle. Les deux premiers s'appellent *Gordiens* d'Afrique. Les médailles des deux *Gordiens* d'Afrique sont râres. Celles de bronze ne se trouvent qu'en grand bronze. Les médailles de *Gordien* IIIe petit-fils de *Gordien* le père, par *Gordien* le fils, ou selon d'autres, par une fille, sont communes. Jules Capitolin a écrit l'histoire des trois *Gordiens*. Le premier *Gordien* fut elevé à l'Empire à l'âge de 80. ans & plus, l'an 237. ou 238. & il associa en même tems son fils *Gordien* IIe âgé d'environ 40. ans. Vèrs l'an 238. le fils fut tué dans le combat qu'ils donnèrent contre Capellien, Préfet de Mauritanie; & le père se tua de desespoir. L'Aurelius Victor que Schottus a imprimé, n'en distingue que deux non plus que Eutrope, Eusebe, Zonaras & d'autres; mais peut-être que comme *Gordien* IIe ne fut qu'associé à son père, ils ne l'ont point compte. Peut-être aussi se sont-ils trompé comme bien d'autres, sur tout de ceux qui ont écrit plus tard. Cedrenus, par exemple, est plein de fautes dans l'histoire de ces tems. Au reste, dès le tems de Capitolin il y avoit des Auteurs qui ne reconnoissoient que deux *Gordiens*. Cet Historien les traite d'ignorans. Les deux prémiers *Gordiens* sont appellez *Gordiens* d'Afrique, parcequ'ils périrent en Afrique, comme on l'a dit ci-dessus.

GORDIEN, enne, adj. m. & f. Qui appartient à Gordius, ou à Gordie, ou à Gordien. *Gordius, a.* ou *Gordianus, a.* Ce mot se dit dans cette phrâse, le nœud *Gordien*. Ce nœud étoit au char de Gordius père de Midas : c'étoit une courroie entortillée de sorte qu'on ne voyoit & on ne concevoit où pouvoit être ni le commencement ni la fin des tours qu'elle faisoit. Les habitans disoient que l'oracle avoit déclaré que celui-là seroit maître de l'Asie qui delieroit ce lien. Alexandre s'étant mis en état de le faire, craignit que s'il n'en venoit point à bout, on n'en tirât un mauvais augure, & que cela ne fut préjudiciable à ses affaires; ainsi il prit le parti de couper ce nœud, & par-là, dit Quint-Curce, il accomplit ou il éluda l'oracle. C'est de-là qu'on dit encore provèrbialement d'une affaire difficile, fort embrouillée, c'est le nœud *Gordien*. Couper le nœud *Gordien*. Il n'y a guère que les gens de lettres qui se sèrvent de ces provèrbes, qui ne sont point bas ni populaires, comme la plûpart des provèrbes.

On dit aussi ce mot de *Gordien*, des jeux qui se faisoient à Rome à l'honneur de *Gordien* vèrs la fin du mois de Décembre. *Gordiani ludi*. Jeux *Gordiens*.

Le mot de *Gordien*, quand on parle du nœud *Gordien*, vient du nom de *Gordius* Roi de Phrygie, qui fit ce nœud fatal qu'Alexandre coupa; & selon d'autres du nom de *Gordium*, ville de Phrygie où étoit ce nœud.

Le Mont Gordien. Montagne de la Grande Arménie. *Gordiæus Mons*. Les Arméniens croyent qu'elle est celle-là même que Moïse appelle Ararath dans la Genèse. Voyez Ararath. Maty.

GORDIUM, s. & nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Asie Mineure. *Gordium*. Elle étoit située dans la grande Phrygie, sur le Sangari. Elle fut célèbre par le nœud Gordien qu'Alexandre le Grand coupa, ne pouvant le délier, comme l'oracle l'éxigeoit de celui qui devoit régner. Maty. Voyez Quinte-Curce, L. III. C. 1. Cette ville avoit apparemment pris son nom de Gordius père de Midas, dont la ville de *Gordie* avoit été la résidence.

GORE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une *truye*. *Porca, sus.*

Ménage

Ménage dérive ce mot de *corretus*, que les Latins ont fait de χοῖρος signifiant *porcus*. Borel le dérive de *gorrme*, ou *chorrm*, qu'il dit avoir signifié *pourreau* en vieux Gaulois. Le même mot signifioit autrefois *pompe* & *braverie*, du mot Grec γαῦρος, *superbus*. Les vieux Poëtes ont appellé rime *goret*, une rime non riche.

GOREL, s. m. Térme de Relation. C'est le nom qu'on donne au Prince de Géorgie. *Gorellus*. Voyez Sacchim, *hist. Soc. Jés. P. V. L. XVII.* n. 31. Le *Gorel* est toûjours Mahométan, le Sophi de Pèrse l'oblige de suivre la Religion de l'Alcoran, pour consèrver la dignité de *Gorel* dans sa famille.

GORÈT, s. m. Petit cochon de lait. *Porcellus*. La peau du *gorèt* rôti est fort bonne à manger. Il ne se dit guère que par plaisanterie. On dit *gorèt* en Provence, & même à Paris chez les Rôtisseurs.

Quelques Auteurs dérivent ce mot de χοῖρος, qui signifie un porc, d'où les Latins ont fait *gorettus*, & les François *goret*, en retranchant la tèrminaison Latine.

Gorèt. A Paris on appelle *Gorèt* le prémier compagnon d'un Cordonnier. Manage.

Gorèt, s. m. Tèrme de Marine. Balay plat, fait entre deux planches, & emmanché d'une longue perche, dont l'usage est de nettoyer la partie du vaisseau qui est dans l'eau. *Scopa nautica*. Les *gorets* des Flamands sont de gros balais clouez entre deux planches qui sont amarrées à une corde: on porte ces *gorèts* à un bout du vaisseau, & on les tire par l'autre bout avec le cabestan, & en passant au long du vaisseau ils les nettoyent.

GORETER, v. act. Tèrme de Marine. *Goreter* un vaissèau, c'est nettoyer avec un gorèt la partie qui est dans l'eau. *Tergere, verrere*.

GORGASE, s. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gorgasus*. Pausanias *in Messeniacis*, dit que ce Dieu fut honoré à Phère, ville de la dependance des Messeniens, & que ce fut un cèrtain Isthmius, fils de Glaucus, qui y bâtit un temple à son honneur.

GORGE, s. f. Partie de l'animal qui est entre la tête & les épaules, où est le gosièr. *Fauces*. Les Medecins comprennent sous le nom de *gorge*, toute cette capacité creuse que l'on voit quand la bouche est ouvèrte. Ils l'appellent *isthme*, parcequ'elle est fort étroite, & ressemble à ces détroits de tèrre qui sont entre deux mèrs. Il y a deux glandoles auprès de ce détroit qui arrôsent pèrpétuellement de serosité la bouche & la langue, qu'on appelle *amygdales*. Il lui est demeuré un os dans la *gorge*. Il faut couper la *gorge* à ces poulèts, à cet agneau. On coupa la *gorge* à la garnison. Ablanc. Se *couper la gorge*, est aussi se battre en duel. Il n'est, lui dit-il, en lui laissant l'entrée libre, ni de la gloire de Dieu, ni du sèrvice de l'Empereur, ni de votre honneur, ou de votre avantage, ni du mien, que nous nous coupions ici la *gorge*. P. Verjus. Le rhume prend d'ordinaire à la *gorge*. Une *gorge* de porc salée est un bon manger. La jeune Sultane eut le courage de donner la mort à son fils encore à la mamelle..... elle lui enfonça elle-même dans la *gorge* une piéce d'or, qui lui fèrma les organes de la respiration. P. Catrou, J.

Mr Frézier dans la Préface de son Voyage à la mèr du Sud, appelle un coup de *gorge* le mouvement qu'on fait pour prononcer les lettres aspirées. Les *x* (chez les Espagnols) sont des aspirations gutturales; ainsi Moxos se prononce comme s'il y avoit Mohos, avec un coup de *gorge* sur l'*h*. Fréz.

Ce mot vient du Latin *gurges*. Covarruvias le dérive de *gula*.

Gorge, signifie aussi le sein d'une femme. *Sinus*. Les honnêtes-femmes doivent avoir soin de cacher leur *gorge*. Une *gorge* bien taillée, une *gorge* plate. Un fil de pèrles orne bien une belle *gorge*.

On dit en tèrme de Chasse, qu'un chien a belle *gorge*; lorsqu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte.

Gorge, en tèrme de Fauconnerie, est le sachet supérieur de l'oiseau; qu'ailleurs on nomme *poche*, *ingluvies*; & lorsque l'oiseau s'est repu, on dit qu'il *s'est gorgé*. On appelle *gorge chaûde*, la viande chaude qu'on donne aux oiseaux du gibier qu'ils ont pris. On leur a donné *grosse-gorge*, c'est-à-dire, viande grossiére, & non trempée dans l'eau, non estimée, on leur a fait mauvaise chère. On dit aussi, Enduire & digérer sa *gorge*, & lorsqu'elle passe vite, & que l'oiseau émeutit incontinent sans prendre nourriture, on dit qu'il devient étique, & c'est ce qu'on appelle le *mal subtil*.

On se sert aussi de cette expression au figuré, quand on parle de ceux qui ont fait bonne chère de quelque succession, ou qui ont dissipé en peu de tems quelque butin, ou quelque argent qui leur est venu par hazard.

On dit aussi par une double figure, quand quelqu'un a fait une sottise, ou imprudence, qu'on a fait une *gorge* chaûde dans les compagnies; c'est-à-dire, qu'on s'est raillé.

Rendre gorge, signifie, Vômir, rendre le vin, les viandes qu'on a prises par excès & dans la débauche. *Vomere*, *reddere esculenta*, *egerere*.

On dit figurément, Faire rendre *gorge*; pour dire, Faire rendre par les voies de la Justice les biens volez, usurpez & mal acquis par quelqu'un. Les Chambres de Justice sont établies pour faire rendre *gorge* à ceux qui ont volé le Roi & le public.

On appelle *Gorge de Pigeon*, en matière de couleurs, les couleurs qui changent suivant qu'on les expôse divèrsement au soleil, comme sont cèrtains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeon qui fait le même effèt au soleil. Les Épéronniers appellent aussi *gorge de pigeon* une sorte d'embouchure.

Gorge, en Architecture, est une espéce de moulure concâve, plus large & plus profonde qu'une scotie, qui sèrt aux cadres, chambranles, & autres parties d'Architecture. *Gorge de cheminée*, c'est la partie qui est depuis le chambranle jusques sous le couronnement du manteau d'une cheminée. Il y en a de droites, ou à plomb, en adoucissement ou congé, en balustre & en campane, ou cloche. Voyez Gorgerin.

Gorge, en tèrme de Fortifications, est l'entrée du bastion ou des ravelins, ou autres dehors. Aux bastions qui sont sur les angles, c'est ce qui reste des côtez du polygone de la place, après qu'on en a retranché les courtines; auquel cas il se fait un angle au centre du bastion. Aux bastions-plats, c'est une ligne droite sur la courtine par où l'on entre au bastion. Aux dehors, c'est aussi l'ouvèrture par où on y entre, ou ce qui est enfèrmé entre les deux aîles, ou les flancs.

Demi-gorge, est la partie du polygone qui est depuis le flanc jusqu'au centre du bastion.

On appelle aussi *gorge* les entrées qui se trouvent en des pays sèrrez de montagnes. Les Latins les appelloient *fauces*, & les Grecs πύλας, c'est-à-dire, les portes. On ne peut entrer dans la Valteline que par une *gorge* que laissent les montagnes. On appelle aussi *gorge* un petit vallon entre deux collines, qui par son echappée donne une agréable vuë; comme la *gorge* de Marly.

On appelle aussi la *gorge* d'un vaisseau, d'une pinte ou chopine, l'endroit qui est auprès de son ouvèrture, & qui est plus sèrré que le reste.

Gorge, est aussi l'ouvèrture, l'échancrure ronde d'un bassin à barbe, dans laquelle on met le col quand on se fait râser. La *gorge* de ce bassin est mal faite, elle est trop étroite.

Gorge, est aussi un tèrme d'Imagièr. C'est un morceau de bois tourné qu'on met au dessus des cartes de Geographie, ou des images sur toile. Tourner une *gorge*.

Gorge-rouge, s. f. C'est un petit oiseau qui a la *gorge*-rouge. *Erythacus*. Il a un beau ramage: on en trouve en différens endroits de l'Amérique, au Chily, &c. *Erythacus*. *Rubecula*. La *Gorge-rouge* se retire l'hivèr dans les villes & les villages, & en été elle s'en retourne dans les bois. Il semble qu'elle ait une affection particulière pour l'homme, parceque par tout où elle le voit elle s'en approche. Elle imite le chant de la fauvette. Le champ de son pennage est approchant de celui du Rossignol & du Roitelet par le dessus, & lorsqu'ils sont dans le nid, il n'y a autre différence entr'eux que cette rougeur qu'elle a à la gorge: l'on connoîtra le mâle aux mêmes marques qui font discèrner le Rossignol mâle d'avec sa femelle. Pour l'élever plus facilement il lui faut donner du cœur, de la pâte, ou de la composition que l'on fait pour les alouettes lorsqu'elles sont tout-à-fait élevées. Elles mangent de tout ce qu'on donne aux autres oiseaux. Elle a quelque rapport avec le Rossignol de muraille, mais elle est plus grosse. Elle a le bèc noir, menu & grêle; le dessus de son bèc & toute sa poitrine sont ornez d'une très-belle couleur rougeâtre, ou pour mieux dire, orangée tirant sur la rouille. Son ventre est tout blanc; sa tête, son col, son dos, le haut de ses ailes & sa queuë sont d'une couleur qui participe du cendré & du tanné. Ses jambes sont un peu rougeâtres; sa queuë est composée de douze plumes qu'elle remuë souvent, & qu'elle tient la plûpart du tems élevée: sa langue est fourchuë; toutes ses plumes sont noires à la racine.

L'on prendra la *Gorge-rouge* passagère avec une cage environnée de gluaux, dans laquelle on mettra une *Gorge-rouge* & il faudra la placer aux lieux ausquels elle fréquente. Cet oiseau se prend presque toûjours des prémiers à la pipée, parcequ'il est curieux de voir tout ce qui se passe dans le bois, aussi-bien que par tout ailleurs. Il vit huit à dix ans. Il a un fort beau ramage. Il y en a en différens endroits de l'Amérique, au Chily, &c.

Coupe-gorge, s. m. Lieu où il est dangereux de passer à cause des voleurs; endroit écarté & sans secours, où l'on est en danger d'être volé, assassiné. *Locus latrociniis infamis infestus*. Molière fait dire à son Misantrope, en parlant du peu d'équité qu'il y a dans le commerce des hommes.

Allons

Allons, c'est trop souffrir les chagrins qu'on nous forge,
Tirons-nous de ce bois, & de ce coupe-gorge.

On appelle aussi *coupe-gorge*, un lieu où l'on est rençonné, où l'on fait payer plus qu'il ne faut, où l'on trompe, ou l'on fait quelque injustice, quelque friponnerie. Ainsi on peut appeller *coupe-gorges*, de cèrtains bureaux, de cèrtaines hôtelleries, & de cèrtaines Academies de jeu.

Gorge, se dit provèrbialement en ces phrâses. Prendre un homme à la *gorge*, lui mettre le poignard sur la *gorge*; pour dire, Éxiger de lui quelque chose par violence: lui couper la *gorge*, pour dire, lui faire un préjudice notable qui le ruine, qui le met en état de mourir de faim. Arrôser sa *gorge*, c'est une phrâse plaisante, pour dire, boire. On dit encore, Rire à *gorge* deployée, *cachinnari, cachinnum tollere*, pour dire, Rire de toute sa force; & au contraire, qu'un ris ne passe pas le nœud de la *gorge* quand il est forcé, ce qu'on appelle autrement, *Rire du bout des dents*. On dit aussi, qu'un homme a menti cent piéds dans sa *gorge*, pour appuyer davantage le démenti qu'on lui donne. On dit aussi qu'on lui fera rentrer ses injures dans la *gorge*; pour dire qu'on le punira, qu'on le fera repentir de les avoir dites. On dit aussi; C'est un franc mâle; il a la *gorge* noire; pour dire, C'est un bon Compagnon. Marot a dit de son valet, qu'il étoit chatouilleux de la *gorge*; pour dire, qu'il étoit en passe d'être pendu. On dit, Il en fera *gorge* chaûde, pour dire, il en aura beaucoup de joie. Je ne vole point sur ma *gorge*; cette expression est prise de la Fauconnerie, selon Henri Étienne, pour dire, je ne danse point, je ne fais point un éxèrcice violent incontinent après le repas.

GORGÉE, f. f. Ce qui peut tenir dans la bouche à une fois. *Esca.* Prenez une *gorgée* de vin, de bouillon.

Troupe humide à N.... dès long-tems obligée,
Ecoutez le son creux de ses beaux tonneaux,
Et souffrez qu'à pleine gorgée
Pour la première fois il boive de vos eaux.

Rec. de vèrs.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut donner bonne *gorgée* à l'oiseau; c'est-à-dire, bonne portion du gibier qu'il a pris, sur tout quand il commence à voler.

GORGER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Manger & boire avec excès. *Se gorger, ingurgitare se, refarcire, farcire.* Les soldats se *gorgèrent* de vin & de viandes en pillant cette maison. Se *gorger* de boire & de manger. Pasc.

Gorger, se dit figurément de ceux qui s'enrichissent beaucoup & aisément. Les gens de Finance se *gorgent* de biens, sont *gorgez*, comblez, remplis de biens en peu de tems. Se *gorger* d'or & d'argent. Vaug.

Gorger, v. act. est aussi un tèrme de Maréchal, qui signifie, Enfler. *Tumefacere.* Les mules, les poireaux, les crèvasses & les mauvaises eaux, *gorgent* les jambes des chevaux. Solleisel.

Gorgé, ée, part. & adj. *Gorgé* de richesses. *Plenus, refertus, repletus, satur.*

Gorgé, signifie aussi, Enflé, & se dit particulièrement des chevaux. Ce cheval a le boulet *gorgé*, les jambes *gorgées*.

Gorgé, ée, se dit aussi pour, Plein, rempli. Langue *gorgée* d'humidité. Decort.

Gorgé, en tèrme de Blâson, se dit de la gorge & du col du paon, du cigne, & autres semblables oiseaux quand ils sont d'un autre émail.

GORGÈRES, f. f. Tèrme de Marine. Piéces de bois recourbées qui forment le dessous de l'éperon du côté de l'eau. On les appelle aussi *coupe-gorges*, ou taille-mèr.

GORGERET, f. m. Tèrme de Chirurgie. Petit instrument creux comme un canal, tèrminé en pointe, au long duquel on conduit la tenette dans l'extraction de la piètre: il a entre le manche & le canal une travèrse qui empêche qu'il n'entre trop avant dans le corps. *Canalis, canaliculus.*

GORGERETTE. Quelques femmes disent *gorgettes*, f. f. Petit linge, ou collet qui sert à couvrir une partie de la gorge des femmes. *Fascia pectoralis, strophium.*

GORGERIN, f. m. Partie d'une armure qui sert à couvrir la gorge quand un homme est armé de toutes pieces. C'est prèsque la même chose que ce qu'on appelle maintenant *hausse-col*. Fauchet l'appelle aussi *gorgière*.

Gorgerin. On appelloit ainsi autrefois un ornement de gorge, & à peu près comme la gorgerette.

Gorgerin ou Gorge, en Architecture, est la petite frise du chapiteau Dorique, entre l'astragale du haut du fût de la colonne & les annelets. Quelques-uns l'appellent *colarin*.

GORGIAS, ase, adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois une pèrsonne grasse & de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle représentation. *Crassus, propinguis, obesus.* En tèrme de Marine, ce mot veut dire la même chose que clét des alétes, ou ailétes. C'est une petite piéce de bois triangulaire où l'on assemble les deux alétes.

GORGONE, f. f. Tèrme de Mythologie. Nom propre de femme, ou Deesse. *Gorgo, Gorgon.* Les *Gorgônes* étoient filles de Phorcys & de Ceto, & sœurs cadettes des Grées, ou Vieilles. Les *Gorgônes* habitoient les extremitez de l'Océan, du côté où la nuit réside, & où sont les Hespérides. Les *Gorgônes* étoient trois, Schéino, Sthuno ou Sthéno, Euriale & Méduse. Celle-ci étoit mortelle; les deux autres immortelles & inaccessibles à la vieillesse. Voilà tout ce qu'Hesiode dit des trois en géneral dans sa Théogonie, v. 274. & suiv. Je ne sçai où l'on prend le reste qu'on lui fait dire des *Gorgônes*. Voyez encore Natalis Comes, L. VII. Virgile, L. VI. de l'Enéide vèrs 289. le IV[e] L. des Métam. d'Ovide, & Barlæus dans ses Notes sur Hesiode. Je ne vois pas non plus pourquoi l'on appelle la première Stenyo, ni comment le vèrs d'Hesiode pourroit souffrir ce mur au commencement comme il y est.

En tèrme du Grand Art, on dit que *Gorgône* pétrifie ceux qui la regardent, pour signifier la fixation qui se fait par l'élixir parfait. Les sages prétendent que cette opération de leur Art a été cachée par les anciens Philosophes sous la fable de *Gorgône*, & des éffets qu'elle produisoit en ceux qui la regardoient.

GORGONE, f. f. Nom propre d'une Isle de la mèr de Gènes, située près du Pisan dont elle dépend. *Gorgon, Urgon, Margarita.* Elle est peu considérable, n'ayant que trois ou quatre lieuës de circuit, un tèrroir montagneux, où l'on ne voit qu'un village, & un petit fort; autrefois il y avoit un Monastère célèbre sous le nom de Sainte-Marie.

GORGONIENNE, adj. f. Surnom qui fut donné à Pallas dans l'Antiquité, parcequ'elle portoit dans son bouclier, ou sur le plastron de sa cuirasse, la tête de Meduse, l'une des trois Gorgones; & non pas comme dit Hoffman, parceque Pèrsée armé du bouclier de Pallas, tua Méduse & lui coupa la tête. On l'appelle aussi Gorgophôre pour la même raison.

GORGOPHORE, adj. Ce mot vient de Γοργώ, Gorgône, & φέρω, Je porte. C'est un surnom de Pallas. Voyez Gorgonienne.

GORGONZOLA, f. f. Nom propre. Bourg du Milanois en Italie. *Gorgonzola, Gorgongiola, Argentia.* Il est sur le canal de Mattesana, à quatre lieuës au nord-est de Milan.

GORHAM, f. m. Nom propre d'un Royaume d'Afrique dans la Nigritie. *Gorhamum Regnum.* Il a le Nil au levant, le Royaume de Magra au couchant, Garga au nord, & une chaîne de montagnes le sépare de la tèrre de Gindel au sud. De la Croix. *hist. d'Afriq. T. II.*

GORI, ou KORI, ou GORY, f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Carduel en Géorgie. *Goria, Koria.* Elle est située sur le Kur, environ à vingt-deux lieuës de Teflis du côté du nord, au piéd d'une éminence, sur laquelle il y a une forteresse occupée par les Pèrsans.

GORIAN, ou GORJAN. Car les Sainte-Marthe écrivent des deux façons, f. m. Nom propre d'un petit tèrritoire du Diocèse de Lodève en Gascogne, près de la ville de Clèrmont. *Gloranum.* L'Abbaye de *Gorjan* est une Abbaye de filles, Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1250. dans la ville de Clèrmont par un Seigneur de Loziéres, avec la pèrmission de Clément VI. à la place d'une Collégiale appellée S. Etienne de *Gorjan*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 490.

GORICE, f. f. Nom propre d'une ville de Frioul, capitale du Comté de *Gorice*, & située sur le Lisonzo, à six lieuës de la ville d'Aquilée du côté du nord, & à sept de celle d'Udine du côté du levant. *Goricia.*

Le Comté de *Gorice*, *Goritia Comitatus.* Contrée de l'Italie, comprise sous le Frioul pris en général. Elle est bornée au couchant par le Frioul Vénitien, au midi par le Carlo, & ailleurs par la Carniole. Ce Comté entra dans la Maison d'Autriche par droit de succession l'an 1515. que mourut Léonard dèrnier Comte de *Gorice*: ses villes principales sont *Gorice* capitale, & Gradisca.

GORIN, f. m. Ce mot se dit en quelques Provinces pour *gorit*. Voyez ce mot.

GORINCHAIQUAS, f. m. Peuple Cafre, voisin du Cap de Bonne-Espérance dont ils s'attribuent la propriété; ce qui les fait appeller Les Gens du Cap. De la Croix, *Hist. d'Afriq. T. II.*

GORKUM, ou GORCKUM, f. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Gorcomum, Goricomum.* Elle est située dans la Hollande méridionale, sur la Meuse, un peu au dessous du confluent de Wahal, à cinq lieuës au dessus de Dort, & vis-à-vis de Worcum. *Gorkum* est une ville médiocrement grande, bien peuplée, & bien fortifiée à la modèrne. On dit que de son clochér on voit vingt-deux villes murées, sans les bourgs & les villages qui sont en grand nombre. Maty.

GORLITZ, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Gorlitium*. Elle est dans la Haute Lusace sur la Neisse, à six ou sept lieuës de Bautzen ou Budissen, vèrs l'orient. *Gorlitz* est une ville forte par sa situation dans des marais & par ses ouvrages. Elle appartient à l'Electeur de Saxe. MATY.

GORMAZ, ou S. STEPHAN DE GORMAZ. *S. Etienne de Gormaz*. Bon Bourg de la Castille vieille en Espagne. *Bormatium Castrum*. Il est sur le Douro à deux lieuës au dessous de Borgo d'Osma. MATY.

GORNABLE, ou GOURNABLE. Tèrme de Marine. Nom que l'on donne aux chevilles de bois qui ne sont point encore façonnées. *Gournabler* un vaisseau, c'est y mettre des *Gournables*.

GORNAY. Voyez GOURNAY.

GORNO, s. m. Lieu de l'Asie où l'Euphrate & le Tigre se mêlent ensemble. Voyez Tavèrnier, *Voyage de Perse*, *L. II*.

GORO, Porto di GORO. *Portus Gori*, anciennement, *Carbonaria*. C'est le nom d'une des embouchures du Pô d'Ariano dans le Golfe de Venise. Elle est dans le Fèrratois, & n'est separée de la branche la plus septentrionale du Pô, que par un petit Golfe qu'on appelle *la sacca di Goro*, du nom d'une Tour qui y est bâtie. MATY.

GORRE, s. f. En Normandie ce mot signifie la *vérole*.

Dans la langue de Galles, & en bas-Breton, *goir* signifie *ulcère*, *pus*, *pustule*; c'est sans doute de là que vient le mot de *gorre*.

GORROCHEPOUR, s. m. Nom propre d'une ville des Indes dans le Mogolistan. Voyez Tavèrnier, *Voy. des Ind. L. III*.

GORT. Lieu serré d'une rivière commode pour prendre le poisson. On disoit autrefois un *regort* de mèr pour un petit détroit.

GORTHENIEN, ENNE, s. m. & f. Nom d'une secte parmi les Samaritains. *Gorthenus*, *a*. S. Jean Damascène, hérésie 10. & 11. dit qu'entre les quatre sectes qu'il y avoit autrefois parmi les Samaritains, les *Gorthénes* & les Sebuens, qui sont les deux premières, ne differoient entre eux qu'en ce que les prèmiers mettoient les fêtes à d'autres jours que les seconds. *S. Epiphane*, *her.* 12. & *Eusebe*, *L. IV. C.* 22. *Théodoret H. L. I. C.* 1. *hist. de l'Egl. L. I. p.* 15. Hegésippe dans l'Histoire Eccles. d'Eusébe, liv. 4 ch. 22. rapporte les noms des sept sectes qui étoient nées du Judaïsme, au nombre desquelles il met les Simoniens & les *Gorthéniens*. *Gorthens*. Ceux-ci avoient pris leur nom d'un cèrtain *Gorthas*. S. Epiphane, qui en a fait aussi mention, *her.* 12. veut qu'ils ayent été Samaritains, & il les met dans la classe des Esseniens. Mais il n'y a que lui qui ait placé les Esséniens au nombre des Samaritains.

GORTINE, ou GORTYNE, s. f. C'étoit autrefois une ville considérable & Episcopale de l'Isle de Candie. *Gortyna*. Elle étoit dans le tèrritoire de la ville de Candie, à quatre lieuës de la côte méridionale de l'Isle. Elle est entièrement ruinée. Tillemont écrit *Gortyne*.

GORZA, s. f. C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de la Macédoine, situé sur la rivière de Vestrizza.

GORZE, s. f. Nom propre d'une petite rivière & d'un bourg avec Abbaye. *Gorzia*. Ce bourg est sur une petite rivière qui porte son nom, ou dont il a pris le sien, selon de Valois, au pays Messin dans la Lorraine, à une lieuë de la Moselle, & à trois de Metz du côté du sud-ouest.

L'Abbaye de *Gorze*, *Monasterium Gorzia*, *Cœnobium Gorzia*, *Gorzense*, est une Abbaye de Bénedictins du Diocése de Metz, très-célèbre autrefois, & où l'on venoit de fort loin prendre l'esprit & la discipline monastique. En 765. S. Chrodegang, Evêque de Metz, donna à l'Abbaye de *Gorze* l'Eglise de S. Gorgon Martyr. Le prèmier Abbé de *Gorze* qui soit connu, est Drocgang, qui mourut en 768. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Chr. T. IV. p.* 490. 491. Paul *Lib. De Episcopis Metensis Ecclesia*, dit de plus que S. Chrodegang bâtit & fonda le Monastère de *Gorze*. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 235.

G O S.

GOSACHO, s. m. Nom propre d'une ancienne petite ville ou bourg de la Thrace. *Gosacha*, *Naulochus*, *Tetranaulochus*. Ce lieu est dans la Romanie sur la mèr noire, près de la ville de Mesembria & de la montagne d'Argentaro.

GOSE, s. m. Tèrme de Relation. Nom que l'on donne aux principaux Marchands qui trafiquent pour le Czar. Ils sont aussi Officiers de sa Maison, & dans les cérémonies, comme aux audiences d'Ambassadeurs, ils paroissent revêtus de tuniques de brocard magnifiques, & de grands bonnèts de marte. Oléarius en parle dans son voyage de Moscovie.

GOSEN, ou GOSCHEN, suivant la prononciation Hébraïque. Le pays de *Gôsen*. *Terra Gosen*. C'étoit anciennement une contrée de l'Egypte. Elle fut donnée aux Israëlites pour leur demeure par le Roi d'Egypte, qui régnoit du tems du Patriarche Joseph. On la nommoit aussi Rameses, du nom d'une ville qui y étoit située. Elle étoit à l'orient du Nil, vèrs les confins de l'Arabie Petrée, où l'on met aujourd'hui le Cassilif de Mansoura.

GOSEN, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre de Chanaan. *Gosen*. Josué prit *Gôsen* sur les Chananéens, Jos. X. 41. XI. 16. Et la donna à la Tribu de Juda, Jos. XV. 51. La Tèrre de *Gôsen*, c'est le tèrritoire qui étoit de la dependance de cette ville. En Hébreu ce nom est le même que celui de la Tèrre de Gessen en Egypte.

GOSIER, s. m. Conduit par où passent les alimens de la bouche dans l'estomac. *Jugulum*, *œsophagus*. On l'appelle en Médecine *Esophage*. Les viandes trop poivrées mettent le *gosiér* en feu. Si notre *gosier* avoit des yeux, notre estomach mourroit de faim.

On trouve dans les Procès-vèrbaux des miracles du B. Simon de l'Ordre des Hèrmites de S. Augustin, faits en Italie l'an 1322. *gossus* pour le *gosiér*. Voyez *C. v. n.* 50. *Act. Sanct. April. T. II. p.* 826. *D.*

On appelle *grand gosiér*, un homme goulu, un grand mangeur.

On appelle aussi en Medecine *gosier*, la partie exterieure & le devant du col.

GRAND-GOSIER. Nom d'un oiseau qui se trouve dans toutes les Antilles. Il est de la grosseur d'une grosse canne, & d'un plumage cendré & hideux à voir. Il a le bèc long & plat, la tête grosse, les yeux petits & enfoncez, & un cou assez court, sous lequel pend un gosier si ample & si vaste qu'il peut contenir un grand seau d'eau. C'est pour cela qu'on l'a appellé *Grand-Gosiér*. Ces oiseaux se trouvent ordinairement sur les arbres qui sont au bord de la mèr, où ils se tiennent en embuscade pour épier leur proie; car ils ne vivent que de poisson. Si-tôt qu'ils en voyent quelqu'un à fleur d'eau, & à leur avantage, ils se lancent dessus & l'enlévent. Ils sont si goulus qu'ils avalent d'assez gros poissons tout d'un coup, & puis ils retournent à leur sentinelle. Ils sont si attentifs à leur pêche qu'ils ne détournent point la vuë de dessus la mèr, ce qui fait qu'on les tire aisement. Ils sont mélancholiques, & ont les yeux si pèrçans qu'ils découvrent le poisson à plus d'une brasse de profondeur en mèr; mais ils attendent qu'il soit à fleur d'eau pour fondre sur lui. Leur chair n'est pas bonne à manger. Voyez *Lonvilliers de Poincy*, *hist. des Antill. L. I. C.* 15. *art.* 5. & le P. du Tèrtre. On a vû à la ménagerie de Vèrsailles de ces oiseaux.

On dit provèrbialement, qu'un homme a le *gosiér* pavé, quand il mange des viandes fort chaudes sans se bruler. On dit encore qu'un homme a toujours le *gosiér* sec; pour dire, qu'il est toujours prêt à boire.

GOSLAR, s. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Basse Saxe en Allemagne. *Goslaria*. Elle est dans la Principauté de Wolfenbutel, sur la petite rivière de Gose, entre la ville d'Hildesheim & celle d'Albèrstat, à sept lieuës de la première, & à dix de la dèrnière. *Goslar* est une ville impériale, & considérable par les mines de divèrs metaux que l'on trouve dans son tèrritoire.

GOSSE, s. f. Tèrme de Marine. Anneau de fèr cnudé, que l'on garnit de petits cordages pour empêcher que les gros cordages qui passent au travèrs ne se coupent en entrant dedans.

GOSTYNIN, s. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie & citadelle. *Gostinum*, *Gostina*. Elle est dans le Palatinat de Rava en Basse Pologne, à deux lieuës de Ploskô du côte du midi. Jean Démétrius Suiski, Grand Duc de Moscovie, avec ses deux frères, ayant été pris par les Polonois, furent renfèrmez dans la citadelle de cette ville, & y finirent leur vie.

G O T.

GOT, ou GOTA, s. m. Nom que les anciens Gèrmains donnoient à Mèrcure. *Gota*; d'où vient qu'encore aujourd'hui en Allemand *Got* signifie Dieu.

GOT, OTE, ou GOTH, OTHE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Gothus*, *a*. Quelques-uns encore à présent mettent une *h* à la fin de ce mot; il y a deja long-tems que d'autres n'en mettent point. L'usage est partagé. Les Historiens font venir les *Gots* des Gutes, qui occupoient la partie de la Suéde qu'on nomme aujourd'hui Gothie: d'autres croyent qu'ils sont venus des Gétes, peuples de la Sarmatie Européene, qui habitoient le long de la côte septentrionale de la mèr de Zabache & de la mèr noire, jusqu'au Boristhêne. Le prémier sentiment est le plus vrai. Ces peuples étant sortis de leur pays, pénétrérent jusqu'à l'embouchure du Danube; & de là ayant travèrsé la Bulgarie & la Romanie, ils ravagérent la Macédoine, la Gréce, la Dalmatie, l'Italie, désolérent la ville de Rome, & s'allèrent établir dans le Languedoc sous le nom de *Wisigoths*, & ensuite dans l'Espagne, où leur Royaume, après avoir duré environ trois cens ans, fut présque ruiné par les Maures. Les *Ostrogoths* fondèrent aussi un Royau-

me en Italie, qui fut détruit par Narsès l'an 552. après avoir duré seulement cinquante-huit ans.

Les *Gots* sont fils de Gômer par Ascenez. *Polydore, Virgile, De Invent. Rer. L. I. C. 3.* On tient que les *Goths* sont originaires de la Scandinavie, où leur nom se conserve encore aujourd'hui dans la partie la plus méridionale du Royaume de Suède. Après avoir, dit-on, occupé divers pays, & avoir laissé diverses Colonies dans l'Allemagne & vers le Palus-Méotides, ils vinrent dès le second siécle de l'Eglise, au plus tard, se rendre maîtres du pays des anciens Gétes, & des tèrres qui sont au nord du Danube, vis-à-vis de la basse Mésie. La prémière guèrre que l'on trouve qu'ils ayent eu avec les Romains, a été en l'an 215. de Jésus-Christ, sous Caracalla. Tillem. *Hist. Eccl. T. X p. 1.*

Tacite les appelle *Gothones. De Morib. Germ.* & Gotones, *Annal. L. II. Strabon, Γούτωνες, Gathones*, Pline, L. IV. C. 14. L. XXXVII. C. 7. *Guttones*, & Ptolomée *Γύθωνες*, dit Cluviér; *Γύθωνες*, selon le P. Hardouin. Les anciens *Goths* habitoient le long de la Vistule, ce qui fait conjecturer au P. Hardouin, sur Pline, L. IV. C. 14. ou sect. 14. p 478. Not. 3. qu'ils étoient où sont aujourd'hui en Pologne le Palatinat de Mazzovie & les deux Prusses. Cluviér, qui traite de ces peuples, *Germ. Antiq L. III. C.* 34. dit qu'ils avoient au nord le golfe que Pline & Mela nomment *Codanus*, c'est-à-dire, la mèr Baltique au nord-est, le Catthius, petite rivière qui se décharge dans la mèr à quatre mille de l'embouchure de la Vistule; & une ligne tirée de la source de cette rivière à la ville d'Hamèrsten; à l'occident & au midi ils étoient séparez des Bourguignons par les montagnes d'Asbourg, à l'orient ils avoient la Vistule. Voyez sur les expéditions de ces peuples en France *Ægid. Lacary, Societ. Jes. De Coloniis Gallor. L. I. C. 9.*

Il ne faut point confondre les *Gots* avec les Gétes. Voyez Géte. Les *Gots* étoient des peuples du nord qui ont ravagé & conquis quantité de Royaumes en Europe. C'est un honneur en Espagne de descendre des *Gots* qui en firent la conquête, parceque l'on ne reconnoit plus les familles des anciens habitans du pays, ni celles des anciens Romains, & qu'il y a une espéce d'infamie attachée aux familles descenduës des Maures. Les *Gots* habitoient originairement une partie de ces tèrres sauvages & stériles, qui sont entre l'ocean septentrional & la mèr Baltique. Ils les quittèrent, & descendirent jusqu'aux environs de la Vistule plus de trois cens ans avant Jesus-Christ. Là s'étant grossis d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, ils s'étendirent dans les pays voisins, & s'avancèrent depuis jusqu'aux Palus Meotides sous la conduite du Roi Filimer. La résistance qu'on leur fit en cet endroit, les contraignit de s'arrêter, & de passer après plusieurs détours dans le pays des Daces & des Getes, où ils demeurérent quelque tems en repos. Le commèrce qu'ils eurent là avec des peuples plus humains & plus polis qu'eux, leur ayant fait pèrdre un peu de leur goffièrté, ils s'imposèrent quelques loix, & se partagérent en deux nations. Ceux qui occupoient les parties les plus orientales se nommèrent Ostrogoths, ou *Goths* orientaux; ceux qui habitèrent vèrs l'occident prirent le nom de Visigoths, ou *Goths* occidentaux. Il n'y a point eu de peuple plus redoutable à l'Empire Romain que les *Gots*, ils le ravagèrent & l'ebranlèrent en Orient, ils le detruisirent en Occident. Les *Gots* ouvrirent le chemin à cette multitude de peuples barbâres, Vandales, Sarmates, Huns, Bourguignons, François, Allemands, Saxons, qui se répandirent dans les Provinces de l'Empire, & donnèrent commencement aux Etats qui partagent aujourd'hui l'Europe.

Le commencement de la Religion parmi ces peuples est assez obscur; on semble supposer que ç'a été du tems de Valens qu'ils reçurent la connoissance du vrai Dieu, & qu'ils ont passé du Paganisme à l'Arianisme, & cependant l'un & l'autre ne paroit pas soutenable à M. de Tillemont, qui tâche de prouver le contraire par S. Basile, S. Cyrille de Jérusalem, Socrate, Eusebe contre Sozomène & Philostorge. Voyez *Hist. Eccles. T. X p. 2.* Voici ce qu'ils en disent. Audius, chéf des Quartodécimains de Mésopotamie, qui de son nom fûrent nommez Audiens, ayant été banni en Scythie par Constantin pour son opiniâtreté dans le schisme, il passa bien avant chez les *Goths*, en instruisit plusieurs du Christianisme, & y établit des Viérges, des Ascètes & des Monastères très-réguliers; mais en les faisant Chrétiens il les fit schismatiques & opiniâtres comme lui. Les *Gots* s'établirent à Toulouse, & en firent le siege de leur Empire avant l'an 417.

Le nom de *Gote*, vient des noms Latins *Goti, Gothi, Gotti*, qu'on a donné à ces peuples, ou plutôt c'est le nom même que ces peuples avoient dans leur langue. Skinnèr appelle en sa langue, qui a été formée de la langue Tudesque, ou d'un de ses dialectes. Skinnèr, dis-je, appelle les *Goths, Goths*; & il dit que ce mot de *Goths* vient de *Got*, Dieu, & *thenen*, ou *dienen*, servir; ou seulement de *Got* ou de *got*, ou *gut*, bon, ou bien; enfin, de *got*, ou *gut*, & de *joet*. Selon la première étymologie le nom de *Gots* signifie un peuple fort addonné au culte d'une Divinité, ou de plusieurs Dieux: selon la seconde, il veut dire un peuple divin: selon la troisiéme, il désigne un bon peuple; simple & innocent, & selon la quatriéme, il marque la force & la taille de ceux qui par ces qualitez donnèrent occasion de se faire appeller *Gots*. La prémière étymologie est la plus vraisemblable. Ce qui suit après *Gothi*, ou *Got*, c'est-à-dire, *us* au singulier, ou a & *s*, ou *ones* au pluriel, ne sont que des tèrminaisons Latines qu'il ne faut point chèrcher dans la langue Gothique. Joint que les plus anciens Auteurs qui rapportent leur nom, les appellent *Gothones*, ou *Gythones*, & non pas *Goths* C'est Tacite, Strabon, Pline, Ptolomée, comme nous l'avons marqué ci-dessus. Cela rend inutile le *tienen*, ou *dienen*, ou pour le moins le *joet* de Skinnèr. Quelques Auteurs prétendent que ce nom *Got* vient de l'ancien nom *Jæd*, qui signifioit un *Géant*; que de là on a fait *Vid*, ou *Wid*, d'où vient que les *Gots* sont appellez *Vita*, ou *Wita* par Béde, & que de *Vit* ou *Wit* on fait *Got*. Voyez Grotius, *Prolegom. ad hist. Gothor. historia Joannis Magni Gothi de omnibus Suecorum, Gothorumque Regibus.* Il y a une belle édition de cette histoire de l'an 1554. à Rome, *in-fol.* Voyez Jornandes, *De Origine Gothorum. Isidor. Hispal. De Gothis, Vandalis & Suevis*, & Thurmodus Torfæus, *Universi Septentrionis Antiquitates, Hafniæ*, 1705. *in-quarto.*

Got, est aussi adjectif, comme tous les noms semblables. Dans les vèrs suivans il le met pour Gothique.

Ennemi des plaisirs dont le goût nous déprâve,
Il fait son lit d'un ais, son chevet d'un fagot.
Un sac est son habit, son repas une râve,
Tous ses meubles n'ont rien que de brut & de Got.

GOTARD ou Gothard. Voyez GODARD.

GOTEMBOURG, s. m. Nom propre de lieu. *Gotheburgum.* Ville de la Suède, située sur la côte de la Westrogotie, à l'embouchure de la rivière de Trolheta dans le Categat, à cinq lieuës de Bahus du côté du midi. *Gotembourg* a un bon port, elle est bien fortifiée, & defenduë par la citadelle d'Elsbourg, placée sur des rochèrs escarpez & prèsque inaccessibles. Le Roi de Suède Charles Gustave y mourut l'an 1660.

GOTEMBOURG. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Gotheburgum*, Il est dans la nouvelle Suède, contrée du Canada sur la rivière de Sud, vèrs son embouchure. Les Suedois ont bâti ce lieu, & les Hollandois s'en étant rendus maîtres, en ont été chassez par les Anglois qui le possédent aujourd'hui.

GOTFICHE. Voyez GOLFICHE.

GOTHA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe, capitale du Duché de *Gotha*, & située sur la rivière de Line, entre Eysenach & Erfurd, *Gotha.* Cette ville est défenduë par un bon château, qu'on nomma autrefois Grimmestein, c'est-à-dire, le Rochèr de la colère; parceque l'Empereur Maximilien II. le fit caser, après avoir mis au ban de l'Empire l'Electeur Jean Frédéric. Ce château a été rebâti par Ernest Duc de Saxe-*Gotha*, qui lui a donné le nom de Frédenstein, c'est-à-dire, le Rochèr de la paix.

Le Duché de *Gotha. Gothanus Ducatus, Gothana Ditio.* Contrée du Cèrcle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle est dans la Thuringe, entre les tèrres de Saxe-Hall, le Duché d'Eysenac, le Comté de Gleichen & le tèrritoire d'Erfurd. Ce pays peut avoir quatre lieuës de long & autant de large; ses lieux principaux sont les bourgs de Tonna, de Ham, de Tonnenbèrg & la ville de *Gotha* capitale. Le Duc de Saxe-*Gotha* est de la Maison de Weimar, & il possède, outre le Duché de *Gotha*, ceux d'Altembourg & de Cobourg.

SAINT-GOTHARD. Nom d'un village avec Abbaye. *Fanum S. Gothardi.* Il est dans la basse Hongrie à l'embouchure du Laufnitz dans le Rab, à neuf lieuës au dessus de Sarwar.

GOTHARDSBÈG. Voyez S. Godard.

GOTHEBOURG. Voyez Gotembourg.

GOTHIE, s. Nom propre de contrée. Le Royaume de *Goths. Gothie, Gothorum Regnum.* On donnoit autrefois ce nom à tout le Royaume de Suède, mais maintenant la *Gothie* n'est qu'une partie de ce Royaume décrite dans l'article suivant.

GOTHIE ou GOTLANDE, s. f. C'est une des grandes parties du Royaume de Suède. *Gothia, Guthia, Gothlandia.* Elle est bornée au nord par la Suéonie ou Suède propre, & par la Norvége; le canal de Dannemarck & le détroit de Sund la baignent au couchant, & la mèr Baltique au midi & au levant. Ce pays est le plus méridional, le moins froid & le plus fèrtil de toute la Suède. On le divise en trois grandes parties, qu'on appelle *Vestro-Gothie, Ostro-Gothie & Sund-Gothie*, noms pris de la divèrsité de leur situation. La *Vestro-Gothie*, c'est-à-dire, la Gothie

thie orientale est au levant, & comprend l'*Ostro-Gothie* propre & la Smalande, avec les isles d'Oeland & de Gotland. La *Sund-Gothie*, ou la *Gothie* méridionale, qu'on nomme quelquefois le Schonen ou la Scanie, est au midi, & elle est divisée en Halande, Bleking & Shonen propre. Elle a été possédée long-tems par les Rois de Dannemarck; mais par la paix de Roschild, faite l'an 1654. elle fut cédée aux Rois de Suede, qui la possédent encore aujourd'hui. Les villes principales de la *Gothie*, sont Clamar, Landicroon, Christianopel, Dalebourg, Gotembourg, Helmstat, Lunden, Malmone & Vexsio. Maty.

Gothie, s. f. Contrée de Gaule ou de France dans le Languedoc, ou dans la Gaule Narbonnoise, qui fut envahie par les Goths vèrs le commencement du Ve siecle, & qui de leur nom fut appellée *Gothie*. Tout ce qu'on avoit appellé prémière Narbonnoise, & qui contenoit la meilleure partie de ce qui compose maintenant le Languedoc, s'appelloit alors *Gothie* ou Septimanie. Cordemoy, *T. I. p.* 160. Il parle du commencement du VIe siécle sous Childebért I. C'est de ces Goths qu'est venu le nom de Languedoc, comme nous le dirons en son lieu.

GOTHIQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Gots, qui a rapport aux Gots, qui est à la manière des Gots. *Gothicus, a.* Le Tyran Maximin étoit de race *Gothique*. Bossuet. Une écriture *Gothique*, le caractère *Gothique*; c'est une écriture & un caractère qui dans le fonds est le même que le Romain, mais qui a beaucoup d'angles & de tortuositez, & sur-tout au commencement & à la fin des jambages de châque lettre. Les manuscrits en caractères *gothiques* ne sont pas anciens. Les lettres Runiques ont été appellées autrefois *gothiques*, comme a remarque le P. Mabillon, *De Re Diplom. L. I. C. II.* Mais ceux qui croyent que le caractère *gothique* est le même que le Runique, se trompent; ils n'ont qu'à consulter les monumens qu'a donné Olaüs Wormius, la Preface de Junius sur un livre des Evangiles écrit en lettres *gothiques*, & l'ouvrage de M. Hicquez sur la langue Runique.

Le Royaume *gothique*, c'est l'Etat que les Goths possédèrent dans les Gaules en deça des Pyrenées. Le Royaume *Gothique* fut ruiné dans les Gaules, & la meilleure partie fut incorporée à la Couronne par Clovis; à sçavoir, la prémière & la seconde Aquitaine, & la Novempopulanie, avec la ville de Toulouse; mais le reste de la prémière Narbonnoise ou Languedoc, demeura sous le nom de Royaume de Narbonne ou de Gothie, entre les mains des Goths d'Espagne, & des Sarrasins qui leur succédèrent, jusqu'à ce que Charles Martel leur ôta à force d'armes cette Province l'an 736. De Marca, *Hist. de Bearn. L. I. C.* 15. *n.* 6. Voyez GOTHIE.

Architècture *Gothique*, c'est celle qui est éloignée des proportions antiques, sans correction de profils, ni de bon goût dans ses ornemens chimériques. Elle a beaucoup de solidité & de mèrveilleux à cause de l'artifice de son travail. Les Goths l'ont apporté du Nord. On distingue deux Architèctures *gothiques*: l'une ancienne & l'autre modèrne. L'ancienne est celle que les Goth ont apportée du Nord dans le Ve siécle. Les édifices construits selon la *gothique* ancienne, étoient massifs, pésans & grossiérs. Les ouvrages de la *gothique* modèrne étoient plus delicats, plus déliez, plus legers, & d'une hardiesse de travail à donner de l'étonnement. Elle a été long-tems en usage, surtout en Italie: elle a duré depuis le XIIIe siecle jusqu'au rétablissement de l'Architecture antique dans le XVIe siecle. Toutes les anciennes Cathédrales sont d'une architècture *gothique*; d'un ordre *gothique*. Il y a quelques Eglises très-anciennes construites à la pure manière du goût *gothique*, qui ne manquent ni de solidité, ni de beauté, & qui sont encore admirées des plus habiles Architèctes, à caûse de quelques proportions générales qui s'y trouvent. Fel. On appelle *colonne gothique*, tout pilier rond dans un bâtiment *gothique*, qui est trop court, ou trop menu pour sa hauteur; il a quelquefois jusqu'à 20. diametres sans diminution ni renflement; & il est fait sans régles, & sans aucunes proportions. Ulpilas, Evêque des Goths, fut le prémier inventeur des caractères *gothiques*, & le prémier qui traduisit la Bible en Langue *gothique*.

Les bâtimens *gothiques* sont de mauvais goût, quoique hardiment construits. Les Inventeurs de l'Architècture *gothique*, & qui est, dit-on, celle des Arabes, crûrent sans doute avoir surpassé les Architèctes Grècs. Un édifice Grèc n'a aucun ornement qui ne serve à orner l'ouvrage; les piéces nécessaires pour le soutenir, ou pour le mettre à couvèrt, comme les colonnes & la corniche se tournent seulement en grâce par leurs proportions: tout est simple, tout est mesuré, tout est borné à l'usage. On n'y voit ni hardiesse, ni caprice qui impôse aux yeux. Les proportions sont si justes que rien ne paroit fort grand, quoique tout le soit. Tout est borné à contenter la vraie raison. Au contraire, l'Architècte *gothique* éléve sur des piliers très-minces une voûte immense, qui monte jusqu'aux nuës. On croit que tout va tom-

ber; mais tout dure pendant bien des siécles. Tout est plein de fenêtres, de rôles & de pointes. La piérre semble découpée comme du carton, tout est à jour, tout est en l'air. N'est-il pas naturel que les prémiers Architèctes *gothiques*, se soient flatté d'avoir surpassé par leur vain rafinement la simplicité Grècque? Changez les noms; mettez les Poëtes & les Orateurs en la place des Architèctes. Fenelon.

Gothique, figurément, signifie, Antique, grossiér. Cette nation a les manières barbares & *gothiques*. Pour ceux qui n'ont la memoire pleine que de mauvais mots, leurs pensées en se revêtant d'expressions, prennent toûjours un air *gothique*. Port-R.

On diroit que Ronsard sur ses pipeaux rustiques,
Vient encore fredonner ses Idyles Gothiques. Boil.

GOTHLAND ou GOTHLANDE, s. f. Nom propre d'une Isle de la mèr Baltique. *Gothlandia, Gothia.* Elle est à quinze lieuës des Côtes de l'Ostro-Gothie, dont elle depend. Elle peut avoir environ seize lieuës de long du nord au sud, & cinq de large, & elle nourrit une grande quantité de bœufs & de chevaux. Les Danois se rendirent maîtres de cette Isle l'an 1677. mais ils furent obligez à la rendre aux Suedois par la paix de Fontainebleau l'an 1679. L'isle de *Gothland* fut autrefois habitée par les Guts.

Ce Mot de *Gothland* est pris des langues du Nord, dans lesquelles il est composé de deux mots, qui signifient *pays des Gots*.

GOTO, s. m. Nom propre d'une petite Isle avec une ville de même nom. *Gotum.* Elle est une de celles du Japon, & on la trouve dans la mèr de la Chine, entre la côte occidentale de Ximo & la pointe de la presqu'isle de Corée. Maty. Voyez Maffee, *Histor. Indic. L. XII.*

GOTON, s. m. Terme de Marine. Anneau de fèr plat qui a des dents d'un côté, il sert au timon.

GOTTENBOURG. Voyez Gotembourg.

GOTTINGEN, subst. m. Nom propre d'une ville du Duché de Brunswick en basse Saxe. *Gottinga.* Elle est située dans la Principauté de Calembèrg, aux confins de la Seigneurie de Plesse, à cinq lieuës de la ville de Duèrstat vèrs le couchant.

GOTTORP, s. m. Nom propre d'une Forteresse du Danemarc. *Gottorpium.* Elle est dans le Duché de Sleswick, tout auprès de la ville de ce nom du côté du couchant. Ce lieu, qui est la résidence du Duc de Holstein-Gottorp, passe pour un des plus agréables sejours de tout le nord. Il est sur une petite Isle qui se trouve au milieu d'un petit lac formé par la rivière de Sley, & dont les eaux extremement claires, fournissent une très-grande quantité de poissons; on voit au delà du lac des partèrres, des jardins, des parcs, le tout embelli de jèts d'eau, & des autres ornemens qui peuvent rendre un lieu delicieux. On y remarque en particuliér dans le Palais du Duc une très-belle Bibliothéque, composée d'un grand nombre de livres choisis, & que l'on a soin d'augmenter tous les jours.

G O U.

GOUALIAR, GOUALEOR, s. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Goualeorum.* Elle est capitale d'une Province qui porte son nom, & qui est située aux confins de celle d'Agra, & environ à 20 lieuës de la ville d'Agra du côté du midi. *Goualia* est une des fortes places du Mogolistan. Le grand Mogol y tient ses trésors. On y renfèrme, & assez souvent on y fait mourir les Grands-Seigneurs de la conduite desquels il n'est pas satisfait.

GOUAVE, s. m. Le grand *Gouave*, *Goavium majus*. Bourg & Colonie Françoise. Il est sur la côte meridionale d'un grand golfe, qui s'avance dans la côte occidentale de l'Isle de S. Domingo. Les François ont une autre Colonie, avec un bon port de même nom sur la côte septentrionale du même golfe; pour la distinguer de celui-ci, ils l'appellent le petit *Gouave*, en Latin *Goavium minus*.

GOUBISON. Voyez GAMBOISON.

GOUCET, s. m. Voyez GOUSSET.

GOUDE, s. f. Nom propre de ville, qu'on écrit aussi *Goede*, & qu'on prononce *Gaude*; on dit aussi *Tergaud*, *Gouda*. Ville des Provinces-Unies. Elle est dans la Rhénolande, contrée de la Hollande meridionale, au confluent de Gow avec l'Issel, à trois lieuës de Rotèrdam, & à quatre de Leyde. *Goude* est médiocrement grande, & on y voit la plus grande place de toute la Hollande. Son Eglise Cathédrale est curieuse à cause de ses vitres qui sont grandes & en grand nombre, & très-bien peintes, & qui representent plusieurs histoires, déchiffrées dans un petit livre qu'on a fait sur ce sujét. Au reste, cette ville qui a entrée dans les États de Hollande, est très-considérable par ses grandes

éclufes, par le moyen defquelles elle peut en peu d'heures inonder tout le pays voifin.

GOUDRAN, f. m. Tèrme de Guèrre. *Fafcis pice illitus*. C'eft une petite fafcine trempée dans de la poix noire, cire neuve & colofane, fèrvant à mettre le feu aux galeries & aux travèrfes.

GOUDRON, f. m. Compofition de poix d'Efpagne ou poix noire, mêlée avec du fuif & des etouppes ou de vieux câbles battus, dont on fe sèrt à enduire les navires & les bateaux pour les confèrver ou calfeutrer. *Pix*. Le *goudron*, pour être bon, ne doit point être brûlé, ni mêlé d'eau, fa couleur doit tirer fur le jaune. Le *goudron* de Wibourg eft eftimé le meilleur. Celui du Méxique n'eft bon que pour le bois, il brule les cordages.

Ce mot vient de *kitran*, qui fignifie en Arabe de la *poix*. Les Efpagnols le difent encore avec l'article *al alquitran*, & le mot de *kitran* des Arabes vient, felon M. Huet, de *Cedria*, qui fignifie la gomme du cédre. On difoit en France autrefois, *goudran*.

GOUDRONNER, en général fignifie, Enduire de goudron. *Pice illinere*. *Goudronner* un navire.

Goudronner les cordages, c'eft les enduire de *goudron*, qui eft une liqueur qui diftille du fapin, mais tout vèrd, dans un fourneau.

GOUE, f. m. Outil dont fe fèrvent les Bucherons pour couper le bois, les Vignerons pour éguifer les échallas C'eft une efpèce de groffe fèrpe. Ce mot n'eft pas feulement ufité aux environs d'Auxèrre, comme le dit Ligèr, il l'eft en Bèrry, & en d'autres Provinces. *Falx arboria*, ou *putatoria*, ou *lignaria major*. Quelques-uns ajoûtent un *t* final, écrivant Gouet.

GOUELLE, f. f. Nom propre d'une petite contrée de l'Ifle de France. *Goella*. Damp-Martin eft le lieu principal de ce petit pays, dont on ignore les bornes.

GOUERE. Ce mot dans quelques Coûtumes fignifie gâteau. *Placenta*, *libum*.

GOVERNOLO, f. m. Nom propre, *Governolum*, anciennement, *Acroventum*. Village du Mantouan en Italie. Il eft fur la rivière de Menzo, à cinq lieuës au deffous de Mantouë, & environ à une du Pô. Ce lieu eft connu dans l'hiftoire par l'entrevuë du Pape S. Léon avec Attila Roi des Huns.

GOUESMON. Tèrme de Marine. Voyez Varech, c'eft la même chofe.

GOUESTRE, on écrit auffi *gouêtre*, f. f. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Groffe tumeur ronde qui vient au cou fous le menton. On l'appelle autrement *bronchocèle*, *bronchocelus*.

GOUET, f. m. Ce mot a différentes fignifications en différentes Provinces. Dans quelques-unes il fignifie un petit couteau qui ne fe fèrme point, qu'on attache à la ceinture des enfans; dans quelques autres il fe prend pour une fèrpe à couper des raifins; il y en a où l'on appelle *gouet* une grande & forte fèrpe dont les Bucherons fe fèrvent pour couper du bois, faire des fagots, &c. On s'en fèrt encore à differens ufages. Il y en a qui écrivent *goy*; ces fortes de mots s'écrivent fi rarement, qu'il n'y a rien d'établi pour leur orthographe, & il fuffit de repréfenter des caractères, lefquels étant prononcez forment le fon qu'on entend quand on dit ces mots. Quelques-uns ne mettent point de *t* à la fin. Voyez GOUE.

Ménage dérive ce mot de *culter*; mais il y a tant de différence entre *gouet* & *culter*, que quand on eft arrivé à *gouet*, on a pèrdu de vuë *culter*.

GOUFFOUR, f. m. Vieux mot, vieux inftrument de guèrre qui fèrvoit à jetter des pières. Gouffours *& foudres à jetter pierres*. Guill de Saint André dans la vie de Jean IV. Duc de Bret. *hift. de Bret. T. II. p.* 731.

GOUFFRE, f. m. Creux vafte ou profond où les eaux fe pèrdent, qui engloutit tout ce qu'on y jette. *Gurges*, *barathrum*. Il y a des abimes dans la mèr qui font des *gouffres*, dont on ne peut trouver le fond. Il y a des précipices dans ces montagnes qui font des *gouffres*.

On appelle auffi les Volcans, des *gouffres* de feu; & l'Enfèr, le *Gouffre* infèrnal. Un *gouffre* béant.

Antre profond, gouffre *horrible*,
Où dans des feux étèrnels,
Sous la main d'un Dieu tèrrible,
Brûle un tas de criminels.
Enfèr que la foi m'attefte. Nouv. ch. de vers.

Les noires vapeurs du foufre
Infectent ce trifte gouffre;
Chaque fens a fon bourreau. Id.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc κόλπος, qui fignifie *finus*, *barathrum*; d'autres de *gulvorum*, comme qui diroit, *goulu & vorace*. L'Italien dit *gallofaro*. D'autres le font defcendre du Latin *gurges*, & Guichart de גרגר.

Gouffre, fe dit figurément en Morale. Un pécheur fe jette dans un *gouffre* de malheurs. C'eft un *gouffre* où la pudeur ne peut eviter un trifte naufrage. Patru. Tire-moi du *gouffre* où m'a plongé le crime. Ab. Tetu.)

Gouffre, fe dit auffi de ce qui confomme, abforbe & engloutit beaucoup de chofes. La guèrre eft un *gouffre* d'argent. Une forge eft un *gouffre* de charbon. Paris eft un *gouffre* qui confomme une infinité de vivres qu'on y apporte.

On appelle auffi *gouffre*, un grand diffipateur de biens. On ne fçauroit fournir affez d'argent à ce debauché; c'eft un *gouffre*.

Gouffre, en tèrme de Philofophie hèrmetique, veut dire la matière devenuë noire, ou la putréfaction de la matière.

GOUGE. L'Académie écrit GOUJE. f. f. Tèrme injurieux qu'on dit aux femmes de néant qu'on veut accufer de debauche, comme fi elles s'adonnoient à des goujats: car originairement il fignifie *garce de foldats*. C'eft une franche *gouge*.

Là deffus une pèrdrix rouge,
Des piéds de la celefte gouge
Partit. . . . Scar. *Virg. Trav. liv.* 1. *pag.* 50. de 1700.

Le Compagnon mari de ladite *gouge* fut fon ami Cent nouv. nouvelles 1. Vaillante *gouge*, Nouvelle 33. Ce mot eft bas. Borel dit qu'en Languedoc *gouge* fignifie fimplement une *fervante*.

M. Huet remarque que les Juifs appellent ainfi les femmes Chrétiennes: il le dérive de l'Hebreu גויה, *goja*. Ce tèrme eft injurieux, & fignifie *gentilis*, *payenne*, *femme gentile*. Autrefois les Juifs regardoient avec mépris & avec horreur les autres peuples que l'Ecriture appelle *Gentes*, *Gentils*; & c'eft dans cet efprit qu'ils appellent aujourd'hui les femmes Chrétiennes גויה. Voyez Buxtorf.

Gouge, eft auffi un outil fèrvant à plufieurs artifans, qui eft une efpece de cifeau rond tourné en forme d'un canal tranchant, dont s'aident les Ménuifiérs, Tourneurs, Sculpteurs, Plombiérs & autres en la plûpart de leurs ouvrages. Les Sèrruriers ont leurs *gouges*. Ils en mettent deux à tous les refforts de fèr que l'on met aux fèrrures pour les faire décocher des crans du péne.

Ce mot vient de *guvia*, vieux mot Gaulois, comme dit Ménage après Ifidôre, & qu'on eft obligé de confèrver en Latin, comme a fait le R. P. Plumiér dans fon beau livre Latin & François de l'art de tourner.

GOUGIER, f. m. Tèrme bas. Voïez Goïer, c'eft la même chofe.

GOUI, f. m. On prononce ainfi dans quelques Provinces le nom de *goué* ou *gouet*, voyez ce mot. Dans les lieux où l'on dit *goui*, on entend par ce mot une fèrpette à couper les raifins.

GOUIER, f. m. Tèrme bas. Voyez Goïer, c'eft la même chofe.

GOUJAT, f. m. Valèt de foldat. *Lixa*, *cals*. Les *goujats* font plus de défordre que les maîtres dans un village. Pifon arma les *goujats* & les défèrteurs. Ablanc. Il fe trouva quantité de *goujats*. Vaug. Il y a auffi dans les atteliers des *goujats* qui font des valèts de Maçons, qui portent l'oifeau chargé de mortier.

Ce mot vient de *galearius*, dont les anciens fe font fèrvi pour dire, un *valèt de foldats*. Menage. Borel le dérive du mot de *goujon*, qui en Gafcon fignifie *fils*, ou *garçon*, comme *gouje* fignifie *fille*, ou *fervante*.

GOUJAVIER, f. m. Voyez Goyavier,

GOUINE, f. f. Femme proftituée qui hante les lieux de débauche. *Scortum*.

GOUJON, f. m. Petit poiffon blanc de rivière qui reffemble à l'épèrlan, qu'on frit, & qu'on apprête de même. On en trouve qui péfe deux ou trois onces. *Gobio*. Il y a auffi un *goujon* de mèr qu'on trouve fur fes bords, qui eft petit & fort bon, qu'on nomme autrement *boulleror*.

Le mot de *goujon* vient fans doute de *gobio* ou de *gobius*, les Grècs difent κωβιός.

Goujon, eft auffi un nom que donnent les artifans à quelques chevilles de fèr qui fèrvent dans les machines. *Goujon* de poulie. Il y a des *goujons* qu'on employe dans les ouvrages, par exemple, ces chevilles à tête & à pointe pèrduë, pour retenir les colonnes entre leurs bâfes & leurs chapiteaux, les baluftres entre le focle & la tablette. Les Sculpteurs ont auffi une efpèce de cifeau de fèr qu'ils appellent *goujon*.

Goujon, eft auffi un tèrme de Chârron, qui fignifie un morceau de bois rond, qu'on met dans les trous des jantes pour les faire tenir enfemble.

GOUJURE, f. f. Tèrme de Marine. Entaille que l'on fait autour d'une poulie pour encochèr l'èrfe. *Crena*. *Goujure* fe dit auffi de l'entaille qui fe fait autour d'un cap de mouton où paffent les haubans. *Goujure de chouquet*, fe dit de l'entaille que l'on fait à chaque bout par où paffent la grande itaque.

GOULAM,

GOULAM, s. m. Tèrme de Relation. Les *Goulams* en Pèrse sont des esclaves, ou des fils d'esclaves de toutes nations, qu'un fait sérvir à la guèrre. On dit que les *Goulams* sont bons soldats. *Servus militia addictus*. Le *Coular Agasi*, est un Officier de guèrre & de la maison du Roi, qui est Génèral des *Goulams*.

GOULAN, s. m. Tèrme de Relation & de Chronologie. Nom du huitiéme mois des Curdes.

GOULDRON, s. m. Voyez GOUDRON.

GOULE, s. f. Vieux mot. Voyez *Gule*.

GOULE, s. f. Et nom propre de femme. *Gudila*. Sainte Gudile, ou Gudule, que le Vulgaire appelle Sainte *Goule* & Sainte Ergoule, nâquit en Brabant avant le milieu du VII[e] siècle, & mourut en 670. BAILLET.

De *Gudila* on a fait *Goudile*, *Goudele*, *Goudle*, *Goule*.

GOULÉE, s. f. Grosse bouchée. *Buccea, haustus*. Ce parasite ne fait qu'une *goulée* d'un pâté.

GOULEUR, s. m. Dans quelques Coûtumes on joint ce mot à celui d'Arpenteur. Les Arpenteurs & *Gouleurs* sont ceux qui font les arpentages & mesurages.

GOULET ou GOULOT, s. m. Le canal étroit par où une bouteille, une cruche se vuident. *Os, guttur*. Regnier a dit en ses Satires:

Deux bouteilles fur eu,
Qui disoient sans goulet, *nous avons trop vécu.*

GOULETTE, s. f. Tèrme d'Architèĉture. Petit canal taillé sur des tablettes de pièrre ou de marbre, posées en pente, qui est interrompu d'éspace en éspace par de petits bassins en coquille, d'où sortent des bouillons d'eau, ou par des chutes dans les cascades, & autres endroits, pour le jeu des eaux.

GOULETTE, s. f. Nom propre d'une forteresse importante du Royaume de Tunis en Barbarie. *Gouletta*. Elle est sur le Golfe de Tunis, à l'endroit le plus étroit, & destinée à en defendre l'entrée, & à sérvir de rempart à la ville de Tunis, qui est au fond du golfe. Elle est double. La vieille *Goulette* n'est qu'un bastion fortifié. La nouvelle est une petite ville forte, qui a un bon port. Charles-Quint la prit l'an 1535. & les Turcs la reprirent l'an 1574. MATY. Voyez encore Thevenot, voyage du Levant, Ch 89. & de la Croix, hist. d'Afrique. T. II.

GOULIAFFRE, adj. & s. Glouton, homme qui mange avec avidité. *Helluo, gulosus*.

Ce mot peut venir de *gula* & de *avarus*, en changeant l'*v* en *f*. Borgoin le dérive de *gula*, que le peuple appelle quelquefois *goule* pour *gueule*, & d'*asper âpre*, d'où l'on a fait *affre*. Suivant cette étymologie, *gouliaffre* veut dire naturellement *âpre de la gueule*.

GOULOTE, s. f. Tèrme d'Architèĉture. Petite rigole taillée sur la cimaise d'une corniche pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie par les gargouilles.

GOULU, UE, adj. & subst. *Vorax, edax, gula serviens*. Gouliaffre, glouton, gourmand, qui mange beaucoup & fort vite. Chacun n'a pas cette amitié *goulue*, qui ne veut une femme que pour soi. MOL.

GOULU, s. m. Animal sauvage fort noir & fort luisant, qu'on trouve en Laponie & en Moscovie, qui vit dans l'eau & sur la tèrre. Il est gros comme un chien. Il a des dents de loup, le museau d'un chat, le corps & la queuë d'un renard, les piéds courts, & la tête ronde. Il ne vit que de charogne, & en mange tant qu'il devient gros comme un tambour. Il se presse alors entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé; mais il ne l'a pas plutôt rendu qu'il s'en emplit. Les Lapons tuent le *Goulu* à coups de fléche lorsqu'il se presse entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé. SCHEFER. *Hist. de la Lap*.

GOULU, s. f. Nom d'un oiseau. *Gulo*. Aldrovand parle d'un oiseau qui a quelque rapport avec le Cormoran, en ce qu'il dévôre avec beaucoup d'avidité le poisson, & c'est la raison pour laquelle on lui a donné le nom de *Goulu*; il fréquente davantage la marine que les eaux douces, les Anglois le nomment *gul*; il est de la grandeur d'une oie, & sa couleur est d'un brun jaunâtre.

GOULUMENT, adv. D'une manière goulue. *Voraciter*. C'est le propre des animaux voraces de manger *goulument*.

GOUMÈNES. Tèrme de Marine. Ce sont les câbles qui sérvent à arrêter & affèrmir le navire contre l'éfort des vents: il en faut avoir pour le moins quatre. Les plus petits s'appellent *guèrlins*. On le dit particulièrement des câbles, des grapins, ou herissons qui sérvent au mouillages des Galères.

GOUNIFORT. Voyez CUCUFAT.

GOUPIL. Vieux mot François, qui signifie un *petit renard*, qui est dérivé du Latin *vulpecula*, ou du mot Grèc ἀλώπηξ, selon Borel. *Vulpes cunicularia*. On disoit autrefois en provèrbe: A *goupil* endormi rien ne lui chet en la gueule.

GOUPILLE, s. f. Quelques-uns disent *coupille*. Petite clavette ou cheville qui sért à tenir & arrêter les pieces d'une montre, ou les canons d'un fusil sur le fût, ou de quelque autre ouvrage. *Acicula*. Les Tourneurs ont leurs *goupilles*, qui sont de petites clavettes de bois qui sérvent à arrêter les lunettes mobiles sur les fixes. *Clavus, clavulus*.

On nomme aussi *goupille* des cordages mis en croix de Saint André du dèrrière d'une charette à une autre, lorsqu'on traine des poutres ou grands fardeaux suspendus sur les deux charettes. On le dit aussi d'un petit morceau de cuir tortillé, ou d'autre pareille chose que les charretièrs mettent au bout de l'esse de l'essieu pour empêcher qu'elle ne sorte.

GOUPILLER ou COUPILLER, v. act. Tèrme d'Horloger. Mettre une goupille. *Goupiller* la cage d'une montre. *Acicula firmare*.

GOUPILLON, s. m. Instrument qui accompagne un bénitièr, qui sért à jetter de l'eau bénite au peuple, & qu'il nomme *asperges*. *Aspersorium*. On l'appelle aussi *aspérsoir*, du mot Latin qui vient d'être rapporté. On a dit autrefois *Guupillon* pour goupillon. C'est ainsi que parle Vigenère dans ses Annotations sur Tite Live, T. I. p. 1215. où il donne la figure du *guupillon* dont les Anciens se sérvoient dans leurs sacrifices. On la voit sur plusieurs médailles avec les vâses Pontificaux. *Aspergillum*.

Ce mot vient de *goupil, renard*, à cause de quelque ressemblance qu'il a avec sa queuë; ou plutôt parcequ'on se sérvoit autrefois d'une vraie queuë de renard pour un *goupillon*. On en trouve la preuve dans les vieux titres du Chapitre de Notre-Dame de Paris. Du Cange le dérive de *vespilio, eo quòd ex caudis vulpium fierent*.

GOUPILLON, se dit aussi d'un bâton long d'un piéd & demi, au travèrs du bout duquel on attache plusieurs brins de poil pour nettoyer les pots où l'on ne peut fourrer la main.

GOUPILLONNER, v. act. Nettoyer avec un goupillon. *Goupillonner* un pot.

GOUR, s. m. Dans quelques Provinces on appelle *gour* le creux que la chute d'eau fait derrière la chaussée d'un étang, & à l'extremité de cette chaussée: on garnit cet endroit de fagots pour retenir le poisson qui s'échappe avec l'eau, dont il suit le mouvement, ou qui l'entraine. Dans d'autres Provinces on appelle *gours* des creux profonds & pleins d'eau qui sont dans des pièrres, des rochérs, ou au pied des arbres, au bord des rivières. *Cavus, Scrobs*.

GOURD ou GOURDE, adj. Qui est roide & sans mouvement, pour avoir souffert trop de froid. *Frigore astrictus, stupidus, stupens*. Il n'est guère en usage qu'au féminin. Avoir les mains *gourdes*, ne s'en pouvoir aider.

Ce mot vient du Latin *gurdus*, que Quintilien témoigne avoir été pris de l'Espagnol, qui signifie *fat* ou *fou, obtus & inutile*: & depuis il a été dit d'un homme lent, inutile & paresseux. MENAGE, après Isidôre, Ugotio & Papias.

GOURD, se dit figurément & provèrbialement contre ceux qui sont avides de prendre ou d'aller pour gagner quelque chose. Un Procureur n'a jamais les mains *gourdes*. S'il y a à gagner, cet homme n'aura pas les piéds *gourds*.

Autrefois *gourd* se disoit pour *niais, sot, fat*. Octavien de Saint Gelais l'a employé plusieurs fois dans un sens tout opposé.

Quand on joint le mot de *gourde* à celui de piastre, il a un sens tout different de celui qu'il a ailleurs; une piastre *gourde*, est une piastre qui vaut trois livres quinze sols de notre monnoie.

GOURDE, s. f. Est une espece de calebasse de courge qu'on a séché, pour en faire un vaisseau legér pour porter de quoi boire en voyage ou à la guèrre. Il vient du Latin *cucurbita*. Quelques-uns disent *gouhourde*.

GOURDIN, s. m. Gros bâton & court. *Fustis*. Cet homme a été bien bâtonné, il a eu plusieurs coups de *gourdin*.

Ce mot est aussi un tèrme de Marine, & il se dit d'une manœuvre qui tient la voile d'une galère par le côté.

GOURDINER, v. act. Donner des coups de gourdin. *Fuste dolare*. Il a été *gourdiné* comme il faut. Il est bas.

GOURDINIÈRE, s. f. Tèrme de Marine. Nom d'une manœuvre des galères qui pend du mât de trinquet auquel elle est attachée par un cordage qu'on appelle mère de *gourdinière*.

GOURDON, s. m. Nom propre de lieu. *Gurto*. Le Monastère de *Gourdon*, *Monasterium Gurtonense*. Ce lieu est dans le Diocèse de Châlons en Bourgogne, ou Chaalons sur Saône. Le Monastère de *Gourdon*, s'il subsiste encore, est fort ancien. Grégoire de Tours en parle, *L. De Glor. Confess. C.* 86.

GOURDON. Notre-Dame de *Gourdon*, *B. Maria de Gordonio*, Nouvelle Notre-Dame de *Gourdon*, *Abbatia Nova*. Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fille d'Obasine dans le Diocèse de Cahors, sur une petite rivière nommée le Sceau, à une lieuë au sud-ouest de *Gourdon*, & à cinq au nord-nord-ouest de Cahors. Elle fut

en 1241. par Guillaume De *Gourden*. Voyez *Gallia Christiana*, 1re *édit. p.* 694. 2e *édition*, *p.* 187.

GOURDON, f. m. Nom propre d'un bourg du Quèrcy en France, situé sur une montagne, non loin de la petite rivière du Sceau. *Sceaunus*.

GOUREAU. Sorte de figure qu'on appelle grosse violette longue. *Ficus crassior, violacea, oblonga*.

GOURGANDINE, f. f. Putain, coureuse, femme de mauvaise vie, qui court dans les mauvais lieux. *Meretrix, scortum*. Il est bas.

Gourgandine. Ajustement de femme. C'est un corset ouvèrt par devant, & qui laisse voir la chemise. Ce tèrme n'est en usage que depuis peu de tems, & il faut éspérer qu'il ne durera pas long-tems. On l'a rendu ridicule dans les Comédies.

GOURGANNES, f. f. Sortes de petites fèves de marais qui sont douces.

GOURMADE, f. f. Coup de poing donné en se battant. *Ictus pugni*. Ils se sont donnez plusieurs *gourmades*.

Ce mot vient de *gourmer*, que l'on trouvera ci-après.

GOURMAND, ANDE. adj. est quelquefois subst. Celui qui mange avec avidité & intempérance. *Vorax, gulosus*. Il y a des animaux qui sont bien plus *gourmands* les uns que les autres. Quand ce *gourmand* est à une table, il affame tous les autres.

Ce mot vient de l'ancien Breton *gormand*, signifiant la même chose, suivant le témoignage de Cambden cité par Ménage : & selon Guichart, de *gumia*, qui signifie la même chose en Latin, & qu'il dérive de *mas*, en ajoutant un *r* au mot Latin, il est probable qu'on a formé le nom de *gourmand*. Un homme d'ésprit qui a voyagé en Orient, & qui nous a envoyé quelques fruits de ses voyages pour en faire des additions à ce Dictionnaire, croit que *gourmand* vient du Persien חורמנד, *Chourmand*, ou comme il écrit *Kourmand*, qui signifie *mangeur*.

GOURMAND, f. m. ou Branche Gourmande. Les branches *gourmandes*, que Ligér appelle simplement des *Gourmands*, sont celles qui croissent de telle manière qu'elles absorbent la meilleure partie de l'arbre, & attirent à elles toute la sève. Elles ont toujours l'écorce unie depuis le haut jusqu'au bas, les yeux fort éloignez les uns des autres, & toujours fort plats. Voyez La Culture parfaite des Jardins par Ligér. Il faut laisser peu de *gourmands* à un arbre. Liger.

GOURMANDER, v. act. Traiter quelqu'un rudement, impérieusement ; le quereller, le reprendre avec aigreur. *Objurgare, reprehendere, vituperare, increpare*. Quand on est venu rendre compte de cette affaire au Roi, il a *gourmandé* ses Ministres. En servant ses amis il ne faut pas les *gourmander* ; c'est leur faire trop sentir le besoin & la dépendance. Bell. Je m'appèrçois que vous prenez un cèrtain plaisir à me *gourmander*. De Buss.

Moi la plume à la main je gourmande *les vices*. Boil.

Aléxandre voyant ses gens en déroute, les *gourmande*, & les ramene au combat. Vaug.

Contemplez de quel air un père dans Térence,
Vient d'un fils amoureux gourmander *l'imprudence*. Boil.

Gourmander, dans ce sens, s'employe quelquefois au figuré, & signifie, Abatre, dompter. *Domare, affligere*. Ne vous laissez point *gourmander* par vos malheurs. La Bruy. On dit qu'il ne faut pas se laisser *gourmander* par ses domestiques ; c'est-à-dire, Dominer, maitriser.

Il signifie encore, Contenir & modérer ses passions. Je prétens *gourmander* mes propres sentimens. Mol. *Gourmander* la valeur indiscrète.

C'est ce Paul, dont l'expérience
Gourmande *la mèr & le vent*. Voyag. de Bach.

Irois-je après Xerxès gourmander *la nature* ? R. De Vers.

Gourmander, se dit aussi des chèvaux qui sont difficiles à monter. Ce chèval *gourmande* son cavalier, le jette à bas s'il ne se tient bien fèrme.

Ligèr dit que *gourmander* est aussi un tèrme de Jardiniér, qu'on dit, Vous ne *gourmandez* pas assez vos arbres. Il faut *gourmander* cet arbre davantage que vous ne faites ; c'est-à-dire, continue-t-il, il n'y faut pas laisser tant de *gourmands*.

GOURMANDÉ, ée, part. & adj. *Increpitus, afflictus*.

GOURMANDINE, f. f. Nom d'une sorte de poire. La *gourmandine* est une poire assez grosse & vèrte, elle prend un peu de rouge, & jaunit en murissant.

GOURMANDISE, f. f. Avidité, intempérance au manger & au boire. *Gula*. La *gourmandise* n'est pas un vice des honnêtes gens.

GOURME, f. f. Mauvaise humeur & corrompuë, qui sort du corps des enfans. Ce n'est pas un mauvais signe quand les enfans sont galeux, il faut qu'ils jettent leur *gourme*.

Gourme, se dit plus particulièrement des humeurs impures qui se forment dans le corps des jeunes poulins, & dont la suppuration se fait par les naseaux, & par des glandes qui sont situées entre les deux ôs de la ganache. La fausse *gourme*, est celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont point jetté leur *gourme*.

En langue de Galles, *gorme* signifie *oppression, violence, pus, pustule*. Huet. C'est de là qu'est venu le mot de *gourme*.

On dit figurément des jeunes gens qui entrent dans le monde, & qui ne sçavent pas encore vivre, qu'ils n'ont pas encore jetté leur *gourme*. *Struma*.

GOURME, f. m. Vieux mot. *Gourme* de chambre, étoit le nom d'un bas Officiér dans la maison des Ducs de Bretagne. Voyez la Nouvelle hist. de Bret. T. II. p. 915. où le *Gourme* est nommé après un Valet-de-chambre, & p. 919. où il est nommé après le Pannètier & le Bouteillér.

GOURMER, v. act. Battre à coups de poing. *Multare, pugnis caedere*. Il n'est guère en usage que parmi les écoliers, les laquais & les gens de basse condition. Cet écolier a bien *gourmé* son camarade. Il y avoit plaisir à voir ces laquais se *gourmer*.

Gourmer, se dit aussi pour, Attacher la gourmette à un cheval. *Lupatos equi catellâ restringere*. *Gourmer* un cheval.

GOURMET, ette, f. m. & f. Qui sçait bien essayer, tâter le vin, qui connoit s'il est bon & de garde. *Peritus vini aestimator, praegustator*. Les Tonneliérs sont des *gourmets* sur l'étape. Cette Tavèrnière est bonne *gourmette*.

GOURMETTE, f. f. Petite chaînette de fèr qui est attachée au haut des branches de la bride par un trou qu'on nomme l'œil, & qu'on place sous la barbe du cheval en l'attachant de l'autre côté. *Lupati catella, catenula*. Les mords à la Turque ont un anneau qui sèrt de *gourmette*. Les bridons n'ont point de *gourmette*. On dit : donner un saut à la *gourmette*, c'est-à-dire, accourcir la *gourmette*, en la retortillant pour faire passer une de ses esses, ou double-maille sur les autres.

GOURMETTE. Tèrme de Marine, Valèt de navire qui sèrt à toute sorte de travail, tant dedans que dehors, spécialement à nettoyer le vaisseau, à tirer la pompe, à haler sur les cordes, sans aller au gouvèrnail, ni en haut.

Sur les rivières on appelle *Gourmette*, la garde que les Marchands mettent sur des bateaux pour la consèrvation de leurs marchandises : ce qui leur est pèrmis par les Ordonnances de la ville.

GOURNABLES, GOURNABLER. Voyez Gornables.

GOURNAL, f. m. Nom d'un poisson très-délicat. Il s'en trouve dans la mèr du Sud.

GOURNAY, f. m. Il y en a trois de ce nom en France. *Gornacum*. *Gournay* sur l'Epte, ville de Normandie, à cinq lieuës de Gisors, du côté du nord dans le pays de Bray. *Gournay* sur l'Aronde est dans l'Isle de France, à deux ou trois lieuës de Compiégne, vèrs l'occident septentrional. *Gournay* sur la Marne, à trois lieuës au dessus de Paris. Il a un Prieuré considérable.

GOURNER, v. a. Voyez GOUVÈRNER. *Gourner* ne se dit que sur la rivière de Loire pour *Gouvèrner*.

GOURO, f. m. Nom propre d'une ville du Mogolistan en Asie. *Gourum*. Elle est dans le Royaume de Bengale sur le Gange, environ à trente-cinq lieuës au dessus de l'endroit où ce fleuve se partage en plusieurs branches. *Gouro* est une ville assez grande. Maty.

GOUROU, f. m. Tèrme de Relation. C'est ainsi que les Indiens appellent leur Docteur, ou leur Père spirituel. *Doctor, Institutor*. Ils donnent aussi ce nom aux Missionnaires Chrétiens. La seule voie d'éviter l'enfèr, est d'embrasser & de suivre la loi que prêchent les *Gouroux* des Chrétiens. Lett. edif. et cur. *T. IX. p.* 519. Il avoit fait une infinité de vèrs en l'honneur de ses Dieux, il avoit chargé leurs autels d'offrandes & de présens : il avoit même distribué de grosses sommes aux *Gouroux* gentils, qui passoient pour avoir de l'empire sur les Démons. Ibid. *p.* 193. Le respect que les Indiens ont pour leur *Gourou*, est infini : ils se prostèrnent devant lui, & le regardent comme leur père. Id. *T. X. p.* 52. Les *Gouroux Vichnouvistes* sont les Prêtres de la fausse Divinité des Indiens, appellée *Vichnou*. Id. *p.* 256.

GOUSSAUT, adj. masc. Tèrme de Manége. C'est une épithète qu'on donne à un cheval court de reins, qui a l'encolure épaisse & charnuë, & les épaules grosses. Les chevaux *goussauts* sont bons pour faire des limonniérs.

GOUSSE, f. f. Envelope qui couvre plusieurs éspéces de légumes, comme pois, fèves, vesse, &c. *Siliqua*. Voilà des pois qui ont de belles *gousses*, & ces *gousses* pour lors sont les fruits, qui ordinairement sont composées de deux cosses plates ou convéxes, qui étant appliquées l'une sur l'autre & collées par les bords, laissent entr'elles un intèrvalle occupé par les semences. Liger.

On

On dit aussi une *gousse* d'ail ; pour dire, une partie ou un rejetton de l'oignon. *Bulbus.*

Gousses, se dit aussi en Architecture de cèrtains ornemens qui sont au chapiteau Ionique. Il y en a trois à chaque volute qui sortent d'une même tige : ce sont des espéces d'écosses de féves.

GOUSSET, s. m. Qui signifie l'aisselle, *axilla*, & la mauvaise ôdeur qui en sort. *Hircus, fœtor hircinus.* D'où vient qu'on dit communément, Sentir le *gousset* ; pour dire, Sentir mauvais, à cause des mauvaises humeurs corrompuës qui sortent par cette partie quand elle est échauffée.

Gousset, est aussi une piéce de toile en losange qu'on met à une chemise à l'endroit qui touche l'aisselle.

Gousset, est aussi une piéce de l'armure d'un Gendarme qui se met sous l'aisselle, faite en équèrre, qui a une branche ouvérte, & plus courte que l'autre. Elle sèrt quelquefois de meuble sur un Écu.

Gousset, signifie aussi une petite bourse ou petite poche qu'on attache à present au haut de chausse, & qu'on mettoit autrefois sous l'aisselle, comme font encore aujourd'hui les Paysans. *Marsupium, crumena.* Cet écolier a toujours le *gousset* garni.

Gousset, en tèrme de Charpenterie, est une piece de bois échancrée & pôlée diagonalement : on l'attache contre une muraille pour soutenir quelque autre piéce de bois. Les *goussets* de Charpenterie ont d'ordinaire trois piéds de long, & dix poûces sur dix d'équarrissage, & sont attachez avec des chevilles.

Gousset, se dit aussi d'une espéce de petite console de Menuiserie sèrvant à soutenir des tablettes, & autres choses de cette nature.

On appelle aussi les *goussèts* d'un minot, plusieurs petites piéces de fèr de tole egalement éspacées sur le fond d'un minot pour le tenir fèrme ; ce qui se dit chez les artisans de plusieurs ouvrages semblables.

Gousset, en tèrme de Marine, est un morceau de bois, au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barotins au deuxieme pont du vaisseau. Il est pèrcé dans le milieu pour laisser passer la barre du gouvernail qui fait tourner & arrêter le timon.

Gousset, est encore un petit siége garni qu'on met à la portière d'un carrosse pour asseoir quelque survenant à qui on veut donner place.

Gousset, en tèrme de Blâson, est une piéce irréguliére faite en façon de pupitre, qui prend en haut des deux angles du chéf de l'Ecu, & après avoir continué quelque tems ces angles inclinez, il forme un pal qui se tèrmine à la pointe, & imite en quelque façon le *goussèt* d'Architécture.

GOUST, s. m. C'est des cinq sens de nature celui par lequel on discèrne les saveurs. *Gustus.* Les *goûts* sont differens. Il est bon d'avoir le *goût* éxquis ; mais il n'en faut pas faire sa principale volupté. M. Scud. On dispute sur l'organe du *goût*, s'il réside sur la langue, ou au palais de la bouche. Il est plus probable & plus conforme à l'expérience de dire que la langue est le principal organe du *goût* ; mais que le palais, sur-tout dans sa partie postérieure, nous sèrt aussi à goûter les saveurs, comme on peut le remarquer en mangeant & en avalant ; & en éffèt, les nèrfs de la troisiéme & de la quatriéme conjugaison, qui semblent être destinez pour *le goût*, se répandent non seulement dans la langue, mais aussi dans le palais. Les petites houpes nèrveuses qui se tèrminent à la surface de la langue en forme de mammelons, & dans lesquelles consiste l'organe immédiat du *goût*. Lemery.

On appelle un *goût* dépravé, celui qui est contraire au *goût* ordinaire des autres hommes, tel que celui des femmes grosses.

Goust, signifie aussi, l'appétit, l'envie qu'on a de boire & de manger. Quand un malade commence à entrer en *goût*, c'est un bon signe.

Goust, signifie aussi la qualité de la chose qu'on goûte. Les sauces de trop haut *goût* sont nuisibles à la santé. Ce vin sent un *goût* de tèrroir, un *goût* de fût.

Goust, se dit figurément en Morale des jugemens, du choix & du discèrnement de l'esprit. *Existimatio, judicium.* Les maniéres de cet homme-là sont au *goût* de tout le monde. Cet ésprit a le *goût* fin. Le *goût* de Paris s'est trouvé conforme au *goût* d'Athénes. Racine. Le bon *goût* en matière d'esprit, est une harmonie ou un accord de l'ésprit avec la raison. M. Scud. Le bon *goût* est un sentiment naturel qui tient à l'ame : c'est une espéce distinct de la droite raison. Bouh. Le *goût* est un sentiment qu'on ne sçauroit apprendre ni enseigner : il faut qu'il soit né avec nous ; ainsi il ne faut pas traiter de haut en bas ceux qui ne l'ont point : on n'a pas de piéces en main pour convaincre qu'ils ont tort. S. Evr. Le bon *goût* ne vient que d'une connoissance éxquise & juste à bien juger du bien & du mal pour toute sorte de bienséances & d'agremens : on ne l'acquiert qu'avec beaucoup de soins & de réfléxions. Le Ch. de M. Le bon *goût* d'Horace consistoit principalement à trouver ridicule celui des autres. S. Evr. Il y a beaucoup plus de vivacité que de *goût* parmi les hommes ; il y en a peu dont l'ésprit soit accompagné d'un *goût* sur & d'une critique judicieuse. La Bruy. Le bon *goût* vient plus du jugement que de l'ésprit. La Roch. Une vuë intérieure de Dieu lui ôtoit tout le *goût* des plaisirs du siécle. Fl. Un ésprit sain puise à la Cour le *goût* de la solitude & de la retraite. La Br. On ne méprise quelquefois les Modèrnes que pour faire comprendre qu'on a le bon *goût* de l'Antiquité. Bell. Les mauvais Auteurs gâtent le *goût* du public en l'accoutumant à des choses fades & insipides. La Br. On ne sçauroit avoir le *goût* trop delicat pour remarquer les vrais ou les faux agrémens, & ne s'y point tromper. Le Ch. de M. Il n'est rien de plus râre que ce discèrnement éxquis, & ce *goût* rafiné de l'ame pour sa véritable nourriture. S. Real. Nous n'avons point de *goût* spirituel pour discerner surement les bons alimens d'avec les mauvais. Nic.

On parle & l'on entend parler sans cesse du *goût*, du bon *goût*, du mauvais *goût*. On dit qu'une pèrsonne n'a point de *goût* sans entendre souvent ce que l'on dit. Car il est bien plus aisé de dire ce que ce n'est pas que le *goût*, & le bon ou mauvais *goût*, que de marquer précisément ce que c'est. En effèt, il n'est pas difficile d'établir que l'ésprit & le *goût* ne sont pas la même chose, à prendre ces mots dans la signification que leur donne l'usage, il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des gens d'ésprit avoir le *goût* très mauvais, & des gens d'un ésprit très-médiocre avoir le *goût* très bon. Les dèrniérs se donnent bien de garde de juger quand ils trouvent que la matiére n'est pas du ressort de la portée de leur ésprit ; mais quand ils jugent, ils jugent sainement, & ils regardent & saisissent toujours les objets de la maniére dont il faut les regarder & les prendre : il peut bien leur arriver de demeurer en chemin, & de ne pas aller loin ; mais il ne leur arrive jamais de marcher à droit ou à gauche par quelque sentier qui les égare. Enfin, ils ont l'esprit bo né, mais ils l'ont droit, en cela fort differens de ceux qui sont en même tems distinguez par l'étenduë & par le travèrs de leur ésprit. Il est bien aisé de remarquer aussi que le *goût* ne vient pas du sçavoir ; on peut avoir beaucoup de connoissances, de grandes lumiéres, & un très-mauvais *goût*. Le *goût* est un sentiment naturel qui tient à l'ame, & qui est independant de toutes les Sciences que l'on peut acquérir. Il est bien vrai qu'il peut quelquefois se pèrfectionner par les connoissances, mais elles le gâtent aussi quelquefois ; & même plus ordinairement l'ésprit, par le sçavoir, s'assujettit à de cèrtaines régles qui le ménent par des chemins détournez, le conduisant rârement au but ; & si les Sciences ne sont guidées par la raison, & soumises à son autorité, elles forment un amas de lumiéres qui l'eclairent trop. De tout ceci il semble qu'on peut aisément conclure que le bon *goût* n'est autre chose que la droite raison, que l'on distingue sous le nom de jugement. En éffèt, qu'est-ce qu'avoir du *goût* ? C'est donner le véritable prix aux choses, être touché des bonnes, être blessé des mauvaises, & n'être point ébloui par de faux brillans ; & malgré tout ce qui peut tromper & seduire, juger sainement : le *goût* & le jugement sont donc la même chose ; mais il n'est pas difficile d'en remarquer la difference ; le jugement forme les avis par des réfléxions, la raison en ce rencontre fait une espece de circuit pour arriver à son but ; elle suppose des principes, elle tire des conséquences ; elle juge, mais c'est avec connoissance de cause ; & après qu'elle a prononcé, elle est toute prête à rendre compte de ses jugemens & de ses arrêts. Le bon *goût* n'obsèrve aucune de ces formalitez ; avant que la raison ait réfléchi, & qu'il ait eu loisir de la consulter, il a pris librement & droitement son parti ; aussi-tôt qu'on lui a présenté l'objèt, l'impression s'est faite, le sentiment s'est formé ; ne lui en demandez pas davantage. Comme l'oreille est blessée d'un mauvais son, comme l'odorat est flatté par une bonne odeur avant que la raison se soit mêlée de ces objèts pour en juger, le *goût* s'éxplique, & prévient toutes ces reflexions : elles peuvent bien venir ensuite pour le confirmer, & lui découvrir les raisons secrétes de sa conduite ; mais il n'a pas été en son pouvoir de les attendre. Il arrive même souvent qu'il les ignore ; & quelque soin qu'il y apporte, il ne peut parvenir à sçavoir ce qui l'a détèrminé à penser ce qu'il a pensé. Cette conduite ne ressemble pas à celle que le jugement tient dans ces décisions, si ce n'est que l'on voulut dire, que le bon *goût* est le premier mouvement, ou pour ainsi dire, une éspéce d'instinct de la droite raison qui l'entraine avec rapidité, & qui le conduit plus sûrement que tous les raisonnemens qu'elle pourroit faire. C'est un premiér coup d'œil qui lui découvre en un moment la nature des choses. En un mot, le *goût* & le jugement ne sont en effèt qu'une même chose, une même disposition, une même habitude de l'ame, à laquelle on donne differens noms, selon les differentes maniéres qu'elle prend

prend pour agir. On l'appelle *goût*, quand elle agit par sentiment, & à la première impression des objèts : on l'appelle jugement, quand elle agit par raisonnement, & après avoir éxaminé les ouvrages sur les règles de l'art & les lumières de la vérité. De sorte que l'on peut dire que le *goût* est le jugement de la nature ; & que le jugement est le *goût* de la raison. La définition que Mademoiselle Scuderi & Madame Dacier donnent du bon *goût*, revient à ceci : le bon *goût*, disent-elles, est une harmonie de l'esprit & de la raison, & l'on a plus ou moins de bon *goût*, selon que cette harmonie est plus ou moins juste.

Ne pourroit-on pas encore s'en faire une autre idée, & dire que le *goût* n'est autre chose qu'un cèrtain rapport qui se trouve entre l'esprit & les objèts qu'on lui présente ? Une droite raison, ne peut pas n'être point emuë & touchée des choses qui lui sont conformes, & blessée de celles qui lui sont contraires. Il y a entre les choses raisonnables & la droite raison une éspéce de sympathie qui les unit aussi-tôt qu'elles se rencontrent, leur union, leur intelligence se découvrent, & cela ne peut pas être autrement. Faites un beau discours, servez-vous de riches & de belles éxpressions, si elles renférment un raisonnement de travèrs, une pensée fausse ; ce raisonnement, cette pensée se font sentir dans un moment à une pèrsonne de bon *goût*. L'antipathie se déclare par un mouvement d'avèrsion aussi subit, aussi prompt & aussi naturel, que celui que la nature inspire pour les crapaux, pour les araignées & pour des choses semblables

Goust, signifie, Sentiment, plaisir. La raillerie rend la convèrsation moins fade, c'est une pointe qui en relève & qui en rehausse le *goût*. S. Evr. Les advèrsitez épurent nos désirs, & nous font pèrdre le *goût* du monde. Boss Ses amis le voyoient avec assiduité & avec *goût*. Bell. La piété ne consiste pas dans le *goût* & dans la sensibilité, mais dans la fidelité & la constance avec laquelle on se tient dans l'ordre de Dieu. Ab. de la Tr.

Dégoutez des anciens usages,
Entêtez de nos goûts *nouveaux,*
Loin de songer à nos troupeaux,
Nous détruisons nos pâturages. N. ch. de Vèrs.

Intèrrogeant nos goûts, *consultant nos humeurs,*
La molesse a changé les règles de nos mœurs. Id.

Goust, signifie aussi dans les Arts le caractère particulier des ouvrages, & la manière bonne ou mauvaise de ceux qui les font Le *goût* Gothique. Le *goût* de l'Ecole de Rome est bon pour le dessin ; celui de l'École de Lombardie est charmant pour le coloris. Un grand *goût* de dessin, un *goût* tout nouveau, un *goût* particulier. On employe ce mot en parlant des bâtimens, des statuës, des tableaux, & de tout ce qui est bien inventé & bien travaillé Le *goût* des Grécs a été le meilleur pour les bâtimens. Les uns ont le *goût* des tableaux de Poussin, les autres de Rubens Le bon *goût* consiste à se former une idée des choses la plus parfaite qu'on peut, & à le suivre. Un ouvrage de grand *goût*, est un ouvrage où tout est noble & grand. On confond quelquefois ce mot avec *maniere*, l'on dit, Voilà un Ouvrage de grande *manière* ; pour dire, de grand *goût*. Les bâtimens antiques sont de bon *goût*, quoique massifs. Blondel a fait un Traité du bon *goût* dans son livre de l'Architècture.

Goust, se dit aussi pour marquer qu'un homme n'aime point quelque chose. Il n'a point de *goût* pour les vèrs, pour la Musique, il n'en est point touché. On dit de même, Il n'a point de *goût* pour le mariage, ou pour la guèrre. François I. n'avoit ni le même *goût*, ni la même tendresse pour Henri II. son fils. P. de Cl.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut point disputer des *goûts* ; pour dire, qu'ils changent selon les divèrses inclinations. On dit d'un homme, qu'il a pèrdu le *goût* du pain ; pour dire, qu'il est mort. On dit d'une chose trop chère, que le coût en fait pèrdre le *goût*.

GOUSTER, v. act. Connoître la qualité des saveurs de l'objet du goût. *Gustare, libare, prægustare, experire.* Un bon gourmèt *goûte* bien le vin, en connoît la bonté & la garde.

Gouster, signifie aussi, Essayer, tâter de quelque chose pour juger de sa saveur ou de ses qualitez. Un Medecin *goûte* d'une hèrbe, d'une drogue, pour juger de la qualité qui lui est propre & naturelle. *Goûtez* un peu de mon vin, s'il est bon.

Gouster, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie quelquefois, Approuver, agréer, ressentir, jouïr, sentir avec joie, avec plaisir, avec reconnoissance. *Probare, frui.* On a bien *goûté* l'esprit, la doctrine de ce Prédicateur. On a fort *goûté* l'avis du Rapporteur. Il a bien *goûté* cet homme-là, il le trouve à son gré. Quelquefois il signifie, Essayer, tâter, éprouver, sentir. Cet homme est inconstant ; il a tantôt *goûté* de toutes les professions. *Goûter* les douceurs de la vie, tandis qu'on est jeune. Ces Amans *goûtoient* toutes les délices dont l'amour comble deux cœurs qu'il a unis. S. Evr. On *goûte* un plaisir éxquis & délicat dans le commèrce des pèrsonnes polies. Bell. Tibère lui dit, Et toi Galba, tu *goûteras* un jour de l'Empire. Abl. *Goûter* tranquillement les douceurs de l'amour. Vill. *Goûtons* mille innocens plaisirs. Id. L'innocence avec laquelle on *goûte* les plaisirs en redouble la douceur. S. Evr. *Goûter* les bons mots. Scar.

J'apprenois, il est vrai, que plusieurs grands ésprits,
Lisoient avec éstime & goûtoient *mes écrits.*
R. de Vèrs.

Peuple, si chèr à ton Maître,
Objet de ses longs travaux,
Tes plus beaux jours vont renaître,
Goûte *ses bienfaits nouveaux.* Roy.

Ce mot de *goûter* vient de *gustare.*

Gouster, signifie aussi, Faire un petit repas entre le dîner & le soûper. Quand on *goûte* bien on se peut passer de souper.

GOUSTER ou GOUTÉ, s. m. C'est ce petit repas qu'on fait au milieu de l'après-dinée. Il n'est en usage que parmi le peuple & les enfans, & dans le stile simple & familièr. *Merenda.* Les enfans & quelquefois les vieillards, ajoûtent encore à ces deux repas le dejeuné & le *goûté*. Lemery. A la Cour on dit *collation*, & non pas *goûté*.

On dit en provèrbe *goûter* de commère, & souper de Marchand. Ce mot vient de *gustatio*, qui est dans Pètrone en ce sens.

GOUTHIOU, s. m. Arbrisseau du Chily, qui sert à teindre en noir étant mêlé avec du maki & du lanil On fait bouillir la racine du pauke ou pauque avec le maki & le *gouthiou* pour l'employer à la teinture du noir. Freazer.

GOUTTANT, ante, adj. *Guttatim labens, cadens.* Ce mot se trouve dans Tachard pour signifier qui tombe goutte-à-goutte. Du vin *gouttant*, de l'eau *gouttante.* Ce mot ne se dit apparemment que dans quelques Provinces.

GOUTTE, s. f. Parcelle d'eau ou de quelque autre liqueur. *Gutta.* Le mauvais riche demandoit au Lazard une *goutte* d'eau au bout de son doigt. S. Luc. Une *goutte* d'huile fait une grande tache. Les larmes, la sueur lui tomboient à grosses *gouttes.*

Goutte, se dit hypèrboliquement de ce qui est en petite quantité. Prendre une *goutte* de vin avant que de partir, c'est en boire un vèrre. Donnez à ce malade une *goutte* de Syrop ; pour dire, une cueillerée. Donnez-moi une *goutte* d'encre.

Mera-goutte, est ce qui s'écoule le prèmier des choses qu'on foule ou qu'on bat pour en tirer le suc avant qu'on mette le *marc* sur le pressoir ; c'est ce qui est opposé au *pressurage*, & se dit du vin & du cidre, de l'huile, &c. La *mère-goutte* est ce qu'il y a de meilleur, de plus pur & de plus délicat dans ces liqueurs. On l'appelle dans les Chartes *Gutta-mera*, & c'est de-là qu'est venu le nom de *Mère-goutte, Mera-gutta* ; c'est-à-dire, *pura gutta.*

Goutte, se dit aussi des sucs & gommes qui distillent des arbres. Une *goutte* d'encens.

Goutte d'Angleterra, ou *Gouttes volatiles d'Anglетèrre.* Liqueur tirée par le moyen du feu de quelques ingrédiens que l'on va marquer, & qui est un remède puissant contre la coagulation du sang, les obstructions, l'apoplexie, &c *Gutta Anglica*, ou *Anglicana.* Les véritables *gouttes* d'Anglетèrre, ou *gouttes* volatiles d'Anglетèrre, sont préférables à celles que l'on tire de la soie, des araignées & d'autres matières. En voici la composition. Il faut prendre cinq livres de crâne humain d'un homme pendu, ou mort d'une mort violente, deux livres de vipères séches, deux livres de cornes de cèrf, & deux livres d'yvoire. Coupez le tout par petit morceaux, & les mettez dans deux ou trois cornuës pour distiller le tout dans un fourneau de revèrbère, avec les mêmes précautions qu'on distille ordinairement la corne de cèrf & les vipères pour en tirer le sel volatil. Les vaisseaux ou récipiens étant refroidis, vous les déluterez, & les agiterez bien, afin de détacher le sel volatil des parois des vaisseaux ; vous vèrserez le tout dans une grande cucurbite de vèrre, pour filtrer ensuite la liqueur par le papier gris, afin d'en séparer l'huile, qui est inutile Il faut mettre la liqueur qui sera filtrée dans une cornuë de vèrre posée au feu de sable, à laquelle on adaptera une autre cornuë de vèrre pour lui sèrvir de récipient ; il faut avoir soin qu'elle soit bien luttée, & faire cohober lesdites matières par trois fois : il ne faut pas oublier d'y ajoûter auparavant tout le sel qu'on aura pû séparer des balons ou récipiens, & après lesdites trois cohobations, vous déluterez vos cornuës, & vous

vèrserez

vèrserez le tout dans un matras à long cou, auquel vous adapterez un chapiteau convenable, & un petit récipient. Vous luterez bien toutes les jointures de part & d'autre avec la vessie de cochon mouillée, & poserez votre vaisseau au feu de sable avec un très-petit feu. Le sel volatil se sublimera, & s'attachera au chapiteau & à la partie supérieure du matras, continuez le feu, afin qu'il monte assez d'ésprit ou d'humidité pour fondre & dissoudre le sel qui a monté le prémier, & aussi-tôt vous ôterez tout le feu de votre fourneau afin qu'il ne distile rien de plus : c'est une circonstance très-essentielle à obsérver pour que ce remède opére avec toute la force & toute la vigueur dont il est capable; car sans cette précaution il se trouveroit affoibli par trop de flegme. Quand à la dose de ce remède, on commence par en donner sept ou huit *gouttes*, & l'on augmente jusqu'à 40. & 50. dans les cas pressans, comme apopléxie, létargie, assoupissement, foiblesse. Cela dépend de la prudence du Medecin. Ce remède est encore très-éxcellent dans les fiévres malignes, particuliérement dans les petites vérolles, rougeoles, &c. Biet. *Mem. de Trev.* 1713. *p.* 1409. *& suiv.*

L'Inventeur des *gouttes* volatiles d'Anglètèrre est un nommé Godoald, Médecin de Londres, où il exèrçoit la Médecine avec réputation. Charles II. Roi d'Anglètèrre eut bien de la peine à obtenir de lui son secret, quoiqu'il lui en offrit vingt-cinq mille écus. Il le lui donna néanmoins; mais il crut faire une grace à son Prince de lui faire part de son secret pour cette somme. Io. C'est-là ce qui a fait donner à ce remède le nom de *gouttes* d'Anglètèrre.

M. Chambon donne une autre composition des *gouttes* d'Anglètèrre dans les principes Physiques appliquez à la Médecine. Prenez, dit-il, de l'écorce de saxifrage, racine d'Asarum, de chacune deux onces; bois d'aloës une once, opium de Thebaïde six gros, sel volatil de crâne humain, sel volatil de sang humain, de chacun un gros; esprit de vin rectifié deux livres. Mettez-le tout dans un matras bien luté, & laissez digérer au bain marie pendant une quinzaine de jours. Laissez refroidir; filtrez à travèrs un papier gris. Si l'on veut distiller le tout, les *gouttes* seront blanches, au lieu que de cette manière elles retiennent la teinture des matières qui ont infusé avec l'esprit de vin. Il y en a ausquelles on ajoûte de la suye, & peu qui soient faites avec le sang humain; mais celles-là sont audessus de toutes les autres.

Au reste, il y a plusieurs sortes de liqueurs ou teintures, ausquelles on donne mal-à-propos le nom de *gouttes* d'Anglètèrre, & que l'on confond souvent au grand préjudice des malades.

Gouttes. Ornemens d'Architècture en forme de petits cônes, qu'on met sur le plat-fond de la corniche Dorique, ou sur l'architrave au dessous des triglyphes, qui représentent en éffet des *gouttes* ou des clochettes, d'ordinaire au nombre de six. On les appelle aussi *larmes* & *campanes*. Leon Baptiste Albèrt les nomme *clous*.

Goutte, en tèrme de Relation, est une cèrtaine rôsée qui tombe en Egypte vèrs le mois de Juin. On ne la connoit qu'à du cotton mis dans une boëte sur une fenêtre, lequel devient humide après que la *goutte* est tombée. Elle est si subtile, qu'elle pénetre le vèrre, & humecte du sable dans une bouteille bien bouchée. Dès qu'elle est tombée, toutes les maladies cessent, & on peut sûrement communiquer avec des pestiférez. Elle vient un peu avant la croissance du Nil au pays de Saïd, à sept ou huit journées du Caire, & est causée par des vents du nord & du ponant, qui y portent des nuages de la Médirèrranée. Ils rafraîchissent tellement l'air, & rendent la tèrre si humide, qu'elle pése bien plus qu'auparavant.

Goutte a Goutte, adv. Petit à petit. *Guttatim*. Le vin de ce tonneau s'enfuit *goutte à goutte*. Les Italiens vèrsent leurs grâces *goutte à goutte*, dit Balsac.

L'eau qui tombe goutte à goutte *pèrce le plus dur rocher.* Quin.

Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpe cadendo. Ovid.

Goutte, adv. négatif, qui signifie, Point du tout. Un aveugle ne voit *goutte*. On ne voyoit *goutte* dans cette cavèrne. On le dit aussi en choses morales. Ce discours est un galimatias où on ne voit *goutte*. Ce dialogue est si obscur que les plus doctes n'y voyent *goutte*. Abl. Parmi bien des paroles, il n'y a pas une *goutte* de bon sens. Id. La dépense de la Marine est une abîme où on ne voit *goutte*.

Tel fait métier de conseiller autrui,
Qui ne voit goutte *en ses propres affaires.* La Font.

Goutte *n'y vois. Oh! que tout a changé*
Pour le langage; & que dans la grand'ville,
Depuis le tems que j'en suis délogé,
On s'est rendu subitement habile! P. du Cerc.

On dit aussi, n'entendre *goutte*; pour dire, n'entendre point du tout. Hors en ces deux phrases, *ne voir goutte* & *n'entendre goutte*, il ne se dit jamais.

GOUTTE. s. f. Maladie causée par la fluxion d'une humeur âcre sur les articles ou jointures du corps, & qui est fort douloureuse. *Arthritis*. Les *gouttes* proviennent de deux causes, de la supèrfluité des humeurs & de la foiblesse des jointures. Quelques Medecins la définissent, inflammation, tumeur ou douleur des jointures. On lui donne divèrs noms suivant les parties où elle s'attache, comme de *chiragre*, *podagre*, *gonagre*, &c. Voyez les à leur ordre. On accuse le vin, la débauche d'être la cause de la *goutte*. Que la *goutte* aille de la part de Dieu punir ceux qui le blasphément au cabarèt; mais qu'elle ait de la considération pour la tempérance & pour la sobriété. Bal. Possidonius, que Ciceron appelle le plus grand des Stoïciens, souffrit aussi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & la *goutte* fut l'écueil de sa constance. S. Evr. Mâtiner la *goutte*. Sar. La *goutte* fait souvenir des péchez de la jeunesse. S. Evr. Votre *goutte* vous est venuë comme à souhait, à Balzac : un si bon sérvice mérite que vous vous reconciliez avec elle, dit Voiture à Costar, parceque la *goutte* l'ayant pris à la campagne, & dans la tèrre de M. de Balzac, il étoit obligé d'y demeurer plus long-tems.

Fille des plaisirs, triste goutte,
Qu'on dit que la richesse accompagne toûjours,
Vous que jamais on ne redoute,
Quand sous un toit rustique on voit couler ses jours.
Des-Hout.

Maint Auteur antique & récent,
Bien instruit en toute doctrine,
Soutient que la goutte *descend,*
De copulation divine,
Et que de Bacchus & Cyprine,
Naquit cet enfant marmiteux. Conrard.

On dit qu'un homme n'a pas les *gouttes* quand il s'enfuit de vîtesse. Qu'il est pèrdu des *gouttes*, quand il est noué & prèsque pèrclus. On n'a point encore trouvé de remède sûr pour la *goutte*; ceux dont on use ne sont guère que palliatifs, ils appaisent la douleur, ils la diminuent pour un tems, mais elle revient. Degori, rapporte quantité de remèdes pour la *goutte*. Borrhy assure qu'ayant distilé la cèrvelle d'un veau, il en a tiré une quantité considérable d'huile combustible : & il dit que cette huile appliquée éxtérieurement est éxcellente pour appaiser les douleurs de la *goutte*. Jean Georg. Grisselius a fait un Traité, *De Cura Lactis in Arthritide.*

Un Médecin modèrne appelle l'apopléxie une *goutte*, parceque la cause de ce mal est la pituite ou le phlégme. Et si cette abondance de pituite se jettoit sur les poumons, sur le foie ou sur quelque autre partie, ce seroit, selon lui, apopléxie ou *goutte* des poumons, du foie, de la ratte.

Goutte caduque. Le mal de la *goutte caduque*. On trouve dans la vie de Sainte Zite de Lucques en Italie, écrite au XIII[e] siécle, *malum gutta caduca*, pour le mal caduque, épilepsie. On le trouvé encore dans la vie de S. Raynier de Pise C. 6. n. 75. *Acta SS. Jun. T. III. p.* 442. Il paroît que l'on a donné en Italie ce nom à l'épilepsie; mais en François on ne la nomme point ainsi. Dans la même vie on trouve C. XI. n. 125. *gutta fantilia*, peut-être pour *infantilis*, comme remarquent les Bollandistes, ou pour la petite vérole. Quoiqu'il en soit, ces éxemples montrent que *goutte* a été un nom génerique de plusieurs maladies, au moins en Italie; car les ouvrages dont nous les tirons sont faits en Italie.

Goutte crampe. Voyez Crampe. Il faut dire *goutte-grampe*. Les Provinciaux disent, *goutte-crampe*, dit M. Menage; mais si cela est, les Provinciaux parlent comme Danet, comme Richelet & comme l'Academie; car ils disent tous *goutte-crampe*, & non *goutte-grampe*. C'est-à-dire, que l'Étymologie est pour *goutte-grampe*, mais l'usage est pour *goutte-crampe*; or il faut suivré l'usage.

Goutte rôse, est une maladie qui vient au nez, aux jouës & souvent par tout le visage, soit avec tumeur, soit sans tumeur, & quelquefois avec croûtes & pustules. Elle vient de cèrtaines humeurs salées & adustes, & est plus grande en hyvèr qu'en été.

Goutte remontée, se dit lorsque la nature n'est pas assez forte pour pousser la fluxion qui fait la *goutte*, sur les parties extérieures du corps, & qu'elle se jette sur les parties nobles; ce qui causé la mort.

Goutte sciatique, est celle qui vient à la jointure des cuisses à l'endroit de l'os qu'on appelle ἰσχίον, *ischion*.

Goutte sereine, est une privation entière de la vûë, quoiqu'il

n'y ait aucun vice apparent dans l'œil, si ce n'est que la prunelle paroit plus grande & plus noire. La cause de la *goutte séreine* est l'interruption du cours des esprits animaux dans la retine, qui provient de la compression ou de l'obstruction des nèrfs optiques. En Latin *gutta serena*, en Grèc *ἀμαύρωσις*. La *goutte séreine* est la plus dangereuse de toutes les maladies de l'œil. Pitearo l'attribuë à l'indisposition de la retine obscurcie par le gonflement des vaisseaux trop pleins de sang. Voyez cet Auteur dans la Théorie des maladies de l'œil.

On dit provèrbialement, que la *goutte* d'eau càve la pièrce; pour dire, que les moindres choses souvent réïtérées causent enfin un grand effèt. On dit, c'est une *goutte* d'eau dans une mèr, d'une petite chose qu'on met dans une très-grande qui n'en paroit pas accruë sensiblement. On dit aussi, qu'aux fièvres & à la *goutte* les Médecins n'y voyent *goutte*.

> Goutte *bien tracassée*,
> *Est, dit-on, à demi pansée.* LA FONT.

On dit aussi, mais bassement, que les salines engendrent la *goutte*: pour dire, qu'elles font boire beaucoup, & jusqu'à la dernière *goutte*.

GOUTTELETTE, s. f. *Guttula*. Ce mot est peu en usage. Il signifie petite goutte. La rôsée se forme de plusieurs *gouttelettes* d'eau. Ce jèt retombe en plusieurs *gouttelettes* que le vent porte hors du bassin. On les appelle aussi le *pulvérin de l'eau*.

GOUTTEUX, euse, adj. *Arthriticus, articulari morbo laborans*. & quelquefois subst. Celui qui est travaillé de la goutte; qui est sujèt à la goutte.

> *Le* goutteux *qui sa goutte sent,*
> *Fait triste chère & laide mine:*
> *De tels j'en ai vû plus de cent;*
> *En marchant toûjours il clopine;*
> *Et l'on me dit quand je chemine,*
> *C'est pauvre chose qu'un* goutteux. CONRARD.

GOUTTIÈRE, s. f. Est une piéce de bois de sciage tirée de bois de brin bien sain, sans roulure, nœuds, ni gèrçure, qui se fait d'une piéce de bois qui a huit à neuf poûces d'equarrillage en la sciant par les angles. *Stillicidium*. On la creuse ordinairement à angle droit, & on ne lui laisse qu'un poûce d'epaisseur. C'est dans ces pieces de bois garnies de plomb que se reçoivent les eaux pluviales, & par où elles s'écoulent à tèrre. Il y a des *gouttières* qui avancent dans la ruë au de-là des toits; les autres qui sont attachées le long des murs, & qui font des condoits de plomb. Une *gouttière de pièrre* est un canal de pièrre à la place des gargouilles dans les corniches. On fait aussi des *gouttières* de plomb. Les *gouttières* des bâtimens Gothiques sont formées de chimères, harpies & autres animaux imaginaires. On dit, La pluie est cessée, il n'y a plus que les *gouttieres*; pour dire, l'eau qui tombe de dessus les toits. Les chats font l'amour sur les *gouttières*.

> *Et quel fâcheux Démon durant les nuits entières,*
> *Rassemble ici les chats de toutes les* gouttières? DESPR.

Ce mot, selon Du Cange, vient de l'Allemand *gote*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *gota* & les François *goutte* & *gouttière*.

On appelle aussi *gouttière*, *mouchette* ou *couronne*, le larmiér ou la partie haute de l'entablement.

On appelle *gouttiere* de carrosse, les panneaux de cuir attachez à l'impériale, qui empêchent que l'eau ne tombe dans le carrosse & sur ses ornemens.

GOUTTIERES, en tèrme de Marine, sont de longues & épaisses piéces de bois creusées, joignant les membres ou côtes des vaisseaux tout au pourtour des ponts, qui sèrvent à recevoir & écouler les eaux du navire. Il y a aussi des piéces de bois voisines & de la même étenduë, qu'on appelle *serres-gouttières*, qui contribuent à cet écoulement.

GOUTTIÈRE, est aussi un tèrme de Relieur. C'est le creux qui se fait sur la tranche d'un livre quand on le fèrme après avoir été relié.

GOUTTIÈRE, en tèrme de Venerie, se dit des fentes ou rayes creuses qui sont le long du mattein du bois du cèrf, du daim ou du chevreuil.

GOUTTIÈRE, se dit aussi des choses par où l'eau distille comme si c'étoit une *gouttière*. Son chapiteau fait une *gouttiere*. Quand on est bien enrhumé, le nez distile comme une *gouttière*.

On appelle à Orléans *gouttières*, cèrtaine piéce de cire blanche creuse en forme de bière, que les Seigneurs de Sully, de Chéré, d'Achères & d'Yèvre le Châtel, qui sont les quatre Barons de l'Evêché d'Orléans, sont obligez de présenter tous les ans à l'Église de Sainte Croix d'Orléans la veille de la Fête de l'Invention Sainte Croix. Lorsque les Barons présentent les *gouttières* en pèrsonne, elles sont attachées à leur cou avec des rubans de soie; si c'est leurs Procureurs elles sont liées avec des cordons de chanvre. On dit que cette cérémonie des *gouttières* est une espéce d'amende honorable de ce que ces Barons trempèrent dans le meurtre de Fèrri de Lorraine Evêque d'Orléans. Guillaume de Nangis & Nicole Gilles disent que ce Prélat fut tué en 1229. par un Chevalier. D'autres rapportent l'origine de la présentation des *gouttières* à une délivrance miraculeuse des quatre Barons, qui fûrent transportez dans l'Église Sainte Croix, comme on la voit représentée dans une très-ancienne tapisserie, & comme on a taché de le prouver dans le procès que M. Denez, Evêque d'Orléans a eu avec le Baron de Suilly.

GOUVÈR-GUÈRN, s. m. Nom propre de lieu. *Oppidum Germanorum, Oppidum S. Goaris, Oppidum S. Goaris Germanorum*. Ce bourg est aux confins de Tréves sur le bord occidental du Rhin, non loin du confluent de la Moselle & du Rhin. Ce lieu s'est appellé d'abord, Bourg des Allemands, *Oppidum Germanorum*, puis S. Gouver, *oppidum sancti Goaris* ou *ad sanctum Goarem*, & enfin par l'union des deux mots *Gouvèr Guern*. Voyez de Valois *Not. Gall. p.* 231. Il croit que ce peut être le lieu qu'Ausone dans sa Moselle désigne par ces mots, *Germanus in portubus*.

GOUVÈRNAIL, s. m. Qui a au pluriel *Gouvèrnaux*. Timon qui sèrt à gouvèrner un navire, un bateau, *Gubernaculum, temo nauticus*. C'est une longue piéce de bois horisontale qui en fait mouvoir une autre qui est à plomb attaché à la poupe d'un navire, par des fèrrures mouvantes, dont le mouvement fait tourner le vaisseau de quel côté on veut. Le P. Hoste definit ainsi un *gouvèrnail*, Pièce de bois qui tourne sur des gonds à l'arrière du vaisseau, & qui s'opposant à l'eau tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pousse la poupe à droit ou à gauche, & gouvèrne le vaisseau. Dans l'usage ordinaire *gouvèrnail* se dit des deux parties prises ensemble, tant celle qui est en dehors du vaisseau, & qui descend dans l'eau, que celle qui la fait mouvoir. Le Pilote se tient au *gouvèrnail*. Il ne faut pas embarasser le port de *gouvèrnaux*. ORDON. DE PARIS. La force du *gouvèrnail* vient de la force du levier, comme montre Aristote en ses Méchaniques. Mais les Modèrnes ont rafiné sur ce qu'a dit Aristote. Voyez le P. Pardies, M. Regnault, le P. Hoste, &c. Le *gouvèrnail* est de la hauteur, ou un peu plus, de l'étambord, auquel il est attaché; il est garni de plusieurs piéces, comme safran, barre, travèrsin, goulèt, &c.

On appelle dans l'orgue *gouvèrnail*, un fil de fèr qui sèrt à accorder les tuyaux d'anche, qu'on nomme autrement *rasete*. Ce fil de fèr avance ou recule pour régler la longueur de la partie libre de la languette; c'est pour cette raison qu'on l'appelle *gouvèrnail*.

Un *gouvèrnail* posé sur un globe, accompagné de faisceaux, marque la puissance souveraine sur les anciennes médailles. P. JOBERT.

GOUVERNAIL, se dit figurément en Morale. C'est ce Ministre qui tient le *gouvèrnail* du Royaume, qui tient le timon des affaires; pour dire, qu'il gouvèrne le tout. *Clavum tenet, sedet ad clavum*.

> *Jules qui de l'Etat tenez le* gouvèrnail. MARIGNI.

GOUVÈRNANTE, s. f. La femme d'un Gouvèrneur de ville, de Province. *Gubernatrix, proregina, proregis uxor*.

On le dit aussi des femmes qui ont la conduite des enfans ou des filles de bonne maison. *Custos*. La *Gouvèrnante* des enfans de France, des filles de la Reine, &c. Ces sortes de *Gouvèrnantes* ont sous elles des femmes qu'on appelle *Sous-gouvèrnantes*.

On appelle aussi *Gouvèrnante*, une femme ou sèrvante qui a soin d'un ménage d'un homme veuf, d'un garçon. *Procuratrix, administra*.

GOUVÈRNEMENT, s. m. Charge qui donne pouvoir de gouvèrner, de commander dans une place, dans une ville, dans une Province, au nom du Roi. *Administratio, provincia, imperium*. Ce Marquis a acheté le *Gouvèrnement* d'une telle place. Les meilleurs *Gouvèrnemens* sont ceux des places frontières.

GOUVERNEMENT, est aussi la ville, le pays où s'étend le pouvoir de gouvèrner. Sanson Géographe a fait des cartes de la France divisée par *Gouvèrnemens*. Il y a en France 38 *Gouvèrnemens* de Provinces, indépendans les uns des autres. Les Gouvèrneurs de Province font leur sèrment de fidélite entre les mains du Roi; reçoivent les ordres directement de la Cour; commandent les armées qui passent par leurs *Gouvèrnemens*, & ont une compagnie des Gardes dans leurs Provinces. Les Gouvèrneurs de Paris, de Dunquèrque, du Hâvre de Grâce & de Saumur, sont Gouvèrneurs de Provinces, & leur autorite s'etend sur quelque pays aux environs. Celui de Paris commande à la Ville, Prévôté & Vicomté

comté

comté de Paris. Les Gouvèrneurs particuliérs des Villes & Châteaux du Royaume, dépendent des Gouvèrneurs de Provinces; ils prêtent sérment de fidélité au Roi entre les mains de M. le Chancelier, & ils prennent les ordres immédiatement du Roi. Pendant la tenuë des États Généraux le grand nombre de Bailliages, de Prévôtez & de Sénéchaussées qui devoient y assister, obligea la Cour de les ranger sous douze noms généraux, pour faciliter leurs Séances. C'est cette distribution que M. Sanson a suivie dans sa carte des douze *Gouvèrnemens* généraux de la France. M. de Lisle la suit aussi dans sa carte de France.

Les douze grands *Gouvèrnemens* sont ceux de l'Isle de France, de Bourgogne, de Normandie, de Guyenne, de Bretagne, de Champagne, de Languédoc, de Picardie, de Dauphiné, de Provence, de Lionnois, d'Orléannois.

Les *Gouvèrnemens* de Provinces sont ceux de Paris, de l'Isle de France, de Picardie & d'Artois, de Champagne & Brie, de Bourgogne & Bresse, de Dauphiné, de Provence, de Languedoc, de Foix, Donesan & Andore, de Basse Navarre & Bearn, de Guyenne & Gascogne, de Saintonge & Angoumois, du pays d'Aunis, la Rochelle, Brouage, isles de Ré, d'Oleron & autres adjacentes, de Poitou, de Bretagne, de Normandie, du Hâvre de Grâce, du Maine, Pèrche & pays de Laval, d'Orléannois, de Nivèrnois, de Bourbonnois, de Lionnois, Forêts & Beaujolois, d'Auvèrgne, de Limosin, de la Marche, de Bèrry, de Touraine, d'Anjou, du Saumurois, de Flandre, de Dunkèrque, de la Sarre, de Mètz & Vèrdun, de Toul, d'Alsace, de Franche-Comté, de Roussillon. Il y a eu après les traitez de paix quelques changemens dans la forme & l'étenduë de ces *Gouvèrnemens*.

Hors de France il y a des *Gouvèrnemens* de la nouvelle France ou du Canada, des Isles Françoises & tèrres-fèrmes de l'Amérique méridionale; il y a encore quelques autres *Gouvèrnemens* en Afrique, dans les Indes, &c.

Gouvèrnement, se dit aussi de toutes les choses qui sont laissées sous la garde, sous la conduite & l'œconomie de quelqu'un. *Cura, custodia.* On a confié à ce valèt le *gouvèrnement* des bouteilles. Cet Officiér a toutes les provisions du logis en son *gouvèrnement*.

Gouvèrnement, se dit encore de la manière & de l'action de gouvèrner. *Regimen, status.* Quand on fait l'histoire d'un pays, on en décrit les mœurs, la Religion, le *gouvèrnement*. Ils ont parlé sans crainte du *gouvèrnement*. Voit. Les Rois chargez du *gouvèrnement*, n'en auroient-ils que les fatigues & les inquiétudes? & veut-on qu'ils tremblent devant la loi qui est leur propre ouvrage? Tour. Le Grand Constantin ne *se* portoit à châtier que pour le *gouvèrnement*, & non pour assouvir sa passion. Herman. Le *gouvèrnement* de France est Monarchique; celui de Venise Aristocratique; celui de Hollande Démocratique. Le *gouvèrnement* d'Anglètèrre est Monarchique, Aristocratique & Démocratique tout ensemble.

C'est un commun dire, qu'en fait de Religion, de Médecine & de *Gouvèrnement*, chacun se pique d'être sçavant. Mascur.

La dévise d'un *gouvèrnement* sage & prudent, est un navire voguant sur les flots, avec ce mot Italien, *Dà l'arte il volo*, c'est-à-dire, que son vol, sa course vient de l'art.

Gouvèrnement, se dit aussi sur la mèr, de la conduite d'un vaisseau. La succès d'un voyage dépend principalement du bon *gouvèrnement* d'un Pilote.

GOUVÈRNER, v. act. Commander, régir, conduire avec puissance, autorité. *Regere, moderari, gubernare.* Ce Prince *gouvèrne* sagement son Royaume. Il *gouvèrne* ses sujets avec justice. Il n'a d'autre soin que de bien *gouvèrner* ses États. Auguste disoit que ce n'est pas une moindre vèrtu de bien *gouvèrner* un État, que de le conquérir. Ablanc. Il ne seroit peut-être pas possible de *gouvèrner* les peuples, si par l'habitude où ils sont de la dépendance & de la soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. La Bruy. Auguste voulut enfin *gouvèrner* par la raison un peuple assujetti par la force. S. Évr. Les Stoïciens étoient pèrsuadez que toutes choses étoient *gouvèrnées* par une fatalité immuable. Disc. d'El. Il faut se rendre vénérable à ceux qu'on *gouvèrne*; une trop grande simplicité rend méprisable.

Ce mot vient de *guberno*, qui est formé de *κυϐερνάω*.

Gouvèrner, s'employe aussi absolument, sans régime. *Imperare.* Dans les Monarchies ce sont les Rois qui *gouvèrnent*. Dans les Démocraties, c'est le peuple qui *gouvèrne*. Les Ministres *gouvèrnent* sous l'autorité du Roi. Le Cardinal de Richelieu a *gouvèrné* long-tems. Le moyen le plus puissant de *gouvèrner*, est de prier quand on a droit de commander. Mén.

Gouvèrner, se dit aussi en parlant des conduites, des administrations particulières. *Curare, præesse.* C'est le père de famille qui doit *gouvèrner* les affaires de la maison. La femme doit *gouvèrner* le ménage. Le Maître d'Hôtel doit *gouvèrner* la dépense.

Un bon valèt *gouvèrne* la basse-cour.

Gouvèrner, se dit aussi en tèrme de Mèr. *Gubernare, regere.* Ainsi *gouvèrner* un vaisseau; c'est en tenir le timon ou le gouvèrnail pour le conduire où l'on veut. C'est le Pilote qui *gouvèrne* le vaisseau; qui tient le gouvèrnail, qui fait tourner le cap sur le rumb de vent qui est nécessaire. On dit aussi, *Gouvèrner* Nord, *gouvèrner* Sud, pour dire, Faire route de ces côtez-là. On dit au Pilote, *Gouvèrne* où tu as le cap. *Gouvèrne* à tel air de vent. Prens garde à *gouvèrner*. On dit absolument, nous ne pouvions plus *gouvèrner*. On a de la peine à bien *gouvèrner* sur les grands vaisseaux.

On le dit aussi en tèrme de Marine, non seulement du Pilote, mais du vaisseau. Ce vaisseau ne *gouvèrne* pas, c'est-à-dire, ne suit pas les impressions, le mouvement que le Pilote veut lui donner en tournant le gouvèrnail, qui n'obéït pas au gouvèrnail. Ce vaisseau *gouvèrne* comme un poisson, c'est-à-dire, *gouvèrne* bien. Comment le navire *gouvèrne*-t-il? Le navire *gouvèrne*-t-il?

On dit sur la rivière de Loire *gourner* & *goerner*, par corruption pour *gouvèrner* dans le même sens.

Gouvèrner, signifie aussi, Ménager avec œconomie. Ce valet a bien *gouvèrné* la bourse de son maître pendant son voyage. On lui a laissé le soin de *gouvèrner* les blez, les vins, les fruits; pour dire, qu'on lui a laissé le soin de les distribuer avec ménage, & de prendre garde qu'ils ne se gâtassent.

Gouvèrner, signifie aussi, instruire, élever. *Instruere, erudire.* On a laissé à cet homme le soin de *gouvèrner* ce Prince dans sa jeunesse.

Gouvèrner, se dit figurément en Morale; pour dire, Avoir crédit sur l'èsprit de quelqu'un, le manier, le conduire, le faire agir comme on veut. Si j'eusse pû *gouvèrner* plus longtems notre sçavant Cavaliér. *A.* Ce Secrétaire *gouvèrne* l'èsprit de son maître. Ce Directeur *gouvèrne* la consćience d'une telle femme. J'ai trois Conseillérs dans cette chambre que je *gouvèrne*. Il est plus difficile de s'empêcher d'être *gouvèrné*, que de *gouvèrner* les autres. La Roch. Un homme sage ni ne se laisse *gouvèrner*, ni ne chèrche à *gouvèrner* les autres: il veut que la raison *gouvèrne*, & toujours. La Br. Que la Philosophie nous donneroit d'avantages sur les autres hommes, si elle nous apprenoit à *gouvèrner* notre cœur! Quand nous sommes jeunes, l'opinion du monde nous *gouvèrne*, & nous nous étudions plus à être bien avec les autres qu'avec nous. S. Évr. Il se trouve des hommes qui n'écoutent ni la raison, ni les bons conseils, par la crainte qu'ils ont d'être *gouvèrnez*. La Br. L'opinion *gouvèrne* tout le monde. Pasc.

Gouvèrner, avec le pronom pèrsonnel, signifie, Se comporter. *Se gerere, versari.* Il faut beaucoup de prudence pour se bien *gouvèrner* à la Cour. Une femme qui s'est mal *gouvèrnée* pendant sa jeunesse, devient dévote quand elle est sur l'âge.

Gouvèrner, se dit aussi des principales piéces d'une machine qui fait agir & mouvoir toutes les autres. Le ressort d'une montre, d'une pendule, avec le balancier, est ce qui fait agir, ce qui *gouvèrne* toute la machine.

On dit en provèrbe, qu'un homme a bien *gouvèrné* sa barque; pour dire, qu'il a conduit sagement sa fortune, qu'il s'est conduit prudemment en quelque affaire.

Gouvèrné, ée, part. & adj. *Rectus, directus.*

GOUVÈRNERESSE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *Gouvèrnante Institutrix, alicujus institutioni Præfecta.* Amette de Lesmon *Gouvèrneresse* de la Reine. Voyez la nouv. hist. de Bretagne T. 1. p. 1015.

GOUVÈRNEUR, s. m. Officiér du Roi qui commande dans une Province, dans une place *Gubernator, Prorex, Præfectus.* Un *Gouvèrneur* de place autrefois étoit obligé de soutenir trois assauts avant que de se rendre. Un *Gouvèrneur* représente le Roi dans une place, & commande non seulement à la garnison, mais aussi aux bourgeois, & à toutes les troupes qui entrent dans sa place. Les *Gouvèrneurs* sont *Gouvèrneurs* & Lieutenans Généraux dans leurs Provinces: en qualité de *Gouvèrneurs* ils commandent pour le civil, en qualité de Lieutenans Généraux, ils commandent les armes. Les provisions des *Gouvèrneurs* sont vérifiées aux Parlemens de leurs Provinces, où ils ont séance pour l'ordinaire après le Prémier Président. Les *Gouvèrneurs* de Dauphiné & de Franche-Comté précédent les Prémiers Présidens des Parlemens de ces Provinces. Les provisions des *Gouvèrneurs* ne sont que des commissions que le Roi révoque ou continuë comme il juge à propos. Les *Gouvèrneurs* de Provinces accompagnent le Roi aux Parlemens de leurs Provinces quand il y va.

Les *Gouvèrneurs* des maisons Royales ne prennent les ordres que du Roi, & ils ne dépendent point des *Gouvèrneurs* des Provinces où ces maisons sont situées. Voyez ci-dessus Gouvèrnement.

Gouvèrneur, est aussi celui qui a soin de l'education d'un jeune Prince, d'un Seigneur, des enfans de bonne maison. *Institutor.*

M. le Maréchal Duc de Villeroi étoit *Gouvèrneur* du Roi Louis XV. comme son père l'avoit eté de Louis XIV. Les Pages du Roi ont un *Gouvèrneur*. Les Princes ont un *Sous-Gouverneur*, & il fait euprès d'eux les mêmes fonctions que le *Gouvèrneur* quand il est absent.

On dit en provèrbe, c'est un *Gouvèrneur* de lions, pour se moquer d'un homme qui ne change jamais d'habit, parceque ceux qui gouvèrnent les lions, n'ôsent changer d'habit euquel les lions sont comme accoûtumez.

On eppelle quelquefois sur la mèr *gouvèrneur*, le timoniér, ou le matelot qui tient la barre du gouvèrnail pendant son quart.

GOUVERNEUR D'ARMES, est le nom que les Espagnols donnent à un Officiér du Chily, qui est le prémier après le Capitaine Général du Chily, & qui en dépend. *Armorum Præfectus, rei bellicæ præfectus.*

GOUVÈRNEUR D'HÔPITAL, se dit de celui qui aux environs de Paris a soin de quelque Dortoir ou de quelque pavillon où sont les pauvres. Le *Gouvèrneur* a le soin de les faire prier Dieu, & de leur faire donner le pain, la viande & le vin qu'ils doivent avoir. Quand il y a beaucoup de paûvres, on lui donne un *Sous-Gouvèrneur* pour lui aider.

GOWRAN, f. m. Nom propre d'un Bourg d'Irlande situé en Lagenie dans le Comté, & à quatre lieuës de la ville de Kilkenni du côte du levant. *Gowran* est un des bourgs qui ont séance au Parlement d'Irlande. *Gouranum.*

GOUVRE. Voyez GUÉVRES.

G O Y.

GOY. Mot corrompu de got, qui veut dire Dieu, de là viennent *vertugoi*, *morgoi*. Il y en a qui ecrivent & prononce *goy* pour *gouet*. Voyez ce mot.

GOY, f. m. Nom propre d'un Royaume d'Afrique dans la Basse Éthiopie. *Goyum Regnum.* Il a la mèr au couchant, le fleuve de Zaire au midi, & les Tèrres de Cagoodo au levant & au septentrion. La capitale de ce Royaume se nomme aussi *Goy*. Voyez De la Croix, *Relat. d'Afriq. T. III.*

GOYAVE ou GOUYAVE, f. f. Fruit du goyaviér, voyez l'article suivant. Le P. Du Tèrtre écrit *gouyave*, & M. Lonvillérs de Poincy *goyave*; d'autres *gayave*. La *goyave* epproche assez de la poire. LETTR. EDIF. *T. X. p. 399.*

GOYAVIER ou GOUJAVIER ou GOUYAVIER, f. m. Arbre qui croit en plusieurs Provinces de l'Amérique & aux Indes Orientales, haut d'environ vingt pieds, gros à proportion. Son tronc est droit, dur, rameux. Son écorce est unie, de couleur vèrte-rougeâtre, d'un goût austère. Ses feuilles sont charnuës, pointuës, oblongues, un peu crêpées, de couleur vèrte-brune, longues de deux ou trois doigts, larges d'un doigt ou d'un doigt & demi. Ses fleurs sont à peu-près aussi grandes que celles de cogniér. Elles sont à cinq feuilles prèsque arondies & disposées en rose, & accompegnées d'une belle touffe d'étamines blanches qui occupent tout le dedans. Leur calice est découpée en cinq pointes, & devient ensuite un fruit roud ou ovale couronné comme une nefle, il est à peu-près gros comme une pomme de reinette, il est charnu, uni, & toute sa chair est remplie de petites semences graveleuses. Etant mûr, il devient jeunâtre par dessus, on en fait de la marmelade fort bonne à la digestion. Sa racine est longue de cinq ou six aunes, rousse en dehors, blanche en dedans, pleine de suc, d'un goût doux. Cette racine est astringente, fort estimée pour la dysenterie, & pour fortifier l'estomac. Ses feuilles sont aussi astringentes, vulnéraires, résolutives. Son fruit fortifie l'estomac & aide à le digestion. P. PLUMIER. Voyez aussi le P. du Tèrtre, *hist. des Ant.* & Lonvillérs de Poincy, *hist. des Antilles L. I. C. VI. Art. 2.*

GOYLANDT, f. m. Nom propre d'un petit pays de le Province de Hollande. *Goelandia.* Il est entre l'Amstelland, la Province d'Utrecht & la Zuidèrzée. Naerden en est le lieu principal.

G O Z.

GOZA, f. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Maroc en Barbarie. *Goza.* Elle est dans la Province de Hea, aux confins de celle de Ducala, sur la Côte. Quelques Géographes l'appellent Abet; & on y met l'ancienne Surgia, ville de la Mauritanie Tingitane. MATY.

GOZAN, f. m. Nom propre de fleuve. *Gozan.* 4. Rois XVII. 6. Hoffman & les Des Marèts placent cette rivière dans la Mésopotamie. Le P. Lubin dit qu'elle étoit dans l'Asie majeure, sur les confins de l'Arménie & de la Médie, qu'il coule de l'ou-est au sud-est, & se jette dans la mèr Caspienne.

GOZE ou GAUDISCH, subst. m. Nom propre d'une Isle de la mèr Méditèrranée. *Gaulos, Gaudisus.* Elle dépend des Maltois, & elle n'est séparée de l'Isle de Malte que par un canal, large environ de deux lieuës. Elle est du côte du couchant; son circuit n'est que de sept lieuës; mais elle est bien cultivée. Il y a un bourg de même nom défendu par une Citadelle placée au haut d'un rochér. MATY.

GOZO ou GOZZI, f. m. Nom propre d'une Isle de la mèr Méditèrranée. *Claudus, Gaudos, Thera.* Elle est à quinze lieuës de la côte méridionale de Candie vèrs le Cap Crio. Son circuit n'est que de huit à neuf lieuës, & Cachivicha en est le bourg principal.

G R A.

GRAAL, f. m. Le Saint *Graal* est un plât ou vaisseau précieux qu'on montre à Gennes avec grande cérémonie & vénération, parcequ'on dit qu'il sèrvit à la Cene de Notre Seigneur. Tous les vieux Romans en citent un intitule, La conquête du S. *Graal*; & prétèndent que c'est le vaisseau où Joseph recueillit le sang qui sortoit des plaies de JESUS-CHRIST, lorsqu'il lavoit son corps pour l'embaûmer à la manière des Juifs.

Il est ainsi nommé de *sang réal* ou *royal* ou de *sang agréable*, à cause du mystère de la rédemption. Quelques-uns dérivent ce mot de *gratiale*, qui étoit autrefois un *plât* où l'on sèrvoit des dragées. Depuis on l'a dit des plâts où l'on sèrvoit les restes d'un festin, qui de là ont été appellez *graillons*. Borel dit que *graal* ou *gréal* est un mot Gascon, qui signifie un *vaisseau de tèrre* ou *tèrrine*, qu'on nomme encore *grasal* à Toulouse & à Montauban: & ce mot vient de *grau*, parceque ces vaisseaux sont faits de *grau* cuit.

GRABAT, f. m. Couchette, méchant petit lit sans rideaux. *Grabatum.* C'est proprement un lit de la salle où on fait la méridienne: & c'est ainsi que les Intèrprêtes de Droit intèrprêtent la Loi 20. *ff. 8. de instrum. Leg.*

Le mot de *grabat* vient du Latin *grabatum*, on dit en Grèc γράβατος, qui signifioit un lit suspendu, de κρεμᾶν, *suspendre*. C'étoit le lit des esclaves, des pauvres, des Philosophes Cyniques, qui étoient ennemis du luxe & de le delicatesse.

On dit en burlesque, qu'un homme est sur le *grabat*; pour dire, qu'il est retenu au lit, qu'il est malade.

Gité dans un chien de grabat,
Je passe de fort tristes heures. S. AMANT.

J'étois seul l'autre jour dans ma petite chambre,
Couché sur mon grabat, *souffrant en chaque membre.* SCAR.

GRABATAIRE, f. m. Tèrme de Liturgie & d'histoire Ecclésiastique. *Grabatarius.* On appelloit autrefois *Grabataires* ceux qui differoient à recevoir le batême jusques à la mort, & qui ne le recevoient que lorsqu'ils étoient dangéreusement malades, & sans espérance de vivre plus longtems. On les appelle aussi *Cliniques* & *Lectuaires.*

Le nom de *Grabataire* vient de *Grabatarius*, formé de *grabatum*, qui veut dire *lit*.

GRABEAU, f. m. Tèrme de Pharmacie, qui se dit des morceaux rompus des drogues & épiceries. Il est deffendu aux Épiciers de vendre les pailles, poudres, criblures & *grabeaux* de leurs drogues.

GRABOWIZE, f. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Grabovitia.* Elle est dans le Palatinat de Bélézo en la Russie Rouge, entre le ville de Bélézo & celle de Chelm. MATY.

GRABUGE, f. m. Vieux mot qui signifie, Débat & différend domestique. Il y a toûjours du *grabuge* entre le mari & la femme. Ces deux amis sont en froideur; il est arrivé quelque *grabuge* qui les a brouillez. Ce mot ne s'employe qu'en burlesque, & vient de l'Italien *garbuglio* ou *grabuglio*, où on dit en provèrbe, *Grabuggi fanno per noi.*

GRABUSE. Voyez GARABUSE.

GRAÇAY, f. m. Nom propre d'une petite ville de Bèrry en France. *Crassacum, Crassacum Biturigum.* Guillaume le Breton à l'an 1186. l'appelle *Cracaium*, & dans sa Philippide *Crazaium*. D'autres disent *Crassiacum*. Il est entre Issoudun & Chateauroux. Philippe Auguste prit Issoudun, *Graçay* & plusieurs autres forts, & ravagea le pays jusqu'à Chateauroux en 1186. Voyez le Thaumassière, Hist. de Bèrry.

GRACE, f. f. *Gratia.* Don que Dieu fait aux hommes par sa pure libéralité, sans qu'ils l'ayent mérité, soit que ce don regarde la nature & la vie présente, soit qu'il regarde la vie céleste & bienheureuse. La *grâce* est naturelle ou surnaturelle. Par la *grâce* naturelle on entend le don que Dieu nous fait de l'être, avec

ses

ses facultez & ses opérations, & tout ce qui est d'un ordre naturel, physique ou moral. S. Jerôme Epitre 139. dit que c'est une *grâce* de Dieu, que l'homme ait été créé: *gratia Dei est quod homo creatus est.* C'est par la *grâce* de Dieu que les Anges & les âmes sont immortelles. Pelage vouloit bien reconnoitre la *grâce* en ce sens-là, sçavoir, pour le libre arbitre donné gratuitement de Dieu. La *grâce* surnaturelle est un don surnaturel de Dieu, fait gratuitement aux créatures intellectuelles pour leur salut. Il n'y a que les *grâces* surnaturelles que l'on appelle *grâces* dans la rigueur Théologique. Dieu nous confère la *grâce* dans les Sacremens. La *grâce* ingénieuse à prendre diverses formes ne se répand-elle pas sur tous les états?

On appelle aussi *grâces* du ciel, tous les biens du corps, de l'ésprit & de la fortune, dont nous sommes redevables à la Providence. On appelle l'Evangile la Loi de *grâce*, l'œconomie de *grâce*, par opposition à la Loi Mosaïque, qui étoit une Loi de rigueur. Il y a diverses sortes de *grâces*. *Grâce* justifiante, est celle qui nous rend Saints & Justes devant Dieu. On l'appelle autrement charité, & *grâce* sanctifiante & habituelle, parceque quand on l'a une fois, elle demeure toûjours dans l'âme jusques à ce qu'on commette un péché mortel. C'est cette *grâce* que les Sacremens produisent en nous ou qu'ils augmentent, si nous l'avons déja. Elle nous éléve à un état & à un ordre surnaturel, elle ne se trouve point dans l'âme avec le péché mortel, elle la rend agréable à Dieu & digne du Ciel, c'est du côté de Dieu le gage qu'il nous donne de son amour, & de la béatitude éternelle. La *grâce* actuelle, est un don que Dieu nous donne pour faire quelque bien, quelque bonne œuvre; pour nous convèrtir, pour résister à une tentation, &c. On la divise en *grâce* prévenante, *præveniens*, en *grâce* concomitante, *concomitans*, & en *grâce* subséquente, *subsequens*. Il est de la foi, 1°, Que cette *grâce* est nécessaire pour commencer, pour faire & pour finir une bonne œuvre. 2°, Que la volonté peut résister à cette *grâce*, & la rejetter; ce qui fait que les Theologiens la divisent en *grâce* efficace, *efficax*, & en *grâce* suffisante, *sufficiens*: elle est éfficace, quand elle a son éffet; elle est suffisante, quand elle n'a pas son éffet, quoiqu'elle puisse l'avoir. Nous ne sçaurions de nous mêmes & par nous mêmes mériter cette *grâce*, mais nous pouvons l'obtenir par la prière, & nous devons la demander. Cette *grâce* est du côté de l'entendement une lumière qui nous éclaire, qui nous fait connoitre ce que nous devons faire; & du côté du cœur, c'est un penchant; un attrait qui nous porte à le faire. *Grâce* necessitante, *necessitans*. Il n'y en a point en éffet de ce caractère; c'est la *grâce* qu'admettent les hérétiques de ces dèrniers siécles, *grâce* qui fait faire nécessairement le bien pour lequel elle est donnée. On appelle *grâce* seulement gratuite, celle qui ne sanctifie point celui qui la reçoit, quoiqu'elle lui soit donnée par la gratification de Dieu. Elle lui peut être néanmoins utile pour son salut, mais elle regarde principalement la sanctification du prochain. Saint Paul en compte neuf éspéces différentes, 1. Cor. ch. 12. v. 8. qui sont le don de science, le don de la foi, le pouvoir de guérir les malades, le pouvoir de faire des prodiges, des miracles, le don de prophétie, le don du discèrnement des ésprits, le don de la connoissance des langues, & le don de l'intelligence des Écritures.

Ainsi se répandant sur un cœur désséché,
La Grâce *éteint les feux qu'y porta le péché.*
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

On appelle absolument *grâce*, la disposition que la Providence fait des événemens, d'où il nous revient quelque avantage pour le corps ou pour l'âme. J'éspere que Dieu me fera la *grâce* de prendre les Ordres à Siam, & de la main de ces bons Evêques successeurs des Apôtres. VOYAGE DE SIAM. J'éspére que Dieu me fera la *grâce* de recouvrer ma santé.

GRACE, se dit aussi de l'état d'innocence, & est opposé à *péché mortel*. Adam fut créé en état de *grâce*; il pèrdit la *grâce* par sa désobéissance. On ne peut entrer en Paradis, si on ne meurt en état de *grâce*.

GRACE, se dit aussi de la faveur, de la bienveillance, de l'amitié de quelqu'un. Être dans les bonnes *grâces* d'une Dame. Ce Courtisan est rentré en *grâce*, en faveur. Il est toûjours dans les bonnes *grâces* des Ministres. Regagner les bonnes *grâces* du Roi. Quoiqu'on dise fort bien gagner les bonnes *grâces*, mériter les bonnes *grâces* de quelqu'un, on ne dit pas encourir les mauvaises *grâces*. Être comblé des *grâces* de la Cour; c'est-à-dire, de bienfaits.

GRACE, se dit encore à l'égard des particuliérs & des égaux, & signifie, Don, libéralité, bon office, plaisir. *Beneficium, meritum, officium.* Les *grâces* qu'on reçoit sont des chaînes qu'on ne doit jamais rompre. M. SCUD. La justice doit présider dans la distribution des *grâces*. S. EVR. L'opinion que nous avons de notre mérite nous fait regarder les *grâces* que l'on nous fait comme une justice que l'on nous rend. ID. On dit, Faites-moi une *grâce*, *hoc mihi da, tribue, concede, largire;* je vous demande en *grâce* de croire que je suis votre serviteur.

GRACE, est quelquefois opposé à *justice* & à *rigueur*, & signifie alors; Pardon, remise, composition. *Æquitas, venia.* Si j'avois dit une pareille sottise, trouverois-je *grâce* auprès de mes lecteurs! LA FONT.

Grâce, dans le Droit, quand on parle de lettres de *grâce*, est un tèrme général qui comprend les abolitions, les rémissions & les pardons, qui sont trois éspéces differentes de *grâces*. L'abolition est une *grâce* par laquelle le Roi abolit, éteint, efface un crime avéré: une *grâce* de cette nature demande que le Roi use de toute son autorité. Les crimes pour lesquels le Roi n'accorde pas la *grâce* appellée abolition, sont le duel, l'assassinat premédité, le crime de ceux qui à prix d'argent ou autrement se louent pour tuer, outrager, recourre des mains de la Justice; ou de ceux qui les louent pour cela: les excès & outrages commis contre les Magistrats, Officiérs, Huissiers, Sergens, faisant quelque acte de Justice; le rapt commis par violence. La *grace* appellée rémission, est une *grâce* accordée pour les homicides involontaires, ou commis dans la nécessité d'une légitime défense; ces cas sont contre la lettre & les tèrmes de la loi, mais ils sont présumez n'être pas contre l'ésprit & l'intention de la loi. La *grace* appellée pardon, est une *grace* qui remet une peine moindre que la peine de mort. Cette distinction de trois sortes de *graces* n'est en usage que dans le Droit: dans le discours ordinaire on dit qu'un tel a obtenu des lettres de *grâce*, a eu la *grâce*, de quelque nature que soit le crime qu'il a commis, & les lettres qu'il obtient. Il y a cependant une différence réelle entre ces sortes de lettres, & par rapport au crime qu'elles suppòsent, & par rapport à la forme: il faut, par éxemple, que dans les lettres d'abolition, le tèrme d'*abolir* s'y trouve; il faut pour que les lettres de rémission ayent leur éffet, que l'expòsé que l'Impétrant a fait, soit conforme aux charges & informations, sans quoi elles ne sont point régistrées. Voyez l'Ordonnance de 1670. le Praticien François, le stile criminel du Sieur Gautet, &c. Le Roi accorde des *grâces* pour les crimes rémissibles, & il n'y a que lui qui en puisse accorder; les Reines & les Princes de la Maison Royale ne le peuvent. Les créanciérs ont fait *grâce* & composition à ce debiteur, & lui ont fait de grosses remises. Les Juges subaltèrnes sont Juges de rigueur, les Souverains peuvent faire quelque *grâce*. On appelle le coup de *grâce*, celui qui achève l'exécution d'un criminel, qui l'empêche de languir sur la roue.

En ce sens on appelle des ventes à *grâce*, celles qu'on fait à faculté de rachat ou de reméré pendant un cèrtain tems.

On appelle aussi Chevaliers de *grâce*, ceux qui sont dispensez de faire preuve de Noblesse à la rigueur dans les Ordres de Chevalerie de Malte, de S. Lazare & autres. Commanderie de *grace*; est celle que le Grand-Maître de l'Ordre confère à qui il lui plaît. Les Commanderies de rigueur sont celles que châcun obtient en son ordre & en son rang.

GRACE, signifie aussi remèrciement, & se dit plus souvent au pluriel. *Gratia.* Il faut rendre *grâces* à Dieu incessamment. lui rendre mille actions de *grâces*. *Grâces* soient renduës à la misericorde divine: si elle nous épouvante par le danger des richesses, elle nous rassure en nous en apprenant l'usage. ROY. On employe plus ordinairement rendre *grâces* dans le stile familier, dans les lettres, dans la convèrsation, & rendre des actions de *graces* dans le stile sublime & élevé. En ce sens on appelle absolument *Grâces*, la priére de remèrciement qu'on fait après le repas. *Gratiarum actio post cibum.* S. Gèrmain durant les heures de None & de Vêpres, tint sa main sur la tête de la jeune Geneviève, après quoi ayant soupé & dit *grâces*, il l'envoya coucher chez elle, & dit à son père de le revenir trouver le lendemain. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p.* 53. A l'inhumation de Charles IX. le Parlement envoya dire & commander à M. le Grand Aumônier, M. Amyot, de leur dire *grâces*, mais il le refusa jusqu'à trois fois, & s'alla cacher. BRANTOME. M. De Bautru qui aimoit les pointes, voyant la Cantique *Benedicite* que M. Godeau avoit traduit en vèrs, voilà un *Benedicite* qui vaut bien *Grâces*; il faisoit allusion à l'Evêché de *Grasse* que le Roi avoit donné à M. Godeau. Les Poëtes le mettent quelquefois au singulier.

Rendez grâce *au seul nœud qui retient ma colère.* RAC.

De bons Auteurs confondent quelquefois, *grâce*, lorsqu'il signifie remèrciement & *grâce*, lorsqu'il signifie faveur. Par éxemple. Je vous rends *grâces* de celles que vous m'avez faites. Le mot de *grâces* ne peut avoir la même signification dans cette phrase; c'est pourquoi l'expression n'est pas exacte. On dit en même sens, *Grâces* à Dieu & à vous, pour remércier quelqu'un qui a contri-

bué au succès de quelque affaire. *Grâces* au bon sens, je n'ai rien approuvé en toute ma vie. G. G.

En terme de Chancelerie, on intitule toutes les Lettres avec cette formule, Louis, par la *Grâce* de Dieu, Roi de France & de Navarre. Les Évêques intitulent souvent leurs mandemens, Un tel par la *grâce* de Dieu & du Siége Apostolique, Evêque de, &c. Les Souverains se disent aujourd'hui par la *Grâce de Dieu* Empereurs, Rois, Princes, &c. Autrefois les Ducs, Comtes, & mêmes les Grands Seigneurs, usoient de ce stile. On peut voir dans la nouvelle collection du P. Martène, un Seigneur qualifié par la *grâce* de Dieu Seigneur de Combom. Louis XI. fit dire au Duc de Bretagne de ne plus intituler par la *Grâce de Dieu.* Le même Roi pèrmit à Guillaume de Châlon de se dire par la *Grâce de Dieu* Prince d'Orange. Du Chesn. Hist. de Bourg. pag. 647. Par lettres du 28. Janv. 1448. Charles VII. pèrmit à Phil. le Bon Duc de Bourgogne, de se dire *Par la Grâce de Dieu.* On a dit quelquefois *Par la Grâce de Dieu* si je suis quelque chose. v. Ughellus *Mathilda, Dei gratiâ, si quid sum.* Charles Duc de Lorraine, frère du Roi Lotaire, s'intitule par la seule *Grâce de Dieu* si je suis quelque chôse, dans une sanglante lettre qu'il écrivit à Tiètri Évêque de Mètz. Gerbert, Ep. 32.

En Jurisprudence Canonique on appelle *Grâces*, & plus ordinairement provisions, celles que le Pape accorde pour les bénéfices vacans. On appelle *grâces éxpectatives*, non *éxpectatives*, non seulement les mandats & réserves de Rome qui n'ont point de lieu en France: mais aussi les Lettres d'indult, les Brévets de serment de fidelité: nominations de Graduez, &c. qui sont des rescrits du Pape par lesquels il donne droit à quelqu'un d'impétrer & d'obtenir le prémier Bénéfice vaquant, lequel est à la nomination des Collateurs à qui ces Lettres s'addressent. Par ces mandemens les Papes lioient les mains des Ordinaires, & conféroient les bénéfices à qui il leur plaisoit. Anciennement on ne connoissoit point ces résèrvations dans l'Églife, & il n'en est fait aucune mention dans tout le Décrèt de Gratien. Au commencement ce n'etoient que de simples prières, & pour un seul bénefice. Depuis ce fûrent des commandemens éxprès, & on ne se contentoit pas d'une seule résèrve, ou *grâce éxpectative* sur une même Église. On croit qu'Adrien IV. qui gouvèrnoit l'Église vèrs le milieu du douziéme siécle, a introduit l'usage des *grâces éxpectatives.* Il demanda aux Évêques & aux Chapitres quelques prebendes pour en gratifier des particulièrs, comme on l'apprend de plusieurs lettres de ce Pape: à sa recommandation Hugues Chancelièr de France fut pourvû de plusieurs bénéfices. Les autres Papes envoyèrent de semblables recommandations aux Evêques & aux Chapîtres, tant pour les bénéfices vacans, que pour ceux qui viendroient à vaquer, ces recommandations se changèrent dans la suite en commandemens dans plusieurs États; mais on s'y oppôsa, sur tout en France & en Anglétèrre. Les Évêques s'en plaignirent dans le Concile de Vienne en l'an 1311. néanmoins Clément V. ne laissa pas de se résèrver l'Archevéché de Cantorbery, & de le donner en 1313. en excluant celui qui avoit été élu. En 1335. Benoît XII. publia la Décrétale *Ad regimen*, qui contient une infinité de résèrvations contraires à l'ancien usage pour la provision des bénéfices. Cette dispôsition fut confirmée par quelques Conciles, ce qui donna lieu à Charles VI. Roi de France, d'assèmbler le Clèrgé & le Parlement de Paris en l'an 1417. & de faire un Édit publié l'année suivante 1418, par lequel il fut arrêté, que puisque les Conciles de Pise & de Constance n'avoient pas satisfait aux remontrances qui avoient été faites par la France, on pourvoiroit à l'avenir aux Évêchez & aux Abbayes par les elections canoniques, & aux autres bénéfices par la nomination des patrons, ou par la collation des ordinaires. Charles VII. confirma cet Édit en 1422; mais il se désista depuis de cet Édit. En 1433. le Concile de Bâle rétablit les élections & abolit toutes les résèrvations, excepté celles qui sont contenuës dans le corps du Droit canonique. Le concile abolit aussi les éxpectatives pour les bénéfices électifs ou collatifs. Ces décrèts du Concile de Bâle fûrent reçus par l'Église Gallicane dans l'assemblée tenuë à Bourges en l'année 1438, & ensuite insérez dans la Pragmatique-Sanction, mais avec quelques modifications. Charles VII fit obsèrver la Pragmatique-Sanction, nonobstant les remontrances au contraire d'Eugéne IV. & de Pie II. Enfin Louis XI. par son Édit de 1464. abolit encore l'usage de ces *grâces éxpectatives*, & depuis encore Henri III. par l'ordonnance de Blois 1579. art. 3. révoqua toutes les resèrves des bénéfices dépendans de sa nomination. Aujourd'hui on ne reçoit plus en France d'autres *grâces éxpectatives* que celles des Indultaires, & celles des Graduez. Voyez Expectatives.

Graces Generales. C'est ainsi qu'on appelloit le Jubilé *au XIVe siécle*, comme il paroit par la dépôsition du XIXe témoin dans l'Enquête faite à Angèrs pour la canonization de Charles de Blois. Les *Grâces générales* d'Innocent VI. Alles à Avignon aux *Grâces générales.* Voyez la nouvelle hist. de Bret. T. II. p. 550.

Grace, signifie aussi le bon air, la bonne mine d'une pèrsonne; ses manières d'agir, de parler, de s'habiller, qui plaisent aux autres. *Lepos, venustas, dignitas, decor.* Un habit magnifique donne de la *grâce* & de la dignité à une pèrsonne bienfaite. Bouh. Cette femme marche, danse, s'habille de bonne *grâce*; cet homme fait un conte de bonne *grâce*, récite de bonne *grâce*. Il faut avouer qu'une advèrsité soutenuë de si bonne *grâce*, & avec autant de force, vaut mieux que beaucoup de prospéritez. Voi. On ne pardonne rien si aisément qu'une flaterie dite de bonne *grâce.* Scud. On disoit du Cardinal Mazarin, qu'il donnoit de si mauvaise *grâce*, qu'il déchargeoit les gens de la reconnoissance. B. Rab. Rien ne sied si mal que d'obliger de mauvaise *grâce*, & de laisser voir que le cœur s'oppôse quand il s'agit de faire du bien. S. Evr. C'est donner doublement, que de donner de bonne *grâce.* Bell. Dieu en étoit le maître, il nous l'avoit donnée pour quelque tems; que pouvons-nous faire autre chôse, que de lui rendre de bonne *grâce* ce que nous n'avions de lui qu'en dépot? P. Verjus.

En ce sens on dit, Trouver *grâce*, pour dire, Plaire. L'Écriture dit que la Reine Esthèr trouva *grâce* devant Assuérus. Les Tapissiers appellent *bonne grâce*, les petits rideaux qui sont des deux côtez au haut du lit.

Grace, se dit figurément en Morale & en Rhétorique, & signifie, Agrément, beauté, charme. *Lepos, ornatus, ornamentum.* Cette transposition fait une *grâce* dans ce discours. Les ouvrages de Voiture ont des *grâces* fines & cachées qui plaisent infiniment. Bouh. Les plus belles pensées pèrdent toute leur *grâce* quand on les éxprime en tèrmes communs & familièrs. Cail. Mes afflictions ne me laissent tout au plus que de la raison; mais une raison sans *grâces* & sans ornemens. B. Rab. Les *grâces* les plus fines sont celles qu'on sçauroit le moins définir. Bouh. Son stile a des *grâces* toutes particulières. Les ouvrages de Scaron ont des *grâces* folâtres & badines, qui égalent les beautez grâves & sérieuses de Virgile. S. Evr. Voiture, toûjours accompagné des *grâces* les plus riantes & les plus legères. De Fen. Arch. de Camb.

Tout reçoit dans ses mains une grâce *nouvelle.* Boil.

Vous allez voir, ma Muse, une aimable pèrsonne,
Qui menant avec soi les grâces *en tous lieux,*
De leur éclat brillant viendra frapper vos yeux:
Mais de vèrtus encor plus ornée & plus belle,
Tous les trésors des Cieux marcheront avec elle. R. de vins.

On dit aussi en Peinture, en Sculpture, des figures bien dispôsées, qu'elles ont de la *grâce*, de l'agrément. Il faut donner de la *grâce* aux figures. Fel. Dans ces arts, & lorsqu'on parle des pèrsonnes, le mot de *grâce* signifie autre chose que celui de beauté. La beauté nait de la proportion & de la symmétrie des parties: & la *grâce* s'engendre de l'uniformité des mouvemens intérieurs causez par les affections & les sentimens de l'âme; c'est dans cette harmonie que consiste la *grâce.* On voit par proportion en quoi consiste la *grâce* dans les figures des animaux, & dans les choses inanimées, telles que sont un bâtiment, un morceau d'Architecture, &c. On dit en tèrme de jardinage, Cet éspalièr a bonne *grâce*, ce buisson a très mauvaise *grâce*; c'est-à-dire, est fort mal conduit, n'est point taillé dans les régles. Liger.

On le dit en ce sens ironiquement, Vous avez bonne *grâce* de me reprocher cette faute, vous avez fait cent fois la même chôse. On dit qu'une chose est venuë de la *grâce* de Dieu; pour dire, qu'on ne sçait d'où elle est venuë: cette éxpression commence à devenir basse & populaire. On se sèrt aussi fort communément de cette formule, sauf votre *grâce*, pour s'éxcuser lorsqu'on reprend, ou qu'on contredit quelqu'un avec qui on veut agir civilement. Cette éxpression a vieilli. On dit aussi Dieu *grâce*, au lieu de *grâce* de Dieu. Il est bas.

Grace, est quelquefois un tître de dignité en Allemagne qu'on donne aux Princes qui ne sont pas du prémier rang, & qui ne peuvent prétendre au tître d'Altesse. Ce tître de *Grâce* est fort commun dans la haute Allemagne, & sur tout en Autriche, où les Barons se le font donner comme un tître inférieur à celui d'éxcellence. C'est aussi un tèrme d'honneur que l'on donne aux Évêques en Allemagne & en Anglетèrre, comme on leur donne en France celui de Grandeur. On dit sa *grâce* parlant de l'Évêque de Bâle, de Wirtzbourg, &c. On le dit aussi des Ducs & Pairs d'Anglетèrre.

De grace, adv. Par faveur, par pitié, par courtoisie. Hé *de grace* ne lui faites point de mal. *Quaeso, amabo.*

Grace, dans un compliment, signifie quelquefois la pèrsonne. Je me

me recommande à vos *grâces*; pour dire, à vous. Je me recommande aux bonnes *grâces* d'un tel.

GRACE ou GRASSE, s. f. Nom propre d'une ville Épiscopale de France. *Grassa*. On trouve aussi *Graca*, aussi-bien que *Gracensis*, qui est de *Grâce*. *Grâce* n'est point une ville ancienne. Elle est en Provence à trois lieuës au couchant d'Antibes, sur une colline, dans un fort beau pays. Elle est peuplée, & a une Sénéchaussée & une Viguerie. L'Évêché de *Grâce* est l'ancien Évêché d'Antibes, qui y a été transféré à cause des fréquentes incursions des Corsaires. Son Évêque est suffragant d'Embrun. Au commencement du XII[e] siècle elle étoit la dèrnière des villes de la Province d'Arles; apparemment qu'environ le même tems elle fut donnée à la Province des Alpes maritimes; car des Auteurs de ce siècle la mettent aussi la quatrième sous la Métropole d'Embrun. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 236.

GRACE ou GRASSE, s. f. Nom propre d'une petite ville de France avec Abbaye. *Grassa*. Elle est dans le Languedoc, à 4. lieuës de Carcassone vèrs l'orient méridional. Charlemagne est le Fondateur de l'Abbaye de *Grasse*. La *Grâce* que Valois voudroit qu'on écrivît plutôt. La *Grasse* est dans le Languedoc, du Diocèse de Narbonne, près de Mont-laut, & connu par un ancien Monastère que l'on nomme *Monasterium de Crassâ*. De Valois, *Not. Gall. p.* 161. *Pièrre de Vaucèrnay, Hist. des Albig. C.* 34.

GRACE A DIEU, s. m. Il y a un Saint Déo-Gratias, Évêque de Carthage, successeur de S. Quod vult Deus. L'Auteur du petit livre François, intitulé l'Aumone Chrétienne, le nomme incongruement *Graceadieu*. Chastel. *Martyr. T. I. p.* 86 Voyez Deogratias ci-dessus, & ajoûtez-y [Hebrew] *Hananias* à *Jehohhanan* & *Elhhanan*.

GRACE-DIEU, s. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Gratia Dei*. La *Grâce-Dieu* est en Franche-Comté, Province de France, & dans le Diocèse de Besançon. La *Grâce-Dieu* est fille de la Charite, & fut fondée en 1139. *Sainte-Marthe, Gall. Christ. T. IV. p.* 507.

La *Grâce-Dieu* est encore une autre Abbaye du même Ordre, fille de Clairvaux. Celle-ci est dans le Diocèse de Saintes, où elle fut fondée quatre ans avant l'autre en 1139. *Sainte-Marthe*, au même endroit.

GRACE-NOTRE-DAME, s. f. Nom d'un Monastère de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocèse de Troyes en Champagne près de Montmiral. *Gratia Domina nostra*. C'étoit autrefois une Abbaye de filles; c'est aujourd'hui un Prieuré d'hommes.

GRACE. Dans le langage des Poëtes & des Payens, Divinité fabuleuse *Gratia, Charis*. Il y en avoit trois qu'on peignoit toutes nuës, & qu'on feignoit être de la suite de Vénus; on les nommoit *Aglaia, Thalie & Euphrosyne*; elles étoient filles de Jupitèr compagnes de Mèrcure. Voyez Vossius *de Idolol. L. XIII C.* 15. *p.* 205. Quelques-uns ont dit qu'il y avoit quatre *Grâces*: & que c'étoient les heures, ou plutôt les quatre saisons de l'année. Un marbre du Cabinet du Roi de Prusse représente les trois *Grâces* à la manière ordinaire, avec une quatrième figure assise, bien vétuë & couvèrte d'un grand voile, avec ces mots au bas, AD SORORES IIII. M. Begèr ne veut pas cependant que ce soient quatre *Grâces*; mais les trois *Grâces* & la troisième Vénus qui étoit leur sœur, puisqu'elle étoit fille de Jupitèr & de Diane. Elles se tenoient toûjours par la main, & ne se séparoient point. Si on les peignoit nuës, c'étoit pour montrer que les *Grâces* n'empruntent rien de l'art, & qu'elles n'ont d'autres charmes que ceux de la nature. Bouh. Dans les prémiers tems on ne présentoit point les *Grâces* nuës, comme il paroît par Pausanias L. VI. & L. IX. Il décrit leur temple & leurs statuës; elles étoient de bois, à la réserve de la tête, des mains & des piéds, qui étoient de marbre blanc; leur robe étoit dorée. L'une tenoit une rôse, l'autre un dé & la troisième du myrthe. Les Poëtes ont feint que les *Grâces* étoient petites & d'une taille fort menuë; on a voulu montrer par-là que les agrémens consistent dans de petites choses; quelquefois dans un geste, ou dans un souris, quelquefois dans un air négligé. Id. Ce Prince, que les *Grâces* sembloient elles mêmes avoir formé de leurs mains. Boss. Aux funérailles de Voiture premièrement parûrent les *Grâces*, les cheveux en désordre, & sans leurs guirlandes accoûtumées, pour témoigner leur déplaisir. Sar. Boileau dit en parlant de Théocrite & de Virgile;

Daphné dans sa langueur a les Grâces *pour elle?*
Et les Grâces *toûjours ne font pas tant de bruit.* Font.

Les Grâces *& les Ris parlent par votre bouche.* Voi.

On les nommoit autrefois *Charites*. Les *Charites* sont brunettes, dit un vieux Poëte. Le P. Vavasseur ne croit pas que *Charis* & *Charites* soient Latin. Tout au plus on l'a dit en vèrs; encore quelques endroits des Poëtes, où il se trouve, lui paroissoient-ils suspects. Voyez *De vi & usu quorumdam verborum, p.* 30.

La ville de Deulton en Thrace met les *Grâces* sur quelques-unes de ses médailles. Voyez Vaillant dans l'Emp. Aléxandre.

Par la belle Conti, mes vœux sont prévenus,
Une des Grâces, *qui pour elle*
A quitté la cour de Vénus,
M'apporte cinq louis. C'est une bagatelle;
Mais des mains d'une Grâce *ils valent mille écus.*
Nouv. ch. de vèrs.

Et encore on dit en Poësie, les Jeux, les Ris, les *Grâces*, les Amours, en parlant des divèrs agrémens qu'ont les pèrsonnes qu'on aime. On dit qu'un homme n'a point sacrifié aux *Grâces*; pour dire, qu'il est grossier, & qu'il ne fait rien de bonne *grâce*. Cette phrâse est prise du Grèc.

On dit en provèrbe, Après *grâces* Dieu bût. Il est dans Regnier. On dit que l'origine en vient de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup après avoir dit *Grâces*, parce-qu'on ne les pouvoit autrement obliger à les dire. Les Allemands appellent cela l'indulgence du Pape Boniface. On dit la même chose en Brétagne, & on appelle cela l'indulgence ou le pardon de S. Guillaume.

Ce mot *grâce* vient du Celtique *grace* Pez. Il vient du Latin *gratia*.

GRACIABLE, adj. Tèrme de Chancelerie, qui ne se dit qu'en cette phrâse, Ce crime est *graciable*; pour dire, c'est un cas rémissible, sur lequel on peut expédier des Lettres de grâce. *Dignus gratiâ*.

GRACIEUX, euse, adj. Qui a de l'agrément, de l'honnêteté, de la douceur, de la civilité. On le dit des pèrsonnes & des choses. *Venustus, comis, urbanus, decens*. Un Prince qui a l'air & l'accueil *gracieux* se fait aimer de tout le monde. Il (le Roi) me parut si *gracieux* en me parlant. De Buss. Il se contenta de me dire des choses *gracieuses*. La Comtesse de M. Un Poëte a dit de M. le Cardinal de Rohan:

Tu rends tout gracieux, *& parlant par sa bouche,*
La science n'a plus un air sec & farouche.
Nouv. ch. de vèrs.

M. de la Mothe le Vayer & M. Ménage se sont déclarez contre M. Vaugelas, qui n'approuve point *gracieux*, quelque signification qu'on lui donne. On le peut pourtant dire des pèrsonnes qui ont des manières engageantes. Le P. Bouhours prétend qu'on ne s'en sèrt sérieusement que quand il s'agit de peinture, comme en cet éxemple, Ces peintures ont toute la finesse de l'art, & je ne sçai quel air tendre & *gracieux*, qui charme les Connoisseurs. M. Ménage l'a employé fort à propos en disant:

Pour moi de qui le chant n'a rien de gracieux.

Les Déesses toujours fières & méprisantes,
Ne rassureroient point des Bèrgères tremblantes,
Par d'obligeans discours, des sours gracieux. Font.

Ainsi *gracieux* ne signifie pas seulement civil, honnête, obligeant, mais encore agréable, qui a bonne grâce, qui plaît. On en fait peut-être un usage trop fréquent. Quoiqu'il en soit, de bons Auteurs l'employent dans tous ces differens sens, & aujourd'hui nul mot n'est plus à la mode dans le discours familier, & parmi les gens les plus polis. Il y a des gens qui à force de faire les *gracieux* dans leurs discours, en sont devenus fades. Cail. Ce Prélat sçavoit rendre ses refus si *gracieux*, qu'on étoit content de la politesse de ses manières si on ne l'étoit pas de ses raisons. Le P. Gail. C'est bien la faute des Princes s'ils ne se font pas aimer, un regard, une parole *gracieuse* leur gagne les cœurs. Bouh. Les femmes sont naturellement plus complaisantes & plus *gracieuses* que les hommes. Bell. L'extérieur d'un Philosophe doit être armé d'une *gracieuse* fiérté. Mont. Tous ces éxemples, & une infinité d'autres qu'on pourroit rapporter, font voir que le P. Bouhours s'est trompé, quand il a dit que le mot de *gracieux* ne se dit point en prose sérieusement, que quand il s'agit de peinture.

Gracieux, se dit figurément du stile, d'un pinceau. Un livre écrit d'un stile *gracieux* se fait lire davantage. Il y a des Peintres qui ont le pinceau plus *gracieux* les uns que les autres. Une figure *gracieuse*. Fel.

On appelle en Chancelerie Romaine des Provisions de Bénéfice en forme *gracieuse*, *in formâ gratiosâ*, quand elles sont accordées sur une attestation de vie & mœurs de la part de l'Évêque ou du Supérieur, en vèrtu de quoi on se met en possession, sans éxamen & sans demander le visa de l'Ordinaire; excepté pour les Cures, à cause de l'éxamen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Quand les provisions sont accordées *in formâ dignum*; c'est-à-dire, si le Pape a opposé la condition, que l'Impetrant

en

que les Bénéfices qui vaqueroient par mort durant le tiers de l'année, seroient affectez aux *Graduez*; c'est-à-dire, Avril & Octobre pour les *Graduez* simples; & Janvier & Juillet pour les *Graduez* nommez. Les *Graduez* sont obligez de faire insinuer leurs noms, & de bailles copie de leurs lettres au Collateur ou Patron; & de renouveller tous les ans leur insinuation dans le tems du Carême. Le Collateur n'est point obligé d'avoir égard au rang & à l'ancienneté des *Graduez* simples. Il peut preferer celui qui lui plaît entre ceux qui ont fait leurs insinuations dans la forme requise. Mais à l'egard des *Graduez nommez*, il est obligé de conferer les Bénéfices vacans aux mois de Janvier & de Juillet au plus ancien *Gradué*; & c'est pourquoi on a appellé ces mois-là des mois de rigueur. Entre *Graduez* prétendans la préférence, les Docteurs en Théologie précédent les Docteurs en Droit, & les autres de même selon la qualité de leurs dégrez. Les *Graduez* sont obligez de requérir les Bénéfices dans les six mois du jour qu'ils ont vaqué: & le Pape même les peut prévenir dans les six mois. Un *Gradué* ne peut plus requérir un Benéfice lorsqu'il est rempli d'un Bénefice de 400. livres de revenu en vertu de ses dégrez, ou d'un Bénéfice de 600. livres obtenu par une autre voye. Les *Graduez* doivent avoir la tonsure, & être séculiers ou réguliers, selon la qualité qu'ils requièrent. De là vient qu'on ne prend plus guère de dégrez en Medecine, parcequ'il y a peu de Clercs qui s'y appliquent. Ils peuvent s'adresser à un ou à plusieurs Collateurs; le droit des *Graduez* n'a lieu qu'en cas de vacance par mort. Il n'est pas aujourd'hui extrémement favorable: ce ne sont pas d'ordinaire les plus sçavans, ni les plus pieux, qui sont les plus ardens à le poursuivre. Les *Graduez* n'ont souvent d'autre mérite que le tems & l'ancienneté de leurs lettres.

GRADUEL, ELLE, adj. Tèrme de Jurisprudence, qui ne se dit que des substitutions qui sont *graduelles* & perpétuelles. *Gradualis.* L'Ordonnance d'Orleans de 1560. a reduit toutes les substitutions *graduelles* à quatre dégrez pour le passé, & à deux dégrez pour l'avenir.

GRADUEL, s. m. Tèrme de Rubrique. On appelloit autrefoi *Graduel*, un livre d'Eglise, & les prières qu'il contenoit, & qui se chantoient après l'Epître. *Gradualia, Graduale.* On va voir d'où venoit ce nom. Après la lecture de l'Epître le Chantre montoit sur l'ambon, avec son Livre nommé *Graduel* ou Antiphonier, & chantoit le *répons*, que nous nommons *Graduel*, à cause des degrez de l'ambon; & *répons*, à cause que le Chœur répond au Chantre.

Aujourd'hui on n'appelle plus *Graduel* que certain vèrset qu'on chante après l'Epitre, qu'on chantoit autrefois sur les degrez de l'autel, ou selon Ugonio, en montant de note en note, ou bien, selon Magri, pendant que le Diacre montoit au pupitre, qui étoit élevé sur plusieurs dégrez pour chanter l'Evangile. *Graduale.* Anastasius écrit que ce fut le Pape S. Célestin qui le prémier institua les *Graduels.* On tient que S. Ambroise composa plusieurs *Graduels.* Magri dit que S. Ambroise, S. Grégoire & le Pape Gélâse, sont les Auteurs des *Graduels.* Cela ne peut être vrai, si c'est le Pape Celestin I. qui institua le *Graduel*, comme l'assure Anastáse le Bibliothécaire dans la vie de ce Pape. Car S. Ambroise mourut en 397. & Céléstin I. ne gouvèrna l'Eglise que dans le siécle suivant après Boniface I. qui ne mourut qu'en 423. Ainsi S. Ambroise étoit mort 20. ans avant que Céléstin montat sur le siége Apostolique.

Rupèrt au 2. Liv. des Offices divins, dit que le *Graduel* est le symbole des travaux de la pénitence, & que c'est pour cela qu'on le chante d'un ton grâve, & qu'il n'y en a point dans le tems Pascal, qui est un tems de joye spirituelle: il ajoûte au 8ᵉ Liv. qu'on dit cependant un *Graduel* la prémière semaine de ce tems-là, à cause des Néophites, pour les avèrtir que par le batême ils se sont engagez aux travaux de la vie Chrétienne. Ces réfléxions font connoitre l'esprit & la discipline de l'Eglise. Quarti, dans l'explication des Rubriques de la Messe, ne croit point qu'on récite le *Graduel* pendant l'octave de Pâques, qui est le tems de la plus grande joye, à cause des nouveaux baptisez, puisque c'est un sujet de joye pour l'Eglise de voir augmenter le nombre de ses enfans; mais il pense qu'on a consèrvé pendant ce tems le *Graduel*, qui est un symbole de douleur, pour marquer l'état où etoient les Apôtres; car ce ne fut que huit jours après la resurrection qu'ils fûrent tous consolez, lorsque JÉSUS-CHRIST se trouva au milieu de ses Disciples, se fit voir à eux, & convainquit S. Thomas de la vérité de sa resurrection, dont il avoit déja convaincu, mais en différens jours, les autres Apôtres. Voyez sur le *Graduel* le Pape Innocent sur les mystères de la Messe, Durand, Walafridus, Rupèrt, Gavantus, Quarti. &c. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *gréel*, un livre à chanter la Messe.

On appelle aussi les Pseaumes *graduels*, les 15 Pseaumes que les Hébreux chantoient sur les 15 dégrez du Temple. D'autres croyent que ce nom vient de ce qu'on élevoit sa voix par dégrez en montant les tons. Le Cardinal Bona dans son Traité de la *Divine Psalmodie*, dit que les 15 Pseaumes *graduels* nous font ressouvenir qu'on n'arrive à la perfection que par des degrez: ensuite il marque ces 15 dégrez de vèrtu qui répondent aux 15 Pseaumes *graduels*; de ces 15 dégrez de vèrtu il y en a cinq pour les commençans, 5 pour ceux qui sont plus avancez, & 5 pour les parfaits, mais tous ces rapports & ces convenances sont arbitraires, & on ne les a imaginez que long-tems apres que l'usage des Pseaumes *graduels* a été etabli.

GRADUER. v. act. Tèrme de Géométrie. Diviser un cèrcle en 360 dégrez, qui est la division ordinaire des cèrcles. *Gradibus notare. gradus describere.* Les ouvriers ont un grand cèrcle *gradué* qui sert à *graduer* tous les autres. Une carte Geographique est *graduée.*

GRADUER, signifie aussi, Conferer des dégrez dans une Univèrsite, ceux des Maitres ès Arts, des Bacheliers, des Licentiez, des Docteurs. *Gradus conferre, lauream tribuere.*

GRADUÉ, part. & adj. Cèrcle *gradué*. Un homme *gradué Gradibus distinctus* Voyez ci-dessus GRADUÉ, Subst. Quand il s'agit d'un homme qui a pris les degrez dans une Univèrsite, on prend toûjours ce mot substantivement, & l'on dit absolument un *Gradué*, les *Graduez*, les mois des *Graduez*.

On appelle aussi en Chymie, un feu *gradué*, quand on le donne par degrez.

GRAFIGNER, v. act. Egratigner. *Vellicare.* Il ne se dit que des chats. Quand un enfant tire les oreilles d'un chat, il lui *grafigne* le nez. On doute que ce mot soit aujourd'hui en usage, si ce n'est parmi le plus petit peuple: au moins ne le trouve-t on que dans Nicot, qui dit, qu'il n'étoit usité de son tems que dans le Languedoc. Il le fait venir de l'Hebreu *garaph*, *arripere* ou *prendre à force*, dont est venu aussi celui d'*agraphe*.

GRAFIGNER. On apprend en Lorraine ce vieux dicton aux enfans: grand'mère vous avez de moult grans ongles, c'est pour mieux *grafigner*; mais les Lorrains disent *grifigner*, en faisant une espece de dérivé de *griffe*.

GRAFION, s. m. Nom que les François donnoient autrefois aux Juges pour les affaires qui concèrnoient le fisque *Grafio, fiscalis Judex, rerum fiscalium cognitor.* Il y avoit chez les François des Juges pour les affaires qui regardoient le fisque: on les appelloit *Grafions*; & pour limiter leur pouvoir, on choisissoit en chaque païs des pèrsonnes de probité, que les Loix appellent Sagibarons ou hommes de Loi, qui jugeoient des causes fiscales; & ce que trois de ces pèrsonnes avoient ordonné, ne pouvoit être changé par les *Grafions*. CORDEMOY, *T. I p.* 125. 126. Un acte fait sous Clovis III en 693. marque huit *Grafions* ID. *p.* 379.

Quelques Auteurs écrivent *Gravion.* Ainsi l'Auteur de l'Etat de l'Empire, traduit du Latin de Sévèrinus de Monsambano, dit après Coringius dans son Traité des Jugemens de l'Empire d'Allemagne: Du tems de Charlemagne les differends entre les pèrsonnes de la Maison Royale, ou entr'eux & d'autres qui n'en étoient pas, se tèrminoient dans l'assemblée des Grands & du Peuple, où se jugeoient aussi les causes importantes des Grands. Leurs affaires de moindre consequence étoient jugées par le Roi ou par les Envoyez. Car c'est ainsi qu'on appelloit alors ceux que l'on appelle aujourd'hui Commissaires ou Subdéleguez. Le reste des sujets étoit soumis au jugement des *Gravions*, ou Juges établis par le Roi dans chaque ressort ou detroit, & accompagnez d'Assesseurs choisis parmi la Noblesse, ou dans les plus honnêtes familles du peuple Ces Juges connoissoient également du civil & du criminel, & à cause de l'étenduë de leur ressort, ils avoient dans la plûpart des villages des Lieutenans ou Substituts, nommez Schultheiss, & du jugement desquels on appelloit aux *Gravions*. L'on ne pèrmetroit pas d'appeller légèrement, & ce n'étoit que quand les *Gravions* refusoient de faire justice. Les Allemands changent facilement l'*f* en l'*v* consone ou l'*v* consone en *f*, parceque le son de ces deux lettres est très-approchant l'un de l'autre. Voyez GRAVE.

Il ne paroît pas qu'on puisse douter que ce mot ne vienne de γράφειν *j'écris*, comme celui de Greffiér. En effet, Lips. Wendelin & Jacq. Eyndius dans sa Chronique de Zelande l'en derivent; cependant Besoldus veut qu'on l'ait pris de γραῦς, *une vieille*, & qu'il signifie des vieillards, *Seniores*, parcequ'il est constant que les Grands & les principaux des Villes & des Provinces, ont eté ainsi nommez, car c'est de là que vient le mot *Seigneur.* Mais γραῦς signifie vieille, & non pas vieillard, & ne forme point le nom qui le signifie.

GRAIER, s. m. Nom d'un Officier des forêts. Voyez GRUYER. Le nom de *Graier* se trouve dans quelques Ordonnances & dans quelques Arrêts des dèrniers siecles.

GRAIGNEUR, adj. m. & f. Vieux mot, plus grand. *Major.* Or oiez une des plus grant mèrveilles & des *graignors* avantures que vos onques oïssiez. VILLEHARD. n. 35. Une des *graignors* dolors,

En Térme de Brodeur de l'or ou de l'argent, *à grains d'orge* ou en *grains d'orge*, est une broderie d'or ou d'argent, faite en petits compartimens, qui représent des *grains d'orge* ou des losanges un peu allongées.

Grain, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet homme n'a pas un *grain* d'esprit, de bon sens, de jugement. *Nulla est in tanta corpore mica salis.* Catull. Pas *grain* de jalousie. La Fon. Il est léger d'un *grain*; pour dire, qu'il est un peu fou. Il a un *grain* de folie. Il n'a pas un *grain* de foi, de charité, de dévotion. Il n'y a pas un *grain* de sel dans tout cet ouvrage.

On dit proverbialement, qu'un homme est dans le *grain*; pour dire, qu'il est en un poste où il peut faire fortune, où il gagne beaucoup. On dit d'un Eunuque, qu'il est léger de deux *grains*. On appelle Catholique à gros *grains*, un libèrtin, un homme peu dévot, qui ne va à l'Eglise que par maniére d'acquit, qui viole sans scrupule les loix de l'Eglise.

> *Un bon catholique* à gros grain,
> *Mal informé des loix de son Eglise,*
> *Croyant jeudy dérnier que la chair fut permise.* N. R. de B. M.

On dit, qu'un homme en mangeroit un autre avec un *grain* de sel; pour dire, qu'il est bien plus fort que lui.

GRAINDIER, v. act. Vieux térme de Coûtumes, qui veut dire augmenter. *Augere.* Li pris n'en doit pas être *graindiez*. De Beaum.

GRAINDRE, adj. m. & f. Vieux mot, plus grand. *Major, grandior.*

> *Car François, li* graindre *& li mendre,*
> *Veulent à force tèrre prendre.* Guill. Gotart.

Ce mot s'étoit formé de *grandior*, mot Latin, qui signifie la même chose.

GRAINE, s. f. Quelques-uns écrivent GRÊNE. Semence que produisent les plantes & les arbres pour la consèrvation de l'espèce. *Semen, granum.* On voit la *graine* des plantes, aprés qu'elles ont jeté leur fleur & leur fruit. Toutes sortes de *graines* ne reussissent pas en toutes sortes de tèrres & de climâts. Les œillèts de *graine* sont plus touffus que ceux qui viennent de marcotte. La *graine* de la tulippe est renfèrmée dans son pistile. Les aunes, & les phyllirea viennent de *graine* & de bouture. La *graine* d'écarlate se cueille sur le chêne vèrd. La *graine* d'Avignon est le fruit du nerprun, dont on tire trois couleurs, la jaûne, la vèrte & la bleuë. Les Droguistes appellent *grains de corne de cerfs*, les raclures du bois de cèrf.

M. Grew, dans son Anatomie des Plantes, a fait de curieuses obsèrvations de plusieurs *graines*. Il dit en général, qu'elles ont quatre enveloppes, dont la prémière s'appelle la *capsule*, qui ressemble quelquefois à une petite bourse, comme celle du cresson; quelquefois c'est une gousse, comme sont celles des légumes; quelquefois elle est divisée en deux, comme dans l'oseille & dans la renoüée. La seconde & la troisiéme de ces enveloppes s'appellent proprement les *peaux de la graine*, principalement dans les fèves. La couleur de la peau est de divèrses couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir de jais. Sa figure est tantôt semblable à celle d'un rognon, comme en cette espèce de *ben* appellée *papaver spumeum*; tantôt elle est triangulaire, comme dans l'oseille & dans le sceau de Salomon; quelquefois entre ronde & triangulaire, comme dans la menthe & dans la mélisse: quelquefois elle est ronde-plate, comme dans les giroflées & les amaranthes: quelquefois sphériques, comme dans les navèts & dans la plante appellée *asperula*; quelquefois ovale, comme dans le *scandix*, autrement *pecten Veneris*, & dans les tytimales; ou demie-ovale, comme dans l'anis & dans le fenoüil; ou demie-ronde, comme dans la coriandre. On en trouve qui ont la figure d'une pique, comme dans la laituë; ou d'un cylindre, comme dans les jacobées; ou d'une pyramide, comme dans le bèc de cigogne à feüilles de guimauve. Il y en a de lisses & polies comme celles de scandix; d'autres qui sont boüillonnées, comme celles de *blattaria* & de *ben*; d'autres qui sont remplies de petites fosses héxagones semblables aux rayons de miel, comme celles des pavôts, de jusquiame, du musle de veau, de passerage, &c. d'autres qui sont pèrcées comme des pièrres ponces, comme celles de gremil & du *Phalangium Cretæ*. Les peaux des *graines* de coignassiér, de l'hèrbe aux puces, du cresson, de la roquete, du basilic, de la cameline & de plusieurs autres, ont un mucilage qui n'est pas aisé de remarquer lorsqu'elles sont séches. La quatriéme & dèrnière enveloppe se peut appeller *secondine*, parcequ'elle est dans les plantes à-peu-près ce que sont dans les animaux les membranes qui envelopent les fœtus. On la peut voir en coupant fort adroitement & en morceaux fort minces les peaux d'une fève nouvellement formée.

Les *graines* trempées dans du lait pendant quelques tems avant que d'être semées, produisent des fruits très delicat.

Graine d'epinars, en tèrme de Brodeur, signifie la même chose que grain d'orge. De l'or ou de l'argent en *graine d'epinars*.

Graine de Paradis. C'est le grand cardamome, qu'on appelle autrement *maniguéte* ou *maleguéte*. Voyez Cardamome.

Graine, se dit figurément en mauvaise part d'une mauvaise engeance. On ne sçauroit si bien éteindre une hérésie, qu'il n'en reste toûjours quelque *graine*. Les laquais, les clèrcs, les gens de rivière, sont une méchante *graine*. Les charençons dans un greniér; les chenilles dans un jardin, sont une méchante *graine*.

On dit provèrbialement d'une fille qui est deja un peu âgée pour se marier, qu'elle monte en *graine*. On appelle *graine d'andouilles*; une troupe de petits enfans qui sont amassez. C'est une expression de la Comédie du Pedant joüé, & elle ne se trouve point ailleurs.

Graines, en Sculpture; ce sont de petits boutons d'inégale grosseur aux bouts des rinceaux de feuillages qui sèrvent d'ornement.

GRAINER, v. n. Tèrme de Jardinier. Monter en graine. *Emicare, enduere se in granum, semen.* Voyez Grener. Cependant la Quintinie, Ligèr & Chomèl, écrivent *grainer*.

Grainer, v. act. Tèrme de Coûtumes. Mettre les porcs dans les bois pour la paisson ou à la glandée. *Porcos in sylvis glande pascere, in sylvas ad pastum ducere.*

GRAINETIER, s. m. Marchand de grosses graines, comme blé, avoine, &c. *Frumentarius.* Voyez l'article suivant.

Grainier, iere, s. m. & f. N'est pas seulement un Marchand de graines, mais encore un Marchand de grains en détail, & à petite mesure. *Seminum, Granorum propola.* Il y a plus de trois siécles, dit M. de la Mare dans son *Tr. de Pol. L. V. Tit. V. C. 1. & Tit. VI. T. II. p. 738.* que ceux qui compôsent l'ancienne Communauté des Bladiers ou Blatiers à Paris, ont été réduits à ne vendre des grains qu'à petite mesure, & qu'ils se trouvent nommez dans les Reglemens, Revendeurs de grains, Regratiérs ou *Grainiérs*, & que ceux qui font le grand commèrce ont pris le nom de Marchands de grains. Les *Grainiérs* ne peuvent entrer aux Marchez de Paris qu'aprés cèrtaines heures, ni acheter que cèrtaine quantité de *grains*. Voyez de la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p. 730.* Par une Ordonnance de Louis le Grand du mois de Décembre 1672. art. 8. & 10. il est defendu aux Maîtres *Grainiérs* d'entrer aux marchez qu'aprés midi, ni d'enlever plus de six septiérs d'avoine & deux septiérs d'autres grains. Id. *p. 731.* On dit *Grainiérs & Grainières*, Marchands *Grainiérs*, Jurez *Grainiérs*. Un particulier ayant obtenu un Brévèt de *Grainiér* privilégie suivant la Cour, les Marchands & Marchandes *Grainières* se pourvûrent au Châtelet, & aprés plusieurs Sentences pour & contre, un Arrêt du Conseil de l'an 1636. 11. de Janv. régla qu'il n'y auroit aucun *Grainiér* ou *Grainières* privilégiez, & défendit au Grand-Prévôt de l'Hôtel d'en donner des Provisions. Voyez de la Mare, *T. II. p.* 1118. & 1119. La Quintinie met de la différence entre *Grainiér & Grainetiér*. *Grainiér*, selon lui, est le Marchand de graines, tant potagères que fleurs; & *Grainetiér* est le Marchand des autres grosses graines; & on l'avoit suivi dans la prémière édition de ce Dictionnaire. Cependant il paroît par ce que nous venons de rapporter que *Grainiér* est pris même pour un Marchand de blé, *frumentarius*, pourvu que ce soit en detail.

Grainville-*la-Teinturière*. Nom & surnom fem. d'un bourg de France au Pays de Caux en Normandie. Il est sur la Paluelle, petite rivière, une lieuë au dessus de Cani, à trois de St. Valery & de la mèr. Les Religieux de la Charité y ont un bel hôpital; fondé & bâti par M. le Président d'Hocqueville, Seigneur de ce lieu & de Cani, &c.

GRAIRIE, s. f. Tèrme des Eaux & Forêts. Partie d'un bois qui est possédé en commun. Il en est fait mention en la plûpart des articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Forêts.

Grairie, est aussi un droit que le Roi prend sur les bois qui sont sur le très-fond d'autrui, à cause de la Justice qu'il fait exèrcer par ses Officiers des Eaux & Forêts pour leur consèrvation: comme à Orléans, on paye deux sols parisis d'une part, & dix-huit deniérs d'autre pour ce droit, comme dit Chauffour. Ce droit est différent selon les lieux.

Quelquefois on prend indifféremment pour la même chose les mots de *grairie* & de *grurie* ou *gruerie*, *gruirie*; mais il ne faut pas les confondre puisqu'ils ont des significations differentes, quoiqu'ils ayent quelquefois la même.

GRAIS. Voyez GRÈS.

GRAISIVODAN, s. m. Nom propre d'un Tèrritoire de France; Bailliage de Grenoble. *Gratianopolitanus pagus* ou *ager*. Contrée de France située dans le Dauphiné, & bornée au nord par la Savoye, au couchant par le Viennois & par le Valentinois: au midi par le Diois & par le Gapençois; & au levant par l'Ambru-

nois & par le Briançonnois. Ce pays est assez étendu ; mais il est fort montagneux, particulièrement vèrs le levant. Il est baigné par l'Isère, la Romagne & le Drac ; ses principaux lieux sont la petite ville nommée le Bourg-d'Oysans, Grenoble, capitale du Bailliage & de toute la Province, le fort de Barraux, les Bourgs de Pont en Royans, de Vif, de Mens, de Corp & de Vizile, & la grande Chartreuse, Chèf de son Ordre.

De Valois *Not. Gall.* p. 565. dit qu'on trouve *Graisivouldan*, *Grésivodan*, ou la vallée de *Grisivodan*, que quelques-uns écrivent *Graisivaudan* ; mais mal, parcequ'il n'y a qu'*al* qui se change en *au* ; mais *ol* se change en *ou*, qui dans la suite s'est changé en *o*, *Graisivoudan*, *Graisivodan*. Chorier écrit *Grésivodan*.

Ce mot *Graisivodan*, selon Chorier, vient de *Gratianopolitanus* par corruption.

GRAISSE, s. f. Tèrme d'Anatomie. C'est une matière blanche, grasse, huileuse, ramassée dans des capsules ou petits sacs membraneux, destinée pour entretenir la chaleur des parties, & principalement pour adoucir les sèls âcres de la masse du sang. *Adeps*, *pinguedo*. La *graisse* avec ses membranes fait une troisième envelope qui est au dessous du cuir, & qui couvre toutes les parties du corps, à la réserve des paupières, de la vèrge & du scrotum. Il y a aussi de la *graisse* répanduë en plusieurs autres parties. Les Médécins distinguent quatre sortes de *graisse* : la prémière, qui est molle & humide, que les Latins appellent *pinguedo*, s'appelle *axunge* : La seconde ou la vraie *graisse*, qu'on appelle autrement *oing*, ou en Latin *adeps* : la troisième, qui est plus fèrme & dure, est le lard, en Latin *lardum* : la quatrième, qui est plus lâche & plus épaisse, est le suif, en Latin *sevum*. Quelques-uns font seulement deux espéces de *graisse*, l'une qui est plus fèrme & coagulée, l'autre qui est molle, & faite comme de l'huile caillée. Sa matière est la partie la plus grasse & aërée du sang, laquelle sortant comme une sueur par les orifices des artères, s'arrête & s'épaissit dans les capsules adipeuses. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on n'y pouvoit trouver une etoile de *graisse*. De la *graisse* de rût. Cet habit est usé & plein de *graisse*. La poudre déssèche la *graisse* des cheveux. On dit en parlant des cailles, des ortolans & des autres petits oiseaux, que ce sont des pelotons de *graisse*, pour dire, qu'ils sont bien nourris & bien gras. Une femme chargée de *graisse* & d'embonpoint est dégoûtante. Chiapin Vitelli, Marquis de Cétone, fameux Capitaine de son tems, devint à force de boire du vinaigre, si maigre, d'extrémement gras & replét qu'il avoit été auparavant, qu'il pouvoit s'entourer prèsque tout le corps des peaux vuides de son ventre & de la poitrine, mais il ne pût en se défaisant de 87. livres de *graisse*, se défaire en même tems de ses vices & de son intempérance. P. Verjus.

La *graisse* des animaux pour l'ordinaire n'est pas un bon aliment, parcequ'elle est difficile à digérer, & qu'elle produit un suc épais & grossier ; mais elle est d'un grand usage dans la Médecine. La *graisse* de veau est employée dans les pommades, elle est résolutive, adoucissante & émolliente ; celle de cochon a les mêmes qualitez, aussi bien que celle de sanglièr, qui est encore fortifiante ; celle de cèrf est bonne pour fortifier les nèrfs, pour les rhumatismes, la goute sciatique, les fractures. La *graisse* de lièvre appliquée extérieurement excite la digestion & la suppuration des abcès ; celle de lapin est nèrvale & résolutive ; celle du coq & de la poule sèrt à résoudre & amollir les duretez ; celle d'oie a les mêmes qualitez, elle adoucit les hémorroïdes, elle appaise les douleurs d'oreilles étant introduite dedans, elle lâche le ventre étant prise intérieurement, elle est bonne pour les rhumatismes. La *graisse* de canard adoucit, résout, amollit ; celle des outardes est anodine & résolutive ; celle de faisan fortifie les nèrfs, résout les tumeurs, dissipe les douleurs de rhumatisme ; celle de caille est estimée propre pour emporter les taches des yeux. La *graisse* de gruë ramollit les duretez, on la tient propre pour la surdité étant mise dans l'oreille ; celle de l'ortolan est résolutive, adoucissante, émolliente ; on attribuë à peu près les mêmes qualitez à celle du brochet : celle de l'anguille est estimée propre pour ôter les taches de la petite vérole, pour guérir les hémorroïdes & pour faire croître les cheveux, on la met aussi dans l'oreille pour la surdité ; celle de truite, outre qu'elle est adoucissante, est propre pour les maladies de l'anus & les ulcères du sein.

Graisse, se dit aussi de ce qui est visqueux & onctueux dans la tèrre. La *graisse* des montagnes tombe dans les vallées, &c. c'est ce qui rend celles-ci fèrtiles, & celles-là stériles.

Graisse, se dit aussi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque chose. *Opimum*. Les précédens Fèrmièrs ont emporté toute la *graisse* de cette Fèrme, de cette affaire.

On dit provèrbialement, qu'un homme se plaint de trop de *graisse*, quand il se plaint de quelque chose qui lui est très-avantageuse. On dit qu'on ne fait les choses qu'à *graisse* d'argent, pour dire, en donnant bien plus d'argent qu'il n'en feroit dû légitimement. On dit aussi, Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la *graisse*, lorsqu'on a besoin encore de quelque chose pour achever une affaire.

GRAISSER, v. act. Frotter, enduire de graisse quelque chose pour la faire aller plus aisément. *Adipe illinere*. Si on ne *graisse* les rouës d'un carrosse, le feu s'y met. Il faut *graisser* un poulain pour avaler du vin.

On dit provèrbialement, *Graissez* les bottes d'un vilain, il dira qu'on les brûle ; pour dire, qu'il fait mauvais faire plaisir à un malhonnête-homme. On dit, qu'on *graisse* la patte d'un Juge, d'un Intendant ; pour dire, qu'on lui donne de l'argent pour le corrompre, pour faciliter une affaire. On dit, *Graisser* le marteau d'une porte ; pour dire, donner de l'argent au Portier afin de pouvoir entrer. On n'entroit point chez moi sans *graisser* le marteau. Rac. On dit aussi, *Graisser* les épaules à quelqu'un ; pour dire, le bâtonner : ce qui a fait dire aussi, de l'huile de coterèt, pour dire, des coups de bâtons.

Graissé, ée, part. pass. & adj. *Illitus adipe*.

GRAISSERIE. Voyez GRESSERIE.

GRAISSET, s. m. Espéce de grenouille qui vit sur tèrre & dans les buissons, qui est vèrte, & porte les yeux avancez en guise de cornes. *Rubeta*. Elle tient du crapeau, & a du venin. Son nom Latin vient de *rubus*, buisson.

GRAISSEUX, euse, adj. Qui est rempli de graisse, ce où il y a de la graisse. M. Dionis appelle l'épiploon, une toile *graisseuse*. *Adiposus*.

GRAITZ, s. f. Nom propre d'une petite ville ou Bourg de la Haute Saxe. *Graium*. Ce lieu est dans le Voigtland en Misnie sur l'Elster, à trois ou quatre lieuës au dessous de la ville de Plawen.

GRAMAILE, s. f. *Gramalla*. Nom d'un habit de deüil, qui étoit long : on en voit encore sur quelques tombeaux, & dans les ouvrages de sculpture du bas Empire.

Ce mot vient, selon Magri, de *grandis malla* : le mot de *grandis* marque que cet habit étoit grand & ample, & celui de *malla*, qui veut dire la même chose que *villosa*, velu, *à long poil*, marque la qualité de l'étoffe dont on faisoit cette sorte d'habit. On appelle encore aujourd'hui *gramaglia* en Sicile & à Malthe, un habit long de deüil.

GRAMBUSIA, s. f. Nom propre d'une petite Isle de la mèr Méditèrranée. *Grambusa*. Elle est sur la côte de la Natolie, près du cap de Célidonia & du Golfe de Satalie.

GRAMEN. Sorte de petite hèrbe qui croît dans les cours & sur les tèrres, appellée autrement *chien-dent*. *Gramen*. Il y a un grand nombre d'espéces de *gramen*. Voyez Chiendent.

GRAMINÉE, adj. f. Qui se dit de la couronne de *gramen* qui se donnoit à Rome à quelques Généraux d'armée. *Gramineus*, *a*. La Couronne de grâmen s'appelloit Couronne *graminée*, on ne l'accordoit que rarement & pour quelque éxploit signalé, quand par l'habilité & le courage d'un Général, l'armée réduite aux dèrnières extrémitez avoit été délivrée ou présèrvée d'une defaite évidente, & les ennemis mis en fuite. Voyez Pline L. XXII. C. 4. & Vigenère sur Tite-Live T. I. p 997. La Couronne *graminée* se donnoit aux Consèrvateurs des armées. Pline. Les Couronnes obsidionales étoient aussi de grâmen, & s'appelloient *graminées*, parcequ'on les faisoit de la prémière petite hèrbe que l'on trouvoit dans le camp.

GRAMMAIRE, s. f. Art qui enseigne à bien parler ; c'est-à-dire, à bien éxprimer ses pensées par des signes que les hommes ont institutez. *Grammatica*. Johnson, dans ses Commentaires sur la *Grammaire*, la définit ainsi : L'Art d'éxprimer les rapports des choses en construction, par l'accent convenable, en parlant, & par l'horthographe régulière en écrivant, le tout suivant l'usage de ceux dont on parle la langue. Harris. Elle enseigne à décliner & conjuguer ; à construire & à bien orthographier les noms, les vèrbes, & les autres parties de l'oraison. Elle apprend à bien connoître la propriété & la force naturelle de chaque partie du discours, & la raison de toutes les expressions qui y doivent entrer. Les langues vivantes s'apprennent plus aisément par l'usage que par la *Grammaire*. Quelques-uns ont appellé la *Grammaire* la porte de tous les Arts, parceque sans son secours l'on ne peut parvenir à la connoissance des sciences. La *Grammaire* est, selon Quintilien, à l'égard de l'éloquence, ce que le fondement est à l'égard de l'édifice. Ceux qui s'en moquent comme d'un art qui n'a rien que de bas & de méprisable, se trompent fort. Elle a plus de solidité que d'ostentation & d'éclat : & elle sèrt autant à éxèrcer & à éprouver la suffisance des plus habiles, qu'à former l'esprit de ceux qui commencent. Log. Ceux qui ne veulent point du tout de *Grammaire* sont des gens paresseux, qui se veulent épargner la peine, ou de l'apprendre, ou de l'enseigner. Nic. Il y a dans toutes les langues vivantes une infinité d'expressions irregulières, qu'on ne peut ramener aux régles de la *Grammaire*. L a C a. Le Cardinal Bembo ne crut point tèrnir l'éclat de la

sa Pourpre parmi la poussière de la *Grammaire*. Vaug.

La *Grammaire* de toutes les langues est la même dans les principes généraux & dans les notions qu'elle emprunte de la Philosophie pour expliquer de quelle manière nous exprimons nos idées par des mots : mais comme chaque langue a ses tours particuliérs, son caractère & son génie, qui est different du génie & du caractère des autres langues, il y a autant de Grammaires qu'il y a de langues. Un exemple suffira pour faire connoître ce que nous disons. On dit en François *tracer une ligne droite*, mais on ne peut pas dire *tracer une droite ligne*, quoiqu'on dise en Latin *rectam lineam*, ou *lineam rectam ducere*, ou même encore autrement. Que s'il y a quelque langue qui suive dans la phrâse qui vient d'être rapportée la même analogie que la langue Françoise, elle s'en écarte en cent autres occasions.

Diogéne Laërce rapporte, après un cèrtain Hèrmippus, qu'Épicure étoit le premier qui eut donné des régles de *Grammaire* aux Grècs, & que Platon est celui qui fit le premiér des découvèrtes & mêmes des réfléxions sur cela. A Rome, Cratès de Mallunre en Mysse, contemporain d'Aristarque, en fit le premiér des leçons à Rome, pendant qu'il y fut Ambassadeur d'Attalus entre la seconde & la troisiéme guèrre de Carthage, environ le tems de la mort d'Ennius. Avant lui on ne sçavoit à Rome ce que c'étoit que *Grammaire*. Polydore Virgile, *De Invent. Rer. L. I. C.* 7.

Périzonius a montré l'utilité de la *Grammaire* dans la Préface de l'Édition qu'il a faite de la Minèrve de Sanctius à Amstèrdam 1714. sur laquelle il a fait aussi des Notes. M. de Fenelon, Archevêque de Cambray, a fait de judicieuses Réfléxions sur la *Grammaire*.

On appelle une *Grammaire*, un livre qui contient les régles de la *Grammaire* de chaque langue. La *Grammaire* Hebraïque de Quincarboreus, la Grècque de Clenard, l'Italienne & l'Éspagnole d'Oudin, &c. La *Grammaire* de Rabbi Judas Chiug, passe communément pour la premiére *Grammaire* Hebraïque qui ait paru. Cependant il est sûr que Rabbi Saadias Haggaon, qui vivoit avant Rabbi Judas, avoit fait deux Ouvrages en ce genre, l'un de la *Grammaire*, & l'autre des Élégances de la langue Hébraïque. Il s'en faut beaucoup aussi que la *Grammaire* de R. David Kimhhi soit la plus ancienne *Grammaire* Hébraïque que nous ayons. Son père R. Joseph Kimhhi a fait aussi une *Grammaire* qui se trouve manuscrite; & nous avons huit Ouvrages d'Abenezra, qui vivoit avant Kimhhi le fils, & un peu même avant le père; la plus ancienne *Grammaire* Grècque est celle de Gâze. Les Latines sont les Ouvrages de Martianus Capella, de Priscien, d'Asconius Pœdianus.

Les meilleures *Grammaires* faites dans ces dèrniérs tems, sont : 1°. Pour l'Hébreu celles de Pagnin, Édition de Rob. Étienne, de Cévallérius, Édition d'Henri Étienne, ou de Le Preux à Genéve en 1592. celle de Petrus Martinius à la Rochelle 1591. de Buxtorf, de Louis de Dieu en trois langues, de Sixtinus Amama, qui est une compilation de Martinius & de Buxtorf, de Bellarmin avec les Notes de Muis, celle du P. Sglanther est utile pour commencer. Pour les Chaldéennes celle de Martinius, celle de Buxtorf, celle de Louis de Dieu en trois langues. Pour le Syriaque, celles de Amira, de Myricæus, de Waserus. La Chaldaïque & Syriaque de Buxtorf, celle de Louis de Dieu en trois langues, & celle de Lembden. Pour le Copte, le *Prodomus Coptus*, & *Lingua Ægyptiaca restituta* du P. Kirkes. Pour l'Arabe, celle d'Èrpénius, & celle de Golius, qui n'est que celle d'Erpénius un peu augmentée. Pour l'Éthiopien, celle de Ludolph. Pour le Persan, celle de Louis de Dieu. Pour l'Arménien, celle de Schroder & de Galanus. Pour le Grèc, celles de Martinus Ruelandus, de Silburgius, du P. Mocquet, de Vossius, de Port-Royal. Pour le Latin, celles de Despautère, la Minèrve de Sanctius, celle de Vossius, celle de Port-Royal, qui n'est qu'une compilation des autres. Pour l'Italien, celle de Perger, d'Arnaud, de Laofrédini, de Saulnier, de Port-Royal, de Vénétoni. Pour l'Éspagnol, celles d'Ambroise de Salazar, de Port-Royal, de l'Abbé de Vetac, &c. Pour le Portugais, celle du P. Péreyra Jésuite. Pour l'Allemand, celles de Heim, de Claius, de Hertzber, de Léopold. Pour l'Anglois celles de Wallis; celle de E. A. & de Manger ne sont pas bonnes. Pour le François, les deux meilleures sont celle de M. l'Abbé Regnier; & celle du P. Buffier, Jésuite toutes les autres, ou ne valent rien du tout, ou sont fort défectueuses.

GRAMMAIRIÉN, s. m. Celui qui sçait ou qui enseigne la Grammaire. *Grammaticus*. Un *Grammairien* n'a d'empire que sur les syllabes, & il n'y a que les mots qui soient de sa jurisdiction. G. G. Donat, Priscien, ont été de fameux *Grammairiens*.

La nation des *Grammairiens* est redoutable à tout le monde, si on la veut croire, sa jurisdiction s'étend jusques sur les têtes couronnées si elles veulent introduire quelque nouveau mot. Bal. Une partie de la science d'un *Grammairien* vraiement habile, est de sçavoir, qu'il y a des choses qui ne méritent pas d'être sçûës. Port R. Un *Grammairien* occupé à une étude aussi séche & aussi triste que celles des mots, a toujours le front ridé. Mont. Un *Grammairien* ne songe qu'aux mots : il n'entre ni dans la délicatesse du sentiment, ni dans la finesse de la pensée. S. Evr. Suétone a fait un livre des plus illustres *Grammairiens*.

> *Et gâre un froid* Grammairien,
> *Qui traitant en homme capable*
> *Tout l'ouvrage de détestable,*
> *Envoyra d'un ton peu chrétien*
> *Et la piéce & l'Auteur au Diable.*
>
> P. Du Cerc.

Le titre de *Grammairien* étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit non seulement à ceux qui s'appliquoient à la Grammaire ou qui excelloient dans la Philologie; mais à tous ceux qui passoient pour Sçavans en quelque sorte de science que ce fut, comme témoigne Gérard Vossius dans son livre de la Grammaire. C'étoit un titre de littérature & d'érudition : on appelloit autrefois *Polyhistores* ces sortes de Sçavans; c'est-à-dire, gens qui possédent divèrses connoissances. Philoponus, fameux Philosophe du tems de Justinien, a été appellé *Grammairien*, quoiqu'il excellât en plusieurs sortes de sciences, comme on le voit dans la Bibliotheque de Photius. Saxon, Historien de Danemarck dans le XIIIe siécle, a été appellé le *Grammairien*, & encore en l'an 1580. Thomas d'Avèrse, Jurisconsulte Néapolitain, fut surnommé le *Grammairien*. Voyez M. Baillet. Le titre de *Grammairien* se donnoit autrefois à tous ceux que nous appellons aujourd'hui Sçavans & Critiques, & sur tout a ceux qui écrivoient bien & poliment en tout genre. C'est dans ces sens que Suétone a intitulé *Des Grammairiens célébres*, le Livre où il traite des excellens Écrivains Latins; que Cornelius Népos appelle *Grammairiens* les Commentateurs des Orateurs & des Poëtes; & qu'enfin l'Antiquité le donne communement à Apion, à Joannes Philoponus & à Solin. Il se donne sur tout à quelques Écrivains, dont il est devenu comme le surnom; qui sont Elfrique, Archevêque de Cantorbéry, qui mourut l'an 1006. Galfridus ou Geofroy, qui florissoit vèrs l'an 1490. Philoponus, dont nous avons parlé. Serlo, qui vivoit l'an 1160. & Saxon le *Grammairien*, qui écrivoit vèrs le milieu du XIIe siecle. Voyez sur ce nom & les significations & usages les Centuries de Balæus Anglois, & les Prolegomenes de Stephanius sur Saxon le *Grammairien* C. 9. Polydore Virgile *L. I. C. 7. Invent. Rer.*

Les *Grammairiens* les plus renommez (du IIe siecle) furent Apèr, Pollion, Eutychius, Proculus, Athénée, Julius Pollux, Macrobe & Aulu-Gelle. Les Ouvrages de ces dèrniers Auteurs sont un ramas de beaucoup de choses différentes, qui regardent la Critique des Auteurs anciens, & les Belles Lettres. Le nom de *Grammairien* en ce tems-là étoit autant honorable, qu'il est vil & méprisé dans le nôtre. La faute en vient de ceux qui prennent ce nom, & qui traitent la Grammaire d'une manière basse & pédantesque, la réduisant aux mots, aux syllabes, & à des censures tout-à-fait puériles : au lieu que son véritable usage est d'examiner les Auteurs à fond, de les expliquer, d'en remarquer les vices ou les beautez, & de distinguer les faux des veritables; & dans ceux-ci, ce qui est sorti de leurs mains, d'avec ce que les Copistes, ou les imitateurs y ont fait couler. Godeau, *Hist. de l'Egl. L. II. p.* 197. C'est-à-dire, que *Grammairien* étoit alors ce que nous appellons aujourd'hui Critique, qui n'est point un nom vil & méprisé, mais honorable aujourd'hui comme alors. Et ceux qui n'enseignoient qu'à lire & expliquer & entendre les Auteurs, on les nommoit Grammatistes; *Grammatista*. Cette distinction se trouve dans Lampridius.

GRAMMATICAL, ale, adj. Qui appartient à la Grammaire. *Grammaticalis*. Une façon de parler est *grammaticale*, quand elle est construite selon les lois de la Grammaire. Quelque admirable que soit Voiture en ce qui regarde la délicatesse & l'enjouëment, il n'étoit pas infaillible en matière de construction & de pureté *grammaticale*. Bouh. C'est assez parler & de la difference des tems des vèrbes, quant à leur forme *grammaticale*, & de leur ressemblance, quant à la manière de les employer les uns pour les autres. L'Ab. Regn.

GRAMMATICALEMENT, adv. d'une manière grammaticale. *Grammaticaliter*. Cette phrâse n'est pas bonne *grammaticalement*, mais c'est un gallicisme.

GRAMMELOUC, s. m. Arbrisseau des Indes orientales, qui croît de la hauteur d'un homme. Ses feuilles sont longues de trois poûces, finissant en une longue pointe d'un vèrd naissant : il porte des fruits dans une gousse triangulaire de la grosseur d'une petite noix, & un peu plus longue : en l'ouvrant on y trouve trois

compartimens, & dans chacun un petit fruit assez semblable à celui du Palma-Christi ; il est envelopé d'une pellicule blanche fort transparente, qui en laisse voir une autre noire : le dedans du fruit est blanc & d'un goût mordicant : c'est un très-violent purgatif pour peu qu'on en goûte ; il purge par haut & par bas avec beaucoup de violence, & on ne peut arrêter son action qu'en se lavant sur tout le visage ou en mangeant du bétel ; c'est au moins le seul remède dont on se sert dans le pays où vient cet arbrisseau. Le *Grammelous* vient à la côte de Malaga.

GRAMMERCY ou GRAND-MÈRCI. Je vous rends grâces, je vous remèrcie. *Est gratia, gratias ago.* Il est du discours familiér. Il s'employe aussi substantivement. Cela ne m'a coûté qu'un *grand-mèrci. Gratis hoc habui.*

Mes beaux Pères Religieux,
Vous dinez pour un Grammèrcy :
O gens heureux ! ô demi Dieux !
Plût à Dieu que je fusse ainsi MAR.

Et pour le prix que j'en demande,
Il suffira d'un grand-mèrci.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

GRAMMONT. Prononcez présque comme s'il y avoit *Gramont.*

GRAMMONT, s. m. Nom de lieu qui a donné le nom à une celebre Abbaye, Chéf de son Ordre. *Grandis mons, Grandimontium.* Il est dans la marche, Province de France, à six lieuës de Limoges du côté du nord. MATY. De Valois, *Notit. Gall. p.* 236.

L'Ordre de *Grammont* est un Ordre Religieux fondé vèrs l'an 1076 par S. Étienne de *Grammont. Gradimontensis Ordo, Grandimontensis Monachi.* Cet Ordre a tiré son nom de *Grandmont* dans la Marche. L'Ordre de *Grandmont* ne commença pourtant pas à Grandmont, mais à Muret, village du Limousin, l'an 1076. Étienne de Mureten fut l'Instituteur. Après sa mort les Religieux transportérent leur demeure à *Grand-mont*, dans le diocèse de Limoges. C'est une montagne très-froide & très-stérile. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 492. Le Martyrol. de M. Chastelain au 8ᵉ de Fév. p. 577 &c. Polydore Virgile, *De Invent. L. VII. C.* 2. L'Ordre de *Grammont* fut gouvèrné par des Prieurs environ 240. ans. L'an 1318. Nicolas, Cardinal d'Ostie, en créa Guillaume Bellieeri Abbé.

Plusieurs Auteurs écrivent aujourd'hui *Grammont*, & il paroît que c'est l'usage. D'autres néanmoins écrivent encore *Grand-mont.*

GRAMMONTINS, s. m. Religieux de l'Ordre de Grammont. *Grandimontanus, Grandimontensis.* M. Chastelain se sert de ce mot dans ses Notes sur le Martyrologe T. I. p. 578. On nommoit ces *Grammontins, Les Bons-hommes*, comme le dit Étienne de Tournay, Abbé de Sainte Geneviéve de Paris, qui vivoit en 1160 dans une de ses Lettres à l'Abbé de Pontigny ; & on pourroit croire que ce feroit par eux que ce nom auroit passé aux Minimes, si on ne voyoit que ce sont ceux de Nigéon que l'on appelle ainsi plutôt que ceux de Vincennes. Jean de Sarisbéry, *Policr. L. VII. C.* 23. met les *Grammontins* de pair avec les Chartreux. CHASTEL. On dit communément les Religieux de Grammont, les Moines de Grammont.

GRAMPE. Petit instrument à deux branches, d'un seul morceau de fèr, courbé de sorte qu'il forme deux crochèts.

GRAMPS, ancien nom d'une montagne d'Écosse. Voyez GRANTZBAINS.

GRAMPOND, s. m. Nom propre d'un Bourg d'Anglètèrre. *Grampondium.* Il est dans le Comté de Cornoüaille, entre le Bourg de Truro & celui de Fowey, environ à trois lieuës de chacun. *Grampond* est un de ces bourgs qui ont séance par leurs députez au Parlement d'Anglètèrre.

GRAN, s. m. Nom propre d'une rivière de la Haute Hongrie. *Granus.* Elle prend sa source vèrs les monts Karapaks, & coulant vèrs le midi, elle baigne Lipeze, New-Sol ou Bistrics, Teplicz, Bars, Lewenes, & elle se decharge dans le Danube à Parkam ou Barkan, vis-à-vis de la ville de Strigonie ou de Gran.

GRAN. Ville. Voyez STRIGONIE.

GRANÇAY ou GRANCEY, s. m. Nom propre de lieu. *Grancemus, Granciacum.* Bourg de France situé dans la Champagne vèrs les confins de la Franche-Comté, à huit lieuës de Châtillon sur Seine & autant de Langres. *Grancey* a maintenant titre de Comté, DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 236.

GRAND, GRANDE, adj. Tèrme de comparaison. Ce qui a plus d'extension qu'une autre chose à laquelle on le rapporte. *Magnus, grandis.*

Il faut remarquer sur ce mot de *grand* que le *d* se prononce comme un *t* devant une voyelle ou devant un *h* qui n'est point aspirée ; *grand* Aumônier, *grand* Écuyer, *grand* homme, &c. prononcez *grant* Aumônier, *grant* Écuyer, *grant* homme : M. Menage dit qu'on prononce aussi la *grand'* écurie, & que c'est la seule occasion où le *d* se prononce comme un *t* dans le mot de *grande* : la prononciation de ces deux lettres est si ressemblante, qu'il est aisé de s'y méprendre.

Il faut encore remarquer qu'il y a des mots où l'on dit *grand'* avec l'apostrophe, au lieu de *grande* : A *grand'* peine ; j'ai eu *grand'* peur ; c'est *grand'* pitié ; ce n'est pas *grand'* chose ; *grand'* chère ; *grand'* mère ; *grand'* chambre ; *grand'* salle ; la *grand'* Messe ; la *grand'* Bretagne. Quelques-uns ajoûtent la plus *grand'* part. Et M. Chastelain dit *grand'* Prieuré. Martyrologe T. I. p. 747. & suiv. Mais quand ces mots sont accompagnez de l'adjectif *une*, l'on remet l'*e*, une *grande* chère. Il n'y a que *grand' mère* & *grand' Messe*, qui se disent avec *une*. MEN. Anciennement l'élision se faisoit selon le besoin des Poëtes.

Elle se plait si fort en sa rigueur extrême,
Que je croy, sans mentir, qu'elle tient en soi-même.
Une grand' *cruauté, pour une* grand' *vertu.*
BERTAUD.

Aujourd'hui ces élisions ne feroient pas tolérables. Il y a même encore cette observation à faire ; c'est que quoique l'*e* du mot de *grande* se supprime devant plusieurs substantifs, comme on vient de le voir, il y a beaucoup d'Auteurs qui ne le suppriment que dans la prononciation, & nullement dans l'écriture. *Grand* se dit en toutes les dimensions. *Grand* colosse, *grand* puits, *grande* lieuë, un *grand* feu : ce taillis est deja *grand* pour son âge. Un voleur de *grand* chemin. La *grande* allée des Tuilleries ; c'est-à-dire, la plus large.

Le mot de *grand* se dit en ce sens des *vèrs* de quelque langue que ce soit. Les *grands* vèrs Grécs ou Latins, sont les vèrs héxamètres. Les *grands* vèrs François, qu'on appelle aussi Aléxandrins, ont douze syllabes quand la rime est masculine, & treize quand elle est féminine. Les *grands* vèrs Italiens ont onze syllabe quand l'accent est sur la penultiéme syllabe du vèrs, & ils en ont douze quand il est sur l'antépenultiéme, & dix seulement quand il est sur la dèrnière. Il en est de même des vèrs Espagnols.

GRAND, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Noble, élevé, illustre, éxtraordinaire, important, principal, de conséquence. *Excelsus, immensus, egregius, illustris.* Un *grand* génie. Une *grande* âme. Un *grand* cœur. Il a un *grand* orgueil, une *grande* passion, un *grand* dessein. Un *grand* Saint. Je suis né un peu trop paresseux pour entreprendre d'avoir une de ces *grandes* passions où il faut toûjours faire de *grandes* choses. M. SCUD. Il faut avoir un *grand* fond de mérite pour se soûtenir dans la disgrace. S. ÉVR. Il n'y a rien de plus froid que de raconter une chose en stile bas. LA FONT. Vous avez un *grand* nom à soutenir. Un Acteur s'élevant sur le bout des pieds pour représenter le *grand* Agamemnon, on lui cria, qu'il le faisoit un homme *grand*, & non pas un *grand* homme. ABL. Un *grand* homme éxcelle par un *grand* sens, par une vaste prévoyance, & par une haute capacité. LA BRUY. Dans la guèrre il y a une distinction délicate entre le Héros & le *grand* homme : César étoit un *grand* homme, & Aléxandre un Héros. ID. On voit des hommes aidez du hazard faire de *grandes* actions sans être *grands* eux-mêmes. LE P. BOURD. Les grands hommes ne sont pas infaillibles ; mais ils ne laissent pas d'instruire lors même qu'ils font des fautes. MEN. C'est dans le fond des cloîtres qu'il faut régler sa vie sur ces *grands* préceptes. AB. DE LA TR. L'histoire du douziéme siécle de l'église, que nous allons écrire, nous fournira de *grands* évènemens. DE CHOISI. On ne joint point l'épithète de *Grand* avec la pèrsonne, quand il ne s'agit que d'un homme simplement célèbre dans un art : on a repris un Poëte pour avoir dit le *Grand* Apelles. C'étoit un *grand* Peintre ; mais ce n'étoit pas un *grand* homme. Cicéron étoit un *grand* Orateur ; mais il feroit ridicule de dire le *Grand* Cicéron. Il faut une cèrtaine capacité, & un cèrtain assemblage de belles qualitez ou de belles actions, pour faire un *grand* homme. S. ÉVR.

C'est un grand *homme dès l'enfance*, (LOUIS XIV.)
Plus équitable que la loi,
Plus illustre que sa naissance,
Plus grand *même que sa puissance.*

Quand le mot de *grand* est joint avec celui d'homme ; il se prend dans un sens naturel ou dans un sens moral, qui s'entend de la taille ou du mérite, c'est la suite du discours qui en détèrmine la signification.

ſignification. C'eſt un *grand* homme : mais quand on joint le mot de *grande* avec celui de femme, il ſignifie toujours la taille. C'eſt une *grande* femme. Enfin, quand on joint le mot de *grand* avec celui d'homme, & qu'on ajoute immédiatement après une qualité du corps, *grand* ſignifie la taille, & non pas le mérite ; c'eſt un *grand* homme brun. Il faut encore remarquer que le mot de *grand* étant joint avec le mot d'*air*, a des ſens différens, ſelon qu'il eſt devant ou après ce mot. Avoir le *grand* air, veut dire, vivre en *grand* Seigneur & à la manière du *grand* monde. Avoir l'air *grand*, ſignifie, avoir la phiſionomie noble & la mine haute.

GRAND, ſe dit de ceux qui excellent dans un art ou dans une profeſſion. *Peritus*. C'eſt un *grand* Géométre, un *grand* Juriſconſulte, un *grand* Anatomiſte, c'eſt-à-dire, excellent, très-habile.

GRAND, ſe dit encore de ce qui eſt outré, exceſſif dans le mal. *Ingens*, *immanis*. Une *grande* calomnie. Pour commettre un *grand* crime il faut de la vèrtu. CORN. Un *grand* Tyran, un *grand* ſcélérat, un *grand* coquin, un *grand* buveur. On appelle de *grands* mots, des mots trop enflez, trop emphatiques. Vous m'étourdiſſez avec vos *grands* mots. MOL. *Seſquipedalia verba*, *ampulla*. Un *grand* mot eſt auſſi une ſentence, un apophthegme.

GRAND, ſe dit encore des titres d'honneur que l'on donne à quelques Princes ou à des hommes illuſtres. Le *Grand*-Turc ou le *Grand*-Seigneur. Le *Grand*-Mogol. Le *Grand*-Cham de Tartarie. Le *Grand*-Négus. Le *Grand*-Duc de Moſcovie. Le *Grand*-Duc de Florence. Un Seigneur Eſpagnol voyant qu'on donnoit le nom de *Grand* à ſon Roi, qui avoit pèrdu pluſieurs places conſidérables, dit que ſa grandeur reſſembloit à celle des foſſez, qui deviennent *grands* à proportion des tèrres qu'on leur ôte. BONS MOTS.

GRAND, ſurnom pris par quelques-uns de nos Rois, mais avec plus juſte titre par le Roi régnant que par aucun autre. Charlemagne ou le *Grand*, à cauſe de ſa taille haute & avantageuſe, ſi nous en croyons Gilles de Paris. Hugues le *Grand*, Prince des François, s'acquit ce ſurnom à cauſe de ſes actions héroïques, au rapport d'Aimoin, ou plutôt, comme dit Helgau, pour ſa piété, ſa bonté & ſa valeur, qui ſont trois belles qualitez réünies en ſa perſonne. L'Abbé d'Yeps attribuë mal-à-propos ce ſurnom aux *grandes* Abbayes qu'il tenoit. Hugues Capet ſon fils porta auſſi le ſurnom de *Grand* ; les Actes publiez & expédiez dans la Marche d'Eſpagne ſous ſon régne, portent, *regnante Ugone magno Rege*. Une Notice de l'Évêché de Baïonne & une Charte de l'an 975. lui donnent le même ſurnom, qui lui eſt auſſi attribué par la vie de S. Genou, les Actes des Archevêques de Roüen, la vie de S. Garnier de Dijon, Oldric Vital, un fragment de l'hiſtoire de France qui finit l'an 1110. & la petite hiſtoire de S. Étienne de Caen. Dans l'épitaphe d'Henri de France, Archevêque de Reims, le Roi Louis VI. ſon père eſt ſurnommé le *Grand*. Le Roi Hugues le *Grand*, fils du Roi Robèrt. & petit-fils d'Hugues Capet, mourut avant ſon père. Le Roi Philippe, que nous ſurnommons le Long, eſt appelle dans toutes les Chartres Philippe le *Grand*. On dit Henri le *Grand*. C'eſt Henri IV. prémier Roi de la Branche de Bourbon. Louis le *Grand*, c'eſt le feu Roi Louis XIVe, qui a porté ce ſurnom à ſi juſte titre.

On a donné auſſi ce titre à quelques autres Princes. Aléxandre le *Grand*. Les Romains appelloient Pompée, le *Grand* Pompée. Il ne faudroit pas dire Pompée le *Grand*, Lucain & d'autres Auteurs l'appellent ſimplement *Magnus* le *Grand*.

GRAND, ſe dit auſſi de quelques Charges qui ont la prééminence ſur les autres. M. le *Grand* chez le Roi, c'eſt le *Grand*-Écuyer. Le *Grand*-Maître de la Maiſon du Roi, de l'Artillerie, de la Garde-robe. Le *Grand*-Maître des Cérémonies. Le *Grand* Échanſon. *Grand*-Pannetier. Le *Grand*-Louvetiér. Le *Grand*-Aumôniér. Le *Grand*-Chambellan. Le *Grand*-Prévôt de l'Hôtel. On dit auſſi en fait de Judicature, le *Grand*-Maître des Eaux & Forêts. Le *Grand*-Maître Chéf & Surintendant de la Navigation. *Grand*-Audianciér. *Grand*-Voyér. *Grand*-Rapporteur & Correcteurs des Lettres de Chancellerie de France. Voyez chaque mot en ſa place. Le *Grand*-Maître d'un Collége, c'eſt-à-dire, le Principal, celui qui en a tout le ſoin, qui eſt le maître des Profeſſeurs, des Officiers, des Bourſiérs, des Penſionnaires, des autres écoliers, &c.

On dit auſſi dans les Ordres de Chevalerie, le *Grand*-Maître de Malte. Les *Grands*-Commandeurs. Les Chevaliérs *Grand Croix*. Il y en a huit dans l'Ordre de Saint Louis. Ils ont 6000 livres de penſion. Voyez CROIX.

On dit auſſi dans les Hiſtoires & Relations, le *Grand*-Prêtre, en parlant de la principale dignité Eccléſiaſtique chez les anciens Juifs. Le *Grand*-Viſir eſt chez les Turcs le prémiér Miniſtre de ſa Hauteſſe. En Pologne on dit le *Grand*-Maréchal de la Couronne, c'eſt le Commandant des Armées ; le *Grand*-Tréſorier ; le *Grand*-Général. Ce ſont les trois *grandes* Charges de la Couronne. Le *Grand*-Enſeigne. En Eſpagne le *Grand*-Inquiſiteur, &c.

GRAND, ſe dit encore de pluſieurs choſes, pour y marquer une autre qualité que l'étenſion, comme, La *Grande* Chambre ; pour dire, que c'eſt la prémière Chambre du Parlement où l'on tient les audiences. La *grande* Meſſe, eſt celle qui eſt dite plus ſolemnellement, ſoit à cauſe du plus *grand* nombre des Officians, ſoit parcequ'elle ſe chante. Il faut prononcer *grand'* Chambre, & *grand* Meſſe. La *grande* Égliſe, c'eſt l'Égliſe Cathedrale. *Grand*-père, *grande*-mère ou *grand'* mère, qu'on appelloit autrefois mère *grand*, comme on fait encore en quelques pays, auſſi-bien que père-*grand*, pour *grand*-père ; c'eſt l'aïeul ou l'aïeule. *Grand*-oncle, *grande*-tante, ce ſont le père ou la mère des oncles, des tantes. Ou mon *grand* oncle, c'eſt l'oncle de mon père ou de ma mère, le frère de mon aïeul ou de mon aïeule. *Avunculus*, *avi*, ou *aviæ frater*, *germanus*. Ma *grande* tante ou ma *grand'* tante, c'eſt la tante de mon père ou de ma mère. *Avi* ou *aviæ ſoror*, la ſœur de mon aïeul ou de mon aïeule. On dit, *grand* couſin, pour dire, *grand* ami ; cela eſt du ſtile familiér & bas.

Grand' Chambre, ſe dit en parlant de la prémière Chambre d'un Parlement ; mais on dit une *grande* chambre, quand on parle d'une piece d'appartement, dont on marque l'étenduë par le mot de *grande* ; il en eſt de même de *Grand'* Salle, qui ſe dit en parlant de la Salle du Parlement de Paris ; mais en parlant en général d'une ſalle qui eſt *grande*, & dont on veut marquer l'étenduë, on dit une *grande* ſalle. La *grand'* ruë ſe dit de la principale ruë de quelque endroit, à laquelle on a donné ce nom, parcequ'elle eſt plus *grande* que les autres ; ailleurs il faut dire une *grande* ruë, en parlant de quelque ruë que ce ſoit qui eſt *grande*. L'Auteur du nouveau recueil de bons mots, dit la *grand'* Salle en parlant de la Salle du Palais qui eſt à Paris. C'eſt un *grand* cas ; pour dire, C'eſt un cas étrange. C'eſt un *grand* ſecret ; pour dire, bien particulier. On dit, voir le *grand* monde ; c'eſt-à-dire, le beau monde, les pèrſonnes de qualité. Il jure ſes *grands Dieux* pour dire, Il fait un *grand* ſerment.

Cloris reprend par un rare myſtère,
Jeune & vieille peau tour à tour :
Et la Cloris de nuit ſeroit bien la grand'mère
De la Cloris de jour. R. D. M.

Mais ſi je voulois vous conter cette hiſtoire entièrement dans les tèrmes que les Conteurs de Provence l'ont appriſe à nos *grand-mères*. Mlle. L'HERITIER.

GRAND, en tèrme de Billard, ſe dit ironiquement de ceux qui ne ſçauroient atteindre à leur bille. Il eſt *grand*, je ſuis *grand*, c'eſt-à-dire, ma bille eſt au milieu de la táble du billard, en un lieu où je ne puis atteindre, je ne puis la pouſſer commodément.

GRAND, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie les Seigneurs du prémiér rang, de la prémière qualité. *Princeps*. Les *grands* du Roy aume ont ſouvent cauſé des guèrres civiles. *Primores*, *Primates*. On ſe moque d'un bourgeois qui veut trancher du *grand* ; pour dire, faire le *grand* Seigneur. Dieu ne fait point de différence entre les petits & les *grands*, c'eſt-à-dire, de conditions. La qualité de *grand* fait preſque oublier qu'on eſt homme, & encore plus qu'on eſt mortel. NIC. Conſolons-nous, diſoit Socrate, de n'être pas comme les *Grands* le ſujèt de leur tragédie. ABLANC. Les *Grands* ſe plaiſent dans les défauts, dont il n'y a que les *Grands* qui ſoient capables, parcequ'ils les diſtinguent des petits. NIC. Les gens d'éſprit mépriſent les *Grands* qui n'ont que de la grandeur. LA BR. Il faut toûjours rendre aux *Grands* les devoirs que l'ordre des hommes a attachez à leur qualité. NIC. Tout eſt fait pour les *Grands*, & tout eſt né pour eux. BUS. Qui ne riroit de voir les *Grands*, étaler leur folie & leur vanité parmi leur pompe & leur magnificence ? ABLANC. La haine entre les *Grands* ſe calme rarement. CORN. Être *grand* n'eſt pas une choſe en ſoi blâmable ni criminelle, comme vouloir être *grand*. Être *grand*, c'eſt l'ouvrage de Dieu, mais vouloir être *grand*, c'eſt l'effét de notre orgueil. P. BOURDAL. Le P. Le Moine fait dire au Sultan Mélédin :

Suivons donc hardiment ces royales maximes,
Les Grands *ſont les hauts ſoins, les petits ſont les crimes :*
Oui, Dieu qui fit les Grands*, ſa plus viſible image,*
Qui leur a prodigué ſes tréſors en partage,
De finir nos malheurs leur cede le pouvoir,
Et pour être nos Dieux ils n'ont qu'à le vouloir. P. TOURN.

Grands*, que vous vous trompez ! l'inhumaine Mégère,*
D'un noir flambeau vous offre une fauſſe lumière,
Vous ne diſcèrnez plus ni le vrai, ni le beau,
Bellône ſur vos yeux attache ſon bandeau. ID.

Plus on eſt près des Grands*, & plus on eſt petit.* LE BRUN.

D'un Grand *nous payons les outrages*
Par un servile attachement :
Souvent encore l'encens frivole,
Que nous offrons à cet idôle.

NOUV. CHOIX DE VÈRS.

L'Abbé Regnier des Marais a fait une Chanson sur les *Grands*, qui commence ainsi :

Il faut toûjours aux Grands *Seigneurs,*
Rendre toute sorte d'honneurs.
Les aimer, c'est une autre affaire,
Lere lan lère, &c.

On appelle absolument *Grands* en Espagne, les pèrsonnes qui tiennent le prémier rang, c'est-à-dire, ceux à qui le Roi a ordonné une fois de se couvrir devant lui. Il y a des *Grands* à vie simplement : ce sont ceux à qui le Roi dit simplement : Couvrez-vous. Il y a des *Grands* à race : ce sont ceux à qui le Roi dit : Couvrez-vous pour vous & pour les vôtres. Ceux-ci se tiennent fort au dessus des autres.

GRAND, se dit aussi pour stile relevé, stile sublime. Le *grand* & le sublime est dangereux par sa propre grandeur, & il faut bien du génie pour le soutenir. BOIL. Quand on chèrche le *grand*, il est difficile de ne pas tomber dans l'enflure qui est le vice le plus voisin : on tombe dans l'enflure dès qu'on outre le *grand*. DAC. Il faut du *grand* dans le Panegyrique. Il y a cinq sources du *grand* & du sublime dans le discours ; l'élevation d'èsprit, le pathétique, les figures, la noblesse de l'expression & la composition ou l'arrangement des paroles. BOIL. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de faûte, est de n'être point repris ; mais le *grand* se fait admirer. FENELON.

GRAND, dans le même sens, signifie aussi de la noblesse, de l'élévation dans l'esprit ou dans les actions. Il y a du *grand* dans toutes les actions de ce Prince : il y a du *grand* dans sa manière de donner & de récompenser.

Dans quelques Coûtumes *grand* signifie le total, la masse commune de quelque chose. La dèrnière Coûtume de Bretagne appelle le *grand* des biens, la masse commune des biens, qui doit être partagée. L'ancienne Coûtume de Bretagne appelle la même chose le *grand* de la tèrre.

On dit provèrbialement, Sèrvice de *Grand* n'est pas héritage. On dit, Aller du petit au *grand* ; pour dire, Commencer par de petites choses pour parvenir à de plus *grandes* ; & Argumenter du petit au *grand* ; pour dire, à plus forte raison, *à minori ad majus*. On dit *grand* mèrci, à ceux qui font quelque bien ; & *grand* mèrci panse, à ceux qui ne donnent que ce qu'ils ne peuvent manger, ou ce qui leur est inutile. Voyez aussi GRAMMERCI, comme l'écrivent quelques-uns. Mais il vaut mieux écrire *grand* mèrci.

On dit advèrbialement, entrer tout de *grand* en quelque lieu ; pour dire, sans se baisser ou sans faire quelque effort pour se contraindre : comme, Sa jambe entre tout de *grand* dans ces bottes, dans ces bas.

EN GRAND, se dit aussi advèrbialement, pour signifier le volume plus étendu. Je ne veux point de ce livre en petit, je le veux en *grand*. Prèsque tous les Machinistes se trompent quand ils ont fait une machine en petit, ils croyent qu'elle réussira en *grand*.

GRAND ALBARDIÈR. Tèrme de Fleuriste. Nom d'œillèt. C'est un incarnat vif sur un fin blanc ; il approche du Tèrtio de Paris, sauf que son feu n'est pas si vif, son blanc aussi est plus grand ; sa fleur est assez large, mais ses panaches ne sont pas bien gros ni détachez ; sa plante est vigoureuse, & sa tige s'éleve extrémement haut. Il vient de Flandres. Cinq boutons lui suffiront pour l'empêcher de crêver & en recueillir la graine. MORIN.

GRAND AMIRAL DE FRANCE. Tèrme de Fleuriste. C'est un œillet cramoisi sur un beau blanc ; il se trouve à Lille, sa fleur est hâtive, sa plante robuste & abondante en marcottes ; il ne creve point si on lui laisse 4 à 5 boutons. MORIN.

GRAND ARGENTIER. Tèrme de Fleuriste. C'est un œillèt rouge-brun, tout semblable au grand Maréchal. MORIN.

GRAND ART, est le nom qu'on donne à l'Art qu'exèrcent ceux qui chèrchent la piètre philosophale.

GRANDE BEAUTÉ. Tèrme de Fleuriste. Nom d'un œillèt, qui est un violèt brun, sur un blanc de lait : sa fleur est large, ses panaches gros & fort détachez, sa plante vigoureuse, sujette néanmoins au blanc. Il faut la préservez des brouillards ; elle graine, & se trouve à Compiégne. Il ne lui faut laisser que cinq boutons. MORIN.

GRANDE BRABANSONNE. Tèrme de Fleuriste. Tulippe rouge cramoisi, colombin & blanc, non d'entrée.

GRAND-CELLE *, s. f. Mr. de Tillemont s'est figuré le lieu de la *Grande-Celle* qui ne fut jamais, & qu'il eût donc dû nommer la *Grand-Celle*, suivant le génie de la langue, qui dit *Grand-fontaine*, *Grand-salve*, *Grand-Messe*, *grand-sale*, *grand-pitié*, *grand-mère*, *grand-mèrcy*, *Grand-Chambre*, &c. CHASTEL. *Mart. T. I. p.* 196.

GRAND-CÉSAR. Nom que les Fleuristes donnent à un œillet. C'est un violèt & blanc, large ; il est fort bien détaché & porte une grosse fleur, & il graine. MORIN.

GRAND-CHAMBELAN. Tèrme de Fleuriste ; c'est le même œillet que le beau cramoisi. MORIN.

GRAND-CHAMP, s. m. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Prémontré. *Grandis-campus*. Elle est dans le Diocèse de Chartres, à 2. lieuës au sud-ouest de Montfort l'Amaury.

GRAND-CHAMP, s. m. Nom d'un Monastère ou Abbaye de l'Ordre de Prémontré dans le Diocèle de Chartres. *Grandis-campus*. Le Fondateur de *Grand-Champ* est Simon IV. Comte de Montfort, père de Simon Ve Duc de Narbonne & Comte de Toulouse. SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV. p.* 492.

GRANDES COMPAGNIES. Voyez MALANDRIN.

GRAND-CONQUERANT. Nom propre que les Fleuristes donnent à un œillèt. C'est un violèt brun sur un blanc assez fin : sa fleur est fort grosse, & comme elle est garnie de beaucoup de feuilles, elle s'éleve en la façon d'un petit dôme ; ses panaches ne sont point fort gros ni fort détachez, ayant des mouchetures sur les feuilles, mais qui ne tèrnissent point la beauté de sa fleur. Sa plante est robuste, mais néanmoins susceptible du blanc ; quoique son bouton soit gros, il ne se fend pas : il faut lui laisser cinq boutons, & voir s'il greneta. MORIN.

GRAND-CONSEIL. Jurisdiction supérieure établie par Charles VIII. en 1492. Voyez CONSEIL, *T. II.*

GRAND-CORNARD. Nom que les Fleuristes donnent à une tulippe. Elle est rouge tirant sur le colombin & jaune citron. MORIN.

GRAND-COUP. Vieux adv. qui s'est dit pour beaucoup. *Multum.*

Grand-coup *avoient de pèrleries*
Et de nouvelles broderies.

Voyez Guil. de S. André dans la nouv. hist. de Bret. p. 730.

GRAND-CRAMOISI DE LILLE. Tèrme de Fleuriste. Œillèt dont le nom porte la couleur & le lieu de sa naissance : son blanc est admirable, tant il est fin, sa fleur large, tracée de gros panaches non confus. Il graine, & ne crève pas si on lui laisse six boutons. MORIN.

GRAND-CYRUS. Les Jardiniers Fleuristes appellent ainsi un œillèt, qui porte une belle fleur tracée d'un gros panache incarnat pâle sur un fin blanc bien detaché ; il est sujèt au blanc & à la pourriture ; il ne crève pas, si on lui laisse cinq boutons. MORIN.

GRAND-ÉTENDART. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une tulippe. Le *Grand-étendart* est tané, rôsé & jaûne blanchissant. MORIN.

GRAND-INCARNAT. Voyez INCARNAT.

GRAND JOUR, signifie un tems où la lumière du jour est grande, où il n'y a plus de ténébres ni d'obscuritez. Aux mois de Juin & de Juillet il fait *grand jour* à Paris dès trois heures du matin. *Dies adulta, lux magna.* Il se dit aussi pour le public, le monde. Se montrer au *grand jour*, paroitre en public. *Prodire in publicum, in lucem. Dare se in conspectum.* Ils furent se préparer dans l'obscurité d'un désèrt à souffrir avec moins de danger le *grand jour* où ils devoient être ensuite exposez par leurs fonctions. P. VIRJUS.

On appelle les *Grands-Jours*, la justice qui se rend dans les Provinces par des Commissaires extraordinaires du Parlement, comme qui diroit les *Grands-plaids*. Comme le Parlement de Paris, à cause de son étenduë, ne pouvoit faire sentir partout les effèts de sa Justice, les Rois de tems en tems députoient des Commissaires tirez du Parlement même, pour aller dans les Provinces rendre la justice ; comme les *Grands-jours* de Troyes, les *Grands-jours* de Poitiers. On appella tenir les *Grands-jours*, par rapport au *grand jour* du Jugement dèrnier, que Dieu rendra à la fin du monde. DU PLEIX. Loyseau dit au contraire que les *Grands-jours* ont été ainsi appellez au lieu de *Grands-plaids*. Les *Grands-jours*, dit Coquille, sont une Assemblée ou Tribunal composé de Présidens, Maître des Requêtes & Conseillers du Parlement nommez par Lettres-Patentes, séant dans la ville marquée par le Roi, pour cèrtaines Provinces spécifiées, avec pouvoir de juger en dèrnier ressort de toutes matières criminelles, & des affaires civiles, jusqu'à la concurrence de 600 liv. de rente, ou de dix mille liv. en capital. Aujourd'hui par ce mot de *Grands-jours* on entend des séances extraordinaires de Juges assemblez par commission du Roi pour réformer les abus qui se commettent dans les Provinces.

GRAND

GRAND MARECHAL. Nom que les Fleuristes donnent à un œillèt. C'est un rouge brun sur un blanc qui n'est point fin; ses panaches ne sont point entièrement détachez, mais c'est une fleur large, ronde & garnie de beaucoup de feuilles, qui sortent en dôme & qui graine. Il se trouve à Lille, & ne casse pas si on lui laisse 4 à 5 boutons. MORIN.

GRANDMONT. Voyez GRAMMONT.

GRANDMONT ou GEERTZBERG, s. m. Nom propre. Petite ville des Pays-Bas. *Geraldi mons*, *Gerardi mons*, *Grandi-montium*. Elle est dans le Comté d'Alost en Flandre sur la Dense, entre la ville d'Ath & celle d'Alost. *Grandmont* a été fortifiée, mais les François l'ont démantelée. MATY Voyez de Valois. *Not. Gall. p.* 239. Cet Auteur dit que nous appellons ce lieu en François *Gerardmont* ou *Gramont*; mais nous ne disons que *Grammont* que nous avons fait de *Gérardmont*, qui s'est apparemment dit autrefois.

GRAND-MONT. Voyez GRAMMONT.

GRAND-NOIR. Tèrme de Fleuriste. Nom d'un œillèt. C'est un pourpre fort enfoncé, grand & large; sa plante est pourtant fort délicate, sa fleur n'est pas fort détachée, ayant des mouchetures sur son blanc, qui est fin; cinq boutons suffisent. MORIN.

GRAND-PAR-DESSUS, Nom d'une dignité, d'une charge chez les anciens Gaulois. *Rex*, *supremus Gallorum Dynastes*. Depuis que la domination d'un seul fut devenuë odieuse parmi les Gaulois, on éssaya quelque tems le Gouvèrnement de plusieurs, mais on fut forcé de rétablir quelque espèce de Monarchie, comme la plus digne, la plus sûre & la plus excellente forme de bon gouvèrnement. Ainsi les Gaulois pour retenir tant de Républiques particuliéres en une bonne & stable union, créèrent un Souverain Magistrat, que Tite-Live appelle Roi, ignorant son vrai nom, & que notre vieux Roman nomme *Grand-par-dessus*. Mais de peur que son autorité devenant trop grande, il ne fut difficile de l'ôter quand on voudroit, on régla sagement que la domination & la souveraine autorité de ce *Grand-par-dessus* des Gaules, ne dureroit qu'un an, après quoi les États Généraux se tenoient en la ville principale de la Cité ou Canton, qui à son tour devoit donner le *Grand-par-dessus*. *De S. Julien*, *Antiq. des Bourg. p.* 42.

On s'inscrivit en faux contre ce *Grand-par-dessus*; & on accusa De S. Julien d'avoir inventé ce Souverain Magistrat des Gaules; il répond à cette objèction dans l'avèrtissement de son IIe Livre, & prétend montrer la vérité de ce qu'il avoit avancé sur cela. 1°. Par César, qui dit que le père de Vèrcingentorix, nommé Celtillus, avoit eu la souveraine domination de toute la Gaule, *cujus pater principatum totius Galliæ obtinuerat*. 2°. Par Tite-Live, Dec. I. L. V^e^. qui dit que les Bituriges avoient la souveraine puissance au tems de Tarquin le vieux, qu'ils donnoient un Roi aux Celtes, & que c'étoit Ambigat. C'est-à-dire, selon de S. Julien, que c'étoit leur tour de donner le *Grand-par-dessus*. 3°. Enfin, Strabon L. IV. dit que les Citez élisoient dans les prémiers tems un Chéf, dont l'autorité duroit un an. Voyez cet Auteur p. 546. & 547. Du reste, quoiqu'il en soit de ce Magistrat, j'aimerois autant l'appeller Roi avec Tite-Live, que *Grand-par-dessus* avec l'Auteur du vieux Roman que cite de S. Julien; car où cet Auteur a-t'il pris ce nom?

GRAND-PONT ou PONTE-GRANDE. Nom propre. *Grandis pontium*, anciennement *Athyra*, plur. C'est une petite ville autrefois Episcopale, maintenant Archiépiscopale. Elle est dans la Romanie sur la mèr de Marmara, entre la ville de Selivrée & la rivière d'Aqua Dolce.

GRANDPRE, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Grandis pratum*. Il est dans la Champagne sur la rivière d'Ayr, entre la ville de Rheims & celle de Stenay.

GRAND-PREAUX. Tèrme de Jardinier Fleuriste. Œillet qui s'appelle autrement Paon-Royal, est un violèt & blanc, qui porte une grosse fleur, le panache est fort & détaché, il graine, aussi sa plante est robuste, sujette pourtant à la galle, ou aux taches de couleur de gris sale. C'est assez de 4 boutons sur son maître dard. MORIN.

GRAND-PRESTRE, s. m. *Summus Sacerdos*, *summus Pontifex*. On appelle *Grand-Prêtre* le prémier Pontife des Juifs. Les Romains avoient aussi un chéf de leur Religion qu'ils appelloient *Grand-Prêtre*, *Pontifex Maximus*.

Le Roi d'abord nous a caché l'oracle,
Mais malgré lui le Grand-Prêtre *a parlé.*
CORNEILLE.

Voyez PRESTRE.

GRAND-PRIEUR. Nom que les Fleuristes ont donné à un œillèt. C'est un violèt pourpré sur un blanc de lait, sa fleur est fort ronde, large & tracée de gros panaches, il ne créve point; sa plante est forte & son vèrd admirable, qui donne toujours espérance d'en voir sortir une belle fleur, pourvû qu'on ne lui laisse que 4 à 5 boutons sur son principal montant. MORIN.

GRAND-SELVE, s. f. Nom propre de lieu. *Grandis sylva*. C'est-à-dire, Grande Forêt. C'est le lieu dans le Languedoc, du Diocése de Toulouse, près d'une grande forêt, situation qui lui a fait donner ce nom. *Grand-selve* est célebre par une ancienne Abbaye de même nom, dont parle S. Bèrnard, ép. 242. le Moine Geoffroy au IIIe L. de la vie de ce Saint, Guil. de Puy-Laurent dans sa Chronique C. 39. L'Abbaye de *Grand-selve* fut fondée ou plutôt unie à Clairvaux l'an 1144. Car elle étoit de l'Ordre de S. Benoit. Voyez les Sainte Marthe, *Gall. Christ. T. IV.* & de Valois, *Not. Gall.* au mot *Grandis sylva*.

GRAND-TURC. Tèrme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un incarnat pâle sur un beau blanc, le panache est fort gros, mais confus, la fleur n'en est pas large, il pourroit passer pour un morillon; sa plante est assez délicate, ne créve pas en lui laissant 4 boutons. MORIN.

GRAND-VÉ, s. m. Nom d'un passage dangereux de la Basse-Normandie, à l'endroit où la rivière de Vire se jette dans la mèr. *Grande vadum*, *Magnum vadum*. Voyez VÉ DE S. CLEMENT.

GRANDAT, s. m. Qualité célebre en Espagne qui donne pouvoir ou pèrmission à quelques Grands Seigneurs de se couvrir devant le Roi. *Majoratus*. Il y a des pèrsonnes qui ont deux ou trois *Grandats* en leur maison.

GRANDE, Grande Isle ou Isle Sacrée. En Italien, l'*Isola Grandé* ou l'*Isola Sacra*. *Assis*, *Insula Sacra*. C'est une petite Isle de la Campagne de Rome. Elle est formée par les deux embouchûres du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Ostie, & à 4 lieuës de la ville de Rome.

GRANDE. Voyez RIO GRANDE.

GRANDI, Isle. Voyez GROSSA.

GRANDELET, ETE, adj. *Majusculus*, *grandiusculus*, diminutif de *grand*. Cette femme a déja des enfans assez *grandelets*.

GRANDEMENT, adv. D'une manière grande. *Multùm*, *valdè*. La rivière est *grandement* cruë, débordée.

Grandement a été fait de *granditer*, qui se trouve dans Sidonius Apollinaris, & qui est fort fréquent pour *valdè* dans S. Ambroise. *Pasquier Rech. L. VIII. C.* 4 *Grandement* a été fait comme tous les advèrbes en *ment* de *grandis* & *mens*, *mente*, *grandimente*.

GRANDESSE, s. f. Qualité d'un Grand d'Espagne. *Majoratus*. C'est la même chose que *Grandat*. Ce Favori mit la *Grandesse* dans sa maison. L'ACAD. Il y en a qui aiment mieux *Grandesse*, les autres sont pour *Grandat*. Dom Alfonse Carrillo a fait un savant Traité de la *Grandesse* en dix discours Espagnols.

GRANDEUR, s. f. Quantité étenduë selon ses divèrses dimensions. *Magnitudo*. Il n'y a point de *grandeur* infinie que celle de Dieu. Mesurer la *grandeur* d'une chambre, d'une forêt. Cette cour est d'une raisonnable *grandeur*. C'est le destin des Empires de se ruïner par leur propre *grandeur* lorsqu'elle est excessive. S. EVR. Il ne voyoit rien de plus grand que le mépris des *grandeurs* mortelles. BOUH.

Pourquoi tant rechèrcher les grandeurs *de la tèrre?*
NOUV. CH. DE VERS.

De notre ambition stérile,
Où nous conduit la folle ardeur?
Les noirs soucis ont leur azile,
Dans le séjour de la Grandeur. IDEM.

GRANDEUR, est proprement un tèrme de Mathématique. Car la Mathématique a pour objet la *grandeur*. Toute quantité étenduë s'appelle *grandeur*. *Datâ qualibet magnitudine potest assumi major*. Quelque quantité que l'on suppose on en peut encore supposer une plus grande, plus étenduë. M. Prestet appelle *grandeur* littérale, une *grandeur* exprimée par lettres, & *grandeur* numérique, une *grandeur* exprimée par nombres; *Grandeur* rompuë, est une fraction; *grandeur* compléxe ou composée, est une *grandeur* formée par multiplication; *grandeur* incommensurable, est une *grandeur* qui n'a point de rapport de nombre à nombre avec l'unité arbitraire. Tous ces mots sont des tèrmes d'Arithmetique.

GRANDEUR, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie hauteur, élévation, majesté. *Excelsitas*, *amplitudo*, *majestas*. Il y a de la *grandeur* d'ame à mépriser les injures. Pourquoi lit-on avec tant de curiosité les commencemens de Rome? C'est que les Historiens ont sçû y attacher une idée de *grandeur* qui reléve ces foibles commencemens. LE P. DAN. Le Prince avoit un air de *grandeur* & de majesté, qui lui attiroit tous les res-

pects. S. Evr. La Poësie céde à la Prôse par la *grandeur* des figures. Abl.

Grandeur, signifie encore, Importance, énormité : vous voyez la *grandeur* & la difficulté de l'entreprise. Pasc. L'incarnation montre à l'homme la *grandeur* de sa misère par la *grandeur* du rémède qu'il a fallu. Id.

Grandeur, signifie encore, Puissance, dignité, autorité, richesse, éclat, magnificence. O Dieu ! tout l'Univèrs annonce ta *grandeur*. God. La *grandeur* est une participation de la puissance de Dieu sur les hommes. Nic. Puisque nous ne pouvons parvenir à la *grandeur*, vengeons-nous à en médire. Mont. Il y en a plusieurs qui approuvent tout ce que disent les Grands, par un abbaissement intérieur de leur ésprit, qui plie sous le faix de la *grandeur*, & qui n'a pas la vûë assez forte pour en soutenir l'éclat. Log. Il travailloit à humilier sa propre *grandeur* par des abaissemens volontaires. Fl. La fausse *grandeur* est farouche & inaccessible; elle se cache, parcequ'elle sent son foible. La Br. La véritable *grandeur* est facile & familière ; elle se laisse approcher, parce qu'elle ne pèrd rien à être vûë de près. Id. Il y a des Grands qui ne sont remarquables que par leur *grandeur*, & leur *grandeur* est toute au dehors & toute séparée de leur pèrsonne. Bal. La *grandeur* a besoin d'être quitée pour être sentie. Pasc. Les Princes s'abaissent plus qu'ils ne s'élèvent, en affectant une *grandeur* que pèrsonne ne songe à leur disputer. Ch. de M. Le mépris de la *grandeur* n'est d'ordinaire qu'un orgueil déguisé sous le nom de Philosophie. Nic. Nous envions le bonheur des riches, & nous sommes les adorateurs de leur fausse *grandeur*. S. Evr. Nous admirons de vaines *grandeurs* & de trompeuses richesses, au lieu d'en rire comme on devroit. Abl.

Au dessus des grandeurs *où vous êtes monté,*
Possédez-les, Seigneur, sans qu'elles vous possédent. Corn.

On ne partage point la grandeur *Souveraine,*
Et ce n'est pas un bien qu'on quitte & qu'on reprenne. Rac.

Loüis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur *qui l'attache au rivage.* Boil.

Grandeur, se dit aussi des Puissances & des Grands. Flatter les *grandeurs* humaines. Les Courtisans adorent les *grandeurs*, les Ministres, les grands Seigneurs.

On dit aussi comme un titre d'honneur, Votre *Grandeur*, lorsqu'on parle ou qu'on écrit à un Grand Seigneur qu'on ne traite point d'Altesse, d'Excellence ou qui n'a pas caractère pour cela. Quelques-uns donnent le titre de *Grandeur* à un Duc & Pair en lui écrivant. On donne ordinairement ce titre aux Évêques, du moins en France ; car en Allemagne & en Anglетèrre, on dit *Vôtre Grâce* aux Évêques, &c. Un Évêque étant à table, laissa tomber quelque chose sur sa barbe, qu'il portoit longue suivant l'ancien usage, son Maître d'hôtel lui dit, Monseigneur, il y a quelque chose de mal propre sur la barbe de votre *grandeur* ; mais voyant que l'Évêque le regardoit de travèrs, il crût s'être mépris, & lui dit, Monseigneur, il y a quelque chose sur la *grandeur* de votre barbe. *Nouv. Rec. de Bons Mots.* On donne en France le titre de *Grandeur* aux Ministres & au Chancelier du Royaume.

Grandeur, en matière de Médailles. On divise les Médailles de bronze en trois *grandeurs*, qui forment les trois différentes suites qui remplissent les cabinèts : le grand bronze, le moyen bronze & le petit bronze. On juge du rang de chacune par son volume, qui comprend l'épaisseur & l'étenduë de la médaille ; la grosseur & le relief de la tête : de sorte que telle médaille qui aura l'épaisseur du grand bronze pour n'avoir que la tête du moyen, ne sera que de la seconde *grandeur*. Chacune de ses *grandeurs* a son mérite. Le grand bronze excelle pour la délicatesse & la force du relief, & par les beaux monumens historiques qui y paroissent dans toute leur beauté. Le moyen bronze est considérable par la multitude & par la rareté des revèrs. Le petit bronze est rechèrché à cause de la nécessite que l'on en a pour le bas Empire, où le grand & le moyen bronze abandonnent les Curieux. Le volume des médailles, soit or, argent ou cuivre, n'est que depuis 3 poûces de diamétre jusqu'à un quart de poûce. P. Jobert.

GRAND'ŒUVRE, est un des noms qu'on donne à la pièrre philosophale.

GRANDIR, v. n. Croître, devenir plus grand en hauteur par un principe naturel. *Crescere, augescere.* Les arbres, les plantes *grandissent* à chaque moment, mais cela est insensible. Cet enfant est beaucoup *grandi* en peu de tems, il est en âge de *grandir*. Les enfans qui *grandissent* toujours jusqu'au tèrme préscrit par la nature, &c. Lémery. Ce mot n'est pas de grand usage.

GRANDISSIME, adj. Tèrme supèrlatif de *grand*. *Maximus.* Vous me ferez un *grandissime* plaisir de .... Ces supèrlatifs qui sont contre le génie de la langue, n'entrent point dans les livres ; c'est bien assez pour eux d'être souffèrts dans la convèrsation ou dans une lettre enjouée. Bouh. Ablancourt a pourtant dit dans la Gaule de César, il y avoit un *grandissime* nombre de villes. Mais ce tèrme ne peut entrer tout au plus que dans un discours simple. Refl.

GRANGE, s. f. Lieu où on sèrre & où on bat les blez. *Area.* La travée du milieu de la *grange* est l'aire où on bat les grains; les autres sont pour les tas où on les sèrre.

Grange, en plusieurs Provinces de France se prend pour toute une métairie. *Villa.* Il y a plusieurs Seigneurs qui s'appellent De la *Grange*. Je m'en vais à ma *grange*, c'est-à-dire, à ma maison des champs.

Ce mot vient de *grania*, vieux mot Latin ; c'est le sentiment de Bovillius, qui dit qu'on devroit écrire *granje* pour conserver plus de caractères de l'etymologie. *Grania* vient de *granum*, parceque les *granges* sont des lieux pour mettre, pour consèrver les grains, les biens de la tèrre, les blez, que nous appellons grains, comme on le peut voir au mot Grain. Voyez les *Indices Onomastici* des Bollandistes. Apparemment que de *grania*, en faisant l'i consone, on a dit *Granja*, puis *granjia* & *grangia*. Les Auteurs de la basse Latinité ont dit aussi *grangia*. Mén. D'autres le derivent de *granea*, comme Du Cange.

GRANGEAGE, s. m. Manière de donner une tèrre à fèrme ou à louage. La donner à *grangeage*, c'est la donner à un Laboureur pour la cultiver, à condition de partager avec lui les fruits qu'elle produira.

GRANGIA, s. f. Nom propre d'un village d'Italie. *Grangia.* Il est dans le tèrritoire de Casal, partie du Montfèrrat. Les Anciens l'appellent *Carbantia*, *Carcantia*.

GRANGIER, s. m. D'autres disent *Granger*. Métayer qui a soin de recueillir les grains & de les serrer dans la grange. En Latin *Grangiarius*, comme on le trouve dans les titres & monumens de la basse Latinité.

GRANICAIRE, s. m. Nom ancien d'un Office dans l'Église de S. Martin de Tours. *Granicarius.* Le P. Lobineau, *hist.* de Bret. T. II. p. 390. rapporte un Brèf de Grégoire IX. adressé au Doyen du Mans, & à Maître Raoul *Granicaire* de S. Martin de Tours. Et ce Père remarque dans son Glossaire que ce mot vient peut-être de *Greigneur*. Voyez ce mot.

GRANIQUE, s. m. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie en Asie. *Granicus.* Elle a sa source au mont Ida vèrs les rivières de l'ancienne Troye, & se decharge dans la mer de Marmara au levant de Lampsaco. C'est au passage de cette rivière qu'Aléxandre le Grand remporta sa première victoire sur les Perses, qui, dit-on, y pèrdirent cent mille hommes. Maty.

GRANIT, s. m. Sorte de pièrre très-dure, rude & mal polie, qu'on appelle ainsi, à cause qu'elle a quantité de petites taches qui sont formées de plusieurs grains de sable condensez. *Granites.* Il s'en trouve en Égypte d'une grandeur prodigieuse. Elles sont prèsque aussi dures que le porphyre, & ont de petites taches grises, vèrdâtre sur un blanc sale. Les Égyptiens s'en sèrvoient pour éterniser la mémoire des grands hommes ; ce qu'ils faisoient en marquant leurs actions par des caractères qu'ils prenoient soin de faire graver sur les aiguilles ou les pyramides que l'on élevoit sur leurs tombeaux. On voit des colomnes de cette pièrre qui ont plus de 40 pieds de hauteur. On apporte aussi d'Égypte une autre pièrre appellé *Granit violèt*, à cause qu'elle est tachetée de violèt & de blanc. Il y a un *granit d'Italie* qui a de petites tâches un peu vèrdâtres. Il est moins dur que celui d'Égypte, & sur tout quand on le travaille dans la carrière, où il est beaucoup plus tendre & plus facile à tailler que lorsqu'il est dehors. Il y a encore un *granit vèrd*, qui est une espèce de serpentin mêlé de plus petites taches vèrtes & blanches. Le *granit de Dauphiné*, dont on a retrouvé la carrière, est une espèce de caillou fort dur.

GRANITELLE, adj. Qui ne se dit qu'en le joignant au mot de marbre. Marbre *granitelle*, est le nom qu'on donne à toute sorte de granit.

GRANIUS, GRANIA. Nom d'une famille Romaine. *Granius*, *a*. La famille *Grania* étoit Plébéienne. Il y a un *Granius* IIVIR de Calagure ; c'est-à-dire, de Calahorra en Espagne, dans les médailles d'Auguste. Vaillant, *Num. Impp. T. I. p.* 32.

GRANNE ou GRANNUS, s. m. Tèrme d'Anquitaire. Surnom d'Appollon qui se lit dans une inscription trouvée en Écosse près de Musselborow, dans le Lothian ou Lothien ou Lauden, & rapportée par Napier dans ses Commentaires sur l'Apoca-

lypse

lypse, & par Cambden *Scotia page* 689. Elle porte :

APOLLINI
GRANNO
Q. LVSIVS
SABINIA
NVS
PROC
AUG
V. SS. L. V. M.

Cambden croit qu'Apollon *Grannus* étoit la même chose chez les Romains qu'Ἀπόλλων ἀκερσεκόμης chez les Grècs ; c'est-à-dire, Apollon aux cheveux longs ; sa raison est qu'Isidore appelle *Granni* les longs cheveux des Goths. Peut-être est-ce aussi de là qu'on appelle *Grani* & *Granones*, la barbe de la lévre d'enhaut que nous nommons moustache ou crochèts. Voyez Ernulf, dans le *Spicilegium* du P. d'Achery, T. II. Saumaise sur Solin p. 763. & Du Cange dans son Glossaire.

GRANSON, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Gransonium*. Elle est dans le pays de Vaud, située sur le Lac de Neuchastel, au midi de la ville de ce nom. Cette ville, capitale d'un Balliage, qui appartient en commun aux Cantons de Bèrne & de Fribourg ; est célèbre dans l'histoire par une grande bataille que les Suisses y gagnèrent le 2. Mai 1476. sur Charles I. dèrnier Duc de Bourgogne. MATY.

GRANTHAM, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Lincoln en Angletèrre. *Granthamum*. Il a droit d'élire deux Députez pour le Parlement, & il est situé à sept lieuës de la ville de Lincoln du côté du midi.

GRANTZBAINE, s. f. Nom propre d'une montagne d'Écosse, fameuse par une victoire d'Agricola sur Galgaque Roi des Écossois. *Grampius Mons*. Cette montagne se nommoit autrefois *Grampe*, & aujourd'hui *Grantzbain* ou *Grantzbame*, comme écrit Larrey, & du tems que la forêt Calédonienne subsistoit, elle coupoit cette montagne par la moitié, en tirant de l'est à l'ouest. Tacite en parle dans la vie d'Agricola C. 5. & il décrit la victoire d'Agricola C. 5. 6. 7.

GRANVEILE, s. f. Nom propre de lieu dans la Franche-Comté, Province de France. *Grandis Vallis*. C'est un lieu célèbre par un ancien Monastère ; il est dans le Diocèse de Besançon. On le nomme aussi Granfel. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 236.

GRANVILLE, s. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Grandisvilla*, *Magnavilla*. Ce lieu est sur la côte occidentale de la Normandie, entre Coutances & Avranches, à 5 ou 6 lieuës de l'une & de l'autre. Cénalis l'appelle Macropolis. Les Anglois la bâtirent sous Charles VII.

GRANVILLIERS, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Grandevillariacum*. Il est sur la frontière de Picardie, entre Aumale & Crevecœur.

GRANULATION, s. f. *Granulatio*. Tèrme de Chymie, qui se dit des métaux lorsqu'on les réduit en grenailles, ce qui se fait en les jettant dans de l'eau froide lorsqu'ils sont en fusion. La *granulation* est l'action de vèrser un metal fondu goute à goute dans de l'eau froide, ensorte qu'il se reduise en petits grains. La meilleure manière de faire la *granulation*, est de passer le métal dans une couloire ou au travers d'un balèt de genêt ou de bouleau tout neuf. HARRIS.

GRANULER, v. act. Vèrser peu-à-peu dans l'eau froide quelque métal fondu, pour l'y faire congeler en grains, & en le divisant le rendre plus propre à être dissout. *In grana dividere*. *Granuler* du plomb.

S. GRAPAZI, s. m. Nom propre de lieu. *Vicus Sancti Caprasii*. C'est un bourg ou village de France, situé sur la Dordogne en Guyenne, près de celui de Sainte Foi.

Ce mot s'est formé de *Caprasius*, en changeant le *C* en *G*, & transposant l'*r*, c'est ainsi qu'en Normandie le Paysan & le peuple dit *vrespes* pour *vespres*, *ogre* pour *orgue*. De Valois, *Not. Gall. p.* 501 croit que le bourg de S. *Grapasi* a pris son nom de S. Caprais, Martyr. Ce pourroit être aussi de S. Caprais Abbé de Lerins au VI[e] siècle.

GRAPHOÏDE, s. m. Tèrme d'Anatomie. C'est une appendice de l'os des temples, qui est longue, aiguë, déliée, tant soit peu courbée, comme les éperons ou les èrgots d'un coq. HARRIS.

On donne aussi ce nom au muscle appellé digastrique. HARRIS.

On le dit encore d'une extension du cèrveau, semblable à une plume à écrire. Elle part de la bâse du cèrveau, & panche en arrière. HARRIS.

Graphoïde vient de γράφω, *j'écris*, & de εἶδος, *forme*, & se prend pour ce qui a la forme d'une plume, qui est l'instrument dont nous nous sèrvons pour écrire.

GRAPHOMÉTRE, s. m. Instrument de Mathématique, qui est un demi-cèrcle divisé en 180. dégrez, avec une alhidade & des pinnules, & une boussole au milieu. *Graphometrum*. On le monte sur un genouil, & il sèrt à prendre toutes sortes d'Angles, à lever des plans, à mesurer des hauteurs, &c.

GRAPIN, s. m. Tèrme de Marine. Ancre à 4 ou 5 pattes ; ou pointes, dont on se sèrt sur les Galères, & vaisseaux de bas bord. *Uncus*, *harpago*, *minor anchora*. On les appelle aussi, *hérissons*, *harpeaux* & *rissons*. Il y a aussi des *grapins* à main, qui sont des crocs qu'on jette de dessus les haubans dans les navires des ennemis ; pour les accrocher & les joindre avec l'aide du cabestan. On les appelle aussi *grapins* d'abordage. Les *grapins* des brulots sont des crochèts au lieu de pattes que l'on met au bout du beaupré & des vèrgues des brulots, pour accrocher le navire que le brulot veut bruler.

GRAPINS, se dit aussi cèrtains crochèts qu'on attache aux piéds : & qui sèrvent à grimper sur de gros arbres. *Harpagines*.

GRAPINS, sont aussi de cèrtaines arrêtes qui viennent sur le nèrf des jambes de dèrrière d'un cheval en forme de gales ou tumeurs, entre le jarrèt & le paturon.

GRAPIN, se dit en general de tout ce qui sèrt à retenir & à attacher une chose à une autre. Ils attachoient à des solives des crocs & des *grapins*. VAUG.

Le mot *grapin*, & en Italien *grappo*, un croc, d'où s'est fait notre mot François agraffe, vient de l'Allemand *grypen*, *gryphen*, prendre. C'est la remarque des Bollandistes sur la vie de S. Juvenal C. I. n. 3. où l'on trouve *ferreis grappis* pour signifier ces morceaux de fèr dont on lie les pièrres l'une à l'autre avec du plomb. *Acta Sanct. Maii*, *T. I. p.* 398. *E.* & 399 *D. Not.* 6.

GRAPPINER, v. act. Tèrme de Marine. *Unco alligare*. Il se dit d'un vaisseau qui s'approche d'une glace, & que les matelots qui ont des botines aux jambes, accrochent à cette glace en y jettant des grapins, cela s'appelle *grappiner* le vaisseau.

GRAPPE, s. f. Fruit ou semence de plusieurs arbres & plantes, qui se divise en plusieurs grains attachez ensemble. *Racemus*. Il se dit particulièrement de la vigne.

On dit aussi, que le lièrre, le sureau, l'acacia, le filéria, l'aune, portent leur fruit en *grappe*. On peint l'abondance de la Tèrre de promission par une *grappe* de raisin portée par deux hommes.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *traube*, qui signifie *raisin*. On l'a appellé aussi *grappus* en la basse Latinité, *botrus*. Il y a des gens qui appellent *grappes* les artêtes qui viennent aux jambes d'un cheval.

GRAPPE DE MÈR. C'est une sorte d'insecte marin qui a l'air d'une *grappe* de raisin. ROND. Ou plutôt un paquèt d'œufs, que la seiche jette dehors. Ces œufs tiennent tous ensemble comme une *grappe*. La seiche est un poisson.

On dit provèrbialement, Mordre à la *grappe*, lorsqu'on fait quelque discours, ou qu'on propose quelque affaire qui est agréable. Un envieux qui entend medire, mord à la *grappe*. Il signifie aussi, Mordre à l'hameçon, être dupe, donner dans le panneau. Cet homme *mord à la grappe* tant qu'on veut.

GRAPPER, v. n. On trouve ce mot dans quelques Coûtumes au lieu de celui de *grappiller*, qui est le tèrme dont on se sèrt ordinairement. *Reliquias colligere*. Voyez plus bas.

GRAPPETER, v. n. Tèrme de quelques Provinces & de quelques Coûtumes. Il veut dire *grappiller*. *Reliquias colligere*. Voyez ce mot.

GRAPPETEUR, EUSE, s. m. & f. Celui ou celle qui grappete. Grapilleur.

Ces mots de *grappeter* & de *grappeteur* viennent de *grappe* ; ils sont en usage en Berry, en Bourbonnois, &c. *Grappeter* se trouve même dans les Coûtumes, ce qui montre que c'étoit autrefois un tèrme d'un usage ordinaire.

GRAPPEUX, EUSE, adj. Vieux mot qui veut dire, *gros*, *vilain*, *sale*. Il est hors d'usage. *Pinguis*, *sordidus*.

GRAPILER, v. act. Chèrcher les petites grappes que les Vendangeurs ont laissé dans la vigne. *Uvarum reliquias colligere*, *sublegere*.

GRAPILLER, se dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire dont d'autres ont tiré le meilleur. Il n'y a plus qu'à *grappiller* dans cette affaire, on en connoit trop le fond.

GRAPPILLEUR, EUSE, s. m. & f. Celui ou celle qui grappille. *Vinearum sublegulus*. C'est un pauvre *grapilleur*. Voilà bien des *grappilleuses* dans ma vigne. Les Coûtumes de Melun & d'Étampes font pour les *grappilleurs* les mêmes réglemens que pour les Glaneurs. Voyez ce mot, & GLANAGE.

GRAPPILLON, s. m. Diminutif de grappe. C'est une petite grappe ou une partie qu'on détache d'une grappe. *Racemulus*.

GRAPPIN. Voyez GRAPIN.

GRAPPINER. Voyez GRAPINER.

GRAPPU, UE, adj. Ce mot se trouve dans Pomey ; pour dire, Qui est bien chargé, bien garni de grappes. *Racemosus*.

GRAS, GRASSE, adj. Qui est chargé de graisse, plein de graisse, qui a de l'embonpoint. *Pinguis*, *crassus*. On tua le veau *gras* au retour

retour de l'enfant prodigue. Le songe intèrpreté par Joseph des sept vaches maigres qui mangèrent les sept vaches *grasses*. On tuë les pourceaux, quand ils sont *gras* à lard. Un homme *gras* & replet. *Obesus*. On a vû des gens si *gras*, qu'ils rendoient la graisse par le nombril, par les urines ou par les vomissemens, & quelquefois pendant plusieurs années sans en être incommodez. Les Médecins qui ont donné la manière de guérir le trop grand embonpoint, sont, *P. Bayrus, De Med. hum. corp. mal. L. XXIV. C.* 12. *Dan. Sennert. Med. Pr. P. I. C.* 4. *Christ. à Vega de Arte Med. L. II. S. VII. C.* 41. *Roderic. à Fonseca Cons. Med. T. I. Cons.* 32. &c.

Ce mot vient du Latin *crassus*. Nicot. D'autres le dérivent de *γραῖος*, qui veut dire la même chose que *gras*. Selon Pasquier, *Gras* vient de *glâs*, *glâse*; pour lequel nous disons aujourd'hui *glaise*, plus que de *crassus*; & *glâs* pourroit venir de *galba*, vieux mot Celtique, lequel, dit Suétone, signifioit un homme *gras*. Voyez *Rech. L. VIII. C.* 2.

Gras, se dit aussi de plusieurs choses onctueuses & de plusieurs liqueurs qui se gâtent. *Adiposus*, *unctus*. L'huile est grasse de sa nature. Le beurre, le fromage, le bitume sont *gras*. Le vin, l'ancre deviennent *gras* quand ils s'épaississent & filent comme du sirop. Les Maçons appellent du mortier trop *gras*, quand il y a trop de chaux à proportion du sable.

Gras, se dit absolument de la chair, & est opposé à *maigre* ou au *poisson*, quelque *gras* qu'il soit. Ainsi on dit, Faire *gras*, Manger de la viande aux jours défendus. Les jours *gras*, le Mardi *gras* les jours qui précèdent & qui sont opposez au Carême & aux jours maigres.

Gras, se dit aussi des choses où il y a de la graisse, soit qu'on l'y ait mise exprès pour les préparer & abonir, soit par megarde, par malpropreté, par usure. Ainsi on dit du cuir *gras*, des gands *gras*, qui ont été bien cirés. Un potage *gras*. Un chapeau *gras*, sale & usé. Bonnèt *gras*, habit *gras*:

Coiffé d'un vilain bonnèt gras. Des-H.

On dit aussi d'une pèrsonne qui a la langue épaisse, & qui ne peut prononcer quelques lettres, comme l'*r* & le *ch*, qu'elle a la langue *grasse*.

Gras, se dit aussi des hèrbages & pâturages. *Opimus*. C'est dans le *gras* patis qu'on met les bœufs à l'engrais.

On le dit aussi des tèrres d'une consistence ténace. *Tenax*, *pinguis*. Les tèrres *grasses* sont ordinairement fèrtiles. On ne se peut tirer des chemins de Flandres en hivèr, à cause que les tèrres y sont trop *grasses*. On connoît si une tèrre est *grasse*, lorsqu'elle est comme gluante, & s'attache aux mains.

Et picis in morem ad digitos lentescit habendo. Virg.

On l'appelle aussi de l'argile, de la tèrre *grasse*, dont on fait les poteries, parcequ'elle est de même consistence.

Gras, se dit figurément en Morale; pour dire, Abondant, riche. C'étoit un pays *gras* que la Tèrre de promission. Quand vous lui aurez fait cet affront, vous n'en serez pas plus *gras*; pour dire, plus riche. Il est entré dans une affaire *grasse* où il s'est enrichi.

On dit aussi parler *gras*. *Balbutire*, *balbum esse*. Pour dire, grasseïer.

Gras, se dit aussi des saletez & obscénitez. *Verba dominantia*, *liberiora*, *fescennina licentia*, *obscæna*. Il faut être bien mal appris pour dire des mots *gras* dans une compagnie. On fuit cet homme-là, à cause qu'il a la langue *grasse*. La cause *grasse*, est une cause que plaidoient autrefois les Clèrcs du Palais le jour du Mardi *gras*, qui étoit remplie de plusieurs paroles sales & scandaleuses.

Figue Grasse. Voyez Figue.

Gras, signifie encore chez les artisans qui travaillent en pièrre & en bois, ce qui est trop épais. Cette piéce de charpente est trop *grasse*, il la faut amaigrir, la delarder; c'est-à-dire, en ôter. On dit aussi d'un angle obtus, qu'il est *gras*. Les Maçons disent que le mortier est *gras*, qu'il est trop *gras*, quand il y a trop de chaux.

Gras, est quelquefois substantif. Sèrvez-moi de ce bœuf, je ne veux point du *gras*, je veux du maigre. Le *gras* de la jambe, c'est l'endroit de la jambe le plus charnu, qu'on appelle aussi le *mollèt*, le *pommeau*, en Latin *sura*. C'est cette partie *grasse* & charnuë de la jambe qui paroit par dèrrière au dessous du jarrèt. Le *gras* de la jambe est formé par trois muscles qui sont les deux gemeaux & le solaire.

Gras, s'employe provèrbialement en ces phrâses. On dit, qu'on tuera le veau *gras* à l'arrivée de quelqu'un; pour dire, qu'on lui fera grande chere, bonne reception. On dit, qu'un homme fait ses choux *gras* de quelque chose; pour dire, qu'il s'en sèrt, qu'il s'en donne au cœur joie. On dit, qu'une femme dort la *grasse* matinée; pour dire, qu'elle se leve tard, & qu'elle se tient au lit pour devenir *grasse*, pour faire du lard. On dit aussi, *Gras* comme un Moine; pour dire, fort *gras*.

Gras de mèr. Passage de mèr: ce mot est plus usité dans la Méditèrranée, & principalement sur les côtes de Languedoc, qu'ailleurs. On le donne en particulier aux embouchures du Rhône. *Gradus*.

On pretend que ce nom vient du Latin *Gradus*, c'est-à-dire, dégré, parce qu'anciennement on montoit par dégrez aux ports qui étoient à ces embouchûres. C'est pour cette même raison, qu'on appelle aujourd'hui Échelles du levant, les ports considerables de l'Asie, qui sont sur la mèr Méditèrranée.

Le Gras, s. m. Nom propre d'une petite rivière de France dans le pays Chartrain. Elle prend sa source à Voise, & se perd dans l'Eure à Nogent-le-Roi. Quelques-uns l'appellent Loré.

Gras double, s. m. Éspece de trippe que vendent les trippières: c'est le prémier des quatre ventricules du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. *Omasum*. On l'appelle autrement la panse, l'hèrbier ou la double. Voyez Panse.

On dit, qu'un homme est chargé de *gras double*, quand il a le ventre si gros, qu'il s'y fait comme des feuillèts sur la peau, qui semble se redoubler.

Gras-fondu. Ce mot se dit d'un cheval malade de gras-fondure. Voyez l'article qui suit.

Gras-fondure. Tèrme de Manége. C'est une maladie de chevaux gras, qui vient de la fèrmentation de la pituite & des mauvaises humeurs qui se dégorgent dans les boyaux: ce qui leur arrive quand on les surmene durant l'été. *Adipes fusio*.

On dit provèrbialement d'un homme fort *gras*, il mourra de *gras fondu*; d'un homme maigre, il ne mourra pas de *gras fondu*. On devroit dire de *gras fondure*, comme on le dit des chevaux.

GRASSALE. Tèrme du Grand Art. C'est une tèrrine, une ecuelle. *Scutella*.

GRASSE. Voyez GRACE. Nom de lieu.

GRASSEMENT, adv. D'une manière grasse & riche. *Opimè*. Il paye *grassement*. Il vit *grassement*.

GRASSEÏEMENT, s. m. Manière de prononcer d'une pèrsonne qui grasseïe. *Balbuties*. Le *grasseïement* est désagréable quand il est affecté.

GRASSEÏER, v. n. Parler gras, ne pouvoir pas bien prononcer cèrtaines lettres, & entr'autres l'*r*. *Balbutire*.

GRASSET, ette, adj. Diminutif de *Gras*. *Pinguiculus*. Elle est *grassette*.

GRASSETTE, s. f. Plante qui pousse six ou sept feuilles & quelquefois davantage, couchées sur la tèrre, d'un vèrd pâle, grasses, luisantes, longues de deux pouces, larges d'environ un pouce, un peu obtuses en leur extrémité. *Pinguicula*. Il s'éléve d'entre ses feuilles quelques pédicules hauts de trois ou quatre pouces, qui soutiennent chacun en son sommèt une fleur purpurine, violette ou blanche, semblable à celle de la violette, mais d'une seule piéce, coupée en deux lévres, & recoupée en quelques parties. Cette fleur est tèrminée dans le fond par un eperon. Lorsqu'elle est passée il vient un fruit qui est une coque envelopée du calice dans sa partie intérieure. Cette coque s'ouvre en deux quartiers, & laisse voir un bouton dans lequel sont entassées plusieurs semences menuës, prèsque rondes. Sa racine consiste en quelques fibres blanches, assez grosses. En Latin, *pinguicula Gesneri*, I. B. 3446. ou *sanicula montana*, *flore calcari donato*. C. B. *pin.* 243. Cette plante est vulnéraire & détèrsive, elle consolide les plaies étant écrasée, mêlée avec du beurre frais, & appliquée sur le mal.

Pinguicula vient de *pinguis*, *gras*, parceque les feuilles de cette plante semblent graissées avec du suif, d'où vient qu'on appelle en François, *grassette*.

GRASSOUILLET, autre diminutif de *Grasset*. Qui est gras, délicat & douillet.

GRAſVILLE. Voyez GRAVILLE.

GRAT, s. m. Tèrme de campagne. Lieu où les poules grattent pour chèrcher des vèrs & des insectes dans le fumier & dans la tèrre.

On dit provèrbialement, Je l'ai bien envoyé au *grat*; pour dire, Je l'ai rebuté, je l'ai chassé, je l'ai envoyé promener.

GRATELLE, s. f. Maladie de cuir qui fait que le sang picote, & que la chair démange, ensorte qu'il en vient de petites galles seches. *Impetigo*.

GRATELEUX, euse, adj. Qui a de la gratelle. *Impetigine laborans*.

GRATERON, s. m. Plante qui d'une petite racine pousse plusieurs tiges quarrées, rudes au toucher, nouées, foibles, s'attachant aux corps voisins, branchuës, longues de trois ou quatre piéds. *Aparine*. Ses feuilles sont longuettes, étroites, veluës, au nombre de sept, disposées autour des nœuds des tiges en forme d'étoiles comme celles de la garance. Ses fleurs sont fort petites, blanches

découpées

découpées chacune en quatre parties. Lorsqu'elles sont passées, il vient un fruit sec à deux graines presque sphériques, attachées ensemble, un peu creuses vers le milieu, couvertes d'une peau noire, séche & remplie d'une bulbe blanche. En Latin, *aparine vulgaris*. C. B. *pin.* 334. L'eau distilée de cette plante est bonne pour les maux de poitrine & pour les vapeurs : quelques-uns la font boire dans la pleurésie. Il y a une autre espéce de *grateron*, qu'on nomme *asperula*.

GRATIAS A DIOS. Nom d'une petite ville de l'Amérique septentrionale. *Gratia Dei*. Elle est dans la Province d'Honduras, environ à 40. lieuës de Comayaga ou Valladolid du côté du couchant. Il y a un Cap de même nom dans cette Province, & c'est la pointe qui joint sa côte orientale avec la septentrionale. *Gratias à Dios* en Espagnol est la même chose que *Grace à Dieu* en François.

GRATICULER, v. act. Tèrme des Arts qui dépendent du dessin, tèrme de Dessinateur. Diviser un tableau qu'on prend pour modéle en plusieurs carreaux en forme de chassis, pour rapporter les parties enfèrmées en chaque carreau dans d'autres carreaux proportionnez, qu'on trace aussi sur l'ouvrage qu'on veut tirer & copier, soit pour le mettre en grand ou le réduire au petit piéd. On fait le même effet avec un chassis de reseaux, & plus facilement encore par le singe ou le parallélograme, qui sért à copier proportionnellement & geometriquement.

On dit aussi *graticule*, du chassis divisé en carreaux. Ce mot vient de l'Italien *graticola*, & du Latin *craticula*, qui signifie une grille. Les Italiens disent aussi *graticolare*, renfèrmer d'une grille.

GRATIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Gratianus*. L'Empereur *Gratien* régnoit dans le IVe siécle. *Gratien*, Moine Benédictin, vivoit au XII siecle. Il a compilé le Décret en ramassant les Canons des Conciles, les Décrets des Papes, les Ordonnances des anciens Evêques, les décisions des Saints Pères, &c.

GRATIFICATION, s. f. Don, présent, libéralité, bienfait. *Munus, donatium*. Ce Seigneur est riche des bienfaits, des *gratifications* de la Cour.

GRATIFIER, v. act. Faire quelque grace, don, faveur ou libéralité à quelqu'un. *Remunerari, largiri*. Le Roi *gratifie* ceux qui le servent bien, de charges, de pensions, de bénéfices.

GRATIFIÉ, ÉE, part. & adj. *Donatus*.

GRATIGNAN ou GRATINIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Gratinianus*, BAILLET au 9e d'Août.

GRATIN, s. m. Ce qui s'attache au fond d'un plat, d'un poëlon, d'un chauderon, quand quelque chose y a cuit & mitonné longtems, comme le *gratin* d'une bisque, d'une soupe, de la bouillie.

La Felix, qui fait mon potage,
Mettra pour vous tout en usage,
Et pour achever le festin,
Mon frere offrira son gratin. REC. DE VÈRS.

GRATINIEN. Voyez GRATIGNAN.

GRATIOLE, s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, rondes, entrecoupées de beaucoup de nœuds & accompagnées de feuilles oblongues étroites à peu près comme celles de l'hysope, crénelées en leurs bords, opposées vis-à-vis l'une de l'autre. *Gratiola*. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, elles sont d'une seule piéce, découpées en deux lévres purpurines ou blanchâtres. Lorsque la fleur est passée, il vient un fruit, qui est une coque divisée en deux loges remplies de plusieurs semences menuës. Ses racines sont grosses comme les plumes d'oie, rampantes, blanches, noueuses, garnies de fibres blanches. Toute cette plante est fort amère : elle purge vigoureusement par haut & par bas ; c'est pourquoi on l'ordonne aux hydropiques, aux cakectiques, à ceux qui ont la fiévre tièrce ou quarte, ou qui sont sujèts à la goutte & à la sciatique. En Latin, *gratiola centauroides*, C. B. *Pin.* 279. ou *gratia Dei : seu digitalis minima gratiola dicta. Moris. hist. oxon. part.* 2. 2. 479. Elle est ainsi appellée à cause de ses grandes vèrtus.

La *gratiole* se nomme encore *herbe à pauvre homme*, parcequ'il n'y a présque que les pauvres qui en fassent usage.

GRATIOSA ou LA GRACIEUSE, s. f. Nom propre d'une petite Isle de l'Océan Atlantique. *Gratiosa*. Elle est une des Açores & elle est située à 15 lieuës de la Tèrcère du côté du nord. Cette Isle est petite, mais elle est bien cultivée & agréable, & c'est de-là qu'elle a pris son nom.

GRATIOU, s. m. Tèrme de Marine. Garniment d'en bas des voiles des galères, ce qui les garnit, les borde par en bas. *Limbus inferior*.

GRATIS, adv. Ce mot est purement Latin, & signifie, par grace, sans qu'il en coûte rien. Les expéditions qui se font en Justice pour les hôpitaux se font *gratis*. Les Cardinaux obtiennent leurs Bulles *gratis*. Ce paradoxe est avancé *gratis*; pour dire, sans preuve.

A soupirer gratis *on pèrd plus qu'on ne gagne.* BOURSAULT.

Le faire *gratis*. Elle se veut donner *gratis*.

Tai-toi, dit Apollon, le respect, le silence,
Sont les remercimens qu'on éxige de toi ;
Faire du bien gratis, *c'est le plaisir du Roi.*
NOUV. CH. DE VÈRS.

GRATIS, est aussi quelquefois substantif. Il demande le *gratis* de ses Bulles. Se flatter d'un *gratis*. Elle hait le *gratis*.

Gratis *est mort, plus d'amour sans payer ;*
En beaux louis se comptent les fleurettes. LA FONT.

GRATITUDE, s. f. Reconnoissance d'une grace qu'on a reçuë ; disposition de l'âme à reconnoître un bienfait. *Gratus animus, & memor. Grati animi memoria.* Un honnête homme témoigne en tous lieux sa *gratitude*. Par une *gratitude* affectée d'une grace qu'on n'a point reçuë, l'on se met industrieusement en état d'en recevoir. S. EVR.

GRATTEBOESSE. Outil de plusieurs artisans, qui est une *brosse* faite de fil de leton.

GRATTEBOESSER, v. act. Tèrme d'Horlogér. C'est frotter une chose dorée avec la gratteboesse pour rendre l'or plus brillant. On mouille la gratteboesse dans de l'urine ou de la biére. *Gratteboësser* la platine d'une montre.

GRATTECUL ou GRATTECU, s. m. C'est le nom qu'on donne communément au fruit de l'églantier. Il est ovale ou oblong, gros comme un gland, devenant rouge à mesure qu'il meurit. On en fait une consèrve, qu'on appelle *conserve de cynorrhodon*. On en met aussi dans les tizanes apéritives. Ce nom vient du poil dur qu'il contient, & qui s'attache, quand on le monde, aux doigts & aux autres parties qu'il touche, ensorte qu'il donne une demangeaison qui excite longtems à se gratter. Sa semence est astringente, on s'en sért en décoction pour les injections. Un Poëte fait ainsi parler le chêne aux fleurs.

Canaille, taisez-vous, leur dit-il en colère,
C'est bien à vous de vous offrir ici !
Votre beauté fragile est courte & passagere ;
Un gratte-cul *sur piéd, vaut mieux sans vous déplaire,*
Que toutes tant que vous voici,
Dès qu'on vous a tiré du sein de votre mère.

On dit en provèrbe, Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne *grattecul*.

On appelle aussi *grattecul*, un muscle qui fait mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond* ou le *grand dossier*.

GRATTER, v. act. Faire une friction forte sur la peau avec quelque chose d'aigu ou de raboteux, comme une ongle, une étrille, un peigne. *Scabere*. On ôte la démangeaison des chairs en se *grattant*; ceux qui se *grattent* la tête, témoignent qu'ils ont quelque chagrin.

Après qu'un galleux, de la vuë,
A parcouru ses belles mains ;
(Car tous les soirs & les matins,
Il goute le plaisir d'en faire la revuë)
Après que ses regards ont sçu se contenter,
S'ensuit le plaisir de gratter. NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Ce mot vient de *gratare*, dérivé de *radere*, ou de l'Allemand *gratten*. MÉN. & DU CANGE. D'autres le font venir de *cryptare*. M. Huet le dérive de l'Hébreu *garad* : on dit en Grèc γράφω, γλυφανίαι, d'où s'est fait *grapter*, puis *gratter*. Bovillius le fait venir de *graver*, d'où l'on a fait *gravetter*, & ensuite *gratter*. Guichart le dérive de l'Hébreu, comme M. Huet. Un Poëte a dit en badinant dans une piéce sur la galle :

Gratter *vient de* gratus, *il n'est rien plus cèrtain :*
Et gratus *est un mot Latin,*
Lequel en bon François signifie agréable,
Voi donc si je suis véritable,
Et si la dérivation
N'est pas une conclusion
Qu'il n'est rien de plus délectable. N. CH. DE VÈRS.

GRATTER, se dit aussi de la tèrre. Il faisoit un tems si séc que la charruë ne faisoit que *gratter* la tèrre. Les poules *grattent* la tèrre pour chèrcher à manger. Les chiens, les chats *grattent* la tèrre quand ils veulent faire leur ordure.

GRATTER, se dit aussi chez les Princes de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'Huissier leur ouvre. *Scalpere fores*. Il n'est pas pérmis de heurter à la porte de la chambre du Roi, on y *gratte* seulement.

GRATTER, signifie encore, Ratisser, & se dit du papier & du parchemin, du cuivre & des autres métaux qu'on grave, qu'on po-

lir, qu'on étame. Cette planche a été *grattée* & retouchée. Il y a de la fausseté dans ce titre, le parchemin a été *gratté* en deux endroits. Cette marmite est mal étamée, parcequ'elle n'a pas été bien *grattée*.

Gratter, se dit aussi en Maçonnerie; pour dire, Reblanchir un mur en le ratissant. On le dit aussi en parlant des navires qu'on nettoye & qu'on ratisse par dehors pour râcler & en ôter le vieux goudron.

On dit aussi, qu'un homme *gratte* le parchemin, lorsqu'il est Clèrc ou Copiste, qu'il écrit continuellement sur le parchemin.

Gratter, est aussi un tèrme de Tailleur, qui signifie, Tirer avec l'éguille le poil pour en couvrir quelque coûture, afin qu'elle soit plus propre, & qu'elle en paroisse moins. *Gratter* une tentraiture.

Gratter, se dit provèrbialement en ces phrâses. Trop parler nuit, trop *gratter* cuit. On dit aussi, J'aimerois mieux *gratter* la tèrre, que d'aller demander de l'argent à mes proches. On dit aussi de celui qu'on chasse ou qu'on éconduit, S'il n'a pas de quoi, qu'il en *gratte*. On dit aussi qu'on *gratte* quelqu'un où il lui démange, quand on flatte sa passion dominante. Naudé a dit, Tu me *gratte* justement où je me démange, mais il falloit dire, où il me démange. On dit qu'un homme se *gratte* où il ne lui démange pas, quand il lui arrive quelque chose qui ne lui plaît pas.

On se gratte *le plus souvent*
Tout autre part qu'il ne démange.
Nouv. ch. de vèrs.

On dit aussi, Qui se sent rogneux se *gratte*, à ceux qui s'appliquent un reproche fait en général & qui s'en fâchent: tant *gratte* chevres que mal git. On dit aussi, qu'un âne *gratte* l'autre, en Latin, *Asinus asinum fricat*, quand deux pèrsonnes de peu de mérite se louent reciproquement. On dit aussi d'un valet paresseux qui ne fait rien qu'à force de coups, qu'il sent bien son vieux *gratté*.

Gratté, ée, part. & adj. *Scalptus.*

GRATOIR, f. m. Instrument de Graveur ou d'Orfévre fait d'un morceau d'acier bien poli, taillé en forme triangulaire, & aboutissant en pointe, qui sèrt à ratisser le cuivre, l'argent ou autre matière quand on y veut refaire ou racommoder quelque chose. *Scalpimentum.* L'autre bout sèrt ordinairement à brunir. Les Sèrruriers en ont aussi qu'ils appellent *grattoirs*. Ils sont de differentes figures, ils s'en sèrvent pour former les anneaux des clés. Les plombiers ont pareillement leurs *grattoirs* dont ils se sèrvent pour gratter, racler le plomb. Tous ces instrumens ont des angles, ou au moins un pour râcler: ils sont d'acier, plus ou moins dur, selon la nature de l'ouvrage ou du métal qu'il faut râcler. Les *grattoirs* des Graveurs sont les plus durs & les plus forts, ils sont d'aussi bon acier que leurs burins. Ceux des Plombiers sont gros. *Grattoir* est aussi un instrument qu'on appelle autrement râcle, qui sèrt à gratter les vaisseaux & à ôter en râclant le vieux goudron pour en mettre de nouveau.

GRATUIT, ite, adj. Qui se fait pour rien, sans considération d'intérêt. *Gratuitus.* Libéralité *gratuite*. Ce bon office qu'il m'a rendu est purement *gratuit*, il n'en a point profité.

En Théologie on appelle *prédestination gratuite*, celle qui se fait avant la prévision des mérites, *ante prævisa merita*.

Don-gratuit, est un présent que l'Assemblée du Clèrgé fait au Roi tous les 5 ans, & qu'on appelle autrement *Décimes extraordinaires*. Le pays d'États, comme le Languedoc, la Bretagne, font au Roi un don *gratuit* qui s'impose sur la Province.

GRATUITÉ, f. f. Grace, faveur, chose nullement duë, nullement méritée. *Gratia.* C'est la *gratuité* de l'amour de Dieu qui est la source de son choix & de la différence qu'il met entre les hommes. Port-R.

GRATUITEMENT, adv. Sans profit, sans intérêt, d'une manière gratuite. *Gratis, gratuitò.* On lui a donné *gratuitement* cet emploi. Les hommes ne louent jamais *gratuitement*: il faut qu'il leur en revienne quelque chose. S. Evr. Pèrsonne n'est bon & officieux *gratuitement*. M. Esp.

GRATZ. Voyez GRACZ. Nous disons *Gratz*.

Gratz. Voyez KONIGINGRETZ.

GRAU, f. m. Nom qu'on donne à l'embouchure d'une rivière sur la côte de Languedoc. *Ostium.*

GRAU DE PALAVAS. Voyez MAGUELONE. Lac.

GRAVAS, f. m. Tèrme de Maçon. C'est un petit morceau de plâtre ou platras, qui vient de quelque démolition, & qu'on jette, parcequ'il ne peut sèrvir. *Rudera.* Les Maçons disent *gravas*; mais les autres disent *gravois*. Voyez Gravois.

GRAUDENTZ, f. m. Nom propre d'une ville de la Prusse Royale. *Grodentum, Crudentum.* Elle est située au confluent de l'Ossa & de la Vistule dans le Palatinat de Culm, entre la ville de ce nom & celle de Mariembourg, à sept lieuës de la prémière, & à quatorze de l'autre. Comme *Graudentz* est importante pour le passage de la Vistule, on l'a fortifiée, & on y a construit un bon château.

GRAVE, adj. m. & f. Tèrme de Physique. Pesant, qui est composé de parties solides. *Gravis.* Tous les corps *graves* tendent au centre de la tèrre.

Grave, se dit aussi en tèrme de Grammaire d'un accent opposé à l'*aigu*, & qui marque qu'il faut rabaisser la voix & prononcer la syllabe d'un ton plus bas & plus sourd.

Grave, se dit aussi du son, & signifie, Creux, bas, profond. Une corde qui a le son *grave* Mersenne. Plus les cloches sont grosses, & plus leur son est *grave*; plus elles sont minces, plus il est aigu.

Grave, se dit figurément en Morale de ce qui est majestueux, sérieux, posé. Avoir la contenance *grave*. Les Magistrats doivent être *graves*. Les Espagnols sont *graves* dès leur jeunesse. Une gravité étudiée devient comique; cela ne s'appelle pas être *grave*; mais en jouer le pèrsonnage. La Br. Une humeur douce & enjouée, donne des entrées que l'air *grave* & sérieux ne donne pas. Ch. de M. Combien de gens *graves* qui ne sont que des hommes contraints & composez, qui paroissent en public avec un air sage & sérieux, mesurent leurs pas & pésent toutes leurs paroles, afin qu'on croye que les mouvemens de leur ame sont aussi réglez que ceux de leur corps, & que leur extérieur est l'image de leur intérieur? M. Esp. La plupart de ces gens *graves* & concèrtez, aux mines & aux contenances près, sont faits comme les autres hommes. Id. Ceux qui veulent être reverez se redressent & prennent un air *grave*, comme pour avèrtir les gens qu'on doit s'abaisser devant eux. Nic. On prend une mine *grave* pour persuader aux autres qu'on a un grand sens & une grande capacité. Id. On dit aussi simplement se mettre sur son *grave* & serieux.

Grave, en ce sens, se dit aussi du stile, du discours. Stile *grave*. Discours *graves*. Paroles *graves*. Plutarque soutient les choses *graves* & sérieuses avec beaucoup de bon sens; mais aux choses d'esprit il n'est ni ingénieux ni délicat. S. Evr.

On appelle un Auteur *grave*, celui qui est de grand poids, de grande autorité dans quelque science; ce qui se dit particuliérement en matière de Theologie, de cas de conscience & de Morale. C'est une grande question, si l'autorité d'un *Auteur grave* peut rendre une opinion probable.

Grave, se dit aussi pour, Important, qui est de grande conséquence. La matière étoit *grave*. Il ne faut point badiner dans un sujet si *grave*.

Grave, se dit aussi des péchez, des crimes. C'est un crime si *grave*, si énorme, qu'on n'en obtiendra point de grace. Les péchez les plus *graves* se doivent confesser les prémiers. On se sèrt en la même signification du mot de *grief*.

Grave, se dit aussi des affaires, des matières qui méritent de l'attention, de l'examen, qui sont importantes. Le péché du larcin augmente plus la matière est *grave*. Quand il s'agit de juger un homme à mort, c'est un affaire *grave* sur laquelle il faut longtems délibérer.

Grave, en tèrme de Marine ou plutôt *gréve*, comme on le prononce maintenant, se dit aussi des espaces pleins de cailloux qui sont sur le rivage de la mèr, où les Pécheurs font sécher au soleil les moruës & autres poissons qu'ils veulent vendre sécs.

On appelle vin de *Grave*, un cèrtain vin d'un rouge foncé; que beaucoup de gens trouvent excellent pour la santé, sur tout quand il a été sur mèr. Il croît dans un petit pays qui s'appelle *Grave*. & qui est aux environs de Bourdeaux. Je vous ferai boire du bon vin de *Grave*. On en boit beaucoup en Bretagne, en Hollande, en Angletèrre, &c.

Grave, f. f. Voyez GRÉVE.

Grave. Mot qui entre dans la composition de plusieurs noms qui sont des tèrmes d'histoire. *Landgrave, Burgrave, Markgrave*, &c. Ce mot vient de l'Allemand *graf*, qui signifie *Comte, Comes*, & en Latin barbare *Gravio, Graphio*.

Grave, f. f. Nom propre d'une ville du Brabant Hollandois. *Gravia, Gravium.* Elle est bien fortifiée à la modèrne, & capitale du pays de Cock ou Cuick. Elle est située sur la Meuse dont les eaux remplissent les fossez; & elle n'est éloignée de Nimégue que de trois lieuës, & de Boisledue que de six. Les siéges que *Grave* a soutenus, & sur tout le dèrnier, l'ont rendu fameuse. Le Duc de Parme l'ayant prise en 1586 elle fut reprise par le Prince Maurice en 1602 & la possession en fut confirmée aux Provinces-Unies par le Traité de Munstèr. Le Roi Louis XIV. se rendit Maitre de *Grave* en 1672. Elle fut reprise en 1674. aprés un siége de six mois, l'un des plus beaux qui ayent jamais été soutenus. Les François ne l'auroient pas même rendu, si le Roi n'avoit voulu épargner au Prince d'Orange, qui y étoit enfin venu lui-même, & qui n'y avançoit pas plus que les autres, la

honte de se retirer & de lever le siége. M. de Chamilly, depuis Maréchal de France, qui en étoit Gouvèrneur, & qui fit une si belle défense, a écrit l'histoire de ce siége.

GRAVEDONA, s. f. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan en Italie. *Grabadona*. Il est dans le tèrritoire de Como, & sur le bord occidental de son lac, à deux lieuës du fort du Fuentes, & du Comté de Chiavennes.

GRAVELÉE, s. f. C'est la cendre qui se fait de la lie du vin, séchée & brûlée au feu de révèrbère. La *gravelée* est corrosive. On en fait des pièrres caustiques étant mêlée avec de la chaux. Elle est aussi d'un grand usage pour les Teinturièrs & les Blanchisseurs.

GRAVELLE, s. f. Maladie des reins & de la vessie, causée par quelque gravièr qui s'y forme ou qui s'y arrête. *Calculus*.

GRAVELEUX, euse, adj. Celui qui est sujet à la gravelle. *Calculo laborans*.

Graveleux, euse. Il se dit aussi de la tèrre, & signifie, Qui est mêlé de gravier. *Arenosus*. Tèrroir *graveleux*. Tèrre *graveleuse*. On le dit aussi du crayon dans lequel il y a des endroits trop durs, & qui tiennent de la pièrre. Ce crayon ne vaut rien parce qu'il est *graveleux*. Il y a des fruits *graveleux*, la poire est *graveleuse*.

GRAVELINES, s. f. Nom propre. *Gravelina*. Ville des Pays-Bas, située en la Flandre Françoise à l'embouchure de la rivière d'Aa dans la mèr d'Allemagne, entre Calais & Dunquèrque, à trois lieuës de l'une & de l'autre. *Gravelines* est une petite ville, mais très-bien fortifiée. Les François la prirent en 1658. & elle leur fut cédée par la paix des Pyrenées. *Gravelines* fut bâtie vèrs l'an 1160. par Théodoric Comte de Flandres, & Philippe son fils, dans la paroisse de S. Villebrod. Ils le nommérent Nieuport, ensuite elle prit le nom de *Graveringue*, *Graveringa*. C'est ce que dit Joannes Iperius dans sa Chronique de S. Omèr. Il la nomme aussi *Gravelinga* & *Graveningue*, & d'autres *Gravenenghes*. Dans la suite on a dit *Graveninga* ou *Gravenenga*, en Flamand Grewling, & en François *Gravelines*, qui s'est formé de *Gravelinga*, qui vient de *Graveninga*, par le changement d'une *n* en *l*, comme dans Château Landon de *Castrum Nantonis*, & dans licorne de *Unicornium*, Boulogne de *Bononia*, lamproie de *Nampreda*. De Valois. *Not. Gall. p.* 237.

GRAVEMENT, adv. D'une manière grâve. *Graviter*. Parler, marcher, écrire *gravement*, dans un grand sérieux.

GRAVENECK, s. m. Nom propre d'un grôs Bourg de la Souabe. *Gravenecum*. Il est à trois lieuës de la ville de Retling vèrs l'orient méridional. *Graveneck* est chef d'un Comté qui porte son nom, situé entre le Comté d'Hohenzollern & le Duché de Wurtembèrg. Ses Maîtres obtinrent à la Diéte d'Ausbourg l'an 1555. d'avoir séance & suffrage dans les Diétes parmi les Comtes de la Souabe.

GRAVER, v. act. Tailler, incisèr le bois, les pièrres ou les métaux, avec des ciseaux, burins ou eaux fortes; ensorte que cèrtains caractères & images y demeurent tracez & figurez. *Sculpere*. Les Sculpteurs *gravent* des épitaphes, des figures avec un ciseau. *Graver* au burin. On *grave* en eau forte sur un cuivre enduit de vèrnis, en découvrant la planche avec la pointe d'une éguille, selon le dessin qu'on y veut tracer, & puis y vèrsant de l'eau forte dessus, qui la ronge aux endroits qui sont découvèrts. On *grave* aussi les cristaux & les pièrres précieuses, tant en relief, qu'en creux, pour en faire des cachèts.

Graver, *graver* en bois. *Graver* à l'eau forte. *Graver* en épargne. *Graver* en creux. *Graver* en bosse.

Ce mot vient du Grèc γράφω, qui signifie j'*écris*. Nicot. Ménage, après Saumaise, le dérive de *cavare*, d'autres du Latin *graphiare*, d'autres de l'Allemand *graben*, qui signifie *effodere*.

Graver, se dit figurément dans les choses spirituelles & morales. Les exploits des Héros sont *gravez* au Temple de Mémoire. Les Amans disent qu'ils ont *gravé* dans le cœur le portrait de leur Maîtresse. Il laisse malgré les Parques son nom *gravé* dans l'Univèrs. Voit. La loi de nature qui est *gravée* au cœur de tous les hommes, nous parle intérieurement. Patru. J'apprend, belle Céliméne, que votre nom est *gravé* par les mains de l'Amour ailleurs que sur le hètre. Vill. L'amour a *gravé* dans mon cœur sa douce impression. Corn.

Gravé, ée, part. & adj. *Sculptus*, *insculptus*. On appelle provèrbialement & par injure, *Nez gravé*, celui à qui il est resté sur le visage & le nez des creux, des marques de petite vérole.

GRAVERIE, s. f. Vieux tèrme de Coûtume, qui signifie *charge*, *service*, *corvée* que les sujèts doivent au Seigneur. *Obsequium clientelare*. Donner des tèrres éxemtes de *graverie*.

Plait de gaaigne, *plait de* graveries,
Plait de meslées, & *plait d'ajes*.

R. De Rou.

GRAVESANDE, s. f. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une ville considérable. *Gravesenda*. Ce n'est aujourd'hui qu'un village du Comté de Hollande, situé à une lieuë de l'embouchûre de la Meuse, & à deux de Delft & de la Haye. M. Corneille écrit *Gravesand*, qui seroit masculin.

GRAVESENDE, s. f. Nom pro[illegible]e d'une petite ville d'Anglètèrre. *Gravesenda*. Elle est dans le [illegible]nté de Kent sur la Tamise, à six lieuës au dessous de Londres. Cette ville est défenduë par un bon château, vis-à-vis duquel il y a une grosse Tour. On tend entre ces deux lieux, qui sont bien garnis d'artillerie, une chaîne pour fèrmer le passage de la Tamise. Corneille le fait masculin, écrivant *Gravesend*.

GRAVEU, s. m. Vieux mot. *Obsequii clientelaris præfectus*, & dans la basse Latinité *Gravaringus*. Officier preposé dans les villes appartenantes à un Seigneur, où il y a des troupes pour le commandement de ses troupes. Officier de *graverie*, des troupes de *graverie*, de ceux qui servent leur Seigneur en vèrtu du droit de *graverie* qu'il a sur eux.

GRAVEUR, s. m. Celui qui grave. *Sculptor*, *calator*, *scalptor*. Un *Graveur* de cachets. *Graveur* en cuivre au burin, à l'eau forte, en bois.

GRAVEURE ou GRAVURE, s. f. De quelque manière qu'on écrive il faut prononcer *gravure*. L'art du Graveur, & sa maniere de graver. *Sculptura*. La *gravure* en cuivre a les traits enfoncez dans la planche, celle qui est en bois les a relevez. *Graveure* en pièrre, *graveure* en bois, en cuivre, *graveure* au burin, à l'eau forte, *graveure* de relief, *graveure* en creux, *graveure* sur les pièrres. La *graveure* en pièrre a été connuë & pratiquée des Anciens; il nous reste d'eux des pièrres gravées d'un goût éxcellent & d'une grande beauté; on les a imité & même égalé dans les dèrniers siecles. La *graveure* des planches qui fournit les estampes, est une invention assez nouvelle, qui a suivi de près l'invention de la peinture à l'huile. La *graveure* des planches fut trouvée par Maso Finiguèrra, Orfèvre de Florence, lequel ayant coutume de faire une empreinte de tèrre de tout ce qu'il gravoit sur de l'argent pour émailler, & de jetter dans ce moule du souffre fondu, trouva moyen d'avoir les dessins sur du papier, en frottant d'huile & de noir de fumée cette empreinte de souffre. Ce secret se répandit bientôt, & dans l'espace d'environ 200 ans cet Art a été porté au point de pèrfection où nous le voyons aujourd'hui. Les François éxcellent & surpassent dans cet Art toutes les autres nations.

Graveure, est aussi un tèrme de Cordonnier. C'est une raye qu'on fait autour de la semelle du soulier où l'on couche le point. Faire une *graveure*. Fèrmer la *graveure*.

GRAVIER, s. m. Gros sable qui se trouve au fond & sur le bord de la mer & des rivières. *Arena*, *Glarea*. M. Pèrraut marque la différence qu'il y a entre le sable & le *gravier*. Le sable, dit-il, est menu & composé de petits grains, & le *gravier* est plus gros, & composé de petits cailloux mêlez avec des fragmens de pièrre. Le fleuve, &c. s'épand dans un lit de *gravier*. Vaug. Quand on a jeté la sonde, on connoit si le fond est de *gravier* ou de roche. Il sèrt à faire les aires des grands chemins ou à sabler les allées des jardins. On appelle aussi *gravier*, le sable qui se trouve dans le sédiment de l'urine. Urine sablonneuse, où il y a beaucoup de *gravier*. Degori. Il est peu de pèrsonnes qui ne vuident avec les urines du sable ou du *gravier*. Dionis.

Du Cange dérive ce mot de *graveria*, qui a été dit dans la basse Latinité pour signifier *arena*, *sabulum*.

GRAVILLE, s. f. Nom propre de lieu. *Geraldi villa*. Il y a *Graville* en Normandie près l'embouchure de la Seine. *Chast. Mart. T. I. p.* 797. Les Historiens de Normandie l'appellent *Geradi Villa*, & Jean Paris, *Memor. historiar.* la nomme *Grandis Villa*, *Grandevil-le*. *Graville* est près de la Seine vèrs son embouchure, entre Harfleur & le Hâvre de Grâce dans le Diocése de Rouen. De Valois, *Not. Gall. p.* 130. *Graville* est un Prieuré-Cure de l'Ordre de S. Augustin au Diocése de Rouen dans l'Archidiaconé du Grand Caux près le Hâvre de Grâce. Id. 16. Quelques-uns écrivent *Grasville*, mais mal.

Ce mot s'est fait du Latin *Geraldi villa*. On a dit *Gérard-ville*, *Géraville*, *Graville*.

GRAVINA, s. f. Nom propre d'une ville de Naples. *Gravina*. Elle est dans la tèrre de Bari, aux confins de celle d'Otrante & de la Basilicate, à 3 lieuës de Matere du côté du couchant. *Gravina* est peu considerable, quoiqu'elle ait titre de Duché, & un Evêché suffragant de Matéra.

GRAVION. Voyez GRAFION.

GRAVIR, v. n. Grimper avec peine en des lieux hauts & difficiles & où l'on a besoin de se sèrvir de ses mains aussi bien que de ses piéds. *Adrepere*. Les chats, les ours, *gravissent* aisément au haut des arbres & des rochèrs: les hommes n'y sçauroient *gravir* que malaisément.

Ce mot vient de *grapire* ou *grapare*, Latin qui signifie *griper*. Men.

GRAVITÉ, f. f. Poids, pésanteur, impression que fait un corps dur ou pesant sur un plus léger ou moins solide. *Gravitas.* Quand un corps est parvenu au centre de la tèrre, il pèrd sa *gravité.*

La *gravité*, ou comme on doit plutôt l'appeller, la force centripéte, est une qualité par laquelle tout corps pésant tend au centre de la tèrre, accélérant son mouvement à mesure qu'il en approche plus. Harris.

Les sentimens sont fort différens sur la cause de la *gravité*. Aristote veut qu'il y ait dans tous les corps tèrrestres un penchant, une inclination naturelle à tendre au centre de la tèrre comme à leur lieu propre. Copèrnic a pretendu que la *gravité* étoit un principe inné ou imprimé par la nature à toutes les parties de la matiere, qui les porte à se rejoindre à leur tout par la voie la plus courte ou en droite ligne, quand par quelque moyen que ce soit elles en ont été separées. Gassendi, Képlèr & plusieurs autres définissent la *gravité* un mouvement imprimé à tous les corps par une attraction magnétique du globe de la tèrre, qui fait qu'ils descendent. Descartes suppose que les particules de la matière céleste étant reflechies par la surface de la tèrre, & par conséquent remontant en haut, poussent, chassent de là en leur place tous les corps tèrrestres qu'elles trouvent en haut. Vossius & quelques autres veulent que le mouvement diurne de la tèrre sur son axe, soit la cause de la descente des corps pésans. D'autres ont recours à la pression de l'athmosphère. Hook dans sa Micographie pag. 22. semble être dans la pensée qu'en supposant que le globe que forment la tèrre, l'air & l'eau, est environné tout autour d'un fluide parfaitement subtil & hétérogéne à tous les autres, & qui peut librement passer dans les pôres, non seulement du vèrre, mais des metaux les plus denses; que dans cette supposition, dis-je, l'effort de ce fluide doit être de chasser hors de lui tous les corps tèrrestres; que par cette propriété & quelques autres il pousse tous les corps vèrs le centre de la tèrre. Or il soutient qu'il est prouvé par plusieurs expériences, qu'il est en effet un fluide tel qu'il le demande.

Edmon Hallen, habile Mathematicien Anglois, avouë franchement que la *gravité* ne se peut expliquer dans aucun systême philosophique, & il a recours immédiatement à la volonté de Dieu, qui par un ordre, une loi qu'il a établie dans tout le monde materiel en le creant, consèrve tous les corps dans leur place & leur situation, ensorte que sans lui le monde s'en iroit bientôt en piéces, & seroit entiérement détruit. Voyez les Transactions Philosoph. n. 197.

M. Neuton L. II. Prop. XIX. Corol. 5. obsèrve, après beaucoup d'autres, que tout corps considéré dans un fluide a deux sortes de *gravité*; l'une vraie & absoluë, l'autre seulement apparente & relative. La *gravité* absoluë est toute la force avec laquelle un corps tend en bas. La *gravité* apparente & relative est le surplus de cette force pour tendre en bas qu'il a plus que le fluide, dont il est environné.

Quant à la *gravité* absoluë, les parties de tout fluide & de tout corps pésent réellement en leur propre place; c'est pour cela que jointes avec les autres parties, tous leurs poids ensemble font le poids du tout; car chaque tout pésant est un corps pésant, comme l'expérience le montre dans les vaisseaux pleins de quelques liqueurs; & le poids du tout est égal au poids de toutes ses parties, parcequ'il en est composé. Pour ce qui est de la *gravité* apparente & relative, eu égard à cette seconde espéce, les corps ne pésent point dans leur propre place; ou plutôt comparez l'un à l'autre, l'un ne l'emporte point sur l'autre, & n'est point plus pesant que l'autre; mais l'un empêchant & balançant l'autre dans l'effort mutuel qu'ils font pour descendre, chacun demeure dans sa propre place, comme s'ils n'avoient nulle *gravité*. C'est ce qui fait que le volgaire juge que les choses qui ne l'emportent point les unes sur les autres, n'en ont point en effet, & qu'il n'y a de corps pésans que ceux qui l'emportent sur les autres, & qui descendent en bas, parcequ'ils ne sçauroient être soutenus par la gravitation du fluide, s'il est pèrmis de parler ainsi, ou par la force qu'il a de péser & de presser en tous sens, ensorte que la notion de la *gravité*, selon le vulgaire, n'est autre que le surplus de poids que tout corps a par dessus l'air. Et conséquemment il croit léger tout ce qui étant moins pésant que l'air, est élevé par cet élément, ou soutenu dans cet élément. Mais ces corps relativement légers ne le sont point réellement, puisqu'on a trouvé par les expériences que dans le vuide ils descendent aussi vîte que font les autres corps pésans dans l'air.

Edmond Halley a très bien expliqué les propriétez de la *gravité* dans les Transactions Philosophiques n. 179. Voyez aussi M. Harris au mot Gravity T. I.

En terme de Mechanique, on appelle *Centre de gravité* le point par lequel un corps étant suspendu de quelque manière que ce puisse être, il demeure dans cet état, & ne panche ni de côté ni d'autre. Toutes parties du corps sont en équilibre par rapport au *centre de gravité*. Il faut entendre la même chose des surfaces & des lignes, de quelque nature qu'elles soient. C'est par ce point que passe la ligne de direction, qui vient du centre de la tèrre par les pieds, la bâse, ou le soutien du corps grâve; car il doit tomber nécessairement quand il est hors de cette ligne.

De sa chûte, ignorant, ne vois tu pas les causes,
Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté,
Ce que nous appellons centre de gravité ? Mot.

Gravité, se dit figurément en Morale d'une contenance grâve, sérieuse & majestueuse. La *gravité* n'est pas une lenteur affectée. M. Esp. La véritable *gravité* est l'air naturel de la vèrtu. Id. La *gravité* sied bien aux pèrsonnes élevées en dignité. Il faut prendre garde que la *gravité* ne degénère en orgueil. La *gravité* de bien des Magistrats n'est qu'une hypocrisie & une imposture continuelle; leur composition éxtérieure n'est qu'une apparence trompeuse. M. Esp. La *gravité* est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit. La Roch. Le Roi n'a point une *gravité* forcée & tenduë, à ne point froncer le sourcil, comme la plûpart des Rois d'Orient, qu'on a peine à distinguer de leurs statuës quand ils se montrent en public. M. Scud. La vèrtu qui n'est pas soutenuë par la *gravité*, n'acquièrt point d'autorité parmi les hommes. S. Evr. Les gens trop serieux & qui ne descendent jamais de leur *gravité*, sont fort incommodes à ceux qui voudroient se livrer à la joie. Bell. La *gravité* peut donner du respect, mais la sévérité n'est propre qu'à s'attirer la haine. Ch. de M. Les Rois eux-mêmes sont bien aise de se décharger d'une *gravité* pésante & incommode. Wicq. A voir la fausse *gravité* que tant de gens affectent, ne diroit-on pas qu'ils veulent mettre devant eux l'enseigne de la vèrtu? Mais leur *gravité* n'est qu'une singerie sérieuse & une honnête pédanterie. M. Esp. Il n'y a point de Caton dont mes bons mots ne démontent la *gravité*. G. G. On dit aussi, la *gravité* d'une matière, d'un sujèt, pour en signifier l'importance.

Gravité, se dit aussi du stile & du discours. Quelquefois l'Arioste de la plus haute *gravité* de son stile, tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. La Font.

GRAVOIS, f. m. Menuës démolitions de bâtimens, particuliérement de ceux qui sont faits de plâtre. *Rudera.* Les Réglemens de Police veulent que les *gravois* soient emportez 24. heures après qu'ils sont dans la ruë. On s'en sèrt pour affèrmir des allées ou les grands chemins. Les Maçons disent *gravas.*

GRAY ou GREY, f. m. Nom propre d'une ville de France. *Gradicum, Gradicum Castellum.* Elle est dans la Franche-Comté sur la Saône; à 5 ou 6 lieuës au dessus de Dôle. *Gray* étoit une ville fortifiée & deffenduë par un bon Château. Louis le Grand la prit l'an 1668. & il fit démolir toutes les fortifications. C'étoit autrefois un Château célébre.

Au dessous de cette ville, sur la Saône aussi, on trouve un bourg ou village nommé *Grey-la-ville.* Quelques Modèrnes disent en Latin *Graium, Greium, Greiacum; Gradianum Castellum*, mais mal. Ces noms ne se trouvent point dans les Auteurs plus anciens qui en ont parlé.

GRAYE. Voyez FREUX.

GRAYER, f. m. Dans quelques Provinces on appelle *Grayers* ceux qui ont charge de prendre garde aux eaux, aux étangs. *Stagnorum custos.*

G R E.

GRÉ, f. m. Bonne volonté qu'on a de faire quelque chôse. *Animus, arbitrium.* On ne fait point de contrats que de son bon *gré*, mais on oblige à les éxécuter de *gré* ou de force. Il y a des marchandises qui se taxent, les autres se vendent de *gré à gré*. De bon *gré*, *ultrò, sponte, ex animo.*

Ce mot vient de *gratum*. Nicod.

Gré, se dit aussi de ce qui nous plaît, de ce qui se fait selon notre désir, de ce qui est à notre goût, de ce que nous faisons à notre aise. Ils n'élevoient pas les enfans au *gré* des pères & des mères. Vaug. Quand une étoffe est à notre *gré*, elle est à demi venduë. Cet homme est si aimable, qu'il est au *gré* de tout le monde. J'ai vu cette cérémonie tout à mon *gré*, fort à mon aise.

Et tu seras toujours au gré de tes souhaits,
Arbitre de la guerre, arbitre de la paix. Flech.

Gré, se dit figurément de plusieurs choses inanimées. Nous avons navigé long-tems sans Pilote au *gré* des vents, des flots & de la fortune.

Gré, se dit aussi des choses désagréables que nous souffrons volontiers

lontiers par vèrtu & par resignation à la Providence. Ce patient a pris la mort en *gré*. Il faut prendre sa destinée en *gré*. On se sert aussi de cette expression par compliment.

Cependant faites-moi la grace,
De prendre en gré *mes vœux ardens.* LA FONT.

On dit aussi, qu'on se sçait bon *gré* d'une chose, quand on s'applaudit de l'avoir faite, qu'on est content de sa conduite, de son procédé. Il ne faut pas *se sçavoir trop bon gré* d'être Bel-esprit, pour l'être effectivement. BOUH. C'est-à-dire, qu'il ne faut point affecter de le paroître, ni s'en applaudir. On sçait toûjours mauvais *gré* aux gens qui nous ouvrent les yeux pour nous faire appèrcevoir de nos défauts. BELL. Pourquoi sent-on une secrète indignation contre ceux qui ont de rares talens, si ce n'est qu'ils s'en sçavent trop *bon gré*, & qu'ils paroissent trop contens d'eux-mêmes. BELL. On dit encore fort bien, sçavoir *gré*, pour signifier, être obligé, marquer sa reconnoissance. Il m'en a sçu *gré*, je lui en sçaurai *gré*, &c.

BON GRÉ, MAL GRÉ; C'est-à-dire, contre le désir & la volonté. Vouloir une chose *bon gré, mal gré*, c'est la vouloir absolument.

Il veut bon gré, mal gré,
Ne se toucher qu'en robe, & qu'en bonnet quarré. BOIL.

GRÉAGE, s. f. Tèrme de Coûtume. Droit qui est dû au Seigneur, droit qu'il prend sur cèrtaines chôses. *Greagium.* Vechi comment on prent le *gréage* en la ville d'Amiens. *Tiré de la Chambre des Comtes de Paris d'un Compte de* 1301. Qui porte hanas à vendre en la chité d'Amiens, il doit 4. d. de *gréage*, &c. *Tiré d'une charte de Philippe Comte de Flandres.*

GRÈC, ECQUE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Græcus, a.* C'est un des plus fameux Peuples de l'antiquité. *Graii.* Les *Grècs* ont été célebres par les Loix, par les sciences & par les armes. Les Romains apprirent d'eux toutes ces choses. Ils resistèrent long-tems à la puissance formidable des Pèrses, & ils ruinèrent enfin leur Empire. Ils dominèrent sous Aléxandre le Grand, & sous ses Successeurs dans une grande partie de l'Asie. Le nouveau Testament a été écrit par les Apôtres en leur langue, qui étoit la plus commune de ce tems-là. Ils fûrent aussi des prémiers, entre les Gentils, qui fûrent éclairez des lumières de l'Évangile, & le Christianisme a long-tems fleuri parmi eux. Ils furent subjuguez par les Romains, & ils tombèrent ensuite sous la puissance des Turcs, sous laquelle ils gémissent aujourd'hui. Ils sont encore Chrétiens, mais fort ignorans, & leur Christianisme est fort corrompu. Les Catholiques Romains les appellent Schismatiques; parcequ'ils ne reconnoissent par l'autorité du Pape. Ils ne dépendent pour la Religion que de leur Patriarche, résidant à Constantinople. Au reste, comme il y a dans la Turquie Européenne, en Asie & en Afrique, un grand nombre de Chrétiens, qui suivent les sentimens & qui pratiquent les Cérémonies des *Grècs*, de là vient qu'on divise les *Grècs* sous quatre Patriarches, qui sont celui de Constantinople, & ceux d'Antioche, d'Aléxandrie & de Jérusalem.

Les *Grècs* s'appellèrent ainsi du nom ou d'un petit bourg ou d'un Roi fort obscur; mais ils quittèrent bientôt ce nom pour prendre celui d'Héllénes ou d'Achéens. TOURREIL. Voyez Thucidide L. I. Pline *hist. Nat. L. IV.* C. 7. Isidore L. XIV. C. 4.

Hellen, fils de Deucalion, régna en Phtie, pays de la Thessalie, & donna son nom à la Gréce. Ses peuples auparavant appellez *Grècs*, prîrent toûjours depuis le nom d'Héllénes, quoique les Latins leur ayent consèrvé leur ancien nom. BOSSUET.

Les *Grècs* ont écrit tard, & voulant divèrtir par les histoires anciennes la Gréce toûjours curieuse, ils les ont composées sur des mémoires confus, qu'ils se sont contenté de mettre dans un ordre agréable, sans se trop soucier de la vérité. BOSSUET. Si donc la plûpart des *Grècs* & des Latins qui les ont suivis, ne parlent point des Rois Babyloniens, de Teglathphalasar, Salmanasar, &c. il le faut attribuer ou à l'ignorance des *Grècs*, plus éloquens dans leurs narrations que curieux dans leurs rechèrches, ou à la pèrte que nous avons fait de ce qu'il y avoit de plus rechèrché & de plus éxacts dans leurs histoires. ID.

GRÈC, GRECQUE, adj. Qui est du pays de Gréce. *Græcus.* Un homme *Grèc*, une femme *Grècque*. La langue *Grècque* est fort belle. Un mot *Grèc*, une phrâse, une éxpression *Grècque*, les dialectes *Grècs*. L'histoire *Grècque*, &c. La Grammaire *Grècque* de Nicolas Clénard, d'Étienne Mocquot. Pétionius a fait un Inventaire des mots *Grècs* dont on use en France. Auparavant, & sous François I. il y en avoit un autre fait par Guillaume Bouillie, Chanoine de Noyon. Et enfin Henri Étienne en a fait un autre sous le nom de Conformité de la langue Françoise avec la *Grècque*. Le vin *Grèc* est fort estimé. Le Rit *Grèc* est fort diffèrent du Romain pour quelques cérémonies, mais dans les choses essentielles il est à peu-près le même.

GREC, GRECQUE, est aussi un substantif masc. & fem. C'est un *Grèc*, C'est une *Grècque*.

Quand les Grècs *agitez de mortelles allarmes,*
Imploraient à genoux le secours de vos armes. CAPIST.

GRÈC, est aussi un subst. masc. & signifie la langue *Grècque*. Cela est traduit du *Grèc*. Le *Grèc* porte, &c. Il ne faut point de *Grec* dans la Chaire: cela sent trop le Collége.

Il a des vieux Auteurs la pleine intelligence;
Et sçait du Grèc, *Madame, autant qu'homme de France.* MOL.

Un livre *Grèc*, est un livre qui est écrit en *Grèc*, en langue *Grècque*. Ce livre est *Grèc*, je n'y entends rien. Le fameux Budé fut fait Maître des Requêtes dans le siécle passé, parcequ'il sçavoit le *Grèc*; & dans celui-ci sçavoir le *Grèc*, c'est un moyen pour ne l'être pas. MEN. La traduction des caractères de Theophraste est belle & bien Françoise, & montre que son Auteur entend parfaitement le *Grèc*. ID.

GREC *ancien* ou *littéral*, est la langue que parloient les Grècs anciens, c'est le *Grec* qui se trouve dans les ouvrages des anciens Auteurs, Platon, Aristote, Isocrate, Démosthene, Thucydides, Xenophon, Homère, Sophocle, &c. Cette langue s'est consèrvée plus longtems qu'aucune autre, malgré les révolutions qui sont arrivées dans le pays de ceux qui la parloient; elle a été altérée peu à peu depuis que le siege de l'Empire Romain eut été transferé à Constantinople jusqu'au quinziéme siecle: ces changemens ne regardoient point d'abord l'analogie de la langue, la construction, les inflexions des mots: ce n'étoit que de nouvelles richesses qu'elle acquéroit, en prenant des noms de dignitez, d'offices, d'emplois, & les tèrmes des arts qu'elle n'avoit pas. Mais dans la suite les incursions des Barbares, & surtout l'invasion des Turcs, y ont causé des changemens plus considérables.

Le *Grèc* a une grande quantité de mots, les inflexions sont autant variées qu'elles sont simples dans la plûpart des langues d'Europe. Il a trois nombres, le singulier, le duel & le pluriel; beaucoup de tems dans les vèrbes, ce qui repand de la variété dans le discours, empêche une cèrtaine sécheresse qui accompagne toûjours une trop grande uniformité, & rend cette langue propre à faire toute sorte de vèrs.

L'usage des participes de l'Aoriste & du Prétérit, & les mots composez, qui sont en grand nombre dans cette langue, lui donnent de la force & de la brieveté, sans lui rien ôter de la clarté nécessaire.

Les noms propres dans le *Grèc* signifient quelque chose comme dans les langues originales, & dans nos langues modèrnes, où les Sçavans trouvent encore dans les noms propres le caractère de leur origine.

Le *Grèc* est la langue d'une nation polie, qui avoit du goût pour les sciences & pour les arts, qu'elle avoit cultivé avec succés. On a consèrvé dans les langues vivantes quantité de mots *Grècs* propres des arts, & quand on a voulu donner des noms aux nouvelles inventions, aux instrumens, aux machines, on a souvent eu recours au *Grèc* pour trouver dans cette langue des mots faciles à compôser, qui éxprimassent l'usage ou l'effèt de ces nouvelles inventions. C'est sur ce principe qu'ont été formez les noms d'*Acoustique*, d'*Aréomètre*, de *Baromètre*, de *Thèrmomètre*, d'*Eudiomètre*, de *Logarithme*, de *Télescope*, de *Loxodromie*, de *Pyrotechnie*, &c. Quelques Auteurs ont prétendu que nos anciens Gaulois avoient beaucoup de *Grèc* dans leur langue. Henri Étienne a fait un Traité de la conformité du langage François avec le *Grèc*.

Aujourd'hui dans l'état où sont les choses, le *Grèc* n'est point une langue nécessaire pour le commèrce de la vie, on ne la parle que dans quelques pays, où d'autres langues sont aussi connuës, & autant dans l'usage que le *Grèc*; c'est un caractère de domination que les dèrniers conquérans ont imprimé aux *Grècs* qu'ils ont subjugué. Les Turcs, qui se sont un mérite & même un principe de Politique & de Religion de leur ignorance, en détruisant les monumens de l'ancienne Gréce, ont négligé & méprisé l'étude du *Grèc*, qui pouvoit les polir, rendre leur Empire florissant, & faire oublier aux *Grècs* leurs prémiers Maîtres, & leur ancienne libèrté; bien différens en cela des Romains, ces anciens Conquérans de la Gréce, qui s'appliquèrent à en apprendre la langue, aprés qu'ils en eûrent fait la conquête, pour puiser la politesse & le bon goût dans les arts & dans les sciences des *Grècs*.

Quand nous n'aurions pas des livres écrits en *Grèc* sur prèsque toute sorte de matières, le nom seul des arts & des sciences, & la plûpart de leurs tèrmes, nous faisoient souvenir de leur origine.

Ainsi le *Grèc* est une langue dont la connoissance est nécessaire aux Sçavans.

GREC *Vulgaire*, est la langue *Grècque* qu'on parle aujourd'hui en Grèce. Portius a donné au Public une Grammaire de cette langue, qui a été imprimée à Paris en 1638. elle se trouve encore dans le Glossaire *Grèc* de M. Du Cange. Il y a plusieurs Dictionnaires de la même langue, le plus ample, & celui qui représente plus fidèlement la langue dans l'état où elle est aujourd'hui, est le Dictionnaire du P. Alexis de *Somavera*, Capucin François, qui avoit été longtems dans les Missions de Grèce. Il y a aussi une Grammaire de la même langue faite par cet Auteur. On a écrit peu de livres en *Grèc* vulgaire depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Ceux que l'on voit ne sont guère que des catechismes, & quelques livres semblables, qui ont été compôsez ou traduits en *Grec* vulgaire par les Missionnaires Latins. Les *Grècs* naturels parlent leur langue sans la cultiver, la misère où les réduit la domination des Turcs les rends ignorans par necessité, & la politique ne pérmet pas aux sujèts dans les Etats du Grand-Seigneur de s'appliquer aux sciences.

On ne sçauroit bien marquer ici la différence qu'il y a entre le *Grèc* vulgaire & le *Grèc* littéral: elle consiste dans des terminaisons des noms, des pronoms, des vèrbes, & d'autres parties d'oraison, qui mettent entre ces deux langues une difference à peu près semblable à celle qui se remarque entre quelques dialectes de la langue Italienne, ou entre quelques dialectes de la langue Espagnole, (nous prenons des exemples de ces langues, parcequ'elles sont plus connuës que les autres, mais on pourroit dire la même chose des dialectes des langues Hébraïque, Tudesque, Esclavone, &c.) Il y a aussi dans le *Grèc* vulgaire plusieurs mots nouveaux qui ne se trouvent point dans le *Grèc* littéral; des particules qui paroissent explétives, & que l'usage seul a introduites pour caractériser certains tems des vèrbes, ou certaines locutions qui auroient sans ces particules le même sens, si l'usage avoit voulu s'en passer; des noms de dignitez & d'emplois inconnus aux anciens *Grècs*, & quantité de mots pris des langues vulgaires.

Ainsi l'on peut distinguer trois âges dans le *Grèc* considéré en général. Le premier âge finit au tems que Constantinople devint la capitale de l'Empire Romain: ce n'est pas qu'il n'y ait eu depuis ce tems-là plusieurs ouvrages, & en particulier ceux des Péres de l'Église, qui sont écrits en *Grec* avec beaucoup de pureté; mais parceque la Religion, la Theologie, le Droit, la Police civile & militaire commencèrent alors à faire entrer dans la langue beaucoup de mots qui étoient auparavant inconnus, il est nécessaire de commencer à cette époque le second âge de la langue *Grècque*, qui a duré jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, où commence le troisième âge. Les livres qui sont nécessaires pour apprendre le *Grèc* littéral sont connus de tout le monde. Il y a plusieurs Dictionnaires & Glossaires pour le *Grèc* du second âge, & nous avons marqué plus haut ceux qui peuvent sèrvir à apprendre le *Grèc* vulgaire tel qu'il est aujourd'hui.

VENT GREC, est le nom qu'on donne sur la Méditèrranée au vent qu'on nomme *Nordest* sur l'Océan.

Y GREC. Voyez au commencement de la lettre Y, au dèrnier Tome de ce Dictionnaire.

A LA GRECQUE, c'est-à-dire, à la manière, selon la coûtume, la façon de faire & de vivre des Grècs. Il est vêtu, il vit *à la Grècque*, *Graecari*, *pergraecari*, signifioient chez les Romains faire bonne chère. On a appellé en stile badin & burlesque un potage *à la Grecque*, un potage fade qui n'a point de goût, cela s'est dit par allusion aux épigrammes *Grècques*, que bien des gens n'estiment point, parcequ'ils n'y trouvent point de pointe.

GREC. Tèrme de Brelandiers ou de filoux. Ils appellent *Grècs* ceux qui sçavent leurs tours infames & qui les pratiquent. Et cela, dans le sens *Grèc*, est pris pour sçavant, habile, comme nous le dirons tout à l'heure dans les provèrbes.

On dit provèrbialement qu'un homme est *Grèc* dans une affaire, dans une science, quand il en connoît tout le fonds. On dit aussi, qu'un homme n'est pas grand *Grèc*, quand il est ignorant ou peu industrieux. On dit aussi communément, Passez, c'est du *Grèc*; & en Latin, *Transeat*, *Graecum est*, ou bien *Graecum est*, *non legitur*. C'est du *Grèc*, vous n'y entendez rien. Je sçai un peu de Latin, mais pour du Grais j'en casse, par une fade équivoque de Grais & de *Grècs*.

GREC, ce nom depuis le schisme du Patriarche Photius, est devenu un nom de sectaires, (*Graeci schismatici*) parceque plusieurs de cette nation sont schismatiques, par malice ou par ignorance. Néanmoins plusieurs sçavans hommes ont remarqué qu'on leur attribuë plusieurs erreurs dans lesquelles ils ne sont point. C'est ce qui fut démontré avec évidence dans les assemblées qui se tinrent à Rome sur ce sujèt sous le Pape Urbain VIII. où Léo Allatius, Lucas de Holstein, & le P. Morin de l'Oratoire de France, firent voir qu'on condamnoit d'hérésie les *Grècs* en plusieurs choses, où il n'y avoit pas l'ombre d'herésie. La methode que ces trois sçavans hommes gardèrent dans ces assemblées, fut de remonter jusqu'au Patriarche Photius: ils exemtèrent d'erreur tout ce que les *Grècs* croyoient avant le Schisme de ce Patriarche. Caucus, Seigneur Vénitien & Archevêque de Corfou, a composé un Traité touchant les hérésies des nouveaux *Grecs* adressé au Pape Grégoire XIII. Ce traité, qui n'a point été imprimé, se trouve dans la Bibliothéque du Roi; Léo Allatius, & un Auteur modèrne sous le nom de Moni, en ont publie les principaux endroits, & ont fait voir en même tems que Caucus leur a imposé en plusieurs chèfs. Allatius, qui etoit *Grec* de naissance, semble néanmoins avoir pris le parti des *Grecs* schismatiques avec trop de passion contre Caucus, lorsqu'il dit *liv. 3. de Consensu*, que Caucus a été un ignorant, un calomniateur, & un homme sans jugement, qui a crû oublier le Pape en multipliant les èrreurs des *Grècs*, & qui a attribué à tous ce qu'il a vû & appris dans Corfou. Le Sieur de Moni prétend au contraire qu'il n'est pas difficile de justifier Caucus dans une bonne partie des choses qu'il attribuë aux *Grècs*, & que ce n'est pas en cela qu'il leur a imposé; mais en ce qu'il a condamné trop facilement d'erreur ce qui ne s'accordoit point avec les rits des Latins. Caucus s'étoit donc assez bien informé de ce que les *Grecs* avoient de commun avec l'Église Romaine, & de ce qui leur étoit particulièr; mais il a condamné avec trop de précipitation tout ce qui n'étoit point conforme aux usages de son Église, comme on le peut prouver par quelques éxemples. Des sept Sacremens, dit Caucus, les *Grecs* ne reçoivent point la Confirmation, ni l'Extrême-Onction. Il devoit dire qu'ils n'administrent point ces deux Sacremens de la même manière que les Latins. Mais ne voyant point qu'ils obsèrvassent ce qui se pratiquoit dans son Église, il a crû qu'ils n'avoient point l'usage de ces deux Sacremens. Les *Grècs*, & même tous les autres Orientaux, ne donnent pas la Confirmation comme les Latins, long-tems après le Batême, mais ils ne l'en séparent jamais. Ce qui a encore trompé Caucus, c'est que dans l'Église Latine, il n'y a que les Évêques qui administrent ce Sacrement; mais dans l'Église *Grècque* les Prêtres le donnent avec le Batême, comme on le peut voir dans la dissertation de Lucas Holsténius sur ce sujèt, que le Cardinal François Barberin a fait imprimèr à Rome. Ce sçavant homme assure que cet usage est si ancien chez les *Grecs*, que le pouvoir de confirmer est devenu comme ordinaire aux Prêtres & de droit commun. Caucus s'est aussi trompé sur le Sacrement de l'Extrême-Onction. Voyez le mot *Extrême Onction*.

Les *Grècs*, dit le même Caucus, ne portent ni respect, ni culte, ni vénération au très-Saint Sacrement de l'Eucharistie. Il est vrai qu'ils ne l'adorent pas à la manière des Latins, aussi-tôt que le Prêtre a prononcé ces paroles, *Cecy est mon Corps*; mais ils l'adorent véritablement après les paroles dans lesquelles ils font consister la consécration, qui se fait après la priére qu'ils nomment *l'Invocation du Saint Esprit*. Si Caucus n'avoit pas pris pour régle l'usage de son Église, il n'auroit pas dit que les *Grècs* n'adôrent point l'Eucharistie, mais seulement qu'ils n'ont point l'adoration cerémoniale qui s'obsèrve dans l'Église Romaine. Ils se contentent d'adorer JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, que le Prêtre éleve & montre au peuple avant la Communion.

A l'égard de la confession sacramentelle, Caucus n'a point imposé aux *Grècs*, lorsqu'il a dit qu'ils ne la croyent point de droit divin, mais seulement de droit positif & Ecclésiastique; car on peut voir dans la seconde réponse de Jérémie, Patriarche de Constantinople, aux Theologiens de Witembèrg, que les *Grècs* ne reconnoissent que deux Sacremens instituez par J. C. sçavoir, le Batême & l'Eucharistie. Ils croyent que les autres ont été instituez par l'Eglise. Il est cependant très-cèrtain que les *Grècs* ont l'usage de la Confession auriculaire aussi-bien que les Latins. Ils confessent leurs péchez en détail, afin de recevoir une pénitence conforme à la nature de ces péchez. *Il est nécessaire*, dit le Patriarche Jérémie, après saint Basile, *d'exposer tous ses péchez à son Confesseur*. Cela se trouve éxpliqué plus au long dans le livre de Christophle Angelus touchant la discipline de son Église. Les *Grècs* ont plusieurs pénitentiels, où sont marquées les peines qu'on doit imposer aux pénitens pour chaque péché.

Pour ce qui est du mariage, Caucus n'a point aussi imposé aux *Grècs*, lorsqu'il a dit, qu'ils ne croyent pas que ce soit un lien qui ne se puisse rompre; car les *Grècs* soutiennent ce sentiment avec opiniatreté. En quoi ils prétendent être conformes au nouveau Testament, aux Péres *Grècs*, au Droit Canon Oriental, & aux Ordonnances des Empereurs. Ils soutiennent & appuyent cela par les paroles de J. C. dans St. Matthieu: *Quiconque repudiera sa femme, si non pour cas d'adultère, & en épousera une autre, il commet un adultère.* Il est manifeste, disent-ils, que l'Évangile pèrmet de rompre le mariage dans le cas allégué. On peut prouver par les

Histoires

Histoires des Conciles de Florence & de Trente, que toute l'Église *Grècque* est dans cette pratique. Les *Grècs* sont néanmoins blamables en cela, & encore plus en ce qu'ils rompent trop facilement leurs mariages, & non seulement dans le cas d'adultère. Caucus n'est point aussi un imposteur dans ce qu'il a dit de la croyance des *Grècs* sur l'article de la primauté du Pape; & Leo Allatius n'a pas eu raison de s'emporter si fort là-dessus contre lui. Il est cèrtain que les *Grècs* schismatiques & les Melchides, & même les autres Orientaux qui ne se sont point réünis avec Rome, ne reconnoissent point la primatie de Rome sur les autres Patriarches de la manière qu'elle est reconnuë dans les Eglises d'Occident. C'est même un des articles de leur schisme. Ce n'est point aussi une chose particulière aux *Grècs* de Corfou de ne croire que sept Conciles Généraux. Car tous les *Grecs* Schismatiques refusent de reconnoitre pour véritables Conciles, ceux qui ont été faits par les Latins depuis leur Schisme sous Photius. Ils différent des Latins en plusieurs autres choses: tout cela se trouve expliqué au long dans l'histoire de la croyance & des coûtumes des nations du Levant ch. t. Le mot de *Grèc* se prend encore dans un autre sens. Voyez *Hellenistes*.

Grècs signifie aussi dans l'Écriture *gentils*, par opposition aux Juifs, lesquels étoient seuls le peuple de Dieu.

En tèrme d'Architèckture les ordres *Grecs* sont les ordres Dorique, Ionique & Corinthien. Les ordres Latins sont le Toscan & le Composite.

On nomme Saint Etienne des *Grècs*, que l'on prétend qu'il faut nommer des Grais, ou des grés, *de gressibus*; ou d'égrès, *de egressu*.

GRECE, f. f. Nom propre de la partie méridionale de la Turquie en Europe. *Græcia*. Les Turcs l'appellent *Romelie* ou *Rumelie*. Elle est bornée au nord par la Bulgarie, la Sèrvie & la Dalmatie; la mèr la baigne de tous les autres côtez; au couchant le Golfe de Venise & la mèr Ionienne; au midi la mèr Mediterranée; & au levant l'Archipel, la mèr de Marmara, la mèr noire, & les détroits des Dardanelles & de Constantinople. Elle renfèrme plusieurs grandes Provinces, la Romanie, qu'on appelloit autrefois Thrace, la Macédoine, l'Albanie, l'Épire, la Thessalie, l'Achaïe, ou la Livadie, la Morée appellée autrefois Peloponèse, l'isle de Négrepont, & toutes celles de l'Archipel qui sont vèrs le couchant. Ce pays jouit d'un air fort doux, & a un tèrroir fort fèrtile, aussi étoit-il anciennement très-peuplé, & plein de villes considérables; mais aujourd'hui il gémit sous la domination du Turc, & il n'est plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois; Constantinople en est la ville capitale. On marquera les autres en parlant de chaque province en particulier.

Grèce Asiatique. *Græcia Asiatica*. On donnoit anciennement ce nom à toute la partie de l'Asie mineure ou Natolie, qui est le long de l'Archipel. Elle renfèrmoit la Mysie, la Phrygie, l'Éolie, l'Ionie, la Lydie ou Méonie, le Carie & la Doride.

Grande Grèce. *Magna Græcia*. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Italie. Elle comprenoit le pays des Lucaniens & des Brutiens, qui répond aux deux Calabres, & à la Basilicate d'aujourd'hui. L'Antiquité a ainsi appellé, & nos Antiquaires appellent encore ainsi la partie orientale d'Italie, que Pline appelle *frons Italiæ*, le front, la face d'Italie, & *Magna Græcia*, *Græciæ ora* dans Martianus Capella. Il paroit par Ptolomée & Pline L. III. C. 10. que la *Grande Grèce* n'étoit au tems de ces Auteurs que la côte orientale du bout de l'Italie, le long des trois golfes de Tarente, de Squilace, & de celui qu'ils nommoient *Zephyrium*. Mais plus anciennement elle avoit eu des bornes bien plus étenduës, comprenant la Lucanie, le pays des Brutiens, la Campanie & la Sicile. Ces pays d'Italie, dit Festus, furent ainsi appellez parceque les Siciliens les occupèrent, ou parceque la plûpart des meilleures & des plus grandes villes de ces contrées étoient des Colonies venuës de *Grèce*. On a même anciennement donné le nom de *Grande Grèce* à toute l'Italie. Voyez Cluvier, Ital. Antiq. L. IV. C. 16. & sur tout C. 17. où il traite de la *Grande Grèce*. La *Grande Grèce* de Goltzius est un recueil des Médailles des villes & des peuples de cette partie d'Italie; Nonius l'a augmenté.

Grèce Propre. *Græcia propria*. Anciennement la *Grèce propre* ne comprenoit que l'Achaïe, qu'on nommoit l'*Hellas*, & aujourd'hui la Livadie; mais maintenant on y renfèrme encore la Morée, avec les isles de l'Archipel qui lui sont voisines.

La mèr de Grèce. *Græcum mare*. On donne ce nom en général à toute cette partie de la mèr Méditèrranée qui environne la *Grèce*; mais en particulier & proprement la mèr de *Grèce* n'est que la partie occidentale de l'Archipel, qui baigne les côtes orientales de la *Grèce*.

GRÉCO. *Capo Greco*, ou le Cap Chrétien. *Græcum caput*, anciennement *Mastusia promontorium*. Ce cap est à la pointe de la presqu'isle de la Romanie, à cinq lieuës des Dardanelles. Ce Cap avec celui de Janizzars, qui est en Natolie, forme l'entrée du détroit des Dardanelles.

Porto *Greco*, *portus Græcus*, anciennement *Agasus*. Bourg avec un port du Royaume de Naples. Il est au pied du Mont Gargan, à la pointe de la presqu'isle de la Capitanate, à trois lieuës de Vieste vèrs le midi.

Le Cap de la *Grecque*, ou della Griega. *Græcum Caput*. Anciennement, *Pedalium promontorium*. Ce Cap est dans l'isle de Chipre, au midi de Famagouste; c'est ce coin qui joint la côte orientale de l'isle avec la meridionale.

GRÉCQUE ou GREQUE, f. f. Tèrme de Relieur. Petite scie dont on se sèrt pour gréquer les livres.

GRECQUER ou GREQUER, v. act. Tèrme de Rélieur. C'est, Couper avec la greque un livre sur le dos après qu'on l'a plié, afin d'y placer les nèrfs en le cousant, ensorte qu'ils ne paroissent point en dehors quand le livre est tout-à-fait relié. Ce Livre est relié *à la grècque*; il s'ouvre jusqu'au fond.

GREDIN, ine, adj. & subst. Gueux, misérable, qui est de la lie du peuple. *Vilis*. On le dit aussi des avares, & de ceux qui vivent avec grande mesquinerie, qui font des actions de *gredin*. C'est quelquefois un terme de mepris, qui suppose que celui à qui on le dit, ou dont on le dit, est peu accommodé des biens de la fortune, est mal habillé, a méchant air, mauvaise grâce.

Il semble à trois gredins *dans leur petit cèrveau,*
Que pour être imprimez, & reliez en veau,
Les voila dans l'état d'importantes personnes,
Qu'avec leur plume ils font le destin des couronnes.

Recueil de vèrs.

GREDINERIE, f. f. État de gredin, ou action de gredin & de mesquinerie. *Sordes*.

GRÉE, f. f. Dans l'ancienne coûtume de Bretagne faire *grée* signifie, s'accorder d'une chose litigieuse. *Rem controversam componere*.

GRÉE ou GRÆE, f. f. Nom d'une espéce de Divinité des anciens Grecs. *Grææ*. Les *Grées* étoient filles de Phorcys & de Cethon. On dit qu'elles étoient trois. Hesiode, qui en parle dans sa Theogonie v. 270. & suiv. n'en nomme que deux, Pephrédo & Enyo. Elles furent appellées *Grées*, parcequ'elles vinrent au monde avec des cheveux tous blanc. Γραῖαι, *Grææ*, signifie en Grèc une Vieille. On dit qu'elles n'avoient qu'un œil & qu'une dent, dont elles se sèrvoient tour à tour. Hésiode leur donne pourtant de la beauté.

GRÉEL, f. m. Vieux mot, qui s'est dit pour graduel. *Graduale*, on trouve quelquefois *gradale*. Ces deux mots ne sont Latins qu'en stile de Rubriques. On trouve dans quelques vieux livres François *Grée* pour *Gréel*; c'est une méprise de l'Auteur, ou une faute de Copiste ou d'impression.

GRÉER, v. act. Tèrme de Marine. Ce mot se trouve dans M. Frézier, & signifie préparer, employer, mettre. Nous fîmes signe d'incommodité à nos camarades, & ils mirent à la cape pour nous attendre. Nous *gréâmes* aussi-tôt un petit hunier à la place de la grande voile pour leur faire pèrdre le moins de tems qu'il seroit possible. Frezier.

GRÈFFE, f. m. Dépôt public où se gardent les régitres & les actes de Justice, & où l'on a recours quand on en veut avoir des expéditions. *Tabulæ publicæ*, *tabularium forense*. Les Edits qu'on verifie s'enrégitrent au *Grèffe*. Tous les *Greffes* sont domaniaux. Il y a des *Greffes* civils, criminels, des présentations, des insinuations, des affirmations, &c. On a fait aussi des Offices, des places de Clèrcs & Commis aux *Greffes*. Ce qui est cause que les *Greffes* sont réputez domaniaux, c'est que dans l'Empire de Rome les sèrfs & gens de main-morte étoient un domaine qu'on pouvoit vendre & aliéner. Entre les sèrfs il y en avoit de publics pour le sèrvice des villes, dont quelques-uns fûrent Grèffiers destinez à recevoir les sentences des Juges; & les autres Tabellions, pour recevoir les contrats des particuliers. Les prémiers qui les voulûrent affranchir, fûrent les Empereurs Arcadius & Honorius, comme on voit dans la Loi unique *de Scribis & Holographis* au Code Théodosien.

Grèffe, signifie figurément, la charge de Grèffiér. Le Roi fait souvent la vente & la revente des *Greffes* de son Royaume; pour dire, le pouvoir de tenir le *Grèffe*, & d'en délivrer les expéditions.

GRÈFFE, f. f. Tèrme d'Agriculture, est une petite partie, un petit scion, un petit jetton d'un arbre qu'on ente, qu'on insère dans un autre, pour lui faire produire des fruits de la même nature, de la même espéce que celle de l'arbre dont on a pris la *Grèffe*. *Insitum*. On donne aussi le nom de *grèffe* à un œil que l'on léve à la branche de l'arbre dont on veut avoir l'espèce lorsqu'il est enléve, & qu'on insère dans l'écorce d'un autre arbre. On m'a donné des *grèffes* de poires de bon chrétien. Une *greffe* entée dans le tronc d'un autre arbre, porte des fruits d'une nature dif-

férente du tronc qui la nourrit. On attribuë d'ordinaire cet éffet à la diversité des pôres de la *gréffe*, qui font changer de figure aux particules du suc, lequel passe du tronc dans la *gréffe*. S. Evr. On trouve des pommes qui tiennent de la poire, & cela vient des *gréffes* que l'on a entées sur les pommiérs. Lem.

Ce mot vient de la ressemblance qu'ont les *gréffes* avec la pointe d'un ganif, qu'on appelloit anciennement *gréffe*, derivé de *graphium*. Menage; ou selon Du Cange, de *graphiolum*. Au reste, ce mot de *graphium* signifioit chez les Latins un petit stilét ou instrument de fér pointu d'un côté, & plat de l'autre: le côté pointu sérvoit à écrire sur la cire des tablettes, & le côté plat sérvoit à éffacer ce qu'on y avoit écrit. Cette étymologie est bien plus vraisemblable que celle que Guichart donne en faisant voir ce mot de גרף *garaph*, exposé, dit-il, en Chaldéen *ramus*, *plantula*; גרופית *gerufit*, *greffe*. Ce mot vient du Celtique *greff*, une ente. Pezron. Pour autoriser cette étymologie, il faudroit prouver que *greff* est Celtique.

Pline & Théophraste rapportent d'une manière differente l'invention de la *gréffe*, ou de l'art de gréffer. Théophraste dit qu'un oiseau ayant avalé un fruit entier, le jetta ensuite dans le tronc d'un arbre creûx, où mêlé avec quelques parties de l'arbre qui étoient pourries, & arrosé par les pluies il germa, & produisit dans cet arbre un autre arbre d'une espéce differente. Les reflexions qu'on fit sur cela firent trouver l'art de gréffer, si l'on en croit Théophraste. Pline dit qu'un Laboureur voulant faire une palissade à sa terre; afin que la palissade durât plus long tems, il s'étoit avisé de coucher en tésre tout autour de ce champ des troncs de lierre pour y enchasser l'extremité inférieure des pieux de sa palissade. Il le fit, & ces pieux s'étant entez & gréffez dans ces troncs, devinrent de grands arbres: ce qui apprit l'art de gréffer.

Il y a plusieurs sortes de *gréffes*, dont nous allons parler. La Quintinie a fait un Traité des *Gréffes* dans la Ve Partie de son instruction pour les Jardins Fruitiers & Potagers. Virgile decrit élegamment deux manières de *greffes*, ou d'entes dans le II. L. des Géorgiques v. 73. & suiv. Le P. Rapin dans son IVe livre des Jardins décrit aussi differentes manières de *gréffes*.

Greffe *en approche*, se dit & de la manière de greffer en approche, & de l'action même. Ligèr appelle l'un en Latin *Ramus appropinquatus insitus*, & l'autre *rami appropinquati incisio*; il a voulu dire *insitio*. On pourroit dire au prémier *Ramus appropinquando insitus*. Cela se fait lorsqu'on ne coupe point la *greffe* ou branche d'arbre qu'on veut greffer sur un autre: mais que sans la séparer de son arbre, on l'approche seulement de l'autre, & qu'on l'y greffe. La Quintinie n'a point parlé de la *greffe* en approche, il faut qu'elle ne fut point encore pratiquée ni connuë.

Greffe *en couronne*. Il se dit de la manière & de l'action de gréffer en couronne. C'est quand on met quatre *gréffes* en fente sur une tige qui est assez grosse pour les recevoir commodément; mais plus particulièrement la *gréffe* en couronne se dit, quand sur de fort grôs sujèts étronçonnez on met un plus grand nombre de *gréffes* entre le bois & l'écorce; par éxemple, 6. 7. 8. La Quint. Ligèr appelle cela *Truncus coronatus*, & *coronatio*. Dites *truncus insitus pluribus*, ou *inserendo coronatus*, *Insitio in modum coronæ*.

La seconde espéce de *gréffe en couronne* ne peut se faire que sur des tiges qui excédent trois ou quatre poûces de diamétre, & qu'il n'est pas possible de fendre: mais l'une & l'autre manière se fait assez rârement, parce que le succés en est fort incértain. C'est ce que la Quintinie en dit: Je ne sçai si depuis on n'a point trouvé le secrét de les faire plus souvent réüssir; car on en voit plusieurs chez les bons Jardiniérs. Quoiqu'il en soit, La Quintinie décrit comment la *gréffe en couronne* se fait. P. V. C. 12. & ce qu'il y faut obsérver.

Gréffe à *emporter piéce*, autrement *entre le bois & l'écorce*. Ces sortes de *gréffes* sont particulièrement pour les grosses branches, ou pour les grosses tiges des fruits à pepin étronçonnez, & ne valent rien pour les fruits à noyau, ni généralement pour toutes les Branches ou tiges qui sont de médiocre grosseur, & par conséquent trop foibles pour sérrer suffisamment leurs *gréffes*. Pour les *gréffes* à emporte-piéce, il faut faire des entailles dans l'écorce & dans le bois des tiges étronçonnées, prendre des rameaux qui ayent à peu prés un poûce de tour, taillez en *gréffe*, de la même manière qu'on fait pour la fente, & proportionner si bien le rameau taillé avec l'entaille de la tige, que ce rameau y entre avec un peu de peine, que les dedans des écorces se rencontrent bien les uns avec les autres, & qu'il ne paroisse aucun jour entre les côtez de la *gréffe* & les côtez entaillez de la tige: cela fait on prend un ou deux gros bons ôsiérs pour lier le plus fèrme qu'on peut le tour de la tête greffée, ensorte que les *gréffes* n'en puissent être aisément ebranlées. On fait de plus pour garentir la tête des injures de l'air, ce que l'on fait pour les *gréffes* en fente, en couronne, &c. La Quintinie. Ligèr écrit que *gréffe* à emporte-piéce se dit de même que *gréffe* en fente, parceque c'est toûjours une fente dans laquelle on met les *gréffes* quand on fait cette opération.

Greffe *en fente* ou *en poupée*. L'action & la manière de gréffer en fente ou en poupée. *Insitio*. *Insitum*. C'est la seconde sorte d'ente décrite par Virgile *II. Georg. v.* 78. C'est celle dans laquelle on coupe ou l'on étronçonne un arbre à l'endroit que sa tige est moins raboteuse; on fend cette tige assez avant avec des coups; on prend une *gréffe* dont on coupe avec une sèrpette bien tranchante le gros bout en forme de coin de la longueur d'un bon demi poûce, & on l'insére dans la fente de l'arbre étronçonné, ensorte que le dedans des écorces, tant du sauvageon que de la *gréffe* s'affleure, & réponde si bien l'un à l'autre, que la séve venant du piéd de l'arbre trouve autant de facilité à monter entre le bois & l'écorce de la *gréffe*, qu'entre le bois & l'écorce de la tige, ou des branches gréffées. Quant aux autres choses qu'il y faut obsèrver, voyez La Quintinie P. V. C. 12. & 14.

Greffe *en flûte*. C'est lorsque prenant un rameau de la grosseur de la branche sur laquelle on doit greffer avec le greffoir ou autre outil bien tranchant, l'on coupe jusqu'au bois circulairement, tant par haut que par bas l'écorce de la piéce qui est à enlever pour la *gréffe*. Il faut ôter à ce rameau toute l'écorce qui est à la partie plus menuë, pour faire aisément sortir par là cette piéce qui doit être enlevée, aprés qu'en l'agitant & la tordant doucement avec le poûce on l'aura deprise & détachée de son bois; mais avant que de l'enlever de sa place il faut racourcir jusqu'à quatre ou cinq pouces de long la branche qui doit être greffée, & sans blesser le bois le depouiller entièrement dans un endroit bien sain & bien uni jusqu'à la partie la plus basse où doit venir la *gréffe* pour l'occuper trés juste. On l'y fait donc entrer avec adresse; & pour empécher que la pluie ne pénétre dans l'entredeux du bois de la branche greffée, & de l'écorce nouvellement appliquée; on entame dans le bois de la branche tout autour de l'extremité superieure de cette *gréffe*, de petits copeaux sans les détacher, & on les fait retomber en manière de fraîse ou de bourlet, sur l'extremité de cette écorce pour la couvrir. V. le reste dans la Quintinie, P. V. C. 14 & dans Chomel *Dict. Econ.* *Insitio in modum fistula*. L'écorce separée qu'on insére dans l'autre arbre ressemble à une flûte. C'est de là que vient ce nom.

Greffe *entre le bois & l'écorce*. C'est la même chose que *gréffe à emporte-piéce*. Voyez ci-dessus.

Greffe *à œil dormant*. Voyez Greffe *à la pousse*.

Greffe *en poupée*. Voyez ci-dessus Greffe *en fente*; c'est la même chose.

Greffe *à la pousse*. Les *gréffes à la pousse*, & les *gréffes à œil dormant*, ne different que par le tems de les faire. La my-Juin est propre, pour la *greffe d'écusson à la pousse*, & les mois de Juillet & d'Août pour la *greffe à œil dormant*. Du reste, elles se font toutes deux de la même manière. Il faut prendre des rameaux bien aoûtez, & où il paroisse aussi de bons yeux bien aoûtez, qui sont les prémiers qui ont été formez au printems. On en ôte les feuilles jusqu'auprés de l'endroit où elles tiennent à leur queuë. On choisit sur la branche ou sur le corps de la tige à greffes, un endroit bien uni, on y fait deux incisions qui représentent un grand T Romain. On fait sur le rameau à l'endroit où il paroît un bon œil, une incision à peu prés en forme d'écusson; on détache du bois le morceau d'écorce ainsi incisée, & l'on insére dans l'incision faite à la branche, ensorte que le haut de l'écusson joigne bien l'écorce de la branche par en haut ou à la tête de l'incision. Voyez la Quintinie, P. V. C. 14. On l'appelle aussi ente en écusson. *Insitio in scuti modum*, *scuti formam referens*. *Scutula*, *emplastrum*. Le P. Rabin appelle plus simplement la *gréffe* ou ente à œil dormant, ἐνοφθαλμισμὸς, *inoculatio*. C'est ce que Virgile décrit II. Georg. v. 73.

Marie Stuart dans sa prison fit sa dévise; une *gréffe* attachée avec plusieurs liens à l'arbre où elle étoit entée en faisoit le corps; ces mots étoient l'âme, *Per vincula cresco*; Je crois par mes liens.

GRÉFFER, v. act. Enter un arbre; y insérer des gréffes, des petites parties d'un autre arbre. *Inserere*. On *gréffe* sur franc & sur sauvageon. On *gréffe* en fente, en couronne, en écusson, &c. Voyez M. Ligèr & autres. Chomel dans son Diction. Œconom. rapporte la manière de *gréffer* la vigne sur un cerisiér pour avoir du raisin mûr au printems. On pèrce, dit-il, avec une tarière un trou dans le tronc d'un cerisier. On fait entrer dans ce trou la branche de la vigne. On l'y laisse croître jusqu'à ce qu'elle bouche le trou de tarière, & qu'elle soit intimément unie au cérisiér. Alors on retranche ce sarment de son sep; de sorte que dans la suite il ne tire plus de nourriture que du cerisiér. La séve du cerisier accélérera la formation & la maturité du raisin, qu'on pourra manger deux mois plutôt qu'à l'ordinaire.

Greffé, ée, part. *Insitus*.

GREFFIÉR, f. m. Officiér qui tient un Gréffe, qui garde les dépôts des actes de Justice, qui en délivre les éxpeditions. *Tabularius*, *tabellio*. Le *Gréffiér en chef*, est celui qui signe les expeditions des

des arrêts, sentences & autres actes. *Gréffiér commis*, qui tient le plumitif à l'Audience, à la Chambre du Conseil, soit au civil, soit au criminel. Le *Gréffiér des présentations*, Celui où les Procureurs se présentent sur les exploits donnez ou reçus, qui délivre les défauts, & qui fait les rolles ordinaires des Provinces. *Gréffiér garde-sac*, qui reçoit les productions des parties, & qui s'en charge. *Gréffier des affirmations*, Celui qui reçoit les affirmations que les parties sont obligées de faire. *Gréffier qui met en peau*. Celui qui met en grosse les arrêts & sentences. *Gréffier des insinuations*, Celui qui tient les régitres des donations & des substitutions dans les Justices séculières, & de tous les actes qui concernent les Bénéfices dans les Cours Ecclésiastiques, afin que tous ces actes soient publics. *Gréffiér de la geole*, c'est celui qui tient le Régître des écrous & des décharges des prisonniérs. *Gréffiér* de Police. *Gréffiér* des Insinuations. C'est l'une des attributions du *Gréffiér* des insinuations d'être le dépositaire des Regîtres du Prévôt de Paris, distinguez de ceux de ses Audiences, & nommez Banières (du vèrbe *bannire*) c'est-à-dire, Régîtres publiques, & d'en délivrer les expéditions. De la Mare, *Tr. de Police*, *T. I. p.* 261. *Gréffiér* des grains. Il se doit trouver à la Police au Châtelet. Id. 6. *p.* 520. *Gréffiér* des Commissaires-Examinateurs. Id. *p.* 190.

Au Conseil on appelle *Gréffiérs*, ceux-là seulement qui expédient les arrêts du Conseil des parties, car ceux qui expedient les affaires des Finances s'appellent *Secretaires du Conseil*.

Les *Gréffiérs* ont été nommez Clères des Magistrats. De la Mare, *Tr. de Pol. T. I. p.* 191. & répondent à ceux que la Police des Romains appelloient Clères domestiques des Magistrats, *Scribe*, & *Amanuenses*; *p.* 105.

Ce mot vient du Grèc γραφεὺς, *scriba*, *scribe*: ou du Latin *graphearius*, qu'on trouve dans les anciens Auteurs du Latin, qui est dérivé du Grèc γράφω, qui signifie, *j'écris*. On a dit dans la basse Latinité *graphiare*; pour dire, *scribere*.

En tèrme de Chasse, il y a des chiens qu'on appelle *gréffiérs*, & autrement *bauds*. Voyez Chien.

On dit provèrbialement, C'est le *Gréffiér* de Vaugirard, qui ne peut écrire quand on le regarde. Ce provèrbe vient de ce qu'il tenoit son Greffe dans un lieu obscur, qui ne recevoit de lumiére que par une petite fenêtre de la grandeur de la tête d'un homme, de sorte que quand on le regardoit par là, il ne pouvoit écrire, parcequ'on lui bouchoit le jour.

GREFFOIR, s. m. Prononcez GREFFOI. Petit couteau dont on se sért pour gréffer. *Cultellus insititius*. Le *greffoir* doit avoir le manche d'yvuire ou de bois fort dur, dont l'extrémité soit plate, mince & arrondie, pour sèrvir à détacher l'écorce des sauvageons sur lesquels on veut appliquer les écussons. Les *greffoirs* les plus commodes se plient comme des sèrpettes. On les appelle aussi *entoirs*; mais ce dèrniér mot est le moins usité.

GRÉGE, s. f. Tèrme de Marchand, qui se dit des soies telles qu'elles sortent de dessus le cocon, comme le chanvre & le lin avant que d'être filez. Ce Marchand a envoyé plusieurs balles de soies *grege* & en matasse.

GRÉGEOIS, adj. m. Est une épithète qu'on donne au feu d'artifice dont se sont sèrvi les Anciens du moyen âge pour jetter sur les ennemis avant que la poudre à canon fût inventée. *Græcanicus*. Voyez Feu. Anciennement on disoit *Grégeou* pour les Grècs. Le feu *Grégeou* étoit un feu d'artifice qui bruloit dans l'eau. Il fut inventé par un nommé Callinique, la seconde année de l'empire de Constantin Pogonat, pour brûler les vaisseaux des Sarazins, qui cette année là s'établirent à Cyzique, d'où ils venoient attaquer Constantinople.

GRÉGNEUR, Adj. vieux mot qui se trouve dans les Assises & dans plusieurs Coûtumes; il veut dire plus grand. *Major*. On trouve aussi *greigneur*, *gregnor*, *grennor*, qui signifient tous la même chose, *Gregnor* péril; *greigneur* de vingt cinq ans, c'est-à-dire, majeur; préscription *gregneur*; *greigneur* prix; partie *greigneure* ou *gregneur*.

GRÉGOIRE, s. m. & nom propre d'homme. *Gregorius*. Ce nom qui est Grèc, a été porté par des Grècs & par des Latins. *S. Grégoire* de Naziance, *S. Grégoire* de Nysse; le prémier s'appelle aussi *S. Grégoire* le Théologien. *S. Grégoire* de Nysse naquit en Capadoce l'an 330. S. Basile son frère, Evêque de Césarée en qualité de Métropolitain de Capadoce, l'établit Evêque de Nysse en 371. & mourut selon les apparences vèrs les commencemens du régne d'Arcadius, & par conséquent vèrs l'an 396.

S. Grégoire Le Grand naquit à Rome sous l'empire de Justinien, d'un père Sénateur nommé Gordien, & distingué par sa noblesse. Il fut Sénateur, Prefet ou Gouvèrneur de Rome sous Justin II. ou Préteur, selon d'autres; Diâcre & Apocrisiaire du Pape Pelage II. à Constantinople auprès de l'Empereur Tibère; Abbé du Monastère de S. André qu'il avoit fondé, & enfin Pape en 590. jusqu'au 12[e] de Mars de l'an 604. qu'il mourut. Voyez les Bollandistes au 12[e] Mars, & le Père Sainte-Marthe dans son Edition des ouvrages de ce Père, où il a mis sa vie. Il est le prémier Pape de ce nom.

S. *Grégoire* de Naziance, surnommé le Théologien, naquit dans le territoire de Naziance, petite ville de Capadoce, vèrs l'an 318. En 344. il alla étudier à Athênes où il connut Julien, qui fut depuis Empereur, dont il prévit déslors l'impieté. En 381. il fut établi Evêque de Constantinople. Peu de tems après il se demit, & se retira à Naziance.

Grégoire de Néocésarée est un Saint Evêque de cette ville qui fut d'abord nommé Théodore, & fut depuis connu dans l'Eglise sous le nom de *Grégoire*, & surnommé Thaumaturge, c'est-à-dire, faiseur de miracles; il étoit de la ville de Neocesarée dans le Pont, dont il fut fait Evêque vèrs l'an 240, & qu'il gouvèrna jusqu'au commencement du régne d'Aurélien, c'est-à-dire, vèrs l'an 270. qu'il mourut.

Grégoire de Tours est un Saint de Clèrmont selon Savaron. Il étoit d'une des meilleures familles d'Auvèrgne, qui après la mort de S. Euphrone, arrivée l'an 573. fut choisi par le Clèrgé & par le peuple de Tours pour remplir sa place, & mourut le 17[e] Novembre 595 après 51 années de vie, & 22. d'Episcopat. *Grégoire de Tours* est le pére de l'histoire de France. Odon a écrit sa vie, qui se trouve dans Surius, & D. Ruinart, Bénédictin, a donné une édition de ses ouvrages avec de petites notes.

S. *Grégoire* l'Illuminateur. Les Frères unis de S. *Grégoire* l'Illuminateur. Voyez Frere.

Le nom de *Grégoire* vient du Latin *Gregorius*, formé du Grèc Γρηγόριος, qui est dérivé de γρηγορέω, *vigilo*, je veille. Ainsi le mot de *Grégoire* veut dire *vigilant*, & convient fort bien aux Saints qui l'ont porté.

GRÉGORIE ou GRÉGORIA, s. f. Nom propre de femme. *Gregoria*, Sainte *Gregorie* Viérge. Chast. *au* 23[e] *de Janv. p.* 384. S. Gregoire a loué cette Sainte en ses Dialogues L. III. C. 14. M. l'Abbé Fleury a mieux aimé retenir en François le nom Latin *Gregoria*. Saint Gregoire écrivit en 597. à *Gregoria*, une des Dames de la Chambre de l'Impératrice. Fleury.

GRÉGORIEN, enne, adj. Ce mot se dit du Calendrier. *Gregorianus*. Calendriér *Grégorien*, c'est le Calendrier qui a été réformé par les ordres du Pape Grégoire XIII. en 1582 & c'est ce qu'on appelle, réformation *Grégorienne*. Par cette réformation on retrancha dix jours de l'année 1582. le retranchement se fit en Italie au mois d'Octobre, & après le 4 de ce mois au lieu de compter le 5, on compta le 15. En France le retranchement des dix jours se fit au mois de Décembre, où l'on passa du neuviéme jour au vingtiéme, & comptant le 20 de Décembre au lieu du 10. Il y eut un Arrêt du Parlement qui ordonna que la chose se feroit ainsi. Les États Protestans n'ont point voulu recevoir le Calendrier *Grégorien*; excepté la Province de Hollande. C'est de là qu'est venuë cette différente maniére de compter selon le vieux, ou selon le nouveau stile. Depuis le commencement de ce siécle, les Protestans d'Allemagne sont convenus par déférence aux ordres de l'Empereur, de se sèrvir du Calendrier *Grégorien*. Ils commencèrent à s'en sèrvir en 1700. au mois de Fevrier, qui ne fut pour eux cette année-là que de dix-huit jours, au lieu de vingt-huit que lui donnérent les nations qui avoient déja reçu la réformation. Ceux qui ne se sèrvent point du Calendriér *Grégorien*, comptoient dans leur stile avant l'année 1700. dix jours moins que ceux qui se sèrvent du nouveau stile, & depuis 1700. ils comptent onze jours moins, de sorte que lorsque, selon le Calendrier *Grégorien*, on compte l'onziéme du mois dans le vieux stile, on ne compte que le prémier du mois. L'époque *Grégorienne* est l'époque qui a commencé lorsque le Calendrier *Grégorien* a commencé à être en usage. L'année 1717. est la 135[e] de l'époque *Grégorienne*.

On appelle aussi le *chant Grégorien*, celui qu'on appelle vulgairement le *plain-chant*, parcequ'on pretend qu'il a été introduit dans l'Eglise par S. Grégoire Pape, prémier du nom. On dit aussi pour la même raison, *l'Office Grégorien*. Le Roi Pepin, pour mettre de l'uniformité dans les Eglises de France, & en signe de l'union & de la concorde qu'il vouloit que ces Eglises eussent avec l'Eglise de Rome, avoit ordonné qu'on établit dans tous les Monastères & dans toutes les Eglises le chant *Grégorien*; c'est-à-dire, le chant Romain réformé selon la méthode du Pape S. Grégoire. Le Clèrgé avoit eu de la peine à obéïr à cet ordre, & on ne l'obsèrvoit pas dans quantité d'Eglises. Dans un voyage que Charlemagne fit à Rome en 789. il obtint du Pape des Antiphonaires notez à la manière *Grégorienne*, & deux Maîtres de chant: il en établit un à Metz, & l'autre à Soissons, pour y tenir des Ecoles où l'un apprît à chanter, & où l'on corrigeât tous les livres d'Eglises. P. Daniel, *Hist. de France T. I. p.* 472.

On appelle l'eau *Grégorienne*, en tèrme de Liturgie, l'eau bénite dont on se sèrt à la dédicace d'une Eglise pour la benir & pour

la reconcilier lorsqu'elle a été polluée. Cette eau est mêlée avec du vin & des cendres. Voyez dans le *Pontifical* la manière de bénir cette eau, & *Grimaud* dans sa Liturgie sacrée.

GRÉGUE, s. f. Haut-de-chaûsses qui serre les fesses & les cuisses, que tous les hommes portoient au siécle passé. *Bracca, femoralia.* Les Pages ont porté plus longtems que les autres des *grégues* sous le nom de *trousses* ou de *calottes*. Ainsi le mot de *grégues* n'est plus en usage que dans le stile burlesque. Nous voyons ici un étèrnel concours de la Noblesse en *grégues* d'écarlate & jupes de velours. Sar. Quelques-uns croyent que ce mot vient de chaûsses à la *Grècque*.

Aussi lorsque l'on voit un homme par la ruë,
Dont le rabat est sale, & la chausse rampue.
Ses grégues *aux genoux, au coude son pourpoint,*
Qui soit de pauvre mine, & qui soit mal en point,
Sans demander son nom on le peut reconnoître,
Car si ce n'est un Poëte, au moins il le veut être. Régnier.

On dit provèrbialement qu'un homme en a dans la *grégue*: pour dire qu'il lui est arrivé quelque accident fâcheux en son corps ou en ses biens. On dit qu'il a de l'argent en *grégues*, pour dire, qu'il a de l'argent en poche, ou qu'il n'est jamais sans beaucoup d'argent. On dit aussi à un homme qu'on veut chasser, Tirez vos *grégues*, ou tirez vos chaûsses, allez-vous-en.

Le renard aussi-tôt
Tire ses grégues, *gagne en haut,*
Mal content de son stratagême. La Font.

On dit aussi, Il y a laissé les *grégues*, pour dire, Il y est demeuré, il y est mort; comme on dit aussi, Il y a laissé les bottes.

M. Huet remarque que *gwregys* en langue de Galles signifie *ceinture*, ce qui peut avoir donné occasion de former le mot de *grégue*.

GRÉGUER, v. act. Mettre en poche, mettre dans ses grégues. Il a *grégué* cent pistoles. Il est bas.

GREIFFENBÈRG, s. masc. Nom propre d'un Bourg de la Silésie. *Greiffenberga, Gryphi Mons.* Il est dans la Principauté de Jawerd six lieuës de Gorlitz vèrs l'orient méridional.

GREIGNEUR, s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois, *Seigneur*, un homme de qualité. *Dominus, princeps.* Un grand *Greigneur*; pour dire, un grand Seigneur.

Ce mot vient de *grandior*. Nicot.

Il s'est dit aussi à l'adjectif pour signifier *plus grand*. *Melior, major.* La *greigneure* part, pour dire, la meilleure part. On disoit aussi, *Greigneur* de 25 ans; pour dire, *majeur*. Juge *greigneur*, *gregneur* prix; pour dire, *plus grand*, opposé à Jûge *inférieur* & à *moindre prix*. Ce mot se trouve souvent dans les vieilles Histoires & Coûtumes. M. Voiture l'a employé dans ses vèrs faits en vieux langage sur le quatrain de M. le Comte de Guiche.

Que plût-à-Dieu que fusse avec vous trois,
Point ne voudrois de graigneure *aventure.*

Ce dèrniér vèrs étoit de M. le Comte de Guiche.

Si Messieurs de Vassé se sont quelquefois dit *Graigneurs*, ils n'ont fait que ce que quelques autres Seigneurs ont aussi fait; & il est absurde de croire que Grognet en soit un dérivé. Grognet est constamment leur surnom, ou plutôt leur sobriquet, & leurs armes en font foi. Voyez Graigneur.

GREIGNOUR. Voyez GRAIGNEUR & GREIGNEUR. C'est la même chose.

GREILLE. Sorte d'instrument dont se sèrvoient nos pères en forme de clairon. Sonner du *greille*, comme qui diroit jouer de la trompette. Cet instrument avoit le ton fort doux & fin; & c'est de là qu'il étoit nommé *greille*, comme qui diroit *gracilis*. On dit encore aujourd'hui en ce sens une voix *greille*.

Sonner cil greille *& cil olifant cher;*
Cil menuel prennent à rechigner. Rom. de Gu. le Loh.

GREIN, s. m. Nom propre d'un village de la Haute Autriche en Allemagne. *Greyna.* Il est orné d'un très-beau Château, & situé sur le Danube, environ à six lieuës au dessous de Mathausen.

GRELET, s. m. Sorte de marteau dont les Maçons se sèrvent: il est pointu par un bout, & à la tête il a un angle rentrant qui fait deux faces aiguës pour rompre plus facilement les piérres. On l'appelle aussi Gurlet, & Testu à Limosin.

GRELIN, s. m. Terme de Marine. Le plus petit des câbles d'un vaisseau, & qui sèrt à l'ancre d'affourache. *Funiculus minimus nauticus.*

GRELOT, s. m. Petite boule creuse d'argent ou de cuivre, où l'on enfèrme quelque petit corps, qui étant agité fait l'office d'une petite sonnette. *Crotalum.* Les mulèts sont chargez de quantité de *grelots*. Les pantalons, les mascarades, dansent avec des *grelots*. Les tambours de basques sont entourez de *grelots*.

Ce mot vient du Latin *crotalum*.

On dit communément, Trembler le *grelot*, quand on tremble si fort de froid que les dents font un bruit semblable au *grelot*. Il est bas.

GRELOTTER, v. n. Trembler le grelot, avoir froid jusqu'à faire claquer les dents. *Cohorrescere, fremere.* Un malade *grelotte* dans le frisson. Il est bas.

GRÉMENT, s. m. Ce qui sèrt à agréer un vaisseau, ce qui sèrt d'agrés à un vaisseau. *Apparatus nauticus, instrumenta nautica.* Blé, chanvre & cordages pour le *grément* & le chargement des vaisseaux. Fraatar.

GRÉMIAL, s. m. Est une espéce de toilette ou tapis de soie, qui fait partie des ornemens Pontificaux qu'on met sur les genoux du Prelat quand il est assis pendant une partie de l'Office. Du Cange & les autres Auteurs l'appellent en Latin *gremiale*.

GREMIL, s. m. Petite plante qui est autrement appellée *hèrbe aux pèrles*, à cause que ses semences approchent de la figure d'une pèrle: elles sont aussi assez dures, d'où vient que les Grécs la nomment λιθόσπερμον, comme qui diroit *semences piérreuse*, ce mot étant composé des mots Grécs λίθος, *pierre*, & de σπέρμα, *semence*. *Lithospermum.* Les Apoticaires l'appellent *milium solis*, par corruption de *milium soler*, parcequ'elle croît en abondance sur les montagnes de *Soler*, & que sa graine ressemble à celle du millet. Il y a plusieurs espéces de *gremil*. Celui qu'on appelle *lithospermum majus erectum*. C. B. pin. 250. à la racine ligneuse, de la grosseur du pouce, d'où sortent plusieurs tiges à la hauteur de deux piéds, droites, rondes, rudes, veluës, accompagnées de beaucoup de feuilles longues, étroites, pointuës, sans queuë, veluës, d'un goût d'hèrbe. A la cime de la tige & des branches naissent des aisselles des feuilles de petites fleurs blanches, d'une seule piéce decoupée en cinq quartiérs: elles sont suivies de quatre semences rondes, blanches, luisantes, polies & très-dures. Ces semences nettoyent les reins, & sont fort diurétiques. On en fait des émulsions avec l'eau de chiendent, ou bien l'on en concasse demi-once, & on les fait infuser pendant la nuit dans un vèrre de vin blanc que l'on fait boire le matin à jeûn.

GRENADE, s. f. Fruit de Grenadier. Il est rond comme une pomme, garni d'une espéce de couronne sur la tête, & rempli intérieurement de plusieurs semences envelopées, d'un suc rouge, tantôt acide, tantôt doux. Les Languedociens disent *miograne*. *Granatum, malum punicum.* Il y a des *grenades* douces, d'autres vineuses, & d'autres aigres. On les appelle aussi *pommes de grenade*. Quelques-uns les appellent *migraines*. Les *grenades* en général ont un bon suc, & sont propres pour l'estomac. Les douces sont bonnes aux toux opiniâtres. Les aigres sont froides, astringentes & stomachiques: on s'en sèrt principalement dans les fiévres bilieuses. Les *grenades* vineuses ont une nature moyenne entre les douces & les aigres: elles sont cardiaques & céphaliques. Au Pérou on a vu une *grenade* aussi grosse qu'un baril, que les Espagnols firent porter par rareté à la Procession du S. Sacrement. Le Grand Prêtre des Juifs portoit au bas de ses ornemens des figures de *grenades*. Quand on mord dans une *grenade*, elle noircit les lèvres extrêmement.

Sur les médailles Prosèrpine a pour symbole une *grenade*, parceque Cérès ayant pressé Jupitèr de lui faire rendre sa fille, il la lui accorda, pourvu qu'elle n'eût encore rien mangé chez Pluton. Or il se trouva qu'elle avoit mangé quelques grains de *grenade*. P. Jobert.

Ce mot vient du Latin *granatum*, qu'on trouve dans Pline.

Grenade, se dit aussi de la fleur du grenadiér. La fleur de *grenade* siéd bien au milieu d'un bouquet. Voyez Grenadier.

Grenade, en tèrme de Guèrre, est un feu d'artifice enfèrmé dans un globe creux, ou boëte de fèr aigre, qui n'a qu'une ouvèrture pour y faire prendre l'amorce. *Granatum ignarium, bolis ignaria.* Elle fait un grand éclat en se crévant. Casimir dit que les *grenades* sont proprement des globes de fèr ronds, & que ceux qui sont de forme ovale ou longue, doivent être appellez *bombes*. Les bombes & *grenades* de fèr ont d'epaisseur un huitiéme, un neuviéme ou un dixiéme de leur diamétre. L'orifice a de large deux neuviémes, comme enseigne Casimir dans son Artillerie. Il fut jetté en moins d'un mois, pendant le siége d'Ostende, plus de 50 milles *grenades* dans la ville, & ceux de la ville en jettèrent bien 20 mille dans les travaux des assiégeans, comme a écrit Paul Piasecius, Evêque de Premisse. Le meilleur

moyen

moyen pour éviter le feu d'une *grenade*, c'est de se coucher à têrre avant qu'elle soit crevée, comme enseigne Casimir. Il y a des *grenades* de têrre cuite, de fêr blanc, &c. Charger des *grenades*, jetter des *grenades*.

On appelle des *grenades borgnes* ou *aveugles*, celles qui n'ont point besoin d'être allumées pour être jettées avec le mortier, mais qui s'enflamment quand elles tombent sur quelque objet dur & arrêté. On en voit la construction dans l'artillerie de Casimir, livre 4. M. de Thou dit qu'on commença d'user de *grenades* en l'an 1588. au siége de Wachtendonck, qui est un bourg près de Gueldres; & que celui qui en fut l'inventeur étoit un habitant de Venlo, qui pour en faire l'essai fut cause de l'incendie des deux tiêrs de la ville, où le feu se mit par l'accident de la chûte d'une *grenade*. Les boulets à feu ont été long-tems avant l'invention de ces *grenades*.

La *grenade* ordinaire, ou à la main, est une petite boule creûse, remplie de poudre fine, qui est de fêr, de bois, de carton, &c. qui prend feu par une fusée attachée à sa lumiére, & qu'on jette à la main dans des bataillons, des tranchées, ou dans des postes qu'on attaque. Ces *grenades* sont de la grosseur d'un boulêt de fer. Elles pesent depuis une jusqu'à trois livres. Ce nom de *grenade* vient de ce qu'elles sont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* est pleins de pepins. Les *grenades* à main ont été inventées long-tems depuis les grandes *grenads*. Les Anciens avoient des *olles*, ou pots à feu, qui étoient des éspéces de petites *grenades* fort imparfaites.

Grenade, se dit aussi en têrme de Marine, & est la même chose que *crevette*.

Grenade de mêr, est un corps d'ur pétrifié qui naît dans la mêr contre les rochérs, & qui ressemble en sa forme & en sa couleur à la *grenade*.

Du Cange dit qu'on appelle *pome grenade*, une maladie qui est quelquefois fort violente; c'est une espéce de migraine. *Gatta malogranata, hemicraniæ species.*

Grenade, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Gascogne. *Granata.* Ce lieu est dans le Comté de Gaure sur la Garonne, entre Toulouse & Vêrdun. Il y a un bourg de même nom dans la Gascogne propre sur l'Adour, entre S. Sevêr & Ayre.

Grenade, Nom propre d'une des plus grandes & des plus belles villes d'Espagne, ayant dix-huit portes, & cinq lieuës de circuit. *Granata.* Elle est située dans le Royaume de *Grenade* sur le Xénil, au midi de Jaën. Cette ville, batie sur plusieurs collines, est divisée en quatre quartiérs, qu'on nomme *Grenade*, *Albambra*, *Alvasin* & *Antiquerula*: dans le prémier est la grande Eglise, où l'on voit les tombeaux de Fêrdinand & d'Isabelle, qui conquirent cette ville sur les Maures l'an 1492. Dans le second est le palais des Rois d'Espagne, & l'ancien palais des Rois Maures, qui a un si grand nombre de chambres, qu'on s'y pêrdroit, comme dans un labyrinthe, si on n'étoit pas conduit: & dans la dêrniére il y a l'Univêrsité: la troisiéme n'a rien de considérable. Cette ville est encore ornée d'un Siége Archiépiscopal & d'un Arsenal des mieux pourvûs de toute l'Espagne: mais avec tous ces avantages, elle est beaucoup moins peuplée, & moins riche que lorsqu'elle appartenoit aux Rois Maures, qui y faisoient leur résidence ordinaire.

Grenade Ville de l'Amérique septentrionale. *Granata.* Elle est dans la Province de Nicarangua, sous l'Audience de Guatimala, sur le bord méridional du lac de *Grenade*, à vingt-deux lieuës de la ville de Léon du côté du levant. Cette ville est assez grande, bien bâtie & bien peuplée. Ses habitans font un grand commêrce par le moyen de leur lac, qui a communication avec la mêr du Nord. L'Evêque de Léon y fait le plus souvent sa résidence, & il y a plusieurs riches Couvens de Religieux & de Religieuses.

Nouvelle grenade. *Granata Nova.* Ç'a été une petite ville construite par les Espagnols dans l'isle de S. Domingo. Elle est maintenant ruïnée.

L'isle de Grenade. *Granata.* Isle de la mêr du Nord. Elle est une des Antilles, & située vêrs les côtes de la têrre-fêrme, environ à trente lieuës de celle de Tabago du côté du couchant. Elle peut avoir environ trente lieuës de circuit, & elle est bien cultivée. Les Espagnols qui l'ont possédée, lui ont donné le nom qu'elle porte. Les François en sont les maîtres depuis l'an 1630. & ils y ont établi quelques Colonies de leur Nation.

Le Lac de Grenade ou de Nicaragua. *Granata Lacus*, *Nicaragua Lacus.* Ce lac est dans la Province de Nicaragua près de la ville de *Grenade*; de là vient qu'on lui donne indifféremment les noms de *Grenade* ou de Nicaragua. On donne à ce lac 35 lieuës de longueur, 20 de large, & 90 de circuit: il reçoit les eaux du lac de Léon par un petit canal, & il se décharge dans la mêr du Nord par un autre, qui est beaucoup plus long, & qu'on nomme le *Désaguadéro*. Il renfêrme plusieurs Isles, dont il y en a six bien cultivées. Il fournit une grande quantité de poisson; mais il nourrit aussi des crocodiles fort grôs & fort dangereux.

Le Royaume de Grenade. *Granatense Regnum.* C'est une Province du Royaume d'Espagne, & une partie de l'ancienne Espagne Bétique. Elle est bornée au couchant & au nord par l'Andalousie; au levant par la Murcie; la mêr Méditêrranée la baigne au midi. Ce Royaume est fort montagneux; le têrroir est pourtant bon; mais il est fort peu peuplé, & fort mal cultivé depuis que les Maures en ont été chassez. La *Grenade* est le dêrnier pays de l'Espagne où les Maures ont régné; Fêrdinand & Isabelle le soumîrent par la prise de Grenade l'an 1492. & Philippe III. le dépeupla en chassant les Maures l'an 1609. Ses villes principales sont Grenade capitale, Guadix, Baca, Malaga & Almeria.

Le Nouveau Royaume de Grenade ou le Bogota. *Novum Regnum Granatense.* C'est une partie de la Région de la têrre-fêrme en l'Amérique méridionale. Ce Royaume est borné au couchant par le Gouvêrnement de Popayan; au nord par celui de Sainte-Marthe; au levant par celui de Venezuella, & par le Paria. Il a au midi des têrres inconnuës. Ce pays, arrosé par la grande riviére de la Madelaine, est environné & rempli de hautes montagnes qui en rendent l'entrée difficile; mais les vallées en sont belles & fort fêrtiles en blez & en fruits. Il y a des mines d'argent, & on trouve de l'or parmi le sable de ses riviéres. Les Espagnols en sont les maîtres, & ils y ont plusieurs Colonies; les principales sont S. Fé de Bogota, capitale, la Trinidat, S. Christoval, Pampelone & Mérida.

On donne aussi quelquefois ce nom au nouveau Méxique. Voyez *Méxique nouveau*.

GRENADIER, s. m. Arbrisseau qui porte des grenades. *Malus punica, granata.* Il y a un *grenadiér* cultivé ou domestique, & un sauvage. Le *grenadiér cultivé* a plusieurs rameaux menus, anguleux, armez de quelques épines, & couvêrts d'une écorce rougeâtre. Ses feuilles sont petites, semblables à celles du myrte, mais moins pointuës, de couleur vêrte tirant un peu sur le rouge, attaché par des queuës rougeâtres, d'une odeur forte quand elles sont écrasées. Sa fleur est grande, belle, de couleur rouge tirant sur le purpurin, composée de plusieurs pétales disposées en rôse dans les échancrures du calice: ce calice est oblong, dur, purpurin, ayant en quelque maniére la figure d'une cloche; on l'appelle *cytinus*. Son fruit est rond, garni d'une couronne formée par les découpures du calice. L'écorce de ce fruit est dure comme du cuir, de couleur purpurine, obscure en dehors & jaûne en dedans: il est divisé intérieurement par des membranes en plusieurs loges remplies de grains entassez les uns sur les autres, charnus, de belle couleur rouge, d'un suc très-agréable au goût, renfêrmant chacun en son milieu une semence oblongue, le plus souvent irréguliére, jaunâtre. Ces grains ou semences, sont envelopez chacun d'une membrane propre, transparente, & qui renfêrme un suc dont la couleur est d'un beau rouge lorsqu'ils sont bien mûrs. Ce *grenadiér* cultivé porte quelquefois ses fleurs doubles, & pour lors il ne donne point de fruit. Ces fleurs sont appellées balaustes chez les Apoticaires. *Balaustia, punica flore majore pleno, inst. R. herb.* Le *grenadiér* sauvage & ses fleurs se prennent aussi pour des balaustes. Les unes & les autres de ces fleurs sont astringentes. Le *grenadiér sauvage* est un arbrisseau semblable au précédent, mais il est plus rude & plus épineux. En Latin, *malus punica sylvestris.* C. B. Ses fleurs sont ce qu'on appelle proprement *balaustes* Les fleurs du *grenadiér*, tant domestique que sauvage, sont très-bonnes pour la dysenterie, pour la diarrhée, pour la lienterie, pour les hémorrhagies, pour le relâchement des gencives. L'écorce de la grenade a les mêmes vêrtus: elle sêrvoit aux Anciens à préparer les cuirs, tout ainsi que le Sumach fait aujourd'hui.

Punica vient du Latin *puniceus*, rouge: on a donné ce nom au *grenadiér*, à cause que sa fleur & son fruit ont une couleur rouge. On l'appelle aussi *granatum*, *grenade*, ou parceque son fruit est rempli de grains, ou parcequ'il croit beaucoup de *grenadiérs* au Royaume de Grenade.

Grenadier, est aussi un soldat qui a une gibbeciére pleine de grenades qui se jettent à la main. *Ignariarum bolidum jaculator.* Il y a des Compagnies de *Grenadiérs* à piéd, & une des *Grenadiérs* à cheval, qui marchent à la tête des Gardes du corps du Roi dans les armées, & dans le sêrvice de la guêrre, mais ils ne font pas le sêrvice de garde pour la pêrsonne du Roi comme les Gardes du corps. Chaque Compagnie des Gardes avoit autrefois dix *Grenadiérs*, & celle des autres Régimens cinq. Cette disposition change selon la volonté du Roi; & aujourd'hui il y a dans le Régiment des Gardes trois Compagnies entiéres de *Grenadiérs*, qui marchent à la tête de tout le Régiment. En tems de guêrre elles sêrvent tous les ans en campagne, & ne roulent point comme les trente autres Compagnies. Dans les autres Régimens il y a

une

une Compagnie de *Grenadiers* par bataillon. Les Ribauds sous Philippe Auguste étoient une espéce de soldats semblables à nos *Grenadiérs* d'aujourd'hui. Voyez Ribaud.

GRENADIÉRE, s. f. Espéce de gibbeciére que l'on donne à chaque Grenadiér, & qu'on remplit de grenades pour les jetter à la main. *Granatorum ignariorum marsupium.*

GRENADILLE, s. f. Plante de l'Amérique qui a été ainsi nommée à cause que son fruit ressemble à nos grenades. On l'appelle autrement *fleur de la passion*, en Latin *granadilla* ou *flos passionis.* Voyez Fleur de la passion.

GRENADILLES. Voyez GRENADINES, Isles.

GRENADIN, ine, s. m. & f. Qui est de Grenade, soit ville ou Royaume. *Granatensis.* Les Arabes ou Maures, chassez d'Espagne par Ferdinand & Isabelle, & refugiez en Barbarie, s'appellent encore aujourd'hui *Grenadins*, parceque le Royaume de Grenade étoit le seul pays qu'ils tinssent encore en Espagne. d'Herbelot *Bibl. Or. p.* 360. *col.* 1. Les *Grenadins* sont les Mahométans d'Espagne, dont beaucoup ont passé en Turquie & en Barbarie, où ils arment en course contre les Chrétiens, & sont de langue Espagnole : il y en a encore beaucoup en Espagne, lesquels l'on ne connoit point, parcequ'ils contrefont les Chrétiens. De la Boulaye. Il paroit que c'est ainsi qu'il faut dire ; cependant Bouche, qui imprimoit son histoire de Provence en 1664. dit *Granatin.* Cette même année 1610. apporta en Provence un grand abord de Maures & Sarazins, sous le nom de *Granatins*, chassez d'Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. Bouche, *T. II. p.* 850. A la marge il écrit *Grenatins.* De Ruffy dit aussi *Grenatins* dans son hist de Marseille L. IX. C. 5. n. 46. T. I. p. 454. En la même année deux vaisseaux Flamans abordérent aux Isles de Marseille chargez de mille *Grenatins*. *Grenadin* est mieux, puisque nous disons Grenade, & non pas Grenate, changeant le *t* du Latin en *d*.

- - - - - - - - - Raymond, sous qui l'Espagne
Vit de sang Grenadin *regorger sa campagne.*
P. le Moine.

Le Continuateur du Roman de D. Guichote, dit toûjours *Grenadin.*

GRENADINES ou GRENADILLES, s. f. & pl. Noms propres de plusieurs petites isles de la mér du nord. *Granatinæ insulæ.* Elles sont parmi les Antilles, entre l'isle de S. Vincent, & celle de Grenade, dont elles ont pris leur nom. Celle de Béqula en est la plus considérable. On pourroit dire au singuliér, c'est une *Grenadine* ou une *Grenadille* ; mais il est mieux de dire, C'est une des *Grenadines* ou *Grenadilles* ; comme on dit, C'est une des Antilles, & non pas une Antille.

GRENAILLE, s. m. Métal réduit en menus grains. *Granorum acervus, pulvis.* L'argent en *grénaille* est le plus épuré. L'argent se réduit en *grenaille*, lorsqu'étant fondu on le jette dans de l'eau froide. On dit aussi de la cire en *grenailles*, quand on la réduit en menus grains pour la faire blanchir.

On appelle Rochés de *grenaille* dans les Monnoies, quand les grains d'or ou d'argent, s'amassent en une masse au fond du bacquet où la matiére a été versée aprés avoir été réduite en bain dans le creuset. Boizard, *p.* 187. On appelle en térmes de Monnoie *grenaille* creuse & concave, des grains de métal fort connus. Id. *p.* 205.

GRENAT, s. m. Piérre précieuse fort rouge, ainsi nommée à cause qu'elle ressemble en couleur au grain de la grenade. *Carchedonius.* On l'appelloit autrefois *rubis de Barbarie*, dont on faisoit grand trafic à Carthage. Il n'y a maintenant que les *grenats* Suriens qui soient estimez pour être d'une couleur violette mélée de pourpre. On estime assez le *grenat* de Bohéme à cause de sa couleur vive & relevée. Le P. Le Moine a dit en décrivant des Dragons en broderie :

Dans leurs térribles yeux des grenats *arrondis,*
De leur feu, de leur sang, font peur aux plus hardis.

GRENAUT, s. m. Sorte de Poisson qui a la tête fort grosse. *Capitopiscis.*

GRENE. Voyez Graine.

GRENER, v. n. Monter en graine, produire de la graine. *Induere se in granum, in semen.* Il faut laisser grener ces laitués, ces aspérges. Les piéds d'alouettes *grenent* abondamment. D'autres écrivent *grainer.*

Grené, ée. part. *Indutus in granum, granis onustus, abundans.* On dit des épics bien *grenez*, c'est-à-dire, bien fournis de grains. *Grené* se dit aussi de plusieurs choses qu'on réduit par art en petits grains. On le dit du tabac, du sel, de la poudre. Le tabac *grené*, est un tabac mis en grains de la grosseur de ceux de moutarde, en quoi il différe du tabac en poudre, du tabac d'Espagne, du tabac pilé.

GRENER. Voyez GRAIGNEUR. C'est la même chose.

GRENETERIE, s. f. Commérce de Marchand Grenetiér. *Granorum commercium.* La *greneterie* n'est plus si bonne qu'elle étoit autrefois.

GRENETIÉR, iere. subst. Marchand qui vend des grains en détail, même du foin, de la paille, de la farine, du son, &c. *Granorum propola.* Dans leurs lettres on les appelle *Gréniérs.* On distingue *Greniér* & *Grénetiér*. Voyez ci-dessus Grainier & Grainetier, & ci-dessous Grenier.

Grenetier, C'est chez les Célestins celui qui a soin des grains, & des férmes du Monastère. Le *Grenetiér* rend compte une fois l'année au Supérieur. *Granatarius.*

Grenetier. Officiér subaltérne qui juge en prémiére instance des différends & malvérsations qui arrivent sur le débit & transport du sel. *Judex salarius.* L'appel de leurs Jugemens se reléve à la Cour des Aides. Il y a des *Grenetiérs* anciens, altérnatifs & triennaux.

Ce mot vient de *Granatarius* ; qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier un Officiér qui a l'intendance des Grains. Menage.

GRENETIÈRE. La *Grenetière*, s. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît située dans le Diocése de Luçon. *Granataria Beata Maria.* Le prémier Abbé connu de *Grenetiere*, nommé Thomas, vivoit en 1170. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 492.

GRENETIS, s. m. Bordure & ornement des monnoies & des médailles ; c'est un petit cordon en forme de petits *grains* qu'on appelle aussi le *chapelet*. *Granorum ordo, circulus.* Ce *grenetis* sert à rengréner les monnoies quand elles ne sont pas bien marquées par les prémiers coups de marteau ou de balanciér.

On appelle aussi *grenetis*, le poinçon aceré qui sert à tailler & à marquer ces petits grains.

GRENIER, iere, s. m & f. C'est ainsi que l'Ordonnance de Paris appelle celui ou celle qui vend toutes sortes de grains. Les Maîtres *Gréniérs* ne se pourront servir, pour leur grain, que de mesures étalonnées. Ord. de Paris. Cependant le peuple dit *Grenetiér*. D'autres appellent *Gréniér*, celui qui vend les menus grains ; & *Grenetiér*, celui qui vend les plus gros, comme le bléd, &c. Voyez le prémiér article du mot Grenatier. Voyez Grainiér & Grainetier.

GRENIÉR, s. m. Lieu où on sérre, où l'on garde les grains batus ; & on le dit aussi des lieux où on sérre les foins & autres provisions. *Horreum funile, granarium.* Voyez la Police des Anciens & la nôtre, par rapport aux *Greniérs* ; dans la Mare Tr. de Police, L. V. Tit. III. p. 685. Tit. IV. C. 4 p. 696. & suiv. Tit. V. C. I. p. 705. &c. L'Empereur Aléxandre fit faire des *greniérs* publics dans tous les quartiérs de Rome, où il n'y en avoit pas, afin que ceux qui n'en avoient point à eux y pûssent sérrer leurs biens. Casaubon l'entend des quartiérs de Rome où il remarque que ces *greniérs* sont célébres dans les Auteurs. Tillem. *Emp. T. III. p.* 191.

Ce mot vient du Latin *granarium.*

On appelle aussi *Greniér à sel*, le lieu où on sérre & où on débite le sel au nom du Prince. Il y a des *greniérs* d'impôt & des *greniérs* volontaires. Voyez Gabelle. C'est encore la Jurisdiction qui est établie pour juger les différends qui arrivent, & des malvérsations qui se commettent sur le transport ou le debit du sel, & pour les droits du Roi. C'est Philippe VI. dit de Valois, qui en 1331. établit les *greniérs* à sel, & qui obligea le premier les peuples de cértains pays à prendre du sel en ces *greniérs.* Le Gendre. *Mœurs & Cout. des Fr. p.* 200.

Grenier, est aussi le plus haut étage d'une maison, non l'ambrissé, & qui n'a autre couvérture que les tuiles. La pauvreté de plusieurs gens de lettres les oblige souvent de loger dans un méchant *greniér*. On l'appelle aussi *galetas.*

Grenier, se dit aussi d'une armoire où les Marchands Greniérs ou Grenetiérs mettent leurs grains.

Embarquer en Greniér. Ce sont des térmes de Marchand trafiquant sur mér, qui signifient, Embarquer sans emballer. *Embarquer* du poivre *en greniér.*

On dit figurément, d'un pays qui a assez grande abondance de grains pour en fournir les autres, que c'est leur *greniér*. La Beausse est le *greniér* de Paris. La Sicile étoit autrefois le *greniér* de Rome.

On dit provérbialement d'une marchandise qui est de bonne garde & dont on a bon débit, que c'est du blé en *greniér* ou de l'or en barre. On dit aussi figurément, qu'un homme va du *greniér* à la câve, lorsqu'il a des inégalitez dans son humeur, qu'il est tantôt très-doux, tantôt très-violent dans son stile ; lorsqu'il dit quelquefois de très-belles choses, & quelquefois de très-mauvaises

mauvaises. On dit aussi d'un enfant incorrigible, qu'on frappe souvent, que c'est un *grenier* à coups de poing, ou que c'est un *grenier* à fouet.

GRENOBLE, s. f. Nom propre d'une ville de France. *Cularo Allobrogum*, *Gratianopolis*. La ville de *Grenoble* est l'ancien *Cularo Allobrogum*, dont parle Plancus à Ciceron, L. X. Ép. 23. Car Scaliger, Manuce, le P. Sirmond & Hadrien de Valois croyent qu'il faut lire *Cularone in finibus Allobrogum* au lieu de *Cujarone*, qui se trouve dans quelques exemplaires, & que de l'*l* on a fait un *i*; que ce *Cularo* est *Grenoble*, & non pas Chambery. De Valois croit encore que dans Strabon il faut changer Κυάρων en Κυλάρων. Cette ville changea ensuite cet ancien nom en celui de *Gratianopolis*, ville de Gratien, soit que l'Empereur Gratien l'eut rétablie, ou ornée, ou pour quelque autre raison que nous ignorons. Dans les anciennes Notices, *Grenoble* est la troisième des XIV. villes de la Province de Vienne. Quelques-uns ne la mettent que la quatrième. C'est la capitale du Dauphiné, située sur l'Isère, près du confluent du Drac, à 8 lieuës de Chambery, & à 10 ou 12 de Die, de Valence, de Romans & de Vienne. *Grenoble* est jointe par deux beaux ponts de pièrre à celle de S. Laurent, qu'on prend ordinairement pour une partie de *Grenoble*. Elle est mediocrement grande, assez bien batie, fort peuplée & riche. Elle est le siége du Balliage du Graisivaudan & du Parlement du Dauphine. Elle a une Cour des Comptes, une des Monnoies, une des Trésoriers de France, & elle avoit autrefois une Chambre de l'Édit, composée de Juges, en partie Catholiques Romains, & en partie Protestans, qui jugeoient toutes les affaires ou les Protestans étoient interessez. Il y a aussi un Evêché dont l'Évêque, qui porte le titre de Prince de *Grenoble*, est suffragant de Vienne. On compte dans cette ville dix-huit à vingt Couvents d'hommes ou de filles. Celui de Montfleuri, qui est à un quart de lieuë de la ville, n'est que pour des filles nobles. *Grenoble* a quelques fortifications, une petite citadelle dans son enceinte & un château au haut de la montagne, qui la domine, d'où l'on a tiré jusqu'à la rivière d'Isère une muraille d'environ une lieuë de long, flanquée de plusieurs tours, qui ne sont pas aujourd'hui des fortifications considérables; *Grenoble* est trop dominée pour pouvoir être fortifiée.

On voit entre la ville & le château de *Grenoble*, sur la pente de la montagne, une des mèrveilles du Dauphine; c'est la Tour sans venin. On pretend qu'aucune bête venimeuse n'y peut vivre; mais il y a beaucoup d'apparence qu'on ne l'auroit pas laissé tomber en ruine, si ce qu'on en dit étoit une verité, & non pas une erreur populaire. S. Augostin de la Cite de Dieu, L. XXI. C. 7. parle d'une fontaine près de *Grenoble*, dans laquelle les flambeaux s'allumoient. S. François de Sales assure que le feu s'y entretient. Cette fontaine est à deux lieuës de *Grenoble*. Quelques-uns disent que cette mèrveille dure encore; d'autres disent qu'elle a cessé depuis quatre-vingt ans environ; mais que dans un tems humide & pluvieux il sort de la tèrre du feu, de sorte qu'on y peut cuire des œufs, que la paille prend feu dans cette fontaine & s'y consume.

On trouve dans quelques anciens Manuscrits *Grannapolitana*, ou *Grannapolitana civitas*; mais c'est une faute. Les Copistes écrivoient par abbréviation *Granopolis*, ou *Grānop.lis* avec un titre, pour *Gratianopolis*; au lieu duquel on a lu *Grannopolis*.

Il paroit par le Concile d'Éphese qu'il y a encore d'autres villes qui ont porte le nom *Gratianopolis*.

GRENOBLOIS, oise, s. m. & f. & adj. Qui est de Grenoble, natif, originaire, habitant de Grenoble. Qui appartient à Grenoble. *Gratianopolitanus*. Ceux de Grenoble, natif de Grenoble, est mieux que *Grenoblois*. Je ne l'ai point trouvé substantif, mais Naude s'en est servi en adjectif. Il y a la Pastorale de Jannin par J. Milet en vèrs *Grenoblois* 1642. Mascurat.

GRENOIR, s. m. Tèrme d'Artillerie. *Cribrum granarium*. Espéce de crible dans lequel on passe la poudre dans de petits trous ronds, & qui forment le grain en passant quand la matière vient d'être tirée des mortiers du moulin. Il y en a de plusieurs grandeurs.

GRENON, s. m. Vieux mot, qui signifie *poil*. *Grannus* dans la basse Latinité. Les *grenons* sont les poils du visage, la barbe, & sur tout celle de la lèvre d'en haut qu'on appelle la moustache. *Grenon* s'est aussi dit des poils qui viennent au museau des animaux, comme des chats, des renards, &c. Nos anciens Poëtes ont pris le mot de *grenon* dans tous ces sens.

La barbe ot longue & les grenons *mellez*.
R. de Girad de Vien.

Cil qui n'avoit barbe ne grenons.
J'ay long grenon, *& grant barbe velüe*. Millet.

Renars s'affranchit le grenon,
Si ne set que il puisse faire. R. du Renard Cour.

S'ont les grenons *viex & chanus*,
Et les dens trenchans & menus. Id. parlant du chat.

GRENORE, s. Le Cap de *Grenore*. *Grenorum Caput*, anciennement, *Hieron*, ou *Sacrum promontorium*. Ce Cap est à la côte occidentale de l'Irlande dans le Comté de Wexfort en Lagénie, & au midi occidental de la ville de Wexford.

GRENOST, s. m. Sorte de poisson qui est bon à manger.

GRENOUILLARD, s. m. Mot burlesque, que l'Auteur d'une Traduction de la Batrachomiomachie a employé pour Grenouille.

Les Ratapolitains sortans de leurs remparts,
Firent la guèrre aux Grenouillards.

Et encore:

Le combat fut sanglant, les Dieux y prirent part;
C'étoit fait sans support du peuple Grenouillard.

GRENOUILLE, s. f. Petit insecte qui naît dans les marais, les ruisseaux, les fossez & autres eaux bourbeuses & croupissantes. *Rana*. Swammerdam dit que la *grenouille* a un œuf pour son principe, envelopé d'une membrane, dont elle se dépouille à la manière des insectes. Elle ne commence à manger qu'après s'être dépouillée de cette membrane. Les jambes croissent & poussent au dehors de même que les boutons de fleurs hors de leur tige, ou comme les ailes des insectes. Après avoir quitte la forme d'œufs, de vèr & de nymphe, elle devient un animal parfait. Il y a trois petites vessies qui paroissent proche la tête de la *grenouille*, qui sont particulières au mâle, qui a aussi une partie intérieure du pied de devant quatre fois plus grosse que la femelle. Jacobæus dans ses Obsèrvations sur les *grenouilles*, dit qu'au mois de Mars la *grenouille* jette plus de 1100 œufs; que d'abord elle ne paroit qu'une tête & qu'une queuë. Il divise les *grenouilles* en tèrrestres & en aquatiques; les premières en crapaux & raines vèrtes; il dit que parmi ces dernières il y en a une espece nommée *verdier*, qui est muette, & qui monte sur les arbres, dont le venin est si dangereux, que les bœufs en pèrdent les dents s'ils le machent seulement avec les herbes. Il ne faut que mettre une chandelle allumée sur le rivage pour faire taire les *grenouilles*, & les empêcher de croacer, ou jetter dans l'eau un pot où on a enferme un serpent d'eau. Il dit en avoir gardé sous l'eau une semaine entière contre le sentiment d'Aristote. Il y en a qui nagent encore quelques heures après qu'on leur a arraché le cœur & la tête. Bartolin a obsèrvé que la *grenouille* demeuroit 40 jours dans le coit. Il faut éviter de manger des *grenouilles* au mois de Mai, parce que les crapeaux frayent avec elles. Il y a des *grenouilles* qui, selon les Anciens, viennent de la corruption de la tèrre detrempée par les pluies d'été, qui ne vivent guère. Celles de la mèr, des rivières, des lacs & marais, sont bonnes à manger. Elles sont cendrées. On les appelle en Latin *rana*, en Grec βάτραχος, & en François proprement *grenouilles*. Il y en a d'autres qui sont venimeuses, qui vivent sous les buissons & sur les arbrisseaux, qu'on appelle *raines vèrtes*, en quelques lieux *graisset*, & en Latin *rubeta*. Pline dit qu'elles font leurs petits comme une miette de chair noire, qui n'a autre marque de *raine* que les yeux & la queuë; que leurs pièds se forment ensuite, & que leur queuë se fend pour faire ceux de dèrrière. Il dit aussi que les *grenouilles* ayant six mois, se resolvent en limon, & retournent en être aux premières pluies du printems. Mais tout cela est contraire au sentiment & à l'experience des Modèrnes. Il y a aussi des *grenouilles* de mèr, qu'on appelle *diables de mèr*. Les *grenouilles* ont deux dents canines mobiles & couchées, de même que les vipères, qui se relevent quand elles veulent mordre. Quelques-uns ont crû qu'il pleuvoit quelquefois des *grenouilles* en ete. C'est une fable. Voyez Naude dans son Mascurat, p. 430. &c. Un Poëte a dit des Hollandois:

Ce peuple me parut, dans ces lieux aquatiques,
Un reste liberrin des grenouilles *antiques*,
Qui ne voulurent point de Roi.
Nouv. ch. de vèrs.

Ce mot vient de *ranunculus*, ou de *ranula*, diminutif. Nicod.

Grenouille, se dit figurement d'un méchant Poëte, qui a une vèrve importune. Il y a un marais au pièd du mont Parnasse qui produit toutes les *Grenouilles* poëtiques dont nous sommes persecutez. Sar.

Grenouille, en tèrme de Médecine, se dit d'une petite apostume ou tumeur qui vient sous la langue, qui ôte la libèrté de la paro-

 le,

le, Les Latins l'appellent *ranula*, & les Grecs *βατραχιον*. Elle est faite de matière pituiteuse, froide, humide, grasse, visqueuse, & qui quelquefois se fige, & devient dure comme une pierre.

Grenouille, signifie aussi chez les Artisans un fèr creux dans lequel le pivot d'une porte ou d'une éclule tourne, & qui en soutient le fardeau. On l'appelle aussi *crapaudine*.

Les Imprimeurs appellent aussi *grenouille* la partie de leurs presses qui entre au sommet de la platine.

GRENOUILLER, v. n. Yvrogner en buvotant dans de méchans cabarets, & à la manière des gens du néant. Il est bas.

GRENOUILLET, s. m. Diminutif. Petite grenouille. *Ranula, Gyrinus.* Grenouilles ou *grenouillèts*, je te demande après ces grandes pluies en as-tu jamais trouvé sur ton chapeau? En as-tu vû tomber sur les draps qui sechent dans les jardins, sur les pièces de toile qu'on blanchit à la savonerie, sur la cire que l'on purge au temple? &c. Mascur. p. 430.

Grenouillet, est aussi dans le Diction. Œconomique de Chomel, le nom d'une plante qu'il appelle autrement sceau de Salomon. Le *Grenouillèt* a sa tige de la hauteur d'une coudée, ronde, unie, & qui a quantité de feuilles semblables à celles du laurier; mais plus larges & avec plus de veines inégales. Elles sont d'un goût un peu astringent: ses fleurs sont blanches, & sortent à l'endroit des feuilles, trois à un seul pied. De ces fleurs naissent des grains gros comme un pois, d'un rouge brun, ou tout rouges. Sa racine est blanche, tendre, longue, épaisse, peu profonde, d'une ôdeur forte, & nouée par tout comme celle des roseaux. Le *Grenouillèt* croît dans les montagnes & sur les collines; il fleurit en Mai.

Le *Grènouillèt* est abstèrsif & quelque peu astringent. Les graines prises depuis 12. jusqu'à 16. purgent. Ses feuilles vèrtes cuites dans du vin, ou la poudre déssechée, prise au poids de demi dragme par la bouche, purge les flégmes & les humeurs visqueuses. Sa racine arrête les mois des femmes.

GRENOUILLETTE, s. f. Sorte de plante ainsi appellée, parce qu'elle naît ordinairement, comme la grenouille, dans des lieux humides & marécageux. *Ranunculus.* On la nomme plus ordinairement *Renoncule*. Voyez Renoncule.

Grenouillette. Tèrme de Medecine. Tumeur qui vient sous la langue. Les *grenouillettes* tiennent un peu de la nature des loupes, elles sont ordinairement pleines d'une humeur glaireuse, & quand elles ont une fois commencé à paroître, elles grossissent en peu de tems, & quelques-unes parviendroient à une grosseur dangereuse si on n'y apportoit du remède. L'humeur qui les compose est prèsque toujours contenuë dans un Kiste. Voyez M. Dionis sur la manière de guérir les *grenouillettes*. Voyez Grenouille, on donne aussi ce nom à la tumeur dont il est parlé ici.

GRENOUILLIÈRE, s. f. Lieu marécageux où il y a bien des grenouilles. *Ranis infesta palus, lacuna.* Il a bâti sa maison dans une *grenouillière*. La *grenouillière* de Paris.

Près de Batrachopolis,
Cette grande Cité que le discours vulgaire
Nomme tantôt marais, & tantôt Grenouillière.
Boivin.

GRENTEMÉSNIL, s. m. Nom de lieu. *Grentonis Mansio*, ou *Grentonis Mansionile.* Celui a pris son nom de celui de quelqu'un de ses Seigneurs nommé *Grento*, d'où s'est fait *Grente*, & de *Mansionile*, petite demeure, petite maison, d'où s'est formé *massnil*, ou *mesnil*, comme maison de *mansio*.

GRENU, UE, adj. Chargé de grains. *Granis onustus.* Les épics d'orge sont plus *grenus* que les autres.

Grenu, signifie aussi, Réduit en petit grain. *Minutus.* La poudre à canon la plus *grenuë* est la meilleure, & sèrt à amorcer.

Grenu, se dit aussi des cuirs & peaux qui ont un beau grain. *Granis distinctus.* Le chagrin est plus *grenu* que tout autre cuir.

On appelle aussi de l'huile *grenue*, celle qui est figée en petits grains & qui est la meilleure.

GREQUE. Voyez GRECQUE.

GREQUER. Voyez GRECQUER.

GRES, s. m. Quelques-uns écrivent *Grais*, & d'autres grez, l'e se prononce ouvèrt comme *ai*. Pièrre dure & grise, qui se fend & se réduit en poudre aisément. *Silex.* Le *grès* dur est propre à faire du pavé, & à aiguiser les outils des ouvriers, & à écurer quand il est en poudre, & le *grès* tendre pour bâtir; on l'employe par gros quartiers qu'il faut hâcher dans les joints de lit pour liaisonner. On fait quantité de vaisseaux qu'on appelle de *grès*, qui ne sont pourtant faits que de glaise, mais qui a une plus forte cuisson, étant 50 heures dans le fourneau, au lieu que la poterie ordinaire n'y est que 12. Il est deffendu en Maçonnerie de se sèrvir de *grès*, parce qu'il est trop dur, & n'est pas propre à bien prendre & haper le mortier.

On tient que ce mot vient de *craig*, vieux mot Celtique & Breton, qui signifioit *pièrre*.

Gres, en tèrme de Chasse, se dit des deux dents supérieures d'un sanglier.

GRESIL, ou GRÉSIL, s. m. Mouillez l'*l* finale. Petite grêle, ou brouée qui brûle, & qui gâte les vignes. *Pruina grandinis, grandines minores.*

On dit provèrbialement, il n'est si gentil mois d'Avril qui n'ait son chapeau de *grésil*; pour dire qu'il y a toujours quelques giboulées dans le mois d'Avril.

On appelle chez les Marchands *grésil*, ou *grésisil*, du vèrre cassé, ou du vèrre en poudre.

GRESILLEMENT, s. m. Action du feu qui rend quelque corps gresillé comme de la peau, du parchemin, de la chair; c'est aussi l'éfèt du feu & la disposition qu'il donne aux corps grésillez.

GRESILLER, ou GRÉSILLER, v. n. Il se dit du grésil qui tombe. *Grandinare.* Il *grésille*. Il a *grésillé* tout le jour.

Gresiller, se dit aussi figurément de ce qui se gâte, se racornit, ou se roussit au feu. Ce parchemin est tombé dans le feu, il est tout racornit, tout *grésillé*. Il n'est guère en usage qu'au participe. On dit que le fèr se *grésille*, lorsqu'en le chauffant il devient comme les petits grumeaux.

On dit du vèrre *grésillé*, quand il est réduit en poudre avec le gresoir ou autrement. Du fèr *grésillé*, est celui que le feu a réduit comme par petits morceaux.

GRESILLON. Voyez Grillon.

GRESILLONNER, v. n. Qui exprime le cri du grésillon, ou grillon

GRESIVAUDAN. Voyez GRAISIVODAN.

GRESLE, adj. m. & f. Qui est menu, mince & délié. *Gracilis* Il se dit prémièrement de la taille des hommes. On le dit aussi des colonnes trop menuës, trop déliées.

Ce mot vient du Latin *gracilis*.

Colonne *grêle* en Architecture, est une colonne trop menuë, & qui a plus de hauteur que l'ordre qu'elle représente. On appelle aussi colonne *grêle*, une colonne de la plus haute proportion.

Gresle, en tèrme de Médecine, se dit de la division des boyaux, ou intestins, dont les trois prémiers s'appellent *grêles*; sçavoir le duodenum, le jejunum & l'iléon. Les trois autres s'appellent *gros boyaux*, le cœcum, colon & rectum.

En tèrme d'Anatomie, l'un des onze muscles de la jambe s'appelle le *grêle*. C'est le second des adducteurs. Il prend son origine de la partie antérieure & inférieure de l'os pubis, & va s'inserer en descendant par le dedans de la cuisse à la partie supérieure & intèrne de l'os de la jambe. Ce muscle avec le prémier adducteur nommé le long, fait l'adduction de la jambe, en la menant en dedans. Dionis.

Gresle, se dit figurément des sons déliez & aigus. Les châtrez ont la voix *grêle*. Les trompettes dans les pompes funèbres ont un son *grêle*.

GRÊSLE, s. f. Est un météore fait d'une eau condensée & congelée par le froid en tombant de la moyenne région de l'air. *Grando.* La *grêle* prend divèrses figures selon les divèrs degrez du froid, ou de la chaleur de l'air que rencontrent les parties de la nuë qui se fond & se dissoud. Ce sont quelquefois de petits globules sphériques; quelquefois les particules qu'on appelle *grêle* sont aiguës, ou en forme pyramidale ou triangulaire, &c. Quelquefois la *grêle* est mince & platte & taillée en forme d'étoiles à six pointes égales, &c. Voyez Rohaut. La *grêle* est dangereuse pour les blez & pour les vignes. La *grêle* tomboit dru & menu. Il ne *grêle* point sur les hautes montagnes. Voyez sur la *grêle* Vossius, *De Idol. L. III. C.* 12. *p.* 391. & Maiolus, *Dier. Canic. Coll.* 1. Descartes, Rohaut, &c. Agobard de Lion a fait un Livre de la *Grêle*. En 882. au siége d'Hasloo il tomba une effroyable quantité de *grêle*, les grains en étoient gros comme des œufs & si pleins d'inégalité, qu'un seul pouvoit faire plusieurs plaies. Les hommes & les chevaux mêmes qui en étoient frappez demeuroient comme hébetez. Corn. *T. II. p.* 359. Voyez d'autres exemples de *grêle* extraordinaire dans Mézeray T. I. p. 488. T. II. p. 539. parlant de la guèrre de Louïs XII. en Italie l'an 1510. il dit qu'il y eut des ténèbres plus épaisses que ne sont celles de la nuit, puis les nuées qui obscurcissoient le soleil s'étant crévées en des éclairs & tonnères épouvantables, il tomba de cet horrible fracas une grosse *grêle* de cailloux, qui assomma prèsque tous les poissons, les oiseaux & les bêtes de la contrée. Ceux qui en ont vû disent qu'ils sentoient le souffre, qu'ils étoient de couleur noire bleuâtre, & d'une si prodigieuse grosseur qu'il s'en trouva dix pesans chacun cent liv. Mezer. Socrate L. IV C. 10. dit qu'il tomba à Constantinople sous Valens une *grêle* de pièrre. Nicéphère L. XIII C. 36. parle d'une *grêle* plus grosse que le poing, & qui pésoit environ 8 liv. Sigebèrt à l'an 824. dit qu'il en tomba à Autun un morceau long de 16 pieds, large de 7, épais de 2. C'est un conte.

Ménage dérive ce mot de *grandine*, ablatif de *grando*. Il vient plûtôt de *grisill*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie la même chose.

Gresle, se dit figurément des coups redoublez & en grand nombre. Il pleuvoit une *grêle* de mousquetades sur ce bataillon. On lui a donné une *grêle* de coups de bâton. Une *grêle* de pièrres. Ablanc. Quelle *grêle* de plaisanteries il lui a fallu essuyer ? Et il y a répondu d'un ton si humilié que nous avons eu pitié de lui. Le ch. d'H.

Une grêle *de pièrres vole,*
Etienne s'en voit accablé,
De l'injuste arrêt qui l'immole,
Son cœur constant n'est point troublé. N. Ch. de vins.
Ode sur le Martyre.

On le dit aussi des Prédicateurs qui ont peu de monde à leurs sèrmons.

Tant de Prédicateurs à la grêle *sujèts,*
En ont à cœur la honte. De Vill.

On dit provèrbialement, la *grêle* est tombée sur votre jardin, ou sur vos vignes ; pour dire, c'est un grand malheur pour vous, une grande pèrte, mais il faut vous en consoler, on n'y peut remedier, & vous ne devez vous en prendre à pèrsonne.

Gresle, est aussi en tèrme de Medecine, une petite tumeur mobile, ronde & lucide comme un grain de *grêle* qui vient aux paupières, qu'on appelle en Grèc χαλάζιον, & en Latin *grando*

GRÊSLER. v. Impèrsonnel, qui se dit quand il tombe de la *grêle*. *Grandinare*. Il fait dangereux à la campagne quand il *grêle* bien fort.

Gresler, est aussi quelquefois actif, & signifie, gâter par la grêle. *Grandine urere, vastare*. Cette tempête a *grelé* ces bleds & les vignes. Toute cette contrée fut *grêlée* en moins d'une heure.

On dit aussi dans un sens figuré *grêler* un Prédicateur, lorsqu'on lui ôte son auditoire, qu'on empêche les gens d'aller à son Sèrmon, sur tout si on prêche dans une Paroisse voisine ou on attire le monde. Ce Predicateur a été *grelé* ce Carême ; c'est-à-dire, n'a pas eu beaucoup d'auditeurs, il a été peu suivi.

Gresler, est aussi quelquefois neutre, & signifie. Faire tomber de la *grêle* sur quelque endroit. Le Diable de Papefiguières ne sçavoit *grêler* que sur les choux & sur le pèrsil, c'est-à dire, il ne faisoit point de mal. D'où est venuë cette façon de parler figurée & provèrbiale, *grêler sur le pèrsil* ; pour dire, Exèrcer son pouvoir, son ressentiment contre des gens infiniment au dessous de nous.

Gresler, se dit aussi figurément de tout accident qui arrive. Qu'il vente & qu'il *grêle*, je me mocque de tout. Scaron. Pour dire, quelque chose qu'il puisse arriver, je ne m'en soucie point.

Greslé, ée, part. pass. & adj. *Adustus grandine*. Ce pays a été *grêlé*, c'est-à dire, gâté, ruiné par la grêle.

Greslé, en tèrme de Blâson, se dit des couronnes des Marquis & des Comtes, lesquelles sont chargées d'un rang de pèrles grosses & rondes, que l'on appelle *de Comte*, comme si une grêle de pèrles étoit tombée dessus.

On le dit aussi figurément de ce qui a été ruiné par quelque autre manière que ce soit. Un homme grêlé, est un homme mal dans ses affaires. Cette Province a été *grêlée* par les soldats qui y ont passé

On appelle aussi un visage *grêlé* quand il y a plusieurs creux, ou marques de petite vérole

GRÊSLON, s. m. Gros grain de grêle. *Grandinis major grumus*. L'orage a été si grand qu'il y a eu des *grêlons* qui pésoient une livre.

GRESOIR, s. m. Outil de Vitrier qui sèrt à égruger les extrémitez d'un carreau de verre quand il a de la peine à entrer dans le plomb ; c'est un fer qui a une petite entaille ou hoche à ses deux bouts. *Fistabulum*.

Gresoir, est aussi chez les Orfévres une boëte qui sèrt à recevoir la poudre de diamant, lorsqu'on frotte deux diamans l'un contre l'autre, & qu'on les égrise & polit. D'autres disent egrisoir. Voyez Egrisoir.

GRÊSSERIE, s. f. Prononcez *graisserie*. Pièrres de grès & ouvrages faits de grès. *Opus siliceum*. Les maisons du Gatinois sont bâties de *gresseries*. Les cruches, les pots à beurre sont ouvrages de *graisserie*.

Gresserie, se dit aussi de la roche, de la mine d'où on tire le grès. *Silicifodina*.

GRESTAIN, s m. Nom de lieu dans le Diocèse de Lisieux en Normandie. *Grestenum*. Le Monastere de N. D. de *Grestain*. *Gresteni Sanctæ Mariæ Cœnobium*. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 507.

GRET, ou GREETZIL, s. m. Bourg avec un port. *Grethana*. Il est dans le Comte d'Embden en Westphalie, environ à trois lieuës de la ville d'Embden vèrs le nord.

GRETAIN, s. m Nom propre d'un bourg de Normandie dans le Diocèse de Lisieux, avec une Abbaye de Bénédictins *Gretanum*. Il est à une lieuë & demie au dessous de Honfleur, & à pareille distance du port de S. Sanson, vis-à-vis du château de l'Orcher, assis de l'autre côte de la Seine *Gretam* est arrosé d'un petit ruisseau qui tombe dans la Seine devant les murailles de l'Abbaye, environ à une lieuë de sa source, qui est au dessus de Saint Pièrre du Châtel, où ses eaux travèrsent. Corn. Le Nécrologue de l'Abbaye de *Gretain* regarde Odon, ou Eudes I. du nom, XXXIe Évêque de Baïeux, comme son Fondateur, quoiqu'elle soit redevable de sa fondation à la piété d'Hèrluin de Couteville son père. Le même Hèrluin l'enrichit considérablement vèrs l'an 1040. Voyez Hermant, *hist. du Diocèse de Baïeux P. I. C. 34. p. 130. & suiv.*

GRÈVANCE, s. f. Vieux mot, Tort, injure, dommage. *Injuria, damnum, detrimentum*. Quelque *grevance* qu'il lui fasse. *Hist. de Bret. T. II p. 647. dans un Acte de 1384.*

Ce mot vient de *grèver*, qui veut dire, Vexer, faire tort, faire de la peine.

GRÈVE, s. f. Plage unie & sablonneuse, ou rivage plat de la mèr & des fleuves. *Sabum, arena arida*. Les baleines endormies demeurent quelquefois sur la *grève* quand la mèr s'est retirée.

Grave est le mot usité parmi les equipages des bâtimens de Tèrre-neuve ; mais *grève* est le tèrme dont tout le monde se sèrt en parlant des rivages de la mèr & des bords plats & unis des rivières.

La place de *Grève* de Paris est sur le bord de la rivière de Seine. C'est une place publique où se font les feux de joie, les éxécutions des Criminels ; on dit figurément d'un homme qui fait de méchantes actions qui mèritent le dèrnier supplice, qu'il prend le chemin de la *Grève* ; pour dire, qu'il mourra en *Grève*.

Le chemin d'être riche est celui de la Grève. Boil.

Il a laissé sa tête en *Grève* ; c'est-à dire, qu'il a été décollé à la *Grève*. Louis le Jeune accorda ses lettres-patentes l'an 1141 aux habitans de la *Grève* & du Monceau Saint Gèrvais, par lesquelles moyennant 70 livres qu'ils payèrent, il leur accorda que la place de la *Grève*, l'un des anciens marchez de Paris, demeureroit à toujours libre de tous batimens, & autres empêchemens : donc dès le tems de ce Prince, père de Philippe Auguste, le quartier de Saint Gervais étoit bâti, & la *Grève* une place publique, & un ancien marché. De la Mare, *Tr. de Police T. I. p.* 72.

On appelle provèrbialement les Crocheteurs, des Anges de *Grève*. On appelle aussi Saints de *Grève*, des noms de guèrre que prennent des filous qui meurent en *Grève*, comme S. Germain, S. Ange, &c.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Espagnol *greva*. Du Cange le fait venir de *greva*, mot de la basse Latinité, qui signifioit *le sable de la mèr*.

Greve, signifie aussi la partie antérieure de la jambe dénuée de chair, qu'on appelle autrement *le devant de la jambe*, & en Grec ἀντικνήμιον, *anterior tibiæ pars*. De-là vient qu'on a appellé autrefois *Grève*, une espèce de bottines ou d'armure des jambes. *Ocrea*. Ainsi le P. Lobineau s'est trompé quand il a dit dans son Glossaire, *hist. de Bret. T. II. p. 1799.* que *grèves* pour le combat étoient pour munir la *grève* ou le gras de la jambe. Car c'étoit le devant & non pas le dèrrière de la jambe que l'on munissoit. Item trois paires de *grèves* d'acier, &c. tiré d'un inventaire de Philippe le Long en 1316.

Espée, bacinez & hyaumes,
Gantelez, targes, lames, grèves,
Ne r'ont la endroit nules trèves. Guiart.

De plates & de grèves *se fist bien atourner.*
Chron. de du Guesclin.

GREVEN MACHREN, s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas, située dans le Duché de Luxembourg, sur la Moselle entre le ville de Luxembourg & celle de Treves, à 5 lieuës de la première, & environ à 3 de la dernière. *Maty*.

GREVENOS, DIMA, ou CAUCON. Ville de Morée. *Cauconia. Dima*. Elle est dans le Duché de Clarence vèrs le Belvedère, sur la rivière de Caucon, à une lieuë de son embouchûre dans le golfe de Clarence. Elle est presque entièrement ruinée. On montre dans son voisinage les ruines de l'ancien *Chronium*.

GRÈVER, v. act. Faire tort, injustice à quelqu'un ; le lezer, lui faire de la peine. *Lædere, gravare.* Il a été *grévé* par cette sentence en plusieurs chefs. Les peuples détestent une contrée trop *grévée* d'impôts. Le Pape par sa Bulle *gréva* le Clèrgé. Fevret. Ce mot commence à être un peu suranné.

Grèver, s'employe aussi quelquefois impèrsonnellement. *Grave esse.* Il lui *gréve* fort d'être contraint à payer ce qu'il ne doit pas. Il commence à vieillir. Il vient du Latin *gravis.*

Grevé, ée, part. & adj. *Gravatus, læsus, violatus.*

GREVETTE, s. f. Ce mot est diminutif de gréve, & signifie *bottine.* Voyez *gréve.* Estienne de la Fontaine, Argentier du Roi en 1351. dit dans un compte, Pour le harnois, gardebras, avantbras, cuissez, *grevettes*, sollers & gantellez.

GREVÛRE, s. f. Est un nom que plusieurs donnent aux hèrnies, ou descentes. *Hernia.* Voyez Hernie.

GREY. Voyez GRAY.

GRÈZE, ou GRÈSE, s. m. Nom propre d'un lieu situé au piéd d'une montagne près de Mande dans le Rouèrgue. *Gredo, Gredonense Castrum.* De Valois, *Not. Gall. p.* 214. *& p.* 237.

G R I.

GRIBANE, s. f. Tèrme de Marine. C'est un bâtiment de mèr depuis 30 jusqu'à 60 tonneaux, qui a un grand mât avec son hunier, une misaine & un beaupré.

GRIBLETTE, s. f. Tèrme de Cuisine. C'est une tranche de porc frais, deliée, rôtie sur le gril. *Porcina carnis plagula.*

GRIBOUILLETTE. Tèrme populaire, qui se dit d'un jeu d'enfans qui jettent quelque chose de peu de conséquence, & l'abandonnent à celui qui le pourra le prémiér attraper. Ainsi on a dit métaphoriquement, J'ai jetté mon cœur à la *gribouillette*, l'attrape qui le pourra.

Ce mot vient de *gribouille*, qui signifioit autrefois *vendeurs de petits meubles*, que les Grècs appelloient γρυτοπωλαι, d'où quelques-uns font venir les choses *frivoles & fariboles.*

GRIDELIN, ine, adj. Couleur d'un gris violèt. Si l'on attendoit plus longtems à les cueillir (les boutons de caprier) ils s'épanoüiroient en des fleurs blanches, ou *gridelines*, à quatre feuilles. Lémery.

GRIÈF, s. m. Tèrme de Jurisprudence. Un tort, un dommage qu'on fait à quelqu'un. *Injuria.* Les États dans les remontrances qu'ils font aux Princes, déduisent leurs *griéfs.*

Ce mot vient du Latin *gravis.* Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *grengia*; pour dire, *grief.*

Grief, se dit plus particulièrement des torts que les parties souffrent par le mal jugé d'un Juge subaltèrne. Ce sont les chefs d'une sentence qui font tort à l'Appellant, & que l'on nomme ainsi, parce qu'il prétend avoir été grévé. Il y a quatre ou cinq *griéfs* à proposer contre cette sentence; il en est appellant pour les torts & *griéfs* qu'il déduira en tems & lieu. On ne me veut donner qu'une piéce part en cette affaire, c'est là mon *grief.*

Au Palais on appelle *griéfs hors le procès*, une piéce d'écriture qu'on fournit devant des Juges supérieurs sur des procès par écrit seulement, dans lesquelles on deduit les torts & *griéfs* qui sont faits par la sentence du Juge inférieur. L'arrêt de conclusion appointe les parties à fournir *griéfs* & réponses de huitaine en huitaine. On les appelle *hors le procès*, à cause qu'en effét on les met dans un sac à part, sans lequel on pourroit juger sur les productions faites pardevant les premiérs Juges. Ces mêmes écritures sur des appellations verbales, s'appellent *causes & moyens d'appel* : & en matière criminelle *moyens de nullité.* Les Juges qui déboutent un appellant, prononcent ainsi, Mal & sans *griéf* appellé.

Grief, ieve, adj. Douloureux, dangereux, qui se dit en cette phrase. Une *grieve* maladie. *Gravis, molestus, enormis.*

On le dit aussi des péchez & des crimes, pour signifier, Grand, enorme. L'adultère est un péché bien *griéf.* Un assassinat est un crime trop *griéf* pour en pouvoir obtenir grace. Malhèrbe s'est sérvi de cette phrase;

Non qu'il ne me soit grièf *que la tombe posséde,*
Ce qui me fut si cher.

On ne le diroit pas maintenant. Et à propos de ce vèrs, on remarquera, aprés Menage & Messieurs de Port-Royal, que *Griéf* ne peut être monosyllabe sans choquer l'oreille. Il le faut donc faire de deux si on veut rendre supportable la prononciation du vèrs où il entrera; quoiqu'à dire vrai, le mot de *grief* soit trop bas pour entrer dans de beaus vèrs.

On dit aussi qu'on a fait des défenses de faire quelque chose sous *grieves* peines; pour dire, sous grosses peines. Cette expression est encore d'usage, & on la regarde comme consacrée, ou comme un tèrme d'art. On dit aussi en se confessant, J'en dis ma coulpe, & ma très-*griéve* coulpe. Celui-là ne se dit plus.

GRIES, adj. Vieux mot, qui signifie pésant. *Gravis.* Fes plus *gries*, *onus gravius.*

GRIEICHE, ou GRICHE, adj. m. & f. *Varius, acerbus.* Qui est rude & piquant, importun. Ce mot n'a pas un usage fort etendu. Ortie *griéche* : la pie *griéche*, est celle qu'on nomme en Latin *Pica Græca*, ou *Græcisa*, qui vient de Grèce. On appelle aussi en quelques lieux des perdrix *griéches*, celles qui sont bigarées, grivelées.

On appelle aussi une femme criarde, & qui querelle toujours, pie *griéche*, à cause du bruit importun qu'elle fait comme une pie.

Quelques uns derivent ce mot de *crier*, comme qui diroit, pie *criéche*: ou du Grèc κραυγαζ, qui signifie *criarde.* D'autres le dérivent de *agrestis*, parce qu'on dit aussi une poule *griéche*, ou en quelques lieux *griette* : pour dire, *sauvage*, & opposée à *domestique.* Du Cange dit que *griéche* est un vieux mot François. Il y en a qui le derivent d'ἄγριος, qui veut dire sauvage.

Grischa, subst. Vieux mot, qui signifie, charge, assujetissement. *Gravamen.*

Ce mot vient de *gravis*, ou de *gravedo.*

GRIETHUYSEN, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle de Westphalie. *Griethusa.* Ce lieu est dans la Duché de Cléves près du Rhin, à une lieuë de la ville de Cléves.

GRIEVEMENT, adv. D'une manière griéve. *Graviter.* Il ne faut pas attendre qu'on soit *griévement* malade pour mettre ordre à sa conscience & à ses affaires. Celui qui porte un faus témoignage, peche *griévement.*

GRIEVETÉ, s. f. Enormité. Un Confesseur doit proportionner la pénitence à la *grièveté* du péché. *Gravitas.* L'usage veut qu'en cette phrase on dise *grièveté*, & non pas gravité.

GRIFE, s. m. *Gryphus.* Discours énigmatique, déscription obscure & ingénieuse d'une chose. Un *grife* est une énigme en paroles. Le mot de *grife* est peu en usage, on ne s'en sèrt guère que dans les Colléges, on l'appelle quelquefois *Logogrife*, il y a cependant de la difference entre ces deux choses. Cléarque dans Athénée définit ainsi le *grife.* C'est un problème plaisant qu'on propose à quelqu'un, & qu'on lui ordonne d'expliquer ou de resoudre, avec promesse de recompense s'il répond bien, & sous quelque peine s'il ne la trouve pas. Bochart appelle l'énigme de Samson un *grife.* Jug. XIV. 14. Athénée L. X. & Julius Pollux L. VI. C. 19. disent que la coûtume étoit chez les Anciens de proposer pendant le repas des *grifes* à expliquer, qu'on sèrvoit un plat de quelques mèts particuliers à celui qui devinoit le sens, & qu'on faisoit boire un vèrre de saumure à celui qui n'en venoit point à bout. Athenée fait encore mention de quelques autres recompenses & de quelques autres peines. Voyez Bochart, *Hieroz. P. II. L. IV. C.* 12. Pollux dit que l'énigme & le *grife* différoient en ce que l'énigme étoit toujours gaie, au lieu que le *grife* étoit quelquefois sérieux.

GRIFFADE, s. f. Coup de griffe. *Unguium injectio.* Il m'a donné une *griffade.* Pomey. Il se dit sur tout en tèrmes de Fauconnerie, de la blessure que fait une bête onglée & à sèrres.

GRIFFE, s. f. Partie de la patte de l'animal qui aboutit en ongles crochus & piquants, & se dit des bêtes qui ont les ongles longs & les doigts separez. *Unguis falcatus.* Les *griffes* d'un chat, d'un ours, d'un tigre, d'un lion, d'un griffon & de plusieurs oiseaux. En Fauconnerie on les appelle *serres.*

Ce mot vient de *gryphum*, qui signifie une *chose crochuë.*

Griffes, se dit figurement des hommes méchans qui abusent de leur pouvoir pour piller & tourmenter les autres. Les Ministres représentent l'Église Romaine comme un monstre furieux, dont ils ont ressenti les *griffes* & les atteintes cruelles. Ste. Marthe. Il est bon d'accommoder ses procès pour sortir de la *griffe* des Procureurs & des Chicaneurs. Ce prisonnier s'est échapé de la *griffe* des Sèrgens. Vous ne sçauriez croire les avantages qu'on m'a offèrt pour me faire promettre de prêter mes *griffes* contre vous. Voit. Vos loüanges ont des ongles & des *griffes.* Boil.

On dit aussi dans ce même sens, que les pécheurs sont dans les *griffes* de Sathan; pour dire, en la puissance du Démon. On fit cette épitaphe au célèbre Gryphius, Imprimeur Allemand qui mourut à Lyon.

Le grand griffe, *qui tout* griffe,
A griffe *le corps de* Griphe.

Griffe, est aussi un crochèt qui est la marque que les Essayeurs d'étain mettent sur les lingots ou saumons pour en marquer le plus ou le moins de bonté. Plus il y a de ces crochèts ou marques, & plus l'etain est défectueux.

Les Orfevres appellent aussi *griffes*, les piéds d'une marmite, des chenêts, &c. parce qu'on leur donne souvent la figure de *griffe.*

On appelle encore *griffes*, des outils en forme d'une *S*, qui sèrvent aux

aux Sèrruriers à tracer les pannetons des clefs. *Griffe*, chez les Tourneurs, est un morceau de bois taillé de manière qu'il a deux crochets qui sèrvent à assurer l'outil.

GRIFFE. Tèrme de Fleuriste. Oignon de renoncule. *Ranunculi tuber, bulbus.* J'ai bientôt planté mes *griffes.* Voici des *griffes* de renoncule qui sont bien belles. Liger. Les oignons de renoncules sont appellez *griffes,* parce qu'ils ont en effet à leur racine une espèce de *griffe.* Id.

GRIFFENBERG, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie propre en Allemagne *Griffenberga.* Elle est sur la rivière de Rega, entre Treptow & Regenwolde, & à 5 lieuës de Camin vèrs l'orient.

GRIFFENHAGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Suedoise. *Griffenhaga.* Elle est sur le bord oriental de l'Odèr dans le Duché de Stetin, à 3 ou 4 lieuës de la ville de ce nom vèrs le midi.

GRIFFENSEE, ou GRIFFENZEE, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Griffeasea.* Elle est située sur le Lac de *Griffenzée* dans le canton de Zurich, & à l'orient de la ville de ce nom. Maty écrit *Griffenzée.* C'est que les Hollandois écrivent & prononcent *zée*, au lieu que les Allemands disent *sée*, un lac, un étang.

GRIFFER, en tèrme de Fauconnerie, c'est prendre de la griffe; & on appelle *griffade*, la blessure de la bête onglée & à sèrres.

GRIFFIQUE, adj. m. & f. *Gryphicus, a.* On appelle en Poméranie, La famille *Gryfique*, ou du *Gryfs*, celle des Ducs de Poméranie, qui finit en Bogislas XIV. mort en 1637. le 10e Mars. On l'appelle ainsi, parce qu'elle portoit un griffe dans ses etendarts. On appelle aussi une Academie de Grypswald, l'Académie *Griffique*, ou du Griffe. *Academia Griffica*: apparemment parce qu'elle a été fondée par les Princes de cette maison.

GRIFFON, s. m. Oiseau de proie semblable à l'aigle. *Gryphus, gryps.* Du Bartas décrit ainsi le *Griffon* dans le cinquième jour de la première semaine.

> . . . . *L'Indois* Griffon *aux yeux étincelans,*
> *A la bouche aquiline, aux ailes blanchissantes,*
> *Au sein rouge, au dôs noir, aux griffes ravissantes.*
> *Dont il va guerrayant & par monts & par vaux,*
> *Les lions, les sangliers, les ours & les chevaux,*
> *Dont il fouille souvent la féconde poitrine,*
> *De notre bisaïeule: & là dedans butine,*
> *Maint riche lingot d'or, pour aprés en plancher,*
> *Son lit haut élevé sur un apre rocher;*
> *Dont il défend hardi, contre plusieurs armées,*
> *Les mines par sa griffe une fois entamées,*
> *Se dépitant qu'à tort les convoiteux humains,*
> *Jettent sur ses thrésors leurs larronnesses mains.*

Ce mot vient du Grèc γρύψ, qui signifie la même chose.

On appelle aussi *griffon*, un animal fabuleux ayant quatre piéds, des ailes, un bèc d'oiseau; la partie supérieure de l'aigle, & l'inferieure du lion. Les Anciens croyoient qu'il veilloit à la garde des trésors. M. Spon assure que le *griffon* est fabuleux, & qu'il étoit consacré au Soleil. Il y a aussi une espece de chien qu'on appelle *griffon.* Voyez Chien.

Il est parlé du *griffon* dans l'Écriture, mais on ne doit point entendre par ce mot un animal quadrupède & aîlé, que jamais personne n'a vu, quoique Sèrvius dans son commentaire sur la 8e Eglogue de Virgile, & Isidòre en parlent. Le *griffon* de l'Ecriture est une espèce d'aigle qu'on appelle en Latin *ossifraga*, & en Hébreu פרס. *peres*, du vèrbe פרס, *paras*, rompre, *briser.* Dieu avoit deffendu aux Juifs de manger de plusieurs sortes d'oiseaux de proie, qui sont le milan, le vautour, &c. & differentes espèces d'aigle, qu'on distingue en Latin par les noms d'*aquila, gryps, haliaetus.* Pausanias *in Arcadicis*, dit que les *griffons* ont la peau mouchetée comme les Leopards. Voyez sur les *griffons* Bochart, *Hieroz. P. II. L. II. C.* 5. 6. & sur tout *L. VI. C.* 2. Vossius, *De Idol. L. III. C.* 99. *p.* 630. &c. Marmol. L. I. C. 23 p. 65. M. Spanheim, *Dissert. V* §. 20.

Les *griffons* étoient consacrez au Soleil, & les anciens Peintres Indiens peignoient le char du soleil trainé par des *griffons.* Vossius, *ibid.*, *p.* 364. Ils l'étoient aussi à Jupitèr & à la Deesse Nemesis, comme l'a remarqué M. Sphanheim, & aprés lui M. Bégèr. Les Arabes appellent les *griffons*, *ysrit.* Marmol. *L. I. C.* 23. où il écrit que sur les montagnes d'Æthiopie, & entr'autres sur les montagnes de la Lune, on voit le *griffon* que les Arabes appellent *Ysrit.* Le *griffon* passe pour être ennemi du dragon. Voyez Philostrate dans la vie d'Apollonius L. III. C. 14. & une Antique du Cabinet du Roi de Prusse dans Bégèr T. II. p. 368.

Les Sciotes ont un *griffon* sur leurs médailles. La ville de Smyrne en a aussi souvent, de même les Panormitains, les Abdérites, les Teïens de Panorme, de Lilybée, &c. Les Vélites dans Goltzius. *Tab. IX.* n. 89. ont sur leurs medailles un *griffon* marin qui a la queuë d'un dragon. Colarius en son second Dialogue, Reponse 102e, met les *griffons* entre les animaux amphybies, comme les crocodiles, les hippopotames, &c. Tristan, *T. III. p.* 18.

L'Ordre du Griffon. Ordre militaire, qui se nomme aussi l'Ordre du Lys, & plus communément l'Ordre de la Jarre. Voyez Jarre.

On appelle figurément *Griffon* un homme avâre, qui prend, qui vole, qui enleve le bien d'autrui.

Sur la fin du XIIe siecle on appella *Griffons* une race de bandits qui occupoient un château au deçà du Phare de Messine, & que Richard I. Roi d'Angletèrre detruisit dans son Voyage à la Tèrre-sainte en 1190.

Griffon, s. m. Nom propre d'homme. Mézeray & Cordemoy disent *Griffon*, & le P. Daniel *Grippon.*

Griffon. Nom d'une ancienne monnoie de Liége, que l'on estime 10 florins, plus 20 sous.

Griffon, est aussi une lime platte dentée par les bords, qui sèrt aux Tireurs d'or à canneler le lingot de cuivre rouge qu'ils argentent pour faire du faux fil d'argent, en le tirant par la filière.

Griffon, en tèrme de Blâson, signifie demi-aigle & demi-lion, ayant la tête & le poitrail & les deux jambes garnies de mains comme une aigle, ou plutôt de *griffes*, pour en tirer le nom de *griffon.* Il a de grandes ailes, & le derrière en forme de lion avec des pattes, des ongles & une queuë: son action ordinaire est d'être rampant comme le lion.

Nos vieux Auteurs appelloient les Grècs du nom de *Griffons*; ce mot, comme bien d'autres, ne prenoit quelquefois point d'*s* au pluriel dans ces tems-là. Et li *Griffon* orent mis d'Englois & de Danois à totes les haches à la porte trescique al Palais de Blaquèrne. Ville Hard. Lors veissiez *Griffon* abatre, & chevaux gaignier. Id. Et il à tuz ses Boghres & *Griffons* s'en a la sor le Marquis à Salenike. Id.

> *A tout lor* Griffons, *& lor Turs*
> *S'iroient par la mer as murs.* Phil. Mouskes.

Guiot de Provins employe aussi ce mot dans sa Bible.

Du mot de *Griffon* on avoit formé autrefois le mot adjectif de *Grisfoigne. Græcus, a, um.*

> *Je vi Hongres & gens* Griffoigne,
> *Les riches Constantinoblois,*
> *Alemans, & ceux de Gascogne.* Rec. de Moliens.

Griffon des Philosophes. Tèrme de Philosophie hèrmétique, qui signifie antimoine.

GRIFFONNAGE, s. m. Ecriture qu'on ne peut lire; dessin fort imparfait d'un apprentif Peintre *Designatio rudis, perversa scriptura.*

GRIFFONNEMENT, s. m. Tèrme des arts qui dependent du dessin. Crayon, legére ébauche d'un morceau d'Architecture, de Peinture, &c. En Sculpture *griffonnement* signifie encore un petit modéle de tèrre, ou de cire, heurté d'art avec l'ebauchoir.

GRIFFONNER, v. act. Apprendre à écrire, à dessiner, Ecrire mal. *Designare, adumbrare leviter, impolite, scribere perversè.* Cet écolier commence à *griffonner.* Ce Sergent de village donne des exploits si *griffonnez* qu'on ne les peut lire. Ce Peintre n'a jamais sçu que *griffonner.* Ce digne ecolier de notre Muret M. Antonius Bonciarius de Perouse, se plaignoit un jour qu'il ne pouvoit lire que les deux ou trois premières lignes des lettres que Lipse lui écrivoit, parce que tout le reste étoit *griffonné* d'une étrange sorte. Mascurat, *p.* 363.

On dit aussi *griffonner*, en parlant des Auteurs qu'on méprise; pour dire, écrire, composer.

> *Le M. . . . & P. . . . d'une grossière plume*
> *Ont déja contre moi* griffonné *maints volumes.* P. S. F.

Ce mot vient de *griffe*, comme si on écrivoit avec les griffes d'un oiseau, fort mal-propres pour écrire.

Griffonné, ée, part. & adj. *Malè exaratus.*

> *Une papier* griffonné *d'une telle façon,*
> *Qu'il faudroit, pour le lire, être pis que Démon.* Mol.

GRIGNAN, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Grignanum.* Elle a le titre de Comte. *Grignan* est situé dans la Provence aux confins du Dauphiné, à 2 lieuës de S. Paul-trois-Chateaux vèrs l'orient. Il donne le nom à une des principales familles de Provence. *Grignan*, Chateau proche de Metz.

GRIGNON, s. m. Croûte de pain prise du côté qu'il est le mieux cuit & le plus appétissant. *Delicatum panis frustulum.* On appelle aussi *grignon*, du biscuit en morceaux & non en galetes. Ce mot

est bas dans le prémiér sens, il ne l'est pas dans le second.

Du Cange le dérive de *grignum*, qu'on a dit en la basse Latinité pour signifier du *pain*, ou un *mets* où il y avoit trois parties de grosse farine d'orge, selon Matthæus Silvaticus.

GRIGNOTER, v. act. se dit bassement pour Manger doucement & en rongeant, comme on fait les grignons de pain un peu durs. *Frustula corrodere.* Il ne faut pas donner à manger à un convalescent, mais on le peut laisser *grignoter*. Nous nous amusions à boire & à *grignoter*. MASCUR.

GRIGNOTAN, se dit figurément quand on ne fait que quelque gain fort mediocre en un emploi, en une fèrme. Il est bas.

GRIGOU, s. m. Gueux, gredin, misérable, ou celui qui vit avec grande mesquinerie *Vile caput, impurum, homo sordidus.* Il n'y a pas de plus grande infamie pour un homme qui a du bien que de vivre en *grigou*.

Quelques-uns derivent ce mot de *Græcus*, parce que les Grècs qui viennent en ces pays-ci, sont d'ordinaire gueux & misérables, d'où est venu aussi que le nom de *Gregoire*, qui en approche, se prend souvent odieusement & burlesquement.

GRIL, s. m. L'l finale ne se prononce point dans le discours familiér & populaire, & se mouille dans une prononciation soutenuë. Utencile de cuisine qui sèrt à faire rôtir sur les charbons plusieurs choses qu'on mange. *Craticula.* Il est fait de plusieurs vèrges de fèr soutenuës par deux travèrses, & il a une queuë pour le mettre sur le feu. Saint Laurent souffrit le martyre sur un *gril*.

Ce mot vient du Latin *cratillus*, ou *craticula*. MEN.

GRILLADE, s. f. Viande qu'on fait rôtir, rechauffer, ou achever de cuire sur le gril. *Assatura* Il faut garder ces cuisses de volailles, nous ferons une *grillade* au réveillon.

GRILLANT, ANTE, adj. Ce mot pour signifier Glissant, est tout-à-fait bas & populaire. Il fait *grillant*. Voyez GRILLER.

GRILLE, s. f. Treillis de fèr, ou de bois, toute fèrmeture, ou clôture, ou barreaux entrelassez en hauteur, & largeur pour fèrmer quelque ouvèrture; ou fenêtre. *Clathri.* Les Notaires ont des *grilles* en saillie à leurs études qui sèrvent d'enseigne ou de montre. Par l'Ordonnance elles ne peuvent avoir plus de huit pouces de saillie. On appelle *grille hersée*, celle qui a des pointes en dehors. Il y a des *grilles* dans les parloirs des Religieuses pour empêcher une communication trop familière avec ceux de dehors. Il faisoit de tems en tems de petits discours à la *grille* des Religieuses. P. VERJUS.

> *Ni les soins défians, les vèrrous ni les* grilles,
> *Ne font pas la vertu des femmes ni des filles.* MOL.

On se sèrt aussi des *grilles* de fèr pour fèrmer des égoûts, des potèrnes, & autres entrées secrettes dans les villes de guèrre.

GRILLE D'EAU. On appelle ainsi plusieurs jèts d'eau rangez sur une même ligne dans un bassin long On les appelle aussi *cièrges d'eau*. Ces noms viennent de ce que des jèts d'eau ainsi rangez ont quelque ressemblance avec une *grille*, ou avec des cièrges.

GRILLE DE FEU, se dit des chenèts attachez par une bàrre de fèr, qu'on met dans les âtres entre deux chenèts pour soutenir les tisons, & faire mieux bruler le bois.

GRILLE, dans un jeu de paume, est un trou quarré qui est sous le bout du toit hors du service. *Craticula.* Il a fait un beaucoup de *grille*, il sauve la *grille*.

GRILLE, en Chancelerie, est un parafe fait en forme de *grille*, qu'on appelle le *parafe du Roi*, & que les Secretaires mettent au devant de leurs parafes particuliérs quand ils signent quelques lettres.

GRILLE, en tèrme de Blâson, se dit des barreaux qui sont en la visière d'un heaume en forme de *grille* pour la defense des yeux du Cavalier. Casque sans *grille*, à *grille* fèrmée, à *grille ouvèrte*, &c. Mais a parler plus proprement & en Armoriste, on l'appelle, *mezail*. On appelle aussi *grille*, une porte coulisse & grillée qu'on voit quelquefois peinte sur les Ecus.

> *Porte un casque sans* grille,
> *Dont le pere autrefois a porté la mandille.* BOURSAUT.

GRILLE, se dit aussi de la plaque de fèr trouée qui est sur une râpe; & qui sèrt à pulveriser la tabac, qu'on appelle tabac rapé quand il est ainsi pulverisé.

GRILLER, v. act. Faire rôtir des saucisses, du boudin, des côtelettes, ou autre chose sur le gril. *Torrere, assare in craticulâ.*

GRILLER, signifie aussi, *Se brûler*, s'aprocher trop prés du feu. Il s'est *grillé* les doigts en voulant tatiser le feu. Les blez sont tous *grillez* par la trop grande ardeur du soleil. Ce livre est tout *grillé*, vous l'avez mis trop prés du feu.

Griller se dit aussi de l'action trop vive du soleil sur un corps. L'exposition du midi *grille*, gèrce la peau de plusieurs fruits.

GRILLER, signifie encore, Fèrmer d'une grille. *Clathrare.* On a fait *griller* les fenêtres de ce château de peur des voleurs. On a fait *griller* depuis peu ces Religieuses.

On dit aussi quelquefois, *Griller* pour *glisser*; mais il est bas & populaire, & ne se dit qu'en province.

GRILLER, se dit aussi figurément & bassement, Je *grille* d'impatience; pour dire, je meurs, je brûle d'impatience. On le dit aussi quelquefois absolument. Je *grille*; c'est-à-dire, je m'impatiente extrémement.

GRILLÉ, ÉE, part. *Tostus*, ou *clathratus*. Ce mot se dit parmi les Confiseurs & les Officiers, des pommes & des poires dont on fait des pates.

GRILLET, ou GRILLOT, en tèrme de Blâson, est une sonnette, ou petite cloche ronde qu'on met au collier des petits chiens & aux jambes des oiseaux de proie. C'est ce qu'on appelle *grelot*. Voyez GRELOT.

GRILLET, s. m. *Grillet* blanc; fleur. *Narcissus triphyllos.* C'est une espéce de Narcisse. Il n'est point de Narcisse qui ait moins de feuilles, ni plus courtes, que cette espéce; quoiqu'elles soient assez épaisses, & qu'elles embrassent la tige des deux côtez jusqu'au milieu; sa fleur est des plus petites, & n'a d'ordinaire que trois feuilles. CHOMEL, *Dict. Oecon.*

GRILLETTE, en tèrme de Blâson, se dit des oiseaux de proie qui sont peints avec leurs *grillets* ou sonnettes d'un autre émail; *crotalis distinctus*; & quand ils sont sans un nombre cèrtain, on les appelle *semez*.

GRILLON, GRILLET, ou GRILLOT, s. m. Les Boulangers & petit peuple de Paris disent *Gresillon*, mais mal. C'est un petit insecte noir, espece d'escarbot de la figure d'un hanneton, qui se plait dans les lieux chauds, comme fours & cheminées, & qui fait un bruit fort aigu & fort importun. *Gryllus.* Les Ecus en sont quelquefois chargez. Pline le place au nombre des escarbots, parce qu'il a le corps couvèrt d'une croûte, & qu'il a ses ailes comme dans un fourreau. Voiture a fait une jolie piéce sur le *grillon*. En Latin *gryllus*, ou *blatta*; en Grèc *γρυλλος*, dit Isidore. Les Italiens & les Espagnols l'appellent *grylla*.

Il y a aussi des *grillons* des champs, ou *gryllus sylvestris* Entre ces animaux il n'y a que le mâle qui chante, & qui rend un son fort importun de ses ailes. Il s'en voit quelquefois des campagnes toutes couvèrtes, & dès qu'ils voyent branler la moindre chose, ils se retirent au fond de leurs trous.

GRILLONS. Ce sont des cordelettes à sèrrer le doigt aux criminels. *Cruciaria fidicula.* Appliquer les *grillons* à quelqu'un. POMEY.

GRILLOTALPA, f. m. C'est ce que nous appellons en François la *Courtillière*; car le nom de *grillotalpa* est Latin, on ne laisse pas néanmoins de s'en sèrvir. Insecte des plus grands & des plus voraces qui soient sur la tèrre Il a trois ventricules, l'un desquels a quelque chose qui ressemble aux feuillets du troisiéme ou quatriéme ventricule des animaux ruminans. Il a quatre boutons sur le dôs, où ses ailes sont renfèrmées, & vient d'un œuf & d'un vèr, comme les autres insectes.

GRIM, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la Haute Saxe *Grima.* Elle est dans la Misnie sur la Mulde, au midi oriental de Leipsic, à la distance de 4 lieuës. *Grim* est deffendu par une Citadelle.

GRIMACE, s. f. Disposition, mouvement du visage fait ensorte qu'il paroisse laid & hideux; contorsion ou du nez ou de la bouche, ou des yeux, faite souvent par affectation, quelquefois par habitude, pour exprimer quelque sentiment de l'ame, & pour faire rire. *Oris depravatio, distortio.* Vilaine *grimace*. Plaisante *grimace*. Cette fille est jolie; mais elle fait trop de *grimaces*. Les *grimaces* de Scaramouche etoient inimitables.

> *Vous dont le visage falot,*
> *Est le trône de la* grimace. SAR.

Les Bouffons font de vilaines *grimaces* pour éxciter la risée du peuple. On dit qu'un pendu fait une laide *grimace*.

Bochart pretend que ce mot vient de l'Arabe *Kermas*, qui signifie, *se tordre le visage*, *le rider*. D'autres le dérivent de *agrimensor*, parce que les Arpenteurs font plusieurs contorsions de corps en faisant leurs obsèrvations. Quelques-uns le font venir d'ἄγριος *agrestis*, ou *rusticus imago*, figure, ressemblance d'un homme rustique, qui a quelque chose de sauvage.

GRIMACE, signifie figurément, Air, façon, manière, feinte, hypocrisie. *Compositio, simulatio.* Les *grimaces* d'une pruderie scrupuleuse ne tiennent point lieu de vèrtu. BELL. Toute la dévotion des hypocrites n'est que *grimace*. Cromwel sçavoit mettre en usage mieux qu'un homme du monde, toutes les *grimaces* & les adresses des faux dévots. FL. Vos actions démentent votre devote *grimace*. DE VILL. Le nombre de ceux qui font afses

ses éclairez pour demêler la vérité à travèrs la *grimace*, est bien petit. S.Réal. La dévotion ne consiste bien souvent qu'en quelques *grimaces* étudiées. Bell. Il semble que la politesse n'aboutit qu'à des *grimaces* & à des manières compassées. Id. Celui qui s'efforce de faire paroitra une passion qu'il n'a pas dans le cœur, fait la moitié plus de *grimaces* pour mieux jouer son rolle. Cotar.

Souffrez-vous qu'un fripon vous dupe avec audace,
Sous le pompeux éclat d'une austère grimace? Mol.

On dit, mais bassement, faire la *grimace* de diner, de souper; pour dire, Se mettre à table, & faire semblant de manger. Je n'ai pû diner, je me suis mis à table seulement pour en faire la *grimace*. Les mauvais Chrétiens ne hantent les Eglises que par *grimace* & par coûtume.

Tel d'un Caton affecte la grimace,
Qui feroit bien le Scarron en ma place. Scar.

Mais que, quand dans leurs yeux la jeunesse s'efface,
Ce qui fut agrément ne devienne grimace;
Je n'en crois rien. L'Ab. Regn.

On dit, Faire la *grimace* à quelqu'un, ou lui faire la mine; pour dire, lui témoigner qu'on est mal satisfait de lui, lui faire une froide reception.

On dit aussi, qu'un habit, qu'un rabat font la *grimace*; pour dire, qu'ils sont mal taillez, mal empêsez, qu'ils ne vont pas bien sur le corps. On le dit aussi des bottes & des souliers quand ils font de vilains plis. Il est bas.

GRIMACE, est aussi une boëte couvèrte d'étoffe dont des Dames se sèrvent à leur toilette, & au couvèrcle de laquelle il y a une pelotte pour mettre des épingles.

GRIMACER, v. n. Faire des grimaces. *Os distorquere, vultum componere.* Il faut prendre garde que la jeunesse ne s'accoûtume point à *grimacer*.

Molière de son art eut emporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eut point fait souvent grimacer *ses figures.*

Mais quoique de la voix il faille s'efforcer,
La bouche n'a jamais le droit de grimacer. Sanlecque.

Grimacer, se dit aussi des habits, des bottes & des souliers qui font des grimaces, de vilains plis. *Rimas agere, sinus invenustas.* Il est bas & comique. Votre habit n'est pas bien fait, il *grimace* trop.

Un de nos Poëtes l'a dit même des vèrs:

J'éprouve un travail que j'ignore,
Et ne puis qu'à peine tracer
Un vèrs froid qui me deshonore
Et qui ne fait que grimacer. N. ch. de vers.

GRIMACIER, iere, adj. & s. Qui fait des grimaces. *Simulator, hypocrita, vultum fingens, callidus.* Il se dit plus au figure qu'au propre, & des femmes que des hommes. On ne peut vivre commodément avec des pèrsonnes qui sont *grimacières*, hypocrites, cérémonieuses. Les femmes qui font tant les *grimacieres* ne sont pas les plus sages. Bell. Son caractère étoit composé d'une dévotion *grimaciere* & d'une pruderie outrée. Mlle l'Herit. Il n'y a point d'amitié sur laquelle on doive moins compter que sur celle d'un dévot *grimacier*.

Et souvent tel qui croit les autres grimaciers,
Est au haut de ma liste écrit tout des prémiers. Sanlecq.

Sot grimacier, *fade rimeur,*
De grace, fais treves à tes mines,
Tes mines me font trop d'horreur. N. ch. de vers.

GRIMAUD ou GRIMAUT, s. m. Petite écolier. Tèrme méprisant, injurieux, dont les grands écoliers se sèrvent pour injurier les petits. *Nebulo.* Tu es un vrai *Grimaud* de collége. Masc. M. Menage dit en se plaignant, Hélas! que les tems sont changez, les moindres *Grimauds* veulent à présent écrire contre moi.

Quoiqu'un tas de Grimauds *vante notre éloquence,*
Le plus sur est pour nous de garder le silence. Boil.

Si bien que les petits Grimauds
Ne rencontrant point tous ces mots,
Suivant notre ordre alphabétique,
Qui retient l'orthographe antique,
Entrent aussi-tôt en courroux, &c. Menage.

Ce mot est dérivé par quelques-uns de *grammaticus*, qui se dit des petits écoliers.

GRIMAUDER, v. n. Mot bas & satirique, qui signifie, enseigner des grimauds. *Puerulos docere, instituere.* Quelque esprit que l'on ait, on le pèrd quand on est obligé de *grimauder*.

GRIMAUT, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de Provence en France *Grimaldum, Grimaldi vicus, Grimaltium.* Il est à une lieuë de la côte, entre le port de S. Tropès au couchant, & celui de S. Maxime au levant De Valois. *Not. Gall. p.* 546. croit que *Grimaut* est l'*Athenopolis Massiliensium* dont parlent Mela L. II. C. 5. & Pline L. III. C. 4. & que d'autres placent à Riez, d'autres à Yres, comme Pinet, d'autres à Yères comme Villanovanus & Molètius. Voyez Baudran sur ce mot.

Le Golfe de *Grimaut*, *Grimaldi sinus*, anciennement, *Samblacitanus, Semblacetanus* ou *Sembracitanus sinus.* On trouve aussi *Sabracitanus sinus*; mais c'est une faute, il manque un titre sur le prémier a. Petit Golfe de la mèr Mediterranée. Il est dans la côte orientale de la Provence, à 5 lieuës de Draguignan, & à 2 de Fréjus du côté du midi: la petite ville de S. Tropès est bâtie sur ce Golfe, qui prend son nom du bourg de *Grimaut* (en Latin *Grimaldum*) qui en est éloignée d'une lieuë. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Athenopolis*, que d'autres placent à la Napoule, & d'autres à Antibe. Le Golfe de *Grimaut* a du côté de l'ouest le port de S. Tropès; à l'est celui de S. Maxime, au sud un cap nommé la tête de Can, & au nord le bourg de *Grimaut*. On l'appelle aussi Golfe de S. Tropès, *Sancti Tropesii*, ou selon d'autres, *Sancti Tropesis sinus. Tropesianus, Tropetianus sinus.* De Valois, *Not. Gall. p.* 217. Dans les *Act. Sanct. April. T. I. p.* 175. les Bollandistes croyent que le Golfe de *Grimaut* est ce que l'on a appellé Golfe de Lion. Voyez Lion.

GRIMBERG, GRIMBORG, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château qui le domine. *Grimberga.* Ce lieu est chèf d'un des 25 Bailliages de l'Archevêché de Tréves, & situé aux confins de la Lorraine & du Palatinat du Rhin, & à trois lieuës de Birkenfeld.

GRIME, s. f. Quelques-uns le font masc. C'est un écolier de Collége, qui signifie un écolier de basse classe. *Pusio.*

GRIMELIN, ine, s. Jeune écolier, petit garçon. *Puer.* Il ne se dit guère.

Grimelin, se dit aussi de celui qui fait un trafic, une affaire où il y a peu à gagner, ou de celui qui jouë petit jeu. On le dit plus particulièrement de ceux qui au moyen d'une remise considerable, prennent les billèts des Marchands qui viennent vendre des bestiaux aux marchez, par éxemple, à Sceaux. La commèrce de ces sortes de *grimelins* est deffendu & déclaré usuraire par Arrêt de la Tournelle civile du 29e Avril 1694.

GRIMELINAGE, s. m. Petit jeu, ou petit gain, dans lequel on ne fait que grimeliner. *Lucellum.*

GRIMELINER, v. n. Jouer petit jeu & d'une manière mesquine. *Parcius ludere, parcere.* Il signifie aussi, Faire un petit trafic, un petit gain. Ménager quelque petit profit, quelque petit avantage dans une affaire, dans un marché. Il n'est plus ni dans le grand jeu, ni dans les grandes affaires, il ne fait que *grimeliner*.

Grimeliner, est quelquefois actif; il tâche à *grimeliner* quelque chose sur cette affaire.

GRIMME, s. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Poméranie Suédoise. *Grimma.* Elle est dans le Duché de Bardt, à 5 lieuës de la ville de Stralsunde du côté du midi.

GRIMMI, s. m. Nom propre d'une ville de Géorgie en Asie. *Grimma.* Elle est dans le Royaume de Zacheti, & assez bonne pour le pays où elle se trouve.

GRIMOALD, s. m. Nom propre d'homme connu dans l'histoire de France & ailleurs. *Grimoaldus.*

Ce nom de *Grimoald* vient de *grim*, lequel dans quelques langues du nord, aussi bien que celui de *gram*, veut dire rude, fâcheux, robuste, ou du mot Allemand *grim*, fureur, colère, & du mot Anglo-Saxon *waldan*, modérer, régler; de sorte que suivant cette étymologie le nom de *Grimoald* veut dire moderé, qui est maître de lui même. On le derive encore du mot *grim* & de celui de *bald*, qui veut dire promptement & hardi; ce qui donne au nom de *Grimoald* la signification de prompt & de colère, *iracundus.*

GRIMOIRE, s. m. Livre, dans lequel on prétend qu'il y a des conjurations propres pour faire évoquer infailliblement les Démons. *Libellus magicus.*

Grimoire, se dit aussi de tout livre ou écrit obscur & en galimathias, où on n'entend rien. Il faudroit être bien habile homme pour entendre le *grimoire* de ce Chymiste. On dit populairement d'un homme habile & intelligent, qu'il entend le *grimoire*. J'ai vû le livre du P. Malbranche contre M. Arnaud mais je n'y comprens rien, & quantité de gens m'ont dit la même chose; c'est un *grimoire* tout particulier aux Philosophes. Man.

Un

Un usurier sur son grimoire,
Par son calcul tâchant de m'affronter, &c.

J'ai feuilleté tous mes mémoires,
J'ai repassé tous mes papiers,
Et mis dans mes doctes grimoires
Tout le ciel en douze quartiers. P. du Cerc.

GRIMPER. v. n. Gravir, monter en quelque lieu difficile en s'agriffant avec les pieds & les mains. *Adrepere.* Ce paysan est si dispos qu'il *grimpe* au haut d'un arbre comme un chat. Ils *grimpèrent* sur le haut de la montagne. Ablanc. Quand il fallut *grimper*, les uns se soulevoient, & les autres se guindoient avec des cordes. Vaug. Une montagne inaccessible à toute autre qu'à vous qui vous y êtes *grimpé.* De Bussi.

Ce chêne creux & toujours vèrd,
Qu'on voit en superbe étalage,
Dominer sur votre village,
Semble m'offrir son flanc ouvèrt,
Grimpant *à son plus haut étage,*
C'est où je prétens me loger. P. du Cerc.

Grimper, se dit aussi figurément, mais rârement dans le sérieux. Le monde ne peut laisser le Juste en repos dans ce sentier rude & solitaire, où il *grimpe* plutot qu'il ne marche. Fl. Je vous ai apris à *grimper* sur le Parnasse. G. G. *Grimper* de charge en charge. Hay.

Quoi! cette vision nouvelle,
A grimpé *dans votre cervelle?* Bréb.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *repere*, & d'autres de *χρίμπτω, je m'approche, je m'appuye.*

GRIMPERLAU, s. m. Est un oiseau qui ne vole guère, mais qui grimpe sur les arbres de branche en branche. Voyez Torchepot, c'est la même chose.

Grimpereau piochet, ou petit *grimpereau, Certhia.* Le *grimpereau* est très-petit; il est néanmoins un peu plus grand que le roitelet; il a le bèc longuet; dans la figure qui est representée par Bellon, il est trop court; il est noir & courbé, plus gros & plus long par le dessus que par dessous. Son gosier, sa poitrine sont blanchâtres; son dos, ses aîles sont fauves & diversifiez de tâches noires de tous côtez; il a la queuë droite & roide, & à l'extremité un peu aiguë, mêlée de fauve & d'une couleur vèrdatre. La même couleur se voit encore à l'extremité de son dos; ses jambes & les doigts de ses pieds sont jaunatres, & ses ongles sont noirs & crochus.

Jamais il ne demeure en place, & ne se repose que fort rârement, voltigeant d'arbre en arbre, dans lesquels il fait son nid à la manière des pies. Il fait grande quantité d'œufs, quelquefois jusqu'à vingt, & quelquefois moins; il demeure toute l'année dans un même canton; il s'attache au dessous des branches, ainsi que les mésanges, & monte & descend le long des arbres à la manière des pies: il tire sa nourriture de toutes sortes de petits insectes qu'il rencontre autour des arbres.

GRIMSBY, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Lincoln en Anglèterre. *Grimsburgus.* Il est sur le bord meridional de l'Humbre, à 8 lieuës de la ville de Lincoln vèrs l'orient.

GRINAA, s. f. ou GRINSTAT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Dannemark. Elle est dans la Jutlande septentrionale, sur la pointe d'une présqu'isle qui s'avance dans le Categat à 7 ou 8 lieuës de la ville d'Arhus vèrs le nord oriental.

GRINCEMENT, s. m. Action qui fait sèrrer les dents, & qui témoigne de la colère & de la douleur, de la rage, du desespoir. *Strider.* L'Enfèr est désigné dans l'Evangile par des pleurs & des *grincemens* de dents. *Ibi erit fletus & stridor dentium.* S. Matthieu.

GRINCER, v. act. Sèrrer les dents avec rage, ou douleur. *Stridere.* Les animaux colère *grincent* les dents quand ils menacent. Il *grinça* les dents, jura, gronda. Voit. Ils *grinçoient* les dents, écumoient de rage, & jettoient des regards furieux de tous côtez. Bouh.

Sortant d'une sombre tanière,
L'ours grince *sa dent meurtrière.*
Nouv. ch. de vers.

Ce mot vient de *rinxare*, formé de *ringere.* Mén. Il y en a qui le dérivent de *γρύζειν*, qui veut dire, *pleurer, crier, gronder.*

GRINE. Voyez URLA

GRINGOLÉ, ée, adj. Tèrme de Blâson, qui se dit de cèrtaines croix dont les extremitez aboutissent en sèrpens, qu'on nomme autrement *gargouilles*, & depuis par corruption *gringoles*, d'où est venu le mot qui est encore en usage en Picardie & ailleurs, *dégringoler*; pour dire tomber vîte, comme fait l'eau qui tombe des *gringoles*, ou des *gargouilles. Cruce serpentinâ ornatus, distinctus.* On le dit aussi des sautoirs, fèrs de moulin & autres choses pareilles qui se tèrminent en têtes de sèrpens.

GRINGOTTER, v. n. Fredonner. *Fringultire.* Il se dit au propre du chant des petits oiseaux.

On le dit par extension des hommes qui fredonnent à voix basse, & non articulée, pour prendre le ton & chanter quelque air, *Argute cantitare.* C'est une sottise fort commune en France aux jeunes gens d'aller par la ville en *gringottant* quelque air nouveau. Il est bas.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *fringultire.*

GRINGUENAUDE, s. f. Petite ordure qu'on tire des émonctoires & autres parties du corps où elle s'attache par mal-propreté. S. Amand a dit pour injure à une femme, Escroqueuse de *gringuenaudes.*

GRINGUENOTTER, v. n. Qui se dit du rossignol, & qui exprime le ramage de cet oiseau. *Canere, cantillare.* Le rossignol ne *gringuenotte* que pendant un mois; c'est-à-dire, pendant que sa femelle couve ses petits.

GRINON, s. m. Tèrme de Médecine. Maladie des enfans. Les *grinons* sont la même chose que les dracuncules. Voyez ce mot.

GRINSEC. Tèrme de Fleuriste. Tulippe incarnat & blanc, printanière. Morin.

GRINSTAT, s. m. Voyez GRINAA.

GRIOTTE, s. f. Grosse cérise à courte queuë, fèrme, plus douce que les autres, qui tire sur le noir. La *griotte* est une espèce de grosse cérise noirâtre assez fèrme, très-douce & très-excellente. La Quint. La *griotte* fleurit beaucoup, mais elle est sujette à périr à sa fleur. En Poitou & en Angoumois on appelle *guindou* ce que nous appellons *griottes.* La Quint. La *griotte* n'est parfaitement mûre que quand elle est présque noire. Il y en a aussi quelques-unes qui sont aigres. *Cerasum acidum.*

On dit que ce mot vient du Grèc *ἀγριότης*, qui marque l'acidité de ce fruit.

Griotte, se dit aussi de l'orge frais & nouveau, rôti médiocrement, & ensuite moulu. *Polenta.* Pline rapporte que les Anciens faisoient leur *griotte* de differentes manières. Ils arrosoient l'orge qu'ils laissoient sécher pendant une nuit, & le lendemain ils le fricassoient, après quoi ils en faisoient de la farine. Quelques-uns l'arrosoient encore d'eau s'ils le trouvoient trop rôti, & le séchoient avant que de le moudre. D'autres prenoient de l'orge cueilli fraîchement & battu, & l'ayant arrosé d'eau, ils le piloient dans un mortier, puis ils le lavoient en des corbeilles, & l'ayant fait sécher au soleil, ils le piloient encore une fois, le nettoyoient & le faisoient moudre. De quelque façon qu'ils préparassent la *griotte*, ils mettoient sur vingt livres d'orge, trois livres de lin, demi-livre de coriandre, & environ deux livres de sel. Quand le tout étoit fricassé, ils le faisoient moudre ensemble. Les Italiens, sans arrôser l'orge, le faisoient rôtir, & ensuite moudre bien menu, y ajoûtant du millet, outre ce que les Grècs y mettoient.

GRIOTTIER, s. m. Arbre qui porte les griottes. *Cerasus.* Le *griottier* fait son buisson gros, retroussé & assez sèrré. Il a la feuille large & noirâtre. La Quint.

GRIOU. Voyez PUY GRIOU.

GRIP, s. m. Vieux tèrme de Marine, qui signifioit un petit bâtiment pour aller en course, comme aujourd'hui le Brigantin. Les Corsaires qui partent pour courir les mèrs, disent encore qu'ils vont au Cap de *Grip.*

GRIPAUME. Voyez AGRIPPAUME.

GRIPPE, s. f. Fantaisie, passion, inclination prédominante & forte. *Indoles, cupiditas.* Ce Gentilhomme ne se contente pas des chevaux qui lui sont nécessaires, il a la *grippe* d'avoir toujours un grand nombre des plus beaux chevaux de France. Ce curieux s'est ruiné en tableaux, c'étoit-là sa *grippe.* Cet homme ne sçait rien, cependant il fait beaucoup de depense en livres, il amasse une fort belle bibliotheque; voilà sa *grippe.* Un tel achete une charge de Conseiller au Parlement à son fils; c'est la *grippe* des gens d'affaire. On veut passer pour homme de qualité, c'est une *grippe.* C'est la *grippe* du siècle où nous vivons.

On appelle *grippe*, une passion forte, apparemment parce qu'elle nous saisit, nous prend, nous entraîne, se rend maîtresse de l'esprit & du cœur. Du reste, ce tèrme est bas, & n'est bon que dans la convèrsation & le stile familier.

GRIPPER, v. act. Attraper; ravir subtilement & promptement, avec rapacité. *Subducere, subfurari.* Il se dit proprement du chat, & de quelques autres animaux qui prennent avec la griffe. Ce chat a *grippé* un bon morceau de viande. Il a *grippé* la souris au sortir de son trou.

Ce mot, selon Guichart, vient immédiatement de *γρυπαίνειν*, qu'il dérive de l'Hebreu גרף. Selon Bourgoin il vient de *rapere*, ou

ou plutôt de *corripere*, d'où l'on a fait *cripper*, puis *gripper*. Il y en a qui le dérivent de *γριπίζειν*, *pêcher*.

Il se dit figurément des hommes qui ravissent subtilement le bien d'autrui. Il lui a *grippé* sa bourse. Un filou qui entre dans un logis *grippe* toûjours quelque chose. Je n'ai fait que pôser ma montre sur la table, elle a été *grippée*. De ce mot Rabelais a composé celui de *grippe-minaud*. Il est tout-à-fait bas.

GRIPPESOU, est un nom burlesque qu'on donne à de pauvres bourgeois qui gagnent leur vie à aller recevoir à l'Hôtel de Ville les rentes pour autrui. *Æruscator*. On les appelle *grippesou*, à cause du sou pour livre qu'ils retiennent par leurs mains pour leur salaire.

Du Cange dérive ce mot du Grèc *γρῖπος*, ou de l'Allemand *grippen*, qui signifie *ravir*.

GRIPPON. Voyez GRIFFON.

GRIPSWALDE, s. f. Nom propre d'une ville Anséatique de la Pomeranie Suédoise. *Gripswaldia*. Elle est près d'un petit Golfe de la mer Baltique, où elle a un bon port, à quatre lieuës de la ville de Guzkow vèrs le nord, & un peu davantage de Wolgast vèrs le couchant. *Gripswalde*, autrefois ville Imperiale, est bien fortifiée, & elle a une Univèrsite fondée par Wratislas IX. Duc de Pomeranie l'an 1456. L'Electeur de Brandebourg prit cette ville aux Suédois l'an 1678. & il la leur rendit l'an 1679. par le traité de S. Gèrmain en Laye.

GRIS, GRISE, adj. & subst. Couleur qui est mêlée de blanc & de noir. *Cinereus, ex albo & fusco mixtus*. Le *gris* chez les Teinturiers est la nuance du noir, depuis la plus basse couleur qui est le *gris blanc*, jusqu'à la plus haute, qui est le *gris noir*; en cet ordre le *gris blanc*, le *gris de perle*, *gris de plomb*, *gris de lavande*, *gris de castor*, *gris de ramiér*, couleur d'ardoise, *gris de moron*, *gris brun*, sur brun, & *gris noir*, autrement *gris minime*, *gris d'épine*. C'est un *gris* blanc semblable à celui de l'écorce des épines. Un *gris d'épine*, un drap *gris d'épine*, un habit *gris d'épine*. *Gris-maure*. Le *gris de fer* est le vrai *gris* qui ne se décharge point. Le tout doit être teint en cramoisi avec guêde ou pastel & cochenille d'Inde, sans mélange de bresil, ni d'orseille. Il y a aussi un *gris cendré*, un *gris sale*, un *gris de rat* ou *de souris*, qui a moins d'éclat que les autres. Un *gris argenté*, un *gris violet*, *gris vineux*, *gris de sauge*, & un autre nommé *Dambis* ou *triste amie*, couleur de Roi, de Prince ou de noisette. Il y a aussi un *gris d'eau*, un *gris vèrd* ou *merde d'oye*, &c. Ces expressions sèrvent à distinguer les différences du *gris*. Les Cordeliers sont vêtus de *gris*, parcequ'ils disent que c'est la couleur la plus simple qui est sans teinture.

Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *gris* ou *grauw*, qui signifie la même chose, qui a été fait de *grissen*, qui signifie *pleurer*. Philander sur Vitruve le dérive de *cinericius*.

GRIS, se dit aussi de la barbe & des cheveux quand ils commencent à blanchir, & des personnes par rapport à la barbe & aux cheveux. *Canus*, *canescens*. Fi d'un Amant à barbe *grise*. SAR. Les grâces & l'Amour ont peur des cheveux *gris*. S. EVR. Guarini avoit acheté à Constantinople des Manuscrits Grècs dont il remplit deux caisses, le vaisseau sur lequel étoient ces caisses ayant malheureusement peri, le chagrin que Guarini en eut le fit devenir gris en une nuit. MEN.

Il n'est pas sûr que la sagesse,
Suive toûjours les cheveux gris. QUIN.

Barbe grise *& jeune beauté,*
Font ordinairement un mauvais assemblage. S. EVR.

MOINE GRIS. *Griseus Monachus*. C'est le nom qu'on a donné aux Moines de Cîteaux au commencement de leur institution, parcequ'ils avoient un cuculle *gris*. Les Frères *gris*, dans l'Ordre de Cîteaux, les Frères lais ou Frères convèrs, sont ainsi nommez. Voyez les Macri.

GRIS POMMELÉ, se dit seulement du poil des chevaux qui est mêlé de noir & de blanc.

On appelle du vin *gris*, un vin délicat, tel que celui de Champagne, qui est entre le blanc & le clairet: & on dit qu'un homme est *gris*, lorsqu'il a bû beaucoup de vin & qu'il commence d'être yvre.

Tu te trouves, dis-tu, surpris
Qu'au point du jour Blaise soit gris.
Tu vas t'imaginer peut-être
Que soupant hier chez le Maître
Il avoit trop pris de son vin.
Tu te trompes, ne t'en déplaise:
Compte que le compère Blaise
Bois du soir jusques au matin. N. CH. DE VERS.

On appelle *gris-de-lin*, une nuance violette qui a plusieurs dégrez depuis le plus clair jusqu'au plus brun. Nez incarnat & *gris-de-lin*. BENS. Quand on se sèrt du mot de *gris-de-lin*, le mot de *gris* ne change point de genre, & on ne dit point couleur *grise* de lin, mais couleur *gris-de-lin*, ces trois mots n'en font qu'un. On dit aussi *gridelin*, *grideline*, adj. Voyez ce mot.

On appelle *Papier gris*, un papiér sans colle, qui sèrt aux Chymistes & Apothicaires à passer & filtrer plusieurs liqueurs.

On appelle *Petit-gris*, des fourrures de peaux de lapin, ou de la peau d'une espèce de rats ou d'écureuils, qui se trouvent aux pays froids, qu'on appelle aussi *écureuils d'Hollande*, dont la queuë est couvèrte d'un poil blanc tirant sur le *gris*. C'est ce qu'en Blâson on appelle *menu vair*. C'étoit autrefois une fourrure precieuse que portoient les Dames & les Grands Seigneurs. Il étoit defendu aux Courtisanes d'en porter. L'animal dont la peau fait les fourrures appellées *petit-gris*, se nomme en Latin *mus ponticus*, parcequ'on le trouve dans les pays qui sont le long du Pont Euxin du côté du nord: c'est une espèce d'écureuil.

On appelle *verd-de-gris*, la rouille de cuivre, laquelle est un poison, & dont on fait une peinture vèrte. Voyez *verd-de-gris* au mot VERD.

AMBRE-GRIS. Voyez AMBRE.

On appelle aussi un *tems gris*, quand il fait un tems froid, parce qu'alors la tèrre est plus *grise* qu'en autre tems: & le peuple appelle à Paris un *donneur de gris*, une statuë qui est dans le Parvis Notre Dame, où il fait extrémement froid à cause du vent.

Ce mot en ce sens vient du Grèc *κρύος*, *frigus*. En vieux François le mot *gris* signifioit proprement *froid* & *noirâtre*.

On dit figurément, Faire *grise-mine* à quelqu'un, le regarder *gris*; pour dire, lui faire mauvaise réception, lui témoigner qu'on est mal satisfait de lui.

On dit en provèrbe, La nuit tous chats sont *gris*; pour dire, que toutes les couleurs sont égales quand il n'y a point de lumière, qu'on ne distingue pas le plus & le moins de perfection & de beauté dans les choses de même espèce.

GRISE ORIENTALE OU AGATE ORIENTALE. Tulippe qui est d'un beau *gris-de-lin* & lacque obscure. MORIN.

GRISE ORIENTALE SECONDE. Tèrme de Fleuriste. Tulippe *gris-de-lin* & lacque obscur & blanc. MORIN.

GRISAC, s. m. Nom propre d'un bourg de France en Languedoc. *Grisacum*. Il est situé dans le Gevaudan près de la montagne de Lozère. *Grisac* a titre de Baronie. Il a donné la naissance au Pape Urbain V.

GRISAILLE, s. f. Peinture faite de blanc & de noir, que les Peintres appellent autrement *clair-obscur*, de l'Italien *chiaroscuro*.

GRISAILLER, v. act. Enduire de couleur grise des murailles, des planchers. *Leucophaeo colore tingere*, *illinere*, *leucophaeum*, *tectorium inducere*.

GRISANO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Grèce *Grisanum*, anciennement, *Cyretiae*. Il est dans la Thessalie aux confins de la Macédoine, au couchant de Larissa.

GRISASTRE, adj. m. & f. Qui est de couleur tirant sur le gris. *Accedens ad colorem cinereum*, *leucophaeum*. Une étoffe *grisâtre*. Les grès & plusieurs autres pièrres & mineraux sont *grisâtres*.

GRISET, s. m. Jeune chardonnerèt qui est encore gris, qui n'a point encore pris son rouge & son jaune vif. *Junior carduelis vel acanthis*. Au mois de Juillet on prend les petits chardonnerèts nommez *grisets*.

GRISETTE, s. f. Femme ou fille jeune, vêtuë de gris. *Mulier cinereâ veste induta*. On le dit par mépris de toutes celles qui sont de basse condition, de quelque étoffe qu'elles soient vétuës. Des gens de qualité s'amusent souvent à des *grisettes*. Il aime les *grisettes* à la folie. Il court après la *grisette*.

Les Dames ont aussi mis à la mode des habits de petite étoffe grise, qu'elles appellent des *grisettes*, du nom de l'étoffe. On a vu aussi des hommes habillez de *grisettes*. Sa casaque étoit de *grisette*. SCAR.

GRISETTE, s. f. Nom d'un oiseau. *Grisola*. Cet oiseau vit de mouches, & d'autres semblables insèctes, ainsi qu'il est facile de reconnoître par la disposition de son bèc; car il est grêle, foible & longuet. Il a au col & à la poitrine des taches brunes qui descendent en long; son ventre est tout blanc, sa tête, le haut de son col, son dos & sa queuë sont bruns, ainsi que les ailes, les pennes desquelles par leurs côtez & leurs extrémitez sont d'un blanc cendré; ses jambes & ses piéds sont bruns, ou pour mieux dire noirâtres.

GRAS, Gris. Voyez le Maire, Relation d'Afrique.

GRISO ou GRISSO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Messénie. *Grisum*. Il est sur la côte du Belvedère en Morée, entre la ville de Coron & celle de Modon.

GRISON, ONNE, adj. & subst. Celui dont les cheveux commencent à blanchir. *Canescens*. Il y a des gens qui sont *grisons* dès 25. ans. Il est *grison* sous le harnois. BENS. Quand on est *gri-*

son, il faut faire banqueroute à l'amour. Voi. Ce *grison* a encore le cœur joyeux. S. Evr.

On appelle un cheval *grison*, lorsqu'il est gris : & un âne s'appelle absolument un *grison*, parcequ'il est ordinairement gris. Ainsi Sancho Pansa appelloit sa monture, son *grison*.

Je me vois en campagne rase,
Dominant sur tout l'horison ;
Je picque des deux mon grison,
Et crois voler sur un Pégase
Comme un autre Bellérophon. P. du Cerc.

Grison, se dit aussi par raillerie des laquais des gens de qualité qui ne portent point de couleurs, & qui leur servent d'espions ou de messagers secrets.

On appelle encore *grisons*, de grôs grès dont on se sert à bâtir dans les lieux où le grès abonde. Il faut tant de *grisons* pour faire le pied-droit de cette porte.

GRISON, onne, s. m. Nom propre d'un peuple de l'Europe. *Grisones*, *Rhæti propriè*, anciennement, *Rhæti Alpini*, parceque leur pays est tout entier dans les Alpes.

Les Grisons, ou le pays des *Grisons*. *Rhætia recens*, *Rhæti Alpini*. C'est une République de l'Allemagne, & une partie de l'ancienne Rhæthie. Elle est bornée au midi par le Duché de Milan, & par l'Etat des Vénitiens. Elle a le Tirol au levant, & en partie au nord. Les Suisses la bornent encore du même côté, & au couchant. Ce pays peut avoir vingt-quatre lieuës du couchant au levant, & vingt-deux du sud au nord. Il n'est presque partout que montagnes affreuses & inaccessibles, où le Rhin, l'Inn & l'Adda prennent leurs sources. Les *Grisons* sont divisez en trois lignes, dont les habitans sont en partie Catholiques Romains, & en partie Réformez. 1. La ligue Grise, qui a donné le nom à tout le pays. 2. La ligue des dix droitures. 3. La ligue de la Cadée, ou de la Maison de Dieu, à laquelle la ville & l'Evêque de Coire sont joints. Heiss les nomme autrement. La premiére, dit-il, est la haute ligue, qui comprend 19 communautez, aussi-bien que la deuxiéme appellée la ligue de l'Hôtel-Dieu. Et la troisiéme, dite la ligue des dix Jurisdictions, comprend dix communautez. La haute ligue fit alliance perpétuelle avec sept Cantons en l'an 1497. & celle de l'Hôtel-Dieu s'y joignit l'année suivante. La troisiéme n'est point alliée avec les Cantons, mais elle ne laisse pas de vivre en bonne intelligence avec eux.

Il y a encore dans le pays des *Grisons* la Valtenie, & les Comtez de Chiavenne & de Bormio ; mais ces trois ne sont pas du corps de la République, ils en sont les sujets. Quoique chacune des trois ligues des *Grisons* ait ses magistrats particuliers pour l'administration de la Justice, elles ne forment pourtant qu'un corps de République, dont la souveraineté réside dans un Conseil composé de quarante-cinq Conseillers, dont chaque Ligue fournit sa portion à proportion de son étenduë. Quand il se présente des affaires extraordinaires, elles font des assemblées générales, qui se tiennent tantôt à Coire, tantôt à Ilantz, & tantôt à Tavaas, ou Davos, qui sont les trois principaux lieux de leurs pays. Les *Grisons* se liguérent entr'eux l'an 1470. & ils s'alliérent avec les Suisses l'an 1491. On prétend qu'ils peuvent mettre sur pied trente-cinq mille hommes de leur Milice. Maty. & Heiss, *Hist. de l'Emp.*

GRISONNER, v. n. Devenir gris. *Canescere*. Les cheveux lui ont *grisonné* de bonne heure.

GRIVE, s. f. Oiseau de couleur plombée, grivelé sous la gorge, de la grosseur d'un mèrle, & qui est bon à manger à la saison des vendanges, parcequ'il s'enyvre & s'engraisse de raisins. *Turdus*. Les anciens faisoient si grand cas des *grives*, à cause de la délicatesse de leur chair, qu'ils accommodoient des lieux propres à les nourrir & engraisser, ainsi qu'il se pratique pour les ortolans & les cailles. Pourquoi les *grives*, si estimées des Romains, sont-elles si négligées maintenant ? Nonius, qui se fait cette question, *De Re Cibaria*, *L. II. C. 29.* répond que ce qui rendoit les *grives* si excellentes à Rome, c'étoit l'art qu'on avoit inventé de les engraisser, & d'en rendre la chair plus délicate. On les nourrissoit dans des volières, de figues pilées & mêlées avec de la farine de froment, dont on faisoit de petites boules qu'on leur jettoit. On leur donnoit aussi quelquefois du millet ; & il y avoit au milieu de la volière une rigole, où couloit toujours l'eau la plus pure & la plus claire. Aujourd'hui, telles qu'un Chasseur les tuë, elles sont maigres. Elles ne laissent pas d'être encore recherchées dans le tems que les raisins sont aux vignes. Voyez encore de la Mare, Tr. de Police, T. II. p. 1392. & 1393.

Les *Grives* sont connuës par toute la tèrre, l'on en voit quantité en France en été, & c'est pendant ce tems qu'elles font leurs nids ; mais durant l'automne l'on en voit plus grande quantité, parcequ'elles aiment extrêmement le raisin. Cette espéce d'oiseau est d'un naturel très-chaud. Il y en a de trois sortes. La premiére est la grande *grive*. La seconde est la petite, & le Mauvis est la troisiéme. D'habiles Fauconniérs mettent la Litorne & le Trasle au nombre des *grives*, & tiennent que ces oiseaux sont de l'espéce des *grives* ; & qu'ils ont les mêmes façons de faire, & vivent de mêmes fruits. De plus, il y a des *grives* qui sont de passage, & s'en vont ; & d'autres qui demeurent, parmi ces dernières les unes se cachent, & les autres se voyent toujours.

Albèrt le Grand dit qu'elles se plaisent dans les tèrres que l'on laisse reposer du labour. Quelques Auteurs anciens ont écrit qu'elles apprenoient autrefois à parler ; mais quant à présent elles ont cessé, ou bien l'on a pèrdu l'usage de les enseigner : elles s'adonnent tout-à-fait aux raisins, & à toutes sortes de fruits qui viennent sur les arbres. Au pays où il y a des oliviérs, elles s'engraissent d'olives, elles chèrchent la fayne, qui est produite par les hêtres & fouteaux ; elles aiment aussi infiniment le mirthe, & fréquentent volontiérs les arbres fruitiers sur lesquels vient le guy, qui sèrt à faire la glu. Quelques-uns ont dit que leur fiente produisoit ce guy ; mais j'estime que l'on a eu cette pensée à cause qu'elles font leur demeure ordinaire sur les arbres qui en portent.

Elles font leurs nids dans les lieux écartez, ombrageux & frais, pour éviter la grande chaleur, dans quelque aubepin bien feuillu, ou dans des geniévres, d'autant qu'elles en aiment la graine & s'en nourrissent. Elles font quatre ou cinq petits, & ne sont que dix jours à couver leurs œufs pour les faire éclôrre, & parce que leurs nids sont construits avec de la tèrre, lorsqu'en Mai & Juin il survient des pluies trop grandes & trop fréquentes, leurs nids s'emplissent d'eau, & leurs petits sont noyez & pèrdus ; & c'est la cause qu'il y a des années qu'il n'y a pas beaucoup de ces oiseaux, & qu'ils n'arrivent pas en si grande abondance.

Celles qui viennent des pays loingtains, & passent la mèr en automne, étant battuës des vents contraires, sont surprises de lassitude, & tombent dans la mèr & se noyent ; c'est encore là une seconde raison qui fait qu'il y a des années qu'il ne s'en voit guère. Venons aux espéces particulières.

Les *grives* sont malades de trop de graisse, & sont sujettes aux aposthumes, ainsi qu'au mal de croupion, qui est appellé la couée, & qui est commun à toutes sortes d'oiseaux qui vivent en cage.

Grande Grive de Guy, ou Cisèrre. *Turdus Viscivorus major.* La *Grive* de Guy est plus grande que les autres, elle prend l'origine de son nom de la grivelure qui est sur ses plumes ; elle est plus grande que la Litorne. Aristote dit qu'elle est de la taille d'une Pie ; mais qu'il s'en faut beaucoup qu'elle soit aussi grande, & que son pennage change quelquefois : l'expérience nous donne à connoître ce qu'Aristote en rapporte ; sçavoir, qu'elle n'est pas toûjours d'une même couleur, mais pour l'ordinaire elle est de la façon qui en suit.

Sa tête, ses ailes & son ventre sont obscurs, les plumes qui sont vèrs la queuë ont quelque peu de jaune, la peau qui est entre le bèc, est d'une couleur pâle & rouge mêlée ensemble, ses pieds & ses doigts sont jaunâtres, & particuliérement le nèrf de dèrriére ses jambes ; ses ongles & son bèc sont noirâtres, son col par le dedans aussi-bien que tout son ventre, sont marquetez de points noirs sur un fond blanchâtre & jaunâtre en quelque endroits, les plumes de dessous de ses ailes sont blanches, les extrémitez des plumes de ses ailes & de sa queuë, qui est assez longuette, sont quelquefois bordées de blanc. Elle fait son nid de tèrre fangeuse tout au haut des arbres, & fait quatre ou cinq petits.

Petite Grive, ou *Grive* commune. *Turdus viscivorus minor, vel communis.* Lorsque la petite *Grive* est prise dans le nid, & qu'elle est bien élevée, elle a le chant agréable, & est bonne à mettre en volière ; c'est celle qui est la plus commune en France, & qui vôle en troupe, & fait beaucoup de dégât de raisins. Elle demeure aussi l'hivèr, & se retire dans les abris & les lieux forts des bois, dans les côteaux de montagnes ; elle n'a autre différence d'avec la grande quant au pennage, sinon que la grande est plus madrée, & a les taches plus petites : pour ce qui est du bèc, des jambes & des pieds, ils sont de couleur semblable. Bellon les assure de differentes espéces, & qu'elles sont d'une nature tout-à-fait distincte & separée, & dit qu'il ne faut pas s'imaginer que les plus grandes soient les plus vieilles, & les petites les plus jeunes.

Elles composent leurs nids de tèrre fangeuse dans les lieux couvèrts, & ainsi que j'ai dit au chapitre qui traite des *grives* en général.

Le mâle aura la poitrine marquetée & grivelée de noir, & aura la tête plus grosse que la femelle. Il vit cinq à six ans. Pour l'éle-

ver

ver lorsque l'on le prend dans son nid, il lui faut donner de la même viande qu'aux rossignols, ou de la composition ainsi qu'aux alouettes.

Il est à remarquer que la *grive*, tant le mâle que la femelle, sont grivelez en été, & tout gris en hivèr, & c'est à cause de cela qu'Aristote a dit qu'elles changeoient souvent de couleur.

Il y a encore une espéce de *grive* appellée Litorne. Voyez ce nom.

Les Mauvis sont des espéces de *grives*, dont il y a de quatre sortes La petite *grive*, qu'on ne voit guère que sur la fin de l'automne & en hivèr; la *grive* commune, qui vit de raisins; la grosse *grive*, qui vit de guy; & une autre sorte de la même grosseur, mais qui vit de graine de geniévre. Elles different un peu entre elles dans ce qu'elles ont de gris blanc ou de plombé. Au mois de Janvier & de Février on peut prendre les *grives*, les mèrles & les autres oiseaux semblables, qui chèrchent les vèrs de tèrre & leur nourriture aux abris, le long des buissons, aux fossettes, ou bien avec la petite rèts. Cette chasse finit au mois de Mars.

Sur vos rāmeaux la glu pèrfide
Trahit la tourterelle avide,
La Grive, *le rusé moineau.*

Nouv. ch. de vèrs.

Au mois d'Octobre & de Novembre on prend les hautes *grives*, appellées *grives* de guy, avec les collèts & les gluaux sur les arbres où l'on voit du guy. L'on prend semblablement les petites *grives* & les mèrles au collèt & à la rejettoire. Au mois de Décembre on prend les *grives* & les mèrles aux fossettes ou à la petite rèts.

Il y a aux Antilles une si grande quantité de *grives*, qu'on ne sçauroit voir un fruit mûr qui n'en soit endommagé.

On dit provèrbialement, qu'un homme est saoul comme une *grive*, quand il a mangé à crever.

GRIVELÉ, ée, adj. Qui est tacheté de noir & de blanc. *Nigro & albo colore distinctus, nigris & albis maculis.*

GRIVELÉE, s. f. Profit injuste & secrèt qu'on fait dans un emploi, & ce qu'on appelle en parlant des valèts, des *ferrements*. *Lucrum iniquum, per fraudem acquisitum.* Aussi ai je coutume de comparer la Cour à cette ville de Crotône, des façons de faire & coutume de laquelle un bon paysan voulant informer Eumolpus & ses compagnons dans Petrône, voilà de quelle façon & en quels tèrmes il leur en parloit: *O mi hospites, si negotiatores estis*, c'est-à-dire, si vous êtes gens modestes & serieux, qui alliez rondement en besogne, qui ne chèrchiez qu'un gain honnête & modéré, qui ne fassiez point les muguets, les marjolèts, les enfarinez, les fanfarons, qui soyez ennemis de toute sorte de *grivelées*, qui ne vouliez pas appauvrir le Roi ni le public pour vous enrichir, &c. Mascur. Toutes ces *grivelées* qu'on peut qualifier voleries publiques & pèrmises. Id.

Ménage tient que ce mot vient de *grive*, à cause que les Anciens se servoient de la variété des étoiles & bigarrures des lésards & autres animaux pour marquer les fraudes & les impostures; & que le mot de *grive* vient de *gri gri*, qui imite le cri que font les *grives*. D'autres le dérivent du Latin *cribellare*, qui signifie *cribler*.

GRIVELER, v. n. Friponner, faire de petits profits secrèts & illicites en quelque emploi, en quelque commission. *Per fraudem habere, quæstum facere.*

Grivelé, ée, part. En ce sens est, *per fraudem acquisitus.*

GRIVELERIE, s. f. Action de griveler. *Fraus mala in quæstu faciendo.*

GRIVELEUR, s. m. Celui qui grivele, qui fait des grivelées. *Fraudulentus in quæstu faciendo.* C'est un franc *griveleur*.

GRIVOIS, s. m. Bon drôle, bon compagnon. M. de Caillières se mocque de ce mot, & ne l'approuve point. Il est vrai qu'il est bas & populaire; mais il est François, & on s'en sert dans le stile familier & dans le burlesque. Un bon *grivois*, un *grivois* de l'armée. Il trouva un *grivois* qui s'approcha fort modestement de lui, & s'insinua tellement sous sa brandebourg, qu'il s'en trouva revêtu, & le pauvre M. du Périer resta en juste-au-corps. Men. A la moitiére des *grivois* de l'armée, ils commencent par s'emparer de ce qui les accommode. Frezier.

GRIVOISE, s. f. Sorte de tabatière faite en manière de rape pour réduire en poudre le tabac qui est en rouleau; ces sortes de tabatières sont venuës de Strasbourg en 1690. sans doute parceque les soldats ou grivois s'en servent, & depuis sont devenuës fort à la mode, même parmi les gens de qualité & les pèrsonnes les plus sérieuses. *Scobina tabacaria.*

Grivoise, est aussi une fille libre, qui vit en débauche avec les grivois, les soldats ou les gueux.

Et la grivoise *avec eux*,
Vivent les gueux.

G R O.

GROBIS, s. m. Vieux mot. Gros Seigneur. Borel dit que c'est de là qu'on a dit, Faire le *romina grobis*. Madame Des-Houlières dit *romina-grobis*, & non pas *ramina-grobis*; & tout Paris le dit de même. On appelle un gros chat un *romina-grobis*; mais on ne donne pas ce nom aux chats vagabonds. Il est un bon na cuisine ce *romina-grobis*.

GRODECK, s. m. Nom propre d'une petite ville de Pologne. *Grodecca*. Elle est dans la Russie Rouge, entre la ville de Lembourg & celle de Sanock, à treize lieuës de la prémière, & à quinze de la dernière.

GRODNO, s. m. Nom propre d'une ville de Lithuanie, capitale d'une Châtellenie du Palatinat de Troki, & située sur la rivière de Niemen, où elle a un bon port, environ à vingt-deux lieuës de Novogrodeck vèrs le couchant, & de Troki vèrs le midi. *Grodna*. Cette ville est defenduë par un bon chateau qui la domine; la Diète generale du Royaume de Pologne, qui doit se tenir tous les trois ans en Lithuanie, s'assembla dans cette ville. Les Moscovites la prirent & la ravagèrent l'an 1655. mais elle s'est rétablie.

GROENLAND ou Groënlandt, s. m. ou Groënlande, s. f. Nom propre de Contrée. *Gronia*, *Gronelandia*. C'est un grand pays qui fait partie des tèrres Arctiques. Il est au septentrion de l'Europe, de l'Amérique & de l'Isle d'Islande. Eiricus Norvégien le découvrit l'an 982. & on lui donna le nom de *Groënland*, qui signifie une *Terre-verte*, parcequ'on en trouva les côtes toutes couvèrtes de mousse. On y établit un Evêché suffragant de Drontheim à la ville de Garda; mais environ l'an 1406. les Norvégiens abandonnèrent ce pays Dans le dèrnier siécle, & au commencement de celui-ci, on en a découvèrt les côtes depuis environ le 10e degré de longitude, jusqu'au 360e; & depuis le 60e de latitude jusqu'au 78e; mais on ne connoît que quelques havres, où se retirent ceux qui vont à la pêche de la Baleine. On ne sçait pas si ce pays est un continent, séparé de l'Amérique, ou s'il lui est joint vèrs le nord du nouveau Mexique, parce qu'en suivant ces côtes par les détroits de Forbisher, de David & de Hudson, pour chèrcher un passage de la mèr du nord à celle du sud, qui abregeroit de beaucoup le chemin des Indes orientales, on n'a pu aller que jusqu'à la Baye de Button, les glaçons empêchant d'aller plus avant, & de sçavoir au sûr, si ce qui est du delà est tèrre ou mèr. On divise le *Groenlande* en vieux & nouveau; le vieux est au nord de l'Islande, & le nouveau au midi. Parceque les Norvégiens l'ont découvèrt les prémiers; les Rois de Dannemarck s'en attribuent l'empire; & comme c'est un titre sans fruit, il n'y a pèrsonne qui le leur dispute. On dit que les Groënlandois font du pain avec des ôs de poisson, & qu'ils boivent de l'eau de la mèr: mais il n'y a nulle apparence que dans un si grand pays on n'aye point d'autre aliment.

C'est un Eiricus qui a le prémier conduit des Colonies d'Islande en *Groënlande*. Le Christianisme y a été introduit par Leif, fils d'Eiricus, ou Henry Rufus ou le Roux.

Ce mot est composé de *Groen*, verd, & *laade*, tèrre, *Groënlande*, tèrre vèrte. On sçait que les Norvégiens, gens de race Gothique & de la langue Teutonique, ont les premiers découvèrt & donné le nom de *Groenlande*. Huet, *Orig. de Caen*, p. 305. Maty prend la prononciation Hollandoise pour la prononciation Françoise, quand il dit que l'on prononce *Groenlandt*. Nous prononçons *Groenlande* ou *Gronelande*. En 1554. les Danois équipèrent un vaisseau, qui étant parti de Coppenhague au commencement du printems, n'arriva sur les côtes de *Groenlande* que le 26. de Juillet. Les montagnes étoient encore couvèrtes de neiges, & le bord de la mèr glacé. Thormodus Tarfæus, Historiographe Royal de Norwege, a donné une histoire de *Groenlande* qui est curieuse. Elle fut imprimée à Coppenhague en 1707 sous le titre de *Gronlandia antiqua*, &c.

GROENLANDOIS, oise, s. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant, originaire de la Groënlande. *Groenlandus*, *a*. Les *Groenlandois* s'habillent de peau de chiens, de veaux marins & de rennes, & portent sous ces habits des camisoles de peaux d'oiseau, comme de cigne, d'oison, de canard & de cèrcelle, tournant les peaux en dedans ou en dehors selon les saisons. Les *Groenlandoises* sont vêtuës comme les hommes; à cela près qu'elles ont un morceau de peau qui leur pend devant & dèrrière jusqu'à mi-jambe, & que le capuchon de leur juste-au-corps est assez large, à cause de leurs cheveux, au lieu que celui des hommes qui en ont moins, est plus étroit. Le vaisseau Danois dont nous avons parlé à l'article précédent, amena en Danemarck trois *Groenlandoises*. Elles étoient de fort petite taille, mais tout leur corps étoit bien proportionné, si ce n'est qu'elles avoient le visage un peu trop large & les yeux petits, mais noirs & très-vifs. Leur couleur étoit d'un olivâtre brun; & tout

leur corps étoit encore plus bazanné que leur visage. Elle avoient la peau très-douce, & les mains courtes aussi-bien que les piéds. Voyez Oléarius, *Voyage de Moscov. L. III.*

GROGNARD, s. m. Qui gronde, qui est chagrin, mécontent, qui marque son chagrin en *grognant. Querulus, morosus.*

Pour l'autre qui me reste ici,
C'est un grognard *froid & transi,*
Que jadis a sçu par sa rime
Acquérir quelque foible estime. Rec. de vèrs.

Ce mot de *grognard* & ceux de *grogne, grogner, grogneur*, qui suivent, sont des tèrmes bas & populaires.

GROGNE, s. f. Chagrin, mécontentement qu'on témoigne en grognant. *Obmurmuratio, mussitatio.* Il est bas.

GROGNEMENT, s. m. Cri des pourceaux. *Grunnitus.* Danet.

Ce mot & le suivant sont formez par onomatopée du bruit que font ces animaux.

GROGNER, v. n. Qui se dit au propre du cri des pourceaux. *Grunnire.* On le dit par éxtension des hommes quand ils font un bruit & murmure sourd, & qui n'est pas articulé, lorsqu'ils sont mécontens, ce qui imite assez le cri du pourceau. *Obmurmurare, mussare, mutire.*

Ce mot vient du Latin *grunnire*, & par onomatopée du cri ou son que font les pourceaux.

GROGNEUR, euse, adj. Celui qui grogne, qui murmure tout bas, qui fait la mine & qui témoigne du chagrin. *Obmurmurator.* Il est aussi substantif. C'est un vieux *grogneur*, une vieille *grogneuse.*

Chez les Religieuses les petites pensionnaires qu'elles élévent, appellent entre elles la mère *Grognon*, celle qui est chargée du soin de leur éducation, parcequ'elle les reprend de leurs fautes. On diroit au masculin *monitor*, dans le même sens qu'Horace a dit des jeunes gens qui sont ordinairement indociles, *monitoribus asper.*

GROIN. Voyez Grouin.

GROIRIE, s. f. Vieux mot. Forêt commune. Lobin. *Glos. Sylva* ou *Saltus communis.*

GROISSE. Voyez Grossesse.

GROL, s. m. ou GROILE, s. f. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Grolla.* Elle est dans le Comté de Zutphen & de Doesbourg vèrs l'orient. *Grolle* est fortifiée. Les François l'ayant prise l'an 1672. la firent raser deux ans après en 1674.

GROILE, s. f. Oiseau du genre des corneilles, qui a le bèc gros & long, & les piéds noirs. Il se nourrit de grain, & ne mange point de charogne. Quelques-uns disent *graale* ou *graille.* En Latin *graculus*: le geai c'est *galgalus.* D'autres écrivent *Grôsle.* On l'appelle aussi Freux. Voyez ce mot.

Ménage tient que ce mot vient de *garala* ou de *garriola*, qui se trouve dans la Loi des Allemands.

GROMENARE, s. f. Tèrme de Relation. Espéce de révérence en usage au Japon. *Salutatio terna feriendo terram fronte.* Au moment que le Père entra, tous s'inclinèrent trois fois profondément, jusqu'à toucher la tèrre de leur front, en quoi ils sont fort adroits (les Japonnois) & cette reverence, que les Japonois appellent *Gromenare*, n'est que du fils au père, & du vassal au Seigneur. P. Bouhours.

GROmMELER, v. n. Murmurer secrettement; gronder entre ses dents; témoigner du chagrin sans en vouloir dire la cause. *Mussitare tacitè & apud se queri.*

Ce mot vient de *Gromellaat*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton, signifie la même chose.

GROmMELEUX, euse, adj. Voyez Grumeleux. La Quintinie & Ligès ecrivent *Grommeleux.* Un fruit *grommeleux*, c'est la même chose que farineux. Une chair farineuse, *grommeleuse.* *Gron* signifie en langue Saxonique un lieu aquatique & marécageux; & Cambden prétend que la ville de *Groningue* en a tiré son nom. Huet. *Orig. de Caen.*

GRONA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Grona, Cremona.* Il est dans la Dalmatie au nord de Spalatto, près des ruines de Salone.

GRONDE, s. f. Voyez Trompe. Instrument de Musique; c'est la même chose.

GRONDEMENT, s. m. Bruit sourd. *Murmur.* Le *grondement* du tonnèrre. Rou.

GRONDER, v. act. Reprendre un inférieur, lui reprocher qu'il a manqué à son devoir. *Increpare.*

Ce mot vient du Latin *grundiare*, qu'on a dit pour *grunnire.* Ménage. D'autres le dérivent de *γρύζω*, qui veut dire la même chose, ou à peu près la même chose en Grèc.

Gronder, v. n. Murmurer secrettement, donner des témoignages muets qu'on a du mécontentement de quelque chose; & alors il se dit des égaux & des inférieurs. *Obmurmurare.* Ce valèt ne sèrt qu'en *grondant.*

On dit figurément, que le ciel, que l'orage, que le tonnèrre *gronde* sur nos têtes, quand il commence à se faire entendre dans la nuë.

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours:
Hivèr, été, printems, bref Opéra toûjours,
Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde. La Font.

L'aquilon en fureur gronda *sur les montagnes.* Boil.

On le dit aussi figurément, en parlant de la guèrre, des préparatifs qu'on fait pour attaquer un ennemi, du fracas des armes, du bruit de l'artillerie, &c. parceque tout cela s'appelle par métaphore du nom de tonnèrre.

Ce n'est que sur ses ennemis
Qu'on entend gronder *le tonnèrre.*
Les peuples qui lui sont soumis
Sont les plus heureux de la tèrre. Ab. Bochart.

Grondé, ée, part. *Increpitus, objurgatus, correptus.*

GRONDERIE, s. f. Chagrin, mécontentement qu'on témoigne, sans en dire la cause, en plusieurs sortes de maniéres; action de gronder. *Objurgatio, querela, obmurmuratio.* Elle s'en apperçut & l'en gronda, & voulant continuer sa *gronderie.* Mlle de . . . . Ce tèrme est du stile familiér.

GRONDEUR, euse. Chagrin, qui gronde & qui a coutume de gronder. *Morosus, severus.* Les femmes sont coquettes quand elles sont belles, & *grondeuses* quand elles sont sages. M. Scud.

Ce n'est qu'en mots fâcheux qu'éclate votre ardeur,
Et je ne vis jamais un amour si grondeur. Mol.

On a fait une Comédie intitulée le *Grondeur.* On y représente un homme toujours malcontent & de mauvaise humeur.

Du plus petit délai mon âme impatiente,
Prend aisément la ton grondeur.
La vitesse même est trop lente
Quand on desire le cœur.
Nouv. ch. de vèrs.

GRONDEUR, s. m. Poisson qui se trouve dans les petites rivières des Isles de l'Amérique. On l'appelle *grondeur*, parcequ'il gronde à la manière d'un petit cochon lorsqu'il est pris.

GRONE ou GROSNE, s. f. Nom d'une rivière de France. *Granna, Graona.* La *Grône* est une petite rivière de Bourgogne, sur les confins du Châlonnois & du Mâconnois. Elle se dècharge dans la Saone entre Châlons & Tornus. Elle passe au bas de la Bussiere & le long des murailles de Cluny, & se décharge dans la Saone entre Senecey & Châlons.

GRONEBOURG. Voyez Tavasthus.

GRONELANDE. Voyez Groënlande.

GRONESUND, s. m. Nom propre d'un petit détroit de la mèr Baltique. *Fretum viride.* Il est entre l'Isle de Zelande & celles de Falster & de Mona.

GRONINGUE, s. fem. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies, capitale de la Province qui porte son nom. *Groninga, Groeninga, Gruninga.* Elle est située sur la rivière de Dam, à quatre lieuës de Dam, du Golfe de Dullet & de la mèr d'Allemagne. *Groningue* a un Evêché suffragant d'Utrecht, & une Univèrsité. *Groningue* est assez grande, bien peuplée & extrêmement forte. L'Evêque de Munstèr l'assiégea inutilement l'an 1672.

Le nom *Groningue* a été donné à ces lieux, dit-on, à cause de Grunus, fondateur de la ville de *Groningue.* Quelques-uns prétendent que ce Grunus étoit Troyen. D'autres, comme Munster, se contentent de le faire Chef des Francs, & fils d'Antenor un de leurs Rois. Il fonda, disent-ils, *Groningue* vèrs l'an 374. ou 377. de Rome. Mais on vèrra par ce que nous avons dit au mot Franc, que ce nom étoit inconnu dans ces tems-là pour un nom de peuple.

La Province ou la Seigneurie de *Groningue* ou le *Groningerland.* *Ditio Groningensis, Groninganum.* Ce pays étoit autrefois une partie de la Frise. Il est maintenant une des Provinces Unies des Pays-Bas. Elle est bornée au couchant par la Frise propre, & au midi par l'Ovérissel. Elle a au couchant le marais de Bourtanghe & le Golfe de Dollèrt, & au nord la mèr d'Allemagne. Elle renfèrme la ville de *Groningue*, avec son tèrritoire, qu'on nomme le Goerech & les Ommelandes, c'est-à-dire, les pays circonvoisins, qui sont divisez en cinq petites contrées; le Wester Quartier est aux confins de la Frise; l'Hunsingo le long de la

la mèr d'Allemagne ; le Pivelingo vèrs l'embouchure de l'Embs ; l'Oldé-Ampt vèrs le Golfe de Dollèrt ; & le Wester-Woldt vèrs le marais de Bourtanghe. La plus grande fèrtilité de cette Province consiste en ses grands pâturages, où l'on nourrit quantité de gros chevaux de tirage. Ses lieux principaux sont *Granague* capitale, Dam, Delfzyl, Winschote & le fort de Bourtanghe.

GROS, Grôsse, adj. Tèrme relatif. Ce qui est étendu en largeur & en épaisseur ; qui est de plus grand volume qu'un autre corps à quoi il est comparé. *Crassus.* Un homme *grôs* & grâs souvent mange moins qu'un maigre. Un Calèpin est un *grôs* volume. Louis le *Grôs* fut brâve & Libotieux. Mez.

Ce mot vient du Latin *grossus*. Voyez Ménage. *Grossus* se trouve souvent dans la basse Latinité pour *rudis*, *magnus*, *crassus*. D'autres le dérivent de *crassus*. Les Auteurs appellent Louis le *Grôs*, *Ludovicus Crassus*. Il vient de ces deux mots ; car il s'est fait immediatement de *grossus*, & *grossus* s'étoit fait de *crassus*. Icquez trouve le mot de *grôs* dans la langue des Francs, *gruoz* ou *groz* dans cette langue signifie grand, & *groß* a la même signification dans l'Allemand : quoique nous ayons attaché des idées différentes au mot de *grand* & à celui de *grôs*, ces idées conviennent en beaucoup de choses, & sur-tout en ce qu'elles marquent une étenduë considérable, ou dans un sens propre, ou dans un sens figuré.

Grôs, signifioit autrefois grâs ; c'est en ce sens que l'Empereur Charles le *Gras* Roi de France, de Gèrmanie, de Lorraine & d'Italie, est quelquefois appellé Charles le *Grôs*. C'est pour la même raison que le Roi Louis VI. a été surnommé le *Grôs*, comme le rapporte Sugèr. M. de Caillères se plaint fort dans ses *mots à la mode*, de ce qu'on met le *grôs* à toute sausse. Cette chanson a couru contre cet abus.

> *Qu'une* grôsse *beauté dérange la cèrvelle,*
> *Et fait pousser de* grôs *soupirs !*
> *La* grôsse *qualité peut flatter nos désirs ;*
> *Mais avec un* grôs *bien, on a ce qui s'appelle*
> *De* grôs *honneurs, de* grôs *plaisirs.*

Voyez le second volume des nouvelles remarques du P. Bouhours.

Ce mot de *grôs* a été quelque tems fort en usage, & tout le monde le disoit au lieu de *grand*. Le Roi ayant témoigné un jour qu'il n'aimoit pas cette éxpression nouvelle ; Despreaux, qui se trouva présent, dit, qu'il étoit surprenant que sous le regne de Louis le Grand, on voulut mettre par-tout le mot de *grôs* pour celui de *grand*.

Ce mot a beaucoup de significations, suivant les divèrses choses à quoi on le rapporte.

Gros, est opposé à délié, délicat, peu épais. De *grôs* pain, qu'on appelle aussi du *grôs Guillaume*, c'est du pain bis. Du *grôs* vin, qui est fort épais. De la *grôsse* viande, c'est de la viande de boucherie. Un *grôs* habit. Des *grôs* soulièrs. Un *grôs* mur, est celui qui soutient les planchèrs & la charpente d'un bâtiment, & est opposé à *cloisonnage*.

Grôs, s'oppose aussi à *petit*, foible, moins violent, moins fort dans son espéce. Une *grôsse* armée, c'est-à-dire, forte & nombreuse. *Grôsse* fièvre, qui est violente. *Grôs* intérêt. *Grôs* péché. La *grôsse* faim. Une *grôsse* ville. Une *grosse* rivière. Une *grôsse* tempête. Un *grôs* orage.

Grôs, se dit du bois en ce sens. Cette piéce de bois a tant de *grôs*, c'est-à-dire, que ses deux plus courtes dimensions sont égales & ont tant dans leur mesure, dans leur étenduë.

Grôs, signifie quelquefois, Riche, ou celui qui paroît l'être. Un *grôs* Financiér. Un *grôs* Marchand. C'est dans ce sens qu'on dit d'un homme qui s'est fort enrichi, qu'il a fait une *grôsse* fortune. Un *grôs* Monsieur. Un *grôs* Milord. Ce qu'on appelloit autrefois *grand*, s'est depuis quelque tems métamorphosé en *grôs*. On l'a introduit par-tout ; M. de Caillères blâme qu'on dise, une *grôsse* qualité, une *grôsse* distinction, un *grôs* mérite, une *grôsse* affaire, &c. Il soutient que le tèrme de *grôs* est affecté aux choses corporelles dont la grôsseur se peut mesurer ; & qu'un *grôs Seigneur* ne doit s'entendre que de sa taille, & non pas de son crédit & de ses richesses. L'usage l'a pourtant autorisé en bien des phrâses contre cette régle. La valeur du Marechal de Gassion étoit vive & agissante ; mais il est vrai qu'on la voyoit moins libre à la vûë d'une *grôsse* affaire. S. Evr. L'infidelité qui fait le mérite galand des Cours agréables, passe pour le plus *grôs* des vices dans cette bonne nation. S. Evr. On dit quand on entend bien sonner en une Parroisse, qu'il est mort quelque *grôsse* tête, quelque pèrsonne considérable. *Grôs* Seigneur, veut dire, grand Seigneur, pèrsonne fort considérable. Autrefois il n'y avoit que les *grôs* Seigneurs qui ajoutassent à leur nom de bâtême celui de leur tèrre & de leur apanage, ce qui insensiblement est devenu le nom de famille. Mez. On dit fort bien *grôs* gain, pour signifier un gain considérable. Faire un *grôs* gain au jeu.

On dit qu'une femme est *grôsse* ou *grôsse* d'enfant ; pour dire, qu'elle est enceinte.

On dit que la Cour est *grôsse*, quand il y a beaucoup de monde à la Cour, comme lorsqu'il s'y fait quelque grande cérémonie.

On dit qu'un homme a le cœur *grôs* ; pour dire, qu'il a le cœur plein de dépit ou de colère, de chagrin, de douleur. Corneille a dit aussi :

> *Les yeux baignez de pleurs, le cœur* grôs *de soupirs.*

On dit, avoir des *grôsses* paroles, une *grôsse* contestation avec quelqu'un ; pour dire, Se mettre en état de le quereller. Cette éxpression, *grôsses paroles*, est ancienne dans notre langue, comme il paroit par un acte du tresor des Chartres ; il est de Philippe le Bel en 1299. *Si quis alicui verba contumeliosa &* grossa *dixerit*, &c. Un Auteur Modèrne, qui est de l'Académie Françoise, dit : Vous avez fait un *grôs* serment.

On dit, Jouer *grôs* jeu ; pour dire, jouer beaucoup d'argent, hazarder en jouant des sommes considerables.

> *Il n'est pas si facile qu'on pense,*
> *D'être fort honnête homme, & de jouer* grôs *jeu.*
> Mad. des-H.

En tèrme de Marine, on appelle *grôs tems* ou *grand* tems, un tems de mèr ou un orage, une tempête, lorsque le vent souffle extraordinairement, & que la mèr commence à devenir *grôsse* & à s'agiter. On ne se sèrt point de la voile de pèrroquet de *grôs tems*. *Grôsse* mèr, se dit de la mèr lorsqu'elle est fort agitée. La brume, le grand vent & la *grôsse* mèr ne nous auroient pas pèrmis de nous relever. Frezier. Nous éprouvâmes combien ces vents, quoique foibles, rendoient la mèr mâle dans la râde, nous conjecturâmes ce qu'il en devoit être dans les *grôs* tems. Id.

Grôsse Avantura. Terme de Marine & de Commèrce. *Fortuna maris.* La *grôsse avanture* se nomme autrement *Bodémerie*. *Journal des Sçav.* 1714. *p.* 616. On l'appelle aussi contrat à la *grôsse*, ou à retour de voyage. C'est une convention entre deux particulièrs, dont l'un envoye des effets par mèr & reçoit une somme d'argent de l'autre, à condition de la lui rendre avec un cèrtain profit en cas de bon voyage, & de ne rien payer si les effets pèrissent. Les contrats à la *grôsse* qui se font dans le commèrce de mèr, ne sont assignez que sur le corps & la quille du vaisseau, & sur sa cargaison. Ces obligations à la *grôsse* avanture, qu'on appelle autrement à retour de voyage, sont des contrats par lesquels un Maître de navire emprunte de l'argent à un grôs intérêt, pour mettre son vaisseau en mèr & faire un voyage ; si le vaisseau revient du voyage, les deniers prêtez sont rendus & payez au creancier, principal & interêts stipulez : mais si le vaisseau perit, l'obligation est eteinte, & le debiteur ne paye ni principal, ni interêts ; ainsi tous contrats à la *grôsse* demeurent nuls par la pèrte des effets sur lesquels on a fait le prêt, pourvû qu'elle arrive par cas fortuit dans le tems & les lieux de risque, suivant l'Ordonnance de la Marine.

On dit aussi, donner de l'argent à la *grosse avanture* ; pour dire, Prendre un *grôs* intérêt, a cause des risques qu'il y a a courir.

> *Pour le Grand Amiral, faveur de Thétis,*
> *Qu'il mette dix louis à la* grôsse avanture,
> *C'est moi qui les lui garentis,*
> *La mèr même n'est pas plus sûre.* N. ch. de vers.

Grôs avanturier, s. m. Tèrme de mèr. Celui qui met de l'argent à la *grôsse-avanture*. Il est *Grôs avanturièr*.

Ce mot de *gros* est quelquefois augmentatif ; comme *Grôs* pifre, *grôs* pendart. *Grôsse* carogne. *Grôs* lourdaut.

Grôs bec, s. m. Sorte de petit oiseau assez semblable au pinçon ; mais qui a le bèc d'une grosseur extrème à proportion de son corps. Le *grôs-bec* casse les noyaux des fruits. En Latin *fringilla rostrata*.

Grôs-bec d'Inde huppé. *Coccothraustes Indicus cristatus.* Cet oiseau imite extrêmement bien la voix des autres oiseaux, principalement du Rossignol. Il mange du millet, du pignon, & d'autres éspéces de fruits semblables. Lorsqu'il se voit dans un miroir, il semble par les gestes & par les cris qu'il fait, qu'il se desespere en abbatant sa crète & dressant sa queuë, comme les paons, & battant des aîles, & en donnant de grands coups de bèc contre le miroir. Il est d'un tempérament très-chaud, ce qui se connoît facilement à ce qu'il aime extremement à se baigner. Quant à la forme, il a une huppe en tête, laquelle est de figure triangulaire & de couleur d'écarlate ; son col, sa poitrine & son ventre sont eclatans, les extrémitez de ses ailes ne sont pas d'une couleur de pourpre si éclatante, non plus que la queuë, qui est fort longue à proportion du corps, sçavoir, d'une paume,

elle est un peu élevée, de la largeur du petit doigt; ses jambes sont courtes & blanchâtres, ses ongles sont robustes & un peu courbez, la longueur de tout l'oiseau est de deux paumes.

Dans les Antilles le *grôs-bèc* a toute la forme d'un moineau, mais il a les plumes verdâtres. Comme il a le bèc fort dur, il entâme l'écorce des Bananes, qui est fort dure avant qu'elles soient mures, puis les autres oiseaux l'accompagnent à manger le dedans du fruit. P. Du Tertre.

Grôs bois, est du bois à brûler taillé en bûches, & qui est opposé à *fagot* & à *cotrêt*, quoiqu'il ne soit pas si *grôs* que celui de charpente.

Grôs canon. Tèrme d'Artillerie. C'est le canon de batterie. En tèrme d'Imprimerie, * le *gros canon* simplement, est le caractère qui est entre le *gros double canon*, & le petit canon: & on appelle *gros Romain*, le caractère qui est entre le Parangon & le Saint-Augustin. Le *gros canon* est le plus *gros* de tous les caractères.

Grôs dixme, se dit des *gros* fruits de la tèrre, comme blé, orge, avoine: & *gros Décimateur*, est celui à qui ils appartiennent. Voyez Decimateur.

Grôs dôs, se dit aussi d'un homme fort riche, d'un grôs financiér. Ce Férmier général est un *gros dos*, il payera bien la taxe.

Grôs-fruits, sont les blez, les vins, les foins & autres choses semblables. Ce mot en ce sens n'a point de singuliér, & *gros fruit* a un autre sens. Une poire de bon Chrétien est un *gros fruit*, en comparaison d'une poire de rousselet. Les blez, les vins, &c. sont les *gros fruits* d'une tèrre, en comparaison des légumes du jardin.

Grôsse Jaûne, s. f. Nom d'une espéce de figue. Les *Grosses-jaunes* sont un peu teintes & carnées dedans; elles rapportent peu de fruits au printems, & rapportent assez l'automne; mais, à mon goût, elles ne sont guères délicates, ni en prémières ni en secondes. La Quintinie, T. I. p. 415.

Grôsse lettre, se dit non seulement des grôs caractères, mais aussi de toutes les lettres capitales. *Majores litteræ* ou *typi*.

Grôs Lôt, est le plus considérable billet d'une loterie, d'un partage.

Le bel esprit au siécle de Marot,
Des dons du ciel passoit pour le grôs lot.
Mad. Des-H.

Grôsse Madelon. Tèrme de Fleuriste, autrement Tour de Babel, c'est un œillet d'une grosseur prodigieuse, mais c'est tout, car il créve; son blanc n'est pas fin, il est brouillé & confus, ne graine pas, mais il porte 14 à 15 poûces de tour; il faut lui laisser 7 ou 8 boutons, sa plante est extrémement forte. Morin.

Grôs mot, est un mot obscène. On appelle aussi un *gros mot*, un mot décisif & qui conclut, qui tèrmine une affaire. Une *grosse* enchère. Une offre *grosse*.

Grôsse queue. Sorte de poire. Voyez QUEUE.

Grôs rateau gris. Sorte de poire qu'on appelle autrement Poire de Livre ou Poire d'amour. Voyez Livre.

Grôsse vérole, est une maladie vénérienne, qui est ainsi appellée, à cause qu'elle est quelquefois accompagnée de grosses pustules qui ressemblent aux grains de petite vérole. *Lues venerea*.

Grôs, se dit provèrbialement en ces phrâses, *Grosse* tête, peu de sens. On dit aussi, que les *gros* poissons mangent les petits; pour dire, que les foibles souffrent de l'injustice des puissans. On dit d'un enfant qui a beaucoup coûté à élever, qu'il a plus coûté d'or & d'argent qu'il n'est *gros*. On appelle un Catholique à *gros* grain, un homme peu scrupuleux. On dit, Parler à un homme des *grosses* dents, pour dire, le reprendre aigrement, lui parler fortement, en colère ou avec ménaces. On dit, Toucher la *grosse* corde; pour dire, toucher le point le plus important & le plus délicat d'une affaire. On dit, Se tenir au *gros* de l'arbre; pour dire, S'atacher à l'autorité légitime, suivre le parti le plus fort. On appelle des envies de femme *grosse*, des apétits déréglez, des goûts extravagans. On dit encore, Je suis *gros* de vous voir, je suis *gros* de sçavoir telle chose; pour dire, J'en ai une envie très-passionnée. On appelle un *gros* fin, par une contre-vérité, celui qui croit être bien fin, & qui ne l'est guère. On dit aussi, Faire le *gros* dos; pour dire; S'enfler de vanite, d'orgueil.

Grôs, s. m. Signifie ce qui est grand en quantité, en étenduë, en qualité, ce qui est important, considérable dans une chose, ou ce qui est de plus grand, de plus important, de plus considérable. Ce mot en ce sens se dit de plusieurs choses, & il est fort en usage. Le P. Feuillée par deux obsèrvations astronomiques à la côte du Chily, & une à celle du Pérou, confirmoit pour le *gros* la réforme de longitude que j'avois faite sur la simple estime. Frezier.

On dit le mot de *gros* d'un amas de troupes qui marchent ensemble. *Turba, manus, cohors*. Il parut un *gros* de Cavalerie sur la colline. Ce Régiment s'est rejoint au *gros* de l'armée. Le Roi commanda à tous ses gens dispèrsez de venir joindre le *gros* de l'armée. Flech.

Le *gros* de l'armée ou d'une armée, dans ces phrâses signifie la plus considérable, la plus grande & la plus *grosse* partie d'une armée. On le dit des armées navales & des armées de tèrre. Le *gros* de notre armée a toujours demeuré dans les eaux: ce sont les ennemis qui ont voulu finir le combat, & s'éloigner de nous, en tenant le vent autant qu'il leur a été possible. M. le C. de Toulouse.

On dit aux Eaux & Forêts, qu'un arbre a tant de *gros*; pour dire, qu'il a tant de piéds de tour. On dit aussi en Charpenterie du bois équarri, qu'il a tant de poûces de *gros*; pour dire, qu'il a tant de largeur & d'epaisseur.

Grôs, signifie aussi, Ce qui est le principal, la plus considérable, la plus grande partie d'une chose. Ce Ministre fait le *gros* des affaires. Il n'y a point de vie si uniforme, où des actions particulières ne démentent quelquefois le *gros* de la conduite. S. Evr. Ce Marchand fait le *gros* & le détail d'un tel négoce. Cet Artisan fait le *gros* de la besogne. Il faut ôter le plus *gros* de cette pièrre, de ces ordures. On dit aussi, le *gros* du monde; pour dire la plus grande partie du monde.

Le *gros* d'une Chanoinie, est la portion qui vient à chaque Chanoine du revenu du Chapitre, sans y comprendre les obits & les distributions manuelles. On dit le mot de *gros* dans le même sens, en parlant de toutes sortes de Prebendes.

Le *gros* d'une Cure, est une pension en argent ou en fruits, que les *gros* Décimateurs donnent aux Curez pour & au lieu des dîmes. C'est aussi une portion congruë qu'un Curé Primitif, qui prend toutes les *grosses* dixmes d'une Parroisse, donne au Vicaire pèrpètuel pour vivre, outre les menuës dixmes & le creux de l'Eglise.

Grôs, en tèrme d'Aides, est un droit de vingtiéme ou subvention qu'on prend sur le bien vendu. Les Secretaires du Roi sont éxemts du droit de *gros* sur le vin provenant de leur cru, ou pour la provision de leurs maisons. *Arrêt du grand Conseil du Roi du 1. Mars* 1621. Voyez sur le Droit de *gros* les Declarations du Roi du 1. Juin 1649. du 19. Mars 1655. du mois de Décembre . . . du mois de Septembre 1684.

Dans la Coûtume d'Artois, Greffe du *gros* signifie le greffe où l'on éxpédie les *grosses*, en retenant la minute des actes, afin d'y avoir recours en cas de besoin: ces grosses s'expédient au greffe du *gros*, lorsqu'on veut mettre à exécution les actes, les contrats qui y ont eté passez.

Grôs, est aussi la huidiéme partie d'une once ou une drachme, qui pèse trois deniérs, & le denier 24 grains; de sorte que le *gros* est de 72 grains. En ce sens, il vient du Latin *grossus*.

Grôs, est aussi une ancienne monnoie que Saint Louis fit battre à son retour d'Egypte en la ville de Tours, à onze deniérs de loi, qui étoit une espece de sous qui en valoient six des autres qui étoient noirs, plus petits & plus chargez de billon. Ils furent ainsi nommez, parcequ'ils pesoient une drachme ou la huitieme partie d'une once, qu'on appelle *gros*. Mr. le Blanc obsèrve qu'on appella cette monnoie *gros Tournois*; *gros* parceque c'étoit la plus grosse monnoie d'argent qu'il y eût alors en France; & *Tournois*, parcequ'elle fut fabriquée à Tours. M. le Blanc obsèrve aussi qu'il avoit cru avec tout le monde que Saint Louis étoit l'Auteur des *gros* tournois avec la bordure des fleurs de lis, mais depuis qu'il a vû une monnoie de Philippe d'Alsace, Comte de Flandres avec la même bordure, il a changé de sentiment, & il ne doute point que sous Philippe Auguste, au tems duquel ce Comte de Flandres vivoit, il n'y ait eû de ces *gros* tournois, & que ce soit à leur imitation que ce Comte ait fait battre ceux qui portent son nom. Car pourquoi ce Comte, qui n'etoit point du sang royal, auroit-il mis des fleurs de lis sur ses monnoies? Voyez cet Auteur, p. 173. 174. 175. Cette monnoie a eu différens surnoms selon les differentes figures dont elle étoit marquée. Il y a eu des *gros* royaux, des *gros* à l'*O*, des *gros* à la queuë, parceque la croix qui s'y voyoit avoit une queuë, des *gros* à la fleur de lis, des *gros* à la couronne. Le *gros* a souvent changé de prix, & quelquefois plusieurs fois dans la même année. Voyez le Blanc, pag. 240. & 255. Il y a eu aussi un *demi-gros* tournois, un tiers de *gros* tournois. Les Bollandistes disent *grossos*, *medium assis*, C'est-à-dire, qu'il valoit la moitié d'un sou. Ils parlent d'un *gros* d'Italie. Ce nom de *gros* s'est appliqué aussi à divèrses monnoies. Ainsi on a appellé les testons *grossi capitones*; les *gros de nesle*, ou *nigellenses*, qui étoient des piéces de six blancs; des *gros de Lorraine*, qui étoient des Carolus, &c.

Grôs, est aussi une monnoie dont on use chez les Saxons, Silésiens, Polonois, Bohémiens, &c. qu'on dit avoir été du poids des

des vieux deniers Romains, & des drachmes Attiques. Il y a eu aussi des *gros* tournois, dont il est fait mention dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

En tèrmes de Negoce, à Amsterdam, Anvèrs, Cologne, &c. la livre de *grôs* vaut six livres, le Scheling vaut six sols, & le sou 12. deniers; & c'est sur ce piéd que les Marchands tiennent leurs livres; & en ce sens, c'est une monnoie de compte, comme les frans, les florins d'Allemagne, & les stèrlings d'Anglețèrre.

GRÔS D'ALLEMAGNE. Les *grôs* d'Allemagne sont de différente valeur en différentes Provinces de l'Empire. Voyez sur cela Pfennigk, *De rei nummaria mutatione & augmento L. II. c. 9. n. 29.*

GRÔS D'ANGLETERRE. Monnoye d'Anglețèrre valant deux sous 12. deniers au XVe siécle. LOBIN. *Gloss. & hist. de Bret. T. II. p. 1201.* Le *demi-grôs* valoit treize deniers & maille. Io. *p.* 1201.

GRÔS DE LORRAINE, est une petite piéce de monnoie valant dis deniers de France.

En tèrmes de Marchands, *Grôs de Naples* ou *Grôs* de Tours, est une étoffe de soie dont le grain est croisé, & qui paroît *grôs* & enflé. On le faisoit venir autrefois de Naples: maintenant on en fait d'aussi beaux à Tours. C'est une éspéce de mohère

EN GRÔS, adv. Sommairement, sans entrer en détail. *Summatim.* Il a raconté cette histoire en *grôs*, sans en marquer les circonstances. Plutarque a jugé de l'homme trop *en grôs*, & ne l'a pas cru si different qu'il est de lui-même. S. EVR. Socrate se moquant d'un Orateur qui redoutoit de parler devant le peuple Vous révérez, dit-il, *en grôs*, ce que vous méprisez en détail. ABLANC. On appelle Marchand *en grôs*, celui qui ne vend que les piéces, que les balles entières, qui ne détaille point. On dit aussi, Gagner *grôs*, Coucher *grôs*; pour dire, beaucoup.

TOUT EN GRÔS, adv. Tout ramassé. C'est ordinairement un tèrme de mépris. De tant de gens invitez à cette cérémonie, il ne se trouva que dix hommes *tout en grôs*. Sur mille écus qu'il me doit, il m'en a payé cinquante *tout en grôs*.

GROS BOS, s. m. Nom d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille d'Obasine, dans le Diocése d'Angoulême. *Grossum boscum.* Elle fut fondée l'an 1166. SAINTE-MARTHE; *Gall. Christ. T. IV. p.* 508.

GRÔS-JEAN, s. m. Nom propre. Tèrme bas & populaire. *Grôs-Jean* est un des pèrsonnages des Comèdies en provèrbes; c'est un Cabaretier que l'Auteur a ainsi nommé. Ces deux mots n'en font qu'un. *Grôs-Jean.*

GROSEILLE, s. f. En bien des lieux on dit *groselle*; à Paris on prononce *groseille*; autrefois on disoit *groiselle*, mais il faut prononcer *groseille*. MEN. Fruit du *groselièr*. Il est petit, agréable, sain & un peu acide, & vient presque au tems des framboise. *Uva spinæ acinus, bacca.* Il y a une *groseille vèrte* dont le bois est piquant; elle jaunit en mûrissant. Il y en a de deux sortes. l'une *longue* & l'autre *ronde*, dont celle-ci est plus grosse, & sert dans les sauces au lieu de vèrjus. *Groseilles* piquantes. Il y a encore deux espéces de *groseilles* dont le bois est piquant, l'une *violette*, & l'autre *rouge*. Il y en a une de Hollande qui fait mépriser les autres On l'appelle *groseille* de Hollande, ou *groseille* blanche, ou *groseille* pèrlee. Il y a une *groseille blanche commune*, qu'on nomme *perlée*, parcequ'elle est ronde & blanche comme une pèrle La *groseille d'Hollande* est la plus estimée, donnant beaucoup de grappes grosses & longues. Son bois est gros, & ses feuilles larges. Il y a aussi une *groseille noire*. On remarque que la vigne suit les groseliers, soit pour nouer, soit pour couler chaque année. Les Apoticaires appellent le suc des *groseilles* rouges quand il est confit, *Rob des ribes.*

Les *groseilles* rouges sont les plus employées; outre qu'elles sont fort bonnes à manger, elles sont rafraichissantes. Le syrop de *groseille*, l'eau de *groseille*; *groseille* à confire.

Ce mot vient de *grossularium* Voyez Ménage.

GROSELIÈR, s. m. Arbrisseau qui est bas, & qui porte des groseilles. Il y a plusieurs espéces de *groselièrs*. Les uns sont épineux, & portent leurs fruits separez les uns des autres; les autres ne sont point épineux, & leurs fruits sont ramassez en grappe. Le *groselier* épineux, *Grossularia spinosa, Uva crispa*, a ses racines ligneuses, qui poussent plusieurs jèts longs de trois pieds environ, ronds, branchus, ligneux, armez d'épines d'éspace en éspace, & garnis dans les mêmes endroits d'où sortent les épines, de feuilles arrondies, un peu veluës, un peu échancrées, & legèrement dentelées sur leurs bords. Ses fleurs, qui paroissent à peu près dans le même tems que celles de la vigne, sont composées de cinq petites pétales, pâles, qui sont placées entre les échancrures de leur calice, dont la partie postérieure devient un fruit ou une baye arrondie ou ovale, pleine d'un suc douçâtre dans sa maturité. Ce fruit est petit & jaunâtre dans le *groselièr* épineux sauvage; il est du double plus gros dans celui qu'on cultive; & il y en a une espéce dont les fruits tirent sur le rouge. Le *groselièr* à grappes s'élève un peu plus que le précédent; ses feuilles sont beaucoup plus grandes, plus vèrtes, tout-à-fait lisses, & ses tiges ne sont point armées d'épines. Son fruit vient ramassé par grappes, & il est ordinairement rouge, aigre ou acide; & ses semences qui sont menuës, sont astringentes. *Grossularia multiplici acino, non spinosa, hortensis, rubra, sive Ribes officinarum. C. B.* Celle-ci donne plusieurs variétez par ses fruits, qui sont ou plus gros, ou plus doux, ou blanchâtres. Le *groselièr* noir a beaucoup de rapport avec celui-ci; on le distingue sur-tout par ses fruits qui naissent par grappe, & qui sont douçâtres. Sa feuille a de l'odeur. On a mis en usage à Bourdeaux depuis quelques années la feuille de cette dèrniere espéce de *groselièr*, que l'on nomme *Cassis* dans cette ville-là: sa principale vèrtu est de provoquer un peu les urines. On a tellement étendu à présent ses vèrtus, que l'on en fait une panacée.

Il y a un *groselièr* de l'Amérique dont les tiges sont jaunes, rondes, deux fois grosses comme le pouce & hérissées de petites étoiles piquantes, si près les unes des autres qu'il est présque impossible de les prendre sans se blesser. Il a en quelques endroits des feuilles assez petites, larges comme celles du filireus, mais un peu plus longues, & deux fois plus épaisses. Au haut de ses tiges croissent des bouquèts de fleurs blanches comme neige, toutes semblables aux rôses de Gueldres A leur chute succèdent des fruits gros comme des œufs de pigeon, de couleur de grosses groseilles quand elles sont bien mûres. Il sort de l'écorce du fruit cinq ou six petites feuilles pointuës & fort étroites. Le dedans du fruit est comme les groseilles bien mûres, & le goût ne s'en éloigne pas beaucoup: ce fruit n'est pas bon. *P. du Tertre, Hist. des Antilles.*

GROSLAY, s. m. Nom propre de lieu. *Groleum, Groslaum, Groslay*, bourg ou village de Normandie dans le Diocése d'Évreux, entre Lyre & Beaumont-le-Roger, sur la rivière de Rille, qui pèrd ses eaux & qui renaît dans son voisinage. Il a titre de Baronie. D'autres lieux portent encore ce nom.

GROSLE. Voyez FREUX ou GROLE.

GROSSA ou GRANDEISLE, s. f. *Grossa insula.* Cette Isle est dans le Golfe de Venise, vèrs les côtes du Comté de Zara en Dalmatie, duquel elle dépend. Elle appartient aux Venitiens, & elle est assez étenduë du couchant au levant, mais fort peu du nord au sud. Il n'y a que quelques bourgs ou villages.

GROSSE, s. f. Acte de Justice, ou procédures écrites en grosses lettres, qui est opposé à *minute*, & aux copies qu'on signifie. *Luculentior scriptura.* Les *grôsses* des écritures de griéfs se payent à vingt-cinq sols par rolle. La *grôsse* d'un procés vèrbal, d'un inventaire, se délivre en papier.

GRÔSSE, est aussi une éxpedition en parchemin des contrats, des obligations, arrêts & sentences que delivrent les Notaires & les Grèffièrs, & qui sont executoires quand elles sont scellées On ne colloque point en ordre dans les décrèts sur de seconde *grôsses*.

GRÔSSE, signifie aussi, un compte de douze douzaines. Une *grosse* de boutons, une *grosse* de balles, c'est 144. boutons, ou balles. *Duodeni, Duodenarii.*

GROSSESSE, s. f. Etat d'une femme enceinte. *Graviditas, prægnatio.* La *grôssesse* d'une femme dure neuf mois Sa *grôssesse* l'a mise en tel état, qu'elle n'a pû faire le voyage avec son mari. Laurent Joubèrt, Médecin, l'appelle *groisse*, & c'est ainsi qu'on parloit autrefois. Pasquier, Rechèrch. Liv. VI. c. 40. parle de la *grôssesse* éxtraordinaire d'une femme de Sens, qui la porta 28. ans, fut mariée l'espace de 48. ans, & mourut au 68e. de son âge: après sa mort on l'ouvrit, & on trouva dans la matrice le corps d'une petite fille tout formé, mais petrifié.

GROSSETO, s. m. Nom propre d'une petite ville Épiscopale, & defenduë par une bonne citadelle. *Grossetum, Rosetum.* Elle est dans le Siénois en Toscane, entre le lac de Castiglione & la rivière d'Ombrone, à deux lieuës de la mèr, & à quatorze de Siène, dont elle est suffragante.

GROSSEUR, s. f. Étenduë de ce qui est grôs, la qualité de son volume. *Crassitudo.* La *grôsseur* d'une colonne doit être proportionnée à sa hauteur. Ce livre est d'une raisonnable *grôsseur*, il fait un juste volume.

Et son corps ramassé dans sa courte grôsseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur. BOIL.

Être en *grôsseur*. Tèrme de Jardinier, qui se dit des fruits lorsqu'ils ont acquis toute la *grôsseur* qu'ils doivent avoir pour entrer en maturité. On dit, Mes pêches sont en *grôsseur*. LA QUINT.

Prendre la *grosseur* de quelqu'un; c'est, en tèrmes de Tailleur d'habits, voir avec une mesure combien un homme est gros, afin de lui faire un habit proportionné à sa *grôsseur*.

GROSSEUVRE, s. m. Nom propre d'un bourg ou village de Normandie

Normandie dans le Diocèse d'Évreux, avec titre de Baronie. *Grossœuvre* est situé à une lieuë de la rivière d'Iton, entre Damville, Bailleuil, Saint André de la Marche & Garencières.

GROSSIER, adj. Qui vend des marchandises en grôs. *Solidè, magnaria mercis propola.* En ce sens il ne se dit point au féminin. Un Marchand *grossiér* d'épiceries.

Grossier, se dit aussi entre les Horlogérs, d'un Ouvriér qui ne fait que de la grosse besogne; comme des horloges de ville, &c.

GROSSIER, iere, adj. Épais, qui a trop de grosseur. *Praecrassus, concretus.* Ce drap est trop *grossiér.* Cet homme a la taille trop *grossiere.* Cette femme est *grossiere*, trop grasse, trop chargée d'embonpoint. On dit aussi, que l'air est *grossier*, quand il est épais, chargé de nuages ou de brouillards. Un Artisan *grossiér.*

Grossier, se dit aussi des ouvrages rudes, mal polis, des ornemens mal entendus; d'un travail peu delicat. *Impolitus, rudis.* Les montres d'Allemagne sont plus *grossieres* que celles de France. L'Architecture Gothique étoit bien plus *grossière* que la Grecque.

Grossier, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Pinguis, rusticus, infacetus, inconditus.* Les Sauvages sont *grossiérs* & mal polis. Rien n'est plus incommode qu'une sincérité *grossiere*, qui dit tout sans ménagement. Bell. Les hommes consument leur tems en desordres *grossiérs.* Nic. Lucien, tout ingénieux qu'il est, devient *grossiér* dès qu'il parle d'amour. S. Evr. Des obscénitez *grossières*, sont des obscénitez qui ne sont point envelopées. Un siecle *grossiér*, est un siecle où l'on n'a point de goût, de politesse dans les mœurs, dans les manières; où l'on ne cultive point les sciences & les beaux arts. *Saeculum insipiens & infacetum.* Un artifice *grossiér.* Un piége *grossiér.* Un stile *grossiér.* La tentation est trop *grossiere.* Nic. Ils s'imaginent qu'il suffit pour obéïr, que l'on ne resiste pas à ceux qui commandent, soit par une opposition *grossiere*, soit, &c. Ab. de la Tr.

Le vin & le hazard,
Inspirent quelquefois une muse grossière. Boil.

Il y a des ésprits si *grossiérs*, qu'on ne leur peut rien faire apprendre. Les Provinciaux sont bien *grossiérs*, en comparaison des gens de Cour. Cette femme est *grossiere* & incivile, elle ne sçait pas vivre. On ne sçauroit user des termes *grossiérs* sans donner mauvaise opinion de son ésprit. Bell. Comment deffendre une erreur si *grossiere* & si choquante? Cl. Il suffit quelquefois d'être *grossiér*, pour n'être pas trompé par un habile homme. La Roch. Les pèrsonnes polies souffrent beaucoup avec les gens *grossiérs.* Bell. Ce n'est pas la raison qui frappe les ésprits *grossiérs*, & qui les fait agir: c'est l'émotion & l'ardeur avec laquelle on parle. Le P. Rap. Les sages ne se repaissent pas des applaudissemens du Vulgaire; c'est respirer un air *grossiér.* Amelot. Rien n'est plus honteux que d'être *grossiér.* S. Evr. Il y a dans les manières des Sçavans de profession je ne sçai quoi de sauvage & de *grossiér.* Bell. Je hais ces faux plaisans à *grossiere* equivoque. Une louange *grossiere* est presque une injure. Bouh. Avoir le goût *grossiér.* Il n'osa avancer un mensonge si *grossiér.* Maoim. l'Heritier.

GROSSIÈREMENT, adv. D'une manière grossière. *Impolitè, ruditer, sine arte.* Les Paysans vivent, parlent *grossierement.* Ce chateau est bâti *grossierement.* Un homme se croit plus sot lorsqu'on le lui dit avec ésprit, que quand on le lui dit *grossièrement.* Bell. Louer les gens *grossierement*, c'est les louer d'une manière qui ne ménage point leur pudeur. Bouh. Les Japonois sont *grossièrement* supèrstitieux. Ab. de T.

Le P. du Cèrceau dit dans le portrait du Roi de Suède:

Comme un simple soldat vêtu grossièrement
Pour la forme & pour la manière,
Un habit lui suffit une campagne entiere,
Ses armes sont tout son ajustement.

GROSSIÈRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est mal poli, mal orné, grossièrement travaillé. *Ruditas, asperitas.* On se degouta bientôt de la *grossiereté* des édifices Gothiques. Fel.

Grossiereté, se dit présentement dans le figuré, & il est opposé à la politesse. *Rusticitas.* La *grossiereté* du langage, des mœurs du peuple des siecles passez, &c. Vous avez purgé notre langue de la *grossièreté* & de la rudesse des siecles passez. Disc. d'El. La *grossiereté* fait tout de mauvaise grâce. M. Scud. La sincerité dans le monde passe pour rudesse & *grossiereté.* Bell. Une marque de *grossièreté* d'ésprit, c'est de dire souvent des proverbes. Id. Il l'éleva avec beaucoup de soin, mais selon la *grossiereté* de sa profession. Mad. de.... Quoique la *grossiereté* de leurs calomnies les rendit aisées à refuter, & qu'elles se détruisissent toutes d'elles-mêmes, il en demeuroit pourtant toûjours dans les ésprit des peuples des impressions, &c. P. Verjus.

Grossièreté, signifie aussi, Saleté, ordure. Nous avons entendu bien des *grossieretez.* On s'imagine que pour être éxemt de la *grossiereté* du péché, l'on peut nourrir des passions plus delicates. Cl. Comme ils avoient remarqué que des *grossieretez* d'un cèrtain caractère le faisoient rougir & le déconcèrtoient. Mad. l'Heritier.

GROSSIR, v. n. & act. Croître en grôsseur. *Grandescere.* On dit que les hommes *grossissent* jusqu'à 35. ans.

Grossir, se dit aussi en matière de quantité discrète, quand plusieurs parties qui se joignent ensemble rendent une chose plus grosse & plus nombreuse. *Augere.* Les troupes qui ont de nouveau joint l'armée, l'ont bien *grossie.* Là s'étant *grossis* (les Gots) d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, & se trouvant trop resserrez, ils s'étendirent dans les Etats voisins. Fl. Sa dette est bien *grossie* par le cours des arrerages. La fonte des neiges *grossira* bien-tôt la rivière. On a trouvé de nouveaux microscopes qui *grossissent* prodigieusement les objets. Ce livre *grossit* tous les jours par les additions qu'on y fait.

Grossir, se dit au figuré pour, Enfler, augmenter, faire paroître davantage, éxagérer. *Exaggerare, amplificare, extollere.* Quelques Theologiens ont trop *grossi* le nombre des articles de foi. S. Evr. L'amour propre nous *grossit* l'idée de notre merite. Bell. A mesure que les Princes croissent, les respects & la reconnoissance croissent pour eux, on deguise leurs vices, & on *grossit* leurs vèrtus. Flech. Ce déclamateur chagrin *grossit* les moindres bagatelles pour se faire un sujet de crier. Bell. La renommée *grossit* toujours en chemin faisant. H. S. de M. Les Voyageurs *grossissent* toujours les choses pour les rendre plus mèrveilleuses. S. Evr. Quand on écrit aux autres ce qu'on a soi-même admiré, les idées *grossissent* encore beaucoup plus sous la plume, & deviennent avec le tems monstrueuses: soit qu'on veuille plaire à son Lecteur, ou qu'on se fasse une secrete vanité de lui enseigner ce qu'il n'avoit jamais appris de pèrsonne. P. le Comte.

Je suis sûr que Renommée,
A grossir *tout accoutumée,*
Bien loin de l'avoir trop vanté ** * Le Roi d'Espagne.
Comme quelque Prince vulgaire,
En aura fait le caractère,
Au dessous de la vérité. P. de Courusville, J.

Grossir, se dit aussi avec le pronom pèrsonnel, pour, S'enfler, s'enorgueillir, se donner un air plus fiér. L'orgueil est une enflure de cœur, par laquelle l'homme s'etend & se *grossit* dans son imagination. Nic.

Grossi, ie, part. pass. & adj. *Auctus, incrassatus.*

GROSSOYER, v. act. Mettre en grôsse quelque acte ou procédure de Justice. *Luculentiùs scribere.* Le Clèrc d'un Avocat a cinq sols par rolle pour *grossoyer* des écritures. Un Secretaire de Conseiller pour *grossoyer* un procès vèrbal. Un Notaire *grossoye* une obligation, un contrat, tantôt en parchemin, quand on les veut faire éxécuter, tantôt en papier, quand on n'en veut que produire une éxpédition.

Grossoyé, ée, part. pass. & adj. *Luculentiùs descriptus.*

GROTESQUE, adj. m. & f. Figure capricieuse de Peintre, de Graveur, de Sculpteur, qui a quelque chose de ridicule, d'éxtravagant, de monstrueux, telles que sont celles dont on pare les grottes. *Miscellanea, varia, pictura.* Calot, Graveur Lorrain, avoit un mèrveilleux genie pour dessiner des *grotesques.* Il ne faut pas comparer la fantaisie extravagante d'une figure *grotesque*, à la beauté d'une figure sage & reguliére. Au reste, il faut remarquer que ce mot n'a point de singulier quand il est substantif. Les *grotesques* sont de purs caprices de l'Ouvriér.

Vous dont le visage falot,
Est le trône de la grimace,
Vous avez droit de prendre place
Dans les Grotesques *de Calot.* Sar.

Ce mot de *grotesque* vient du mot de *grotte.* Lorsque Raphaël & Jean Udine étoient en reputation, on trouva dans les ruines du Palais de Tite, quelques chambres enfoncées sous ces ruines, comme des grottes, dans lesquelles il y avoit des peintures dans le goût & le caractère de ces ouvrages bisarres & plaisans qu'on a depuis appellé *grotesques*, à cause que ces peintures avoient été trouvées dans des espèces de grottes.

Grotesque, se dit aussi de ce qui est bisarre, éxtravagant, plaisamment ridicule, ou dans les pèrsonnes, ou dans les habits, ou dans les discours, &c. *Ridiculus, ineptus, ad risum factus, jocularis.* On peignoit les Dieux des Payens en mille figures *grotesques.* Les habits des masques, ou des ballets, sont plus éxtrê-

mes

mez, plus ils font *grotesques*. Planudes a fait une peinture *grotesque* d'Esope. S. Evr. Une imagination *grotesque*, c'est-à-dire, folle & plaisante. L'Arioste & les autres Poëtes Italiens inventent mille aventures *grotesques*; font des descriptions *grotesques*.

GROTESQUE, s. f. Ouvrage de Peinture & de Sculpture fait d'une manière *grotesque*; c'est-à-dire, d'une manière capricieuse, bisarre, plaisante, ridicule. Vitruve n'en a pas été cru sur le Jugement qu'il a fait des *grotesques*, & bien loin de persuader à la postérité que ce qu'elles ont de ridicule les doit faire rejetter; &c. Perraut *sur Vitruve*.

Grotesques, se dit encore en sculpture des ornemens répétez qui se taillent sur les moulures, dans des compartimens, &c.

GROTESQUEMENT, adv. D'une manière grotesque. *Ridiculè, Jocalariter*. Il a été peint *grotesquement*.

GROTKAW, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Silésie, située sur la rivière de Neisis, à quatre lieuës de son embouchure dans l'Oder. Elle est capitale de la Principauté de *Grotkaw*.

Le Duché ou la Principauté de *Grotkaw*, ou de la Neisse, *Ducatus Grotkanensis*, *Nissanus*. Contrée du Royaume de Bohême. Elle est dans la Silésie, au couchant du Duché d'Oppelen, aux confins de la Bohême propre & de la Moravie. *Grotkaw*, capitale, & Neisse, qui donne quelquefois le nom à la contrée, en sont les lieux principaux.

GROTONGUE, s. m. & f. Quand il est substantif c'est le nom d'un peuple, d'une nation. Quand il est adjectif, il signifie ce qui a raport à cette nation. Les *Grotongues*, peuple risques & farouche, étoient sortis du fond de la Scythie, à dessein d'entrer de gré ou de force dans les tèrres de l'Empire. Flsch. Un des Romains dechargea un si rude coup sur le *Grotongue*, qu'il lui emporta l'epaule. Id.

GROTTA DEL CANE, ou Grotte du Chien.

GROTTA DE LA SIBILLA. Voyez au mot CUMES.

GROTTA FERRATA. Nom de lieu. *Crypta ferrata*. C'est un célébre Monastère de la campagne de Rome, situé près de la ville de Frascati. Il est déssérvi par des Moines Grècs, qui y font l'Office selon le rit Grèc, & en langue Grècque.

Grotta Rossa, c'est-à-dire, *grotte rouge*. Nom d'un bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le patrimoine de Saint Piérre, sur le Tibre, à deux lieuës au dessus de Rome. *Rubra Saxa*.

GROTTARIA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg de la grande Grèce. *Crypta aurea*, *Cryptoria*. Il est dans la Calabre ulterieure sur la rivière de Protertate, à deux lieuës de Girace vèrs le nord.

GROTTE, s. f. Cavèrne; antre large, ou profond creusé dans une montagne, ou un rocher. *Specus, caverna*. Les Anachorétes se retiroient dans les antres, & dans les *grottes*, pour y méditer plus attentivement sur leurs devoirs. Du Pin.

Au bruit qui trouble son onde,
Le Rina frémissant d'éfroi,
Sort de sa grotte *profonde.* Bouh.

Il se trouve dans les *grottes* des cristeaux de roche, & plusieurs autres congelations.

Ce mot vient de *crypta*. Voyez Ménage & Nicot: mais il vient plus immédiatement de l'Italien *grotta*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit aussi *grota*. Voyez les *Acta SS. Mar. Tom. III. p.* 248. dans la vie du B. Gérard de Villamagna près de Florence, où on lit n. 3. *In locum suum redut, cui à grottu, id est cryptis, nomen erat.*

Grotte. Les Italiens appellent ainsi les Eglises soutèrraines. Il y a à Rome la *Grotte Vaticane*.

Grotte, se dit aussi des petits bâtimens artificiels qu'on fait dans les jardins, & qui imitent les *grottes* naturelles. On les décore au dehors d'architecture rustique, & au dedans on les orne de coquillages, où l'on fait plusieurs jets d'eau. La *grotte* de Vèrsailles est une éxcellente piece d'Architecture. Salomon de Caux a fait un Traité des *Grottes* & fontaines.

GROTTE, s. f. Nom propre d'un ancien bourg, mais fort déchû. *Grotta*, anciennement, *Herbessus*. Il est dans la vallée de Mazara en Sicile, sur le Salso, à huit lieuës de Gèrgenti vèrs le nord.

Grotte du Chien. Cavèrne qu'on trouve à 4 lieuës de Naples vèrs Pouzzoles. *Antrum Canis*. On l'a ainsi nommée parce que si l'on y jette un chien, il meurt bientôt, à moins qu'on n'aille le plonger dans le lac d'Agnano, qui en est proche. On l'appelle aussi pour la même raison, *Bucca Venenosa*, Bouche venimeuse. Voyez le P. Kirkér.

Grotte du Laict. C'est une cavèrne de la Palestine. *Crypta Lactea*. Elle est à douze cens pas de l'ancien bourg de Bethléhem. On lui a donné le nom qu'elle porte, parce, dit-on, que la bien-heureuse Viérge y laissa tomber quelques gouttes de lait en donnant la mammelle à Jesus-Christ. On s'est imaginé, qu'à

cause de cela la tèrre de cette Cavèrne avoit la vèrtu de redonner du lait aux femmes lors qu'elles l'avoient pèrdu, & qu'elle guérissoit la fiévre; aussi en tire-t-on continuellement pour en vendre à ceux qui sont assez simples pour ajouter foi à ces contes. On y a bâti un autel, & on avoit construit tout auprès une Eglise sous le nom de Saint Nicolas, qui est ruinée.

GROTTE DE NAPLES. Voyez POSILIPE.

Les Grottes, s. m. Nom propre de lieu, qui fut la partie de Sixte V. *Castellum*, *Grottarum*, *supra Maritima*. C'étoit anciennement une petite ville des Piceniens; maintenant ce n'est qu'un village de l'Etat de l'Eglise. Il est près du Château de Montlte sur la côte de la marche d'Ancone, à quatre lieuës de Fèrmo vèrs l'Abruzze.

GROUAIS, s. m. Nom propre d'une petite Isle de la Bretagne, province de France. *Groasia*. Elle est sur la côte méridionale de cette province, & a une bonne rade.

GROUETEUX, euse, adj. Pièrreux. *Lapidosus*. Fond chaud & *grouéteux*, Le Gendre, *Cult. des Jard.*

GROUILLANT, ante, adj. Qui grouille, qui remuë, qui est en vie. *Vivens, spirans*. Cet homme a douze enfans tout *grouillans*. On dit aussi tout *grouillant* de vèrmines; pour dire, tout couvèrt de vèrmines. *Verminibus scatens*. Les gueux sont tout *grouillans* de poux. Ce fromage est trop nourri, il est tout *grouillant* de vèrs. Tout cela est bas.

GROUILLER, v. act. Ce mot est bas, & signifie, Remuer. *Movere*. Il est si malade qu'il ne sçauroit *grouiller* la tête.

Grouiller, se dit plus souvent avec le pronom pèrsonnel, pour se remuer. Ce paûvre gouteux est entrepris de ses membres, il ne sçauroit se *grouiller*. Quand ce goinfre est assis à table, il ne se *grouilleroit* pas pour le Pape. Commandez à ce paresseux quelque chose, il ne se *grouillera* pas seulement. *Non discedet, non movebit se loco.*

Grouiller, se dit aussi absolument, ou neutralement; pour dire, Se remuer, se mouvoir, se lever, s'ôter d'un lieu, s'en aller. Dites-lui tout ce que vous voudrez, il n'en *grouillera* pas.

Et l'on demande l'heure, & l'on bâille vingt fois.
Qu'elle grouille *aussi peu qu'une piéce de bois.* Mol.

Grouiller, pris absolument signifie aussi, Abonder, être plein; & il est pris toujours en mauvaise part. Les Avocats sont fort communs au Palais, tout en *grouille*.

On dit par une manière de proverbe, la tête lui *grouille*; pour dire, lui tremble de vieillesse, de foiblesse. Un malpropre qui ne change point de linge, *grouille* de vermine. *Scatet*. On a reproche à un bon Auteur, qui s'étoit sèrvi de cette phrase, Il *grouille* de redites.

Selon M. Huet ce mot s'est formé par corruption de *crouller*.

GROUIN, s. m. Danet dit aussi *grouin*, mais Richelet, Pomey, & l'Académie disent *Groin*. C'est le museau d'un cochon, la partie anterieure de la tête d'un *pourceau*, avec laquelle il fouille dans la tèrre. *Rostrum*. Un *groin* de cochon est quelque chose de fort bon à manger.

Ce mot se dit dans le stile burlesque & badin du museau de tous les animaux, & par le mépris du visage de l'homme

Euterpé de son flageolles
Sur son grouin *lui decharge un soufflet.* Rec. de Vers.

Le peuple le dit par mépris des hommes, Il lui a donné sur le *grouin*; pour dire, qu'il lui a donné un coup de poing sur le visage.

Ce mot, selon Bovillius, vient du Latin *grunnire, grogner*, parce que c'est par le *grouin* que les cochons font entendre leur grognement. Selon le P. Pezron *groin* est un mot Celtique.

GROUPADE, s. f. Terme de Manege. Espece de saut d'un cheval qui bondit. *Saltus in sublime*. On dit aussi *Croupade*, & les Ecuyèrs qui parlent le mieux tiennent pour le dèrnier.

Vont tantôt tèrre à tèrre, & tantôt à groupades.
Ajoutent à cent bonds cent fondantes passades. P. Le Moine.

GROUPPE, s. m. Tèrme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, qui se dit d'une piece de sculpture, ou d'un endroit de tableau où il y a plusieurs figures assemblées, soit d'hommes, d'animaux, ou de fruits, qui ont quelque rapport ensemble. *Turba*, *congeries*, *massa*. Il y a dans les Tuilleries un beau *grouppe* de marbre. On dit aussi, Telle & telle chose sont *grouppe* avec telle ou telle autre, quoique ce soient des corps de differente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures soient divisées en deux ou trois *grouppes* ou bandes.

Il y a deux sortes de *grouppes*, ou deux manières de considérer les *grouppes*; par rapport au dessin & par rapport au clair-obscur. La première manière convient aux ouvrages de Peinture &

à ceux de Sculpture; la seconde ne convient qu'aux ouvrages de Peinture. Les *grouppes* par rapport au dessin sont plusieurs figures qui ont quelque union entre elles, ou par l'action qu'elles font, ou par leur proximité, ou par l'effet qu'elles ont. Les *grouppes* par rapport au clair-obscur, sont des figures sur lesquelles les lumières & les ombres sont répanduës de telle manière qu'elles attirent, & que l'œil est porté naturellement à les considérer toutes ensemble. *Grouppe* de trois ou quatre figures. Le Laocoon antique est un *grouppe* de trois belles figures.

Ce mot vient de l'Italien *groppo*.

Dans la Musique *grouppe* signifie une des éspéces de diminution des grôsses ou longues notes, ce qui forme dans l'Ecriture une éspéce de *grouppe* qui ressemble à une boule, à un nœud, ou à un petit buisson. Le *grouppe* est ordinairement composé de quatre notes noires, croches, ou doubles croches, selon le dessein du Compositeur.

GROUPPER, v. act. Tèrme de Peinture. C'est faire quelque grouppe Mettre plusieurs corps en un peloton. Joindre avec addresse plusieurs corps ensemble. *In turmam congerere, campere*. Il faut que les membres soient *grouppez* de même que les figures On dit aussi *agroupper*.

En Architecture on appelle *colonnes grouppées*, des colonnes accouplées, & qui sur un même piédestal, ou socle, sont deux à deux. *Groupper* des colonnes, c'est les disposer deux à deux. On ne les dispose point par trois ni par quatre.

G R U.

GRU, f. m. Vieux tèrme des Eaux & Forêts, qui signifie les fruits sauvages qui se trouvent dans les forêts, qui se grugent par les cochons, ou autres bestiaux qu'on y nourrit, comme sont le gland, la faine, les châtaignes, pommes, & poires sauvages, qui s'affèrment sous le nom de *gru* par le Gruyer. *Sylvatici fructus*. Voyez Monet.

GRUAGE, f. m. Tèrme de Coutumes. Manière de vendre & éxploiter les bois. La coutume de *gruage* est celle selon laquelle il faut mesurer, arpenter, laier, crier & livrer le bois. Droit de *gruage*, *gruarium*. Voyez GRUERIE.

GRUARO. Voyez PORTO GRUARO.

GRUAU, f. m. Farine d'avoine séchée au four, & mouluë en cèrtains moulins faits exprès, dont on sépare le son sans bluteau. *Polenta, ptisanarium, grutellum* dans la basse Latinité On fait de la bouillie éxcellente avec le *gruau*, en le faisant cuire dans du lait, & fort lentement Il est fort sain, & il entretient le teint frais. Il paroit par le *Monasticum Anglicanum*, que les Moines mangeoient du *gruau* d'avoine les mèrcredis & les vendredis de Carême

Il y a aussi du *gruau* d'orge. Le *gruau* d'avoine est plus nourissant que le *gruau* d'orge, ou orge mondée, & il restaure dans les maladies de consumption. DE LA MARE, *Tr. de Pol T. II p.* 1098.

Ce mot vient de *grutellum*, diminutif de *grutum*. On a dit aussi de *grutellum* par abbréviation, *Gruellum*. Voyez *Calman*, *Lexic. Mursius*, *Monastic. Anglic. p.* 149. Les Italiens disent *Crusca*, & les Flamands *grutte*. En quelques lieux on dit *gruel* & *grut*: & on le prend aussi pour toutes autres choses pilées grossiérement; c'est-à-dire reduites en grain. Borel le dérive du Grèc γρῦ, c'est-à-dire, très-petit. Du Cange dit qu'il vient de *gruelum*, qui s'est dit de la *bouillie* qui se faisoit avec de l'eau & toute sorte de farine.

GRUAU, est aussi du gros pain bis de Boulangér, fait de farine dont on n'a pas ôté le son.

GRUAU, est aussi une machine pour élever des pièrres, ou autres fardeaux, qui n'est different de l'engin, qu'en ce que son fauconneau, ou la plus haute piece de bois a plus d'extention, & paroit une petite gruë, parce que le fauconneau, ou etourneau est posé de bas en haut, comme l'échelièr de la gruë.

GRUAU, est aussi le petit d'un oiseau qu'on appelle gruë, *gruinus pullus*, *vipio*. On dit aussi *grouon*.

GRUBENHAGUE, f. m. Nom propre d'un bourg avec un Château & titre de Duché *Grubenhaga*. Il est dans la Principauté de *Grubenhagus* sur la Leine, environ à quatre lieuës de Goltingen vèrs le nord.

La Principauté de *Grubenhague*, c'est une contrée du Duché de Brunswic en Basse-Saxe. *Grubenhagensis principatus*. Elle est divisée en deux parties séparées l'une de l'autre. L'occidentale est entre la Principauté de Calembèrg & l'Evêche d'Hildesheim; Eimbecke en est la ville principale, à deux lieuës de laquelle, du côte du midi, on voit le Château de *Grubenhague*, qui donne le nom à toute la Principauté. La partie orientale est vèrs les confins de la principauté d'Anhalt & de la Turinge. C'est un pays fort montagneux, mais considérable par ses bonnes mines de fèr. Ses principaux lieux sont Lutterbèrg, Osterode, Andresbèrg. Le Duc d'Hanovre possède toute cette principauté, de même que celle de Calembèrg.

GRUBENHAIRES, f. m. & f. Nom de secte sortie des Protestans. *Grubenharius*. Les *Grubenhaires* & les Concubins ont presque les mêmes opinions. Les *Grubenhaires* ont leurs femmes communes, sous pretexte d'un mariage spirituel, & se mêlent indifferemment avec toutes sortes de femmes dans leurs synagogues, après avoir eteint la lumiére. JOVET, *T. I. p* 470.

GRUË, f. f. Gros oiseau de passage, qui vole en troupes rangées en triangle, & qui a un col fort long. *Grus*. La *grue* demeure d'ordinaire en des lieux marécageux, & se tient présque toujours sur un pied. Elle vit de serpens & de grenouilles, aussi bien que la cigogne Elle n'est pas bonne à manger. On disoit autrefois que les Pigmées avoient guèrre contre les *grues*. Aristote & Pline sont de cette opinion, & disent qu'elles combattent contre les Nains, qu'on appelle vulgairement Pigmées, & qu'elles obeïssent à un conducteur pendant leur passage, lequel arrive tous les ans en Septembre, & leur retour est après les semailles. Elles viennent des parties les plus reculées de l'occident ou de l'Amérique. On dit qu'elles n'entreprennent rien sans avoir tenu conseil auparavant; elles élisent, dit-on, des Chéfs pour leurs voyages, ausquels elles obeïssent. Lors qu'elles sont arrivées en quelque lieu, elles établissent un guèt, qui se fait tour à tour par l'une d'entre elles, & pour ne pas se laisser surprendre au sommeil, se soutient dessus un pied seulement, de l'autre pied il tient un cailluo, afin que sa chute le reveille. Lors qu'elles prévoyent des vents impétueux, elles avallent quantité de sable pour se rendre plus pesantes, ainsi que font les Cailles, qui dans leur passage prennent pareillement des cailloux dans leurs piéds afin de n'être pas maitrisées du vent, & qu'elles puissent toujours suivre leur route.

Les *Grues* viennent l'hivèr des pays septentrionaux dans les pays chauds, où les eaux ne se glacent pas si facilement. L'été elles s'en retournent ou vèrs la mèr glaciale, ou aux pays froids, à caûse que nos marais sont déssechez.

Pour ce qui regarde la figure & la hauteur de la *Grue*, si elle étoit étenduë entierement, elle auroit depuis l'extrémite du bec jusqu'au bout de ses piéds, environ cinq piéds. Elle a quelques plumes sur le dèrriere de ses ailes, approchant de sa queuë, qui sont belles & madrées, & que l'on portoit autrefois pour servir d'ornement au chapeau, les grandes pennes de ses ailes sont noires, celles qui couvrent le haut de ses ailes sont petites & cendrées; son col est fort long; sa queuë est courte, en telle sorte que les aîles la passent; les plumes qui couvrent les cuisses sont cendrées, & elles descendent sur les jambes de cinq bons doigts, ses jambes sont noires par dessous les plumes, ses doigts sont aussi longs que ceux d'un homme de moyenne taille, le devant de son col est un peu noirâtre en tirant sur les côtes, mais il est blanc par devant, tout le reste est cendré, à l'éxception des grandes pennes de ses ailes; elle a le sommet de la tête noir, avec une tache rougeâtre, laquelle est d'un rouge beaucoup plus vif au mâle.

Elle aime & fréquente les lieux marécageux, & principalement les lacs & les étangs, on en voit par toute l'estenduë de la tèrre, mais elles ne demeurent pas beaucoup de tems dans le même pays Aldrovand rapporte que l'ete elles vivent en Thrace, & que l'hivèr elles se retirent dans la Libie, & dans les regions éloignées.

La *Grue* pond deux œufs ordinairement, & met une pièrre entre deux, lorsqu'ils viennent à éclore ils se rencontrent mâle & fémelle, & lorsqu'ils sont assez forts pour voler, ils s'en vont avec les autres.

La *Grue* a la voix fort haute, & la raison qu'en donne Bellon, est que son sifflet va jusqu'à les poumons; lorsqu'elle vole en l'air & sans bruit, c'est signe de beau tems, & si elle se repôse en tèrre, c'est signe de tems pluvieux. On dit que lorsque les *Grues* volent par le mont-Taurus, qui est rempli d'Aigles, elles mettent des pièrres dans leur bèc, afin de s'empêcher de crier, & lorsquelles sont surprises de l'Aigle, elles se rangent en bataille, comme si elles devoient livrer combat, les oies font la même chose.

Pline raporte que les *grues* deviennent noires en vieillissant.

On dit des *Grues* qu'elles craquent, c'est-à-dire, que craquer est le vèrbe qui éxprime leur cri en notre langue, comme en Latin *gruere*, dans Festus. On dit aussi qu'elles trompettent, *Boutart*. Ce mot n'a pourtant point cet usage en latin. Voyez sur les *grues* Vossius *De Idolol. L. III C.* 81. 84. & 92.

La *grue* a sèrvi de corps à beaucoup de devises. En voici quelques-unes des meilleures. Une *grue* qui, comme dit Solin, se charge d'une pièrre quand elle veut voler, avec ce mot, *Juvat*, ou *firmat gravitate volatum*, marque que la maturité rend une entreprise plus sûre. Des *grues* volant, selon leur coutume, sous la conduite de l'une d'elles, avec cet hemistiche, *Omnes dirigit una*, est la dévise d'un Prince, ou d'un Prelat, d'un Supérieur, &c.

dont

dont les peuples suivent la conduite. Une *gruë* qui veille & qui fait sentinelle pendant que les autres dorment, avec ce mot, *Nihil me stante timendum*, est encore la dévise d'un Prince, ou d'un Prelat soigneux qui veille sur son peuple. Pour une République où chacun à son tour tient le prémier rang dans le gouvérnement; des *grues* qui chacune à leur tour conduisent la bande, *Alternis agmina ducunt*.

GRUË BALEARIQUE. *Grus Balearica*. La *grue* Baléarique est présque de la grandeur de la *grue* commune, & a toutes les mêmes façons de faire; elle est très-belle à la vüë, son bec est d'un cendré brun. Le sommét de sa tête est noir, duquel sort une crête ou hupe qui s'éléve, composée de quantité de plumes très-déliées & menuës, qui sont dorées de part & d'autre des temples. Elle a une tache blanche assez longue, au bas de laquelle l'on voit deux pendans qui sont de chair, qui tirent sur la couleur de rôse; son cou, sa poitrine, son ventre & ses jambes sont de couleur cendrée obscure, son dôs est couvért de plumes noires, qui approchent du vèrd, ainsi qu'au Vanneau; les petites ou les premiéres plumes de ses ailes, ainsi que les dérniéres & les plus grandes, sont de même couleur que la poitrine; celles qui paroissent au second rang sont entiérement blanches, & sont suivies d'autres qui sont de couleur de rouille; elle n'a pas de queuë, ou elle est éxtrémement courte.

La fémelle de cette éspéce d'oiseau n'est en aucune façon différente du mâle, hormis qu'elle a le corps plus menu, & n'a pas cette beauté qui paroît dans le mâle; la prunelle de ses yeux est noire, environnée d'un cércle qui est de couleur de jaune paille, on voit communément de ces *grues* aux environs du Cap vèrd.

GRUE DU JAPON. *Grus Japonica*, *Grus Japonensis*.

La *grue* du Japon a beaucoup de ressemblance avec la commune, elle est présque toute blanche, à l'éxception du bèc, du bas du cou, des piéds, & du dedans des ailes; son bèc & les piéds sont d'un vèrd brun, le sommét de la tête est d'un rouge eclatant, semé de taches noires, la moitié du cou par le bas est noirâtre, au dessous des ailes on voit des plumes qui pendent, qui sont grandes, & garnies de quantité d'autres plumes noires, tout le reste de l'oiseau est noir. Athenée dit que Mélanthius avoit une telle passion pour la bonne chère, qu'il souhaitoit d'avoir un col aussi long qu'une *grue* pour gouter plus long-tems le plaisir de boire & de manger. Les Anciens appelloient la *grue*, l'oiseau de Palamede.

Ce mot vient de *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui se trouve dans la Loi Salique. MEN. *Grus*, une *grue*, est un mot formé sur le *gru* des Celtes. PEZRON.

GRUË, se dit figurément de ceux qui sont stupides, niais, sots, ou aisez à tromper: mais on ne l'employe guére qu'avec la négative. Cet homme n'est pas si *grue* que vous pensez.

Soupirs & pleurs feroient passer pour gruë. DES-HOUL.

GRUË DE MER. Sorte de poisson qui a quelque chose de la *grue* térrestre.

GRUË, est aussi un instrument de suplice dont on se sèrt dans les corps de garde des villes de guérre. Il est composé de deux morceaux de fér plats & larges chacun de trois doigts, & épais d'un doigts, qui par le bas sont faits en forme de bec de *grue*, & par le haut en maniére de carcan avec des menotes de côté & d'autre. Mettre un soldat à la *grue*.

GRUE. Nom que les Astronomes donnent à l'une des douze constellations Australes, qui ont été decouvèrtes par les modérnes.

GRUE, est aussi une machine pour élever des piérres dans les grands bâtimens. *Grus architectonica*, *tractoria*. Elle est composée de plusieurs piéces de bois. La principale est un arbre elevé perpendiculairement, & qui se términe en poinçon par le haut: cet arbre est empaté dans le milieu de huit piéces de bois pulées en croix, & soutenu de huit bras, ou liens en contrefiche, qui s'assemblent vèrs le haut de l'arbre, & y sont joints avec tenon, & mortaise. La piece de bois qui porte, & qui sèrt à elever les fardeaux, s'appelle echelier, ou rancher. Il est garni de chevilles, ou ranches, & posé sur un pivot de fèr qui est au bout du poinçon de l'arbre. Il est assemblé avec plusieurs moises à des liens montans. Il y a des pieces de bois que l'on nomme soupente, attachées à la grande moise d'en bas, & à l'écheliér, & qui sèrvent à porter & la rouë & le treuil autour duquel se devide le cable. Le câble passe dans des poulies qui sont au bout des moises & à l'éxtrémité de l'echelier. Tout le corps de la *grue*, c'est-à-dire, l'*echelier*, les *moises*, les *liens montans*, les *soupentes*, la *roue*, & le *treuil*, tourne sur le pivot autour de l'arbre, pour placer les fardeaux ou l'on veut. On l'appelle *grue*, parce qu'elle avance comme le cou d'une *grue*.

On dit provérbialement, qu'un homme a le cou de *gruë*, quand il l'a bien long, ou quand il fait effort pour l'allonger. On dit aussi, qu'un homme fait le pied de *grue*, quand il est long-tems debout en quelque lieu, & particuliérement quand on le fait attendre, parcequ'on dit que les *gruës* ont coûtume d'avoir un piéd en l'air quand elles font sentinelle. Il étoit bien nécessaire de m'envoyer là faire le piéd de *gruë*. M[lle] L'HERITIER. On dit aussi, Maitre Gonin est mort, le monde n'est plus *gruë*; à ceux dont on a découvèrt la finesse, & qui vouloient tromper.

GRUË, *Grus*, est aussi une éspéce de danse que les jeunes Athêniennes dansoient tous les ans à Delphes le jour des Delies autour de l'Autel d'Apollon. C'étoit une danse dont les pas & les figures embarrassées & entremêlées les unes dans les autres exprimoient les tours & les detours du labyrinthe où étoit le Minotaure que Thesée tua. Voyez l'*Archaeologia Attica* de Fr. Rosseus.

GRUERIE. Voyez GRURIE.

GRUGER, v. act. Casser, réduire en menuës parties des choses dures, seches & friables. *Comminuere*, *frangere*. Le grès est dur, mais on le *gruge* avec les marteaux. Les Sculpteurs disent *gruger* le marbre: ils le *grugent* avec la marteline dans les enduits où ils ne peuvent se sèrvir du ciseau & de la masse. On fait sécher le sel, & puis on le *gruge* dans un mortiér.

Ce mot vient du Grèc γρυω, *manduco*.

GRUGER, se dit aussi de ce qui est dur, & qu'on casse avec les dents. On *gruge* des croutes, du biscuit de mèr. On entend *gruger* toute la nuit des rats dans ce greniér.

GRUGER, signifie simplement, Manger beaucoup. Cet homme a quatre valèts qui *grugent* bien. Il a des parasites qui le *grugent*, qui auront bientôt *grugé* son bien. En ce sens il ne se dit guére que par raillerie.

Tant que j'aurai de quoi gruger,
Je veux dormir, boire & manger. S. AMANT.

Dans la faim de tous mets on gruge. ID.

GRUGER, se dit figurément & burlesquement en Morale, de la chicane, qui consomme en peu de tems le bien d'un plaideur. On a remarqué que les Procureurs & Avocats ne laissent point transiger leurs parties tant qu'il y a quelque chose à *gruger* pour eux. La Fontaine dit en parlant de la chicane du Palais:

On nous mange, on nous gruge,
On nous mine par des longueurs.

GRUGER, a une signification particulière dans quelques Chapitres, où *gruger* la maison d'un Chanoine, signifie partager entre les Dignitez & les Chanoines ce qui provient de la vente de la maison de ce Chanoine, quand il meurt avant de la résigner. Dans le Chapitre de Notre-Dame de Paris, quand on *gruge* une maison, les Dignitez ont le double de ce qu'ont les Chanoines.

GRUGÉ, ÉE, part. & adj. *Comminutus*, *fractus*.

GRUIRIE. Voyez GRURIE.

GRUME. Tèrme des Eaux & Forêts, qui se dit du bois qui est encore avec son écorce, qui n'est point équarri. Les Marchands vendent beaucoup de leurs bois en *grume*, comme les pieux pour les ponts, les limons, fléches, & autres bois de charronnage.

Ugotio dit que le mot *gruma*, est cette croute qui s'attache au douves d'un muid en dedans par les vapeurs du vin, d'où on a fait *grume*, *grumeau*, & *grumeleux*.

GRUMEAU, s. m. Partie du sang, du lait, ou autre liqueur qui se caille, qui s'épaissit, ou qui est mal délayée. *Grumus*. Les pulmoniques crachent quelquefois des *grumeaux* de sang. Cette colle, cette bouillie n'est pas bien delayée, elle est toute en grôs *grumeaux*. On appelle *grumeau* de lait, de petites duretez qui demeurent aux mammelles des nouvelles accouchées. DEGORI.

Ce mot est formé de *grumulus*, qu'on trouve dans les glosses d'Isidore. HUET.

SE GRUMELER, v. n. passif. Devenir en grumeaux, se former en grumeaux. *Grumescere*, *abire in grumos*, *concrescere*. Quand la femme n'est pas assez tirée, son lait demeure dans ses mammelles, & parce qu'il y demeure trop, il s'aigrit, il s'y caille, il s'y *grumele*. MAURICEAO.

GRUMELÉ, ÉE, part. & adj. Qui est en grumeaux. On le dit du sang. *Concrescens*, *concretus*. On met des tentes dans les commencemens pour faire sortir le sang *grumelé*, ou extravasé. DIONIS.

GRUMELEUX, adj. m. Est un épitete que l'on donne au bois quand il est âpre & rude au maniment. *Scaber*, *asper*.

GRUMELEUX, se dit aussi de ce qui est plein de grumeaux. *Grumosus*. Mammelles dures & *grumeleuses*. Pituite *grumeleuse*. DEGORI.

GRUMELEUX. Ce mot se dit aussi des fruits. C'est la même chose que pâteux, farineux.

GRUMÉNHA. Prononcez l'*nh* mouillées ; comme si nous écrivions *Grumegna*. s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Portugal dans la Province d'Alentejo. *Jurisimenia*. Il est situé sur la Gaudiane, trois lieuës au dessous d'Elvas.

GRUMER, vèrb. neut. Tèrme de Coûtume. Les bêtes *grument* lorsqu'il paroit par leur fiente qu'elles ont mangé des raisins dans les vignes. Les bêtes qui *grument* sont confisquées dans quelques Provinces.

GRUNDILE, ou GRUNDULE, adject. *Grundilis*, *grundulis*. Tèrme de Mythologie qui ne se dit que des Lares *grundiles*, qu'on jugea à propos d'honorer à Albe, & selon d'autres à Rome, à cause d'une truye qu'Énée rencontra, qui avoit eû trente petits cochons d'une portée. *Grundiles*, ou *grundules Lares*.

Ce mot vient du Latin *grunnire*, *grogner*, c'est le cri que font les cochons.

GRUNFELDS, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconnie en Allemagne. *Grunfelda*. Elle est dans l'Evêché de Wurtzburg à trois de Marienthal vèrs le nord.

GRUNINGUEN, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville d'Allemagne. *Grununga*. Ce lieu est situé dans la principauté d'Halbèrstat en Basse-Saxe, sur la rivière de Sèlke, à trois lieuës de la ville d'Halbèrstat du côté de l'orient.

Gruninguen, est aussi le nom d'une petite ville, ou bourg de la Suisse. *Grununga*. Ce lieu est dans le Canton de Zurich sur la rivière d'Aa, à quatre lieuës de la ville de Zurich vers l'orient méridional.

GRUNSTAT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne. *Grunstadium*. Elle est dans le Comté de Linange, entre le nouveau Linange & la ville de Vormes.

GRURIE, ou GRUERIE, s. f. Petite Jurisdiction de Campagne, où se font les rapports des moindres delits commis dans les forêts, pour les juger en prémière instance, & qui est subaltèrne à l'égard des Maîtres particuliers des Eaux & Forêts qui sont dans les villes. *Ditio minor*, *inferior*, *sylvatica*.

Grurie, se dit encore de la maison du Gruyer, & du lieu où s'éxèrce la jurisdiction appellée *grurie*.

Grurie, ou Gruerie. C'est aussi un droit en vèrtu duquel le Roi a part à la vente des forêts dans son Royaume, un certain droit que le Roi prend en quelques forêts de son Royaume, comme le tiers & danger en Normandie, ainsi que dit Chauffour en son Traité des Eaux & Forêts. Mais Choppin dit que c'est seulement une Jurisdiction que le Roi a sur les bois des particuliers, dans lesquels il établit des Juges & des Gardes pour leur consèrvation ; ensorte que les Maîtres ne les peuvent faire couper qu'avec les solemnitez requises pour les bois qui sont en tiers & danger, & que l'amende des delits appartient au Roi qui les fait garder, quoiqu'il ne prétende rien au fonds. Quelques Auteurs appellent aussi cela, *droit de gruage*.

Le Droit de *grurie* dans son origine ne se levoit pas seulement sur les bois, mais aussi sur les tèrres labourables, sur ce qui vient des forêts, comme le charbon ; d'où vient que le droit qui revient au Roi sur le charbon s'appelle *grurie* de charbon.

Il y a des Auteurs qui dérivent ce mot de δρυΐνος, dont la racine est δρῦς, *chêne*.

GRUYER, ou GRUIÉR, adj. masc. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dressé pour chasses aux gruës. *Gruinus*, *grum raptator*, *falco*. Faucon *gruyér*. Si vous voulez faire un Lanier *Gruyer*, faites une caverne ou chambrette obscure souatèrre, mettez-y le Lanier ; qu'il ne voye point la lumière, sinon quand vous lui donnerez son pât, & ne le tenez point sur le poing que de nuit ; quand vous voudrez qu'il vole, faites du feu dans sa cavèrne, & quand elle sera chaude ôtez le feu, & baignez l'oiseau en vin pur, & le mettez dans la cavèrne, puis paissez-le de cèrvelle de poule & le portez voler.

GRUYER, s. m. Est un Officiér subaltèrne qui juge en prémière instance des delits & malvèrsations qui se commettent dans les forêts. *Custos saltuarius*. On l'appelle quelquefois *Verdièr* & *Forêtièr*, *Chastelain*, *Concièrge*, *Maître-Sèrgent*. Les *Gruyérs* sont établis dans la campagne en des lieux éloignez des maîtrises. Ils ont pouvoir de juger jusqu'à six livres, & l'appel de leurs jugemens se releve pardevant les Maîtres particuliers. Un *Gruyér* qui n'avoit guère de pratique, prétendoit que quand on avoit donné des coups de bâton à un homme, il en devoit connoître, parceque le bâton se tiroit des forêts ; & par la même raison, que lors que l'on jettoit de l'eau sur quelqu'un par la fenêtre sans crier gare, cela le regardoit encore. Men.

Ce mot vient du *gru* ou fruit des forêts, dont le *Gruyér* doit avoir le soin, selon l'avis de Pithou. Nicod le dérive du Grec δρῦς, qui signifie *chene*, comme qui diroit *dryer*, au lieu de *gruyér*. D'autres croyent qu'il vient *a gruibus*, à cause que ces oiseaux sont de bon guêt & de bonne garde ; ce que doivent faire ces Officiers à leur exemple. Du Cange dit que ce nom vient de

l'Allemand *gruen*, ou *groen*, qui signifie *viridis*, d'où on a fait *viridarius* & *verdiér*. Le *Gruyer* est un Sèrgent ou Gardebois, selon Borel, & vient de Druide. Groirie est une forêt commune, Lobin. *Gloss.* La Charge de Grand *Gruyér* de Franche-Comté étoit considérable. Les Seigneurs de Saux étoient Grands *Gruyérs* héréditaires. Gollut, *L. II. p.* 138.

Gruyer, se dit figurément d'un homme qui est habile en son métier, en quelque profession. Il faut aller consulter ce vieux Avocat, il est *gruyér* en cette matière.

GRUYERE, s. f. ou GRIÈRS, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Gruyera*. Elle est sur le Sana dans le Canton de Fribourg, à six lieuës de la ville de ce nom vèrs le midi. Ce lieu avoit autrefois ses Comtes particuliers, dont le Domaine s'étendoit jusqu'au lac de Genêve. Il est maintenant chéf du principal Bailliage de Fribourg, & il a un beau château, où le Baillif fait sa résidence. Maty. Nous disons *Gruyére* en France, & non pas *Griérs*, comme on le va voir dans l'article suivant. Quelques-uns écrivent *Gruiéres*.

GRUYÈRE, s. m. Sorte de fromage à grands yeux. Voilà d'excellent *gruyère*. Il tire ce nom du pays de Gruyère en Suisse ; & de là vient qu'on dit aussi, Fromage de *gruyère*. *Grueeranus caseus*

G R Y.

GRYFE, ou GRYPHE. Voyez GRIFFE.

GRYFIQUE, ou GRYPHIQUE. Voyez GRIFIQUE.

GRYFON, ou GRIPHON. Voyez GRIFON.

GRYMPE, s. f. Voile. Ce mot se dit d'un voile de sainte Agathe. *Grympa*. Bollandus *Febr. T. II. p.* 647. dit que l'on trouve dans des Manuscrits qui parlent de ce voile de sainte Agathe, *grympa*, que ceux de Catane appellent ce voile *grympa* & *grympia*, que quelques Sçavans le tirent de γρυμπάνειν, qu'Hésychius explique par γρυπτάνειν, & συγκάμπτειν, c'est-à-dire, *courber*, rouler, parce qu'on montre ce voile plié en quatre au bout d'un bâton d'argent, que les Portugais appellent aussi *grympa*, ce que nous nommons une girouette ; mais Bollandus ne croit pas que ces étymologies reviennent assez à ce nom, sur tout il rejette le *grympa* des Portugais, & il a raison. Chastelain rejette à son tour l'étymologie de Bollandus, & la raison pour laquelle Bollandus croit que ce voile a été appellé *grympe*. Voici ses paroles. Le célèbre voile de sainte Agathe, qu'on a coutume d'opposer aux flammes du mont Ethna, est nommé communément la *Grympe* de sainte Agathe, & cela par toute la Sicile, ce n'est pas le voile qu'elle avoit sur la tête ; mais c'est le poile qui d'abord avoit été mis sur son tombeau, comme on voit par les Actes. Γρυμπάνειν, mal écrit par les Copistes γρυμπαίνειν, est un vieux mot, qu'Hésychius interprete par γρυπτάνειν, qui signifie courber, ce qui, selon le même Hésychius est la même chose que συγκάμπτειν, (mal mis par les mêmes Copistes συγκάπτειν,) qui veut dire envelopper : ainsi une *grympe* est proprement l'envelope d'un tombeau. Cette intèrpretation paroit plus naturelle que celle que lui donne Bollandus, qui veut que ce voile ait été nommé *grympe*, parcequ'ordinairement il est ployé.

Cette *grympe* est de lin, avec une bordure de fil d'or. Elle est ordinairement ployée, & enveloppée d'un taffetas dans une grande bourse quarrée couvèrte de damas, faite comme un ancien corporalier, & enfèrmée dans une chasse d'argent. On la mettoit autrefois dans le tombeau de sainte Agathe, comme on sèrre encore à présent la sainte Ampoulle de Rheims dans celui de S. Remy. Le lin dont est tissu cette *grympe* paroit de couleur de rose seche. C'est de cette tissure que les tissérans de Rome & de quelques autres lieux ont pris sainte Agathe pour leur patronne. Au reste, il ne faut pas croire que *grympe* ait été dit pour *guimpe*, non plus que *velum* pour voile de Religieuse, ou pour coëffe de femme séculière. Les seuls noms qu'on lui peut donner, sont ou voile, mot générique, autorisé par ses Actes ; ou poile, mot spécifique aux couvèrtures des tombeaux, fait de *pallium*, ou *grympe*, mot individuel à celui de sainte Agathe. Chast. Mart. T. I. p. 540.

GRYMS-EY, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'océan septentrional. *Grimsa*. Elle est sur la côte septentrionale de celle d'Islande, & elle est peuplée & cultivée.

G U A.

GUABELER. Voyez GABELER.

GUACATENE, s. m. Petite plante blanchâtre qui croît dans la Nouvelle Espagne, elle ressemble au pouliot des montagnes ; mais elle n'a point d'odeur. Elle est vulnéraire, elle guérit les hémorroïdes : on lave les ulcères, & les hémorroïdes avec la décoction de la plante, puis on y applique de l'hèrbe pulvérisée.

GUACOCINGO. Voyez GUAXOCINGO.

GUADAJARA.

GUADAJARA, Voyez GUADIERO.

GUADALAVIAR, s. m. Nom propre d'une rivière d'Espagne. *Guadalaviara, Turia, Turias, Durius.* Elle naît aux confins de l'Arragon & de la Castille nouvelle, près des sources du Tage & du Xucar, & ayant baigné Abatazin & Tèruel dans l'Arragon, elle traverse le Royaume de Valence, baigne la ville de ce nom, & peu après elle se decharge dans le Golfe de Valence.

GUADALAXARA, ou *Guadalajara*, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Espagne, capitale de l'Algarie en la Castille nouvelle. *Guadalaxara.* Elle est sur la rivière d'Hénarès, à quatre lieuës au dessous de la ville d'Alcala. Il y a une histoire Espagnole de *Guadalaxara* par Dom Alphonse Nunez de Castro. Il dit dans la description qu'il en fait, qu'elle est au cœur du Royaume de Tolède, qu'elle est très-ancienne, que Jules César l'amplifia; qu'elle est dans une situation très-fèrtile & très-agréable; que toutes les grandes maisons de Castille en sont sorties. Quelques Historiens Espagnols disent qu'elle a eté fondée par l'Hèrcule de Libye, 1668. ans avant J. C. D'autres, qu'elle le fut seulement 818 ans avant J. C. par les Phéniciens. Pièrre de Médina veut qu'elle ne l'ait eté que par les Grées de Phénicie; c'est-à-dire, les Macedoniens etablis en Syrie; ou les Syro-Macédoniens. D'autres enfin soutiennent qu'elle ne l'a ete que par les Romains. De Castro s'en tiroit au premier sentiment. Voyez cet Auteur C. 12.

GUADALAXARA, est aussi le nom d'une ville de l'Amérique septentrionale, située sur la rivière d'Esquitlan dans l'Audience de *Guadalajara*, environ à quarante-cinq lieuës de la ville de Méchaocan du côté du couchant, & à une pareille distance de la mèr du sud. *Guadalajara* jouit d'un air fort tempéré, & a un tèrroir très-fèrtile, où croissent tous les fruits de l'Europe, qu'on a pris soin d'y transporter. Aussi est-elle grande & belle, & le siege d'un Evêche suffragant de Mexique, & celui d'une Audience ou Parlement dont le ressort est fort etendu.

L'Audience de *Guadalajara*, ou la nouvelle Galice. *Guadalaxara. Gallæcia Nova.* C'est un grand pays de la nouvelle Espagne dans l'Amérique septentrionale. Il est borné au levant par le vieux Méxique, & au nord par le nouveau; la mèr vèrmeille le baigne au couchant, & celle du sud au midi. Cette Audience renfèrme sept Provinces; on trouve ces quatre le long de la côte. Xalisco, Chiametlan, Culiucan & Cinaoloa; au levant desquelles, & dans les tèrres, on trouve la nouvelle Biscaye, le Zacatecas, & la province de *Guadalajara*, où est la capitale de toute l'Audience.

GUADALCANAL, s. m. Nom propre de lieu. *Guadalcanalum*, anciennement, *Sisapone*, *Sisapo.* C'etoit anciennement une petite ville de l'Espagne Betique, maintenant ce n'est qu'un village situé dans l'Andalousie aux confins de l'Estremadoure, entre Seville, & Ellema.

GUADALENTIN, s. m. Nom propre d'une rivière d'Espagne. *Guadalentinus*, anciennement *Chrysius Fluvius.* Elle a sa source dans la Sièrra Névéda en Grenade, où elle baigne Gaudix & Baça, & ayant passé à Lorca en Murcie, elle se decharge dans le Golfe de Cartagéne.

GUADALÉTE, s. f. Nom propre d'une petite rivière d'Espagne *Guadaleta*, *Lethes.* Elle coule dans l'Andalousie, & baigne Xerès de la Frontéra, & Puèrto de S. Maria, où elle se décharge dans le Golfe de Cadix. MATY.

GUADALIMAR, s. m. Nom propre d'une petite rivière d'Espagne. *Guadalimarus.* Elle baigne Alcaraz en la Castille nouvelle, & entrant dans l'Andalousie, elle se joint au Guadalquivir vis-à-vis du village de Cazorla. MATY.

GUADALOUPE, s. f. Nom propre d'un lieu, qu'on nomme aussi Sainte Marie de *Guadaloupe Guadalupia, Aqua Lupia* Bon bourg d'Espagne, situé sur une petite rivière qui porte son nom, & dans la Castille nouvelle, environ à neuf lieuës de Truxillo vèrs le levant. *Guadaloupe* est un petit lieu de dévotion, fort fréquenté par les pelerins. MATY.

GUADALOUPE, ou GUARDELOUPE, s. f. Nom propre d'une Isle de l'Amérique. *Guadelupia, Aqua lapia.* Elle est une des Antilles de Barlovento, & située à douze lieuës de la Dominique du côte du nord. Elle peut avoir soixante lieuës de circuit, son tèrroir est fèrtile, & la ville principale porte son nom. Les François qui en sont les maîtres, y ont établi plusieurs Colonies, & construit quelques forts pour la défense. MATY.

Voyez sur la *Guadaloupe* le P. Du Tèrtre Histoire des Antilles.

GUADALQUIVIERO, s. m. ou GUADALMEDINA, s. f. Nom propre d'une petite rivière d'Espagne. *Guadalquiviera*s, anciennement *Siduca*, *Fluvius fœderatorum* Elle coule dans la Grenade, & se décharge dans la mèr Méditèrranée à Malaga. MATY.

GUADALQUIVIR, s. m. Nom propre d'une des plus grandes rivières d'Espagne. *Guadalquivira*, *Bætis.* Les anciens, qui l'appelloient *Bætis*, donnerent son nom à toute l'Espagne Bétique, & les Maures l'appellèrent *Guadalquivir*, qui signifie un grand fleuve. Il coule tout entier dans l'Andalousie, prenant sa source vèrs les confins de Grenade & de la Murcie, & baignant les villes de Baeza, d'Anduxar, de Cordouë, de Seville, de S. Lucar de Barraméda, il se décharge peu après dans le Golfe de Cadix. MATY.

GUADARRAMA, s. f. Nom propre d'une rivière de la Castille nouvelle en Espagne. *Guadarrama.* Elle prend sa source à la Sièrra Tablada, passe à *Guadarrama* & à l'Escurial, & se decharge dans le Tage, environ à trois lieuës au dessous de Tollède. MATY.

GUADAVARI, s. m. Nom propre d'une ville de la Presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. *Gudavarum*, *Guadavarum.* Elle est dans le Royaume de Golconde sur le Cap de *Guadavari*, à l'orient de la ville de Masulipatan. Mr Baudran assure qu'on doit nommer cette ville & ce cap *Gudavari.* MATY.

GUADEL, s. m. Nom propre d'une ville de Pèrse. *Guadela.* Elle est dans le Khèrman sur le Golfe d'Ormus, où elle a un bon port. Quelques Géographes estiment qu'elle est l'ancienne *Samydace.* ou *Samidaca.* MATY.

GUADIAMAR, s. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Andalousie, en Espagne. *Guadiamara*, anciennement, *Menoba.* Elle se decharge dans le Guadalquivir à six lieuës au dessous de Sevile. MATY.

GUADIANE, s. f. Nom propre d'une des grandes rivières d'Espagne. *Guadiana*, *Anas.* Elle prend sa source dans la Castille nouvelle aux lacs de *Guadiana*, & elle porte d'abord le nom de Roidera, passant au travèrs des hautes montagnes qui la dérobent à la vuë pendant une heure, elle reparoit aux lacs qu'on appelle Ojus de *Guadiana*, d'où elle va baigner Calatrava dans la Castille, Medelin, Merida & Badajos dans l'Estramadure d'Espagne, & après avoir coule quelque tems dans l'Alentejo en Portugal, elle va séparer le Royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se décharger dans le Golfe de Cadix. On a dit que cette rivière couloit dix lieuës sous tèrre près de Medelin, qu'ainsi elle avoit un pont, sur lequel on pouvoit faire paitre dix mille moutons: mais les nouveaux Géographes & Voyageurs traitent cela d'érreur populaire. MATY. M. Corneille dit *Guadiana*, comme les Espagnols.

GUADIEL, s. m. Nom propre d'une petite rivière de la Castille nouvelle en Espagne. *Guadiela.* Elle se decharge dans le Tage près de Zurita.

GUADIERA, ou GUADIARA, s. f. Nom propre d'une petite rivière d'Espagne. *Guadiera.* Elle baigne Ronda en Grenade, & ensuite travèrsant une petite partie de l'Andalousie, elle se décharge dans la mèr Meditèrranée, entre la ville de Gibraltar & celle d'Estepona. Quelques Géographes prennent cette rivière pour la Barbesola des Anciens, que d'autres croyent être le Rio Nèrde qui se decharge dans la mèr à Marbella en Grenade. MATY.

GUADILBARBAR, subst. masc ou MAGRADA. Grande rivière d'Afrique. *Guadilbarbara*, *Magrada.* Elle prend sa source dans le Biledulgerid propre, aux confins de Téchort, puis ayant baigné Borgio, Pescaie & Tebesse dans le pays de Zeb, elle entre dans le Royaume de Tunis, y baigne Masti, & se divise en deux branches; l'orientale, sous le nom de *Magrada*, va se decharger dans la mèr à Porto Farina; & l'occidentale, après avoir baigné Beja, se décharge aussi dans la mèr près de Tabarca, sous le nom de *Guadalquivir.* Quelques Géographes croyent que ce Guadalquivir est le Rubricatus des Anciens, que d'autres prennent pour le Jadog, rivière du Royaume d'Algér qui se décharge dans la mèr à Bone du côté de l'orient. MATY. De la Croix dans son Histoire d'Afrique T. II dit que le *Guadilbarbar* est une riviere du Royaume de Tunis, appellée autrefois *Tusca*; qu'elle prend sa source une lieuë au dessus de la ville d'Urbs, que de Tunis à Bone elle fait tant de détours qu'on la passe 20 ou 25 fois, & qu'elle se décharge dans la mèr près de Tabarca à sept milles de Bugie.

GUADIX, s. m. Nom propre d'une ville Episcopale du Royaume de Grenade en Espagne. *Guadicia*, *Acci.* Elle est sur le Guadalentin près de sa source, à dix lieuës de la ville de Grenade, dont elle est suffragante. Elle fut conquise sur les Maures par Fèrdinand & Isabelle l'an 1489. MATY.

GUAFO, s. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume d'Afrique dans la côte d'or. *Guafum.* Il a Tabon & Auten au couchant, & il en est séparé par une petite rivière. Adom lui est au nord-ouest, & Abrambo au nord, Fétu au levant, & la mèr au midi. La capitale du Royaume de *Guafo* est *Guafo*, qu'on appelle aussi le Grand Commendo. Il est dans la Tèrre-fèrme.

Le principal lieu de la côte est à quatre lieuës au levant de Sam, sur les confins du Royaume de Fetu. Son nom ordinaire est le petit Commendo. Les Négres l'appellent *Auaki*, ou *Aguaki*, & les Portugais *Aldea des Torrès* Voyez de la Croix Relat. d'Afriq. T. IV.

GUAGIDA, f. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume d'Algèr en barbarie. *Guagida*, *Ladigara*. Elle est sur la rivière d'Arcsgol, dans le Telensin, entre la ville de ce nom, & celle de Baba.

GUAHAM. Voyez GUAJAN, & GUAHAN, GUAM.

GUAHEUX, f. m. Vache sauvage. C'est un animal de couleur de châtaigne obscure, un peu moindre qu'un petit bœuf, avec des cornes fort noires & fort pointuës. Le *guaheux* est fort vîte, & sa chair est très-bonne. ABL. D'Ablancourt dans sa Traduction de Marmol L. I. C. 23. T. I. p. 53. dit *Guahex* & non pas *Guaheux*.

GUAINE, f. f. Voyez GAINE. Il y a des éxemples de ce mot écrit avec un *u*. La fèrmentation donne occasion aux parties acides de se dégager des *guaines* qu'elles retenoient. LEMERY.

GUAINUMU, f. m. Grôs cancre du Brésil. Il a la gueule fort large. Il se tient près du rivage. Il est bon à manger.

GUAIRA, f. f. Nom propre d'une province du Paraguay en l'Amérique Méridionale. *Guaira*. Elle est bornée au nord par le Brésil, au couchant par le Paraguay propre, & au midi par le Parana; la mèr de Paraguay la baigne au levant. Cette Province est travèrsée par la rivière de Parana. Les Espagnols y ont plusieurs Colonies, dont les principales sont Villa Rica, & Ciudad Réal, ou *Guaire*. MATY.

GUAIRO. Mot indéclinable, & tèrme de Fauconnerie. C'est un cri qu'on fait à la chasse des pèrdrix en les voyant partir, pour avèrtir le Fauconniér de lacher l'oiseau.

GUAIVE, Adj. Tèrme de Coûtumes. Voyez GAYVE; c'est la même chose.

GUALATA, f. Nom propre de Royaume. *Gualata Regnum*. Il est dans la Nigritie en Afrique. Ses bornes sont au nord du Royaume de Zanhaga; au levant celui de Tombut; au midi celui de Genéhoa, & au couchant la mèr Atlantique. Ce pays ne produit que du ris, du millet, de l'orge & des palmiers. Ses lieux principaux sont *Gualata*, Candia, Fulli & Hoden. Il se fait quelque commèrce dans cette dèrniére ville, & les habitans en sont Mahomètans, ailleurs ils sont Idolâtres, & adorent le feu. MATY. Voyez de la Croix, histoire d'Afrique T. II.

GUALBOURG. Voyez VAUBOURG.

GUALDO, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Galdum*, *Valdum*. Il est dans la Marche d'Ancone, vèrs les confins du Duché de Spoléte & de celui d'Urbin, à trois lieuës de Nocéra vèrs le couchant. Ce bourg a été bâti des ruines de la ville de *Tadinum*, qui étoit Episcopale, & qui fut detruite par les Lombards. MATY.

GUALID, f. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique. *Galidus mons*. Elle est fort rude & fort haute, située dans la Province d'Errif au Royaume de Fèz. On appelle les habitans de cette montagne *Beni Gualid*, mots Arabes qui signifient *Enfans de Gualid*. Marmol en parle L. IV. C. 8.

GUAM, ou GUAHAM, f. m. Nom propre de la plus grande & la plus méridionale des Isles des Larrons, ou Marianes, que Dampier place au 13e d. 25. min. de latitude septentrionale, & qu'il décrit dans son IIe Tome C. 10. La Carte des Philippines & des Marianes qui se trouve dans le XIe Recueil des Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires Jésuites, la place à peu prés de même, & écrit GUAJAN, & M. Corneille *Guanan*, après le P. Louïs Morala, Jésuite, dans l'histoire des Isles Marianes. Maty écrit *Guam*, ou *Guaham*.

GUAMANGA. Nom propre d'une petite ville qu'on appelle aussi Jean de la victoire de Guamanga. *Guamanga*. Elle est dans l'Amérique meridionale au Perou, entre Gasco & Lima, environ à soixante lieuës de l'une & de l'autre, & elle a un Evêché suffragant de Lima. MATY.

GUANA, f. f. Tèrme de Rélation. Espéce de tèrre. L'Isle d'Iquique est habitée par des Indiens & par des Noires qu'on y occupe à tirer la *guana*, qui est une tèrre jaunâtre, qu'on croit être de la fiente d'oiseaux, parcequ'outre qu'elle a la puanteur de celle des Cormorans, on a trouvé des plumes d'oiseaux fort avant dans cette tèrre. Néanmoins on a peine à comprendre comment il a pu s'en amasser une si grande quantité, car depuis plus de cent ans on en charge tous les ans dix ou douze navires pour engraisser les tèrres, & à peine s'appèrçoit-on que l'Isle ait diminué de hauteur, quoiqu'elle soit petite d'environ trois-quarts de lieuës de tour, & qu'outre ce qu'on en porte par mèr, on en charge quantité de mules pour les vignes & les tèrres labourées de Tarapaca, Pica & autres lieux circonvoisins; ce qui fait penser à quelques-uns que c'est une qualité de tèrre particuliére. Pour moi, je ne serois pas de ce sentiment; car les oiseaux de mèr sont en si grande quantité que l'air en est quelquefois obscurci. FREZIER. La *guana* fèrtilise la tèrre, de maniére qu'elle donne 4 & 500. pour un de toute sorte de grains, blé, maïs, &c. mais particuliérement d'Agy, lorsqu'on sçait bien la ménager comme il faut. ID. On ne met à chaque piéd de piment qu'autant de *guana* qu'en peut tenir le creux de la main. Quand la fleur se forme on y en met un peu davantage; enfin, quand le fruit est formé on y en met une bonne poignée, ayant toujours soin d'arroser, sans quoi les sels qu'elle contient, n'étant pas detrempez, brûleroient les plantes, comme l'expérience le fait voir.

GUANABANE, f. m. Grand & bel arbre des Indes occidentales: il porte un fruit très-beau, de la grosseur d'un melon médiocre, & quelquefois comme la tête d'un enfant. L'écorce de ce fruit est vèrte, & semble distinguée par cèrtaines écailles comme la pomme de pin, mais qui ne sont pas si élevées, ni si rudes; car toute l'écorce est fort déliée, n'étant pas plus épaisse que celles des poires. Sa chair est fort blanche, & d'un goût très-délicat; elle se fond & se dissout dans la bouche aussi facilement que la crême du lait: elle renfèrme de grandes semences noirâtres, un peu plus grosses que celles des courges. Ce fruit est rafraichissant, très-propre dans les grandes chaleurs. En Latin, *Guanabanus Ovied*.

GUANACO, f. m. Animal de l'Amérique méridionale. Les *Guanacos* sont plus grôs & plus matériels que les Vigognes. On les appelle aussi Viscachas. FREZIER. Comme le bois est très-râre au Perou, les Indiens ne brûlent que de la fiente de mules, de *guanacos*, & de vamas, quand ils ont assez de troupeaux pour s'en fournir. FREZIER.

GUANAHANI, f. m. Nom propre d'une Isle nommée autrement S. Salvador. *Guanahanda*, *Insula S. Salvatoris*. Isle de l'Amérique septentrionale. Elle est une des Lucayes, & située vèrs l'orient. Elle a un beau & grand port, & elle est la prémiére terre de l'Amerique, où Christophle Colomb arriva l'an 1492. Il lui donna le nom de S. Sauveur, parceque cette découvèrte lui sauva la vie, que les Espagnols desespérant du succès de leur voyage lui vouloient ôter. Cette Isle étoit bien peuplée quand les Espagnols y arrivérent; mais ils l'ont présque renduë desérte, en enlevant ses habitans pour les faire travailler aux mines de la Tèrre-fèrme: ou par d'autres violences. MATY.

GUANAJOS. Le Golfe de *Guanajos*, ou Golfo Dolce. *Guanajos sinus*. Ce Golfe est le fond du grand Golfe de Honduras. Il est entre les côtes de la Présqu'isle de Honduras, de celle de Jucatan, & les côtes de la province de Vera-Pax. On transporte sur le dôs des mulèts la plus grande partie des marchandises de l'Audience de Guatimala à ce Golfe, où il arrive tous les ans quelques vaisseaux d'Espagne, qui vienent les charger, & qui y apportent des marchandises d'Europe. MATY.

GUANCABALICA. Voyez OROPESA.

GUANIMA, f. f. Nom propre d'une des Isles Lucayes. *Guanima* Elle a environ douze lieuës du nord au sud; mais elle est beaucoup moins large. Christophle Colomb la découvrit & l'appella Sainte-Marie de la Conception. MATY.

GUANIN, f. m. Espéce de métal. *Metalli species, guaninum vocant*. Les habitans de l'Isle Espagnole avoient des Zagayes dont les fèrs étoient d'un cèrtain métal, qu'ils appelloient *guanin*, qui par l'épreuve qui en fut faite se trouva de trente-deux parts, en avoir dix-huit d'or, six d'argent, & les huit autres de cuivre HERRERA *L. III. C. 9*.

GUANUCO, f. m. *Guanuca* de los Cavaleros, Léon de *Guanuco*. Nom propre d'une petite riviere du Pérou. *Guanucum*. Elle est située au piéd des montagnes, à la source de Xauca, ou Maragnon, au nord de la ville de Lima. MATY.

GUAO, f. m. Arbre qui se trouve aux Indes occidentales dans l'Isle de S. Jean de *Porto-rico*. Il porte des feuilles rouges, veluës, & qui ne tombent jamais. Elles sont épaisses, & ont de petites veines de couleur de feu. Son fruit est vèrd, & ressemble en grosseur & en forme à celui de l'arboisiér. Le suc de cet arbre est extremement caustique, ce qui fait que les animaux qui s'y frottent pèrdent leur poil. La même chose arrive aux hommes aussi bien qu'aux bêtes, quand ils s'endorment dessous. On transporte de son bois en Europe pour sa couleur non commune, qui imite la vèrdeur du calchante, & on a coutume d'en faire des quenouilles de chalit, à cause que l'on croit ce bois ennemi des punaises; mais ceux qui s'appliquent à le mettre en œuvre, en ont le visage enflé, ainsi que les mains quand ils le touchent. & cette enflûre ne se dissipe qu'après quelques jours. Les Mexiquains, qui ont une fort grande quantité de ces arbres, les appellent *thetlatian*.

GUARA, s. m. Oiseau du Brésil de la grosseur d'un pie, avec son long bèc recourbé, & de longs piéds.

GUARAL, s. m. Sorte d'insecte qui est semblable à la tarentule, & qu'on trouve dans les déserts de Lybie. Ablanc. Le *Guaral* est beaucoup plus grand que la tarentule. Le *Guaral* est plus long que le bras, & plus large que quatre doigts. Il a du venin à la tête & à la queuë, de sorte que quand les Arabes en veulent manger, ils coupent ces deux parties. Dappar. *pag.* 17.

GUARAQUIMYA, subst. fém. Arbrisseau qui croit dans le Brésil, & qui ressemble au mirte de Portugal. Outre beaucoup de propriétez fort remarquables, on donne cette vèrtu particulière à sa sémence, qu'étant mangée elle fait sortir aussi-tôt les vèrs des intestins.

GUARDA, s. f. Nom propre d'une ville de Portugal. *Gardia*, *Guarda*. Elle est dans le Beira vèrs la source de Mondégo. On prend *Guarda* pour l'ancienne *Lancia*, & elle s'est accruë des ruines de l'ancienne *Igadita*, dont elle a le siége Episcopal, suffragant de Lisbonne. Maty.

GUARDAFUN, ou GUARDAFUY. s. m. Nom propre d'un cap de l'Ethiopie en Afrique. *Guardafujum Caput*, anciennement, *Aromata promontorium*. Il est à l'extrémité orientale de la côte d'Ajan, vis-à-vis de l'Arabie heureuse, & de l'Isle de Zocotora, de laquelle il n'est éloigné que d'environ quarante lieuës.

GUARDAMAR, s. m. Nom propre d'une bonne Forteresse d'Espagne. *Guardamara*. Elle est sur la côte du Royaume de Valence à l'embouchure de la Segure. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Longuntica*, petite ville des Contestans, que d'autres placent à Oliva, village de la même côte, à deux lieuës de Dénia vèrs le nord.

GUARDELOUPE. Voyez GUADALOUPE.

GUARDIA, s. f. Nom propre. C'étoit autrefois une ville des Oretains en Espagne. *Guardia*, *Mentesa*, *Mentissa*. Elle fut ensuite Episcopale, ce n'est maintenant qu'un village de l'Andalousie situé à deux lieuës vèrs le midi de Jaën, qui lui a succédé en l'Episcopat. Maty.

GUARDIA, *Guardia*, *Orrhea*, *Horreum margi*. C'étoit anciennement une ville de la haute Mésie, maintenant ce n'est qu'un bourg de la Sèrvie, lequel on place sur la Morave à vingt lieuës de Widdin. Maty.

GUARDIA, s. f. Nom propre d'un bourg du Belvedére en Morée. *Guardia*, *Sela*, ou *Selas*. Il est sur le Golfe de Zonchio du côté septentrional de la rivière de *Guardia*, que Sanson nomme Mudari, & à onze au nord de Navarin. Maty.

GUARDIA-ALFARES. Nom propre d'une petite ville, mais présque déserte du Royaume de Naples. *Guardia alferia*. Elle est sur la rivière de Tifèrno dans le Comté de Molise, à six lieuës de la ville de ce nom du côté du levant : son Evêché est suffragant de Bénevent. Maty.

GUARDIA-GIRARDO. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Guardia Girardi*. Il est dans le Comté de Molise à quatre lieuës de la ville de ce nom vèrs le couchant. Maty.

GUARDIANO. Voyez TRAPANO, Isle.

GUARGALA, ou GERGUELA, s. f. Nom propre. *Guargala*, *Guergala*. Royaume du Biledulgérid en Afrique. Il est entre les pays de Gademes, de Techort & de Lempta, & il prend son nom de sa ville capitale. Maty.

GUARGOUILLE, GUARGOUILLÉE. Voyez GARGOUILLE, GARGOUILLÉE.

GUASCO Nom de lieu. Porto Guasco. *Portus Guasci*. Petite ville située sur un petit Golfe, & à l'embouchure d'une rivière, qui portent tous deux son nom. Elle est dans la contrée de Séréna, province du Chili en l'Amérique méridionale, entre la ville de Séréna & celle de Copiapo. Maty.

GUASTALLA, ou GUASTALLE, s. f. Nom propre d'une bonne petite ville avec titre de Duché. *Guastalla*, *Guardastallum*, *Vastalla*. Elle est sur le Pô dans le Duché de Mantouë en Italie, entre la ville de Mantouë & celle de Regio *Guastalla* a eu ses Ducs particuliérs ; mais par la mort du dernier, arrivée l'an 1677, elle fut dévoluë au Duc de Mantouë. Maty.

GUASTALLINE, s. f. Nom propre que l'on a donné à deux sortes de filles vivant en communauté, & fondées par Louise Torelli, Comtesse de Guastalle, fille d'Achille Torelli Comte de Guastalle, qui n'ayant point eû d'autres enfans, la laissa seule héritière de tous ses biens. Elle fut mariée deux fois, & se trouvant veuve pour la seconde fois à l'âge de 25 ans, elle renonça au monde, & se donna toute entière aux éxèrcices de piété ; & fonda deux maisons différentes de filles, qui de son nom ont été nommées *Guastallines*, *Guastallina*.

La Comtesse de Guastalla, à la pèrsuasion du P. Baptiste de Crême, Dominicain, son Confesseur, assembla plusieurs Viérges à Milan. Ce fut apparemment vèrs l'an 1530. que cet établissement commença. Les Supérieurs du P. Baptiste n'ayant point voulu qu'il se chargeât de la conduite de ces *Guastallines*, la Comtesse les confia aux soins du P. Antoine Marie Zacharie, le prémier des trois Fondateurs de la Congrégation des Barnabites. Paul III. approuva cet établissement par un Bréf de l'an 1534. Elles prirent le nom d'Angeliques, qui leur fut confirmé par un Bréf de Paul III. donné l'an 1536, par lequel il les éxempta de la jurisdiction de l'Ordinaire, & les soumit à la visite & à la direction du Général de la Congrégation des Clércs Réguliers de S. Paul, ou Barnabites. Depuis ce tems-là ces *Guastallines* ont ajoûté à leur nom celui d'Angéliques, au lieu de celui de Mère, ou de Sœur. Elles n'eûrent point d'abord de clôture, & elles faisoient mission auprès des femmes, comme les Barnabites auprès des hommes. Paul III. approuva ces missions, & leur accorda plusieurs privileges, & entr'autres de pouvoir entrer dans tous les monastères de filles de la ville de Milan, même dans ceux de l'Ordre de sainte Claire. Ces *Guastallines* ne portent présque plus ce nom ; on les appelle communément Angéliques. Leurs Constitutions fûrent dressées par Saint Charles Borromée, & aprouvées par Urbain VIII. le 12 Mai 1625. Elles ont pris l'habit des Religieuses de l'Ordre de S. Dominique, parce qu'elles fûrent instruites d'abord aux obsèrvances régulières par six Religieuses de cet Ordre, qui leur fûrent envoyées du monastère de S. Lazare. Il y a cependant cette différence que les *Guastallines*, ou Angéliques, ne portent le manteau noir que depuis le commencement d'Octobre jusqu'à Pâques, & qu'elles ont de plus une croix de bois sur la poitrine, & un anneau d'or au doigt, où au lieu de piérre précieuse, il y a un cœur sur lequel est gravé un crucifix. Les novices n'en ont point ; les professes le portent jour & nuit, & on ne leur ôte que quand on les met en tèrre. Les Religieuses du chœur ont des souliérs blancs, ceux des convèrses sont noirs, aussi-bien que leur scapulaire. Les unes & les autres ont toujours au cou une corde de chanvre de la grosseur d'un pouce. Elles portoient autrefois en tous tems une couronne d'epines ; elles ne la portent plus que dans les Céremonies, pendant les huit jours qui suivent la veture & la profession de quelque Religieuse, & aux entérremens. La Supérieure la porte encore à cèrtains autres jours.

Il y a encore d'autres *Guastallines*. C'est une Communauté fondée à Milan par la même Comtesse de Guastalla, & qu'on appelle le Collége de la Guastalla. Elle est entre la porte Romaine & celle de Tosa. La Comtesse y donna de quoi entretenir dix-huit filles nobles & orphelines : on les y tient douze ans, après quoi elles peuvent se marier, ou se faire religieuses : on leur donne à chacune deux mille livres pour dot. Ce College est gouvèrné par des Gentilhommes de la ville, comme Administrateurs, qui ont le droit de nommer ces filles. Celles qui ont soin de leur éducation vivent en Religieuses sans cependant l'être, & sans faire de vœux solemnèls. Ce sont proprement ces filles qu'on appelle aujourdhui les *Guastallines*. Leur habit est noir, & approche de celui des femmes séculieres. Elles se couvrent la tête d'un petit voile blanc d'une forme particuliére, qui se tèrmine en pointe par devant. Elles portent au doigt un anneau d'or sur lequel est gravée une main qui tient une croix. Les filles dont elles ont soin sont habillées de bleu. On peut appeller ces filles *Puella Guastallina*, comme *Puella Faustiniana*.

GUASTECAN, s. m. Nom propre d'un grand pays de l'Audience du Méxique en l'Amérique septentrionale. Il comprend les Provinces de Panuco, de Guaxaca, & la partie septentrionale de celle de Tlascala, jusqu'à la ville de los Angelos exclusivement. Maty.

GUASTO, ou GUASTO DI AMONE. Nom propre de lieu. *Histonium*, *Istonium*, *Vastum*, ou *Guastum Amonium*. C'étoit autrefois une ville des Fentaniens en Italie ; maintenant c'est un bourg avec un titre de Marquisat, situé dans l'Abruze citérieure, à l'embouchure du Trigno, & à douze lieuës de Molise & de Civita di Chieti. Maty.

GUATIMALA, s. f. Nom de plusieurs différens lieux. L'Audience de *Guatimala*. *Guatimala prefectura*. C'est un des trois gouvèrnemens généraux de la nouvelle Espagne, en l'Amerique septentrionale. Il est entre la mér du nord & celle de sud, ayant au couchant l'Audience de Méxique, & à l'Orient la province de Panama. Ce pays est travèrsé d'occident en orient par une chaine de montagnes fort hautes, & couvert en plusieurs endroits de grandes forêts. Il est sujet aux tremblemens de tèrre & aux orages, produits par les vents de nord & de sud qui y soufflent fort souvent depuis le mois d'Avril jusqu'à celui d'Août. Il est pourtant assez fèrtile. On en tire quantité de cacao, de la cochenille, du coton, de la laine de vigogne. On le divise en huit provinces. Soconusco & *Guatimala* sont sur la

mèr

mèr de ſud, Véra-Pax & Honduras ſur celle de nord Nicaragua, Coſta Ricca & Véragna ſur les deux mèrs, & Chiapa eſt toute dans les tèrres. S. Jacques de *Guatimala* eſt la capitale de cette Audience. MATY.

La Province de *Guatimala*, en Latin, *Guatimala*. C'eſt une grande contrée de l'Audience de *Guatimala* en l'Amerique ſeptentrionale. Elle eſt bornée au couchant par celle de Soconuſco, au nord par celle de Vera-Paz & des Hondures, & au levant par celle de Nicaragua; la mèr de ſud la baigne au midi. Elle peut avoir ſix vingts lieuës de côtes, & quarante à cinquante de profondeur dans les tèrres. Les Eſpagnols y ont les villes de S. Jacques de *Guatimala*, capitale de toute l'Audience avec la Trinidad, S. Salvador, S. Miguel & Xérès. MATY. La Province de *Guatimala* fut conquiſe l'an 1524. par Dom Pédre d'Alvarado, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & Lieutenant de Cortès. Il y fonda une ville dans un lieu que les naturels appelloient *Panchoy*, c'eſt-à-dire, *Grand-lac*; & il donna à cette nouvelle peuplade le nom de S. Jacques de *Guatimala*, parce que la fondation commença le 25e de Juillet, fête de ce Saint Patron d'Eſpagne. Voyez le *Theatro Eccleſiaſtico de la S. Igleſia de Guatimala*, par Gilles Gonzalès Davila.

Le Volcan de *Guatimala Guatimala vulcanus*. C'eſt une montagne qui vômit des flammes. Elle eſt prés de Saint Jacques de *Guatimala*, qu'elle ruina préſque toute l'an 1641. On l'a depuis rebâtie dans un lieu plus éloigné de cette tèrrible montagne. MATY.

La Baye de *Guatimala*, *Guatimala Sinus*. Cette Baye eſt dans la mèr de ſud, ſur la côte de la Province de *Guatimala*, à l'embouchure de la rivière qui baigne Saint Jacques de *Guatimala*. & environ à vingt lieuës de la ville de ce nom du côté du midi. MATY.

GUATIMALA. Ville. Voyez SANT JAGO DE GUATIMALA.

GUAXACA, ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Audience de Méxique. *Guaxaca*. Elle eſt capitale de la province de *Guaxaca*, & ſituée ſur la rivière d'Alvarado, au deſſus de S. Ildefonſe. Cette ville eſt ſans murailles, & n'a qu'environ deux mille habitans, mais elle eſt riche, ayant un commèrce facile avec S. Juan de Ulva, par le moyen de la rivière d'Alvarado. On y fait des confitures & du chocolat fort eſtimez. Il y a un Evêche ſuffragant de Méxique, & pluſieurs riches couvens d'hommes & de filles. Baudrand le confond avec Antéquera, dont elle doit être diſtinguée. MATY.

GUAXACA, ſ. f. Nom propre d'une province de l'Audience de Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale, *Guaxaca*. Elle eſt bornée au couchant par la province de Tlaſcala, ou les Angelos, & au levant par celles de Tabaſco, de Chiapa, & de Soconuſco. Elle eſt baignée par le Golfe de Méxique au nord, & par la mèr pacifique au midi. On diviſe cette province en trois contrées; celle de Nixapa eſt le long de la mèr du ſud; celle de Zapotecas le long du Golfe de Méxique, & la vallée de *Guaxaca* eſt au milieu des deux autres. La capitale de la Province eſt *Guaxaca*. MATY. Le prémier qui entra dans la Province de *Guaxaca*, par ordre de Cortès en 1522. fut Jean Nunez de Mèrcado. Il peupla la ville d'Antequera, capitale de la Province, éloignée de Mexique de 80. lieuës. Voyez le *Theatro Ecclef. de Guaxaca*.

La vallée de *Guaxaca*. *Guaxaca vallis*. Contrée de la province de *Guaxaca*. Elle peut avoir cinq lieuës de long, & trois de large. Elle eſt fertile en cacao, & en autres fruits, & elle nourrit quantité de brebis, & d'autre bétail; mais principalement des chevaux, qui ſont les plus éſtimez de toute la nouvelle Eſpagne. Ses principaux lieux ſont *Guaxaca*, capitale & Antéquera. Cette vallée fut donnée à Fèrdinand Cortès, le conquerant du Mexique, & il en prit le nom de Marquis de la valle. MATY.

GUAXOCINGO, ou GUACOCINGO, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la nouvelle Eſpagne. *Guaxocinga*. Elle eſt dans la province de Mexique, entre la ville de ce nom, & celle de los Angelos. Cette ville, habitée par les Eſpagnols, & par des Indiens naturels, jouit de pluſieurs privilèges, parce qu'elle ſe joignit à Fèrdinand Cortès contre les Mexiquains, avec leſquels il etoit en guèrre. MATY.

GUAYAQUIL, ſ. m. Nom propre d'une ville du Pérou en l'Amérique méridionale. *Guayaquilum*. Elle eſt dans la province de Quito, environ à cinquante lieuës de la ville de ce nom; & elle a un fort grand port à l'embouchure de *Guayaquil* dans la mèr de ſud, vis-à-vis de l'Iſle de Puna. MATY.

GUAYANA, ſ. m. Arbre des Indes haut d'environ vingt piéds, & grôs à proportion. Voyez GAYAVA. Son tronc eſt droit, dur, garni de beaucoup de branches couvèrtes d'une écorce unie, de couleur vèrte-rougeâtre, & d'un goût auſtère. Ses feuilles ſont épaiſſes, pointuës, un peu crêpées, vèneuſes, de couleur vèrte, brune, luiſantes, longues de trois doigts, & larges d'un doigt & demi, attachées à des queuës courtes & grôſſes. Ses fleurs ſont grandes comme celles du coignér, blanches, de bonne ôdeur. Ses fruits ſont grôs comme nos pommes, ronds couronnez comme les néfles, vèrd au commencement & d'un goût acèrbe; mais en mûriſſant ils prennent une couleur jaûne & un goût agréable: ils ſont en dedans blancs ou rougeâtres, diviſez en quatre parties, dans chacune deſquelles ſe trouvent pluſieurs ſemences ſemblables à celles des néfles. Sa racine eſt longue de cinq ou ſix aunes, rouſſe en dehors, blanche en dedans, pleine de ſuc d'un goût doux. Cet arbre croît en pluſieurs provinces de l'Amerique & aux Indes Orientales. Ses racines ſont aſtringentes, fort éſtimées pour la dyſenterie, & pour fortifier l'eſtomac. Ses feüilles ſont auſſi aſtringentes, vulnèraires, réſolutives. Son fruit fortifie l'eſtomac & aide à la digeſtion. En Latin, *Guyava pomifera indica*. C. B.

G U B.

GUBEL-HAMAN. Voyez GUEBEL-HAMAN.

GUBEN, ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême. *Guba*, *Gubena*. Elle eſt dans la baſſe Luſace, aux confins de la Sileſie, ſur la Neiſſe, entre les villes de Cotbus, de Croſſen & de Soraw, deſquelles elle eſt eloignée de ſix à ſept lieuës. MATY.

GUBER, ſ. m. Nom propre de Royaume. *Guberum Regnum*. Le Royaume de *Guber* eſt dans la Nigritie en Afrique, entre le lac de Guarbe & le Nigèr, qui le ſéparent du Royaume de Cano du côté du nord. Il a celui de Gago au couchant, celui de Zegzeg au levant, & la Guinée au midi. Il prend ſon nom de *Gubèr* ſa capitale, que quelques-uns prennent pour la *Nigra* des Anciens, laquelle d'autres mettent à Cano. MATY.

GUBÈR, Lac. Voyez GUARDE, lac de Guarde.

GUBIO, GUBBIO, EUGUBIO, ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville, & Epiſcopale, dans l'État de l'Égliſe en Italie. *Eugubium*, *Iguvium*, *Iguinum*. Elle eſt capitale d'une petite contrée du Duché d'Urbin, & ſituée entre la ville de ce nom, & celle d'Aſſiſe; elle eſt ſuffragante d'Urbin. Le ſçavant Auguſtin Steuchus étoit Evêque de *Gubio*: c'eſt de là que le nom d'*Eugubinus*, ſous lequel on le cite ſouvent, lui eſt reſté.

G U C.

GUCHEU, ſ. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Gucheum*. Elle eſt la cinquiéme de la province de Kiangſi, & ſituée ſur la rivière de Ta aux confins du Quangtung. Elle a un grand tèrritoire, qui renfèrme neuf autres villes, & où l'on trouve de bonnes mines de vèrmillon. MATY.

G U D.

GUDAVARI. Voyez GUADAVARI.

GUDESCIO. Voyez MATRIGA.

GUDGOD. Voyez GADGAD.

GUDILE, ou GUDULE. Voyez GOULE.

GUDIMINE, ou GEDEMÈVE, ſ. & nom propre d'une montagne d'Afrique dans le Royaume de Maroc. *Gudiminus*, ou *Gedemerus mons*. Elle commence à l'Occident du mont Seneſe, & s'étend vèrs l'Orient l'eſpace de 8. lieuës, juſqu'à celui d'Ilanimis. *De la Croix, Hiſt. d'Afriq. T.* 1.

GUDULE. ſ. m. Nom propre de femme. *Gudila*. Sainte Gudule, Viérge, eſt patrone de Bruxelles, où ſes reliques ſont precieuſement conſervées en l'Égliſe principale, qui porte ſon nom. CHASTEL. *Martyr. T. I. p.* 124. On l'appelle autrement ſainte *Regoule*, & encore ſainte *Goule*, ou ſainte *Ergoule*. Sa vie, écrite par un nommé Hubèrt vèrs l'an 1047. a été donnée par Bollandus ſur un Manuſcrit trouvé à Bruges. CHASTEL, *T. I p.* 158.

G U E.

La ſyllabe *gue* commence pluſieurs mots François, dans leſquels elle ſe prononce comme la ſyllabe *ghe* dans la langue Italienne. *Guenille*, *guérir*, *gueſpe*, &c. prononcez *ghenille gherir*, *gheſpe*, &c.

GUÉ, ſ. m. Lieu où l'on peut paſſer un ruiſſeau, une riviére, un marais ſans bateau, ſans nager & ſans s'embourber. *Vadum*. Un bon Capitaine doit ſçavoir tous les *guez* d'une riviére qui couvre ſon camp.

Ce mot vient du Latin *vadum*. Dans la baſſe Latinité on a dit *guadum*, & les Italiens *guado*. On dit *vé* en Normandie, & en quelques autres provinces. Le grand *vé* & le petit *ve* prés de Carentan, &c. pour dire, le grand *gué* & le petit *gué*.

On dit figurement en Morale, Sonder le *gué* d'une affaire; pour dire, tacher de découvrir adroitement les ſentimens de ceux dont on a beſoin pour la faire réuſſir.

A GUÉ. Eſpéce d'advèrbe qui ſe dit du paſſage des riviéres lorſqu'on les travèrſe en paſſant dans l'eau; ce qui ſe fait, lorſque

l'eau est assez basses pour que les chevaux ne nagent pas en la travérsant. Les Huns prévinrent ces partis, & passérent le fleuve à la faveur de la nuit, partie *à gué*, partie à nage. FLECH.

GUÉ D'AMOURS, *Vadum amoris.* Lieu en Bèrry prés d'Issoudun. Il fut ainsi nommé parceque Philippe Auguste & Richard Roi d'Anglerèrre étant sur le point de donner bataille se reconciliérent, & se virent en ce lieu-là. *Mézeray, T. I p. 537.*

GUÉ DE JACOB. Nom d'un lieu de la Tèrre-Sainte. *Vadum Jacobi.* Ce lieu étoit sur le bord du Jourdain, & on le nommoit ainsi, parce que l'on croyoit que c'étoit l'endroit où Jacob revenant de Mésopotamie avoit passé le Jourdain. On le nommoit aussi la Maison de Jacob. En 1178. le Roi Baudouin fit bâtir un château au *Gué de Jacob* pour arrêter les courses des voleurs Arabes, & des garnisons des places voisines. En 1179. Saladin prit la forteresse du *Gué de Jacob* & la demolit. FLEURY.

GUÉ DE MAUNI. Voyez MAUNI.

GUÉABLE. adj. Ruisseau, rivière ou marais, qui se peuvent passer au gué & sans bateau. *Vadosus.* La rivière étoit large, & n'étoit pas *guéable.* ABLANC.

GUEBELHANAN, s. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuse en Asie. *Guebelhanana.* Elle étoit dans la Principauté d'Alibinali, environ à trente lieuës de la ville de ce nom vèrs le midi, & à cinquante de celle de Farlach du côté du levant. MATY.

GUEDAS, s. m. & nom propre d'homme. Voyez GILDAS.

GUEDE, GUEDER. Voyez GUESDE, GUESDER.

GUEDER. v. act. Tèrme populaire, qui signifie *saouler, Saturare, exsaturare, explere.* Cet homme s'est bien *guedé*, il s'est bien saoulé, il ne peut manger davantage.

GUÉEBLEN, ou *Gubeleyn.* s. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans la Province de Chaus, Royaume de Féz. *Gueeblenum, Gubeleinum.* Elle confine à l'orient au mont Dubda, & à l'occident au mont Beni-Jasga, & a 16 milles de long sur deux de large. *De la Croix, Hist. d'Af. T. 1.*

GUEER, v. act. Passer une rivière sans bateau & sans nager. *Vado trajicere.*

GUEER UN CHEVAL. C'est le promener dans l'eau pour le rafraîchir en quelque gué ou eau courante où il ne soit point en danger de se pèrdre. On dit aussi, *Guéer* du linge; pour dire, le tremper, le laver en grande eau.

Quelques-uns dérivent ce mot de *aquare.* On a dit autrefois *aguayer, guayer & ayer* en la même signification.

Ce mot de *gueer* vient de *vadare & guadare.*

GUEGUERE, s. f. Nom propre d'une Isle que toutes les Cartes ordinaires placent dans la haute Ethiopie, entre le Royaume de Tigre & la Nubie. *Gueguera.* Les Geographes la prennent pour la Moree, où les Anciens faisoient passer leur premiér parallele; mais les nouveaux Voyageurs assurant que le Nil ne forme point d'Isle en ce lieu, on peut conjecturer avec M. Robe, que ce que les Géographes anciens ont appellé Moree, & les modèrnes *Gueguere*, est une grande presqu'isle que le vrai Nil forme autour de sa source; ou l'espace qui est entre le Nil & le Malegi ou celui qui est entre le Nil & le Tagaze avant leur confluent.

GUEIOHOEU, s. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Gueiohoeum.* Elle est la quatriéme de la Province d'Honan, située sur le Guei, & capitale d'un tèrritoire qui renfèrme cinq autres villes. MATY.

GUELDRE. ou GUELDRES, mais l's ne se prononce jamais, s. f. Nom propre d'une Province des Pays-Bas, qui se divise en deux parties, dont l'une s'appelle la *Gueldre* Espagnole, & l'autre la *Gueldre* Hollandoise. *Gueldria.*

La *Gueldre* Espagnole, qu'on appelle autrement le Haut Quartier, ou le Quartier de Ruremonde. *Gueldria Hispanica, Tetrarchia Gueldriæ superior*, ou *Ruremondana.* C'est un des quatre quartiérs de la *Gueldre.* Il est entièrement separé des trois autres, étant enclavé dans le Duché de Cléves, le Comté de Meurs, le Diocese de Cologne, celui de Liege, & les Duchez de Juliers, & du Brabant. Cette partie de la *Gueldre* est aujourd'hui entre les mains de l'Empereur. Elle est baignée par la meuse & par une partie du Roer. Ses principales villes sont Ruremonde, Capitale du Quartier; Gueldre, qui a donné le nom à tout le Duché; Venlo & Wachtendonk. On voit dans ce Quartiér la fosse Eugenienne, ou le Canal de S. Marie. Il commence à Rhynbèrg sur le Rhin, passe à la ville de Gueldre, & il se joint à la Meuse à Venlo, les Espagnols firent ce Canal l'an 1627. dans la pensée d'y faire passer une grande partie du Rhin, & d'ôter aux Provinces-Unies le commerce qu'elles font en Allemagne par le moyen de ce fleuve; mais cela n'ayant pas réussi, on a laissé ruiner ce canal. MATY.

La *Gueldre* Hollandoise. C'est une des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Gueldria fœderata.* Elle est la plus étenduë de toutes, & la prémiére en ordre. Sa situation est entre les Provinces d'Hollande, d'Utrecht & de l'Overissel, la Zuidérzee, l'Evêche de Munstèr, le Duché de Clèves & celui de Brabant. C'est un pays fèrtile en grains, mais couvèrt en plusieurs endroits de bois & de bruyeres qui diminuent sa fèrtilité. Le Rhin, la Meuse, l'Issel le baignent, & on le divise en trois Quartiers, celui de Zutphen, & ceux de Nimégue & d'Arnhem: ils prennent leurs noms de leurs villes capitales, outre lesquelles on y voit encore Hardèrwick, Tiel, Bomel, le fort de Schenck, Doesbourg & Grolle. La *Gueldre* Hollandoise a ses Etats particuliérs, qui ne sont composez que de deux ordres, les Deputez de la Noblesse, & ceux des villes. MATY.

Jean Isaac Pontanus, p. 26. 27 avouë qu'on ne peut rien dire de cèrtain sur l'origine de ce nom. L'opinion la plus ancienne & la plus commune est, qu'il y avoit dans ce pays un monstre affreux, d'une grandeur prodigieuse, qui ravageoit toute la campagne, devorant les bestiaux & les hommes mêmes, & empestant tout de son souffle. Deux braves, Wichard & Lupold, entreprirent de defaire le pays d'un hôte si tèrrible, & en vinrent à bout avec beaucoup de valeur. Le monstre en mourant jetta plusieurs fois un soupir qui sembloit exprimer le mot de gelre gelre. Les deux vainqueurs voulurent qu'en mémoire de leur victoire le peuple, qui se soumit à eux comme à ses libérateurs, prît le nom de *Gelre, Gelrum, Gelria*, d'où l'on a fait *Gueldres*, en ajoutant un *d* entre l'*l* & l'*r*. D'autres entendent cette histoire allegoriquement, & disent que par ce monstre on entend une revolte, une sedition du peuple, dans laquelle il cria souvent *Gedre* ou *Gelt-rêt*, pour demander qu'on lui donnât sa paye, qu'on lui donnât de l'argent. D'autres disent, que ce mot vient de *Gèrlat*, nom d'un Gouvèrneur de ce pays. D'autres de Geldrus, Roi Saxon, qui vivoit 100. ans avant J. C. selon Saxon le Grammairien; mais que Pontanus regarde comme un Roi fabuleux. Bèrnard Furmerius *Annal. Frisior.* pretend que ce mot vient de *Gala*, nom d'une petite riviere qui se jette dans le Niers. Deux frères ayant fait des digues à cette rivière, batirent une ville, à ce qu'il prétend, qu'ils nommérent *Galdorr*, c'est-à-dire, embouchure du Gala, d'où s'est fait le nom de *Gueldre.* Pontanus préfère à tout ceci le sentiment de ceux qui croyent que ce nom pourroit venir de l'ancien *Gelduba.* Jean Isaac Pontanus a fait en Latin l'Histoire de *Gueldres* en XIV. Livres.

GUELDRE, s. m. ou f. Nom propre d'une ville de la Gueldre Espagnole. *Gueldria.* Elle est située sur la rivière de Nièrs, entre Rhinbèrgue & Venlo, environ à quatre lieuës de l'une & de l'autre. *Gueldre* est une place forte par ses ouvrages, & principalement par sa situation dans des marais & par son château. MATY. *Gueldre* n'est point l'ancienne *Gelduba.* Voyez GELS. Dans les Auteurs du moyen age *Gueldre* est appellé tantôt *Gelre*, & tantôt *Gelra*, & non *Gueldria.* Les Allemands & les Flamands disent *Gelre*, ou *Gelder.*

GUELDRE, est aussi le nom d'un Fort de la presqu'isle de l'Inde deçà du Gange. *Arx Gueldria.* Il est le long de la côte Coromandel dans le Royaume de Bisnagar, entre Calefut, Narsingue & Paliacate; il appartient aux Hollandois. MATY.

GUELDROIS, oise, s. m. & f. Qui est de Gueldres, soit de la ville, soit de la Province de Gueldres. *Gelrensis.* L'Auteur de la Chronique d'Hildensheim appelle les *Gueldrois* en Latin *Gelduni.* De Valois *Not. Gall. p.* 224. croit qu'il a dit *Geldunum* pour *Geldubensis*, & qu'il a cru que *Gueldres* étoit l'ancienne *Gelduba*, ce qui n'est pas. Les *Gueldrois* tenoient le parti de l'Empereur Henri III. contre son fils.

GUELFE, s. m. Nom de faction. *Guelfus.* Les *Guelfes* & les Gibelins ont rempli l'Italie de sang & de carnage pendant plusieurs années. Les *Guelfes* étoient pour le Pape contre l'Empereur. Voyez Villani, Ammirato, Blondus, &c. Cette faction s'éleva en Italie sous Fréderic I. ou selon d'autres, sous Frederic II. La faction composée s'appelloit les Gibelins.

Le nom de *Guelfes* vient de celui de *Welfe, Welfo.* Conrad ayant ôté le Duché de Bavière à *Welfe* VI. frère d'Henri II. Duc de Bavière, *Welfe* aidé des troupes de Rogèr Roi de Sicile, fit la guèrre à Conrad, & donna commencement dans le douziéme siécle à la faction des *Guelfes.* Il y en a qui appellent ce *Welfe* du nom de *Guelfon*, dont il est encore plus aisé de former le nom de *Guelfes.* D'autres derivent le nom de *Guelfes* du mot Allemand *Wolff*, qui veut dire loup, apparemment à cause des grands maux que causa cette cruelle faction. Enfin, quelques uns disent que ce nom vient de celui d'un Allemand qui s'appelloit *Guelfe*; il demeuroit à Pistoye, & son frère nommé *Gibel*, donna le nom à la faction des Gibelins. *Guelf* ou *Welf*, en Allemand signifie un petit chien, *Catulus. Bollandistes Act. SS. Mai T. VII. Proleg. ad Conat. in Catal. Pont. p.* 91. Voyez GIBELIN.

GUEMENÉ. Nom de famille. Il faut prononcer *Guimené*, suivant l'usage, quoique le véritable nom soit *Guémené.*

GUEMENTER, v. n. Vieux mot, qui signifioit, Se plaindre de quelque chose, & aussi se mettre en peine de la faire réussir,

s'en embarrasser. *Queritari, queri.* Il est bas, & n'est plus en usage qu'en quelques Provinces de France. On dit aussi *quémenter* & *quémander*.

GUENAU, s. m. Nom propre d'homme. *Guinalus, Guennalus, Wennalus.* Saint *Guénau*, autrement, S. Guenoël, fils du Comte Romale & de Leclice, de la première Noblesse de Bretagne, vivoit au VIe siécle. Il fut second Abbé de Landevenec en basse Bretagne, & successeur de S. Guingalois, qui en étoit fondateur, & qui l'y reçût. Il mourut vèrs l'an 570. *Baillet, au 3. de Nov.*

GUENCHIR, v. n. Vieux mot. Fondre sur quelqu'un, se jetter sur lui. *Irruere in aliquem, impetum facere.* Ce mot vient de gauchir, qui signifie, se détourner. Ils *guenchirent* sur eux. MIKIAUX DE HARNES.

Toute voie je me guenchi,
Et de mon bourdon le feri. GUILL. DE GUIGNEVILLE.

Voyez le Glossaire de Du Cange sur Villehardoüin.

GUENGA, s. f. Nom propre d'une riviére de la présqu'isle de l'Inde deça le Gange. *Guenga.* Elle a sa source dans le pays de Balaguante, où elle baigne Dollabat, ensuite elle coule le long des confins du Mogolistan qu'elle a au nord, & des Royaumes de Golconde & d'Orixa qui lui sont au midi, & enfin elle se décharge par deux embouchures dans le Golfe de Bengale. MATY.

GUENILLE, s. f. Habit déchiré, & tombant par lambeaux. *Panni detriti, centones.* On le dit aussi de ces mêmes lambeaux detachez. & de toutes sortes de vieux haillons. Il me tarde que je n'aye des habits raisonnables pour quitter vîte ces *guenilles*.

GUENILLE, se dit aussi de tous les meubles peu considérables & de vil prix. Ce Curieux n'a que des *guenilles* dans son cabinet. Ramassez vos *guenilles*.

GUENILLE, s'employe aussi figurément quand on veut marquer le mépris qu'on fait d'une chose.

Le corps, cette guenille, *est-il d'une importance,*
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense? MOL.

Il y a aussi un cèrtain jeu de cartes qu'on appelle la *Guenille*.

GUENILLON, s. m. Vieux lambeau de linge, ou d'étoffe. *Lintei aut panni resegmen.*

GUENIPE, s. f. Gueuse, mal-propre, femme de mauvaise vie. *Sordida, incorrupta mulier.*

Il n'y a rien qui decrie tant un jeune homme qui entre dans le monde, que de hanter des *guenipes*. Il est bas.

GUENOEL. Voyez GUENAU.

GUENOLÉ. Voyez GUINGALOIS.

GUENON, s. f. Petit singe fémelle que les Dames de qualité prennent plaisir de nourrir. *Simia.*

On appelle aussi *guenon*, une femme vieille ou laide, quand on lui veut dire quelque injure. Vieille *guenon*. Franche *guenon*. Laide *guenon*. Il est bas.

On dit provérbialement, pour épouser un singe il faut être *guenon*. BOURSAUT.

GUENUCHE, s. f. Diminutif de *guenon*. Petite guenon. *Simiola.* Il se dit aussi au figuré quand on veut dire quelque injure. C'est une *guenuche* coiffée. S. AMANT.

GUENUCHON, s. f. Diminutif de guenuche. Il est bas.

GUEOU, s. m. Nom propre d'homme *Vedulfus.* S. Vedulfe ou *Gueou*, quatriéme Evêque d'Arras, est celui qui transporta à Cambray le siege Epilcopal que ses predecesseurs avoient toujours tenu à Arras. *S. Gueou* vivoit au VIe siecle, & mourut en 580.

Ce nom s'est formé du Latin *Vedulfus*. On a dit successivement *Vedulse, Vedulf, Guedulf*, que l'on prononçoit : *Guédoulf, Guédoul, Guédou, Gueou.*

GUER, s. m. Nom propre de lieu en France. *Guader*, il est en Bretagne proche de Montfort la Canne, près de Rennes *Hadr Vales. Not. Gall. p.* 237. Voyez encore GIR.

GUERANDE, s. f. Nom propre d'une ville de France *Guéranda.* Elle est située dans le Comté de Nantes en Bretagne, près de la côte, où il y a de bonnes salines, entre l'embouchure de la Loire & celle de la Vilaine au couchant. MATY.

GUERANDE, s. f. Nom propre d'un bourg de Bretagne en France. De Valois, *Not. Gall.* croit que c'est le lieu qu'on appelle en Latin *Grannona* & *Grannonum*. Il le nomme aussi *Guéranda*. C'est un Château situé sur un cap ou promontoire, entre l'embouchure de la Loire & celle de la Vilaine. Voyez cet Auteur p. 236.

GUERB. Vieux tèrme de Coûtumes. Droit, faculté de laisser paître les bêtes sur les tèrres de ses voisins. Selon l'ancienne Coûtume de Bretagne, les gens de basse condition qui ont leurs terres enfèrmées, n'ont pas droit de *guerb*, parce qu'il n'est pas juste qu'ils ayent sur les autres un droit que les autres n'ont pas sur eux. *Jus pastionis in alieno agro*, ou *facultas pascendi pecora in alienis agris.*

Le mot de *guerb* vient de *guèrpir*, qui signifie ici delaisser son héritage pour aller dans un autre. DE LAUR.

GUERCHE, s. f. Nom propre de plusieurs lieux en France. *Guerchia.* Il y a *Guèrche* petite ville en Bretagne sur les frontières du Maine, à sept lieuës de l'orient de Rennes ; *Guerche* en Touraine sur la Creuse, & *Guèrche* en Nivèrnois près du Bèrry.

GUERDON, s. m. Vieux mot qui signifie, Récompense, ou salaire de quelque travail, ou bon office qu'on a rendu. *Merces, præmium.* Est-ce là le *guèrdon* de mes labeurs? RONSARD. Il ne se dit qu'en burlesque.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *werdung*, qui signifie *éstimation de prix.* Nicot croit qu'il vient du Grèc *κέρδος* qui signifie *gain*.

GUÈRDON. Voyez GARDON.

GUÈRDONNER, v. act. Recompenser. *Remunerari.* Il est aussi hors d'usage.

GUÈRE, ou GUÈRES, adv. qui se joint avec une negation, & qui signifie, Peu. *Parùm.* Il n'y a *guere* de gens qui n'aiment mieux leur profit que celui d'autrui. Cette femme n'est *guère* jolie. Il n'y a *guere* que j'ai vû cet homme-là. Tous ces détours ne vous font *guere* d'honneur. BOUH. Dans le poste où vous êtes, vous ne pouvez *guere* vous cacher. BELL. Si je n'y demeure pas, (à Siam) j'aurai toujours fait un beau voyage. J'aurai appris bien des petites choses. Je n'aurai *guère* offensé Dieu pendant deux ans. DE CHOISI. L'on ne se trompera *guère* quand l'on s'appuyera de la crainte aussi bien que de la charité. AB. DE LA TRAPE. Ailleurs le même Auteur écrit *guères* avec une *s*, quand il dit, les entretiens de piété n'ont *gueres* de moindres inconvéniens, on parle des choses de Dieu d'une manière toute naturelle. Mr de Balzac dit toujours, il ne s'en faut de *gueres*: c'est un Gasconisme. Il faut éffacer le *de*, qui ne se met que quand il est question d'une quantité comparée avec une autre : comme, elle ne la passe de *guère*. L'*s*, que quelques-uns mettent à la fin y est sans nécessité ; la Poësie l'a consèrvée pour la commodité, & cependant elle ne fait pas un très-bon effèt dans ce vèrs.

Qui ne rend point de soins n'est guères *amoureux.* VAU.

Ménage le dérive de l'Italien *guare*, ou de l'Hebreu *gara*, qui signifie, *retrancher*; mais dans ses Obsèrvations sur la langue Françoise, il avouë qu'il a oublié de remarquer dans ses origines que *gueres* a été formé d'*avarè* en passant par les dégrez qui suivent *avare, vàrè, guarè, guerè*. La ressemblance qu'il y a dans la signification de ces deux mots, a sans doute détérminé M. Menage à croire que le mot François descend du mot Latin.

GUERÈC, s. m. Nom propre d'homme. *Varocus.* Saint *Guérèc*, Confesseur, disciple de S. Tugal. CHAST. T. I p. 678 C'est de ce nom qu'est venu celui de *Lockerec*, pour *Loc-Guérec*, ou *Guérèc*, qui est le lieu où ce saint disciple de S. Tugal de Tréguier avoit commencé un monastère, & où après sa mort son corps fut porté de Landèrnoc au diocèse de Léon où il étoit mort. ID. p. 678. *Lockirèc*, ou *Loc-Guérèc*, est *Locus Varoci*. Cordemoy écrit *Guérech*, & le P. Lobineau aussi.

GUERESTIO. Le Golse de *Guérestio*. *Guerestinus, Elaiticus sinus.* C'est une partie de l'Archipel, entre les côtes de la Natolie & les Isles de Metelin, & Schio. Ce golfe prenoit autrefois son nom de la ville d'Elée des Pèrgaméniens, qui étoit sur ses bords. MATY.

GUÉRÈT, s. m. Tèrre qu'on avoit laissé reposer, & qu'on a fraichement labourée pour l'ensemencer en la même année. *Novale*. Les *guérèts* se levent en Mars. Un Fèrmiér est obligé de lever les *guérèts* encore qu'il quitte la fèrme à la S. Jean, avant que les tèrres se puissent ensemencer. On prend ce mot en Poësie, pour champs, campagnes.

D'abondantes moissons les guérèts *sont couverts.*
ST ÉVREMONT.

Les épics dorent nos guérèts. RACAN.

Mais cent vases d'argent parent ses longs buffèts,
A vec peine un mulau re averse ses guérèts.
Que faut-il davantage? aujourd'hui la richesse
Ne tient-elle pas lieu de vertu, de noblesse? P.

Ce mot vient, selon Saumaise, de *vervactum*, qui signifie en Latin la même chose, ou de *veteretum*, qu'il faut lire au lieu de *vervactum*, comme veut Scaligèr ; d'autres soutiennent qu'on disoit autrefois *garet*, *tanquam campus aratus*. Du Cange le dérive de *vegri*, ou de *varectis*, qui dans la basse Latinité ont signifié des *champs mal cultivez*, & dans un autre lieu il le dérive de *varectum*.

GUÈRÈT,

GUÈRÈT, s. m. Nom propre d'une ville de France, capitale de la Marche, *Waractum*, *Guerretum*, *Garactum*. Elle est située à la source de la rivière de Gartempe, entre cette rivière & la Creuse, à dix lieuës de Limoges vèrs le couchant. *Guérèt* est le siége d'une Élection, d'un Présidial, d'une Maréchaussée & d'une Officialité. MATY. *Guéret* a commencé par le Monastère que Lothaire Comte de Limoges y bâtit en l'honneur de S. Pièrre vèrs la fin du VIIe siècle, & dont S. Pardoux fut prémier Abbé.

De Valois, *Not. Gall. p. 629.* dit que les Latins ont appellé *Vervactum*, un champ qui se repose depuis longtems, qu'on ne laboure point depuis longtems, un champ en friche. Il croit que c'est là le prémier nom de ce lieu; qu'ensuite de *Vervactum* on a fait *Veractum*, *Varactum*, *Waractum* & *Garactum*, d'où est venu *Guérèt*.

GUÈRÈTOIS, s. m. Tèrritoire de Guérèt. Ville de la Marche. *Pagus Varactensis* ou *Garactensis*. Le *Guérètois*.

GUÈRÈTOIS, oise, s. m. & f. Qui est de Guérèt. *Varactensis*, *Garactensis*. S. Sulpice *Guérètois* est un lieu du tèrritoire de Guerèt. S. Pardoux *Guérètois* est le prémier Abbé du Monastère dont nous avons parlé au mot GUERET.

GUERGUELA. s. f. Nom propre d'une ville de Numidie en Afrique, à 140. lieuës d'Alger au midi. *Guerguela*. Voyez Marmol L. V. C. 57.

GUÉRIC ou **GUÉRY**. Voyez GÉRY.

GUERIDON, s. m. Meuble de chambre qui sert à porter des flambeaux, des vases, &c. *Pluteus*. Il est composé d'un pilier ou colonne de bois ou d'argent, entre deux pieces rondes, l'une par en-bas pour le soutenir, & l'autre par en haut pour porter ce qu'on met dessus. On pretend que le mot de *guéridon* a été apporté d'Afrique par les Provençaux. Des *guéridons* à têtes de Maures. MASCUR.

On appelle quelquefois dans la Marine du nom de *guéridon*, ce qu'on nomme autrement *écope*, *escope* ou *esceope*, c'est une pelle creuse qui sert à jetter l'eau qui entre dans les chaloupes. On donne aussi le même nom à une autre sorte de pelle qui sert à jetter par dehors de l'eau sur le vaisseau & à mouiller les voiles. C'est un brin de bois creusé à un bout, le reste est un manche fort long.

GUERIN, s. m. Nom propre d'homme. *Garius*. Le Tombeau de S. *Guérin* est à Clèrmont. Voyez les Notes du Président Savaron sur les deux livres d'un Anonyme, *De Sanctis, Ecclesiis & Monasteriis Claromontii*, que ce Président a imprimez dans ses Origines de Clèrmont. Voyez p. 345.

GUERIN. s. m. Nom propre d'homme. *Varinus*. En Valais le Vénérable *Guérin*, de l'Ordre de Cîteaux, prémiérement Abbe d'Antecombe, puis Evêque de Sion, à qui S. Bèrnard donne de grandes loüanges dans une lettre qu'il lui écrit. CHAST. *Martyr. T. I. p. 90.* C'est la 253e lettre de S. Bèrnard, où la vie du B. *Guérin* est présque entière. Ce nom propre est devenu le nom de plusieurs familles.

GUERIR, v. act. Rétablir un malade, lui rendre la santé. *Sanare*, *mederi*. La Médecine est l'Art qui enseigne à *guérir*. Le quinquina *guérit* la fièvre. La playe n'est pas *guérie*. Il n'y a point d'Empirique qui ne se vante de *guérir* la goutte. Un malade qui se *guérit*, qui commence à *guérir*, doit manger sobrement.

Ce mot vient, selon Ménage, de l'Allemand ou Flamand *waren*, qui signifie *garder*, *sauver*, *conserver*. Nicod prétend que ce mot vient de *variare*, à cause que l'état du malade change quand il se *guérit*. M. Huet le dérive de *curare*, qui signifie la même chose en Latin. On trouve dans la basse Latinité *guarire*, *guérir*. Voyez *Acta SS. Jun. T. IV. p. 627. F.*

GUERIR, se dit aussi des puissances surnaturelles. S. Main *guérit* de la galle; S. Eutrope de l'hydropisie; S. Laurent du mal de dents. L'ombre de S. Pièrre *guérissoit* les malades. On ne sçauroit *guérir* avec des enchantemens.

GUERIR, se dit aussi en choses spirituelles, & signifie, Adoucir, soulager. JESUS-CHRIST est venu au monde pour *guérir* toutes nos infirmitez. Il est mal aisé de *guérir* une imagination blessée. Je veux *guérir* votre ennui. VOIT.

Le tems qui guérit *tout*, guérira *vos douleurs*. GOD.

GUERIR, en ce sens signifie aussi, Quitter, se défaire de quelque chose. Se *guérir* du ridicule. S. EVR. Se *guérir* de ses fausses opinions, d'une prévention. ID. Qui vous a *guéri* du libèrtinage? M. SCUD. On se peut bien *guérir* des vanitez du monde; mais on n'est jamais bien *guéri* de l'amour propre, on ne s'en sçauroit défaire. Quand on n'a pas assez d'empire sur soi pour se *guérir* de ses foiblesses, il faut avoir la discretion de les cacher. BELL. En Amour celui qui est *guéri* le prémier, est toûjours le mieux *guéri*. LA ROCH. Avec un peu de bon sens on se *guérit* l'esprit de bien des choses. S. EVR. Un Esprit vain s'applaudit en se prétendant *guéri* des èrreurs d'un peuple credule. LE CL.

Hé! comment pourrois-je prétendre
De guerir *les mortels de cette vieille èrreur?*
DES-HOUL.

Je n'ai rien oublié pour *guerir* son cœur de son aveuglement. ID.

Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en m'en guérissant *que je sçai leur répondre.* BOIL.

Pour être détrompé de l'amour je n'en suis pas *guéri*: tandis que mes reflèxions le condamnent, mon cœur se déclare pour lui. L. D'AB. A ÉLOISE. La Comédie est dangereuse pour un cœur encore mal *guéri* de sa passion. CORN.

En vain tu me veux sécourir,
Raison, je ne veux pas guérir. VILL.

L'amour est mal guéri *quand il l'est par la haine.* CORN.

GUÉRIR, est aussi quelquefois neut. & signifie, Recouvrer la santé. *Sanari*, *valetudinem firmare*, *recipere*, *recuperare*. Il est malade; mais il *guérira* bien-tôt. J'espère *guérir* de cette maladie.

On dit provèrbialement que la mort nous *guérit* de tous nos maux, qu'un homme est *guéri* de tous ses maux; pour dire, qu'il en est delivré. On dit, qu'une chose ne *guérit* de rien, lorsqu'elle ne rend pas une affaire meilleure, qu'elle ne l'avance pas. On dit aussi, qu'on ne sçauroit *guérir* de la peur. On dit aussi, de quoi me *guérira* cela? On dit aussi d'un homme foible & inutile, que c'est un Saint qui ne *guérit* de rien. On dit, Médecin *guéris*-toi toi-même, par une sentence tirée de l'Evangile; & en provèrbe on l'applique à celui qui reproche à un autre des défauts dont lui-même n'est pas *guéri*.

GUERI, IE, part. pass. & adj. *Sanatus*.

GUERISON, s. f. Recouvrement de santé. *Sanitas*, *sanatio*, *medela*. La plûpart des *guérisons* se font par la nature plûtôt que par l'art. On ne fait d'ordinaire entrevoir aux malades le danger où ils sont qu'à travèrs quelques feintes espérances de *guérison*. FL. M. Pélisson a repris Malhèrbe pour avoir dit, *rendre la guerison*. C'est une expression impropre: on rend la santé; mais non pas la la *guérison*. MENAGE.

GUERISON, au figuré, se dit de l'esprit, de l'âme & du cœur. On ne doit penser qu'à la *guérison* des blessures de l'âme. ARN. Pour achever ma *guérison*, ne me parlez plus de l'ingrate que j'ai si ardement aimée. VILL. Il faut au moins qu'ils fassent ensorte qu'elle soit courte: (la colére) de crainte que si elle duroit, elle ne leur fit des blessures profondes, & que la *guérison* n'en devint plus difficile. AB. DE LA TRAPE.

GUÉRISSABLE, adj. m. & f. Qui est capable de guérison. *Sanabilis*, *medicabilis*. La fièvre tièrce est plus *guérissable* que la quarte.

GUERITE, s. f. On disoit autrefois *Garite*. C'est en géneral un petit lieu de retraite dans les forteresses pour mettre les sentinelles à couvèrt: c'est plus particulièrement une tourelle de pièrre ou de bois sur les bastions revêtus, qui est bâtie sur les murs d'une ville, d'un château, pour y loger une sentinelle. *Specula*. On l'appelle aussi *échauguette*. Les *guérites* doivent être à l'épreuve du mousquet. *Garita* dans la basse Latinité.

Et tenoit le Moustier qui étoit bien fermez,
Et de bonnes garites *étoit bien* garitez.
CHRON. DE B. DU GUESCL.

Ce mot a la même origine que *guérir*, de l'Allemand *waren*, qui signifie *conserver*. Covarruvias dit que c'est un mot Arabe, qui vient de *gar* ou *gara*, qui signifie un *trou*, une *fosse*. On pourroit avec beaucoup de vraisemblance le deriver de *garire*, mot de la basse Latinite qui veut dire, *garentir*. Le P. Lobineau au Gloss. de son Hist. de Bret. croit que ce mot, qui dans les vieux titres s'exprime en Latin par *garita*; *garita*, *seu circulus murorum urbis*, & qui se prend pour l'enceinte des murs d'une ville, peut venir de *garib*, qui signifie en vieux Breton, *Promontoire*, *montagne*.

GUERITE, est aussi une tèrrasse ou un petit dongeon, qui est élevé au dessus d'un batiment pour découvrir de loin. Un Astronome doit être toûjours logé en une maison où il y ait une *guerite* pour obsèrver les astres.

On étend souvent la signification de ce mot, & on le dit de tout lieu élevé, d'où l'on peut decouvrir le pays circonvoisin.

Je veux comme un autre Stilite
Me guinder dans une guérite?
Là content & loin du tracas,
Meprisant, comme il le mérite,
Le monde & ses trompeurs appas,
Je le verrai du haut en bas. P. DU CERC.

On dit provèrbialement, Gagner la *guérite*; pour dire, s'enfuïr & chèrcher quelque lieu de fureté.

GUÈRLANDES. Tèrmes de Marine, font des piéces de liaison cintrées, qui fe mettent au dedans du vaisseau à travèrs de l'étrave, sérvant à fortifier & entretenir la rondeur de la prouë. On en met jusqu'à trois au fond de câle, deux entre les écubiérs, & une sur le second pont. Les *guèrlandes* doivent avoir la même épaisseur que les baux. Quelquefois on écrit & on prononce *guarlandes & guirlandes.*

GUÈRLIN, f. m. Tèrme de Marine. C'est un moyen chableau qui sért à touer ou remorquer les vaisseaux, & à autres usages. On l'appelle aussi *hansière & grélin.*

Guèrmenter. (se) Vieux mot, qui signifie se plaindre. C'est la même chose que *guèrmenter*. Voyez ce mot.

Et se guèrmentassent
Des maux que nos deux cœurs entassent. Alain Char.

GUÈRNESEY. Voyez GÈRNESEY.

GUÈNÉZIAISE, f. m. Nom que l'on donne en Bretagne à une espéce de lys, & que le P. Feüillée appelle *hermerocalis floribus purpurascentibus striatis.* Il se trouve dans les campagnes du Chili une fleur semblable à cette espéce de lys, qu'on appelle *Guèrnézaises*, son nom en Indien est *Liuto*. Il y en a de différentes couleurs; & des six feüilles qui la composent, il y en a toûjours deux de panachées; de la racine de cette fleur, séchée au four, on fait une farine très-blanche, qui sért à faire des pâtes de confitures. Frezier.

GUÈRNON; f. m. Partie de la Barbe qui est sous le nez, sur la lévre d'enhaut; Moustache. *Granus, grano, gernobada, Mystax.* Eustache Comte de Boulogne, & Baudoüin le Gros, Seigneur d'Alost, sont surnommez en Latin *Gernabadatus*, que Du Chesne traduit par *aux Guèrnons.* Eustache Comte de Boulogne, fut nommé *aux guèrnons*, Pére d'Eustache, de Godefroy & de Baudoüin. Du Chesne, *Hist. de la Maison de Guines L. III. C.* 2. Ailleurs il traduit Guèrnone ou Barbu, comme nous l'allons dire. Ce mot ne se dit plus.

Ce mot vient apparemment de *granus*; car il est cèrtain que parmi les Gots, le poil, les cheveux, étoient appellez *grani*.

GUÈRNONNE. Surnom d'homme. Qui a une longue barbe, *Longâ, prolixâ barbâ*, & en basse Latinité, *Gernabadatus*. Baudoüin de Gand III[e] du nom, s'appelle indifféremment Baudoüin d'Alost & Baudoüin de Gand. Lambèrt d'Ardres écrit qu'on lui donna les surnoms de louche & de *Guèrnonné* ou Barbu, tant à cause qu'il étoit bicle, que pour ce qu'il portoit la barbe fort longue. Du Chesne, *Hist. des Mais. de Gand & de Guines L. IV. C.* 4. Ce mot n'est point en usage aujourd'hui, peut-être même est-il de la façon de Du-Chesne. Lambèrt d'Ardres dit en Latin *Gernabadatus.*

GUÈRPIE, f. f. Tèrme de Coûtumes. Délaissement, abandonnement d'un héritage sérf, mortaillable ou censuel.

Dans quelques anciens titres la *guèrpie* signifie la veuve, c'est-à-dire, celle qui est abandonnée, délaissée. *Vidua, Relicta.*

GUÈRPINE, f. f. Tèrme de Coûtumes. Abandonnement, délaissement. Voyez Guèrpie.

GUÈRPIR, v. act. Vieux tèrme de Coûtumes qui signifie, Abandonner & délaisser un héritage sérf, mortaillable ou censuel *Delinquere, abdicere. Guerp* signifioit la chose délaissée, *guèrpie & guèrpison*, l'abandonnement. On disoit aussi, *Guèrpir* la bataille; pour dire, S'enfuïr; *Guèrpir* la ville, pour dire, Quitter la ville, s'en retirer au plus vîte, & comme furtivement.

Ce mot vient de *Werp*, Flamand qui signifie *saisine & tradition*. Du Cange le dérive d'un mot Saxon *werpen*, d'où on a dit en Latin *Werpire*, d'où sont venus ces composez qui sont encore en usage, *déguèrpir & déguèrpissement.* Les Ecrivains du moyen âge ont dit *Werpire & guèrpire*, pour *guèrpir*, abandonner. Voyez Bignon dans ses Notes sur les Formules de Marculfe. Du Cange, *Gloss. sur Willebard.*

On dit aussi, *gulpir & guayver*, pour signifier la même chose.

GUÈRPISON & GURPIZON, f. f. Tèrme de Coûtumes qui signifie la même chose que *don, donum, traditio, werpitio* dans la basse Latinité. Quelquefois *guèrpisson* veut dire chose donnée, délaissée.

GUÈRPISSEMENT, f. m. Ce mot dans quelques Coûtumes & dans quelques Provinces signifie ce qu'on appelle ailleurs déguèrpissement.

GUÈRRE, f. f. Différend, querelle entre des Etats ou des Princes souverains, qui ne se peut tèrminer par la Justice, & qu'on ne vuide que par la force, par la voye des armes. *Bellum.* Un Academicien qui sçait fort bien la langue Françoise pretend que le *g* dans le mot *guère*, car c'est ainsi qu'il écrit, est un *g* dur, comme il l'est dans *garentir*, dans *gots*; mais il est visible qu'il est plus doux, & moüillé dans *guèrre*, & dans les autres mots qui commencent par la syllabe *gue*. Toûjours victorieux (Théodose) jamais il ne fit la *guèrre* que par nécessité. Bossuet. La *guèrre* est un art de s'égorger & de se détruire réciproquement. La Br. La *guèrre* est du droit des gens, & un moyen légitime d'acquérir, selon le Droit civil. Les Titans ont voulu faire la *guèrre* aux Dieux. Le vieux Testament parle d'un livre des *guèrres* du Seigneur. Les peuples se font une *guèrre* sanglante; une *guèrre* à feu & à sang. La France & l'Empire sont en *guèrre* ouvèrte. Le Roi est l'arbitre de la paix & de la *guèrre*. L'injustice des prémiers hommes, & la nécessité où ils se sont trouvé de se donner des Maîtres, ont été la prémiére source de la *guèrre*. La Br. On a comparé ceux qui font un trafic du métier de la *guèrre*, & qui se loüent pour aller tuer des hommes, à des Bourreaux, d'autant plus inéxcusables qu'ils vont tuer sans raison. Court. La *guèrre* a quelque chose de sauvage & de farouche qui empêche que les esprits ne se polissent. Bouh. On sçait combien coûtent aux peuples les *guèrres*, lors même qu'elles sont les plus glorieuses à leurs Rois. Fl. La *guèrre* a ses préceptes comme les sciences les plus utiles: on s'y tuë méthodiquement. La Br. On dit qu'Othon ne pouvant plus supporter les inquiétudes & les incèrtitudes de la *guèrre*, se hâta de la finir. Til. Les esprits ne se polissent point dans la *guèrre*; elle a quelque chose de trop féroce. Bouh. Le mérite de la *guèrre* attire les yeux de tout le monde. Auprès celui-là tout autre mérite est morne & languissant. S. Evr. Les *guèrres* temporelles ont des suites si funestes pour les armes mêmes, qu'on ne sçauroit trop les appréhender. Nic. Nous tenons celui avoir l'honneur de la *guèrre* qui en a le profit. Mont. On declaroit autrefois la *guerre* par un heraut. François I. & Henry VIII. Roi d'Angletèrre la déclarérent encore ainsi à l'Empereur Charles V. l'an 1528, comme on le peut voir dans l'histoire de France du P. Daniel T. III. p. 239 Voyez aussi au mot Heraut, ci-après. Grotius a fait un ouvrage du droit de la paix & de la *guèrre*. Un Allemand nommé Beier, donna il y a quelques années à Iéne un Traité des Loix de la *Guèrre*. *Adriani Beieri Juris militaris Prudentia in formam artis redacta.* Guillaume de Langey a fait un Livre de la Discipline militaire. Il y en a un autre fait par Louis XI Roi de France, & intitulé *Le Rosiér de la Guèrre*. Le P. Antoine Thomas Schiara, Italien, a fait une Theologie militaire en deux vol. *in fol. Theologia Bellica.*

On tient que ce mot vient de l'ancien Gèrmanique *Werre*, d'où les Ecrivains de la basse Latinité ont fait *wera* ou *wuerra* pour signifier *guèrre*. Voyez Ménage & du Cange. Mais le Sieur Rudbeks, cité dans les Nouvelles de la République des Lettres, & autres Journaux des Sçavans, fait voir que ce mot vient de l'ancien Suédois. Ceux qui rapportent tout au Grèc font venir ce mot de *γέῤῥον*, qui est une espéce d'arme ou offensive, comme l'épée; ou défensive, comme le bouclièt. Quelques-uns prétendent que ce mot vient de l'Hébreu, ou Punique, *Gara*. Combattre. D'autres veulent que nous l'ayions reçu des Gots & des Vandales, & qu'il vient de *wehr*, qui se dit encore aujourd'hui en Allemand, & signifie Rempart, Forteresse. Nos anciens Gaulois disoient *ger* pour guèrre, comme les Saxons & les Anglois disoient *war*; de là s'est fait *guèrre, guèrra. Bochart, Chan. L. I. C* 62. Chorier dans son hist. du Dauphiné L. III. C. 10. p. 140. croit que *guèrre & guèrriér* vient de *Gaisate* ou *Garata*, qui, selon Sèrvius, étoit chez les Gaulois un titre d'honneur, qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans d'entre eux. On trouve très-souvent dans la basse Latinité *guerra* pour *bellum*, guèrre. Selon ce que nous avons dit ci-dessus au mot Germain, après Cluvier, *guerra* vient de *gerra*, vieux mot Celtique, qui signifioit guèrre, *bellum*. Pour *guerra*, voyez les *Act. Sanct.* des Bollandistes Mai. T. I p. 162. C, 414, C, 487, C, 488, F, 546, B, 558. D, 726, A, 732, A, T. II. p. 154, B, &c.

Guèrre civile ou intestine, est celle qui se fait entre les sujets d'un même Royaume, entre les parties d'un même Etat. Les *guèrres civiles* des Romains ont enfin ruïné la République. Les *guèrres civiles* de Grenade ont détruit la puissance des Maures en Espagne. Les gens prudens à cause de l'incèrtitude du succès d'une *guèrre civile*, entretiennent des intelligences dans tous les partis, afin de se ranger avec honneur à celui qui aura le dessus. Font. Othon n'avoit pas assez de force, de génie pour soutenir le poids d'une *guèrre civile*. Til.

Guèrre du Roi. *Guerra Regis, Bellum Regis* ou *Regium*. Dans le tems que les Seigneurs particuliers se pouvoient faire la *guèrre* les uns aux autres, on appelloit *guèrre du Roi* celle que le Roi déclaroit & faisoit à quelqu'un: alors les Seigneurs ne pouvoient se faire la *guèrre*, parcequ'ils étoient obligez de sérvir le Roi avec leurs sujets, ce qu'ils n'eussent pû faire s'ils avoient été occupez à des *guèrres* particuliéres.

Guèrre de religion, est une *guèrre* qui se fait dans un Etat au sujet de la Religion, l'un des partis ne voulant pas tolérer l'autre.

La

La *guèrre sainte*, est celle qui s'est faite autrefois par des Ligues & des Croisades pour le recouvrement de la Tèrre-sainte.

C'étoit autrefois un privilége qu'avoient les Gentilshommes de déclarer la *guèrre* à celui dont ils avoient reçû quelque grande injure, au lieu de le poursuivre en Justice : ce qui se faisoit pourtant avec quelque formalité. Charlemagne tâcha en vain de remédier à ce desordre qui avoit deja duré plusieurs siécles. Saint Louis défendit absolument ces *guerres*, comme on voit dans M. Du Cange sur Joinville ; & on n'en a plus entendu parler depuis Louis XI. Le P. Daniel a marqué dans son Hist. de France cet usage, & les loix qu'on y observoit. M. le Gendre en parle aussi dans ses Mœurs & Coût. des Fr p. 110. 114. 181. Ils nomment ces *guèrres*, *guèrres* particulières, *guèrres* privées. *Bella privata* ou *privatorum*.

Guerre, signifie aussi, l'art de faire la *guèrre*. Hannibal étoit un grand Chef de *guèrre*, un Capitaine entendu au fait de la *guerre*, qui sçavoit bien la *guèrre*, le metier de la *guèrre*, les ruses de *guerre*.

On appelle la *petite guèrre*, les courses qui se font par des soldats détachez quand ils vont en parti, à la picorée. On dit en badinant, d'une femme un peu coquette, que ses yeux vont à la *petite guèrre*. On dit quelquefois dans le même sens *guerre*, sans y ajouter le mot de *petite*. Ce jour il revint de la *guerre* un parti. De Buss. J'envoyai deux partis à la *guerre*. Id.

Bonne Guerre, est celle qu'on fait à outrance, à feu & à sang, sans quartiér : mais on le dit aussi en un sens contraire ; pour dire, Faire la *guèrre* avec honneur & avec l'humanité dont elle est capable.

On dit aussi, qu'une prise est faite de *bonne guèrre*, quand elle est faite selon les loix & l'usage de la *guèrre*. En ce sens on le dit aussi de toutes les autres contestations, & des avantages qu'on y remporte de bonne foi & sans supèrcherie. Non, je ne veux point de votre fard ; j'ai la conscience si delicate, que je me reprocherois les conquêtes qui ne seroient pas faites de *bonne guèrre*. P. Com. Faire la *guèrre* à l'œil, c'est la faire avec beaucoup de circonspection, avec une attention continuelle à tout. Il falloit faire, ce qu'on appelle la *guerre* à l'œil. De Buss. C'est-à-dire, avoir une attention continuelle à tous les mouvemens des ennemis pour en profiter.

On appelle, Équipage de *guèrre*, machines de *guèrre*, munitions, attirail de *guerre*, tout ce qu'un méne à la *guèrre*, qui sert à la *guèrre*,

Place de Guèrre, est une place qui est fortifiée exprès pour défendre un pays & arrêter une armée, une place qui n'est point considérée par le nombre de ses habitans, où on met ses provisions de *guèrre* pour une armée qui campe aux environs, où l'armée se retire en quartier d'hivèr, ce que les Grècs appellent *ὁρμητήριον*. Un vaisseau armé en *guèrre*, c'est un vaisseau bien garni de canon pour combattre en mèr & pour escorter des Marchands.

On appelle Gens de *guèrre*, Tous les Soldats de l'armée. Officiér de *guèrre*, Celui qui y a quelque commandement. Commissaire des *guèrres*, celui qui conduit des troupes en leurs quartiérs, & qui assiste aux montres qui s'en font, pour sçavoir si le nombre en est complet. Trésorier de l'Extraordinaire des *guèrres*, Celui qui a les fonds destinez pour payer & faire subsister l'armée.

Conseil de guèrre, est l'assemblage des grands Officiers pour délibérer sur les entreprises de la *guèrre*. C'est aussi en plusieurs corps l'assemblée des Capitaines pour juger les Soldats qui ont failli. Ce desèrteur a été condamné par le *Conseil de guèrre*. Sous la régence de M. le Duc d'Orléans, le Conseil de la *guèrre* étoit un Conseil composé d'Officiérs de guèrre, lesquels éxaminoient & préparoient les affaires qui concèrnoient *la guèrre*, comme auparavant le Sécrétaire d'Etat pour la *guèrre* le faisoit, pour qu'elles soient tèrminées & réglées par M. le Duc d'Orléans, ou au Conseil de Régence. M. le Maréchal de Villars étoit Président du Conseil de la *guèrre*.

Nom de guèrre, est le nom qu'on donne aux soldats quand on les enrôlle. Ainsi il est dit dans la Comédie de la femme Capitaine :

Il s'est fait mon parrain pour m'appeller Rôse.

C'est-à-dire, pour me donner ce *nom de guèrre*. Nom de *guèrre* se dit aussi de tous les noms empruntez, sous lesquels on se déguise quand on veut cacher son véritable nom. Pièrre Marteau est un nom de *guèrre*, dont bien des Imprimeurs ont abusé.

Guerre, se dit aussi de toute déstruction causée par des maladies contagieuses.

La peste, puisqu'il faut l'appeller par son nom,
Capable d'enrichir un jour l'Achéron,
Faisoit aux animaux la guèrre. La Font.

Guèrre, se dit aussi des différends qui sont èntre des familles & entre des particuliers qui plaident ensemble, & qui se haïssent. Il y a une *guèrre* mortelle entre ces deux maisons. Ces deux plaideurs se font bonne *guèrre*.

Guerre, se dit aussi des Auteurs qui écrivent les uns contre les autres. Les *guèrres* du Parnasse divèrtissent & instruisent le public. Scaliger a fait une cruelle *guerre* à Cardan.

Guèrre, se dit aussi des antipathies des animaux qui chassent & qui se mangent les uns les autres. Les chats font la *guèrre* aux souris. Tous les oiseaux font la *guèrre* au hibou.

Guerre, se dit aussi des qualitez contraires des corps qui agissent les uns contre les autres. Dans le chaos tous les élémens étoient en *guèrre*, & encore à présent le froid fait la *guerre* au chaud, l'humide au sèc. *Frigida pugnabant calidis, humentia siccis.* Ovid.

Guerre, se dit aussi poëtiquement des choses qui se nuisent les unes aux autres. Ainsi dans la Métamorphose de Cérisi il a dit des vieilles forêts :

Qui jusques dans le Ciel, sans craindre le tonnère,
Allez faire au Soleil une innocente guèrre.

Guèrre, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La raison doit faire la *guèrre* aux passions. Un Prédicateur fait la *guerre* aux vices ; c'est-à-dire, les decrie, les censure.

Mon esprit agité fait guèrre *à mes pensées.* Régnier.

Je ne t'arrête plus, va prêcher, monte en chaire,
Sans relâche au péché va déclarer la guèrre. Vill.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux,
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux ;
Tonne, frappe, il est tems, rends-moi guèrre *pour* guèrre.
Des Barreaux.

On dit aussi ; Faire la *guèrre* à quelqu'un ; pour dire, lui reprocher par raillerie quelque petit défaut, ou lui témoigner qu'on sçait quelque secret de lui qu'il veut tenir caché. On lui fait la *guerre* de sa promptitude. On lui fait la *guèrre* de ce qu'il va en secrèt chez une telle Dame. Je contai mon avanture à mon frère, qui m'en fit longtems la *guerre*. Ablanc. Nous lui fimes une innocente *guèrre* du trouble & de l'embarras où nous l'avions surprise. H. S. de M. On fit tant la *guèrre* aux prémiers Réformateurs sur leur esprit particulier, que leurs successeurs en ont eu honte. Pelisson.

Guèrre, se dit aussi des petites froideurs, des petites brouilleries, des petits démêlez qui arrivent entre des amis ou des amans.

Guèrre, se dit provèrbialement en ces phrâses. La *guèrre*, la peste, & la famine, sont les trois fleaux de Dieu. On ne fait la *guèrre* que pour faire enfin la paix ; pour dire, qu'il faut s'accorder à la fin. On dit aussi, A la *guèrre* comme à la *guèrre* ; pour dire, Souffrir la fatigue, ou prendre du bon tems, selon les occasions où l'on se trouve. On dit aussi, que la *guèrre* nourrit la *guèrre*, pour dire, qu'une armée subsiste aux dépens du pays où elle se trouve. On appelle aussi fruits de la *guerre* les pays désolez, les gens éstropiez, & autres choses qui sont les éffèts de la *guèrre*. On dit aussi, que la *guèrre* est cause des troubles, à ceux qui demandent raison de quelque accident quand on n'en peut pas donner. On dit encore, Qui tèrre a, *guèrre* a ; pour dire, qu'on ne peut posséder du bien sans avoir des procès à soutenir. On dit, La *guèrre* est bien forte quand les loups se mangent l'un l'autre ; quand on voit deux pèrsonnes de même profession qui se quérellent, qui se plaident, qui écrivent les uns contre les autres. On dit aussi, Faire la *guèrre* à l'œil ; pour dire, Èpier tout ce qui se passe en quelque affaire où l'on a intérêt, pour y trouver ses avantages quand l'occasion s'en offre. Cette expression a ici un sens figuré ; voyez plus haut le sens naturel qu'elle a en parlant de *guèrre*. On dit qu'une fille qu'un homme entretient, va à la petite *guèrre*, quand elle va chèrcher quelque chose à profiter dans une passade ; & on dit encore, qu'elle a pris un nom de *guèrre*, lorsqu'elle a changé son nom véritable, ou qu'on lui a donné quelque sobriquet. On dit aussi, que des gens affamez, & sur tout des valèts, viennent faire la *guèrre* au pain ; pour dire, qu'ils en vont manger beaucoup.

GUERRIER, iére, adj & s. Qui appartient à la guèrre, qui aima la guèrre : vaillant, hardi. *Bellicosus, pugnax, bellicus, militaris.* Un brâve *guèrriér* sçait s'accoûtumer aux fatigues de la guèrre, coucher sur la dure, mépriser les délices & les commoditez de la vie, affronter le péril & s'exposer sans crainte à une mort assurée. S. Evr. Le Chevalier Bayard étoit un fameux *Guèrrier*. Aléxandre a été nommé le *Guèrriér* des *Guèrriérs* : Boileau l'appelle le Monarque *guèrriér*. Quinte-Curce a écrit sa vie & ses

éxploits *guèrriérs*. Les François & les Lorrains sont des peuples *guèrriérs*. La *Guèrrière* Pallas. Chanter les faits *guèrriérs* d'un Héros. Vol. Brébeuf fait dire par César gourmandant les soldats qui vouloient l'abandonner :

De Guèrriérs *généreux, changez en populace,*
Allez, Allez croupir dans un calme odieux.

Le mélange des Tyriens & des Africains fit que Carthage fut tout ensemble *guèrrière* & marchande. Bossuet. Il le loua des belles qualitez que la nature lui avoit données, sur tout de cette inclination *guèrrière* qui dès son bas âge lui avoit fait embrasser la profession des Armes. Bouhours.

Aux plus sçavans Auteurs, comme aux plus grands guèrriérs,
Apollon ne promet qu'un nom, & des lauriérs. Boil.

Un Guèrriér, *en Héros n'a commencé de vivre,*
Que du jour qu'il a sçu se résoudre à mourir. Duché.

Epouse du Dieu Mars, vous me parlez peut-être
Pour vos guèrriérs *présomptueux ;*
La modeste raison chez eux n'ose paroître,
Pensez-vous que mon goût sympatise avec eux ?
Nouv. Ch. de vers.

Puissent les Alliez, surpris
Qu'un si jeune guèrriér *soit un vieux Capitaine,*
Douter si c'est l'Ayeul, ou le Père, ou le fils.
Nouv. ch. de vers.

La dévise d'un *guèrriér* vif & impétueux est une foudre, avec ce mot, *Tonitru velocior ictui* ; ou bien *Præmisit damna timore*. La prémière fut donnée à Jean de Medicis, & la seconde fut faite par le P. Louis Ginglaris pour Victor Amédée de Savoye, *Picinelli L. II. n. 199.* On dit communément, qu'un *Guèrriér* doit avoir assaut de lévriér, fuite de loup & défense de sangliér ; pour dire, qu'il faut qu'il assaille hardiment, qu'il fuye lentement, & en se consèrvant son haleine ; quand il est acculé quelque part, qu'il se défende courageusement comme le sanglier.

GUERROYER. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Faire la guèrre, & qu'on peut employer encore dans le burlesque. *Belligerare.*

GUERVA, s. f. Nom propre d'une rivière d'Espagne. *Guerva, Orba.* Elle coule dans l'Aragon, & se décharge dans l'Ebre à Saragosse, vis-à-vis de l'embouchure de Gallego. Maty.

GUESCAR ou HUESCAR, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Grande Espagne. *Guescaria, Huescaria, Osca.* Elle a un château avec titre de Duché, & elle est située sur la rivière de Guadadar à quatre lieuës de Baça vèrs les confins de l'Andalousie & de la Murcie. Quelques Géographes prennent *Guescar* pour l'ancienne ville des Turdules, nommée *Vesci* ou *Faventia*, que d'autres mettent à Vélez & Rubio, village situé sur le Guadalentin à trois lieuës de Guescar vèrs le midi. Maty.

GUÈSDE, s. f. Plante qu'on appelle autrement *Pastel*, *Vitrum herba, isatis, glastum.* Voyez Pastel. Elle est de grand usage chez les Teinturiers, qui se sèrvent du suc de cette hèrbe pour teindre en couleur bleu-brun. Les anciens Bretons s'en peignoient le visage pour être plus tèrribles en guèrre, comme témoigne César. Et pline dit que les femmes en usoient de même en cèrtains sacrifices.

Ce mot vient du Latin *guastum* ou *guasdum*, qui signifie la même chose, & qui est un vieux mot Gaulois, comme on infère du passage de Pline. On appelle encore *vouede* en Normandie & en Picardie *wede*, le petit *pastel* ou *guesde*. Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la corruption de l'autre. On l'appelle *isatis*, en Grèc, & en Latin *isatis* aussi, ou *glastum*. Saumaise soutient qu'il faut dire *guastum* & non pas *glastum*, comme il est écrit communément dans les livres.

GUÈSDER, v. act. Préparer les étoffes avec de la guède. *Glasto temperare, medicare.* C'est la même chose qu'*empateler*.

GUÈSPE, s. f. Grosse mouche qui est présque semblable à une abeille. *Vespa.* La piquure d'une *guèpe* cause l'enflure de la peau : parceque la *guèpe* vèrse dans la blessure qu'elle fait une liqueur dont son aiguillon est plein, & laquelle excite une fèrmentation qui produit cette tumeur. S. Evr.

Il vient du Latin *vespa* ou *guespa*, selon Du Cange & Guichart.

Les *guèpes* des Antilles sont grosses comme des mouches à miel, mais deux fois plus longues : elles sont grises, rayées de jaûne, & armées d'un très dangereux aiguillon. Elle composent une petite gaufre grande comme la main & semblable à un rayon de miel, où il n'y a pourtant que les petites *guèpes* qui se forment chacune dans leur petite case, & toutes les grandes sont par dessus. Une partie couvre les petits, pendant que les autres travaillent à agrandir la ruche. Ces ruches sont attachées par de petits filèts composez de la même manière que la ruche, à des branches d'arbres & aux courtines des couvèrtures des maisons, principalement le long des rivières. Les piquures, qui sont très-mauvaises, se guérissent en appliquant la lame d'un couteau toute froide sur la playe, ou de la racine de l'hèrbe aux flèches pilée. *P. Du Tertre hist. des Antilles.* Voyez encore Lonvilliers de Poinci p. 250.

GUÈSPIE, s. f. Nom de lieu en France. *Guespia.* Il est dans l'Albigeois en Languedoc. *Had. Vales. Not. Gal. p. 215.*

GUÈSPIER, s. m. Oiseau qui mange des guèspes. *Merops, apiastra.* Min. Il ne s'en voit point en France, & fort peu en Italie. En Créte (à ce que rapporte Bellon) l'on en voit quantité. Il dit que les habitans de ce pays l'appellent Mélisophage. On l'appelle *Guèpier*, à cause qu'il se nourrit de guèpes & d'abeilles. Les *Guèpiers* vont en troupe le long des montagnes où croissent le thim & l'éspoulet, il fait entendre un sifflet de fort loin.

Il est pareil en figure & en corsage au Mérle, & un peu plus grand que l'étourneau ; il a le bèc long dur & courbé comme une faux, & composé en figure triangulaire ; son menton & son front sont jaunâtres, & au dessus il y a une grande ligne noire & deux taches bleuës, l'une desquelles est placée dessus l'autre : ses yeux sont petits, ses paupières noires, & l'iris en paroît enflammée tant elle est rouge : les conduits de l'ouie sont couvèrts de plumes noires, le dessus de sa tête, le haut de son col & son dos sont d'une couleur composée de jaune & de châtain. Il a la pointe vèrte & les côtez bleus ; son ventre est vèrd jusqu'aux cuisses ; ses ailes sont en partie vèrtes, partie entre jaune & châtain, & en partie bleu ; sa queuë est vèrte & bleuë, mais elle a plus de bleuë ; les cuisses sont courtes & noires à la manière des hirondelles, ses pieds ont quatre doigts, un dèrrière & trois devant, ainsi que les ont communément les oiseaux, encore que Bellon dise le contraire.

La femelle a toutes les mêmes couleurs, mais moins éclatantes ; son dèrrière paroît en quelque façon vèrdâtre, le dessus de sa queuë est entièrement vèrd, les grandes pennes sont d'un bleu tirant sur le vèrd ; tout le reste est semblable au mâle.

Cet oiseau se rencontre assez communément en Italie, bien que Bellon dise le contraire, ainsi qu'on a dit ci-devant. Il vole en arrière & à rebours, & en volant il prend les abeilles, ainsi que rapporte Aristote, & ne vit que de ces mouches & de petits vèrs. Les *Guèpiers* font leur nid dans des Cavèrnes, & font jusques à six ou sept œufs ; cet oiseau est de passage, & l'on n'en dit pas moins du *Guèpier* que de la Cigogne. On les prend en Créte avec les Cigales, attachant une Cigale à l'hameçon qui est retenu d'un fil, & la laissant voler, le *Guèpier* vient pour l'avaller, & se prend.

Il y a une autre espéce de *Guèpier* qui est un peu plus long que celui dont nous venons de parler, & a plus de grosseur univèrsellement par tout le corps. Il a le bèc long, aigu & plus courbé en faulx que l'autre ; sa tête, son cou, sa poitrine & présque tout son ventre sont jaûnes ; Il a une tache noire fort grande, qui commence depuis le bèc, continuë par les yeux en arrière, & va aboutir au commencement du cou ; son dos est châtain, proche du croupion l'on voit une semblable couleur ; les plumes de ses ailes sont divèrsifiées de plusieurs couleurs. Les prémières sont bleuës, les secondes sont mêlées de bleu & de jaune, les troisiémes sont entièrement jaûnes, les quatriémes, qui sont les plus grandes, sont noires & rouges par les extrémitez ; sa queuë est par le haut d'un vèrd fort éclatant par dessous, elle est d'un beau jaûne, en telle sorte qu'elle paroît à demi vèrte & à demi jaûne, les pieds sont jaûnes & ses ongles noirs.

GUÈSPIN, ine, s. m. & f. Natif, originaire, habitant d'Orléans. *Guespinus, a, Genapinus, a, Genabensis, Cenapensis, Aurelianensis.* Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 228. col. 2. propose trois conjectures sur l'origine de ce nom. 1°, Que *Guespini* a été dit pour *Gepini*, & *Gepini* par syncope pour *Genapini*, & *Genapini* pour *Genabenses*, de *Genabum*, Orléans. 2°. Que *Guespini* s'est dit de *Vespini* ou *Vespenses*, de *Vespa*, guèspe. Voyez la raison qu'il en rapporte. 3°. Il croit qu'il y a dans Matthieu Paris à l'an 1251. un mot qui nous apprendroit la véritable étymologie de ce nom s'il n'étoit point corrompu. Car il appelle un Orléanois *Caninus*, que de Valois croit avoir été mis pour *Cavinus* ou *Capinus*, d'où *Guepinus* & *Guespin* se seroit fait. Mais le Maire, dans son histoire d'Orléans, suppose qu'il ne faut point changer *Caninus*, & rapporte la raison pourquoi ce nom fut donné aux Orléanois. Voyez ce que nous avons dit au mot Chien. *T. II.* Et Fr. le Maire en son histoire d'Orléans, c. 19 p. 53. & 54.

Guespin, ine, subst. m. & féminin. Mot burlesque ou sobriquet qu'on employe quand on veut marquer qu'une pèrsonne est hupée, adroite, rusée. *Catus, subdolus, solers, sagax.* C'est un *Guespin*

pin. Ne vous fiez pas à cette femme ; c'est une *Guêpine.* Voyez la notte de M. de Valois p. 228. c. 2.

GUÊTRE, s. f. Bas de Paysan fait de grosse toile, ou de treillis, qui n'a point de semelle, mais qui couvre seulement la jambe, & tombe sur le soulier. *Pero.* D'autres que les Paysans portent des *guêtres.* On en prend quand on va à la chasse, soit à pied, soit à cheval, ou même dans un voyage, sur tout quand il n'est pas long, & qu'il n'y a pas d'apparence de mauvais tems. Il y a des *guêtres* de coutis ou de toile, qui sont propres.

Ce mot vient de *vastra.* MENAGE. D'autres le dérivent de *gastreux,* vieux mot François qui signifioit un *pauvre* ou *misérable* qui se plaint de ses douleurs ou de sa nécessité. On dit encore en quelques lieux *chastreux* en la même signification. Borel dérive ce mot du Grèc *γαῖθρον* qui signifie *indumentum.* Il vient plûtôt de *gueltrou,* qui en langue Celtique ou Bas-Breton signifie, *guêtre,* & *gueltre sousl, gamache*

On dit provèrbialement, Tirez vos *guêtres*, quand on veut chasser quelqu'un, Tirer ses *guêtres*, comme tirer ses chausses, c'est, S'en aller. Il est bas.

GUÊSTRER, v. act. Mettre ou chausser des guêtres. *Perones sumere, induere, pedibus inducere* Il n'y a point d'apparence de pluye, je ne prendrai point mes bottes, je m'en vais seulement me *guêtrer.* Je me *guêtrai* pour aller à la chasse, lorsque l'orage a commencé, & m'a fait remettre cette partie de plaisir à un autre jour.

GUÊTRÉ, adj. *Perone tectus, peronibus munitus.* On dit provèrbialement, Voilà un homme bien *guêtré*, lorsque les bas lui pendent. *Guêtrez*-vous mieux que cela. Il est bas. On dit d'un homme qui a fait fortune, il est venu en *guêtres* ou *guêtré* à Paris. C'est à peu près ce qu'on disoit à Rome, *nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis.* Les *guêtres* sont les bottes des Paysans, ou des pauvres gens. Virgile parle des soldats qui avoient un pied *guêtré* & l'autre nud. *Crudus tegit altera pero.*

GUESVER, v. act. Tèrme de Coûtumes. Abandonner, délaisser. *Derelinquere.* Il se dit des héritages qu'on abandonne au Seigneur censier pour en joüir en acquit des redevances.

GUÊT, s. m. Garde qu'on fait pour découvrir quelque chose, ou pour surprendre quelqu'un. *Vigilia, custodia, excubiæ.* Il se dit prémièrement d'une pèrsonne qui épionne, & qui demeure en garde en quelque lieu pour voir ce qui s'y passe, & en donner avis. Faire le *guêt.* Mettre un *guêt* au clocher, au haut de la tour. Il se dit aussi de l'action par laquelle on obsèrve, on épie ce qui se passe, ce qui se fait. Il est au *guêt.* Il a l'œil au *guêt*, l'oreille au *guêt.* *Guêt* se disoit autrefois pour Corps de garde ; & Pasquier remarque dans ses Rech. Liv. VIII. c. 3. que dans les livres de la Discipline militaire de Guillaume de Langey, on ne trouve ni *corps de garde* ni *sentinelle* ; mais qu'au lieu du prémier il dit *guêt,* & au lieu du second, *être aux écoutes.*

Du Cange dérive ce mot de *Wacta* ou *Wagta*, mots de la basse Latinité signifians la même chose, qu'il dit venir de l'Allemand *Wachte* ou *Wecke.* Bovillius le dérive de *videre*, *voir.*

GUET, se dit aussi d'une compagnie entière qui fait la patroüille, ou du corps de garde qu'on pose sur des passages, soit pour empêcher les surprises des ennemis, soit pour prendre les voleurs, ou ceux qui troublent le repos de la ville. Il y a des charges qui ont le privilége d'exemption de *guêt* & de garde. Du tems de Guillaume de Nangis on appelloit *guêt*, ce qu'on a appellé depuis *corps de garde.* De Rubys en son hist. de Lyon Liv. III. c. 54. dit qu'un *guêt* général s'appelle, ou du moins s'appelloit autrefois à Lyon, *Chergult*

Faire le *guêt*, c'est se tenir en sentinelle ou en un poste pour découvrir s'il ne vient pèrsonne qui puisse nuire à notre dessein. La suivante faisoit le *guêt*, tandis que sa maîtresse parloit à un Cavalier.

MOT DU GUET, est une parole qui sèrt de signal pour discèrner l'ami de l'ennemi. Il se donne par le Commandant aux Officiérs ; ce qui empêche les surprises des ennemis, les communications des traitres & éspions. On change tous les soirs *le mot du guêt.*

On le dit figurément des rendez-vous qui se donnent pour des conférences secrettes, pour des entreprises amoureuses. Ce valet avoit *le mot du guêt*, avoit l'ordre de faire entrer telles & telles pèrsonnes.

GUET, se dit chez le Roi, de ceux d'entre les Gardes du corps qui demeurent près de sa pèrsonne pour le garder pendant la nuit.

On trouve dès la naissance de la Monarchie, qu'il y avoit un *guêt* de nuit dans chacune des principales villes du Royaume. Clotaire II. en régla l'éxèrcice par Edit de l'an 595. Charlemagne le confirma par Ordonnance de l'an 803 & par Ordonnance de 813. il établit la peine de 4 sous d'amende contre ceux qui devoient y faire le sèrvice, & ne s'y rendoient pas assidus. Dans toutes les Coûtumes qui prirent naissance au commencement du X[e] siécle, & qui succédèrent à l'ancien droit, il est fait mention expresse de l'obligation de faire le *guêt*, que les nouveaux Seigneurs, qui s'introduisirent alors par les inféodations, imposèrent à leurs sujets. Le calme étant rendu, il ne resta plus que la Compagnie du *Guêt* de Paris, *ad instar* de laquelle celles de Lyon & d'Orléans ont depuis été créées. Il est fait mention de ce *Guêt* de Paris dans les *Olim* du Parlement, qui sont les plus anciens Registres du Royaume. Le sèrvice étoit partagé entre les Bourgeois, & une Compagnie du *Guêt* entretenuë par le Roi, composée de vingt Sèrgens à cheval, & vingt-six Sèrgens à pied. Des Bourgeois on formoit plusieurs corps de gardes fixes, ce qui fit nommer ce sèrvice, *Le Guêt assis* ; *Vigiles sedentes, Guetum sedens.* Le *Guêt* Royal étoit destiné à faire les rondes, *Guetum Regium*, *Vigiles Regii.* La Compagnie du *Guêt* fut augmentée jusqu'à deux cens quarante hommes, & le *Guêt Bourgeois* ou *assis*, supprimé par Edit du mois de Mai 1559. En 1561. les troubles de la Religion firent remettre aux Bourgeois la garde de Paris, sans que la Compagnie du *Guêt* en fit aucun éxercice, qu'elle reprit tout entier par Edit du mois de Novembre 1563. après l'Edit de Pacification du mois de Mars de la même année. Elle fut alors fixée à cinquante hommes à cheval, & cent hommes à piéd. Il n'y a eu depuis ce tems-là d'autre changement que l'augmentation du nombre, à proportion des accroissemens de la ville, & des besoins du service. Voyez de la Mare, Traité de Police Liv. I. Tit. XIII. ch. 2. où il rapporte tous les Réglemens faits pour le *Guêt* depuis Clotaire II. en 595 jusqu'à nos tems. Les Officiérs du *Guêt* étoient autrefois garens des vols qui se faisoient pendant la nuit s'ils n'arrêtoient le voleur. C'est l'Ordonnance de Clotaire II. il est enjoint aux Officiérs du *Guêt* de nuit, que lorsqu'ils arrêteront des pèrsonnes chargées de meurtre, de vols, ou d'autres crimes, ils en avèrtissent à l'instant le Commissaire, dans le quartier duquel le crime a été commis ; de conduire, s'ils le peuvent avec sureté, les accusez en sa maison, pour y être interrogez, &c. Ils doivent aussi l'avèrtir des incendies. Voyez De la Mare, *T. I. p.* 205.

ARCHER DU GUET. Garde de la Compagnie du *Guêt.* *Vigil* ; *Miles e Vigilum Centuria.* Par Arrêt du Parlement du 9 Juillet 1658. il est ordonné aux Officiérs & *Archérs du Guêt*, & à tous autres de la ville de Paris, d'executer sans délai les jugemens & les ordres du Lieutenant de Police, à peine d'intèrdiction, & de plus grande peine, selon l'exigence des cas. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. I. p.* 231.

CHEVALIER DU GUET. Commandant du *Guêt*, Officiér qui commande le *Guêt.* *Præfectus Vigilum*, *Miles Gueti.* Le Commandant du *Guêt* Royal se trouve nommé Chevaliér du *Guêt* dès l'an 1254 dans une Ordonnance de S. Louis, & dans un Arrêt du Parlement des Octaves de Pâques ; & le titre de Chevaliér ne lui vient point de ce qu'il a succédé aux Chevaliers de l'Ordre de l'Étoile. Voyez CHEVALIER & ESTOILE, & *De la Mare, Tr. de Police T. I. p.* 236. Tout ce qui regarde la conduite, le commandement & la discipline militaire du *Guêt*, lui appartient ; mais comme le *Guêt* de nuit chez les Romains étoit subordonné au premier Magistrat de la ville pour punir les coupables ; ainsi toute la juridiction sur le *Guêt* appartient au Prevôt de Paris, *sicut Præfecto Urbis.* DE LA MARE, *cité.* Lieutenant du *Guêt*, celui qui commande sous & à la place du Chevaliér du *Guêt.*

On appelle à Paris le Chevaliér du *Guêt*, celui qui commande à une Compagnie qui fait la ronde dans les ruës toute la nuit pour empêcher les vols. Le Lieutenant, les Archérs du *Guêt.* Il y a le *guêt à pied* & le *guêt à cheval.* On appelle en Languedoc & Provence *Viguier*, celui qui commande au *guêt* ; & ce mot vient de *Vegghia*, Italien, qui signifie *veille.* NICOD. Nicod se trompoit en cela, & *Viguier*, ou plûtôt *Viguiér*, est le Senéchal, & ce mot vient de *vicarius*, comme nous le dirons en son lieu.

GUET, se dit aussi de quelques animaux. Il y a long-tems que ce chat est au *guêt* pour prendre une souris. Ce petit chien est de bon *guêt*, il aboye au moindre bruit. Parmi les gruës on dit qu'il y en a une qui fait le *guêt* tandis que les autres se réposent ; & pour cet effet qu'elle a un piéd en l'air, & une pièrre dans ses ongles de peur qu'elle ne s'endorme.

GUET APENS, s. m. Dessein prémédité d'assassiner quelqu'un, ou de lui faire quelque affront, quelque mal, lequel pour cet effet on prend à son avantage en quelque lieu où on le va attendre, ou à qui l'on fait ce mal, cet affront, après avoir pris secrètement des mesures pour cela. Les assassinats de *guêt à pens* sont punis du supplice de la rouë par l'Ordonnance. On a dit dans un sens burlesque & figuré d'une pèrsonne qui avoit trop de mollesse & de delicatesse :

Un pli, qui par hazard est resté dans ses draps,
Lui semble un guêt appens *pour lui meurtrir les bras.*

Ce mot vient de *guêt appensé*, c'est-à-dire, avec délibération, après

y a voit bien pensé. Voyez Pasquier Rech. Liv. VIII. c. 32. *guet appensé*. Il y en a qui écrivent *guet à pens*.

On le dit figurément des surprises préméditées qui se font dans les affaires. Il y avoit six Juges liguez ensemble pour me faire perdre mon procés, c'est un *guet appens*. Les Amans disent, que les yeux de leur Maîtresse ont fait un *guet appens*, quand ils en ont été blessez.

GUET. Nom d'un ancien droit que les Seigneurs, au moins en Bretagne, levoient sur leurs sujets. *Vectigal* ou *Tributum pro custodia*. Le *guet* étoit la garde que les sujets etoient obligez de faire au château de leur Seigneur, que l'on changea depuis en redevance, qui conserva le nom de *guet*. LOBIN *Gloss*. On a aussi appellé ce droit *Guetz*. ID. Le droit du *guet* se levoit aussi en Dauphiné. Voyez les Mémoires pour l'histoire du Dauphiné faits par M. le Président de Valbonnais p. 76.

GUET ET GARDE. Service militaire qu'on rend en faisant le *guet*, en montant la *garde*. Ces deux mots joints ensemble ne se disent point à la guerre; on les employe en parlant de ceux qui sont exempts de ce service dans les villes en vertu de quelque charge, de quelque privilége. Droit de *guet & garde*, signifie un droit qui est du aux Seigneurs par leurs vassaux, lesquels sont obligez de faire le *guet*, & de monter la garde au château du Seigneur. Ce droit est aboli ou évalué en argent depuis long-tems.

GUET DE MER, est le *guet* que les habitans des parroisses, bourgs & villages qui sont le long des côtes de la mer, sont obligez de faire sur ces côtes. Le *guet de mer* différe de la garde des cotes en ce que le *guet de mer* se fait en tems de paix & en tems de guerre, & que la garde des côtes ne se fait qu'en tems de guerre.

GUETABLE, adj. Qui est sujet au guet. Sujets *guetables*, sont ceux qui sont obligez de faire guet & garde aux châteaux du Seigneur.

GUETARIA, GAJETARIA, f. f. Nom propre d'une petite ville avec un grand port & une citadelle. *Guetaria*. Elle est située sur la côte de Guipuscoa en Espagne, à quatre lieuës de S. Sebastien du côté du couchant. MATY. C'est la partie du fameux Pilote Sebastien Cano, le prémier qui a fait le tour du monde.

GUETE, ou HUETE. f. f. Nom propre d'une petite ville avec un ancien château. *Gueta*, *Opta*. Elle est dans la Castille Nouvelle, à la source de la riviére de Cauda, au dessus de Cuença. MATY.

GUETTE, f. f. Terme de charpenterie qui se dit d'un pôteau incliné qui se met entre deux gros pôteaux qui servent de remplage, & qui prennent de l'angle d'enbas à l'angle opposé d'enhaut en forme de diagonale; alors ce sont des *guettes* simples: & quand elles sont traversées par d'autres pôteaux de remplage posez à plomb, on les appelle *guettes* & *guettrons*; & quand elles sont au dessous de l'appui des fenêtres, on les appelle *petites guettes*, ou *guettrons*. On nomme quelquefois les *guettes contrevents*.

GUETTER, v. act. Observer les actions, les démarches de quelqu'un, pour en tirer quelque avantage, quelque eclaircissement, ou pour lui nuire. *Speculari*, *observare*. Un jaloux *guette* jour & nuit sa femme, comme le chat *guette* la souris. Ah! certes je t'y *guettois*. MOL. La mort nous *guette*. MAINARD. Les Archers ont *guetté* cet homme trois jours avant que de le prendre. Il faut mettre un homme-là pour *guetter* qui entre ou qui sort.

Un Renard guettoit *à toute heure*
Les poules d'un Fermier. LA FONT.

Or le mari par certaine ouverture,
Guettoit *sa femme*, *observoit son allure*,
Rioit sous cape, *& comptoit par ses doigt*
Qu'elle n'iroit jamais au bout du mois. P. DU CERC.

Ce mot est du bas stile. Ménage croit qu'il vient de *cattare*, Latin, qui signifie *voir*, *regarder*, *considerer*. Le Pére Sirmond le dérive de *wacta*, qui vient de l'Allemand *wacht*, qui signifie *veille*, *garde*; d'autres du Latin *captare*; d'autres enfin du Grec κυτάζω, κατάζω, *je regarde*.

GUETTER, signifie aussi simplement, Attendre. *Expectare*, *opperiri*. Il y a long-tems que je vous *guette* en ce passage pour vous donner une bonne nouvelle.

GUETTÉ, ÉE, part. & adj. *Expectatus*, *custoditus*.

GUETTEUR, f. m. Celui qui observe, qui épie. *Speculator*. Il se dit seulement des voleurs, des *guetteurs* de chemin qui attendent les passans pour les détrousser.

GUETTRON, ou GUETTERON, f. m. Petite guette. Voyez GUETTE.

GUEVER. Terme de Fief. C'est se dessaisir d'un fonds ou d'un heritage en faveur du Seigneur Feodal. *Vectigalem fundum beneficiario cedere*. POMEY.

GUEVÉ, ÉE, part. adj. Laissé vaquant. *Derelictus*, *vacuus*, *relictus*.

GUEVETLAN, f. m. Nom propre d'une ville de l'Audience de Guatimala dans l'Amérique septentrionale. *Guevetlana*. Elle est capitale de la Province de Soconusco, & située sur la Mer de Sud, environ à trente-cinq lieuës de Sainte Jago de Guatimala, du côté du couchant.

GUEULE, f. f. Ouverture par où les animaux prennent leurs alimens. *Os*, *gula*. Il ne se dit point au propre de l'homme, ni des oiseaux, mais seulement de la plupart des animaux à quatre piéds, & des poissons qui sont grands & voraces. On dit la bouche d'un cheval, & non point la *gueule* d'un cheval; mais on dit la *gueule* d'un bœuf, d'un âne, d'un chien, d'un renard, &c. Samson trouva du miel dans la *gueule* d'un lion. On dépeint tous les monstres avec une grande *gueule* & béante. On dit aussi la *gueule* d'un crocodile, d'un brochet, &c.

Qu'une horrible baleine ouvrant sa gueule *fière*,
Me fasse de son ventre une vivante bière. RAMP.

Ce mot vient du Latin *gula*.

GUEULE, se dit aussi par dérision ou burlesquement de la bouche des personnes malfaites, insolentes, criardes, ou hableuses. Cette femme est laide, elle a la *gueule* fenduë jusqu'aux oreilles. Les harengéres ont toujours la *gueule* ouverte pour dire des injures: elles se donnent souvent sur la *gueule*. Elle n'a pas six dents en *gueule*. SCAR. On la charme par la *gueule*. GOMB.

La rieuse rit toute seule
Tant que sa bouche devient gueule. ID.

Quelle gueule! *pour moi*, *je croi qu'il est sorcier.* RAG.

Cet Avocat n'a que de la *gueule*, & n'a point de fonds, de capacité.

On dit en terme de Chasse, qu'au bout de cinq mois un chien a fait sa *gueule*, lorsqu'il a été bien nourri avec du lait, & qu'il commence à être vigoureux. Et on dit qu'un chien chasse de *gueule*, lorsqu'il abboye & appelle ses compagnons quand il est sur les voyes.

GUEULE, signifie aussi, Gloutonnie, gourmandise, intempérance au boire & au manger. *Gula*. La *gueule* a tué plus de gens que le glaive.

GUEULE, se dit par extension de plusieurs sortes d'ouvertures. *Os*, *ostium*. La *gueule* d'un puits, d'un pot, d'une cruche, d'un four. Les écoliers vont manger des pâtez tout chauds à la *gueule* d'un four. Les Charpentiers ont aussi des assemblages qu'ils appellent à *gueule*.

GUEULE D'ENFER, se dit du mont Etna, & des autres Volcans qui jettent du feu. *Spiracula ditis*.

GUEULE, se dit aussi de plusieurs choses monstrueuses & horribles & que lon représente comme animées.

D'une gueule infernale,
La chicane en fureur mugit dans la grand-Salle. BOIL.

GUEULE. Ce terme est employé par les Botanistes dans la déscription de certaines fleurs d'une seule piéce, allongées & coupées à leur extrémité en deux lévres. *Flos labiatus*. Il est essentiel aux fleurs en *gueule* d'avoir quatre semences dans le fond de leur calice. Voyez Tournefort, Elémens de Botanique.

GUEULE-BÉE, est une futaille défoncée par un bout, & qui sert à mettre la vendange quand on l'apporte de la vigne.

On dit d'une porte, d'une fenêtre qui est toute ouverte, qu'on l'a laissé ouverte à *gueule-bée*.

GUEULES, au plur. est un terme de Blâson, qui veut dire le Rouge. *Cinnabaris tesseraria*, *coccineus color*. Il faut toujours dire *gueules* au pluriél, & non pas *gueule* au singulier, parce qu'il vient de *gula*, qui étoient certaines peaux teintes en rouge. MENAGE. Quelques-uns l'appellent *belic*, ou *belif*. Cette couleur signifie Charité, vaillance, hardiesse, générosité; la couleur sanguine, le cinabre & la vraie écarlate. C'est la prémière des couleurs dont on se sert en Armoiries, & est tellement noble, que par des loix anciennes il étoit deffendu de porter de *gueules* dans ses armes, à moins que d'être Prince, ou d'en avoir la permission, suivant Berthole, Chasseneu & Bara. C'étoit aussi une couleur Impériale. Les Empereurs étoient vêtus, chaussez & meubles de rouge. Leurs Edits, leurs dépêches, leurs seings, & leurs sceaux, étoient d'encre & de cire rouges: c'est d'où procéde que les titres de Droit sont nommez *Rubriques*. L'émail de *gueules* se fait remarquer dans les Ecus gravez par des hachures en pal, tirant du chef à la pointe. La Maison de Vaubecour porte de *gueules* au chevron d'or.

Ce mot vient de certaines peaux rouges qu'on appelloit autrefois *gueules*. Le Pére Monet dit que ce mot de *gueules* vient de l'Hebreu *gulud* & *guludit*, qui signifie une plaque de petite peau rougeâtre

tre qui paroît sur une plaie quand elle commence à se guérir. Mais le Père Ménestrier lui reproche que ces mots ne se trouvent point dans la langue Hébraïque. Cela n'est pourtant pas vrai. Toutes les langues orientales, l'Hebreu, le Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe, disent גלד, *gheled*, pour *cutis*, *pellis*, d'où *gulud* en Arabe; au pluriel *pelles*. En général le mot de *gueules* signifie la *couleur rouge* chez la plûpart des Orientaux: c'est le nom de la rose chez les Arabes & les Pèrsans, & cèlui d'une plante étrangère & aromatique, dont ils se sèrvent pour donner la couleur rouge à leurs viandes, comme on se sèrt de safran vèrs le Nord pour les rendre jaunes. Clusius en fait mention sous le nom de l'*arbre triste*. Il y a plus d'apparence à ce que dit Nicod, que le mot de *gueules* s'est dit du rouge, parce que les *gueules* des animaux sont rouges ordinairement, ou qu'il vient du Latin *cusculium*, qui est le *κόκκος* des Grècs, ou la graine d'écarlate.

Gueule droite & gueule renvèrsée. Tèrme d'Architecture. Ce sont deux parties de la cimaise, qui font un membre dont le contour forme une *S*. Celle qui est la plus avancée & concave, s'appelle *gueule droite*, autrement *doucine*; & celle qui est convèxe s'appelle *gueule renvèrsée*, autrement *talon*. Quelques-uns croyent que ce mot est venu de l'ancienne manière des habits, qu'on faisoit de plusieurs bandes qui étoient altèrnativement de fourrure & d'étoffe de divèrses couleurs, dont les entre-deux se nommoient *geules*, *goules*, ou *gules*, parce qu'elles représentoient un canal enfoncé sous ces fourrures, qu'on appelloit *angoulées*: ce qui a une éspéce de ressemblance aux ornemens des cimaises, qui leur a pû faire appliquer le même nom. M. Fréart de Cambray, dans son parallele de l'Architecture ancienne & moderne, ne veut point se servir de ce mot de *gueule*, & il aime mieux celui de doucine, tant parcequ'il trouve que le mot de *gueule* ne sonne pas bien dans notre langue, que parce qu'il nous vient de la langue Italienne, dans laquelle *gola*, signifie la gorge. En éfèt ce qu'on appelle ordinairement *gueule* en Architecture, ressemble plus à la gorge qu'à la *gueule*. C'est la *cimaise*, ou *cymaise*, *κυμάτιον*, c'est-à-dire, une onde, dont cette partie semble former quelques représentations par la sinuosité flexueuse de son contour. La prémière est la principale, que les ouvriers appellent *gueule* droite, a la cavité en haut, & fait toujours le couronnement de la corniche d'un ordre; d'où vient qu'on l'appelle ordinairement l'*entablement*, parce qu'elle en est le prémier membre. La seconde a son contour tout au contraire, & la cavité en bas, de sorte qu'elle paroit renvèrsée à l'égard de la prémière. C'est pour cela qu'on l'appelle *gueule* renvèrsée, ou *gueule* revèrsée.

On dit provèrbialement qu'on met une pèrsonne à la *gueule* du loup, quand on la met sans défense à la mèrci de ses ennemis. On dit, qu'un homme est fort en *gueule*, ou qu'il a la *gueule* fèrrée, pour dire, qu'il crie fort haut, qu'il est impudent & outrageux en paroles. On dit qu'il n'a que la *gueule*; pour dire, qu'il ne fait que hâbler. Et l'on dit, qu'il a la *gueule* morte, la *gueule* démise, lorsqu'il est confondu par raison, ou qu'il est triste, & qu'il ne dit mot. On dit aussi, qu'il en a menti par la *gueule* & par les dents, quand on veut appuyer fortement un démenti. On appelle aussi des mots de *gueule*, des paroles sâles & obscénes. On dit aussi, qu'un homme est venu la *gueule* enfarinée, quand il est accouru en quelque lieu pour y faire bonne chère, ou pour prendre part à quelque gain. Les paysans disent aussi, que la *gueule* du Juge en pétera; pour dire, qu'ils veulent plaider, faire prononcer une sentence. On dit encore, qu'un ménage à la *gueule* bien grande; pour dire, qu'il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. On dit aussi des munitions de *gueule*, au lieu de dire des munitions de bouche. Mais tout cela est bas.

Gueule, s'est dit autrefois pour *bourse*. *Crumena*, *marsupium*. On lit ce qui suit dans une hist. de France manuscrite, qui est dans la Bibliothéque de M. de Mesmes. Le filleul du Prévot de Paris fut prévenu d'un larrecin, & d'avoir renié ung *gueule* de deniers, dont il fut condamné par son parrain à estre pendu.

GUEULE, s. f. Nom propre. Petite rivière des Pays-Bas. *Gula*. Elle coule dans la Flandre Espagnole, & se décharge dans la mèr à Ostende. Maty.

GUEULÉE. Quelques-uns disent GOULÉE, s. f. Paroles sâles & obscènes. Il faut chasser des honnêtes compagnies tous ces impudens qui disent des *gueulées*. Il se dit aussi des injures, des reproches, &c. On le dit aussi d'une bouchée, de ce qui peut entrer tout à la fois dans la *gueule*, dans la bouche.

GUEULER, v. n. *Debacchari*, *vociferari*. Parler fort haut, ou dire impudemment beaucoup d'injures ou de sottises. Il est bas.

GUÉVRES, s. m. Nom propre d'homme. *Goar*. Saint Goar, que les Allemands appellent saint *Gowèr*, & saint *Géwère*, que nous prononçons *Gouere* & *Guévres*, étoit sorti d'une illustre famille de l'Aquitaine. Il vint au monde sous le règne de Childebèrt II. Roi d'Austrasie. Baillet, 6. *Juillet*. Il fut Prêtre, & solitaire au diocése de Tréves. La vie de S. *Guévres*, ou *Goar*, a été écrite par le Diacre Vandelbèrt. Surius la rapporte au VIe. de Juillet. Voyez encore Baronius sur le Martyrologe au même jour.

GUEUS, ou GUEUX, euse, adj. Indigent, nécessiteux, qui est réduit à mendier, à demander l'aumône. *Mendicus*, *planus*. Ces gens la sont si *gueux* qu'ils n'ont pas de pain. Cette famille est *gueuse*. Pourquoi choisir un gendre *gueux*? Mol. On dit que les *gueux* maudissent ceux qui leur souhaitent du bien, c'est-à-dire, ceux qui leur disent, Dieu vous assiste. Menage.

Gueus, euse, est aussi un s. m. & f. qui signifie, Mendiant, caimand. C'est un *gueux* gueusant. Il mene une vie de *gueux*. On a fait un hopital general pour y enfèrmer tous les *gueux* mendians, les *gueux* de profession. On dit que ces sortes de *gueux* font une espece de Republique, qu'ils ont un Roi, qu'ils appellent Le Grand Coesre; & qu'ils tiennent des assemblées, qui sont comme leurs Etats, où ils reglent tout ce qui regarde leur Republique. Ils ont un langage particulièr, qu'ils appellent l'Argot. On en a fait un Dictionnaire. Les mots de ce jargon n'étant ni de l'usage ordinaire, ni propres d'aucun Art, ou d'aucune science, ne se trouvent point ici.

Ce mot, selon Pasquier, vient de *gaveo*; selon Nicod, de l'Allemand *geiler*, qui signifie *mendiant*; & selon Ménage, de *quæstor*, ou *quæsitor*. D'autres disent qu'il vient du mot de *heu*, le cri des pauvres & des misérables, dont les Italiens ont fait *guai* & *guaioso*, *mendiant*; d'autres, qu'il vient de *egenus*; ou *egenor*, qui a donné le nom à des Heretiques, qui ont été appellez *Pauvres de Lyon*; d'où est venu aussi le nom de *Guenaux*, qu'ils étendent au mot de *Huguenots*, comme qui diroit *Eguenaux*. Port. le dérive de *queux*, qui signifie *Cuisiniér*, parce que les *gueux* suivent volontiers les cuisines. On a dit *queux* pour dire *cuisiniér*, & le grand *Queux* est un des Officiers de la Couronne, du Latin *cocus*.

Gueus, se dit aussi hyperboliquement de ceux qui n'ont pas assez de biens de fortune pour soutenir leur naissance & leur qualité, & aussi de tout ce qui marque quelque indigence. Un Prince souverain qui n'a que cent mille livres de rente est un *gueux*. Un avàre est toujours *gueux*: il a également besoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. Voit. Tout le bien de ce Marquis est saisi, il vit en *gueux*, son train est fort *gueux*. Dans toute cette Province les Fèrmiérs sont *gueux*, ne payent point leurs maîtres. M. de Bautru disoit, Il est aussi difficile de passer pour honnete-homme dès qu'on est *gueux*, qu'il est aisé de l'être lorsqu'on est riche. Menage.

Malgré ses titres pompeux
Et de ses qualitez l'assortissement heureux
Il n'avoit pourtant pas la plus essentielle,
C'étoit un grand Seigneur fort gueux.

Mlle L'Hèrtiér.

Dans l'Histoire on a appellé *Gueux*, les prémiérs Hollandois qui ont commencé à secouer le joug de la monarchie Espagnole, parce que Brederode, & quelques autres Seigneurs se présentèrent en habits gris devant la Duchesse de Parme; & du nom de *Gueux* que des Courtisans leur avoient donné par raillerie, ils se firent un nom d'honneur, & après un grand repas signèrent leur union, sur laquelle ils firent frapper des médailles, où l'on voyoit une besace soutenuë de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fideles jusqu'à la besace*. Larrey dit que l'inscription fut *serviteurs du Roi jusqu'à la besace*; mais il se trompe. Voyez l'histoire de Strada. & la Hollande Métallique de l'Abbé Bizo, &c.

On dit provèrbialement, qu'un homme est *gueux* comme un rat d'Eglise, *gueux* comme un peintre; pour dire, qu'il est fort pauvre; que c'est un *gueux* revêtu, quand de pauvre qu'il étoit il est devenu riche. C'est un *gueux revêtu* des depouilles d'Horace. Boil. On appelle aussi un *gueux fieffé*, un *gueux* qui s'attache à quelque endroit cèrtain, à quelque coin d'Eglise pour y attendre l'aumône; & *gueux de l'ostiere*, celui qui va par les ruës, & qui gueûse de porte en porte, *qui vadit ad ostia*.

On appelloit autrefois *Gueux de l'ostiere* un caimand qui va fleureter les huis des maisons, dit Pasquier Rech. *L. VIII. C.* 42. & ce mot venoit du Latin *Gamo ostiarius*.

GUEUS, s. m. Nom propre de lieu. *Gauciacum*. Ce lieu est dans le Rhémois en Champagne, Province de France. *De Valois*, *Not. Gall.* p. 551.

GUEUSAILLE, s. f. Canaille; troupe de gueûx. *Egenorum*, *mendicantium turba*. Toute la *gueûsaille* de la ville s'est assemblée. On dit

dit aussi, il n'y a que de la *gueûsaille* en cette famille, pour dire, Toute la parenté est gueûse.

GUEUSAILLER, v. n. Faire métier de gueûser. *Mendicare.* Il aime mieux *gueûsailler* que de gagner sa vie en travaillant.

GUEUSANT, ANTE, adj. Qui gueûse. *Mendicans.* C'est un gueûx *gueûsant*, un fainéant qui fait profession de gueûser.

GUEUSE, s. f. Tèrme de Fondeur, est une grosse piéce de fèr, qui dans sa prémière fonte coule dans des canaux triangulaires, & se forme en gros lingots du poids de trois, cinq & jusqu'à six mille livres. *Porca, trabs liquati ferri triangula.* On porte de là les *gueûses* à la forge, ou à la fenderie, où on les forge & on les fend avec l'aide des moulins qui remuent un puissant marteau.

GUEUSER, v. n. Mandier, demander l'aumône. *Mendicare, victum quæritare, alienâ quadrâ vivere.* Il va *gueûser* son pain de porte en porte.

On le dit aussi d'un homme nécessiteux, quoiqu'il ne *gueûse* pas en éfet. Je ne veux point de cette caution, c'est un homme qui *gueûse.*

GUEUSER, se dit aussi au figuré, pour Demander, éxiger.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens,
Qu'un Auteur qui par tout va gueûser *de l'encens.* Mol.

GUEUSERIE, s. f. Indigence, misère, pauvreté, mendicité. *Paupertas, paupertas, egestas, mendicitas.* Il n'y a que de la *gueûserie* en son fait. Ce n'est que *gueûserie* dans cette maison. Pausanias regardant la magnificence des Pèrses après la bataille de Platée: A quoi songeoient ces gens là dans leur opulence, dit-il, de venir attaquer notre *gueûserie*? Abl. Les loteries qu'on voit multiplier de jour en jour, sont pour le siécle une marque sure de *gueûserie.* Men. Les riches doivent s'occuper à soulager les pauvres, & non pas s'amuser à les contrefaire par une *gueûserie* afféctée. Bouh. Si tu l'avois connu, tu aurois vu non pas un pauvre homme tel que je suis, mais l'image de la *gueûserie.*

On le dit aussi des hardes de peu de valeur, en comparaison d'autres de même éspéce. Ce Curieux a beaucoup de tableaux dans son cabinet, mais ce n'est que de la *gueûserie* au prix de son voisin.

Gueûserie. On dit provèrbialement, la *gueûserie* est une éspèce de ladrerie que tout le monde fuit.

GUEUSETTE, s. f. Tèrme de Cordonniér. Sorte de méchant petit godèt où les Cordoniérs mettent le rouge, ou le noir, dont ils rougissent ou noircissent les souliérs. *Vile vasculum.*

G U G.

GUGERNIEN, ENNE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la basse Allemagne, qui porta ensuite le nom de Sicambres *Gugernus.* Les *Gugerniens* avoient les Usipètes au nord, & les Ubiens au sud, & ils occupoient le pays qu'on nomme maintenant le Duché de Clèves.

GUGIDIME, s. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Maroc en Afrique dans la Province d'Escure. *Gugidimus mons.* Elle touche à celle de Tensit, & n'est habitée que du côté du septentrion, qui est plein d'oliviérs. Voyez Marmol, L. III. C. 77.

GUGUAN. Voyez GUAJAN.

G U I.

Cette syllabe, *gui*, se prononce dans les mots qui suivent & qu'elle commence, comme le *ghi* des Italiens, & sans faire sentir l'*u*. Il en faut excépter le mot *Guise*, quand c'est un nom de ville, ou le nom de la branche de Lorraine établie en France, qui a porté ce nom, & le mot de *Guide*, quand c'est le nom d'un Peintre célébre qui s'appelloit en Italien *Guido Reni.* Apparemment on a consèrvé la prononciation de l'*u* dans ces deux mots pour les distinguer, le prémiér du mot de *guise*, quand il veut dire manière façon d'agir; & le sécond du mot de *guide*, quand il veut dire conducteur.

GUI, ou GUY, s. m. Nom propre d'homme. *Vitus.* Saint Vit, que nous appellons communément S. *Guy*, & les Allemands S. *Weit*, étoit Sicilien de naissance, de l'une des prémières familles du pays. Baillet, 15e Juin. S. *Guy* fut martyrisé sous les Empereurs Dioclétien & Maximien, avec S. Modeste & Sainte Crescence. Voyez le P. Papebroch, *Acta. Sanct. Jun. T. II. p.* 1013. *& suiv.*

Guy, se dit aussi pour Guidon. *Guido.* Saint *Guidon*, que plusieurs nomment aussi S. *Guy*, né dans un village de Brabant de parens fort pauvres, fut surnommé le Pauvre d'Anderlecht, Coustre-lay; c'est-à-dire, Bedeau & valèt d'Eglise. Il vécut dans l'XIe & XIIe siécle. *Guy*, Vicomte de Limoges, ayant tenu prisonnier l'Evêque d'Angoulème, fut en 1603. condamné par

le Pape à être attaché au cou de deux chevaux indomptez, jusques à ce que son corps fut déchiré, & ensuite à être jetté à la voirie. Mezerai, *histoire de France, vie de Robert.* L'histoire des Comtes de Poitou porte qu'il y en a eu huit qui ont porté le nom de *Guy.*

Pour trois moutons qu'on m'avoit pris
J'avois procez au Bailliage.
Gui, *le phénix des beaux esprit,*
Plaidoit ma cause, & faisoit rage. De la Mon.

Il y en a qui croyent que le nom de *Gui* dans son origine veut dire la même chose que *guide, dux.* C'est le sentiment de Skinner. D'autres disent que *Gui, Guido*, est la même chose que *Hugues, Ugo, Hugo.* Enfin, il y en a qui appellent en Latin *Lando* ceux que nous appellons *Gui*, & qui disent *Lando Spoletanus*, pour *Gui* Duc de Spolète.

Gui, ou Guy. Excrescence qui vient aux arbres. Voyez Guy.

GUIAGE, s. m. *Guidagium, Guidaticum* dans la basse Latinité. Droit dû par les habitans de cèrtains lieux pour la sureté des chemins. On appelle aussi *gaiage*, un droit en vèrtu duquel les habitans des côtes de la mèr, en cèrtaines provinces, sont obligez de tenir des flambeaux allumez sur les tours pour sèrvir de guides aux vaisseaux qui sont en mèr.

GUIANE, s. f. Nom propre d'un grand pays de l'Amérique méridionale. *Guiana.* Il est tout entier dans la Zône Torride, s'étendant depuis la ligne équinoctiale, jusqu'au huitième dégré de latitude septentrionale, & depuis le 316e degré de longitude, jusqu'au 328e. Il est borné au couchant par le pays qu'on appelle Tèrre-fèrme; & au midi par ceux qui sont autour de la rivière de l'Amazone; la mèr de nord le baigne au levant & au septentrion. On divise ce pays en deux grandes contrées, la Caribane, qui occupe toutes les côtes, & la *Guiane* propre, qui est dans les tèrres. On met dans celle-ci le lac de Parime, & la ville de Manoa, qu'on a nommée Eldorado, à cause de la grande quantité d'or qu'on a cru qu'il y avoit; mais il y a très-grande apparence que l'un & l'autre de ces noms sont imaginaires. Il y a plusieurs peuples dans ce pays, dont les principaux sont les Caribes, les Galibis, les Aramaques & les Yaos; ils ont leurs Caciques, ou Capitaines, & peu de vestiges de Religion. Ils font leur pain, qu'ils appellent Cassave, avec une racine qu'ils rapent, & leur Ouicou, qui est une espece de tisanne, avec des patates, qui sont une espece de figues; ils se font présque toujours la guèrre, & ils mangent les prisonniérs. Les Européens François, Anglois & Hollandois ont bâti quelques Forts, & établi quelques Colonies sur les côtes de la Caribane & ils en tirent du coton, de la soie, du sucre, du tabac, du bois de brésil & d'aloës, du beaume, des oranges, des citrons confits, & sans être confits. On ne s'est point apperçu qu'il y ait des mines d'or & d'argent, & ces peuples ne se soucient point de ces métaux, auxquels ils préfèrent quelques menuës quincailleries qu'on leur porte d'Europe. Maty.

On distingue la *Guiane* Indienne, la *Guiane* Françoise, & la *Guiane* Angloise, ou comme dit M. Corneille, Anglicane. La *Guiane* Indienne, qui n'est habitée que d'Indiens, s'étend 80 lieuës, ou environ, depuis la ligne jusqu'au cap d'Orange. La *Guiane* Françoise, qu'on nomme aussi France équinoctiale, contient environ 80 lieuës aussi en commençant au cap d'Orange. La *Guiane* Angloise est à la rivière de Maroni, où les Anglois ont un petit fort. De la Barre a fait une description curieuse de la *Guiane.*

GUIBORAT, s. f. Nom propre de femme. *Wiborada.* Viborade, appellée parmi nous *Guiborat*, & chez les Allemands *Wib-rath*, étoit née d'une famille noble & ancienne dans la Suabe. Bail. Sainte *Guiborat*, Viérge recluse, fut martyrisée par les Hongrois l'an 925. avec sa compagne Sainte Rachilde. Voyez Henschenius Jés. *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 281. *& suiv.*

GUIBRAY, s. m. Nom propre d'un fauxbourg de Falaise en basse Normandie. Notre-Dame, dite la *Guibray*, est une Chapelle de Notre-Dame qui donne son nom à ce fauxbourg. La *Guibray*, subst. femin. est aussi le nom d'une foire célébre qui se tient dans ce fauxbourg. Elle commence le 16e Aout, & dure huit jours. Il y a éxemption de péage & d'impôts accordée par Guillaume le Conquérant, qui étoit né à Falaise. On dit aller à la *Guibray*: la *Guibray* a été fort bonne, ou n'a pas été bonne cette année.

GUICH, s. m. Vieux mot Gaulois, qui signifioit bourg, village. *Vicus.* Ce mot s'est dit autrefois de quelques lieux, comme le *Guich* Aleth en Bretagne, car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas Quid-Aleth, comme fait Masson. C'étoit le siége de l'Evêché qui est aujourd'hui à S. Malo.

Ce mot, selon la remarque de Hadrien De Valois, *Not. Gall. p.* 12. *col.* 2. s'est fait de *vicus*, comme *gouin* s'est fait de *vinum.*

GUICHE, s. f. Tèrme de Chartreux & de quelques autres Religieux. C'est une petite bande large de deux doigts, & de la couleur

leur

leur de l'habit du Religieux attaché à chaque côté de sa robe pour en joindre les deux parties ensemble. Coudre une *guiche*, tailler une *guiche*.

GUICHE, s. f. *La Guiche*. Nom d'une Abbaye de filles dans le diocèse de Blois, & près de Blois. *Guichia*. L'abbaye de la *Guiche* fut fondée par Jean de Châtillon, Comte de Blois, & Alix de Bretagne sa femme, en 1277. Du Chesne en a rapporté l'acte dans son Histoire Généalogique de la Maison de Châtillon. Sᵗᵉ MARTHE. p. 508. du IVᵉ Tome du *Gall. Christ.*

GUICHET, s. m. Petite porte auprès d'une plus grande, ou qui fait partie de la grande. *Ostiolum, portula*. Quand les portes de la ville sont fèrmées, on entre par le *guichet*. Il faut fèrmer la porte cochère, & entrer par le *guichet*.

Borel dérive ce mot de *huichet*, diminutif de *huis*. Du Cange le dérive de *wikettum*, qui dans la basse Latinité signifioit une *petite porte*.

GUICHET, se dit aussi d'un petit passage dans une ville. Le *guichet* du Louvre est assez large pour y passer des harnois.

GUICHET, se dit aussi des petites portes d'une prison. Quand un prisonnier est écroué, on lui fait passer le *guichet*. Il est défendu de garder un prisonnier vingt-quatre heures entre deux *guichets*. Les actes des prisonniers ne sont point valables, si on ne les améne entre deux *guichets*. Selon Bruneau dans les Obsèrvations & Maximes sur les matières criminelles Tit. XV. *Guichet* est synonyme de prison. *Carcer*.

GUICHET, signifie aussi le volèt qui fèrme une fenêtre, une armoire. Il a vendu une armoire à trois ou quatre *guichets*. On le dit encore de l'assemblage qui porte le chassis de vèrre dans une croisée.

GUICHET, est encore une petite ouvèrture à la porte des cabarets pour donner du vin la nuit quand on ne veut pas ouvrir la porte du cabaret.

GUICHET, se dit aussi d'une sorte de petit volèt qui se fèrme sur la jalousie du confessionnal du côté du Confesseur.

GUICHETIÈR, s. m. Valèt d'un Geolièr commis à la garde des *guichets* de la geole, & qui a soin d'enfermer & garder les prisonniers. *Ostioli custos*.

GUIDAGE, s. m. Vieux mot, qui signifie bref de conduite, sauf-conduit, passeport.

GUIDAGE, s. m. Nom d'un ancien droit appellé *Guidagium* dans les titres. Voyez l'Hist. de Bret. T. II. p. 199.

GUID'ÂNE, s. m. Directoire pour apprendre chaque jour à dire le Breviaire & la messe. Petit livret dans lequel on marque l'Office & la Messe qu'il faut dire chaque jour, & ce qu'il y faut obsèrver de particulièr. *Directorium. Index Officii Ecclesiastici recitandi libellus*. J'ai pèrdu mon *guid'âne*. On l'appelle ainsi, parce qu'il guide ceux qui ne sçavent pas assez bien les Rubriques. Ce tèrme est bas.

GUIDE, s. m. Conducteur dans un chemin difficile & inconnu. *Dux, ductor*. Le Roi dans sa marche a des Capitaines, des *Guides* en titre d'office. Ils sont d'ordinaire deux. Le Capitaine des *Guides* marche à la portière du carrosse du Roi pour lui nommer les lieux où l'on passe. Les *Guides* portent les couleurs du Roi, & sont exempts de gens de guèrre. Il y en a toujours deux qui marchent loin devant le carrosse du Roi pour préparer les chemins. Le Capitaine des *Guides* prête sèrment entre les mains du Connétable, ou du plus ancien Marechal de France. Le succès d'un exploit de guèrre depend de la fidelité des *guides*. Prendre un bon *guide*.

GUIDE, s. f. se dit d'une conductrice. Je serai moi-même ta *guide*. ABL. Il est juste que la Congrégation choisisse cette sainte *guide*. PAT.

Ce mot de *guide*, & celui de *guider*, viennent, selon Bovillius, du Latin *videre*, voir.

GUIDE, se dit figurément dans les choses spirituelles & morales. Il faut un bon *guide* à la jeunesse pour la direction de ses études; de sa conscience, de ses mœurs. La raison est un *guide* infidele, est un juge incompétent dans les choses divines. S. EVR. Montagne est un *guide* qui égare; mais qui méne en des pays plus agréables qu'il n'avoit promis. BAL. Quoi! vous prenez vos caprices pour *guides*? RACINE.

Enfin Malhèrbe vint, & ce guide *fidèle,*
Aux Auteurs de ce tems sèrt encor de modèle. BOIL.

GUIDE, se dit aussi au féminin, d'un cordon, ou longe de cuir qui sèrt aux cochèrs à guider leurs chevaux de dessus leur siége.

On appelle aussi, la *guide* des chemins, un livre qui contient la route de tous les grands chemins. La *guide* des pécheurs, un livre qu'a fait Grenade sur la conduite de la vie spirituelle. On appelle vulgairement à Paris *guide* des pécheurs, un carrosse fèrmé de volèts de bois au lieu de glaces: ceux qui ont des intrigues de

galanterie s'en sèrvent pour n'être pas connus, ni vûs, parce que ces sortes de carrosses de louage n'ont pas les armes de ceux qui sont dedans, & sont entièrement fèrmez, au moins de trois côtez. La crainte de Dieu est une sainte *guide*. MORALE DU SAGE. Dans les choses spirituelles l'usage est de faire *guide* de féminin genre. La *guide* des pécheurs de Grenade, la *guide* spirituelle du P. Du Pont. Le P. Brignon, qui a traduit ce dèrnièr livre, aussi bien que tant d'autres qu'il a mis en François avec beaucoup d'éxactitude, d'onction & de pureté, a bien vû que selon la raison il faudroit dire le *guide*, & non pas la *guide*. Mais l'usage l'a emporté, & cet usage est trop établi pour ne le pas suivre. Il est venu de ce que *guide* est de féminin genre en Espagnol, *la guya*; & les prémièrs Traducteurs ont par cette raison mis *la guide* en traduisant les livres Espagnols qui portoient ce titre. On l'a reçû sans l'examiner, & il s'est introduit. Voyez le P. Brignon dans sa Préface de la *guide* spirituelle. La *guide* du ciel est un ouvrage traduit du Latin du Cardinal Bona.

La *guide*, en tèrme de Musique, est la partie qui commence la fugue.

GUIDE. Les Menuisièrs nomment *guide*, un morceau de bois qui s'applique contre un rabot, ou autre outil à fut, lorsqu'ils veulent recaler, ou pousser quelque feuillure.

GUIDEAU, s. m. Tèrme de Marine, est un filèt qui s'attache à deux pieux plantez aux embouchures des rivières sur les côtes de l'océan.

GUIDER, v. act. Conduire, mener. *Ducere, praire, viam commonstrare*. Le sort *guidera* vos pas. VOIT. *Guider* les troupes. ABL.

GUIDER, se dit aussi par les cochèrs, pour conduire. Il sçait fort bien *guider* ses chevaux.

GUIDER, se dit aussi au figuré des choses spirituelles. C'est un tel Directeur qui *guide* ce devot, qui le conduit dans toutes ses affaires. Les Poëtes modèrnes sont *guidez* par un grand nombre de régles & de réfléxions sur l'art Poëtique qui manquoient aux anciens. FONT. Pindare paroit plûtôt entraîné du Demon de la Poësie, que *guidé* par la raison. BOIL. Voyez par quel chemin la fortune me *guidoit* aux avantures. H. S. DE M. Une conduite divine a presidé à leur travail, (des Auteurs sacrez) & Dieu les a inspirez en tout, *guidant* leur plume, & leur faisant écrire ce qu'ils ont écrit dans la pure vérité. PELISSON.

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la raison solide? BOIL.

GUIDÉ, ÉE, part. & adj. *Ductus*.

GUIDIMIVA, s. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans le Royaume & la Province de Maroc, *Guidimiva mons*. Elle commence à celle de Comède du côté du couchant, & finit vèrs le levant à la ville d'Amizimizi, ayant au midi la montagne de Temmelet. D'ABLANC. *Marm. L. III. C* 48.

GUIDON, s. m. Drapeau ou etendart d'une compagnie de Gendarmes, & de plusieurs compagnies de Cavalerie. *Vexillum equestre*. Il est large par un bout, & se términe en une pointe de l'autre côté, qui est divisée en deux comme les banderolles. Les Gendarmes du Roi ont un *guidon*. Les Archers de la ville, les Sergens à cheval dans leurs montres portent un *guidon*. Autrefois les drapeaux de l'Infanterie n'étoient que de toile peinte, les *guidons* de la Cavalerie étoient de velours ou de taffetas, & selon que les Bannerèts étoient plus ou moins qualifiez, les *guidons* de leurs compagnies étoient plus ou moins brodez. LE GENDRE, *Mœurs & Cout. des Fr. p.* 105.

GUIDON, est aussi l'Officièr qui porte le guidon. *Vexillifer*. *Guidon* se prend aussi pour l'Office, la Charge de *Guidon*. Le Roi lui a donné l'agrément pour le *Guidon* des Gendarmes. Voyez ENSEIGNE. Messieurs de Cottereau, Marquis de Jausse, sont *Guidons* héréditaires des Pays & Duché de Brabant. Le Duc de Lorraine est Grand *Guidon* de l'Empire. On dit que dès le 14. Mars 1258. Alfonse Roi de Castile, élû Roi des Romains, donna à Fèrri Duc de Lorraine l'investiture de cinq *Guidons*, pour marquer les cinq dignitez qu'il devoit tenir en fief de l'Empire; le prémièr, comme Grand Sénéchal de Sa Majesté Impériale, quand il tient sa Cour deçà le Rhin; le second, pour être présent aux duèls qui se font entre le Rhin & la Meuse; le troisième pour le Comté de Remiremont; le quatriéme, pour la garde des grands chemins de ce Comté; & le cinquième pour les Regales de quelques Eglises. L'Acte de cette investiture est dans le P. Vignier, & dans le *Codex juris gentium diplomaticus* de M. Leibnitz part. 1. pag. 18. mais on en trouve la réfutation dans les curieux manuscrits de M. Chanterau le Févre, qui sont à la Bibliothèque du Roi. L'Électeur d'Hanovre est aussi Grand *Guidon* de l'Empire.

GUIDON DES FINANCES, est le titre d'un livre où on apprend le stile des Finances, composé par Jean Hennequin Champe-

penois, avec des Annotations de Vincent Gelée, Correcteur des comptes.

Prend au lieu d'un Platon le Guidon *des finances.* Boil.

Il y a aussi un livre fameux en Chirurgie qu'on nomme le *Guidon*: & en tèrmes de Marine on nomme absolument le *Guidon*, le Traité qui fait la seconde partie des us & coûtumes de la mèr, qui donne les regles de tout le commèrce naval. Il a été fait en faveur des Marchands de Rouen; mais il est sans datte & sans nom d'Auteur.

Guidon, est aussi un tèrme d'Arquebusiér. C'est un petit bouton de métal qui est au bout du canon de l'arme à feu, & qui sert à guider l'œil pour tirer plus sûrement.

Guidon. C'est aussi dans les livres de Musique une marque faite en forme d'*f*, qu'on met à la fin de chaque ligne, & qui montre le dégré où doit être située la première note de la ligne suivante.

GUIDON. *Guido.* Les *Guidons.* Charlemagne appella ainsi des Clèrcs qu'il établit à Rome pour conduire à Jérusalem les Pelerins qui voudroient visiter les Lieux saints, & les assister s'ils tomboient malades, & leur rendre les derniers devoirs, s'il arrivoit qu'ils mourussent. On appelloit cette Societé ou Communauté, l'Ecole des *Guidons*, en Latin *Schola Guidonum.* Apparemment qu'ils fûrent ainsi nommez parcequ'ils guidoient, qu'ils conduisoient les Pelerins.

Guidon, dans tous ces sens, vient du vèrbe *guider.*

GUIDON. Voyez GUY.

GUIE, s. f. Nom propre d'une rivière de France. *Guetta, Gutta.* Elle est en Bourgogne près d'une autre rivière nommée la Creuse. *De Valois, Not. Gal. p.* 164.

GUIENNE, s. f. Nom propre d'une Province de France, bornée au midi par la Gascogne, au levant par le Languedoc & par l'Auvèrgne; au nord par la Marche, par l'Angoumois & par le Poitou; la mèr de Gascogne la baigne au couchant. *Aquitania, Guienna.* Cette province peut avoir quatre-vingt lieuës du couchant au levant, & environ trente-cinq du nord au sud. Elle est arrosée par un grand nombre de rivières, d'où les Anciens prirent occasion de la nommer Aquitaine. Les principales sont la Garonne, la Dordogne & le Lot; son tèrroir est fort fèrtile en grains, en vins & en pâturages. La *Guienne* a eu pendant longtems ses Ducs particuliers. Eleonor, héritière de ce Duché, & répudiée par Louis le Jeune, Roi de France, le porta en dot à Henri Roi d'Angletèrre, & les Anglois après l'avoir possédé près de trois cens ans, en fûrent entièrement chassez par les François l'an 1453. On divise ce pays en huit contrées, la *Guienne* propre le Bazadois & l'Agenois, sont autour de la Garonne; le Quèrcy & le Rouèrgue, autour du Lot; le Limousin, le Perigord & la Saintonge, au nord de le Dordogne. Toutes ces contrées ont leurs villes capitales, Bourdeaux l'est de toute la Province, & même de tout le Gouvèrnement de *Guienne*, qui comprend la Gascogne. Maty. Voyez Du Chesne, Antiq. des villes de Fr. P. II. L. III. C. 2.

Guienne propre, ou le Bourdelois. *Guienna propria, Burdegalensis ager.* C'est une des contrées de la Guienne. Elle est autour de la Garonne, & bornée au nord par la Saintonge; au levant par le Perigord; au midi par le Bazadois & par les Landes; & au couchant par la mèr de Gascogne. La ville de Bourdeaux est située dans cette contrée; Blaye, Libourne, Cadillac, Médoc & Buchen, sont les autres lieux principaux.

La mèr de *Guienne.* Voyez Gascogne, mèr.

Bovillius dérive ce mot d'*Aquitania*, d'où l'on a formé le mot d'Aquitenne, & ensuite celui de *Guienne*, en retranchant l'*a* & le *t*, & en changeant le *q* en *g*. Voyez ce que nous avons dit au mot Aquitaine, *T. I p.* 515.

GUIER, v. act. Vieux mot qui signifie *guider, conduire, diriger.* On l'a dit dans un sens phisique & naturel, & dans un sens moral & métaphorique. *Ducere, dirigere, gubernare*, & dans la basse Latinité *guiare.*

Pinnac les guie *à une vèrte enseingie.* R. de Rose.

A ceus qui la navie guient. Guiart.

GUIÈRVILLE, s. f. Nom propre de lieu. *Giardi villa.* Ce lieu est en Normandie dans l'Evêché de Lisieux. *Hadr. Valef. Not Gall. p.* 190. GUIEZ. Voyez GUÈT, droit.

GUIGNAR, s. m. Quelques-uns ajoûtent un *t* ou un *d*. écrivent *Guignart* ou *Guignard.* Petit oiseau fort gras & fort délicat, qui approche de la grosseur d'un mèrle. *Pluvialis minor.* Le *Guignard* n'est autre chose qu'un pluviér d'une éspèce bien plus petite que les autres. Ils vôlent en troupe de même que les pluviers, & frequentent comme eux les campagnes de tèrres labourées. C'est aussi un oiseau de passage, mais il revient plutôt que les pluviérs, & l'on en voit dès le commencement de l'automne. C'est un mèts encore plus délicat & plus excellent que les pluviers. Il y en a tous les ans un fort grand nombre en Beauce, sur tout aux environs de Chartres. Ce petit oiseau devient si gras que le transport en est difficile sans qu'il se corrompe. De la Mare, *Tr. de Police T. II. p.* 1398. D'autres disent que le *Guignard* approche de l'espèce d'Oedienemon que les Anglois appellent *Morinellus*, & les Allemands *Doterelle*, à cause qu'il est de la même grosseur, & que la façon dont il se laisse prendre a beaucoup de rapport avec lui; il s'amuse à regarder & à considérer si attentivement ce que fait l'Oiseleur, qu'il se laisse couvrir par un autre homme avec un filèt. Apparemment qu'il a été nommé *Guignart*, à cause qu'il regarde ce que l'on fait dans la campagne, ce qui est expliqué par le mot François *guigner*, comme qui diroit regarder de côté sans faire semblant de penser à ce que l'on regarde. Les *guignars* sont oiseaux de passage. Ils viennent vèrs les vendanges, & mangent des raisins. Quand on a tué des *guignars*. tous les autres s'attroupent auprès, & donnent loisir au chasseur de recharger.

GUIGNAUX. Tèrme de Charpenterie, qui se dit des piéces de bois qui s'assemblent dans la charpente d'un toît, & sur les chevrons, pour laisser une ouverture & passage à la cheminée, de la même façon que le chevêtre fait dans les planchérs.

GUIGNE, s. f. Espèce de cerise plus grosse que la cerise commune, & d'une chair plus dure & plus douce. *Cerasum crassius, cerasum album dulcius.* Il y a des *guignes* blanches & des *guignes* rouges. Il s'en trouve aussi des noires. On appelle autrement les *guignes*, des *bigarreaux.* C.B. Ou plutôt les bigarreaux sont une espèce de *guignes* plus grosses, mieux nourries & plus fèrmes que les *guignes* ordinaires.

Quelques Latins ont appellé ce fruit *cerasa Aquitanica*, & ont fait croire que ce mot étoit dérivé de *Guyenne.* On écrit aussi *guines.* Menage. Monet dit qu'il vient de *Guines* en Picardie, & l'appelle *cerasum olivarium.* Quelques Auteurs appellent ce fruit *binula* ou *bissula*, & les Italiens *bissole, quasi bina cerasa.* Charles Estienne l'appelle *guinea*, & dit qu'on appelle dans le Lyonnois & dans quelques autres Provinces, *guignes*, ce qu'on appelle cerises à Paris. Il l'écrit *gaygnes.*

Fleur de GUIGNE. Voyez POIRE *sans peau.*

GUIGNEFAT,
GUIGNEFORT, } Voyez CUCUFAT.
GUINEFOT,

GUIGNE-QUEUE. Voyez LAVANDIÈRE.

GUIGNIER, s. m. Arbre qui porte les guignes. *Cerasus, duracinus.*

GUIGNER, v. act. & n. Regarder du coin de l'œil. *Collimare. collineare.* Elle *guigne* un peu, & cela ne lui sied pas mal. Cet homme me *guigne* par tout. Il est du stile bas.

On le dit aussi des louches & des borgnes, qui ne regardent que d'un œil ou de travèrs. *Oculis limis, lusus.*

Ce mot vient de l'Espagnol *guinar.* Men.

On le dit aussi de ceux qui regardent quelque chose assidûment & avec envie de l'obtenir. Il y a long-tems que ce Cavalier *guigne* cette fille pour l'épouser.

Guigné, ée, part. *Collineatus.*

GUIGNOLE, s. f. Tèrme de Monnoie dont on se sèrt pour signifier un petit bâton, ou latte pèrcée, qui sèrt à suspendre les petites balances. Les ouvriérs ont corrompu ce mot de *gendole*; & les Espagnols l'appellent *gundaletta.*

GUIGNOLE. Voyez VENOLE.

GUIGNON, s. m. Malheur, accident dont on ne peut sçavoir la cause, ni à qui s'en prendre. *Infortunium, casus* Tous les joueurs qui pèrdent disent toûjours, qu'il y a quelqu'un qui leur a porté *guignon.* Il est du stile bas & familiér.

C'est, malheureuse, toi, qui me portes guignon.
Regnier.

GUIGUES, s. m. Nom propre d'homme. En Latin *Guigo.* On trouve aussi *Guido & Vuido*, dit Morotius dans son *Theatrum Chronol. Sacri Carthusiensis Ordinis P. I. N. V. p.* 20. *Guigues*, cinquième Prieur de la Grande Chartreuse, en prit le Gouvèrnement l'an 1110. Nous avons plusieurs ouvrages de lui. Voyez l'ouvrage que l'on vient de citer. Le Vénérable *Guigues* après avoir éxercé cette charge 27. ans, mourut en 1136, laissant une telle réputation, qu'on l'appelloit simplement le Bon Prieur. Fleury. Voyez aussi Morotius.

GUILEIN, GUILAIN, ou GUISLEIN, ou GUISLAIN, ou GHISLAIN, s. m. Nom propre d'homme. *Gislenus.* S. Ghislain, que nous prononçons *Guilain*, étoit un Prêtre, qui se retira

tira dans la solitude vèrs l'an 663. En 651. il commença en Hainaut à bâtir quelques cellules pour ses disciples; il fut leur Abbé, & mourut vèrs l'an 681. Baillet. Il y a des familles en France qui portent ce nom, & l'écrivent *Guilain*; ce qui montre qu'on pourroit aussi l'écrire en cette manière. Saint *Guilain* en Hainaut a pris son nom de ce Saint, & nos Géographes & nos Cartes écrivent *Guilain*, *Guislain*, *Gislain*, & non *Ghislain*.

S. Guilain. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Sancti Gislem fanum. Gislenopolis.* Elle est dans le Hainaut sur la Hayne, à deux lieuës de Mons vèrs le couchant. S. *Guislain* a une Abbaye de Benedictins. Saint *Guilain* a été fortifié, mais les François l'ayant pris l'an 1677. en demolirent les fortifications, & le rendîrent aux Espagnols par la paix de Nimegue.

Saint *Guilain* est aussi le nom de l'Abbaye de Benedictins par où la ville a commencé, comme beaucoup d'autres, & qui lui a donné son nom. S. *Guilain* bâtit & gouvèrna ce Monastère sous Sigebèrt le jeune, Roi d'Austrasie & fils de Dagobèrt. Les Annales de S. Bèrtin l'appellent *Gilini monasterium*. Peut-être a-t-on mal lu *Gilini* pour *Gislini* ou *Gislem*. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, il est nommé *Culdini monasterium*. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 234. *& p.* 624. Saint *Guilain* est du Diocése de Cambrai, entre Mons & Valenciennes. Baudry ou Baldericus, dans la Chronique de Cambray, l'appelle *Cella* ou *Monasterium Sancti Gislani*. Quelques-uns disent que Dagobert en est le fondateur.

GUILDIVE, f. f. Eau de vie, esprit tiré du sucre. La *guildive* est une liqueur très-forte & très-violente.

GUILÉE, f. f. Petite pluie soudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printems. Elle surprend, & tombe tout d'un coup après un beau soleil; ce qui arrive souvent au mois de Mars. On l'appelle autrement *giboulée*. *Nimbus, pluvia repentina; momentanea. Guilée* de Mars. Il se faut mettre à couvert pour laisser passer cette *guilée*.

Le mot de *guilée* vient du vieux mot François *guille* ou *gile*, qui veut dire tromperie, parceque les *guilées* surprennent & arrivent sans qu'on y pense comme les guilles: c'est-à-dire, comme les tromperies.

GUILDFORD, f. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre. *Guildfordia.* Il est dans le Comté de Surrey, aux confins de celui de Han, sur la rivière de Wey, environ à neuf lieuës de Londres. *Guildford* a droit d'élire deux Deputez pour le Parlement d'Anglètèrre.

GUILGAL. Voyez GALGAL.

GUILLAD, f. m. Nom propre d'homme. *Willehadus.* Saint Willehad ou Wilhead, que nous appellons plus simplement *Guillad*, étoit né dans la partie septentrionale de l'Anglètèrre que l'on nomme Northumbrie ou Northumbèrland. Baillet, *au* 8[e] *de Nov.* Saint *Guillad* est le premiér Evêque de Breme en basse Saxe; il fut créé en 787. comme nous avons dit à Breme. C'est Charlemagne qui mena Saint *Guillad* en Saxe l'an 780. Ce Saint mourut en 789.

GUILLAUME, f. m. & nom propre d'homme. *Guillelmus*, & dans le Nord on dit *Wilelmus*. Saint *Guillaume*, surnommé le Grand dans divèrs écrits, vivoit du tems de Charlemagne, & rendit des sèrvices si importans à ce Prince & à Louis Roi d'Aquitaine son fils, par les victoires qu'il remporta sur les Sarasins, qu'ils ne crûrent pouvoir mieux le récompenser qu'en lui donnant le Comté de Toulouse, avec le titre de Duc d'Aquitaine, dont ils le firent Gouvèrneur. Mais en 806. il quitta le monde, & se fit Moine à Gellone, & mourut saintement en 812. le 28[e] de Mai. On l'appelle par corruption Saint *Guillem* du désèrt. Il ne faut pas le confondre avec Saint *Guillaume* de Moleval, Instituteur des Guillelmites ou Guillemins, qui vivoit au XII[e] siècle, & à Malevale en Toscane. Voyez Henschenius *Acta SS. Febr. T. II. p.* 433. Mabillon *Acta SS. Bened. Sæc. IV. P. I.* Bult. *hist. Bened.* L. V C. 4. Baillet au 10[e] de Février. Saint *Guillaume* Archevêque de Bourges. Saint *Guillaume* l'Encuirassé *Guillaume* le Conquérant. Le gros *Guillaume*, est une grosse cloche de l'Eglise Cathédrale de Bourges, ainsi nommée du nom de Saint *Guillaume* Archevêque de cette ville.

Guillaume, se disoit autrefois par mépris des gens dont on ne faisoit pas grand cas; d'où vient que la farce de Patelin disoit:

Il est Avocat potatif
A trois leçons & trois pseaumes:
Et tient-il les gens pour Guillaûmes?

Voyez Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 59.

S. Guillaume le désert. Nom propre d'un Monastère de l'Ordre de S. Benoit dans le Diocèse de Lodève. *Sanctus Guillelmus de Desertis, Sancti Guillelmi de Desertis Cœnobium, Monasterium.* Il fut fondé en 804. par S. *Guillaume* Comte de Toulouse. Voyez *Galla Christ. T. VI. p.* 508. *premiére édition*. Il est dans le Val de Gellone, & quelques-uns l'appellent le Monastère de Gellone. *Monasterium Gellonense.* Les gens du pays l'appellent *Saint Guillem le Désert*, *Sancti Willelmi desertum*. De Valois, *Not. Gall. p.* 583. 584. On dit même en Languedoc *Saint Guilam-lou-Désert*. Chastelain, *Martyr. T I p.* 604. Un très-ancien Martyrologe de Saint *Guillem-le-Désert*. Id. *p.* 620 Le Monastère de Saint *Guillem-le-Désert* s'est appellé Gellon. Id. *p* 621.

Saint *Guillaume du Désert* est dans la vallée de Gellone en Languedoc, à deux lieuës au nord-est de Lodéve.

Guillaume Schouten, L'isle de *Guillaume Schouten*, *Guillelmi Scoutem* ou *Schutenii Insula*. Cette isle est dans l'ocean oriental ou Indien. Elle est située près de la côte septentrionale de la tèrre des Papuus, & porte le nom d'un Hollandois qui l'a découvèrte en faisant le tour du monde avec Jacob Maire l'an 1617.

GUILLAUME, f. m. Outil de Menuisier, qui est une espéce de rabot. Il s'en fait de différentes sortes suivant les ouvrages; ce qui dépend de la disposition de leurs fèrs & de leur fût. Les Sèrruriers se sèrvent du petit *Guillaume*. *Guillaume* à ébaucher; il sèrt à dégrossir le bois. *Guillaume* à platte-bande; il sèrt pour les panneaux. *Guillaume* à recaler: il a moins de jour dans la lumière que les autres. *Guillaume* debout; il est ainsi nommé parce-qu'il a le fèr debout.

On appelle provèrbialement du gros *guillaûme*, du gros pain destiné dans les maisons de campagne pour la nourriture des valèts de cour.

GUILLAUMINE ou GUILLEMINE, f. f. *Guillelmina*. Les *Guillaumines* etoient deux grosses cloches, d'une grandeur & d'un poids immense, qu'un Evêque de Famagouste en Chypre nommé Guillaume y avoit fait faire, qu'il baptisa de son nom, & qu'il fit mettre dans l'Eglise de S. Nicolas. Jérôme Magius parle des *Guillaumines* comme de deux cloches extraordinaires dans son Livre *De Tintinnab. C.* 14.

Quelques-uns disent *Guilelmine*; mais ce mot est contraire à l'analogie.

GUILLAUMISTE, subst. masculin & feminin. Partisan du Roi d'Anglètèrre Guillaûme III. auparavant Prince d'Orange. *Guillemista; è Guilelmi Regis factione.* Je ne suis ni Jacobite, ni *Guillaumiste*, ni Thoris, ni Wigh, je suis Anglois, je ne tiens à aucune cabale; je suis tout à la patrie. De la Chap. Ce sont les Presbyteriens, les *Guillaumistes*, les Wighs, les Hollandois, tous nos ennemis, qui favorisez par le Roi defunt nous ont plongez dans cette guerre pour renvèrser notre Monarchie & notre Religion. Id.

GUILLE, f. f. Vieux mot. Voyez *Gille* & *Guilée*.

GUILLEBAUD, f. m. Nom propre d'homme. *Willibaldus, Bilibaldus.* Saint Wilbaud, que nous appellons plus communément Saint Guillebaud, étoit né en Anglètèrre dans le pays de Westsex ou des Saxons occidentaux, près du lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Southampton, vèrs l'an 700. Il étoit fils d'un homme de qualité, à qui l'on a depuis donné le nom de Richard, dont l'Eglise honore la mémoire, mais qui ne fut jamais Roi de son pays, comme plusieurs l'ont publié. Baill. 7[e] *Juillet*. L'an 740. il fut ordonné Prêtre, & mis à Eichstet ou Aichstet, Palatinat de Bavière. Quinze mois après en 741. ce lieu fut erigé en Evêché, & S. *Guillebaud* en fut sacré Evêque. Il mourut le 7[e] de Juillet, l'an 786. ou 787. âgé de 87. ans. Id.

GUILLEDIN, f. m. Cheval hongre d'Anglètèrre qui est extrémement vîte en sa course. Les courses pour des prix se font sur des *guilledins*. En Latin *Mannus tolutarius Anglicus*.

Ce mot vient de l'Anglois *gelding*, qui signifie un *cheval hongre*, & qui a été formé de *to geld*, qui signifie *châtrer*.

GUILLEDOU, f. masc. Tèrme burlesque dont on se sèrt pour exprimer la débauche des pèrsonnes. On dit, qu'une femme court le *guilledou*, lorsqu'elle se dérobe à son domestique, & qu'on ne sçait où elle va; qui fait présumer que c'est dans de mauvais lieux.

Ménage croit que ce mot vient de *gildonia*, qui étoit une espèce d'ancienne Confrairie qui a lieu encore en quelques endroits d'Allemagne, où on faisoit quelques festins & rejouissances: & comme ces assemblées étoient licentieuses, ou pouvoient sèrvir de pretexte à d'autres débauches, on a appellé les débauchez des coureurs de *guilledou*.

GUILLÉE, f. f. Voyez Guilée.

GUILLELMITE, f. m. Voyez GUILLEMIN.

GUILLEM, f. m. & nom propre d'homme. *Guillelmus.* On dit par corruption *S. Guillem du désert* pour S. Guillaûme, & c'est S. Guillaume Duc d'Aquitaine que l'on nomme ainsi. Voyez Guillaume.

GUILLEMET, f. m. Tèrme d'Imprimerie. Ce sont de petites virgules doubles, & quelquefois renvèrsées, qu'on met en marge à

côté d'un discours, pour marquer qu'il n'est pas de l'Auteur. *Guillemèt* a été dit d'un nommé *Guillemèt* qui en fut l'inventeur: quelques-uns disent *Gumèts*. MEN *Citationis nota*.

GUILLEMETTE, s. f. Nom propre de femme. *Guilelma*, ou *Gulielma, Guilielma*, comme dit Bossius. La secte de *Guillemette* de Bohême parut à Milan dans le XIII[e] siècle. *Guillemette* se contrefit si bien toute sa vie, que malgré ses impietez elle mourut en odeur de sainteté l'an 1300. ainsi que porte la Chronique de Donat Bossius, & non pas l'an 1281. comme on a dit dans le Moréri; & elle fut enterrée comme une Sainte par les Moines de Citeaux. *Guillemette* avec André Sèramite avoient un lieu soutèrrain, où ils assembloient toutes sortes de femmes, veuves & mariées, & de jeunes hommes. *Guillemette* habilée en Prêtre montoit à l'autel, y récitoit plusieurs prières, après lesquelles on mettoit par ordre de *Guillemette* les chandelles sous le boisseau, & l'on commettoit toute sorte d'impudicitez. Toutes les femmes qui venoient à ces assemblees, qu'on tenoit avant le jour, étoient aussi ordonnées Prêtresses, & portoient la tonsure clericale. Ce fut un Marchand de Milan, nommé Curad, qui ayant suivi un jour sa femme dans ces assemblées, découvrit toutes ces abominations. Ayant donné un repas à ceux de ses parens, de ses amis & de ses voisins, dont il avoit vû les femmes dans l'assemblée où il s'étoit trouvé, il décoëffa sa femme, & pèrsuada à tous les autres d'en faire autant chacun à la sienne, & leur montra la tonsure cléricale qu'elles portoient. Il donna avis de tout à Matthieu Prince & Vicomte de Milan: l'Inquisition fit saisir André Sèramite, qui dans la question avoua qu'il y avoit onze ans que ces abominations duroient. André & plusieurs autres convaincus des mêmes crimes furent brûlez avec les os de *Guillemette* que l'on deterra. C'est ce qu'en raporte à l'an 1300 la Chronique Bossienne, écrite environ 100 ans après. Puricelli n'accuse *Guillemette* que de fanatisme, & le procès fait par l'Inquisition ne parle point de crimes d'impureté. Ces malheureux soutenoient que *Guillemette* étoit le Saint Esprit incarne, qu'elle n'étoit morte que selon la chair, qu'elle ressusciteroit avant la résurrection generale, monteroit au ciel à la vuë de ses disciples; qu'elle avoit laissé un Vicaire en tèrre, que c'etoit une Religieuse de l'Ordre des Humiliez, nommee M. que Manfreda celebreroit la Messe sur le tombeau de *Guillemette*, qu'elle seroit élevée sur la chaire de Saint Pièrre, qu'elle eloigneroit tous les Cardinaux, & qu'elle n'auroit que quatre Docteurs qui composeroient quatre nouveaux Evangiles. Les disciples de *Guillemette* célebroient sur son tombeau, le jour de la Pentecôte, celui de sa mort, arrivée le jour de S. Barthelémi, & celui de la translation de son corps du cimetiere de Milan au couvent de Caravalle.

Le nom de *Guillemette* se dit populairement par mépris de toute femme ou fille, & en synonyme de sotte, imbécille *Fatua, stulta*, de même qu'on disoit autrefois Guillaume par mépris Vous tairez-vous *Guillemette*? Belle *Guilemette*! apprenez a parler.

GUILLEMIN, s. m. Nom propre que l'on a donné à Paris à des Religieux qui ont occupe autrefois le Monastère qu'on appelle des Blancs-manteaux, ou Blammanteaux, comme écrit M. Chatelain. *Guillelminus, Guilielmita.* Quelques Auteurs ont cru qu'il y avoit eu des Sèrvites aux Blammanteaux de Paris avant les *Guillemins*. CHASTELAIN *Mart. T. I. p.* 34. S. Guillaume de Maleval reçut en 1056. à Maleval en Toscane, où il s'etoit retiré. un Hèrmite nommé Albèrt, auquel l'année après la mort du Saint se joignit un solitaire nommé Renaud; & quelques années après divèrs autres s'y étant joints, il s'y fit un Monastère, dont l'Oratoire fut titré du nom de S. Guillaume, à cause des miracles qui se faisoient à son tombeau, sur lequel fut ensuite bâtie une grande Eglise par Gregoire IX. qui dans le tems qu'il étoit Legat en Toscane sous le nom de Cardinal Hugolin en 1217. avoit été témoin du concours qui s'y faisoit. Cette Eglise, nommée S. Guillaume, fut depuis erigée en Eglise Abbatiale. Les Religieux qui en sortirent, & dont se forma un Ordre, qui s'étendit en France & en Allemagne, en furent nommez *Guillemins*, non pas du nom du Saint, mais du nom de son Eglise.

Vèrs l'an 1250 il y eut des *Guillemins* qui s'établirent à Mont-rouge près de Paris, dans le monastère des Machabées, sous le règne de S. Loüis. L'an 1298 en Févier Philippe le Bel leur donna le monastère des Blammanteaux au dedans de la ville, pour lors près les murs, ou une partie de ces *Guillemins* de Montrouge alla demeurer. Cela se fit en éxécution d'un canon du II. Concile de Lyon en 1274, qui avoit ordonné que tous les Ordres des Mendians établis depuis les Concile de Latran sous Innocent III. à l'éxception des Jacobins, Cordeliérs, Carmes & Augustins, sous le nom desquels les *Guillemins* sont compris, seroient abolis. Il y avoit aux Blammanteaux des Mendians de l'Ordre de Sainte-Marie des Arénes venus de Marseille en 1258 Leurs manteaux étoient blancs & ils prenoient le titre de sèrfs de la Sainte-Vièrge, quoiqu'entièrement différens de ceux que l'on nomme Servites, dont les manteaux sont noirs. Quelques-uns de ces Mendians prirent l'habit des *Guillemins* dont les manteaux étoient noirs, les autres sortirent. Ces *Guillemins* ont eté aux Blammanteaux de Paris jusqu'en 1618, que leur maison fut donnée aux Moines de la Congrégation de Saint Vannes, & les *Guillemins* furent renvoyez avec ceux de Mont-rouge. Trois ans après Grégoire XV. par une Bulle unit le Prieuré de Saint Guillaume des Blammanteaux à la Congrégation de S. Maur. Le dèrniér *Guillemin* des Machabées de Mont rouge n'est mort qu'en 1680. CHASTELAIN, *Martyrol. T. I. p.* 602. *au* 10 *Févr.*

Cet Ordre subsiste encore en Allemagne & dans les Pays-Bas. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit été fondé par Guillaume X. dèrnier Duc d'Aquitaine; mais on a fort bien montré que ce sentiment est faux. On a voulu autrefois unir les *Guillemins* à l'Ordre de Saint Augustin; mais ils obtiurent en 1256 d'Alexandre IV. que cette union ne se fit point, malgré ce qu'en ont dit divèrs Auteurs. Quelques Auteurs au lieu de *Guillemins* les appellent *Guillelmites*, nom forgé contre l'analogie & l'usage de notre langue, qui ne peut être douteux en ceci, puisque, comme il paroit par ce que nous avons raporte ci-dessus, il y a eu longtems de ces Religieux à Paris, ou aux environs. Les *Guillelmites*, qui avoient toujours suivi la règle de S. Benoit, ne voulùrent point être incorporez avec les Augustins (lorsqu'Alésandre IV. réunit plusieurs Hèrmites, & en forma l'Ordre de Saint Augustin.) Ils demandèrent au Pape de pouvoir demeurer toujours dans leur même etat sous la regle de S. Benoît & l'institut de S. Guillaume; ce qu'il leur accorda par une Bulle donnee à Agnagnie l'an 1256. P. HELYOT, *T. III. C.* 3.

GUILLEMINE, s. f. Religieuse de l'Ordre des Guillemins. *Monialis à Sancto Guillelmo dicta, Guilielmina.* Il y a eu des filles de cet Ordre (des Guillemins) & il y a encore à present un monstère de *Guillemines* à Monspellier. CHASTEL. *Martyrol. au* 10 *Févr. p.* 602.

GUILLEMITES, s. m. On appelloit autrefois les Augustins de ce nom, à cause de Guillaume de Gascogne, qui rétablit leur Ordre.

Quelques-uns appellent encore *Guillemites* des Religieux *Guillemins*, mais mal. Voyez GUILLEMIN.

GUILLEMOT, s. m. Oiseau. Sorte de pluviér. *Parrus.* Voyez PLUVIER.

GUILLEMS, s. m. Nom d'une Monnoie que Jean XV. Comte de Foix, Gouvèrneur de Languedoc, fit battre à Pamiérs au XIV[e]. siècle, pour payer l'armée avec laquelle il chassa sous Charles VI. l'armée que le Duc de Bourgogne avoit envoyée en Languedoc sous la conduite du Prince d'Orange. Voyes Catel, hist. de Languedoc, L. IV. *p.* 698. Il ne dit point pourquoi on nomma cette monnoie *Guillems*, c'est-à-dire, Guillaume, *Guillelmeus*

GUILLER, v. act. & n. Vieux mot, qui signifie *tromper. Decipere, fallere.*

Ades dient, Dame, on vous veut guiller. THIBAUD. R. DE NAV.

Cil qui à guiller *s'avoye,*
S'en vait autres accontant. MONJOT.

GUILLOCHIS, s. m. Tèrme d'Architecture qui se dit des ornemens faits de filèts, ou de deux réglèts paralleles, qui se taillent sur les faces, platebandes, & sofites d'architrave. Ils font plusieurs retours d'equèrre, laissant un éspace égal à leur largeur. Il y en a de ronds, de quarrez, de simples, de doubles, & d'autres entrelassez avec rôses & fleurons dans le milieu. Voyes M. Freart de Cambray.

GUILLOCHIS DE PARTÈRRE, sont des compartimens quarrez de buis, ou de gazon dans les partèrres, qu'on entrelasse en plusieurs manières, dont on forme plusieurs quarrez.

GUILLOT, s. m. Gros vèr qui se trouve dans le fromage quand il est corrompu. Ce mot est bas & populaire.

GUILLOU, s. m. Nom propre d'homme. *Vidalfus.* S. *Guillou* fut Evêque d'Irie. *Chastel. Mart. T. I. p.* 418.

GUIMARANES, s. m. Nom propre d'une petite ville de Portugal. *Guimaranum, Vimaranum, Vimarana.* Elle est dans la province d'entre Douro & Minho, à trois lieuës de Braga du côté du levant. Cette ville, qui a été la patrie du Pape Damase & d'Alphonse Henriceus, prémiér Roi de Portugal, est prise pour le lieu nommé anciennement *Equa* ou *Ægita.*

GUIMAUVE, s. f. Sorte de plante fort semblable à la mauve, & dont il y a plusieurs éspéces *Bismalva, althaa, malva sylvestris.* La *guimauve ordinaire* a plusieurs racines longues, grosses comme le poûce, blanches en dedans, mucilagineuses. Ses tiges sont hautes d'environ trois piéds & demi, rondes, veluës, creuses. Ses feuilles sont rangees altèrnativement, semblables à celles de la mauve ordinaire, incisées autour, plus longues, blanchâtres

tres, cotonneuses. Ses fleurs sont aussi semblables à celles de la maûve ordinaire, plus petites, de couleur blanche tirant sur la couleur de chair. En Latin *Althæa, sive Bismalva.* J. B. 2. 954. La *guimaûve* est d'un grand usage dans la Médecine, elle est très-adoucissante, & très-émolliente, propre pour les maladies des reins, de la vessie, pour la toux, pour les âcretez de la poitrine, pour les ardeurs d'urine, pour la colique néphrétique.

Althæa vient du Grèc *ἀλθαίνειν, ἀλθεῖν, & ἄλθειν, mederi,* parce que cette plante est propre à soulager plusieurs sortes de maladies. Quelques-uns prétendent que *gui* signifioit autrefois *bis*, comme en ce mot de *guimaûve*: mais d'autres prétendent qu'il faut dire *vismalva, quia ex radice ejus viscus parabatur.*

GUIMAUX. Ce sont des prez qu'on fauche deux fois l'an, tels qu'il y en a plusieurs en Poitou.

Ce nom vient de *bimus.*

GUIMBÈRGE. Philbèrt de Lorme appelle *guimbèrges* les ornemens & culs de lampe qui se voyent aux clèfs des voutes Gothiques.

GUIMBÈRLIN, f. m. Tèrme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un Morillon fort semblable au Morillon de Gand, ou au Tourisien rouge. Il vient de Normandie, sa fleur est autant large qu'un Morillon le peut-être, son blanc est de lait, & son rouge si bien détaché, qu'on le peut admirer comme une rareté surprenante. Son défaut est I°. qu'il est sujet au blanc & à la pourriture. II°. Que son bouton créve si on n'a soin de l'en empêcher, il ne faut pourtant pas lui en laisser plus de 5. sur son montant, parce qu'il ne donneroit point une fleur aussi large qu'on la doit souhaiter. Sa fleur est très-fine; il est tardif à la fleur. Morin.

GUIMENÉ. Voyez GUEMENÉ.

GUIMÈR, f. m. Nom propre d'homme. *Vuthmarus, Withmarus.* Un Religieux nommé *Guimèr* fut compagnon de S. Benoit d'Agnane, & commença avec lui un monastère sur le bord de la rivière d'Agnane, près la petite Eglise de S. Sèrnin. Chastelain, *Martyr. T. I. n.* 621. 622. On dit aussi *Gimèr* pour *Guimèr.* Id.

Il y a un autre S. *Guimèr* Evêque, qu'on nomme en Latin *Gumera*. Il y a une Eglise à Carcassone au Fauxbourg de Barbacanne bâtie au lieu où l'on croit qu'il est né. Dans la Cathédrale de cette ville on trouve gravé sur une pièrre qu'il en a été le premièr Evêque. Catel prétend qu'on le nomme S. *Gimèr.* Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 638.

GUIMPE, f. f. Partie de l'habit d'une Religieuse; petit mouchoir rond d'une toile fine qui s'attache des deux côtez de la tête, & sèrt à couvrir la gorge. *Vinculum lineum, Capitium Monialis, Monialium fascia pectoralis. Guimpe,* toile que les Religieuses ont sous le menton, autrefois *guimple,* de *vinculum.* Chastelain.

Ce mot vient de *vinculum,* selon Ménage: car on disoit autrefois *guimple,* qui signifie seulement un *lien,* ou *accoûtrement de tête.* Du Cange le dérive du Latin corrompu *guimpa,* ou *vimpa*: c'est ainsi que ceux de Catane appellent encore le voile de sainte Agathe qu'ils gardent parmi leurs reliques.

GUIMPER, v. n. Prendre une guimpe, se faire Religieuse. Ce mot est du stile familièr, & de la convèrsation.

> *Depuis un cèrtain tems nuit & jour elle prie,*
> *Et comme un zéle ardent avec elle me lie,*
> *On me verra* guimper *par imitation.* Mlle l'Héritier.

Le Comédien Poisson a fait ce vèrbe actif dans la 4e stance de sa Quête pour faire ses quatres filles Religieuses. Voyez l'Art. suivant.

GUIMPER, v. a. Donner une guimpe à une fille; c'est-à-dire, la faire Religieuse. *Habitum Monialium aliquam induere, alicui inducere, Monialem facere.* Ce mot est bas & du stile familièr.

> Guimpons-*les; c'est le mieux; elles le veulent bien.*
> *Mais on ne fait pas Vœu de pauvreté pour rien.* N. ch. de Vèrs.

GUINÇONNEAU, f. m. Tèrme de Marine. Partie des manœuvres d'une galère qui s'attache au bout d'en bas des sartis.

GUINDAGE, f. m. Tèrme de Marine. C'est le travail & le mouvement qui se fait pour la charge & décharge des marchandises d'un vaisseau, & ce même tèrme est aussi pris pour les cordages qui sèrvent à charger & décharger les marchandises. L'issas sèrt au *guindage* des vèrgues.

Il signifie encore le salaire qu'on donne à ceux qui travaillent à décharger les marchandises d'un vaisseau. Action de *guindage,* est un différend, un procès au sujet de la décharge des marchandises d'un vaisseau. Les matelots se peuvent faire payer du *guindage* ou reguindage des marchandises. M. Pèrrault dans sa traduction de Vitruve, s'est vanté d'avoir fait *guindage*: il étoit déja en usage parmi les gens de mèr dans la signification précédente, mais non pas dans le sens qu'il lui donne; car il entend par *guindage* la machine que Vitruve appelle *carchesium,* qu'il prend ici pour les machines qui sèrvent à élever en haut.

GUINDAL, ou GUINDAS, f. m. Machine dont on se sèrt pour élever de gros fardeaux, comme des canons, des pièrres, & autres choses. *Tollo, tolleno.* Elle est composée de trois pièces de bois jointes ensemble par le haut, où il y a une poulie attachée à une corde, ou câble, qui roule autour d'un rouleau qu'on fait tourner avec des leviérs, & lequel est posé horisontalement. En tournant le câble sur ce rouleau, ou aissieu, on leve l'ancre, ou autre fardeau dans les vaisseaux.

GUINDANT, f. m. Tèrme de Marine, qui se dit pour exprimer la hauteur ou longueur des voiles. *Altitudo veli.* Et ainsi on dit, qu'une voile a 20 ou 25 aunes de *guindant.* On appelle aussi le *guindant* d'un pavillon, pour dire sa largeur.

GUINDEAU, f. m. Machine qui sèrt à élever des fardeaux, ou à tirer. C'est la même chose que *vindas*, ou *cabestan.*

GUINDER, v. act. Tèrme de Marine, C'est, Hausser & élever, soit les voiles, soit quelque autre chose. *Attollere.* On dit aussi dans plusieurs autres arts, & même dans l'usage ordinaire avec le pronom pèrsonnel. On ne sçait comment cet homme s'est *guindé* au haut de ce bâtiment. J'avois des ailes assez fortes pour me *guinder* jusques-là. Abl. Je me suis *guindé* dans le ciel à l'aide d'un grand vent. Id. Les uns se soulevoient eux-mêmes, les autres le *guindoient* avec des cordes. Vaug.

> *Je veux comme un autre Stylite,*
> *Me* guinder *dans une guérite.* P. du Cèrc.

Guinder, se dit figurément en Morale. Cet homme est toujours *guindé*; pour dire, qu'il se veut toujours élever au dessus des autres. Un stile *guindé*; pour dire, enflé, ampoullé, hors du commun. Un èsprit contraint & *guindé*. Il est bien plus aisé de se *guinder* sur de grands sentimens, & de braver la Fortune en vèrs, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes. Mal. Les èsprits faux & *guindez* cherchent à se distinguer par des singularitez: ils n'aiment que les choses outrées & extraordinaires. Bell. Voiture audacieux, enflé & *guindé*, si vous voulez, n'est tout au plus que Balzac mitigé. Bouh. Il y a des Auteurs qui en voulant s'élever, se *guindent*, & se pèrdent dans les nuës. Le P. le B. *Nubes & inania captant.* Ces èsprits toujours *guindez*, & qui ne veulent jamais rien dire qui ne surprenne & qui n'éblouisse, ne plaisent point aux gens de bon goût. Bouh. Ces gens qui étourdissent le monde de leurs belles actions, font voir par là que la vèrtu ne leur est point naturelle, & qu'il leur a fallu faire un grand effort pour *guinder* leur âme jusques-là. Nic.

> *Sois noble sans te* guinder, *naturel sans bassesse.* Vill.

Guinder, en tèrme de Fauconnerie, se dit des oiseaux qui s'élevent & se *guindent* au dessus des nuës: ce qu'on appelle aussi *faire pointe.*

GUINDERESSE, f. f. Tèrme de Marine. Manœuvre ou cordage qui sèrt à guinder, & à amener les huniers, ou les voiles d'etay. *Funis attollens.*

GUINDOULE, f. f. On appelle ainsi dans quelques ports la machine qui sèrt à enlever les marchandises qui sont dans les vaisseaux pour les poser à tèrre.

GUINDOUX, f. m. Nom d'une sorte de fruit. On appelle en quelques Provinces *guindoux*, ce qu'on appelle à Paris griotte. Quelques-uns écrivent *guindon.*

GUINDRE, est un petit métièr sèrvant à de pauvre gens, à qui les Manufacturièrs donnent les soies qui ont été fillées pour les doubler; après quoi elles retournent entre les mains du Moulinièr.

GUINEBAUD. Voyez GOMBAUD.

GUINÉE, f. f. Nom propre d'un grand pays de l'Afrique. *Guinea.* Il est borné au couchant par le Royaume de Sierra Lionna, au nord par le pays des Negres, au levant par celui de Biafara, & il est baigné au midi par la Mèr de Guinée. Ce pays s'étend d'orient en occident depuis le 9e. degré de longitude, jusqu'au 38e. ce qui fait environ cinq cens cinquante lieuës. Il en a cent quarante dans sa plus grande largeur, depuis le 4e. degré de latitude septentrionale jusqu'au 12e. L'air y est extrémement chaud, & le pays fort fértile en ris, en millet & en orge, qu'on y recueille deux fois l'année, parce qu'il y a deux hivèrs, qui consistent en pluyes, qui tombent avec rapidité pendant les deux équinoxes, & qui sont suivies des deux étez. Les habitans y sont extrémement noirs, robustes, spirituels, orgueilleux, & pourtant lârbes & grands larrons. Ils vont sans aucune sorte d'habits, & ils sont gouvèrnez par un grand nombre de Rois, dont les plus puissans sont l'Empereur de *Guinée* & le Roi de Benin. On divise ce pays en trois grandes parties; la Malaguette, qui est au couchant, le Benin au levant, & la *Guinée*

née propre au milieu des deux autres. Au reste les Portugais donnent une plus grande étenduë à la *Guinée*. Ils appellent Haute *Guinée* le pays que nous venons de décrire, & ils renfèrment sous le nom de Basse *Guinée*, tout le pays de Biafara, & les Royaumes de Loango, de Congo & d'Angola. MATY. Les habitans de la *Guinée* sont idolâtres.

GUINÉE PROPRE. *Guinea propria*. C'est la plus grande partie de la *Guinée*. Elle est séparée du pays de Malaguette par le Cap de Palmas; & du Royaume de Benin par la rivière de Volta. On divise ce pays en deux grandes contrées; l'occidentale, qui s'étend jusqu'au Cap des trois pointes, porte le nom de Quaquacust, c'est-à-dire, côte des dents, ou côte d'yvoire: on appelle l'orientale la côte d'or. On y met le Royaume de Sabou, de Fantin, de Fetu, d'Accara, d'Acanes, & quelques autres. Les François découvrirent ce pays l'an 1365. & ils etablirent quelques Colonies, qu'ils ont abandonnées. Les Anglois, les Hollandois & les Danois y ont plusieurs forts pour la sureté de leur commèrce, & ils en tirent du coton, du sucre, des cuirs, du poivre long, de la cire, des Esclaves, de l'yvoire & de l'or, qui a donné le nom de *Guinées* à des pièces d'or qu'on fabrique en Angletèrre. MATY.

La Mèr de *Guinée*. *Guinea Mare*. C'est cette partie de l'océan Atlantique qui baigne les côtes de la *Guinée*. On croit que c'est la même Mer que les Anciens appelloient *Hesperium mare*. ID.

NOUVELLE GUINÉE. *Guinea nova*. C'est une partie des tèrres Australes. Elle est dans la Mèr de l'Anchidol, à l'orient de la tèrre des Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. On a découvèrt quelques côtes l'an 1528. mais on ne sçait aucune particularité du pays, non pas même s'il est une Isle, ou une partie de la Tèrre-fèrme. ID.

GUINÉE, s. f. C'est une pièce d'or qui a cours en Anglètèrre, & qui est un peu plus pesante que les louis d'or, & vaut un écu & davantage. *Guinea*.

La valeur des *guinées* a changé en différens tems en Anglètèrre, comme celle des louis d'or ou d'argent en France. On nomme cette monnoie *guinée*, à cause que l'or, dont on la fabriqua, avoit été apporté de cette partie d'Afrique qu'on appelle *Guinée*; & pour marque de cela, il y avoit au commencement sur la *Guinée* la figure d'un éléphant.

GUINES, s. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Guina*. *Guisna* Elle est dans le pays reconquis en Picardie, à deux lieuës de Calais vèrs le midi. *Guines* est située dans des Marais, est capitale d'un Comte, qui etoit autrefois une partie de celui de Boulogne. Le Comté de *Guines* est une ancienne partie du Comté de Flandre.

GUINGALOIS, s. m. Nom propre d'homme. *Guingaloeus*, *Winwaloeus*. S. Rieu est nommé disciple de S. *Guingalou*, ou comme ils disent en Bretagne, S. Guignolé CHASTEL. *Martyrol. au* 12. *Févr. p.* 631. Le P. Lobineau hist. de Bret. T. I. p. 73. & T. II. p. 9 l'appelle *Winwaloe*, Guingaloé & *Guénole*, & il se sèrt de ce dèrnier comme du mot vulgaire, & non pas de *Guignolé*, qu'on dit pourtant.

GUINGALOIS. Voyez VENNOLÉ.

GUINGAMP. s. m. Petite ville de France en Bretagne. *Vinicampus*. Elle est sur une petite rivière qui lui sèrt de fosse d'un coté. *Guingamp* n'est pas éloigné de Morlaix. Dans les titres de l'histoire de Bretagne il est ecrit en Latin *Guengampum*.

GUINGOIS, s. m. de travèrs, ce qui n'est point droit; ce qui n'a point la figure, la situation qu'il devroit avoir. *Transversum*, *obliquatum*. Il y a un *guingois* dans ce jardin. On a tâché de cacher le *guingois* de cette chambre par une cloison.

Il se dit quelquefois figurément & burlesquement. Il y a un *guingoa* dans cet esprit-là qui choque tout le monde. Il est bas & burlesque.

DE GUIGOIS, adv. qui se dit de ce qui est de travèrs, qui est pôsé obliquement à l'égard de quelque autre corps. *Obliquè*. Cette étoffe est mal coupée, elle est taillée de *guingois*. Ce cheval va de travèrs, de *guingois*. L'allignement de ce mur va de *guingois*, il ne fait pas un angle droit dans les deux faces du batiment. Il est bas.

GUINGUETTE. s. f. Ce tèrme est nouveau & bas, mais il est fort en usage. Il a pris naissance avec le siécle. On entend par là un petit cabaret dans les fauxbourgs & les environs de Paris, où les Artisans vont boire, l'été, les Dimanches & les Fêtes. *Taberna pauper & ignobilis*. Les honnêtes gens appellent quelquefois du nom de *guinguette* une petite maison simple & propre qu'ils ont dans les fauxbourgs & aux environs de Paris.

Ce mot vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarèts que de méchant petit vin vèrd, que l'on appelle *guinguet*, tel qu'est celui qui se recueille aux environs de Paris. Voyez GINGUET.

GUINIAD, s. m. Nom d'un poisson particuliér qui se trouve dans un lac que forme le Dwy dans le Merioneth Shire, contrée de la Principauté de Galles en Anglètèrre, & qui ne se trouve point dans le Dwy, ou l'on pêche des saumons, & quoiqu'il n'y en ait aucun dans le lac qu'il forme. *Cambden*, *Brit. p.* 530.

GUINOLÉ. Voyez VENNOLÉ.

GUION, ou GUYON, s. m. Nom propre d'homme, formé des cas obliques de *Guido*, *Guidonis*, par le retranchement du *d*. *Guido*. *Guion* de Clairvaux a fait l'histoire des Hommes illustres de Cireaux

GUIONAGE. Droit que les Seigneurs levoient autrefois pour la sureté du passage & du transport des marchandises par leurs tèrres. Les Marchands payoient ce droit, & les Seigneurs les garentissoient du vol.

GUIORANT, ANTE, adj. Ce mot se dit des souris & des rats lorsqu'ils font un cri qui leur est naturel. Les rats ont une voix *guiorante*.

GUIPER, v. act. Tèrme de Rubaniér. C'est, Passer un brin de soie sur ce qui est déja tors. On *guipe* l'or & l'argent comme on *guipe* la soie.

GUIPILLON, s. m. Vieux mot. Voyez GOUPILLON. C'est la même chose.

GUIPURE, s. f. Dentelle faite avec de la soie tortillée qu'on met autour d'un autre cordon de soie & de fil. La meilleure *guipure* se fait avec de la cannetille. Quand on y mêle de la cartisane ou de la soie tortillee sur du parchemin, elle ne vaut rien, elle se gâte à l'eau, & ne se peut blanchir ni savonner. La *guipure* accommodee sur une corde de lin s'employe dans les broderies, ou passemens.

GUIPUSCOA, s. f. Nom propre d'une contrée de la Biscaye, Province d'Espagne. *Guipuscoa*, *Jupuscoa*. Elle est baignée au nord par la Mèr de Biscaye, & environnée des autres côtez par un grand cèrcle de montagnes, qu'on nomme les montagnes de S. Adrien, & qui la séparent de la Biscaye propre & du Royaume de Navarre, la rivière de Bidasse la sépare vèrs son embouchure de la tèrre de Labour. Il y a plusieurs jolies villes dans ce pays, dont les principales sont Fontarabie, S. Sebastien, Telosa & Placentia. MATY.

GUIPUSCOAN, ANE, s. m. & f. *Guipuscoanus*, *a*. Qui est de la Province de Guipuscoa en Espagne. En 1513. ceux de Guipuscoa ayant donné sur l'arrière-garde de l'armée du Roi de Navarre, Jean d'Albret, la défirent, & prirent douze pieces de canon. En memoire de la vaillance de ces *Guipuscoans*, le Roi Fèrdinand leur pèrmit de porter en leurs armes d'azur à douze piéces de canon d'or. *Favyn*, *hist. de Navarre L. XII. p.* 690.

GUIQUEFAT. Voyez CUCUFAT.

GUIR, s. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Fèz en Barbarie. *Guirus* anciennement *Dyos*. Elle coule dans la Province de Temesna, & se décharge dans l'océan Atlantique, au midi de la ville de Salé & de l'embouchure du Buragrag. MATY.

GUIRANHEANGETA, s. m. Oiseau du Brésil. Il est de la grosseur d'un Pinçon; il a le dôs & les ailes bleuës, la poitrine & le ventre jaûnes, avec une couronne jaûne sur la tête. Sa voix est si flexible, qu'il imite celle des autres oiseaux.

GUIRANTINGA, s. m. Oiseau du Brésil. Il est de la grandeur d'une gruë: ses plumes sont blanches. Il a le bèc jaûne, long & pointu: son col est couvèrt de plumes très-belles & très-fines.

GUIRAPANGA, s. m. Oiseau du Brésil. Il est fort petit, & tout blanc. Il a une voix fort éclatante.

GUIRATONTEON. Oiseau du Brésil. Il est blanc. On en remarque une chose singulière, c'est qu'il est fort sujèt au mal caduc.

GUIRLANDE, s. f. Ornement de tête fait en forme de couronne. *Corona*, *corolla*. On fait des *guirlandes* de piètreries, de crêpe. Les Bèrgèrs font des *guirlandes* de fleurs. Janus passoit dans l'Antiquité pour inventeur des *guirlandes*. *Athénée Dipnos. L.* XV.

Mêlez à vos lauriers des guirlandes *de fleurs*. SAR.

Quelques-uns ont censuré cette expression. Cueillir une *guirlande*, parce qu'on ne cueille point de *guirlande*, mais seulement on fait les *guirlandes*. Cependant l'expression est élégante & poëtique. MEN. Cueillir une *guirlande*, se dit pour cueillir des fleurs pour faire une *guirlande*. C'est une des expressions abregées qui sont souvent meilleures que les phrâses entières. Ne peut-on pas aussi-bien dire cueillir une *guirlande*, que l'on dit lever un habit, acheter un habit, pour lever, acheter de l'etoffe pour faire un habit?

Un Académicien qui sçait parfaitement bien notre langue, dit que le *g* dans le mot de *guirlande* est un *g* dur, comme il l'est dans *garentir* & dans *gorés*; mais assurément la prononciation du

du *g* n'est pas la même dans ces mots, elle est plus férme dans *garantir* & dans *goret*, & plus douce dans *guirlande*, & dans les autres mots qui commencent par la syllabe *gui*.

Ce mot vient de *ghirlanda*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & qu'on dit encore en Italien. On fait aussi des *guirlandes* d'or & d'argent. On a aussi appellé du nom de *guirlandes*, des plumes que les Dames mettoient autrefois à côté de la tête. M. Ménage dérive ce mot *guirlande* de *gyrus*, d'où l'on a fait successivement *gyrus*, *gyrulus*, *gyrulare*, *girlare*, *ghirlare*, *ghirlandus*, *ghirlanda*, & enfin *guirlande*, qui selon cet Auteur descend au huitième degré de *gyrus*. Jequez rejette ce sentiment de M. Ménage, & dérive le mot de *guirlande* de *gardel banda*, qui sont deux mots des langues du Nord, qui veulent dire un bouquet fait de la main avec art : de ces deux mots on a formé *gardlanda* & *girdlbanda*. La racine de ces mots est *gyrdan*, ou *girdan*, *giorda* ou *girda*, ces infinitifs des langues anciennes du Nord signifient ceindre, entourer, enfermer, & *giord*, *gyrdl*, *gyrdel*, dans les mêmes langues, veulent dire ce qui lie, ce qui entoure, *cingulum*, *cinctorium*.

Les Bollandistes nous ont découvert la véritable étymologie de ce mot dans leurs notes sur les *Acta Sanct. Mart. T. II. p.* * 112. *F.* Le mot *Guirlande* nous vient à la vérité d'Italie, mais les Italiens l'ont reçu des Lombards. Dans la langue de ces peuples *wiren* signifie *tourner*, *entourer*, *rouler*, v. actif, & de là vient *virer*, que le peuple dit encore en France en ce sens. Dans la même langue des Lombards *rande* signifie *limbus*, une bande ; de ces deux mots ils ont fait *wir-rande*, une bande qui entoure, *circulus*, une couronne, & comme en Grec un diadême. Ensuite on a changé une *r* en *l*, comme il est souvent arrivé, & l'*w* en *g*, ce qui a fait *guir-lande*. Peut-être aussi ce nom s'est-il formé de *wil*, qui signifioit roue en langage Lombardique, & de *rande*, en transposant les deux liquides, ce qui est fort ordinaire. Matthieu Paris a dit *guarlanda*, au lieu de *guirlanda*.

Jean Fèro, pour signifier que le mérite ne suffit point pour réüssir, qu'il faut encore de l'appui ; a fait une devise d'une *guirlande*, avec ces mots Italiens pour ame : *Di radice & d'humor priva, languisce*, sans racine & sans humeur, elle languit. La devise de Jean Galeas, Duc de Milan, qui étoit trois *guirlandes* enfilées dans une pique, avec ce mot de Virgile Énéïde Liv. VI. v. 194. *Este duces*, soyez mes guides ; n'est pas réguliere, parce qu'elle n'est point fondée sur la nature.

Guirlande, se dit aussi d'un ornement de métal qui est une petite bande façonnée qu'on met autour du bord du pavillon de la trompette, du cor, de la trompe.

Guirlande. Térme de Marine. Fortes piéces de bois courbes que l'on applique en dedans de l'avant du vaisseau pour le lier, & le renforcer.

Guirlande, en Architecture, sont de petits festons formez de bouquets d'une même grosseur, dont on fait des chutes dans les ravalemens des pilastres ou dans les frises.

GUISARME. Sorte d'arme ancienne dont on se servoit en France. C'étoit une hache à deux tranchans. *Bipennis.*

Skinner dérive ce mot de ces deux autres qui sont Latins, *bis arma*, arme double, arme deux fois ; c'est-à-dire, par deux endroits. De *bis arma* on a fait, dit Skinner, *bisarma*, & ensuite *guisarme*.

GUISE, s. f. Manière, façon d'agir. *Modus*, *ratio*. Ce seroit une belle chose si on laissoit vivre chacun à sa *guise*.

S'il est un conte usé & rebatu,
C'est celui qu'en ces vers j'accommode à ma guise. La Font.

En belle esprit qui crense & subtilise,
Je veux me faire un patois à ma guise. P. Du Cerc.

Le mot *guise*, manière, & l'Allemand *ghuise*, qui signifie la même chose, sont pris du Celtique *guis*. P. Pezron.

On dit proverbialement que chacun se fait fouetter à sa *guise* ; pour dire, qu'il dispose comme il lui plait des choses qui le regardent. Ce proverbe est venu d'une coutume d'Espagne, où ceux qui souffrent le supplice du fouët sont conduits sur une âne depuis un certain lieu jusqu'à un autre : & comme on se moquoit d'un Espagnol, qui de peur de perdre sa gravité, ne piquoit pas son âne pour le faire aller plus vite, il répondit que chacun se faisoit fouetter à sa *guise*. Cluvier dit que le mot de *guise* vient de l'Allemand *wise*, qui est aussi un mot Anglois signifiant *coutume* ou *maniere*. Mais Ménage tient qu'il vient du Latin *conquisitum*, comme si on disoit *guise*, parce qu'un Conquérant dispose de toutes les choses en maître & à sa maniere.

En guise, adv. De la manière, de la façon. *Instar.* On vous a donné ce mets *en guise* de potion, & c'est de la viande.

J'ai donc d'abord un peu rongé mes doigts,
Mis en grondant mon esprit à la gêne ;
Mais le trouvant plus sec que le parquèt,
Qui vous donne en guise *de bouquet,*
A son défaut j'ai fait parler un chêne. P. Du Cerc.

GUISE, s. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, *avec un château & titre de Duché. Guisia*, *Gusium*, *Gusium Castrum.* Il faut faire sentir l'*u* de la prémiere syllabe, comme dans le mot *puissance*. Voyez ci dessus Gui. *Guise* est dans Picardie, sur l'Oise, à quatre ou cinq lieuës de la Fère & de S. Quentin. Cette ville qui a donné le nom à la célèbre maison des Ducs de Guise, fut assiégée inutilement par les Espagnols l'an 1650. De Valois la nomme *Guise* en Tierache, parce qu'elle est dans la contrée de Picardie nommée Tierache, mais on dit simplement *Guise*.

GUISLAIN. Voyez GUILEIN.

SAINT GUISLAIN. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Fanum S. Gisleni*, *Gislenopolis S. Guilam* ou *Ghislain*, *Cella Sancti Gislem*, *Cella Apostolorum*, *Cella* ou *Monasterium Cellense*, anciennement *Ursidongus*. Voyez Guilain.

GUISNES, s. m. Nom propre de lieu. *Gisna Castrum.*

GUISPON, s. m. Térme de Marine. Gros pinceau, ou espéce de brosse qui sért à suiver le fond d'un vaisseau. *Penicillum picearium.*

GUISTRE, s. m. Nom propre d'un village avec château & Abbaye. *Guistrum*, *Aquistria*. Il est dans la Guyenne propre, contrée de France, sur la riviére de l'Isle, à trois lieuës au-dessus de Libourne.

GUITARRE, ou GUITÉRRE. Mais le plus usité c'est GUITARRE, s. f. Sorte d'instrument à cordes de boyau, dont le dos est plat. *Cithara.* Il se tient dans les bras comme le luth. Il a huit touches, on en pince & on bat les cordes. Cet instrument est simple, & est venu d'Espagne. Il n'avoit d'abord que quatre rangs de cordes, dont le prémier étoit une simple chanterelle maintenant il y a jusqu'à dix cordes.

Pour une si belle avanture,
Prens la lire de Chapelain,
Ou la guittarre *de Voiture.* Sar.

Ce mot vient apparemment du Grèc *κιθάρα*, qui a passé dans le Latin. Les Arabes disent aussi *kitar*, ou *kithara*, qu'on trouve dans les Vérsions de l'Écriture.

GUITERNE, s. f. Térme de Marine. Espéce d'arcboutant qui tient les antennes d'une machine à mater avec son mât.

On a dit autrefois *guiterne* pour *guitarre*, ou *guiterre* ; mais aujourd'hui le mot de *guiterne* est tout-à-fait hors d'usage en ce sens.

Plaque de lit, corne à lantérne,
Manche de luth, corps de guitèrne. Regn. *Sat.*

GUITRAN, s. m. Espéce de bitume ou de poix, dont on enduit les navires. *Pix mollis.*

GUITRES, s. m. Nom de faction, dans une sédition sanglante suscitée en Guyenne à cause de la Gabelle, sous Henri II. en 1548. Les Officiers qui recueilloient ce droit établi par François I. exercèrent des véxations si grandes, que quelques paysans d'Angoumois ayant donné la chasse aux Gabeleurs de Cognac, s'enhardirent de faire sonner le tocsin, au son duquel sept ou huit Paroisses s'assemblerent, & choisirent pour Capitaine un bourgeois de Blanzac nommé Galafre. Aussi-tôt les troupes s'étant grossies, un Gentilhomme nommé Puy-Moreau s'en rendit chéf en partie : & au mandement de ces deux Colonels l'Angoumois, la Saintonge, les Marennois, puis le pays d'Entre deux mèrs & le Médoc, se soulevérent avec une effroyable furie, & forcérent les villes de suivre leurs mouvemens. A l'exemple des peuples de deçà la Garonne, ceux du Bourdelois se soulevèrent aussi, & prirent pour chéf un cértain Talemagne. On donna le nom de *Guitres* à toutes ces troupes mutines, parce qu'elles firent une assemblée au bourg de *Guitres*. *Mezeray*, *Hist. de Fr. T. II. p.* 608 & 609.

GUIVRE. Térme de Blason. Voyez Givre, ou Vivre.

GUL.

GULDEN, s. m. Mot Allemand, ou GOULDE, comme on le prononce en François. C'est une sorte de monnoie d'argent qu'on fabrique en Allemagne, & qui vaut quarante sols de France. Il y en a de divèrses sortes, chacune avec l'effigie & les armes du Prince qui les fait battre. Ce mot est aussi en usage en Flandre, avec cette différence qu'un *gulden*, ou *goulde*, n'y vaut que vingt-quatre sols de France. On y prononce *gulde*.

GULE & GOULE, s. f. Vieux mot qui signifie la partie de l'habit où l'on passoit la tête. *Gula. Gule* en ce sens se prend pour ouvèrture.

Et tenoit un rous pelicon,
Dont les gules etoient d'or,
Et li mettoit par force el dos. R. du Renard.

Li sans en fille, que forment est maumit,
Si que les goules de son pelison gris
En sont mouillies, &c. R. d'Aubery.

GULFE, f. f. Nom propre d'une petite Isle de la mèr de Bretagne. *Gulfa*, anciennement *Lissia*. Elle est située entre les Isles Sorlingues & la côte occidentale de la Cornouaille Province d'Anglete̊rre.

GULISTAN, f. m. C'est le nom d'un ouvrage fort estimé dans tout l'Orient, composé en langue Persienne, & mêlé de prôse & de vèrs par le fameux Sà di Schirazi Mosleheddin l'an 656. de l'Hégire. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Rosarium Politicum* d'Herbel, *Gulistan* signifie Jardin, ou Partèrre de Roses. Id. L'an 656. de l'Hégire commence le 16e Juillet de l'an 1277. de Jesus-Christ. Du Ryer a traduit le *Gulistan* en François.

GULPENE. Voyez GALOPE.

GULPES, f. m. Tèrme de Blason qui signifie un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besan & le tourteau; parce que le besan est toujours de mètal, & le tourteau de couleur: & comme le pourpre est pris tantôt pour métal, & tantôt pour couleur, on a nommé celui-ci *Gulpe*.

GULPINE. Vieux tèrme de Coûtomes. Voyez Guerpine.

GULPIR, & GURPIR. Voyez Guerpir. C'est la même chose dans les Coûtumes où ces mots se trouvent.

G U M.

GUMANAPI, f. m. Nom propre d'une Isle d'Asie. *Cumanapia*. Elle est dans l'Archipel des Molucques, au nord de celles de Nera & de Banda. Il y a dans cette isle une ville qui porte son nom, & qui est située au pied d'une montagne qui vomit des flâmmes.

GUMÈNES, ou GUMES. Tèrme de Marine, qui se dit au Levant de tous les grands cordages en général, & en particulier des cordes, des ancres de galères. Pomey. *Funis*.

En tèrme de Blâson on appelle *gumène*, ou *gomène*, les attaches, ou la corde d'un ancre qui est faite quelquefois du même émail que l'ancre, quelquefois d'un émail différent, aussi bien que la stangue & la trabe, qui en sont les autres parties. Il portoit d'azur à l'ancre d'or, la *gumène* de gueules.

G U N.

GUNCZ, ou GUNTZ, f. m. Nom propre d'une petite rivière d'Allemagne, qu'on nomme aussi *Benges*, *Guntius*, *Sabaria*. Elle a sa source dans la basse Autriche, où elle arrôse *Guntz*, passe dans la basse Hongrie, & y baigne Sabarie, & après elle se joint au Raab à Rotenturn, ou Sarwar. Maty.

GUNCZ, ou GUNZT, f. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Guntia*. Il est dans la basse Autriche sur la rivière de *Guncz*, aux confins de la Hongrie, à cinq lieuës au dessus de Sarwar. On croit que *Guncz* est l'ancienne *Bassiana*, ville de la haute Pannonie, que quelques Géographes placent à Possega, & d'autres à Bantz. Maty.

GUNDEBAUD, ou Gondebaud, f. m. Nom propre d'homme. *Gundebaud* Roi de Bourgogne. *Gundibaldus*.

Ce nom vient des mots Tudesques & Anglosaxons qui suivent, *gunde*, autrefois & aujourd'hui *gunst*, qui signifie faveur, *gèwald*, qui signifie force, ou *wald*, qui signifie la même chose, qui étant advèrbe signifie promptement, *gunnen*, qui signifie favoriser, & qui vient de l'Hebreu *jan*, *Hbanan*, *Wealdan*, qui signifie commander: ces mots donnent au nom de *Gondebaud* la signification de *très-favorisé*, ou *très-favorable*, *bientôt favorisé*, *porté à favoriser*, *à faire du bien*.

GUNDEH, ou GUNDAH, f. Nom d'un monstre marin qui se voit dans les mèrs de l'Iémen & Hèrkend. D'Herb. C'est-à-dire de l'Arabie heureuse & des Indes.

GUNDELFINGEN, f. m. Nom propre d'un gros bourg du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Gundelfinga*. Il est situé sur le Danube, à trois lieuës de la ville de Burgaw vers le nord, & il est chèf d'une Baronie, qui appartient aux Comtes de Furstemberg & Blombèrg.

GUNDEMAR, ou GONDEMAR, f. m. Nom propre d'homme. *Gundemarus*. *Gundemar* Roi de Bourgogne.

Ce mot est composé de deux mots de la langue Tudesque, *gunde*, ou *gunst*, qui veut dire faveur, & *mehren*, qui signifie augmenter. On peut connoître par la signification de ces deux mots celle qu'a le nom de *Gondemar* dans la langue originale dont il est tiré.

GUNDIS, GONDES, ou GONTEY, subst. m. Nom propre d'un bourg du pays de Valais, allié des Suisses. *Gontacum*, *Contigium*. Ce bourg est sur le Rhône, un peu au-dessous de la ville de Sion, & il est considerable par ses mines de cristal, & par le saffran & les bons vins qu'on y recueille. Maty.

GUNDON, f. m. Nom que les Ethiopiens donnent à une espèce de fourmis très-grosses. *Formica major Æthiopica*. Les *Gundons* marchent ensemble dans un ordre qui ressemble à celui d'une armée rangée en bataille. Ils ne font aucun amas de grains, mais ils devorent tout ce qu'ils trouvent, & mordent même les hommes avec beaucoup de violence. Dapper, *p.* 420.

GUNEFORT, ou CUNIFORT. Voyez CUCUFAT.

GUNOLO. Voyez VEnNOLE.

GUNTRAM, ou GONTRAN, f. m. On prononce toûjours *Gontran*, en donnant à la dernière syllabe un son nazal comme quand on prononce le mot de *tran*. Le mot de *Gontran* est un nom propre d'homme. *Gontran* Roi de Bourgogne.

Ce nom est formé de deux mots de la langue Tudesque, *gut*, ou *gut*, qui signifie bon, & *ram*, ou *rhum*, comme on dit aujourd'hui en Allemand, qui veut dire, gloire, louange, réputation.

GUNTZ, f. m. Nom propre d'une rivière du Cèrcle de la Souabe en Allemagne. *Guntia*. Elle a sa source dans l'Abbaye de Kempten, près du bourg de Guntzen, ou Guntzbèrg, baigne la petite ville de Guntzburg, & peu après elle se décharge dans le Danube. Maty.

GUNTZBERG, f. m. Nom propre d'un bourg de la Souabe *Guntia*. Il est dans l'Algow, à la source du Guntz, entre Kempten & Constance. Maty.

GUNTZBURG, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Guntia*, *Guntzburgum*. Elle est dans le Marquisat de Burgaw sur la rivière de Guntz, environ à deux lieuës de la ville de Burgaw vèrs le nord. Il y a dans *Guntzburg* un château, où les anciens Marquis de Burgaw faisoient leur résidence, & où l'on tient encore la Chancelerie du Marquisat. Maty.

GUNTZENHAUSEN, ou GUTSENHAUSEN, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie en Allemagne. *Gutsenhusa*, *Gutzenhausium*. Elle est sur la rivière d'Altmul, dans le Marquisat d'Anspach, aux confins de l'Evêche d'Aichstet. Maty.

GUPLO, f. m. Nom propre d'un lac de la basse Pologne. *Gupla*. Il est dans la Cujavie, entre la ville de Gnêsne & celle de Brestie. On voit sur le bord septentrional de ce lac le Château de Kruswick, où l'on dit que Popielus II. Roi de Pologne, fut devoré par les rats. Maty.

G U R.

GURBAAL, f. m. Nom propre de lieu en la Tèrre-sainte. *Gurbaal*. Les Arabes qui habitoient en *Gurbaal*. 2. Paral. XXVI. 7. Les Septante ont traduit aux environs de Petra, d'où le P. Lubin conclut qu'on ne peut douter que *Gurbaal* ne soit la même chose que Petra, Metropole de l'Arabie Pétrée. D'autres comme Hussman & la Glosse ordinaire, veulent que ce soit *Gérard*.

GURCK, f. m. Nom propre d'une rivière du Cèrcle d'Autriche en Allemagne. *Gurta*, anciennement *Corcoras*. Elle coule dans le Windismarck, contrée de la Carniole, arrose Seissenburg & Rudolfwèrd, & se décharge dans la Save aux confins de la Croatie & du Comté de Celley. Maty.

GURCK, est encore une petite ville Episcopale de la Carinthie en Allemagne. *Gurcum*, *Gurca*, *Gurkium*. Elle est sur une petite rivière qui porte son nom, à six lieuës de Clagenfurt du côté du nord. L'Evêque de *Gurck* fait sa résidence à Strasbourg, petite ville à deux lieuës de *Gurck*. Il est suffragant de l'Archevêque de Saltzbourg, dont les prédécesseurs ont fondé cet Evêche l'an 1073. C'est pour cela qu'autrefois ils nommoient à cet Evêché; mais depuis Fèrdinand I. de trois fois que cet Evêché a vaqué, les Archevêques de Saltzbourg n'y nomment plus qu'une fois, & les Archiducs d'Autriche les deux autres. Maty.

GURCKFELDT, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Carniole en Allemagne. *Gurckfeldia*. Elle est dans le Windichsmarck sur la Save, au nord du Rudolfwerd. Quelques Geographes prennent *Gurckfeldt* pour l'ancienne *Quadrata*, ou *Quadratum*, ville de la haute Pannonie, que quelques-uns pourtant mettent à Radmansdorf, village de la même contrée, à l'embouchure du Gurck dans la Save. Maty.

GURESSI, subst. m. Nom que l'on donne à des Lutteurs que le Grand-Seigneur entretient, ou qu'il entretenoit autrefois. *Athleta*. *Palæstrina*, *Luctator*. On les appelle aussi *Pehlevaniers*. Voyez ce mot.

GUREYGURA,

GUREYGURA, f. f. Nom propre d'une montagne d'Afrique *Gureygura mons.* Elle est près du grand Atlas, & en est séparée par les plaines d'Eceys. *Marmol*, *T. II. L. IV. c.* 37.

GURGIE, f. f. C'est la même chose que *Géorgie*. Voyez ce mot qui est le seul dont on se sert communément aujourd'hui.

GURGISTAN, f. m. Pays des Géorgiens. Voyez *Géorgie*. On se sert quelquefois dans la Géographie, & dans les Relations, du nom de *Gurgistan*; ailleurs on employe celui de Georgie.

Ce nom de *Gurgistan* est pris de la langue Turque sans aucun changement.

GURIEL, f. m. GHURIA, f. f. Nom propre d'une partie de la Géorgie en Asie. *Guria.* Elle étoit anciennement la partie méridionale de la Colchide,& aujourd'hui on la comprend quelquefois sous la Mingrélie, dont elle est séparée au nord par le Phâse. Elle a le Royaume d'Imirette au levant; la Turcomanie au midi; & la Natolie avec la mèr noire au couchant. Ce pays a son Prince particulièr, qui est sous la protection du Grand-Seigneur. Il n'y a point de ville, & ses lieux principaux sont les bourgs de Warthi & de Guni ou Gonie. MATY.

GURLET, f. m. Voyez GRELET.

GURREA, f. m. Nom propre d'un bourg d'Aragon. *Gurrea.* Il est situé sur le Gallego, entre la ville de Saragosse & celle d'Huesca. On prend *Gurréa* pour l'ancienne *Gallicum* ou *forum Gallorum*, Ville de l'Espagne Tarragonoise. MATY.

GURULA, f. Nom propre. *Gurulu.* Il y avoit anciennement deux bourgs de ce nom dans la Sardaigne; ils étoient vèrs le milieu de l'Isle, & ils sont tous deux ruinez. MATY.

G U S.

GUSES. Tèrme de Blâson, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine ou de laque, qu'on peut nommer aussi *gueules*.

GUSMAN, f. m. *Gusmannus.* Nom propre d'homme qui est commun en Espagne, & qui ne se donne point ou rarement en France. *Gusman* d'Alfarache est fameux.

GUSTATIF, f. f. Tèrme d'Anatomie, qui se dit du nèrf qui sèrt au goût. *Gustatif*, nèrf du goût. DIONIS. *Gustui serviens.*

GUSTATION, f. f. Tèrme de Phisique. *Gustatio*, *saporis perceptio.* Sensation du goût, pèrception des saveurs. La *gustation* est une action de l'âme, comme les autres sensations, mais elle dépend du corps, en ce qu'elle suppose une impression faite dans une cèrtaine partie du corps qui est l'organe du goût. La *gustation* se fait lorsque les parties savoureuses des corps exprimées, des corps savoureux & pressées s'insinuent à travèrs les pòres de la pellicule déliée qui couvre la langue, & vont frapper les petites tubérositez qui sont entre cette petite peau & la chair de la langue. Alors il y a dans l'âme une pèrception de saveur. Et parceque les parties de ces petits mammelons de la langue ne sont pas disposées de la même manière dans differentes pèrsonnes, & dans la même pèrsonne en différens tems, il arrive que la *gustation* d'une saveur n'est pas la même dans différentes pèrsonnes, ou dans la même pèrsonne considerée en des tems différens.

L'usage du mot de *gustation* est râre: on ne doit point l'employer dans le discours ordinaire, mais seulement dans les ouvrages de Phisique & de Médecine.

GUSTAVE, f. m. *Gustavus.* Nom propre d'homme usité en Allemagne, & particulièrement en Suède. Le grand *Gustave Adolphe* Roi de Suede fut tué à la bataille de Lutzen en 1632.

GUSTAVEBOURG, f. m. Nom propre. *Gustaviburgum.* C'étoit une forteresse d'Allemagne, que Gustave-Adolphe fit construire dans le Landgraviat de Darmstat, au confluent du Mein & du Rhin l'an 1632. Elle fut abandonnée l'an 1635 & elle est maintenant ruinée. MATY.

GURSTROW, f. m. Nom propre d'une ville du Duché de Meckelbourg en basse Saxe. *Gustrovium.* Elle est dans la Wandalie, à six lieuës de Rostock vèrs le midi, & à dix de Swerin vèrs l'orient. Elle est capitale du Duché de Méckelbourg *Gustrow*, & elle a un château, où les Ducs font leur résidence ordinaire. MATY.

G U T.

GUTE, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Scandie Il habitoit dans les provinces de Suède, qui portent maintenant le nom de Gothie. *Guta.* Quelques Géographes pretendent que les anciens Gohts prirent leur origine d'eux.

GUTLAND, f. m. ou GUTLANDE, f. f. Voyez GOTIE.

GUTTE-GOMME, f. f. Voyez GOMME-GOTTE.

GUTTENZEL, f. m. Nom propre d'une Abbaye de Souabe. *Guttencella.* Elle est dans un beau pays, sur la rivière de Rott, au levant de Biberach. Cette Abbaye fondée environ l'an 1530. a été fort riche: mais elle est extrémement déchuë. MATY.

GUTTONAIRE, subst. m. Espéce de milice à cheval chez les Romains. *Guttonarius.* Ce nom ne se donnoit pas seulement aux Cavaliérs, mais encore au cheval. Voici d'où ce nom venoit & ce qu'il signifioit. *Guttus* en Latin est, comme nous l'avons dit, un vâse qui a une ouvèrture fort étroite, d'où la liqueur ne tombe que goutte à goutte, & lentement. De là on avoit fait *Guttonarius*, pour signifier un cheval qui va lentement & pas à pas, & ensuite on le donna au Cavaliér même. Voyez Végéce L. I. c. 56. & L. IV. c. 6. & Saumaise sur Jule Capitolin p. 246 & 247. où il remarque fort bien que dans Végéce il faut lire *Guttonarios*, au lieu de *Cottonarios*, que les Copistes y avoient mis.

GUTTURALE, adj. f. Qui se dit en cette phrâse grammaticale, Lettre *gutturale*, qui se prononce du gosiér. *Gutturalis.* Les Espagnols ont des lettres *gutturales*, comme *x*, *j*, *g*, &c. La langue Françoise n'a point d'aspiration forte, ni aucunes de ces lettres que les Doctes nomment *gutturales*. BOUH.

GUTTUS, f. m. Nom purement Latin, dont les Antiquaires sont obligez de se servir, parceque nous n'avons point de nom François qui y réponde. *Guttus.* C'étoit un vâse dont le Sacrificateur se servoit chez les Romains pour prendre le vin des Sacrifices, & le répandre goutte à goutte; d'où lui venoit le nom de *Guttus*, dit Varron, *L. IV. De Ling. Lat.* Voyez Vigenère sur Tit. Live, T. I. p. 1227. Le vâse que cet Auteur donne pour le *Guttus*, & qu'il a fait graver, est celui qu'on voit sur les médailles & d'autres monumens antiques, qui s'allonge d'un côté en couloir ou en canal, comme pour faire tomber le vin.

GUTZKOW, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Suedoise, contrée du Cèrcle de la haute Saxe. *Gutzkovia*, *Gutzovium.* Elle est capitale du Comté de *Gutzkow*, & située sur la rivière de Péne, au midi de Gripswalde, & à l'occident d'Anclan. MATY.

Le Comté de *Gutzkow*, *Gutzkoviensis Comitatus*, petit pays de la Pomeranie Suédoise en haute Saxe. Il est borné au Sud par le Duche de Stetin; au levant par la rivière de Pene, qui le sépare de l'Isle d'Usedon; au couchant par le Duché de Bard, & par celui de Méckelbourg; il a au nord la mèr Baltique. Ses lieux principaux sont *Gutzkow*, capitale, Gripswalde, Loitz & Lassan. MATY.

G U Y.

GUY, f. m. Nom propre d'homme. Voyez GUI.

GUY, f. m. Plante parasite qui naît sur le chêne. Excroissence d'arbre ou plante qui ne se trouve jamais sur la tèrre, & qui naît sur le chêne, sur le pommier, sur le poirièr, sur le prunier; sur l'*acacia* d'Amérique, sur le hêtre, sur l'yeuse, sur le châtaignér, & sur plusieurs autres arbres. *Viscus.* Le *Guy* croît à la hauteur d'environ deux pieds. Ses tiges sont couvertes d'une écorce vèrte, quelquefois jaunatre, grosses ordinairement comme le doigt, dures, ligneuses, entrecoupées de nœuds, d'où sortent plusieurs rameaux plians, s'entrelaçant les uns dans les autres. Ses feuilles sont opposées deux à deux, semblables aux feuilles de pourpiér, oblongues, épaisses, de couleur vèrte, jaunatre, ou pâle, veineuse dans leur longueur, arrondies par le bout. Ses fleurs naissent trois à trois, disposées en trefle dans la division & à l'extrémité des branches: chaque fleur est un bassin jaunâtre, d'environ trois lignes de diamétre, épais comme un marroquin, & recoupé en quatre piéces, arrondies en tiers point, & opposées en croix. Les fruits naissent aussi trois à trois, disposez en trefle dans l'extrémité des rameaux: ce sont des bayes ovales semblables à une petite pèrle, remplies d'une semence platte de la figure d'un cœur, couvèrte d'une membrane argentée très-délicate, envelopée de glu, c'est-à-dire, d'une colle fort gluante, blanchatre & douceâtre, dans laquelle la semence gèrme naturellement, & pousse deux œilletons à chaque côté de son échancrure. Ces fruits naissent sur des branches différentes de celles qui portent des fleurs. Les grives sont fort friandes des bayes du *guy*: elles les avalent, & les vuides ensuite sur les branches des arbres où elles se pèrchent; par ce moyen elles donnent lieu à une nouvelle production du *guy*: mais en écrasant ces bayes avec leurs piéds ou avec leur bèc, elles en font sortir la glu, par laquelle elles s'attachent aux branches: ce qui a fait dire à Plaute que la grive chie sa mort. *Ipsa sibi avis mortem cacat.* Les Druydes faisoient de grandes cérémonies en cueillant le *guy* de chêne. M. Spond dit qu'ils le cueilloient au prémier jour de l'an avec une serpe d'or. Voyez *A guy l'an neuf.* Le *guy* est d'une odeur forte & desagréable. Il est specifique dans l'epilepsie. On s'en sèrt aussi dans l'apopléxie, dans la lethargie, dans la paralysie, dans le vèrtige. Le meilleur *guy* est celui du chêne. En Latin, *viscum baccis albis.* C. B.

On appelle le *guy*, *viscum*, c'est-à-dire, *glu*; à cause que son fruit est rempli de glu: & c'est, selon Guichart, du mot *viscum*, que celui de *guy* a été formé.

GUY, s. m. Tèrme de Marine. Nom d'une piéce de bois ronde, & de moyenne grosseur, où est amarré le bas de la voile d'une chaloupe, ou de certains autres petits vaisseaux.

GUYABO ou GUYAVA. Voyez GUAYAVA.

GUYER ou GIAER, s. m. Nom propre d'une petite rivière du Dauphiné en France. *Guja, Guevia.* Elle prend sa source à la grande Chartreuse, coule le long des confins de la Savoye, arrose le Pont de Beauvoisin, & S. Genis, & se décharge peu après dans le Rhône. MATY.

G U Z.

GUZARATE, Royaume. Voyez CAMBAYE. On dit aussi *Guzurate.*

GUZUNTINA, s. f. Nom propre d'une partie du Royaume d'Algér en Barbarie. *Numidia nova.* Elle comprend les Royaumes de Bugie & de Constantine.

GUZURATE, s. m. Nom propre d'un Royaume des Indes. La capitale de ce Royaume est Amadabat, située par les 23. degrez de latitude, & les 116. degrez 30. minutes de longitude. Le Royaume de *Guzurate* est abondant en grains, on y fait des toiles d'or & d'argent, & des étoffes de soie; on y travaille en orfevrerie & en joyaux de toutes sortes.

GWODAN ou GWOTAN. Voyez WODAN.

G Y.

GY LES NONAINS, s. m. Nom propre de lieu. *Gaicum Nonnarum, Gaicum Monasterium.* Ce lieu est dans le Gatinois sur le Loin, à trois lieuës de Montargis. Il est ainsi nommé, *Gy les Nonains*, parcequ'il y a un Monastère de Nonains, c'est-à-dire, de Religieuses; & *Gy* s'est fait de *Gaicum, Gaic, Gay, Gy.* Dom Morin dans son histoire de Gatinois écrit *Gis.* A quatre lieuës de Montargis est le bourg de *Gy*, où est un Prieuré & Monastère de Religieuses de l'Ordre de S. Benoît, qui depend de l'Abbaye de Faremoutier en Brie. Ce lieu est fort ancien. MORIN. Le Prieuré a haute Justice, moyenne & basse. ID.

G Y F.

GYFHORIN, s. m. Nom propre d'une petite ville avec un beau château. *Gyfhorna.* Elle est dans le Duché de Lunebourg en basse Saxe, au confluent de l'Isa dans l'Aller, au levant de Zell, & au nord de Wolfenbutel. MATY.

G Y G.

GYGÈS, s. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gyges.* Hésiode dans sa Theogonie v. 149. & suiv. dit que *Gygès* étoit fils du Ciel & de la Tèrre, qu'il avoit cent mains & cinquante têtes; qu'il étoit puissant; qu'il se brouilla avec son pére; que Saturne en colère le lia & l'enfèrma sous tèrre; que Jupitèr le délivra, qu'il lui confia & à ses fréres Briarée & Cottus la garde des Titans dans le Tartare. Voyez Ib. v. 668. 714. & 734. Vossius *De Idolol. L. III. c. 2.* dit que ces trois fréres sont des vents, que le nom *Gygès* vient de ce qu'ils étoient renfèrmez sous tèrre; car γυγαῖος signifie *obscur, ténébreux.*

G Y M.

GYMNASE, s. m. Lieu d'éxèrcice, lieu où l'on fait des éxèrcices du corps. Ce mot se dit des lieux ou les Anciens s'exèrçoient. *Gymnasium,* Des Bains de *Gymnase*, des vâses de Corinthe, &c. MEN. Le *Gymnase* etoit chez les Anciens un lieu ou se faisoient les éxèrcices du corps, destiné à cela, où on les apprenoit. Si l'on en croit Solon dans Lucien *Anachars* & Ciceron *De Orat. L. II. n. 8 ou 21.* Les Grécs ont été les prémiers qui ont eu des *Gymnâses*; & entre les Grécs, les Lacédemoniens; aprés eux les Athéniens. Vitruve décrit fort au long L. XV. c. 11. comme les *Gymnases* étoient construits, & la forme qu'on leur donnoit.

Ce mot vient du Grèc γυμνάσιον.

GYMNASIARQUE, s. m. Le Chéf; l'Écuyer d'un Gymnâse, ou d'un lieu d'exèrcices. *Gymnasiarcha.* Le *Gymnasiarque* n'étoit pas reputé Magistrat chez les Grécs. Il etoit pourtant fort considerable, parcequ'il avoit soin de toute la jeunesse qu'on lui confioit pour la former aux éxèrcices du corps. Le *Gymnasiarque* avoit sous lui deux Officiers qui l'aidoient au gouvèrnement du Gymnâse. Le premier s'appelloit Xystarque, & l'autre Gymnaste. Celui-là presidoit à la lutte, & etoit le maître des Athlétes; & celui-ci à tous les éxercices, ayant soin qu'on les fit à tems, d'une manière convenable, & qui ne nuisit point à la santé, qu'on n'en entreprit point au dessus de ses forces. Ils avoient sous eux plusieurs autres Officiers subaltèrnes ou valéts pour le service ou pour l'instruction de la jeunesse qu'on mettoit entre leurs mains. Le Chorege préposé aux Athlétes s'appelloit *Gymnasiarque*, il fournissoit l'huile necessaire pour la lutte, l'un des jeux de la Bacchanale. TOURREIL.

Ce mot vient de γυμνάσιον, Gymnâse, lieu d'éxèrcice. & de ἀρχὴ, Gouvernement; *Gymnasiarque*, celui qui a le gouvernement, l'intendance d'un gymnase.

GYMNASTIQUE, s. f. L'art d'éxèrcer le corps. *Gymnastica, Gymnastice.* La lutte, la course, appartiennent à la *Gymnastique.* La *Gymnastique* comprenoit tous les éxèrcices du corps. La course, soit à pied, soit à cheval, l'escrime, le disque ou le palét, la paume, l'exèrcice de la lance, &c. Aujourd'hui nous y pouvons ajouter le mail, le balon, le volan, la danse, la promenade, &c. On ne faisoit point ces éxèrcices nud du tems d'Homère. On avoit toujours un calçon. On ne commença à s'en passer qu'à la 32e Olympiade, & ce fut un nommé Orsippus qui en introduisit la coutume, car ayant été vaincu, parceque son calçon ou son campestre se défit & l'embarassa, il n'en prit plus; & les autres l'imiterent dans la suite.

La partie de la Medecine qui régloit les éxèrcices du corps par rapport à la santé, s'appelloit aussi *Gymnastique.* Elle traite des régles qui se doivent obsèrver dans toute sorte d'exèrcices pour la consèrvation de la santé. On dit que l'invention en est duë à un cèrtain Herodicus, originaire de Selymbre ville de Thrace, ou selon quelques autres de Lentine en Sicile. HARRIS. Hoffman compte 55. exèrcices de la *Gymnastique.* Jerôme Mèrcurialis a fait un excellent Traité Latin de la *Gymnastique*, intitulé *De Arte Gymnasticâ.*

Ces mots & les suivans sont Grècs, & viennent de γυμνὸς, *nud*, parceque pour faire les éxèrcices plus librement on quittoit ses habits, & qu'on se mettoit ou nud, ou prèsque nud. Voyez Martial L. III. Ep. 67. & on se frottoit d'huile. Tous ces mots sont necessaires & d'usage dans les ouvrages d'érudition.

GYMNIQUE, adj. *Gymnicus.* Qui appartient aux éxèrcices du corps. Les jeux *Gymniques* sont ceux qui éxèrcent le corps, comme la course, la lutte. Ces mots de *Gymnastique* & de *Gymnique* ne se disent que des éxèrcices de corps des Anciens, & encore de ceux qui exercent tout le corps; on ne le diroit pas de la Musique, qui n'éxèrce qu'un organe particulier, &c. mais de la course de chariots, de la danse, de l'exèrcice de lances, du palet ou disque & de la lutte, &c. *Gymnicus.* C'etoient des exèrcices qui se faisoient aux jeux Olympiques, aux Neméens, aux Pithiens & aux Istmiens, chez les Grècs & chez les Romains; dans le Cirque, & qui s'appelloient Πένταθλον en Grèc, & *Quinquertium* ou *Quinquartium* en Latin.

GYMNOPÆDICE ou GYMNOPÉDIQUE, s. f. Sorte de danse chez les Anciens *Gymnopædica.* C'etoit une danse Bacchique, dit Athenée, que les jeunes gens dansoient tous nuds, avec un mouvement de corps, dit-il, assez agreable; mais intèrrompu; & figurant ensemble des bras & des piéds, d'une manière plaisante, & qui representoit une espéce de lutte.

Ce mot vient de γυμνὸς, *nud*, & παῖς, *enfant, jeune homme.*

GYMNOPÆDIE, s. f. Espece de danse chez les Lacédemoniens. *Gymnopædia.* Elle se dansoit pendant les sacrifices par de jeunes gens nuds, qui chantoient en même tems une chanson à l'honneur d'Apollon. C'est un cèrtain Tèrpandre ou Tèrpandès qui l'inventa.

Ce mot vient de γυμνὸς, *nud*, & παῖς, *enfant.*

GYMNOSOPHISTE, s. m. Philosophe Indien fameux dans l'antiquité, ainsi nommé, parcequ'il marchoit nud. *Gymnosophista.* Ce nom est devenu commun à tous les anciens Philosophes des Indes. On prétend que les *Gymnosophistes* s'abstenoient de toutes sortes de voluptez. C'est dans l'Isle de Meroë en Ethiopie que demeuroient les anciens *Gymnosophistes*, qui avoient inventé les lettres hieroglyphiques, & qui s'adonnoient à la contemplation des choses de la nature, sans se soucier d'habits, ni de la delicatesse du manger. ABLANC. *Marmol. L. X. c. 9.*

Le mot de *Gymnosophiste* vient du Grèc γυμνοσοφιστὴς, qui signifie la même chose; c'est-à-dire, Sophiste ou Philosophe nud. On donna le nom de *Gymnosophistes* aux Philosophes des Indes que la chaleur éxcessive du pays faisoit aller nuds, comme on nomma Péripatéticiens ceux qui traitoient de la Philosophie en *marchant.*

G Y N.

GYNÉCÉE, s. m. Lieu séparé, & particulier chez les Anciens, où les femmes se retiroient pour n'être point vuës des hommes. Appartement des femmes. Ce mot vient du mot Grèc γυνὴ, femme, & οἶκος, maison.

On a autrefois appellé *Gynécée* en France, & dans quelques Etats voisins, des espéces de manufactures où plusieurs femmes & filles travailloient en soie & en laine. Nos manufactures de points de France étoient une espéce de *Gynécée.* Le mot de *Gynécée* a quelquefois été pris en mauvaise part, parceque les libèrtins y alloient pour satisfaire leur passion; & ils trouvoient assez souvent des filles & des femmes qui les écoutoient. Cet établissement

ment de *Gynécées* vient de ce qui se pratiquoit sous les Empereurs Romains qui avoient établi des manufactures sous le nom de *Gynécée*, où l'on faisoit les habits pour la maison de l'Empereur. Il est parlé de *Gynécées* dans le Code Théodosien, dans le Code de Justinien, & dans plusieurs Auteurs.

Gynécée est le nom d'un livre où le Recollé Artus du Moutier s'est donné la libèrté d'assigner des jours à son choix aux saintes & aux femmes pieuses, dont il ne trouvoit ni la fête, ni le jour de la mort. Chastelain.

GYNECIAIRE, f. m. Ouvrier qui travaille dans la gynécée. *Gynaciarius.* Les hommes faisoient le métier de tisserand & de tailleur dans les gynécées; les femmes filoient la laine & la soie que les hommes employoient à faire des etoffes. Quelquefois on condamnoit les hommes à travailler dans le gynecée pour le Prince, à peu près comme on les condamne aujourd'hui à servir sur les galéres: du moins ce travail etoit une corvée que les Princes éxigeoient de leurs sujèts, hommes & femmes, qu'ils faisoient travailler pour eux; & c'étoient ces hommes qui travailloient dans les Manufactures nommées gynecées, qu'on appelloit *Gynéciaires.*

Le mot de *Gynéciaire* vient de *Gynaciarius*, & il a la même origine que celui de gynecée. On a donné le nom de *Gynéciaire* même aux hommes, parcequ'ils travailloient dans des manufactures où il y avoit plus de femmes que d'hommes; & qu'on appelloit pour cette raison gynécées.

GYNECOCRATIE, s. f. Etat où les femmes peuvent gouvèrner ou gouvèrnent. *Gynæcocratia.* L'Espagne & l'Anglètèrre sont des *Gynécocraties.* Je ne trouve point dans nos Auteurs François *Gynécocratie*, mais je trouve *Gynécocratique*, comme on le vèrra tout à l'heure; mais si l'on peut dire celui-ci, on peut se sèrvir de celui-là, qui est son primitif, & ce tèrme est utile pour éviter des circonlocutions.

Ce mot vient de γυνὴ, γυναικὸς, femme, & de κράτος, autorité, pouvoir, gouvèrnement; *Gynécocratie*, gouvèrnement de femme.

GYNECOCRATIQUE, adj. m. & f. Qui se dit des Etats où les femmes gouvèrnent, ou peuvent gouvèrner, & avoir la souveraine autorité. *Gynæcocraticus.* L'expérience a toujours fait connoître que les gouvèrnemens *Gynecocratiques* apportoient plus souvent des troubles & des changemens que la paix & la tranquilité; ce qui n'arrive pas si souvent aux Etats auxquels les hommes commandent, & dont la couronne passe de lance en lance, & non de quenouille en quenouille. *Favyn*, *hist. de Nav. L. VII. p.* 396. ou de lance en quenouille, & de quenouille en lance: car le gouvèrnement *Gynécocratique* dit tout cela, & passe de mâle en femelle, & de femelle en mâle.

GYNÉCOCRATUMÉNIEN, s. ou plutôt adj. m. Nom propre selon Hoffman, Maty, &c. mais plutôt selon Pline, L. VI. c. 7. surnom de quelques Sauromates, ou d'un ancien peuple de la Sarmatie Européenne. *Sauromata Gynæcocratumenus.* Les *Gynécocratuménens*, ou Sauromates *Gynécocratuméniens*, habitoient sur le bord oriental du Tanaïs, vèrs son embouchure dans les Palus Méotides.

Le mot de *Gynécocratuménien* vient de γυνὴ, γυναικὸς, *femme*, & κρατούμενος, *vaincu*, de κρατέω, *vaincre*; qui a été vaincu par une femme. La cause de leur nom, selon quelques-uns, est qu'il n'y avoit aucune femme chez les *Gynécocratuméniens.* Ils se marioient avec les Amazones, à condition que les mâles seroient à eux, & que les femelles resteroient aux Amazones. Ils furent ainsi nommez, dit le P. Hardouin dans ses notes sur Pline, parcequ'après un combat qu'ils pèrdirent sur les bords du Thermodoon contre les Amazones, ils eurent commèrce avec elles, pour leur donner des enfans. *Et quod victricibus obsequantur ad procreandam eis sobolem.* Voyez l'Auteur du *Periplus Ponti Euxeni*, Denys le Geographe v. 656. & Aviénus v. 865. Maty écrit *Gynæcratuménien*, mais mal; il faut dire *Gynæcocratuménien.* Pline les appelle mari des Amazones. *Amazonum connubia.* Car, comme le P. Hardoüin l'a remarqué, il faut ôter *unde*, que quelques gens peu intelligens ont ajoûté au texte de Pline *unde Amazonum connubia*, mais qui ne se trouve point dans deux manuscrits de la Bibliotheque Royale, ni dans deux autres de celle de M. Colbèrt, & que le sens ne demande point. Ceux qui prennent les Amazones pour un peuple fabuleux, en disent autant des *Gynécocratuméniens.*

GYNÉCONOME, s. m. Nom d'un Magistrat d'Athênes. *Gynæconomus.* Les *Gynéconomes* étoient les Censeurs des femmes. Il y en avoit vingt. Ils s'informoient de la vie & des mœurs des Dames de la ville, punissoient celles qui se comportoient mal, & qui sortoient des bornes de la pudeur & de la modestie qui convient au séxe. Ils exposoient dans un lieu public la liste de celles qu'ils avoient condamnées à quelque amende, ou à d'autres peines.

Ce mot vient de γυνὴ, γυναικὸς, *femme*, & νόμος, *Loy.*

GYNGLYME, s. m. Tèrme d'Anatomie, qui se dit de la jointure de deux ôs lorsqu'ils sont mobiles l'un dans l'autre, & qu'ils se reçoivent réciproquement, comme l'ôs du coude qui est reçu par celui du bras, en même tems que celui du bras est reçu dans celui du coude. C'est une espéce de diarthrôse. Voyez Diarthrôse.

G Y P.

GYP, s. m. Pièrre transparente comme le talc, & qui se trouve parmi celles de plâtre, qui se delaye, & dont on fait le plâtre très-fin. En Latin *gypsum*, d'où le nom de *Gip* a été formé. Il y en a qui écrivent *Gip*, & d'autres qui disent *Gypse.*

Le *Gip* est une espéce de pièrre qui est présque semblable au spalt, excepté qu'elle est moins blanche. Le *Gip* est propre à faire du plâtre, à être convèrti en plâtre. *Gypsum.* Dans les hautes montagnes du Pérou, outre les minières d'or, d'argent, &c. il y a une infinité de mines de sel, quelques-unes de *Gip* à faire du plâtre. Frezier. Il y a dans les montagnes des carrières de *Gip*, dont on fait le plâtre. Id.

Ce mot est fait du nom Latin *Gypsum*, plâtre.

GYPSEUX, euse, adj. Tèrme de Medecine. *Lapidosus.* Les Médecins appellent une goutte *gypseuse*, celle qui est nouée, & qui paroît dans les articles comme une matière blanche, & seche en forme de plâtre. *Lapidosa podagra.*

GYROMANCE ou GYROMANTIE, s. f. Sorte de divination qui se pratique en marchant en rond. *Gyromantia.*

Ce mot est formé de deux mots Grècs, γῦρος, *cèrcle rond*, & μαντεία, *divination.*

GYRON, s. m. Nom propre d'une petite rivière du haut Languedoc en France. *Giro.* Elle a sa source près des Puissaurens, & se décharge dans la Garonne entre Toulouse & Vèrdun. Maty.



H.

H. Subst. fém. Huitième lettre de l'Alphabet. Varron *de Re Rust. L. III. c.* 1. appelle l'*h*, *afflatus*. Martianus Capella dit qu'elle se prononce en serrant un peu le gosier. Voyez le Grammairien Diomède p. 46. & 83. sur la force de cette lettre.

Quelques Grammairiens ont douté si l'*h* étoit une lettre. Ils disent que ce n'est qu'une simple aspiration. Ce que nous avons dit au mot ASPIRATION, T. I. p. 639. & suiv. montre que l'*h*, comme toutes les autres aspirées, dès là qu'elle est aspirée, & par là même qu'elle est aspirée, est non seulement une lettre, mais encore une véritable consone, puisque c'est un mouvement, un effort du gosier pour modifier le son de la voyelle qui suit, comme il paroît dans ces mots *hallebarde*, *héros*, *hibou*, *Hollande*, *hure*. Il est vrai que dans plusieurs mots qui commencent par une *h*, l'aspiration est très-foible, & même insensible, alors l'*h* ne fait point sa fonction, mais elle ne cesse pas plus d'être consone pour cela, que plusieurs consones qu'on écrit & qu'on ne prononce point, comme l'*r* dans l'infinitif des verbes, *chanter*, *parler*, &c. l'*s* finale du nom de *Jésus*, quand il est joint avec celui de *Christ*, Jesus-Christ, & la même lettre dans le mot de *Christ*, quand il est joint à celui de *Jésus*, le *p* dans le mot de tems, le *g* dans le mot de long, étang, &c.

Mr. l'Abbé Regnier n'est pas de ce sentiment: il prétend que l'*h* n'est pas une consone, & qu'elle est seulement la marque d'une aspiration; & il est visible qu'on doit conclure de cette notion, que l'*h* est une consone, & par conséquent une lettre; car le son d'une voyelle est autrement modifié quand cette voyelle est aspirée, que quand elle ne l'est pas; par exemple, le son de l'*e* est autrement modifié quand on dit *un Héros*, que quand on dit un *étage*; donc le caractère qui sert à marquer cette modification est une consone: autrement il faudroit dire que l'*s* & le *z* ne sont point des lettres, mais qu'elles sont seulement la marque d'un sifflement; l'*s* d'un sifflement rude, & le *z* d'un sifflement doux. Et il n'y a point de consone qu'on ne dût retrancher du nombre des lettres: les consones labiales *b*, *p*, &c. pourroit-on dire, ne sont point des lettres, mais seulement la marque d'un certain mouvement des levres, & ainsi des autres: & si nous n'avions qu'une consone labiale, elle ne cesseroit pas d'être une lettre, pour être seule de son espéce. On doit conclure de tout ceci que l'*h* est une lettre, & une lettre qui est consone gutturale; c'est-à-dire, une consone, à la prononciation de laquelle le gosier concourt d'une manière sensible & particulière, & plus qu'aucun autre organe de la parole.

M. Ménage distingue deux sortes d'*h*; l'une aspirée, qui est consone; & l'autre muette, qui est voyelle; il est hors de doute que l'*h* aspirée est une consone; mais l'*h* muette n'est point une voyelle, puisqu'elle n'a point de son particulier & différent de celui de la voyelle, ni de la diphthongue qui suit.

L'*h* ne se prononce point dans les mots qui ont une *h*, quand ils viennent du Latin, & n'empêche pas l'elision quand un e féminin précéde le mot; mais si elle est consone, elle s'aspire fortement, & empêche l'elision. Cette régle souffre un petit nombre d'exceptions, comme *héros*, *harpie*, *hergne*, *haleter*, *hennissement*, & quelques autres où l'*h* est aspirée, bien qu'ils descendent du Latin. Voyez Vaugelas au premier Article de ses Remarques. Quelques-uns ne l'aspirent point dans le nom de *Henry*, & écrivent le régne d'*Henri* le Grand. Bouh.

L'*h* étant précédée d'un *c*, ces deux lettres ont le son que l'on donne en Hébreu à la lettre ש quand elle a un point sur sa corne qui est à droit: ce son approche fort de celui de l'*j* consone, & qui est encore plus fort, comme dans *charité*, *chérir*, *chicanner*, *chommer*, *chuchetter*, *chyle*. Dans la plûpart des mots qui sont derivez du Grec, & qui commencent dans cette langue par la lettre χ, le *ch*, qui les commence en François a le son du *k*, qui est un son dur, ferme & sec, comme dans *écho*, *choriste*, que l'on prononce *eko*, *koriste*: quelquefois le son s'adoucit, & est un peu mouillé, comme celui de *qu* dans *qui* & *que*. Tel est-il dans les mots *chiromancie*, *Chersonése*, *chœur*, &c. Mais quand après *ch* il suit une *r*, le son de *ch* est toûjours ferme comme celui de la lettre *k*; par exemple, *Chrême*, *Christ*.

L'*h* se trouve dans certains mots après l'*r* & le *t*, comme *Rhétorique*, *Théologie*, &c. elle ne se fait point sentir dans la prononciation de ces mots, elle sert seulement à en faire connoître l'origine, & marque dans ceux où elle est après un *t*, que ces mots en Grec sont écrits avec un θ; ou s'ils sont Hebreux, Chaldéens, Syriaques ou Arabes, qu'ils viennent du *T* aspiré de ces langues là; par exemple, du ת *thau* en Hebreu, en Chaldéen & en Syriaque, & du ث *tse* en Arabe. Dans ceux où l'*h* est après une *r*, elle marque l'aspiration, ou l'esprit que l'on donne en Grec à la lettre ρ. La même lettre *h* se trouve souvent dans les mots pris de la langue Gothique, ou de ses dialectes; elle ne se prononce point dans ces mots, elle en marque seulement l'origine, *Thibaud*, *Théodat*, *Thorismond*, &c. sont de cette espece. On trouve aussi *Chlodoveus*, *Chlodomir*, & même *Hludovicus*, de la langue franche, comme on le dira ci-après.

L'*h* après un *p* se prononce avec le *p* comme une *f*, *phâse*, *phénoméne phlegmon*, *phlébotomie*, *Philistins*, *Phinéez*, *Philosophie*, *Phocéens*, &c. Ces mots sont la plûpart des mots propres, ou des mots d'art, tirez du Grec ou des langues Orientales, & en Grec ils s'écrivent avec un φ, & avec un פ dans les autres.

Il y a quantité d'autres observations à faire sur la manière dont cette *h* se prononce, soit qu'elle se trouve au commencement, soit qu'elle se trouve au milieu des mots: mais comme il seroit trop long de les rapporter ici, on se contentera de les faire à mesure que ces sortes de mots se rencontreront dans leur ordre. Seulement remarquera-t-on ici que lorsque l'on ne dira rien sur cette *h*, ce sera une marque qu'elle ne se devra point prononcer. Dans le dialogue des Lettres imité de Lucien, l'*h* se plaint qu'on la bannit presque de tous les mots, & demande son congé pour sortir de l'Alphabet.

L'*h* s'est mise souvent pour une *f*; car on a dit *haba* pour *faba*, & les Anciens disoient *farrum* pour *horreum*; mais c'est principalement dans la langue Espagnole que ce changement s'est fait. Presque tous les mots qu'elle a conservez du Latin commençans par *f*, l'ont changé en *h*; par exemple, *hablar*, *fabulari*, parler: *habo*, *favus*, rayon de miel: *hado*, *fatum*, destin: *halcon*, *falco*, faucon, *hambre*, *fames*, faim: *harina*, *farina*, farine: *hava*, *faba*, féve: *haz*, face: *facies*: *hazer*, *facere*, faire: *hebrero*, *februarius*, févriér: *hender*, *findere*, fendre: *heno*, *fœnum*, foin: *herir*, *ferire*, frapper: *hierro*, *ferrum*, fer: *hervor*, *fervor*, ferveur: *hez*, *fæx*, lie: *hiel*, *fel*, fiel: *higo*, *ficus*, figue: *hijo*, *filius*, fils: *hija*, *filia*, fille: *honda*, *funda*, fronde, &c. L'accent âpre des Grecs, qui est la même chose que l'*h*, s'est aussi souvent changé en *s*, ἅλς, *sal*: ἑπτὰ, *septem*: ἕξ, *sex*: ἕρπω, *serpo*: ἕρπυλλον, *serpillum*: ἥμισυ, *semis*: ὗς, *sus*, &c. L'*H* s'est mise encore pour quelques autres lettres, à ce que l'on prétend. Voyez Passerat, *De Litterarum inter se cognatione ac permutatione*.

L'*H* s'est mise autrefois pour *Ch*. Ainsi de *Chlodoveus* on a fait & écrit *Hludovicus*, qui se trouve dans toutes les anciennes monnoies & sur les titres du IX. & X[e] siécle; car c'est pour cette raison que l'on écrivoit *Hludovicus*, avec une *h*. Dans la suite le son de cette *h* s'étant fort affoibli, ou entiérement supprimé, on a aussi retranché l'*H*, & l'on n'a plus écrit que *Ludovicus*. On trouve aussi *Hlotaire*, comme *Hlouis*. Sur quoi il est bon de remarquer, dit le P. Lobineau dans le Gloss. de son Hist. de Bret. que cette diversité est venuë de la différence de la prononciation. Ceux qui ne pouvoient prononcer la gutturale, par où ces deux mots commencent, substituoient un *c* à la place; mais ceux qui étoient accoutumez à la prononcer, l'écrivoient aussi. Il falloit ajoûter que ceux qui ne pouvoient prononcer cette gutturale, l'ont enfin retranchée entiérement, & on dit, *Louis*, *Lotaire*, &c. Quelques Sçavans ont conjecturé que cette *H* devoit être séparée du nom, & qu'elle signifioit *Seigneur*, du Latin *Herus*, ou de l'Allemand *Herr*. Comme le *D.* que les Espagnols mettent souvent devant les noms propres, *D. Philipe*, pour dire *Dom Philippe*. Mais comme elle se trouve aussi au commencement des noms de plusieurs villes, il est plus apparent que cette lettre n'étoit mise à la tête des noms que pour marquer la rude prononciation des vieux François. Le Blanc. De plus, la prononciation de la gutturale devant l'*L* est restée dans quelques cantons du Diocèse de St. Malo, où les paysans disent une *Hef*, une *Hloche*, un *Hloistre*. On peut conjecturer de là que les Paysans de ces cantons ne viennent point des anciens Celtes ou des anciens Armoriques, mais que ce sont des Francs qui s'établirent dans ces quartiers-là.

On trouve aussi l'*H* devant le *C*, *Hcarolus*, *Hcalenda*, pour *Karolus*, *Kalenda*, dans la suite on a retranché l'*H*; & le *K* ne s'écrit plus depuis assez longtems, si ce n'est dans fort peu de mots.

mots. L'*H* devant un *e*, *He* se trouve sur tout dans les Chartes des Lombards,

On retranche aussi souvent cette lettre des mots où elle devroit être, *trésor*, *téatre*, *métode*, *scenografie*, &c pour *thrésor*, *théatre*, *méthode*, *scénographie*, &c. selon que l'origine Grecque de ces mots le demanderoit. On la consèrve néanmoins dans les mots des Arts, comme sont ceux de Philosophie, de Mathématique, de Medecine, d'Anatomie, &c. parce que ceux qui écrivent de ces Arts, sçavent l'origine, l'etymologie, l'orthographe des mots qu'ils empruntent des langues sçavantes; & que ces mots ne sont point assez dans l'usage du peuple, pour qu'il puisse prescrire contre celui des habiles gens.

Une *H* couronnee sur la monnoie, est la marque d'une monnoie d'Henri III.

Chez les Anciens l'*H* étoit une lettre numérale, qui signifioit 200, suivant ce vèrs.

> H *quoque ducentos per se designat habendos.*

Et quand il y avoit un tître au dessus, elle signifioit deux cens mille. Voyez ce qu'on a remarqué sur la lettre E.

H. Les Hollandois employent cette lettre en leurs Gazettes avec ces deux autres, L. P. pour dire, Leurs Hautes Puissances, L.H. P. Titre que le donnent ces Républicains.

On s'en sèrt aussi pour abreger le mot de Hautesse, titre du Grand-Seigneur, S. H Sa Hautesse.

Hh. Quelques sçavans Hébraïsans expriment le ח, *hheth* des Hébreux, Chaldeens, Syriens, & le *hha* des Arabes, par deux *hh*, *Hhananias*, *Elhhanan*. Apparemment en cet endroit du *Jad Habhazakah* il y a de l'érreur des Copistes. P. Souc *Rec. de Diss. Crit. p.* 254. R. Meir, plus rigide en cela que les autres *Hhachamim*. Id. p. 256. *Johhanan*. Id p. 261. *Muhhamed*, c'est-à-dire, Mahomet, comme nous disons dans notre langue. Nous avons suivi cette pratique dans ce Dictionnaire, afin de faire sentir la difference du ח, du ה, & du כ, c'est-à-dire, *h*, *hh*, & *ch*.

Dans la prononciation familière l'*h* de certains mots ne s'aspire point, quoiqu'elle soit aspirée dans une prononciation soutenuë, ainsi dans la prononciation ordinaire on prononce *une hallebarde*, comme s'il y avoit *unallebarde*, & alors l'*h* est muette.

Dans la langue Françoise il n'y a que les interjections *ah*, *eh*, *oh*, & quelques noms propres qui finissent par une *h*. Dans les interjections l'*h* finale s'aspire; dans les noms propres elle ne se prononce nullement. *Abimélech*, *Goliath*, &c. & si elle est precedée d'un *p*, ces deux lettres prennent le son de l'*f*, *Joseph* Voyez la Grammaire de M. L'Abbé Regnier, & celle du P. Buffier.

H A.

HA. Exclamation qu'on fait dans plusieurs passions, comme dans la douleur: *ha* le ventre! *ha* la tête! *ha* je me meurs! Dans la colère: *ha* coquin, je te tiens! Dans le desir: *ha* si je puis sortir d'affaire! & en cent autres occasions.

> *J'ai de l'esprit assez pour faire du fracas,*
> *A tous les beaux endroits qui méritent des* has. Mol.

Ha ha. Interjection admirative, qui se dit à la vuë de quelque chose qui surprend, ou qui donne quelque émotion. *Ha ha!* vous voilà donc de retour. *Ha ha!* vous en aurez. *Ha ha!* coquin, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées. Mol. *Ha ha ha!* Ma foi cela est tout-à-fait drole. Id. Les Procureurs disent qu'ils prennent les lievres à la chasse du *ha ha*, parce qu'ils font ce cri quand on leur en fait present. Dans Paris par raillerie on appelle les culs de sac *rues de ha ha*, parce que ceux qui entrent dans ces ruës n'y trouvant point d'issuë, témoignent leur surprise en disant *ha ha*. Voyez encore plus bas Ha ha.

C'est encore par ce mot répeté plusieurs fois qu'on exprime le son du rire, *ha ha ha*.

Guichart chèrche dans la langue Hébraïque l'origine de ce mot, ou de cette intèrjection; mais il ne la faut chèrcher que dans la nature. Ce son est si naturel & si simple, que tous les hommes le forment sans peine d'eux-mêmes, & sans l'avoir appris: il est dans toutes les langues, parce que c'est la nature qui le forme sans réfléxion.

H A A.

HAAG, HAG, s. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bavière en Allemagne *Haga*. Elle est située sur une colline près de la rivière d'Iom, entre Burckhausen & Freisingue. *Haag* est capitale d'un Comté qui a eu ses Comtes particuliers jusqu'en 1667. qu'après la mort de Ladislas dernier de sa race, il fut incorporé au Duché de Bavière. Maty.

HAAG. Voyez HAYE,

H A B.

HABACHE, ou HABÈCHE, s. m. & f. Nom propre du plus ancien peuple de la Lybie. Strabon les nomme *Abaches*, & ceux du pays *Habachu*, ou *Habèches*. Ces peuples se divisent en cinq Communautez ou Tribus, dont la plupart demeurent dans des maisons, d'autres èrrent par les campagnes comme les Arabes, chèrchant de l'eau & des pâturages pour leurs troupeaux. D'Ablanc. *Marmol*, *L. VIII. c.* 1. Ces cinq Tribus sont les Senégues, les Quanézèris, les Tèrges, les Lentes & les Berdos.

HABACUC, ou HHABAKUK, s. m. Nom de l'un des 12 petits Prophetes, dont les Propheties sont dans les Livres Canoniques de l'Ancien Testament. On ne sçait point précisément en quel tems *Habacuc* prophetisa; mais comme il prédit la ruine des Juifs par les Chaldeens, on conclut qu'il prophetisoit avant Sedécias, ou du tems de Manassès. La Prophétie d'*Habacuc* ne comprend que trois Chapitres. On écrit aussi *Abacuc*. En Hébreu c'est un ח, *hheth*, aspiration très-forte. Ce nom signifie *Lutteur*, ou *qui embrasse*, *qui étreint fortement*. Les Traducteurs Grecs l'appellent *Ambakoum*.

HABAR, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz *Habar*. Elle est dans la Province de Fèz, à deux lieuës de Fèz, sur la pente d'une montagne *Habar* avoit été fondé par un Morabite prèmier Alfaqui de la grande Mosquée: il a été detruit dans la guèrre de Said. *Marmol*, *L. IV. c.* 24.

Haar, est aussi le nom d'une ville de Pèrse. *Tavernier*, *Voy. de Perse*, *T. I.*

HABAS. Voyez ABISSINIE.

HABASCON, s. m. Racine qui croît dans la Virginie, & qui est de la figure & de la grosseur de nos palais. Les Indiens en mangent. Elle est apéritive.

HABAT, ou HASBAT, s. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Fèz en Barbarie. *Habata*, *Hasbata*, *Tingitana*. Elle est environnée du côté du nord par la mèr Mediterranée, par le détroit de Gibraltar & la Méditerranée; au couchant, par l'océan Atlantique, & les marais de la Province d'Asgard; & vèrs le midi elle confine avec les Provinces d'Errif & de Fèz, dont la rivière d'Erguile ou de Gualca, la sépare. Ses villes principales sont Arzille, Teteguina, ou Tetouan; Ceuta qui est au pouvoir des Espagnols, Alcaçar Ceguer, ou Cazar Ezzagir & Tanger, que les Portugais ont possedées & ensuite abandonnées. C'est la Tingitane des Anciens. *Marmol*, *L. IV. c.* 42. *Maty*

HABDALA, HABDALAH, s. f. Separation, division. Nom Hébreux d'une cérémonie qui se pratique tous les jours de Sabbath chez les Juifs, sur le soir. *Habdalah*, *separatio*, *divisio*. A la fin du jour de Sabbath, lorsqu'il commence à paroitre quelques étoiles, chaque père de famille fait allumer un cièrge, ou flambeau, ou bien une lampe à deux méches: on prépare une petite cassette pleine d'aromats; on prend un vèrre de vin, on chante ou l'on récite une priére, on benit le vin & les aromats; on les flaire; & après quelques ceremonies qu'on fait auprés du cièrge ou de la lampe, ou renvèrse un peu de vin bénit, chacun en goute ensuite, & en se separant, on se souhaite mutuellement, non pas le bon soir, mais la bonne semaine. Voyez Buxtorf, *Synag. Jud. C. XVI. p.* 140. *& suiv.*

Ce mot est Hébreu, & signifie *séparation*; il vient de בדל, *badal*, *séparer*, *diviser*. Cette cerémonie s'appelle ainsi, parce que c'est la séparation du jour du Sabbath de la semaine qui commence, elle a été établie pour empêcher les Juifs de précipiter la fin du Sabbath.

HABE. Tèrme de Relation. Habit des Arabes. *Vestis*, *toga*. ils n'ont pour tous habillemens qu'une casaque tout d'une venuë, qu'ils appellent *Habe*, qui est de gros camelot rayé de blanc & de noir. D. C. *Voyage du Levant* Les Arabes de Barbarie, qu'on nomme Arabes, & qui demeurent en troupes sous des tentes à la campagne, méprisant ceux des villes, ont aussi un habit à peu-près semblable au rapport de Figuéroa. C'est une grande veste blanche faite de poil de chèvre & de lin, qui leur descend jusqu'aux talons, avec des manches aussi larges que celles des Moines de S. Benoît & de S. Bèrnard, & ils ont un capuchon comme celui de ces Religieux sur la tête.

HABECHE. Voyez HABACHE.

HABETDEUM, s. m. Nom propre d'homme. *Habetdeum*. C'est le nom d'un Saint Evêque d'Afrique, qui dans la persecution des Vandales fut relegué dans la ville de Tamale, & y souffrit la mort pour la foi. Antoine Evêque de Tamale, Arien, voyant que tous les tourmens n'etoient point capables d'ébranler *Habetdeum*, lui fit lier les pieds & les mains avec de grosses cordes, & fermer la bouche afin qu'il ne pût crier. Puis il fit repandre de l'eau sur lui, croyant par là le rebaptiser: mais le Saint Evêque se moqua de cette vision. Baillet. *Habetdeum* de Mazirane

rare, Diacre Donatiste, parle souvent dans la Conférence de Carthage. TILLEMONT.

Ce mot est composé de deux mots Latins, *habet*, il a, & *Deum*, Dieu. Mais j'ai déja dit ailleurs mon sentiment sur ces sortes de noms Carthaginois; car ce n'est qu'en Afrique, & aux environs de Carthage, qu'on en trouve. Je crois donc que ce ne sont point les véritables noms Carthaginois que portoient les hommes à qui on les donne, mais des traductions Latines de leurs noms Carthaginois. Ce nom est composé de deux mots Latins, *habet* & *Deum*; & signifie, *il a, il possede Dieu*. Je ne doute nullement que ce nom, & les noms semblables de quelques Africains, comme *Deogratias*, *Quodvultdeus*, &c. ne soient des traductions Latines de leurs noms Puniques; les noms Puniques aussi-bien que les noms Phéniciens & Hebreux, étoient souvent des compositions semblables, comme il seroit aisé de le prouver par un grand nombre de noms Puniques. Ainsi le véritable nom de St. *Habet Deum* pouvoit être ..., *Achazael*, *Achazael*, ou *Achaziel*, qui signifie en Hébreu, & par conséquent en Phénicien & en Punique, la même chose que *Habetdeum*.

HABILE, adj. m. & f. Qui a de l'esprit, de la science, de la capacité. *Peritus, doctus, eruditus, aptus.* Les plus *habiles* gens ne sont pas ceux qui font la plus grande fortune; il n'y a que ceux qui sont habiles à flater, à tromper, &c. *Habile* ne suppose pas toujours de l'érudition. Cela va plus aux affaires & à la conduite qu'au sçavoir. Sans sçavoir ni Grec, ni Latin, on peut être fort *habile* homme. On a dit de deux grands hommes, que l'un sçait bien les siécles passez, & l'autre le siecle présent; c'est-à-dire, que l'un est fort sçavant, & l'autre fort *habile*. BOUH. Il n'est pas étonnant si en étudiant, ni les maîtres ni les écoliers ne deviennent pas plus *habiles*, quoiqu'ils se fassent plus doctes. MONT. Cependant bien qu'*habile* dans sa the signification n'emporte qu'adresse & industrie, il ne laisse pas d'avoir la signification commune de *sçavant*: & on dit tous les jours d'un Docteur qui sçait tout, hors qu'il ne sçait pas vivre, que c'est un *habile* homme: mais sa signification est déterminée par la matière, ou par les substantifs qu'on y joint. Que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence & la poësie, & qu'elle traite les *habiles* Ecrivains de gens inutiles dans les Etats. DISC. D'EL. Il signifie là, sçavoir & érudition. Le Prince de Condé tenoit pour maxime qu'un *habile* Général peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. BOSS. Il signifie la sagesse, & conduite. Peu de gens ont de cet esprit naturel, qui fait que l'on est *habile* & agréable. LA CH. DE M. Une main si *habile* eut sauvé l'Etat, si l'Etat eut pû être sauvé. FL.

Un sot qui veut faire l'habile,
Dit qu'en lisant il prétend tout sçavoir.

Ce mot vient du Latin *habilis*; mais *habilis*, selon le P. Pézron, est pris des Celtes qui disent *habil*, pour signifier le même.

HABILE, se dit aussi de tout Artisan qui excelle en son art. C'est un *habile* Peintre, un *habile* Sculpteur. On le dit aussi de ceux qui excellent en d'autres choses que dans les arts mechaniques. Mondori étoit un des plus *habiles* Comédiens de son tems. MOL.

HABILE, se dit aussi pour adroit, *sagax, solers*. Il étoit *habile* à cacher ses entreprises. ABLANC. Les hommes sont si *habiles* à se déguiser, qu'on ne peut pénétrer leurs véritables intentions. BELL. Les plus *habiles* à imposer, passent pour avoir le plus de merite. Io. Un Ministre *habile* à cacher ses desseins.

HABILE, se dit aussi des gens expéditifs, diligens, à faire quelque chose, qui font beaucoup de travail en peu de tems. *Promptus, facilis.* Ce Conseiller est *habile* & expéditif; il a bientôt vû & jugé un procès. Ce Courier est *habile*, il est venu de Lyon à Paris en 36 heures.

HABILE, se dit encore de celui qui a des dispositions propres pour faire quelque chose, ou des qualitez suffisantes pour la recevoir, *aptus*. Un batard, un etranger, ne sont pas *habiles* à succeder. Un eunuque, un borgne, ne sont pas *habiles* à recevoir les Ordres sacrez sans dispense. Cet homme n'a que tels & tels parens *habiles* à se porter, à se dire heritiers.

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'un homme est *habile* à succéder, pour dire, qu'il n'a pas la main sure, qu'il prend tout ce qu'il peut attraper.

HABILEMENT, adv. D'une maniére sçavante, adroite, prompte, expeditive. *Perité, expedité.* Cet ecolier a répondu fort *habilement*. Ce prisonnier s'est sauvé fort *habilement*. Cet ouvrier travaille fort *habilement*. Jamais Auteur ne fut plus industrieux que Tacite à démeler *habilement* les intrigues du cabinet. AMEL. Souvent il y a plus de merite à se tirer *habilement* d'un mauvais pas, qu'à ne point faire de fautes. BELL.

HABILETÉ, s. f. Capacité, science, adresse, promptitude. *Eruditio, peritia, facilitas.* Les livres de ce Docteur prouvent son *habileté*. Ce Médecin a une grande *habileté*, une grande expérience. Un Chirurgien doit avoir une grande *habileté* de main. Ce Charlatan fait des tours de Cartes avec une grande *habileté*. On employe encore plus rarement *habilité* qu'*habileté* quand il est question de littérature. C'est une grande *habileté* que de sçavoir cacher son *habileté*. M. DE LA R. L'art d'imposer & de se couvrir, passe pour une grande *habileté* parmi les Politiques. LE P. RA. L'*habileté* qui n'est point conduite par la justice, doit passer pour fraude & pour tromperie plutôt que pour *habileté*. M. DE BOIS. Il signifie conduite dans toutes ces phrases. BOUH. Il y a bien de la différence entre l'*habileté* & la finesse. ST. REAL. Tacite ne reconnoît presque d'autre mérite que l'adresse & l'*habileté*. AMELOT.

HABILISSIME, adj. supèrlatif. Très-habile. *Eruditissimus, peritissimus.* On ne s'en sert guère que dans le discours, ou dans une lettre. Il n'entre point dans un discours sérieux. BOUH.

HABILITER, v. act. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir quelque chose, lever les obstacles qui l'en empêchoient. *Aptum, idoneum reddere.* Un bâtard est *habilité* par la légitimation à recevoir des successions, des Bénéfices, à se faire Prêtre. *Habiliter* un procès, se dit quand les parties dressent leurs procédures, leurs piéces, leurs productions pour être mises entre les mains des Juges, pour avoir droit & jugement.

HABILITÉ, ÉE. part. & adj. *Aptus, idoneus.*

HABILLAGE, s. m. Tèrme de Cuisinier & de Rotisseur. C'est la peine que le Cuisinier ou le Rotisseur a de plumer, de voider, de larder, de piquer, de barder quelque oiseau. Il faut donner tant pour l'*habillage* de ces pèrdrix, de ces beccasses, &c. *Aptatio.*

HABILLEMENT, s. m. C'est la même chose qu'*habit*, excepté qu'on n'en use pas si communément. *Indumentum.* Ce Seigneur avoit un riche *habillement* le jour de cette cérémonie. Mouillez les deux *ll*.

HABILLEMENT DE TÊTE. *Capitis tegmen, ornamentum, insigne.* C'est un heaume, un casque. Il ne se dit guère que des armures de tête que portoient les Chevaliers à l'armée, & qu'ils mettent encore sur l'Ecu de leurs armes.

On disoit aussi autrefois qu'une Jacque de mailles étoit un *habillement* d'un homme de guère.

HABILLER. Mouillez les deux *ll*, v. act. qui se dit ordinairement avec le pronom pèrsonnel. Mettre un habit sur son corps. *Vestire, induere.* Cet homme s'*habille* bien tout seul, il ne lui faut point de valèt de chambre pour l'*habiller*. Il y a un Prêtre qui s'*habille* à la Sacristie; c'est-à-dire, qui prend les habits sacèrdotaux pour dire la Messe.

HABILLER, se dit aussi en parlant d'un habit bien fait, bien taillé, bien propre, qui convient bien au corps. Le velours *habille* bien les femmes de taille effilée. Dites-moi qui vous *habille*. C'est un Tailleur qui *habille* bien, il assortit bien les habits, les ornemens, les garnitures, il suit bien les modes. Un Philosophe se laisse *habiller* par son Tailleur, & il y a autant de foiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter. LA BR. Ce Provincial croit être bien mis, mais il ne s'*habille* qu'à la friperie.

HABILLER, signifie aussi, Fournir, donner des habits. *Habiller* ses gens de livrées. Ce valèt gagne de bons gages, mais aussi il s'*habille*, c'est-à-dire, on ne lui fournit point d'habit. A cette pompe funebre on a *habillé* cent pauvres; c'est-à-dire, on leur a donné un morceau de drap pour se couvrir en assistant à la cérémonie.

On dit aussi d'un Peintre, d'un Sculpteur, qu'il *habille* bien les figures, qu'il les *habille* à l'antique, à la modèrne; pour dire, qu'il entend bien les draperies, qu'il leur donne des habits convénables & bienséans.

HABILLER, se dit figurément en choses morales. Quoique la tristesse soit une passion qui n'a rien d'estimable, on en *habille* pourtant la sagesse & la vèrtu. MONT. Molière a *habillé* à la Françoise l'Avâre de Plaute; pour dire, qu'il a accommodé cette comédie aux mœurs, & aux façons Françoises.

Souvent j'habille *en vèrs une maligne prôse.* BOIL.

HABILLER, se dit aussi pour couvrir, enveloper.

Habiller *chez Francœur le sucre & la canelle.* BOIL.

HABILLER, est aussi un tèrme de cuisine & de boucherie, qui se dit de la prèmiere préparation qu'on fait aux viandes destinées pour manger. *Purgare.* *Habiller* un veau, c'est en ôter la peau, les tripes, le mettre en état d'être coupé & cuit. *Habiller* des oiseaux; c'est les plumer, les vuider, les piquer, les larder, ensorte qu'ils soient prêts à mettre à la broche. *Habiller* du poisson, c'est le laver, en ôter les écailles, l'amèr, & ce qui n'est pas bon à manger, pour le cuire après comme on desire. *Habillez*-moi ces poissons. *Pisces caeteros purga.* TER.

HABILLER, est aussi un tèrme de Potier, qui signifie, mettre des pieds

piéds & des anses à un vaisseau de tèrre. *Ornare, instruere. Habiller* un pot.

On dit aussi, qu'on *habille* du chanvre quand on le passe par le seran.

HABILLÉ, ÉE, part. & adj. *Indutus, vestitus.* Les bons Officiers d'armée couchent tout *habillez*.

HABILLÉ, en tèrme de Blâson, se dit seulement des figures de l'homme & de la femme qui sont couvèrtes de leurs habits. Il se faut donner de garde de dire vêtu, car ce mot, quoique d'ailleurs synonyme d'*habillé*, ne se dit que des Ecus *chappez* ou *chaussez*, comme il a été expliqué à ces mots-là. On dit aussi, un navire d'or *habillé* d'argent : ce qui s'entend de ses voiles & agreils.

HABILLEUR, s. m. Ouvrier Pelletiér qui habille les peaux. *Pellio.*

HABIT, s. m. Ce qui sèrt à couvrir la nudité de l'homme. *Vestis, indumentum, vestimentum.* Adam & Eve se firent les prémiers *habits* de feuilles de figuier, parce qu'ils s'appèrçurent qu'ils étoient nuds. L'*habit* long est l'*habit* décent des Prêtres, des gens de robbe. L'*habit* court est celui des Courtisans, des gens de guèrre, tant pour la ville que pour la campagne & pour la chasse. Les François changent souvent la mode de leurs *habits*. Pourquoi vous énorgueillissez-vous des honneurs qu'on rend, non pas à votre pèrsonne, mais seulement à la magnificence de vos *habits*? FL. Un *habit* doré donne des entrées où l'on ne seroit pas souffèrt si l'on étoit mal vetu. BELL. On respecte plus les gens par l'*habit* que par tout le reste. MEN. Bien des gens dans le monde ressemblent aux Comédiens qui changent d'*habit* selon le rôlle qu'ils ont à jouer. BELL.

L'éclat de ses habits *fait honte à l'œil du jour.* LA FONT.

Telle sous ses habits *paroît & jeune & belle,*
Qui n'est rien moins au fond que ce qu'elle paroît :
Ses habits *cachent ce qu'elle est :*
Ce que tu vois ce n'est pas elle. CORN.

Oui, c'est ce qu'il a dit,
Il faut pour se sauver n'avoir qu'un seul habit. VILL.

Attendez. Quoi! si tard est-il encore au lit?
Non; pour aller aux champs, Monsieur change d'habit.
Change d'habit, *dit-elle, adieu je me retire,*
Puisqu'il a deux habits *je n'ai rien à lui dire.* ID.

Ce mot vient de *habitus*, selon Nicod.

Couper un *habit* se dit par les Tailleurs; pour dire, Tailler un *habit*. Se donner un *habit*; pour dire, se faire faire un *habit*. Les provèrbes sont comme les *habits* antiques, qui ne sèrvent qu'à des mascarades. BOUH. On dit qu'un *habit* est gâté, non seulement lorsqu'il est taché, mais aussi lorsqu'il est mal fait. Votre Tailleur a gâté votre *habit*. *Habit* de ville, *habit* de campagne, de chasse, à la mode, à l'antique.

Dans les prémiers tems de la Monarchie, l'*habit* roïal étoit un manteau quarré, tout blanc ordinairement, quelquefois mi-parti de bleu, long par devant jusques aux pieds, traînant beaucoup par dèrrière, & descendant sur les côtez à peu près jusques à la ceinture. Dans une Mosaïque faite du tems de Charlemagne, laquelle se voit encore à Rome dans l'Eglise de sainte Suzanne, ce Prince est représenté avec un manteau royal de la forme dont je le dépeins. LE GENDRE.

Voici les *habits* d'un ancien Chevalier ou Ecuyer. Sa chemise étoit brodée d'or par le cou & par les poignets. On lui mettoit sur sa chemise une maniére de camisole faite de petits anneaux de fèr joints ensemble en forme de mailles. Par dessus cette Jaque de mailles, autrement appellée Haubèrt, il avoit un pourpoint de busle, une cotte d'armes, & sur le tout un grand manteau taillé comme est aujourd'hui celui du Roi & des Pairs. ID.

L'*habit* long étoit autrefois celui des gens de distinction; ils ne portoient l'*habit* court qu'à l'armée & à la campagne, l'ornement principal de l'un & de l'autre consistoit à être bordé de martre Zibeline, d'Hèrmine, ou de menu vair. On s'avisa sous Charles V. d'armorier les *habits*, je veux dire, de les chamarrer depuis le haut jusques en bas de toutes les piéces de son écu. Cette mascarade dura cent ans. Loüis XI. bannit l'*habit* long. Louis XII. le reprit, on le quitta sous François I. Un goût de ce Prince fut de taillader son pourpoint. Henri II. portoit un jupon pour haut-de-chausses des trousses de Pages, & un petit manteau qui n'alloit guère qu'à la ceinture. Les fils s'habillèrent comme le père. Depuis Henri IV. les habits d'hommes & de femmes ont si souvent changé de modes, qu'il seroit ennuyeux d'en faire ici le détail. LE GENDRE.

HABIT, se dit aussi des vètemens qui sèrvent d'ornement tant à l'Eglise que dans les pompes & cérémonies. Les *habits* pontificaux, sont la mitre & la chape que portent le Pape, les Evêques, & les Abbez Réguliers officians. L'*habit* Ecclésiastique, c'est l'*habit* que portent les Ecclésiastiques. L'*habit* Ecclésiastique commença vèrs le tems de S. Grégoire, c'est-à-dire, au VI[e] siécle, à être distingué de l'*habit* laïque, l'établissement des nations barbàres en fut la cause; car les laïques s'habillèrent comme ces nations ausquelles ils étoient soumis; mais les Clércs gardèrent l'*habit* Romain. L'Abbé Boileau a fait un traité de l'*habit* ecclésiastique, dans lequel il prétend, contre les Réglemens des Prelats, la coutume & le sentiment général, que l'*habit* ecclésiastique doit être un *habit* court, & que l'*habit* court est plus décent qu'un *habit* long. Les *habits* sacèrdotaux ne se dit qu'au plurier. Ce sont les ornemens ou *habits* dont les Prêtres sont revêtus quand ils célébrent le S. Sacrifice de la Messe. Les *habits* royaux, ceux que le Roi porte aux grandes cérémonies.

On dit aussi des cérémonies que font les particuliers, Il avoit son *habit* de nôces, son *habit* des Dimanches, des bonnes fêtes. L'*habit* des jours ouvriers. Un *habit* brodé, chamarré. Un *habit* de deuil tout uni.

HABIT, se dit aussi de ces vêtemens uniformes que portent les Religieux & Religieuses, & qui marquent l'Ordre dans lequel ils ont fait profession. L'*habit* de S. Benoît, de Saint Augustin. En ce *sens* on dit absolument, que quelqu'un a pris l'*habit*, pour dire, qu'il commence son Noviciat de Religion, qu'il quitte l'*habit* quand il renonce à son Ordre. On dit aussi le petit *habit* de la Vièrge, qui est un scapulaire, ou autre marque qu'on porte par dévotion. Dans l'Ordre de Fontevraud on nomme la demeure des Religieux de l'Ordre qui sèrvent de Chapelains & de Confesseurs aux Dames, ausquelles ils sont soumis, l'*habit*.

Les Religieux n'ont point introduit de nouveauté, & n'ont point chèrché de singularité dans leurs habits. Les fondateurs d'Ordre qui ont d'abord habité les desèrts & solitudes, n'ont donné à leurs Religieux que les *habits* communs aux Paysans. S. Athanâse parlant des *habits* de S. Antoine, dit qu'ils consistoient dans un cilice de deux peaux de brebis & un manteau. S. Jerôme dit dans la vie de S. Hilarion qu'il n'avoit qu'un cilice, une saie de paysan & un manteau de peaux. C'étoient alors les *habits* des gens de la campagne. S. Benoît reçut des mains de S. Romain un *habit* de peaux, dont il se revêtit dans le desèrt de Sublac. *Gregor. L. II. Dialog. c.* 17. Il paroît qu'il donna à ses disciples les mêmes *habits*, avant que d'avoir écrit sa régle; car S. Placide après avoir été retiré de l'eau par S. Maur, dit qu'il avoit vû dessus sa tête la *pellice* de l'Abbé; ce qui marque, dit le P. Delle, *Antiq. Monast. T. II. c.* 4. que S. Placide prenoit S. Maur pour S. Benoît, parce qu'il étoit venu comme lui. Les peaux de brebis étoient alors en Orient & en Occident l'*habit* commun des bèrgers, des Paysans, des gens qui demeuroient dans les montagnes, comme il est encore en usage en Italie parmi ces sortes de gens, qui appellent *pelisses* ces sortes d'habillemens. Les Ordres Religieux ou Communautez qui ont été établis pour vivre dans les villes & travailler auprès du prochain, ont pris l'*habit* que portoient les Ecclésiastiques au tems de l'institution de ces Ordres. Ainsi S. Dominique donna à ses disciples l'*habit* des Chanoines Reguliers, tel qu'il l'avoit porté jusques-là lui-même. Les Jesuites, les Barnabites, les Theatins, les Oratoriens, &c. ont l'*habit* des Ecclésiastiques au tems de leurs fondateurs. Ce qui fait qu'ils sont diffèrens aujourd'hui, ou même fort extraordinaires, c'est que les Ordres Religieux n'ont point changé comme les autres, & qu'ils n'ont point suivi les modes qui se sont introduites.

HABIT, se dit encore des vètemens étrangers ou fantasques, qu'on prend pour se déguiser en des parties de divèrtissement, comme *habits* de masques, de ballet, de Comédie. En ce Carrousel il y avoit divèrses Quadrilles avec des *habits* à l'Indienne, à la Turque, à la Romaine.

HABIT DE BORD. C'est ainsi qu'on appelle l'*habit* que porte à la mèr un homme de Marine. *Vestis nautica.*

On dit provèrbialement que l'*habit* ne fait pas le Moine; pour dire, que ce n'est pas assez de marquer à l'extérieur sa profession, il faut encore en obsèrver la régularité. Ce provèrbe est ancien, & Jean de Mehun l'a employé dans son Roman de la Rôse, comme Pasquier l'a remarqué dans ses Rechèrches *L. VIII.* c. 11.

Ma foi les beaux habits *sèrvent fort à la mine.*

C'est un provèrbe mis en vèrs par Régnier.

*Et l'*habit *fait, sans plus, le Maître ou le valèt.* REGN.

On dit aussi de celui qui porte toujours un même *habit*, qu'il est comme un gouvèrneur de lions, qu'il a peur qu'on le méconnoisse.

HABITABLE, adj. m. & f. Qui est en état d'être habité. *Habitabilis.* Il faut faire bien des reparations dans cette maison pour la rendre *habitable*. On a trouvé dans ces dèrniers siécles que la

Zône

Zône Toride & les Glaciales étoient *habitables*. Cet homme est le plus habile qui soit en toute la terre *habitable*.

HABITACLE, s. m. Pauvre lieu où on demeure. *Habitaculum, domuncula*. Il ne se dit guère que par raillerie ou dans un sens odieux. Ce bon Hermite vit saintement dans son petit *habitacle*. Voici un méchant *habitacle*. L'*habitacle* des Démons.

HABITACLE, terme de Marine, est un petit logement fait de planches qui est en façon d'armoire auprès du mât d'artimont : c'est le lieu où on enferme l'aiguille aimantée ou la boussole ; & pour cette raison il n'y a aucun morceau de fer tout autour. On y enferme aussi la lumière & l'orloge. Il y a quelquefois un *habitacle* pour le Pilote & un autre pour le Tymonier : on l'appelle autrement *gésole*.

HABITANT, ANTE, adj. & plus souvent s. Qui a établi sa demeure, sa résidence en quelque lieu. *Habitans, civis, incola*. On tient qu'il y a dans Paris sept à huit cens mille *habitans*. Les *habitans* de la campagne, les *habitans* d'un tel bourg, les *habitans* d'un tel village. On appelle les manans & *habitans*, ceux qui demeurent seulement dans les villages.

On dit poëtiquement des oiseaux, que ce sont les *habitans* de l'air ; des bêtes farouches, que ce sont les *habitans* des forêts, des déserts. On a appellé aussi les morts :

Noirs habitans *de ces demeures sombres*, &c.

Dans le droit le mot d'*habitant* a une signification plus particulière, & il veut dire celui qui a son domicile établi dans un lieu depuis un an & un jour, ou plus.

HABITATION, s. f. Logement, lieu où on demeure. *Habitatio, domus*. Un Philosophe fait bien de se retirer en une petite *habitation* à la campagne, pour mieux vaquer à la méditation. Une femme qui demande d'être séparée d'avec son mari de biens & d'*habitation*, doit prouver qu'il y a eu dissipation & sevice. *Sævitia*.

HABITATION, se dit aussi du droit qu'on a d'occuper un logis. *Jus habitandi*. Un testateur peut leguer par un testament l'*habitation* dans une de ses maisons. On stipule d'ordinaire dans les contrats de mariages des nobles, un droit d'*habitation* pour la veuve.

On dit encore, qu'un homme a eu *habitation* charnelle avec une fille, ou simplement qu'il a eu *habitation* avec elle, quand ils se sont connus de près, lorsqu'ils ont eu ensemble les dernières privautez.

HABITATION, se dit aussi de la qualité des lieux où on habite. L'*habitation* des lieux marecageux est mal saine. L'*habitation* chez les Infideles est dangereuse. *Mansio, commoratio*.

HABITATION, signifie aussi l'action de celui qui demeure, qui fait sa résidence actuelle en un lieu. Il faut dix ans d'*habitation*, de résidence actuelle dans les villes franches pour exempter de la taille ceux qui y étoient contribuables, pour acquerir droit de bourgeoisie.

HABITATION, signifie aussi une petite colonie, un établissement qu'on va faire en des lieux deserts & inhabitez. Ceux de Québec ont fait des *habitations* à Montreal, & aux trois Rivières ; ils avoient fait des *habitations* chez les Iroquois ; mais il y a long tems qu'ils les ont abandonnées. Les *habitations* des Arabes dans la Lybie, *Marmol. L. I. c. 26. &c.* c'est ce qu'on appelle aussi peuplades, sur tout dans les pays que tiennent les Espagnols.

HABITER, v. act. Demeurer, établir sa résidence en quelque lieu. *Habitare, manere, incolere*. Les François sont venus *habiter* la Gaule. Le sage est également disposé à *habiter* les palais & les cabanes. Voilà une maison qu'on n'*habite* point, elle est déserte ou ... *Habiter* les bois. ABLANC. Les Italiens se contentent aujourd'hui d'être éclairez du même Soleil & d'*habiter* la même terre qu'ont *habitée* les vieux Romains. S. EVR.

*Dans ce cœur humain probité plus n'*habite. DES-H.

HABITER, est aussi neutre. *Habiter* dans un lieu, dans un palais. Les peuples qui *habitent* vers la Ligne, sous la Ligne. Les Amazones *habitoient* sous des tentes sur les rives du Thermodoon.

HABITER avec une femme, signifie, Coucher avec elle. Il y a plus de trois ans que cet homme n'a *habité* avec sa femme. On le dit aussi de la femme à l'égard du mari. Cela n'est guère en usage dans le stile ordinaire.

HABITÉ, ÉE, part. & adj. *Habitatus*. Une maison qui n'est point *habitée* dépérit facilement en peu de tems.

HABITUDE, s. f. C'est en Médecine le tempérament, la complexion, les chairs, tout l'extérieur du corps humain. *Habitudo*. Ce malade a toute l'*habitude* du corps, toute la masse du sang corrompuë. On l'a mis au lait durant trois mois, cela a changé, a rétabli toute l'*habitude* de son corps. Le poison ne faisoit point de mal à Mithridate, parce qu'il s'étoit tourné en *habitude*. Ce mot peut avoir ici deux sens, celui qui vient d'être expliqué, & celui qu'il a en Philosophie. Voyez plus bas.

M. de la Chambre donne au mot d'*habitude* une signification particulière, quand il dit dans son traité des couleurs de l'Iris, Bien que la lumière se communique aux corps selon toutes les dimensions qui leur conviennent ; néanmoins il semble qu'elle ait quelque *habitude* plus particulière avec leurs surfaces qu'avec leur profondeur & leur solidité. *Habitude* veut dire ici relation, rapott ; c'est un terme & une expression de l'école, où l'on parle ainsi en Latin.

HABITUDE, en Philosophie, signifie, Les dispositions de l'esprit & du corps, qui s'acquièrent ; coutume, accoutumance contractée par des actes plusieurs fois réïtérez. *Assuetudo*. Les Logiciens mettent, après Aristote, les *habitudes* dans la troisième Catégorie, qu'ils appellent Qualité, parce qu'elle renferme les différentes espéces de qualitez. L'*habitude* consiste dans la facilité que les esprits ont acquis de passer par certains endroits de notre corps. MALEB. L'*habitude* est en général je ne sçai quelle impression qui reste dans l'esprit, & qui fait qu'on a plus de penchant, de promptitude & de facilité à faire une chose qu'on a déja faite, parce qu'on en rappelle l'idée quand on veut pour agir de la même matière. Par exemple, on se forme une *habitude* de sobriété, lorsqu'on a presentes à l'esprit les raisons de s'abstenir de la debauche, & cette reflexion étant réïtérée plusieurs fois, rend toujours plus facile l'exercice de cette vertu. Les *habitudes* de l'enfance & des prejugez de l'éducation, s'emparent de nous avant que nous ayons le tems de reflechir. J'ai vieilli dans l'*habitude* de ne dire jamais mon secret. FAN. Une longue *habitude* donne à l'erreur dans notre esprit tous les droits de la vérité. Les vertus & les vices sont appellez en Philosophie des *habitudes* bonnes ou mauvaises. Il faut prendre garde de ne point contracter de mauvaises *habitudes*, à acquérir l'*habitude* des vertus. BELL. Ce sont des maximes propres à entretenir les vicieux dans leurs mauvaises *habitudes*. Les vieux Romains, possédez seulement d'une âpre vertu, cherchoient à entretenir leurs dures & austères *habitudes*. S. EVR. La longue *habitude* nous empêche de sentir les defauts de nos amis. LA ROCH. Il ne seroit peut-être pas possible de gouverner les peuples, si par l'*habitude* où ils sont de dépendance & de soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. LA BRUY. L'*habitude* nous rend fade ce qui nous a le plus piqué la première fois. BELL. Les préceptes corrigent plutôt les défauts d'*habitude* que le temperament. VILL. Les *habitudes* du cœur ne se changent pas aisément. S. REAL. Je m'étois fait une douce *habitude* de vous aimer. H. S. DE M. Je m'apperçuis que vous prenez une certaine *habitude* à me gourmander. BUSSY. RAB.

HABITUDE se dit en Théologie des vertus infuses, Foi, Espérance, Charité, non qu'elles s'acquièrent par des actes reïterez, puisqu'elles sont infuses ; mais parce qu'elles sont interieures, & que le principe surnaturel des actes de ces vertus est en nous d'une manière permanente.

La constance est une chimère ;
En amitié toute amour dégénere,
Sitôt que l'habitude *en corrompt les plaisirs.* VILL.

HABITUDE, signifie aussi, connoissance, familiarité, accès, fréquentation. *Necessitudo, conjunctio*. Cet homme a de bonnes *habitudes* à la Cour, il y a grand credit. Quand on est long-tems absent on perd toutes ses *habitudes*. Je n'ai pas grande *habitude*, grand accès en cette maison. Dans une vieille *habitude* le tems se coutume ennuyeusement à aimer moins, ou à n'aimer plus. S. EVR. On se trompe dans la mauvaise fortune, si on compte sur de vieilles *habitudes*, qu'on nomme assez legerement amitiez. ID. Heureux celui qui n'a point d'*habitudes* avec les méchans.

On appelle aussi un homme d'*habitude*, Celui qui ne se plait qu'avec les gens qu'il connoit de longue-main, qu'il est accoûtumé de voir. Ce Prince n'aime point à voir de nouveaux Officiers, c'est un homme d'*habitude*. Je suis femme d'*habitude*, je n'aime point les nouveaux visages. LE SAGE, Dans la Comedie de Turcaret.

HABITUDE. Ce mot se dit de certains Prêtres de Paris qui sont habituez dans une Parroisse, & qui avec la permission du Curé, y font quelques fonctions Ecclesiastiques. Il a une *habitude* à Saint Jacques de la Boucherie. Il avoit une *habitude* à Saint Eustache, &c.

HABITUEL, ELLE, adj. Qui est tourné en habitude, qui est passé en habitude. Maladie *habituelle*, invétérée, que l'on garde depuis longtems. Disposition *habituelle*, c'est la même chose qu'habitude ; c'est une disposition acquise par des actes réïterez. On le dit aussi d'une disposition ordinaire où l'on est toujours de faire quelque chose.

HABITUEL, ELLE, adj. Terme de Théologie. *Habitualis*. La grâce *habituelle*, est celle qu'on a reçuë avec le Baptême, & qui nous

est

est renduë ou augmentée par les autres Sacremens. On l'appelle ainsi, non pas que ce soit une habitude acquise, mais parce qu'elle est pèrmanente comme une habitude acquise. Il faut avoir la grâce *habituelle* pour être sauvé, & la grâce actuelle pour agir méritoirement. Peché *habituel*, est celui qui se fait par une mauvaise habitude qu'on a contractée.

HABITUÉ, s. m. Prêtre qui s'attache volontairement au service d'une Parroisse, qui y va dire la Messe, l'Office. On pretend que c'est ce qu'on appelloit autrefois *incardinatus*, que le nom des Cardinaux est venu de là.

HABITUER, v. act. Accoûtumer, faire prendre une habitude. *Consuefacere; condocefacere.* Il faut *habituer* de bonne heure les enfans à prier Dieu. Je ne suis pas encore *habitué* à cela.

HABITUER, s'employe plus ordinairement avec le pronom pèrsonnel, & devient une espece de neutre passif. *Assuescere.* Il signifie, Prendre une habitude, une accoutumance. Il est aussi aisé de s'*habituer* au bien qu'au mal.

HABITUER, signifie aussi, Etablir sa demeure en quelque endroit. *Figere domicilium, vita tabernaculum.* Plusieurs Hollandois se sont allez *habituer* aux Indes à Batavia. Ce Prêtre s'est *habitué* dans cette Parroisse. Les animaux domestiques se viennent *habituer* dans les maisons où on leur donne à manger.

HABITUÉ, ÉE, part. & adj. *Assuefactus.*

HABLE, s. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *hâvre.* *Portus navale.*

Mariniers esloignoient le hable. GUIL. GUIART.

Ce mot vient du nom Breton *Aber*, qui signifie la même chose, LOBINEAU, *hist. de Bret. Gloss.* Si cela est vrai *hable* vient de l'Hébreu, car il ne faut point douter que le mot Breton *aber* ne vient de l'Hebreu עבר, *abar*, qui signifie *passer*, & ne signifiât proprement passage en Hébreu עבר, *eber.* On appelloit un port de mèr passage, parce que c'est là qu'on alloit & qu'on s'embarquoit pour passer la mèr; de même que plusieurs endroits où l'on s'embarquoit pour passer une rivière, c'est-à-dire, des ports de rivière, ont été appellez *aber*, *eber*, &c. par nos anciens Gaulois. Nous en avons marqué quelques-uns à leur place.

HABLER, v. n. La prèmière syllabe de ce mot, & de ses dérivez qui suivent, est longue, & l'*h* se prononce, s'aspire. Mentir hardiment, parler trop, ou de choses qu'on ne sçait point, promettre plus qu'on ne peut tenir. *Mentiri, confidenter loqui.* A force de *habler* on pèrd toute créance dans le monde. On dit que les Gascons sont sujèts à *habler.*

HABLERIE, s. f. Vanterie, exagération, vaine promesse. *Jactantia.* Ne vous attendez pas à cette homme-là, tout ce qu'il dit n'est que *hablerie.* Ce Provincial se vante d'être noble, riche, vaillant, c'est une pure *hablerie.*

HABLEUR, EUSE, s. Grand parleur, grand menteur, grand prometteur. *Mendax, magniloquus, gloriosus.* Ne vous fiez pas à tous ces Médecins charlatans, ce ne sont que des *hâbleurs.* Les femmes sont souvent aussi *hâbleuses* que les hommes.

Dans Florence jadis vivoit un Médecin,
Sçavant hâbleur, *dit-on, & célèbre assassin.*

Ce mot vient de l'Espagnol *hablar*, qui signifie simplement *parler*; & les Espagnols l'ont pris du Latin *fabulari.*

HABOUT, s. m. Tèrme de Coûtumes. *Limes.* Les *habouts* sont les tenans & aboutissans, les bornes & limites des fonds & heritages.

HABOR, s. m. Nom d'une contrée d'Assyrie, où furent transportez les Israëlites, ou d'une rivière qui l'arrosoit. *Habor.* Suivant les Septante & la Vulgate 4. L. des Rois XVII. 6. c'est un fleuve d'une Province appellée Gozan. Au 2. L. des Paralipomenes V. 26. il semble dans les Septante que *Habor* soit une ville située sur la rivière qui passoit dans la Province de Gozan; & quoique le texte Hebreu ne marque pas que ce lieu soit sur le fleuve de Gozan, cependant il l'en distingue; & au 4. L. des Rois il peut aussi s'entendre d'un lieu de la Province de Gozan.

HABRILLE, s. f. Nom propre de femme. *Haberilla.* On lit aux Chroniques de Constance que S. Gal fit Sainte *Habrille* Abbesse. CHASTELAIN, *au 30e Janv. p. 466.*

HABSBOURG, HABSPOURG, HAPSBOURG, s. m. Nom propre d'un Château de la Suisse, situé près du lac de Lucèrne, à l'orient de la ville de ce nom. *Habsburgum.* Ce Château étoit autrefois du Comté de *Habsbourg*, il est aujourd'hui d'un Bailliage du Canton de Lucèrne. La Maison d'Autriche tire son origine de Rodolphe Comte d'*Habspourg*, né le 25. d'Avril 1218. élu Empereur l'an. 1273. On dit que les Comtes d'*Absporg* descendoient d'Erchinoald, Maire du Palais sous Clovis II. M. de la Chappelle de l'Acad. Franç. écrit *Hapsbourg.* Voyez les Lettres du Suisse Lett. IXe. Mais Lettre XIe il écrit *Asbourg.* Le Comté d'*Habsbourg* porte d'or au lion de gueules couronné, lampassé & armé d'azur. HEISS.

H A C.

HACACHAN, ou *Hangi-Chan*, s. m. Nom propre d'une Province de l'Indoustan en Asie. *Haga chanum, Hangi-chanum.* On l'appelle aussi Royaume de Bilochy. L'*Haca chan* est situé à l'orient de l'Indus. MANDESLO.

HACELDAMA *Ager sanguinis.* Champ proche de Jérusalem, ainsi appellé, parce qu'il fut acheté des trente deniers que Judas avoit reçus pour trahir son maître Jésus, & qu'il rapporta quand il eut reconnu son crime. C'est pour cela que jusqu'à présent on appelle ce champ *Hacéldama.* BOUH. Ainsi écrit le P. Bouhours avec tous les autres Traducteurs. En effèt ce nom est formé de חקל, *hhakel*, mot Syriaque, dont la prèmière lettre est une aspiration très-forte, & qui signifie *champ*, & de דמא *dama*, *sang.* Maty & M. Corneille l'écrivent donc mal par un *A* simple. C'est au C. I. des Actes des Apôtres v. 19. qu'il en est parlé. On le place au midi de Jérusalem; mais je ne sçai pas trop sur quoi on se fonde, si ce n'est sur la tradition.

HACHA, s. f. Rio de la Hacha, ou Nostra Seignora de los remedios. *Hacha, urbs Fluvii Facis*, ou *Beata Maria de remediis.* Ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans la région de Tèrre-fèrme, à l'embouchure de la rivière de la *Hacha* dans la mèr de nord. Elle est capitale d'un Gouvèrnement qui porte son nom, située entre ceux de Ste Marthe & de Vénézuéla, & considérable par la fertilité de son tèrroir, par le sel qu'on y fait, & par l'or & les pièrreries qu'on y trouve. MATY.

HACHE, s. f. (L'*h* s'aspire) Espèce de coignée qui sèrt aux Charpentiers à tailler leurs bois, qui a un manche court, & un fèr large & aigu. *Dolabra, securis, ascia.* En plusieurs pays on coupe la tête avec une *hache.* Les ennemis brisèrent les portes à coups de *hache.* La marque des Magistrats Romains étoit un cèrtain nombre de *haches* entourées de faisceaux de vèrges. On l'appelle en Blâson *Hache Consulaire*, comme en portoit le Cardinal Mazarin, & comme en portent encore aujourd'hui le Duc Mazarin & le Comte de Nevèrs. Aimoin dit que Clovis portoit une *hache* pour son scèptre. On appelle *hache Danoise* une *hache* d'armes d'argent, le manche arrondi ou ployé d'or, comme on en voit sur l'Ecu de Norvege.

Ce mot vient de l'Allemand *hacchen*, selon Pontanus. Selon Ménage, il est dérivé de *ascia.* Selon Bochart, il vient de *hatsin*, mot Ethiopique qui signifie du *fer.* Le Poëte Dante dit *azza*, pour dire, une *hache.* Les François se sèrvoient d'une sorte de hallebarde qui est décrite par Agathias, qui étoit faite en forme de *hache.* Les Flamands l'appellent encore *hacken*; les Auvergnats *achon*, que quelques-uns croyent venir du Latin *ango*; & les autres d'un vieux mot François *angon*, d'où avec plus d'apparence vient le mot de *hache.*

HACHE D'ARMES, est une petite arme dont le manche est tout de fèr, & qui est d'un côté taillée en forme de *hache*, & de l'autre ordinairement en marteau. Les anciens Hommes-d'armes en portoient pour s'en servir quand ils avoient brisé leurs lances. Les anciens Maréchaux de France en accotoient leurs Ecus pour marque de leur dignité. Sur mèr la *hache d'armes* est une *hache* coupante d'un côté, & pointuë de l'autre, qui sèrt à armer un matelot, pour aller à l'abordage.

HACHE. L'Ordre de la *Hache.* *Equites hastati, hastæ*, ou *hastatorum ordo.* C'est un Ordre militaire établi en Arragon par Raymond Bérenger dèrnièr Comte de Barcelone, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur ses ennemis, & de ce que les femmes de Tortôse armées de *haches* défendirent courageusement leur ville.

En tèrme d'Imprimerie, on dit qu'un livre est imprimé en *hache* quand il y a des glôses qui commencent d'abord à la marge mais qui étant trop grandes sont imprimées en retournant sous le texte, dont pour cet effèt on retranche la page à proportion.

Les Commentaires d'Accurse sur le Droit Civil sont imprimez en *hache.* Ceux de Cajètan sur la Somme de S. Thomas, sont aussi imprimez en *hache.* Les Bibles Rabbiniques de Bombèrgue & de Buxtorf sont aussi imprimées en *haches.*

C'est aussi un tèrme d'Arpenteurs, dont ils se sèrvent quand ils trouvent des héritages qui sont entez les uns dans les autres, à la manière de la *hache* d'Imprimerie.

On appelle en tèrme de Marine un Charpentièr, ou Maître de *hache.*

En tèrme de Blâson on appelle une *hache* sans manche, *doloire.*

On dit provèrbialement, qu'un homme a un coup de *hache*; pour dire, qu'il est fou, qu'il a le cèrveau blessé.

HACHE, est aussi une intèrjection populaire, dont on se sèrt pour

témoigner qu'on est fâché d'avoir manqué quelque coup. *Hache*, soin de moi.

HACHE ROYALE. Plante qui est une espéce d'Asphodéle, & qui a sa tige simple & sans rameaux. On la ainsi nommée, parce qu'on a pretendu qu'en fleurissant elle représentoit un scéptre royal.

En Latin *Asphodelus albus non ramosus*. C.B. ou *Hastula regia*. Voyez ASPHODALE.

HACHEE, s. f. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à une peine qu'on imposoit aux gens de guèrre, & même aux Seigneurs. *Harmiscara*, *Armiscara*. Cette peine consistoit à porter une selle, ou un chien, pendant un cèrtain éspace de chemin, & elle étoit infamante ; d'où vient qu'Innocent III. L. XIII. ép. 135. appelle cela *partare approbrium quod harmiscare vulgariter appellatur*. On l'appelloit donc *harmiscare* ; il paroit aussi par une Chartre de l'an 1246. citée par Du Cange, qu'on la nommoit aussi en François *hachées* & *Processions*, parce que l'on indiquoit une procession solennelle lorsqu'un coupable devoit subir cette peine, & pour son éxécution. Voyez M. Du Cange au mot HARMISCARA.

HACHEMENT, ou HANCHEMENT, s. m. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Blâson, qui se dit des liens de pennaches à divèrs nœud & lacèts, & à longs bouts voltigeans en l'air, dont les Allemands lient leurs lambrequins, qui doivent être des mêmes émaux. *Ornamenta insignia* C'est par corruption qu'on l'écrit de la sorte parce qu'il faut écrire *achement*, qui signifioit autrefois *ornement*.

HACHER, vèrb. act. (L'*h* s'aspire) Couper en menuës parties. *Comminuere*, *incidere*, *minutim dissecare*. Les Cuisiniérs *hachent* le veau pour faire des andouïllettes, *hachent* le bœuf, le mouton, pour faire des haricots, des patez en pot. On dit aussi, *Hacher* du bois, lorsqu'on le coupe, qu'on le taille, qu'on le fend avec la hache.

Ce mot, aussi bien que *hachis*, est dérivé de *hache*, parce que c'est un instrument propre à *hacher*.

HACHER, se dit figurément de la grêle quand elle a fait de grands degats. La grêle est tombée avec tant de violence, qu'elle a *haché* jusqu'au bois des vignes & aux branches des arbres. *Concidere*.

HACHER, signifie aussi, Couper, tailler mal-proprement quelque chose. Cet Ecuyer tranchant sçait mal son métièr, il *hache* les viandes au lieu de les couper. Ce Gentilhomme a été *haché* par un Éxécuteur mal-à-droit, qui a manqué sa tête deux ou trois fois. Ce Tailleur a *haché* toute cette étoffe, il en a pèrdu plus de la moitié. *Dissecare*.

On dit aussi d'un homme maltraité, assassiné de plusieurs coups, qu'il a été *haché* en morceau, en piéces. *Dissectus*.

HACHER, se dit dans plusieurs Arts méchaniques de cèrtaines façons que l'on donne à la matiére. Les Dessinateurs & les Graveurs appellent *hacher*, quand avec la plume, le crayon, ou le burin, ils font des traits qui se croisent les uns sur les autres : lesquels traits ainsi croisez font les ombres d'un dessin, d'une estampe. *Decussatim delineare*. *Hacher* une pièrre, c'est avec la hache du marteau à deux layes, unir le parement d'une pièrre pour la rustiquer & la layer ensuite. Les Orfèvres *hachent* quelquefois l'or, & c'est lorsqu'ils le veulent émailler. *Hacher* un anneau. Les Fourbisseurs & les Arquebusiérs *hachent* aussi le fèr, le cuivre & le leton, lorsqu'avec le couteau à *hacher*, ils coupent par petits traits les endroits où ils veulent appliquer de l'or ou de l'argent. *Hacher* une garde, un pommeau d'épée. Les Maçons *hachent* le plâtre, lorsqu'avec la *hachette* ils le coupent par petits morceaux pour faire une enduit, un crépi. Les Charpentiers disent aussi *hacher* quand ils font des hoches dans le bois avec la hache pour hourder une cloison, un pan de bois, un plancher, &c.

On dit provèrbialement, *Hacher* menu comme chair à pâté. *Minutim dissecare*.

HACHÉ, ÉE, part. & adj. *Dissectus*, *minutim concisus*.

HACHEREAU, s. m. (L'*h* s'aspire) diminutif. Petite cognée. *Acicula*.

HACHETTE, s. f. (L'*h* s'aspire) c'est un marteau tranchant d'un côté, dont se servent plusieurs ouvriérs, comme Tonneliérs, Couvreurs, Charpentiers, Maçons, &c. *Securicula*.

HACHIE, s. fem. Vieux mot qui signifie peine, supplice. *Pœna*, *supplicium*, *mulcta*. On a aussi dit & écrit *hacie*, *haschie*, *hasque*.

> *Et si at la langue trancie*
> *Por soffrir plus grande* hacie. PHIL. MOUSK.
>
> *La soffrirent doloreuse* gachie. R. DE GARIN.
>
> *Pesme chas, mult parot grande* haschie. ID.
>
> *En grans soupçans & grans* hasquies.
> WILL. DE GUIGNAVILLE.

HACHILA, s. f. Nom propre d'une colline de la Tribu de Juda. *Hachila*. Elle étoit dans le desèrt de Ziph. C'est là que David se retiroit lorsqu'il fuyoit Saül, 1. L. des Rois XXIII. 19. XXVI. 13. Adrichomius croit que c'est la colline qui fut nommée Colline d'Achillas, sur laquelle on bâtit dans la suite la ville de Massade. Les Des Marais écrivent HAKILA, quoiqu'ils conviennent qu'en Hebreu c'est un *Caph*, & non point un *Koph*.

HACHIS, s. m. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Cuisine. C'est une préparation de viandes hachées bien menuës & assaisonnées. *Minutal*. Il se fait des *hachis* de poisson aussi bien que de chair.

> *Et fort dévotement il mangea deux pèrdrix,*
> *Avec une moitié de gigot en* hachis. MOL.

HACHOIR, s. m. Tronc, ou table de bois fort épaisse sur laquelle on hache la viande.

HACHOIR. C'est aussi le couteau à hacher.

HACHTICUU. Tèrme de Calendriér. Nom du quatriéme mois des Finlandois, qui répond à notre mois d'Avril.*

HACHURE, s. m. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Gravure. Ce sont des traits de plume, de crayon, ou de burin, croisez les uns sur les autres pour faire des ombres. *Incisura*, *sectio*. Ce qu'il y a de mèrveilleux dans la gravure de Mellan & de Sadelèrs, c'est qu'ils marquent fort bien les ombres sans faire aucune *hachure*. Ces *hachures* sont de grand usage dans le Blâson pour faire distinguer les émaux des Ecus sans qu'ils soient enluminez. La prémière *hachure* en pal ou de haut en bas, signifie le *Rouge*, ou *Gueules* ; la seconde qui est en fasce, & travèrse l'écu, signifie le *Bleu*, ou l'*Azur*. La *hachure* en pal contrehaché en fasce signifie le *Sable* ; la quatriéme qui est en bande ou de biais ; qui va de droit à gauche, signifie le *Verd*, ou le *Sinople*, celle qui est en barre de gauche à droit, signifie le *Pourpre*. L'Ecu simplement pointillé signifie l'*Or* ; & quand il est blanc & tout uni il signifie l'*Argent*. Cette invention est du P. Pietra-Sancta, qui lui est pourtant contestée par le Sieur de la Colombière. Quoiqu'il en soit, elle a été suivi par tous les Blâsonneurs qui sont venus depuis. P. MENEST.

H A D.

HADA, ou ADA, s. f. Nom propre d'une Déesse des Babyloniens. *Hada*, *Ada*. C'étoit la Junon des Babyloniens. HESYCHIUS. Selden écrit *Hada* ou *Chada*, & croit que c'est la même qu'Atèrgatis. Il semble vouloir tirer ce mot de l'Hébreu ou Chaldéen חדה *Hhadah*, Une. Voyez *De Diis Syr. Synt. I. C. 6.* Il y a bien plus d'apparence qu'il venoit du Chaldéen, חדה, *Hhadah*, qui signifie se réjouir, se divèrtir ; car Hésychius dit qu'il signifie la même chose que *H'dovi*, *plaisir*, *joie*, *volupté*. D'autres croyent que *Hada*, comme Junon, n'étoit autre chose que l'air ou la Lune. Voyez Vossius, *De Idolol. L. I. c.* 22.

HADAKIEL. Tèrme d'Astrologie. C'est, suivant le sentiment des Arabes, le nom de l'Ange qui préside au signe de la balance.

HADA ou HEDAR. Tèrme de Calendrier. Nom du troisiéme mois des Ethiopiens, qui répond du moins en partie au mois de Novembre. On l'appelle aussi *Chadar*.

HADAD-RIMMON, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Adadremmon*. Elle étoit dans la vallée de Mageddon. *Zachar. XII. 11.* Elle prit dans la suite le nom de Maximien ou de Maximin, & fut appellée *Maximianopolis*, ou selon d'autres, *Maximinianopolis*. Elle eut un Evêque, cela paroit par les souscriptions du Concile de Nicée & de celui de Jérusalem de l'an 536. *S. Jérôme sur Zacharie XII. Sur Osée. I. Reland.* La Vulgate écrit *Adadremmon*. L'Hébreu *Hadadrimmon*.

HADAGIE, s. f. Nom propre d'une grande ville du Royaume de Fèz en Afrique. *Hadagia*. Elle est dans une Ile que font les riviéres de Mululo & de Mulman. *Marmol, L. IV. c.* 108. *De la Croix, Afriq. ancienne & moderne T. I.*

HADARA, s. m. & f. Tèrme de Relation ; habitant des villes. *Civis urbicola*. Les Arabes appellent par mépris *hadaras* ceux de leur nation qui demeurent dans les villes. Ces *hadaras* descendent de ceux que le Calife Otman envoya en Afrique vèrs la 30e année de l'hégire, la 651e de J. C. Ces Arabes laissant la garde des troupeaux & la vie de la campagne aux autres, se retirèrent dans les villes, s'appliquèrent au trafic & aux sciences ; & parce qu'ils ont ainsi abandonné l'ancienne maniére de vivre des Arabes, les autres les méprisent. Voyez Marmol, L. I. chap. 27.

Ce mot vient peut-être de חצר, *hadir*, qui en Arabe signifie vil, méprisable ; ou plutôt de חדר, *hhadar*, en Hebreu *conclave*, *penetrale*, & de là en Arabe, Maison du Prince, Palais, la Cour.

HADASSA, s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Hadassa*. Jos. XV. 37. Andrichomius la nomme *Adasa*, & d'autres *Adesa* ; les Des-Marais suivant la prononciation Hébraïque *Hadasca*.

HADDINGTON, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Ecosse

cosse méridionale. *Haddingtonia*, *Hadina*. Elle est située dans la Lothiane à six lieuës de la ville d'Edimbourg du côté du midi. Elle a voix & séance dans le Parlement d'Écosse. MATY.

HADELLANDT, ou HADELEN, s. m. Nom propre d'une Contrée du Duché de Brême en Basse-Saxe. *Hadelia*. Elle s'étend entre le long Marais & la rivière d'Elbe, depuis la rivière d'Oest jusqu'à la mèr d'Allemagne. On le divise en deux parties; l'orientale, dont Nienhuis est la capitale, appartient à la Suede; l'occidentale, où il n'y a rien de remarquable, dépend du Duché de Saxe Lawenbourg, à la résèrve du bailliage de Ribenbuttel, ou Ritzenbuttel, qui est le long de la côte, & appartient aux Hamburgeois. MATY.

HADEMAR, ou HADAMAR, s. m. Nom propre d'une petite ville du Westerwald en la basse partie du Cècle du haut Rhin. *Hademarium* Elle est dans les États de Nassaw sur la rivière d'Ells, à deux lieuës de Dietz. Cette ville a titre de principauté, & deux châteaux, ou font leur résidence deux branches de la maison de Nassaw-Sigen. MATY.

HADEQUIS, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Maroc, en Afrique. *Hadequis*, *Hadequisa*. Elle est dans la Province d'Hea à trois lieuës au midi de Téculet. *Hadequis* fut pris par les Portugais en 1514. *Marmol. L. III c. 7.*

HADÈRSLEBEN, s. m. *Haderslebia*, ou *Haberslebia*. Ville du Royaume de Dannemarc, située dans le Duché de Slefwick sur un petit Golfe de la mèr Baltique, où elle a un bon port fort frequenté, vis-à-vis de l'isle de Funen. *Hadèrsleben* appartient au Roy de Dannemarc, & est commandé par la cidatelle de Hansbourg, construite sur une petite isle qui est au milieu du Golfe. MATY.

HADID, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Hadid*. Voyez 2. L. d'Esdras XI. 34

HADRACH, s. m. Nom propre dans Zach. IX. 1. *Hadrach*. Le Prophête dit la tèrre d'*Hadrach*; ainsi il paroit que c'est d'une contree qu'il parle. Cependant d'anciennes Scholies Grècques disent que c'est une ville d'Arabie. De sorte qu'il faut conclure, avec le P. Lubin, & selon l'usage de ces tems & de ces pays-là, qu'*Hadrach* étoit une ville qui donnoit son nom à la contrée dans laquelle elle étoit située. Le P. Lubin remarque qu'elle s'est encore appellée *Adrach*, *Adra*, *Adraon* & *Adratum*, qu'elle fut dans la suite Episcopale sous l'Archevêché de Bostre, aujourd'hui Bussereth, & qu'on la nommoit communement la ville de S. Bèrnard des Champs. Les Des-Marais, qui écrivent *Hadrac*, obsèrvent que quelques-uns veulent que ce soit le nom d'un Roi de Damas plutôt que d'un lieu. Le premier sentiment est le plus probable.

HADRIANÉES, ou HADRIANALES, s. m. & pl. Jeux instituez à l'honneur de l'Empereur Hadrien. *Hadrianea*, *Hadrianalia* Il y avoit des *Hadrianales* de deux sortes; les uns qui se célébroient tous les ans, & les autres tous les cinq ans. M. Tristan explique dans son I. Tôme une médaille qu'il croit consèrver la memoire de ces jeux. On y voit le bœuf Apis avec sa marque d'un croissant. Le Chevalier Marshan croit que cette médaille, & quelques autres semblables, furent frapées en Ægypte l'annee qu'on fit l'Apotheôse d'Hadrien, aprés avoir célebré ses jeux.

HADRIANISTES, s. m. Nom d'Heretiques des prémiers siecles de l'Eglise: ils etoient disciples de Simon le Magicien. *Hadrianistæ*. C'est Théodoret *L. haret. fab* qui à l'article de Simon met les *Hadrianistes* au nombre des disciples de cet Heresiarque. Apparemment qu'ils prirent ce nom de celui qui se mit à leur tête, & qui s'appellou Hadrien. Voyez aussi Baronius à l'an 35. de J. C. n. XIII.

On appelle encore *Hadrianistes* les Sectateurs de l'Anabaptiste Hadrien; Hamstédius, Prateolus, Lindanus & Spond, en parlent à l'an 1580. n. XIV.

HADRIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Hadrianus*. Toutes les medailles Latines & les monumens antiques écrivent ce nom par un *H*. Ce n'est que dans les siecles postèrieurs qu'on l'a retranchée. *Hadrien* fut adopté par Trajan, auquel il succéda dans l'Empire. Il y a six *Hadriens* Papes.

HADRUMÈTE. Voyez ADRUMETE. C'est ainsi que l'usage veut qu'on écrive.

HADWIGE, ou HEDUIGE. Voyez HÉDWIGE.

H A E.

HÆMON, s. m. Nom propre ancien d'un fleuve de Béotie, qui passoit par la ville de Chéronce, & qui tomboit dans le Céphyse. *Hæmon*. Selon Plutarque on l'avoit aussi appellé Thèrmodon.

HÆMONIE, s. f. Nom propre que l'on donnoit autrefois à la partie septentrionale de la Thrace. *Hæmonia*, *Hæmmonteus* Elle s'étendoit entre le Mont Hemo, ou Costegnazzo, & la Mariza jusqu'au Pont-Euxin; Andrinople, Anchialus & Nicopolis, en étoient les lieux principaux, MATY.

HÆMUS, s. m. Nom propre d'une montagne de Thrace sur les confins de la Thessalie. *Hæmus*. Elle avoit ce nom d'*Hæmus* fils de Boreas d'Orithye.

On appelloit aussi *Hæmus* chez les Romains les victimes qu'on immoloit à Jupitèr fulminant, sans qu'on sçache la raison de ce nom. Voyez Barthius sur Stace, *Thebaid. L. XI. v. 225.*

HAENS, s. m. Nom propre d'un village situé entre Liége & Hui, mais plus près de Hui. *Ammanum*. Voyez De Valois, *Not. Gall. p. 17.*

H A G.

HAGAR. Voyez FAUCON HAGAR.

HAGARD, ARDE, adj. (L'h de ce mot s'aspire) mais le *d* final du masculin ne se prononce jamais, pas même devant une voyelle. *Hagard* & feroce, dites *hagar* & feroce. Il signifie, Qui a quelque chose de rude, de menaçant, de furieux. *Ferus*, *ferox*, *immansuetus* Il ne se dit au propre que du visage, des yeux, de la mine. Il a l'air *hagard*. SCAR. Desmarêts a dit dans ses Visionnaires:

> *Doncques rigoureuse Cassandre,*
> *Tes yeux entre doux &* hagards,
> *Par l'optique de tes regards,*
> *Me vont pulvériser en cendre.*

Et Boileau dans une de ses Satires:

> *Et le Barreau n'a point de monstres si* hagards,
> *Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards.*

HAGARD, se dit quelquefois figurément de l'esprit, & signifie, Rebarbatif, qui écoute peu la raison, peu sociable. Ce juge a une humeur *hagarde*, & peu accessible.

HAGARD, se dit aussi de tout ce qui a quelque chose de rude. *Asper*, ses rimes sont trop *hagardes*. VOIT.

HAGARD, en tèrme de Fauconnerie signifie un Faucon qui n'a pas été pris au nid, qui est difficile à apprivoiser. *Falco heteropterus*. Le contraire de *sor*, qui a plusieurs muës. Voyez FAUCON HAGARD.

Quelques uns dérivent ce mot de *agrestis*, qui signifie *sauvage*, *difficile à apprivoiser*. Il vient de l'Allemand *hag*, *clôture*, *forteresse*, *lieu fortifié*; d'où l'on a fait *hagard*, pour signifier un homme que la forteresse où il se trouve rend fièr & hardi. HUET. L'Auteur du jardin des racines Grècques le dérive du Grèc *ἄγριος*, qui veut dire *sauvage*.

HAGRENIEN, ENNE, s. m. Nom de peuple. Les descendans d'Agard par Israël. Voyez AGARIEN.

HAGIOGRAPHES, adj. m Tèrme Théologique. Nom que nous donnons à une partie des livres de l'Écriture que les Juifs appellent *Chetuvim*, & par lequel nous exprimons ce mot Hébreu, *Hagiographa*. Les Juifs divisent les livres sacrez en trois classes. La lui qui comprend les cinq livres de Moïse. Ceux des Prophêtes, qu'ils nomment *nevim*: & les *Hagiographes*, qu'ils nomment *chetuvim*, c'est-à-dire, *écrits* Ces livres *hagiographes* sont les Pseaumes, les Provèrbes, Job, Daniel, Esdras, les Chroniques, que nous appellons Paralipomenes, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Ecclésiaste & Esthèr. Les Juifs appellent ces livres *écrits* par excellence, parce qu'ils ont été écrits par l'inspiration du S. Esprit, dit Kimhhi dans sa Préface sur les Pseaumes, Maïemonides. *More Neb. P. II. s. 45.* & Élias Lévits dans son Thisbi à la diction ana. Ils les distinguent pourtant des Prophêtes, parce que leurs Auteurs n'ont point appris du S. Esprit ce qu'ils contiennent par la voie qu'ils nomment Prophétie, & qui consiste en songes, visions, paroles entenduës, éxtases ou ravissemens, mais par une simple inspiration & direction de cet Esprit Saint. Voyez le *Thesaurus Philologic.* de Hottinger *L. II. c. 1. Sect. III.* la Critique de Pfeiffèr c. 5. o. 7. Simon, &c.

Ce mot vient d'*ἅγιος*, saint, & de *γράφω*, j'écris. Les *hagiographes* sont des écrits saints, ou sacrez. Ce nom est fort ancien. S. Jérôme s'en est souvent sèrvi. Avant lui S. Épiphane appelloit ces livres simplement *γραφεῖα*, qu'il répond plus précisément à l'Hébreu *ctuvim*; & n'y ajoûte rien. Cependant l'*ἅγιοι* n'a point été mal ajouté, & est renfèrmé dans l'idée du mot Hébreu, comme il paroit par ce que nous avons dit.

HAGIOLOGIQUE, adj. Ce tèrme est nouveau, mais il manquoit à la langue Françoise, & comme il est formé suivant l'analogie de cette langue, il a été reçu aussitôt qu'il a paru. Il signifie, Discours qui concèrne les Saints, les chôses saintes. *Hagiologicus*. M. Châtelain a fait un Vocabulaire *hagiologique*, qui

a été imprimé à Paris. en 1694.

Ce nom est formé de deux mots Grècs, *ἅγιος* saint, & λόγος discours.

HAGIOSIDÈRE, s. m. Il y en a qui disent *hagiosidire*. Chez les Grècs, qui sont sous la domination des Turcs, l'usage des cloches étant defendu, on se sèrt d'un fèr avec lequel on fait du bruit pour assembler les Fidéles à l'Église, & ce fèr s'appelle *hagiosidere*; quelques Auteurs l'appellent *sementere*. Magius donne la description d'un *hagiosidère* qu'il a vû: il dit que c'est une lame de fèr large de quatre doigts & longue de seize, attachée par le milieu à une corde qui la tient suspenduë; on frappe sur la lame avec un marteau de fèr pour faire du bruit. Lorsqu'on porte le Saint Sacremens aux malades, celui qui marche devant le Prêtre porte un *hagiosidère*, sur lequel il frappe trois fois de *tems* en tems, comme on sonne ici une clochette en pareille occasion. On porte l'*hagiosidère* devant les Prêtres qui portent le S. Sacrement aux malades, pous avèrtir les passans de l'adorer.

Les *hagiosidères* qui sèrvent à assembler les Fidéles, sont attachez à une chaîne à la porte de l'Eglise, en frappant dessus de cèrtaine manière avec un marteau de fèr, ils rendent un son qui a quelque harmonie.

Ce mot est Grèc, il veut dire fèr saint, on sacré étant composé d'*ἅγιος*, saint. & de *σίδηρος* fèr.

HAGUE, s. f. *La hague*. Nom d'un petit Canton du Cotantin, qui site au nord-ouest. HUET. *Haga*. Il vient de l'Anglo-saxon *hag*, qui signifie un lieu fèrmé & fortifié de pieux ou de hayes, *Vallum militare* Les Allemands disent hag, les Anglois hedge, les Flamans haghe, & de là vient le François haye. HUET. *Orig. de Caën. c.* 21.

HAGUENAW, s. m. Nom propre d'une ville d'Alsace. *Hagenoa*, *Haguenoa*. Elle est capitale de la Prevôté qui porte son nom, & situee sur le Motter à quatre lieuës de Strasbourg du côté du nord. *Haguenaw* est le siége du grand Bailli d'Alsace. Elle a été Impériale; mais maintenant elle appartiens à la Fsance qui en a fait démolis les fortifications. MATY.

Haguenau est la premiére des villes d'Alsace dépendantes de la Préfecture, dont le Tribunal étoit établi dans la même ville. Après le Traite de Munstèr le Roi de Fsance y avoit d'abord, à l'imitation des Landgraves d'Alsace, consèrvé ce Conseil provincial, auquel présidoit son grand Bailli, ou son Lieutenant, mais comme elle fut ensuite entièrement ruinée par la guèrre, le Roi transfera ce Conseil à Brisac. *Haguenau*, aussi bien que les neuf autres villes d'Alsace, ne reconnoissoit d'abord le Roi que comme Protecteur, & prétenduit demeurer État libre; mais elle reconnut après les autres le droit de Souveraineté du Roi. HAISS, *hist. de l'Empire L. VI. c.* 25.

La Prevôté ou Bailliage d'*Haguenaw Hagenoensis præfectura provincialis*, ou *Hagenoensis Advocatia*. C'est une partie de l'Alsace. Elle cumprend dix villes avec leurs ressorts, répanduës par toute la province. Ces villes sont Landaw, Weissenbourg. *Haguenaw* capitale, Rosheim, Ober Ehenheim, Kaisèrspèrg, Durckheim, Colmar, Schélestadt & Munstèr en Gregorienthal. Cette Prévôté fut cedée par la paix de Munstèr à la France, qui la possedè encore aujourd'hui. MATY.

HAGUSTAN, s. m Nom propre d'une haute & froide montagne du Royaume de Fèz en Afrique dans la Province d'Errif. *Hagustanus mons*. Il en sort plusieurs fontaines, & sa pente est couvèrte de figuièrs qui produisent les meilleures figues de tout le pays. *Marmol. L. IV. c.* 87.

H A H.

HAHA, Éspéce de subst. qui ne s'employe que dans le burlesque, & qui étant joint avec le mot de vieille, signifie decrépite & méchante.

> *Vieille* haha. SCAR.

HAHA. Voyez HA.

HAHALIS, s. m. Tèrme formé par onomatopée pour éxprimer les cris qu'on fait à la chasse.

> *Enfin, voyant les* Hahalis,
> *Nous nous approchons de Palis,*
> *Voici le beau de l'avanture,*
> *L'animal voyant*, &c. DE MALÉZ

H A I.

HAI. (L'*h* se prononce.) Sorte d'intèrjection qui sèrt à marquer quelque mouvement de l'âme, comme le rire. Il faisoit fort chaud dans ces lieux, mais il n'y faisoit pas si chaud qu'ici, *hai, hai, hai.*

HAÏ, s. m. Nom propre & ancien d'une ville fort ancienne du pays de Canaan. *Hai* Elle étoit déja bâtie du tems d'Abraham. Josué après avoir été battu devant cette ville, à cause du crime d'Hacan, la prit, la brula, & fit périr son Roi & tous ses habitans. Gen. 12. Jos 7. & 8. C'est là même qu'Isaïe appelle *Hajath*. Ch. 10. 28 & Nehémie XI. 31. *Haia*. Elle etoit entiérement ruinee du tems de S Jérôme. MATY. D'autres prennent Haiat dans Isaïe pour le tèrritoire d'*Hai*.

HAÏA ou HAÏAT. Voyez HAI.

HAJACAN, ou HAÏACAN, s. m. Num propre d'un Royaume. *Hajacanum Regnum*. C'est une province de l'Empire du Mugol en Asie. Elle est deçà la rivière d'Inde, entre les Psovinces de Candahar, d'Attock, de Multan, de Buckor & de Sitzistan en Pèrse; Chatzan en est le lieu principal On voit dans cette province les Balloches, ou Balloques, qui sont des peuples èrrans. MATY.

HAJALON, AJALON. Lieu de la Palestine.

HAÏALON, ou AIALON, s. m Nom propre d'un lieu de la Palestine. *Haialon, Aialon*. C'est sur *Haialon* que la lune s'arrêta miraculeusement à la priére de Josué, Chèf des Israëlites. *Jos. X.* 12.

HAIDENHEIM, s. m. Nom propre d'une petite ville dominée par le château d'Hellenstain. *Haidenhemum* Elle est dans la Souabe sus la riviére de Brentz, environ à sept lieuës d'Ulme du côté du nord. *Heidenheim* est capitale d'une Seigneurie assez étenduë, qui apparoient à la maison de Wurtenberg. MATY.

HAIE, Tèrme dont les Chartièrs se sèrvent pour faire avancer leurs chevaux. *Vade, Age.*

Ce mot est peut-être une corruption du vèrbe impératif *alle*, qu'il *alle*. *Eat, incedat*. C'est au moins ce qu'il signifie dans la bouche des Chartièrs.

HAIE. s. f. Tèrme d'Agriculture. Voyez HAYE.

HAIGÈRLOCH, s. m. Num propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Haigerlochia*. Elle est dans la Principaute d'Hohenzollèrn à quatre lieuës de Rotweil vèrs le nord. *Haigèrloch* est capitale d'un Comté, que la Maison d'Hohenzollèrn a acquis de celle d'Autriche en échange de la Baronie de Rætzuns. MATY.

HAILBRON. s. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Sonabe en Allemagne. *Hailbruna, fons salubris*. Cette ville, qui a pris son nom de ses eaux minerales, est située dans le Duché de Wurtenbèrg sur le Néckre, entre Stutgard & Heidelbèrg. Elle est Imperiale, & le Magistrat, qui est Protestant, paye les dixmes au Duc de Wurtembèrg Les François la prirent au commencement de la guèrre de 1688. & ils en démolirent les fortifications en la quittant; mais le Prince de Bade l'a fait fortifier de nouveau. On prend communément *Hailbron* pour l'ancienne *Alisum*, que quelques-uns pourtant mettent à Harnstein, bourg situe sur le Neckre dans la même contrée. MATY.

HEIDELSHEIM, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Haidelshema*. Elle est dans la préfecture de Bretten, sur la rivière de Saltza, aux confins de l'Évêche de Spire, environ à trois lieuës de la ville de Philipsbourg

HAILLON, s. m. (L'*h* de ce mot s'aspire & se prononce, & les deux *ll* sont mouillees) Vieil habit & fort dechiré. *Cento lacerus panni detriti*. Les gueux affectent de n'être couvèrts que de *haillons*. Les *haillons* des Cyniques ne contribuënt rien à la tranquilité ni à la modestie: l'ambition suivit Diogéne jusques dans son tonneau. S. EVR. Quittez ces vieux *haillons*. VOIT.

> *Sur tout chez lui jamais de femme à vieux* haillons.
> *C'est toujours quelque Dame à carrosse, à bouillons.* SANLECQ.

Ce mot vient du Celtique, ou Bas-Breton où il signifie *celui qui a de pauvres habits.*

HAILLON, se dit aussi des habits mal-propres. Cet homme est si mal-propre, que ses plus beaux habits ne paroissent que des *haillons*.

HAILLON, se dit encore des vieux meubles. Il n'y avoit en cet inventaire que des *haillons* qui n'etoient propres que pous des Fripièrs.

HAILLON, se dit aussi des vieux morceaux de toile & de drap qu'on jette aux ordures, & que ramassent les Chifonniers. Le papier n'est fait que de vieux *haillons*.

On dérive ce mot de *sale*, comme qui diroit *sallons*

HAIMBOURG. Voyez HYMBOURG.

HAIN, ou AIN, s. m. C'est la même chose que Hameçon. *Hamus*.

HAIN. s. m. Nom propre d'un bourg de la Misnie en Haute-Saxe *Haganoa*. Il est sur la riviére de Rédèr, à trois lieuës de Meissen & de Dresde au levant de la premiére, & au nord de la dèrniére. MATY.

HAINAN, s. m Nom propre d'une Isle de la Chine. *Hainana Insula*. Elle est située près de la province de Quantung, de laquel-

le

le elle dépend. Sanson dans sa Carte de l'Asie la représente comme un ovale, dont la plus grande longueur du couchant au levant, est environ de cinquante lieuës, & la plus grande largeur du nord au sud, est de quarante; & il y met les villes de Cheu d'Yai & de Zuncheu, qui est peut-être la même que Kiumcheu, que le P. Couplet, dans sa carte de la Chine faite à la main, dit être la Métropole, ou capitale de l'Isle. MATY.

HAINEAU. Voyez HONNEAU.

HAINE, s. f. Avérsion; passion de l'âme qui nous porte à vouloir du mal à autrui & à lui en procurer. M. de la Chambre dit que la *haine* est un mouvement de l'appétit par lequel l'ame se sépare & s'éloigne du mal. *Odium*. Nourrir la *haine* des Hérétiques. SAINTS-MARTHE. Les Vaudois n'avoient rien de commun avec les Protestans que leur *haine* pour l'Eglise Romaine. BOSS. Les Tyrans attirent sur eux la *haine* publique. C'est la *haine* qui vous fait parler plûtôt que la vérité. P. DE CL. Le Cardinal Mazarin n'avoit ni *haine* ni amitié, & ne témoignoit ni l'une ni l'autre que quand son intérêt l'y obligeoit. B. RAB. On sçait quels jugemens opposez l'amour ou la *haine* font porter à ceux qui sont préoccupez par ces deux passions. Une parole mal interprêtée, un rapport douteux, un soupçon mal fondé allument tous les jours des *haines* irréconciliables. FL. La *haine* pour une pérsonne qu'on a aimée, est un reste d'amour caché. VILL. Il n'y a point de *haine* plus vive, ni plus violente que celle qui s'allume entre les pérsonnes qui se sont aimées. BELL. Dans un vrai sujet de haïr, on doit se défaire des sentimens de *haine* par le seul intérêt de son repos. S. EVR. La *haine* est d'ordinaire plus ingénieuse à nuire que l'amitié à servir. S. EVR. Votre *haine* a des transports qui tiennent plus de l'amour que de l'indifférence. VILL. La *haine* la plus dangereuse, est celle qui est déguisée sous les dehors & les apparences de l'amitié. DAC. Les fortes *haines* ne s'enracinent d'ordinaire que dans les pérsonnes dominées par une abondance de bile. FEL.

La haine *entre les Grands se calme rârement.* CORN.

Comme entre les rivaux la haine *est naturelle.* ID.

L'amour est mal guéri quand il l'est par la haine;
L'indifférence est plus certaine,
On revient aisément de la haine *à l'amour.* CORN. LE J.

La *haine* est souvent la fille de l'envie: il y a des *haines* héréditaires dans les familles. Il n'appartient qu'aux Barbâres & aux Auteurs d'avoir des *haines* immortelles.

J'aime mieux toute votre haine;
Que la moitié de votre amour:
Hé! si l'âme trahir tout conspire en ce jour,
Et ma haine *est plus tendre encore que mon amour.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

HAINE, se prend quelquefois en bonne part quand on en conçoit pour des choses mauvaises ou dangereuses; & en ce sens c'est le sentiment de l'âme qui fuit le mal & qui s'en éloigne. La *haine* du vice & l'amour de la vértu sont les deux fondemens de la Morale. La *haine* ou le mépris des grandeurs & des vanitez mondaines, a souvent porté les hommes à la retraite. Le Misantrope de Molière veut que l'on ait pour les méchans:

Ces haines *vigoureuses,*
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

HAINE, se dit aussi de l'antipathie naturelle des animaux. *Discordia.* Il y a naturellement de la *haine* entre les petits oiseaux & les hiboux; entre les loups & les brebis, entre les chats & les souris, &c.

HAINE, se dit aussi de cértaines avérsions bien ou mal fondées, qu'ont les hommes pour cértaines choses. *Fuga.* On a vû des gens avoir de la *haine* pour les roses, pour les parfums, pour les femmes, qui ne les pouvoient souffrir. Les Publicains ont toûjours été l'objet de la *haine* du peuple Juif.

EN HAINE, se dit advérbialement; pour dire, Par vengeance, en considération d'une chose mauvaise & odieuse. Les testamens, les exhortations faites en *haine*, sont cachées en Justice. Les Esclaves Chrétiens sont maltraitez par les Infidelles en *haine* de leur Religion.

HAINELGINUM, s. m. Nom propre d'une grande ville d'Afrique dans la Province de Cuz, Royaume de Fèz. *Hainelginunum.* Elle est entre les montagnes du grand Atlas sur le chemin de Sofroy en Numidie. *Hainelginum* étoit ancien, ayant été bâti par les Africains. Il y avoit un temple où ils commettoient des impuretez affreuses. Les Mahometans détruisirent cette ville à leur arrivée dans la Mauritanie; il n'y a plus qu'un lac qu'on appelle la Fontaine des Idôles. C'étoit autrefois une fontaine qui étoit à l'entrée du temple. *Marmol. L. IV. c.* 115. D'Ablancourt écrit *Hunelginum.*

HAINEUX, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *Ennemi*, qui a conçu de la haine contre quelqu'un. *Inimicus, odiosus.* Il s'est toujours maintenu en ce poste malgré tous ses *haineux.* Boutiller appelle le droit d'aubaine, un droit *haineux.* Dans cette phrase il est adjectif.

HAINUIER. Voyez HENNUIER.

HAÏR, v. act. *Je hais, tu hais, il hait; nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent; je haïssois, j'ai haï, je haïrai; que je haïsse, je haïrois, que j'eusse haï.* Sentir de l'avérsion, avoir de la haine pour quelqu'un. *Odisse, odio habere, prosequi.* Les poltrons & les lâches *haïssent* plus fortement que les pérsonnes généreuses & hardies. FEL.

Quoi! je te haïrai sans chèrcher à te perdre? CORN.

La Loi Chrétienne ne souffre pas qu'on *haïsse* son prochain, ni même son ennemi. Les rivaux se *haïssent* naturellement. Il faut avoir un mépris éternel pour un Amant infidelle; car ce seroit lui faire trop d'honneur que de le *haïr* toujours. M. SCUD. Quelque haine qu'on ait pour les Tyrans, on s'aime encore plus qu'on ne *hait* les autres. S. REAL. Ses amis impérieux nous tyrannisent; il faut *haïr* ce qu'ils *haïssent.* S. EVR. Pourquoi caresser des gens que vous *haïssez* dans le fond? BELL.

Je vous ai trop aimé pour ne vous point haïr. RACINE.

J'aime encore plus Cinna que je ne hais *Auguste.* CORN.

Si je le hais, *Cléone, il y va de ma gloire.* RACINE.

Impuissant à trahir,
Il hait *à cœur ouvért, ou cesse de* haïr. ID.

On dit dans un sens plus fin de deux pérsonnes, qu'elles ne se *haïssent* point, c'est-à-dire, qu'elles s'aiment. Corneille fait dire par Chimène à Rodrigue Va je ne te *hais* point. Je vous demande pardon d'avoir voulu avoir de l'esprit en vous écrivant; quand on ne se *hait* pas, il ne faut que de la tendresse. M. SCUD.

M. Ménage dérive ce mot d'*odire*, ancien mot Latin, pour lequel on a dit *odisse* dans le tems de la bonne Latinité, il signifie *haïr.*

HAÏR, se prend quelquefois en bonne part, & va quelquefois jusqu'à détester. Tous les gens de bien *haïssent*, détestent la tyrannie. On *haïroit* bien davantage le péché, si on en connoissoit toute la turpitude. Je *hais* l'ingratitude.

HAÏR, se dit aussi des antipathies ou avérsions qu'on a pour quelque chose, soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en effet la chose nous nuise ou nous incommode. S'affliger du peché & en gemir, ce n'est pas le *haïr*, comme le *hait* Dieu, qui n'en est ni affligé ni content. BOSS. Les paresseux *haïssent* le travail, les ennuiez la solitude, &c. *Oderunt hilarem tristes.* Les chats *haïssent* les souris. La vigne *hait* le chou.

HAÏ, AIS, part. & adj. *Odiosus, molestus, odio habitus.*

HAIR, s. m. Nom propre d'une petite ville du Zaara en Afrique. *Hairum.* Elle est dans le Royaume de Targa, environ à soixante & quinze lieuës de la ville de ce nom du côté du couchant. Cette ville donne son nom au desert de *Hair*, qui est aux confins du Royaume de Zuenziga, & qui a au delà de cent lieuës d'etenduë. MATY.

HAIRE, s. f. Prononcez HERE. Petit vêtement tissu de crin en forme de corps de chemise, qui est rude & piquant, que les Religieux austéres ou les dévots mettent sur leur chair nuë pour se mortifier & faire pénitence. *Cilicium, ubucula cilicula.* Il s'en fait en forme de réseaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommodent davantage. Les Chartreux portent pérpétuellement la *haire.*

Laurent serrez ma haire *avec ma discipline,*
Et priez que toujours le Ciel vous illumine. MOL.

Ménage, après Pontanus, dit que ce mot vient de *hiberriga*, qui est un petit vêtement fait de poils rudes que les Allemands appellent *barich*, ou *beharich*, ou plûtôt de *haer*, Allemand, qui signifie *poil.*

HAIRE, se trouve dans les Coutumes pour *aire. Haire* de marais salant.

HAIRE, s. m. Jeu de cartes qui se jouë ordinairement avec le jeu entier, en faisant courir une carte de main en main. En ce jeu, c'est la carte la plus basse qui pérd; & quand il se rencontre un as, celui entre les mains duquel l'as demeure, a pérdu. Jouer au *haire.* Voyez aussi HERE.

HAIRE, f. m. Ce mot se dit des hommes qui sont dans la misère; mais on ne s'en sért guère qu'avec le mot de *pauvre*. C'est un pauvre *haire*, vraisemblablement du Latin *hérus*, ou comme le veut Ménage, de l'Allemand *haer*; pour dire, c'est un pauvre Seigneur. La Fontaine l'a employé sans y ajoûter le mot de *pauvre*.

Vos pareils y sont misérables,
Cancres, haires *& pauvres Diâbles,*
Dont la condition est de mourir de faim.

Voyez encore HÈRE.

HAIREUX, ou HEREUX, adj. m. Tems froid & humide, accompagné de brouillards & de frimats, qui fait greloter, & qui est plus incommode que la grande gelée.

Ce mot peut venir de la ressemblance qu'il a avec les incommoditez qu'apporte la haire.

HAIRON, HAIRONNIÈRE, &c. Voyez HÉRON, HÉRONNIÈRE.

HAINE, f. m. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Hama, Hemus*. Elle coule dans le Comte de Hainaut près de Binche & de Mons, baigne S. Guillien & Condé, où elle se jette dans l'Escaut. MATY.

HAISSABLE, adj. m. & f. qui est digne de haine, qui a de mauvaises qualitez qui nous porte à le haïr. *Odio dignus*. Il se dit des pèrsonnes & des choses. Les Chicaneurs qui content sans cesse leurs procès, sont des gens fort importuns & fort *haïssables*. Entre tous les vices il n'y en a point de plus *haïssable* que l'ingratitude. La malice des hommes n'est jamais plus *haïssable* que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes. S. REAL. En cachant le vice sous des tèrmes qui en déguisent l'atrocité, on le rend moins *haïssable*. S. EVR. Il n'y a rien de plus *haïssables* que les artifices & les déguisemens. M. ESP. Si les gens chagrins sçavoient combien ils sont *haïssables*, ils tâcheroient de s'humaniser. BELL.

HAIT, f. m. Vieux mot François, qui signifioit, Santé, bonne volonté, promptitude à faire quelque chose, *Jucundus habitus, sive animi, sive corporis*. Il est encore en usage en cette phrâse, Je bois à vous de bon *hait*, & de *hait*; pour dire, de bon cœur. Son composé *souhait* a pris sa place. On disoit autrefois, Je ne puis rien faire à ton *hait*: on dit à présent, selon ton *souhait*.

Borel dérive ces mots de l'Allemand *geheu*, qui signifie la même chose. Il y a bien de l'apparence qu'il vient du Latin *habitus*. Voyez Monet: Naudé dans son Mascurat écrit *het* avec un *e*. Voyez HET.

H A K.

HAKILA. Voyez HACHILA.

HAKIM-BACHI. Tèrme de Relation. Nom du prémier Médecin du Roi de Pèrse. Il est le chef de tous les Médecins du Royaume. *Archiater, Protomedicus Regni Persarum*. Voyez Tavèrnier, Voyages de Pèrse. Le *Hakim-Bachi* est celui de tous les Officiers de sa Cour qui a le plus de credit, d'honneur & de profit, mais on le fait responsable de la mort du Roi, & sa vie paye toujours pour celle du Prince. Voyez Sanson, Etat présent du Royaume de Pèrse.

H. A L.

HAL. Voyez LE HAL.

HALA, ou *Chale*, f. f. que l'on écrit aussi *Halah* Nom propre d'une ville d'Assyrie où furent transportez les Israëlites. *Hala, Chale*. Quelques-uns veulent que ce soit le Chalcide dans la Cœlesyrie.

HALABARQUE, ou plûtôt ALABARQUE, f. m. Nom d'Office & de Magistrature autrefois à Aléxandrie. *Halabarches, Alabarches*. Ce mot se trouve dans Joseph, *Antiq. L. XX. c. 3. & c. 5.*

HALABASS, HOLABASS, ELABASS, f. m. Nom d'une ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Halabassia, Holabassia, Elabassia*. Elle est capitale d'un pays qui porte son nom, & située sur le Gange à cent lieuës de la ville d'Agra vèrs le levant. On la prend communément pour la ville nommée anciennement *Palimbrotha*, dont parle Étienne de Byzance. Elle est fort grande, & défenduë par une belle citadelle. MATY.

HALAGE, f. m. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Marine. C'est le travail qui se fait pour tirer un vaisseau, un bateau, ou autre chose. *Helciatus*.

HALAGE, est aussi un droit de halle que le Roi ou les Seigneurs lévent sur les marchandises qui s'étalent dans les halles & foires.

HALAR, ou HOLEN, f. m. Nom propre d'une petite ville de l'isle d'Islande. *Helgra, Hola*. Elle est vèrs le milieu de la côte septentrionale de l'Isle sur le golfe de Schagafiord. Cette ville est fort petite, & sans murailles, quoiqu'elle ait un Évêché suffragant de Drontheim en Norvége. MATY.

HALARD. Nom propre de plusieurs familles en differentes Provinces du Royaume. Ce mot est Tudesque d'origine: *hal* veut dire en Allemand *sain*, & *aerd* signifie *nature, tempérament*, de sorte que *Halard* est la même chose que *Hygin* chez les Grécs: ces deux mots signifient *fort, vigoureux*, qui est de bon tempérament.

HALBERSTAT, f. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la basse Saxe en Allemagne. *Halberstatum, Haberstadium*. Cette ville est fort ancienne; on prétend qu'elle a été fondée par Albèrt Duc de Saxe sur les ruines de l'ancien *Phengarum*, cité des Chétusques. Elle a été Impériale, ensuite elle fut capitale de l'Évêché d'*Halberstat*, qui est aujourd'hui une principauté séculière. Elle est située sur la rivière d'Hotheim, entre Magdebourg, Wolfenbutel & Mansfeld. On voit encore dans cette ville la Colomne de Rolland, qui fut elevé l'an 778. & à quelque distance de la ville, la celebre Cavèrne de Baumonshol. MATY. *Halberstat* est peu forte, recommandable pourtant par son Église Cathédrale, qui est grande & bien bâtie, dédiée sous le nom de S. Étienne. HEISS, *hist. de l'Emp. L. VI. c. 11.*

La Principauté d'*Halbèrstat*. Petit État du Cèrcle de la basse Saxe en Allemagne. *Halberstadiensis principatus*. Ce pays est environné vèrs le levant par la Principauté d'Anhalt & par le Duché de Magdebourg, & vèrs le couchant par le Duché de Brunswick & par l'Évêché d'Hildesheim. Il peut avoir treize lieuës de long & quatre de large: le tèrroir en est fèrtile & bien peuplé, & les lieuës principaux sont *Halbèrstat* capitale, Ostèrwick, Oschèrleben & Gruningen. Cet État a été un Évêché fondé par Charlemagne à Ostèrwick, & ensuite transféré à *Halberstat*. Les Seigneuries de Lora & de Clettembèrg situées dans le Comté de Hohenstein en Turinge, en dependent: le tout a été secularisé, & cédé à l'Électeur de Brandebourg par le Traité d'Osnabrug. MATY. Voyez aussi Imhoff, *Not. Imp. L. II. c. 8. n. 14.*

Ce mot vient de deux mots Allemands, *halber*, qui veut dire, *demi* & *statt*, qui veut dire *ville*.

HALBRAN, ou HAILEBRAN, f. m. (L'*h* s'aspire.) Le *halbran* est un jeune canard sauvage. Un *halbran* bon & gras. *Anaticula*. Il est remarquable que dans le livre de *Cosri*, *Albrakia* est expliqué par Buxtorf *anas, canard*; & que *berakon* en Arabe signifie la même chose. HUET. Cet Auteur insinuë par là que le mot *halbran* pourroit bien venir de l'Arabe. Dans le jardin des racines Grècques on fait venir ce mot de ἅλς, qui signifie *mèr*, & de βρένθος, qui est le nom d'une espéce d'oiseau; de sorte que ces deux mots joints ensemble signifient *oiseau de mèr*, ou dans une signification plus générale, *oiseau aquatique*.

HALBREDA, f. f. (L'*h* s'aspire) Grande femme de basse condition & mal bâtie. On ne le dit qu'en raillerie & ironiquement des grandes femmes insolentes, & qui tiennent des harengères. On le dit quelquefois au masculin, mais moins ordinairement. Voiture s'en est sèrvi. On vit entr'autres un grand *halbreda* nommé Mars. L'Academie écrit *hallébréda*.

HALBRENÉ, ÉE, adj. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dont les pennes sont rompuës. *Pennis mutilus*. Faucon *halbrené*.

HALBRENÉ, ÉE, se dit au figuré pour, Être en mauvais état. Je suis tout *halbrené*. Il est tout-à-fait bas, & commence à vieillir. On écrit quelquefois ce mot sans *h*, & l'on dit *albrené*.

HALCATH, ou HELCATH, f. f. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Asèr. *Halcath, Helcath*. Les Septante la nomment *Exèlécheth, Chelcath, Aca*, & en quelques Manuscrits *Hacot*. *Helcath* fut donnée aux Levites. *Jos. XIX. 25. XXI. 30.*

HALCION, f. m. *Halcyon, halcyone, halcedo*. C'est une espèce d'oiseau de mèr. Les Anglois l'appellent aussi *halcion*. L'*halcion* couve ses œufs sur les eaux de la mèr les jours de bonasse. Les anciens Poëtes ont beaucoup parlé des *halcions*. Voyez aussi ce qu'en ont dit Aristote dans son histoire des animaux l. 9. c. 14. Pline l. 10. ch. 32. Plutarque, &c.

Le nom de cet oiseau vient de cette propriété qu'on lui attribuë, de pondre & de couver ses œufs sur la mèr. παρὰ τὸ ἐν ἁλὶ κύειν.

HALE, f. m. (L'*h* s'aspire) & la prémière syllabe est longue. Vent qui souffle dans l'air, qui desséche. *Æstus, causon*. Il ne fait point de *hâle*, le linge ne séche point en ce tems-ci.

HALE, signifie encore, cette qualité chaude & séche qui est dans l'air, quoique sans agitation, qui noircit & gâte la peau. *Uredo, æstus*. Les Dames ne veulent point sortir sur le haut du jour de crainte du *hâle*: elles se masquent de peur du *hâle*. Il fait un grand *hâle* capable de gâter la viande & les fleurs.

Un de nos Poëtes a dit dans le Portrait du Roi de Suéde :

Le visage en ovale avec grâce allongé
Frappé par de grands traits, qu'un air doux accompagne,
Un teint que le hâle *a chargé*
Est garant des exploits de plus d'une campagne.

Ce mot vient, selon Henri Étienne, du Grèc ἅλιος, qu'on a dit pour ἥλιος, le *soleil*. Ménage veut qu'il vienne de *assulatus*, ou *assulare*, qui signifie *brûler*. D'autres le dérivent de *afflatus* ; d'autres simplement d'*haleine*, qui est un nom qu'on donne quelquefois aux vents ; d'autres du Latin *exhalatio*.

HALEBARDE. (L'*h* s'aspire) s. f. Arme d'hast offensive, composée d'un long fût ou bâton d'environ cinq piéds, qui a un crochèt ou un fèr plat & échancré aboutissant en pointe, & au bout une grande lame de fer forte & aiguë. *Hasta, securis*. La *halebarde* est l'arme que portent les Sèrgens & les Caporaux quand ils vont pôser des sentinelles. La hante, ou par corruption la hampe d'une *halebarde*, est le bâton dont elle est emmanchée.

Hallebarde vient de l'Allemand *hallebard*, qui signifie une *hache des Gardes du Palais* ; car *halle* signifie le *vestibule du Palais*, & *bard* une *hache*. Mén. & du Cange. Caninius le dérive de l'Arabe *albarda* ; Vossius de *hillebaert* Allemand, qui est fait de *hel*, signifiant *clarus, splendens*, & de *baert*, *bipennis*. D'autres le dérivent de *ala*, parce que ceux qui portent les *hallebardes* se tiennent sur les ailes d'une armée, & qu'elle sèrt plûtôt à la ranger qu'à combattre, *quasi aliparatum*. On l'appelloit autrefois *Hache Danoise*, parce que les Danois s'en sèrvoient. Elle étoit portée sur l'épaule gauche, comme on l'apprend de Guillaume de Malmesbury & de Roger de Hoveden. Ces sortes d'*haches* étoient passées des Danois aux Écossois, des Écossois aux Anglois, & des Anglois aux François.

On dit aussi quand on fait un soldat Sèrgent, qu'on lui a donné une *halebarde*.

On dit provèrbialement d'une chose fausse, qu'elle est vraie comme les Suisses portent la *halebarde* par dessus l'épaule. Les Poëtes disent aussi en blâmant une mauvaise rime, que ces mots riment comme *hallebarde* & miséricorde.

C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui suffit pour toute garde,
Un Suisse avec sa halebarde,
Peint sur la porte du Château.

Voyage de Bach. & de Chap.

HALEBARDIÉR. s. m. Soldat armé d'une halebarde. *Securifer, hastatus*. Il y a des compagnies où il y a plusieurs *Halebardiers* à la tête, qu'on a nommez autrefois *Trabans*. Les *halebardiers* de l'Empereur sont de sa garde, ils ont des casaques de deux couleurs, comme nos bedeaux d'Église.

On appelle aussi *Halebardiers* dans les grands atteliers, des manœuvres qui portent sur l'épaule de gros leviers pour aider aux Tailleurs de pierre à lever, & à retourner les grosses pièrres.

HALE-BAS, s. m. Tèrme de Marine. Corde ou manœuvre qui aide à amener la vèrgue quand elle ne descend pas facilement.

L'usage qu'on fait de cette manœuvre lui a fait donner le nom de *hale bas*.

HALECRET, s. m. (L'*h* s'aspire) Espéce de corselet léger fait de mailles, ou selon quelques-autres, sorte de cuirasse qui ne couvroit que le corps d'un Piquier ou d'un Cavalier. Le mot de *halecret* est hors d'usage aujourd'hui ; & il ne peut sèrvir qu'en parlant d'une cèrtaine Cavalerie Françoise, qu'on appelloit *hommes-d'armes*, & qui étoit du tems du Roi Louis XI. ou que dans le burlesque & le satirique. Les hommes-d'armes portoient le *halecret* & le pl[...]ilion. Gaia.

Quelques uns écrivent ce mot de *alacer*, *eò quòd confidentia armorum alacrem & audacem hominem reddit*, comme si on disoit, *alaigris*. Borel écrit que c'est un mot corrompu de *lorica*, ainsi appellé *a lons*, parce que c'étoit une ancienne sorte de cuirasse, ou cotte de maille attachée avec des courroies de cuir. On se sèrt aujourd'hui du mot de *Corselet* en place de celui de *halecret*. Les Piquiers qu'il y avoit autrefois dans les régimens des Gardes, portoient la bourguignote & le *Corselet*. Guichart dérive ce mot, *halecret*, de l'Hébreu חלץ, d'où חליצה, est derivé ; il donne à ces mots une signification approchante de celle du mot de *halecret*, & en prononçant חלצה, comme on prononce *halsca*, il trouve que *halecret* vient de l'Hébreu. Un Auteur qui sçait bien le Grèc le fait venir de ἅλυσις, qui veut dire *chaine*, & de κρότος, qui signifie *bruit*. Scaliger le tire de ἁλυσίκροτον, dont les racines sont ἅλυσις, *chaine* ; ἅλυσις, *une chaine*, & κρότος, *battement, bruit, fracas*, à cause du bruit que font les armes dans le mouvement.

HALEINE, s. f. Souffle qui sort de la bouche ; respiration, air

Tome III.

que poussent les poumons après qu'ils en ont été rafraîchis. *Anima, spiritus*. L'*haleine* d'un lepreux est contagieuse. L'*haleine* gâte la glace d'un miroir. Il a l'*haleine* douce ou mauvaise. Chanter, crier, courir à pèrte d'*haleine*.

Haleine, se dit aussi d'une force particulière des poumons, lorsqu'ils n'ont point besoin de reprendre si souvent leur vent. On choisit pour la pêche des pèrles les esclaves qui ont bonne *haleine*, qui peuvent demeurer longtems sous l'eau sans reprendre leur *haleine*. Voyez une Dissèrtation imprimée en Hollande en 1676. *Jo. Nicolai Pechlini de aeris & alimenti defectu, & vitâ sub aquis diuturnâ, meditatio ad D. Joelem Langelottum*. Ce Basque a l'*haleine* bonne ; il court une lieuë sans que l'*haleine* lui manque, sans pèrdre *haleine*. La Fontaine a dit en parlant d'un cheval,

D'haleine *en le suivant manquent les Aquilons.*

Boileau l'a employé dans le même sens au figuré, en disant au Roi que les méchans Poëtes ôsent chanter son nom sans force & sans *haleine*.

La *courte haleine*, est une maladie opposée à cette force, & vient d'une difficulté de respiration. *Anhelatus*.

Haleine, s'employe aussi pour signifier, Tout de suite, sans intèrmission. Il a récité ce Poëme tout d'une *haleine*. Il a écrit vingt lettres tout d'une *haleine*. Il nous fait des discours à pèrte d'*haleine* ; pour dire, fort longs ou en galimathias. Cet Orateur fait ses périodes à pèrte d'*haleine*, c'est-à-dire, trop longues. Les anciens Rhéteurs appelloient πνεῦμα περιοδικόν, une periode qui passoit quatre membres, & qui étoit poussée aussi loin que l'*haleine* de l'Orateur pouvoit aller.

Haleine, se dit encore en ce sens d'une chose de longue durée, de grande discussion. L'entreprise d'un Dictionnaire est un ouvrage de longue *haleine*. Ce procès est de longue *haleine*, il tiendra longtems le Bureau. Le bâtiment du Louvre est un dessin de longue *haleine*.

Haleine, en tèrme de Manége, se dit des chevaux, tant en parlant de la force de leur respiration, que du repos qu'on leur donne pour la reprendre. Il faut que les chevaux de chasse ayent de l'*haleine*, soient maitres de leur *haleine*. Il faut donner *haleine* à son cheval, c'est-à-dire, le mettre au pas après l'avoir poussé au galop, afin de ne le pas outrer.

On dit aussi, qu'un cheval est gros d'*haleine* ; pour dire, qu'il a les conduits de la respiration fort étroits, & qu'il souffle extraordinairement quand il galoppe, quoiqu'il ne soit pas poussif.

On dit encore qu'un cheval n'est pas en *haleine*, quand il est demeuré longtems à l'écurie sans faire l'exèrcice ou le manege. Il faut toujours tenir les chevaux en *haleine*.

On le dit aussi des hommes qui ont été longtems sans s'exèrcer en quelque chose qu'ils sçavoient bien ; mais dont ils ont pèrdu en partie l'habitude. Cet homme a bien dansé, mais il n'est pas maintenant en *haleine*. Ce Poëte n'est pas en *haleine*, il y a trop longtems qu'il n'a fait de vèrs.

Tenir en *haleine*, c'est-à-dire, Repaître quelqu'un de vaine espérance, l'amuser. *Lactare*. Les Grands tiennent en *haleine* les domestiques qui les sèrvent, en leur faisant tous les jours de belles promesses. Il y a six mois que ce Conseiller tient en *haleine* ce pauvre client, & il ne rapporte point son procès. Tenir en *haleine* son ennemi ; c'est le harceler continuellement, ne lui donner point de relâche.

Haleine, se dit aussi des vents & de l'agitation de l'air. Il fait aujourd'hui une belle soirée, il ne fait ni vent, ni *haleine*. Les vents retiennent leur *haleine*. Ablanc. C'est-à-dire, leur souffle.

Seulement au printems, quand Flore dans les plaines,
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines. Boil.

Haleine, se dit aussi des ôdeurs qui se répandent dans l'air. Les rôses, les jasmins, la vigne en fleur, poussent une douce *haleine* dont l'air est tout parfumé. Il vient une mauvaise *haleine* de ce privé qui est ouvert.

On dit provèrbialement qu'un homme seroit bon trompette, qu'il a l'*haleine* forte ; pour dire, que son *haleine* est puante, vineuse, &c.

HALEMENT, s. m. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Maçonnerie. C'est le nœud d'un cable qu'on attache à un fardeau qu'on veut élever.

HALEN. s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville des Pays-Bas. *Halena*. Ce lieu est dans le Brabant sur la Gète, à une ou deux lieuës au dessus de Diest. Maty.

HALENÉE. s. f. Air qui sort par la respiration. *Exhalatio*. Cet ivrogne m'a jetté une *halenée* qui m'a empuanti. Les Harpies gâtoient tout d'une infecte *halenée*. Bens.

HALENER, v. act. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Vénerie. Sentir le gibier. *Odorari*. Depuis que ce chien a *halené* la bête, il ne la quitte plus.

On le dit figurément des hommes. Dès qu'un filou a *halené* un Provincial riche & qui jouë, il ne le quitte point qu'il ne l'ait entierement plumé. Les flateurs ne l'abandonneront point, depuis qu'ils auront une fois *halené* son tresor. Ablanc. On dit aussi *Halener* quelqu'un, pour, Découvrir ce qu'il a dans l'âme.

Halener, se dit aussi pour, Corrompre l'esprit, l'infecter de mauvaises maximes. Dès que ces scelerats eurent *halené* ce jeune homme, il commença à s'adonner au vice, à la débauche.

HALENTE, f. f. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Haletes*. Elle coule dans la Principauté Citérieure, & anciennement la Lucanie, & se décharge dans la mèr Toscane.

HALER, v. act. (L'*h* s'aspire, & la première syllabe est longue) Sécher. *Urere, siccare*. Le grand vent qu'il fait aura bientôt *hâlé* les chemins, les aura séchez.

Haler, se dit aussi de la chaleur qui fane les fleurs, qui noircit, qui brûle la peau, le teint du visage. Les paysannes qui ont toujours le visage découvert & au soleil se *halent*. Il ne faut que deux heures du grand soleil pour *haler* ces tulippes.

Haler, se dit aussi du linge qu'on passe légérement par le feu, soit pour achever de le sécher, soit pour en faire sortir le mauvais air. *Hâlez* un peu ces chemises sur le feu, il y a trop longtems qu'elles sont enfermées.

Halé, ée, adj. Noirci par le hâle. *Adustus, ardore turpatus, infectus*. Il est tout *halé*.

Ce mot vient d'*ardere*, brûler, être brûlé, au supin *arsum*, & au participe du preterit *assus*, d'où l'on a fait *assulus, assulatus*, & enfin *halé*. Mén. Obs.

HALER, (L'*h* s'aspire, & la première syllabe est brève) Faire courir des chiens, des chevaux. *Incitare*. On a *halé* les chiens après lui. On dit aussi, *Haler* les chevaux; pour dire, les faire tirer à mont. Il faut souvent *haler* les chevaux qui remontent les rivières. On le dit quelquefois des Sergens qu'on lâche après un prisonnier.

Haler, signifie encore, Bander la corde que tirent les chevaux qui remontent les bateaux sur les rivieres; Et en ce sens la premiere est longue. Sur la riviére de Loire ce sont des hommes qui *halent* les bateaux.

En ce sens Nicot dit qu'il vient du mot Hébreu עלה, *hala*, qui signifie *monter*, élever. C'est aussi le sentiment de Postel. Ménage dit qu'il vient de *agolare*, diminutif d'*ago*. On nommoit autrefois *halers*, ceux qui remontoient des bateaux, du Latin *helcyarii*, qui a été employé par Martial en cette signification, & vient du Grec ἕλκω, *traho* ou ἑλκύω. D'autres croyent qu'il vient de *haleine* ou *halener*, parce qu'en effet dans ce travail on pousse son haleine avec effort.

En tèrme de Marine, *Haler* signifie généralement, Roidir, tirer à soi. *Trahere, attrahere*. Il signifie aussi, Peser sur un câble ou une manœuvre pour la bander & faire roidir: ce qu'on fait faire à plusieurs matelots qui pesent tous ensemble sur un câble à un signal qu'on leur fait. Et on appelle ironiquement les nouveaux matelots, des *haleboulines* quand ils ne sçavent pas les manœuvres difficiles. Les matelots disent *haler le vent*; pour dire, cingler le plus près qu'il est possible vèrs l'endroit d'où vient le vent. *Hale*, c'est le tèrme ordinaire de commandement.

Haler, se dit aussi à la rencontre de deux vaisseaux, lorsqu'ils se demandent le Qui vive.

Haler, signifie aussi, Lâcher, faire couler la corde d'un navire, d'un bateau. *Haler* à la cordelle, c'est tirer sur une corde pour faire marcher un vaisseau sur une riviére. *Trahere*.

Haler, dans les atteliers, signifie, Attacher un fardeau à un câble. Il signifie aussi, Ranger les cables de part & d'autre quand ils ne sont pas chargez. Et en général il signifie tirer une corde pour faire venir ce qui est attaché.

Il y en a qui prétendent que *Haler* dans la signification qu'il a dans les Arts méchaniques vient de l'Hébreu עלה, *hala*, *monter*.

Halé, ée, part. & adj. *Ustus, siccatus, tractus*. Il a toutes les significations de son vèrbe. Une corde trop *hâlée*, un visage *hâlé*, &c.

HALETANT, ante, adj. Celui qui respire avec difficulté, avec palpitation. *Anhelus, egrè spirans*. Ce mot n'est presque plus en usage.

HALETER, v. neut. Respirer avec palpitation & difficulté. *Anhelare, egre spirare, animam ducere*. Les chiens *halètent* long tems après avoir bien couru. Cet homme est venu vite, le poux lui bat, il *halete* encore.

Ce mot vient du Latin *halare*, *souffler*. Il est vieux, & ne peut avoir d'usage que dans le burlesque. Ménage le dérive d'*halitare* ou d'*anhelitare*.

HALEUR, f. m. Celui qui remonte un bateau avec un câble. *Helcyarius*. Sur la riviére de Loire on appelle les *haleurs*, par raillerie, Arrache-pèrsil. Il ne faut pas appeller les *haleurs* Arrache-pèrsil; car ils disent mille injures. Il faut plus de trente *haleurs* pour remonter ce chaland, cette touë, chargée comme elle est.

HALHUL, f. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Halhul*. On dit aussi *Alul*. Les Septante la nomment *Aelona*. Voyez Jos. XV. 58. Du tems de S. Jerôme ce n'étoit plus qu'un petit village ou un hameau, nommé *Alula*.

HALICARNASSE, f. f. Ancien nom propre d'une ville de l'Asie mineure. *Halicarnassus*. Elle fut capitale de la Carie, & célèbre par la naissance d'Herodote & de Denys d'Halicarnasse, Historiens célèbres, & principalement par le Mausolée ou tombeau, que la Reine Arthemise fit construire à son Époux Mausole, ouvrage si magnifique, qu'on le mit entre les sept mèrveilles du monde. Alexandre assiégea *Halicarnasse*, & la fit râser après l'avoir prise. Elle est aujourd'hui ruinée, & l'on voit ses ruines sur la côte occidentale de la Natolie, vis-à-vis de l'Isle de Lango. Quelques Geographes donnent à ses ruïnes le nom de Tabia, & les autres de Castel S. Pietro. Maty.

HALIE, f. f. Nom propre d'une Nymphe fille de Nérée & de Doris ou Doride.

Ce mot signifie *Marine*, & vient de ἅλς, mèr.

HALIES, f. f. & pl. Nom d'une fête qui se célébroit anciennement à Rhodes à l'honneur du Soleil. *Halia, orum*. Athenée parle des *halies* dans son XIII[e] Livre.

Ce mot ne vient point d'ἅλς, la mèr; mais d'ἅλιος, qui dans le dialecte Dorique se dit pour ἥλιος, le Soleil.

HALIEUTIQUE, adj. Qui concèrne la pêche. *Halieuticus*. Ce tèrme n'est point de l'usage ordinaire. M. Ménage s'en est sèrvi en parlant des fragmens des *Halieutiques* d'Ovide. On peut l'employer en semblables occasions.

Ce mot vient du Grec ἁλιευτική, qui signifie la pêche, l'art de pêcher.

HALIFAX, f. m. Nom propre d'un bourg d'Angletèrre. *Halifacia, Sacri Capilli*. Il est sur la riviére de Caldre dans le Comté d'Yorck, au couchant de la ville de ce nom. Maty.

HALIME, f. m. Petit arbrisseau qui est une espece d'Atroche, & qui pousse des rameaux longs d'environ un pied & demi, grêles, plians, se couchant la plûpart à tèrre, de couleur bleuë, purpurine ou blanchâtre. *Halimus*. Ses feuilles approchent de celles de l'olivier ou du noir-prun; mais elles sont plus courtes, charnuës, & aussi remplies de suc que celles du pourpier, blanchâtres, lisses, d'un goût salé. Ses fleurs naissent ramassées aux sommets de ses branches, semblables aux fleurs de la Poirée ou de l'Atroche ordinaire: chaque fleur est à cinq étamines, & de couleur vèrte tirant sur le purpurin, soutenuës par un calice à cinq feuilles. Lorsque cette fleur est passée, le pistile qui se trouve au milieu de ces feuilles devient une semence menuë, platte, & presque ronde. Sa racine est ligneuse, vivace, de même que la plante, qui soutient la rigueur de l'hivèr, ne se depouillant que de peu de feuilles. Elle croit non seulement auprès de la mer Mediterranée, mais aussi sur les dunes de Zeelande, de Hollande & d'Anglètèrre. En Latin, *halimus seu portulaca marina* C. B. *pin.* 120. *atriplex maritima angustissimo folio*. *Mor. Hist. oxon part.* 2. 608. *Halimus de* ἅλς, *mare*. On confit les feuilles de l'*halime* dans de la saumure pour les manger en salade.

HALIMÉDE, f. f. Nom propre d'une Nymphe. *Halymède*. Elle étoit fille de Nérée & de Doride. Voyez la Théogonie d'Hesiode v. 255.

Ce mot vient d'ἅλς, *la mèr*, & μῆδος, *soin*, qui aime la mèr, qui fait les delices de la mèr ou bien qui a soin de la mèr.

HALITZ, f. m. Nom propre d'une ville, avec une bonne Citadelle & une Chatellenie. *Halicia*. Elle est dans la Russie Rouge ou Noire, au sud-est de Lembourg. Elle a été anciennement le siege des Rois de la Russie rouge; & elle eut ensuite un Archevêché qui a été transfèré à Lembourg. Maty.

Le Pays d'*Halitz*, petit pays de la Russie rouge en Pologne. *Haliciensis ager*. Il a la Transylvanie au couchant, la Valaquie au midi; le Niester le coupe en deux. Il prend son nom de sa capitale. Sa partie méridionale est appellée Pocoutie.

HALL EN SOUABE, f. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Halla Suevica* ou *Suevica*. Elle est sur la riviére de Kocher, aux confins de la Franconie, au levant d'Hailbron. Cette ville qui a pris son nom des fontaines salées qui sont à son voisinage, est fameuse dans l'histoire pour avoir été le champ de bataille où la Noblesse Allemande alloit vuider ses différends. Elle a dependu des Ducs de Wirtembèrg; l'Empereur Charles IV. la fit Impériale l'an 1360. Et elle l'a été jusqu'ici.

HALL EN INTHAL, C'est-à dire, dans la vallée de l'Inn. *Halla ad Oenum* ou *Salina*. Petite ville du Tirol en Allemagne. Elle est sur la riviére d'Inn, au dessous d'Inspruck. *Hall* a une

Citadelle

Citadelle, & des Salines qui la rendent considérable, & qui lui ont donné le nom qu'elle porte.

HALLEN SAXE. Ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Halla Saxorum, Saxonica.* Elle est dans la Misnie sur la Sala, à quatre lieuës au dessous de Mèrsbourg. Cette ville est bien peuplée & défenduë par le Château de Mauritzbourg. Elle n'étoit autrefois qu'un bourg nommé Dobrebor, l'Empereur Othon II. la fit agrandir & fèrmer de murailles, & il lui donna le nom de *Hall*, à cause de quatre fontaines salées qui sont dans son enceinte, & dont on fait beaucoup de sel. Elle fut ensuite Épiscopale, suffragante & dépendante de l'Archevêché de Magdebourg, & enfin Impériale. Elle est maintenant au Duc de Saxe-*Hall*.

Le Duché de Saxe-*Hall*. C'est une petite contrée du Cèrcle de Leipsick en Misnie *Hallensis Ducatus.* Elle est le long de la Sala, entre le Duché de Mèrsbourg, le Comté de Mansfeld & la Principauté d'Anhalt. Elle n'a rien de considérable qu'*Hall* la capitale. Elle appartient en titre d'appanage au Duc de Saxe-*Hall* qui est de la branche Électorale de Saxe. MATY.

HALL, s. m. HALLA, s. f. *Ernolatia.* C'etoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant ce n'est qu'un village de la haute Autriche, situé sur la rivière de Krems, environ à dix lieuës de Lintz vèrs le midi oriental. MATY.

HALL, s. m. ou HALLE, s. f. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas Éspagnols. *Halla, Halla, Halleuse fanum.* Elle est dans le Hainaut sur la rivière de Senne, à trois lieuës au dessus de Bruxelles. Cette ville a été fortifiée depuis peu par les Éspagnols pour couvrir Bruxelles. MATY. Notre-Dame de *Hall* est une Église de *Hall*, dédiée à la sainte Vièrge, & celébre par les miracles qui s'y sont faits. Le sçavant & pieux Juste-Lipse a fait l'histoire de Notre-Dame de *Halle*, & pendit une plume d'argent devant l'Autel de cette Église. On appelle aussi la ville même Notre-Dame de *Hall*, à cause de cette Église. Les Flamans disent *Hau*. Notre-Dame de *Hau*; mais nous disons toûjours *Halle*, ou *Hall*.

On dit assez vraisemblablement que les Grandes *halles* de Marchands qui sont en cette ville, lui ont donné son nom.

HALL, s. m. ou HALLE. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Westphalie en Allemagne. *Halla* Elle est dans le Comté de Ravensbèrg, à quatre lieuës de la ville d'Hèrvorden, & à deux de Bilefeld. L'Electeur de Brandebourg y a fondé une Univèrsité pour remplacer celle d'Heidelbèrg. MATY.

HALLAGE, s. m. Tèrme de Coutumes. Droit qui se prend sur les chôses qui se vendent sous une halle, pour entretenir la halle.

HALLANDE, s. f. ou HALLAND, s. m. Nom propre d'une Province de la Sundgothie en Suede. *Hallandia.* Elle est entre la Westrogothie, la Schonen & la manche du Dannemarc. Sa longueur le long de la côte est environ de vingt-quatre lieuës; mais elle n'en a pas au delà de cinq de largeur. Elle a porté le titre de Duché, & étoit comprise dans le Schonen, & dépendante du Dannemarc; mais elle a été cédée à la Suede par la paix de Roschild l'an 1658. Ses villes principales sont Halmstad capitale, Laholm & Wardbèrg. MATY.

HALLE, s. f. Place publique où on tient ordinairement les marchez de toutes sortes de denrées dans les villes & dans les bourgs. *Atrium, porticus nundinaria.* On le dit plus particuliérement d'un grand couvèrt où les Marchands mettent à l'abry leurs marchandises. A Paris il y a la *halle* au blé, la *halle* aux poirées & la *halle* couvèrte, où on vend le poisson. La *halle* aux toiles, aux cuirs. On dit aussi les piliérs des *halles*, où demeurent les Fripiers. La *halle* au vin. On appelle aussi la *halle* de la Foire S. Gèrmain dans les vieux titres, le lieu où l'on tient cette Foire célébre: les Marchands disent que c'est le plus grand couvèrt qui soit au monde.

Nicot tient que ce mot vient du Grèc *ἅλων*, qui signifie *aire*; ou *place*. Menage & du Cange disent qu'il vient de *halla*, qui signifie des *rameaux secs*, dont on couvroit anciennement les *halles*: ou de l'Anglois *hall*, qui signifie une *salle*, ou un grand lieu, ou maison couvèrte de ces rameaux secs. La loi Salique Titre 44. Des homicidas des Gens libres, nombre 5. dit, *Si verò eum (hominem ingenuum interfectum.) de* HALLIS *aut de rama superperuerit*, &c. & les loix Ripuaires Titre 67. *Ad staplum Regis in circulo, & in* HASLA, *hoc est in Rama.* Sur quoi Chiflet dit dans son *Glossarium Salicum Vocum Atuaticarum*, *halle* signifie en Allemand un lieu couvèrt de branches séches. Les *halles* n'étoient d'abord que des cabanes faites de ramée. Ce que dit Guichart peut encore revenir là. Il dérive ce mot de *halle* de l'Hébreu אהל, qui veut dire tente, chôse qu'on étend apparemment parce que les *halles* sont des lieux etendus, ou parce que les premiéres *halles* étoient sous des tentes avant que d'être sous des toits, comme elles sont aujourd'hui.

Goropius croit qu'il vient d'un vieux mot Allemand *hal*, qui signifie *conservare*, parcequ'en ces lieux les marchandises y sont consèrvées. Le Bourgeois dit encore quand il avoit une chambre trop grande, ou un trop grand lit, que c'est une *halle*. Henry Étienne, dans son traité de la Conformité du langage François avec le Grèc, le dérive de *ἅλως*, ou *ἅλων*. Le P. Pezron prétend qu'il est pris du Celtique *hall*, qui signifie la même chôse; mais il reste toujours à prouver que *hall* est Celtique.

On appelle le langage des *halles*, les tèrmes dont se sèrvent les harangères & le bas peuple, & sur tout celui qui est sujet à dire des injures grossières.

> *On ne vit plus en vèrs que pointes triviales;*
> *Le Parnasse parla le langage des* halles. BOIL.

Il y a un petit livre *in*-12. intitulé le Dictionnaires des halles. C'est un recueil des provèrbes & des expressions basses qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise: & imprimé à Bruxelles en 1696. L'auteur de ce recueil a fait une mauvaise préface, qui n'empêchera pas qu'on n'estime infiniment la celebre Compagnie qui a fait le Dictionnaire d'où les provèrbes ont été tirez. Richelet avoit fait un recueil de ces expressions, aussi sous le nom de Dictionnaire des *halles*, mais il ne put obtenir de privilége pour l'imprimer.

On dit cette maison est une *halle*, lorsqu'on y fait grand bruit, & que toutes sortes de gens y abordent indifferemment.

Le mot de *halle* s'est dit autrefois des grandes maisons, & en particuliér des maisons ou Hôtels de ville. *Basilica.*

HALLEBIK, s. m. Droit qui se levoit autrefois sur le poisson que les Marchands forains apportoient & vendoient à Paris.

HALLEBOTER, v. act. Ce mot est vieux, il se dit dans quelques Provinces pour *grapiller*.

HALLIER, s. m. (L'h s'aspire.) Buisson, arbrisseau. *Dumus, rubus.* Ce liévre s'est sauvé parmi les *halliérs*, à la faveur des *halliérs*. On arrachoit d'entre les *halliérs* ces riches dépouilles toutes dechirées. VAUG. Ils ne pourront manier leur piques parmi les *halliérs* & les troncs d'arbres. ABLANC.

Ce mot vient de *hasla*, qui dans les anciennes glôses est expliqué *ramus aridus*. HUET.

HALLIER, signifie aussi, le Garde d'une halle, qui a soin de la fermer, & d'y garder les marchandises qu'on y laisse. *Nundinarius custos.* Les Marchands forains de toiles sont tenus de les venir décharger dans la halle aux toiles, & de les laisser en garde au *halliér*, jusqu'à ce qu'elles soient venduës, sans qu'il les puissent remporter.

HALLOIE, s. f. Nom propre de femme. *Hadelaugis.* Sainte *Halloie* fut Religieuse au Monastère de Kitzing en Franconie dans le VIIIe siécle Trithême l'a prise pour l'Abbesse Thécle, dont parle Othon en la vie de S. Boniface de Maience. Bollandus fait voir qu'elle est differente. Voyez les *Acta Sanct. Febr. die* 2^a.

HALLUIN, ou HALLUVIN, s. m. Nom propre d'une ville de Flandres dans les Pays Bas. *Hallumum. Halluta*, qui a donné son nom à une maison illustre, est située entre Menin & Comines près du Lys. Elle est fort ancienne. Corneille écrit *Hallevum*.

HALMSTAT. Voyez HELMSTÉDE.

HALO. Tèrme de Physique, est un météore qui paroît alentour du soleil, qu'on appelle autrement *couronne* & *paréhe* Voyez ces mots à leur ordre.

Ce mot vient du Grèc *ἅλως*, ou *ἅλων*, *area*, une *aire*.

HALONÈSE, s. f. Ancien nom propre d'une Isle de la mèr Égée sur la côte de Thrace. *Halonesus.* Il y en a encore une de l'Ionie qui porte le même nom.

HALOT, s. m. Tèrme de Chasse Trou dans les garennes où se retire le gibiér. *Cunicularium.* L'Ordonnance veut que ceux qui seront convaincus d'avoir ruiné les *halots*, ou raboullières des garennes, soient punis comme des voleurs.

HALPILANA, s. f. Ville maritime de l'Isle de Ceylan. *Halpilana.* Voyez Mandeslo L. I.

HALQUE, s. m. Nom d'un arbre qui se trouve en Lybie, en Numidie, & au quartiér des Negres. C'est un grand arbre épineux qui a la feuille comme le genièvre, & jette une gomme semblable au mastic: aussi sèrt-elle à le falsifier, parce qu'elle est de même couleur, & prèsque de même ôdeur. Les arbres de cette nature qui viennent en Numidie ont des rayes blanches comme les oliviérs sauvages & autres arbres de cette éspece. Ceux de Lybie en ont de couleur d'azur; mais ceux du pays des Négres en ont de fort noires. On nomme ceux-ci Sangit, & ce bois sèrt à faire des instrumens, & des ouvrages polis. Le bois de ceux de Lybie se transporte par toute l'Afrique pour la guerison du mal de Naples, & les gens du pays l'appellent Elhatique. MARMOL, *L. VII. C. I.*

HALS, s. m. Nom propre d'une Forteresse de Danemarc, située

dans la Nortjutlande, à l'embouchure du Canal d'Alborg, à cinq lieuës de la ville de ce nom vèrs le levant. *Halsa.* MATY.

HALTE, s. f. (L'h s'aspire.) Tèrme de Guèrre. C'est une pause que font les troupes dans leur marche. *Statio.* Dans les beaux coupez, & où il y a des défilez, il faut souvent faire *halte.* On a fait faire *halte* à l'armée pour la délasser. L'armée fit plusieurs *haltes* avant que d'arriver.

HALTE, est aussi fort souvent advèrbe, & signifie, demeurez-là, n'allez pas plus loin. *Halte-là. Halte. halte. Sta, state viri.* En ces maniéres de parler *halte* n'est point advèrbe, à mon sens; il est nom; & il a un vèrbe sous-entendu. *Halte-là*, c'est-à-dire; faites *halte* là. De même que quand pour imposer silence, on dit, silence, silence, un peu la bas; silence n'est point advèrbe, mais il reste nom, & le cas d'un vèrbe sous-entendu, faites silence.

Quelques uns dérivent ce mot de *halitus*, parce qu'on fait *halte* pour reprendre vent & haleine: d'autres de *alto*, parceque dans les *haltes* on tient les piques hautes. D'autres disent que c'est un mot Allemand, car on dit *halten* en la même signification.

Selon Vaugelas il faut écrire & prononcer, Faire *alte*; mais l'Académie est d'un autre sentiment, & veut qu'on dise, Faire *halte*, Richelet admet l'un & l'autre.

HALTE, se dit par extension quand on s'arrête en faisant quelque chemin. Faisons un peu *halte* en cet endroit pour faire repaître nos chevaux. La procession a fait *halte* en un tel endroit. On l'employe aussi pour marquer l'intèrruption, la discontinuation d'un discours.

Halte-là, *mon beau-frère*,
Vous ne connoissez pas celui dont vous parlez. MOL.

HALTERN, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Munster en Westphalie. *Haltera.* Elle est située sur la Lippe au sud-ouest de Munster.

HALTÉRISTE, s. m. Nom que les Anciens donnoient à cèrtains joueurs de palet, qui jouoient d'une espèce de palet particulière, appellée par les Grecs ἁλτὴρ, & par les Latins *halter. Halterista; Qui altere, ou alteribus ludit.* Budé *in pandectas*, & d'autres ont cru que l'haltèr étoit un poids, une balle, ou masse de plomb, que les Sauteurs prenoient dans leurs mains pour s'assurer & être plus fèrmes en sautant: & ces Auteurs ne reconnoissent point d'autre espèce d'*halter* que ce poids, ni d'autres *haltéristes* que ces Sauteurs. Cornarius dans les Commentaires sur Galien, a refuté sur cela Budé. D'autres, comme Constantin & Portus, ont cru après Cornarius apparemment que l'haltèr étoit une masse de plomb, ou de pierre, qui avoit une anse par laquelle on la pouvoit prendre pour la transporter plus commodement, & que les *haltéristes* étoient ceux qui s'exèrçoient à transporter ces masses d'un lieu en un autre. Et ceux-ci prétendent que le poids ou balle dont parle Budé, ne s'appelloit point ἅλτης, *helter*; mais ἀλτήρ, *alter*, qui signifie *aide*, *secours*, de ἀλκεῖν, *aider*. Jerôme Mercurialis dans son Traité sur la Gymnastique L. II. C. 12. distingue deux sortes d'*haltéristes*, fondé sur un endroit d'Antyllus cité par Oribasius; car quoiqu'il n'y eut peut-être qu'une sorte d'*halter*, il y avoit pourtant deux maniéres de s'en servir. L'une étoit de le jetter d'une certaine maniére, ou bien on le tenoit seulement dans les mains étenduës sans les remuer, ou les remuant peu, & se donnant differens autres mouvemens, ou s'agitant & jettant les bras devant & derriére. Selon les figures qu'on en avoit gravées dans Mercurialis à l'endroit cité p. 83. de la seconde Édit. à Paris en 1577. *in* 4° l'*halter* étoit de figure cylindrique, & d'un diamètre plus petit au milieu, par où on le tenoit, que par les deux bouts. Il ne devoit guère avoir qu'environ un pied de long. On en avoit un dans chaque main. Il étoit de fèr, de pierre, ou de plomb. Les Anciens qui en ont parlé sont Galien *De Tuenda valetud.* L. I. *L. V. & L. VI.* Paul d'Égine L. IV. C. 1. Artémidore L. I. & selon quelques-uns Platon *De Legib. L. VIII.* en parlant des éxèrcices propres des femmes. Galien dit que ces sortes d'exèrcices purgeoient le corps de ses mauvaises humeurs, & valoient la purgation & la saignée. Voyez *Mercurialis L. II. C. 12. & L. V. C. 10.*

HALVA, s. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz en Afrique. *Halva.* Elle est à trois lieuës au midi de Fèz sur les bords du Cebu. *Marmol. L. IV. C. 26.*

HALYS, s. m. Nom propre d'un fleuve de Lydie dans l'Asie mineure. *Halys.* On varie sur sa source & son cours. On croit que c'est sur le fleuve *Halys* que se donna entre Aliattes & Cyaxares la bataille que fit finir la fameuse éclipse du soleil prédite par Thales, & la prémiére qui a été prédite par des Grècs selon Pline, L. II. C. 12. Voyez Herodote L. I. C. 74. Le P. Petau, *De Doct. Temp. L. X. C. 1.*

HAM.

HAM, s. m. Vieux mot des Francs & des anciens Gèrmains. Il signifioit peuplade, village. *Vicus, hammus.* Ce nom ne s'est consèrvé que dans des noms de lieu, où on l'écrit *ham*, ou *han*, & que les Picards prononcent *hen.* Ainsi on dit *Ham*, & communement *Han*, & en Picardie *Hen*, village sur la Somme. Il y a sur la même riviére le petit *Ham*, *Hammus minor.* & *Hamus, Hanuus.* Il y a encore *Han* sur Sambre, *Hammus ad Sabim*, & près de Calets Hames, *Hammi.* De là encore dans les Comtez de Boulogne & de Guines tant de lieux qui finissent en *hen*, ou en *hem*, comme *Tarding-hen, Basing-hen, Waquing-hen, Leuling-hem, Baing-hem, Heling-hem, Balng-hem, Rodeling-hem, Torne hem*, ou *Tourne-ham*; tous lieux que l'on croit avoir été bâtis par les Anglois, chez qui les Saxons ont porté ce nom. De même en Normandie *Estreham*, *Stratahammus, ou vicus in viâ Stratâ, seu regiâ & militari positus*, est un village à l'embouchure de l'Orne. Il y a encore le Grand-*ham* & le petit *ham* dans le Liégeois, le *Han* sur la Meuse près de Mezières, le Grand *han* sur l'Aisne entre les deux Condez. *Henoals* en Champagne, *Hammus altus*, village situé sur une montagne entre Stenay & Mouson. *Ham* dans le Brabant, près d'Alost. *Ham* dans l'Artois, entre Aire & Lilèrs. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 240. 241.

Cambden a cru que *ham* en Anglois signifioit Maison, demeure, lieu, mais Ordericus Vitalis *histor. L. XI.* le detruit par *vicus.* Il falloit dire en Allemand, & non point en Anglois; car *ham* n'est dans l'Anglois que parceque les Saxons l'ont porté en Anglètèrre, comme nous avons formé *hamel* & *hameau* du même *ham* que les Francs ont apporté dans les Gaules. *Ham* venoit aux Gèrmains & aux Francs de l'Hébreu עם *Am*, ou *ham* qui signifie *peuple*; ils appellèrent *ham*, ou *peuple*, une habitation, un lieu où quelques gens, quelques familles établissent leur demeure, comme nous l'appellons *peuplade*, à l'exemple des Espagnols. On a dit aussi *Am*, comme il paroît par *Amstelre.* Voyez HONFLEUR.

HAM, s. m. Nom propre. *Hamum, Hametum.* Petite ville fortifiée, située sur la Somme dans la Picardie, Province de France, entre S. Quentin & Péronne. Du Chesne écrit *Hames*, Pluriel. *Hamum.* Elle est dans le Vèrmandois. Il y a eu des Seigneurs de *Ham*, connus depuis l'onzième siecle jusqu'au XIVe. Les Auteurs du Moreri, écrivent *Ham* ou *Han.*

HAM. Petite ville du Cèrcle de la Haute-Saxe en Allemagne. *Hamum.* Elle est dans le Duché de Saxe-Gotha en Thuringe, près de la riviére de Nessa, entre la ville d'Eysenach & celle de Gotha. MATY.

HAM. Petite ville forte, capitale du Duché de la Marck, Province du Cèrcle de Westphalie. *Hamum, Hammona.* Elle est sur la Lippe, à cinq ou six lieuës de Soest vèrs le couchant. Les François prirent *Ham* l'an 1673. mais elle fut depuis renduë à l'Électeur de Brandebourg.

HAM-LES-LILLERS. Nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ainsi appellée parcequ'elle est proche de Lillèrs dans l'Artois. Elle est au septentrion de Lillèrs sur la petite riviére de Marsbec. Cette Abbaye, qui est du Diocèse de Saint Omèr, fut fondée par Enguerrand de Lillers l'an 1084.

HAMA, s. f. Nom propre d'une ville anciennement Épiscopale. *Hama, Apamea, Apamia, Epiphania.* Elle est dans la Syrie en Asie, sur le Farfar, entre Antioche, Hems, Damas & Tripoli. MATY. D'Herbelot écrit *Hamah.*

HAMAC, s. m. Tèrme de Relation. C'est un lit de cotton, qui consiste en une grande mante ou couvèrture, dont on fait grand trafic en toutes les Indes occidentales. Pour s'en servir on le suspend à deux arbres, & il garantit ainsi des animaux farouches & des insèctes. *Lectulus pensilis.* Les Caraïbes sont si supèrstitieux, qu'ils les travaillent avec grande cérémonie. Ils mettent au bout du métièr des pacquèts de cendre; faute de quoi ils croyent que leur *hamac* ne dureroit pas. S'ils avoient mangé des figues quand ils ont un *hamac* neuf, ils croiroient que cela le feroit pourrir; & ils n'osent manger d'un poisson qui a de bonnes dents, croyant que cela seroit cause que leur *hamac* seroit bientôt pèrcé. On en a porté plusieurs en France, où quelque-uns s'en sèrvent. Selon le R. P. Plumièr, Religieux Minime, qui a fait plus d'un voyage dans les Isles de l'Amérique, & qui s'est souvent sèrvi de *hamac*, le *hamac* consiste en une grande mante, couvèrture ou linceul de gros fil de cotton, quarré, long & large presque de six à sept pieds. Ordinairement il n'est que d'une seule piece, il a deux côtez opposez, garnis de ganses de la même étoffe, & de la même piece. On passe une cordelette dans toutes ses ganses, pour en compôser d'autres ganses qu'on lie toutes avec une corde, qu'on appelle le raban. Et c'est ce raban qu'on attache entre deux arbres à la campagne, ou à deux crochèts ou taquets dans les maisons. De sorte que ce

linceul

linceul ou *hamac* est suspendu en l'air par le raban de chaque bout. On l'attache ordinairement en telle hauteur qu'on puisse s'y asseoir commodément. Cette manière de lit sert en même tems de matelas, de linceul, d'oreiller & de couverture. Il n'y a point de couche plus commode, particulièrement pour des voyageurs, &c.

HAMADAN, f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Perse en Asie. *Hamadanum.* Elle est dans l'Yerack-Agemi, entre Tauris & Hispaham, environ à quarante lieuës de la première, & à cinquante de la dernière.

HAMADE, ou HAMAÏDE, ou HAMEÏDE. Terme de Blason. C'est une face de trois pièces alaisées qui ne touche point les bords de l'Écu; ces trois faces paralleles ne font qu'une piece de Blason qu'on appelle *Hamaide*, de même que les jumelles sont de deux pieces. On croit que ce nom vient de la maison d'*Hamelde* en Anglètèrre, qui porta des Armes de cette sorte, qui sont, selon Upton, une etoffe decoupée en trois pieces en forme de fasce, qui laisse voir par ses ouvertures une etoffe d'une autre couleur mise au dessous. D'autres croyent que c'est une clôture ou barriere quarrée & à jour, de trois pieces, qui sert à fermer les chemins des hameaux pour empêcher le bétail d'y entrer, ou d'en sortir, comme on en trouve quantité en Allemagne: d'autres, que ce sont des barrières de manége qu'on nomme en Turc *armeiden.* D'autres enfin disent que les *Hameades* représentent des chantiers qui supportent les Vaisseaux à mettre du vin, qu'en Flamand on appelle *hames*, qui ont emprunté ce mot de *hama*, ou *hamula*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *vase & bouteille.* P. Menest.

HAMADRYADE, f. f. Divinité fabuleuse des Païens, qu'ils croyoient présider aux forêts, & être enfermée sous des écorces de chênes, comme témoigne le mot δρῦς, qui signifie *quercheme*, *Hamadryas.*

Ce mot vient du Grèc ἅμα, *simul*, & de δρυὰς, *Dryade*, Nimphe des bois. Les *Hamadriades*, ἁμαδρυάδες, vivoient & mouroient avec leurs arbres, comme dit Servius sur Virgile Eccl. X. v. 62. après Mnésimaque le Scholiaste d'Apollonius L. II. Argon. qui rapporte encore d'autres mytologies sur cela. Les Poëtes confondent neanmoins souvent le nom d'*Hamadryades* avec celui de Naïades & de Napées. Voyez Catulle, *Carm. LXIII. v.* 23. Ovide Fast. IV. 229 Properce Eleg. XX. 32. Les *Hamadryades* sont appellées par Festus *Querquetulanæ*, comme etant issuës de chênes. Tristan, *T. II p.* 620.

Pherenicus, ancien Poëte, dit dans Athenée L. III. que la vigne, le figuier, & autres arbres fruitiers etoient appellées *Hamadryades*, du nom de leur mère.

HAMAIGE. Voyez HAMAY.

HAMAMET, ou HAMAMETHA, MAHOMETTA. Bonne ville & bien fortifiée, anciennement Episcopale & suffragante de Carthage. *Hamametha, Adrumetum, Hadrumetum.* Elle est située sur un Golfe qui porte son nom, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, environ à quinze lieuës de la ville de Tunis vèrs le midi oriental. Maty. C'est l'ancien Adrumet. Voyez ce nom.

HAMATH. Voyez HEMATH.

HAMATHÉEN, ou HEMATÉEN, ENNE, f. m. & f. Nom propre de peuple habitant d'Emath, ou d'Hamath, *Hamatæus.*

HAMAXOBE, ou HAMAXOBIEN, ENNE ou HAMAXOBITE, f. m. & f. Les *Hamaxobes* etoient anciennement des peuples de la Sarmatie Européenne. *Hamaxobii*, *Hamaxobitæ.* Ils demeuroient dans la partie meridionale de la Moscovie, & n'avoient point d'autres maisons que des tentes de cuir qu'ils portoient sur des chariots, & c'est de là qu'ils prirent leur nom. Corneille dit *Hamaxobien.* Le Moréri dit *Hamaxobiens*, & Maty *Hamaxobes.* *Hamaxobe* est mieux, nous disons *Macrobe*, & non pas *Macrobie*; moins encore *Macrobien.*

Ce mot vient d'ἅμαξα, un char ou chariot, & de βίος, vie. Un *hamaxobe* est un homme qui vit, qui habite, qui demeure sur un chariot. Je ne sçai sur quoi fondé on dit dans le Moréri, qu'*hamaxa* est un mot qui dans l'ancien usage des Asiatiques signifioit un chariot; ἅμαξα est Grèc, & non point du langage Asiatique. Ce sont les Grècs qui le portèrent en Asie avec leur langue après la conquête d'Alexandre, & qui appellèrent *Hamaxobites* les Sarmates leurs voisins.

HAMAY, ou HAMAIGE, f. m. Nom propre d'un lieu, & d'un Monastère qui y est. *Hamaticum.* Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, Diocèse d'Arras. *Hadr. De Valef. Not. Gall. p.* 240.

HAMBELIEN, ENNE, f. m. & f. Nom d'une des quatre Sectes anciennes du Mahometisme. *Hambelius.* Les *Hambéliens* ont pris leur nom de Hambel, ou Hanbeli, Chef de cette secte. Il n'y a plus que peu d'Arabes qui suivent la secte *Hambélienne.* Voyez *Ricaut.*

HAMBIE, f. f. Nom propre d'un bourg & Abbaye de France *Hambia.* Il est sur la côte occidentale de la Normandie, à quatre lieuës de Coutance du côté du midi. Maty. Voyez Du Chêne *art. des Villes de France*, *P. II. C.* 14.

HAMBOURG, f. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, située dans le Duché de Holstein en Basse-Saxe. *Hamburgum*, *Hamaburgum.* Elle est sur l'Elbe, environ à vingt lieuës au dessus de son embouchure, vis-à-vis de plusieurs petites isles, toutes pleines de jardins & de maisons de plaisance, qui rendent le séjour de cette ville fort agreable. Elle est Anséatique, grande, fort peuplée, fort marchande & fort riche. Elle a un Archevêché fondé par Loüis le Débonnaire, qui lui soumit toute l'Église de Nortalbinges, c'est-à-dire, des peuples qui étoient au nord de l'Elbe, & tout le reste des pays septentrionaux, pour y envoyer des Evêques & des Prêtres. Il y mit Auscaire qui en fut sacré le prémier Archevêque en 830. L'an 849. Il y unit l'Evêché de Brême. Elle a été sujette à ses Archevêques, & ensuite au Duc de Holstein, dont elle racheta sa liberté qu'elle consèrve jusqu'ici, nonobstant les prétentions des Rois de Danemarc, qui y ont quelques peages & une maison franche, où les Hambourgeois n'oseroient faire prendre un criminel. *Hambourg* ne jouit pas des droits des villes Impériales, son gouvèrnement est democratique, le Magistrat ne pouvant régler aucune affaire importante sans assembler les chefs de famille. Sa Religion dominante est la Protestante, il y a aussi des Juifs, des Catholiques Romains, & des Reformez, qui n'ont aucun exércice public de leur Religion dans la ville. Les dèrniers, qui sont en grand nombre, ayant l'exércice de leur Religion en Allemand, & en François, à Altena petite ville du Royaume de Danemarc, à la portée du canon de *Hambourg.* Maty, Fleury.

Ce nom, selon Junius, vient du mot Allemand *Burg* & de cèrtains Peuples appellez *Gambrives*, qui habitoient autrefois le territoire, & bâtirent la ville de *Hambourg.* Les histoires fabuleuses disent que *Hambourg* est *Hammonis urbs*; d'autres disent que ce nom vient de Hammon, restaurateur de cette ville, & qu'il s'est fait de *Hammonisburgum.* Crantzius croit qu'il vient de *hama*, nom d'un insigne lutteur, que le Géant *Dan* tua dans le lieu où cette ville fut depuis bâtie. D'autres disent qu'il vient de *Ham*, qui signifie *forêt*, parce qu'il y en avoit une là, ou dans le voisinage. D'autres enfin prétendent que cette ville a pris son nom des Seigneurs de Ham, qui la bâtirent sous Charlemagne; mais Crantzius soûtient que c'est Charlemagne lui même qui la construisit pour arrêter les courses des Danois.

HAMBOURGEOIS, OISE, f. m. & f. Qui est d'Hambourg. *Hamburgensis.*

HAMBRÉGE de fèr. Vieux mot. C'étoit ce qui garnissoit en dedans les ganteless d'un Chevalier. Lobineau, *Glossaire.*

HAMEAU, f. m. (L'*h* s'aspire.) Petit village qui est dependant d'un autre village ou Paroisse. *Viculus.* Ce Curé dime en plusieurs *hameaux* dépendans de sa Cure.

> *Vous allez donc quitter*
> *De nos* hameaux *la demeure tranquile?* Font.
>
> *Jamais dans nos* hameaux *on ne vit d'infidelles.* S. Cyr.
>
> Vous êtes de notre *hameau* l'honneur & la joye. Des H.
>
> *Deja de tous côtez dans ces prochains* hameaux,
> *J'entends le bruit confus de mille chalumeaux.* Vill.

On le dit aussi d'un bourg, d'un gros village ruiné où il est resté peu de maisons. Ce n'est plus qu'un *hameau*, c'étoit autrefois une grosse Paroisse.

Ce mot vient de *hamel*, diminutif de *ham*, qui signifie en Anglois une *bourgade*, temoin le nom de *Buckingham*, &c. Menage. D'autres le derivent du Grèc ἅμα, qui signifie *simul*, comme étant une habitation de plusieurs personnes ensemble. D'autres le derivent du mot Flamand *hamme*, qui se dit des maisons bâties de bois travèrsez, comme sont toutes les maisons des villages & des *hameaux.* Il signifie aussi les barrieres dont sont fermées toutes les avenuës des villages & *hameaux* en Suisse & en Allemagne, qui sont faites de ces pièces de bois croisées.

HAMEC. Voyez Confection.

HAMEÇON, f. m. Petit fèr crochu qu'on attache à des filèts, à des lignes pour prendre du poisson avec l'appas qu'on y met. *Hamus.* Les poissons les plus goulus sont ceux qui mordent plutôt à l'*hameçon.*

Ce mot vient de *hamus*, dont on a fait *hamicio*; & est tiré du Grèc ἅμμα, qui signifie un *ligament*, tout ce qui sert à attacher quelque chose. Menage & d'autres disent qu'il vient du Grèc χαμός, qui signifie *courbé.* En quelques lieux on dit encore *ham*, pour *hameçon.*

Hameçon, se dit figurément & bassement des appâs, des amorces qu'on présente aux hommes pour les tromper, & les surprendre par quelque belle apparence. *Esca*, *illicium.* On a mé-

 né

né ce jeune homme fort riche voir une belle fille, il a pris l'*hameçon*, il en est devenu amoureux, il l'a épousée. Ils sont propres à gober tous les *hameçons* qu'on leur veut tendre. Mol. Voyant que le Prince ne mordoit point à l'*hameçon*, il changea de dessein. Kab. Là duppe mordoit à l'*hameçon*. P. Com.

HAMÉDAN. Voyez HAMADAN.

HAMÉDANAGER, ou ANDANAGER, s. m. Nom propre d'une ville d'Asie. *Andanagarum. Omenagara.* Elle est dans la prés-qu'isle de l'Inde deçà le Gange, à la source de la rivière de Mondova dans le Décans, aux confins de la Province de Baleguate. Matt.

HAMEL, s. m. Vieux mot. Hameau, Petite peuplade, petit village *Viculus*, *Hammulus*. C'est un diminutif de *ham*, aussi bien qu'hameau. Il ne subsiste plus que dans ce nom de lieu *Hamel* du bois, *Hammulus sylvæ*, *vicus sylvæ*. Village proche de Lire. *Hamel* sur la petite rivière qui tombe dans la Somme à Corbie.

HAMELEN, s. m. Nom propre d'une ville forte de la basse Saxe en Allemagne. *Hamelia*. Elle est sur le Wésér, à neuf lieuës d'Hanovre & d'Hildesheim du côté du couchant. Cette ville appartenoit autrefois à l'Abbaye de Fulde, elle est maintenant au Duc de Hanovre, & elle est célebre par une bataille que les Suedois y gagnèrent l'an 1633. contre les Imperiaux, qui prétendoient leur en faire lever le siége. Maty.

HAMES. Voyez HAM.

HAMI, s. m. La Selva de *Hami*. *Sacer Lucus*. C'est un petit bois du Royaume de Naples. Il est dans la tèrre de Labour à l'embouchure du Gariglan. C'est le lieu ou étoit anciennement la ville d'Hama, dont il a conservé le nom. Maty.

HAMILTON, s. m. Nom propre d'un bourg de l'Écosse méridionale. *Hamiltonum*. Il est dans le Comté de Cluyd sur le Cluyd, à quatre lieuës au dessous de la ville de Glascow. Ce bourg a un Château, & il est chef d'un grand Duché qui appartient à la Maison d'Hamilton.

HAMIRAS, Tèrme de Calendriér. Nom du neuvieme mois des Arméniens de Giulfa; il répond à notre mois de Juin, leur année commençant au mois d'Octobre.

HAMISMETAGARA, s. f. Nom propre d'une ville d'Afrique, qu'on appelle aussi *Camis Metgare*; *Hamismetagara*. Elle est dans le Royaume de Fèz, entre Fèz & Gennéa-el-hamen. Marmol, *L. IV.* C. 20.

HAMLE. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois des Étiopiens, qui répond du moins en partie à notre mois de Juillet: il est l'onzième mois chez eux, ils l'appellent aussi *Kmali*.

HAMMELBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Basse partie du Cércle du Haut Rhin. *Hammelburgum*. Elle est dans l'Abbaye de Fulde, sur la rivière de Saul aux confins de la Franconie; & à huit lieuës de la ville de Wirsburg du coté du nord. Maty.

HAMMER, ou *Lille hammer*, c'est-à-dire, le petit *Hammer*. *Hammarum*, *Hamaria*, *Hameria*. C'est une fort petite ville de Norvége. Elle est dans le Gouvèrnement d'Aggèrhus, à vingt-huit lieuës d'Anslo du côté du nord. *Hammer* avoit autrefois un Évêché suffragant de Drontheim. Maty.

HAMMON, s. m. On écrit aussi *Ammon*. Surnom de Jupitèr, on le lui donnoit en Lybie où il avoit un temple. *Hammon*.

Ce nom vient du Grèc ἄμμος, *sable*, parce que ce temple de Jupitèr *Ammon* étoit bâti au milieu des sables de la Libye. Voyez Ammon. Car on écrit communément ainsi.

HAMMON, & AMMON, sans aspiration, s. & adj. *Hammon*, *Ammon*, *Hammonius*, *Ammonius*. Nom d'un canton de la Lybie où il y avoit un temple consacré à Jupitèr, d'où on l'appelle Jupitèr *Hammon*.

Ce nom vient selon quelques-uns, de ἄμμος, qui veut dire, sable, parce que ce pays est rempli de sables. Peucèr le derive du nom de *Cham* fils de Noé, qui eut l'Afrique en partage. Ce nom de *Cham* s'écrit & se prononce en Hébreu *Hham*, avec une aspiration forte.

HAMMONITE. Voyez AMMONITE.

HAMMOTH-DOR, s. m. Nom propre d'une ville Sacèrdotale de la Tribu de Nephthalie. *Hammothdor*. Jos. XXI. 32. Les Septante la nomment *Nemmath* & *Chamoth*, & S. Jerôme *Emathdor*, c'est-à-dire, Génération ou habitation d'*Hammoth* ou d'Emath. On tient que c'est celle que le 1. des Paral. VI. 76. appelle *Hamon*, Adrichomius en a fait deux villes, *Hammoth* & *Dor*; mais sans raison.

HAMON, s. m. Nom propre de ville. *Hamon*. 1°. Voyez Hammothdor. 2°. C'est une ville de la Tribu d'Asér. Jos. XIX. 28. Les Septante la nomment *Eméman*. D'autres Amon. Les Des-Marais *Hammon*. Le P. Lubin conjecture qu'elle est sur les confins des Tribus d'Asér & de Nephthali, & qu'ainsi ce pourroit bien être la même qu'*Hammothdor*; mais Josué ne l'attribuëroit pas à deux Tribus differentes.

HAMONT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Westphalie. *Hamontium*. Elle est dans l'Évêché de Liége, aux Confins du Brabant Hollandois, entre Maestricht & Boisleduc. Maty.

HAMOUS. Voyez HAMA.

HAMPE, s. f. (L'*h* s'aspire) Manche d'une hallebarde, le bois où est attaché le fèr. *Hastile*. On le dit par corruption au lieu de *hante*. Voyez Hante. On le dit aussi du bois qui sèrt de manche a plusieurs autres chôses. La *hampe* ou *hante* d'un pinceau.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *handhabe*, qui signifie toute sorte de batons, soit de fourche, de hallebarde, de mail, de marteau. Il est compôsé de *hand*, qui signifie *main*, & de *habe*, qui signifie *avoir*, *manier*, ce qui vient du Latin *habere*. Mais Menage soûtient qu'il vient du Latin *ames*, *amites*, signifiant un *bâton*, une *pèrche*, un *fût* auquel on a ajoûté une aspiration, en disant *hante*, ou *hampte*, & ensuite *hampe*. Du tems de Vaugelas on a dit *hante*, qui est hors d'usage présentement. Men.

Hampe, on dit sur mèr la *hampe* d'écouvillon, de cuillier, de refouloir; pour dire, le manche auquel ces chôses sont attachées. *Hastile*, *manubrium*.

Hampe, en tèrme de Vénerie, se dit de la poitrine du cèrf. *Cervi pectus*.

A la bouchèrie on appelle *hampes*, les deux parties du poumon de bœuf, qui des deux côtez couvrent le foye & la rate, & qu'on ne retranche pas aux fressures de veau & de mouton, mais seulement à celles de bœuf. *Pulmonis lobus*, *fibra*, *lacinia*.

HAMPTONCOURT, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Middelsex en Angletèrre. *Hamptoni Corps*, *Cortis*, ou *Curia*. Il est sur la Tamise, à deux ou trois lieuës au dessus de Londres. Il y a un Palais des Rois d'Anglètèrre commencé par le Cardinal Thomas Wolsey, & acheve & embelli par Henri VIII. Maty. Corn.

HAMPTON WATÈR. Voyez SOUTHAMPTON.

HAMSA. Voyez HEMS.

H A N.

HAN, subst. m. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Relation & de Voyage. Le *Han* est un grand lieu couvèrt à peu près comme une grange, & où il y a plusieurs cheminées, & plusieurs petites séparations pour loger les caravannes. Il y a des *Hans* plus grands les uns que les autres. C'est dans le Levant que l'on trouve de ces *Hans*. *Han* est un Sèrrail, ou enclôs que les Arabes appellent *Fondoux*, ou se retirent les caravannes & les Marchands etrangers; & à Saide, Halep, Alexandrie, les François en ont de particuliers de l'Ordre du Grand Turc. De la Boullaye.

Ce mot de *Han*, est Turc, & est le même que *Kiarvansaras*, ou *Karbasara*, dont parle Belon au 1. Liv. c. 59. De la Boullaye. C'est-à-dire, Caravensaras.

Han, est aussi une intèrjection. Souffle violent que fait un charpentier, un fendeur de bois, &c.

HAN. Voyez HAM.

HANAFAT, s. m. Vieux mot. Mesure de miel. *Gothus mellis*.

Ce nom vient du mot Breton *hanaf*, qui signifie coupe, d'où l'on a fait *hanap*.

HANAP, s. m. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot, qui signifie un grand vaisseau sèrvant à boire, & qui ne peut plus être en usage que dans le stile burlesque. *Patera*, *crater*. Vuider un *hanap*. Boire un grand *hanap* de vin. Ablanc. Prononcez *hana*. Ce mot est encore en usage dans les Pays-Bas, & dans quelques autres Provinces. Le Roman de Guarin le Luheranes met *hennepier*.

Ce mot vient de l'Allemand *heinnap*, qui signifie une *écuelle à oreillet*. D'autres croyent qu'il vient du Latin *aheneus*, parce qu'on les faisoit d'airain. Du Cange le dérive de *anax*, ou *anas*, qui étoit un vaisseau d'argent, dont Grégoire de Tours fait mention. Il dit aussi qu'il peut venir du mot Saxon *Hnap*, ou *Hneppa*, qui signifie un *vaisseau à boire*. Il ajoûte qu'on a dit aussi *anaphus*, qui signifie une *coupe dorée*, du mot ἀνά, *sursum*, & φῶς, *lux quasi in superiori parte vel superficie luceat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du Celtique ou Bas-Breton *hanaf*, qui signifie *coupe*. L'Auteur du jardin des racines Grècques le dérive de ἀναπίνειν, qui signifie *boire*, *humer*, *avaler*, ou de l'Allemand *hein nap*, une écuelle à oreilles. On trouve *hanaperium* dans la basse Latinité, pour l'étui d'un *hanap*, ou un coffre à mettre des vâses, & à les garder.

HANAPIÈR, & HANEPIÈR, s. m. Vieux mot. Du Cange croit qu'il signifie le corps, la poitrine. *Pectus*.

Tout le pourfent desci en hanapiér. R. De Roncev.

HANATHON, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Zabulon

bulon au nord. *Hanathon.* Jos. XIX. 14. Les Septante la nomment ἀμώθ, *Amoth*, les Des-Marais, *Hannathon.*

HANAW, f. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, capitale du Comté d'*Hanaw* en Wetéravie. *Hanovia.* Elle est à quatre lieuës de Francfort du côté de l'orient, sur la rivière de Kintzing, qui la partage en vieille & en nouvelle ville, & qui se décharge peu après dans le Mein. Cette ville est assez belle & bien fortifiée; les Comtes d'*Hanaw* y font leur résidence ordinaire.

Le Comté d'*Hanaw*, petit État de Wétéravie en Allemagne. *Hannoviensis Comitatus.* Il est borné vèrs le levant par le Comté de Reineck & par l'Abbaye de Fulde, & vèrs le couchant par les Comtez d'Isenbourg & de Sols, par les tèrres de Maience, & par le tèrritoire de Francfort. Ce pays peut avoir 18 lieuës de longueur d'orient en occident. Sa largeur est petite & fort irreguliere. Son tèrritoire est fèrtile. Ses principaux lieux sont *Hanaw* capitale, Steinaw ou Steinheim, Montzenbèrg & Bobenhausen; Fridbèrg & Gelenhausen enclavées dans le Comté n'en dépendent pas, ce sont des villes Imperiales & libres. Maty. Les Comtes d'*Hanaw*, si l'on en croit les Auteurs Allemands, descendent d'Ulric Comte d'*Hanaw*, qui au commencement du IIIe siécle eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur Sévère; & d'Aubry ou Alberic, Comte d'*Hanaw*, qui au VIIe siecle épousa Hedwige fille de Reimbold Duc de France. Voyez sur la famille d'*Hanaw*, Imhoff, *Not. Imp. L. VI. C.* 5.

HANBALITE, f. m. & f. Nom d'une des quatre Sectes reconnuës pour orthodoxes dans le Musulmanisme. *Hanbalita.* Les *Hanbalites* prenoient ce nom de Ahmed Ebn Anbal leur Chèf, qui nâquit a Bagdet l'an 164. de l'Hégire 785. de J.C & y mourut l'an 241. de l'Hégite, 862. de J. C. Il enseignoit que Dieu devoit placer Mahomet sur son trone, fondé sur un passage de l'Alcoran; mais les Musulmans des autres sectes regardoient cette explication des *Hanbalites* comme une impiété. La Secte des *Hanbalites* fit beaucoup de bruit l'an 317. de l'Hegire, 938. de J. C. D'Herbelot.

HANCE, f. f. Voyez HANSE.

HANCHE, f. f. (L'*h* s'aspire) Partie du corps qui est entre les dèrnières côtes & les cuisses: c'est le lieu où l'on met la ceinture des juppes & des haut-de-chausses. *Summa coxa.* On dit qu'une pèrsonne n'a point de *hanches*, quand ces parties n'avancent pas assez pour soutenir les habits qui sont depuis la ceinture. On dit aussi, qu'un boiteux boite des deux *hanches*, quand il boite des deux côtez, quand il a les *hanches* foibles. Les *hanches* sont composées de trois os, qui sont joints ensemble par des cartilages, qui avec le tems se dessechent & même s'ossifient de telle maniére qu'il semblent ne plus faire qu'un même os dans les adultes. Ces trois os sont l'ôs ilion, l'ischion & l'os pubis.

Ce mot vient du Latin inusité, *anca*, qui a été fait du Grèc ἀγκάλη. M. Huet remarque que Rabanus Maurus dans ses glôses Latinobarbares, rend le mot *ilia* par *ancha*; l'*l* s'étant pèrduë, de *lancha*, on a fait *hanche*.

Hanches, en tèrme de Manége, se dit du train de dèrrière du cheval depuis les reins jusqu'au jarrèt. Mettre le cheval sur les *hanches*, le mettre bien ensemble, le mettre sous lui, c'est le dresser à plier & baisser les *hanches*, & le rendre bien assis sur ses *hanches*. On dit aussi, Trainer les *hanches*; pour dire, Changer de pied en galopant, ou galoper faux.

Hanche de haut-bois, ou autre instrument de Musique. *Lingula.* Voyez Anche.

Hanche, en tèrme de Marine, est la partie du bordage qui est au dessous des galeries, qui approche de l'arcasse depuis le grand cabestan.

HANCHUNG, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hanchunum* Elle est la troisième de la Province de Xenfi, & a quinze autres villes sous sa jurisdiction. Elle est grande & forte par sa situation entre des montagnes sur la riviere de Han, à cinquante lieuës de la ville de Sigan vèrs le midi. Il y a de l'une de ces villes à l'autre un grand chemin, qu'on a pratiqué au travèrs d'une longue chaîne de montagnes, en applanissant les lieux trop elevez, & en dressant sur les vallées de grands ponts garnis de garde-foux de fèr. C'est l'ouvrage de Changliagu, Genéral Chinois, qui doit y avoir employé trois cens milles hommes, avec tous les soldats de son armée. On lui a consacré, pour monument de cet ouvrage, un temple magnifique dans la ville d'Hanchung.

Hanchung, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine dans la Province de Xenfi, dont elle est la troisième capitale. *Hanchungum* Elle est sur la riviere de Han, & est entourée de hautes montagnes & de forêts. Voyez *l'Ambass. des Holland. à la Chine p.* 246.

HANEBANE, f. f. Espece d'hèrbe qu'on appelle autrement *Jusquiame.* En Latin *hyoscyamus.* Voyez Jusquiame.

HANEBON. Voyez HENNEBON.

HANES, f. m. Nom propre de lieu dans If. XXX. 4. *Hanes.* S. Jérôme croit que c'étoit une ville de la haute Égypte sur les confins de l'Ethiopie. Quelques-uns croyent que c'est *Daphnes* ou *Taphnes.*

HANETON, ou HANNETON, f. m. (L'*h* s'aspire.) Insecte en forme de grosse mouche, qui a de grandes aîles jaunes, le cou, la tête & le dessous du ventre noir, avec six grands piéds, & deux cornes qui sont houppées au bout, & une petite queuë noire & pointuë. *Scarabeus crepens.* Les *hannetons* commencent à paroître au mois de Mai sur les arbres, & sur tout les noyers, ausquels ils font beaucoup de tort. Les enfans l'attachent au bout d'un filet pour le faire voler en rond. On amassera vos depouilles, comme on amasse une multitude de *hannetons* dont on remplit les fosses. Port-R.

Ce mot s'est dit par corruption pour *alleton*, & a été appellé par quelques Auteurs *alitanans*, *quòd alis intonet.* M. Menage le dérive d'*asilus*, & il trouve moyen d'attraper sun mot de *hanneton*, en mettant de nouvelles lettres à la place de celles du mot *asilus*, *asilonus*, *asilonettus*, *asilonetto*, *asilonettone*, *antone*, & en François *hanneton.*

On dit provèrbialement d'un homme prompt, & qui fait les choses inconsiderément, qu'il est étourdi comme un *hanneton* On dit aussi de ceux qui sont toujours ensemble, ou qui s'allient dans leur famille, qu'ils se tiennent par le cul comme des *hannetons.*

HANGART, ou HANGAR, f. m. (L'*h* s'aspire, & le *t* ne se prononce pas.) Remise de carrosse, toit incliné en appentis qu'on bâtit dans les cours pour mettre à couvèrt les carrosses, chariots, charretes, &c. On le dit aussi des appentis ou l'on range du bois de construction.

Nicod dit que ce mot vient de l'Allemand *hangen*, qui signifie *appentis.* Mais il y a plus d'apparence à ce que dit Du Cange, qu'il vient de *angarium*, qui étoit le lieu où on gardoit les chevaux de louage, qu'on appelloit *equi angariales*, *& ad cursus publicos destinati.* Herodote nous apprend que le mot de *angarium* en ce sens vient originairement de la langue Pèrsane. On appelle encore en Flandres *angar*, un lieu couvèrt, & qui n'est point fèrmé, où l'on entre de tous côtez. Par cette raison on a tort de l'écrire avec une *h.* Mais l'usage ayant prevalu, on croit qu'il faut écrire *hangar* avec l'Academie, & non pas *angar* avec Richelet.

HANGCHEU, ou HAM-TCHEOU Nom propre d'une ville de la Chine. *Hangcheum.* Elle est la premiére de la Province de Chekiang ou Tcheguiam, & a sept autres villes sous sa jurisdiction. Cette ville, située sur la riviére de Che vèrs son embouchure, est prise pour le Quinsay, ou Kingsu de Paul de Venise. Elle a été le siege des Rois de la Chine lorsque les Tartares orientaux envahirent le Cathai. Elle a quatre lieuës de tour. Elle est travèrsée de beaux canaux couvèrts d'une multitude infinie de barques. Elle a des fauxbourgs immenses, & est environnée d'un très-grand nombre de maisons de plaisance, & n'est pas moins peuplée que les plus grandes villes de l'Europe. On raconte cent autres choses de sa magnificence, dont on ne voit plus aucun vestige, ainsi que le remarque le P. le Comte. Voyez les nouv. Mém. de la Chine par ce Pére, lettre IIIe.

HANGEST. Cri d'armes de Picardie *Hangest* est une maison considerable de Picardie, au sujet de laquelle il est à remarquer que tous ceux de Picardie qui portoient la croix rouge, crioient *Hangest*, comme tous ceux qui portoient fretté, crioient *Saucourt.* Menage, *hist. de Sablé L. X. C.* 5. *p.* 275.

HANGI-CHAN. Voyez HACA-CHAN.

HANGUSTALD Voyez HEXHAM.

HANICROCHE, f. m. Tèrme populaire, qui signifie un accroc, un retardement qui arrive en quelque affaire par quelque difficulté qui survient. *Impedimentum, mora.* Quand on est prêt à partir, il y a toujours quelque *hanicroche* qui retarde le voyage. Rabelais a dit *hanicrochement*, mais ce mot n'est point en usage aujourd'hui.

HANIFITE, f. m. & f. Nom d'une secte Mahométane. *Hanifita.* Les Turcs suivent cette secte, & ils en donnent le nom à la Foi Orthodoxe des Musulmans, qu'ils appellent hanifioh. D'Herbelot, à ce mot.

HANIR, HANISSEMENT. Voyez Hennir, Hennissement.

HANLU. Tèrme de Calendrier. Nom du dix-septiéme mois des Chinois, qui répond à une partie de Novembre.

Ce mot en Chinois veut dire froide-rosée, on a ainsi appellé ce mois à cause des rosées froides de cette saison.

HANNE, f. f. On appelle ainsi en Normandie une vieille cavale ruinée, de *anner*, qui en langue de Galles signifie une jeune vache. Huet.

HANNIBAL,

HANNIBAL, HANNIBALD, HANNIBALIEN. Voyez ANNIBAL, ANNIBALD, ANNIBALIEN.

HANNON, f. m. *Hanno*. C'est le nom propre de plusieurs Seigneurs Carthaginois, & par conséquent c'est un nom Punique. Il est en effet purement Phénicien ou Hebreu, חנן : *ohannum* ou *hhannon*, dans ces langues signifie *Gracieux*, *Clément*, *Miséricordieux*. Voyez Exod XXII. 27. Il a la même origine qu'*Anne*, c'est-à-dire, חנן, *hhanan*, *Gratificari*. *Hannon* fut opposé à la faction Barchine qui favorisoit Annibal. Il y eut un *Hannon* qui voulut se faire Dieu, ainsi que rapporte Ælien L. XIV. C. 30. Du Ryer écrit *Hannon*, dans sa Traduction de Tite-Live, & il a raison plus que nos nouveaux Dictionnaires qui écrivent *Annon*. Nous avons un ancien ouvrage Grec qui a pour Titre, Les Voyages d'*Hannon* Roi de Carthage, au delà des Colonnes d'Hercule. Quelques Ecrivains l'ont cru plus ancien qu'Homère. Athenée en parle comme d'une piéce supposée & d'un Roman.

HANNOVER. Nous prononçons & nous écrivons aussi souvent HANNOVRE, f. m. Nom propre d'une ville du Duché de Brunswick en Basse Saxe. *Hannovera*. Elle est située dans la principauté de Calenberg sur la Leyne, entre Hildesheim & Neustat, environ à cinq lieuës de l'une & de l'autre. *Hannovre* est une ville forte; elle a été Impériale; elle appartient maintenant au Duc de Brunswick-*Hannover*, assis aujourd'hui (Octobre 1717.) sur le trône d'Angletèrre depuis la mort de la Reine Anne.

HANNUYE, f. f. Nom propre d'un bourg des Pays-Bas. *Hannuium*. Il est dans le Brabant Espagnol sur la Géete, à deux lieuës de S. Tron vèrs le midi. MATY.

HANOUARD. Vieux mot, qui signifie porteur de sel. *Salis bajulus*. Il en est fait mention dans la grande Ordonnance du Roi Jean du 30 Janvier 1350. C'étoient alors des Officiers dependans de la ville, au tems que la Gabelle n'étoit pas encore établie en France. Il y a encore maintenant des Jurez *Hanouards*, qu'on nomme simplement *porteurs de sel*, établis pour le porter du bâteau au grenier, & du grenier aux maisons des bourgeois. Du Tillet appelle les *Hanouards* porteurs de sel, brieurs de sel. Quand on faisoit autrefois le convoi des Rois jusqu'à Notre-Dame de Paris, on mettoit l'éffigie du Roi sur le cèrcueil où étoit le corps, afin, par cette representation, d'émouvoir le peuple à honorer le corps clos audit cèrcueil; & par privileges, les *Hanouards* de Paris, qui sont porteurs de sel, portoient par dessous lesdits cèrcueil & effigie. A l'éxeque du Roi Charles VIII. vingt Gentilshommes ses favoris ne voulurent souffrir que gens de basse condition le portassent, & s'en chargèrent au cou, méprisant le travail pour l'affection qu'ils avoient à leur bon maître; quelque tems qu'il fit, portèrent seuls à grand' peine lesdits corps & effigie, depuis Notre-Dame des Champs jusqu'au tombeau. DU TILLET, *P. I. p.* 341.

HANSE, ou ANSE, selon quelques-uns, f. f. Vieux mot François qui se trouve dans les Ordonnances de Paris, & dans les Ordonnances militaires. Il signifioit autrefois Société & compagnie de Marchands. *Collegium*, *societas*. On ne le dit plus qu'en cette phrase, la *Hanse Teutonique*, qui est une Societé de Marchands de plusieurs villes libres d'Allemagne & du Nord, qui ont une étroite alliance, & se sont fait une communication reciproque de leurs privileges.

La *hanse* Teutonique commença vèrs l'an 1260. après que les Danois, les Normands, les peuples du Nord eurent cessé leurs courses & leurs pirateries. Quelques-uns la font commencer dès l'an 1206 ou même en 920. sous Henri l'Oiseleur. Quoiqu'il en soit, elle se confirma & se fortifia l'an 1270. Il n'y eut d'abord qu'un petit nombre de villes qui entrèrent dans cette société, & elles étoient toutes situées sur les côtes de la mèr, ou près de la mèr, depuis le Golfe de Finlande à l'orient, jusqu'à l'embouchure du Rhin à l'occident. Ces villes en associèrent ensuite d'autres, & la *hanse* crut tellement qu'au tems d'Henri III. Roi d'Angletèrre, elle en comprenoit 62. ausquelles quatre autres se joignirent encore dans la suite. La *hanse* se divise en quatre classes ou membres, qui sont celles de Lubec, de Cologne, de Brunswic & de Prusse, ou de Dantzic. Ces quatre villes sont les Chéfs de chaque classe, & Lubec l'est de toute la *hanse*. Outre cela la *hanse* avoit quatre Comptoirs, qui étoient Londres, dans la Grande Bretagne; Bruges, dans les Pays-Bas; Novogrod en Moscovie; & Bèrg en Norvege. Le Comptoir de Bruges a été transféré à Anvèrs; & aujourd'hui le Comptoir d'Anvèrs s'appelle l'hôtel des Ostèrlins, & c'est le plus beau bâtiment de la ville. Le Gouvèrnement de la *hanse* fut d'abord aristocratique. Ensuite on mit à la tête de la *hanse* le Grand-Maître de Prusse. Dans la suite differens Princes & Seigneurs briguèrent cette place; ce ne fut point l'intérêt de la *hanse*. Son commèrce commença sur tout à déchoir au commencement du XVI[e] siécle par la division qui s'y mit, & depuis il a toujours diminué. L'établissement de la République & du Commèrce de Hollande y a le plus contribué. Voyez Trithême, Angelius Wèrdenhagen, *De Fœderibus*, L. II. C. 2. n. 44. Conringius a fait une Exèrcitation sur cette société, *De Fœdere Hansico Exercitatio*. Les quatre prémières villes qui formèrent cette société, furent Lubeck, Cologne, Brunswic & Dantzic. Elles furent appellées Méres-villes. Depuis plusieurs autres désirèrent d'être comprises en cette alliance, & se dirent filleules de ces quatre. Il y en a qui se divisent en quatre classes, ou membres ou Provinces, qui sont celle de Lubek, celle de Cologne, celle de Brunswic & celle de Dantzic. Ces quatre villes sont chacune la Mère-ville, ou la prémière & la métropole de sa Province ou de sa Classe. Hoffman fait deux dénombremens des villes hanséatiques qui sont sous ces quatre capitales. Dans le premier il en trouve 64, & dans l'autre il n'en compte que 62. Dans le premier il divise les villes hanséatiques en 6 Wandaliques, 7 de Pomèranie, 6 de Prusse, 3 de Livonie, 13 de Saxe, 10 de Westphalie, 6 de l'Etat de Cleves ou de la Marche, 3 de l'Overissel, 7 de Gueldres & 3 de Frise. Lubeck, la premiére des villes hanséatiques, a sous soi Hambourg, Rostoch, Vismar, Stralzund & Lunebourg, toutes villes Vandaliques. Outre cela elle a dans la Pomeranie Stetin, Anclam, Golnaw, Gripswald, Colbèrg, Stargard & Stolpe. Cologne, qui entra dans la *hansa* en 1481. & qui est capitale de la seconde classe, a sous soi dans Clèves, Wesel, Duisbourg, Emerick Warbourg, Unna Ham; dans la Westphalie, Munstèr, Osnabrug, Dortmund, Soest, Hèrford, Padèrborn, Lemgaw, Bileld, Lippe, Coesfeld; dans la Gueldre, Nimegue, Zutphen, Ruremonde, Arnheim, Venloo, Elbourg, Hardèrwick; dans l'Overissel, Deventèr, Campen, Zwol, & enfin dans la Frise, Groningue, Bolswèrdt & Staver. Bruswik, capitale de la troisiéme Province, a dans son alliance les villes de Saxe-Magdebourg, Goslar, Eymbeck, Gottingen, Hildesheim, Hannovre, Ultzen, Bontehud, Staden, Bremen, Hamélen & Minden. Dantzic, capitale de la quatriéme province, a les villes de Prusse, Konigsbèrg, Colmar, Torn, Elbing, Brunsbèrg; & en Livonie, Riga, Derpt & Revel. Bèrg en Norwege a aussi les privileges de ville Anséatique. D'autres disent qu'il y eut jusqu'à 72 ou même 81 villes *hanséatiques*. Leurs Negotians prirent le nom d'Ostèrlins. Voyez le Livre intitulé *Le Grand Trésor historique & politique du florissant Commèrce des Hollandois*, & Pontanus en son hist. de Dannemark, où il rapporte le nombre des villes hanséatiques. Plusieurs Auteurs ont examiné si la *hanse* étoit légitime, & quelques-uns, entr'autres Conringius, soutiennent que ces villes n'avoient pû s'allier ainsi dans l'Empire de leur propre autorité.

Lubek a été reconnuë enfin pour le Chéf & la Mère-ville Hanséatique; & c'est là que se font toutes les déliberations concernant le general de la *Hanse*. Elles ont dans leurs Comptoirs un Consul ou Juge, & un Greffier & Sécretaire pour juger tous les differends du négoce, dont les appellations ressortissent aux Magistrats des villes de la *Hanse*, & que les Marchands nomment *liberté de cour*: car ce qu'ils affectent de plus, c'est de n'être point soumis à la juridiction des lieux, & c'est pour cela qu'ils n'ont point de Comptoir en France. Il y a néanmoins des privileges des Rois Louis XI. & Charles VIII. qui leur donnent pouvoir de disposer franchement vivans & mourans de tous les biens qu'ils ont en France, & d'être éxempts de tous tributs & péages pour leurs marchandises.

Ce mot vient apparemment de *hanse*, vieux mot Allemand ou Teutonique, qui signifie, *alliance*, *confédération*, *societé*, *assemblée*; & ces villes le prirent à cause de la societé de commèrce qu'elles firent ensemble. C'est le sentiment de M. de Leibnitz, qu'on a semblé en faire l'Auteur dans les Memoires de Trevoux 1714 p. 7. mais cette opinion est beaucoup plus ancienne que cet Auteur, & elle est vraie. D'autres pourtant dérivent ce mot de deux mots Allemands, *Am-see*, c'est-à-dire, sur mèr, & prétendent que le nom d'Anséatiques fut donné à ces villes, parce qu'elles étoient toutes sur la mèr ou sur de grosses rivières. Cette Société fut nommée d'abord *aen zee steden*, c'est-à-dire, *villes sur mère*, & par abbréviation on a dit *hansée*; & les François qui l'ont prononcé à leur mode ont dit *hanse*, & par là ont entendu *compagnie* ou alliance, car on disoit autrefois, Chasser de la *hanse*; pour dire, Exclure de la compagnie. Béloldus dérive ce mot de *hans*, qui se disoit en vieux Allemand de ceux qui surpassoient les autres en noblesse & en richesse, pour marquer l'excellence de ces villes à cause de leur commèrce & de leurs alliances.

La dèrniére Ordonnance de la ville de l'an 1672. fait mention d'une Compagnie Françoise, dont les droits ont été éteints & suprimez sur la Seine, sans préjudice du droit de *hanse*, qui est un droit qui se levoit sur les marchandises. En la vieille Coutume

me de Paris on appelle Marchands *hansez*, ceux qui sont domiciliez, ou entrez dans la Société des Marchands. Le Privilége octroyé par le Roi Louis le Gros à la ville de Paris, a retenu le mot *Anse*, qui est compagnie & société requise à l'etranger pour marchander. Il y a un Arrêt du Parlement de la Chandeleur 1264, qui declare que le mot *Anse* signifie Compagnie & Societé requise par leur privilége pour marchander par la riviére; c'est-à-dire, pour commercer. En est sorti le provèrbe d'avoir compagnie Françoise. Les villes de la *hanse* Teutonique, sont celles de la societé Teutonique encore ainsi nommée. Du Tillet, *P. I. p. 5. 6.* Il parle des villes hanséatiques.

On a appelé aussi *hanse*, cèrtaines impositions établies en quelques endroits sur des marchandises à peages. *Vectigal.*

HANSEATIQUE, ou ANSÉATIQUE, adj. Qui est compris dans l'alliance, ou dans la Société de la Hanse. Ce mot se dit d'un cèrtain nombre de villes d'Allemagne, qui se sont liguées ou alliées pour le commèrce. *Urbes Hanseaticæ.* Lubec est la prémière des villes *Hanséatiques*. Voyez Anséatique & Hanse.

HANGRAVE, s. m. Nom d'emploi, d'Office en Allemagne. C'est le chéf d'une Compagnie. *Præfectus societatis, Hans gravius.*

Ce nom est composé de deux mots Allemands, *hanse*, qui veut dire *Societé*, & *Graf*, qui signifie *Comte*.

HANSIÉRE, s. f. Tèrme de Marine, est un gros cordage que l'on jette aux chalouppes & aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un autre vaisseau. *Funis ductilis.* Elle sért aussi pour remorquer les vaisseaux, & les tirer sur la tèrre, aprés y avoir fait porter un ancre. Elle signifie aussi le câble du plus petit ancre, & celui dont on amarre l'esquif. On appelle, Collier de *hansiére*, une corde ou sangle pendante en écharpe du col de ceux qui hâlent, ou tirent. Ozanam écrit *haussiere*, & le Dictionnaire de Marine *ausiere*, & c'est ainsi qu'on le prononce parmi les gens de la marine.

Hante, pique, vieux mot, qui étoit encore en usage au commencement du siécle passé. Les gonfanons & baniéres étoient attachées à des *hantes*. Le P. Doublet dit avoir vû à S. Denys l'oriflamme attachee à une *hante* de cuivre doré.

Brandist la hante *au gonfanon pendant.* Guarin le Loher.

On dit maintenant *hampe*. Voyez Hampe.

HANTER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Fréquenter, être souvent en la compagnie de quelqu'un, soit qu'on lui fasse des visites, soit qu'on reçoive les siennes. *Frequentare, uti familiariter, consuetudinem habere cum aliquo.* On juge des mœurs des hommes suivant les bonnes ou mauvaises compagnies qu'ils *hantent*.

Ce mot vient du Latin *habitare*, selon Ménage. D'autres le dérivent de l'Allemand *hantieren*, qui signifie la même chose. Icquez le fait venir du mot Tudesque *handelen*, qui veut dire *avoir habitude. frequenter.*

Hanter, se dit aussi des lieux où l'on va ordinairement. *Frequentare*, composé de *frequenter*, & de *itare*, aller souvent. Il *hante* la Cour. Les dévots *hantent* les Eglises & les Couvens. Les debauchez *hantent* les cabarets. Les Avocats *hantent* le Barreau. Les Marchands *hantent* les Foires.

Mais outre qu'à jouer on dit qu'il est enclin,
Je le soupçonne encor d'être un peu libertin:
Je ne remarque point qu'il hante *les Eglises.* Mol.

Qui hante *Grands, onques ne fut cèrtain,*
Qu'ils soient le soir ce qu'ils sont le matin. De Villiers.

Hanter, est aussi quelquefois neutre. *Hanter* chez quelqu'un. Il *hante* un bon lieu. Il *hante* en de mauvais lieux. *Hanter* souvent dans une maison, c'est y aller, y être souvent.

On dit provèrbialement qu'un homme a *hanté* les foires; pour dire, qu'il est rompu dans le commèrce du monde.

Hanté, ée, part. & adj. Outre les significations de son vèrbe, il a encore celle de Habité, peuplé. *Numerosus, populosus, frequens.* C'est l'endroit de la ville le plus *hanté*.

HANTISE, s. f. Fréquentation ordinaire qui se fait entre des pèrsonnes qui s'entrevisitent souvent. *Consuetudo, necessitudo, familiaritas.* La *hantise* des malhonnêtes-gens est fort dangereuse. Ce mot est un peu vieux, & il se prend d'ordinaire en mauvais sens Cail.

HANT-SHIRE, s. m. ou le Comté de Hant. *Hantonia.* Province d'Anglete̊rre. Elle est bornée au levant par les Comtez de Sussex & de Surrey; & au couchant par ceux de Dorcester & de Wilt; elle a celui de Barck au nord, & la mér de Bretagne au midi. Ce Comté peut avoir treize lieuës de long, & autant de large; son térroir est fort bon, & on y fait beaucoup de commèrce en draps & en fér. Winchester en est la ville capitale. On y voit aussi celles de Portsmuuth & Southampton & plusieurs bons bourg, qui ont séance au Parlement d'Anglete̊rre. L'Isle de Wight depend aussi de ce Comté. Maty.

HANYANG, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hanyanga.* Elle est la deuxieme de l'Huqnang, & elle n'a qu'une autre ville dans son ressort. Voyez l'Ambassade des Hollandois à la Chine p. 259.

H A O.

HAOAXE, s. m. Nom propre d'une riviére de l'Éthiopie en Afrique. *Hanaxus.* Elle prend sa source dans les montagnes de l'Abissinie, travèrse le Royaume d'Adel, baigne sa ville capitale, & se décharge dans le détroit de Babelmandel. Cette riviére qui est la même, que Robbe dans ses Cartes appelle *Lharash*, est une des plus fortes de l'Éthiopie; elle se déborde comme le Nil.

H A P.

HAPAS, s. m. Tèrme de Rélation. Pain des Pèrsans. *Panis.* Voyez le voyage de Figuéroa p. 69.

HAPHARAIM, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Issachar. Jos. XIX. 19. Les Des-Marais écrivent *hapharaim*.

HAPHTARE, ou *haphtara*, s. f. & au pluriel *hapsharoth*. C'est le nom que les Juifs donnent à la Leçon qu'ils font chaque jour du Sabbath, d'un endroit des Prophétes, aprés la Leçon d'un morceau de la Loi, c'est-à-dire, du Pentateuque. *Haphara.* Ils appellent les Leçons de la Loi Paraſches, & celles des Prophêtes *Haphtaroth*, parce qu'elles se lisent à la fin pour renvoyer le peuple. Les *Haphtaroths* ne sont pas si anciennes que les Parasches. Voici ce qu'Elias Lévita dit de leur institution dans son livre, *Thisbbi*: Antiochus ayant défendu aux Juifs de lire publiquement leur Loi, pour y suppléer ils lûrent à la place de la section de la Loi, une section d'un Prophête qui eut du rapport avec la lection de la Loi qu'ils devoient lire chaque jour. Aprés la mort d'Antiochus, lorsqu'il leur fut libre de reprendre la lecture de la Loi, ils ne cesserent point pour cela de lire les *Haptharoths* avec les Parasches; & encore aujourd'hui ils lisent les unes & les autres, c'est-à-dire, une Parasche & ensuite une *Haphtare* chaque jour de Sabbath.

Ce mot est Hebreu, & signifie *missio, dimissio, renvoi*. Il vient de pata, *phatar*, qui veut dire *liberare, dimittere, délivrer, renvoyer*, parce que ces leçons des Prophêtes se font à la fin lorsqu'on renvoye le peuple.

HAPPE, s. f. *Armilla ferrea.* Demi-cèrcle de fèr, qu'on met au bout de l'essieu des carrosses afin que l'essieu ne soit point usé à force de tourner. Garnir un éssieu de *happe*. Une *happe* de charruë est un morceau de fèr qui sért comme d'une espece de cheville, pour arrêter par l'anneau, mis dans le timon de la charruë, la chaîne qui tient cette charruë avec les rouelles. Liger.

HAPPE-FOYE, s. m. Oiseau de mèr, ainsi appellé parce qu'il aime le foie de moruë, & qu'il en est si friand qu'on le prend aisément à la ligne, en mettant un morceau de ce foye au bout de l'hameçon. Le *happe-foye* a le béc fort, le dessus du béc crochu, & le dessous un peu recourbé. Quand on va à la pêche de la moruë, les navires, d'où on jette les foyes dans la mèr, à mesure qu'on habille les moruës, sont environnez de ces *happes-foye*. *Hepato prensor. Hepatharpagus.*

HAPPÉE, s. f. Tèrme de Coûtumes. Saisine, action par laquelle on prend, on happe par force un heritage. *Invasio, apprehensio.*

HAPPELOPIN, s. m. (L'*h* s'aspire.) Tèrme de Chasse. Chien âpre à la curée *Carnivorus*. Il n'est plus en usage qu'au figuré pour signifier un gueux, ou valèt fripon & gourmand qui tâche à attraper quelque bon morceau, soit en écorniflant ses pareils, soit en dessèrvant les tables. Il est bas.

HAPPELOURDE, s. f. (L'*h* s'aspire.) *Adamas mentitus, simulatus.* Faux diamant, ou autre piérre précieuse contrefaite, ou qui n'est pas arrivée à sa pèrfection.

Ce mot est composé de *happer*, qui signifie *Prendre*, & de *lourd*, qui veut dire un *lourdaut*, ou *sot*, parce que ces sortes de faux diamans prennent, trompent les sots.

Happelourde, se dit figurément, & en riant, des hommes & des chevaux, & de quelques autres choses qui ont du brillant, de l'éclat, qui paroissent valoir beaucoup, & qui étant bien examinées ne valent rien. *Fucus, simulacrum, vanis & fallax imago.* Il ne faut pas prendre les hommes à la mine, il y a bien des *happelourdes*. En ce sens il se dit parce que les gens stupides & peu éclairez sont sujets à se laisser prendre & tromper par une belle & fausse apparence.

HAPPER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Se jetter sur quelque chose brusquement & avidement pour la prendre. *Prehendere, corripere.* Ces Sèrgens étoient à l'affut pour *happer* ce prisonnier. Si je n'a-

vois fait le brâve, ils n'auroient pas manqué de me *happer*. Mot. On ne sçauroit laisser tomber un morceau que ce laron ne le *happe*. Je n'ai fait que tourner le dôs, & mon livre a été aussi-tôt *happé* sur ma table. Ce tèrme est bas, il n'est point du bel usage. On trouve le dicton qui suit dans le Grand Coutumier de France de Boutilier, imprimé *in fol.* en 1514.

Le Baillif vendange, le Prévost grappe,
Le Procureur prend, le Sergent happe,
Le Seigneur n'a rien, s'il ne leur échappe.

Ce mot vient de *hap* Allemand, qui signifie la même chose. Ménage; ou plutôt du vèrbe Grec *ἅπτω*, *alligo*, *je tiens*, je lie. D'autres le font venir de *ἁρπάζειν*, qui veut dire *prendre*, *ravir*. C'est le sentiment de Périonius.

Happé, ée, part. pass. & adj. *Prensus*, *correptus*.

HAPPING, s. m. Nom propre de lieu. *Happingum*, *Abudiacum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'est maintenant qu'un village du Duché de Bavière, situé sur l'Inn, vèrs les confins du Tirol, près du bourg de Rosenheim.

HAPSBOURG Voyez HABSBOURG

HAPSEL, ou HAPZEL, s. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois épiscopale. *Hapselia*. Elle est sur la côte occidentale de l'Estonie, contrée de la Livonie, vis-à-vis de l'Isle de Dagho. Maty.

H A Q.

HAQUE, s. m. Vieux mot, qui signifie cheval. *Equus*. On disoit autrefois provèrbialement : vin qui est ; clèrc qui sçait ; *haque* qui va : entendez la note ; le vin ne vaut rien ; le Clèrc ne sçait rien ; la haquenée trote.

Ce mot vient d'*aquus*, qui s'est dit pour *equus*, cheval.

HAQUEBUTE, s. f. *Catapulta igniaria, flammatum sclopus*. C'est ainsi qu'un appelloit autrefois ce qu'on a nommé depuis arquebuse. On a dit *haquebutier* pour arquebusier. *Sclopetarius*.

HAQUÈME, s. m. Tèrme de Relation. Nom d'un Juge chez les Maures de Barbarie. *Prætor Maurus*. Les Jeudis, qui sont jours ordinaires pour les Maures, il y a cèrtaines pèrsonnes qu'ils nomment *haquèmes*, qui sont comme entre nous les Prévôts. Parmi eux c'est un Office d'une grande autorité, lequel connoit du civil & du criminel. Il y a un Lieutenant qu'il nomme *Almocaden*, qui assiste d'ordinaire au Tribunal qui est en la place. Pour le criminel il n'y a point d'appel, mais il y en a pour le civil. Duc d'Angoulème, *hist. des Chérifs Ch.* 75. Sa pri'on fut en la maison de Cede Muça *haquème* de Maroc, c'est-à-dire, premier huissier. *Io. C.* 60.

Ce mot est Arabe, & originairement Hébreux. חכם, *hhacham*, signifie, *sage*, & en Arabe, *sage*, *habile*, *sçavant*, *homme de lettres* ; & *juge*, *Préteur*, *Prévôt*. C'est ainsi qu'autrefois en France les Magistrats & les Juges étoient appellez Clèrcs, mot qui signifioit Sçavant, Gens d'étude, Gens de lettres, ainsi que nous l'avons dit en son lieu.

HAQUENÉE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Cheval qui va l'amble. *Equus tolutim incedens*, *tolutarius*, *Gradarius equus*. *hist. de Bret. T. II. p.* 827. Le Roi Jean vaincu & prisonnier entra dans Londres, comme vainqueur, sur un beau cheval, avec le Prince de Galles à son côté sur une petite *haquenée*. Choisi. Ce mot ne se dit plus guère dans les manéges.

Il vient de *hakinea*, diminutif de *haca*, qui est encore en usage chez les Espagnols pour une *haquenée*. On appelloit aussi autrefois un petit cheval *haquet*, du mot Haqua, dont on vient de parler un peu auparavant à sa place. La *haquenée* du gobelet, est une cavalle ou un cheval qui porte par la campagne, dans une valise, du linge, du pain, des confitures, du fruit, & le couvèrt du diné & du soupé du Roi. On dit qu'un cheval va la *haquenée* ; pour dire, qu'il va l'amble. L'Ambassadeur du Roi de Naples est obligé de présenter au Pape tous les ans la veille de Saint Piérre, une *haquenée* blanche & saine, pour marque de la vassalité du Royaume de Naples. Ce devoir féodal est prescrit dans les prémières investitures du Royaume de Naples, données par les Papes.

Quand Valdek apperçut l'armée
Du Maréchal de Luxembourg,
Il dit piquant sa haquenée.
Ce sont les restes de Valcours
Sans Brandebourg. (*bis*)
Ma foi la bataille est gagnée,
Nous tenons Du Maine & sa Cour. R. de Vèrs.

Haquenée, se dit aussi, en tèrme comique, du bâton que portent ceux qui font des voyages à pied pour se soulager en marchant. *Scipio*, & est en usage en ce provèrbe. Il est venu sur la *haquenée* des Cordeliers, sur la *haquenée* de S. François ; pour dire, Il est venu à pied, & avec un baton à la main.

HAQUET, s. m. (L'*h* s'aspire.) Charrette qui n'a point de ridelles, & qui fait la bascule. *Simplicius axis currus*, *axe simplaria carruca*. Il sèrt à charger du vin, du fèr & des balôts, dans les villes, & dans les lieux où il n'y a pas de grands cahôts à craindre. On s'en sert aussi dans l'Artillerie pour porter les pontons de cuivre.

Quelques-uns dérivent ce mot *ab agendo & ducendo*, *vehiculum quod agitur*. Borel croit qu'il peut venir de *haquenée*. *Haquetier* est celui qui conduit le *haquet*.

Haquet, signifie aussi en vieux langage un petit cheval.

Sus sus, allez vous en, Jaquet :
Et pansez le petit haquet ;
Et lui faites bien sa litière. Coquillart.

HAQUETIER, s. m. Charretier, ou Conducteur de haquet, *simplaris Carrucarius*. Ce *haquetier* a renvèrsé deux ou trois boutiques en voulant tourner dans cette ruë.

H A R.

HAR, s. m. Nom d'une idôle des Indiens, ou nom de Dieu dans la dixiéme Incarnation, suivant la Théologie des Indiens. *Har*. Les Indiens disent que la seconde pèrsonne de la Trinité s'est déja incarnée neuf fois, & à chacune de ces Incarnations ils lui donnent un nom particulier. Ils ajoutent qu'il s'incarnera encore une fois, & que dans ce dérnier avénement il détroira tous les Sectateurs de la loi de Mahomet. Ils le nomment en ce dérnier avenement *har*, & ils croyent qu'il y paroîtra d'abord sous la figure d'un paon, & ensuite sous celle d'un cheval ailé. Kirker, *China Illustr. P. III. C.* 6. Voyez le mot Incarnation.

HARAD, s. m. Nom propre d'une fontaine de la Tribu d'Issachar. *Jos. VII.* 1. *Harad*. Dans les Septante Ἀγὲν, *Agin*. Elle étoit sur ses frontiéres du côté du midi.

HARALDBOURG. Voyez ROSCHILD.

HARAME, s. m. Grand arbre qui produit la gomme Tacamaque. Voyez Tacamaqua.

HARAN, ou *Charan* & *Charran*, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Mésopotamie. *Haran*, *Charres*. C'est celle que les Grècs & les Romains nommoient *Charres*, célèbre par la défaite de Crassus. Elle étoit, dit-on, sur le *Chabur*. Elle eut un Évêché soumis au Métropolitain d'Édesse. Voyez Charres

HARANG. Voyez Hareng.

HARANGUAISON, s. f. Voyez HARANGAISON.

HARANGUE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Discours qu'un Orateur fait en public. *Oratio solemnis*, *concio*, *allocutio*. Chez les Romains les Orateurs montoient dans la Tribune aux *harangues* quand ils avoient à parler au peuple. Les Professeurs dans les Universitez font des *harangues*, lorsqu'ils sont reçûs. Les Présidens & Avocats Généraux, en font dans leurs assemblées aux Mércuriales, les Capitaines à leurs soldats avant la bataille.

Ce Marcellus armé seulement de la langue,
Et qui n'est généreux que dans une harangue. Bréb.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *huberung*, ou de l'Anglois *hearing*, qui signifie, *audiance*, *écoutement*. D'autres le dérivent de *ara*, parce que les premiéres *harangues* se faisoient devant les autèls, d'où vient ce que dit Juvénal,

Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.

Harangue, se dit aussi des complimens un peu étendus que les peuples ou les Magistrats font aux Princes qui passent par leurs villes, ou en d'autres occasions, pour leur témoigner leur respect & leur obéïssance, ou la joye qu'ils ont de leurs victoires, ou prospéritez, ou de leur arrivée. *Oratio*. L'Académie Françoise va faire au Roi sa *harangue* à la suite des Compagnies Souveraines.

On dit d'un Historien, qu'il fait des *harangues* directes, quand il rapporte les *harangues* qu'ont dit ou pu dire les Princes ou les Capitaines en cèrtaines occasions ; & des *harangues* indirectes, celles où il ne fait que rapporter les principaux points de ce qu'ils ont dit, par exemple, Il leur représenta que c'étoit leur intérêt, qu'il étoit de l'honneur de la nation, &c. On n'approuve point les *harangues* directes dans l'Histoire. Cicéron n'approuve point ces fastueux ornemens, & il est vrai qu'ils ne sont guère dans la vraisemblance de l'Histoire, sur tout quand on supose des *harangues* un peu longues faites à la tête d'une armée prête à combatre. On ne les pardonne pas à un Poëte tel qu'Homère, & bien moins à un Historien. De plus, on voit bien que ces *harangues* sont faites à plaisir, & qu'il n'est pas même souvent possible que l'Historien ait eû des mémoires pour les com-

poser

poser. Cependant il y a des Historiens Grècs & Latins qui ont fait de si belles *harangues*, & les ont rempli de refléxions si justes, de faits si curieux, de tèrmes si choisis, qu'on est ravi qu'ils se soient avisez d'en faire. On n'a pas les mêmes égards pour les Historiens modernes.

Harangue, se dit aussi en mauvaise part des discours trop longs, frequens & ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque réprimande, quelque reproche. *Prolixa oratio.* Les vieillards sont sujèts à faire de longues *harangues* aux jeunes gens, ils les étourdissent de leurs *harangues*, soit en leur voulant donner des instructions, ou faire des corrections. Aurez-vous bientôt fini votre *harangue?* pour dire, votre discours. *Satin debacchatus es?* Ter. Faites-lui vous même votre *harangue*, portez-lui cette parole, qui sans doute ne lui plaira pas.

Hé, mon ami, tire-moi de danger;
Tu feras après ta harangue. La Font.

HARANGUER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Faire une harangue à une assemblée, à un Prince, *Dicere publicè, in concione* C'est aujourd'hui à un tel Président à *haranguer* l'Assemblée. Celui qui a *harangué* le Roi, a fait merveilles. Dans Homère les Héros se *haranguent* avant que de se battre, comme on *harangue* en Anglеtèrre sur l'echaffaut avant que de mourir. S. Evr.

Haranguer, est aussi neutre. Il a *harangué* devant le Roi, devant le Clèrgé. Cet Orateur *harangue* parfaitement bien. Il se dit aussi fort souvent en riant L'Orateur Démosthene ne fit toute sa vie que *haranguer* contre Philippe & contre Aléxandre. La Font.

On dit aussi d'un grand parleur, qu'il *harangue* incessamment, lorsqu'il parle toujours dans une compagnie, ou qu'il affecte un ton de Maitre, ou d'Orateur; ou quand il se mêle de faire des remontrances ou des corrections. J'évite la rencontre de cet homme-là, parce qu'il *harangue* toujours.

HARANGUEUR, s. m. (L'*h* s'aspire.) Celui qui prononce une harangue. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part & pour railler. *Orator prolixior.* J'ai aujourd'hui entendu un Pédant qui étoit un fort méchant *harangueur*. Agesilaüs Roi de Lacédémone, importuné d'un long *Harangueur*, lui répondit; rapporte à ceux qui t'ont envoyé, que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre. Ablanc. Le Président Brissonnet étoit un assez mauvais *harangueur*; quand il haranguoit, il regardoit toujours aux solives. Perroniana.

Des harangueurs *du tems l'ennuyeuse éloquence.* Boil.

On le dit aussi d'un hâbleur, d'un grand parleur. Cet homme est fort incommode en convèrsation, car c'est un *harangueur* pèrpetuel.

HARAS, s. m. (L'*h* s'aspire.) Logement, ou lieu destiné à mettre des jumens poulinières avec des étalons pour faire race. *Stabulum gregis equarum proletarii.* Le *haras* du Roi est à S. Léger en Yveline Il arriva qu'un chameau d'un *haras* étrangér entra dans les païs que les jeunes sujèts du nouvel Empereur s'étoit attribuez P. Catrou. Cet Auteur, qui parle si poliment, a employé ce mot de *haras* en parlant de chameaux, & on peut ce semble l'employer en parlant des animaux qui servent de monture à l'homme.

Haras, signifie aussi les chevaux & cavales de bon poil qui sont le *haras*. *Grex proletarius.* Les étalons d'Espagne & les cavales de Naples, sont les meilleurs *haras*.

Du Cange dit que les Latins l'ont appellé *haracium*, & que ce mot peut venir de *hara*, qui signifioit une *étable*, ou un *troupeau de pourceaux.* D'autres le dérivent de l'Italien *razza*, parce qu'on assemble en ces lieux toutes sortes de bons chevaux qu'on distingue selon leurs races. Guichart dérive le mot François *haras*, & le mot Latin *hara*, de l'Hebreu, mais avec trop peu de vraisemblance pour raporter ici une étymologie qui seroit contestée par les Sçavans.

HARASSER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Lasser, fatiguer. *Fatigare, lassare, enervare, rumpere* Il se dit au propre des chevaux d'un haras qui se sont trop fatiguez après les cavales; & ensuite de ceux qui ont été fatiguez par un grand travail, par une trop grande course.

Ce mot vient de *haras*. Nic. Mais Du Cange dit qu'il vient du mot de *harasse*, qui signifioit autrefois un grand bouclier que portoient les combatans à piéd: c'étoit une espéce de targue qui étoit de demi pied plus haute que le soldat, en laquelle il y avoit deux trous par où il pouvoit decouvrir son ennemi, ce qui la rendoit de grand poids, en telle sorte qu'elle fatiguoit beaucoup son homme. Il y en a qui font venir ce mot de *ἀράσσειν*, qui signifie *heurter*, *froisser*.

Harasser, se dit figurément des hommes, & de toutes les fatigues & incommoditez qu'ils souffrent. *Defatigare.* Les chevaux de Messager *harassent* beaucoup un Voyageur.

Harasser, en tèrme de Guèrre, se dit des travaux & fatigues qu'on fait souffrir aux ennemis par de frequentes alarmes qu'on leur donne. *Lacessere.* Nous avions un camp volant qui empêchoit bien les ennemis de dormir, il les *harassoit* continuellement, il leur donnoit souvent des alarmes, il enlevoit leurs fourrageurs, &c.

On dit aussi, qu'une armée est fort *harassée* quand elle a fait de trop longues courses, lorsqu'elle a été long-tems alèrte en presence de l'ennemi, ou qu'elle a eu disette de vivres, ou souffert d'autres incommoditez.

Harassé, ée, part. & adj. Lâs, recrû, fatigué de voyages, de travail, d'affaires, *lassus*, *labore victus*, &c.

HARAULD. Voyez HÉRAULD.

HARBOURG, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne située dans le Duché de Brunswick en basse Saxe, sur l'Elbe, vis-à-vis de la ville de Hambourg. *Harburgum.* *Harbourg* est une petite ville bien bâtie, fortifiée & défenduë par une bonne citadelle. Elle est aussi fort bien peuplée à cause des privileges que le Duc de Zell a accordé à ses habitans.

HARCELER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Incommoder quelqu'un en lui faisant de continuelles attaques, des querelles, des reproches. *Lacessere*, *vexare*, *affligere.* Cette femme *harcele* toujours son mari par ses crieries. Ce maitre *harcele* ses écoliers par de continuelles reprimandes Le mérite est toujours *harcelé* par les envieux. La Br.

Nicot croit que ce mot vient du Latin *arcere*, signifiant *pèrsécuter*. Ménage de *arcellare.* D'autres le tirent de *harr*, ou de *ira*, & pretendent qu'on disoit autrefois *harceler*, pour dire, *mettre en colere.* Borel le dérive du Grèc *ὀνειδίζειν*, qui signifie *cavillari.* Perionius disoit *hèrceler*, & le dérive de *ἐρεσχελεῖν*, calomnier.

On a dit à la guèrre, *Harceler* les ennemis, pour dire, les fatiguer, les tenir toujours alèrte par de continuelles attaques, escarmouches, les faire changer souvent de poste. *Lacessere*, *divexare.* Ils n'ont fait que *harceler* l'armée dans sa marche. Ablanc. Il n'avoit pû souffrir que les Barbares nous *harcelassent* impunement. Id.

Harcelé, ée, part. pass. & adj. *Vexatus*, *provocatus*, *stimulatus*.

Harcelle, s. f. Est un vieux mot François qui signifioit échalas. Les titres Latins portent *scarscellus.* Dans la charte de la Commune de Meaux de l'an 1179. Henri Comte de Champagne accorda l'usage dans la forêt de Maant, pour le chauffage des hommes de la Commune, & pour les *harcelles* de leurs vignes.

HARCOURT, s. m. Nom propre d'un bourg avec un Chateau & titre de Comté. *Harcurtium*, *Harecortis*, *Harecurtis*, *Herdecuria*, *Harcuria*, *Haricuria*, *Herecuria*, *Harcurium*. Il est dans la Normandie, Province de France, dans le Diocèse d'Evreux. Les Écrivains Anglois & quelques autres écrivent *Harecourt*, d'autres *Herecourt.* Anchetil Sire d'*Harcourt*, chèf de la Maison d'*Harcourt*, vivoit en 1024. Les Seigneurs de Montgommery, les Barons de Bonestable & ceux d'Olonde, sont les anciennes branches de la Maison d'*Harcourt*. Philippe de Valois érigea *Harcourt* en Comté l'an 1338.

Ce mot vient à mon sens, de *herr*, qui encore aujourd'hui signifie en Allemand Seigneur, maitre, & *cortis*, qui s'est dit pour palais, maison de plaisance, Château, demeure d'un Seigneur. Ainsi *Harcourt* signifie la maison, le palais, la demeure, la Cour du Seigneur.

Il y a encore en Normandie un autre bourg nommé depuis peu *Harcourt*. Il est sur la rivière d'Orne, six lieuës au dessous de Caën, dans le Diocese de Baieux. Il s'appelloit Thury, & avoit titre de Marquisat; mais en 1700 Louis le Grand l'érigea en Duché sous le nom d'*Harcourt*, en faveur d'Henry d'*Harcourt* de Beuvron, depuis Marechal de France, & Capitaine des Gardes. Corn.

HARd, s. f. (L'*h* s'aspire & le *d* ne se prononce jamais.) Tèrme de Gantiér & de Peauciér. C'est un morceau de fèr de la grosseur de deux bons pouces, tortillé & plié en cèrcle, & attaché à un ais à la hauteur de trois ou quatre piéds. *Politorium.* La *hart* sèrt à adoucir les peaux, les passant & les frottant plusieurs fois autour de la *hard*. Voyez ci-dessous Hart.

HARDAR. Tèrme de Calendriér. Nom du troisiéme mois des Pèrsans, qui répond du moins en partie au mois de Novembre. On l'appelle aussi *hardat*, *chordad-mah*, *cardasme h.*

HARDBERG, s. m HARDBERGA, s. f Nom propre. *Hearta*, *Earta.* C'etoit anciennement une petite ville de la basse Pannonie, maintenant c'est un village situé dans la basse Hongrie vers les confins de la Rascie.

HARDE, s. f. Tèrme de Vénerie. (L'*h* s'aspire) Troupe de bêtes fauves, ou de bêtes noires, quand elles sont ramassées ensemble.

n'y a rien si *hardi* qu'une chemise de Meûniér, parce qu'elle prend tous les matins un larron au collét.

HARDI, f. m. Ancienne monnoie qui valoit trois deniérs. On la nomma *Hardi*, du nom du Roi Philippe le Hardi qui la fit battre.

HARDIESSE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Résolution courageuse par laquelle l'homme méprise les dangèrs, & entreprend des actions extraordinaires; assurance, confiance; qualité de ce qui est hardi. M. De la Chambre dit que la *hardiesse* est un mouvement de l'appétit, par lequel l'âme s'élance contre le mal pour le combattre. *Audacia.* Il se dit tant du courage que de l'insolence & de la témérite. Ils montèrent à l'assaut avec une *hardiesse* qui intimida les assiégez. La *hardiesse* intrépide du soldat, qui affronte la mort sur la bréche, est d'ordinaire brutale & étourdie. Pour parler en public, il faut de la *hardiesse*: c'est souvent à la *hardiesse* qu'on se laisse persuader. S. Evr. Il a eu de la *hardiesse* de me contredire en face Un Prédicateur qui a debité de fausses pensées avec *hardiesse*, s'imagine avoir laissé une grande idee de lui Nic. Il n'y a persone qui ait plus de *hardiesse* qu'un méchant Poëte, ou un méchant Peintre, qui ne connoissent pas leur ignorance. Fel. Je n'approuve point une *hardiesse* qui se précipite, & qui dédaigne la précaution. Tour. j'applaudis à cette *hardiesse* sage qui mesure les forces, & qui ne tente point l'impossible Io. Les Hérétiques promettent des recompenses à l'opiniâtreté, & des honneurs à la *hardiesse*. Herman. Appellerez-vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une impetuosite de *hardiesse*? S. Evr.

Hardiesse, se dit au figuré, des pensées, ou des expressions qui ont quelque chose de grand, de sublime, ou d'extraordinaire. Les petits esprits ne sont point touchez des *hardiesses* judicieuses d'Homère. Boil. La langue Françoise sçait tempérer les *hardiesses* des Italiens pour ne pas donner dans leurs figures monstrueuses Vauc. Euripide ne manque pas quelquefois de *hardiesse* à peindre les chôses Boil. La *hardiesse* de ses metaphôres degénère quelquefois en extravagance. Bouh. Eschile a quelquefois des *hardiesses*, des imaginations tout-à-fait nobles & héroiques. Vaug. Il est bon d'aporter quelques adoucissemens pour excuser les *hardiesses* des figures dans le discours, & de ne s'en servir même que dans les grandes passions & dans le sublime. Boil. Corneille ravit par la *hardiesse* de ses pensées, & par l'élévation de ses sentimens. S. Evr. Quintilien a dit d'Horace qu'il avoit d'heureuses *hardiesses*. *Feliciter audax*. Dans le même sens il se dit au pluriel; mais d'ordinaire avec un adjectif qui en determine le bon ou le mauvais sens. De nobles, d'heureuses *hardiesses*. Quand il est seul, il se prend en mauvaise part; les *hardiesses* de la langue Italienne.

Hardiesse, se dit par modestie & par civilité, de la libérté qu'on prend à faire quelque chose. *Libertas*. On dit lorsqu'on écrit, ou qu'on parle à des Superieurs, Excusez si j'ai pris la *hardiesse*, la libèrté de vous écrire, de vous prier.

HARDIMENT, adv. D'une maniére hardie. *Audacter, ingenuè.* Marcher *hardiment* droit à l'ennemi. Abl. Rien ne choque plus qu'un jeune homme qui décide *hardiment*. Bell. Il lui a parlé fort *hardiment*, fort courageusement, fort insolemment Que de gens prennent *hardiment* le masque de la vèrtu. M. Scud.

On le dit aussi quand on veut lever le scrupule ou la timidité de quelqu'un. Dites *hardiment* ce que vous avez sur le cœur; confessez *hardiment* la vèrite; c'est-à-dire, sincèrement & sans crainte.

HARDOUIN, f. m. Nom propre d'homme. *Hadoindus*, *Chadoenus*, *Caduindus*, & même *Harduinus*, *Hardwinus*, *Chodoenus*, Ce Saint qui fut le XIIe. Évêque du Mans, & qui vivoit au VIIe. siecle, se nomme de trois maniéres differentes en François, *Chaduin*, *Haduin* & *Hardouin*. Nous avons le Testament de Saint *Hardouin* dressé en 642. le 6e. de Fevrier, la 5e. année du regne de Clovis II. Bollandus, le P. Mabillon, le P. le Cointe & d'autres l'ont publie Les uns veulent qu'il ait été 27 ans 11 mois & 24 jours sur le siege Episcopal; d'autres lui donnent seulement 29 ans 11 mois & 23 jours d'Episcopat. Suivant cette seconde opinion, que les Sçavans préfèrent à la prémière, il semble que Saint *Hardouin* est mort l'an 653. parce qu'il semble qu'il fut ordonné Evêque vèrs la fin du mois d'Août de l'an 623. deux mois environ après la mort de Saint Bertrand son predecesseur. Voyez Bollandus, *Act. SS. Jan. T. II. Ap. p.* 140. &c. Mabillon *Analect T. III p* 47. 61. 62. 146. 158 &c Le P. le Cointe *an.* 624. *n.* 4.

HARDOYER, v. a Vieux mot. Harceler. *Lacessere, provocare, irritare.*

> *Gléquin, qui Connétable étoit,*
> *A tous les jours le* hardoioit. Guill. de S. André.

HARE. Mot dont les Chasseurs se servent pour exciter les chiens. *Hare, hare. Eia, Euge.*

Hare, f. f. Voyez Hart.

HARED, ou HÉRED. Voyez ÉDÈR.

HAREILE, f. f. Vieux mot. *Harella*. La *harelle* de l'Évêque de Nantes, c'est l'armée qu'il convoque: au lieu que celle du Duc de Bretagne s'appelloit *Ost*, ou *Exercite*. Lobin. *Gloss*. Ce mot se trouve dans une Enquête sur les droits de l'Évêque de Nantes faite en 1206 par les tèrmes de laquelle il semble que ce mot signifie secours, troupes auxiliaires, en Latin *auxilium*. Voyez la nouvelle *Hist. de Bret. T. II p.* 329.

HARENCS, subst. pl. il a la tèrminaison d'un nom féminin. Ce tèrme est en usage dans l'histoire de France, on ne l'employe jamais seul, on dit la journée des *harencs*, c'est une bataille où l'armée de Charles VII. fut défaite en Carême par les Anglois, qui prirent un convoi de 500 chariots chargez de provisions de Carême.

HARENG, quelques-uns écrivent HARANC, & même HARAN. Dans l'Ordonnance de la Marine il est écrit *hareng*, subst. masc. (L'*h* s'aspire, & le g ne se prononce point.) Petit poisson blanc qui se pêche à la saison d'automne & du printems, & en tems de brouillards, qu'on trouve en grosses troupes dans la mèr du Nord, dans la Manche, & non ailleurs. *Thrissa borealis, thetea, alosa minor* Il est de la taille du dard ou gardon, & ressemble à une petite alôse. Il est bleu sur le dos, & blanc sous le ventre. On dit qu'on n'a jamais vu un *hareng* en vie, car il meurt au sortir de l'eau. Le *hareng* est un poisson de passage, dont la pêche à cause de cela est permise les Fêtes & les Dimanches, suivant le Chapitre *Licet, de Feriis* aux Decrétales Les *harengs* vont en troupe, & suivent les feux, & même en passant ils semblent un éclair: c'est ce que les Mariniérs appellent l'*éclair des harengs*. La pêche & la préparation du *hareng* se nomme *droguerie*. Rondelet le nomme *harengus*, & c'est une erreur de croire que ce soit le *halec* des Romains. Le *halec* étoit une éspéce de sausse de toute sorte de poisson salé, & mis en morceaux, & n'étoit le nom d'aucun poisson en particuliér. Le *hareng* n'a point été connu des Anciens. Ce n'est ni le *halec*, ou *halex*, ni le *mænis*, ni le *lentomanus*, ni le *gerres* de Pline. Voyez Rondelet *De Pisc. lib. marin L. V. c* 13. & Vossius *De Idolol. L. IV. c.* 2. qui l'appelle aussi *harengus* en Latin.

Ce mot vient du Latin *halec*, quoique le poisson appellé par les Latins *halec* soit différent de notre *hareng* De *halec*, *halece*, on a fait *harece*, *harence*, en François *harenc*. Men. *Obs. Hareng*, est un mot Ecossois, Anglois, Allemand & Flamand. Belon dit qu'on leur a donné le nom de *harengs*, à cause qu'on les arrange dans des tonnes. Vossius *De Idolol. L. IV c* 27. p. 56. croit qu'il pourroit venir de *ταριχος saumure* parce qu'on salle le *hareng*. Aussi, dit-il, l'appelle-t-on en Flaman *pekelharing*, comme qui diroit *muriaticus harengus*, c'est-à-dire, *hareng de saumure*. Comme on fait ordinairement sécher ce poisson, on l'a appellé en François *haran*, *hareng*, ou *harenc*, du Latin *harens*, ou *harescens*, qui devient sèc, mot tiré d'*hareo, haresco*, qui s'est dit autrefois pour *areo, aresco*. Ensorte que *hareng* signifie, Poisson qu'on fait secher, d'où est venu le provèrbe, sec comme un *hareng*. Andri.

Le *hareng* a ses usages en Medecine. Un *hareng* salé ouvèrt en long par le milieu, & appliqué sur une partie affligée de la goutte, en appaise les douleurs. La cendre de *hareng* buë jusqu'à un demi grôs, ou un grôs, dans un peu de vin blanc, est bonne pour détacher le gravier des reins.

On appelle *hareng frais*, ou *hareng blanc*, celui qu'on mange au sortir de la pêche. *Hareng salé*, celui qu'on sale pour le pouvoir garder. *Hareng pec*, celui qu'on mange crud après qu'on la dessalé & laisse égoutter. *Hareng saur*, ou *sor*, *sauret*, ou *soret*, celui qu'on a fait secher à la cheminée, & qui est du haut goût, que le peuple appelle de l'*appetit*. Elle n'a pû voir qu'avec envie la graisse des *harengs forets*. Main. Willoughby, dans son Histoire des poissons, dit que Guillaume Bukeldius s'est immortalisé pour avoir trouvé le secret de soupoudrer de sel les *harengs*, & de les encaquer, & que l'Empereur Charles V. étant venu dans les Pays-Bas, fut curieux d'aller voir la sépulture de cet homme, & que la Reine de Hongrie y alla avec lui.

Les Hollandois commencent la pêche du *hareng* le 14e. de Juin. Ils y employent mille vaisseaux, qu'ils appellent buyses, & davantage, qui sont depuis 40 ou 50 jusqu'à cent tonneaux. En tems de paix ils leur donnent une escorte de 4. ou de 6 vaisseaux de guèrre, en tems de guèrre, elle est de 30 ou 40 vaisseaux. Ce n'est que vèrs le commencement du XIVe. siécle que Bukeldius, Flamand, trouva le secret de saler le *hareng*. L'Ecluse & Bruges, qui communiquent par un canal, fûrent les ports où le trafic du *hareng* salé se fit longtems.

Il y a une éspece de *hareng* marqué à châque côté du corps d'une tache ronde, noirâtre aux uns, & jaune aux autres, lequel ne passe guère la longueur du doigt. Du reste, il ne diffère de l'aûtre qu'en ce que le prémiér ne se nourrit que d'eau, & que ce-

lui-ci se nourrit aussi d'algue & d'hèrbes marines, comme on le voit en l'éventrant.

Le *hareng* salé, ainsi que le remarque le sçavant Horstius, de quelque manière qu'on le mange, soit rôti ou autrement, est assez mal-sain, & ne peut convenir qu'à des éstomacs forts & robustes, parce que cette préparation l'a dépouillé des sucs doux & moëlleux qu'il renfermoit. Le *hareng* fumé, ou soret, est encore pire, la fumée l'ayant rendu très-acre. Celui que l'on a fait désaller est moins mal-sain; mais comme on ne sçauroit, en le depouillant de son sel, le rétablir dans son prémier suc, il est toujours fort inférieur au *hareng* frais, & n'a jamais la chair si moëlleuse, ni si delicate. Le *hareng* frais est agréable au goût; il se digère facilement, & nourrit bien; il est fort sain rôti sur le gril, & apprêté ensuite avec du bon beurre & un peu de vèrjus. Les jeunes gens & les pèrsonnes d'un tempérament chaud & bilieux doivent éviter les *harengs* salez, ou fumez; ils le doivent sur tout pendant le carême, où le jeûne rend le corps plus susceptible des mauvaises impressions du sel. ANDRY.

HARENG, se dit provèrbialement en ces phrâses. On dit d'un homme maigre & sèc, qu'il est maigre comme un *hareng sorret*. On dit de celui qui vit sobrement, ou mesquinement, C'est un homme qui vit d'un *hareng*. On dit, que le caque sent toujours le *hareng*; pour dire, que celui qui est de basse naissance, ou qui a eu une mauvaise education, fait toujours quelque action qui marque le bas lieu d'où il vient, ou les mauvaises habitudes qu'il a contractées. On dit des gens qui sont fort engagez dans la presse, ou sèrrez dans quelque lieu, qu'ils sont pressez comme des *harengs* dans un caque. On dit quand on parle de plusieurs pendus en un gibet, qu'ils étoient pendus comme des *harengs*, parce qu'on pend les *harengs* à une broche pour les faire égouter. On dit aussi, qu'on vend au marché plus de *harengs* que de soles; pour dire, qu'on a un plus prompt débit des chôses communes que des precieuses.

HARENGAISON, sub. f. (L'h s'aspire.) Je trouve un Dictionnaire qui ecrit *harengeaison*. Tèrme de Mèr. La saison où on pêche les harengs, le tems de leur passage, ou de l'éclais des harengs, qui est en France depuis la fin de Septembre jusqu'en Decembre. On le dit aussi de la pêche même du poisson. *Harengorum, thrissarum, thettarum annona piscatu.* Le tems où l'on n'en pêche point est appelle par les Mariniers *morte-saison*. Il y en a qui écrivent *harangaison*, l'Auteur des notes sur l'Ordonnance de la Marine suit cette orthographe.

HARENGÈRE, f. f. (L'h s'aspire.) Femme qui vend du hareng, de la moruë, du saumon, & autres salines. *Mulier trissopola. Piscium propola mulier; Trissopola mulier, quæ pisces vendit.* Les trempis des *harengeres* doivent être éloignez du milieu des villes. Dans l'usage ordinaire ce nom ne se dit pas seulement des marchandes de poisson, mais de toutes les marchandes des hâles. Voilà des femmes qui se querellent comme des *harangères*

Ce mot est formé de celui de *hareng*; & s'est dit par synecdoque des revendeuses de poisson de mèr, en prenant une espéce pour le tout.

On appelle figurément *harengères*; & par ressemblance on dit de toutes les femmes rustiques, fortes en gueule, qui disent des paroles, ou qui font des actions sâles & insolentes, que ce sont des *harengères*, qu'elles disent des injures de *harengeres*; parce que ces sortes de femmes sont grossières & insolentes. Scaligèr devient une *harengère* dans ses emportemens, & s'abaisse jusqu'au plus bas étage du peuple pour dire des injures à ses ennemis. BAL.

HARENGERIE, f. f. Marché aux harengs, Place où se vend le hareng. *Forum harengarum.* Comme il n'y a point, au moins dans la plupart de nos villes, de marché distingué pour le hareng, ce mot est peu, ou n'est point d'usage.

HARER, v. a. Vieux mot. Inciter contre quelqu'un. PORT-R. *In aliquem concitare, irritare.* Voyez les étymologies de HARDT.

HARES, ou HÉRÈS. La Montagne d'*Hares*, ou *Harhéres*. Nom d'une montagne de la Tribu de Dan. Jug. I. 35. *Harès. Hérès.* Le P. Lubin la place aux limites de cette Tribu du côté de l'Orient. S. Jerôme intèrprête ce nom *Mons testaceus*, la montagne d'argile, dit Sacy; & d'autres, Montagne du soleil.

HARÉSGOL, ou ARÉSGOL, f. m. Nom propre d'une ville, d'une rivière, & d'une province du Royaume d'Algèr en Afrique. *Harésgolia, Siga.* Elle est entre Humenbar à l'Orient, & Oran à l'Occident, sur l'embouchure du Téfène, ou Tèftène, autrefois *Liga*, qui l'arrôse de tous côtez, si ce n'est vèrs le midi, *De la Croix. Hist. d'afriq. T. II. Harésgol* a un assez bon port, défendu d'un petit Château. MATY. Elle étoit autrefois des dépendances de la Province de Trémecen. Voyez *De la Croix, hist d'Afrique T. II.* Maty appelle *Harésgol*, le Téfène, sur lequel la ville d'*Harésgol* est située.

La province d'*Harésgol* est l'une des provinces maritimes du Royaume d'Algér. CORN.

HARET, f. m. Nom d'un bois qui étoit autrefois dans la Tribu de Juda. *Saltus Haret.* 1 Liv. des Rois I. 22. 5. Au lieu de *Bois d'Haret*, les Septante disent, *Ville de Sarich*, ou *de Sarich*.

HARFLEUR, f. m. Nom propre d'une petite ville de France *Harflevium, Harflutum, Harflotum, Harflum.* Dans le Cartulaire de Fécamp, & dans une Chronique manuscrite de Charles VI *Herisflorum & Herisflorium*, & même *Aurisflorum*. Cette Ville est dans le pays de Caux en Normandie, vers l'embouchure de la Seine, entre le Hâvre de Grâce & Caudebec, sur une petite rivière nommée la Lézarde qui y tombe dans la Seine *Harfleur* est fort ancien. On trouve dans le Cartulaire de Fecam *Harflott*, ou *Haroflath*. Hadrien de Valois dit *Harfleu*, ou *Harfleur*; mais le dèrnièr est le seul bon. Voyez cet Auteur, *Not. Gall. p.* 241.

HARFORD, ou HARTFORD, f. m. Nom propre d'une ville d'Anglerèrre, capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la Léa, à six lieuës au nord de Londres. *Harforda.*

HARFORD SHIRE, f. m. Ou le Comté d'*Harford*. Province d'Anglerèrre. *Harfordiensis Comitatus* Elle est bornée au couchant par les Comtez de Bedford & de Buckingham; au midi par celui de Middelsex, au levant par celui d'Essex; & au nord par celui de Cambridge. Ce Comté peut avoir neuf lieuës de long, & six ou sept dans sa moyenne largeur. Il est un des plus abondans de toute l'Anglerèrre en grains & en bestiaux. Ses lieux principaux sont *Hardford*, capitale, & S. Albans.

HARGNE Voyez HERNIE.

HARGNEUX, EUSE, adj. (L'h s'aspire.) Qui est de mauvaise humeur, chagrin, querelleux, impatient, comme s'il etoit affligé d'une hèrgne. *Morosus, difficilis.* Il ne faut qu'un *hargneux* pour troubler toute une compagnie Je fuis les compléxions tristes, & les hommes *hargneux*, comme les empestez. MON.

Ce mot vient de *harr*, qui a été fait de *ira*. On disoit autrefois *hairgneux*, ou *érgneux*; pour dire, un homme sujet à être en colère, soit par sa mauvaise humeur, soit à cause du mal qu'il souffroit. Les autres le dérivent du Latin *herniosus*, qu'ils ont aussi appellé *ponderosus* Il est bas.

HARGNEUX, se dit aussi dans un sens propre, d'un cheval difficile à mener, qui ne sçauroit souffrir les autres chevaux M. de Benserade fait parler ainsi les chevaux de la petite Ecurie, dans leur plainte au cheval Pegâse:

Tu remplis dans le Ciel un lieu considérable,
Et parce qu'ici bas on te charge d'étable,
Tu veux, hargneux *& fier, nous faire ici la loi.*

Il se dit encore des chiens.

HARGNEUX, se dit provèrbialement en ces phrâses. C'est un cheval *hargneux*, il lui faut une étable à part. Chien *hargneux* a toujours l'oreille déchirée LA FON. Pour dire, qu'un homme querelleux est d'ordinaire battu, maltraité.

HARICOT, f. m. (L'h s'aspire.) Éspéce de légume qui a les tiges longues, minces, & qui grimpent sur les perches voisines, autour desquelles elles s'entortillent. *Phaseolus, faba.* Ses feuilles sont larges par leur base, finissant en pointe, presque semblables à celles du lierre, filet, de couleur vèrt obscur: elles naissent trois sur une queuë, comme le trèfle Ses fleurs sont legumineuses, purpurines, blanches, ou rouges Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des siliques longues, étroites, aplaties, charnuës, qui contiennent plusieurs semences de la figure d'un petit rein, fort polies, de diverses couleurs: il y en a de blanches, de cendrées, de jaunes, de rouges, de vèrdâtres, de bleuës, de marquetées. En Latin, *smilax hortensis, sive phaseolus major.* C. B. Il y a plusieurs autres éspeces de *haricot*.

HARICOT, se dit aussi des semences de *haricot*, qu'on appelle autrement *féverolles*, ou *féves de haricot*. On mange les *haricots* avec la gousse lorsqu'ils sont tendres. On en laisse aussi sécher après leur maturité pour les manger le Carême comme les pois.

HARICOT, est aussi un hachis fait en grôs morceaux, de mouton, ou de veau bouilli, avec des marons, des navéts, &c. *Isitium* L'Avâre de Molière demande un *haricot* bien grâs pour faire un repas à bon marché.

HARIDELLE, f. f. (L'h s'aspire) Méchant cheval, soit qu'il ait le défaut de la taille, ou qu'il manque de graisse, de vigueur, ou de jeunesse. *Equus ignobilior, vecors, iners.* Il etoit monté sur une méchante *haridelle*.

Ce mot vient apparemment de ce que ces méchans chevaux sont le rebut & les plus méchans d'un haras.

On le dit figurément & par mépris d'une servante, ou autre pèrsonne foible, ou incapable de servir.

HARIMEDWAT, ou *Armadabat* & *Armadabath*, f. f. Ville du

du Mogolistan en Asie, *Harimedabatha*, *Armadabata*. C'est la capitale du Royaume de Guzarate, située à dix-huit lieuës environ de la ville & du Golfe de Gambaye.

HARLEBECK, s. m. Nom propre d'un gros bourg sans murailles, situé dans la Flandre sur la Lys, à une lieuë au dessous de Courtray. MATY. *Herlebeck* a titre de Vicomté P. BOUSSING.

HARLECH, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Principauté de Galles en Anglétèrre. *Harlecum*. Elle est capitale du Comté de Merioneth, & située sur la mèr d'Irlande, à six ou sept lieuës de Carnarvan & de Bangor du côté du midi. Il y a dans *Harlech* un château assez fort. M. De Lisle écrit dans sa Carte d'Anglétèrre *Harlegh*, mais mal; Corneille, *Harles*; Cambden, Speed, Maty, *Harlech*: nous les suivons. Ce mot dit Cambden, signifie *Belle-roche*. D'autres veulent qu'il s'écrive *Arlech*, qui en ancien langage Britannique veut dire *sur une roche*; l'un & l'autre marquent la situation de cette ville.

HARLEM, s. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Harlemum*. Elle est la deuxième en ordre du Comté de Hollande, & située sur la rivière de Sparen, à une lieuë de l'Océan, & à trois d'Amstérdam. *Harlem* est une ville grande, belle & bien fortifiée, & considérable par ses manufactures de draps & de toiles. Quelques-uns disent que c'est Laurent Coster de *Harlem* qui inventa l'Imprimerie l'an 1420. & qu'un de ses valéts lui ayant dérobé les caractéres, les porta à Cologne. Les Espagnols mirent le siege devant *Harlem* l'an 1572. & après l'avoir continué huit mois, ils furent obligez de le lever. MATY.

Skinnèr dérive ce nom de deux mots de la langue du pays, dans laquelle *haer* veut dire *poil*, & *leme paille*, ordure, qui se trouve dans la laine.

La mèr de *Harlem*, *Harlemensis lacus*. C'est un grand lac d'Hollande. Il est entre les villes d'Amstérdam, de Leyden & d'*Harlem*, dont il porte le nom. On assure qu'il n'y a pas plus de trois siécles que ce lac s'est formé par des inondations qui ont englouti plusieurs villages. MATY.

HARLEPOLE, s. m. Nom propre d'un bourg d'Anglétèrre. *Harlepolium*. Il est sur la côte du Comté de Durham, au sud-est de la ville de ce nom. *Harlepole* a une bonne rade, qui est fort fréquentée.

HARLEQUIN, s. m. Farceur, Bâteleur. *Mimus*. C'est le nom qu'on donne au Bouffon de la Comédie Italienne, aux valéts des Danseurs de corde, &c. qui ont des habits bigarrez, & chargez de pieces de differentes couleurs.

Ce mot vient d'un fameux Comédien Italien qui vint à Paris sous Henri III. qui hantoit souvent en la maison de Messieurs de Harlay: d'où vient que ses compagnons l'appellèrent *Harlequino*; c'est-à-dire, *petit Harlay*, nom qui est demeuré à ses successeurs dans le même metier. MENAGE.

HARLINGEN, s. m. ou HARLINGUE, s. f. Nom propre d'une ville des Provinces-Unie. *Harlinga*, *Harlingia*. Elle est dans la Frise sur la Zuidérzee, où elle a un grand & bon port à deux lieuës de Franckèr, & à quatre ou cinq de Leuwarde vèrs le couchant. *Harlingen* est considérable par sa grandeur, par ses richesses, & par la force de sa situation dans un pays qu'on peut inonder. MATY. *Harlingen* est dans le Vestérgo, qui est une partie de la Frise. P. BOUSSING. La Province d'*Harlingen* est composée des pays d'Esens, de Stedendorf & de Witmund. *Imhoff*, *Not. Imp. L. V. C.* 8 *n* 8.

HARLOU. Mot dont on se sert pour exciter les chiens qui chassent au loup. *Harlou*, *harlou*.

HARMA, s. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte, que les Septante appellent *Herma* & *Hermath*, le Texte hébreu & quelquefois la Vulgate *Horma*, suivant les voyelles hebraïques de ce nom. *Harma*. *Horma*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda *Jos. XV.* 30 Ensuite elle fut donnée a celle de Simeon, *Jos. XIX.* 5. C'etoit sous les Chananéens une ville Royale. L'Écriture l'appelle *Harma*. 1. Paral. IV 10. & *Séphaath* L. des Juges I. 17. C'est qu'elle s'appelloit d'abord *Tséphaath* ou *Séphaath*; mais les Simeonites aidez de ceux de la Tribu de Juda, l'ayant prise & anathématisée, c'est-à-dire, l'ayant dévouée, ayant fait vœu de la detruire, elle fut appellée חרמה *Hhormah*, qui signifie anathéme.

HARMALE, s. f. Plante vivace dont les racines sont un peu ligneuses, & s'enfoncent dans tèrre. Elles poussent plusieurs tiges en partie droites, en partie couchées, longues d'un pied & demi environ, branchuës, garnies de feuilles altèrnes découpées en plusieurs laniéres jusques vèrs leur queuë. Elles sont d'un vèrd foncé; charnuës, & d'un gout amèr. Ses fleurs naissent aux extremitez des branches, elles sont composées de cinq petales blanches en dedans, vèrdatres en dehors. Ses étamines ont leurs sommèts jaunes. Le pistile qui occupe le centre de la fleur devient un fruit relevé de trois coins, divisé en trois loges, qui contiennent des semences anguleuses de couleur brune. Cette plante a une odeur forte. Elle croît en Espagne & en Égypte aux environs d'Aléxandrie dans des lieux sablonneux. Les Arabes, les Turcs & les Égyptiens s'en sèrvent a plusieurs usages, & particulièrement à se parfumer le matin, dans la croyance que ce parfum à la vèrtu de chasser les malins esprits En Latin, *Ruta sylvestris, flore magno albo*. C. B. pin. 336. ou *Harmala*. Dod. pempt. 121.

HARMEDONE, s. f. *Harmedone*. Voyez HÈRMEDONE. On trouve aussi *Harmidone*; c'est la même chose.

HARMISCARE. Voyez HACHÉE.

HARMONIE, s. f. Musique, mélange de plusieurs voix, ou sons d'instrumens qui font ensemble un accord agréable à l'oreille. *Symphonia*, *harmonia*, *concentus*. Quand ces sons ne sont pas suivis par d'autres, l'*harmonie* est simple, ou unie: c'est ce qu'on appelle accord. Mais une *harmonie* multipliée & variée, est une suite bien rangée de plusieurs accords, qu'on appelle symphonie. Les sons mesurez & en cadence, comme ceux des marteaux sur une enclume, font une espèce d'*harmonie*, Les Platoniciens ont cru que le mouvement des corps celéstes faisoit une *harmonie* effective. Voyez là-dessus le mot CELESTE. Ces accords, ces instrumens, rendent une agréable *harmonie*. L'*harmonie* doit être un accompagnement agreable dans une piéce de Théâtre; mais elle n'est point nécessaire, comme dans l'opéra. S. EVR. Zarlin, Salinas, Cérone, le Père Mèrsenne, ont écrit de gros volumes de l'*harmonie*, & ce dèrnier a intitulé son livre *Harmonie Universelle*. Il faut au moins trois consonances pour qu'il y ait *harmonie*; quand l'accord n'est qu'entre deux parties il n'y a point d'*harmonie*, mais seulement consonance. P. PARRAN.

Ce mot est tiré du Grèc ἁρμονία, qui se prend en la même signification, & qui vient du vèrbe ἁρμόζειν, *convenire*, *congruere*, *convenir*, *s'accorder*.

HARMONIE. Ce mot se dit aussi quelquefois d'une seule voix lorsqu'elle est sonòre, nette & douce; ou d'un seul instrument lorsqu'il rend un son fort agréable. L'*harmonie* de la voix. L'*harmonie* de son luth.

HARMONIE, se dit aussi d'une cèrtaine convenance entre les parties d'un discours qui en rend la lecture agréable. *Harmonia*, *concentus*. Discours plein d'*harmonie*. Il y a dans les périodes de l'illustre Ablancour une cèrtaine *harmonie*, qui plait autant à l'oreille que celle des vèrs. S. EVR.

HARMONIE, se dit en Architecture pour signifier l'union & le rapport qu'ont entr'elles les parties d'un batiment. *Concentus*, *symmetria*. Il se dit aussi en Peinture, tant de la composition & de l'ordonnance, que des couleurs d'un tableau. Dans l'ordonnance il signifie l'union, la liaison que les figures ont entr'elles par rapport au sujèt du tableau. Dans le coloris il signifie l'union, l'amitié, le melange agréable des differentes couleurs.

> *Tu connois des couleurs la sçavante* harmonie;
> *Lorsque tu veux faire un tableau*,
> *Minerve guide ton génie*,
> *Et l'amour conduit ton pinceau*. N. CH. DE VÈRS.

Mr de la Chambre prétend que l'*harmonie* des couleurs vient des mêmes proportions que l'*harmonie* des sons; il prouve cela fort au long dans son traité des couleurs de l'Iris; & suivant ce principe il dit que le vèrd qui est la plus agreable des couleurs, répond à l'octave, le rouge à la quinte, le jaune à la quarte. Il y a dans la peinture différens genres d'*harmonie*. Il y en a de douce & de moderée, comme l'ont ordinairement pratiqué le Correge & le Titien. Il y en a de forte & d'elevée, comme celle du Giorgion, du Titien & du Caravage: & il y en peut avoir en differens degrez, selon la disposition des lieux, des tems, de la lumière, & des heures du jour. DE PILES.

HARMONIE, se dit figurément en Morale des choses qui ont de l'union, de l'intelligence, qui tendent à même fin. En ce cas on dit l'*harmonie* du monde, l'*harmonie* du corps. Les corps politiques ne peuvent subsister sans une parfaite *harmonie*, ou une intelligence entre les chéfs & les membres.

> *Concevez-vous que ce Génie*,
> *Cet Esprit par vous méprisé*,
> *Ne soit que la simple* harmonie
> *De votre corps organisé?* N. CH. DE VÈRS.

On a appellé en ce sens *Harmonies Evangeliques*, les livres qui démontrent le consentement uniforme, & la concordance des quatre Evangelistes. On en attribuë le prémier dessein à Tatien, ou à Théophile d'Antioche dans le 2e siécle. On en a depuis fait plusieurs dans le même dessein, & quelques-uns portent le même titre d'*harmonie*.

Ammonius d'Aléxandrie, Eusébe de Césarée, Jansénius Evêque de Gand, ont fait des *harmonies* Evangeliques. L'*harmonie* Evangelique

gélique de M. Toinard passe pour un chêf-d'œuvre en fait d'impression. C'est Cramoisy qui l'a imprimée.

En tèrme d'Anatomie, on dit que deux os sont joints par *harmonie*, lorsque leur jointure se fait par une seule ligne droite, ou circulaire, ensorte qu'ils ne paroissent pas liez ni emboëtez l'un dans l'autre, comme est celle de la machoire supérieure.

Harmonie, s. f. Nom propre d'une Deésse de l'Antiquité païenne. *Harmonia*. Les Poëtes font l'*Harmonie* fille de Mars & de Vénus; ils disent que Vulcain pour se vanger de cet adultère, donna à *Harmonie* un collier qui lui fut fatal. Elle épousa Cadmus, & fut changée en sèrpent comme lui. Quelques-uns prétendent que la femme de Cadmus, Prince Phénicien, s'appelloit *Hèrmione*, du mont Hèrmon en Phénicie, & que de là les Grècs firent *Harmonie*, au lieu d'*Hermisme*. Voyez Hoffman au mot Cadmus.

HARMONIEUX, euse. Qui rend un son agréable à l'oreille *Harmonicus*, *numerosus*, *musicus*. Il se dit non seulement des voix & des instrumens qui font des accords, mais aussi des instrumens mêmes quand ils sont capables de rendre un meilleur son que les autres. Les airs de ce Maitre de Musique sont fort *harmonieux*. Les luths de Boulogne sont plus *harmonieux* que ceux qu'on fait ailleurs.

> *Je ne suis point surpris qu'Ulysse ait des Syrénes*
> *Evité l'appas mensonger;*
> *De ces* harmonieuses *peines*,
> *De ces écueils mourans il sçavoit le danger.* Seneçé.

Harmonieux, se dit aussi des discours où il y a de l'harmonie, & dont la cadence ou l'arrangement plaît à l'oreille. *Cansrus*, *numerosus*. Les bagatelles de Balzac étoient des bagatelles magnifiques & *harmonieuses*. Saumaise.

> *Il est un heureux choix de mots* harmonieux. Boil.

> *Mais du discours enfin l'*harmonieuse *adresse*,
> *Rassembla les humains dans les forêts épars.* Id.

> *Des vèrs dignes de moi*, *nobles*, harmonieux.

Ce n'est pas assez qu'un discours soit *harmonieux* pour le rendre agreable; car si ce qu'il a d'*harmonieux* paroit trop affecté ou trop régulier, il produit un effèt tout contraire.

> *Loin ces Prédicateurs dont l'exacte élégance*,
> *A l'oreille ennuyée offre tout en cadance:*
> *Ce stile* harmonieux, *& me bèrce & m'endort.* Vill.

HARMONIEUSEMENT, adv. D'une manière harmonieuse. *Musicè*, *numerosè*. Les rossignols chantent *harmonieusement*.

HARMONIQUE, adj. Tèrme de Mathematique. *Harmonicus*. Proportion *harmonique*. Voyez *Proportion*. Progression *harmonique*, c'est lorsqu'en prenant trois tèrmes, qui se suivent immédiatement, on trouve que le plus grand est au plus petit, comme la différence du plus grand & du moyen, est à la différence du moyen & du plus petit; comme 30. 20. 15. 12. &c. sont en progression *harmonique*; car en prenant 30. 20. 15. la difference de 30 & de 20. est 10. la différence de 20. & 15. est 5. or 10: 5:: 30: 15. Parois. Division *harmonique*, en tèrme de Musique, est une division de l'octave, où la quinte est dessous la quarte, & lui sèrt comme de bâse. M Sauveur appelle *son harmonique*, un son fondamental, celui qui fait plusieurs vibrations pendant que le son fondamental n'en fait qu'une; ainsi un son à la douziéme du son fondamental est *harmonique*, parce qu'il fait trois vibrations pendant que le son fondamental n'en fait qu'une.

HARMONIQUE, s. m. Tèrme de Musique. *Harmonicon*. C'est un instrument de la grandeur d'une médaille de grand bronze, ou de la table d'une montre: il est à deux faces, & sur ces deux faces il contient en petit volume tout ce qu'il a d'essentiel & de plus beau dans l'art de chanter; c'est ce qu'en dit le P. Souhaity, dans son traité intitulé *Nouveaux Elemens de chant*. Voyez cet Auteur.

HARMONIQUEMENT, adv. Avec harmonie, selon la proportion, la division *harmonique*. *Harmonice*.

HARMOSTE, s. m. Nom de Magistrat à Lacédémone. *Harmostes*. Il y avoit plusieurs *Harmostes* Leur office etoit de faire bâtir des citadelles, & de faire reparer les fortifications des villes. Ainsi nous pourrions les appeller Intendans des Fortifications, ou Commissaires genèraux des Fortifications.

Ce mot est Grèc & vient d'ἁρμόζω, *apto*, ἁρμοστὴς, *aptator*, *concinnator*.

HARNACHEMENT, s. m. (L'h s'aspire.) Ce qui est nécessaire pour harnacher, & l'action de harnacher. *Apparatus*, *instructus equi*, *supellex*. Il a bien couté pour le *harnachement* des mulèts de cet Ambassadeur.

HARNACHER, v. act. (L'h s'aspire.) Mettre à des chevaux leurs selles, leurs bricoles, leurs harnois, pour les mettre en état de porter ou de tirer. *Equum instruere*, *induere*, *ornare*.

Harnacher, se dit aussi figurément & ironiquement des habits de ceux qui sont mal mis. Cette femme est toujours *harnachée* comme il plait à Dieu.

Harnaché, ée, part. & adj. *Instructus*, *ornatus*, *indutus*.

HARNACHEUR, s. m. Ouvrier qui travaille pour les Selliers, & qui fait pour eux les harnois des chevaux de selle. *Equum instructis opifex*.

HARDALL, s. m. Nom propre d'un petit pays de la Suéde. *Harnedalia*. Il est dans les montagnes de Doura-Field, aux confins de la Norvége, à laquelle il a appartenu, de même que le Jemptland, qui le confine; mais ils furent tous deux cedez à la Suede par la paix de Bronsboë. Il n'y a que des villages peu considérables. Maty.

HARNEIX, s. m. Tèrme de Coûtumes. Dans quelques pays on appelle *harneix* les meubles destinez à l'usage des pèrsonnes de cèrtaine profession, comme les armes pour un Chevalier, les outils pour un Artisan, les livres pour un Docteur.

HARNLAND, s. m. ou HARNLANDE, s. f. Voyez HARRIE.

HARNOIS, s. m. (L'h s'aspire.) Armure complette, la cuirasse, le casque, & tout l'équipage des armes d'un Cavalier pesamment armé. *Armatura*, *armatus*. Il y a des gens qui prononcent *harnois*, comme si on écrivoit *harnais*, mais mal; la prononciation *harnois* prévaut toujours. Cleonime mourut d'un coup qui lui pèrça son *harnois*. Ablanc. Ce mot commence à vieillir en ce sens, & ce seroit plûtôt dans la Poësie que dans la Prose qu'on s'en pourroit sèrvir. La mort vous sembla belle autrefois à cheval & sous le *harnois*. Voit. Sous le *harnois* le plus riche que Vulcain ait inventé, marchoit le Prince. Scar. Dormir en plein champ le *harnois* sur le dôs. Buil. Il est pourtant encore en usage dans ces phrâses figurées: Endosser le *harnois*; pour dire, Embrasser la profession des armes. *Militiam amplecti*, *Militia nomen dare*. C'est aussi prendre ses armes, s'en couvrir, s'en revêtir. Henri IV. écrivoit à M. de Sully, Je veux bien vous dire l'etat où je me trouve réduit, qui est tel que je suis fort proche des ennemis, & n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un *harnois* complet que je puisse endosser Mem. de Rosny. Blanchir sous le *harnois*; pour dire, vieillir dans le métier de la guèrre. Corneille a dit:

> *Sire*, *ainsi ces cheveux blanchis sous le* harnois.

Borel & quelques autres dérivent ce mot du Grèc ἀρνακὶς, qui signifie la *peau d'un agneau*, parce qu'on couvroit les bouclieis de peau. Du Cange dit que le mot *harnesium* s'est dit en Latin en la même signification, & vient de l'Allemand *harnas*, ou *harnisch*. D'autres le derivent de l'Italien *arnese*. Il vient plutôt du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *harnes* signifie *cuirasse*.

On le dit aussi figurément de la milice de robbe. Il s'est fait recevoir Conseiller, Avocat; il a endossé le *harnois*. Cela ne se dit qu'en riant, & dans le stile burlesque.

Harnois, se dit aussi en riant pour signifier un habit. *Vestis*. On ne vous connoit pas sous un tel *harnois*. On ne vous prendroit jamais pour ce que vous êtes avec un tel *harnois*.

Harnois, signifie aussi les traits qu'on met aux chevaux pour tirer un carrosse. *Loramentum*. Le Sellier m'a vendu une paire de *harnois* neufs. Des *harnois* dorez, de cuir de Roussi. Des *harnois* de timon. Des *harnois* de volée.

Harnois, se dit aussi des sèlles, des colliers, brides, croupières & traits qui sèrvent aux chevaux, soit à porter, soit à tirer.

Harnois, signifie aussi la charrette & tout l'équipage pour la faire mouvoir. *Carruca instructus*. Il faut que ce Laboureur ait du moins trois *harnois* pour faire valoir cette fèrme. Il faut prendre en voyageant toûjours des chemins de *harnois* par où les Rouliers menent leurs *harnois*.

On dit provèrbialement, qu'un homme suë dans son *harnois*, quand il est trop vêtu; & qu'un Orateur, ou un autre, s'echauffe dans son *harnois*; pour dire, qu'il parle avec beaucoup de chaleur & de véhémence.

> *Ne sert de rien au métier que vous faites*,
> *De s'échauffer si fort sous le* harnois. P. du Cerc.

On dit qu'il faut mourir dans le *harnois*, quand on a embrassé une vie penible.

> *Dans son* harnois *on a peine à retenir*,

dit un Poëte, d'une pèrsonne qui avoit grande envie de quelque chose.

HARO, s. m. (L'h s'aspire.) Tèrme de la Coûtume de Normandie. C'est un cri qu'on fait en Normandie pour réclamer le secours

cours de la Justice, lorsqu'on trouve sa partie, & qu'on la veut mener devant le Juge; car alors elle est obligée de suivre celui qui a crié *haro* sur elle, & l'un & l'autre demeurent en prison, ou sont tenus de bailler caution. Voyez Clameur. Les Lettres de Chancelerie portent ordinairement, Nonobstant clameur de *háro*, Chartre Normande, & autres privilèges à ce contraires. Le *háro* est interjetté non seulement pour crime, mais aussi pour l'introduction de tous procès, même en matière bénéficiale, tant pour meuble que pour héritage; & les parties sont tenuës de donner respectivement caution, l'une de poursuivre, l'autre de défendre le *háro*, après quoi la chose est séquestrée, & le jugement emporte l'amende, comme il est porté dans la Coutume de Normandie, art. 54. & suiv. Le *háro* avoit autrefois tant de pouvoir, qu'un pauvre homme de la ville de Caën, nommé Asselin, arrêta en vèrtu du *háro* la pompe funébre de Guillaume le Conquérant, jusqu'à ce qu'Henri son fils lui eût payé la valeur des héritages qui lui appartenoient, sur lesquels il avoit fait bâtir la Chapelle où il fut entèrré, comme on voit dans la vieille Chronique de Normandie. Godefroi & Baronius en font aussi mantion.

On trouve aussi *harou* & *harou* dans les titres & dans nos vieux livres.

Haro, s'est dit aussi autrefois pour toutes sortes de cri qui se fait dans un tumulte.

La voie de nul n'i est oie
Fors des Héraux qui haroo *crient*,
Et par le champ se crocèsient,
Hârou, *disent-ils*, &c. Guil. Guiart.

Ailleurs, il dit que lorsque Philippe Auguste entra en Normandie, les femmes crioient *Harou* à grant alaines.

Ce mot vient de *ha* & *Raoul*; comme étant une invocation du nom du Prince pour défendre le foible contre le puissant à cause de *Raoul*, prémier Duc de Normandie, qui se rendit vénérable à ses sujets par sa sévérité à rendre la Justice vèrs l'an 912. du tems de Charles le Simple; ensorte qu'on le réclamoit après sa mort quand on souffroit quelque oppression. *Et justas querulo clamore lacessimus umbras.* L'Épitaphe de ce Duc, entèrré dans la Cathédrale de Rouen, semble prouver que les Normands l'invoquoient comme un Saint.

Dux Normanorum cunctorum Norma bonorum
Rollo ferus, fortis, quem gens Normanica mortis
Invocat articulo, hoc jacet in titulo.

Guillaume Guiart fait entendre que *ha Rou*, (c'est-à-dire, *hà Raoul*) étoit une espéce de cri de guèrre des Normands, qui vinrent en Neustrie sous la conduite de Raoul, quand il dit:

Cis Rois iert Rou, pour ce crioient,
Normans qui en son tems fuioient
Drois vèrs Chartres comme garons,
De toutes pars, Hâ Rous, Hâ Rous.

D'autres disent que dès son vivant on crioit *à Raoul*; pour dire, Je t'assigne à comparoir devant *Raoul*, parce qu'il jugeoit luimême les affaires de ses sujets. M. de Caseneuve pretend que cette origine est fausse, & que le mot *háro* signifiuit, *cri* & *clameur* long-tems avant le Duc Raoul. D'autres croyent que ce mot vient de *haroucuma*, vieux mot François, qui signifioit le lieu où se tenoit la Justice. Borel dit que d'autres dérivent ce mot de *Harola*, Roi de Dannemark, qui l'an 826. fut fait à Maïence le grand Consèrvateur de la Justice; d'autres d'un mot Danois *aa rau*, qui signifie *aide-moi*, qui étoit un cri que firent les Normands en s'enfuyant devant un Roi de Dannemark nommé *Roux*, lorsqu'il se fit Duc de Normandie, se plaignant à lui d'être mal menez, comme témoigne Guiart. Lequel fait venir le mot de *háro* d'un mot de la langue qu'on parloit dans la basse Allemagne; c'est *har*, qui veut dire *glaive*, *épée*, comme si, en criant *háro*, on vouloit dire qu'il faut réprimer par les armes ceux qui font du mal.

Haro, est aussi un droit qui appartient au Seigneur Haut-Justicier de faire payer l'amende à ceux qui ne se saisissent pas de la pèrsonne du malfaiteur sur lequel on a crié le *háro*, auquel cri tous les voisins doivent sortir pour prêter main forte à la Justice.

Haro, se dit quelquefois au figuré de toutes sortes de cris, tumultes & émotions publiques. *Tumultus*, *clamor.*

On dit aussi figurément crier *háro* sur quelqu'un; pour dire, se recrier en se mocquant de lui: on s'en sèrt principalement quand plusieurs pèrsonnes se récrient tout à la fois. A peine eût-il parlé, que tout le monde cria *háro* sur lui.

On le dit aussi en tèrmes comiques & burlesques quand il s'agit de choses qu'on croit punissables & dignes de mort. A ces mots on cria *háro* sur le Baudet. La Font.

Quand Alcippe se présente
Pour quoi tant crier hâro?
Dans le nombre de quarante
Ne faut-il pas un zéro? S. Evr.

J'ai ouï dire à des gens qui parloient bien; j'ai *háro* sur vous, pour signifier, J'ai sujet de me plaindre de vous.

HARO, s. m. Nom d'une petite ville ou bourg de la Castille vieille en Espagne. *Harum.* Ce lieu est situé sur l'Ebre, à trois lieuës au dessous de Mirande d'Ebre. Maty.

HARODER, v. act. *Hároder* quelqu'un; c'est crier hâro sur lui. Ce mot est vieux & bas, & ne peut entrer que dans le burlesque.

HARODI, s. m. Nom propre de lieu. *Harodi.* Au 2. L. des Rois XXIII. 25. Il est parlé de deux braves de David, Semma & Elica, qui étoient de *Harodi*. Quelques-uns, fondez sur la seule ressemblance des noms, disent que c'est Rhodes Cette opinion est sans fondement.

HAROSETH, s. m. Nom de ville. *Haroseth.* C'est la capitale de Jabin où résidoit Sisera, le Général de son armée. Jug. IV. 2. 13. 16. Elle est nommée *Haroseth* des Nations. Quelques uns lisent *Haroseth*, mais mal. Les Septante disent *Arisoth*. S. Jérôme *Asiroth*. Elle etoit sur les eaux ou le Lac de Merun, à l'endroit où le Jourdain en sort dans la Tribu de Nephtali.

On croit que cette ville prit ce nom des forêts qu'elle avoit dans son voisinage, parce qu'en Syriaque *haroseth* pourroit signifier *forêt*; mais il peut signifier aussi *Enchantement*, *maléfice*, *sortilége*.

HARPAGON, s. m. C'est le nom que Molière a donné à l'avâre dans sa Comédie de l'*Avâre*: depuis on employe quelquefois ce mot dans le stile familier, comme un nom générique & appellatif, pour signifier un avâre, un homme qui pille, qui acquiert des biens par des voies injustes.

D'un homme généreux la pèrte nous désole:
A peine un Harpagon *a-t-il fermé les yeux*,
Qu'à ses dépens on se console:
C'est là le juste sort d'un avaricieux. N. ch. de Vère.

Enfin, dans la rapine il sçavoit des secrets,
Que tous les Harpagons *même les plus habiles*
Ne pourront découvrir jamais. Mlle l'Heritier.

On le donne aussi quelquefois comme nom propre à un avâre.

Harpagon *est atteint de toute autre folie*,
Le Ciel l'avantagea d'une femme accomplie;
Il reçut pour sa dot plus d'écus à la fois
Qu'un balancier n'en peut réformer en six mois.
Sa femme se flatoit de la douce espérance
De voir fleurir chez elle une heureuse abondance,
Elle croyoit au moins que deux ou trois amis
Pourroient, soir & matin, à sa table être admis:
Mais Harpagon, *aride*, *& présque diaphane*,
Par les jeûnes cruels ausquels il se condamne,
Ne reçoit point d'amis aux dépens de son pain,
Tout se ressent chez lui des rigueurs de la faim. Rénard.

Ce nom a été fait d'*ἁρπάζω*, *rapio*, à l'aoriste second *ἥρπαγον*, *rapui*; & au participe *ἁρπάγων*, *rapiens*, *qui prend.*

HARPAIA ou *Arpaia*, s. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Harpadium*, *Harpinum.* Il est dans la Pricipauté ultérieure près de la tèrre de Labour, entre Avellino & S. Agathe. *Harpaia* est l'ancien *Caudium* ville des Hirpins, célébre par le detroit ou le col dont l'on va parler.

Le détroit d'*Harpaia* ou le Col d'*Harpaia*, autrefois les Fourches Caudines. *Caudinæ fauces*, *furcæ Caudinæ.* Ce sont deux passages extrêmement étroits de la vallée Gardano dans la Principauté ultérieure, Province du Royaume de Naples On les appelloit anciennement Fourches Caudines, du nom de l'ancien *Caudium*, qui est aujourd'hui *Harpaia*, dont ils prennent aussi leur nom.

HARPAIL, s. m. (L'*h* s'aspire & la dèrnière syllabe se mouille.) Chasse. Troupe de bêtes fauves. *Ferarum agmen* Voyez Harde, c'est la même chose.

HARPAILLEUR, s. m. Vieux mot, qui signifie un gueux qui vole les gens de la campagne. *Latro paganus.*

HARPE, s. f. (L'*h* s'aspire.) C'est un instrument de Musique de figure présque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en jouer. *Cithara.* Elle est de trois parties. Le corps qui fait le côté droit est fait de huit pans de bois sur lesquels la table est posée, qui a deux ouïes ou ouvèrtures faites en forme de

trêsse. Elle a 78. cordes en trois rangs. Il y en a 29. dans le prémier rang, qui font quatre octaves. Le second rang fait les demi-tons; & le troisiéme est à l'unisson du prémier rang; & cette *harpe* s'appelle *triple*. Il y a deux rangs de chevilles qu'on appelle *boutons du côté droit*, qui servent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui sont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles posées sur le côté supérieur, qu'on appelle le *clavier*. Cet instrument se touche à vuide des deux mains de la même façon en le pinçant. Son accord est semblable à celui de l'epinette; car toutes les cordes vont de demi-ton en demi-ton, & il peut approcher plus près de la parfaite justesse que celui du luth. Quelques-uns l'appellent une *épinette renversée*. On peint ordinairement une *harpe* entre les mains du Roi David, mais on ne trouve aucun mémoire dans l'Antiquité pour prouver que la *harpe* des Hebreux, qu'ils appelloient *chinnor*, fut semblable à la nôtre. Il y a sur quelques médailles Hébraïques de Simon Machabée des instrumens de Musique de deux sortes, mais ils sont fort differens de la *harpe*, & n'ont que trois ou quatre cordes.

Papias & du Cange après lui, disent que cet instrument a pris son nom d'un cèrtain peuple d'Italie chez lequel il a été inventé. Tous les Auteurs conviennent que c'est un instrument étranger, fort différent de la lyre dont se servoient les Romains. Et il est manifeste par ce distique de Fortunat, *L. VII. Carm.* 8. que c'etoit un instrument des Barbares.

Romanusque lyra, plaudet tibi Barbarus harpâ
Græcus Achilliacâ, Crotta Britanna canat.

La *harpe* à trois rangs a été inventée par Luc Antoine Eustache, Gentilhomme Napolitain, Chambrier du Pape Paul V. Aux Molucques ils ont des *harpes* dont les cordes sont de soie torse, & qui rendent un son aussi agréable que celles d'Europe. Une ou deux *harpes*, sur les médailles, marquent les villes où Apollon étoit adoré comme Chéf des Muses.

Ce mot vient du Latin *harpa*, & de l'Allemand *herp* ou *harpff*. Men. D'autres le dérivent du Latin *carpo*, parce qu'on touche avec les doigts les cordes d'une *harpe*. Fèrrarius croit que ce mot vient de cèrtains peuples, appellez en Latin *Arpi*, qui se servoient de cet instrument, & desquels les autres Nations l'ont pris. Icquez le fait venir, ou du mot *harpa*, ou du mot *hearpa*, qui veulent dire la même chose; le prémier dans la langue des Cimbres; le second dans celle des Anglo-Saxons: ces peuples étoient voisins, & parloient, ou la même langue, ou des dialectes de la même langue. Le Prêtre Anglois qui a ecrit la vie de S. Dunstan, & qui vivoit comme lui au Xe siecle, dit c. 2. n. 12. *Sumpsit secum ex more citharam suam, quam lingua paterna hearpam vocamus*, ce qui semble marquer que ce nom est Anglo-Saxon. L'Auteur du jardin des racines Grecques le derive de ἅρπη, qui veut dire *faulx*, *falx*, parce que les *harpes* étoient courbees en faulx. Ce mot semble au P. Pézron venir des Celtes, qui disent *harp* pour signifier un appui, & *harpa* pour appuyer; parce qu'on appuye cette sorte d'instrument pour le toucher. Les Armes d'Irlande sont une *harpe*. On dit qu'elles n'avoient pas été fixes jusqu'en 1540. que ce fut Henri VIII. qui ordonna cette année là qu'on s'en tint à la *harpe*.

On dit provèrbialement & bassement pour taxer un homme d'être voleur, qu'il est parent au Roi David, qu'il jouë de la *harpe*.

Harpe, en tèrme de Vénerie, est la griffe d'un chien. *Falcatus unguis*.

Les Maçons appellent *harpes*, les pièrres qu'on laisse sortir hors du mur pour sèrvir de liaison lorsqu'on veut les joindre à une autre muraille.

Harpe, se dit quelquefois dans les atteliers pour harpon, croc, main de fèr. *Uncus ferreus*.

HARPEAU, s. m. (L'h s'aspire.) Tèrme de Marine. C'est un grapin ou une ancre à quatre bras, qui sèrt dans un combat quand on vient à l'abordage. *Harpago quadruplex unco instructus*.

HARPÉGEMENT, s. m. (L'h s'aspire.) Tèrme de Musique, qui se dit d'une cèrtaine manière délicate de toucher les instrumens, comme l'orgue, le clavessin, le luth & autres, qui arrivent lorsqu'en touchant un accord avec trois doigts, ils s'appliquent successivement sur les touches ou sur les cordes avec telle promptitude, qu'il n'y paroit pourtant aucun tems ou intèrvalle sensible qui change la mesure. *Aptus levisque organorum tactus*.

HARPER, v. act. (L'h s'aspire.) Mot qui signifie, Se quereller, se prendre au collet, aux cheveux. *Unguibus corripere*. Ces deux femmes se sont *harpées* après s'être dit beaucoup d'injures. Il est bas & populaire.

Ce vèrbe *harper* vient du Grèc ἁρπάζειν, prendre. Perionius.

Harper, v. n. Jouer de la harpe. *Citharâ canere*. En ce sens il est burlesque & peu usité. Dès le vieux tems qu'Orphée *harpa*. Voit.

Harper, v. n. Tèrme de Manége, qui se dit d'un cheval quand il léve les jambes du train de dèrrière précipitamment & sans plier les jarets. *Posticorum crurum alterum nimis attollere*. Quelquefois un cheval *harpe* de deux jambes, & quelquefois d'une seule. Il faut donner le feu à un cheval qui *harpe*. Solleisel.

Harpé, ée, adj. Tèrme de Chasse. Epithète qu'on donne aux lévriers qui ont peu de ventre, & le devant & les côtez ovales. *Lato firmoque dorso*.

Ce mot vient de *harpe*, parce qu'un lévrier dont l'estomac descend fort bas, & le ventre monte fort haut, ressemble au côté courbé d'une harpe. Huet.

HARPES. Tèrme de Maçonnerie. (L'h s'aspire.) Pièrre d'attente qu'on laisse sortir hors du mur pour sèrvir de liaison quand on y en voudra joindre un autre. *Projectitii lapides*. On le dit aussi de ces pièrres qui sont dans les chaînes des murs, qui sont plus larges que celles de dessus & de dessous, afin de servir de liaison aux autres qu'on y enclave.

On le dit aussi des crocs ou mains de fèr qui servent à attacher une piéce avec une autre, qu'on nomme *harpes*, *harpins* & *harpons*. Voyez Harpon & Harpin.

HARPIE ou HARPYE, s. f. (L'h s'aspire.) Monstre, oiseau fabuleux dont il n'est fait mention que chez les Poëtes, qui lui donnent un visage de femme, & des piéds & des mains crochuës. *Harpyia*. Voyez Virgile au IIIe de l'Eneïde. C'est une sorte de monstre fabuleux que les Anciens regardoient comme une espece de génie. Les *Harpies* etoient filles de l'Océan & de la Tèrre. De là vient qu'elles habitoient dans une Isle, dit Sèrvius, partie en mèr & partie en tèrre. Valerius Flaccus dit qu'elles etoient filles de Typhon. On les représentoit avec des aîles, des oreilles d'ours, un corps de vautour, un visage de fille, & des mains ou des pieds crochus. Il y avoit trois *Harpies*, Aëllo, Ocypété & Celæno, qu'Homère appelle Podarge. Hésiode dans sa Théogonie v. 267. n'en compte que deux, Aëllo & Ocypeté, & il dit qu'elles sont filles de Thaumas & d'Electre, qu'elles ont des aîles, & vont comme le vent, & avec la rapidité des oiseaux. Le Zephire les fit mères de Balius & Xanthus chevaux d'Achilles. Phérécide écrit que les Boréades les chassèrent de la mèr Egée & de celle de Sicile, & les poursuivirent jusqu'aux Isles qu'on nommoit *Plotæ*, ou, comme Homère, *Calinæ*, & que depuis on appella à cause de cela, Strophades. Les *Harpies* se retirèrent dans une antre de l'Isle de Créte. Voyez dans Cœlius Rhodigin, L. XXIX. c. 27. les significations de ces fables, & dans Vossius. *De Idolol. L. III. c. 99.*

Vossius *De Idol. L. III. c. 99. p. 631.* croit que ce que les Anciens ont dit des *Harpies* ne convient à nul autre oiseau, si bien, qu'aux chauve-souris qui se voyent dans le tèrritoire de Darien dans la Castille d'or, au nord de l'Amérique méridionale. Ces animaux tuent non seulement les volailles, mais les chiens & les chats, incommodent beaucoup les hommes par leurs piqûres; il dit même qu'elles succent leur sang. Hèrréra en parle, & nous avons raporté au mot Chauve-Souris ce qu'on en dit. Mais les Anciens, comme Vossius le remarque, ne connoissoient point ces oiseaux. Il prétend donc que par ces monstres ils n'ont entendu autre chose que les vents; que c'est pour cela qu'ils ont dit qu'elles étoient filles d'Electre, qui l'étoit de l'Océan. C'est ce qu'en pensent les Scholiastes d'Apollonius, d'Hésiode & Eustathius. Leurs noms Aëllo, Ocypété & Celæno, en sont encore une preuve. Mais historiquement ce sont des concubines du Roi Phinée, que Calaïs & Zetes, fils de Borée, c'est-à-dire, d'un Roi du Septentrion, chassèrent de la Cour. Voyez cet Auteur, *De Idol. L. III. c. 99.* Les *Harpies* étoient insatiables. On voit des *Harpies* dans l'Architecture Gothique.

On dit figorément d'une pèrsonne qui mange avidement, qu'elle mange en *Harpie*.

Harpie, se dit aussi de ceux qui sont affamez du bien d'autrui, qui le prennent avec avidité. Les gens de chicane, les Sèrgens sont de vraies *Harpies*.

On dit provèrbialement d'une femme criarde & avâre, que c'est une vraie *Harpie*.

Ce mot vient du Grèc, ἅρπυιαι, dérivé de ἁρπάζειν, qui signifie, *ravir*.

On prétend dans la Bibliothéque univèrselle T. I. tirer ce mot de l'Hébreu ארבה, *arbeh*; dans cette langue signifie une sauterelle. On dit que les *Harpies*, que les Argonautes trouvèrent chez Phinée, n'étoient que des sauterelles.

HARPINER, v. act. (L'h s'aspire.) Ce mot est bas & burlesque. Il signifie, quereller, battre, & ne se dit guère qu'avec le pronom pèrsonnel. *Altercari, rixari*. Ces femmes ne font que *se harpigner*.

HARPIN, est proprement le croc dont se sèrvent les batteliers pour accrocher leurs bateaux à d'autres, ou aux piles des ponts quand ils remontent, ou pour les pousser dans les lieux où les

eaux

eaux sont basses. Dans le Lionnois ils les nomment *harpis*.

HARPOCRATE, s. m. Nom propre d'un faux Dieu des Ægyptiens. *Harpocrates*. C'étoit le Dieu du silence. Les Egyptiens disoient qu'il étoit fils d'Isis & d'Osiris, né après la mort de son père. On dit qu'*Harpocrate* fut un Philosophe Grèc, qui recommandoit fort le silence, & que c'est pour cela que les Egyptiens en firent le Dieu du silence. On a trouvé à Modene une statuë d'*Harpocrate*. C'est un jeune homme nud, qui met le second doigt de la main droite sur sa bouche, & qui de la main gauche qui pend, tient une corne d'abondance pleine de fruits, entre lesquels paroît sur tout une pomme de pin. On offroit à *Harpocrate* des lentilles, & les prémices des légumes. Le pêcher lui étoit consacré parce que ses feuilles ont la figure d'une langue, & son fruit celle d'un cœur. Voyez Natalis Comes, Rollæus, Mystagog. & les Images des Dieux de Cartari. On voit dans les Cabinets des curieux plusieurs pierres gravées qui représentent ce Dieu. On ne l'oublie point non plus dans les figures Panthées, témoin celle que l'on a donnée dans les Mem. de Tr. 1715. On le reconnoît à son doigt qu'il a sur ses lèvres. Quelquefois il est debout, quelquefois assis sur une fleur de *lotus*. M. Spon a donné plusieurs figures dans ses Rech. d'Antiq. Diss. VII. D'autres fois il a le *modius*, ou boisseau, ou panier, sur la tête, comme Serapis; d'autrefois il a la tête rayonante. Il est quelquefois vêtu d'une longue robe qui lui descend jusqu'aux talons. Ailleurs il a une branche de pêcher sur la tête.

S. Augustin *De Civit. L. XVIII. c. 5.* dit que dans tous les temples où l'on honoroit Isis & Serapis, il y avoit une Statuë d'*Harpocrate*, qui avoit le doigt sur ses lèvres pour marquer que l'on fit silence; c'est-à-dire, pour avértir les Prêtres de ne point dire que ces Dieux avoient été des hommes.

Les Graveurs représentoient *Harpocrate*, le Dieu du Silence & des Mystéres, en differentes façons sur diverses pierres prétieuses qu'on faisoit gloire de porter au doigt, comme le remarque Pline: Déja, dit-il, nos Romains commencent à porter dans leurs bagues *Harpocrate* & les autres Dieux Egyptiens.

Harpocrate étoit estimé fils d'Osiris & d'Isis, & parce qu'on le croyoit le Dieu du silence, on le représentoit ordinairement le doigt sur la bouche pour faire signe de se taire, comme dit Varron, qui dit, ne vouloir rien enseigner davantage de ce Dieu de peur de violer le silence qu'il recommande. Le doigt qu'il met sur la bouche est le second doigt, appellé par les Latins *Salutaris*, dont on a coutume de se servir pour imposer silence. Apulée dit, Mettez le doigt qui est proche du pouce sur la bouche, & taisez-vous, Ausone pour recommander le silence s'exprime ainsi:

Aut tua Sigalion Ægyptius oscula signet.

Voyez ce que dit là-dessus S. Augustin dans sa Cité de Dieu. Suidas rapporte qu'un certain Heraiscus Egyptien, étoit né le doigt collé aux lèvres; ce qui pouvoit facilement arriver par l'imagination de quelque femme frapée de la vuë des *Harpocrates*, dont on voyoit les Statuës dans leurs Temples & dans les places publiques. Spon.

Dans une gravure rapportée par cet Auteur, *Harpocrate* est assis sur une autruche, & porte à son revers le soleil & la lune, dont il étoit cru le fils; puisqu'Osiris & Isis père & mère d'*Harpocrate* étoient chez les Egyptiens ce que le soleil & la lune sont chez les autres peuples. Il y en a qui disent qu'Osiris est le même que Serapis, Bacchus, le Soleil, Jupiter, & Pluton; & qu'Isis étoit aussi la même que Junon, Cérès, la Lune & Proserpine. Macrobe dans ses Saturnales rapporte tous les Dieux à Apollon déguisé sous differens noms. Et nous pourrions dire sans trop moraliser, que les Anciens joignoient *Harpocrate*, le Dieu du silence, avec leurs autres Dieux, afin d'imposer silence à ceux qui auroient voulu soutenir que tous ces Dieux n'avoient été que des hommes mortels comme les autres hommes; ou bien pour nous apprendre que tous les Dieux qu'on adoroit étoient renfermez en un seul, qui nous imposoit silence. Spon. Les Anciens avoient souvent sur leurs cachets la figure d'*Harpocrate*, pour apprendre qu'on doit garder avec fidelité le secrèt des lettres.

HARPOCRATIEN, ENNE, s. m. & f. Voyez CARPOCRATIEN, *T. II.* Celse l'Epicurien dit que parmi les Chrétiens il y avoit des Marcelliens, ainsi nommez d'une Marcelline; des *Harpocratiens*, qui venoient de Salomé; d'autres (ou *Harpocratiens*, ou hérétiques) qui venoient de Mariamne; d'autres enfin qui venoient de Marthe. Il est assez aisé de croire que les *Harpocratiens* sont les mêmes que les *Carpocratiens*, comme *Hildéric* & *Childéric*, *Haran* & *Carres*. Mais il n'est ni aisé, ni important de sçavoir ce qu'ils avoient de commun avec Salomé, Mariamne ou Marthe, puisqu'Origène témoigne n'avoir jamais pû trouver aucun de ces hérétiques nommez par Celse, Tillem.

HARPON, s. m. Tèrme de Marine. Dard attaché à une corde, avec lequel on prend des baleines. *Harpago*. Ce *harpon* est un grand javelot forgé de fèr battu, long de cinq à six piéds, ayant la pointe acérée, tranchante & triangulaire, en forme de fléche. Au bout d'en haut est gravée la marque du Harponneur, ou du Maître, auprès d'un anneau où est attachée une corde qu'on laisse filer prestement après avoir blessé la tête, car d'abord elle se tapit, & cale à fond, & au bout de la corde tient une courge séche qui suit la baleine & sèrt d'indice ou de bouneau.

Harpon, est aussi un fèr tranchant mis au bout des vèrgues, fait en forme d'S, pour couper à l'abordage les cables de l'ennemi. *Harpago acutus*. A Dieppe on l'appelle *serpe*.

Harpon, se dit aussi pour, Main de fèr. Ils font forger des mains de fèr qu'ils appellent *harpons*. Vaug. Gneius Duellius les inventa & s'en sèrvit dans la prémière guèrre de Carthage contre Himilcon, qui commandoit la flote des Carthaginois.

Harpon, en tèrme d'Architecture, est une grosse piéce de fèr qui arrête & qui tient ferme les pans de bois d'un bâtiment de charpente. *Ferreum trabium retinaculum*. Il y a des *harpons* droits, & d'autres crochus, qu'on applique d'etage en etage, particulièrement aux pans de bois qui donnent sur les ruës & sur les cours.

HARPONNER, v. act. Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. *Harpagare*. *Harponner* une baleine. *Harponner* un Marsouin. Même vent. La mèr assez haute. Force poissons volans. On ne peut ni pêcher, ni *harponner*. De Choisi.

Harponné, ée, part. & adj. *Harpagone ictus*. Si-tôt que la baleine se sent *harponnée*, elle se tapit, & cale à fond. Le Marsouin *harponné* le prend aisément.

HARPONNEUR, s. m. Tèrme de Marine. C'est le plus robuste & le plus adroit des Pêcheurs qui vont à la pêche des baleines. *Qui harpagone utitur, harpagator*. Il se tient au bout de la pinasse & commande le gouvèrneur aussi bien que les rameurs. C'est lui qui lance rudement le harpon sur la tête de la baleine, ensorte qu'il pèrce le cuir, le lard, & entre bien avant dans la chair, ce qui fait que la baleine cale à fond; & quand elle revient en haut pour respirer, il prend l'occasion de la blesser derechef, quoiqu'elle put mourir à la longue du prémiér coup, parce que jamais le sang ne s'étanche, ni les playes ne se consolident dans l'eau. Après cela les autres Pêcheurs l'approchent par les côtez, & lui poussent sous les bras, ou nageoires, une longue lance fèrrée dans la poitrine à travèrs les intestins, & alors la baleine est aux abois, & fait rejaillir le sang par la fistule de l'évent: après quoi le cadavre flotte sur son lard, & les Pêcheurs tuent la baleine, & la poussent à tèrre comme un vaisseau, ils la depécent & la bonifient proprement, c'est-à-dire, ils en font fondre le lard sur la gréve. Il y a aussi des *harponneurs* pour d'autres poissons de mèr. Si-tôt que le *harponneur* apérçoit le ventre de l'esturgeon, qui le tourne tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, il le darde au défaut des écailles. Denis, Hist. de l'Amerique.

HARPYE. Voyez HARPIE.

HARRAN, ou CHARAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie en Asie. *Carrhæ*. Elle est dans le Durbeck sur la rivière de Chabur, à vingt quatre lieuës d'Orpha du côté du sud-est. Cette ville est une des plus anciennes du monde. Elle a été Archiépiscopale, & considérable; mais aujourd'hui elle est fort peu de chose. Elle est célebre dans l'Histoire-sainte par le séjour qu'Abraham y fit après qu'il fut sorti d'Ur de Chaldée; & dans l'Histoire profane par la defaite des Romains, & par la mort de Crassus leur Général. Maty.

HARRAVELLACOS, s. m. Nom de grosses prunes en Espagne, & particulièrement en la Province d'Estremadura, comme qui diroit saoule, ou creve-vilains. *Prunum crassum*. On les nomme ainsi, parce que c'est la plus méchante & la plus grossière de toutes les prunes. Figueroa.

HARRIE, s. f. ou HARNLAND, s. m. ou HARNLANDE, s. f. Nom propre d'un petit pays de la Suéde situé dans la Livonie, le long du Golfe de Finlande. *Harria*. Il n'y a de considérable que Revel, qui en est la ville capitale. Maty.

HART, s. m. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot qui signifioit autrefois le lien d'un fagot, un cotrèt, un morceau de bois menu & tortillé. *Ligneolum vinculum, lorum virgeum*. Autrefois on a dit aussi *hartelet*. Maintenant on dit la *hare* au féminin. Les *hares* qui lient les trains de bois flotté s'appellent *rouelles*, ou *riortes*.

Ce mot vient par corruption de *éré*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *lien*.

Hart, en tèrme de Palais, signifie la corde d'un pendu, le supplice du gibèt. *Suspendii restis, laqueus*. On a défendu à ce criminel de récidiver à peine de la *hart*. On lui a enjoint de garder son

ban à peine de la *hart*. Marot pour achever le portrait d'un valêt qui l'avoit volé, dit :

Sentant la hart *à cent pas à la ronde,*
Au demeurant le meilleur fils du monde.

Cela vient de ce qu'on attachoit autrefois les criminels au gibèt avec ces sortes de liens de bois menus & plians. On écrivoit autrefois *hard*, d'où vient le diminutif *bardeau*, qu'on trouve encore dans quelques Auteurs pour signifier ou un petit lien de fagot, ou un arbrisseau propre à faire de ces sortes de liens, *Viburnum*. Ou même un jeune garçon, qui n'est pas encore bien noué, qui n'a pas pris son pli.

HARTENSTEIN, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Misnie, *Hartensteinum*. Ce lieu est situé dans l'Ertzgeburg, en Misnie, sur une montagne près de la Mulde, entre la ville de Chemnitz & celle de Plawen. Maty.

HARTFORD. Voyez HARFORD.

HARTLAND-POINT, ou la pointe d'Hartland. *Hartlandum promontorium*, anciennement *Herculis* ou *Herculeum promontorium*. C'est un Cap d'Angletèrre. Il est sur la côte septentrionale du Comté de Dévon, aux confins de celui de Cornouaille, à l'entrée du golfe de la Savèrne, & vis-à-vis de la petite Isle Lyndye. Maty.

HARTZ, s. m. Nom propre de montagnes du Duché de Brunswiek en basse Saxe. *Hartii montes*, anciennement, *Melibocus mons*. Elles separoient les Chérusques des Chattes. Elles s'étendent aujourd'hui depuis la rivière de Leyne jusqu'à celle de Selke dans la partie orientale de la principauté de Grabenhague, dans l'occidentale de la principauté d'Anhalt, & dans les Comtez de Reinstein & de Hohenstein. Le plus haut sommèt de cette montagne, qui est entre Osterode & Wérnigerode, porte le nom de Blochesbèrg. On voit dans ces montagnes la Forêt de *Hartz-Wald*, que les Anciens appelloient *Bacenis sylva*, ou *Semana sylva*. Matt.

HARTZERODE, s. m. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de la Haute Saxe en Allemagne. *Hartzeroda*. Il est dans la Principauté d'Anhalt sur la Selke, au midi d'Halberstat.

HARUDE, s. m. & fem. Nom de peuple. *Harudes*. Les *Harudes* étoient les peuples qui occupoient cette partie de la Franconie & de la Souabe où sont les Seigneurs de Bambèrg, de Colambach, d'Onlpach & d'Œting. Cordemoy. Ils étoient sur les confins des Séquanois & des Heduens après qu'Arioviste les eut fait passer dans les Gaules.

HARVIC, ou HARWICH, s. m. Nom propre. *Harvicum*. Petite ville d'Angletèrre, située à l'embouchure de la Stoure dans le Comté d'Essex, & aux confins de celui de Suffolk, à cinq lieuës de Colcestèr, & à trois d'Ipswiches. *Harwich* est une ville forte, & elle a un grand & bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour passer en Hollande. Maty.

HARUPH, s. m. Nom propre d'un lieu qui semble avoir été dans la Tribu de Benjamin ou dans celle de Juda. *Haruph*. Les Septante l'appellent *Charaphel*.

HARUPHITE, s. m. & fem. Qui est d'Haruph. *Haruphites*. 1. des Paral. XII. 5. Quelques-uns disent *Haruphien, enne*.

HARUSPICE, s. m. *Haruspex*. Sorte de Devin qui considère les entrailles des animaux, & sur tout celles des victimes, pour y trouver des signes de ce qu'il veut connoitre. Ciceron *De Divinat. L. II* explique en quoi consiste l'*haruspice*, & en quoi il diffère de l'auspice.

Ce mot vient du Latin *Haruspex*, qui est formé de *hara*, ou *harriga*, le prémier de ces mots signifie *un oiseau d'augure*, & le second *viscères, entrailles*, & de *inspicio*, je regarde. Dans Festus il y a *haruga*, ou *harriga*, qu'il definit une victime dont on consideroit les viscères adhérans, sur quoi M. Dacier remarque qu'*harriga* vient de ἀρνὸς, *aries*, d'où s'est fait *harriga*, en insérant devant l'a le digamma Éolique ϝαρνὸς. C'étoit donc proprement un belliér qu'on immoloit: mais ensuite il s'est dit de toutes victimes.

HARWATSIS. Tèrme de Calendriér. Nom du douziéme mois des Arméniens, qui répond au mois de Decembre. On l'appelle aussi *Hueta*.

H A S.

HASARD. Voyez Hazard. Il est mieux d'écrire ainsi avec l'Académie.

HASARDER. } Voyez { HAZARDER.
HASARDEUX. } Voyez { HAZARDEUX.
HASARDEUSEMENT. } Voyez { HAZARDEUSEMENT.

HASARSUHAL, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Hasarsubal*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda; ensuite elle fut donnée à celle de Siméon. Les Septante l'appellent de plusieurs manières differentes, *Essersoual*, *Cholassola*, *Arsola*. La Vulgate l'appelle aussi *Hasersual*. Voyez Jos. XV. 28. XIX. 3. 1. des Paral. IV. 28. 2. d'Esd. XI. 27.

HASBAIE. Voyez HASBAIN.

HASBAIGNE. Voyez HASBAIN.

HASBAIN, s. m. ou HASBAIE, s. f. Nom de lieu. Le Comté d'*Hasbain*. *Hasbania*. Dans Paul Lombard au Livre des Evêques de Mets, *Pagus Hasbaniensis*, *Asbania*, dans la division du Royaume de Louis le Debonnaire; *Pagus Hasbaniensis*, dans les Annales de Fulde; Charles le Chauve, dans la division du Royaume de Lothaire, *Pagus Hasbanium*. Contrée de l'Evêché de Liege, partie du Cèrcle de Westphalie. Ce Comté est entre la ville de Liege, & son tèrritoire au levant; le Condroz au midi; le Comté de Lootz au nord, & le Brabant au couchant. S. Tron en est la ville capitale. Autrefois ce Comté s'etendoit jusqu'à la ville de Louvain en Brabant. Maty. Les Allemands appellent ce Comté *Hassen gow*, c'est-à-dire, *Hasbania Pagus*, & nos Auteurs *Hasbaigne*, comme on écrivoit autrefois *Espaigne*, *Bretaigne*, *Alemaigne*. Aujourd'hui c'est *Hasbain*, ou *Hesbain*; quelques-uns disent *Hesbaie*.

Ville en *Hasbain*, ou en *Hesbain*, *villa in Hasbania*. Lieu près de *Hui*, entre la Meuse & le Brabant François. Quelques-uns le nomment la *Hesbaye*.

Ce nom vient du Latin *Hesbania*, que ce pays a pris de la rivière nommée *Hassen*, ou *Hessen*, qui l'arrose. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 242.

HASBAT. Voyez HABAT.

HASCHEMITE, s. m. & f. Descendant ou descendante de Haschem, aieul commun des Ommiades, des Abbassides & des Alides; c'est-à-dire, de la famille de Mahomet. *Haschemita*. On donne ce nom en particuliér aux Abbassides. Voyez *D'Herbelot Bibl. Orient. p.* 96. & 435.

HASCORA, ou ESCURE, s. f. Nom propre d'une province du Royaume de Maroc en Barbarie. *Hascora*, *Escura*. Elle est entre les provinces de Maroc, de Ducale, de Tedles & le Dahra. Cette province est fort montagneuse. On y nourrit quantité de chevres, dont la peau sèrt à faire de beaux maroquins, & le poil des Camelots. Ses villes sont Elmadine, capitale, Tagodast, Elgimmuh & Bzo. Maty. L'*Hascora* confine à la rivière de Tensift au dessous du mont Atlas, & à l'occident de la rivière d'Elguadil-hadidqui, qui la separe de la province de Tedle. Voyez la Croix, Hist. d'Afr. T. I.

HASE, s. f. Tèrme de Chasse. (L'*h* s'aspire.) C'est ainsi qu'on nomme la femelle d'un lapin, ou d'un lievre, qui porte, ou qui a porté. *Cuniculus femina*.

Ce mot vient de l'Allemand *ein hâse*, qui signifie un *lièvre mâle*, ou *femelle*. Menage, ou de l'Arabe *bazaa*, qui signifie, un *lièvre*.

On appelle figurément & par mépris une vieille femme, vieille *hâse*.

HASELFELT, HASELFELD, s. m. Nom propre d'un bourg de la basse Saxe. *Haselfelta*, *Haselfelda*. Il est dans le Comté de Reinstein, aux confins de la Principauté d'Anhalt, entre la ville de Northausen & celle d'Halbèrstat. Maty.

HASELO, ou HASELOE, s. m. Nom propre d'une petite Isle du Dannemarc. *Haseloa*, *Haselina*. Elle est située dans le Categat, à quelques lieuës de la cote septentrionale de l'Isle de Zeelande. L'Isle d'*Haselo* est fort dangereuse à cause des bancs de sable dont elle est environnée de tous côtez. Maty.

HASENCALE, ou CALICALA, s. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Asie. *Calicala*. Elle est dans la Turcomanie, entre la ville de Cars & le lac de Van, près de la source du Ross. Maty.

HASERIM, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre sainte. *Haserim*. Deut. II. 23. Les Septantes la nomment, *Aseroth*, & par conséquent c'est celle dont il est parlé Jos. XII. 8. Saint Jérôme dit que les autres peuples appelloient Asétoth les lieux que les Hebreux nommoient *Haserim*. Ces deux mots en effet sont la même chose, tous deux pluriels dans les langues originales, & ne different que par la terminaison qui est masculine dans *Haserim*, & feminine dans *Haseroth*. *Haserim* étoit une ville située sur les montagnes de Sair à la frontière méridionale de la Tèrre-sainte & de la Tribu de Juda, entre l'Egypte & cette Tribu. Le P. Lubin conjecture que c'est Azote, mais sans raison.

HASEROTH. Nom propre de lieu dans l'Ecriture. *Haseroth*. 1°, Voyez Haserim. 2°, C'est le lieu du 14°. Campement des Israëlites, situé dans le desèrt de Pharan. Nomb. XI. 34. on y trouvoit beaucoup d'os, qu'apparemment les torrens entrainoient.

HASERSUAL. Voyez HASARSUHAL.

HASERSUSA, ou HASERSUSIM. s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Hasersusa*, *Hasersusim*. Elle se nommoit autrement *Sensenna*. Elle fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, puis elle en fut demembrée, & passa à celle de Siméon. Confrontez Jos. XV. 31. & XIX. 5. 1. des Paral. IV. 31.

HASMONÉEN

HASMONÉEN, ou HASSAMONÉEN, enne, s. m. & f. & adj. Ce nom se donne à Mathathias & à sa postérité, que l'on nomme plus communément Machabées. *Hassamonei*, *Hasmonaei*. On écrit aussi le nom sans *H*, & l'on dit *Asmonéens*. *Asmonéens* est plus ordinaire en François qu'*Assamonéens*. Les Princes *Hassamonéens* gouvernerent le peuple Juif, & commanderent les armées pendant 130 ans. L'ère des *Asmonéens* n'est pourtant que de 105 ans, parce qu'elle ne commence qu'à la premiere année de Simon Machabée qui est l'an 170. des Grécs, & qu'elle finit à Antigonus, qu'Herodes I dépossèda l'an des Grécs 274. Voyez Machabée. Vitrius *Exercit. XI n. 29. & suiv.* Ce sont les Juifs qui donnent ce nom à la famille de Mathathias. Il est Hébreu, חשמן, *Hasthman*, qui signifie, Un Grand, un Seigneur, *Optimas*, *Magnas*, חשמנים, *Optimates*, *Magnates*. Les Rabbins appellent ainsi maintenant les Cardinaux de l'Eglise Romaine.

HASNA, ou CHASNA, s. m. Tèrme de Relation. Trésor du Grand-Seigneur. *Aerarium Imperatoris Turcici*. Le *Hasna*, ou Trésor, est dans le premier departement (appartement) L'on y met tous les ans six cent mille sequins, que l'Egypte rend au Grand-Seigneur toutes charges payées: & outre cela s'il reste quelque chose au bout de l'an dans le premier Trésor qui est en la Cour du Divan, on l'apporte en celui-ci, dont l'Hasnadarbaschi, ou Trésorier du Serrail, a une clef, & le Grand Seigneur une autre. D. C.

HASNADARBASCHI, s. m. Voyez CHASNATARBASSI. *T. II.* D. C. dans son voyage du Levant fait en 1621 par ordre du Roi, écrit *Hasnadarbaschi*. Cependant c'est un *Kef* en Arabe.

HASN-EL-TAF, s. m. Nom propre d'une ville de Pèrse. *Hasneltaffa*. Les Géographes Pèrsiens la placent à 72 d. 32. m. de longitude, & à 34 d. 40 m. de latitude. *Hasn-el-taf* veut dire, *Le Centre de la beauté*: mais cette ville répond mal à un si beau nom. Tavernier.

HASNON, s. m. Nom d'un ancien village & d'un monastère fondé il y a plus de mille ans sur la Scarpe dans l'Artois. *Hasnonum*, *Hasno*; *Hasnoniense monasterium*. *Hasnon* fut d'abord de l'Artois, ensuite il fut attribué au Hainaut. *Hadr. de Val. Not. Gall. p 242.* *Hasnon* est place sur le bord méridional de la Scarpe dans la contrée d'Ostèrvant au sudouest de S. Amand.

HASPAHAM. Voyez ISPAHAN.

HASPEN. Voyez HASPAIN.

HASPEN-GOW. Voyez HASPAIN.

HASPEN, ou HESPEN, s. m. Nom propre d'une petite rivière des Pays-Bas dans le Comté d'*Hasbain*, auquel elle a donné le nom. *Haba*, *Hasbana*, *Hasponga*. Elle coule entre Tillemont & Landen, & arrose *Neer-Hespen*, *Cubaoba*, & *Overn-Hespan*, *Teambaba*, auxquels elle donne ces noms. *Hadr. de Val. Not. Gall p. 242.*

HASSELT, s. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Hasseletum*. Elle est dans l'Overissel une des Provinces-unies des Pays-Bas, entre Zwol & Swartteslvis, sur le Vecht. Maty.

Hasselt. Autre petite ville du Cèrcle de Westphalie. *Hasseletum*. Elle est dans l'Évêche de Liége sur la riviere de Demér, au couchant de Maltrich.

HATSFURT, ou HATSFURT, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle de Franconie. *Hasfurtum*. Ce lieu est sur le Mein dans l'Évêche de Wurtsburg, entre Schweinfurt & Bambèrg. Maty.

HASSEMON. s. m. ou ASEMONA, s. f. 1°. Nom d'un lieu de l'Arabie déserte, où les Israëlites campèrent. Nombr XXXIII. 29. 2°. Ville de la Tribu de Juda sur la frontiere meridionale du côté du couchant, sur le chemin d'Egypte. Voyez Jos. XV. 5. 27. Nom. XXXIV. 4. 5.

HASSIDÉEN, ou ASSIDÉEN, enne, s. m. & f. & adj. *Hasidaeus*, *Assidaeus*. Ce nom se trouve deux fois dans le premier livre des Machabées, & une fois dans le second, Machab. II 42. VII. 13. & 2. Machab. XIV. 6. Lyranus a tiré ce nom du mot Latin *Assiduus*, assidu; & a cru qu'on nommoit ainsi parmi les Juifs ceux qui s'occupoient *assidument* au sèrvice de Dieu; c'est une erreur ridicule. Le Jésuite Sèrrarius, & le Calviniste Drusius, qui ont beaucoup écrit l'un contre l'autre sur ce mot, conviennent pourtant tous deux que ce mot est Hebreu, qu'il vient de חסד, *bienfaisant*, *miséricordieux*, *saint*, *homme de bien*, *homme pieux*. Junius dans ses Notes sur le Ch. II. du I. Livre des Machabées prétend qu'il faut écrire *Asihdeans*, *Aschidéen*; que c'est un *Schin* en Hebreu, & qu'il vient du Chaldéen עשד, *Aschad*, *diffudit*. Mais, dit Drusius, c'est une faute, & cette correction est contraire à toutes les éditions & les manuscrits.

La difficulté est de sçavoir quels étoient ces *Hassidéens*. Drusius prétend que les *Hassidéens* étoient les Pharisiens. Sa raison est que Gorionides L. IV. c. 29. appelle indifféremment Pharisiens, ou *Hasidéens*, ceux qu'il nomme les Sages d'Israël. Sérarius soutint que Gorionides distinguoit les *Assidéens* des Pharisiens; Drusius changea ensuite de sentiment, & dit que ce que l'Ecriture appelloit *Assidéens* c'étoient en general tous les gens de bien; que ce n'étoit point un nom propre, ni de secte; Sèrarius a toujours pretendu au contraire que c'est un nom de secte, & que les *Assidéens* sont les mêmes que les Esseniens. Scaligér a dit tantôt que les *Assidéens* étoient assez semblables aux Esseniens, & tantôt que ce nom se prenoit en deux sens pour un nom de secte, & en general pour les gens de bien. Scaliger a cru aussi que la secte des *Assidéens* avoit commencé au tems d'Esdras. Ailleurs il dit qu'elle avoit été instituée par Jeremie.

Sérarius au contraire a prouvé que les *Assidéens* sont les mêmes que les Esseniens; & les Esseniens probablement les mêmes que les Réchabites. Le commun des Intèrprétes suit ce sentiment. Quant au tems qu'ils ont commencé, il croit que ce qu'on en peut dire de mieux, c'est que depuis l'entrée des Israëlites dans la Tèrre promise il y en a toujours eu, tantôt plus, tantôt moins & avec des changemens de tems en tems dans leurs coutumes & manière de vivre; que ce sont eux qu'on appelle Cinéens dans le prémier Chap. du L. des Juges. Que *Rechab* & *Hasid* sont synonymes; que les changemens qu'il y eut dans leurs manières de vivre firent cependant comme deux espèces d'*Hasidéens*; les anciens & les nouveaux; que ce furent les nouveaux qui porterent le nom de Réchabites que Jérémie leur donne Ch. XXXV. 2. 3. 5. 18. Voyez cet Auteur dans son *Triharesium L. III. c. 7. & 9. & dans son Minerval. Liv. V. Chap.* 9. 10. 11. & Drusius *De Hasidaeis*.

Du reste, l'origine de ce nom demande qu'on l'écrive par une *H Hasidéen*. C'est même en Hebreu une double aspiration חסד, *Hasid*: mais parce que les Grécs & la Vulgate l'ecrivent sans aspiration, on n'y met ordinairement point d'*H* en notre langue.

HASSIOPORTO. Voyez PALATIA.

HAST, s. m. (L'*h* s'aspire & l'*s* se prononce.) Vieux mot qui signifioit autrefois, Toute sorte d'arme offensive qui avoit un long bois, ou manche. *Hastile*. Les piques, les halebardes, pèrtuisanes, javelines, sont armes de *hast*.

Ce mot vient du Latin *hasta*. En quelques provinces on appelle une broche une *hate*; & on appelle encore *contre-hâtiérs*, les chenêts qui portent les broches.

HASTAIRE, s. m. Tèrme de Milice Romaine. *Hastarius*. Louis XIV a employé ce mot dans ses remarques sur la guèrre de César contre les Suisses, lorsqu'il dit, Les Princes se mettoient flanc à flanc des *Hastaires*.

HASTE, s. f. Tèrme de Médaille. *Hasta*. La *haste* est un javelot sans fèr, ou plutôt un ancien sceptre plus long que les ordinaires, qui convient à toutes les Deitez. Il marque la bonté des Dieux, & la conduite de leur providence, egalement douce & efficace. Dans l'Apotheòse d'Homère representée par Apollonius de Priene sur un marbre qui est à Rome dans le Palais des Princes Colonnes, Jupitèr est représenté une *haste* à la main. Mém. de Trev.

On appelle *haste pure* sur les médailles, la *haste* qui n'est point ornée, point entourée de rameaux, ou de bandeletes. *Hasta pura*.

Haste, est aussi une piece de bois, longue, arrondie, & semblable à une lance qui porte l'etendart Royal de la Galère Reale. *Hastile*. La *haste* est attachée par des bandes de fèr au bord de l'espale vèrs la guérite, à la main droite de la chambre de poupe.

HASTE, s. f. (L'*h* s'aspire) Empressement, diligence, précipitation. *Festinatio*. Les gens chauds & impétueux ont toujours *hâte*; rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le fond des affaires, & une *hate* indiscrete d'en juger. S. Real.

Haste, se dit advèrbialement en ces phrâses. Il a envoyé en *hâte* un courier; pour dire, diligemment. Ils se retirerent en *hâte* vèrs la ville. Ablanc. C'est-à-dire, avec précipitation, imprudence.

> *Il ne craint point qu'à son réveil,*
> *Un plaideur vienne le surprendre,*
> *Et que l'assignant, sans délai,*
> *Il l'oblige, pour se défendre,*
> *De courir en* hâte *au Palais.* De Villiers.

Un Comédien fait à *la hâte*. Io. Les marchandises de balle sont faites à la *hâte*; pour dire, négligemment.

Haste, en plusieurs Provinces, se dit d'une cèrtaine mesure de pré qui est de 30 pas, qui vient, selon Du Cange, de *hasta*, ou du bâton avec lequel on les mesuroit: d'où vient qu'on disoit autrefois, Donner de la *hâte*; pour dire, Donner du bâton pour faire avancer; & c'est de là, à ce que prétendent quelques Auteurs, que vient le mot de *hâte* signifiant *diligence*.

Hasté, dans quelques Provinces, est le nom qu'on donne au foie de cochon dont on fait des hâtereaux.

Hasté, se dit provèrbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme est de Lagni, qu'il n'a pas *hâte*, pour dire, qu'il est mol & paresseux. On dit, qu'un Gentilhomme, qu'une Demoiselle sont faits à la *hâte*; pour dire, qu'ils n'ont aucune noblesse, qu'ils n'en ont que l'apparence ou les habits. On dit aussi à un homme impatient qui fait l'empressé, Si vous avez *hâte*, courez devant.

Hasté. *Veru*. Ce mot signifioit autrefois *Broche*, mais en ce sens il est hors d'usage à Paris, où l'on dit broche : il n'y a que le peuple qui dise en quelques endroits *haste*. Voyez Hast.

HASTER, v. act. (dans lequel l'*h* s'aspire) & qui se dit souvent avec le pronom pèrsonnel *Urgere, properare*. S'empresser, faire aller plus vite, avancer besogne. *Hâtez*-vous de partir. *Hâtez* votre retour, *Hâter* le courier. *Hâtez*-vous lentement. Boil. Les gens qui doivent ne se *hâtent* jamais trop de payer. On ne se *hâte* point d'annoncer les méchantes nouvelles. Nous voudrions bien *hâter* la lenteur de la colère de Dieu sur nos ennemis Nic. Le Prince, quand il s'agit de multiplier, ou de *hâter* ses bienfaits, ne souffre ni détours ni lenteurs. Tour. Cette mauvaise nouvelle *hâta* ses destinées. H. S. de M. Saint-Amant dit à un ruisseau :

Et si par mes regrèts j'ai bien pû t'arrêter,
Voici des pleurs pour te hâter. S. Amant.

Le Ciel qui s'intéresse à mon juste courroux,
Pour en hâter *l'éclat n'a que faire de vous.* Brib.

Fais du bien, hâte-*toy*, *Damis:*
Tout est sous le pouvoir de l'aveugle fortune,
Hors ce qu'on donne à ses amis. Senecé.

Ce mot vient de l'Allemand *hasten*, qui signifie la même chose. D'autres le dérivent du Latin *æstuare*, ou de *adstare*, ou *instare*, ou du mot Celtique *hasta*. L'Allemand *hasten*, *hâter* aller vite, est un mot tiré du Celtique *hasta*. Pezron.

Haster, se dit aussi des soins que l'on prend pour faire avancer quelque chose. *Festinare*. *Hâtez* le souper, afin qu'on se promène après. Les cloches qu'on met sur les melons les font *hâter* de mûrir. Si on ne *hâte* les ouvriers, ils font bien peu de besogne.

Haster, signifie aussi, Procurer, être cause. *Inferre*, *accelerare*. Ce mauvais remède a *hâté* la mort de ce malade. Cette perte a *hâté* la banqueroute.

On dit provèrbialement, qu'on *hâtera* bien d'aller quelqu'un, pour dire, qu'on lui fera une forte reprimande sur quelque faute qu'il a faite, qu'on lui fera bien faire son devoir par les menaces, par les châtimens. On dit aussi, qu'un homme ne gagnera pas la pleurésie à force de se *hâter*, quand il va lentement en besogne.

On dit au Manége *hâtez*, *hâtez*, lorsqu'un Écolier fait manier un cheval sur les voltes, & que l'Écuyer veut obliger l'Écolier à tourner la main plus vite du côté qu'il manie.

Hasté, ée, part. & adj. Il a toutes les significations de son vèrbe. *Festinus*, *acceleratus*. On dit outre cela que la saison est un peu *hâtée*; pour dire qu'elle est avancée.

Hasté, ée, signifie quelquefois, Qui hâte. Il est extrémement *hâté*. Elle est extrémement *hâtée*.

HASTER, s. m. Tèrme de Commerce & nom de mesure. Un *haster* de Gand, contient 30 setiers de Paris moins $\frac{1}{18}$.

HASTEREAU, s. m. Vieux mot. Ménage croit que ce sont les parties d'un animal, lesquelles sont proches du cou. D'autres disent que ce mot signifie le cou lui-même, & ils fondent leur opinion sur ce que le mot de *hasterel* signifie toujours le cou dans nos vieux livres. *Collum, jugulum, cervix*.

HASTEREAU, Tèrme de Traiteur, de Cuisinier. Ragoût qui se fait avec des tranches de foie, qu'on saupoudre de poivre, & qu'on couvre de brins de pèrsil, ensuite on les met sur un gril à un bon brâsier, on les y laisse jusqu'à ce qu'elles soient bien grillées & médiocrement cuites, puis on les salle, & on les mange de broc en bouche.

Il y en a qui dérivent ce mot de *hastereau*, de celui de *haster*, parce qu'on se *haste* de manger les viandes qui entrent dans la composition des *hastereaux*, lesquelles se corrompent aisément, & ne peuvent se garder longtems.

HASTEREL, s. m. Vieux mot, qui signifie le cou. *Collum, jugulum, cervix*.

Ce mot a la même origine que celui de *hastereau*. Voyez ce mot.

HASTEUR, s. m. (L'*h* s'aspire) Officiér chez le Roi qui sért aux cuisines, qui a soin du rôt, & de livrer les viandes rôties, comme le Potager les potages; & les Pâtissiers la pâtisserie. *Cui assa cura sunt*.

Quelques-uns disent que ce nom vient de ce qu'ils ont soin des *hatiers*, ou broches.

Il y a aussi des *Hateurs* préposez dans les ateliérs pour faire travailler les Maçons, les manœuvres, qu'on appelle aussi *Chasse-avans*. *Instantes operariis præfecti*.

HASTIER, s. m. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot qui signifioit un grand chenêt à plusieurs crans, où l'on mettoit plusieurs broches ensemble les unes sur les autres. *Assarius capreolus*. On disoit aussi *contre-hatiérs*, & même ce dérnier a un peu plus d'usage.

HASTIF, ive, adj. (L'*h* s'aspire.) Précoce, qui vient de bonne heure, ou avant le tems ordinaire. *Properus, praeproperus, praecox*. Les fruits *hâtifs* sont les fraises, les cerises. On fait par art des pois & des fruits *hâtifs*, quand on prend le soin de les faire mûrir plutôt que les autres de même éspèce; des pois *hâtifs*, des cerises *hâtives*. Liger. Un Potager où il ne manque rien: tant pour avoir du *hâtif* & du tardif, que pour l'abondance du milieu des saisons. La Quint. Les térres meubles n'ont pas de peine à être échauffées des rayons du soleil, & par conséquent à être *hâtives* dans leurs productions. La Quint.

On dit figurément, que l'esprit d'un enfant est trop *hâtif*, quand sa raison, son esprit commence à paroître avant l'âge ordinaire. Les esprits *hâtifs* ne sont pas ceux qui réussissent le mieux dans la suite.

Ce mot vient de *æstivus*.

HASTILLE, s. f. (L'*h* s'aspire.) *Recentis suillae fructum*. Vieux tèrme de campagne, qui se dit en cette phrase, Quand on a tué son cochon, on envoye à ses amis de la *hatille* & du boudin, c'est-à-dire, qu'on accompagne le boudin de quelque piéce bonne à rôtir, propre à mettre au *hâtier*, ou à la broche. Dans quelques Provinces on prend plus particuliérement ce mot, & on entend par ce tèrme les poumons, le cœur, les rognons, & la rate de porc, sans y comprendre le foie, qu'on appelle dans les mêmes pays du nom de haste.

On dit aussi au figuré & dans le stile burlesque, Donner de la *hâtille* à quelqu'un, pour dire lui donner des coups de bâton.

HASTING, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglètèrre. *Hastinga*. Elle est sur la côte du Comte de Sussex, où elle a un bon port, à trois lieuës de la ville de Rye du côté du couchant. C'est à *Hasting* que Guillaume le Conquérant vainquit Harald, Roi d'Anglètèrre, qui y fut tué l'an 1066. Maty.

HASTIVEAU, s. m. (L'*h* s'aspire.) C'est le nom d'une poire hâtive. Poires de *hâtiveau*. *Pira præcocia*.

On donne aussi ce nom à une espèce de raisin précoce qui mûrit devant les autres.

Ligér ne dit ce mot ni des poires, ni du raisin, dont on vient de parler : mais il dit seulement, qu'en tèrme de jardinage ce mot signifie *pois hâtifs*, *pisa præcocia*, & que les Jardiniers disent, J'ai semé des *hâtiveaux* sur des ados. Il fait bon semer des *hâtiveaux*.

HASTIVEMENT, (L'*h* s'aspire.) adv. d'une maniére hâtive ou prestée. *Festine*. Il est peu d'usage, & ne se dit guére que des fruits & des fleurs qu'on hâte de mûrir, de fleurir. On a mis les melons sous la cloche pour en avoir *hâtivement*.

HATIVETÉ. (L'*h* s'aspire.) s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois, Diligence, avance de la maturité; précocité. *Festinatio*. Il n'est plus en usage que lorsqu'il s'agit de fruits, de fleurs, de plantes, qui viennent avant le tems ordinaire. Il y a des fruits estimables pour leur *hâtiveté*, & d'autres pour leur tardiveté. La Quint.

H A T.

HATEMUTZLI. Tèrme de Calendriér. Nom du 15[e] mois des Méxiquains, il répond à une partie de Novembre.

HATTEN, s. m. Corneille dit *Hattem*, ou *Hattum*, s. m. Nom propre d'une ancienne petite ville des Provinces-Unies. *Hattemum*. Elle est dans la Veluve, contrée de la Gueldre sur l'Issel, vis-à-vis de Zwol, & entre Campen & Deventèr. Maty.

HATTINGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cércle de Westphalie. *Hattinga*. Elle est dans le Comté de la Marck sur la riviére de Roèr, à sept lieuës de Duysbourg, & un peu moins de Dusseldorp du côté du levant.

HATTON-CHASTEAU, ou CHASTEL, s. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bar en Lorraine *Hadonis*, ou *Hattonis castrum*, *Hadonis castellum*. Elle est sur la riviére d'Hatton, à cinq lieuës de Vèrdun vèrs le sud-est. *De Val. Not. Gall. p.* 338. Maty.

HATUAN, s. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte. *Hatuanum*. Elle est dans la haute Hongrie sur la riviére de Zagywa, entre Pest & Agria. Maty.

HATUNCUZQUI AYMORAY. Tèrme de Calendriér. Nom du sixiéme mois des habitans du Pérou.

HATUR. Tèrme de Calendriér. Nom du troisiéme mois des Coptes, qui répond du moins en partie à notre mois de Novembre.

vembre. Il y en a qui écrivent *hathar*, & qui le mettent l'onziéme dans le Calendrier des Coptes & des Abyssins.

HATZFELD, s. m. Le Comté d'*Hatzfeld*. *Hatzfeldiensis Comitatus*. Ce Comté est dans la basse partie du Cèrcle du haut Rhin, entre le Comté de Wirgenstein & le Duché de Westphalie. Son étenduë est d'environ quatre lieuës de long & deux de large. *Hatzfeld*, qui est un gros bourg défendu par un bon château, en est le lieu le plus considérable. Ce pays a ses Comtes particuliers, qui possédent encore quelques Seigneuries en Franconie, en Wétéravie & en Silésie. Maty. Imhoff, qui traite des Comtes d'*Hatzfeld* dans sa Notice de l'Empire L. VI c. 6. écrit *Hatzfeld* ou *Hetzfeld*, & dit que ce lieu est sur l'Edèr, que Tacite, Annal. L. I. c. 56. appelle *Adrana*. Rittershusius a fait la Généalogie des Comtes d'*Hatzfeld*, qu'il fait venir d'Eberhard, qui vivoit en 1296.

H A V.

HAVAGE, s. m. Vieux mot qui signifie un droit qu'on a de prendre sur les grains dans les marchez, autant qu'on en peut prendre avec la main. *Havadium*, *havagium*. Il vient apparemment du mot *havir*, qui n'est plus en usage au sens de *prendre*. Le Bourreau de Paris a un droit de *Havage* dans les marchez; & à cause de l'infamie de son métier, on ne lui laisse prendre qu'avec une cuillière de fèr blanc qui sèrt de mesure. Le Bourreau a le même droit en d'autres endroits de France, & le prend de la même maniére. En quelques lieux on a dit *Havée*.

HAVANA. *La Havana* ou *La Havane*, s. f. Nom propre de ville ou S. Christophe *De la Havana*. *Havana*, *Fanum S. Christophori*. Ville de l'Amérique septentrionale. Elle est capitale de l'Isle de Cuba, une des grandes Antilles, & elle donne quelquefois le nom de *La Havana* à toute l'Isle. Elle est fortifiée & défenduë par une bonne citadelle, où le Gouvèrneur de Cuba fait sa résidence. Sa situation est sur la côte septentrionale de l'Isle, vis-à-vis de la prèsqu'Isle de Tegesta en Floride. Elle a un port fort grand & fort sûr, dont l'entrée est si étroite qu'il ne peut y entrer qu'un vaisseau de front, & est défenduë par deux châteaux qui sont situez sur ses deux bords. C'est à *La Havane* que les flottes du Roi d'Espagne se retirent, & où s'assemblent les Galions & les autres vaisseaux marchands de l'Amérique, pour venir de compagnie en Europe vèrs le mois de Septembre. Maty.

HAUBANS. Tèrme de Marine. Ce sont de gros cordages à trois tourons amarrez ou attachez aux barres des hunes pour affermir les mâts. Ce sont les cordes qui tiennent les mâts à droit & à gauche, & un peu de l'arrière du vaisseau. Il y en a qui écrivent *Haut-bans*, & d'autres écrivent *aubans*. *Funis scansorius*, *scansilis*. Ils sont attachez par le bas aux vibords à droit & à gauche. Les grands *Haubans* sont ceux des grands mâts; & les petits *Haubans* ceux des mâts de hunes ou de pèrroquets. Les cordes qui sèrvent d'échelons pour monter aux hunes le long des *Haubans*, s'appellent *figures*, *figules* ou *enflechures*. Celles qui sèrvent à faire bander ou roidir les cordes des *Haubans*, s'appellent *rides*. A la réserve du beaupré, il n'y a point de mât qui n'ait ses *Haubans*. Les *Haubans* de beaupré sont deux espéces de balancines qui saisissent la vèrgue de Sivadière par le milieu, au lieu que les balancines saisissent vèrs les bouts. Il y a pour tenir ce *Hauban* un cap de mouton, qui est frapé au beaupré, & l'autre est frapé à la vèrgue de Sivadière; c'est-à-dire, que ces manœuvres au lieu de tenir les mâts, ainsi que les autres *Haubans*, sont frapées à leurs mâts, & aident à soutenir leurs vèrgues. *Hauban* de voile d'étuy, est la manœuvre qui tient l'arc-boutant en avant lorsque l'on met ces sortes de voiles. *Haubans* de chaloupe, sont non seulement ceux qui tiennent les mâts de la chaloupe lorsqu'elle est mâtée, mais aussi les cordages dont on se sèrt pour saisir la chaloupe lorsqu'elle est sur le pont du vaisseau.

Haûban en tèrme de Maçonnerie, est un cordage qu'on attache d'un côté à un engin, & de l'autre à un arrêt solide, afin de sèrvir de contrepoids aux gros fardeaux qu'on veut élever. *Sacomaticus restis*.

Haûban, étoit aussi une espéce de Droit. Ce mot vient du Latin. *Halbannum*. L'an 1140. le Roi Louis le Jeune éxemta l'Eglise de Notre-Dame des Champs du droit de *Hauban* que prenoit son Prévôt. Le *Hauban* avoit cours sous le régne de Louis le Gròs.

HAUBANER, v. act. C'est, Attacher un haûban à l'engin pour l'arrêter, le tenir fèrme lorsqu'on monte quelque fardeau. *Sacomatico fune instruere*.

HAUBANIÉR, s. m. Qui est sujet au droit de haûban. On a écrit autrefois *Haulsban* & *Haulsbannièr*.

Haûbannièr ou Haût Bannièr, s. m. Seigneur qui a droit de hauban. *Dynastes summa jurisdictionis*, *jus nactus edicti & sanctionis*. Monet.

Haûbannièr ou Haût-bannièr. Nom d'un ancien Officier du Roi. Le *Haut-bannièr* du Roi ne doit être contraint d'acheter le métier de friperie de Chambrier, ni de son Maire pour lui, puisqu'il s'est fait *Haût-bannièr* du Roi, & c'est de lui qu'il achete le haût-ban. *Du Tillet P. I. p.* 413. Le *Haût-bannièr* du Roi est tenu d'acheter sondit haut-ban du Roi ou de ses Officiers pour lui, & non d'autre; & il est tenu d'être estager dans la banlieuë de Paris, & de payer au Roi & à son Receveur pour lui, sitôt qu'il est fait *Haût-bannièr* vingt deniers, & au Chambrier quatorze deniers; & outre cela de payer au Roi par chacun an six sols huit deniers parisis. Et partant ledit *Haût-bannièr* peut vendre & acheter toute manière de pelleterie, vieille & nouvelle friperie, linge & lange, vieille & nouvelle, tout cuirain vieux & nouvel, par payant le tonlieu, que les choses dessus dites doivent, &c. *Du Tillet*, *ib.* Il avoit tiré cela des anciens Registres du Châtelet de Paris.

HAUBEREAU. Voyez Hobereau.

HAUBÈRGEON, s. m. Vieux mot. Cotte d'armes. *Paludamentum*; dans la basse Latinité *Halbergium*.

HAUBÈRT, s. m. Voyez Hautbert.

HAUBÈRT-VILLIERS, s. m. Nom propre d'un village de France, à une lieuë de Paris du côté du nord. On l'appelle aussi Notre-Dame des vèrtus, du nom d'une Eglise de Notre-Dame où il s'est fait plusieurs miracles, & qui est en ce village. Du Chesne écrit *Haubervilliers* P. I. C. 29. *Clientelare primoris beneficii Villare* ou peut-être *Alberti villare*.

HAUBIN, s. m. Voyez HOBIN.

HAUDRIETTE, s. f. Nom de Religieuse de l'Ordre de l'Assomption de Notre-Dame. *Haldericeta*, *Aldericeta*, *Aldericiana*. Etienne Haudry, l'un des Sécrétaires de S. Louis, l'ayant suivi à la Tèrre-sainte, & ensuite étant encore allé à S. Jacques en Galice, & sa femme Jeanne Dalone ayant été un tems considérable sans avoir de ses nouvelles, elle s'enfèrma dans une maison qui lui appartenoit dans la ruë de la Mortellerie à Paris avec quelques autres femmes, s'y consacra aux exèrcices de pieté, & fit même vœu de chasteté. Son mari, qui à son retour voulut la reprendre, n'obtint du Pape la dispense du vœu de sa femme, qu'à condition qu'il laisseroit à la maison où elle s'étoit retirée, un fond pour y entretenir douze pauvres femmes. Il le fit, & l'on appelle ces femmes les *Haudriettes*, du nom de leur fondateur. Les statuts de ces Religieuses furent confirmez par le Cardinal de Pise, Légat du Pape Jean XXIII. l'an 1414. Ces Religieuses dont le nombre crut, y sont appellées les Bonnes femmes veuves de la Maison-Dieu, ou Hôpital & Chapelle fondée par feu Etienne Haudry ou ses successeurs, auprès de la Grêve à Paris. Cet établissement fut confirmé par plusieurs souverains Pontifes. Le Grand Aumônier est Supèrieur né de ces Hospitalières. C'est en cette qualité que le Cardinal de la Rochefoucault les réforma. Il obtint aussi de Grégoire XV. le pouvoir d'aggréger cette Communauté à l'Ordre de S. Augustin, & de confirmer les nouveaux statuts qu'on avoit ajoutez aux anciens. En 1622. elles furent transportées dans la ruë S. Honoré où elles ont bâti un fort beau Monastère, & une rotonde pour l'Eglise, sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame dont elles ont pris le nom, au lieu de celui d'*Haudriettes* qu'elles avoient consèrvé jusques-là. Elles sont habillées de noir avec de grandes manches, & une ceinture de laine, & portent un crucifix sur le cœur.

HAVE, adj. m. & f. (L'*h* s'aspire.) Maigre, pâle, défiguré. *Horridus*, *pallidus*, *morte supremâ confectus*. Il ne se dit que du visage, ou des yeux des gens qui ont été malades. Ils étoient tous *haves* & défigurez. Ablanc. Devant la calomnie marche l'envie au visage *have* & aux yeux louches. Id. On le dit aussi en parlant de l'apparition des esprits qui sont *haves*, décharnez. L'ombre de son père lui apparut avec un visage *hâve*, décharné & affreux.

HAVÉE. Voyez Havage.

> Item, *mon Procureur Fournier*
> *Aura pour toutes ses corvées*,
> (*Simple seroit de l'espèrgner*)
> *En ma bourse quatre* havées. Villon.

HAVEL, s. m. Nom propre d'une grande rivière du Marquisat de Brandebourg en Allemagne. *Havela*. Elle a sa source dans le Duché de Méckelbourg où elle baigne Furstenbèrg, & après avoir séparé la Marche Vékerane du Comté de Rappin, elle coule dans la moyenne Marche, baignant Oranjenbourg Spandaw où elle reçoit la Sprèhe, Potsdam, Brandebourg, Plaw & Ratenaw, & enfin Havelbèrg dans la Seigneurie de Prégnitz, & à quelques lieuës au dessous elle se decharge dans l'Elbe. Maty.

HAVELBÈRG, s. m. Nom propre d'une ville du Marquisat de Brandebourg,

Brandebourg en Allemagne. *Havelberga.* Elle est capitale de la Seigneurie de Rappin, & située sur le Havel aux confins du Duché de Magdebourg au nord de Stendel. *Havelberg* a un Evêché fondé par l'Empereur Othon I. mais les peuples ayant embrassé l'Hérésie de Luther, l'Evêché fut incorporé au Domaine de l'Electeur de Brandebourg l'an 1618. MATY.

HAVERON, f. m. (L'*h* s'aspire.) Sorte d'avoine sauvage qui est veluë, dont on fait des hygrométres. *Ægilops, avena agrestis.*

HAVET, f. m. Vieux mot, qui veut dire crochet. *Uncus.*

L'hostel est seur : mais on le cloüe.
Pour enseigne y mis un havet. VILLON.

Du tems de Joachim Périonius, c'est-à-dire, vèrs le milieu du XVI[e] siécle, il se disoit encore à Paris pour signifier un instrument crochu avec lequel on tiroit la viande d'un pot ou d'une marmitte. *Uncus ollaris*

Le même Auteur dérive ce mot de ἅρπη, dérivé d'ἁρπαγὴ, qui vient d'ἁρπάζειν, prendre. Le *p* d'ἅρπη s'est changé en *v.*

HAVILA Voyez HEVILATH.

HAVIR, v. n. (L'*h* s'aspire.) Il ne se dit plus que dans le sens de faire cuire les viandes avec un trop grand feu qu'on donne d'abord, qui en brûle le dehors avant qu'il ait pénétré le dedans pour les bien cuire. *Extima adurere.* On a dit autrefois, *Havi* de froid ; pour dire, Saisi, *frigore adustus.*

HAVIR. Tèrme d'Agriculture. On dit, Ce bléd est tout *havi* ; c'est-à-dire, surpris de chaleur, altéré. LIGER.

Ce mot vient de l'Hébreu *habbab.* MEN.

Le même Auteur dans ses Observations sur la langue Françoise, dérive le mot de *havir* du Grèc αὔειν, qui veut dire *sécher, brûler, rôtir.* C'est aussi le sentiment de quelques autres Auteurs.

HAVI, IE, part. *Adustus, fuscatus.*

HAULE, f. m. Vieux mot, qui s'est dit pour *hâvre* Voyez ce mot.

HAULTON, f. m. Nom propre d'un village du Comté de Chéstèr en Anglètèrre. *Haultonum.* Il est entre Chéstèr & Manchéstèr. On croit que *Haulton* est la petite ville de la prémière Bretagne, que l'on nommoit anciennement *Concangium.*

HAVOISE, subst. fém. Nom propre de femme. *Hadwisa.* On dit aussi *Haduis.* Géoffroy Duc de Bretagne épousa *Haduis* ou *Havoise*, sœur de Richard II. Duc de Normandie. *Hist. de Bret. T. I p.* 86.

HAVOTH-JAÏR. Nom de lieu dans l'Ecriture. Les bourgs, les censes de Jaïr. Ziégl érus croit que c'est la contrée appellée Chenat. Voyez nombre XXXII. 41. Jug. X. 4. 1. des Rois IV. 13.

HAVRE, f. m. (L'*h* s'aspire.) Port de mèr. On le dit particulièrement de celui qui est fèrmé d'une chaîne, & qui a souvent un mole ou une jettée. *Portus.* Un *Havre d'entrée*, est un port où il y a assez de fonds pour y recevoir en tout tems les vaisseaux. *Havre de barre*, est celui où les vaisseaux ne peuvent entrer, ni en sortir qu'avec la marée, à cause des bancs de roche ou de sâble. *Havre de toutes marées*, est celui où l'on peut entrer de haute & de basse mèr. On appelle *Havre* brute, un *havre* sans art. Le port de Goa est un *Havre* de barre, quoique ce soit un des plus beaux ports du monde.

HAVRE DE GRACE. Nom de ville. *Franciscopolis. Habulus, Portus Gratiæ.* Ville de France dans la Normandie sur l'embouchure de la Seine, à deux lieuës de Harfleur, & à dix-huit de Rouen. Cette ville est fort marchande, fortifiée régulièrement, & défenduë par une bonne citadelle. Son port passe pour une des mèrveilles de la Manche. C'est François I. qui a fortifié & bâti le *Hâvre* de Grâce. On l'appelle simplement aussi le *Hâvre.* On ne sçait pourquoi on lui a donné ces noms. *De Vall. Not. Gall. p.* 210. 211. François I. en fit une ville, à laquelle il donna pour armoiries la Salamandre de sa dévise. P. MENEST.

Ce mot vient de *aber*, vieux mot Gaulois, qui signifie la décharge d'un fleuve dans la mèr ou dans un autre fleuve. Ce mot est aussi Breton ; & Bochart prétend qu'il vient de l'Hébreu חבר, *hhabar*, qui signifie *s'associer.* D'autres le dérivent de l'Allemand *hafen*, qui signifie un *port.* On pourroit dire aussi qu'il vient de עבר, *abar, transire*, passer ; parce que les *Hâvres* sont des lieux de passage où l'on s'embarque pour passer ailleurs. Icquez remarque dans plusieurs langues du Nord un mot qui approche de celui d'*hafen*, & qui signifie port aussi, *haven* en Anglois, *hafene* en Anglo-Saxon, *havn* ou *hofn* en Islandois, *haffn* en Danois. Guichart le dérive de l'Hébreu חוף, qui veut dire port ; *hof*, étant prononcé avec une aspiration forte au commencement, est le mot Hébreu חוף, qui est présque la même chose que *hofn.* Nous ne prétendons point au reste prendre le sentiment de Guichart, mais ajouter ce qui y a quelque rapport. L'Allemand *haven* pour *Hâvre* est un mot pris du Celt. *hafn.* PEZRON. D'autres dérivent ce mot de *Hâvre* du Latin *aura* & *unda*, un port à l'abri du vent. Du Cange croit qu'il vient de *Habulum*, mot de la basse Latinité, qui signifie un *port*, qu'on appelloit autrefois *hable* ou *havle* ; & que ce mot vient de l'Arabe *habala*, qui signifie *vincere, nectere*, ou de *habl*, qui signifie câble, parce que c'est dans les ports qu'on arrête les navires avec des câbles.

HAVRESAC, f. m. (L'*h* s'aspire.) C'est un petit sac que les soldats portent sur leurs dos quand ils vont à l'armée, où ils mettent leurs petites nécessitez. *Saccus.* Les chartiers s'en sèrvent aussi pour donner de l'avoine à leurs chevaux dans les ruës.

HAUSSE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Tèrme de Savetièr. Morceau de cuir qu'on met à un côté d'un soulier, d'une botte. *Fartum soli calcearii.* Quand un soulier est plus haut d'un côté que de l'autre, on y envoye mettre une *hausse.*

Les Imprimeurs appellent aussi *Hausse*, le papier que l'on colle sur le grand timpan pour que l'impression vienne également. *Tympani transenna.*

HAUSSE, est aussi un tèrme de Luthier. C'est un petit morceau de bois sous l'archet de la viole, du violon. *Fartum.* Une *hausse* d'archet.

HAUSSE, f. f. Tèrme de partisan, qui veut dire enchère. *Auctio, licitatio.* Je mettrai ma *hausse* tout d'un coup ; quand il s'agit d'une adjudication. Ce mot & les suivans sont derivez du vèrbe *hausser.*

HAUSSECOU, f. m. (L'*h* s'aspire.) Partie de l'armure d'un homme de guerre, qu'on met alentour du cou. *Collare ferreum, vel argenteum, aut æreum.* Autrefois c'étoit une piéce de fèr qui étoit bien grande par devant, & souvent ornée & ciselée. Elle tournoit aussi par dèrrière, & couvroit les épaules. Maintenant c'est une petite plaque de fèr ou de cuivre dorée, qui sèrt d'ornement ou de marque pour distinguer les Officiers d'Infanterie. Il y en a aussi qui sont de fèr poli, d'autres qui sont d'argent. Il y en a de ciselez, & d'autres qui sont tout lisses. Les marques des Officiers d'Infanterie sont l'épée, la pique & le *Haussecou.* GAIA.

HAUSSEMENT, f. m. (L'*h* s'aspire.) Elévation de quelque chose. *Sublatio.* Le *haussement* de ce mur voisin a ôté toute la vuë de cette maison. On dit aussi, le *haussement* de la voix, de la parole.

HAUSSEPIÉd, f. m. (L'*h* s'aspire.) Tèrme de Fauconnerie. *Podocremastes.* C'est une sorte de sacre, appellé *hausse-pied*, parce que d'ordinaire il tient un pied en l'air. POMEY.

HAUSSE-QUEUË. Voyez HOCHE-QUEUË. *Motacilla.* C'est le prémier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol. Le second s'appelle *tombisseur* ou *attombisseur*, & le troisiéme *teneur.*

HAUSSER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Rendre plus élevé, plus grand, plus haut. *Attollere.* On a *haussé* d'un étage cette maison. On a *haussé* cette Eglise, ce jardin, qui étoient enfoncez au dessous du rez de chaussée. *Haussez* cette machine d'un cran.

HAUSSER, se dit encore absolument & avec le pronom pèrsonnel. *Crescere, augeri, se extollere.* La rivière *hausse*, pour dire, s'enfle, croît. Cet homme se *hausse* sur le bout du piéd pour être plus grand.

HAUSSER, se dit aussi des actions qu'on fait pour invoquer & demander justice, & il signifie, Lever en haut. *Altius elevare.* Il *hausse* les bras & les yeux au ciel pour demander grâce, pour implorer son secours. Le sage voit les injustices, il en a pitié, il s'en étonne ; il en *hausse* seulement les épaules, il s'en tait.

HAUSSER, signifie, Augmenter, rendre plus grand, enchérir. *Augere, licitari.* On a *haussé* la paye des soldats. Son revenu est *haussé* de tant. Ces Fèrmes ont *haussé* à ce dèrnier bail. Le blé *hausse* à chaque jour de marché ; c'est-à-dire, augmente de prix. On a *haussé* les monnoyes, on a augmenté leur valeur.

On dit aussi, que le tems se *hausse*, quand un nuage épais se dissipe aprés que le ciel a été long-tems couvèrt.

HAUSSER, s'employe aussi figurément en plusieurs phrâses. Ainsi on dit *Hausser* le cœur, *hausser* le courage à quelqu'un ; pour dire, lui donner du cœur, du courage. On dit aussi, se *hausser* au-dessus de soi-même ; pour dire, se surpasser, s'élever audessus de soi-même.

HAUSSER, se dit aussi de la parole. *Vocem contendere* L'Orateur *hausse* sa voix dans les exclamations. Un Sçavant *hausse* la voix audessus des autres, comme prétendant avoir privilége de parler avec autorité. LA PL.

HAUSSER, en tèrme de Musique, signifie, Elever d'un ou de plusieurs tons sa voix ou ses instrumens. *Exaltare, attollere.* Il faut *hausser* ce luth, cette corde, d'un demi-ton.

HAUSSER UN VAISSEAU, en tèrme de Marine, c'est le découvrir de plus en plus quand on chasse sur lui avec vent arrière. *Deprehendere, mtueri.* On dit aussi, *Hausser* les voiles.

HAUSSER, se dit provèrbialement en ces phrâses. C'est un homme qui ne se *hausse* ni ne se baisse, pour dire qu'il est mou, tranquile, qu'il ne s'émeut ni ne s'inquiéte de rien. On dit aussi de

celui

celui qui s'enorgueillit pour être en quelque belle charge, ou emploi, que cela lui a bien *haussé* le nez, *haussé* le menton, *haussé* le courage. On dit aussi des gens qui font bonne chère, qu'ils *haussent* le tems. La salle est pleine de Colporteurs qui *haussent* le tems d'importance, Dieu sçait comme la Déclaration ira tantôt par les ruës. Mascur. Cette expression vient, selon quelques Auteurs, de ce que quand on est long-tems à table, l'air durant ce tems-là change de disposition, & de couvèrt & sombre qu'il étoit, il devient clair & serain. On dit encore *hausser* le coude, pour faire debauche, bien boire, parcequ'on *hausse* en effet le coude quand on boit.

On dit d'une chose étonnante, inconcevable, à laquelle on ne s'attendoit point, qu'elle fait *hausser* les epaules. On ne trouve point que les Anciens ayent eu ce geste de *hausser* les épaules en signe d'admiration, de pitié, &c. Ils *haussoient* les mains, les bras, comme nous, & dans les mêmes vuës que nous. Mais on ne trouve ni dans les Histoires, ni dans les Commédies, ces *haussemens* d'epaules qui nous sont si fréquens.

Haussé, ée, part. & adj. *Elatus*, *sublatus*.

Haussé, en tèrmes de Blason, se dit du chevron & de la fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire.

HAUSSIÈRE. Voyez Hansiere.

HAUT, Haute, adj. (L'*h* s'aspire.) C'est un tèrme relatif, qui se dit d'un corps considéré selon sa troisième dimension, ou son élévation au dessus de l'horison, ou rez de chaussée. *Altus*. Le Pic de Tenériffe passe pour la plus *haute* montagne du monde. Nous étions de même taille, mais il est maintenant plus *haut* que moi de trois doigts. Le plus *haut* étage d'un logis. Un appartement *haut*. Les Tours de Nôtre-Dame sont *hautes* de 34 toises. Cette femme porte des souliers à talons *hauts*. On dit aussi que la rivière est *haute*, quand elle est enflée, deborder.

Haut, se dit aussi quelquefois à l'egard de la profondeur. *Altus*, *profundus*. Prenez garde à ce précipice, il est bien *haut*, bien profond. La rivière est bien *haute* en cet endroit-là; pour dire, qu'elle est bien creuse, qu'il y a beaucoup d'eau.

Haut se dit aussi de ce qui a quelque pente, quoique d'ailleurs il paroisse de niveau. *Declivis*, *acclivis*. Ainsi on dit, la source d'une rivière est plus *haute* que son embouchure. On appelle, Prez *haut*, ceux qui ne sont pas les plus près des rivières, ou ruisseaux.

On dit, qu'un homme tient le *haut* bout en quelque compagnie, quand il en a les honneurs & les preéminences; & on appelle le *haut* bout d'une table, le lieu le plus honorable, celui où sont placez les gens de la plus grande qualité, & où on sert les meilleurs mèts. Tenir le *haut* du pavé.

En ce sens on le dit des parties des Provinces qui sont les plus éloignées de la mèr à l'egard de celles qui sont plus voisines. La *haute* & basse Normandie. La *haute* & basse Provence. Le *haut* & le bas Languedoc. La *haute* & la basse Bretagne. Le *haut* & bas Poitou. La *haute* & basse Armenie. On le dit aussi des rivières & des fleuves. Le *haut* & le bas Rhin. Dans les pays qui sont éloignez de la mèr, on se régle souvent sur le cours des rivières qui travèrsent ces Provinces pour distinguer la partie *haute* de la basse, & on appelle *haut* ce qui approche plus de la source de la rivière; & *bas*, ce qui est plus proche de l'embouchure. C'est ainsi qu'on dit le *haut* & le bas Maine, la *haute* & la basse Alsace, la *haute* & la basse Austriche, &c. Quelquefois on a égard aux montagnes & aux plaines, ainsi on appelle la *haute* Auvèrgne, celle qui est plus dans les montagnes; & la basse Auvèrgne, celle qui est dans les plaines. Ce sont là les regles generales, mais l'usage y est quelquefois entiérement opposé. Car on appelle *haute* Gascogne, celle qui est plus près de la mèr; & basse Gascogne, celle qui en est plus éloignée; la partie de la Champagne qui est vèrs Rheims, s'appelle la *haute* Champagne; celle qui est vèrs Troyes & Langres s'appelle basse Champagne: l'usage le veut ainsi, & je n'en vois point d'autre raison. Voyez les noms propres de ces Provinces, Champagne, Gascone, Normandie, Rhin, &c.

Haut, signifie aussi, Elevé en pouvoir, en dignité. *Excelsus*, *eminens*, *sublimis*. Ainsi Dieu est qualifié dans l'Évangile, le Trés-*haut*; & sur la tèrre on dit, *Haut* & puissant Seigneur.

C'est-à-peu près dans ce même sens que l'on dit la maison ou la Chambre *Haute*, en parlant du Parlement d'Anglètèrre; pour dire, la Chambre où sont les Evêques & les Seigneurs, par opposition à la Chambre Basse, c'est-à-dire, la Chambre où s'assemblent les Communes, ou les Deputez des villes qui représentent le Tièrs état. Dans l'assemblée du Clèrgé d'Anglètèrre, il y a aussi une Chambre *haute* & une Chambre basse. La Chambre *haute* est composée de vingt-deux Evêques, & la Chambre basse des Deputez du Clèrgé. En France nous disons Prémier & second Ordre du Clèrge. Les Deputez du premier Ordre sont les Prélats, Cardinaux, Archevêques, Evêques. Les Députez du second Ordre sont les Prêtres, & autres Clercs inférieurs.

Haut, se dit aussi de tout ce qui a quelque degré de grandeur, d'excellence, d'élévation en quelque chose que ce soit, tant en bonne qu'en mauvaise part. Le jeune Roi avoit la mine *haute* & fière. Fén. Cet homme est dans une *haute* fortune, a poussé la fortune au plus *haut* point. Vous êtes monté à un trop *haut* rang. La vie de ce Capitaine est pleine de *hauts* faits d'armes, de *hautes* entreprises, difficiles & périlleuses. Vous eûtes l'adresse de ne placer de tems en tems que des choses simples, & pourtant fines, qui devoient la rappeller de ses *hautes* idées, si elle vous eût bien entenduë. Le Ch. d'H. Les pèrsonnes fières, & qui ont une *haute* idée de leur mérite, n'ont que du mépris pour le reste du genre humain. Bell. Caton avoit des Dieux les *hauts* sentimens qu'une raison pure & une sagesse élevée en peuvent former. St. Evr.

L'éclat de mes hauts *faits fut mon seul partisan.* Corn.

Vous, à qui les neuf Sœurs au milieu du repos,
Ont appris à chanter les hauts *faits des Héros.*
De Scudery.

Votre naissance vous doit inspirer de plus *hautes* pensées. Id. La *haute* opinion qu'on a de soi-même fait regarder l'offense qu'on a reçuë comme un crime qu'on ne peut expier. M. P.

D'une si haute *place on n'abat point de têtes.* Corn.

Le séxe s'est beaucoup relâché de la *haute* sévérité dont il fait profession. Bell.

Jeune & vaillant Héros, dont la haute *sagesse*
N'est pas le fruit tardif d'une lente vieillesse. Boil.

C'est un homme d'une *haute* piété, une Dame d'une *haute* prudence. Ce Prédicateur est dans une *haute* réputation: & au contraire, C'est un Juge qui a fait une *haute* injustice; un Cavalier qui a fait une *haute* poltronerie. Ce filou a fait une *haute* impudence. Un crime de *haute* trahison. Une *haute* sottise. Autrefois on a dit *haut* merite, pour grand mérite.

Au College on appelle les *hautes* classes, celles où l'on enseigne la Théologie & la Philosophie. Et les Sciences qu'on y enseigne s'appellent les *hautes* études. Le Prefet des *hautes* études est celui qui a l'inspection sur ces classes, & sur ce qu'on y enseigne. Les basses classes sont pour les Humanitez.

On dit encore, qu'un homme est *haut* en paroles, *haut* à la main, lorsqu'il parle impérieusement, qu'il sçait bien se faire obéir, qu'il veut avoir tout de *haute* lutte par son crédit, ou la violence.

On dit aussi, qu'il est venu en *haut* appareil; pour dire, avec grand équipage ou magnificence; qu'il a pris un vol trop *haut*, quand il ne peut pas soutenir ce qu'il a entrepris.

Haut, en tèrmes de Musique, marque le degré des voix & des parties. *Haute-contre*, *haut-dessus*, *haute-taille*. Voyez ces mots. On appelle un ton *haut*, un son de voix ou d'un instrument qui est plus clair, plus aigu & plus élévé qu'un autre. Il faut chanter d'un ton plus *haut*. Il faut monter ce luth plus *haut*.

Haut, se dit aussi des saveurs piquantes & relevées. *Sapor acutus.* Cette sauce est de trop *haut* goût, est trop salée, trop épicée.

En ce sens on appelle un Cadet de *haut* appetit, celui qui n'est point dégoûté, qui mange de tout.

On dit aussi à la chasse, des chiens de *haut* nez: pour dire, qu'ils ont l'odorat, le sentiment fort bon.

Haut, se dit figurément en choses morales & spirituelles. La raison, qui est la partie *haute* de l'ame, doit commander à la partie basse, qui est l'appetit. C'est un esprit *haut* & sublime. Cet Auteur traite des matières *hautes* & relevées.

On dit aussi, qu'un Auteur a ecrit du *haut* stile, pour dire, qu'il s'est sèrvi de tèrmes nobles & magnifiques. Balzac prend le *haut* ton jusques dans les plus petites choses. Bouh. On appelle une Dame du *haut* stile, une Dame de la prémière qualité qui vit du bel air.

Haut, varie encore sa signification suivant les autres mots ausquels il est joint, & les tèrmes différens des arts. En Jurisprudence on appelle Seigneur *haut* Justicier, celui qui a sur sa tèrre une *haute* Justice; c'est-à-dire, où on peut connoître des crimes, & juger à mort. La *haute* justice comprend aussi la moyenne & la basse justice. Le *Haut*-Justicièr succéde à son sujet par faute de parens, comme le Roi aux Aubains. Chaline. Voyez Justice. Un Seigneur & Dame de *haut* parage, de *haute* Noblesse. Un fief de *haut*-bèr. Voyez ci-dessus. Haubert.

On appelle aussi, Maitre des *hautes œuvres*, l'Éxécuteur de la *haute* Justice.

On appelle le Conseil d'en *haut*, le Conseil où le Roi assiste & juge en pèrsonne, & dont les arrêts sont signez en commandement par un Sécretaire d'État. *Sanctius consilium.*

Haut et bas. Ces deux mots se joignent quelquefois ensemble dans le stile familièr, où ils se prennent dans un sens moral pour signifier un état de constance & d'abbattement qui se succédent

cédent, une disposition de fermeté, de tranquilité, & de chagrin & d'inquiétude. En vérité les *hauts* & les bas des prisonniérs sont incomprehensibles Bussy Rab. Cet homme a bien du *haut* & du bas dans sa conduite, c'est-à-dire, bien de bonnes & de mauvaises choses. Il y a bien du *haut* & du bas dans les ouvrages de cet Écrivain, dans cet Auteur. On le dit aussi de l'humeur & de l'esprit. Il m'a fallu éssuyer tous les *hauts* & les bas de son humeur pendant un an; c'est-à-dire, les caprices.

En térmes de Médecine, on appelle le *haut-mal*, l'Épilépsie, que le peuple appelle le *mal St. Jean*, ou *le mal caduc*, parce que le cérveau est attaqué, & que les malades tombent de leur *haut*. *Morbus comitialis*, *herculus*. Voyez Épilépsie.

Les oiseaux sont aussi sujets au *haut-mal*, que les Fauconniérs appellent Épilance. L'on s'appérçoit de ce mal quand l'oiseau tombe soudainement du poing, ou de la pérche, & demeure quelque éspace de tems comme mort, & que cela lui arrive le matin & le soir; il a les yeux clos, les paupières enflées, l'haleine puante, & s'efforce d'esmeutir. La cause de cette maladie vient d'une chaleur & fumée de foie, laquelle monte au cérveau & le trouble. Il faut purger l'oiseau ou lui donner dans un peu de chair le poids de deux grôs d'agaric Alexandrine; après faites de la poudre de lentille rousse, & prenez de la limaille de fèr bien menuë autant d'un que d'autre, & de tous les deux composez-en des pillules de la grosseur d'un pois, & en faites avaler deux ou trois à l'oiseau, après tenez votre oiseau sur le poing au soleil, ou auprès du feu, jusqu'à ce qu'il ait emeuti une fois ou deux, & ne le paissez qu'après midi, & alors donnez lui bon past & petite gorge; ou bien faites des pillules de poudre & de getapigra avec du jus d'aluine, lesquelles vous donnerez à l'oiseau en sa cure, ou lui donnez de la poudre de Gomme balsami & Castorei avec du jus de Mastustre; autrement tenez le long du jour votre oiseau en lieu obscur, & lui tenez de l'eau devant lui qui lui est nécessaire; & de nuit tenez-le à la fraicheur, & pratiquez cela l'espace de sept ou huit jours, & parce que cette maladie est contagieuse, ne le mettez pas parmi les autres oiseaux.

Haut, en térmes de blâson, se dit de l'epée droite. *Ensis rectus*. On dit aussi la *haute*, la moyenne & basse Latinité; pour dire, les anciens Auteurs Latins, ceux du moyen âge, & les modérnes; & le *haut* & bas Empire; pour dire, les premiers & les dérniers Empereurs. Les Medailles du *haut* Empire, les medailles, du bas Empire. Les medailles du *haut* Empire ne sont pas si belles, si bien gravés, si bien frappées que celles du bas Empire, mais souvent elles sont plus curieuses, & apprennent davantage. Le *haut*-Empire commence à Jules Cesar, ou même à Pompée; pour le bas-Empire, quelques Antiquaires le commencent à Gallien, d'autres seulement à Aurelien. Voyez Empire.

Il y a des Médailles & des Antiquaires qui disent *haut* relief, pour grand relief, en parlant des medailles dont les figures ont beaucoup de relief.

Le *haut*-Allemand. C'est le langage Allemand le plus délicat & le plus poli, tel qu'on le parle en Misnie. Parceque le *haut*-Allemand est plus pur, il est moins intelligible à ceux qui ne sçavent point l'Allemand; c'est pour cela qu'on dit en provèrbe du *haut*-Allemand, pour dire, une expression, une langue qu'on n'entend point.

Au Manége on dit un cheval *haut* du devant, *haut* talon.

On appelle l'exércice des *hautes* armes, celui de la pique, du mousquet, du drapeau, par opposition à *éscrime*, qui ne se dit que de l'epée. En éscrime il y a des gardes *hautes*, moyennes & basses, selon qu'elles couvrent les parties du corps suivant les divisions qu'en font les Maîtres en faits d'armes. Voyez Garde.

Au jeu on appelle les *hautes* cartes, les peintures & les as; les *basses* cartes, les 2. 3. 4. 5. 6. 7. &c.

En térmes de Guèrre, on appelle *hauts* Officiérs, les Généraux d'armées, les Lieutenants Genéraux, Maréchaux de Camp, Brigadiers, Mestres de Camp. Dans les corps, les *hauts* Officiérs sont les Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans & Enseignes. *Majores duces*. Les *bas* Officiérs sont qualifiez *hautes payes*, tels que sont les Sérgens, Caporaux & Anspessades dans l'Infanterie, & les Sous-brigadiérs dans la Cavalerie.

Haut Appareil, en térmes de Chirurgie, est une manière d'extraire la piérre, qu'on appelle ainsi, parce qu'on tire la piérre par la partie superieure de la vessie. Nicolas Franco, Chirurgien de Lauzane, est le prémiér qui l'ait pratiquée, elle n'est plus en usage aujourd'hui. Voyez M. Dionis dans son traité *des Opérations de Chirurgie*.

En Maçonnerie, on dit les piérres du *haut* & du bas appareil, selon la hauteur dont elles sont taillées.

En térmes de Marine, on appelle les vaisseaux de *haut* bord, les grands bâtimens avec lesquels on combat, on navige sur l'Océan, à la différence des Galères, des vaisseaux plats & des petits bâtimens qui rendent service aux autres. *Graviores armatura naves*.

On dit aussi dans un vaisseau les *hauts*, les parties qui sont hors de l'eau: on le dit encore des gaillards, des dunettes, & des chateaux; le *bas*, les parties qui sont au dessous. *Hautes* voiles, ce sont les voiles de hune & de pérroquet.

On appelle *Haute* somme sur la mèr, la dépense qui ne regarde ni le corps du Navire, ni les loyers des hommes, ni les victuailles; mais ce qui s'employe au nom de tous les interessez pour l'avantage du dessein qu'on a entrepris. Le Maître du Navire en fournit un tiérs, & les Marchands le surplus.

Haute eau, est le vif de l'eau qui arrive deux fois le jour, la plus grande hauteur de la mèr dans le flux. *Haute* marée a la même signification. *Mare exæstuans*.

On appelle aussi *Haute* mèr, celle qui est fort éloignée de tèrre: *altum*; & *hautes marées*, ces flux extraordinaires qui viennent dans les Équinoxes & aux pleines Lunes.

On dit encore *haute* côte. *Haute* côte & saine. Friz. *Haut* fond. Voyez ci-dessous.

HAUTBOIS. Ce sont des instrumens à vent & à anche faits comme de grandes flûtes douces, ou d'Anglètérre. *Lituus musicus*. Leur pate s'elargit depuis le 9e trou. Le dessus a deux piéds de long. La taille descend d'une quinte plus bas lorsqu'on la sonne à vuide & à trous ouvèrts. Elle n'a que sept trous. La basse a cinq piéds & onze trous, avec plusieurs boëtes ou cléfs pour les ouvrir ou fèrmer. Les *hautsbois* de Poitou sont de même figure, & ne different des grands *hautsbois* qu'en longueur, & la disposition de leurs trous & de leurs boëtes. Ce nom se donne aussi à celui qui jouë du *hautbois* Le nom de *hautbois* vient de ce que le ton en est plus haut que celui des violons. Men.

HAUTE-BONTE, f. f. Nom d'une éspéce de pomme. *Pomi species*. Les *haute-bontés* sont blanches, cornuës & longuettes, & durent longtems, on les nomme en Poitou Blandisalte. Elles ont la chair assez douce, avec si peu que rien d'aigrelet. La Quint. Ce nom, comme on le voit par cet exemple, se dit au pluriel comme au singuliér.

HAUTE-COMBE, f. f. Nom propre d'un bourg avec Abbaye de l'Ordre de Citeaux. *Alta-Comba*. Il est dans le Duché de Savoye, sur le bord occidental du lac du Bourget, au nord de Chambery.

Haute-contre, C'est la partie qui est une éspèce de second dessus, qui fait le même éffet à l'égard du dessus, que la basse taille à l'égard de la basse *Symphonia sonus alter ab acutissimo*.

Haute-contre, est aussi le Musicien qui chante cette partie. *Gracilium ab acuto partium cantor*. C'est aussi une des parties du violon qui est entre le dessus & la taille. Car dans les beaux concérts de violons, il y a d'ordinaire ces parties, le dessus, la *haute-contre*, la basse & la quinte. Toucher la *haute-contre*. Jouër de la *haute contre* Il faut dire *haute-contre*, & non pas *haute-conte*, comme les Provinciaux. Men.

Haut-Fond, se prend quelquefois pour basse, ou bas-fond, & signifie un endroit de la mèr où il y a peu d'eau. D'autres fois il a une signification toute contraire. Nous filâmes 40. brasses de sonde sans trouver fond, après quoi la mèr reprenant sa couleur ordinaire, nous crûmes avoir passé sur un *haut-fond* qui n'est pas marqué dans les cartes. Frezier.

HAUTE-FONTAINE, f. f. Nom propre d'un village avec Abbaye *Altus Fons*. Il est dans le Châlonois en Champagne, sur la riviére de Marne.

HAUTE-FUTAYE, en térmes d'Eaux & Forêts, on appelle *haute* futaye, du bois qu'on laisse parvenir à la plus *haute* croissance; & on l'appelle de *haut revenu* quand il atteint l'âge de quarante ans.

Haute-Futaye, est aussi un nom de lieu situé dans l'Agénois. Du Chesne, *Antiq. des villes de Fr. ch.* 9.

HAUTS-HOMMES, dans les anciens titres, sont les grands vassaux. Dans un jugement de l'an 1356. il est porté que les Comtes de Deux Ponts & de Blamont présidoient aux journées Feudales de l'Évêché de Mèts, en qualité de Pairs & de *Hauts-Hommes* de l'Évêché.

A l'Église on appelle *hautes* chaises, le second rang des formes du Chœur, où se mettent les Dignitez & les Prêtres. *Superiora subsellia*. Le prémiér rang est pour les Novices & les simples Clèrcs, parce que les chaises en sont plus basses & au dessous des hautes formes.

En Peinture & Teinture on appelle Couleurs *hautes*, celles qui sont voyantes & claires, comme le rouge, le nacarat, le bleu, le jaûne *Color vividus*, *splendidus*. Et on dit qu'un homme est *haut* en couleur, lorsqu'il est échauffé, ou qu'il a le visage rouge.

En tapisserie on appelle *haute* lice, la plus belle des manufactures de tappisserie. *Exquisitioris textura*. Elle se fait sur un métiér où on attache de grandes chaines de la laine fort pressées, autour desquelles on applique les laines convenables au dessin qu'on veut représenter. La *basse* lice est seulement differente, en ce que les chaînes sont disposées pèrpendiculairement en la *haute* lice, & en

en la *basse* lice elle le font horisontalement : en celle-ci on travaille courbé, & en l'autre debout. On l'appelle aussi *basse marche*.

En fait de banque, on dit que les monnoies sont plus *hautes* en un lieu qu'en un autre ; pour dire, qu'elles y sont de plus grande valeur. *Majori pretio*.

En tèrme de Vénerie, on appelle un chien de *haut* nez, un chien qui a le sentiment & l'odorat fort bon.

En Fauconnerie on appelle *haute* volerie, celle du héron & du milan, de la gruë, du canard, &c.

En fait d'habits, on appelle *haut*-de-chausses, la partie de l'habillement de l'homme qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; & *haut* de manches, la partie du corps de juppe ou du pourpoint où on attache les manches.

Hautes fêtes ; les grandes fêtes, les grandes réjouïssances étoient appellées *Hautes* fêtes. C'est ainsi qu'en parle le Roman de Guarins le Loheranes.

> *Sor une table o Froment fuet mangier*
> *As* Hautes fêtes, *quand il sa grant cort tient.*

En fait d'impôts, on dit qu'un homme est *haut* à la taille, pour dire, qu'il est taxé à une *haute somme*, à une grosse somme.

On dit à la Rotisserie, un chapon de *haute* graisse ; pour dire, qu'il est bien gras. On le dit aussi d'un Bréviaire bien feuilleté & usé.

A la Boucherie on appelle *haut* côté de mouton, un quarré qu'on coupe depuis le bréchet jusques sur les vèrtébres du dôs qui contient les côtes du mouton. En tèrme de Marine *haut pendu* se dit d'un petit nuage qui cause un gros vent.

Hauts lieux, dans l'Écriture sainte. *Excelsa*. Sont les endroits où on immoloit à Baal. Voyez Scaligèr sur Tibulle, Herodote, les Intèrprêtes de la Sainte Écriture, &c.

HAUT-MONT, f. m. Nom propre d'un lieu du Hainaut dans les Pays-Bas. *Altus mons*. Il est sur la Sambre près de Maubeuge ; il y a une Abbaye de Benédictins.

HAUTE-PIÈRRE, f. f. Nom propre d'une Abbaye de Lorraine. *Alta petra*. Elle est sur les confins de Lorraine du côté de Senone. A moins que ce ne soit *Moustur haute-pièrre* en Franche-Comté sur la Louve. *Alta petra Monasterium*. Il est de l'Ordre de Citeaux. Ces lieux sont ainsi nommez parce qu'ils sont sur des montagnes. Voyez de Val. *Not. Gall. p.* 238.

HAUT-POUL, f. m. Nom ancien d'un lieu de l'Albigeois dans le Languedoc. *Altus pullus*, autrement *Gabaretum*. Gabaret. *De Val. Not. Gall. p.* 133.

Haute Pratique, se dit dans les arts de ceux qui ont beaucoup de pratique, qui sont fort employez. Il est dans la *haute pratique*.

HAUT-RHIN. Voyez RHIN & Heiss, *Hist. de l'Emp. L. V. c.* 7

HAUTERIVE, f. f. Nom propre d'une petite ville de France dans le haut-Languedoc. *Alta ripa*. Elle est sur l'Ariége au midi de Toulouse sur la route de Pamiers.

HAUTE-SAXE. Voyez SAXE, & Heiss. *Hist. de l'Empire L. V. p.* 7.

HAUTESEILLE, f. f. Nom propre d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, filiation de Morimond. *Alta sylva*. Elle est sur la Vézouze dans la Lorraine Allemande, près de Blamont, fondée l'an 1140. par Agnes Comtesse de Salm ; avoit pour Abbé en 1734 Don Henry Leclerc.

HAUTVILLERS, ou HAUTE-VILLIERS, f. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Altum villare*. Il est dans la Champagne près de la Marne, à quatre lieuës de Rheims du côté du midi. L'Abbaye d'*Hautvillers*, Ordre de S. Benoît, fut fondée en 662. par Nivard Archevêque de Rheims. Elle est de la Congrégation de S. Vanne. Les vins de *Hautvillers* sont estimez. *Altvillarense vinum*. On ecrit aussi *Hautvilliérs*. Alman, qui étoit Moine de *Hautvilliérs*, lorsqu'on y apporta le corps qu'on croyoit être de Sainte Heléne, ou qui le fut bientôt après, écrivit l'histoire de cette translation que nous avons encore. Tillemont, *Hist. Eccl. T. VII. p.* 18. Cet Alman étoit contemporain d'Hincmar.

Haut, est aussi f. m. & se dit du sommet de quelque chose élevée. *Fastigium, vertex, summitas*. Le *haut* du bâtiment, c'est le faite. Je veux avoir tout le bas, vous aurez tout le *haut*. Le *haut* de la page. Il y a bien du *haut* & du bas dans ce pays ; pour dire, il n'est guère uni.

On le dit aussi figurément d'un Ouvrage de prôse ou de vèrs. Il y a bien du *haut* & du bas dans cette piece. On le dit aussi des divèrs petits accidens qui arrivent dans la vie, & qui empêchent qu'elle ne soit tous les jours égale. Il faut qu'il y ait du *haut* & du bas dans la vie. Mol.

Haut, en tèrme de Marine, se dit d'un vaisseau en deux sens, 1°, les *hauts* d'un vaisseau sont les châteaux, les mâts, & tout ce qui est au dessus du pont d'en haut. 2°, les *hauts* d'un vaisseau sont les parties qui sont hors de l'eau, & les bas sont les parties qui sont dans l'eau. Nous employâmes ce tems à l'arimage du navire, qui pour être trop chargé par ses *hauts* ne portoit point la voile, &c. Frezier.

Haut et bas, est encore un vieux Tèrme de Droit. Se soumettre à l'arbitrage de quelqu'un de *haut & bas*, c'est-à-dire, entiérement. Les titres portent de *alto & basso*. Connoître d'une affaire de *haut & bas*. En tèrme de Marine *haut & bas* est un commandement qu'on fait à ceux qui font mouvoir la pompe, de remuer la bringuebale *haut & bas*, afin que l'eau sorte avec plus de force.

En Astrologie on appelle le *haut* du ciel, le zénith ou point vértical opposé au *bas* du ciel, qui est le nadir, ou celui que nous avons sous nos piéds, & le *haut* du jour, le tems où le soleil est le plus ardent : & on dit que le soleil est *haut* sur l'horison, qu'il est *haute* heure, quand il approche du Meridien.

Haut, se dit aussi figurement pour ce que les persunnes ont de plus éxcellent, de plus élevé au dessus des autres. *Sublimitas*. Ceux qui sont destinés à commander aux autres doivent descendre du *haut* de leurs dignitez jusqu'à leur néant, & ramener leur vie tumultueuse à une simplicité de vie Chrétienne. Flech.

Haut, s'employe aussi advèrbialement en plusieurs phrâses. Il y a un Juge là-*haut*, ou en *haut* ; pour dire au ciel. Un homme du monde veut à quelque prix que ce soit les plaisirs d'ici bas ; un Moine les abhorre, & n'en connoit point d'autres que ceux d'en *haut*. L'Ab. de la Tr. On dit qu'un homme parle fort *haut*, non seulement à l'égârd du ton de ses paroles, mais aussi pour dire qu'il parle fort hardiment, avec fermeté, qu'il se plaint & qu'il menace. On dit qu'un homme le porte *haut* ; pour dire, qu'il fait l'homme de qualité, qu'il fait les choses *haut* la main, avec supériorité ; qu'il traite les gens de *haut* en bas, avec mépris. Le lest monte en *haut*. L'aigle vole fort *haut*. On dit qu'un homme va par *haut* & par bas, lorsqu'il a un dévoiement, qu'il vômit, & qu'il a le cours de ventre. On appelle, Danser par *haut*, faire des sauts & cabrioles en dansant. On lui a dit cela *haut* & clair ; pour dire, On s'est fort bien fait entendre. On dit aussi, *Haut* louer ; pour dire, Louer hautement, & avec eclat.

> *Si* haut *je veux louer Silvie,*
> *Que tout autre en meure d'envie.* Voit.

Haut la main, signifie, avec empire, avec autorité, avec hauteur, bon gré malgré qu'on en ait, par force, par contrainte, avec vigueur. Il lui a fait faire *haut la main* tout ce qu'il a voulu. Vous payerez la gajure *haut la main*. Cette éxpression est tirée du Manége.

On dit aussi, *Haut* le piéd ; pour dire, Partez sur l'heure, ou Sortez d'ici. *Haut* les bras, Commencez à travailler. *Haut* le bois, se dit à la guèrre quand on fait lever les piques ou les mousquets.

Haut, se dit provèrbialement en ces phrâses. Il nous donne le Carême bien *haut* ; pour dire, Il prend un long tèrme, il nous veut bien faire attendre : car on appelle le Carême *haut* quand il ne commence que tard ou au mois de Mars. On dit aussi qu'un homme a le cœur *haut* & la fortune basse, quand il refuse de petits emplois, quoiqu'il soit en nécessité. On dit aussi qu'un homme tombe de son *haut* ; pour dire, qu'il est étonné, surpris d'admiration d'une chose qu'on lui dit, quand elle est éxtraordinaire. On dit de celui qui n'entend point une langue, une science, qu'il n'y entend que le *haut* Allemand. On dit qu'un homme est fou de *haute* gamme ; pour dire qu'il est éxtremement fou. On dit aussi à un homme qui mésoffre d'une chose qu'il marchande, qu'il faut bien chanter plus *haut*. On dit aussi qu'un homme a eté pendu *haut* & court ; pour dire, que le procés & l'exécution en ont ete faits en peu de tems, comme on fait à la guèrre. On dit aussi qu'un homme jouë du *haut* bois, quand il abat de *hautes* futayes pour faire de l'argent. On dit d'un homme qui s'enfuit, qu'il a gagné le *haut*, le taillis. On dit aussi qu'une femme porte le *haut*-de-chausses, quand elle commande à son mari, quand elle est maitresse dans la maison. On dit d'un Banqueroutier, qu'il a fait *haut* le corps ; pour dire, qu'il s'en est fuy.

HAUTAIN, aine. (L'h s'aspire.) Impérieux, orgueilleux, fièr, arrogant, supèrbe, insolent. *Ferox, superbus, tumidus*. Les pèrsonnes fières & *hautaines* veulent qu'on les menage & qu'on les respècte toujours. Bell. Ce sont nos flatteries qui rendent les femmes *hautaines* & meprisantes. Id. On ne gagne point les cœurs avec une mine fière & *hautaine*, avec des paroles rudes & *hautaines*. Voilà ce que c'est que d'être écolier de Zenon & d'avoir commèrce avec ces âmes *hautaines* de l'Antiquite, dont les éxtravagances mêmes sont nobles. Bal. La fièrté & les manièr es *hautaines* sont les sources les plus naturelles de l'impolitesse. Bell. Pourquoi pèrdre le merite d'une bonne action par des manières *hautaines* & rebutantes ? Id. Malhèrbe, dit en parlant des Rois, que dans le tombeau leurs âmes *hautaines* font encore les vaines.

On appelle un faucon *hautain*, celui qui vôle fort haut, & qui a de belles ailes.

HAUTAINEMENT, adv. d'une manière hautaine. *Elatè, superbè, ferociter.* Cet homme parle *hautainement*, avec un grand orgueil & fiérté. On ne le croit pas fort en usage.

HAUBÈRT, s. m. (L'*h* s'aspire.) est une cotte de mailles à manches & gorgerin que portoient autrefois sur leurs armes les Seigneurs de *haubert*, qui tenoit lieu de haussecou, brassars & cuissars. *Annularis lorica.* Autrefois on écrivoit *haubert*, *haubers*, *hauberc.*

Spelman dit que ce mot, aussi bien que *haubèrgeon* son diminutif, vient d'un vieux mot François, *hame*, *ham*, ou *hameçon* & *crochet*, & de *bèrg*, qui étoit une armure de chainettes de fèr entrelacées & l'une harpant l'autre. On l'a nommée aussi *aleret* & *brigantine* ou *brigandine*, parce que les voleurs s'en servoient. Nicot l'appelle aussi *écaille*, parce qu'elle étoit composée de cèrtains ronds comme une écaille. Et enfin on l'a appellée *jacque de maille*, qui est un *haubert* de coton. Ménage, après Beli, a refuté l'opinion de Spelman & de Loyseau, que l'on vèrra dans l'article suivant. Il dit que *haubèrg*, arme, vient de *al* ou *alba*, qui signifie *tout* en Allemand, & de *bergen*, qui signifie *couvrir*. Fauchet le derive de *albus*, à cause que les mailles de cette armure étoient blanches, polies & luisantes, & Du Cange de l'Allemand *halsbèrg*, qui signifie *défense du cou*, composée de *hals*, *collum*, & *berghen*, *custodire*; & ajoute qu'on a dit en la basse Latinité *halsbergа*, *albergellum*, *aubergotum* & *obergum.*

HAUBERT, est aussi un tèrme de Jurisprudence féodale. *Primoris beneficii clientelare prædium.* C'est le plus noble fief aprés ceux de dignité, & immediatement au dessous des Baronies. On l'appelloit aussi *Fief chevel* ou *régalien*, selon Ragueau. Ce mot vient de *Haut-bèr*, ou *haut-Baron*, qui devoit sèrvir le Seigneur duquel il etoit relevant avec pleines armes, ou armé de toutes piéces. De là est venu que la cotte de mailles a été nommée *hauber*, ou *haubèrgeon*, parce que le *Hauber* ou Seigneur du fief, en devoit être armé. Ainsi il est arrivé que le fief de *Haubèrt* a été pris pour toute sorte de fief duquel le Seigneur est tenu de sèrvir le Roi avec le *haubèr* ou *haubergeon.* Voyez Loyseau, Spelman & Du Cange. Quelques-uns distinguent le *Fief de haubèr* qui etoit tenu immédiatement du Roi avec Justice, de celui de *haubèrt* qui etoit un Fief du genre non Royal, qui n'avoit pas la haute Justice unie au Fief avec le droit & jouissance des armes: de sorte qu'il faut ajoûter au prémier la qualité de plein Fief ou de plein *haubèrt.* On ne connoit point cette distinction en Normandie; il y a de pleins *Fiefs de haubèrt* qui ne relévent point du Roi, & qui n'ont que basse Justice. Voyez l'Article 166. de la Coûtume de Normandie.

Jean Bouteillier, Conseiller au Parlement de Paris, compilateur du Livre intitulé la Somme rurale, dit que Bèr & Baron sont synonymes. De là De saint Julien a inferé dans son histoire de l'Antiquité & Origine des Bourguignons C. 24. que nos Anciens qui font souvent mention des hauts-Barons, disoient aussi *Haut-Bers*; que de là est venu le nom de fiefs de *haut-Bèrs.* Il ajoute que ceux qui avoient récemment imprimé la Somme rurale de Bouteillier, avoient retranché tout ce qui concèrne les differences des Seigneuries: que de là il est arrivé que ces noms ont été ignorez & se sont corrompus; que par ignorance de deux mots on n'en a fait qu'un; & qu'au lieu de fief de *haut-Bèr*, qui signifie relevant immédiatement du Roi, on a dit fief de *Haulbert*, comme si ce mot venoit de *Haulbèrt*, sorte d'armure, d'où vient le diminutif *aubèrjon.*

HAUBERT, est aussi un vieux mot François qui signifioit *haut-Baron*; car *Ber* & *Baron* étoit la même chose; & quand on disoit *Haubèrg*, c'étoit-à-dire, Haut & puissant Seigneur, comme on voit dans Villehardouin; quelques-uns prétendent que c'est de là qu'est venu le nom de Fief de *haubèrt*, comme on le vient de dire; parce que les anciens Barons pour se distinguer des autres Seigneurs de Fief inferieur, s'appellèrent *hauts-Bèrs* ou *hauts-Barons.* Selon ce sentiment, qu'il seroit aisé d'appuyer de plusieurs preuves, les *hauts-Bers* etoient les vassaux immédiats. Un Fief de *haut-Bèr*, étoit un plein Fief. Dans les Regîtres de la Chambre des Comptes de Paris, sont des lettres du Roi Charles VII. du 12. Févriet 1450. dans lesquelles il est porté que Hambuye & le Ménil Serain étoient mouvans du Roi sans moyen en nature de plein Fief & *haut-Bèr.* Le Roman de Vasse dit que Tibau le Tricheur, Comte de Champagne, étoit un des plus *Hauts* Barons de France. Voyez ci-dessus HAUTBERT.

HAUBÈRGEON, s. m. (L'*h* s'aspire) signifie, aussi bien que *haubèrt*, une cotte de maille *Loricula annullaris.* C'étoit une ancienne arme défensive en forme de cotte, qui venoit jusqu'à mi-jambes, dont les François furent inventeurs, comme témoigne Varron. Elle est faite de plusieurs petits anneaux de fèr, comme hameçons accrochez ensemble. Ce mot ne se dit plus qu'en cette phrâse provèrbiale, Maille à maille se fait le *haubèrgeon*; pour dire qu'il faut faire les chôses à loisir, & les unes après les autres; ou bien, qu'en faisant plusieurs petites épargnes, on peut amasser beaucoup de bien.

HAUBERGIER, s. m. (L'*h* s'aspire.) Celui qui tient un Fief de haubèrt, qui est obligé d'accompagner son Seigneur à la guèrre en cette qualité. *Primigenia clientela beneficiarius.* Les vassaux sèrvoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Ecuyers, de *Haubèrgiérs*, de Lanciers, d'Arbalêtriers, &c.

HAUTEMENT, adv. (L'*h* s'aspire.) *Elatè, audacter.* Courageusement, hardiment; d'une manière haute, hardie, impérieuse. Il faut dire *hautement* la vérité en tous lieux. Il a delivré & tiré *hautement* ce prisonnier. Defendre ses amis *hautement*; parler un peu trop *hautement*, avec trop de fiérté. Il donnèrent des ordres précis & aux Corses & aux Sbires de se racquitter *hautement* sur les François à la prémière occasion qui s'en offriroit. L'AB. REGN.

HAUTEMENT, se dit aussi pour Clairement, manifestement, autentiquement. *Clarè, manifestè.* L'amour que les Justes ont pour la vèrtu, témoigne *hautement* que, &c. PASC.

> *Faites voir* hautement,
> *Que vous êtes bien au dessus des grandeurs.* CORN.

HAUTESSE. s. f. (L'*h* s'aspire.) *Celsitudo.* Titre d'honneur qu'on donne en ces quartiers au Grand-Seigneur, à l'Empereur des Turcs. Sa *Hautesse* arme puissamment par mèr & par tèrre. Il déclara aux assiegez qu'il ne seroit plus tems de capituler quand sa *Hautesse* seroit arrivée. BOUH.

HAUTESSE. Ce titre a été porté par nos Rois. Les Chartes l'expriment par le mot d'*Altitudo.* Il n'est guère en usage que sous la seconde race, celui de *celsitude* étoit à peu près la même chose, mais il a eu beaucoup plus de cours.

HAUTESSE. Le P. Bouhours croit que ce mot a été mal employé par M[rs] de Port-Royal, lorsqu'ils ont dit, Toute la *hautesse* & tout l'eclat du monde, n'est que folie & vanité. Ce mot en effet ne se dit point en ce sens, autrefois il s'est dit pour hauteur, élevation.

HAUTEUR, s. f. (L'*h* s'aspire.) *Altitudo.* Troisiéme dimension d'un corps considéré à l'égard de son élevation au dessus du rèz de chaussée. La *hauteur* de cette muraille de clôture est de dix à douze piéds. L'Altimetrie enseigne à découvrir les *hauteurs* tant des lieux accessibles qu'inaccessibles. Il ne faut clorre cette tèrrasse que par une balustrade à *hauteur* d'appui. L'Ouvrage étoit élevé à la *hauteur* d'une montagne. VAUG. La *hauteur* des blez. ABLANC. On dit qu'un bâtiment est arrivé à *hauteur*, lorsque les dèrnières arâtes sont posées pour recevoir la couvèrture.

On dit *hauteur d'appuy*, pour signifier trois piéds de *hauteur*, parce que ces sortes de *hauteurs* sont detèrminées par l'usage.

HAUTEUR, signifie aussi, Largeur. *Latitudo.* Cette tapisserie a trois aunes de *hauteur* & trente de cours. Ce rabat est trop échancré, il n'a pas assez de *hauteur* par dèrrière.

On dit en tèrme de Guèrre, qu'un escadron doit avoir quarante Cavaliers de front & trois de *hauteur.* Un bataillon de gens de piéd ne doit avoir que six soldats de *hauteur*, Il donna beaucoup de *hauteur* à la bataille. ABLANC. Ainsi *Hauteur* marque le nombre d'hommes à piéd ou à cheval qu'il y a à la file, ou de suite les uns devant les autres dans un escadron ou dans un bataillon.

HAUTEUR, se dit aussi des éminences sur lesquelles on se poste d'ordinaire. *Locus editus, tumulus, collis.* Les ennemis avoient occupé toutes les *hauteurs*, ils parurent sur les *hauteurs*, ils avoient leur canon sur une *hauteur*; il vit une troupe qui tenoit une *hauteur* par où il devoit passer. ABLANC.

HAUTEUR, est aussi la Profondeur, par raport au fond des rivières ou de la mèr. *Profundum, profunditas.* On jette la sonde quand on est près de tèrre pour sçavoir la *hauteur* de l'eau, combien elle est profonde. Les matelots appellent *hauteur* d'entre deux ponts, l'espace qu'il y a entre deux tillacs.

On dit figurément en ce sens, que les hommes ne peuvent pas sonder la *hauteur* des jugemens de Dieu, les secrets de sa providence, la profondeur des mystères; qu'il se faut contenter d'en admirer la *hauteur.* Elle se moque de la *hauteur* de ses speculations. ABLANC. On le peut dire d'une science ou d'un art, pour en marquer la sublimité & la difficulté.

> *C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire Auteur.*
> *Pense de l'art des vers atteindre la* hauteur. BOIL.

HAUTEUR, en tèrme de Marine & d'Astronomie, signifie, Latitude, élévation du Pôle, ou du Soleil sur l'horison ou distance du vaisseau où l'on est à la ligne equinoxiale, cette distance est la même que celle du Pole à l'horison *Elevatio poli.* Un bon Pilote doit prendre tous les jours la *hauteur* du Soleil à midi, la *hauteur* des etoiles, la *hauteur* du Pôle, de l'etoile Polaire ou des Gardes, qui sont les deux etoiles les plus voisines du Pôle. La *hauteur* du Pôle, est l'arc du Meridien compris entre l'Horison

&

& le Pôle. La *hauteur* du Soleil est l'arc du Méridien compris entre le Soleil & l'Horison. Par la *hauteur* Méridienne du Soleil on connoît surement la *hauteur* du Pôle, pourvû qu'on sçache avec cela la déclinaison du Soleil pour le lieu & le jour de l'obsèrvation. On dit qu'une ville à tant de degrez de *hauteur* ou de latitude Boréale, Australe. Nous avons navigé long-tems par la *hauteur* de sept degrez, c'est-à-dire, à sept degrez de distance de la ligne Équinoctiale. Prendre *hauteur* par devant, c'est la prendre ayant l'instrument du côté de l'Astre. Prendre *hauteur* par dèrrière, c'est la prendre ayant l'instrument opposé à l'Astre. Avoir bonne *hauteur*, c'est-à-dire, que le ciel étoit net, & qu'on l'a prise avec justesse. Il y aura *hauteur*, c'est-à-dire, il y aura du soleil à midi, & l'on pourra prendre *hauteur*. Il n'y aura point de *hauteur*, c'est-à-dire, le ciel est couvèrt, on ne pourra trouver la *hauteur* du soleil, ni par conséquent l'élévation du Pôle. La *hauteur* n'est pas bonne, il faut avoir recours à l'estime qui nous met à 2. degrez. De Choisi. La *hauteur* n'a rien valu, l'horison est plein de brouillards. Id. Le mot de *hauteur* se prend dans ces deux phrâses pour l'opération que l'on fait pour connoître la *hauteur* du pôle. Il y a bonne *hauteur*, c'est-à-dire, il fait un tems propre à prendre la *hauteur*. On appelle *hauteur* de l'Équateur, l'arc du Méridien compris entre l'Horison & l'Équateur.

Hauteur, se dit aussi à l'égard des Astres. C'est la distance d'un Astre à l'horison. Cette *hauteur* ou élévation, peut-être véritable ou apparente. La *hauteur apparente* est la distance du lieu apparent d'un Astre à l'horison rationnel. Ou plûtôt c'est la *hauteur* de l'astre telle qu'elle paroît. La *hauteur* véritable ou vraie, est l'apparente dont on a ôté la réfraction. Car la réfraction éléve les astres à notre égard, & les fait paroître plus hauts qu'ils ne sont en effèt. Cette diffèrence entre la *hauteur* vraie & la *hauteur* apparente diminuë toûjours à mesure que l'astre s'éléve. On a crû long-tems qu'il n'y avoit plus de diffèrence, c'est-à-dire, de réfraction, lorsque l'astre étoit à la *hauteur* de 45 degrez. Mais M. Cassini par des obsèrvations très-éxactes, a trouvé que les Astres avoient toûjours quelque réfraction à toutes les *hauteurs*, excepté au Zénith, ou à 90. degrez. Il met 32. minutes 20 secondes pour la réfraction horisontale, 59. secondes pour la réfraction d'un astre à la *hauteur* de 45. degrez, une seconde pour la réfraction d'un astre à la *hauteur* de 89. degrez, & à proportion à toutes les *hauteurs*. On appelle *hauteur méridienne*, le point où un Astre est le plus élevé sur notre Horison. Ce point est toujours dans la partie de notre méridien qui est au dessus de notre Horison.

On le dit aussi du parallèle sur lequel on croit être quand on navige en pleine mèr. Nous étions à la *hauteur* de Lisbonne, du Cap Vèrd, c'est-à-dire, dans le même degré de latitude qu'ont Lisbonne, le Cap Vèrd. On ne se sèrt de cette expression que quand on est non seulement dans le même cèrcle parallèle, c'est-à-dire, à la même élévation ou *hauteur* de pôle, mais aussi assez près de ces villes, ports & caps, pour les pouvoir découvrir, & pouvoir y arriver bientôt si on le vouloit.

Hauteur, en Architecture, se dit dans les phrâses suivantes. Un bâtiment est arrivé à *hauteur*, cela veut dire que les murs ont l'élévation qu'on vouloit leur donner, que les dèrnières arâses sont mises pour recevoir la charpente. *Hauteur* d'appui, c'est la *hauteur* de trois piéds; & *hauteur* de marche, c'est la *hauteur* de six poûces; l'usage qui a détèrminé ces deux grandeurs, a établi ces deux expressions pour les marquer.

Hauteur, se dit encore figurément en Morale, & signifie Grandeur, élévation, sublimité. *Magnitudo, altitudo, sublimitas.* Une grande *hauteur* d'âme, de courage. Pompone de Belliévre avoit une *hauteur* & une fèrmeté d'âme que rien ne faisoit ployer. Bouh. La *hauteur* des pensées est l'ornement de la Tragédie. S. Evr.

Hauteur, se dit aussi de l'empire, de l'autorité qu'on a sur quelqu'un; d'une cèrtaine manière absoluë de faire les choses, soit en paroles & ménaces, soit en violences effectives. *Autoritas. Imperium despoticum.* Il a traité cet homme d'une grande *hauteur*. Il veut tout emporter de *hauteur*. Il se prend là pour fièrté & pour orgueil. Si vous traitez les autres avec *hauteur*, ils font de leur côté ligue offensive & défensive pour vous détruire. Bell. Ils tâchèrent d'emporter par *hauteur*, ce qu'ils ne pouvoient gagner par justice. Bouh. Dieu, pour humilier & pour applanir les *hauteurs* supèrbes de son esprit, pèrmit qu'il tombât dans tous les désordres que cause l'èrreur dans l'entendement, & les passions dans la volonté. Fl. J'adôre la grandeur de celui qui abat, quand il veut, les *hauteurs* de l'esprit humain. Id. Soyez honnête, & on vous rendra volontairement ce que vous éxigerez sans succès par une *hauteur* affectée. S. Evr. Si vous prétendez enlever les suffrages de tout le monde avec *hauteur*, & en décidant avec un air d'autorité, vous ne pèrsuaderez pèrsonne. Bell. Que voit-on dans vos raisonnemens & dans vos pensées, que mépris & avèrsion pour les autres, qu'estime & amour pour vous, qu'orgueil, que *hauteur*, qu'élévation au dessus de tout le reste du monde? Pelisson. On dit, il a gagné son procès de belle *hauteur*, tout d'une voix.

On dit provèrbialement qu'un homme tombe de sa *hauteur*, quand il voit quelque chose dont il est surpris, étonné. Cet homme s'est tué; & si il n'est tombé que de sa *hauteur*.

HAUTURIER, s. m. Tèrme de Marine. *Nauta peritus observandæ altitudinis poli.* C'est un nom qu'on donne aux Pilotes qui font les obsèrvations des *hauteurs* du soleil & du Pôle, qui sçavent manier l'Astrolabe & l'Arbalètre, ou le Bâton de Jacob. Il est distingué des Pilotes Routiers, qui sçavent seulement les routes & les côtes.

Hauturier, ière, adj. Aussi tèrme de Marine. Navigation *hauturière*, est la navigation qui se fait en haute mèr. Navigation de long cours ou *hauturière*. Bouguer.

HAWAS, s. m. Nom propre d'une ville de Pèrse, à 75. degrez 40. m. de longitude, & 35. d. 15. min. de latitude, selon les Géographes du pays. *Hawasium.* Voyez Tavèrnier, voyage de Pèrse L. III.

HAUVASCH, s. m. Nom propre d'une rivière d'Afrique dans le Royaume d'Adel. *Hauvascus.* Elle a sa source dans les montagnes d'Abyssinie sur les confins des provinces de Xoa & d'Oge, & près Adar, les Païsans la divisent en tant de canaux qu'elle s'épuise avant que de parvenir à la mèr. *De la Croix, Relat. de l'Afrique T. IV.*

H A Y.

HAY, s. m. Animal du Brésil. Il est grand comme un chien. Sa face ressemble à celle d'une guenon. Il s'apprivoise aisement. Les Sauvages croyent qu'il vit d'air, parce qu'on ne le voit jamais manger.

HAYE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Clôture d'un champ, d'un jardin, d'un pré, faite par des branches d'arbres entrelacées qui en rendent l'entrée difficile aux bestiaux & aux passans. *Sepes.* En plusieurs Provinces tous les champs sont bordez de *hayes* ou de fossez. On l'a assassiné au coin d'une *haye*. Une *haye* d'épines. Liger. Cet Auteur écrit Haie, & il est mieux avec un i qu'avec un *y*.

Ce mot vient du Latin *haya*, qui signifioit autrefois une *clôture* ou *rempart*, comme il est porté dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Ménage dit que *haia* ou *haga*, a été fait de l'Allemand *hag* ou *haag*, qui signifie simplement *clôture*, *enceinte*, ou de l'Anglo-Saxon *hegge* ou *hæg*, qui signifie la même chose. D'autres le dérivent de *claye*, comme étant une clôture faite de branches entrelacées. Du Cange ajoûte que les anciens Allemands appelloient *hegin*, cèrtain detroit ou etenduë de tèrre, qu'on a depuis appellé *cercle*, sur ce que le Moine de Saint Gal assure que les tèrres des Huns étoient enfèrmées par de cèrtaines *hayes* en forme de cèrcle, & en telle distance, que de l'une à l'autre la voix humaine se pouvoit entendre; & qu'il y avoit neuf habitations les unes autour des autres aussi en forme de cèrcle, dont de l'une à l'autre on pouvoit entendre le son d'une trompette. On prétend que c'est de là qu'est venu le nom des *Cèrcles* de l'Empire.

Haye d'appui. On dit en tèrme de Jardinage, J'ai dès arbres en *haye d'appui*, c'est-à-dire, en contre-espaliers doubles, qui étant taillez forment une espéce de *haye*. Liger. Et elle s'appelle *haye d'appuy*, à cause de la conformité qu'elle a avec une mule d'appui pour la hauteur & la largeur. Id.

Haye vive, est celle qui est faite d'arbres vifs & ayant racines. *Sepes viviradix*; c'est une *haye* de plan enraciné. Liger.

Haye seche ou Haye morte, celle qui est faite de fagôts, d'échalas ou de branches séches. *Sepes non viviradix.* Liger dit une *haye séche*, & non pas une *haye morte* Faites une *haye* séche le long de ce chemin, c'est-à-dire, une clôture faite de fagots ou d'autres bois coupé, ce qui fait une espéce de claye. Liger. On les appelle en Bèrri des *échaliers*.

Quand on peint des *hayes* sur des Écus, elles doivent toûjours être en fasce, & travèrser d'un côté à l'autre.

Haye, se dit figurément d'une ou de deux files de pèrsonnes qui marchent, ou sont postez & rangez quelque part pour quelque cérémonie. *In lineam rectam compositio hominum.* L'entrée du Roi se fit au milieu d'une double *haye* de milice bourgeoise fort leste. Les Reliques furent portées en cette Procession au milieu d'une double *haye* de Pénitens.

En Guèrre, *haye* se dit des soldats rangez sur une ligne droite l'un à côté de l'autre.

Border la *haye*, est une façon de tirer qu'on fait pratiquer aux mousquetaires quand ils ne sont point soutenus de piquiers, lorsqu'on les fait tirer les uns par dessus la tête des autres: & pour cet effet on fait tirer le prémier rang à genoux, le second

rang un peu courbé, & le troisiéme tout de bout. *Sese dimittere ad explodendas catapultas.*

HAYE, en tèrme de Marine, se dit d'un banc ou d'une chaîne de piêrre qui est sous l'eau ou à fleur d'eau. *Scopulus in latitudinem productus.*

HAYE, est aussi un tèrme de Laboureur. C'est une pièce de bois planée & arrondie, qui régne tout le long de la charruë. *Carrucæ latus.*

Dans quelques Coutumes & titres, *haye* signifie 1°, Un droit dont un héritage est chargé. 2°, Une corvée qui consiste à réparer les hayes du Seigneur du lieu.

HAYE AU BOUT. Façon de parler burlesque, qui signifie *& le reste.* Aimable Comtesse pour qui tout le monde a par tout tant de respect, & *haye au bout.* SCAR.

HAYE, f. f. Nom propre d'un bourg de Hollande que nous ne disons point sans l'article, La *Haye*, De la *Haye*, A la *Haye*. En Latin *Haga Comitum.* Il est environ à une lieuë de la mèr, à une de Delft, & à trois de Leyde. Il surpasse en grandeur & en beauté un trés-grand nombre des villes du pays. Il est travèrsé par plusieurs beaux canaux,& environné par un autre qui lui sèrt de murailles, les ponts sur lesquels on le passe pouvant être levez pendant la nuit. On y voit un grand chemin qui va en droite ligne jusqu'à la mèr, & qui est pavé de briques, & garni d'arbres de chaque côté. Il y a encore un bois de haute futaye dans lequel on a pratiqué un grand nombre de belles allées. La *Haye* étoit anciennement le séjour des Comtes de Hollande, de là vient qu'on l'appelle en langage du pays *Gravenhague*, c'est-à-dire, la Haye des Comtes. C'est aujourd'hui le séjour ordinaire des Gouvèrneurs Généraux des Provinces-Unies, des États Généraux, de la Cour de Hollande, du Conseil d'Etat, &c. & de tous les Ambassadeurs qui sont envoyez aux Provinces-Unies. MATY.

Ce nom propre a la même origine que le mot de *haye*, quand il est appellatif. Il a été apparemment donné à ce lieu parce que c'étoit autrefois un château ou une maison de plaisance entourée de pieux & de *hayes*. On appelle pour la même raison plusieurs lieux en France du même nom, comme on le va voir dans les mots suivans.

LA HAYE EN TOURAINE, Bourg de la Touraine, Province de France. *Haga Turonica* Il est sur la Creuse, à deux lieuës de Châtelleraut du côté du nord. Ce bourg donna le 31. Mai 1596. la naissance à René Descartes, si célébre parmi les Philosophes modèrnes.

LA HAYE DU PUIS, Bourg de la Basse Normandie. *Haga Puteana.* Il a titre de Marquisat. La *Haye du Pays* est située dans le Diocèse de Coûtances, entre Carentan, S. Sauveur le Vicomte, Barneville & Lessay, près de la côte.

LA HAYE PAINNEL. Bourg de France en Basse Normandie dans le Diocèse de Coûtance, entre Ville-Dieu & la Lusèrne. On l'appelle autrement, La Hepènel.

HAYER, Tèrme de Coûtume. Dans la nouvelle Coûtume de Bretagne ce mot signifie mettre une tèrre en défense. Dans la Coutume de Franche-Comté il signifie chasser.

HAYN, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec citadelle. *Hainovia*, *Hannovia* Ce lieu est dans la principauté de Lignitz en Silésie, sur la rivière de Delicha, à trois ou quatre lieuës au dessus de la ville de Lignitz vèrs le couchant.

HAYNAUT, ou HAINAU, f. m. Nom propre d'une des Provinces des Pays-Bas. *Hannonia. Hanoum* dans les *Annales Bertiniani*, *Hanonum*, & *Haniouum* dans les Capitulaires de Charles le Chauve de l'an 870. Mais Hadrien de Valois croit que c'est une faute L'Auteur de la vie de S. Ausbèrt de Roüen *Hagnavum*; Sigebèrt à l'an 953. *Haginoum*; & d'autres *Haginoia.* Quelques Anciens disent *Hannonia*, comme tous les Modèrnes. *Hadr. De Val. Not. Gall. p.* 240. Cette Province est bornée au nord par le Brabant; au couchant par la Flandre & l'Artois, au midi par le Cambresis, la Picardie & la Champagne; & au levant par une partie du pays de Liége, & le Comté de Namur. Le Hainau peut avoir quatorze lieuës du nord au sud, & seize du couchant au levant. L'air y est tempéré & le tèrroir fèrtile; l'on y trouve des mines de fer & de plomb, & des carrières de marbre. On y compte vingt-quatre villes fèrmées, & vingt-six Abbayes; l'Escaut, la Sambre & la Haisne l'arrôsent; elle est possedée aujourd'hui par les François & par l'Empereur. Les François occupent la partie méridionale où sont Bouchain, Valenciennes, Condé. Bavay, Maubeuge, le Quesnoy, Landreci, Avesnes, Beaumont, Chimay, Philippeville & Marienbourg. Le *Hainaut* qu'a l'Empereur est au nord. Mons en est la capitale, les autres villes sont S. Guislain, Binche, Roeulx, Soignies, Braine le Comte, Enghuien, Halle, Lessines, Ath, Chièvres & Leuze. MATY.

Ce pays a pris son nom de l'Aisne, *Hama*, ou *Ama* ou *Hagma*, & *Hagna*, rivière qui le travèrse. De *Hama* ou *Ama*, on a fait *Hamau* ou *Amau*, qui est l'ancien nom que Louis le Débonnaire employe dans la division de son Royaume; car il faut lire *Amau*, & non pas *Amau*, comme a fort bien remarqué Hadrien de Valois; de *Hagnau*, s'est formé *Haginoum & Haginoia*; & de *Hagna*, *Hagnavum* ou *Hagnau*. Les Allemans disent *Henegau* ou *Hanegow. Hadr. De Valois Not. Gall. p.* 240. De Valois ne veut point qu'on écrive *Hainau*, mais *Hainaut*, ou *Hénau*. Cependant aujourd'hui c'est l'usage; nous prononçons même *Hainaut*, & non pas *Hainau*; non pas que nous fassions sentir le *t*, mais nous allongeons cette dèrnière syllabe.

HAYR, f. m. Nom d'une des habitations des désèrts de la Lybie, où demeure une race d'Africains qu'on nomme Tèrga. *Hayr.* Elle a au couchant le Zuenziga; au levant le désèrt d'Iguid; au nord les désèrts de Tuat, de Tigurérin & de Meszeb, & au midi ceux qui sont vis-à-vis du Royaume d'Agadez au pays des Négres. Ce désèrt n'est pas si aride L'air y est bon, & le pays tempéré produit beaucoup d'hèrbes. *Marmol. L. VIII. C. 6.*

HAYSNE. Voyez HAISNE.

HAYTI, f. m. Ancien nom de l'Isle de S. Domingue, que Christophe Colomb, qui la decouvrit, changea en celui d'Isabelle Reine de Castille, & qu'on nomme maintenant l'isle Espagnole ou de S. Domingue. *Marmol. L. IX. C. 29.*

HAYVE, f. f. Petite éminence de fèr que font les Sèrruriers sur le panneton des clefs pour les portes benardes, pour empêcher qu'elles ne passent au travèrs de la sèrrure.

H A Z.

HAZARd, f. m. (L'*h* s'aspire & le *d* ne se prononce jamais.) Il est mieux d'écrire *hazard* avec l'Académie, & tous les bons Auteurs. Il signifie, Cas fortuit, ce qui arrive sans cause apparente ou nécessaire. *Casus.* On marque seulement par là, qu'il n'est intèrvenu aucune cause qui ait produit nécessairement un cèrtain effèt, mais par ignorance on attribuë au *hazard* des effets qui ont une cause detèrminée & nécessaire. On ne donne point d'action en Justice pour les dettes des jeux de *hazard*, les cartes, les dez, &c. On desire remporter l'avantage en toutes choses, & même dans les jeux de *hazard*, où il n'y a nulle adresse, parce qu'on joint à son idée celle d'heureux, & qu'il semble que la Fortune ait fait choix de nous pour nous favoriser. LOC. Dire que c'est le *hazard* qui a fait le monde, c'est alléguer un grand mot vuide, & qui n'a point de signification: car le *hazard* qui n'est rien, est par conséquent incapable d'action. VAL. Un homme sage n'abandonne pas une seule action au *hazard* ou à l'emportement de l'humeur. S. EVR. Le moyen de se précautionner contre la bizarrerie du *hazard*. BELL. Profitez d'un tendre *hazard*. VILL. Toutes les parties qui composent la machine du monde, n'ont point été disposées ni unies ensemble par un aveugle *hazard*: le *hazard* n'agit point si réguliérement. AB. DE T. Selon Boëce le *hazard* n'est rien: ce n'est qu'un mot vain & sans signification. Car quel pouvoir peut avoir le *hazard*, puisque Dieu tient en ordre toutes choses? LE CL. Ce n'est point le *hazard* qui conduit les choses du monde; mais la fortune se regle par l'esprit des hommes. DU RIER. Seroit-ce sans dessein & par *hazard* que l'institution de l'Eucharistie n'a pas seulement quatre Evangelistes, mais cinq, ce qui n'est arrivé à pas une des actions de J.C. PELISSON.

Ce mot vient de l'Espagnol *azar*, qui signifie un as, & qui se prend aussi pour le *hazard* du dé. MEN.

HAZARD, se pèrsonifie quelquefois, & se prend pour cèrtain Être chimérique auquel on attribuë fortement les effets dont nous ne connoissons point la cause. *Casus, fortuna.* Voyez les Joueurs, ils honorent tous par un profond silence le *Hazard*, cette aveugle & farouche divinité, qui préside à leur cèrcle, & y décide souverainement. LA BRUY. Attendrai-je du *Hazard* qu'il ose me venger? CORN. Le *Hazard* est une idée de notre façon, elle ne subsiste que dans notre cèrveau. LE CL. Les Anciens ont supposé le *hazard*, pour exprimer un je ne sçai quoi qui agit sans régle & sans intelligence. ID. Voyez FORTUNE. On dit que le *hazard* a bien des affaires, car il se mêle de tout. C'est un grand coup du *hazard* si cette affaire réüssit.

HAZARD, se dit aussi des biens ou des maux qui arrivent dans le cours de la vie ou d'une affaire. *Eventus.* Ce Fèrmier s'est enrichi dans cette fèrme par bien des *hazards*; comme des lods & ventes, confiscations, & autres droits casuels.

HAZARD, se dit aussi à la Paûme, lorsqu'une balle ne se réfléchit pas comme elle a de coûtume, & qu'on ne la peut juger, soit par l'inégalité des carreaux, soit par autre cause.

On dit en ce sens, quand on a trouvé l'occasion d'acheter quelque chose à fort bon marché, & qui accommode fort, qu'on a trouvé

vé un *hazard*, un fort bon *hazard*; & au contraire, Ce n'est pas un grand *hazard*, C'est assez chèr.

HAZARD, signifie aussi, Péril, dangér. *Periculum.* Ce malade a couru *hazard* de la vie. Votre honneur avec moi ne court point de *hazard*. MOL. Je veux bien courir le *hazard* de cette affaire, en courir le risque.

Il se dit plus particuliérement de la guèrre, & des périls qu'on y court. Il est nourri dans les *hazards*. il va affronter les *hazards*. Il est intrepide au milieu des *hazards*.

Tout ce qu'affrontoit son courage,
En forçant de Namur les orgueilleux remparts,
Peignoit l'effroy sur le visage
Des généreux Guérriérs, dont ce Héros partage,
Les pénibles travaux, les glorieux hazards. DES-HOUL.

HAZARD, se dit advèrbialement en ces phrâses. Je l'ai trouvé par *hazard*. J'ai dit cela à tout *hazard*. Les plus heureuses saillies de l'imagination se présentent d'elles-mêmes, & comme par *hazard*. S. EV. Il est d'un homme prudent de flatter plûtôt l'amour propre des gens, que de se mettre au *hazard* de les offenser. ID. C'est un malheur effroyable que de vivre au *hazard*, & de suivre témérairement les opinions que l'on a reçûës sans discèrnement. NIC. Les hommes vivent au *hazard*, sans principes & sans réflexion. MONT. On dit absolument, *Hazard*; pour dire, Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

HAZARD, se dit provèrbialement en ces phrâses. *Hazard* à la blanque; pour dire, qu'on court le même risque que si on jouoit à la blanque. On dit aussi, *Hazard* sur les balais, pour se moquer de celui qui veut vendre trop chet une méchante marchandise. On dit encore qu'il faut donner quelque chose au *hazard*; pour dire, que la prudence humaine ne peut pas prévoir tous les accidens qui peuvent arriver, ni y donner ordre.

HAZARD. Tèrme de Fleuriste. Par ce mot, on entend une Tulipe qui se trouve panachée, qui ne l'étoit point l'année précédente. MORIN. Il se dit aussi d'un œillèt & d'une anémone. LIGER.

HAZARD ORU. Tèrme de Fleuriste. Tulipe incarnadin, couleur de rôse incarnat, colombin & blanc d'entrée. MORIN.

HAZARD ROBIN, 1. Tèrme de Fleuriste. Tulipe rouge, cramoisi & blanc. MORIN.

HAZARD ROBIN. 2. Tèrme de Fleuriste. Tulipe col. gris de lin & blanc. MORIN.

HAZARDER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Risquer, mettre au hazard, éxposer à la fortune. *Periculo committere.* *Hazarder* la bataille. ABL. Pèrsonne n'osa se *hazarder* à lui donner un conseil fidelle. MAUCROIX. Un homme sage ne doit rien *hazarder*, ou *hazarde* le moins qu'il peut. Il faut *hazarder* son bien & sa vie pour le salut de la patrie. Il ne faut point *hazarder* l'honneur de son jugement, en décidant trop vite sur des choses dont nous n'avons point d'évidence. LA CL. Ils *hazardent* de lui apprendre la conduite de sa Maîtresse. BUSS. Prudemment il ne faut point *hazarder* le présent pour l'avenir. CL. *Hazarder* sa réputation. BUSS. RAB.

Souvent à marcher seul, j'ose me hazarder. LA FONT.

Démêlez la vèrtu d'avec ses apparences;
Ne hazardez *jamais votre éstime trop tôt.* MOL.

Quelques-uns dérivent ce mot de *alea*, comme étant la source de tous les hazards.

HAZARDER, se dit aussi en parlant de ceux qui font des imprudences. *Periculo exponere.* Il ne faut pas s'étonner si cet homme se ruine, il *hazarde* trop. C'est un indiscrèt, qui *hazarde* de se faire rompre bras & jambes.

On dit aussi figurément d'un Orateur, d'un Poëte, ou d'un autre Écrivain, qu'il *hazarde* un mot; pour dire, qu'il se sèrt d'un mot nouveau, étranger & factice, pour essayer s'il plaira à ses auditeurs avec les adoucissemens qu'il lui peut donner. Tout est extrêmement *hazardé* dans cet Ouvrage; c'est-à-dire, qu'il y a des pensées nouvelles & hardies.

On dit provèrbialement, *Hazarder* le paquet; pour dire, Mettre au hazard quelque chose que ce soit, après avoir eté long-tems incèrtain du parti qu'on devoit prendre.

HAZARDEUX, EUSE, adj. Celui, celle qui hazarde, qui risque. *Qui in periculum conjicit, qui dat aliquid in casum.* Les Marchands *hazardeux* sont en passe de faire banqueroute, ou d'acquerir de grands biens. Un soldat *hazardeux*, est celui qui ne craint point d'expôser sa vie, qui court aux plus grands hazards. C'est un Medecin trop *hazardeux*. ABL.

On dit aussi qu'un coup est fort *hazardeux* quand il est fort incèrtain, quand il peut manquer par cent inconveniens qui peuvent arriver, ou quand les suites en seront fort dangereuses. On dit dans le même sens, action *hazardeuse*. Le mariage est un engagement trop *hazardeux*. Boileau dit en parlant des Médecins:

Pour moi, grand ennemi de leur art hazardeux.

HAZARDEUSEMENT, adv. D'une manière fortuite & hazardeuse, ou dangereuse. *Periculosè.*

HAZFELD. HATZFELD.

H É

HÉ! Intèrjection qui éxprime la plainte, l'admiration, & autres mouvemens de l'âme. *Heus!* *Hé!* venez ça que je vous embrasse. *Hé!* comment vous êtes-vous porté dans votre voyage? *Hé!* que vous êtes timide de ne me pas avèrtir de vos besoins. *Hé!* qui vous a fait si hardi, &c. *He!* morbleu, ne me faites pas parler là-dessus. MOL.

Quelquefois on joint au mot de *hé* celui de *bien*; *hé-bien!* & alors ces mots sèrvent à réveiller l'attention, à exciter à faire quelque chose. *Hé bien!* vous dormez? *Hé bien!* commençons.

HÉ, Parole ou son que proferent ceux qui appellent de loin quelqu'un. *Hem.* On prononce *hai*, comme dans le mot *haine*.

H E A.

HEA, s. m. Nom propre d'une Province du Royaume de Maroc en Barbarie. *Hea.* Elle est le long de l'Océan Atlantique, qui la baigne du côté du couchant: les Provinces de Susa & de Guzula, la confinent vèrs le midi; celle de Maroc au levant, & celle de Ducala au nord. Cette Province est pleine de montagnes, mais elles sont fèrtiles & bien peuplées. Ses lieux principaux sont Tednest capitale, Téouleth & Téfethna. MATY. Voyez Marmol, L. III. C. a.

HEAUME, s. m. (L'*h* s'aspire.) Ancienne arme dèffensive que les Chevaliérs portoient sur la tête, tant à la guèrre que dans les tournois, & qui sèrt d'ornement ou de timbre sur les Écus des Armoiries. *Galea, helmus.* On a dit aussi autrefois *iaume*, *elme*, *héalme*. Le mot de *heaume* n'est présque plus en usage. On l'a appellé de divèrs noms, *habillement de tête*, *casque*; & sous François I. *armet*. C'est une remarque de Pasquier dans ses Rechèrches L. VIII. C. 3. Il est different du morion, de la salade, cabasset, pot & bourguignote, dont on s'est sèrvi seulement dans l'Infanterie. Le *heaume* couvroit le visage, & il n'y avoit qu'une ouvèrture à l'endroit des yeux, garnie de grilles & de treillis, qui sèrvoit de visière. Le *heaume* est un ornement & une marque de Noblesse, & des Fiéfs nobles, & qui en fait voir les differens degrez selon sa nature & sa situation à plus ou à moins de vûës sur les Ecus. Les Rois & les Empereurs le portent tout d'or, brodé & damasquiné, tarré de front, la visière entiérement ouvèrte sans aucunes grilles ni barreaux.

Les Princes & Ducs souverains le portent d'or, & tarré de front sans visière, mais un peu moins ouvèrt, pour marquer une moindre dignité; & quand il y a des barreaux, ils en mettent unze.

Les Princes & Ducs non Souverains, Connetables, Amiraux, Généraux d'armée, Gouvèrneurs de Provinces, Chanceliers, &c. le portent d'argent avec la visière, œillère, nazal & ventaille, bordure & clous d'or, tarré de front, & à neuf grilles, ou barreaux.

Les Marquis le portent tout d'argent à sept barreaux, tarré de front.

Les Comptes, Vidâmes & Vicomtes, Prémiers Présidens, Gardes des Sceaux, Colonels, Mestres de Camp, le portent tout d'argent, tarré de deux tiers montrant sept barreaux.

Les Barons & anciens Chevaliers & hauts Justiciers le portent d'argent bruni, tarré seulement de côté montrant cinq barreaux.

Les Gentilshommes de trois races patèrnelles & matèrnelles le portent d'aciér poli, pôsé & tarré en profil, le nazal relevé, le ventaille abbaillé, montrant trois grilles à la visière.

Les simples Écuyérs le portent de fer & de profil, & morné, le nazal & le ventaille joints ensemble sans aucune visière, & neanmoins un peu entr'ouvèrt.

Les nouveaux annoblis, soit par armes, par office, ou par finances, le portent de profil avec la visière clôse & abbatuë.

Les Batards le portent de même, mais ils doivent être contournez, ou tournez à gauche. Mais le Pére Menéstrier, en ses traitez du Blason, dit que ces différences sont inventions nouvelles inconnuës avant la Colombiére. Tous ces *heaumes* doivent être surmontez d'un bourrelet, ou cèrcle cordonné, qui doit être toujours des Émaux du champ, ou des figures principales de l'Ecu.

Dans les Tournois on donnoit le *heaume* pour prix à celui qui avoit le mieux fait du côté des Tenans, parce que c'est la prémière des armes dèffensives; au lieu qu'on donnoit une épée à celui qui avoit vaincu du côté des Assaillans, parce que c'est la prémière des armes offensives. On crioit autrefois. *As heaume*, comme

comme on crie à present *Aux armes*. On tient que les Curetes furent les inventeurs du casque & de l'épée ; & que ceux de Carie sont auteurs de la crête sur le *heaume*, & des cuissars.

Ce mot vient de *helmus*, qui a été fait de l'Allemand *helm* Men. L'Italien dit *helmo*, & l'Espagnol *yelmo* ; l'Anglois *helm*. Lindenbrock dit que c'est un mot Allemand ; Spelmanus, que c'est un mot Saxon.

Heaume, en tèrme de Mèr, se dit du timon, qui est un manche attaché au gouvèrnail, ou une grande barre que manie à son gré celui qui gouvèrne. *Temo*.

HEAUMERIE, s. f. Lieu où on fait les heaûmes, & où on les vend. *Galearum fabrica*, *officina*. Il y a encore à Paris la ruë de la *Heaumerie*, où l'on faisoit toutes sortes d'armes deffensives, dont le heaûme étoit reputé la principale. Ce mot n'est plus guère en usage, parce que la chose n'y est plus.

HEAUMIER, s. m. Armurier qui fait des heaûmes *Galearum artifex*. Ce mot s'est encore consèrvé dans les lettres des Armuriérs, où on leur donne aussi la qualité de *Héaumiérs*.

H E B.

HEB, ou CHEB. Voyez ÉGRA.

HEBAL, s. m. Nom propre de l'une des pointes de la montagne de Garizim en Palestine. *Hebal*. Voyez Gariaim. Les Septante l'appellent Γαιβὰλ, *Gabal*. Il étoit dans la Tribu d'Éphraïm. Consultez Deut. XI. 29. 30. & XXVII. 4. 5. 6. 13. Jos. VIII. 30. 31. 32. 33.

HÉBDOMADAIRE, adj. de tout genre. *Quod per hebdomadam accidit*, *singulis hebdomadibus recurrens*. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrâse, Nouvelles *hébdomadaires* ; pour dire nouvelles qui se distribuent toutes les semaines, & qu'on appelle communément *Gazettes* On tient que Sarrasin est l'Auteur de cette expression, qui ne s'employe ordinairement que par raillerie & par mépris. Ce sont des nouvelles *hébdomadaires* ; les billevesées *hébdomadaires*.

HÉBDOMADIÉR, s. m. Celui qui est en semaine dans un Chapitre, ou dans un Couvent, pour faire l'Office, & présider, pour dire les Antiennes & les Oraisons, & faire les autres fonctions que font les Superieurs & les Dignitez dans les Fêtes solemnelles. *Qui munus aliquod obit per hebdomadam, hebdomadarius*. En plusieurs lieux on l'appelle *Semainiér*, & en d'autres, *celui qui est à l'aigle*, qui est en tour, il est le plus souvent le Collateur des Benefices qui viennent à vaquer pendant sa semaine. Quelques-uns prétendent que cet usage est un abus, & que l'election se doit faire capitulairement. Le Parlement a quelquefois cassé les provisions données par le Chanoine *hébdomadiér*.

Dans les Monastères l'*Hebdomadiér* est celui qui sèrt à table les Moines pendant une semaine, où pendant un cèrtain tems marqué ; c'est aussi celui qui aide le cuisinier ou l'officier, ou qui rend quelque autre sèrvice dans le Monastère pendant l'éspace d'une semaine.

On trouve dans l'Antiquité écclésiastique neuf différentes sortes d'*Hébdomadiérs* ; l'*Hébdomadiér* Chantre, *Hebdomadarius Cantor* ; l'*Hébdomadiér* du Chœur, *Hebdomadarius Chori*, ces deux-ci ne sont que la même chose ; c'est celui qui preside à l'office : l'*Hébdomadiér* de la cuisine, *Hebdomadarius coquina*, c'est celui qui sèrt à la cuisine, qui aide le cuisinier pendant la semaine ; l'*Hébdomadier* des deffunts, ou des morts, *Hebdomadarius defunctorum*, celui qui avoit soin de l'Office & des Sèrvices des morts ; l'*Hébdomadiér* de l'Invitatoire, *Hebdomadarius Invitatorii*, celui qui chante l'invitatoire ; l'*Hébdomadiér* Lecteur de table, *Hebdomadarius Lector ad mensam*, celui qui lit pendant les repas durant la semaine ; l'*Hébdomadier* de la Grand-Messe, *Hebdomadarius Majoris Missa*, celui qui la dit pendant la semaine ; l'*Hebdomadiér* du Pseautier *Hebdomadarius Psalterii*, c'est apparemment le même que l'*Hébdomadiér* du Chœur ; l'*Hébdomadiér* du S. Autel, *Hebdomadarius sacri altaris*, est apparemment le même que l'*Hébdomadiér* de la Grand-Messe.

Ce mot vient du Grèc ἑβδομὰς, qui signifie le nombre septenaire, du Grèc ἑπτὰ, *septem*, *sept*

HEBDOMADIÈRE, s. f. Religieuse qui est en semaine pour dire l'Office, & y présider dans la Communauté. *Hebdomadaria*. M. Chastelain en raportant les Régles de Fontevraut, dans son Martyrol. T. I p. 746. & suiv. dit tantôt *Hébdomadiére*, & tantôt Semainière. L'*Hébdomadière* commencera le *Pretiosa*, page 757.

HEBDOME, ou HEBDOMON, s. m Nom d'un fauxbourg de Constantinople, qui en étoit éloigné de 7. milles. *Hebdomum*. L'Empereur Théodôse fit porter le chéf de S. Jean à l'*Hebdome* au fauxbourg de Constantinople. Chast. *Mart. T. I. p.* 736.

HÉBÉ. s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité païenne. *Hebe*, *Juventa*, *Juventus*. Homère vèrs la fin de l'XIᵉ Livre de l'Odyssée, & Hésiode dans sa Théog. v. 922. & 952. & Appollodore L. I font *Hébé* fille de Jupitèr & de Junon. D'autres postérieurs à ces deux Poëtes, disent que Junon la conçut sans avoir eu commèrce avec aucun homme. Les uns disent que ce fut pour se venger de Jupitèr, qui avoit produit Minèrve tout seul. Les autres, qu'Appollon ayant donné un repas à Junon dans le palais de Jupitèr, il lui sèrvit entr'autres choses des laituës sauvages ; que Junon donna sur ce plat avec avidité, & qu'elle en mangea tant, qu'elle, qui jusques là avoit eté stérile, devint grôsse d'*Hébé*. Jupitèr, charmé de sa beauté, la prit pour vèrser à boire aux Dieux ; mais *Hébé* étant tombé d'une manière peu décente en sèrvant les Dieux dans un grand souper qu'ils faisoient en Ethiopie, il lui substitua Ganimède, soit qu'il ôtât à *Hébé* toute sa fonction, soit qu'elle sèrvit encore les Déesses, & Ganymède seulement les Dieux, ou même Jupitèr seulement, & *Hébé* tous les autres Dieux & Déesses. C'étoit la Déesse de la jeunesse. Depuis qu'Hèrcule eut été mis au nombre des Dieux, elle fut sa femme, & à sa prière elle rajeûnit Jolaüs, fils d'Iphicle, cocher d'Hèrcule. Dans l'Iliade d'Homere L. V. *Hébé* attèle le char de Junon. Pausanias dit qu'on la nomma Ganymède, *Ganymeda*. Les Latins l'appellent *Hébe* & *Juventa*. Voyez Ovide de Ponto, L. I. Éleg. XI. v. 11. Tristan T. I. p. 626. & suiv. Les Poëtes ont dit qu'*Hébé* étoit épouse d'Hèrcule, parce que la jeunesse est ordinairement jointe avec la vigueur & la force.

En la voyant jusqu'à ce jour,
Chacun l'a prise pour l'Amour :
Mais de la jeune Hebe *c'est à présent l'image,*
Tèlle dans le séjour des Cieux,
Cette Déesse a l'avantage,
De vèrser le Nectar des Dieux. N. Ch. de Vil.

Ce nom d'*Hébé* vient du Grèc ἥβη, qui veut dire jeunesse ; en écrivant le mot Grèc avec nos caractères, on a le mot *Hébé*.

HÉBÈRGE, s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *logement*. *Domicilium*. Il se trouve en plusieurs Coutumes, & même en celle de Paris. Jusqu'à son *héberge*, c'est-à-dire, jusqu'à l'étage où il est logé Il y en a qui disent qu'*héberge* dans la Coutume de Paris signifie la hauteur & l'étenduë d'un héritage, par comparaison aux autres héritages voisins.

Borel dit que ce mot vient de *burgus*, *bourg* ; & celui-ci du Grèc πύργος, qui signifie un *clochér*, ou *tour*.

HEBERGEMENT, s. m. Nom d'un ancien droit *Herbergiagium*. *Jus epularum aliquot annuarum Procuratio*. Le droit d'*hébèrgement*, ou Procurations, étoit un cèrtain nombre de repas que l'on devois par an au Seigneur. *Lobineau hist. de Bret. Tom. I. p.* 200.

Hebergement. Signifioit autrefois une maison noble, maison logeable, qu'on appelloit autrement hôtel hébregé. *Viri nobilis ades* ; *domus*, *domicilium*. Voyez la dèrnière hist. de Bret. T. II. p. 395 & p. 1151. Un hôtel hebrégé valant 100. livres ; & dans le Glossaire au mot *Herbergiagium*.

HÉBERGEMENT, s. m. dans la Coutume de Normandie ce mot signifie un manoir en roture situé à la campagne.

HÉBÈRGER, v. act. & neut. Loger un passager, le recevoir chez soi, lui donner le couvèrt pendant une nuit *Hospitio excipere*. Quand on est surpris de la nuit en quelque lieu, on le va *hébèrger* chez le Curé, ou chez quelque autre pèrsonne charitable qu'on peut trouver. Par tout où nous avons *hébèrgé*, nos hôtes n'ont point fait de difficulté de prendre de l'argent de nous. Voit.

Il fut jadis gent limoneuse
Hebèrgeant *en plage bourbeuse.*

Ce mot est vieux, & ne peut plus avoir d'usage que dans le stile plaisant & railleur. Il vient de l'Allemand *herbergen*, signifiant la même chose. On trouve aussi dans Lipse *hereberga castra*. Men. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *hebèrger*, qui signifie *se coucher sur l'hèrbe*. Pasquier croit qu'il vient de l'Italien *albergar*, ou que les Italiens l'ont pris de nous.

En Architecture on dit *s'hébèrger*, c'est-à-dire, s'adosser sur & contre un mur mitoyen.

Hebergé, ée, part. & adj. Jamais gens ne fûrent plus mal *hébèrgez*. Il ne se dit qu'en raillerie. On a dit autrefois hébregé, hôtel hebregé. Voyez Hebergement.

HÉBÊTER, ou HÉBEITER, v. act. Rendre bête & stupide. *Hebetare*. A force de crier des valèts, on les *hébète*, ils ne sçavent plus ce qu'ils font. Le vin & la crapule *hébètent* les plus beaux éspeits. Le grand âge *hébête* les gens.

Ce mot vient du Latin *hebetare*, du primitif *hebes*, qui selon quelques-uns est tiré du Grèc ἀμβλὺς, qui signifie *obtus*, *rebouché*.

Hébété, ée, part. pass. & adj. C'est un homme tout *hébété*, qui n'est

n'est plus capable de rien. Il est aussi substantif. C'est un *hébêté*. C'est une *hebêtée*. *Hebes*.

HÉBON, s. m. Surnom de Bacchus. *Hebo*. Ce nom avoit été donné à Bacchus du nom hébé, Déesse de la Jeunesse, parce qu'elle étoit inséparable de ce Dieu, & les Napolitains l'honoroient sous ce nom. *Tristan, T. I. p. 626*.

HÉBRAÏQUE, adj. Qui concérne les Hébreux. *Hebraicus*. Les Hebreux composent la nation *Hébraïque*. La langue *Hébraïque* est appellée la *Langue sainte*, à cause que la Bible est écrite en cette Langue. Les caractères *Hébraïques*.

HÉBRAÏSME. s. m. Manière de parler propre de la langue Hébraïque. *Hebraismus*, *Idiotismus Hebraicus*. On ne peut entendre même les vèrsions de l'Ecriture sans sçavoir l'Hebreu, parce qu'elles sont pleines d'*Hébraïsmes*. Notre langue est pleine d'*Hébraïsmes* qu'elle a emprunté de l'Ecriture, & consacrez; par exemple, fils de pèrdition; s'endormir dans le Seigneur, &c.

HÉBREU, s. m. Nom propre de peuple. *Ebræus*, *Hebræus*. La prémière fois que ce nom se trouve, c'est au Ch. XIV. de la Gen. v. 13 lorsqu'un homme échapé de l'expédition des quatre Rois confédérez de l'Orient contre les cinq Rois de Sodome & des autres villes voisines; vint apprendre à Abraham *Hébreu* que Loth son neveu étoit pris captif, & qu'on l'emmenoit. Les *Hébreux* sont les douze Tribus qui descendoient des douze Patriarches fils de Jacob: On les appelle le peuple *Hébreu*. Lorsque Moïse fut devenu grand, il sortit pour aller voir ses frères: il vit l'affliction où ils étoient; & il trouva que l'un d'eux, *Hébreu* comme lui, étoit outragé par un Egyptien. SACI. Sont-ils *Hébreux*? Je le suis aussi. PORT-R.

Ce mot n'a point de féminin, & il faut dire, la femme, la fille d'un *Hébreu*, & point autrement. Nos Auteurs ne disent point au féminin, tant adjectif que substantif, *Hébreuse*. Au L. de l'Exode I. 16. 19. II. 7. Deut. XV. 12. où il y a dans le texte, Les *Hébreuses*, une femme *Hébreuse*, Saci a traduit: Les femmes des *Hébreux*, une femme des *Hébreux*. Rayaumont dit aussi. La sœur de l'enfant, qui voyoit ce qui se passoit, s'approcha, & pria la fille de Pharaon d'agréer qu'elle allât chèrcher une femme des *Hébreux* pour servir de nourrice à ce petit; & non pas une femme *Hébreuse* ou une *Hébreuse*.

Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous.
De l'honneur des Hébreux *autrefois si jaloux,*
Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée,
Et sa miséricorde à la fin s'est lassée. RAC.

Tout ce qui reste encore de fidéles Hébreux,
Lui viendront aujourd'hui renouveller leurs vœux. ID.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuël,
Croître à l'ombre du Tabèrnacle.
Il devint des Hébreux *l'espérance & l'oracle.*
Puisses-tu, comme lui, consoler Israel. ID.

Ce nom est originairement *Hébreu*. Il s'est formé du Latin *Hebræus*, qui avoit été pris du Grèc Ἑβραῖος, qui s'étoit fait de l'*Hébreu* עברי, *Ibri*, nom du peuple dont nous parlons. Les Sçavans ne conviennent pas de l'origine de ce nom. Quelques Auteurs du moyen âge, qui ne sçavoient point la langue originale de l'Ecriture, ont cru sur quelque ressemblance de son, qu'*Hébreu* venoit d'Abraham, & que ce peuple avoit pris ce nom, parce qu'il descendoit d'Abraham. C'est une èrreur si grossière, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. Il y a deux autres sentimens bien plus raisonnables, & dont cèrtainement l'on doit reconnoître que l'un ou l'autre est le vrai. Le premier, le plus général, est aussi assurément le plus vrai, est que ce nom vient de עבר, *Eber* ou *heber*, nom propre d'homme; & que les Hebreux ont eu ce nom du Patriarche *Eber* ou *Heber*, fils de Salé, & trisaïeul du grand pére d'Abraham, qui naquit l'an du monde 1757. plus de 1260. ans avant J. C. On sçait que tous ces prémiers peuples ne prenoient point d'autre nom que celui de quelqu'un des Ancêtres dont ils descendoient. L'autre opinion est que ce mot vient de la préposition עבר, *eber*, qui signifie *trans*, c'est-à-dire *au-delà*, & que ce nom fut donné prémièrement à Abraham par les Cananeens, parce qu'ils venoient d'au-delà du fleuve, d'au-delà de l'Euphrate; car en effet il venoit de la Mésopotamie. Ainsi suivant cette etymologie, *Hébreu*, dit-on, est la même chose que *transfluvialis*, c'est-à-dire, si l'on peut user de ce mot, d'Outre-fleuve, comme nous disons d'Outremèr. Ou plutôt *Hébreu* est la même chose que *Pardelà*, pris substantivement, comme nous le prenons quelquefois dans le discours familier pour marquer un homme d'au-delà de la Loire, & sur tout des provinces d'où le langage & la prononciation sont plus corrompus; un Gascon, par exemple, un Languedochien, un Provençal, un Auvèrgnac, &c. C'est un *pardelà*, disons-nous. Ce sont des *pardelà*; c'est-à-dire, des gens d'audelà de la rivière de Loire. De même *Hébreu*

dans la Tèrre de Chanaan, étoit un *Pardelà*; c'est-à-dire, un homme d'audelà de l'Euphrate. On pourroit ajouter que la coutume qu'avoient les peuples de ce tems-là de porter le nom de quelqu'un de leurs Ancêtres fut obsèrvée en ceci; parce que ce nom fut donné à Abraham, de qui ses descendans le prirent. Mais les peuples ne prenoient point leur nom des surnoms, ou des noms de la patrie de leurs pères, mais de leurs noms propres & pèrsonnels. Voyez Des Pierres *Tr. de Textu Hebr.* Buxtorf. *Dissert. De Ling. Hebr.* Walton *Proleg. III.* Tostat & les Intèrpretes sur le v. 13. de l'Exode C. XIV.

On varie sur la manière d'écrire ce mot. Prèsque tous les Protestans l'écrivent tant en Latin qu'en François sans *H*. Quelques Catholiques, mais en petit nombre, le font aussi. M. Huet, par exemple, écrit toujours *Ebreu*, comme on le peut voir dans la Dissèrtation sur le Paradis tèrrèstre, & dans ses autres ouvrages François. Il est cèrtain qu'en *Hébreu* c'est un ע, *ain*, qui n'est qu'un א, *aleph* nasal, passé par le nez, & qui n'a point coutume de s'exprimer par une *H*, ou par une aspiration forte; mais en ces mots *Heber* & *Hébreu* l'usage l'a emporté; les Septante & depuis eux tous les Grècs y mettent un esprit âpre, les Latins & nos langues modèrnes une *H*.

Au reste, *Hébreu* & Juif sont fort différens: le prémier se dit de tous les descendans de Jacob, & Juif n'en signifie qu'une partie, comme nous le dirons en son lieu.

HÉBREU, adj. Hebraïque. Qui appartient au peuple Hébreu. *Hebræus*, *Hebraicus*. Le peuple *Hébreu*. Le Texte *Hébreu* de la Bible.

HÉBREU, s. m. Langue Hébraïque, langue que parloient les Hébreux, & dans laquelle sont écrits la plupart des livres de l'Ancien Testament. *Hebræa lingua*. Préparez-vous à une lettre séche, à une rechèrche épineuse, à l'ennui des citations, & à essuyer quelque Grèc & quelque *Hébreu*. HUET. Un bon Intèrpréte de l'Ecriture doit sçavoir l'*Hébreu*. L'*Hébreu* n'est pas si difficile à apprendre qu'on se l'imagine. L'*Hébreu* des Pseaumes, du Livre de Job, & de tout ce qui est poëtiquement écrit, est le plus difficile. L'*Hébreu* d'Isaïe est élégant & noble, & digne d'un Prince de la Maison de David, neveu & petit-fils de Roi. Un Livre farci d'*Hébreu*, un sçavant tout *hérissé* de Grèc & d'*Hébreu*. Apprendre l'*Hébreu*, enseigner l'*Hébreu*. On dit par une espece de provèrbe, que pour être sçavant il faut sçavoir parler Latin, entendre le Grèc & l'*Hébreu*.

L'*Hébreu* n'a point de voyelle originairement. Les Massoretes les ont marquées par les points au-dessous des consones. Il n'y a aujourd'hui aucun ouvrage de l'Antiquité qui soit écrit en pur *Hébreu* que l'Ancien Testament, il y a même quelques parties qui sont en Chaldaïque, & differens mots Chaldaïques ou de quelques autres langues, répandus en differens endroits.

L'*Hébreu* est donc la plus ancienne langue qu'il y ait eu au monde, du moins par rapport à nous, qui n'en connoissons point de plus ancienne. C'est, disent quelques Sçavans, la langue dont Dieu se sèrvit quand il parla à Adam dans le Paradis tèrrestre, & que les Saints parleront dans le ciel pour louer Dieu durant toute l'étèrnité. Quoiqu'il en soit de ces avantages, l'*Hébreu* tel que nous l'avons dans la Sainte Ecriture, est une langue fort reguliére & fort analogique, elle est sur tout admirable dans les conjugaisons. A proprement parler il n'y en a qu'une qui soit simple, mais elle se varie dans chaque vèrbe en sept ou huit maniéres differentes, ce qui fait autant de conjugaisons differentes, & donne une fort grande quantité d'expressions pour représenter par un seul mot les differentes modifications d'un vèrbe, & plusieurs idées à la fois que nous n'exprimons dans les langues modèrnes, & dans plusieurs langues anciennes & sçavantes, que par des périphrases.

Les mots originaux qu'on appelle *racines*, n'ont prèsque jamais que trois lettres & deux syllabes, qui s'expriment par deux sons ou par le même redoublé, qui se represente par deux voyelles qu'on appelle points.

Il y a dans l'*Hébreu* vingt-deux lettres, que les Grammairiens divisent en *gutturales*, *palatales*, *dentales* ou *sifflantes*, *labiales*, & lettres de la *langue*; cette division est tirée de differens organes de la parole, dont quelques-uns contribuënt plus que les autres à la prononciation de certaines lettres. On ne distingue ordinairement dans l'*Hébreu* que cinq voyelles, qui sont les mêmes que les nôtres, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*: mais en *Hébreu* on divise chaque voyelle en deux, une longue & une bréve; on donne à celle qui est longue un son plus grave & plus long; & à celle qui est bréve un son plus clair & plus court. Il faut cependant remarquer que les deux dèrniéres voyelles ont des sons tout différens qui different autrement que par la quantité, & par le plus ou le moins d'élevation dans le son. A ces dix ou onze voyelles, il en faut ajouter quelques autres, qu'on appelle demi-voyelles, ce ne sont que de légèrs mouvemens qui sèrvent à lier les consones, & à faire passer plus facilement de l'une à l'autre: ces demi-voyelles

repondent à notre *e* muet, il ne s'écrit prêsque que dans le François; mais dans le François & dans les autres langues il le faut prononcer, & on le prononce en effet quand il y a plusieurs consones de suite qu'on veut faire entendre.

Dans l'*Hébreu* le nombre des accens est prodigieux, on en compte près de 40. & il y en a plusieurs dont l'usage n'est pas encore bien connu après toutes les recherches que les Sçavans ont faites sur cette matière: on sçait en général trois choses des accens de l'*Hébreu*. 1°. Ils servent à distinguer les phrâses & leurs membres, comme les points & les virgules en François. 2°. A détèrminer la quantité des syllabes. 3°. A marquer le ton qu'il faut prendre en chantant; ainsi on ne doit pas être surpris qu'il y ait plus d'accens dans l'*Hébreu* que dans les autres langues, puisqu'ils font dans l'*Hébreu* la fonction de trois choses qui ont des noms differens dans les autres langues. On donne aux accens les noms d'accens grammairiens, accens rhétoriciens, accens de musique, accens royaux, accens ministres ou auxiliaires: chaque accent qui est renfèrmé dans ces classes a son nom particulier.

Comme nous n'avons l'*Hébreu* que dans la Sainte Ecriture, cette langue manque de beaucoup de mots, non seulement parce que dans les prémiers tems les langues n'étoient pas si abondantes qu'elles sont aujourd'hui; mais aussi parce que les Auteurs sacrez n'ont pas eu occasion d'employer beaucoup de tèrmes qui étoient en usage de leurs tems, & même dans les tems plus reculez dont ils rapportent l'histoire. Du reste, l'*Hébreu* est susceptible de tous les ornemens du discours que demandent les differens sujets, & que peuvent donner les caractères particuliers du genie des Auteurs.

Il est inutile de rechèrcher l'origine d'une langue qu'on regarde comme la prémière & la plus ancienne du monde, & que les Sçavans disent que Dieu communiqua à Adam quand il l'eut créé, comme il communiqua dans la suite la connoissance des langues aux Apôtres. Albèrti dans son dictionnaire *Hébreu*, qu'il appelle *Porte de la langue sainte*, prétend trouver dans chaque mot, dans sa racine, dans ses lettres, & dans la manière de les prononcer, la raison de la signification de ce mot; mais il a poussé ses rechèrches trop loin, & on a fait voir dans les Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts qui s'impriment à Trévoux, que les mots qui signifient des choses différentes, devroient dans les principes de cet Auteur signifier la même chose, ou des choses à peu près semblables. M. Neuman & Loescher ont encore poussé cette idée plus loin & plus régulièrement qu'Albèrti; le prémier dans son *Genesis lingua Sancta* & *Exodus lingua Sancta*; & le second dans son Traité *De Causis lingua Hebraa*.

Les langues Chaldaïque, Syriaque, Ethiopienne, Arabe, &c. sont des dialectes de l'*Hébreu*, comme les langues Françoise, Italienne, Espagnole, Portugaise, sont les dialectes du Latin.

HEBREU RABBIN ou RABBINIQUE, ou *Hébreu de Rabbin*, est la langue dont se sèrvent les Rabbins dans les ouvrages qu'ils composent. Ce qui en fait le corps & la principale partie, c'est l'*Hébreu* & le Chaldaïque, avec divèrs changemens dans les mots de ces deux langues, dont ils ont beaucoup étendu les significations. Ils ont aussi beaucoup emprunté de l'Arabe, le reste est composé de mots & d'expressions tirées la plupart du Grec, quelques-unes du Latin, les autres de divèrses langues modèrnes, sur tout de celle qu'on parle dans le lieu où chaque Rabbin a vécu & écrit; ceux même qui ne lisent pas les Rabbins peuvent voir ce que l'on vient de dire dans le תשבי, ou Thesbites de Rabbi Elias Levita, dans le petit ouvrage de R. Cohen de Lara, intitulé עיר דוד; c'est-à-dire, *Civitas David: sive De Convenientiâ Vocabulorum Rabbinicorum cum Gracis & quibusdam aliis linguis Europais*; dans le Dictionnaire Chaldaïque, Thalmudique & Rabbinique de Buxtorf, &c.

Au reste, l'*Hébreu* de Rabbin est une langue très-féconde; car comme a remarqué M. Simon, Critique de l'Ancien Testament L. III. c. 7. il n'y a prêsque point de science dont les Rabbins n'ayent traité. Ils ont traduit la plupart des anciens Philosophes, des Mathématiciens, Astronomes, Médecins. Ils ont écrit eux-mêmes des livres sur toutes ces sciences. Ils ne manquent pas même de Poëtes, ni de Rhéteurs. Enfin, cette langue toute remplie qu'elle est de mots étrangers, ne laisse pas d'avoir quelque grace dans les livres de ceux qui écrivent bien; & il n'est pas même impossible de la réduire en art, bien que quelques sçavans hommes qui ne l'avoient pas étudié assez à fond, ayent été d'un sentiment opposé. SIMON. Non seulement cela n'est pas impossible, mais on l'a fait. Génébrard a commencé dans son *Isagoge Rabbinica*, qui n'est pourtant guère que pour apprendre à lire. Buxtorf a fait de même à la fin de sa Grammaire Hébraïque, où l'on trouve une addition intitulée *Lectionis Hebrao-Germatica usus & exercitatio*. D'autres ont été plus loin. Jean Maïus donna une Grammaire Rabbinique à Giessen ces dernières années, *Joannis Maii Grammatica Rabbinica*. Avant lui André Sennèrt en avoit imprimé une à Wittembèrg en 1666 sous le titre de *Rabbinismus, h. e. Pracepta Targumico-Talmudico-Rabbinica*.

A l'égard des caractères des lettres, on dit, *Hébreu* ancien, *Hébreu* modèrne, *Hébreu* quarré, *Hébreu* de Rabbin. L'*Hébreu* quarré a pris son nom de la figure de ses caractères qui sont plus quarrez, & ont des angles mieux formez que l'*Hébreu* de Rabbin. On employe l'*Hébreu* quarré pour le texte de l'Ecriture Sainte, & des principaux ouvrages, & quand dans un ouvrage il y a de l'*Hébreu* quarré & de l'*Hébreu* de Rabbin, ce qu'il y a de principal, comme le texte, est imprimé en *Hébreu* quarré; & ce qui est accessoire, comme la glôse, le commentaire, est pour l'ordinaire imprimé en *Hébreu* de Rabbin. Les plus beaux caractères d'*Hébreu* quarré sont ceux qui sont imitez des caractères des manuscrits Espagnols, puis ceux des manuscrits Italiens, ensuite ceux des François, & enfin ceux des Allemands dont les caractères sont à l'égard des autres caractères d'*Hébreu* quarré, ce que les caractères Gothiques ou Allemands, sont à l'égard des caractères Romains. Plusieurs Auteurs prétendent que l'*Hébreu* quarré n'est point le véritable & ancien caractère *Hébreu*, qu'on écrivit depuis l'origine de la langue jusqu'à la captivité de Babylone; mais que c'est le caractère Assyrien ou Chaldéen que les Juifs prirent pendant la captivité, & auquel ils s'accoutumèrent. Ils disent que l'ancien *Hébreu* est celui qu'on nomme Samaritain. Le P. Souciet Jésuite dans la prémière Dissertation de son Recueil imprimé en 1715. prétend que c'est le caractère que l'on voit sur les médailles de Simon & autres qu'on nomme communément Samaritaines; mais qu'il soutient être des médailles Hébraïques faites par les Juifs, & non par les Samaritains. Voyez cette Dissertation & celle de Buxtorf *De Litteris Hebraorum*, dans laquelle il défend le sentiment contraire; c'est-à-dire, dans laquelle il tient pour l'antiquité de l'*Hébreu* quarré.

L'*Hébreu* de Rabbin est un caractère assez net formé sur l'*Hébreu* quarré en l'arrondissant par le retranchement de la plûpart des angles des lettres. Les Allemands ont leurs caractères particuliers d'*Hébreu* de Rabbin; qui sont assez différens de ceux de l'*Hébreu* de Rabbin qu'on employe ailleurs qu'en Allemagne; mais qui ne sont pourtant au fond que les mêmes caractères formez sur l'*Hébreu* quarré; mais plus mal formez qu'on ne le fait ailleurs. Souvent les Rabbins se sèrvent de leur *Hébreu* de Rabbin ou de l'*Hébreu* quarré pour écrire nos langues vulgaires. Il y a même des livres en langue vulgaire imprimez en caractères *Hébreux*. On en voit dans la Bibliotheque du Roi.

On dit provèrbialement, quand on lit quelque chose qu'on n'entend point: Voilà de l'*Hébreu* pour moi. Les Imprimeurs appellent *Hébreu* l'ouvrage auquel ils ne peuvent réussir.

En tèrme de Marine on dit, Parler aux *Hébreux*. Voyez BRAS.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient d'*Hébar*, Patriarche, fils de Saala, un des descendans de Sem. Ils soutiennent que c'est de lui que le peuple *Hébreu* a reçu son nom, aussi bien que la Langue Hebraïque. Ce Patriarche ne voulut point se joindre à ceux qui batirent la Tour de Babylone. C'est pourquoi il mérita de consèrver dans sa pureté la Langue des prémiers hommes, c'est-à-dire, celle-là même qu'Adam avoit parlé. D'autres disent que ce mot vient du surnom d'*Hébreu* qu'on donna à Abraham; c'est-à-dire, de *passager*, *d'étranger delà l'Euphrate*. Le mot περάτης que les Grècs ont donné à Abraham, signifie la même chose, parce qu'il étoit venu en Syrie de delà l'Euphrate. Voyez sur cela Jean Des-Pièrres Docteur de Douay dans son Traité *De Textu Hebraica Diss. I. Dub.* 1.

HÉBRIDES ou HÉBUDES. Voyez WESTÈRNES.

HEBRO Voyez HOBRO,

HÉBRON, f. m. Ancien nom propre d'une ville de la Palestine en Asie *Hebron*, *Eleutheropolis*. Elle est dans la Tribu de Juda, à sept lieuës de la ville de Jérusalem du côté du midi. Cette ville est une des plus anciennes du monde. Elle portoit le nom de *Cirjatharbe*, & avoit son Roi particulier avant que les Israëlites entrassent dans le pays de Chanaan. Josué ou plutôt Caleb, la conquit; elle lui fut donnée, & prit le nom d'*Hébron*, d'un de ses fils ou de ses descendans. Abraham demeura en cette ville, & y fut entèrré dans la Cavèrne de Machpela, de même que Sara sa femme, Isaac son fils, & Jacob son petit fils. Ensuite David y fut élû Roi par les Israëlites, & y régna sept ans. Elle fut du partage des Levites, & une des villes de Refuge; & quelques-uns croyent que c'est-là que demeuroit Zacharie père de Saint Jean-Baptiste. Depuis l'établissement du Christianisme elle eut un Evêque; & Helène mère de l'Empereur Constantin, y fit bâtir un magnifique temple sur le tombeau d'Abraham. Au reste, l'ancienne *Hébron* est ruinée, & les Sarrazins ont bâti de ses ruines la nouvelle, qui n'est point fèrmée de murailles, & qu'ils appellent Elchalil ou Chalil. Ils ont convèrti l'Eglise bâtie par Helène en Mosquée, où ils ne laissent entrer ni Juifs, ni Chrétiens, quoiqu'ils leur pèrmettent d'en voir le dedans par les fenêtres.

nètres. *El Chaleb* n'est pas dans l'endroit même où étoit *Hébron*, mais il n'en n'est pas loin.

Les Septante la nomment χεβρὼν, *Chebron*, ἀρβὼκ, *Arboch*, au lieu d'*Arbée*, ou Cariath-Arbe. Le P. Lubin prétend que dans la Gen. XXXV. 27. elle est aussi nommée *Mambré*; mais c'est plutôt le lieu où elle étoit située, ou dont elle étoit voisine. A la verité il y a *Jacob vint trouver son pére à Mambré, ville d'Arbée, c'est Hébron*: mais il faut entendre ainsi ces paroles. *Jacob vint trouver son pere dans la contrée, ou la vallée de Mambré, Convallis Mambre* dans l'Ecriture, ou bien comme a ajouté M de Sacy: *en la pleine de Mambré, à la ville, ou proche de la ville d'Arbé, qui est la même qu'Hebron.* Quelques-uns au lieu du *Cariath-Arbé*, l'appellent d'un nom Grec qui signifie la même chose, *Tetrapole*, ville des quatres. On dit qu'elle fut batie sept ans avant Tanis en Egypte. Elle fut la demeure des Enacims, c'est-à-dire, selon quelques-uns, des Geants. Elle fut appellée villle des quatre, ou d'*Arbé*, selon quelques Auteurs, parce que quatre grands Patriarches y furent entèrrez, Adam, Abraham, Isaac & Jacob. C'est une idée Rabbinique. Elle portoit ce nom sous les Chananéens avant qu'Abraham fut venu dans la Tèrre de Chanaan, où Adam ne vint même jamais, suivant la plus saine opinion. D'autres disent plus sensément qu'elle fut appellée ville d'Arbé, d'un Geant, ou Prince, l'un des ancêtres d'Enac, qui y régna. Voyez Gen. XIII. 18. XXIII. 2. 19. XXXV. 27. XXXVII. 14. Nombr. XIII. 23. Jos. X. 30. XX. 7. XXI. 13. 1. des Rois XXX. 31. 2. des Rois II. 1. 4. V. 3 5. XV 7 3. des Rois II. 11. 1. Paral. XXIX. 27. Reland, *Palæst. L. III. p. 709. & suiv.*

Joseph, *De Bello L. V. c. 7.* semble la mettre dans l'Idumée, & à la frontière de cette Province. Les Arabes l'appellent Beth-*Hébron*. Elle étoit, dit Eusébe, à vingt-deux milles de Jerusalem du côté du midi, & à vingt milles de Bèrsabée du côté du nord. Ligtfoot, & Cellarius après lui, la mettent trop à l'orient.

Il est parlé d'un autre *Hébron*, disent les Des Marais, dans la Tribu d'Asèr. Jos. XIX. 28. Les Septante l'appellent ἐλβὼν, & la Vulgate *Abran*. Il y a dans le texte Hébreu עברן, *Ebron*, & non pas חברן, *hhebron*. Ce sont deux noms fort différens. Voyez Halva.

HÉBRONA, s. f. Nom propre d'un lieu de l'Arabie déserte, où les Israëlites campèrent. *Hébrona*. Ce fut leur 35[e] camp. Il n'étoit pas loin de la mèr rouge. Nombr. XXXIII. 34.

HEC.

HÉCAÈRGE, s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Hecaerge*. C'étoit une Nimphe de la Campagne & des Bois, qui aimoit sur tout la chasse, & qui étoit terrible aux bêtes parce qu'elle les atteignoit de loin. Elle etoit sœur de la Déesse Opis, Divinité favorable aux Chasseurs; quoiqu'on dise que c'étoit une fille Hypèrboréenne; c'étoit Dianne elle-même, ou la Lune, à qui l'on donnoit ce nom, aussi bien qu'à Apollon, ou au Soleil son frère, que les Poëtes appellent si souvent Ἑκάεργος, parce qu'il darde ses traits, ou ses rayons, & produit ses effets en des lieux fort éloignez de lui.

Ce nom vient d'ἑκὰς, *longè*, de loin, & ἔργον. *opus*, *hécaèrge*, qui opère, qui agit de loin.

HÉCATE, ou HÉCATE, s. f. Nom propre d'une fausse Divinité de l'Antiquité. *Hecate*. Hésiode dans sa Théog. v. 411. dit qu'elle étoit fille de Pèrsa & d'Astèrie. Bacchilide dans le 17[e] Fragment qui nous reste de lui, dit que c'étoit de la nuit; & ne rapporte point quel étoit son pére. Le faux Orphée, ou Onomacrite, la fait fille de Cérès: Phérécide dit qu'elle eut Aristée pour père. Musée raconte que Jupitèr donna Astérie à Persée, après avoir eu commèrce avec elle, & que de là naquit *Hécate*. C'étoit une triple Divinité, ou pour le moins elle avoit trois noms. Dans le Ciel c'étoit la Lune, Diane sur la tèrre, & Prosèrpine dans les enfèrs. C'étoit encore la Déesse des Enchanteresses, des Magiciennes, des Sorcières. Elle étoit leur Vénus, dit Selden, *de Diis Syr. Synt. 1. c. 2.* Comme elle chassoit beaucoup, on disoit qu'en courant les forêts & les montagnes, elle avoit appris à connoître les simples & les plantes, & leurs vèrtus. C'est pour cela que les faiseurs de malefices l'invoquoient. On dit encore qu'elle étoit fille de Pèrsa, & d'une femme de la Tauride; qu'elle empoisonna son père, & se retira chez Aéte son oncle; qu'elle fut mère de Circé & de Médée. Hésiode la représente comme une Déesse tèrrible, pour qui Jupitèr a plus d'egards que pour aucune autre, qui a le destin de la tèrre & de la mèr entre ses mains; qui distribuë les honneurs & les richesses à ceux qui l'honorent; qui préside aux combats & à la guèrre, & qui accorde la victoire à qui il lui plaît; qui préside aux Conseils des Rois; qui a l'intendance de la mèr & de la navigation; celle des étables & des troupeaux; celle même de la jeunesse, & qui lui donne la nourriture & l'accroissement. Eusébe dans le III. L. de sa Prép. Ev. rapporte un éxemple d'une consécration d'*Hécate*, & décrit sa statuë. Voyez sur cette Divinité Meursius sur Lycophron p. 216. Barthius sur Stace, & Voss. *De Idol L. II. c. 29.*

HÉCATOMBE, s. f. Sacrifice de cent bêtes de même espéce, fait en même tems à cent autels par cent Sacrificateurs, comme de cent pourceaux, de cent brebis, de cent bœuf. *Hecatombes*. Les cent villes du Péloponnêse étant affligées de la peste, firent des *hécatombes*. Puisque quoi se faire une idée assez basse de la Divinité pour croire qu'elle aime à être cajolée par nos louanges, & qu'elle s'appaise par nos *hécatombes?* Ablanc. Humer la fumée d'une grasse *hécatombe*. Id. Vous crucifiez celui qui est cause que vous avez des autèls & des *hécatombes*. Id.

Ce mot vient du Grec ἑκατόμβη, qui signifie proprement un *sacrifice somptueux*. Quelques-uns tirent ce mot du Grèc ἑκατὸν, *centum*, *cent*: & de βοῦς, *bos*, *bœuf*. Selon ce sentiment l'*hécatombe* est un sacrifice de cent bœufs. Strabon dit qu'il y avoit cent villes dans la Laconie, & que chaque ville avoit accoutumé d'immoler un bœuf pour le salut commun du pays: d'où vint l'institution du célèbre sacrifice de cent victimes appellé *hécatombe*. D'autres le derivent de ἑκατὸν, & de ποῦς, *pés*, *pied*. Selon ceux-ci, l'*hécatombe* pouvoit n'être que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds. Encore selon ces dèrniers, il n'importoit pas qu'elle espèce de victime ce fût. Jules Capitolin dit que pour une *hécatombe* on dressoit cent autels de gazon, sur lesquels on immoloit cent brebis & cent pourceaux; & que quand les Empereurs en offroient, ils sacrifioient cent lions, cent aigles & cent autres animaux de cette nature.

HÉCATOMBÉE, adj. m. Surnom de Jupitèr & d'Apollon *Hecatombeus*. Les Cares & les habitans de l'Isle de Crete appelloient Jupitèr *Hécatombée*, dit Hesychius. Les Athéniens donnoient aussi ce nom à Apollon.

Hécatombées, subst. f. Nom propre d'une fête que l'on célebroit à Athènes le premiér jour de Juin à l'honneur d'Appollon. *Hecatombæa*.

HÉCATONBÉON, s. m. est le nom d'un des mois des anciens Grècs, & sur tout des Athéniens, dont tous les mois étoient lunaires. L'*hécatombéon* commençoit toujours vèrs le solstice d'eté, quelquefois peu de jours auparavant; mais jamais quatorze aprés; ensorte que la pleine lune, ou le milieu du mois étoit toujours aprés le solstice d'été, & jamais devant. Voyez-en les preuves dans le P. Pétau *de Doctr. Temp.* l. 2. c. 13. & 20. Ainsi l'*hécatombéon* étoit le premiere mois de l'année civile, lorsque le commencement eut été fixé au solstice d'été.

Ce nom vient de ce qu'en ce tems-là on faisoit des sacrifices d'hécatombes.

Les Lacedémoniens comptoient ce mois pour le sixiéme, & dans leur calendrier, aussi bien que dans celui des Athéniens, il répondoit au mois de Juin; mais il étoit le premier mois chez les Athéniens.

HÉCATOMPHONEUME, s. m. Nom d'un ancien sacrifice qui se faisoit à Athénes à l'honneur de Mars. *Hecatomphoneuma*. Voyez Lil Gyraldus *Syntagm. XVII.*

Ce mot est composé de ἑκατὸν, cent, & φόνευμα, de φονεύω, *occido*, qui vient de φόνος, *cædes*. Il signifie un sacrifice où l'on immole cent victimes.

HÉCATOMPHONIE, s. m. Nom d'un ancien sacrifice qu'offroient autrefois ceux des Messéniens qui avoient tué cent ennemis en guèrre. *Hécatomphonia*. Pausanias rapporte d'un cèrtain Aristomènes de Corinthe, qu'il offrit jusqu'à trois *hécatomphonies*. Voyez Pausanias L. IV.

HÉCATOMPHONIES, s. f. & plur. Fêtes que célébroient chez les Messéniens, ceux qui avoient tué cent ennemis dans ces batailles. *Hecatomphonia*.

Ce mot vient d'ἑκατὸν, cent, & φονεύω, *Je tuë*.

HÊCHING, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe *Echinga*. Elle est à trois lieuës de Tubingue du côté du midi dans le Comté de Hohenzollèrn, & elle donne le nom à une des branches de la maison de Hohenzollèrn. Maty.

HÉCLA, s. f. Nom propre d'une grande montagne de l'Islande. *Hecla*. Elle est vèrs la partie méridionale de l'isle & la ville de Schalholt. Quoique cette montagne soit dans un climat éxtrémement froid, elle vômit pourtant des flammes avec la même violence que le mont Gibel. Maty.

HÉCTIQUE, adj. m. & f. Prononcez *hétique*, on l'écrit ainsi dans l'usage, il n'y a que les livres d'art où l'on écrive *héctique*. Tèrme de Médecine. Epithéte qui se donne à une sorte de fiévre présque incurable, & qui consume le corps, & le mine petit-à-petit. Elle attaque la masse du sang, & toute l'habitude du corps. *Hecticus*.

Ce mot est Grèc, ἑκτικὸς, & vient de ἕξις, qui signifie ce que les Latins appellent *habitus*, qualité qu'on a peine à séparer du sujet. Voyez Fievre.

On appelle un homme *hectique*, celui qui est atteint de cette fiévre. Devenir *hectique*, mourir *hectique*. La chair de tortuë est péctorale, & convenable aux Phthisiques & aux *Hectiques*. Lemery.

Hectique, signifie aussi, Maigre, atenué. Voilà un visage maigre ou *héctique*. *Macer, extenuatus.*

En ce sens il se dit des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volatiles qui n'ont point de graisse. Les oiseaux deviennent *héctiques*, lorsque leur gorge passe vîte, & qu'ils émutissent incontinent; ce qu'on appelle *mal subtile*.

Hectique, se dit aussi de la volaille maigre servie en un repas. Voilà des poulèts *héctiques*. Les Satires de M. Despreaux ont mis cette epithete en vogue. Cet Auteur écrit *étique*, non seulement sans c, mais sans *h*.

Sur un liévre flanqué de six poulèts étiques,
S'élevoient trois lapins animaux domestiques.

Voyez Étique.

HECTOR, s. m. Nom propre d'homme, *Hector*. *Hector* fils de Priam fut tué par Achille au siége de Troye. *Hector* fut adoré par les Iliens, anciens peuples de Sardaigne. C'étoit un de leur Dieux. Voyez Athénagore *Legat. pro Christ. Clem. Rom. Recogn. L. X.* Vossius *De Idol. L. I. c.* 21.

H E D.

HÉDRAD, s. m. Vieux mot, qui signifie une sorte de cheval.

Et maints soudards
Suivans guidons, enseignes, étendards,
Tant sur coursiérs légérs, hédards,
Que piétonnant succomberent sous dards. Jean le Maire.

Ce mot, selon M. Ménage vient de *veredus*, d'où l'on a fait *vedardus, beredardus, hedardus, hédard.*

HEDER. Voyez EDER.

HEDIN. Voyez HESDIN.

HÉDMORÉ, s. f. Nom propre d'un bourg de la Suéde. *Helemora.* Il est situé dans la Dalécarlie sur la riviére de Dalecarle, aux confins de la Gestricie & de la Westmanie. Maty.

HÉDWIGE, ou HADWIGE, s. m. Nom propre de femme, dont nous avons fait Avoye. *Hadwigu*, *Hedwigu*. Sainte *Hedwige* mourut en 1246. On écrit aussi *Hédwige*, *Hadwide*, ou *Hadwige*, ou *Avoye*, fille de Henri de Saxe I. du nom, dit l'Oiseleur, & sœur d'Otton I. Empereur, fut mariée l'an 938. à Hugues le Grand, Le Blanc, & l'Abbé Comte de Paris, & fut mére d'Huges Capet, prémiér Roi de la troisiéme race de nos Rois. Il eut aussi une fille nommée *Hedwige*, ou Avoye.

HÉDYCHROUM, subst. masc. Térme de Pharmacie. Espéce de trochisques composez d'amomum, de feuille d'Inde, de spicanard, de cassia lignea, de safran, de mirrhe, de canelle, & de plusieurs autres ingrediens. Ils sont ainsi nommez à cause de leur belle couleur jaune; car ce mot vient du Grec ἡδὺς, *jucundus*, agréable, & χροιὰ, *color*, couleur. Galien les appelle *magna hedychroon*; c'est-à-dire, pâte de couleur. Ils sont propres contre la peste, & contre toutes les autres maladies malignes: ils résistent aux mauvaises humeurs, & les chassent par la transpiration, & ils entrent dans la thériaque.

HÉDYSARUM, s. m. Genre de plante. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, assez grosses, se couchant à tèrre. Ses feuilles sont semblables en quelque maniére à celles de la réglisse, un peu plus courtes, plus larges, sans poil, excepté en leurs bords, où il y a en quelques-unes rangées par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont légumineuses, ramassées en épi, semblables à celles du genêt, mais d'une belle couleur rouge. Elles sont suivies de gousses plates, rudes dans cèrtaines espéces, composées de plusieurs piéces présque rondes, attachées bout-à-bout, & renfermant chacune une semence qui a la figure d'un petit rein, ou d'un petit bouclier. Voyez Tournefort Elem. & *Inst. R. herb.* L'*hedysarum* croît sur des lieux montagneux, il a une odeur assez agreable. En Latin *hedysarum clypeatum flore suaviter rubente.* Eyst. Il y a plusieurs autres espéces d'*hédisarum*.

H E G.

HÉGEMOIN, subst. masc. Nom propre d'homme. *Hegemonius.* Chast. *p.* 135.

HÉGIRE, s. m. Tèrme de Chronologie. C'est l'Epoque des Arabes & des Mahometans, ou le point d'où ils commencent de compter leurs années *Epocha Arabica*. Ce mot veut dire *fuite*, car en effèt Mahomet fut obligé de s'enfuir de la Méque, parce que les Magistrats de cette ville craignant que ses impostures ne causassent quelque sédition, avoient résolu de se défaire de lui: cette fuitte arriva l'an de grace 622. la nuit du quinziéme au seiziéme de Juillet. Cependant afin que cette epoque eut un nom plus honorable, les Mahométans affectèrent de prendre le mot d'*Hégire* dans un sens particuliér, par un acte de religion, qui fait que l'on quitte sa patrie, & que l'on céde à la violence des pèrsecuteurs de la foi. Baile. Les Mahométans disent que ce furent les Coraichites, qui étoient alors les plus puissans dans la ville de la Mécque, qui obligérent leur faux Prophête de s'enfuir, parce qu'ils ne pouvoient souffrir qu'il abolit l'idolatrie. Cette fuite ne fut pas la prémiére, mais ce fut la plus célebre. Elle arriva la quatorziéme année depuis que Mahomet se fut déclaré Prophête & envoyé de Dieu, & qu'il eut commencé à prêcher sa nouvelle Religion. D'Herbelot.

Les Orientaux ne s'accordent pourtant pas avec nous touchant ce calcul. Entre les Mahometans Amassi prétend que l'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet se fit l'an 630. de J. C. 2347. depuis la mort de Moïse; & Ben-Cassem la met l'an du monde 5800. selon la supputation des Grécs. Entre les Chrétiens Saïd Ebn Batrik met le commencement de l'*Hégire* l'an 614. de J. C. 338. de Diocletien, 933 d'Alexandre, & 6114. depuis la création du monde. Mais laissant à part les années du monde qu'il compte selon les Grécs, son calcul n'est pas juste, car selon la supputation des années de Diocletien, la prémiére année de l'*Hégire* concourt avec la 622[e] de J. C. & non pas avec la 614[e]. Et selon celle des années d'Alexandre qui commencent 309. ou 310. ans avant J. C. la prémiére année de l'*Hégire* tomberoit à l'année 623. ou 624. Cette Critique est de M. d'Hèrbelot; mais c'est lui-même qui se trompe. L'Ère des Grécs, ou d'Aléxandre, commence 311. ans avant J. C. Si à 311. vous ajoutez 622. qui est la prémiére de l'*Hégire*, vous aurez 933. d'Aléxandre pour la prémiére de l'*Hegire*, comme dit Saïd Ebn Batrik. Pour l'année de Dioclétien Ebn Batrik se tromperoit, si par l'année de Diocletien il entendoit la prémiére année de la pèrsécution de Dioclétien, qui n'est que la 19[e] de son Empire, & la 302[e] ou 303[e] de J. C. comme le P. Pétau le montre, *De Doctr. Temp. L. XII. c.* 32. & 33. & dans son *Rationar. Tempor. Part. Techn. L. IV. c.* 10. mais les Arabes, comme Abulfarage le dit positivement dans son Histoire des Dinasties, commencent l'ère de Dioclétien avec son Empire. Ainsi Ebn Batrik a parlé juste; car la prémiére année de l'Empire de Dioclétien tombe l'an de J. C. 284. comme le P. Pétau l'a montré, *De Doctr. Temp. L. XI. c.* 30. & *Ration. Temp. P. Techn. L. IV. c.* 9. & comme d'Hèrbelot en convient. Or si de 622. vous ôtez 284. il vous reste 338. ce qui est le compte d'Ebn Batrik. Il est cependant à remarquer qu'en ce calcul, on suppose les années de l'*Hégire* egales aux Juliennes, ce qui n'est pas.

Khondemir écrit que ce fut Omar second Calife, qui ordonna que l'on supputeroit les années depuis la fuite de Mahomet. Il y avoit déja dix-sept années de cet ère écoulées quand il fit cette ordonnance. Les Mahométans etablirent cette époque à l'imitation des Chrétiens, qui comptoient alors leurs années depuis la pèrsécution que Diocletien avoit commencée l'an de J. C. 284. & la nommoient l'ère des Martyrs. D'Herbelot. Il y a encore ici une èrreur, la pèrsécution ne commença point l'an 284. de J. C. qui fut la premiére de Dioclétien, comme nous l'avons déja dit, mais seulement la 19[e] année qui fut l'an 302. de J. C. Voyez Eusebe, *Hist. Eccl. L. VIII. c.* 13. & dans sa Chronique, & le P. Pétau aux endroits déja citez; mais on commença l'ère des Martyrs avec l'Empire de Dioclétien, & non pas avec la pèrsécution, quoiqu'elle en porte le nom.

Il y a encore une autre *Hégire*, qui fut la prémiére, mais qui est moins célebre. Car Mahomet avoit 54. ans lorsqu'il se sauva à Medine, & il avoit commencé à prêcher sa fausse doctrine à l'âge de 40 ans. Dans cet espace de 14 ans il éssuya beaucoup de contradictions de la part des Caraischites ses concitoyens, qui le regardoient comme un Novateur, & un Pèrturbateur du repos public. Plusieurs de ses disciples, qui ne pouvoient souffrir de passer pour les sectateurs d'un imposteur, lui demandérent la pèrmission d'abandonner la ville pour n'être pas obligez de renoncer à leur religion. C'est cette retraite qu'on appelle la prémiére *Hégire*. D'Herbelot.

Mahomet se retira à Jathreb; c'est ainsi que la ville de Médine s'appelloit avant que le faux Prophête y eut établit sa demeure. Il y arriva le 12[e] du mois de Rabial auoal, qui est le 3[e] de l'année des Arabes. Cependant les Mahometans commencent l'*Hégire* dès le mois de Moharroem précédent, & qui correspond au 16[e] de Juillet de l'année de J. C. 622. D'Herbelot.

Les Mahométans appellent ces deux *Hégires* en leur langue *Hegiratan*. Ce mot est Arabe. Il vient de [illegible], qui veut dire *fuite*, & qui vient de הגר, *fuir quitter* sa patrie, sa famille, ses parens. Ce nom signifie, selon le Géographe de Nubie, *persécution pour la Religion*, comme si Mahomet n'avoit pris la fuite que parce qu'on le persécutoit pour la Religion.

M. Bossuet écrit *Hégyre*, mais sans nécessité; il ne faut point d'*y*.

L'année

L'année de l'*Hégire* n'est que de 355 jours. Et pour réduire le tems de l'*Hegire* au Calendrier de Julien, il faut faire une somme des jours de toutes les années de l'*Hégire*, & y ajouter 361. jours, puis convertir ces jours en années Juliennes, & y ajouter 620 (ou plutot 621 années;) & pour reduire les années Juliennes à celles de l'*Hégire*, il faut operer au rebours. De la Boulaye. On peut reduire les années de l'*Hegire* à l'année Julienne ou Gregorienne; c'est-à-dire trouver à quelle année Grégorienne tombe chaque année de l'*Hégire* en plusieurs manières. Prémière manière, il faut prendre le nombre donné d'années de l'*Hégire*, & le réduire en une somme de jours: réduire ensuite ces jours en années Gregoriennes de 365 jours c'est-à-dire, voir combien 365 est dans le nombre de jours trouvé; puis du quotient retrancher les intércalations, c'est-à-dire, autant de jours qu'il y a de fois quatre années, excepté chaque centiéme, à laquelle on n'ajoute rien; c'est-à-dire, qu'à chaque centaine d'années il faut retrancher 24 jours; enfin, il faudra ajouter le nombre d'années Gregoriennes trouvé à 622 & le produit sera l'année Grégorienne à laquelle tombe l'année de l'*Hégire* donnée. Autre manière. Il faut ajouter le nombre d'années de l'*Hégire* donné à 622 puis prendre autant de fois unze qu'il y a d'unitez, ou d'années de l'*Hégire* dans le nombre donné; c'est-à-dire multiplier ce nombre par 11 ajoutez au produit le nombre des jours intércalaires qu'il y a dû avoir dans le nombre des années de l'*Hégire* donné; voir combien cette somme de jours fait d'années Grégoriennes, & les retrancher de la somme d'années trouvée d'abord; le restant donnera l'année Grégorienne à laquelle tombe l'année de l'*Hégire* donnée. Troisiéme méthode. Prenez l'année de l'*Hégire* donnée, ajoutez-y 621 puis retranchez de la somme autant de fois 1 que 33 est compris dans le nombre de l'*Hegire* donné. La raison de cette soustraction est que l'année Mahometane ne répond pas éxactement à l'année Chrétienne, comme nous l'avons dit, & que sur 33 il s'en faut une à peu près; c'est-à-dire, que 33 années Mahométanes n'en font qu'environ 32 des nôtres. De même pour réduire les années de J. C. à celles de l'*Hégire*, par la même raison, après avoir retranché 621 de l'année de J. C. donnée, il faut ajouter au restant autant de fois 33. que 33 est contenu de fois dans ce restant. Donnons des exemples. Vous voulez sçavoir quelle est l'année 960. de l'*Hégire*, ajoutez 621 à 960. vous aurez 1681. Or 33 est 29 fois plus trois années dans 960 négligez les trois années de plus & retranchez 29. de 1581. il restera 1552. qui est l'année de l'ére Chrétienne, qui répond à l'année de l'*Hegire* 960. Voulez-vous sçavoir quelle année de l'*Hégire* comptent aujourd'hui les Musulmans en 1717. retranchez 621. de 1717. il restera 1096. Or 33. est trente-trois fois plus de 7 années dans 1096 négligez les 7 années & ajoutez seulement 33 à 1096. vous aurez 1129. pour l'année de l'*Hégire* qui répond à notre année présente 1717. Le R. P. Riccioli, Jésuite, a donné des tables pour réduire éxactement les années de l'*Hégire* à celles de Jesus-Christ. L'Epoque de l'*Hégire* est précisément un vendredi le 16ᵉ de Juillet 621. ans 596 jours complèts après J. C. le cycle solaire étant 13. le lunaire 15. l'indiction 10. l'an 622 de l'ére Chrétienne, de la période Julienne 5335. ans courans. Voyez le P. Petau de *doct. Temporum*. L. IV. c. 15. Des Places, *Ephemerides*, *&c.*

HÉGOW, & KLEGOW, ou KLECKOW, f. m. Nom propre d'un petit pays du Cèrcle de Souabe. *Hegovia*, *Klegovia*. Elle est entre les tèrres de Furstembèrg, de Constance & de Schafhouse. Ce pays comprend le Landgraviat de Nellembourg, dont Strockack est la capitale, & qui appartient à la maison d'Autriche. Il renfèrme encore une petite contrée, où l'on voit la forteresse de Hohen-Tivil, le bourg de Ballingen, & quelques autres lieux, le tout appartenant aux Ducs de Wirtenbèrg. On prend ce pays pour celui qu'on nommoit anciennement *Eremus Helvetiorum*. Maty.

HÉGUMÈNE, f. m. Archimandrite, Abbé, Supérieur d'un Monastère de Moines parmi les Grècs. *Hegumenos*, *Hegumenus*. Le Supérieur de chaque Monastère s'appelloit Archimandrite, ou *Hégumène*, & tous obéïssoient à un supérieur général qu'on appelloit Exarque. P. Helyot, *Dissert. Prelim.* p. 63. L'un voit dans le Pontifical de l'Eglise Grècque une formule de l'institution des Exarques & des *Hégumènes*. Id.

H E I.

HEIDELBÈRG. Nom propre d'une ville du Cèrcle Electoral du Rhin en Allemagne. *Heidelberga*, *Edelberga*. Elle est capitale du Palatinat du Rhin, & située sur le Neckre, entre Hailbrun, Philisbourg, Wormes & Darmstadt. Cette ville a été florissante, elle étoit médiocrement grande & forte, bien peuplée & marchande. Elle avoit une Univèrsité célèbre, c'est la prémière de toutes celles d'Allemagne. Le Clèrgé de cette ville s'appelloit le Clèrgé de la Sapience: plusieurs écolièrs y étoient entretenus & instruits gratis. Enfin, elle avoit un fort beau château, où les Electeurs Palatins faisoient leur résidence ordinaire. Mais l'an 1622. Tilly, General des troupes de Bavière, la prit, la ravagea, & enleva la Bibliothèque, qui y etoit la plus nombreuse & la plus curieuse de la Chrétienté, & qui fut transportée, partie à Vienne, & partie dans la Bibliotheque du Vatican de Rome. L'an 1689 les François la prirent par composition, & après l'avoir pillée, & detruit une partie du château, ils l'abandonnérent l'an 1693 L'ayant reprise, ils achevèrent de ruiner le château & la ville. Depuis *Heidelbèrg* & son château ont été réparez. Maty.

On croit que c'est Valentinien qui commença *Heidelbèrg* l'an 369. de J. C. faisant faire un fort sur la montagne, appellée pour lors *Piri*, que quelques-uns croyent être *Heidelbèrg*. Les Allemands s'y opposèrent pourtant, & tuèrent tous ceux qui y travailloient *Heidelbèrg* est venuë aux Comtes Palatins du Rhin l'an 1225. par le mariage d'Agnès fille d'Henri le dèrnièr des Princes de l'ancienne famille des Palatins du Rhin, avec Otton fils de Louis de Bavière. Imhoff. *Not. Imp. L. II. c. 9. n* 8.

Quelques-uns croyent que ce nom vient de Heidelber, qui signifie myrte, *myrtillus*, & qu'il a été donné à cette ville, parce que cette plante vient en abondance aux environs de cette ville, qui est dans un col de montagnes. Imhoff. *Not. Imp. L. II. c. 9 n* 8.

HEIDEOT, ou HEIDOTE, f. m. Nom d'une ancienne faction qui s'éleva à Liege contre Jean de Bavière, élu Prince de Liége. *Heideotus*, *Heidotus*. Cette faction se forma à Liége vèrs l'an 1403. Quelques habitans de Liége pour gagner le peuple se mirent à parler mal des Magistrats, & à censurer leur conduire, on les appella *Heidotes*; ils se révoltèrent contre Jean de Bavière, élû Evêque de Liége. *Heidots*, *Heydots*, *Hadrotu.*

La Grande Chronique des Pays-Bas, qui parle des *Heideots* à l'an 1403. dit que plusieurs disent que ce mot François signifie Enemi de la Justice, qui hait la justice. *Osor Justitia.* Suffridus Petri dans la vie de Jean de Bavière c. 4. dit *Hedrot* au lieu de *Heideot*, *Hedrotus*, & non pas *Heideotus*. Ce mot reviendroit peut-être mieux au sens que lui donne la Chronique; car il pourroit s'être fait de haidroit, qui hait le droit, *Osor juris*; mais Suffridus dit qu'il leur fut donné à cause de la libèrté effrénée qu'ils se donnoient de parler pour gagner le peuple.

HEIDOUT, ou HEIDON, f. m. Nom que l'on donne, dit Ricaut, à des voleurs fameux dans la Hongrie & dans les Provinces voisines. *Latro*, *heidutus*, *heido*.

HEIDUQUE, f. m. Nom de milice. Voyez HEYDUQUE. *Pedes Hungarus*. Les Cavaliers Hongrois s'appellent Hollars, & les fantassins Hongrois s'appellent *Heiduques*.

HEILA, ou HEYLA, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Royale en Pologne. *Hela*. Cette ville est fortifiée, & située sur un Cap qui est à l'entrée du Golfe de Dantzick, dont elle n'est separée que par la Baye de Pautzko.

HEILBRON. Voyez HAILBRON.

HEILIGENBÈRG, ou KNYTLINGERSTAIG, f. m. Nom d'une montagne du Palatinat du Rhin. *Heiligenberga*, *sacer mons*. Elle est près du Nckre, vis-à-vis de la ville d'Heidelbèrg On y voit encore les restes d'une ancienne ville qu'on nommoit *Pyrimons*.

Le Comté d'*Heiligenberg* en Souabe est venu aux Princes de Furstembèrg par le mariage de Frédéric de Furstemberg avec Anne, fille & hèritière de Christophe dèrnièr Comte d'*Heiligenbèrg*. Imhoff, *Not. Imp. L. V. c.* 9. *n.* 2.

HEILIGENSTAD, f. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la basse Saxe en Allemagne. *Heiligenstadium*. Elle est capitale du pays d'Eichfeld, & située à la source de Leyne, à cinq lieuës de Mulhausen du côté du couchant, & à trois de Dudèrstat vèrs le sudouest Maty.

HEILIGHLAND, ou HELGELAND, f. m. Nom d'une petite Isle presqu'esubmèrgée. *Heiligelandia*, *Helgelandia*. Elle est dans la mèr d'Allemagne près des côtes de la Dithmarse, contrée du Holstein, vis-à-vis des embouchures d'Elbe. Il y a un bourg de même nom que l'isle.

HEILIGPEIL, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Heiligpeila*. Elle est dans la Natangie près du Golfe de Frisch-Haff, entre Elbing & Koninsbèrg. Maty.

HEILSBÈRG, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Royale en Pologne. *Heilsbelga*. Elle est dans la Warmie sur l'Allèr, au levant de Marienbourg, & au midi de Koninsbèrg. *Heilsberg* est défenduë par un beau château, & elle est le siége de l'Evêque de Warmie, qui est suffragant de Gnesne, & a le titre de Prince de l'Empire. Maty.

HEIRE, f. m. Heritièr, hoir. *Hæres*. Ce mot se trouve dans le Traité de ligue offensive & défensive en 1372. entre Édouard IIIᵉ Roi d'Angletèrre & Jean Duc de Bretagne. Dans la copie que le Père Lobineau a fait imprimer, on écrit leurs *heires*, nos *heires*, dans celle que M. Rimèr a tirée de la Tour de Londres, & qu'il a fait imprimer dans son Recueil T. VI. p. 738. nos *heres*,

 leurs

leurs *heirs*, & quelquefois *hoirs*. La copie du P. Lobineau est pleine de lacunes, & il faudra dans une autre édition, si l'on en fait, les remplir par celle de M. Rymer qui est entiere.

HEIS, f. m. Nom ancien de l'île qu'on appelle aujourd'hui Nèrmoustier. *Herus*, ou *Herus insula*. Voyez Nermoustier.

H E K.

HEKLA, ou HEKLI-PIAL. Voyez HECLA.

H E L.

HÊL. Saumaise dans ses Notes sur Vopiscus, *hist. Aug. p* 367. *col.* 1. dit que le soleil étoit un Dieu commun à toutes les nations d'Orient, & qu'elles l'appelloient *hel*, ou Bel, ou Belus. Je ne crois pas que Saumaise voulut dire que *Hél*, ou *Bel* fussent le même nom chez les Orientaux; ce seroit une érreur trop grossière. *Hél* est le אל des Hébreux, & Bel, le בעל, Baal, des mêmes peuples & des Assyriens, Chaldéens, Syriens, Phéniciens; & ce sont par conséquent deux noms très différens. Il y a encore une faute à écrire ce nom avec une aspiration, *Hél*, il faut dire *El*. C'est un א *aleph* dans les langues originales. Voyez El, ci-dessus, T. III.

HÉLAM. f. m. Nom propre d'une ville ou d'une contrée, dans laquelle David gagna une bataille contre les Syriens, 2. L. des Rois X. 17. *Helam*. Quelques-uns la mettent proche du Jourdain. Le P. Lubin se persuade au contraire sur le 1. L. des Paral. c. XVIII que cette contrée est proche de Damas, & que c'est la même qu'Emath. L'un & l'autre est également incértain. Ce qui est sûr, c'est que David passa le Jourdain pour aller à *Hélam*; M. de Saci écrit Elam; cela est contraire à la Vulgate, & au mot *Hébreu*, qui s'écrit par un ח, la plus forte aspiration qu'il y ait. A la verité dans le Grec il y a Αἰλάμ; mais il ne faut pas compter que les ésprits ni les accens ayent été mis par les Intérprètes.

HÉLAS. Intèrjection qui témoigne un mouvement de plainte, de repentir, ou de douleur. *Heu. Hélas!* que pourrons-nous dire au jour du Jugement? *Hélas*, qu'un pauvre gouteux est à plaindre! Belle Hérmione, *helas!* puis-je être heureux sans vous? Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hebreu *éloi*, qui est la parole plaintive que prononça le Sauveur en mourant. Les Italiens disent *ahilasso*; & c'est de ces deux mots que M. Ménage prétend que nous avons formé *hélas*.

Hélas, est aussi substantif mascul. & signifie, Soupir. *Suspirium.* Voyez le bel *hélas*. Mol. Les Amans poussent de continuels *hélas*. Voilà un *hélas* bien passionné. Id.

Quand on veut dire j'aime,
Le cœur à point nommé nous fournit un hélas! Vill.

Quand d'une ardeur si peu commune.
On vous entend pousser tout bas,
Et des soupirs & des helas! Nouv. ch. de vers.

HÉLAVÈRDE, f. f. Nom propre d'une ville de Pèrse. *Helaverda.* Elle a, selon les Géographes du pays, 91. d. 30. m. de longit. & 35. d. 15. min. de lat. Voyez *Tavernier Voyage de Perse L. III.*

HELBA, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte, appellée autrement *Abran*, *Ebron*, & par quelques-uns *Hebron*; *Acram* & *Achran*. Elle étoit au milieu de la partie orientale de la Tribu d'Asér, voisine de celle de Nephtbali dans la Galilée supérieure, ou des Nations. Le P. Lubin prétend que *Helba* est la même qu'*Abran*, dont nous avons parlé au mot Hebron, & que Sanson a tort de la confondre avec Elmélech. Les Septante la nomment Χεββὰ, *Chebda*, & Ἐλβὼν, au lieu d'*Ebron*. Voyez Jos. XIX. 28. & Jug. I. 31.

HELCATH. Voyez HALCATH

HELCÉSAÏTE, f. m. Voyez ÉLCÉSAÏTE. Godeau l'écrit par une *H.* Nom d'hérétiques du second siècle de l'Eglise. *Halcesaita*, *Helcesai*. Ces hérétiques condamnoient la virginité, & obligeoient leurs sectateurs à se marier: ils disoient qu'il n'y avoit point de peché à renoncer extérieurement à la foi durant une pèrsécution: que Jesus-Christ n'étoit qu'une créature qui avoit paru dès le commencement du monde sous la figure d'Adam, & ensuite sous celle de Jesus: qu'il ne falloit point se tourner du côté de l'Orient en priant, mais du côté de Jérusalem, en quel que endroit du monde que l'on fut: que le Saint Esprit, auquel il attribuoit le sexe feminin, étoit la sœur de Jesus. Ils etablissoient sept temoins du sèrment, le sel, l'eau, la tèrre, le pain, le ciel, l'air & le vent: ils varièrent dans la suite sur ce dogme ridicule. Voyez S. Epiphane her. 9. & 53. Philast. ch. 82 des hér. Euseb. 6. hist. 31. S. Aug. ch. 32. des hér. 1.

Ce nom vient de celui d'*Elxai*, ou *Helxeus*, qui est le nom du Chef de ces hérétiques.

HELLAGABALE. Voyez ÉLAGABALE.

HÉLÈNE, f. f. Nom propre de femme. *Helene*, *Helena*. La belle *Hélène*. Il y en a qui écrivoient *Hélène* sans changer sa prononciation. Madame Dacier & M. de la Motte écrivent toujours *Hélène*. La fameuse *Hélène*, qui fut cause de la guèrre de Troye, étoit fille de Jupitèr & de Leda, femme de Tyndare Roi de Laconie. Leda conçut de Jupitèr changé en cigne deux œufs, de l'un desquels sortirent *Helène* & Pollux; de l'autre furent éclos Castor & Clytemnestre. *Hélène* fut honorée comme une Deesse par les Iliens, ancien peuple de Sardaigne. C'est Athénagore, *Leg. pro Christ.* & l'Auteur des *Recognitiones L. X.* qui le disent. Les Epidauriens honoroient une *Helène* comme Deesse, & sous la figure de Venus, dont néanmoins elle n'etoit dans leur opinion que la sèrvante: cette *Hélène* n'etoit pas celle de Troye; il paroît à Vossius *De Idol. L. I. c.* 39. qu'elle étoit fille du fondateur de la ville d'Epidaure.

HELENE, mère de l'Empereur Constantin, avoit été Cabaretière, selon S. Ambroise; femme de basse condition, dit Eutrope; concubine de Constantius Chlorus, si l'on en croit Bede; selon d'autres, fille de Cœlus Roi de l'isle Britannique; & suivant Nicephore, elle etoit de Bithynie. Son mari la répudia; mais son fils etant devenu Empereur, lui redonna par un Edit les titres d'Auguste & d'Impératrice. Ses medailles portent: Fl. Helena Augusta. Il y en a de fort belles d'or au Cabinet du Roi, & l'on en voit plusieurs de petit bronze fort bien consèrvées. *Hélène* fit chèrcher la Croix de Jesus-Christ, & bâtir le temple du Saint Sepulcre.

Chevalier de Ste. Hélène. Ordre supposé, dont parlent quelques Auteurs qui ont écrit des Ordres Militaires.

En ce nom l'aspiration s'est quelquefois changee en *s*, comme en *sex*, de ἕξ, *six*; & en beaucoup d'autres. Ainsi l'on trouve *Hélène*, ou *Seléne*, nom de cette concubine de Simon le Magicien, qu'il eut l'impiété ridicule de vouloir faire passer pour l'ésprit de Dieu; & qu'il disoit être descenduë du ciel pour créer les Anges, qui la retinrent parmi eux, être la même que la fameuse *Helène* de Troye, & la brebis égaree que le Pasteur étoit venu chèrcher, & à laquelle il donnoit les noms de Notion, de Minèrve. Voyez S. Irénée L. I. c. 20. S. Epiphane hér. XXI. Baronius à l'an 34. de J. C.

Helène, f. f. Tèrme de Fleuriste. Tulippe qui est de couleur fort approchante de la geande; sçavoir rouge, colombin & blanc. Morin.

HÉLENE, f. f. Ancien nom propre d'une isle de l'Attique. *Helena*, *Helene*. Cette isle fut ainsi nommée, parce qu'Helène y coucha en retournant en Gréce avec Menelas après la guèrre de Troye. Elle s'appelloit aussi *Macride*, à cause de sa longueur. Sophien l'appelle encore *Macronisi*; c'est-à-dire l'Isle longue. C'est une des Sporades, située à la hauteur du Promontoire de Sunion, aujourd'hui le Cap de Colonni.

HELENIEN, enne, f. m & f. Nom de secte. *Helenianus*, *a* Les disciples de Simon le Magicien furent nommez *Héléniens*, du nom d'Hélene, ou Séléne, concubine de Simon, de laquelle nous parlions ci-dessus.

HELENOPOLIS, ou HÉLÉNOPLE, f. f. Nom propre de ville. *Helenopolis.* Il y a eu deux villes de ce nom, toutes deux ainsi nommées par Constantin en l'honneur de sa mère Helene. L'une etoit en Palestine, & avoit un Evêché. Une ancienne Notice Ecclesiastique, ou Notice Grècque des Patriarchats, la met dans la seconde Palestine, où Charles de S. Paul & de Holstenius l'ont omise. Procope qui en étoit Evêque, assista au Concile de Jérusalem tenu en 536. L'autre *Hélenopole*, ou *Hélénopolis*, etoit en Bithynie. Constantin l'y bâtit deux ans après le Concile de Nicée en 327. Voyez Sozoméne, Hist. Eccl. L. II, c. 2. *Chronic Pasch p.* 283. Glycas *Annal. Pars. IV p.* 327. Reland, *Palest. L. I. c.* 34. *T. I. p.* 211. & *L. III T. II. p.* 818.

HÉLÉNOPLE, f. f. Nom propre d'une petite villle de Bithynie dans l'Asie mineure: c'est-à-dire, *Ville d'Hélène*. *Helenopolis.* Constantin nomma *Hélénople*, en l'honneur de sa mère, une petite ville de Bithynie nommée au paravant Drépane, qu'il érigea en cité & lui donna éxemption de tributs, & l'honneur du Martir S. Lucien d'Antioche, dont les reliques y étoient. Eusébe de Nicomédie, qui se vantoit d'être disciple de S. Lucien, procura peut-être cette fondation. Fleury, *Hist. Eccl. L. XI. p.* 189.

HÉLENUS, f. m. Nom propre d'homme. *Helenus.* Nous retenons ce nom dans la forme Latine, & nous ne disons point *Hélène*, pour ne le point confondre avec le nom féminin *Hélène*. *Helenus*, fameux devin, fils de Priam & d'Hécube, fut epargnée par les Grècs dans le sac de Troye; parce qu'il leur avoit decouvèrt les endroits par où ils pouvoient se rendre plus aisément maîtres de la ville. Pyrrhus après avoir répudié Andromaque, la maria à *Hélénus*. *Hélénus* est ici représenté (Eneide L. III. v. 360.) comme un Prince universellement habile dans toutes les éspèces de divinations. P. Catrou. Voyez les Notes de cet Auteur sur Virgile.

Virgile. L'Abbé de Marolles a dit seulement une fois Héléne, en faveur du vèrs où il faisoit une élision :

De Calipso, d'Héléne, il apprend les famines.

HÉLEPH, s. m. Nom propre de lieu. *Heleph.* C'est une ville ou un bourg sur la frontiére de la Tribu de Nephtali au septentrion. *Jos. XIX.* 33 Les Septante la nomment *Moolam* ; Adrichomius, *Héleb* ou *Béleb.* Voyez Éleph.

HÉLEPOLE, s. f. Térme d'Antiquaire. Machine propre à battre les murailles d'une ville assiégée. *Helepolis.* L'*Hélépole* consistoit en trois espéces de beliers armez chacun de trois pointes de fèr longues & fortes : on les faisoit avancer par des rouës prés de l'endroit qu'on vouloit abattre, & pour le faire sûrement la machine étoit sous un toit en forme de voûte, & couvèrt de peaux cruës ou mouillées, puis avec des poulies & des cordes les Machinistes faisoient avancer les beliers, & frappoient rudement l'endroit qui leur étoit opposé. L'*Hélépole* étoit construite en forme d'un grand toit, composé de longues piéces de bois en travèrs, & attachez avec des chevilles de fer. On les couvroit de peaux de bœufs récemment tuez, & de clayes d'osier tout vèrd que l'on chargeoit de tèrre, pour empêcher encore mieux que le feu qu'on jettoit de la ville ne s'y attachât. A la tête de la machine étoient des pointes de fer semblables aux peintures que les Peintres nous font du foudre. Un grand nombre de soldats enfèrmez dans la machine la poussoient violemment à force de bras, & par le moyen des câbles qu'ils y attachoient, & des rouës sur lesquelles elle étoit portée, la faisoient heurter contre la muraille dont elle abattoit un grand pan. Mais cette description qu'on nous en donne ne paroit pas juste. Démétrius le Poliorcéte en fut l'inventeur, ou du moins s'en sèrvit utilement au siége de Rhodes. Diodòre de Sicile qui décrit l'*Hélépole* de Démétrius, L. XX. p. 758. dit qu'elle avoit de chaque coté 405. coudées en large, & 90. de hauteur ; qu'elle avoit neuf etages, qu'elle portoit sur quatre rouës fortes & solides de huit coudées de diamétre ; qu'elle étoit armée de grands beliers ; & qu'elle avoit deux toits ou tortuës propres à porter ces beliers ; que dans les etages d'embas il y avoit différentes sortes de piérriers, dans ceux du milieu, il avoit placé les plus grandes catapultes pour lancer des traits, & les plus petites dans ceux d'en haut avec force piérriers, & des hommes habiles à faire jouer toutes ces machines. Ainsi l'*Hélépole* n'étoit proprement que le belier mis à couvèrt pour empêcher que les assiegeans ou n'y missent le feu, ou ne tuassent ceux qui le faisoient mouvoir; & accompagné d'hommes & de machines pour le défendre & nettoyer la muraille, ou éloigner ceux qui y combattoient, & qui tachoient de démonter ou de ruiner le beliet, & d'en empêcher l'effet.

Il y en a qui disent qu'*Hélépole* est un nom générique, qui signifie toutes les machines dont on se sèrvoit autrefois en assiégeant les villes, comme aujourd'hui le nom d'artillerie signifie toutes les machines à feu qu'on employe : l'origine du nom d'*Hélépole* paroît favoriser ce sentiment ; mais outre que les mots composez ne signifient pas toujours ce que les mots simples dont ils sont composez, signifient, les descriptions détaillées que nous avons de l'*Hélépole* ne pèrmettent pas de douter que ce fût une machiné particuliére.

Ce mot vient du Grèc ἑλέπολις, qui est composé des mots ἑλεῖν, *prendre*, & πόλις, *ville.* L'invention & l'usage que fit Démétrius de l'*Hélépole*, & d'autres semblables machines, & le grand nombre de villes qu'il prit par ce moyen, le rendirent celebre, & lui firent donner le nom de *Poliorcéte* ou preneur de villes. Voyez Vitruve L. 10. c. 22. Ammien Marcellin L. XXIII. c. 3 Juste Lipse en parle aussi en differens endroits.

HELER. Tèrme de Marine. Crier aux gens d'un vaisseau qu'on rencontre pour sçavoir d'où il vient, où il va, à qui il appartient, &c.

Ce mot vient du cri qu'on fait pour avèrtir ceux du vaisseau qu'on rencontre, de repondre.

HELFENSTEIN, s. m. Nom propre d'une ville & Comté d'Allemagne, qui est dans la Suabe au nord d'Ulm. *Helfensteinum*, *Helfensteinensis Comitatus.* Rodolf, le dérnier mâle de la Maison d'*Helfenstein*, mourut l'an 1627. le 20. Sept. Une partie de ses biens passa aux Princes de Furstenbèrg. Le Comté d'*Helfenstein*, dit Crusius, *Annal. Suevic. P. I. L. III.* c. 11. avoit eté vendu à la ville d'Ulm dès l'an 1630. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. VII. Introd.* §. 1.

HEIGELAND. Voyez HEIGHLAND.

HÉLIADE, s. m. Fils du Soleil. *Heliada*, *Heliades.* De tous les fils du Soleil on n'appelle *Heliades* que ceux qu'il eut de Rhode, fille de Neptune & d'Helia. Ces *Heliades* étoient sept, Ochimus, Cèrcaphus, Mâcar, Actis, Ténages, Triopas & Candalus. Ils firent sçavans dans tous les Arts, mais principalement en Astronomie. Ils pèrfectionnèrent aussi beaucoup la navigation. Ténages surpassoit encore tous les autres par ses belles qualitez. Ils en conçûrent de l'envie, & le tuérent ; mais ils furent obligez de se retirer en divèrs lieux à cause de ce fratricide. Macar passa à Lesbos ; Candale dans l'isle de Co ; Actis en Egypte où il batit Héliopolis, & enseigna l'Astrologie aux Egyptiens. Triopas alla en Carie, & s'empara du promontoire appellé de son nom Triopion. Les deux autres, Ochimus & Cèrcaphus, qui n'avoient point eu de part au meurtre de Tenages, restèrent dans l'isle de Rhode où Ochimus l'aîné régna. C'est ce qu'en rapporte Diodòre de Sicile, L. V. p. 227.

HÉLIADE, s. f. Fille du Soleil. *Helias.* On ne donne pourtant pas ce nom à toutes les filles du Soleil, mais à celles qu'il eut de Climéne, mère de Phaëton. Ovide en parle Metam. L. II. v. 341. 346. 381. & L. X. v. 91. & n'en nomme que deux, Lampétie & Phaëtuse. Les Auteurs du Dictionnaire d'Hoffman, & ceux du Moréri disent que Diodore de Sicile L. V. ajoute d'autres *Héliades* à celle-ci, *Alias Heliades habet* ; mais cet Auteur ne nomme pas même ces deux-ci, ni aucune autre, & ne dit point combien elles étoient. Il parle à la vérité d'autres *Heliades*, mais ce sont des males, fils d'Apollon & de Rhode, dont nous avons parlé dans l'article précédent, & non pas des filles du Soleil & de Climéne. Les *Héliades* dont nous parlons ici, sont aussi appellées Phaëtontiades, parce qu'elles etoient sœurs de Phaëton. Elles fûrent si inconsolables de sa mort, que les Dieux les changèrent en aulnes, ou selon d'autres en peupliers, & leurs larmes en ambre, ou en une gomme pretieuse appellée par les Anciens Electres. Voyez Diodore de Sicile L. V. p. 210. de l'edition d'Etienne

HÉLIAQUE, adj. Tèrme d'Astronomie. *Heliacus.* On appelle le lever d'un astre *héliaque* lorsqu'il sort des rayons du soleil qui l'offusquent de sa lumière ; & son coucher *héliaque* lorsqu'il entre dans les rayons, soit que cela arrive par l'approche du soleil vèrs l'astre ou de l'astre vèrs le soleil. La lune a son lever *héliaque* quand elle est éloignée de 17. degrez du soleil. Pour les autres Planétes il faut l'eloignement de 20. degrez. Il en faut plus ou moins pour les etoiles, à mesure qu'elles sont plus ou moins grandes. Les Anciens comptoient qu'il falloit quarante jours pour qu'une etoile qui est entre les tropiques commençât à sortir des rayons du soleil. Hésiode a compté là dessus, & les autres l'ont suivi. Cela revient à notre calcul ; car le soleil faisant à peu prés un degre par jour, il est 20. jours à s'en approcher depuis le coucher *héliaque* de l'étoile, & 30. autres jours à s'en éloigner jusqu'à son lever *héliaque.*

Ce mot vient du Grèc ἥλιος, *sol*, *soleil.*

HÉLIAQUES, s. m. & pl. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à des sacrifices qui se faisoient à l'honneur du soleil. *Héliaca*, *Heliaca sacra.*

HÉLIASTE, s. m. Magistrat d'Athènes. *Heliastes.* C'étoit une compagnie de 500. Juges, l'une de dix qu'il y avoit à Athénes, l'une des six qui connoissoit des affaires civiles, & celle de laquelle ressortissoient les affaires les plus importantes en ce genre; ce qui faisoit que ce tribunal passoit pour le plus considérable de ces six jurisdictions civiles. Les fautes des gens de guèrre étoient aussi portées au tribunal des *Héliastes.* Ces Juges en entrant en charge prêtoient un sèrment, dont Démosthene parle dans son Oraison contre Timocrate, & avant que de les recevoir on faisoit des informations de leurs vie & mœurs. Voyez Samuël Petit dans son Commentaire sur les Loix des Athéniens, L. IV. Tit. I. & Ulpien sur l'endroit de Démosthéne qu'on a cite.

Ulpien nous donne au même endroit deux étymologies de ce mot. Quelques-uns, dit-il, le font venir d'ἥλιος, *Elios*, qui signifie Soleil, & disent qu'il fut donne à ce lieu, parce qu'il étoit en plein air, & exposé aux rayons du soleil. Pour lui, il croit qu'il vient de ἁλίζω, qui signifie *j'assemble*, & qui est dérivé d'ἅλις, *satis*, assez, & qu'il fut donné à ce lieu parce que les *Héliastes* s'y assembloient. Les *Héliastes* furent ainsi nommez du lieu où ils tenoient leurs séances. Voyez Hélice.

HÉLICE, adj. & s. f. Tèrme de Géométrie & d'Architecture. *Helice.* C'est une ligne tracée avec inclination, & en forme de vis autour d'un cylindre, qui est toujours également distante de son axe. Un escalier en *hélice* est composé de marches gironnées qui sont attachées les unes sur les autres autour d'une piece de bois, ou d'une pièrre cylindrique qui sèrt de noyau. Cette ligne différe de la spirale, en ce que la spirale est une ligne décrite en forme de vis autour d'un cône qui s'approche continuellement de son axe. La vis d'Archiméde n'est autre chose qu'un tuyau posé sur un cylindre en forme d'*Hélice.*

Hélice, en tèrme de Médecine, se dit de tout le circuit de l'oreille de l'homme, comme qui diroit *tour* ou *tortis*, de ἕλιξ, ab ἑλίσσω, *involvo* *j'environne.* Dionis dit *hélix*, & non pas *hélice.*

Hélice, est aussi un nom qu'on donne à une Constellation du Ciel, qui est la grande Ourse, à cause qu'on la voit toujours tourner autour

tour du Pôle dans un petit cèrcle. Elle a 35 étoiles, selon Ptolomée, dont il y en a 27 qui composent sa figure, & 8 qui sont au dehors. Baïer n'en compte que 32; mais Képler dit y en avoit obsèrvé 56. Il y en a sept principales de la seconde grandeur en forme de chariot: ce qui l'a fait appeller de ce nom par le peuple. C'étoit la Constellation Polaire des Phéniciens, qui ont été les prémiers navigateurs dont l'histoire profane fasse mention.

Cette Constellation est ainsi nommée d'*Hélice*, autrement Callistho, fille de Lycaon Roi d'Arcadie. Car, disent les fables, ayant été changée en ours par Junon pour la punir de son adultère avec Jupiter; & son fils Arcas étant prêt de la tuer à la chasse, Jupiter les changea tous deux en Astres, & les plaça dans le ciel, la mère sous le nom d'*Hélice*, & le fils sous celui de Cynosure. D'autres disent que ce furent deux des nourrices de Jupiter. La véritable étymologie est le mot Grèc εἱλέω, je tourne; la grande ourse ne se cache jamais à nos yeux, mais elle tourne autour du Pôle. C'est ce qui l'a fait nommer des Grècs ἑλικὴ, *hélice*, comme qui diroit *la Tournante*.

HÉLICES ou VRILLES. On nomme ainsi en Architecture les petites volutes ou caulicoles qui sont sous la fleur du chapiteau Corinthien.

Le mot *hélice* vient du Grèc ἕλιξ, espéce de lièrre dont la tige se tortille comme celle de la vigne. On appelle *hélices entrelassées*, celles qui sont entortillées ensemble.

HÉLICHRYSUM, f. m. Plante qui est ainsi nommée, parce que lorsque le soleil donne sur ses fleurs, il les fait paroître de couleur d'or.

Ce mot vient du Grèc ἥλιος, *sol*, *soleil*, & χρυσὸς, *aurum*, *or*. Voyez IMMORTELLE. C'est la même chose.

HÉLICITE, f. m. & f. Sorte d'hérétique ou de faux dévôt du VIIe siècle *Helicita*. Les *Hélicites* vivoient dans la solitude, & faisoient consister le sèrvice divin & la piété à chanter cèrtains cantiques pieux, & faire de saintes danses avec des femmes, à l'exemple, disoient-ils, de Moïse & de Marie, suivant ce qui est raporté dans l'Exode c. XV. Alex. Rossæus en parle dans son Traité des Religions.

HÉLICON, f. m. Ancien nom propre d'une montagne de Béotie. *Helicon*. Elle étoit prés de celle de Citheron & du Parnasse, & elle etoit consacrée aux Muses, de même que cette dèrnière. On y voit la fontaine d'Hippocrène ou d'Aganippe, & le tombeau d'Orphée. L'*Hélicon* est fort célèbre dans les Poëtes: on le trouve aujourd'hui dans la Livadie, prés du Golfe de Lépante, entre Thespie & Rossa, & il porte le nom de Zagara ou de Zagaya. MATY. C'est sur l'*Hélicon* qu'on dit qu'étoit le séjour d'Apollon & des Muses, parce qu'il leur étoit dédié. *Helicon*.

D'encens, qui vient de ce petit canton,
Je prise plus cent fois la moindre dose,
Que tout celui que fournit l'Hélicon. P. ou CIRE.

D'aller chez un voisin vuider plus d'un flacon,
Moi qui ne fus jamais qu'yvrogne d'Helicon;
Je ne puis.... SANLIQUE.

Sur le haut d'Hélicon *leur veine méprisée,*
Fut toujours des neuf Sœurs la fable & la risée. BOIL.

Ce nom, *Hélicon*, fut donné à cette montagne, si l'on en croit Casaubon, de l'Hébreu הליכה, *halica*, Promenade; parce que les Grècs alloient s'y promener, & s'y donnoient rendez-vous pour y parler d'affaires. Mais le nom d'*Hélicon* paroît à Bochart plus ancien que ces rendez-vous & ces assemblées. Ainsi il le tire de חלק, *halik* ou חליקא, *halika*, qui en Arabe signifie une haute montagne. Voyes Gigæus & Bochart Chanaan, L. I. c. 16.

HELICON, étoit aussi un fleuve de Macédoine que l'on prend pour celui que Ptolomée appelle *Pharibus*, Tite-Live *Baphyrus*, & Lycophron *Bephyrus*. Il y en avoit encore un en Sicile de ce nom. On croit que c'est l'Olivieri.

HELICON, est encore le nom d'un instrument de Musique chez les Anciens: il avoit neuf cordes; c'est-à-dire, autant qu'il y a de Muses.

HÉLICONIADES ou HÉLICONIDES, f. f. plur. Habitantes du Mont Hélicon. Surnom que les Poëtes donnoient aux Muses, parce qu'on croyoit qu'elles faisoient leur séjour dans l'Hélicon. *Heliconides*, *Heliconiades*.

HELICOSOPHIE, f. f. C'est l'art de tracer toutes sortes de lignes spirales sur un plan. *Helicosophia*. HARRIS.

Ce mot vient d'ἕλιξ, ligne spirale, & σοφία, *Science*, *Art*.

HÉLIÉE, f. f. Nom d'une place d'Athènes: c'étoit l'endroit où se tenoit le Conseil des Héliastes, le plus considérable des six qui connoissoient des matières civiles. *Heliea*, du Grèc ἡλιαία.

C'étoit aussi le nom du Conseil ou de la Compagnie des Héliastes. C'est Ulpien dans ses Notes sur l'Oraison de Demosthène contre Timocrate, qui nous apprend ces deux significations, p. 445. de l'édition de Paris de l'an 1570. L'*Héliée* n'étoit pas le prémier des Tribunaux d'Athènes pour les matières civiles, si l'on ne considères que le nombre des membres qui les composoient, quoiqu'ils fussent 500. Car il y en avoit encore deux autres de même nombre: mais elle tenoit le prémier rang à cause de la qualité des Causes qui lui étoient attribuées.

HÉLIOCENTRIQUE, adj. m. & f. Tèrme d'Astronomie qui se dit de ce qui nous paroîtroit du soleil, si notre œil étoit placé dans son centre. *Heliocentricus*. Le lieu *héliocentrique* d'une planète, c'est le lieu où elle nous paroîtroit si notre œil étant placé au centre du soleil, nous la regardions de là. La latitude *héliocentrique* d'une planète, c'est l'inclinaison de la ligne que l'on tireroit du centre du soleil jusqu'au centre d'une planète; c'est, dis-je, l'inclinaison de cette ligne au plan de l'Ecliptique. Voyez Harris, T. I. au mot HELIOCENTRICK.

HÉLIOCOMETE, f. f. *Heliocometes*. C'est un phénomène qui a paru quelquefois au coucher du soleil, que M. Sturmius, Professeur d'Altdorf, & après lui M. Pylen le fils, qui l'ont obsèrvé, l'ont ainsi nommé, c'est-à-dire, *Comète du soleil*; parce qu'en effet il semble faire une comète du soleil: car c'est une grande queuë ou colomne de lumière attachée à cette astre, & qu'il traîne après lui dans son couchant. Dans celle que vit M. Pylen à Grypswald le 15 Mars à 5 heures du soir l'an 1702. le bout par lequel elle touchoit au soleil, n'avoit qu'un demi diamètre de cet astre de largeur; mais à l'autre bout opposé au soleil elle étoit beaucoup plus large. Sa longueur étoit de plus de dix diamètres du soleil. Elle faisoit même route que cet astre. Sa couleur étoit jaunâtre du côté du soleil, & plus brune à l'autre bout. Cette lumière étoit peinte sur de légères nuées, qui étoient très-hautes; & la moindre lunette faisoit remarquer qu'elle ne l'étoit pas sur les nuées plus grossières & plus basses, quoiqu'à l'œil on ne distinguât point cela. Ce phenomène dura l'espace d'une heure, après quoi il diminua peu-à-peu, & disparut enfin entièrement plutôt qu'on ne s'y attendoit.

HÉLIODORE, f. m. Nom propre d'homme. *Heliodorus*. Plusieurs pèrsonnes ont porté ce nom. *Heliodôre* qui voulut piller le Temple de Jerusalem, fut repoussé & chassé par des Anges. Un autre *Héliodôre* a écrit l'histoire d'Ethiopie.

Ce nom est Grèc, il est composé des mots ἥλιος, soleil & δῶρον, don, présent; ainsi *Héliodôre* veut dire présent du soleil.

HELIODÔRE. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui est de quatre couleurs asses distinctes, sçavoir, orange, jaûne, gris de lin & ronge. MURIN.

HÉLIOGABALE. Quelques-uns mettent une *H*. Voyes ÉLAGABALE.

HÉLIOGNOSTIQUE, f. m. & f. Adorateur ou adoratrice du soleil. *Heliognosticus*, *a*. Ce nom vient du Grèc ἥλιος, *Helios*, soleil, & γινώσκω, *je connois*. Le vèrbe Hébreu ידע, qui répond à celui-ci, outre qu'il signifie *connoitre*, se prend aussi pour *honorer*. Voyez la IXe Dissertation d'un Recueil imprimé à Paris en 1715. in 4°. Ainsi le mot de *héliognostique*, par un hébraïsme qui aura passé comme bien d'autres dans le mot Grèc, veut dire celui qui honore le soleil. *Héliognostique* se dit en effet des Hebreux qui donnoient dans cette impiété défenduë dans le Deutéronome XVII. 3.

HELIOPOLIS, f. f. Nom propre de plusieurs villes *Heliopolis*, & dans Solin *Urbs solis*. La ville d'*Héliopolis* en Egypte étoit, à ce que l'on croit communément après S. Jérôme Gen. XLI. 45. XLVI. 20. & Ezech. XXX. 17. celle que le texte Hebreu appelle און, *On*. Le soleil y avoit un temple célèbre; elle étoit entre Alexandrie & Copte; & les Grècs croyoient qu'elle avoit été bâtie par l'Heliade Actis, ainsi que rapporte Diodôre de Sicile L. V. Voyez au mot HELIADE. Elle se nommoit aussi Thebes, Pline dit qu'elle avoit été bâtie par les Arabes, & parce qu'elle étoit sur les confins d'Arabie, on l'attribuoit souvent à l'Arabie.

Il y avoit une *Héliopolis* en Cilicie, une en Phénicie, une quatrième en Thrace, & une cinquième en Cœlésirie, qui étoit de la demi-Tribu de Manassé d'audelà du Jourdain, & qui dans suite fut ville Episcopale. Postel dit que c'est Balbec, & Niger que c'est Mardech.

ἥλιος, soleil, & πόλις, ville; *Héliopolis*, ville du soleil, c'est la même chose que Bethsamès en Hebreu & en Phénicien. Voyez ce mot, T. I. p. 1006 & 1007.

Corinthe a aussi été appellée ville du soleil ou *Héliopolis*, & quelques-uns nomment aussi *Héliopolis* la ville de Soltwédel dans la Marche de Brandebourg.

HÉLIOSCOPE, f. m. Tèrme d'Optique. C'est une lunette à longue vuë qui sèrt seulement à obsèrver le soleil, & qui est faite de vèrres colorez ou enfumez pour empêcher que sa grande lumière n'éblouisse. *Helioscopium*. Le Docteur Hoog Anglois a fait un petit Traité des *Hélioscopes*. Il y dit qu'en mettant dans la lunette quatre vèrres réflèchissans, les rayons du soleil n'arrivent

rivent à l'œil qu'avec $\frac{1}{318}$ partie de leur force ordinaire, & il préfère cette sorte d'*Hélioscope* à tous les autres. Mais sans tant de façons, la manière de M. Huigens, qui consiste à enfumer d'un côté un vèrre plan à la flamme d'une chandelle ou d'une lampe, & à le placer entre le vèrre de la lunette & l'œil, fait un *Hélioscope* beaucoup meilleur, comme l'expérience le montre. HARRIS. Aussi est-ce de celui là qu'on se sèrt communément.

Ce mot vient du Grèc ἥλιος, *sol, le soleil*, & de σκέπτομαι, *considero, specto, je regarde, je considère*.

HÉLIOTROPE, s. m. Plante qui a été ainsi nommée parce qu'elle fleurit pendant le solstice d'été, lorsque le soleil remonte vers l'Equateur. On l'appelle par cette même raison *tournesol*. *Heliotropium*. On la nomme encore *Herbe aux verrues*, à cause qu'elle est propre à faire tomber les vèrruës.

Il y a plusieurs éspeces d'*héliotrope*. L'ordinaire est annuelle, & n'a guère plus d'un pied de hauteur. Elle est branchuë, blanchâtre ou plutôt grisâtre, garnie de feuilles entières, oblongues, & un peu veluës, de même couleur que la tige, & charnuës, ses fleurs, qui sont à double rang, disposées en épi un peu recourbé & incliné vèrs son extrémité, sont d'une seule pièce, en manière de petit bassin plissé en etoiles, blanches, & ont peu d'odeur. Le calice qui les soutient est découpé profondément en cinq parties, du milieu desquelles s'éleve un pistile qui enfile la fleur, & qui est garni à sa bâse de quatre semences menuës, voutées sur leur dôs, & grisâtres. *Heliotropium majus Dioscoridis, C. B. pin.* 253. Cette plante est résolutive, & propre à arrêter les ulcères ambulans: son suc fait tomber les poireaux, & amortit les dartres vives.

Heliotropium vient de deux mots Grècs, ἥλιος, *sol, soleil*, & τρέπω, *verto, tourner*. On croit aussi que cette fleur suit le cours du soleil, ce qui l'a fait sèrvir à plusieurs devises, pour marquer le penchant & l'inclination que l'on a à suivre quelques pèrsonnes, ou à les aimer.

HELIOTROPE, est aussi une pièrre précieuse, vèrte, & rayée de veines rouges. Pline dit qu'elle est ainsi nommée à cause que si elle est jettée en un vaisseau plein d'eau, les rayons du soleil qui y tombent semblent être de couleur de sang, & que hors de l'eau elle représente l'image du soleil, & fait bien obsèrver son éclipse. On l'appelle aussi *Jaspe Oriental*, à cause des taches de sang dont elle est masquée. On en trouve dans les Indes, dans l'Ethiopie, dans l'Allemagne & dans la Bohême. Il y en a une à Bruges qui pourroit sèrvir de sépulchre. Les Romanistes ont feint qu'elle avoit la vèrtu de rendre invisibles ceux qui la portoient, ainsi qu'on dit de l'anneau de Gyges.

HELIX. Tèrme d'Anatomie. Voyez HÉLICE.

HÉLLADE, ou HELLADIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Helladius*.

HELLEAA, s. f. HELLIG, s. m. Nom propre d'une petite rivière de la Sundgothie en Suède. *Hellus*. Elle coule sur les confins des Provinces de Bleking & de Schonen, baigne Christianstat & Ahuis, & peu après elle se décharge dans la mèr Baltique.

HÉLLÉBORE, s. m. Plante médecinale. Voyez ELLÉBORE.

HELLENE, s. m. & f. Nom de peuple; *Hellen*. Hellen, fils de Déucalion, régna en Phtie, pays de la Thessalie, & donna son nom à la Grèce. Ses peuples, auparavant appellez Grècs, prirent toujours depuis le nom d'*Hellenes*, quoique les Latins leur ayent consèrvé leur ancien nom. BOSSUET.

HÉLLENISME, s. m. Phrâse qui a le tour Grèc, la construction Grècque. Ce mot ne se dit point des Auteurs qui ont écrit en Grèc, car il est visible que leur langage doit être un *héllénisme* continuel, mais on le dit de ceux qui parlant une langue differente de la Grècque, employent des tours & des expressions propres de cette langue. Il y a des *héllénismes* dans la vèrsion Vulgate de la sainte Ecriture. *Hellenismus*.

HÉLLÉNISTES, s. m. *Hellenistæ*. Mot qui se trouve dans le texte Grèc du Nouveau Testament. Œcumenius, dans sa Scholie sur le chap. 6. des Actes des Apôtres v. 1. a remarqué, qu'on ne le doit pas prendre comme s'il signifioit être de la Religion des Grècs; mais qu'on appella de la sorte ceux qui parloient Grèc, τοὺς ἑλληνιστὶ φθεγγομένους. L'Auteur de la Vulgate a traduit *Græci*. Mais par ce mot de *Græci*, il faut entendre en ce lieu-ci les *Juifs Grècs*, comme ont traduit Messieurs du Port Royal, parce qu'il est parlé des Juifs qui parloient Grèc & qui sont distinguez en ce même endroit des Juifs appellez *ebreux*, c'est-à-dire, qui parloient la langue *Hébraïque* de ce tems-là: tels étoient les Juifs du tèrritoire de Jerusalem & de delà l'Euphrate. Les *Héllénistes*, ou Juifs Grècs, etoient ceux qui habitoient l'Egypte & les autres lieux où la langue Grècque etoit répanduë; c'est d'eux qu'est venuë la vèrsion Grècque de l'Ancien Testament qu'on nomme la Bible des Septante, & dont ils se sèrvoient. Saumaise est néanmoins d'un autre sentiment touchant ces *Héllénistes*. Isaac Vossius a crû que par les *Héllénistes* on ne doit entendre autre chose que ceux qui suivoient le parti des Grècs. On fait dire à Scaliger dans les *Scaligerana*, que les *Héllénistes* sont les Juifs qui habitoient dans la Grèce, & qu'ils lisoient dans les Synagogues la Bible en Grèc.

HELLENISTIQUE Langue *Héllénistique Lingua Hellenistica*. Plusieurs sçavans Critiques, & entr'autres Drusius & Scaliger, ont crû que c'étoit la langue qui étoit en usage parmi les Juifs Grècs, & que c'est dans cette langue que la vèrsion Grècque des Septante a été écrite. C'est aussi dans ce même Grèc que les livres du Nouveau Testament ont été écrits par les Apôtres. M. Simon l'appelle *Langue de Synagogue*, comme nous voyons encore aujourd'hui que les Juifs du rit Espagnol se sont sèrvi dans leur vèrsion de l'ancien Testament d'un Espagnol de Synagogue. Ce n'est pas que la langue *Hellénistique* soit une véritable langue distinguée des autres langues, & un dialecte de la langue Grecque; mais on l'a ainsi appellée pour marquer que c'étoit un Grèc mêlé d'Hebraïsmes & de Syriacismes. Saumaise s'est opposé à l'opinion commune des Critiques sur la langue *Hellénistique*; il a composé deux volumes là dessus, mais il ne dispute souvent que sur des mots.

HELLESPONT, s. m. Qui signifie *Mèr d'Helle*. Ancien nom propre d'un fameux détroit situé entre la Proponride & la mèr Egée. *Hellespontus*. Ce qu'on appelle aujourd'hui le détroit des Dardanelles ou de Gallipoli, est ce que les Anciens appelloient l'*Héllespont*.

Ce detroit fut ainsi nommé du nom d'Hellé, fille d'Athamas Roi de Thébes & de Nephèle. & du mot πόντος, *pontus*, mèr; parce qu'Hellé fuyant la haine de sa belle mère avec Phryxus son frère, & voulant passer ce détroit sur un bélier d'or que son père leur avoit donné, elle fut si fort épouvantée de la grandeur du péril, quand elle se vit au milieu de la mèr, qu'elle y tomba, & depuis ce détroit fut appellé mèr d'Helle, ou *Héllespont*. Voyez Ovid. *Heroid. Epist. XVIII. v.* 137. *& suiv.*

HELLESPONT, étoit aussi anciennement une contrée de la Mysie dans l'Asie mineure. *Hellespontus*. Elle joignoit le détroit de l'Héllespont, & ses villes etoient Cizique, Parium, Lampsaque, Abyde & Dardanum. MATY. HOFFMAN.

HÉLLÉVION, ONS, s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Scandinavie. *Hellevio, Hillevio, Hilveo*. Quelques Geographes le placent dans l'Hallande, & d'autres dans la Dalécarlie, fondez sur l'étymologie du nom *Hellevion*, qui en langue Cimbrique signifie des gens qui habitent dans les montagnes, tels que sont les Dalécarles.

HELME. Voyez HERMÈS.

HELMICUU. Tèrme de Calendrièr. Nom du second mois des Finlandois; il répond à notre mois de Févrièr.

HELMONDEBLATHAÏM, s. m. nom de lieu *Helmondeblathaim*. C'est le quarantieme campement des Israëlites près de la ville de Madian, à l'orient de la mèr morte, & ensuite dans la Tribu de Ruben. *Jos. XXXIII.* 46.

HÉLMONT, s. m. Nom propre d'une petite ville avec un beau château *Helmontium*. Elle est dans la Péelande, contrée du Brabant Hollandois sur la rivière d'Aa, entre la ville de Boisleduc & celle de Ruremonde. Cette ville a donné le nom à Jean-Baptiste Vanhelmont, qui s'est rendu fameux par les découvèrtes qu'il a faites dans la Chymie.

HÉLMSTAT, s. m. Nom propre. *Helmestadium*. Petite ville avec Univèrsité, fondée par Jules Duc de Brunswick, l'an 1576. *Helmstat* est situé dans la Principauté de Wolfenbuttel en Basse Saxe, entre la ville de Brunswick & celle de Magdebourg. MATY.

HELMSTÈDE, ou HALMSTAD, s. m. Nom propre d'une ville de la Suède, capitale de la Province d'Hallande. *Helmstadium*. Elle est forte, & a un assez bon port à l'embouchure de la rivière de Nis dans le Cattegat, à dix-huit lieuës de Lunden du côté du nord. MATY.

HÉLOÏSE, s. f. Nom propre de femme. *Heloissa*. Ce nom s'est dit autrefois pour Louise, *Ludovica*; de même qu'Aloisius se dit en Italie pour *Ludovicus*.

HÉLON, ou AÏALON, s. m. Nom propre d'une ville qui fut d'abord aux Amorrhéens & ensuite à la Tribu de Dan. *Helon. Hialon*. Cette ville donnoit son nom à une vallée qui touchoit à celle qu'on nommoit la vallée de Thérebinthe. Ce fut une ville Lévitique. Voyez Jos. X. 12. XIX. 42. XXI. 24. 1. des Paral. VI. 69. VIII. 13. Voyez encore HOLON.

Il y a un autre *Hélon* dans la Tèrre de Moab, qui fut donnée à la Tribu de Ruben. Car les Septante la mettent dans la Tèrre de Misor, & Misor étoit de la Tribu de Ruben. Voyez Jéremie XLVIII. 21. Jos. XXI. 36.

HELPIDE, s. f. Qui est Grèc, & signifie Espérance. *Helpis. Spes*. Ce nom se donne à la Deesse Esperance dans une ancienne inscription qui se voit dans Gruter p. CII. n. 2. GENIO GENIALIS SPEI HELPIDIS. Quoique l'origine Grècque de ce mot demande

demande une aspiration, ἐλπὶς, *Espérance*, nous l'écrivons sans *h* Voyez Elpide.

HÉLSINGBORG. Voyez Elsinborg, ou Elsinbourg.

HELSINFORD, f. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon port. *Helsingfordia*. Elle est dans la Nylande, Province de la Finlande, sur le golfe de ce nom, à l'embouchure de la rivière de Winda, & vis-à-vis de la ville de Revel. Maty. Quelques-uns écrivent *Helsingfors*.

HÉLSINGIE, f. f. HELSINGLAND, f. m. Nom propre de l'une des Provinces septentrionales de la Suede. *Helsingia*. Elle est bornée au nord par la Medelpadie & la Jemptie; au couchant par la Dalecarlie, qui la confine aussi vers le midi avec la Gestricie. Le golfe de Bothnie la baigne au levant. Elle peut avoir soixante-cinq lieuës du couchant au levant, & vingt du nord au sud. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & ses habitans ne s'occupent présque qu'à la chasse ou à la pêche. Il n'y a point de ville, & ses bourgs principaux sont Hudwickwald, Alta & Dilsbo. On assure que cette province a été anciennement un Royaume particulier, qui contenoit sous soi la Jemptie, la Medelpadie, l'Angèrmanie & la Bothnie. Maty. Dans le Moréri on l'appelle *Helsingre*.

HÉLSINGOR. Voyez ELSENEUR.

HELSTON, f. m. Nom propre d'un bon bourg d'Anglétèrre situé dans le Comte de Cornouaille, à deux lieuës de Falmouth du côté du couchant. *Helstonium*. *Helston* est un des quatre bourgs où l'on marque l'etain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Anglétèrre.

HÉLVÉTIEN, enne, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Gaule Celtique. *Helvetii*. Les *Hélvétiens* étoient bornez au nord par les Rauraciens & par la Vindélicie; ils avoient la Rhetie au levant, les Sequaniens au couchant, & les Allobroges; lesSéduniens & les Vétagriens au midi. Ainsi leur pays répondoit à la Suisse, à la résérve du Canton de Bâle, qui étoit occupé par les Rauraciens, qui passent aujourd'hui pour Suisses, & qu'on ne comptoit pas entre les *Hélvétiens*. Les anciens *Hélvétiens* étoient divisez en quatre peuples, qu'on nommoit Ambrons, Tigurins, Tugeniens & Urbigeniens, & leurs villes principales étoient *Aventicum*, *Ebrodunum*, *Salodurum*, *Vindonissa*, *Vitodurum* & *Urba*, lesquelles on nomme maintenant Avenches, Yvèrdum, Soleure, Vindisch, Wintèrthurn & Orbe. Maty. Pline L. XII. C. 2. met les *Hélvétiens* dans la Belgique. Baudrand remarque que dans la suite ils furent démembrez de la Gaule Lionnoise, & attribuez à la Gérmanie.

On distingue les anciens & les nouveaux *Hélvétiens*. Les anciens sont ceux dont nous avons parlé, & dont parlent César *Comment. de Bell Gall. L. I. C.* 1. 2. 3 Cicéron, Plutarque, Strabon. L. IV. Tacite L. I. C. 67. Les nouveaux Suisses sont un peuple qui a succédé aux anciens. C'est un mélange d'anciens *Hélvétiens* & d'Allemands. Ceux-ci commencérent sous Constantius Chlorus à se jetter dans le pays des *Helvétiens*. Ce Général Romain les réprima; mais sous Constantin, sous Julien, sous Valentinien, sous Gratien, ayant fait de nouvelles entreprises contre les *Hélvétiens*, ils conquirent une partie de leur pays, & se mêlérent à eux, ne faisant plus qu'un même peuple. Ces nouveaux *Hélvétiens* le sont appellez Suisses. Voyez ce nom.

Les Chroniques fabuleuses tirent le nom *Helvétien* d'un cèrtain *Helvétius*, fils d'Ervetor & frére de Sequanus & d'Allobror. Aventin le tire d'*Helvétius* fils d'Hercule frère de Noricus, de Hunnus & de Boius. C'est encore une fable. D'autres croyent qu'*Helvétius* s'est dit d'*Helvetter*, c'est-à-dire, proches, ou parens de *Dis*, que les *Hélvétiens* appelloient *Hellus*, & de qui, selon César, descendoient ou croyent descendre les Gaulois, dont les *Helvétiens* faisoient partie. D'autres le dérivent de *Held-Vatter*, c'est-à-dire, *Peres des Héros*; d'autres de *helvus*, mot qui signifie une couleur entre le roux & le blanc; blond ardent, parce que c'etoit la couleur qui leur plaisoit le plus. Simler croit que l'on ne peut rien sçavoir au vrai de l'origine de ce nom. César nomme un peuple des Gaules *Eleuthers*; selon Choriet il falloit dire *helbuever*, & ce mot signifie *Gardien de Dis*; c'est le Dieu duquel les Gaulois disoient que venoit leur origine. *Helvetter* signifie de même les proches de Dis. Les Celtes prononçoient indifféremment le *d* comme le *t*, ainsi *der* ou *ter* est la même chose que *der*: & *Der* est le Dis des autres peuples. Le nom des *Hélvétiens* naît de là, se l'étant rendu propre pour marquer combien leur nation etoit ancienne & noble; c'est l'observation de Guilliman, & de Henri de Clariz avant lui.

HÉLVÉTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a raport aux Helvétiens, ou aux Suisses, *Helveticus*. Le Corps *Helvétique*, c'est la République des Suisses, composée des treize Cantons, qui sont autant de Républiques particulières. *Corpus Helveticum*. C'est à force ouvèrte, & pour ainsi dire, par assaut général, que l'Empereur attaque la libèrté *Hélvétique*, comme une place qu'on insulte & qu'on va prendre d'emblée. De la Chap. Lettre 9[e]. *du Suisse* Rodolp. Comte d'Habourg, qui bornoit son ambition au titre de Protecteur de la liberté *Hélvétique*, lursqu'une faveur inéspérée de la fortune lui inspira des pensées plus hautes. Id. *Letre* 11[e]. Par les usages & les loix du corps *Helvétique* tous les différends doivent être jugez dans le pays, sans l'intèrvention des Puissances étrangères. *Gazette* 1717. *page* 221.

HÉLVIDIENS, f. Nom d'Hérétiques. *Helvidiani*. Les *Helvidiens* nioient que Marie mère de Jesus Christ, eût toujours été Vièrge, comme l'Eglise Catholique le croit; & ils disoient qu'elle avoit eu des enfans de saint Joseph. Voyez S. Jerôme contre Helvidius. S. Epiphane *Hær.* 78. S. August. *Hær.* 56. & 84. & Baronius à l'an 382. n. 28.

Le nom d'*Hélvidiens* vient de celui d'Hélvidius leur chéf.

HÉLVIEN, enne, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Gaule Narbonnoise. *Helvius*. *Helvus*. *Elvus*, a. Ce peuple habitoit entre les Gabaliens, les Volques Arécomices, les Tricastins & les Ségalauniens. Leur capitale étoit *Alba Helviorum*, qui est aujourd'hui le village d'Abs, & leur pays porte maintenant le nom de Vivarais. Dans la révolte présque générale des Gaules contre les Romains, les *Hélviens* leur demeurèrent fidelles. De là on conclut qu'ils étoient de la Province des Romains, ou de la Gaule Narbonnoise.

HÉLXINE, f. f. Plante qu'on appelle autrement *Pariétaire*. Voyez Pariétaire. Il y a une autre *Hélxine* surnommée *cissampelos*, qui est le grand *liset*, ou *liseron*. Voyez Liset.

H E M.

HEM. Intèrjection. (L'*h* s'aspire.) Mot Latin devenu François, qui sèrt pour appeller quelqu'un, ou lui faire signe. Les Predicateurs du tems d'Olivier Maillard, affectant de tousser, comme une chose qui donnoit de la grâce à leur déclamation, celui-ci n'a pas manqué dans un Sèrmon François imprimé à Bruges vers l'annee 1500. de marquer à la marge par des *hem*, *hem*, les endroits où il avoit toussé. De Vign. Marville.

HÉMATH, ÉMATH, ou AMATH, f. f. Nom propre. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Hemath*. Elle étoit dans la Tribu de Nephtali sur un des passages du mont Liban, au levant de Tyr. C'étoit une ville Lévitique & considérable, comme il paroit par Isaïe Chap. 10. v. 9. & 2. Rois 18. 34. Voyez Émath.

HÉMATITE, f. f. *Hematites*. Sorte de pièrre ainsi nommée, ou parce qu'elle ressemble à du sang séc & caillé, ou parce qu'elle a la vèrtu d'étancher le sang.

Ce mot vient du Grèc αἷμα, *sanguis*, qui signifie *sang*. On l'appelle aussi *pierre sanguine*.

L'*hématite* est fort dure, mêlée de rayes brunes de même que l'antimoine. On dit qu'il s'en peut tirer du fér. Il y en a de quatre sortes, qui ne diffèrent que par le plus ou moins de dureté, ou de couleur plus ou moins rouge; jusques-là qu'il y en a une qui semble être noire, & qui ne paroit rouge que quand elle est aiguisée. La meilleure, selon Dioscoride, est celle qui est friable, dure, noire & unie, & qui n'a ni crasse, ni veines. Il la tient chaude, & Galien froide. Celle qu'on voit communément, & dont se sèrvent les Peintres, est artificielle, & faite avec le bol d'Armenie & autres drogues. La naturelle & fossile vient d'Egypte, de Bohême, & d'autres lieux. Elle a plusieurs vèrtus en Médecine, entre autres celle d'arrêter le flux de sang. On en fait aussi les brunissoires des Doreurs. Voyez Matthiole, Galien, Pline & Agricola. Laurentius Bausch a fait un Traité éxprès de la pièrre *hématite*, où il a recueilli tout ce qu'on peut dire sur ce sujét.

HÉMATOSE. Tèrme de Médecine. Action naturelle par laquelle le chile se convèrtit en sang. On l'appelle autrement *sanguification*.

Ce mot vient du Grèc αἷμα, *sanguis*, qui signifie *sang*. Les principales actions vitales, sont la chilose & l'*hématose*.

HÉMÉROBAPTISTE, f. m. & f. Nom d'une ancienne secte qui étoit chez les Juifs, & qui a eté ainsi appellée parce qu'en quelque tems que ce fût, ils se lavoient ou baignoient tous les jours. C'est proprement ce que signifie *hémérobaptiste*, qui est un mot Grèc. ἡμεροβαπτισταί. Epiphane, qui a parlé de cette hérésie, qu'il marque la quatriéme de celles qui étoient parmi les Juifs, dit qu'ils avoient les mêmes dogmes que les Scribes & les Phariséens, mais qu'ils nioient la résurrection des morts avec les Saducéens, & qu'ils retenoient une partie des impiétez de ces dèrniérs. Il semble néanmoins avoir fait une secte particulière pour cela seul, qu'ils se baignoient ou lavoient tous les jours. Ce qui étoit commun à plusieurs Juifs, & principalement aux Phariséens & aux Esséens.

D'Hèrbelot dans sa Bibliothéque Orientale p. 472. au mot IAHIA &

& au mot MENDAIIAHIA, en parle comme d'une secte encore subsistante. Les Disciples de Saint Jean-Baptiste, qui furent appellez dans les prèmiers tems de l'Eglise, *Hémérobaptistes*, & dont le nombre est considérable parmi les Juifs, ont fait depuis ce tems-là une secte, ou plûtôt une religion à part, sous le nom de *Mendai Iahia*. Ces gens-là, que nos Voyageurs appellent Chrétiens de S. Jean-Baptiste, à cause d'une espéce de baptême fort différent du nôtre dont ils se servent, ont été confondus avec les Sabiens, qui font cependant une secte bien différente. D'Herbelot. *A la p.* 577. il dit que les Sabiens prétendent descendre de ceux que S. Jean baptisoit dans le Jourdain, que cependant ils ne sont ni Chrétiens, ni Juifs, & qu'ils prétendent avoir parmi eux les Livres d'Adam, qui sont écrits en ancien caractère Chaldaïque, assez different du modèrne.

HÉMEROCAILE, s. f. *Lilium purpureum majus*. Espéce de lis qui a les tiges tacherées, hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles sont longues, moins larges que celles du lis blanc, plus fermes, plus nèrveuses, d'un verd obscur, luisantes. Ses fleurs naissent au sommèt des tiges, elles ressemblent à celles du lis pour la grandeur, pour la forme & pour le nombre des feuilles, mais elles sont de couleur d'or. La racine est blanche & bulbeuse. L'*hémérocalle* croît par toute l'Italie, & on ne voit prèsqu'autre chose dans le tems de la moisson dans les blez, dans les prez, sur les monts & sur les collines, que la fleur jaûne de cette plante, que le peuple appelle *lis sauvage*. En Latin *lilium purpuro-croceum majus*, C. B. Pin. 76 ou *hemerocallis Dioscoridis*. Matth. Il y a une autre espéce de lis qu'on appelle aussi *hémérocalle*, ou *martagon*, en Latin *lilium floribus reflexis montanum*. C. B. Voyez Martagon.

Hemerocallis vient de ἡμέρα, *dies*, *jour*, & de κάλλος, *pulchritudo*, *beauté*, comme qui diroit fleur belle pour un jour, parce que la fleur de l'*hémérocalle* dure peu dans sa beauté.

HEMERODROME, s. m. Tèrme d'Histoire. *Hemerodromus*. Les *Hémérodrômes* étoient chez les Anciens des Sentinelles, ou des Gardes, qui veilloient à la sureté des places. Ils sortoient le matin de la ville quand on en ouvroit les portes, & pendant tout le jour ils marchoient de tous côtez autour de la ville, & s'avançoient même au loin dans la campagne, pour voir s'il n'y avoit point quelque corps d'ennemis qui approchât afin de surprendre la ville.

Ce nom d'*Hémérodrôme* vient du Grèc, ἡμεροδρόμος, qui est composé de ἡμέρα *jour*, & de δρόμος *course*: les mouvemens que cette garde faisoit pendant le jour firent donner le nom d'*Hémérodrômes* à ceux qui la composoient.

HÉMERODROME, s. m. Courier. Postillon, qui ne court qu'un jour, & donne ses paquèts ou dépêches à un autre qui court le jour suivant, & ainsi de même jusqu'au tèrme. *Hemerodromus*. Les anciens Grècs avoient de cès sortes de Couriers. Ils avoient appris cela des Pèrses qui en furent les inventeurs, comme il paroit par Hérodote. Auguste fit la même chose, ou du moins il institua des Couriers, lesquels s'il ne se relevoient pas tous les jours, se relevoient d'espace en espace; & ces espaces n'étoient pas grands. Voyez Suétone dans la vie de cet Empereur, C. 49. Mais tous ces Couriers n'étoient point à l'usage du public, comme les nôtres.

Ce mot vient d'ἡμέρα, *jour*, & de δρόμος, *course*.

HÉMI. Ce mot entre dans la composition de quelques tèrmes des Sciences & des Arts, il signifie *demi*, en Latin *dimidius*, & est un abregé du mot Grèc ἥμισυς, *hemisys*, qui veut dire la même chose. Les Grècs retranchent la dèrnière syllabe du mot ἥμισυς dans la composition des mots, & nous l'avons fait à leur exemple dans la composition des mots que nous avons pris d'eux.

HÉMIARITE, s. m. & f. Les Arabes donnent ce nom aux peuples que Ptolomée appelle Humérites, & ils disent qu'ils descendent de Hémiar, un des enfans de Cathan, ou Joctan, qui fut le chèf de la plus grande & plus noble Tribu des Arabes de l'Iemen, ou de l'Arabie heureuse. Voyez d'Hèrbelot au mot Hemiar. La langue & le caractère des *Hémiarites* sont très-anciens. Les Arabes *Hémiarites* prétendent avoir conquis l'Afrique avant que les Mahométans s'en fussent rendu maîtres. Leur prétension est fort contestée par les Phéniciens. Id.

Hemiarite, est aussi le nom d'une Secte particulière parmi les Schiites, ou partisans d'Ali.

Ce nom vient de l'Auteur de cette secte, nommé Seid Hémiari, qui publioit que Mahomet fils de Hanifah, troisiéme fils d'Ali, n'étoit pas mort; & qu'il devoit réparer toutes choses, soit dans la Religion, soit dans l'Etat. D'Herbelot, au mot Hemiar.

HÉMICYCLE, s. m. ou demi-cèrcle. *Semicirculus*. Cicéron appelle *hemicyclium*, un endroit où on étoit assis pour faire des espèces de Conferences.

Hemicycle, se dit particulièrement en Architecture, des arcs, des voûtes en bèrceaux, des cintres qui les forment, quand les voûtes ont leur plein cintre, & font un parfait demi-cèrcle. Pour former, & construire un arc de piérre de taille, on divise l'*hémicycle* en tant de voussoirs; mais il faut qu'ils soient en nombre impair, afin que les joints ne se trouvent pas dans le milieu qui tèrme la voûte, & qu'on appelle la *clef* de l'arc.

On appelle aussi *Hémicycle*, le panneau, le moule, ou cèrcle de bois qui sert à bâtir & conduire les arcs.

On appelloit aussi *hémicycle*, *hemicyclium*, une partie de l'orchestre du théâtre des Anciens: mais Scaligèr remarque que cette partie de l'orchestre ne se trouvoit que dans les pieces où quelqu'un arrivoit de la mèr, comme dans le *Radens* (*cable*) de Plaute.

Les Anciens avoient une espéce de cadran au soleil qu'ils appelloient *hémicycle*: c'étoit un demi cèrcle concâve au bout d'enhaut qui regardoit le septentrion, il y avoit un style sortant du milieu de l'*hémicycle*, dont la pointe répondant au centre de l'*hémicycle*, représentoit le centre de la tèrre, & son ombre tombant sur la concâvité de l'*hémicycle*, qui représentoit l'espace qu'il y a d'un tropique à l'autre, marquoit, non seulement les déclinaisons du soleil, c'est-à-dire, les jours des mois, mais aussi les heures de châque jour. Parraut, *sur Vitr. l.* 9. *ch.* 9.

Ce mot vient du Grèc ἥμισυς, *dimidius demi*, & κύκλος, *circulus*, *cèrcle*.

HÉMINE, s. f. Vaisseau servant de mesure chez les Romains: c'étoit la moitié du septiér de Paris. *Hemina*. Le Père Lancelot a fait une Dissèrtation exprès pour prouver que l'*hémine* de vin que S. Benoît ordonne à ses Religieux par jour, ne revient qu'à un demi-septier, d'autres la font monter à deux, ou même à trois. Il y a deux éditions de ce Livre. La dèrnière est la plus ample. Du Vign. Marville. L'*hémine* étoit douze fois dans le conge. L'*hémine* contient huit onces de liqueur. Mʳ Arnaud a fait une petite Dissèrtation fort curieuse sur l'*hémine*. M. Pelletier de Rouen en a fait aussi une qui est imprimée au bout de sa Dissèrtation de l'Arche de Noé. Il a prétendu y prouver que 20 onces Romaines régloient la capacité de l'*hémine*, & la pesanteur de la livre de S. Benoît. Dans la Coûtume de Dijon il est dit que l'*hémine* contient deux bichèts. C'est une mesure d'une autre espèce que celle dont il est parlé ci-dessus. Il y en a qui écrivent *émine*.

Ce mot vient du Grèc signifiant ἡμι, *moitié*. S. Benoît a établi l'*hémine* pour la portion de vin qu'on devoit donner aux Religieux de son Ordre à châque repas: surquoi a écrit aussi le Père Mabillon, qui a fait voir que c'étoit une mesure particulière à l'Ordre de S. Benoît; de même que la livre de pain qui leur étoit accordée étoit de 15 onces. *L'hémine* étoit aussi une mesure de froment qui contenoit environ deux bichèts. C'est la même chose que la cotyle des Grècs.

HÉMIOLE. Vieux mot qui se trouve dans quelques Auteurs: c'est un tèrme de Mathématique, qui signifie la proportion que deux choses ont entre elles, dont l'une comprend & renfèrme l'autre toute entière, & la moitié de plus; c'est la proportion que trois à deux, de quinze à dix, &c. Voyez Macrobe sur le songe de Scipion L. 2. c. 1. Cet Auteur dit que de cette proportion naît l'accord qu'on appelle en Musique *diapente*, & aujourd'hui *quinte*. Et sur la Musique sèrrée en la mesure plus que de *hemiole*, en intonation Phrygien. Rab. *Hemiolus*.

Ce mot est formé de deux mots Grèc, ἡμι, qui veut dire *demi* & ὅλος, qui signifie *tout*; de sorte que *hémiole* signifie le *tout & la moitié*.

HÉMIONITE, s. f. *Hemionites*. Plante qui ne diffère de la langue de cèrf que par une ou deux grandes oreilles qui sont à la bâse de ses feuilles, ses fruits & ses semences sont semblables à celles de la langue de cèrf. Voyez Langue de cerf. On trouve que sa graine est attachée sous sa feuille.

HÉMIOPE, s. f. & adj. Nom d'un instrument de Musique chez les Anciens. *Hemiope*. *Hemiopus*. On appelloit *hémiope*, ou flute *hemiope*, celle qui avoit les trous petits.

Ce mot vient de ἥμισυς, *demi*, & ὀπή, *trou*.

HÉMISPHÈRE, s. m. La moitié d'un globe divisé par un plan qui passe par son centre. Le plan qui sert de bâse à cet *hémisphère* est un cèrcle dont le diametre est égal à celui de la sphère, & qui est le même que celui de la même sphère. Cette eclipse ne paroîtra pas sur notre *hémisphère*, c'est-à-dire, sur notre horison. L'Equateur divise le monde en deux *hémisphères*. L'*hémisphère* Septentrional & le Méridional. Tous les grands cèrcles divisent le globe en deux *hémisphères*, comme le Meridien, l'Equateur, l'Horison, le Zodiaque, &c. L'horison sépare l'*hémisphère* supérieur de l'inférieur; c'est-à-dire, cette moitié du monde que nous voyons de celle que nous ne voyons pas. Le Méridien divise le ciel en deux *hémisphères*, l'un ascendant, ou Oriental: l'autre descendant, ou Occidental. *Hemisphærium*.

Peuples qui remplissez l'un & l'autre hémisphère,
Jouissez du bonheur qui vous est présenté,
PHILIPPE *a de* LOUIS *l'auguste caractère,*
Si vous connoissez bien votre felicité,
Vous n'avez plus de vœux à faire. Mlle BERNARD.

HÉMISPHÈRE, se prend aussi en général pour tout le monde, du moins tel qu'il étoit connu aux Anciens. Vous allez ranger sous vos loix tout ce vaste *hémisphère*. BOIL.

HÉMISPHÈRE. Est aussi le nom d'un cadran au soleil dont les Anciens se servoient : il étoit composé d'un *hémisphère* concave & d'un stile qui faisoit le même effet que dans le cadran appellé *hémicycle*. Voyez ce mot. Voyez M. Perraut sur Vitruve L. 9. ch. 9.

Ce mot vient du Grèc ἥμισυς, *dimidium*, demi, & de σφαῖρα, *globus*, globe.

HÉMI-SPHÉROÏDE, adj. & s. f. Tèrme de Géométrie. Ce qui approche de la figure d'une demi sphère. Le cocos s'ouvre quand il est jaûne & mûr, en deux grande. *hémi sphéroïdes* de trois pieds de long. FRAZIER.

HÉMISTICHE, s. m. La moitie d'un vèrs. En François il n'y a que les vèrs Aléxandrins & les vèrs communs qui doivent avoir un repos à l'*hémistiche* : les vèrs Aléxandrins l'ont aprés six syllabes, & les vèrs communs aprés quatre. M l'Abbe Regnier a inventé une nouvelle espéce de vers communs, qui ont le repos aprés cinq syllabes, ou aprés six, s'il y a élision.

Que toûjours dans vos vèrs, le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, *en marque le repos.* BOIL.

Les vèrs Léonins sont rimés dans la fin & dans l'*hémistiche*. Les faiseurs d'Anagrammes se donnent la gêne pour faire des vèrs acrostiches dans l'*hémistiche*. Il faut observer de ne point faire rimer le prémier *hémistiche* d'un vèrs avec le dèrnier du même vèrs, ni le dèrnier *hémistiche* d'un vèrs avec le prèmier *hémistiche* du vèrs suivant, ni les deux prémiers *hémistiches* de deux vèrs qui se suivent : cependant il y a quelquefois de la grâce à le faire, mais il en faut user sobrement ; en voici un exemple.

Qui chèrit vraiment Dieu, *dans lui seul se repose ;*
Et qui craint vraiment Dieu, *ne craint rien autre chose.*
GODEAU.

Ce mot vient du Grèc ἥμισυς, & de στίχος, *versus*.

HÉMITÈRE. Voyez MADIR.

HÉMITRITÉE. Tèrme de Médecine, fiévre intèrmittente irréguliére, dont l'accés revient deux fois châque jour, ce qui en fait la différence d'avec la fiévre quotidienne. HARRIS.

Ce mot vient d'ἥμισυς, *demi*, & τριταῖος, *tièrce*, comme qui diroit demi-tièrce.

HÉMO, s. m. ou *Monte Argentaro. Costegna, Basilissa, Camvisa & Balkan.* Noms propres d'une montagne de la Turquie en Europe. *Hæmus.* C'étoit anciennement une montagne qui séparoit la Thessalie & la Thrace. On croyoit que Mars habitoit sur ces hauteurs, & elle s'appelloit, disoit-on, *hæmus*, de *Hæmus* fils de Borée & d'Orithye. Aujourd'hui l'*Hémo* s'étend entre la Bulgarie au septentrion, la Macédoine & la Romanie au midi. Il pousse une branche du septentrion au midi depuis Dévelto jusqu'au voisinage d'Andrinople. Cette branche est ce que les Anciens appelloient le mont Rhodoppe.

HÉMONA, s. f. Nom propre d'un bourg ou d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Hemona.* Les Septante l'appellent Meni. Jos. XVIII. 24.

HÉMOPTYSIE, s. f. Crachement de sang causé par le rupture ou par l'érosion de quelque vaisseau du poumon, accompagné d'ordinaire de toux, & d'un sentiment de pesanteur sur la poitrine. L'*hémoptysie* diffère du vômissement de sang, en ce que dans l'*hémoptysie*, le sang vient du poumon, & qui est par cette raison vif & écumeux ; au lieu que dans le vômissement de sang il sort du ventricule, & qu'il est noirâtre. L'*hémoptysie* est causée par des cris, ou par des efforts violens, par quelque chûte, par une toux véhemente, par la suppression de quelque évacuation ordinaire, ou par quelque humeur âcre & corrosive.

Ce mot vient de αἷμα, *sang*, & πτύω, *cracher*, c'est-à-dire cracher le sang.

HÉMORRHAGIE, s. f. Tèrme de Médecine. *Hemorrhagia.* C'est une pèrte de sang qui coule par quelque partie du corps que ce soit, & qui se fait, ou par la rupture des vaisseaux, lorsque le sang y est trop abondant ou pressé ; ou par leur érosion, lorsqu'il est trop âcre. L'*hémorrhagie* proprement prise par les Grècs est le seul flus de sang par le nez : mais les Modèrnes la prennent plus généralement pour toutes sortes de flus de sang, soit par le nez, la bouche, les poumons, l'estomac, les intestins, le fondement, la matrice, &c.

Ce mot est composé du Grèc αἷμα, *sanguis*, c'est-à-dire, *sang*, & du vèrbe ῥήγνυμι, ou ῥήσσω, *frango, rumpo, erumpo*, je sors avec violence.

HÉMORRHOÏDAL, ALE. *Ad hæmorrhoïda pertinens.* C'est une épithéte qui se donne aux artères & aux veines de l'intestin droit & du fondement, dans lesquelles coule le sang qui cause les hémorrhoïdes. Il y a une artère *hémorrhoïdale* intèrne & une extèrne. L'artère *hémorrhoïdale* intèrne est un rameau de la mésenterique inférieure, qui se traîne le long de l'intestin droit, & se tèrmine au fondement. L'artère *hémorrhoïdale* extèrne vient de l'artère hypogastrique. Il y a aussi une veine *hémorrhoïdale* intèrne & une extèrne. La veine *hémorrhoïdale* intèrne rapporte le sang de l'intestin droit & du fondement, lequel elle embrasse circulairement, & va s'insérer tantôt au rameau splénique de la veine porte, & tantôt au mésentérique. La veine *hémorrhoïdale* extèrne reporte le sang des parties musculeuses du fondement, & se tèrmine à la veine hypogastrique. M. Dionis écrit *hémorhoïdal* avec une r seule.

HÉMORROÏDALE, s. f. C'est un nom qu'on donne à la petite chélidoine, ou parce que ces racines sont très-bonnes dans les hémorrhoïdes, ou parce qu'elles sont composées de quelques petites bulbes qui ont du rapport à des hémorrhoïdes enflées. En Latin *Chelidonia rotundifolia minor.* C. B. ou selon M. de Tournefort *instit. rei herb. Ranunculus vernus rotundifolius minor.* 286.

HÉMORRHOÏDES, subst. fém. & plur. *Hæmorrhois.* Maladie qui vient au fondement par une abondance de sang mélancholique qui se jette sur les parties. Il y a des *hémorrhoïdes* ouvèrtes, d'autres fèrmées. Il y en a d'intèrnes & d'extèrnes. Il y en a de critiques, *critica*, & de symptomatiques, *symptomatica*. La cause des *hémorrhoïdes* ouvèrtes, *fluentes*, vient de ce que les vaisseaux du rectum s'ouvrent. Les *hémorrhoïdes* fèrmées, *cæca*, viennent de ce que ces mêmes vaisseaux s'enflent, & qu'il s'y fait des obstructions. On demande si ces vaisseaux qui s'ouvrent dans les *hémorrhoïdes* ouvèrtes sont les artères ou les veines ; & l'on répond que ce sont les unes & les autres. La corruption du sang est le principe général qui les produit ; mais l'air, les alimens & la boisson dont on use, les passions même de l'âme, peuvent aussi les donner au sentiment de quelques Médecins.

Ce mot vient du Grèc αἱμοῤῥοΐς, *sanguinis profluvium*, de αἷμα, *sanguis*, de ῥέω, *fluer*.

HÉMORRHOÏS, s. f. ou HÉMORRHOUS, s. m. Espèce de sèrpent, dont la morsure fait couler le sang sans qu'on puisse l'étancher. *Hæmorrhoïs, Hæmorrhous.* Il est de couleur jaunâtre, comme du sable, avec des taches noires & blanches par tout le corps. Il est fort semblable au Céraste en bien des choses. Bochart, *Hierozoic. P. II. L. III. C.* 12. croit que les Hébreux les comprenoient tous deux sous le nom de צפעוני, *Sephiphon*. Lucain l'appelle en Latin *hæmorrhoïs*, & Brébeuf son Traducteur *hémorroïs*, d'autres *hæmorrhous* en Latin & *hémorrhoüs* en François. Lucain L. IX. v. 805 & suivans, dit que ceux qui étoient piquez de l'*hémorrhoïs*, rendoient du sang, non seulement par la playe, mais par toutes les parties du corps.

Tullus du grand Caton l'illustre adorateur,
De ses hautes vèrtus l'heureux émulateur,
Formé depuis longtems sur ce parfait modéle,
Sent d'une hémorrhoïs *la piqueure mortelle :*
Et comme sur les fleurs nous voyons vèrs le soir
L'onde par mille trous sortir d'un arrosoir :
Ainsi le sang émû du poison qui l'allume,
Plus prompt qu'auparavant, plus chaud que de coûtume,
En mille & mille endroits partageant ses efforts,
Par les pôres ouvèrts coule sur tout le corps ;
Les larmes sont du sang, la sueur est sanglante,
D'un poison rougissant la bouche est écumante,
Châque veine se rompt au gré de la chaleur,
Et tout le corps n'est plus que playe & que douleur. BRÉBEUF.

On voit l'hémorrhoïs *& l'écumant Prèstèr*
A longs plis & replis lentement serpenter. ID.

L'*hémorrhoïs*, selon Nicander, est de la longueur d'un piéd, menu depuis la tête jusqu'à la queuë. Sa couleur est rouge & vive comme le feu. Il a le col assez étroit, & la queuë fort déliée. Il a deux cornes au front, les yeux blancs comme les sauterelles & mouches à miel sauvages. Sa tête est pourtant horrible, rude & inégale. Il se recourbe quand il marche, comme le sèrpent céraste ; & se soutient sur son ventre quand il veut ramper. Ses écailles ménent du bruit comme s'il passoit par des roseaux. La fémelle est beaucoup plus dangereuse que le mâle ; car elle cause une grande

grande inflammation aux gencives & aux ongles, dont le sang sort en grande abondance.

HÉMORRHOÏSSE, s. f. Femme qui a une pèrte de sang. *Qua laborat hæmorrhoïde, hæmorrhoïssa* La guérison de l'*hémorrhoïsse* est un des miracles du Sauveur raporté dans l'Evangile. Il est rapporté au ch. 9. de S. Matthieu, & au 8. de S. Luc Comme on ne trouve point dans l'Évangile ce que dit S. Ambroise, que J. C. a guéri Ste Marthe d'un flus de sang, Baronius à l'an de J. C. 31. num. 74. a cru que ce Saint l'avoit prise pour l'*hémorrhoïsse*, qui fut guérie en touchant le bas de la robe de J. C. mais il remarque en même tems, qu'il est impossible de soutenir que Ste Marthe, qui cèrtainement étoit Juive, soit la même que cette *hémorrhoïsse*, qui fit dresser une statuë de J.C. comme nous l'apprenons d'Eusebe; ce que les Juifs ne croyoient point leur être pèrmis. Il peut y avoir eu quelque tradition que l'*hémorrhoïsse* s'appelloit Marthe, comme d'autres l'ont appellée Veronique. Tillem. *Hist. Eccls. T. II. p.* 521. Ce mot vient de *αἷμα*, *sang* & de *ῥέω*, *je coule*. Ce mot ne se dit que de cette femme de l'Evangile. Godeau & les Traducteurs de Mons l'ont employé. Le P. Bouhours ne s'en est point sérvi.

HEMORRHOUS, ou HÉMORRHOÏS. Voyez HEMORRHOÏS.

HEMPHTA, s. m. Nom propre que les anciens Egyptiens donnoient au Jupitèr des Grècs & des Latins. *Hemphta*. C'est dans le Pimandre de Trismegiste que ce nom se trouve. Voyez aussi le P. Kirker *Oed. ægypt. T. II. P. II. p.* 157.

HEMZ, CHEMPS, ou HAMS, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Turquie en Asie. *Emisa, Emisa, Hemesa, Emessa*. Elle est Archiépiscopale, & située dans la Syrie sur la rivière de Farfar, vèrs la source, environ à vingt six lieuës au dessus d'Antioche.

Ce nom s'est fait par corruption de l'ancien nom *Emessa*. Quand nous parlons de l'antiquité il faut toujours dire *Emese*, ou *Emesse*, & non point *Hems*. La grande Eglise d'*Emese*, qui n'étoit bâtie que depuis peu, fut profanée par l'idôle abominable de Bacchus que les payens y mirent & auquel ils la consacrèrent. On brula apparemment les autres Eglises où étoient les tombeaux des martyrs, puisque Julien dit que ceux d'*Emése* avoient mis le feu au sépulcre des Galileens. Tillem.

H E N.

H E N. Mot que prononcent, ou plutôt son & bruit que font les pèrsonnes grossières, les gens mal élevez, quand ils n'ont pas bien entendu ce qu'on disoit, & qu'ils veulent le faire répéter. *Au* ? ce mot de *hen* se prononce d'un son nazal obtus.

HEN. Voyez HAM

HENARÈS, s. m. Nom propre d'une rivière d'Espagne. *Henarim fluvius*, anciennement, *Caracca*, ou *carraca*. Elle baigne Siguença dans la Castille vieille, Guadalaxara & Alcala de *Hénarès* dans la nouvelle, & peu après elle se décharge dans le Xarama. Maty.

HENAS, s. m. Vieux mot qui se trouve dans l'Inventaire des biens du Duc Jean II. Duc de Bretagne, fait en 1306. le Père Lobineau dit dans son Glossaire que c'est la même chose que *hanaps*, des coupes. Si cela est *hanas* se disoit apparemment pour *hénaps*, & au singulier *henap* pour *hanap* *Poculum*.

HENDECAGONE, s. m. & adj. m. & f. Tèrme de Géométrie & de fortifications. Qui a onze côtez. *Hendecagonus, a, um*. Une figure *hendecagône*, une place *hendecagône*.

HENDÉCASYLLABE, adj. Tèrme de Poësie Grècque & Latine. *Hendecasyllabus*. Vèrs qui a onze syllabes. Les vèrs Saphiques & les vèrs Phaleuques sont *hendécasyllabes*.

> Sap. *Jam satis terris nivis atque diræ* &c.
> Phal. *Passer mortuus est meæ puellæ*, &c.

Mais on appelle plus particulièrement *hendécasyllabes* les vèrs Phaleuques. Voyez Endecasyllabes, On ôte aujourd'hui l'*h*.

Pasquier, qui croyoit notre langue capable de pieds longs & courts, comme il parle, & de toutes les espèces de vèrs des Latins, rapporte dans ses Rechèrches L. VII. C. 12. que l'an 1555. le comte d'Alcinois fit quelques vèrs *hendécasyllabes*, & sans rimes, dont il honora le Monophile de Pasquier. Les voici:

> *Or quant est de l'amour amy de vèrtu,*
> *Don céleste de Dieu, je t'éstime heureux,*
> *Mon Pasquier, d'en avoir fidellement fait,*
> *Par ton docte Labeur, et docte discours,*
> *Discours tel que Platon ne peut refuser.*

Pasquier fit ensuite lui même une épigramme en vèrs *hendécasyllabes*, mais en vèrs rimez & mesurez, & la fit imprimer en 1578. dans ses Œuvres poëtiques qui étoient au bout de son Monophile. Elle commence ainsi:

> *Tout soudain que je vis, Bellone, vos yeux,*
> *Ains vos rais imitant cet astre des cieux,*
> *Votre port grave, doux, et gracieux ris,*
> *Tout soudain je me vis, Bellone, surpris.* &c.

Voyez cet Auteur à l'endroit de ses Remarques cité ci-dessus, & encore le mot Versification ci-après en sa place, Tome VI. Au reste, de tous les vèrs que l'on a voulu faire en notre langue sur les mesures des vèrs Grècs & Latins, les *hendécasyllabes* sont à mon sens, ceux qui choquent le moins nos oreilles, sur tout quand ils sont mesurez & rimez.

Ce mot est Grèc; il est composé de *ἕνδεκα*, *onze*, & de *συλλαμβάνω*, d'où le mot de *syllabe* est tiré.

Ce mot est quelquefois substantif, & on dit des *hendécasyllabes* comme on dit des élegiaques, sans ajoûter le mot *vers*. Les *hendécasyllabes* de Catulle, de Flaminius, sont très-jolis.

HENECHEN, s. m. Hèrbe qui croît aux Indes Occidentales dans le tèrritoire de Panama. Elle a ses feuilles semblables au chardon, mais plus étroites & plus longues que celles du cabuia, qui est une autre hèrbe, dont les feuilles ressemblent au chardon. Les sauvages font du fil assez beau & assez fort de l'une & de l'autre de ces hèrbes; mais celui du *hénechen* est plus fin. Ils font rouïr ces hèrbes sous l'eau des ruisseaux pendant quelques jours, après quoi les ayant tirées de l'eau, ils les font sécher au soleil, les froissant avec un bâton, jusqu'à ce qu'il n'y demeure que le seul brin comme au lin, & enfin ils en filent ou en tordent des cordes

HÉNÈTE, s. m. & f. Nom d'un peuple Vandale, ou les Vandales mêmes. *Henetus, a*. Les Vénitiens ont aussi été appellez autrefois *Hénètes*; & Venise, *Venetia*, a été nommée *Henetia*, *Henetia*. Il y a eu aussi des *Hénètes* en Paphlagonie. Les Grècs en font souvent mention. Voyez Hoffman.

HENGCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hengcheum*. Elle est sur la rivière de Ching dans la province d'Huquan, dont elle est la dixième. Elle a huit autres villes sous sa juridiction. Maty. *Ambass. de Holland. à la Ch. C.* 52.

HEN GUÉDI. Voyez ENGADDI

HÉNIOQUE, s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Sarmatie Asiatique. *Heniochus*. Ils habitoient près du mont Corax, qui étoit une branche du Caucâse sur le bord du Pont Euxin, à l'occident de la Colchide. C'étoit une Colonie de Lacédémoniens. Voyez Strabon L. IX. & Pline L. VI. C. 4. & 5.

HENLEY, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Oxford en Anglетèrre. *Henleia*. Il a séance & voix dans le Parlement d'Anglетèrre, & il est situé sur la Tamise, entre la ville d'Oxford & celle de Windsor, à quatre ou cinq lieuës de l'une & de l'autre Maty.

HENNEBÈRG s. m. Nom propre d'un château qui donne le nom au Comté d'*Hennebèrg*. *Hennberga*. Il est sur la rivière de Strew, à deux lieuës de Meiningen, vers le midi. Maty.

Le Comté d'*Hennebèrg*, renferme le Duché de Coburg, est dans le Cèrcle de Franconie en Allemagne. *Hennebergensis Comitatus*. Il est borné au nord par la Thuringe; au couchant par la Hesse; au midi par l'Evêché de Wurtzburg; & au levant par celui de Bambèrg. Ce pays peut avoir quinze lieuës d'orient en occident, & sept ou huit du midi au septentrion: son tèrroir, quoiqu'entrecoupé de bois & de montagnes, ne laisse pas d'être assez peuplé & assez fèrtile. Ses villes principales sont Meiningen capitale, Smalkalde, Coburg, Schleusingen, & le château d'*Hennebèrg*, qui lui donne le nom, & qui est situé sur une colline à deux lieuës de Meiningen du côté du midi. George Ernest, dèrnier Comte d'*Henneberg*, étant mort sans héritiers mâles l'an 1583. ce Comté échut à la maison de Saxe, en vèrtu d'une espèce de substitution qu'on appelle en Allemagne confratèrnité héréditaire faite l'an 1554; cependant on en donna au Landgrave de Hesse-Cassel la ville & le Bailliage de Smalkalde, avec le Comté Frankenstein pour ses prétentions, & à l'Evêque de Wurtzburg quelques fiefs qui dépendoient de son Eglise: le reste est possédé par diverses branches de la maison de Saxe. Maty. *Hist. Hist. de l'Emp. L. VI. C.* 23. *Imhoff. Not. Imperii L. IV. C.* 2. *n.* 13. Les armes du Comté d'*Hennebèrg* sont d'or à une poule de sable crêtée & barbée de gueules, sur une motte de trois coupeaux de sinoples en pointe. Hist.

HENNEBONt, ou HEnNEBONd, s. m. Nom propre d'une petite ville qui étoit autrefois bien fortifiée. *Hennebontum*, *Hennebontum*, *Hannebontium* Elle est dans la Bretagne, province de France sur la rivière de Blavet, entre Pontdangan au nord, & Blavet, ou Pont Louis au Midi, ayant Auran à l'orient, & vis-à-vis de l'Abbaye de la Joye, Ordre de Cîteaux.

HEnNIN-LIETARD, s. m. Nom propre d'un bourg avec Abb...
Henniacum Lietardi. Il est dans l'Artois, province des Pays-Bas, à deux lieuës de Douay, & à trois d'Arras. Maty.

HENNIR, quelques-uns écrivent HANIR, v. n. (L'*h* s'aspire.) Faire des hennissemens. *Hinnire*. On n'eut point de nouvelles de

l'approche des ennemis, que quand on entendit *hennir* les chevaux. Darius tient l'Empire des Pèrses de l'adresse de son Ecuyer, qui fit *hennir* son cheval à propos. M. Scud. Il vient du son.

HENNISSEMENT, f. m. Cri des chevaux. *Hinnitus*. Les Chevaux qui sentent les cavalles font de grands *hennissemens*.

HENNUIER, ère, ou HENNUYER, f. m. & f. Nom propre de peuple. Natif, originaire, habitant du Hainaut. *Hainoius*, *Hainoensis*, *Hainoarius*, & dans le Recteur du Mons, *Rector Montensis Heinodarius*; mais il faut lire *Heinoarius*, suivant la remarque d'Hadrien de Valois. Les *Hennuyérs* sont les Nèrviens des Anciens, *Nervii*. De Valois, *Not. Gall. p.* 240. écrit *Hainuiers*, ou *Hennuyérs* : le dèrnier est le mieux.

Ce mot est formé du Latin *Hainoius*., Voyez Hainaut.

HENNUIN, f. m. Le fort d'*Hennuin*, *Hennuinum* ou *Hennuina Arx*. Ce fort est dans la Flandre, à deux lieuës de Gravelines, entre Bourbourg & Ardres. Il est maintenant aux François. Maty.

HÉNOCH, f. m. Nom propre d'homme. *Henoch. Henochus*, *Hhanochus*. C'est le nom du prémier des fils de Caïn. *Gen. IV.* 16. 17. C'est aussi le nom du fils de Jared, *Gen. V.* 18. 19. 1. *des Paral. l.* 3. *Luc. III.* 37. le septième chèf de famille depuis Adam, qui fut un grand sèrviteur de Dieu & un Prophète. *Gen. V.* 22. *Hebr. XI.* 5. *Jud. V.* 14. & 15. Il fut enlevé l'an 365. de sa vie. *Gen. V.* 23. 24. Et l'on croit qu'il reviendra à la fin du monde avec Elie. C'est le sentiment d'un grand nombre de Pères, comme on le peut voir dans le Traite de Malvenda, Dominicain Espagnol, *de Antichristo L. X. C.* 14. Saint Jude dans son Epitre Canonique v. 14. & 15. cite une parole d'Enoch, ce qui a fait croire à bien des gens que ce saint homme avoit laissé quelque chose par écrit; & les Abyssins se vantent d'avoir encore ce livre en leur langue : mais on pouvoit avoir reçu par tradition ce que S. Jacques a rapporte. Quoiqu'il en soit dans les prémiers siecles de l'Eglise il couroit un livre sous le nom d'*Hénoch*, qui étoit manifestement supposé, comme on le juge encore par les fragmens qui nous en restent. Le passage de Saint Jude avoit donné occasion à la supposition. C'est apparemment une traduction Ethiopienne de ce faux livre d'*Hénoch* qu'ont les Abyssins.

HÉNOCH, f. m. ou HÉNOCHIE, f. f. Nom propre d'une ville que bâtit Caïn, & à laquelle il donna le nom de son fils. *Henoch*. *Henochia*. On ne sçait pas précisément où elle étoit. Adrichomius la place dans la Tribu d'Asér; car elle dut être à l'orient de la Tèrre d'Eden : or en suposant même que la Tèrre d'Eden fut la Tèrre-sainte, ou le Tèrritoire de Damas, cette ville ne seroit pas à l'orient d'Edem. La ville d'*Hénoch* dut être vèrs les confins de la Susiane. Quelques-uns écrivent Enoch & Enochie. Voyez ces mots.

HÉNOTIQUE. f. m. Quelques-uns disent *Hénoticon*. Le prémier est mieux. Edit d'union. *Henoticum* On donna ce nom dans le Ve siecle à un édit de l'Empereur Zénon, par lequel il prétendoit faire la réünion des Eutychiens avec les Catholiques. C'est Acace Patriarche de Constantinople, qui avec le secours des patrons de Pièrre Mogus, pèrsuada à l'Empereur de faire cet édit. Le venin de l'*Hénotique* de Zénon est qu'il ne reçoit pas le Concile de Calcédoine comme les trois autres, & qu'il semble au contraire lui attribuer des èrreurs Fleury. Cet *Hénotique* est une lettre adressée au nom de Zénon aux Evêques, aux Clercs, aux Moines, & aux peuples de l'Egypte & de la Lybie; mais elle ne parle qu'à ceux qui etoient séparez de l'Eglise, c'est-à-dire, aux Acéphales, ou demi-Eutichiens. Tillemont. *Hist. Eccles. T. XVI. p.* 327. Pendant que les demi-Eutychiens s'opposoient au Concile de Chalcédoine, l'Empereur Zénon publia contre le Concile son *Hénotique*; c'est-à-dire, son *decret d'union* detesté par les Catholiques, & condamné par le Pape Félix III. Bossuet. Pièrre surnommé Mogus, deux fois intrus dans le siege d'Alèxandrie en 477 & 482. affectoit de parler de même (que Dioscore) lui qui étoit à la tête du parti : & ce fut en sa faveur que l'Empereur Zénon fit cet Edit d'union, nommé *Hénotique*, condamné par le Pape Félix III. & detesté des Catholiques. P. du Bernat. *Nouv. Mém. des Miss. du Levant. T. II.*

Ce mot est Grèc; ἑνωτικὸν veut dire *unitif*, *propre à unir*, il vient d'ἑνόω, *j'unis*.

HENOUARSY, f. m. Au livre de l'Echevinage de Paris ce mot se prend pour porteur de sel.

HENRI, f. m. Nom propre d'homme. *Henricus*. La vie de Henri le Grand a été faite par Mezerai sous le nom de Monsieur de Pèrefixe Il y a eu quatre Rois de France du nom de *Henri*, il y en a eu huit en Anglețèrre.

L'*h* de ce nom est aspirée dans une prononciation soutenuë, mais dans la convèrsation on n'a pas cette attention, & on prononce le regne d'*Henri* quatre, & non pas le régne de *Henri* quatre. *Henri* le Grand, c'est *Henri* IV. prémier Roi de la branche de Bourbon qui régne glorieusement depuis lui.

Le nom de *Henri* est le même que celui d'*Erric*, *Eric*, si connu dans les Etats & dans les langues du nord, nous l'avons adouci en disant *Henri* pour *Erric*. On lit dans les inscriptions qui sont au pont neuf à Paris sur le piedestal de la statuë équestre de *Henri* quatre, appellée le cheval de bronze. Enrico IIII. &c. Enricim. &c. Le nom d'*Erric* est formé de deux mots des langues du nord; *ehr*, *honneur*, & *reich*, *riche*, *abondant*, de sorte qu'*Erric*, & son dérivé *Henri*, signifie, qui a de l'honneur, qui a beaucoup d'honneur, & répond au mot Τιμαῖος des Grècs, & au mot *Honorius* des Latins. Il y en a qui croyent que le nom de *Henri* vient originairement du Latin, & qu'il est formé d'*honor honneur*; d'autres prétendent que *Henri* est un abregé du mot *Honoric*, ou *Hunneric*, nom d'un Roi des Vandales qui régnoit en Afrique vèrs la fin du cinquième siécle. Kilian le dérive de *heym* & de *rick* qui veulent dire *domi dives*, riche, opulent. Skinner aime mieux le faire venir de *holm*, *pudeur*, & de *rick*, que de, *herr*, & *rich*, parce que le mot *herr* n'est point de l'ancienne langue Allemande, selon cet Auteur, mais dérivé du mot Latin *herus*. Voyez Cambden, Skinner, Kilian, &c.

Ce nom vient sans doute du nord, où l'on dit *Erric*. *Erricus*. Nous avons changé le premier *r* en *n* pour rendre la prononciation plus douce. Peut être qu'originairement il est dérivé de *herr*, qui signifie *Maitre*, *Seigneur*, & que Erric, ou Hèrric, est la même chose que *Dominique*.

Henry. On a appellé ainsi des deniers d'or battus sous Henri II. qui d'un côté le représentoient armé & couronné de laurier, & de l'autre portoient une *H* couronnée. On les appella aussi ducats, & l'on en frapa de doubles. Il y en a eu d'autres sous le même Prince, dont le type étoit une figure de femme assise sur un trophée, ou monceau d'armes, avec une petite victoire qui présente une branche de laurier, & pour légende Gallia optimo Principi. Voyez le Glossaire de Du Cange.

HENRICIEN, enne, f. m & f. Nom de secte. *Henricianus*, *a*. Il y a deux sectes, ou partis qui ont porté ce nom. Car 1°. on a appellé *Henriciens* dans le XIIe siecle les disciples de Henri, *Hèrmite* de Toulouse, qui lui même étoit disciple de Pièrre de Bruys. Il enseignoit comme son maitre qu'il ne falloit confèrer le baptême qu'aux adultes; ne point bâtir de temples, détruire ceux qui étoient, briser les croix. Il défendoit de prier pour les morts. Il nioit la réalité du corps & du sang de J. C. dans la sainte Eucharistie Il ajoutoit à ces èrreurs de son maître, que c'étoit se moquer de Dieu que de chanter l'office de l'Eglise. Henri prêcha en Provence, aux environs de Lauzane en Suisse, & dans le Maine, d'où Hildebèrt Evêque de Mans le chassa. Il retourna en Languedoc, où S. Bèrnard le confondit en 1147. & détrompa les peuples qu'il infectoit de ses èrreurs. On peut voir sur ces *Henriciens* la vie de S. Bèrnard L. II. C. 5. Sandetus *Her*. 142. & Baronius à l'an 1147. n. 6. 7, 8, 9, 10. 2°. On a appellé aussi *Henriciens* les partisans des Empereurs Henri IV. & Henri V. contre les Papes. Ces Princes envahissoient les droits de l'Eglise, & vendoient les Evêchez & les autres bénéfices, sous prétexte d'en donner les investitures. Ainsi l'hérésie de ces *Henriciens*-ci étoit la simonie. Du Cange.

Le nom des *Henriciens* vient de celui de Henri.

HENRIETTE, f. f. Nom propre de femme. *Henrica*. *Henricaa*. *Henriette* Marie de France, Reine d'Anglețèrre, étoit fille d'Henri IV. & de Marie de Médicis femme de Charles I. Roi d'Anglețèrre, qu'elle épousa en 1625. le 11e Mai, & mère de Charles II. & de Jaeques II. *Henriette* Anne d'Anglețèrre, Duchesse d'Orléans, fille de Charles I. Roi d'Angleterre & d'*Henriette* Marie de France, & prémiére femme de Philippes Duc d'Orléans, frère unique de Louis le Grand. *Henriette* Marie naquit le 25e Novembre 1609. & mourut le 10e Septembre 1669. *Henriette* Anne sa fille naquit à Excestèr le 16e Juin 1644 & mourut à S. Cloud le 30 Juin 1670. M. Bossuet Evêque de Meaux fit les oraisons funébres de ces deux *Henriettes*. La Reine d'Anglețèrre *Henriette* de France avoit l'esprit vif, & heureux en jolies reparties. A son arrivée à Londres, le Roi son époux lui montrant son cabinet, qui étoit un des plus riches de l'Europe, lui fit remarquer entre autres un parfaitement beau portrait de Calvin peint par Vandek, la plume à la main sur un livre, & les yeux attachez au ciel. La Reine le regarda longtems sans rien dire. A la fin le Roi, la voyant si appliquée, lui demanda à quoi elle pensoit. Je pense, Sire, (répondit cette Princesse) que ce n'est pas merveille si Calvin n'a rien fait qui vaille, puisqu'il ne regardoit pas à ce qu'il faisoit. De Vign. Marv.

L'*h* de *Henriette* s'aspire comme celle du mot *Henri*. Voyez ce mot. Cependant Molière a fait l'*h* de *Henriette* muette, mais il est repris par quelques-uns.

*Oui son cœur est épris des grâces d'*Henriette.
Voyez Fem. Sçav. Act. 2e, Scen. 3.

Je

Je ne crois pas qu'il faille blâmer Molière. C'est assurément l'usage de dire d'*Henriette*, & non pas le *Henriette*; & de même deux *Henriettes*, & non pas deû-*Henriettes*. Il y a un petit Roman intitulé *Henriette Sylvie de Moliere*. Quoique le nom de *Henriette* paroisse être un diminutif à cause de sa tèrminaison, cependant ce n'en est pas un, & on donne ce nom aux femmes aussi bien qu'aux filles.

HENRIETTE-MARIE. Le cap de *Henriette-Marie*. *Henricea Maria promontorium*. Cap de l'Amérique Septentrionale. Il est en la côte du Neuw-South Walles, entre la Baye de Hudson & celle de James. Maty.

HENTETE, f. m. & f. Nom d'un peuple Arabe de la Tribu de Muçamoda en Barbarie, comme on le va voir dans l'article suivant. Les *Hentètes* ont bâti la ville de Gémaa Jedid. Ils sont belliqueux, & ont beaucoup de cavalerie. Nacer Buchentuf Roi de Maroc, étoit *Hentete*. Ce sont les *Hentètes* qui ont donné leur nom à la plus haute montagne de l'Atlas, où ils habitent. Voyez Marmol. L. III. c. 36. & c. 49.

Hentete Nom de la plus haute montagne du grand Atlas. Elle commence à celle de Guidimira du côté du couchant, & s'étend vèrs le levant jusqu'à celle d'Animmey, par l'espace de seize lieuës. Elle est peuplée de Bérébères de la lignée des *Hentètes* de la Tribu de Muçamoda, peuple riche & belliqueux, qui se pique d'être des plus nobles d'Afrique, & a quantité de cavalerie. Marmol, *L. III. C.* 49.

HENTS, f. m. Nom propre d'homme, qui se trouve pour Henri. *Henricus.* Au mois d'Octobre de l'année 1238. Henri, autrement *Hents*, fils naturel de l'Empereur Fridéric, passa en Sardaigne, & épousa Adélasie veuve d'Ubalde, & Dame des deux Provinces de Galluri & de Torrès, qui faisoient la moitie Septentrionale de l'Isle Fleury.

H E P.

HEPATIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. Qui concèrne le foie. *Hepaticus* Un flus *hépatique*. Un homme *hepatique*, qui a des maladies du foie. On appelle aussi la veine *hépatique*, ou *jécoraire*, celle qu'on nomme autrement la *basilique*. Voyéz Basilique. Les plantes *hepatiques*, les remédes *hépatiques*, sont pour la plûpart tout ensemble diaphorétiques & diurétiques. Harris.

En Chiromance on appelle aussi, Ligne *hépatique*, ou du foie, une ligne notable qui travèrse toute la paûme de la main, & commence dans l'éspace qui est entre le poûce & le doit indice.

Hepatique, f. f. Plante printaniére, éspece de ranoncule, dont les feuilles sont découpées en tresle, d'un vèrd obscur en dessus, plus pâles en dessous, & quelquefois purpurines comme celles du cyclamen, attachées à des queuës longues d'environ un demi-piéd. *Ranunculus tridentatus*. Elle poûsse plusieurs tiges minces, nuës, plus courtes que les queuës des feuilles, soutenant châcune une belle fleur composée de six, & quelquefois de sept ou huit feuilles disposées en roses, le plus souvent bleuës, plus rarement de couleur de chair, ou blanches: elles naissent au commencement du printems avant les feuilles. Lorsque ces fleurs sont passées, il vient un fruit arrondi qui contient plusieurs semences longues, pointuës. Sa racine est fibreuse, noirâtre. En Latin *ranunculus tridentatus vernus*, P. Tournefort, *Inst. rei herb.* ou *trifolium hepaticum flore simplici*. C. B. L'*hépatique* est ainsi nommée, parce qu'elle est bonne dans les maladies du foie: on s'en sért aussi pour consolider les plaies, pour purifier le sang, pour nettoyer les reins & la vessie.

Hepatique Plante qui vient dans des endroits humides, auprès des fontaines *Hepatica fontana*, autrement *lichen*, *à lichne*, parce qu'on s'en sert pour les maladies du foie, ou peut-être aussi parce que ses feuilles sont découpées en lobes comme ceux de ce viscère. L'*hépatique* ne poûsse que des feuilles, qui sont charnuës, vèrtes, comme chagrinées en dessus, & garnies en dessous de plusieurs petites fibres cheveluës qui lui servent de racines. De ces feuilles partent des pedicules d'un poûce environ de haut, qui soutiennent des chapiteaux découpez, & garnis en dessous de petites fleurs jaûnes qui ne donnent point de fruit dans l'éspéce ordinaire: sur les mêmes feuilles s'élèvent des petits bassins vèrdâtres, qui debordent la feuille d'une ligne ou deux, & qui s'évasent en mûrissant; ces bassins contiennent des petites coques noires, luisantes, presqu'aussi grosses que la semence d'amarante; ces coques paroissent être pleines d'une poussière brune, qui est la semence. Dans les autres éspéces il y a quelques variétez dans la structure de la fleur & du fruit. Cette éspéce est le *lichen petraus stellatus*, C. B. Cette plante est détèrsive, apéritive. On s'en sért pour les maladies du foie & de la rate, pour la gratelle, pour les dartres. Elle est appellée *lichen*, à cause qu'elle guérit les dartres & les démangeaisons de la peau qu'on nomme *lichénes*.

Aloës Hepatique, est la meilleure éspéce d'aloës. *Aloë hepatica*. On l'apporte ordinairement de l'Isle de Socotora, d'où vient qu'on l'appelle aussi *aloes Succotrina*, aloës de Socotora. On lui donne le nom d'*hépatique*, parce que sa couleur approche de celle du foie. Harris.

HÉPATITE, f. m. Sorte de pièrre précieuse qui a été appellée ainsi à cause qu'elle a la couleur de foie, que les Grècs appellent ἧπαρ. *Hepatites*.

HÉPATOSCOPIE, f. f. Tèrme de Divination. *Hepatoscopia*. Art de deviner, de connoître les choses futures ou cachées par l'inspection des entrailles. Les Latins le nommoient *Extispicine*.

Le nom d'*Hépatoscopie* veut dire proprement *inspection*, *considération du foie*; il est formé du mot ἥπατος, qui est le genitif de ἧπαρ, *foie*, & de σκοπέω, *je considére*. La Divination par l'inspection des entrailles fut appellée *Hépatoscopie*, parce qu'on s'attachoit principalement à considerer le foie.

HEPÉNEL, ou *la Haye-Paynel*. Nom d'un lieu situé sur les frontières de Bretagne & de Normandie du côté d'Avranches. *Haga Paganelli*. De Valois. *Not. Gal. p.* 507.

HÉPHA, f. f. Nom propre d'une ville de Palestine. *Hepha*. Elle étoit entre Césarée & Ptolemaïde sur le bord de la mer, au piéd du mont Carmel. Elle s'appelloit auparavant *Sycaminus*, ou *Porphyreon*. C'est l'opinion de Guill. de Tyr. Eusébe en fait mention dans son *Onomasticon* au mot ἰαφίθ. M. Reland croit qu'au tems de Joseph elle se nommoit Gaba, & que c'est de là que se sont formez les noms de *Hepha* & *Kepha*. Voyez cet Auteur, *Palest. L. III. T. II. p.* 819.

HÉPHTHÉMIMÉRE, adj. m. & f. Tèrme de Poësie Grècque & Latine, qui se dit d'une éspéce de vèrs. *Hephthemimeres*. Un vèrs *héphthémimère*, c'est un vèrs composé de trois piéds & une syllabe; c'est-à-dire, de sept demi-pieds. *Scholiaste d'Aristoph.* Tels sont la plûpart des vèrs d'Anacréon.

Θέλω | λέγειν Ἀτρεί|δας,
Θέλω | δὲ Κάδ|μον ἄ|δειν, &c.

Et celui-ci d'Aristophane dans son Plutus,

Ἐπειδὴ μετρίῳ χόρῳ.

On appelle autrement ces vèrs trimétres Catalectiques.

Césure *héphthémimère*. Tèrme de Poësie Latine. C'est une césure qui se fait après le troisième piéd; c'est-à-dire, au septième demi-pied. On ajoute qu'il faut que cette syllabe étant breve, soit faite longue à cause de la césure, pour que ce soit une césure *héphthémimère*, comme en ce vèrs de Virgile:

Et furiis agitatus amor, & conscia virtus.

Au reste cette césure ne doit point être au cinquième piéd, comme en celui-ci, que M. Harris donne pour éxemple:

Ille latus niveum molli fultus hyacintho.

Ce n'est point une césure *héphthémimère*, mais *hémiéamimère*, ou *hennaémimère*, c'est-à-dire, de neuf demi-piéds.

Ce mot est Grèc, ἑφθημιμερὴς, composé d'ἑπτὰ, sept, ἡμισὺς, demi, & μέρος, parties. M. Harris écrit mal *hepthemimeres*, il falloit écrire *hephthemimeres*. Il semble qu'il veut appeller cette césure une *hephthémimèris*, ou comme nous dirions, une *hephthémimèride*, f. f. Mais on ne trouve point en Grèc, que je sçache, ἑφθημιμερὶς, ἑφθημιμερίδος, subst. mais seulement ἑφθημιμερὴς, adjectif, qu'il faudroit écrire en Latin *hephthemimeres*. Voyez sur ces vèrs le Scholiaste Grec d'Aristophane sur le Plutus Act. II. Sc. I. & dans les Nuées Act. I. Scen. 6. sur le 4e. chœur, où au lieu de τὸ τρίτον δίμετρον καταληκτικὸν, il faut corriger τρίμετρον καταληκτικὸν.

HEPPAC. Voyez HEYPACH.

HEPPENHEIM. Nom propre d'une petite ville ou bourg avec un château fort. *Heppenhemium*. Il est dans le Bèrgstrat contrée de l'Archevêché de Mayence, entre Heidelbèrg & Darmstat, à cinq ou six lieuës de l'une & de l'autre. Maty.

HÉPTACORDE, adj. Tèrme de Poësie *Heptachordus*. Les vèrs *héptacordes* se chantoient chez les Anciens sur sept cordes; c'est-à-dire, sur sept notes, ou sur sept tons differens, & apparemment sur un instrument à sept cordes.

Ce mot vient de ἑπτὰ, *sept*, & de χορδὴ, *corde*.

HÉPTAGONE, f. m. *Heptagonum*. Tèrme de Géométrie. Figure qui a sept angles & sept côtez. Un *héptagône* régulier, dont tous les côtez sont égaux. On appelle aussi en Fortification *héptagône* une place formée de sept bastions.

Ce tèrme est aussi adjectif m. & f. *heptagonus*. Une figure *héptagône*, une place *heptagône*.

Ce mot est composé du Grèc ἑπτὰ, *septem*, & de γωνία, *angulus*, angle.

HÉPTAMÉRON, f. m. Il vient du Grèc, ἑπτὰ, *septem*, sept; & de ἡμέρα, *dies*, jour, & veut dire sept journées. C'est le titre d'un livre

livre de Marguérite de Valois, sœur de François Prémiér, & Reine de Navarre. On fait dans l'*Héptaméron* l'histoire des Amans fortunez. Il ne devroit contenir que sept journées, conformément à son titre; néanmoins il en a huit, parce qu'on y en a ajoûté une qui ne renfèrme que deux nouvelles, & les autres journées soixante & dix. L'*Héptaméron* est fait à l'éxemple du Décaméron de Bocace; & toute la diffèrence c'est que les Nouvelles de l'*Héptaméron* sont plus vraies. L'*héptaméron* est écrit en prôse, & semble très-ingenieux. La meilleure impression de l'*Héptaméron* est celle dont Claude Gruget a pris soin.

HÉPTARCHIE s. f. Gouvèrnement de sept pèrsonnes. Etat, Pays gouvèrné par sept Princes, divisé en sept Royaumes. *Héptarchia.* On a donné ce nom à la partie septentrionale de l'Anglètèrre, parce que les Saxons y établirent sept petits Royaumes diffèrens. Il ne faut se servir de ce nom qu'en parlant de l'histoire de ces tems-là; c'est-à-dire, depuis l'an 428. jusqu'en 825. que le Roi Egbèrt réunit tous ces petits Etats, & n'en fit qu'un seul de l'*héptarchie.* Voyez la Géographie du P. Briet.

HÉPTATÉUQUE, s. m. Tèrme concèrnant l'Écriture-sainte *Heptateuchus.* On entend par ce mot les sept prémiérs livres de l'Ancien Testament, sçavoir, les cinq livres de Moïse, qu'on appelle le Pentatéuque, & les livres de Josué & des Juges, ce qui fait sept en tout: volume qui comprend sept livres, ouvrage en sept livres. Ce nom s'est donné à la prémière partie de la Ste. Bible, comprenant les sept prémiérs livres de l'Ecriture, la Genêse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué & les Juges; c'est-à-dire, les cinq livres de Moïse & les deux suivans, qu'on avoit coutume de joindre ensemble, comme dit Yves de Chartres, Ep. 38.

Ce mot est Grèc, & composé de ἑπτὰ, *sept*, & τεύχομαι, je fais, je travaille, je fabrique; d'où se fait τεῦχος, ouvrage; livre; ἑπτάτευχος, *héptatéuque*, ouvrage qui a sept parties, sept diffèrens ouvrages joints en un corps. Ce mot se trouve dans Eusébe d'Emêse, homelie sur le 7ᵉ Dimanche après la Pentecôte, & homelie sur S. Luc C. XV. dans Sidoine Apollinaire L. V. Ep. 15. dans S. Gregoire L. VII. Ep. 49. L. XII. Ep. 30. dans Hincmar. Dans l'Ordre Romain, & dans Alcuin on trouve *heptaticus*, mais c'est une faute de Copiste: *heptaticum* est encore plus mauvais, il faut dire *heptateuchus.* Nos Auteurs se sèrvent d'*Héptatéuque* dans les ouvrages d'érudition.

H E R.

HÉRA, s. f. Nom que l'on donne quelquefois à Junon. *Hera.* C'est son nom Grèc, ἥρα. On le donne aussi à Diane, que Jean de Sarisbery appelle *Hera-Diana.*

HÉRACLAMMON, s. m. Statuë ou figure d'une fausse Divinité, représentant tout à la fois *Hèrcule* & Jupitèr Ammon, & ayant les attributs de ces deux Dieux. *Heraclammon.*

HÉRACLE, s. m. Nom propre d'homme. *Heraclas.* Saint Héraclas, Philosophe Chrétien, Evêque d'Aléxandrie, que nous appellons *Héracle*, étoit frère de l'illustre martyr Saint Plutarque. BAILLET, 14. *Juillet.* Saint *Héracle* & son frère, désirant connoître la Religion Chrétienne, engagèrent Origéne à l'âge de 27 ou 28 ans à leur faire des leçons sur la Religion, & l'obligèrent ainsi à ouvrir l'école célébre des Cathéchèses, dont ils furent les prémiérs disciples. ID. Origéne partagea dans la suite le travail des Catéchèses avec *Héracle.* L'an 231. Il en fut chargé seul, & sur la fin de la même année Démétre étant mort, il fut élû à sa place Evêque d'Aléxandrie, & mourut vèrs la fin de l'an 247. IDEM.

HÉRAGLÉE. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois de ceux de Delphes. Chez les peuples de Bithynie il étoit le cinquième mois de l'année, & répondoit à nôtre mois de Fevriér, leur année commençant au mois d'Octobre.

HÉRACLÉE, s. f. C'est-à-dire, *Hèrculienne*, ou ville d'Hèrcule. Nom propre de plusieurs villes en diffèrentes contrées *Heraclea, Heraclia.* Il y avoit trois *Héraclées* en Egypte; l'une sur le Nil, qui étoit grande & considérable; l'autre sur le canal de Bubaste, & près de cette ville. Celle-ci étoit surnommée la petite. La troisième étoit sur la côte à l'embouchure de la branche, du Nil, qu'on nommoit le canal *Héracléotique*, du nom de cette ville, qui n'étoit pas éloignée de Canope, ou Canopus.

Héraclée en Carie s'appelloit autrement *Lathmus*, du nom d'une montagne voisine. Elle étoit sur la côte de la mèr Egée, entre Milet & l'embouchure du Méandre, à 30 milles au midi d'Ephêse. Leunclavius dit que les Turcs la nomment Ergel.

Héraclée dans l'Isle de Créte, ou de Candie, que Strabon appelle *Heraclium*, étoit le port des Gnossiens; selon Pinet, c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Mirabello.

Héraclée, dans la Bétique, au piéd du mont Calpé, sur le détroit de Gibraltar, est ce qu'on appelle aujourd'hui le vieux Gibraltar.

Héraclée, ville Episcopale d'Italie, bâtie par S. Magne Evêque d'Oderzo, & détruite depuis long-tems, étoit sur la côte de Venise.

S. Gilles en Provence, entre Tarascon & Aiguemortes, ou selon d'autres, Les Saintes Maries à l'embouchure du Rhône, s'appelloient autrefois *Héraclée.* Voyez Plin. L. III c. 4.

Il y avoit deux *Héraclées* en Macédoine; l'une entre Lychnide & Edesse, autrement Egéade; & l'autre surnommée Sintique, *Sintica, Sentica.*

Dans la grande Gréce, ou dans le Royaume de Naples, il y avoit une *Héraclée*, que quelques-uns placent à Pélicore, & dont le port, que l'on croit être *Amendolara*, se nommoit aussi *Héraclée.* Voyez Strabon L. X.

Héraclée en Sicile, que Tite-Live L. XXIV. c. 35. assure avoir aussi porté le nom de Minoa, étoit sur la côte méridionale de l'Isle, vèrs *Capo bianco*, le Cap blanc, que Tite-Live appelle *Pachni promontorium.*

Héraclé du Pont, étoit une ville de Bithynie, & la capitale des *Mariandyniens*, bâtie par Hèrcule, si l'on en croit Méla, sur la côte du Pont Euxin. C'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Ponderachi*, à 40 lieuës du Bosphore de Thrace, ou détroit de Constantinople, & à 13 ou 14 de l'embouchure de Sangari.

Héraclée dans la Phthiotide, étoit une ville sur les confins de cette contrée & de la Thessalie, dans le col des montagnes, qui donnoit passage de Gréce en Thessalie; elle étoit sur le bord de l'Asope. C'est proche de là, dit-on, qu'Hèrcule se brûla.

La ville de Sini en Lucanie, contrée d'Italie, & sur l'Agri, *Aciris* s'appelloit aussi *Héraclée.*

L'*Héraclée* de Syrie étoit dans la Cyrrhestique. Strabon l'appelle *Heraclium*, *L. XVII.* Il y avoit encore une autre *Héraclée* dans la même Province, au piéd du mont Taurus, & aux confins de la Cilicie. Ce n'est plus qu'un petit bourg, situé au piéd du mont Amanus, sur les confins de la Natolie, au levant de la ville d'Adana.

Dans la Chèrsonèse Taurique, que nous nommons la Crimée, il y avoit une *Héraclée* du côté du nord, & sur la côte des Palus Méotides, qui retient encore aujourd'hui son nom d'*Héraclée.* Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg situé sur la côte de la mèr de Zabache.

Enfin, l'*Héraclée* de Thrace est la même chose que Périnthe, située sur la Propontide, aujourd'hui mèr de Marmara, entre Bizance & Gallipoli. Leunclavius la place à Panuro; mais elle a repris son ancien nom d'*Héraclée*, ou *Araclea.* Elle est dans la Romanie, entre Selivrée & Rudisto. Elle a un siége Archiépiscopal, & un bon port; elle est néanmoins mal peuplée. Voyez le voyage de Constantinople de Grelot, & celui de M. Spon. P. I. p. 217.

HÉRACLEONITES, s. m. & f. Nom propre d'anciens Hérétiques du parti des Gnostiques. Ils tirent leur nom & leur origine d'*Héracléon*, dont il est parlé fort au long dans les Commentaires d'Origène sur l'Evangile de S. Jean. *Heracleonitæ.* On peut voir son histoire & ses sentimens dans S. Epiphane *hær.* 36. Il le représente comme un homme qui avoit réformé en plusieurs choses la Theologie des Gnostiques, mais qui dans le fond en avoit retenu les principaux articles; car dans la vuë d'être Auteur de secte, il avoit beaucoup rafiné sur les intèrprétations ordinaires de plusieurs passages de l'Ecriture, & il en avoit même réformé quelquefois les paroles pour les accommoder à ses idées. Par exemple, il prétendoit que par ces mots de S. Jean, *toutes choses ont été faites par lui*, il ne falloit pas entendre le monde & tout ce qu'il contient d'excellent. Le monde, qu'il appelle *Æon*, n'a point été fait, disoit-il, par le Vèrbe, puisqu'il a été fait avant ce Vèrbe. Et pour appuyer sa pensée, il ajoutoit à ces paroles de S. Jean, *sans lui rien n'a été fait*, ces autres mots, *des choses qui sont dans le monde.* Il distinguoit deux sortes de mondes, dont l'un étoit divin, & l'autre étoit corruptible, & il restreignoit le mot de πάντα, *toutes choses*, à ce dernier. C'est pourquoi Origène lui a reproché avec raison la hardiesse qu'il avoit euë d'ajouter, sans aucune autorité, des mots au texte de l'Evangile, comme s'il avoit été lui-même Apôtre, ou Prophète. Le même Héracléon rafinoit, selon les faux prejugez de sa Theologie, sur plusieurs autres endroits de l'Evangile de S. Jean, comme nous l'apprenons du Commentaire d'Origène sur cet Evangile. Il disoit que le Vèrbe n'avoit pas produit immediatement le monde; mais qu'il étoit seulement la cause que le *Démiurge* l'avoit produit.

Les *Héracléonites* détruisoient toute l'ancienne Prophétie après leur maître, qui disoit, que S. Jean étoit véritablement la voix qui indiquoit le Sauveur, mais que les Prophêtes n'avoient été que des sons en l'air qui ne signifioient rien. Il n'épargnoit pas même S. Jean. Tous ces Gnostiques se croyent superieurs aux Apôtres dans la connoissance de la Religion: c'est pourquoi ils avançoient d'étranges paradoxes, sous prétexte d'expliquer l'Ecriture d'une manière sublime & relevée. Ils debitoient de grandes impèrtinences, jusques-là qu'Origéne, qui aimoit tant les explications

plications mystiques de l'Ecriture, fut obligé de reprocher à Héracléon qu'il abusoit de ces sortes d'interprétations. Voyez S. Epiphane *hær.* 36. où il explique le systême particulier de la Théologie de cet ancien Sectaire, qui avoit emprunté plusieurs choses d'une autre branche de Gnostiques nommez *Marcosiens.*

HÉRACLEOPOLIS, s. f. C'est-à-dire, ville d'Hèrcule. Ce nom se donne à trois des Héraclées, dont nous avons parlé ; à deux d'Egypte, & à celle qui étoit sur la côte de Venise près de Petouze. *Héraclépolis.*

HÉRACLÉOPOLITE, s. m. & f. Habitans d'Héracléopolis ou d'Héraclée. *Heracleopolis.* On donne ce nom en particulier à deux Dynasties des Rois d'Egypte qui tinrent leur Cour à la ville, qui depuis fut nommée *Héraclée*, & qui s'appelloit alors Séthron sur le canal héracléotique du Nil ; il y a deux Dynasties d'*Héraclépolitis.* Voyez l'Antiquité des tems retablies par le P. Pezron.

HÉRACLÉOTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a raport à quelqu'une des villes nommées Héraclée. *Heracleoticus*, *a.* On a donné ce nom dans l'Antiquité à l'une des embouchures du Nil. La bouche *Héracléotique* du Nil étoit la seconde du côté de l'occident, entre la Canopique & la Bolbitique. Voyez les Cartes de Bortius gravées par Tavèrnier. Le Canal *Héracléotique* du Nil étoit le second en comptant du côté de l'occident. Les noix *Heracléotiques* ou Ponoques, étoient ainsi nommées d'Héraclée du Pont où elles croissoient. Voyez Théophraste, *hist. L. III.* c. 2.

HÉRACLIDE, s. m. & f. Qui descend d'Hèrcule. *Heraclides.* Ce nom se donne particulièrement aux descendans d'Hèrcule qui regnèrent dans le Péloponnêse. Les *Héraclides* furent chassez du Péloponnêse par Euristhée Roi de Mycene, après la mort d'Hèrcule. Le retour des *Héraclides* dans le Péloponnêse est une époque célèbre dans l'ancienne Chronologie ; mais on l'a placée en differens tems, parce qu'on a pris pour leur retour, les tentatives qu'ils firent en differens tems pour retourner. Ils firent la prémière 20 ans avant la prise de Troye ; la seconde cent ans après, ou 80 ans après la prise de Troye. Celle-ci leur réüssit, selon le P. Petau, qui ne marque que ces deux tentatives. Voyez *Rat. Temp. P. I. L. I. c.* 12. *& Doctr. Temp. L. IX. c.* 30. Scaliger en distingue trois, & fixe le prémier 50 ans plus tard que le P. Pétau, c'est-à-dire, 50 ans après la prise de Troye. Il ne parle point du tems du second, qui fut encore malheureux, & place le troisiéme à la même année que le second du P. Petau, 80 ans après la prise de Troye. Voyez les Notes de Scaliger sur Eusebe nomb. DCCCLXVI, DCCCCXVI, & DCCCCXVIII. Le retour des *Héraclides* est l'époque du commencement de l'Histoire. Tout ce qui précéde sont les tems fabuleux. Aussi l'Éphore Cumanus, Callisthène & Théopompus, ne commençoient que là leur histoire. Ce retour fut cause d'un grand nombre de changemens & de Colonies dans la Gréce, comme l'a remarque le P. Pétau aux endroits citez.

Quatre-vingt ans après la prise de Troye on voit le retour des *Héraclides* ou descendans d'Hèrcule, qui se remettent en possession du Péloponnêse, d'où Eurysthée, l'implacable ennemi d'Hèrcule & de toute sa race, les avoit chassez environ un siécle auparavant. Leur droit sur les Royaumes de Mycenes & d'Argos étoit incontestable. Amphitryon, pere d'Hèrcule, & petit fils de Pérsée, Roi d'Argos & de Mycénes, ayant eu le malheur de tuer par mégarde Electrion, son oncle, & pére de sa femme Alcmené, fut obligé de s'enfuir à Thebes. Sthenélus aussitôt s'empara des Etats de son neveu fugitif, & les transmit à son fils Eurysthée. Celui-ci n'eut point d'enfans, & institua héritier son oncle matèrnel, Astrée fils de Pélops & père d'Agamemnon. C'est de la sorte que la Couronne étoit passée aux Pélopides, qui donnèrent leur nom au Péloponnêse, appellé auparavant Apie. Les *Héraclides*, avant l'expédition de Troye, avoient deux fois tenté inutilement de se rétablir. Mais enfin ils eurent la fortune aussi favorable qu'ils l'avoient jusqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pélopides, c'est-à-dire, Tisamène & Penthile fils d'Oreste, aussi bien que les Neléïdes ou les descendans de Nesfurs, & partagèrent les Royaumes de Mycénes, d'Argos, de Messène & de Lacédemone. Une si grande révolution changea prèsque toute la face de la Gréce. Les habitans du Péloponnêse jusques là se divisoient proprement en Achéens & en Ioniens. Les prémiers possédoient les tèrres que les *Héraclides* assignèrent aux Doriens & aux autres peuples qui les avoient accompagnez. Les dèrniers habitoient la partie du Péloponnêse depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens qui descendoient d'Æolus, & que l'on chassa de Lacédémone, se retirèrent d'abord en Thrace sous le commandement de Penthile, & après sa mort allèrent s'établir dans le Canton de l'Asie mineure, qu'ils appellèrent Æolide, où ils fondèrent Smirne, & onze autres Colonies. Quant aux Achéens de Mycénes & d'Argos, comme ils se voyoient contraints d'abandonner leurs païs, ils s'emparèrent aussitôt de celui des Ioniens. Ceux-ci se refugièrent prémièrement à Athênes, d'où quelques années après ils partirent sous la conduite de Nélée & d'Androcle, tous deux fils de Codrus, pour occuper cette côte de l'Asie Mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie. Ils y bâtirent Ephêse, Clazomene, Samos, & plusieurs autres villes. Iphilus Roi d'Elide, Licurgue Roi de Lacédémone, trois cent vingt-huit ans après le retour des *Héraclides*, rétablirent les jeux Olympiques, instituez par Hèrcule à l'honneur de Jupitèr ; mais qui jusqu'alors n'avoient point eu de tems fixe, & qu'on ne célebroit qu'en cèrtaines occasions. TOURREIL.

HERACLIDE, *Heraclides*, a aussi été le nom propre de plusieurs Philosophes, Médecins, Poëtes, &c. celebres dans l'Antiquité.

HÉRACLIDE, s. m. & f. Nom d'Hérétiques *Heraclitæ.* Les *Héraclites* condamnoient le mariage pour autoriser davantage le célibat, ils nioient aussi que les enfans pûssent par le moyen du batême obtenir le Royaume des Cieux.

HÉRALDIQUE, adj. m & f. *Scutarius.* Il ne se dit qu'en cette phrâse, Science ou art *Héraldique.* C'est celle qui traite des blâsons, & des anciens jeux & fêtes des Chevaliers comme les joûtes & les tournois, qui etoient réglez par les Hérauts ; c'étoit leur principale fonction : car ils se trouvoient aux Joûtes, emprises, tournois & gardes de pas, & tenoient regitre des noms & blâsons des Chevaliers qui se présentoient, dont ils composoient des recueils. Ceux qui ont écrit de l'art *Héraldique* & des Hérauts, Rois-d'Armes & Poursuivans, sont André Favin, Philippes Moreau, Vulson de la Colombière, Louvan, Géliot & autres. Il y a un Ouvrage sçavant de Philippe Jacques Spenèr, *De Arte heraldica* en deux vol. *in fol.* imprimez à Francfort.

En Architecture, on appelle *colonne héraldique*, une colonne qui a sur son fut les armes & blâsons des alliances de la pèrsonne pour qui elle est élevée.

HÉRAT, s. m. Nom propre d'une ville de Pèrse située dans le Chorasan sur la riviére d'Hèri. *Heratum*, *urbs Rosarum.* Cette ville est grande, défenduë par une citadelle, & célebre par le grand nombre de roses qui y croissent. On la prend communement pour l'ancienne *Aria*, ou *Alexandria Aria*, capitale de l'Arie. MATY.

HÉRAT, HERAH, KRACH, HAGIAR, anciennement PETRA. *Heratum*, *Petra*, *Petra Deserti*, *Ciriacopolis*, *mons Regalis.* Ville de la Turquie en Asie. Elle est dans l'Arabie Pétrée, à laquelle elle a donnée le nom. Cette ville qui a un Archevêché dependant du Patriarche de Jérusalem, est prise pour l'ancienne Rabath, ou Arabe, qui étoit la ville capitale des Moabites. MATY.

HÉRATÉLÉE, s. m. Sacrifice que les Anciens faisoient le jour des nôces. *Herateleum.* Dans ce sacrifice on offroit à Jupitèr & à Junon des cheveux de la nouvelle mariée, & une victime dont on jettoit le fiel au pied de l'autel, pour marquer que les époux seroient toujours bien unis.

Ce mot vient de ἡρατέλεια, qui est un nom Grèc de cette espèce de sacrifice. Ce nom Grèc vient, selon quelques-uns, de ἥρα, *Junon*, & de τελεία, *parfaite*, épithète qu'on a donnée à Junon qui préside aux nôces, parce qu'on ne se marie que dans un âge parfait, qui est l'âge de pubèrté. Selon d'autres ce nom vient de ἥρα, & de τέλος, qui se disoit dans les premiers tems de la langue Grècque pour γάμος, *noces*, de sorte que la signification du mot ἡρατέλεια, est celle-ci, *Sacrificium Junoni pronubæ*, c'est-à-dire, *sacrifice à Junon qui préside aux noces.*

HÉRAULD, HÉRAULT, HARAULD, ou HAROLD, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est formé du Latin *Heraldus* ou *Haroldus.* En parlant des anciens Septentrionaux qui ont porté ce nom ; on dit & on peut dire encore *harauld*, & *harold*, mais l'usage l'a changé en *hérauld*, ou *hérault*, dans les noms des familles Françoises qui le portent.

HÉRAULDERIE, s. f. Qualité, charge, dignité, office de hérault. *Fecialis dignitas*, *munus.* Prendre possession d'une *hérauderie.* Le Roi baptisoit les herauts en leur vèrsant une coupe de vin sur la tête, & leur donnoit le nom de leur *hérauderie.* Voyez HERAUT.

HÉRAUT, s. m. Ancien Officier de Guèrre & de cérémonie, qui étoit autrefois en grande considération, & qui avoit plusieurs belles fonctions, droits & privileges. *Fetialis* ou *fecialis.* Son principal emploi étoit de composer ou de dresser des Armoiries, des généalogies & des preuves de Noblesse. Les *Hérauts* étoient Surintendans des armes & consèrvateurs des honneurs de la guèrre, dont le blâson est un symbole. Ils avoient droit aussi d'ôter les Armoiries à ceux qui méritoient d'être dégradez de Noblesse pour leur lâcheté & trahison. Ils avoient le pouvoir de reprendre les vices des Nobles mal-vivans, & de les chasser des joûtes, tournois & behors. Ils recevoient & vérifioient les preuves du nom & des armes des Chevaliers, & faisoient peindre leurs quatre quartiers dans leurs livres armoriaux & cartulaires

de Chevalerie. Ils avoient droit de corriger tous les abus & usurpations des couronnes, casques, timbres & suports, & connoissoient des différends entre les Nobles pour leurs blâsons, pour l'antiquité de leurs races & prééminences; & même la Cour les a quelquefois mandez pour avoir leurs avis sur les différends de cette nature qui y étoient pendans. Ils alloient même dans les Provinces pour faire des enquêtes sur la Noblesse, & avoient droit de se faire ouvrir toutes les Bibliothéques, & de se faire communiquer tous les vieux titres des Archives du Royaume. Ils avoient l'entrée en toutes les Cours des Princes étrangers pour y annoncer la guèrre ou la paix, & leurs pèrsonnes étoient sacrées comme celles des Ambassadeurs. Il étoit de leur charge d'aller publier les joutes & tournois, de convier à y venir, de signifier les cartels, de marquer le champ, les lices, ou le lieu du duel, de faire des cris pour appeller tant l'Assaillant que le Tenant & de partager également le soleil aux combattans à outrance. Dans la guèrre ils avértissoient les Chevaliers & Capitaines du jour qu'on donneroit la bataille, où ils assistoient en haut appareil devant le grand Etendart; & dans le choc ils se retiroient en un lieu élevé pour voir ceux qui auroient le plus vaillamment combatu, & en faire le raport au Roi. Ils faisoient le dénombrement des morts, relevoient les enseignes, redemandoient les prisonniers, sommoient les places de se rendre; & dans les capitulations ils marchoient devant le Gouvèrneur de la ville pour assurer sa pèrsonne. Ils étoient les principaux juges du partage des dépouilles des vaincus, & des récompenses militaires. Ils publioient les victoires, & en portoient les nouvelles aux pays étrangers. Ils publioient la fête de la célébration des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient vêtus du nom & des marques de l'Ordre. Ils faisoient la convocation des Etats Généraux, & y assistoient pour empêcher la confusion & les différends sur les préseances. Ils assistoient aux mariages des Rois, & souvent en faisoient la premiére demande, comme aussi aux festins royaux qui se faisoient aux grandes fêtes de l'année, quand le Roi tenoit cour pleniére, & grand tinel, où ils appelloient le Grand-Maître, le Grand-Pannetier, le Grand Boutillier pour venir faire leur charge. Ils faisoient aussi les cérémonies des obséques des Rois, & enfèrmoient dans le tombeau toutes leurs marques d'honneur, comme sceptre, couronne, main de justice, &c.

En France il y a trente *Hérauts* sous le titre de Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orléans, Anjou, Valois, Bèrri, Angoulême, Guyenne, Champagne, Languedoc, Toulouze, Auvèrgne, Lyonnois, Bresse, Navarre, Perigord, Saintonge, Touraine, Alsace, Charolois, Roussillon, Picardie, Bourbon, Poitou, Artois & Provence. Le premier, qui est Roi d'Armes, se nomme *Mont-joye Saint Denys*. Il met une couronne Royale sur les fleurs de lis. Le Roi & les *Hérauts* d'armes sont revêtus aux cerémonies de leurs cottes d'armes de velours violet cramoisi, chargées devant & dèrriére de trois fleurs de lis d'or, & autant sur chaque manche où le nom de leur Province est écrit. Ils portent une toque de velours noir, ornée d'un cordon d'or, & ont des brodequins pour les cerémonies de paix, & des bottes pour celles de guèrre. Aux pompes funebres ils portent une longue robe de deuil trainante, tiennent un bâton, nommé caducée, couvèrt de velours violet, & semé de fleurs de lis d'or en broderie.

Le Roi baptisoit les *Hérauts* avec une couppe d'or pleine de vin qu'il leur vèrsoit sur la tête en leur donnant le nom de leur Heraulderie. Ils ne pouvoient obtenir la charge de *Héraut* qu'aprés sept années d'exèrcice de Poursuivant-d'Armes; & ils ne pouvoient quitter leur charge que pour monter à celle de Roi d'Armes, ou à la dignité de Chevalier.

Il y a aussi un *Héraut* des Ordres du Roi, qui porte une cotte-d'armes de velours violet semée de fleurs de lis & de flammes en broderie d'or avec les armes & les colliers devant & dèrriére. Il porte aussi la croix de l'Ordre penduë à un cordon de soye noire en écharpe.

Les *Hérauts* ont comme les Rois d'Armes leur cotte de velours violet, à la resèrve que la broderie n'en est pas si riche; & ils portoient sur les manches le nom & les armes de la Province dont ils portoient le titre. On apelloit *plaques* ces cottes d'armes qui étoient particuliéres aux *Hérauts*; & *tuniques*, celles qui appartenoient aux Rois d'Armes. Ils portent encore un bâton appellé *caducée*, qui n'a ni fleur de lis, ni couronne au bout, & qui est seulement de velours violet semé de fleurs de lis d'or.

En Angletèrre il y a trois Rois d'armes qui ont chacun un nom particulièr, & six *hérauts*. Les Rois d'armes sont le Gartèr, Roi d'armes d'Angletèrre. Le Clarencieux, Roi d'armes des provinces méridionales. & le Norroy, c'est-à-dire, Roi du nord, Roi d'armes des Provinces septentrionales. Les *hérauts* portent les titres de Windsor, de Sommèrset, de Chester, d'York, de Richemont & de Lancastre. Le Gartèr a été établi par Henri V. Le Clarencieux par Edouard IV. Les *Hérauts* de Windsor & de Chestèr par Edouard III. Celui de Sommèrset par Henri VIII. & ceux d'York & de Lancastre par les enfans d'Eduuard III. L'origine des autres est inconnuë.

L'origine des *Hérauts* est fort ancienne. Stentor étoit le *Héraut* des Grécs, qui avoit une voix plus forte que cinquante hommes ensemble. Les Grécs les nommoient κήρυκες, & εἰρηνοφύλακες, & les Romains *Féciaux*. *Feciales*. Les Romains avoient institué un Collége de *Hérauts*, dont l'emploi étoit d'examiner si la guèrre étoit juste ou injuste, & d'empêcher que l'on en vînt à une guèrre ouvèrte, jusqu'à ce que l'on eut tenté de tèrminer le différend par la voie de la justice.

Ce mot de *Héraut* vient de l'Allemand *hérald*, qui veut dire *gendarme*. D'autres le derivent d'un vieux mot François *haron* ou *haro*, dont on se sèrvoit pour un défi, pour une nouvelle & bruit de guèrre, pour une semonce publique, & un ban où tout le peuple accouroit, parce que les *Hérauts* étoient les trompettes & clairons qui publioient par tout le monde les victoires & les batailles les plus mémorables; d'où vient que Du Cange dit qu'on l'a appellé autrefois *Clarigarius*, aussi bien que *Heraldus*. Borel le dérive de *herus*, c'est-à-dire *maître*, ou venant de la part du maître. Du Cange dit qu'il vient de *here* Anglois, ou de l'Allemand *heer*, qui signifie *armée*, & de *ald*, *servus*, parce que les *Hérauts* servoient principalement dans les armées. Voyez ce qu'il rapporte d'un Manuscrit du *Héraut* du Duc de Bourgogne, qu'on appelle *Toison d'or*, où sont compris tous les devoirs de sa charge, & les cérémonies de son election. Quelques-uns le font venir de *herbaut*, c'est-à-dire, haut *Seigneur*; d'autres de *hérold*, qui est la même chose que *Dominus Veteranus*; & d'autres de *heer-houd*, qui veut dire fidéle à son Seigneur, ou à l'armée. Voyez sur les *hérauts* l'Epitre 126. d'Eneas Sylvius; le *Glossarium Archaol.* de Spelman, le Traité des Chevaliers de Fauchet, le *Héraut d'armes* imprimé à Paris en 1610. & la Science héraldique de la Columbiére & Spéner, dont nous avons parlé au mot Heraldique.

Les Generaux d'Armée se servent aujourd'hui de Trompettes & de Tambours, qui ont succedé à la fonction des *Hérauts*: c'est pourquoi ils jouïssent de leurs droits & privilèges par raport au droit des gens. Ils doivent jouïr de toute sorte de sureté, pourvû qu'ils portent publiquement les marques de leurs fonctions: c'est-à-dire, le Trompette sa trompette, & le Tambour sa caisse, comme le *Héraut* sa cotte. Voyez Wicquefort.

HÈRBAGE, s. m. Nom collectif, qui signifie, Toutes sortes d'hèrbes. *Olus, olusculo*. Les bons Hermites ne vivent que d'*herbage*. Ce qui fait le beurre & les fromages meilleurs les uns que les autres, c'est la difference des *herbages*. Ils sont devenus semblables à l'*herbage* que les troupeaux paissent. Port-R. Les Jardiniers disent, j'ai semé beaucoup d'*herbage*, c'est-à-dire, des hèrbes de toutes sortes. Liger.

Herbage, signifie aussi les prez où il croît de l'hèrbe en abondance, & où l'on met des bestiaux à l'engrais. *Herbarium pascuum, pabulum*. Il y a cent bœufs à l'*hèrbage* dans cette metairie. L'arpent d'*hèrbage* vaut tant. La richesse de la basse Normandie, de la Hollande, consiste en *herbages*. Mener à l'*herbage*. Goo.

Herbage, est aussi un droit que les Seigneurs prennent pour leurs pâtures, different selon les lieux. *Jus pascuarium*.

On le dit aussi du droit que les particuliers ont de couper de l'hèrbe en cèrtains endroits, où d'y mener paître leurs troupeaux. *Jus herbas secandi, & greges pascendi in locis quibusdam. Herbagium*, & *herbaticum*, dans la basse Latinité. *Herbage* vif & mort, le droit d'*herbage* vif est plus gros que celui d'*herbage* mort. Franc *hèrbager*, c'est l'exemption du droit d'*herbage*, vif ou mort, qu'on ne paye point au Seigneur quand le betail à laine est tenu en lieu & fief noble. Tous ces mots sont des tèrmes de Coûtumes. Le mot *herbagium* se trouve dans un titre de Savigné rapporté par le P. Lobineau, *hist. de Bret. T. II. p.* 306. par lequel il paroit que l'*hèrbage*, ou le droit d'*herbage*, consistoit à pouvoir faûcher l'hèrbe dans les forêts & y envoyer paître ses bestiaux; car Conan, Duc de Bretagne, accordant à l'Eglise & aux Moines de Savigne le droit d'*herbage*, s'explique en ces tèrmes. *De etiam prædictæ Ecclesiæ in omnibus forestis meis pennagium & herbagium ad falcandum & ad pastum animalium*, &c. Les droits de la Charge de Forestier étoient en grand nombre. On les appelle dans les titres l'*hèrbage*, le pâturage, les bois morts, le cocage, le sepômage & le fanage. Lobin. *hist. de Bret. T. I. p.* 203.

HÈRBAN, s. m. Vieux tèrme de Jurisprudence féodale. Ce mot a eu successivement trois significations; dans la premiére il marquoit un cri public fait par le Roi à ses vassaux pour l'aller sèrvir à l'armée; ensuite il a signifié l'amende que les vassaux payoient pour n'avoir pas obéï à cette convocation; enfin, on l'a etendu à toutes les charges, prestations & corvées que les Seigneurs avoient droit d'éxiger de leurs sujéts. *Herbannum*. Voyez *hèrbaux*.

Ce mot vient de *herr*, & *bann*, deux mots Allemands, dont le premier signifie *Seigneur*, & le second *cri public*, *Herban*, Ban du Seigneur.

Ce mot *Herban* se trouve dans Grégentius, Archevêque de Téphro en Ethiopie, comme si c'étoit un nom propre d'un Juif, si l'on s'en rapporte au moins aux Traducteurs. Mais le P. Souciet J. dans un Recueil de Dissertations sur l'Ecriture *p.* 583. prétend que le Juif contre lequel Gregentius dispute, ne s'appelloit point *Herban*; mais que quand Gregentius a mis le Juif Ἑρβὰν, *Herban*, il a exprimé le mot רבן, *Harabban*, qui est la qualité que les Juifs donnent à leurs Docteurs, & que Gregentius disputoit non pas contre le Juif *Herban*, mais contre un Rabban ou Docteur Juif, ou plûtôt contre le Rabban, ou Rabbin Juif de la ville, de la Synagogue, ou de l'Académie Juifve.

HÈRBAUGE. Nom de contrée. *Herbatilicum*, *Arbatilicum*, *Pagus Herbatilicus*, ou *Herbatilicensis*; *Herbidilica tellus*. *Comitatus Herbatilicus*, *Herbedilinus*, *Herbidilium*, *Arbatilicensis*. Le Comte d'*Herbauge* étoit en France dans les pays Nantois vèrs les confins du Poitou. François Chifflet a même cru qu'il étoit d'abord du Poitou. Voyez *De Val. Notit. Gall. p.* 245.

Herbauge, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de France. *Herbadilla*. *Herbedila*. Elle étoit voisine de Nantes, ville de Bretagne en France. *Herbauge* fut abîmée vèrs l'an 580. par une ouvèrture qui se fit dans la tèrre & l'innondation de la mèr.

HÈRBAULT ou HÈRBAUT, s. m. Tèrme de Chasse. C'est un de ces noms qu'on donne aux chiens. Ce nom entre dans un provèrbe François, quand on dit, il s'est jetté dessus comme un *hèrbaut* sur les pauvres gens; ce qui se dit des gens qui se jettent rudement sur quelqu'un & le maltraitent, à peu près comme ces chiens appellez *herbauts* se jettent sur les gueux qui sont aux portes des Gentilshommes. Du reste, il ne faut point chèrcher l'étymologie du nom d'*hèrbaut*, on sçait que les noms qu'on donne aux chiens de chasse se tèrminent en *aut*, parce que cette syllabe a un son élevé qui s'entend de loin, & qui raisonne beaucoup à la campagne, dans les forêts, dans les montagnes.

HÈRBAUX, s. m. pl. Tèrme de Coûtumes. Devoirs & charges duës sur les héritages. Dans la Coûtume nouvelle de Poitou les *herbaux*, que l'ancienne Coutume de la même Province appelle *arbaux*, sont les devoirs tant d'hommes que de bêtes qui sont dus au Seigneur. En Latin dans la basse Latinité *herebannum*, *heribannum*, *herbannum*, *arribannum*, *aribannum*, *erbannum*, *arbannum*, *albannum*.

Ce mot d'*herbaux* vient des mots Latins qui viennent d'être rapportez, ils sont formez de deux mots Allemans, *herr*, qui veut dire, *Seigneur*, & *bann*, qui signifie *jurisdiction*.

HERBE, s. f. Nom qui convient à toutes les plantes dont les tiges périssent tous les ans après que leurs semences sont mûres. *Herba*. Il y a des *herbes* dont les racines vivent pendant quelques années, & d'autres dont les racines périssent avec les tiges. On appelle *annuelles* celles qui meurent dans la même année après avoir porté leurs fleurs & leurs graines; comme le froment, le seigle & les autres. On nomme *bisannuelles* celles qui ne donnent des fleurs & des graines que la seconde, ou même la troisième année après qu'elles ont levé, & qui périssent ensuite, telles sont l'Angelique des jardins & quelques autres. Les *hèrbes* dont la racine ne perit pas après qu'elles ont donné leurs semences, s'appellent des *herbes vivaces*; telles sont le fenouil, la menthe & les autres. Il y en a plusieurs parmi celles-ci qui sont toujours vèrtes; comme le cabaret, le violier jaûne, &c. & d'autres qui pèrdent leurs feuilles pendant une partie de l'année, comme le pas-d'ane, le pied-de-vau, la fougère, &c. On distingue aussi les *herbes* en potagères & en medecinales. Des *herbes* à lavement. Des *herbes* fines, sont celles qui sentent fort. Il faut arracher les mauvaises *herbes* d'un champ ou d'un partèrre. Les agneaux bondissent sur l'*herbe* fraiche. Être couché sur l'*herbe*, on ne diroit pas bien, être couché sur les *herbes*. Une salade d'*herbes*. Un potage aux *herbes*.

Ce mot vient du Latin *herba*, qui selon quelques-uns, est tiré d'*arvum*. D'autres le tirent du Grec φορβεῖν, *pascere*, φορβή, *pabulum*. De φορβή, l'on a fait *ferba*, & de *ferba*, *herba*, de même que les Espagnols ont changé toutes les *f* des mots Latins en *h* au commencement des dictions, comme nous l'avons montré au prémier article de cette lettre. Cependant d'autres croyent qu'il est plus probable que ce mot vient du Syriaque *herba*, ou de l'Hébreu *hesebh*, qui signifie la même chose.

Herbe de l'Ambassadeur, Voyez Nicotiane. C'est la même plante.

Herbe des Aulx. Voyez Alliaire.

Herbe cachée. Voyez Clandestine.

Herbe des Charpentiers. Plante qui est ainsi nommée, parce que les Charpentiers s'en sèrvent pour arrêter le sang quand ils se sont fait quelque playe. On l'appelle par la même raison *hèrbes aux Voituriers* ou *Cochers*. On la nomme encore *mille feuille*. Voyez Mille-feuille. On l'appelle aussi la Brunella, qui est une plante différente & vulnéraire, *herbe aux Charpentiers*, pour la même raison. On a encore donné ce nom d'*herbe aux Charpentiers*, à la Marguerite, à l'Orpin, &c.

Herbe aux chats, ou CATAIRE. Plante à fleur en gueule & vivaces. L'ordinaire, *Cataria major*, *vulgaris*, *Inst. R herb.* jette une tige quarrée, haute de trois à quatre pieds, branchuë, & garnie de feuilles, dont la figure approche de celle de la Melisse, mais plus pointuës, d'une odeur de menthe. Elles sont blanchâtres & veluës, de même que la tige & les branches, qui portent à leur extrêmitez des tas de fleurs ramassées en epi court. Ces fleurs sont blanchâtres, divisées en deux lèvres, dont l'inferieure est creusée en cuilleron: à ces fleurs succèdent quatre semences renfèrmées dans le fond du calice de la fleur. Il y a plusieurs autres espèces de cataire. Voyez Tournefort, &c. Cette plante est fort apéritive, & propre à provoquer les ordinaires, & guérir les vapeurs: il faut s'en sèrvir à la manière du Thé, ou la faire infuser dans du vin.

Elle a été nommée *herbe aux chats*, parce que l'on voit que les chats se plaisent à se rouler sur cette herbe, & à en manger.

Herbe de Citron. C'est le nom qu'on donne à la mélisse, parce qu'elle a une odeur de citron. Voyez Melisse.

Herbe a coton. Plante à fleurs & fleurons. *Filago*, *seu Impia Dod.* Sa racine est menuë & fibreuse, & perit toutes les années. Elle pousse une tige haute de demi-pied au plus, branchuë vèrs son extrémité, garnie de petites feuilles oblongues, veluës, blanchâtres & cotoneuses, aussi bien que la tige & les branches, sur lesquelles naissent par pelotons des fleurs à fleurons jaunâtres, soutenuës par des semences menuës & aigrettées. Ces fleurs & ces semences sont renfèrmées dans des calices écailleux blanchâtres; ce qui sèrt à les distinguer des immortelles ou *Elychrysum*, plante dont les calices sont dorez ou argentez, ou lavez de quelque couleur spécieuse. L'eau distilée de l'*herbe à coton* est bonne pour les Cancèrs. Cette plante vient dans les champs.

Herbe aux Cuillers. Plante à fleurs en croix. L'*herbe aux cuillers* ordinaires, *Cochlearia folio subrotundo*, *C. B.* Ses racines sont menuës, blanchâtres & chevelües: elles poussent d'entr'elles plusieurs feuilles vertes, charnuës, arrondies, de la figure quelquefois d'un cuilleron de cuillère d'où vient son nom; elles sont acres & piquantes au goût, & soutenuës par des queuës assez longues pour la petitesse de la plante. Les tiges qui partent d'entre les premières feuilles, sont branchuës, garnies de quelques feuilles plus petites que celles du bas. Ces tiges n'ont guère plus d'un pied de longueur, & elles sont chargées aussi bien que les branches, de fleurs composées de quatre petites pétales blanches, opposées; le pistile devient un fruit arrondi, composé de même que les siliques de deux panneaux appliquez sur une cloison mitoyenne qui le separent en deux loges qui sont demi-sphériques, & qui contiennent des semences brunes, menuës, arrondies & piquantes au goût. Il y a d'autres espèces de *Cochlearia*; le *Raphanus rusticanus* est mis au nombre des *herbes aux cuillers*; la plupart de ces espèces ont une odeur pénétrante & un goût très-piquant. L'*herbe aux cuillèrs* est un spécifique pour le scorbut. Son eau distilée, sa consèrve, raffermissent les gencives, & sont employées dans les maladies qui ont rapport au scorbut. Plusieurs Auteurs ont traité des vèrtus de cette plante.

Herbe aux Gueux. *Clematitis*, *Clematis*; *Flammula*. Plante vivace, & pour l'ordinaire sarmenteuse. La plupart des espèces de ce genre sont très-acres; appliquées sur la peau, elles l'ulcèrent & y excitent des vessies. L'*herbe aux gueux* ordinaire jette des sarmens longs fort souples, anguleux, & de la grosseur d'une plume à écrire. Ils sont entrecoupez d'espace en espace par des nœuds d'où sortent deux queuës ou côtes branchuës, qui soutiennent de part & d'autre cinq feuilles, dont quatre sont opposées par paires, & la cinquième tèrmine la côte. Ses feuilles sont ordinairement dentelées & d'un vèrd obscur. Ses fleurs sont à quatre petales & rarement à cinq, disposées en rond, & dépourvuës de calice. Le dedans est blanc de lait, & le dehors vèrdâtre. Une touffe d'étamines blanches à sommets jaunes, part du fond de chaque fleur, & entoure un amas d'embrions de graines ramassez en tête, lesquels deviennent après que la fleur est passée, autant de semences brunes, applaties & terminées par un long filet blanc, soyeux, & semblable en quelque façon à une petite plume. Cette plante est commune dans les hayes. *Clematitis sylvestris*, *latifolia*, *C. B.*

Herbe jaune, a jaunir. Plante qui sèrt à teindre en jaûne. Voyez Gaude.

Herbe au lait. Nom que l'on a attribué à plusieurs plantes qui donnent du lait lorsqu'elles sont coupées ou brisées. Ce lait est douçâtre dans cèrtaines plantes, très âcre dans d'autres

tres. La plûpart des plantes à demi-fleurons donnent du lait. Tous les Tithymales, les Figuiers, &c. donnent un suc laiteux.

Il y a une plante particulière que les Botanistes appellent *herbe au lait*. Elle pousse des tiges grêles, basses, rampantes. *Glaux maritima*. Ses feuilles sont opposées deux à deux, semblables à celles de l'hèrniole. Sa fleur est un godet jaune ou purpurin, sans calice, découpée en rosette à cinq parties. Lorsqu'elle est passée, il paroit une capsule membraneuse qui s'ouvre par la pointe en plusieurs parties, & qui renfèrme des semences rougeâtres assez menuës. Ses racines sont des fibres déliées comme des filèts. En Latin *glaux maritima*. C. B. pin. 215. Cette plante croît en des lieux salez & marécageux près de la mèr. Elle est bonne pour augmenter le lait aux nourrices, d'où elle a tiré son nom.

Hèrbe aux Mites, *Blataria*. s. f. Plante qui a reçu ce nom-là parce qu'elle est bientôt dévorée des Mites. Il y a plusieurs espèces de ce genre; la plus commune, *Blataria lutea foliis longè laciniato. C. B.* a quelque raport avec le Bouillon-blanc ou *Verbascum*. Ses feuilles sont plus petites, plus étroites, dentelées & découpées sur leurs bords, plus vèrtes; les tiges sont hautes de trois à quatre piéds, branchuës arrondies, garnies vèrs le bas de quelques feuilles, plus courtes que les inférieures. Ces fleurs qui accompagnent le haut de la tige & des branches, sont d'une seule pièce jaune, taillée en rosette, dont les cinq quartiers sont obtus & arrondis; des parois de ces fleurs, qui ont une odeur douce, s'élévent cinq étamines purpurines à sommèts jaunes. Le pistile qui enfile la fleur devient une coque dure, arrondie, & qui s'ouvre en deux. Elle contient des semences menuës & anguleuses.

Hèrbe de musc, est une plante des Isles Antilles, qui porte sa tige assez haut, branchuë, & garnie de feuilles presque semblables à celles de nos guimauves, mais plus grandes, plus rudes & plus anguleuses. Ses fleurs sont aussi les mêmes que celles des guimauves, hors qu'elles sont beaucoup plus amples & jaunes, avec les angles rouges. Le pistile qui sort du fond du calice s'emboëte dans le trou qui est au bas de la fleur. Ce pistile devient ensuite un fruit, & enfin un bouton oblong, pointu & velouté, presque aussi gros qu'un œuf. Il est partagé en sa longueur en plusieurs loges remplies de semences presque rondes, mais semblables à de petits rognons de couleur de musc, & de même odeur que le musc, & toutes rayées légèrement. Ce fruit s'ouvre ordinairement par la pointe en autant de parties qu'il a de loges. *Ketmia semine moschato*, *Instit. rei herb.* 83. P. Plumier, *Minime*. *L'herbe de Musc* consèrve l'odeur du musc fort longtems si on la tient en un lieu sèc, & dans un vaisseau où elle ne s'evente pas. C'est de là qu'elle a pris le nom d'*herbe de musc*. C'est le *Bamia moschata*.

Hèrbe ou Paraguay, est une hèrbe qui croit au *Paraguay* & dont on use fort au Pérou, comme on fait du thé à la Chine & en ces pays-ci. On ne la met point infuser dans l'eau chaude, mais on met dans un vaisseau quelques feuilles de cette hèrbe sur lesquelles on vèrse de l'eau chaude, qu'on boit aussitôt sans la laisser infuser, parce qu'elle deviendroit bientôt noire comme de l'encre: on y met cependant du sucre comme dans le thé. Frezier.

Hèrbe Paris, est une plante qu'on appelle autrement *Raisin de renard*. Voyez Raisin de renard.

Hèrbe aux perles. Plante qu'on appelle autrement *gremil*, en Latin *lithospermum*. Voyez Gremil.

Hèrbe aux Poux. Plante qui est ainsi nommée, parce qu'elle est bonne pour tuer les poux. Voyez Staphisaigre.

Hèrbe aux Puces. *Psyllium majus erectum*. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, rondes, veluës, rameuses, garnies de feuilles opposées deux à deux, étroites, pointuës, veluës, semblables par leur figure à celles de l'hysope, mais plus étroites, nèrveuses comme celles du plantain. Il sort des aisselles de ces feuilles des pedicules longs, grêles, portant en leurs sommitez des épics courts, composez de plusieurs petites fleurs pâles, découpez en quatre parties. Ces fleurs sont suivies par des coques membraneuses, qui contiennent des semences semblables à des puces, d'où cette plante a pris son nom. Sa racine est simple, blanche, garnie de fibres. La semence de l'*hèrbe aux puces* est en usage en Médecine, on en tire un mucilage qui est fort adoucissant, & fort propre pour appaiser l'inflammation des yeux; on les donne en lavement dans la dysenterie & dans l'inflammation des reins. En Latin, *psyllium majus erectum* de ψύλλος, *pulex*, C. B. Pin. 191. Il y a quelques autres espéces d'*herbes aux puces*.

Hèrbe de la Reine, ou à la Reine. Voyez Nicotiane.

Hèrbe de Saint Barthelemy. Est une *herbe* dont on fait grand usage dans l'Amerique méridionale. Voyez Herbe ou Paraguay.

Le nom d'*hèrbe de Saint Barthelemy*, vient de ce que quelques uns prétendent que ce Saint est allé dans le Paraguay où cette *hèrbe* etoit, & qu'il l'a renduë salutaire & bienfaisante, de mauvaise qu'elle étoit. Frezier.

Hèrbe de Saint-Jean. Nom qu'on donne vulgairement à l'armoise, parce que les Paysans s'en font des ceintures le jour de la Saint-Jean. Voyez Armoise.

Hèrbe de Saint-Pierre. C'est une espèce de bacille, appellée autrement crête marine, en Latin, *crithmum, sive fœniculum marinum*. C. B

Hèrbe de Saint-Pierre, se dit aussi d'une espèce de primevère, qu'on appelle *primula veris odorata, flore luteo simplici*. J.B. Voyez Primevere.

Hèrbe de Siege. Espèce de scrophulaire. Voyez Scrophulaire.

Hèrbe aux Teigneux. Plante qu'on appelle autrement *bardane* ou *glouteron*. Voyez Bardane. Ce qu'on appelle *herbe-teigne* à Paris, est l'Orobanche, les Italiens l'appellent *herba lupa*.

Hèrbe aux verruës. Plante qui est ainsi nommée parce qu'elle est bonne contre les vèrruës. On l'appelle aussi *héliotrope*, ou *tourne-sol*. Voyez Heliotrope.

Hèrbe vive. Plante qu'on nommoit autrement *sensitive*. Voyez Sensitive.

Hèrbe aux voituriers. Voyez Mille-feuille, Hèrbe aux Charpentiers.

Hèrbe Medecinale. Tèrme de Philosophie hèrménique, qui signifie 1°, La matière de la pièrre. 2°, Le Mèrcure hèrmetique.

On dit aussi, Aller à l'*hèrbe*, quand les Paysannes vont quérir des faisceaux de méchantes *herbes* dans les vignes & dans les champs pour sèrvir de fourrage à leurs vaches en hivèr.

Hèrbe, en tèrme de Manége, est le vèrd qu'on donne aux chevaux pour les rétablir quand ils sont malades ou maigres, & c'est particulièrement de l'orge en vèrd. *Herbarum pabulum*. Il faut mettre ce cheval à l'*herbe*. On dit aussi, lui donner de l'*hèrbe*, quand on lui donne quelque peu d'*herbe* fraiche lorsqu'il a bien travaillé, ou qu'il a satisfait son cavalier. Quelques-uns l'ont employé figurément & en raillerie en parlant d'un homme qui a fait un mauvais ouvrage. On dit aussi en parlant de l'âge d'un cheval, qu'il prendra quatre ans aux *herbes*, c'est-à-dire, au printems.

Hèrbe, s'employe provèrbialement en ces phrâses. A chemin battu il ne croît point d'*hèrbe*. On dit aussi, Mauvaise *herbe* croit toujours, en raillant des jeunes gens qui croissent trop vite. On dit aussi, Couper l'*herbe* sous le pied à quelqu'un; pour dire, le supplanter, profiter d'un avantage qu'il avoit pris soin de se ménager. On dit aussi d'un homme adroit & dans la nécessité, que l'*herbe* sera bien courte s'il ne trouve à brouter. On dit aussi en raillerie à un homme, Sur quelle *hèrbe* avez-vous marché? Pour lui reprocher la bonne ou la mauvaise humeur où il est. On dit aussi des affaires & des maladies, quand on a chèrché toutes sortes de moyens & de remèdes, qu'on y a employé toutes les *herbes* de la Saint Jean. On dit aussi, Manger son blé en *hèrbe*; pour dire, Manger son revenu avant qu'il soit échu. On dit aussi, en *hèrbe* & en gèrbe, en parlant d'un côté de l'espérance & d'un autre de la jouïssance.

HÈRBEILLER, v. n. Tèrme de chasse, qui se dit du sanglier quand il broute l'hèrbe. *Herbam depascere, gramen carpere*.

HÈRBELINE, s. f. *Ovis macra*. On appelle ainsi une brebis maigre. Ce mot se dit pour *hermeline*, d'où s'est formé hèrmine. On a voulu marquer la petitesse & la maigreur d'une brebis, en la comparant à un si petit animal. Huet.

HÈRBER, v. act. se dit en parlant des chevaux, quand les Maréchaux leur mettent sous le poitrail quelque racine d'ellebôre, qui leur fait enfler la partie, & suppurer quand ils sont atteints de cèrtaines maladies. *Equi pectori radicem ellebori alligare*.

HÈRBERGAGE, s. m. Tèrme de Coutumes. Il se dit quand un vassal ou autre sujet selon la nature de son tenement, doit avoir & tenir manoir & bâtimens.

HÈRBERGEMENT, s. m. Tèrme de Coutumes. Manoir, bâtiment. Voyez HÈRBÈRGAGE; c'est la même chose.

HÈRBÈRT, s. m. Nom propre d'homme. *Herbertus*. Ce nom est de l'ancien Teuton & Celtique; il est composé de *hèr*, Seigneur, *bert* ou *bert*, noble. Apparemment Robèrt en a eté formé par aphérèse, ou par le retranchement des premières lettres.

Hèrbert, s. m. Le *Herbèrt*. Chemin dans les montagnes de la Principauté de Galles en Anglетèrre, *Herbertus*, *Herberti via*. Il a pris son nom de Guillaume Hèrbèrt Comte de Pembroch, qui tint ce chemin avec ses troupes pour aller surprendre Harlech, que David Ap Jenkin, & Ap Enion défendoient opiniâtrement depuis long-tems pour la maison de Lancastre, contre Edouard IVe. Camden, p. 530.

HÈRBETTE

HÈRBETTE, f. f. diminutif. Petite hèrbe. *Herbula*. Au printems on voit les moutons & les bèrgéres couchez sur l'*hèrbette*. Il ne se dit guère qu'en Poësie & en stile Pastoral.

Vous qui gras & beau,
Me donnez sans cesse,
Sur l'hèrbette épaisse,
Un plaisir nouveau. Dès-H.

Ma Musette	*Et fera*
Dans les bois	*Retentir*
A ma voix	*Les hameaux,*
Sur l'hèrbette	*Revèrdir*
Se joindra ;	*Les Ormeaux.*

Nouv. choix de vèrs.

HÈRBEUR. Pour les hèrboristes. Ce mot se trouve dans Ronsard. Il n'est point en usage. *Oliver*.

HÈRBEUX, euse, adj. On le dit des lieux où il croît de l'hèrbe. *Herbosus*. La morille croît ordinairement au pied des arbres, dans les bois & dans les lieux *herbeux* & humides. Lemery. Ce mot est peu d'usage.

HÈRBIER, f. m. est le prémier des ventricules du bœuf & autres animaux ruminants, où se reçoit l'hèrbe qu'ils paissent. *Venter*, *alvus*. On l'appelle aussi la *panse* ou la *double*. Voyez Panse.

Herbier, se dit aussi d'un amas d'hèrbes ou de plantes séchées, que font les Botanistes. Les feuilles sont étendues entre deux papiers dans les *herbiers*. On consèrve par là les hèrbes dans leur état naturel autant qu'il est possible. *Herbarum aridarum codex*.

Herbier, se dit aussi d'un Livre qui traite des plantes. *Herbarum* ou *Plantarum index*. *Liber*. *Tractatus de Plantis ; herbarium*. Le Grand *herbier*, contenant les qualitez, vèrtus & proprietez des hèrbes, arbres, gommes & semences, &c. imprimé autrefois à Paris *in-folio*.

Autrefois on a dit *Hèrbier* pour Botaniste, qui est aujourd'hui en usage. Au lieu d'arboriser visitoient les boutiques des Drogueurs, *Herbiers* & Apothicaires. Rabel.

On appelle aussi en Fauconnerie *hèrbier*, le tuyau, ou canal de respiration qui est dans le col de l'oiseau.

HÈRBIÈRE, f. f. Vendeuse d'hèrbes dans les marchez. *Quæ herbas vendit*, *olitoria*. On appelle aussi *Hèrbieres*, ces petites Paysannes qui vont à l'hèrbe, & qui dérobent les hèrbes des prez, si on n'y prend garde.

HÈRBLAND. Voyez ERBLAND.

HÈRBORISER, ou ARBORISER, ou HÈRBOLISER. Vèrbe neutre. *Herbas investigare*. Ces trois mots se disent ; mais *hèrboriser* est le plus sûr, & *hèrboliser* le moins bon, quoiqu'en dise Menage. Aussi l'Académie est-elle pour *herboriser* ; à quoi elle ajoute qu'on peut prononcer aussi *arboriser*. C'est, Aller dans les prez, les bois, les jardins & les campagnes pour voir diverses sortes de plantes, pour apprendre à les connoître, & pour en découvrir de nouvelles. Ce Medecin curieux est allé *herboriser* aux Indes. M. Le Regent vient d'envoyer M. Jussieu *hèrboriser* en Espagne & en Portugal. En 1717. M. Tournefort avoit été *herboriser* en Gréce & en Egypte.

Ce mot vient du Latin *herbula*, ou *herbarius*. Ménage.

HÈRBORISTE, f. m. Quelques-uns disent *Arboristes*, d'autres disent *Herbolistes* ; mais nonobstant la décision de Ménage, qui est pour ce dèrnier, *Herboriste* est le plus usité, & celui que l'Academie a retenu. Celui qui connoît les plantes, ou qui en a écrit. *Herbariæ rei studiosus, Botanicus*. Dioscoride & Matthiole qui l'a commenté, sont de sçavans *Herboristes*. Les deux Bauhins ont beaucoup pèrfectionné cette connoissance, M. Tournefort l'a achevée.

Herboriste, se dit aussi de celui qui vend les plantes médecinales dans les marchez.

HÈRBONE, f. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la basse partie du Cèrcle du haut Rhin. *Herbona*. Ce lieu a un château & une Univèrsité, & il est situé dans le Comté de Nassaw sur la Dille, près de Dillenbèrg.

HÈRBOURG, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Misnie. *Herburgum*. Ce lieu est dans le Duché de *Mersbourg* sur l'Estèr, entre la ville de *Mersbourg* & celle de Leipsick.

HÈRBREGEMENT, f. m. Tèrme de Coutumes. Logis, maison. *Heribergum* dans les Chartres, les Titres, les Actes.

HÈRBREGER, v. act. & n. Tèrme de Coutumes. Donner hèrbregement. *Herbergare* dans la basse Latinité.

HÈRBREGERIE, f. f. Tèrme de Coutumes. Voyez HÈRBREGEMENT, c'est la même chose. Voyez aussi *hébèrger*, *hébergement*, qui sont la même chose. Rien n'est si commun parmi le peuple que de transposer ou répeter la même lettre.

HÈRBU, ue. Qui est bien garni d'hèrbes. *Herbidus*, *herbosus*. Il se dit des prez & des chemins.

HÈRCAN. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe panachée, d'un rouge brun avec chamois, qui blanchit en deux ou trois jours. Morin.

HÈRCE. Voyez Hèrse.

HÈRCELER, v. act. Vieux mot, qui se disoit il y a deux siécles pour *harceler*, comme il paroît par Périonius, qui dérive ce mot d'*ἑρκάζειν*, calomnier.

HÈRCINIE, ou HÈRCYNIE, HÈRCINIENNE. adj. Nom d'une forêt de Gèrmanie. La forêt *Hèrcynienne*. *Hercynia Sylva*. C'étoit anciennement une forêt renommée qui occupoit presque toute l'Allemagne, la haute Hongrie & la Pologne, du tems de Jules César, s'étendant depuis les confins de l'Alsace & de la Suisse, jusqu'en Transylvanie. On lui donnoit soixante journées de longueur, & neuf de largeur. Il en reste encore quelques parties, le Schwartz Waldt, ou la Forêt-noire dans le Brisgow, l'Odenwald près d'Heidelbèrg, le Steigewaldt, entre Wurtzburg & Bamberg, le Thuringerwald aux confins de la Thuringe & de la Franconie. Le Spesshart, entre Francfort & Fulde, le Wettèrwald en Wètéravie, le Hart-walde dans le Duché de Brunswick. & le Bohemèr-waldt, ou la Forêt de Bohême, tout autour de la Bohême propre. Maty. Le sort donna à Sigovèse la forêt *Hercinie*, dont une partie a été depuis appellée la Forêt-noire. Elle commençoit vèrs les Helvetiens, les Rauraques & les Németes, qui habitoient ce qu'on appelle maintenant la Suisse, avec cette partie de l'Alsace & celle du Palatinat qui sont au deçà du Rhin, & alloit le long du Danube, jusques aux Daces & aux Anartes, c'est-à-dire, jusques à la Transylvanie, d'où se detournant sur la gauche, elle s'étendoit si loin qu'on n'avoit pû encore du tems de César sçavoir où elle aboutissoit. Coromoy. Une partie de la forêt *Hercinienne* se nommoit forêt Martienne.

HÈRCOLE. C'est Hèrcule en Italien, Porto-*Hercole*, *Portus Herculis*. L'isle de *Hercolé*, *Herculis Insula*. Petite isle de la mèr Toscane. Elle est fort prés de l'Etat delli Presidii, dont elle dépend, à l'orient du bourg de Porto-*Hercole*, vers les confins de la Toscane & de l'Etat Ecclesiastique. Quelques Cartes disent *Port Hercule*, & d'autres *Porto Herculi*. Communément on dit *Porto Hercole*.

HÈRCOTECTONIQUE, f. f. Tèrme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui enseigne à travailler à la défense & à la munition.

Ce mot vient du Grèc *ἕργω*, *arceo*, éloigner, empêcher d'approcher, & de *τεύχω*, *struo*, construire.

HERCULE, f. m. Nom propre d'un Héros, ou d'un Demi-Dieu de la Gentilité. *Hercules*. Ce nom a été donné par l'Antiquité à tant d'hommes differens dans les tems fabuleux, qu'il est à croire que c'est un nom génèrique qui se donnoit à tous les Héros ou les braves Avanturiers. Diodore de Sicile en distingue trois Liv. IV. Ciceron *De Nat. Deor. L. III. n.* 42. en distingue six. Le prémier & le plus ancien, fils du prémier Jupitèr & de Lysidice, ou Lysidée, le second est l'Egyptien fils de Nil ; le troisième est l'Idéen ; le 4[e]. est le Tyrien ; le 5[e] qui est l'Indien est le même que Belus ; le 6[e], est le fils d'Alcmene & du 3[e]. Jupitèr, Arnobe Liv. IV. en reconnoit aussi six. Varron en compte jusqu'à 43 ; mais parmi lesquels il y en avoit plusieurs allégoriques & symboliques, qui n'avoient jamais existé.

Hercule porta chez les Gaulois le surnom de *Caran*. Ce mot, dit Vossius, c'est la même chose que ΚΟΙΡΑΝΟΣ chez les Grècs, qui veut dire, *Seigneur*, & Caranus vient de l'Hebreu קרא, *vocavit*, d'où est derivé קרי, *Kiri*, *vocati ad regnum*, *insignes*, *celebres* ; de même que קרואים, *Keronim*, qui signifie *Inclyti*, *magnates*. Liv. des Nombres I. 16. 2. des Rois XV. 11. & dans Ezéch XXIII. 23.

L'*Hercule* Celtique, honoré aussi des Gèrmains, & à cause de cela nommé aussi l'*Hercule* Gèrmanique, étoit, selon Aventin, le dèrnier Roi des Gèrmains, dont Berose parloit, & le fondateur des Boiens. Voyez Elias Schedius, *De Dis Germanis* p. 476. Cœsius *Cœlum Astron. Poetic. pag.* 161. 162. Cluverius, *German. Antiq. L. I.*

L'*Hercule* de Créte, Crétique ou *Telchinius*, étoit un Dactyle Idéen, ou Curéte, sçavant dans la magie & dans l'art de la Guèrre, & instituteur des jeux Olympiques.

L'*Hercule* Egyptien passe pour le plus ancien. Diodôre de Sicile le fait proche parent du vieux Osiris, qu'on prend pour Mitsraim fils de Cham ; il se nommoit Gigon ou Giguon. Il y a encore un autre *Hercule* Egyptien, vainqueur du pays de Chanaan, qui n'est autre que Josué. Voyez Vossius, *De Idol. L. I. c.* 26.

L'*Hercule* Libyen, ou Libyque, surnommé *Macerus*, fut pére de Sardus, qui conduisit une colonie dans l'Isle appellée Ichnuse,

& qui depuis prit son nom, & fut appellée Sardaigne. Le père & le fils y étoient honorez.

L'*Hercule* de Magule, *Magusanus*. C'étoit un titre qu'on donnoit à *Hèrcule* chez les Celtes septentrionaux, comme il paroît par une pièrre antique trouvée en Zélande, sur laquelle on lit HERCULI MAGUSANO. Vossius *De Idolol. L. I. c.* 35.

L'*Hercule* Ogmien, *Ogmius* Vossius, *De Idolol. L. I. c.* 36. croit que c'étoit plutôt un symbole de l'éloquence qu'un Dieu. Quoi qu'il en soit, Lucien dit qu'il avoit appris d'un Prêtre Gaulois, qu'ils ne regardoient point Mèrcure, mais *Hercule*, comme le Dieu de l'éloquence; par la raison qu'*Hercule* surpassoit tout en force; qu'il étoit le Dieu de la force, & que la force consistoit non seulement dans le corps; mais beaucoup plus dans l'éloquence: que c'étoit par là qu'*Hercule* étoit venu à bout de tout ce qu'il avoit entrepris.

L'*Hercule* Phénicien ou Tyrien, selon Cicéron, fils de Jupitèr & d'Asterie sœur de Latone, selon d'autres fils d'Athoniame, selon Sanchoniaton petit-fils de Jupitèr fils de Demaroon, Roi de Phenicie, & de Cadmus par sa fille Ino, fut nommée Palæmon, & ensuite *Melicarthus* ou *Melicerta*, c'est-à-dire, *Roi d'une ville*; & *Malica*, c'est-à-dire, *Roi* dans Amathunte, à ce que dit Hesychius. En Phénicien מלך *melech*, ou מלכא, *malcha*, signifie Roi, & קרית, *Kiriath*, ou קרתא, *Kirtha*, une ville. Les Indiens le nommoient *Desanes* ou *Desonans*. Voyez ce mot & Eusebe Diodas.

Un autre *Hercule* Tyrien, que Justin surnomme l'Asiatique, plus jeune que celui dont nous venons de parler; conduisit une Colonie à Gades, aujourd'hui Cadix, & vainquit Géryon. Quelques Antiquaires ont cru que c'étoit cet *Hercule* que l'on voit vetu d'une peau de lion, sur des médailles Phéniciennes, ou Puniques, qui se trouvent en Andalousie, M. Reland en a fait graver une dans sa Dissertation sur les medailles Samaritaines.

L'*Hercule* Romain étoit le même que *Sancus*. Voyez ce mot.

Le dernier & le plus jeune de tous étoit l'*Hercule* de Thebes ou Thebain, fils putatif d'Amphitryon & d'Alcmene; mais au vrai fils de Jupitèr & d'Alcmene. C'est celui dont Junon & Euristée, Roi de Mycene, exércèrent tant le courage, & auquel ils fournirent la matière de tant de travaux & de tant de gloire. Les travaux d'*Hercule* sont douze actions principales de ce Héros, célebrés par les Poëtes. Lucrece L. V. v. 22. Ovide Métam. L. IX. v. 182. Seneque le Tragique dans Agamemnon v. 806. dans l'*Hercule* furieux 214. & 526. dans l'*Hercule Octæu*, v. 15. Silius Italicus L. III. v. 333. Sidonius Apollin. *Carm.* 9. Boethius, *L. IV Met.* 7. Claudien dans la preface du II L. *De Rapt proserpina*, Martial L. IX. ép. 104. Ausone Idyll. XIX. Quintus Calaber, *Euripyli Clypeus*, L. VI & Philippe de Bizance, les ont chantez ou decrits. Ces douze travaux d'*Hercule* sont le Lion Néméen tué, l'hydre de Lèrne tuée, le sanglier d'Erimante tué, la biche du mont Ménale prise, les étables du Roi Augie nettoyées, les harpyes du lac Stymphale detruites, le Taureau de l'Isle de Candie pris; Diomede Roi de Thrace tué; les Amazones vaincuës; les bœufs de Gerion emmenez; les pommes du Jardin des Hespérides enlevées; & le Cèrbère tiré des enfèrs. Les Grécs ont attribué à cet *Hercule* toutes les belles actions des autres. On sacrifioit à *Hercule*, comme à Cerès, une truye pleine. *Voss. de Idol. L. IX. c.* 32. La caille & le peuplier lui étoient consacrez, & on faisoit ses sacrifices le long d'un grand chemin. Is.

Le nom d'*Hercule* vient du Latin *Herculis*, formé du Grèc ἡρακλῆς, qui se dit par contraction pour ἡρακλέης, ce mot est Grèc est composé de celui de ἥρα, qui est en Grèc le nom de Junon & de κλέος, *gloire, honneur & louange*. Le nom d'*Hercule* veut dire que les travaux que Junon fit entreprendre à *Hercule*, lui donnoient occasion d'acquerir de la gloire & de mériter des louanges.

Les Colomnes d'*Hercule*. *Herculis Columna*. On croit communément que ces fameuses Colomnes sont les deux montagnes qui forment le detroit de Gibraltar; celle de Gibraltar du côté de l'Europe, & celle des Singes du côté de l'Afrique. Cependant plusieurs Espagnols prétendent que ces Colomnes sont deux tours situées dans l'Isle de Cadix, lesquelles on nomme vulgairement les tèrres d'Ercolé.

L'*Hercule* François est le titre d'un Livre, ou plûtôt d'une Satyre composée par Jansenius d'Ypres contre nos Rois & contre la France. L'Hèrcule François a aussi servi de titre à plusieurs piéces faites à l'honneur de Louis XIII. & du feu Roi Louis XIV.

Hèrcule, est aussi un nom propre d'homme dans le Christianisme. Il y a deux *Hercules* Ducs de Fèrrare. *Hercule* de Gonzague, Cardinal de Mantouë sous Pie IV[e].

En tèrme du Grand Art, on dit qu'*Hèrcule* suit Antée, pour marquer la préparation du souphre *Hercule* a nettoye l'étable pleine d'ordure: cela veut dire que l'Artiste a purifié la matière de sa noirceur, & l'a renduë blanche.

Hèrcule, ou *Héraclée*, est aussi le nom que l'Empereur Commode donna au dixiéme mois de l'année, qui est le mois d'Octobre.

HÈRCULEE, Tèrme de Fleuriste. Tulippe panachée d'un rouge de sang, & de blanc de lait. MORIN.

HÈRCYNE, f. m. Nom propre d'une des Compagnes de Proserpine. *Hercyna*. Elle avoit donné son nom à un fleuve. On lui consacroit des statuës qui la représentoient tenant une oie sur la main. Voyez Tite-Live, L. XLV. ch. 27. & Turnebe *L. XI. Advers. c.* 18. C'est apparemment la même que l'*Hercyne* dont parle Pausanias dans son IX[e] L. & qu'il dit avoir été fille de Trophonius, & honorée à Lébadie, aujourd'hui Lévadia.

HÈRCYNIE, ou HÈRCYNIENNE, adj. f. On écrit aussi *Hèrcinie*. Nom d'une célebre forêt de Gèrmanie. *Hercynia sylva*. Les Géographes Allemands l'appellent en leur langue *Schwartz-wald*. Voyez HERCINIE.

HÈRE, f. m. (L'*h* s'aspire.) Homme qui est sans bien ou sans crédit. *Homo nullius authoritatis, nihili, flocci, vilis*. Il se joint ordinairement avec *pauvre*. Il n'a pas moyen de vous payer, c'est un pauvre *here*. Ne vous fiez pas à la faveur de ce Conseiller, c'est un pauvre *here* dont on ne fait nul état dans sa Chambre, qui ne sçait pas soutenir son opinion. Ces pauvres *hères* Alchimistes ne parlent jamais que par figure & par emblême. MASCUR. On écrit aussi HAIRE. Voyez ce mot.

Il ne faudra point qu'on vous bèrce,
De cet espoir trompeur & vain,
Que vous puissiez avoir commerce
Avec aucun visage humain,
Si ce n'est quelque pauvre hère,
Qui dans le rocher égaré
Vienne à vous d'un air éploré
Cherchant remede à sa misere. P. DU CÈRC.

Ce mot vient du Latin *herus*. Ménage dit qu'il vient de l'Allemand *Her*, qui signifie *Seigneur*, comme qui droit un *pauvre Seigneur*. Quelques-uns le derivent de *hirsutus*, parce que ce mot signifioit autrefois *hideux*, *vilain*, & *mal-propre*.

HERE, est aussi un jeu de cartes, où l'on ne donne qu'une carte à chaque pèrsonne. On la peut changer contre son voisin, pourvû qu'il n'ait pas un Roi; & celui à qui la plus basse carte demeure perd le coup. Le *hère* est le jeu des pères de famille, parce qu'ils y font jouer jusqu'aux plus petits enfans. On écrit aussi HAIRE. Voyez ce mot.

HERE, est aussi le nom qu'en ce jeu on donne à l'as, qui fait pèrdre celui à qui il demeure dans la main.

HERE, signifioit en vieux François, *camp & armée*, d'où quelques-uns derivent *Hèraut* & *Heriban*.

HÉRED. Voyez EDER.

HEREDITABLETE, f. f. Vieux mot, qui signifie dans quelques Coutumes, fonds, heritages.

HEREDITAIRE, adj. m. & f. Ce qui est affecté à une famille, qui lui appartient par droit de succession naturelle & de proche en proche. *Hæreditarius*. On distingue les biens de l'Empereur en tèrres *hérèditaires* qui lui appartiennent par succession de ses ancêtres, & en ceux dont il jouit comme Empereur par élection.

HEREDITAIRE, se dit aussi des charges qui sont affectées à une cèrtaine maison. *Munera hæreditaria*.

HEREDITAIRE, se dit aussi de ce qu'on hérite, soit par un degré de parenté, soit par une institution testamentaire. Un heritier beneficiaire n'est point tenu au delà des forces *hérèditaires* ou de la succession. Ce legataire univèrsel prétend qu'une telle rente, une telle maison fait partie des biens *hèrèditaires*. Il possède cette tèrre par un droit *hereditaire*.

HEREDITAIRE, se dit aussi des biens qui par leur nature passent à des hèritièrs, ou de ceux qui ont un privilege ou concession pour cela. Les offices de leur nature ne sont point *hérèditaires*, il faut que le Roi les crée *hérèditaires* par un Edit particulier. Le Droit Canon se sèrt de toutes les précautions imaginables pour empêcher qu'on ne rende les Benefices *hérèditaires* dans les familles.

Il y a de cèrtaines grandes Charges qui n'ont prêsque plus aujourd'hui de fonctions, ausquelles le titre d'*hérèditaire* est attaché. Connétable *héréditaire* de Normandie, de Dauphiné, Sênéchal *héréditaire*.

On dit aussi des degrez d'honneur & des emplois qui ont été longtems dans une même maison, dans une même famille, qu'ils y sont comme *hérèditaires*. Le bâton d'un Maréchal de France est comme *hérèditaire* à cette maison. La Charge de President au Mortier est comme *hérèditaire* dans cette famille.

HEREDITAIRE, se dit figurément en Morale, des bonnes ou mauvaises qualitez qu'on reçoit, ou qu'on croit recevoir de ses Ancêtres. La vèrtu, la piété sont *hérèditaires* dans cette famille,

le. La goutte, la folie, sont des maux *héréditaires* qui peuvent venir de nos pères. En Italie les haines des maisons sont *héréditaires*.

HÉREDITAIREMENT, adv. D'une manière héréditaire, par droit de succession. *Jure hereditario, hereditate.* On jouit des charges de Secretaire du Roi *héréditairement*: celles de la maison du Roi ne se possédent pas *héréditairement*.

HÉREDITÉ, s. f. Succession aux biens d'un défunt. *Hereditas.* Par le Droit Romain l'action d'*hérédité* étoit nécessairement requise pour la validité d'un testament. On crée ici des Curateurs aux *hérédités* vacantes. On est obligé de payer les dettes d'un défunt quand on s'est immiscé en son *hérédité*. Un héritier bénéficiaire ne les paye que jusqu'à la concurrence des forces de l'*hérédité*.

Hérédité, se dit aussi d'un privilége, d'un droit que donne le Roi pour rendre héréditaire une charge, ou un autre droit qui ne l'étoit pas de sa nature. *Jus hereditarium.* Le Roi a fait des Edits pour donner l'*hérédité* à plusieurs charges. Celles de Sécretaire du Roi se possédent en *hérédité*. Il y a eu plusieurs Edits pour des confirmations d'*hérédité*.

HÉRÉE, Tèrme de Calendrier. Nom du prémier mois des Grècs de Bithynie; il répond au mois d'Octobre.

HEREFORD, ou HAREFORD, s. m. On prononce *Hèrford.* Ville d'Angletèrre. *Herefordia.* Elle a un Evêque suffragant de Cantorberi: elle est située sur la Wye dans le Comté d'*Hereford*, au couchant de Glocestèr & de Worcester. *Hèreford* a été bâti par les Saxons des ruines de l'ancien *Ariconium*, ville des Silures, que quelques Géographes mettent à Kenchestèr, village situé à une lieuë d'*Hèreford*. Maty. *Cambden pag.* 461.

Hereford-Shire, ou le Comté d'*Hèreford*. *Herefordiensis Comitatus.* Province d'Anglétèrre. Elle est bornée au nord par le Comté de Shrop, au couchant par ceux de Radnor & de Brecnock, au midi par ceux de Monmouth & de Glocestèr; & au levant par celui de Worcester. Ce Comté peut avoir douze lieuës de long & sept de large vèrs le milieu. Son tèrroir, arrôsè par la Wye, & quelques autres rivières, est des plus fèrtiles de l'Anglètèrre, & ses laines sont des meilleures du Royaume. *Hereford* est la ville capitale, & Lemster, Webley & Rosse, sont ses principaux bourgs Maty. *Cambden*, *p.* 470. L'ancien nom de ce pays est *Eremus.*

HÈRES. Voyez HARES.

HERFORD, ou HÈRVORD, s. m. Nom propre de ville. *Hervodia, Hervodia.* Ville anséatique du Cèrcle de Westphalie, située sur la rivière de Vehta dans le Comté de Ravensbourg. Elle a une Abbaye, dont l'Abbesse a rang entre les Princes de l'Empire. *Herford* étoit autrefois une ville Impériale; mais l'Électeur de Brandebourg s'en empara l'an 1647. comme d'une dépendance du Comté de Ravensbourg. Les François la prirent en 1673. & la rendirent par la paix. La plûpart des Geographes prennent *Herford* pour l'ancienne *Asialingium* ville des Dulbiginiens, que d'autres mettent à Hildesheim en Basse Saxe. Maty. *Hèrford* étoit une ville florissante sous Charlemagne, & avoit déja son Comte particulier. Ce fut le dèrnier de ces Comtes qui n'ayant point d'enfant, fonda, à la pèrsuasion de Charlemagne, l'Abbaye d'*Hèrford* vèrs l'an 790 L'Abbesse d'*Herford* se qualifie Duchesse de Curlande & de Sémigalle, Abbesse Impériale & Princesse de l'Empire, & son Abbaye a le titre de Monastère Libre Seculier, *Liberum Saeculare Monasterium Herfodiense.* Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. III. c.* 29. *n.* 13. 14. 15.

HÉREIGE, s. m. & f. Héretique. *Hæreticus, a.* M. Chastelain s'est sèrvi de ce mot dans son Martyrologe; mais il n'est point François, il est pur Espagnol, *Hérège.*

HEREMITIQUE, ou EREMITIQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Hermites, qui est à la façon des Hèrmites. *Eremiticus.* Dans les prémiers siecles de l'Eglise plusieurs grands Saints ont embrassé la vie *hérémitique*. On ne le dit guère qu'avec le mot *vie.*

Il vient d'ἔρημος, *eremus*, désèrt, d'où s'est fait *heremita*, Hèrmite & de là *hérémitique.*

HERÉNAQUE, s. m. Nom d'un office Ecclésiastique en Hibèrnie. *Herenachus.* Les *Hérénaques* étoient des Clères à simple tonsure qui étoient chargez de ramasser les revenus de l'Eglise, & d'en disposer en donnant une partie de ces revenus à l'Évêque, une autre aux pauvres, & résèrvant la troisiéme pour les réparations & les dépenses de l'Eglise.

HERENTALS, s. m. Nom propre d'une petite ville, capitale d'une Mairie du Quartier d'Anvèrs dans le Brabant. *Herentalia.* Elle est sur la petite Nethe à six lieuës d'Anvèrs, & à trois de Lière vèrs le levant.

HÉRES MARTEA. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Heres Martea*; car c'est ainsi qu'on lit dans Festus, & non pas *Martia.* Quand il venoit à quelqu'un une succession, il faisoit quelque sacrifice à cette Déesse. Elle étoit appellée *héres*, du nom *hæres*, héritier, & *Martea*, parce qu'on disoit qu'elle étoit une des compagnes de Mars. C'est ce qu'en dit Festus. Peut-être la mettoit-on à la suite de Mars, parce que ce Dieu fait écheoir des successions à bien des gens, fait bien des heritiers. Scaligèr a cru qu'il y avoit une faute en cet endroit, & qu'au lieu de *herem* il falloit lire *Nerienem*; mais 1° elle n'auroit pas pris son nom *à nomine heredum*, comme dit Festus, & ne seroit pas compagne, mais femme de Mars. De plus, M. Dacier montre dans sa Note sur ce mot, que les Anciens ont dit *herem*, & *erem*, sans *h* pour *haredem*. Il croit néanmoins que Festus même s'est trompé, & que *Hères* étoit compagne de Nerié ou Nériené, femme de Mars, & non pas de Mars lui-même, parce qu'Ennius a dit *Nerienem Martis & Herem*; mais cela ne prouve rien, comme on le voit assez.

HÉRÉSIARQUE, s. m. Inventeur d'une hérésie, ou le chêf d'une secte hérétique. *Hæresiarchus, hæresiarcha.* Arius étoit un fameux *Hérésiarque* Socin est aussi un fameux *Hérésiarque*, c'est le Patriarche des Sociniens. Hist. Crit. du V. T. Simon le Magicien est le prémier *Hérésiarque* qu'il y ait eû dans la nouvelle Loi.

Ce mot est Grèc, composé d'αἵρεσις, *heresis*, *hérésie*, & d'ἀρχὴ, *princeps*, *prince*, *chêf.*

HERESIE, s. f. Erreur en la foi chrétienne, doctrine èrronée, jointe avec l'opiniâtreté contre quelque dogme de la Foi. *Hæresis.* C'est l'opiniâtreté qui fait le caractère de l'*hérésie*. Car lorsqu'on est prêt de se soumettre au jugement de l'Eglise, & qu'on l'attend avec respect, on n'est point dans l'*hérésie*. Mais quand l'Eglise a parlé, c'est une *hérésie* de soutenir encore les èrreurs qu'elle a condamnées. Tèrtullien dans son ouvrage des Prescriptions, définit l'*hérésie* par le choix, suivant l'étymologie du nom. L'hérétique est celui, qui par son choix invente ou embrasse une doctrine: pour nous, il ne nous est pèrmis, ni d'inventer, ni de choisir ce qu'un autre aura inventé. Nous avons pour Auteurs les Apôtres du Seigneur, qui eux-mêmes n'ont rien introduit par leur choix. Fleury.

L'*hérésie* a toujours eu soin de consèrver quelques rapports avec la vérité, & d'en emprunter les apparences. Font. *L'hérésie* est naturellement indocile, indépendante, & fatale à la Royauté. Fl. C'est un excès fort ordinaire de faire des *hérésies* capitales, qui ne le sont point. Du Pin. Les *hérésies* sont d'utiles ennemis: elles éxcitent la diligence des Pasteurs Cl. C'est au Prince à garentir le peuple du venin de l'*hérésie*, & à empêcher qu'elle ne ravage impunément l'Eglise. H. de l'Inq. Il y a une histoire des *hérésies* en François par M. Hèrmant, Curé de Maltot.

Heresie, se dit par éxtension des propositions notoirement fausses qu'on avance dans d'autres sciences. C'est une *hérésie* en Morale de dire qu'il ne faille pas être reconnoissant. C'est une *hérésie* en Geométrie, de dire que deux triangles qui ont les angles semblables, ne soient pas proportionnels.

Ce mot vient du Grèc αἵρεσις, qui n'avoit pas chez les Anciens Grècs une signification odieuse comme il l'a chez les Auteurs Ecclesiastiques. Il signifioit seulement *opinion particuliere*: on disoit l'*hérésie* des Péripateticiens, ou des autres Philosophes, c'est-à dire, leur *secte.*

HÉRETICITÉ, s. f. Tèrme dogmatique & nouveau Feu M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, qui l'a fait, l'a souvent employé dans ses ouvrages, & ceux qui écrivent de Théologie ne font point difficulté de s'en sèrvir après lui. Il signifie la qualité, le caractère d'une proposition, d'un texte, d'un ouvrage hérétique. *Heterodoxia.* Puisque l'*héréticité* de ce livre n'est que probablement vraie, & qu'il reste toûjours quelque degré de probabilité opposée, il s'ensuit de l'*héréticité* que ce livre est probablement fausse. De Fenelon, Arch. de Camb.

HÉRETIQUE, adj. m. & f. Qui soutient, qui professe une hérésie; qui appartient à l'hérésie. *Hæreticus.* Une doctrine *Hérétique.* Une ville *hérétique.* Une assemblée, un Synode *hérétique.* L'*Hérétique* fait profession du Christianisme, & c'est en cela qu'il est différent de l'Infidélle, du Juif, de l'Idolâtre. Un homme n'est pas *Herétique* lorsqu'il fait une mauvaise action condamnée par l'Evangile, & par conséquent contre la Foi; mais lorsqu'il soutient avec opiniâtreté une èrreur opposée à la Foi Chrétienne, soit que cette èrreur regarde la spéculation, soit qu'elle regarde la pratique.

Heretique, est aussi fort souvent substantif. *Hæreticus.* Un véritable *Hérétique* est proprement celui qui soutient une fausse opinion contre sa propre conscience, par hypocrisie, & par un esprit de faction & d'opiniâtreté. Philastrius, Evêque de Bresse appelloit *faiseurs d'Hérétiques*, ceux qui multiplioient trop le nombre des herésies. Maxime, qui usurpa l'Empire sur Gratien, est

est le premier qui a décèrné la peine de mort contre les *Hérétiques*. H. de l'Inq. Les *Hérétiques* de bonne foi, supposé qu'il y en ait, sont plus dignes de compassion que de haine, parce qu'ils seroient pour la vérité ce qu'ils sont pour l'èrreur, si elle leur étoit connuë. Il faut réprimer l'*Hérétique* qui empoisonne la société. Ju. L'injure d'*Hérétique* est équivoque : on se la renvoye de part & d'autre. L s Cl.

Hérétique, se dit aussi figurément & par éxtension de tous ceux qui ne pensent pas comme les autres sur quelque chose que ce soit. Ce Marquis est un peu *hérétique* sur le chapitre des femmes. Il est bas en ce sens.

HÉRÉVITE, s. m. Voyez HIZRÉVITE.

HÉREUX, adj. m. qui se dit en cette phrâse, Un tems *héreux*, pour dire un tems froid, qui fait frissonner & hérisser le poil.

HÈRGNE, ou Hèrne. On dit l'un & l'autre, mais *hèrgne* est plus usité parmi le peuple & les gens qui ne se mêlent point de Médecine ni de Chirurgie. *Hernie* est plus commun parmi les Médecins & Chirurgiens. Voyez Hernie.

HÈRGNEUX, euse, adj. On prononce & on écrit communément *hargneux*. M. Dionis dit que ceux qui sont incommodez de hèrgne, étant prèsque toujours de mauvaise humeur, ont fait donner le nom de *hèrgneux* aux gens fâcheux & peu sociables. Voyez Hargneux ; car c'est ainsi qu'il faut dire & écrire.

HÉRI, s. m. Nom propre d'une rivière de Pèrse. *Herius*, anciennement *Arius*. Elle coule dans le Chorasan, baigne Hérat, & va se décharger dans le lac de Burgian. On nomme aussi cette rivière Pulimalon. Maty.

HÉRIBERT, s. m. Nom propre d'homme qui est le même qu'Hèrbèrt. Voyez ce mot *Heribertus*.

HÉRICO, s. m. Tèrme de Relation. C'est le titre que porte le Roi des habitans de l'isle de Horn.

HÉRICOURT, s. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Hericuria*. Il est situé dans le Comté de Montbelliard, à deux lieuës de la ville de ce nom du côté du nord.

HÉRIGOTÉ, adj. m. *Talaris unguibus benè instructus*. Tèrme de Chasse. Chien qui a une marque aux jambes de dèrrière. Un chien retroussé & *hérigoté* est propre à faire un limier. On dit aussi un chien bien *hèrpé*.

HÉRIGOTURE, s. f. Marque qui vient aux jambes de dèrrière des chiens, qui est un bon signe quand il n'y en a pas plusieurs. *Posticarum falculatum instructio*.

HÉRILE, adj. Qui appartient, qui a raport à un Maître. *Herilis*. Ce mot se dit rârement, & il n'est en usage qu'en cèrtaines phrâses. Puissance *hérile*, c'est le pouvoir qu'un Maître a sur ses sèrviteurs. M. Bèrnier appelle puissance *hérile*, celle d'un Maître considéré par rapport à ses sèrviteurs.

HÉRISON, ou HIÉRSON, s. m. Nom propre d'une ville ou d'une forteresse de France en Picardie. *Iritio*. Elle étoit sur l'Oise, vèrs la source de cette rivière, entre la Chapelle & Aubenton. *Hérison* fut détruit vèrs le commencement du dèrnier siécle pendant nos guèrres avec l'Espagne. De Valois croit qu'il faudroit écrire Éticon, ou Ièrcon, formé du Latin *Iritio*, puisque nous disons Briançon de *Brigantio*, Alençon, d'*Alentio*, le çon de *lectio*, maçon de *mactio*, & Briçon de *Brictio* ; mais il avouë que l'usage est d'écrire *Hérison*, ou *Hiérson*. Quelques Cartes écrivent *Rirson* ; c'est une faute.

HÉRISSER, v. act. & n. (L'*h* s'aspire.) Dresser le poil ou les cheveux. *Surrigere*. Un objèt horrible fait *hérisser* les cheveux, les fait dresser à la tête. Le lion *hérisse* sa crinière.

D'une subite horreur mes cheveux se hérissent. Boil.

Guichart dérive ce mot de *hérisser* du Grèc ἐρὲξ, qui veut dire poil, & ensuite il remonte jusqu'à l'Hébreu selon sa coûtume, mais il est inutile de le suivre si loin.

Hérissé, ée, part. *Surrectus*. Au siécle passé la mode étoit de porter des cheveux cours, droits & *hérissez* sur le front. Un cheval qu'on manque d'étriller a le poil tout *hérissé*.

Hérissé, ée, part. & adj. Il se dit aussi de ce qui montre plusieurs pointes ou piquans. *Inhorrescens*. Un bataillon tout *hérissé* de piques. Un rempart *hérissé* de fraises, de pieux pointus. On dit aussi, l'hivèr *hérissé* de glaçons. Rac.

Hérissé, se dit figurément en choses morales. On quitte souvent le chemin de la vèrtu qui est tout *hérissé* de ronces & d'épines, pour prendre la route du vice qui est toute semée de fleurs. S. Evr. La vérité fait peur pendant qu'elle se montre *hérissée* de Latin & de préceptes. Tour. Il y a des gens qu'une cèrtaine férocité rend intraitables, & qui paroissent *hérissez* d'épines de tous côtez. Bell. Le stile de cet Auteur est vicieux, il est tout *hérissé* de pointes & d'équivoques.

Un pédant enyvré de sa vaine science,
Tout hérissé *de Grèc, tout bouffi d'arrogance.* Boil.

HÉRISSÉE, s. f. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une Anémone. Ses grandes feuilles sont rouges, & quelquefois mélées de blanc, la peluche est de couleur de feu. Morin.

HÉRISSON, s. m. (L'*h* s'aspire.) petit animal qui a environ huit poûces de longueur, qui est armé de pointes ou d'aiguillons, comme des épines. *Echinus, erinaceus, ericius, vel hericius*. Les Anciens l'ont pris pour une espece de porc épic. Il a le museau court & rond, ressemblant à celui d'un chien. Cette espece est appellée *canine* par Matthiole, qui est différente de celle qui tient du pourceau. Il a la tête, le dos & les flancs couvèrts d'aiguillons longs d'un poûce & demi, fort differens de ceux du porc épic, & semblables aux piquans des coques de châtaignes. Il a le museau, la gorge & les piéds parsemez d'un petit poil fort délié & clair semé. Sa peau & son poil sont, aussi bien que les aiguillons, d'un brun gris jaunâtre. Ses pattes ont cinq doigts, & des ongles longs, pointus & creux. Son œil n'a point d'autre couleur que le cristalin qui touche à la rétine. Sa femelle a huit mammelons. Il a des muscles peauciers comme le porc épic, qui lui sèrvent à faire ramasser tout le corps comme en une boule ; ce qu'il fait quand il ne peut se sauver à la course. Quelques-uns l'ont nommé pour cela le symbole de la prudence, parce qu'il se defend contre les autres bêtes ; mais si alors on l'arrôse d'eau, ses pointes se rabattent aussitôt. Il ne sort que la nuit, & se cache tout l'hivèr, & vit de pommes & de raisins. Les Indiens vivent de chair de *hérisson* qui est fort blanche, & qui ne cede point à celle des poulardes engraissées ; & les plus riches Espagnols en mangent le Carême, à cause qu'il vit d'œufs de fourmis, d'hèrbes & de racines. On l'appelle en Latin *echinus, herinaceus terrestris*, ou *herix*, en Grèc ἐχῖνος.

Ce mot vient du Latin *hirsutus*, aussi bien que celui de *hérisser*.

Hérisson, est aussi un poisson de mèr dont le corps est fait comme un four, & fort épais devant & dèrrière. *Hericius marinus, piscis*. Il est fenêtré comme une lantèrne dont on a ôté la corne. C'est le poisson le mieux armé qui soit, car son écaille est toute couvèrte de pointes, dont il se sèrt au lieu de piéds, & il marche en roulant. La partie par où il se nourrit est par bas, & celle par où il vuide ses éxcrémens est au dessus de la coquille. Il a cinq dents creuses, & une petite langue. Son ventre est divisé en cinq parties, qui semblent plusieurs ventres separez & pleins d'éxcrémens ; mais il n'a point de chair de ce côté-là. Il y en a de noirs, de rouges & de purpurins, qui sont plus grands que les autres. Quelques-uns ont l'écaille, les pointes & les œufs blancs. Il y en a plusieurs espéces, dont la première, qu'on appelle à l'ordinaire *echinus marinus*, est bonne à manger, aussi bien que les œufs. On met au rang de la seconde espéce ceux qu'on nomme *spatagi*, qui vivent en haute mèr, & sont rares. Les *échinométres* sont la troisiéme, c'est-à-dire, la *mère* ou *matrice des hérissons*, qui surpassent en grandeur tous les autres. Matthiole. On dit que ce poisson présage la tempête, & qu'il se charge de pièrres pour resister à son effort, & demeurer fèrme en ce lieu. L'*hérisson* de mèr, qui se trouve aussi en ces côtes (des Antilles) porte à bon droit ce nom-là. Il est rond comme une boule, & tout revêtu d'épines fort piquantes, qui le rendent redoutable. D'autres le nomment Poisson armé. *Piscis armatus*. Quand les pêcheurs en prennent, ils les font sécher pour les envoyer aux curieux, qui les pendent par râreté en leurs cabinèts. L. de Poincy. *Hist. Nat. des Ant. L. I. c. XVII. art.* 10.

Hérisson, en tèrme de Méchanique, se dit des rouës dentelées, dont les dents ou alichons sont fichez dans la circonférence de la rouë, selon la direction de son plan. *Denticulata rotula*. Lorsque les alichons sont fichez pèrpendiculairement sur la rouë, cela s'appelle un *rouet*, & non par un *hérisson*.

Hérisson, se dit aussi parmi les Ménuisiers d'un morceau de bois de cinq ou six pieds de long, à deux ou trois branches, pour faire égouter la vaisselle aprés qu'on l'a lavée. *Extillatorius pluteus*. On l'appelle *égoutoir*. Dans le monde ce *hérisson* s'appelle *égoutoir* ; mais ceux qui veulent parler dans les tèrmes de l'art, disent un *hérisson*.

Hérisson foudroyant, c'est en tèrme d'Artillerie un morceau d'artifice hérissé de pointes par dehors, & chargé de composition par dedans. *Trabs spiculis hirsuta ignaria*. On s'en sèrt dans des brêches & des retranchemens.

Hérisson, est aussi une deffense qu'on met aux passages pour sèrvir de barrières, & particulièrement à l'entrée des villes. *Trabs versatilis, spiculis hirsuta ferreis*. C'est une poutre garnie de clous dont la pointe est en dehors, & qui tourne sur des pivôts, ou pèrpendiculairement, ou horisontalement.

HÉRISSONNER, v. n. Je trouve aussi se *hérissonner* : mais les autoritez pour *hérissonner* sont meilleures. C'est redresser le poil ou les plumes, à peu prés comme un hérisson redresse les pointes. *Pilos*, ou *plumas inhorrescere, horrescere, pilos, plumas, acu-*

leo

leos furrigere. Tèrme de Fauconnerie, qui se dit des Oiseaux. Quand l'oiseau *hérissonne* il léve les ailes, puis les estraint, leve un piéd, puis l'approche de l'autre. Il a les yeux enfoncez, & les couvre en partie ou tout à fait, il ouvre & fèrme promptement la bouche. Ces deux dèrniers signes sont mauvais en cette maladie : le remède qu'il y faut faire est de chauffer l'oiseau au feu oo l'enveloper dans un drapeau, & le faire suer sur chaleur & vapeur de vin jetté sur cailloux rouges par grand feu, aprés séchez votre oiseau au feu, & le tenez bien chaudement.

HÉRISSONNE, adj. m. Tèrme de Blâson, qui se dit particuliérement d'un chat ramassé & accroupi. *Hirsutus, hirtus.*

HÉRITAGE. f. m. Succession, hérédité. *Hereditas.* Tout le bien qu'il possède n'est point acquis par son industrie, c'est l'*héritage* d'un pére, d'un oncle, d'un ami qui le lui a laissé par testament. On ne peut disposer par testament que du quint des *héritages* propres qu'on a reçus par succession de ses parens. Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'admettre parmi vous, par les suffrages unanimes de votre Compagnie, ... vous avez regardé la place d'Académicien comme une espéce d'*héritage* attaché à celle où le Roi m'appella dans les dèrniers instans de sa vie. Du Fr. *Précept. du Roi.*

Ce mot vient du Latin *hereditagium.*

Heritage, se dit plus particuliérement des fonds de tèrres, des maisons, parce que ce sont des biens qui se consèrvent davantage dans les familles, & qu'on laisse à ses héritiers. *Heredium, prædium.* Le bien vaut mieux en *héritages*, prez, vignes, tèrres, bois, qu'en rentes, en offices, en billets, qui sont sujets aux banqueroutes ou aux suppressions.

On appelle Bail d'*héritages*, des maisons & tèrres aliénées à rente pèrpétuelle ou à longues années.

On appelle figurément *héritage* céleste, le Paradis. Dieu a dit que les impies, les pécheurs, n'auront point part à son *héritage*, à la gloire étèrnelle.

On dit aussi, Il n'a eu pour tout *héritage* de ses parens qu'un grand nom à soutenir, qu'une grande Noblesse, une grande bravoure.

On dit provèrbialement, qu'on a mis la main à l'*héritage* quand on a été obligé de mettre la main à téte pour s'empêcher de tomber tout-à-fait. On dit aussi, Promesses de Grand n'est pas *héritage* ; pour marquer que les grands Seigneurs nous flattent souvent de vaines espérances. Dans quelques Provinces on dit, Il faut le loger en Sologne, & avoir son *héritage* en Beauce. Ce provèrbe est fondé sur ce que la Sologne est plus agréable & plus divèrsifié que la Beauce, & la Beauce plus fèrtile que la Sologne.

HÉRITANCE, s. f. Vieux mot, qui se trouve dans nos histoires, & signifie succession. *Hæreditas.*

HÉRITER, v. n. Entrer en jouïssance des biens d'un défunt, soit par succession naturelle & de parenté, soit par une institution testamentaire d'un étranger. *Hæreditatem obtinere, cernere, nancisci.* Il n'a pas *hérité* de son oncle de grands biens. L'hôpital général a *hérité* de tous les biens de ce testateur.

Hériter, se dit aussi avant la mort de ceux qui ont droit de prétendre la succession d'un parent. *Jus ad hereditatem habere.* C'est un tel qui *hérite* de cette maison, c'est le plus proche à *hériter.*

Hériter, se dit aussi en choses morales. Ce cavalier a *hérité* de la bravoure de son pére, des vèrtus de ses ancêtres. Il a *hérité* de ses défauts, de ses maladies, de ses inimitiez. Nous *héritons* des mauvaises qualitez de nos ancêtres comme de leurs biens. S. Evr.

Hériter, se dit aussi de quelques meubles qui nous demeurent par l'absence ou par la mort de quelqu'un. J'ai *hérité* d'un livre qu'un tel m'avoit prêté, qui est allé mourir aux Indes. Il a laissé chez moi un manchon, il a oublié de l'envoyer quérir, j'en ai *hérité.*

Hérité, ée, part. & adj. Se dit d'un bien venu par succession, & non pas acquis. *Jure hereditario adeptus, possessus.*

HÉRITIER, iere, s. m. & f. Qui a recueilli, ou qui doit recueillir une succession par droit de parenté ou par un testament. *Hæres.* Les enfans sont *héritiers* présomptifs de leur pére. L'institution d'*héritier* est nécessaire en Droit pour la validité d'un testament. Les péres & méres sont *héritiers* mobiliaires de leurs enfans. La Coûtume dit, que le mort saisit le vif son plus prochain *héritier* ; pour dire, qu'on peut se mettre en possession d'une succession de son autorité privée, sans être obligé d'en demander en Justice la délivrance, comme on est obligé à l'égard des legs. Il y a des *héritiers* des propres & des *héritiers* des acquêts. Il n'y a point d'*héritier* nécessaire en France ; suivant cette maxime, n'est *héritier* qui ne veut. Nous reconnoissons deux sortes d'*héritiers*, l'*héritier* présomptif, & l'*héritier* par bénéfice d'inventaire : l'*héritier* présomptif est celui qui est habile à se porter *héritier*, & qui a un droit formé à l'appréhension de la succession d'un défunt. Se porter pour *héritier* de quelqu'un. Patru. Les femmes parmi nous sont les principales *héritières*. In. Talestris, Reine des Amazônes, avoüa à Alexandre qu'elle se croyoit digne de donner des *héritiers* à son Empire. Vaug.

Ce mot vient du Latin *heres*, tiré du vèrbe *herere*, qui signifie *être prés de quelque chose, y être joint, suivre immédiatement aprés.* On appelle *héritier*, celui qui doit succéder à un autre dans la possession de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hébreu *horisk*, qui signifie *celui qui a reçu sa part d'un héritage.* Voyez Martinius. D'autres le font venir de *herus*, maître, parce que l'*héritier* devient maître des biens dont il hérite. Isidore dérive le mot *heres* d'où celui d'*héritier* est dérivé, du mot *are, as, ere.*

Héritier Beneficiaire ou par bénéfice d'inventaire, est celui qui accepte une succession en vèrtu de Lettres du Prince, qui lui pèrmettent de prendre une succession, de faire acte d'*héritier*, sans être tenu des dettes que jusqu'à la concurrence du bien délaissé, à la charge d'en faire inventaire ; ou comme disent nos Coûtumes, il n'est tenu de payer les dettes que jusqu'à la concurrence de ce qu'il amende ; c'est-à-dire, du profit qu'il retire.

Un *héritier fides-commissaire*, est un *héritier* institué pour rendre la succession à un autre.

On appelle absolument un *héritier*, une *héritière*, un fils ou une fille unique qui ont hérité, ou qui sont en passe d'hériter des grands biens de quelques maisons riches ou puissantes. C'est un riche *héritier*, une riche *héritière.*

Heritier, se dit aussi pour un Enfant, parce qu'il n'y a point de plus proche ni de plus légitimes *héritiers* que les enfans. Voilà mon *héritier*. Voilà mon *héritiere.*

On dit aussi figurément, qu'un homme est *héritier* de la gloire, des vèrtus, du courage de ses ancêtres, lorsqu'il a les mêmes qualitez qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche sur leurs traces. M. le Comte d'Eu, *héritier* des vèrtus de M. le Duc du Maine, guidé par ses Conseils, excité par les grands exemples qu'il a devant les yeux, fera bientôt sentir à la Guyenne la douceur de son Gouvèrnement. Mariotte.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'affaire à la veuve & aux *héritiers* ; pour dire, qu'il a affaire à plusieurs parties, qu'il faut qu'il réponde à plusieurs pèrsonnes.

Héritier. C'est un tèrme de Couvreur, & il appelle *héritier* un morceau d'ouvrage en équèrre ; c'est-à-dire, en pointe. Le Couvreur dit, Je viens de *faire un héritier*, il faut vîte l'enduire. Un *héritier bien enduit*, un *héritier mal enduit*. C'est ainsi que parlent quelques-uns ; mais c'est mal parler. Les Couvreurs disent plus ordinairement *érêtier*, & ce n'est que par une mauvaise allégorie, que quelques-uns on dit *héritier*. Il faudroit dire *arêtier*, & non pas *érêtier*, & encore moins *héritier*. L'*arêtier* est proprement la piece de bois délardée qui forme l'angle d'une croupe sur un toit. On appelle aussi *arrêtier* de plomb la plaque de plomb qui couvre les deux portions du toit qui se joignent sur l'*arêtier*, & qui forment une croupe.

Ce mot vient de celui d'*arête*, qui est l'angle d'une piéce formée par deux de ses côtes.

HÈRLE, subst. masc. Nom d'un oiseau de rivière L'on voit grande quantité de ces oiseaux sur la rivière de Loire vèrs Cône, la Charité, Nevèrs, & autres lieux circonvoisins. Les habitans de ces pays le nomment *hèrle* ou *harle*, sa grosseur est moindre qu'un oie sauvage, mais il ressemble plus à une canne, à cause qu'il a les jambes & le col court. Il est bien garni de plumes ; celles qui sont autour du col & dessous le ventre, sont orangées, les plumes de dessus la tête, du dessus du col & du dôs sont noires. Il auroit les aîles entièrement blanches, si ce n'est que le bout des aîlerons est noir. Son bec est long de trois doigts, & différent de ceux des oies & des cannes, en ce qu'il est rond & crochu par le bout, & qu'il est d'une couleur qui tire sur le rouge, & n'est point dentelé par les côtez, ainsi que sont ordinairement ceux des oiseaux de rivière ; mais il a une cannelure noire ; il est droit par le dessus, & sa langue est dentelée, ainsi que celle des autres oiseaux de rivière de cette espéce. Ses jambes & ses piéds sont rougeâtres, & semblables à ceux d'une canne. Il a pareillement la queuë courte comme les oiseaux de rivière.

HÈRLINDE, s. f. Nom propre de femme. *Harelindis. Herlinde* & Renelle, filles d'Adalhard & de Grinsware, pèrsonnes distinguées par leur noblesse, & plus encore par leur vèrtu, naquirent au pays de Tongres vèrs les commencemens de la Mairie de Charles Martel. Elles fûrent Abbesses du Monastère d'Eike à un quart de lieuë de la Meuse.

HÈRMA. Voyez HARMA.

HÈRMA ou ÈRMA. Voyez Germaste.

HÈRMAMMON, s. m. Figure de Divinité, représentant tout à la fois Mèrcure & Jupiter Ammon. *Hermammon.*

HÈRMAN, f. m. *Hermannus* Nom propre d'homme; il eſt commun parmi les Allemands, qui diſent *Hèrman* & *Harman*, nous diſons toujours *Hèrman*.

Il y en a qui prétendent que *Hèrman* s'eſt dit par contraction pour *heartman*, qui veut dire homme de cœur, homme qui a le cœur grand : Skinner rejette cette étymologie, & il dérive ce nom de *here*, mot Anglo-Saxon, qui veut dire *armée*, & de *man*, mot des langues du nord, qui ſignifie *homme* : ainſi *Hèrman* veut dire, ſoldat, homme d'armée, homme de guèrre, & répond au *Straton*, & au *Polemon* des Grècs, & au ſurnom de Belliqueux qu'on donne à quelques Princes.

HÈRMAND, eſt un Singe que les Indiens tiennent pour Saint. De la Boullaye.

HÈRMANDURE, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Gèrmanie. *Hermandurus*, *Hermundurus*. Les *Hèrmandures* étoient une partie des Hèrmions, & ils occupoient le pays qu'on appelle maintenant le Voigeland avec la partie ſeptentrionale de la Franconie. Maty.

HÈRMANES, f. m. Num propre d'un ancien bourg de l'Eſpagne Bétique. *Germani*, anciennement Orippo Il eſt dans l'Andalouſie, à trois lieuës de Séville vèrs le midi occidental. Maty.

HERMANSAUL ou HÈRMENSUL, & HÈRMESUL. Voyez IRMINSUL.

HÈRMANSTADT ou ZÉBEN, f. m Nom propre d'une ville du Royaume de Hongrie *Cibinum*, *Hermannopolis*. Elle eſt capitale de la Tranſilvanie, & ſituée ſur la rivière de Zében près de l'Aluta à quinze lieuës d'Albe-Julie du côté du levant. Cette ville eſt grande, belle & bien fortifiée. Elle eſt la réſidence ordinaire du Prince de Tranſilvanie, & elle a un Evêché ſuffragant de Colocz.

HÈRMANUBIS, f. m. Nom propre d'un faux Dieu des Egyptiens. *Hermanubis*. On trouve ſur des médailles & ſur des pierres gravées différentes figures de ce Dieu. Quelquefois il a un corps d'homme avec une tête de chien ou d'épèrvier, & tient un caducée à la main. La tête de chien ou d'épèrvier eſt propre d'Anubis parce qu'il étoit grand chaſſeur, & le caducée eſt la marque de Mèrcure; ainſi *Hèrmanubis* eſt une Divinité compoſée de ces deux Divinitez. D'autrefois l'*Hèrmanubis* eſt vêtu en habit de Sénateur, tenant d'une main un caducée, & de l'autre un ſiſtre. M Spon dit *Hermanubis* & *Hermanubi*. Voyez ſes Recherch. cur. d'Antiq. P. III. & 112. *Hèrmès* en Grèc eſt le nom de Mèrcure, *Hermanubis* eſt Mèrcure Anubis.

HÈRMAPHRODITE, f. m. Celui qui a les deux ſéxes, ou deux natures d'homme & de femme. *Hermaphroditus*. La marque de l'un & de l'autre ſéxe eſt d'ordinaire imparfaite; on diſtingue de quatre eſpéces d'*Hermaphrodites*. La quatrième ſont les parfaits *Hèrmaphrodites*; il eſt très-rare d'en trouver; on prétend cependant qu'il y en a : qu'on a même vû deux *Hermaphrodites* mariez enſemble qui eurent des enfans l'un de l'autre. Voyez une Diſſertation de M. Loſthagon dans les Nouv. Lit de la Mèr Balt 1704. p. 105. *Bauhin de Hermaphrod Ludov. Bonaciot. Tract. de part. form. c. 9. Aldrovand. De Monſtr. c. 1. Paul Zacch. Queſt. med. legal. tom. 1. L. 7. §. 8.* D'autres ne croyent point ce qu'on en dit, & prétendent que la mauvaiſe conformation des parties qui ſèrvent à la génération, les teſticules cachez dans les hommes, & le clitoris plus long qu'à l'ordinaire dans les femmes, ont trompé ceux qui ont fait ces remarques.

Les Intèrpretes du Droit prétendent que l'*Hèrmaphrodite*, lequel a choiſi le ſéxe viril qui prévaloit en lui, ne peut plus faire l'office de femme : & rapportent un arrêt du Parlement de Paris, par lequel un jeune *Hermaphrodite* fut condamné à être brulé pour cela.

Les Grècs l'appellent ἀνδρόγυνος, *endrogyne*.

On dit auſſi à l'adjectif au féminin, une femme *Hermaphrodite*. Les *Hermaphrodites* ſont des monſtres. A Athénes & à Rome on les précipitoit dans la mèr, comme témoigne Aléxander ab Aléxandro. Gaſpard Bauhin, Médecin à Bale, a écrit un Traité exprès des *Hèrmaphrodites*. S de Rennefort dit qu'à Suratte il y a beaucoup d'*Hermaphrodites*, qui avec des habits de femmes portent le turban des hommes pour ſe diſtinguer, & apprendre à tout le monde qu'ils ont les deux ſéxes. Il eſt difficile de rendre raiſon de la production bizarre des *Hermaphrodites* : dans l'Aſtrologie judiciaire on l'attribuë à la conjonction des planétes de Mèrcure & de Vénus.

En 1376. Albèrt, Evêque de Brême & frère du Duc de Brunſwik, fut accuſé par Jean de Tzhèzulete ou de Cellèrvel, Doyen de ſon Chapitre, d'être *Hermaphrodite*; mais il fut juſtifié. Jean Frederik Mayèr, Luthérien, a fait une Diſſertation pour prouver qu'un *Hermaphrodite* ne peut être Miniſtre. Elle fut imprimée à Grypſwald en 1705. Et Wittenbèrg, autre Luthérien de Dantzic, qu'ils ſont exclus, comme les femmes, de toutes les fonctions civiles qui conviennent aux hommes.

En tèrme de Philoſophie hèrmétique, *Hèrmaphrodite* ſe dit du Mèrcure des Philoſophes, parce qu'il a la vèrtu de ſe multiplier, ce que les Sages expriment en d'autres tèrmes, quand ils diſent que le Mèrcure eſt mâle & fémelle, ou bien qu'il contient en ſoi le mâle & la fémelle.

HÈRMAPHRODITE, f. m. Nom d'un faux Dieu des Anciens. *Hermaphroditus*. Il étoit fils de Mèrcure & de Vénus, épèrduëment aimé de la Nymphe Salmacide, à qui les Dieux accordèrent de ne faire qu'un corps de leurs deux corps. Voyez Ovide Met. L. IV. v. 347 & ſuiv. Natalis Comes en ſa Mythologie. Les Mythologues diſent que l'ont feignit qu'*Hermaphrodite* étoit fils de Mèrcure, parce que l'étoile de Mèrcure a des qualitez qui font dire aux Aſtrologues qu'elle eſt d'une nature mitoyenne; car ils diſtinguent les autres en étoiles maſculines & en étoiles féminines.

M. Spon a donné deux figures d'*Hèrmaphrodite* dans ſes Rechèrches cur. d'Antiquité p. 121. Par ce type, dit cet Auteur, les Anciens ont voulu faire une Divinité compoſée de Mèrcure & de Venus, appellée des Grècs Aphrodite, pour joindre l'éloquence ou le commèrce, dont Mèrcure étoit le Dieu, avec les plaiſirs; ou bien pour faire voir que Vénus etoit de l'un & de l'autre ſéxe. En effet le Poëte Calvus appelle Venus un Dieu. *Pollentemque Deum Venerem*, de même que Virgile au IIe L. de ſon Enéide :

Diſcedo ac ducente Deo flammam inter & hoſtes.
Expedior.

Quelques Critiques qui n'avoient peut-être pas fait cette remarque, y ont voulu remettre *Dea*. Lévinus en parlant de cette Divinité dit : ayant donc adoré Vénus, ſoit fémelle, ſoit mâle, de même qu'eſt la Lune. Ariſtophane l'appelle *Aphroditon* au génre neutre, & Heſychius *Aphroditos*, ſelon la correction de Saumaiſe. Théophraſte, dit-il, aſſûre qu'*Aphroditos* ou Vénus, eſt *Hermaphrodite*, & qu'en l'Iſle de Chypre proche d'Amathuſe, on voit ſa ſtatuë qui a de la barbe comme un homme, & ce n'eſt pas la ſeule Divinité païenne qu'on ait fait mâle ou fémelle. Spon.

Ce mot vient du Grèc ἑρμαφρόδιτος, ἑρμῆς, *Mercurius*, & d'ἀφροδίτη, *Venus*, comme qui diroit, *mêlé de Mercure & de Vénus*, du mâle & de la fémelle.

Hèrmaphrodite, ſe dit auſſi adjectivement & métaphoriquement de pluſieurs autres choſes que les hommes. M de Vaugelas appelle les ſubſtantifs de deux genres, des ſubſtantifs *hermaphrodites*. Motin dans ſon traité des Fleurs, parle auſſi d'anémones *hermaphrodites*.

HÈRMHARPOCRATE, f. m. Divinité ou figure d'une Divinité, compoſée de Mèrcure & d'Harpocrate. *Hermharpocrates*. M. Spon a donné un *Hermharpocrate* dans ſes Rech. p. 98. fig. XV. Car il a des aîles aux talons comme Mèrcure, & il met le doigt ſur la bouche comme Harpocrate. Spon, *p.* 120. Ils ont peut-être voulu nous faire entendre par là que le ſilence etoit quelquefois éloquent. Id. Cet *Hèrmharpocrate* porte ſur la tête le fruit du pêcher, arbre dédié à Harpocrate, & aux autres Divinitez Egyptiennes. Id. A la pag. 124. il donne la figure d'un *Hèrmharpocrate* aſſis ſur une fleur de Lotus, & tenant d'une main un caducée.

HÈRMATHÊNE, f. f. Figure qui repréſente Mèrcure & Minèrve. *Hermathena*. M. Spon a donné des figures d'*Hermathênes* dans ſes Rech. cur. de l'Antiquité p. 98. Ce ſont des ſtatuës ſur des piéds quarrez à la maniére d'Hèrmès; mais qui repréſentoient Mèrcure & Minèrve. Cicéron parle d'un *Hèrmathêne L. I. ad Attic. Ep. 1. & 3.* *Hèrmathêne* étoit compoſé de Mèrcure, en Grèc *Hèrmes*, & de Minèrve en Grèc *Athene*, comme il paroît par le même endroit de Cicéron. Triſtan dans ſon I. T. p. 47. a fait graver une médaille des Triumvirs, où ſont d'un côté leur trois têtes, & au revèrs une *Hèrmathêne*, devant laquelle eſt un autel entouré d'un ſèrpent qui s'éleve au-deſſus, & dèrrière une aigle Romaine ou Légionaire. Cette *Hèrmathêne*, ou comme il parle cette *Hermathena*, comprend en ſoi, ſelon Triſtan, le Dieu Tèrme avec Minèrve & Mèrcure; car c'eſt un tèrme dont la partie ſupérieure repréſente un buſte avec les attributs de ces deux Divinitez. Mais ſi parce que ce buſte eſt poſé ſur un piéd quarré, tel que celui du Dieu Tèrme, il faut dire, comme a cru Triſtan, qu'il y a trois Divinitez repréſentées, il y en aura toujours dans ces ſortes de figures ou preſque toujours trois : car preſque tous les Hèrmès ſont une tête ou un buſte orné des attributs de deux ou pluſieurs Divinitez, & poſé ſur un piéd quarré tel que celui-ci.

HÈRME, f. m. Ancien nom propre d'un fleuve de l'Aſie mineure. *Hermus*. C'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui Sarabat. Il avoit

avoit sa source proche d'une ville nommée Dorylans, & après s'être joint au Pactole, il couloit dans les campagnes de Smyrne, & se jettoit dans la mèr de Phocée. Virgile Georg. L. II. v. 137. Martial L. VIII. Epigr. 78. Stace L. I. Sylv. 2. v. 127. Claudien L. I. contre Ruff. Carm. 5. v. 101. & suiv. disent que l'*Herme* rouloit de l'or. M. Spon assure qu'aujourd'hui on n'y en trouve plus.

Les richesses de l'Hèrme & celles du Pactole. Brebeuf.

HÈRME, ou HÈRMES, s. m. Tèrme d'Antiquaire. *Hermes.* Les *Hèrmes* dont on voit différentes figures dans les Rechèrches curieuses de M. Spon, étoient des statuës du Dieu Mèrcure, faites de marbre pour l'ordinaire, & quelquefois aussi de bronze, sans bras & sans piéds, que les Grècs & les Romains mettoient aux carrefours. Spon. C'est pour cela qu'elles avoient un piéd quarré, tel que celui du Dieu Tèrme. Sèrvius en donne l'origine dans son Commentaire sur le huitiéme livre de l'Enéïde de Virgile, où il dit que les bèrgers ayant un jour rencontré Mèrcure, appellé des Grecs *Hèrmes*, endormi sur une montagne, ils lui coupèrent les mains: d'où vient qu'il fut ensuite appellé Cyllénien, aussi bien que la montagne où se fit cette action; parce que κυλλὸς signifie qui n'a point de bras, ou qui est éstropié de quelque autre membre; d'où vient, dit-il, qu'on appelle *Hermès* cèrtaines statuës sans bras. Mais cette étymologie de l'epithète Cyllénien qu'on donne à Mèrcure, est contraire aux Auteurs anciens, qui veulent que ce mot vienne de ce qu'il étoit né à Cyllène ville d'Arcadie, ou sur la montagne du même nom. Aussi Pausanias dans la description de la Grèce L. 8. dit que la montagne Cyllène est la plus célèbre de l'Arcadie; qu'on voyoit au sommet de cette montagne un temple de Mèrcure Cyllénien, & que ce nom de la montagne, & ce surnom de Cyllénien qu'on donnoit à Mèrcure, venoit de Cyllénus fils d'Elatus, un des Héros du pays: ce qui paroît moins fabuleux que l'étymologie que Sèrvius donne.

Suidas explique moralement cette coûtume de faire de ces statuës de Mèrcure sans bras. Les *Hermes*, dit-il, étoient des statuës de pièrre à Athénes, qu'on plaçoit aux vestibules des maisons & des temples: car comme on tenoit Mèrcure pour le Dieu de la parole & de la vérité, on faisoit des statuës quarrées & cubiques, pour signifier que de même que les choses qui ont cette figure, de quelque côté qu'elles tombent sont toujours droites, la vérité est toûjours semblable à elle-même.

Il faut remarquer que Suidas parle des *Hèrmès* comme s'ils étoient particuliérs à la ville d'Athénes. La raison de cela est qu'ils y avoient été inventez, & qu'il y en avoit grande quantité. Eschine dans son plaidoyer contre Ctesiphon fait mention du portique des *Hèrmès* qui etoient à Athénes de son tems, où il y en avoit entre autres trois considérables, mais l'honneur des Athéniens qui avoient battu les Pèrses proche du fleuve Strymon. Il en rapporte les inscriptions, qui ne sont autre chose que des éloges de leur valeur; sans qu'ils y eussent néanmoins marqué les noms de leurs Chèfs, par une sage politique qu'avoit ce peuple amoureux de la liberté, qui craignoit de donner trop de vanité à leurs plus grands hommes, & de leur frayer un chemin à se rendre maitres de la République.

Entre les principaux *Hèrmès* d'Athénes étoient ceux qu'on appelloit Hipparchiens, qu'Hipparchus fils de Pisistrate, Tyran d'Athénes, avoient érigez dans la ville, & dans les bourgs & villages d'Attique, y ayant fait graver des Sentences & instructions morales pour porter les hommes à la vèrtu, comme en font foi plusieurs Auteurs. Cornélius Népos dans la vie d'Alcibiade, dit que tous les *Hèrmès* qui étoient à Athénes furent une nuit jettez par tèrre, excépté celui qui étoit à la porte de l'Orateur Andocides; & cet Orateur dans sa harangue des Mystères, dit qu'il avoit été dédié par la Tribu Egéïde. Ces *Hèrmès* se mettoient aussi dans les carrefours & grands chemins; parce que Mèrcure, qui étoit le Courier des Dieux, présidoit aux chemins; ce qui lui faisoit donner le surnom de *Trivius*, du mot *Trivium*, qui signifie un carrefour, & celui de *viacus*, du mot *via*, chemin, dans une inscription de Grutèr pag. LV. 5. Parmi les Marbres anciens d'Oxford, il y en a un fort curieux.

Cicéron, grand amateur de l'Antiquité, ayant appris par les lettres de son ami Atticus, qui étoit pour lors à Athénes, qu'il y avoit trouvé de ces *Hèrmès*, dont il le vouloit régaler, le presse de lui tenir parole par la reponse qu'il lui fit, & apparemment étoient-ils alors fort râres à Rome. Voici ce qu'il lui en dit dans sa septiéme lettre du premiér livre: Vos *Hèrmès* de marbre du Mont Pentelicus, avec leurs têtes de bronze me réjoüissant déja par avance. C'est pourquoi vous m'obligerez beaucoup de me les envoyer avec les statuës & les autres curiositez que vous trouverez à Athènes, qui seront de votre goût, & qui mériteront votre approbation, tout autant que vous en trouverez, & aussitôt que

vous le pourrez faire; sur tout celles qui auront du rapport à l'Académie & aux Athlétes. Je remarque du discours de Suidas, que nous avons déja cité, qu'il faut que l'origine des Tèrmes que nous mettons aux portes & aux balcons de nos bâtimens, vienne de ces *Hèrmès* Athéniens qu'on plaçoit aux vestibules des maisons, & aux ornemens des Temples; & qu'on feroit mieux de les appeller des *Hermes* que des Tèrmes; car quoique les Tèrmes, que les Latins appelloient *Terminus*, fussent des pièrres quarrées, ausquelles ils ajoutoient quelquefois une tête, neanmoins ils étoient plûtôt employez pour marquer les limites des champs, & des possessions de chaque particulièr, que pour sèrvir d'ornement aux bâtimens.

Quoiqu'il en soit, notre langue, qui craint les aspirations, a plutôt adopte le mot de Tèrmes que celui de *Hèrmes*, & quoique le mot d'*Hermes* en Grèc, *Herma* ou *Hèrme*, vienne de *Hermès*, qui est, comme nous avons dit, le Dieu Mèrcure, il ne faut pas croire que dans la suite des tems on n'ait aussi représenté d'autres Dieux, & même de grands hommes sous ces formes de Statuë. C'est ce qui a fait inventer les mots d'*Hermathénes*, d'*Hèrméraces*, & d'*Hermanubes*, dont nous traitons en leur lieu.

L'on voit encore à Rome de ces statuës quarrées, apportées de la Grèce, qui ont les têtes de plusieurs Poëtes, Philosophes, & Capitaines Grècs. On en a d'Homère, d'Aristote, de Platon, de Thucydide, d'Hérodote, de Themistocle, & de plusieurs autres, que Fulvius Ursinus, Théodore de Galles & Cannius ont fait graver dans leurs portraits des Hommes illustres. Arnobe dit que les Athéniens en firent la plupart avec le visage d'Alcibiade. J'en ai trouvé du philosophe Xenocrates, de Theon, & de quelques autres, dont je crois qu'aucun Auteur n'a fait mention. Spon.

Cet Auteur a fait graver une figure d'*Hèrme* qui n'est pas fort commune. Il semble qu'elle ait à sa tête comme des oreilles d'ane; mais ce n'est apparemment autre chose que les ailes qu'on avoit coûtume d'attribuer à Mèrcure, & que le Graveur a mal dessinées, ou qui ont été effacées par le tems.

Le véritable *Herme* est représenté avec des ailes à la tête. Le même Auteur en a fait graver un qui a de la barbe; ce qui ne convient pas bien à Mèrcure: c'est une manière de Priape. Il y a une médaille d'argent d'Auguste, au revèrs de laquelle l'*Hèrme*, ou le Tèrme est représenté au dessus du foudre, pour exprimer peut-être la devise de cet Empereur, *Festina lente*; le Tèrme qu'on ne devoit pas remuer d'une place, n'exprimant pas mal la lenteur; & le foudre au contraire la vitesse qu'il lui falloit allier; ou bien les Anciens ont voulu signifier par cet emblême, que l'eloquence devoit être jointe à la force pour faire un Heros parfait. Oyselius dans son tresor de Medailles, en donne encore une autre intèrprétation, qu'on peut lire & examiner. Spon.

HÈRMEDONE, s. f. Tèrme de l'Astronomie des Anciens. *Hermedone.* C'est une suite d'étoiles rangées par ordre qui sortent de la crête de la baleine.

Ce mot selon l'étymologie, veut dire *délices de Mèrcure*, Ἑρμῆς, *Mèrcure*, ἡδονὴ, *plaisirs*, *délices*: mais comme cette signification n'a point de rapport aux étoiles qu'on désigne par ce mot, il y en a qui prétendent qu'on doit dire *harmedon*, & ils derivent ce mot de ἁρμὸς, *je lie*, *j'assemble*: ce qui convient, disent-ils, à ces étoiles, qui sont la jonction & l'assemblage des liens qui attachent les poissons.

HÈRMEE. Tèrme de Calendrier. Nom d'un mois des Thébains & des Béotiens: il avoit trente jours comme les autres mois, & répondoit au mois d'Octobre, c'étoit le second mois de l'année chez ces peuples. Il étoit aussi le second chez ceux de Bithynie; mais dans leur Calendrier il répondoit au mois de Novembre. *Hermeus.*

SAINT HÈRMÉLAND. Voyez Aindre.

HÈRMÉMITHRA, s. m. Nom propre d'une Divinité, composée d'un *Hèrmès* ou Mèrcure, & d'un Mithra; c'est-à-dire d'un Apollon ou du Soleil, nommé Mithra chez les Pèrses. Voyez dans les Rechèrches de Spon la XXVIIIe Dissert. Ce que M. Chaillou y donne pour un *Hèrmémithra* n'a pourtant aucun des attributs de Mèrcure, & il paroit que c'est simplement un Dieu Mithra. Aussi M. Spon l'appelle seulement Mithra, & non point *Hèrmémithra.*

HÈRMENFROY, s. m. Nom propre d'homme. *Hermenfridus.* Quelques-uns disent aussi *Hèrmenfrude*; mais mal. Il faut dire *Hermenfroy*, comme nous disons Mainfroy, Godefroy, Geoffroy, Lenfroy, &c.

HÈRMÈNEGILDE, s. m. Nom propre d'homme. *Hermenegildus.* Saint *Hèrménégilde* étoit fils de Léovigilde Roi des Visigots en Espagne; il fut martyrisé par ordre de son père, pour n'avoit pas voulu recevoir la communion de la main d'un Evêque Arien.

Ce nom vient de la langue que les Gots parloient, & qu'ils portèrent en Espagne : dans plusieurs langues du nord, *heer*, veut dire *armée*, *man* veut dire *homme*, & *gildan* signifie *payer* ; de sorte que suivant cette étymologie le nom d'*Hérménégilde*, signifie qui a des hommes d'armée ; c'est-à-dire, des troupes, des soldats à sa solde.

HÈRMENSTEIN, ou ERENBREISTEIN, s. m. Noms propres. *Hermansteinum*, *Hermanus*, ou *Erenberti Saxum*. Forteresse très-importante & très forte, tant par sa situation sur un rocher, que par quantité d'ouvrages qu'on y a fait. Elle est dans l'Archevêché de Tréves sur le Rhin, vis-à-vis de la ville de Coblentz. On y voit au bas du rocher, sur le bord du fleuve, un magnifique palais, dans lequel l'Electeur de Tréves fait ordinairement sa résidence. MATY.

HÈRMENSUL, s. m. Dieu des anciens Saxons. Voyez IRMENSUL, ou IRMINSUL.

HÈRMÉRACLE, ou HÈRMÉRACLÈS, s. m. Divinité composée de Mercure & d'Hércule. *Hermeracles*. M. Spon dans ses Rech. cur. de l'Antiq. p. 98. fig. XIII. a donné le type d'un *Herméracle* ; sur quoi il dit p. 117. on appelle *Herméracles* une Divinité représentée en manière d'Hèrmès, avec la peau de lion & la massuë d'Hèrcule, nommée par les Grècs *Héracles* : ce qui a du rapport à la coûtume qu'avoient les anciens Grècs de mettre la statuë de Mèrcure & celle d'Hèrcule dans l'Académie, parce que l'un & l'autre présidoient aux exercices de la jeunesse ; sçavoir, à la lutte, à la course, aux cestes, & aux autres combats d'Athlétes. Tristan T. I. p. 49. *Hèrmhéracle*.

HÈRMEROS, s. m. Nom d'une Divinité païenne, ou d'une figure qui est moitié Mèrcure & moitié Cupidon, ou l'Amour. *Herméros*. M. Spon a donné la figure d'un *Hèrméros* dans ses Rech. d'Antiq. p. 98. figur. XIV[e]. C'est un jeune garçon dépeint comme on nous represente l'Amour. Il tient une bourse de la main droite, & un caducée de la gauche, qui sont les deux caractères sous lesquels on a coûtume de designer Mèrcure. M. Spon dit au pluriel *hèrmérotes*, suivant la déclinaison Grècque. Pline parlant des beaux ouvrages des Sculpteurs, fait mention des *hèrmérotes* d'un cèrtain Tauriscus. SPON.

Ce mot d'*Herméros* a été souvent donné en surnom par les Romains & par les Grècs. Il y en a plusieurs exemples dans les inscriptions de Gruter. SPON, *Rech. d'Antiq. p.* 119. Il en rapporte aussi deux qu'il a trouvées à Rome & à Die.

Hèrmès est le nom de Mèrcure en Grèc, *Ἑρμῆς*, *Ἔρως*, *Eros*, *Erotis*, celui de l'Amour, ou de Cupidon.

HÈRMÈS, s. m. Nom propre d'homme. *Hermes*. Saint *Hèrmès*, que quelques-uns appellent S. *Helme*, souffrit la mort à Rome pour la défense de la foi dans le II[e] siécle sous l'Empereur Hadrien.

HÈRMES, ou HÈRMODATTE, s. f. Tèrme de Droguiste. Les Arabes appellent Assabi *hèrmes*, doigts de *hèrmès*, ou de Mèrcure, des racines séches & blanches d'une plante automnale nommée par les Grècs & par les Latins *Colchicum*. On les appelle vulgairement dans les boutiques *Hermodattes*. Ce *Colchicum* est différent de celui qui porte le surnom de *Nigrum*, & d'*Ephemerum*, & que l'on met au nombre des plantes dangereuses. D'HERBELOT.

HÈRMES. Voyez HÈRME.

HERMETIQUE, adj. Tèrme de Chymie, *Hermeticus*, se dit en ces phrases, la science *hèrmétique*, la Philosophie *hèrmétique* ; c'est-à-dire, la Chymie, en laquelle Hèrmes Trimégiste a excellé. C'est ce qu'on appelle en d'autres tèrmes le Grand Art. La Philosophie *hèrmétique*, c'est celle qui prétend expliquer tous les effets naturels par trois principes Chymiens, le sel, le souffre & le mèrcure. HARRIS. Ces trois principes sont actifs ; il y en a deux autres qui sont passifs, le flegme & la tèrre. La physique *hèrmétique*, c'est en Médecine un systême qui rapporte toutes les causes des maladies à ces mêmes principes, le sel, le souffre & le mèrcure, & qui les explique par là. ID. Le Sceau *hèrmétique*, ou d'*Hèrmès*, c'est la manière de boucher les vaisseaux pour les opérations chymiques, si exactement que rien ne se puisse exhaler, non pas même les esprits les plus délicats : ce qui se fait en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

HÈRMETIQUEMENT, adv. *Hermeticè*. A la manière d'Hèrmès. Un vaisseau scellé *hèrmétiquement* ; c'est-à-dire, qu'on a bouché de sa propre matière, en fondant au feu, & en tortillant son goulet, ou orifice.

HÈRMIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de secte ; sectateur, disciple de l'hérésiarque Hèrmias. *Hermianus*, *a*. Hèrmias dogmatisoit vèrs l'an 170. de J. C. Il enseignoit que Dieu étoit corporel. Il avoit un compagnon nommé Seleucus ; de là vient que les *Hèrmiens* sont aussi nommez Séleuciens. Voyez ce mot ; Philastrius, S. Augustin *de Hær*. c. 59. & Baronius à l'an 170. de J. C. On les appelle aussi Hèrmiotites. *Hermiotitæ*.

HÈRMINE, s. f. Animal qui se trouve dans les pays froids, qui approche de la figure d'une bellette, & dont le poil est blanc, & le bout de la queuë noir, & qui fournit une fourrure précieuse. *Mus ponticus*. Pline dit que c'est la dépouille d'un rat du tèrroir du Pont en Asie, de pélage blanc. Les Pelletiers & Fourreurs la mouchettent, & travaillent de petits morceaux d'agneaux de Lombardie, renommez par leur noir luisant, pour faire paroître davantage la blancheur de l'*hermine*.

En Morale on dit que l'*hèrmine* est le symbole de la pureté. *Malo mori quam fœdari*.

HÈRMINE, se dit aussi des peaux dont on fourre les habits. *Pelles muris pontici*, *vellus armenicatum*. Les manteaux des Ducs & Pairs sont fourrez d'*hèrmines*.

HÈRMINE, est aussi un tèrme de Blâson, & la prémière des deux pannes ou fourrures qui y sont en usage. *Vellus ponticum*. C'est un émail blanc & noir, ou un champ d'argent semé de petites pointes de sable en forme de triangles. Bretagne porte d'*hermines*. On appelle *contre hèrmine*, lorsque les couleurs sont posées au contraire des *hèrmines* ; c'est-à-dire, que le champ est de sable, & la moucheture d'argent. Quelques-uns ont appellé ces Ecus *poudrez*.

Ce mot vient de ce que ces petits animaux sont abondans en Arménie, où l'on trafique de ces fourrures ; parce que les Arméniens sont appellez *Hermins* dans les anciens Auteurs ; & ces peaux *hèrmines*, comme *peaux d'Arménie*. Elles ont aussi été nommées *pelles Babylonica*, dont il est fait mention dans Saint Jérôme. M. Ménage dérive le mot d'*hèrmine* de celui d'*Hermelin*, qui est, dit-il, un mot Gothique, & le nom de l'animal, dont la peau quand elle est préparée, est ce que nous appellons *hèrmine*.

HÈRMINE, se dit figurément pour ce qui est fort blanc. Votre peau est d'une *hèrmine*. VOIT.

ORDRE DE L'HÈRMINE. Ordre de Chevalerie, qui étoit autrefois celui des Ducs de Bretagne. *Ordo Velleris Pontici*. Cet Ordre fut institué par Jean IV[e]. dit le Vaillant, ou le Conquerant, l'an 1381. & non pas 1363. comme ont dit quelques Auteurs, ni 1365. comme on avoit dit dans la prémière édition de ce Dictionnaire. Le Collier de cet Ordre étoit composé de deux chaînes, dont les deux extrémitez étoient attachées à deux couronnes ducales, chacune desquelles renfèrmoit une *hèrmine* passante, une des couronnes pendoit sur la poitrine, & l'autre étoit sur le cou. Les chaines étoient composées chacune de quatre fèrmoirs, & ces fèrmoirs n'étoient qu'une *hermine* avec un rouleau entortillé autour du corps, sur lequel étoit écrit A MA VIE. Les rouleaux étoient altèrnativement émaillez de blanc avec des lettres noires, ou de noir avec des lettres blanches. Au cou de chacune des dix *hèrmines*, il y avoit un collier où pendoit un chaînon de quatre ou cinq anneaux. Les colliers, selon la qualité des pèrsonnes ausquelles le Duc en faisoit présent, étoient ou d'or, ou d'argent doré, ou d'argent tout pur ; ceux des Ducs étoient enrichis de pièrreries. Ce qu'il y a de particulier dans cette Chevalerie, c'est que les Dames y étoient reçûës, & s'appelloient Chevaleresses : honneur qui ne leur a été fait dans aucun Ordre. P. LOBINEAU, *Hist. de Bret. L. XIII. T. I. p.* 442. Les autres Ducs ajoutèrent au collier de l'*hèrmine*, un autre collier de moindre prix, qu'ils nommèrent le collier de l'Espy. Voyez ESPI. *T. III.* Pour ce qui est des raisons qu'eut le Duc d'instituer cet Ordre, & de choisir la devise *A ma vie*, les Auteurs n'en ont rien dit. Il y a de l'apparence que le Duc voulut marquer par ces deux couronnes, & par la devise *A ma vie*, qu'il avoit conquis deux fois la Bretagne, & qu'il avoit exposé sa vie pour consèrver sa dignité. Pour les *hèrmines* à collier & à chaine pendante, s'il n'a pas voulu faire allusion par là au levrier blanc de Charles de Blois, qui abandonna son ancien Maître avant la bataille d'Auray, il est difficile de deviner pourquoi il fit mettre au cou de ces *hèrmines* une chaîne branlante & un collier. P. LOBINEAU, *ibid.* Le P. Hèlyot, qui a parlé de cet Ordre T. IV. c. 59. croit que le P. Lobineau s'est trompé, quand il a dit que le collier de l'Espi fut ajoûté pour être donné aux Gentilshommes moins distinguez. Sa raison est que Isabeau d'Ecosse, femme du Duc François I. est représentée dans l'Eglise Cathédrale de Vannes avec le collier de l'Espi, quoiqu'elle eut reçu aussi en 1447. celui de l'*hèrmine* ; & que le Duc François II. portoit aussi toûjours le collier de l'Ordre de l'Espi ; mais cette raison n'est pas bonne. Le Roi porte le cordon de l'Ordre de S. Louis, avec celui de l'Ordre du S. Esprit, & il y a des pèrsonnes de qualité qui sont de ces deux Ordres, quoique celui de S. Louis n'ait point été institué pour la noblesse, mais seulement pour récompenser les sèrvices militaires, & que sans faire de preuves de noblesse il suffisse d'avoir sèrvi dix ans.

Pontanus L. I. de la guèrre de Naples, fait mention d'un autre Ordre de l'*hèrmine*, institué l'an 1464. par Fèrdinand Roi de Naples. Ces Chevaliers de l'*hèrmine* portoient un collier d'or, d'où pendoit

pendoit une figure d'*hèrmine*, avec ces mots, *Malo mori quàm fœdari :* qui signifient, *J'aime mieux mourir que d'être souillée.*

HERMINETTE, s. f. Outil de Charpentier, courbe & emmanché de bois : il sért à duler, & à planer le bois sur tout le courbe. *Ascia, asciola.*

HÈRMION, ONE, s. m. & f. Nom propre de l'un des trois plus célèbres peuples de la Gèrmanie. *Hermion.* Il avoit les Vindiles au nord, les Istevons au couchant, le Danube au sud, & la Sarmatie Européene au levant. Ce peuple en renfèrmoit plusieurs autres, les Chérusques, les Chattes, les Hèrmundurès, les Allemands, les Atmalautiens, les Marcomans, les Quades, les Gothins, les Osiens, les Butiens & les Lugiens. Ils occupoient les pays où sont maintenant la Silésie, la Moravie, la Bohême, les parties Septentrionales de l'Autriche & de la Bavière, le Nortgow, une partie de la Franconie, la Hesse & la Turinge. *Cluvier Germ. Antiq. L. III. Hoffman*, *Maty.* Vadianus les place dans la Pomeranie.

HÈRMIONE, s. f. Ancien nom propre d'une petite ville de l'Argie, contrée du Péloponése. *Hermione, Ermione.* Elle est maintenant ruinée, & ses ruines, qui portent le nom de Matrauloot dans la Morée sur le Golfe de Napoli, à quatorze lieuës de la ville de ce nom vèrs le levant. MATY.

HÈRMIOTITE, s. m. & f. *Hermiotita.* Voyez HÈRMIEN.

HERMITAGE, s. m. Petite maison, ou habitation en lieu désért, où un Hèrmite fait sa demeure. *Anachoreta cella, eremus.*

HERMITAGE, est aussi un lieu, ou une maison de campagne solitaire & écartée, que quelqu'un a fait bâtir pour y vivre en retraite, & hors du commèrce du grand monde. Si vous venez chez moi, vous ne trouverez pas un château, mais un joli petit *hèrmitage.*

Déserts, où j'ai vécu dans un calme si doux ;
Pins, qui d'un si beau vért couvrez mon hèrmitage,
La Cour depuis un an me sépare de vous. MAIN.

Malgré l'injustice des Cours,
Dans cet agréable hèrmitage,
Il coule doucement ses jours,
Et vit en véritable Sage. CHAPELLE.

HÈRMITAGE, s. m. Nom propre d'un village de l'Ecosse méridionale. *Eremus.* Il est le lieu principal de la Province de Lideldale, & défendu par un château bien fort fortifié. MATY.

HÈRMITE, s. m. Homme dévot qui s'est retiré dans la solitude pour mieux vaquer à la contemplation, & se débarrasser des affaires du monde. *Eremita, Anachoreta.* Un *Hèrmite* n'est point censé Religieux s'il n'a point fait de vœux. L'*Hèrmite* reclus du mont Valerien. l'*Hermite* de la forêt de Compiegne. Saint Paul l'*Hèrmite*, est un des anciens Solitaires, & le Père, ou le prémier des *Hèrmites.* S. Jerôme a écrit sa vie. Le P. Helyot dans son histoire des Ordres Relig. P. I. c. 1. l'a aussi donnée. S. Jerôme au commencement de la vie de S. Paul prémier *Hermite*, dit que l'on ne sçavoit pas quel étoit celui qui avoit été le prémier *Hermite.* Quelques-uns remontoient à Elie & à S. Jean-Baptiste ; que l'opinion la plus commune parmi le peuple étoit que S. Antoine étoit l'instituteur de la vie érémitique ; mais qu'il avoit plûtôt augmenté l'ardeur pour cet état : que des disciples de ce Saint disoient que c'étoit Paul de Thèbes qui l'avoit le prémier pratiquée. S. Jérôme est de ce sentiment. Ce fut à l'occasion de la pèrsécution de Déce & de Valérien. Les Centuriateurs de Magdebourg traitent des *Hèrmites* Cent. IV. c. 6. & Cent. V. c. 10. Ils reprennent sur tout en eux la solitude & l'austérité de la vie. Le Cardinal Bellarmin les a solidement & sçavamment refutez dans ses Controvèrses Tom. II. Contr. II. L. II. c. 39. où il montre que cet état est louable, agréable à Dieu, saint. Les anciens *Hèrmites*, comme S. Antoine, vivoient dans les désérts ; & ne laissoient pas d'avoir plusieurs Religieux avec eux. Arnaud d'Andilli a fait la vie des Pères *Hèrmites.* Tout homme est homme, les *Hèrmites* sur tout. LA FONT. En France les *Hèrmites*, quoiqu'ils ne soient pas Religieux, sont incapables de succéder. *Arrêt du* 17. *Févr.* 1633. Voyez encore au mot ÈRMITE ; car c'est ainsi qu'il faudroit écrire, suivant l'étymologie. Beaucoup moins encore faut-il écrire en Latin *Heremita*, comme font les Centuriateurs de Magdebourg. Car du moins dans notre langue il y a quelque espéce d'usage, quoique mauvais, de mettre une H ; mais il n'y en a point en Latin.

Plusieurs Religieux se qualifient d'*Hèrmites.* Les *Hèrmites* de Saint Augustin. Les *Hèrmites* de Camaldoli. Les *Hèrmites* de S. Jérôme, & d'autres que l'on va trouver ci-après par ordre alphabetique.

HÈRMITE DE S. AUGUSTIN. Nom d'un Ordre de Religieux qu'on appelle communément Augustin. *Eremita sancti Augustini, Augustinianus.* Cet Ordre fut formé un peu après le milieu du XIII[e] siécle par la réunion de plusieurs Congregations d'*Hermites* qui n'avoient point de régle, ou qui n'avoient point celle de S. Augustin, si l'on en excepte celle de S[te] Marie de Murcette. Ces Congrégations sont celles des Jean-Bonites, la plus ancienne de toutes ; celle des *Hermites* de Toscane, celle des Sachèts, ou Frères du sac, ou de la Pénitence de J. C. celle des *Hermites* de S. Augustin, celle de Vallèrsuta, de S. Blaise, de Fano, de S. Benoît de Monte-Fabalo, de la Tour des Palmes, de S[te] Marie de Murcette, de S. Jacques de Molinio & de Loupçavo proche de Luques. Ce n'est point Innocent IV. qui fit cette union, comme la plûpart des Historiens de cet Ordre le prétendent ; il avoit seulement uni ensemble quelques *Hermites* en Toscane, ausquels il avoit donné la régle de S. Augustin, qui faisoient une Congrégation separée des Jean-Bonites, des Brittioiens, des Sachèts & des autres, qui entrèrent dans l'union generale. Ce fut Aléxandre IV. qui fit cette union, comme il paroît par la Bulle rapportée dans le *Mare Magnum* des Augustins. Ce Pontife travailla à cette union dès la prémière année de son Pontificat ; c'est-à-dire, l'an 1254. Les Supérieurs de toutes les Congrégations nommées ci-dessus, ne pûrent s'assembler qu'en 1256. Dans ce Chapitre Général l'union se fit. Lancfranc Septala, Milanois, fut élû Général, & l'Ordre fut divisé en quatre Provinces, sçavoir, de France, d'Allemagne, d'Espagne & d'Italie. Le tout fut confirmé par une Bulle d'Aléxandre IV. du 13. Avril de la même année. L'habillement des *Hermites* de S. Augustin consiste en une robe & un scapulaire blanc quand ils sont dans la maison. Au Chœur, & quand ils sortent ils mettent une espéce de coule noire, & par dessus un grand capuce qui se tèrmine en rond par devant, & en pointe par dèrrière, où il descend jusqu'à la ceinture, qui est de cuir noir. Voyez le P. Helyot, T. III. c. 3. Dans la suite on a encore uni d'autres Ordres à celui de S. Augustin, comme des pauvres Catholiques. Et maintenant cet Ordre comprend 42 provinces.

Après toutes ces réunions cet Ordre s'est divisé en plusieurs Congrégations, ausquelles les relâchemens qui s'y introduisirent donnérent lieu.

La Réforme qu'on appelle HERMITES DE S. AUGUSTIN DÉCHAUSSEZ, & en France ordinairement Augustins déchaussez, fut faite, selon quelques Auteurs, par le P. Louis de Léon : mais cette gloire est duë au Père Thomas de Jésus, né à Lisbonne l'an 1520. de l'illustre famille d'Andrada, originaire de Castille, mais dont une branche s'établir en Portugal dès l'an 1302. Ce saint homme commença cette reforme, mais il ne l'acheva point. Dom Sébastien, Roi de Portugal, lui ayant ordonné de le suivre dans sa malheureuse expédition d'Afrique, aprés la defaite de ce Prince, le P. Thomas demeura captif chez les Barbares, & fut d'abord esclave d'un Morabite, espéce d'Hèrmite Mahometan, qui lui fit souffrir les plus mauvais traitemens ; ensuite il le fut du Roi de Maroc. La Comtesse de Linarès sa sœur, & ses parens, voulurent le délivrer, & envoyèrent sa rançon, mais il les remèrcia, & écrivit à la Comtesse qu'il vouloit rester au sèrvice des esclaves Chrêtiens de Maroc. Il y demeura en effet, & y mourut le 17 d'Avril 1582. âgé de 53 ans.

Après sa mort on continua le projet de la réforme, & l'an 1588. sous le Pontificat de Sixte V. & le régne de Philippe II. elle commença en Espagne sous le nom d'*Hermites* de S. Augustin déchaussez. Le P. Louis de Léon travailla aux Constitutions suivant les vûës du P. Thomas, qu'il avoit vû en Portugal. Le prémier Couvent qui la prit fut celui de Talavéra en Castille, la même année 1588. L'an 1590. le Comte de Pimentel fonda celui de Portilo. L'année suivante ces Religieux obtinrent celui de la Nava. L'an 1592. cette réforme fut portée par le P. André Diaz en Italie, où l'an 1624. Urbain VIII. la divisa en quatre Provinces. En 1626. elle passa en Allemagne, où l'on bâtit un Couvent à Prague. De là Fèrdinand III. les appella à Vienne. Ensuite la Province de Gennes fut divisée en deux, celle de Gennes & celle de Piémont. Celle de Naples le fut en quatre, qui portent les noms de Naples, de Calâbre, de Sicile, de Palèrme & de Messine. Il y a eu des changemens dans ces Provinces, qui ne sont plus que huit : Rome, Naples, Gennes, Palèrme, Allemagne, Piémont, Messine & Milan, soumis à un Vicaire Général que le Général lui accorda en 1612. Ces Provinces comprennent soixante & treize Couvents.

En 1596. cette Reforme fut apportée en France par les Pères François Amet & Mathieu de Sainte Françoise. Ils fûrent d'abord introduits par Guillaume d'Avanson, Archevêque d'Ambrun, & Prieur commendataire de Saint Martin de Miseré dans la vallée de Givaudan en Dauphiné ; ils fûrent, dis-je, introduits dans le Prieuré de Villar-Benoit, dépendant de celui de Miseré, & qui avoit été ruiné par les Huguenots. L'année suivante Marseille les reçut ; Avignon l'an 1610. Henri IV. leur avoit accordé des

lettres patentes, Louis XIII. les confirma en 1613. & l'an 1619. tout fut régistré au Parlement de Paris. Ils ont trois Provinces en France; sçavoir, de Paris, de Dauphiné, de Provence. Louis le Grand leur donna des Armes qui sont d'azur, semé de fleurs de lys d'or, chargées en cœur d'un écusson d'or à 3 cœurs de gueules, surchargées de trois fleurs de lys d'or, l'écu surmonté d'une couronne de Prince du sang & entouré d'un chapelet, avec une ceinture de Saint Augustin, & timbré d'un chapeau d'Evêque. Ce Prince donna encore des armes particulières à chacune des trois Provinces de France. En 1603. ceux d'Espagne entrèrent au Japon; en 1606. aux Philippines; en 1622. Grégoire XV. érigea la Réforme d'Espagne en Congrégation particulière. Elle est plus austère que ceux de France & d'Italie, qui ont des Constitutions particulières. Ils diffèrent aussi dans leurs habits.

Ceux de France ne sont differens des Capucins que par la couleur, qui est noire. De là vient qu'on les appelle en France Capucins noirs, & même quelquefois en raillant Capucins d'ebéne. Les Italiens font de même; mais ils se râsent la barbe, que les François portent longue. Les Espagnols ont aussi la barbe râse, mais ils n'ont point de capuces pointus comme les autres, & ils portent un manteau plus long, avec des sandales de corde appellées *alpergatas*, à la manière des autres Déchaussez d'Espagne. Tous ont deux sortes de frères laïes, les uns appellez Convèrs, & les autres Commis. Les Convèrs portent le capuce, & les frères Commis ont un chapeau & point de capuce. P. Hélyot, *T. III. c. 6.* On les nomme en France Augostins Déchaussez, Capucins noirs, ou Capucins d'ébène; mais seulement en stile populaire & familier, pour la raison qu'on a dite: & communément à Paris, Petits-Pères. Ils sont à présent comme les Espagnols.

Avant la réünion des Congrégations d'*Hèrmites* qui formèrent l'Ordre des Augustins, il y avoit une de ces Congregations qui se nommoit les *Hèrmites* de S. Augustin. Voyez le P. Hélyot, T. III. c. 2. p. 12. Cette Congregation avoit eu pour Supérieur le B. Jean de la Cavèrne, qui eut pour successeur le B. Jean de la Celle.

Il y a aussi des Religieuses de l'Ordre des *Hèrmites* de S. Augustin, que l'on appelle Augustines. Les prémières sont celles que S. Augustin établit à Hippone, & ausquelles il adressa la lettre qui est la 211e dans la dèrnière édition des Ouvrages de ce Père; elle est la 109e dans les precédentes. Et quelques-uns croyent que Félicité, à laquelle ce Père écrivit sa 77e lettre, ou la 210e selon les dèrniers Editeurs, étoit Superieure de ces prémières Augustines. On ne sçait combien ces Augustines ont subsisté.

Dans ces dèrniers siécles il s'est formé plusieurs Monastères de filles, vivant sous la Régle de S. Augustin, les unes en Congrégation, & les autres sans être d'aucune Congrégation. Du nombre de ces dèrnières sont les Religieuses des Vièrges à Venise. Voyez au mot Vierge. Les Religieuses de Sainte Agnès de Dordrecht, ainsi appellées, parce qu'elles demeuroient proche d'une Eglise dediée à cette Sainte, furent fondées en 1326. par une Dame de Norwége, qui avec quelques autres s'y consacra à Dieu par des vœux solemnels sous la Regle de S. Augustin. Ce monastère fut detruit par les Hérétiques dans le XVIe siécle. Voyez Bonani P. II. Schronebeck, & le P. Hélyot P. III. c. 7. Telles étoient encore les Augustines de Champeau, fondées à Tourné par Pièrre de Champeau, ou de Champion, l'an 1424. & réformées en 1632. par François de Wander-Burch, Archevêque de Cambray.

Il y a encore à Rome deux Monastères de Religieuses Augustines, dont l'institut est d'élever & d'instruire les jeunes filles. Le prémier est situé sur les ruines du Cirque de Flaminius, qui auparavant sèrvoit de place aux Cordiers pour travailler. Leur Eglise dédiée autrefois à Sainte Rose, l'est maintenant à Sainte Catherine; ce qui fait qu'on les appelle les Augustines de Sainte Catherine des Cordiers. Saint Ignace de Loyola l'an 1536. obtint cette place de Paul III. & le Cardinal Donai Cési y fit bâtir le Monastère, où l'on transfera l'an 1544. les filles que S. Ignace avoit assemblées dans un autre lieu, pour les retirer des occasions de se pèrdre. Cet établissement fut approuvé par Pie IVe l'an 1559. & favorisé de beaucoup de graces & de privileges par Pie V. & Clément VIII Les Religieuses sont vingt; leur habillement consiste en une robe de sèrge blanche, sèrrée d'une ceinture de cuir, un scapulaire de même étoffe que la robe, & un voile noir, doublé de toile blanche. L'habillement des filles qu'elles élevent est uniforme. Le Monastère est gouvèrné pour le spirituel & pour le temporel par une Congrégation de pèrsonnes pieuses, qui a pour protecteur un Cardinal. Voyez le P. Bouhours *Vie de S. Ignace L. III.* & le P. Hélyot T. IV. c. 41.

L'autre Monastère est celui des quatre Couronnez, destiné à élever de jeunes filles orphelines de pére & de mère, qui ont vécu honorablement C'est encore un etablissement de Saint Ignace fondateur des Jésuites. Ces filles fûrent mises d'abord dans l'Isle du Tibre, à l'endroit où étoit autrefois le temple des Vestales, & elles furent gouvèrnées par des Bénédictins. En 1560. Pie IV. les transféra sur le mont Cœlius, dans un Palais que Pascal II. avoit fait bâtir. Les Orphelines dont le nombre est limité à cent, sont habillées de sèrge blanche, avec une ceinture blanche, à laquelle est attaché un chapelet; elles ont un voile blanc. Les Religieuses qui ont quitté la Régle de S. Benoît pour prendre celle de S. Augustin sont 43. habillées comme celles de Sainte Catherine des Cordiers. Voyez le P. Hélyot, T. IV. c. 41. Celles qui sont en Congrégation sont les Augustines déchaussées, instituées par le P. Alphonse d'Orozéo de l'Ordre des *Hermites* de S. Augustin, dont le prémier Monastère fut achevé l'an 1589. Elles furent d'abord sous la jurisdiction des Augustins Déchaussez, qui y renoncèrent l'an 1600.

D'autres Augustines Déchaussées, fondées par D. Jean de Ribéra Patriarche d'Antioche, & Archevêque de Valence, en un lieu appellé Alcoy, portent l'habit des Religieuses *Hermites* de S. Augustin, & ont les Constitutions des Carmelites Déchaussées. Cet établissement commença en 1597.

Les Augustines Déchaussées de Portugal, établies en 1663. par la Reine Louise femme de Jean IV. dans la vallée de Xabegras, hors les murs de Lisbone, portent tous les jours un habit blanc, consistant en une robe sèrrée d'une ceinture de cuir, & un scapulaire, & les fêtes seulement elles ont un habit noir, avec un manteau aussi long que la robe, & vont nuds piéds, avec des sandales de corde. Elles couvrent leur tête d'un voile blanc qui leur pend jusques sur les yeux, & par dessus ce voile blanc elles en mettent un grand qui est noir, & qui descend par dèrrière de la longueur d'environ cinq palmes. Elles font un quatrième vœu, de ne parler jamais aux pèrsonnes du dehors, non pas même à leurs parens; & si pour raison de maladies les Médecins, ou Chirurgiens sont appellez dans le Monastère, elles se revêtent d'une grande mante, qui leur couvre tout le visage, & qui traîne jusqu'à tèrre.

Les Regilieuses Augustines de la Récollection furent fondées par la Mère Mariane Mançanedo de S. Joseph, au commencement du dèrnier siecle. Le P. Antonilez, Augustin, leur donna des Constitutions, qui furent approuvées par deux Nonces, & confirmées par Paul Ve. Voyez le P. Helyot, P. III. c. 8. & 9.

Il y a aussi un Tièrs Ordre des *Hèrmites* de S. Augustin Le P. Horno Sauvé, Augustin de la Communauté de Bourges, a composé un Livre qui traite de l'établissement de ce Tièrs-Ordre. Le P. Hélyot en traite aussi P. III. c. 10. Le P. Sauve croit qu'il en est parlé depuis l'an 1199. mais il prétend qu'il est plus ancien; que le B. Gérard, instituteur de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, étoit de ce Tièrs-Ordre; & que ce fut pour cela qu'il donna à ses Hospitaliers la régle de S. Augustin. Il croit encore que les sœurs Pénitentes, dont il est parlé dans les Bulles de Gregoire IX. de l'an 1227. étoit de ce Tièrs-Ordre. Mais au vrai, ce Tièrs-Ordre ne commença que sous Boniface IX. l'an 1401. par quelques femmes dévotes, ausquelles, par pèrmission de ce Pape, les Augustins commencèrent à donner leur habit. En France il y a de ce Tièrs-Ordre des Hospitalières, dites de la Société de S. Thomas de Villeneuve, dont nous parlerons au mot Société.

Hèrmite Brittinien. Religieux *Hèrmite* d'une Congrégation qui commença sous Grégoire IX. qui donna à ces *Hèrmites* la Régle de S. Augustin. Ils avoient établi leur prémière demeure dans un lieu solitaire, appellé Brittini dans la Marche d'Ancone, d'où on les appella Brittiniens. Ils étoient très-austères, ne mangeoient jamais de viande, jeûnoient depuis la Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix jusques à Pâques; & dans les autres tems, tous les mèrcredis, vendredis & samedis, outre les jeûnes ordonnez par l'Eglise, ils ne mangeoient du fromage & des œufs que trois fois la semaine; s'en abstenoient pendant l'Avent, qu'ils commençoient à la Saint Martin; & pendant le Carême, auquel tems il n'étoit pas même pèrmis aux Voyageurs d'en manger dans les lieux où la coutume étoit de le faire. Hèrréra & quelques autres Ecrivains croyent qu'ils n'étoient pas différens d'abord des Jean-Bonites. P. Hélyot, *T. III. c. 2. p. 11.*

Hèrmite de Camaldoli. Voyez Camaldule.

Hermite de Saint Jean-Baptiste de la Pénitence. Ordre Religieux en Navarre, dont le principal couvent, ou hèrmitage, étoit à sept lieuës de Pampelune. Jusqu'à Grégoire XIII. ils vécûrent sous l'obéïssance de l'Evêque de cette ville. Ce Pape confirma cet Ordre, approuva leurs constitutions, & leur pèrmit de faire des vœux solemnels. Ces *Hèrmites* étoient très-austères, marchoient piéds nuds sans sandales: ils étoient vêtus de bure, ne portoient point de linge, couchoient sur des planches, ayant pour chevet une pièrre; & portant jour & nuit une grande croix de bois sur la poitrine. Ils habitoient une espéce de laure plûtôt qu'un couvent, demeurant seuls dans des cellules séparées au milieu d'un bois. Ils mangeoient seuls, ne vivant que de

de légumes, buvoient rârement du vin, & ne mangeoient de la viande que dans les maladies avec la pèrmission du Supérieur ou Prévôt. Ils avoient quelques Prêtres parmi eux; mais ils ne prêchoient, ni ne confessoient. Voyez Sylvestre Maurolie, *Mare Ocean di tutt. gli Relig.* L. III. p. 206. & le P. Hélyot T. IV. c. 40.

Il paroit par un Titre qui est au Trésor des Chartres du Roi Sac. 4. n. 49. qu'il y avoit en France au XIII[e] siecle un Ordre qui portoit le nom d'*Hermites* de S. Jean. Ce sont des Lettres par lesquelles le Prince Général de cet Ordre s'oblige de faire dire tous les jours trois Messes pour Alphonse Comte de Poitier & de Toulouse, pour la Comtesse Jeanne sa femme, & pour leurs pères & mères. Ces Lettres sont sans date; mais Alphonse mourut l'an 1270. P. Helyot, *T. IV. c. 40.*

Hermite de S. Jerôme. Voyez Jeronimite.

Hermite de Notre-Dame de Gonzague. François de Gonzague, dèrnier Marquis de Mantouë, allant un jour se promener à une Maison de plaisance appellée la Gonzague, aux environs de Mantouë, son cheval se cabra, & le jetta par tèrre. On le crut mort. Alors Jérôme Raigni de Castelgioffre s'étant prostèrné devant une image de la Sainte Vièrge, fit vœu de quitter le monde, si Dieu rendoit la santé à ce Prince. Il fut exaucé sur le champ; & le Prince ayant scû le vœu qu'il avoit fait, lui bâtit un Monastère, où quelques autres se joignirent à lui. L'Evêque de Reggio leur donna une Régle, qu'Alexandre VI. confirma; mais dans la suite ils prirent celle de S. Augustin. *Paolo Morigia, inst. dell. orig. di tutt. gli Relig. L. I. c. 59. P. Hélyot, T. IV. c. 40.*

Hermite de Patach ou de S. Jacques de Patach. Nom de cèrtains Religieux en Hongrie. Barthélemi Evêque de Cinq-Eglises en Hongrie, réunit au commencement du XIII[e] siécle plusieurs *Hermites* qui vivoient dans son diocése en grande réputation de sainteté; leur prêscrivit une régle, & leur fit bâtir en 1215. un Monastère sous le titre de S. Jacques de Patach, qu'il dota de quelques revenus, & dont il se resèrva la conduite. Ils s'unirent ensuite à d'autres dont nous allons parler, & prirent ensemble le nom de l'Ordre de S. Paul prèmier *Hermite*.

Hèrmite de S. Paul prémier *Hermite*. Ordre de S. Paul prèmier *Hèrmite*. *Eremita Paulianus, ex Ordine Sancti Pauli primi Eremita.* Les *Hermites* de Patach & ceux de *Pisilia* s'étant réunis en 1250, ils choisirent pour Patron & Protecteur de leur Ordre S Paul prémier *Hermite*, & en prirent le nom, au lieu de ceux d'*Hermites* de Patach ou de Pisilie, qu'ils avoient eu jusqu'alors. Cet Ordre se multiplia beaucoup dans la suite en Hongrie, en Allemagne, en Pologne, & en d'autres Provinces; & ils avoient autrefois soixante & dix Monastères en Hongrie seulement, selon les Annales de cet Ordre. Ils parlent d'un Monastère qu'ils nomment de S. Laurent, où il y avoit cinq cens Religieux. Cet Ordre fut confirmé en 1317 par Jean XXII[e]. Les révolutions & les guèrres de Hongrie ont beaucoup diminué cet Ordre, qui suit la Régle de S. Augustin, & non pas celle de S Benoît, comme l'ont voulu quelques Ecrivains de ce dèrnier Ordre. André Eggerèr en a fait les Annales, qu'il a intitulées *Fragmen panis Corvi proto Eremitici, sive reliquia Annalium Ordinis fratrum Eremitarum Sancti Pauli primi Eremita, &c.* Elles furent imprimées à Vienne en 1663. Voyez aussi le P. Hèlyot, P III c. 42.

Il y a encore un Ordre de S. Paul, prémier *Hermite* en Portugal, qu'Augustin Barbosa, Jurisconsulte Portugais, dit avoir été fonde par un nommé Benoît, citoyen Romain, qui se retira dans la solitude de Serra de Ossa. Dom Nicolas de Sainte-Marie, Chanoine Regulier de la Congrégation de Sainte-Croix de Conimbre, dit dans les Chroniques de sa Congrégation que ce fut l'an 1186. sous le Pontificat d'Urbain III. & sous le régne de Sanche I. que cet Ordre fut fonde, non par Benoît, mais par Fèrdinand Anèz ou Yanèz, qui fut depuis Grand-Maitre de l'Ordre militaire d'Avis. Le Père Helyot P. III. c. 43. conjecture qu'il y aura peut-être eû quelques *Hermites* en 1186. dont ce Grand-Maître aura bâti l'Hèrmitage, ou à qui il aura prescrit des réglemens; ou enfin dont il aura été Supérieur, comme l'Abbé de Morimond, Ordre de Citeaux, l'est en Portugal des Ordres d'Avis & de Christ, & en Espagne de ceux d'Alcantara, de Calatrava & de Montesa: mais le véritable fondateur de ces *Hèrmites* fut Mendo Gomez de Suubra l'an 1481. Il convient cependant qu'il y avoit des *Hermites* à Sèrra de Ossa, qui se voyant sans Supérieur par la mort de Jean Fernandèz qui les avoit gouvèrnez longtems, elurent Mendo Gomez, retiré dans une solitude proche de Setuval où il s'etoit bâti un Oratoire, qui a depuis été appellé de son nom Mendoliva. L'an 1482. dans le Chapitre qui fut tenu après sa mort pour lui donner un successeur, on fit des statuts & des réglemens; on y fit quelques changemens dans la suite, & ils furent approuvez par Gregoire XIII. qui confirma cette Congrégation l'an 1578. Le Cardinal Henri étant Légat *a Latere*, leur donna la Regle de S. Augustin pour les conformer aux *Hermites* de S. Paul en Hongrie. Il fit aussi quelques changemens à leurs statuts, après quoi ils firent des vœux solemnels. & prîrent l'habit qu'ils portent, & qui consiste en une tunique de couleur tannée, un scapulaire, un manteau, & un chapeau noir. Voyez les Auteur citez.

Il y a aussi des *Hermites* de S. Paul en France; on les appelloit Frères de la mort. Voyez Frere.

Hermite de Pizilia *Eremita Pisilianus.* Ordre Religieux fondé au XIII[e] siecle par le P. Eusebe de Strigonie, qui prit le nom de l'Ordre de S. Paul premier *Hermite*, apres qu'il eut été uni à celui des *Hermites* de Patach en 1250. M. Baillet dit dans la vie de S. Paul premier *Hermite*, que la Congregation des *Hermites* de S. Paul premier *Hermite*, ne commença que dans le XIV[e] siecle; mais il se trompe, comme le montre le P. Hélyot dans son Histoire des Ordres Religieux P. III. c. 42. Ce fut en 1246. qu'Eusebe, né à Strigonie en Hongrie, de parens nobles, après avoir distribué tous les biens aux pauvres, se retira avec quelques compagnons dans la solitude de Pisilia, forêt proche de Zante dans le territoire de Strigonie. Il y bâtit un Monastère & une Eglise sous le titre de Sainte Croix de Pisilia, d'où ils prîrent le nom d'*Hermites* de Pisilia ou de Sainte Croix de Pisilia; & pria le frère Antoine Superieur des *Hermites* de Patach de lui envoyer la Régle qu'ils avoient reçuë de l'Evêque de Cinq-Eglises, & lui proposa de faire union ensemble; ce qu'ils firent la même annee 1250.

Religieux Hermite Sèrvite ou Sèrviteur de la Sainte Vièrge. Voyez Servite.

Hermite de Toscane. Nom d'une Congrégation d'*Hèrmites*, qui n'avoient d'abord aucune Règle, & à qui le Pape Innocent IV. donna celle de S Augustin par une Bulle du 27. Janvier 1244. Cela paroit encore par une autre Bulle de l'an 1252. Cette Congregation fut une de celles dont l'union forma l'Ordre des Augustins ou des *Hermites* de S. Augustin.

Hermite. On appelle aussi *Hèrmite* un homme retiré & solitaire, qui fuit la convèrsation du monde, & qui vit comme un *Hermite*. On appelloit Balzac l'*Hermite* de la Charente: & c'est ainsi que dans ses Poëmes, Maynard parle de ce grand homme, en s'adressant à la France:

Sans une ingrate cruauté,
Pourrois-tu cacher son mérite?
Ton langage n'a plus sa force & sa beauté,
Que du charmant désert de ce fameux Hèrmite.

On dit provèrbialement: Quand le Diâble fut vieux, il se fit *Hèrmite*; pour dire, que l'age nous rend sages.

Le Diâble eut tort quand il se fit Hèrmite. Des-Hour.

On appelle aussi les noix, des pâtez d'*Hèrmite*.

Ce mot vient du Grèc ἐρημίτης, d'ἔρημος, qui signifie proprement une étenduë inculte de pays, où chacun peut envoyer son bétail.

HÈRMOCHEMIE, s. f. Ancien nom qui fut donné à l'Egypte. *Hermochemia.* Ce Royaume fut ainsi appelle de son nom Chemie, qui lui vint de Cham, dont les descendans peuplèrent ce pays, & de Hèrmès, nom Grèc de Mèrcure, pour qui Osiris avoit beaucoup de vénération. Peut-être aussi joignit-on le nom de ce Dieu à celui de ce pays, parce que les peuples qui l'habituient fûrent les inventeurs des arts ausquels ce Dieu présidoit, & qu'ils y florissoient. Voyez Vossius *De Idolol. L. I. c.* 2.

HÈRMODACTE, s. f. *Hermodactylus.* C'est une racine bulbeuse, grosse comme une petite châtaigne, ayant la figure d'un cœur, de couleur rougeâtre en dehors, fort blanche en dedans, de substance legére, fongueuse, sans fibres, facile à rompre, se reduisant en une poudre semblable à de la farine, d'un goût douceâtre, un peu glutineux. Elle nous est apportée seche d'Egypte, de Syrie. On n'est pas bien sûr de l'espéce de plante qu'elle porte; la commune opinion veut que ce soit une espece de colchique. D'autres croyent que c'est une espéce d'iris tubereux. Les *hermodactes* purgent doucement les humeurs pituiteuses du cèrveau & des jointures; elles excitent aussi la sueur. En Latin *Hermodactylus*. Quelques-uns font ce mot masculin. M. Diouis écrit *hermodate*, & fait ce mot du genre féminin.

HÈRMOGÈNE, s. m. Nom propre d'homme. *Hermogenes.* Plusieurs pèrsonnes ont porté ce nom. *Hèrmogéne* de Tarse a écrit en Grèc un ouvrage sur la Rhétorique. Il y a un *Hèrmogéne* chèf des Hèrmogéniens.

Ce mot vient du Latin *Hermogenes*, qui n'est autre chose que le mot Grèc ἑρμογένης écrit en caractères Latins: ce mot dans son origine veut dire, qui est né d'Hèrmès ou de Mèrcure.

HÈRMOGÈNIENS, subst. pl. Nom d'Hérétiques. *Hermogeniani.* Hèrmogéne, chèf des *Hermogéniens*, établissoit pour principe la matiere, & disoit que l'idée etoit la mère des élemens. Il y en a qui confondent un Hèrmogene chèf des *Hermogéniens*, qui vivoit

voit à la fin du sécond siécle, avec un autre Hèrmogéne contre lequel écrit S. Paul quand il parle de ceux qui s'attachent sèrvilement aux élémens. *Elementis servientes.* Tous les disciples & les sectateurs d'Hèrmogéne se sont appellez du nom commun d'*Hèrmogéniens*, quoiqu'ils fussent divisez en différentes sectes, qui avoient leurs dogmes & leurs noms particuliers d'*Hèrmiotites*, d'*Hèrmiens*, de *Séleuciens*, de *Matériaires* : les Manichéens sont des rejettons des *Hèrmogéniens*. Voyez S. Grégoire de Nyssé hom. 24. & 25. Philastrius ch. 55. & 56. des hérés. S. Augustin c. 59. des hérés. Tèrtullien contre Hèrmogène, Lactance l. 2. ch. 9.

HÈRMOLAIRE, s. m. Tèrme de Liturgie. *Hermolarium.* Chez les Grècs on appelle *Hèrmolaire* le livre qu'on appelle autrement *Hirmologe.* Voyez ce mot.

HÈRMON, s. m. Nom propre d'une montagne de la Palestine, qu'on nomme aussi Sanir, Senir ou Sarion. *Hermon*, *Sion*, *Sarion*, *Sanis.* C'est une branche du Mont-Liban. Elle s'étend en demi-cèrcle, depuis le Liban propre jusqu'aux montagnes de Galaad, séparant la demi Tribu de Manassé de-là le Jourdain, de la Syrie & de l'Arabie désèrte. Les montagnes sont si hautes, que leurs sommets sont chargez de neige en tout tems; mais le bas est assez fèrtile, & on y voit quantité de vignes, des oliviers & des ciprès. Maty.

Les Septante le nomment Ἀερμών. Il s'appelle aussi Sion, Deut. IV. 48. *Sarion* étoit le nom que les Sidoniens lui donnoient, & *Sanir* celui dont les Amorrhéens se sèrvoient, Deut. III. 9. Avant la venuë des Israëlites il étoit du Royaume d'Og, qui étoit un Royaume d'Amorrhéens orientaux. Le L. des Juges III. 3. l'appelle montagne de Baal-*Hèrmon*, très-vraisemblablement parce que Baal ou Bel, y étoit honoré, & qu'il y avoit un temple ou des autels. Consultez sur cette montagne Deut. III. 8. Jos. XI. 13. 17. XII. 1. 5. XIII. 5. 11. Ps. XLII. 7. LXXXIX. 13. CXXXIII. 3. Cant. IV. 8. 1. des Paral. V. 23. Ezech. XXVII. 5. *Relandi Palæst. L. I. c.* 49.

M. Reland croit qu'il y avoit une autre montagne nommée *Hèrmon*, ou comme il écrit, *Chèrmon*, située près du mont Thabor, & que c'est celle-là dont il est parlé Ps. CXXXIII. 3. Et les montagnes de Sion dont il est parlé au même endroit, sont, à ce qu'il croit, des collines voisines, mais plus basses. Voyez cet Auteur, *Palæst. L. I. c.* 49. à la fin. D'autres disent qu'il y avoit dans la Galilée une montagne qu'on appelloit le petit *Hèrmon.* Cela revient à peu près au même.

HÈRMONASSE, s. f. Nom propre de ville. *Hermonassa.* Il y avoit trois *Hermonasses* connuës dans l'Antiquité; l'une en Mysie sur l'embouchure septentrionale du Danube. Le Noir croit que c'est Moncastro que les Moldaves appellent *Bialogrod*, & les Turcs *Bilagrad*, & Leunclavius *Nester alba*; mais il se trompe, & confond ce *Bialogrod* avec un autre que les Turcs appellent *Akèrman*, & qui est à l'embouchure du Niester. Une autre *Hèrmonasse* étoit, selon Ptolomée dans la Sarmatie d'Asie, sur le Bosphore & le Cap Cimmérien. Molet la prend pour *Madaque*, & Le Noir pour *Matriga.* Strabon L. XI. p. 495. & L. XII. p. 548. en met une troisiéme sur la côte de Cappadoce, entre Polémonium à l'occident & Cérasunte à l'orient. C'est Lovana, si l'on en croit Niger.

HÈRMONDURE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Hermundurus*, *a.* C'étoit un ancien peuple de la Gèrmanie, que Tacite L. II. Ann. c. 63. L. XII. c. 30. L. XIII. c. 57. & *De Morib. Germ. c.* 41. joint aux Marcomans, aux Nerisques & aux Quades. Pline L. IV. c. 14. dit qu'ils étoient l'un des quatre peuples compris sous le nom général d'Hèrmions, & qu'ils étoient au milieu des tèrres. Le Père Hardouin, contre le sentiment des nouveaux Géographes, mais appuyé sur Tacite, qui dans son *L. De Morib. Germ. c.* 41. dit que l'Elbe avoit sa source dans le pays des *Hermondures*; ce Père, dis-je, prétend que les *Hèrmondures* occupoient la Bohême, & qu'ils s'étendoient jusqu'au Danube; mais l'Elbe pourroit avoir sa source dans leur pays, sans qu'ils occupassent toute la Bohême, & rien ne prouve qu'ils touchassent au Danube. Pline dit que les *Hèrmondures* étoient fidelles aux Romains. Les *Hèrmondures* sont les anciens habitans de la Misnie.

Junius dérive ce mot de trois mots Allemands, *arm*, *und*, *frey*, qui veulent dire, *pauvre & libre.*

HÈRMONIIM, s. m. Nom propre qui se trouve Ps. XLI. 7. *Hermonium.* Quelques-uns croyent que c'est le pluriel d'*Hermon*, & qu'il signifie la même chose; c'est pour cela que M. de Saci a traduit *Hermon.* D'autres pensent que c'est le nom des habitans de cette montagne. De là vient qu'en Latin ils traduisent *Hermonii*, les Hèrmoniens.

HÈRMOPAN, s. m. Divinité composée de Mèrcure & de Pan. *Hermopan.* Tristan en parle T. II. p. 634.

HÈRMOSELLO ou FÈRMOSELLO, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Léon en Espagne. *Hermosellum*, *Formosellum*, *Ocelu*, *Ocelum*, *Ocellum.* Il est fortifié & situé au confluant de la Douro & du Tormes, au dessous de Miranda de Douro. Maty.

HÈRMOTIN ou HÈRMOTINUS, s. m. Nom propre d'un Citoyen de Clazoméne, que ses concitoyens mirent au nombre des Dieux. *Hermotinus.* Apollonius Dyscolus en son histoire fabuleuse, ch. III. dit que les Clazoméniens honoroient en qualité de Dieu, l'un de leurs anciens citoyens nommé *Hermontimus*, lui ayant construit un temple, dans lequel les femmes n'osoient entrer. Trist. *T. I. p.* 133. Tèrtullien remarque la même chose dans son Livre *De Anima*, *c.* 44. La raison qu'on eut de le diviser fut, comme il paroît par Pline, *Hist. Nat. L. VII. c.* 52. que son ame sortoit de son corps, qu'elle laissoit à demi-vivant, & revenoit annoncer des choses qui se passoient en des lieux fort éloignez, & qu'elle ne pouvoit sçavoir sans y être présente. Voyez les Notes de Pamélius sur Tèrtullien. C'étoit apparemment un Enèrguméne ou un Magicien. Quoiqu'il en soit, quelques-uns l'appellent *Hermotinus*, & d'autres *Hermippus*, mais très-mal.

HÈRMOTYBIE ou HERMOTYBIQUE, s. m. Nom d'une milice ancienne d'Égypte. *Hermotybius* ou *Hermotymbicus.* Le Géographe Etienne les appelle aussi Labareens. Sesostris établit deux corps de milice, l'un appelle les Calasiriens, & l'autre les deux corps de milice, l'un appellé les Calasiriens, & l'autre les *Hermotybes.* Ceux-ci montoient jusqu'à 160000. Voyez Hérodote Liv. II. c. 164. 165.

HÈRNDALL ou HARNDALL, s. m. Nom propre d'un pays de la Suede. *Herndalia.* Il est entre la Jemptie & la Middelpadie, & il comprend les pays de Fors, d'Indals, de Nomedal, d'Hellegelind & d'Hèrroa. Ce pays étoit autrefois de Norwége, mais il a été cédé à la Suéde avec la Jemptie par le traité de Bronsbroc l'an 1645. Maty.

HÈRNIAIRE, adj. Il se dit de cèrtains Chirurgiens, il signifie, qui est commis à la guérison des hèrnies ou descentes. *Chirurgus herniarius.* Il faut pour être reçu Chirurgien *hèrniaire* sçavoir faire des bandages qui puissent soulager les hèrnies, & être reçu Chirurgien *herniaire* à l'ecole de S. Côme à Paris, devant le prémier Médecin & le prémier Chirurgien du Roi, ou leur Lieutenant & leur Prévôt. Plusieurs gens s'occupent à la cure des hèrnies & à la fabrique des bandages; ce qui les fait appeller Chirurgiens *Herniaires.* Dionis.

HÈRNIARIA, s. f. Plante. Voyez Hèrniole.

HÈRNICIEN, anne, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple du Latium en Italie. *Hernicus.* Il occupoit la partie de la Campagne de Rome, qui est vèrs les sources du Gariglan & du Tévérône. Ses villes étoient *Alatrium*, *Anagnia*, *Ferentinum* & *Verula*, nommées maintenant Alatri, Anagnie, Ferentino & Véroli. Maty.

HÈRNIE, on prononce HÈRGNE. M. Dionis remarque qu'on dit l'un & l'autre. Les *hèrnies*, dit-il, qu'on appelle aussi *hèrgnes* ou descente, sont, &c. Mais ailleurs il remarque qu'on dit communément *hèrgne.* Quelquefois l'*h* s'aspire, & quelquefois on ne le fait pas, comme on le vèrra par les exemples suivans. J'aimerois mieux dire la *hèrgne* que l'hèrgne; mais au contraire j'aimerois mieux dire l'*hèrnie* que la *hernie.* C'est une maladie causée par une descente de boyaux dans le scrotum, ou les bourses, ou dans les aînes. *Hernia*, *ramex.* Toutes les tumeurs qui sont causées par la sortie de l'épiploon & des intestins, s'appellent du nom général de *hèrnies.* Dion. Quand ces parties s'échapent dans quelque endroit de l'abdomen, sans tomber dans l'aîne ou dans le scrotum, ce sont des *hèrnies* ventrales. La cause de ces sortes de *hèrnies* est une rupture qui se fait au péritoine. Id. Quand l'*hèrnie* est petite, & qu'elle ne provient que de dilatation, elle est curable. Id. Dans cet exemple l'*h* n'est point aspirée dans le mot *hèrnie.* Les brayers sont nécessaires à ceux qui sont incommodez d'une *hèrnie* ou descente. Il y en a de plusieurs sortes, qui ont divèrs noms, suivant la partie où est la tumeur, ou suivant la substance qui la cause. Il y a des *hèrnies* qui sont faites de parties, il y en a qui sont faites d'humeurs. Quand elle n'est qu'aux aines, on la nomme *bubonocèle* ou *inguinale.* Quand elle tombe dans les bourses, on la nomme *entérocèle* ou *intestinale*, pourvû qu'elle soit causée par la descente de l'intestin : mais si c'est par la chute de l'épiploon, on l'appelle *épiplocèle* ou *zirbale*, parce que les Arabes appellent l'épiploon *zirbus.* Si elle est causée par des eaux, on le nomme *hydrocèle* ou *hèrnie* aqueuse; si elle est causée par une mole ou masse de chair, on la nomme *sarcocèle* ou *hèrnie* charnuë. Si elle est causée par des vaisseaux dilatez en forme de varices, on la nomme *circocèle*, *kircocèle* ou *hèrnie* variqueuse.

Ce mot vient du Latin *hernia*, qui est le même que *tumor scroti*, autrement appellé *ramex.* Les Marses, selon Priscien, appelloient *herna* les rochers. L'*hèrnie* a du rapport aux rochers, *propter duritiem.* Scaliger aime mieux tirer ce mot du Grèc, ἔρνος, *ramus. Hernia*, selon

selon ce sentiment, vient d'*ernos*; comme *ramox* de *ramus*.

HÈRNIEUX, euse, adj. & s. qui est incommodé d'une hèrnie, ou d'une descente de boyau, ou de l'épiploon, dans les aines ou dans les bourses. *Herniosus*, *ramicosus*.

HÈRNIOLE. substantif feminin. Plante médecinale, la plus commune & la plus employée de ses éspèces est annuelle. Sa racine est courte, fibreuse, & jette plusieurs tiges branchuës, très-courtes, & couchées sur terre. Les branches sont noueuses, & garnies à chacun des nœuds de deux feuilles opposées, veluës, d'un verd pâle, ou jaunâtre, sur tout lorsque la plante commence à se passer. Elles sont plus petites que les feuilles du serpolet, & sont accompagnées de très petites fleurs à étamines jaunes; à ces fleurs succedent des fruits aussi petits, canelez dans leur longueur, & remplis de semences menuës. *Herniaria hirsuta*. *J. B.*

L'*herniole* appliquée en cataplasme guérit les hèrnies, sur tout si l'on en fait boire en même tems le suc, ou l'eau distilée. C'est de là qu'elle tire son nom. On s'en sert aussi avec succès dans la rétention d'urine, & dans la colique nephretique. On l'appelle autrement *Turquette*, ou *Herbe du Turc*. Cette plante vient communément dans les champs.

HÈRNIQUE, s. m. Nom de Peuple. Les *Hèrniques* habitoient autrefois une partie de la Campanie en Italie. *Hernici*. Voyez Hernicien.

HÈRNOSAND, s. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Hernosandia*. Elle est située sur une petite Isle de même nom, qui est pres de la côte de l'Angérmanie, & elle a un bon port, assez fréquenté.

HEROA, ou HEROUA, s. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Egypte. *Heropolis*, *Heroum*. Elle est dans le Caliliz de Mansoura, à huit lieuës du fond de la mèr rouge, & de la ville de Suès. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne Héropolis. Maty. Méla l'appelle *Heropoliticum*.

HERODE, s. m. Nom propre d'homme. *Herodes*. *Herode* le Grand étoit fils d'Antipater. *Herode* le Tètrarque, fils d'*Herode* le Grand, fit mourir Saint Jean Baptiste.

HÈRODIEN, enne. Nom d'une sécte qui étoit chez les Juifs au tems de Jesus-Christ. *Herodianus*. Il en est fait mention dans S. Matthieu ch. 22. v. 16. & dans S. Marc ch. 3. v. 6. & ch. 12 v. 13. Les Commentateurs du Nouveau Testament sont fort partagez sur ces *Hérodiens*. Saint Jerôme dans son Dialogue contre les Luciferiens, a cru qu'on donnoit ce nom à ceux qui avoient reconnu Herode pour Messie. Saint Epiphane & Tèrtullien ont aussi été de ce sentiment: mais le même Saint Jérôme dans son Commentaire sur S. Matthieu, traite cette opinion de ridicule. Il pretend que les Pharisiens avoient par mocquerie donné ce nom aux soldats d'Herode, qui payoient le tribut aux Romains. L'interpréte Syriaque a traduit selon ce sens-là, *les domestiques d'Herode*, c'est-à-dire, ceux qui étoient de sa Cour. Il y a de l'apparence, dit M. Simon dans sa note sur le ch. 22. de S. Math. v. 22 qu'on donna ce nom à ceux qui s'attachèrent au parti d'Herode pour maintenir le commandement dans sa famille, y ayant eu là-dessus de grandes divisions entre les Juifs. Le Chef de ces gens-là fut Menahem, dont il est parlé au chap. 13. des Actes des Apôtres, qui étoit fort attaché aux opinions des Saducéens. Voyez ce que le Jesuite Serarius a écrit contre Scaligèr sur les *Hérodiens*. Le P. Hardouin prétend que les *Hérodiens* & les Saducéens étoient la même chose.

HÈRODION, ou HÈRODIUM, s. m. C'étoit anciennement un château fort de la Judée. *Herodium*. Il étoit à 60 stades, c'est-à-dire, sept lieuës & demie de Jérusalem du côté du sudouest. Hérode le grand, dont il portoit le nom, le fit batir en memoire d'une victoire qu'il y remporta en ce lieu là sur les Parthes & sur les Juifs, qui vouloient l'empêcher de se retirer à Massada avec sa famille. Il y fut entèrré après sa mort. *Herodion* etoit dans la Tribu de Juda, situé sur une colline. Voyez Pline Liv. V. chap. 14. Jos. Antiq. XIV. 25. XV. 12. XVI. 2. *De Bello I.* 21. *III.* 2. *V.* 7. *VII.* 25. Reland. *Palest.* *L. III.* p. 820.

Il y avoit encore un autre *Herodion* bati aussi par Hérode sur les confins de l'Arabie, comme l'écrit Joseph. *D. Bello I.* 16. & apparemment au delà du Jourdain, & à l'orient de la mèr morte. *Reland. Palest.* *L. III.* p. 820.

HERODOTE, s. m. Nom propre d'homme. *Herodotus*. L'Historien *Hérodote* étoit d'Halicarnasse, Cicèron l'appelle le pére de l'histoire. Il a composé une histoire en neuf livres, dont chacun porte le nom d'une des Muses: on l'accuse d'avoir dit bien des fables dans son histoire, d'où est venu le dicton *Hérodote* qui radotte &c. Mais ceux qui forment contre *Herodote* cette accusation, l'ont peu lû, ou sont bien peu en état d'en juger. *Hérodote* est un Auteur, ou si l'on veut, un Voyageur habile, éxact, judicieux, qui ne donne les choses que pour ce qu'elles valent, &c.

HEROÏCITÉ, s. f. Caractère héroïque, qualité heroïque d'une chose. Ce mot est nouveau, & on ne le donne point comme un

tèrme reçu par l'usage; mais il est commode, & exprime bien ce que l'on veut marquer. On le trouve dans les Actes de la beatification du Bienheureux Jean François Regis, de la Compagnie de Jésus. Le mot d'*héroïcité* est formé sur le modéle & selon l'analogie de celui d'héréticité, que M. de Fénelon, Archevéque de Cambray a créé, & qu'il a souvent employé.

HEROÏDE, s. f. Nom de l'une des trois fêtes que l'on célébroit à Delphes tous les neuf ans. *Herois*. Les deux autres se nommoient *Septerium* & *Charila*. Les Ceremonies de l'*Héroïde* étoient des symboles qui représentoient differentes actions fabuleuses; mais il n'y avoit que les Thyades qui eussent l'intelligence de ces symboles. De ce que l'on y voyoit de plus clair & de mieux marqué, c'est que l'on y représentoit l'enlevement de Semelé au Ciel.

Héroïdes. On appelle ainsi les Épîtres d'Ovide qui sont faites sous le nom de quelques Heros & Heroïnes de la fable. *Heroides*

HÉROÏNE, s. f. fille ou femme qui a des vèrtus de Héros, qui a fait quelque action heroïque. *Heroina*, *heros*, La Pucelle d'Orleans a été une *Héroïne*. Lucréce etoit une *Héroïne* en matière de chasteté. Notre *Héroïne* n'étoit pas insensible, mais elle sçavoit regner sur ses passions. Madem. L'Heritier. Les *Héroïnes* de nos Poëtes (Anglois) sont d'un choix aussi criminel que leurs *Héros*. P. de Courbe.

Il se choisit un palais habité.
Par le bon sens & par la politesse
Il fait plus: il choisit une antique maison,
Où de tout tems régna la parfaite raison,
Et qu'aujourd'hui gouverne un sage Heroïne.

(c'est la D. du Maine.) Div. D. S.

Voyez le mot Heros dans ses différentes significations. Quelques-uns ont douté si une femme pouvoit être l'*héroïne* d'un Poëme épique.

HÉROÏQUE, adj. m. & f. Qui appartient au Héros. *Heroicus*, *illustris*, *eximius*, *excellens*. Hercule, Aléxandre, ont fait des actions *héroïques*. Avoir des vèrtus *héroïques*. Quand il s'agit de faire du bien, le procédé *héroïque* aime l'excès, & ne cherche ni regle ni mesure. Ch. du M. Il est sorti de l'école d'Epicure des âmes entiérement *héroïques*. S. Evr. Il y a de l'*héroïque* dans cet ouvrage, dans cette action. Une simplicité *héroïque* se montre dans toutes ses actions (Louis XIV.) De Fleury, *Precept. du Roi*.

Qu'allez-vous devenir, héroïques *vèrtus?*
Vous qui tremblantes, éplorées,
Apres vos temples abbatus
Chez lui vous êtes retirées. Des Houl.

Héroïque, se dit aussi en Poësie, des Poëmes où l'on fait la déscription de quelque action ou entreprise extraordinaire. *Carmen heroicum*. Homere, Virgile, Stace, le Tasse, Lucain, ont fait des Poëmes *héroïques*. La France est malheureuse en Poëtes *héroïques*. On dit aussi, un stile *heroïque*; pour dire, sublime, élevé.

Les tems *héroïques*, tems fabuleux où ont vécu les Héros de la Fable. Cette epoque de la ruine de Troye, arrivée environ l'an 308. après la sortie d'Egypte, & en 1164 ans après le deluge, est considerable, tant à cause de l'importance d'un si grand événement, celebré par les deux plus grands Poëtes de la Grece & de l'Italie, qu'à cause qu'on peut raporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appellez fabuleux ou *héroïques*; fabuleux, à cause des fables dont les histoires de ces tems sont envelopées; *héroïques*, à cause de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des Dieux, & les Heros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise. Bossuet.

On appelle *Vèrs héroïques*, les vèrs Alexandrins de 12 syllabes pour les masculins, & de 13. pour les feminins; parce que les Poëmes *héroïques* en sont composez. Du tems de Ronsard ils étoient composez de vèrs de 10. à 11 syllabes. On le dit aussi des vèrs hexamétres Grècs, ou Latins. Le livre de M. de la Colombière est toûjours intitulé la science *héroïque*, quoiqu'il soit dit tout au commencement que son titre doit être la Science *héraldique*, & non pas *héroïque*.

HÉROÏSME, s. m. Grandeur d'âme au dessus de la vèrtu ordinaire de l'homme, elevation de courage; disposition de l'âme à agir d'une maniére grande & fèrme. *Heroica fortitudo*, *magnanimitas*. Le P. Rapin en usant du mot *héroïsme*, ajoute, s'il est pèrmis d'user de ce tèrme. Il s'est établi depuis. Q. Curce est un

Historien agréable, & poli; mais qui donne trop dans l'*héroïsme* affecté. S. Evr. Les Stoïciens ont tracé aux hommes une idée de perfection, & d'un *héroïsme* dont ils ne sont pas capables. La Br. Il y a des gens qui ne se piquent point de *héroïsme*. D'Aucourt. Les Héros,

De leur propre grandeur se trouveroient gênez,
Si leur cœur quelquefois se découvrant sans feinte,
*Ne sçait de l'*héroïsme *adoucir la contrainte.* De l'Am.

Cessez Stoïque Paganisme,
De nous vanter votre vertu;
Votre fastueux heroïsme
D'un vain éclat est revêtu.

N. ch. de vère, *Ode sur le Martyre.*

HÉRON, s. m. (L'*h* s'aspire.) *Ardea, erodius*, Grand oiseau aquatique & sauvage, qui a le col long & un grand bèc, de haut vol, qui vit de poissons.

Un jour sur ses longs piéds alloit, je ne sçai où,
Le Héron *au long bec emmanché d'un long cou.* La Font.

Il y a des *hérons* blancs, de cendrez, de crêtez, qui ont une aigrette sus la tête. Les butors & corlieux, ou courlis, sont des éspéces de *héron*. Dans la Fauconnerie il y a le vol du *héron*. Quelques-uns écrivent *hairon, quasi aëronem dixeris.*

Ce mot vient du Grèc ἐρωδιός, encore qu'on puisse dire qu'il se tire du Latin *ardea*, forme des deux mots Grècs, αἴρω θεῖν, *prendre l'essor en l'air, voler fort haut*. D'autres aiment mieux tirer le mot Latin d'*arduus*, & disent qu'*ardea* a été dit comme *ardua petens, volant fort haut, montant aux lieux les plus élevez & inaccessibles.*

Petit Héron à bèc courbé. *Ardea minor rostro arcuato.* Dans le pennage de cet oiseau il y a des couleurs fort agréables à la vûë, il a le cul & la poitrine blanchâtre, avec plusieurs taches noires, qui descendent en embas, tout le reste de l'oiseau est de gris cendré, par devant plus clair, & en dessous plus couvèrt, les cuisses de celui-ci au contraire des autres sont revétuës de plumes.

Héron, appelle Bihoreau & Roupeau. Voyez Routeau.

Hèron Blanc. *Ardea alba.* Cet oiseau est fort haut, il s'en rencontre quantité dans les marais voisins de la mèr, & particulièrement dans les côtes de Bretagne, plus frequemment qu'en quelque autre contrée de la France; il est de la grandeur du *héron* cendré, & lui ressemble en tout, excepté en couleur. Il a une crête composée de plumes; son bèc est long & aigu, ses pieds sont noirâtres; mais environ sur le milieu de ses jambes cette noirceur finit tout à coup, & paroît d'un bleu vèrdâtre jusqu'à l'éxtremité des doigts des piéds; le plus petit doigt est composé de deux articles, le suivant en a trois, celui du milieu quatre, & le dèrnier cinq; sa crête est composée de grandes plumes qui lui tombent sur le dos.

Il y a un autre *Héron* qui est entièrement blanc, le dessus de son bèc est toutefois noir, & le dessous bleu & assez long, sa queuë courte, il a quelques plumes sur le dos, qui sont longues, il y en a trois qui composent la hupe de la tête, mais elles sont courtes & blanches; les piéds sont noirs par dessus, & au bas vèrds, les oiseliers disent que c'est un héronneau. La prunelle de ses yeux est noire, le cèrcle, ou l'iris jaûne; lorsqu'il se met en colère, il élève les plumes de sa tête & de son dos. Ces éspéces de *Hérons* composent leurs nids à la manière des autres.

Le Butor est aussi une éspéce de *Héron*. Voyez Butor.

Héron cendré, ou héron gris, *Ardea cinerea.* Il y a des *Hérons* de plusieurs sortes, desquels nous parlerons à leur ordre. J'en trouve de trois éspéces distinctes & separées. Le cendré est plus grand que les autres, son bèc est jaûne, long & robuste, gros proche de la tête, & va diminuant insensiblement, & fait en pointe comme une grosse aiguille; la prunelle de ses yeux est noire, & environnée d'un cèrcle jaûne, mêlé d'un autre jaûne plus obscur; ses yeux sont placez comme au milieu d'une grande tache grise; la tête est grande, & ornée d'une hupe cendrée, composée de plumes très-delicates, lesquelles surpassent en longueur toutes les autres plumes de la tête, & cette hupe commence du dèrriére d'icelle, s'éléve par dessus le sommet & au-dessus des yeux, les plumes qui sont dessous sa hupe sont d'un gris cendré, qui tire à la couleur pèrse: dèrriére les yeux & au dessous de son bèc l'on voit quelque chose de blanchâtre. Le haut de son col, tout son dôs & ses aîles, excepté les grandes pennes, ainsi que sa queuë, sont d'un gris cendré; les grands couteaux sont noirâtres, son ventre & sa poitrine sont blanchâtres, aussi bien que le dessous de son col, qui est couvèrt par endroits de taches noires, qui sont longues, & vont en descendant; ses cuisses sont jaunes, & dénuées de plumes, ses jambes & les doigts de ses pieds sont bruns, ses ongles sont noirs; entre ses doigts il paroît une petite membrane, celui de dèrriére est fort long, & présque de même longueur que ceux de devant, au contraire des autres oiseaux de rivière.

Ils font leurs nids sur des arbres extrémement hauts, situez aux environs des eaux, parceque ces sortes d'oiseaux se plaisent au bord des rivières, & chèrchent les lieux marécageux, d'autant que leur vie n'est entretenuë que de poissons, de grenouilles, & autres insectes

Aristote a fait mention de trois sortes d'*hérons*, sçavoit du cendré, du blanc, & du Butor, appellé *ardea stellaris* en Latin. En son tems l'on n'avoit pas encore trouvé l'invention de construire & bâtir des héronnières, & l'on ignoroit pareillement la methode de les y attirer, puisque nous ne voyons pas que les Anciens en ayent écrit non plus que lui, & il n'y a pas beaucoup de tems que l'on en bâtit. Il y a quantité de héronnières en Bretagne; & Billon raporte qu'en ce pays il est tourné en provèrbe de dire que les pourceaux sont engraissez de poissons, à cause que les *hérons* portent si grande quantité de poissons à leurs petits, qu'ils en laissent tomber la plus grande partie, qui est mangée des pourceaux.

Les Rois prennent beaucoup de plaisir au vol du *Héron*, ils se sèrvent à cet effet de faucons, de sacres, & de gèrfauts, qui doivent être bien dressez, parce que cet oiseau a l'adresse, lorsqu'il se sent maltraité de l'oiseau, de cacher son bèc, qui est très-dangereux, sous ses aîles, & d'en présenter la pointe à l'oiseau, qui vient fondre sur lui, pour le choquer de son estomac, avec beaucoup d'impétuosité, afin qu'il se pèrce de lui-même.

Lorsqu'il vole ses jambes paroissent plus longues que sa queuë, parce qu'elle est fort courte. Les *hérons* sont d'une humeur fort solitaire, ils sont présque toujours seuls. Aristote & Pline disent que le *héron* souffre beaucoup lorsqu'il en vient au coït, & que pendant ce tems il vèrse du sang par les yeux, & fait de grands cris, qui témoignent la douleur qu'il ressent. Pour ce qui est de la femelle, elle a beaucoup de peine à faire ses œufs; l'on tient que son bèc trempé l'espace de quelque tems dans du vin, lui donne une vèrtu soporifique, qui éxcite au sommeil ceux qui en boivent.

Petit héron cendré. *Ardea cinerea minor.* Celui-ci est d'une taille plus petite, son bèc est noir, long d'une paûme & gros comme le poûce approchant de la tête, il est cannelé en dedans par les côtez, & fort pointu par le bout. Au coin de l'œil en dedans il y a une tache, ou ligne blanche, qui environne l'œil par dessus, qui va jusqu'au dèrriére de la tête, laquelle avec une partie du haut de son col est de couleur brune un peu couvèrte & funée, aussi bien que le dôs, qui pour sa grande noirceur paroît luisant & un peu verdâtre, ainsi qu'est le dèrriére d'un Vanneau; les petites plumes qui sont vèrs son dos, lorsqu'il regarde en arriére, sont faites comme la crête qui est au haut de sa tête, le dehors de ses aîles, le haut de son col & la queuë sont teints d'une fort belle couleur cendrée; les aîles sont par en bas de semblable couleur, hormis qu'elle est plus claire; son menton, son gosiér, sa poitrine, son ventre, le dessous de son croupion & le dedans de ses cuisses, sont blanchâtres; ses jambes sont longues de deux paûmes, de couleur jaunâtre, qui tire un peu sur le vèrd, mais les cuisses sont dénuées de plumes, deux doigts au dessus du genouil, ainsi que ses jambes; les ongles sont noirs, ceux du milieu sont dentelez en dehors.

Il y a une troisiéme éspéce de *Héron* cendré. *Tertia species ardeæ cinereæ.* Son bèc est pareillement gros comme le pouce, long d'une paume, large du petit doigt à l'endroit des narines, & cannelé en dedans; il est par le bas de couleur de chair, ou de rôse, ses yeux ont la prunelle noire, & le cèrcle qui l'environne est jaûne, son col est très-long, les plumes de sa tête, de son col, de son dos, & le haut de ses aîles, sont d'un cendré brun, & toutes les dèrnières sont marquées d'une tache rousse Les grandes pennes des aîles sont divèrsifiées de blanc, celles dont sa queuë est composée sont longues d'une paume & demie, celles qui coûvrent la poitrine sont sémées de taches longues, noires, rousses & blanches, sont ventre est présque d'un blanc cendré; ses cuisses sont en quelque façon roussâtres, & environ un bon pouce au dessus du genouil elles sont sans plumes; depuis ses genoux jusqu'à l'extrémité des ongles il y a plus de deux paumes de longueur. Ses doigts sont séparez, & ont cependant une petite membrane qui les joint par le commencement, ce qui est nécessaire aux oiseaux qui fréquentent les eaux; son doigt de dèrriére est plus grand que les autres. Dans les plumes du dèrriére de sa tête il y a un toupet qui est composé de plumes faites comme des poils, tant elles sont menuës & delicates.

Il y a un *Héron* de la grande éspéce, qui a le bèc d'une couleur jaunâtre,

jaunâtre, long de huit grands doigts, depuis la tête jusqu'à sa pointe, ses bouts sont tranchans, & un peu dentelez par le devant comme une scie, au lieu de dents: sa tête & son col sont blancs; sa hupe est de plumes noires, qui tombent en arrière; la prunelle de ses yeux est environnée d'un cèrcle luisant de couleur jaûne tirant sur le roux; ses paupières sont d'un vèrd jaunâtre; son col est long d'un piéd & demi, ou davantage, & est composé de douze vèrtebres qui sont courbées d'une même façon; hormis la quatriéme, qui est tournée d'un autre sens & à rebours des autres; les jambes sont brunes, & longues environ de cinq paumes; l'ongle de son doigt du milieu est dentelé en dehors, le haut de son col est d'une couleur cendrée, le devant est blanchâtre, & divèrsifié de taches noires qui l'embellissent; les plumes sont longues proche de la poitrine.

Héron chastain. Il y en a deux éspeces *Ardea coloris castanei* Scaliger l'appelle *hæmatopus*, ou *Phænicopus*, & prétend que c'est le *Ciris* de Virgile. Aldrovand suit Scaliger. Ceux de la premiére éspece sont plus petits que tous les autres *hérons*. Ils ont le col fort court, ils ont les plumes d'un jaune tirant sur le châtain; sur le dos la couleur est plus foncée, plus claire sous le ventre, & sur les ailes. La queuë de ce *Héron* est si courte qu'il semble qu'il n'en ait point. L'iris de ses yeux est jaûne, entourée d'un cèrcle rouge, qui l'est à son tour d'un autre cèrcle noir. Sa tête & son col sont couvèrts de plumes partie blanches & partie jaunâtres. Son bèc, qui est fort long & pointu, est de deux couleurs. Depuis la tête jusqu'à la moitié de sa longueur & au delà, il est vèrd, ou d'un vèrd tirant sur le bleu; le reste est noir. Ses cuisses & ses pièds sont d'un rouge foncé, comme celles de plusieurs pigeons. Les doigts de ses pièds sont très-longs, & joints par une éspece de petite membrâne.

Le *Héron* chatain de la seconde éspéce est semblable en tout au *Héron* noir, dont nous ferons la déscription ci-aprés, si ce n'est qu'il a la couleur plus claire; la couleur des pieds est aussi différente, car elle est jaunâtre, outre que le col de celui-ci est semé de quantité de taches noires que l'on ne voit pas en l'autre.

Héron crêté, ou Aigrette. L'Aigrette est d'une même éspéce que les *Hérons*, car elle tire sa nourriture des mêmes animaux & insectes, elle a la même méthode de construire son nid, & a toutes les mêmes mœurs & façons de faire qu'eux; la voix se fait entendre de fort loin, à cause que le son en est tout-à-fait aigre; le champ de son pennage est blanc, mais elle est plus petite de taille que le *Héron*; elle est compôsée ainsi que les autres oiseaux qui fréquentent les eaux, c'est pourquoi les jambes sont fort longues, & sont de couleur cendrée, ses pieds sont noirs; elle a le col long & courbé, la prunelle de ses yeux est ronde, & environnée d'un cèrcle doré; son bec est de même que celui du Butor, mais plus menu.

L'*Aigrette* fait son aire pour l'ordinaire dans les bois de haute futaye, sa fiente fait perdre la vèrdure aux arbres sur lesquels elle tombe, & les fait mourir, elle a de cèrtaines plumes aux deux côtez des ailes, qui sont très-fines, & très-belles, qui portent le nom de cet oiseau, desquelles l'on fait grand cas, parce que l'on s'en sert beaucoup dans les ornemens, & c'est la cause pourquoi elles sont fort recherchées, & se vendent très-cher.

Il y a d'autres petits *Hérons*, ou Aigrettes, dont Virgile & Scaliger font mention. C'est quasi la plus petite éspece de toutes; son col est très-court, & presque tout le champ de son pennage est d'un jaune coloré tirant sur le châtain; à la partie du devant il paroit plus foncé & plus couvèrt; dessous aussi bien que dessus les ailes, cette couleur est plus claire: sa queuë est si courte, qu'il ne semble pas qu'il en ait; la prunelle de ses yeux est environnée de trois cèrcles de différentes couleurs; le premier que les Latins appellent Iris, est jaûne, le second est de vermillon, & le troisiéme est noir; depuis le front, le sommet & le derriere de la tête, il a des plumes qui tombent en bas, qui sont très-belles, qui sont en partie jaunes & en partie noires; son bec est long, robuste, & pointu à l'endroit auquel il avoisine la tête; il est vèrd, mais d'un vèrd tirant sur le bleu, & cette couleur vient jusques au delà du milieu du bèc, le reste est noir; ses jambes & ses pieds sont d'une couleur rouge assez couvèrte, semblable couleur se voit en plusieurs pigeons; ses ongles sont noirs, ses doigts sont fort longs, ils ont au commencement une petite membrane.

Petit Heron étoilé. *Ardea Stellaris minor.* Cet oiseau a la même forme que le *Héron*, ses jambes sont longues, plus courtes néanmoins que celles du *Héron*, son col est long & beaucoup garni de plumes, son bèc est assez long & moyennement pointu, sa tête est couvèrte de plumes très-noires; le reste de son corps est brun pâle, & semé de quantité de taches noires, ses pieds sont très-longs, ses ongles sont semblablement fort longs, sur tout celui qui sèrt d'éperon: le doigt du milieu de châque piéd, qui est plus long que les autres, a un ongle très-grand, qui est dentelé & crenelé, il lui sèrt à retenir les anguilles qui sont très-glissantes, & c'est à quoi la nature semble avoir pourvû. Sa queuë est très-courte; son estomac, qui est tout-à-fait ample lui sèrt de planche. Il se tient au bord des lacs & dans les marais sans remuer, obsèrvant les poissons qui nagent de côté & d'autre, desquels il est très-friand, & principalement des anguilles. Il compôse son nid de rôseaux, & le fait dans les lacs & les étangs, & pond jusqu'à douze œufs. Bellon dit tout le contraire, & rapporte qu'il le fait sur les plus hauts arbres qui sont aux environs des marais, & qu'il fait seulement trois ou quatre œufs pour le plus.

Lorsqu'il a trouvé un endroit auquel il reconnoit qu'il y a du poisson, il y demeure avec tant de tranquilité, qu'il semble qu'il soit comme mort, & afin de ne leur pas donner de crainte ni d'appréhension, il retire & cache son bèc, afin que les poissons approchent plus facilement de lui, & qu'en allongeant son col avec vitesse, il les puisse prendre à l'impourvû. Albèrt ajoute que lorsqu'il se sent pris dans le lac, il demeure semblablement immobile, & que lorsque le Chasseur vient pour le prendre, il lui darde un coup de bèc, duquel il le blesse dangereusement.

Héron, appellé Garzette. Voyez Garzette.

Herou gris. Voyez Heron cendré.

Herou noir. *Hardea nigra.* Encore que cet oiseau ait le bèc beaucoup plus court que les *Hérons*, on ne laisse pas de lui donner place parmi eux. & Aldrovand l'appelle *Héron* noir, à cause que toute la disposition de son corps est semblable aux oiseaux de ce genre; car en premier lieu il a le bèc & les jambes longues, les doigts des pieds très-longs, les ongles aigus, & la queuë courte; la couleur de son pennage est noirâtre par tout son corps, à l'exception du col qui est environné d'un collièr blanc, & de son bèc qui est jaûne au milieu, & à la moitié d'icelles, il a une tache noire de laquelle il est marqué par en haut, ainsi que par en bas.

Héron, appellé Bihoureau, ou Roupeau. Voyez Roupeau.

Héron, appellé en Italie Squacco. *Ardea aliud Genus quam* Squacco *vocant Itali.* Il a le bèc plus court, toutefois robuste & de même couleur que tout le dèrrière de son pennage; sçavoir d'un jaûne tirant sur le rouille; l'Iris de ses yeux est dorée, & environnée d'un cèrcle noir, sa tête & tout son col sont diversifiez de jaûne, de blanc & de noir, tout le devant jusqu'au ventre est blanchâtre, tout de même que sa queuë & une bonne partie de ses aîles; ses cuisses sont jaunes, ses jambes & ses doigts sont comme ceux de quelque poule d'eau de couleur vèrdâtre: l'on tient que cet oiseau est fort hardi & courageux.

Héron, appellé vulgairement Squajotte. *Ardea alia species quæ vulgo* Squajotta *dicitur.* Il a le bec jaune & noirâtre par le bout, sa queuë est courte, ses pieds sont vèrds; la hupe de sa tête est composée de trente plumes, desquelles celles du milieu sont blanches, & celles de ses extremitez sont noires; il a aussi sur le derriere des plumes très-belles qui sont d'un beau rouge, & sont blanches à leurs racines.

Masse de heron, est un amas ou bouquet de plumes de *héron. Crista herodia.*

HÉRONNEAU, s. m. Petit héron. *Parva ardea, ardeola.* Les *Héronneaux* sont fort estimez pour leur delicatesse.

HÉRONNER, v. n. Tèrme de fauconnerie. Voler le héron. *Ardeam*, ou *Erodeum venari, aucupari, persequi.* Le faucon Gentil est bon à *héronner*, & à d'autres oiseaux plus grands que les hérons.

HÉRONNIÉR, adj. Qui est dressé à la chasse du héron. *Ad venandam ardeam eruditus.* Il y a des faucons *héronniérs.* Un faucon *héronniér* s'appoltronit quand on le met à un vol plus bas. On appelle aussi un oiseau *heronnier*, qui est sec, vite, bien dispos & alaigre, qui n'est point chargé de cuisine, non plus que le *héron* qui a la cuisse essuyée, l'aile seche & ferme, le corps bien cousu dans sa peau.

On dit d'un homme qu'il a la cuisse *héronnière*; pour dire, qu'elle est maigre.

HÉRONNIÈRE, s. f. Le lieu où les hérons font leurs petits, & où on les eleve. *Ardeolarum aviarium.* François I. fit construire une *héronniere* à Fontainebleau; elle etoit dans le parc sur le bord du grand canal.

HÉROS, s. m. (Aspirez l'*h*) C'étoit chez les Anciens un grand & illustre pèrsonnage, de nature mortelle, mais qui passoit dans l'ésprit des peuples pour être participant de l'immortalité, & ils le mettoient au rang des Dieux après sa mort. *Heros semideus.* Lucien définit un *Héros*, un milieu entre Dieu & l'homme; ou plutôt un compôsé de tous les deux.

Ces antiques Héros *d'éternelle mémoire,*
Adorez sur la tèrre, & dans les Cieux admis,
N'auroient jamais trouvé de place dans l'histoire,
S'ils avoient manqué d'ennemis.

Nouv. ch. de vers.

Héros, signifie plus généralement une pèrsonne illustre & extraordinaire. *Heros, magnanimus, excellens, singularis virtute.* Dans Virgile les Dieux ne valent pas des *Héros*, & dans Lucain les *Héros* valent des Dieux. S. Evr.

Les Héros *de l'antiquité*
N'étoient que des Héros *d'été,*
Ils suivoient le printems, comme les hirondelles,
La victoire en hivèr pour eux n'avoit point d'aîles?
Mais malgré les frimats, les neiges & les glaçons,
Louis est un Héros *de toutes les saisons.*

Mlle. de Scudéry.

On met de la différence entre un *Héros*, & un grand homme: toutes les vèrtus militaires font l'un & l'autre; mais le *Héros* est plus fièr, plus entreprenant, & d'une plus haute valeur. Il marque du courage, de la valeur, de la fèrmeté, dans les périls de l'intrépidité. Aléxandre étoit un *Héros*, & César un grand homme. Bouh. A une grande vanité près, les *Héros* étoient faits comme les autres hommes. La Roch. Un *Héros* est d'un seul métièr, qui est celui de la guèrre; il n'a que les vèrtus militaires. La Bruy. Énée étoit un pauvre *Héros* dans le Paganisme, & plus digne fondateur d'un Ordre Religieux que d'un Etat. S. Evr. De ce degré d'ambition qui fait les *Héros*, il y a peu de distance à celui qui fait des usurpateurs & des tyrans. Le P. Dan. Homère a plus songé à peindre la nature telle qu'elle étoit, qu'à faire des *Héros* fort accomplis. S. Evr. Énée n'est qu'un *Héros* transi, le premièr peril le fait trembler. G. G. Pour être *Héros* faut-il être insensible? Quin. J'oubliois de dire qu'il manque aux *Héros* de l'Iliade une sorte de dignité inconnuë au siécle & dans le pays où Homère écrivoit. De la Mot. Homère donne à chacun de ses *Héros* des qualitez propres & dominantes qui les distinguent. Id. Les anciens Romains n'ont aucune ressemblance avec les *Héros* bouffis & empesez de nos Romans. Fenelon.

Mais quelques vains lauriérs que promette la guèrre,
On peut être Héros *sans ravager la tèrre.* Boil.

Car il est des Héros *d'une douce manière,*
Il en est de Justice, il en est de Bréviaire. Sar.

Cette expression est plaisante, & burlesque.

Faut-il que le Héros *fasse taire l'Amant?* Corn.

Ces deux fils de Léda, ces deux Héros, *mes frères,*
N'ont-ils point voulu voir ces rives étrangeres?

De la Mot.

Trop heureux, si j'étois quelques jours en ces lieux
L'esclave d'un Héros *aussi grand que les Dieux.*

Betoulaud.

On appelle le *Héros* d'un Poëme, d'une Histoire, d'un Roman, ou même d'une aventure, celui qui en est le principal pèrsonnage; qui en fait le premier rôlle. Le *Héros* de Virgile n'a pas un caractére assez brillant; & qui ne s'ennuyeroit pas avec le pieux Enée? S. Evr. Tite-Live fait son *Héros* de Scipion, & lui donne une preference délicate sur le reste des Romains. Id. Un faiseur de Roman est du moins obligé à habiller magnifiquement ses *Héros*, & à les loger dans de supèrbes palais. G. G. Le *Héros* du Roman comique fut pendu à Pontoise. Scar. J'ai appris une intrigue d'amour dont vous êtes le *Héros*.

Du Héros *de l'Iliade*
N'imitez pas le courroux;
C'est Nestor qui persuade,
Empruntez son stile doux. De la Mot.

On dit en général, Vous êtes mon *héros*, vous êtes mon *héroïne*, en parlant d'une pèrsonne que l'on admire, que l'on se propose, & aux autres, à imiter & à suivre; ou que l'on affectionne particuliérement. Je ne veux point de *héros* affecté; la vérité seule sera mon *héroïne*. S. Evr.

Ce mot vient du Latin *heros*, du Grèc ἥρως, *demi-Dieu*. Saint Augustin Liv. 10. de la Cité de Dieu dit, qu'il y a de l'apparence qu'il y a eu quelque enfant de Junon appellé de ce nom; car en Grèc Junon s'appelle ἥρα, ou bien que les hommes illustres ont été honorez de ce nom, parce que, selon l'opinion des Anciens, les pèrsonnes vèrtueuses aprés leur mort habitoient la vaste étenduë de l'air, qui est du ressort de Junon, selon la fable. Isidore dit que les *Héros* ont été appellez de ce nom, comme *aeroes*, *aerei*, *Pèrsonnes relevées en mérite, & dignes du ciel.* Platon tire ce mot du Grèc ἔρως, *amor*, parce qu'il dit que les *héros* venoient de la conjonction d'un Dieu avec une Mortelle, ou d'un Mortel avec une Deesse. D'autres tirent ce mot du Grèc εἴρειν, *dicere*. Les *héros* étoient ceux qui par leur eloquence manioient les peuples comme ils vouloient, leur donnant de l'horreur pour le vice, en même tems que par leurs paroles & leurs exemples, ils les portoient à la vèrtu. Enfin quelques-uns dérivent ce mot du Grèc ἔρα, *terra*. Selon ceux-ci les *héros* sont de petits Dieux, des Dieux tèrrestres.

Plusieurs anciens Grècs n'avoient accoutumé de mettre sur les tombeaux que le nom des pèrsonnes avec le nom de salutation ΧΑΙΡΕ, auquel ils ajoutoient souvent le nom de ΧΡΗΣΤΟΣ, & aussi celui d'ΗΡΩΣ, quoique tous ceux pour qui ils les mettoient ne fussent pas des *Héros* comme ce mot le signifion. On en trouvera des éxemples dans les inscriptions du IIIe. Tome de mon Voyage de Grece. C'est ainsi qu'en France du côte de Picardie, en parlant des vieillards, on dit le bon-homme, & en Allemagne d'un pére & d'une mère defunts, on dit *mon bienheureux pére, ma bienheureuse mere*. Spon, *Rech. Cur. d'Antiq.* p. 236. 237.

HÈRPÉ, adj. Tèrme de Chasse. C'est une bonne qualité à un chien d'avoir le jarrêt droit & bien *herpé*. Fouilloux. Ce mot se dit pour *harpé*. il a la même signification, & la même origine.

HÈRPENNICH, s. m. Ce mot qui n'est pas François, se trouve dans quelques titres François. C'est un droit de fouage qui est dû au Seigneur de Thionville par les habitans.

Ce mot vient d'*heard*, *focus*, feu; & de *pfenning*, *pecunia*, argent. De Laur.

HÈRPES MARINES, se dit de toutes les richesses que la mèr tire de son sein, & qu'elle jette naturellement à tèrre, comme l'ambre gris en Guyenne, l'ambre jaune sur l'Océan Gèrmanique, le corail rouge, noir & blanc sur la côte de Barbarie. *Maris opes.* Elles sont ainsi appellées dans les jugemens d'Oleron, art. 34. ou autrement *gaymon*, ou choses *gayves*, qui sont proprement les épaves de mer, ou droit de côte.

Ce mot vient du vieux Gaulois *harper*, qui signifioit *prendre*: son contraire étoit *werpir*, qui signifioit *laisser*.

Hèrpes, en tèrmes de Marine, sont aussi des pieces de bois taillées en balustres, que l'on met à la prouë, & en divers autres endroits du vaisseau. Pomey. *Cancelli eblaxei.*

Hèrpes, en tèrmes de Medecine, se dit d'une ardeur, ou inflammation qui cause une âpreté de cuir, par le moyen d'une longue suitte de bourgeons érrans çà & là qui le rongent & le devorent. Il y en a de deux sortes. Les unes qu'on appelle *miliares*, ainsi nommées, parce qu'elles font lever sous l'épidèrme de petits boutons fort peu elevez, de la grosseur d'un grain de mil. Les autres sont corrosives, parce que ces boutons entament & ulcérent le vrai cuir.

Ce mot est dérivé du Grèc ἕρπω, *paulatim gradior*, *repo*, parce que ces boutons rampent, & se traînent d'un lieu à un autre. On l'appelle autrement *ignis sacer*.

HÈRSE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Instrument sèrvant à renvèrser les tèrres sur les grains quand on les a semez, afin de les couvrir, & de les faire gèrmer, & empêcher que les oiseaux ne les mangent. *Occatoria crates*, ou *traha*. Elle est faite en treillis de pieces de bois qui se croisent, & où il y a des pointes, ou grosses chevilles en chacune des intèrsections. On attache un cheval à une *herse* pour la faire passer sur un champ semé.

Ce mot vient du Latin *hirpices* ou *herpices*, dont parle Festus en la même signification, quasi *herpicia*, & par contraction *hercia*. On l'appelle aussi *occa*, *crates*, *herpix* & *hirpex*. Du Cange. Guichart le fait venir du mot Hébreu חרך, il devoit au moins ajouter que de חרך, on forme en Hebreu le mot מחרכים, qui veut dire *treillis*, *cancellis*, il vient de ἕρκος, *hercius*, barriére qu'on met dans les logis. Sa racine est εἴργω, *enfermer*. Port-R. Les Auteurs de Port Royal ecrivent *herce*.

Hèrse, en tèrme de Fortification, est une porte faite en treillis, qui est suspenduë en haut avec une corde, & qu'on fait tomber par une coulisse dans les surprises, & lorsque la porte est rompuë, ou que le petard a joué, pour fèrmer le passage. *Cataracta* On l'appelle autrement *Sarrasine*, ou *cataracte*. Quand elle est faite de pieux droits sans travèrse, on l'appelle *orgues*.

En ce sens Ménage le dérive *ab arcendo*, ou de *ericius militaris*, dont il est fait mention dans Salluste, ou plutôt de la ressemblance avec la *herse* des Laboureurs.

Hèrse, se dit aussi des piéces de bois qui sont dans les Eglises où l'on pose des chandeliérs, ou des cièrges, lorsqu'on y veut mettre beaucoup de luminaires, comme aux Chapelles ardentes.

tes. *Tigilia digitata, clavata, fibulata.* Il s'en fait de toute sorte de figures. On le dit particuliérement de ces chandeliers triangulaires qui portent une quinzaine de bougies, qu'on met au devant de la représentation du corps d'un deffunt quand on fait l'Office des morts.

Hèrse, en tèrme de Charpenterie, se dit aussi des barrières qu'on met devant les grandes maisons & le long des murs. *Claustra.*

Hèrse, en tèrme de Marine est la corde qui sèrt à attacher les poulies aux lieux où l'on en a besoin, & aussi celle qui sèrt à la renforcer, & empêcher qu'elle n'éclate. *Septum, repagula, funis suspensorius.* On l'appelle aussi étrope & *gèrseau.* *Herse* de gouvèrnail est la corde qui joint le gouvèrnail à l'étambord.

Hèrse, est aussi un tèrme de Parcheminier. C'est une sorte d'assez grand chassis avec des chevilles, sur lequel on étend le parchemin en cosse pour le raturer. *Crates pergamenaria.*

HÈRSEMENT, s. m. (L'*h* s'aspire.) L'action & la peine de hèrser. *Occatio.* J'ai donné tant pour le *hersement* de mon champ. Pomey.

HÈRSER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Donner la dèrnière façon à une tèrre, en y faisant passer la hèrse après que les grains sont semez. *Occare.*

Hèrsé, ée, part. & adj. *Occatus.* Un champ semé & *hèrsé.* On dit en tèrme de Blâson, un chateau *hèrsé*, ou une porte *hèrsée*, lorsque leur hèrse ou coulisse est abbatuë.

HÈRSEUR, s. m. Celui qui hèrse quelque tèrre. *Occator.*

HÈRSILLIÈRES, Tèrme de Marine. Ce sont des piéces de bois courbes qui sont au bout des platbords d'un navire, ou d'un bateau, qui sont sur l'avant & sur l'arriere pour les fèrmer. *Arcus succubi.*

HÈRSILLON, s. m. On donne ce nom à des planches longues de 10. à 12. piéds qui ont leurs deux côtez remplis de pointes de cloux, dont on se sèrt pour incommoder la marche de la Cavalerie ou de l'Infanterie. *Craticula utrinque digitata, fibulata.*

HÈRSTAL, ou HÈRSTEL, s. m. Nom propre. *Heristallum.* Petite ville de l'Evêché de Padèrborn en Westphalie. Cette ville, située sur le Wéser, aux confins du Duché de Brunswick, a été fondée par Charlemagne, qui y tint des Etats l'an 797. Elle étoit defenduë par un bon Château, où les Evêques de Padèrborn faisoient leur résidence; mais il fut ruiné par les Hèssiens l'an 1637.

Ce nom, dit De Valois, signifie en Allemand un poste, un lieu où il y a des soldats, où il y a garnison. Quelques-uns, selon le même Auteur, le derivent de *herr*, Seigneur, & *stall*, en Allemand, *stabulum*, écuries; *hèrstal*, en Latin *Domini stabulum*, l'écurie du Seigneur.

HÈRSTAL, HÈRSTEL, HÉRISTEL, s. m. *Haristallum, Heristallum, Haristaltum; Heristallum Francicum.* Village où étoit autrefois un magnifique Palais, qui donnoit le nom à Pepin d'*Héristel*, pére de Charles Martèl, Maire du Palais des Rois de France. Il est sur la Meuse dans l'Evêché de Liége, à une lieuë au dessous de la ville de ce nom. Maty. *De Val. Not. Gall. p.* 242. On ne dit plus qu'*Herstal*, & il a titre de Baronie.

HÈRTHE, ou HERTE, s. f. Nom propre d'une fausse Déesse que les Rendignes, les Avions, les Anglois, les Varins, les Endoses, les Suardons & les Nuithons, anciens peuples de Gèrmanie, adoroient *Herthus.* Tacite, *De Morib. Germ. C.* 40. dit que *hèrt* étoit la Tèrre: en effèt, encore aujourd'hui les Anglois, peuples venus de la Gèrmanie, disent *earth* pour dire la tèrre, & les Allemans disent *herth* pour *focus* & *solum*, au raport d'Hoffman. Vossius conjecture que ce pouvoit être Cybéle. Tacite ajoute qu'il y avoit dans l'océan (c'est apparemment de la mèr Baltique qu'il nomme ainsi) une Isle dans laquelle il y avoit un bois & un char dédié à cette Déesse, qu'il n'étoit permis qu'au seul Prêtre d'y toucher. Quand il sentoit que la Déesse étoit présente, il atteloit des vaches à ce char, & le suivoit avec grande vénération. Tout le tems que duroit cette cérémonie, c'étoient des jours de fêtes, & par tout où le char alloit, on le recevoit avec beaucoup de célébrité. Toute guèrre cessoit jusqu'à ce que le Prêtre eut reconduit la Déesse dans son temple. Alors on lavoit le char, les étoffes dont il étoit couvèrt & la Déesse même dans un lac secrèt. On se sèrvoit pour cela d'esclaves, qui étoient aussitôt après engloutis dans le lac. C'est là tout ce qu'en dit Tacite. Il y a dans le Comté de Salisbery en Anglètèrre de grandes pièrres disposées en rond, que quelques-uns croient avoir été un temple de la Déesse *Herthe.* On les appelle en Anglois *stoncheng*; c'est-à-dire, *pièrres suspenduës* parce qu'elles y sont mises les unes sur les autres, de sorte qu'elles paroissoient être en l'air, & ils faisoient ainsi le temple de la Déesse *Hèrthe*, parce que la tèrre est suspenduë au milieu de l'air. Voyez Spelman dans son Glossaire, Vossius *De Idol. L. IX. C.* 40.

Hèrthe, *Earth*, disent quelques Auteurs, vient du Grèc, ἔρα; je le crois plûtôt dérivé de l'Hébreu ארץ, *Erets.* Quelques-uns doutent s'il ne faut pas dire *hèrta*; mais dans Tacite il y a *hertus.*

HERTHIM. Voyez HETHIM.

HÈRTZBÈRG, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Hertzberga.* Elle est dans le Duché propre de Saxe, à cinq lieuës de la ville de Torgow vèrs le levant.

HÉRULE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Allemagne. *Herulus, a.* Il habitoit vèrs la mèr Baltique dans le Duché de Mèkelbourg. Aimon dit qu'il venoit de la Scandinavie. On prétend qu'Udon Prince des *Hérules* a été la tige des Ducs de Mèkelbourg & des anciens Ducs de Poméranie. Les *Hérules* étoient payens, & des plus barbâres; ils ne couvroient de tout leur corps que les parties que la pudeur oblige de cacher. Ils sacrifioient à leurs Dieux des victimes humaines. Ils regardoient, comme une acte d'humanité de tuer les vieillards & les malades incurables, & ils obligeoient les femmes à ne point survivre à leurs maris. Une partie des *Herules* envahit l'Italie l'an 476. sous l'Empereur Auguste, qu'Odoacre leur Roi déposa. Odoacre lui même, aprés un régne de dix sept ans, fut tué par Théodoric, qui fonda l'Empire des Ostrogots en Italie, sur les ruines de celui des *Hérules.* Maty. Aimon dit que les *Hérules* sont les mêmes que l'on appelle aussi Lombards. Voyez sur les *Hérules* l'histoire univèrselle de M. Bossuet. p. 128. 129.

HÈRVORD. Voyez HÈRFORD.

HÈRZÉGOWINE, s. f. Nom propre d'une Contrée qu'on appelle autrement le Duché de S. Saba. *Herzegowina*, *Ducatus S. Saba*, anciennement, *Chulmia Zachulmia.* C'est une partie de la Dalmatie; elle est située des deux côtes de la rivière de Narenta, entre la Bosnie, la République de Raguse & le Golfe de Narenta. Elle depend des Turcs. Ses lieux principaux sont Narenta, Mostar, Ciclut & Clinovo. Maty.

H E S.

HESBAYE. HESBAIN. Voyez HASBAIN.

HESDIN, ou HÉDIN. C'est ainsi qu'on prononce, s. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte; située dans des marais en Artois, sur la rivière de Canche, environ quatre lieuës au dessus de Montreuil. *Hedena, Hedinum, Hesdinium, Hisdinium.* C'étoit autrefois un village nommé le Mesnil. *Hesdin* n'est pourtant pas un nouveau nom. Il est dans la Philippide L. I. Les Espagnols l'agrandirent, & le fortifièrent l'an 1554. Elle a été cédée aux François par la paix des Pyrennées. Pour le temporel *Hesdin* dépend de l'Artois, pour le spirituel partie d'Amiens & partie de Boulogne. De Valois, *Not. Gall. p.* 246. Maty.

La ville d'*Hesdin* étoit autrefois à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui le vieux *Hesdin*: mais Emmanuel Philibèrt Duc de Savoye & Général des troupes de Charles V. en Flandres, l'ayant prise en 1553. la détruisit, & fit bâtir l'année suivante la ville d'*Hesdin* d'aujourd'hui, un peu au dessous de l'ancienne, dans un marais, sur la petite rivière de Canche. Sa fondation commença par des ouvrages que le Duc fit élever, & dans lesquels il comprit un village nommé le Mesnil. Il en changea le nom en celui d'*Hesdin*, à quoi il ajouta les lettres symboliques de la dévise de sa maison. F.E.R.T. C'est pourquoi on appelle cette nouvelle ville *Hesdin* le Fert. Larrey.

HÉSÉBON, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Tribu de Ruben en Palestine. *Hesebon.* Elle étoit sur une montagne aux confins de la Tribu de Gad, & du partage des Lévites. Moyse la prit, après avoir défait Sehon Roi des Amorrhéens, dont elle étoit la capitale. Maty.

Les Septantes ne mettent point d'aspiration; mais j'ai déja remarqué qu'il ne faut point attribuer aux Intèrprétes Grècs les esprits ni les accens qui se mettent dans leur vèrsion. Joseph Antiq. XIII. 23. l'appelle *Essebon*, & le 1. L. des Machab. v. 26. & 36. *Chasbon.*

Avant les Israëlites elle étoit capitale d'un des deux Royaumes d'Amorrhéens orientaux. Au tems de S. Jérôme elle se nommoit *Esbus.* Jérém. XLVIII. 2. semble la mettre dans le pays des Moabites, & Joseph l'y place en effèt. Si cela est les Amorrhéens l'avoit prise sur les Moabites. Voyez *Relandi Palast. L. III.* au mot *Chesbon.* Adrichomius la donne à la Tribu de Ruben; elle étoit aux confins de cette Tribu; mais elle appartenoit à celle de Gad, comme il paroit par Jos. XXI. 37. & par le 1. des Paral. VI. 81. Il y avoit à *Hesebon* des piscines remarquables, dont il est parlé dans le Cantique VII. 4. Il est encore parlé de cette ville Nomb. XXI. 25. 26. Jos. XIII. 15. 17. Is. XV. 4. XVI. 8. 9. Jérém. XLVIII. 2. 34. 35. XLIX. 3.

HÉSÈR, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte, bâtie par Salomon. *Heser.* Voyez 3. des Rois IX. 15. Adrichomius croit que c'est la même qu'Asor.

HÉSIODE, f. m. Nom propre d'homme. *Hesiodus*. Le Poëte *Hésiode* est un des plus anciens qu'il y ait: il étoit du bourg d'Ascre en Béotie. Il fut bèrgér, & ensuite Prêtre des Muses. Pausanias rapporte que de son tems on voyoit encore ses poësies sur des tables de plomb dans le Temple des Muses qu'il avoit desservi. Quelques-uns font *Hésiode* plus ancien qu'Homère; d'autres disent qu'ils étoient contemporains, mais *Hésiode* un peu plus jeune. Velleius le met 120. ans après ce Prince des Poëtes.

HESITANT, ANTE, f. m. & f. Nom de Secte. *Hasitans, Hasitabundus*. On a donné ce nom aux Eutychiens, & aux Acéphales. Voyez ce mot, & Léontius *De Sectis Act. VI. & VII.* On leur donna le nom d'*Hésitans*, parce qu'ils rejettoient le Concile de Calcédoine en hésitant. Voyez Suicer au mot Διακρίνω; car on les nommoit en Grèc Διακρινόμενοι. On appelloit Sydonites, ceux qui recevoient le Concile sans hésiter; & *Hésitans*, ceux qui ne s'attachèrent ni à S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, ni à Jean d'Antioche.

HÉSITER, vèrb. neut. *Hasitare, harere*. L'Académie aspire l'*h* de ce mot. Cependant il paroit par beaucoup d'éxemples que tous les bons Auteurs ne l'ont pas toujours aspirée; d'où l'on peut inférer que cela est assez indifferent, & qu'on peut ou l'aspirer, ou ne l'aspirer pas, selon qu'on le juge à propos, & qu'il paroit plus ou moins rude à l'oreille. *Hésiter*, c'est être incèrtain & irrésolu; balancer à dire, ou à faire quelque chose. *Hésitant*, & tremblant, il ne dit que bien peu de ce qu'il avoit prémédité. VAUG. Abraham se souvenant qu'il n'avoit ce fils que de Dieu, n'*hésita* point. PORT-R. Il *hésitoit* entre le desir & la honte. VAUG. Quand il est question de sérvir ses amis, il ne faut point *hésiter* à prendre parti. Un ésprit foible ne conclut rien, il *hésite* toujours. César n'*hésita* plus quand il eut passé le Rubicon. Cet enfant ne sçait pas encore bien lire, il *hésite* à chaque mot. Ce mot vient du Latin *hareo*, du parfait duquel se fait le vèrbe *hasito*.

HÉSMONA, f. f. Nom d'un lieu du Desèrt de Sinaï dans l'Arabie deserte. *Hesmona*. Ce fut le vingt sixiéme campement des Israëlites. Nombr. XXXI 29. 30. Les Septantes l'appellent *Selmona*, & S. Jérôme *Asmona*, ou *Asemona*.

HÉSPEN. Voyez HASPEN.

HESPER, ou HESPÉRUS, f. m. Nom propre d'homme. *Hesperus*. Le père des Hesperides fut *Hesper* ou *Hesperus*, fils de Japhet, & frère d'Atlas. *Hespèr* chassé de son Royaume par son frère s'établit en Italie, & lui donna le nom d'Hesperie. Diodôre de Sicile L. III. dit qu'*Hesperus* étant monté sur le sommet du mont Atlas pour mieux contempler les Astres de là, n'en revint point, & ne parut plus: ce qui donna occasion au peuple de croire qu'il avoit été changé en un Astre qu'on appelle le matin, *Lucifer*, & le soir, *Hespérus*, du nom de ce Prince Astronome. Voyez aussi *Natal. Comes. L. IV. C.* 7. Les Latins changent l'aspiration en V, *Vesper*. Quelques Poëtes font neanmoins l'Astre *Hespérus* fils de Cephale & de l'Aurore.

HESPERIDE, f. f. Fille d'Hespér, ou Hespérus, frère d'Atlas. *Hesperis*. Il y avoit trois *Hespérides*; Eglé, *Ægle*; Arethuse. *Arethusa*; & Hespérarethuse, *Hesperarethusa*. Hesiode dans sa Theogonie v. 215. les fait filles de la Nuit, & dit v. 275. qu'elles habitoient au même endroit que les Gorgones, & par conséquent aux éstrémitez de l'occident, & vis-à-vis d'Atlas. *Id. v.* 518. C'est pour cela qu'il les fait filles de la Nuit. Il louë leur voix claire. Il dit qu'elles avoient la garde de cèrtaines pommes d'or au delà de l'océan On leur donna un dragon pour veiller à la garde du jardin où étoient ces fruits. Pline & Solin disent que ce dragon n'est autre chose qu'un bras de mèr dont ce jardin étoit entouré, & qui en empêchoit l'entrée. Varron pretend qu'au lieu de pommes c'étoient des brebis, parce que μῆλον en Grèc a ces deux significations. D'autres disent bien vraisemblablement que ces pommes sont des oranges qui viennent dans les Isles de l'océan occidental. On a appellé *Hespérides* les Isles du cap vèrd; & il y a de l'apparence que c'est là où les Anciens plaçoient les *Hespérides*. Diodore de Sicile L. V. & Natalis Comes L. VII. C. 7. parlent des *Hespérides*.

Le jardin des *Hespérides*. *Hesperii horti*. *Hesperidum horti*. Les Poëtes ont feint que les *Hespérides*, filles d'Hespérus, fils de Japhet & frère d'Atlas, avoient un jardin où croissoient des pommes d'or, gardées par un Dragon qu'Hèrcule tua, & enleva les pommes. Quelques-uns ont placé ce jardin fabuleux à Larache, ville du Royaume de Fèz; & d'autres à Berniche, ville du Royaume de Barca, ce qui convient mieux à la fable. D'autres croyent que la Province de Sus dans le Royaume de Maroc, est l'Isle où étoit le Palais d'Anthée, & le jardin des *Hespérides*. MARMOL. *L. I. C.* 9. Rudbecks dans son *Atlantica* place le jardin des *Hespérides* en Suède, aussi bien que les Isles fortunées. Voyez FORTUNÉES.

HESPERIE, f. f. Originairement Grèc, qui signifie un pays occidental. *Hesperia*. Les Grècs appellèrent l'Italie *Hespérie*, parce qu'elle étoit à leur couchant; & les Romains donnèrent pour la même raison ce nom à l'Espagne, qu'on a appellé grande *Hespérie*. Voyez encore HESPAN.

Ce mot vient du Latin *hesperus*, formé du Grèc ἕσπερος, qui est le nom d'une étoile qui paroit du côté du couchant; parce que cette étoile paroit du côté de l'Italie par rapport à la Grece, & du côté de l'Espagne par rapport à l'Italie, on a donné le nom d'*Hespérie* à l'Italie & à l'Espagne. Il y en a qui font venir le nom d'*Hespérie*, quand on le donne à l'Italie, du nom d'Hesperus, lequel ayant été chassé de son Royaume par son frère Atlas, vint en Italie, & y régna.

HESRON, f. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Hesron*, ou *Esron*. Les Septantes la nomment *Asaron*, Jos. XV. 3. & v. 25. L'auteur Sacré dit qu'elle s'appelle autrement *Asor*. La Vulgate écrit *Esron*; dans l'Original c'est un n, aspiration forte. *Hesron* étoit dans la Tribu de Juda vèrs le midi.

HESRWALDT, f. m. Nom propre d'une forêt de la basse Allemagne. *Hesera*, ou *Cæsia Sylva*. Elle est dans le Duché de Cleves entre Wesel & Cœsfeld. MATY.

HESSE, f. f. Nom propre de contrée. *Hessia*. On donne quelquefois ce nom à toute la basse partie du Cèrcle du haut Rhin, parce que les tèrres de *Hesse* en sont les principaux Etats. Voyez RHIN, la basse partie du Cèrcle du haut Rhin. Quelques Auteurs mettent *Hesse*, ou *Hessen*; mais nous ne disons jamais *Hessin*.

Hesse PROPRE. C'est un des Etats qui compôsent la basse partie du Cèrcle du haut Rhin. *Hessia propria*. La *Hesse* est bornée au nord par l'Evêché de Padèrborn & le Duché de Brunswick; au levant par l'Eichsfeld & la Thuringe; au midi par l'Abbaye de Fulde & la Wettéravie; & au couchant par les Comtez de Nassaw, de Wittgenstein, d'Hatzfeld & de Waldeck. Ce pays peut avoir trente lieuës de long, & vingt de large. Il est tout entouré de bois, & de montagnes, où il y a de bonnes mines de fèr & de cuivre; mais vèrs le milieu il y a d'assez belles plaines, fort fèrtiles en grains & en pâturages.

La Maison de *Hesse*, qui possede ce pays, est une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne. Elle tire son origine des anciens Ducs de Brabant, & elle est divisée en deux branches principales. MATY. Le Chèf de la Maison de *Hesse* est Henry, surnommé l'Enfant, ou le Jeune. Il étoit fils de Henri le Magnanime, Duc de Brabant, & de Sophie de Thuringe, seconde femme de ce Duc, & fille de S. Louis, Landgrave de *Hessi* & de Thuringe, & de sainte Elisabeth de Hongrie. Il naquit en 1245. & fut surnommé l'Enfant, ou le Jeune, parce que son Pere mourut en 1247. & le laissa fort jeune. Sophie sa mère avoit hérité la *Hesse* & la Thuringe de Hèrman son frère, qui mourut en 1240. sans heritièrs, & Henri en hérita de Sophie, & commença la Maison de *Hesse*. Voyez Imhoff. *Not. Imp. L. IV. C.* 7. Il y a deux Princes souverains dans cette Maison, le Landgrave de *Hesse*-Cassel, & celui de *Hesse*-Darmstat. HEISS. Le Landgrave de *Hesse*-Cassel fait profession de la Religion prétenduë Rèformée. Cette branche a été attachée à la France, & en a bien profité. Voyez Heiss. *hist. de l'Empire, L. VI. C. XVI.*

Le pays de *Hesse* est un Landgraviat, qui veut dire un Comté Provincial, situé au milieu du pays d'entre le Rhin & le Weser, coupé par des forêts, montagnes, prairies & tèrres labourables. Les montagnes ont des mines de fèr propres à faire du canon. HEISS, *Hist. de l'Empire L. VI. C.* 16. Les armes du Landgraviat de *Hesse* sont d'azur au lion couronné, burelé d'argent, & de gueules de dix piéces. HEISS, *hist. de l'Emp. L. VI. C.* 16.

Hesse-Darmstat. Nom de la branche cadette de la Maison de *Hesse*. Elle suit la Confession d'Ausbourg, & elle possede le Landgraviat de Darmstat, d'où elle prend son surnom, & nommé autrement le Haut Catzenellebogen, avec une partie du Bàs, une partie du Haut Landgraviat de *Hesse*, le Bailliage d'Hombourg, la Seigneurie d'Eppstein, & le Comté de Nide.

Hesse-Cassel. Nom de la branche aînée de la Maison de *Hesse*. Elle possede tout le Bâs Landgraviat de *Hesse*, une partie du Haut, avec la ville de Marpurg, la plus grande partie du Bàs Comté de Catzenellebogen, la principauté d'Hirchsfeld, Smalkalde, avec son tèrritoire, & le Comté de Frankenstein en Franconie, la Seigneurie de Pless en Basse Saxe, le Comté de Schwenbourg, & une partie de celui de Hoye en Westphalie. Cette branche étoit toute reformée de la Confession de Genève. Le surnom de *Cassel* vient à cette branche de la ville de *Cassel* capitale du Landgraviat de *Hesse*.

Hesse-Rhinfelds, branche cadette de la Maison de *Hesse*-Cassel. Elle possède par droit d'appanage seulement une partie du Bàs Comté de Catzenellebogen. Celle-ci est Catholique depuis 1652.

La

La Haute Hesse, qu'on nomme autrement le Landgraviat de *Hesse-Marpurg*. *Hassia superior*, *Landgraviatus Hasse-Marpurgensis*: *Principatus ad Lanum*. C'est la partie méridionale de la *Hesse* propre. Elle est autour de la rivière de Lohn, & renfèrme le Comté de Nidda. Marpurg en est la ville capitale, & on y distingue encore Giesen: pour Wetzlard, qui y est enclavée, c'est une ville Impériale. Maty.

La Basse Hesse, ou le Landgraviat de *Hesse-Cassel*. *Hassia inferior*, *Landgraviatus Hasso Cassellensis*. C'est la partie septentrionale de la *Hesse* propre. Elle renfèrme le Comte de Ziegenheim, & s'étend autour des rivières de Werra, de Fulde & de Schwalm. Cassel en est la capitale: ses autres villes sont Ziegenheim, Treysa, Eschwege, Allendorf, Liebenaw, &c. Maty.

Hesse Ebneamade. Nom propre d'une ville de Pèrse, que les Géographes du pays mettent à 70. degrez 45. min. de longitude, & à 29. degrez 20. min. de latitude. *Tavèrnier*, *Voyage de Perse*, *L. III.*

HESSÉEN, ienne, s. m. & f. Nom que l'on donna à une partie des Esséniens qui habitoit dans le pays des Moabites & dans l'Iturée à l'orient de la mèr morte. *Hessæi*. On les nommoit aussi *Hoßéens*, *Hossæi*. Voyez S. Epiphane héréf. 19. & Saumaise sur Solin, p. 613.

HESTOUDEAU, ou HÉTOUDEAU, ÉTOUDEAU, ou HÉTUDEAU. Ménage est pour le dèrnièr comme le plus usité. On le trouve aussi dans Saint-Evremont. s. m. Gros poulet qui n'est pas encore chapon. En Latin, *pullaster*.

HEITRE s. m. (L'*h* aspire.) Arbre de haute futaye, qu'on appelle autrement *fau*, ou *fouteau*. *Fagus*. Il est grand, gros, branchu. Son bois est blanc & dur. Son ecorce est unie, de couleur grise-cendrée, médiocrement grosse. Ses feuilles sont semblables en quelque manière à celles du peuplier, ou plutôt de l'orme, plus fèrmes, unies, un peu luisantes. Ses fleurs sont des cloches dentelées en leurs bords, du fond desquelles s'élèvent quelques étamines jaûnes. Ces fleurs sont ramassées en chatons arrondis, ou pelotons; mais elles ne laissent rien après elles. Les fruits naissent sur le même pied de *hètre* dans des endroits separez des chatons. Ces fruits commencent chacun par un petit embrion envelopé de quelques feuilles menuës. Cet embrion devient un fruit dur comme du cuir, hérissé de piquans: il s'ouvre par la pointe en quatre parties, & il renfèrme ordinairement deux semences oblongues, relevées de trois coins dans leur longueur. Ces semences, ou noisettes, qu'on appelle vulgairement *fouénet*, ou *faynes*, contiennent une moële blanche, bonne à manger, d'un goût doux avec quelque astriction. On fait de l'huile excellente des *faynes* concassées & pressées à froid. Ses racines ne sont nombreuses, ni profondes. Quelques-uns assurent qu'ils ont guéri la galle, la gratelle, les dartres & les démangeaisons de la peau avec l'eau qui se trouve dans les creux des vieux *hètres*. Ceux de Chio soutinrent autrefois un long siége, en ne vivant qua de fayne. Les rats velus ou loirs, les souris, les écureüils, les mèrles, & autres oiseaux, en sont friands, & s'en engraissent. Le bois de *hètre* est sec, & petille fort dans le feu. Il se debite en planches, poteaux & membrures, qui sèrvent à faire des meubles, & autres ouvrages de menuiserie. On en fait aussi des gobèrges pour les faiseurs de coffres & layettes, & des ouvrages de Boissetièr, Selièr & Bourrelièr, comme fèrchets, éclisses, pelles, cuilliers, sabots, arçons, atteloires, &c. Les cotrets de *hètre* sont les meilleurs.

Ce mot vient de l'Allemand *hester*. Ménage.

Parce que l'écorce du *hètre* est fort unie, & que son feuillage fait un agréable ombrage, on feint que les Amans y grâvent leurs noms, & leurs amours, ou qu'ils se vont plaindre sous son ombre de leur martyre amoureux.

Puiße durer, puiße croître,
L'ardeur de mon jeune Amant,
Comme feront sur ce hêtre,
Ces marques de mon tourment. Des-H.

Et dans mon cabinet assis au piéd des hêtres,
Faire dire aux Echos des sottises champêtres. Boil.

HÉSUS, ou ÉSUS, s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Gaulois. *Hesus* dans Lucain L. I. v. 445. *Esus* dans Lactance, & même dans les Manuscrits de Lucain, à ce que dit Grotius. Bochart. dans son Chanaan. L. I. C. 41. croit que *Hésus* est le Mars des Gaulois, qu'ils disoient présider à la guèrre, comme l'a remarqué César, *De Bell. Gall. L. VI.* Il croit que *Hésus* signifie proprement fort, qu'il vient de l'Hébreu, ou Phénicien, עזז, *Hizzuz*; que les Phéniciens donnérent ce nom à Mars, & l'appellèrent Ἄζιζος, comme Julien l'Apostat le dit après Jamblique, dans son Oraison sur le Soleil, où il dit & ailleurs encore, qu'*Hésus*, ou *Azizus*, étoit honoré par ceux d'Edesse en Syrie; qu'il se joignoit au Soleil; qu'il étoit le précurseur du Solèil. Il seroit mieux quant à l'*Esus* des Gaulois de le tirer simplement de l'Hébreu עזז, *aza*, ou עז, *az*, qui veulent dire *fort*; car la dernière syllabe n'est qu'une tèrminaison Latine, & les Gèrmains disoient sans tèrminaison *hees*, ou *hues*. De là vient que l'on a appellé le Mardi *Hises-dag*, & par contraction *Hius-dag*, comme en Latin *Martis dies*, le jour de Mars, & plus communément ajoutant un *T*, que l'on a ensuite changé en *D*, *Thius-dag* & *Dius-dag*. Ou peut-être d'abord a-t-on écrit *Chusdag*, pour *Husdag*; car il n'étoit point râre autrefois de mettre indifferemment *H*, ou *Ch* l'un pour l'autre. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 13. *C.* 32. *C.* 33. Il ajoute qu'*Hésus*, ou le Mars des Gaulois & des Gèrmains, n'étoit point comme chez les Romains l'Astre de Mars, mais Jupitèr, ou Apollon. De l'étymologie raportée ci-dessus il s'ensuit que l'*Esus* des Manuscrits est mieux qu'*Hésus*, puisque c'est un ע, *ain*. Voyez encore Vossius, *De Idol. L.* 1. *C.* 35. Chorier, hist. de Dauph. L. II. p. 87. Sur l'un des monumens qui ont été trouvez dans les fondemens du nouvel Autel de N. Dame de Paris, il y a une figure d'*Esar*. Il est sans barbe, couronné de laurier, vêtu d'une simple tunique qui n'a point de manches, & depuis le cou jusqu'à la ceinture ne lui couvre que l'épaule & le côté gaûche: la partie qui devroit couvrir le côté droit paroit ramassée autour de la ceinture. Il a le bras droit nud pour pouvoir agir plus librement. La tunique ne descend que jusqu'aux genoux. Il appuye la main gauche sur un arbre tronqué; de la droite il tient une hache élevée, & dans la posture d'un homme qui en décharge un coup sur quelque chose. Au reste, son nom sur ce monument est écrit Esus, sans h. Bouche, dans son Histoire de Provence, écrit *Heus*, ou *Hesur*; mais je ne sçai où il a pris *Heus*.

HESYCHASTE, s. m. & f. Pèrsonne qui se tient dans le repos, pour vaquer plus commodément & sans intèrruption à la contemplation des choses célestes. *Hesychastes*. Ce nom fut donné dans l'antiquité à ceux des Moines qui ne s'occupoient point au travail des mains, & qui renonçoient à toute action pour se donner uniquement à la prière & à la contemplation.

Hésychaste en Grèc, formé d'ἡσυχάζω, *quiesco*, *quieti indulgeo*, dérivé d'ἥσυχος, *quietus*, & proprement *Hésychaste* est la même chose en Grèc que *Quiétiste* en François, pris seulement selon sa signification grammaticale; car les anciens *Hésychastes* ne furent point ainsi nommez pour aucune èrreur qu'ils soutinssent.

H E T.

HET, s. m. Vieux mot, bas & populaire, qui se disoit pour *cœur*. *Cor*, *animus*. Naudé l'a employé dans son Mascurat, en disant de bon *het*, pour de bon cœur. Si tu le veux, j'ai encore un teston à ton sèrvice, & tu m'obligeras extrémement, sinon je suis ton sèrviteur, & de bon *het*. Mascur.

Je croit que ce mot vient du Grèc ἦτορ, dont Homère & les autres Poëtes se sèrvent souvent pour signifier le cœur. *Cor, animus*.

HÉTERIARQUE, s. m. Nom d'un Officier dans l'Empire Grèc. *Hetæriarcha*. Il y avoit deux Officiers qui portoient ce nom, l'un s'appelloit l'*Hétériarque* tout court, & l'autre le Grand *Hétériarque*. L'*Hétériarque* etoit subordonné au Grand *Hétériarque*. C'étoient les Officiers qui commandoient les troupes des Alliez. Ils avoient differentes fonctions à la Cour auprès de l'Empereur. Codin les décrit C. 5. n. 30. 31. 32. 37. *De Officiis*. Voyez Du Cange dans ses Notes sur l'Alexiade d'Anne Comméne p. 227.

Ce nom vient de ἑταῖρος, *socius*, & ἀρχή, *Imperium*.

HÉTEROCLITE, adj. masc. & fem. Terme de Grammaire, qui se dit des mots irreguliers, & dont la declinaison, la conjugaison, ou le régime, ne suivent pas les regles de la Grammaire ordinaire. *Heteroclitos*. Le plus difficile dans une langue, c'est d'apprendre à décliner, & à conjuguer les *hétéroclites*.

Ce mot vient du Grèc ἑτερόκλιτος, de ἕτερος, *autre*, & de κλίνω, je *decline*.

Hétéroclite, se dit figurément en Morale, de celui qui ne vit pas comme les autres hommes, qui est bourru & singulier dans ses mœurs & ses manière de vivre. *Irregularis*, *morosus*, *singularis*. Cet homme est un peu *hétéroclite* dans ses manières. C'est une chose incommode quand on est obligé a vivre avec des esprits *hétéroclites*. Il est bas en ce sens. Le P. Théophile Raynaud a fait un traité sur *heteroclita spiritualia*, c'est-à-dire, sur les maniéres singulieres dans la devotion & la spiritualité.

J'ai dessein de me faire Hermite;
Non de cette secte hypocrite,
Qui trouve toujours cent raisons
Pour rendre & recevoir visite,
De ces gens à face bénite,
Qu'on voit en cèrtaines saisons
Couvèrts d'un froc hétéroclite,
Et bridez comme des oisons, &c. P. du Cerc.

HÉTÉRODOXE.

Il faut que ce mot soit peu en usage : au moins ne le trouvons nous que dans Nicod.

On dit aussi, que le fruit se *beudrit*, lorsqu'il est trop pressé dans un pannier, ou qu'il est tombé de dessus l'arbre : ce qui lui donne un commencement de pourriture.

HEVÉEN, ENNE, s. m. & f. Nom propre d'une nation Chananéenne. *Heveus, a.* Les *Hévéens* étoient divisez en deux. Une partie habitoit au midi, entre Haserim & Gaza. Deut. II. 23. Les *Hevéens* qui habitoient en Haserim jusqu'à Gaza en furent chassez par les Cappadociens. SACY. Voyez encore Jos. XV. 4. L'autre partie étoit au nord dans la contrée de Maspha au pied du mont Hermon. Jug. XI. 3. dans le mont Liban. Au même L. III. 3. & dans la ville de Gabaon Jug. III. 19. il ne faut point dire *Héviens* comme les Des Marais.

HEVERSWÈRDA. Voyez HOJERSWÈRDA.

HEUFT, s. m. Le fort d'*Heuft*. *Arx Hostensis.* Bonne forteresse de la Pologne. Elle est dans la Prusse Royale sur la Vistule, qui s'y partage en deux branches, entre Dantzic & Marienbourg.

HEVILA, s. f. Nom propre d'une contrée de l'Arabie Pétrée. *Hevila.* Les Septante disent *Evilat.* Elle étoit au midi près de la mèr rouge ou Golfe Arabique.

HÉVILATH ou HAVILA. s. f. Nom propre d'une ancienne contrée de l'Asie. *Havila.* Elle étoit à l'orient du Pison, qui est le canal occidental des deux, par lesquels le Tigre & l'Euphrate joints ensemble tombent dans la mèr. Ainsi c'est la Province de la Pèrse qu'on nomme aujourd'hui Chusistan ou plutôt une partie de cette Province. Aussi les deux plus communes opinions touchant *Chavilah*, sont que c'est la partie des Indes que parcourt le Gange, comme la plupart des Pères l'ont cru ; ou que c'est la Susiane qui est à l'orient de ce canal. Joseph, suivi par S. Jérôme & par plusieurs autres, a imaginé un autre *Chavilah* en Afrique du côte du couchant, & a donné ce nom à la Getulie, sans en apporter aucune raison. Je n'en vois point d'autre que la conformité qui se trouve entre les mots de *Chavilath* & de *Gétulie* ; lorsqu'on en transpose les lettres. Si cette preuve a lieu, il faut recevoir toutes les anagrammes comme des argumens sans réplique.

Pour trouver *Chavilah*, il falloit suivre les traces que les Ecrivains sacrez ont marquées. Dans le dixiéme chapitre de la Genèse, où la description des nations qui se fit après la confusion de Babel est très-exactement decrite, & où on lit les noms des Patriarches & des fondateurs des nations, qui sont presque tous les mêmes noms que ceux de ces nations, on trouve deux *Chavilah* ; l'un fils de Chus, & l'autre fils de Jectan. M. Bochart, qui a expliqué ce chapitre dans son Phaleg avec beaucoup d'érudition, montre que ce dèrnier *Chavilah* est fondateur de la nation qui habite le pays de Chautan située sur la côte orientale du Golfe Arabique, à l'occident de l'Arabie heureuse. Cette contrée n'a aucun rapport avec celle que nous chèrchons ; mais bien l'autre, qui a pris son nom de *Chavilah*, fils de Chus, comme nous l'enseigne le même M. Bochart. Moïse & l'Auteur du livre de Samuël, indiquent bien nettement la situation de ce pays de *Chavilah*, lorsque pour exprimer les deux extrémitez de l'Arabie voisine de la Tèrre-sainte, ils nomment *Chavilah* & Sur. Sur étoit un désèrt à l'entrée de l'Egypte vèrs l'extrémité du Golfe Arabique. Il falloit donc que *Chavilah* fût à l'autre côté de l'Arabie vèrs l'extrémité du Golfe Pèrsique ; c'est-à-dire, commençant à l'occident de l'embouchure du canal que je prétens être le Phison ; & s'étendant vèrs le midi, le long de la côte occidentale de ce Golfe, jusques vèrs le Catif. Et Joseph rapportant les mêmes faits, qui sont exposez dans ces endroits de Moïse & du livre de Samuël, & voulant marquer les mêmes bornes de cette distance, au lieu de Sur met Péluse, la prémière ville qu'on rencontre en allant de la Palestine en Egypte le long de la mèr ; & au lieu de *Chavilah*, il met la mèr Rouge ou Erythréenne, désignant clairement par ces paroles la situation de *Chavilah*. Les habitans de ces pays n'ont pas été inconnus aux Auteurs profanes. Ils les nomment *Chavlothéens*, *Chablasiens*, *Chavlasiens* & *Chavéléens*, noms manifestement dérivez de celui de *Chavilah* ou *Chavilath* (ainsi que ce nom s'écrit quand il est en régime) & ils les placent entre les Nabathéens & les Agréens, peuples Ismaëlites d'origine, habitans l'Arabie désèrte, assez près de l'extrémité du Golfe Pèrsique. Plusieurs sçavans hommes modèrnes, Steuchus entr'autres, Beroalde, Grotius, Hornius & Bochart, ont reconnu cette situation de *Chavilah*, & ont bien vû que ces peuples que je viens de nommer, en ont pris le nom & la situation. Peut-être Calathua ville de l'Arabie desèrte, & que Ptolomée place vèrs les mêmes lieux, a-t-elle ici quelque rapport. HUET.

Sanson & le P. Lubin après lui, prennent *Hévilath* pour la Colchide, sur les fausses idées qu'ils avoient de la situation du Paradis tèrrestre. Voyez ce que nous en avons dit au mot EDEN.

HEULER. Tèrme de la Manche. Crier, appeller, un vaisseau qu'on appèrçoit de loin. *Inclamare.*

HEUPING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine dans la Province de Pékin. *Heupingum.* Voyez *l'Amb. des Holl. à la Ch. c. 51. p. 227.*

HÉUR, s. m. Bonheur, bonne fortune ; rencontre avantageuse. *Felicitas.* Ce mot est bas, & commence à être de peu d'usage, soit en prose, soit en vèrs. *L'heur* en veut à ce joueur, le jeu lui entre tel qu'il le desir. Je hai la solitude, car elle pourroit me ravir *l'heur* de te voir, & de te servir. S. AMANT.

Rodrigue, qui l'eût crû, Chiméne, qui l'eût dit,
Que notre heur fût si proche, & si-tôt se perdit ? CORN.

On dit provèrbialement, qu'un homme a plus d'*heur* que de sagesse, que de science ; quand malgré son peu d'industrie & de prudence les affaires ne laissent pas de lui réüssir. On dit aussi, qu'il n'y a qu'*heur* & malheur en ce monde ; pour dire, que la même chose qui fait la fortune des uns, ruine celle des autres.

Ce mot vient du Latin *hora*, qu'on a dit pour *horoscope*, d'où les Astrologues font dépendre toute notre fortune. MEN. De ce mot on a formé bon *heur* & mal *heur*.

HEURE, s. f. *Hora.* Mesure de tems qui est la vingt-quatriéme partie du jour naturel, ou de la durée du mouvement journalier que fait le soleil autour de la tèrre. L'*heure* est composée de 60 minutes. Le soleil fait 15 dégrés par *heure*. On dit vingt-quatre *heures*, pour signifier un jour naturel, composé d'un jour & d'une nuit. Il faut que cela se fasse dans les 24 *heures*, c'est dire, dans l'étenduë d'un jour naturel. Les *heures* qui partagent le jour en 24 parties égales, ont été inconnuës aux Romains avant la prémière guèrre Punique. Avant cela ils ne regloient leurs jours que par le lever & le coucher du soleil. Ils divisoient les 12 *heures* du jour en quatre : Prime, qui commençoit à six *heures* ; Tierce, à neuf ; Sexte, à douze ; & None à trois. Ils divisoient aussi les *heures* de la nuit en quatre veilles, & chaque veille contenoit trois *heures*. La division du jour en *heures* est très-ancienne. Voyez le P. Kirker *Oed. Ægypt. T. II. P. II. Class. VII. c. 8.* Les exemples néanmoins qu'il cite de l'Ecriture ne le prouvent pas. Mais Hérodote dit L. II. que les Grècs avoient appris des Egyptiens entre autres choses à diviser le jour en douze parties. On appelle en Gnomonique *heures* Babyloniennes, *heures* Judaïques, *heures* Italiques, *heures* Astronomiques, la manière dont ces peuples ou les Astronomes divisent les parties du jour.

Les Poëtes ont feint que les *heures* étoient des Déesses filles de Jupiter & de Thémis : il y en avoit trois ; *Eunomie, Dicé & Irène* ; on en ajouta depuis deux autres, *Carpo & Tallote.* Homère les appelle les portières du ciel. DAC. Ovide leur assigne l'emploi d'ateler les chevaux du soleil : *Jungere equos Titan velocibus imperat horis.* Voyez Vossius *De Idolol. L. VIII. c. 3. & c. 13.*

A la Chine il y a un temple consacré à l'*heure*. On ne le fèrme jamais, pour montrer qu'il faut être attentif au tems qui fuit, & que rien le retarde dans sa course précipitée. Anciennement les *heures* ne signifioient que les quatre saisons, & non point les portions du jour.

L'étymologie de ce mot vient, selon quelques-uns, d'un surnom du soleil père des *heures*, que les Egyptiens appellèrent *horus* ; d'autres du mot Grèc *ὁρίζειν*, qui signifie *terminer, distinguer* & *diviser* ; d'autres du mot *urine*, que les Grècs nomment *οὖρον*, parce qu'ils disent que Hèrmès Trismegiste fut le prémier qui fit la distribution des *heures* par l'obsèrvation d'un animal consacré à Sérapis appellé *cynocéphale*, qui jette son urine douze fois par jour & autant la nuit, & dans des intèrvalles égaux. Sans s'arrêter à des étymologies si éloignées & si rechèrchées, il est visible que le mot François d'*heure* vient du Latin *hora*, qui est formé du Grèc *ὥρα*.

HEURE, est aussi une mesure de chemin chez la plûpart des nations. On dit, il y a tant d'*heures* de chemin ; pour dire, un chemin qu'on peut faire en tant d'*heures* : cela se rapporte à une grande lieuë de France.

HEURE, c'est principalement en Allemagne que l'on mesure les distances des chemins par *heures*, parce que leurs lieuës sont de trois *heures* de chemin, ce qui tromperoit ceux qui sont accoutumez à des lieuës beaucoup plus courtes.

HEURE, se dit aussi d'une cèrtaine partie de tems, sans marquer précisement sa durée. Il est venu passer une *heure* de tems à jouer, à se promener. Cette affaire lui a fait de mauvaises *heures*, l'a bien inquiété. Je vous prendrai dans vos *heures* pèrduës ; pour dire, dans le tems que vous n'aurez que faire. Toutes les *heures* de ce Ministre sont precieuses, il n'a pas une *heure* à lui. Dans mon humeur mélancolique je n'étois point fâchée qu'on vint derober quelques *heures* à ma cruelle rêverie. H. S. DE M. Veillez parce que vous ne sçavez pas à quelle *heure* le Seigneur doit venir. PORT-R.

Dès que notre heure *aura sonnée*,
Cloton ne voudra plus grossir notre fusée. Main.

Heure, signifie aussi, le tems convenable, ou une règle pour faire quelque chose. *Tempus, opportunitas.* *Heure* du dîner. *Heure* du petit coucher du Roi. Il est *heure* de se lever. Il est bien tard, le soleil est déja bien haut sur l'horison. La Reine ayant demandé quelle *heure* il étoit, M. le Duc d'Usez son Chevalier d'honneur, lui répondit, Madame l'*heure* qu'il plaira à votre Majesté : il y en a qui ont trouvé cette réponse badine, d'autres l'ont jugé fort spirituelle, parce que les Souverains étant les maitres de leurs actions, ils en avancent ou en retardent le tems comme il leur plaît. Le Chevalier de Méré, dans son discours de la délicatesse, rapporte une remarque de la Duchesse de Lesdiguières sur cet endroit de la 10e lettre de Voiture, où il est dit que Madame la Princesse voulu aller voir les promenoirs en attendant l'*heure* du souper ; sçavoir, que ces dèrniers mots sentent le Bourgeois, parce que les Princesses ni les pèrsonnes de la prémière qualité n'ont point d'*heure* précise pour se mettre à table.

Heure, se dit aussi du tems précis d'une assignation. *Tempus praescriptum.* J'ai pris *heure* avec mon Avocat. Il m'a donné jour & *heure*. Ce sera à deux *heures*. Je vous ai attendu deux grosses *heures*, deux *heures* d'horloge. Vous êtes venu à belle *heure*, pour dire, trop tard ; de bonne *heure*, pour dire, trop tôt.

Heure, se dit aussi d'un tems incèrtain, qu'on attend. Cette femme n'attend que l'*heure* d'accoucher. Je n'attens que l'*heure* qu'on m'annonce la mort de ce garçon, tant il est querelleux.

Heure étant jointe au mot *une*, marque quelquefois un tems incèrtain, mais long, une durée de tems plus grande que ne la demande la chose dont on parle, pour être faite.

Souvent la bouche ouvèrte on a beau s'efforcer,
Chaque tour de syllabe est une heure *à passer.*
Sanlecque.

L'Heure du Bèrger. C'est le moment, l'occasion de faire consentir une femme ou une fille, à pèrdre son honneur.

L'Heure du Bèrger, se prend aussi pour le tems où l'on peut réüssir en quelque chose que ce soit. *Tempus oportunum.* La Fortune a ses caprices & son *heure du Bèrger* aussi bien que l'Amour ; mais on ne la trouve qu'avec de la pèrsévérance & de l'assiduité. Pat. La naissance de l'Aurore est à l'égard des Muses l'*heure du Bèrger*. Sar.

La dernière Heure. C'est le moment où l'on cesse de vivre. La Reine arriva à la *dèrnière heure*, sans apporter d'autre préparation qu'une sainte vie. Boss.

C'est un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure,
Tel est son partage & son sort :
Rien n'est plus cèrtain que la mort,
Et rien plus incèrtain que cette dèrnière heure.
L'Abbé Testu.

On a mis sous des cadrans solaires où les *heures* du jour étoient marquées. *Latet ultima.* La dèrnière est cachée, est inconnuë.

Heure, signifie aussi quelquefois, l'horloge même. On a avancé l'*heure* pour faire finir cette cause. Voilà deux *heures* qui sonnent ; pour dire, l'horloge sonne deux *heures*.

Heure indue, est une *heure* incommode, mal propre pour faire ce qu'on prétend. *Hora intempestiva.* Vous êtes venu à une mauvaise *heure*, à une *heure indue* pour parler à ce Président ; il dîne, on ne lui parle point. Je n'aime point la voiture des messagers, ils arrivent à des *heures induës*, & à trois ou quatre *heures* de nuit.

En tèrme d'Astronomie, on dit l'*heure* du levér & du couchér du soleil, des planètes & des astres, en parlant des momens où le soleil & les astres paroissent sur l'horison, ou disparoissent, qui sont marquez dans des tables faites exprès dans les livres d'Astronomie, dans les Éphémérides, la connoissance des tems, &c. On divise les *heures* en égales & en inégales. Les égales sont la vingt-quatrième partie du jour & de la nuit précisément, c'est-à-dire, le tems que 15. degrez de l'Équateur employent à monter sur l'horison. On les appelle *équinoxiales*, parce que leur mesure se prend sur le cèrcle équinoxial ; ou *Astronomiques*, parce que les Astronomes s'en sèrvent. On leur donne encore divèrs noms selon la manière dont chacun les compte. On les nomme *Babyloniques*, lorsqu'on commence à les compter depuis le levér du soleil : *Heures Italiques*, lorsqu'on commence à les compter depuis le couchér du soleil. *Heures Françoises*, lorsqu'on commence à les compter de puis minuit, ou depuis midi. Les inégales, ou temporaires, sont la douzième partie de la nuit, ou du jour artificiel. L'obliquité de la sphère les rend plus ou moins inégales, ensorte qu'elles ne conviennent avec les *heures* égales qu'au tems des équinoxes. Ainsi les *heures* diurnes d'hyver sont plus courtes que les *heures* diurnes d'été, & les *heures* nocturnes d'hiver sont plus longues que les *heures* nocturnes d'été. On les appelle *heures* antiques ou Judaïques, parce que les Anciens & les Juifs s'en sont sèrvi. On les appelle aussi *heures planétaires*, parce que les Astrologues prétendent qu'à chaque *heure* il vient une nouvelle domination de Planète, & que celle qui domine à la prémière *heure* du jour, est celle qui lui donne la domination, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

En Gnomonique on appelle les *heures Babyloniennes* & *Italiques*, les *heures* qui sont marquées sur quelques cadrans, à compter depuis la partie de l'horison Orientale ou Occidentale, jusqu'à la même du jour suivant.

Heures, signifie encore, Cèrtaines prières qu'on fait à l'Eglise en cèrtaines parties du jour, comme Matines, Laudes, Vêpres, &c. Et on appelle *Heures Canoniales*, celles que les Chanoines disent au Chœur, & les autres Ecclésiastiques en particulier en disant leur breviaire. *Horæ Canonicæ.* On appelle les *petites heures*, Prime, Tièrce, Sexte & None. On les appelle ainsi, à cause qu'elles doivent être récitées à cèrtaines *heures* suivant les règles & canons prescrits par l'Eglise, en l'honneur des mystères qui ont été accomplis à ces *heures*-là. Je n'ai pas dit mes *heures*. Apportez-moi mon Diurnal, j'aurai le tems de dire une petite *heure* en attendant qu'on soit assemblé. Ces *heures* s'appelloient autrefois le Cours, *Cursus*, comme on le peut voir dans Grégoire de Tours, *Hist. Francor. L. V. c.* 21. Le P. Mabillon a fait une Dissèrtation sur ces *heures*, qu'il a intitulée *de Cursu Gallicano*. La première constitution qui se trouve touchant l'obligation des *heures* est le 24e article du Capitulaire qu'Heiton ou Aiton, Evêque de Bâle au commencement du IXe siècle, fit pour les Curez. Il porte que les Prêtres ne manqueront jamais aux *heures Canoniales*, ni du jour, ni de la nuit, comme il est en usage dans l'Eglise Romaine.

On appelle des *prières de quarante heures*, des prières publiques & continuelles qu'on fait pendant trois jours devant le Saint Sacrement, pour demander le secours du Ciel en des occasions importantes. On a soin que pendant ces trois jours le S. Sacrement soit exposé *quarante heures*, c'est-à-dire, treize ou quatorze *heures* chaque jour.

On appelle aussi *heures*, les livres de prières qu'on porte à l'Eglise, où sont comprises la plûpart de ces *heures*. *Preces diurnæ.* Des *heures à la Chancelière*, ce sont des livres de prières, reliez de la même manière qu'on en avoit reliez pour l'usage de Madame la Chancellière. On appelle aussi des *Heures de la Vièrge*, *de la Passion*, *du S. Sacrement*, &c. les livres où sont contenus cèrtains petits Offices distribuez par *heures* pour ceux qui pratiquent ces dévotions. On dit d'une pèrsonne qui n'aime pas à lire, qu'elle ne lit que dans les *Heures*.

Heure, se dit advèrbialement en ces phrâses, Je n'ai point d'argent pour l'*heure* ; pour dire, à présent. Il s'est fait payer sur l'*heure*, tout à l'*heure* ; pour dire, comptant, sur le champ. On envoye des Couriers d'*heure* en *heure*, coup sur coup. A cette *heure* que nous sommes en repos ; pour dire, maintenant. Il est venu à la mal-*heure* nous troubler ; pour dire, mal-à-propos. Les exécutions militaires se font d'*heure* à autre, c'est-à-dire, sans delai, à toute *heure*. Si vous gagnez votre cause, à la bonne *heure*. On donne aussi au Palais des défauts sauf l'*heure*, qui n'ont point de lieu si on se présente avant la fin de l'audience. On dit aussi *de bonne heure* advèrbialement, pour signifier, d'abord dès le commencement. Il faut s'exèrcer *de bonne heure* à garder le secret. Fen. Les enfans qu'on accoutume *de bonne heure* à être applaudis, consèrvent l'habitude de juger avec précipitation. In.

Heure, se dit provèrbialement en ces phrâses, il va chèrcher midi à quatorze *heures* ; pour dire, chèrcher une chose où elle n'est pas. On dit aussi des écornifleurs, qu'ils vont chèrcher midi où il n'est qu'onze *heures* ; pour dire, qu'ils vont de bonne *heure* tenir à dîner. On dit aussi en hiver, que les jours n'ont point d'*heures* ; pour dire, que la nuit vient si tôt qu'on n'a pas le loisir de faire ce qu'on a à faire. On appelle un aloyau, *la pièce de huit heures*, parce qu'on la mange à déjeuner quand on a bon appetit. On dit aussi, que toutes nos *heures* sont comptées, pour dire, que Dieu a réglé le cours de notre vie. On dit aussi d'un homme qui est dans une grande impatience, une grande affliction, qui souffre beaucoup de douleur, qu'il compte toutes les *heures* ; pour dire, qu'il s'ennuye beaucoup. On dit aussi d'un homme bourru & inégal, qu'il a de bonnes & de mauvaises *heures*. On dit aussi d'un fantasque, qu'il est comme la mule du Pape, qui ne boit & ne mange qu'à ses *heures*. On appelle aussi l'*heure du Bèrger*, le moment où les femmes sont plus disposées
à

à faire l'amour ; & figurément, une occasion favorable de faire une affaire, qu'on ne trouve plus quand on l'a manquée. On dit aussi par imprécation, Maudite soit l'*heure*, ou Bénie soit l'*heure* que je suis né, que j'ai fait une telle connoissance, pour témoigner le desespoir, ou la joie qu'on a de quelque chose. On dit aussi, A la bonne *heure* nous a pris la pluye ; pour dire, nous avons eu le tems de nous mettre à couvert ; & au figuré, de nous garentir des maux qui nous menaçoient.

HEUREUSEMENT, adv. Avec bonheur ; d'une manière heureuse. *Feliciter, faustè*. Il a vécu, & il est mort fort *heureusement*, c'est-à-dire, il a mené une vie heureuse, sa fin a été heureuse. Il ôse *heureusement*. Il imagine *heureusement*. Il rime *heureusement*. Il vint *heureusement* à bout de son entreprise. On ne peut juger de la félicité de l'homme qu'après qu'il a *heureusement* fourni sa carrière. Abl. Le moment n'est-il pas bien saisi, & les caractères *heureusement* changez ? Me Dacier. *Heureusement* nous avons ce livre depuis quelque tems, & je suis en état de vous contenter. P. Soucier.

> *L'esprit dans ce nectar* heureusement *s'oublie*. Boil.

> *L'art* heureusement *téméraire*
> *Sut de tromper les yeux se montre devant vous*. N. C. de vers.

HEUREUX, euse, adj. *Felix, beatus, fortunatus*. La diphtongue *eu* de la prémière syllabe de ce mot *heureux*, & dans celui d'*heureusement*, ne se prononce pas tout à fait comme un *u*, ainsi qu'on le fait dans les mots suivans, nous *eumes*, ils *eurent*, il *eut* ; j'ai *eu*, nous *eussions*, &c. ni comme la même diphtongue se prononce dans les mots *deux*, *feu*, *jeux*, &c. mais elle se prononce d'un son mitoyen, qui approche beaucoup de celui de l'*u*, & plusieurs prononcent cette diphtongue dans la première syllabe du mot *heureux* comme un *u* simple. M. Ménage croit qu'on le doit faire. Ce mot veut dire, satisfait, content ; qui est en prospérité ; qui jouït de toutes les félicitez de la vie ; à qui il ne manque rien. Les Stoïciens disoient qu'il n'y avoit que leur Sage qui fut *heureux*. On voit d'*heureux* scélérats triompher des gens de bien. S. Evremond. Être *heureux* en biens, en dignitez, en femme, en enfans, &c. Il y a des gens qui ne sçauroient souffrir un *heureux*. Scar. On est plus *heureux* par l'amour qu'on prend, que par celui qu'on donne. S. Evr. Le plus *heureux* en bien des choses est celui qui sçait se faire la plus agréable imagination. S. Evr. Les Rois sont estimez les plus *heureux*, parce qu'ils semblent hors du pouvoir de la fortune. Abl. Peu s'en faut que le crime *heureux* ne soit loüé comme la vèrtu. La Br. Voyez un *heureux*, & lisez au travèrs d'un calme étudié & d'une feinte modestie, combien il est content, & pénetré de soi-même. La Br. Il vaut mieux être né *heureux* que d'être né fils de Roi. Mlle l'Heritier.

> *Et que pour être* heureux *avec solidité* ;
> *Il faut l'être avec innonce*. N. Ch. de vers.

> *Nous ne sçavons plus nous connoitre*,
> *Nous contenir encore moins*.
> Heureux, *nous faisons, par nos soins*
> *Tout ce qu'il faut pour ne pas l'être*. Ibid.

Il est aisé d'être *heureux* quand on a du bien, de l'esprit & qu'on ne se soucie de pèrsonne. S. Real. L'homme veut naturellement être *heureux*, mais il ne sçait pas le devenir. S. Evr. Si on sçavoit se borner on seroit plus aisément *heureux* Bell. Sylla, qu'on nommoit l'*heureux* (*felix*) le fut trop contre sa patrie, que sa dictature tyrannique mit en sèrvitude. Bossuet.

> *Et quel que soit l'appas des plus tendres amours*,
> *Je ne suis point* heureux *quand je le suis toujours*. Corn.

Il y en a qui dérivent ce mot d'[illegible], qui signifie, *qui va bien*, *qui coule bien* ; ou d'[illegible], qui veut dire, *vent favorable*, d'où l'on a fait [illegible], *qui a le vent favorable*, ou dans une signification plus étenduë *heureux* de *heur*, vieux mot, qui veut dire *bonheur* ; car *heureux* signifie qui a de l'heur. Henri Etienne & Périonius dérivent ce mot du Grèc [illegible], *vent favorable* ; mais le prémier ne le fait que sur le sentiment d'autrui, & avouë que *heur* précéde *heureux* ; or *heur* ne vient pas de [illegible]. D'ailleurs, [illegible], signifie qui a le vent favorable ; & [illegible], vent favorable. Ainsi il faut tirer heur, de [illegible], & *heureux* de heur.

Heureux, signifie aussi, Chanceux ; à qui le hasard est favorable. *Fortunatus*. Je suis *heureux* à vous rencontrer. Il est *heureux* au jeu, en amour. Il a fait un coup *heureux*. Il ne suffit pas à un Capitaine d'être sage & vaillant ; il faut encore qu'il soit *heureux*. On dit qu'un homme est *heureux* lorsqu'il réüssit dans des entreprises où il devoit échouer ; ou lorsqu'un accident imprévu favorise ses desseins. Cela étoit si heureux que les actions les plus téméraires lui réüssissoient. Le Cl. Les gens *heureux* ne se corrigent guère ; ils croyent toujours avoir raison quand la fortune soutient leur mauvaise conduite. La Roc. S'il est vrai que la Fortune n'aime point les vieillards, c'est une chose étrange qu'un homme cesse d'être *heureux* quand il commence à devenir sage. Cail.

Heureux, se dit aussi plus particulièrement de celui qui méne une vie tranquille & paisible dans la retraite ; qui jouït du repos & du contentement de l'esprit. *Felix, quietus*. Une ame seroit *heureuse* si elle pouvoit se refuser à toutes sortes de passions S. Evr. Pour vivre *heureux*, il faut faire ensorte que les autres le soient avec nous.

> *Qu'*heureux *est le mortel, qui du monde ignoré*,
> *Vit content de soi-même en un coin retiré* ! Boil.

> Heureux *qui vit chez soi*,
> *De régler ses désirs faisant tout son emploi*. La Font.

> Heureux *qui satisfait de son humble fortune*,
> *Libre du joug superbe où je suis attaché*,
> *Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché*. Racine.

> Heureux *qui vit en paix du lait de ses brebis*,
> *Et qui de leur toison voit filer ses habits*. Racan. Bèrg.

Heureux, se dit aussi de ce qui a des qualitez excellentes en son genre. Nous vivons dans un climat *heureux*, sous un régne *heureux*. Nous avons passé d'*heureux* jours. L'année a été *heureuse* & abondante, fertile.

Heureux, se dit figurément en choses spirituelles & morales, de ce qui est excellent, surprenant, ingénieux, &c. Il a la mémoire fort *heureuse*. Un genie fort *heureux*. Un temperament *heureux* une pensée *heureuse* : une *heureuse* imagination. N'est-ce pas une *heureuse* imagination d'avoir transformé ces pleureurs & ces pleureuses en Prêtres qui chantent autour du corps ? Mlle Dac. Il est *heureux* en inventions, en expressions. L'*heureuse* expression, des Mânes traitez en prophanes ! Mlle Dac. Sa physionomie est *heureuse*. Vous avez trouvez le moment *heureux* ; c'est-à-dire, favorable. On dit aussi, d'*heureuse* mémoire, en parlant des Princes depuis peu décédez, dont la mémoire est encore en vénération.

On dit en ce sens d'une pointe, d'une subtilité d'esprit, d'une repartie prompte & ingénieuse, que la rencontre est *heureuse*.

On dit aussi, qu'un vèrs est *heureux*, qu'une rime est *heureuse*, lorsqu'ils viennent fort-à-propos, & qu'on les a fait sans peine.

Heureux, se dit encore de ce qu'on croit être cause de quelque bonheur, de quelqu'avantage. *Faustus*. Jupiter & Mars sont des Planétes *heureuses*, on est *heureux* de les avoir dans l'ascendant. Il a trouvé une *heureuse* occasion, une *heureuse* conjoncture, qui a été cause de sa fortune. Les jours *heureux* & malheureux revelez au bon Joseph.

Heureux, se dit provèrbialement en ces phrâses, Qui est *heureux* au jeu ne sera pas *heureux* en femme C'est un homme qui est plus *heureux* que sage, qui réüssit malgré ses imprudences. On dit aussi, qu'il n'est *heureux* que celui qui le croit être. On dit aussi qu'un homme est né *heureux* quand il est né coëffé. *Heureux* comme un enfant légitime.

HEURLEMENT. Voyez Hurlement.

HEURLER. Voyez Hurler.

HEURT, s. m. (L'*h* s'aspire.) Rude choc que font deux corps qui sont en mouvement, & qui se rencontrent. *Ictus*. Le *heurt* d'un vaisseau contre un rocher le fait ouvrir. On le dit aussi d'un rude cahot. Cet aissieu s'est rompu par le *heurt* qu'il a souffert en ce rude cahot, dans cette profonde ornière.

Heurt, signifie aussi le haut d'un pavé, d'une chaussée ; à côté, à droit & à gauche est la pente pour l'écoulement des eaux.

HEURTER, v. act. Frapper. (L'*h* s'aspire.) Et bien des gens prononcent *hurter*. Il se dit de deux corps durs qui se rencontrent & se choquent l'un l'autre. *Impingere in aliquid, allidere*. Si un pot de fer *heurte* contre un pot de tèrre, il le cassera. Ce bateau a *heurté* contre la pile d'un pont, & a péri. Ce brave s'est choqué de ce qu'on l'avoit *heurté* en passant avec le coude.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *urtare*. ou du Flamand *hurten*, qui viennent du Latin *urtare*, qui se trouve dans la Loi Salique en la même signification. M. Huet remarque que *hwrd* en langue de Galles signifie un béher, & qu'ainsi *heurter*, qui est proprement *arietare*, en vient peut-être.

Heurter, se dit aussi des armées qui se rencontrent & qui se battent. *Conserere manus*. En cet endroit les deux partis ennemis se *heurtèrent*, & s'entre-*heurtèrent* rudement.

Heurter, signifie aussi, Frapper à une porte pour faire ouvrir. *Pulsare fores*. On ne *heurte* point à la porte de la chambre

du Roi, on y gratte. J'ai *heurté* long-tems chez vous, on ne m'a point ouvèrt. J'ai *heurté* en maître fort rudement.

On dit aussi en tèrme de civilité, J'ai été plusieurs fois *heurter* à votre porte; pour dire, J'ai été plusieurs fois pour vous rendre visite sans vous avoir pû trouver.

On dit en ce sens figurément, que Dieu vient souvent *heurter* à la porte de notre cœur; pour dire, qu'il nous donne souvent des grâces & des inspirations dont nous devons profiter pour notre salut.

On dit par manière de Provèrbe, d'un homme qui est revenu d'une grande maladie, qu'il a *heurté* à la porte du Paradis.

Heurter, signifie aussi, Choquer. *Lædere, offendere.* Cette nouvelle entreprise *heurte* bien du monde, nuit à beaucoup de gens. Il y a des paradoxes si extravagans, qu'ils *heurtent* tout-à-fait la raison & le sens commun. La transmission du péché originel est une doctrine qui nous *heurte* rudement. Pasc. Il y a des mystères dans la religion qui pour être trop sublimes, ne *heurtent* pas directement la raison. Huet. *Ev. d'Av.* N'est ce pas *heurter* l'honnêteté publique que de parler si ouvèrtement? Masc.

Cette grande roideur des vèrtus des vieux âges,
Heurte *trop notre siécle, & les communs usages.* Mol.

Heurté, ée, part. & adj. *Læsus, illisus, pulsatus.*

HEURTES. Terme de Blâson. *Globuli sutrarii & cærulei.* Ce sont deux tourteaux d'azur que quelques Armoristes ont ainsi appellez pour les distinguer des tourteaux d'autres couleurs.

HEURTEQUIN, s. m. Tèrme d'Artillerie. Les *heurtequins* sont deux morceaux de fèr battu qui ressemblent un peu au heurtoir, & qui se placent sur l'essieu d'affut à l'extrémité de la fusée, à son plus gros bout en dedans. *Malleolus.*

HEURTOIR, s. m. Marteau qui sèrt à heurter à une porte. *Tudes ostiarius.* Il est fait ordinairement en anneau ou en forme de console renvèrsée. Les honnêtes gens disent *marteau*, & non pas *heurtoir*; de même que *frapper* & non *heurter*.

Heurtoir, est aussi en tèrmes d'Artillerie, un morceau de fèr battu fait comme une grosse cheville à tête pèrcée qui s'enfonce dans l'épaisseur du flasque du bois d'un affut à canon, & qui soutient la surbande de fèr qui couvre le tourillon de la piéce. *Bractea ferrea.* On appelle encore *heurtoir* une piéce de bois de 9 piéds de longueur sur 9 à 10 poûces en quarré, qui se place au piéd de l'epaulement d'une batterie de canon au devant des plattes-formes, pour empêcher les rouës de ruiner cet épaulement.

HEUSAQUAS, s. m. Nom propre de peuple. *Heusaqua.* Les *Heusaques* sont une sorte de Cafres, qui outre qu'ils sont Pasteurs comme les autres, cultivent aussi la tèrre, & sement entre autres une racine appellée *Dacha*, qui contient un suc fort & piquant, & qui enyvre, soit qu'on la mange, soit qu'on boive l'eau où on l'a fait infuser. De la Croix. *Relat. d'Afriq. T. 4.*

HÉUSDEN, s. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Heusdenum.* Cette ville, qui est bien fortifiée, est située dans la Hollande sur la Meuse, vis-à-vis de l'Isle de Bomel, à deux lieuës de la ville de ce nom, & à trois ou quatre de Goreum & Gertruydenbèrg. Maty.

HEUSE, s. f. Tèrme qui se dit sur mèr d'un piston, ou de la partie mobile de la pompe. *Embolus.*

HEWECZ, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Hevesium.* Elle est sur la Sarwize, à deux ou trois lieuës d'Agria du côté du couchant, elle est capitale du Comté d'Hèvècz, qui est entre les rivières du Zagywa, l'Egérunze & la Teisse, & qui outre sa capitale n'a rien de considerable que la ville d'Hattwan. Maty.

HEUXTER ou HOXTER, s. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Huxaria, Hexaria, Hextria*, anciennement *Villa Regia.* Elle est sur le Wéser, qu'on y passe sur un pont de piètre dans l'Abbaye de Corwey en Westphalie, environ à une lieuë de la ville de Corwey. L'Empereur Louis le Débonnaire la donna à cette Abbaye l'an 822. Maty.

H E X.

HÉXACORDE, s. m. Tèrme de Musique. *Hexacordum.* C'est un intèrvalle de Musique ou consonance, qu'on appelle *sixiéme*. Il y a la *sixiéme* majeure, & la *sixiéme* mineure, qui ne different que d'un demi-ton. L'*héxacorde majeure* est composé de cinq intèrvalles; sçavoir, de deux tons majeurs, de deux tons mineurs, & d'un demi-ton majeur. & sa proportion en nombres est de trois à cinq. L'*héxacorde mineur* a deux tons majeurs & un mineur, & deux demi-tons majeurs; & sa proportion est de cinq à huit. L'*héxacorde majeur* est une sixiéme parfaite, le *mineur*, imparfaite.

Ce mot est Grèc, & est composé d'ἓξ, *sex*, *six*, & de χορδὴ, *corda*, *corde*.

HÉXAÉDRE, s. m. *Hexaedron.* Tèrme de Géomètrie. C'est un des cinq corps réguliers, qu'on appelle aussi cube. Il est compris de six quarrez. Un dé à joüer est un *héxaèdre*. C'est tout corps qui a six faces ou côtez.

Le nom d'*héxaédre* est Grèc, de ἓξ, *sex*, & ἕδρα, *sedes*.

HÉXAGONE, s. m. Tèrme de Géométrie. Figure de six angles ou de six côtez. *Hexagonum.*

Ce mot est Grèc, & vient d'ἓξ, *sex*, six, & de γωνία, *angulus*, angle.

En matière de Fortification, un *héxagone*, c'est une place fortifiée de six bastions.

HÉXAMÉRON, s. m. On appelle de ce nom des ouvrages, l'un de S. Basile, l'autre de S. Ambroise, & d'autres encore de quelques Auteurs, tant anciens que modèrnes, qui sont des Commentaires ou Traitez sur les premiers Chapitres de la Genése, & l'histoire de la Création & des six prémiers jours du monde que Moyse y décrit.

Ce mot est entièrement Grèc, ἑξαήμερον: il est composé de deux mots Grècs, ἓξ, *six*, & ἡμέρα, en Dialecte Dorique ἁμέρα, *jour*. La création & formation du monde se fit en six jours.

HÉXAMÉTRE, s. m. Tèrme Poëtique. *Exameter.* Il se dit d'un vèrs Grèc ou Latin composé de six piéds, dont les quatre prémiers peuvent être indifferemment dactiles ou spondées le dèrnier piéd est nécessairement spondée, & le pénultiéme dactile. Tel est celui d'Homère:

Εἰς ὕδωρ σε ἔρριψας, ἔχει θεὸς ἔκδικον ὄμμα.

Et celui-ci de Virgile:

Discite justitiam moniti, & non temnere Divos.

Les *héxamétres* se divisent en héroïques, qui doivent être grâves & majestueux: & en satiriques, qui peuvent être negligez comme ceux d'Horace. Les Poëmes Epiques, comme l'Iliade, l'Eneïde, sont faits de vèrs *héxamétres*. Les Elégies & les Epîtres sont composées de vèrs *héxamétres* & pentamètres. Les vèrs *héxamétres* ou saphiques de Rapin, n'ont pas réüssi en François, non plus que ceux de Passerat, qui vivoit aussi bien que lui dans le dèrnier siecle. Pasq. Etienne Jodelle fut celui qui fit le prémier essai des vèrs *héxamétres* & pentamétres en François, en 1553. par un distique qu'il fit sur les œuvres d'Olivier de Magny, & que Pasquier regarde comme un petit chef-d'œuvre. Le voici:

Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir & orner,
Ton vèrs & ton chef, d'ombre, de flamme, de fleurs.

Pasquier composa aussi une Elégie sur la même mesure. Mais ce genre de Poësie ne plût à pèrsonne. La langue Françoise n'est point propre à faire des vèrs, dont la cadence ne consiste qu'en syllabes longues & bréves. Sans la douceur de la rime on ne réüssira jamais sur quelque mesure que ce soit. Voyez le mot Vers ou Vérsification. Nous y rapporterons des exemples de ces vèrs que nos anciens Poëtes ont voulu faire sur les mesures des vèrs Latins & des Grècs.

Ce mot est Grèc, & vient d'ἓξ, *six*, & de μέτρον, *mensura*, *mesure*, *piéd de vèrs*.

HÉXAMILI ou XAMILI, s. m. Nom corrompu du Grèc & qui veut dire six mille. *Hexamilium, Isthmus Corinthiacus.* On nomme ainsi l'Isthme de Corinthe qui joint la Morée & la Gréce; parce que dans l'endroit le plus étroit, entre le Golfe de Lépante & celui d'Engia, il n'a que six mille pas ou deux lieuës de largeur. Maty.

HÉXAMILI, est aussi le nom d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Hexamilium*, anciennement, *Lysimachia.* Elle est sur l'Isthme qui joint la Romanie avec sa presqu'Isle, auquel elle donne le nom d'Héxamili. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Cardia*, & elle a un Evêché suffragant d'Aracléa. Maty.

HEXÉPLES, s. m. pl. Voyez Exaples. C'est ainsi qu'il faut écrire *Héxaples*, & non pas *Exaples*. Tous nos Auteurs consèrvent l'*H.* Voyez Simon, *Hist. Critiq. de l'Ancien Testam. L. 2. c. 3.* M de Tillemont, Mémoire pour l'histoire Ecclés. Tome III. p. 510. & suiv. Origéne, art. VIII. & IX. M. Fleury, &c. Origéne étant de retour d'un voyage qu'il fit à Rome sous Caracalle, reprit ses catéchêses qu'il faisoit avant son départ, & ajouta à ce travail l'étude de l'Ecriture. Eusébe, hist. Ecclés. L. VI. c. 16. remarque en cet endroit qu'Origéne apprit l'Hebreu, & qu'il commença à ramasser les differentes vèrsions des livres sacrez, & à en composer ses Tétraples & ses *Héxaples*. Origéne néanmoins n'y travailla pas seulement sous Caracalle, mais sous plusieurs de ses successeurs. Il y a même des raisons de croire qu'il ne les a commencez que sous Aléxandre, depuis qu'il se fut retiré dans la Palestine en l'an 231. & il y a au moins bien de l'apparence qu'il n'a pas achevé plûtôt ses *Héxaples*, quoiqu'il ait pû faire ses Tétraples dès ce tems-là. Pour comprendre ce que c'étoit que les

les *Héxaples* d'Origéne, il faut sçavoir qu'outre la Traduction des Livres sacrez, appellée des Septante, & faite sous Ptolome Philadelphe, plus de 270 ans avant J. C. l'Ecriture avoit encore depuis été traduite en Grec par d'autres Interprétes. La prémiére de ces vèrsions, (mais la seconde en comptant les Septante comme on fait) étoit celle d'Aquila, qui la fit vèrs l'an 140. La troisiéme étoit celle de Symmaque, qui parut à ce que l'on croit sous Marc Aurèle. La quatrième étoit celle que Théodotion donna sous Commode. La cinquiéme fut trouvée à Jéricho la 7e année de l'Empire de Caracalle, 217 de J. C. La sixieme fut découvèrte à Nicopolis sur le cap d'Actium en Epire vèrs l'an 228. Origéne en trouva une septiéme qui ne comprenoit que les Pseaumes. Nous donnerons des notions plus détaillées de ces vèrsions au mot VERSION.

Origéne, qui avoit eu souvent à disputer avec les Juifs en Egypte & en Palestine, remarquoit qu'ils s'inscrivoient en faux contre les passages de l'Ecriture qu'on leur citoit des Septante, & qu'ils en appelloient toujours à l'Hébreu. Pour défendre plus aisément ces passages & confondre les Juifs, en leur faisant voir que les Septante n'étoient point contraires à l'Hébreu, ou du moins pour montrer par ces différentes vèrsions ce que signifioit l'Hébreu, il entreprit de réduire toutes ces vèrsions en un corps avec le texte Hebreu, ensorte qu'on put aisément & d'un coup d'œil confronter ces vèrsions & ce texte. Pour cela il mit en huit colonnes d'abord le texte Hebreu en caractères Hebreux, puis le même texte en caractères Grècs, & ensuite les vèrsions dont nous avons parlé. Tout cela se répondoit vèrset par vèrset, ou phrase par phrase, vis-à-vis l'une de l'autre, chacune dans sa colonne. Les vèrsions étoient placées en cet ordre, Aquila, Symmaque, les Septante, Theodotion, la cinquiéme & la sixiéme; ces dèrnières marquées chacunes par le chiffre de leur nombre. Dans les Pseaumes il y avoit une neuviéme colonne pour la septiéme vèrsion. Origéne appella cet ouvrage *héxaples*, Ἑξαπλᾶ, c'est-à-dire, sextuples ou ouvrages à six colonnes, parcequ'il n'avoit égard qu'aux six prémiéres vèrsions Grècques; car la septiéme n'étant que des Pseaumes, il étoit naturel de n'y avoir point d'égard, & donner à l'ouvrage un nom pris de la forme qu'il avoit plus généralement. Le texte Hebreu n'y devoit pas être compté non plus, parce que c'étoit le texte expliqué par ses divèrses Traductions. S. Epiphane l'y comptoit neanmoins, & il appelle cet ouvrage Octaple à cause de ses huit colonnes. Vossius a même prétendu contre M. Simon, p. 13. & 14. que le texte Samaritain du Pentateuque y étoit aussi. Voilà ce que c'étoit que les fameux *Héxaples* d'Origéne.

Plusieurs Anciens, comme S. Chrisostome sur les Pseaumes, Philopomes dans son héxaméron, &c. nous ont consèrvé des morceaux des *Héxaples* d'Origène. Quelques modèrnes en ont aussi ramassé les fragmens; entre autres Drusius & le P. Montfaucon, qui les fit imprimer en deux Tomes à Paris 1713. Il y a joint des Prolégoménes où il explique l'histoire & la forme des *Héxaples* Outre les Auteurs citez, voyez encore le P. Pétau dans ses Notes sur S. Epiphane. Henri Valois dans ses Annotations sur Eusébe Hist. Eccl. L. VI c. 16. & M. Huet *Origenian. L. I. c.* 3.

HÉXASTYLE, adj. Tèrme d'Architecture. Qui a six colonnes de front. *Hexastilos*. Un temple, un portique *héxastyle*. Le temple de l'Honneur & de la Vèrtu, bâti à Rome par l'Architecte Mutius, étoit *héxastyle*.

HEXHAM, s. m. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville des Ottadins. *Hexamum*, *Axelodunum*. Ce n'est maintenant qu'un village d'Angletèrre, situé dans le Comté de Northumbèrland sur la Tyne, près de l'ancienne muraille d'Adrien au couchant de Newcastel. MATY. Béde l'appelle *Hangustald*. Voyez Cambden p. 665.

H E Y.

HEYDUC, s. m. Soldat Hongrois à piéd, armé d'un sâbre & d'une petite hache. *Pedes Hungarus*. Il porte un bonnet garni de plumes, & un habit de livrées du Prince qu'il sèrt. Les *Heyducs* marchent d'ordinaire à côté du carrosse. Le mot est Hongrois. Quelques-uns écrivent *Heiduque*.

HEYLIGENBÈRG, s. m. Qui veut dire la montagne Sainte. *Heyligenberga*, *Mons Sanctus*. C'est un château situé sur une montagne dans le Comté de Furstenbèrg en Souabe, entre l'Evêché de Constance & le Comté de Contieck. Ce château donne son nom à ceux de la Maison de Furstenbèrg, qui portent le titre de Princes de Furstenbèrg-Heyligenbèrg. MATY.

HEYPACH ou HEPPACH, s. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Heyppachium*. Il est dans le Cèrcle de Souabe sur le Rottam, environ à deux lieuës de Bibèrac vèrs le levant. Cette Abbaye a été fondée l'an 1233. par deux Dames, l'une de la Maison de Rosenbourg, & l'autre de celle de Laudenbourg.

HEYSANT. Voyez OUESSANT.

H H A.

HHATIB. Voyez CHATIB; car c'est ainsi qu'il faut écrire, puisque c'est en Arabe un *Kef*, & non pas un *Cha*.

H I.

HI, HI, HI. Sorte d'intèrjection, qui répétée plusieurs fois de suite sèrt à faire voir la joie de l'ame par le rire. *Hi, hi, hi*, comme vous voilà bâti. MOL. Je vous demande pardon; mais vous êtes si plaisant que je ne sçaurois me tenir de rire, *hi, hi, hi*. ID.

H I A.

HIACINTE. Voyez HYACINTE. L'usage est partagé, on écrit aujourd'hui assez souvent *Hiacinte* & même Jacinte; selon l'étymologie il faut ecrire *Hyacinthe*.

HIAMUEN, s. m. Nom propre d'une forteresse de la Chine dans la Province de Fokien. *Hiamuenum*. C'est un port de mèr situé dans une isle, qui n'est pas fort éloignée du continent. *Ambass. de Holl. à la Chine*, c. 52. Cette Isle est au midi de Ganhay. Voyez la Description de la Chine par Martini.

HIAOY, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine dans la Province de Xansi, dont elle est la cinquiéme ville. *Hiaoium*. Elle dépend de celle de Fuenchen, & dans son voisinage il y a quantité de bains & de puits, qui ressemblent en quelque façon à ceux de Pouzzole en Italie. *Ambass. de Holl. à la Chine* c. 52.

HIATUS, s. m. Est un mot purement Latin, signifiant l'ouvèrture de la bouche. Les Poëtes l'ont rendu François pour expliquer un défaut qui se trouve quelquefois dans les vèrs: c'est quand on met dans le corps du vèrs un mot qui finit par une syllabe composée seulement d'un e féminin, sans qu'il y ait une voyelle ensuite qui l'a mange ou en fasse l'elision; car elle ne passe que pour demi-syllabe dans la mesure du vèrs, & si elle n'est mangée, elle fait ce qu'on appelle un *hiatus* qui violente la prononciation. En voici des exemples dans les vèrs suivans, qui sont vicieux:

Aux discours du flateurs qu'on ne se jouë pas.
Il vous louë *tout haut, & vous* jouë *tout bas.*

Ma pie *qui des mieux caquetts.* TEST. DE SCAR.

Mais elle bat les gens, & ne les paye *pas.* MOL.

Le même défaut se rencontre dans les pluriels des noms, des pronoms, des vèrbes, lorsqu'il y a un *e* muet à la dèrnière syllabe, comme dans ces vèrs:

. . . . . *A ces* génies *vigoureux.* THEOPH.

Ils croyent *que le vin m'ayant gâté l'haleine.* ID.

De meurtre & de sang ils ayent *couvèrt la tèrre.*

Pour éviter ce défaut il y a des Poëtes qui ne comptent point dans le nombre des syllabes du vèrs, celle où est cet *e* muet, par exemple:

*Mais quoiqu'ils n'*ayent *pas mis mon cœur dans tes liens.*
T. CORN.

Je pousse & je me trouve en un fort à l'écart,
A la queuë *de nos cliens moi seul avec Drécard.* MOL.

Nos anciens Poëtes retranchoient cet *e* dans l'écriture, & marquoient ce retranchement par un apostrophe.

Je vous pri' *cependant*
N'etre ailleurs prétendant. S. GELAIS.

Et jamais du péché l'adultère visage
Ne jou' de la vèrtu si bien le pèrsonnage,
Que l'âne revêtu du léonin manteau
Ne découvre à la fin son arcadique peau.

Il y a encore *hiatus* lorsqu'après une voyelle qui ne se mange pas, ou après une diphtongue il suit une *h* qui n'est point aspirée, comme dans ce vèrs:

J'ai horreur *d'un succès qu'il faut qu'un crime achète.*

Le vèrs seroit bon, & sans *hiatus*, en mettant, *J'ai* honte *d'un succès*, &c. parce que l'*h* est aspirée dans le mot de *honte*. Enfin, parce qu'on ne fait point sentir dans la prononciation le *t* de la conjonction *&*, il y a *hiatus* lorsqu'elle se trouve devant une voyelle, ou une diphtongue, ou une *h* qui n'est point aspirée; les vèrs suivans péchent contre cette régle.

. . . . . . *Et en cent nœuds retors* (le sèrpent)
Accourcit & allonge & enlace son corps. RONSARD.

Il en est de même de quelques autres mots, comme de celui de *bled* dans ce vèrs de Sarrazin :

Pour subsister mange son bled *en vèrd.*

Le mot de *piéd* n'est pas si rude, parce que l'usage est de prononcer un d à la fin de ce mot quand il est devant une voyelle dans un vèrs, & il n'y faut point manquer dans ces occasions.

L'enfant met piéd à tèrre, *& puis le vieillard monte.*
DE LA FONT.

On appelle aussi *Hiatus* dans la Prôse, aussi bien que dans la Poësie, la rencontre de cèrtaines voyelles qui rendent la prononciation rude & choquante. Dans la Prôse, comme qui diroit, il m'obligea à aller avec lui. *T-a-il* quelque chose que je ne fasse pour vôtre sèrvice ; Et dans la Poësie, comme dans ces vèrs de Pybrac :

Dieu en courant ne veut être adoré,
D'un fèrme cœur il veut être honoré,
Mais ce cœur là *il faut qu'il nous le donne.*

Ce concours de voyelles fait un baillement, un *hiatus* si désagréable à l'oreille, que les Romains, pour l'éviter, faisoient à l'égard de toutes les voyelles ce que nous faisons seulement à l'égard de l'*e* féminin ; c'est-à-dire, qu'ils mangeoient toujours, même en prôse, la voyelle du mot précédent, comme Cicéron le témoigne dans son Orateur. PORT-R.

Dans la prôse, l'*hiatus* n'est point une faute dans les phrâses reçûës par l'usage, quoique la prononciation soit rude, comme, il *y a*, il *y avoit*, il *y étoit*, il commença *à avoner*. Et dans les vèrs les intèrjections qu'on n'employe que dans la passion, & le mot *oui* répeté de suite, ne sont point un *hiatus* vicieux.

Oui, oui, *je veux parler, & ce dessein m'améne.*
Ah ! il *faut moderer*, &c.

HIATUS, dans une piéce de théâtre ; c'est lorsqu'il s'y trouve une scéne, qui n'est point liée avec les autres, & qui rompt en quelque sorte le cours de l'action. Et dans la représentation des piéces, c'est lorsqu'un ou plusieurs Acteurs n'entrent point au moment juste qu'ils devroient, mais qu'ils font attendre ceux qui sont sur le théâtre, ou que le théâtre demeure vuide. Ces Acteurs étoient peu attentifs & s'amusoient dèrrière le théâtre, ils ont fait je ne sçai combien d'*hiatus* qui ont fort ennuyé la compagnie, & allongé la piéce.

HIATUS, se dit encore d'une intèrruption dans une Généalogie, dans une suite de générations, lorsque dans une suite d'aïeux il en manque un ou plusieurs qu'on ne trouve point, ni dans l'histoire, ni dans les titres. *Interruptio, hiatus.* Ces preuves de huit cens ans sont impossibles, parce que le *hiatus* est trop grand. MASC. Vouloir que toutes ces familles soient exemtes de cet *hiatus*, de ce grand espace rempli de vuide, qui te choque si fort en celle-ci, c'est proprement, au jugement de Sansonin, & des mieux vèrsez en cette matière, demander l'impossible, à cause des guèrres civiles, des inondations Gotiques, & de l'étrange barbarie, lesquelles sur le déclin de l'Empire ont boulevèrsé toute l'Europe. ID. Un si grand espace, un *hiatus* si profond, qui se trouve entre deux familles. ID.

H I B.

HIBÈRNIE, s. f. Ancien nom propre de l'Irlande. *Hibernia.* Voyez IRLANDE.

Ce mot lui vient, si l'on en croit les histoires fâboleuses, de *Hibèr* fils de Gathele & petit fils de Cécrops. Gathele passa d'Egypte en Espagne, & son fils Hibèr en *Hibèrnie*, à laquelle il donna son nom. On pourroit dire plus vraisemblablement qu'il vient de עבר, *eber*, qui signifie *trans*, fins, limites. On l'aura donné à ce pays, parce que c'étoit la dèrnière tèrre que l'on connût de ce côté-là.

HIBÈRNIEN, ENNE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Hibernus, a.* C'est celui qu'on appelle aujourd'hui Hibèrnois ou Irlandois. Il ne faut dire Hibèrnien, si on le dit, qu'en parlant de l'Antiquité.

HIBÈRNOIS, OISE, s. m. & f. *Hibernus.* Voyez IRLANDOIS. Il y a cependant des occasions où il faut dire *Hibernois* & non pas Irlandois ; par exemple, un Philosophe ou Répétiteur *Hibèrnois*. S. Jérôme dit qu'il avoit vû manger de la chair humaine à des *Hibèrnois* ; nation, dit-il, qui habitoit dans les isles Britanniques.

HIBOU, s. m. (L'*h* s'aspire.) Oiseau nocturne. *Bubo, axus, noctícorax.* Les ducs, les chathuans & les chouettes, sont des espèces de *hibou*. Le *hibou* est un oiseau de mauvais augure. Il a la tête d'un chat, & de grandes griffes fort aiguës. Il ne voit que la nuit. Ses yeux ne peuvent souffrir la lumière du Soleil. Il prend les souris comme les chats. Quand on le voit par dèrrière, il est d'un fort beau plumage tanné, blanc & roux ; mais par devant il fait peur. Il a deux plumes sur la tête qui sont comme des cornes, son cri est fort lugubre & affreux. Tous les autres oiseaux sont ses ennemis. C'est en parlant du *hibou* que Boileau a dit :

Des désastres fameux ce Messager fidéle,
Sçait toujours des malheurs la prémière nouvelle.

Il y en a de trois tailles ; de grands comme des chapons, des moyens comme des ramiers, & des petits comme des pigeons. Les Anciens donnoient à Pallas un *hibou* ; & Chapelle dit en parlant de cette Déesse :

Courant par tout le guilledou,
Avec son casque & son hibuu.

Nous avons encore plusieurs monnoies d'Athènes, qui portent d'un côté la tête de Minèrve, & de l'autre un *hibou*. Voyez Nonnius *Græc. Univ. Tab. XIII.* Le *hibou* est autant respecté aujourd'hui des Tartares, qu'il l'étoit autrefois des Atheniens. *Ambass. des Holland. à la Chine. P. II. c. 13. p. 98.*

Ce mot, selon Guichart, vient peut-être du mot Chaldaïque [illegible], *ibbou*, qui signifie la même chose, *noctuæ species*, dit Gesnèr.

Hibou vient de *Bubo*, qui signifie la même chose en Latin. PERIONIUS.

HIBOU CORNU, CHATHUANT CORNU ou moyen Duc. *Asius, Otus.* Aldrovand prétend que les Anciens n'avoient la connoissance que d'une espece de *Hibou cornu* ; mais que par expérience il avoit reconnu qu'il y en avoit de deux espéces differentes. Il dit qu'il les a eu vivans, & les avoit fait peindre au naturel ; sçavoir, un grand & un petit. Il rapporte que le grand avoit le champ du pennage plus cendré & plus blanchâtre ; & que l'autre étoit plus fauve, & d'une couleur de rouille plus lavée. Voici la description exacte de l'un & de l'autre.

Le prémier, qui est le plus grand, a la tête ronde, ainsi que le *hibou*, & la plûpart des oiseaux de nuit ; elle est ornée d'oreilles, composée de deux cornes de plumes, elle est de plusieurs couleurs diffèrentes ; sçavoir, de cendré, d'un brun lavé & de noir ; toute sa face depuis les sourcils jusqu'aux naseaux, & tout ce qui est autour des yeux & du bèc, est d'un cendré blanchâtre. Ce sont de petites plumes déliées comme des poils, dont la face est toute environnée. Il a les yeux grands, la prunelle est noire, le tour jaûne, son bèc est courbe & d'un brun noirâtre, moins courbé toutefois que celui du *hibou*, le champ de son pennage est cendré, ou pour mieux dire, tirant à la couleur de rouille un peu claire & lavée, semé de taches brunes, dont les unes sont grandes, d'autres menuës comme des pointes ; le dedans des manteaux approchant du ventre est mêlé de plumes blanches dont l'extrémité est noirâtre, les grandes pennes sont embellies de taches larges & obscures par intèrvalles longs & égaux dont elles sont travèrsées. Les secondes pennes, qui sont placées au milieu des manteaux, sont d'un cendré blanchâtre, tachetées de petites gouttes, celles du troisiéme ordre qui sont proches du dos sont travèrsées de lignes, ainsi que les grandes pennes, mais elles sont plus pressées & plus fréquentes ; le long du ventre il y a des taches brunes, qui sont tirées en long en descendant & finissent en pointe, le dedans des manteaux & les aisselles sont garnies de plumes argentées, les pennes qui composent la queuë qui s'étendent d'une demi-paûme au-delà de l'extrémité du vol vèrs les deux côtez, sont d'un cendré de couleur plombée, & au milieu par espaces égaux, elles sont ornées de lignes noires menées de travèrs, comme si elles étoient peintes en ondes ; ses sèrres sont longues & robustes, garnies de beaux ongles noirs & aigus, & beaucoup courbez. Ses jambes sont pareillement fortes & robustes, enfin, toutes ses parties sont beaucoup plus grandes que celles de celui duquel nous allons décrire la figure.

La seconde espéce de *Hibou cornu* est plus petite. On pourroit appeller celui-ci Chat-huant fauve pour établir une différence avec l'autre. Tout le devant de la tête est blanchâtre au précédent ; en celui-ci elle est jaunâtre, & ses yeux pareillement, ainsi qu'en plusieurs oiseaux nocturnes, lesquels ont l'iris d'un jaûne fort coloré ; la prunelle est extrémement noire & très-éclatante ; les plumes qui sont à l'endroit des oreilles sont noires pour la plupart, & droites, principalement par le devant ; son bèc est noirâtre ; courbé, & gros environ comme le doigt, à l'endroit par où il sort du front, & va finissant insensiblement en pointe, ce qui se voit mieux environ à la troisiéme partie, qui est

est l'endroit où il se courbe. Il a presque tout le devant du corps semé de taches brunes tirées en long, qui sont coupées par de certaines plumes blanchâtres qui se travèrsent en croix, ou pour mieux dire, qui composent la figure d'un lys, ainsi que la queuë, dont les taches sont moins fréquentes & mieux formées, & ne sont pas tant intèrrompuës, & sont disposées, tantôt par espaces égaux, & puis inégaux en partie ; elles se répondent néanmoins sur les côtez, & c'est ce qui compose la différence des lignes, ainsi qu'au *hibou*. Les racines de ses plumes sont par tout d'un brun plombé : celles dont le dos est revêtu sont marquées de taches longues, qui suivent ce tuyau ; à leurs extrémitez & au milieu elles sont noires ; le reste en est blanchâtre & marqué de taches brunes ; les pennes des manteaux qui avoisinent le dos, ont des mailles blanches disposées en long ; les jambes & les piéds, ou pour mieux dire, les griffes, sont couvèrtes de plumes poilicées jusques dessus les sèrres, lesquelles sont d'une couleur jaunâtre tirant sur la rouille, ainsi que tout le champ de son pennage, mais particuliérement la partie du dessous. Celui-ci est plus court enjointé que le précédent, & les jambes plus menuës, aussi-bien que les doigts, qui sont moins charnus : ses sèrres sont noires & très-aiguës, mais peu courbées & presque droites, la queuë ne passe le vol que d'environ un doigt.

Grand Hibou. *Eleos* en Grèc, *Aluco* en Latin. Il y en a de deux sortes ; sçavoir, de la grande & de la petite espéce, bien que Belon & quantité d'autres Auteurs ne fassent mention que d'une.

Le grand *Hibou* n'a ni cornes, ni oreilles ; mais en récompense il a une espéce de couronne composée de plumes très-menuës, & déliées qui environnent toute sa face, & commence au dessus des yeux, ainsi que des sourcils fort élevez, & continuë de part & d'autre le long des temples & au dessous du menton pareillement ; elle compose un cèrcle parfait, & imite la figure d'un escoiffion que portoient autrefois les femmes veuves, & dans le milieu de la concavité de ses petites plumes, qui s'élévent de part & d'autre, l'on appèrçoit deux yeux enfoncez très-grands & entiérement noirs, sans qu'on y voye aucune variété, comme l'on en voit en ceux qui ont forme d'oreilles. La poitrine & le ventre sont blanchâtres, & semez de taches noires assez grandes ; son bec est blanc & très-aigu, aussi-bien que ses sèrres ; ses jambes & ses griffes sont couvèrtes de plumes blanches très-menuës ; son dos est de couleur plombée, tacheté de marques blanches : tout son corps est garni d'une si grande quantité de plumes, qu'elles le font paroître gros comme un chapon, bien que habillé il n'ait pas plus gros de chair qu'un poulet. Son vol est si grand qu'il surpasse l'extrémité de sa queuë. Quand il vole il ne fait aucun bruit ; c'est ce qui fait qu'il surprend les oiseaux dont il fait sa proie. Il voit mieux la nuit que le jour, & fait sa chasse environ le point du jour, & le soir quelques tems après le retraite ordinaire : il avale une souris ou un petit oiseau tout d'un coup, parce qu'il a l'ouvèrture du gosier extraordinairement large : & quand il a fait la digestion de la chair, il vomit la plume & les os en une plotte, tout ainsi que l'Alcyon rend les arêtes des petits poissons, & le Cormoran les arêtes & les écailles des poissons & des huitres.

Petit Hibou. *Aluco parvus*. C'est l'autre espéce. Le petit *Hibou* est semblable en plusieurs choses au précedent ; mais il est plus petit, & n'a guère plus de corsage qu'un pigeon de colombier : il a tout le devant de la tête environné de plumes blanches qui composent une maniére d'escoiffion ou de couronne, ainsi que j'ai dit. Cette couronne est bornée par un cèrcle de plumes jaûnes qui les enfèrme entiérement : ses yeux, qui sont extrémement noirs, ont vèrs le coin qui est en dedans de l'œil des plumes jaûnes. Son bec est blanc & court, & médiocrement courbé : la poitrine, le ventre, le dedans des aîles, le dessous du croupion & les cuisses, sont couvèrtes de plumes cendrées : le ventre, par les côtez principalement, a de petites marques ainsi que des points noirs ; le sommet de sa tête & toute la partie de dessus jusques aux grandes pennes sont revêtuës de plumes dont la racine & le commencement est de cendré obscur ou de couleur plombée : le reste est jaûne ou d'une couleur de rouille lavée ; chacune des autres pennes est distinguée en son particulier par le milieu, le long du tuyau, de marques blanches & noires mises d'ordre les unes après les autres ; toute la supèrficie de l'oiseau est semée de quantité de points noirs : les plumes du prémier & second ordre, qui couvrent les grandes pennes, sont d'un roux obscur mêlé d'un peu de cendré clair avec quantité de ces points noirs, dont j'ai parlé, qui sont placez à leur extrémité : les grandes pennes & les grands couteaux sont travèrsez de lignes mises par ordre composées des mêmes points, & à leurs extrémitez elles sont couvèrtes comme si elles en étoient aspèrgées, & par le reste elles sont ornées de taches fauves & noires, qui les travèrsent semblablement avec ordre. La queuë est rousse, & travèrsée de bandes brunes, les jambes & les griffes sont hérissées de poil fauve & rougeâtre. Il a deux doigts devant, & les deux autres dèrriére. Ils sont munis d'ongles noirs, & qui sont très-forts & très-aigus.

On appelle figurément *hibou*, un homme bourru, qui fuit la convèrsation des honnêtes-gens, qui vit en retraite chez lui *Morosus, non sociabilis*. Les femmes regardent un Sçavant comme un *hibou* de Bibliothéques. Com.

On dit aussi qu'un homme fait le *hibou*, quand il baisse la tête, & qu'il ne dit mot dans une compagnie. *Tacitus, taciturnus*.

On appelle aussi ironiquement une maison de campagne vieille & mal-propre, ou qui n'est pas habitée, une retraite de *hibou*.

H I C.

HIC, adv. & s. Tèrme Latin, dont on se sèrt au Palais pour marquer à la marge d'un contrat, d'un acte, la clause ou l'endroit notable dont on tire avantage ou induction, afin d'épargner la peine de lire toute la piéce : & l'on dit dans le discours, quand on est venu à la principal difficulté, au nœud d'une affaire, Voilà le *hic* ; pour dire, ce qu'il faut décider.

HICÈTE, s. m. & f. Nom de Secte. *Hiceta*. Nous écrivons *Hicète*, & non pas *Hécètes* ou *Eucètes*, parce que dans la dèrnière édition de S. Jean Damascène, qui parle de ces heretiques dans son livre des hérésies n. 87. Le P. le Quien a écrit ἱκεταί, *Hiceta*.

Le P. le Quien dans les Notes sur S. Jean Damascène T. I. p. 108. dit qu'il ne douteroit point que les *Hicètes* ne fussent ceux des Massaliens qu'on appelloit *Choreuta*, au rapport de Timothée P. C. si S. Damascène ne disoit que les *Hicètes* étoient Orthodoxes : car, ajoute-t-il, *Hicète* & *Euchète* est la même chose en Grèc. Théodoret nous apprend aussi que les Méletiens dansoient dans leurs assemblées.

H I D.

HIDE ou HYDE, s. f. Nom de mesure. *Hida, hyda*. C'est la quantité de tèrres qu'une charruë peut labourer par an. Ce mot est Saxon, les Saxons l'ont porté en Anglètèrre où il est fort en usage. Les tèrres s'y mesurent par *hides*. Ce que nous appellons une Métairie, ou une Fèrme à deux, trois ou quatre charruës, les Anglois l'appellent une Fèrme de quatre *hides*. Guillaume le Conquérant fit mesurer toutes les tèrres de son Royaume, & en fit compter toutes les *hides*.

HIDEUX, euse, adj. (L'*h* de ce mot s'aspire.) Il signifie laid, affreux, difforme, defiguré ; qui choque la vûë, qui est effroyable. *Horridus, hispidus*. Les spectres, les fantômes apparoissent avec des visages *hideux*. La petite vérole a tellement gâté son visage, qu'il est *hideux* à voir. Regardez ces visages hâves, & ces corps hideux de plaies. Vaug. Avoir l'air *hideux*. Boil. Vous avez fait de nous un portrait *hideux*. Cl. Nous ne reconnoissons point la doctrine de la Société sous le masque *hideux* dont elle est couvèrte dans les Provinciales. Le P. Dan.

Mais le peintre l'a si bien fait,
Sec, pâle, hideux, *noir, effroyable ;*
Qu'il semble bien moins le portrait
Du bon Lazare, que d'un Diable. Chap.

Les Moines *hideux* ont l'air des gens qui sortent d'une forge. Id.

Quelques-uns dérivent ce mot de *hydra*, parce que *hideux* signifie un *monstre qui fait peur*.

HIDEUSEMENT, adv. D'une maniére hideuse. *Horridè, hispidè*.

HIDOU, s. m. Nom propre d'homme. *Hidulphus*. S. Hidulfe, que le Vulgaire appelle S. *Hidou*, étoit né en Baviére, selon l'opinion commune. Baillet, 11[e] *de Juillet*. S. *Hidou* vivoit sur la fin du VII[e] siécle, & l'on croit qu'il mourut en 707. Id.

HIDRABANT. Voyez Golconde.

HIDROTIQUE, s. m. Médicamens sudorifiques qui en pénétrant jusques aux plus profondes parties du corps, ont la vèrtu d'inciser, & d'atténuer les humeurs, de sorte qu'ils entrainent avec eux tout ce qu'ils rencontrent, & le poussent à la supèrficie. *Hidroticus, sudorificus*. Le chardon-bénit, la zédoaire, le gayac, l'angélique, &c. sont de ce nombre.

Ce mot vient du Grèc ἱδρώς, *sueur*.

HIDULFE. Voyez HIDOU.

H I E.

HIE, s. f. Instrument de Paveur, fait d'une piéce de bois ronde, pesante & ferrée par le bout, avec deux anses aux côtez pour l'élever. *Pavicula*. On s'en sèrt pour enfoncer le pavé. On l'appelle autrement *Demoiselle*. On appelle aussi *hies*, les billots de bois qui sèrvent à enfoncer des pieux.

Ce mot vient du Latin *hie*, qui signifie *pousser son haleine avec effort* : ce qui se fait quand on se sert de la *hie*.

HIÈBLE, s. f. Plante qui est plutôt une hèrbe qu'un arbre. C'est une espéce de sureau qui ne differe du sureau ordinaire, qu'en ce qu'elle est beaucoup plus basse, car elle ne croît guère plus haute que trois piéds. *Sambucus*. Sa tige est hèrbeuse, anguleuse, moëleuse en dedans. Ses feuilles sont semblables à celles du sureau, mais un peu plus longues, plus pointuës, d'une ôdeur plus forte. Ses fleurs sont de petits bassins ou des rosettes à cinq quartiers, de couleur blanche, odorantes, disposées en umbelles. Après que ces fleurs sont passées, il paroît des bayes rondes, pleines de suc, qui deviennent noires en mûrissant, & qui renfèrment quelques semences un peu longues. Sa racine est grosse comme le doigt, longue, épanduë au large. Cette plante croît dans les champs. En Latin *sambucus humilis, sive ebulus*, C. B. Pinac 456. Les feuilles d'*hièble* sont émollientes & résolutifs, on les employe en cataplasme pour la goute & pour toutes sortes de tumeurs. Ses tendrons & son écorce purgent. On fait infuser ordinairement un gros de ses grains dans un vèrre de vin blanc : on les exprime un peu, & l'on fait boire le vin aux hydropiques. L'huile exprimée de la semence d'*hièble* est adoucissante & résolutive. Voyez SUREAU.

HIELMÈR, s. m. Nom propre d'un lac de la Suéde. *Hielmerus lacus*. Il est sur les confins de la Néricie & de la Sudèrmanie, entre la ville d'Orebro & celle de Torsilia. MATY.

HIEMENT, s. m. C'est en charpenterie le mouvement involontaire d'un assemblage de piéces de bois causé par l'effort des vents, ou par le branle des grosses cloches, comme il arrive aux fleches & béfrois des clochers. *Hiatus*. C'est aussi le bruit que fait une machine qui éléve un gros fardeau. On appelle encore *hiement*, la maniére de battre les pieux avec l'engin pour les enfoncer, en guindant la hie par le moyen d'un treuil, & en la lâchant avec une *s* de fer en bascule. *Palorum fistucatio*.

HIENTO, s. m. & nom propre de lieu où sont les ruines de l'ancienne ville nommée *Heraum*. *Hientum*. Il est dans la Province de Logudori en l'ïsle de Sardaigne. MATY.

HIÈR, adv de tems. La veille, le jour précedent de celui où l'on est. *Heri*. Il arriva *hier* un étrange accident. Je me souviens de cela comme si c'étoit *hier*.

Les Poëtes font *hier* tantôt d'une & tantôt de deux syllabes, selon le besoin du vèrs. L'usage n'est point encore déclaré. Cependant il est si rude quand on ne le fait que d'une syllabe, qu'il vaut mieux le faire de deux. Boileau l'a fait de deux syllabes.

Mais hièr *il m'aborde & me serrant la main.*

Sarasin le fait d'une seule :

Mais à propos hièr *au Parnasse,*
Du sonnet Phœbus se mêla.

Racan le fait de deux syllabes :

Je sçai ce qui vous mèt la puce dans l'oreille :
Je vis hièr *ici le loup qui vous réveilla.*

HIER, se dit hypèrboliquement d'une histoire depuis peu de tems en comparaison des anciennes dont on parle. *Nuper*. Cela est arrivé *hier*, en nos jours.

Ce mot vient du Latin *heri*; il est formé par la transposition de l'*i* & de l'*e*.

HIER, v. act. *Fistucare*. (L'*h* s'aspire.) Tèrme de Maçons & de Paveurs, qui signifie, Enfoncer des pieux ou des pavez avec la hie.

Ce mot en cette signification vient du substantif *hie*; nom de l'instrument dont on se sèrt pour *hièr*.

HIÈRAC. Tèrme de Géographie & de Relations. Il y a en Pèrse deux Provinces du nom d'*Hiérac*. L'une s'appelle *Hiérac-arasi*, c'est l'ancienne Babylonie; l'autre s'appelle *Hiérac-agemi* : les Parthes habitoient autrefois ce pays. Hispahan, capitale de toute la Pèrse, est dans l'*Hiérac-agemi*. Voyez Tavèrnier, tom. 1. l. 3. c. 1.

HIÈRACITES. Nom d'une ancienne Secte qui s'éleva peu de tems après l'hérésie des Manichéens. *Hieracita*. Leur chef, qui s'appelloit Hiéracas, étoit Egyptien; & outre la langue de son pays il sçavoit la langue Grècque, & avoit cultivé les belles lettres. Etant né Chrétien, il s'étoit aussi appliqué à l'étude des lieux sacrez, dont il avoit une grande connoissance; & il a même écrit des Commentaires sur quelques-uns. Mais abusant de sa science, il se jetta dans plusieurs èrreurs qu'un grand nombre de Moines d'Egypte embrassérent. Il nioit absolument la résurrection de la chair, prétendant que l'ame seule ressuscitoit, & qu'ainsi la résurrection n'étoit que spirituelle. Ce sont les propres paroles de S. Epiphane, qui conjecture qu'il avoit pû emprunter d'Origéne cette èrreur. Le même Hiéracas & ceux de sa Secte condamnoient aussi les nôces, étant dans cette pensée, qu'elles n'avoient eté pèrmises que dans l'Ancien Testament, & jusqu'à JESUS-CHRIST; mais que dans la loi nouvelle il n'étoit plus pèrmis de se marier, parce que le mariage étoit incompatible avec le Royaume de Dieu. S. Epiphane rapporte *hæres. 67.* les passages de l'Ecriture dont cet Herésiarque se sèrvoit pour appuyer sa fausse doctrine. Il remarque néanmoins, qu'il n'étoit point dans les èrreurs d'Origéne sur le mystère de la Trinité, & qu'il croyoit que le fils étoit véritablement engendré du Père, & qu'il avoit aussi les mêmes sentimens que les Orthodoxes touchant le S. Esprit, si ce n'est qu'il avoit embrassé là-dessus les èrreurs des Melchisédéciens, sur lesquelles il avoit enchéri, s'appuyant principalement sur l'autorité d'un faux livre intitulé l'*Anabatique d'Isaye*. Hiéracas, qui étoit sçavant en Grèc & en Egyptien, a écrit plusieurs livres en ces deux langues, & entr'autres un sur les six jours de la création, qu'il avoit rempli de fâbles & d'allégories ridicules. Il a vecu fort long-tems, & sa vie a été toujours fort austère, ne mangeant point de viande, & ne buvant point de vin. A l'égard de ses Disciples, la plûpart ne mangeoient point aussi de viande; ils faisoient profession d'une grande abstinence; mais ceux qui ont vécu après lui etoient, selon saint Epiphane, de grands hypocrites. Comme il avoit la main très-bonne pour écrire, il s'étoit appliqué pendant toute sa vie à copier des livres, & il y reussissoit parfaitement. Quelques-uns ont dit *Hiéracien*; mais *Hiéracita* est mieux.

HIÈRACIUM, s. m. Genre de plante qui ne differe de la Dent de lion que par ses tiges, qui sont branchuës. Il y a plusieurs espéces d'*hieracium*, & la plupart se peuvent employer comme les chicorées & les dents de Lion. La plante qui porte ordinairement le nom d'*hiéracium* pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds, fortes, anguleuses, de couleur vèrte obscure, creuses, branchuës, revêtuës de quelques commencemens de feuilles. Ses feuilles sortent presque toutes de sa racine, couchées par tèrres, découpées, veluës, obtuses par le bout, tendres, longues comme celles de la dent de lion. Ses fleurs naissent aux sommets des tiges & aux branches : chacune d'elles est un bouquet à plusieurs demi-fleurons jaûnes, soutenus par un calice composé de feuilles en écailles. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des semences longues, menuës, rousses, garnies chacune d'une aigrette. Sa racine est grosse, blanche, simple, remplie d'un suc laiteux amèr. Cette plante croît dans les champs & dans les prez. En Latin *hieracium dentis leonis folio obtuso majus*. C. B Pin. 127. Elle est humectante, rafraîchissante, & un peu astringente. Il y a plusieurs autres espéces d'*hieracium*.

Ce mot vient du Grèc ἱέραξ, *éprevier*, comme qui diroit hèrbe de l'*éprevier*, car on dit que les épreviers s'en sèrvent pour éclaircir leur vuë.

HIÈRAPOLIS, s. f. Nom propre de plusieurs villes. *Hierapolis*. L'une étoit une ville Archiépiscopale de Syrie dans la Cyrrhestique, que plusieurs placent à Alep, comme nous l'avons dit à ce mot. *Hiérapolis* étoit du Patriarchat d'Antioche. On honoroit autrefois Dèrceto ou Atèrgatis à *Hiérapolis*. Strabon L. XII. p. 579. L. XVI. p. 748. Pline L. V. c. 23. parlent de cette ville. Pline dit qu'on l'appelloit encore Bambyce, & que son nom Syrien étoit Magog. Sur quoi le P. Hardouin remarque qu'elle avoit ce nom de Magog, fils de Japhet, & qu'elle a consèrvé ce nom jusqu'ici. Cependant cette ville n'est point dans les tèrres que l'Ecriture attribuë à Japhet & à ses descendans. Quoiqu'il en soit, le même Pére rapporte une médaille d'Antonin Pie de moyen bronze, qui lui paroit un monument de la dévotion de cette ville pour Atèrgatis; elle porte au revèrs ΘΕΑCCΥΡΙΑC. ΙΕΡΟΠ. Elien L. XII. Hist. Anim. c. 2. dit que c'est Séleucus qui la nomma *Hiérapolis*.

HIÈRAPOLIS de Phrygie dans l'Asie mineure, étoit une grande ville voisine de Laodicée. Leunclavius croit que c'est le *Sudescebèr* des Turcs, d'autres *Bambouk-kala*, c'est-à-dire, *tour de soya*, & qu'ils la nomment ainsi à cause de la blancheur des rochers qui sont auprès; ou plutôt *Hiérapolis* étoit près de Bambouk-Kale de l'autre côté du Lyco, plus près de ce fleuve que Bambouk-kale, & vis-à-vis de Laodicée. On en voit encore des restes. Ce fut une ville Archiépiscopale du Patriarchat d'Antioche. Le marbre & les eaux d'*Hiérapolis* ont été célébres dans l'Antiquité. Voyez Strabon L. XIII. p. 629. Saumaise sur Solin, p. 574. & les voyages de Spon, P. I. p. 557. & 358. & P. III. p. 150. & 151.

HIÈRAPOLITAIN, AINE, s. m. & fém. Citoyen, habitant de Hiérapolis. *Hierapolitanus, a*. Les *Hiérapolitains* de Phrygie avoient plusieurs temples magnifiques, un fort beau théâtre, grand nombre de Fontaines minérales. On voit encore de surpèrbes

bus restes de tous ces édifices. Voyez Spon cité au mot HIERAPOLIS.

HIÉRARCHIE, s. f. (L'h s'aspire.) Quelques uns prononcent ce mot comme s'il s'écrivoit Gérarchie. Térme de Théologie, qui se dit de la subordination qui est entre les divérs Chœurs des Anges. *Hierarchia.* Selon Saint Denys il y a neuf Chœurs, ou Ordres des Esprits bien heureux, divisez en trois *Hiérarchies.*

Ce mot est purement Grèc, & signifie, *Commandement en choses sacrées*, ou *sacrée principauté*, de l'adjectif ἱερὸς, & ἀρχὴ *principatus* ἱερὰ ἀρχή, *sacere principatus*, *sacrée principauté*, ou principauté des choses sacrées. Voyez le P. Cellot *L. I. De Hierarchia C.* 2. où il préfère le prémier sens après Henri Étienne.

HIERARCHIE, se dit aussi sur la tèrre de la subordination qui est entre les Prelats & les autres Ecclésiastiques. *Hierarchia.* Le Pape, les Archevêques, les Evêques, les Curez & les Prêtres, composent la *Hiérarchie* de l'Église.

Le P. Cellot, Jesuite Parisien a fait un ouvrage en neuf livres de la *Hierarchie* & des Hieraques; c'est-à-dire de ceux qui composent la *Hiérarchie*, *De Hierarchiâ & Hierarchis L. IX.* Il y distingue une *Hiérarchie* incréée, & une *Hiérarchie* créée; une *Hiérarchie* celeste, & une *Hiérarchie* humaine, ou Ecclésiastique; & dans celle-ci une *Hiérarchie* de Jurisdiction, une *Hiérarchie* d'Ordre, & une *Hiérarchie* de grâces, qui est la plus sublime.

Il definit la *Hiérarchie* en général, Une principauté ou un commandement, ou une supériorité dans les choses sacrées. *Principatus*, ou *Imperium in rebus sacris.* Il prétend que la *Hiérarchie* exclut tout autre que l'Évêque; qu'on ne peut appeller Hiérarques ni les Prêtres ni les Diacres; que Bellarmin & Halliet se sont trompé en cela; que Gèrson est même le seul Auteur de nom qui ait donné cette qualité aux Curez, & que Flesac, qui le cite, convient avec plusieurs autres qu'il faut les appeller Prélats, & non Hiérarques; qu'ainsi Pétrus Aurélius a mal entendu ce que c'est que d'être dans la *Hiérarchie*, être de la *Hiérarchie*, & être sous la *Hiérarchie.* Selon lui, être dans la *Hiérarchie*, ou de la *Hiérarchie*, sont la même chose, & ne se peuvent dire que de ceux qui gouvèrnent l'Église, ou qui ont quelque part dans le ministère & le gouvèrnement de l'église. Au contraire, être sous la *Hiérarchie*, c'est être conduit & gouvèrné par la *Hiérarchie.* Cellot prétend, que ces trois choses, ou ces trois expréssions ne diffèrent point; qu'elles ont le même sens. Il se sert de l'éxemple d'une Monarchie, que Pétrus Aurélius avoit employé, & soutient que dans une Monarchie, tous, même les sujets, sont dans la Monarchie, de la Monarchie & sous la Monarchie; qu'il n'y a que les étrangers qui en soient éxclus, & qu'il en est de même de la *Hiérarchie.* A mon sens, cela tient un peu de la question de nom; l'usage qui la doit décider est pour le P. Cellot; au moins en notre langue. Être donc de la *Hiérarchie*, ou dans la *Hiérarchie*, selon lui, c'est par la consécration publique & hiérarchique de l'Église être constitué pour éxercer ou recevoir des actes sacrez. Or tous ces actes sacrez ne sont point joints à l'autorité & à la supériorité: & être sous la *Hiérarchie*, c'est recevoir immédiatement de la *Hiérarchie* des actes hiérarchiques. S. Denys, ou plûtôt le faux Denys l'Aréopagite, définit la *Hiérarchie*, un ordre sacré, une science, une action qui représente autant qu'elle peut la divinité, & qui par des illustrations qui viennent de Dieu, monte par proportion jusqu'à la ressemblance de Dieu; mais, dit Cellot, il ne définit que la *Hiérarchie* créée. Voyez *De Hierarch. & Hierarchis L. I. C.* 2. 3.

La *Hierarchie* céleste, selon le P. Cellot, comprend celle qui est entre les pèrsonnes de la très-Sainte Trinité, celle qui est entre J. C. & sa sainte Mère, & celle des Anges; & par conséquent elle est partie incréée, & partie créée. Voyez Cellot cité L. II.

La *Hiérarchie* humaine, ou Ecclesiastique, comprend celle de la loi naturelle, celle de la loi de Moïse, & celle de la loi Evangelique; & elle est tout créée. *Id. Ibid. L. III. C.* 1. Dans cette *Hiérarchie* Ecclésiastique, la *Hiérarchie* de Jurisdiction est un Ordre sacré dans l'Église, qui, par la puissance d'une action sacrée, conduit ceux qui lui sont sujets à l'obsérvation des commandemens & à la ressemblance de Dieu. Voyez Cellot, *Ibid. L. V. C.* 1. La *Hiérarchie* de l'Ordre est un Ordre destiné au ministère du culte divin par une consécration hiérarchique, & qui par la sanctification conduit à la ressemblance de la divinité, & y monte autant qu'il le peut par proportion. *Id. Ib. L. VI. C.* 2. La *Hiérarchie* des Grâces est un Ordre sacré dans l'Eglise, qui par l'usage des grâces gratuites conduit les hommes à la ressemblance de Dieu, & les y fait arriver, autant que la proportion qu'il y a entre Dieu & l'homme le peut pèrmettre. CELLOT, *De Hierarch. & Hierarchis L. VIII. C.* 2. Toutes ces éxpressions & ces notions ont paru nécessaires ici, & sont du ressort d'un Dictionnaire.

HIERARCHIQUE, adj. Qui apartient à la Hiérarchie, qui la consèrve. *Hierarchicus.* Les Hérétiques ont souvent troublé & attaqué l'ordre *Hiérarchique* de l'Eglise.

HIERARCHIQUEMENT, adv. D'une manière hiérarchique. *Hierarchice.* Il n'y a que trouble & confusion dans les Eglises qui ne sont pas gouvèrnées *hierarchiquement.*

HIERARQUE, s. m. Voyez au mot HIERARCHIE, qui sont ceux que l'on doit proprement appeller *Hiérarques*, tant selon Pétrus Aurélius & d'autres, que selon le P. Cellot. On donne quelquefois ce nom à quelques Ecclésiastiques qui troublent la bonne intelligence qui doit être dans l'Eglise entre le Clèrgé séculier & le Clèrgé regulièr, & se sèrvent du prétexte de l'honneur de la hiérarchie pour contenter leurs passions particulières.

Dans les Liturgies Grècques ce mot de *Hiérarque* veut dire *Prélat*, *Pontife*, le nom de *Prélat* répond parfaitement à celui de *Hiérarque*, si on a égard à l'étymologie.

HIÈRE-PICRE, s. f. Tèrme de Pharmacie. *Hierapicra.* C'est une éspèce d'eléctuaire décrit par Galien, composé d'aloës, de canelle, de xylobalsame, d'asarum, de spicanard, de saffran, de mastic & de miel. La *hiere-picre* est employée pour purger l'estomac, pour lever les obstructions, pour éxciter les mois & les hemorroïdes, pour purifier le sang. Il y a une autre *hiere* qu'on appelle *hière diacolocynthidos de Pachius*, à cause que la coloquinthe en est la base, & que Pachius d'Antioche l'a éprouvée avec un heureux succès en plusieurs maladies fâcheuses. Elle est composée de coloquinthe, d'opoponax, d'aristoloche ronde, d'agaric, & de plusieurs autres ingrédiens. On s'en sèrt dans l'épilesie, & dans l'apoplexie, dans la paralisie, dans la létargie, pour faire venir les mois aux femmes, & pour poûsser l'arrière faix.

Ce remède a été ainsi nommé du Grèc ἱερὸς, *sanct*, *sacré*, à caûse de ses râres vèrtus, & de πικρὸς; *amarus*, *amer*, parce que l'aloës qui en est la bâse le rend éxtraordinairement amèr.

HIÈRES, ou ÈRES, s. m. Nom de lieu. *Olbia Area.* Jean Olivier, Gassendi, & d'autres, croyent que l'ancienne *Olbia*, ville de la Gaule Narbonnoise, dont Pomponius Mela parle L. II. C. 5. est *Eres*, ou *Hières.* Guillaume de Nangis dit *Ahires*, ou *Hires*; aujourd'hui on dit *Hières.* Voyez de Valois, *Not. Gall. pag.* 391.

Les Isles d'*Hieres. Insulæ Arearum.* On les nomme ainsi parcequ'elles sont vis-à-vis d'*Hieres.* Les Italiens les appellent *Isole d'Eri.* On les nomme aussi *Insulæ Areensium*, & *Insula Hurea.* Mela L. II. C. 7. les met du nombre des Stoechades. Elles sont dans la Méditèrranée sur la côte de Provence, entre l'embouchure du Var & Marseille. Il y en a trois, qui sont entre les Stoechades & Lérins. PLINE, *L. III. C.* 5. Les anciens les nommoient *Sturium*, *Phœnice*, *Phila.* Nos Cartes Geographiques varient prodigieusement dans les noms de ces Isles. Bouche dans son hist. de Prov. L. 1. C. 7. dit qu'elles se nomment *Ribaudas*, *Langoustier Baqueau.*

HIEROCHIPE, s. f. Nom propre de lieu. *Hierocepia.* C'étoit autrefois une petite ville; ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte occidentale de l'isle de Cypre.

HIEROGLYPHE, ou JÉROGLYPHE, s. m. Figure ou symbole mystérieux, qui sèrvoit aux Égyptiens à couvrir & à enveloper tous les secrèts de leur Théologie. *Hieroglyphum.* Un *hiéroglyphe* est un emblème ou un signe des choses sacrées. C'est Hèrmès, ou Mèrcure Trismegiste, qui en est l'inventeur. Piérius a écrit un volume pour l'explication des *hiéroglyphes* des Anciens. Il y a des *hiéroglyphes* dans la Théologie païenne, dans la Juive & dans la Chrétienne, parceque ce sont seulement des images des choses divines, sacrées & surnaturelles, comme les symboles le sont des choses sensibles & naturelles. Le P. Caussin a fait un livre sur les *hiéroglyphes* des Égyptiens. Le P. Kirker a pretendu donner l'explication de quelques *hiéroglyphes.* Les choses sacrées dit Hippocrate, ne doivent être communiquées qu'aux pèrsonnes sacrées. C'est pour cela que les anciens Égyptiens ne communiquoient que par une éspèce de cabale aux Prêtres du Soleil, & à ceux qui doivent succeder à la couronne ou au ministère, les secrèts de la nature, & les particularitez de leur histoire & leur morale... De là vint parmi eux l'usage des *hiéroglyphes*, ou figures mistérieuses, sous lesquelles ils cachoient leur politique & leur morale. SPON, *Rech. d'Ant. p.* 125.

HIEROGLYPHIQUE, adj. m. & f. Qui contient un hiéroglyphe. *Hieroglyphicus.* On trouve encore plusieurs obelisques & tombeaux qui sont chargez des caractères, & des figures *hiéroglyphiques.*

Il est aussi substantif, & alors il signifie la même chose qu'hiéroglyphe.

Ce mot est purement Grèc, & est composé de ἱερὸς, *sacer*, *sacré*, & de γλύφω *sculpo*, graver.

HIEROGRAMMATÉE, s. m. Nom que les anciens Égyptiens

donnoient aux Prêtres qui présidoient à l'explication des mistères de la religion & aux cérémonies. *Hierogrammateus.* Les *Hiérogrammatées* inventoient & écrivoient les hiéroglyphes & les livres hiéroglyphiques, & ils les expliquoient, aussi bien que toute la doctrine de la Religion. Si l'on en croi Suidas, ils étoient aussi Dévins; au moins, il rapporte qu'un *Hiérogrammatée* prédit à un ancien Roi d'Egypte qu'il y auroit un Israëlite plein de sagesse, de vèrtu & de gloire, qui humilieroit l'Egypte. Ils étoient toûjours auprès du Roi pour l'aider de leurs lumières & de leurs conseils; ils se sèrvoient pour cela de la connoissance qu'ils avoient des astres & des mouvemens du ciel, & de l'intelligence des livres sacrez, ou ils s'instruisoient eux-mêmes de ce qu'il y avoit à faire. Ils étoient exempts de toutes les charges de l'Etat; ils en étoient les premières pèrsonnes après le Roi, & portoient même aussi bien que lui une espèce de scepire en forme de soc de charuë. Ils tombèrent dans le mépris sous l'Empire des Romains.

HIÉROLOGIE, s. f. Discours sur des choses saintes; Bénédiction. *Hierologia.* Il se dit plus particulièrement de la Bénédiction nuptiale chez les Grècs. On le dit aussi en parlant des Bénédictions nuptiales qui se font chez les Juifs. Voyez Selden; *Uxor. Heb.* L. II. C. 12.

HIÈROME. Voyez JÉROME.

HIÉROMNEMON, s. m. Nom d'un Officiér de l'Eglise Grècque. *Hieromnemon.* C'étoit un Diàcre dont la principale fonction étoit de se tenir dèrrière le Patriarche dans les cérémonies, de préparer & de lui montrer les prières & oraisons qu'il devoit dire. C'étoit encore lui qui revêtoit le Patriarche de ses habits Pontificaux, & qui assignoit les places à ceux qui avoient droit d'être autour de lui quand il étoit dans son thrône, comme font les Maîtres des cérémonies chez le Pape. Si l'*Hiéromnemon* étoit Prêtre, comme il arrivoit quelquefois, il ne rendoit point au Pape, comme le Diàcre, le sèrvice de l'habiller & de lui mettre les habits Pontificaux. Diàcre, ou Prêtre, il avoit sous lui un Officiér qu'on nommoit *Castrisius.* Il avoit aussi la garde du livre nommé *Contacion*, ou Livre d'Ordination; & de celui qu'on nommoit *Enthronismos*, & qui étoit apparemment une espèce de Cérémonial contenant les cérémonies de l'Ordination de l'Evêque, & la manière de l'introniser, ou de le placer sur son siége. Voyez Codin *De Offic. C. I.* & la Not. 26. du P. Goar sur ce chapitre.

Ce mot vient d'ἱερὸς, sacré & μνήμων, qui avèrtit, qui fait souvenir. Ce nom fut donné à cet Officiér, parce que c'étoit lui qui, comme nous avons dit, montroit au Patriarche les Oraisons qu'il devoit dire.

HIÉRONIME, s. m. Nom propre d'homme. *Hieronymus. Hiéronyme*, Roi de Sicile, se déclara contre les Romains. BOSSUET. Il faut dire Jérôme, quand on parle de Saint Jérôme Père de l'Eglise. Saint *Hiéronyme*, ou même Saint Hiérome seroit ridicule, en prononçant l'*e* comme on fait à la fin des mots Chancelièr, boursièr, ênglièr, sanctifièr.

HIÉRONYMITES, ou JÉRONYMITES, s. m. *Hieronymita.* C'est une espèce de Religieux qu'on appelle Hèrmites de S. Jérôme. Ils suivent la régle de Saint Augustin, & sont habillez d'un gris tanné. Il y a de ces Religieux en Espagne, en Italie, & même en France, comme à Saint Quentin de Vèrmandois. Voyez encore JERONYMITE.

Ce mot vient du Grèc ἱερὸς, *sacer*, *sacré*, & de ὄνομα, *nomen*, nom.

HIÉRONYMIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à S. Jérôme. Le Martyrologe *hiéronymique.* CHASTELAIN, *Mart. T. I. p.* 194. C'est-à-dire, Martirologe de S. Jérôme, dont nous parlerons au mot MARTYROLOGE. Les exemplaires *hiéronimiques* de Corbie & de S. Vandrille. ID. p. 281. ce sont des Manuscrits du Martyrologe de S. Jérôme qui sont dans ces Abbayes.

HIÉROPHANTE, ou JÉROPHANTE, s. m. Nom d'un Prêtre chez les Athéniens. *Hierophantes, Hierophanta. L'Hiérophante* étoit proprement le Prêtre de la Déesse Hecate; ou l'on ne donnoit ce nom aux Prêtres, que lorsqu'ils faisoient les sacrifices de cette Déesse, ou seulement par rapport à elle. Saint Jérôme dit que les *Hiérophantes* éteignoient en eux les feux de l'impureté en buvant du suc de ciguë, ou même qu'ils se faisoient eunuques. Appollodore Livre des Dieux, dit que le *Hiérophante* avoit coutume de sonner une cloche à Athènes. C'étoit lui qui enseignoit les choses sacrées & les mystères à ceux qu'on initioit, & c'est de là qu'il prenoit son nom. Pour cela encore on le nommoit *Prophète.* Il y avoit sous lui des Officiérs qui faisoient la même chose, ou qui l'aidoient en cela, & qu'on nommoit aussi *Prophètes* & *Exégètes*; c'est-à-dire, explicateurs des choses sacrées. *L'Hiérophante* ornoit les statuës des Dieux, & les portoit dans les cérémonies. Voyez les Notes de Swèrtius sur le Ch. X. du Traité de Jér. Magius sur les cloches; Saumaise sur Solin p. 570. 571.

Ce mot vient de ἱερὸς, *saint*, *sacré*; & de φαίνω, *je parois.*

HIÉROPHANTRIE, s. f. Femme du *Hiérophante*, & Prêtresse de la Déesse Hécate. *Hierophantria.* Voyez les Notes de Saumaise sur Lampridius p. 179. & 180. de l'*historiæ Augustæ Scriptores.*

HIÉROPHYLAX, s. m. Nom d'Office dans l'Eglise Grecque. Gardien des choses sacrées, Sacristain. *Hiérophylax.*

Ce mot est composé de ἱερὸς, sacré, & φύλαξ, garde, gardien, de φυλάττω, Je garde.

HIÉROSCOPIE, s. f. Tèrme de Divination *Hieroscopia.* La *Hiéroscopie* consistoit à considerer les victimes, & tout ce qui arrivoit durant le sacrifice.

Ce mot vient de ἱερὸς, *sacré*, & de σκέπτομαι, *je considère.*

HIÉRRO. Voyez FER, l'isle de Fer. Ce mot est purement Espagnol, & nous ne nous en sèrvons jamais. Nous disons l'isle de Fèr, & non pas l'isle d'*Hiérro*; mais supposé qu'on veuille l'employer, il faut dire *Hierro*, & non pas *Hiéro*, comme MATY.

HIRSON. Voyez HÉRISON.

HIÈRSPÈRG, s. m. Nom propre d'un village de la Franconie. *Hiersperga.* Il est chèf d'un Comté qui porte son nom, & situé dans l'Evêché d'Aichstet, dont il dépend, vèrs les frontières de la Bavière. MATY.

HIÈRUSALEM, ou plûtôt JÉRUSALEM. Car c'est ainsi qu'il faut prononcer; & même qu'il faut écrire, sans mettre d'*H* au commencement. C'est dans des siécles d'ignorance que cette *H* s'est introduite en ce mot; à cause de la ressemblance de son commencement avec ἱερὸς, mot Grèc, dont on a cru faussement que Hierusalem étoit formé. Mais aujourd'hui tout le monde en François & tous les gens médiocrement habiles en Latin, écrivent *Jerusalem*, *Jerosolima*, *&c.* Voyez donc JERUSALEM.

HIÈSMES, s. m. & f. Nom propre d'une petite ville de France. *Hiesma*, *Oximum*, *Oxima*, *Uxoma*, *Uxuma.* Elle est dans la Normandie à trois lieuës de Sées, & à sept d'Alençon du côté du nord. MATY. L'Evêque de Sées est quelquefois appellé Evêque d'*Hiésmes* dans l'Antiquité. Voyez de Valois, *Not. Gall.* Ce qui a fait croire au P. Sirmond que *Hiésmes* avoit été le siége de cet Evêché; mais Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 395. *&* 396. *&* 495. remarque que les Evêques sont quelquefois appellez du nom du lieu où il font leur résidence, quoique ce ne soit point celui de leur siege; & il en apporte des exemples. Cet Auteur dit *Hiésmes*, ou *Exmes.*

HIÊSMOIS, OISE, s. m. & f. Qui est d'Hiésmes. *Oximensis*, *Oximus.*

HIÊSMOIS, s. m. Nom de contrée. Tèrritoire d'Hiésme. *Oximensis pagus*, *Oximisus* dans les Capitulaires de Charles le Chauve, *Oxsmensis* dans ceux de Charlemagne; ailleurs, *Oximensis Comitatus.* On trouve aussi *Ossimensis* pour *Oximensis*; & *Ossisma.* Le pays d'*Hiésmois*, ou l'*Hiésmois*, s'étendoit entre le tèrritoire d'Alençon & celui de Domfront. Autrefois il comprenoit celui d'Alençon & celui de Sées. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 395. & 495.

H I G.

HIGH CROSSE, s. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville des Covitains. *High-Crossa*, *Vennones*, *Vennona.* Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village d'Anglètèrre, situé dans le Comte de Leicestèr, au midi de la ville de ce nom.

HIGUERA. Village de l'Andalousie en Espagne. *Higuera.* Il est au nord de Lucar la Major. On voit près de ce lieu les ruines de de l'Ancienne *Nertobrica*, petite ville de l'Espagne Betique.

H I L.

HILAIRE, s. m. & nom propre d'homme. *Hilaire*, Evêque de Poitiérs, l'une des grandes lumières de l'Eglise des Gaûles, étoit né à Poitiérs de parens qualifiez & considerez dans la Province, mais engagez dans les ténèbres du Paganisme. Il y renonça, & fut baptisé, après s'être convaincu de la verité dans la lecture du Nouveau Testament. Il fut fait Evêque de Poitiérs en 352, ou 354. soutint la vérité contre les Ariens dans le Consiliabule de Beziers en 358. il y fut déposé, & éxilé la même année en Phrygie par l'Empereur Constance. Il y défendit si vivement la foi Catholique, que les Ariens le firent renvoyer dans les Gaûles. Il y revint en 360. & y soutint encore de continuels combats qui durèrent jusqu'à deux ans environ avant sa mort, qui arriva à ce que l'on croit le 13[e] de Janvier de l'an 367. sept ans après son retour d'exil. Saint *Hilaire*, Evêque d'Agde, gouvèrna cette Eglise depuis l'an 429. jusqu'en 449. qu'il mourut. Il présida au Concile de Riez en 439 & au prémier Concile d'Orange en 441.

Hilaire se dit encore pour *hilare*, *hilarus.* Aussi Saint *Hilaire*, successeur de S. Léon & Pape depuis 461. jusqu'en 467. s'appelloit *Hilarus*, *Hilar*, ou plûtôt *Hilare*, & non pas *Hilarius*, quoiqu'on l'appelle en François *Hilaire*

HILAIRE. Voyez HILIER.

HILARIES,

HILARIES, s. f. & plur. Nom d'une fête, qui se célébroit tous les ans à Rome le 8e devant les Calendes d'Avril, c'est-à-dire, le 25e Mars, en l'honneur de la Mère des Dieux. *Hilaria, orum, Hilaris dies.* Les *Hilaries* se célébroient avec beaucoup de réjouissance & de pompe. Châcun alors s'habilloit comme il lui plaisoit, & prenoit les marques de quelle dignité il vouloit. Les Romains avoient pris cette fête des Grècs, qui la nommoient ΑΝΑΒΑΣΙΣ, *Ascensus*; ils passoient la veille en pleurs & en lamentations, & la nommoient ΚΑΤΑΒΑΣΙΣ, *Descensus.* Ensuite les Grècs prîrent des Romains le nom d'ΙΛΑΡΙΑ, comme il paroît par Photius dans les extraits de la vie du Philosophe Isidòre. *Joan Rosinus Antiqq. Roman. L. IV. c. 7.* Turnèbe *Advers. L. XXIV. c. 43.* Casaubon sur Lampridius *Hist. Aug. Script. p. 167.* & Saumaise sur Favius Vopiscus, *Ib. p. 345.* traitent des *Hilaries.*

Casaubon prétend qu'outre cette signification particulière, *Hilaries* se disoit encore de tous les jours de fêtes & solemnels, soit que ce fût une solemnité publique, soit que ce ne fut qu'une fête particulière & domestique. Saumaise soutient que non.

Tristan T. I. p. 482. distingue *hilaria*, & *hilarie. Hilaria*, dit-il, étoient les réjouissances publiques, comme *hilarie* les prières que l'on faisoit en conséquence de ces réjouissances, même les particulières, comme quand quelqu'un se marioit, ou qu'une femme accouchoit d'un fils. Les publiques duroient plusieurs jours, & tant que ces fêtes duroient, il y avoit trève de tous deuils & cérémonies funebres. Voyez Saint Maxime sur la sixième Epître du faux Denys Aréopagite, & la paraphrâse de Georges Pachymère.

Ces fêtes fûrent prémièrement instituées en l'honneur de la Mère des Dieux, disent Macrobe L. I. c. 10. & Lampridius en la vie d'Aléxandre Sevère, apparemment pour marquer leur joye de la naissance de leurs Dieux. *Tristan, T. I p. 482. & T. II. p. 366.* Les *Hilaries* se celebroient à Hierapolis en l'honneur de Cybele, comme Damascius nous l'apprend.

HILARODE, s. m. Tèrme de Musique & de Poësie. Nom propre d'une éspèce de Poëte chez les Anciens. *Hilarodus.* C'étoient chez les Grècs des Poëtes qui chantoient des vèrs moins libres que des piéces Ioniques, mais geyes & plaisantes. Ils paroissoient vêtus d'un habit blanc, couronnez d'or ; d'abord ils portoient des soulièrs, ensuite ils ne prîrent plus que la chaussure appellée *crepida*, qui ne consistoit qu'en une semelle, liée dessus le pied avec des courroyes. Les *Hilarodes* ne chantoient pas seuls. Ils avoient un jeune enfant, ou une fille, qui les accompagnoit en joüant de quelque instrument. On les introduisit ensuite dans les Tragédies, comme on introduisit les Magôdes dans les Comedies. Scaliger traite de ces Poëtes au l. I. de sa Poëtique ch. 52. Les *hilarodes* fûrent dans la suite appellez Simodes, du nom d'un Poëte nommé Simus, qui excella dans ce genre de poësie. Ce mot vient de ἱλαρὸς, *joyeux, agréable*, & d'ᾠδὴ, *chant, chanson.*

HILARODIE, s. f. Piéce de vèrs faite ou chantée par ceux qu'on nommoit Hilarodes. *Hilarodia.* Scaliger prétend que l'*hilarodie*, l'hilarotragedie, la Phlyacographie & la fable Rhintonique, sont les noms d'une même chose.

HILARO-TRAGÉDIE, s. f. Piéce dramatique mêlée de tragique & de comique, ou de serieux & de plaisant, ou de ridicule. *Hilarotragedia.* Scaliger *Poet. L. I. c. 52.* prétend que l'*hilarotragedie* & l'hilarodie, sont la même chose. D'autres ont crû que l'*hilarotragédie* étoit à peu-près ce que nous appellons Tragicomédie, ou une Tragédie dont la catastrophe est heureuse, & fait passer le Héros d'un état malheureux dans un état fortuné. D'autres enfin croyent que c'étoit, comme nous l'avons dit, un mélange de tragique & de comique, de choses sérieuses & d'autres ridicules. Ce dèrnièr sentiment est le plus commun & le plus vraisemblable. Suidas dit que Rhinton fut l'inventeur de ces sortes de piéces. On les appella en effet *Rhintonica fabula.* Outre Scaliger, voyez Athénée L. XIV. & la Pratique du Théâtre par l'Abbé d'Aubignac L. II. c. 10.

HILARUS, s. m. Nom propre d'homme. *Hilarus.* Du nom *Hilarius*, parce qu'il est plus connu & plus usité, nous avons fait *Hilaire*; mais pour celui d'*Hilarus*, l'usage ne l'a point changé, parce qu'on ne le dit présque jamais dans l'usage ordinaire. *Hilarus* Diacre fut Légat au II. Concile d'Ephèse, & s'opposa à la condamnation de Flavien, en disant *Contradicitur* : & cette opposition du Légat du Saint Siége contre présque tous les Evêques, a fait qu'on a appellé dans tous les siécles ce Concile, Le brigandage d'Ephèse.

HILDEBÈRT, s. m. Nom propre d'homme. *Hildebertus. Hildebert* de Lavardin Archevêque de Tours, disciple de Berengèr dans l'XIe siécle, écrivit contre lui. *Hildebèrt* Archevêque de Mayence vèrs l'an 930. étoit Duc de France & frère de l'Empereur Conrad. Il écrivit le vie de quelques Saints, mais on écrit & on prononce *Childebèrt*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom, *Childebertus.* Le prémièr Roi de France qui a porté ce nom, étoit Roi de Paris & fils de Clovis I.

Ce nom de *Hildebert* est composé de deux mots de la lengue Tudesque, *helde*, qui veut dire *Héros*, & *beorht*, qui signifie *illustre*; puis en ajoutant un *c* ou un *k*, qui est la prémière lettre du mot Allemand, qui veut dire Roi, on a fait le nom de *Childebert.*

HILDEMÈR, s. m. Nom propre d'homme. *Hildemarus.* Le Vénérable *Hildemèr* est le premier des trois fondateurs de l'Abbaye d'Arrouaise près de Bapaume au diocêse d'Arras. Les deux autres furent Canon, depuis Cardinal-Evêque de Palestrine, & Roger, Laique. CHASTELAIN, *Mart. T. I. p. 533.*

HILDERIC. Nom propre d'homme. *Hildericus, Childericus. Hilderic* qu'on nomme aussi Huneric, étoit petit fils de Genseric, & fils d'Hunerique & d'une fille de l'Empereur Valentinien III. Cet *Hilderic* fut Rois des Goths vèrs l'an 523. mais il s'en fit mépriser par sa douceur, & fut obligé par l'artifice de Gilimèr de quitter le trône. Aujourd'hui on écrit & on prononce *Childeric*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom. Le *c* n'appartient pas proprement à ce nom, on l'a ajouté de même qu'à plusieurs autres noms, comme à ceux de *Clovis*, de *Chilperic*, &c. ce *c*, ou ce *k* est la première lettre du mot *Cyning*, qui veut dire Roi dans les langues du nord; aujourd'hui on dit *König* en Allemand dans le même sens. Trois Rois de France ont porté le nom de *Hilderic*, ou *Childeric*, le premier fut predecesseur de Clovis I. le second étoit fils de Clovis II. le troisième est le dernier Roi de la premiere race, dite des Merovingiens. Il y en a qui confondent les noms de *Hilderic* & de *Hilpéric*, ce qui est venu de le ressemblance qu'il y a entre le D. & le P. dans l'écriture : il y a cependant de la difference entre ces deux noms.

Le nom de *Hilderic* est composé de deux mots Tudesques, *hilde*, qui veut dire *désir*; *ric*, qui signifie *Royaume.*

HILDESHEIM, s. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la basse Saxe en Allemagne. *Hildesia, Hildeshemium.* Elle est située dans l'Evêché d'*Hildesheim*, sur la rivière d'Innèrste, qui la sépare en vieille & nouvelle ville. *Hildesheim* est assez grande, bien bâtie, & fortifiée. Elle est Imperiale, & elle embrassa la Confession d'Ausbourg l'an 1543. Il y a pourtant des Catholiques Romains, qui sont en possession de l'Eglise Cathedrale; les Jésuites y ont aussi un College. MATY. Les Magistrats, quoique Lutheriens, reconnoissent l'Evêque pour leur Seigneur & Prince, & lui font sèrment de fidelité, à condition qu'ils seront maintenus en leurs franchises & privilèges. HEISS.

L'Evêché d'*Hildesheim*, *Hildeshemiensis Episcopatus.* Petit Etat du Cèrcle de la Basse Saxe en Allemagne. Il est entre les Duchez de Lunebourg & de Brunswick, & peut avoir quinze lieuës d'orient en occident, & douze dans la plus grande largeur du nord au sud. Il est baigné par les rivières de Leyne & d'Innèrste. Son tèrroir est fort fertile, & ses lieux principaux sont Peine, Sarstède, Bruggen & Alvède. *Hildesheim*, qui lui donne le nom, se gouvèrne en ville Impériale. Cet Evêché, suffragant de Mayence, fut fondé par Charlemagne dans le bourg d'Elze & transferé à *Hildesheim* par Louis le Debonnaire l'an 814. L'Evêque d'*Hildesheim* possède encore un petit pais qui est au midi de l'Evêché. MATY.

Le prémièr Evêque d'*Hildesheim*, nommé Gonthèr, mourut l'année 835. HEISS, *hist. de l'Emp. L. VI. c. 6.* Le quarante-sixième, qui fut le Duc Jean IVe de Saxe-Lawenbourg, eut une cruelle guèrre à soutenir contre le Duc de Brunswick, qui lui enleva plus de la moitié de son Evêché. Ce qui lui resta fut nommé *Le moindre Evêché*; & ce que le Duc de Brunswick avoit pris, *Le plus grand Evêché.* Mais en l'année 1629. il intèrvint une Sentence de la Chambre Imperiale de Spire, portant que le plus Grand Evêché seroit restitué à l'Evêque. Et par une Transaction passée en 1643. entre l'Evêque & les Ducs de Brunswick, & confirmée par les Traitez de Westphalie, présque toutes les tèrres de l'Evêché occupées par la Maison de Brunswick, lui sont demeurées en propre, & l'Evêque n'y a profité que de neuf Monastères appartenans aux Catholiques, qui ont été remis sous sa Jurisdiction, outre ce dont il se trouvoit en possession. ID. Voyez encore Imhoff. *Notit. Imp. L. III. C. 11.* On ne sçait pas precisément l'année que l'Evêché d'*Hildesheim* fut fondé ; mais Gonthier, qui en fut le premier Evêque, mourut en 833.

HILDESHEIM. Autre petite ville ou bourg d'Allemagne. *Hildeshemium.* Ce lieu, situé sur la rivière de Kill, à cinq lieuës au dessus de Kylburg, est chéf d'un des Bailliages de l'Archevêché de Trèves, enclavé dans le Comté de Manderscheyd. MATY.

HILDEVERT, s. m. & nom propre d'homme. *Hildevertus, Ildevertus, Ilduertus*, & selon Baillet *Hildebertus*, & *Datlevertus.* Je ne trouve que les trois prémiers dans les Bollandistes. C'est un Saint Evêque de Meaux, Patron de le ville de Gournai en Normandie. *Hildebert*, que nous prononçons *Hildevèrt*, nous est beaucoup moins connu par l'histoire de sa vie que par sa célébrité

lébrité de son culte. Il florissoit environ l'an 680. selon P. Papebrock, *Acta Sanct. Mai T. VI. p.* 712.

HILELE, f. m. & f. Nom d'une nation Arabe. *Hilelus, a.* Le pays ou l'habitation d'Aca dans la Numidie appartient aux *Hiléles*, qui est une race d'Arabes qui entra dans l'Afrique sous le régne du Calife de Carvan. Plusieurs de ces Arabes ont bâti des maisons comme les Berebères, & se sont alliez avec les peuples du lieu, & ceux qui èrrent par les campagnes les reconnoissent pour Arabes, quoique les uns & les autres se prennent pour anciens Africains, & ne sçachant pas qu'ils viennent de l'Arabie déserte, parcequ'outre l'antiquité de leur origine, ils n'ont aucune connoissance des lettres, & ont vieilli dans cette opinion. Marmol, *L. VII.* C. 8.

HILIER, f. m. Nom propre d'homme. *Hilarius.* S. Florentin & S. Hilaire, que le vulgaire nomme S. *Hiliér*, furent du nombre de ceux qui répandîrent leur sang en Bourgogne pour la défense de la loi Chretienne au V[e] siécle, lorsque les Vandales, les Suéves & les Alains entrèrent dans les Gaules.

M. Chastelain dans son Martyrologe au 13[e] Janvier pag. 194. parlant de S. Hilaire de Poitiers, dit qu'il y a des lieux en France où on le nomme aussi Saint *Hiliér*, & où il y a des Eglises sous ce nom.

HILIÈRE, f. f. Nom propre d'une poire de Bèrgamote. *Pyri species.* Il n'y a point d'autre difference dans les Bèrgamotes d'automne, que celle qui est fondée sur la couleur; car il y en a une qui est grise, vèrdâtre, & c'est celle-là qu'on nomme simplement la Bèrgamotte, ou la Bèrgamotte commune, ou de la *Hiliere*, ou de Recous, &c. tout cela n'étant qu'une même chose. La Quint.

HILLAR. Voyez ILAR.

HILLEL, f. m. Nom propre d'homme. *Hillel.* C'est un nom propre de plusieurs Juifs. Il y a un *Hillel* qui florissoit avant Jesus-Christ, & dont il est souvent parlé dans le Thalmud. L'Ecole d'*Hillel*, tèrme qui se trouve souvent dans le Thalmud, dans les Rabbins, & dans les Critiques Hébraïsans; ce sont les disciples du Rabbin dont nous venons de parler. Il avoit un Antagoniste nommé Schammaï, dont il est aussi souvent parlé dans les mêmes Livres. L'Ecole d'*Hillel* & l'Ecole de Schammaï sont presque toûjours opposées dans leurs décisions. Le manuscrit d'*Hillel* est un manuscrit de la Bible Hebraïque, & revu corrigé par un Rabbin nommé *Hillel.* Ce manuscrit est souvent cité à la marge des Bibles Hebraïques manuscrites dans la même colomne que la petite Massore.

Schickard, dans son Livre *De Jure Regis*, prétend que ce *Hillel* a écrit cet exemplaire au retour de la captivité de Babylone. Cunæus, *De Rep. Hebr.* attribuë ce manuscrit à un autre *Hillel*, qui vint de Babylone en Syrie 60 ans avant la naissance de J. C. D'autres prétendent que cet *Hillel* vivoit vèrs l'an 340 de J. C. que c'est celui qui fut surnommé le Prince, & qui est un des Docteurs Mischniques. Il étoit petit-fils de Juda, surnommé le Saint. Buxtorf le fils, dans son Traité de l'Antiquite des points, P. II. Ch. 7. croit que c'est de cet *Hillel* que parle S. Epiphane L. I. *De heres.* L'Auteur du *Sepher Juhhasin*, qui vivoit sur la fin du XV[e] siécle, dit qu'il y avoit 900. ans que cet exemplaire étoit écrit. Si cela est vrai R. *Hillel* y travailloit sur la fin du VI[e] siécle. Le Pére Morin soutient que l'exemplaire d'*Hillel* n'avoit que 500. ans.

M. Simon réfute le P. Morin dans son hist. Critique du Vieux Testament, L. I. C. 22. Les manuscrits Hebraïques, à la marge desquels se trouvent les citations de l'exemplaire d'*Hillel*, ont au moins 500 ans, de l'aveu même du P. Morin, & par conséquent plus de 560. maintenant Simon dit qu'on ne peut douter que cet exemplaire ne soit assez nouveau, sans detérminer le tems auquel il a été écrit: sa raison est que la plûpart des divèrses leçons de cet exemplaire ne consistent qu'en des minuties, qui ont été inventées par les Grammairiens depuis quelques siécles. Ces minuties sont un *chirek*, un *patach*, un *dagesch.*

En supposant avec M. Simon que ce sont toujours là des minuties, il resteroit encore à prouver en quel tems elles ont été inventées par les Grammairiens. R. Élias Lévita dans la III[e] Préface de son *Massoreth hammassoreth*, dit que les prémiers Grammairiens ont eu quelques noms pour les voyelles, & que les Grammairiens en ont ensuite augmenté le nombre. Or les prémiérs Grammairiens, selon M. Simon lui-même, étoient de la fin du IX[e] siécle ou du commencement du X[e]. D'autres les feroient peut-être plus anciens. Mais à s'en tenir là, un exemplaire qui marque les minuties dont parle Simon, pourra avoir huit à neuf cens ans. Est-ce-là être assez nouveau?

Quoiqu'il en soit au reste de l'Antiquité du manuscrit d'*Hillel*, R. Abraham, Auteur du Sepher Juhhasin, dit qu'il étoit en Espagne dans la ville de Léon, & qu'il en avoit vû vendre une partie en Afrique. Voyez Buxtorf, *De Antiq. Punctor. P. II. C.* 7. Hottinger *Thesaur. Philolog. L. I. C. II. Sect. IV.* Simon *Hist. Crit. du V. T. P. I. Ch.* 21.

Ce mot vient de הלל, *laudare*, & signifie, qui est louable, *laudabilis.*

HILOIRES, f. m. Tèrme de Marine. Bordures des écoutilles, caillebotis, & bayes d'un vaisseau, qui sont de longues piéces de bois qui leur sèrvent comme d'un chassis, ou d'un quadre & bordure. *Ostiorum tabulati nautici fulcra lateralia.*

HILPERHAUSEM, f. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Cèrcle de Franconie. *Hilperusia.* Ce lieu est situé sur la rivière de Wèrra, vèrs sa source, dans le Comté d'Hennebèrg, entre la ville de Coburg, & celle de Smalcade. Maty.

HILPERIC, f. m. Nom propre d'homme *Hilpericus, Chilpericus.* On écrit & on prononce aujourd'hui *Chilperic*; il y a long-tems que cet usage s'est établi en joignant la lettre c, qui est la prémière du mot Tudesque, qui veut dire Roi, avec le nom propre de *Hilpéric.* Le quatrieme Roi de France est quelquefois appellé *Hilpéric*, ou *Chilpéric*, mais plus communément *Childéric.* Voyez ce mot. *Hilpéric* I. étoit fils de Clotaire I. & petit-fils de Clovis prémiér Roi Chretien. *Hilpéric* II. succéda à Dagobèrt second.

Ce nom de *Hilpéric* est composé de deux mots Tudesques; *helpe*, *secours*, & *ric*, *riche.*

HILPOLSTEIN, HIPOLSTEIN, f. m. Nom propre d'une petite ville du tèrritoire de Nurembèrg en Franconie. *Hilpolsteinum*, *Hipolisteinum.* Elle est sur une montagne, à la source de la rivière de Rote, entre la ville de Nurembèrg & celle d'Aichstet. Maty.

H I M.

HIMÉNÉE. Voyez HYMÉNÉE.

HIMERA, f. f. Nom propre d'une ancienne ville de Sicile, qui ne subsiste plus. *Himera.* Elle étoit sur l'*Himéra*, rivière qu'on nomme aujourd'hui Le Salso. Voyez ce mot. Strabon dit qu'elle avoit été bâtie par les Zancléens. Elle ne subsista que 140 ans. Les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal la détruisîrent, & deux ans aprés en bâtirent une autre sur l'autre bord du fleuve, & l'appelérent Thèrmes, parcequ'il y avoit là des thèrmes. Il reste néanmoins des médailles ou monnoies d'*Himéra.* Voyez Goltzius, *Tab. XV. Himéra* étoit la patrie du Poëte Stesichore.

Himera, fleuve. Voyez SALSO, & TERMINI.

HIMETTO, ou Himette & Hymette, subst masc. ou adj. Monte Himetto, ou Monte di Abina. *Hymettus*, *Cecropius mons.* Montagne de Gréce. Elle est dans la Livadie, á quatre lieuës de la ville d'Athènes, du côté du levant. Maty. Les Abeilles du mont *Hymetto* & l'excellent miel qu'elles faisoient, sont célebres dans les Poëtes de l'Antiquité. Le miel d'*Hymette.* Il y a encore des ruches & des abeilles, sur tout dans un Monastère qui est au nord de la montagne, & que les Turcs appellent *Cosbachi*, d'une tête de bélier dont il sort une fontaine. Ils appellent aussi miel de Cosbachi, l'excellent miel qui s'y fait, & que les Grècs nomment *ἀκάπνιςον*, c'est-à-dire, miel fait sans fumée. Les principales plantes qui y croissent sont la mandagôre, qu'il produit en grande quantité, de la tithymale épineuse, une espéce de scorzonère inconnuë dans ces pays-ci, & que les Grècs appellent *Galacborthon*, parcequ'elle est pleine de lait, & qu'elle en fait venir aux femmes. Voyez le Voyage de Spon P. II. p. 221. Pline L. XVII. C. 1. parle aussi du marbre du nom *Hymetto.* Les Francs appellent cette montagne *Monte matto*, par corruption de *Monte himetto.* Du reste, Saumaise sur Solin p. 862. prétend tirer d'un endroit de Théophraste *L. De Sign. pluviar. ac tempestat.* qu'il y avoit autrefois deux montagnes de ce nom en Gréce. Voyez encore Hymette.

HIMPOU, f. m. Nom d'un des Tribunaux Souverains de la Chine, qui résident à Pekin, capitale de l'Empire. *Concilium supremum apud Sinas rerum capitalium judex.* Le *Himpou* juge souverainement des crimes. P. Le Comte.

H I N.

HIN, f. m. Nom de mesure des choses liquides chez les Hébreux. S. Jérôme dit que le *hin* contenoit deux settiers d'Italie: selon le Talmud, au traité *Menachot*, c'est-à-dire, au traité des oblations du soir, un *hin* contient douze *logues*, & chaque *logue*, ou settier, six œufs. C'est le sentiment de R. David Kimchi & des Hébraïsans.

HINAGOA, ou YNAGUA, f. f. Nom propre d'une Isle de la mèr du Nord en l'Amérique septentrionale. *Hinagua*, *Ynagua.* C'est une des Lucayes, & elle est située au nord de l'Isle de S. Domingue, & au levant de celle de Cuba.

HINDELOPEN, f. m. Nom propre d'un bourg des Provinces-Unies. *Hindelopia*, *Hindelopa.* Il est dans la Frise sur le Zuidèrzée au midi d'Harlinge.

HINGHOA, f. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hinghoa.*

elle est la septiéme de la Province de Fokien. Cette ville est fort bien bâtie, & n'a qu'une autre ville, avec quantité de bourgs dans son tèrritoire, qui est trés-fèrtile, principalement en ris & en soie. On voit sur une montagne de ce tèrritoire un poits, qui croît & qui decroit comme le flux & le reflux de la mèr. MATY.

HINGUET, f. m. Tèrme de Marine. C'est une piéce de bois qui sèrt à arrêter le cabestan quand il a levé quelque fardeau. *Retinaculum.*

HINSE. Tèrme de Marine. Parole de commandement qui se fait sur mèr, pour dire, Tirer en haut, ou isser. *Attolle, Extolle.*

H I O.

HIO, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Westrogothie en Suede. *Hio.* Elle est sur le bord occidental du Lac Wetèr, à huit lieuës de la ville de Fallekoping du côté du levant. MATY.

H I P.

HIPOTÈQUE. Quelques Auteurs écrivent ainsi. Voyez HYPOTHÈQUE.

HIPPÉ, f. f. Nom d'une fille du Centaure Chiron. *Hippe.* Un jour qu'*Hippé* chassoit sur le mont Pélius, on lui fit violence; elle conçut tant de crainte de l'indignation qu'auroit son père quand il sçauroit son malheur, que les Dieux ayant pitié d'elle, la changérent en cavalle & la transportèrent au Ciel. Quelques-uns disent qu'elle connoissoit & prédisoit l'avenir.

HIPPÈNE, f. f. Tèrritoire d'Hippos. *Hippene, Regio Hippenorum.* Elle bornoit en partie la Galilée, & touchoit les tèrritoires de Tibériade & de Scythopolis *Reland. Palæst. L. III p.* 821.

HIPPÉNIEN, ENNE, f. m. & f. Habitans d'Hippos, ou de l'Hippène. *Hippenus.*

HIPPIATRIQUE, f. f. L'Art de guérir les maladies des animaux. *Hippiatrice* Beithar signifie en Arabe un Maréchal, ou Medecin des chevaux, que les Grecs appelloient *Hippiatros*, d'où le mot Arabe a été corrompu, ou du Latin *Veterinarius*. Al-Beitharah est l'art de guerir les maladies des animaux, ce que nous appellons *Hippiatrique.* D'HERBEL.

Ce mot vient de ἵππος, Cheval, & ἰατρὸς, Médecin. Quoique D'Hèrbelot se serve de ce mot, il n'est pas dans l'usage ordinaire; on pourroit au plus s'en sèrvir dans un ouvrage d'érudition.

HIPPOBOTE, f. m Nom que l'on donna à une faction, ou à des gens qui eurent quelque tems l'administration du Gouvèrnement de l'Isle d'Euboee, aujourdhui Negrepont. Les *Hippobotes* avoient encore l'administration du tems d'Alexandre. Voyez Strabon L. X. p. 447.

HIPPOBOTE, f. m. Nom d'une prairie située à l'issuë des Portes Caspiennes. *Hippobotes, Hippobotum.* C'étoit un tèrrain bas, & fort fèrtile dans la vallée. Tout y venoit fort bien, aux oliviers prés, qui n'y croissoient qu'à peine, & qui étoient toujours maigres & sans vigueur. Ce terroir étoit fort propre à nourrir des chevaux; c'est pourquoi les Rois de Pèrses y avoient un haras de cinquante mille jumens. Quelques-uns disent que c'étoit de là que sortoient les chevaux appellez Niseens, qui étoient grands & fort bons, & qui ne sèrvoient qu'aux Rois seuls. Voyez Strabon L. XI. p. 525.

Ce nom vient de ἵππος, *Cheval*, & βόω, je pais, je nourris. *Hippobotes*, est un homme qui nourrit des chevaux, & *hippobotum*, un haras, un lieu où l'on nourrit des chevaux.

HIPPOCENTAURE, f. m. Monstre fabuleux, qu'on feint avoir été un demi-cheval *Hippocentaurus.* Ce qui a donné lieu à la fâble, c'est qu'il y a eu des peuples de Thessalie près du mont Pélion, qu'on a ainsi nommez à cause qu'ils ont les prémiers sçû l'art de monter à cheval: de sorte que leurs voisins ont cru que l'homme & le cheval ne faisoient qu'un corps. Ils sont differens des *Centaures*, en ce que ceux-ci ne se sèrvoient que de bœufs, comme la diffèrence du nom le fait voir. Pline témoigne de son tems avoir vû à Rome un vrai *hippocentaure.* On voit sur les médailles de Gallien un *hippocentaure* tirant de l'arc, ou tenant un globe de la main droite, & de l'autre un gouvèrnail, avec cette inscription, APOLINI CONS. AUG. *A Apollon Consèrvateur de l'Auguste.* Tristan tient que l'un & l'autre marquent la protection que Gallien croyoit recevoir d'Appollon contre les Pèrses. Voyez cet Auteur T. III. p. 75.

Ce mot est purement Grèc; il vient de ἵππος, *equus*, cheval: & de κεντέω, *pungo*, je pique, & de ταῦρος, *taurus*, *taureau.*

HIPPOCRAS. Voyez HYPOCRAS.

HIPPOCRATE, f. m. Nom propre d'un célébre Médecin Grèc. *Hippocrates.* Le célébre *Hippocrate* florissoit, selon Eusebe, vèrs l'Olympiade 86. Les Aphorismes d'*Hippocrate.* On dit d'un Médecin, c'est un *Hippocrate.* On dit aussi, c'est mon *Hippocrate*; pour dire, c'est mon Médecin. Tout cela se dit un peu en raillant, & avec un peu d'ironie.

HIPPOCRÈNE, f. f. Nom propre d'une Fontaine du Mont Hélicon en Béotie. *Hippocrene, Caballinus fons.* On a feint qu'elle étoit dédiée aux Muses, & que le cheval Pégase l'avoit fait sortir d'un rochèr en le frappant de son piéd. MATY.

Va près de l'Hélicon chercher ton Hippocrène. BENSER.

Ce nom vient de deux mots Grècs, ἵππος, *cheval*, & κρήνη, *fontaine.*

HIPPODROME, f. f. Lice où on dispute le prix de la course des chevaux, où on éxèrce les chevaux. En Latin *hippodromus.* Il y avoit à Constantinople une place qui se nommoit *hippodrome.*

Ce mot est Grèc, & vient de ἵππος, *equus*, cheval & de δρόμος, *cursus*, du vèrbe inusité δρόμαω, *curro*, *je cours.*

HIPPODROME, est aussi le nom du septiéme mois des Béotiens, qui répondoit pour le tems de l'année au mois hecatombeon des Athéniens, c'est-à-dire, au mois de Juin.

HIPPOGLOSSE, f. m. Plante qu'on appelle autrement *Laurièr Alexandrin.*

Ce mot vient d'ἵππος, *equus*, cheval; & de γλῶσσα, *lingua*, langue, comme qui diroit *langue de cheval.* On a donné ce nom à cette plante, parce qu'on a trouvé quelque ressemblance de la figure de sa feuille avec la langue d'un cheval. Voyez *Laurièr Alexandrin.*

HIPPOGRIFE, f. m. Animal fabuleux que le Poëme de l'Arioste a rendu celebre. *Hippogrifus.* On lui donne des ailes, & on le fait en partie cheval & en partie griffon.

HIPPOLAPATHUM, f. m. Espèce de patiente, ou *lapathum*, qu'on appelle autrement *Rhubarbe des Moines*

Ce mot signifie *grand lapathum*, parce que souvent ἵππος en Grèc, a la vèrtu d'augmenter dans les mots qui en sont composez. Voyez RHUBARBE DES MOINES.

HIPPOLYTE, f. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Hippolytus, Hippolyte.* Ce nom est connu dans la fable & dans l'histoire Ecclesiastique. *Hippolyte* fils de Thelée & d'une Amazone nommée *Hippolyte*, fut mis en pieces par ses chevaux effrayez, qui le renversérent de dessus son char. Il y a une belle Tragédie d'*Hippolyte* dans Euripide C'est de là que Racine a tiré le sujet & les plus beaux & les plus brillans morceaux de la sienne, intitulée, Phédre & *Hippolyte.*

SAINT HIPPOLYTE. Martyr, fut traîné à Rome par des chevaux indomptez sous l'Empereur Valérien; les Païens ayant voulu lui faire souffrir un genre de mort qui fut éxprimé par son nom. On l'appelle *Hippolyte* de Porto, *Portuensis*, ou de Rome, *Romanus.* Il fut Evêque, mais on ne sçait pas de quelle ville. Nous avons dans les Chaines Grècques manuscrites quelques Fragmens de lui Il avoit été disciple de S. Irénée.

SAINT-HIPPOLYTE. Nom d'un bourg de la Haute Alsace. *Fanum S. Hippolyti.* Il est aux confins de la Basse, à une grande lieuë de Schelestar vèrs le couchant. On le nomme S. Pilt par abbréviation. MATY.

Ce nom vient du Grèc ἱππόλυτος, formé de ἵππος, *cheval*, & de λύω, *je romps*, *je mets en piéces.*

HIPPOMANÈS, f. m. Venin célébre chez les Anciens, qui entre dans la composition des filtres amoureux. *Hippomanes.* Les Auteurs ne sont pas bien d'accord de ce que c'est. Pline dit que c'est une caroncule noire qui est à la tête du poulain naissant, que la mère lui mange aussi-tôt qu'il est né. Que si elle étoit prévenuë par quelque autre qui l'eût coupé, elle ne voudroit pas le nourrir. Sèrvius & Columella disent que c'est un venin qui coule de la partie naturelle de la cavale, tandis qu'elle est en chaleur. On trouve à la fin du Dictionnaire de M. Bayle, une sçavante dissèrtation sur l'*hippomanès*, & sur les vèrtus réelles, ou prétenduës.

Ce mot vient du Grèc ἱππόμανες, qui est composé d'ἵππος, *equus*, *cheval*, & de μανία, *furor*, *fureur.*

HIPPOMANES, se dit aussi d'une plante qui est une éspèce de stramonium, laquelle M. Tournefort appelle *stramonium fructu spinoso rotundo, semine nigricante.* On la nomme autrement *Pomme épineuse*, ou *Pomme de Pérou*, ou *Noix methel.* Voyez *Stramonium.* Elle a été ainsi appellée, parce qu'elle met les chevaux en fureur quand ils en mangent.

HIPPOMOLGUE, f. m. Qui tire du lait des cavales, qui a coutume de traire les jumens. *Hippomolgus.* Ce nom est donné dans l'antiquité aux peuples de Scythie qui vivoient de lait de cavales. Homère le donne aussi aux Mysiens, & Callimaque aux Cimmériens.

Ce mot vient d'ἵππος, *cheval*, & ἀμέλγειν, *traire*, *tirer le lait.*

HIPPONE, f. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déesse qui présidoit aux cavales & aux étables. *Hippona.*

Hippone n'est pas le véritable nom de cette Deesse: il faut dire *Epone.* Voyez ce mot, & Vossius *De Idol. L. VIII. C.* 17.

Ne revient pas quand il gèle
Pour prononcer le Printems. Rec. de Vèrs.

Hirondelle domestique. *Hirundo domestica.* L'*hirondelle* est un oiseau très-legér, qui a le bèc petit, la forme agréable, une très-belle noirceur, peu de chair, qui est pareillement noire, beaucoup de plumes, elle a le ventre blanc, & quelque peu de bleu qui paroit à ses côtez, à sa tête & à ses ailes: on lui voit aussi quelque rougeur à la poitrine & à la gorge, sa queuë est longue & fourchuë, ses pieds sont noirs, courts & foibles. Aristote dit que la nature lui ayant donné de bonnes plumes, & beaucoup de légèreté, elle n'avoit pas jugé à propos de lui accorder beaucoup de forces aux piéds.

Elle a un petit gazouillis assez agréable, mais il est impossible d'en tenir en cage ni en volière. L'on tient que lorsque l'on crève les yeux à leur petits, le père ou la mère leur redonne la vûë. Quelques-uns disent qu'elles avalent de petites pièrres pour se purger.

Bellon rapporte qu'elles font deux fois l'an des petits, ce qui se peut facilement croire, d'autant qu'elle est six mois absente, & pendant les six mois qu'elle est avec nous, elle en fait une nichée, tellement qu'il y a apparence qu'elle en fait pendant les six mois de son absence une autre.

Aldrovand parle de deux autres éspéces d'*hirondelles*, dont l'une avoit le croupion blanc, contre la coutume; & d'une autre qui etoit toute blanche.

Elles font leurs nids dans les cheminées des maisons, & sous les toits: elles sont de passage, & s'en vont au mois de Septembre. Quelques-uns les ont appellées semestres, d'autant qu'elles reviennent au mois de Mars. Les Cigognes s'en vont devant les *hirondelles*, & celles-ci après les cailles; les *hirondelles* arrivent le vingt-deuxiéme d'Avril, ou à la Nôtre-Dame pour le plus tard. Leur principale nourriture est de mouche & mouchrons, qu'elles avalent en volant.

Hirondelle, est appellée petit Martinet, en Latin *argatylis hirundo rustica, vel agrestis, Acantylis* en Grèc, ou *Acantyllis.* C'est une autre éspèce d'*hirondelle*, qui fait son nid aux portes & fenêtres des Eglises, & les construit de bouë ainsi que les autres, lesquelles nous appellons en France petits Martinèts.

Aristote la nomme *Argatylis*, à cause qu'elle Bâtit son nid avec beaucoup d'industrie aux voûtes & portiques des bâtimens élevez, ainsi que nous voyons à nos Eglises, & autres lieux semblables. Elles se servent de bouë & de petites pailles, desquelles elles composent une éspece de mortièr.

La couleur de dessus sa tête, de son col & de son dos, sont comme de l'*hirondelle* domestique; excepté qu'elle n'a point de rougeur; mais elle est entièrement blanche par dessous, & même les doigts de ses piéds: ses jambes sont couvèrtes de plumes blanches; les plumes de son croupion sont par dessus & par dessous blanches. Bellon remarque qu'elle seule des *hirondelles* bâtit son nid de figure sphérique, le couvrant dessus & dessous, y laissant seulement une petite entrée.

Pline rapporte de celles-ci qu'elles bâtissent leurs nids en Egypte à l'entrée du Nil, en la mèr appellée *Heracleoticum ostium*, & qu'elles composent une masse entièrement serrée, qui est d'une stade de longueur, & tellement dure qu'à peine les hommes en pourroient construire une plus forte.

Hirondelle de rivage. *Hirundo riparia.* La troisiéme éspéce d'*hirondelle* est celle du rivage, qui est ainsi appellée à cause qu'elle fait son nid aux bords des rivières & des fleuves d'une manière tout-à-fait differente des autres, d'autant qu'elle cave les bords des rivières, ainsi que Pline le témoigne. Albèrt rapporte qu'elles font leurs nids avec beaucoup d'artifice; Bellon dit que c'est dans des trous qu'elles y rencontrent, dans lesquels elles portent des plumes & d'autres matières propres à cet effet, & y font éclore leurs petits, & les y élèvent ainsi que fait le Martinèt pescheur: il dit ensuite que quelques-uns éstiment que c'est dans les nids des Martinèts pescheurs, qui ont servi l'année d'auparavant, qu'elles construisent les leurs.

La femelle a le ventre blanchâtre, ainsi que le col. Elle a la poitrine brune, & ce brun descend du commencement du dos jusqu'à la poitrine; mais toutefois il n'occupe pas entièrement la poitrine; elle a une tache de semblable couleur dèrrière les yeux, sçavoir, aux oreilles.

Le mâle est plus noirâtre pareillement par tout le col, excepté sous le bèc, où il y a une tache jaune: les ailes sont fort longues; ces sortes d'*hirondelles* n'ont pas la queuë si fourchuë que les autres.

Grande Hirondelle, ou grand Martinèt, Alerion, ou Monstardier. *Apus, apodes.* Le grand Martinèt, qui est la quatriéme éspèce d'*hirondelle*, & la plus grande, a le dessus de la tête extrêmement large, le col très-court, l'ouvèrture du gosiér très-ample, & en telle sorte qu'il avale tout d'un coup les papillons & les hannetons en volans; il a des paupiéres au dessus & du dessous des yeux, ainsi que les animaux tèrrestres: son bèc est petit, noir & aigu proche de son extremité; ses aîles sont longues, sa queuë fourchuë, ses jambes fort courtes, & couvèrtes de plumes jusques dessus les doigts, qui sont separez comme les pics vèrts, sçavoir, deux devant & deux dèrrière. Bellon dit que les doigts que les autres oiseaux ont dèrrière sont à ceux-ci rangez à côté: ils sont armez d'ongles extrémement aigus, & qui sèrrent en telle sorte ce qu'ils attrapent qu'ils le pèrcent: pour ce qui est du reste, il semble que la nature qui a donné aux autres oiseaux des piéds & des jambes pour se soutenir, n'en ait accordé à ceux-ci que pour ramper comme les reptiles.

Ils font leurs demeures ordinaires dans les grandes tours & les bâtimens élevez, & font leurs nids aux environs de ces édifices, & au dessous des toits, ils vivent de toutes sortes d'insectes qui volent par l'air, & ne les prennent & ne les mangent qu'en volant.

Bellon raporte qu'ils ont la vûë si pénétrante qu'ils apèrçoivent de mille pas une mouche qui vole, & la poursuivent aussi-tôt. Il dit pareillement que dans l'isle de Zacinthe il y a un bourg situé sur le sommèt d'un rocher proche d'une ville, où les enfans se mettent aux fenêtres de leurs maisons avec un bâton ajusté avec un hameçon comme une ligne de pêcheur, & qu'ils mettent au lieu d'appas une plume à l'hameçon, & que les Martinèts venant pour la prendre & emporter à leur nids, ils demeurent attachez à l'hameçon, & de cette manière un enfant en prendra une centaine en un jour.

Hirondelle de Mer. *Hirundo Marina.* Elle est plus grande que les autres *hirondelles*, elle a tout le ventre blanchâtre jusqu'à la poitrine; sa tête, ses aîles, son dos sont rembrunis, sa queuë & les aîles sont très-longues à la manière des autres *hirondelles*: le dessus en est noirâtre, & le dedans brun: sa queuë est fourchuë, son bèc est robuste, & a l'ouvèrture très-grande & rougeâtre depuis le bèc: tout le long des yeux jusqu'à la poitrine, ou approchant, l'on voit une ligne noire très-agreable qui fait comme une éspéce de collier qui est proche de la poitrine, les piéds sont très-noirs, & plus grands que ceux des *hirondelles* communes, que nous voyons dans nos maisons.

Voyez encore Moustte sans piez, c'est une autre éspéce d'*hirondelle* marine. Voyez sur les *hirondelles* Vossius *de Idol. L. III. C.* 15. 75. 82 83. 84. 85.

Hirondelle de Mer, est aussi une éspéce de poisson qui a de grandes nageoires semblables aux aîles des *hirondelles. Piscis pennatus.*

On dit provèrbialement, qu'une *hirondelle* ne fait pas le printems; pour dire, qu'un exemple ne suffit pas pour autoriser quelque chose. On dit aussi, il viendra avec les *hirondelles*, ou il s'en retournera avec les *hirondelles*, pour signifier le printems ou l'automne. *Cum zephyris, si concedes, & hirundine prima.* Horat.

On appelle à Paris des *hirondelles* cèrtaines Religieuses qui viennent y quêter pendant le Carême, & s'en retournent dans leur Monastères à Pâques.

HIRPIN, ins, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie. *Hirpini.* Il étoit compris sous les Samnites, & habitoit la plus grande partie du pays qu'on appelle maintenant la Principauté ultérieure. Les villes des *Hirpiniens* étoient *Aeclanum, Compsa, Osculanum, Equus Tuticus & Herdonia.* Maty dit Dirpinien, mais mal.

HIRSBÈRG, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Silesie. *Hirsbèrga, Cervimontium.* Ce lieu est près de la rivière de Bobèr, dans la Principauté de Jawer, à huit lieuës de la ville de ce nom du côté du couchant. Elle a des eaux minérales qui sont estimées.

HIRSCHAW, ou HIRSHAW, s. m. Nom propre d'un village du Cèrcle de Souabe. *Hirsavia.* Il est dans le Duché de Wurtembèrg sur le Nèkre, à une lieuë au dessus de Tubinge. Il y avoit autrefois en ce lieu une fort riche Abbaye, dont les revenus sont employez à l'entretien de l'Univèrsité de Tubinge, & d'autres œuvres pies. Maty.

HIRSCHFELD, s. m. Nom propre d'une petite ville de la basse partie du Cèrcle du haut Rhin. *Hirschfelda, Hirsfelda.* Elle est sur la Fulde, à sept lieuës au dessous de la ville de ce Nom. *Hirschfeld* a été autrefois une ville Impériale. Les Abbez d'*Hirschfeld* se l'assujettirent, & elle depend maintenant du Landgrave de Hesse-Cassèl. Maty. Voyez Imhoff, *Not. Imper. L. IV. C.* 7. *n.* 12.

L'Abbaye, ou la Principauté d'*Hersfelde. Hersfeldiensis Abbatia, ou Principatus.* Petit pays de la basse partie du Cèrcle du haut-Rhin. Il est entre le haut-Landgraviat de Hesse, & l'Abbaye de Fulde. Il peut avoir cinq ou six lieuës de long, & autant de large: la ville d'*Hirschfeld* en est le lieu le plus considerable. Ce pays étoit autrefois une Abbaye, fondée l'an 737. mais elle a été convèrtie en Principauté seculière, & cédée au Landegrave de Hesse-Cassel par la paix de Westphalie. Maty.

HIRSEMES, s. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-sainte. *Hirsemes*, & quelquefois *Hairsemes*, & *Heursemes*. Ce mot est Hebreu, & signifie ville du soleil. *Heliopolis*. Il faudroit l'écrire sans aspiration *Irsemes*; car en Hebreu c'est un y, *aie*, mais la Vulgate met une *H*, & l'usage l'a suivie. C'etoit une ville de la Tribu de Dan, & sur la frontière. *Jos. XIX. 41.*

H I S.

HISPAHAN. Voyez ISPAHAN.

HISPANIOLA, ou L'ESPAGNOLE. Voyez S. DOMINGUE au D.

HISPIDE, adj. Qui est affreux, mal-bâti, mal-peigné, qui a la barbe longue. *Hispidus*, *hirsutus*. L'usage de ce mot est rare, on ne le dit point dans le stile grave & serieux.

HISSER. v. act. Tèrme de mèr. *Attolere*. Hausser; *hisser* une vèrgue c'est la faire monter au haut du mât. *Hisser* en douceur, c'est *hisser* doucement. *Hisse, hisse*, ce commandement redoublé marque qu'il faut *hisser* promptement. *Hisse* le pètroquet de fougue.

HISTÉRIQUE, adj. Les passions *histériques* sont celles qui dépendent de la matrice des femmes. Voyez HYSTERIQUE.

HISTIODROMIE, s. f. C'est l'art de la Marine ou de la navigation. Art de conduire les vaisseaux sur la mèr. *Histiodromia*. C'est la même chose que la navigation. L'*histiodromie* est l'art de courir avec des voiles. L'*histiodromie* roule sur quatre choses dont il suffit d'en connoître deux pour trouver les deux autres par les tables loxodromiques, par les sinus, tengentes & secantes, par l'échelle angloise, par le quartier, de réduction, par les cartes réduites, &c. Ces quatre choses sont la difference en latitude, la difference en longitude, l'estime, ou la distance, & le rumb de vent.

L'HISTIODROMIE, ou l'art de la Marine & de la navigation, est d'une très-grande étenduë & d'une utilité inestimable; toutes les nations de l'Europe qui s'appliquent au commèrce sur mèr la cultivent avec soin; elle traite de l'origine des vaisseaux, de leur destruction & proportion dans toutes leurs parties, de leur grandeur de leur courses sur les eaux, des maximes de la navigation, que les Pilotes doivent sçavoir & garder dans leur route sur mèr, des tâbles des rumbs, & des tâbles loxodromiques des longitudes & latitude. Pour les latitudes, on les trouve facilement, mais la grande difficulté de la navigation, c'est de trouver la longitude. Plusieurs sçavans Mathematiciens s'y sont employez jusques à présent, mais inutilement, quoique plusieurs États souverains ayent promis une grôsse recompense à celui qui la trouvera. Un Hollandois, nommé Hendrix Valendery, l'an 1615. en proposa une manière par le moyen des rumbs de vents, mais il ne réussit pas. Il est vrai, que si la mèr étoit unie & au niveau comme les Auteurs des cartes hydrographiques la marquent & la supposent, Hendrix eût démontré très-clairement sa proposition: si d'ailleurs le vaisseau pouvoit décrire par sa course un cèrcle tel que les vents sont, la trigonométrie sphérique resoudroit exactement toutes les lignes; mais parce que la route d'un vaisseau dans la mèr, est un arc composé irréguliérement de plusieurs parties d'un grand cèrcle, jamais on ne pourra par cette voye tirer une seule conséquence sure & certaine.

L'an 1644. Michel Florentinus Valengréne, Flamand, Cosmographe, & Mathematicien du Roi d'Espagne Philippe IV. fit publier à Bruxelles un livre *in-folio*, en langue Éspagnole, dedié à son Souverain, sous le titre de vraie longitude par mèr & par tèrre demontrée. Langrene étoit fils d'un très-habile Mathématicien, qui avoit dressé avec beaucoup de soin plusieurs mappemondes, sous la conduite duquel Florénius avoit beaucoup profité dès son enfance, & étoit devenu un très-habile homme; mais il ne fut pas assisté, ni par le Roi Philippe IV ni par la Princesse Claire-Eugenie, Gouvèrnante des Pays-Bas; c'est pourquoi il ne fut pas en état de travailler à mettre au jour ses belles obsèrvations sur la longitude. Il avoit exposé dans son livre combien la connoissance de la longitude étoit nécessaire. Il y avoit joint le catalogue de ceux de son tems qui avoient assuré d'avoir trouvé la methode de montrer aux Pilotes les principes cèrtains & une manière infaillible, exempte d'èrreur, pour trouver la longitude; tels ont été Louis Funséca, Portugais, qui la voulut démontrer par l'aimant & la boussole marine, à qui Philippe III. Roi d'Éspagne, avoit promis six mille ducats de rente pèrpètuelle, s'il pouvoit venir à bout de son dessein, qui étoit de fixer l'éguille du compas à regarder exactement le septentrion sans décliner au levant ni au couchant, & qui détermineroit la longitude tant désirée. Le Docteur Arias de Loyola, Éspagnol, proposa un autre secrèt au conseil du Roi Catholique l'an 1612. Jean Caravial de Conimbre en proposa un autre l'an 1629. Christophe le Brun, de Milan, qui avoit parcouru toutes les mèrs de l'Orient fit offre d'une spéculation fort curieuse pour le même dessein la même année 1629. Anthonius Ranus de Gênes proposa l'an 1630. une autre méthode sans regarder le ciel; tous ces gens se confioient à l'aimant, qui étant une pièrre assez peu connuë, & irréguliére ne pûrent obtenir ce qu'ils desiroient. Caramuel de Lobkovits de Madrid, fit dans le même tems une semblable proposition au Conseil du Roi d'Espagne. Pièrre de Hunegna, grand Géomètre, entreprit de déterminer les longitudes par les mouvemens de la lune; mais il mourut auparavant que de publier le livre qu'il en avoit composé. Galiléus Galici, de Florence, en l'an 1631. entreprit le même dessein par les étoiles qu'il appelle médicées. Renier voulut aussi corriger cette èrreur de la longitude par les quatre satellites de Jupitèr, & par le moyen de la longue vuë; mais il fut prévenu par la mort, de même que Jean Pironius de Florence, qui avoit travaillé durant plusieurs années à faire des obsèrvations sur les satellites de Jupitèr, qui mourut sans avoir rien achevé. L'an 1632. Langeren proposa son secrèt d'une manière sage & prudente. L'an 1635. un cèrtain Mathématicien de Venise fut à Madrid pour proposer le même dessein; mais il s'en retourna sans rien faire. Joseph de Moura, Portugais, qui avoit fait deux fois le tour du monde, & qui avoit obsèrvé avec grand soin les variations différentes de l'aiguille aimantée, voulut l'an 1637. montrer par l'aide de l'aimant, les longitudes des lieux; on conçut d'abord bonne opinion de cet homme si habile, on fit plusieurs assemblées de Mathématiciens, mais sans rien conclure.

En Hollande quelques-uns ont aussi travaillé à cela, comme Heindrix Jarech, Van-der-ley: mais il mesuroit la loxodromie dans la mèr, & il ne fit pas ce qu'il promettoit, & il ne promettoit pas ce qu'on demande; car on chèrche la méthode de distinguer dans l'equinoxial, ou dans quelques autres parallèles, les degrés de longitude. Depuis l'an 1634. Jean-Baptiste Morin s'appliqua fort serieusement pour connoître la longitude des lieux par le moyen de la *lune*, mais les Mathématiciens de France ne voulurent pas admettre ses spéculations, pour trois raisons; sçavoir, à cause des paralaxes, des refractions & des tâbles, qui sont douteuses, & qui ne doivent pas par conséquent être prises pour tirer une consequence démonstrative.

Ce sont là les plus illustres Mathématiciens qui ont tenté de découvrir ce secrèt, pour ne rien dire de plusieurs autres téméraires & ignorans, qui excitez par l'avidité de la recompense qu'on a promis à celui qui découvrira ce secrèt, ont osé se produire pour le decouvrir. Deux Anglois prétendirent il y a quatre ou cinq ans avoir trouvé le secrèt de decouvrir les longitudes par des coups de canon; rien n'est plus frivole.

Quasi tous les Anciens & les Modèrnes qui ont travaillé à chèrcher ce secrèt, sont embarrassez par les parallaxes & par la refraction, & parce que l'un & l'autre sont incertains, ils ne peuvent rien conclure d'assuré. Langrénus, pour débarrasser les obsèrvations de ces difficultez, a pensé que le moyen suivant étoit bien, qui est d'obsèrver l'étoile avec laquelle la lune passe sous le méridien.

M[r] Noël Duret avoit travaillé par ordre du Cardinal de Richelieu aux Éphémérides Marines: cet ouvrage étoit très-commode pour trouver par les aspects des Planéttes les longitudes; mais le Cardinal étant mort, & M[r] Duret n'ayant plus ses pensions, il cessa de travailler à cet ouvrage. Les Ephémérides d'Argole, finissent en 1700. M. de la Hire a fait celles des prémières années de ce siecle. M. Des Forges, sous le nom de Beaulieu, a recommencé d'en donner depuis 1702, jusques & compris 1714. Et M. Desplaces a fait imprimer les siennes depuis 1715, jusques & compris 1734, en 2. vol. *in-4°*. à Paris. Il a aussi paru des Éphemérides en Italie.

Pour aider les Pilotes à faire sur mèr les obsèrvations justes & nécessaires pour trouver les longitudes par le moyen des Planettes, soit par les obsèrvations de la lune ou des satellites de Jupitèr, ou autres signes célestes, il leur faut fournir des tâbles d'éphémérides fidellement calculées sur les anciennes & nouvelles obsèrvations, où les lieux des planéttes fussent marquez par les degrez & minutes, & c'est-à quoi ceux qui veulent avoir des régles cèrtaines pour trouver la longitude doivent faire une principale attention. Il faut leur fournir outre cela des instrumens sûrs, qui ne varient pas par le roulis & mouvement des vaisseaux; mais cela est difficile, vû l'agitation continuelle de la mèr, qui fait varier toutes leurs obsèrvations. On dit que M[r] J***. Mathématicien & Hydrographe, y travaille; mais son travail n'a pas encore paru, & il est homme à n'en rien faire voir, s'il ne trouve des gens fideles & bien intentionnez pour le bien public, & en état de le faire connoître aux Puissances qui sont en disposition & en état de faire valoir son secrèt.

Ce tèrme vient du Grèc, & il est composé d'*ἱστίον* & de *δρόμος*. *Ἱστίον* signifie une *voile* de navire, & vient de *ἱστὸς*, le *mât* d'un navire qui est dérivé de *ἵστημι*, *δρόμος* signifie *course*, & vient du vèrbe inusité *δρέμω*, *je cours*; ainsi l'*Histiodromie* est une course, une allure, qui se fait par le moyen des voiles. Au reste, c'est ainsi qu'il faut

faut écrire *Histiodromie*, & non pas *Hystiodromie* par un *y* à la prémière syllabe, comme on avoit fait dans la prémière édition de ce Dictionnaire : car on dit en Grèc *ἱστίον*, une voile de navire, & non pas *ὑστίον*.

HISTO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Castille nouvelle en Espagne. *Istonium.* Il est à neuf lieuës de Cuença vers le sudouest.

HISTOIRE, s. f. Récit fait avec art : description des choses comme elles sont par narration soutenuë & continuée, & véritable des faits les plus mémorables, & des actions les plus celebres. *Historia.* L'*Histoire* est un miroir où les Rois voyent l'image de leurs défauts. Cicéron dit que l'*Histoire* est le témoin des tems, & la messagère de l'antiquité *Testis temporum, nuntia vetustatis* : c'est elle du moins qui communique une espece d'immortalité aux hommes celébres. VAL. L'*Histoire* est une morale reduite en actions & en exemples pour la conduite des hommes. FL. Ceux qui chérchent à s'instruire preferent le récit d'une seule vie à ces *Histoires* vastes qui embarrassent l'esprit par la diversité des images. ID. Sçavoir l'*Histoire*, c'est connoître les hommes qui en fournissent la matière. Etudier l'*Histoire*, c'est étudier les motifs & les passions des hommes, pour en connoître tous les ressorts, les tours & les detours. ST. REAL. Il faut faire voir aux hommes dans l'*Histoire*, comme dans un miroir, les images de leurs fautes. ID. C'est dans l'*Histoire* que les Rois dégradez par les mains de la mort, viennent sans Cour & sans suite, subir le jugement de tous les siécles. BOSS. Il n'y a que l'*Histoire* qui joigne naturellement le plaisir à l'instruction. S. EVR. L'*Histoire* est plus chaste que la Poësie : elle n'ôse employer les mêmes ornemens qu'elle, non plus qu'une honnête femme ceux d'une courtisane. ABL. Au lieu que les Princes n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets, ou de leur propre gloire, à juger des affaires dangereuses ; par le moyen de l'*Histoire* ils apprennent à former leur jugement sur les évenemens passez & sans rien hazarder. BOSS. Comme toute *Histoire* bien digérée consiste principalement en deux points, dont l'un regarde la guérre & l'autre l'ordre d'une paix ; qui est celui qui après avoir quelque peu sauté sur les guérres, nous ait jamais discouru le fait de notre police ? PASQUIER. *Rech. L. I. c. 1.* Les menus faits ne font qu'interrompre, qu'allonger, que faire une *Histoire*, pour ainsi dire, hachée en petits morceaux, & sans aucun fil de vive narration. FENELON. Plusieurs Auteurs ont écrit de la manière d'étudier l'*Histoire* ; entre autres Lucien, Vossius le père, Patrici, Beni Mascardi, De Silhon, le P. le Moine, le P. Rapin, l'Abbé de S. Real, le P. Thomassin, &c.

> *Répondez, Morale active,*
> Histoire *rassurez-nous ;*
> *La vérité fugitive*
> *Trouve un azile chez vous.*
> *Quel azile à cette Reine !*
> *La flaterie & la haine*
> *Ravissent la liberté,*
> *Adroites usurpatrices,*
> *Sous votre nom leurs caprices*
> *Trompent la postérité.* NOUV. CH. DE VERS.

Ce mot vient du Grèc *ἱστορία*, qui signifie proprement *recherche des choses curieuses, envie de sçavoir*. Il signifie aussi l'exposition des choses dont nous avons été les spectateurs. Car *ἱστορεῖν* signifie precisément *connoître, sçavoir une chose comme l'ayant vuë*. Il est vrai que la signification de ce nom est devenuë ensuite bien plus étenduë, & signifie une *narration de plusieurs choses mémorables*, quand bien même nous ne les sçaurions qu'au raport des autres. Ce mot vient du vérbe *ἴσημι*, qui signifie *je sçai*, d'où vient que, parmi les Anciens, plusieurs grands hommes ont été appellez *polyhistores* ; c'est-à dire, *personnes d'une doctrine fort diversifiée*, tel qu'étoit ce fameux Appion contre qui Joseph a écrit tel fut aussi Solin.

Au premier sens, Il se dit de la description des choses naturelles, des animaux, végétaux, minéraux, &c. Pline est le plus fameux Auteur de l'*Histoire* naturelle. Il y a 18 volumes d'Aldrovandus de l'*Histoire* naturelle. Acosta a écrit de l'*Histoire* naturelle des Indes. Aristote a écrit 10 livres de l'*Histoire* naturelle des animaux. Mathiole a commenté l'*Histoire* naturelle de Dioscuride.

HISTOIRE, à l'égard des actions, se dit de cette narration véritable, suivie & enchainée de plusieurs événemens mémorables, soit par rapport à une seule pèrsonne, à une nation ou à plusieurs ; soit qu'elle renférme ce qui s'est passé pendant un grand ou un petit nombre d'années. Baronius a écrit l'*Histoire* univérselle de l'Eglise ; Mézerai l'*Histoire* de France, & depuis le P. Daniel ; Coëffeteau l'*Histoire* Romaine. On a imprimé quantité de Mémoires sèrvans à l'*Histoire*. Il possède l'*Histoire* ancienne & modèrne, l'*Histoire* sainte & prophane. *Histoire* univèrselle.

Le P. Ménestrier a fort bien decrit le caractère particulier de toutes les especes differentes d'*Histoire*, dans sa preface de l'eloge historique de la ville de Lyon. Il distingue l'*Histoire* par raport à la matiere ou par raport à sa forme ; & il donne des exemples curieux de toutes les sortes particulières. L'*Histoire* par raport à sa matière est ou sacrée ou naturelle, ou civile ou pèrsonnelle, ou singulière. L'*Histoire* sacrée est celle qui nous expose les mystères & les ceremonies de la Religion, les apparitions divines, les miracles, & les choses surnaturelles dont Dieu seul est le principe. Telle est la Génèse, l'Evangile, &c. L'*Histoire* naturelle, est la description fidelle des singularitez de la nature, de ses prodiges, des alterations qu'elle souffre dans la naissance, le progrès, la fin & l'usage de chaque chose ; telle est l'*Histoire* des animaux par Aristote, l'*Histoire* des Plantes par Theophraste, & le corps entier de l'*Histoire* naturelle par Pline, &c. L'*Histoire* civile, est celles des peuples, des Etats, des Républiques, des Communautez & des villes. L'*Histoire* pèrsonnelle est celle qui ne fait que le portrait d'une pèrsonne, comme sont les vies de Plutarque, celles des grands Capitaines, des Peintres, des Saints, &c. L'*Histoire* singulière, est celle qui decrit une action particulière, comme un siege, une bataille, un voyage, une intrigue, &c.

L'*Histoire* par rapport à sa forme est ou simple ou figurée, ou mélee. L'*Histoire* simple est sans artifice & sans aucun ornement, & n'est qu'un récit nu & fidele des choses passées, de la manière dont elles se sont passées. Telles sont toutes les chroniques du bas Empire, les fastes, les tables chronologiques, les journaux, &c. L'*Histoire* figurée, est celle qui a reçu divèrs ornemens de l'esprit & de l'adresse des Historiens, comme sont les *Histoires* politiques & morales des Grècs, des Romains, & de la plùpart des Modèrnes. C'est une *Histoire* raisonnée, qui sans s'arrêter à l'ecorce & à l'apparence des choses, va jusques dans la pensée des pèrsonnes qui ont agi, decouvre leurs intentions, & fait voir sur l'evenement des choses qu'ils ont entrepris, la sagesse de leur conduite, ou leur défaut de jugement. Ces sortes d'*Histoires* sont en même tems & agréables & instructives. L'*Histoire* mêlée est celle qui, outre les ornemens de l'*Histoire* figurée, a des preuves qui sont tirées de l'*Histoire* simple, & qu'elle donne sans art pour appuyer ce qu'elle expose avec plus d'artifice & d'appareil. Nous avons sur tout en ce siecle beaucoup d'*Histoires* écrites de cette sorte, comme l'*Histoire* des Comtes de Toulouse par Catel ; l'*Histoire* de Bearn par M de Marca ; les *Histoires* généalogiques publiées par André Duchêne & par plusieurs autres ; les *Histoires* de Bresse par Guichenon ; de Chalon par le P. Pèrry ; du Cambresis par Carpentier, &c.

> *Quoique vous puissiez dire en publiant sa gloire,* (de LOUIS XIV.)
> *Vous le ferez moins grand que ne fera* l'Histoire.
> DE SCUDERI.

HISTOIRE, se dit aussi des Romans, des narrations fabuleuses, mais vraisemblables, feintes par un Auteur ou deguisées. L'*Histoire* d'Ursace dans l'Astrée de Brutus dans Clelie. L'*Histoire* des guèrres civiles de Grenade. L'*Histoire* Comique de Francion. L'*Histoire* d'Héliodore. L'*Histoire* de la Princesse de Cleves. L'*Histoire* du Prince de Condé. Ces sortes de petits Romans, ou de petites *Histoires*, sont fort à la mode depuis quelques années ; parce qu'elles sont plus vraisemblables, ou qu'on y voit plûtôt la fin des avantures de ceux qui en sont les Heros ou les Héroïnes.

HISTOIRE, se dit aussi des récits particuliers qu'on fait de quelques événemens singuliers, tragiques ou notables. *Historia, narratio.* Les *Histoires* de Bandel. Les *Histoires* prodigieuses de Boaistuau, Launay ; l'*Histoire* des Larrons & autres, qui en ont fait des recueils.

HISTOIRE, se dit aussi d'un petit récit de quelque avanture qui a quelque chose de plaisant ou d'extraordinaire, qui est arrivé à quelque pèrsonne, & sur tout quand elle est un peu de notre connoissance. Il nous a conté une *Histoire* plaisante & récréative d'une telle pèrsonne.

HISTOIRE, se dit aussi des avantures même qui sont arrivées. *Casus.* Il est arrivé une *Histoire* à une telle Dame ; c'est une femme à *Histoires*. En ce sens on dit, Je sçai l'*Histoire* de sa vie ; pour dire, toutes les avantures, tout ce qu'elle a fait, comme elle a passé sa vie, l'*Histoire* de ses amours.

HISTOIRE, se dit aussi d'un discours long & ennuyeux. *Sermo prolixior.* Il nous a fait de longues *Histoires* & vains propos, qui n'aboutissent à rien. Vous nous contez de plaisantes *Histoires*, bien des fariboles. On dit aussi, c'est une autre *Histoire* ; pour dire, c'est un autre discours, un autre fait.

Nicot veut que ce mot vienne du Grèc *ἱστορεῖν*, signifiant *considérer & connoître*.

HISTOIRE, est quelquefois un mot honnête, pour parler de ces

parties que la pudeur fait cacher. *Verenda, pudenda.* Noé après avoir bu laissa ses *Histoires* à découvert. Il est très bas en ce sens.

HISTOIRE, dans les Anciens Auteurs qui ont écrit sur les Liturgies, signifie quelquefois *antienne* & *répons.*

HISTOIRE, en Peinture, se dit d'un tableau qui représente une *Histoire* vraie ou feinte. On distingue les Peintres en *Histoire*, des Peintres qui ne peignent que des animaux ou des fruits, ou des paysages ou de l'Architecture. Les Peintres en *Histoire* tiennent le prémier rang dans l'Académie Royale de Peinture, & dans l'estime du Public.

On appelle un *Peintre d'Histoires*, celui qui peint des actions particulières, qui représente plusieurs persónnes dans un tableau qui ont relation à l'action principale qu'il veut exposer à la vuë.

HISTOIRE, se dit provèrbialement en ces phrâses, il veut avoir cette femme, cette métoirie, cette terre : ce sont bien des *histoires*, ce sont bien des choses ensemble. On dit aussi à ceux qui font plusieurs grimaces avant que de dire ou faire quelque chose, Voilà bien des *histoires*, vous faites bien des façons. On dit pareillement, L'*histoire* dit, pour dire, C'est le bruit commun, on le conte ainsi.

HISTORIAL, ALE, adj. Qui contient quelques points d'Histoire. *Ad historiam faciens, historicus.* Il ne se dit guère qu'en cette phrâse. Almanach *Historial*, de celui où l'on marque quelques événemens notables de l'Histoire au jour qu'ils sont arrivez. Vignier a nommé son histoire en 3 volumes. Bibliothéque *Historiale.* Il l'a fait à l'éxemple de Diodore de Sicile, qui avoit donné le nom de Bibliothéque à l'Histoire univèrselle qu'il avoit mise en 46 livres, & qu'il avoit tirée de tous les autres Historiens.

HISTORIEN, s. m. Celui qui a recueilli les Histoires, les actions des siecles passez. *Historicus.* Tite-Live, Corneille Tacite Saluste, ont sèrvi de modele aux autres *Historiens.* Pour être bon *Historien*, il faut être éxact, fidéle, sans partialité, eloquent, judicieux, & d'un esprit grand, vaste & solide. S. EVR. Il y a communément dans nos *Historiens* un cèrtain embarras qui fatigue l'esprit, & qui le dégoûte. LE P. DAN. Je ne puis souffrir ces *Historiens* qui affectent de faire des réfléxions, ou qui n'en font que de communes. BOUH. Tout *Historien* doit être menteur de bonne foi. NIC. L'*Historien* doit se souvenir que son but n'est pas de plaire, mais d'instruire. ABL. Tous les *Historiens* nous promettent la vérité, & pas un ne la donne sans la déguiser. S. EVR. Les *Historiens* qui chargent leurs compilations de circonstances, laissent languir l'histoire en n'offrant que de petits objéts qui ne touchent point. LE P. DAN. L'Orateur peut agrandir & exagérer les choses ; l'*Historien* ne le doit pas. ABL. Un *Historien* qui est séc & aride, ne représente que la carcasse des choses ; sa narration est maigre & decharnée. LE P. LAMY. Les grands mouvemens sont défendus à l'*Historien*, dont le devoir est d'écrire sans passion. ID. Voyez sur les devoirs d'un *Historien*, Pasquier dans son Pourparler du Prince ; les Réfléxions du P. Rapin sur l'*Histoire* & sur les *Historiens*, & la Preface de l'Histoire de France du P. Daniel.

HISTORIENNE, s. f. Ce mot est peu d'usage, & ne se dit que dans le stile familier. Je suis *Historienne* ; & une *Historienne* aussi bien qu'un Historien, ne doit point prendre de parti. Mlle L'HERITIER.

HISTORIER, v. act. Embellir, orner quelque chose. *Simulacris distinguere, ornare.* Il se dit quelquefois en mauvaise part, & des ornemens de peu de conséquence. Son cabinet est *historié* de mille petits colifichéts. Cette épousée de village étoit *historiée* de cent petits affiquèts. On le dit aussi en bonne part. On nomme la Colonne de Théodose le jeune, qui est à Constantinople, la Colonne *historiée*, dont le P. Ménestrier a expliqué les figures gravées par le jeune Valet.

HISTORIETTE. s. f. Diminutif. Petite Histoire mêlée d'un peu de fiction ou de galanterie. *Historiuncula.* L'*historiette* de l'Amour égaré. C'est grand signe que je vieillis, puisque je suis conteur d'*historiettes.* S. EVR. Il me semble que les circonstances font souvent l'agrément des *historiettes* badines. Mlle L'HERIT. Je me suis amusée à composer l'*historiette* que vous voyez. LA MEME.

HISTORIOGRAPHE, s. m. Celui qui a écrit ou qui écrit l'Histoire, qui s'applique particulièrement à cette étude. *Historiographus.* Les anciens *Historiographes.*

Ce mot vient de ἱστορία, *historia*, *histoire*, & de γράφω, *scribo*, *écrire.*

On le dit plus particulièrement de ceux qui ont une commission, un brevèt particulier pour écrire l'Histoire de leur tems. Les Rois ont toujours soin d'avoir de bons *Historiographes.* Il y a des *Historiographes* en titre d'office.

HISTORIQUE, adj. m. & f. Qui regarde l'Histoire. *Historicus.* C'est un point *historique* fort controvèrsé que la Donation de Constantin. Henri Etienne a fait un grand Dictionnaire Poëtique & *Historique* augmenté, & amplifié par Moréri. M. Bayle a aussi fait un Dictionnaire *Historique* & Critique.

L'art *historique* consiste proprement dans l'arrangement & dans la disposition, afin que les divèrses pieces qui entrent dans la composition de l'Histoire, fassent un tout bien lié & bien entendu. LE P. DAN. Les principales qualitez du stile *historique*, sont la clarté & la briéveté. LE P. LAMY. Le stile *historique* doit être coupé, dégagé des longues phrâses, & de ces periodes qui tiennent l'esprit en suspens. ID.

COLONNE HISTORIQUE. C'est en Architecture une colonne dont le fût est orné d'un bas-relief, qui monte en ligne spirale dans toute sa hauteur, & contient l'histoire d'un homme illustre, comme la Colonne Trajanne. La *Colonne Historique* se peut encore traiter par sujéts séparez en bas-reliefs par bandes de la hauteur des tambours, en manière de frises tournantes avec des inscriptions au droit des joints.

HISTORIQUEMENT, adv. De la manière qu'une chose s'est passée. *Historice, stylo historico.* J'ai conté cela *historiquement*, sans vouloir entrer dans la question de sçavoir qui avoit tort. Il y a des gens qui racontent *historiquement* leurs refléxions comme des faits. NIC.

HISTRION, s. m. Farceur ou Bouffon. Il ne se dit que des pèrsonnages plaisans des anciennes Comedies de Térence, de Plaute, &c. *Histrio.* On le dit quelquefois odieusement & en général de tous ceux qui ont monté sur le théâtre pour donner du plaisir au peuple, quand on les veut mépriser ou noter d'infamie.

On le dit aussi en Poësie, même dans le stile grâve & sérieux.

L'autre foulant aux piéds son rang & sa grandeur,
Faire d'un Histrion *l'objét de son ardeur.*

Ce mot, selon Festus, vient d'*Histria*, *Istrie*, nom de pays ; parce que ceux qui se mêlèrent les premiers de ce métier étoient venus de cette contrée. Plutarque dit que les Romains ayant fait venir de la Toscane plusieurs habiles Danseurs, il s'en trouva un d'entre eux plus habile que les autres, appellé *Hister*, qui laissa son nom à tous ceux qui depuis ce tems-là furent de sa profession. On pourroit encore ajoûter, que parmi les Toscans ceux que les Romains appelloient *Ludios*, étoient appellez *Histriones.*

H I T.

HITA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Castille nouvelle en Espagne. *Cesata. Cesado.* Il est sur la rivière de Henarès, entre Alcala de Henarès & Siguença. MATY.

H I V.

HIVÈR, s. m. (Plusieurs écrivent encore HYVÈR) Une des quatre saisons de l'année, celle qui est la plus froide, qui vient en France au mois de Décembre, Janvier & Février. *Hiems, bruma.* Quand nous avons ici l'été, nos Antipodes ont l'*hivèr.* Un appartement d'eté, un d'*hiver.* Voilà un habit d'*hivèr.* Les fruits d'*hivèr* sont ceux que l'on consèrve pour l'*hiver.* L'*hiver* est fort rude en Norvege, & fort doux en Italie. Les Parisiens appellent l'année du grand *hiver*, l'*hiver* cruel de la fin de 1683. & du commencement de 1684. & celui de 1709 qui a été beaucoup plus rude & plus long.

Ce mot vient de *hibernum.* MENAGE.

On dit qu'on met les troupes en quartier d'*hivèr* ; pour dire, qu'on finit la campagne, & qu'on les met dans les villes & les villages pour passer la rigueur de l'*hivèr.*

HIVER, se dit figurement & poëtiquement de la vieillesse, comme le printems se dit de la jeunesse. *Senium, senectus.* De quel front penser au mariage dans l'*hivèr* de ma vie, où le froid de mon âge a glacé mon sang dans les veines ? S. EVR.

Par maints hivèrs *désirs sont refroidis.* DES-H.

Quelques beaux jours qu'encore me laissera
Le triste hivèr, *qu'on appelle vieillesse.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

On dit aussi, que l'*hivèr* est armé de vents, de glaçons, de frimats.
On dit d'un homme âgé, il n'a plus qu'un *hivèr.*

Quand le sort s'a laissé conter cinquante hivèrs. DES-H.

Il se prend aussi en Poësie & dans un stile figuré pour année, comme les autres saisons qui reviennent une fois chaque année. Le P. Commire a dit dans des bouts-rimez sur Mlle Scudery.

Sappho, dont au Parnasse on révère le buste,
De quatre-vingts hivèrs *a bravé les glaçons.*

Hiver.

Hivèr, se dit provèrbialement en ces phrâses. On dit d'un homme à qui la fiévre quarte commence en automne, qu'il a un bon manteau pour son *hivèr*. On dit de celui qui est infirme ou endetté, qu'il n'a pas besoin d'un fort *hivèr*. Un grand *hivèr* maint dommage nous porte. On a exprimé ainsi ce provèrbe dans un rebus. Un homme à genoux tient en main un grand I, peint de couleur vèrte.

Hivèr. Le Cap d'*Hivèr*, ou Wintershoeck. *Promontorium Hiemale*. Ce Cap est sur la côte septentrionale de la nouvelle Zemble. On lui a sans doute donné le nom qu'il porte à cause de sa situation.

Hivèr. Tèrme du grand Art. L'*hivèr* Philosophique est le tems de l'humidité de la pièrre.

HIVÈRNAL, ALE. adj. *Hiemalis*. Tèrme de Fleuriste, qui est d'hivèr, qui vient l'hivèr. Cyclamen *hivernal*. Fleur *hivernale*. Morin, *Traité des Fleurs*.

HIVERNER, v. n. Il ne se dit guère qu'en parlant des troupes & des vaisseaux, encore plusieurs croyent-ils qu'il commence à vieillir. Il signifie, Passer l'hivèr. *Hiemare*. L'armée navale s'est retirée dans les ports pour *hiverner*. L'armée a pris ses quartiers pour *hivèrner*. Les vaisseaux marchands furent obligez de se retirer dans les isles pour *hivèrner*. Nous sortimes de Valparaiso le Jeudi 11 Mai 1713. pour aller *hiverner* à Coquimbo. Frezier.

Ce mot vient du Latin *hibernare*.

Hiverner, avec le pronom pèrsonnel, signifie, s'éxposer au froid pour s'endurcir à la fatigue & au froid. *Ad frigus assuescere*. Il faut laisser courir les enfans pour s'*hivèrner*, pour n'être pas toujours au coin du feu. Les femmes croyent qu'il faut s'*hivèrner* pour avoir le teint plus blanc & plus uni. Il faut que les blez soient *hivèrnez*. Les choux ont plus de goût quand ils sont *hivernez*. *Cum frigora senserunt*.

HIVOURAÉ, ou HYVORAHÉ, s. m. Arbre fort haut du Brésil, qui a son écorce épaisse d'un demi doigt, d'un goût fort agréable, de couleur argentine au dehors, rougeâtre au dedans. Lorsqu'on arrache cette écorce de l'arbre, elle jette un suc blanc comme du lait, d'un goût salé, approchant de celui de la reglisse. Son fruit est de la grosseur de nos prunes moyennes, de couleur d'or fin ; il contient un petit noyau doux & delicat, agréable aux malades, & fort propre pour ceux qui ont pèrdu l'appétit. L'*hivouraé* ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. Son écorce a la même vèrtu que le gaïac. C. Bauhin l'appelle *Prunus Brasiliana*.

H I Z.

HIZRÉVITE, ou HÉRÉVITE, s. m. Espèce de Religieux Mahometan. *Hizrevita*, *Herevita*. On leur a donné ces noms de leurs Chéf, nommé *Hizr*, & *Hérévi* sçavant Chymiste, qui changeoit les aspres en pièces d'or pour ceux qui entroient dans son ordre. Il portoit une veste vèrte, & vivoit dans une grande abstinence, que les *Hizrévites* n'imitent pas aujourd'hui. Ils ont un Monastère à Constantinople.

H O.

HO! *Hem!* Intèrjection qui sèrt à appeller & à admirer ; & en ce cas elle se redouble quelquefois. *Ho! ho!* vous voilà deja venu. *Ho! ho!* cela ira bien autrement. *Ho! ho!* qu'elle est egrillarde. Mol. *Ho*, quel chaud ! la Ligne est toujours la Ligne & nous sentons bien ses approches. De Choisi.

H O A.

HOAICHING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hoaichinga*. Elle est la cinquiéme de la Province d'Honan ; & elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

HOIGNAN, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine *Hoiagnanum* Elle est la huitieme de la Province de Nanking, & elle est située à l'embouchure de l'Hoang dans le golfe de Nanking ; son tèrritoire renfèrme neuf autres villes. Maty.

HOAKO, s. m. Nom d'une hèrbe qui croit à la Chine sur le mont de Pochung près de la ville de Cin. *Hoakum*. L'hèrbe *hoako* rend les femmes stériles aussitot qu'elles en goûtent. *Ambass. des Holland. à la Chine P. II. c.* 13.

HOANCHEU, subst. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hoancheum*. Elle est la cinquiéme de la Province d'Huquan, & située au pied des montagnes. Elle comprend sous sa jurisdiction huit autres villes. Maty.

HOANG, ou la rivière jaûne *Croceus fluvius*. C'est le plus grand fleuve de la Chine. De Witsen, dans sa grande Carte de la grande Tartarie en met sa source dans un lac, qui est environ à 15 lieuës de celui de Chiamay, du côté du levant, & il le fait couler du couchant au levant, entre le Royaume de Tangut & l'Inde delà le Gange jusqu'à la Chine ; d'où prenant son cours vèrs le nord, il separe le Royaume de Tangut, qui reste au couchant de la Province de Xensi jusqu'à la celebre muraille de la Chine. Il travèrse ensuite une partie du Xensi, passe la muraille de la Chine, & va couler dans le desèrt de Zamo en Tartarie ; là il se recourbe vèrs le midi, vient repasser la muraille, separer le Xansi du Xensi, baigner l'Honan, le Xantung, le Nangking, & se decharger dans le Golfe de ce nom. Les Chinois ont joint cette rivière au Golfe de Cang par un grand Canal, qui commence dans la Province de Nangking, travèrse celle de Xantung, & une partie de celle de Peking, & tèrmine au fond du Golfe de Cang. Maty.

HOANGCIO, s. m. Nom d'un petit oiseau qui se trouve dans la Province de Chekiang à la Chine. *Hoangcio*. Les habitans trempent ces petits oiseaux dans leur vin fait de ris, & en font des confitures qu'ils vendent à bon prix. *Amb. des Holl. à la Chine P. II. c.* 13. *p.* 98.

HOANGCIOYU, s. m. Nom d'une espèce d'animal de la Chine. *Hoangcioyu*. La Province de Quantung produit un animal que les habitans nomment *hoangcioyu*, qui tient de la forme & de la nature du poisson & de l'oiseau. Durant l'été il est revêtu de jaune, & vole sur les montagnes comme un oiseau ; vèrs l'hivèr il se retire dans la mèr, & c'est alors qu'on lui dresse des piéges & des filets pour l'attraper, à cause que sa chair est fort delicate. *Amb. des Holl. à la Ch. P. II. c.* 13. *p.* 101.

H O B.

HOBA, s. f. Nom propre d'un lieu qui étoit à la gauche de Damas. *Hoba*. Les Septante l'appellent *Choba*, & S. Jerôme *Chobas* ; il dit que c'est un bourg ou village du tèrritoire de Damas. Adrichomius pretend qu'il se nomme quelquefois *Soba*. Ainsi au sentiment du P. Lubin ce seroit la même chose que *Soba*, metropole en Syrie.

HOBAL, s. m. Nom d'une Idôle des anciens Arabes. *Hobal*. Hobal etoit entouré de 360 autres plus petites idôles, qui representoient les Divinitez qui pouvoient être invoquées, comme presidentes à chaque jour de l'année. Cette idôle fut renvèrsée par Mahomet aprés qu'il se fut rendu maître de la Mecque. D'Herbelot.

HOBER, v. n. (L'h s'aspire.) Vieux mot François qui signifie, bouger. *Surgere*, *se movere*. Ne *hobez* point de là ; c'est-à-dire, Ne quittez point cette place. Il est encore en usage parmi les Paysans. On le joint avec la négation

Ce mot vient de l'Allemand *hoben*, qui signifie *lever*, ou selon Port-Royal de *ὀχλεῖν*, *concitare*, *persequi*. Du Cange le derive de *hoba*, ou *huba*, ou *hobunna*, qui signifioit, dit-il, un petit *héritage*, & sur tout en pature avec son habitation où logeoit un Paysan.

HOBEREAU, subst. m. (L'h s'aspire.) Quelques-uns écrivent HAUBEREAU, & d'autres Hobreau. Oiseau de leurre qui prend de petits oiseaux. *Pygargus*, *Halietus*, *Subbuteo* Il est marqueté sous le ventre, & a le dos & la queuë noirâtres. Il est le plus petit aprés l'emerillon. On l'appelle aussi *falquet* ou *aubrier*. Aprés l'émerillon le *hobreau* est le moindre, quant à la taille de tous les oiseaux de proye ; il est de leurre, ainsi que le faucon, le lanier & le sacre. Cet oiseau suit volontier les chasseurs, d'autant que sa proye n'est autre que de petits oisillons, cochevis & allouettes, qui aiment mieux se laisser prendre à la main, & manger aux chiens, que de partir lorsqu'ils l'appèrçoivent ; ils se fourrent jusques entre les jambes des chevaux pour se sauver du *hobreau* leur mortel ennemi : lorsqu'il a suivi une espace de tems les chasseurs, il s'en retourne à son bois de haute futaye, où il se pèrche & fait sa demeure ordinaire. Quant à la figure, il a le bèc bleu, les piéds & les jambes jaûnes, les plumes de dessous les yeux sont noires, le sommet de la tête entre le noir & le fauve, deux taches blanches par dessus le col, le dessous de la gorge & les deux côtez des tempes roux, les manteaux bien mouchetez, le dôs, la queuë & les pennes des ailes noires par dessus, la queuë fort bigarrée par dessous de taches rousses tressées en travèrs entre les noires, le voyant voler on appèrçoit le dessous de sa queuë & l'entre deux de ses jambières rougeâtre. Aldrovand en a fait la description plus au long. La voici.

Il a le bèc, dit-il, court, bleuâtre par le commencement & noir à la fin, les narilles ovales & larges, le dessus du bèc extrémement aigu & crochu ; au commencement de l'endroit où il est crochu paroissent deux pointes, lesquelles entrent dans les deux côtez de dessous du bèc, qui est aussi coupé par le bout, & de même couleur que la partie supérieure. Il a la langue large, le palais présque de couleur de corne, les yeux noirâtres, les paupiéres jaunâtres, les plumes du menton & des environs du bèc blanches, & cette couleur paroît au commencement & aux cô-

tez de la tête après les tempes ; ce qui est opposé au petit coin de œil à côté de la tête est cendré, & d'un châtain obscur tirant sur le noir. Il a une tache de même couleur, qui descend de la tête par les tempes aux côtez du gôsier, il *a* aussi une pareille tache au commencement de l'ouvèrture du bèc sous les yeux, qui s'étend en long aux deux côtez du gôsier, le milieu du col est environné de plumes blanches en parties, & en parties rougeâtres ; tout le dôs, le col, les manteaux & la queuë sont d'un jaûne tirant sur le noir, mêlé d'un peu de châtain obscur, principalement au haut du dos & à l'extrémité du vol, qui paroit jusques à la supèrficie, les manteaux sont toutefois plus obscurs, toutes les pennes d'iceux en dedans, sçavoir, approchant du dôs, sont couvèrtes de taches travèrsantes, tantôt rougeâtres, tantôt noirâtres, & ce par ordre, ainsi que tous les dix pennes de la queuë, excepté seulement les deux du milieu, toutes celles de la poitrine & du ventre sont marquées par le milieu d'une tache brune & longue ; par les côtez elles sont blanchâtres ; les cuisses jusqu'au genou sont garnies de pennes de couleur de rouille, semées de petites taches noirâtres ; les jambes sont courtes, jaûnâtres, couvèrtes de tablettes jusques sur les ongles, les doigts des piéds sont longs à proportion des cuisses, principalement des jambes ; les ongles sont crochus, très-aigus & très-noirs ; le dessous des piéds & des doigts sont pleins de calus : c'est ainsi qu'est decrite la femelle.

C'est espéce d'oiseau ne prend jamais sa proie qu'en volant, & jamais sur tèrre ni dans les arbres, ce qui est cause en partie qu'ils suivent les Veneurs qui font partir les oiseaux avec leurs chiens. Le *hobereau* est si légèr qu'il attaque le Corbeau en l'air, & lui donne des atteintes.

Ce mot de *hobereau* vient de *umberellus*, diminutif de *umber*, dont Latins se sont sèrvi pour *spurius*. Menage. Borel le derive de *hybrida* p. 361 M. Huet remarque que *hobel* en langue de Galle signifie une espéce de faucon.

Hobereau, se dit figurément & ironiquement dans le discours satirique & burlesque, des petits Nobles de campagne qui n'ont point de bien, & qui vont manger les autres ; *nobilis mops* ; on le dit aussi de ceux qui sont apprentifs, novices dans le monde. *Tyro, tyrunculus.*

Ce mot en cette signification vient de *Hober*, mot Picard, qui joint avec la negation signifie *ne bouger d'un lieu*, parce que ces sortes de Gentilshommes sont casaniers, & n'ont jamais eté à la guèrre, ni vû le monde.

HOBIN, s. m. Espéce de cheval. Ce mot se trouve dans Philippe de Comines. *Equus tolutarius.* Les *hobins* sont cèrtains chevaux d'Ecosse, dont l'allure est encore plus double que l'amble des chevaux Anglois. Voyez le Roman de Pèrceforest ch. 5. & M. de la Nove.

Ce mot de *hobin* s'est dit pour *haubain* & *haulbain*, qui viennent du nom d'*Albanie*, *Albania*, que l'Écosse a porté autrefois. Guichart dérive ce mot de l'Hébreu, ..., qui veut dire mettre le harnois à une bête de charge, à un cheval.

HOBO, ou HOVO, s. m. *Hovus Indica.* Espéce de Prunier des Indes occidentales, fort haut, touffu, faisant une ombre très-agréable. Son fruit est semblable à nos prunes de Damas, petit, peu charnu, de couleur jaûne. Il renfèrme un noyau fort dur & assez gros. Les Indiens assurent que ceux qui dorment à l'ombre de cet arbre ne sont jamais sujets au mal de tête. On tire de ses sommitez & de son écorce une eau odorante, propre pour fortifier les membres fatiguez. Son fruit est agréable, tirant sur l'aigre, de difficile digestion, mais nuisible aux dents, à cause de la grande quantité de fibres qu'il a. Si l'on fait des incisions à sa racine, il en sort une eau qui est bonne à boire. En Latin, *hovus Indica prunifacie* J. B.

HOBRO, ou HEBRO, s. m. Nom propre d'une ville du Danemarc. *Hobroa*, *Hebroa.* Elle est dans le Diocèse d'Arrusen en Jutlande, entre la ville d'Arhus & celle d'Alborg, à dix lieuës de la premiére, & à six de la dérnière.

HOC

HOC, s. m. (L'*h* s'aspire.) Jeu de cartes mêlé du Picquet, du Bèrlan & de la Sequence, qu'on appelle ainsi parce qu'il y a six cartes qui sont *hoc*, ou assurées à celui qui les jouë, & qui coupent toutes les autres cartes. Ce sont les quatre às, la Dame de pique & le Valet de carreau. Ce jeu a deux noms, & deux façons de jouer différentes. Le *Hoc Mazarin* & le *Hoc de Lyon*.

On dit provèrbialement, Cela m'est *hoc* ; pour dire, Je suis assuré de gagner ce procès, d'avoir cette succession, de faire mon coup.

Quand tu combats, la victoire t'est hoc. Des-H.

Le Paradis vous est hoc,
Pendez le Rosaire au croc. S. Evr.

Artémise n'est plus, de qui la foi fit hoc,
La plus sage en amour n'abhorre point le troc.

Ce mot vient de *hoc* Latin, qui en Gascon veut dire *oui*, ou *ita est* ; de sorte qu'en disant, Cela est *hoc* ; c'est-à-dire, *Oui*, j'y consens. Le Languedoc est nommé ainsi comme Langue de *hoc*, parce qu'on y dit *hoc* pour *oui*.

HOCA, s. m. Jeu qui vient de Catalogne. D'autres disent que le *hoca* vient de Rome. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce sont des Italiens que le Cardinal Mazarin avoit amenez avec lui, qui l'introduisirent à Paris ; mais peut-être avoit-il passé de Catalogne à Rome. Quoiqu'il en soit, il y causa tant de desordre, que le Pape chassa tous ceux qui le tenoient, & ceux qui y jouoient. En France les six corps des Marchands de la ville de Paris résolurent de demander au Roi qu'on l'intèrdit. On leur en empêcha, en leur promettant d'y remédier. On supprima en effèt beaucoup de ces jeux ; mais le mal s'irritant par le reméde, le Parlement porta un Arrêt très-sevère contre ceux qui tenoient ce jeu, ou qui le jouoient. Il est composé de trente points marquez de suite sur une table, & il se jouë avec trente petites boules, dans chacune desquelles on enfèrme un billet de parchemin où il y a un chiffre. Quand on jouë, on remuë ces boules dans un sac, on en tire une dont on fait sortir le billet, qu'on deplie aux yeux de tout le monde, pour voir ce qu'on pèrd ou ce qu'on gagne. Le *hoca* est très-pèrnicieux, non-seulement parce que le hazard seul décide de la pèrte ou du gain ; mais encore par les tromperies ausquelles il est sujet. M. l'Abbé G. nest écrit *hocca* dans les divèrtissemens de Sceaux. M. de la Mare dans son Traité de Police, & deux Arrêts du Parlement qu'il produit contre ce jeu, écrivent aussi *hocca*. Voyez cet Auteur T. I. pag. 461.

HOCBERG, s. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne situé aux confins du Brisgaw. *Hochberga.* Il est bâti sur une montagne au dessus du bourg d'Emetingue.

HOCBERG. Nom propre d'une contrée qui a titre de Marquisat. *Hochbergensis Marchionatus.* Petit pays du Cèrcle de Souabe, il est borné au couchant par la Seigneurie d'Usembèrg, & ailleurs par le Brisgaw. Il prend son nom du château d'*Hochbèrg*, qui est bâti sur une montagne au dessus du bourg d'Emetingue. Ce Marquisat d'*Hochberg* est l'ancien domaine de la maison de Bade & il appartient à la branche de Dourlach. Maty. Philippe dèrnier Marquis d'*Hochberg* ; mourut en 1490. Quatre ans auparavant il avoit fait un contrat de succession mutuelle avec le Marquis de Bade son cousin. Louis d'Orleans Duc de Longueville prétendit neanmoins que sa femme, Jeanne fille unique de Philippe, étoit son heritière légitime, & il ne céda ses droits qu'à condition d'avoir 250000 florins d'or, & la Principauté de Neuchatel, qui entra ainsi dans la Maison de Longueville. C'est Charles quint qui érigea ainsi la Seigneurie d'*Hochbèrg* en Marquisat pour le Marquis de Bade-Dourlach, & qui lui donna séance & voix dans le Collége des Princes.

HOCHE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Entaillure qu'un fait sur quelque chose d'uni pour y faire quelque marque, ou pour sèrvir à y arrêter quelque chose. *Incisura, crena.* On l'appelle aussi *coches.* On fait des *hoches* sur une taille pour y marquer le pain ou le vin qu'on prend à crédit, ou autre chose qu'on veut marquer. Les Artisans font des *hoches* pour marquer leur besogne. On fait des *hoches* à une arbalête pour la bander & y faire un arrêt, & souvent aussi sur les machines à rouë. On dit qu'un couteau ou autre outil de fèr a des *hoches* ; pour dire, qu'il a des dents, qu'il est ebréché.

HOCHEMENT, s. m. (L'*h* s'aspire.) Mouvement dédaigneux de la tête, qui temoigne du mépris de la pèrsonne qui parle. *Capitis succussio.* Il n'a répondu qu'avec un *hochement* de tête.

HOCHEPIED, s. m. (L'*h* s'aspire.) Tèrme de Fauconnerie. C'est un oiseau qu'on jette seul après le héron pour le faire monter. Il y a dans le Pays-Bas une maison ancienne qui porte le surnom ou plutôt le sobriquet de *Hoche-piéd*, parce qu'elle descend d'un Seigneur qui étoit boiteux.

HOCHEPOT, s. m. (L'*h* s'aspire.) C'est un hachis de bœuf qu'on fait cuire dans un pot avec des marrons, des navets, ou autres assaisonnemens. *Minutal.* On l'appelle quelquefois *pot pourri*, *salmi*, *pâté en pot.*

HOCHEQUEUE, s. m. Sorte de petit oiseau qui remuë souvent la queuë. *Motacilla.* On l'appelle autrement *bèrgeronnette*, *lavandiere*, *battemare*, *battequeuë.*

Ce mot vient de ce que cet oiseau hoche ou remuë souvent la queuë.

HOCHER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Secouer, branler. *Quatere, quassare.* Il a fort *hoché* ce prunier pour en faire choir les prunes. *Hocher* la bride, le mors à un cheval.

On le dit proprement du mouvement de tête qu'on léve en haut

&

& dédaigneusement, pour montrer qu'on ne se soucie guère de quelqu'un. On a beau lui donner de sages instructions, il n'en fait que *hocher* la tête.

Ménage, après Lipse, dérive ce mot de *hose*, qui signifie *subsannatio*.

Hocher la bride, se dit figurément, pour dire, Sonder les sentimens de quelqu'un, l'exciter à se déclarer, s'il veut dire, faire, ou entreprendre quelque chose. *Tentare*, *prensare*. Il ne s'est point découvèrt, quoiqu'on lui ait fort *hoché la bride* sur ce point.

Hoché, ée, part & adj. *Quassatus*.

HOCHET, s. m. Petit jouet d'enfant encore à la mammelle. *Crepitaculum*. Il y a plusieurs petits grelots, & un bout de cristal, de corail ou d'yvoire. Les enfans le mettent dans leur bouche quand les dents commencent à leur venir.

HOCHENWART. Voyez HOHENWART.

HOCHIEN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hochienum*. Elle est la troisiéme de la Province de Péking, & elle a dix-sept autres villes dans son tèrritoire.

HOCHSTET, s. m. Que nous prononçons *Hochetet*. *Hochstetum*. C'est un bourg de Souabe en Allemagne, aux confins de la Baviére. Il est sur le Danube, entre Donavèrt & Dilingen, & est devenu célébre au commencement de ce siécle par deux victoires remportées, l'une en 1703. par les François & les Bavarrois; l'autre en 1704 par les Impériaux & les Anglois.

HOCKÈRLANDE, s. f. Autrement Pogésanie. *Hockeria*, *Pogesamia*. Petit pays de la Prusse Ducale; la Pomésanie le borne au midi, & le Palatinat de Marienbourg de tous les autres côtez. Mulhausen en est le seul lieu considérable. Maty.

Le Cèrcle d'*Hockèrlande*, *Hockeranus Circulus*. C'est une des trois parties de la Prusse Ducale. Ce Cèrcle est environné par la Prusse Royale, excepté du côté du midi, où il confine avec la Galindie & le Palatinat de Ploczko, & renfèrme l'Hockèrlande propre, la Pomésanie & la Sossavie. Holland en est la ville capitale. Maty.

HOCKÈLEN, ou HOUCKÈLEN, s. m. Nom propre d'un bourg des Provinces-Unies. *Heuckelenum*. Il est dans la Hollande meridionale sur la riviére de Linge, entre Goreum & Léèrdam. Maty.

HOCRENAILLE, s. f. Nom d'une espéce de poire qu'on appelle autrement *rouville* & *martin-sire*. Voyez Rouville.

H O D.

HODÉGOS, s. m. Mot purement Grèc, qui signifie *Guide*. C'est le titre d'un ouvrage d'Anastase le Sinaïte. M. l'Abbé Fleuri s'en est sèrvi dans son histoire Eccl. L. XXXVII. p. 295. C'est environ le tems (619.) de la mort de S. Anastase le Sinaïte, fameux par ses écrits, dont le plus considérable est l'*Hodégos* ou *Guide*, qui est une méthode de controvèrse contre les hérétiques, particuliérement contre les Acéphales. Fleuri.

HODEN, s. m. Nom propre d'une ville de Nigritie. *Hodenum*, *Hodena*. Elle est dans le Royaume de Gualata, à six journées du Cap blanc, à 19 degrez 30. min. de latitude septentrionale. Voyez De la Croix. *Hist. d'Afriq. T. II.*

HODER, v. act. Vieux mot, qui n'est en usage que parmi le peuple, qui signifie, Lasser, fatiguer, incommoder. *Defatigare*. Une nourrice dit qu'elle est *hodée*, quand elle a eu tout le jour un enfant sur les bras.

Borel & quelques autres dérivent ce mot du Grèc ὁδὸς, qui signifie *via*, *chemin*. C'est aussi le sentiment des Auteurs de Port-Royal, qui disent que *hodé*, lassé du chemin, est un mot de Picardie.

HODSI, ou HADSI, s. m. Nom de Contrée. *Hodsi*, *Hadsi*. Elle étoit à l'Orient du Jourdain, & si l'on en croit le P. Lubin, dans la demi-Tribu de Manassé. Mais cela ne peut être au moins avant David, s'il est vrai, comme le prétendent les Des Marais, que David l'eût conquise; mais au vrai, ni l'un ni l'autre n'est marqué dans l'Écriture. C'étoit un pays bas, sous les montagnes de Galaad. 2. L. des Rois XXIV. 6.

H O E.

HOEICHEU, s. m. *Hoeicheum*. C'est le nom propre de deux villes de la Chine; l'une est la quatriéme de la Province de Quantung, & a neuf autres villes sous sa jurisdiction. L'autre n'en a que cinq, & n'est que la quatorziéme de la province de Nanking.

HOEN-EMS, s. m. Nom propre d'un Comté d'Allemagne. *Hohemensium*. Il est à l'extrémité de la Souabe, sur la frontière des Suisses, confinant au Canton d'Appenzel, dont le Rhin le sépare, entre les Comtez de Montfort & de Gregens. Quelques cartes écrivent *Hohem-Ems*.

H O F.

HOFALISE, s. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Luxembourg. *Hufalisia*, *Ofalesa*. Elle est sur l'Ourte, entre la ville de Luxembourg & celle de Liége. Baudrand assure que ceux qui la nomment *Homfalisa* se trompent. Maty.

HOFF, s. m. Nom propre d'une petite ville du Marquisat de Culembach en Franconie. *Hoffa*, *Curia*. Elle est capitale d'un petit pays qui étoit autrefois du Voigtlandt, & située sur la Sala, entre Plawen & Culembach. Maty.

H O G.

HOGUE, s. f. *Collis*, *tumulus*, *locus editus*. Vieux mot qui signifie une colline, un lieu élevé. Il vient de l'Allemand *hog*, & *hock*. Huet. M. Ménage le dérive de *hauca* qu'on a dit pour *fauca*. Ce dèrnier vient de *faux*, g. *faucis*, gorge, entrée, de sorte que *hogue*, suivant cette étymologie, signifie entrée de port, *fauces portûs*.

La Hogue, s. f. Nom de lieu. *Hoga*, *Hoga*, ou *Oga*, *Oga*. La *Hogue* S. Vast. *Oga S. Vedasti*. Le Port de la *Hogue*. *Portus Oga*. C'est une fort bonne rade, qui est à l'embouchure de la petite riviére qui passe à Coutances. *De Valois*, *Not. Gall. p.* 390. La *Hogue* est une grande rade nommée communément la *Hogue* Saint Vaast. Elle est sur la côte de Normandie dans le Diocése de Coûtances, à quatre lieuës environ de Valogne, entre Harfleur & Isigni. Le port de la *Hogue* est défendu par un fort nommé l'Isle a Madame.

Le Cap de la *Hogue*. *Caput Oga*, ou *Ogavum*. Ce Cap est en Normandie Province de France, près de la ville de Chèrbourg, vis-à-vis de l'Isle d'Aldèrnay. Il joint la côte septentrionale de la Normandie avec l'occidentale. Maty.

HOGUETTE, s. f. M. Menage dit que c'est un diminutif de *hogue*, & qu'il veut dire entrée de port. *Faucis portûs*.

H O H.

HOHENBÈRG, s. m. Nom propre d'une petite ville qui a pris son nom de sa situation sur une haute montagne. *Hohenberga*. Elle est en Franconie dans le Marquisat du Culembach, sur les frontières du tèrritoire de Nurembèrg. Maty.

HOHEN-GEROLSECH, s. m. Nom propre d'un petit pays de la Souabe. *Hohengerolsecia*. Il est situé entre l'Ortnaw & la Seigneurie de Lorr. Il prend son nom du château de Gerolseck porte le titre de Baronnie, & a son Seigneur particulier. Maty.

HOHENLOË. Le Comté d'*Hohenloe*. En Latin *Comitatus Helochius*, ou *alta flamma*. Petit Etat du Cèrcle de Franconie. Il est sur les confins de la Souabe, au midi du Marquisat d'Onspach, & de l'Evêché de Wurtzburg. Ce pays peut avoir douze lieuës d'orient en occident; mais il est présque par tout fort étroit, il n'y a que des villages & des bourgs, dont les principaux sont Sindringen, Ingelfing, Oeringen, Langenbèrg, & Waldenburg. Les Comtes d'*Hohenloe* possedent aussi le Comté de Gleichen en Thuringe, & ils sont divisez en plusieurs branches, dont les deux principales se distinguent par les noms de Novemstein & de Waldenbourg. Maty. Voyez Imhoff, L. VIII. c. 4. La Maison d'*Hohenloé* est fort ancienne. Elle prétend tirer son origine d'Italie, où elle portoit le nom d'*Alta flamma*, qui signifie la même chose en Italien qu'*Hohenloé* en Allemand. On dit aussi *Holach* pour *Hohenloé*.

HOHENSTEIN, s. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne. *Hohenstenium*. Il est dans la Turinge près de Neustat, & donne son nom au Comté d'*Hohestein*.

Le Comté d'*Hohenstein*. Nom propre d'un petit pays de la Turinge. *Hohenstenius Comitatus*. Il est dans la haute Saxe sur les confins de la basse, & il prend son nom d'un château dont nous venons de parler. Outre cette ville on remarque encore dans ce Comté Loth, Klettenbèrg & Blecherode, qui appartiennent à l'Electeur de Brandebourg, en qualité de Prince d'Albèrstat, & Walkenried avec la Prévôté, & qui est à la maison de Brunswick. Il a un bourg nommé *Hohenstein* dans le bas Comté de Catzenellebogen en Véteravie. Maty.

HOHEN-TWIEL, ou HONTVIL, s. m. Nom propre d'une forteresse de la Souabe. *Duellium*, *Hohen-duellium*. Elle appartiént au Duc de Wurtenbèrberg, & elle est construite sur un rocher dans le Landgraviat de Nellenbourg environ, à trois lieuës de la ville de Schafouse, & à sept de celle de Constance. Maty.

HOHENWART, & HOCHENWART, s. m. *Hohenvarta*, ou *Summuntorium*, *Submontorium*, *Ripa prima*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie, maintenant c'est un village avec un Monastère, situé dans la Bavière, sur la riviére de Par, environ à trois lieuës d'Ingolstat vèrs le midi.

HOHEN-ZOLLÈRN, s. m. *Hohen-Zolera, Zolernum, Zolera.* C'est un château de la Souabe situé sur une montagne, au piéd de laquelle on voit la petite ville d'Heckinge, au midi de Tubingue. Il donne le nom au Comté d'*Hohen-Zollern.* MATY.

Le Comté d'*Hohen-Zollèrn.* Petit Etat de la Souabe. *Zolernensis*, ou *Zoleranus Comitatus.* Il est entre les tèrres de Wurtenbèrg & de Walbourg, & il peut avoir douze lieuës de longueur, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. Ses lieux principaux sont Heckingen & Sigmaringen, qui donnent le nom aux deux branches de la Maison d'*Hohen-Zollern*, qui sont toutes deux Catholiques, & ont la qualité de Princes de l'Empire, & celle de Vicaires pèrpetuels de l'Électeur de Brandebourg, & la dignité de grand Chambellan de l'Empereur, dont pourtant il n'y a que l'aîné de la maison qui fasse les fonctions. *Maty, Imhoff, L. IV. Not. Imp. c. 5. & L. II. c.* 8 *n.* 18. Les Princes de *Hohen-Zollern* portent écartelé au 1. & 4. contrécartelé d'argent & de sable, qui est *Hohen-Zollèrn*; au 2. & 3. d'azur à un cèrf d'or sur une motte de trois coupeaux de sinople, qui est Sigmarengen; & sur le tout de gueules à deux sceptres d'or passez en sautoir, pour la charge de Chambellan heréditaire de l'Empire. Heiss, *hist. de l'Emp. L. VI. c.* 23.

HOHIO, s. m. ou OUYE, s. f. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique septentrionale. *Hohius Fluvius.* Elle a sa source sous le deux cens nonante-troisiéme degré de longitude, & sous le trente-septième de latitude, & coulant du levant au couchant le long des montagnes des Apalaches, elle va se décharger dans la rivière Missisipi, sous le deux cens septante quatrième degré; & ainsi elle a prés de quatre cens lieuës de cours *Hennepin, nouvelle découvèrte des pays de l'Amérique.* MATY. Corneille écrit HOIO.

H O I.

HOIAU, s. m. Voyez HOYAU

HOJÈRSWÈRDA, ou HEWÈRSWÈRDA, s. f. Nom d'une petite ville avec un château. *Hojerwarda, Heversverda.* Elle est dans la Lusace sur l'Elster, entre Cotbus & Baudissen, à six lieuës de la première & à cinq de l'autre. MATY.

HOIR, s. m. Enfant, héritier. *Hæres*, ou *heres.* Les Historiens disent qu'un tel Prince mourut sans laisser aucuns *hoirs* mâles issus de son corps. Ce mot n'a guère d'usage que dans la Pratique Du Moulin dit que le mot *hoirs* ne comprend que les enfans mâles Du Tillet P. I. p. 288. dit plus éxactement que de soi ce mot est general, mais qu'en fait d'appanages de France il ne s'entend que des mâles. On a dit autrefois *heire* pour *hoir.* Voyez HEIRE.

Ce mot vient de *heres*, qui veut dire *héritier.*

HOIR, se dit aussi de toutes sortes d'héritiers, soit collatéraux, soit testamentaires. Quand on fait un contrat, on stipule tant pour soi que pour ses *hoirs* & ayans cause.

HOIR DE QUENOUILLE, signifie dans quelques Coûtumes une héritiére.

HOIRIE, s. f. Succession, hérédité. *Hæreditas.* C'est une *hoirie* jacente, abandonnée; ce qui est donné en ligne directe est sensé avancement d'*hoirie.* Donner en avancement d'*hoirie*, c'est donner par avance une somme à un de ses enfans, à la charge qu'elle lui sera diminuée dans le partage.

HOIRIN, s. m. Tèrme de Marine. Voyez BOUÉE & GAVITEAU: c'est la même chose, aussi bien que *Alongue* & *Bonneau. Index latentis in imo maris anchoræ.* Les Maîtres de navires sont obligez de mettre leurs noms, & celui du hâvre dont ils sont sur les *hoirins* & bonneaux, afin qu'ils puissent revendiquer les câbles & ancres qu'ils auront été obligez de couper & d'abandonner: ce que les Levantins appellent *afferrer un navire.*

H O K.

HOKIEN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine *Hokienum.* C'est la 3[e] ville capitale de la Province de Peking. Elle se nommoit Tungiam sous la famille de Cheva; Pothai sous celle de Hana; & Ingcheu & Inghai sous celles de Tanga & de Sunga. Elle a dix-sept moindres villes sous sa dépendance. Voyez l'Ambassade des Hollandois à la Chine c. 43.

H O L.

HOLA, adv. (L'h s'aspire.) qui signifie, Il suffit, arrêtez-vous. *Heus, heus tu, ohe.* Quand on fait des présens à un avâre il ne dit jamais *hola*, c'est assez.

> *Paix*, hola
> *Sont-ce là*
> *Des objèts,*
> *Des sujèts*
> *Faits pour vous?*
> *Ma Musette,*
> *Indiscréte,*
> *Taisez-vous,*
> NOUV. CH. DE VÈRS.

On le met quelquefois substantivement. Ces gens se battoient, & il est venu quelqu'un qui a mis le *hola*, qui les a séparez.

> *Un Clère pour quinze sols, sans craindre le* hola,
> *Peut aller au partèrre attaquer Atila.* BOIL.

HOLA, est quelquefois intèrjection, qui sert pour appeller des gens de basse condition, des laquais. Regnier a dit:

> Hola, ho *la Dreville*,
> *Qu'on ne m'attende pas, je vais dîner en ville.*

HOLACH. Voyez HOHEMLOE.

HOLBECH, s. m. Nom propre d'une ville ou bourg du Danemarc. *Holbeca.* Ce lieu est dans l'isle de Zéelande, à cinq lieuës de la ville de Roskild, sur un petit golfe qui s'avance dans la côte septentrionale de l'isle, & qui forme un assez bon port. MATY.

HOLDERNESSE, s. f. Nom propre d'un grand Cap de l'Anglètèrre. *Holdernessa, Ocellum, Ocelli* Il est dans le Comté d'Yorck, & il s'avance beaucoup vèrs l'orient, entre la mèr d'Allemagne & l'Humbre. Son extrémité porte le nom de Spunheat. Il est une partie du païs qu'habitoient les peuples qu'on nommoit anciennement *Parisii.* MATY.

HOLE, s. Nom propre d'un ancien lieu de la Gaule Celtique *Hola, Olino.* C'est aujourd'hui un village de la Suisse, situé près de la ville de Basle. On y detèrre plusieurs antiquitez, qui marquent qu'il a été anciennement considérable. MATY.

HOLEN. Voyez ALAR.

HOLER, s. m. Monnoie d'Allemagne de fort bas prix, c'est une espéce de denier.

Ce mot qui est Allemand, vient de *holh*, autre mot Allemand, lequel signifie *creux, concave*: cette monnoie est si mince, qu'afin qu'on la puisse prendre & lever de dessus une table, on lui a donné une figure concave à une tête de clou.

HOLLAND, s. m. Nom propre d'une ville de la Prusse Ducale. *Hollandia.* Elle est située aux confins de l'Hockèrland propre & de la Pomesanie, à deux lieuës du Lac de Drausen & à quatre de la ville d'Elbing vèrs le levant. MATY.

HOLLANDE, s. f. Nom propre d'une contrée d'Europe, qui a titre de Comté. *Hollandia, Comitatus Hollandiæ.* L'h est aspirée dans ce mot. C'est la plus considérable des Provinces-Unies des Pays-Bas, lesquelles les étrangers appellent ordinairement la Republique de *Hollande.* Cette province est baignée au couchant par la mèr d'Allemagne; au nord par la Zuidèrzée, laquelle avec les provinces d'Utrecht & de Gueldre, la borne aussi au levant. Elle a au midi le Brabant & la Zeelande Son étenduë n'est pas grande, on ne lui donne que soixante lieuës de circuit Son tèrroir est présque par tout plus bas que la mèr, & que le courant des rivières; & il n'est garanti d'une submèrsion generale, que par les Dunes & par les Digues qu'on entretient avec un grand soin. Il est travèrsé par les embouchures du Rhin & de la Meuse, par plusieurs petites rivières, & par un très-grand nombre de canaux, sur lesquels on voyage jour & nuit à peu de frais & avec beaucoup de commodité. La *Hollande* ne produit qu'une très-petite quantité de grains, de légumes & de fruits; point de vin. Ce n'est proprement qu'une vaste prairie; cependant toutes les choses necessaires y abondent par le moyen du commèrce. Elle est fort peuplée pour son étenduë. On y trouve quatre gros villages, dix-huit villes, qui ont entrée dans les Etats de la Province, & plusieurs autres qui n'ont pas le même privileges. On les marquera dans les deux articles suivans. Les maisons y sont assez bien bâties, & d'une propreté surprenante, à la campagne aussi bien que dans les villes. C'est ce qui a fait dire dans une description de la *Hollande* en vèrs, & fort ingénieuse:

> *En un mot, sans pèrdre le tems*
> *En descriptions inutiles,*
> *Rien n'est plus joli que les villes;*
> *Et rien de plus grossiers que sont les habitans.*
> NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Les Sciences y fleurissent, les Arts y sont fort cultivez. On y fabrique particuliérement une grande quantité de beaux draps, & de belles toiles, & on y construit un nombre incroyable de vaisseaux, grands & petits, tant pour l'usage des habitans du pays, que pour vendre aux Étrangers. La source des richesses de ce pays, c'est le commèrce. Les Hollandois surpassent en cela toutes les nations du monde, comme il paroît par le grand negoce qu'ils font dans tous les États de l'Europe, & par les grands établissemens qu'ils ont faits le long des côtes de l'Afrique & de l'Asie, dans les Indes orientales & occidentales, qui ont donné le nom à deux célebres & puissantes Compagnies de Marchands. Cette province a sa cour de Justice, qui juge en dèrnier

nier ressort toutes les affaires civiles & criminelles, & ses États, en qui réside la souveraineté, & qui sont composez des députez de la Noblesse, de ceux des villes, & du Gouvèrneur général, quand il y en a un. La *Hollande* est maintenant divisée en deux parties qui sont séparées par le golfe d'Ye, & par un petit isthme qui est entre ce golfe & la mèr d'Allemagne. On leur donne les noms de *Hollande* méridionale, & de *Hollande* septentrionale, par rapport à la divèrsité de leurs situations. MATY.

HOLLANDE méridionale, ou *Zuyd Hollande. Hollandia meridionalis.* On renfèrme aujourd'hui sous cette partie de la *Hollande*, tout ce qui est au midi du golfe d'Ye. Elle est deux fois aussi grande que la septentrionale. Elle comprend les Isles de Goerée, d'Overflackée, de Woorn, d'Isselmonde & la tèrre-fèrme, divisée en un grand nombre de contrées, qu'il seroit trop long de marquer. Ses villes principales sont Amstèrdam, Rotèrdam, Leide, la Haye, Delft, Harlem & Goreum. Elles ont toutes entrées dans les États. Celles qui ne jouissent pas de ce privilége sont Bommene, dans l'Isle de Schouwen, Goërée, Klundèrt, Willemstat, Sevenbèrgen, Gèrtruydenbèrg, Heusden, Workum, Hoekelen, Asperen, Leèrdam, Isselstein, Woërde, Oudewatèr, Delfshaven, Naerden, Muyden, Wesep & Viane, qui quoique renfèrmée dans la *Hollande*, ne reconnuit pourtant pour Souverain que le Comte de la Lippe. MATY.

HOLLANDE septentrionale, ou *Nort-Hollande. Hollandia septentrionalis.* Cette partie de la *Hollande* est une présqu'isle, qui n'est jointe que par un petit isthme à la *Hollande* méridionale, au nord de laquelle elle est située. Elle étoit autrefois toute couvèrte de lacs & de marais, dont les habitans par leur travail & par leur industrie ont fait de fort bonnes prairies. On la divise en trois contrées, le Kennèrmèrland, le Watèrland & la Westfrise: cette dèrnière donne quelquefois le nom de Westfrise à tout le pays. On y voit les villes d'Alcmaer, de Meddemblic, d'Enckhuise, d'Hoorn, de Moninkedam & de Purmerend, qui ont entrée aux États, & cèlle d'Edam, qui n'a pas le même droit. Les Isles de Vieringen, de Texel, d'Éyèrland, de Vlieland, & de Schelling, sont des dépendances de cette partie de la *Hollande*. MATY.

La nouvelle HOLLANDE. *Hollandia Nova.* On donne ce nom à trois pays fort différens. 1°, A une grande Région des tèrres Australes, laquelle est au midi de la tèrre de Papous, & des Isles Molucques. On y remarque les tèrres de Diements, de Nuits, de Concorde, &c. Les *Hollandois* qui la découvrirent l'an 1644. lui donnèrent le nom qu'elle porte, mais ils n'y ont point fait d'établissement. 2°, On le donne aussi à une présqu'isle du Canada, qui est entre le nouveau Pays-Bas & la nouvelle Angletèrre. 3°, A un petit pays de la Moscovie, qui est le long du détroit de Weigats & de Nassaw, vis-à-vis de la Nouvelle Zemble. MATY.

Le nom de *Hollande* est récent. Mèrmannus Contractus, qui a poussé sa Chronique jusqu'en 1066. n'en fait aucune mention. Fridéric, Archevêque de Hambourg, 1106 parle des Hollandois dans une Charte rapportée par Lindenbrin, p. 170. Un ancien manuscrit de l'Église d'Utrecht distingue différens Doyennez, parmi lesquels est celui de *Hollande*. Godebalde Évêque d'Utrecht en 1126. marque une Église en *Hollande* nommée Fiezelines-Kèrze, qui est dans l'isle de Dordrecht. Il y a apparence, comme l'estime Huda, que de là le nom s'est communiqué à toute la Province. Voyez les Prolégomènes du *Batavia Sacra.* De Valois, *Not. Gall. p.* 541. 542. tire ce nom d'une contrée des Pays-Bas, située entre le Duché de Frise & le Comté des Bataves, ainsi qu'on parloit autrefois. On la nommoit *Hamnolant*, *Hammelant* & *Hamarlant*, mot composé de *ham*, villages, peuplade, & *land*, tèrre, comme qui diroit Tèrre des villages ou des peuplades; & de *hammolant*, De Valois croit que s'est fait *Hollande*. Il ne paroît pas qu'on puisse rien dire de mieux sur cela.

Ingolphe dérive ce nom de *Hollande* de deux mots de la langue Tudesque ou Saxone, dont celle qu'on parle en *Hollande* est un dialecte: ces mots sont *hol*, qui veut dire *creux*, & *land*, qui signifie *pays*. Suivant cette étymologie le nom de *Hollande* vient de ce que ce pays est creux, & coupé par une infinité de rivières & de canaux. Adrien Junius, qui étoit Hollandois, croit que ce nom est composé des mots Hollandois *hoy*, ou *hey*, ou *houw*, qui veulent dire *foin*, & du mot *land*. Le nom de *pays*, ou *tèrre de foin*, c'est-à-dire, abondante en foin, convient fort à la *Hollande*, à cause de la quantité de pâturages qu'il y a dans le pays. Il ajoûte qu'on peut aussi dériver ce nom de *holt*, ou *hout*, qui signifie *bois*, *forêt*: mais Skinner rejette cette étymologie, en disant que dans un pays marécageux comme la *Hollande*, il ne croît présque point d'autres arbres que des saules, & quelques autres arbres qui viennent au bord des eaux. Enfin Skinner approuve une troisième étymologie que Junius donne du nom de *Hollande*, qu'il dit être le même que celui d'une isle de la mèr Baltique appellée *Olland*, dont les anciens habitans qui étoient Danois vinrent s'établir dans le pays que nous appellons aujourd'hui la *Hollande*. Le mot *Olland* est composé de deux mots Danois; *Ol*, qui veut dire *bière*, & *land*, qui signifie *tèrre*, *pays*. Ainsi *Olland* veut dire pays de bière.

Des Historiens Hollandois prétendent que S. Pièrre envoya en *Hollande* S. Égiste pour y prêcher la foi; mais il est plus probable que c'est S. Éloy qui l'y a apportée le premier; car S. Ouen dans sa vie dit, que des Frisons & des peuples barbares qui habitoient le rivage de la mèr, reçurent de lui la lumière de l'Évangile. Elle n'y fit pas grand progrès, & en 678. S. Wilfride trouva encore ce pays tout idolâtre. S. Bavon & S. Walstann travaillèrent après lui à le convèrtir. S. Willibrord acheva.

L'usage *est* partagé pour la prononciation de ce nom. Quelques-uns n'aspirent point l'*H*, au moins quelquefois, ni jamais dans le mot *Hollandois*. Ainsi quoiqu'ils ne disent pas l'*Hollande*, ils prononcent pourtant en-n'*Hollande*, & toujours les Zhollandois, de Zhollandois, au Zhollandois. D'autres aspirent toujours l'*H* dans l'un & l'autre mot, contre la régle générale, qui veut, comme l'a remarqué Vaugelas, que les noms qui en Latin commencent par une *H*, ne soient pas aspirez en François; mais il est à remarquer que cette régle n'a lieu, comme le dit Vaugelas, que dans les noms qui viennent du Latin: or le nom de *Hollande* n'en vient point, étant un mot récent. Ainsi il ne sert ni contre la régle ni contre l'usage d'aspirer l'*H*, comme on l'a dit dans la première Edition de ce Livre. Cèrtainement on ne dit point l'*Hollande*, mais toujours la *Hollande*. M. Pelisson de l'Académie Françoise aspire l'*H*. Des pèrsonnes que nous estimons & que nous aimons, nous ont envoyé d'Angletèrre & de *Hollande* leurs objections. PELISSON. On dit pourtant, comme l'a remarqué Ménage, *Toile d'Hollande*, & non pas de *Hollande*, comme on le dira ci-après: fromage d'*Hollande*, & non pas fromage de *Hollande*; drap d'*Hollande*. Mais je crois que ce sont les seuls exemples où l'*H* ne s'aspire pas.

HOLLANDE. On appelle simplement *Hollande*, de la toile blanche déliée & unie, sèrrée, dont on fait les chemises & autre linge des pèrsonnes de qualité. *Tela Hollandica*, *Batavica*. Ainsi Maynard a dit:

> *Et sur le nez des maris*
> *Auront troussé la* Hollande
> *Des coquettes de Paris.*

Cependant il faut remarquer que ce n'est qu'entre les Lingères que l'on parle de la sorte, & que les gens qui parlent bien, disent *Toile de Hollande*. Quoique le mot de *Hollande* soit aspiré, on dit toile d'*Hollande*, & non pas toile de *Hollande*. MÉN.

On appelle aussi *demie-Hollande*, de la toile de même espéce, mais qui n'est pas si bonne ni de si haut prix. Parmi les Fayanciers, *Hollande* signifie de la porcelaine de *Hollande*. Ainsi ils disent de la vieille, de la nouvelle *Hollande*; mais les gens du monde disent de la vieille, de la nouvelle porcelaine de *Hollande*. On dit aussi, du drap de *Hollande*, du fromage de *Hollande*, & ainsi de plusieurs marchandises, qui viennent de la Province de *Hollande*.

> *Les Levantins en leur Légende,*
> *Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas,*
> *Dans un fromage de* Hollande,
> *Se retira loin du tracas.* LA FONT.

On appelle encore du nom de *Hollande* une sorte de groseille qui est douce. La *Passe-Hollande* est une autre espéce de groseille qui est aigrelette. La *Hollande* blanche, est une groseille blanche de *Hollande*.

On dit provèrbialement à ceux qui font de belles promesses dont on ne fait pas grand cas, Je n'ai que faire d'aller en *Hollande*, m'a fortune est faite.

HOLLANDER, v. act. Donner une cèrtaine préparation aux plumes en les passant dans des cendres chaudes pour ôter la graisse & l'humidité du tuyau. *Calamum leviter ustulare, cineribus calidis admovere, perstringere, siccare.*

HOLLANDOIS, oise, s. m. Prononcez *Hollandais*. Nom propre de peuple. On donne ce nom non seulement aux habitans du Comté de Hollande, mais aussi à tous ceux des Provinces-Unies. *Hollandi*. Les *Hollandois* ne sont point les anciens Bataves, quoiqu'on leur en donne le nom, principalement en Latin. Ceux-ci étoient renfèrmez dans l'isle que forment le Vahal & le Rhin. Les *Hollandois* ne sont proprement que les habitans du Comté de Hollande; mais communément par *Hollandois* nous entendons tous ceux qui composent la République des Provinces-Unies; c'est

c'est l'usage. Les *Hollandois* sont fort jaloux de leur libérté. Les *Hollandois* sont les peuples de l'Europe qui entendent mieux le commèrce.

HOLLANDOIS, OISE. Est aussi adj. Prononcez *Hollandais*. *Hollandus*, *Hollandicus*. Un Marchand *Hollandois*. L'armée *Hollandoise* se retira. Les troupes *Hollandoises*. Un Régiment de Dragons *Hollandois*. Un vaisseau *Hollandois*, une flute *Hollandoise*. Nous fîmes trois prises *Hollandoises* dans le trajet de France à la Martinique. Un Ministre *Hollandois*. Un Auteur *Hollandois*. Selon lui (Patin) qui dit *Hollandois*, dit glorieux. DE VIGN. MARV.

HOLLANDOIS, s. m. Prononcez *Hollandau*. C'est le langage qu'on parle en Hollande. *Lingua Batava*. Le *Hollandois* est un dialecte de la langue Allemande.

HOILI, s. m. Espece de baume ou de liqueur résineuse qui découle par les incisions qu'on fait à un arbre appellé *holquahuylt*, ou *chili*, croissant dans la nouvelle Espagne. On y trouve deux espéce de cet arbre, l'un qui a le tronc poli, léger, moëlleux, de couleur rousse. Ses fleurs sont blanches, larges. Son fruit a la figure d'une aveline; il est d'un goût amèr, couvèrt d'une pellicule brune. L'autre a ses feuilles semblables à celles de l'oranger, mais un peu plus grandes. L'écorce de l'un & de l'autre étant incisée, rend une liqueur qui est au commencement de couleur de lait, brune ensuite, & enfin noire. La liqueur *holli* est employée dans la composition du chocolat des Indiens. Elle est propre pour fortifier le cœur & l'estomac, & pour arrêter le cours de ventre.

HOLOCAUSTE, s. m. Prononcez *Olocoste*. Sacrifice où on consomme entiérement l'hostie par le feu. *Holocaustum*. Un saint *Holocauste*. ARN. Que le Seigneur rende votre *Holocauste* parfait. PORT-R. De bons Auteurs ont fait ce mot feminin. Ces saintes *holocaustes* ne sont plus des *holocaustes* s'il en reste quelque chose. PAT. Alors tu recevras l'*Holocauste* enflammée. GOD. S'il y avoit parmi les Juifs des *Holocaustes*; c'est-à-dire, des sacrifices où la victime étoit entiérement brûlée en l'honneur de Dieu: on les accompagnoit de l'offrande d'un gâteau, afin qu'en ces sacrifices même il y eût à manger pour l'homme. PALISSON.

Ce mot vient du Grèc ὁλόκαυστον, ὁλοκαύτωμα, qui est composé d'ὅλος, *totus*, & de καίω, *uro*, *igne absumo*, *je consume par le feu*.

HOLOCAUSTE, se dit figurément pour victime. *Victima*. JÉSUS-CHRIST s'est offert en *Holocauste* à son Pére pour les pecheurs.

On dit aussi, Offrir à Dieu son cœur en *holocauste*; pour dire, lui sacrifier toutes ses affections, toutes ses pensées.

HOLOCOTIN, s. m. Nom d'une ancienne monnoie d'Égypte. *Holocotinus*. Il en est parlé dans la vie de S. Pacome c. 3. n. 21. & 22. Cinq artabes & demie de blé ne valloient qu'une *holocotin*, comme il paroît par le 22. nombre de la vie que l'on vient de citer. Or l'artabe, selon quelques Auteurs, étoit de dix boisseaux. Ainsi cinq artabes & demie faisoient 55 boisseaux; il falloit donc que l'*holocotin* fut une fort grosse monnoie. Voici sur cela les conjectures du P. Papebrock, dans les *Acta Sanct. Mai T. III. p.* 343. Κότινος dans Aristote signifie un Olivier sauvage. Il se peut faire que le fruit de cet arbrisseau ait eu le même nom, & qu'on ait donné le nom de ce fruit à une monnoie d'or, dont le poids étoit égal à celui d'une olive. Peut-être aussi *holocotin* est-il le nom d'une somme plutôt que celui d'une monnoie.

HOLOGRAPHE, adj m. Tèrme de Pratique. *Holographum*. On prononce *Ologpaphe*, & on l'écrit plus ordinairement. Qui est écrit entiérement de la propre main de celui qui fait quelque disposition. On le dit particuliérement d'un testament, lorsqu'il est entiérement écrit & signé du testateur; il est valable en France sans autre formalitez: la raison est que le testament *holographe* est l'acte le plus libre du testateur, & le moins suspect de surprise & de suggestion. Les Romains n'approuvoient point les testamens *holographes*; & quoique Valentinien les ait autorisez par une Novelle, ils ne sont pas en usage dans les pays où le droit Civil tient lieu de Loi.

Monsieur de Langres est mort testateur holographe,
Et vous me promettez, si j'en fais l'épitaphe,
Les cent écus par lui léguez à cet effet, &c.
RECUEIL DE VERS.

Ce mot est Grèc, & composé d'ὅλος, *totus*, & de γράφω, *scribo*.

HOLOMETRE, s. m. est un instrument de Mathématique, qui sèrt à prendre toutes sortes de mesures, tant sur la tèrre qu'au ciel. *Holometrum*, *pantometrum*. Son inventeur est Abel Tullo, qui en a fait imprimer un Traité à Venise en 1564. Il est composé de trois bandes ou regles mobiles, avec lesquelles on fait toutes sortes de triangles & d'obsèrvations; ensorte que cet instrument donne le triangle entier tout à la fois, au lieu que les autres ne donnent qu'un angle à la fois.

Ce mot est Grèc, & vient d'ὅλος, & de μετρέω, *metior*, *je mesure*.

HOLON, s. m. Nom propre de ville. *Holon*. Jos. XXI. 15. Elle est nommée *Helon* au 1. des Paral. VI 58. & *Olon* en Josué XV. 51. Les Septante l'appellent *Gella*, *Chalon*; & *Ælom*. *Holon* étoit une ville Levitique de la Tribu de Juda. Le Texte Hebreu l'appelle *Hilon*, 1. Paral. VI. 58.

Holon est encore une ville de Moab, contre laquelle Jérémie prophetise XLVIII. 21. La Vulgate l'appelle *Helon*. Voyez ce mot.

HOLOTE, s. m. & f. Nom d'une nation Arabe. *Holotes*. Autour de ces lacs (formez dans les plaines d'Azgar par les rivières de Beth & de Behet) habitent plusieurs Arabes entre les *Holotes* & Beni-Melec-Sofian, qui paissent là leurs troupeaux, & ont une si grande abondance de lait & de poisson, que le trop fréquent usage leur cause une espéce de lépre. MARMOL, *L. I. c.* 9.

HOLSACE, s. f. Voyez HOLSTEIN.

HOLSTEBRO, s. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Holstebroa*, *Hafterbroa*. Elle est dans l'Evêché de Rypen en Jutlande, à neuf lieuës de la ville de Wibourg vèrs le couchant.

HOLSTEIN, s. m. Nom propre de contrée qui a titre de Duché. *Holsatia*, *Holsatia Ducatus*. On dit aussi Holsace, s. f. mais en François nous disons communément *Holstein*, quoique nos Geographes dans leurs Cartes & dans leurs Livres mettent l'un & l'autre. C'est une Province du Cèrcle de la Basse-Saxe en Allemagne. Ce pays, qui étoit anciennement une partie de la Chèrsonêse Cimbrique, fut appellé la Nordalbingie, à cause de sa situation au nord de l'Elbe, qui le separe des Duchez de Brême & de Lunebourg. Il a au nord celui de Sleswick, au levant celui de Lawembourg & la Mèr Baltique; & au couchant la Mèr d'Allemagne. Il peut avoir trente-sept lieuës de l'orient à l'occident, & vingt du midi au septentrion. Il est fort bas, & on y trouve plusieurs marais & plusieurs bois; mais comme il est arrosé par un grand nombre de rivières, dont les principales sont l'Elbe, le Stoèr, l'Eydèr, le Swetin & la Trave, & que la tèrre y est fort grasse; il est extrémement fertile en grains & en pâcurages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux, les uns & les autres de grande taille, si bien qu'il peut passer pour l'un des meilleurs pays de l'Allemagne. Il est plein de Noblesse, dont présque tous les paysans sont en quelque sorte les esclaves, chaque Gentilhomme ayant droit de vie & de mort sur ses sujèts, & pouvant les maltraiter & les chasser de ses tèrres impunément: ce qu'ils ne font pourtant pas sans de grandes raisons, parce que leurs sujèts sont leurs plus grandes richesses. Ce Duché appartient au Roi de Danemarc & au Duc de Holstein-Gottorp: chacun d'eux a sa portion distincte du pays, sur laquelle il peut mettre telles impositions qu'il lui plait; mais la Noblesse dépend de tous les deux en communs. Les Officièrs du Roi & ceux du Duc président altèrnativement d'an en an à l'administration de la Justice, & les Etats du pays se tiennent altèrnativement sur les tèrres de l'un & de l'autre. On divise le *Holstein* en quatre contrées, qui sont Dithmarse, *Holstein* propre, Stormarie & Wagrie. Ses villes principales, outre Lubeck & Hambourg, qui sont libres, sont Kiel, au Duc de *Holstein*, Rensbourg; Gluestat & Krempe, au Roi de Danemarc. MATY. Le Duché de *Holstein* est fèrtile en toutes choses, éxcepté en vin. HEISS.

Les armes du Comté de *Holstein* que les Rois de Danemarc portent au 3e. du 3e. quartier de leur écu, & dans l'écu du grand sceau, dont ils se sèrvent pour les Lettres patentes & autres expéditions importantes; au 4e. sont de gueules à trois clous de la passion d'argent posez en pèrle, acostez de trois feuilles d'ortie, aussi d'argent posées en triangle chevronné & appointées au cœur de l'écu chargé d'un petit écusson d'argent, coupé de gueules. HEISS, *hist. de l'Emp. VI. c.* 14 Voyez sur le *Holstein* & sur ses Comtes & Ducs, Imhoff. *Not. Imp. L. IV. c* 9. C'est Fridéric III. qui l'an 1474. érigea le Comté de *Holstein* en Duché. ID. *Ib. n.* 11.

La Maison d'*Holstein* est divisée en deux branches; la prémière est celle qui régne, aujourd'hui en Danemarc. La seconde est celle de *Holstein*-Gottorp, parce que le Duc d'*Holstein*-Gottorp, chéf de cette seconde branche, fait sa résidence à Gottorp dans le Duché de Sleswick. Quelques Auteurs font descendre la Maison d'*Holstein* de Witikind le Grand. Voyez Heiss, hist. de l'Emp. L. VI. c. 14.

HOLSTEIN PROPRE. Contrée du Duché d'*Holstein* en Basse-Saxe. *Holsatia propria*. Elle a au couchant la Dithmarse, au midi la Stormarie, au levant la Wagrie, & au nord le Duché de Sleswick. Ce pays est divisé en deux parties; l'orientale, où sont Kiel & Neumonster, appartient au Duc de *Holstein*; & l'occidentale,

dentale, où l'on trouve Rensbourg & Wilstèr, est au Roi de Dannemarc. MATY.

Ce nom, selon quelques Auteurs, vient de deux mot des langues de la basse Allemagne *holrz*, ou *hols*, ou *hout*, qui veulent dire, *bon*, & *steen*, ou *steen*, qui signifie *pierre*.

HOLY HAVEN. Voyez PORTE-SAINTE.

HOLY ILAND. f. Nom propre d'une petite Isle d'Anglétèrre, située sur la côte du Comté de Northumbèrland, dont elle n'est separée que par la haute Marée. *Holylandia*, *Hangustaldia*, *Augustaldia*, *Lindisfarma*. Il y avoit autrefois en cette isle un Monastère avec une Eglise qui avoit titre d'Evêché, transferé ensuite à Durham. Elle étoit aussi la retraite d'un grand nombre de Solitaires, & c'est pour ces raisons qu'on lui donna le nom d *Holy Iland* qui signifie l'*Isle Sainte*.

HOLYCROSSE, ou comme dit M. de Lisle, Sainte Croix. Bourg ou petite ville d'Irlande. *Holycrossa*, *Sancta Crux*, *Monasterium Sanctæ Crucis*. Ce lieu est dans le Comté de Tipèrari en Momonie, sur la rivière de Sheure, au septentrion de la ville de Cassel.

H O M.

HOMARRAIMI PONCHAIQUIS. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois chez les habitans du Pérou, c'est l'onzième de leur année.

HOMARD, f. m. Grosse écrevisse de mèr. En Latin, *astacus*. Les *homars* sont une espéce d'écrevisses de même figure que celle de nos rivières; mais elles sont si grosses qu'il n'en faut qu'une pour remplir un grand plat. Elles ont la chair blanche & savoureuse, mais un peu dure à digerer. Les Insulaires (des Antilles) les prennent pendant la nuit sur le sable, ou sur les basses de la mer, & à l'aide d'un flambeau, ou de la clarté de la lune; ils les enfilent avec une petite fourche de fèr. DE PONCY. *hist. Nat. des Ant. L. I. c. 19. art.* 1. Il y a aussi des *homars* dans nos mèrs & sur nos côtes

HOMBÈR AMFLAUM, f. m. Nom propre d'un bourg du bâs Landgraviat de Hesse en Allemagne *Homberga* Il est sur une petite rivière, à quatre lieuës de la ville de Marpourg du côte de l'orient, & à trois de Neustat vèrs le midi. *Homber* est défendu par un château, & appartient au Landgrave de Hesse-Cassel.

HOMBÈRG, f. m. Nom propre d'un Bourg du Comte du Cèrcle de la Westphalie en Allemagne. *Homberga*. Il est situé dans le Duche de Bèrg, aux confins du pays de la Marck.

HOMBLIÉRES, subst. f. Nom propre d'un lieu de l'Evêché de Noyon en Picardie, Province de France. *Humolaria*, *Humularia*, & ensuite *Humblaria* Ce lieu n'est remarquable que par un ancien Monastère dont il est fait mention dans l'histoire de l'onzième siecle *De Valois*, *Not. Gall. p.* 247. On peut remarquer en ce nom ce que M. l'Abbé Dangeau dit des lettres foibles jointes aux lettres fortes, dans ses Essais de Grammaire.

HOMBOUR ANDER HOHE, f. m Nom propre d'une petite ville du Haut Landgraviat de Hesse. *Homburgum*. Elle est dans les montagnes de Hohe, entre les tèrres de Mayence & de Nassau, à trois lieuës de Francfort du côté du nord. Cette ville appartient à un Cadet de la maison de Hesse-Darmstat, & elle est capitale d'un Bailliage, où l'on remarque encore le bourg de Cronebourg, ou de Cronbourg.

HOMBOURG, f. m. Nom propre d'une petite ville, forte par ses ouvrages & par sa situation entre des marais, & sur une montagne, & défenduë par un bon chateau. *Homburgum*. Elle est située dans le Duché des deux-Ponts environ à deux lieuës de la ville de ce nom du côte du nord. Les François la prirent l'an 1679.

HOMBRE, ou OMBRE, f. m. Jeu de cartes Il se jouë à deux ou à trois, ou à cinq personnes: mais présque toujours à trois *Hominus ludus*. On donne neuf cartes à chacun, & celui qui jouë doit faire cinq levées, ou quatre, lorsque que les cinq autres sont partagées, ensorte que l'un des deux autres en ait deux, & l'autre trois. L'*hombre* vient des Espagnols: il le faut jouer avec le phlegme de ceux dont il tire son origine. Le jeu de l'*hombre* signifie le jeu de l'homme, car *hombre* signifie homme en Espagnol.

L'Hombre signifie aussi dans le jeu de l'*hombre* celui qui fait jouer C'est M.... un tel qui est l'*hombre*. Si l'*hombre* nomme une couleur pour l'autre, il ne lui est pas pèrmis de se retracter.

HOMBURG, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Homburgum* Elle est dans le Canton de Basle, à cinq ou six lieuës de la ville de ce nom du côté du midi.

HOMEL, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Lithuanie. *Homela*. Elle est sur la rivière de Sosa, dans le Palatinat de Micislaw, environ à huit lieuës de la ville de Rziczica & des confins de la Moscovie.

HOMÉLIE, ou HOMILIE, f. f. Le prémiér est le plus, ou pour mieux dire, le seul en usage, nonobstant son étymologie & quoique les dérivez gardent l'i à la seconde syllabe. Il signifiait originairement, Conférence ou assemblée, & ensuite il a été dit des exhortations & des sermons qu'on faisoit au peuple.

Le nom Grèc d'*Homélie* signifie un discours familièr, comme le mot Latin de *Sermon*: & l'on nommoit ainsi les discours qui se faisoient dans l'Eglise pour montrer que ce n'étoit pas des harangues & des discours d'apparat, comme ceux des Orateurs profanes; mais des entretiens comme d'un maître à ses disciples, ou d'un père à ses enfans. FLEURY. il nous est resté plusieurs belles *Homélies* des Pères, comme dit S. Jean Chrysostôme, de S. Gregoire, &c. Photius distingue l'*Homélie* du *Sermon*, en ce que l'*Homélie* se faisoit familièrement dans les Eglises par les Prélats qui intèrrogoient le peuple, & qui en étoient intèrrogez, comme dans une conférence; au lieu que les *Sermons* se faisoient en chaire, à la manière des Orateurs. Toutes les *Homélies* des Peres Grècs & Latins sont faites par des Evêques. Il ne s'en trouve point de Tèrtullien, Clément Aléxandrin, & autres sçavans hommes, parce que aux prémiérs siecles il n'y avoit que les Evêques qui eûssent la pèrmission de prêcher, & elle ne fut ordinairement accordée aux Prêtres que vèrs le V[e] siecle. S. Jean Chrisostôme fut le prémiér Prêtre qui prêcha. Origéne & Saint Augustin ont aussi prêché comme Prêtres; mais c'étoit par un privilege particuliér.

Ce mot vient du Grèc ὁμιλία, qui signifie la même chose, & qui vient immédiatement d'ὅμιλος, *cætus*, *concio*, *assemblée*.

HOMÉLIE, se dit aussi des leçons du Bréviaire qu'on chante à l'Eglise au troisiéme nocturne des Matines, pour l'explication de l'Evangile du jour; ce sont des traits des *Homélies* des Pères ou Docteurs de l'Eglise.

HOMENAGE, f. m. Vieux mot qui s'est dit pour *hommage*. Voyez ce mot. *Hommagium*, dans la basse Latinité, dans les titres.

HOMENAS, f. m. Tèrme usité en quelques Provinces meridionales de France. Il signifie un grand fat, qui n'a ni monde ni esprit. *Homo rusticus*, *stolidus*, *bardus*.

HOMER, f. m. Mesure Hebraïque. *Homèr*. C'étoit la dixième partie d'un Epha. Sa grandeur étoit de 174. poûces cubiques. Je ne comprens pas bien comme vous pouvez dire qu'il n'étoit pas absolument defendu de moissonner avant l'oblation de l'*Homèr*. Je vois bien que Maïemonide soutient ce sentiment avec des raisonnemens pitoyables Vous dites que le Lévitique ne le défend pas. Je le veux, quoi qu'en appellant l'*Homer* les prémices de la moisson, il puisse bien marquer cette défense. Mais vous venez vous-même de citer ces paroles du Deutéronome Vous compterez sept semaines depuis le jour que vous aurez mis la faucille dans les blez: ces sept semaines se comptoient cèrtainement de l'oblation de l'*Homer*, on ne commençoit donc point la moisson avant ce jour là. Et pour la pratique, je n'en vois rien de plus formel que ce que vous avez cité de Joseph, qu'après que l'*Homer* a été présenté, il est pèrmis à tout le peuple de faire la moisson en particulier & en public. TILLEM. *Lettre au R. P. Lamy*.

HOMERE, f. m. Nom propre d'homme *Homerus* Le plus ancien Poëte Grèc, dont il nous reste quelque ouvrage suivi, c'est *Homère*. Les sentimens sont aujourd'hui fort partagez au sujet du mérite d'*Homère*. Voyez M[r] & M[e]. Dacier, & M. de la Mote. Ensuite parut *Homère*, génie sublime, & sans égal, qui, par la grandeur de ses ouvrages & les beautez brillantes de ses vèrs, a seul mérité le nom de Poëte, grand sur tout en ce qu'il ne s'est trouvé pèrsonne avant lui qu'il pût imiter, pèrsonne après lui qui pût l'imiter, & que lui & Archiloque, sont les deux seuls Ecrivains qui ayent été tout à la fois & les prémiérs & les plus parfaits chacun en son genre. C'est le caractère qu'en fait Patèrculus dans son l. L. e. V. La ville de Smirne avoit bâti un temple à *Homère*, dans lequel étoit sa statuë. Voyez Strabon Liv. XIV. Dans l'Isle d'Idos, l'une des Sporades, appellée aujourd'hui Nilo, ou Nio, on l'honoroit aussi comme un Dieu. Varron dit *L. I. De Imaginibus*, qu'on lui sacrifioit une chevré blanche. Aulu-Gelle L. III c. 11. fait entendre la même chose. Etienne le Géographe dit que la mère de ce Poëte étoit de cette Isle. Voyez aussi *Voss. De Idol. L. I. c.* 13. Les Anciens avoient tant d'estime d'*Homere*, que pour marquer un homme accompli en quelque genre que ce fut, ils disoient un *Homère*. Ainsi Ciceron rapporte dans les Questions Tusculaires que Panœtius nommoit Platon, le divin, le très-sage, le très-saint; enfin l'*Homère* des Philosophes.

Ce nom vient du Grèc ὅμηρος, *obses*, *Hôtage*.

Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des vèrs,
Qu'en cèrtain lieu de l'Univèrs
On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes stériles,
Les Homères *& les Virgiles.*

Cela ne sçauroit être, on s'est mocqué de vous,
Reprit Apollon en couroux.
Où peut-on avancer une telle infamie?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?
C'est à Paris: c'est donc à l'hôpital des fous?
Non; c'est au Louvre en pleine Académie. ANONIME.

D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère.
Et tous ces grands Auteurs que l'Univers révère,
Traduits dans vos écrits nous paroissent si sots? &c. ANONYME.

Ces vèrs furent faits dans la querelle de M. Pèrrault & de M. Boileau sur les Anciens.

HOMÉRIQUE, ad. m. & f. Qui est d'Homère, qui appartient à Homère. *Homericus.*

Pèrrault l'Antipindarique,
Et Despreaux l'Homérique,
Consentent de s'embrasser.

HOMÉRITE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de l'Arabie heureuse en Asie *Homerita.* Les *Homérites* habitoient l'extrémité de l'Arabie heureuse vèrs l'Ocean. On prétendoit que c'étoient les anciens Sabeens. Ils gardoient la Circoncision le 8[e] jour, comme descendus d'Abraham par Cèthura, & ne laissoient pas d'adorer le Soleil, la Lune & les démons du pays. Il y avoit au IV[e] siécle grand nombre de Juifs mêlez parmi eux. Constantius y envoya une ambassade avec des présens magnifiques pour obtenir qu'on y put etablir le Christianisme. On conjecture que les *Homérites* habitoient le pays qu'on appelle maintenant le Royaume ou la principauté d'Aden. Saint Epiphane héres. 30. dit que les *Homérites* avoient la Circoncision. L'Empereur Justinien voulut faire alliance avec les *Homérites*, afin qu'ils apportassent la soie des Indes, & qu'il ne fut pas obligé de l'acheter de ses ennemis: mais dans le tems que cette affaire se traitoit, deux Moines ayant apporté des Indes le secret d'avoir de la soie, c'est-à-dire, des vèrs, ou de la semence & l'art de les gouvèrner & de préparer leur soie, ce dessein n'eut pas de suite.

HOMELISE. Voyez HOFALISE.

HOMICIDE, s. m. Meurtre; action qui cause la mort d'autrui. *Homicidium, cædes, occisio.* Il se commet, ou volontairement, ou par imprudence, ou par necessité, ou par cas fortuit. Il a été commis un *homicide* en la pèrsonne d'un tel. On a informé de l'*homicide.* Entre les *homicides* le plus atroce est l'assassinat. C. B. Dans l'*homicide* il faut plus regarder la volonté que l'action. LE MAI.

HOMICIDE, signifie aussi, le meurtrier. *Homicida.* Les *Homicides* méritent la mort par toutes les loix divines & humaines. Les Juges ne peuvent laisser un *homicide* impunt sans des Lettres de grâce, de remission du Prince. Si quelqu'un a été *homicide* lui-même, l'on crée un Curateur au cadavre.

On appelle figurément un *homicide de lui-même*, Celui qui ruine sa santé par trop de veilles, de fatigues d'études ou de debauches. On le dit même de ceux qui ne veulent pas se sèrvir des remédes qu'on leur présente, & dont ils ont de besoin.

HOMICIDE, se met quelquefois adjectivement & figurément, & signifie Meurtrièr, meurtrière. Les Amans se plaignent des yeux *homicides* de leur Maitresse. Le trait *homicide* dont il fut blessé. La langue *homicide* du sèrpent.

Sa main mal assurée, & ces regards timides,
Firent sur mei l'essai de leurs traits homicides. CERISY.

Il falloit s'immoler afin de se guérir,
Et par des conseils homicides
Pour vivre se faire mourir. REC. DE VÈRS.

Grâce toujours repoussée;
Reprochez à sa pensée
L'abus de votre secours.
De ces remords homicides
Se nourrit la dent avide
D'un vèr qui vivra toujours.
NOUV. CHOIX DE VERS. *Ode sur l'Enfèr.*

Loin de nous, fureurs homicides.
Et toi, Démon, qui leur présides. IBID.

Il se prend aussi substantivement dans le sens.

Tout l'Erèbe étendit cette belle homicide,
S'excuser au Bèrger qui ne daigne l'ouir. MAUCROIX.

Ce mot vient du Latin *homo, homme,* & de *cædere, tuer.*

HOMICIDER, v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *tuer un homme; Homicidium perpetrare.* Et on disoit du mort, qu'il avoit été *homicidé.* Il est hors d'usage.

HOMICIDÉ, ÉE, part. & adj. Il a les significations de son vèrbe. Ce mot est encore en usage dans le Droit. Les enfans qui se sont porté heritiers de leur pére *homicidé*, sans vouloir se rendre parties contre le meurtrier pour la poursuite du crime, de se faire interpellez, ont été jugez indignes de la succession du pére. D. DE DROIT.

HOMILIAIRE, & HOMILIER, s. m. Tèrme de Liturgie. Livre qui contient les homelies des Pères qu'on lit à l'office. *Homiliare, homiliarius liber.*

HOMILIASTE, s. m. Faiseur d'homélies. Prédicateurs *Homiliastes, Homiléirs, Homiliarum Autor, Concionator, Orator.* D'Hèrbelot s'est sèrvi de ce mot dans sa Bibliotheque Orientale au mot FAREKI, p. 339. Ce fameux Prédicateur, ou *Homiliaste* des Musulmans connu ordinairement sous le nom d'Ebn-Nobatah, étoit de la ville de Miafarekin en Mésopotamie.

HOMINICOLE, s. m. & f. Nom que les Apollinaristes donnoient autrefois aux Fidelles adorateurs d'un homme. *Hominicola.* Parceque les Catholiques soutenoient que J. C. étoit homme-Dieu, les Apollinaristes les accusoient d'adorer un homme, & les appelloient *hominicoles.* Voyez Facundus Hermintanensis Liv. XIX. c. 3.

Ce mot est composé d'*homo, hominis*, homme; & *colo*, j'adore.

HOMMAGE, s. m. Révérence, respect, soumission qu'on rend à son Roi, à son Maitre, à son Superieur. *Debitio clientelaris obsequii, clientela professio,* Les Mages d'Orient vinrent rendre *hommage* à l'Enfant Jesus dans la créche. Il a beau faire le glorieux, il faudra bien qu'il vienne rendre *hommage* à ses Supérieurs, à ses Juges. Que vous sèrt d'immoler vos troupeaux, & de vous consumer en cérémonies, si cet *hommage* exterieur que vous rendez à Dieu n'est suivi de celui de votre cœur? S. EVR. Dieu ne juge de nos *hommages* que par le cœur. C L.

HOMMAGE, en tèrme de Jurisprudence, est un sèrment de fidelité que doit faire tout vassal qui posséde un Fief, au Seigneur dominant. *Professio clientelæ;* dans les titres & dans la basse Latinité *homagium, hominium.* Il est à genoux, nuë tête, les mains jointes dans celles de son Seigneur qu'il baise, & il lui promet de le sèrvir comme un vassal doit faire, dont il lui donne un acte par écrit: & c'est ce qu'on appelle *foi & hommage*, qui est dû à toutes mutations.

HOMMAGE & fidélité, ou foi, sont deux choses distinguées, & deux devoirs différens. Autrefois l'*hommage* se faisoit par le Gentilhomme, & la foi par les Roturièrs. Voyez un arrêt du 19[e] Décembre 1328. à Paris. L'Auteur des tenures dit que l'*hommage* est fait au Seigneur même, & la fidelite à son Seneschal, ou Bailli pour le Seigneur; & que celui qui ne tient l'héritage qu'à tèrme de vie doit le sèrment de fidelite, mais non pas l'*hommage.* Les Prélats Ecclésiastiques doivent au Roi le sèrment de fidélité & loyauté pour le temporel de leurs bénéfices; mais sans *hommage* & vasselage.

HOMMAGE-LIGE, est un *hommage* plus étendu que rendent les vassaux relevans de leur Seigneur, non seulement par leurs tèrres, mais encore par leurs pèrsonnes, ensorte que le Seigneur les pouvoit employer envèrs tous, & contre tous, au dehors, & au dedans du tèrritoire, fors contre le Roi. Voyez FOY. *Clientelare munus adstrictius.* Le mot *lige* peut venir du mot Latin *ligatus*; c'est-à-dire, *homme lié*: ou plutôt de l'Allemand *luden* ou *leuten*, parce que ces sortes de vassaux, qui sont présque comme des esclaves, sont plus fréquens en Allemagne. L'*hommage-lige* se fait tête nuë, les mains jointes sur les Evangiles, un genou à tèrre, sans epée, sans ceinture, & sans éperons: c'est ce qui distingue l'*hommage-lige* de l'*hommage franc.* Ces cérémonies changent quelquefois selon les Coutumes. Mais le sèrment de fidelité se fait par le vassal, étant debout, & en touchant les Evangiles. Tous les Fiefs se tiennent à foi & *hommage*; & les heritages roturiers à cens & à rentes.

Un jeune Prince aussi beau que l'Amour,
Enfant des Dieux par ces grâces éxige
De tous les cœurs un juste hommage-lige. P. DU CERC. *parlant du Roi alors Dauphin.*

Il y a aussi *hommage* de fief, *hommage* plein, qui est celui auquel n'est point joint un sèrment de fidélité, ou s'il y en a, on éxcepte quelqu'un. Un *hommage* de dévotion, qui est un don fait à l'Eglise, & qui n'emporte aucun devoir. Un *hommage* de foi & de sèrvice, qui est expliqué en ces tèrmes dans l'ancienne Coutume de Normandie ch. 29. *Hommage* de foi & de sèrvice, est quand aucun reçoit autre à *hommage* à lui garder foi & à lui faire sèrvice de son propre corps, ou soi à combattre pour lui, se mestier est, ou à faire aucun tel sèrvice. *Hommage* de paix, qui est quand aucun suit ung autre d'aucun crime, & paix est reformée entre eux, si que celui qui est sui fait *hommage* à l'autre de

de lui garder paix. Voyez la Cout. de Norm. ch. 29. Bouteiller en sa Somme p. 419.

Ce mot vient de *hommagium*, qui se trouve dans les anciens Auteurs, & qui est dérivé de *homo*, qui signifie *serviteur*, *sujet*, d'où on a fait *hommage*, comme *finage* de *fin*. Par l'*hommage* le vassal promet d'être l'*homme* de son Seigneur. Aussi l'on disoit autrefois vous êtes mon homme, je suis votre homme; pour dire, votre vassal; & c'est de là qu'est venu le nom d'*hommage*. Voyez Du Cange sur le mot *homagium*, où il a recueilli curieusement toutes les maniéres de faire la foi & *hommage*.

Hommage, se dit aussi par extension de toutes sortes de devoirs. Le moineau de Lesbie venoit rendre à sa maitresse une espéce d'*hommage*. La Chapelle, *Amours de Catulle*.

Il fit ses plaisirs les plus doux,
D'Aller rendre souvent en son petit ramage,
A sa maitresse une espéce d'hommage.

Hommage, se dit aussi figurément pour, Soumission, respect, obeïssance, civilitez, estime, considération, égard. *Honor, cultus, urbanitas, comitas.* Fleurs allez rendre *hommage* au beau teint de Philis. Voit. Tous les beaux esprits lui rendent *hommage*. Id. Il n'y a rien qu'elle aime tant que les *hommages* d'on cœur comme le votre. Un grand Roi (le Czar) après s'être instruit comme Ulisse, des mœurs & des coutumes de tant de peuples differens, est venu rendre un juste *hommage* au mérite naissant du jeune Louis. De Valinc.

Je méprise un hommage *à mille autres offert,*
Et ne veut point d'un cœur de toutes parts ouvèrt. Rac.

Si nous les en croyons, on ne peut sans foiblesse,
Rendre hommage *aux esprits de Rome & de la Gréce.*
De la Font.

HOMMAGÉ, ée, adj. Ce qui est tenu en *hommage*. *Clientelaris professionis lege possessus.* Ainsi on dit, une tèrre *hommagée*. Domaine *hommagé*. Lieu & héritage *hommagez*. Rentes & devoirs *hommagez*, &c. dans la plupart des Coutumes.

HOMMAGER, s. m. Qui doit hommage. *Clientelari muneri adstrictus, cliens.* Cette Seigneurie est si étenduë, qu'il y a 120. vassaux *hommagers* qui en relevent.

HOmMASSE, adj. f. Femme grossiere, & qui tient quelque chose de l'homme, soit par sa taille, sa voix ou les maniéres d'agir. *Femina vasta, Virago.*

HOmME, s. m. *Homo.* Animal raisonnable. C'est ainsi qu'on le définit en Philosophie. On disoit autrefois *hom.* Et il se trouve ainsi dans Guarins le Loherancs, le plus ancien des Romans, & dans celui de Vasse. Marot a dit, Noé le bon *hom*. Le privilége de la raison, est ce qui distingue l'*homme* de la bête, &c. Dieu a créé l'*homme* à son image & semblance; il l'a créé mâle & femelle; il l'a établi Roi des animaux. Dieu viendra un jour juger tous les *hommes*. Tous les *hommes* sont mortels. Montagne vous fera mieux connoître l'homme qu'aucun autre. S. Evr. Les grands sont accoutumez dès leur enfance à se regarder comme une espéce separée des autres *hommes*, leur imagination ne les mêle jamais avec la foule du genre humain; ils sont toujours Comtes ou Ducs à leurs yeux, & jamais simplement *hommes*. L'*homme* a été comparé à un Etat politique, qui a besoin de conseil & de force pour subsister, & pour se consèrver. S. Evr. C'est un sujet mèrveilleusement vain, divèrs & ondoyant, que l'*homme*. Mont. L'*homme* est vain & frivole plus qu'on ne sçauroit concevoir. M. Esp.

L'homme *a ses passions, on n'en sçauroit douter;*
Il a comme la mèr ses flots & ses caprices. Boil.

De tous les animaux. . . . .
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme. Id.

L'homme *de la nature est le chef & le Roi.* Id.

Tous les hommes *me sont à tel point odieux,*
Que je serois faché d'être sage à leurs yeux.

L'on a dit souvent de Louis le Grand, & rien n'étoit plus vrai.

L'homme *en lui*, l'homme *seul, est plus grand que le Roi.*
Nouv. Ch. de vers.

Le Père Kitchèr prétend qu'il y a aussi des *hommes* soutèrrains, & rapporte une histoire de deux enfans tout vèrds, qui en l'année 1140. sortirent de tèrre en Angletèrre.

L'Homme, en Médecine ne se considère que selon le corps naturel. L'*homme* est composé de parties solides, d'humeurs & d'esprits. On dit qu'on n'est pas *homme*, qu'on ne sent plus qu'on soit *homme*, quand on a retranché les parties qui distinguent le séxe.

L'*homme* de Descartes, est un livre où il explique la constitution & la machine du corps de l'*homme*, & comme l'ame y fait ses fonctions. Il y fait voir la circulation du sang, la pèrfection des esprits animaux, les effets de la glande pinéale, la communication des muscles & des nerfs, dans lesquels il suppose des valvules, la formation du fœtus, &c. C'est dommage qu'il soit imparfait.

Homme, signifie plus particuliérement le mâle, & est opposé à la *femme*. *Vir, mas.* Aristote dit que la femme reçoit sa pèrfection de l'*homme*, qu'elle est un mâle imparfait. En cette qualité il signifie quelquefois *mari*. Cette femme est en peine de son *homme*, est allé chercher son *homme*. La loi Mosaïque défend expressément aux femmes de prendre l'habit d'*homme*. Un Centaure est feint demi-*homme* & demi-cheval. Une Syréne demi-femme & demi-poisson.

Homme, se dit encore plus particuliérement de celui qui a atteint l'âge de virilité depuis 30 jusqu'à 50 ou 60 ans. Votre fils est un *homme* fait, il ne faut plus qu'il agisse en jeune-*homme*, en étourdi. Age d'*homme*, signifie la durée de la vie jusqu'à 70 ou 80 ans. On dit aussi, cela est fait de main d'*homme*, c'est-à-dire, n'est pas naturel.

Homme, se prend encore pour chaque individu. Il y a tant d'*hommes* en la compagnie. On dit que Xèrxès amena en Grece une armée d'onze cens mille *hommes*. Il faut tant d'*hommes* à sonner cette cloche. Cette machine ne se remuë qu'à force d'*hommes*.

En ce sens *Homme* est pris quelquefois pour *ennemi*, pour *advèrsaire*. Ils ont fait un combat d'*homme* à *homme*. Combattre *homme* à *homme*, pour dire, seul à seul. Celui-là a tué son *homme*: il a trouvé son *homme*, qui lui a rompu en visière. Il a joué au Picquet, il a plumé son *homme*, il a mis son *homme* à séc.

On dit aussi mon *homme*, son *homme* dans un autre sens. Voilà mon *homme*, c'est celui que j'attendois, avec qui j'ai affaire. On le dit encore d'une pèrsonne qui a les mêmes inclinations; C'est mon *homme*, il me convient, il aime la joie, je n'en suis pas ennemi, c'est mon *homme*. Il faut de la fèrmeté, de la vigilance dans cette affaire. Si vous avez cela, vous étes mon *homme*.

Testigué je vois bien que vous êtes mon homme. Boursaot.

En tèrme de Guèrre on appelle *homme d'armes*, un Gentilhomme qui combattoit à cheval armé de toutes piéces dans les anciennes compagnies d'ordonnance *Cataphractus eques.* Autrefois chaque *homme d'armes* avoit outre les valets, deux cavaliers pour le sèrvir, armez l'un d'une arbalête, l'autre d'un arc ou d'une hache; de sorte que cent *hommes d'armes* faisoient au moins 300 chevaux. Le Genore. C'étoit une sorte de Cavalerie Françoise qui a été depuis le régne de Louis XI. jusques à celui de Hènry second, armée de hallecret avec plastron, de cuirasse avec les tassettes, de gorgerin, de grives entiéres, & qui étoit monté sur des chevaux bardez, & caparassonnez avec la crinière & le chanfrain. Cette Cavalerie avoit pour armes offensives, l'épée d'armes au côté, l'estoc à l'un des jets de l'arc ou de la selle, la masse de l'autre, avec une grosse & longue lance à la main. Gaia, Tr. des Armes L. 4. Charles VII. avoit commencé à réduire la Noblesse Françoise en corps de troupes réglées de Cavalerie; il en composa quinze cens *hommes d'armes* & d'Archers, dont les compagnies plus ou moins fortes furent distribuées aux Princes & aux plus expérimentez Capitaines du Royaume. L'*homme d'armes* avoit à sa suite quatre chevaux, dont deux étoient de sèrvice & les deux autres, l'un sommier, l'autre pour le valet, appellé *Coûtillier*. Voyez la vie de Louis XII. par Seyssel Chap. dèrnier, & Fauchet l. 2. ch. 1. de son traité de la Milice & des Armes. Compagnie de cent *hommes* d'armes, de cinquante *hommes* d'armes.

On appelle un *homme de cheval*, Celui qui se tient fèrme à cheval; qui le sçait bien manier. Un *bon homme de mer*, celui qui entend bien la marine, qui a le pied marin. Un *homme de courage*, un *homme de main*, un *homme d'éxécution*. un *homme* hardi & intelligent, qui est capable de bien exécuter un ordre, de faire réüssir une entreprise.

Pour louer un grand *homme*, on dit, C'étoit un *homme* que le Maréchal de Turenne, un *homme* de sens.

En tèrme de Blâson quand on parle de l'*homme*, on lui donne un émail particulier, qui est de *carnation*, & quand il est peint de profil, on le blâsonne *passant*.

L'Homme, en Morale, se distingue en *homme charnel* & *homme spirituel*, selon qu'il se laisse commander par la raison ou par l'appetit sensuel. *Homo animalis, homo spiritualis, spiritalis.* L'*homme charnel*, dit S. Paul, ne chèrche point les choses de Dieu. Au contraire, on dit du *spirituel*, C'est un saint *homme*. Il a dépouillé le vieil *homme*, c'est-à-dire, il a renoncé au péché. L'*homme* nouveau est opposé au vieil *homme*, & signifie l'*homme* qui vit selon les maximes de la nouvelle loi. Le vieil *homme* est celui qui vit selon les

 inclinations

inclinations de la nature, & s'y laisse entrainer. Cette expression a été prise de S. Paul Rom. VI. 6. Notre vieil *homme* a été crucifié avec lui (J. C.) *P. R. Ephes. IV.* 21. 22. 23. Vous y avez appris à dépouiller le vieil *homme*, selon lequel vous avez vécu dans votre prémière vie, qui se corrompt en suivant l'illusion de ses passions; à vous renouveller dans l'intérieur de votre ame, & à vous revêtir de l'*homme* nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté véritable. *P. R. Coloss. III.* 9. 10. Dépouillez le vieil *homme* avec ses œuvres, & revêtez-vous du *nouveau*, qui se renouvelle pour connoitre Dieu, selon l'image de celui qui l'a créé. Port-R. Notre langue a consacré ces phrâses, & elles sont très-ordinaires en stile de chaire, de spiritualité & de dévotion. On dispute trop quel est l'*homme* de bien, au lieu de le devenir. Dac. On a beau être detaché du monde, il entre bien de l'*homme* dans toutes nos actions.

Homme, dans ce sens, signifie, Sensible, foible; sujet aux foiblesses attachées à la nature humaine. *Mortalis, debilis, infirmus.* M. Antonin ne prétendoit point que l'on cessât d'être *homme* pour être Philosophe Dac. Les Rois sont *hommes*, & peuvent tomber dans les mêmes passions que nous. Corn. Il ne faut pas renoncer à l'*homme* en faveur du Magistrat. Mont. La qualité de Grand fait présqu'oublier qu'on est *homme*, & encore plus qu'on est mortel. Nic.

Les Héros des Romans ne sont-ils jamais hommes?
Leur Mars a tant de fois été ce que nous sommes. Corn.

De quoi s'enorgueillit un Souverain de Rome,
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme? Id.

Tout homme *est* homme, *& les Moines sur tout.* La Font.

Songez, en vous voyant si belle,
Que l'on n'est pas aveugle, & qu'un homme *est de chair.* Mol.

L'homme, se distingue aussi selon ses mœurs & ses qualitez naturelles. Les Espagnols ont mis en question, si les Indiens étoient *hommes*, si on les devoit baptiser. Les Cannibales sont si cruels, qu'ils ne semblent pas être *hommes*, ils n'ont que le visage, la figure d'*homme*. C'est un méchant garnement, c'est un diable d'*homme*, un *homme* à tout entreprendre, à tout pérdre, à tout massacrer.

Homme, se distingue encore selon les professions qu'il embrasse, ou les choses qu'il sçait bien, qu'il est capable de faire. C'est un *homme* d'Eglise, un *homme* de guérre, un *homme* d'epée, un *homme* de robbe, un *homme* de lettres, un *homme* de peine, un *homme* de journée. Cela sied bien à un *homme* de qualité. Le Viceroi étoit brâve, mais il n'étoit pas *homme* de guérre. P. Catrou.

*Entre l'*homme *d'épée & l'*homme *de science,*
Les femmes au prémier inclineront toujours. La Font

On dit en ce sens, Ce Prince est un grand *homme* de cabinet, ce Ministre est grand *homme* d'Etat. Cet Ambassadeur est un *homme* d'expédient, d'accommodement.

Un *homme* de rien, c'est un homme de la lie du peuple. *Terræ filius, homo nihili.*

Si vous lisez dans l'épitaphe
De Fabrice, qu'il fut toujours homme *de bien;*
C'est une faute d'orthographe:
Passant, lisez homme *de rien.* Le Brun.

On le dit aussi de ses qualitez. C'est un galant *homme*. C'est un *homme* férme, qui s'est montré *homme* en toutes les occasions. Ce n'est pas un *homme*, c'est un petit bout d'*homme*. C'est un *homme* plaisant & récréatif. On le dit aussi ironiquement. Vous êtes un plaisant *homme*, un bel *homme*. Venez-çà, *homme* de bien *Homme* du vieux tems, *homme* du tems passé, celui qui consérve la simplicité ou les manières de nos pères.

*C'est un beau brin d'*homme. Mol.

Homme, signifie aussi, Qui a du courage, de la force, de la vigueur. *Vir strenuus, fortis, virilis animi.* Les Grècs & les Latins l'ont employé dans la même signification La femme de Léonidas disoit qu'il n'y avoit que les Lacédémoniennes qui fissent *des hommes*. Abl. C'est-à-dire, des braves gens.

Je veux que l'on soit homme, *& qu'en toute rencontre,*
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre. Mol.

Diogéne disoit au retour des jeux Olympiques, qu'il venoit de voir beaucoup de gens, mais peu d'*hommes*; il entendoit peu de pérsonnes sages & raisonnables; c'est dans le même sens qu'il alloit en plein midi chèrchant *un homme* avec sa lantèrne. Abl. C'est aussi en quoi consiste la pensée & l'opposition, exprimées dans ces vèrs:

Si ce qu'on dit est vrai, rien ne manque à sa gloire:
Et dans lui, qui le pourroit croire?
*L'*homme *est aussi grand que le* Roi.
Et malgré sa force il montre
*L'*homme *à travèrs le Héros.* Des-H.

En tèrme de Théologie, on dit que tous les *hommes* ont péché en Adam, que Dieu s'est fait *homme* pour les racheter; qu'il est vrai Dieu & vrai *homme* Jesus-Christ étant sur tèrre s'est appellé le fils de l'*homme*. On dit aussi, les quatre fins de l'*homme*, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

En tèrme de Jurisprudence feodale, on appelle *homme* ou *homme de foy*, le vassal qui tient un fief dépendant d'un autre. *Chenselarn.* Un Seigneur fait saisir le fief relevant de lui, & fait les fruits siens faute d'*homme* ou par défaut d'*homme*, & de devoirs non faits, c'est-à-dire, faute de lui avoir rendu la foi & hommage, lorsqu'il y a mort ou mutation de propriétaire.

Homme de commune. On appelloit ainsi ceux qui étoient compris dans une commune, qui en juroient les articles, & qui en avoient les privileges.

Hommes de corps. Les sèrfs qui étoient autrefois dans le Royaume, sont nommez indifferemment *hommes* de corps dans les Actes. On disoit un *homme* de corps, une femme de corps d'une telle Abbaye, pour dire un sèrf d'Abbaye.

Homme Feudal, signifie deux choses dans les Coutumes, 1°, Le Seigneur qui a des *hommes* tenans en fief de lui; 2°, *le Vassal.*

Homme de fief, étoit autrefois un Vassal ou Seigneur de fief qui étoit tenu de sèrvir à la Justice, & de donner conseil au Baili tant en son assise qu'aux plaids ordinaires, qui étoit même tenu de l'amende en cas de mal jugé. On appelloit ces *hommes de fief*, *Pairs* & *hommes jugeans*, *hommes de loi*, *hommes de la Cour du Seigneur* & *hommes feudaux*.

Homme gentil, s'est dit autrefois pour Gentilhomme. *Vir Nobilis.* Sachent tous que comme nous eussons accoutumé nos, & nos ancesseurs avant nous à prendre & à avoir par raison de bail les fruits & les essuës des tèrres & des rantes à nos *hommes gentils* amprès leur deceiz, &c. Ceci est tiré d'un titre de l'an 1276. rapporté dans le II. T. de l'hist. de Bret. p. 424. & suiv.

Haut Homme. Voyez Haut.

Hommes d'intelligence. Nom de secte. *Homo intelligens, Gnosticus.* Il parut l'an 1412. dans les Pays-Bas voisins de France, des herétiques qui se donnoient ce nom, qui revient à peu près à celui de Gnostique en Grèc. Leur doctrine impure avoit aussi beaucoup de raport aux excès que les Pères reprochent aux anciens Gnostiques. Ils eurent deux Chefs, un Carme Allemand nommé Guillaume de Hildèrnissen & un Seculier nommé Gilles Le Chantre. Gilles disoit qu'il étoit le Sauveur des hommes, que c'étoit par lui que les Fidelles vèrroient Jesus-Christ, qu'ils vèrroient le Père; que les plaisirs charnels n'étoient jamais des péchez parce que ce ne sont que des actions naturelles; que c'étoient même des avantgoûts du Paradis; que le tems de l'ancienne loi avoit été celui du Père, que le tems de la nouvelle étoit celui du Fils, que celui du S. Esprit viendroit bientôt, & qu'il mettroit les hommes en libèrté. Guillaume se rètracta dans les lieux où il avoit prêché, & la secte des *hommes d'intelligence* se dissipa.

Homme de lige. Vassal qui est non seulement en foi d'hommage, mais aussi en la juridiction & domaine de son Seigneur, & obligé à un plus étroit sérment que le simple Vassal.

Homme de main-morte, est celui dont le Seigneur hérite quand il meurt sans enfans légitimes & mâles.

Homme sans moyen, est celui qui tient immédiatement du Roi en hommage.

Homme de plejure, est celui qui doit se faire pleige & caution pour son Seigneur.

Homme de Pôte. Autrefois en France parmi les gens non libres les uns étoient tout-à-fait sèrfs, & d'autres n'étoient qu'*hommes de Pôte*. Les sèrfs étoient attachez à la glébe, c'est-à-dire à l'héritage. On les vendoit avec le fonds, ils ne pouvoient s'établir ailleurs. Ils ne pouvoient ni se marier ni changer de profession, sans la pérmission du Seigneur. Ce qu'ils gagnoient étoit pour lui, &c. Il s'en falloit beaucoup que les *hommes de pôte* ne dependissent autant du Seigneur. Le Seigneur n'étoit point le maitre ni de leur vie ni de leurs biens. Leur sèrvitude étoit bornée à lui payer de cèrtains droits, & à faire pour lui des corvées. Le Gendre.

Riche-Homme. Titre de fiefs. Les *Riches-hommes* d'Aragon, sont les Grands Seigneurs de ce Royaume qui possédent des Baronies. Michel del Molino, dit que les Comtes, Ducs, Marquis & Vicomtes d'Aragon, sont des *Riches-hommes*, parce qu'ils ont plusieurs Baronies. Du Chêne dit que les *Riches-hommes* sont comme autrefois les Barons en France. Le Roman de Vasse dit que Thibaut le Tricheur, avoit dans sa Baronie plusieurs *Riches-homs*, c'est-à-dire, plusieurs grands Vassaux. L'an 1325. le Roi Philippe

Philippe le Bel fit & créa Alphonse d'Espagne, Baron & *Riche-homme* de Navarre; & afin qu'il pût maintenir plus honorablement l'état de *Riche-homme*, il lui donna de grace speciale 60 Chevaleries.

Homme de service. Voyez hommage de service.

Hommes allodiaux, sont ceux qui tiennent des têrres en alleu.

Hommes profitables, sont ceux dont le Seigneur tire profit & revenus.

Hommes de servitude, sont des hommes de condition servile.

HOMME VIVANT, *mourant & confiscant*, est un *homme* que les Communautez ou gens de main-morte, sont obligez de fournir au Seigneur de fief, afin que par sa mort ou forfaiture, le Seigneur puisse jouir des droits qui lui sont acquis aux mutations quand les heritages ne sont point amortis. *Caducus cliens, vicaria & caduca functionis cliens.* Cet homme s'appelle *Vicaire* en la Coutume d'Orléans, & en quelques autres. Au Seigneur qui n'a pas la justice on ne le donne qu'à l'*homme vivant & mourant*, & point l'*homme confiscant*.

HOMME, en têrme de Palais, se prend quelquefois pour *caution*, pour *obligé*. *Præs, fidejussor.* Vous m'avez pris pour *homme*, vous vous êtes fié à ma seule obligation. Je ne prendrai pas un tel pour *homme*, c'est un *homme* de paille, un *homme* de néant.

HOMMES D'AFFAIRES, en têrmes de Finances, se dit de ceux qui traitent avec le Roi de ses revenus, du recouvrement de ses deniers & impôts. *Redemptores.* On a établi une chambre de Justice pour la rechèrche des *hommes d'affaires*.

HOMME, se dit aussi relativement, en parlant de la dépendance de quelqu'un à l'égard d'un autre. *Curator, procurator.* Ainsi l'on dit, l'*homme du Roi* dans une armée: dans une Assemblée d'Etats, c'est l'Intendant de Justice: dans un Parlement, c'est le Procureur Général: chez les Etrangers, c'est l'Ambassadeur, le Résident.

Chez les particuliers, on appelle *homme de chambre*, Celui qui sêrt à la chambre. *Cubicularius.* Ou absolument on appelle un *homme*, un valet age qui sêrt à tout faire, & qui ne porte point les couleurs. Un *homme d'affaires*, est celui qui sollicite les procés, qui reçoit les revenus de son maître.

HOMME, se dit aussi dans le même sens, pour signifier un Commis de Marchand, sur lequel il se repose de ce qui concerne son commèrce. *Institor.*

Au jeu de cartes on appelle le *jeu de l'homme*, celui qu'on nomme autrement le *jeu de la Bête*, dans lequel si celui qui fait jouer ne gagne pas les cartes, il double l'argent qui est mis au jeu.

BON HOMME, signifie non seulement un vieillard fort âge, mais encore un *homme* doux & facile, avec qui on traite aisément, & qui se laisse même tromper. *Homo facilis, familiaris, lenis.* On le dit aussi de celui qui est foible & sans defense: comme, Le soldat vit avec licence chez le *bon homme*, c'est-à-dire, chez le paysan exposé à la mèrci.

BONS HOMMES, est un Couvent de Religieux Minimes, établi à Chaillot prés de Paris, ainsi nommé, parce que le Roi Louis XI. avoit coutume d'appeller S. François de Paule leur Fondateur, le *bon homme*. Voyez au mot BON. Tome I. p. 1108.

BONS HOMMES DE VILLAR DE FRADES, ou de S. Sauveur de Villar de Frades. C'est un nom qu'ont porté les Chanoines Reguliers de la Congregation de S. Jean l'Evangéliste en Portugal. Voyez au mot JEAN. La Congregation des Chanoines Séculiers de S. Jean l'Evangéliste en Portugal, fut confirmée par Martin V^e sous le titre des *Bons-hommes* de S. Sauveur de Villar de Frades, & leur Congregation ayant pris possession du Monastère de S. Sauveur qui leur fut donné, on les appella les *Bons-hommes* de S. Sauveur de Villar de Frades. Voyez JEAN L'EVANGELISTE.

HOMME, se dit provèrbialement en ces phrâses. L'*homme* propose & Dieu dispose, pour dire, qu'on fait des desseins hors de son pouvoir, dont la Providence empêche l'exécution. On dit d'un *homme* fort endetté, qu'il doit à Dieu & aux *hommes*. On dit aussi, Devant Dieu & devant les *hommes*; pour dire, qu'une chose est claire & certaine, & passera par tout pour telle. On dit qu'un *homme* de bien & d'honneur n'a que sa parole; pour dire, qu'il faut tenir ses promesses. On dit aussi, Tant vaut l'*homme*, tant vaut la têrre; pour dire, qu'il y a de l'art à faire valoir son bien. Le Psalmiste a dit que tout *homme* étoit menteur, c'est-à-dire, la plûpart des *hommes*. On dit aussi, Jamais cheval ni mauvais *homme*, n'amenda pour aller à Rome. On dit aussi, Bon *homme*, garde ta vache; en raillant celui à qui on a attrapé quelque chose. On dit aussi, Face d'*homme* fait vêrtu; pour dire, que les ouvriers travaillent avec plus de force en présence de leur maître. On dit aussi d'un *homme* franc & sincère, que c'est un bon cœur d'*homme*, une bonne pâte d'*homme*, un *homme* sans façon: & au contraire on dit d'un sot, d'un idiot, d'un *homme* que l'on plaint, que c'est un pauvre *homme*. Le pauvre *homme*. On ne sçait quel *homme* vous êtes, on ne connoît point votre humeur. On dit aussi un *homme* tout d'une piéce; pour dire, un *homme* sans finesse.

HOMME ou HUMS, s. m. Nom propre d'une petite ville defendue par un bon chateau. *Homma.* Elle est située dans la Marche, Province de l'Ecosse méridionale, à cinq lieuës de la ville de Barwick du côté du couchant.

HOMME MARIN. Animal ou monstre ressemblant à l'*homme*, au moins par la partie superieure, qu'on prétend qui se trouve en quelques endroits de la mèr, & qui y vit.

On ne peut douter qu'il n'y ait des *hommes marins*; c'est-à-dire, des monstres marins semblables à nous, au moins depuis la tête jusqu'à la ceinture. En 1187. on pêcha à Oxford dans le Duché de Suffolk un *homme marin*, que le Gouvèrneur garda six mois. Il avoit dans sa figure tant de conformité avec l'homme, qu'il sembloit ne lui manquer que la parole. S'étant un jour échapé, il se replongea dans la mèr, & on ne le revit plus. *Larrey, hist. d'Anglet. P. I p.* 403.

En 1430. aprés une fort grande tempête, qui rompit les digues & donna passage à la mer dans les prairies, quelques filles de la ville d'Edam en Westfrise étant allé passer par Purmerand en bateaux pour traire des vaches, & l'eau venant à se retirer par le reflux, elles apperçurent une femme marine dans la bouë avec fort peu d'eau. Elles la tirêrent dans leur barque, & l'emmenerent à Edam. On l'habilla; on lui apprit du-lon, à filer. Elle usoit de nos alimens; mais elle ne put jamais apprendre à parler. On la mena à Harlem, & elle y vecut quelques années, ayant toujours un instinct qui la conduisoit vèrs l'eau. Un Auteur raporte qu'on lui avoit imprimé quelque connoissance de Dieu, & qu'elle faisoit la reverence en passant devant un crucifix. Voyez Parival *Délices de la Hollande.* Ce n'étoit là qu'un mouvement animal, & qui ne marquoit pas plus de connoissance de Dieu que les tours qu'on apprend aux animaux à faire, & les signes qu'on leur enseigne à donner, marquent de raisonnement. En 1560 prés de l'Isle de Manar dans les Indes sur la côte occidentale de l'Isle de Ceylan, des Pêcheurs amenèrent d'un coup de filet sept *hommes marins* & neuf femmes. Des Jesuites, entre autres le P. Henry Henriquez & Dimas Bosques de Valence, Medecin du Vice-Roi de Goa, en furent temoins. Le Medecin les examina avec beaucoup de soin, & en fit même l'anatomie. Il trouva toutes les parties tant interieures qu'exterieures, très-conformes à celles de l'homme. Voyez l'hist. de la Comp. de Jés. P. II. L. IV. n. 276. où cela est rapporté fort exactement.

En 1671. un *homme marin* parut aux environs du grand rocher nommé le Diamant, sur la côte de la Martinique. Il ressembloit entièrement à un homme depuis la ceinture jusqu'en haut. Il avoit la taille d'un jeune homme de quinze ans, & la tête proportionnée au corps, les yeux un peu gros, le visage large & plein, le nez fort camus, & les cheveux gris mêlez de blancs & de noirs. Ils étoient plats & arangez comme si on les eût peignez, & flottoient sur ses épaules. Une barbe grise large egalement par-tout lui pendoit sur l'estomac, qu'il avoit couvèrt de poil gris, comme l'ont d'ordinaire les vieillards. Il avoit le visage, le cou & le reste du corps mediocrement blanc, & paroissoit avoir la peau delicate, sans qu'on lui remarquât rien de particulier aux bras, aux mains & à tout ce qu'il faisoit voir hors de l'eau. Sa partie inferieure, que l'on découvroit entre deux eaux, étoit d'un poisson, & se tèrminoit en une queuë large & fourchuë. Deux François & quatre Négres l'appèrcûrent une heure avant soleil couché. Cet *homme marin* parut la première fois à huit pas du rocher; il se montra plus prés la seconde fois, & vint enfin tout prés du rivage, aprés quoi il se retira le long d'un hèrbage qui est au piéd du rocher, il tourna plusieurs fois, & s'étant arrêté longtems sur l'eau, il ne disparut, que lorsque la nuit commença. Un des Négres lui jetta une grosse ligne sans pouvoir l'atteindre, & les témoins, qui le lendemain firent raport de toutes ces choses par devant Notaire, disent qu'ils lui avoient vû passer la main sur son visage comme pour s'essuyer, & qu'ils l'avoient entendu souffler du nez, mais qu'il n'avoit fait aucun cri de la bouche qui pût donner quelque marque qu'il eut de la voix.

HOMME SAUVAGE. *Homo ferus, Sylvestris.* Les habitans de l'Isle de Borneo assurent, comme une chose constante, qu'on trouve dans les bois une espéce de bête, nommée l'*homme sauvage*, dont la taille, le visage, les bras, les jambes, & les autres membres du corps, sont si semblables aux nôtres, qu'à la parole prés on auroit bien de la peine à ne les pas confondre avec cèrtains Barbares d'Afrique, qui sont eux-mêmes peu differens des bêtes.

Cet *homme sauvage* a une force extraordinaire; & quoiqu'il marche sur ses deux piéds seulement, il est si vite à la course, qu'on a bien de la peine à le forcer: les gens de qualité le courent, comme nous courons ici les Cèrfs, & cette chasse fait le divèrtissement le plus ordinaire du Roi. Il a la peau fort veluë, les yeux enfoncez, l'air féroce, le visage brulé, mais tous ses traits sont assez réguliers, quoique rudes & grossis par le soleil. Je sçai tou-

tes ces particularitez d'un de nos principaux Marchands François, qui a demeuré quelque tems en cette isle : cependant je ne crois pas qu'on doive aisement ajouter foi à ces sortes de relations ; il ne faut pas aussi les rejetter entiérement ; mais attendre que le témoignage uniforme de plusieurs Voyageurs nous eclaircisse plus particuliérement de cette vérité.

Pour moi en passant par la Chine à la côte de Coromandel, je vis dans le detroit de Malaque une espéce de singe, qui me rendoit assez cruyable ce que je viens de raconter de l'*homme sauvage*.

Celui-là marche naturellement sur ses deux piéds de dèrrière, qu'il plie tant soit peu, comme un chien à qui on a appris à danser. Il se sèrt comme nous de ses deux bras ; son visage est présque aussi formé que celui des sauvages du Cap de bonne Espérance ; mais le corps est tout couvèrt d'une laine blanche, noire ou grise : du reste, il a le cri parfaitement semblable à celui d'un Enfant ; toute l'action exterieure si humaine, & les passions si vives & si marquées, que les muets ne peuvent guère mieux exprimer leurs sentimens & leur volontez. Ils paroissent sur tout d'un naturel fort tendre, & pour témoigner leur affection aux personnes qu'ils connoissent & qu'ils aiment, ils les embrassent & les baisent avec des transports qui surprennent. Ils ont encore un mouvement qui ne se trouve en aucune bête, & qui est fort propre des enfans : c'est de trepigner de joie ou de depit, quand on leur donne ou qu'on leur refuse ce qu'ils souhaitent avec beaucoup de passion.

Quoiqu'ils soient fort grands ; (car ceux que j'ai vû avoient au moins quatre piéds de haut) leur légereté & leur adresse est incroyable. C'est un plaisir qui va jusqu'à l'admiration, que de les voir courir dans les cordages d'un vaisseau où ils jouent quelquefois, comme s'ils s'étoient fait un art particulier de voltiger, ou qu'ils eussent été payez comme nos danseurs de cordes pour divèrtir la compagnie. Tantot suspendus par un bras ils se balancent quelque tems avec nonchalance pour s'eprouver, & tournent ensuite tout à coup avec rapidite au tour de la corde, comme une rouë ou une fronde qu'on a mise en mouvement ; tantòt prenant la corde successivement avec les doigts, qu'ils ont très-longs, & laissant tomber tout leur corps en l'air, ils courent de toute leur force d'un bout à l'autre, & reviennent avec la même vitesse Il n'est sorte de figures qu'ils ne prennent ni de mouvement qu'ils ne se donnent ; se couchant en arc, se roulant comme une boule, s'accrochant des mains, des piéds & des dents, selon les différentes singeries que leur bizarre imagination leur fournit, & qu'ils font de la manière du monde la plus divèrtissante ; mais leur légéreté à s'élancer d'un cordage à un autre, à trente & cinquante piéds de distance paroit encore plus surprenante.

Aussi pour en avoir plus souvent le plaisir, nous les faisons suivre par cinq ou six petits Mousses ou Matelots, formez à cette sorte d'exèrcice, & accoutumez eux-mêmes à courir dans les cordages. Alors nos singes pour les eviter, faisoient des sauts si prodigieux & se glissoient avec tant d'adresse le long des mats, des vèrgues & des plus petites manœuvres, qu'il sembloient plutôt voler que courir ; tant leur agilité surpasson tout ce que nous remarquons dans les autres animaux. P. Le Comte.

HOmMEBON. Voyez HOMOBON.

HOmMEE, s. f. Tèrme d'Agriculture. C'est une portion de tèrre mesurée par le travail que peut faire en un jour un vigneron en cultivant les vignes. *Vinitoris opera diurna.*

Ce mot est fort en usage en Lorraine, en Bèrri & en Lyonnois. Il faut environ huit *hommées* pour faire un arpent de Paris. On trouve dans les vieux titres *hominata terra.* On mesure aussi les prez par le travail du Faucheur ; & on dit qu'un tel pré contient tant d'*hommées* de fauche.

HOMOBON ou HOmMEBON, s. m. Nom propre d'homme. *Homobonus. S. Homobon* ou *Hommebon*, & surnommé Tucenge, étoit un Marchand de Crémone, qui couronna une sainte vie par une mort précieuse devant Dieu, l'an 1197. le 13. de Novembre.

HOMOCENTRIQUE, adj. Tèrme d'Astronomie, qui se dit de plusieurs cèrcles qui ont même centre. *Homocentricus, concentricus.* Les Hypothéses ou Systêmes célestes de Ptolomée & de Fracastor, ne s'expliquent qu'avec plusieurs cèrcles excentriques & *homocentriques.*

Ce mot vient du Grèc ὁμὸς & de κέντρον, *centrum, centre*, c'est-à-dire, de même centre.

HOMOCULE. *Homuncio.* Tèrme de Médecine, qui veut dire petit homme. On dit que Raimond Lulle fit un *homocule* dans un matras, en donnant à du spèrme qu'il y avoit mis un cèrtain dégré de chaleur.

HOMOGÈNE, adj. m. & f. Tèrme de Philosophie. Corps composé de parties similaires ou de semblable nature. *Homogeneus.* Les corps naturels sont ordinairement composez de parties *homogènes* ou de même qualité, comme un diamant. Les corps artificiels le sont de parties hétérogènes ou qualité différente, comme un bâtiment de pièrre, de bois.

Ce mot vient du Grèc ὁμὸς *idem* ou *æqualis*, & de γένος, *genus* ; *ejusdem planè generis, de même genre.*

HOMOLOGATION, s. f. Confirmation & publication d'un acte en Justice, pour le rendre plus valable & plus solemnel. *Confirmatio publicâ autoritate nixa.* Quand il y a des oppositions à une *homologation*, il faut la faire juger avec les opposans, obtenir un arrêt avec eux.

HOMOLOGÈTE, s. m. Confesseur. *Homologetes. Homologeta.* Ce nom est Grèc d'ὁμολογέω, Je confesse. M. Chastelain s'en sert dans son Martyrol. T. I. p. 814. & il écrit *Homologétes*, disant S. Maxime l'*Homologète.* Pourquoi ne pas dire le *Confesseur* ?

HOMOLOGUE, adj. Tèrme de Géométrie, qui se dit des côtez des figures semblables qui se repondent dans la proportion les uns aux autres, *Homologus* : comme la base d'un triangle est *homologue* de la base d'un autre triangle semblable. Aux triangles semblables, les côtez opposez aux angles égaux s'appellent *homologues.* Boug. Les triangles équiangles ou semblables, ont leurs côtez *homologues* proportionnels. Id. Tous les rectangles semblables sont entre eux comme les quarrez bâtis sur leurs côtez *homologues.* Pardies, *L. VI. n.* 33.

Ce mot en ce sens vient du Grèc ὁμὸς, semblable, & λόγος, raison, proportion.

HOMOLOGUER, v. act. *Aliquid publicâ autoritate confirmare.* Publier un contrat, une transaction en Justice ou une sentence arbitrale, pour la faire confirmer par les Juges, enregitrer au Greffe, & la rendre exécutoire. Les créanciers ont signé le contrat, il ne reste qu'à le faire *homologuer.*

Ce mot vient du Grèc ὁμολογία, *consensus, assensus, aveu, consentement* ; composé d'ὁμὸς, *similis semblable* ; & de λόγος, de λέγω, *dicere, dire* : ὁμολογεῖν, *idem dicere, assentire, consentir, s'accorder.*

Homologué, ée, part. & adj. *Publicâ autoritate firmatus.*

HOMONCIONISTE, s. m. & f. Voyez HOMUNCIONISTE.

HOMONOÉE, s. f. Nom propre de lieu dont Joseph parle dans sa vie. *Homonoea.* Ce lieu étoit à trente stades, ou trois à quatre lieuës de Tibèriade.

HOMONYME, adj. Tèrme de Logique. Qui a même nom, quoique de nature differente, *homonymus, æquivocus* ; comme un *loup* qui signifie *animal* & un *masque.* C'est la même chose que *équivoque.*

Ce mot vient du Grèc ὁμὸς, & de l'Ionique ὄνυμα pour ὄνομα, *nomen, nom.*

HOMONYMIE, s. f. *Homonymia, æquivocatio.* Tèrme de Logique. Voyez *homonyme.*

HOMOOUSIEN ou HOMOUSIEN, enne, HOMOUSION, onne, HOMOUSIONISTE, HOMOUSIASTE, s. m. & f. Ce sont les noms que les Ariens donnoient autrefois aux Catholiques, parce qu'ils soutenoient que le fils de Dieu est *Homoousios*, consubstantiel à son Père. *Homoousianus, Homousianus, Homousion, Homousionista, Homousiasta.* Huneric Roi des Vandales, qui étoit Arien, a adressé un Rescrit à tous les Evêques *Homousiens.* S Augustin dit que les Catholiques ne doivent point rougir de ce qu'on les appelle *Homousiens*, comme ils ne rougissent point de ce qu'on les appelle *Chrétiens* du nom de Jesus-*Christ.*

Ce mot vient du Grèc ὁμοούσιος ou ὁμούσιος, qui veut dire, qui est de même substance.

HOMOPATORIES, s. f. Nom d'une ancienne fête ou assemblée chez les Athéniens. *Homopatoria.* C'étoit le jour que se tenoit l'assemblée des pères dont les enfans devoient être reçus dans les Curies.

Ce nom vient d'ὁμοῦ, ensemble, & πατὴρ, *père*, assemblée des Pères.

HOMOPHAGE, s. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui mangent de la chair cruë. On ne le dit que de cèrtains Peuples qu'on appelle *Homophages* pour cette raison. *Homophagus.*

Ce mot vient d'ὠμος, qui veut dire *crud*, & φάγω, qui signifie *je mange.*

HOMOPHAGIE, s. f. Usage des viandes cruës. *Homophagia.* Pour l'étymologie. Voyez *Homophage.*

HOMUNCIONATE, s. m. Nom que les Ariens donnoient dans le IVe siécle aux Orthodoxes. *Homuncionatæ.* Ils leur donnoient ce nom, parce que les Catholiques admettoient deux substances & deux natures en J. C.

HOMUNCIONISTE ou HOMONCIONISTE, subst. masc. & fem. Nom de secte. Photinien, Hérétique Sectateur de Photin. *Homuncionista.* Il n'est pas vrai qu'il n'y ait que quelques Sectateurs de Photin à qui l'on ait donné ce nom ; on appella ainsi tous les Photiniens en général, parce qu'ils soutenoient que Jesu

Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme. Voyez Baron à l'an 357.

Ce nom vient du Latin *homuncio*, petit homme, diminutif d'*homo* homme. Les *Homuncionistes* nioient qu'il y eût deux natures en Jesus-Christ; ils disoient qu'il n'étoit qu'homme, & c'est de là qu'est venu ce nom *Homuncionistes*.

HOMUNCIONITES, s. m. pl. Nom d'Hérétiques. *Homuncionitæ*. Le P. Sirmond, Jésuite, remarque que les *Homuncionites* disoient que l'image de Dieu étoit imprimée sur le corps de l'homme, & non pas dans son ame.

HON.

HON. Sorte d'intèrjection pour marquer quelque mouvement de l'âme. *Eho, heu, au, ta.* *Hon, hon*, vous êtes un méchant Diable. Mol. *Hon, hon*, il a remis là à payer ses creanciers. Id. *Hon*, que cela sent bon! Id.

HONAN, s. m. Nom propre d'une Province de la Chine. *Honana*. Elle est bornée au nord par celles de Peking & Xansi, au couchant par celle de Xansi, au midi par celle d'Houquang, & au levant par celle de Xantan. Cette Province est baignée par la grande rivière d'Hoang: son tèrroir est fèrtile en blé, en pâturages & en fruits semblables à ceux de l'Europe. On dit que les Chinois appellent cette Province leur Jardin de plaisance. On fait compte qu'outre les forts, qui sont des villes à garnison, il y a cent Citez & huit villes principales, qui sont Caifung, capitale, Queita, Changte, Gueihoei, Hoaiching, Honan, Nanyanga & Juninga.

HONAN, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine *Honanca, Honanum.* Elle est la sixième de la Province d'*Honan*, à laquelle elle donne le nom. La Jurisdiction de cette ville, située sur la rivière de Cu, s'étend sur treize autres villes.

HONDURAS, ou les Hondures. *Hondura*. Province de l'Audience de Guatimala dans l'Amérique septentrionale. Elle est bornée au couchant par la Province de Véra-Paz, au midi par celles de Guatimala & de Nicaragua, au levant par la mèr du nord, & au septentrion par le golfe de *Honduras*. Cette Province est fort grande; elle est baignée par plusieurs rivieres qui engraissent la tèrre de leurs debordemens: aussi elle est fèrtile en mayz, qu'on en recueille en quelques endroits jusqu'à trois fois l'annee. On trouve encore dans cette Province des mines d'or & d'argent, & on en tire les laines de Vigogne, renommées à cause de leur finesse. Ses villes sont Valladolid, ou Comayagua capitale, Gratias à Dios, S Pedro, Villa de Naco, Truxillo & S. Jorge d'Olancho.

Le Cap d'*Honduras* *Hondura Caput.* Ce Cap est sur la cote septentrionale de la Province de Guatimala, au nord de la ville de Truxillo & vis-à-vis de l'Isle de Guanajos.

Le Gulfe d'*Honduras.* *Hondura sinus.* C'est une partie de la mèr de nord. Il est entre les côtes d'*Honduras* au midi, de Jucatan au nord, & de Véra-Paz au couchant. Il porte vers cette Province le nom de golfe Gunajos, ou d'Higueras

HONEST, ou HONÈT. On prononce comme si l'on écrivoit *Aunais.* s.m. Nom propre d'homme. *Honestus* S. *Honest*, Prêtre, fut convèrti à Nismes par S. Saturnin, & ordonné à Toulouse par le même vèrs l'an 289. Chastelain, *Mart. T. I. p.* 664. C'est S. *Honèst* qui baptisa S Firmin, lequel fut ensuite prémier Evêque d'Amiens. Id. S. *Honèst* est honoré à Pampelune, & Patron de la Parroisse d'Hieres au Diocèse de Paris. Id. S *Honet* fut le maître de S Firmin Martyr, prémier Evêque d'Amiens. Saint *Honèt* natif de Nismes fut disciples de S. Saturnin, qui après l'avoir ordonné Prêtre l'envoya prêcher dans le pays de delà les monts, que nous appellons la Navarre & la Biscaye. Voyez Bailler au 25e jour de Septembre.

HONFLEUR, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, Province de France *Hunnefletum.* Hadrien de Valois croit que d'abord on a dit *Hunefleotum.* On trouve qu'anciennement on a dit en langage vulgaire *Honeflon, Honefleu, Amfleot.* Les Auteurs plus récens l'appellent *Honflocium*, & *Hunflotum.* Elle est sur la Seine vis-à-vis Harfleur, à quatre lieuës du Havre de Grâce, & à cinq de Liliena.

Ce nom vient de *ham*. village, & *fleot*, ou *fleat*, que dans les Pays-Bas on prononce *Flüt*, ou *flet* & en Allemagne *fleet.* & qui signifie un golfe de mèr, un lieu situé sur un golfe. De *Hamfleot*, ou *Amfleat*, on a fait *Honflea*; & à cause de la conformité avec le mot *fleur*, & qui est connu, on a ajouté une *r* à *Honflea*. Voyez Hadr de Valois. *Not. Gall. p.* 241.

HONGNER, v. n. Vieux mot.

> *Il faut dire, puisqu'ainsi* hongne,
> *Que je lui ai gratté sa rogne.* Marot.

HONGNETTE, s. f. Espèce de ciseau pointu & quarré, servant principalement aux Sculpteurs en marbre. *Scalpellum acutum & quadrilaterum.*

HONGRE, adj. (L'*h* s'aspire.) cheval châtré, qui est coupé, qui ne vaut rien pour étalon. Il est opposé à *entier.* *Cantherius equus.* Un cheval *hongre.*

Il est aussi substantif male. Un *hongre.*

HONGRE, s. m. Nom d'une espèce de monnoye. *Hungaricus, & ungaricus nummus.* Dinar se prend le plus souvent pour une pièce d'or du poids d'un mèthcal, c'est à-dire, d'un peu plus que notre ecu d'or, & répond aux *hongres* & aux sequins de Venise. D'Herbelot.

HONGRELINE, s. f. Sorte d'habillement de femme fait en manière de chemisette qui a de grandes basques. *Sagulum Hungaricum.* On l'appelle ainsi, parce qu'il est venu de Hongrie.

HONGRER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Chatrer un cheval. *Equum castrare.* Ce cheval est trop vicieux, il le faut *hongrer.*

HONGRIE, s. m Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Hungaria, Hungariæ Regnum.* Il est renfèrmé entre le 39. & le 47e degré de longitude, & entre le 47 & le 49e de latitude; & il a environ cent lieuës de l'orient à l'occident, & quatre-vingt du nord au sud. Ses bornes sont au septentrion les Monts Crapacks, qui le séparent du Royaume de Pologne, de la Silesie & de la Moravie; au couchant l'Autriche & la Stirie; au midi la Bosnie & la Sèrvie; & au levant la Valachie & la Transilvanie. Ce pays est arrôsé par un très-grand numbre de rivières, dont les principales sont le Danube, la Save, la Drawe, la Teisse, le Maros, le Raab, le Gran & la Zarwize. Toutes ces rivières sont si abondantes en poissons, que les Habitans s'en sèrvent quelquefois à engraisser les cochons; mais leurs eaux, à la resèrve de celles du Danube, sont puantes & mal saines. L'air y est aussi mal sain; mais la tèrre y est extremement fèrtile en grains, en vins, en fruits & en pâturages, qui nourrissent une très-grande quantite de bœufs & de chevaux estimez. Il y a une si grande quantite de gibier, gros & petit, qu'on est obligé pour prévenir le degât qu'il feroit, de pèrmettre à tout le monde de chasser. On trouve aussi dans ce pays des fontaines minérales, & des mines d'or & d'argent, de cuivre, de fèr & de sel. La *Hongrie* est fort desolée étant le theatre de la guèrre entre les Mahometans & les Chrétiens depuis trois ou quatre siècles; aussi ses habitans sont fort courrageux, mais feroces, cruels, vindicatifs, grands mangeurs, grands buveurs, & mal-propres, à la resèrve de la Noblesse qui est assez magnifique.

Ils sont partagez au sujet de la Religion. Il y a quelques Mahométans & quelques Juifs, des Antitrinitaires & des Anabaptistes, grand nombre de Catholiques Romains; mais incomparablement davantage de Protestans de la Confession d'Ausbourg, & de celle de Genève. Le gouvèrnement de ce pays est monarchique; mais les Rois étoient autrefois électifs: la Maison d'Autriche a possédé ce Royaume de cette manière depuis l'an 1626 que l'Archiduc Fèrdinand fut élû, jusqu'en l'an 1687, que les Etats de Hongrie ont déclare la couronne héréditaire à la maison d'Autriche, & ont couronné l'Archiduc Joseph, fils de l'Empereur Leopold. Imhoff dans sa Notice de l'Empire. L. I. c. 6. §. 4. pretend néanmoins que la *Hongrie* est venuë à la maison d'Autriche par le mariage de l'Empereur Ferdinand I. avec Anne fille de Ladislas Roi de *Hongrie* & de Bohême.

On divise la *Hongrie* en cinquante-quatre Comtez, qui sont tous renfèrmez sous trois grandes Provinces, la Haute *Hongrie*, la Basse *Hongrie* & l'Esclavonie. Les Turcs possèdent la plus grande partie de ces Provinces; mais les conquêtes de l'Empereur Léopold les avoient depouillez de plusieurs des plus fortes places. L'Empereur regnant à achevez ces deux dèrnières campagnes par le gain de deux batailles, & la prise de Temeswar, l'an 1716. & en l'annee 1717 par celle de Belgrade, dont la conquête s'est faite d'une manière si glorieuse, & avec une protection si visible du Ciel. Au reste le Royaume de *Hongrie* avoit autrefois beaucoup plus d'etenduë qu'aujourd'hui; il comprenoit la Croatie, la Bosnie. la Dalmatie, la Sèrvie, la Bulgarie, & les Principautez de Transylvania, de Valachie & de Moldavie.

L'histoire de *Hongrie* a été écrite par Fumée. David Czvittinger, Noble Hongrois, a fait en Latin un Essai de la Littérature de *Hongrie*, marquant par ordre alphabétique le nom, la vie, l'eloge, les écrits des Hongrois, Dalmates, Croates, Esclavons, Transylvains, qui se sont rendus célèbres par leur eruidtion, avec un Catalogue des Auteurs qui ont parle de la *Hongrie*. *Specimen Hungaria litterata.*

Hongrie, Province. Elle se divise en Haute & Basse *Hongrie*. La Haute *Hongrie*. *Hungaria Superior*, & *Transdanubiana* C'est la plus grande des trois Provinces du Royaume de *Hongrie* Elle s'étend vèrs le nord & vèrs l'orient entre le Danube & les Monts Crapacks, & elle renferme le pays des anciens Jaziges Metanastes, avec la partie occidentale de la Dace. Ses villes principales sont Presbourg, Neuhausel, ou Owar, Nitria, Alt-

Sol,

Sol, Neu-Sol, Caſſovie, Épériets, Mongats, ou Munkats Zatmar, Tokay, Agria, Zolnock, Segédin, Peſt, Colocz, Chonad, le grand Waradin, Giula, Lippa, Temeſwar, &c.

La Baſſe *Hongrie*. *Hungaria inferior*, ou *Ciſdanubiana*. C'eſt une des trois parties du Royaume de *Hongrie* Elle eſt entre le Danube & la Drawe, ayant au nord la Haute *Hongrie*, & au midi l'Eſclavonie. Elle renfèrme l'ancienne Pannonie inférieure, & la partiè occidentale de la ſuperieure. Ses villes principales ſont Altenbourg, Komore, Jawario ou Raab, Gran, ou Strigonie, Bude capitale du Royaume, Albe-Royale, qui l'étoit autrefois, Torna, Darda, Cinq-Egliſes, Zigeth, Canilea, &c.

Hongrie-polonoise C'eſt une contrée du Comte de Scépus, en la Haute *Hongrie*. *Hungaria Polonica*. Elle eſt renfermée dans les Monts Crapacks, conſiſte en une douzaine de bourgs, ou villages, & dépend des Polonois.

Le nom de *Hongrie*, vient de celui des *Huns*, qui donnèrent leur nom à la Pannonie, où les Gots s'étoient établis, & qu'ils chaſſérent, ou qu'ils ſoumîrent: elle conſerva le nom de *Hongrie*, même après que les Huns en eurent été chaſſez par les Lombards, & il eſt toujours demeuré depuis à cette contrée. Voyez Hungrois.

Point d'Hongrie, eſt une ſorte de tapiſſerie faite par ondes, & qui eſt fort en uſage parmi les femmes ménagères pour faire des ameublemens. *Auleum opere ungarico textum.*

Hongrois, oise, (L'*h* eſt aſpirée.) Nom de peuple. *Hungarus*. Les *Hongrois* d'aujourd'hui ſont les deſcendans des *Huns*, qui ſe répandirent dans les provinces de l'Empire Romain, & s'établirent en Pannonie. Les *Hongrois* étoient des Barbâres venus du fond de la Scythie, qui commencérent à paroître dans l'Empire François en 889. Ils entrèrent d'abord dans la Pannonie & le pays des Avares, vivant de chaſſe & de pêche; puis ils firent des courſes fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Ils ne ſe ſérvoient guère que des fleches, qu'ils tiroient avec une adreſſe mèrveilleuſe. Ils ne ſçavoient ni faire des ſiéges ni combattre de pied fèrme, mais ils chargeoient leurs ennemis, & ſe diſpérſoient auſſi-tôt. Ils étoient toujours à cheval en marchant, en s'arrêtant, en tenant conſeil. Ils ſe râſoient la tête, mangeoient de la chair crüe, buvoient du ſang coupoient en piéce les cœurs des hommes qu'ils avoient pris, & les mangeoient comme un remede. Ils étoient ſans pitie, tant les femmes que les hommes, taciturnes, & plus prompts à faire qu'à dire. Ce fut Arnoul, Roi de Gèrmanie, qui le premier fit venir à ſon ſecours ces barbâres païens pour ſoumettre Quintibold Duc de Moravie, qui s'étoit revolté contre lui. Ils paſſerent bientôt enſuite en Bavière, & de là en Italie, où ils arrivèrent au mois d'Août 899. Voyez Loitprand, L. I. L. II. Les *Hongrois* etoient une nation Scythique qui en comprenoit beaucoup d'autres, principalement les Turcs, les Tartâres, les Alains. Pluſieurs les prennent pour les Huns, & diſent qu'ils furent connus d'abord ſous ce nom en Europe, lorſqu'ils y entrèrent ſous Attila Les *Hongrois* ont plus d'inclination pour la guèrre que pour le negoce, ou pour les arts. Mor. Les armées des *Hongrois* ne ſont pourtant point des troupes réglées. On dit qu'ils tiroient leur origine d'un autre peuple nommé les Ugres. Les *Hongrois*, ſelon Guilingius dans la vie d'Henri l'Oiſeleur, ſont les mêmes que les Huns; mais il ne le prouve pas, & repond foiblement aux raiſons de M. Leibnitz, qui croit que ces peuples ſont differens, & que les Huns étoient une nation Sclavone.

Ce nom de *Hongrois*, qui eſt celui de tous les habitans de la Hongrie, l'eſt en particulier de l'un des trois principaux peuples de la Tranſylvanie. *Hungari*. Ces *Hongrois* ſont au couchant des Saxons & des Sicules, vèrs les confins de la Hungrie, dont ils ont tiré leur origine & leur nom. Ils occupent les Comtez de Zotmarbania, de Clauſenbourg, d'Huniade, & de Weiſſenbourg ou d'Albe-Julie. Maty.

Hongrois, *Hongroiſe*, eſt auſſi un nom adjectif; il ſignifie qui concèrne la Hongrie, ou les *Hongrois*. *Hungaricus*. La langue, la nation *Hongroiſe*.

Le nom de *Hongrois* vient de celui de Huns, *Hunni*, d'où l'on a fait *Hunugri*, *Hungri*, *Hungari*, & en François *Hunugres*, *Hongres*, *Hongrois*. M. Rèland, dans ſa Paleſtine L. III. p. 613. croit que le mot *Hungarus*, *Hongrois*, s'eſt fait par corruption de celui de Hunnugurus, qui etoit celui de cette nation, qui étoit compôſée de deux peuples, les Huns, *Hunni*, & les Ogures, *Oguri*, d'où s'etoit formé le mot *Hunnugari*, *Hungari*, *Hongrois*.

HONGROIS, ſ. m. C'eſt la langue que l'on parle en Hongrie. *Lingua Hungarica*. Le P. Bernier, Jeſuite, qui a vû à Conſtantinople beaucoup de *Hongrois* & de Tartâres, dit que le *Hongrois* vient du Tartâre; mais il faut avouer que la langue que parloient les Huns, ou les anciens *Hongrois*, a bien changé depuis qu'ils ont parcouru differentes provinces de l'Empire Romain, & qu'ils ſont en commèrce avec les peuples qui les environnent, & qui parlent tant de langues differentes; le Turc, l'Arabe, l'Eſclavon, & les dialectes, le Grèc l'Italien l'Allemand.

HONKIAR, ſ. m. Tèrme de Relation. *Honkiar* ſignifie en Turc Empereur, *Imperator*. Ce tèrme vient de *Konkiar* en Pèrſan, qui ſignifie ſanguinaire, parce que les Rois devant ſa juſtice à leurs peuples ils ne doivent épargner pèrſonne en jugement. De la Boulaye.

HONNEAU, HOSNEAU, HAINEAU, ſ. m. Nom propre d'une petite rivière des Pays-Bas. *Hona*. Elle coule dans le Haynaut; prenant ſa ſource à quelques lieuës de Bavay, & ſe dechargeant dans la Haiſne au deſſus de Condé. Maty.

HONNECOURT, ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Hunnicuria*, ou *Hunnonis curia*. Il eſt dans la Picardie ſur l'Eſcaut, à trois lieuës de Cambray du côté du midi. Maty.

HONNÊTE, adj. m. & f. Ce qui mérite de l'eſtime, de la louange, qui eſt raiſonnable, & ſelon les bonnes mœurs, conforme à l'honneur & à la vèrtu. *Honeſtus*, *probus*. La Reine aimoit tous les *honnêtes* plaiſirs. H. S. de M. La vèrtu eſt *honnête*. Parmi bien des gens le parti le plus utile eſt le plus *honnête*. Cail. Cicéron definit l'*honnête*, tout ce qui eſt conforme à la raiſon & à la vèrtu. S. Evr.

Honeſtus, *honête*, eſt formé du Celte *honeſt*. Pezron. Il faudroit auparavant montrer que *honeſt* eſt un mot Celtique. *Honeſte* vient du Latin *honeſtus*, *honeſtus* vient d'*honos*, ou *honus*, ſelon Varron *L. IV. De Ling. Lat.* Et *honos*, ou *honus*, ſelon Voſſius, vient de *ὄνω*, & *ὄνημι*, *juvo*, *proſum*, & *ὄνω*, l'Hebreu הון, *hon*, qui ſignifie *divitiæ*, *richeſſes*. Ou *honos* s'eſt fait par le changement d'une voyelle longue en brève, de *ὦνος*, *pretium*, *merx*, *prix*, *marchandiſe*, d'*ὠνεῖσθαι*, *mercari*, *emere*, *acheter*; c'eſt ainſi qu'en Latin *pretium* ſignifie prémierement le *prix* d'une chôſe, & enſuite *honneur*, ou bien le prix, l'eſtime, le cas qu'on en fait, qui eſt le fondement & la cauſe de l'*honneur* qu'on lui rend.

On le dit prémiérement de l'homme de bien, du galant homme, qui a pris l'air du monde, qui ſçait vivre, qui a du merite & de la probité; mais il faut que l'epithete d'*honnête* précede, autrement il y a bien de la difference entre un *honnête homme*, *vir probus*; & un *homme honnête*, *vir urbanus*, *comis*. Un *honnete* homme eſt celui qui connoit les bienſéances, & qui les ſçait pratiquer. Ch. de M. Je mèts toujours un *honnête* homme au deſſus d'un grand homme. Id. L'*honnête* homme ne chèrche point à monter ſur le théâtre du monde; mais ſi la naiſſance ou la fortune l'y place, il jouë parfaitement bien ſon rôle. S. Evr. On dit mettre de la difference entre l'*honnête* homme & le galant homme; le dèrnièr a cèrtains agrémens qu'un *honnête* homme n'a pas, mais un *honnête* homme en a de plus profonds, & le tems n'a point de priſe ſur lui. Ch. de M. On n'eſt jamais tout à fait *honnête* homme que les Dames ne s'en ſoient mêlées. Id. L'*honnête* homme n'eſt point ſujèt aux préventions, & a plus d'égard au merite qu'à la fortune. Id. L'*honnête* homme remplit bien tout les devoirs de la ſocieté. S. Evr. Ceux avec qui nous vivons en ſociété n'éxigent pas ſeulement qu'on ſoit *honnête* homme pour eux, ils veulent qu'on le ſoit auſſi pour ſoi. Bell. L'*honnête* homme eſt celui qui ne ſe pique de rien. Pasc. On ſe met peu en peine d'être *honnête* homme dans le monde: on tâche de le paroître. Bell. Se cacher pour péches eſt un reſte d'*honnête* homme. M. Scud. Il en coute trop au cœur pour être *honnête* homme. Bell. Le fourbe le plus adroit l'emporte tous les jours ſur le plus *honnête* homme. S. Evr.

Qu'un honnête *homme une fois en ſa vie,*
Faſſe un ſonnet, une ode, une élégie:
Je le crois bien. L'Ab. Regn.

Faret a fait un livre de l'*honnête* homme; le Père du Boſc un de l'*honnête* femme; Grenaille un de l'*honnête* fille & de l'*honnête* garçon, qui contiennent des inſtructions pour ces differentes pèrſonnes. M. Ménage parle ainſi de l'*honnête* homme dans le 4[e] tome du *Ménagiana*. Être *honnête* homme, c'eſt n'être point prévenu, avoir du dicèrnement, juger bien des chôſes, avoir l'éſprit & le cœur droit; c'eſt louer avec chaleur ſon concurrent & ſon ennemi dans les choſes où il eſt louable; c'eſt le condamner ſans aigreur & ſans emportement quand il eſt condamnable: c'eſt enfin ne pas éxagerer le mérite de ſon ami, & ne pas ſoutenir ſes ſotiſes. Tout roule là deſſus, la juſteſſe de l'éſprit & l'équité du cœur. L'une eſt une vèrtu en l'eſprit qui combat les érreurs, & l'autre une vèrtu au cœur qui empêche l'éxcès des paſſions, ſoit en bien, ſoit en mal. L'une & l'autre ſont néceſſaires, car l'une ſans l'autre fait un homme fort éclairé, & abandonné à ſes paſſions, ce qui eſt un monſtre; ou un homme de qui le cœur eſt droit, mais qui manquant de lumiéres fait milles fautes & s'abuſe ſouvent. L'un péche par malice; &

l'autre

l'autre par simplicité. Des deux on fait un parfait *honnête* homme, sans passions au cœur, & sans erreurs en l'esprit.

HONNÊTE FEMME, se dit particuliérement de celle qui est chaste, prude & modeste, qui ne fait point parler d'elle. *Mulier pudica, modesta, virtute prædita.*

HONNÊTE, se dit quelquefois abusivement des vices. Un breteur dira que son camarade est un *honnête* garçon, qu'il se bat bien, qu'il a fait trente duels. Un beuveur, dira, que c'est un *honnête* débauché, qu'il boit bien.

HONNÊTE, quand il est mis après le substantif, signifie, Un homme obligeant, civil, qui sçait vivre. *Comis, urbanus, beneficus.* Un homme *honnête*. Cette femme a les maniéres si *honnêtes*. C'est son procédé *honnête* qui m'a fait donner dans le panneau; il faut du moins tromper le monde par un air *honnête*.

HONNÊTE, se dit encore des choses inanimées, des actions, des passions, de l'extérieur, des ajustemens, des bienséances *Honestus, decorus, conveniens, congruus.* Prevenir les demandes & les besoins de ses amis, c'est une action fort *honnête*. Il y a des amitiez & des amours *honnêtes*. Une *honnête* recherche d'une fille en mariage. L'ambition, le désir de la gloire, peuvent avoir des sujets, des bornes *honnêtes*. Cette Dame porte toûjours des habits *honnêtes*, modestes, &c. Il a pris d'*honnêtes* prétextes pour retirer sa parole. Un procédé *honnête*.

HONNÊTE, se dit souvent de ce qui est mediocre; mais raisonnable & à couvert de reproche. Ce garçon est de naissance *honnête*, de condition *honnête*; c'est-à-dire, d'une famille à qui on ne peut rien reprocher. Il a achete cette maison à un prix *honnête*, c'est-à-dire, ni trop haut, ni trop bas. Il lui a fait un présent *honnête*; pour dire, proportionné aux moyens de celui qui l'a donné, & de celui qui la reçu. Son habit est encore fort *honnête*; c'est-à-dire, n'est ni tout neuf, ni trop vieux, ni trop simple, ni trop magnifique.

HONNÊTE, est quelquefois substantif, & se dit en ce provérbe tiré du Latin: celui-là est venu au but, qui a sçu mêler l'*honnête* à l'utile. Il y a dans le Latin *Ille tulit punctum, qui miscuit utile dulci.*

HONNÊTEMENT, adv. D'une maniére honnête. *Honestè, probe, urbane, comiter, eleganter.* Il est vetu *honnêtement*. Il s'est tiré *honnêtement* de cette affaire. Il en use fort *honnêtement* avec tout le monde. Il y a de cértains tours par lesquels on exprime *honnêtement* des actions qui, quoique legitimes, tiennent quelque chose de la corruption de la nature. Loc. Il faut du moins refuser *honnêtement*. On le dit aussi ironiquement. Cet homme a *honnêtement* bu, c'est-à-dire, excéssivement. Cette femme est *honnêtement* laide; cela se dit par ironie, c'est-à-dire, beaucoup plus que médiocrement.

HONNÊTETÉ, s. f. Pureté de mœurs, ou de paroles. *Honestas, probitas, virtus, comitas, ingenuitas* L'*honnêteté* n'est pas seulement la regularité des actions extérieures: c'est aussi la regle des sentimens intérieurs de l'ame. M. Esp. On ne doit pas souffrir l'impression des livres qui choquent l'*honnêteté* publique. Les régles de l'*honnêteté* sont les régles de la bienséance, des bonnes mœurs. L'*honnêteté* des femmes, c'est la chasteté, la modestie, la pudeur, la retenuë L'*honnêteté* des femmes n'est bien souvent que l'amour de leur réputation & de leur repos. Roches. L'*honnêteté* des hommes est une maniére d'agir juste, sincère, droite, bienséante, obligeante & civile. L'*honnêteté* n'est pas une simple speculation, il faut qu'elle agisse. La Chev. de M. Le Christianisme detruit, & aneantit l'amour propre, & l'*honnêteté* le cache & le suprime Nic. L'*honnêteté* dépend d'une infinité de choses qui la confondent avec la bienséance. Bell. Tout est en désordre dans ce monde, l'*honnêteté* n'y tient aucun rang. S. Evr. On étudie réguliérement la Philosophie; mais on se met peu en peine d'apprendre les régles de l'*honnêteté*. Bell. L'*honnêteté* humaine n'est qu'une ambition fine & delicate. Nic. L'*honnêteté* qui fait qu'un homme est honnête homme, est la justesse de l'esprit & l'equité du cœur. Menage.

Le Latin dans les mots brave l'honnêteté;
Mais le lecteur François veut être respecté. Boil.

En ce sens *honnêteté* signifie la pudeur, *pudor*, & ce sens est fort ordinaire en François. On dit, il m'a fait cent *honnêtetez*, il m'a fait beaucoup d'*honnêtetez*, c'est-à-dire, des civilitez, des complimens. Son procedé est tout plein d'*honnêteté*. Il m'a fait cent *honnêtetez* quand je l'ai été voir. J'ai trouvé de l'*honnêteté* dans toutes ses actions. C'est l'*honnêteté* même.

On appelle aussi une *honnêteté*, un présent médiocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque service; une éspéce de salaire dont on n'étoit point convenu, & qu'on donne de sa bonne volonté. *Merces, munusculum.*

HONNEUR, s. m. Témoignage d'éstime, ou de soûmission qu'on rend à quelqu'un par ses paroles, ou par ses actions, marque extérieure, par laquelle on fait connoître la vénération & le respéct qu'on a pour la dignité, ou le merite de quelqu'un. *Honor, cultus, observantia, pietas.* Il faut rendre *honneur* à Dieu, & aux choses saintes, aux Rois & aux Magistrats, à ses parens & à la vértu. Un Philosophe dit, que l'*honneur* reside plus en la personne qui honore, qu'en celle qui est honorée, *honor in honorante*. L'idolatrie consiste à rendre des *honneurs* divins aux créatures. L'*honneur* est le prix de la vértu, & la récompense naturelle du mérite. Fl. Plus on a de cœur & d'esprit, plus on aime le véritable *honneur*. Ch. de M. Bien des gens ne sont vértueux que pour l'*honneur* qui y est attaché. Mont. Il est difficile que les Rois ne confondent la grandeur avec l'orgueil, & qu'enivrez de l'*honneur* qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu. Fl.

On dit également *en l'honneur & à l'honneur*, excepté que peut-être *à l'honneur*, est plus noble & plus soutenu. Enée célébra des jeux *en l'honneur* de son pére. Bouh. Après avoir longtems battu des mains *à l'honneur* du Poëte, ils commandérent tout haut aux juges de lui donner le prix. Charp. On a fondé une chappelle en l'*honneur* d'un tel Saint. Il faut assister les pauvres pour l'*honneur* de Dieu.

Ce mot vient du Latin *honor*, qui selon quelques-uns, vient d'*onus*, *charge*, qui s'écrivoit autrefois par une h aspirée. Ce mot François *charge* pris, pour *emploi honorable*, semble prouver cette etymologie. Cependant d'autres aiment mieux tirer ce mot du Gréc ὤνος, qui signifie le prix qu'on vend une chose, parceque l'*honneur* n'est autre chose que le cas que nous temoignons faire d'une pérsonne.

HONNEUR, se dit en général de l'estime qui est dûë à la vértu, & au merite de la gloire & de la réputation *Laus, Gloria.* On veut avoir l'*honneur* & la réputation de la vértu, sans en avoir la peine & le merite. Bell. La Religion souvent sért de prétexte aux passions pour agir avec *honneur*. S. Evr. C'est une étrange manie que ce point d'*honneur* qu'un mari met dans la chasteté de sa femme. Vill. Il faut bien distinguer entre le vrai & le faux *honneur*. C'est un homme avide d'*honneur*, jaloux de son *honneur*. Il a acquis beaucoup d'*honneur* dans le monde. Au contraire on dit, C'est un homme pérdu d'*honneur*, qui n'a eu aucun soin de sa réputation. On dit aussi, cet homme a l'*honneur* de sa maison à soûtenir, la gloire de ses ancêtres.

Il y avoit lieu de s'étonner que le Roi (Louis XIV.) étant si sensible sur ce qui regardoit l'*honneur*, ont eût osé se porter à lui faire une si grande offense. L'Ab. Rign.

Laissons aux ennemis le soin de notre gloire,
Il faudra que pour leur honneur,
Ils fassent dans leur propre histoire,
L'éloge de notre valeur. Pavillon.

HONNEUR, se prend aussi pour la vértu. & la probité même, l'éxactitude à tenir sa parole. *Probitas, fides, virtus.* C'est un homme d'*honneur*. C'est un homme qui est sans *honneur*. Ce sont des gens d'*honneur*. La plûpart de ces gens d'honneur ont je ne sçai quoi de rigide, qui feroit préferer les insinuations d'un fourbe à une si austére fidelité. S. Evr. Chircha, qui véritablement étoit un grand Prince, & plus homme d'*honneur* que ne comporte la loi de Mahomet, &c. P. Catrou. C'est faire un éloge également véritable & glorieux de feu M. l'Evêque de Soissons, (Brulart de Sillery) que de dire qu'il s'étoit attiré l'estime & l'amitié de tous les gens d'*honneur*, M. L'Abbé d'Estrees.

*Je veux qu'on soit sincère, & qu'en homme d'*honneur,
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. Mol.

HONNEUR; s'applique plus particuliérement à deux sortes de vértus; à la vaillance pour les hommes, & à la chasteté pour les femmes. *Fortitudo, strenuitas, castitas, pudicitia, pudor.* Les bráves sont délicats sur le point d'*honneur*; ils chérchent à mourir au lit d'*honneur*. Ils se picquent d'*honneur* pour combattre au premiér rang. Il est sorti à son *honneur* de cette querelle. Mourir au lit d'*honneur*, se dit d'un homme qui meurt à la guérre pour le sérvice de l'État.

De tous les cœurs l'honneur s'empare:
La mort vole de rang en rang;
*Et l'*honneur *devenu barbare,*
Ne demande plus que du sang.
Nouveau choix de vers.

Une femme de bien & d'*honneur*, c'est une femme sage, dont la conduite est réguliére; car c'est ainsi qu'on parle d'une femme chaste, sans employer ce mot de chaste, lors même qu'il détermineroit tout seul le sens de ce qu'on veut dire. Une fille qui a

forfait son *honneur*, qui a fait faux bon à son *honneur* ne doit plus paroître dans le monde. Si les femmes n'étoient pas retenuës par la dure loi de *l'honneur*, & si les hommes n'avoient attaché la gloire & l'*honneur* des femmes à la chasteté, elles porteroient peut-être la licence plus loin qu'eux. BAY. L'*honneur* est quelque chose de si délicat, que les seules apparences mal ménagées le blessent. BELL.

Seule régle des belles âmes,
Et le prémier Dieu de mon cœur,
Honneur, *vois, que je fais à ta sainte rigueur,*
Un sacrifice de ma flamme. LA SUZE.

L'amour, malgré l'honneur, *t'a fait donner la vie,*
*L'*honneur, *malgré l'amour, t'a fait donner la mort.*

Honneur, dans le sens qui vient d'être éxpliqué, s'entend comme on l'a dit de la vèrtu même, & on l'oppôse quelquefois au mot de *réputation*. M. de Bussy Rabutin marque fort bien la différence qu'il y a entre ces deux mots, quand il dit dans ses Mémoires, Elle me répondit fort honnêtement, que pour sauver son *honneur*, elle ne se soucioit pas d'hazarder sa réputation. Il parle d'une pèrsonne, laquelle pour consèrver sa chasteté, qu'elle croyoit éxposée à la brutalité de quelques soldats, prit une précaution, & un moyen qui ne la mettoit pas à couvèrt de tout soupçon devant les hommes.

On dit au Palais, Reparer l'*honneur* d'une fille, sauver son *honneur*, quand on oblige un suborneur à l'épouser. On dit aussi, Faire réparation d'*honneur*, quand on condamne un médisant à se dédire, à demander pardon à la pèrsonne dont il a blessé l'*honneur*, qu'il avoit taxée en son *honneur*. On dit aussi dans le discours familier, qu'on doit réparation d'*honneur*, quand on a soûtenu opiniâtrément quelque chôse contre le sentiment d'une pèrsonne, qui s'est trouvé bon par la suite. Les anciens Chevaliers couroient le monde pour soûtenir l'*honneur* des Dames.

FAIRE HONNEUR, c'est attirer, donner de la gloire & du lustre, & de l'estime à quelqu'un, ou à quelque chose. *Illustrare cohonestare.* Virgile & Horace ont fait *honneur* au siecle d'Auguste. La societé des gens d'esprit fait *honneur* dans le monde. On *fait honneur* à l'affaire de Bleneau de l'appeller un combat, ce ne fut qu'une déroute. BUSSY RAB.

HONNEUR, se dit aussi de la chôse qui honore, qui donne de la gloire. Lucréce a été l'*honneur* de son séxe. Cet Avocat est l'*honneur* du barreau, de la robe. Corneille, Racine & Moliére, ont été l'*honneur* du Théatre François. Ce Gentilhomme est si accompli, que c'est l'*honneur* & la fleur de la jeunesse.

HONNEUR, signifie aussi la charge, la dignité qui attire les respécts & les soûmissions des autres. *Dignitas, munus.* Ce Ministre est élévé à un haut point d'*honneur* & de fortune.

*Que de biens, que d'*honneurs *sur toi s'en vont pleuvoir!*
BOIL.

Vains *honneurs*, sortez de ma mémoire. M. SCUD. Je ne brigue point les *honneurs*; ils coûtent trop de bassesses. S. EVR.

Les honneurs *par mes seuls vèrsez,*
M'attiroient des mortels les vœux intéressez. RAC.

HONNEUR Divinité des anciens Romains. *Honor.* Q. Maximus lui construisit & lui dédia un temple pendant la guèrre de Ligurie, & longtems après M. Marcellus le répara. Le temple de la Vèrtu & celui de l'*Honneur* étoient tellement disposez, qu'il falloit passer par celui de la Vèrtu pour entrer dans celui de l'*Honneur*; & les statues de ces Divinitez se plaçoient ordinairement à côté l'une de l'autre, pour faire entendre qu'on ne peut acquérir de l'*honneur* que par la voie de la vèrtu. Marius leur bâtit à chacune un temple; & voulut que l'un & l'autre fût fort bâs. Voyez S. Aug. *De civit. Dei L. IV. C.* 20 Cicéron. *Tuscul. Quæst. L. II.* & Tite Live L. XXVII. C. 27. & Vossius *De Idolol. L. VIII C.* 13. & *C.* 15.

On appelle *Chevaliers d'honneur*, les Écuyérs, & ceux qui donnent la main aux Reines & aux Princesses. *Eques honorarius. Dames d'honneur, Filles d'honneur*, celles qui ont cette qualité dans leur maison, dans leur suite. *Enfans d'honneur*, les Gentilshommes qui sont élevez Pages chez les Grands.

On appelle *Consellers d'honneur, Honorarii*, ceux qui ont droit d'entrer dans des Compagnies pour y juger, ou y avoir séance. Il y a des Ecclésiastiques, des gens d'épée, qui entrent au Conseil d'État comme *Consellérs d'honneur*: la plûpart des Gouvèrneurs, beaucoup d'Évêques, sont *Consellérs d'honneurs* dans les Parlemèns, dans les Siéges des lieux de leur résidence. Ceux qui ont servi vingt ans dans une Compagnie, & qui ont des Lettres de Vétéran, y ont entrée & séance, quoiqu'ils ayent vendu leur charge, comme *Consellérs d'honneur.*

On appelle aussi *Marguilliers d'honneurs*, des pèrsonnes de qualité qu'on fait les prémiers Marguilliérs dans les grandes Parroisses, pour assister aux délibérations de leurs affaires, & les protéger, sans avoir aucun maniement de leur revenu, & entrer dans les petits details.

On dit aussi des pèrsonnes qui n'ont qu'un simple titre, qu'ils sont Conseillers, Marguilliers *ad honores.*

En tèrme de Blâson, on appelle, *point d'honneur*, une place dans l'Ecu qui est au milieu de l'éspace enfèrmé entre le chef & la fasce, ou le lieu où on les place d'ordinaire. *Locus primarius.* On appelle au *quartier d'honneur*, le prémier quartier ou canton du chef.

HONNEUR, s'emploie aussi dans les paroles, & actions de civilité. Ce Prélat me fait *l'honneur* de me venir voir, de m'écrire, de m'aimer. Si vous venez diner chez moi, vous me ferez *honneur* & faveur. Il l'a accompagné par *honneur* jusqu'à son carrosse. Il y a des gens éxcessivement civils qui placent ce compliment par tour. Pour en faire voir le ridicule l'on conte qu'un Seigneur ayant demandé à un Gentilhomme, s'il avoit vû ses chevaux, le Campagnard lui répondit, qu'il avoit eu l'*honneur* de les voir. RESL. On dit aussi, sauf votre *honneur*, sauf votre respect, quand on veut reprendre ou contredire quelqu'un sans le désobliger.

Faire *honneur* à quelque chôse, comme à une pointe, à un rocher; se dit sur mèr; pour dire, n'en pas approcher de trop prés. Parmi les Banquiérs faire *honneurs* à des lettres de change, c'est les accepter.

HONNEUR, s'employe aussi quelquefois burlesquement & ironiquement. Vous me faites bien de l'*honneur*, un bel *honneur*, de me croire capable de cette action. On appelle par antiphrâse, un lieu d'*honneur*, un lieu de prostitution.

On dit aussi, pour jurer & affirmer une chôse fortement, sur mon *honneur*, je vous engage ma foi & mon *honneur*, je vous dis cela en homme d'*honneur*.

HONNEUR, s'est dit autrefois d'une tèrre tîtrée, comme Duché, Marquisat, Comté & Baronies. Les Comtes appelloient leur Comté leur *honneur*. Le Comté de Bourdeaux est appellé l'*honneur* de Bourdelois, dans le Roman de Guarins le Loherانes. On disoit tenir son *honneur* de quelqu'un, comme on diroit aujourd'hui tenir ses tèrres en fief. Les *honneurs* en ce sens se trouvent dans les titres Latins, nommez *honores*, c'est-à-dire, des fiefs.

HONNEUR, au pluriel se dit non-seulement dans les significations precédentes, comme, il a été élevé aux grands *honneurs*, il faut renoncer aux *honneurs* mondains, on lui a décèrné les *honneurs* du triomphe; mais encore dans les éxemples que vous allez voir dans les articles suivans.

Les *honneurs du Louvre*, sont cèrtains privilèges affectez à quelques dignitez ou charges, particuliérement à celles de Duc & Pair, de Chancelier, &c. comme d'entrer au Louvre en carrosse, d'avoir le tabouret chez la Reine, &c.

Les *honneurs de la maison, d'un repas*, sont cèrtaines cérémonies qu'on obsèrve en recevant des visites, en faisant des fêtes, & qu'on rend par soi-même, ou par quelque pèrsonne à qui on en commet le soin, comme d'aller recevoir les pèrsonnes, ou les reconduire, avec soin de les bien placer, de leur sèrvir les meilleurs morceaux, &c. & de faire toutes ces chôses d'une maniére agréable & polie. C'est une Dame qui a fait tous les *honneurs* de cette fête. On a fait à cet Ambassadeur tous les *honneurs* imaginables en cette assemblée. M. tel, qui paroit si bourru, sçait pourtant très-bien vivre, & fait très-bien les *honneurs* de sa maison, les *honneurs* de sa tâble.

Les *Honneurs*, est un nom qu'on donne aux principales piécés qui sèrvent aux grandes cérémonies, aux Sacres des Rois & des Prélats, aux Baptêmes, &c. comme le crêmeau, les cièrges, le pain, le vin, &c. *Honores, munia, munera.* C'étoient tels Seigneurs, telles Dames, qui portoient *les honneurs* en une telle cérémonie.

Dans le Sacre des Prélats on présente pour *honneurs* des pains argentez & dorez, & des barrils pleins de vin armoyez des armes du Prélat, comme il est porté dans le Pontifical Romain.

Dans les obséques on présentoit autrefois les *honneurs*, c'est-à-dire, l'écu, le timbre, l'épée, les gantelets, les éperons dorez, le pennon, la banniére, le cheval, &c.

Les *honneurs funébres*, sont les pompes & cérémonies qui se font aux entèrremens des Grands, comme tentures, hèrses, oraisons funebres, &c.

Les *honneurs de l'Eglise*, sont les droits qui appartiennent aux Patrons de l'Eglise, & aux Seigneurs Haut-Justiciérs, comme la recommandation au prône, l'encens, l'eau bénite, la prémiére part du pain bénit, &c.

Les *honneurs de ville*, sont des charges & fonctions que les bourgeois

geois briguent pour parvenir à l'Échevinage. *Honores, munia.* Il a été Commissaire des pauvres, Marguillier de sa Paroisse, Juge-Consul, Quartenier, Conseiller de ville, & enfin Échevin; il a passé par tous les *honneurs* de la ville.

Les *honneurs* au jeu de cartes, ce sont les peintures, le Roi, la Dame, le Valet; les matadors à l'hombre.

Honneur, se dit provèrbialement en ces phrâses, moins d'*honneur* & plus de profit; pour dire; J'aime mieux le gain que la louange. On dit aussi, que les *honneurs* changent les mœurs; pour dire, qu'un pauvre enrichi est sujet à se méconnoître, *honores mutant mores.*

> *Le mot est bien vrai, Messeigneurs,*
> *Que les* honneurs *changent les mœurs.* Voit.

On dit aussi, A tous Seigneurs tous *honneurs*; pour dire, il faut rendre *honneur* à qui il appartient. On dit, qu'il n'y a ni profit ni *honneur* à faire une chose, quand elle n'est point utile ni honnête. On dit encore, En tout bien & en tout *honneur*.

HONNIR, v. act. (L'*h* s'aspire) Vieux mot, qui signifioit autrefois déshonorer, maudire, mépriser. *Ignominiam inurere, aspernari, contemnere.* Il n'est plus en usage qu'en cette phrâse, *Honni soit qui mal y pense*, qui est la devise de l'Ordre de la Jarretière en Anglèterre.

> *Or en vos gens c'est vouloir vous* honnir,
> *Par conséquent le devez tôt punir.* De Villiers.

> *Puis un chacun contre moi déchainé,*
> *Je suis* honny, *réprimandé, berné,*
> *Des malheureux c'est assez le partage.* P. Du Cerc.

> *Promesses sont des paroles de joie,*
> *Chiche n'en suis, j'en ai toujours en voie,*
> *A tous venans je suis prêt d'en fournir,*
> *Et pour si peu ne m'en ferai* honnir. Id.

Ce mot vient de l'Allemand *hona*, qui signifie *déshonnorer*.

HONNITS-ANCAZON, s. m. Petite arbrisseau qui croît dans l'Isle de Madagascar. Sa fleur rend une ôdeur semblable à celle du jasmin; mais elle est beaucoup plus grande & plus blanche, soutenuë par un pedicule blanc, long de plus de six pouces.

HONOIRE, s. m. Nom propre d'homme. *Honorius.* C'est ainsi qu'on appelle en Poitou un Saint qui est honoré à Tezenay comme Martyr. M. Catherinot de Bourges dit en son Sanctuaire de Bèrry, qu'il étoit natif de Buzançois, & il le nomme mal *Honoré*, comme si en Latin il se nommoit *Honoratus.* Chastelain, *au 9e Janv.* Du reste, il n'y a qu'en parlant de ce Saint qu'il faille dire *Honoire*. Pour tous les autres il faut retenir le nom Latin, & dire l'Empereur *Honorius*, le Pape *Honorius*, & non pas l'Empereur *Honoire*, le Pape *Honoire*.

HONOLSTEIN, s. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château qui la domine. *Honolsteinum.* Elle est dans l'Électorat de Trèves, chef d'un de ses Bailliages, & située à une lieuë & demie de la ville de Weldentz. Maty.

HONORABLE, adj. m. & f. Qui est digne d'être honoré; qui mérite de l'honneur, du respect, des louanges. *Honorabilis, honore, laude dignus, honorandus, observandus, colendus.* La vèrtu est *honorable*, même dans les ennemis. Le mérite est *honorable* par tout où il se trouve. Le devoir des Grands est de rendre les vèrtus *honorables*, & plus éstimables par leur exemple. Nic. L'usage de ce mot n'est guère étendu en ce sens.

Honorable, se dit aussi de tout ce qui honore, qui procure de l'honneur, de la gloire, de la réputation, de l'éstime, du respect. *Decorus, laude dignus, honorificus, gloriosus.* Cet homme est dans un poste, dans une charge, dans une profession *honorable*. Il est parvenu à une vieillesse *honorable*. Rang, condition, caractère *honorable*.

On dit à la guèrre, qu'un homme a reçu une blessure *honorable*, quand il a été blessé par devant; & qu'il a fini par une mort *honorable*, lorsqu'il a été tué en combattant courageusement: qu'un Capitaine a fait une retraite *honorable*, quand il s'est retiré en bon ordre, & avec son bagage, d'un lieu où il étoit engagé. *Decorus.*

Honorable, signifie aussi, Honnête; & va quelquefois jusqu'au somptueux. *Splendidus, magnificus, ornatus.* Cet homme reçoit fort bien ceux qui le vont voir, il est *honorable*, il n'est point mesquin. On dit aussi, qu'il a fait un repas *honorable* & splendide, au-delà de sa condition. On dit aussi en parlant des Auteurs, des Historiens, qu'ils ont fait une *honorable* mention de quelqu'un; pour dire, qu'ils en ont parlé avantageusement, quand l'occasion s'en est présentée.

Honorable Homme, est un titre que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en n'ont point d'autres, & qui n'ont ni charge ni Seigneurie qui leur donne une distinction particulière. *Honestus, ingenuus.* C'est celle que prennent les bourgeois, les Marchands & les Artisans. Ce titre est à présent avili, & est en quelque façon opposé à *noblesse*. Il se donnoit quelquefois à ceux qui avoient passé par les Magistratures, qu'on appelloit *pèrsonnes honorables*, de même que ceux dont il est fait mention dans le Code Theodosien, *de Comitibus vacantibus* qui sont maintenant nos Vétérans, ou Conseillèrs honoraires. *Honorable* homme & sage, étoit autrefois le titre qu'on donnoit aux gens de robe qui avoient dignité, & aux gens de Lettres. On a donné autrefois ce titre aux Commissaires du Châtelet, qui n'étoient pas nobles. Aujourd'hui ce titre est aboli. Voyez le Commissaire La Mare, *Traité de la Police, L. I. Titre XI c. 5.* C'est ainsi qu'on appelloit autrefois *Honorats* dans quelques Colonies Romaines, comme à Barcelone, ceux qui avoient été Duumvirs, ou s'il est pèrmis de parler ainsi, les Exduumvirs. On les appelloit aussi *Principales.* Il reste encore à Barcelone des vestiges de cet ancien titre; car il y a cèrtains Bourgeois notables qui jouissent des privilèges de la Noblesse, & qu'on appelle encore *Honrados*, *Honorati.* Voyez M. De Marca *Hispan. L. II. c. 14. n. 13.* Il est souvent parlé de ces *Honorati* dans l'un & l'autre Code, dans S. Augustin & dans S. Léon Pape, aussi bien que dans plusieurs inscriptions antiques; ainsi je ne voudrois point appeller en Latin *Honoratus*, ce que nous appellons *Honoraire* Je dirois *Honoratus.*

En tèrme de Blason, on appelle *pièces honorables* de l'Écu, les pièces principales & ordinaires, qui en leur juste étenduë peuvent occuper le tièrs de son champ. Quelques-uns n'en mettent que neuf; sçavoir, la croix, le chef, le pal, la bande, la fasce, le chevron, le sautoir, le giron & l'écusson. D'autres y en ajoûtent trois, la barre, la bordure, l'essonnier, ou le trecheur.

Amende Honorable, est un supplice infamant, où un criminel est livré entre les mains du boureau, qui l'ayant mis nud en chemise, & la corde au col, avec une torche de cire ardente à la main du poids de deux livres, le mene à l'audience, ou devant la principale Eglise du lieu, & on l'oblige de demander pardon à Dieu, au Roi, à Justice, & à la patrie, de l'action par lui commise *Animadversio honoraria, animadversionis honoraria mulcta.* Quelquefois la peine finit là; quelquefois on ajoûte les galères ou la mort. On condamne à l'*amende honorable* dans les grands crimes, comme ceux de Lèze Majesté, parricides, sacrilèges, faussetez, & autres.

On dit aussi dans le discours ordinaire, & par raillerie, Faire *amende honorable* à quelqu'un; pour signifier, qu'on se dédit de ce qu'on a dit de lui, ou contre son sentiment.

Colonne *honorable*, en Architecture, c'est une colonne élevée en l'honneur des hommes illustres qui ont bien sèrvi le public.

HONORABLEMENT, adv. D'une manière honorable. *Honoratè, honestè, ornatè, honorificè.* Ce Bourgeois vit *honorablement* chez lui, reçoit ses amis fort *honorablement*. Ce livre parle fort *honorablement* d'un tel Capitaine.

HONORAIRE, adj. m. & f. Qui possède quelque titre, quelque qualité, seulement par honneur, sans aucun émolument, & sans aucune charge ni administration. *Honorarius, ad honores.* Ainsi on appelle un Conseiller *honoraire*, Celui qui après avoir été 20. ans dans sa charge, la vend, & en qualité de Vétéran se consèrve le droit de séance, & de jugement aux audiences, sans pouvoir rapporter, ni participer aux epices Il y a aussi des Conseillèrs *honoraires* qui ont droit d'entier dans les compagnies, soit en vèrtu de Lettres du Prince, soit par les privileges de leur charge ou de leur dignité. On appelle *Tuteurs honoraires*, des pèrsonnes de qualité qu'on nomme pour avoir l'œil à l'administration du bien & des affaires des mineurs, tandis que des tuteurs onéraires en ont le maniement éffectif, & la sollicitation.

HONORAIRE. s. m. Est aussi le salaire qu'on donne aux Avocats pour leur plaidoirie & consultation *Pignus, merces, pretium operæ.* Les Avocats peuvent bien recevoir leur *honoraire*, mais ils n'estiment pas qu'il soit honnête de le demander.

On le dit aussi de ce qu'on donne aux Curez, aux Ecclésiastiques, pour les devoirs Ecclésiastiques & spirituels dont ils s'acquitent, ou qu'ils rendent, & aux Médecins pour leurs peines.

C'est encore en tèrme de Chancelerie le droit d'expédition & de signature. *Pretium solvendum ut tabulæ in Cancellariâ obsignentur.* Il y a un Edit du Roi du mois de Décembre 1697. qui fixe l'*honoraire*, ou droit d'expédition des lettres de la grande Chancelerie, dont moitié doit entrer en bourse commune. Il y a un autre Edit du mois de Mars 1704. qui attribuë le droit de signature & d'*honoraire* à quarante Sécretaires du Roi que cet Edit crée. Voyez l'Hist. de la Chancelerie de France, p. 339. & 483.

HONORAT, s. m. Nom propre d'homme. *Honoratus* L'Eglise céméteriale d'Arles porte le nom de Saint *Honorat*. S. *Honorat*

est fondateur du célébre Monastère de Lérins, il fut ensuite Evêque d'Arles.

Les Isles de Saint *Honorat*. Voyez Lérins.

HONORATE, s. f. Nom propre de femme. *Honorata*. Saint Ennode dit que Sainte *Honorate* étoit sœur de S. Epiphane de Pavie. Fèrrarius a dressé une vie de Sainte *Honorate*, où il y a bien des choses peu sûres. On dit *Honorate* & non pas Honorée, comme on dit Honorat d'*Honoratus*, aussi bien qu'Honoré.

HONORE, ou HONORÉ, s. m. Nom propre d'homme. *Honorarius*, & non *Honoratus*. Honorius, que nous appellons *Honòre*, ou même *Honoré*, par une tèrminaison vicieuse, mais familière à notre langue, fut le cinquiéme des Evêques de Cantorbèry depuis la convèrsion des Anglois. Baillet, *au 30e de Sept.* Saint *Honoré* fut sacré par S. Paulin Evêque d'Yorck vèrs l'an 633. & il mourut le dèrnièr jour de Septembre l'an 653.

M. de Tillemont appelle *Honoré* le second fils de l'Empereur Théodose le Grand. M. Fléchier & les autres l'appellent *Honorius*, & c'est le nom qu'on lui donne communément. *Honorius* en Latin. Il en faut user de même à l'égard des Papes qui ont porté ce nom, & les appeller toujours *Honorius*; & vu l'usage ce seroit une faute de parler autrement.

Le nom d'*Honoré* dans l'usage ne se dit que de plusieurs Saints qu'on appelle en Latin du nom d'*Honorius*, ou d'*Honoratus*.

HONORER, v. act. Donner des témoignages de soumission, de respèct, de vénération, d'estime. *Honore afficere, observare, colere*. La pompe qui accompagne l'etat des Grands les fait *honorer*; & parce qu'il est bon qu'ils soint *honorez*, il est juste aussi que la grandeur soit jointe à quelque magnificence exterieure Nic. Les Dieux ne veulent point être *honorez* par la cruauté. Fen. Père & mère *honoreras*, afin que tu vives longuement, est le prémièr Commandement de la II. Table. Il faut *honorer* la memoire des Saints Martyrs. L'Eglise *honore* les reliques des Saints.

Honorer, signifie aussi simplement, Estimer, faire cas. *Æstimare, in pretio habere*. C'est un homme que j'*honore* extrêmement. Croyez que pèrsonne ne vous *honore* plus que moi. J'*honore* son merite, sa vèrtu.

Honorer, signifie aussi, Rendre éstimable & digne d'être honoré; faire honneur. *Illustrare, honorem conciliare*. Un bon Magistrat *honore* plus sa charge, que sa charge ne l'*honore*. Il *honore* son pays, son siecle.

Honorer, signifie encore, Favoriser, gratifier en faisant honneur. *Favere, honore afficere*. Le Prince *honora* l'assemblee de sa presence. Le Roi a *honoré* ce Seigneur du Collier de son Ordre. *Honorer* quelqu'un de grands prèsens. Ablanc. Je vous prie de m'*honorer* de votre protection, de votre amitié. Il m'a *honoré* de sa confidence. On dit aussi par civilité, *Honorez*-moi, je vous prie, de vos commandemens.

Honoré, ée, part. & adj. *Observandus, honoratus*. Le Roi en parlant de la Reine Régente, dit, Notre très-*honorée* Dame & Mère.

HONORIAQUE, s. m. Nom d'une éspéce de milice dans l'antiquité. *Honoriacus miles*. Ce furent les *Honoriaques* qui introduisirent les Vandales, les Alains, les Suéves, les Gots en Espagne. Didyme & Vérinien, deux frères, avoient defendu à leurs propres frais, & avec beaucoup de vigilance & de valeur, les passages des Pyrennées; mais ayant été tuez, l'Empereur Constans mit en garnison dans ces passages les *Honoriaques*, qui non contens d'ouvrir ces passages à toutes ces nations du nord, qui ravageoient les Gaules, se joignîrent à eux. Voyez Orosius L. VII. c. 40.

HONORIFIQUE, adj. m. & f. Tèrme de Jurisprudence, qui ne se dit que des droits qu'ont les Patrons Fondateurs des Eglises, d'y jouir de cèrtains honneurs à l'exclusion des autres; comme d'être entèrrez dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funébres, droit de nomination à la Cure, d'être recommandez les prémièrs au prône, d'avoir de l'encens, de l'eau bénite, & la prémière part du pain bénit. *Honorificus*. Voyez Mareschal, qui a écrit un beau Traité des Droits *honorifiques*.

HONORIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Honorius*. Quand on parle de l'Empereur *Honorius* & des Papes qui ont porte ce nom, il faut toujours dire *Honorius*, & non point *Honoré*, comme fait M. Tillemont; cela est contre l'usage. Voyez Honoré.

HONSCOTE, s. m. Nom propre d'un bon bourg des Pays-Bas. *Hondiscota*. Il est dans la Flandre Françoise à deux lieuës de Bèrgue-S. Winoc du côté du levant.

HONT, s. m. Le *Hont*. Nom propre de l'embouchure occidentale de l'Escaut. *Othonia fossa*. Elle s'étend depuis la petite ville de Sandvliet jusqu'à celle de Flessingue, entre la Zélande & la Flandre Hollandoise. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, que l'Empereur Othon fit creuser l'an 980. Mais s'étant debordé l'an 1377. & ayant englouti plusieurs villages, il est devenu une éspéce de golfe, par lequel la plus grand partie des eaux de l'Escaut se décharge dans la mèr d'Allemagne. Maty.

HONTAGE. Affront. Vieux mot inusité à prèsent. On trouve dans le Roman du Renard :

> *Grant deshonneur & grant* hontage
> *Fistes-vous, &c.*

HONTE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Passion qui excite de la tristesse & du trouble dans l'âme par le dangér de souffrir quelque confusion, quelque mépris des hommes, & qui en donne des marques éxtérieures par une rougeur ou une pâleur qui paroît sur le visage. *Pudor, verecundia*. La *honte* procéde de la douleur & de la crainte. De la Chamb. La pudeur est une éspéce de *honte* qui est louable.

> *Faites* honte *à ces Rois que le travaille étonne*. Boil.

Son visage étoit couvèrt du voile de la *honte*. La Mai. Il y a une mauvaise *honte*, qu'Horace appelle *malus pudor*. Plutarque en a écrit un Traite. Il y a quelque *honte*, quelque pudeur à emprunter; mais il n'y a point d'infamie. Bien des gens ont la mauvaise *honte* de n'ôser s'informer des choses qu'ils ne sçavent pas, parce que c'est avouer qu'ils les ignorent. La Chet. Je n'aurai pas une assez sotte *honte* pour ne pas dire de moi des choses avantageuses, quand ce seront des véritez. B. Rab. La Reine faisoit couler ses aumônes jusques dans ces retraites sombres où la *honte* renfèrme la pauvreté. Fl. Les jeunes gens font paroître une *honte* rustique devant les pèrsonnes qui sont au dessus d'eux. Men. La chasteté ne porta point Lucréce à se tuer; mais la foiblesse de la *honte*. Le Mai. La *honte* est une vèrtu incommode qui n'a pas de quoi. Costar. Une *honte* modeste fit rougir la Belle.

> Honte *auroit beau me prêcher là dessus*;
> *Onc à Rimeur* honte *ne fit dommage*;
> *Sur le Parnasse on tient que c'est abus*. P. du Cèrc.

Guichart dérive ce mot du Grèc αἰδὼς, qui signifie la même chose, & le mot Grèc se dérive de l'Hebreu ירא, qui veut dire *craindre*, ou *crainte*: car il faut à quelque prix que ce soit, qu'il trouve tout dans l'Hébreu.

Honte, signifie quelquefois confusion, affront, injure qu'on reçoit, infamie qu'on souffre. *Probrum, turpido, ignominia, infamia*. Il fuit plus que la mort la *honte* d'être ésclave. Il a eu la *honte* d'être mandé à l'audience, & d'y être blâmé & réprimandé. Votre indiscrétion vous a attiré la *honte* d'être banni de la société de vos amis. La *honte* qui accompagne le vice, trouble toujours un peu le plaisir que l'on y prend. Nic. Jesus-Christ fut couvèrt de *honte* & d'opprobre. A la *honte* de la raison humaine les plus grossières èrreurs trouvent des défenseurs. Il y a des gens à qui la *honte* ne tient point lieu de supplice. S. Evr. La disgrace des époux trahis est si commune, qu'il n'y a que l'éclat qui en fasse la *honte*. Vill. Le Prince peut bien vous exempter de la peine duë à vos crimes; mais non pas de la *honte*. Till.

On dit aussi d'un méchant homme, tel que Néron, ou Héliogabale, que c'est la *honte* de son siécle, qu'il est né à la *honte* du genre humain: c'est-à-dire, l'opprobre, le déshonneur. *Dedecus, infamia, opprobrium*. On dit d'un homme de mauvaises mœurs, que c'est la *honte* de sa maison, qu'il fait *honte* à sa famille. Anacharsis répondit à un Athenien, lequel lui reprochoit qu'il étoit Scythe; Mon pays me fait *honte*, & tu fais *honte* au tien. Abl.

> *Ils vèroient leurs écrits*, honte *de l'Univèrs*,
> *Pourrir dans la poussière, à la merci des vèrs*. Boil.

> *Vulcain des Dieux la* honte *& la risée*. N. ch. de Virg.

Honte, se dit aussi en parlant de ceux qui attirent de la confusion aux autres par la comparaison de leurs bonnes qualitez: ou en parlant d'une chose qui en avilit une autre par la comparaison. *Probrosus*. Cette femme a la taille fort belle; mais son visage lui fait *honte*. Le cadet fait *honte* à son aîné, il est plus sçavant que lui. Il y a des bourgeois qui font *honte* aux Gentilshommes; qui valent mieux qu'eux. Quelle *honte* de passer ainsi sa vie dans les cabarets! Vous maltraitez votre femme, quelle *honte*!

Honte, se dit métaphoriquement des choses inanimées & incapables de *honte*. On découvrit, il y a quelques années, dans les marais de Ceink, à une lieuë de Douay, un gros chêne, lequel par le long séjour qu'il a fait dans ces lieux humides, enfoncé 15 ou 20 piéds sous tèrre, a contracté une couleur noire, qui fait *honte* à l'ebéne. Mém. de Tr. c'est-à-dire, qui est plus belle que le noir d'ébéne.

On dit provèrbialement qu'un homme a toute *honte* buë, qu'il a passé par devant l'huis du Pâtissier, en parlant d'un scélérat, d'un infâme, de celui qui ne se soucie pas des affronts, des mépris. Ce provèrbe vient de ce que les Pâtissièrs tenoient cabaret sur le dèrrière

dèrrière de leur logis ; & comme il y avoit de la *honte* à aller au cabarèt, on disoit que celui-là avoit toute *honte* buë, qui au lieu d'y entrer par la porte de dèrrière y entroit hardiment par la boutique du Pâtissiér. Monseigneur le Dauphin revenant de Compiegne, une de ses filleules lui presenta une ballade, dont le refrain étoit :

Un peu de honte *est bien-tôt bûe.*

On dit qu'un homme s'en retourne avec sa courte *honte*, pour dire, qu'il a reçû l'affront de n'avoir pu reüssir en quelqu'entreprise.

HONTEUX, euse, adj. Confus, qui a de la pudeur, de la honte. *Verecundus, pudens.* Je suis *honteux* d'importuner mes amis. *Me pudet.* La charite est bien employee aux pauvres *honteux*, qui n'osent témoigner leurs nécessitez. Une fille est toujours *honteuse* le jour de ses nôces.

> Honteux *d'avoir poussé tant de vœux supèrflus,*
> *Vous l'abhorrez.* Rac.

> *Laisse un peu modérer la fureur qui te dompte,*
> *Et sois au moins* honteux *de n'avoir point de honte.* Bréb.

Honteux, se dit aussi de ce qui manque de hardiesse. *Verecundens, verecundus.* Ce enfant est *honteux*, il n'ôse dire sa leçon devant son père. Les écoliérs qui ont eu une éducation pédantesque sont *honteux*. Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient *honteux* : un air capable & composé se tourne d'ordinaire en impèrtinence. La Roch. L'amour est timide & *honteux*. Gilbert. Les filles élevées en Religion sont *honteuses* quand elles viennent dans le monde.

Honteux, signifie encore. Malhonnête, infamant. *Turpis, fœdus, indecorus.* On lui a fait souffrir un supplice *honteux*, une mort *honteuse*. Il n'est point d'aventure *honteuse*, qui humilie & qui dompte l'orgueil. M. Esp. Vous devriez rougir d'un procéde si *honteux*. Il est moins *honteux* d'avouër qu'un a fait des fautes, que d'avoir la vanité de soutenir que l'on n'en fait point. Id.

On appelle les parties naturelles, les parties *honteuses*, *αἰδοῖα, verenda, pudenda.* Les enfans de Noé mirent leur manteau devant leurs yeux pour ne point voir les parties *honteuses* de leur pète. On appelle en Medecine, l'artère *honteuse*, celle qui porte le sang aux parties *honteuses* de l'homme & de la femme. Elle sort de l'artère iliaque éxtérne. Il y a aussi la veine *honteuse* qui reporte le sang de ces mêmes parties dans la veine iliaque extèrne.

On dit aussi figurement, qu'un homme est la partie *honteuse* d'un corps, quand il le déshonore, ou par son ignorance, ou par ses vices.

On dit provèrbialement, qu'un *honteux* n'a point belle amie, que les *honteux* le pèrdent ; pour dire, qu'il y a des occasions où il ne faut pas être timide.

On appelle aussi le morceau *honteux*, le dèrniér qui demeure dans le plat, qu'on n'ôse prendre, de peur de passer pour trop goulu.

HONTEUSEMENT, adv. *Turpiter, probrosè.* D'une manière honteuse. Cette armée a fui *honteusement* sans combattre.

HONTON, s. m. *Hontonum.* Bourg d'Anglетèrre, situé dans le Comte de Devon vèrs les confins de celui de Dorcestér, à quatre lieuës de la ville d'Excestér du côte de l'orient *Honton* a droit de nommer des députez pour le Parlement d'Anglеtèrre. Maty.

HONTVIL. Voyez HOHEN-TWIEL.

HOORNE. Voyez HORNE.

H O O.

HOOCHSTRETEN, s. m. Nom propre d'un bourg avec un bon château, & un Comté assez étendu. *Hochstratum.* Il est dans le Brabant Espagnol sur la Mèrke, à quatre lieuës au dessus de Bréda vèrs le nord. Maty.

H O P.

HOPLITE, s. m. Nom que l'on donnoit à ceux qui dans les jeux Olympiques & les autres combats sacrez couroient armez. *Hoplita.* Un des beaux ouvrages du fameux Parrasius, étoit un tableau qui représentoit deux *Hoplites*, dont l'un couroit, & sembloit suër à grosses goutes ; & l'autre mettoit bas ses armes & sembloit tout essoufflé. Voyez Pline *L. XXXV. c.* 10. & C. Paschal *De Corona*, *L. VI. c.* 14.

Ce mot vient du Grèc ὁπλίτης.

HOPLOMAQUE, s. m. Espece de Gladiateur. *Hoplomachus.*

Les *Hoplomaques* combattoient armez de piéd en cap, ou du moins armez du casque & de la cuirasse.

Ce mot vient de deux mots Grècs, ὅπλον, qui veut dire *armes*, & μάχομαι, qui signifie *je combats.*

H O Q.

HOQUALLA, s. m. Grand arbre qui se trouve au Royaume de Quoia, pays des Negres. Il porte des gousses d'un piéd & demi de long, dans lesquelles sont renfèrmées des semences plates.

HOQUET, s. m. (L'*h* s'aspire.) respiration subite dans laquelle le ventricule & les autres parties contenuës dans le bas ventre sont poussées en bas & en devant. *Singultus.* Le *hoquet* n'est pas une maladie de l'éstomac, comme on le croit d'ordinaire. C'est un mouvement convulsif du diaphragme, par lequel ce muscle se retirant en bas avec impetuosité, pousse en même tems les parties qui sont au dessous. Le *hoquet* est excité par quelque humeur âcre, par la trop grande plenitude de l'éstomac, par un morceau arrété à son orifice superieur, & par tout ce qui peut irriter les nèrfs du diaphragme. Le remède du *hoquet* est de respirer à longues halenées, dit Hippocrate. L'éternument survenant au *hoquet* a coûtume de le guérir, à cause que le diaphragme secoüé par une forte expiration, chasse ce qui l'irritoit.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *hicket*, ou du Flamand *hick*, signifiant la même chose ; d'autres *ab hiscendo & difficili anhelitu.* Guichart le fait venir de Hébreu אנחה, *enkes*, qui veut dire *soupir, gémissement, sanglot*, la racine est אנח *soupirer.*

Hoquet, se dit aussi des dèrniérs soupirs qui se font à l'agonie. *Morientis anhelitus.* Il n'y a plus rien à espérer de ce malade, il est dans le *hoquet* de la mort.

HOQUETER, v. n. Pousser de fréquens hoquets. *Singultire, singultare* Il n'est pas fort en usage.

HOQUETON, s. m. L'*h* (s'aspire.) Casaque d'Archér. *Colobium, sagum.* Il se prend figurement pour l'Archér même. Le Prévôt est en campagne avec douze *Hoquetons* à la quête des voleurs.

> Hoqueton *diapré de mon maître la Trousse,*
> *Je le suivois à piéd quand il marchoit en housse.*
> Rec. de vers.

Bayf dérive ce mot du Grèc χιτών, avec Henri Etienne & autres. C'étoit anciennement un habit de paysan. D'autres croyent qu'il a été fait de *aketon*, ou *acton*, qui étoit un vétement militaire Le P. Lobineau l'explique par cotte d'armes, & il écrit *Hoquet* avec les titres du XV[e] siécle. Selon M. Huet ce mot *hoqueton* est un diminutif de *hoque* & *houque*, qui se trouvent dans Monstrelet. *Les Archiers du corps vétus de leurs houquet.* *Houque* se dit pour *huque*, qui se trouve dans Patelin, dans Villon, & dans Coquillard. *Ces grands Clercs à ses rouges huques.* *Huque* a été dit pour *huche*, qui étoit un habillement de femme. Mèrlin a dit, *la Véronique en sa huche.* Ce mot est Flamand.

H O R.

HOR, s. m. Nom Hébreu, qui signifie Montagne, & qui est en particuliér dans l'Ecriture le nom propre d'une montagne de l'Arabie désèrte, où les Israëlites se portèrent à leur 34[e] campement. Nomb. XX. 25. XXXIII. 37. 38. Elle sèrvoit de bornes à la Tèrre promise. Nomb. XXXIV. 7. Aaron y mourut. Nomb. XX. 26.

Hor, s. m. Nom d'une montagne de l'Arabie. *Hor.* Elle est environ à dix lieuës de la mèr rouge, du côté du midi. Elle est remarquable par la mort & la sepulture d'Aaron, frère de Moïse, & le prémier Sacrificateur du peuple d'Israël. Maty. Quelques-uns croyent que les Horréens prirent leur nom de cette montagne.

HORACE, s. m. Nom propre d'homme. *Horatius* Le combat des trois *Horaces* contre les Curiaces est célèbre dans l'histoire Romaine, aussi bien que le jugement de celui des *Horaces* qui fut victorieux, & qui tua sa sœur, qui lui reprochoit le meurtre d'un des Curiaces son amant. *Horace*, Poëte Latin, qui a sur tout excellé dans les Odes & dans les Satires, étoit de Venuse, & il nacquit sous le Consulat de L. Aurélius Cotta & de Manlius Torquatus. Il mourut la 34[e] année de l'empire d'Auguste âgé de 57 ans, dit Eusébe dans sa Chronique. Cette année, 34 de l'empire d'Auguste, tombe à l'an 745 sous le Consulat de Fabius Maximus & de Q. Ælius Tubéron ; mais de là en remontant au Consulat de Manlius Torquatus & d'Aurelius Cotta, qui fut l'année 688. de la fondation de Rome, il n'y a que 56 ans. Eusébe s'est donc trompé quand il lui donne 57 ans de vie ; & ce n'est point le P. Pétau qu'il faut accuser de cette inadvértance, comme on a fait dans Moréri.

HORAIRE, adj. Tèrme de Gnomonique, qui se dit des cèrcles qui représentent ou marquent les heures sur les cadrans au Soleil, soit en lignes droites, soit en lignes courbes. *Horarius.* Les cèrcles *horaires.* Ce mot se dit en général dans l'Astronomie, & ses parties, & dans les autres sciences qui en dépendent. Mou-

vement *horaire* des planètes, c'est le mouvement des planètes à chaque heure du jour. Cércle *horaire*.

Ce mot vient du Grec ὥρα, *hora*, *heure*.

HORAME, s. m. Voyez Harame.

HORBOURG, s. m. Nom propre d'un gros bourg de la haute Alsace. *Horburgum*. Il est sur la rivière d'Ill, environ à une lieuë de la ville de Colmar vèrs le levant. On croit qu'il est les restes de l'ancienne *Argentoaria*, ou *Argentaria*, ville de la haute Allemagne, des ruines de laquelle Colmar a été bâtie. Maty.

HORDE, s. m. Tèrme de Géographie, qui se dit de ces troupes de peuples érrans, comme Arabes & Tartâres, qui n'ont point de villes ni d'habitation assurée; mais qui courent l'Asie & l'Afrique, & demeurent sur des chariots, & sous des tentes, pour changer de demeure quand ils ont mangé un pays. *Turba, tribus*.

C'est proprement le nom que les Tartares, qui habitoient au de là du Wulga dans le Royaume d'Astracan & de Bulgar, donnent à leurs bourgs. *Horda*, *Vicus*. Une *horde* est composée de cinquante ou soixante tentes rangées en rond, & qui laissent une place vuide au milieu. Ces *hordes* se transportent de lieu en lieu, selon la commodité des pâturages. Les habitans de châque *horde* forment une compagnie de gens de guérre, dont le plus ancien est ordinairement le Capitaine, & depend du Général, ou Prince de toute la nation.

Horde est un mot Tartâre, qui signifie *multitude*. Ce sont ordinairement plusieurs tentes de Tartâres. De la Boullaye.

HORDEL, s. m. Vieux mot qui veut dire claye. *Crates*, dans la basse Latinité, *hurdicium*, *hordecium*.

HORDICALES, ou HORDICIDIES, s. m. & pl. Nom que les anciens Romains donnoient aux jours ausquels on sacrifioit des bêtes pleines. *Hordicidia*. Alexander ab Alex. *Genial. Dier. L. IV. c.* 20. les appelle *Hordales dies*, & de là quelques Auteurs récens ont fait une fête, qu'ils appellent en Latin *Hordalia*, & en François *Hordales*. Je ne sçai où ils ont pris ces mots. On doit s'en rapporter à Pomponius Festus plutôt qu'à eux. Il dit *Hordicidia*. Varron de *Re Rust. L. II. c.* 5. dit *Hordicalia*, & je ne sçache pas qu'aucun Ancien ait dit *hordalia*, ou *hordales dies*. Cette fête tomboit le 15 d'Avril, jour auquel on immoloit trente vaches pleines à la Tèrre.

Une partie de ces victimes étoit immolée dans le temple de Jupitèr. C'étoient d'abord les Pontifes, ensuite ce fut la plus agée des Vestales qui les brûloit. Aléxander ab Alexandro dit qu'il étoit pèrmis de faire ce sacrifice même les jours malheureux; mais je ne sçai si cette remarque peut avoir lieu, puisque les *fordicidies*, ou *hordicidies* se faisoient toujours à la mi-Avril, ou le 15e de ce mois.

Hordicidies vient de *horda*, & de *cædo*, j'immole. *Horda* comme on lit dans Festus, signifie *pragnans*, pleine. M. Dacier croit qu'il faut suppléer *bos pragnans*. Parce que Varron, à l'endroit cité, Ovide dans les Fastes L. IV. v. 631. disent que *horda* ou *forda*, est *bos pragnans*, *bos ferens*, & non pas simplement *pragnans* ou *ferens*. *Horda* s'est dit pour *forda*, qui selon Ovide, vient de *fero*, je porte; ou plutôt, comme l'a marque M. Dacier, de φορὰς, *gravida*, qui vient de φέρω. Ces fêtes s'appellent aussi *fordicidies*. Ovide les décrit à l'endroit cité.

HOREB, s. m. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Pétrée, située entre la montagne de Sinaï au nord, & la mér rouge au midi & au couchant, *Horeb*, *Oreb*. Cette montagne qui étoit autrefois sur les confins des Madianites & des Amalecites, est célèbre dans l'Histoire sacrée, à cause de deux grands évènemens. 1°. Ce fut sur cette montagne que Dieu apparut à Moïse dans un buisson ardent qui ne se consumoit point, & qui lui donna la charge d'aller délivrer son peuple de la captivité d'Egypte. 2°. Ce fut encore au piéd de cette montagne que les Israëlites, sortis d'Egypte trouvèrent leurs prémièrs ennemis qu'ils combattirent & qu'ils vainquirent sous la conduite de Josué, pendant que Moïse prioit pour eux au sommet de la montagne. Il y a maintenant sur cette montagne le Couvent de Sainte Catherine, dont les Moines sont de l'Ordre de S. Basile. Il a été construit par l'Empereur Justinien. On y voit aussi près du Couvent la Chapelle de Notre-Dame du Buisson, que l'on prétend être le lieu où Dieu aparut à Moïse. Maty. Ce fut là que Moïse frappa le rocher pour en tirer de l'eau. *Exod. XVII. 6.* que les Israëlites fondirent le Veau d'or, *Psal. CV.* 19. & où Elie s'enfuit, 3. *des Rois XIX.* 8. La montagne d'*Horeb* est appellée par excellence la montagne de Dieu. Elle étoit voisine de celle de Sinaï, mais beaucoup moins haute. Voyez le voyage de Monconis au mont Sinaï. Quelques-uns néanmoins croient qu'il n'est pas cèrtain si c'est la même montagne que Sinaï, ou si l'une étoit contiguë à l'autre, ensorte que le mont Sinaï fit le sommet, & que le mont *Horeb* fit la croupe.

Il ne faut pas confondre ce mont *Horeb* avec un autre rochér de même nom, qu'il tiroit d'*Horeb*, l'un des chéfs des Madianites, que Gédéon y fit mourir. Jug. VII. 25. Is. X. 26. La Vulgate l'écrit *Oreb*. Voyez Pierre d'*Oreb*.

HORÉE, s. f. Bourrasque de pluie. *Nimbus*. Pomey, Nicot. Voyez *houssée*.

HOREM, ou HORAM, s. m. Nom propre d'une ville forte de la Tribu de Nephtali. *Horem*, *Jeron*, *Magdalel*, *Horem*, &c. Jos. XIX. 38. Sanson & le P. Lubin croyent que de *Magdalel* & *Horem* il ne faut faire qu'un mot, & dire *Magdiel Horam*, parce que dans les Septante il n'y a qu'un mot qui réponde à ces deux noms, *Megalaarim*; mais ce peut être une faute de Copiste.

HORES, vieil advèrbe de tems. Maintenant, à présent. *Nunc*. On disoit de *Hores* en avant, d'où l'on a fait ensuite, *Dorenavant*.

HORESTIEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Bretagne seconde. *Horestiu*. Les *Horestiens* habitoient au delà du Tay dans la contrée d'Ecosse, qu'on appelle maintenant le Comte d'Angus. Maty.

HORION, s. m. Tèrme populaire & vieux, qui signifie un rude coup qu'on donne à quelqu'un, ou celui qu'on donne par hazard en se heurtant contre quelque chose. *Ictus vehementer impactus*.

> *Mimas d'un puissant* horion,
> *Fit sauter la rondache à Mars.* Scar.

HORISON, ou HORIZON, s. m. Grand cèrcle de la Sphère qui coupe le monde en deux, en séparant la partie que nous voyons d'avec celle qui se cache à nos yeux. *Horizon*. Il fait jour quand le soleil est sur notre *horison*. Il y a des astres qui ne paroissent jamais sur notre *horison*, d'autres qui y paroissent toujours.

L'Horison rationel, ou Astronomique, se doit imaginer comme un plan qui passe par le centre de la tèrre, & qui a pour pôles le zénith & le nadir. Il sépare l'hémisphère supérieur d'avec l'inferieur, & celui qui paroîtroit si la tèrre étoit vûë de son centre après avoir été coupée en deux, & une moitié réduite au néant.

Il y a encore trois sortes d'*horison rationel*; le *droit*, qui coupe l'Equateur à angles droits, & passe par les Poles du monde; l'*oblique*, celui où un des Poles est élevé, & l'autre abbaissé, & qui coupe l'Equateur à angles obliques & inégaux; & le *parallèle*, celui où un Pole est dans le Zénith, & l'autre dans le Nadir; c'est pour ceux qui habitent sous les Poles, & en ce cas cet *horison* est l'Equateur même. Ces cèrcles font les trois différentes positions de la Sphère. Voyez Bion, *Usage des Globes*.

Ce mot est purement Grèc; & signifie, *Finissant* ou *bornant la vûë*, du vèrbe ὁρίζω, *termino*, *definio*, *je borne*, *je limite*. Aussi l'appelle-t-on en Latin *finitor*.

Horison visuel, & sensible, est la partie de la tèrre, ou de la mèr, que nous pouvons découvrir de nos yeux. L'endroit où se tèrmine notre vûë, & où le ciel & la tèrre semblent se joindre. Un *horison* borné, un *horison* étendu. On découvre de cette colline tout l'*horison*. L'*horison sensible* est environ de 50 lieuës. L'*horison* sensible se doit imaginer comme un cone dont la pointe est dans notre œil, & la base touche la tèrre de tous côtez. Les Voyageurs changent à tout moment d'*horison*. Je dirai:

> *Quand je vèrrai l'Aurore éclairer* l'horison,
> *C'est ainsi que la grâce éclaira ma raison.*
> Rec. de vèrs.

En tèrme de Marine *horison* fin, veut dire *horison* net & sans nuages *horison* gras, signifie *horison* embrouillé, *horison* embrumé.

Horison. Terme d'Enlumineur. *Cœli prospectus*. C'est le bas du ciel de quelque éstampe enluminée, qui est fait avec du blanc & de l'ocre. Voilà un bel *horison*.

HORISONTAL, ou HORIZONTAL, ale, adj. Qui est de niveau à l'horison; qui n'est point incliné sur l'orison. *Horizontalis*; *horizonti ad libellam respondens*. En Gnomonique un cadran *horisontal*, est celui qui est décrit sur un plan qui n'est point incliné à l'horison, & dont le stile est élevé solon l'élévation du Pole du lieu où il est construit.

En Pèrspéctive on appelle le plan *horisontal*, ou *géométrique*, celui qu'on entreprend de peindre en lointain & en pèrspéctive; & la ligne *horisontale*, celle où se trouve le point de vûë, la hauteur de l'œil, où toutes les autres lignes doivent aboutir pour mettre les corps en pèrspéctive. *Delineatio horizontalis*.

En Astronomie on appelle *horisontal*, l'astre qui est sur le bord de l'horison lorsqu'il se leve ou qu'il se couche. Les Astronomes ont grand soin d'obsèrver la parallaxe *horisontale* de la Lune. Ligne *horisontale*, paralaxe *horisontale*, projection *horisontale*. Harris.

Quelques Auteurs appellent en tèrme d'Architecture, *horisontal*, le rez de chaussée qui est de plein piéd, de niveau avec la cour, la ruë, le tèrrain de la campagne. Ainsi ils disent, qu'un appartement

rement est *horisontal*, quand il est bâti sur le niveau, mais ils ne le disent point des étages supérieurs, ni des terrasses, quoiqu'elles soient paralleles à l'horison. Les bons Architectes ne parlent point ainsi

HORISONTALEMENT, adv. D'une manière ou situation horisontale, ou de niveau, sans faire aucun angle, sans aucune inclinaison sur l'horison. *Horisontaliter, recto ad horizontem.* Un genouil sert à disposer un instrument de Mathematique, tantôt *horisontalement*, tantôt perpendiculairement, tantôt obliquement.

HORLOGE, f. f. Machine automate, ou qui a le principe de son mouvement en elle-même, qui sert à mesurer le tems, à marquer, & à faire sonner les heures. *Horologium rotatum, automa.* Elle est composée de rouës, de contrepoids, d'un balancièr, & d'un cadran ou montre, & d'un timbre ou sonnerie. Il y a aussi des horloges à pendules, dont l'invention est modèrne, & dont Huigens a écrit un grand volume intitulé *de horologio oscillatorio.*

Le nom d'*horloge* vient d'*horologium*; ce mot en Grèc s'écrit *ὡρολόγιον*, & est composé de *ὥρα*, qui veut dire *tems*, & de *λέγος*, qui signifie *discours, parole.* L'*Horloge* annonce & marque les tems differens, comme on fait connoître les choses par la parole & par le discours.

Les Chinois ont été surpris des *horologes* qu'on leur a portées, qu'ils ont mis des gardes auprès pour épier si quelqu'un ne les venoit point faire sonner, comme dit le Père Trigault.

On appelle aussi *horloge sable, automa arenarium*, ce qui sert à mesurer le temps par l'écoulement du sable. Elle est faite de deux petites phioles accollées ensemble par les extrémitez, dont l'une est pleine d'un sable fort delié, qui s'écoule dans l'autre par le petit trou d'une lame de cuivre, qui est à la jointure, pendant l'espace d'une heure, d'une demi heure, d'un quart d'heure. Cette sorte d'*horloge* s'appelle ordinairement *sable*, sans y ajouter le mot d'*horloge.* On dit que l'*horloge* dort, lorsque le sable s'arrête; & que l'*horloge* moud, quand le sable continuë à passer. On appelle aussi sur la mèr, le *poudrièr. Arenarium.* Les Anciens l'appelloient *clépsidre*, parce qu'ils faisoient cette mesure avec de l'eau. On avoit coutume de donner aux Orateurs, particulièrement dans le barreau, une cèrtaine mesure d'eau, pour parler pendant qu'elle s'écouloit. Lucien en a parlé, & Cicéron aussi. Les Romains n'avoient rien d'abord pour régler le tems de leurs occupations, & ils ne le mesuroient qu'au hazard par le cours du soleil. Enfin, ils se servirent de ces *horloges d'eau*, qui ont été très communes chez les Anciens, κλεψύδρα. Il y en avoit de plusieurs éspéces, dont Vitruve a parlé. Voyez aussi ce qu'ont dit Sinésius & les notes du P. Pétau sur cet endroit.

Pline écrit L. VII. c. 60. que ce fut un nommé Ctésibius qui inventa chez les Grècs l'*horloge* d'eau. Voyez aussi Vitruve L. IX. c. 9. Ce Ctésibius vivoit sous les Ptolomées. L'eau tomboit présque impérceptiblement par un petit trou dans un autre vaisseau, dans lequel en s'élevant peu à peu, elle élevoit un morceau de liége qui marquoit les heures en differentes manières. D'autres l'on fait avec du mèrcure. La meilleure manière est de la faire avec des coques d'œufs bien séchées & bien pilées, ou avec du plomb en poudre très-delié.

Le tems se mesure sur la mèr par des *horloges* de demi-heure; & pour dire il y a deux heures, on dit quatre *horloges.* Ces *horloges* sont des images de notre vie, qui s'écoule insensiblement Bouh. Lucien parle d'une *horloge* d'eau qui sonnoit, & qui marquoit les heures par l'eau & par le son. Hierôme Magius l'a décrit, & l'a fait graver dans son Traité. *De Tintinnabulis c. 6.*

Aujourd'hui on fait des *horloges* d'eau d'une structure particulière. Ces *horloges* consistent en une boule d'étain applatie de deux côtez qui se répondent; ce qui forme une éspèce de rouë creuse, partagée en plusieurs cloisons, en partie pleines d'eau, laquelle passe de l'une dans l'autre au moyen d'un petit trou: cette rouë est travèrsée par un essieu entouré d'une corde qui le soutient: cette boule déscend par son poids impèrceptiblement le long d'une platine, sur laquelle les heures sont marquées, & elle marque par son essieu quelle heure il est. Ces *horloges* sont sujetes à se détraquer l'hivèr à cause de la gelée Quelquefois ces *horloges* d'eau ont la figure d'une pendule, dans celles-ci la boule applatie est dans le coffre de la pendule, les heures sont marquées sur la tablette de devant par une éguile que le mouvement de la boule, fait tourner. On y ajoute quelquefois une reveille-matin au haut

Horloge, s'est aussi dit chez les Anciens, des cadrans sciatériques ou au soleil, qui marquent l'heure par l'ombre d'un stile élevé sur des surfaces differentes, en tombant sur des lignes disposées par l'art de la Gnomonique. *Horologium solare, sciotericum.* Ainsi on dit, une *horloge* ou cadran vèrtical, horisontal, déclinant, réclinant, Babylonien, bilimbate, &c.

Les *horloges* solaires ne fûrent inventez chez les Grécs que peu d'années avant le regne d'Aléxandre le Grand. Le premiér qui en ait fait mention est Baton, un des Auteurs de la nouvelle Comédie. Quelques-uns disent que l'Auteur de l'*horloge* solaire fut le Chaldéen Berose; d'autres que ce fut Aristarque de Samos, celui qui inventa l'hémisphère.

Les Hebreux en avoient avant tous ces tems-là. Il est sûr qu'Achaz, qui régnoit vèrs la 12[e] année de la fondation de Rome, & plus de 400 ans avant Aléxandre, fit faire une *horloge* solaire à Jérusalem. *Isaïe XXXVIII.* 8. Les Romains n'eurent d'*horloge* que 477. ans après la fondation de leur ville. Plaute, qui mourut environ l'an 569 de la fondation de Rome, fait dire à un Parasite, que quand il étoit jeune, il n'y avoit point d'autre *horloge* que le ventre, mais qu'alors la ville étoit pleine d'*horloges.* C'étoient des *horloges* solaires. *Solaria.* Le prémiér qui en fit faire une dans le Marché, fut M. Valerius au raport de Pline. Ce fut en 468 de la fondation de Rome, qu'on fit en cette ville, pour la prémière fois, une *horloge* au soleil sur la muraille du temple de Romulus. Censorin dit pourtant qu'il étoit fort difficile de sçavoir qu'elle étoit la prémière *horloge* qui eût paru à Rome; mais comme ces *horloges* ne pouvoient sèrvir que le jour, ils inventèrent les *horologes* d'eau pour la nuit.

L'Inventeur des *horloges* à rouës a été un nommé Pacificus, Archidiacre de Véronne, qui vivoit du tems de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, si on doit ajouter foi à son épitaphe que rapporte Ughelli dans son Italie sainte, & qui l'a tirée de Panvinius: on l'a appellée *horloge nocturne* pour la distinguer des cadrans qui marquoient l'heure par l'ombre du soleil. L'*horloge* du Palais est la première grosse *horloge* qui ait été faite à Paris. Charles VI. fit venir d'Allemagne Henri de Vic pour la faire; car il n'y avoit point à Paris d'ouvrièr qui en fût capable. Il avoit six sous parisis par jour, & son logement dans la tour du Palais, où cette *horloge* fut placée. Il y a pourtant quelques Annales de France qui disent que dès l'an 807. les Ambassadeurs d'un Roi de Pèrse, nommé Aaron, envoyèrent à Charlemagne une *horloge* d'airain qui marquoit les heures par la chute de quelques balles de metal sur son timbre, & par des cavalièrs qui ouvroient & fèrmoient douze portes suivant le nombre des heures. Du Cange. Eginard dit que les Ambassadeurs d'Aaron Roi de Pèrse firent présent à Charlemagne d'une *horloge* d'eau, qui marquoit les heures par douze petites balles qui tomboient à la fin de chaque heure, & qui en tombant frappoient un timbre, & le faisoient sonner. Il y avoit aussi douze figures de cavalièrs qui à la fin de chaque heure sortoient par des ouvèrtures ou fenêtres pratiquées à cette *horloge*, qui étoient d'airain, & en sortant fèrmoient ces fenêtres. D'autres *horloges* faisoient tomber à la fin de chaque heure de petites pièrres dans un bassin de métal.

Il y a de célèbres *horloges* par la diversité de leurs mouvemens, de leurs figures, & de leurs carillons. Celles de Strasbourg & de S. Jean de Lyon sont des plus renommées. Un coq bat les aîles & annonce l'heure qui va sonner en chantant, l'Ange ouvre une porte & saluë la Vièrge, le S. Esprit descend sur elle, & le Père étèrnel la bénit. Celle de la Samaritaine de Paris, & plusieurs en Flandres, & en Allemagne, sont remarquables par leurs carillons.

On fait des *horloges* sables qui tournent d'eux-mêmes quand l'heure a passé.

On appelle figurément *horloge*, cèrtaines obsèrvations de choses qui viennent en cèrtain tems, qui apprennent à peu près l'heure à ceux qui sont loin de l'*horloge*, comme le chant du coq est l'*horloge* qui fait lever les Paysans. *Horologium naturale.* Un vieillard qui a des cors au pied qui lui font mal quand le tems veut changer, dit que c'est son *horloge.*

Sur les *horloges* voyez Saumaise sur Solin, p. 645. & suivantes. Masius *De Tintinnabulis*, & le P. Kirkèr dans son *Musæum Romanum*, & dans son *Œdip. Ægypt. T. II. P. II. Class. VII. c.* 8. *p.* 224. *& suiv.* outre les Auteurs citez.

On dit provèrbialement d'un paresseux, qu'il n'est jamais tard à son *horloge.* On dit aussi d'un impatient, qu'il demande qu'elle heure il est quand l'*horloge* commence à sonner. Quand quelqu'un arrive trop tard à un rendez-vous, il dit que c'est la faute de l'*horloge*, que les *horloges* ne s'accordent pas, qu'on a avancé ou recule l'*horloge.* On dit aussi, c'est l'*horloge* du Palais, elle va comme il lui plaît. On appelle aussi des heures d'*horloge*, celles qui sont comptées & mesurées à l'*horloge.*

Une *horloge* à rouës avec ce mot de Virgile, Enéïde IV. v. 174. *Mobilitate viget*, est une devise pour marquer qu'il faut une exèrcice continuel à l'esprit.

HORLOGÈR, ou HORLOGEUR, f. m. Ouvrièr qui fait des horloges. *Horologiorum opifex, Automatarius, horarius.* Le dèrnier est plus en usage. Il y a chez le Roi trois *Horlogèrs*, qui ont dans leurs Lettres la qualité de Valèts de chambre. Ils ont le soin de monter les montres & les pendules du Roi. M. Ménage dit que le mot d'*Horlogeur* n'est en usage que parmi ceux du métier. Peut-être seroit-il à propos de s'en sèrvir quelquefois,

fois ; & dans Boileau, l'*Horlogeur indigné*, en variant davantage la términaison de ces deux mots, feroit ce me femble un vèrs meilleur que :

> *L'*Horlogér indigné *rougit en l'écoutant.*

C'eft aux oreilles délicates à en juger.

HORLOGÈRE, f. f. C'eft la femme de l'Horlogér. *Horologiorum opificis uxor.* Une jolie *Horlogère.* Boil.

> *La renommée enfin, d'une courfe légère*
> *Va porter la tèrreur au fein de l'*Horlogère. Boil.

HORLOGERIE, f. f. Commèrce, trafic & métiér d'Horlogér. *L'horlogerie* n'eft pas fi bonne qu'autrefois. Il n'y a que la chirurgie & l'*horlogerie* qui foient réçuës au Levant. Poulet Rel.

Ce mot vient du Grèc ὥρα, *hora*, & de λέγω, *dico*, *je dis.*

HORMA, f. f. Nom propre de lieu. *Horma.* C'eft le lieu où les Ifraëlites fûrent battus par les Chananéens, lorfqu'ils voulûrent entrer dans la Tèrre promife par le midi, contre l'ordre de Dieu. *Nomb. XIV.* 45. *Deut.* 1. 44. Enfuite ayant anathématifé ce lieu, & promis d'en ruiner toutes les villes, ils fûrent exaucez de Dieu, battirent les Chananéens, & nommèrent pour cela ce lieu anathème, en Hébreu *Hormo.* Voyez encore Harma.

Horma, eft encore une ville de la Tribu d'Afér, fituée fur une colline, au pied de laquelle paffe le fleuve Eleuthère.

HORMINUM. f. m. Plante. Voyez Ormin.

HORMIS. Voyez Horsmis.

HORMISDAS, f. m. Nom propre d'homme. *Hormifdas*, M. l'Abbe Fleury écrit *Hormifda* fans *s*; cependant on prononce *Hormifdas* en appuyant fur l'*s*. Et fans parler des autres noms en *as* qui ne font pas de même forme qu'*Hormifdas*, comme *Pallas*, *Herodias*, *Afuèrus*, &c. dans lefquels nous prononçons l'*s*; nous en ufons de même dans ceux qui font de la même forme qu'*Hormifdas.* Ainfi nous difons, *Phocas*, *Antipas*, *Cléophas*, *Théodas Phas*, *Nicétas*, &c. & non pas *Phoca*, *Antipa*, *Cléopha*, *Théodo*, *Pha*, *Nicéta.* Il en eft cependant deux ou trois aufquels nous ne prononçons point l'*s* parce qu'étant dans un ufage fort ordinaire & fort populaire, la prononciation forte & foutenuë de l'*s* ne s'y eft point confèrvée, comme il arrive à prêfque tous les noms qui viennent de la bouche du peuple. Ces noms font *Thomas*, & *Judas*, que nous prononçons. *Thomâ*, & *Judâ* fans faire autrement fentir l'*s* qu'en allongeant l'*a*, fi ce n'eft devant une voyelle. On peut auffi ajoûter *Barrabas*; encore plufieurs de ceux qui parlent bien prononcent-ils l'*s* en celui-ci. Et du refte quoique nous la retranchions de ces deux ou trois mots dans la prononciation, nous l'y laiffons dans l'orthographe, & nous écrivons toûjours. *Thomas*, *Judas*, *Barrabas*, & devant les voyelles nous la prononçons. M. Fleury lui-même écrit *Fritillas*, *Ménas*, *Sabas*, *Néonas*. *Nicétas.*

HORN, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Hornia.* Elle eft dans la Baffe Autriche vèrs les confins de la Moravie, à fix lieuës de la ville de Krems vèrs le nord. Maty.

HORNBACH, ou HORNENBACH, f. m. Nom propre d'une petite forteresse du Cèrcle Électoral du Rhin en Allemagne. *Hornenbachia.* Elle eft au confluant d'une rivière qui porte fon nom, avec la Schwolbe, dans le Duché de Deux-Ponts, & à deux lieuës de la ville de ce nom vèrs le midi. Maty.

HORNDIEP, f. m. Nom propre d'une petite rivière des Provinces-Unies *Horndiepus*, *Arnapa.* Elle naît dans le pays de Drenthe, baigne Groningue, où elle fe jette dans l'Hunres. Maty.

HORNE, f. f. Nom propre d'une petite ville avec un beau château. *Horna.* Elle eft dans le pays de Liége, près de la Meufe, vis-à-vis de Ruremonde. Maty.

Le Comté de *Horne. Hornanus Comitatus*, Contrée de l'Évêché de Liége. Elle eft une partie du Comté de Lotz. Elle a eu fes Comtes particuliérs, dont la race s'étant éteinte dans le XVe fiécle, elle a été incorporée à l'Evêché de Liége. Ses lieux principaux font *Horne* capitale, Wèrt & Wefen. Maty.

Horne, ou Hourne, eft auffi le nom d'une ville des Provinces-Unies. *Horna.* Elle eft dans le Nort-Hollande fur la Zuidèrzée, entre Enkuife & Alemar, à trois ou quatre lieuës de l'une & de l'autre. *Horne*, qui a été autrefois une ville Impériale, a maintenant entrée dans les États d'Hollande. Elle eft dans une belle fituation, bien bâtie, & fort marchande à caufe de la bonté de fon port.

Le Cap de *Horne. Hornanum Caput.* Ce Cap qu'on nomme auffi le Cap de S. Sauveur, eft la pointe la plus méridionale de la tèrre de Feu en l'Amérique Méridionale. Jaques le Maire qui étoit de *Horne* en Nort-Hollande, le découvrit l'an 1616. & lui donna le nom de fa patrie. Maty.

L'Ifle de *Horne Hornea infula.* Cette ifle eft dans la Mèr pacifique, à plus de douze cens lieuës des côtes du Pérou. Elle eft petite, mais fèrtile, & elle doit fon nom à Jacob le Maire, qui la découvrit la même année que le Cap de *Horne.* Maty.

HOROGRAPHIE, f. f. ou *Gnomonique. Horographia.* C'eft l'art qui enfeigne à faire des cadrans. L'*horographie* eft belle & curieufe.

Ce mot vient du Grèc ὥρα, *hora*, & de γράφω, *fcribo*, j'écris.

M Harris dit *Horologiography* en Anglois, comme qui diroit en François *horologiographie*, & il définit l'*horologiographie*, l'art de faire des cadrans, des horloges, ou d'autres inftrumens propres à faire connoître le tems du jours. On pourroit auffi dire *horologiographie* en notre langue.

HOROLOGE. C'eft le nom que les Grècs donnent à un de leurs livres d'office, qui eft ainfi appellé parce qu'il contient les heures, ou l'Office qu'on doit reciter tous les jours, *hora diurna.* On le nomme en Grèc ὡρολόγιον, *Horologium.* Il y en a eu un grand nombre d'éditions, parce qu'il n'y avoit point de livre qui fût fi commun parmi les Grècs que celui-là. C'eft proprement ce que nous appellons *Diurnal* en notre langue, & en Latin *Diurnum.* Il contient feulement tout l'Office Ecléfiaftique qui fe dit dans l'Eglife Grecque; mais on y joint encore d'autres priéres, Voyez Suicér au mot Ὡρολόγιον, le II. Tome des *Acta Sancti* du mois de Juin, & ci-deffus au mot Breviaire, T. 1. p. 1233. & 1234 du Bréviaire des Grècs. On retient auffi en François le mot Grèc ou Latin, & l'on dit l'*horologium*, ou l'*horologion* des Grècs. Ce livre s'appelle ainfi, parce qu'il contient les priéres que l'on fait à chaque heure. Il y a un grand & un petit *horologe*; le petit eft tiré du grand, & contient moins de prières que le grand; les Grècs l'appellent ὡρολόγιον.

Ce mot vient d'ὡρολόγιον, qui eft le nom Grèc de ce livre, & eft compofé de ὥρα, & de λέγω.

HOROLOGIOGRAPHIE. f. f. *Horologiographia.* Voyez Horographie.

Ce nom vient de ὡρολόγιον, *horloge*, & γράφω, *je décris.* L'*horologiographie* eft l'art de décrire, ou de faire des horloges.

HOROLOGION, ou HOROLOGIUM. Voyez HOROLOGE.

HOROMETRIE, f. f. Art de mefurer & de divifer les heures, & d'en régler le nombre. Harris. En Latin *horometria.*

Ce nom vient d'ὥρα, *heure*, & μέτρον, *mefure.*

HORONAIM, f. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-fainte, que les Septante appellent *Aronicim* & *Oronaim*, auffi-bien que la Vulgate. *Horonaim.* En Hebreu avec une afpiration très-forte חרנים, *Horonaim.* C'étoit une ville des Moabites, & enfuite de la Tribu de Ruben. Jofeph l'appelle *Orone*, *Orona*, & *Oronas*, & l'attribuë à l'Arabie, à laquelle on la donnoit en éffét de fon tems, le peuple Moabite ne fubfiftant plus.

HORONITE, f. m. & f. Habitant d'Oronaim ou Horonaïm. *Horonites.* 2. *L. d'Efdras c.* 11. La Vulgate écrit le nom de la ville fans afpiration, *Oronaim*, *If. XV.* 5. & le nom des *Horonites* avec une *H.* En Hebreu c'eft un ח *Hheth*, afpiration très-forte, חרנים, *Hhoronaim.* Voyez ce mot.

HOROPTÈRE, f. f. Tèrme d'Optique. C'eft la ligne droite qui eft tirée par le point où les deux axes optiques concourent enfemble, & laquelle eft parallèle à celle qui joint les centres des deux yeux, ou des deux prunelles. Le plan de l'*Horoptère*, eft un plan qui paffe par l'*Horoptère*, & qui eft pèrpendiculaire au plan des deux axes optiques. Ce mot eft particulier à quelques Auteurs, & n'eft guère en ufage.

HOROSCOPE. *Horofcopus.* On n'eft point d'accord du genre de ce mot. Ménage veut qu'il foit indubitablement du mafculin. Richelet dit qu'il eft mafculin & féminin, mais plus fouvent mafculin; & l'Académie le fait feulement féminin. C'eft le degré de l'afcendant, ou l'aftre qui monte fur l'horifon en cèrtain moment qu'on veut obfèrver pour prédire quelque évenement, comme la qualité du tems qu'il fera, la fortune d'un homme qui vient au monde, &c. Mèrcure & Vénus étoient dans l'*horofcope.* On étoit autrefois tellement infatué d'*horofcopes*, qu'Albèrt le Grand eut la témérité de tirer celle de Jesus-Christ.

> *Je ne fuis pas grand Aftrologue,*
> *Et je fçai peu l'art de mentir;*
> *Quoique cet art foit fort en vogue:*
> *Je m'entends bien moins à bâtir*
> *Un* horofcope *qu'une Eglogue.* P. D. Circ.

Ce mot eft purement Grèc, & eft compofé d'ὥρα, *hora*, *heure*, & du vèrbe σκοπέομαι, *fpecto*, *confidero*; *je contemple*, *je confidère.* En Latin on l'appelle *Cardo Orientalis.*

On appelle auffi *horofcope*, cette figure ou thème célefte contenant les douze maifons dans lefquelles on marque la difpofition du ciel & des aftres en un cèrtain moment pour faire des prédictions. On dit, Tirer l'*horofcope*, faire l'*horofcope*. Un difeur d'*horofcope*. On appelle auffi cela, *Dréffer une nativité* quand il s'agit

git de prédiction sur la vie & la fortune des hommes, car on fait aussi les *horoscopes* des villes, des Etats, des grandes entreprises, &c.

Horoscope lunaire, est le point d'où sort la lune quand le soleil est au point ascendant de l'Orient. C'est ce qu'on nomme autrement la *partie de fortune* en Astrologie.

Horoscope, est aussi un instrument de Mathématique fait en forme de planisphère, inventé par Jean Paduanus, qui en fait un livre particulier. *Horoscopium.*

HORRÉEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Horræus, a.* Les Septante disent *Chorréen.* En Hebreu c'est חרי, *hhori*, aspiration très-forte. Ce nom signifie Montagnard. C'étoit le peuple qui habitoit les montagnes de Seïr; c'est-à-dire, les montagnes de l'Idumée qui touchoient la Tèrre-sainte, & bornoient la Tribu de Juda du côté du midi. Il prit ce nom, selon quelques-uns, du mont Hor. Voyez ce mot. Les descendans d'Esaü les chassèrent, & prirent leur place. Les Des-Marais disent *Horien*, Les *Horiens*; mais contre l'usage; tous nos Intérprétes disent *Horréen.*

HORRE-HEAD, s. m. Qui signifie Nort-Cap. *Promontorium Horreum* ou *Boreale*, anciennement *Vinnenium promontorium.* Ce cap est sur la côte septentrionale de l'Ultonie en Irlande, à l'entrée du petit golfe de Schiphaven du côté du couchant. Maty.

HORREUR, s. f. Tèrreur, épouvantement, frémissement, passion violente de l'ame qui la fait trembler, qui l'effraye par quelque objèt nuisible & tèrrible. *Horror.* Il est impossible de n'être pas ébranlé, & de n'être pas frappé de l'*horreur* sensible qu'excite en nous l'image de la mort. Maler. Le bruit & le fracas de la mèr agitée inspirent je ne sçai quelle *horreur* accompagnée de plaisir, & fait un spectacle également tèrrible & agréable. Bou. Le mal qu'elle trouvoit si insuportable, c'étoit la jalousie, avec toutes les *horreurs* dont elle peut être accompagnée. P. de Cl. On a une *horreur* naturelle pour la mort; *horreur* qui est proprement ce que nous appellons *peur.* S. Réal. Quand l'*horreur* se joint à la pitié, elle donne à l'ame un ressentiment plus vif. Fel. L'*horreur* du trépas.

> *Quel prodige est ceci, je suis saisi d'*horreur. Desmarets.
>
> *Mon cœur s'en éffarouche, & j'en frémis d'*horreur. Corn.

La Tragédie doit éxciter de l'*horreur*, ou de la pitié, selon Aristote, ἐλεον ἢ φόβον Corneille a adouci l'*horreur* de la scéne des Anciens par quelques tendresses d'amour. S. Evr. L'*horreur* des supplices: cette phrase peut signifier, ou la crainte des supplices, ou la grandeur & la cruauté des supplices.

Ce mot vient du Latin *horror* d'*horrere*, du Grèc, ὀρρωδεῖν, *timere*, de ὄρρος, qui signifie, *l'éxtrémité de l'os sacré. In qui timent sudant ea loca quæ sunt circa interfeminium & os sacrum.*

Horreur, se dit aussi de la forte haine, ou avèrsion qu'on a pour cèrtaines choses. Detestation, abomination, éxécration. *Horror, odium, detestatio, exsecratio.* Le remords est la marque de l'*horreur* qu'on a pour le crime. On ne voit ici que des objèts d'*horreur* & de haine. Le peuple avoit de l'*horreur* pour la pèrsonne du Cardinal Roch. Il est important de donner au monde une sainte *horreur* pour vos opinions! Pasc. Les hypocrites s'empressent plus pour l'ordinaire à témoigner l'*horreur* qu'ils n'ont pas pour le vice, que les gens de bien ne font à témoigner celle qu'ils ont véritablement. Nic. C'est une funeste disposition que de ne pas sentir toute l'*horreur* d'un crime si énorme. Id.

> *Ce sont les douceurs de la vie,*
> *Qui font les* horreurs *du trépas.* Quin.
>
> *Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse,*
> *Donne pour leur prochain une* horreur *fastueuse.* De l'Am.

Les éxpériences modernes ont purgé la Philosophie de l'èrreur grossière, que la nature a *horreur* du vuide. Per. Dans cette période, le mot d'*horreur* peut être également pris pour crainte & pour avèrsion; parce que les Anciens avoient coutume de dire que la nature craignoit, ou abhorroit le vuide.

Horreur, en tèrmes de Médecine, se dit d'un accident, ou symptôme qui arrive aux fièvres intèrmittentes, comme à la tièrce, qui est une éspece de tressaillement de tout le corps, tel que celui qu'on sent après avoir uriné, & qui est plus fort que le frisson. *Tremor.*

Horreur, se dit quelquefois d'un simple mouvement de crainte, ou de respect. *Pavor, trepidatio.* Je regarde les pèrsonnes secrettes comme ces grandes forêts, dont le silence remplit l'ame de je ne sçai quelle *horreur* religieuse. Bouh. Quand on descend dans les Catacombes, on est saisi d'une sainte *horreur*,

> *Du sein d'un Prêtre ému d'une divine* horreur,
> *Apollon par ces vèrs éxhala sa fureur.* Boil.

Horreur, signifie encore. Desolation, fureur, ravage. *Clades, ruina, furor.* En moins de rien tout fut remplî d'*horreur* & de sang. Vaug.

> *Il traînoit après lui les* horreurs *de la guèrre.* Boil.
>
> *C'est-là que tant d'*horreurs *offensent la nature,*
> *Que ma main se deffend d'en tracer la peinture.* Breb.

Horreur, signifie aussi une cèrtaine obscurité profonde qui saisit ou qui épouvante. *Pavor, obscuritas.* Je marchois en tremblant dans l'*horreur* des tenebres.

> *Docteur va pâlir sur la Bible,*
> *Perce la sainte* horreur *de ce livre divin.* Boil.
>
> *Objèts lugubres & funèbres,*
> *Tombeaux, que j'aime votre* horreur;
> *Que je me plais dans vos ténèbres!* L'Ab. Têtu.

HORRIBLE, adj. m. & f. *Horrendus, horribilis.* Epouvantable, qui fait peur ou horreur, ou qui donne une grande avèrsion. Mézence étoit un horrible Tyran, il avoit inventé un *horrible* supplice, d'attacher des corps morts à des vivans. La laideur *horrible* de cette femme la rend un rémede d'amour. Chose *horrible* à imaginer! Pelisson.

Horrible, se dit aussi d'une chose éxcessive, soit en bien, soit en mal. *Exhorbitans.* Cet homme fait une *horrible* dépense. Il attaque Dieu par des blasphêmes *horribles.* Le Mait. Un Ouvrage de dix-huit Volumes *in-folio*, est un *horrible* travail. Il y a un chemin *horrible* d'ici-là: c'est-à-dire, long & difficile. Il y a d'*horribles* désèrts en Afriques.

HORRIBLEMENT. adv. *Horrendum in modum.* D'une manière horrible ou éxcessive. Ce Livre est *horriblement* mal écrit. Ce garçon est *horriblement* grand.

HORS. (L'*h* s'aspire.) Il est adv. & quelquefois préposition. C'est un tèrme, généralement parlant, exclusif, soit qu'il s'employe pour le tems, soit pour le lieu, soit qu'on le joigne après tous les mots de la langue. *Extrà, foras, foris.* Quand ce mot *hors* marque seulement éxception, c'est une préposition qui régit l'accusatif, *hors* cela je suis de votre sentiment, *hors* le Droit il s'est appliqué à toutes les sciences. Quand il marque exclusion de tems, ou de lieu & en quelques autres occasions, c'est une preposition qui régit le génitif, & qui est suivie des particules qui marquent le genitif, cela est *hors* de saison, quand nous serons *hors* de l'hivèr, il est *hors* de la ville, de la maison, du Royaume. Quand *hors* est joint aux vèrbes, s'ils sont à l'infinitif, *hors* est suivi de la particule *de*; s'ils sont à un autre mode, il est suivi de la particule *que*, *hors* de le battre, il ne pouvoit pas le traiter plus mal. Il n'y a point de mauvais traitement qu'il ne lui ait fait, *hors* qu'il ne l'a pas battu. On dit, on l'a chassé *hors* d'ici. Il est *hors* de son bon sens, *hors* de soi. Un Juge n'a point de pouvoir *hors* de son ressort. Cet homme est *hors* de charge; c'est-à-dire, n'est pas en éxèrcice. Cette injure l'a mis *hors* des gonds. Ce garçon est *hors* de page. C'est un homme *hors* de pair, cela est *hors* de propos, *hors* de saison. Cela est chèr, *hors* de prix, *hors* de raison. Ces murs sont *hors* d'escalade, *hors* d'insulte. Je suis *hors* de vos atteintes, & propre à combattre vos èrreurs. Pasc. Pindare pour marquer un esprit entièrement *hors* de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours. Boil. Pour être heureux il faut faire peu de réflexions sur la vie; mais sortir souvent *hors* de soi. S. Evr.

> *Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,*
> *Nous cherchons* hors *de nous nos vèrtus & nos vices.* Boil.

Il y a de bons Auteurs qui croyent que la préposition *hors*, quand elle est employée pour *hormis*, c'est-à-dire, pour *excepté*, est plus de la Poësie que de la Prôse.

> *Nul n'aura de l'esprit* hors *nous & nos amis.* Mol.

Mais on ne croit pas qu'il faille avoir beaucoup d'égard pour cette obsèrvation; vû sur tout les éxemples qui suivent. *Hors* cette occasion, il n'y a jamais eu de loi qui ait pèrmis de tuer. Pasc. *Hors* cela, je suis de votre sentiment. L'Acad. Ils y sont tous allez *hors* deux ou trois. L'Acad.

Ce mot vient du Latin *foris*, ou *foras.* Guichart fait venir le mot François de *hors* & le Grèc ἔξω, avec le Latin *foras* ou *foris*, de l'Hébreu חוץ.

On dit en Architecture, cela est *hors* d'œuvre, pour dire opposé à

dans œuvre. Ce bâtiment a tant de toises *hors* d'œuvre, c'est-à-dire, mesuré en dehors, mesuré en comprenant non seulement l'espace qui est entre les murs, mais l'épaisseur même des murs.

On dit figurément d'une digression, d'une chose qui ne fait rien au sujet, qu'elle est *hors* d'œuvre, *παρεργον*.

En térme de Manége, ont dit *hors* la main, en parlant d'un cheval qui manie sans obéir à la bride. On dit aussi, qu'il est *hors* d'haleine, quand on l'a trop poussé. On dit qu'il est *hors* d'école, quand il y a fort longtems qu'il n'a été éxércé au manege. On dit aussi, que le pied droit du devant du cheval est le pied *hors* du montoir.

On dit aussi dans l'escrime, qu'on est *hors* de garde, ou *hors* de portée; & en dansant qu'on est *hors* de cadence, &c.

On dit au Palais, *Hors* de cours & de procès, quand on déboute un demandeur de sa demande. Cette façon de prononcer a été abrogée par la dérniére Ordonnance. On dit aussi, qu'un homme est *hors* d'affaire quand on a jugé son procès, qu'il est *hors* d'intérêt quand on l'a dedommagé, ou quand on a assuré sa dette. On dit aussi qu'un preciput se prend *hors* part; pour dire, avant partage.

On dit provérbialement, *Hors* de l'Église il n'y a point de salut: & c'est en faisant allusion à cela que Moliére a dit, *Hors* de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes-gens. On dit encore qu'un homme est *hors* de combat quand il ne peut plus agir.

Hors-d'œuvre, s. m. Térme usité chez les Traiteurs, & les Officiers. Les *hors-d'œuvres* sont des petits plats ou des assiétes qui accompagnent les grands, & remplissent les espaces qui sont entre les grands. Il faut tant de *hors-d'œuvres* pour ce sérvice, pour accompagner ces plats. On appelle des *hors-d'œuvres* dans les grandes tables, des corbeilles de fruit, qui s'y sérvent au dessért sans faire de symmétrie avec le reste, & pour être mangées, & non pas pour être remportees saines & entiéres, comme les pyramydes. *La Quint. T. I. p.* 257. Quelquefois cette expression s'employe dans le même sens que dans l'usage ordinaire; par éxemple, il y a dans ce sérvice quatre assietes *hors-d'œuvre*, alors *hors d'œuvre* n'est point un substantif, mais une préposition & un nom, par-là on marque que les choses dont on parle sont le complement des autres qui sont l'essentiel, ou la principale partie d'un service.

HORSENS, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Danemarc. *Horsenum, Hornesium*. Ce lieu est situé dans le Diocése d'Aarhus en Jutlande, sur un petit golfe, qui lui sért de port, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'Isle de Fionie. Maty.

HORSHAN, HORESHAN, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Sussex en Anglctérre. *Horshanum, Horeshanum*. Il est aux confins du Comté de Surrey, à sept lieuës de la ville de Chichester, vérs le nord, & a droit d'élire deux deputez pour le Parlement. Maty.

HORMIS, adv. Excepté. *Prœter*. Ce mot signifie, éxception, & est souvent préposition, ayant le même sens & les mêmes régimes que *hors*, lorsque ce mot signifie exception: c'est-à-dire, que *hormis* devant les noms & les pronoms regit un accusatif, & devant les vérbes, il est suivi de la particule *de*, si ses vérbes sont à l'infinitif, & de la particule *que* s'ils sont à un autre mode. Il eut tous les suffrages *hormis* deux ou trois. Il a toute sorte de liberté *hormis* de sortir. C'est un très bon pays pour la vie, *hormis* qu'il n'y croît point de vin. Tous les Conseillers sont sortis *hormis* le Président. C'est celle qui vous ressemble *hormis* qu'elle est moins belle. Voit. Capable de tout faire *hormis* une amitié. Id. On se sert aussi de *hors* dans la même signification. Voyez Hors.

HORTA, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Horta. Horta* étoit femme de Romulus, fondateur, de Rome. Elle se nommoit Hérsilia pendant qu'elle étoit sur la térre. Elle se nommoit *Horta* de *Hortari*, éxhorter, éxciter, parce qu'on croyoit que c'étoit elle qui éxhortoit, qui éxcitoit, qui poussoit intérieurement les hommes au bien, & aux grandes & belles actions. C'est pour la même raison que quelques-uns l'appellent aussi *Stimula* de *Stimulus*, aiguillon. Le temple de la Déesse *Horta* ne se fermoit jamais, dit Plutarque, pour marquer qu'en tout tems les hommes pouvoient & devoient être éxcitez au bien. Voyez les *Quæst. Rom.* de cet Auteur, *quæst.* 46.

HORTAGILER, s. m. Térme de Relation. Tapissier du Grand-Seigneur. *Tentoriorum artifex & curator, Scenopegus*. Il n'y a point de ville qui soit mieux réglée que le Camp du Grand-Seigneur: & pour connoitre la grandeur de ce Prince, il le faut voir en cet équipage; car il est bien mieux logé qu'à Constantinople, ni qu'en pas une autre ville de son État. Il a toujours deux garnitures de tentes, afin que pendant qu'il est dans une, l'on aille tendre l'autre au lieu où il doit aller. Il y a à cet effét plus de quatre cens Tapissiers appellez *Hortagilers*, qui vont toujours une journée devant, afin de choisir un lieu propre pour les dresser. Ils tendent prémiérement celle du Prince, & puis celles des Officiers & des soldats de la Porte selon leur rang, & celles de Béglérbeis, qui sont en quartiers differens du Camp. D. C.

HORTENSE, s. m. Nom propre d'homme. *Hortensius*. S. Hortense est nommé Évêque dans tous les exemplaires du Martyrologe de S. Jérôme, sans qu'il soit marqué d'où il étoit. On ne le trouve point ailleurs. Chastel. *à l'onziéme de Janvier*.

Hortense ou *Hortence*, est aussi un nom propre de femme. *Hortensia*. On appelle en François du nom *Hortensius*, un célébre Orateur Romain contemporain de Cicéron: on lui consérve dans notre langue son nom Latin d'*Hortensius*.

HORTOLAGE, s. m. Ce mot se prend pour toutes sortes de plantes, de légumes & d'hérbes potagéres, qu'on cultive dans un jardin; mais la Quintinie, qui en doit être cru, dit que *hortolage* est provincial. Daviler dit qu'*hortolage* est la partie d'un jardin potager qui est occupée par des couches & des carreaux de légumes & de plantes basses.

HORTOLAN, s. m. Voyez ORTOLAN. C'est ainsi que l'Académie écrit.

HORUS, s. m. Nom d'un faux Dieu des Égyptiens. *Horus*. Il étoit fils d'Isis. Macrobe Saturn. Liv. 1. c. 21. dit que c'est le Soleil que les Égyptiens appelloient ainsi, d'où vient qu'on lui donne aussi le nom composé d'*Horapollon*. Quelques Sçavans pretendent que ce nom vient de l'Hebreu חרס, *heres*, qui signifie le Soleil, & que les Septante traduisent Ἄρης, Mars. Voyez *Georg. Hornii hist. Philol. L. I. c.* 6. & Orus.

H O S.

HOSA, s. f. Nom propre de lieu, ou de ville. *Hosa*, ou *Osa*. Les Septante l'appellent *Jasiph*. Il étoit dans la Tribu d'Aser.

HOSAA. s. m. & f. Nom propre de peuple. *Hosaa*. Les *Hosaas* sont des Cafres qui habitent prés du Cap de Bonne Espérance. Ils sont Pasteurs. *De la Croix, Relat. de l'Afrique, T. IV*.

HOSANNA, s. m. Térme de cérémonies des Juifs. *Hosanna Oratio quæ die 7° Tabernaculorum recitatur*. Les Juifs donnent ce nom à des priéres qu'ils récitent le 7ᵉ jour de la fête des Tabérnacles, parce qu'on y répete souvent le mot הושענא, *serva nunc*, ou *serva precor*. Il y en a plusieurs. Ils les nomment les *hoschannoth*, c'est-à-dire, les *hosannas*. Les unes se recitent le prémier jour, les autres le second, &c. & s'appellent l'*hosanna* du prémier jour, l'*hosanna* du second jour, &c.

Hosanna ou *hoschanna*, est un mot Hébreu, composé de הושיע *hoschea*, impératif de la conjugaison hiphil du vérbe ישע, *servare*, sauver; & de נא, qui signifie *maintenant*, & qui est en Syriaque une particule déprécative qui revient au *quæso*, *precor* des Latins. De sorte qu'*hosanna* est la même chose que *serva nunc* ou *serva precor*. Le Pape Damase ayant lû divérses éxplications du mot d'*hosanna*, dans plusieurs Intérprêtes Catholiques Grécs & Latins, qui au lieu de s'éclaircir, se detruisoient les uns les autres, obligea S. Jérôme à lui composer l'écrit que nous avons encore de lui sur cela. C'est son épitre 144.

Hosanna, est aussi le nom d'une branche de saule qui est dans un faisceau de branche de plusieurs arbres differens. Ils appellent ainsi la branche de saule en particulier, parce qu'ils récitent sur elle un *hosanna*, ou priére appellee *hosanna*, dont nous venons de parler.

Hosanna Rabba, ou *Grand Hosanna*. Térme de cérémonies Juives. *Hoschanna Rabba*, *Hosanna Magnum*, *Septimus Tabernaculorum festivitatis dies*. Les Juifs nomment ainsi leur fête des Tabérnacles, qui dure huit jours, parce qu'ils y demandent fréquemment le secours de Dieu, la remission de leurs péchez & la bénediction sur l'année qui vient de commencer, & que pour ces demandes ils se sérvent des *hosannoth*, ou priéres, dont nous avons parlé dans les articles précedens.

Les Juifs donnent encore le nom d'*hosanna Rabba* en particulier au septiéme jour des Tabérnacles, parce que c'est ce jour-là qu'ils demandent plus particuliérement le secours de Dieu contre leurs ennemis, & la bénédiction pour la nouvelle annee. Voyez sur cela Seldenus, *De Synedriis hebr. L. III c.* 15. le P. Buxtorf dans son Dictionnaire Chaldaïque au mot ישע, dans ses abbréviations Rabbiniques aux lettres ה ו, & dans sa Synagogue Juive C. XXI.

HOCHE, s. f. Ce mot dans quelques Coûtume signifie une térre de peu d'étenduë qui est autour d'une maison, & sért à ses commoditez. *Oscha* dans les titres.

Ce mot, selon Coquille, vient d'*Osca*, qui se trouve dans Columelle.

HOSI, s. m. Ville de la Chine qui est de la dependance de celle de Lingan, troisiéme capitale de la Province de Junnan. Voyez l'*Ambass. des Holland. c.* 52.

HOSPICE, s. m. Prononcez l's. Petit Couvent que des Religieux bâtissent en une ville pour y recevoir les etrangers du même Or-

dre

dre qui auront besoin d'y venir séjourner quelque tems. *Hospitium.* Cette maison n'est pas une ancienne fondation, ce n'est qu'un *hospice* bâti depuis peu. La plûpart des *hospices* deviennent en peu d'années de grands Couvens fixes & bien rentez. Quelquefois *hospice* signifie la partie d'un Monastère, d'un Couvent, où est le logement destiné à recevoir les hôtes.

Hospice, se dit aussi d'une maison bâtie dans une grande ville pour y retirer pendant la guèrre, & dans des tems fâcheux, les Religieux & les Religieuses des Couvens bâtis dans la campagne. L'*hospice* de Lille, l'*hospice* d'Anchin à Tournai. En quelques endroits on les nomme aussi *Refuge. Refugium.*

Hospice, s. m. Est aussi le nom d'un Saint Reclus, qui vivoit dans le VIe siécle, dans la Province d'Arles près de Nice. *Hospitius.* Voyez SOSPIS.

HOSPITAL, s. m. En ce nom l'*o* ou la prémière syllabe, est toujours brève, & si souvent on met un accent circonflexe sur l'*ô*, quand on retranche l'*s*; c'est pour marquer ce retranchement, & non pour faire allonger l'*o*. Il paroit mieux de n'en point mettre pour ne donner point occasion à une mauvaise prononciation. C'est pour cela que nous avons *retranché cet accent* dans tout cet Article. L'*hopital* est un lieux pieux & charitable, où on reçoit les pauvres pour les soulager en leurs nécessitez. *Ptochodochium, ptochotrophium.* Les *hopitaux* sont des asyles de l'infirmité humaine contre les misères de la pauvreté. Le Mai. C'est dans les *hopitaux* que se ramassent toutes les infirmitez & tous les accidens de la vie humaine: les gémissemens & les plaintes de ceux qui souffrent remplissent l'ame d'une tristesse importune; & l'on y voit la douleur & la pauvreté exèrcer à l'envie leur funeste empire. Fl. Une sensibilité trop délicate nous fait frémir à la vûë d'un *hopital*. Id. Nicolas Rolin, Chancelièr de Bourgogne, ayant fait bâtir l'*hopital* de Beaune, le plus bel *hopital* de France, & Loüis XI. voyant cet *hopital*, dit qu'il étoit juste que Rolin ayant fait tant de pauvres durant sa vie, fit avant que de mourir une maison pour les loger. Colom. Mel. Hist. L'*hopital* général est celui où on reçoit tous les mandians. L'Hôtel-Dieu est l'*hopital* de tous les malades. Les Petites-Maisons, c'est l'*hopital* des fous. Les Enfans-rouges, les Enfans-bleus, du S. Esprit, de la Trinité, sont des *hopitaux* pour les orphelins. Les Quinze-vingts, c'est l'*hopital* des aveugles. Saint Jacques de l'*hopital* etoit destiné pour les Pelérins de Saint Jacques. L'*hopital* du Saint Esprit de Vienne est un très-fameux *hopital*. Au commencement l'Evêque etoit chargé du soin de tous les pauvres, sains ou malades, des veuves, des orfelins & des etrangers. Depuis que les Eglises eurent des revenus assurez, on ordonna qu'il y en auroit au moins un quart pour les pauvres; & pour les entretenir plus commodément, on fonda divèrses maisons de pieté, qu'on appelle aujourd'hui des *hopitaux*. Elles étoient gouvèrnées, même pour le temporel, par des Prêtres & des Diacres, qui en rendoient compte à l'Evêque. Quelques-uns fondèrent aussi des *hopitaux* pour être gouvèrnez par des Religieux ou Religieuses, avec l'exemption de la jurisdiction de l'Evêque: & c'est ce qui a restreint le droit d'inspection que les Evêques avoient originairement sur toutes les maisons de pieté.

Dans le relâchement de la discipline, les Clèrs, qui avoient l'administration des *hopitaux*, l'avoient convèrtie en titres de benefices, dont ils ne rendoient aucun compte, & appliquoient à leur profit la plus grande partie du revenu, ensorte que les intentions des Fondateurs étoient frustrées. C'est pourquoi le Concile de Vienne defendit de ne plus donner les *hopitaux* en titre de Benéfices à des Clères séculiers: & ordonna que l'administration en fut donnée à des Laïcs capables & solvables, qui prêteroient sèrment comme tuteurs, & rendroient compte aux Ordinaires: le tout sans toucher aux droits des Ordres militaires, & des autres Hospitaliers: ce Decrèt a été éxécuté & confirmé par le Concile de Trente, qui donne aux Ordinaires toute inspection sur les *hopitaux*. L'Ordonnance de Blois ajoûte que les Administrateurs des *hopitaux* ne seront ni Ecclésiastiques, ni Nobles, ni Officiers; mais de simples Bourgeois, habiles œconomes, & à qui il seroit facile de faire rendre compte. La nomination en appartient aux Fondateurs. Les Administrateurs ne doivent être que trois ans en charge. Voyez l'Edit de 1664 par lequel le Roi a uni l'Ordre de Notre-Dame du mont Carmel à l'ancien Ordre de S. Lazare de Jérusalem, & l'Edit de 1672. par lequel le Roi a réuni l'administration, & la joüissance pèrpètuelle des biens de tous les Ordres hospitaliérs, qui sont à present éteints. Fleury.

La fondation des *hopitaux* est ancienne, il y avoit dans la maison de l'Evêque, ou dans quelque autre endroit, des lieux pour traiter les malades & pour éxèrcer les autres œuvres de charité; on y employoit une partie des revenus des Eglises. Mais dans la suite des tems on lui assigna des revenus particuliers. Plusieurs pèrsonnes donnèrent des tèrres & des héritages pour en faire des lieux de pieté & de charité; on ne peut pas dire que ce soient proprement des Bénefices, puisque leur bien n'est point destiné aux Ecclésiastiques, mais à tous ceux qui sont dans la misère. Cependant il est arrivé que des Particuliers ont possèdé des *hopitaux* en titre de Benefices. Comme l'œconomie de ces biens ne regarde pas proprement le spirituel, l'on a jugé à propos en France d'en donner l'administration à des Laïcs. On choisit ordinairement pour cela de bons Bourgeois qui soient solvables. L'Ordonnance de Henri II. attribuë la connoissance & la visite des *hopitaux* de tout le Royaume au Grand Aumônier de France; mais celle de François I. l'avoit attribuée auparavant aux Juges Royaux des lieux où les *hopitaux* sont situez. Les Ordinaires formèrent leur opposition contre cette Ordonnance, prétendant qu'elle préjudicioit à leurs droits; mais le Parlement de Paris n'eut point d'égard à leur opposition, si ce n'est qu'il fut arrêté qu'ils pourroient, eux où leurs députez, assister aux visites avec les Juges Royaux. Henri II. fit une seconde Ordonnance qui est entièrement conforme à celle de François I. Depuis ce tems-là les Ordinaires n'ont plus de droit sur les biens des *hopitaux*. On les invite seulement à assister aux comptes. On remarquera qu'il y a plusieurs Bénefices qui sont de veritables titres, auxquels on a donné le nom d'*hopital*, de *maison-Dieu*, *chasse-Dieu*, casa Dei, *Lieu-Dieu*, *loc-Dieu* & d'*aumônerie*, quoiqu'ils ne soient point de véritables *hopitaux*. Cette équivoque de nom a causé des affaires à plusieurs pèrsonnes dans la rechèrche qu'on fit des *hopitaux* il y a quelques années.

On dit d'un prodigue, qu'il court en poste à l'*hopital*; que la folle dépense & le jeu sont le chemin de l'*hopital*. Pegâse est un cheval qui porte les Poëtes à l'*hopital*. Mainard. Un Magistrat disoit un jour, que si l'on fondoit un *hopital* pour les gens de lettres qui meurent de faim, il faudroit l'appeller l'*hopital* des Incurables, parce que la pauvreté est un mal dont les gens de lettres ne guérissent jamais. De Vign. Marv.

> *Il est vrai que du Roi la bonté secourable,*
> *Va tirer desormais Phœbus de l'*hopital. Boil.

Être réduit à l'*hopital*, c'est être réduit à une grande pauvreté, quoiqu'on n'aille pas en effèt à l'*hopital*.

> *Ce vol, & cette banqueroute,*
> *Mirent si fort Ernoux & sa fille en déroute,*
> *Qu'on les crut par ce coup fatal*
> *Presque réduits à l'*hopital. Mlle. l'Heritier.

Hopital. Le Grand-Maître de Malte se nomme Grand Maître de l'*Hopital* de S. Jean de Jerusalem.

Hopital. Lieu où il n'y a que de la pauvreté. Cette maison est un vrai *hopital*.

Hopital d'armée. Lieu propre & commode où l'on fait porter les blessez & les malades de l'armée, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour le soulagement des blessez & des malades, & où il y a des Apothicaires, des Chirurgiens, des Confesseurs, & de toutes sortes d'instrumens pour secourir les blessez & les malades. *Nosocomium castrense.*

On appelle aussi du nom d'*hopital* un vaisseau destiné à porter les malades d'une escadre, d'une flote. Les ponts en doivent être hauts & les sabords bien ouvèrts.

HOSPITALIER, iere, adj. & s. *Hospitalis.* L's se prononce. Qui loge, qui nourrit, qui soulage les pauvres, les passans.

> *Les malades d'alors étant tels que les nôtres,*
> *Donnoient de l'éxèrcice au pauvre* Hospitalier.
> *Chagrins, impatiens, &c.* De la Font.

Ce mot se dit proprement de cèrtains Religieux Hospitaliérs. Ils suivent la régle de S. Augustin, parce que tous les hopitaux étoient gouvèrnez par des Clères.

Il y a aussi des *Hospitaliers* qui sont des Chevaliers des Ordres militaires: comme les Chevaliers de S. Lazare & de S. Jean de Jérusalem, qui ont été instituez comme Religieux *Hospitaliers. Hospitalarii.* Voyez sur leur origine Guillaume de Tyr. On les nomme tout court *Hospitaliérs*. On porta des plaintes au Pape contre Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, & contre les Templiérs & les *Hospitaliérs*, que l'on accusoit de tourner à leur profit les grandes sommes que l'on envoyoit d'Europe pour les frais de la Croisade. Voyez au mot Jean.

La plûpart des Religieux *Hospitaliérs* prétendent que Sainte Marthe est leur Fondatrice; c'est-à-dire, qu'ils la prennent pour leur patrone, parce qu'elle recevoit J. C. chez elle. D'autres remontent jusqu'au Patriarche Abraham. Les Religieux Croisiers, qui sont

aussi *Hospitaliers*, ne vont que jusqu'au Pape S. Clet. Voyez la Préface du P. Helyot, p. XXIII.

Religieux Hospitalier de l'hopital d'Aubrac. L'un des plus célebres hopitaux de France est celui d'Albrac ou d'Aubrac, qui est devenu un bénéfice considerable en commende sous le titre de Dommerie. Il est situé sur les confins de Guyenne, de Languedoc & d'Auvérgne, ou plûtôt du Quèrcy, du Rovèrgue & de l'Auvèrgne, sur une rude & haute montagne, le plus souvent inaccessible, à cause des neiges & des brouillards épais dont elle est couvérte pendant huit mois de l'année, à 7 lieuës deRhodez, & à 3 de tout autre bourg ou village, entouré de forêts & de marécages, & dans une affreuse solitude, où il n'y a point d'autre maison qu'un méchant cabaret à la porte de l'hopital.

Cet hopital fût fondé par Adalard ou Alard, Vicomte de Flandres, qui à son retour d'un pélerinage qu'il fit à S. Jacques en Galice, étant tombé sur cet montagne dans une embuscade de voleurs, & se voyant en danger de pérdre la vie, fit vœu, s'il réchapoit de ce danger, de fonder un hopital en ce lieu pour recevoir les pélerins, & de purger cette montagne de voleurs. Il se sauva & éxecuta son vœu vèrs l'an 1120. Les Rois d'Arragon, les Comtes de Toulouse, de Rhodez, de Valentinois, de Cominge, d'Armagnac, les Seigneurs de Canillac, de Castelnau, de Roquelaure d'Esleing, & plusieurs autres, contribuèrent aussi beaucoup dans la suite à la grandeur & à la splendeur de cet établissement par diverses donations ou fondations. Cette Communauté étoit composée de Prêtres, pour déssérvir l'Eglise & pour assister les pauvres, & leur administrer les Sacremens; des Chevaliers pour éscorter les pelerins, donner la chasse aux voleurs & deffendre la maison; de Frères Clércs & Laïcs pour le service de l'hopital & des pauvres, de Donnez, qui avoient soin aussi de l'hopital & des fermes qui en dépendoient; & enfin des Dames de qualité, qui demeuroient aussi dans l'hopital & avoient plusieurs servantes par qui elles faisoient laver les pieds aux pélerins, & nettoyer leurs habits & faire leurs lits. Alard s'y consacra lui-même au service des pauvres, & fut le premier Supérieur de cet hopital. En 1162. Pierre II. du nom, XXII[e] Evêque de Rhodez, leur donna une regle tirée en partie de celle de S. Augustin, & qui se trouve dans la Collection du P. Martene. Elle fut confirmée par Alexandre III. par Lucius III. l'an 1181. par Innocent III. l'an 1216. par Honorius III. l'an 1226. par Innocent IV. l'an 1246. par Clément IV. l'an 1267. & par Nicolas IV. l'an 1289. Les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem & les Templiers ont tâché de reünir cet hopital à leurs Ordres. Il y eut dans la suite d'autres hopitaux qui dépendirent de celui d'Aubrac, comme il paroit par des reglemens faits l'an 1419. par Raymond Meyrosi, Archidiacre de Toulouse, en qualité de Commissaire Apostolique du Pape Martin V. Ce Commissaire Apostolique fixa le nombre des Religieux & Religieuses à soixante & dix, portant tous l'habit de l'Ordre. Quarante devoient être Prêtres, sçavoir, vingt pour faire l'Office divin à Aubrac, & les vingt autres pour gouvèrner les hopitaux particuliers, les Cures & les metairies qui en dependoient. Vingt devoient être Clercs ou Laïcs destinez au service de l'hopital, avec dix femmes pour le même service, le tout suivant la disposition du Dom ou Supérieur. Il y a plusieurs autres Réglemens faits par les Doms, principalement par Guillaume du Bouquet X[e] Dom, vèrs l'an 1300. Dans la suite le relachement s'introduisit. Les *Hospitaliérs* d'Aubrac partagèrent entr'eux les biens de l'hopital, ils ne voulurent plus faire de vœux, & regardèrent leurs places comme des Benefices simples. Feu M. Loüis Antoine de Noailles, Cardinal & Archevêque de Paris, ayant été pourvû en 1665. en cette Dommerie, tâcha d'y retablir le bon ordre; mais quand il fut élevé à l'Archevêché de Paris, s'étant demis de cette Dommerie, & M. Loüis-Gaston de Noailles son frére lui ayant succédé à l'Evêché de Châlons & à la Dommerie d'Aubrac, ce Prelat y introduisit en 1697. des Chanoines Réguliers de la réforme de Chancelade.

Les Chevaliers d'Aubrac portoient sur le juste-au-corps au côté gauche une croix de taffetas bleu à huit pointes. L'habillement ordinaire des *Hospitaliérs* dans la Maison consistoit en une soutanne noire, sur laquelle étoit au côté gauche une croix semblable à celle des Chevaliérs; au Chœur ils portoient une éspéce de coule noire à grandes manches, avec la croix sur le côté gauche de la coule. Cette Maison a eu jusqu'ici trente-trois Doms. Voyez le P. Helyot P. III. C. 19.

Hospitalier d'Ellefort dans le Comté d'Essex en Anglerèrre. Ils étoient instituez pour les Lépreux. Ils étoient soumis à l'Abbesse de Berking, & ce ne fut que du consentement de cette Abbesse que l'Evêque de Londres leur donna des reglemens en 1346. Ils avoient été fondez par l'Abbesse & les Religieuses de Berking.

Les Religieux *Hospitaliérs* du S. Esprit ont été institué en France par Guidon Comte de Montpellier. Voyez Sponde & Mrs de Sainte Marthe.

Hospitalier de Saint Jean-Baptiste de Coventry en Angletèrre. Dodsworth & Dugdal en font mention dans leur histoire Monastique d'Angletèrre, sans rien dire du tems de leur établissement. Il y a une bulle d'Honorius III. de l'an 1221. adressée au Recteur & aux frères de cet hopital. Les frères & les sœurs de cet hopital avoient une robe, un scapulaire par dessus la robe, & un manteau de couleur brune, sur lesquels devoit être attachée une croix noire. Les Religieuses avoient un voile blanc. P. Helyot, *T. I. C.* 38. Il y avoit beaucoup de ces sortes d'*Hospitaliérs* en Angletèrre, & quoique Dodsworth & Dugdal les ayent mis au nombre de ceux qui suivoient la régle de S. Augustin, il paroit néanmoins qu'ils avoient des régles particulières, & qu'ils dépendoient des Evêques des lieux où leurs hopitaux étoient situez, comme on le peut voir par les réglemens rapportez par ces Auteurs. Id.

Hospitalier de S. Jean-Baptiste de Doringham en Angletèrre. Les frères & les sœurs de cet hopital avoient des tuniques grises tirant sur le roux, avec des manteaux noirs. P. Helyot, *T. I. C.* 38.

Hospitalier de S. Julien en Angletèrre. On trouve à la fin des Œuvres de Matthieu Paris les statuts de cet hopital. Ces *Hospitaliérs* dépendoient de l'Abbaye de S. Alban, & faisoient vœu entre les mains de l'Archidiacre de cette Abbaye. Leur habillement consistoit en une robe & capuce de couleur tannée, & lorsqu'ils alloient au Chœur ou par la ville, ils avoient une chape en forme de manteau, & une capuce de drap noir. Leurs robes & leurs capuces pouvoient être fourrez de peaux d'agneaux. L'habillement des Prêtres étoit noir. Voyez le *Monasticum Anglican. T. II.* & le P. Helyot, *T. I. C.* 38.

Hospitalier de S. Lazare. Voyez Lazare.

Hospitalier de S. Léonard d'York. Nom de Religieux *Hospitaliérs* à York en Angletèrre. Ils étoient Religieux, & ne pouvoient être absous des pèchez contre la chasteté & la pauvreté, que par le Maitre de l'hopital, excepté à l'article de la mort. Voyez le *Monasticum Anglic.*

Hospitalier de la Charité de Notre-Dame. Nom d'Ordre Religieux. Il fut fondé vèrs la fin du XIII[e] siécle par Gui, Seigneur de Joinville & du bourg de Dougens, dans un lieu appellé Boucheraumont, au Diocése de Châlons, où il fit bâtir un hopital pour y recevoir les pauvres malades & les pauvres passans. Il en donna le soin à quelques séculiérs du Tiers Ordre de S. François, qui dès lors formèrent entr'eux une Communauté sous la protection de la Sainte Vièrge. De-là vient que cet hopital fut nommé la Charite de Notre-Dame; & ceux qui en avoient soin, les Frères de la Charité de Notre-Dame. A la prière de Gui de Joinville, & d'abord sans pèrmission du Saint Siége, ils firent des vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéïssance. Boniface VIII. confirma cet Ordre en 1300. & Clément VI. en 1346 leur donna la régle de S. Augustin; ils suivoient auparavant celle du Tiers Ordre de Saint François. Leur habit, qui étoit noir, consistoit en une robe, un scapulaire & une chape. Ces *Hospitaliérs* étoient appellez vulgairement Billètes, & ils fûrent associez aux Sèrvites; mais faisant un Ordre tout différent. Dans la suite le relâchement s'y introduisit, & l'Ordre s'eteignit peu-à-peu, de sorte qu'en 1631. le P. Antoine Payen, qui en étoit Général, transigea avec celui des Carmes, ausquels il céda le Couvent qu'il avoit à Paris, appellé des Billètes; ce qui fût confirmé par Loüis XIII. & par Urbain VIII. en 1632. Voyez le P. Hélyot, P. III. C. 53. où il corrige les fautes des Antiquitez de Paris par Du Breul, de Giani Annaliste des Sèrvites, & du P. Jean Marie de Vèrnon Annaliste du Tiers Ordre de S. François, qui ont parlé de l'Ordre de la Charité de N. Dame.

Religieux Hospitalier de Notre-Dame de l'Echelle, ou *della scala*. Barbosa, Tamburin, Crusenius & quelques autres donnent à ces *Hospitaliérs* pour fondateurs le B. Augustin Novelli, Chancelier de Mainfroy Roi de Sicile, & ensuite Religieux de l'Ordre des Hèrmites de S. Augustin, Général de cet Ordre, Pénitencier & Confesseur du Pape Boniface VIII[e], & ils prétendent qu'il les fonda vèrs l'an 1300. mais le P. Hèlyot P. III. C. 52. montre que ces *Hospitaliérs* fûrent fondez à Sienne par le B. Soror, qui naquit en cette ville l'an 832. & mourut l'an 898. Leurs régles furent approuvées par l'Evêque de Sienne, & confirmées ensuite par Célestin III. l'an 1194. Plusieurs hopitaux se soumirent dans la suite à ces *Hospitaliérs* de Sienne. Le Recteur de l'hopital de Sienne y envoyoit des *Hospitaliérs*, y faisoit visite & en nommoit les Recteurs. L'habillement de ces *Hospitaliérs* consiste en une soutane noire comme celle des Ecclésiastiques, sur laquelle ils mettoient une chape ou manteau, & par dessus cette chape une éspéce de camail, sur lequel il y avoit du côté gauche une petite échelle à trois échélons surmontée d'une croix en broderie de soie jaûne; & pour couvrir leur tête ils avoient un beguin de toile noire qu'ils attachoient avec des cordes sous le menton, & sur ce beguin ils portoient un bonnèt rond, large d'une

d'une palme & demie, replié de la largeur de quatre doigts, & ils n'ôtoient jamais le beguin qu'en présence du Pape. Dans cèrtaines cerémonies la chape & le bonnèt de leur Recteur étoit de velours, & l'échelle en broderie d'or. P. Helyot, *P. III. C.* 52.

Les Frères de la Charité sont des Religieux *Hospitalièrs*, dont la Congrégation a commencé à Grenade, & a été confirmée par une Bulle de 1572.

Voyez Charité & Frère.

Il y a des *Hospitalièrs* établis par Innocent III. pour recueillir les pauvres pélerins, les voyageurs & les enfans trouvez. Leur habit est noir, comme celui des Ecclésiastiques, mais ils portent une croix blanche sur la robe & sur le manteau.

Voyez encore au nom Jean & au nom Lazare.

Chanoines *Hospitalièrs* de S. Jacques du haut pas, ou du Luques. Voyez Jacques.

Religieux *Hospitalièrs* Pontifes ou faiseurs de Pont. Voyez Pontife.

On a donné le surnom d'*Hospitalièr* à plusieurs Saints, à caûse de leur charité pour le prochain. S. Julien l'*Hospitalier*, Martyr du IV[e] siècle.

Il y a des Religieuses *Hospitalières*, Sœurs grises, ou filles de la Charité.

Hospitalieres de S. André. Les Religieuses qui portent ce nom, furent fondées à Rome vèrs le milieu du XIII[e] siècle, & mises sous la protection du S. Siége par une Bulle d'Innocent IV. l'an 1249.

Les Augustines de Sainte Marthe à Rome, sont aussi des *Hospitalieres*. Ce fut d'abord une maison établie par S. Ignace pour retirer des femmes pénitentes. Ces femmes furent ensuite transférées dans le Monastère de la Magdelaine de la même ville, & celui de Sainte Marthe fut changé l'an 1561. en une demeure de Saintes Vièrges sous la Régle de S. Augustin. On n'y reçoit que des pèrsonnes de la prémière qualité. Elles sont habillées de blanc, avec un scapulaire noir, & l'hivèr elles mettent par dessus une robe noire ouvèrte par devant. Les Religieuses de Sainte Marie des Vièrges dans la même ville, sont aussi habillées de blanc avec un scapulaire noir.

Hospitalieres de la Charité de N. Dame. Religieuses d'un Ordre fondé à Paris par la Mère Françoise de la Croix, pour le soulagement & le service des pauvres femmes, ou filles malades, vèrs l'an 1624. Les Constitutions de ces Religieuses furent approuvées par Jean-François de Goody l'an 1628. & par Urbain VIII. l'an 1633. & par M. de Gondy une seconde fois l'an 1634. Leur habillement est gris maur, leur robe est ceinte d'un cordon blanc à trois nœuds; & dans les cérémonies elles ont un manteau de la couleur de leur habit, attaché par dessus la guimpe avec un morceau de bois. Elles ont un scapulaire de sèrge par dessus leur robe. Leurs armes sont un cœur chargé de trois larmes, & entèrmé dans une couronne d'épine. On les appelle aussi *Hospitalieres* de N. Dame. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 48.

Religieuses *Hospitalières* de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Voyez Jean.

Hospitalières de S. Joseph. Nom de Religieuses d'une Congregation qu'on nomme aussi les filles de S. Joseph. Elles ont commencé par une Communauté de filles séculières, établie par les soins de Mademoiselle de la Ferre, fille vèrtueuse, d'une bonne famille de la Fléche en Anjou. Elle prit soin de l'hopital de la Fleche l'an 1642. Mademoiselle de Ribère, fille d'honneur de la Princesse de Coodé, se joignit à elle. Il leur vint encore dix compagnes. L'Évêque d'Angers, Claude de Rueil, leur donna des Constitutions en 1643. Elles portoient une coëffe noire, avec un mouchoir de cou. Les Sœurs domestiques avoient un capot d'étamine avec un mouchoir de cou d'une plus grosse toile que les filles *Hospitalieres*, & quand elles avoient prononcé leurs vœux on donnoit aux unes & aux autres une bague d'argent, autour de laquelle étoit gravez les noms *Jesus*, *Marie*, *Joseph*, & elles la portoient au petit doigt de la main gauche. En 1663. la plûpart de ces filles qui avoient déja grand nombre de maisons, se détèrminèrent à prendre la stabilité, & à faire des vœux solemnels. La maison de Laval commença. Elles ont changé fort peu de chose à leurs Constitutions, au lieu de coëffe elles ont pris un voile noir & une guimpe au lieu de mouchoir de cou. P. *Hélyot*, *T. IV. C.* 53.

Hospitaliere de la Société de Saint Joseph. Voyez au mot Société.

Hospitalière de la Miséricorde de Jésus. Religieuse sous la Régle de S. Augustin, qui outre les trois vœux ordinaires, fait un quatriéme vœu d'hospitalité. Leur habit consiste en une robe blanche, une guimpe & un rochet de toile de lin. L'hivèr quand elles vont au chœur, ou qu'elles suivent le Piêtre qui va administrer l'Extrême-onction à quelque pauvre malade, elles prennent un grand manteau noir par dessus leur rochet.

HOSPITALIÈR. Les Anciens donnoient le surnom d'*Hospitalièr* à Jupitèr. *Jupiter Hospes, Hospitalis*, Ξένιος, *Xenius*, parce qu'il vengeoit les injures faites à des hotes. *Jupiter, hospitibus nam te dare jura fatentur, &c.* Les Samaritains avoient consacré leur temple de Garizim à Jupitèr *Hospitalièr*. Bossuet. Les Athéniens l'honoroient particuliérement sous ce titre, parce qu'ils avoient beaucoup d'égards & de considération pour les étrangers, & qu'ils obsèrvoient avec beaucoup de soin les droits de l'hospitalité.

Hospitalièr, ière. Ce mot se dit aussi de toutes sortes de pèrsonnes qui reçoivent & logent volontiers les pauvres, les passans. *Hospitalis*. Cet homme est fort *hospitalièr*. S. Piêtre nous exhorte à être *hospitalièrs* les uns envèrs les autres.

HOSPITALITÉ, s. f. (Prononcez l's.) Charité qu'on exèrce envèrs les passans & les pauvres, en les logeant & en les nourrissant. *Hospitalitas, charitas ergà hospites.* Une des plus belles vèrtus c'est d'exèrcer l'*hospitalité*. On a fait des Commanderies de S. Lazare de tous les hopitaux & maladéries, où l'*hospitalité* n'étoit point gardée.

Hospitalité, se dit aussi du devoir réciproque que les hôtes se doivent les uns aux autres. Cela étoit sur tout en usage parmi les anciens Grècs & Romains, lesquels par un droit réciproque, ou par une convention entre des familles éloignées, s'engageoient d'en recevoir, & loger les particuliers qui venoient dans leur pays, dans leur ville. Il y avoit *hospitalité* entre ces deux familles. Paris viola l'*hospitalité* en ravissant Hélene. Celui qui décéle un autre qui s'est venu refugier chez lui, pèche contre le droit d'*hospitalité*.

Ce mot vient du Latin *hospes*, *hôte*, *étranger*.

HOSPITALITE. Voyez FARAMAN

HOSPODAR, s. m. (L's se prononce.) Titre porté par les Princes de Valaquie & de Moldavie. Les *Hospodars* de Valaquie & de Moldavie reçoivent du Grand-Seigneur l'investiture de leurs Principautez. Il leur donne la veste & l'étendard. Ils sont sous sa protection, & obligez de le servir. Il les dépose quelquefois, mais d'ailleurs ils sont souverains dans leurs États.

HOSSEEN. Voyez HESSEEN.

HOST, s. m. Vieux mot, qui signifie, Armée, camp, ennemi. *Exercitus.* C'est un vieux dicton, que si l'*host* sçavoit ce que fait l'*host*, souvent l'*host* déferoit l'*host*. Il faut prononcer l'*s*.

On l'écrivoit ordinairement *ost*, mais il faut *host*, car ce mot vient du Latin *hostis*.

HOSTAGE, s. m. On écrivoit ainsi autrefois, aujourd'hui on écrit *ostage*, ou *otage*. *Obses.*

Ce mot vient de celui d'*host*, & signifie dans son origine ce qu'on donne à l'ennemi pour sureté de la foi promise. *Hostagium*, dans la basse Latinité. Voyez Ostage.

HOSTE, HOSTESSE, s. m. & f. Tèrme relatif & reciproque, qui se dit tant de ceux qui logent, que de ceux qui sont logez. *Hospes.* Celui qui prend un logis à louage dit qu'il a un bon *hôte*, en parlant du propriétaire; & réciproquement le propriétaire dit qu'il est bien satisfait de ses *hôtes*, en parlant de ses locataires ou soulocataires.

Ce mot vient du Latin *hospes*, qui est dit, selon quelques-uns, comme *hostium petens*. *Ostium* s'écrivoit autrefois avec l'aspirée. Il faut donc sçavoir que la coutume des Anciens étoit, que quand quelque étranger demandoit à loger, le maître du logis & l'étranger mettoient chacun de leur côté un piéd sur le seuil de la porte, & là ils juroient de ne se porter aucun préjudice l'un à l'autre. C'étoit cette cerémonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hospitalité; car ils étoient regardez comme parjures. Au lieu d'*hospes*, les anciens Latins disoient *hostis*. C'est Cicéron lui-même qui nous apprend cela. Depuis *hostis* a signifié ennemi. Ovide en a fait un jeu de mots en parlant de l'entrée du jeune Tarquin chez Lucrèce. *hostis ut hospes init penetralia Collatini: comiter excipitur: sanguine junctus erat.*

Hoste, se dit aussi de ceux qui sont logez en même maison, encore qu'ils ne tiennent rien l'un de l'autre. Cette maison est grande, il y a plusieurs *hôtes*. Il est venu une jolie *hôtesse* dans notre logis, une femme qui y est logée depuis peu.

Et jugeant le Palais destiné pour les Dieux,
Seul digne de loger une hôtesse *si belle,*
Soit qu'elle soit Déesse, ou qu'elle soit Mortelle.
Nouveau choix de vèrs.

Hoste, en tèrmes de Fiefs, se dit des sujets d'un Seigneur féodal, censuel ou rentier, des manans ou habitans dans la Justice, que les Coutumes appellent ses *hôtes & justiciables*.

Hoste, se dit aussi des maitres des logis ou l'on tient aubèrge, hôtelerie, cabarèt où l'on est reçu pour son argent à loger, ou même à boire & à manger, tant à la ville qu'à la campagne. *Caupo.* Les

hôtes

hôtes sont commodes pour les voyageurs & passagers, & pour ceux qui ne tiennent point de ménage. Ainsi on dit l'*hôte* de la Croix de fèr, de la Croix blanche, du Lion d'or. Mon *hôte* de Lion. Mon *hôte* de Marseille. Ce logis est fort achalandé, il y a toûjours quantité d'*hôtes*, des *hôtes* de qualité, en parlant de ceux qui y viennent loger.

En ce sens on dit, Vivre à table d'*hôte*, lorsqu'il y a un prix fixé pour chaque repas, & qu'on n'est pas obligé de compter par pieces. On dit aussi, Compter sans son *hôte*, lorsqu'on fait son compte tout seul à sa fantaisie, en l'absence de la pèrsonne qui a intérêt de le contredire: ce qui a donné lieu au provèrbe, Qui compte sans son *hôte*, compte deux fois. Cette phrâse se dit par extension de toutes les affaires qu'on entreprend sans prévoir les obstacles qui s'y formeront par des parties intéressées qui la travèrseront.

Hoste, se dit aussi des pèrsonnes honnêtes ou charitables qui reçoivent chez eux gratuitement ou leurs amis ou les pauvres, soit qu'ils passent, soit qu'ils fassent quelque peu de séjour. *Hospes, hospita.* Les Juifs avoient grand soin de bien recevoir leurs *hôtes*, ils leur lavoient les piéds. Dans les Maisons Religieuses qui font profession d'hospitalité, il y a la chambre des *hôtes*. S. Benoit a traité dans sa régle de la manière de recevoir les *hôtes*.

Hoste, se dit aussi de celui qui reçoit une compagnie chez lui, dont chacun apporte son plat, tandis qu'il ne fait que mettre la nappe. C'est en ce sens qu'on dit, qu'il n'y a pèrsonne plus foulée que l'*hôte*, à cause du débris & de la menuë dépense qui se fait en telles occasions.

Hoste, se dit aussi des paysans ou bourgeois qui sont contraints de loger les soldats ou les Officiers de la suite de la Cour dans les passages ou séjour qu'ils font dans la campagne ou dans les villes. Les soldats sont de mauvais *hôtes*; ils tyrannisent fort leurs *hôtes*. On dit en ce sens d'un homme doux, simple & paisible, que c'est un bon Prince, qui ne foule guère ses *hôtes*.

Hoste, se prend figurément pour habitant. *Incola.*

La peur avoit saisi les hôtes *de ces bois.* La Font.

Hoste, se dit figurément en choses morales. Les hommes ne sont qu'*hôtes* sur la tèrre; pour dire, passagers, qui doivent faire leur demeure au ciel. Cerisy a dit dans sa Métamorphôse en parlant de Phylis:

En qui les cieux vèrsant tous leurs trésors,
Firent une belle ame hôtesse *d'un beau corps.*

Qu'il est peu de beaux cords hôtes *d'une belle ame!*
La Font.

Hoste. Nom que l'on donna aux Gaulois naturels après l'entrée des Bourguignons. Voyez Faraman.

HOSTEL, s. m. En son ancienne signification il signifie, Logis, maison où l'on demeure. *Domus, ædes.* Ainsi on dit encore Maître des Requêtes de l'*hôtel*, en parlant du logis, de la maison du Roi; & au Palais on dit en comparution à l'*hôtel*, une assignation à l'*hôtel*; pour dire, à la maison du Juge. Cette affaire n'est pas d'audiance, elle est renvoyée à l'*hôtel*. Le Commissaire .... faisoit appeller des témoins pour déposer en son *hôtel* sis ruë de la Savaterie, à l'enseigne du pot d'étain, à la seconde chambre.

Quand ce mot d'*hôtel* est joint à un nom propre, suivant la Grammaire on devroit toûjours mettre la particule *de* devant le nom propre, mais l'usage l'a retranchée en plusieurs occasions, & l'on dit l'*hôtel* Seguier, & non pas l'*hôtel de* Seguier; mais on dit l'*hôtel de* Longueville, de Bouillon, l'*hôtel* de Guise, l'*hôtel* de Sens, &c. Car on met la particule *de*, quand elle est jointe au nom propre indépendemment du mot d'*hôtel*.

Ce mot vient de *hospitale*. Menage.

Hostel, se dit plus communement des logis des Princes & Grands Seigneurs. *Palatium, ædes.* L'*Hôtel* de Condé. L'*Hôtel* de Conti. L'*Hôtel* de Guise. L'*Hôtel* de Longueville. Ce partisan est logé dans un bel *Hôtel*. Il a acheté cet *Hôtel*. On a bâti un bel *Hôtel* pour les Invalides.

Hostel, s'est dit depuis quelque tems des maisons garnies & des célebres hôtelleries ou aubèrges. L'*Hôtel* d'Anjou. L'*Hôtel* du Perou. L'*Hôtel* de Provence. L'*Hôtel* de Brissac, &c.

Hostel, s'est dit par excellence de la Maison du Roi. *Basilica regia.* Le Roi étant en son *Hôtel* des Tournelles, en son *Hôtel* du Louvre. De là vient qu'on dit encore, le Grand Prévôt de l'*Hôtel* c'est le prémier Juge des Officiers de la Maison du Roi; & la Prévôté de l'*Hôtel* est sa Jurisdiction. Elle s'étend sur le Louvre & sur la Maison du Roi. Le Grand *Prévôt de l'Hôtel* connoit de toutes les causes, tant civiles que criminelles, & de police, des Officiers & Marchands privilégiez qui suivent la Cour. Il connoit aussi de tous les crimes & délits qui se commettent à la suite de la Cour, & à dix lieuës aux environs. C'est lui qui donne les lettres aux Marchands privilégiez de la Cour. Il a quatre Lieutenans de Robe-courte & deux de Robe-longue, qui exèrcent sa jurisdiction contentieuse & jugent les procès. Ils tiennent leur audiance dans la sale basse du Grand Conseil, & les appellations de leurs sentences se rélevent au Grand Conseil.

Les Maîtres des Requêtes de l'*Hôtel* du Roi sont des Officiers qui recevoient autrefois les placèts & requêtes qu'on presentoit au Roi, & qui rapportent encore les procès au Conseil devant lui. *Libellorum supplicum præpositi.* Ils ont aussi une Jurisdiction subalterne au Palais, pour les differends des Officiers commensaux de l'*Hôtel* du Roi.

Maître d'Hostel, est un Officier chez le Roi, les Princes & les Grands Seigneurs, qui a soin d'ordonner les dépenses de la Maison, de servir sur table, de commander aux Officiers qui servent à la bouche. *Cellario præfectus.* Le prémier *Maître d'Hôtel* du Roi a sa table chez le Roi fort bien servie. Il tient la table du Grand Chambellan. Il a jurisdiction sur les sept Offices, sans disposer des charges. C'est lui qui reçoit l'ordre pour le boire & le manger du Roi. Il y a après lui un *Maître d'Hôtel ordinaire*, qui en l'absence du prémier *Maître d'Hôtel* en fait les fonctions, & fait les honneurs de sa table. Au dessous il y a douze *Maîtres d'Hôtel* servans par quartier, créez en 1654. Les *Maîtres d'Hôtel* de quartier sont servir avec le baton de *Maîtres d'Hôtel*. Chez les Seigneurs le *Maître d'Hôtel* sert l'épée au côté, & la serviette sur l'epaule. Le luxe est devenu si grand, qu'il y a des bourgeois qui ont des *Maîtres d'Hôtel*.

Hostel de ville, est le lieu public où se tient le Conseil de la ville, où s'assemblent les Officiers de la ville pour déliberer sur les affaires de la ville & les réjoüissances publiques. *Civilis concilii basilica. Curia* dans Vitruve signifie le lieu où se font les assemblées publiques. Les rentes sur l'*Hôtel de ville* sont des rentes aliénées par le Roi au Prévôt des Marchands & Échevins, qui se payent au bureau de la ville. L'*Hôtel de ville* de Paris fut commencé sous François I. & achevé sous Henri II.

Hostel-Dieu, est le nom qu'on a donné au grand Hopital, où on reçoit tous les malades dans la plûpart des villes de France. *Nosocomium, nosodochium.* Les Administrateurs de l'*Hôtel-Dieu*. Cet homme est menacé de mourir à l'*Hôtel-Dieu*; pour dire, de mourir gueux & misérable.

La vèrtu n'a plus feu ni lieu,
*Autre part que dans l'*Hôtel Dieu. Main.

On appelle *Hôtel de Bourgogne*, un lieu où il y a un théâtre dressé, où l'on représente des Comédies & des Tragedies. Il a été acheté autrefois des Comtes de Flandres & de Bourgogne par une société de bourgeois, pour y répréśenter les mystères de la Passion, comme ils ont fait jusqu'en l'année 1540. qu'on leur a ordonné par arrêt de ne plus répréśenter que des choses profanes. Il n'y a pas longtems qu'ils étoient encore possesseurs de cet *Hôtel* sous le nom de *Confrères de la Passion établie à la Trinité*. Les Comédiens Italiens y font aujourd'hui leurs representations.

Hostel. Ce mot employé seul signifie quelquefois l'*Hôtel* de Bourgogne; & c'est lorsqu'il y a quelque chose qui le désigne, comme en ces deux vèrs:

Mieux que toi le Baron (célébre Comédien) moins que toi criminel,
*Au métier que tu fais réussit à l'*Hôtel. Vill.

Hostel de Mars. *Invalidorum domus*, ou *basilica*, il y en a qui disent *Taberna meritoria*. C'est l'*Hôtel* des Invalides qui est près de Paris, où l'on entretient les soldats qui sont incapables de servir à cause de leurs blessures, ou à cause de leur grand âge.

Hostel de la Monnoie, ou des Monnoies. Maison où se fabrique la Monnoie, & qu'on appelle *Monnoie* tout court dans le discours ordinaire. *Moneta.* Jusqu'à Charles le Chauve la Monnoie ne se fabriquoit que dans le Palais du Roi. Ce Prince fut le prémier qui etablit des *Hôtels de Monnoie* en plusieurs villes du Royaume, sçavoir, à Quentovic, à Rouen, à Rheims, à Sens, à Paris, à Orléans, à Châlons, à Metz & à Narbonne. Il fit cet établissement en 864 & non pas en 833 comme a dit Constant. Cela se justifie, parce que Charles le Chauve ne commença de régner qu'en 840. le 20e. Juin; & secondement par des Capitulaires qui marquent la date que nous avons dite. Depuis ce tems-là nos Rois ont établi des *Hôtels de Monnoies* dans d'autres villes du Royaume, dont il ne reste plus que ceux que voici, avec les lettres dont chacune mise sur les monnoies marque la ville où elles ont été fabriquées, selon une Ordonnance de François I. du mois de Janvier 1549. Paris A, Rouen B, Caën C, Lion D, Tours, E, Angers F,
Poitiers

Poitiers G, La Rochelle H, Limoges I, Bourdeaux K, Bayone L. Toulouse M, Montpellier N, Riom O, Dijon P, Perpignan Q, Orléans R, Rheims S, Nantes T, Troyes, V, Amiens X, Bourges Y, Grenoble Z, Aix & Rennes 9, Metz AA, Strasbourg BB, Bezançon CC, Lille VV, Pau U. Voyez Boyzard, P. I. C. 12. & 14.

HOSTELAGE, s. m. Tèrme de Coûtumes. C'est un droit que les Marchands forains payent pour le louage des maisons & boutiques où ils mettent leurs marchandises qu'ils amenent aux foires ou aux marchez. *Enacton.*

Il signifie aussi un droit que les sujèts payent au Seigneur pour le fouage & tenement, c'est-à-dire, habitation.

HOSTELERIE, s. f. Logis garni que tient un hôtelier, où on reçoit les voyageurs & les passans pour les loger & nourrir pour de l'argent. *Diversorium, caupona.* L'*hôtelerie* est plus honnête que le cabaret. Il y a de bonnes *hôteleries*, de bons gîtes sur cette route. Quand on va manger chez un grand Seigneur à la campagne, il faut envoyer les gens à l'*hôtelerie*, au cabaret.

HOSTELIER, iere, s. m. & f. *Caupo.* Qui tient une maison garnie de meubles & de vivres, une aubèrge, un cabarèt pour loger ou nourrir les voyageurs, ou ceux qui n'ont point de ménage établi. Les *Hôteliers* & Cabaretiérs payent le droit de huitiéme. Les *Hôteliers* sont responsables des hardes que les hôtes portent chez eux, & du vol de leurs domestiques. Si l'*Hôtelier* nie le dépôt des hardes, l'on est reçû à la preuve par temoins. Par le Reglement général de Police du 30 Mars 1635. est enjoint aux *Hôteliers*, Cabaretiérs, Marchands debitans en cave, de garnir leurs câves de toutes sortes de vins, & en débiter au public à divèrs prix, bon vin, droit, loyal & marchand, sans être mélangé, n'excedant le prix qui sera mis d'année à autre. Par le même Réglement il est enjoint aux *Hôteliers* de s'enquérir de ceux qui logeront chez eux, de leurs noms, surnoms, qualites, conditions, demeurances. du nombre de leurs sérviteurs, chevaux, le sujèt de leur arrivée & le tems de leur sejour; en faire registre, le porter le même jour au Commissaire de leur quartier, lui en laisser autant par écrit, & s'il y a aucuns de leurs hôtes soupçonnez de mauvaise vie, en donner avis audit Commissaire, & de bailler caution de leur fidelité au greffe de la Police; le tout à peine de 48 liv. parisis d'amende. De la Mare, *Traité de Pol. L. L. Tit. VIII. C. 3.*

Hostelier. *Hospes, accipiendis hospitibus præfectus.* Est aussi un Office claustral dans les grandes Abbayes, ou la charge d'un Religieux qui a soin de recevoir & de nourrir les hôtes, les passagers.

HOSTERIA DE L'OSA. Nom d'un petit lieu de la Campagne, de Rome. *Hospitium Osa.* Il est sur la petite rivière d'Osa, trois lieuës de Rome, tirant vèrs Tivoli. On voit en ce lieu quantité de ruines, qu'on prend pour celles de la petite ville des anciens Latins, nommée *Peda* & *Pedum.* Maty.

HOSTESSE. Voyez HOSTE.

HOSTIE, s. f. Victime qu'on immole en sacrifice à la Divinité. *Hostia.* L'Aruspicine des Anciens s'éxèrçoit sur les entrailles des *hosties* immolees. Ce mot d'*hostie* vient *ab hostibus*, à cause qu'on en immoloit devant la bataille pour se rendre les Dieux propices; ou après la victoire, pour les en remèrcier. Isidore sur ce mot dit qu'on appelloit *hosties*, les sacrifices qu'on offroit auparavant que d'aller attaquer l'ennemi, *antequam*, dit-il, *ad hostem pergerent*: à la différence des *victimes*, qui etoient les sacrifices qu'on offroit après avoir remporte la victoire. Cependant Ovide les confond tous deux, quand il dit:

Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;
Hostibus à domitis hostia nomen habet.

Mais Fronton dit que la *victime* étoit une grande oblation, & l'*hostie* une petite & moins considerable.

Quoiqu'il en soit de ces coûtumes, on convient que le mot d'*hostie* vient du mot Latin *hostia*, & celui-ci du mot *hostis*.

Hostibus à victis hostia nomen habet. Ovid.

Il y en a cependant qui dérivent le mot d'*hostie*, & celui d'*hostia*, d'un ancien vèrbe Latin *hostio*, qui veut dire je frappe, je tuë, *ferio.*

Hostie, se dit aussi de la pèrsonne du Vèrbe incarné, qui a été immolé comme une *hostie* en sacrifice à son Père sur l'arbre de la Croix pour les péchez des hommes *Hostia, victima.* C'est l'*hostie* immaculee, l'agneau sans tache.

Hostie, se dit aussi dans l'Eglise, du corps sacré de N.S. J. C. renfèrmé sous les espéces du pain & du vin; qui est immole tous les jours sur les autels. La Sainte *Hostie.* C'est le Pape Grégoire IX. qui ajoûta le son d'une cloche à l'adoration de l'*Hostie.* Le Saint Ciboir, est le vaisseau où l'on garde les *Hosties* consacrées. Il faut recevoir dévotement la Sainte *Hostie* à la communion.

Hostie, se dit aussi improprement des pains à chanter qui ne sont pas consacrez, mais qui sont destinez à faire des *hosties*. *Hostia consecranda.* Un Pâtissier a des fèrs pour les grandes & pour les petites *hosties*.

HOSTIEZ, s. m. & plur. Maisons. *Hospitia*, *domus.* Ce mot se trouve dans les Titres de Bretagne. Voyez l'histoire de Bret T. II. p. 447. Les Paysans appellent encore en Bretagne leur chaumière l'*houstel.* Lobineau, *Gloss.*

HOSTILEMENT, adv A la manière des ennemis. *Hostiliter* Cet Envoyé avoit de bons passeports; cependant on l'a traite *hostilement*, on l'a détroussé.

Ce mot vient du Latin *hostiliter*, du primitif *hostis*, qui signifie *ennemi*, & qui signifioit autrefois un *étranger*.

HOSTILINE, s. f. Prononcez l's. C'est le nom d'une Déesse des anciens Romains. *Hostilina.* La Deesse *Hostiline* presidoit aux blez lorsque les épis étoient formez. *S. Aug. de Civ. Dei L. IV. C. 8.* Vossius *De Idol L. II. C 61.*

Ce mot vient, dit S. Augustin à l'endroit cité, de *hostire*, qui en vieux langage Latin signifioit entr'autres choses *égaler*, & l'on avoit donne ce nom à cette Deesse, parce que lorsque les épis sont formez, les blez sont à-peu-près tous egaux. Voyez Vivès sur l'endroit de S. Augustin qu'on a cité.

HOSTILITÉ, s. f. Action d'ennemi *Hostilitas.* Durant un trêve tous les actes d'*hostilité* doivent cesser de part & d'autre. Cette ville est neutre, & n'a fait aucune *hostilité* à l'un ot à l'autre parti.

H O T.

HOTTE, s. f. *Sporta dossuaria.* Panier d'osier étroit par en bas & large par en haut, qu'on attache sur les épaules avec des bretelles pour transporter plusieurs choses. La partie qui s'applique au dôs est platte, & l'autre qui dans sa longueur lui est opposée, est ronde en demi cône. Il y a des *hottes* qui ont un cullet, d'autres qui n'en ont point. La *hotte* sert aux Tèrrassiers, aux Vendangeurs, aux Fruitieres, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *hotte*, qui signifie la même chose. Ménage.

Il y a des *demi-hottes*, qui ne sont grandes que de la moitié des *hottes.* Liger.

Hotte, se dit aussi de ce qui représente une *hotte.* La cheminée de la Grand'Chambre du Parlement étoit en *hotte*: on faisoit ainsi autrefois toutes les cheminées. Aujourd'hui encore on appellé *hotte de cheminée*, la pente ou le mur inferieur & incliné en dedans, par ou le manteau se joint au tuyau vèrs l'enchevêtrure, & qui conduit la fumée jusques dans le tuyau. La *hotte* commence au dessus des barres qui portent sur les jambages, & il finit contre le haut du plancher.

HOTTEE, s. f. Plein un hotte, ou ce qu'on porte à chaque voyage dans une hotte. *Quod sporta continetur.* Il faut tant de *hottees* de raisins pour emplir cette cuve. Il y a tant de *hottées* de tèrre en une toise cube.

HOTTENTOT, otte, s. m. & f. Nom que les Européens donnent aux Caffres qui habitent auprés du Cap de Bonne-Espérance en Afrique. *Hottentota.* On le leur a donné à cause de leur langage, qui est fort confus & présque inarticulé Maty.

Les *Hottentots* sont de petite taille, laids, mal faits, plus semblables à des bêtes qu'à des hommes, dans leur maniere de vivre. Ils sont fort puans, ce qui vient de ce qu'ils se frottent d'huile de baleine, & qu'ils mangent de la chair cruë. Ils ne couvrent de tout leur corps que les parties que la pudeur ne souffre point que l'on tienne découvèrtes. Quelques-uns disent qu'ils n'ont point de connaissance de Dieu. Voyez Mandeslo, *Voy des Indes, L. III.* D'autres assurent qu'ils rendent quelque culte à la Lune. Voyez Cafre, & De la Croix, Relation de l'Afrique T. IV. Cet Auteur assure que les *Hottentots* reconnoissent qu'il y a un être souverain, qu'ils nomment *homma*; mais ils ne croyent pas qu'on soit obligé de lui rendre aucun culte, parce, disent-ils, que tantôt il inonde les tèrres de pluie, & tantôt il les brule par la chaleur & la secheresse. Est-ce donc l'à n'avoir aucune idée de la Divinité?

HOTTEREAU, s. m. Formé de hotte. C'est un panier qui n'est construit que d'osiers, ausquels on n'a point ôte l'écorce. & qui est fait à plus claire voye; pour le reste c'est la même forme que la hotte. *Sporta dossuaria clathatis laxioribus, laxiore textura & cum cortice.*

HOTTEUR, euse, subst. *Vector sporta dossuaria.* Qui porte la hotte. On louë en vendanges tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs. Dans les attelters il faut tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs.

depuis Gontel jusqu'à Domfron, & comprend Fèrrières, Briousse, Rane, Carouges, La Fètre Mallè. Voyez de Valois, *Not. Gal.* p. 246. qui cite les Tables de le Vasseur.

HOULOUVE, f. f. Nom propre d'une petite Contrée de l'Isle de Madagascar *Haluvia.* Elle est à deux journées de l'embouchure de la rivière de Sacalite, qui se jette dans la mèr à 24. d. 25. m. On tient qu'il s'y trouve de fort beaux cristaux, des aiguemarines, & des améthystes de couleur de fleur de pêcher L'*Houlouve* est abondante en bétail. *Flacourt*, *Hist. de l'Isle de Madagascar*, C. 14.

HOUMAR, f. m. Espéce de poisson de mèr, appellé en Latin *cammarus*, ou *gammarus.* C'est un mot que les Normands ont apporté de Suède

HOUNCOURT, f. m. Nom propre d'un lieu situé dans le Cambresis sur l'Escaut. *Hunulfi curtis.* Dans les *Anales Bertinianı Hunulf-cart*, dans la division du Royaume de Lothaire, faite en 870. *Hunul-curt*: ailleurs *Hunol-cart*; tous mots formez du nom Latin. Il y a une Abbaye de Bénédictins. En 1642 il s'y donna une bataille entre les François & les Espagnols. Voyez De Valois, *Not. Gall.* p. 247. Jamais on ne prononce le *t* dans les noms qui finissent en *ourt*: pas même devant une voyelle, c'est l'*r* qu'on y joint; *Houncourt* est peu considérable.

HOVO, f. m. Arbre des Indes occidentales. Voyez Hobo.

HOUPÉE, f. f. Tèrme de Marine, mais bas, & qui n'est en usage qui parmi le peuple. Elévation de la vague, de la lame de la mer. Prendre la *houpée*, c'est prendre le tems que la vague s'eleve pour s'embarquer d'une chaloupe dans un gros vaisseau, quand la mèr est agitée.

HOUPOU, subst. m. Tèrme de Relation. C'est le nom d'un des Tribunaux souverains de l'Empire de la Chine. *Concilium*, ou *Senatus supremus apud Sinas*, *Ærarii & vectigalium administrator & Judex.* Le *Houpou* lève tous les tributs, & tient compte de l'emploi des finances. P. Le Comte.

HOUpPE, f. f. (L'*h* s'aspire) Petit nœud, ou assemblage de plusieurs brins de soie, ou de laine, qu'on met par ornement en plusieurs endroits. *Panniculus.* On fait des boutons, des glans à *houppes.* On met des *houppes* sur les bonnets carrez. On met des *houppes* qui pendent sur les têtières des chevaux de carrosse quand on va en cérémonie On se sèrt de *houppes* pour poudrer les cheveux.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *upupa*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec celle que porte la huppe.

Houppe. Ce mot s'employe aussi par les Eguilletièrs pour signifier un petit bout de ruban ou de fil d'or, d'argent, de soie, de laine, qui passe au delà du fèr de l'eguillette, ou du lacet. *Panicula.*

Houppe, est aussi l'extrémité d'une plante en bouquet, & ressemblante à une *houppe. Paniculus.* La *houppe* du fenouil, du millet.

Houppe, se dit aussi d'un petit plumage que quelques oiseaux portent sur la tête. *Crista.* Une *houppe* d'alouette.

Houppe. Tristan dit *houppe* au lieu de *huppe.* Voyez ce mot.

Houppe. Tèrme de Blason. Bouquet, ou touffe de soie qui tèrmine un cordon de soie entrelassé & pendant du chapeau, lequel sèrt de ombre à l'ecusson des Cardinaux, Archevéques, & Protonotaires. *Paniculus.* Le nombre des *houppes* de chaque rang augmente en descendant. Les Cardinaux portent le chapeau rouge, avec des cordons de soie entrelassez, d'où pendent cinq rangs de *houppes* rouges dans cet ordre: 1 2 3. 4. 5. Les Archevêques portent un chapeau de sinople avec des cordons de soie entrelassez se tèrminans en quatre rangs de *houppe* de sinople: 1. 2. 3. 4. Les Evêques en trois rangs de *houppe* de sinople: 1. 2. 3. Les Protonotaires en deux rangs de *houppes* de même: 1. 2.

HOUpPELANDE, f. f. (L'*h* s'aspire.) C'étoit originairement une cappe, ou manteau de Berger fait de cuir, dont se sont sèrvi ensuite les Voyageurs contre la pluie. *Pastoralis penula.* On trouve *hoppalanda* dans les titres. Olivier de Clisson dans un codicile ajouté à son testament, légue à Bertrand de Dinant fils de Charles de Dinant, Seigneur de Chateaubrient, entre autres choses sa *houppelande* rouge, fourrée de martre, *unam suam hoppelandam rubeam, martru foderatam.* Voyez l'hist. de Bret. T. II. p. 827 La *houppelande* étoit fenduë, & boutonnée par les côtez. Depuis on s'en est sèrvi comme d'un manteau de parade, qu'on a chargé de broderie le long des coutures, qui descendoient jusqu'en bas aux deux côtez des épaules par devant & par dèrrière.

C'étoit aussi autrefois un habit de femme en forme de manteau à queuë traînante, & grand collet, avec des manches renvèrsées, garnies de fin-gris ou de riches fourrures, & chargées de geais. Enfin, on a entendu par le mot de *houppelande*, une sorte de casaque à manches courtes. Une *houppelande* de gros drap.

M. Huet croit que cette sorte de casaque vient d'Uplande, Province de Suède. L'usage en est fort ancien. Il est parlé d'une *Houppelande* dans l'inventaire des meubles de Charles V.

Un jeune Hèrmite étoit tenu pour saint;
Mais sous sa houppelande,
Logeoit le cœur d'un dangereux paillard. La Font.

La cocarde, la houppelande
Faisoient l'ornement de la bande. Div. de S.

HOUpPER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Tèrme d'Eguilletiers. *Paniculos facere.* Faire la houppe des éguillettes & des lacets.

Houpper, Tèrme de Chasse. Ce mot se dit lorsqu'un Veneur appelle son compagnon pour l'avertir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courre, qui sort de sa quête & entre dans celle de son compagnon. *Acclamare. Houpper* un mot long ou deux. Salnove.

HOUpPIER, f. m. (L'*h* s'aspire.) Arbre ébranché à qui on ne laisse que la houppe, ou les petites branches qui sont à son sommèt. *Quercus proletaria.* On appelle ainsi un jeune bailliveau qu'on a ébranché pour le faire etoffre en hauteur.

On appelle aussi *houppiers*, les têtes des gros arbres que dans la coupe on ne peut façonner en bois de moule, & dont l'Ordonnance pèrmet de faire des cendres. *Vertices, summitates.*

HOURAGAN. Voyez Ouragan.

HOURAILLIS, f. m. (L'*h* s'aspire.) Tèrme de Chasse. Méchante meute qui est composée de chiens galleux, maigres ou estropiez, qui ne peut rendre aucun sèrvice. *Canum indagatorum grex strigosus.*

HOURCE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Corde qui tient bas-bord & stribord la vèrgue d'artimon, & qui ne sèrt jamais que d'un côté à la fois, c'est-à-dire, celui du vent. *Artemonis ductarius funis.*

HOURDAGE, f. m. (L'*h* s'aspire.) Tèrme de Maçon. Le *hourdage* est une Maçonnerie grossière. *Ruderatio.*

HOURDEIS, f. m. Vieux mot, qui signifie, 1°, Des clayes dont on couvroit les murs d'une ville pour empêcher l'effet des machines de guèrre. 2°, Une sorte de Machine de guèrre. *Hurdicium, hordacium.* On a dit aussi *hordel* & *hourt.*

HOURDER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Maçonner grossièrement. *Luto obducere.* On dit qu'un mur est seulement *hourdé*, lorsqu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il est encore rude & inégal. *Hourder* signifie aussi faire l'aire d'un plancher sur des lattes.

On dit provèrbialement, qu'un homme est crotté & *hourdé*, quand il revient de ville sale & crotté comme un Messager, ou *hourdé*, comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie à *hourder* un mur.

HOURDI, ou *Lisse de hourdi.* Tèrme de Marine. C'est le dernier des baux vèrs la pouppe. *Tabulati trabs ad puppim.*

HOURET, f. m. (L'*h* s'aspire.) Mauvais chien de chasse. Molière raille ces Chasseurs qui suivis de dix *hourets* galeux, disent *ma meute.*

HOURQUE, ou HOUCRE, f. m. Tèrme de Marine. C'est un vaisseau leger & plat de varengue, dont se sèrvent les Hollandois, qui est rond de bordage comme les flutes, ou futes, & mâté comme un heu, ayant quelquefois un beaupré. *Oneraria batavica.* Il est du port depuis 50 jusqu'à 200 ou 300 tonneaux. Il est facile à conduire, & propre à louvoyer. On tient qu'il fut inventé par Erasme pour aller sur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire, en faisant plusieurs petites bordées sur des canaux étroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du bâtiment. L'an 1555. il y eut un furieux combat sur mèr entre quelques navires de Dieppe, & vingt-quatre *hourques* Flamandes. L'Histoire de cette *bataille navale* à été imprimée à Rouen en 1557 & réimprimée à Dieppe en 1646. avec une lettre de Henri II. où ce prince témoigne aux Dieppois la satisfaction qu'il avoit des bons sèrvices qu'ils lui avoient rendus en cette occasion. L'on employe dans toute cette relation le mot de *hourque* & non pas celui de *houcre.*

Ce mot vient de l'Espagnol *orca*, qui signifie la même chose. Les Flamands l'appellent *hoeker*, les Anglois *hulck*, le tout derivé du Latin *hulcus* ou du Grèc ὁλκὰς, qui signifie *navire de charge.*

HOURT, f. m. Vieux mot, qui signifie claye. *Crates*, & dans la basse Latinite *hurdicium* & *hordicium.*

HOURVARI, f. m. Tèrme de Chasse, qui signifie, Retour quand on rappelle les chiens pour courir d'un autre côté, quand ils sont hors des voyes *Canum revocatio.*

Ce mot vient, selon Ménage, du bas Allemand *herwaard*, qui signifie *en deçà*, ou impérativement, *retourne*, qui est le cri des Chasseurs Allemands en telles occasions. Il y en a qui écrivent *Ourvari.*

Hourvari, se dit aussi dans le langage ordinaire, des détours que donnent les chicanneurs, ou autres parties ennemies pour travèrser les desseins d'une pèrsonne & rompre toutes ses mesures. Ce Gentilhomme croyoit faire juger son procès cette semaine; mais sa partie lui a donné un étrange *hourvari*, elle l'a fait renvoyer en un autre Parlement.

Hourvari, se prend généralement parlant de tout désordre. On dit, il y a eu un grand *hourvari* Le vulgaire dit *houvari*. *Tumultus*.

Hourvari, est aussi le nom qu'on donne à un cèrtain vent orageux qui s'éleve dans quelques Isles de l'Amérique.

HOUSEAUX, ou HEUSES, substantif masc. plur. (L'h s'aspire.) Chaussure contre le froid, la pluie & la crotte *Perones*. Les Anciens disoient chausser les *heuses*, tirer ses *heuses*, une grande *heuse*, une petite *heuse*. Les Anglois appellent bandes de *houseaux* hose-garriers, ce que nous appellons jarretières, C'etoit une espéce de botte ou de botine. Les gens de guèrre s'en sèrvoient, comme aujourd'hui de bottes. On les faisoit d'abord de cuir de vache. Villehardouin parle de *heuses* vèrmeilles. Un Auteur qui vivoit sous Henri VI. Roi d'Anglètèrre dit, *heuses sont faites pour soi garder de la boe & de froidure, quand l'en chemine par pays, & pour soi garder de l'eaue*. On quittoit ses *heuses* à la main. Il est vieux & n'a plus d'usage qu'en cette phrâse basse & figurée, Il a quitté ses *houseaux*; pour dire, il est mort.

Il y avoit deux sortes de *houseaux*, les uns n'avoient que la tige simple, les autres avoient un soulier, & quelquefois le soulier etoit à poulaine avec un long bèc recourbe en haut.

On appelloit *houseaux sans avant pied*, une espece de chausses semelées dont la tige se retournoit comme celle d'un gant. Voyez Marot sur le petit Testament de Villon L'origine en est expliquée au long dans Pasquier. On a appellé Robèrt Duc de Normandie, *Courteheuse*, à cause qu'il avoit les jambes courtes, etant de petite taille.

Houseaux, se dit aussi en quelques ports de Normandie des grandes bottes que les Matelots qui pêchent le poisson portent dans leurs bateaux & dans l'eau; elles sont faites d'un gros cuir passé avec de l'huile de poisson. Les Chasseurs qui veulent avoir des bottes qui ne pèrcent point à l'eau en font faire de cuir de *houseau* apprêté de la même manière. Mais il ne faut point approcher du feu avec ces sortes de bottes, à cause de la puanteur de l'huile de poisson.

Ce mot vient de *hosellum*, diminutif de *hosa*, qui se trouve dans Paul Diàcre, & qui a été fait de l'Allemand *hose*. Le mot *hosex* signifie encore à present *haut-de-chausses* en Allemagne.

En Blâson on appelle *houseaux*, ou *housettes*, les figures de bottes, ou de botines.

HOUSER, v. n. & vieux, qui ne se dit qu'au participe. Il étoit *housé* & crotté comme sont les Voyageurs qui arrivent avec des houseaux.

HOUSPILLER, v. act. (L'h s'aspire.) Tirailler quelqu'un, le presser ensorte que ses habits soient déchirez, chiffonnez, ou toupis. *Trahendo alicujus vestem discerpere*. Les Sèrgens en prenant cet honnête-homme l'ont fort *houspillé*, ils ont dechiré ses habits. Les femmes évitent la presse, de peur d'être *houspillées*, d'avoir leurs habits chiffonnez.

Houspiller, se dit aussi des animaux mordans qui déchirent ou mordent les autres *Dilacerare*. Ce vilain mâtin a longtems *houspillé* ce petit epagneul.

HOUSPILLON, s. m. est un demi-vèrre de vin qu'on fait boire à ceux qui ont manqué à quelque cérémonie de table, comme lorsqu'ils ont bu une santé de la main gauche, &c. *Vini haustus*. Quelques-uns disent *gouspillon*.

HOUSSAGE, s. m. (L'h s'aspire.) Tèrme de Charpenterie, qui se dit de la cloture ou fermeture d'un moulin à vent, qui se fait d'ais, contraux & de bardeaux. *Septum moletrina ligneum*.

HOUSSARt. Voyez HUSSARt. Aujourd'hui on prononce *Houssart*, plusieurs même ne font sentir qu'une *s*, & la prononcent comme un *z*, *Houzart*, & pèrsonne ne fait entendre le t final.

HOUSSAYE, subst. fem. Lieu où il croit quantité de choux. *Terra aquifoliis consita*.

HOUSSE, s. f. (L'h s'aspire.) C'étoit autrefois une couvèrture que les paysanne mettoient sur la tête & les épaules, pour se défendre de la pluie & du froid. *Muliebris gausapa*.

On trouve même dans les anciens titres que la *housse* étoit portée non seulement par les paysannes, mais même dans la ville, comme on peut voir dans les réglemens du College de Navarre, *omnes habeant habitus, videlicet tabeldos, seu houssias longas de bruneta nigra*. Launoy, Hist. du Collége de Navarre. Le Poëme du Renard couronné Roi les appelle *hauches*.

Housse, se dit maintenant des couvèrtures de meubles, de chaises, de lit. *Stragulum*. On met des *housses* de sèrge pour consèrver les ameublemens de suie ou de tapissèrie, tant pour les siéges que pour les lits. On a ôté la garniture de ce lit, on n'y a laissé que la *housse*.

On appelle aussi un lit en *housse*, celui qui a des pentes qui vont jusqu'en bas, ou qui se suspendent sur des bâtons, qui n'a point de rideaux qui se tirent sur des tringles. *Pensile stragulum*.

Housse, se dit aussi de la couvèrture de velours ou d'écarlate que les Princesses & les Duchesses mettent quand il leur plait sur l'impériale de leur carrosse. *Stragulum pendulum*. On dit un carosse à *housse*.

Housse, se dit aussi des couvèrtures qu'on met sur la selle des chevaux, pour la consèrver: elle est ordinairement de cuir ou de peau. Il y a des *housses* d'étoffe, qui sont attachées dèrrière la selle, & qui couvrent la croupe du cheval: elle sèrvent tant pour l'ornement, que pour se garentir des crottes aux entrées, aux revûës & aux autres cérémonies. *Ephippii stragulum*. Les cavaliers paroissent avec *housse* en broderie. Les Médecins & les bourgeois qui vont sur des Mules par la ville, ont des *housses* qui les defendent des crottes. Ainsi Despreaux a dit d'un Médecin:

- - - - - avec la mort en trousse,
Courir chez un malade un Médecin en housse.

Les *housse* en bottes ne couvrent que la crouppe du cheval. Les *housses* en souliers couvrent sa crouppe & ses flancs, & descendent jusqu'à l'étrier, & quelquefois tout en bas.

Ces expressions viennent de ce que les *housses* doivent être plus longues, quand on est à cheval sans bottes, afin de consèrver les bas, que lorsqu'on est en bottes. Les *housses* en soulier, s'appellent aussi *housses* de piéd.

Housse, est aussi en usage parmi les Bourreliers & les Charretiers, pour signifier une peau de mouton, ou de chévre, qu'ils mettent sur le collier des chevaux de harnois. *Collaris stragula*.

HOUSSÉE, s. f. Vieux mot, qui veut dire grosse pluie, pluie d'orage, qui passe vite & ne dure guère: par exemple, une heure seulement.

Ce mot s'est dit pour *borée* qui se trouve dans le même sens dans quelques Auteurs: ils viennent l'un & l'autre d'*horata*, qui est formé d'*hora*, heure: en changeant l'*r* en *s* on a fait *houssée*.

HOUSSEPAILLIER, s. m. Vieux mot, qui signifie mal-propre: on s'en est sèrvi pour signifier deux choses. 1°. Un marmiton, ou un cuistre. 2°. Un soldat. Dans le Poëme de la Resurrection de N. S. Jesus-Christ on lit:

Vive tel gent
Telz houspailliers, *telz souldars*.

Ce nom est composé de *housse* & de *paille*, & signifie qui a son habit tout couvèrt de brins de paille.

HOUSSER, v. act. (L'h s'aspire.) Nettoyer avec un houssoir, un balai à long manche, les ordures, les araignées, la poudre des planchèrs, des murailles, des cheminées. *Detergere*. *Housser* des tapissèries des appartemens.

On dit ironiquement, qu'un homme a été bien *houssé*; pour dire, qu'il a été bien battu.

Houssé, ée, part. pass. & adj. *Detersus* Le Caraccio étoit autrefois traîné par trois paires de bœufs *houssez* & caparaçonnez de mêmes couleurs que le chariot. Mascur

Houssé, en tèrme de Blâson, se dit d'un cheval qui a sa *housse*. *Stragulo instructus*.

HOUSSEttES. Vieux mot François, qui signifioit des brodequins, ou bas de chausses. *Perones*. Il est encore en usage dans le Blâson, Voyez Houseaux.

Les Sèrruriers appellent *houssettes*, des sèrrures qui sèrvent pour des coffres, & qui se fèrment à la chute du couvèrcle. *Sera mutati pessuli*.

HOUSSEUR, euse, s. m. & f. Qui housse & nettoye les planchers, les murailles, les meubles. *Scoparius*.

HOUSSIERES, s. f. plur. Endroit d'une forêt qui n'est plein que d'arbrisseaux, comme de houx & autres semblables, qu'on nomme en Latin *virgulteta*.

HOUSSINE, s. f. (L'h s'aspire.) Gaule, branche déliée de houx qui sèrt à mèner un cheval, ou à battre des meubles pour en faire sortir la poudre *Virga*, *flagellum virgeum*. On le peut dire aussi des brins d'ôsier, ou d'autre menu bois.

Ce mot vient de houx.

HOUSSINER, v. act. Tèrme bas & populaire, qui signifie, Battre avec une houssine. Il fut *houssiné* comme il faut. *Virgis plectere*.

HOUSSOIR, s. m. (L'h s'aspire.) Balai emmanché d'une pèrche, ou long manche, qui sèrt à housser les planchers, les murailles

tailles. *Lacinaria scopa.* Il y a des *houssoirs* de plumes pour nettoyer les tableaux placez en un lieu élevé.

HOUSSON, subst. m. Plante. C'est une espèce de Houx-frêlon, laquelle Mr. Tournefort appelle *Ruscus myrtifolius, aculeatus* Voyez Houx-frelon.

HOUSTALAR, s. m. Tèrme de Relation. Chèf d'un jardin du Grand-Seigneur. *Hortulanus, Olitor.* Tous les Vendredis les *Houstalar*, qui sont des chèfs des jardins viennent rendent compte au Bostangibaschi de leurs charges, & de la vente qu'ils ont faite, parceque tout ce qui croit dans les jardins est vendu au profit du Grand-Seigneur, & l'argent qui en provient est appliqué a la depense de bouche. *D. C. Voyage de Levant.*

HOUSTIL & OUSTIL, s. m. Vieux mot, qui signifie un homme qui est chez lui, qui est au logis.

HOUTARDE Voyez Outarde.

HOUX, s. m. Arbrisseau qui croit en quelques lieux à la hauteur d'un arbre, & qui est toujours verd. *Aquifolium.* Son tronc & les rameaux sont flexibles, couvèrts d'une ecorce double, dont l'extérieur est vérd, & l'intérieur pâle : elles ont un goût & une ôdeur desagréables quand on les separe. Son bois est blanc, dur, solide, pesant, noirâtre vèrs le cœur. Ses feuilles sont assez grandes, à peu-prés comme celles du laurier, fèrmes, charnuës, garnies de piquans tout au tour, de couleur verte luisante, attachées à des queuës courtes. Ses fleurs sont belles, petites, blanches, chacune desquelles est ordinairement d'une seule feuille coupee en rosette à quatre quartiers. Ses fruits sont des bayes molles, petites, rondes, rouges, d'un gout douçatre desagreable, dans lesquelles on trouve quatre osselets, ou semences, oblongues, irregulières. En Latin *Aquifolium, sive Agrifolium vulgo* J. Bauhin. 1. 114. Avec l'ecorce de cet arbre on fait de la glu à prendre les oiseaux Quelques-uns assurent que dix ou douze bayes de *houx* avalées guérissent la colique. D'autres rapportent qu'ils ont vu des pètsonnes gueries de ce même mal, en buvant du lait & de la biere dans lesquels on avoit fait bouillir les pointes des feuilles de cet arbre. Ses racines sont fort emollientes & resolutives. Il y a quelques autres espéces de *houx.*

Saumaise derive ce mot du Latin *ilex*, sorte d'arbre qui s'appelle en François *yeuse*, ou *euse*, ou *chêne verd.* Menage & plusieurs autres font venir ce mot du Grec ὀξὺς, *aigu*, à cause de la pointe de ses feuilles. Le mot de *houssir* & *houssine* en sont dérivez.

HOUX-FRELON, s. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *Housson*, ou *petit-houx*, en Latin, *Ruscus myrtifolius, aculeatus*, (P. Tournefort.) *Inst. rei herb.* 79. est un petit arbrisseau qui croit jusqu'à la hauteur de deux, ou trois pieds, poussant beaucoup de rameaux pliants & difficiles à rompre Ses feuilles sont semblables à celles du myrthe, mais plus roides, pointuës, piquantes, nèrveuses, sans queuë, d'un gout amer & astringent. Ses fleurs naissent sur le milieu des feuilles attachées à un pedicule court : elles sont petites & formées comme en grelots. Ses fruits sont des bayes rondes, rouges, un peu molles, grosses comme des pois, dans lesquelles sont contenuës une ou deux semences dures comme de la corne. Ses racines sont grosses, tortueuses, garnies de fibres blanches & longues. Cet arbrisseau jette de sa racine au printems cèrtains rejettons tendres qui peuvent être mangez comme des asperges. Sa racine est une des cinq racines apèritives ordinaires, propre pour emporter les obstructions des viscères, & pour faire pisser les urines : elle est aussi bonne pour l'hydropisie, la cakexie, la jaunisse, le calcul & la retention d'orine.

Petit-Houx. Plante. Voyez Houx-Frelon.

H O X.

HOXÈR, ou HOXTÈR. Voyez HEUXTER.

H O Y.

HOY, s. m. Nom propre d'une des Orcades. *Hoya*, anciennement *Dumna.* Elle est située entre celle de Mainland, & le nord d'Ecosse, dont elle n'est séparee que par le detroit de Pichtland. Cette isle a des montagnes si hautes qu'elles sèrvent d'enseignes à ceux qui font voile dans les mèrs voisines. Elle est séparee en deux par un isthme de sable que la haute marée couvre. On trouve dans la partie orientale de cette isle, nommée Wal, des chevaux sauvages ; mais ils sont petits, laids, indomptables, & incapables de porter des fardeaux à cause de la petitesse & de la foiblesse de leurs jambes Maty.

HOYAU, s. m (L'h s'aspire) Outil de Pionnier, ou de Jardinier, qui est une espéce de pic, ou pioche, sèrvant à remuer la tèrre, qui est large par le bout. *Ligo.*

HOYE, s. f. Nom propre d'une petite ville avec une Citadelle. *Hoya.* Elle est capitale du Comte de *Hoye* en Westphalie, & située sur le Weser à trois lieuës de Fèrden vèrs le midi. Maty.

Le Comté de *Hoye. Hoyensis Comitatus.* C'est un pays du Cèrcle de

Westphalie en Allemagne. Il est entre la principauté de Menden au midi, & le Duché de Breme au nord. Son etenduë est environ de dix lieuës de long & autant de large. Il a eu ses Comtes particuliers Feudataires des Ducs de Brunswick, qui s'en sont mis en possession ensuite de la mort d'Othon, dèrnier de sa race, arrivée l'an 1582 Le Landgrave de Hesse-Cassel y possède pourtant les Bailliages d'Ucht & de Frendenbèrg. Ses lieux principaux sont Hoye & Nyenbourg. Maty.

H O Z.

HOZFELD. Voyez HAZFELD.

H R A.

HRADISC, s. m. HRADISSE, s. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Hradisca.* Elle est dans la Moravie, à onze lieuës au dessous d'Olmutz. On croit qu'elle pourroit être l'ancienne *Arsicula*, ville des Quades ; laquelle pourtant quelques-uns mettent à Brin. Maty.

HRASTIE, HORITABO. Voyez TABOR.

H U.

HU. Ce mot ou ce son, répété plusieurs fois lentement & en l'entrecoupant de sanglots, exprime le même bruit que font ceux qui pleurent. Quelquefois on exprime le même bruit par le son des *hi*, ou par celui de *hu*, repete plusieurs fois.

HU, s. m Ce mot dans les Coutumes se prend pour cri, huée, Pourquoi ce n'étoit mie chasse si chaude à vûë d'œil continuée en poursuivant à cri & à *hu.* Bouteil.

HU. Tèrme de Calendrier. Nom du troisiéme mois des Tartares du Catai. Ce mot dans leur langue veut dire *tigre*, ou *léopard.*

H U A.

HUAGE, s. m. Tèrme de coûtumes. *Clamor venaticus.* Cris qui se font a la chasse en certaines occasions pour faire aller les bêtes en quelque endroit. Devoir le *huage*, c'est être oblige de faire *hu.*

HUAPÉ. Volcan, montagne qui vômit des flammes. *Huapeus Vulcanus.* Elle est dans le Chili en l'Amérique meridionale, prés de la ville de S. Jean de la Frontéra. Maty.

HUART, s. m. Nom d'une aigle appellée autrement *Hèrfaut. Anataria, Navia, Morphnos*, par Aristote *Neophonos.* L'aigle que l'on appelle *Chesia* est la plus grande de toutes, & celle qui est nommée *Melanetos*, ou petit aigle noir, est la plus petite ; les autres ainsi que celle que l'on appelle *Anataria*, en François *Huart*, ou Gerfaut, le *Pygargus*, l'aigle *Percnopteros* & l'Olifrage, sont moyennes entr elles ; le *Huart* est donc le plus petit aigle, excepté le petit aigle Royal, puisque Aristote rapporte qu'il approche de la grosseur du *Pygargus*, le champ de son pennage est bleuatre, & cette couleur regne par tout son corps, où l'on voit néanmoins plusieurs taches semées en quelques endroits, & c'est de là qu'elle a été appellée *Morphos & Navia* ; elle vit de poules d'eau, d'oies sauvages & d'oiseaux de rivière ; elle fait son aire proche des eaux. Quelques Anciens ont estimé que c'étoit l'oiseau que nous appellons Gèrfaut. Cette aigle est une de celle qui porte la pièrre nommée Ætite, ou pièrre d'aigle, dans son aire.

HUART, ou Gèrfaut de Belon. Cette espéce-ci est de la hauteur d'un coq, & son pennage est présque entièrement de couleur de rouille, si ce n'est qu'à l'extremité de ses manteaux, approchant du ventre, elle a plusieurs taches blanches en ovale, & les grandes pennes de son vol ont pareillement leurs extrémitez blanches, ainsi que le bout de sa queuë & son croupion ; par le dessous ses cuisses sont toutes herissées jusqu'au commencement de ses doigts, avec des pareilles taches brunes : les pieds sont jaûnes, & les doigts tachez par dessus : proche des ongles ils sont garnies de tablettes, ou d'anneaux ; tout sont pennage est blanc à la racine, le tour de ses yeux est brun, la prunelle en est noire. Cette espéce d'aigle aime extrémement les souris écorchées, & elle les dévore avec beaucoup d'avidité, l'on n'en voit point en Italie, ni en France, elles font leurs passages dans la haute & la basse Allemagne.

HUAU. Voyez MILAN.

H U B.

HUBEAU, s. m. Nom propre d'homme. *Hucbaldus, Hugbaldus, Hubaldus, Hubaud*, Religieux Benédictin du Xe. siecle, est l'Auteur du Poëme de 100. vèrs à la louange des chauves, qu'il présenta à Charles le Chauve, & dont tous les mots commencent par la lettre. *C.*

Carmina, clarisona, calvis, cantate, Camenæ, &c.

Naudé en a parlé dans son Mascurat. Nous avons encore de *Hu-*

baud un Traité de la Musique qu'il entendoit fort bien, & plusieurs vies des Saints. Il mourut en 930.

HUBAYE. Voyez UBAYE.

HUBÈRT, s. m. Nom propre d'homme. *Hubèrtus*. Le peuple croit que les descendans de S. *Hubèrt* guérissent ceux qui ont été mordus par un chien enragé. S. *Hubèrt* est le Patron des Chasseurs, parce qu'on dit que Dieu le convèrtit à la chasse en lui faisant apparoître un crucifix entre les bois d'un cèrf; mais tout ce qu'on raconte de ce Saint, avant qu'il fut Evêque de Mastricht, passe pour faux chez les nouveaux Critiques. Voyez le Traité des supèrstitions par Thiers. Il y a toujours chasse le jour de Saint *Hubèrt*, quelque tems qu'il fasse.

Skinner dérive ce nom de deux mots Anglo-Saxons *hewe*, qui veut dire *couleur*, & *béorth*, qui signifie *éclatant*, *brillant*. Puis il rejette l'étymologie qu'en donne Vèrstegan, qui fait venir ce nom de *brugh*, qui est une partie du mot *beughtide*, lequel signifie *fête*, & dans un sens métaphorique, *délice*, *plaisir*; & de *beruht*, qui veut dire *enclin*, *porté*. Selon la prémière étymologie *Humbèrt*, signifie qui a un teint brillant, & selon la seconde il veut dire, qui aime le plaisir, qui est porté au plaisir.

L'Ordre de S. *Hubert*. & les Chevaliers de S. *Hubèrt*. Ashmole dans son histoire de l'Institution de l'Ordre de la Jarretière, & après lui l'Abbé Justiniani dans son histoire des Ordres de Chevalerie, disent que les Chevaliers de l'Ordre de S. *Hubèrt*, sont un Ordre militaire du Duché de Juliers, institué l'an 1473. par le Duc Girard V. & qu'il les mit sour la protection de S. *Hubèrt* Evêque de Liége, dont pour cette raison il leur en fit prendre le nom. C'est tout ce que l'on en sçait. Ashmole ajoûte seulement que leurs statuts étoient écrits en Allemand, avec un catalogue des Chevaliers depuis l'institution de l'ordre, jusqu'à l'an 1487. Ce n'est que 14 ans au plus. Apparemment cet Ordre n'a pas duré longtems.

SAINT-HUBÈRT. Nom propre d'un bourg du pays de Liége. *Fanum S. Huberti*. Il est enclavé dans le Duché de Luxembourg, & situé sur la rivière d'Homme, à quatre lieuës de Bastogne vèrs le couchant. *S. Hubèrt* a une célèbre Abbaye, dont l'Abbé est Seigneur du lieu, & de seize villages qui sont aux environs. Il portoit autrefois le nom d'*Andaınum* & d'*Andagium*. MATY.

HUBET, subst. m. Nom propre d'une ancienne petite ville, ou bourg du Royaume d'Algèr en Barbarie. *Hubetum*, anciennement *Mutara*, ou *Mina*. Ce lieu est près de la ville de Telesin, environ à cinq lieuës de la côte. MATY.

HUBIR, se HUBIR (L'*h* s'aspire.) Herisser la peau, le poil, la plume, comme font les oiseaux, & quelques animaux qui se mettent en colère. *Inhorrescere*, *surrigere*. Voyez ce chat, ce geai, comme il *se hubit*. Il est vieux.

HUBIR, se HUBIR, se dit figurément & populairement des pèrsonnes, en cette phrâse, Il faut *se hubir* comme on pourra; pour dire, il faut s'accommoder, se passer de ce qu'on a, patienter jusqu'à ce qu'on se mette plus à son aise. Il *se hubit* comme il peut.

H U C.

HUCAC, s. m. Voyez HALCATH. C'est la même chose.

HUCHE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Grand coffre de bois dans lequel les bourgeois & les paysans paitrissent le pain. *Mactra*. A Paris les Boulangers disent paitrin. Voyez PAISTRIN. Quelques Latins l'ont appellé *huchia*.

HUCHE, se dit aussi d'un coffre qui est dans la dépense où l'on sèrre le pain, & autres choses qui servent sur la table.

HUCHE DE MOULIN, est un coffre de bois dans lequel tombe la farine mouluë en sortant de dessous la meule. *Frumentaria mola infundibulum*. En quelques lieux on le dit aussi de la trémie, où se met le grain pour le faire tomber sur la meule petit-à-petit.

HUCHE. Tèrme de Marine. On appelle un navire en *huche*, celui qui a la poupe très-haute.

HUCHEMENT, s. m. Vieux mot, qui veut dire cri, proclamation. *Vociferatio*, *promulgatio*, *publicatio*.

HUCHER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois *appeller*. *Clamore accersere*. Il n'est plus en usage que dans les Provinces. Il l'est aussi quelque peu à la chasse. L'ACAD.

Nicot dérive ce mot du Latin *heus*. Mais Ménage & Périonius prétendent qu'il vient par corruption du mot de *vocare*, qui signifie *appeller*; ou de *levare hu fcum*, qui signifie *acclamare*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *huccare*, *huccus*, signifiant un *cri violent*, d'où les Picards ont fait *huquer*, qui signifie *appeller à haute voix*. Il y en a qui dérivent ce mot de *hucher* de l'advèrbe Latin *hue*, qui veut dire *ici*.

HUCHET, s. m. est le petit cor d'un Chasseur, ou d'un Postillon, qui sèrt à hucher, à appeller les chiens, les lévriers à la chasse. *Venatoria buccina*. Ce mot vieillit & en sa place on dit *Cor*. On se sèrt du mot *huchet* dans le blâson. Horn porte d'or à trois *huchets* de gueules virolez d'argent.

HUCHEU, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Hucheum*. Elle est sur la rivière de Tay dans la Province de Chékiang, où Elle tient le troisiéme rang. Elle a cinq autres villes sour sa jurisdiction. MATY.

HUCIPOCHOLTL, s. m. Arbrisseau de la nouvelle Espagne, qui traine par tèrre, & dont les feuilles sont à trois pointes. Ses fleurs sont menuës, rouges, jointes ensemble au bout de ses branches. Ses fruits ressèmblent à des noisettes, soit pour la forme, soit pour la grandeur: ils renfèrment trois noyaux blancs. Le *Hucipochotl* porte toute l'année des feuilles, des fleurs & des fruits. On assure que cinq de ses noyaux, ou sept pour ceux qui sont plus robustes, après qu'on en a ôté une petite peau qui les couvre, purgent puissamment par les selles & par les vomissemens. C'est un remede si sûr qu'en prenant un peu de viande, il cesse d'agir aussitôt. On l'appelle autrement *Hunpatotl*.

HUCUCA, s. f. Nom propre d'un lieu ou d'une ville de la Tèrre-sainte. *Hucuca*. dans l'Hebreu *Hucoc*. S. Jérôme la nomme *hoc*. On trouve aussi *Hucacas*, *Ucuca*, *Ucoca*. Ce lieu étoit dans la partie méridionale de la Tribu de Nephali, & voisin des frontières d'Asèr & de Zabulon. *Jos. XIX*. 34. 1. *des Paral. VI*. 75.

H U. D.

HUDACHK. Voyez KUDACK.

HUDIA. Voyez ODIAA.

HUDSON. La Baye de *Hudson*, *Hudsonius sinus*. C'est un grand golfe de la mèr du nord. Il est au septentrion de l'Amèrique, entre l'Estotilande, la nouvelle France, & le nouveau Southwalles. Il renfèrme les bayes de James & de Délivrance. On y comprend aussi quelquefois celle du Button. Henry Hudson, Anglois, l'a découvèrte l'an 1612. en chèrchant un passage pour aller de la mèr du nord en celle du sud, & on dit que les Anglois ont quatre petites colonies sur son rivage. MATY.

Le détroit de *Hudson*. *Hudsonium fretum*. Ce détroit est une branche de la mèr du nord. Il est entre les tèrres Arctiques & l'Estotilande, ou la nouvelle Bretagne. Il a environ cent cinquante lieuës de long, & a été decouvèrt par Henry Hudson, la même année que la baye qui porte son nom.

HUDWICSWALDT, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suéde. *Hudingswaldia*, ou *Hudicwaldum*. Ce lieu est le principal de la Province d'Helsingie, il est situé sur le golfe de Bothnie.

H U E.

HUE. Sorte d'advèrbe, dont les Chartiers se sèrvent pour faire avancer leurs chevaux, ou plutôt pour les faire aller à main droite. *Vade*. Ou plutôt *dextrorsum*.

HUE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour huée. *Huë* & cric est un poursuit de un ayant commis félonie par le hault chemin. RAST. *Vociferatio*.

HUÉE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Cri de la multitude après quelqu'un, qui a dit, ou fait quelque chose de ridicule. *Multitudinis inconditus clamor*. Dans cette dispute il avança une proposition qui excita de grandes *huées*.

Et Socrate autrefois dans un cœur de nuées,
D'un vil amas de peuple attira les huées. BOIL.

HUÉE, se dit proprement du cri qui se fait après la prise du sanglier. *Exsibilatio venatoria*. Les Chasseurs font de grandes *huées* après le loup.

Ces mots viennent de *hus*, ancien mot François, qui signifioit le cri de plusieurs pèrsonnes après une autre. Le peuple étoit autrefois obligé de faire la *huée* sur toutes sortes de malfaiteurs par toute la France, de même qu'on a fait depuis en Normandie en la clameur de Haro. DU CANGE.

HUER, v. act. Se mocquer de quelqu'un par des cris & autres signes de dérision, ou crier après lui pour le faire arrêter, ou lui faire insulte. *Clamore & sibilis explodere*. Quand on voit sortir quelqu'un d'un mauvais lieu, tout le monde le *hue*. On a arrêté ce filou, quand on a vû que tout le monde *huoit* après lui.

HUER, en tèrme de Chasse, signifie Poursuivre le loup avec de grands cris. *Clamoribus lacessere*, *ferire*, *provocare*. On le dit aussi à la pêche; & on appelle du poison *hué*, celui qui se prend sur le bord de la mèr dans des filets ou panneaux, où il est chassé par le grand bruit, & les *huées* que font un grand nombre de Pêcheurs dans plusieurs barques.

HUER, v. n. Tèrme de fauconnerie, qui exprime le cri du hibou. *Bubonis ululatum exprimere*, *imitari*, *Ululare*.

HUE, ou HUES, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est dit autrefois, & se dit encore pour *Hugues*, de quelques pèrsonnages

du

du XIII[e] & XIV[e] siécle. *Hugo.* Ainsi l'on dit *Hues* du Brajeselve, ancien Poëte François qui a fait des fables. *Hues* li Mauniers, ou le Maronier, qui composa les Jeux partis d'amour, vivoit vèrs l'an 1300. aussi bien que *Hues* de Cambray, Auteur d'un fabliau intitulé *La Malechonte*, c'est une espece de Satire contre Henri Roi d'Anglerèrre. *Hues* Piancelles, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a fait le fabel, ou fabliau de Sire Hams & Dame Avieuse sa femme, c'est-à-dire, un conte fabuleux de Sire Jean & de sa femme nommée Avoye. Celui-ci dit de soi :

> Hues *Piancellos qui trovn*
> *Cil fabel, par raison provn*
> *Que cil qui a femme rubeste,*
> *Est garnis de mauvaise beste.*

De la Croix du Maine écrit *Hue*, & Du Vèrdier *Hues.* Voyez ces Auteurs. Il y a de l'apparence que ce n'est qu'une corruption du nom *Huges.* Du Vèrdier appelle *Hus* de Brajeselve le même Poëte, que la Croix du Maine nomme *Hugues* de Brajeselve.

Du Tillet dit encore *Hue* pour *Hugues.* Arnoul Archevêque de Rheims fut déposé par le Roi *Hue* Capet, après restitué par l'autorité du Pape. Du Tillet. L'an 960 Le Roi Lothaire donna à *Hue* Capet l'office de Meier, ou Maire du Palais. Io.

HUEIPACHTLI. Tèrme de Calendrier. Nom du douziéme mois des Mexiquains, qui répond à une partie d'Octobre ; leur année commençant au 26. de Février, & étant de dix-huit mois, qui ont châcun vingt jours. On l'appelle quelquefois seulement *pachtli.*

HUERRI, & HURI. Tèrme de Calendrier. Nom du second mois des Arméniens, qui répond au mois de Novembre.

HUESCA, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Espagne, située sur la rivière d'Isuela dans l'Aragon. *Osca, Ilergetum.* Il y a une Univèrsité, & un Evêché suffragant de Saragoce, dont elle est éloignée de neuf lieuës, vèrs l'orient meridional. Maty.

HUESCAR. Voyez Gorscar.

HUESSEN, s. m. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de Westphalie. *Huessenum.* Il est dans le Duché de Cléves sur le bord gauche du Rhin, vis-à-vis du nouvel Issel, & à demi-lieuë au dessus d'Arnhem. On prend ce lieu pour l'ancienne petite ville de la Basse-Allemagne, qui porte le nom d'*Arces Lobia.* Maty.

HUETIS. Tèrme de Calendrier. Voyez *Harwatris.*

HUETTE, ou HULOTTE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Oiseau de nuit de plumage cendré, tavelé de noir, aux yeux noirs, à gros bèc vèrdâtre, à longues ailes, ayant les piéds emplumez, & les ongles crochus. *Ulula.* Il est de la grandeur d'un coq. C'est une espece de hibou. En Latin *agolius, ulula.* Quelques gens disent *Huet*, ou *Hulot*, & le font masculin ; Mais Pomey & l'Academie disent *Huette* & *Hulotte.* A quoi Pomey ajoûte qu'on dit aussi *Huotte.*

La *Huette* a la tête & toute la partie de dessus de couleur cendrée, distinguée de taches blanches & noires, par le dessus elle est blanche avec des taches noires qui embellissent son pennage, sa tête est prodigieuse, & d'une énorme grandeur & grosseur, elle est bien garnie de plumes ; ses yeux, qui sont noirs, sont environnez de petites plumes blanches de part & d'autre toute en rond, autour desquelles, à l'extrémitez des paupiéres, se voit un cèrcle rougeâtre. Lorsqu'elle tèrme l'œil, elle ne le fèrme qu'avec la paupière d'enhaut. Son bèc est courbé & luisant ; ses naseaux sont très-ouvèrts ; son vol est grand, il s'étend jusqu'à l'extrémité de la queuë ; ses jambes sont veluës jusques sur les ongles, qui sont de gris cendré, courbez & aigus ; elle a quatre doigts, deux devant & deux dèrrière.

Bellon en fait la description d'une autre sorte, car il dit que toutes ses plumes sont grises, & semées de taches blanches à la partie de dessus, & que le bout des aîles est fort marqueté de taches noires, & qu'elle a les jambes veluës, jusqu'ici je ne trouve point qu'il y ait de dissemblance d'avec l'autre, mais il ajoûte ensuite qu'elle est différente de la Choüette, en ce qu'elle n'a aucun poil dessus les doigts de ses piéds, & que ses yeux sont jaûnes & luisans, & c'est en quoi il ne convient pas avec les autres qui ont écrit.

H U G.

HUGUE. Voyez HUGUES.

HUGUENOT, ote, adj. & subst. (L'*h* s'aspire.) C'est un nom qu'on a donné en France à ceux qui faisoient profession de l'hérésie de Calvin *Calviniana labe infectus, Hugonotus.* C'est en 1560. qu'on commença de donner ce nom aux Calvinistes de France.

Pasquier, & Ménage rapportent divèrses etymologies de ce mot, dont les Auteurs disputent encore : on n'en sçait pas trop bien l'origine. Du Vèrdier dit qu'il vient de Jean *Hus*, dont les *Huguenots* ont suivi la doctrine, comme qui diroit les *guenons de Hus.* Coquille dit qu'il vient de *Hugues Capet*, à cause que les *Huguenots* defendoient le droit de la lignée de Hugues Capet à la Couronne, contre ceux de la Maison de Guise, qui se pretendoient successeurs de Charlemagne. D'autres disent qu'il vient d'un cèrtain *Hugues*, Sacramentaire, qui avoit été du tems du Roi Charles VI. & qui avoit enseigné la même doctrine. D'autres le font venir d'un mot Suisse, *hensquenaux*, c'est-à-dire, *gens seditieux* ; ou du mot *Eidgnossen*, qui signifie, *Alliez en la foi* : le mot de *eid* signifie *foi*, & *gnossen*, *associez* ; & c'est l'opinion qu'a suivie le P. Maimbourg ; d'où il conclut que le mot de *Huguenot* n'est point injurieux, & que ceux à qui on le donne ne s'en doivent point fâchèr. Castelnau-Mauvissière dans ses Mémoires, dit qu'ils furent appellez par le peuple *Huguenots*, comme étant pires qu'une petite monnoie portant ce nom, qui étoit une maille du tems de Hugues Capet, & qu'on voulut signifier par là qu'ils ne valoient pas une maille. D'autres disent que ce nom leur fut donné par dérision d'un Allemand, qui étant pris & intèrrogé sur la conjuration d'Amboise devant le Cardinal de Lorraine, demeura court dès le commencement de sa harangue, qui commençoit par Huc nos *venimus.* La plus plausible opinion est celle de Pasquier, qui dit qu'à Tours il y avoit une croyance populaire, qu'un Rabat ou Lutin qu'on appelloit le *Roi, Hugon*, couroit la nuit ; & comme ces Religionaires ne sortoient que de nuit pour faire leurs prières, on les appella *Huguenots*, comme qui diroit, *Disciples du Roy Hugon* : car c'est à Tours qu'ils ont commencé d'être appellez ainsi. Cette opinion paroit aussi la plus vraisemblable au P. Daniel. Ce Père dit que selon la plûpart de nos Historiens, ce fut dans le tems de la Conjuration d'Amboise qu'on commença à donner aux Calvinistes le nom de *Huguenots.* Pasquier traite de l'Origine de ce nom dans ses Rechèrches, P. VIII C. 55.

Ils ont été aussi nommez *Luthériens*, *Christodins*, parcequ'ils ne parloient que de Christ ; *Parpaillots* en Languedoc, & *Fribours* en Poitou, où l'on nommoit ainsi une espéce de *doubles* faux & décriez, dont on leur donna le nom odieusement ; pour dire ; qu'ils étoient une monnoie de mauvais alloi. Les trois Seigneurs qui ont eu le plus d'avèrsion pour les *Huguenots*, ont eu tous trois des femmes *Huguenotes* ; le Duc de Montpensier, le Duc de Guise & le Maréchal de Saint André. Le premier épousa Jaquette de Longvi ; le second Anne d'Est ; & le troisiéme Margueritte de Lustrac. Colom. Mel. Hist.

HUGUENOTE, s. f. Petite monnoie du tems de Hugues Capet, de qui elle prit son nom. *Hugonota.* C'étoit la maille de ce tems-là.

HUGUENOTE, s. f. est un petit fourneau de tèrre ou de fèr, avec une marmite dessus, qui sèrt à faire cuire sécretement & sans bruit quelque chose. *Authepsa, fornacula testacea.*

Ce mot vient de ce que les Huguenots s'en sont premièrement sèrvi pour faire cuire leurs viandes les jours defendus, sans faire de scandale.

On appelle des *œufs à la Huguenote*, ceux qui sont cuits avec du jus de mouton, ou de la graisse. *Ova pinguedine frixa, cocta.*

HUGUENOTISME, s. m. Profession de la Religion Huguenote. *Calviniana secta professio.* Cet homme est né dans le *Huguenotisme*, & y veut mourir.

HUGUES. On écrit aussi *Hugue*, comme *Gilles* & *Gille.* s. m. Nom propre d'homme. *Hugo, Ugo.* Le Roi de France (Louis XV.) vient de *Hugues* Capet par une succession qui n'a jamais été intèrrompuë. Je suis pèrsuadé que les Rois de Portugal sont du sang de *Hugues* Capet : la langue Françoise & la langue Portugaise se ressemblent trop pour n'être qu'amies. De Choisi. Saint *Hugues* qui vivoit au XII. siécle, étoit fils d'un Gentilhomme, qualifié de Bourgogne, & fut Evêque de Lincoln en Anglètèrre. *Hugues* de Saint Chèr, *Hugo Careasis*, ou de *Sancto Caro*, a donné quelques ouvrages, & entre autres un Commentaire sur l'Ecriture en VII. Tomes. On l'appelle *Hugues* Cardinal, ou le Cardinal *Hugues.* Il reçut la pourpre d'Innocent IV. en 1245. & mourut en 1260. Il étoit Bourguignon. *Hugues* de S. Victor, &c. *Hugues* Capet, Comte de Paris & d'Orléans, Duc & puis Roi de France, est le chèf de la troisiéme race de nos Rois. Voyez Capétien. On dit *Hue* & *Hues* pour *Hugue* ou *Hugues.* Voyez Hoe.

Ce mot est formé contre l'analogie de notre langue, qui tèrmine en *on* les noms Latins tèrminez en *o* ; de *Hugo*, nous avons fait *Hugues*, & non pas *Hugon.*

H U I.

HUIAU, s. m. Tèrme Picard, cocu. *Curruca.* Il se trouve dans cette épigramme en langage Picard :

Ici gît Nicolas Tuyau,
Qui de trois femmes fut huiau:
Il étoit né sous cette planète.

HUILE, s. f. Liqueur composée de plusieurs particules branchuës, onctueuses, grasses & inflammables, qu'on tire ou qui sort de plusieurs corps naturels. *Oleum.* Il y a de l'*huile* de pétrole qui sort de la tèrre par des fentes de rochers, qui est fort inflammable, & qui brule dans l'eau. *Petroleum.* On en trouve dans plusieurs Isles de l'Archipel. Anciennement les Lutteurs se frottoient d'*huile* afin de donner moins de prise à leur ennemi. Dac. C'étoit aussi pour empêcher la transpiration.

Ce mot vient du Latin *oleum*, ou du Grèc ἔλαιον.

Huile, se dit aussi chez les Médecins, des sucs qui découlent naturellement des plantes & des arbres, comme le beaume & semblables. Tous les Médecins font ce mot masculin. Ainsi ils appellent *huile laurin*, celui qui est fait des bayes récentes de laurier.

Huile, se dit plus ordinairement du suc qu'on tire de plusieurs plantes & fruits par expression. L'*huile d'olive* est celle qu'on mange en salade, qui sèrt aux fritures. *Olivum.* On la nomme *huile* par excellence, & elle sèrt de bâse à toutes les *huiles* composées. L'*huile de noix* sèrt à peindre, parce qu'elle séche plutôt que les autres. *Nuceum.* De l'*huile de lin*, *de navette*, *d'amandes douces*, *de chanvre*. *Linum*, *Napinum*, *Amygdalinum*, *Canabinum*. *Huile d'aspic*, ou *de lavande*. L'*huile* à brûler se tire du poisson, des baleines. Un moulin à *huile*. Un pressoir à *huile*. Un potage à l'*huile*. De la friture, des rôties à l'*huile*. On tient que l'*huile* la plus vieille est la meilleure pour la Medecine, où l'on en a employé qui avoit cent ans. Les Médecins appellent *huile omphacin*, de l'*huile* tirée des olives vèrtes, dont se servoient les Anciens. *Omphacinum.*

L'*huile* des Chymistes se fait par résolution des corps en divèrses manières, par distillation, putréfaction, liquéfaction à l'humidité, qu'ils appellent *per deliquium*, comme de l'*huile de tartre*, l'*huile du souffre*, l'*huile de canelle*, &c. Ils font aussi de l'*huile* de briques, de l'*huile* de papier, de l'ambre jaûne & du geais, &c.

Huile Vierge, est de l'*huile* épreinte de l'olive, ou des noix fraîches, &c. sans être chauffées ni pressurées. *Oleum virgineum*, *lixivium*, *prodromum*. On appelle ou *bouc d'huile*, celle qui est envoyée dans la peau d'un bouc, où elle se conserve mieux.

Huile, prend aussi son nom des drogues qu'on y mélange. De l'*huile rosat*, est celle où l'on mêle des rôses. *Huile de jasmin*, qu'on parfume avec du jasmin, qu'on met sur les cheveux. L'*huile* gêle plutôt que l'eau, mais elle ne devient jamais si dure.

Les *Saintes Huiles*, sont celles qui sèrvent aux onctions sacrées dans les Sacremens de Baptême, de Confirmation, des Ordres & Extrême-Onction, aux Sacres des Princes & des Evêques. *Sanctum oleum*, *oleum Cathecumenorum*, *sanctum chrisma*, *oleum infirmorum*. On les benit le Jeudi-saint avec plusieurs belles cérémonies.

En tèrme du Grand Art le mot d'*huile* se dit dans les phrâses suivantes. La vraie *huile* des Philosophes, c'est leur soulfre ou leur mèrcure, ou leur pièrre au rouge parfait. L'*huile* de talc des Philosophes, c'est leur élixir au blanc parfait & accompli. L'*huile* fixe & incombustible des sages, c'est le Mèrcure hèrmétique, duquel les sages disent qu'au froid il se congèle comme de la glace, & qu'à la chaleur il se liquéfie comme du beurre, cette *huile* se fait par l'entière extraction du fixe & du volatile; c'est-à-dire, par l'entière dissolution du corps d'où elle est tirée. L'*huile* de la nature, c'est le sel Albrot, c'est le plus noble & le meilleur des sels, il est fixe au régime, & ne fuit point le feu, il est fondant, penétrant, entrant comme élixir complet. L'*huile* essentielle, c'est l'ame des métaux, ou le Mèrcure des Sages, ou l'eau ardente circulée. L'*huile* végetale, c'est l'*huile* de tartre.

Huile, s'employe figurément pour, Peine, travail qu'on prend, ou qu'on a pris à faire quelque chose. *Opus*, *labor*. On reprochoit à Demosthene que ses Ouvrages sentoient l'*huile*. Ablanc. Il y a quelque chose de rude dans les Ouvrages trop travaillez; ils sentent l'*huile*. Mont. Il se dit sur tout du travail des gens de lettres, qui sont obligez de travailler, non seulement le jour, mais aussi la nuit à la lueur d'une lampe d'*huile*. C'est de là qu'est venu le provèrbe Latin, *oleum & operam perdere*. Pèrdre son *huile* & son travail. Juvenal a dit de l'Histoire, qu'elle demandoit plus de tems & d'*huile* que tout autre travail. *Poscit plus temporis atque olei plus*. Les Grècs ont aussi employé ἔλαιον dans le même sens, & c'est à cela que le Poëte Aristophane fait allusion quand il raille Euripide sur la cadence de ces vèrs tragiques ληκύθιον ἀπώλεσεν. Il y a des communautez de gens qui font profession d'étude, dans lesquelles on appelle mangeurs d'*huile* & dépensiers d'*huile*, ceux qui passent souvent la nuit à travailler, à étudier. Il faut dépenser bien de l'*huile* pour faire un Dictionnaire un peu raisonnable.

Huile de Cotret. Expression tout-à-fait bâsse & populaire, pour dire, Des coups de baton. Donner de l'*huile de cotret* à quelqu'on.

On dit provèrbialement, qu'on tireroit aussi-tôt de l'*huile* d'un mur; pour dire, qu'une chose est impossible, comme de tirer de l'argent d'un avâre. On dit aussi d'un affront sanglant qu'on a reçu, que c'est une tache d'*huile*, qu'elle ne s'en va jamais. On dit qu'un Ouvrage sent l'*huile*; pour dire, qu'il a été bien travaillé, qu'on a bien brulé de l'*huile* en le faisant. On dit aussi de celui qu'on voit mourir de vieillesse, qu'il n'y a plus d'*huile* dans la lampe.

HUILER, v. act. Enduire d'huile, ou assaisonner d'huile. *Oleo inducere*, *inungere*. Ce cuisinier ne *huile* pas assez ses salades. Il faut *huiler* le papier pour le rendre transparent. On *huile* les serrures rouillées pour les faire aller.

Huilé, ée, part. pass. & adj. *Oleo illinitus*, *illitus*.

HUILEUX, euse, adj. Qui rend beaucoup d'huile. *Oleosus*. L'olive est le plus *huileux* de tous les fruits. Les noix sont de difficile coction à cause de leur substance *huileuse*.

Huileux, euse. Ce mot se dit aussi de l'urine, & de plusieurs autres choses; & veut dire, Grâs, en manière d'huile. *Pinguis*, *crassus*. Urine *huileuse*. Deg. Principe *huileux* & balsamiques. Lemery.

HUILIER, s. m. Ouvrier qui fait l'huile, Marchand qui vend de l'huile. *Olearius*. Il y a eu de grôs procès entre les Marchands *Huiliers* & les Chandeliers pour les mesures & le débit des huiles.

Huilier. Ce mot se dit aussi pour signifier un vâse à mettre de l'huile pour s'en sèrvir à tâble. *Vas olearium*. Un *Huilier* d'argent, de vèrmeil, de tèrre, de vèrre, &c.

HUILIÈRE, s. f. Petite cruche où l'on met l'huile dont on se sert sur un vaisseau.

HUINE, ou HUISNES, ou HUIGNE, s. f. Nom propre d'une rivière de France. *Idonea*. Elle a sa source dans le Perche près de Mortagne, & arrôse Condé, Nogent le Rotrou, la Fèrté Bèrnard, Montfort, & tombe dans la Sarre près du Mans. Dans les vieux titres elle est appellée *Iogena*, *Iogna*, *Hogena*, *Encana* & *Encanius*. Théodulphe dans son Poëme à l'Evêque Modoin, l'appelle *Idonea*; & Guillaume le Breton, qui vivoit 400. ans après, *Huna*. On trouve aussi deux fois *Odana* dans des Lettres datées de la prémière année de Clotaire.

HUIR, v. n. Tèrme de fauconnerie, qui se dit du son, du sifflement, ou du cri que fait le Milan, qui exprime ce cri. C'est pour cela que dans quelques vieux dictionnaires le Milan est appellé un *Hua*. *Milvi sonum edere*.

HUIS, s. m. Vieux mot, qui s'est dit d'une moyenne porte pour entrer dans les salles, chambres & autres appartemens. *Ostium*. Car à l'égard de la principale entrée de la maison, on l'a toujours appellée *porte*, comme il paroit en ce que chez le Roi on appelle *Gardes de la porte*, ceux qui gardent l'entrée du Louvre, & *Huissiers*, ceux qui gardent la salle, la chambre, & le cabinet. Ce mot n'est demeuré en usage qu'en peu de phrâses. Des audiences à *huis* clôs, qui se dit, lorsqu'on fait entrer secretement des Parties & leurs Avôcats pour plaider, ou lorsqu'on donne des audiences pour l'instruction des affaires; & alors les Juges sont assis sur les bas siéges, & on n'ouvre qu'un des battans de la porte. On dit aussi, Roide comme la barre d'un *huis*. Un *huis* verd, ou une porte de drap pour se garentir du froid.

Ce mot vient du Latin *ostium*, que nous avons déja dit avoit été écrit autrefois par l'aspirée. Du Cange le dérive du Saxon *hus*, ou de l'Allemand *huys*, qui signifie une *maison*.

Huis. Ce mot quoique vieux, se dit encore quelquefois en riant, & dans le stile bas, populaire, burlesque. Pendons-nous devant son *huis*. Benserade.

Elle sort, & tire sur elle
L'huis qu'en dedans Biquet vèrrouille:
Puis ayant fait dehors sa petite patrouille. Le Noble.

Abandonné des enfans d'Esculape,
Boileau gisoit malade dans son lit,
La mort s'approche, il frissonne, il pâlit,
Croyant déja qu'à son huis elle frape.
Nouveau choix de vèrs.

On dit figurément & provèrbialement, que le vent n'est pas toujours à un *huis*, ou que le Diable n'est pas toûjours à l'*huis* d'un pauvre

pauvre homme; pour dire, que la mauvaise fortune ne dure pas toujours.

HUISSERIE, s. f. Garniture de bois qui sert à fermer ou à orner l'huis, ou la porte. *Valva, lignum instructum januæ.* Ce sont d'habiles Menuisiers qui ont fait les *huisseries* du Louvre. On le dit plus ordinairement des Chambranles, & autres ornemens qui sont autour de la porte.

HUSSIER, s. m. Officier qui garde la porte chez le Roi. *Accensus, aulæ ostiarius* Il y a deux *Huissiers* de l'Antichambre : c'est la salle où le Roi mange en public chez lui. Ces *Huissiers* servent l'épée au côté. Ils servent toute l'année. Ce sont eux qui ouvrent la porte aux personnes qui doivent entrer. Ils mangent à la table des valèts de chambre. En l'absence des *Huissiers* de la chambre, ils en font les fonctions. Il y a plus de seize *Huissiers* de la chambre servant par quartier. Ils servent aussi l'épée au côté. Il y a encore deux *Huissiers* du cabinet, servant par semestre. Ils ont la qualité d'Ecuyer aussi bien que les *Huissiers* de la chambre. Enfin, il y a un *Huissier* de l'Ordre du Saint-Esprit, qui garde la porte de la chambre où le Roi tient chapitre de l'Ordre.

Ce mot vient de *huis*, quoique Périonius le dérive de *hucger* qui signifie *appeller* Voyez Ménage & Pasquier.

Les *Huissiers* de l'Inquisition d'Espagne ou de Portugal, sont des personnes de la première qualité, qui font gloire de cette noble fonction, & qui n'ont d'autre récompense que l'honneur de servir un saint Tribunal. INQ. DE GOA.

Dans les Compagnies de Judicature, les *Huissiers* sont ceux qui gardent les portes des Chambres où l'on rend la Justice, qui tiennent la barre du Parquet, qui font faire silence, & qui exécutent les ordres des Juges & leurs jugemens. *Apparitor forensis. Huissiers à la chaîne*, qui portent les ordres du Roi, ou de Mr. le Chancélier, qui ont une chaîne d'or pour marquer leur charge, qu'ils portoient autrefois au col, & maintenant au tour du poignet. Ils la portent encore au cou, au moins dans les cérémonies. Les *Huissiers* du Parlement, de la chambre des Comptes, & autres Cours, sont des *Huissiers* qui rendent tour-à-tour le service à la Chambre; & alors on les appelle *Huissiers de service*. Le *prémier Huissiers*, est celui qui appelle les causes suivant les rolles ou les placets que lui donne le Président. Par Arrêt du Parlement de l'an 1405. fut fait défense à tous autres de se qualifier *Huissiers*, excepté les *Huissiers* de la Cour.

Aux Présidiaux, on appelle *Huissiers audianciers*, ceux qui servent à l'audiance : & les Sergens à vèrge ont aussi usurpé le nom de *Huissiers*. Il y a six vingts *Huissiers*-Commissaires, Priseurs & Vendeurs de biens-meubles. Il y aussi un grand nombre d'*Huissiers* à cheval au Châtelet de Paris. Tous les autres Sergens ne doivent point avoir ce nom Les commissions de Chancélerie s'adressent au premier notre *Huissier*, ou Sergent sur ce requis.

Les *Huissiers* & Sergens ne peuvent faire exploit en la maison du Roi sans demander *pareatis* aux Maîtres d'Hôtel. DU TILLET, *P. I. p.* 404. Il y a aussi des *Huissiers* dans les Ordres de Chevalerie, qui sont les moindres Officiers.

HUISSIER D'ARMES. Anciens Officier de la Maison de nos Rois. *Assecasus, Apparitor.* On les appelloit d'abord Sergens d'Armes. Quelques-uns avoient charge de porter le jour la masse devant le Roi, & ceux-là étoient appellez *Huissiers d'armes*; aujourd'hui ce sont les *Huissiers* de la chambre du Roi. D'autres gardoient la chambre du Roi pendant la nuit, obligez d'exposer, s'il étoit besoin, leur vie pour la garde de sa personne sacrée, & d'être prêts à son commandement, tant à la guèrre qu'ailleurs. Ainsi ils tenoient lieu de ce qu'on appella depuis Archers de la Garde, & qu'on nomme aujourd'hui Gardes du corps. Voyez Du Tillet, I. P. p. 395. Sur les *Huissiers* de la Chambre des Comptes, voyez les recherches de Pasquier Liv. II. c. 5. où il explique leur origine & leurs progrès. Cet *Huissier* ne fut d'abord que portier, il ne sçavoit au commencement ni lire ni écrire; ensuite on y annexa, par forme de commission, la charge de payer Messieurs des Comptes de leurs gages, & par succession de tems il fut appellé Receveur.

Henri II. par un Edit du mois d'Août 1555. registré le 24 Avril suivant, crea un Procureur du Roi & deux *Huissiers* en chaque Monnoie, ausquels il attribua les privileges, franchises & libèrtez appartenant à leurs Offices, comme les autres Officiers des Monnoies. Ce sont les paroles de l'Edit. Les *Huissiers* des Monnoies sont obligez d'exploiter & mettre à exécution les Arrêts, Jugemens & Ordonnances, tant de la Cour des Monnoies, comme des Gardes, en leur détroit & jurisdiction. BOIZARD.

HUISSIER, s'est dit par extension, des Bedeaux qui servent dans quelques Compagnies, comme les *Huissiers* de Notre Dame, les *Huissiers* de l'Assemblée du Clèrge, &c.

HUISSIERE, s. m. Nom que les Ménuisiers donnent à toutes les pièces de bois qui forment l'ouvèrture d'une porte. *Fores lignum januæ instructum.* FEA.

Ce mot vient de celui d'*huis*, qui signifie *porte*.

HUISTACE, Eustace, ou Wistace, s. m. Nom propre d'homme, qui est apparemment la même chose qu'*Eustache*, au lieu de quoi l'on a dit autrefois *Huistase*, & Wistace en Picardie. *Eustachius.* Metre *Huistace*, Auteur du Roman nommé Brut. au commencement duquel il s'appelle *Huistace*, & à la fin Wistace. Il florissoit vèrs le milieu du XII[e] siecle. Du Vèrdier ajoute une s à la fin de ce mot, *Huistaces* d'Amiens a fait le Fabel du Bouchier d'Amiens.

HUISTRE, s. f. Poisson de mèr qui se nourrit entre deux écailles, qui est fort éstimé par les friands, & qu'on mange tout en vie. *Ostreum, ostrea.* Ouvrir des *huitres*. On met aussi des *huitres* en ragoût. Les *huitres* jettent leur frai au mois de Mai, & dans 24 heures elles commencent d'avoir de l'ecail. Elles sont malades après avoir frayé, & ne sont parfaitement guéries qu'au mois d'Août. On parque les *huitres* pour les engraisser. Il y a des *huitres* vèrtes. Les Romains donnèrent long-tems la préférence aux *huitres* du lac Lucrin; ensuite ils aimèrent mieux celles de Brindes & de Tarente; depuis ils ne pûrent souffrir que celles de l'Océan Atlantique. DAC.

En la Chine il y a des petites *huitres* qu'on seme dans les campagnes couvèrtes d'eau, ce qui ne se voit point ailleurs. On en casse quelques-unes, & on en jette les morceaux dans les champs, comme si c'étoit de la semence, d'où il en naît d'autres qui ont fort bon goût. Dans l'histoire des Antilles on trouve qu'il y a des arbres si chargez d'*huitres*, que les branches en rompent. Ce ne sont pas les branches proprement qui en sont chargées, mais le pied même des arbres, ou la partie des branches qui touche l'eau Les vagues de la mèr y ont jetté de la semence d'*huitres*, qui croissent & se nourrissent sur ces arbres. M. Childeré, Anglois, dans le livre qu'il a fait des mèrveilles d'Anglètèrre, assure que la même chose arrive auprès de Pleymonth.

Ce mot vient de *Ostreum*, du Grèc ὄστρεον, qui signifie le même. On disoit anciennement *ostres*. MENAGE.

HUIT, s. m. Tèrme numéral & indéclinable, qui est le double de quatre, qui excéde le 7. d'une unité. *Octo. Huit* est la racine quarrée de 64 qui est la multiplication de *huit* par lui-même. Un *huit* de cœur, de carreau. Tous les *huit* jours il se fait raser la tête. D'aujourd'hui en *huit* nous aurons une telle Fête.

Obsèrvez que quoique l'*h* soit consone dans le mot *huit*, & les dérivez, elle n'est pourtant point aspirée. Cependant il ne se fait point d'élision de la voyelle qui précéde. On dit *le huit* & *le huitième*, & non pas l'*huit* & l'*huitième*. VAU. CORN. On fait quelquefois un peu sentir l'aspiration de l'*h* dans ce mot, comme quand on dit un *huit* de carreau, de pique, &c. & l'on ne doit jamais prononcer *un uit*. Ce mot est formé d'*octo*, qui signifie la même chose en Latin, & qui vient du Grèc ὀκτώ, *huit*. Autrefois on consèrvoit le *c*, & l'on écrivoit *huict*; aujourd'hui on ne l'écrit plus.

On appelle un alloyau, la *pièce de huit heures*, qu'on mange à déjeuner. Les Espagnols appellent un écu ou patagon, une *pièce de huit*, parcequ'elle vaut *huit* petites réales de sept sols six deniers.

On dit aussi *huit*-vingts, pour dire, 160. & *dix-huit*, vingt-*huit*, trente-*huit*, & *huit* cens, *huit* mille, &c.

HUITAIN, s. m. Pièce de Poësie comprise en huit vèrs, ou un couplet de huit vèrs. *Octo versus, octonarium carmen.* Le Poëte de Buscon avoit fait un Poëme pour les onze mille Vièrges, & pour chacune cinquante *huitains*.

Nous avons deux espéces de *huitains* dans notre Poësie. Le *huitain* de la prémier espéce est composé de deux quatrains, où l'on fait rimer le prémier vèrs avec le troisième, & le second avec le quatrième, ou bien le prémier avec le quatrième, & les deux du milieu ensemble. Le *huitain* de la seconde espéce est composé de deux tèrcets, qui font un sixain, dont les deux prémiers vèrs riment ensemble, & le troisième avec le cinquième, & le quatrième avec le sixième, puis on ajoûte deux vèrs masculins, ou féminins, selon que la dèrnière rime du sixain le demande. La prémière espéce de *huitains* est la plus simple, mais la seconde est la plus belle, & la plus divèrsifiée. Voyez le P. Mourgues.

HUITAINE, s. f. Espace de huit jours. *Octo dierum spatium.* Cette cause est remise à la *huitaine*. Les delais des forclusions d'écrire & produire vont de *huitaine en huitaine*. Une *huitaine* est bien-tôt passée. Il faut qu'une cause soit au rôlle pendant une *huitaine* franche. Une adjudication sauf *huitaine*.

L'aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeller un aigle à la huitaine. BOIL.

Là d'un grand Tournois la journée
A huitaine *étoit assignée,*
Cent Chevaliers de tous côtez
Venus, &c. DIV. DE SEAUX.

HUITANTE,

HUITANTE. Voyez Octante.

HUITIÈSME, adj. m. & f. & subst. Tèrme numéral ordinal, qui est en un rang où il en voit sept devant lui. *Octavus.* Le mois d'Août est le *huitième* de l'année. Le *huitième* de la lune est le premier quartier. Il y a un *huitième* en cette affaire, c'est-à-dire, un demi-quart. L'*e* muet ne souffre point d'élision devant ce mot de *huitième*, ainsi l'*h* est un peu aspirée.

Le *huitième* est un tèrme d'Aides, une imposition qui se lève sur le vin vendu à pot & par assiette. *Vinarium vectigal.* Ragueau dit que cette imposition a commencé du tems du Roi Charles VI. par Edit du mois de Janvier 1382. & qu'elle peut avoir pris son origine dès le tems du Roi Chilpéric, qui exigea la *huitième* partie du vin du cru de ses sujèts.

On appelle aussi *huitième denier*, un droit qu'on fait payer tous les trente ans aux Engagistes des biens aliénez des Ecclésiastiques, pour être confirmez dans leurs jouissances, ou pour pèrmettre aux Bénéficiers d'y rentrer. *Bonorum Ecclesiæ pigneratorum pars octava.*

HUITIÈSMEMENT, adv. *Octavò.* Il ne se dit guère. On dit en sa place en huitième lieu.

HUITRAN. Voyez GOUDRON.

HUITZPACOTL, s. m. Voyez Hucipochotl.

H U L.

HULL, s. m. Nom propre d'une ville du Comté d'Yorck en Angletèrre. *Hullum*, anciennement *Petuaria.* Elle est à l'embouchure de la rivière d'Hull dans l'Humbèr. Cette ville, qui est forte, & qui a un bel Arcenal & un bon port, fut la première du Royaume qui fèrma ses portes au Roi Charles I. l'an 1642. Ce Roi l'assiégea, & fut obligé d'en lever le siege, & ce fut là le commencement de la funeste guèrre qu'il eut avec le Parlement d'Angletèrre. Maty.

HULOTTE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Quelques-uns disent HULOT. s. m. mais mal. Espéce de hibou, ou de gros oiseau nocturne. *Ulula.* On l'appelle aussi *Huette.* Voyez Huette.

Hulotte, signifie aussi une tanière de lapin. Men. *Cuniculi cubile, fovea.*

HULOT s. m. Tèrme de Marine. C'est l'ouvèrture où est mis le moulinet, ou virolet de la manivelle. *Victoria fibula, armilla.* *Hulot*, se dit aussi des ouvèrtures qui sont faites dans le paneau de la fosse aux cables.

HULST, s. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Hulsta, Hulstum.* Elle est dans la Flandre Hollandoise, environ à quatre lieuës de Gand & d'Anvèrs. *Hulst* est assez bien fortifiée, & elle a une jurisdiction assez étenduë, qu'on appelle l'Office d'*Hulst.* Maty.

H U M.

HUMAGO. Voyez UMAGO.

HUMAIN, aine, adj. Qui appartient à la nature de l'homme. *Humanus.* Le Déluge noya tout le genre *humain.* L'objèt de la Medecine est le corps *humain.* Il ne faut point s'élever par un jugement supèrbe au dessus de tout le genre *humain.* Nic. Selon Epicure les Dieux ne se mêlent point des choses *humaines*; ils les laissent aller à l'aventure. Le P. le B. Quelque impétueux que soient les vents, les passions *humaines* les surpassent en violence. M. Esp. Vous avez fait un acte de vèrtu au dessus des efforts *humains.* M. Sc. La raison *humaine* est sujette à se tromper. L'Algébre est le plus haut point où la raison *humaine* puisse aller. Suivant le cours des choses *humaines*: c'est-à-dire, de la nature. On plaint ceux qu'un accident de la fortune accable, parceque c'est un malheur dans la condition *humaine*, à quoi tout le monde est sujèt. S. Evr. Tout ce qui a figure *humaine*, est pour cèrtaines femmes un sujèt de tentation. S. Evr. Beaucoup de gens tiennent à la Religion par des passions *humaines.* Nic. Les hypocrites ne prennent un extérieur de vèrtu que pour des interêts *humains.* M. Scud. Une vèrtu ne mérite presque pas le nom de vèrtu quand on la pratique par des motifs *humains.* M. Esp. Tant d'èrreurs où nous sommes sujèts, sont des suites inévitables de la fragilité *humaine.* La Pl. Dans les vèrtus les plus parfaites il y a toujours quelques traces & quelques vestiges de la nature *humaine.* Ch. Les passions *humaines* qui sont l'ame des grands évenemens, sont les mêmes en Asie qu'en Europe. P. Catrou.

Ce mot vient du Latin *humanus*, qui veut dire la même chose.

Humain, signifie quelquefois ce qui est *naturel*, & il est opposé à *surnaturel, divin.* Ces consolations n'ont rien d'*humain*, elles sont toutes pures, toutes saintes, toutes intérieures, & toutes celestes; elles sont des épanchemens & des effusions de l'Esprit Saint, &c. L'Ab. de la Trape.

On dit en Theologie, Jesus-Christ a pris la nature *humaine*, il s'est chargé des infirmitez *humaines.* *Christus assumpsit naturam humanam.* On y distingue la foi divine d'avec la foi *humaine.* Voyez Foi. On dit aussi, qu'on ne peut être sauvé par les moyens *humains*, par les voies *humaines*; c'est-à-dire, sans la grâce. C'est une illusion & une adresse de l'amour propre, qui appelle sentimens *humains*, les désirs que la raison & la Religion condamnent. Port-R. Ce qu'on nomme sentimens *humains*, ce sont des sentimens conforme à la cupidité des hommes, ou à leur raison corrompuë. Id. Les avantages *humains*, sont de faux biens qui nuisent infiniment pour le salut. Nic. c'est-à-dire, des avantages mondains. Peut-on appuyer un grand dessein sur le débris inévitable des choses *humaines*? Boss. c'est-à-dire, des choses du monde. Je me suis arraché aux douceurs de la gloire *humaine* pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Boss.

Humain, signifie aussi, doux, pitoyable, secourable, qui a de bons sentimens, convenable à l'humanité. *Humanus, lenis, misericors, officiosus.* La complaisance renfèrme je ne sçai quoi de doux, d'*humain* & d'obligeant. Bell.

> *Quoi! doit-on le nom d'homme à qui n'a rien d'*humain*?*
> Corn.

Ce Prince est fort clément; il est *humain*, il épargne les ennemis vaincus. Cette femme est *humaine.* On dit dans le stile familier, ou burlesque, c'est un bon *humain*, c'est-à-dire, un bon homme.

En Musique on appelle *voix humaine*, un jeu de l'orgue qui imite la voix *humaine.* On l'appelle autrement *Régale.*

Au College on appelle les *lettres humaines*, *litteræ humaniores*, l'étude des langues Grècque & Latine, la Grammaire, la Rhétorique, la Poësie, & l'intelligence des Poëtes, Orateurs & Historiens.

En Astrologie on appelle les *signes humains*, les Constellations qui représentent quelque figure *humaine*, soit dans le Zodiaque, soit dehors, comme la Vièrge, les Gemeaux, Pèrsée, Andromède, Orion, &c.

Humains, au pluriel & au substantif, se dit en général de tous les hommes. *Mortales, humanum genus.* Mais il est plus en usage dans le stile sublime ou dans la Poësie, que dans la Prôse. Cet homme est si entêté de son mérite, qu'il méprise tout le reste des *humains*; il n'est pas au pouvoir des *humains* de le détromper. Ces beaux restes sont échappez aux Barbares qui ont été les fleaux des *humains.* La Chap.

> *Comme l'Etre étèrnel, dont les Rois sont l'image,*
> *Tu * fais sans cesse ton ouvrage,* * Louis XIV.
> *Du bonheur de tous les* humains. Mlle L'Heritier.

> *Bérénice est charmante, & de si belle mains*
> *Semblent vous demander l'Empire des* humains. Rac.

> *Monarque tout-puissant qui conduis les* humains,
> *Pourquoi nous laisses-tu lire dans tes desseins?* Breb.

> *Si les Dieux aux* humains *refusent leur présence,*
> *Ils daignent leur parler par la bouche des Rois.*
> De Fontenelle.

HUMAINEMENT, adv. *Humanitùs.* A la manière des hommes, comme font les hommes.

Humainement, signifie aussi, D'une manière *humaine*, & douce. *Benignè.* Ce Prince traite les vaincus fort *humainement.* Ce que vous entreprenez est impossible *humainement* parlant, c'est-à-dire, selon les forces de la nature. On se sèrt de ce mot pour couvrir le vice, & pour excuser la cupidité, en la représentant comme une foiblesse pardonnable, & conforme à la nature humaine. On dit tous les jours *humainement* parlant, c'est un grand bien d'être riche. On cache sous ce tèrme ce que la passion des richesses a de faux & de trompeur. Lou. Il est bon qu'il y ait des emportez dans une secte, ils lui rendent de bons sèrvices, *humainement* parlant. Bay. Il y a une illusion secréte dans cette expression, *humainement* parlant: c'est une adresse de l'amour propre, qui ne pouvant étouffer la lumière de la vérité, laquelle condamne ces sentimens humains, tâche de les excuser par ce détour. Nic. A parler sans détour, *humainement* & *faussement* parlant, c'est la même chose: mais on veut joindre une secréte approbation à des actions conformes au naturel des hommes, & on couvre ce qu'elles ont de mauvais sous ce tèrme d'*humainement*, qui l'adoucit & le cache. Nic.

HUMAN, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Humana.* Elle est dans la basse Podolie, environ à vingt-cinq lieuës de la ville de Braclaw du côté du levant.

HUMANAROUINATA. C'étoit autrefois une ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise. *Humana.* On en voit les ruines dans la Marche

che d'Ancone, entre Lorette & Ancone, à laquelle son Evêché a été uni par le Pape Martin V. l'an 1422.

HUMANISER, v. act. Rendre quelqu'un plus naturel, plus traitable, familier. *Mansuefacere, cicurare.* L'Evangile a *humanisé* les Cannibales & les peuples les plus farouches des Indes. Ne paroissez pas si sçavant, *humanisez* votre discours. Mol. Il se dit plus souvent avec le pronom pèrsonnel, & signifie, S'adoucir, se familiariser. Ce tyran étoit cruel & orgueilleux; mais enfin il s'est *humanisé*. Cette Dame s'est un peu *humanisée*. Si les gens chagrins sçavoient combien ils sont haïssables, ils tâcheroient de s'*humaniser*. Bell. Ne pèrmettre pas aux Rois de s'*humaniser* quelquefois, c'est les lier à la grandeur de leur condition, & les clouer sur leur trône. Bal. Les précieuses s'imagineroient s'abaisser, si elles s'*humanisoient* à parler comme les autres. Bell.

HUMANISTE, adj. *Qui litteras humaniores callet.* Qui s'applique aux lettres humaines, aux humanitez, qui les sçait. Cet Ecolier est un bon *Humaniste*. Un tel est un grand *Humaniste*.

HUMANITE, s. f. La nature humaine. Jesus-Christ a pris notre *humanité* pour nous sauver. *Humana natura.* Je vois l'ouvrage du S. Esprit en votre *humanité*, que nul peché n'a corrompuë. God. Nestorius ne pouvoit consentir que l'on attribuât à la Divinité les infirmitez & les bassèsses de l'*humanité*, & à l'*humanité* les attributs de la Divinité. Du Pin. L'*humanité* n'a pèrmis en aucun tems d'atteindre à une pèrfection absoluë. Fenelon. Nos troupes ont fait dans ce combat des actions de valeur au dessus de l'*humanité*.

Humanité, signifie en Morale, Douceur, bonté, honnêteté, tendresse. *Humanitas, urbanitas, comitas.* Les Sauvages, les Tyrans, semblent avoir renoncé à toute *humanité*. Il a depouillé toute sorte d'*humanité*. Abl. Le zèle de la Religion vous fait-il fermer les oreilles à la voix de la nature & de l'*humanité*. Cl. Les François reçoivent les étrangers avec beaucoup d'*humanité*. Cette Dame commence à avoir de l'*humanité*; c'est-à-dire, de la sensibilité, de la tendresse. La clémence, l'*humanité*, la justice, sont le plus beau & le plus solide soutien de la Royauté. De Fleury, *Précep. du Roi.*

Humanitez, au plur. signifient les lettres humaines, la Grammaire, la Rhêtorique, la Poësie, &c. *Litteræ humaniores.* Cet écolier a fait toutes ses *Humanitez*, n'a pas pèrdu son tems aux *Humanitez*. Jean Calvin fit ses *Humanitez* au Collége de la Marche à Paris, & il y réussit heureusement. Maimbourg

On dit provèrbialement en raillerie, Reposer son *humanité*; pour dire, Se mettre à son aise, chèrcher ses commoditez. *Curare corpusculum.*

HUMATION, s. f. Tèrme de Philosophie hèrmétique. Etat de la pièrre, de l'ouvrage des Sages, lorsque la putréfaction se fait, & que l'élément de l'eau est changé en celui de la tèrre.

Ce mot d'*humation* vient du Latin *humus*, qui veut dire tèrre.

HUMBER, s. m. Nom propre d'une rivière ou plutôt un petit golfe d'Anglètèrre. *Abus, Habus, Humbrus, Umber.* Il est entre les Comtez d'York & de Lincoln, & il est formé par le cours de plusieurs rivières, dont les plus considèrables sont le Trent & l'Ouse.

HUMBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Humbertus.* Ce nom est célébre dans l'histoire de France, parce que *Humbèrt*, dèrnier Dauphin de Viennois, voulant se retirer du monde, donna les Etats à Philippe de Valois, Roi de France, l'an 1343.

Il y en a qui disent que *Humbèrt* s'est dit pour *Umwèrt*, ce mot veut dire *non charus*, qui n'est point chèr: c'est le sentiment de Kilian, que Skinnèr rejette, il aime mieux dériver le nom de *Humbèrt* de *home* & de *béorht*; le prémier mot est Anglois, & veut dire, *maison, logis, demeure, habitation*; & le second est Anglo-Saxon, & signifie *brillant, éclatant, magnifique*: ces deux mots ont une même origine, les Anglo-Saxons ont porté leur langue en Anglètèrre, & le mot de *Humbèrt* dans leur langue signifie, magnifique dans sa maison, ou qui a une maison magnifique.

HUMBLE, adj. & s. m. & f. Modeste, soumis, qui est sans orgueil, sans fièrté. *Humilis, modestus.* L'humilité des faux *humbles* n'est qu'une dissimulation. M. Esp. Qu'il est difficile d'être *humble* lorsqu'on considère son élevation comme un effet de son *mérite*, & qu'on se l'est procurée par son adresse! Nicod. Le meilleur moyen de s'insinuer dans l'esprit des Grands, c'est d'être *humble* & souple. Je ne me trouve jamais si *humble*, que quand il faut répondre à vos lettres. Voi. Elle étoit *humble* sans bassesse, & simple sans supèrstition. Fl. Mille gens conviennent des raisons qu'il y a de s'humilier sans être plus *humbles*. Id. L'orgueil est bien souvent caché sous l'humilité même; on ne parle en tèrmes *humbles* que pour se faire estimer d'avantage. S. Evr.

Humble, se prend aussi quelquefois pour, Bâs, qui est peu élevé de tèrre, & en ce sens il n'a guère d'usage qu'en Poësie. Les *humbles* bruyères. Rac. *Humiles myricæ.* Les supèrbes Palais & les *humbles* cabanes. *Pauperum tabernæ.*

Humble, en ce dèrnier sens, se dit aussi figurément.

Lucile le prémier
*Vengea l'*humble *vèrtu de la richesse altière.* Boil.

Heureux qui satisfait de son humble *fortune,*
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché. Rac.

On dit en tèrme de civilité, Je vous rends de très-*humbles* graces. Il est allé rendre de très-*humbles* respects à son Maître, à son bienfacteur. On finit toutes les lettres avec cette formule, Votre très-*humble* sèrviteur.

Ce mot vient du Latin *humilis*; c'est-à-dire, *humi jacens, qui est à tèrre*, ou qui n'est guère élevé au dessus.

Humble, se dit aussi parmi les Chrêtiens, de la soumission intérieure du cœur, de l'aneantissement, & du mepris de soi-même. *Humilitas, modestia.* L'Evangile nous enjoint d'avoir d'*humbles* sentimens de nous-mêmes. La Vierge dit dans son Cantique, que Dieu a humilié les puissans & qu'il a élevé les *humbles*. Les *humbles* auront la tèrre pour heritage. Port-R.

Humble, nom d'un Ordre Religieux. Voyez Humilié.

Humble, s. m. Tèrme d'Anatomie, qui se dit d'un des quatre muscles droits de l'œil. *Humilis*. Il s'appelle autrement l'Abaisseur & le Capucin. Il tire l'œil en bas, & fait regarder la tèrre. Dionis.

Humble. Nom de secte. Voyez Humilié.

Humble, s. f. Nom propre d'une petite rivière du Comté de Hant en Anglètèrre. *Humbla, Humlea.* Elle se décharge dans la mèr vis-à-vis de l'Isle de Wight.

HUMBLEMENT, adv. D'une manière humble & soumise. *Humiliter, suppliciter.* Toutes les Requêtes qu'on présente aux Juges commencent par ces mots, Supplie *humblement*, à la réserve de celles du Procureur Géneral, où il y a simplement *supplie*. On dit à des gens qu'on veut saluer, & ironiquement à ceux qu'on veut éconduire, Je vous baise bien *humblement* les mains. La Magdelaine se prostèrna *humblement* aux pieds de Jesus-Christ pour les laver & les parfumer.

Il faisoit des soupirs, de grands élancemens,
Et baisoit humblement *la tèrre à tous momens.* Mol.

Humblement, s'employe aussi quelquefois dans la Poësie, pour signifier d'une manière basse & élevée de tèrre.

Et rampent humblement *dans le fond des vallées.*

HUMECTATION, s. f. Tèrme de Pharmacie, est une préparation qu'on fait d'un médicament, en le laissant tremper quelque tems dans l'eau pour l'amollir, s'il est trop sèc, pour le monder ou pour empêcher la dissipation de ses plus subtiles parties en la broyant, & en d'autres occasions. *Humoris suffusio.* On le dit aussi de l'application des remédes humectans, & de l'action par laquelle on humecte. Les médicamens (pour la suppression d'urine) sont les bains, les embrocations, les emplâtres, les onctions, les *humectations*, les fomentations, &c. Dionis.

HUMECTANT, ante, adj. Ce mot est fort en usage dans la Médecine. Il veut dire qui humecte, qui amollit, qui répand de l'humidité. La chair de veau est nourrissante, rafraichissante & *humectante*. Lemery.

HUMECTER, v. act. Rendre humide quelque chose, quand on la trempe dans quelque liqueur, ou quand on l'en arrose. *Humore imbuere, humectare.* La rosée *humecte* la tèrre. Il faut *humecter* le corps avec des tisannes, des bouillons rafraichissans quand on a la fièvre. On humecte le corps par plusieurs bains pour le préparer aux purgations. Il faut *humecter* le papier quand on veut coller bien proprement.

Humecter son pinceau, c'est en miniature le mettre sur le bord des lèvres, & le sèrrer un peu avec la langue.

Ce mot se prend dans le stile plaisant & burlesque pour *mouiller*. *Perfundere.*

Mais bien-tôt le Baigneur céleste
Sur nous trois travailla du reste,
Et malgré notre gros manteau
Nous humecta *jusqu'à la peau.* De Malez.

Humecté, ée, part. & adj. *Humectatus.*

Les peuples de ces bords par le Rhin humectez.
Nouveau choix de vèrs.

HUMER, v. act. (L'h s'aspire.) Avaler en retirant son haleine. *Sorbere, haurire.* Il ne se dit guère que des corps liquides, comme des bouillons, œufs frais, syrops, ou autres choses qu'on

avale par remède ou par aliment. Il faut *humer* le caffé, le chocolat tout chaut. Il y a aussi des sauces ou apprets de quelques mets, qu'on appelle au *chaud humé*.

Du Bois dit que ce mot vient de *sumere*, en changeant l'*s* en aspiration.

On dit aussi, *Humer* du vent, du mauvais air, quand il entre dans le corps par aspiration.

Humer, se dit aussi figurément & comiquement en quelques phrâses. Ainsi on dit *humer* le vent ou *humer* la parole à quelqu'un; pour dire, lui couper la parole. Il se dit aussi pour, Prendre. Elle a *humé* l'air precieux. Mol. Quand ce Provincial aurz *humé* l'air de Paris, il sera plus poli. Il n'aura pas plutôt *humé* l'air de Paris, qu'il sera tout changé. Sar.

Humé, ée, part. pass. & adj. *Haustus, sorptus*.

HUMÉRAL, adj. Tèrme de Médecine, qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en haut, qu'on appelle autrement *deltoïde*. *Ad humerum pertinens*. Parce qu'il représente la figure du Δ Grèc.

Ce mot vient du Latin *humerus*, *épaule*, qui se tire du Grèc ὦμος, qui signifie la même chose.

HUMERUS, s. m. Tèrme d'Anatomie. Os du corps humain qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude. *Humerus*.

Ce mot est purement Latin; les Anatomistes l'ont adopté sans y rien changer: il signifie la même chose dans l'Anatomie en Latin & en François.

HUMEUR, s. f. Substance fluide dont les parties sont en mouvement. *Humor*. Les plantes se nourrissent de l'*humeur* de la tèrre. Toutes les *humeurs* ont plus de parties aqueuses que de solides ou tèrrestres.

Ce mot vient du Latin *humor*, qu'on peut tirer du Grèc ὕσμα, *pluvia*, ὕω, *pluo*.

En tèrme de Médecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatre substances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit être causes des divèrs tempéramens, qui sont le flegme ou la pituite, le sang, la bile, la melancholie. Les modèrnes ne reconnoissent plus cette division. Il y en a de composées qui s'épaississent, & qui se corrompent comme celles qui font le pus, les glaires, & autres qui causent les abscès, les obstructions, & généralement toutes les maladies. On les appelle de divèrs noms, *malignes, aduste, âcres, mordicantes, crûes, peccantes*, &c. Le sucre subtilise les *humeurs* grossières. Le sel desséche les *humeurs*. Les *humeurs* du corps exèrcent successivement un empire secret en nous; de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions. La Rochef. Les *humeurs* dont notre corps est arrosé, sont des *humeurs* alimentaires ou nourricières, des *humeurs* qui se separent du sang, & retournent dans le sang, des *humeurs* qui sont rejettées & poussées hors du corps.

En Optique, on distingue particulièrement trois *humeurs* dans l'œil, l'*aqueuse*, la *cristalline* & la *vitrée*. *Humor aqueus, crystallinus, vitreus*. L'*humeur aqueuse* a été ainsi nommée, parce qu'elle est fluide comme de l'eau: elle est placée à la partie antérieure de l'œil, qu'elle remplit. La *vitrée* a été ainsi appellée, parce qu'elle ressemble à du vèrre fondu: elle remplit la partie postérieure de l'œil. La *cristalline* a été ainsi nommée à cause qu'elle est solide & transparente comme du cristal: elle est placée entre l'*aqueuse* & la *vitrée*, vis-à-vis de la prunelle. C'est la plus petite des trois *humeurs*: elle n'est pas exactement ronde, mais applatie par devant, & un peu convèxe par dèrrière. Ces trois *humeurs* sont nécessaires pour les différentes refractions des rayons qui entrent dans l'œil.

Borrhy dans une lettre à Bartholin, dit qu'ayant fendu la prunelle de l'œil à divèrs animaux, & en ayant fait sortir les *humeurs*, même la cristaline, il a rendu la vûë à ces animaux, & les a parfaitement guéris; que les yeux des oiseaux sur lesquels il en a fait l'expérience, loin d'en avoir été gâtez, sont devenus beaucoup plus beaux & plus vifs qu'ils n'étoient naturellement; qu'il a fait la même operation sur plusieurs pèrsonnes avec tant de succès, qu'il ne leur est demeuré dans les yeux aucune apparence de cicatrice. On voit dans les Auteurs anciens & modèrnes des exemples semblables de la régenération des *humeurs* de l'œil; mais ces Auteurs n'ont parlé que de l'*humeure* aqueuse ou de la vitrée. Borrhy éxplique son secrèt, qui consiste principalement en une cèrtaine eau de chélidoine, & en un phlegme de vitriol de Mars.

Humeur, se dit aussi du tempérament particulier qui vient du mélange de ces qualitez. Ainsi on dit, qu'un homme est d'*humeur* bilieuse, colérique, emportée; d'*humeur* flegmatique, douce, posée, froide; d'*humeur* sociable, grâve; d'*humeur* melancholique, chagrine, inquiéte, triste, noire, sombre, bizarre, insupportable, hypochondriaque; d'*humeur sanguine*, gaye, enjoüée, complaisante, volage, amoureuse; d'*humeur* joviale, impérieuse.

Humeur, signifie en Morale, la disposition, la situation de l'esprit naturel, fantaisie, caprice: & en général les passions qui s'émeuvent en nous, suivant la disposition ou l'agitation de ces quatres *humeurs*. *Indoles, libido, ingenium, corporis habitus*. Cet homme a une *humeur* fantasque, capricieuse. Il est esclave de son *humeur*. Le tems qui change tout, change aussi les *humeurs*. Boil. N'osant accuser la Providence, nous déchargeons notre mauvaise *humeur* sur les créatures. Nic. Une *humeur* fière, dédaigneuse & impetieuse, ne plaît à pèrsonne. S. Evr. Jamais femme n'a eu tant de charmes, & tant d'agrémens dans sa pèrsonne & dans son *humeur*. P. de Cl. Ce qu'on appelle *humeur*, est une chose trop négligée parmi les hommes. La Br. Il y a des pèrsonnes d'un tempérament si froid & si grâve, que c'est plutôt par tempérament que par vèrtu qu'elles ne changent point d'*humeur*. M. Scud. Avec les gens d'une *humeur* triste & sombre, composez votre visage, & ne les abordez pas d'un air enjoué, qui semble desapprouver leur mine austère. Bell. Nous sommes assujettis à mille petits devoirs qui échapent à ceux qui agissent par *humeur*. Nic. L'âge apporte de grands changemens dans notre *humeur*, & du changement de l'*humeur* se forme bien souvent celui des opinions. S. Evr. L'*humeur* emporte bien souvent l'esprit, & le séduit selon son caprice. M. Sc. La complaisance s'accommode à toutes sortes d'*humeurs*. Ball. L'habile homme entre dans l'*humeur* & dans le caractère de tout le monde. Amelot. L'*humeur* vaine & maligne des hommes les a toujours portez à se contredire les uns les autres. Nic. Les habiles Courtisans n'ont point d'*humeur* propre, parce qu'ils empruntent leurs passions de ceux à qui ils veulent plaire. Id. Dans le monde il faut satisfaire à une infinité de petits devoirs qui échapent à ceux qui agissent par *humeur*. Id.

Bannissez donc cette humeur *noire*.

Nouv. choix de vèrs.

Il y a de la différence entre ces deux façons de parler, *être en humeur* & *être d'humeur*. La dèrnière marque en quelque sorte l'inclination, le temperament, la constitution naturelle: comme je ne suis pas d'*humeur* à rebuter les gens. La prémière ne marque qu'une disposition présente & passagère: je ne suis pas en *humeur* de recevoir d'importunes visites. On veut dire qu'on n'y est pas disposé dans le tems qu'on parle. Bouh. On dit, Entrer en mauvaise *humeur*. On dit en ce sens, être d'*humeur* à tout souffrir. Être en *humeur* de rire. Mettre quelqu'un en *humeur* de boire, de dire de jolies choses, de faire des vèrs, de chanter & de composer en Musique: & c'est ce qu'on appelle, *exciter son génie*. C'est en ce sens qu'on dit, Entrer en mauvaise *humeur*. Il faut prendre cet homme en ses bonnes *humeurs*. Il faut essuyer les mauvaises *humeurs* de sa femme.

Intèrrogeant nos goûts, consultant nos humeurs,
La mollesse a changé les régles de nos mœurs.

Nouv. choix de vers.

Humeur de Hibou, se dit bassement de celui qui est chagrin, retiré & fâcheux. *Morosus*. C'est une vraie *humeur* de hibou.

HUMIDE, adj. m. & f. Corps qui a des parties aqueuses ou fluides, & en mouvement. *Humidus*. L'eau est le prémier des corps *humides*, & la cause de tous les autres, qui sont plus ou moins *humides*, selon qu'ils en participent plus ou moins. Ainsi on dit, que la mèr est l'*humide* élément, le liquide élément.

Humide, se dit aussi de ce qui a quelque partie de ce prémier *humide*. Ainsi l'air est liquide, & n'est *humide* que par accident: c'est-à-dire, au tems des pluies ou du dégel, ou du brouillard, à cause des parties aqueuses qui sont répanduës & dispèrsées dans ce liquide. On dit, qu'un homme est d'un temperament *humide*, quand cette humeur y prédomine: qu'un pays, qu'un logement est *humide*, quand il est marécageux, ou sujet aux vapeurs & brouillards, & à l'abri du soleil.

Humide, signifie quelquefois, Moite, qui est trempé ou imbû légérement de quelque liqueur. *Madidus*. Ainsi on dit, qu'un linge est *humide*, qu'il le faut sécher, passer par le feu. On dit aussi, avoir les mains *humides*, les yeux *humides*.

Humide, se dit en Poësie & en style poëtique pour aqueux, qui est d'eau ou dans les eaux, qui est fait d'eau. L'Empire *humide* de Neptune. Dans le partage du monde entre les trois enfans de Saturne, l'Empire *humide* des eaux échut à Neptune. Les grottes *humides* des Dieux marins.

De leurs palais humides, *à ses chants attentives*,
Les Naïades en foule accouroient sur les rives.

Nouv. ch. de vèrs.

On

On dit que le tems est *humide*, que la saison est *humide*; pour dire, que le tems est pluvieux, que la saison est pluvieuse. On dit qu'un homme a le cèrveau *humide*: pour dire, qu'il a le cèrveau abbreuvé d'eaux, d'humeurs, de pituite.

Humide, se dit quelquefois substantivement. L'*humide* combat contre le sèc. *Humidum pugnans humentia siccis.* Ovid. On appelle *humide radical*, une cèrtaine humeur qu'on croit être la prémière en chaque chose, & qui est le principe de la vie & la cause de sa durée.

En tèrme de grand Art, *humide* radical de la nature, signifie le Mèrcure hèrmétique tiré de sa prison, préparé & purifié de la manière convenable.

HUMIDEMENT, adv. L'usage de ce mot ne s'étend guère au delà de cette phrase. Être logé *humidement*; pour dire, Être logé dans un lieu humide. *Humidum in modum.*

HUMIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui èst *humide*, qui rend humide le corps où il est enfèrmé. *Humidum, humor. humiditas.* L'*humidité* n'est autre chose que plusieurs parties d'eau qui se mêlent avec le corps. L'*humidité* diffère beaucoup de la fluidité, & il paroit que ce n'est qu'une qualité relative qui dépend de la conformité des particules qui composent le fluide, avec les pôres de cèrtains corps particulièrs, ausquels elles peuvent aisément adhérer & les pénétrer. Ainsi, par exemple, le vif argent n'est point humide par raport à nos mains & aux étoffes; mais il doit passer pour humide par raport à l'or, à l'etain & au plomb, à la surface desquels il s'attache. Et de même l'eau, toute humide qu'elle est, & mouillant prèsque tout, n'est pourtant pas humide par raport à cèrtaines choses, & ne les mouille pas. Car elle coule en globules, ou gouttes rondes sur les feuilles de choux, & ne mouille point les plumes des canards, des cygnes, & des autres oiseaux aquatiques. Harris. Voyez aussi M. Boile, *histoire des fluides*, &c. Le sel de tartre se fond dans l'*humidité* quand il est en lieu humide. L'*humidité* est une qualité avantageuse au cèrveau. Les lieux où il y a beaucoup d'*humidité* ne sont pas sains aux gens sujets aux fluxions. Les aunes, les saules, les peupliers aiment l'*humidité*. *Gaudent aquis.*

Dans la Philosophie hèrmetique, *humidité* visqueuse, ou *humidité* pèrmanente des Sages, signifie la même chose qu'humide radical de la nature. Voyez ce mot. Rendre à la pièrre son *humidité* radicale, signifie mettre du Mèrcure philosophal sur l'elixir lorsqu'il est parfait: cela signifie encore faire la multiplication, en cuisant de nouveau la matière comme auparavant. *Humidité* de la pièrre, c'est son prémièr état, d'où elle passe à la fluidité pour parvenir à la siccité, qui est sa dèrnière pèrfection.

HUMIER, s. m. Dans quelques Coûtumes il veut dire usufruitièr. *Usufructuarius.*

HUMIERE. Tèrme de Coûtumes, qui se prend pour usufruit. *Usufructus.*

HUMILIANT, ANTE, adj. Qui abaisse l'orgueil, qui humilie. *Superbiam frangens, despicientiam afferens.* Ce revèrs de fortune, cette dégradation de charge, sont des choses fort *humiliantes*. On ne veut point convenir qu'on s'est trompé; cela est trop *humiliant* à la vanité. La Pl.

HUMILIATION, s. f. *Contemptus, humilitas.* Tèrme de dévotion. Profond abbaissement de cœur qu'on doit avoir devant la Majesté Divine. On se figure qu'après quelques *humiliations* Dieu engloutira dans sa misericorde toutes les fautes qui échapent à la foiblesse humaine. S. Evr.

Humiliation, signifie aussi les pratiques éxtérieures, les actions viles & basses qui humilient; on le dit des reproches, des réprimandes, & généralement de tout ce qui abaisse, qui avilit devant les hommes, qui mortifie l'ésprit; & en ce sens *humiliation* est opposé à *mortification*: l'*humiliation* dompte l'ésprit, la mortification affoiblit la chair, châtie le corps. Les Monastères sont des lieux de pénitence & d'*humiliation* L'Ab. de la Trape. La voie des *humiliations* est la plus assurée, c'est la voie royale. Id. Il faut que les Religieux soient humiliez dans leurs corps par des pénitences, &c. & il faut qu'ils le soient dans l'ésprit par des *humiliations* que Dieu pèrmettra qui leur arrivent. Id. L'*humiliation* est de l'essence de la Pénitence. La Reine aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austèritez & ses *humiliations*. Boss. Il n'y a prèsque point d'*humiliations* que l'amour propre ne soit capable de pratiquer. Nic.

HUMILIER, v. act. Rabattre l'orgueil de quelqu'un; le mortifier. *Superbiam frangere, humiliare.* Voyez le mot Signifier pour la régle de l'imparfait, & du subjonctif nous nous *humilions* avec deux *ii*. Les ennemis ont été fort *humiliez* par toutes les pèrtes qu'ils ont souffèrtes. Il faut *humilier* ce fanfaron. Dieu n'a pèrmis la chute de l'homme que pour *humilier* son orgueil. Ab. de T. Les hommes préoccupez de leur propre merite ne veulent pas jetter la vuë sur ce qui est capable de les *humilier*. Bell. La connoissance de nous-mêmes nous *humilie*. Nic.

Ne puis-je pas d'Achille humilier *l'audace*? Rac.

S'humilier, se dit aussi de cet abbaissement volontaire qu'on fait devant quelqu'un, & sur-tout devant la Majesté de Dieu *Demittere se, abjicere se.* L'Évangile dit qu'il faut prendre les moindres places dans les assemblées, parce que celui qui s'*humiliera* sera élevé. On ne s'*humilie* point par humilité; ce n'est que pour se faire éstimer davantage. S. Evr. Les hommes ont une répugnance naturelle à s'*humilier* sous les autres, & à les connoître plus grands qu'eux. Nic. Sylla s'*humilioit* devant ceux dont il avoit besoin, & se faisoit adorer de ceux qui avoient affaire de lui. M. Esp. Il faut s'*humilier* sous la main de Dieu. Boss.

Humilié, ée, part. & adj. *Abjectus, demissus, humiliatus.* Le Psalmiste dit que Dieu ne méprisera point un cœur contrit & *humilié* Ils pensoient déja nous voir *humiliez*. Voit. Il lui a fallu éssuyer une grêle de plaisanteries, & il y a répondu d'un ton si *humilié*, que nous en avons eu pitié. Le Chev. d'H. Qu'il est beau de considérer Louis *humilié* sous la main de Dieu! De Fleury, *Précept. du Roy.*

Humilié, s. m. Nom propre d'un Ordre Religieux. *Humiliatus.* L'Ordre des *Humiliez* fut établi par quelques Gentilshommes Milanois, au retour de la prison où les avoit tenus l'Empereur Conrad, ou selon d'autres, Frideric I. l'an 1162. Jean de Meda fut un de ceux qui travaillèrent le plus à cet établissement vèrs l'an 1180. Sous Pie V ils avoient quatre-vingt-dix Monastères, & n'étoient que cent soixante & dix Religieux, ou environ, qui vivoient dans un relâchement éxtrême. Saint Charles Borromée voulut les réformer; mais trois d'entre eux ayant fait attenter à la vie de ce Saint, Pie V. abolit entièrement l'Ordre l'an 1570. & en donna les maisons aux Dominicains & aux Cordeliers. Voyez M. de Thou, *hist. L.* 50 Jacque de Viri, hist. Occid. C. 28 Jerôme *della Corte*, hist. de Verone, L. X Saint Charles Borromée voyant l'impossibilité qu'il y avoit de reformer les Moines *Humiliez*, voulut les unir à la Congregation des Clercs Réguliers nommez Barnabites; mais les Clercs Reguliers ne voulurent point consentir à cette union, de crainte que les *Humiliez* ne corrompissent leur troupeau, ce qui fit que cet Ordre fut entièrement supprimé, comme nous l'avons dit. P. Hélyot. *T. IV. c.* 15.

Humilié, iée, s. m. & f. Nom de secte. *Humiliatus.* Sur la fin du XII[e] siecle il parut des hérétiques qui se firent nommer les *Humiliez*. Le Pape Innocent III. les condamna. Quelques-uns les ont appellez *Humbles*, au lieu d'*Humiliez*. De ce tems-là naquirent plusieurs Ordres de Moines, dont les uns furent trouvez bons, & furent approuvez par le Pape, sçavoir, les Prêcheurs & les Frères Mineurs; les autres furent trouvez mauvais & abusifs, & furent condamnez, abrogez & éxtirpez, qui se nommoient les *Humbles* & les Pauvres de Lyon, pour avoir été introduits par Valdo, citoyen de Lyon De ces deux sectes détestères; sçavoir, des *Humbles* & des Pauvres de Lyon, il se forgea une secte d'hérétiques, qui ajoutèrent aux opinions des autres une infinité de choses execrables. Ils blâmoient les mariages, & avoient les femmes communes. Ils nommoient l'Eglise la Congrégation des Diables; ils se pèrmettoient toutes sortes d'impudicitez contre nature, les larcins, homicides, rapts, usures. L'Auteur de l'histoire de Toulouse dit que c'etoit un reste de la secte Arienne, qui avoit continué de père en fils entre les Princes des Visigots, dont les Comtes de Toulouse étoient éxtraits. Paradin, *hist. de Bourg. L. II.* Les Albigeois, qui est cette secte que l'on prétend ici être venuë des *Humiliez* & des Pauvres de Lyon, n'étoient pas des Ariens proprement, mais Manichéens. Voyez le commencement de l'hist. des Croisades contre les Albigeois par le P. Langlois Jes.

HUMILITÉ, s. f. Vèrtu contraire à l'orgueil, laquelle nous porte à la soumission, à l'abbaissement devant nos supérieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur, & témoigner du respèct. *Animi demissio, humilitas* C'est une èrreur de croire que les Payens n'ayent point eu d'*humilité*. Ils en avoient à leur maniére, comme les autres vèrtus; le principe leur manquoit. Cependant le mot Latin *humilitas*, ne signifioit point un sentiment modéré de soi-même. Il signifioit, bassesse, petitesse. Vau.

Humilité, parmi les Chrétiens, se dit d'une vèrtu intérieure qui les anéantit eux-mêmes devant Dieu; qui leur fait souffrir les injures, les affronts & les pèrsecutions sans impatience & sans murmure. L'*humilité* n'est qu'une connoissance de ses misères & de son néant, qui fait que l'on est vil à ses propres yeux, & que l'on se juge digne de toutes sortes d'abbaissemens. Nic. L'*humilité* seule va attaquer l'amour propre directement, & entreprend de l'anéantir jusques dans le cœur. Disc. d'Ez. Il falloit, dit S. Augustin, que la rédemption se fit par la voye de l'*humilité*, afin que l'homme qui étoit tombé par la sollicitation d'un Ange supérbe, se relevât par l'assistance d'un humble Me-

diateur, qui lui inspirât l'*humilité*. PASC. L'*humilité* avilit l'homme à ses propres yeux. LA BR. L'amour propre peut compatir avec les autres vertus; mais rarement avec l'*humilité*. DISC. D'EL. L'*humilité* est la base des vertus chrétiennes. JAC. La vrai *humilité* est celle du cœur: elle ne consiste point en grimaces. M. ESP. La plupart des gens dans leur abbaissement exterieur representent tout au plus, & n'imitent pas l'*humilité* de JESUS-CHRIST. FLÉCH. On est payé des autres vertus par l'admiration qu'elles causent; mais l'*humilité* obscure & inconnuë n'excite point d'applaudissement. DISC. D'EL. Il y a une *humilité* qui n'est qu'hypocrisie, & un mensonge continuel. M. ESP. On peut souhaiter l'*humilité* par orgueil. NIC. L'*humilité* évite les applaudissemens: elle ne se repait ni de fumée ni d'encens: elle ne s'occupe guère de soi, & se rabaisse infiniment. BAYL. L'*humilité* de bien des gens n'est qu'un orgueil deguisé. M. ESP. On ne peut gagner le Ciel que par l'*humilité*. L'*humilité* est une vertu nécessaire, sur-tout aux Grands, qui par leur élevation sont plus exposez aux tentations de l'orgueil. FL. L'*humilité*, non plus que la foi, n'est ni timide ni raisonneuse, elle se moque de ces discrétions qui marquent l'orgueil, plûtôt que de la prudence. ID. Il faut bien prendre garde qu'il y a une vraie & une fausse *humilité*. L'*humilité* n'est souvent qu'un artifice de l'orgueil, qui s'abaisse pour s'élever plus haut. ROCH. Il ne faut pas sous pretexte d'une *humilité* mal reglée, fermer tellement les yeux sur ses propres actions, que l'on n'y voye rien qui fasse croire que Dieu s'en mêle. AB. DE LA TRAP. L'*humilité* est comme la terre ferme, ou comme le rochér sur lequel le grand edifice de la vie religieuse se doit construire. ID.

L'Abbé Cettani a donné pour devise de l'*humilité*, un microscope, sous lequel il y a de petits grains, ou d'autres petits objets, avec ce mot Italien, *Chi mi copre, mi scopre*. D'autres ont mis une palme, avec ce mot Latin, *Inclinata resurgo*.

HUMORAL, ALE, adj. Qui vient des humeurs, qui est causé par les humeurs. M. Dionis appelle *humorales*, certaines tumeurs qui viennent d'humeurs, pour les distinguer de celles qui ont une autre cause.

HUMORISTE, f. m. Nom des membres d'une Académie sçavante de Rome. *Humorista*. L'Académie des *Humoristes* a été établie par Paul Mancini, qui se servit de Gaspard Silvianus pour rassembler les gens de Lettres qu'il y avoit à Rome, & en former cette societé, comme dit Janus Niceus dans l'éloge de Silvianus, *Part. I. p. 32. gli Humoristi*. Il ne faut pas les confundre avec *gli Humorosi* de Cordone.

La devise de l'Académie des *Humoristes*, est une nuée, qui s'étant élevée des eaux salées de la mér, retombe en pluye douce, avec cet hémistiche de Lucréce, L. VI. *Redit agmine dulci*. Jérôme Aléxandre, *Humoriste*, a fait trois discours sur cette devise. Les obséques de M. Peyresk fûrent celébrées dans l'Academie des *Humoristes*, dont il etoit, en plus de quarante sortes de langues. *Gassendi De vitâ Peyreskii*, *L. VI. p.* 399. Voyez sur cette Academie l'Eudémia de Janus Niceus, Gassendi cité ci-dessus, & Naude dans son Dialogue de Mascurat, & de S. Ange, p. 128, & suivantes, & jusqu'à 151.

HUMOROSI, f. m. & pl. Nom des membres d'une Académie établie à Cortone en Italie. *Humorosi*. Il ne faut point confondre *gli Humorosi*, les *Humorosi* de Cortone, avec les Humoristes de Rome, *gli Humoristi*.

HUMS. Voyez HOMME.

HUN.

HUNS, f. m. plur. Nom de Peuple. *Hunni*. On ne donne jamais de singulier à ce nom, ni comme substantif ni comme adjectif; nos Auteurs ne le font point adjectif. Les *Huns* étoient des peuples féroces du Nord, qui habitoient une partie des terres de la Sarmatie au delà de la Vistule & de la Scythie. Attila, surnommé le fleau de Dieu, étoit Roi ou chéf des *Huns*. Les *Huns* s'établirent en Pannonie, & donnèrent commencement à la nation Hongroise. L'*h* est aspirée dans le nom de *Huns*.

Les *Huns*, anciens peuples de la Sarmatie Européenne, *Hunnus*, *Hunni*, habitoient auprès des Palus Meotides; mais ensuite ils s'établirent dans la Pannonie. Attila en conduisit une partie en Allemagne, en Italie & en France, où ayant été défaits par Merouée Roi de France, & par Aëtius, Général des Romains, ils se retirérent de rechef dans la Pannonie, qui prit le nom de Hongrie, ou de ces *Huns*, ou selon d'autres des Hongres, Nation Scythe, qui subjugua les *Huns*, & se confondit avec eux. Les *Huns*, peuples des Palus Meotides, désolèrent tout l'Univèrs avec une armée immense, sous la conduite d'Attila leur Roi, le plus affreux de tous les hommes. BOSSUET. Les *Huns* qui habitoient prés de l'Océan Scythique, avoient fait éclater leur nom sous Attila. D'ABLANCOURT. Les *Huns* passèrent les Palus Méotides, s'étendirent jusques au Danube, & obligèrent les Empereurs d'Orient à leur payer tribut. Sous Théodôse le jeune ils pillèrent la Thrace & l'Illyrie, & ensuite l'Achaïe & le reste de la Gréce. En 451. leur Roi Attila ayant soumis plusieurs autres Rois barbares, & assemblé jusqu'à cinq cens mille hommes, passa de la Pannonie dans la Gaule, & la ravagea. Les Auteurs fabuleux disent que les *Huns* tirent leur origine de *Hun* fils de Tuiscon.

HUNDERSBUHEL. Voyez ZASHALON.

HUNDREDE. Les Shires, Comtez, ou Provinces d'Anglètèrre, se divisent en *hundrédes*. *Hundred* en Anglois signifie cent, & *hundréde*, comme subdivision de Provinces d'Anglètèrre, veut dire, cent familles. Tenir des *hundredes*, ou assemblées particulieres dans les Provinces. On appelloit autrefois Sèrgens de *hundrédes*, ceux qu'on a depuis appellez Baillis. SPELMAN

HUNDSFELD, f. m. Nom propre d'un Bourg de la Silesie. *Hundesfelda*. Il est dans la Principauté d'Olse sur la riviére de Weida, à une lieuë de Bréslaw, du côté du Nord.

HUNDSRUCK, ou UNSRUCH, f. m. Nom propre d'une contrée du Cercle Electoral du Rhin. *Hunnorum Tractus, Sauromatum Arva*. Elle a pris son nom des Huns, peuples de la Sarmatie, qui y etablirent quelques Colonies. Elle est bornée par le Comté de Spanheim, le Duché de Simmeren, la Moselle & le Rhin, vèrs leur confluent. Ses villes principales sont Coblents, Boppart, S. Goar & Obbèr-Wesel. On donne quelquefois plus d'etenduë à l'*Hundsruck*; on l'avance le long du Rhin jusqu'à la Nahe, & on y comprend le Duché de Simmeren, une partie du Comté de Spanheim, ce qui faisoit autrefois une des cinq Provinces du Palatinat du Rhin, laquelle on nommoit *Hunesruck*.

HUNE, f. f. (L'*h* s'aspire) Tèrme de Marine. C'est une éspéce de petite cage, ou guerite ronde en saillie, posée au sommét du mât, & portée par des barrôts. *Mali corbita, carchesium*. Chaque mat a sa *hune*. *Hune* de beaupré. *Hune* de misaine. La grande *hune*. *Hune* d'artimon. Sur la mèr Meditérranée on l'appelle *gabbie*. Le poste du Gabbier est ordinairement sur la *hune* du grand mât, ou sur celle de son pèrroquét. La grande *hune* est elevée en rond, & en forme de balcon, au haut du grand mât, environ à huit pieds du bout, & est quelquefois capable de contenir trente ou quarante hommes sans être fort pressez.

Navire *porte-hune*, ce nom se donne quelquefois aux grands vaisseaux, aux vaisseaux de haut-bord.

HUNE, est aussi une grosse piece de bois sur laquelle une cloche est attachée, & qui sèrt à la sonner, & a la mettre en branle, au moyen de deux tourillons par lesquels elle est términée. *Tintinnabuli sterobata*.

HUNEBERT, f. m. Nom propre d'homme. *Cunibertus*. Quelques-uns disent en François *Cunibert*, ou *Chunebèrt*. Saint *Hunebert* fut sacré & installé Evêque de Cologne le 25ᵉ de Septembre, vèrs l'année 623. En 625. il assista au Concile de Rheims. Dagobèrt le mit à la tête de son Conseil l'an 629. & le fit Ministre d'Etat aprés S. Arnoul Evêque de Metz. Lorsque ce Prince établit son fils Sigebèrt, encore enfant, Roi d'Austrasie en 633, il lui donna pour Gouvèrneur particuliér S. *Hunebert*, auquel il joignit le Duc Adalgise. Il mourut le 12ᵉ de Novembre de l'an 663. Voyez sa vie dans Surius & dans Baillet à ce jour.

HUNERIC, f. m. Nom propre d'homme. *Hunericus*. Quelques-uns croyent que ce nom vient de *Hun* & *reich*, qui signifie *Centurio dives*. D'autres disent que le nom d'*Hunéric*, ou d'*Honoric*, vient du Latin *honor*, *honneur*. Quelques Auteurs disent aussi Honoric, ou Ugneric; mais quoi qu'il en soit de la manière dont on a prononcé ce nom dans les siécles précédens, il est cèrtain qu'aujourd'hui l'on ne dit plus que *Huneric*. *Huneric*, Roi des Gots, fils de Genseric, & frère de Théodoric, fut Arien, & grand pérsecuteur des Catholiques.

HUNGERFORD, f. m. Nom propre d'un bon bourg d'Anglètèrre *Hungerfordia*. Il est dans le Comté de Bark, aux confins de ceux de Wilt & de Haut, à sept lieuës de la ville de Salisbury, & environ autant de celle de Winchestèr.

HUNIBAUD, f. m. Nom propre d'homme. *Hunibaldus*. L'ouvrage d'*Hunibaud* Gaulois, qui vivoit sous Clovis I. est un ouvrage supposé.

HUNIÉR, f. m. Tèrme de Marine. Le mât qui porte la hune, ou la voile du mât de hune. *Malus ferens carchesium*, *carchesii velum*. On distingue particulièrement le grand *hunier*, qui est celui qui est porté par le grand mât; & le petit *hunier*, qui est porté par le mât d'avant, ou de misaine, qui sont les principales hunes. *Hunièr* à mi mât, se dit quand la vergue qui soutient la voile n'est hissée qu'à la moitié du mât. Avoir les *hunièrs* dehors, c'est avoir les *hunièrs* au vent pour le recevoir. Mettre le vent sur les *hunièrs*, c'est mettre les voiles appellées *hunièrs* de telle sorte que le vent donne dessus & ne les remplisse pas. Hiller &

& amener les *huniérs*, c'est hausser & baisser les voiles du grand mât de hune d'avant. Amener les *huniérs* sur le ton, c'est baisser les voiles nommées *huniérs* jusques à la partie du mât qui s'appelle le ton.

HUNINGUE, s. f. Nom propre d'un village du Sundgow, Province de France. *Huninga.* Il est sur le Rhin, environ à demi-lieuë au dessous de la ville de Bâle. Les François y ont construit une bonne forteresse. MATY.

HUNSINGO, s. m. Nom propre d'une contrée des Pays-Bas. *Hunsingonia.* C'est une de celles qu'on appelle Ommelandes, qui font partie de la Province de Groningue. L'*Hunsingo* s'étend le long de la mèr d'Allemagne & de la rivière de Hunse, jusqu'au territoire de Groningue, & au Fivelingo. Il y a un grand nombre de villages, mais point de lieu considérable que la forteresse de Soltcamp. MATY.

HUNTEBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cércle de Westphalie. *Hunteburgum.* Elle est dans l'Evêché d'Osnabrug sur la Hunte, près de son embouchure dans le Lac de Damm, & à sept lieuës de la ville d'Osnabrug. MATY.

HUNTINGTON, s. m. Autrefois *Huntenaune. Huntingtonia, Hontingtonia.* Petite ville d'Anglete̊rre. Elle est capitale du Comté d'*Huntington*, & située sur la rivière d'Ouse, à huit lieuës de Cambridge du côté du couchant. Cette ville avoit autrefois un bon château, le Roi Henri II. le fit raser pour avoir sèrvi de rétraite à des rebelles. MATY.

HUNTINGTON SHIRE, ou le Comté d'*Huntington. Hontingtonia.* Petite Province d'Anglete̊rre, qui n'a pas au delà de cinq à six lieuës de long & de large. Elle est entre celles de Cambridge, de Bedford & de Northampton: Il y a quantité de charbon de piérre dans ce Comté. *Huntington* sur l'Ouse en est le seul lieu un peu considérable. MATY.

H U O.

HUON, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est dit autrefois pour *Hugues*, & a'étoit formé des cas obliques du Latin *Hugo, Hugonis*. Car on dit *Huon*, ou Hugon, ou Hugues. *Hugon*, ou *Huon* de Mery, ancien Poëte François, Auteur du Roman intitulé le Tournoyement de l'Antechrist. Il florissoit l'an 1227. DE LA CROIX DU MAINE. Le même Auteur l'appelle aussi Hugues de Méry. *Huon* le Roi, *Huon* de Villeneuve. Voyez la Croix du Maine & du Verdier. Du Tillet a remarqué aussi, P. I. p. 183. que *Huon* est la même chose que Hugues.

HUOT, ou plûtôt HUOTTE. Voyez HUETTE, ou HULOTTE. C'est la même chose.

H U P.

HUPPE, s. f. ou PUPUT, s. m. Le prémiér est le plus en usage. Je trouve cependant l'autre dans un bon Fauconniér (*L'h s'aspire.*) Oiseau de la grandeur d'un mérle. *Upupa.* Il a la tête pointuë, le bèc en façon de faulx, noir, rond, & a un bouquèt sur la tête composé de 26. plumes inégales en longueur. Le col proche la tête est un peu roux, ensuite vèrs le dos il est cendré. Le dos jusqu'à la queuë est de couleur cendrée, ayant de tems en tems des taches blanches. Sa queuë est longue de six doigts, coupée de travèrs par une ligne blanche large. Elle est composée de dix plumes. Ses cuisses sont courtes, de couleur de plomb. Ses aîles noires, ayant de travèrs des lignes blanches. La *hupe* est un oiseau fort remarquable, & fort beau à voir, à cause de la couronne qu'elle a en tête, & de la divèrsité de ses belles couleurs. Ceux qui connoissent ses vèrtus en font grand cas; d'autres l'estiment peu, parce que cet oiseau n'a point de chant, & n'a qu'un cri enroué, qui s'entend d'assez loin, outre qu'il est très-sâle. Turnerus en a fait une description si éxacte, qu'au sentiment d'Aldrovand, on ne la sçauroit faire plus juste.

La *hupe*, dit-il, est de la grandeur de la grande grive; ses aîles sont distinguées par intèrvalles de brun, de blanc & de noir; elle a une crête sur la tête, ou plûtôt une *hupe*, qui commence dès le haut du bèc, & qui s'étend jusqu'au dèrriére de la tête, qu'elle ouvre & fèrme comme il lui plait, ainsi qu'un cheval fait des oreilles; les jambes sont fort courtes; ses aîles ne finissent pas en pointe comme aux autres oiseaux, mais elles vont en arrondissant, ce qui fait qu'elle a le vol fort lent.

Pline l'appelle trimestre, à cause que l'on ne la voit que pendant trois mois, elle ne se branche que fort rârement, elle se retire le plus souvent dans les masures, & le long des chemins; quelques-uns éstiment qu'elle tire sa nourriture des excrémens humains, d'autres disent qu'elle vit de vèrs & de pareils insectes, & qu'elle compose son nid d'excremens d'homme. Aristote dit qu'elle ne fait point de nid, qu'elle se retire simplement dans les trous d'arbres, & qu'elle y fait ses œufs sans aucun autre appareil. Bellon dit qu'elle fait son nid dans le tronc des arbres, & y met des éxcrémens humains, & qu'elle vit de vèrs, & d'autres nourritures immondes.

La *huppe* fait pour l'ordinaire trois œufs, qui ressemblent à ceux des pérdrix. Turnerus & les autres Auteurs qui en parlent, disent qu'elle a le vol fort lent. Aristote en a donné la raison que j'ai ci-devant dite; l'on dit qu'elle se sèrt d'adianthe pour se desenivrer; mais pour moi je crois que si elle prend de cette hèrbe, que c'est pour s'en sèrvir à autre usage, puisque les ordures desquelles elle tire sa nourriture, ne sont aucunement capables de la jetter dans l'yvresse. Elle a la même vèrtu que le pic, car elle sçait ouvrir son nid avec une hèrbe qu'elle connoit, lorsque quelqu'un lui a bouché l'ouvèrture du tronc de l'arbre où il est.

Albert raporte des choses admirables de la piété & de l'affection qu'a cet oiseau envers ceux de son espèce. Il dit que lorsque la *huppe* est vieille elle fait sa demeure avec ses petits, qui sont déja neanmoins avancez en âge, & qu'elle se dépouille entièrement de ses plumes; & pendant le tems qu'elle est deplumée, ses petits la nourrissent jusqu'à ce que ses forces & ses plumes lui soient revenuës, & que lorsque la trop grande vieillesse lui a ôté l'usage de la vuë, les petits vont chercher une hèrbe qui leur est naturellement connuë, de laquelle ils touchent les yeux de leurs parens, ce qui leur rend la vuë.

Turnerus raporte que dans toute l'Angletèrre l'on ne voit jamais de ces oiseaux, & qu'en Allemagne il y en a grande quantité.

Pour distinguer le mâle d'avec la femelle, il faut obsèrver que le mâle a la couronne plus haute, la tête plus ronde, & les couleurs plus vives & plus allumées que la femelle.

Ceux qui voudront nourrir des *huppes* par curiosité à cause de leur beauté, leur donneront du cœur par petits morceaux, & des vèrs dans un petit augèt où il y ait de l'eau; mais elles ne vivent guère en cage.

Tristan dit *houppe* au lieu de *huppe*. Le Dieu Harpocrate est représenté ayant un sceptre dèrriére lui, sur lequel est assise en sa sommité une *houppe*. L'oiseau *Upupa* étoit le symbole de la pieté & de la joie, dit Elien, L. II Des Animaux, C. 16. & L. XVI. C. 5. C'étoit le symbole non seulement de la pieté envèrs les Dieux, mais encore de la pieté des enfans envèrs leurs parens. TRISTAN, *T. I p.* 605.

Il y a un autre oiseau admirablement beau que l'on pourroit nommer HUPPE D'INDE. Cet oiseau se rencontre en Amérique, & principalement dans l'Isle de la Trinité & dans l'Isle aux Ratz: Il est grand comme un Pivèrt, & on lui voit une huppe sur la tête, jaune comme de l'or très-pur; sa queuë est noire, le reste de son pennage est mêlé de jaune & de noir, & doyé de divèrses couleurs, il a le tour des joues rouge comme de l'écarlate; il mange pour sa nourriture du fruit d'un arbre, appellé par les Sauvages pene ablou, lequel porte son fruit comme une pomme ronde. Cet fruit est un des plus dangereux poisons que l'on puisse trouver. Il contient six noyaux semblables à nos amandes; mais ils sont un peu plus larges. Les Sauvages se sèrvent de leur jus à guerir les blessures.

En Latin on appelle cet oiseau *upupa*, de son cri *pupu*, d'où il tire son nom en François; en Grèc ἔποψ, en Italien *buba*, ou *upega*, *gallo del Paradiso*; en Espagnol *abubilla*. Il fait son nid avec de la fiente humaine, & c'est de là qu'on l'a appellé autrefois en François *put-put*.

HUPPE, se dit aussi de la touffe de plumes que cet oiseau, & quelques autres, portent sur la tête. *Crista.* La *huppe* d'une alouette. Cet oiseau a une belle *huppe*.

HUPPÉ, ÉE, adj. Qui a une petite touffe de plumes sur la tête. *Plumis cristatus.* Il y a des alouettes *huppées*, des hibous, &c.

HUPPÉ, se dit au figuré, mais en stile bas & familier, d'une pèrsonne qui est des plus considérables, des plus apparens du lieu où il habite, ou dans la profession qu'il exèrce; mais on ne s'en sèrt prèsque jamais sans quelque particule, comme *plus*, *bien*. *Superbus, illustris.* Il s'y trouva plusieurs Gentilshommes des plus *huppez*, des plus haut *huppez*. Il y avoit quantité de femmes des plus *huppées*.

Combien en a-t-on vû, je dis des plus huppez,
A souffler dans leurs doigts à ma Cour occupez? RAC.

HUPPÉ, se dit aussi pour, Habile, rusé, fin, adroit. *Peritus, intelligens.* Les plus *huppez* y sont pris. Bien *huppé* qui pourra m'attraper sur ce point. MOL.

HUQUANG, s. m. Nom propre de Contrée. C'est la septième en ordre des Provinces de la Chine; mais la plus grande & la plus fértile. *Huquania.* On l'appelle le grenier de la Chine, & elle est au milieu de ce vaste Empire, entre les Provinces de Honan, de Nanking, de Kiansi, de Quantung, de Quangsi, de Queicheu, de Suchuen & de Xensi. La rivière de Kiang la traverse d'orient en occident, & la divise en septentrionale & en meridionale. On y compte quinze grandes villes capitales d'au-

que Hus eût été brûlé avec Jérôme de Prâgue, après avoir été condamné au Concile de Constance, ses disciples ne laissèrent pas de se soutenir. Jean Zisca s'étant mis à leur tête en Bohême, remporta bien des avantages sur l'Empereur Sigismond; Procope Holy, un autre de leurs chefs, ne les soutint pas avec moins de courage, & ils causèrent des maux infinis dans la Bohême; ils se répandirent même dans la Pologne & dans la Silesie, où l'on dit qu'il y en a encore des restes. Cochlœus a écrit l'histoire des *Hussites*. Jean Hus commença à dogmatiser en 1407. Il fut brûlé en 1415 au mois de Juillet. Hus étoit le nom du bourg où il est né, qu'il avoit pris, comme on le faisoit assez souvent en ces tems-là. Ce nom signifie une oie, *Anser* Voyez Jovet, T. I. p. 78.

HUSUM, s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Sleswick en Dannemarc. *Husumum*. Elle est sur la mèr d'Allemagne vis-à-vis de l'Isle de Nort-Strand, à six lieuës de Gottorp du côté du couchant. Elle appartient au Duc de Holstein-Gottorp, & elle a un bon port & fort fréquenté. Elle étoit fortifiée, mais le Roi de Dannemarc en a fait démolir les fortifications.

HUSZ ou HUSWAERT, s. m. Nom propre d'un bourg de la Moldavie, situé sur le Pruth au dessus de Falesin ou Falain. *Husa*. On prend ce lieu pour l'ancienne *Zudadava*, ville de la Dace. MATY.

H U T.

HUTE, s. f. (L'h s'aspire.) Petit logement fait à la hâte avec du bois, de la tèrre, de la paille, &c. *Casa, mapela, tugurium*, pour se mettre à l'abri de la pluye, du mauvais tems. Cet Hèrmite étoit logé dans une petite *hute* qu'il avoit fait dans le bois. Les soldats campez se font de petites *hutes* avec des pèrches & de la paille. Il ne se trouvoit aux environs de Dunkèrque ni bois ni chaume pour les *hutes* des soldats. SAR.

Ce mot vient de l'Allemand *hute*, qui signifie *maisonnette*, diminutif de *haus*, qui signifie *maison*. L'Académie écrit *hutte*.

HUTER ou HUTTER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom pèrsonnel. Faire une hute. *Casam struere*. Il ne faut pas bien du tems aux soldats pour *se huter*. On dit aussi, qu'un Chasseur *se hute* dans un arbre ou dans un buisson; pour dire, qu'il s'y cache & y est à l'affut.

HUTER, en tèrme de Marine, c'est dans un gros tems amener les grandes vèrgues à mi du mât, & les mettre en croix de S. André, afin qu'elles prennent moins de vent, de peur que le vaisseau ne se tourmente. *Antennas deprimere & decussare*. FOURNIER.

HUTIN, s. m. Vieux mot. Noise, bruit, querelle. *Altercatio, rixa*. Du Cange dit qu'on a appellé Louis X. Roi de France, Louis *Hutin*, parce que dans son enfance il étoit mutin & querelleux. *Hutin* est la même chose que têtu ou mutin; & le declare l'Arrêt de la Commune de Ham du dèrnier Avril 1351. auquel est mention faite de brigues, *hutins* & mêlées. DU TILLET, *P. I. p.* 191. Louis *Hutin* nacquit en 1289 le 3ᵉ d'Octobre. ID. Voyez encore Pasquier en ses Rechèrches, L. VIII. C. 45.

HUTINER, v. n. Quereller. C'est un vieux mot. *Jurgari, convitiari*. Jean Molinet en quelque passage de ses œuvres dit *hutiner*, pour noiser, quereller. PASQ. *Rech. L. VIII. C.* 45.

HUTLA, s. m. Petite bête qui se trouve dans les Indes occidentales. *Cuniculus Americanus*. Elle ressemble à un lapin.

HUTTITE, s. m. & f. Nom propre de secte. Hérétique Anabaptiste suivant les erreurs de Jean Huttus. *Huttita*. Les *Huttites* étoient une secte d'Anabaptistes, qui eut pour chef Jean Huttus, dont elle porte le nom. C'étoient des fanatiques qui se disoient descendans des Israëlites, qui venoient pour extèrminer les Chananéens. Ils prêchoient que le dèrnier jour du monde approchoit, & qu'il s'y falloit préparer en faisant bonne chère.

HUVEITOZCUTZLI. Tèrme de Calendrier. Nom du troisième mois des Méxiquains. Il n'est que de vingt jours comme les autres mois, & répond à une partie d'Avril.

H U Y.

HUY, adv. de tems. Tèrme du Palais. Le jour présent où l'on est. *Hodiè*. Il faut répondre à cette requête dans *huy*. La forclusion est donnée sauf *huy*. On lui a donné assignation d'*huy* en quinzaine pour comparoir devant tel Juge.

HUY. Les vieilles gens disent encore à Paris, en *huy*, pour aujourd'*huy*. C'est en *huy* Dimanche.

HUY, s. m. Tèrme de Marine. Piéce de bois ronde & de moyenne grosseur, qu'on met au bas de la voile de quelques petits bâtimens; elle la tient étenduë, & est appuyée contre le mât. *Tigillum*.

HUY ou HUI, s. m. Nom propre d'une ville de l'Evêché de Liege, capitale du Condrotz, & située à sept lieuës de Namur, & à cinq de Liege au confluent de la petite rivière d'Huz avec la Meuse qui la sépare en deux. *Hoium*. Cette ville est fortifiée, & défenduë par un beau château. Les François la prirent l'an 1693. & le Roi d'Anglètèrre la reprit l'année d'après, & la rendit à l'Evêque de Liége. MATY. Voyez De Val. *Not. Gall. p.* 246.

HUYAU. Voyez HUIAU.

HUYS TE BRETTEN ou HUYS TE BRITTEN. C'est un château de la Hollande. *Arx Britannica*. Il est sur le bord de la mèr fort près de Carwick, & à une lieuë & demi de Leyde. On a connu par des Inscriptions qu'on y a trouvées; qu'il y avoit autrefois un lieu nommé *Armamentarium* ou *Armentarium*.

H Y.

HY, s. m. Nom d'un ancien lieu de l'Hibèrnie ou de l'Irlande, fameux par un ancien Monastère. S. Adelinan, Abbé de *Hy*, composa la vie de S. Colomban prémier Abbé de *Hy*, qui n'est pas le Grand S. Colomban, Fondateur du Monastère de Luxeuil en Bourgogne.

H Y A.

HYAC, s. m. Voyez YAC.

HYACINTHE ou HIACINTE, la prémière orthographe est conforme à l'étymologie, & la seconde au plus grand usage. Prononcez *Jacinthe*. Ce mot est subst. m. quand c'est un nom propre d'homme. *Hyacinthus*. Apollon tua *Hyacinthe* par la malice de Zéphire en jouant au palet. Le nom de ce jeune homme a été donné à la fleur qui est décrite dans l'article suivant.

HYACINTHE, s. m. Nom propre d'homme. *Hyacinthus*. Amyclas Roi de Sparte eut un fils nommé *Hyacinthe*, qui fut aimé d'Apollon & de Zéphyre. Comme il marquoit plus d'inclination pour le prémier, son rival en conçut de la jalousie, & pour s'en venger, un jour qu'Apollon jouoit au palet avec *Hyacinthe*, il poussa violemment contre la tête de celui-ci le palet que le Dieu venoit de jetter & de jouer; *Hyacinthe* tomba mort. Apollon le changea en fleur. Ovide a decrit cette métamorphose dans son Xᵉ Livre. Nicandre en parle aussi *in Theriacis*, & Colutus dans son Poëme sur le rapt d'*Helène*.

On voit parmi les fleurs qui parent ce séjour,
Hyacinthe *& Narcisse, & tant d'autres encore,*
Qui Mortels autrefois, de l'empire d'Amour
Ont payé sous les loix de Flore. N. CH. DE VÈRS.

Il y a S. *Hyacinthe* Martyr d'Amastre en Paphlagonie, que quelques Auteurs disent être le premier qui a consacré ce nom. S. *Hyacinthe* Martyr à Césarée de Capadoce; S. *Hyacinthe* martyrisé à Porto près de Rome; tous deux sous Trajan. S. *Hyacinthe*, de l'Ordre de S. Dominique au XIIIᵉ siécle, étoit de l'ancienne famille des Oldrowanski, qui étoit de la prémière noblesse de Pologne. S. *Hyacinthe* fut martyrisé à Rome l'an 304. de J. C. Les Actes de Sainte Eugenie disent que S. Prote & S. *Hyacinthe* étoient ses eunuques, & qu'ils furent martyrisez sous Valérien. TILLEMONT, *T. III des Emp. p.* 426.

Quand nous parlons de S. *Hyacinthe* de l'Ordre de S. Dominique, & de ceux qui ont reçu ce nom au baptême, l'usage ordinaire est de prononcer *Jacinthe*. Ecoutez, *Jacinthe*, Venez à moi. La fête de S. *Jacinthe* Dominicain se fait le 17 d'Aout dans le Bréviaire Romain.

Hyacinthe ou *Jacinte*, s. f. Voyez *Jacinte*; car c'est ainsi que tout le monde écrit & prononce, Botanistes, Fleuristes, Jardiniers & autres.

HYACINTHE, s. f. Est aussi une pièrre précieuse dont il y a de trois sortes. *Hyacinthus*. L'Orientale, qui vient de Calecut & de Cambaye, égale en dureté à l'améthiste orientale. Elle est orengée, & haute en couleur. Celle de Portugal, un peu plus tendre, a la couleur tirant sur le souci. Il y en a une aussi qu'on appelle la *changeante*, qui est d'un jaûne de citron. L'*hyacinthe la belle* est celle qui a la couleur d'écarlate ou de vèrmillon, tirant sur le rubis ou le grénat de Bohême, & qui est une pièrre chevée. En l'Isle de Taprobane il y a une *hyacinthe* ou rubis, de la figure d'une grosse pomme de pin d'un prix inestimable, qui jette un feu qui surprend, & qui éblouit quand le soleil donne dessus. On a donné le nom d'*hyacinthe* à cette pièrre, parce qu'on pretend en avoir trouvé quelques-unes qui avoient une couleur approchante de celle de la fleur de la plante appellée *hyacinthe*.

En Pharmacie on appelle *confection d'hyacinthe*, une confection où il entre des *hyacinthes*, des saphirs, émeraudes, topazes, pèrles, coraux, feuilles d'or, des os de cœur de cèrf, de l'ambre, du musc, &c. *Hyacinthina compositio*. Elle est propre pour recréer les esprits, pour fortifier le cœur, pour resister à la corruption des humeurs, & pour arrêter les cours de ventre & le vomissement.

HYACINTHIES, s. f. Nom propre d'une fête qui se celebroit autrefois à Lacédemone pendant trois jours à l'honneur d'Apollon, & en memoire de son favori *Hyacinthe*. *Hyacinthia*.

Pendant

Pendant les *Hyacinthies* on se couronnoit de lièrre, cest, dit Vossius *De Idolol. L. II. c.* 14. parce que Bacchus & Apollon, ou le Soleil, sont la même chose. Les *Hyacinthies* duroient trois jours à Lacédémone; le prémier & le troisième étoient employez à pleurer la mort d'Hyacinthe, & le second à faire des réjouissances & des repas. Cette fête se célébroit dans le mois hécatombée, qui répondoit, du moins en partie, à notre mois de Juin.

HYADES, s. f. Tèrme d'Astronomie. Ce sont sept étoiles fameuses chez les Poëtes, qui aménent toujours la pluye. *Hyades.* Elles sont dans la tête du Taureau, dont la principale est l'œil gauche du Taureau, que les Arabes nomment *aldebaran.* Les Poëtes disent que les *Hyades* étoient filles d'Atlas & d'Ethra. Leur frère Hyas fut déchiré par une lionne. Elles pleurèrent sa mort avec tant de douleur, que les Dieux, touchez de compassion, les transportèrent au ciel, & les placèrent sur le front du Taureau, où elles pleurent encore : cette constellation présage la pluye, & par cette raison on a appellé *hyades* les étoiles qui la composent, du mot Grèc ὕειν, pleuvoir. Voyez le prémier livre des Fastes d'Ovide. Les Poëtes disent encore que les *Hyades* fûrent les Nourrices de Bacchus, & qu'on les nommoit encore les Nymphes Dodonides, du nom de la ville de Dodone en Epire : que craignant la colère de Junon, & fuyant la cruauté du Roi Lycurge, Jupitèr les transporta au Ciel.

HYÆNE, s. f. Animal farouche dont parle Pline, qu'il dit être une année mâle & une autre année fémelle. *Hyæna.* Belon se trompe, quand il dit que c'est l'animal que nous appellons *civette.* Pline dit que des yeux de l'*hyæne* on tire des pièrres précieuses appellées *hyænie.* Aristote & Elien disent qu'elle rend les chiens muets par son ombre, qu'elle imite la parole des hommes, & qu'elle les nomme par leurs noms pour les faire sortir & les dévorer. Ils disent aussi qu'elle a les pieds de l'homme, & point de vèrtebres au cou. Ovide en fait aussi mention. On la distingue de *l'hyène* dont il est parlé ci-dessous. Après tout, je crois qu'il faut écrire *hyène* par un *é* long, & non pas par un *æ*. Notre langue ne reconnoit point cette diphthongue Latine, & l'ote de tous les mots qu'elle tire de cette langue, ou qui viennent d'un *αι* Grèc; *Enée, Egypte, hymenée, Coryphée,* &c.

Ce mot vient du Grèc ὕαινα, qui vient, selon Gesner, du Grèc ὗς, *sus, cochon.* Cet animal est un des plus immondes, ne vivant que de charogne, tirant hors de tèrre les corps morts pour les dévorer. Voyez Hyène.

HYALE, s. f. *Hyale.* C'est le nom d'une Nymphe de la suite de Diane. Ovide en parle, L. II. des Metam. v. 171.

HYALOÏDE, adj. Tèrme de Medecine, qui se dit de l'une des tuniques de l'œil. *Hyaloïdes.* On l'appelle autrement *vitrée*, parce qu'elle enfèrme de toute part l'humeur vitrée qui est au fond de l'œil; de ὕαλος, *vitrum.*

HYAMAN, ou plutôt Hiemen ou Iemen. Voyez ARABIE Heureuse.

H Y B.

HYBLA, s. f. Nom propre d'une montagne de Sicile. *Hybla.* Le mont *Hybla* est fameux dans les Poëtes Latins de l'Antiquité par l'abondance du thim, & l'excellent miel qu'il produisoit.

Le Geographe Etienne de Bizance *De urbibus*, met aussi trois villes de ce nom en Sicile. La prémière, qu'il appelle *Hybla* la grande, étoit dans le tèrritoire de Catane, proche du lieu qu'on nomme aujourd'hui Adragno. Thucydide en parle, L. V. Paulanias *in Eliacis*, & Tite-Live, L. XXVI. Une autre *Hybla* portoit le surnom d'Herée, *Heræa.* La troisième, surnommée Mégaride, *Megaris*, étoit près de l'embouchure du fleuve Alabus. Celle-ci donnoit le nom au mont *Hybla*, dont elle étoit voisine. Voyez Cluvier dans sa *Sicilia antiqua*, & Bochart dans son Chanaan, L. I. C. 28. & 29.

Cet Auteur prétend que ce nom a été donné à ces lieux par les Carthaginois ou les Phéniciens, qu'il vient de חבל, *hhebel*, qui veut dire proprement une *corde*, & figurément la portion d'héritage qui vient à un homme, parce qu'on la mesure au cordeau; que de חבל, *hhebel*, les Phéniciens avoient fait חבלא, *hhebla*, *bibla* ou *hybla*; que la seconde fut surnommée *Heræa*, c'est-à-dire, la montagneuse, parce que c'étoit un pays de montagnes.

H Y D

HYDASPE, s. m. Nom de rivière. *Hydaspes.* Il y en a deux de ce nom; l'un dans la Susiane, & qui passoit par Suse; l'autre dans l'Inde au-delà du Gange. Il tombe dans l'Indus; c'est aux bords de celui-ci que l'on dit qu'Aléxandre tèrmina ses conquêtes. On prétend que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Rowey.

*L'Inde où verse l'*Hydaspe *une vague assez forte,*
Sans lui faire sentir le tribut qu'il lui porte. Brebeuf.

*Allez jusqu'où l'Aurore en naissant voit l'*Hydaspe!
Chèrcher pour l'y graver le plus précieux Jaspe. Despr.

Qu'ont de grand à mes yeux les succès de ce Roi,
Qui par-tout a semé le désordre & l'effroi;
*Qui plus loin que l'*Hydaspe *a sçu porter la guèrre,*
A ces vastes desseins a vû marquer la tèrre.
Nouv. ch. de vers.

On écrit aussi *Hidaspe.*

HYDATIDE, s. f. Tèrme de Médecine, qui se dit des grosses vessies pleines d'eau qui viennent souvent en divèrses parties du corps.

M. Dionis dit *hydatis*, & il entend par ce mot une maladie particulière des yeux, qui consiste en une excroissence de graisse qui vient aux paupières. C'est la signification du mot *hydatis* dans les anciens Auteurs. *Hydatide* est mieux, & plus selon l'analogie. L'usage est que nous formons des cas obliques les noms François qui viennent des noms Grècs tèrminez en ις, & qui ont ιδος au génitif. Ainsi nous disons *Caryatides*, *Phtiride*, *Hypoglotide*, dont Dionis lui-même se sèrt, &c.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ eau, qui fait au génitif ὕδατος, d'où l'on fait ὑδατίς, *aquula* ou *aquositas*, c'est-à-dire, *petite eau* ou *aquosité.* Le nom d'*hydatis* a été donné à cette maladie parce que la graisse fournit de l'eau aux parties qu'elle touche, ou dont elle est proche.

HYDATOÏDE, s. f. C'est, en tèrme d'Oculiste & d'Anatomie, l'humeur aqueuse de l'œil renfèrmée entre la cornée & l'uvée. Harris. On la nomme ainsi parce qu'elle ressemble à de l'eau. *Hydatoides.*

Ce mot est Grèc, & vient d'ὕδωρ, ὕδατος, de l'eau, & εἶδος, forme, ressemblance.

HYDATOSCOPIE, s. f. Tèrme de Divination. *Hydatoscopia.* C'est l'art de prédire les choses futures, & de connoître les choses éloignées par le moyen de l'eau. Il y a une *Hydatoscopie* naturelle & pèrmise; elle consiste à prévoir, & à prédire les orages & les tempêtes sur certains signes, & cèrtaines choses qu'on remarque sur la mèr & sur les rivières.

Ce mot vient de ὕδατος, génitif de ὕδωρ, *eau*, & de σκοπέω, *je considere.*

HYDRAGOGUE, s. m. Médicament qui purge les eaux & les sérositez, appellé ainsi de ὕδωρ, *eau*, & ἄγειν, *amener, tirer.* *Hydragogus.* Les *hydragogues* sont les sucs d'yéble, de sureau, de la racine d'iris, de la soldanelle, le méchoacan, le jalap, &c. & généralement tous les remédes sudorifiques, apéritifs & diurétiques, sont des *hydragogues.*

HYDRARGYRE, s. m. C'est un nom que les Médecins & Chymistes donnent au Mèrcure *Hydrargyrum.* Il est Grèc, & signifie *eau d'argent* ou argent liquide, dont il a la ressemblance.

Ce mot vient du Grèc, ὕδωρ, *aqua*, eau, & d'ἄργυρος, *argentum*, *argent : metallum instar aquæ mobile & liquidum*, *Métal mobile & lique présque comme de l'eau.*

HYDRAULIQUE, s. f. Science qui enseigne la conduite des eaux, & le moyen de les élever, tant pour les rendre jaillissantes, que pour d'autres usages. *Ars hydraulica.* Sçavoir l'*hydraulique.* Quand on fait aller une rivière d'un lieu à un autre, on pèrd sans l'*hydraulique*, le tièrs ou la moitié de l'eau. Morlano.

Hydraulique, est aussi adj. de tout genre. *Hydraulicus.* L'Art *hydraulique* a quelque chose d'admirable.

On appelle *colonne hydraulique*, une colonne dont le fût paroît de cristal, étant formé par des nappes d'eau qui tombent des ceintures de fèr ou de bronze en manières de bandes à égales distances, par le moyen d'un tuyau montant dans son milieu. *Columna hydraulica.* On nomme encore *colonne hydraulique*, une colonne du haut de laquelle sort un jet, à qui le chapiteau sèrt de coupe, d'où l'eau retombe par une rigole revêtuë de glaçons, qui tourne en spirale autour du fût. Héron a décrit plusieurs machines *hydrauliques.* Ce mot d'*hydraulique* signifie *eau sonnante*, parce que dans la prémière invention des orgues, où l'on n'avoit pas encore l'invention d'y appliquer des soufflets, on se sèrvoit d'une chute d'eau pour y faire entrer le vent & les faire sonner. Vitruve fait mention de ces machines *hydrauliques.*

Ce mot vient du Grèc ὑδραυλος, qui est composé d'ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & d'αὐλός, *tibia*, *flute* ou instrument de Musique.

HYDRE, s. f. Sèrpent d'eau qui fait grande guèrre aux grenouilles dans les marais taris. *Hydra, natrix.* Phédre dit que les grenouilles demandèrent un Roi, & que Jupitèr leur envoya une *hydre* qui les mangea toutes. L'*hydre* est une petite couleuvre, qui a le col fort délié & la queuë aussi. Il y en a quantité dans les désèrts de Libye, & de si vénimeuses, que le meilleur remede quand on en est mordu, c'est de couper l'endroit avant que le venin ait infecté les autres parties. Marmol, *L. I. C.* 23. Quand ce sèrpent sort de l'eau pour se nourrir en tèrre, il s'appelle

s'appelle *cherfydrus* ; & alors il est [illegible] lable à l'aspic, & sa morsure est dangereuse. & fa[illegible] oun[illegible] trois jours. Ce mot veut dire *hidre terrestre*. Elle a le col plus petit que les aspics. En Latin on l'appelle *natrix*, c'est-à-dire, *nageuse*, parce qu'elle vit ordinairement dans l'eau. Quand les Poëtes on dit qu'Hèrcule avoit tué l'*hydre* de Lérne, c'est-à-dire, d'un marais de l'Argolide nommé Lérne, ils ont voulu marquer que le soleil, qui est le même qu'Hèrcule, avoit dessèché ce marais. Voss. *De Idol. L. II. c.* 15.

Ce mot vient du Grèc ὕδρος, ou ὕδρα, *serpent d'eau*, ὕδωρ, *aqua*.

HYDRE, signifie aussi un monstre fabuleux que les Poëtes feignent avoir plusieurs têtes, qui ajoûtent qu'à la place de celle qui étoit coupée il en naissoit plusieurs autres. La défaite de l'*Hydre* est mise au rang des travaux d'Hèrcule. L'*hydre* est le symbôle des procès & de la chicane.

HYDRE, se dit figurément en choses morales en parlant des séditions populaires, & autres choses qui pullulent & qui se multiplient d'autant plus qu'on s'efforce de les detruire. On vit renaître bientôt toutes les têtes de l'*Hydre*. PATRU. Le peuple est une *Hydre* à cent têtes, On a dit de l'Allemagne que c'étoit une *Hydre*, qu'elle produisoit plus de soldats qu'on n'en pouvoit défaire, & que pour la vaincre il y falloit mettre le feu. MAD. DES-HOULIERES, *écrivant au Roi sur la destruction de l'hérésie :*

> *Quelle* hydre *viens-tu d'étouffer ?*
> *Contre une* hydre *indomptée un seul ordre suffit.*

HYDRE, en tèrme d'Astronomie, est une Constellation qui est vèrs le Pôle Meridional, composée de 25. étoiles, selon Ptolmée, & selon Bayerus de 29. Selon M. Harris de 26. *Hydra*.

En tèrme de Blâson, on appelle quelquefois *hydre*, une couleuvre ou un sèrpent d'eau.

HYDRE, en tèrme de Philosophie hèrmétique, se dit figurément de la piètre des Sages, laquelle à chaque multiplication augmente sa vèrtu de dix degrez. Cette pièrre s'appelle encore *hydre*, parce qu'on augmente sa quantité à chaque multiplication.

HYDRÉLEON, f. m. Tèrme de Pharmacie. *Hydraleum*. C'est de l'huile commune & de l'eau mêlée ensemble.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*, & ἔλαιον, *oleum*, *huile*. L'*hydréléon* étant pris par la bouche excite le vômissement, & étant appliqué au dehors, il est anodin, & aide à la suppuration.

HYDRENTEROCELE, f. m. Tèrme de Médecine. Descente des intestins avec des eaux dans le Scrotum. *Hydrenterocele* en Latin. BLANCHARD, HARRIS.

Ce mot est composé d'ὕδωρ, *eau*, ἔντερον, *intestin*, ce qui est interieur, & κήλη, tumeur. L'*Hydrentérocéle* est une tumeur, une enflure du scrotum causée par les intestins & les eaux qui y tombent.

HYDRIE, f. f. Cruche à mettre de l'eau. *Hydria*. Le P. Bouhours s'est fort moqué de ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Danet, & demande à quelle foire de France on vend des *hydries*. Il est vrai qu'on ne s'en sèrt prèsque point. M. de Saci l'a employé dans sa traduction de l'Ecclesiaste ; & le P. Lancelot dans son traité de l'hémine. Il vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*.

HYDROBÉLE, f. f. Tèrme de Médecine. C'est une enflure de la pellicule extérieure du scrotum, causée par des humeurs aqueuses qui s'y arrêtent ou s'y jettent. *Hydrobele*. Voyez Blanchard & Harris.

Ce mot vient d'ὕδωρ, de l'eau, & βάλλω, je jette.

HYDROCÉLE, f. f. Maladie des bourses enflées par une fluxion de serositez. En Latin *hydrocele*. On distingue l'*hydrocéle* de la descente des intestins, en ce que l'*hydrocéle* se forme lentement, l'eau ne coulant que peu à peu dans le scrotum, au lieu que les intestins y tombent tout d'un coup. On est plus sujet à l'*hydrocéle* dans la jeunesse que dans un âge plus avancé. On guérit l'*hydrocéle* par des remédes déssicatifs, ou en faisant sortir les eaux avec la lancette, ou avec le séton, ou avec le trocar ; mais parce que ces remédes ne sont que palliatifs, il faut avoir recours aux cautères si l'on veut faire une cure éradicative. Voyez M. Dionis *Des Opérations de Chirurgie*.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*, & de κήλη, *tumor scroti*.

HYDROCEPHALE, f. f. Hydropisie de la tête, dont il y a de trois sortes ; la prémière quand l'eau se ramasse entre le crâne & la peau ; la seconde, quand l'eau se ramasse entre le crâne & le cèrveau, dessus ou dessous les meninges ; & la troisiéme, quand l'eau se ramasse dans les ventricules du cèrveau & les distend. *Hydrocephalos*. Les enfans sont plus sujets à l'*hydrocéphale* que les adultes, ce qui vient de ce que leur tête est fort molle, & qu'elle a été trop comprimée dans la matrice, ou bien parce qu'elle a été maniée trop rudement par la Sage-femme. D'ailleurs les enfans ayant les ôs de la tête tendres, & leurs futures n'étant pas encore fèrmes, ces ôs s'ouvrent aisément, & donnent lieu à cet amas d'eau, au lieu que dans les adultes les

ôs du crâne sont dures, & fortement joints par les sutures, ce qui ne leur pèrmet pas de s'écarter & de faire place à l'eau. L'*hydrocéphale* est une maladie difficile à guérir : elle est souvent suivie de la létargie, ou d'apoplexie.

Ce mot est Grèc, il vient de ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de κεφαλὴ, *caput*, *tête*.

HYDROCHOE, ou HYDROQUE. Tèrme de Calendrier. Nom du douziéme mois des Achéens, qui répond à peu près à notre mois de Décembre.

Ce nom vient de ὕδωρ, *eau*, & de χέω, *je répands*, & il fut donné à ce mois à cause des pluyes qui tombent en ce tems-là.

HYDROGRAPHE, m. Auteur qui a écrit sur l'Hydrographie, qui a fait des cartes Hydrographiques. *Hydrographus*. M. Frézier se sèrt de ce mot, dont l'usage paroît assez rare, mais il est commode, & formé selon l'analogie de notre langue. Il semble qu'un *hydrographe* doit plûtôt pécher par l'excès que par le défaut. FRESIER.

> *Il porte titre d'*Hydrographe,
> *D'Ingénieur, de Géographe ;*
> *Mais avec ces trois qualitez,*
> *Il est gueux de tous le côtez.* BOISROBERT.

HYDROGRAPHIE, f. f. Ce mot par son étymologie signifie seulement la déscription des eaux ; mais dans l'usage ordinaire on entend par ce mot la science qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaisseaux, & de connoître dans les voyages de long cours le lieu précis où l'on est. *Hydrographia*. C'est de toutes les sciences celle qui approche le plus de la pèrfection, & il ne lui manque guère que la connoissance des longitudes. Le Père Fournier a amplement écrit de l'*Hydrographie*, & après lui le Père Dechales. L'Ordonnance de la Marine au titre 8. parle des Professeurs d'*Hydrographie*, qu'elle veut être établis dans tous les ports. Ce sont des Professeurs de Mathématique qui sont chargez d'apprendre aux jeunes gens qui se destinent à la Marine, le Pilotage, & les autres parties de Mathématique qui y ont rapport, comme l'Arithmétique, la Sphère, la Trigonometrie, &c. Ils sont Professeurs Royaux, & enseignent gratis, ayant des apointemens du Roi. Ils sont encore chargez d'examiner les Pilotes, & on ne doit recevoir les Pilotes au Greffe de l'Amirauté, que sur le témoignage & l'approbation du Professeur d'*Hydrographie*.

Ce mot vient de *hydrographia*, composé d'ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de γράφω, *scribo*, *describo*. j'écris, je décris.

HYDROGRAPHIQUE, adj. Qui appartient à l'Hydrographie. *Hydrographicus*. Des cartes *hydrographiques*, c'est-à-dire, marines ou dressées exprès pour les Pilotes. On y marque les rumbs de vents. Les Meridiens y sont parallèles les uns aux autres. Les cèrcles parallèles y sont représentez par des lignes droites parallèles, & qui sont distans les uns des autres dans la proportion du sinus complément de leur degré : ce qui fait exactement la même proportion dans ces Cartes que dans la Sphère. C'est ce qu'on appelle aussi Cartes réduites à grand point. On y marque aussi les basses, les roches & les bancs.

Christophle Colomb etoit un homme qui gagnoit sa vie à faire des Cartes *hydrographiques*. Il se trouva hèritier des Mémoires d'un fameux Pilote nommé Alonso Sanchez de Huelva, Capitaine de vaisseau, lequel par hazard avoit eté poussé par une tempête en l'Isle de Saint Dominique, & qui mourut chez lui au retour de son voyage. Cela lui fit entreprendre la découvèrte des Indes Occidentales qui lui réüssit.

César d'Arcons a enseigné la manière de faire un vâse qu'il appelle *hydrographique*, par lequel il éxplique le flus & le reflus de la mèr, & on y voit produire les mêmes mouvemens & régularitez qu'on a remarquez par toutes les mèrs, suivant le sistême qu'il en a donné dans son livre du flus & du reflus de la mèr.

HYDROMANTIE, f. f. Divination qui se fait par le moyen de l'eau. *Hydromantia*. Varron dit que l'*Hydromantie* a été inventée par les Pèrses, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en sont fort sèrvis. L'*hydromantie* est une des quatres éspéces générales de divination ; les trois autres ont rapport chacune à un des trois élémens, le feu, l'air, la tèrre ; on les appelle Pyromancie, Aëromancie, Géomancie.

Il y en a qui disent *Hydromance*. Il y a deux éspéces d'*Hydromantie*, l'une est naturelle & pèrmise, l'autre est fausse, incèrtaine & mauvaise. Voyez Peucer.

Ce mot vient du Grèc ὑδρομαντεία, composé de ὕδωρ, *aqua*, & de μαντεία, *divinatio*.

HYDROMEL, f. m. Breuvage qui se fait avec de l'eau & du miel. *Hydromeli*, *aqua mulsa*. L'*hydromel* vineux se fait avec de l'eau de pluie & du miel de Narbonne, qu'on fait cuire & écumer jusqu'à ce qu'un œuf y surnage, & après que la liqueur

qu'on tire a été exposée au soleil pendant 40. jours pour le faire bien fermenter, on y mêle du vin d'Espagne; & si on ne s'en sert que deux ou trois mois après, il aura alors un goût approchant de la malvoisie. On fait aussi de l'*hydromel* vineux sans y mettre du vin, & en le laissant seulement bouillir au soleil. Les Polonois & les Moscovites en font leur boisson ordinaire. L'*hydromel* s'appelle en Grèc *μελίκρατον*, en Latin *aqua mulsa*. On l'a appellé aussi *medo* & *meda*. Il est appellé *simple* quand il n'y a rien que de l'eau & du miel, on le nomme *aqueux*, & il se peut faire en tous tems. Quand on y mêle quelques autres drogues on l'appelle *composé*. Et on l'appelle *vineux* quand sa force égale celle du vin, laquelle il acquiert non seulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit; mais aussi par la grande coction & insolation; & il ne se fait bien que durant les grandes chaleurs de l'été. Les Celtibères & les Taulantiens, peuple de l'Illirie, buvoient autrefois de l'*hydromel* au lieu de vin, à ce que dit des prémiers, Diodore de Sicile L. V. & Aristote, des seconds. Ludulf dit dans son Hist. d'Éthiopie que l'*hydromel* est excellent dans l'Abissinie.

Ce mot vient du Grèc *ὕδωρ*, *aqua*; *eau*, & de *μέλι*, *mel*, *miel*, *aqua melle mixta*, *eau mêlée de miel*.

HYDROMPHALE, s. f. Tumeur qui vient au nombril, & qui est causée par de l'eau. *Hydromphalon*. On distingue l'*Hydromphale* des autres tumeurs qui viennent au nombril, en ce qu'elle est molle, & néanmoins peu obéïssante au toucher, & qu'elle ne diminuë ny n'augmente en la comprimant, & lorsqu'on la regarde à travèrs la lumière, on la trouve transparente. On dissipe l'*Hydromphale* par des remèdes résolutifs, ou on la guérit par la ponction qui se fait au milieu de l'ombilic. Voyez *M. Dionis des Opérations de Chirurgie*. Les causes de l'*Hydromphale* sont des humeurs aqueuses dans l'abdomen. Blanchard. Harris.

Ce mot vient d'*ὕδωρ*, *de l'eau*, & *ὀμφαλός*, *nombril*, comme qui diroit *nombril aqueux*, *plein d'eau*.

HYDROMISTE, s. m. Tèrme de Liturgie. *Hydromista*. Dans l'Eglise Grècque on appelloit autrefois *Hydromistes*, ceux qui étoient chargés de faire l'eau benite, & d'en faire l'aspèrsion sur le peuple.

Ce mot vient de *ὕδωρ*, *eau*, *μύστης*, *pèrsonne consacrée aux fonctions de la Religion*

HYDROPARASTATE. Quelques-uns disent HYDROPARASTE, mais mal. s. m. & f. Nom de Secte. Hérétiques Sectateurs de Tatien. *Hydroparastata*. Ce sont les mêmes que les Encratites ou Aquatiens. Voyez ces mots. C'étoient des Manicheens qui se déguisoient sous les noms spécieux d'Encratites, d'Apotactites, d'*Hydroparastates*, & de Saccofores. Les *Hydroparastates* ne mettoient que de l'eau au lieu de vin à l'autel pour faire leur prétenduë consecration de l'Eucharistie On les nommoit aussi Severiens. Ce sont ceux que S. Augustin & S. Philastre appellent Aquariens; mais il en font une heresie particulière.

Ce mot vient de *ὕδωρ*, de l'eau, & *παρίστημι*, Je présente, j'offre *Hydroparastate* est celui qui n'offre que de l'eau. On a donné ce nom aux Encratites, parce qu'ils n'offroient que de l'eau, & non point du vin dans leurs mystères.

HYDROPHOBIE, s. f. Tèrme de Médecine, qui signifie *crainte de l'eau*. *Hydrophobia*. C'est un symptôme qui arrive aux malades mordus de bêtes enragées; de sorte qu'on appelle aussi la maladie de la rage, *Hydrophobie*.

Ce mot est Grèc, & est composé d'*ὕδωρ*, *aqua*, *eau*, & de *φόβος*, *timor*, *crainte*, *φοβοῦμαι*, *timeo*, *je crains*.

HYDROPHORIES, s. pl. Tèrme de Mythologie. *Hydrophoria*. Fête ou ceremonie funebre qui se celebroit chez les Athéniens & chez ceux d'Égine, en memoire de ceux qui avoient péri par le deluge. Ceux d'Egine la faisoient au mois de Delphinius.

Ce nom vient de *ὕδωρ*, *eau* & de *φέρω*, *j'emporte*, ainsi *Hydrophories* veut dire fête en memoire de ceux qui ont été emportez par l'eau.

HYDROPIPER, s. m. Plante qui est une éspèce de pèrsicaire, & qui a été ainsi appellée à cause qu'il croit dans des lieux humides, & qu'elle a un goût poivré ou brûlant. *Hydropiper*.

Ce mot vient du Grèc *ὕδωρ*, *aqua*, *eau*, & *πέπερι*, *poivre*. On l'appelle autrement *courage*, en Latin *persicaria urens*, *sive hydropiper*. C. B. Si on s'en est frotté le cul elle y fait rage.

HYDROPIQUE, adj. m. & f. Qui a les membres enflez par une abondance d'eaux ou de vents. *Hydropicus*, *hydrops*. Les *hydropiques* boivent beaucoup sans se desaltérer.

Ce mot vient du Grèc *ὕδωρ*, *aqua*, & *ὤψ*, *facies*, *aspectus*, *la face*: *ὑδρωπικός*, *hydropique*, d'*hydrops*, *hydropisie*.

HYDROPISIE, s. f. Maladie causée par un amas d'eau qui se fait dans quelque partie *Hydrops*. L'*hydropisie* a des noms differens suivant les differentes parties qu'elle afflige. Celle du bas ventre s'appelle *ascites*; celle de l'habitude du corps *anarsarca*, ou *leucophlegmatie*; celle de la tête, *hydrocéphale*; celle du scrotum *hydrocéle*. Il y a aussi une *hydropisie* causée par des vents, appellée par Hippocrate, *Hydropisie séche*, & par les Grècs *tympanite*, parce qu'en frapant le ventre il sonne comme un tambour. On peut voir l'explication de chacune en son lieu. Il y a encore une *Hydropisie* de la poitrine, du pericarde, de la matrice, des ovaires, &c. Les obstructions & la constitution foible & aqueuse du sang, sont les causes les plus ordinaires de l'*Hydropisie*. On guérit quelquefois l'*Hydropisie ascite* par la paracentèse, qui est une piquure qu'on fait à côté du nombril. L'*hydropisie* est une maladie très-dangereuse: & elle est mortelle aux vieillards.

HYDROPOTE, s. m. & f. Tèrme de Médecine, qui se dit de ceux qui ne boivent que de l'eau *Aqua potator*. On a disputé en Médecine si les *Hydropotes* vivoient plus longtems que les autres.

Ce mot vient du Grèc *ὑδροπότης*, de *ὕδωρ*, & de *πότης*, *potor*, *beuveur*, de *πίνω*, *bibo*.

HYDROSCOPE, s. m. Instrument qui étoit autrefois en usage: c'étoit une éspèce d'horloge d'eau composé d'un tuyau en forme de cylindre, au bout duquel il y avoit un cône; sur le tuyau on mesuroit le tems par des marques faites pour cela. *Hydroscopium*. Synesius décrit l'*Hydroscope* dans une de ses lettres.

Ce mot vient de *ὕδωρ*, *eau*, & de *σκοπέω*, je considère, d'où les Grècs ont fait *ὑδροσκόπιον*.

HYDROSTATIQUE, s. f. *Hydrostatica*. Partie de la méchanique qui considère la pesanteur des corps liquides, & sur tout de l'eau, ou des corps pesans posez sur des corps liquides, en les comparant les uns aux autres. Voyez le Dictionnaire des Arts de M. Harris au mot HYDROSTATICKS, où il explique sçavamment les principes de l'*Hydrostatique* d'après M^rs. Boile & Ditto.

HYDROTIQUE, adj. m. & f. Tèrme de Médecine. Sudorifique qui fait suer, qui excite la sueur. *Hydroticus*, *sudorificus*. Les remedes *Hydrotiques*. Nous disons sudorifiques, *Hydrotiques* n'est pas en usage.

Ce mot est Grèc, de *ὕδωρ*, *aqua*.

H Y E.

HYÉNE, s. f. Animal dont il est parlé dans le V. Testament, *Hyena*. Son corps est aussi grand que celui d'un loup: excepté que ses jambes ne sont pas si hautes; son poil est plus rude, & sa peau est mouchetée de divèrses couleurs. Bochart. On le distingue de l'*Hyane* de Pline dont il est parlé ci-dessus. Une *Hyéne* apporta un jour son petit qui étoit aveugle, à S. Paphnuce qui le guerit; le lendemain l'*Hyene* apporta au saint une grande peau de brebis, qu'on appella le present de l'*Hyéne*; Paphnuce la donna à sainte Mélanie l'aïeule. *Pallade Hist. Lausiaque L. VIII. cap.* 20.

L'an mille de Rome aux jeus Séculaires que donna l'Empereur Philippe, & qui durèrent dix jours, comme on le conjecture par les medailles, il parut le 6e jour une *Hyéne*, animal celebre en Egypte par sa cruauté; mais qui jusqu'alors n'avoit point été connu dans l'Europe. On peut voir la figure de cet animal sur une médaille de cet Empereur, qui a pour inscription du côté de la tête, IMP. CAES. IVL. PHILIPPUS AUG. COS. III. & au revèrs SECULARES AVGG & dans l'Exèrgue VI. Voyez Mezzabarb p. 346. Le P. Pagi à l'an 247. n. X. Spanheim. T. I. p. 207. Ce dèrnier Auteur en a aussi fait graver la figure à cet endroit. Il lui donne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queuë de lion, des pieds de même, & le poil tout moucheté comme un tigre. Il prétend encore que c'est une *hyéne* qui est marquée sur le revèrs de quelques médailles de Gallien, dont les inscriptions sont LIBERO P. CONS. AVG. Il dit que l'*hyéne* est semblable à un loup, mais moins haute sur ses jambes, & qu'elle a le corps aussi long, & tout tacheté de marques noires. Il y a encore d'autres remarques sur cet animal. Jules Capitolin, dans la vie de Gordien III c. 33. dit qu'on tua jusqu'à dix *hyénes* dans les jeux Séculaires de Philippe dont nous avons parlé. Bochart, & après lui Ludolf dans son Commentaire sur son hist d'Etiopie L. I. n. LXXXI. soutient que le mot *Tsehoa* des Hebreux, est l'*hyéne*. Voyez l'*Hyérozoicon* P. I. L. III. c. 11.

De Monconis assure dans son voyage d'Egypte qu'il y vit le reste d'une idole ancienne de ce pays-là, dont la tête seule a vingt-six piéds de haut. C'étoit la présentation d'une *Hyéne*, ou peut-être plutôt d'un Sphinx, dont les statuës étoient fort communes en Egypte. Cette idole étoit placée dessus une voute, par laquelle les Prêtres payens pouvoient entrer dans le vuide de la statuë, & répondre à ceux qui consultoient l'oracle, y ayant même dans la tête un trou où un homme pouvoit demeurer sans

être

être vû. SPOND. *Rech. d'Antiq. p.* 497. Voyez les Voyages de Monconis P. I. p. 195. Il ne parle point de tête : il dit que l'idole a 26 piéds de haut, & sa coëffure à long menton, qui fait une partie de l'épaisseur de sa tête, quinze pieds : c'est tout ce qu'il en dit ; il en donne la figure p. 183. fig 26.

On dit que ce nom *Hyéne* vient du Grèc ὕαινα, dérivé de ὗς, un *porc*, parce que le dos de cet animal est hérissé de poils semblables aux soyes d'un porc.

HYÈRES, ou HIÈRES, s. & Nom propre d'une ville de France, située sur la côte de la Provence, vis-à-vis des isles d'*Hyères*, & à trois lieuës de Toulon du côté du levant. *Area Hiersum*, anciennement, *Olbia*. Cette ville, qui est une ancienne Colonie des Marseillois, est le siége d'une Viguerie, & celui d'une Vice-sénéchaussée. MATY.

Les isles d'*Hyeres*, ou les isles d'or. *Hiersa*, anciennement, *Stoechades Insulæ*. Ces isles sont dans la mèr Méditèrranée près de la côte de la Provence, vis-à-vis de la ville d'*Hyères*, dont elles prennent leur nom. Les trois plus considérables de ces isles portent les noms de Porquerolles, Portecros, & d'isle du Levant ou du Titan.

HYERINGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Jutlande septentrionale. *Hyeringum*. Ce lieu est situé dans le pays de Wenfussel, à ocut lieuës de la ville d'Alborg du côte du nord.

H Y G.

HYGYE, ou HYGIÉE, s. f. Déesse de la santé. *Hygia* Voyez SANTÉ, & Vossius *De Idolol. L. VIII. c.* 6. *&* c. 18 & Tristan Tom. I. p. 619.

Les Anciens offroient à la Déesse Santé un gâteau qu'ils appelloient aussi *Hygiée* ou Santé. *Pline L. XXVII. c.* 7. On voit sur une médaille de M. Aurèle une figure de femme qui présente ce gâteau à la Deesse Santé. Tristan l'a fait graver T. I p. 628.

HYGINE, s. f. Partie de la Médecine, qui traite de la consèrvation & du recouvrement de la Santé. *Hygina*. Quelques-uns la divisent en trois parties. La Prophylactique, qui prévoit & prévient les maladies qui pourroient venir. La Synteritique qui s'occupe à consèrver la santé présente ; & l'Analeptique, qui travaille à guerir les maladies, & à faire recouvrer la santé. BLANCHARD, HARRIS.

Ce mot est Grèc Ὑγιεινὰ, qui vient d'ὑγιής, sain.

HYGROCYRSOCELE, s. m. Tèrme de Médecine. C'est une branche de veine enflée par de mauvais sang & d'autres humeurs. *Blanchard, Harris.* En Latin *Hygrocyrsocele.* Ce mot vient d'ὑγρὸς *humidus*, κιρσοκήλη, ou plutôt κιρσοκήλη, *ramex varicosus.*

HYGROMETRE, ou HYGROSCOPE, s. m. Machine, instrument pour mesurer les divèrs degrez de séchèresse ou d'humidité de l'air. *Hygrometrum.* Il est composé de deux petits ais de bois fort deliez, qui se meuvent dans une coulice, suivant que l'humidité ou la secheresse de l'air les fait enfler ou se retirer, & par leur mouvement ils font mouvoir une aiguille qui est au milieu & qui marque dans un cadran les degrez de ces qualitez. Voyez sa figure dans le Journal des Sçavans de l'an 1677. Il a été inventé en Angleterre. Il y en a de plusieurs sortes. L'*hygroscope* de l'invention d'Emanuël Magnan, est fait avec un seul brin de l'épi d'avoine sauvage qui est parfaitement mur, sur lequel on met un Index. On se peut servir aussi de la gousse d'une vesse sauvage, qui se redresse suivant l'humidité ou secheresse de l'air, comme il est dit dans l'Histoire de la Société Royale d'Anglete̊rre. Voyez Dalence qui propose plusieurs manieres pour marquer la difference de la séchèresse ou de l'humidité. Voyez aussi le Traité de Foucher.

Ce mot est composé du Grèc ὑγρὸς, *humidus, liquidus*, & de μετρέω, *metior*, je mesure.

H Y L.

HYLE ou HYLÉ, s. f. Tèrme du grand Art. *Hyle.* C'est la matière des Philosophes, considérée comme la nature seule l'a fait; on l'appelle autrement *cahos*, & *hylec*.

Ce mot est Grèc : ὕλη en Grèc veut dire *matière*.

HYLEC, s. m. Tèrme de philosophie hèrmétique. C'est la même chose que HYLE. Voyez ce mot. Le premier *Hylec* des Sages, c'est leur matière prémiere.

HYLOBIE, s. m. & f. Nom d'une secte de Philosophes Indiens. *Hylobius.* Ce nom vient du Grèc ὕλη matière, & qui signifie aussi bois, forêt, & de βίος, vie. Les Grècs donnèrent ce nom à ces Philosophes Indiens, parce qu'ils se retiroient dans les forêts pour vaquer plus commodement à la contemplation de la nature. Voyez Vossius *De Sectis Philosoph.* Quelques-uns disent *Hylobicus* ; mais puisque nous disons amphibie, il faut dire *hylobie*.

H Y M.

HYMBOURG, ou HAIMBOURG, s. m. Nom propre d'un bourg de l'Autriche en Allemagne *Hamburgum, Hamburga.* Il est près du Danube à la frontiere de la Hongrie, & environ à dix lieuës de la ville de Vienne. On prend ce lieu pour l'ancienne *Comagenum*, petite ville de la Haute Pannonie. MATY. De Tillemont écrit *Hambourg*, croit que ce pourroit être *Carnonte*, autrefois ville d'Illyrie, & fait de *Hambourg* une ville, & la place onze lieuës Françoises au dessus de Vienne.

HYMEN, l'*n* se prononce d'un son clair comme l'*n* finale des noms Latins *flumen, certamen*, on dit aussi HYMENÉE, s. m. *Hymen, Hymenæus.* Divinité fabuleuse des Payens, qu'ils croyoient presider aux mariages. C'étoit le Dieu qu'on invoquoit dans les Epithalames. Les Poëtes l'appellent le *blond Hymenée.* Le flambeau de l'*Hyménée.* Voyez sur l'*Hymen* Vossius *De Idolol. L. VIII. c.* 17.

Solennitez & loix n'empêchent pas,
Qu'avec l'Hymen *Amour n'ait des débats.* LA FONT.

La plûpart des Poëtes donne au Dieu *Hyménée* un Chapeau de rôses ; ils représentoient ce Dieu yvre, languissant, affoibli par les plaisirs, ayant un flambeau à la main. Catulle dans une de ses épigrammes parle ainsi à ce Dieu :

Cinge tempora floribus,
Suave olentis Amaraci.

C'est pourquoi les nouveaux mariez portoient le jour de leurs noces des guirlandes de fleurs. Cette coutume a été même en usage parmi les Hebreux, & ensuite parmi les Chrétiens dès les prémiers commencemens de l'Eglise, comme on le peut voir dans Tèrtulien *de coronâ militari*, où il dit *coronant & nuptiæ sponsos.* S. Chrysostome fait aussi mention de ces couronnes de fleurs qu'on mettoit sur la tête des nouveaux maries, & encore aujourd'hui les Grècs appellent le mariage στεφάνωμα, à cause de la couronne qu'on met sur leur tête. Les Poëtes donnent aussi au Dieu *Hymen* une robe jaune & des souliers jaunes. Cette couleur étoit particulièrement affectée aux nôces ; car on lit dans Pline que le voile de l'Epousée étoit jaune. Les mêmes Poëtes, & entre autres Catulle, depeignent le Dieu *Hymen* avec un flambeau à la main.

L'amour marchoit à côté de sa mère,
Caché sous les atours
Du fier Hymen *son grâve frère :*
Mais il sautoit, dansoit toujours,
Et si ce n'étoit pas le plus vif des Amours ;
C'étoit du moins l'Hymen *plus gai qu'à l'ordinaire.*
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

HYMEN, ou HYMENÉE, signifie aussi poëtiquement, le mariage. Il est sous le joug de l'*Hymen*.

Vous sçaurez qu'il est marié,
Environ depuis une année,
Et qu'il est tout-à-fait lié,
Du sacré lien d'Hymenée. CHAPELLE.

C. . doit bientôt voir unir sa destinée
Par les nœuds d'un saint hymenée,
Aux jours du plus parfait amant. ANONYM.

Dès qu'ils songeoient à l'hymenée,
Leur penchant condui soit leur choix,
Et l'Amour soumettoit les loix,
Aux devoirs de la foi donnée.
NOUV. CH. DE VÈRS.

On dit encore en ce sens, passer un *hyménée.* Enfin l'*Hymen* vous a assèrvi sous les loix d'une épouse. S. EVR. L'*Hymen* a deux bons jours, l'entrée & la sortie. ID.

Charmé d'un doux hymen *un époux téméraire,*
Par des vœux redoublez aspire au nom de père,
Qui n'ayant que des fils ingrats ou débauchez, &c.
RECUEIL DE VÈRS.

*L'*Hymen *ne fait des loix,*
Que pour autoriser la pudeur à se taire. CORN.

Les soupçons importuns,
Sont d'un second hymen *les fruits les plus communs.* RAC.

J'appelle bon, vrai & parfait hymen,
Quand les conjoints se souffrent leurs sottises. LA FONT.

On dit qu'il s'étoit passé,
Entre Didon, & maître Enée,
Une maniere d'hyménée. SCAR.

Sçachez que d'une fille on risque la vertu,
Lorsque dans un hymen son goût est combattu. Mol.

Hymen, en tèrme de Médecine, est une petite peau semblable à du parchemin delié, que quelques-uns disent être dans le cou de la matrice des vièrges au dessous des nymphes, & qui se rompt lors de leur défloration avec effusion de sang. Les Sages-femmes l'appellent la *Dame du milieu. Hymen.* Quand elle est retirée, elles disent que c'est une marque de la pèrte du pucelage. Les Anatomistes modèrnes disent qu'il ne s'en trouve point dans les filles les plus jeunes; même dans les fœtus. Les Anciens l'ont appellé *say* & la *closon*, la *porte* & la *garde* de virginité. Les Hebreux avoient coutume de consèrver ce sang comme une marque de la chasteté de leurs filles, & ils l'envoyoient montrer à la parenté le lendemain des nôces. On le fait encore en Portugal & en quelques autres pays. Voyez Laurent Joubèrt, Tauvry, Dionis.

Hymen, est aussi une peau déliée qui envelope les fleurs des Jardins qui sont en bouton, & qui ne se rompt que lorsque la fleur s'épanouit. Ce qui se dit particulièrement des rôses.

HYMETTE, s. m. Montagne de l'Attique. Les Poëtes en ont fort parlé; on y trouvoit d'excellent miel. *Hymettus.*

Vous avez raison Fauvette,
Repliquai-je en peu de mots,
De venir du mont Hymette,
Pour célébrer mon Héros. Recueil de vers.

Voyez Himetto, ou Himette.

HYMNAIRE, s. m. Tèrme de Liturgie. Livre qui contenoit les hymnes qu'on chantoit à l'Eglise. *Hymnarium, Innarium.*

Ce mot vient du Grèc ὕμνος, *hymne*, d'où l'on a fait *Hymnarium*, comme *Antiphonarium* d'ἀντιφωνεῖν.

HYMNE, s. m. Louange en vèrs propre à chanter, composez à l'honneur de la Divinité. *Hymnus, ode.* Chez les Anciens ces *hymnes* étoient d'ordinaire composez de trois couplèts, ou stances. L'une s'appelloit strophe, l'autre antistrophe, & la dèrnière épode. On chantoit des *hymnes* à l'honneur de Bacchus. Seigneur, quels *hymnes* de louange ne vous devons-nous point? L'Acad.

Hymne. Ce mot est d'ordinaire féminin quand on parle des *hymnes* qu'on chante dans l'Eglise. *Hymnus.* Entonner une *hymne.* Chanter une *hymne.* Une belle *hymne.* Après que l'*hymne* fut chantée. L'Acad. On chante des *Hymnes* dans l'Eglise à Laudes, à Vêpres, & aux autres heures. Les *Hymnes* de la Passion, du S. Sacrement. L'*Hymne* des Confesseurs, des Martyrs, des Vièrges. Prudence a fait la plûpart des *Hymnes* du Bréviaire. M^rs. de Port-Royal ont traduit les *Hymnes* en vèrs François. On appelle aussi le *Te Deum*, une *Hymne*, quoiqu'il ne soit point en vèrs. Le prémier qu'on dit avoir composé des *hymnes* & Cantiques pour les chanter dans les Eglises, fut Saint Hilaire Evêque de Poitièrs, & après lui Saint Ambroise Evêque de Milan. On appelle le *Gloria in excelsis*, l'*Hymne* Angelique. Le Pape Télesphore est celui qui a ordonné qu'on le diroit à la Messe: mais il n'en a fait que le commencement, & Saint Hilaire le reste. Quelques-uns disent qu'il avoit été composé par les Apôtres mêmes.

Dans la Liturgie Grècque on distingue quatre sortes d'*hymnes*, mais on n'entend pas par ce mot des louanges en vèrs, mais simplement des louanges. L'*Hymne* Angélique, ou le *Gloria in excelsis*, fait la première espèce; le Trisagion, la seconde; l'*Hymne* chérubique, la troisième; par cet *Hymne* l'Eglise imite les Chérubins qui louënt sans cesse Dieu & le Sauveur dans le ciel; l'*Hymne* de victoire & de triomphe, ἐπινίκιος, fait la quatriéme espèce.

Hymne de Saint Ambroise. C'est le nom que l'on donne à toutes les *Hymnes*, parce que ce Saint a eû plus de part qu'aucun autre à toutes celles qu'on a composées dans l'Eglise. L'Ab. de la Trape.

Ce mot vient du Grèc ὕμνος, du vèrbe ᾄδω, *celebro.* Isidore sur ce mot remarque que l'*Hymne* est un Cantique de joie, & rempli de louanges de Dieu. Et c'est en cela même, ajoûte-t-il, que l'*Hymne* est distinguée du *Threne*, qui est un Cantique lugubre qui ne contient que des lamentations.

Hymne, vient du Grèc ὕμνος, dérivé du vèrbe ᾄδω, Je chante, je celebre. *Hymne* est du genre féminin, selon nos meilleurs Auteurs. L'*Hymne* est un ouvrage de pure poësie, astreinte à la quantité, & à un cèrtain nombre de pieds. Cl. de Vert, *Explication des Cérémonies de la Messe, I. partie ch.* 4. Il est cèrtain que ce fut du tems de S. Ambroise que l'on commença à Milan pendant les veilles de la nuit, & aux autres heures, des prières publiques, à chanter les *Hymnes* & les Pseaumes suivant l'usage des Eglises orientales; & cette coûtume s'étendit de l'Eglise de Milan dans toutes celles d'Occident. Mais comme on a toujours chanté des Pseaumes par toute l'Eglise, on ne voit pas bien ce que S. Ambroise introduisit, si ce n'est les *Hymnes* & les chants à deux chœurs. Au reste nous chantons encore plusieurs *Hymnes* qu'il a composées, & elles furent si célèbres, que pour dire une *Hymne* dans les siècles suivans, on disoit *Ambrosianum.* Mr Fleury, *hist. Eccles. L. XVIII. n.* 46. Dans les Eglises d'Espagne, les Dimanches & les Fêtes on chantoit à la Messe l'*Hymne* des trois enfans dans la fournaise. On ne la voit plus dans le Missel Mosarabique; mais on y voit encore *gloria & honor Patri*, comme l'ordonne le Concile de Tolede. *Id. L. XXXVII. n.* 48. Comme on ne marque point le nombre des *Hymnes* de la composition de S. Ambroise; on peut douter si toutes celles qui portent son nom sont de lui. Celles qui sont pour l'office de tous les jours me paroissent plus cèrtaines que les autres. On y peut joindre les *Hymnes* sur les six jours de la creation; pour les autres, elles me paroissent d'un autre stile. Il est cèrtain que le *Vexilla Regis* n'est point de lui. Du Pin. *Bibliot. T. II. p.* 2. Dès les premiers siècles du Christianisme, les *Hymnes* ont été chantées dans l'Eglise Grècque & Latine. Dans cette dernière, on en attribuë le commencement à S. Ambroise Archevêque de Milan. Elles furent encore établies par S. Grégoire le Grand dans les Eglises d'Occident, & portées ensuite de l'Italie en Allemagne & en France. Moreri. Voyez M. Du Cange Gloss.

Hymne, se dit aussi généralement des ouvrages de Poësie faits à l'honneur de quelqu'un. Les Poëtes Grècs ont fait plusieurs *Hymnes* à la louange des Héros. Ronsard est le premier qui en François a fait des *Hymnes* & des Poëmes heroïques.

HYMNISTE, s. m. Tèrme de Liturgie. Auteur qui a fait des hymnes. C'est aussi celui qui est destiné à chanter les hymnes. *Hymnista.* Ce tèrme & beaucoup d'autres semblables ne se disent qu'en parlant des anciennes Liturgies.

HYMNOLOGIE, s. f. Tèrme de Liturgie. Récitation ou chant des hymnes. *Hymnologia.*

Ce mot vient du Grèc ὑμνολογία, composé de ὕμνος, *Hymne*, & de λόγος, *discours.*

H Y O.

HYOÏDE, adj. Tèrme d'Anatomie. On appelle ôs *hyoïde*, un ôs qui est situé à la bâse de la langue sur le larinx. *Hyoïdes.* On lui a donné ce nom à cause qu'il a la figure de la lettre Grècque υ: ce qui fait qu'on le nomme aussi *ypsiloïde.*

HYOTIROÏDIEN, s. m. Tèrme d'Anatomie, qui se dit de deux des quatre muscles communs au larinx. *Hyotiroïdes.* Les *Hyotiroïdiens* naissent de la partie antérieure de l'os hyoïde, & s'insèrent à la partie éxtèrne & inférieure du tiroïde. Ils servent à relever le larinx, en resserrant le haut & en dilatant le bas du tiroïde. Dionis.

Ce nom est composé de celui d'hyoïde, & de celui de tiroïde, parce que ce sont les parties ausquelles ces muscles aboutissent par leurs deux extrémitez.

H Y P.

HYPAETRE. Voyez HYPÈTRE.

HYPALLAGE, s. f. Changement, figure de Grammaire, par laquelle de deux differentes expressions qui sont la même idée, on choisit celle qui est la moins usitée; ou par laquelle on change les cas, les mœurs, les régimes, les constructions l'une en l'autre. Par exemple, *Dare classibus austros*, pour *dare classes austris*, est un *Hypallage.* Harris.

Ce mot est Grèc ὑπαλλαγή, changement d'ὑπαλλάττω, je change, composé d'ὑπὸ, & d'ἀλλάττω, *je change*, qui vient d'ἄλλος, *autre.*

HYPANTE. Voyez HYPAPANTE, qui suit, c'est la même chose.

HYPAPANTE, est la fête de la purification de la sainte Vièrge, ou présentation de l'enfant Jesus dans le temple.

Ce mot Grèc signifie *rencontre*, pour exprimer la rencontre du vieillard Simeon, & d'Anne la Prophètesse dans le Temple, quand il y porta l'enfant Jesus; c'est le nom que les Grècs donnoient à cette fête.

Ces deux mots d'*Hypante* & d'*Hypapante* viennent de ὑπαντή, & de ὑπαπαντή, qui veulent dire *rencontre humble*, étant composez de ὑπὸ, qui signifie, *sous*, *dessous*, *au dessous*, & d'ἀντάω, qui signifie *je rencontre* de ἀντί, *contre*: *Hypapante* renfèrme encore la preposition ἀπὸ, ἀπαντάω, je rencontre, & avec ὑπαπαντάω.

HYPÉCOON, s. m. Plante dont il y a deux espèces. *Hypécoon* La première est appellée *Hypécoon* C. B. Ses feuilles sont semblables à celles de la fumetèire. Ses fleurs sont petites, à quatre pétales disposées en croix, de couleur jaune. Lorsqu'elles sont passées, il paroit une gousse plate, composée de plusieurs pieces jointes ensemble bout-à-bout, & renfèrmant chacune une semence qui ressemble assez souvent à un petit rein, de couleur noirâtre. Sa racine est longue, quelquefois simple, quelque-

fois

fois divisée, rougeâtre, garnie de petits fibres. La seconde espéce est appellée *hypecoon altera species*. C.B. pin.172. Ses feuilles sont semblables à celles du Cumin, découpées profondément. Ses fleurs sont jaunes, plus petites que celles de la precedente. Sa semence est aussi jaune, & sa racine menuë. Elles sont l'une & & l'autre narcotiques comme le pavot.

HYPÈR. Ce mot entre dans la composition de quelques mots François qui sont tous derivez du Grèc, & la plupart des tèrmes des Arts & des Sciences. Ce mot *hyper*, & la preposition Grécque ὑπὲρ, qui veut dire *au dessus*, *au delà*, marque quelque excès, quelque chose au delà de la signification du mot simple auquel on joint cette préposition.

HYPERBATE, s. f. Tèrme de Grammaire & de Rhétorique. C'est une construction figurée qui renvèrse l'ordre legitime & naturel du discours, *hyperbatum*, ou comme l'appelle Quintilien, *verbi transgressio*. C'est un vice dans la langue Françoise, qui aime particuliérement la netteté & la clarté. Cependant elle sert quelquefois à animer le discours, & elle est propre à exprimer une passion violente, & à représenter plus vivement l'agitation de l'esprit. Cela fait une *hypèrbate* obscure. P. Souciet. On evite à la vérité des embarras de Grammaire; mais l'*hyperbate* est toujours violente. Id.

Ce mot vient du Grèc ὑπερβαίνω, *transgredior*, passer outre, de ὑπὲρ, *ultrà*, βαίνω, *eo*, je vas.

HYPERBERETÉE. Tèrme du Calendrier. Nom du douziéme mois des Macédoniens & des Grècs d'Asie, comme d'Ephèse, de Pergame, &c. On croit qu'il repond à notre mois de Septembre. Ce même nom est aussi celui du douzieme mois des autres Grècs d'Asie, comme ceux de Smirne, d'Antioche, de Tyr, de Gaze, & des Syro-Macedoniens, &c. mais dans leur Calendrier il repond à notre mois d'Octobre, parce que ceux-ci ne commençoient leur année qu'au mois qui répond à celui de Nov. & ceux-là la commençoient au mois qui répond à celui d'Octobre. Ceux de Sidon, & les Lyciens commençoient leur année à peu prés comme nous, ainsi le mois d'*hypèrberetée*, qui étoit le douziéme, répond selon leur calendrier à notre mois de Decembre. Voyez le P. Pétau, Scaliger, Usserius, Noris, Valois, &c.

HYPÈRBOLE, s. f. Figure de Rhétorique, qui augmente ou qui diminuë excessivement la vérité des choses dont elle parle. *Hyperbole*. L'exagération est propre pour ces deux differens éffèts. Les *hypèrboles* sont des véritez enflées & grossies. Il n'y a qu'à les diminuer pour les rendre justes: autrement ce seroient des faussetez. S. Evr. L'*hypèrbole* exagère ou exténuë l'idée des choses au delà des bornes de la vérité, ou même au delà de la vraisemblance. Courtin. Les *hypèrboles* les plus hardies sont quelquefois les plus heureuses. S. Evr. Une *hyperbole* froide & outrée est ridicule. Id. L'Apologie de Balzac contient une defense des *hypèrboles*. L'Evangile n'a pas évité les *hyperboles*. L'*hyperbole* exprime au delà la verité pour ramener l'esprit à la mieux connoitre. La Br. Les esprits vifs, & qu'une imagination vaste emporte hors des régles & de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'*hépèrbole*. Id. Balzac n'a jamais prodigué ses *hyperboles* plus à propos que pour vous. Boil. Notre langue n'use que fort sobrement des *hyperboles*, parce que ce sont des figures ennemies de la vérité. Bouh. Aristote a remarqué que l'*hypèrbole* est la favorite des jeunes gens qui aiment les exagérations. Ainsi les Philosophes ou ceux qui chèrchent à persuader, ne doivent s'en sèrvir qu'avec beaucoup de retenuë. Chev. Les pensées qui roulent sur l'*hyperbole* sont toutes fausses d'elles-mêmes, & ne meritent point d'avoir part dans un ouvrage raisonnable, à moins qu'on n'y mette des adoucissemens qui en tempèrent l'excès. Bouh. Les *hyperboles* mentent sans tromper; elles ramenent l'esprit à la vérité par le mensonge, en faisant concevoir ce qu'elle signifie à force de l'exprimer d'une maniére qui semble le rendre incroyable. Senaque. Ne donnez point dans ces *hypèrboles* ridicules qui assaisonnent d'ordinaire les déclarations des amans. P. Cum. L'*hypèrbole* promet trop: elle affirme les choses incroyables pour persuader celles qui sont croyables. S. Evr. Les *hyperboles* des flatteurs sont éxcessives. Abl. Dans la région des *hypèrboles* tout est plein de mèrveilles; tout y est plus grand ou plus petit que nature. M. Scud. Il a des *hypèrboles* moins hardies & qui ne vont pas au delà des bornes, bien qu'elles soient au dessus de la créance commune. Bouh.

Il y a des maniéres qui adoucissent ce que l'*hypèrbole* a de dur, & qui même y donnent un air de vraisemblance. Virgile dit qu'à voir les flotes d'Antoine & d'Auguste dans la bataille d'Actium, on croiroit que ce soient les Cyclades qui flotent sur l'eau; & Florus en parlant de la promptitude avec laquelle les Romains firent bâtir un grand nombre de vaisseaux à la premiére guérre Punique, dit qu'il sembloit, non pas que les navires fussent construits par des ouvriérs, mais que des arbres fussent changez en navires par les Dieux. Ils ne disent pas que les navires sont des Isles flotantes, ni que les arbres sont changez en navires: ils disent seulement qu'on croiroit que cela est, qu'il semble que cela soit. Cette precaution sèrt comme de passeport à l'*hyperbole*, si j'ose parler ainsi, & la fait recevoir jusques dans la prose; car ce qui s'excuse avant que d'être dit, est toujours écouté favorablement, quelqu incroyable qu'il soit. Bouh. *Maniere de bien penser*, *Dial. I.* Voyez tout ce qu'il y dit sur l'*hyperbole*.

Il y a des occasions, où selon Quintilien l'*hyperbole* la plus hardie est une pèrfection du discours, bien loin d'en être un defaut, je veux dire, quand la chose dont il s'agit passe en quelque sorte les limites de la vertu naturelle. Id. *Dial.* 3°.

Un de nos Ecrivains a appellé les longues queuës des habits des femmes, des *hyperboles* en drap. Ces pensées sont basses & un peu burlesques, & tiennent fort de l'enigme. Id. *Dial.* 4°.

> *Juvenal élevé dans les cris de l'Ecole,*
> *Poussa jusqu'à l'excès sa mordante* hypèrbole. Boil.

> *L'*Hypèrbole *plait aux Amans;*
> *Tout est siecle pour eux, ou bien tout est momens.* B. Rab.

> *Ne prenez point ceci sur le pied d'*hypèrbole. Sanlec.

Ce mot vient du Grèc ὑπερβολὴ, *superlatio*, du vèrbe ὑπερβάλλειν, *exsuperare*, *exceder*, *surpasser de beaucoup*.

Hypèrbole, en terme de Géometrie, est une surface plane, indéfinie, terminée par une ligne courbe, ou une figure decrite par une section de cone, lorsqu'un plan le coupe sans être parallele à un de ses cotez (comme est la parabole) & qu'au contraire il s'en éloigne en dehors; car s'il s'en éloignoit en dedans, il decriroit une Ellipse. *Hyperbola*. Ceux qui ont defini l'*hypèrbole* une section d'un cone par un plan parallele à son axe, ont fait une mauvaise definition: car quoi qu'il soit vrai que cette section decrive en effet une *hypèrbole*, neanmoins il s'en peut décrire du même point entre mille autres qui ne seront point paralleles à l'axe, & par consequent qui ne seront point compris dans sa definition. L'*hyperbole* a un axe detèrminé, & un axe indetèrminé: une infinité de diamétres detèrminez, & autant de diametres indetèrminez.

HYPERBOLIQUE, adj. m. & f. Qui contient une *hypèrbole*; qui est exagérée, grossi, enflé, excessif. *Hyperbolicus*. Quand on dit qu'un homme est un geant, c'est une expression *hyperbolique*. Il y a des Auteurs qui affectent d'être *hyperboliques*. Voiture prenoit un ton railleur dès qu'il avançoit quelque chose d'*hyperbolique*. Bouh. Les pensées des esprits *hyperboliques* deviennent froides par l'excés de l'hypèrbole. Id. Le stile des contemplatifs est un stile *hyperbolique* & figuré. Boss.

> *Los immortel que parfait héroique,*
> *Chevalerie en tout lieu acqueroit,*
> *Vous fait aimer ces tems* hypèrboliques. Des-H.

En tèrme de Géométrie, on dit un miroir *hypèrbolique*, une figure *hyperbolique*, quand ils sont taillées en hypèrbole. La ligne courbe qui tèrmine la surface plane de l'hypèrbole, s'appelle *ligne hyperbolique*: on la confond d'ordinaire avec l'hypèrbole. Une ligne *hypèrbolique* ne peut jamais toucher une certaine ligne droite, qu'on appelle son asymptote, quoiqu'elle s'en approche toujours.

HYPERBOLIQUEMENT, adv. D'une manière *hypèrbolique*. *Hyperbolico modo*. Cet Auteur parle toujours *hyperboliquement*. Couper un cone *hyperboliquement*.

HYPERBOREEN, enne, s. m. & f. Nom de peuple dans l'Antiquité. *Hyperboreus*, a. C'est aussi un adjectif, qui se dit des lieux. Les Anciens appelloient *Hyperboréens* les peuples qui étoient au-delà des Scythes du côté du nord; & comme ils avoient peu de connoissance de ces regions septentrionales, tout ce qu'ils en disent est peu cèrtain. Herodote doute qu'il y en eût. Strabon croit qu'il y en avoit, & il prétend que *Hypèrboréen* ne signifie pas qui est au-delà du Borée ou du nord, comme Hérodote l'entendoit; mais que la préposition Grécque ὑπὲρ, ne sèrt là qu'à former un supèrlatif; ainsi dans sa pensée, *Hypèrboréen* est la même chose que très-septentrional; les *Hyperboréens* sont les peuples les plus septentrionaux. Il paroit par là qu'ils ne sçavoient pas eux-mêmes trop précisément ce qu'il falloit entendre par ce mot. Les montagnes *Hypèrboréennes*, qu'on nommoit autrement, *Riphaei montes*.

Diodore de Sicile dit que les *Hypèrboréens* étoient ainsi nommez parce qu'ils habitoient au delà du vent Borée. Cette étymologie paroit toute naturelle; car ces peuples étoient cèrtainement très-septentrionaux; ὑπὲρ, en Grèc signifie *au dessus*, *au-delà*, &

Βορέας, le vent Borée. D'ailleurs Diodôre de Sicile dit que les *Hyperboréens* sont ainsi nommez parce qu'ils habitent au delà du vent Borée. Cependant Rudbecks prétend que c'est là une bevûë des Grècs, qu'il est absurde de s'imaginer qu'il y ait de tels habitans au monde, que c'est une mauvaise coutume des Grècs de donner des étymologies & des significations Grècques aux tèrmes qu'ils empruntoient des autres nations; qu'il étoit facile à Diodore lui-même de s'en appèrcevoir, puisqu'il venoit de raporter que celui qui commandoit dans ce pays étoit toujours de la famille de Borée. Rubecks prétend donc que ce nom *Hyperboréen* est Gothique, qu'il signifie, non pas le lieu de la demeure, mais la noblesse du sang. Mais il est difficile de se persuader que telle est l'origine & la signification de ce mot, & que les idées de Rudbecks l'emportent sur l'étymologie Grècque si naturelle & si plausible.

HYPÈRCATALECTIQUE, adj. m. & f. Tèrme de Poësie Grècque & Latine, qui se dit des vèrs où il y a une ou deux syllabes de trop, au delà de la mesure d'un vèrs régulier. *Hypercatalecticus*, *a*. Par rapport à la mesure des vèrs Grècs & Latins il y en a de quatre sortes; les uns qu'on appelle vèrs acatalectiques, ce sont ceux à la fin desquels il ne manque point de syllabes; les autres sont nommez catalectiques, ce sont ceux à la fin desquels il manque une syllabe; d'autres, qu'on appelle brachicatalectiques, sont ceux ausquels il manque un pied à la fin; enfin, les *Hypercatalectiques* sont ceux qui ont une ou deux syllabes de plus. On les nomme aussi *Hypèrmétres* HARRIS.

Ce mot est Grèc, & composé d'ὑπὲρ, *sur*, de καταλήγω, *mettre au nombre, ajoûter*. *Hypercatalectique*, surajouté.

HYPÈRCRITIQUE, adj. m. Censeur outré, critique qui ne laisse passer aucune faute, qui ne pardonne rien. *Nimium austerus censor*. Cet ouvrage doit être bien correct, il a passé par les mains des Docteurs *Hypèrcritiques*.

> *A nos Seigneurs Académiques,*
> *Nos Seigneurs les* hypèrcritiques,
> *Souverains arbitres des mots.* MÉNAGE.

Ce mot vient de ὑπὲρ, *super*, & de κριτικὸς, de κριτὴς, *judex*, de κρίνω, *judico, je juge*. Quelques-uns le trouvent un peu pedantesque. RIST.

HYPERDULIE, f. f. Tèrme de Théologie. *Hyperdulia*. Culte qu'on rend à la sainte Viérge. On appelle *dulie* le culte qu'on rend aux Saints, & *hyperdulie* le culte qu'on rend à Marie mere de Dieu.

Ce mot vient du Grèc ὑπερδουλεία; ce mot est composé de ὑπὲρ, qui signifie *au dessus*, & de δουλεία, qui veut dire *culte*, *service*. On appelle *Hyperdulie* ce culte, pour marquer qu'il est au dessus de celui qu'on rend aux Saints, à cause que la dignité de mère de Dieu éleve Marie au dessus d'eux.

HYPERION, f. m. Nom d'un Dieu. *Hypérion*. Les uns disent que c'est le pére du Soleil, les autres que c'est le Soleil. Diodore de Sicile dit qu'il étoit fils de Cœlus, ou du Ciel, & frère de Saturne; qu'il obsèrva le prémier le mouvement du soleil, de la lune & des astres. Homère donne souvent cette épithéte au soleil.

HYPERMÉTRE, adj. m. & f. Tèrme de Poësie Grècque & Latine. *Hypermeter*. Voyez HYPERCATALECTIQUE, c'est la même chose.

Ce nom vient d'ὑπὲρ, *sur*, *au delà*, & de μέτρον, *mesure*.

HYPERTHYRON, f. m. Table qu'on met aux portes Doriques au dessus du chambranle, en forme de frise. *Hypertyron*.

Ce mot vient de ὑπὲρ, *super*, & de θύρα, *janua*.

HYPÈTHRE, f. m. Tèrme d'Architecture antique. *Hypætras*, *hypætron* Espece de temple découvèrt & exposé à l'air. C'est selon Vitruve un édifice ou un portique à découvèrt; comme étoient anciennement quelques temples qui n'avoient point de toit. Il y avoit des *hypèthres* decastyles, il y en avoit de picnostyles. Ils avoient tous en dedans des colonnes qui formoient un péristyle, & cela est essentiel à ce genre de temples. Le temple de Jupiter Olympien que Cossutius Architecte Romain bâtit à Athènes, étoit *hypethre*. Voyez Vitruve, l. 3. c. 1. L. 7 préf. Pèrraut, &c.

Ce mot vient de ὑπὸ, *sous*, *dessous*, & d'αἴθρα, *air*.

HYPNOTIQUE, adj. *Quod somnum parit*. Medicament dont on se sèrt pour faire dormir.

Ce mot vient du Grèc ὕπνος, *sommeil*.

HYPO. Mot qui entre dans la composition de plusieurs mots François, dérivé du Grèc, c'est la preposition Grècque ὑπὸ, qui veut dire *dessous*, & dont la signification est variée en plusieurs manières.

HYPOBOLE, f. f. Tèrme de Rèthorique. C'est une figure de cet art. *Hypobole*. C'est quand on répond par avance à ce que l'on prévoit que l'advèrsaire objectera. HARRIS.

Ce mot vient d'ὑπὸ, *super*, & βάλλω, *jacio*.

HYPOCAUSTE, f. m. *Hypocaustum*. Lieu soûtèrrain où il y avoit un fourneau qui sèrvoit à échauffer les bains chez les Grècs & les Romains. C'est encore aujourd'hui ce qui échauffe les étuves.

Ce mot vient de ὑποκαίειν, de la préposition ὑπὸ, *sub*, & du vèrbe καίω, *incendo*.

HYPOCHIMA, f. m. ou HYPOCHYSE, f. f. Tèrme de Médecine. Nom d'une maladie des yeux qu'on appelle plus ordinairement *cataracte*. Voyez ce mot. *Hypochyma*, *Hypochysis*. C'est une mauvaise disposition de la vûë ou de l'œil, qui fait que l'on croit voir des mouchetons, des toiles d'araignées, ou de petits nuages nager devant les yeux. La cause de l'*hypochyma* sont les humeurs troublées, ou bien elle est dans le nèrf optique, où il y a quelque obstruction, & dont quelques petits pôres sont bouchez par une matière étrangére. *Blanchard*, *Harris*. On l'appelle aussi *hypochyse*.

Ce nom est Grèc ὑπόχυμα, dans sa propre signification veut dire épanchement de quelque humeur, & il est devenu le nom de cette maladie que les anciens croyoient être un épanchement d'une humeur crasse sur la prunelle.

HYPOCISTE, f. m. *Hypocystis*. Manière de rejetton qui naît environ le mois de Mai sur le pied d'une espece de cistus assez commun dans les pays chauds. Il croît à la hauteur d'environ un demi-piéd, de la grosseur d'un, de deux, & même de trois poûces, rond, plus gros en haut qu'en bas, tendre, de couleur jaunâtre, rempli de suc, ayant cértains anneaux ou nœuds bruns d'espace en espace, comme la racine de nénuphar. On pile cette plante, & l'on en tire par expression le suc, lequel on fait evaporer sur le feu en consistence d'extrait dur & noir, comme le suc de reglisse, puis on le forme en petits pains pour le transporter. On appelle aussi cet extrait *hypociste* du nom de la plante. Il est d'un goût acide & astringent. On s'en sèrt pour arrêter les cours de ventre, les vomissemens, les hémorragies. Il en entre aussi dans la thériaque & dans quelques emplâtres.

Hypociste vient du Grèc ὑπὸ, *sous*, & κίσθος, *cistus*, comme qui diroit, plante naissant sous le cistus.

HYPOCONDRE, f. m. Tèrme d'Anatomie, qui se dit proprement de chaque côté de la région épigastrique ou partie superieure du bas ventre. *Hypocondria*. En l'*hypocondre* droit est situé présque tout le foye; au gauche la rate, & la plus grande portion du ventricule ou de l'estomac. Quelquefois Hippocrate a appellé *hypocondre* tout le ventre interieur. Les Médecins écrivent ce mot & disent les flancs. Les *hypocondres* sont situez dans l'epigastre. Ils en composent la partie supérieure, ils sont prés des cartilages inferieurs des côtes, ils se divisent par rapport à leur situation en *hypocondre* droit & en *hypocondre* gauche; Bauhin, Crollus, Fernel, du Laurans & Mainard, en parlent au long, & plusieurs autres fameux Médecins. Les *hypocondres* sont élevez; ils sont sujèts à de grandes maladies qui produisent souvent même la folie, & troublent l'esprit. Voyez ci-dessous Hypocondriaque.

Ce mot est Grèc, & signifie *sous les cartilages des fausses côtes*, il vient de la prèposition ὑπὸ, *sub*, & de χόνδρος, *cartilage*, *cartilagini subjacens*, *qui est au dessous du cartilage*.

HYPOCONDRE, est aussi quelquefois adjectif, & signifie Hypocondriaque.

> *Cent fois la bête a vû l'homme* hypocondre,
> *Adorer le métal que lui-même il fit fondre.* BOIL.

HYPOCONDRIAQUE, adjectif. Tèrme de Médecine, qui se dit d'une maladie assez commune & fort opiniâtre, qu'on appelle ordinairement *affection* ou *passion hypocondriaque*, du nom de la partie affectée qu'on croit être les hypocondres. Les accidens de l'*affection hypocondriaque* sont en grand nombre & très-fâcheux, les plus ordinaires sont la douleur d'estomac, l'abondance des vents, les rapports, le vomissement fréquent, la distension des hypocondres, les bruits qu'on entend dans le bas ventre, les douleurs vagues, la constriction de la poitrine, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, les défaillances, les veilles, les inquiétudes, le vèrtige, la crainte, les soupçons, la melancholie, le délire, &c. Tous ces accidens n'arrivent point à tous ceux qui sont atteints de cette maladie, ce sont tantôt les uns, & tantôt les autres, suivant la constitution des pèrsonnes. *L'affection hypocondriaque* a son principal siége dans les esprits & dans les parties nèrveuses: elle est produite par le sel acide qui prédomine dans la masse du sang, à quoi contribuë beaucoup la mauvaise disposition de l'estomac, & des autres parties contenuës dans le ventre. Tous les remédes

remèdes qui purifient le sang, les humeurs, & les esprits naturels & sensitifs, sont bons pour les maladies *hypocondriaques*, tels que sont le cerfeuil, la melisse, l'aigremoine, le camedris, & toutes les autres hèrbes cèphaliques, & cordiaques. Et ceux qui purgent la mélancholie, ou bile noire, & ceux qui dissipent les vapeurs & les ventositez, & les hèrbes & medicamens propres pour les affections des nèrfs, sur tout la vèrvaine mâle & femelle. Mais principalement le syrop de longue vie, & les frequentes purgations douces & anodines. Le syrop de bourrache, de buglose, fait avec la racine de gentiane en vin blanc, & miel de Narbonne.

Hypocondriaque, adj. m. & f. Se dit aussi de celui qui est travaillé de l'affection *hypocondriaque*, & sur tout des accidens qui troublent le cèrveau; d'où vient qu'on appelle un visionnaire, un fou melancholique, un *hypocondriaque*, un fou par intèrvalles.

HYPOCRAS, subst. m. *Submistum vinum.* Breuvage qu'on fait avec du vin, du sucre, de la canelle, du girofle, du zingembre & autres ingrédiens. On fait de l'*hypocras* framboisé, ambré. On fait de l'*hypocras* soudainement avec des essences On fait aussi de l'*hypocras* d'eau. On en fait aussi de bière & de cidre. Il y a de l'*hypocras* blanc, de l'*hypocras* rouge, de l'*hypocras* clairet, de l'*hypocras* sans vin, &c. Voyez l'instruction pour les confitures, la maison reglée, &c.

On appelle *chausse d'hypocras*, le filtre par lequel on le passe plusieurs fois pour le purifier. C'est une pièce de drap ou d'étamine faite en pointe. On met dans la chausse un grain de musc ou d'ambre gris pour le parfumer. L'*hypocras* passe pour vin de liqueur, & se boit par délices à la fin d'un repas. Autrefois les Nobles François faisoient leur délices d'*hypocras*. Le Gendre.

Ménage approuve la conjecture de ceux qui dérivent *hypocras* d'Hippocrate, comme ayant été l'inventeur de cette composition.

Hypocras. On fait une essence d'*hypocras* avec du cloux de girofle, de la canelle & de la muscade, du poivre long, égales parties, concassez & mis dans une phiole de vèrre avec de la bonne eau de vie, qui aille jusques à la moitié de la bouteille, & puis on la bouche bien, & on la met sur la cendre chaude l'espace d'une heure à bouillir doucement, & mettant des charbons autour un peu au loin de la bouteille, où on voit à travèrs bouillir l'eau de vie avec les drogues, & sauter doucement la bouteille sans se casser; on la tire aprés de dessus les cendres, & on y met du sucre candi à proportion qu'on veut. Une goutte de cette essence mise dans une bouteille de vin lui donne une excellente ôdeur, & un goût mèrveilleux & aromatique.

Ce mot vient du vèrbe Grèc ὑπὸ, & κεράννυμαι, qui signifie *mélanger.*

HYPOCRISIE, s. f. Déguisement en marière de dévotion, de probité, d'amitié, ou de vèrtu, feinte de ce que l'on n'est pas. *Hypocrisis, simulatio* L'*hypocrisie* est un hommage que le vice rend à sa vèrtu. La Roch. L'*hypocrisie* est présque la même chose que la dissimulation. M. Scud. On cache bien des méchancetez sous le voile de l'*hypocrisie.* Comme l'art est plus industrieux que la nature, l'*hypocrisie* va plus loin que la veritable pieté. S. Evr. Combien d'*hypocrisies* se croit-on pèrmises pour cacher ce qu'on est, & paroître ce qu'on n'est pas, sur tout quand on croit avoir besoin de sa réputation pour le bien même du public? Fl. La vie des Courtisans est une *hypocrisie* continuelle, toute occupée à produire des fausses vèrtus, & à cacher de véritables defauts. Id. Bien des gens passent pour polis qui n'ont que des dehors empruntez; pour peu qu'on les pratique on connoît aisément l'*hypocrisie* de cette fausse politesse. Bell. La gravité étudiée de certaine gens est une *hypocrisie* & une imposture continuelle. M. Esp. L'*hypocrisie* est une double impiété; il n'y a rien de si opposé à la vèrité & à la sincèrité que l'*hypocrisie*. L'artifice & l'*hypocrisie* mirent Orangzeb sur le trone; une politique rafinée l'y consèrva. P. Catrou.

Dame Vénus & Dame hypocrisie,
Font quelquefois ensemble de bons tours La Font.

Il passe pour un saint dans votre fantaisie,
*Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'*hypocrisie. Mol.

Ce mot vient du Grèc ὑπόκρισις, *simulatio. simulation. déguisement*, du vèrbe ὑποκρίνομαι. *simulo, je dissimule, je fais semblant.*

HYPOCRITE, adj. & s. m. & f. Qui contrefait le devot, l'homme de bien, & qui ne l'est pas; qui en a l'extérieur & le dehors. *Hypocrita, simulator.* Tout homme masqué, & qui veut paroître ce qu'il n'est pas, est *hypocrite.* M. Scud. Il y a des *hypocrites* d'amour, d'amitié, de generosité, aussi bien que de dévotion. Id. Je ne puis me résoudre à trahir mes sentimens par une contenance *hypocrite.* S. Evr. Un *hypocrite* sçait parfaitement bien déguiser les déhors & garder les apparences. Id. Les *hypocrites* se cachent sous les apparences trompeuses d'une pieté plus pure & plus rafinée. Fen. Jesus-Christ a toujours fait la guèrre aux Pharisiens, parce qu'ils étoient *hypocrites.* Il a comparé les *hypocrites* aux sepulcres blanchis, beaux au dehors & pleins de pourriture au dedans. L'*hypocrite* ou ne croit pas en Dieu ou se mocque de Dieu: parlons en obligeamment, il ne croit pas en Dieu. La Br. Tout *hypocrite* qui jouë bien son pèrsonnage aura toujours la multitude pour lui. S. Evr. On employe le mot de *Dévot* lorsque d'un *hypocrite* on parle avec respect. Des-H Les *hypocrites* songent uniquement à surprende l'estime & l'approbation des hommes par de specieuses apparences. S. Evr. Un *hypocrite* ne donne l'aumône qu'à regret, & ne paye ce tribu à Dieu que pour tromper les hommes. Id. Le mètièr de dévote, ou plutôt d'*hypocrite*, devient présque toujours la ressource des femmes que la beauté quitte, ou qui n'ont qu'un mèrite médiocre. Idem. La vie des *hypocrites* est une comédie pèrpétuelle; ils sont toujours sur le théâtre, & ne quittent guère le masque. Bell. Un *hypocrite* est un homme qui prend par ésprit d'ostentation les apparences d'un bien ou d'une vèrtu qu'il n'a point, & qu'il ne desire point d'avoir. L'Ab. de la Trape.

Le mot Grèc signifie Comédien dans sa prèmière origine. On ne peut se passer à la Cour d'être un peu dissimulé, ou même un peu *hypocrite.* M. Scud. Jesus-Christ dans l'Evangile a maudit plusieurs fois les *hypocrites*, l'ancien & le nouveau Testament sont pleins d'imprécations contre les gens fourbes, déguisez, dissimulez & *hypocrites*: ce sont des pèrfides, des traites. On les compare au demon, à des masques, & des loups revêtus de peaux de Brebis, à des nuées stèriles, à des voleurs & fourbes, à des sèrpens; ce sont des gens qui disent & qui ne font pas. Tôt ou tard les *hypocrites* sont decouvèrts, puis qu'il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Les *hypocrites* sont des objèts de la haine de Dieu, & de l'indignation de tous les gens de bien. Dans le sonnet contre les *hypocrites* sur les rimes de *tems* & de *conte*, on lit ce vèrs:

Hypocrite *tu pèrds & ton conte & ton tems.*

D'être indolent chacun se félicite,
Nul en amour ne daigne être hypocrite. Des-Hous.

Aussi ne verra-t-on chez vous
Hypocrites *ne loups-garous,*
Torcols à grimassante mine,
Ni cagots de telle farine,
Mais biens des gens faits comme nous. Chapelle.

Ce mot vient du Latin *hypocrita*, qui est formé du Grèc ὑποκριτὴς.

HYPODROME, s. m. Lieu fameux à Constantinople, qui étoit une éspèce de Cirque ou de Carrière où l'on faisoit des exèrcices & des courses de chevaux. *Hypodromus.* Du Cange dit que ce mot a signifié aussi une longue galerie, ou aussi un travail où on fèrre les chevaux. Il faut écrire *hyppodrome* Voyez ci-dessus.

HYPOGASTRE, s. m. Tèrme d'Anatomie. C'est la partie inférieure du bas ventre, qui commence deux ou trois doigts au dessous du nombril, & va jusqu'à l'os pubis. *Ventris pars infima, hypogastrum.*

Ce mot est Grèc, & vient d'ὑπὸ, *sub*, & de γαστὴρ, *venter*, *ventre.*

HYPOGASTRIQUE, adj. Est une epithete qu'on donne à une artere qui sort de l'artère iliaque intèrne, & qui se distribuë à la vessie, à l'intestin *rectum*, & aux parties génitales, sur tout des femmes. *Ad partem ventris infimam, pertinens, hypogastricus.* Il y a aussi une veine *hypogastrique* qui vient de ces mêmes parties, & qui va se rendre à la veine iliaque intèrne.

HYPOGÉE, s. m. Tèrme d'Astrologie. *Hypogæum.* C'est un point que les Astrologues imaginent dans la tèrre, entre le point du lever & le point du coucher du soleil.

HYPOGÉE. Tèrme d'Architecture. Les Anciens appelloient *hypogée* les parties des bâtimens qui étoient sous tèrre, comme les caves, les celliérs, les garde-mangers, & autres semblables lieux où l'on sèrt quelque chose.

Ce mot dans ses deux significations vient d'*Hypogæum*; il est formé d'ὑπὸ, qui veut dire *dessous*, & γαῖα, *tèrre.*

HYPOGLOSSIDE, s. f. Tèrme de Medecine. *Hypoglossis.* Blanchard & M Harris appellent *Hypoglossis* une inflammation ou une éxulcération sous la langue. Ils donnent aussi ce nom à un remede qui ôte, qui guèrit la dureté du larinx.

HYPOGLOTTIDE, s. f. Tèrme d'Anatomie, nom de deux glandes de la langue. *Hypoglottis.* L'on trouve quatre grosses glandes à la langue, deux que l'on nomme *hypoglotides*, situées proche les veines ranulaires, & deux autres placées aux deux cotez de la langue. Elles filtrent toutes quatre une sérosité comme une éspece de salive, qu'elles dechargent par de petits canaux dans

dans la bouche vèrs les gencives. Dionis.

Ce nom est Grèc, composé de ὑπὸ, *sous*, & γλῶττα, *langue*, parce que ces deux glandes sont situées sous la langue.

HYPOGNOSTIQUE. Les livres des *Hypognostiques* sont un ouvrage qui se trouve parmi ceux de S Augustin, Erasmes ne croit pas qu'il soit de ce Père; mais de quelqu'un qui a ramassé en abrégé ce que ce Saint avoit dit contre les Pélagiens. On croit aussi que le vrai titre est celui de *Hypomnistique*, qui veut dire ce qui fait ressouvenir. *commonitorium* en Latin. Le mot d'*hypognosticum* voudroit dire, Livres des *sous-remarques*.

HYPOGRIPHE, ou HYPPOGRIFE, s. m. Ce mot vient du Grèc & signifie un animal qui est en partie cheval & en partie grifon: un cheval aîle qui a des aîles comme un grifon, mais cela est fabuleux *Hypogriphus*. Lucien dit que les *Hypogrifes* sont des hommes montez sur des grifons aîlez

> *Oui l'hypogriphe est un oiseau fort laid;*
> *Tels palefrois sont pour aux Demoiselles.* Sar.

Il faut écrire *Hypogrife*. Voyez ci-dessus.

HYPOÏASTIEN. Voyez SOUSIASTIEN.

HYBOIOINIEN. Voyez SOUSIONIEN.

HYPOMOCHLION, s. m. Tèrme de Mechanique. C'est le point qui soutient le leviér, & sur lequel il fait son effort, soit quand on le baisse, soit quand on l'éléve. Les ouvriers l'appellent *orgueil*. *Hypomochlion quod vecti subjacet.*

Ce mot est Grèc, & vient d'ὑπὸ, *sub*, *sous*, & de μοχλὸς, *vectis*, *barre*. *léviér*.

HYPOPHORE, s. f. Tèrme de Médecine ou de Chirurgie. *Hypophora*. C'est un ulcère profond, ouvèrt, fistuleux. *Blanchard & Harris.*

HYPOPHTALMIE, s. f. Tèrme de Médecine & d'Oculiste Douleur dans l'œil sous la cornée. *Blanchard*, *Harris*.

HYPOPHYSES. Voyez HYPOCHIMA.

HYPOPYON, s. m. Tèrme de Médecine. Nom d'une maladie des yeux, qui est un amas de pus dèrriére la cornée. *Hypopyon*. L'*hypopyon* couvre quelquefois toute la prunelle de l'œil & empêche la vuë; quelquefois il entoure le cèrcle de l'iris, & paroit semblable à une ongle De-là vient qu'on l'appelle *onyx* en Grèc, & *Unguis* en Latin. Harris.

Ce mot est Grèc, ὑπόπυον est composé de ὑπὸ, *sous*, *dessous*, & de πύον *pus*.

HYPORCHÉME, s. m. Tèrme de Poësie Grècque. *Hyporchema* C'étoit un poëme composé de differentes sortes de vèrs, qui n'étoient pas de même longueur; ils étoient fort courts, & remplis des piéds qu'on appelle pyrrhiques.

HYPOSILOÏDE, adj. m. & f. Voyez Ayoïde, c'est la même chose Harris.

HYPOSPATISME, s. m. Tèrme de Chirurgie des Anciens. M. Dionis dit que c'étoit une operation que pratiquoient les Anciens en faisant au front trois incisions en long jusqu'à l'us de la longueur de deux doigts, pour couper tous les vaisseaux qui étoient entre deux taillades. *Hypospatismus*. Cette incision se faisoit pour arrêter les fluxions sur les yeux.

Ce mot vient du Grèc ὑποσπαθισμὸς, qui est formé de ὑπὸ, *dessous* & de σπαθη, *spatule*; ce nom a été donné à cette opération, parce que les Anciens qui la pratiquoient, aprés avoir fait les trois incisions passoient une spatule entre le pericrane & les chairs. Voyez *Paul. l 6. c. 6 Dionis Opérat. &c.*

HYPOSTASE, s. f. Tèrme de Théologie. Suppôt, pèrsonne. *Hypostasis*. Il n'y a qu'une nature en Dieu, & trois *hypostáses* Le mot d'*hypostase* est trés-ancien dans l'Eglise. S. Cyrille le répéte souvent, aussi bien qu'*anton selon l'hypostase*, dans la seconde lettre qu'il ecrivit à Nestèrius au mois de Méchir, indiction 13 c'est-à-dire, vèrs le commencement de Févriér 430. Il ne s'y contente pas du nom de πρόσωπον, que nous rendons ordinairement par celui de *personne*, & qui n'étoit pas assez éxprèssif. C'est la prémiére fois que ce tèrme d'*hypostáse* se trouve dans ce qui nous reste de l'Antiquité Chrétienne. Les Philosophes, dit S. Cyrille, ont reconnu trois *Hypostáses*; ils ont étendu la Divinité jusqu'à trois *hypostáses*. Ils ont même quelquefois employé le tèrme de Trinité. Il ne leur manqueroit que d'admettre la consubstantialité de trois *hypostáses*, pour faire entendre l'unité de la nature divine à l'éxclusion de toute triplicité, par raport à la distinction de nature, & de ne plus prétendre qu'il soit necessaire de concevoir aucune infériorité respective des *hypostáses*.

Ce mot vient du Grèc ὑπόστασις, *substantia*, d'ὑπὸ, *sub*, & de ἵσημι, ou στάω, *sto*, *existo*.

Ce mot éxcita autrefois de grands démêlez entre les Grècs, & puis entre les Grècs & les Latins. Dans le Concile de Nicée *hypostáse* est la même chose que substance, ou éssence. Ainsi c'étoit une hérésie de dire que Jesus-Christ est d'une autre *hypostáse* que le Pére, parce qu'*hypostáse* signifioit *essence*; mais l'usage changea. Dans le besoin qu'on eût de s'éxprimer contre les Sabelliens, les Grècs choisirent le tèrme d'*hypostáse*, & les Latins celui de *Personne*. Ce changement fut la source de la contestation: car ceux qui prenoient le mot d'*hypostáse* dans son ancienne signification, ne pouvoient suporter que l'on posât trois *hypostáses*; c'étoient trois essences divines, selon eux; mais ce mot fut expliqué; & ceux qui s'en sèrvoient contre les Sabelliens, déclarérent qu'ils entendoient par là trois individus, ou trois sujèts qui subsistent egalement, & non pas trois substances, ou essences differentes. Dans ce sens ils reconnoissoient trois *hypostáses* dans une seule essence. D'autres entendoient par *essence*, une nature commune & indéfinie, comme l'humanité à l'égard de tous les hommes en général: & par *hypostase* une nature singuliére, & propre à chaque individu: comme chaque homme en particulier est une modification de la nature, ou essence univèrselle. Mais cette dèrniére intèrprétation, que quelques-uns attribuent à Saint Basile, appliquée à la Divinité, emporteroit le Trithéisme; parce que si les trois pèrsonnes de la Trinité sont trois *hypostáses*, precisement comme Piérre, Jaques & Jean, il y a manifestement trois Dieux.

Hypostase, En tèrmes de Médecine, se dit de la partie crasse qui tombe au fond de l'urine, & que l'on appelle aussi sediment. *Sedimentum*.

HYPOSTATIQUE, adj Qui se dit dans les mistéres de l'incarnation, de l'union de la nature humaine avec la nature divine *Hypostaticus*.

HYPOSTATIQUEMENT, adv. D'une maniére *hypostatique* *Hypostaticé*. Le verbe a eté uni *hypostatiquement* à la nature humaine en la pèrsonne de Jesus-Christ.

HYPOTÉNAR, s. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muscle du petit doigt. *Hypotenar*. Le petit doigt a deux muscles dont le second, qui est le dèrniér de ceux du bras, est appelle *Hypotenar*. Il prend son origine du petit ôs du carpe, qui est situé sur les autres, & va s'inserer extérieurement au prémier ôs du petit doigt, qu'il éloigne des autres. Dionis.

Le sixiéme & dèrnier muscle propre des doigts du piéd, s'appelle aussi l'*hypotenar*, ou abducteur Il est particulier pour le petit orteil, & prend son origine de la partie éxtèrne de l'os du métatarse qui soutient le petit doigt, & va s'inserer à la partie superieure & éxtèrne des os du petit doigt, qu'il eloigne des autres. Dionis.

Ce nom est composé d'ὑπὸ, *sous*, & *tenar*, nom d'un muscle du pouce dont nous parlerons en sa place

HYPOTÉNUS, s. f. Tèrme de Geométrie. C'est le plus grand côté d'un triangle rectangle, ou la ligne subtendente de l'angle droit ou obtus. On l'appelle autrement *la basse*. *Hypotenusis*. Dans tout triangle rectangle le quarré fait sur l'*hypotenuse*, ou sur le grand côté, est egal aux deux quarrez fait sur les jambes. Paroies.

Ce mot vient du Grèc ὑποτείνω, *subtendo*, ὑποτείνουσα, *subtendens*, en soutentendant γραμμή, *linea*.

HYPOTHEQUAIRE, ou HYPOTHÉCAIRE, adj. m. & f. On appelle *créanciér hypothécaire*, celui dont le contrat est reconnu en Justice, ou passé devant Notaires. *Hypothecarius*. Par le droit François, toutes ces sortes de contrats emportent hypothéque sans stipulation. Les créanciers *hypothécaires* sont preferez aux chirographaires. Les actions *hypothécaires* durent quarante ans. Ches les Romains l'action *hypotécaire* n'avoit pas le même éffèt qu'en France. Le créanciér ne pouvoit pas saisir l'heritage hypothequé. Son action *hypothécaire* tendoit seulement à demander qu'il fut envoyé en possession de l'heritage pour en jouir jusqu'au plein payement de la dette. En France il y a trois actions *hypothécaires*; l'une qui a lieu contre le tiérs detenteur aprés discussion du principal obligé; l'autre la simple declaration d'hypothéque contre le tiérs detenteur avant cette discussion, & la troisieme est l'action *pèrsonelle hypothécaire*, qui a lieu contre l'hétitiér, & biens tenant; lequel en cette qualité est tenu solidairement, sans division, discussion. Voyez Loyseau.

Hypothecaire, se trouve aussi substantivement, & c'est la même chose qu'*hypothéque* L'*hypothécaire* de la femme pour son préciput est du tems de son contrat de mariage. On n'oseroit pourtant assurer que ce mot soit aussi bon en ce sens, ou autant dans l'usage que celui d'*hypothéque*. ou même qu'il soit en usage, quoiqu'on le trouve dans quelques Journaux.

HYPOTHÉCAIREMENT, adv. Par une action hypothécaire. *Hypothecario modo*. On assigne un hèritiér pour se voir condamner à payer une dette du défunt pèrsonnellement, pour la part & portion dont il est hèritiér, & *hypothécairement* pour le tout. Agir *hypothécairement* contre quelqu'un L'*hypothécaire* de la femme pour son préciput est du tems de son contrat de Mariage; ensorte qu'elle peut agir *hypothécairement* contre les créanciérs

créanciérs envèrs qui son mari auroit aliéné des biens de la communauté.

HYPOTHÉQUE, s.f. Obligation par laquelle le bien du débiteur est oblige & affecté aux créanciers pour l'assurance de la dette ; charge imposée sur des immeubles de celui qui emprunte, ou qui est oblige à faire quelque chose, soit par un contrat public & solennel, soit par sentence ou arrêt. *Hypotheca, pignus, oppigneratus fundus.* Un Traité des *hypothéques* est un recueil de précautions contre les fraudes & les infidélitez des hommes. S. Evr. Comme l'*hypothéque* est un engagement qui se contracte pour la sûreté du créancier, l'on a chèrché tous les moyens de lui assurer l'effet de la convention. L'usage du gage est le plus ancien. C'étoit prèsque la même chose dans le fond. La différence consistoit en ce que le gage étoit mis entre les mains du créanciér ; au lieu que ce n'étoit qu'une simple *hypothéque* quand la chose obligée demeuroit en la possession d'un débiteur. On trouva ensuite plus de facilité & plus de commodité à engager les héritages par une simple convention, que par une tradition actuelle. Cela fut pratiqué par les Grècs ; & les Romains emprunterent d'eux & le nom & la chose. Seulement, pour mieux prévenir les tromperies, ils opposoient des marques visibles pour instruire le public, que le fond étoit hypothéqué par le propriétaire. Mais parmi les Romains on regarda ces affiches comme des marques injurieuses aux débiteurs, & il fut defendu de s'en sèrvir.

Les Jurisconsultes Romains distinguoient quatre espéces d'*hypothéques* ; la *conventionnelle*, qui procéde de la volonte & du consentement des contractans, la *legale*, qui est introduite par la loi, & que par cette raison l'on appelloit aussi *tacite* ; *le gage du préteur*, lorsque par la fuite, ou le refus du débiteur, le créanciér étoit envoyé en possession de ses biens ; *le gage judiciaire*, lorsque pour l'exécution d'une sentence le créanciér se faisoit envoyer en possession. De ces quatre éspéces d'*hypothéques* nous en avons consèrvé trois, parce que le gage judiciaire est compris sous celui du préteur. L'*hypothéque* conventionnelle se subdivise en *générale* & *spéciale*. L'*hypothéque* est générale lors qu'elle contient l'obligation de tous les biens presens & à venir. L'*hypothéque* spéciale est tèrminée & limitée à une chose spéciale. Cependant quand il s'agit d'une preference entre créanciérs, l'*hypothéque* spéciale n'a point plus de prérogatives que la générale. Pour l'*hypothéque tacite* les Docteurs en ont compté 26 éspéces dans le Droit Romain. Quoi qu'il en soit à l'egard du nombre, cette *hypothéque* accordée par la loi a les mêmes effèts que si elle étoit expresse & conventionnelle. Par exemple, un mineur a une *hypothéque* tacite ou stipulée par la loi, sur les biens de son Tuteur, du jour de l'acte de tutele. Le *gage judiciaire*, qui est la troisiéme espéce, emporte *hypothéque* du jour de la sentence ou du jugement. Il faut ajouter une autre sorte d'*hypothéque*, qui est l'*hypothéque privilegiée*. Par exemple, le vendeur d'un fonds a une *hypothéque* privilegiée sur son fonds pour ce qui lui est dû pour sa vente, &c. On colloque les creanciers sur les biens de leur débiteur suivant l'ordre de leur *hypothéque*, selon l'ancienneté, la priorité, ou le privilége de leur *hypothéque*. Les Notaires mettent dans tous les contrats, Sans que l'*hypothéque* générale déroge à la speciale. Un décrèt purge les *hypothéques*, & non pas le douaire. Une action en declaration d'*hypothéque*, est celle qu'on dirige contre un tiers detenteur d'un bien *hypothéqué*, & non decreté. Le demandeur le somme de déclarer s'il est detenteur & propriétaire de l'heritage, & en cas qu'il le soit, de payer au demandeur les arrérages de la rente par lui prétenduë, de la continuer à l'avenir, & d'en passer titre nouvel, si mieux n'aime le détenteur déguèrpir l'héritage pour être saisi & vendu. Voyez Basnage, traitté des *hypothéques*, Loiseau. Négusanous, Goujet, l'Échassier, l'Auteur du traité de la subrogation, la Déclaration du 22. Oct. 1648. l'Édit du mois d'Août 1669. du mois de Janvier 1678. du mois de Novembre de la même année, la Déclaration du 4. Nov. 1680. C'est une maxime que les meubles n'ont point de suite par *hypothéque*. Contrats passez en Cour d'Eglise n'emportent point *hypothéque*. Lois. L'*hypothéque* expresse se constituë par l'autorite du Roi ; l'*hypothéque* tacite ou expresse vient de la loi ou de la coûtume. Chalint. En fait d'*hypothéque* pour cens, ou rentes, il faut payer ou quitter. Loisel.

Ce mot vient du Grèc ὑποθήκη, qui signifie, *chose sujette à quelque obligation*, du vèrbe ὑποτίθεμαι, *suppono*, *je suis sujet*, de τίθημι, *pono*, *je mets*.

On appelle aussi *hypothéque*, une eau de vie assaisonnée avec des cérises & quelques aromats. *Aqua ardens aromaticus*. Ce mot commence à être en usage parmi le beau monde. Ménage dit qu'il n'en sçait ni la raison ni l'origine. On en fait aussi avec du suc de coins, &c. avec des noyaux d'abricots, &c. & avec tout ce que l'on s'imagine devoir être agreable & bon pour la santé. Cette sorte d'eau clairette s'appelle aussi quelquefois, *Ratabs*, mais aujourd'hui on l'appelle ordinairement, *Ratafia*.

HYPOTHÉQUER, v. act. Charger son bien immeuble d'une hypotheque. *Hypothecam dare, oppignerare*. Quand on contracte, on *hypothéque* tous ses biens presens & à venir. Quand on oblige son bien franc & quitte, qui est deja *hypothéqué* à un autre, on est stellionataire.

Hypothéqué, ée, part. pass. & adj.

HYPOTHÊSE, s.f. Supposition qu'on fait d'un principe, ou d'une proposition pour en tirer des raisonnemens & des conséquences. *Hypothesis, suppositio*. Cette *hypothêse* vous semble étrange. Pat. On fait souvent de fausses *hypothêses* pour faire tomber un antagoniste en des absurditez ; & même en Geométrie on en tire des véritez. Si le ciel tomboit, il y auroit bien des allouettes prises : voilà une bonne conséquence tirée d'une fausse *hypothêse*, ou du moins conditionnelle. En bonne Logique il ne faut pas parler de l'*hypothêse*, à la thése, c'est-à-dire, il faut prouver le principe qu'on suppose, avant que d'en vouloir faire croire la conséquence.

Ce mot vient du Grèc ὑπόθεσις, d'ὑπὸ, *sub*, & de θέσις, *positio*, de τίθημι, *pono*, je pôse.

Hypothêse, se dit en Astronomie des différens systêmes du Ciel, ou suppositions divèrses des situations & des mouvemens des parties du monde, suivant lesquels on tâche d'expliquer & de sauver tous les phénomenes ou apparences célestes : en telle sorte que celle qui sèrt à les mieux expliquer, & qui est la plus simple, passe pour la plus vraie, ou du moins pour la plus plausible. *Hypothesis*. Les plus fameuses *hypothêses* sont celles de Ptolomée, de Copèrnic, de Tychobrahe, de Fracastor, de Descartes. Celle de Copèrnic est la plus suivie, parce qu'on la trouve la plus simple & la plus aisée à entendre. Celle de Ptolomée est rejettée tout à fait. Les bons Astronomes croyent qu'il est impossible de trouver la vraye *hypothêse*. On le dit aussi des autres suppositions qu'on fait dans la Physique pour expliquer les autres phenomenes de la nature.

HYPOTHÉTIQUE, adj. m. & f. Ce qu'on suppose, soit qu'il soit vrai, soit qu'il soit faux. *Hypotheticus*. Une proposition *hypothétique*, ou conditionnelle, est celle où l'on dit, si cela est vraie, ou cela suppose.

HYPOTHÉTIQUEMENT, adv. D'une manière hypothètique. *Hypotheticè*. La plupart des choses physiques ne se prouvent qu'*hypothètiquement*, c'est-à-dire, en supposant cèrtains principes.

HYPOTRACHELION, s.m. Tèrme de Medecine. C'est la partie interieure du cou, *colli pars inferior*, de ὑπὸ *sous*, & de τράχηλος *cou*.

HYPOTYPOSE, s.f. Figure de Rhétorique qui fait la description d'une chose, qui la met devant les yeux, qui la fait connoitre d'une manière vive & pathétique. *Hipotyposis*. C'est ce qu'il y a de plus éclatant dans l'eloquence.

Ce mot vient du Grèc, ὑποτύπωσις, du vèrbe ὑποτυπόω, *per figuram*, *demonstro*, *designo*, *je represénte*, *je fais voir quelque chose*, τύπτω, *verbero*.

HYPOZOMA, ou HYPOZOME, s.m. Tèrme d'Anatomie. Membrâne qui partage deux cavitez. *Hypozoma*. Le *mediastinum* dans le thorax est un *hypozoma*. *Harris* après Blanchard.

HYPSISTAIRE, s. m. & f. Nom de secte. Nom de cèrtains hérétiques du 4e siécle, ainsi nommez parce qu'ils faisoient profession d'adorer le Dieu très-haut, en Grèc Ὕψιστος, *Hypsistos*. *Hypsistarius*. La doctrine des *Hypsistaires* étoit un mélange de Paganisme & de Judaïsme. Ils adoroient le Dieu très-haut, mais ils reveroient aussi le feu & les lampes, & obsèrvoient le Sabat, & la distinction des viandes mondes & immondes, comme les Juifs. Grégoire, depuis Evêque de Nazianze, & père du Théologien, étoit *hypsistaire*. Ils ressembloient fort aux Euphémites ou Massaliens. Consultez S. Grégoire le Théologien dans la vie de S. Gregoire de Nazianze son père. S. Epiphane heres. 80. le *Thesauri Eccles.* de Suicèr au mot Ὕψιστος, & de Tillemont, *hist. Eccles. T. IX. p.* 312.

H Y R.

HYRCANIE, s.f. Pays d'Asie qui s'étend au long de la mèr Caspienne. *Hyrcania*. Ce mot d'*Hyrcanie* n'est en usage que dans l'ancienne Géographie. La mèr d'*Hyrcanie*, c'est aujourd'hui la mer Caspienne. *Hyrcanum mare*. On ecrit aussi *Hircanie*. Voyez ce mot.

SAINT HYRIER, ou S. IRIER. Nom de lieu. *Iredium*, anciennement *Attanum*. Bourg de France situé dans le Limousin à cinq lieuës de Limoges, en tirant vèrs Perigueux.

H Y S.

HYSSOPE, s.f. Prononcez *Hyzope*. Plante qui pousse des tiges hautes d'un pied ou d'un pied & demi, branchuës, garnies de feuilles longues, étroites, lisses, semblables à celles de la lavande,

mais beaucoup plus courtes. *Hyssopus hyssopum.* Ses fleurs naissent au sommet des tiges en manière d'épi, tournées seulement d'un côté, d'une belle couleur bleuë; chacune d'elles est en gueule, formée en tuyau découpé par le haut en deux lévres. Ses semences sont oblongues, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur : elles ont quelquefois une ôdeur approchante de celle du musc. Sa racine est grosse comme le doigt, ligneuse, dure. En Latin *hyssopus officinarum*, du Grec ὕσσωπ@-, *caerula, seu spicata.* C. B. Elle est incisive, aperitive, détèrsive, vulneraire, propre pour les maladies de la poitrine. Il y a plusieurs aûtres espéces d'*hyssope*. Voyez ce que Vossius dit de l'*hyssope, de Idol. L. V. c.* 21. 22. 23 24.

Ce mot vient de l'Hébreu *Ezob*, qui signifie une plante de bonne odeur.

On dit provèrbialement, Depuis le cédre jusqu'à l'*hysope*, par imitation de ce qui est dit de la sagesse de Salomon, qui avoit la connoissance de toutes choses depuis le cédre jusqu'à l'*hysope*, c'est-à-dire, des plus grandes choses & des plus petites.

HYSTÉRALGIE, f. f. Tèrme de Medecine, *Hysteralgia.* C'est une douleur dans la matrice, causée par une inflammation, ou autrement. *Blanchard*, *Harris.*

Ce mot vient d'ὑστέρα, *matrice*, & ἄλγ@-, *douleurs.*

HYSTÉRIQUE, adj. Tèrme de Médecine qui se dit d'une maladie à laquelle les femmes sont fort sujettes, laquelle on appelle *passion hystérique*, ou *mal de mère*, parce qu'on a cru qu'elle venoit du vice de la matrice. *Hysterica suffocatio* On l'appelle aussi *suffocation hystérique*, d'un de ses plus considérables accidens, qui est le resserrement de la poitrine & la difficulté de respirer. Il y a des femmes qui s'imaginent d'avoir une corde au cou qui les étrangle, & d'autres un morceau à la gorge qu'elles ne peuvent point avaler, & qui leur ôte la respiration : quelques-unes mêmes demeurent comme étouflées pendant quelque tems, sans sentiment & sans mouvement. Les autres accidens sont le vèrtige, les éblouissemens, les inquiétudes, les douleurs & les troubles de l'abdomen, les raports, les nausées, le vomissement, le délire, les convulsions. On voit souvent des pèrsonnes qui sentent dans le bas ventre comme une boule qui y roule, & qui monte quelquefois jusqu'à la gorge, ce que quelques-uns attribuent mal-à-propos au mouvement, à l'élévation de la matrice. La *passion hystérique* n'est pas toujours accompagnée de tous ces accidens, il y en a tantôt plus, & tantôt moins, ils sont aussi tantôt plus & tantôt moins violens. Les caôses qui l'éxcitent d'ordinaire sont les grandes passions, la colère, l'amour, le chagrin, les méchantes nouvelles, les bonnes ôdeurs. Les ôdeurs fortes, comme celles du castoreum, de la fumée des cornes & des plumes approchées du nez, sont très-propres pour l'appaiser. Pour la cause prochaine, la commune opinion est que ce sont des vapeurs malignes qui s'élevent de la matrice, qui donnent lieu à tous ces differens symptômes : mais les plus habiles Modèrnes prétendent que le plus souvent la matrice n'y a nulle part, & que les hommes y sont aussi sujets que les femmes : de sorte qu'ils veulent que ce mal depende du vice des esprits & du genre nèrveux ; & qu'ils ne soit point different de l'affection hypocondriaque. On défend le vinaigre dans les affections *hystériques*. Lemery. Les vapeurs *hystériques* & les affections soporeuses.

Ce mot vient du Grèc ὑστέρα, qui signifie la matrice.

Hysterique, se dit aussi d'une femme qui est attaquée de la passion *hystérique*, ou du mal de mère. *Hystericâ laborans.*

Hysterique, se dit encore de cèrtains médicamens propres à remédier aux incommoditez de la matrice. On en fait de trois sortes, les uns qui evacuënt la matrice, en chassant dehors les impuretez ; les autres qui artêtent son flux immodéré, & d'autres qui la fortifient. On tire de la fleur d'orange par la distillation une eau de fort bonne ôdeur, & qui est très-usitée dans les potions cordiales, *hystériques* & céphaliques. Lemery.

HYSTÉROLOGIE, f. f. Tèrme de Rhètorique. Manière de parler où l'ordre naturel des choses est renversé ; c'est un grand defaut dans un discours, qui choque le bon sens, & confond les idées des choses.

Ce mot est Grèc ὑστερολογία, *discours renvèrsé.* Les Grècs l'appellent autrement ὕστερον πρότερον, qui veut dire, mettre le dèrnièr au lieu du prémièr.

HYSTÉROMOTOCIE, f. f. Tèrme de Chirurgie. Opération, qu'on appelle autrement & ordinairement en notre langue, opération césarienne. Voyez Césarienne. *Hysteromotocia.*

HYSTÉROTOMIE, f. f. Tèrme d'Anatomie. Anatomie, dissection anatomique de la matrice. *Hysterotomia.*

Ce mot vient d'ὑστέρα, *matrice*, & τέμνω, *je coupe, je disséque.*

H Y T.

HYTH, f. m. Nom propre d'une petite ville défenduë par un bon château. *Hyta*, *Hyde*. Elle est un des cinq ports qui ont séance & voix dans le Parlement d'Anglètèrre, & elle est située dans le Comté de Kent à quatre lieuës de Douvres, & à cinq de Cantorbery. Son port a été connu par les Anciens sous le nom de *portus Lemans*, & on conjecture par un grand chemin pavé qui se trouve depuis cette ville jusqu'à celle de Cantorbery, que ce port fut fort fréquenté par les Romains. Il est aujourd'hui présque abandonné à cause des sables dont il est rempli. Maty.

H Y V.

HYVÈR. *Voyez* HIVÈR.
HYVÈRNER. *Voyez* HIVÈRNER.

F I N D U T O M E T R O I S I É M E.



